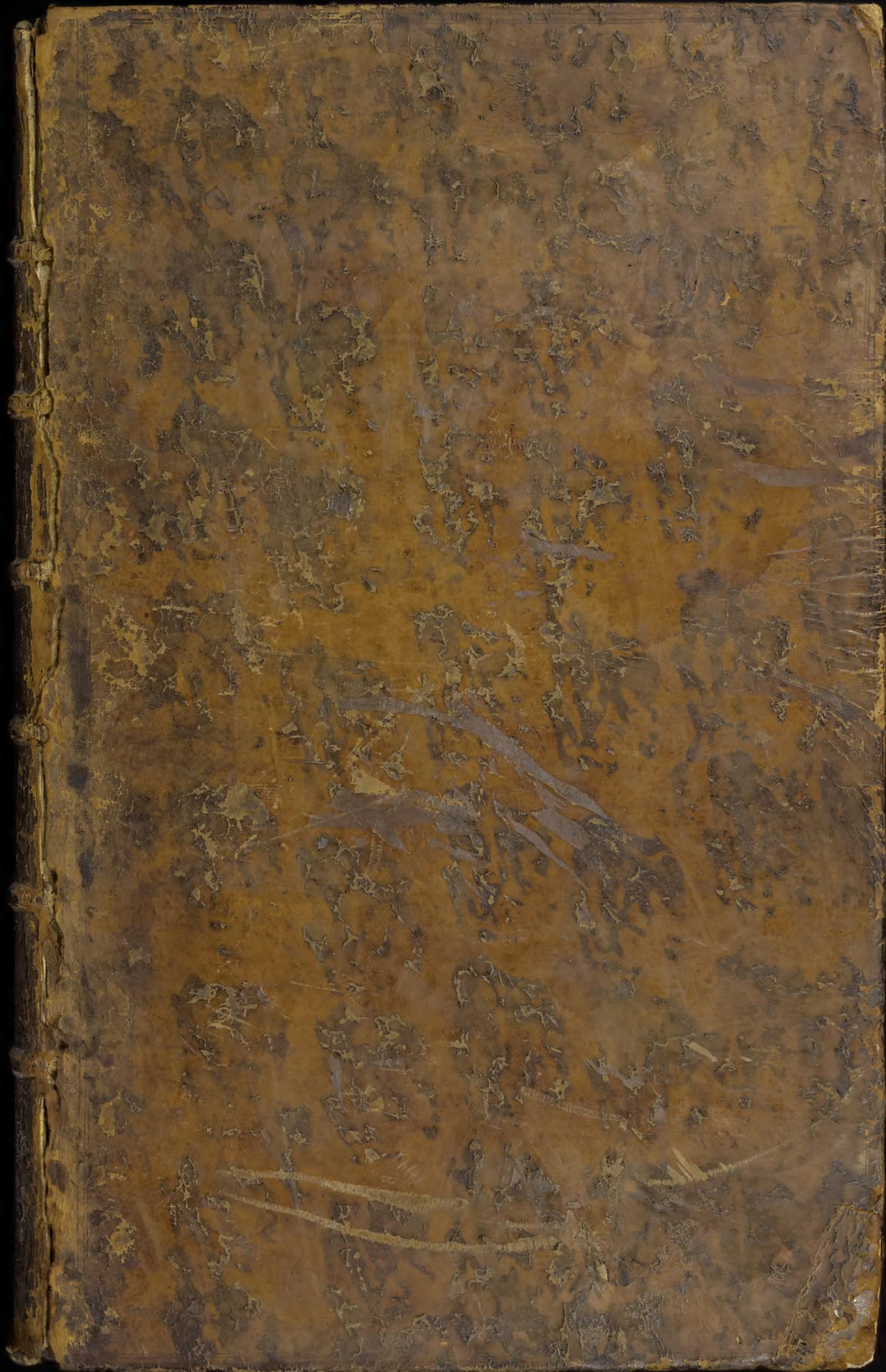
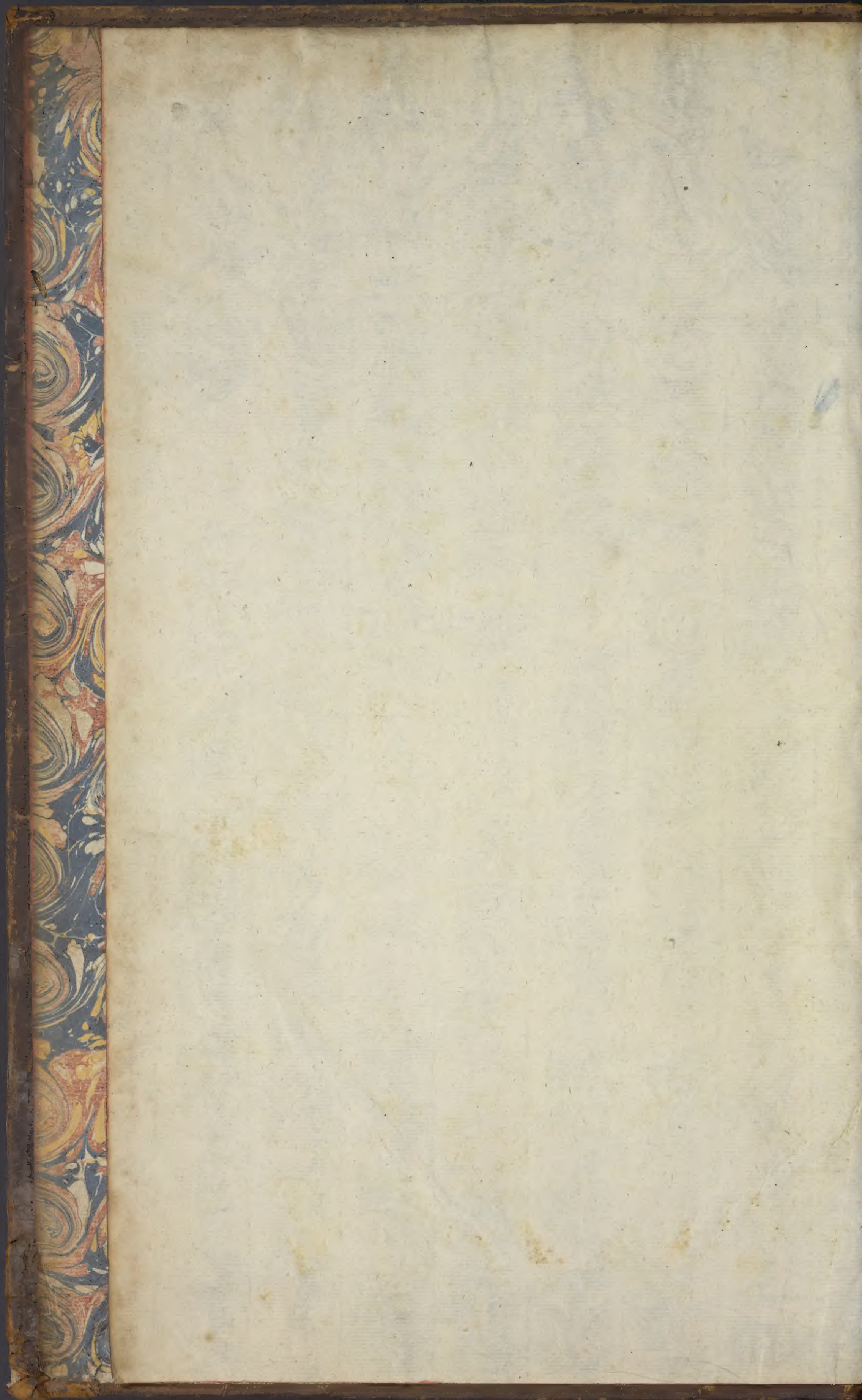



FIRM
EX LIBRIS
HON·HEW·HAMILTON·
·DALRYMPLE·





# LE GRAND DICTIONNAIRE HISTORIQUE DU MORERI.

NOUVELLE ET DERNIERE ÉDITION.

*TOME NEUVIÈME.*

R - S.

Chez { LE MERCIER, rue S. Jacques, au Livre d'or.
DESAINT & SAILLANT, rue S. Jean de Beauvais.
JEAN-THOMAS HERISSANT, rue S. Jacques, à S. Paul & à S. Hilaire.
BOUDET, rue S. Jacques, à la Bible d'or.
VINCENT, rue S. Severin.
LE PRIEUR, rue S. Jacques, à la Croix d'or. }

# LE GRAND DICTIONNAIRE HISTORIQUE,

OU

# *LE MÊLANGE CURIEUX*

# DE L'HISTOIRE SACRÉE ET PROFANE,

*QUI CONTIENT EN ABRÉGÉ*

L'HISTOIRE FABULEUSE

Des Dieux & des Héros de l'Antiquité Païenne:

*LES VIES ET LES ACTIONS REMARQUABLES*

Des Patriarches; des Empereurs; des Rois; des Princes illustres; des Grands Capitaines; des Papes; des saints Martyrs & Confesseurs; des Peres de l'Eglise; des Evêques; des Cardinaux & autres Prélats célébres; des Hérésiarques & des Schismatiques:

*L'Histoire des Religions & Sectes des Chrétiens, des Juifs & des Païens:*

Des Conciles généraux & particuliers:

Des Auteurs anciens & modernes; des Philosophes; des Inventeurs des Arts, & de ceux qui se sont rendus recommandables en toute sorte de Professions, par leur Science, par leurs Ouvrages, & par quelque action éclatante:

*L'ÉTABLISSEMENT ET LE PROGRÈS*

Des Ordres Religieux & Militaires; & LA VIE de leurs Fondateurs:

*LES GÉNÉALOGIES*

Des Familles illustres de France, & des autres Pays de l'Europe:

*LA DESCRIPTION*

Des Empires, Royaumes, Républiques, Provinces, Villes, Isles, Montagnes, Fleuves & autres lieux considérables de l'ancienne & de la nouvelle Géographie, où l'on remarque la situation, l'étendue & la qualité du Pays; la Religion, le Gouvernement, les Mœurs & les Coutumes des Peuples:

Par M^re LOUIS MORÉRI, Prêtre, Docteur en Théologie.

*NOUVELLE ÉDITION, dans laquelle on a refondu les Supplémens de M. l'Abbé GOUJET.*

Le tout revu, corrigé & augmenté par M. DROUET.

*TOME NEUVIÈME.*



A PARIS,

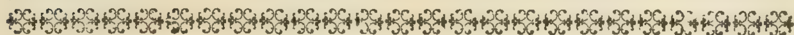
CHEZ LES LIBRAIRES ASSOCIÉS.

M. D. CC. LIX.

*AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.*



# LE GRAND DICTIONNAIRE HISTORIQUE, OU *LE MÊLANGE CURIEUX* DE L'HISTOIRE SACRÉE ET PROFANE.







CETTE lettre, dont la prononciation a quelque chose d'âpre & de rude, a été appellée *la lettre canine*, parcequ'en effet elle semble imiter l'aboyement des chiens. Chez les Latins elle se change quelquefois en S, comme *arbos* pour *arbor ; odos* pour *odor.* Dans d'autres mots, on change de la même façon R en L, comme *Frater, Fratellus ; Caper, Capella, &c.* Dans les inscriptions & médailles, l'R étoit la lettre que l'on mettoit souvent seule pour exprimer la ville de Rome. Suivant les lettres numérales, R est quatre-vingt; & avec une barre au-dessus quatre-vingt mille.

RA

RAAB ou JAVARIN, ville & forteresse de Hongrie, au confluent du Raab & du Danube, avec évêché suffragant de Gran ou Strigonie, est nommée par les Allemans *Raab ;* par les François *Javarin ;* par les Hongrois *Gewer ;* par les Italiens *Giavarin ;* & par les auteurs Latins *Javarinum*, *Arabo* & *Arrabo.* Cette ville fut prise par les Turcs l'an 1591, & fut reprise sous le commandement de Jean de Nettancourt, baron, & depuis comte de Vaubecourt, seigneur François, l'an 1598. George Dracovits, évêque de cette ville, y tint l'an 1579, un synode, dont on a publié les ordonnances.

RAAB ou RAB, riviere qui a sa source dans la basse Stirie, & qui entrant dans la basse Hongrie, y arrose les comtés de Sarwar & de Gewer ou Javarin. Elle reçoit dans ces comtés celles de Lausnitz, de Pica, de Gunès, & quelques autres; & après avoir passé devant les bourgs de Saint-Gothard & de Kermend ou Kermein, elle se divise en deux bras au-dessous de Sarwar. La gauche appellée *Rabnitz* forme une isle de sept milliaires germaniques d'étendue, qu'on appelle *Isle de Rab* ou *Rabair.* Cette riviere, que les Latins nomment *Arrabo*, réunit ensuite ses eaux dans un même lit, & les porte dans le Danube, près de la ville de Raab ou Javarin. Le Raab sera à jamais fameux dans l'histoire, par la victoire célébre que les François, envoyés par le roi Louis XIV au secours de l'empereur Léopold, & commandés par le comte de Coligni, remporterent sur les Turcs l'an *1664.* Ces infidéles avoient trouvé un endroit guéable à demi-lieue au-dessous de S. Gothard, & le 31 de juillet ils disposerent toutes choses pour en profiter. Leur armée se posta à l'opposite d'un petit village, où étoit le gué. Ils mirent onze piéces de canon en batterie proche du bois; & de là, en descendant vers la riviere, ils tirerent un long retranchement soutenu par quatre autres piéces d'artillerie, pour loger des mousquetaires. Le Raab, en cet endroit-là, est large d'environ un jet de pierre, & coule dans un vallon assez inégal, serré de part & d'autre par des montagnes éloignées d'une portée de canon, & couvertes la plupart de bois assez forts. L'armée ottomane n'ayant pu camper toute entiere dans le bas, avoit occupé une partie des côteaux où il n'y avoit point de bois. Celle des Chrétiens étoit au pied de la montagne. Là le Raab

s'avançant dans le vallon, du côté que les ennemis étoient campés, forme un grand coude, qui laissoit du côté des Chretiens une plaine capable de contenir sept à huit mille hommes. Les arbres & les maisons du village couvroient cette plaine, quoiqu'elle s'étende un peu loin au-delà sur la droite, où elle est fermée par un bois, qui joint les jardins & le cours de la riviere, laquelle, après avoir fait ce grand circuit, vient passer près du village, le long d'une prairie basse & marecageuse, qui étoit en ce temps-là inondée en partie. Le premier jour d'août, les Turcs firent défiler leurs troupes de grand matin vers l'endroit de la riviere où ils vouloient passer; & s'étant assurés du gué, malgré la résistance des Allemans, ils passerent dans la plaine, où la meilleure partie se rangeoit en bataille, pendant que les autres poussoient jusqu'aux premieres maisons du village. Cependant, quoiqu'ils se fussent postés avec avantage, la cavalerie françoise, au nombre de deux mille hommes, soutenue de l'infanterie, qui étoit de quatre mille, les chargea d'une maniere si vigoureuse, qu'ils en furent ébranlés & contraints de tourner tête vers la riviere & vers leurs retranchemens, qui étoient sur la gauche, à quarante pas les uns des autres. Lorsqu'ils furent acculés en cet endroit, ils n'eurent plus d'autre parti à prendre que celui de défendre ces retranchemens, ou de se jetter dans l'eau: ce qu'ils firent en foule: ensorte qu'elle en fut toute couverte pendant une heure, & la meilleure partie fut noyée: le reste périt par le feu des François, qui faisoient incessamment des décharges sur ceux qui vouloient gagner les bords, assez escarpés de part & d'autre. * *Hist. & descript. du royaume de Hongrie*, *l.* 1, 1698.

RABACHA, RABAT, grande ville d'Afrique, qui fut autrefois comprise dans la Mauritanie Tingitane, & qui est aujourd'hui en la province de Trémecen, royaume de Fez, entre la ville de ce nom & celle de Tanger, à vingt-cinq lieues de la premiere, & à vingt & une de l'autre, en latin *Rabacha*. Elle est située sur la côte de l'Océan, à l'embouchure de la riviere de Burregreg, du côté de l'occident, & a été bâtie par Jacob Almansor, selon ce qu'Abdulmalic rapporte. D'autres attribuent sa fondation à Abdulmumen, qui la nomma *Mehedie*. Quelques-uns la prennent pour l'*Oppidum* de Ptolémée. Cette ville a un fort château, que la mer borde d'un côté, & la riviere de l'autre; quoiqu'elle soit beaucoup plus petite que Maroc, elle lui ressemble pour les bâtimens. Jacob Almansor la fit construire pour y demeurer l'été, afin d'être plus proche des armées qu'il envoyoit en Espagne. Elle fut nommée *Rabat*, comme qui diroit *fauxbourg*, & achevée en peu de temps, quoiqu'il y eut de grands palais & de fort grandes mosquées, avec plusieurs autres édifices pour l'ornement de la ville. Il prit tant de soin de l'embellir, qu'à peine celle de Maroc l'emportoit. La tour de sa principale mosquée est toute semblable à celle de la forteresse de cette derniere ville, & à la tour de la grande église de Séville. Aussi ont-elles été faites par le même maître, quoique l'escalier de celle de la grande mosquée de Rabat soit plus large que celui des deux autres tours, & que quatre chevaux y puissent monter de front jusqu'au haut. On la tient la plus élevée de toute l'Afrique; on y découvre un vaisseau de vingt lieues loin. Sitôt que cette ville eut été bâtie, Jacob Almansor y mit toute sorte d'artisans, de marchands & de docteurs, & les entretint à ses dépens. Il y demeuroit depuis le commencement d'avril jusqu'à la fin de septembre. Ces avantages y attirerent tant de gens de toutes parts, qu'elle devint une des meilleures villes d'Afrique. Comme l'eau des puits & celle de la riviere sont corrompues par le flux de l'Océan, ce prince fit venir sur des arcades une fontaine éloignée de quatre lieues; & on en répartit l'eau dans les places, dans les mosquées & dans les palais. Tant qu'il vécut, la ville augmenta toujours; mais après sa mort la guerre des Almohades & des Benimerinis n'y laissa pas la dixiéme partie des habitans. Le grand aqueduc fut tout rompu, & on ruina plusieurs temples & plusieurs palais. Il n'y a pas aujourd'hui plus de six cens feux en trois quartiers proches du château. Tout le reste est réduit en clos & en jardinages. Les Chaviens possedent tout le pays d'alentour, & s'étendent jusqu'aux campagnes qui sont au levant du fleuve, où il y a de beaux pâturages. Le commandant du château, où le roi de Fez tient garnison, est gouverneur de la ville. Ce château n'est bon que pour se défendre à coup de main, & ne vaut rien contre le canon, à cause qu'il n'y a point de rempart. Le port de la ville est à une demi-lieue plus haut le long du fleuve. * Marmol, *descript. du royaume de Fez*, *tom. II*, *l.* 4, *c.* 5.

RABACHE (Etienne) réformateur des Augustins en France, premier religieux de la congrégation de S. Guillaume de Bourges, & docteur de Paris, étoit de Vauves dans le diocèse de Chartres, où il naquit au mois de juillet 1556. Il prit l'habit de religieux dans le monastere d'Orléans, & y fit profession l'an 1570. Peu après il fut envoyé à Paris, où il se rendit très-habile dans les sciences, & où il se distingua par la prédication. Après avoir reçu les honneurs du doctorat dans l'université de Paris le 15 novembre 1588, il fut fait prieur d'Orléans; & ayant été conduit par la providence à Bourges, il y commença la réforme de son ordre, & l'établissement de sa congrégation, le 30 août 1594. Ce pere travailla aussi beaucoup pour la conversion des pécheurs & des hérétiques; & après avoir rempli saintement les devoirs de son ministere, il mourut de la mort des justes au couvent d'Angers, le 5 septembre de l'année 1616, qui étoit la 60 de son âge. * Voyez la *bibliothéque chartraine* de D. Liron, *in-4°*, pag. 339 & 340.

RABAH, ville des Indes. On dit qu'on y trouve beaucoup de camphre qu'on tire des arbres qui croissent dans son terroir. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

RABANUS MAURUS MAGNENTIUS, archevêque de Mayence, né à Mayence, l'an 788, ou selon d'autres à Fulde, eut pour pere *Rutard*, & pour mere *Aldegonde*, tous deux sortis de la meilleure noblesse du pays. Lorsque Rabanus eut environ dix ans, ses parens l'offrirent au monastere de Fulde le jour même de S. Benoît, suivant un usage de la regle, pour la défense duquel Rabanus fit depuis une dissertation. L'abbé Baugulfe le reçut dans sa communauté, lui donna l'habit de religieux, le fit instruire dans la vertu & dans les lettres, & l'envoya à Tours, pour y étudier sous le fameux Alcuin. Ce jeune religieux répondit parfaitement à l'attente que l'on avoit conçue de lui, par le progrès qu'il fit dans les sciences. Jusqu'alors il n'avoit eu que le seul nom de *Rabanus*: mais Alcuin, sous lequel il étudioit, lui fit prendre le surnom de *Maurus*, vraisemblablement afin de le porter à révérer S. Maur comme son patron, & à imiter ses vertus. Rabanus entreprit en l'honneur de la sainte croix un ouvrage qui lui couta beaucoup d'application & de peine; parceque, malgré la contrainte des régles de la poësie, il l'enrichit de certaines figures mystérieuses, qui sont exprimées par des lettres: en quoi il semble avoir imité Fortunat. Un peu avant la mort d'Alcuin, il retourna à Fulde, où il continua ses études, & où il acheva l'ouvrage dont nous venons de parler, n'étant alors âgé que de 30 ans. Il avoit été ordonné prêtre par Haistulphe, archevêque de Mayence, l'an 814, & l'an 819 il fit son ouvrage de l'institution des clercs, qu'il adressa par une préface en prose à Haistulphe, & par une lettre en vers à ses freres. Il assista la même année à la dédicace de son église, & fit quelques vers pour servir d'inscription aux portiques & aux chapelles. Vers ce temps-là il composa un traité touchant le calendrier ecclésiastique, où il enseignoit la

maniere de discerner les années bissextiles, & de marquer les indictions : il nous apprend qu'il écrivoit cet ouvrage l'an 820, indiction 13. Lorsqu'Egil, abbé de Fulde, fut mort deux ans après, il fut élu abbé, & chargé de la conduite du monastere. Il se conduisit avec tant de précaution & de sagesse, pendant la funeste division qui s'éleva entre Louis *le Débonnaire* & ses enfans, qu'il se conserva la bienveillance des uns & des autres, & fut le médiateur de leur réconciliation. Il écrivit une lettre pour consoler Louis, que l'on avoit injustement déposé, & publia un traité touchant le respect que doivent avoir les enfans pour leurs peres, & les sujets pour leurs princes. Il composa plusieurs homélies ou sermons sur les épîtres & évangiles, depuis Noël jusqu'à Pâque, par l'ordre d'Haistulphe, archevêque de Mayence, pour être lues & prêchées au peuple : ce qu'il fit sans doute avant l'an 826, que mourut ce prélat. Les religieux lui représentant qu'ils n'avoient point de commentaire aussi ample sur S. Matthieu, qu'ils en avoient sur les autres évangélistes, il en fit un qu'il tira de divers écrits des saints peres, & où il mêla de ses propres réflexions. Ce fut encore à la priere de Fréculphe, évêque de Lisieux, qu'il entreprit un semblable recueil sur les cinq livres de Moïse. Ce prélat l'avoit pressé de les éclaircir par un commentaire pour l'usage de son diocèse, lui représentant qu'il ne pouvoit y travailler lui-même, faute de livres ; & qu'il en avoit si peu dans son église, que l'on n'y trouvoit pas même toute la bible. Rabanus écrivit sur le livre de Josué, à la priere de S. Frédéric, évêque d'Utrecht ; & sur les livres des Juges & de Ruth, à la sollicitation d'Humbert, évêque de Wirtzbourg. Hilduin, abbé de S. Denys, l'engagea à faire un commentaire sur les livres des Rois, qu'il offrit à Louis le *Germanique*, qui étoit venu à l'abbaye de Fulde. Il écrivit ensuite sur les livres des Paralipomenes & des Machabées, à la priere de Gerolde, archichapelain de ce prince. Il lui dédia le premier de ces traités : & à la reine Emme, ses commentaires sur les livres de Judith & d'Esther. Celui qu'il fit sur les proverbes de Salomon, est sans préface, & n'est adressé à personne ; mais ses commentaires sur la sagesse & sur l'ecclésiastique sont dédiés à Otgar, archevêque de Mayence. Il est le premier qui ait commenté le livre de *la Sagesse* : pour celui de *l'Ecclésiastique*, il n'y a que le vénérable Bede qui l'ait commenté avant lui. Rabanus acheva son commentaire sur Jérémie après la mort de Louis *le Débonnaire*, arrivée l'an 840, & le dédia à l'empereur Lothaire un peu après sa démission. Sa préface fait voir qu'il avoit alors peu de santé ; qu'il étoit plus souvent dans le lit que dans la chaire ; & qu'enfin il se trouvoit plus disposé à pleurer ses péchés qu'à chanter des cantiques de joie. Ce fut à la priere de Loup, alors diacre & religieux, & depuis abbé de Ferrieres, qu'il entreprit son explication des épîtres de S. Paul vers l'an 842. Otgar, archevêque de Mayence, étant à Fulde, lui ordonna de dresser un pénitentiel, qui fût conforme aux saints canons ; à quoi il travailla sans doute un peu après l'an 841, puisqu'il y parle de la guerre civile, & de la bataille de Fontenai. Depuis s'étant démis de sa dignité, pour s'appliquer plus librement à la contemplation, & pour satisfaire quelques religieux de son monastere, il se retira au mont S. Pierre, dont il avoit bâti l'église, & se donna tout entier aux exercices spirituels & à l'étude des lettres saintes. Louis, roi de Germanie, étant venu à Ratesdord, qui étoit un prieuré dépendant de Fulde, appella auprès de lui Rabanus, & lui marqua qu'il souhaitoit avoir une explication des cantiques que l'on chantoit à laudes : ce qui l'obligea d'y travailler aussitôt, & d'envoyer son ouvrage à ce prince. Il lui dédia aussi vers le même temps un commentaire sur le prophete Ezéchiel. Pour satisfaire la piété du même roi, il composa depuis un grand traité adressé à l'abbé Bonose, & divisé en trois parties : *De videndo Deo ; De puritate cordis ; De modo pœnitentiæ.* Il composa encore un grand ouvrage intitulé : *De universo libri XXII, sive etymologiarum opus.* Louis *le Germanique* ayant appris qu'il avoit publié ce traité, le lui demanda lui-même, & Rabanus lui en envoya un exemplaire, accompagné d'une lettre qui fait voir que ce prince avoit auprès de lui de savans lecteurs, qui lui lisoient quelquefois les livres qu'il jugeoit propres à nourir son esprit. L'empereur Lothaire avoit aussi auprès de lui de ces sortes d'officiers, comme il est aisé de voir par une épître de Rabanus, qui est au commencement de ses homélies, ou discours moraux, sur les épîtres & les évangiles depuis Pâque jusqu'au quinziéme dimanche après la Pentecôte, qu'il composa par ordre de ce prince. On a encore de Rabanus un martyrologe & quelques autres ouvrages ; mais c'est faussement qu'on lui attribue un traité des vices & des vertus ; qui est d'Halitgarius, évêque d'Orléans ; & un commentaire sur la regle de S. Benoît. La réputation que lui avoient acquis tant d'ouvrages de piété, & les preuves qu'il avoit données de sa sagesse & de son talent pour la conduite des ames pendant qu'il étoit abbé de Fulde, le firent choisir pour pasteur par le chapitre de Mayence, après la mort de l'archevêque Otgar, arrivée l'an 847. On le tira de sa solitude ; & quoique ses maladies l'eussent fort affoibli, on le mena vers le roi Louis, qui agréa son élection. Il fut sacré dans la cathédrale, en présence de ce prince, vers la fin de juin ; & trois mois après il tint un concile dans l'abbaye de S. Alban de Mayence, par l'ordre de Louis. L'année suivante, il en assembla un autre, où il condamna l'opinion de Gotescalc, qui débitoit une mauvaise doctrine sur la prédestination. Il alloit lui-même par la campagne prêcher la parole de Dieu, & instruire les peuples. La famine qui désola le territoire de Mayence l'an 850, lui donna occasion de faire éclater sa charité. Pendant ce temps de misere, il se retira dans un village de ce diocèse, appellé *Winzel*, & il y nourit tous les jours plus de trois cens pauvres, outre ceux qui mangeoient d'ordinaire à sa table. Deux ans après il assembla encore un concile à Mayence, par le commandement de Louis *le Germanique*, où se trouverent les abbés de la France orientale, de la Baviere & de la Saxe. L'on décida des questions sur les choses ecclésiastiques ; mais ces décrets ne se trouvent plus. Quoique Rabanus fût d'une complexion délicate, & eut peu de santé, lors même qu'il fût évêque, il ne mangeoit point de viande, & ne buvoit point de vin. Quand les fonctions de sa charge le lui permettoient, il se retiroit dans sa terre de Winzel, ou dans quelque monastere, & s'y appliquoit à l'oraison & à l'étude. Etant tombé malade à Winzel, il laissa ses livres aux abbayes de Fulde & de S. Alban ; & après avoir reçu les derniers sacremens, il mourut l'an 856. Rabanus a été, comme dit Baronius, le premier théologien de son temps. Dans ses écrits, il paroît fort attaché à la doctrine des saints peres, & fait profession de suivre leurs sentimens, & non ses propres idées. Ses commentaires sur l'écriture n'étoient presque que de simples extraits des ouvrages des peres. Aussi étoit-ce la maniere des théologiens de son temps. On s'appliquoit à l'étude de l'écriture, des commentaires & des peres ; l'on ne connoissoit presque point de philosophie ; & l'on n'avoit point encore réduit la théologie dans l'ordre & dans la méthode dont on use aujourd'hui. Pamelius a donné une édition des ouvrages de Rabanus, à Anvers, 1626, 5 vol. George Colvener, chancelier de l'université de Douai, recueillit tout ce qu'il put trouver des ouvrages de Rabanus, & les fit imprimer l'an 1627, à Cologne, en six petits volumes *in-fol.* On y voit à la tête la vie de Rabanus, écrite par Rodolphe son disciple, & une autre par Trithéme, en trois livres. Celui-ci fait encore mention de Rabanus, dans le livre des écrivains ecclésiastiques, & dans sa chronique. De-

puis, M. Baluze a donné à la suite de Réginon, *De disciplinis ecclesiasticis*, une lettre de Rabanus à Heribaldus, écrite en 853, qui est comme un second pénitentiel. Les PP. DD. Martene & Durand ont inséré dans le tome IX de leur *Amplissima collectio*, &c. le commentaire de Rabanus sur Josué, en trois livres. C'est la meilleure édition qu'on ait faite de cet ouvrage. Rabanus a encore écrit sur les actes des apôtres. On a le manuscrit de cet ouvrage à Oxford, ainsi qu'il est marqué dans le catalogue des manuscrits d'Angleterre, *page* 10, *num.* 425. Rabanus a fait aussi un glossaire latin sur toute la bible, qui est manuscrit dans la bibliothéque de Vienne en Autriche, selon Lambécius, au tome second du catalogue des manuscrits de cette bibliothéque, page 416. L'épître dédicatoire sur Josué & la préface sur Judith, manquent dans l'édition de Pamélius; mais le P. Mabillon y a suppléé en les faisant imprimer dans ses Actes bénédictins, quatriéme siécle, seconde partie, pages 41, 42. * *Consultez* les annales de Fulde. Loup de Ferrieres, *ep.* 40. Marianus & Lambert, *in chron.* Sigebert, *c.* 89, *de vir. illustr.* Honoré d'Autun, *l.* 4 *de lumin. ecclesf. c.* 4. Arnoul Wion, *de vir. illustr. ordin. sancti Bened.* Serrarius, *præf.* Christophe Brow, *in Fuldens. hist.* Sixte de *Sienne.* Baronius. Bellarmin. Possevin. Vossius. Sainte-Marthe, &c. *Consultez surtout* D. Mabillon, *annales ord. S. Benedicti*; & D. Rivet, *hist. littér. de la France*, tom. V.

RABARDEAU (Michel) Jésuite, est l'auteur d'un livre par lequel il réfute le fameux livre de Charles Hersen, docteur en théologie, intitulé *Optati Galli de cavendo schismate liber paraneticus.* La réponse est intitulée *Optatus Gallus benignâ manu sectus*, & elle est plus étendue que celles des autres auteurs; mais on y remarque des maximes hardies qui firent beaucoup de bruit. Elle fut imprimée en 1640. On voit par cet ouvrage, que Rabardeau possédoit assez bien la théologie. Il mourut en 1649, le 24 décembre, âgé de 77 ans. * Le Long, *biblioth. hist. de France.*

RABASTEINS, ville du diocèse d'Albi, dans le haut Languedoc, sur la riviere de Tarn, se nomme en latin *Rabistanium*, & à trois raves pour armes. Auger Gaillard, qui composa dans le XIV siécle quelques poésies en langue vulgaire, étoit natif de cette ville. * Baudrand.

RABASTEINS (Pilfort de) cardinal évêque de Rieux, étoit né à Saint-George, petite ville du diocèse d'Albi, & sortoit de l'illustre maison de Rabasteins. Il fut pourvu de l'évêché de Pamiers, puis de celui de Rieux, dont il fut le premier prélat en 1318, & fut enfin créé cardinal par le pape Jean XXII, en 1320; mais il mourut peu de temps après en 1321. * Catel, *mémoires de Languedoc.* Sainte-Marthe, *Gallia christ.* Frizon, *Gallia purp.* Auberi, *hist. des cardinaux.* Ciaconius. Sponde, *in annal. eccl.*

RABAT (comtes de) *cherchez* FOIX.

RABAT, *cherchez* RABACHA.

RABBA-BAR-NACHMAN, docteur Juif, fut prince de l'académie de Sora pendant vingt-deux ans, vers l'an 322. On lui donne quantité de disciples, & on lui attribue le *Beresith Rabba*, qui est un commentaire allégorique sur la Genèse. Il y a un autre livre sous ce titre, qui est un commentaire sur le recueil des traditions talmudiques de Rabbi Judas l'*aveugle*, que l'on croit fait par son disciple *Osrianghia.* * Bartolocci, *biblioth. Rabb.* Du Pin, *hist. des Juifs*, *depuis Jesus-Christ jusqu'à présent.*

RABBANITES. C'est ainsi qu'on appelle les Juifs, qui suivent la doctrine de leurs peres ou ancêtres, que l'on nomme *Rabbanim*; & ce sont proprement ceux qui ont succédé aux anciens Pharisiens, dont ils suivent avec opiniâtreté les traditions. On les distingue par-là de la secte des Caraïtes, qui sont ainsi appellés parcequ'ils s'attachent principalement à l'écriture. Ces derniers, comme remarque M. Simon, sont fort haïs des autres Juifs, qui les regardent comme des hérétiques. * M. Simon, dans son supplément à Léon de Modène.

RABBAT ou RABBATA, ville capitale des Ammonites, fut prise par Joab, capitaine de David. Elle fut depuis appellée *Philadelphie.* Les modernes nous parlent de Rabbath, ville au-delà du Jourdain, qui subsiste encore, & qui a été le siége d'un archevêque, sous le patriarche de Jérusalem.

RABBIN, nom des docteurs Juifs, que les Hébreux appelloient *Rab*, *Rabbi* & *Rabboni.* Quelques-uns ont remarqué que *Rab* étoit un titre d'honneur pour ceux qui avoient été reçus docteurs dans la Chaldée; que *Rabbi* étoit un nom propre aux Israélites de la Terre-sainte; & que *Rabboni* ne s'attribuoit qu'aux sages qui étoient de la maison de David. Tous ces noms signifient *maître* ou *docteur.* Seldenus dit que *Rabbi* étoit le titre de celui qu'on avoit ordonné juge ou sénateur du Sanhedrin dans la Terre-sainte; & que l'on donnoit celui de *Rab* ou *Rabh* à celui qui avoit été ordonné dans un pays de captivité. Il est certain néanmoins que ceux qui furent élus pour juges du Sanhedrin dans sa premiere institution, n'eurent point le titre de *Rabbi*, ni de *Rab*; & voici ce qui se trouve dans l'auteur de l'Aruch, touchant l'origine de ces titres. *Les siécles anciens, qui étoient plus illustres que les nôtres, n'eurent point besoin des titres ni de* Rabban, *ni de* Rabbi, *ni de* Rabh, *soit pour faire de l'honneur aux sages de Babylone, ou aux sages de la terre d'Israël, &c. Aussi n'avons-nous point appris que ce titre ait commencé avant les présidens* (du Sanhedrin) *sous Rabban Gamaliel l'ancien; sous Rabban Siméon son fils, qui périt dans la destruction du second temple; & sous Rabban Jochanan, fils de Zachai, qui ont tous été présidens. Et le titre de* Rabbi *commença dès-lors à être donné à ceux qui avoient été promus à l'ordre de judicature. Depuis ce temps* (on vit appeller) *Rabbi Sadok, & Rabbi Eliezer, fils de Jacob; & cela vint des disciples de Rabban Jochanan, fils de Zachai, & continua de cette sorte. Or l'ordre qu'on observe communément en ceci, est que* Rabbi *est plus grand que* Rabh; & Rabban *est plus grand que* Rabbi. *Mais celui qui s'appelle simplement de son nom* (sans aucun titre) *est plus grand que* Rabban. Il y avoit plusieurs degrés pour parvenir à cette qualité de Rabbi. Le premier degré étoit de ceux que les Juifs appelloient *Bachur*, c'est-à-dire, *élu au nombre des disciples.* Le second étoit de ceux qu'ils nommoient *Chaber*, c'est-à-dire, *collégue de Rabbin*, auxquels ils donnoient ce titre par l'imposition des mains; & ils appelloient cette cérémonie *Semicach.* Ensuite, lorsqu'ils les jugeoient capables d'enseigner les autres, ils les qualifioient du nom de *Rabbi.* Dans les assemblées publiques, les rabbins étoient assis sur des chaises élevées, les collégues sur des bancs, & les disciples à terre aux pieds de leurs maîtres. Il appartient aux rabbins de prononcer sur toutes sortes de matieres de religion, & de se mêler même du civil. Ils célébrent aussi les mariages, déclarent les divorces, & prêchent, s'ils en ont le talent, occupent les meilleures places dans les synagogues, châtient leurs désobéissans, & ont le pouvoir d'excommunier. Il y a plusieurs sectes de rabbins, dont les principales sont celles des Cabalistes, des Caraïtes, des Talmudites & des Massorethes. *Voyez* ces noms en leur lieu, suivant l'ordre alphabétique. * *Matth. c.* 13. Cunæus, *de rep. Heb. l.* 1, *c.* 21. Ferrand, *réflex. sur la religion chrétienne.* Léon de Modène, *p.* 2, *c.* 3. Du Pin, *histoire des Juifs depuis Jesus-Christ jusqu'à présent.*

RABBOTH, ville de la tribu d'*Issachar.* Il en est parlé, *Josué*, XIX, 20.

RABEL (Jean) peintre François, a fleuri dans le XVI siécle. Il étoit, selon les auteurs de son temps, un des premiers dans sa profession; & ce qui sortoit

de son pinceau étoit recherché avec avidité. C'étoit aussi un bel esprit, & qui ne manquoit pas d'érudition. Il excelloit aussi dans les portraits. Il mourut à Paris le quatriéme de mars 1603. Pierre de l'Etoile le loue dans son *journal du regne de Henri IV*, tome IV, page 226

RABELAIS (François) médecin de profession, étoit de Chinon, ville de Touraine, & se rendit très-célébre dans le XVI siécle. Il prit l'habit de religieux de S. François dans le monastere des Cordeliers de Fontenai-le-Comte dans le bas Poitou, où il se rendit habile dans les langues, & principalement dans le grec. C'est ce qu'on peut apprendre des épîtres grecques de Budé, qui le loue de ce qu'il possédoit parfaitement cette langue. Des personnes de la premiere qualité, à qui son esprit enjoué & ses plaisanteries étoient agréables, seconderent le penchant qui le portoit à sortir de son cloître, & lui obtinrent permission du pape Clément VII, de pouvoir passer dans l'ordre de S. Benoît, au monastere de Maillezais. Mais depuis, il quitta tout-à-fait l'habit de religieux, & alla étudier en médecine à Montpellier, où il prit le degré de docteur. Il y professoit la médecine en 1531. On dit que le chancelier du Prat ayant fait abolir, par arrêt du parlement, les priviléges de la faculté de médecine de Montpellier, Rabelais eut l'adresse de le faire révoquer; & que c'est pour cette raison que ceux qui sont reçus docteurs en cette université portent la robe de Rabelais, qui y est en grande vénération. L'artifice dont il se servit pour avoir audience du chancelier du Prat est assez singulier, s'il est vrai. Il s'adressa au Suisse de ce chancelier, auquel il parla latin; celui-ci ayant fait venir un homme qui savoit cette langue, Rabelais lui parla grec; un autre qui entendoit le grec ayant paru, il lui parla hébreu, & l'on ajoute qu'il parla encore plusieurs autres langues; mais on se trompe au moins en y comprenant l'arabe, dont il n'avoit encore aucune teinture. La capacité de Rabelais surprit tellement l'assemblée, que l'on courut en avertir le chancelier, qui charmé de la harangue qu'il lui fit, & de la science qu'il fit paroître, rétablit à sa considération tous les priviléges de l'université de Montpellier, qui avoient été abolis. Il se fit connoître à Paris, où le cardinal Jean du Bellai, évêque de la même ville, le choisit pour être son médecin ordinaire. Ce prélat le mena en cette qualité à Rome, où Rabelais ne put s'empêcher de goguenarder devant le pape Paul III, comme Scévole de Sainte-Marthe l'a remarqué: *In Pauli III conspectum venire jussus, ne ipsi quidem pontifici maximo pepercit.* Ce cardinal lui procura une bulle d'absolution de son apostasie. A son retour, il l'employa en quelques négociations, & lui donna une prébende à Saint-Maur-des-Fossés, avec la cure de Meudon. Ce fut vers ce temps-là que Rabelais écrivit son *Pantagruel*, satire comique, trop licencieuse, semée de traits vifs & d'agrémens inestimables au gout de ceux qui se piquent d'entendre cet ouvrage, & que d'autres trouvent fade & insipide, avec d'autant plus de raison, que ceux qui le louent le plus, n'y peuvent trouver de suite, & sont obligés de convenir que si l'auteur a eu quelque chose en vue, en composant cet ouvrage, il tombe dans le défaut d'unité, puisque quelques chapitres, selon eux, conviennent à la cour de François I, & que d'autres ne sont que des relations déguisées de ce qui étoit arrivé peu auparavant aux environs de Chinon. Nous avons d'autres écrits de la façon de Rabelais, qui sont plus sérieux. Il a donné en 1532, avec des notes, une édition des Aphorismes d'Hippocrate, traduits en latin par Leonicenus. La même année il donna une édition du testament de Lucius Cuspidius, & d'un ancien contrat de vente. C'est un *in*-8° de seize pages, qui a pour titre: *Ex reliquiis venerandæ antiquitatis L. Cuspidii testamentum. Item, contractus venditionis antiquis Romanorum temporibus initus.* Voyez, au sujet de ces deux éditions, qui parurent à Lyon chez Gryphe, en 1532, un *mémoire* de M. Dreux du Radier, inséré dans le *journal de Verdun*, mois d'octobre 1756, pag. 278 & suiv. On a imprimé des épîtres françoises & latines, que Rabelais a écrites au cardinal de Châtillon, à Geofroi d'Estissac, évêque de Maillezais, à André Tiraqueau, & à d'autres grands hommes. Il publia aussi la *Sciomacie*, ou les festins faits à Rome pour la naissance du duc d'Orléans. Ses lettres françoises, que MM. de Sainte-Marthe n'ont pas dédaigné de commenter, témoignent qu'il étoit propre pour les négociations, & qu'il s'étoit acquis à Rome l'amitié de plusieurs cardinaux, & autres prélats. Elles ont été imprimées à Paris en 1652, & en 1710 à Bruxelles. Au reste, quoiqu'il soit fort décrié pour les mœurs, & pour les railleries qu'il a faites des choses sacrées & des religieux, il faut avouer que c'étoit un homme qui avoit de grandes qualités. Il savoit le françois, l'italien, l'espagnol, l'allemand, le latin, le grec & l'hébreu, & n'ignoroit pas même l'arabe, qu'il avoit appris à Rome d'un évêque de Caramith. C'est du moins ce qu'il témoigne lui-même. Outre cela, il étoit grammairien, poëte, philosophe, médecin, jurisconsulte & astronome; car nous avons de lui un almanach pour l'an 1553, calculé sur Lyon, & imprimé en cette ville. Budé, l'un des plus savans hommes que la France eut de son temps, lui a écrit des lettres grecques & latines. Scévole de Sainte-Marthe a fait son éloge parmi ceux des hommes illustres de France. Clément Marot, Joachim du Bellai, Jean-Antoine de Baïf, Théodore de Beze, le président de Thou, Etienne Pasquier, François Bacon, chancelier d'Angleterre, André du Chesne, la Croix du Maine, Antoine du Verdier-Vauprivas, François Ranchin, médecin à Montpellier, Jean-Cécile Frei, & divers autres en ont parlé avec estime. On trouve sa vie dans le livre intitulé *Floretum philosophicum*, avec le nom de ceux qui parlent de lui. Rabelais mourut l'an 1553, âgé de 70 ans, non à Meudon, mais à Paris, dans une maison de la rue des Jardins, & fut enterré au cimetiere de S. Paul. Un curé de Meudon a fait imprimer dans le XVII siécle tout ce qui se trouve à sa louange. On a réimprimé toutes ses œuvres en Hollande en 1711, en cinq volumes *in*-8°, avec des tailles douces, & un commentaire ample, & des notes, dont une partie sont de M. le Duchat, sur les endroits difficiles de cet auteur, très-souvent obscur. En 1752, on a donné sous le titre d'*Œuvres choisies de M. François Rabelais*, Gargantua, le Pantagruel, &c. dont on a retranché les endroits licencieux. On trouve à la fin une vie de Rabelais: elle est curieuse, & bien écrite. Cette édition, en trois petits volumes *in*-12, est due aux soins de M. l'abbé Perau.

Selon bien des critiques sensés & habiles, il ne faut chercher aucune suite historique dans le roman de Rabelais: ce qu'il y a de satyrique selon eux, porte moins sur les personnes que sur les choses; l'auteur s'est plus attaché à peindre en général le ridicule de son siécle, qu'à faire sentir les défauts des particuliers. C'est l'idée qu'en donne M. de Thou, qui étoit sans doute mieux instruit du but & des vues de Rabelais, que ne le sont ceux qui y cherchent tant d'allégories. Ce n'est pas qu'en faisant la satyre de tous les états de la vie & de toutes les conditions du royaume, il n'ait aussi plaisanté sur le caractere de plusieurs personnes qui vivoient alors; mais toutes les découvertes qu'on peut faire aujourd'hui là-dessus, ne sauroient s'étendre fort loin, selon M. Desmaiseaux; & c'est moins dans les ouvrages historiques de ce temps-là qu'on découvre ces sortes d'allusions, que dans de petits écrits satyriques ou d'autres piéces fugitives, qu'il est, dit-il, très-difficile de déterrer. Le célébre Bernier, médecin de Blois, fort connu par ses ouvrages, en a fait un sur Rabelais, qui est très-curieux; il est intitulé: *Jugement & nouvelles observa-*

*tions sur les œuvres grecques, latines, toscanes & françoises, de maître François Rabelais, D. M. ou le véritable Rabelais réformé, avec la carte du Chinonois, pour l'intelligence de quelques endroits du roman de cet auteur, ses médailles, celle de l'auteur du jugement & des observations, & celle du médecin de Chauldray, auquel cet ouvrage est dédié par un médecin son contemporain & admirateur*, à Paris en 1697, *in*-12. Pierre le Motteux, Protestant, croit que Rabelais a représenté l'histoire de son temps sous ses fictions, & il a fait pour les expliquer, une préface & des remarques qui se trouvent avec la traduction angloise de Rabelais, dont les trois premiers livres sont de M. Thomas Urwart, chevalier & baronet; & les deux derniers de M. le Motteux. Les remarques de celui-ci se trouvent traduites en françois dans le premier volume de la bibliothéque britannique * Desmaiseaux, notes sur les *lettres de Bayle, tome II, page* 546; *tom. III, pag.* 904, & ailleurs. *Remarques de* M. le Motteux, &c.

RABENECK (Daniel Stibarus de) *cherchez* STIBARUS.

RABENER (Juste-Gotthard) ministre à Leipsick, mort le 24 août 1731, âgé d'environ quarante-quatre ans. Il joignit à beaucoup d'éloquence une érudition peu commune. Sans avoir publié de gros ouvrages, il étoit très-connu & très-estimé en Allemagne, surtout parmi les Protestans. Il avoit travaillé aux *acta eruditorum* de Leipsick, ouvrage d'une grande réputation, qui se continue. C'est aussi à lui qu'on est redevable des premiers volumes du journal allemand qui porte le même titre de *Acta eruditorum*. Il avoit entrepris de continuer l'histoire du luthéranisme de M. de Seckendorf; mais il n'a pas eu le temps d'exécuter ce dessein. * *Bibliothéque ge manique*, tome XXVIII, page 228. *Dictionnaire historique*, édition d'Amsterdam, 1740.

RABIRIUS (Caïus) poëte Latin, vivoit du temps de Virgile, sous les triumvirs, & écrivit un poëme de la guerre entre Auguste & Marc-Antoine, que l'on n'a plus. Il passoit pour un si bon poëte, que plusieurs lui donnent le premier rang après Virgile. * Velleïus Paterculus, *lib.* 2. Sénéque, *lib. 6 de benef. c.* 3. Ovide, *lib.* 4, *eleg. ult.*

RABIRIUS, chevalier Romain, ayant été accusé de l'assassinat commis en la personne de Saturnin, citoyen séditieux, fut défendu par Ciceron. RABIRIUS POSTHUMUS, autre citoyen Romain, eut aussi pour défenseur Ciceron. *Voyez* les oraisons de Ciceron.

RABOT (Jean) seigneur d'Uppie, conseiller au parlement de Grenoble, sous les regnes de Louis XI & de Charles VIII, exerça divers emplois, & eut entr'autres, celui d'aller en Vivarais, recevoir les hommages des barons & seigneurs qui avoient des fiefs mouvans du comté de Valentinois. Il fut nommé maître des requêtes par le roi Charles VIII, qui l'employa en des négociations d'importance, vers le duc de Milan, les Florentins & d'autres princes d'Italie. Depuis il accompagna ce prince à la conquête du royaume de Naples, où il fut laissé pour être intendant de justice. Mais dans la révolte de l'état de Naples, il fut arrêté prisonnier, & conduit à Bénévent, d'où le roi le retira en payant pour lui dix mille florins d'or de rançon. Ensuite on l'envoya en Allemagne, en Bretagne & en Espagne. A son retour il mourut à Avignon. Cet habile magistrat laissa BERTRAND Rabot, qui fut seigneur d'Uppie, conseiller au parlement de Grenoble, & mourut en 1533, ayant eu LAURENT Rabot, qui suit; *Claude*, seigneur de Beuffieres, conseiller du roi, & maître des comptes en Dauphiné; *Guillaume*, seigneur d'Espernoul, capitaine d'une compagnie de chevaux-légers; & un autre de même nom, mestre de camp d'un régiment d'infanterie. LAURENT Rabot, conseiller au parlement de Dauphiné, échangea sa terre d'Uppie pour celle d'Illins, avec Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, & fut un des plus savans jurisconsultes de son temps. C'est lui qui a fait de si excellens commentaires sur Gui-Pape, & qui fut député par le parlement de Grenoble, pour compiler les ordonnances locales, qu'on observe encore en Dauphiné. Il avoit épousé vers l'an 1530, *Méraulde* d'Aurillac, fille unique & héritiere de *Falco*, premier président au même parlement de Grenoble; il mourut doyen des conseillers, l'an 1572, laissant deux fils & deux filles; FALCO, qui suit; *Enemond* Rabot, seigneur d'Illins, premier président au même parlement de Dauphiné, qui épousa *Anne* de Bellievre, fille de *Jean*, seigneur de Hautefort, aussi premier président du parlement de Grenoble, dont il eut une fille; *Anne* Rabot, dame d'Illins, mariée à *Christophe* de Harlai, comte de Beaumont, bailli du palais, & ambassadeur en Angleterre. FALCO Rabot & d'Aurillac, héritier de son aïeul maternel, dont il prit le nom & les armes, fut seigneur de Veycilieu, &c. & eut entr'autres enfans, d'*Enemonde* de Lotas sa femme, LAURENT Rabot & d'Aurillac, qui fut seigneur de Veycilieu & de Fontaines, conseiller au même parlement, & épousa en 1608 *Marguerite* de la Croix, fille de *Jean*, seigneur de Chevrieres, président au même parlement, d'où vinrent JEAN Rabot, seigneur de Beuffieres, & de Veycilieu, avocat général au même parlement de Grenoble, où il fut reçu le 5 mai 1645; *François*, seigneur d'Aurillac; *Pierre*, seigneur de Mezieu, conseiller au même parlement, &c; *Joachim*, chevalier de Malte; *Joseph*; & *Virginie*, femme d'*Humbert* de Lionne, seigneur de Glandèves, conseiller d'état, & doyen de la chambre des comptes de Dauphiné.

RABSACÉS, lieutenant de Sennachérib, roi des Assyriens, & son échanson, assiégea Jérusalem du temps du roi Ezéchias. Mais ayant blasphémé contre Dieu, & méprisé les forces d'Ezéchias, qui s'appuyoit sur l'assistance divine, il fut entierement défait, suivant la prophétie d'Isaïe; car l'ange de Dieu extermina pendant une nuit jusqu'à 185000 des soldats de Sennachérib, l'an du monde 3325, & 710 avant J. C. * *IV. rois*, 18, 19. *II. Paralipom.* 32.

RABUEL (Claude) commentateur du célébre Descartes, étoit Jésuite, né à Pont-de-Vele dans la Bresse, & mourut à Lyon le 12 avril 1728, dans sa soixantiéme année. Il avoit été 43 ans chez les Jésuites, & il avoit professé pendant vingt ans les mathématiques dans le collége de la Trinité à Lyon, avec beaucoup de succès. Nous avons de lui un commentaire estimé sur toute la géométrie de Descartes, qui n'a été publié qu'en 1730, à Lyon, *in*-4°. après la mort de son auteur, par les soins du P. l'Espinasse son ancien disciple, & de la même société. Messieurs de Beaune, de Fermat & de Witt, avoient déja éclairci quelques parties de l'ouvrage que le P. Rabuel a commenté en entier. Ce pere a laissé d'autres ouvrages sur l'algébre, sur les sections coniques, sur les lieux géométriques du calcul differentiel & du calcul intégral. Le P. Rabuel avoit aussi du gout pour les belles-lettres, & passoit pour bon poëte Latin. * *Préface du comment. sur la géom.* de Descartes. Le P. Colonia, Jésuite, *hist. litt. de Lyon, tom. II.*

RABUS BAR ou GINGER (Louis) ministre Protestant, né à Memminghen en Souabe, en 1524, fut ministre à Strasbourg, d'où il alla prendre le bonnet de docteur à Tubinge. Quelque temps après, les habitans de la ville d'Ulm ayant gouté les nouveautés de Luther, appellerent Rabus, qui les avoit embrassées, pour les en instruire plus à fond. Il continua cet emploi dans cette ville & à Cracovie jusqu'à la fin de sa vie, dont on ne sait pas certainement la date: il est seulement certain qu'il vivoit encore en 1572. On a divers ouvrages de sa façon; l'histoire des mar-

tyrs, en cinq livres; la concordance de divers passages de l'écriture, &c. Il laissa un fils appellé JACQUES Rabus, qui fait le sujet de l'article suivant. * Crusius, *in annal. Suev.* Melchior Adam.

RABUS (Jacques) fils du ministre dont on vient de parler, natif de Cracovie, étudia à Wittemberg, à Leipsick, à Strasbourg & à Danzick; & étant attiré à Paris, par la réputation de Maldonat, il y fut tellement convaincu de la vérité de la doctrine orthodoxe, en écoutant ce grand homme, qu'il abjura ses erreurs, & se fit Jésuite. Ce pere, qui parloit huit ou dix sortes de langues, servit très-utilement l'église en Allemagne, en Pologne & en Suéde, & mourut à Cracovie le premier avril de l'an 1612. Il avoit traduit la bible en polonois, & avoit écrit contre les hérétiques. * Crusius, *in annal. Suev.* Pantaléon, *l. 3 prosopogr.* Alegambe, *biblioth. script. societ. Jesu.*

RABUS (Pierre) naquit à Rotterdam le 12 décembre 1660. Ses parens étoient originaires de Flandre, d'où ils s'étoient retirés en Hollande lors des troubles de la religion. Rabus fut envoyé à l'école latine de Rotterdam, & il y faisoit de grands progrès quand la guerre vint les interrompre. Il quitta donc l'école, & entra chez un notaire, où il travailla avec tant d'assiduité, que dès l'âge de 18 ans la cour de Hollande le jugea capable d'exercer cette profession. Cependant Rabus avoit uni à cette étude celle des langues latine & grecque, profitant sur-tout des leçons de J. Oudaan; & il s'y étoit rendu assez habile pour enseigner les autres. En 1680, les curateurs du collége d'Erasme lui donnerent, du consentement du magistrat, la place de régent de la basse classe, & peu de temps après celle de la classe d'au-dessus, vacante par la mort de Régnier Held. Ce fut alors qu'il voulut montrer quelques fruits de ses travaux littéraires. Dans cette vue, il traduisit Hérodien en hollandois. En 1684, le magistrat de Rotterdam lui donna l'emploi de notaire, quoique le nombre de ces officiers fût complet. Dans la même année il traduisit en hollandois les Entretiens ou *Colloques* d'Erasme. On le pria ensuite de donner une édition des métamorphoses d'Ovide, avec des notes dans le goût de celles de Minellius. Il publia cet ouvrage en 1686. Deux ans après, en 1688, il mit au jour en hollandois des *récréations grecques, latines & flamandes*, &c. Dans le temps de la révolution d'Angleterre qui mit Guillaume III sur le trône, il fut du nombre de ceux qui par leurs vers célébrerent cet événement. Il fit à cette occasion un poëme hollandois sous le titre de *la Grande-Bretagne délivrée*, & le roi lui fit en conséquence présent d'une belle médaille d'or. En 1692 il commença de publier un journal écrit en hollandois, sous le titre de Bibliothéque de l'Europe. Il commença par les mois de juillet & d'août. Comme il ne vouloit pas d'abord en être connu pour l'auteur, il n'y mit point son nom; mais on le découvrit, & ceux à qui l'ouvrage n'étoit pas agréable se donnerent des mouvemens pour en arrêter la suite. Ils ne réussirent point: Rabus continua & mit son nom à ce journal. Dans la suite il fut mêlé dans les affaires survenues au sujet de la publication du livre de Bekker, intitulé: *Le Monde enchanté*. En 1693, à la sollicitation du libraire Leers à Rotterdam, il publia les Colloques d'Erasme en latin avec d'abondantes notes de sa façon. Quelques années après il donna aussi une nouvelle édition de l'histoire de Sulpice Severe; & il ajouta le flamand au dictionnaire intitulé: *Basilii Fabri Sorani thesaurus eruditionis scholasticæ*. Rabus est mort le 13 janvier 1702. Il avoit épousé en 1684, *Elizabeth* Ostens, dont il eut deux filles & deux fils. Les premieres moururent jeunes: des deux fils, l'aîné nommé *Guillaume* est mort à l'âge de 22 ans, s'étant fait connoître par ses poësies latines. L'autre appellé *Pierre* comme son pere, vivoit encore en 1731. * Tiré du *diction. histor.* de l'édit. d'Amsterd. 1740. Voyez Struvius, *introduc. in notitiam rei litterariæ*, *cap.* VI, *sect.* 47. M. Desmaiseaux, *notes sur les lettres de Bayle*, tome II, p. 545, &c.

RABUSSON (Dom Paul) né le 5 de septembre 1634, à Ganat, ville du Bourbonnois, étoit fils du lieutenant de l'élection du même lieu, homme très-considéré de M. le prince de Condé, qui l'employa dans diverses affaires importantes, & en 1645 le chargea de l'économat de l'abbaye de Cluni, dont le prince de Conti étoit pour lors abbé. Le fils de M. Rabusson, résolu de se consacrer à la retraite, choisit cette maison, y prit l'habit à l'âge de 21 ans, & y fit profession le 25 d'août 1655. Comme la congrégation de S. Vannes étoit alors unie à celle de Cluni, dom Rabusson fit ses études en Lorraine; mais ces deux ordres ayant été séparés en 1661, il revint à Cluni, où il enseigna d'abord la philosophie. La réforme ayant été demandée par le monastere de S. Martial d'Avignon, il fut choisi pour en être prieur, & pour y enseigner en même temps la théologie. Après s'être aquitté avec beaucoup d'honneur de ce double emploi, il retourna à Cluni, où le conseil de l'ordre, appellé *la Voute*, qui exerçoit alors toute la jurisdiction, le choisit pour secrétaire. Les entreprises que l'on avoit formées pour détruire l'autorité de ce conseil, furent une ample matiere pour l'érudition de D. Rabusson. Il défendit avec beaucoup de lumiere & de force les droits de ce conseil, & les mémoires qu'il fit en cette occasion, ont toujours été recherchés avec empressement. Sa modestie lui ayant fait refuser d'être élu abbé de Cluni, le choix tomba sur le P. de Beuvron. Cette élection déplut à la cour; l'ordre en fut troublé; la réforme se vit près de sa ruine; mais dom Rabusson, par sa prudence & par ses lumieres, agit si efficacement à Paris où il vint, & en cour où il fut obligé de se présenter plus d'une fois, que tout fut pacifié, & que les ennemis de la réforme furent confondus. Ce fut au milieu de cette tempête qu'il fit imprimer son savant traité *du droit de l'élection de l'abbé de Cluni*, qui fit cesser absolument le cours des partis formés pour détruire la réforme. Il enseigna ensuite la théologie dans le monastere de S. Martin des Champs à Paris, où il fit soutenir des thèses célébres sur la théologie morale. Les deux chapitres qui se tinrent en 1676 & 1678, le chargerent de composer le fameux bréviaire de Cluni, qui a servi de modéle à tant d'autres, & on lui associa dom Claude de Vert de l'ancienne observance, qui ne se chargea que des rubriques. D. Rabusson engagea aussi M. de Santeul de S. Victor, à consacrer à des poësies plus dignes d'un chrétien, le talent qu'il avoit pour ce genre d'écrire; & le poëte fit à ses sollicitations ces belles hymnes dont le pere Rabusson lui fournissoit les pensées, qui furent d'abord insérées dans le bréviaire de Cluni, & que plusieurs autres bréviaires de France ont adoptées. En 1693, D. Rabusson fut élu malgré lui supérieur général de la réforme; & pendant près de huit ans qu'il gouverna de suite, il fit regner dans Cluni la paix & toutes les vertus religieuses. Le cardinal de Bouillon qui l'estimoit beaucoup, le servit selon son gré à Rome, pour y cimenter tout ce qu'il avoit fait en faveur de la réforme. M. de Harlay, archevêque de Paris, & son successeur M. de Noailles, ne lui firent pas moins d'accueil, & le dernier le chargea du soin de gouverner en qualité de visiteur, les abbayes de Montmartre, du Val-de-Grace, de Malnoue & de Gersi. Il fut encore élu supérieur général de la réforme en 1708, & continué dans le chapitre général tenu à Cluni en 1711. Il se démit en 1714, & ne voulut plus songer qu'à se préparer à la mort, qu'il avoit toujours eue devant les yeux. Sa piété prit de nouvelles forces, sa charité s'enflamma encore plus, & il mourut ainsi à Paris dans le monastere de S. Mar-

tin des Champs, le 23 d'octobre 1717, âgé de 83 ans. * Son éloge dans les *mém. de Trévoux de février 1718. Nouvelles littér. de la Haye du 23 juillet 1718.* Niceron, *mémoires, tome premier, &c.*

RABUTIN, maison qui tire son nom d'un château, dans le Charolois, est des plus nobles & des plus anciennes du duché de Bourgogne. MAIEUL de RABUTIN, qui vivoit encore en 1147, fut garant d'un traité que fit Guillaume, comte de Mâcon, avec Pierre *le Vénérable*, abbé de Cluni, & assista à un traité fait en 1118, entre Ponce, évêque de Mâcon, & Renaud II, sire de Baugé & de Bresse. Il laissa HARDOUIN, dont le nom se trouve dans les anciens titres. DALMACE de Rabutin, son petit-fils, vivoit vers l'an 1260. Il eut entr'autres enfans, JEAN, seigneur de Rabutin, pere de GUILLAUME, qui suit; *Jean*, nommé dans le partage fait avec ses freres en 1326; *Aimon*, grand chambrier de l'abbaye de S. Jean de Réomont en 1393; *Hugues*, nommé entre les chevaliers qui accompagnerent en 1340, Eudes IV, duc de Bourgogne; & *Marguerite*, femme de *Perceval* du Saix, seigneur de Jornes en Bresse. GUILLAUME de Rabutin fut extrêmement considéré sous le regne de Charles *le Bel*, en 1326, & épousa *Jeanne*, fille d'*Eudes*, seigneur d'Estaules, & veuve de *Guillaume* de Marigni, dont il eut JEAN de Rabutin, qui suit; & *Jeanne*, abbesse de S. Martin de Chaunes. JEAN de Rabutin, seigneur d'Epiri, épousa en 1360, *Marie* de Balorre, fille unique & héritiere de *Philippe*, seigneur de Balorre : d'où vient que depuis cette alliance les seigneurs de Rabutin ont écartelé leurs armes de celles de Balorre. HUGOLIN de Rabutin leur fils, seigneur d'Epiri, Balorre, la Gange, Varennes, &c. se maria le 13 novembre 1391, avec *Philiberte* de Chasan, fille de *Bertrand*, seigneur de Misleri & de Nanton, & de *Charlotte* de Charni, qui avoit pour pere *Geofroi* de Charni, seigneur de Savoisi, tué l'an 1356, à la bataille de Poitiers, où il portoit l'oriflamme de France. De cette alliance vinrent AMÉ de Rabutin qui suit; *Louise*, femme de *Jean* de Loges, seigneur de la Boulaye, Chailli, &c; & *Antoinette*, prieure de S. Julien, sur la riviere de Dune. AMÉ de Rabutin, *dont nous parlerons plus bas*, épousa *Claude* de Traves, fille de *Pierre*, seigneur de la Porcheresse, & de *Catherine* de Ragni, dont il eut HUGUES, qui suit; *Guillaume*, prieur de sainte Marie de Charnier, près de Sens; *Cyprien*, seigneur de Varennes, près de Châlons; CHRISTOPHE, qui fit la branche des seigneurs de Champuigi; *Louise*, prieure de S. Julien après sa tante; & *Jeanne* de Rabutin, mariée à *Pierre* Palatin de Dio, seigneur de Montperoux. HUGUES de Rabutin, seigneur d'Epiri, Bourbilli, &c. conseiller & chambellan du roi Charles VIII, lieutenant général au gouvernement de Bourgogne, soutint très-bien la réputation que son pere s'étoit acquise. Il épousa vers l'an 1450, *Jeanne* de Montagu, fille *naturelle* de *Claude*, seigneur de Couches, &c. chevalier de la toison d'or, & chambellan du duc de Bourgogne, dont il eut CLAUDE de Rabutin, qui suit; *Jean*, seigneur de Bourbilli, mort sans lignée; *Hugues*, protonotaire du saint-siége; *Sébastien*, abbé de Moustier-saint-Jean; BLAISE de Rabutin, seigneur d'Huban, qui a fait la branche de ce nom; *Louise*, femme de *François* de Maurignon, seigneur de la Roche; *Antoinette*, femme de *Louis* de Montgommeri, seigneur de Lantenai; *Susanne*, mariée à *Pierre*, seigneur de la Tournelle en Nivernois; *Anne*, alliée à *Jacques* de Neuf-Châtel, seigneur de Cernai & de Planci; *Claude* & *Aimée*, religieuses de S. Julien. CLAUDE de Rabutin, seigneur d'Epiri & de Sulli, fut tué à la bataille de Marignan, l'an 1515, après avoir épousé 1°. *Barbe* Damas, fille du seigneur de Bozolle : 2°. *Jeanne* de la Vernade. De la premiere il eut, CHRISTOPHE, qui suit; *Hugues*, baron d'Epiri, qui laissa des enfans de *Louise* Rolin, sa femme; & deux filles. CHRISTOPHE de Rabutin, baron de Sulli & de Bourbilli, gouverneur de Sémur, prit alliance avec *Claude* de Roche-baron, fille de *François*, comte de Berzé, & de *Louise* de Saillant, & il en eut *Charles* de Rabutin, protonotaire du saint-siége; *Celse* de Rabutin, baron de Bourbilli, mort sans lignée; GUI, qui suit; *Jean*, seigneur d'Arie; FRANÇOIS, *tige de la branche de* BUSSI *dont nous parlerons ci-après*; & *Aimée* de Rabutin, mariée à *Philippe*, seigneur du Jeu, de la maison de Vichi. GUI de Rabutin, baron de Sulli & de Chantal, prit alliance avec *Françoise* de Cossai, fille de *Charles*, seigneur de Beauvoir, d'où vint CHRISTOPHE de Rabutin, II du nom, baron de Chantal. Ce seigneur, l'un des plus braves de son temps, se fit une réputation glorieuse par les bons services qu'il rendit au roi Henri IV, en diverses occasions. Il fut tué malheureusement à la chasse par un de ses meilleurs amis. Son épouse étoit *Jeanne-Françoise* Fremiot, cette sage dame, que ses vertus & sa piété ont rendue si illustre, & qui fut fondatrice de l'ordre de la Visitation. Il eut de cette alliance, CELSE-BENIGNE de Rabutin, qui suit; *N.* de Rabutin, mariée à *Jean* de Sales, seigneur de Sorens, frere de saint François de Sales, morte sans enfans; & *Françoise*, femme d'*Antoine* de Toulongeon, seigneur d'Alonne, capitaine aux Gardes, & gouverneur de Pignerol, mort en 1633. CELSE-BENIGNE de Rabutin, chevalier, baron de Chantal, Bourbilli, &c. fut tué à l'âge de 30 ans, le 22 juillet 1627, à la descente des Anglois en l'isle de Rhé, où il commandoit l'escadron des gentilshommes volontaires. Il avoit épousé en 1624, *Marie* de Coulanges, fille de *Philippe*, seigneur de la Tour, dont il eut *Marie* de Rabutin, dame de Chantal & de Bourbilli, morte en 1696. Elle avoit été mariée l'an 1644, à *Henri*, marquis de Sévigné, &c. maréchal des camps & armées du roi, gouverneur de Fougeres, qui fut tué en duel l'an 1651, laissant de cette alliance, *Charles*, marquis de Sévigné, successivement guidon, enseigne & sous-lieutenant des gendarmes de monseigneur le dauphin, & lieutenant de roi au comté Nantois, mort le 27 mars 1713; & *Francoise-Marguerite* de Sévigné, alliée l'an 1669, à *François-Adhemar* de Monteil, comte de Grignan, &c. lieutenant-général du roi au gouvernement de Provence, &c.

*BRANCHE DE BUSSI RABUTIN.*

FRANÇOIS de Rabutin, baron de Bussi, d'Epiry, &c. gouverneur de Noyers, tige de la branche de Bussi, étoit fils puîné de CHRISTOPHE de Rabutin, I du nom. C'est apparemment lui qui est le François de Rabutin, gentilhomme de la compagnie du duc de Nivernois, lequel fit imprimer l'an 1555, à Paris, des commentaires sur le fait des guerres dans la Gaule Belgique entre le roi Henri II, & l'empereur Charles-*Quint*, depuis l'an 1551, jusqu'en 1554. Il épousa 1°. *Nicole* de Saint-Belin : 2°. *Hélie* de Damas, fille de *Léonor*, baron de Thianges, dont il eut, LEONOR de Rabutin, qui suit; *Hugues*, chevalier de Malte, puis grand prieur de France, mort en 1656; *Christophe*, mort sans lignée; *François*, seigneur de Cru, baron d'Epiri, qui ne laissa point d'enfans de *Marguerite* de la Magdelêne de Ragni sa femme; *Gui* de Rabutin, prieur général de l'ordre du Val des Choux en Bourgogne; *Claudine*, femme de *Claude* de Meun, seigneur de la Ferté, &c; *Isabelle* de Rabutin, religieuse; & *Charlotte*, prieure de saint Julien sur Dune. LEONOR de Rabutin, chevalier, baron de Bussi, d'Epiri, &c. lieutenant général en Nivernois, épousa en 1608, *Diane* de Cugnac, fille de *François*, seigneur de Dampierre, chevalier des ordres du roi, & d'*Anne* le Loup de Pierre-Brune sa seconde femme, dont il eut *François-Claude-Aimé* de Rabutin,

Rabutin, capitaine d'une compagnie d'infanterie, mort de peste en Italie à l'âge de seize ans; *Hugues*, mort en sa jeunesse; Roger de Rabutin, qui suit; *César*, mort sans alliance; *Gui-Léonor* de Rabutin, mort en 1647, âgé de 27 ans. Roger de Rabutin, comte de Bussi, mestre de camp général de la cavalerie légere de France, & lieutenant pour le roi en Nivernois, *dont nous allons parler plus bas*, épousa 1°. en 1643, *Gabrielle* de Toulongeon, sa cousine, fille d'*Antoine* de Toulongeon, gouverneur de Pignerol, & de *Françoise* Rabutin, morte en 1648: 2°. l'an 1650, *Louise* de Rouville, fille de *Jacques*, seigneur de Rouville, comte de Clinchamp, chevalier d'honneur de madame la duchesse de Montpensier, premiere femme de Gaston de France, duc d'Orléans, morte au mois d'août 1703. Du premier lit il eut *Diane-Charlotte*, religieuse aux filles de la Visitation, rue S. Antoine à Paris; & *Louise-Françoise*, mariée 1°. le 5 novembre 1675, à *Gilbert* de Langeac, comte de Dalet, marquis de Coligni en Auvergne, mort d'une mort naturelle, causée par une maladie maligne dont il fut attaqué au camp dans le temps du siége de Condé, l'année suivante: 2°. le 3 mai 1681, à *Henri-François* de la Riviere, dont nous parlons dans un article particulier. Cette dame est morte en 1716, âgée de 74 ans. Elle est réellement & uniquement l'auteur de la vie abrégée de madame de Chantal, fondatrice de l'ordre de la Visitation de sainte Marie, imprimée à Paris, en 1697, *in*-12, & de celle de S. François de Sales, imprimée aussi à Paris en 1699, *in*-12. Ce fut par modestie, & pour ne pas se montrer sur le pied d'auteur, qu'elle engagea son pere à les adopter. C'est ce que M. de la Riviere écrivit lui-même à feu M. l'abbé Papillon, le 27 juin 1735. Il ajoutoit que Louis XIV ayant vu une vingtaine de lettres de cette dame chez madame de Montespan, avoit dit en les rendant, qu'elle avoit plus d'esprit que son pere. Du second lit, il eut, Amé-Nicolas, qui suit; *Michel-Celse-Roger* de Rabutin, grand-vicaire d'Arles, puis doyen de Tarascon, & nommé évêque de Luçon le 17 octobre 1723, reçu à l'académie françoise en la place de M. Houdart de la Mothe, mort à Paris le 3 novembre 1736; & *Louise-Françoise-Eléonore*, seconde femme de *Louis* de Madaillan de l'Esparre, marquis de Montataire. Amé-Nicolas de Rabutin, comte de Bussi, né le 26 mars 1656, ci-devant mestre de camp de cavalerie, avoit épousé une héritiere de Bourgogne de la maison de Senevoi.

RABUTIN (Amé de) chevalier, seigneur d'Epiri, Balor, &c. bailli de Charolois, fut un des plus accomplis gentilshommes de son temps. Il aimoit l'honneur & la vertu, & se distinguoit par son courage & par sa générosité. C'est de lui dont parle si avantageusement Olivier de la Marche dans ses mémoires, où il dit qu'il se signala par ses faits d'armes dans les tournois & à la guerre. Il rendit de grands services aux ducs de Bourgogne, & fut tué à l'assaut de Beauvais l'an 1472. Philippe de Comines parle ainsi de lui: *Là fut étouffé monseigneur d'Epiri, un vieil chevalier de Bourgogne, qui fut le plus homme de bien qui y mourut.*

RABUTIN (François de) Bourguignon, gentilhomme de la compagnie de François de Cléves, duc de Nevers, est traité de haut & puissant seigneur, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Borbilly, Foul, Pleumeray, &c. dans le premier volume des mémoires manuscrits de Palliot, pour l'histoire de Bourgogne. Il ne mourut au plutôt qu'en 1581, puisque dans les mêmes mémoires de Palliot il est cité comme présent au contrat de mariage de Claude de Cluny, sieur d'Aisy, passé le 15 mars de cette année 1581. Ce gentilhomme a composé des *Commentaires des dernieres guerres du roi Henri II, & de l'empereur Charles-Quint, en l'an de salut* 1552, à Paris, Vascosan, 1555, *in*-4°. *Continuation des commentaires des dernieres guerres en la Gaule Belgique, entre le roi Henri II, & l'empereur Charles-Quint, & Philippe son fils jusqu'en* 1558, à Paris, Vascosan, 1558, *in*-8°. Ces memoires furent réunis ensemble en onze livres imprimés en 1574, *in*-8°, à Paris, chez Marc Lagueneux. Guillaume de la Noue donna la même année une édition de cet ouvrage en deux volumes *in*-8°. Cette histoire renferme le récit des guerres arrivées depuis 1550, jusqu'en 1558. L'auteur dit que son sixiéme livre fut corrigé par Guy de Bruez, gentilhomme de Languedoc, & que Bernard de Pœy-du-Luc-en-Béar revit le reste. Le pere le Long a remarqué que M. le comte de Brienne a retouché les *mémoires de François de Rabutin*, qu'il leur a donné un style plus coulant & plus moderne, & que le manuscrit étoit entre les mains de ce comte, tout prêt à être imprimé. La Croix-du-Maine & du Verdier, dans leurs *bibliothéques françoises*, font mention de deux manuscrits de François de Rabutin, l'un intitulé: *La louange de la folie*, traduction d'un ouvrage latin d'Erasme, lequel est fort connu, & a été traduit il y a quelques années par Gueudeville: l'autre a pour titre, *Description du voyage dernier que fit M. le duc de Guise en Italie.* * Voyez, outre les auteurs cités dans cet article, la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par M. l'abbé Papillon.

RABUTIN (Roger de) comte de Bussi, mestre de camp de la cavalerie légere de France, lieutenant général des armées du roi, & son lieutenant en Nivernois, se fit connoître dans le XVII. siécle par sa valeur, mais encore plus par ses écrits, qui firent grand bruit dans le monde. Il naquit à Epiry en Nivernois, le 3 avril 1618, & servit dès l'an 1634, au siége de la Mothe en Lorraine, en qualité de premier capitaine dans le régiment d'infanterie de Léonor de Rabutin son pere; se trouva en 1636, à la défaite d'un parti des ennemis commandé par Coloredo, officier général de l'empereur, & fut chargé de conduire un convoi dans Moyenvic, ce qu'il exécuta; après quoi il servit dans l'armée du prince de Condé au siége de Dole, & repassa en Flandre, où il se trouva au siége de Roye & de Corbie, commandant le régiment de son pere, de même qu'aux prises de Landreci & de la Capelle l'année suivante, & en 1638 il fut pourvu en chef de ce régiment sur la démission de son pere. En 1639 il servit au siége de Thionville, où son régiment fut entierement défait, & l'année suivante il fut du corps des troupes, qui sous les ordres de M. du Hallier, depuis maréchal de l'Hôpital, conduisirent un convoi à l'armée du roi devant Arras. Peu de temps après cette action, son régiment ayant fait le faux-saunage, quoiqu'il ne fût pas alors à la tête, on ne laissa pas de l'en rendre responsable, & il fut retenu prisonnier à la Bastille pendant cinq mois, par la haine, dit-il, qu'avoit contre son pere M. des Noyers, secrétaire d'état. Cela lui sauva peut-être la vie, puisque son régiment, à la tête duquel il se seroit infailliblement trouvé, fut entierement défait à la bataille de Sedan. Chagrin de cette prison, il quitta le service en 1642; mais il le reprit en 1644, & acheta la charge de capitaine-lieutenant des chevaux-légers de Condé, & fut pourvu l'année suivante de celle de lieutenant général du Nivernois, qui venoit de vaquer par la mort de son pere. Il fit cette année-là la campagne d'Allemagne; mais une maladie l'empêcha de se trouver à la bataille de Nordlingue. En 1646, il fut fait conseiller d'état, & prit place au conseil; après quoi il passa en Flandre avec sa compagnie; s'y trouva aux prises de Courtrai, de Bergues-saint-Vinox, de Mardick, où il eut deux chevaux tués sous lui dans une action vigoureuse, & aux siéges de Furnes & de Dunkerque. Sa campagne en 1647 fut en Catalogne, & celle de 1648 en Flandre, d'où il fut dépêché en cour pour apporter la capitulation d'Ipres, ce qui l'empêcha de se trouver à la bataille de Lens. Etant devenu

veuf cette année-là, l'amour lui fit enlever madame de Miramion; mais cela ne lui réussit pas. Il fit la campagne de 1649, sous le comte d'Harcourt: mais le fameux prince de Condé ayant été arrêté en 1650, il s'alla jetter dans Montrond, pour y tenir bon pour lui. Cela n'empêcha pas ce prince de l'obliger à vendre sa compagnie de chevaux-légers au comte de Guitaut; dequoi Bussi fut si outré, qu'après avoir donné sa démission, il se départit entierement de ses intérêts, & redevint fidéle au parti de la cour. Cela lui fit donner le brevet de maréchal de camp en 1651; & pendant les guerres de Berri, il servit utilement dans la province de Nivernois, dont il étoit lieutenant, d'où il envoya au mois d'avril, à l'armée du roi, 52000 rations de pain, dont les villes de Nevers & de la Charité lui firent présent: renvoya au cardinal Mazarin l'argent qu'il lui avoit fait toucher, 40000 rations qu'il lui demandoit, & lui fit tenir peu après 1200 mousquets pour l'infanterie de sa majesté. Zèlé pour les intérêts de ce ministre, il alla le trouver à Bouillon, puis à Rhétel pour le ramener en France; servit sous lui aux siéges de Château-Portien & de Vervins en 1653, & revint avec lui à Paris. Là il acheta la charge de mestre de camp de la cavalerie légere, dont il alla exercer les fonctions en Catalogne, où il reçut le brevet de lieutenant général en 1654. Le duc de Joyeuse, colonel général de la cavalerie légere, ayant été tué en cette année-là à l'attaque des lignes d'Arras, le roi donna cette charge au maréchal de Turenne, à condition pourtant que pendant la guerre il n'en feroit point les fonctions, ni n'en prendroit point le titre, à cause qu'il étoit de la religion prétendue réformée; ainsi le comte de Bussi exerça jusqu'à la paix de 1659, les deux charges de colonel & de mestre de camp général. En 1655 il se trouva aux siéges de Landrecies, de Condé & de Saint-Guilain, ainsi qu'à celui de Valenciennes l'année suivante: il y fut chargé de faire la retraite après que l'armée du roi eut été battue, ce qu'il exécuta avec quinze escadrons, & servit utilement après cela sous le maréchal de Turenne, qui ramassa les débris de l'armée, avec lesquels on fit après bien des marches & contremarches, le siége de la Capelle, qui fut prise, l'an 1657. Il servit encore sous le même maréchal, aussi-bien qu'en 1658 au siége de Dunkerque & à la bataille des Dunes, où il se mit à la tête du régiment du roi pour combattre. Après la reddition de la place, il alla investir Bergues-saint-Vinox qui fut pris; puis il se présenta devant Dixmude, qui se rendit à lui le 4 juillet. La promotion des chevaliers du S. Esprit qui se fit en 1661, où le comte de Bussi ne fut point compris, quoiqu'il eût fait toutes les démarches nécessaires pour avoir cet honneur, le chagrina beaucoup: il ne laissa pas en 1663, d'aller faire sa charge au siége de Marsal, & d'être nommé en 1664 pour la guerre que l'on prétendoit faire au pape. La même année le roi lui marqua être fort mécontent de lui, pour avoir fait des plaisanteries de gens que sa majesté aimoit, & lui refusa de lui rétablir sa pension de mestre de camp général, qui avoit été supprimée à la paix. Il tâcha de se justifier: sa majesté parut satisfaite de ses raisons; mais la pension qu'il redemandoit ne lui fut pas accordée. En janvier 1665, il fut reçu à l'académie françoise à la place de M. d'Ablancourt: mais au mois d'avril une histoire manuscrite contenant les amours généralement connues (c'est ainsi qu'il en parle lui-même) de deux dames, laquelle couroit dans le monde sous son nom, fut portée au roi, qui en fut irrité. M. de Bussi dit qu'il avoit écrit cette histoire pour s'amuser, & pour en divertir quelques-unes de ses amies, dont l'une, à qui il avoit prêté son manuscrit, le fit copier; & comme il se plaignit d'elle un peu rudement, cela obligea, dit-il, cette dame de rendre cette histoire publique, après y avoir gâté les portraits des gens considérables dont il parloit, pour lui en faire des ennemis; c'est ce que l'on nomme l'*histoire amoureuse des Gaules*, qui fut imprimée en 1665. Le roi, ajoute-t-il, fut persuadé de cet assassinat, lorsqu'il lui mit entre les mains l'original de ce manuscrit relié & tout écrit de sa main, & cela dès le lendemain qu'il eût appris qu'on en avoit donné à sa majesté une copie changée en beaucoup d'endroits. Cependant le roi, pour satisfaire les personnes offensées, le fit conduire à la Bastille le 17 avril 1665, sa majesté ayant dit au duc de Saint-Aignan, ami de l'auteur, qu'elle ne l'avoit fait arrêter, que parceque ce manuscrit lui avoit fait tant d'ennemis, que sans cette précaution, il couroit risque d'être assassiné. Il écrivit de la Bastille à ce duc pour se justifier, une lettre le 12 novembre 1665. Il dit qu'*il y a cinq ans que ne sachant à quoi se divertir à la campagne où il étoit, il se mit à écrire une histoire ou plutôt un roman satyrique, dans le dessein seul d'en divertir ses amis, & de s'attirer de leur part quelques louanges de bien écrire: que comme les véritables événemens ne sont jamais assez extraordinaires pour divertir beaucoup, il eut recours à l'invention, & que sans avoir le moindre scrupule de l'offense qu'il faisoit aux intéressés, parcequ'il ne faisoit quasi cela que pour lui, il écrivit mille choses qu'il n'avoit jamais oui dire; il fit des gens heureux qui n'étoient pas seulement écoutés, & d'autres mêmes qui n'avoient jamais songé de l'être; & que parcequ'il auroit été ridicule de choisir deux femmes sans naissance & sans mérite, pour les principales héroïnes de son roman, il en prit deux, ausquelles nulles bonnes qualités ne manquoient, & qui même en avoient tant, que l'envie pouvoit aider à rendre croyable tout le mal qu'il en pouvoit inventer.* Il auroit pu ajouter, qu'une des aventures qui frapent le plus dans son roman, étoit une pure traduction d'un endroit de Pétrone même, jusqu'à une lettre qu'il attribue à une de ces dames; & l'on doit être surpris qu'il ne l'ait point avoué ingénuement pour sa justification; mais peut-être sa vanité l'empêcha-t-elle de se confesser coupable d'être plagiaire. Il raconte ensuite ce que nous avons dit ci-dessus, sur la maniere dont cette histoire avoit couru cinq ans après par l'imprudence d'une de ses amies, & toute défigurée par la malice, dit-il, de cette dame, qui avoit fait falsifier ce roman, en y ajoutant ou retranchant ce qu'il lui plut, pour se venger par-là des emportemens qu'il avoit eues contre elle pour son infidélité, en lui attirant la haine de la plupart de ceux dont il parloit. Il ajoute même que cette dame, non contente d'avoir empoisoné cette histoire en beaucoup d'endroits, elle en composa d'autres tout entiers sur mille particularités qu'elle avoit sues de lui dans le temps qu'ils étoient amis, & qu'elle assaisona de tout le venin dont elle se put aviser. Il poursuit en priant le duc de Saint-Aignan de se ressouvenir de la maniere dont il le pria de donner l'original de cette histoire au roi, que sa majesté trouva bien différent de la copie; que depuis sa détention à la Bastille, ses ennemis ayant dit au roi qu'il avoit écrit contre lui, sa majesté l'envoya interroger par le lieutenant criminel, devant lequel il ne refusa pas de répondre sans vouloir faire la moindre protestation; qu'il avoit reconnu son original devant ce magistrat, & que sur la question qu'il lui avoit faite s'il n'avoit rien écrit contre le roi, il lui avoit répondu que non; & qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'ayant servi vingt-sept ans sans avoir eu aucune grace, étant depuis douze ans mestre de camp de la cavalerie légere, & attendant tous les jours quelque récompense de sa majesté, il voulût lui manquer de respect; que pour détruire ce vraisemblable, il falloit ou de son écriture ou des témoins irréprochables; que si l'on lui produisoit la moindre chose qui choquât le respect qu'il devoit au roi & à toute la famille royale, il se soumettoit à perdre la tête; mais qu'il supplioit aussi sa majesté d'ordonner le même châtiment contre ceux qui l'accuseroient sans le pouvoir convaincre; & ayant signé cette ré-

ponse, que le lieutenant criminel lui dit s'en aller porter au roi, il le supplia de dire à sa majesté qu'il lui demandoit très-humblement pardon d'avoir été assez malheureux pour lui déplaire; que depuis ce temps-là n'ayant vu ni le lieutenant criminel ni aucun juge, il a cru que cette calomnie n'avoit fait aucune impression sur l'esprit du roi. Ensuite il prend le duc de Saint-Aignan à témoin du profond respect, & de l'estime extraordinaire & de l'admiration, & même, s'il ose dire, de la tendresse qu'il a pour le roi; qu'il peut se ressouvenir qu'un jour transporté de son zèle, il lui avoit dit que puisque la paix ne lui permettoit plus de hazarder sa vie pour le service de son prince, il vouloit le servir d'une autre maniere en écrivant une aussi belle vie que la sienne, à l'imitation de ce capitaine d'Alexandre, qui avoit écrit la vie de son maître: & que l'ayant prié de le dire au roi, il lui avoit rapporté sa réponse, dans laquelle la modestie de ce prince lui parut admirable; qu'il s'étonne après cela qu'on puisse l'attaquer sur le manque de respect à son maître; mais que Dieu l'a permis ainsi pour confondre la malice de ses ennemis; qu'il attend cependant avec une extrême résignation aux volontés du roi, la grace de sa liberté, ayant d'ailleurs un si grand déplaisir d'avoir offensé des personnes qui ne lui en avoient jamais donné de sujet, que si sa prison ne leur paroissoit pas une assez rude pénitence, il sera toujours près de faire tout ce qu'elles souhaiteront de lui pour leur entiere satisfaction, leur étant infiniment obligé quand elles lui pardonneront, & ne leur sachant pas mauvais gré quand elles ne le feront pas. *Je sais bien*, dit-il, *qu'il y a dans mon procédé plus d'imprudence que de malice; mais l'innocence de mes intentions ne console pas les gens que j'assassine, puisqu'ils sont aussi-bien assassinés que si j'en avois eu le dessein; ce qu'on peut dire en deux mots de tout ceci, c'est que le public en me condamnant doit me plaindre; mais que les offensés peuvent me haïr avec raison.* Il conclut en disant au duc de Saint-Aignan, qu'il a voulu lui montrer par le libre aveu qu'il fait de sa faute, & par le grand repentir qu'il en a, combien il est éloigné d'en commettre jamais de pareilles, ni de fâcher qui que ce soit mal à propos: qu'il est bien persuadé qu'il ne faut jamais rien écrire contre personne; car *si on n'écrit que pour soi, c'est comme si l'on le pensoit: si c'est pour le montrer à quelqu'un, il est infaillible qu'on le saura tôt ou tard; que si la chose est mal écrite, elle fera de la honte; s'il y a de l'esprit, elle fera des ennemis; que cela est tout au moins inutile s'il est secret, & dangereux s'il est public; & qu'enfin ce qu'il devoit dire avant toutes choses, c'est qu'en s'attirant la colere de Dieu & celle du roi, on s'expose aux querelles, aux prisons, & à d'autres disgraces.*

Après cette lettre M. de Louvois alla demander à M. de Bussi la démission de sa charge en faveur du duc de Coëslin pour 84000 écus, quoiqu'elle lui en eût couté 90000. Il la donna le 3 décembre 1665, & étant malade, on le mit en liberté. Il séjourna pendant un mois à Paris, & obtint permission de se retirer chez lui, où il fut 17 ans exilé. C'est dans cette retraite qu'il composa une petite *instruction pour se conduire dans le monde*, qu'il donna à ses fils en les envoyant l'un à l'académie, & l'autre au collége: elle est fort pieuse, fort sage, & il y fait au naturel le portrait d'un impertinent, comme sont la plupart des jeunes gens. Pendant ces dix-sept années, il ne se passa aucune campagne qu'il n'offrît au roi de le servir depuis la qualité de lieutenant général jusqu'à celle de volontaire, & sa majesté eut toujours la bonté de recevoir ses lettres, grace que les rois ne font jamais aux exilés ni aux prisonniers, qui ne parlent à leurs maîtres que par placets. Il s'occupa dans sa solitude à mettre en ordre les *mémoires* qu'il avoit faits de ce qui lui étoit arrivé à la cour & à la guerre, & de ce qui s'étoit passé depuis sa disgrace: il y fit de grandes réflexions sur le néant du monde. La mort de madame Henriette d'Angleterre lui valut bien des sermons; & ce fut un exemple dont Dieu lui fit la grace d'être sensiblement touché. Il écrivit même au roi qu'il espéroit qu'il seroit cause de son salut, se sentant plus obligé à sa majesté de l'avoir mis dans le chemin de la vertu (vu le peu d'apparence qu'il y avoit qu'il pût se sauver dans les embarras du monde) que s'il l'avoit fait maréchal de France.

En 1673 & en 1676, le roi lui permit d'aller à Paris pour quelque temps, & en 1681 il lui en permit le séjour pour toujours, & même le rappella à la cour en 1682, lui ayant accordé sur les pressantes sollicitations du duc de Saint-Aignan, de se trouver à son lever, sans que personne en fût averti, sa majesté voulant surprendre tout le monde sur son retour. Il se jetta aux pieds du roi, qui le reçut si bien, qu'il ne put exprimer sa joie & sa reconnoissance que par ses larmes. Cependant ayant vu au bout de huit jours, que le roi évitoit de le regarder, & cela continuant durant deux mois, il voulut éprouver s'il ne s'éclairciroit pas davantage en parlant à sa majesté; mais elle lui répondit si froidement, qu'il ne douta pas de quelque nouvelle disgrace: ce qui l'obligea de se retirer & de s'absenter encore cinq ans de la cour, ne pouvant, dit-il lui-même, supporter les froideures d'un maître, dont le bon accueil avoit encore augmenté sa tendresse. Le chagrin ranima la fistule dont il avoit été tourmenté à la Bastille, & on lui en fit l'opération en 1683. En 1687, il revint à la cour pour les intérêts de ses enfans, & obtint à son arrivée une abbaye pour son fils. Il retourna chez lui l'année suivante, & écrivit au roi après la prise de Philisbourg pour lui offrir ses services en quelque qualité qu'il lui plairoit. Ses offres toucherent sa majesté, puisqu'elle donna peu de temps après 2000 livres de pension à son fils aîné, & une compagnie dans un bon régiment de cavalerie, & le lendemain à son cadet un prieuré meilleur que son abbaye. En 1689, lors de la promotion des chevaliers du S. Esprit, il fit souvenir de lui sa majesté en cette rencontre, mais cela fut inutile. Après la perte de Mayence, il écrivit encore au roi pour lui offrir ses services, & les vint offrir lui-même en avril 1690, & resta deux mois à la cour. Enfin il mourut à Autun le 9 avril 1693, âgé de 75 ans. * Extrait de l'abrégé de la vie de M. de Bussi fait par lui-même, & qui se trouve dans son *discours à ses enfans sur le bon usage des adversités*. Voici l'épitaphe du comte de Bussi, telle qu'on la lit dans l'église de Notre-Dame d'Autun

*Ici repose haut & puissant seigneur, messire* ROGER DE RABUTIN, *chevalier, comte de* BUSSY, *plus considérable par ses rares qualités, que par sa grande naissance; plus illustre par ses belles actions qui lui attirerent de grands emplois, que par ces emplois mêmes.*

*Il entra aussitôt dans le chemin de la gloire, que dans le commerce du monde; & dès sa quinziéme année, il préféra l'honneur de servir son prince, aux plaisirs d'une jeunesse molle & oisive.*

*Capitaine en même temps que soldat, il fut d'abord à la tête de la premiere compagnie du régiment de Léonor de Rabutin, comte de Bussy, son pere; & bientôt après, colonel du régiment, qu'il n'acheta que par des périls & par d'heureux succès. Il ne dut aussi qu'à sa conduite & à son courage, la lieutenance-de-roi de Nivernois, & la charge de conseiller d'état.*

*La fortune d'intelligence cette fois avec le mérite, lui fit avoir la charge de mestre-de-camp de la cavalerie légere. Le roi le fit ensuite lieutenant général de ses armées à l'âge de 35 ans. Une si prompte élévation fut l'ouvrage de la justice du souverain, & non de la faveur d'aucun patron.*

*Il joignit toutes les graces du discours à toutes celles de sa personne, & fut l'auteur d'un genre d'écrire inconnu jusqu'à lui. L'académie françoise crut s'honorer en lui offrant une place d'académicien.*

*Enfin, presque au comble de la gloire, Dieu arrêta ses prospérités; & par des disgraces éclatantes, il le détrompa du monde, dont il avoit été jusque-là trop occupé.*

*Son courage fut toujours au-dessus de ses malheurs. Il les soutint en sujet soumis, & en chrétien résigné. Il employa le temps de son exil à se bien instruire de sa religion, à former sa famille, & à louer son prince.*

*Après avoir été long-temps éloigné de la cour, il y fut rappellé avec agrément, & honoré des bienfaits de son maître.*

*La mort le trouva dans de saintes dispositions. On le perdit le neuviéme d'avril 1693, en la soixante & quinzieme année de son âge. Qui que vous soyez, priez pour lui.*

*Louise de Rabutin, comtesse de Dalet, sa chere fille, & sa fille desolée, a voulu par cette épitaphe instruire la postérité, de son respect, de sa tendresse & de sa douleur.*

OUVRAGES DU COMTE DE BUSSY RABUTIN.

*Discours prononcé le jour de sa réception à l'academie françoise*, Paris, 1665, *in*-4°.

*Histoire amoureuse des Gaules*, 1665.

*Discours à ses enfans sur le bon usage des adversités, & sur les divers évenemens de sa vie*, à Paris, *in*-12, en 1694. On trouve à la fin son *remercîment à l'académie françoise en* 1682.

*Mémoires*, 2 vol. *in*-4°, à Paris, 1694. Ils sont remplis de faits curieux, & très-bien écrits. Ces mémoires ont été réimprimés à Amsterdam en 1731, 3 vol. *in* 8°, avec d'autres piéces du même comte de Bussy.

*Lettres*, 4 vol. *in*-12, à Paris, 1697.

*Lettres nouvelles*, 3 vol. *in*-12, à Paris, en 1709. Dans les dernieres éditions, ces trois volumes ont été incorporés aux quatre précédens, & toutes les lettres rangées par ordre chronologique.

*Histoire abrégée de Louis le Grand*, à Paris, *in*-12, en 1699. Ce n'est presque qu'un panégyrique.

Lorsque M. Despreaux eut publié sa IV épître, qui est adressée au roi, on l'assura que M. de Bussy-Rabutin en avoit fait une violente critique qui couroit le monde; mais le comte protesta du contraire, & demanda à M. Despreaux son estime & son amitié. * *Voyez* sur cela les notes de M. Brossette à la fin de cette quatriéme épître.

RABUTIN (Marie de) dame de Chantal & de Bourbilly, naquit le 5 février 1626, de *Celse-Bénigne* de Rabutin, baron de Chantal, Bourbilly, &c. chef de la branche aînée de la maison de Rabutin, & de *Marie* de Coulanges. Le baron de Chantal son pere étoit fils de *Jeanne-Françoise* Frémiot, illustre par ses vertus & par sa piété, & qui a été fondatrice de l'ordre de la Visitation. Il fut tué le 22 juillet 1627, à la descente des Anglois en l'isle de Rhé, où il commandoit l'escadron des gentilshommes volontaires. Marie de Rabutin, âgée alors d'un an & quelques mois, demeura par cette mort seule héritiere des biens de cette branche de Rabutin. En 1644, à l'âge de 18 ans, elle épousa *Henri*, marquis de Sévigné, maréchal des camps & armées du roi, & gouverneur de Fougeres, d'une très ancienne maison de Bretagne. Elle en eut un fils & une fille. On prétend que son mari n'eut pas pour elle tout l'attachement dont elle étoit digne, ce qui n'empêcha pas madame de Sévigné de le regreter très-sincérement à sa mort, arrivée en 1651, dans un combat qu'il eut avec le chevalier d'Albret. La tendresse qu'elle eut pour ses enfans se fit voir non-seulement par le soin qu'elle prit de leur éducation, mais encore par son attention à rétablir les affaires de la maison de Sévigné. Elle y fut aidée des conseils de Christophe de Coulanges son oncle, abbé de Notre-Dame de Livry, mort le 23 août 1687, âgé de 80 ans, homme de mérite & d'une grande capacité dans les affaires. Madame de Rabutin-Sévigné eut tout lieu de s'applaudir de ses soins; son fils & sa fille, *de laquelle nous parlerons au mot* SÉVIGNÉ, lui firent beaucoup d'honneur, & l'on voit par les lettres de la mere, combien sa tendresse pour sa fille, fut grande, sincere & constante. Ces lettres si connues, si estimées, si applaudies, surtout pour le tour, les expressions & l'ingénieux des pensées, parurent pour la premiere fois en 1726, en 2 vol. *in*-12, & l'on en donna la même année deux éditions; mais l'une & l'autre si informes, si défectueuses, qu'elles n'ont servi qu'à en faire desirer une plus complette, plus exacte, en un mot plus digne de l'illustre auteur de ces lettres. L'édition de 1733, en 3 vol. *in*-12, n'ayant encore rempli aucune de ces qualités, M. le chevalier Perrin, homme de beaucoup d'esprit, a pris sur lui le soin de recueillir, autant qu'il a été en lui, les originaux de ces lettres, de les ranger par ordre chronologique, & d'en donner une édition exacte & fidéle qu'il a publiée en quatre vol. *in*-12, à Paris en 1734, avec des notes utiles, le portrait de madame de Sévigné, & une préface aussi curieuse que délicatement écrite. On a donné en 1756, sous le titre de *Sevigneana*, un recueil des traits les plus intéressans qui se rencontrent dans les lettres de madame de Sévigné. C'est un petit vol. *in*-12.

RABUTIN (Jean-Louis, comte de) proche parent de Roger de Rabutin, comte de Bussy, né en 1642, entra dans sa jeunesse au service de l'empereur, se distingua en Hongrie; & après la paix de Carlowitz en 1699, il eut le gouvernement de la Transylvanie, par rapport au commandement des troupes qui s'y trouvoient. En 1704 il fut nommé felt-maréchal. Lorsque la guerre des mécontens se fut allumée, son zèle éclata contre eux, & le servit avec succès dans plusieurs occasions importantes. Il fit décapiter en 1704 Bethlen, chancelier de Transylvanie, parcequ'il s'apperçut qu'il penchoit pour le parti du prince Ragotzi, qui avoit dessein de s'emparer de la Transylvanie. Il battit plusieurs fois ceux du parti de ce prince, & leur fit lever le siége de Clausembourg. Comme ce siége fut long, & que Rabutin manquoit d'argent, il fit fondre sa vaisselle d'argent, en fit fraper de la monnoie, & en paya les soldats. Malgré cette générosité & ses précautions, on l'enferma l'année suivante 1705, dans la Transylvanie, on lui coupa le chemin des provisions, & il se trouva presque réduit à l'extrémité avec son armée. En 1707 il tenta de sortir, & sans craindre les fatigues & les périls ausquels il s'exposoit, il marcha droit en Hongrie; mais Ragotzi profita de son absence pour s'emparer de plusieurs endroits, & se faire proclamer prince de Transylvanie. Rabutin ne le laissa pas long-temps jouir en paix de ses succès, & l'obligea peu après de décamper. Cependant comme il agissoit avec trop de sévérité, & que ses desseins manquoient souvent dans l'éxécution, la cour de Vienne le rappella en 1708, & donna sa charge au général *Kriechbaum*. Il fut sans emploi jusqu'en 1712, qu'il fut nommé membre du conseil privé. Il mourut d'une maladie chronique le 15 novembre 1717, âgé d'environ 75 ans. Il avoit épousé en 1682, *Dorothée-Elizabeth*, fille de *Philippe-Louis*, duc de Holstein-Vissembourg, & veuve de *George-Louis*, comte de Sintzendorff. Il en eut plusieurs fils, dont quelques-uns ont pris le parti de l'église, & les autres sont entrés au service de sa majesté impériale. L'un deux est arrivé par son mérite à l'emploi de colonel & de général, & a servi fort utilement son prince dans plusieurs ambassades à la cour de Berlin & à celle de Petersbourg. * *Mémoires du temps.*

RABY, ville de Bohême dans le district de Prachin. Zisca l'assiégea vers l'an 1420, & la prit d'assaut; mais

il y perdit le seul œil qui lui restoit. * Voyez l'*histoire de la guerre des Hussites* & du *concile de Basle*, par Lenfant, *tome I, page* 114, *&c.*

RACAN (Honorat de Bueil, marquis de) né en 1589, à la Roche-Racan, château situé à l'extrémité de la Touraine, sur les confins du Maine & de l'Anjou, avoit pour pere *N.* de Bueil, marquis de Racan, chevalier des ordres du roi, & maréchal de camp ordinaire des armées de sa majesté. En 1605, il étoit page de la chambre du roi Henri IV, sous M. de Bellegarde, qui, par l'ordre exprès du roi, avoit pris Malherbe dans sa maison, lui avoit donné sa table, un cheval, & mille livres d'appointemens. Racan, cousin germain de madame de Bellegarde, & qui déja commençoit à cultiver le talent pour la poésie, que la nature lui avoit donné, eut par cette occasion la connoissance de Malherbe, & profita de ses lumieres, de son gout & de ses avis. A son retour de Calais, où il fut porter les armes lorsqu'il eut cessé d'être page, il consulta le même Malherbe sur le genre de vie qu'il devoit choisir. Mais celui-ci, pour toute décision, se contenta de lui réciter cet ingénieux conte de Poge, dont la Fontaine a fait une de ses plus jolies fables, intitulée : *Le meûnier, son fils & son âne.* Enfin, à l'âge de 39 ans, le marquis de Racan se maria, & sa postérité est aujourd'hui tout ce qui reste de la maison de Bueil, une des meilleures qu'il y ait en France. Il n'avoit point étudié ; mais la nature suppléa en lui à l'étude, & son inclination pour la poésie françoise le porta à ne composer presque rien qu'en ce genre d'écrire. Voici le jugement que M. Despreaux en porte dans une lettre à M. de Maucroix. » Racan avoit plus de génie que » Malherbe ; mais il est plus négligé, & songe trop à » le copier. Il excelle sur-tout, à mon avis, à dire les » petites choses ; & c'est en quoi il ressemble mieux » aux anciens, que j'admire sur-tout par cet endroit. » Plus les choses sont séches & mal-aisées à dire en » vers, plus elles frapent quand elles sont dites no» blement, & avec cette élégance qui fait proprement » la poésie. » Le même a dit dans le premier chant de son art poétique :

*Malherbe d'un héros peut vanter les exploits ;*
*RACAN chanter Philis, les bergers & les bois.*

Et dans sa neuviéme satyre :

*Tout chantre ne peut pas sur le ton d'un Orphée,*
*Entonner en grands vers, &c.*
*Sur un ton si hardi, sans être téméraire,*
*RACAN pourroit chanter au défaut d'un Homere.*

La Fontaine, Charles Perrault & M. Rousseau, n'ont pas moins loué RACAN ; le premier dit, dans la fable du Meûnier, &c. dont on vient de parler :

*Autrefois à RACAN, Malherbe l'a conté,*
*Ces deux rivaux d'Horace, héritiers de sa lyre,*
*Disciples d'Apollon, nos maîtres, pour tout dire.*

Le second, dans son épître au roi :

*Aux Homeres divins, aux Virgiles superbes,*
*On voit se mesurer nos RACANS, nos Malherbes.*

Et le troisiéme dans son épître aux Muses, qui lui promettent un rang sur le Parnasse :

*Ton rang y fut marqué par nous ;*
*Et si ce rang à ton chagrin jaloux*
*Paroît trop bas, près des places superbes*
*Des Sarasins, des RACANS, des Malherbes, &c.*

Racan fut un des premiers membres de l'académie françoise, comme on le voit par le discours qu'il y prononça en 1635, qui a été imprimé. Il mourut au mois de février 1670. Ses ouvrages sont: *Les Bergeries*, à Paris en 1625, *in* 8°. *Lettres diverses*, dans le recueil des lettres nouvelles de Faret, *in*-8°, à Paris, en 1627. *Les sept pseaumes de la pénitence*, &c. à Paris, *in*-8°, en 1631. *Poésies diverses*, dans les recueils de 1621, 1627, 1633. *Odes sacrées, dont le sujet est pris des pseaumes de David, & qui sont accommodées au temps*, avec un *discours contre les sciences*, in-8°, à Paris, 1651. *Mémoires sur la vie de Malherbe*, à Paris en 1651, *in*-12. *Dernieres œuvres & poésies chrétiennes de M. Honorat de Bueil, chevalier, seigneur de Racan, tirées des pseaumes & de quelques cantiques du vieux & du nouveau testament*, à Paris, *in*-8°, en 1660. On doit la publication de ce recueil aux sollicitations de deux amis de M. de Racan, l'abbé de Remefort & M. Nublé. Ce volume adressé par une épître de l'auteur à l'académie françoise, contient les 150 pseaumes ; un petit recueil de vers lyriques sur quelques cantiques de l'ancien & du nouveau testament, & sur quelques hymnes de l'église ; & deux odes, l'une au roi, l'autre à la reine, au commencement du volume ; & à la fin, l'épitaphe d'un de ses fils, qui mourut page de Mademoiselle en 1652, âgé d'environ 16 ans. Coutelier, libraire à Paris, donna en 1724, en 2 volumes *in*-12, une nouvelle édition des œuvres de Racan, qu'il prétendoit complette. Il est vrai qu'on y trouve ses bergeries, ses pseaumes, quelques autres poésies ; son discours à l'académie françoise ; sa lettre à la même académie, au sujet des paraphrases qu'il avoit commencées des pseaumes, & une réponse de M. Conrart au nom de cette compagnie ; mais l'on n'y trouve point ni ses sept lettres qui sont dans le recueil des lettres de Faret, ni une longue ode au cardinal de Richelieu, qui est dans le recueil des poésies, intitulé : *Les nouvelles muses*, in-8°, en 1653, ni un sonnet à M. de Puysieux, ni une épitaphe de douze vers, qui l'une & l'autre sont insérées dans les délices de la poésie françoise, *in*-8°, à Paris en 1621, ni les mémoires sur la vie de Malherbe. * *Voyez*, outre les auteurs cités dans cet article, *l'histoire de l'académie françoise*, avec les notes de M. l'abbé d'Olivet ; M. Baillet, dans ses *jugemens des savans, tom. V.* Titon du Tillet, *Parnasse françois*, in-fol. le *mercure de septembre* 1724, &c.

RACHAB, *cherchez* RAHAB.

RACHAL, ville ou canton de Palestine dans la tribu de Juda, où David se refugioit quand il étoit poursuivi par Saül. * I. *Rois*, 30, 29.

RACHEL, femme de *Jacob*, & seconde fille de *Laban*, fut aimée de Jacob qui servit sept ans pour l'avoir en mariage ; mais Laban le trompa, & mit Lia son aînée en la place de Rachel. Jacob s'en plaignit ; & Laban, pour l'appaiser, le pria de laisser passer sept jours pour la solemnité de ses premieres noces, après lesquels il lui donna Rachel, à condition néanmoins qu'il serviroit encore sept années, ce qu'il fit. Ce fut l'an 2283 du monde, l'an 1752 avant J. C. Rachel étant demeurée pendant six ans stérile, & en ayant témoigné sa douleur à son mari, fut enfin exaucée de Dieu, & conçut un fils qui fut appellé *Joseph.* Elle mourut en accouchant d'un autre fils, que l'on nomma *Benjamin.* Elle fut enterrée près d'Ephrata ; Jacob lui fit dresser un tombeau magnifique, dont les voyageurs nous font d'amples relations, que l'on poura consulter. * *Genèse, c.* 29, 30, 35. Torniel & Salian, *annal. vet. testam.* Cotovicius. Adrichomius.

RACHIS, duc de Frioul, fils de *Remmon*, fut élu en 744, roi des Lombards, en la place d'Aldebrand, neveu de Luitprand. Il fit alliance avec le saint siége pour vingt ans ; mais sans se soucier de violer son serment, il assiégea Pérouse en 750. Le pape Zacharie se mit à la tête de son clergé, & alla parler à ce prince, qui non-seulement leva le siége, mais même laissa la couronne à son frere Aistulfe, & s'enferma dans un monastere pour y faire pénitence. * Paul diacre, *hist. Longob.* Anastase, *in vit. pontif.*

RACINE (Jean) l'un des plus célébres poëtes du XVII siécle, fut trésorier de France en la généralité de Moulins, secrétaire du roi, & gentilhomme ordinaire de sa majesté. Il naquit à la Ferté-Milon le 21 décembre 1639. Son pere, après avoir été élevé dans le régiment des gardes en qualité de cadet, s'étoit établi en cette ville; il y prit la charge de controlleur au grenier à sel qu'avoit son pere. Il épousa *Jeanne* Sconin, le 12 septembre 1638, fille de *Pierre* Sconin, procureur des eaux & forêts de Villers-Coterets. Ils ne vécurent pas long-temps ensemble. La femme mourut le 14 janvier 1641, & le mari le 6 février 1643, laissant de leur mariage deux enfans, un garçon, qui est celui dont nous parlons, & une fille qui vivoit encore en 1734. Ils vécurent tous deux sous la tutelle de leur grand-pere, qui mourut au mois de septembre 1650. Après sa mort, *Marie* des Moulins sa veuve se retira à Port-Royal de Paris, où elle avoit une fille religieuse, qui depuis a été abbesse triennale de Port-Royal des Champs, sous le nom de la mere *Agnès de sainte Thecle Racine*. Marie des Moulins y mourut le 12 août 1662, comme on le peut voir dans le nécrologe de Port-Royal. Voila ce qui donna occasion au jeune Racine de faire ses études dans cette maison, & d'y recevoir une éducation excellente, dont il fut particulierement redevable à M. le Maistre, frere de M. de Sacy. Il dut en particulier son intelligence dans la langue grecque, aux leçons du sacristain de ce monastere, homme très-habile dans cette langue. En sortant de Port-Royal, il vint à Paris, & fit sa logique au collége de Harcourt. En 1660, tous nos poëtes d'alors voulurent célébrer le mariage du roi Louis XIV. M. Racine fit une ode intitulée, *La Renommée aux muses*. Ce coup d'essai fut suivi d'une autre plus réguliere, à laquelle il donna pour titre, *La Nymphe de la Seine à la reine*. Celle-ci eut un grand succès, & Chapelain à qui le jeune Racine l'avoit lue, en fit si bien valoir le mérite à M. Colbert, que ce ministre envoya d'abord cent louis à l'auteur de la part du roi, & peu de temps après il le mit sur l'état pour une pension de six cens livres, qu'on lui a conservée jusqu'à sa mort. Ce fut vers ce temps-là qu'il fit un voyage en Languedoc, où demeuroit son oncle maternel le P. Sconin, chanoine régulier de sainte Geneviéve, homme fort estimé dans son ordre, qui en avoit été général, & auquel pour récompense, on avoit donné le prieuré de S. Maximin dans l'évêché d'Uzès, dont il étoit outre cela official & grand-vicaire. Cet oncle auroit bien voulu qu'il eût pris l'habit de son ordre, pour lui résigner son bénéfice: il le fit même dans cette vue étudier en théologie. Mais le jeune homme entraîné par le gout de la poésie, se retira à Paris où il donna en 1664 sa premiere piéce de théâtre, qui fut *la Thébaïde* ou *les freres ennemis*, tragédie; *Alexandre*, tragédie, en 1666: elle fut suivie d'*Andromaque*, tragédie, en 1668. Ce fut dans ce temps là qu'il trouva moyen d'avoir le prieuré de l'Epinay, & l'on voit en effet que dans le privilége de cette piéce, qui est du 28 décembre 1667, il en prend le titre; mais il n'en jouit pas long-temps, le bénéfice lui fut disputé, & il n'en retira pour tout fruit qu'un procès, *que ni lui ni ses juges n'entendirent jamais*, comme il le dit dans la préface de sa comédie des *plaideurs*, dont ce procès fut en partie l'occasion; aussi abandonna-t-il & le bénéfice & le procès. Il donna *les plaideurs* en 1668; *Britannicus*, tragédie, en 1670; *Bérénice*, tragédie, en 1671; *Bajazet*, tragédie, en 1672; *Mithridate*, tragédie, en 1673; *Iphigénie*, tragédie, en 1675; *Phedre*, tragédie, en 1677. Ce fut sa derniere piéce profane, & il renonça dès-lors à ce genre de poésie. Il épousa la même année la fille d'un trésorier de France d'Amiens, nommée *Catherine* de Romanet. Il pensa alors à se réconcilier avec sa tante la religieuse, & messieurs de Port-Royal, qui n'avoient plus voulu le voir depuis qu'il eut commencé à travailler pour le théâtre, & avec lesquels même il avoit eu une querelle personelle, dont voici le sujet. M. Nicole ayant dans une de ses lettres visionaires, fait une critique contre les romans & les piéces de théâtre en général, M. Racine, que cela ne regardoit pas plus que les autres auteurs de ces genres d'ouvrages, & qui d'ailleurs ignoroit que cette critique générale regardoit particulierement Desmarets de Saint-Sorlin, s'avisa de prendre lui seul le parti de tous ses confreres. Il écrivit d'abord une lettre contre ces messieurs, qui fit un grand bruit dans le monde, pleine d'esprit, mais peu exacte dans plusieurs faits. M. Nicole négligea d'y répondre, mais deux autres personnes le firent pour lui. La premiere de ces deux réponses est datée du 22 mars 1666, & attribuée à Barbier d'Aucour; la seconde est du premier avril suivant, & on la donne à M. du Bois. M. Racine répliqua à ces deux réponses par une seconde lettre, mais qu'il supprima par le conseil de M. Despreaux, parmi les œuvres duquel elle se trouve dans l'édition de Hollande de 1722. Aussitôt après son mariage, le roi le choisit avec M. Despreaux pour écrire son histoire. Cette occupation acheva de l'arracher tout-à-fait à la poésie, qu'il n'eût peut-être jamais reprise, si pour obéir aux ordres du roi & de madame de Maintenon, il n'avoit été obligé de composer pour les demoiselles de S. Cyr, la tragédie d'*Esther*, imprimée en 1689, & celle d'*Athalie* en 1691, & des *cantiques spirituels* en 1689. Le roi qui avoit fait communiquer à M. Racine tous les mémoires nécessaires pour la composition de son histoire, voulut encore qu'il l'accompagnât dans ses campagnes, pour être témoin lui-même des choses qu'il devoit confier à la postérité; mais les morceaux de cette histoire qu'il en avoit composés, périrent dans l'incendie total de la maison de M. de Valincourt à Saint-Cloud, à qui M. Despreaux avoit remis en manuscrit ces papiers. L'histoire de Port-Royal a eu un sort plus favorable. M. Racine, deux jours avant sa mort, remit l'ouvrage entier qu'il venoit d'achever, entre les mains d'un ami, lequel est mort aussi; & depuis il a été long-temps enseveli dans l'obscurité. On en a enfin découvert la premiere partie, qui a été imprimée en 1742, sous le titre d'*abrégé de l'histoire de Port-Royal*, par M. Racine. C'est une brochure *in*-12, dont la narration finit à la mort du cardinal Mazarin. On l'a réimprimée dans le second volume du recueil des œuvres de M. Racine le fils. La lecture de cette premiere partie fait beaucoup regreter la perte de la seconde, & justifie pleinement le jugement avantageux que M. Despreaux avoit porté de cette histoire, en disant que c'étoit le plus parfait morceau d'histoire que nous eussions dans notre langue. M. Racine fut reçu à l'académie françoise en 1673, & il en étoit directeur, lorsqu'en cette qualité il fit l'éloge de M. Corneille. M. Racine mourut le 21 avril 1699. Son corps fut d'abord porté à S. Sulpice sa paroisse, & mis en dépôt toute la nuit dans le chœur de cette église, & transporté le jour suivant à Port-Royal des Champs, où il fut enterré le 23, non aux pieds de M. Hamon, comme il l'avoit demandé dans son testament, mais au-dessus, parcequ'il ne se trouva point de place au-dessous. Il laissa aux religieuses de Port-Royal, une somme de 800 liv. par son testament, daté de son cabinet à Paris, le 10 octobre 1698. Après la destruction de Port-Royal, sa veuve obtint la permission de faire exhumer le corps de son mari le 2 décembre 1711, & le fit apporter à Paris en l'église de saint Etienne du Mont, pour lors sa paroisse, où il repose auprès de la tombe de M. Pascal, derriere le maître autel, en face de la chapelle de la Vierge, où elle repose aussi elle-même, ayant été mise auprès de son mari. Elle mourut au mois de novembre 1732, ayant eu de M. Racine sept enfans, deux garçons & cinq filles. L'aîné, à qui le roi avoit donné la survivance de la charge de gentilhomme ordinaire de son

pere, l'a exercée long-temps; le cadet, qui est de l'académie des belles-lettres, est auteur du *poëme de la grace;* de deux lettres en vers sur l'ame des bêtes; d'une ode & d'une épître à M. de Valincourt, où le public a trouvé avec plaisir le génie du pere. Il a fait outre cela un *poëme sur la vérité de la religion chrétienne*, imprimé en 1742 avec différentes piéces, & le poëme sur la grace. Ce poëme de la religion a été traduit en vers italiens par l'abbé Philippe Venuti, & imprimé à Avignon en 1748. Il est encore auteur de plusieurs dissertations écrites avec autant de solidité que d'agrément, recueillies dans les derniers volumes des *mémoires de l'académie.* Toutes ses œuvres ont été imprimées à Amsterdam en 1750, en six volumes *in*-12. Il a donné depuis une traduction françoise du *Paradis perdu* de Milton. M. Despreaux a fait ces quatre vers pour être mis au bas du portrait de M. Racine.

*Du Théâtre François l'honneur & la merveille,*
*Il sut ressusciter Sophocle en ses écrits,*
*Et dans l'art d'enchanter les cœurs & les esprits,*
*Surpasser Euripide, & balancer Corneille.*

* Lettre de M. de Valincourt à M. l'abbé d'Olivet; & *réponse* de M. l'abbé d'Olivet, dans la continuation de l'*histoire de l'académie françoise. Histoire de la vie & des ouvrages de M.* Nicole, premiere partie, pag. 172 & *suiv. Mémoires du temps & nécrologe de l'abbaye de Port-Royal des Champs*, où l'on trouve en particulier deux longues épitaphes de M. Racine en prose latine, l'une par M. Boileau Despreaux; l'autre par M. Tronchay, sous le nom de *Tronchon.* M. l'abbé Joly a donné en 1736 une nouvelle édition des œuvres de M. Racine. On y trouve une vie de M. Racine, qui est de M. Bruzen de la Martiniere, de même que les *remarques* sur les tragédies, qui sont à la fin de chaque volume. L'auteur des *caprices d'imagination*, ou *lettres sur divers sujets*, &c. *in*-12, à Paris, 1739 (c'est-à-dire, M. Bruhier) n'a pas été suffisamment informé, lorsqu'il a attribué ces piéces à M. Joly. En 1740, feu M. l'abbé Granet publia en deux volumes *in* 12, à Paris, un *recueil de dissertations*, (de divers auteurs) *sur plusieurs tragédies de Corneille & de Racine, avec des réflexions pour & contre la critique des ouvrages d'esprit, & des jugemens sur ces dissertations;* & comme il avoit oublié dans ce recueil la critique de la tragédie de Britannicus de M. Racine, par Boursault, il la donna dans le tome XI de ses *réflexions sur les ouvrages de littérature.* Dès 1738, M. l'abbé d'Olivet, l'un des quarante de l'académie françoise, donna des *remarques de grammaire sur Racine* (avec une lettre critique sur la rime, adressée à M. le président Bouhier) *in*-12, à Paris. L'année suivante, M. l'abbé Des-Fontaines opposa à cet écrit, *Racine vengé, ou examen des remarques grammaticales de M. l'abbé d'Olivet sur les œuvres de Racine*, à Avignon (Paris) *in*-12. En 1738 même, avant le Racine vengé, on avoit donné à Paris l'écrit intitulé: *Observations critiques à l'occasion des remarques de grammaire sur Racine, de M. l'abbé d'Olivet, &c. par M. S. de S.* (M. Soubeiran de Scopon, secrétaire du roi, l'un des quarante de l'académie des jeux floraux de Toulouse, &c.) On a donné en 1747 les *mémoires de la vie de Jean Racine*, à Lausanne, (Paris) *in*-18, 2 volumes. Ce livre, qui est de M. Racine le fils, auteur des poëmes sur la grace & sur la religion, contient 1. La vie de son illustre pere, mêlée de beaucoup de traits de celle de M. Despréaux. 2. Le discours que Jean Racine prononça à l'académie françoise, à la réception de M. l'abbé Colbert le 30 octobre 1678. 3. Plan du premier acte d'Iphigénie en Tauride. 4. Extrait du traité de Lucien, intitulé: *Comment il faut écrire l'histoire.* 5. Fragmens historiques. 6. Réflexions pieuses sur quelques passages de l'écriture-sainte. 7. Les hymnes du bréviaire romain, c'est-à-dire celles que Jean Racine avoit traduites en vers françois. 8. Discours (du même) prononcé à la tête du clergé, par M. l'abbé Colbert, coadjuteur de Rouen. 9. Relation de ce qui s'est passé au siége de Namur. Cette relation avoit déja été imprimée par ordre de Louis XIV en 1692, à Paris chez Thierri; mais elle étoit devenue fort rare. Tous ces écrits sont de M. Racine, & sont renfermés dans le premier des deux volumes qu'on vient de citer. Le second contient les lettres du même Jean Racine, & celles que M. Boileau Despreaux lui avoit écrites, & qu'on a pu recouvrer.

☞ RACINE (Bonaventure) prêtre, chanoine de Notre-Dame de la cité d'Auxerre, étoit de Chauny, au diocèse de Noyon, patrie de MM. Witasse & Dupuy, l'un docteur de la maison & société de Sorbonne, & professeur de théologie, & l'autre qui a régenté si long-temps la troisiéme au collége Mazarin; tous deux pleins d'estime pour la mere de M. Racine. Celui-ci vint au monde le 25 novembre 1708, & fut élevé par sa mere, qui étoit un modéle de vertu, auquel il eut tant de soin de se conformer, qu'il fut, à son tour, l'exemple de ses condisciples durant tout le cours de ses études, qu'il commença dans sa province, & qu'il acheva à Paris, au collége Mazarin. Il avoit pris de bonne heure la tonsure cléricale, & il ne négligea rien de ce qui pouvoit l'introduire dans les sources les plus pures d'une solide théologie. Par ce motif, à l'étude de la langue latine, il en joignit une très-assidue des langues hébraïque & grecque. Il avoit déja fait de très-grands progrès dans cette étude, de même que dans celle de l'écriture & de la tradition, lorsqu'en 1729 il fut attiré par M. de la Croix-Castries, archevêque d'Albi, pour rétablir le collége de Rabastens, ville de son diocèse, dont les habitans demandoient la restauration. M. Racine y fit tout le bien qu'on attendoit de lui. En peu de temps les écoliers y accoururent de la ville & des environs, des villes même d'Alby, de Toulouse & autres. Les sciences s'y cultiverent, sans nuire à la piété, les bons livres y furent introduits, & la vertu y fut pratiquée. Mais après plus de deux ans d'un travail dont on voyoit déja les fruits les plus abondans, cette bonne œuvre, traversée dès sa naissance, fut entierement arrêtée, par l'exil de celui à qui la providence l'avoit confiée. M. Racine se retira à Montpellier, où M. Colbert le chargea de faire dans le collége de Lunel le même bien qu'on l'avoit empêché de continuer à Rabastens. M. Racine le commença avec le même zèle qu'il avoit témoigné dans le diocèse d'Alby. Mais peu après, contraint de céder à de nouveaux orages, il sortit secrétement de Lunel & de tout le diocèse de Montpellier, & se rendit à Paris, où ceux qui connoissoient ses rares talens pour l'éducation de la jeunesse, ne tarderent pas à l'engager de les mettre en usage. Il obéit, & alla, dans cette vue, demeurer au collége d'Harcourt, où il se trouva réuni avec d'autres ecclésiastiques respectables par leur science & par leur piété. Il s'y appliqua avec eux à l'étude de l'écriture sainte & des peres de l'église, jusqu'au commencement de 1734, que de fausses délations le contraignirent encore d'abandonner cette espéce de retraite. Cette même année, il entra dans une dispute qui s'étoit élevée parmi les théologiens sur la matiere de la confiance & de la crainte. M. Racine composa & publia quatre écrits durant cette contestation. 1. *Simple exposé de ce qu'on doit penser sur la confiance & la crainte:* le second, *Mémoire sur la confiance & la crainte:* & le troisiéme, *suite du mémoire sur la confiance & la crainte.* Ces trois écrits sont *in*-4°. Composés dans un esprit de paix, ils furent agréables à tous les contendans; & M. Petitpied en particulier en fit de grands éloges. Cependant le pacifique écrivain voyant que la dispute continuoit à s'échauffer, & que les fidéles n'en retireroient aucun avantage, il composa, en leur faveur, son quatriéme

écrit : celui-ci est en forme de catéchisme, & intitulé, par cette raison, *Instruction familiere sur la crainte & sur l'espérance chrétienne*; c'est un petit *in-12*, imprimé en 1735, & dont on a fait plusieurs éditions. L'auteur s'y est proposé de montrer la vérité, séparée des épines de la théologie, & mise à la portée de tout le monde, & il y a réussi. Feu M. de Caylus, évêque d'Auxerre, à qui il étoit déja très-avantageusement connu, resolut vers le même temps, de se l'attacher; & il lui conféra un bénéfice d'un très-modique revenu, qui fut le titre sur lequel il lui conféra tous les ordres sacrés. M. Racine, qui avoit beaucoup étudié l'histoire ecclésiastique, & qui avoit fait sur cela d'immenses recueils, se trouvant plus de loisir, revit ses collections, fit de nouvelles recherches, consulta ses amis, & résolut, par leurs conseils, de mettre en œuvre tout ce qu'il avoit colligé. Ce travail a produit un excellent *abrégé de l'histoire ecclésiastique, contenant les évenemens considérables de chaque siécle, avec des réflexions*, qui a eu un succès prodigieux. L'auteur en donna en 1748 les premiers volumes, qui furent suivis si rapidement des autres, que le treiziéme & dernier, qui finit avec le XVII siécle, parut en 1754. M. Racine succomba au travail trop assidu que cet important ouvrage lui avoit couté. Un épuisement, auquel rien ne put remédier, le mit au tombeau, après avoir reçu les derniers sacremens, le 15 de mai 1755, à Paris, sur la paroisse de S. Severin, où il fut inhumé le 17 suivant. Il n'étoit que dans la quarante-septiéme année de son âge. On assure qu'il a laissé des matériaux pour la suite de son abrégé de l'histoire ecclésiastique, qu'il se promettoit, dit-on, de pousser au moins jusqu'en l'année 1750. * *Mém. mss.* de M. l'abbé Goujet.

RACKELSPURG, anciennement *Raclitanum, Alicanum, Haclitanum.* C'étoit une ville de la haute Pannonie. Elle est maintenant dans la basse Stirie, sur le Muer, à neuf lieues au-dessous de Gratz. Rackelspurg est une place bien fortifiée. * Mati, *diction.*

RACLIA, isle de l'Archipel. Elle est entre celles de Nio & de Naxie. Son circuit n'est que de trois lieues. Elle a été habitée, mais elle est maintenant déserte. * Mati, *dict.*

RACOCES, Marde, se rendit célébre par une action qui ne paroît pas aussi louable qu'elle a paru aux anciens. De sept enfans qu'il avoit, le dernier de tous, nommé *Cartomes*, ne répondit pas aux soins qu'on avoit pris de son éducation. Racoces ayant fait de vains efforts pour le corriger, le traîna enfin lui-même devant les juges, leur représenta ses désordres, & demanda qu'il fût puni de mort. Ceux-ci n'ayant osé prononcer, le renvoyerent devant Artaxerxès; il y soutint sa demande, & le roi lui ayant dit avec étonnement : *Quoi, vous pourez voir mourir votre fils ? Oui, sire*, répondit-il, *quand un arbre de mon jardin a de mauvaises branches, je les coupe; & l'arbre bien loin d'en être endommagé, en devient plus beau. Il en sera de même de ma famille, quand celui-ci, qui la deshonore, en sera retranché.* Cette réponse plut à Artaxerxès : persuadé qu'un homme qui haïssoit tant le vice dans ses propres enfans, le haïroit encore plus dans les autres hommes, il voulut que Racoces fût du nombre des juges royaux; & néanmoins il pardonna à Cartomes, & se contenta de le menacer des plus rigoureux supplices, s'il donnoit lieu à de nouvelles plaintes. * Elien, *var. hist. liv.* 1, *ch.* 34.

RACONI ou RACOGNINI, petite ville des états de Savoye. Elle est dans le Piémond propre, sur la riviere de Grana, entre Savillan & Carmagnole, à deux lieues de l'une & de l'autre, & a donné son nom à une branche de la maison de Savoye. *Voyez* SAVOYE.

RACONIS (N. d'ABRA de) de la même famille dont a été *Charles-François* d'Abra de Raconis, évêque de Lavaur, vivoit sous Charles IX & Henri III. Il a fait quelques ouvrages, savoir : 1. *L'acquit du trésorier d'Abra de Raconis, ou état au long de l'ancien ordre de l'état de France, les causes de la corruption d'icelui, & des moyens d'y remédier : par forme de discours, adressé au très-chrétien roi & aux François, & compris en dix livres.* Le pere le Long n'a point parlé de cet ouvrage, qui est encore manuscrit. 2. *Traité de l'artillerie*, dédié à M. de Ségur, baron de Pardaillan : ce traité est conservé dans la bibliothéque du roi de France.

☞ RACONIS (Charles-François d'Abra de) naquit vers l'an 1580 au château de Raconis, près de Montfort l'Amauri, dans le diocèse de Chartres. Ses parens étoient nobles. Comme ils étoient engagés dans l'hérésie de Calvin, ils lui donnerent un précepteur de leur religion, qui tâcha à lui inspirer des sentimens hérétiques; mais heureusement pour lui, toute sa famille, composée d'environ vingt personnes, se convertit à la foi catholique, lorsqu'il n'avoit encore que douze ou treize ans. Il fit de grands progrès dans ses études. En 1609, étant âgé d'environ trente ans, il fut fait professeur de philosophie au collége des Grassins, & ensuite au collége du Plessis, où il eut quelquefois jusqu'à quatre cens écoliers. A la fin de 1615, il quitta cette chaire pour en prendre une de théologie au collége de Navarre, à la société duquel il fut aggregé : il ne prit néanmoins le bonnet de docteur que l'année suivante, étant déja prêtre, prédicateur & aumônier du roi. La régularité de ses mœurs, ses prédications fréquentes, son zèle pour la conversion des hérétiques, & un assez grand nombre d'ouvrages de philosophie, de théologie & de controverse, qu'il avoit fait imprimer depuis l'an 1617, lui ayant acquis une grande réputation, le roi Louis XIII le nomma en 1637 à l'évêché de Lavaur. Il fut sacré le 22 mai 1639, & peu après il se retira dans son diocèse; d'où étant venu l'an 1643, à Paris pour des affaires importantes, il assista à l'assemblée du clergé de cette année. Le livre *de la fréquente communion*, & l'*Augustinus* de Jansénius, faisant alors beaucoup de bruit, l'évêque de Lavaur opposa au premier en 1644 & en 1645, trois gros volumes *in-4°*, & au commencement de l'an 1646, il se retira à Raconis pour réfuter le second; mais à peine eût-il ébauché cet ouvrage, qu'il mourut le 16 juillet de la même année 1646. Aussitôt après son départ, on avoit fait courir dans Paris une lettre sous son nom, adressée au pape Innocent X, dans laquelle plusieurs évêques de France étoient décriés comme favorisant des doctrines nouvelles & impies. L'assemblée du clergé, qui se tenoit pour lors à Paris, ayant eu copie de cette lettre, délibéra sur ce qu'elle avoit à faire. Un des prélats ayant fait observer que l'évêque de Lavaur n'en étoit peut-être pas l'auteur, on s'en informa, & quelques évêques la lui ayant communiquée pour savoir s'il la reconnoîtroit, il la désavoua par une réponse datée du 9 février. Cette réponse & la lettre que l'assemblée écrivit au pape à ce sujet, sont imprimées dans les actes mêmes. Il faut voir ce qu'en dit le pere Quesnel de l'Oratoire, dans sa remontrance à M. de Précipiano, archevêque de Malines, sur son décret contre le livre *de la fréquente communion.* Cette remontrance est de 1695. On a encore de M. de Raconis les ouvrages suivans : *Traité pour se trouver en conférence avec les hérétiques*, *in-12*, Paris 1618; *Théologie latine*, en plusieurs volumes *in-8°*; *La vie & la mort de madame de Luxembourg, duchesse de Mercœur*, *in-12*, Paris 1725; *Totius philosophiæ, hoc est logicæ, moralis, physicæ & metaphysicæ brevis tractatio*, 2. vol. *in-8°*, à Paris 1625, *editio tertia*; 1631, *editio quinta.* Cette derniere est augmentée. *Lettre sur la mort du maréchal* (Henri) *de Schomberg*, in-8°, Paris 1633. *Continuation des examens de la doctrine du feu abbé de S. Cyran, & de sa cabale, pour servir de réponse au livre* de la tradition de l'église,

l'église, *publié sous le nom de M. Arnaud*, Paris 1645, *in-4°. Riches & excellens parallèles entre Dieu & l'ame, le prototype & son image, prêchés en un avent en l'église de S. André*, Paris 1625, *in-8°. Réponse à l'épître de quatre ministres de Charenton, & à deux autres écrits de Pierre du Moulin*, Paris, 1617, *in-8°*. * M. De Launoy, *histor. collegii Navarr.* D. Liron, *bibliothéque Chartraine.* M. l'abbé d'Artigny, *nouveaux mémoires d'histoire, de critique*, &c. tome VII, article X. M. Goujet, *mémoires manuscrits.*

RACONIS (Ange de) cousin germain du précédent, né à Raconis, ne se contenta pas d'abjurer le calvinisme en 1592, mais entra dans l'ordre des Capucins, où il se signala par son zèle pour la conversion des hérétiques. Il mourut à Paris l'an 1650, & laissa cinq ou six ouvrages de controverse.

Ce religieux avoit quatre sœurs, dont trois se firent catholiques avec lui : la quatriéme les suivit de près, c'est-à-dire, entre le mois de février & le mois de mai 1593. On a la relation de sa conversion, écrite par elle-même, dans la vie que M. Habert de Cérisi a donnée de M. de Berulle. Elle fut une des premieres qui embrasserent en France l'institut des Carmélites, & prit le nom de mere *Claire du S. Sacrement.* Elle vivoit encore en 1646.

RADA (Jean de) Aragonois, étoit religieux de l'ordre de S. François; & après s'être rendu habile dans la scholastique, il fut choisi pour être un des commissaires dans la célébre dispute *de Auxiliis.* Il fut présenté par Philippe III, en 1605, à l'archevêché de Trani dans le royaume de Naples, dont il prit possession; & l'année suivante à l'évêché de Patti en Sicile; mais il mourut en y allant. On a de lui un traité de théologie. * Ughel. *Ital. sacr.* Nicolas Antonio, *bibl. Hisp.* Wading.

RADAGAISE, Scythe, roi des Goths en 405, passa en Italie avec une armée de deux cens mille Goths, qui ruinerent toutes les villes qui se trouverent sur leur passage, & exercerent sur le peuple des cruautés inconcevables. Les forces de l'empereur Honorius étoient trop foibles pour être opposées à ce torrent; & il fallut se servir de troupes barbares d'autres Goths & des Huns, sous la conduite de Huldin & de Sarus. Mais avant qu'on en vînt aux mains, l'armée de Radagaise fut saisie d'une terreur panique : desorte que ce prince s'enfuit honteusement, & dans sa fuite trouva la mort au lieu de la victoire qu'il se promettoit. Tous ses gens furent défaits; & on en fit un si grand nombre de prisoniers, qu'on les vendoit comme des troupeaux de bêtes à un fort bas prix. * Prosper & Marcellin, *in chron.* S. Augustin, *l.* 5 *de civit. Dei*, *c.* 13. Orose, *l.* 7, *c.* 27.

RADARS, gardes des grands chemins dans le royaume de Perse, sont postés en certains endroits, & particulierement aux passages des rivieres, & aux autres lieux où il faut nécessairement passer. Ils demandent à tous les voyageurs où ils vont, & d'où ils viennent, & courent au moindre bruit d'un vol. Par leur moyen on sait bientôt ce qu'est devenue une personne qui a fait une mauvaise action. Il y a de ces radars qui font des courses par les montagnes & par les lieux écartés; & s'ils y trouvent quelqu'un, ils s'en saisissent sur un soupçon, pour savoir pourquoi il ne va pas son droit chemin. Ils n'ont pas beaucoup de gages; mais ils tirent doucement quelque petit droit des marchands qui passent, leur remontrant la peine qu'ils prennent à entretenir la sureté des chemins. S'il arrive qu'un marchand soit volé, le gouverneur de la province où le vol s'est fait, lui paye sans difficulté le prix de son vol, après que ce marchand a fait serment, en montrant son livre, ou qu'il a présenté quelques témoins qui assurent que la chose est : c'est au gouverneur ensuite à faire la recherche du voleur. * Tavernier, *voyage de Perse.*

RADBOD, *cherchez* RATBOD.

RADBURNUS (Thomas) évêque de Saint-David en Angleterre, docteur en théologie de l'université d'Oxford, avoit été archidiacre de Sudburi avant que de parvenir à l'épiscopat. Il avoit beaucoup d'esprit, de science & de politesse, comme l'on en peut juger par les lettres qu'il a écrites à Thomas de Walpe & à plusieurs autres. On a de lui un livre de chroniques, & d'autres ouvrages. Il a vécu vers l'an 1418, sous le regne de Henri V, roi d'Angleterre. * Pitseus.

RADBURNUS (Thomas) *le Jeune*, religieux de l'ordre de saint Benoît vers l'an 1480, sous le regne d'Edouard IV, roi d'Angleterre, s'appliquoit uniquement à la lecture des historiens, & particulierement de ceux de son pays. Il a écrit une histoire qui commence à Brito, premier roi des Bretons, & finit à Henri III, roi d'Angleterre. On a encore de lui des livres intitulés : *De rebus Hildensis monasterii. Breviarium chronicorum. Historia major*, dont les manuscrits sont dans le collége de saint Benoît à Cambridge. * Pitseus.

RADEGAST, ou RADAGOSTE, idole des anciens Slaves, qui eut le nom de *Raswoz*, qui signifie un *général d'armée.* Selon le sentiment de quelques-uns, c'est le même que Radagaise, roi des Goths & des Huns, qui se distingua dans la guerre, du temps des empereurs Arcadius & Honorius, qui inonda l'Italie avec 200000 hommes, & qui depuis sa mort fut révéré comme un dieu. Mais ce n'est qu'une conjecture de quelques savans, qui paroît d'autant moins probable, que la malheureuse issue de ses desseins n'étoit guère propre à persuader à ses peuples guerriers de l'adorer comme une divinité. La statue de Radegast étoit d'or massif. Sur sa tête étoit un casque de métal, surmonté d'une aigle avec ses ailes étendues. Sa poitrine étoit couverte d'un bouclier, dans lequel paroissoit une tête de bœuf, & de sa main gauche il tenoit une hallebarde. En Méranie on l'adoroit sur une montagne, qui par cette raison porte le nom de *Radhorst.* Encore aujourd'hui les paysans des environs s'assemblent sur cette montagne après la saint Jean, & s'y divertissent à danser & à sauter. Il y avoit une statue de Radegast à Rethra dans le Meckelbourg, & l'empereur Othon premier la détruisit en 960. Il y en a qui croient que Radegast est le même qu'Apollon l'Hyperboréen. D'autres, que c'étoit le nom d'un bois sacré près de Rethra, ancienne ville des Obothrites. * Adam Brem. *hist. eccl. l.* 11, *c.* 11. Marschalc. *Thur. annal. Herul. l.* 1, *c.* 14. Schedius, *de diis Germanis syngrammata.* Massi, *antiquitat. Meckel.* &c.

RADEGONDE, reine de France, née en 519, princesse d'une excellente beauté & d'une très-grande vertu, étoit fille de BERTAIRE ou BERTHIER, roi de Thuringe; d'où le roi Clotaire I l'emmena dans la premiere guerre qu'il fit avec Childebert; elle n'étoit encore âgée que de dix ans. Elle avoit été nourie dans le paganisme; & après avoir été instruite de la religion chétienne, elle fut fidéle à en observer les plus pures maximes. Si-tôt qu'elle eut atteint l'âge nubile, Clotaire résolut de l'épouser. Cette alliance lui paroissant dangereuse pour son salut, elle fit ses efforts pour l'empêcher, en se cachant & se dérobant aux empressemens de Clotaire. Quelques-uns croient que le mariage ne fut pas accompli; mais la plupart assurent qu'après qu'ils eurent demeuré six ans ensemble, elle se sépara de lui; & que de son consentement elle prit le voile de religion, que lui donna saint Médard dans la ville de Noyon. De-là elle vint à Tours pour y honorer le tombeau de saint Martin, & y passa quelque temps dans des exercices de piété. Ensuite elle fixa sa demeure à Poitiers, où elle bâtit l'abbaye de sainte Croix, dans laquelle elle mourut saintement le 13 août de l'an 587, âgée de 68 ans. L'église l'honore comme une sainte du ciel, après l'avoir connue telle

sur la terre. Grégoire de *Tours* l'enterra trois jours après sa mort dans l'église de Notre-Dame, dite maintenant de *sainte Radegonde*, qu'elle avoit commencé à bâtir. Son tombeau fut ouvert & profané honteusement dans le XVI siécle par les Calvinistes, lesquels, pendant la fureur des guerres civiles, brulerent ses reliques devant son église en 1562. * *Voyez* Grégoire de *Tours*, & Fortunat de Poitiers qui lui a consacré différens éloges dans ses poésies. Sa vie écrite par un auteur de son temps est rapportée dans les actes des saints de l'ordre de S. Benoît, publiés en 1667, par le P. dom Luc d'Acheri, & par le P. dom Jean Mabillon. * Bailler, *vies des Saints*, 13 *août*. Voyez D. Rivet, *hist. littér. de la France*, tome III.

RADERUS (Matthieu) Jésuite d'Inichinhen, dans le Tirol, où il naquit l'an 1561, entra à l'âge de vingt ans chez les Jésuites, & s'y distingua par sa piété & par son érudition. Après avoir enseigné long-temps, il mourut le 22 décembre de l'an 1634, dans la 74 année de son âge. C'est lui qui publia en 1615, la chronique d'Alexandrie. Il a donné aussi l'histoire des Manichéens par Pierre de *Sicile*, avec sa traduction latine & des notes de sa façon; les actes du VIII concile général; les œuvres de saint Jean Climaque; *Viridarium Sanctorum*, *P.* III; Martial, avec des notes; Quint-Curce avec des argumens & des commentaires. Outre ces ouvrages anciens, il publia les ouvrages suivans de sa composition: *Aula sancta Theodosii Junioris, Auctarium ad L. V. Nicolai Trigauti*; la vie du pere Canisius, &c. * Alegambe, *bibliot. scrip. societ. Jesu.*

RADEVIC, chanoine de Frisingen, chapelain & ami d'Othon, évêque de cette ville, vivoit dans le XII siécle, & ajouta deux livres à ceux que le même prélat avoit écrits de la vie de Frédéric *Barberousse*. Mais depuis sa mort, qui arriva avant celle de ce prince, un autre auteur en fit une nouvelle continuation depuis l'an 1160, jusqu'en 1190. On y ajoute aussi une lettre du voyage de Frédéric au levant, pour l'expédition de la Terre-sainte. * Bellarmin, *de script. eccl.* Possevin, *in appar. sacr.*

RADEWIN (Florent) prêtre, vicaire de l'église de Deventer, étoit de Leerdam, en Hollande, à environ trois milles d'Utrecht, & non de Leyde, comme le dit l'auteur de l'histoire du clergé régulier & séculier. Il étoit d'une bonne famille qui lui procura une honnête éducation. Il fit ses études à Prague en Bohême, & y réussit. Retourné dans sa patrie, il fut chargé d'enseigner, & reçut les grades dus à son mérite. Il se fit aimer & estimer pour ses belles manieres, sa douceur, sa politesse, la décence de ses mœurs, autant que par son esprit & ses talens; mais dans la suite, Dieu l'attira à lui d'une maniere particuliere par les prédications du célébre Groot ou Gerard, surnommé *le Grand*. Radewin se rendit son disciple, renonça au siécle, & devint depuis lui-même un ministre fidéle de l'évangile & un modéle de vertu. Il reçut les ordres sacrés, fut vicaire de l'église de Deventer, & ensuite chanoine d'Utrecht; & dans ces postes, il éclaira ses freres par ses instructions, & les édifia par la sainteté de sa conduite. Il a composé plusieurs petits ouvrages pleins de zèle & de lumiere, & où l'on sentoit un homme tout intérieur. Il n'en reste, dit-on, qu'un, qui a pour titre: *Formula novitiorum.* Il vécut près de seize ans après la mort du bienheureux Gerard, dont il imita toutes les vertus. Il mourut lui-même en odeur de sainteté, l'an 1400, sous le pontificat du pape Boniface IX, âgé d'environ cinquante ans. Sa vie a été écrite par le bienheureux Thomas à Kempis, & se trouve parmi ses ouvrages: elle est divisée en vingt-neuf chapitres. Dans le dernier est insérée une lettre de Florent Radewin *ad quemdam regularem in Wyndeshem.* * Voyez les œuvres de Thomas à Kempis, pag. 928 & suiv. édition d'Anvers de l'an 1615, *in*-8°. Thomas fut lui-même disciple de Florent.

RADHI BILLAH BEN MOCTADER, XX calife de la race des Abbassides, étoit fils du calife *Moctader*, & fut tiré de la prison, où son oncle le calife Caher l'avoit fait mettre, pour être mis sur le trône après la déposition du même Caher qui arriva l'an 322 de l'hégire, 933 de J. C. Ce calife aimoit à rendre la justice & à faire du bien à chacun. Mais il fut entierement possédé par ceux qui avoient la charge d'émir-al-omara, qui répond à celle de maire du palais en France. Il vécut ainsi dans la dépendance jusqu'à l'an 329 de l'hégire, 940 de J. C. qu'il mourut d'hydropisie. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

RADICOFANI, RADICOFE, petite ville de Toscane, dans le Siennois. Elle est entre Sienne & Aquapendente, à douze lieues de la premiere, & à quatre de la derniere. Elle est défendue par une bonne citadelle, située sur une colline voisine. * Mati, *diction.*

RADINGIUS (Guillaume) docteur Anglois, & religieux de l'ordre du Mont-Carmel, vers l'an 1312, sous Edouard II, roi d'Angleterre, fut un des examinateurs de quelques articles qui concernoient l'affaire des Templiers, sous Winchelseius, archevêque de Cantorberi. On croit qu'il assista au concile de Vienne en France, où l'ordre des Templiers fut aboli par le commandement du pape Clément V. Ses ouvrages sont *Templariorum examinationes*, en un livre; *Quæstionum quarumdam*, *l* 1, *&c.* * Pitseus.

RADINO (Thomas) religieux de l'ordre de saint Dominique, de l'illustre famille Allemande de Todesque, d'où vient que quelques auteurs l'appellent *Todisque*, naquit à Plaisance, où sa famille étoit établie. Il étoit, dit-on, grand philosophe, théologien, astronome & poëte; mais on n'a aucune de ses poésies, & il n'a fait imprimer que peu de chose dans les diverses sciences qu'il avoit cultivées. Ses ouvrages sont, *Callipsychia*, ou de la beauté de l'ame, qu'il publia à Milan en 1511: *Syderalis abyssus*, qui après avoit été imprimé en 1513, à Pavie, le fut encore en 1514, à Paris; un discours contre Luther, adressé aux princes d'Allemagne, lui fit aussi beaucoup d'honneur; & la défense de ce discours contre Melanchthon, qui l'avoit attaqué, soutint sa réputation. Le fameux Sylvestre Mozolin, maître du sacré palais, l'estima beaucoup, & le fit en 1521, son principal substitut; ce qui lui donna occasion de se faire rendre les honneurs dus à cet office; quoique ceux qui l'avoient précédé dans l'emploi de substitut, n'eussent point eu de part à ces honneurs. Il étoit alors professeur de théologie à Rome, où il mourut en 1527. * Echard, *script. ord. Præd.*

RADNOR, petite ville capitale du comté de Radnor, dans la partie méridionale de la principauté de Galles en Angleterre, est située dans une vallée agréable entre deux montagnes, sur la rive occidentale de la riviere de Somergil. On voit encore sur une de ces montagnes les ruines d'un vieux château, démoli par le fameux rebelle Owen Glendower. Cette ville est entre Hereford, Breknock & Montgommeri, à six lieues des deux premieres, & à cinq de la derniere. Elle donne le titre à un comte d'Angleterre. Le premier qui le porta fut Jean, lord Robarts, fils de Richard, lord Robarts, baron de Truro dans le pays de Cornouaille, qui par ses belles qualités fut souvent employé dans les affaires d'état de la plus grande importance. Au rétablissement du roi Charles II, il fut fait garde du sceau privé, & conserva cette charge plusieurs années. Il fut créé ensuite lord-lieutenant d'Irlande; & pendant son absence, la charge de garde du sceau privé fut exercée par des commissaires. Sa grande connoissance dans les affaires du parlement, le fit souvent établir, par commission, orateur de la chambre haute: & plusieurs années avant sa mort, il fut président du conseil privé. Il s'aquitta de tous ces emplois & de plusieurs autres avec beaucoup d'habileté, d'intégrité & de fermeté. Il épousa *Lucie* Rich, fille de *Robert*, comte de War-

wick, de laquelle il eut plusieurs enfans. L'aîné fut le lord vicomte Bodmin, qui mourut avant son pere à son retour de son ambassade de Danemarck, ensorte qu'il eut pour son successeur son petit-fils *Charles* Bodvil, comte de Radnor, qui vivoit encore en 1701. Il étoit lord-lieutenant & *custos rotulorum* du comté de Cornouaille. La jurisdiction de la ville de Radnor s'étend à douze milles anglois tout autour. Elle est gouvernée par un bailli & vingt-cinq bourgeois, qui tiennent la cour des plaidoyers pour toutes sortes d'actions. Elle est à 119 milles anglois de Londres. * *Dict. angl.*

RADNOR-SHIRE, le comté de Radnor, comté de la partie méridionale du pays de Galles, ainsi nommé de Radnor sa ville capitale. C'est un des douze comtés de la principauté de Galles, qui est borné au nord par le comté de Monmouth; & à l'est par les comtés de Shrop & d'Hereford; au sud par celui de Breknok. Il est traversé par les rivieres de Clarwen, & de Wie. Ce comté a la figure d'un triangle à peu après équilatéral, & son circuit est d'environ quatre-vingt-dix milles. Il est divisé en six contrées qu'on appelle *centeniers* ou *centaines*, en anglois, *hundred*; il y a cinquante-deux paroisses, & cinq bourgs. Il étoit habité autrefois par les Silures, aujourd'hui il fait partie de l'évêché d'Hereford. L'air y est rude & froid, comme presque par tout le pays de Galles, à cause des neiges qui sont sur les montagnes. Le terroir en plusieurs endroits est mauvais, en d'autres il est assez fertile, comme dans les parties orientales & méridionales. Il n'y a que Radnor qui ait droit de députer au parlement outre le chevalier du comté.

RADOM, ville avec châtellenie, dans le palatinat de Sandomir en Pologne, à vingt lieues de la ville de Sandomir, vers le Nord. * Mati, *dict.*

RADON. Dans la charte de la fondation du monastere de Rebais, faite par saint Ouen l'an 635, laquelle charte est attribuée au roi Dagobert, il est parlé de Radon comme d'un second frere de saint Ouen, dont le premier étoit Adon. Le savant pere Mabillon qui donne cette charte pour authentique, croit néanmoins que ce qui est dit de Radon est une addition de quelque copiste. Quoi qu'il en soit, on attribue à Radon la fondation du monastere de Reuil sur Marne (*Rodolium*) qui n'est plus qu'un prieuré de Cluni dépendant de la Charité.

RADULFE, ou RAOUL, dit *Flaviacensis*, parcequ'il étoit moine de saint Germer de Flaix, dans le diocèse de Beauvais, a vécu, selon quelques-uns, dans le X siécle; mais plus surement dans le XII siécle; car il est constant qu'il mourut en 1157, ou peu après. Il écrivit 20 livres de commentaires sur le Lévitique, que nous avons dans la bibliothéque des peres. On lui attribue aussi quelques autres ouvrages. * Alberic *in chron.* Trithéme & Bellarmin, *de script. eccl.* Possevin. Sixte de *Sienne.* Eisengrenius. Le Mire, &c.

RADULFE *de Diceto*, doyen de Londres, mourut vers l'an 1210, & écrivit *De synodis: De temporibus mundi: De regibus Anglorum, &c.* Sa chronique depuis le commencement du monde finit en 1198. Il a encore fait des portraits historiques, depuis l'an 1148, jusqu'à l'an 1200. Ses ouvrages sont parmi les historiens d'Angleterre, imprimés à Londres en 1652. * M. Du Pin.

RADULFE de *Fresburno*, Carme, voyagea dans la Terre-sainte, & mena des religieux de son ordre en Angleterre vers l'an 1240. Il écrivit divers ouvrages.

RADULFE ou RAOUL, surnommé *de Rivo*, de Breda, doyen de Tongres, dans le XIV siécle, se rendit célébre à Rome & dans son pays, par la connoissance qu'il avoit de la théologie, du droit canon, & des langues. Il écrivit un traité *de canonum observantia*, que nous avons dans la bibliothéque des peres. Ses autres ouvrages sont, *De psalterio observando. Historia episcoporum Leodiensium. Calendarium ecclesiasticum*, & divers autres cités par Valere-André, & ailleurs. Radulfe mourut en 1403. * *Consultez* aussi Possevin. Le Mire, &c.

RADULFE, *cherchez* RAOUL & RODOLPHE.

RADULFE COGGESHALE, *cherchez* COGGESHALE.

RADZIEJOWSKY (Jérôme) seigneur de Krylow, sous-chancelier du royaume de Pologne. Ce fut en 1650 qu'il parvint à cette dignité, à la sollicitation de la reine, femme du roi Jean Casimir, quoique la noblesse & le roi lui-même ne lui fussent pas favorables, à cause de son extrême ambition. Vers le même temps il épousa Elizabeth, fille d'Alexandre Sclutzaka, palatin de Novogorod, & veuve d'Adam Kasanowsky, premier maréchal de la cour. Elle n'avoit environ que vingt-trois ans: elle étoit belle, d'une humeur enjouée; & l'on soupçonne qu'elle avoit quelque intrigue avec le roi; ce qui fit naître à Radziejowsky une telle jalousie, qu'il s'en expliqua avec la reine, parla fort imprudemment, & découvrit ce qu'il savoit, ou ce qu'il croyoit savoir de la conduite secrette du prince dans la guerre contre les Tartares & les Cosaques en 1651. La jeune Elizabeth qui souffroit aussi de cette humeur jalouse, voyant son mari absent de Varsovie, chassa tous ses domestiques, s'empara des joyaux les plus précieux; & se retira dans un couvent. Radziejowsky de retour se mit dans une grande colére, attaqua son palais avec cinq cens hommes, parcequ'il étoit occupé par son frere, qui se défendit avec vigueur, & il excita les Cosaques à une nouvelle révolte, dont le roi fut bientôt informé. Ce prince priva Radziejowsky de sa charge de sous-chancelier; & le 10 de janvier 1652, il fut déclaré infame, & coupable de haute trahison, condamné à la mort, & ses biens furent confisqués par la diéte de Varsovie. On y condamna aussi à la prison sa femme & son frere. Radziejowsky qui s'étoit retiré à Peterkow, & qui avoit emporté avec lui le sceau du royaume, passa de-là à Stockholm, où il arriva au mois de mai 1652. Il demanda la protection de la reine Christine, & publia que sa disgrace ne venoit que d'un commerce secret de sa femme avec le roi. La reine Christine envoya en Pologne M. Roc, François de nation, pour intercéder en faveur du chancelier. Mais le roi, loin de s'appaiser, demanda qu'il fût chassé de la Suéde. Radziejowsky, plus heureux dans cet autre royaume, fut d'abord en grand crédit auprès de la reine Christine, & en eut encore plus lorsque Gustave fut monté sur ce trône en 1654, après la démission de la reine. Gustave s'étant même brouillé avec la Pologne en 1655, Radziejowsky eut un rang honorable dans la premiere armée qui marcha sous le commandement du felt-maréchal Wittemberg, & fut un de ceux qui traiterent avec les généraux Polonois qui se trouvoient sur les frontieres avec leurs troupes, & les engagerent à prendre le parti de la Suéde. Ceux-ci y ayant consenti, Radziejowsky commanda les troupes conjointement avec les autres généraux; & servit ainsi contre sa patrie. Peu de temps après, le roi de Suéde crut avoir quelque raison de soupçoner sa fidélité; il le fit arrêter à Elbingen le 14 décembre 1656, & le fit conduire en Suéde, d'où il ne sortit de prison qu'après la mort du roi en 1660, & la paix conclue avec sa patrie. Il alla ensuite à Dantzic, & travailla à se réconcilier avec la Pologne; mais la diéte de Varsovie, tenue en 1661, lui permit seulement d'y venir pour y arranger ses propres affaires, avec ordre d'en sortir dans le temps qui lui fut marqué. La diéte de 1662 lui fut plus favorable; plusieurs seigneurs y agirent pour lui efficacement, jusqu'à menacer de continuer leur ligue s'il n'étoit point remis en possession de ses biens héréditaires, & de ceux qui dépendoient de la couronne, & de ses dignités. Il se trouva lui-même à la diéte de 1665, où il eut le chagrin de voir que les protestations

faites contre lui furent plus nombreuses que celles qui étoient en sa faveur, ce qui l'obligea de sortir du sénat. A la fin on le chargea d'une ambassade à la porte Ottomane, pour détourner la guerre dont les Polonois se croyoient menacés. Le 27 de mai 1665, il fit son entrée publique à Adrianople, & eut audience du Turc au camp de Tuntocko, à sept lieues d'Adrianople. Il mourut en 1677, avant que d'avoir reçu une réponse positive de la Porte. On a attribué sa mort en partie à une fiévre qui lui vint pour avoir trop mangé de melons, & en partie à l'ignorance d'un médecin Juif qui le traita. * *Mémoires du temps.*

RADZIEJOWSKI (Michel) cardinal, archevêque de Gnesne, & primat du royaume de Pologne, étoit fils de *Jerôme* Radziejowski, staroste de Lomzen, & depuis vice-chancelier du royaume, & d'une fille du comte de Tornow, qui mourut en accouchant de lui, le 3 décembre 1645. Il perdit aussi son pere à l'âge de neuf ans. La reine Marie-Louise de Gonzague prit soin de son éducation, & le fit passer à Paris, où il fit ses études au collége d'Harcourt, & elle le fit voyager dans les pays étrangers à ses dépens. Le maréchal Sobieski, à qui il avoit l'honneur d'appartenir, devenu roi sous le nom de Jean III, le nomma à l'évêché de Warmie en 1679, & lui donna la charge de vice-chancelier du royaume. Il obtint ensuite pour lui un chapeau de cardinal du pape Innocent XI, en 1686. Ce prince le nomma enfin archevêque de Gnesne, & par-là le fit monter à la primatie du royaume. Après la mort de *Jean* III, le cardinal primat convoqua les états de la république pour l'élection. Il y fit tout ce qu'il put pour empêcher la division des esprits. Malgré les soins l'élection fut partagée entre le prince de Conti, qui eut plus de voix, & l'électeur de Saxe. Celui-ci se fit couronner sans la participation du primat, qui préférant le repos de sa patrie à l'honneur de sa dignité méprisée, consentit enfin à reconnoître le roi Auguste. Ce monarque ayant manqué à bien des conventions qu'il avoit signées lors de son couronnement, & ayant attaqué mal à propos le roi de Suéde en Livonie, attira dans la Pologne ce jeune conquérant, résolu de ne point poser les armes, qu'il n'eût détrôné son ennemi. Envain le cardinal primat voulut-il s'employer à moyenner la paix de sa patrie, il ne put en venir à bout. Les affaires s'aigrirent. La cour de Rome parut mécontente du primat, qui s'étoit accommodé en plusieurs choses aux volontés du roi de Suéde, dans l'espérance de pouvoir conduire son esprit à des pensées de paix. On procéda à une seconde élection, qui tomba sur le comte Lecsinski, qui se fit nommer Stanislas. Le cardinal Radziejowski se retira à Dantzic, où il mourut le 13 octobre 1705, en sa 60 année, dans la réputation d'un homme de tête & d'une grande conduite. * *Mémoires du temps.*

RADZIN (Etienne, ou Sdenko) rebelle de Moscovie, fit beaucoup de ravages dans le XVII siécle. Voici ce qui donna lieu à sa rebellion. Radzin avoit un frere qui, en 1665, marcha sous le général Dolgorucki contre les Polonois, à la tête d'un corps de troupes de son pays; mais ayant voulu se retirer ensuite sans congé, le général le fit pendre. Cette action irrita tellement Radzin, qu'il attira dans son parti les Cosaques, avec lesquels il troubla le commerce des Russiens le long du Wolga. Ensuite il croisa sur la mer Caspienne; & s'étant rendu maître de la ville de Jaick, il incommoda autant les Persans, qu'il avoit fait les Russiens. Ivan Semanowitz Profosofsky, gouverneur d'Astracan, le pressa de telle sorte, qu'il l'obligea à faire son accommodement avec le czar; mais peu de temps après, il recommença ses courses, se rendit maître de quelques places sur le Wolga, & s'empara même d'Astracan, par le moyen d'une intelligence qu'il entretenoit avec les Strélitses. Il fit mourir le gouverneur & la plupart des officiers & des étrangers, & commit de grandes violences dans la ville. Il soumit aussi les villes de Zarof & de Samarof; mais à l'attaque de Sembiersky, il fut blessé & obligé de lever le siége de cette place. Pour s'attirer l'affection du peuple, il fit courir le bruit qu'il n'avoit point d'autre dessein que de le délivrer du joug des bojares. Cet artifice lui réussit, & fit soulever un pays considérable aux environs du Wolga. Le nombre des rebelles monta jusqu'à environ deux cens mille paysans Russiens, sans compter les Tartares qui se joignirent à eux. Ils tuerent d'abord tous les bojares & tous les magistrats établis par le czar, &, à la moindre résistance ils mettoient tout à feu & à sang. Cette révolte, qui s'étendoit jusqu'à douze milles de la ville de Moscou, fut dissipée en trois mois par deux armées, sous le commandement des généraux Dolgorucki & Zarabatof. On assure qu'il y eut environ onze mille des rebelles qui passerent par la main du bourreau. Radzin fut pris lui-même par Jacolof, qui commandoit les Cosaques demeurés fidéles au czar. Le 2 de juillet 1671, il fut conduit à Moscou, où, après avoir souffert la question avec son frere Froïka, il fut roué vif & décapité. Ses membres furent exposés en divers endroits, à l'exception de sa tête qu'on livra aux chiens. Froika prêt à subir le même sort, demanda à parler à l'empereur: on ne sait ce qu'il lui dit; mais il obtint sa grace. * *Dictionnaire historique*, édition de Hollande, 1740.

RADZIWIL, maison illustre de Pologne, dont l'on ne rapporte la postérité que depuis.

I. Nicolas Radziwil, I du nom, qui reçut le baptême en 1386 avec Jagellon, grand duc de Lithuanie, & qui ordonna qu'à l'avenir tous les aînés de sa maison porteroient le nom de Nicolas qui lui avoit été donné sur les fonts baptismaux. Son prince étant parvenu à la couronne de Pologne sous le nom de Ladislas IV, le créa palatin de Wilna. Ce seigneur vécut plus de 100 ans, & eut pour fils unique Nicolas II, qui suit.

II. Nicolas Radziwil, second du nom, palatin de Wilna, servit glorieusement la république de Pologne sous six rois consécutifs, & mourut à l'âge de 99 ans, ayant eu entr'autres enfans, *Nicolas* Radziwil, III du nom, palatin de Wilna, qui fut fait prince de l'empire par l'empereur Maximilien I, & mourut comblé de gloire, âgé de plus de 70 ans; Georges, qui suit; & *Jean* Radziwil, qui fut fait sénateur du royaume de Pologne par le roi Sigismond I, puis châtelain de Troki, & devint enfin grand maréchal de Lithuanie.

III. Georges Radziwil, palatin de Kiovie, maréchal de la cour, châtelain de Wilna, & grand général de Lithuanie, mourut en 1565, ayant eu pour enfans Nicolas IV, qui suit; & *Barbe* Radziwil, mariée 1°. à *N.* palatin de Lithuanie: 2°. à *Sigismond*, II du nom, dit *Auguste*, roi de Pologne, mort le 12 mai 1551.

IV. Nicolas Radziwil, IV du nom, palatin de Wilna, grand maréchal, grand chancelier de Lithuanie, &c. *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*, mourut en 1567. Il avoit épousé *Elizabeth* Sidlowieski, dont il eut Nicolas V, qui suit; *Georges*, évêque de Wilna, puis de Cracovie, qui fut nommé cardinal par le pape Grégoire XIII, le 13 décembre 1583, & mourut en janvier 1600, âgé de 44 ans; *Albert*, duc d'Olica, & grand maréchal de Lithuanie, qui épousa en 1586, *Anne*, fille de *Godard* Ketler de Nesselrod, duc de Curlande, & de *Susanne* de Meckelbourg; & *Stanislas* Radziwil, gouverneur de Samogitie.

V. Nicolas Radziwil, V du nom, palatin de Novogrod, fut pere de *Georges*, mort castellan de Troki en 1614, sans laisser de postérité.

Christophe de Radziwil, I du nom, qui étoit d'une autre branche, fut palatin de Wilna; fit profession de la religion protestante, & eut pour enfans Janussius,

qui fuit; & CHRISTOPHE II, qui continua *la postérité rapportée après celle de son frere aîné.*

JANUSSIUS de Radziwil, I du nom, duc de Bierze & castellan de Wilna, mourut en 1621, âgé de 42 ans. Il avoit épousé en 1613, *Elizabeth-Sophie*, fille de *Jean-Georges*, électeur de Brandebourg, & d'*Elizabeth* d'Anhalt sa troisiéme femme, dont il eut BOGISLAS, qui fuit.

BOGISLAS, prince de Radziwil, gouverneur de la Prusse ducale, eut pour fille *Louise-Charlotte*, princesse de Radziwil, mariée 1°. à l'âge de quatorze ans, le 7 janvier 1681, à *Louis* de Brandebourg, second fils de *Frédéric-Guillaume*, électeur de Brandebourg, duquel étant restée veuve sans enfans en 1687, on parla de la remarier à *Jacques*, prince Sobieski, fils aîné de Jean III, roi de Pologne: & le duché qu'elle possédoit en Lithuanie, contenant plus de quarante lieues de pays sur la frontiere de Livonie, avec deux places fortes, auroit bien accommodé ce prince; mais elle épousa en 1688, *Charles-Philippe* de Baviere, quatriéme fils de *Philippe* Guillaume, électeur Palatin, ayant embrassé auparavant la religion catholique, & mourut l'an 1695.

CHRISTOPHE de Radziwil, II du nom, second fils de CHRISTOPHE I, fut palatin de Wilna, grand maréchal de Lithuanie, & mourut le 19 septembre 1640, âgé de 53 ans, laissant pour fils unique *Janussius* Radziwil, II du nom, grand chambellan de Lithuanie.

RADZIWIL (Nicolas) IV du nom, palatin de Wilna, grand maréchal & chancelier de Lithuanie, eut beaucoup de part à l'amitié de Sigismond-Auguste, roi de Pologne, qui le fit capitaine de ses gardes. Il commanda trois fois ses armées dans la Livonie, qu'il soumit à la Pologne, après avoir remporté une victoire signalée sur les Allemans. Il mena au roi l'archevêque de Riga & le grand-maître des chevaliers de Livonie, & remit à sa majesté, en plein sénat, le sceau de cet ordre, & la croix que ce grand-maître avoit au col, quand il fut pris. Etant ambassadeur extraordinaire à la cour de l'empereur Charles-*Quint*, & de Ferdinand, roi des Romains, il présenta au baptême l'archiduc Ernest, troisiéme fils de Maximilien, II du nom. Mais ce grand homme ternit toute sa gloire, lorsqu'il embrassa ouvertement la religion protestante, à la persuasion de sa femme, & malgré les remontrances de Lippoman, nonce apostolique, lequel lui ayant fait des reproches de son apostasie, il lui répondit avec hauteur, qu'il étoit lui-même hérétique, accusant les autres d'hérésie. Il fit prêcher des ministres dans Wilna, en dépit du clergé, & fit mettre la bible en langue polonoise par ces hérétiques; l'impression s'en fit en 1567, aux dépens de ce palatin, dont le mauvais exemple corrompit un de ses cousins. Enfin, il mourut en 1567, & fut porté au tombeau sur les épaules de ses quatre fils, rapportés ci-dessus, qui furent assez heureux, selon M. de Thou, *liv.* 38, d'abjurer dans la suite l'erreur de leurs pere & mere. * Simon Starovolski, *in Sarmatiæ bellatoribus*. Bayle, *dict. critiq.* &c.

RAFFELIS (Charles-Gaspard-Guillaume de) *cherchez* SOISSAN.

RAGABA, château assis au-delà du Jourdain dans la tribu de Manassé. Alexandre, roi des Juifs, mourut lorsqu'il assiégeoit cette place. * Joséphe, *ant. liv. XIII, c.* 23.

RAGBIL, ville du royaume de Ganath, dans le pays des Négres, située sur les bords d'un lac, que les gens du pays appellent *Barh Alkalou*, *Mer douce*, à cause que ses eaux ne sont pas salées, comme celles des autres lacs de ce pays, qui sont ou salées ou du moins saumaches. Cette ville a une montagne fort haute à son midi, qui rend son habitation plus agréable & plus commode; & l'on compte onze journées de caravane de-là jusqu'à la ville de Ganarath, en tirant vers l'occident. * Edrissi, *dans la seconde partie de son premier climat.*

RAGENFROI, abbé de Fontenelle, avant le milieu du VIII siecle, étoit de la premiere noblesse françoise; mais vain & ambitieux. Il ne consultoit que ses propres intérêts, & rendoit son joug insupportable à ceux qui lui étoient soumis. Comme il laissoit en particulier manquer ses moines du nécessaire, ceux-ci en porterent leurs plaintes à Pepin, fils de Charles Martel, qui en fut touché, & qui ôta à Ragenfroi le gouvernement de cette abbaye. Celui-ci n'étoit pas meilleur évêque qu'abbé; car depuis qu'il eut succédé à Grimon dans le siége de Rouen, il se comporta si mal, que Pepin, devenu roi de France, le fit déposer, & donna, l'an 755, le siége de Rouen au prince Remi, son frere, qui répara par ses vertus les scandales qu'avoit donnés son prédécesseur. Cependant, parceque Ragenfroi étoit d'une naissance très-illustre, & qu'il avoit tenu sur les fonts du baptême un enfant de Pepin, on lui laissa pour sa subsistance quelques terres de l'église de Rouen. Il est loué dans une histoire des évêques de Rouen, pour avoir fait de grands biens à cette église, ce qui pouroit faire croire qu'il changea de conduite, si l'auteur de cette histoire méritoit plus de croyance, & si la plupart de ces chroniqueurs ne donnoient souvent plus de louanges aux prélats qui ont fait quelque donation aux églises & aux monasteres, qu'à ceux qui les ont édifiés par une vie réguliere. * *Chronicon Fontanellense. Annales Petaviani, ad annum* 755. *Acta episcopor. Rothomag. in tom. II analector. patris Mabillonii, in edit. in*-8°.

RAGÈS, ville de Médie dans l'Atropatène, que Strabon nomme *Rageïa*, & Ptolémée *Europe*. Elle fut bâtie, ou plutôt augmentée par Seleucus Nicator, à une journée des portes Caspiennes sur les confins de l'Hircanie. Castaldus, & d'autres disent qu'on la nomme aujourd'hui *Cassan*, d'autres disent que c'est *Rast*. Elle est éloignée de cent mille pas d'Arsacie, en tirant vers le nord, & de cent cinquânte d'Ecbatane vers l'orient. Il est parlé de cette ville dans le livre de Tobie, *ch.* 1, *v.* 16. * Baudrand. Arrien, *de exped. Alex. l.* 2.

RAGGED (Patrice) évêque de Cork en Irlande, assista au concile de Constance en 1415 & 1416, & s'y distingua par sa prudence & sa capacité. Des auteurs contemporains lui donnent des éloges magnifiques. En 1417, il fut transféré au siége d'Ossory; mais il ne gouverna ce diocèse que quatre ans, étant mort le 21 avril; d'autres disent le 20 août de l'année 1421. Un manuscrit conservé dans le collége de la sainte Trinité à Dublin l'appelle *un prélat qui a gouverné son troupeau avec justice & avec piété, qui l'a nouri également par son exemple & par ses instructions.* On n'a de ses écrits que les actes dudit concile sous le titre: *De actis illius concilii.* On ne dit pas même dans quelle bibliothéque des pays Britanniques ces actes se trouvent manuscrits. * *Mém. mss.* de M. l'abbé Hénegan.

RAGGI (Jean-Baptiste) gentilhomme Génois, étoit fils de *Marc-Antoine*, qui avoit très-bien servi la république, & qui mourut l'an 1625, en accompagnant le cardinal François Barberin en Espagne. Le fils se distingua à la guerre, & exerça les principales charges de la république de Gènes, où il mourut de peste en 1657, s'étant exposé trop généreusement pour faire observer le bon ordre, pendant cette cruelle maladie. Sa famille a produit divers grands hommes. THOMAS Raggi rendit de grands services à Philippe II, roi d'Espagne. OCTAVIEN Raggi, fils de *Jacques* & de *Jeronyme* Nigri, se fit considérer à la cour de Rome, où il fut protonotaire apostolique en 1616, puis clerc de chambre en 1622. Dans la suite, il parvint aux prin-

cipaux emplois de la cour du pape Urbain VIII, qui le fit cardinal le 16 décembre 1641, & évêque d'Aléria en Corse. Raggi alla visiter son évêché, & mourut à Rome le 31 décembre 1643. Il étoit frere de THOMAS Raggi, dit *le marquis Raggi*, qui fut commissaire des galeres du pape, & qui exerça d'autres emplois importans; & de *François* Raggi, Capucin, auteur du livre intitulé: *Dubiorum centuria de regimine regularium.* Cet ouvrage, qui avoit été imprimé l'an 1649, à Lyon, sous le nom de Giragus, qui est l'anagramme de Raggius, le fut depuis à Gènes, avec le nom de l'auteur, qui y mourut de peste en 1657. Wadingue parle très-avantageusement de lui. Le marquis Thomas Raggi épousa *Hortense* Spinola, dont il eut *Ferdinand* Raggi, homme de lettres. LAURENT Raggi, cardinal, évêque de Catanea en Sicile, a été trésorier général de la sainte église, & intendant général des galeres de l'Etat ecclésiastique. Le pape Innocent X le fit cardinal en 1647, il mourut en janvier 1687, âgé de 75 ans. * Galeazzo Gualdo Priorati, *scena d'huom. illust. d'Ital.* Soprani & Giustianini, *scritt. della Ligur.*

RAGGIVOLO, bourg de la Lombardie: il est dans le Mantouan, entre Mantoue & Regio, à quinze lieues de l'une & de l'autre. On conjecture que les Régiates, peuples de la Gaule Cisalpine, en étoient les habitans, & que son nom en est une marque. * Baudrand.

RAGIMBALDE ou RAGIMBERT, troisiéme abbé de S. Valeri, vivoit en 660, & écrivit la vie de S. Valeri, selon Arnoul Wion, *in ligno vitæ.* * Voyez D. Rivet, *hist. littér. de la France*, tome III.

RAGIMBERT, duc de Turin, usurpa la couronne des Lombards sur Luitbert, qui n'étoit qu'un enfant, en 701, & trois mois après fut dépossédé par Aripert. * Paul Diacre, *hist. Long.*

RAGI-MOHOL, ville considérable du royaume de Bengale, est située sur le Gange, dans l'endroit où cette riviere se sépare en deux bras pour se perdre ensuite dans la mer. Ragi-Mohol a plusieurs bâtimens remarquables, des temples pour les Mores, des pagodes pour les Idolâtres, un grand marché & un palais magnifique, avec de beaux jardins. C'est dans cette ville qu'on rafine tout l'argent, & qu'on frape les paises ou roupies de Bengale. Elle avoit autrefois un château dont on voit les ruines au bout de la ville, aussi-bien que plusieurs maisons, qui montrent que cette place a eu autrefois plus d'étendue. * Nicol. Graaf.

RAGLINS ou RATIN, isle d'Irlande. Elle n'est séparée de la côte septentrionale du comté d'Antrim, que par un petit détroit. Il n'y a qu'un château & quelques villages. * Mati, *diction.*

RAGNEMODE, évêque de Paris, fut éleve de S Germain, évêque de la même ville, & fit honneur à l'éducation qu'il en avoit reçue, par le zèle qu'il montra pour le maintien & la conservation de la discipline. Il succéda à son maître l'an 576, à la fin de mai, ou au commencement de juin. Car S. Germain mourut à l'âge de près de 80 ans, le 28 de mai de cette année. Ragnemode se trouva peu après à Tours, on ne sait pour quelle raison. Il étoit dans cette ville lorsque le prince Mérouée, échapé de son monastere d'Anisse, se réfugia dans l'église de S. Martin pendant que l'évêque Gregoire y célébroit les saints mysteres, & ce fut lui qui conseilla à ce prélat d'accorder les eulogies que le prince demandoit, & que Grégoire lui avoit d'abord refusées. Ragnemode donna ce conseil à l'évêque de Tours, de peur que Mérouée, irrité de ce refus, ne se portât à quelque violence. Après le V concile de Paris, tenu en 577, où Grégoire de Tours s'étoit opposé à la condamnation de Prétextat, évêque de Rouen, que le roi Chilperic vouloit perdre, Grégoire ayant été accusé auprès de ce prince, comme s'il eût été son ennemi, & ayant paru devant lui dans son palais, y trouva Ragnemode, qui ne put désapprouver la fermeté avec laquelle le saint prélat parla au prince en cette occasion, & qui, sans doute, tâcha aussi de calmer l'esprit de Chilperic. Ragnemode étoit en effet assez bien dans l'esprit de Chilperic, puisqu'en 584 il fut parrein de Thierri, fils de ce prince, quoiqu'il fût assez ordinaire autrefois que les évêques fussent les parreins des fils de nos rois: car outre Ragnemode, qui le fut du prince Thierri, nous voyons entr'autres que S. Prétextat de Rouen le fut de Merouée, S. Ageric de Verdun de Childebert II, S. Veran de Cavaillon de Thierri, fils de Childebert II, &c. En l'an 590, un imposteur habillé à peu près comme un moine d'Egypte, portant une croix, qu'il disoit être remplie de reliques, & se faisant suivre du peuple, étant venu de Tours à Paris pendant les Rogations, & ayant troublé la procession où l'évêque assistoit, ce prélat, sans donner le temps au peuple avide des nouveautés, de se laisser séduire, le fit emprisoner, & quelque temps après il ne lui pardonna, quoiqu'il se fût enfui, & qu'il eût été repris, qu'aux sollicitations de Grégoire de Tours. Ragnemode mourut l'année suivante 591, & les troubles qui suivirent sa mort, firent sentir vivement la perte que son église avoit faite. * Grégoire de Tours, *en plusieurs endroits de son histoire.* Le P. Longueval, *hist. de l'Eglise Gallicane*, tome III, &c.

RAGOTZKI ou RAGOTZI (Sigismond) fut élu prince de Transsylvanie en 1606, après la mort de Boskai; comme il aimoit mieux le repos que les honneurs, il refusa cette offre, & ne l'accepta qu'avec autant de violence, qu'il en eut senti, s'il eut été contraint de se soumettre à une honorable servitude. Il fut paisible possesseur de cette principauté, & également aimé de Matthias, roi de Hongrie, & d'Achmet, empereur des Turcs; cependant cette distinction ne le toucha point, & il céda son droit à Gabriel Bathori en 1608, & mourut en 1613, laissant pour fils GEORGES, qui suit.

GEORGES Ragotzi, fut élu prince de Transsylvanie en 1631, secondé de la maison d'Autriche, & fait prince de l'empire, & mourut le 14 octobre 1648. Il épousa 1°. *N.* fille d'*Etienne* Bethlen, qui étoit frere de *Gabor* Bethlen, prince de Transsylvanie: 2°. *Suzanne* Lorantzi. Du premier mariage vint GEORGES, qui suit. Du second sortit, *Sigismond*, duc de Montgatz, mort en 1652, sans enfans de *Henriette* de Baviere, fille de *Frédéric*, V du nom, comte palatin du Rhin, qu'il avoit épousée le 14 avril 1651, morte le 18 septembre de la même année.

GEORGES Ragotzi, prince de Transsylvanie, succéda à son pere, fut fort maltraité des Turcs, & ayant reçu quatre blessures mortelles dans une rencontre qu'il eut contre eux le 27 mai 1660, à Plansamberg près de Hermstadt, savoir un coup de pistolet à travers du corps, & trois coups d'épée & de sabre à la tête, après avoir tué dix-sept de ses ennemis, il mourut à Varadin le 6 juin de la même année. Il avoit épousé *Sophie*, héritiere de la maison de Bathori, dont il eut FRÉDÉRIC, qui suit.

FRÉDÉRIC, prince Ragotzi, vécut en particulier après la mort de son pere, & mourut en 1681. Il épousa *Hélène* d'Esdrin, fille de *Pierre*, comte de Serin. *Voyez* SERIN. Elle prit une seconde alliance avec *Emeric*, comte de Tekeli, chef des mécontens de Hongrie, (*Voyez* TEKELI) & mourut le 10 février 1703, ayant eu de son premier mariage FRANÇOIS-LÉOPOLD, qui suit; & *Julienne-Barbe*, princesse de Ragotzi, seconde femme de *Ferdinand-Gobert*, comte d'Aspremont-Recheim, qui l'épousa en 1691, morte le 24 mai 1717, âgée de 44 ans.

FRANÇOIS-LÉOPOLD, prince Ragotzi, donna lieu de craindre qu'il ne suivît les traces de son beau-pere,

pour rentrer dans les prétentions de ses aïeuls, & fut mis en prison à Neustadt en avril 1701, accusé d'avoir voulu soulever la Hongrie contre l'empereur. Ayant fait vendre ses chevaux, sa vaisselle d'argent & ses hardes, & régalé ses gardes & leurs officiers, il les enyvra, & se sauva, déguisé en dragon, le 7 novembre de la même année à deux heures après midi. Il laissa dans sa chambre trois lettres, pour l'empereur, pour l'impératrice & pour le roi des Romains : celle de l'empereur contenoit des protestations de son innocence, & qu'il seroit toujours prêt à revenir pour se justifier, pourvu qu'on lui voulût accorder un saufconduit, ou lui donner des juges non suspects pour le juger suivant les loix & les coutumes de la Hongrie. Aussitôt que l'on se fut apperçu de son évasion, on ferma les portes de la ville, & on fit plusieurs détachemens de dragons pour tâcher de l'arrêter; mais inutilement : car on apprit qu'étant sorti de la ville, il étoit allé dans le fauxbourg, où on lui tenoit trois chevaux prêts, sur lesquels il avoit pris la route de Raab & du Danube, d'où il gagna la Pologne, & alla joindre à Varsovie le comte de Bercheni, l'un des mécontens de Hongrie. Le 29 du même mois de novembre, on afficha dans la ville de Vienne des placards, par lesquels ce prince étoit proscrit, avec promesse de dix mille florins à ceux qui le livreroient vivant entre les mains des officiers de l'empereur, & de six mille à ceux qui apporteroient sa tête. La princesse sa femme, qui avoit la ville de Vienne pour prison, fut, aussitôt que l'on eut appris son évasion, renfermée dans le monastere des religieuses de *Porta-Cœli*, d'où elle fut reléguée depuis au monastere des religieuses de Tuln, d'où elle ne sortit qu'en 1705. Ayant été arrêtée en Bohême en 1707, elle se sauva en Saxe, puis à Dantzic. L'on arrêta aussi les deux jeunes princes ses fils, qui furent mis à la garde du maître d'hôtel de l'évêque de Raab, & l'on emprisonna tous leurs domestiques. Un religieux qui avoit reçu de ses lettres, fut condamné à une prison perpétuelle, & l'on emprisona le maître de la poste de Raab, qui avoit fourni des chevaux à ce prince sans le connoître, parcequ'il étoit déguisé. Dans la suite, on apprit que le sieur Leheman, capitaine de dragons du régiment de Castelli, qu'il avoit gagné, en lui donnant 500 ducats d'or, lui avoit fourni un habit de dragon. Ce capitaine vouloit aussi prendre la fuite; mais ayant été soupçoné, il fut arrêté, & avoua tout. Il fut condamné à avoir le poing coupé, la tête tranchée, & son corps écartelé & exposé sur quatre poteaux sur les grands chemins. Sur la promesse qu'il fit de découvrir des choses importantes, son exécution fut différée jusqu'au 24 décembre suivant, après avoir embrassé la religion catholique. Son lieutenant, qui n'étoit coupable que de négligence, eut son épée rompue par la main de l'exécuteur, & fut condamné à garder prison à Javarin pendant six ans, puis banni à perpétuité des états de l'empire. Le prince Ragotzi se trouvant chef des mécontens de Hongrie, fut condamné, en avril 1703, par le conseil de l'empereur, à avoir la tête tranchée, fut dégradé de ses titres & honneurs, & privé de tous ses biens. Deux mois après, il prit le fort de Kallo, & passa au fil de l'épée les Impériaux, qui n'avoient point fait de quartier aux Hongrois. Ayant fait la guerre avec succès, les états de Hongrie le déclarerent protecteur du royaume, en attendant l'élection d'un nouveau roi, le trône ayant été déclaré vacant, & le proclamerent prince de Transsylvanie en août 1704; mais le comte de Rabutin, qui commandoit en ces quartiers, fit trancher la tête au chancelier de cette principauté, sous prétexte qu'il avoit travaillé à l'élection du prince Ragotzi, qui fut derechef proclamé prince de Transsylvanie le 28 mars 1707. Les affaires ayant depuis changé de face, & la Hongrie ayant fait son traité avec l'empereur, ce prince vint en France, sous le nom du comte de Saaros, & eut l'honneur de saluer le roi le 13 février 1713. Il se retira aux Camaldules près Grosbois, où il vivoit dans la retraite, & menoit une vie exemplaire; mais s'étant embarqué secretement à Marseille le 14 septembre 1717, il alla mouiller le même jour aux isles d'Hieres, où le capichi bacha, ambassadeur du grand seigneur, l'attendoit, & mit à la voile le lendemain pour Gallipoli, où il arriva le 10 octobre, & y fut traité en prince souverain, par ordre de sa hautesse, & fit son entrée à Andrinople le 18 du même mois. Il a toujours demeuré depuis en Turquie, estimé de la cour ottomane, & aimé de tous ceux qui connoissoient ses grandes qualités. Il vivoit retiré à Rodosto, lieu situé sur les bords de la mer de Marmora, entre les Dardanelles & Constantinople, à 25 lieues de cette ville, lorsqu'il mourut le 8 avril 1735, âgé d'environ 56 ans. On a donné sous son nom en 1751, un ouvrage intitulé : *Testament politique & moral du prince Rakoczi*. Mais on doute qu'il soit véritablement de lui. Il avoit épousé le 25 septembre 1694 *Charlotte-Amelie* de Hesse-Rheinsfeels, fille de *Charles*, landgrave de Hesse-Rheinsfeels-Vanferied, & d'*Alexandrine-Julienne*, comtesse de Leiningen, morte à Paris le 18 février 1722, laissant deux fils; l'un nommé *George*, est mort subitement au village de la Chapelle près Paris, le 15 juin 1756. * *Histoire des troubles de Hongrie. Mémoires du temps.*

RAGUEAU (François) jurisconsulte célébre, vivoit sur la fin du XVI siécle. Il fut d'abord lieutenant au siége de Méung en Berri, & ensuite professeur en droit à Bourges, en 1584. Il a fait un commentaire fort étendu sur les coutumes de Berri; un indice des droits royaux & seigneuriaux, qu'il acheva en 1583, & qui contient l'explication de presque tous les mots difficiles de nos coutumes. M. Eusèbe de Lauriere, avocat au parlement, l'ayant augmenté considérablement, le fit réimprimer l'an 1704, à Paris, en 2 vol. *in*-4°, & il y a encore des augmentations en grand nombre qui n'ont point été insérées dans cette édition. Ragueau a fait encore Les loix politiques, & est mort en 1605. * Denys Simon, *biblioth. hist. des aut. de droit.*

RAGUEL, beau-pere de Moyse, *cherchez* JETRO. Il est différent de RAGUEL, pere de *Sara*, femme du jeune Tobie.

RAGUEL de Cordoue, a écrit la vie de S. Pelage, martyr en 925 : car il y a apparence qu'il vivoit alors. Ambroise Moralés a publié cet ouvrage, qu'on a depuis mis ailleurs dans le recueil des écrivains d'Espagne, *tome IV script. Hispan.*

RAGUENEAU, écrivain juré à Paris, s'est fait connoître dans le XVII siécle, par un traité qu'il a composé des inscriptions en faux, & des reconnoissances d'écritures & de signatures. Il découvroit aussi dans cet ouvrage le moyen d'effacer l'écriture, & de faire revivre celles qui ont été effacées par le temps, & les artifices dont les faussaires se servent pour contrefaire les écritures; mais comme il se voulut servir lui-même de ce secret, il fut arrêté prisonier en 1682, & condamné à une prison perpétuelle. On a défendu le débit de ce livre comme pernicieux, à cause du mauvais usage qu'on en pouvoit faire. * *Journal des savans 1666, du 24 août.*

RAGUENEL (Guillaume) dit DE MONTFORT, cardinal, évêque de Saint-Malo, né à Dinand en Bretagne, étoit fils de RAOUL Raguenel, seigneur de la Roche-Bernard, & d'*Elizabeth* de Lohéac. Il fut protonotaire apostolique, selon la coutume de son temps, & évêque de Saint-Malo en 1423. L'année suivante, il se mit à la tête des troupes de Bretagne; & marchant contre les Anglois, il les obligea de se retirer de devant le mont Saint-Michel, qu'ils avoient assiégé. Depuis, on lui procura un chapeau de cardinal, que le pape Martin V lui donna le

8 de novembre 1430. Ce prélat passa lui-même à Rome ; & allant secretement au concile de Basle, contre la volonté du pape, il mourut subitement à Sienne le 27 septembre 1432. * D'Argentré, *hist. de Bretagne*, *l.* 10. Frizon, *Gall. purp.* Sainte-Marthe, &c.

RAGUENET (François) étoit de Rouen, & embrassa l'état ecclésiastique ; mais il suivit le penchant qu'il avoit pour l'étude de l'histoire, & celle des belles-lettres. Dans sa premiere jeunesse il travailla comme beaucoup d'autres jeunes gens, pour le prix de l'académie françoise ; & en 1687, son discours concourut pour le prix avec celui de M. de Fontenelle, qui le remporta. Le sujet étoit : *De la patience & du vice qui lui est contraire.* Le discours de l'abbé Raguenet est imprimé dans le recueil de l'académie de ce temps-là. En 1689, il eut en effet le prix, & son discours, qui traite du mérite & de la dignité du martyre, a été aussi imprimé. Ce petit succès l'encouragea : mais le croyant trop foible pour se faire un prompte réputation ; il entreprit quelques années après de donner les *Monumens de Rome*, c'est-à-dire, une *Description des plus beaux ouvrages de peinture, de sculpture & d'architecture de Rome, avec des observations*, en 1700, à Paris, *in*-12, & réimprimée au même lieu en 1702. Ce petit volume, d'ailleurs peu recherché, plut cependant aux Romains, & valut à l'auteur des lettres de citoyen Romain, dont il a toujours pris le titre depuis ce temps-là. Par reconnoissance pour ceux qui le lui avoient donné, il publia en 1702 : *Le paralléle des François avec les Italiens dans la musique & dans les opéra ;* & il donna la préférence aux Italiens. Cette décision fut vivement attaquée en 1704, par un jeune auteur, Jean-Laurent le Cerf, écuyer, sieur de la Viéville, garde des sceaux du parlement de Normandie, lequel prit la défense des François dans un livre intitulé : *Comparaison de la musique italienne & de la musique françoise.* Le *Journal des savans* prit parti contre l'abbé Raguenet. Celui-ci repliqua à son adversaire par un écrit intitulé : *Défense du paralléle*, & le Journal changeant de ton, se déclara contre l'auteur de la *Comparaison*, ce qui lui attira une vive censure de la part de M. le Cerf. *Voyez le détail de cette dispute à l'article de* LE CERF. Long-temps avant ce démêlé littéraire, M. Raguenet avoit donné en 1671, l'*Histoire d'Olivier Cromwel*, *in*-4°, à Paris, & réimprimée depuis en deux volumes *in*-12. L'auteur conduit cette histoire jusqu'à la mort de ce tyran de l'Angleterre en 1658, & il y a joint quelques piéces pour servir de preuves. L'abbé Raguenet a donné de plus une *Histoire de l'ancien testament.* Il avoit composé aussi une histoire du vicomte de Turenne sur les mémoires de sa famille, & par son ordre ; elle a été imprimée après sa mort, à la Haye, en 1738, 2 vol. *in*-12. On lui attribue les voyages & aventures (imaginaires) de Jacques Sadeur dans le voyage & la découverte de la terre australe, à Paris, en 1692, *in*-12. L'abbé Raguenet est mort vers 1720. Plusieurs auteurs lui ont attribué l'*Histoire des conclaves depuis Clément V, jusqu'à présent*, imprimée à Cologne en 1694, en deux volumes ; mais elle est du baron de Huissen, conseiller de guerre de sa majesté czarienne.* *Mémoires du temps.*

☞ RAGUET (Gilles-Bernard) étoit de Namur. Etant venu à Paris, il entra dans l'état ecclésiastique, & prit les ordres sacrés. Il a demeuré plusieurs années dans la communauté des prêtres de S. Sulpice. Depuis il fut nommé directeur spirituel de la compagnie des Indes, & eut l'abbaye de l'Aumône, dite *le petit Cîteaux*, ordre de Cîteaux, diocèse de Blois. Après la mort de M. l'abbé Fleury, auteur de l'*histoire ecclésiastique*, il eut le prieuré d'Argenteuil, au diocèse de Paris. Il avoit été du nombre des personnes de lettres qui avoient été employées à l'instruction du roi actuellement regnant, sous les ordres & la direction de M. le cardinal de Fleury. L'abbé Raguet est mort à Paris le 20 juin 1748, âgé de 81 ans. C'est à lui qu'on donne communément, l'*Histoire des contestations sur la diplomatique, avec l'analyse de cet ouvrage composé par le R. P. dom Jean Mabillon*, à Paris, 1708, *in*-12. Cette histoire est partagée en huit lettres, & chacune est en forme de dialogue. L'abbé Raguet est aussi l'auteur de l'explication du bas relief de bronze supposé antique, du cabinet de M. l'abbé Bignon, & imprimé dans les *mémoires de Trévoux*, au mois de juillet 1714. * M. l'abbé Goujet, *mém. mss.*

RAGUSA, *Hybla Minor*, *Harea*, ancien bourg de Sicile, dans la vallée de Noto, près de la riviere de Maulo, à cinq lieues de son embouchure dans la mer d'Afrique. * Mati, *diction.*

RAGUSE, en latin *Epidaurus*, ville & république de Dalmatie, est située sur le golfe de Venise, avec archevêché, qui a pour évêchés suffragans, Stagno, Merea & Trebigno unis, Narenta, la Brazza, Risano, & Curzola. Quelques auteurs croient que c'est l'Epidaure des anciens ; mais d'autres veulent que les ruines de cette ville soient d'un autre côté, au lieu appellé *Ragusi Vecchio.* Raguse, que les Turcs nomment *Dobronicha*, est assez bien bâtie. Sa situation est serrée d'un rocher très-haut d'un côté, & très-escarpé de l'autre. Elle s'avance le long d'une petite langue de terre, où elle est mouillée de la mer. Il y a près de la ville le fort de Saint-Laurent, & un beau port. Cette ville, qui est des plus marchandes, & des mieux peuplées de la Dalmatie, est soumise à un gouvernement presque semblable à celui de la république de Venise. La crainte de perdre la liberté y est si grande, qu'on y change de duc ou recteur tous les mois, & que l'on renferme les commandans dans leurs postes l'espace de six semaines. Pour la même raison les gentilshommes ne sauroient porter l'épée, ni coucher hors de chez eux, sans en donner avis au sénat : & pendant la nuit les étrangers, & sur-tout les Turcs, sont renfermés à la clef chez eux. Outre cela, les portes de la ville ne s'ouvrent jamais qu'à trois ou quatre heures de jour en été, & à plus d'une heure & demie en hyver. Les Ragusois paient un léger tribut aux Turcs, qui ont accordé de grands priviléges aux Chrétiens de plusieurs lieux, qui se sont mis sous la protection de cette république. Le Ragusan, ou pays de Raguse, est peu considérable, & ne comprend que la ville de ce nom. Stagno a deux ou trois bourgs dans le canal, qui est très-agréable & très-fertile, & quelques isles qui n'ont rien de fort remarquable ; mais à un quart de lieue de la ville est un port nommé de Sainte-Croix, aussi grand que sûr, & dont les bords sont délicieux. Raguse est très-sujette aux tremblemens de terre, & en a souffert de très-fâcheux vers l'an 1634, & en 1667. Le sénat de Raguse est composé de soixante sénateurs, dont il y en doit avoir du moins quarante lorsqu'ils sont assemblés pour juger. La justice civile se rend en premiere instance par six du sénat, dont il y a appel au collége de Trente, qui ne sont pas sénateurs. Si les sentences sont pour des sommes qui aillent au-delà de cinq cens écus, les appellations sont portées au sénat. Les actes judiciaires s'y font en latin ; mais on y plaide en italien, ou en langue du pays. Les affaires criminelles sont jugées par un officier, des sentences duquel il y a appel à une jurisdiction, composée de six sénateurs ; & si la sentence y est confirmée, c'est une affaire terminée ; si elle y est infirmée, le sénat en prend connoissance & la juge. Quant aux affaires politiques de moindre importance, le recteur les décide, avec six du sénat, & ces six sénateurs exercent un an cette charge. La ville de Raguse a choisi S. Blaise, évêque de Sébaste en Arménie, pour le premier patron de son église & de sa république. Sa fête y dure quatre jours de suite. * Monconis, *en ses voyages.* Baillet, *topogr. des saints.*

RAGUSE ( George de ) ecclésiastique, célèbre en Italie par son érudition, mourut en 1622, âgé de 43 ans, & laissa divers ouvrages, *Disputationes peripateticæ. Epistola mathematicæ, feu de divinationibus, l. II, &c.* Jacques-Philippe Thomasini a fait son éloge parmi ceux des hommes de lettres.

RAGUSE ( Jean de ) religieux de l'ordre de S. Dominique, *cherchez* JEAN DE RAGUSE.

RAHAB, femme débauchée ou plutôt aubergiste de la ville de Jéricho, réfugia chez elle les deux espions que Josué avoit envoyés pour reconnoître le pays. Le roi de Jéricho en ayant été informé, fit dire à Rahab de lui livrer ces deux hommes. Rahab voyant le danger où ils étoient exposés, les cacha, & dit à ceux que le roi lui avoit envoyés, que ces hommes étoient venus chez elle, mais qu'ils s'en étoient allés pendant que l'on fermoit les portes de la ville; que si on vouloit courir après eux, on pourroit les atteindre & les prendre. Les envoyés du roi la crurent, & sortirent de la ville pour poursuivre ces deux espions. Rahab qui les avoit fait monter sur la terrasse de sa maison, & qui les avoit cachés sous des bottes de lin, alla les trouver; & après leur avoir marqué la confiance & la foi qu'elle avoit dans le Dieu des Israélites, elle leur fit jurer qu'ils useroient de miséricorde envers elle & envers son pere, sa mere, ses freres, ses sœurs & toute sa famille, lorsqu'ils se seroient rendus maîtres de la ville, & les engagea à lui donner un signal, pour la distinguer des autres habitans. Après que ces deux espions lui eurent promis d'exécuter ce qu'elle demandoit, elle les descendit par une corde qu'elle attacha à une fenêtre de sa maison, qui étoit sur les murs de la ville, & leur indiqua le chemin qu'ils devoient tenir pour n'être point rencontrés par ceux qui étoient partis pour les poursuivre. On tint parole à cette femme, & lorsque l'armée des Israélites fut arrivée devant Jéricho, Josué l'excepta, & tout ce qui se trouva dans sa maison, de l'anathême qu'il prononça contre tout le reste de la ville. Elle suspendit à sa fenêtre la corde dont les espions s'étoient servis pour se sauver, qui étoit le signal dont ils étoient convenus. Cet événement arriva l'an du monde 2584, avant J. C. 1451. Rahab épousa *Salmon*, de la tribu de Juda, dont il eut un fils qui fut appellé *Booz*. Les commentateurs ne sont pas d'accord sur la prostitution de Rahab: Pagnin, Arias Montanus, Titelman, de Lyra, & plusieurs autres, la justifient de cette tache, & prétendent que le mot hébreu *Zonah* signifie en cet endroit, non pas une femme de mauvaise vie; mais une femme qui reçoit chez elle des étrangers, qui les loge, & leur donne à manger. D'ailleurs, disent-ils, il n'y a guère d'apparence que Salmon, prince de la tribu de Juda, eût voulu épouser Rahab, si elle avoit eu le malheur de s'abandonner à l'impureté, ni que les espions se fussent retirés dans la maison d'une débauchée, dont la vie & le désordre leur auroit dû inspirer de l'horreur. Les autres se fondant sur les Septante, sur l'épître aux Hébreux, sur tous les peres, & sur la plupart des interprétes, soutiennent que le mot hébreu signifie *une femme débauchée.* * *Josué, c. 2 & 6.* Bonfrerius, *in Josue.* Grotius. Vatable. Joséphe, *l. 4 & 5, antiquit.* Calmet, *comment. littéral sur Josué.*

RAHN ( Jean-Henri ) politique fameux, & historien célébre de Zurich, né le 29 de mars 1646, passa à l'université de Heidelberg en 1660, & en 1662 au collége de Steinfurt, d'où il fit ensuite un voyage dans les Pays-Bas. En 1664 il vint à Strasbourg pour y profiter des leçons de Boëcler. L'année suivante il vint en France, & de retour dans sa patrie il fut nommé un des curateurs de la bibliothéque publique, & membre du grand conseil. En 1676 il obtint une place parmi les sécretaires du conseil; fut fait en 1687 sécretaire de l'état; & en 1689 élu membre du petit conseil. En 1697 il parvint aux charges de trésorier & de membre du conseil secret. Il exerça ces emplois avec distinction jusqu'à sa mort, arrivée le 26 septembre 1708. Il a laissé manuscrits trente volumes concernant l'histoire & la politique de la Suisse, & quatre tomes de l'histoire de la Suisse jusqu'à l'an 1701. En 1690, il avoit publié un abrégé de ce dernier ouvrage. * Scheuchzer, *nova litterar. Helvet.* &c.

RAJALBUTO, bourg de la vallée de Démona en Sicile, sur la riviere de Jaretta, à quatre lieues du pied du mont Gibel. Quelques géographes prennent Rajalbuto pour l'ancienne petite ville nommée *Sergentium* & *Hergentum*, que d'autres placent à Citadella, lieu ruiné de la vallée de Noto, à trois lieues de celui-ci vers le midi. * Mati, *diction.*

RAICSANI ( George ) Jésuite, s'est distingué en Hongrie dans le siécle dernier, & après le commencement du XVIII, par sa science, & sur-tout par sa connoissance de la philosophie. Il professa cette science avec éclat pendant un assez grand nombre d'années dans l'université de Tirnaw; & il étoit professeur émérite & sénieur de la faculté vers l'an 1707. Il eut beaucoup de disciples qui s'empresserent de prendre ses leçons; & plusieurs instruits par un tel maître, contribuerent beaucoup à étendre & à faire honorer l'étude de la philosophie en Hongrie. Le pere Raicsani avoit aussi du goût pour la poésie latine; quoique l'on ne puisse pas le mettre au rang des meilleurs poëtes de sa société, qui, comme tout le monde sait, en a produit d'excellens, sur-tout dans le XVII siécle. Entre les piéces de ce genre que le P. Raicsani a données, le plus connues sont, *Tyrnavia nascens, sive Bela II, rex Hungariæ, cognomento Cæcus, Tyrnaviæ conditor, heroïco carmine celebratus*, en 1707. *Tyrnavia crescens*, en 1707. Dans cette derniere piéce le pere Raicsani s'attache à faire l'éloge de cinq prélats de Hongrie qui ont honoré l'académie de Tirnaw, principalement par leur mérite; savoir, Pierre Pazmany, qui a été cardinal; Georges Lippai, archevêque de Strigonie; George Szelepcleni, qui après avoir été évêque de Nitrie, & ensuite de Colocsa, fut archevêque de Strigonie; Jean Telegdi, archevêque de Colocsa; & Ferdinand Palfi, évêque d'Agria, ou Eger dans la haute Hongrie. * Czuittinger, *in specimine Hungariæ litteratæ*, &c.

RAIMBAUD, fils puîné de GUILLAUME d'Omélas, & de la comtesse *Tiburge*, comte ou seigneur d'Orange dans le XII siécle, n'est pas différent de Raimbaud d'Orange, dont il est parlé en divers endroits d'un recueil manuscrit des vies & des écrits des anciens poëtes Provençaux écrit vers le milieu du XIII siécle. Ce recueil est dans la bibliothéque du roi de France. Raimbaud y est placé au rang des mêmes poëtes, & l'on y voit quelques piéces de sa façon; mais sa vie n'y est pas décrite comme celle de plusieurs autres. Jean de Nostradamus en parle fort au long dans ses vies des poëtes Provençaux, & il le dit, *seigneur de Courteson, bon chevalier, vaillant aux armes, & bien estimé en la poësie provençale.* Mais on ne peut pas faire beaucoup de fond sur ce qu'il rapporte: car outre que l'ouvrage de cet auteur est un tissu de fables & d'anachronismes, il fait mourir Raimbaud en 1229, & disant ensuite qu'il fut exilé aux isles d'Hieres par Raymond, comte de Provence, il le fait rappeller de son exil par Marguerite de Provence, fille de ce comte, *lorsqu'elle fut reine de France.* Or Marguerite de Provence n'épousa saint Louis qu'en 1234. Le même auteur attribue à Raymond un traité intitulé, *La maestria d'amour.* Suivant ce recueil manuscrit dont on vient de parler, la comtesse de Die, *femme de Guillaume de Poitiers*, se rendit amoureuse de Raimbaud, & fit des vers à sa louange. Raimbaud quitta le nom d'Omélas que portoit son pere, & prit celui d'Orange. Il engagea en 1168, à Guillaume de Montpellier son cousin, tout son domaine d'Omélas, situé dans le diocése de Béziers &

de Maguelone, pour la somme de quatre mille sous melgoriens; mais il le retira, sans doute, bientôt, puisqu'il l'engagea de nouveau en 1171, à Aymar de Murviel son beau-frere, pour la somme de dix mille deux cens sous melgoriens. Il mourut sans enfans vers l'an 1173, à Courteson dans la principauté d'Orange, & partagea par son testament tout son domaine à ses deux sœurs. * *Voyez*, outre les auteurs cités dans cet article, l'*histoire générale de Languedoc*, principalement au livre XVIII.

RAIMBERT, *cherchez* RAGIMBALDE.

RAIMOGALA, *cherchez* ALAGUS.

RAIMOLAND (Jacques) religieux de l'ordre des Carmes, natif de Gand, fut mathématicien, poëte & orateur. Il mourut à Rome l'an 1508. * *Consultez* Gaguin. Trithéme. Jodochus Badius. Lucius, *in biblioth. Carmel. &c.*

RAIMOND, chanoine de S. Sernin de Toulouse, s'est sanctifié dans l'onziéme siécle par le nombre & l'excellence de ses vertus. Il étoit d'une famille que l'on croit avoir été distinguée dans le siécle. Ses parens l'offrirent de bonne heure dans l'église de S. Sernin, où il fit l'office de chantre & de choriste. Il quitta dans la suite l'état ecclésiastique, se maria; & après la mort de sa femme, il ne s'occupa plus que des œuvres de charité. Il les exerça même envers les Juifs. Il fonda entr'autres un hôpital pour l'entretien de trente pauvres, fit construire un pont pour la commodité publique vers l'embouchure du Lers dans la Garonne, & employa une grande partie de ses revenus pendant plusieurs années à la construction de l'église de S. Sernin, dont on commença le bâtiment vers l'an 1060, & qui étoit presque achevé en 1096. Le chœur étoit déja fini, lorsque Raimond voulut contribuer au reste. Peu après, touché du desir de mener une vie plus parfaite, il prit l'habit régulier dans l'église de S. Sernin, & à son exemple plusieurs autres embrasserent le même genre de vie: » Ainsi, dit l'auteur de sa vie, qui n'a écrit » qu'après le milieu du XIII siécle, le relâchement » cessa entierement dans cette église, & la vie cano» niale y fut établie: » ce qui montre que Raimond embrassa la réforme des clercs de S. Sernin lorsqu'elle y fut introduite; ce qui arriva sous le pontificat de Grégoire VII, entre l'an 1073 & l'an 1076. On ignore le temps de la mort de Raimond. On assure que les miracles éclaterent peu après par son intercession. La ville de Toulouse lui rendoit un culte public dès le milieu du XII siécle. Ce culte diminua beaucoup dans la suite; mais les Toulousains le rétablirent en 1652, après avoir éprouvé la puissante intercession du saint durant la peste qui désoloit alors le pays; ce qui donna lieu de transférer aussi ses reliques du collége de son nom, où elles avoient toujours demeuré depuis sa mort: on les mit dans l'église de S. Sernin. * Bollandus, *au tome I de juillet*. DD. de Vic & Vaissete, *histoire générale de Languedoc, livre XV*.

RAIMOND I, dit BERANGER, BERENGUIER, & ARNOUL, comte de Provence, fut aussi le quatriéme comte de Barcelone de ce nom. RAIMOND I Borel regna à Barcelone 24 ans, & laissa BERENGUIER Borel. Celui-ci fut pere de RAIMOND II Berenguier, dit *le Vieux*, qui regna 41 ans. RAIMOND III, dit *le Jeune*, lui succéda, & fut pere de RAIMOND IV, surnommé *Arnoul*, par lequel nous avons commencé cet article. Ce prince devint comte de Provence, par son mariage avec *Douce*, fille & héritiere de *Gilbert*, comte de Provence. Il fut très-heureux en ses entreprises, & mourut vers l'an 1131. RAIMOND BERENGER *le Vieux*, II du nom, mourut vers l'an 1162, dans le temps qu'il devoit disputer son droit avec son neveu *Raimond* III, dit *le Jeune*, qui fut tué devant Nice en 1166. RAIMOND IV fut comte de Provencee, à ce qu'on prétend, par une donation de son frere *Ildefons*. Tous les auteurs n'en sont pas d'accord; & ce n'est pas ici le lieu d'en faire la discussion. RAIMOND-BERENGER V, que sa valeur & sa prudence rendirent considérable à tous les princes de son temps, eut beaucoup de part à la guerre qu'on fit contre les Albigeois. Il fut châtier quelques seigneurs rebelles, & soumit plusieurs villes révoltées. En 1245, il fit un voyage à Lyon, pour y voir le pape Innocent IV, qui y tenoit un concile, & il mourut à son retour en Provence. Voyez sa postérité à l'article de PROVENCE. * Zurita, *l.* 1 *& seq.* Nostradamus & Bouche, *hist. de Prov.* Rufi, *hist. des comtes de Provence*.

☞ RAIMOND IV, dit de SAINT-GILLES, comte de Toulouse, étoit fils de PONS, comte de Toulouse, & d'*Almodis*, sa seconde femme, fille de Bernard, comte de la Marche en Limosin. Guillaume IV, son frere aîné, ayant perdu tous ses enfans mâles, & se voyant sans espérance d'en avoir d'autres, appella Raimond à sa succession, & lui céda ou vendit, en 1088, le comté de Toulouse, & tous ses autres domaines. Au moyen de quoi, Guillaume étant mort en 1093, Raimond IV lui succéda. Il joignit aux titres de la maison des comtes de Toulouse, celui de *duc de Narbonne*, qui n'est pas différent de celui de *marquis de Gothie* ou *de Septimanie*; dignité qui après avoir été possédée pendant long-temps par la branche cadette de Rouergue, fut réunie à la branche aînée en sa personne & en celle de son frere. Raimond envoya des ambassadeurs au concile de Clermont, en 1095, pour déclarer que lui & un grand nombre de chevaliers, ses vassaux, avoient pris la croix. Ce fut le premier des princes qui la prit, & son exemple en entraîna beaucoup d'autres. Mais ce qui le distingua de tous, est le vœu qu'il fit, & qu'il accomplit, de ne plus retourner dans sa patrie, & d'employer le reste de ses jours à combattre contre les infidéles en expiation de ses péchés. Après avoir cédé tous ses états à Bertrand, son fils du premier lit, qu'il avoit marié en 1095 à *Electe* ou *Héléne*, fille d'Eudes I, duc de Bourgogne, Raimond partit pour la Terre-sainte à la fin du mois d'octobre de l'an 1096, & fut accompagné dans cette expédition par la comtesse Elvire son épouse. Cette princesse étoit fille naturelle d'Alfonse VI, roi de Léon & de Castille, qui l'avoit eue d'une de ses maîtresses nommée *Ximéne de Mugnos*. Raimond l'avoit épousée en 1094, étant déja veuf de deux autres femmes. Peu de temps après son départ pour l'orient, Guillaume, comte de Poitiers & duc d'Aquitaine, qui avoit épousé la princesse Philippe, fille de Guillaume IV, comte de Toulouse, fit une invasion dans ses états, & s'empara du comté de Toulouse, sous prétexte des droits de sa femme, & il le conserva jusqu'à l'an 1100 que Bertrand y fut rétabli. Raimond se distingua parmi les croisés dans toutes les occasions, & mérita qu'on jettât les yeux sur lui pour le faire roi de Jérusalem, après la prise de cette ville le 15 juillet 1099; mais il refusa absolument cet honneur. Après le départ des princes pour l'occident, il se retira à Laodicée, où il fit sa résidence. Il vint à Constantinople en 1100, demander à l'empereur des secours, afin de pouvoir continuer la guerre contre les infidéles; car les différens combats qu'il avoit eu à soutenir contre la garnison de Tripoli, avoient beaucoup affoibli son armée. Durant son séjour à Constantinople, & le carême de l'an 1101, une nouvelle armée de croisés arriva en cette ville. Comme les généraux ignoroient absolument le chemin qu'ils devoient tenir, ils députerent à l'empereur Alexis, pour l'engager à déterminer Raimond à se mettre à leur tête pour les commander. Il s'en excusa d'abord sur son âge & ses infirmités; mais il se rendit enfin aux instances de l'empereur & des croises. Son expédition ne fut pas heureuse. L'armée fut défaite par les Turcs dans une sanglante bataille; & Raimond, saisi d'une terreur panique, quitta le camp, & se retira à Constantinople. S'étant embarqué en

1162 pour retourner en Syrie, il fut arrêté à Tarse en Cilicie, & mis en prison par Tancréde, son ennemi, qui lui imputoit la défaite des croisés. Plusieurs princes & prélats, indignés de ce procédé de Tancrede, lui en firent des reproches, & l'engagerent enfin à mettre le comte en liberté: ce qu'il ne fit néanmoins qu'après lui avoir fait promettre avec serment, qu'il n'étendroit pas ses conquêtes du côté de Ptolémaide. Raimond ainsi mis en liberté se mit en marche, à la tête de tous ces princes, qui l'élurent pour leur chef, & vint assiéger la ville de Tortose qu'il soumit, & qui lui fut cédée comme à celui qui étoit le plus en état de la défendre. Il forma ensuite le siége de Tripoli: mais il n'eut pas la consolation de réduire cette place. Il mourut pendant le siége, le dernier février de l'an 1105, âgé d'environ soixante-quatre ans, dans le château de Mont-Pelerin, qu'il avoit construit près de Tripoli. Raimond disposa avant sa mort des places qu'il avoit conquises en Syrie, savoir Arches, Giblet, Tortose, en faveur de Guillaume *Jourdain*, son neveu à la mode de Bretagne. Il laissa de sa premiere femme, BERTRAND, comte de Toulouse, & de sa seconde ALFONSE *Jourdain*, qui fut emmené en France l'an 1107, & eut en partage le comté de Rouergue.* D. Vaissete, *histoire générale de Languedoc*, tom. II.

☞ RAIMOND VI, comte de Toulouse, fils de Raimond V, & de *Constance*, sœur du roi de France Louis *le Jeune*, né le 27 octobre de l'an 1156, succéda à son pere sur la fin de l'année 1194, & prit possession de la ville & du comté de Toulouse le 6 janvier de l'année suivante 1195. En 1196 Raimond VI fit la paix avec Richard, roi d'Angleterre, qui renonça à ses prétentions sur le comté de Toulouse, lui restitua le Querci qu'il avoit envahi en 1188, & lui donna en mariage Jeanne sa sœur, veuve de Guillaume II, roi de Sicile, avec l'Agenois pour sa dot. Cette princesse accoucha l'année suivante, au mois de juillet, d'un fils qui fut nommé RAIMOND, & dont nous parlons dans l'article suivant. Le comte de Toulouse & Jeanne d'Angleterre, sa femme, allerent en 1198 à la cour du roi Richard, & ils célébrerent avec lui au Mans la fête de Pâque, qui tomboit cette année le 29 de mars. La guerre s'étoit renouvellée alors entre ce roi & Philippe-*Auguste*; & Richard faisoit tous ses efforts pour débaucher les grands vassaux de ce prince. Raimond fut du nombre de ceux qui se laisserent séduire. Mais les historiens ne marquent pas si le comte de Toulouse se mit en campagne, ni s'il exerça quelque hostilité contre Philippe. Ayant perdu sa femme la même année, il contracta alliance en 1099 avec Eléonore, sœur de Pierre II, roi d'Aragon, qu'il n'épousa que quelques années après, à cause de sa grande jeunesse. Ce qui a rendu le nom de Raimond VI à jamais mémorable, ce sont les guerres qu'il eut à soutenir à l'occasion des Albigeois. Depuis long-temps ces hérétiques demeuroient opiniâtrément attachés à leurs erreurs. Différens missionaires avoient employé leur zèle pour les arracher à leurs ténébres; mais sans beaucoup de fruit. L'hérésie sembloit même acquérir de jour en jour de nouvelles forces, & se répandre avec d'autant plus de fureur, qu'on s'y opposoit avec plus de vigueur. Toulouse étoit regardée comme le centre d'où le venin de l'erreur se répandoit dans le reste du pays. Ce fut par cette ville que Pierre de Castelnau, & Raoul, religieux de Fontfroide, ordre de Cîteaux, commencerent leur mission en 1204. Le peu de fruit qu'ils en retirerent porta les légats du pape Innocent III à s'en prendre au comte de Toulouse lui-même. On le fit sommer en 1205 de chasser les hérétiques de ses états, & on lui fit promettre avec serment qu'il les chasseroit effectivement. Pierre de Castelnau ayant été assassiné en 1208, Innocent III écrivit aux évêques, aux comtes & aux barons de France, pour les engager à venger la mort de son légat, & à envahir les domaines du comte de Toulouse, qu'on vouloit en rendre responsable. Il écrivit de même à Philippe-*Auguste*, & fit prêcher la croisade contre les Albigeois. Le comte de Toulouse, cité par le légat Milon, se présenta au concile de Saint-Gilles le 18 juin 1209. Il y parut nud jusqu'à la ceinture, & reçut l'absolution, après s'être soumis à tout ce qu'on osa exiger de lui. Il se croisa même le 22 du même mois, contre les Albigeois; & ses troupes jointes à l'armée des croisés prirent & saccagerent Béziers, qu'ils réduisirent en cendres, après en avoir égorgé tous les habitans. On fit ensuite le siége de Carcassone, le 22 juillet; & les habitans qui auroient pu résister long-temps, contraints par le défaut d'eau, la sécheresse ayant tari tous leurs puits, se rendirent à condition d'avoir la vie sauve. Cependant, contre la foi donnée, le vicomte Raimond Roger fut mis dans un étroite prison, où il mourut le 10 novembre suivant d'une mort violente. Après la prise de Carcassone, l'abbé de Cîteaux assembla les principaux des croisés, afin de choisir l'un d'entr'eux pour seigneur & gouverneur du pays qu'on venoit de conquérir. Le choix tomba sur Simon de Montfort, comte de Leicestre; mais ce ne fut qu'au refus du duc de Bourgogne, du comte de Nevers & du comte de Saint-Paul, indignés d'une pareille usurpation, & de la trahison dont on avoit usé à l'égard du vicomte de Carcassone. Ces seigneurs sentant tout l'odieux de cette guerre, & que la religion n'en étoit que le prétexte, se retirerent bientôt avec leurs troupes. Comme l'espérance de gagner les indulgences après quarante jours de service, avoit été le principal motif qui les avoit engagés à prendre part à cette expédition, ils ne jugerent pas à propos, ce terme fini, de s'exposer à de nouveaux périls.

Le comte de Toulouse se retira aussi après la prise de Carcassone. Avant son départ, il convint avec Simon de Montfort de raser de part & d'autre, quelques châteaux situés sur les frontieres de leurs domaines, pour éviter tout sujet de dispute. Il promit même de donner son fils Raimond en mariage à la fille de Simon. Mais ils ne demeurerent pas long-temps amis. Raimond étoit à peine de retour à Toulouse, que Simon & l'abbé de Cîteaux lui députerent un archevêque, un évêque, le vicomte de Saint-Florent, & Aicard de Roussillon, pour le sommer, de même que les consuls de cette ville, de livrer aux barons de l'armée, sous peine d'excommunication & d'interdit, tous les habitans que ces députés nommeroient, & de livrer aussi leurs biens, avec ordre à ceux qui seroient nommés, de se purger devant les mêmes barons, conformément à la coutume de Brayne; & supposé que ceux qui étoient notés vinssent à déclarer, qu'ils étoient catholiques, de les envoyer également, pour faire leur profession de foi devant toute l'armée. Simon menaçoit le comte de Toulouse, en cas qu'il refusât d'obéir à ces ordres, de porter la guerre jusque dans le cœur de ses états. Surpris d'une pareille demande, le comte de Toulouse répondit aux envoyés, qu'il n'avoit rien à demêler, ni avec Montfort, ni avec l'abbé de Cîteaux; qu'il avoit reçu son absolution de Milon, légat du saint-siége: & que puisqu'on lui cherchoit une nouvelle querelle, il étoit résolu d'aller à Rome, se plaindre au pape, tant des vexations que les croisés commettoient dans le pays, sous prétexte de poursuivre les hérétiques, que de la maniere dont ils le traitoient lui-même. Effectivement le comte de Toulouse, ayant fait son testament le 20 septembre, & l'ayant fait remettre dans les archives de Saint Denys, il partit pour Rome, accompagné de divers seigneurs, & des députés de la ville de Toulouse, qui alloient poursuivre l'appel qu'ils avoient interjetté de leurs griefs contre l'abbé de Cîteaux. Cependant Simon de Montfort, continuant ses expéditions, prit Mirepoix, Pamiers, Albi, &c. & le pape Innocent le félicita de ses conquêtes, par une lettre

du 11 novembre, dans laquelle il lui en confirme la possession. Le comte Raimond, arrivé à Rome, fut admis sur la fin de janvier de l'an 1210 à l'audience du pape, qui lui donna l'absolution. De Rome il se rendit à la cour de l'empereur Othon, pour implorer son secours contre les vexations de Simon de Montfort. Il revint ensuite trouver l'abbé de Cîteaux & le général des croisés, à qui il notifia les ordres du pape, pour être reçu à se justifier des crimes qui lui étoient imputés. Mais toutes les démarches de Raimond furent inutiles. Malgré ses pressantes sollicitations, & les ordres qu'il portoit, on ne voulut pas qu'il se justifiât au concile de Saint-Gilles, tenu sur la fin de septembre, sur l'accusation d'hérésie; & sur le meurtre de Pierre de Castelnau. Il fut même excommunié l'année suivante 1211, au concile d'Arles, & la sentence d'excommunication fut confirmée le 17 avril par Innocent III, qui ordonna à ses légats de se saisir de tous les domaines de ce prince, & d'ôter les évêchés à tous les prélats qui pouvoient lui être favorables. Raimond voyant donc qu'il alloit être attaqué par les croisés, se mit en état de défense. Simon de Montfort, après s'être emparé des principales places, qui appartenoient à Raimond Roger, vicomte de Béziers, tourna ses armes contre le comte de Toulouse, qui eut le chagrin de se voir abandonné par Baudouin, son frere, qui lui fit une guerre implacable. Le comte de Montfort soumit donc plusieurs places, & vint enfin attaquer Toulouse. Raimond l'obligea d'en lever le siége le 29 de juin: il eut même le bonheur de reprendre plusieurs châteaux au mois d'août. Mais ayant assiégé, sur la fin de septembre, le comte de Montfort dans Castelnaudari, son armée fut défaite & mise en fuite par les croisés, malgré sa supériorité. Le roi d'Aragon Pierre II, s'intéressa enfin pour le comte de Toulouse. Sancie, sa sœur, avoit épousé en 1211 Raimond, fils du comte. Touché de ses remontrances, le pape Innocent III suspendit la croisade en 1213; & cependant le concile de Lavaur refusa encore de recevoir Raimond à se justifier. Le roi d'Aragon appella de ce refus au pape; il fit plus: il joignit ses troupes à celles des comtes de Toulouse, de Foix & de Comminges, & vint assiéger la petite ville de Muret le 10 septembre. Simon de Montfort accourut au secours. On en vint aux mains le 12. Pierre d'Aragon fut tué dans l'action, & les autres chefs saisis d'épouvante laisserent le champ de bataille aux croisés. Le comte Raimond prit alors le parti de se retirer à la cour du roi d'Angleterre, son beau-frere. Il en revint en 1214; & à son retour on lui livra Baudouin, son frere, qu'il condamna à la mort. Le comte de Foix, son fils Roger-Bernard, & Bernard de Portelle, furent les exécuteurs de cette sentence: ils le pendirent à un noyer. Cependant, tandis que le légat amusoit ces princes en feignant de recevoir leurs soumissions, Simon achevoit d'envahir les domaines du comte de Toulouse: & le concile de Montpellier lui en ayant accordé la propriété, au mois de janvier 1215, le légat Pierre de Bénévent envoya Foulques, évêque de Toulouse, pour prendre possession, au nom de l'Église romaine, de Toulouse & du château Narbonois. Chassé de son propre palais, le comte de Toulouse, accompagné des comtes de Foix & de Comminges, se rendit à Rome. Le jeune Raimond, son fils, l'y joignit. Ces princes se présenterent au concile de Latran, tenu au mois de novembre, & se jetterent aux pieds du pape, lui demandant justice des usurpations de Simon de Montfort, & du légat. Le concile, ou plutôt le pape, adjugea à Simon de Montfort le comté de Toulouse & les conquêtes des croisés, & réserva le reste au jeune Raimond. En conséquence, Simon prit une nouvelle possession de Toulouse en 1216, & fit prêter serment de fidélité aux habitans le 7 mars. Cependant le comte de Toulouse assembla une nouvelle armée, & en donna le commandement à son fils. Il fut bien reçu dans différentes villes à son retour de Rome. Les Toulousains même ne tarderent pas à rentrer dans le devoir. Ils rappellerent le comte de Toulouse, qui rentra dans la ville le 13 septembre 1217, & sut s'y maintenir contre tous les efforts que firent les seigneurs de Montfort pour l'en chasser de nouveau. Simon vint lui-même sur la fin du mois mettre le siége devant la ville, & il le continua sans succès jusqu'au 25 juin 1218, qu'il y fut tué, ce qui obligea Amauri son fils aîné, & son successeur, de se retirer. Raimond VI eut donc la consolation de recouvrer la plus grande partie de ses états dont il avoit été dépouillé, & de les transmettre à Raimond VII, son fils unique. Il mourut au mois d'août 1222. Raimond VI avoit épousé successivement cinq femmes, 1°. *Ermende* Pelet; 2°. *Béatrix* de Béziers; 3°. une princesse de Chypre, dont les auteurs ne nous apprennent pas le nom; 4°. *Jeanne* d'Angleterre; 5°. *Eléonore* d'Aragon. Les historiens de la croisade contre les Albigeois, font de ce prince le portrait le plus affreux, sur-tout Pierre de Vaux-Cernai: mais cet écrivain est trop partial & trop passioné, ainsi on doit se tenir en garde contre lui, comme l'a remarqué l'auteur de l'*histoire de Languedoc*, qui a mis dans un grand jour ce qui regarde Raimond VI, & les croisades de son temps. C'est un des plus beaux morceaux de cette excellente histoire, qui mérite particulierement d'être lu, ainsi que l'avertissement qui est à la tête du IV volume.

☞ RAIMOND VII, comte de Toulouse, fils de Raimond VI, & de *Jeanne* d'Angleterre, né au mois de juillet de l'an 1197, succéda au comte son pere en 1222. Ce prince, qui s'étoit déja signalé par différens exploits, pressa vivement Amauri de Montfort, fils & successeur du célébre Simon: desorte qu'Amauri se voyant sans ressource, fit le 14 janvier 1224 un traité avec les comtes de Toulouse & de Foix, quitta le pays pour toujours, & se retira en France, où il céda au roi Louis VIII tous ses droits sur les conquêtes des croisés. Raimond fut excommunié publiquement & déclaré hérétique, par le cardinal de Saint-Ange, légat du pape, dans une assemblée tenue à Paris le 28 janvier 1226. Louis VIII s'étant chargé de faire la guerre à ce prince, entra dans ses états, à la tête d'une puissante armée, & s'empara de toutes les villes & châteaux du Languedoc, jusqu'à quatre lieues de Toulouse. La mort du roi, arrivée le 8 novembre de la même année, donna la facilité au comte de rétablir ses affaires. La guerre continua jusqu'à l'an 1229, que la paix fut conclue le 12 avril, entre le roi Louis IX & le comte Raimond, qui après avoir juré devant le grand portail de l'église cathédrale de Paris, d'observer le traité, fut ensuite conduit en chemise & nuds pieds jusqu'à l'autel, où le cardinal de Saint-Ange lui donna l'absolution. Par ce traité Raimond perdit la plus grande partie de ses domaines. Il se mit volontairement en prison au Louvre, jusqu'à l'exécution de trois articles préliminaires, ausquels il s'étoit engagé, & fut créé chevalier par Louis IX, le jour de la Pentecôte. Jeanne, sa fille, fut fiancée dans ce même mois avec Alfonse, frere du roi S. Louis. Mais comme ils n'étoient âgés l'un & l'autre que de neuf ans, le mariage ne fut consommé que huit ans après. Raimond revint à Toulouse sur la fin de septembre, & y renouvella ses promesses en présence du légat, qui tint un concile au mois de novembre, dans lequel on établit l'inquisition pour la recherche des hérétiques. On commença aussitôt les procédures. On prit pendant l'hiver un nommé Guillaume, qu'on appelloit *le Pape des Albigeois*, qui fut brulé vif. Le comte de Toulouse rentra en possession du marquisat de Provence en 1234. L'année suivante il essuya plusieurs sentences d'excommunication, dont il fut absous par le pape Grégoire IX en 1238. Il fit en 1242 une ligue avec le comte de la Marche, contre le roi S. Louis. Henri III, roi d'Angleterre, entra

dans cette ligue. Pendant que S. Louis étoit occupé en Poitou & en Saintonge, Raimond & ses alliés entrerent sur les domaines du roi, & s'emparerent de diverses places, entr'autres de Narbonne. Il reprit ensuite le titre de duc de Narbonne, & se rendit à Bourdeaux, où le roi d'Angleterre s'étoit retiré après avoir été défait. Il renouvella la ligue avec lui. Mais, peu après, effrayé des succès du roi S. Louis, & pressé par les sollicitations de l'évêque de Toulouse, il fit la paix avec ce prince au mois de janvier 1243, à Lorris. Le comte de Toulouse vint à sa cour en 1247, & ce prince l'engagea à se croiser pour le voyage de la Terre-sainte. Néanmoins il ne fit point ce voyage, parcequ'Innocent IV le retint dans le pays, pour l'opposer aux partisans de Frédéric. Le comte Raimond mourut à Milhaud, en Rouergue, le 27 septembre de l'an 1249, à l'âge de 52 ans. Il fut enterré dans le chœur de l'abbaye de Fontevraud, auprès de Jeanne d'Angleterre, sa mere, comme il l'avoit ordonné par son testament, du 23 du même mois de septembre. Par ce testament il institua son héritiere universelle *Jeanne*, sa fille, femme d'Alfonse, comte de Poitou, frere de Louis IX. En lui finit la postérité masculine des comtes de Toulouse; après avoir subsisté & joui de ce comté pendant quatre siécles complets, depuis Fredelon, créé comte de Toulouse en 849, par le roi Charles le Chauve. * *Histoire du Languedoc*, tome III. *L'art de vérifier les dates*.

RAIMOND, I du nom, comte de Tripoli, *cherchez* RAIMOND IV, dit de SAINT-GILLES, comte de Toulouse.

RAIMOND II, comte de Tripoli, fils de PONCE, & de *Cécile*, succéda au comté de Tripoli, & épousa *Hodierne*, fille de *Baudouin* II, roi de Jérusalem. Il étoit fils de la sœur de *Foulques*, roi de Jérusalem, & avoit épousé la sœur de la reine *Mélisinde*, femme de *Foulques*, & d'*Alix*, femme de *Bohémond*, prince d'Antioche. Lorsque son pere fut tué, il n'avoit que 18 ans; & tout jeune qu'il étoit, avant que son pere fût enterré, il alla combattre les Sarasins au Mont-Liban, & en tua grand nombre. Quelques années après il fut tué lui-même par deux assassins Sarasins, qui s'étoient cachés à la porte de la ville vers l'an 1140. * *Histoire du royaume de Chypre.*

RAIMOND III, comte de Tripoli, fils du comte RAIMOND, succéda au comté de Tripoli, & épousa *Ezchine*, veuve de *Gautier*, prince de Galilée. Il fut cause de la ruine du royaume de Jérusalem, parcequ'il trahit le roi Gui de Lesignem, & toute l'armée des Chrétiens, qu'il livra entre les mains des Turcs près de Tibériade. Il mourut de rage & de désespoir, après avoir apostasié, l'an 1187, & après sa mort fut trouvé circoncis. Il ne laissa point d'héritiers. * *Hist. du royaume de Chypre.*

RAIMOND, prince d'Antioche, frere de GUILLAUME, dernier comte de Poitiers, parvint à la principauté d'Antioche, par le moyen de sa femme *Constance*, fille de *Raymond* II, & fut tué en une bataille contre Noradin, sultan des Sarasins, l'an 1150. Il laissa RAIMOND, qui succéda à la principauté d'Antioche; *Baudouin*, qui mourut dans la guerre que l'empereur d'Orient, son cousin, faisoit contre les Turcs; *Marie*, qui épousa *Emanuel*, empereur d'Orient; *Philippe*, qui fut mariée à *Andronic*, neveu d'Emanuel, empereur: après la mort duquel, n'ayant point d'enfans, elle épousa en secondes noces *Enfroi* II de Thoron, connétable de Jérusalem. * *Histoire du royaume de Chypre.*

RAIMOND ROGER, comte de Foix, fut engagé dans le parti des Albigeois, & fut contraint de se trouver à la tête de ses troupes, contre celles des croisés. Mais depuis la bataille de Muret, fatale à ces hérétiques, il se réconcilia à l'église, & mourut en 1222. Pierre de Vaux-Cernai, Guillaume de Puy-Laurens, & les auteurs qui ont écrit des guerres des Albigeois, parlent de lui. * *Voyez* aussi Olhagari & de Marca, *hist. de Béarn*, *liv.* 8.

RAIMOND, évêque de Balbastro, que l'église honore comme saint, étoit né dans le XI siécle, au château de Durban, baronie du comté de Foix, situé sur les confins des diocèses de Toulouse & de Conserans. Suivant l'auteur contemporain de sa vie, il étoit d'une naissance illustre, & appartenoit par le sang *aux rois & aux comtes*. On croit qu'il descendoit en effet des anciens comtes de Carcassone, de Foix & de Comminges. Ses parens l'éleverent d'abord pour les armes; mais ils l'offrirent bientôt après dans l'abbaye de S. Antonin de Frédelas, où il apprit les lettres humaines, & embrassa la vie canoniale. Ses vertus & ses talens, & sur-tout le don de la parole, lui acquirent dans peu une si grande réputation, que les chanoines réguliers de S. Sernin de Toulouse l'élurent unanimement pour leur prieur ou prevôt vers l'an 1101. L'évêché de Balbastro, ville que Pierre, roi d'Aragon, enleva aux Sarasins la même année, étant venu à vaquer, les chanoines de l'église de Rota, unie avec celle de Balbastro, jetterent les yeux sur Raimond, & l'élurent pour leur évêque à son insu. C'étoit à la fin de l'an 1104, dans le temps que des affaires particulieres l'avoient engagé à faire un voyage au royaume d'Aragon. Il fit beaucoup de difficulté de consentir à son élection; mais le clergé, le peuple & Alfonse I, roi d'Aragon, qui venoit de succéder à Pierre son frere, lui firent tant d'instances, qu'il céda. Il fut sacré par Bernard, archevêque de Tolède, & ses comprovinciaux. Il gouverna son diocèse avec une sagesse & une piété peu communes, & livra son corps à une austere pénitence. Il établit sa principale résidence à Balbastro; mais Etienne, évêque d'Urgel, prétendant que cette ville étoit de son diocèse, la lui disputa, mit le prince dans ses intérêts, & vint chasser Raimond à main armée. Le saint prélat céda à la violence, & sortit nuds pieds. Quand il fut à une certaine distance de la ville, il s'arrêta, & excommunia publiquement l'usurpateur, en présence d'une partie de son peuple qui l'avoit suivi. Il appella en même temps au pape Pascal II, qui avoit uni les deux évêchés de Rota & de Balbastro, & transféra sa résidence à Rota. Il continua néanmoins de se qualifier évêque de Balbastro jusqu'à sa mort. Il fit plusieurs voyages en deça des Pyrénées, & assista à divers conciles de France, entr'autres à celui de Toulouse de l'an 1119. Il étoit sans doute réconcilié en 1126, avec le roi d'Aragon, puisqu'il servoit alors dans une expédition que ce prince entreprit contre les Maures. La mortalité s'étant mise dans l'armée, il eut occasion d'exercer sa charité envers les malades. Il fut attaqué lui-même du mal contagieux dans la ville de Malaga, après une grande victoire que le roi d'Aragon remporta sur les infidéles auprès de cette ville. Cette maladie obligea Raimond à retourner dans son diocèse: mais il mourut en chemin à Huesca, le 21 juin de la même année 1126, au milieu des chanoines de sa cathédrale de Rota, qui étoient venus au-devant de lui, & qui transporterent son corps dans leur église. Les miracles qui s'opérerent à son tombeau lui attirerent bientôt un culte public, & l'on prétend que le pape Honoré II le mit au catalogue des saints. * Bollandus, *act. sanctor. t. IV junii. Marca Hispanica*, *p.* 477. Les PP. DD. de Vic & Vaissete, dans le tome II de leur *histoire générale de Languedoc*, *livre XVI*, *pag.* 359, *& note XLVIII*, *&c.*

RAIMOND (Guillaume) évêque de Maguelone, dont le siége a été transféré à Montpellier, étoit d'une maison illustre, selon Arnaud de Verdale & Garriel qui ont écrit sur les évêques de Maguelone. Raimond étoit chanoine de cette église & abbé d'Aniane, lorsqu'il monta sur le siége de Maguelone en 1190, sous le pontificat de Clément III, & le regne de Philippe Auguste. Il le tint, selon Verdale, six ans, quatre mois & douze jours, & mourut l'an 1196, vers le mois de

juillet. On le loue comme un prélat pieux & savant. On lui attribue diverses homélies pour le temps du carême, & des vers léonins sur la maniere de chanter l'office, que les évêques de Montpellier ont fait mettre depuis à la tête du directoire qu'ils font imprimer tous les ans, & qui commencent par ce vers :

*Clerice, pausando dic horas, & non properando*, &c.

Garriel donne encore à l'évêque Raimond une prose fort édifiante sur les devoirs du clergé, intitulée par cette raison : *Admonitio ad clerum*, qui contient dix-sept strophes de quatre lignes chacune ; car elles n'ont point la mesure des vers. M. de Grefeuille rapporte cette prose dans son *histoire ecclésiastique de Montpellier*, page 40. Voyez le chapitre IX de cette histoire.

RAIMOND DE PEGNAFORT, ou DE ROCHEFORT (Saint) natif de Barcelone, & religieux de l'ordre de S. Dominique, vivoit dans le XIII siécle. Il naquit au château de Pegnafort l'an 1175. Dès l'âge de 20 ans il donna des leçons publiques de philosophie dans Barcelone. Il alla ensuite étudier en droit dans l'université de Boulogne ; & après y avoir reçu ses degrés, il y enseigna le droit canon. Il fut rappellé ensuite à Barcelone par Berenger, qui en étoit évêque, qui le fit chanoine & prevôt de la cathédrale ; & il l'étoit déja en 1218, lorsqu'il procura l'établissement de l'institut de la Merci. Il quitta cette dignité le premier avril de l'an 1222, pour entrer dans l'ordre des freres Prêcheurs. Le cardinal Jean d'Abbeville, légat du saint-siége en Espagne, voulut l'emmener avec lui pour l'accompagner pendant sa légation ; Raimond le refusa. Mais sur les éloges que ce cardinal en fit au pape Grégoire IX, ce pape envoya à Raimond un bref qui lui ordonnoit de se rendre à Rome sans délai. Le saint obéit, & se rendit en 1230 en cette ville, où Grégoire IX l'employa pour la compilation des decrétales. Ce pontife, qui l'avoit fait son chapelain & son pénitencier, voulut lui donner l'archevêché de Tarragone ; mais Raimond refusa cette dignité ; il obtint même la permission de quitter la cour, & de se retirer dans le couvent de son ordre à Barcelone. C'étoit dans ce lieu qu'il s'appliquoit à la pratique de toutes sortes de vertus, lorsqu'il fut contraint d'accepter le généralat de son ordre, auquel il fut nommé étant absent, par le chapitre qui se tenoit à Bologne, le 24 mai de l'an 1238. Ce saint homme qui avoit toujours mieux aimé obéir que commander, se lassa bientôt de sa nouvelle dignité, & dans le chapitre des définiteurs, qui se tint le 3 juin de l'an 1240, à Bologne, il sut si bien leur représenter ses infirmités, qu'ils lui permirent de se démettre, ce qu'il fit. Il vécut pourtant encore 35 ans, & mourut dans son couvent de Barcelone le 6 janvier de l'an 1275, dans la centiéme année de son âge. Il a été canonisé par le pape Clément VIII, le 29 avril 1601. Outre la compilation des decrétales, il composa une somme des cas de conscience, *summa de pœnitentia & matrimonio*, qui a été imprimée plusieurs fois ; un abregé de cette somme ; & divers autres ouvrages qui n'ont pas été imprimés. S. Raimond fut occupé à la collection des decrétales depuis l'an 1231, jusqu'en 1234. Cette collection, aujourd'hui la plus autorisée, fait le second volume du droit canon. L'auteur a joint divers decrets des conciles aux constitutions des papes, & il a partagé son ouvrage en cinq livres. Chaque livre contient plusieurs titres, où les decrétales se trouvent rangées par ordre des temps ; ce qui n'avoit pas été observé dans les collections précédentes. Celle-ci commence au pape Alexandre III, où finissoit le decret de Gratien. Les piéces n'y sont que par extrait, suivant la matiere de chaque titre ; mais conservant les premiers mots par lesquelles elles étoient déja connues. Après ce travail, S. Raimond mit la derniere main à sa somme de morale, commencée, & peut-être publiée en Espagne, depuis près de douze ans ; mais qui ne parut à Rome, qu'en 1235. La meilleure édition de cet ouvrage est celle qui a été procurée par le pere Honoré Laget, Dominicain, enrichie par l'éditeur de plusieurs notes utiles & savantes. Il est étonnant que Daniel Keiser, jurisconsulte Allemand, ait pu prendre S. Raimond pour ce docteur de Paris, dont quelques mauvais critiques ont dit que se levant de son cercueil après sa mort en 1086, il donna occasion à la conversion de S. Bruno. Cette plaisante méprise se trouve dans son *historia juris civilis, feudalis & canonici*, imprimée à Cobourg en 1603. * *Consultez* Bellarmin, *de script. eccles.* Henri de Gand, *c.* 48, *catal.* Bzovius, Sponde & Rainaldi, *in annal. eccles.* Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. I.* Le P. Touron, dans son *histoire des hommes illustres de l'ordre de S. Dominique*, a donné une vie de saint Raimond très-exacte & très-circonstanciée.

RAIMOND NONNAT (Saint) cardinal, naquit en Catalogne l'an 1204, au bourg de Portel, dans l'évêché d'Urgel. Son pere étoit de la noble famille des Sarrois, appellés aujourd'hui *des Segers*, alliée aux célébres maisons de Foix & de Cardonne. Sa mere mourut étant grosse de sept mois, & les médecins assuroient que l'enfant étoit mort aussi. On fit néanmoins difficulté d'ensevelir cette dame, avant que d'en savoir la vérité. Alors un des parens tira un poignard, & en fendit le côté gauche de la défunte ; & aussitôt on vit paroître l'enfant plein de vie ; qui fut baptisé en même temps, & nommé RAIMOND, par Raimond, comte de Cardonne, allié de la maison des Sarrois. Depuis il fut surnommé *Nonnat*, c'est-à-dire en langage catalan, qui n'est pas né, parcequ'il ne vint pas au monde par les voies ordinaires. Lorsqu'il fut en âge de prendre un état, il choisit l'ordre de la Merci, dont saint Pierre Nolasque, qui en étoit fondateur, lui donna l'habit dans la ville de Barcelone. Il fut ensuite envoyé à Alger pour racheter les Chrétiens captifs, & il s'y distingua tellement par ses actions de charité, que le pape Grégoire IX le fit cardinal du titre de saint Eustache, l'an 1237, & l'engagea de venir à Rome pour se servir de ses conseils. Saint Raimond se mit en chemin pour obéir à sa sainteté ; mais étant entré dans la maison du comte de Cardonne, qui étoit à deux journées de Barcelone, il y fut attaqué d'une fiévre, dont il mourut le 31 août 1240, âgé de 36 ans. Benoît XIII, que la France & l'Espagne tenoient pour pape, le mit au nombre des saints : ce qui a été ratifié par le concile de Constance. Urbain VIII a ordonné sa fête, par un bref du 9 mai 1626, & Alexandre VII a fait mettre son nom dans le martyrologe romain le 7 août 1657, & Innocent XI fit un decret le 10 mars 1681, pour inférer son office dans le bréviaire romain. On fait de S. Raimond Nonnat au 31 août. * *Martyrologe des Saints d'Espagne, au 14 novembre.* Baillet, *vies des Saints*, 31 *août.*

RAIMOND DU PONT, évêque de Valence en Espagne, & chancelier du roi d'Aragon, étoit né à Fragues, ville d'Espagne, dans l'Aragon. Dès sa jeunesse, il cultiva son esprit par l'étude des belles-lettres, & fit de grands progrès dans la science des loix & des canons, qui lui procurerent une charge d'auditeur du sacré palais à Rome. Il fut ensuite gouverneur & légat dans la Marche d'Ancone. Le roi d'Aragon Pierre III, ou D. Alfonse, son fils & son successeur, l'ayant appellé en Espagne, le fit d'abord son chancelier, & le nomma ensuite au siége épiscopal de Valence, capitale du royaume de ce nom : ce fut le premier de mai 1288. Raimond gouverna cette église pendant au moins vingt-quatre années avec beaucoup de gloire & de sainteté, aussi chéri de son peuple, que respecté des grands. Il voulut plusieurs fois abdiquer l'épiscopat, & embrasser la profession religieuse ; mais la liberté de suivre son attrait lui ayant toujours été refusée, il reçut publiquement l'habit de saint Dominique à la

fin de l'an 1303, ou à la fin de 1304; & sans quitter sa dignité, il vécut toujours en vrai religieux & en saint évêque. Lors du procès intenté contre les Templiers, le pape Clément V fit expédier des bulles datées du dernier juillet 1310, pour ordonner qu'on fit en Espagne les mêmes recherches sur cette affaire que l'on faisoit en France; & Raimond du Pont fut un des commissaires nommés pour cet effet. Le prélat se conduisit dans sa commission avec beaucoup de sagesse & de circonspection; & son grand âge ne l'empêcha pas de se rendre au concile général de Vienne, dans lequel cette grande affaire fut terminée deux ans après. De retour en Espagne, & étant allé pour assister au concile de Tarragone, il mourut dans cette ville le 13 de novembre 1312. On conserve en Espagne les actes qu'il avoit dressés touchant l'affaire des chevaliers du Temple; sa sentence arbitrale sur les subsides que le clergé d'Aragon est obligé de payer à l'état; les statuts d'un de ses synodes, assemblé au mois de septembre 1296, & un traité des sacremens qu'il avoit composé pour l'usage des curés, & l'instruction des fidéles de son diocèse. * Le P. Touron, *histoire des hommes illustres de l'ordre de saint Dominique*, tome I, page 754 & suiv.

RAIMOND (Pierre) dit *le Preux & le Vaillant*, parcequ'il sut bien manier les armes, fut aussi un habile poëte en langue provençale dans le XIII siécle. Il naquit à Toulouse, & suivit l'empereur Frédéric en l'expédition de la Terre-sainte, où il servit utilement. Le parti des armes ne l'empêcha pas de manier la plume: il fit des vers qu'il adressa à Josserande de Puech, d'une noble & ancienne famille de Toulouse. Au retour de son voyage, il choisit pour objet de ses poésies une dame de la maison de Cadolet; & mourut en 1225, à la guerre des comtes de Provence contre les Albigeois. Il avoit fait un *poëme* contre l'erreur des Ariens. * Nostradamus, *hist. de Provence, II part.*

RAIMOND (Jean Baptiste) excelloit dans la connoissance des langues latine, grecque, hébraïque, chaldaïque & arabe. Le cardinal Aldobrandin, neveu du pape Clément VIII, l'attira auprès de lui, & le combla de biens. Après la mort de cet illustre cardinal, Raimond passa le reste de sa vie dans une maison fort agréable, proche de la ville de Rome, où l'on dit qu'il s'adonna à la chymie. * Janus Nicius Erythr. *Pinacoth.*

RAIMOND (Pierre) surnommé de l'*Isle Grasse*, religieux Carme, prieur en diverses maisons, & depuis général de l'ordre, vivoit vers l'an 1342. Il écrivit divers traités, & entr'autres, un sur le maître des sentences, &c.

RAIMOND ou REMOND (Florimond) *cherchez* FLORIMOND DE REMOND.

RAIMOND D'AGILES, *cherchez* AGILES.

RAIMOND DES MARTINS, *cherchez* MARTIN. (Raimond)

RAIMOND (Pierre) président, *cherchez* REMOND.

RAIMOND DE TERRAGA, *cherchez* LULLE (Raimond.)

RAIMOND de HAUT, *cherchez* HAUT PONT.

RAIMONDI (Annibal) mathématicien de Verone, loué dans deux lettres de Paul Jove, étant âgé de quatre-vingt-quatre ans en 1589, donna au public un traité du flux & reflux de la mer: *Trattato del flusso & reflusso del mare, di Annibale Raimondo*, à Venise, 1589, *in*-4°. Il publia aussi un écrit sur la régle donnée par Bianchini pour trouver la hauteur du pole, & un traité sur le mouvement des étoiles fixes. Ce livre contient beaucoup d'observations importantes que l'auteur avoit faites depuis long-temps. Dans son épître dédicatoire au duc d'Urbin, Raimondi parle de diverses actions militaires dans lesquelles il s'étoit trouvé lui-même. Il fit encore imprimer un livre intitulé: *Paterne riprensioni a' medici Razionali.* George Jodocus, dans le second livre *del Benaco*, parle ainsi de ce mathématicien:

> *ANNIBAL ille etiam RAIMUNDUS carmine dignus*
> *Mæonio, soror Urania quem nostra docebit*
> *Astrorum cursus, perque omnia sidera ducet,*
> *Eventusque dabit rerum, & novisse futura.*

Les autres ouvrages de Raimondi sont, 1. un livre dans lequel il a pris un nom supposé; le titre est: *Zanini Petoloti à monte Tonali Cucurbitule.* Le second est intitulé: *Opera dell' antica ed onorata scienza di nomandia*, à Venise, 1549, *in*-8°. La *bibliotheca Italiana* dit 1550. Cet ouvrage a été traduit en françois. Ce livre regarde en particulier la divination par les noms, & autres chimeres de cette nature. * *Verona illustrata, de gli scrittori Veronesi, libro quarto*, page 205 & 206 de l'édition *in-folio. Bibliotheca Italiana*, &c. à Venise, 1728, *in*-4°, pag. 202 & 205.

RAIMONDI (Habacuc) de Liége, seigneur temporel de My, jurisconsulte, & le pere de plusieurs jurisconsultes, fit ses études d'humanités dans le lieu de sa naissance, & prit le degré de maître en philosophie à Louvain. Il étudia ensuite le droit pendant quelques années sous d'habiles maîtres, & prit à Reims le degré de licencié en droit civil & en droit canon. De retour dans sa patrie, il fut avocat des parties, & suivit cette profession pendant cinquante ans, avec beaucoup d'applaudissement & une grande réputation d'intégrité. Il fut durant plusieurs années le conseil du chapitre de Liége, en faveur duquel il fit un traité, *De jure & dominio, quod ecclesiæ Leodiensi in comitatu Hornano, feudo Lossensi, ad ipsam deficiente stirpe masculâ reverso, competit.* Valere André, qui parle de cet auteur dans sa *bibliothéque belgique*, pag. 1, dit que chacun desiroit l'impression de cet ouvrage. Du reste, il ne met aucune date à l'article de Raimondi.

RAIMONDI (Marc-Antoine) célébre graveur, *cherchez* MARC-ANTOINE.

RAIN, petite ville du duché de Baviere. Elle est fortifiée & située près du Danube & du Lech, à deux ou trois lieues de Donawert, du côté du levant. On prend Rain pour l'ancienne *Clarenna*, petite ville de la Vindélicie. * Mati, *diction.*

RAIN, petite ville de la Stirie. Elle est dans le comté de Cillei, dans une belle campagne, aux confins de la Carniole & de la Croatie. * Mati, *diction.*

RAINALUTIO ou RAMACHE, *cherchez* PIERRE DE CORBERIA.

RAINAUD, appellé aussi *Reginaldus*, *Raynaldus* & *Raginaldus*, étoit maître-école d'Angers après le milieu de l'onziéme siécle. Il avoit étudié sous Fulbert de Chartres, qui eut un grand nombre de disciples, dont la plupart répandirent la lumiere dans toute la France. Raynaud entendoit parfaitement les affaires ecclésiastiques & les civiles. Il y a apparence qu'il fut appellé à Angers par l'évêque Aubert de Vendôme, en même temps que Berenger; & Foulques de Nerra, comte d'Anjou, se servit de l'un & de l'autre pour dresser un état de la fondation de S. Nicolas d'Angers. Il eut beaucoup de part au jugement du procès entre les moines de cette abbaye, & les chanoines de S. Maurille d'Angers, au sujet de certaines dîmes que les chanoines vouloient exiger des moines. L'évêque Eusébe Brunon ordonna, selon le mauvais usage de ce siécle, que l'affaire se décideroit par l'épreuve de l'eau chaude. Le comte y consentit; le champion des chanoines prêta serment, & perdit sa cause, parceque l'on s'apperçut que l'eau le bruloit. Raimond fut encore présent à une pareille épreuve qui se fit dans l'église d'Angers, l'an 1066, dans une affaire qui intéressoit Sigo, abbé de S. Florent son ami. Il vivoit encore en 1074; mais il est certain que Marbœuf lui avoit succédé dès l'an 1077 dans l'emploi de maître-école d'An-

gers. Il a fait un traité des miracles de S. Florent, les répons de son office, deux hymnes à sa louange, & une chronique qui finit à l'an 1077. * Mabill. *veter. annal. t. I, p.* 421. *Mém. mss.* Voyez D. Rivet, *hist. littér. de la France, t. VIII.*

RAINAUD DE SEMUR, soixante & treiziéme archevêque de Lyon & légat apostolique, dans le XII siécle, avant S. Bernard, fut d'abord moine de Cluni, sous le nom de frere Hugues. On a de lui la vie de S. Hugues, son oncle, sixiéme abbé de Cluni, imprimée avec les notes d'André Duchêne, dans la bibliothéque de Cluni de D. Martin Marrier, en 1614, *in-folio*, à Paris. M. du Pin a eu tort de dire que S. Hugues étoit frere de Rainaud. Le P. le Long cite un autre ouvrage de l'évêque de Lyon, intitulé, *Synopsis vitæ metricæ.* Rainaud fut aussi abbé de Vezelai, avant que de monter sur le siége de Lyon. Il fut enterré d'abord dans l'église de S. Irenée de cette ville, & porté ensuite dans l'église de Cluni. On le regarde comme un saint prélat. Pierre le vénérable qui avoit été son maître, & qui lui a survécu, fit des vers à son honneur en forme d'épitaphe, que nous avons encore. * *Voyez* les auteurs *cités dans cet article*, c'est-à-dire, M. du Pin dans sa *biblioth. des aut. ecclés. du XII siécle*; le P. le Long, *biblioth. hist. de la France*; & le P. Colonia, *hist. littéraire de Lyon, t. II.*

RAINAUD, RAYNARD, ou REGNIER, abbé de Cîteaux, étoit fils de *Milon*, comte de Bar-sur-Seine. Il fut d'abord religieux de l'abbaye de Clairvaux, & ensuite général de l'ordre, au mois de septembre de l'an 1140. Le R. P. dom Gervaise, dans sa vie de Pierre Abélard, raconte le voyage de Rainaud à Cluni, & la maniere édifiante avec laquelle il y parut. » Une » vile monture, dit-il, lui tenoit lieu de carrosse à six » chevaux; un pauvre frere convers qui l'accompa» gnoit, faisoit toute sa suite; mais son mérite n'avoit » pas besoin de ces marques extérieures d'une gran» deur mondaine, que le faste & la vanité ont introdui» tes dans la suite des temps, &c. » Rainaud ayant entendu parler de la dispute qui s'étoit élevée entre saint Bernard & le fameux Abélard, voulut être le médiateur de la réconciliation de ces deux grands personnages. Il réussit, conduisit Abélard à Clairvaux, & fut témoin des marques d'amitié & d'estime que l'un & l'autre se donnerent. Rainaud mourut le 16 décembre de l'an 1151, regreté universellement de ceux qui le connoissoient, & principalement de S. Bernard qui le pleura. Parmi les lettres de ce saint, il y en a une adressée à Rainaud; c'est la deux cens soixante dixiéme de l'édition du pere Mabillon. Manriqués a fait imprimer dans ses *annales de Cîteaux*, chapitre 6, sous l'année 1134, un recueil des constitutions de l'ordre, depuis saint Etienne, troisiéme abbé de Cîteaux, compilé par Rainaud. Ce recueil est intitulé: *Speciales constitutiones à sancto Stephano, diversis temporibus post chartam charitatis latæ*, 187 *capitibus distinctæ, & anno* 1134 *vulgatæ.* Ces constitutions sont aussi imprimées à la pag. 245 & suiv. du *Monasticon Cisterciense*, publié en 1664, à Paris, *in-fol.* par Julien Paris, abbé de Foucarmont. L'éditeur donne la qualité de saint à Rainaud. Dans le catalogue des manuscrits d'Angleterre, imprimé à Oxford en 1697, *in-fol.* on cite un autre ouvrage de Rainaud, sous ce titre: *Regnardi Cistersiensis, & Bernardi Clarevallis abbatum ad Innocentium epistolæ.* * *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon, *in-fol.* tom. II, pag. 189, 190.

RAINAUD, RAINALDI ou RENAUD (Gautier) archevêque de Cantorberi, & chancelier d'Angleterre, fut fort considéré dans le XIV siécle, & s'éleva aux plus illustres dignités du royaume. Il fut grand trésorier du roi Edouard II, puis nommé à l'évêché de Worchester, & quelque temps après chancelier du royaume, & enfin archevêque de Cantorberi. Il tint trois conciles pendant qu'il fut archevêque; le premier à Londres; le second à Oxford; & le troisiéme à Lambeth, selon Pitseus, mais les plus savans attribuent ce concile de Lambeth à Jean Peccam, archevêque de Cantorberi, qui y présida en 1280. Rainaud aimoit beaucoup les lettres: il fonda à Oxford un collége pour y faire enseigner la langue hébraïque, & obligea les ecclésiastiques, par une ordonnance qu'il fit, de donner le quart de leur revenu pour l'entretien de cette école. On n'a de lui que ce qu'il a écrit dans les conciles de Londres & d'Oxford, sous le titre de *Constitutiones provinciales*; où il est parlé; *de scrutinio in ordine faciendo; de clericis peregrinis; de temporibus ordinandorum; de sacra unctione; de sacramentis iterandis; de officio archidiaconi; de celebratione missarum; de sponsalibus; de pœnitentiis & remissionibus.* Ce prélat avoit aussi composé, *Constitutiones de appellationibus*, & mourut en l'année 1327, au commencement du regne d'Edouard III. * Pitseus, *de illustr. Angl. script.* Godwin, *episc. Angl.*

RAINAUD (Guillaume) d'Auvergne, étoit prieur de Valbonne, lorsqu'il fut élu général des Chartreux l'an 1367. Il ne voulut point accepter le chapeau de cardinal qu'Urbain V lui offrit, & fut jugé digne du pontificat après la mort de ce pape; car de vingt-six cardinaux assemblés pour lui donner un successeur, onze donnerent leurs voix à Rainaud. Il refusa aussi le titre d'abbé, & la permission que ce pontife lui avoit voulu donner de manger de la viande pendant ses maladies. De son temps la Chartreuse ayant été brulée, il répara cette perte avec un soin extrême. Ce saint religieux écrivit des lettres à diverses personnes, fit de nouveaux statuts, & mourut le 5 juin de l'an 1402. * Sutor. *l.* 2. *vitæ Cart. tract.* 5, *cap.* 7. Dorland, *chron. l.* 4, *c.* 24. Petreius, *notit. ad Dorland. & in biblioth.* Sponde, *in annal. &c.*

RAINAUD, *cherchez* RENAUD.

RAINEVAL (Raoul, sire de) Pierrepont, Coudun, &c. chevalier, conseiller, chambellan du roi & pannetier de France, rendit toute sa vie de grands services aux rois Jean, Charles V & Charles VI. Il servit en Picardie & sur les frontieres de Normandie, sous le duc de Bourbon & le sire de Charni, ès années 1350, 1351 & 1352, puis sous le maréchal d'Audenehan en 1355 & 1356, qu'il fut établi capitaine de la ville de Bayeux, & en l'ost de Breteuil sous le duc de Normandie, & étoit pannetier de France en 1368. Le dauphin, régent du royaume, lui donna en mai 1359, le vicomté de Poix, & les autres terres confisquées sur Robert des Quesnes, qui tenoit le parti du roi de Navarre. Lorsque le roi d'Angleterre vint en avril 1360, mettre le siége devant Paris, il servit le régent, tant dans cette ville qu'aux environs, & après le traité de paix, il fut l'un des députés pour aller en plusieurs endroits du royaume réformer les abus qui s'étoient glissés dans l'état. Deux ans après il fut lieutenant de roi en Champagne & Brie; fut retenu du grand conseil du roi en 1363, fut fait en 1364, lieutenant de roi ès parties de Mantes, Meullant, Vernon & Breval; fut établi capitaine par-dessus tous les autres au mois de mars de la même année entre les rivieres de Seine & d'Yonne; & sur la fin de l'année 1367, il fut retenu au nombre des cent hommes d'armes, pour être en la compagnie du roi. En janvier 1372, il alla à Bruges à la priere du pape avec plusieurs seigneurs vers les cardinaux de Cantorbéri & de Beauvais, au sujet de la paix qui s'y traitoit, & y fut envoyé pour le même sujet au mois de mars suivant. Il servit en 1373 sous le duc de Bourgogne, & alla en ambassade en juin 1376, vers la reine de Sicile. Ès années 1379 & 1380, il servit sous le duc d'Anjou; alla en Flandre pour traiter avec le comte & les principales villes du pays, puis se trouva au sacre du roi Charles VI, le 4 novembre de cette derniere année. Il fut envoyé en Picardie en avril

avril 1381, pour le traité de paix avec les Anglois; étoit en la compagnie du roi au voyage qu'il fit en la ville de Rouen en 1382, & fut commis avec d'autres seigneurs pour être auprès de la personne de ce prince à la bataille de Rosebecque donnée le 27 novembre de la même année. Il servit en 1383 sous le sire de Couci; accompagna le duc de Bougogne à Tournai en 1385 pour le traité de Gand, puis fut envoyé à Boulogne avec l'évêque de Bayeux pour le traité de paix avec le roi d'Angleterre. Il suivit aussi le roi en Picardie lorsque ce traité de paix se renouvella en mars 1391, fut envoyé à ce sujet à Boulogne en juin 1392, & mourut peu de temps après.

I. Il descendoit de RAOUL, sire de Raineval & de Pierrepont, mort avant l'an 1300, qui avoit épousé *N.* sœur de *Thibaut* de Nanteuil, évêque de Beauvais, dont il eut JEAN, qui suit; & *Isabeau* de Raineval, mariée avant l'an 1306, à *Eustache* de Conflans, seigneur de Mareuil.

II. JEAN, sire de Raineval & de Pierrepont, servit dans les guerres de Gascogne en 1296, fut l'un des seigneurs qui furent mandés de se trouver à Paris en 1318 au sujet du procès de la comtesse d'Artois, puis à Corbie avec l'évêque de Mande & le comte de Clermont, sur les différends que cette comtesse avoit avec sa noblesse; & encore la même année pour la guerre de Flandre. Il vivoit encore en 1325, & eut pour fils de *N.* sa femme, JEAN II, qui suit; & selon quelques-uns, *Béatrix* de Raineval, mariée à *Saucet* de Bauçai, chevalier.

III. Jean, II du nom, sire de Raineval, &c. servit en Flandre en 1328, & eut de *N.* sa femme GUILLAUME, qui suit; & *Perônne* de Raineval, mariée 1°. à *Wast*, seigneur de Montigni; 2°. à *Gilles*, III du nom, seigneur de Mailli, laquelle vivoit en 1367.

IV. GUILLAUME, sire de Raineval, de Pierrepont, Coudun, &c. vivoit en 1365. Il épousa *Ade*, dame du Fouilloi, dont il eut RAOUL II, qui suit; & *Marguerite* de Raineval, mariée, selon quelques-uns, à *Robert*, seigneur de Freauville.

V. RAOUL, II du nom, sire de Raineval, Pierrepont, Fouilloi, pannetier de France, qui a donné lieu à cet article, épousa 1°. par contrat du 19 novembre 1350, *Philippe* de Luxembourg, fille de *Jean*, châtelain de Lille: 2°. avant l'an 1361, *Marguerite*, dame de Pequigni, & du vidamé d'Amiens, veuve de deux maris, & fille unique de *Renaud*, vidame d'Amiens, & de *Jeanne* de Brienne-Eu, dont il n'eut point d'enfans: 3°. avant l'an 1384, *Isabelle* de Couci, dame de Dronai, fille d'*Aubert*, seigneur de Romeni, & de *Jeanne* de Villesavoir, morte en 1413. Du premier mariage vinrent, VALERAN, qui suit; *Raoulquin*, seigneur de Cardonnai; *Jean*, chanoine d'Amiens; *Jeanne*, dame de Livillier, mariée par son pere, à *Guillaume* châtelain de Beauvais; & *Ade* de Raineval, mariée en 1365 à *Jacques*, seigneur de Heilli & de Pas, morte avant l'an 1391. Du troisiéme mariage sortirent, *Jean*, seigneur de Meraucourt, de Coudun & de Dronai, mort à la bataille d'Azincourt en 1415, sans enfans de *Jeanne* de Montmorenci, fille de *Hue*, seigneur de Beausault, & de *Jeanne* de Harcourt, qu'il avoit épousée le 13 septembre 1407; & *Aubert* de Raineval, seigneur de Betencourt, qui suivit le duc de Bourgogne en la guerre qu'il fit aux Liégeois en 1408, & mourut à la bataille d'Azincourt en 1415.

VI. VALERAN, sire de Raineval, &c. prit le nom de comte de Fauquemberghe en 1392, après la mort de *Jeanne* de Luxembourg sa tante, dont il étoit héritier. Il servit en Flandre sous le seigneur de Couci, & mourut à la bataille d'Azincourt en 1415, ainsi que ses deux freres puînés. Il épousa *Jeanne* de Varennes, fille unique de *Jean*, seigneur de Varennes, de Vinacourt & de la Broye, & d'*Isabelle* de Walincourt, dont il eut RAOUL, qui suit; & *Jeanne*, dame de Raineval, Pierrepont, &c. mariée avant l'an 1406, à *Baudouin* d'Ailli, dit *Beaugois*, vidame d'Amiens.

VII. RAOUL, III du nom, sire de Raineval, mourut avant l'an 1404, du vivant de son pere, sans postérité de *Jeanne* de Dondeauville, fille de *Jean*, seigneur de Dondeauville, & de *Jeanne* de Crequi. Elle prit une seconde alliance avec GUILLAUME d'Estouteville, seigneur de Blainville, dont elle eut des enfans. * Le P. Anselme, *hist. des grands officiers*, &c.

RAINFROI, *Regenfridus*, évêque de Meaux, successeur de Hildeger, auteur d'une vie de saint Faron, que l'on croit être celle qui se trouve dans le deuxiéme tome des actes bénédictins, fut notaire ou secrétaire de Charles le Chauve, roi de France, avant que d'être élevé à l'épiscopat. C'est du moins l'opinion de quelques savans. Ce prélat souscrivit au concile de Pont-Lon (*Pontigonense concilium*) en 876. D. Toussaints Duplessis, auteur de l'*histoire de l'église de Meaux*, qui a paru en 1731, dit que c'est à ce prélat que Loup, abbé de Ferrieres, a écrit une de ses lettres, (c'est la soixante-sixiéme dans l'édition des œuvres de cet abbé par M. Baluze) mais il y a lieu de croire que ce Bénédictin s'est trompé. Loup étoit mort avant que Rainfroi fut évêque de Meaux, puisque, selon les meilleurs critiques, cet abbé mourut peu après l'an 861, & que selon D. Duplessis même, Hildeger, prédécesseur de Rainfroi, étoit encore vivant, & sur le siége de Meaux en 869. Il vaut donc mieux dire avec M. Baluze, qu'on ignore d'où le Rainfroi, à qui Loup a écrit, étoit évêque. * D. Duplessis, *histoire de l'église de Meaux, tome I, p.* 88. Baluze, *notæ ad Lupum Ferr. p.* 401 & 345, *editio an.* 1664.

RAINIER, I du nom, comte de Hainault, & duc d'Hasbai, fut surnommé *au Long-col*, & résista en 876 à Rollon, capitaine des Normans, qui étoit entré dans son pays. Depuis, il fut pris par Rollon l'an 878, à Condé. On ne sait pas si ce fut lui ou son fils, qui suivit le parti de Zuentibold, roi de Lorraine, fils de l'empereur Arnoul, & qui en ayant été maltraité, se jetta dans le parti du roi Charles *le Simple*: c'est ce que nous apprenons de Réginon, sous l'an 898. Ce Rainier eût pour fils RAINIER II, qui suit; & *Ricuin*, comte de Lorraine, tué en 923, par Boson, frere de Raoul, roi de France. RAINIER II fut très-considéré du roi Charles *le Simple*, qui l'établit en 912, duc ou gouverneur de Lorraine. Il mourut vers l'an 917, & eut d'*Albrade* sa femme, *Gilbert*, duc de Lorraine, qui se noya dans le Rhin en 939, laissant de *Gerberge* de Saxe, fille de *Henri*, surnommé l'*Oiseleur*, un fils mort jeune; une fille, mariée à *Albert*, comte de Vermandois; RAINIER III, qui suit; *Lambert*, I du nom, comte de Louvain; & une fille, mariée à *Berenger*, comte de Namur. RAINIER, III du nom, eut guerre contre son frere *Lambert*, comme nous l'apprenons de Flodoard, qui en parle sous l'an 924 & 928, & qui dit que l'empereur Henri l'*Oiseleur* termina leurs différends. Le nom de la femme de Rainier III n'est pas connu. Il fut pere de RAINIER IV, dit *au Long-col*. Flodoard en fait mention assez souvent. Bruno, archevêque de Cologne, frere de l'empereur Othon, le fit prisonier, & l'envoya en exil, où l'on dit qu'il mourut en 977. Sigebert dit que ses enfans se réfugierent à la cour du roi Lothaire. Il avoit épousé *Adele* ou *Alix*, dont il eut RAINIER V; & *Lambert*, II du nom, comte de Louvain. RAINIER V se rétablit dans ses états, & se distingua par sa valeur, & par les avantages qu'il remporta sur ses ennemis. Il faut consulter Sigebert, sous l'an 977; les épîtres de Gerbert, depuis pape, sous le nom de *Sylvestre* II; Baudri, évêque de Noyon; Alberic, qui met sa mort en 1013, &c. Ce comte avoit épousé *Hadwige* ou *Havoise* de France, fille du roi *Hugues Capet*, dont il eut RAINIER VI; & *Béatrix*, femme *d'Ebles*, I comte de Rouci. RAINIER VI eut guerre contre les anciens en-

nemis de sa maison. Sigebert parle de lui sous l'an 1015, & Baudri dans le 3 livre. On ne sait pas en quelle année il mourut; mais seulement qu'il épousa *Mahaud*, fille d'*Hermand* d'Ardenne, dont il eut *Richilde*, mariée 1°. à *Hermand*, que quelques-uns font comte de Valenciennes: 2°. à *Baudouin* VI, comte de Flandre: & 3°. à *Guillaume*, comte d'Herford & d'Essex en Angleterre, qui fut tué à la bataille de Cassel, en 1071. Richilde mourut le 15 mars 1086.

RAINIER, vice-chancelier de l'église romaine, évêque de Maguelone, appellé communément RAINIER de Lombardie, étoit d'une naissance illustre, qu'il honora par sa piété & par ses talens. Il prit l'habit de l'ordre de saint Dominique peu d'années après la mort de ce saint; & ayant montré beaucoup de zèle pour la propagation de la foi, l'extirpation de l'hérésie, & le salut des ames, le pape Grégoire IX le nomma vice-chancelier de l'église romaine. Rainier remplit les fonctions de cette charge avec beaucoup de distinction pendant les quatre dernieres années du pontificat de Grégoire IX, & sous le pape Innocent IV, qu'il accompagna en France au premier concile général de Lyon. Deux ans après la tenue de ce concile, Jean de Montlaur, évêque de Maguelone, étant mort à Lyon, vers le mois de juin 1247, le pape nomma Rainier pour remplir ce siége épiscopal, qui a été transféré à Montpellier en 1536. On trouve dans le *Gallia christiana*, tome VI, plusieurs des réglemens que ce prélat sage & éclairé fit pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique dans son diocèse. Ces réglemens ont été confirmés long-temps après sa mort par le pape Clément IV. M. Baluze, dans ses *miscellanea*, tome VII, pag. 407, fait mention d'un bref d'Innocent IV, daté du 7 juillet 1248, qui autorise Rainier à faire quitter aux Juifs dans toute l'étendue de son diocèse, leurs robes longues & noires, dont la forme & la couleur pouvoient les confondre avec nos ecclésiastiques. Le zèle du prélat contre les hérétiques lui ayant attiré la haine de ceux-ci, il fut empoisonné le 13 janvier 1249, en recevant le corps adorable de Jesus-Christ. Outre ses statuts synodaux, Rainier avoit publié un traité théologique, en forme de dictionaire, que Bernard Guidonis appelle un ouvrage rempli d'érudition. * Le pere Touron, *histoire des hommes illustres de l'ordre de S. Dominique*, tome I.

RAINIER SACHON, de Plaisance, qui de pasteur des Cathares, devint après sa conversion, religieux de l'ordre des freres Prêcheurs, & inquisiteur contre la secte des hérétiques dont il avoit été du nombre, fleurit vers l'an 1254. Du-Pin dit qu'il mourut vers l'an 1260. Il est surement mort plus tard, puisque l'on a un bref du pape Urbain IV, qui lui est adressé, daté de Viterbe le 21 juillet 1262, par lequel sa sainteté lui ordonnoit de se rendre incessamment en cour de Rome, où sa présence étoit nécessaire pour des affaires importantes concernant la religion. Rainier a composé un traité contre les Vaudois & autres hérétiques de son temps, donné au public par Gretser, & imprimé à Ingolstad l'an 1613. Il y traite de l'origine de ces nouvelles sectes, des marques par lesquelles on peut distinguer ceux qui en sont, de leurs mœurs & comment il faut les examiner & les punir. Il y a à la fin de ce traité une addition touchant les hypocrites, qu'il appelle *Stertzers*, dont il rapporte les erreurs extravagantes. Gretser prétend que cet ouvrage n'est point de Rainier. On le trouve dans la *bibliothéque des peres*, éditions de Paris, de Cologne & de Lyon. M. Muratori a donné au tome X de sa collection des écrivains de l'histoire d'Italie un assez mauvais poëme intitulé: *Poëma de prœliis Tusciæ*, en huit livres: il est d'un Rainier, religieux de l'ordre de S. Dominique, qui pouroit être celui dont nous parlons: d'autres le donnent à Rainier de Pise, aussi religieux du même ordre, qui suit. * Du-Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du XIII siécle*. Le P. Touron, *hist. des hommes illust. de l'ordre de S. Dominique*, tom. I, p. 313 & *suiv.*

RAINIER, religieux de l'ordre de saint Dominique, natif de Pise, florissoit dans le XIV siécle, & exerça dans son ordre, avec l'emploi de professeur en théologie, les charges les plus considérables. Il laissa plusieurs ouvrages, dont le plus important est le *Pantheologia*, qui est un dictionaire théologique, dans lequel les matieres sont disposées par ordre alphabétique, & que Rainier commença en 1333. Jacques de Florence, Cordelier, a ajouté depuis plusieurs choses à cet ouvrage, & l'a fait imprimer à Nuremberg l'an 1473. Il a été aussi imprimé de la même maniere à Venise en 1486, à Lyon en 1519, à Bresse en 1580, & à Paris, avec les additions du pere Nicolaï, Dominicain. Le pere Echard croit que cet auteur est mort vers l'an 1351. * Antoine de *Sienne*, *in biblioth. Dominic.* S. Antonin. Volaterran. Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. I.* Le P. Touron, *hist. des hommes illustres de l'ordre de S. Dominique*, tom. I.

RAINOLA (ducs de) *voyez* CARACCIOLI.

RAINOLD (Jean) presbytérien Anglois, connu par la censure qu'il a faite des livres de l'écriture sainte, que les Protestans croient apocryphes, & par son livre *De idololatria ecclesiæ romanæ*, mourut en 1607, le 21 mai, âgé de 58 ans.

RAINOLD (Guillaume) Anglois de nation, philosophe & théologien, eut le malheur de se voir envelopé dans le schisme d'Angleterre; mais il quitta bientôt cette nouvelle doctrine, & alla à Rome, où il abjura l'hérésie. Au retour d'Italie, il vint en France, & enseigna dans la ville de Reims l'écriture sainte & l'hébreu. Après avoir combattu les hérétiques, il mourut à Anvers le 24 jour d'août de l'an 1594, pendant que la reine Elizabeth regnoit en Angleterre. Il a laissé plusieurs ouvrages, entr'autres: *De sacra scriptura: De ecclesia: Colloquium inter Rainoldum & Gentilem:* Sermons sur les pseaumes 18, 47 & 48: *Theses de sancta scriptura: Orationes duodecim: Explanatio prophet. Aggæi & Obadiæ.* Le livre *De justa christianæ reipublicæ in reges impios & hæreticos auctoritate, justissimâque Catholicorum ad Henricum Navarræum, & quemcumque hæreticum à regno Galliæ repellendum, confœderatione.* Rainold avoit commencé à travailler à cet ouvrage avant les célébres états de Blois, puisqu'il dit lui-même qu'il l'avoit entrepris à la priere du duc & du cardinal de Guise, tués *iniquissimi tyranni fraude.* Le P. le Long, dans la bibliothéque historique de France, l'a attribué faussement à Guillaume Rose, évêque de Senlis. Il le composa selon les maximes les plus furieuses de la ligue, & le dédia au duc de Mayenne. D'autres ont donné cet ouvrage ou à Guillaume Giffort, prêtre Anglois établi en Flandre, ou à Jean Boucher, curé de S. Benoît à Paris; ou à un Jésuite; ou à Génébrard: le plus sûr, dit Bayle, est de le donner à l'auteur du *Calvino-Turcismus*, ouvrage qui parut en 1596, auquel Guillaume Rainold & Gifford travaillerent de concert. Rainold mourut en composant ce dernier livre, & Gifford y mit la derniere main. * Pitseus, *de illust. script. Angl.* Bayle, *dict. crit. au mot* Sutlivius. Pictet, dans sa *théologie*, t. III.

Il étoit frere de JEAN Rainold, qui professa la théologie à Oxford, & qui fut auteur de plusieurs ouvrages de controverse contre l'église romaine. On raconte de ces deux freres, qu'ayant été élevés hors de leur pays, Jean dans la religion catholique, & Guillaume dans la protestante, ils se rencontrerent un jour, & disputerent avec tant de force l'un contre l'autre, qu'ils changerent tous les deux de parti. Bayle, qui a rapporté cette histoire dans ses *nouvelles de la république des lettres*, au mois de *juillet* 1685, ajoute dans son *dict. crit.* qu'il doute fort de cela. Le docteur Heylin, qui rapporte ce fait singulier, dit qu'un docteur fit alors cette épigramme:

*Bella inter geminos plus quàm civilia fratres.*
*Traxerat ambiguus relligionis apex :*
*Ille reformatæ fidei quo partibus instat ;*
*Ille reformandam denegat esse fidem.*
*Propositis causæ rationibus, alter utrinquè*
*Concurrère pares & cecidère pares.*
*Quod fuit in votis, fratrem capit alter uterquè :*
*Quod fuit in fatis, perdit uterque fidem.*
*Captivi gemini, sine captivante fuerunt,*
*Et victor victi transfuga castra petit.*
*Quod genus hoc pugnæ est, ubi victus gaudet uterque,*
*Et tamen alteruter se superasse dolet !*

* Etat nouveau de la Grande-Bretagne, *partie II*, *chap.* 1.

RAINONI, historien, *cherchez* ARLOT.

RAINSANT (D. Firmin) a été un des plus saints religieux de la congrégation de S. Maur, dans laquelle il fit profession le 2 avril 1613, âgé de dix-sept ans. Il étoit né à Suippe au diocèse de Reims en 1596. Son mérite l'éleva aux premiers emplois de la congrégation; & il a été prieur de l'abbaye de S. Germain-des-Prés. En 1651, il fut nommé visiteur de la province de Bretagne, & il mourut en odeur de sainteté dans le cours de ses visites, au monastere de S. Lehou-sur-Rance près Dinan, le 8 de novembre de la même année. Nous avons de lui un volume *in*-4°. de *Méditations chrétiennes pour tous les jours de l'année*, dont il y a eu plusieurs éditions. La premiere, qui est de 1633, n'étoit qu'*in*-12. En 1630, il adressa une lettre à M. le duc François de Lorraine, évêque & comte de Verdun, au sujet des différends mus entre les religieux Bénédictins de la congrégation de S. Vanne & de S. Hidulphe. * D. le Cerf dans sa *bibliothèque des auteurs de la cong. de S. Maur*.

RAINSSANT (Pierre) médecin, antiquaire & garde du cabinet des médailles de sa majesté Louis XIV, étoit de Reims. Sa vocation pour les médailles lui vint comme par hazard. Un fermier de M. Oudinet, pere de celui qui a été de l'académie des inscriptions, & *dont nous avons parlé à son article*, ayant trouvé en labourant la terre une grande urne pleine de médailles de bronze, le jeune Rainssant se jetta dessus, & piqué de curiosité, il s'appliqua à en déchiffrer les légendes, & à en expliquer les types. Ses efforts ne furent pas inutiles : il pénétra dans ces obscurités, & son gout pour les médailles se fortifia avec le temps. Il étudia avec encore plus de soin la médecine, dont il avoit dessein de faire son occupation principale; & étant venu à Paris, il en exerça la profession avec succès. Son mérite le fit choisir pour être garde du cabinet; & comme il y avoit beaucoup à travailler, par rapport au catalogue & à l'arrangement des suites, il appella auprès de lui M. Oudinet, le fils, son parent, qui avoit le même gout que lui pour les médailles. *Voyez* OUDINET. M. Rainssant mourut quelques années après, le 7 de juin 1689. Un accident l'emporta en un moment. Il étoit fort sujet aux vapeurs, qui lui ôtoient la liberté de la tête; & pour ce sujet il prenoit souvent de l'*opium*. On le trouva noyé dans le parc de Versailles, dans la piéce d'eau qu'on appelle *la piéce des Suisses*. Comme on trouva une tasse d'argent sur le bord, l'on présuma qu'un étourdissement ou une vapeur l'avoit précipité dans l'eau, en voulant détremper quelque drogue dans cette tasse. D'autres disent qu'il tomba dans cette piéce d'eau en se promenant sur le bord. La place de garde du cabinet du roi fut donnée à Marc-Antoine Oudinet. M. Rainssant a donné au public une *dissertation sur douze médailles des jeux séculaires de l'empereur Domitien*, avec un extrait de l'historien Zozime sur le même sujet, *in*-4°, à Versailles, de l'imprimerie de François Muguet, en 1684. *Explication des tableaux de la galerie de Versailles, & de ses deux salons*, à Versailles, de l'imprimerie de François Muguet, *in*-4°. en 1687. *Dissertation sur l'origine de la figure des fleurs de lys*, *in*-4°, à Paris en 1678.

RAINULFE, I du nom, comte de Poitiers depuis l'an 839, jusqu'en 866, est le premier comte de cette ville, auquel les anciens monumens donnent le titre de duc d'Angoulême. L'auteur de l'*histoire généalogique des grands officiers de la couronne*, prétend qu'il fut institué premier duc de Guienne par Charles le Chauve en 854, lorsque ce prince fut couronné roi de Guienne en la ville de Limoges, le 6 juin de la même année. Il se contente de citer Aymar, ou la chronique d'Ademar de Chabanes pour preuve de cette institution : mais cet auteur n'en dit rien, non plus que la chronique de Maillesais, ni le quatriéme catalogue des abbés cités par le pere Ange lui-même. Ademar, suivi par les autres, rapporte seulement que le roi Charles se fit couronner roi à Limoges la quinziéme année après la bataille de Fontenai. En quoi il s'est trompé, comme le pere Labbe, Jésuite, l'a remarqué, puisque ce fut Charles, fils puîné de ce prince, qui fut couronné roi d'Aquitaine à Limoges, suivant l'annaliste de S. Bertin, auteur contemporain, & non pas Charles le Chauve lui-même. D'ailleurs, cet événement arriva en 855, non en 854. Si ce dernier institua donc duc d'Aquitaine, Rainulfe, I du nom, comte de Poitiers, ce fut plus vraisemblablement en 845, après le traité de S. Benoît-sur-Loire, par lequel il se réserva le Poitou, l'Angoumois & la Saintonge. Il lui donna sans doute alors le duché ou gouvernement général de cette partie de l'Aquitaine; tant à cause de son attachement à ses intérêts, (car Louis *le Débonnaire* l'avoit établi comte de Poitiers en 839, après avoir dépouillé de cette dignité Emenon partisan de Pepin) que parcequ'il étoit, à ce qu'il paroît, de la famille & proche parent de saint Guillaume, duc de Toulouse ou d'Aquitaine. Il étoit en effet fils de Gerard, comte d'Auvergne, & non fils de Bernard & de Blichilde, comme l'ont avancé nos généalogistes modernes, trompés en cela par Besly. Rainulfe avoit beaucoup de courage & de valeur, comme il l'a montré en plusieurs occasions importantes dont l'histoire fait mention. Ce fut lui qui arrêta prisonier Pepin II, roi d'Aquitaine. Mais enfin il fut tué en 866 ou 867, dans un combat contre les Normans, de même que Robert le Fort & quelques autres. * *Voyez*, outre les auteurs cités dans cet article, l'*histoire générale du Languedoc* par quelques Bénédictins de la congrégation de S. Maur, en plusieurs endroits du *tome premier*.

RAINULFE II, fils de BERNARD II, marquis de Gothie, & tige des ducs héréditaires d'Aquitaine, possédoit ce duché avec le comté de Poitiers en 887; ce qui fait voir que s'il ne succéda pas immédiatement dans l'un & dans l'autre à Bernard II, son pere, à quoi il y a beaucoup d'apparence, il les obtint peut-être vers l'an 880, des rois Louis & Carloman, fils de Louis *le Begue*, après que le duc Bozon qui les possédoit se fut révolté contre ces princes, & eut usurpé le royaume de Provence. Ce duché d'Aquitaine, dont les comtes de Poitiers furent pourvus, ne comprenoit au reste qu'une partie de cette ancienne province; l'autre dépendoit du duché de Toulouse, possédé alors par Eudes, qui augmenta considérablement son autorité dans le pays, en unissant vers le même temps à son domaine le comté particulier d'Albigeois. Eudes, comte de Paris, fils du fameux ROBERT le Fort, ayant été élu roi en 888, par une partie des François, ceux à qui cette élection déplut, en élurent d'autres, & Rainulfe fut choisi par son parti pour roi d'Aquitaine. Dès qu'il se vit élu, il songea à envahir toute l'Aquitaine, la Septimanie & la Marche d'Espagne, & se fit en effet proclamer roi d'Aquitaine. Eudes l'ayant appris, vint dans le pays, s'assura de la ville de Poitiers; & Rainulfe se retira en Auvergne, où il trou-

va de l'appui. La guerre entre lui & Eudes dura, à ce qu'il paroît, jusqu'en 893. Vers le commencement de cette année, Eudes se rendit à Poitiers, où il fit, comme on le croit, un traité avec Rainulfe II, l'abbé Ebles, & Guillaume *le Preux*, comte d'Auvergne, qu'il avoit eus pour ennemis. On voit du moins que Rainulfe fut rétabli dans le comté de Poitiers. Mais Eudes qui doutoit apparemment de la sincérité de la réconciliation du comte, & voulant s'assurer de sa personne, lui persuada de le suivre, & le fit empoisonner quelque temps après. Rainulfe, avant que d'expirer, fit appeller le comte Gérard, son parent & son ami, qui se trouvoit alors à la cour, & lui recommanda le jeune Ebles son fils, qu'il avoit eu d'une concubine. Sa mort arriva en 893, après le 15 du mois d'octobre. *Voyez* en particulier *l'histoire générale du Languedoc, livre XI*, & dans les notes & les preuves à la fin du volume.

RAIS ou REIS : nom que les Turcs donnent aux capitaines des galeres. C'est un mot arabe, qui signifie *chef* ou *commandant*. La plupart de ces rais sont des renégats Italiens, ou de leurs enfans, qui ont été élevés proche de l'arsenal. Ces officiers se servent d'un italien corrompu ou de langue franche, pour se faire entendre à leurs forçats, qui sont mieux traités que ceux des galeres de Venise. * Ricault, *de l'empire Ottoman.*

RAISS (Arnoul) de Douai, chanoine de l'église de S. Pierre dans la même ville, s'est occupé à rechercher tout ce qui pouvoit faire connoître les saints des Pays-Bas & leurs reliques. Il fouilla avec soin dans cette vue, & pour remplir son dessein avec plus d'exactitude, dans les archives des églises & des monasteres. Ces recherches ont produit les ouvrages suivans : 1. *Auctarium ad natales sanctorum Belgii Joannis Molani*, à Douai, 1626, *in-8°*. 2. *Hierogazophilacium Belgicum*, à Douai, 1628, *in-8°*. C'est un traité des reliques conservées dans les Pays-Bas. 3. *Peristromata sanctorum*, à Douai, 1630, *in-8°*. 4. *Origines Cartusiarum, Belgii*, à Douai, 1632, *in-4°*. 5. *Belgica christiana* (où il est traité des évêques de Flandre) à Douai, 1634, *in-4°*. 6. *Vita beatæ Mariæ Raggiæ*, à Douai, 1621, *in-8°*. C'est la vie d'une fille du tiers ordre de S. Dominique, née dans l'isle de Chio : cette vie a été écrite en espagnol, par Jean-Pierre de Saragosse, puis traduite en françois; & c'est de cette langue que Raiss l'a traduite en latin. 7. *Cœnobiarchia Ogniacensis Francisci Moschi* : Raiss a donné une nouvelle édition de ce livre, avec des augmentations, à Douai, 1636. 8. *Cœnobiarchia Crispiniensis*, à Douai, 1642, *in-8°*. C'est une histoire de la vie des abbés de ce monastere. 9. *Vita sancti Landelini, abbatis & fundatoris Crispiniensis*, à Douai. 10. *Vita sancti Ayberti, Crispiniensis cœnobii asceta & reclusi*, à Douai. Arnoul Raiss est mort à Douai le 6 septembre de l'an 1644. * Valere André, *bibliotheca belgica*, édition de 1739, *in-4°*, tome I, p. 101 & 102.

RAITHU, désert proche du mont Sinaï, dans l'Arabie Pétrée, environ à trois lieues des montagnes de Sina & d'Oreb, ou, selon d'autres, dans l'Egypte, étoit habité par des religieux solitaires, dès le IV siécle. Les Grecs disent que S. Moyse s'y retira vers l'an 230, & qu'après y avoir vécu 73 ans, il souffrit le martyre sous l'empire de Dioclétien; mais ce fait n'est soutenu d'aucune preuve. * Bolland. 14 janvier. Combefis.

RALEIGH, ou RAWLEIGH (Sir Walter) natif de Budley en Devonshire, étoit cadet d'une bonne famille, distinguée par sa noblesse; mais s'il en eut peu de bien, la nature l'avoit doué d'un corps bien fait, d'un esprit supérieur & d'un courage intrépide. Connu de bonne heure de la reine Elizabeth, il en gagna l'affection dès l'an 1580, lorsque de retour d'Irlande il se fut défendu devant le conseil secret avec autant de grâce que de force contre les accusations du lord Grey. Le comte de Leicester l'avoit outre cela recommandé avec soin. En 1584, étant allé faire un voyage dans l'Amérique méridionale, il introduisit la premiere colonie angloise dans Mocosa, & donna à ce pays le nom de Virginie. Ces marques de zèle engagerent la reine à le choisir pour commander la flotte avec laquelle elle avoit résolu en 1592, de s'opposer aux progrès des Espagnols dans l'Amérique. Il se mit en mer avec quinze vaisseaux de guerre, ayant sous lui le lord Borrough, & le fameux Martin Forbisher. Quoique la tempête d'un côté, & de l'autre la résistance des Espagnols, l'eussent empêché de s'emparer entierement de leurs galions, ou de les couler à fond, il leur enleva cependant une caraque portugaise, dont la cargaison étoit estimée deux millions de livres sterlings, & leur causa d'autres pertes. A son retour il fut capitaine des gardes de la reine; mais ayant abusé d'une de ses filles d'honneur, il fut mis en prison, & ensuite banni de la cour, quoiqu'il eût épousé cette fille. Le chagrin que lui causa cette disgrace, & de nouveaux projets de fortune, firent qu'en 1595, il se mit en mer, partit de Plimouth le sixiéme février, & alla attaquer les Espagnols dans l'isle de la Trinité, aux côtes méridionales de l'Amérique, brula la ville de Saint-Joseph, & fit prisonier le gouverneur de la ville, Dom Antoine Berreo. Il s'avança ensuite sur la riviere d'Orenoque; mais n'ayant pu aborder dans la Guyane, il réduisit en cendres la ville de Comana dans la nouvelle Andalousie, & les maisons des gouvernemens de Sainte-Marthe & de Rio de la Hacha. Revenu de ces voyages, il fit présent à la reine des statues d'or qu'il y avoit trouvées, & lui fit une description si avantageuse de ces pays, qu'en 1597, il fut envoyé avec la grande flotte destinée à enlever les galions des Espagnols. Le comte d'Essex commanda en chef toute la flotte, & Raleigh, une des trois escadres, & montra beaucoup de valeur dans cette expédition. Mais son vaisseau ayant été fort endommagé par la tempête, il fut obligé de demeurer près des Açores, & d'aller ensuite attendre le comte vers l'isle de Fayal. Avant que le comte y arrivât, il fit descendre ses troupes dans l'isle, s'empara de la ville, battit les Espagnols, & fit du butin. Comme cette action avoit été entreprise contre les ordres du comte, celui-ci n'eut aucun égard au succès, & voulut faire trancher la tête à Raleigh; mais le comte Howard, qui commandoit aussi une des trois escadres, obtint sa grace. Il en résulta néanmoins une désunion qui arrêta les progrès de la flotte, mais qui n'empêcha point que la reine ne parût toute sa vie avoir beaucoup d'affection pour Raleigh. Il ne trouva pas le même avantage au commencement du regne de Jacques I. A peine ce prince eut-il été couronné en 1603, que Raleigh fut accusé, avec plusieurs autres, d'avoir voulu mettre sur le trône Arbelle Stuart, dame du sang royal. En conséquence Raleigh fut condamné au supplice destiné en Angleterre à ceux qui sont accusés de haute trahison; mais le roi se contenta de la prison, où il demeura treize ans dans la tour de Londres. Le captif profita de cette retraite forcée pour écrire une histoire du monde, dont la premiere partie fut imprimée en 1614. C'est un des meilleurs ouvrages que l'on ait fait en ce genre. Le deuxiéme volume étoit achevé lorsque le libraire, nommé *Burre*, étant allé voir l'auteur, celui-ci lui demanda combien il avoit vendu d'exemplaires du premier volume; *J'en ai si peu débité*, répondit le libraire, *que j'en suis ruiné.* Raleigh prit cette plainte à la lettre, & en présence du sieur Burre, il jetta au feu le manuscrit du deuxiéme tome : perte d'autant plus considérable, que le public ne tarda pas beaucoup à reconnoître que cet ouvrage étoit excellent. Raleigh fut mis en liberté le 20 mars 1616, par ordre de Jacques I, & obtint peu après une commission pour

aller de nouveau conquérir en Amérique ce que les Espagnols y possédoient. Il s'embarqua vers le milieu du mois d'août 1617, avec douze vaisseaux, dans le dessein d'aller faire son coup d'essai dans la Castille d'or, & sur les côtes de la Guyane : mais il trouva plus de resistance qu'il ne s'y étoit attendu. Il perdit son fils dans une descente qu'il tenta sur la riviere d'Orenoque le 2 janvier 1618. Kernish son meilleur capitaine & pilote s'égorgea. Rien ne lui réussit, & il fut obligé de retourner honteusement en Angleterre. Il vouloit se retirer en France ; mais forcé de relâcher au port de Plimouth, on l'y mit aux arrêts, d'où il fut conduit à la tour de Londres, & condamné à mort par le conseil de guerre ; mais sur-tout à la sollicitation de Gondomar, ambassadeur d'Espagne, qui avoit un grand crédit sur l'esprit de Jacques I. On prétendit, pour couvrir ce jugement, que la premiere sentence rendue contre lui n'avoit pas été invalidée par son élargissement, ni par les titres de *cher* & de *fidèle* dont le roi l'avoit honoré dans la derniere commission ; & il eut la tête tranchée dans la place de Westminster le 29 octobre 1618, âgé, selon les uns, de soixante-six ans, selon d'autres, de soixante-seize. Son esprit & son érudition lui avoient fait une telle réputation, qu'on l'appelloit communément l'*Oracle* & l'*Appollon* d'Angleterre. Outre son histoire du monde, on a aussi de lui quelques relations de son premier voyage en Amérique. * *Mémoires du temps.* Camden, *vita Elizabeth.* De Larrey, *histoire d'Angleterre, tome II, pages* 400, 520, 550, 579, 646, 648, 713, 715, & plusieurs autres historiens contemporains.

RAM (Dominique) archevêque de Tarragone & cardinal, natif d'Alcagnitz, petite ville d'Aragon, après avoir fait du progrès dans les sciences, fut pourvu en 1411 de l'évêché de Huesca, après Jean de Tauste, de l'ordre de la Merci. La mort de Martin, frere puîné de Jean I, qui s'étoit fait roi, au désavantage de ses niéces, fut le sujet d'un grand différend entre divers prétendans à la couronne d'Aragon. Les états assemblés à Alcagnitz, nommerent neuf arbitres pour décider de cette affaire importante. L'évêque de Huesca fut des principaux ; & lorsque Ferdinand, dit *le Juste*, infant de Castille, eut été préféré à ses concurrens, le même prélat fut député pour lui en porter la nouvelle. Depuis on l'envoya en Italie, où il fut gouverneur de Sicile, après avoir été pourvu de l'évêché de Lérida. Il fut fait cardinal par le pape Martin V, en 1426, & eut ensuite l'archevêché de Tarragone, & l'évêché de Porto. Alfonse V l'engagea de revenir en Aragon, pour l'assister de ses conseils pendant la guerre qu'il soutenoit contre la Castille. Ram le porta à la paix, conclut une trève pour cinq ans, & retourna à Rome, où il mourut au mois d'avril de l'an 1445, âgé d'environ 100 ans. * Zurita, *l.* 11, 12 *&* 13. Contelorio. Onuphre. Auberi, &c.

RAMA ou RAMATH, ville des Lévites dans le partage de la tribu de Benjamin, & le lieu du séjour de la prophéteſse Débora. Elle étoit à quarante stades de Jérusalem, bâtie dans une campagne ; & la ruine de ses murailles & de ses tours, montre qu'elle étoit très-considérable, particulierement du temps des Chrétiens, qui y négocient encore à présent. On y voit aussi les débris de deux belles églises, qui furent converties en mosquées, après que les Turcs s'en furent rendus maîtres. Elle avoit été prise par les Chrétiens l'an 1099. Le clocher d'une de ces églises étoit fait en forme de tour : il sert présentement aux Turcs, pour appeller le peuple à la priere. Il est quarré & orné de seize belles fenêtres, quatre à chaque face. On y voit encore une partie d'un monastere de religieuses de S. Benoît. Les Cordeliers y ont un hospice, où demeurent cinq de leurs religieux, qui rendent de bons offices aux marchands chrétiens & aux pélerins qui vont dans la Terre-sainte. S. Matthieu dit qu'on entendit dans Rama les pleurs & les cris que faisoient éclater les meres des enfans qu'Hérode fit massacrer. Cette ville étoit bâtie sur une montagne ; ce qui lui a fait donner le nom de *Rama*, qui signifie *élevée*.

RAMA, village de la tribu de Nephthali, près de Sépher. Il y avoit un autre village du même nom, sur le chemin d'Hébron, dans la tribu de Juda ; & un troisiéme sur la montagne proche de Nazareth, sur le chemin de Séphor à Tibériade. * *Géogr. sacr.*

RAMA, *cherchez* RAMATHA.

RAMA, c'est une petite contrée de l'Herzégowine en Dalmatie. Elle est au couchant de la riviere de Narenta, & des deux côtés de celle de Rama. Ses lieux principaux sont Riapci & S. Piétro di Rama. On dit que le nom de Rama entre dans les titres des rois de Hongrie, & qu'il y signifie toute la Bosnie. * Mati, *diction.*

RAMADAN ou RAMAZAN, neuviéme mois chez les Turcs, dont l'année est vague, & composée seulement de douze mois lunaires. Ce mois de Ramadam répond successivement à tous les mois de notre année. *Ramaz* qui se prononce comme *Radmaz*, signifie, *une ardente chaleur* ; & ce mois fut nommé ainsi, parcequ'au temps que l'on donna de nouveaux noms aux mois des anciens Arabes, le neuviéme arriva dans les grandes chaleurs de l'été. Pendant ce mois, il est défendu aux Mahométans de manger, de boire, & de coucher avec leurs femmes, depuis le point du jour jusqu'à ce que le soleil soit couché ; mais lorsqu'il est couché, & que l'iman a fait allumer les lampes que l'on met alors au haut des minarets, ou tours de chaque mosquée, toutes ces défenses sont levées. Alors ils se mettent à faire bonne chere, & passent une bonne partie de la nuit en festins. Ils font presque toutes leurs affaires la nuit, & dorment le long du jour : desorte que leur jeûne n'est proprement qu'un changement du jour à la nuit. Ils appellent ce mois saint & sacré : ils croient qu'autant qu'il dure, les portes du paradis sont ouvertes, & celles de l'enfer fermées. C'est un crime qui ne se peut expier, que d'avoir bu du vin en ce temps-là. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

RAMATHA, ville de la Palestine, dans la partie occidentale de la tribu d'Ephraïm, aux confins de celle de Dan, & du royaume de Samarie. Les Européens la nomment aujourd'hui *Rama*, & les Turcs *Remle* & *Ramola*. Elle est à dix mille pas de Joppé vers l'orient, & à trente de Jérusalem ; mais elle est presque entierement ruinée. Elle a été célébre pour avoir été la patrie ou la demeure d'Elcana, pere de Samuël, & le lieu de la naissance & de la sépulture de ce prophéte. Elle se divisoit en haute & basse. La haute étoit bâtie sur la cime d'une montagne, qui découvroit tout un grand pays, & s'appelloit *Ramathaïm Sophim* ; & la basse étoit une plaine, qui s'appelloit simplement *Amatha*, *Amathaïm* ou *Arimathæa*. C'étoit le pays de Joseph d'Arimathée. * I *rois, c.* 1.

RAMAZZINI (Bernardin) étoit de Carpi, ville d'Italie à dix milles de Modène. Il naquit le cinq novembre 1633 dans une honnête famille, fit ses humanités dans sa patrie, & sa philosophie à Parme. Déterminé ensuite pour la médecine, il l'étudia pendant trois ans dans la même ville, & reçut le bonnet de docteur le 21 février 1659. Voulant joindre la pratique à la théorie, il alla à Rome, où il s'exerça sous Antoine-Marie Rubei, qui dans la suite lui procura de l'emploi dans le duché de Castro. Ramazzini demeura peu dans ce pays : contraint par sa mauvaise santé de respirer l'air natal, il revint à Carpi, s'y maria, y continua l'exercice de sa profession ; & à la sollicitation de ses amis, alla s'établir à Modène en 1671. Comme il y trouva les médecins peu prévenus en faveur de sa science & de son habileté, il s'appliqua à les convaincre de l'une & de l'autre par son attention

singuliere & par ses ouvrages : & ceux que la jalousie empêchoit de reconnoître son mérite, il les y força en les confondant par les écrits même qu'il fit contre eux. En 1682, il fut fait professeur en médecine théorétique dans l'université de Modène, qui venoit d'être établie par le duc François II, & il conserva cet emploi pendant dix-huit ans, sans cesser de visiter les malades, & sans discontinuer l'étude des belles-lettres, qu'il aima & qu'il cultiva toute sa vie. Il quitta cet emploi en 1700, pour aller à Padoue, où il étoit appellé pour professer la médecine-pratique. Il perdit la vue dans sa vieillesse, & cet accident l'empêchant de lire par lui-même & d'écrire, il y suppléa par le secours de trois de ses petits-fils qu'il avoit pris chez lui. En 1708, le sénat de Venise le nomma recteur du collége, & en 1709 il lui donna la premiere chaire de professeur en médecine-pratique à Padoue, où il étoit toujours, & où l'on se faisoit un honneur si grand de le posséder, qu'on ne lui permit d'exercer ce dernier emploi qu'autant que ses forces le lui permettroient, pourvu seulement qu'il voulût bien l'accepter. Ramazzini s'en aquitta le mieux qu'il put, selon que son âge & ses infirmités le lui permettoient; & il mourut dans cet emploi. Il se préparoit à faire sa classe, lorsqu'une attaque d'apoplexie le surprit, & l'enleva de ce monde le 5 novembre 1714, âgé de 81 ans. Son mérite lui procura l'entrée dans quatre académies; dans celle des *Dissonanti* de Modène; des curieux de la nature de la même ville; dans la société royale de Berlin en 1706, & dans celle des *Arcadiens* de Rome en 1609. Ramazzini étoit d'une humeur assez douce. Dans le commerce ordinaire de la vie, il se fâchoit rarement; & lors même qu'on l'avoit aigri, il n'alloit jamais audelà des bornes de la modération : mais il les violoit quelquefois dans les disputes littéraires; sa bile s'enflammoit alors, & sa vivacité se portoit quelquefois à l'excès. Il parloit peu ordinairement; paroissoit même froid à ceux qui ne le connoissoient pas; mais il étoit gai avec ses amis, & ses conversations étoient communément fort utiles. Un de ses grands principes étoit, que pour conserver sa santé, il falloit varier ses occupations & ses exercices, & il le mettoit en pratique. Malgré sa science & son habileté, il étoit fort timide dans les actions publiques, la hardiesse étant moins une fuite de la capacité que du tempérament. Ses ouvrages sont, un centon latin tiré de Virgile sur la guerre de Sicile, adressé à Louis XIV. Une réponse latine à un écrit d'Annibal Cervio, docteur en médecine. Un discours latin sur le renouvellement de l'académie de Modène. Une relation italienne de l'accouchement & de la mort de la marquise Martellini Bagnesi, avec la censure du docteur Jean-André Moniglia, & une réponse à la censure. De la température de l'an 1690, & de la maladie épidémique qui affligea cette année le territoire de Modène & des environs, principalement les campagnes & leurs fruits, dissertation latine. Un traité latin, physique & hydrostatique sur les fontaines de Modène. Ephémériques barométriques de Modène pour l'an 1694. &c. en latin. Une nouvelle édition revue, corrigée & augmentée d'une lettre de l'éditeur, du livre de François Arioste, *De oleo montis Zibinii, seu petreolo agri Mutinensis* : la premiere édition fut donnée en 1690 par Oliger Jacobæus. Dissertation latine sur les maladies des artisans. Un recueil de discours latins, prononcés aux renouvellemens annuels des exercices du collége de Padoue : ils roulent sur des sujets de médecine. Traité de la conservation de la santé des princes, en latin. Remarques latines sur le livre de Louis Cornaro, des avantages de la vie sobre. Dissertation épistolaire latine de l'abus du Quinquina. De la maladie épidémique contagieuse qui s'est répandue dans le territoire de Padoue & ailleurs, dissertation latine. Autre dissertation latine sur la peste de Vienne. Tous les ouvrages de médecine & de physique de Ramazzini ont été recueillis, & l'on trouve à la tête l'histoire de sa vie. * *Mém.* du P. Niceron, *tom. VI.*

RAMBACH (Jean-Jacques) théologien Luthérien, naquit à Hall dans le pays de Magdebourg, le 24 février 1693. Après avoir fréquenté le collége de cette ville jusqu'en 1706, & s'être affermi dans la connoissance des langues grecque & latine, il quitta l'université, par dégout pour l'étude, & apprit le métier de charpentier, qui étoit celui de son pere. Mais s'étant disloqué un pied, & cet accident, qui lui causoit d'ailleurs beaucoup de douleur, ayant diminué ses forces, il reprit l'étude, & fréquenta avec de grands succès les écoles de la maison des orphelins, depuis le commencement de 1708, jusqu'en 1712. Il rentra ensuite dans l'université, d'où on l'envoya en 1715, à Dalwitz, maison de campagne des barons de Canstein, près de Berlin, pour aider Jacques Michaëlis, théologien de Hall, dans l'édition qu'il préparoit de la bible hébraique. La même année, il accompagna ce savant de Berlin à Hall, où il s'appliqua avec beaucoup de soin. Outre les extraits qu'il fit pour les notes que Michaëlis vouloit donner, Rambach travailla lui-même à faire des notes étendues sur les livres de Ruth, d'Esther, de Néhémie, sur l'ecclésiaste de Salomon, & sur le second livre des chroniques; & ces notes furent dans la suite incorporées dans les trois vol. des *Annotationes uberiores in Hagiographa.* En 1719, il se rendit à Iéne, où il prit encore des leçons en théologie & en philosophie; & après avoir reçu le degré de maître-ès-arts en 1720, & celui d'adjoint à la faculté philosophique, il donna des leçons aux étudians qui se trouvoient dans l'université. En 1723, il fut adjoint de la faculté de théologie à Hall, où on lui donna l'inspection de la maison des orphelins. Ce fut dans cette ville qu'il épousa la fille du docteur *Joachim* Lang. En 1726, on le nomma professeur extraordinaire en théologie, & en 1727 il eut le titre de professeur ordinaire. Il fut plusieurs fois doyen de cette université. En 1731, on lui offrit deux places presque en même temps. Le roi de Danemarck le nomma d'abord prédicateur Allemand de la cour, & professeur ordinaire en théologie à Copenhague; & le landgrave de Hesse-Darmstadt lui offrit la place de premier professeur en théologie, & de premier surintendant de Giessen. Ce fut avec bien de la peine que l'université de Hall se vit enlever Rambach, qui, après avoir pris le degré de docteur, obtint la permission d'accepter la vocation de Giessen, dont il alla prendre possession. En 1734, on lui offrit encore la premiere chaire de professeur en théologie dans l'université de Gottingue, université nouvellement fondée; mais Rambach, après y avoir réfléchi, remercia de ce poste, & continua de demeurer à Giessen, où il mourut le 19 avril 1735, âgé de quarante-trois ans. Outre les commentaires dont on a parlé, & divers ouvrages écrits en allemand, on a de lui, en latin, 1. *Institutiones hermeneuticæ sacræ.* 2. *Commentatio de sensûs mystici criteriis*, à Iéne, 1728, *in*-8°. 3. *Exercitationes hermeneuticæ*, à Iéne, 1728, *in*-8°. 4. *Introductio historico-theologica in epistolam Pauli ad Romanos, cum Lutheri ad hanc epistolam præfatione variis observationibus illustratâ*, à Hall, 1727, *in*-8°. 5. *Commentarius Martini Lutheri in psalmum secundum, cum annotationibus, & præfatione de latinâ Lutheri dictione.* 6. *Variæ dissertationes.* 7. *Programmata varia*; & peut-être plusieurs autres qui ne nous sont point connus. * Voyez le *supplément françois de Basle.* On y trouve les titres des ouvrages de Jean-Jacques Rambach, écrits en allemand.

RAMBALDI (Jean-François) poëte de Vérone, qui a vécu dans le XVI siécle, & peut-être au commencement du XVII. On a de lui : *Physiologicorum libri duo*, en vers élégiaques. *Meteorologicorum libri duo. De sensibus libri duo. De Universo. De bonâ for-*

*tunâ. Descrizione d'un' azion nell' arena.* Ces poésies sont en vers héxametres, excepté ce qu'on a dit être en vers élégiaques. * *Verona illustrata*, par M. le marquis Scipion Maffei, au livre V des écrivains de Vérone, édition *in-fol.* pag. 243.

☞ RAMBERVILLERS. On nomme ainsi l'une des plus belles châtellenies de l'évêché de Metz. C'étoit une ancienne seigneurie qui appartenoit à des seigneurs particuliers, il y a six cens ans. Etienne de Bar, qui fut fait évêque de Metz, vers l'an 1120, acquit Rambervillers. Ensuite il le fit fermer de murailles, & le mit en état de défense. * Longuerue, *desc. de la France*, part. II, p. 172. La Martiniere, *dict. géogr.*

RAMBOUILLET, bourg de France dans le Hurepoix, à quatre lieues de Nogent-le-Roi vers le levant. Il y a dans ce lieu un grand château, où le roi François I mourut l'an 1547. Ce lieu qui est peu considérable, a eu le titre de marquisat; mais M. le comte de Toulouse l'ayant acquis, & y ayant joint d'autres acquisitions si considérables, que la seigneurie a présentement trente ou trente-cinq lieues de pourtour, le roi Louis XIV l'érigea en duché-pairie en 1711.

RAMBOUILLET, *cherchez* ANGENNES (Charles d') cardinal de Rambouillet.

RAMBURES, illustre & ancienne maison de Picardie.

I. JEAN, I du nom, sire de Rambures, gouverneur de Guise, vivoit en 1326. Il avoit épousé *Adeline*, dont il eut HUGUES, qui suit; & *Carbonel* de Rambures, qui comparut en 1337, entre les nobles de la prévôté de Vimeu, pour la défense du pays.

II. HUGUES, sire de Rambures, épousa *Jeanne*, dame de Drucat, dont il laissa JEAN II, qui suit; & *Enguerrand* de Rambures, chevalier, qui servoit en 1356, au pays de Caën & de Costentin, & en Picardie en 1357.

III. JEAN II, sire de Rambures, gouverneur d'Arras en 1360, fut pere d'ANDRÉ, qui suit; de *Thomas*, qui servoit sous son frere, en 1381; & de *Guillaume* de Rambures, dit *Hanneux*, vivant en 1387.

IV. ANDRÉ, sire de Rambures, I du nom, chevalier, conseiller & chambellan du roi, capitaine de Boulogne & de Gravelines, servit en plusieurs occasions, & mourut à l'entreprise du château de Merch près Calais en 1405. Il avoit épousé *Jeanne* de Bregni, fille unique & héritiere d'*Edouard*, seigneur de Bregni, & de *Marie* de Saint-Sauflieu, dont il eut DAVID, qui suit;

V. DAVID, sire de Rambures, grand-maître des arbalêtriers de France, *qui aura son article ci-après*, mourut à la journée d'Azincourt, en 1415. Il avoit épousé *Catherine* d'Auxi, dame de Dampiere, d'Escouys, &c. fille d'*Enguerrand* d'Auxi, seigneur de Bixlieu, & d'*Isabelle* de Goulons, dont il eut *Jean; Hugues; & Philippe*, mort à la bataille d'Azincourt en 1415, avec leur pere; & ANDRE' II, qui suit;

VI. ANDRE', II du nom, sire de Rambures, &c. maître des eaux & forêts de Picardie, servit le roi Charles VII en plusieurs siéges & combats pendant près de trente ans, & se trouva au siége du Pont-Audemer en 1449, avec son fils. Il avoit épousé *Péronne* de Créqui, fille de *Jean* IV, sire de Créqui, & de *Jeanne* de Roye, dont il eut JACQUES, qui suit.

VII. JACQUES, sire de Rambures, Escouys, Dampierre, &c. conseiller & chambellan du roi, fut fait chevalier au siége du Pont-Audemer en 1449, & servit le roi Louis XI en la guerre du bien public en 1465, fut depuis gouverneur de Saint-Valeri & de Hodenc en Artois, & vivoit en 1488. Il avoit épousé *Marie* de Berghes, fille de *Jean*, seigneur de Cohan, & de *Jeanne* de Niellec, dame d'Olechain, dont il eut ANDRÉ III, qui suit; & *Antoinette* de Rambures, mariée à *Gui* de Brimeu, comte de Meghem, seigneur d'Humbercourt, chevalier de la toison d'or, exécuté à mort à Gand le 3 avril 1476.

VIII. ANDRÉ, III du nom, sire de Rambures, chevalier, conseiller & chambellan du roi, sénéchal & gouverneur de Ponthieu, maître des eaux & forêts de Picardie, fonda le couvent des Minimes d'Abbeville, avec *Jeanne* de Halluyn sa femme, fille de *Louis*, seigneur de Piennes, gouverneur de Picardie, & de *Jeanne* de Ghistelles. De leur mariage sortirent 14 enfans, tous nommés & représentés sur son tombeau, & entr'autres, JEAN III, qui suit; *Marie*, femme du seigneur de Carentan en Normandie; & *Claude-Françoise*, morte sans alliance en 1489.

IX. JEAN, III du nom, sire de Rambures, comte de Dammartin, échanson ordinaire du roi, & maître des eaux & forêts de Picardie. Le roi lui donna en 1519, le comté de Guynes: il y fut confirmé en 1522. Il épousa, 1°. *Anne* de la Mark, seconde fille de *Guillaume*, seigneur d'Aigremont, chevalier & chambellan du roi, & de *Renée* du Fou, dame de Montbason: 2°. *Françoise* d'Anjou, comtesse de Dammartin, dame de Courtenai, fille de *René* d'Anjou, baron de Mezieres, & d'*Antoinette* de Chabannes. Ses enfans du premier lit furent *André*, mort en 1558, à la prise de Gravelines, âgé de 18 ans; & quelques-autres morts jeunes. Ceux du second lit furent *Oudart* de Rambures, maître des eaux & forêts de Picardie, tué à l'assaut de Rouen en 1562; *Philippe*, sire de Rambures, maître des eaux & forêts de Picardie, qui de *Magdeléne* de Pimont eut deux enfans; *Emanuel* & *Françoise*, morts jeunes, & JEAN, qui suit.

X. JEAN, IV du nom, sire de Rambures, &c. chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, recueillit la succession de ses freres. Il avoit épousé, *Claude* de Bourbon-Vendôme, dame de Ligni, & de Lambercourt, fille aînée de *Claude*, seigneur de Ligni, gouverneur de Dourlens, & d'*Antoinette* de Bours, vicomtesse de Lambercourt, dont il eut CHARLES, qui suit; *Geofroi*, seigneur de Ligni-sur-Canche, tué en février 1608, par le seigneur de Mareuil son beau-frere, en la maison & en présence de *Thibault*, baron de Mailli, son beau-pere, dont il avoit épousé la fille *Marie* de Mailli, dont il laissa un fils nommé *Jean-René* de Rambures, seigneur de Ligni-sur-Canche; *Guillaume* de Rambures, chevalier de Malte, prisonier des Turcs, en 1605, racheté en 1607, & tué en 1608; *Antoinette*, mariée à *Jean* de Berghes, seigneur d'Olehain; *Eléonore* & *Magdeléne*, religieuses à Avesnes; & *Françoise-Anne* de Rambures, alliée à *Louis* Servin, seigneur de la Gréve, avocat général au parlement de Paris, puis conseiller d'état.

XI. CHARLES, sire de Rambures, &c. chevalier des ordres du roi, gouverneur de Dourlens & du Crotoi, dit *le brave Rambures*, maréchal de camp, & mestre de camp d'un régiment entretenu par le roi, mourut le 13 janvier 1633, après avoir été obligé de se faire couper le bras droit à cause de deux vieilles blessures qu'il avoit reçues, l'une à la bataille d'Ivri, & l'autre au siége d'Amiens. Il épousa 1°. *Marie* de Montluç, fille de *Jean*, seigneur de Balagni, maréchal de France, & de *Renée* d'Amboise: 2°. *Renée* de Boullainvilliers, dame de Courtenai, & châtelaine de Vaudreuil, fille unique d'*Antoine*, comte de Courtenai, & de *Jeanne-Catherine* de Vieuxpont. Du premier lit vinrent *François*, mort à 8 ans; *Jean*, V du nom, sire de Rambures, maréchal de camp des armées du roi, mestre de camp du régiment des gardes, & gouverneur de Dourlens, mort sans alliance des blessures qu'il reçut en une sortie au siége de la Capelle en 1637; *Philippe-Alexandre*, mort à sept ans; *Charles* & *Claude* de Rambures, morts jeunes. Ceux du second lit furent CHARLES, qui suit; *Charlotte*, mariée en mars 1645, à *François* de la Roche, mar-

quis de Fontenilles; *Renée-Françoise*, religieuse; & *François*, seigneur de Rambures, mestre de camp du régiment de son nom, à la tête duquel il fut tué près de Hannecourt en 1642.

XII. Charles, marquis de Rambures & de Courtenai, &c. mourut à Calais le 11 mai 1671, âgé de 59 ans. Il avoit épousé le 5 avril 1656, *Marie* Bautru, fille de *Nicolas*, comte de Nogent, capitaine de la porte de la maison du roi, & de *Marie* Coulon, morte le 10 mars 1683, dont il eut Louis-Alexandre, qui suit; *Marie-Renée*, seconde femme de *Just-Joseph-François* de Cadart-de-Tournon-d'Ancezune, duc de Caderousse; *Marie-Charlotte*, religieuse; & *Marie-Armande* de Rambures, mariée le 24 avril 1686, à *Sidoine-Apollinaire-Gaspard-Armand*, marquis de Polignac, morte en 1689.

XIII. Louis-Alexandre, marquis de Rambures, &c. colonel d'un régiment d'infanterie, fut tué en Alsace en juillet 1679, à l'âge de 18 ans, d'un coup de mousquet qu'il reçut à la tête, dans la décharge que quelques soldats faisoient de leurs armes. Par sa mort la maison de Rambures fut éteinte. * Le P. Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne.*

RAMBURES (David, sire de) chevalier, conseiller & chambellan du roi, grand-maître des arbalêtriers de France, rendit de grands services sous les regnes des rois Jean, Charles V & Charles VI. Il fut pourvu de la charge de grand-maître des arbalêtriers de France à la place de Jean, sire de Hangest, le 20 février de l'an 1411, & fut tué l'an 1415, à la funeste bataille d'Azincourt, avec trois de ses fils.

RAME, ancien bourg des Ebroduntiens, situé dans les Alpes Cottiennes. C'est maintenant un village de Dauphiné, situé sur la Durance, à deux lieues d'Embrun, près du passage des Alpes, qu'on appelle *le Pertuis Rostan*. * Mati, *dict.*

RAMEDAN, anciennement *Andanis Promontorium*, cap de Barbarie. Il est vers le milieu de la côte de Barca, près de la ville de Salone. * Mati, *dict.*

RAMÉE (N... la) imposteur qui parut en France en 1596, sous le regne de Henri IV. Il se disoit *fils naturel* du roi Charles IX, & prétendant monter sur le trône de France, il alla à Reims, où il eut la hardiesse de demander qu'on le sacrât roi. C'étoit un homme de 23 à 24 ans, qui se disoit né à Paris, mais avoit été nouri secrétement à trois lieues de Nantes, chez un gentilhomme Breton. Il avoit l'air noble, & des manieres qui sembloient prouver une éducation peu commune. Mais il avoit l'esprit peu sensé, & son projet extravagant en étoit une marque certaine. Lorsqu'il fut arrêté, on lui trouva une écharpe rouge dans sa poche; sur quoi interrogé par le président de Riant, il répondit que c'étoit pour marquer qu'il étoit bon & franc catholique, ennemi juré des Huguenots dont il étoit résolu de tuer le plus qu'il pouroit. M. de Riant lui demanda alors, par quelle autorité & de quelle puissance il prétendoit agir ainsi; il répliqua, que c'étoit comme fils du roi Charles son pere, qui avoit commencé la saint Barthelemi, laquelle il acheveroit, si jamais Dieu lui faisoit la grace de rentrer en possession de son royaume, qu'on lui avoit usurpé. Il s'appuya aussi sur plusieurs prétendues révélations, dont il produisit même des témoins, qui le désavouerent. Lorsqu'on fit le rapport de cette histoire au roi Henri IV, ce prince répondit que la Ramée venoit trop tard, & qu'il devoit se hâter lorsqu'il étoit à Dieppe. Néanmoins, comme cet imposteur fut aussi accusé d'avoir voulu attenter à la vie du roi, il fut condammé à être pendu, & exécuté en place de Grève, à Paris, le 8 mars 1596. * *Journal du regne de Henri IV par* Pierre de l'Estoille, *tome I*, *pag.* 124 & 125.

RAMÉE (Pierre de la) *cherchez* RAMUS.

RAMEKENS ou ZEEBURG, château construit par l'empereur Charles-*Quint*. Il est sur la côte méridionale de l'isle de Walkeren en Zélande, environ à une lieue de Flessingue, & de Middelbourg. * Mati, *diction.*

RAMELIES, que les François écrivent & prononcent *Ramillies*, petit village de Brabant près des sources de la Géete & de la Gef, & qui n'est remarquable que par la bataille donnée près de ce village le 23 mai, jour de la Pentecôte 1706, entre l'armée de la reine de la Grande-Bretagne, des Etats-généraux & de leurs alliés, commandée par le duc de Marlborough & par le velt maréchal d'Ouwerkerque; & celle de France & d'Espagne commandée par l'électeur de Baviere & le maréchal de Villeroi. Les premiers y remporterent une victoire complette. * *Mém. du temps.*

RAMELLI (Augustin de) célébre ingénieur Italien, habile dans la méchanique, fut appellé en France par le roi Henri III, & il servit utilement ce prince en temps de guerre, comme en temps de paix. Au siége de la Rochelle fait en 1573, Ramelli qui y servoit le roi en qualité de capitaine ou d'ingénieur, car il prend l'une & l'autre qualité, fut fait prisonier & blessé. Il avoit alors un fils à Paris, & sa majesté en fit prendre soin durant l'absence du pere. Henri étant en Pologne, écrivit à Ramelli des lettres fort honorables; & celui-ci en parle avec reconoissance dans son recueil de machines, qui parut en 1588, *in-fol.* à Paris, en italien & en françois, sous ce titre: *Le diverse & artificiose machine del capitano Agostino Ramelli dal ponte della Tresia, ingegniero del christianissimo rè di Francia & di Pollonia. Nelli quali si contengono varii & industriosi movimenti, degni di grandissima speculazione, per cavarne beneficio infinito in ogni sorte d'operazione; composte in lingua italiana & francese.* On voit par le portrait de l'auteur qui est à la tête de cet ouvrage, que Ramelli avoit alors cinquante-sept ans. La préface de ce livre, lequel est dédié à Henri III, traite de l'excellence des mathématiques, & de leur nécessité pour acquérir la connoissance des arts libéraux. Dans l'avis au lecteur, Ramelli dit qu'il avoit fait, ou du moins fort avancé un traité touchant les fortifications, avec divers dessins concernant ce sujet; qu'on lui avoit dérobé cet ouvrage, & que d'autres s'étoient fait honneur de ses plans & dessins, en y changeant, ou en y ajoutant, c'est-à-dire, comme il s'en explique, en les gâtant. Il promet de réparer cette perte, en donnant son ouvrage tel qu'il l'avoit fait. Dans son ouvrage des machines, par lequel il est principalement connu & estimé, il y a cent-quatre-vingt-quinze figures ou dessins gravés, avec autant d'explications en italien & en françois. Nous ignorons le temps de la mort de cet habile homme.

RAMERU, bourg de France, est dans la Champagne, sur la riviere d'Aube, à six lieues de Troyes, vers le nord. * Mati, *dict.*

RAMERU (comtes de) *cherchez* ROUCI.

RAMESSÈS, dix-septiéme roi de la basse Egypte, selon le catalogue de George *Sincelle*, & le premier de la II dynastie des rois de la basse Egypte; commença, dit-on, à regner l'an 1700 avant Jesus-Christ. Son regne fut de vingt-neuf ans: on lui donne pour successeur Ramessomenes ou Ramessemenes, qui regna cinq ans. Après celui-ci regna Thusimarés; & après lui Ramessés Seos, dont le regne commence l'an 1625 avant J. C. il regna 23 ans. Il y eut après lui trois Ramessés, selon les mêmes auteurs; savoir, Ramessomenos, Ramessés-Tubaëtes, Ramessés-Vaftés, dont les regnes vont jusqu'à l'an 1215 avant Jesus-Christ. Il est parlé dans l'écriture, *Genese*, 47, *v.* 11, du pays de Ramessés en Egypte, où les Israélites habiterent. Jacob vint en ce pays avec ses enfans l'an 2329 du monde, 1706 avant J. C. auquel temps le premier Ramessés regnoit dans la basse Egypte. Il y a eu encore des rois de ce nom, après que l'Egypte a été sous la domination d'un seul roi; savoir, l'an 1093 avant J. C.

J. C. Ramessés, qui eut pour successeur deux ans après Ramessés, surnommé *Mianum*. On ignore lequel de ces princes fit faire un obélisque, le plus magnifique & le plus mystérieux qui eût encore paru. Il fut élevé dans le temple du Soleil à Thèbes en Egypte, où il demeura jusqu'au regne de l'empereur Constantin *le Grand*. Ce prince le fit transporter à Alexandrie l'an 334, pour l'amener de-là à Constantinople, lorsque l'on auroit bâti un vaisseau qui pût porter une piéce d'une grandeur si prodigieuse. Constantin étant mort avant que ce dessein fût exécuté, l'empereur Constance fit transporter cet obélisque d'Alexandrie à Rome l'an 352, & le fit élever dans le grand cirque. Sa hauteur étoit de cent trente-deux pieds; & l'on avoit attaché à sa pointe une boule d'or, qui fut abattue par la foudre. Constance y fit mettre des flammes de métal doré. Lorsque les Goths saccagerent la ville de Rome l'an 409, ils renverserent cet obélisque, qui demeura enfoncé sous le sable jusqu'au temps de Sixte V. Ce pape le fit chercher sous terre, & on le trouva rompu en trois piéces l'an 1587. On les rejoignit, & on dressa cet obélisque dans la place de saint Jean de Latran. On voit sur les quatre côtés de ce merveilleux obélisque, quantité de figures & de caracteres hiéroglyphiques, qui contiennent des éloges de Ramessés, selon l'explication que l'on en trouve dans Ammien Marcellin, *liv. XVII*, *c.* 4. Cette maniere d'écrire étoit propre aux Egyptiens, qui figuroient, par exemple, la vigilance par l'œil, l'imprudence par la mouche, l'instabilité & l'éclat des richesses par la queue du paon, la prudence par le serpent, la promptitude par l'épervier, l'empire par un homme qui étoit debout, ayant le bras droit élevé; & ainsi de toutes les choses naturelles ou morales, comme on le peut voir dans l'explication que le P. Kircher a faite de cet obélisque. * Marsham, *canon. chronic.* Du-Pin, *bibliothéque des historiens profanes*.

RAMI, isle de la mer des Indes. Le sieur d'Herbelot, dans sa *bibliothéque orientale*, dit qu'elle n'est éloignée de celle de Serendibh, que de trois journées de navigation ordinaire. Il ajoute que son terroir est très-fertile, & qu'il porte l'arbre que les Arabes appellent *Bacam*, & que nous nommons *bois de Bresil*. Selon lui, on y trouve aussi l'animal nommé *Kerchedan* par les Arabes & par les Persans, & que plusieurs croient être le rhinoceros. Thomas Corneille dit à peu près les mêmes choses de cette isle, dans son *dictionaire géographique*. Voyez aussi les *voyages des Indes*.

RAMILLIES, *cherchez* RAMELIES.

RAMINI, fameux prophéte, est honoré par les Zaffes-Ramini, peuples de Madagascar. Il fut, disent-ils, envoyé de Dieu sur le rivage de la mer Rouge, proche la ville de la Mecque, d'où il alla trouver Mahomet, qui lui fit un grand accueil. Mais les sectateurs de Mahomet ayant vu que Ramini ne vouloit point manger de viande, qu'il n'eût lui-même coupé la gorge au bœuf, formerent le dessein de venger ce mépris qu'il faisoit de leur prophéte: ce que Mahomet empêcha, lui permettant de couper la gorge aux bêtes qu'il voudroit manger; & lui donnant une de ses filles en mariage, nommée *Rafateme*. Ramini s'en alla avec sa femme vers l'Orient, où il fut prince du pays de Mangaroro, & eut un fils nommé *Rahouroude*, pere de *Rahodzi* & de *Racoube*, qui faisant un voyage par mer, vinrent aborder à l'isle de Madagascar, où ils s'établirent, & furent chefs des Zaffes-Ramini. * Flacourt, *histoire de Madagascar*.

RAMIRE ou REXIMIRE, abbé d'un monastere du diocèse de Nismes, entra en 672 dans la révolte de Hilderic, comte de Nismes, contre Wamba, roi des Wisigoths, qui se voyoit élevé malgré lui sur le trône après la mort de Reccesvinde. Ramire étoit une ame mercenaire qui ne consultoit que ses propres intérêts, sans trop s'embarasser s'ils s'accordoient avec la justice. Il avoit contribué avec Gumildus, évêque de Maguelone, à rappeller les Juifs non convertis dans le gouvernement de Nismes, par l'autorité de Hilderic; & craignant, comme le comte, d'en être punis par Wamba, ils prirent des mesures pour se soustraire à l'obéissance de ce roi, & se dérober à la rigueur de sa justice. Hilderic ayant aussi voulu engager dans son parti Arégius, évêque de Nismes, & ce prélat, qui étoit très-vertueux & fort éclairé, ayant refusé de donner les mains à une révolte que tout le portoit à condamner, le comte le chassa de son siége; le fit charger de fers, & l'exila chez les François; & fit élire en sa place tumultuairement & par force, l'abbé Ramire, que deux évêques gagnés eurent la lâche complaisance de sacrer. Ramire ne se servit de sa nouvelle autorité, que pour soutenir le comte dans sa révolte; & les armes à la main, on le vit lui-même s'emparer de plusieurs terres, & forcer ceux qui résistoient à reconnoître l'autorité de Hilderic. Wamba marcha au-devant des rebelles, & après s'être soumis la Catalogne, & emparé des passages des Pyrenées, il entra dans la Septimanie, descendit dans la plaine du Roussillon, y campa avec ses troupes, & fit investir Narbonne. Le duc Paul, qui jusqu'alors s'étoit tenu enfermé dans l'enceinte des murs de cette ville, ayant appris l'approche de Wamba, se retira après avoir seulement confié le commandement de la garnison de Narbonne au duc Wittimir, à qui il donna pour adjoint Ramire & quelques-autres. Mais Ramire ne tarda pas à abandonner Wittimir. Cet évêque intrus, aussi mauvais soldat qu'évêque, prit la fuite, & fut ensuite fait prisonier dans le territoire de Béziers. C'étoit en l'an 673. Nous ne savons ce qu'il devint depuis. * Voyez *Marca Hispanica*, par M. de Marca; & *l'histoire générale de Languedoc* par quelques Bénédictins, livre VII.

RAMIRE, I de ce nom, roi de Léon, succéda en 825 à Alfonse II, dit *le Chaste*. Il étoit fils de *Vermond* I, & signala le cours de son regne, qui dura 26 ans, par plusieurs exploits, sur-tout par la bataille qu'il gagna contre les Maures, où il tua soixante mille de ces barbares. On met sa mort au 1 février 850. RAMIRE II, fils d'*Ordugno* II, enferma son frere *Alfonse* IV, dans un monastere, & se mit sur le trône. Il défit en 939 quatre mille Sarasins; & dix ans après il les défit encore à Talavera; mais il ne jouit pas long-temps de cet avantage, étant mort bientôt après. RAMIRE III, fils de *Sanche* I, lui succéda vers l'an 967. Il étoit alors extrêmement jeune; mais si cruel, si emporté & si débauché, qu'en 980 on lui arracha la couronne pour la mettre sur la tête de son cousin Vermond II. Il la disputa encore deux ans, jusqu'en l'an 982, qui fut celui de sa mort. * Mariana. Turquet, &c. *hist. d'Espagne*.

RAMIRE, troisiéme fils de SANCHE, roi d'Aragon, & de *Félicie* sa premiere femme, fut offert vers le mois de mai de l'an 1093, par son pere même, à l'abbaye de S. Pons de Tomieres, dans le voisinage du comté de Toulouse, pour être moine dans ce monastere sous la conduite de l'abbé Frotard. Sanche donna à cette occasion à la même abbaye des domaines très-considérables, suivant l'usage pratiqué dans ce temps-là, non-seulement parmi les princes, mais aussi parmi les simples seigneurs; & ensuite il retourna dans ses états où il continua la guerre contre les Sarasins. Il fut tué au commencement de juin 1094, au siége d'Huesca. Ramire fit profession dans l'abbaye de S. Pons, & fut promu au sacerdoce; mais il est faux qu'il ait été successivement abbé de Sahagun, & évêque de Burgos, de Pampelune & de Balbastro, comme Mariana & quelques autres historiens modernes l'ont avancé. Il étoit depuis quarante ans tranquille dans l'abbaye de S. Pons, lorsqu'en 1134 Alfonse I, roi d'Aragon, étant mort sans postérité, & ayant laissé par son testament les che-

valiers du temple héritiers de tous ses états, qui comprenoient les royaumes de Navarre & d'Aragon; les peuples de ces deux royaumes, sans avoir égard à cette disposition, s'assemblerent pour élire un roi. Après s'être d'abord séparés sans rien conclure, ils se rassemblerent ensuite en particulier, les Navarrois à Pampelune, les Aragonois à Jacca; les premiers élurent Garcias IV, qui étoit de la race royale, & les autres Ramire, qu'ils tirerent de sa retraite pour le faire monter sur le trône d'Aragon. Après la cérémonie de son couronnement qui se fit à Huesca, les grands du royaume l'obligerent à se marier, & il prit pour femme la sœur du comte de Poitiers, dont il eut une fille à laquelle on donna le nom de *Pétronille*, & dans la suite celui d'*Urraque*. Il la promit en mariage à *Raymond-Berenger*, comte de Barcelone, & quelque temps après il retourna à son monastere, qu'il avoit enrichi pendant son regne, en lui donnant plusieurs terres & plusieurs églises situées dans l'Aragon & dans la Navarre, que cette abbaye posséde encore aujourd'hui. Par le mariage d'*Urraque* avec le comte de Barcelone, le royaume d'Aragon entra dans la maison de ce comte, & fut depuis uni à ses états. On trouve ces circonstances du regne de Ramire dans Roderic, archevêque de Tolède, qui acheva d'écrire son histoire en 1243, la trente troisiéme année de son épiscopat, & qui par conséquent est presque contemporain. Ce prélat ajoute que Ramire fut heureux dans la guerre, doux, modéré & libéral. Il eut à se défendre en particulier contre Alfonse VII, roi de Castille, qui lui disputa la couronne d'Aragon, & contre Garcias, roi de Navarre, & il eut quelqu'avantage sur eux. On voit dans quelques chartes de ce prince, qu'il se qualifioit *roi & prêtre*, & non pas *roi & évêque*, comme quelques-uns l'ont avancé. Un auteur du temps fait entendre qu'il ne s'étoit marié qu'avec la permission du pape Innocent II, qui s'étoit cru sans doute en droit de lui accorder une telle dispense. La date de l'abdication que Ramire fit de ses états, n'est pas bien certaine : tout ce qui paroît de plus assuré, est qu'il n'abdiqua pas, du moins entierement, le gouvernement du royaume pour se retirer dans le cloître, aussitôt après qu'il eut promis sa fille en mariage au comte de Barcelone, comme quelques-uns le prétendent. On pouroit croire qu'il fit cette abdication par l'acte du 13 novembre 1137, quoiqu'il paroisse qu'il se réserva seulement par cet acte une autorité supérieure à celle du comte. Comme on n'a cependant aucune preuve qu'il ait fait depuis usage de cette autorité, il est du moins très-probable qu'il retourna bientôt après dans le cloître. C'étoit avant 1142, & au plutôt à la fin de l'an 1137, & il aura par conséquent regné au-delà de trois ans. Il paroît qu'il fut élu archevêque de Taragone & évêque de Barcelone avant son abdication; car on voit la souscription suivante dans un ancien acte de l'abbaye de Bagnols au diocèse de Gironne : *Moi Ramire, roi par la grace de Dieu, & élu évêque de Taragone & de Barcelone, j'accorde & je confirme ce qui est écrit ci-dessus.* Mais il y a apparence qu'il n'a pas été sacré : peut-être renonça-t-il de lui-même à l'épiscopat, dans le dessein de retourner à sa solitude. Roderic, & après lui un auteur Catalan, qui a écrit à la fin du XIII siécle, disent que ce fut à S. Pons de Tomieres qu'il retourna, quoique plusieurs autres auteurs Espagnols prétendent qu'il choisit un autre lieu pour sa retraite. Mariana a avancé plusieurs fables sur le compte de ce prince, que Roderic, Sandoval, Surita, & plusieurs autres n'ont point adoptées. * *Voyez* ces auteurs, & l'*histoire générale du Languedoc* par deux Bénédictins de la congrégation de S. Maur, *tome II*, *liv. XV*, *num.* 44, *& liv. XVII*, *num.* 32.

RAMIREZ (Saint) religieux de l'ordre de saint Dominique, étoit né à Morillo, lieu de la petite province de Rioxa, dans la Castille-Vieille. Il étoit déja prêtre lorsqu'on l'envoya dans le Mexique, où il enseigna pendant vingt-quatre ans la théologie morale, & s'appliqua en même temps avec beaucoup de charité à l'instruction des Indiens & des Negres. La compassion qu'il eut des mauvais traitemens que leur faisoient les vicerois, l'engagea à quitter ce pays l'an 1595, pour porter ses plaintes au roi Philippe II, qui après des délais de quatre ans, lui accorda une partie de ses demandes. Lorsqu'il se préparoit à retourner au Mexique, il fut nommé en 1600, par Philippe III, à l'évêché de Guatimala, qu'il n'accepta qu'avec beaucoup de répugnance, & il gouverna ce diocèse jusqu'au 24 mars 1609, qu'il mourut. On remarque que lorsqu'il fut évêque, il continua de vivre comme il avoit fait jusqu'alors; qu'il distribuoit tous ses revenus aux pauvres, de l'instruction de qui il prenoit grand soin : & qu'avant que de mourir il leur fit distribuer tous ses effets, jusqu'à son anneau pastoral. On imprima de son vivant un livre d'exemples des Saints, qu'il avoit compilés en espagnol, & il a été réimprimé en 1658, à Madrid, sous le titre d'*Alcat de las virtudes*. On lui attribue aussi un catéchisme écrit en langue méxicaine; mais on dit qu'il a été publié en 1537, année où Ramirez n'avoit pas encore été au Méxique. * Echard, *script. ord. FF. Prædicator.*

RAMIREZ (Jean) Jésuite Espagnol, & disciple de Jean d'Avila, bon théologien, se rendit célébre par ses doctes & éloquentes prédications. Il prêcha pendant quarante années en Espagne, avec un zèle qui sembloit s'augmenter à mesure que ses forces diminuoient par son grand âge. Comme il étoit extrêmement mal pendant la semaine sainte, & que le jeudi on lui apporta le saint Viatique, il s'écria : *Deliciæ meæ Jesu ! Itane eo ipso die, quo tu pro me, spiritum reddam ?* Ce qui arriva; car il eut la consolation de mourir comme il l'avoit souhaité, & il perdit la vie le même jour & la même heure que Jesus-Christ mourut en croix. * Nicolas Antonio, *biblioth. Hispan.*

RAMIREZ DE PRADO (Laurent) jurisconsulte Espagnol, fils d'*Alfonse*, conseiller du conseil de Castille, fut conseiller du conseil de Naples, puis avocat du roi, ambassadeur en France sous le regne de Louis XIII, & conseiller du conseil de Castille. Il mourut le 23 octobre de l'an 1658. Ce jurisconsulte avoit publié l'an 1628, à Paris, *la chronique de Julien*, & avoit fait depuis imprimer *les œuvres de Luitprand*, en 1640. Nous avons d'autres ouvrages de sa façon; *Hypomnemata in Martialem; Thesaurus legum; Consejo y Consejero de principes, &c.* * Nicolas Antonio, *bibl. script. Hisp.*

RAMIREZ DE FUENLEAL, *cherchez* FUENLEAL.

RAMNENSES ou RAMNES, est le nom que l'on donna à la troisiéme partie des habitans de Rome, lorsqu'ils furent divisés par Romulus en trois lignées ou tribus; savoir, en Ramnenses, Ticiens & Luceres. *Cherchez* LUCERES.

RAMNUSIO. Il y a eu dans le quinziéme siécle & dans le suivant à Venise une famille de ce nom, qui s'est distinguée dans les lettres & par d'autres actions d'éclat. JERÔME Ramnusio, le premier ou le plus ancien que nous connoissions, a passé pour un grand philosophe, un poëte estimé, un savant versé dans les auteurs Grecs & Latins. Quoiqu'aimé & considéré dans sa patrie, il la quitta pour se retirer dans la Syrie, où il est mort. Dans la retraite qu'il garda dans ce pays, il apprit la langue arabe, & traduisit Avicenne, apparemment en italien, puisque M. le cardinal Quirini dit : *Avicennam elegantissimè transtulit in nostrum sermonem.* Le même ajoute, qu'il auroit traduit de même les meilleurs auteurs Arabes, s'il eût vécu assez long-temps. PAUL Ramnusio s'est rendu recommandable par sa connoissance des loix, sa science dans le droit, & par le bon usage qu'il a fait de ses connoissances,

n'ayant pas seulement été utile à sa patrie, mais à toute l'Italie par ses conseils & ses décisions. Dans la *biblio-theca Italiana*, &c. page 38, édition de Venise, 1728, *in*-4°, nous trouvons cité l'ouvrage suivant : *Paolo Rannusio della guerra Constantinopolitana, &c. tradotto da Girolamo Rannusio figlio di Paolo, in Venezia*, 1628, *in*-4°. C'est apparemment le même ouvrage que le suivant, qui est en latin : *Pauli Ramnusii de bello Constantinopolitano, & imperatoribus Comnenis per Gallos & Venetos restitutis, historia, ab anno* 1198, *ad annum* 1207, à Venise, 1634, *in-folio*. JEAN-BAPTISTE Ramnusio s'appliqua à la politique, & acquit une grande connoissance des affaires. *On peut voir ci-après son article particulier.* Jean-Baptiste Ramnusio eut un fils nommé PAUL Ramnusio, dont il confia l'éducation à Jovita Rapicius, qui instruisit solidement son éleve dans la connoissance des belles-lettres, & qui s'appliqua pareillement à former ses mœurs. Nous avons dans le recueil intitulé, *Epistolæ clarorum virorum selectæ*, &c. à Venise, 1568, *in*-8°, deux lettres de Rapicius, l'une datée de Bresce le premier septembre 1544, à Jean-Baptiste Ramnusio, par laquelle il lui promet d'apporter tous ses soins à l'éducation de son fils Paul : l'autre datée de Venise le premier d'août 1547, adressée à Paul Ramnusio lui-même, dans laquelle il loue ses bonnes inclinations, ses progrès dans l'étude ; l'exhorte à ne point dégénérer du mérite & de la vertu de ses ancêtres, dont il rapporte en peu de mots ce qui les a faits estimer ; le loue de ce qu'il s'applique à recueillir, à mettre en ordre & en état d'être publiés les écrits de son aïeul, & lui promet de revoir le tout, & d'y mettre la derniere main. Dans le même recueil, il y a une lettre du cardinal Rainauld Polus à Paul Ramnusio, où ce cardinal fait l'éloge de Jovita Rapicius. * Voyez le *Specimen variæ litteraturæ Brixianæ*, &c. de M. le cardinal Quirini, seconde partie, pag. 110, & suivantes : les *Epistolæ clarorum virorum selectæ*, &c. feuillets 61, 62, 63 & 66, & les lettres de Manuce, page 161, édition de Cologne, 1572, *in*-8°.

RAMNUSIO (Jean-Baptiste) né à Venise en 1486, & fils de *Paul*, jurisconsulte, se rendit très-habile dans les sciences & dans les langues. La république de Venise se servit de lui quarante-trois ans entiers dans les affaires les plus importantes, & l'employa tant en qualité de secrétaire, qu'en lui ordonnant d'accompagner les ambassadeurs qu'on envoyoit aux princes étrangers. Sur la fin de sa vie il se retira à Padoue, où il mourut l'an 1557, âgé de 72 ans. Son corps fut transporté à Venise, & fut enterré dans l'église de sainte Marie. Il publia un traité, *de Nili incremento*, & trois volumes de navigations, décrites par divers auteurs. Le premier contient la description de l'Afrique, du pays du Prête-Jean, &c. Le II comprend l'histoire de la Tartarie, & divers autres voyages. Le III comprend la navigation du nouveau Monde. Il avoit aussi composé un traité du flux & du reflux de la mer, qu'il laissa imparfait, &c. * Niceron, *mém. pour servir à l'histoire des hommes illustres*, &c. tome XXXV. Voyez l'article précédent.

RAMON ou RAIMON (Alfonse) religieux de l'ordre de la Merci, étoit Espagnol, & natif de Vara de Rei, dans l'évêché de Cuença. Il étoit déja docteur avant que d'entrer parmi les religieux de la Merci, & devint habile prédicateur. Outre l'histoire de son ordre, qu'il publia l'an 1618, & divers sermons, nous avons de lui ; *Epitome theologiæ moralis ; Epitome theologiæ sacræ scripturæ ; Resolutiones consiliorum, &c.* Ce pere mourut avant l'an 1633, qu'on publia la seconde partie de son histoire de la Merci. * Nicolas Antonio, *bibl. Hispan.*

RAMON (Thomas) religieux de l'ordre de S. Dominique, étoit né à Alcagnitz en Aragon, où il étoit prieur dans la maison de son ordre en 1619. Ses prédications l'ont rendu illustre dans son pays, où il a publié un grand nombre d'ouvrages instructifs en sa langue. Il y en a un entr'autres où il attaque en détail les abus introduits dans les habillemens, &c. *Nueva pramatica de reformacion, &c.* Cet ouvrage a été imprimé à Saragoce en 1635 ; mais il avoit déja publié ses réflexions sur les évangiles du commun des Saints dès l'an 1611, à Barcelone. Le plus considérable de ses ouvrages est un traité latin *de primatu S. Petri & summorum pontificum*, qui parut en 1617, à Toulouse. * Echard, *script. ord. FF. Prædic.*

RAMOTH, l'une des villes de refuge dans la Judée, assez près de la montagne de Galaad. Elle appartenoit à la tribu de Gad. * *Josué*, 13. *Deut.* 4.

RAMOTH, fils de *Bani*, Israélite, qui après le retour de la captivité de Babylone, fut obligé de renvoyer sa femme, parcequ'elle n'étoit pas Juive. * I. *Esdr. V*, 29.

RAMPEGOLI, ou AMPIGOLLI, ou de Gènes (Antoine) théologien de l'ordre de S. Augustin, étoit né à Gènes à la fin du XIV siécle. En 1418, il disputa au concile de Constance contre les Hussites, & s'y acquit beaucoup de réputation. Il composa quelques ouvrages, & entr'autres des sermons & des figures de la bible, dont nous avons diverses éditions ; mais si remplies de fautes, même contre la foi, que ce n'est pas sans sujet que le pape Clément VIII en a défendu la lecture. On ne sait pas le temps de la mort d'Antoine Rampegoli. Un auteur moderne assure qu'il s'est trouvé au concile de Basle en 1433. * Sixte de *Sienne*, *bibl. sanct.* Possevin, *in appar. sacr.* Joseph Pamphyle, *bibl. August.* Pierre Alva & Astorga, *in not. bibl. Virg.* Soprani & Giustiniani, *bibl. Ligur.*

RAMPERT, évêque de Bresse en Italie, & auteur ecclésiastique, florissoit dans le IX siécle. L'an 838, il fit la cérémonie de la translation du corps de saint Philastre, docteur de l'église, & septiéme évêque de Bresse, de l'église de S. André où il avoit été autrefois déposé, dans celle de la sainte Vierge. Il nous a laissé par écrit l'histoire de cette translation, & des miracles que le Seigneur opéra en cette occasion par l'intercession de S. Philastre, ou pour récompenser la foi de ceux qui l'invoquerent. Cet écrit de Rampert est précieux pour l'histoire ecclésiastique : on y trouve les noms & la succession de plus de trente évêques, qui depuis S. Philastre jusqu'à l'auteur, avoient gouverné l'église de Bresse. Baronius & le pere Papebroch se sont utilement servis de ce catalogue. Rampert, touché de voir que la discipline de l'église, sur-tout pour ce qui regarde les divins offices, étoit entiérement négligée, & presque absolument tombée, mit tous ses soins à la rétablir ; & pour y mieux réussir, il établit un monastere dans l'église des saints Fauste & Jovite : il le dota, & y fit venir l'abbé Leutgaire & le moine Hildemar, également distingués par leur science & par leur piété. Louis Lipoman, est le premier qui ait donné le discours de Rampert sur la translation du corps de S. Philastre, au tome quatriéme de ses vies des saints. Laurent Surius le donna depuis au 18 de Janvier. L'un & l'autre disent que Rampert a été le quarantiéme évêque de Bresse, & ils ont raison, quoiqu'Ughelli, Rubeus, & plusieurs autres se soient écartés de ce sentiment. La meilleure édition du discours de Rampert, & la seule qui soit exacte & correcte, est celle qui a été donnée par Paul Galéardi, chanoine de Bresse, dans le recueil des ouvrages de S. Philastre, & de S. Gaudence, à Bresse, 1738, grand *in-fol.* *Voyez* PHILASTRE. L'édition de Lipoman est de 1554, & celle de Surius de 1579. On n'en connoissoit point d'autres avant celle de Galéardi. Cet éditeur l'a ornée d'une préface, de notes, & des témoignages des savans touchant Rampert. Ces témoignages ne sont pas en grand nombre, peu d'écrivains ayant connu cet auteur ecclésiastique.

RAMPINO (Henri) cardinal, dit *de S. Aliofo*, dans le XV siécle, fils de *François* Rampino, l'un des favoris de Philippe-Marie Visconti, duc de Milan, & issu des seigneurs de Saint-Aliofo au duché de Tortone en Lombardie, obtint par la faveur de son pere les évêchés de Tortone & de Pavie, avant qu'il se fût rendu capable de les administrer avec honneur; mais dans la suite il s'appliqua si bien à l'étude du droit canon & de la théologie, qu'il y devint très-habile, & fut nommé archevêque de Milan. Dans une grande cherté de vivres, il vendit toute sa vaisselle d'or & d'argent & ses plus précieux meubles, pour subvenir aux nécessités de son peuple. Le pape Eugène IV le créa cardinal en 1446; mais il en jouit peu, étant mort le 4 juillet 1450, âgé de 60 ans. Comme on le pressoit sur son testament pendant sa derniere maladie, il dit qu'il étoit déja fait, & déclara avoir donné tout son bien à l'église, ne pouvant avoir d'héritier plus illustre que J. C. qui prend la qualité d'époux de l'église. * Auberi, *hist. des card.*

RAMPONI (Lambertin) jurisconsulte de Bologne en Italie, vers l'an 1300, sortoit d'une famille noble, & composa divers ouvrages, & entr'autres, un *De consiliis habendis.* * Buttius, *Bonon. illustr.* Jean-Nicolas-Paschal Alidossi, *de doctor. Bonon.* Bumaldi, *bibl. Bonon.* Taisand, *vies des jurisc.*

RAMSAI, en latin, *Limnus*, c'est une petite isle dans la mer d'Irlande, que les gens du pays appellent *Lymen*; elle est sur les côtes du pays méridional de Galles, à trois milles de Saint-David. C'est aussi le nom d'un bourg ou petite ville de la partie du comté de Huntington, qu'on appelle *Hurstington*, vers le comté de Cambridge, près d'un lac de même nom, & d'un autre appellé Whittlesei, tous deux abondans en poissons & en oiseaux, avec quelques rivieres qui les rafraîchissent. Elle est située dans des fonds marécageux, mais fertiles. Elle avoit autrefois une abbaye avec de riches revenus; mais le roi Henri VIII l'abolit. Elle est éloignée de cinquante-cinq milles anglois de Londres. * *Dict. angl.*

RAMSAI, c'est le surnom du comte de Dalhusie, dans le comté de Lothian en Ecosse. Il est le chef de la famille de ce nom, qui a produit des personnes de mérite, & sur-tout pour la valeur. * *Dict. angl.*

RAMSAI (Jean) étoit page de Jacques I, roi d'Angleterre. L'accompagnant à la maison du comte de Gowri, à Perth en Ecosse, il eut le bonheur de garantir ce prince de la conspiration que ce comte & Alexandre son frere, qui étoit l'un des gentilshommes de la chambre du roi, avoient tramée contre lui pour le tuer. En récompense de ce service, il fut fait vicomte d'Hadington; & pour immortaliser son action, il eut permission de joindre à ses armes un bras tenant une épée nue, avec une couronne au milieu, & un cœur sur la pointe, avec ces mots: *Hæc dextra vindex principis & patriæ.* La dix-huitiéme année du regne de ce prince, il fut fait baron de Kingston sur la Tamise, & comte de Holdernesf; avec ce privilége, que toutes les années, le 5 août, jour consacré à Dieu, pour le remercier de ce qu'il avoit délivré le roi du danger qu'il avoit couru, lui & ses héritiers mâles porteroient l'épée de l'état devant le roi. Il se maria deux fois, 1°. à *Elizabeth*, fille de *Robert*, comte de Sussex, de laquelle il eut deux fils, *Jacques* & *Charles*; & une fille nommée *Elizabeth*: 2°. à *Marthe*, fille de *Guillaume* Cokain, chevalier & alderman de Londres. Elle lui survécut, & se remaria à *N.* Montagu, lord Willoughbi, fils & héritier alors du comte de Landsei. * Dugdale, *Baronage.*

RAMSAI (Marie) seconde femme de *Thomas* Ramsai, qui fut shérif de Londres en 1567, & deux ans lord-maire de la même ville, étoit fille de *Guillaume* Dale de Bristol, & s'étoit mariée en 1584. Après la mort de son époux, étant sans enfans, elle résolut d'employer son bien à des œuvres pieuses, & elle le fit de la maniere suivante: 1°. elle établit des fonds pour entretenir deux directeurs (Fellows) & quatre écoliers de la maison appellée *Peter-House* à Cambridge, à qui elle donna 40 livres sterlings par an, avec trois bénéfices considérables, pour ceux de ces écoliers qui seroient jugés capables de les remplir; 2°. elle laissa encore 40 livres sterlings pour l'entretien de six écoliers à Oxford, & six à Cambridge; 3°. une récompense pour deux sermons, qu'on feroit toutes les années dans l'église de Christ; 4°. des gages pour un maître à écrire, afin d'enseigner les pauvres de l'hôpital de Christ; 5°. elle fonda un collége libre pour apprendre la grammaire à Halstad, dans le comté d'Essex, pour les pauvres; 6°. elle fit un don aux pauvres de l'hôpital de Christ; 7°. un don considérable pour traiter les soldats blessés; 8°. un autre de 40 liv. par an, outre les habits, pour dix pauvres soldats estropiés, & autant de pauvres veuves; 9°. un don de 30 livres par an pour délivrer des prisoniers pour dettes; 10°. un autre de dix livres par an pour soulager les pauvres prisoniers; 11°. un don considérable pour marier de pauvres filles; 12°. un autre pour soulager les pauvres de quatre diverses paroisses; outre plusieurs dons charitables, qui devoient être distribués par les gouverneurs de l'hôpital de Christ, savoir, le maire, l'alderman, & la communauté de Londres, inspecteurs de la distribution de tous ces dons. Cette dame, dont la charité sera recommandable à perpétuité, mourut en novembre 1596, & fut enterrée à Londres au coin sud-est du parquet de l'autel de l'église de Christ, où les exécuteurs de son testament lui firent ériger un beau monument, qui fut consumé par l'incendie de 1666.

☞RAMSAI (André-Michel de) chevalier baronet en Ecosse, & chevalier de S. Lazare en France, docteur de l'université d'Oxford, naquit à Daire en Ecosse, le 9 juin 1686, d'une branche cadette de l'ancienne maison de Ramsai. Il eut, dès sa plus tendre jeunesse, un gout décidé pour les sciences, surtout pour les mathématiques & pour la théologie. Il apperçut bientôt le faux de la religion anglicane; mais s'il quittoit une erreur, il en épousoit une autre. Il se jetta dans le socinianisme, ensuite dans un tolérantisme outré, & enfin dans un pyrrhonisme universel. Cependant, comme il avoit le cœur droit, il cherchoit toujours la vérité, de bonne foi & avec candeur. Il consulta les plus renommés des théologiens-philosophes, à Glascow, à Edimbourg & à Londres; d'où il passa en Hollande, où il eut de grandes liaisons avec le célébre Poiret, ministre François, réfugié. Il ne trouva la vérité qu'il cherchoit que dans les lumieres de l'illustre M. de Fénelon, archevêque de Cambrai, qui le fixa dans la religion catholique en 1709. Ce grand maître, jusqu'à sa mort, honora toujours d'une estime & d'une tendresse particuliere, un disciple dont il connoissoit le mérite. M. de Ramsai ne tarda pas à se faire connoître en France & dans les pays étrangers, par des ouvrages qui, sans être d'une grande étendue, annonçoient de grands talens. Le roi d'Angleterre, Jacques III, l'appella à Rome, en 1724, pour le faire entrer dans l'éducation des princes ses enfans; mais des brouilleries & des jalousies de cour l'obligerent à demander la permission de venir en France, où il a été gouverneur de M. le duc de Château-Thierry, & ensuite de M. le prince de Turenne. Ces occupations ne l'empêcherent pas de donner au public plusieurs ouvrages, dont voici la liste: 1. Un *discours sur le poëme épique*, à la tête de la bonne édition de Télémaque. 2. L'*histoire de la vie & des ouvrages de M. de Fénelon, archevêque de Cambrai.* 3. *Essai sur le gouvernement civil.* 4. Le *Psychometre*, ou *réflexions sur les différens caracteres de l'esprit, par un milord Anglois.* 5. *Les voyages de Cyrus.* 6. *Plan d'éducation*, par l'auteur des voyages de Cyrus, en anglois. 7. Plusieurs petites

piéces de poésie, en anglois. 8. Deux *lettres* à M. Racine le fils, sur les vrais sentimens de Pope dans son poëme sur l'homme. 9. *L'histoire de M. de Turenne.* 10. Enfin, un ouvrage posthume, imprimé en anglois à Glascow, sous ce titre, *Principes philosophiques de la religion naturelle & révélée, dévelopés & expliqués dans l'ordre géométrique.* M. de Ramsay est mort le 6 mai 1743, à Saint-Germain-en-Laie, âgé de 57 ans. Son corps fut enterré dans l'église paroissiale de cette ville, & son cœur repose dans une chapelle des religieuses du S. Sacrement, à Paris. * M. l'abbé Ladvocat, *dict. histor. portatif.*

RAMUS (Jean) jurisconsulte dans le XVI siécle, né dans la Zélande, enseigna les belles-lettres à Vienne en Autriche, puis le droit à Douai, & à Dole en Franche-Comté, où il mourut en 1578. Nous avons divers ouvrages de sa façon, comme *Œconomia seu distributio regularum utriusque juris. De analogia juris. Comment. ad titul. XI, de tutelis, &c.* * Valere André, *bibl. belg.*

RAMUS ou LA RAMÉE (Pierre) né en 1515 à Cuthe, village de Vermandois, étoit fils d'un gentilhomme Liégeois, qui chassé par les bourgeois de son pays, s'étoit refugié dans le Vermandois, & avoit été obligé d'y faire le métier de charbonnier pour gagner sa vie. Ramus vint deux fois à Paris sans y pouvoir subsister. Enfin il y revint une troisiéme fois, & se mit valet au collége de Navarre : il fit de si grands progrès dans l'étude, que, lorsqu'on le reçut maître-ès-arts, il s'engagea de soutenir le contrepied d'Aristote sur tout ce qu'on lui proposeroit. Il s'en tira heureusement ; ce qui lui donna l'envie d'examiner plus à fond la doctrine d'Aristote. Les deux premiers livres qu'il composa à cette occasion, sont ; *Institutiones dialecticæ, & Aristotelicæ animadversiones*, qui exciterent de grands troubles. Pierre Danés, professeur de la langue grecque, puis évêque de Lavaur, fut commis par le roi François I, avec Jean de Salagnac, docteur en théologie, Jean Quintin, docteur en droit, & quelques autres personnes savantes, pour examiner la science & la conduite de Ramus, dont Antoine de Gouvea, Portugais, l'un des plus grands philosophes de son temps, s'étoit déclaré l'adversaire. Par le jugement qui fut rendu l'an 1543, selon les uns, & 1544, selon les autres, Ramus fut interdit de la profession, & ses livres défendus. L'année suivante, Ramus continua d'enseigner dans le collége de Presles. On voulut le faire chasser de ce collége, dont il étoit principal ; mais il y fut maintenu par arrêt du parlement. Lorsque la sentence qui interdit les livres de Ramus par tout le royaume, & qui défend à l'auteur d'enseigner par la suite la philosophie, eut été rendue, elle fut publiée en latin & en françois dans toutes les rues de Paris, & dans tous les lieux de l'Europe où l'on put l'envoyer. Ses ennemis firent paroître leur joie avec un éclat surprenant. Les princes ne font point tant de fracas après la prise d'une grande ville. On fit des piéces de théâtre avec un grand apparat, dans lesquelles Ramus fut bafoué en mille manieres, au milieu des acclamations des Aristotéliciens. Ramus trouva un si puissant patron en la personne du cardinal de Lorraine, qu'il obtint de Henri II la main-levée, & de sa plume & de sa langue, en 1547, & la chaire de professeur royal en philosophie & en éloquence au mois de juillet 1551. Le parlement de Paris l'avoit déja maintenu dans la liberté de joindre des leçons de philosophie avec celles d'éloquence. Cet arrêt avoit mis fin à plusieurs persécutions que Ramus & ses écoliers avoient souffertes. On les avoit chicanés en plusieurs manieres, & devant les juges académiques, & devant les juges civils. Dès qu'il se vit professeur royal, animé d'un nouveau zèle pour perfectioner les sciences, il y travailla avec beaucoup d'ardeur, malgré la haine de ses ennemis, qui ne pouvoient ni demeurer en repos, ni l'y laisser ; & qui pri-rent même, dit-on, pour une matiere de procès en crime d'innovation, la maniere dont lui & ses collégues prononçoient la lettre Q. Ils la prononçoient comme on la prononce par-tout aujourd'hui en latin ; ses ennemis au contraire vouloient qu'on la prononçât comme on le fait en françois : Ramus prononçoit *Quisquis*, *Quanquam*, ses ennemis prononçoient *Kiskis*, *Kankam*. Ils faisoient un tel crime de prononcer autrement, que l'on assure qu'ils avoient voulu dépouiller un bénéficier de ses revenus, pour n'avoir pas parlé comme eux. On croit que Ramus & ses partisans, qui prirent la défense du bénéficier, auroient succombé, si les professeurs royaux n'eussent été à l'audience, pour représenter vivement à la cour l'indignité d'un tel procès, & combien il étoit peu séant à des magistrats de s'embarasser de ces disputes grammaticales, qui d'ailleurs ne les regardoient pas. Ramus se rendit habile dans les mathématiques. Les persécutions qu'on lui suscitoit continuellement, sous prétexte qu'il étoit du sentiment des Protestans, l'obligerent de se cacher à Fontainebleau, & en d'autres endroits. Pendant ce temps-là sa bibliothéque fut pillée au collége de Presles ; mais lorsque la paix eut été conclue en 1563, entre Charles IX & les Protestans, il revint à Paris & reprit sa profession. La guerre civile ayant recommencé en 1567, il fut encore obligé de quitter Paris, & de se jetter entre les bras des Huguenots. Il étoit dans leur armée à la bataille de Saint-Denys, & fut encore rétabli dans sa profession, quand la paix fut faite ; mais se voyant à la veille d'être exposé à une nouvelle tempête, il demanda au roi la permission d'aller visiter les académies d'Allemagne : ce qui lui fut accordé. Il fit ce voyage l'an 1568, & fut bien reçu en Allemagne : il donna même des leçons à Heidelberg ; néanmoins Beze & les principaux Protestans ne le gouterent pas, & refuserent de lui donner une chaire à Genève. Le waivode de Transsylvanie Jean Zapol, lui offrit des appointemens considérables avec le rectorat de l'académie de Weissembourg ; mais il refusa ces offres. Ayant écrit vers le même temps, de même que du Rosier, Bergeron, & quelques autres, contre la discipline des églises prétendues réformées de France, leurs livres furent censurés par le synode national de ces églises, tenu au mois de mai 1571, & le synode leur écrivit pour les engager à ne pas s'opiniâtrer dans leurs sentimens. Ramus étant retourné en France l'an 1571, après la troisiéme guerre, il périt dans le massacre de la saint Barthelemi l'an 1572. S'étant caché dans une cave pendant le tumulte, il en fut tiré par des meurtriers, que lui envoya Charpentier son compétiteur, qui fomentoit la sédition ; & après avoir donné beaucoup d'argent, & reçu quelques blessures, il fut jetté par la fenêtre dans la cour de sa maison. On lui vit sortir les entrailles de son corps de cette chute, & les écoliers, animés par la présence de leurs maîtres, les répandirent dans la rue, où ils traînerent aussi son corps, qu'ils frapoient avec des verges, par mépris de sa profession. Au reste Ramus étoit un très-habile homme, bon dialecticien, grand mathématicien, & de bonnes mœurs. Il a beaucoup contribué au rétablissement des sciences, & a excité les esprits à faire de nouvelles recherches, au lieu de s'arrêter uniquement à la philosophie d'Aristote. Il laissa par son testament 500 liv. de rente, pour fonder une chaire de mathématiques au collége royal. Il a eu plusieurs sectateurs en France, en Italie, en Angleterre & en Allemagne. Il publia plusieurs livres de son vivant, dont la plupart sont peu intéressans présentement. Il y en a deux qui méritent plus d'attention : l'un *de militia Cæsaris*, imprimé l'an 1559, à Paris ; l'autre *de moribus veterum Gallorum*, qui fut publié dans la même ville en 1559 & 1562, à Basle en 1574, avec une préface de Thomas Freigius, & à Francfort en 1584. Michel de Castelnau en publia la traduction françoise à Paris dès l'an 1559. Les autres

ouvrages de Ramus sont : une édition latine d'Euclide, en 1334 & 1539, *in-8°*, dédiée au cardinal de Lorraine. Plusieurs discours latins prononcés en différentes occasions, & recueillis en 1559, *in-8°*, à Marpurg, avec sa vie par Thomas Freigius, son testament, sa harangue intitulée, *Basilea oratio*, & les discours d'Omer Talon, de Jean Pena, & de Frideric Reisnerus, & quelques autres piéces des mêmes. *Prælectiones in Ciceronis somnium Scipionis*, à Paris en 1546, *in-8°*. *Brutinæ quæstiones*, Paris en 1549, *in-8°*. *Rhetoricæ distinctiones in Quintilianum*, en 1549, *in-8°*, à Paris. *Orationes in logicam*, à Paris, 1551, *in8°*, avec celles de Nicolas Charton sur le même sujet. *Enarrationes in secunda & tertia oratione Ciceronis de lege Agraria ; in orat. pro Rabirio, & in quatuor Catilinarias*, à Basle, en 1553, *in-8°*. *Arithmeticæ libri tres*, en 1555, à Paris, *in-4°*, & réimprimés en deux livres à Basle, en 1569, avec quelques changemens. Cet ouvrage a été souvent réimprimé depuis. *La dialectique de Pierre de la Ramée*, à Paris, en 1555, *in-4°*. *Ciceronianus*, à Basle en 1557, & plusieurs fois depuis. *Annotationes in epistolas familiares Ciceronis. Grammatica græca quatenus à latina differt*, en 1560, & plusieurs fois depuis. *Oratio de professione liberalium artium*, à Paris, en 1563, *in-8°*. *Commentarii in Ciceronem de fato*, en 1563. *Scholarum physicarum libri tres*, &c. en 1565. *Remontrance* faite au conseil privé en la chambre du roi au Louvre le 18 janvier 1567, touchant la profession royale en mathématiques, en 1567, *in-8°*. On y apprend plusieurs particularités de la vie de Ramus. *Lettres patentes du roi touchant l'institution de ses lecteurs en l'université de Paris, avec la préface de Pierre de la Ramée sur le poëme des mathématiques, à la reine mere du roi*, en 1567, *in-8°*. *Proœmium mathematicum*, &c. en 1567. *Grammaire françoise*, &c. en 1567. *Scholæ in artes liberales, &c.* en 1369. *Scholarum mathematicarum, libri 31*, en 1569. *Basilea ad senat. populumque Basileensem*, en 1571. *Defensio pro Aristotele*, en 1571. *Prælectiones in orationes octo consulares*, en 1574. *Commentariorum de religione christiana, libri IV*, en 1576. *Geometria*, en 1577. *Algebra explicata*, &c. en 1586. *De causis affectionum & proprietatum quarumdam singularium*, &c. en 1579. *Aristotelis politica græcè & latinè cum notis*, en 1601. *Scholæ dialecticæ in Organon Aristotelis*, en 1681. *Scholæ metaphysicæ in metaphysicos libros Arist.* en 1583. *Prælectiones in quatuor libros Georg. & Bucal. Virgilii*, en 1584. *Platonis epistolæ cum versione & notis*, en 1549. *Grammaticæ lat. libri quatuor*, en 1559. *Libri duo de veris sonis litterarum*, &c. en 1564. *Cynosura utriusque juris*, &c. en 1604. On trouvera un article détaillé concernant Ramus & ses ouvrages, dans les *mémoires* du P. Niceron, tome XIII & XX. * De Thou, *hist. tempor. l.* 25. Sainte-Marthe, *l.* 2, *elog.* La Croix du Maine, *bibliothéque françoise*. Sponde, *A. C.* 1572, *n.* 15. Beze, *epist.* 34 & 36. Bayle, *dictionnaire critique*. Genebrard, *dans l'oraison funébre de M. Danés, évêque de Lavaur*, en 1577. Voyez la vie de Ramus composée par Théophile Banosius, à la tête des *commentaires sur la religion chrétienne*. Le P. Niceron donne à Banosius le nom de Thomas ; mais il se trompe.

RAMUSIO, *cherchez* RAMNUSIO.

RANALS : il y a deux isles de ce nom entre les Orcades, la *Nord-Ranals*, qui est une des plus septentrionales ; & la *South-Ranals*, qui est des plus méridionales, n'étant séparée de l'Ecosse que par le petit détroit de Pichland. Elles sont toutes deux fort petites & peu considérables. On prend la South-Ranals pour l'Ocetis de Ptolémée, que quelques-uns pourtant prétendent être l'isle d'Hoye, qui est au couchant de la South-Ranals.

RANC (Jean) peintre né à Montpellier en 1674, épousa la niéce du célébre *Hyacinthe* Rigaut, suivit tout le gout de ce dernier, & se distingua dans le portrait. Il fut reçu en 1703, à l'académie de peinture de Paris, & en 1724, il fut nommé premier peintre du roi d'Espagne. M. Houdart de la Motte a fait usage dans ses fables de l'aventure suivante qui étoit arrivée à ce peintre. Un portrait qu'il avoit fait, ayant été critiqué par plusieurs personnes qui se prétendoient habiles connoisseurs, Ranc, piqué de leurs discours, prépara une toile avec un trou pour passer la tête, & pria celui qu'il avoit peint, d'y ajuster la sienne. Cela fait, il fit venir les mêmes censeurs, qui ne trouverent pas encore le portrait assez ressemblant. Alors la tête répondit : *Vous vous trompez, messieurs, c'est moi-même.* Voyez les fables de M. de la Motte, fable V, du livre IV, qui a pour titre : *Le portrait*. Jean Ranc, après avoir peint toute la cour d'Espagne, fut mandé en Portugal pour peindre la famille royale. Il est mort à Madrid en 1735, âgé de 61 ans & 6 mois. * *Abrégé des vies des plus fameux peintres*, par M. d'Argenville, *in-4°*, tome II, pag. 413 & 414.

RANCE (dom Armand-Jean le Bouthillier de) abbé de la Trappe, naquit à Paris le 9 jour de janvier 1626. Il étoit neveu de Claude le Bouthillier de Chavigni, secrétaire d'état & surintendant des finances. Il eut dans sa jeunesse beaucoup de passion pour les belles-lettres, & y fit un si grand progrès, qu'il publia, à l'aide de son précepteur, à l'âge de 12 ou 13 ans, une nouvelle édition des poésies d'Anacreon avec des notes, qui fut imprimée en 1639, & une seconde fois en 1647. Il reçut la tonsure le 21 décembre 1635, & fut dès l'âge de dix ans chanoine de Notre-Dame de Paris. Peu après le roi lui donna le prieuré simple de Boulogne proche Chambor. Il fut ensuite pourvu de l'abbaye de Notre-Dame de Val de l'ordre de S. Augustin, & de celle de la Trappe. Il étoit encore abbé de saint Symphorien de Beauvais, prieur de saint Clémentin en Poitou, archidiacre d'Outre-Mayenne dans l'église d'Angers, & chanoine de l'église de Tours. Il se mit dans la lecture des peres avant que d'étudier en théologie ; puisqu'à l'âge de 16 ans il étoit bien instruit des sentimens de ces anciens docteurs, en savoit les plus beaux endroits, & prêcha à la profession d'une de ses sœurs. Il étudia depuis la théologie en Sorbonne, soutint sa tentative à l'âge de vingt-un ans, & fit ensuite sa licence avec succès. Il reçut l'ordre de prêtrise le 22 janvier 1651, & prit le bonnet de docteur en théologie de la faculté de Paris le 10 février 1654. Le cours de ses études étant fini, il entra dans le monde, & s'y donna tout entier. Son esprit, sa vivacité, sa délicatesse, son bon gout & sa politesse, le firent aimer des gens de la cour ; & sa probité & sa franchise lui attirerent l'estime de tous les honnêtes gens. L'ambition & l'amour de la gloire furent ses passions dominantes. Entre les plaisirs, il aimoit plus qu'aucun autre celui de la chasse. Il refusa l'évêché de Léon par un principe de vanité. Il fut aumônier du duc d'Orléans, & un des députés du second ordre dans l'assemblée du clergé de 1655. On lui donna diverses marques de distinction dans cette assemblée, & on le pria même de veiller sur l'édition grecque d'Eusébe, & de quelques autres peres Grecs qu'on vouloit faire imprimer. On a parlé diversement des motifs de sa conversion, & de son retour à une vie réglée & exemte des vanités du siécle & de l'amour des plaisirs, qui l'avoient presqu'entierement occupé. M. de Maupeou, qui a écrit sa vie, l'attribue à la mort du duc d'Orléans, & à celle d'une duchesse fameuse par sa beauté ; mais l'abbé Marsollier dit que M. de Rancé étoit converti avant la mort de ce prince. Il dit que cette conversion fut due à diverses marques de protection dont Dieu l'avoit honoré. Les balles d'un fusil tiré, qui devoient le percer, donnerent dans le fer de sa gibeciere, qui porta le coup. *Hélas! Que devenois-je*, s'écria-t-il en ce moment, *si Dieu n'eût eu pitié de moi ?* Une autrefois à

Veret, étant seul à la chasse, il désarma un chasseur qui étoit un duelliste fameux, suivi de plusieurs autres chasseurs: *Quelle puissance supérieure a empêché que je ne le tuasse?* dit le duelliste désarmé. *Quelle protection de Dieu singuliere m'a garanti dans cette occasion?* dit l'abbé de son côté. Ce fut, ajoute l'abbé Marsolier, cette protection divine, & la mort & les disgraces de plusieurs de ses amis, qui le firent à la fin rentrer sérieusement en lui-même. Le premier auteur réfute ce qu'on a dit communément, que l'abbé de la Trappe étant venu pour voir une dame qu'il aimoit, & l'ayant trouvée dans un cercueil, la douleur qu'il en avoit conçue, l'avoit déterminé à se retirer du monde. Quoi qu'il en soit, il se retira dans sa maison de campagne de Veret, cessa d'être dans le commerce du grand monde, & se logea, quand il alloit à Paris, à l'institution des peres de l'Oratoire. Voulant ensuite embrasser un état de vie, il consulta les évêques d'Alet, de Pamiers & de Cominges. Le dernier lui conseilla de se faire religieux, chose à laquelle l'abbé de Rancé avoit alors tant de répugnance, qu'il s'écria avec étonnement: *Moi, me faire frere frocar!* Etant de retour du voyage qu'il avoit fait pour conférer avec ces évêques, il pensa plus sérieusement que jamais à se séparer de tout commerce du monde, & refusa le grand vicariat & même la coadjutorerie de l'archevêché de Tours, possédé par son oncle. Il se démit ensuite de presque tous ses bénéfices, & se retira dans le prieuré de Boulogne près de Chambor, de l'ordre de Grammont, qu'il s'étoit réservé avec son abbaye de la Trappe, où il demeura quelque temps; enfin il résolut d'aller à la Trappe pour introduire la réforme dans cette abbaye, dont les religieux vivoient dans un grand déreglement. Ne pouvant les corriger, il fit un concordat avec eux le 7 août 1662, par lequel leur maison de la Trappe fut mise entre les mains des peres de l'étroite Observance de Cîteaux. Après cela, résolu entiérement d'embrasser la vie monastique, il disposa de ses biens, garda sa bibliothéque pour l'abbaye de la Trappe; & donna le prix de sa terre de Veret, qu'il vendit trois cens mille livres, à l'hôtel-Dieu de Paris. S'étant ainsi dépouillé de tout ce qui le pouvoit tenir attaché au monde, & ayant obtenu du roi un brevet pour pouvoir tenir son abbaye de la Trappe en régle, il prit l'habit de religion dans l'abbaye de Notre-Dame de Perseigne, de l'Observance de Cîteaux, le 23 juin 1663, âgé de 37 ans, 5 mois. Il y fit son noviciat avec ferveur, & ayant reçu ses expéditions de la cour de Rome, pour tenir en régle l'abbaye de la Trappe, il fit profession le 6 juin 1664, dans celle de Perseigne, entre les mains de dom Michel Guiton, commissaire du général de l'ordre. L'abbaye de Notre-Dame de la Trappe, dont il alla prendre la conduite, & dont on parle plus au long sous ce titre, a été fondée par Rotrou, comte du Perche, l'an 1140. Elle fut d'abord de l'ordre de Savigni; mais Serlon, quatriéme abbé de Savigni, ayant réuni cette abbaye en 1148, à l'ordre de Cîteaux, le monastére de la Trappe passa dans le même ordre. Elle étoit tombée dans un déreglement effroyable, & dans une décadence affreuse. L'abbé, après avoir introduit la réforme dans son monastere, travailla à la défense de l'étroite Observance de Cîteaux, & fut député à Rome avec l'abbé de Valricher, pour la soutenir. Il n'y eut pas la satisfaction qu'il prétendoit. Alexandre VII donna un bref desavantageux à l'étroite Observance, contre lequel l'abbé de la Trappe revenu en France protesta: On prétend que c'étoit un bref que l'intrigue avoit ménagé, & que la seule faveur avoit obtenu. Dans la suite les peres de la commune Observance ayant obtenu un nouveau bref, qui renversoit tout ce qu'il y avoit de favorable à la réforme dans le premier, les peres de l'étroite Observance en appellerent comme d'abus. L'affaire étant renvoyée à Rome, ces religieux eurent recours à l'autorité du roi; & l'abbé de la Trappe lui présenta une belle requête, pour avoir des commissaires qui reglassent les difficultés que les monasteres de l'étroite Observance avoient avec l'abbé & le chapitre général de l'ordre de Cîteaux. Le roi lui en accorda. Mais les religieux de la commune Observance eurent encore un arrêt, qui les mit à couvert de la peur qu'ils avoient d'être obligés de vivre plus régulierement qu'ils ne faisoient. Cet arrêt étoit néanmoins favorable à la réforme, en ce qu'il ordonnoit que l'abbé de la Trappe exerceroit la charge de visiteur & de vicaire général de la réforme. Il refusa cette dignité pour la troisiéme fois, & regarda, dit son historien, ce jugement comme il avoit regardé celui de Rome, savoir comme un effet de la colére de Dieu. L'abbé n'ayant pu étendre la réforme dans son ordre, s'appliqua fortement à l'établir à la Trappe dans sa plus grande vigueur. Il composa aussi un livre *de la sainteté des devoirs de l'état monastique*, qu'il eut de la peine à donner au public. Ce livre n'étant pas sans difficulté, l'abbé les expliqua par des *éclaircissemens*. D. le Masson, fort choqué de ce que M. de Rancé avoit dit des Chartreux dans son traité Des devoirs & de la sainteté de la vie monastique, s'efforça de le réfuter dans ses annales de l'ordre des Chartreux: mais M. de Rancé se justifia par une ample apologie en forme de lettre datée du 20 juillet 1689, qui ne courut d'abord que manuscrite. Un exemplaire étant tombé entre les mains de D. le Masson, ce pere tâcha de la réfuter dans son *explication des anciens statuts des Chartreux*, qui ne fut imprimée que secrettement dans la grande Chartreuse, & que la cour lui fit défense de faire paroître. Cette explication donna lieu à quelqu'un d'envoyer en Hollande la grande lettre de M. de Rancé, qui fut imprimée en 1710, dans les *nouvelles de la république des lettres*. Il fit aussi une *explication sur la régle de S. Benoît*. L'abbaye des Clairets, qui étoit de filles de l'ordre de Cîteaux, & qu'il prit sous sa conduite, donna lieu à trois petits écrits sur la visite qu'il y fit. En même-temps parut l'*instruction sur la mort de dom Muce*. Ces ouvrages ne demeurerent pas sans contradicteurs; car, sans parler d'un libelle anonyme qui fut fait dès 1685, par Daniel de Larroque, contre sa vie & contre ses écrits, intitulé: *Des véritables motifs de la conversion de l'abbé de la Trappe, avec des réflexions sur sa vie & sur ses écrits*, & qui fut méprisé avec raison des honnêtes gens; le P. Mege, religieux de la congrégation de S. Maur, attaqua plusieurs endroits du traité des devoirs monastiques, dans un gros commentaire sur la regle de S. Benoît; qui fut supprimé. Et quelque temps après, le P. Mabillon réfuta dans son livre des *études monastiques*, le sentiment que l'abbé de la Trappe avoit avancé contre l'étude des moines. L'abbé y fit une *réponse*, & le P. Mabillon y opposa des *réflexions*. D. Claude de Vert fit une replique à ces réflexions, sous le nom de *frere Colombard*. L'abbé de la Trappe y répondit lui-même; mais son ouvrage ne sortit point de son cloître. On fit courir en 1692, quatre lettres contre le livre des *Devoirs de la vie monastique*, ausquelles on répondit dans une seule: Ces quatre lettres étoient du P. de Sainte-Marthe, Bénédictin. M. de Rancé y répondit le 5 de novembre de la même année 1692, & adressa sa lettre, qui est fort courte, à M. de Santeul, chanoine régulier de S. Victor; si connu par ses poésies latines. Un ami de l'auteur des quatre lettres, ou l'auteur lui-même repliqua dans une autre lettre qu'il adressa aussi à M. de Santeul; & dans laquelle il éclaircit & modifie plusieurs endroits des quatre lettres. Cette replique fut suivie d'une autre; qui est de l'auteur des quatre lettres, & qu'il adressa à M. l'abbé de la Trappe lui-même; & comme M. Tiers avoit fait contre les quatre lettres une apologie fort étendue de M. de Rancé, un anonyme, que l'on prétend encore être le P. de Sainte-Marthe, y fit une longue replique, où il examine cette apologie. Toutes ces

lettres ont été recueillies en un volume, sous le titre de *Recueil de quelques piéces qui concernent les quatre lettres écrites à M. l'abbé de la Trappe*, en 1695, *in*-18, à Cologne, selon le titre. L'abbé de la Trappe composa depuis un traité intitulé : *Abrégé des obligations des Chrétiens*. Cependant on lui écrivoit de tous côtés, & il étoit obligé de faire des réponses. C'est ce qui a produit ce grand nombre de lettres spirituelles, que l'on a conservées soigneusement, & qu'on a données au public. Celle qu'il écrivit à M. l'abbé Nicaise, sur la mort de M. Arnauld, fit beaucoup de bruit dans le monde. Voici de quelle maniere il y parloit de ce docteur. *Enfin voilà M. Arnauld mort : après avoir poussé sa carriere aussi loin qu'il a pu, il a fallu qu'elle se soit terminée. Quoi qu'on dise, voila bien des questions finies : son érudition & son autorité étoient d'un grand poids pour le parti : heureux qui n'en a point d'autre que celui de Jesus-Christ.* Ces quatre lignes écrites au seul abbé Nicaise, devinrent bientôt publiques, & on les interpréta d'une maniere qui n'étoit pas favorable à la mémoire de M. Arnauld. Sur cette supposition, on écrivit à M. l'abbé de la Trappe plusieurs lettres anonymes, & il en parut une assez longue, écrite avec beaucoup de vivacité. Mais on assure que l'abbé avoit écrit cette lettre uniquement dans le dessein de porter l'abbé Nicaise, qui avoit toujours vécu dans des occupations pleines de dissipation, à penser à la campagne, où il s'étoit retiré, à la grande affaire de son salut, sans réserve & sans partage. Il fut fort surpris de voir qu'on avoit interprété sa pensée autrement, & qu'on l'accusoit d'avoir écrit des *choses dures & violentes contre la mémoire de M. Arnauld*. Pour détromper tout le monde de cette opinion, il témoigna dans ses lettres; *Qu'il ne croyoit pas qu'il lui fût arrivé de rien dire sur son sujet, qui lui pût attirer des repliques & des réponses fâcheuses : Qu'il étoit fâché que M. Nicaise eût envoyé ces quatre lignes : mais que cet abbé étoit excusable ; parcequ'il n'avoit rien vu de ce que les autres y avoient vu, & qu'il avoit été touché du détachement dans lequel l'abbé de la Trappe lui marquoit qu'un Chrétien devoit vivre*. Le P. Quesnel désavoua la lettre écrite à l'abbé de la Trappe, qu'on lui attribuoit, & témoigna *qu'il n'étoit pas capable de faire courir des lettres qui pouroient donner atteinte à la réputation de ce pieux abbé. Ce n'est pas seulement*, ajoutoit-il, *parcequ'il y a plus de trente ans que je fais profession de l'honorer, & que je me flate d'avoir quelque part à son amitié ; mais plus encore parcequ'on doit ce respect à l'esprit de Dieu, qui regne dans ses serviteurs, de ne le pas contrister, & de ne pas nuire à ses œuvres, en diminuant la réputation des ouvriers qu'il a daigné employer. Je puis bien ne pas convenir de leurs sentimens, ni approuver toutes leurs démarches ; mais je ne me dois jamais dispenser de les traiter avec respect.* L'abbé de la Trappe étant tombé dans une maladie qui l'obligeoit de passer le reste de ses jours à l'infirmerie, crut devoir se démettre de son abbaye. Le roi voulut bien lui donner pour successeur un religieux de la maison, & lui laissa le choix du sujet. Il nomma dom Zozime, à qui le roi fit expédier le brevet de l'abbaye de la Trappe, le 20 juin 1695. Les bulles furent expédiées le 20 du mois de décembre suivant, & il prit possession le 22 janvier 1696. Mais il mourut peu de temps après, avant l'ancien abbé, qui eut encore la liberté de choisir le religieux qu'il voulut, pour remplir cette place. Il choisit D. Gervaise, dont nous parlons dans un article particulier ; mais il se repentit bientôt du choix qu'il avoit fait. Le nouvel abbé fit une visite aux Clairets, dans laquelle il se brouilla avec l'abbesse, & lui fit signifier qu'il renonçoit à la conduite de son monastere. Il mit le trouble & la division dans la maison de la Trappe, en recevant quantité de postulans, & en inspirant aux nouveaux religieux un autre esprit & une autre conduite que celle de l'ancien abbé. Cela partagea les religieux en deux espéces de partis, que l'on appelloit l'ancien & le nouveau bureau. Il entreprit de se mettre en possession de l'abbaye de l'Estreés, pour y placer, sous prétexte d'infirmité, les religieux qui l'incommodoient à la Trappe. L'ancien abbé n'approuva point cette résolution, & le roi, informé de cet établissement, fait contre les formes de l'état, fit retirer le nouvel abbé & ses moines, & lui fit faire des reproches sur sa conduite. L'ancien abbé écrivit en sa faveur ; mais il trouva le moyen de tirer de lui quelque temps après une démission, qu'il fit remettre entre les mains du roi. Le nouvel abbé, qui ne croyoit pas que la chose dût aller si loin, se donna beaucoup de mouvement pour empêcher que cette démission n'eût son effet. Il fit signer une requête à un grand nombre de religieux de la Trappe, pour demander qu'il fût conservé. Il accusa l'ancien abbé & les religieux de jansénisme. Il fit accroire qu'on ne vouloit le déposer que pour mettre un Jansénisté à sa place. Il fit un voyage à la cour ; mais tous ces stratagêmes furent inutiles ; & l'ancien abbé ayant nommé trois sujets au roi, ce prince fit choix de *dom Jacques de la Cour* pour abbé de la Trappe, qui ayant obtenu ses bulles, dépossèda l'abbé en charge. Celui-ci se retira avec trois religieux. La paix étant rendue à la Trappe, les infirmités de l'ancien abbé augmenterent, & l'emporterent enfin le 26 octobre 1700. Il mourut couché sur la cendre & sur la paille, en présence de l'évêque de Séez & de toute sa communauté, dans les sentimens d'une piété exemplaire. *Voyez* sa famille à BOUTHILLIER. M. de Rancé avoit eu une dispute avec M. le Nain de Tillemont, dont voici l'occasion. M. Walon de Beaupuis, prêtre de Beauvais, qui a demeuré longtemps à Port-Royal des Champs, ayant été à la Trappe, ce qu'il avoit coutume de faire de temps à autre, & lui ayant été refusé de voir M. de Rancé quand il y alla en 1696, quoiqu'il eût été jusque-là en liaison avec cet abbé, & enfin le même refus ayant été fait à un autre prêtre, nommé M. de Maupas, à qui on n'avoit pas même voulu parler à la Trappe, M. de Tillemont, ami de M. Walon de Beaupuis, entre les bras de qui ce pieux & savant historien est mort, jugea à propos d'en écrire à M. de Rancé. Sa lettre, qui est très-longue, & qui est surement de la fin de 1696, ou du commencement de 1697, ne fut imprimée qu'en 1705, *in*-12, sous le titre de *Nancy*. M. de Tillemont s'y plaint de la lettre de M. de Rancé à l'abbé Nicaise, où il parloit de la mort de M. Arnauld ; de la maniere dont on avoit reçu à la Trappe MM. de Beaupuis & Maupas, & de plusieurs autres articles ; & ces plaintes sont accompagnées de cet esprit de douceur & de cette tendresse de la piété dont on sait que M. de Tillemont étoit pourvu à un si haut degré. Mais M. de Rancé, laissant là ces plaintes, se contenta de faire une réponse très-courte, que l'on trouve après la lettre de M. de Tillemont. Cette réponse n'offensa point cependant, ni M. de Tillemont, ni ses amis, qui avoient pour M. de Rancé une grande & juste vénération. Mais après la mort de l'abbé de la Trappe, on fit paroître sous son nom un projet d'une réponse beaucoup plus longue, à la lettre de M. de Tillemont ; & quoiqu'il fût facile de reconnoître au style & au langage de ce projet, qu'il n'avoit point certainement été dicté par le pieux abbé, M. de Tillemont se crut obligé de faire imprimer de nouveau ce projet, avec des remarques qui en montrent la fausseté, & détruisent les calomnies dont il est rempli. Les ouvrages de M. l'abbé de Rancé, dont nous n'avons pas encore parlé, sont ceux qui suivent : 1. *Constitutions de l'abbaye de la Trappe*, à Paris, chez le Petit & Michallet, 1671, *in*-12, avec un discours sur la réforme. 2. *Réglemens de l'abbaye de Notre-Dame de la Trappe, en forme de constitutions*, à Paris, chez Michallet, 1690, *in*-12. 3. *Réglemens*

glemens généraux pour l'abbaye de Notre-Dame de la Trappe, à Paris, Muguet, 1701, 2 volumes *in-12*. 4. *Relations de la vie & de la mort de quelques religieux de la Trappe*, imprimées en différens temps, puis recueillies en quatre volumes *in-12*: les deux premiers en 1696; le troisiéme en 1704, & le quatriéme, qui est de D. le Nain, en 1708. 5. *Eclaircissement de quelques difficultés que l'on a formées sur le livre de la sainteté & des devoirs de la vie monastique*, à Paris, Muguet, 1685, *in-4°*, & en 1686, *in-12*. 6. *Examen des réflexions du P. Mabillon sur la réponse au traité des études monastiques.* M. de Rancé, pour le bien de la paix, voulut bien ne pas laisser imprimer cet examen. 7. *Instructions sur les principaux sujets de la piété & de la morale chrétienne*, à Paris, Muguet, 1693, *in-12*. 8. *Divers sentimens de piété*, à Paris, Dezallier, 1696, *in-12*. 9. *Conduite chrétienne, adressée à son altesse royale madame de Guise*, à Paris, Delaulne, 1697, *in-12*. La seconde partie de cet ouvrage contient plusieurs instructions sur quelques temps & fêtes de l'année, sur le jubilé, & sur quelques endroits du nouveau testament, avec des sujets de réflexions pour s'entretenir chaque jour de la semaine & du mois. 10. *Maximes chrétiennes & morales*, 2 volumes *in-12*, à Paris, 1698, & seconde édition en 1702. 11. *Conférences ou instructions sur les épîtres & évangiles des dimanches & principales fêtes de l'année, & sur les vêtures & professions religieuses*, à Paris, 1698, 4. volumes *in-12*; seconde édition augmentée, 1702, 4 vol. *in-12*. 12. *Réflexions morales sur les quatre évangiles*, à Paris, 1699, *in-12*, 4 volumes. 13. *Inscriptions tirées de l'écriture sainte, & employées dans la maison d'une personne de qualité*, contenant les principaux devoirs d'un chrétien, avec des réflexions, *in-12*. 14. *Lettres de piété écrites à différentes personnes*, à Paris, *in-12*; le premier volume en 1701, & le second en 1702: il y a deux cens vingt lettres. 15. *La véritable préparation à la mort, ou Conduite intérieure pour se préparer à la mort*, à Paris, 1705, *in-12*, à la fin des *Méditations sur la régle de S. Benoît*, tirées du commentaire de M. l'abbé de la Trappe sur la même régle, *in-12*, à Paris, 1705, troisiéme édition. 16. *La régle de S. Benoît*, traduction nouvelle, *in-12*, à Paris, 1689, avec des notes qui sont de dom Claude de Vert. 17. Epitaphe de M. des Yveteaux (Vauquelin) abbé commendataire de la Trappe, & précepteur de Louis XIII: elle est sur son tombeau dans l'église de Varede. 18. Lettre de l'auteur de la morale sur le *Pater* (M. Floriot) à M. de Rancé, abbé de la Trappe; Réponse de M. de Rancé à cette lettre; Replique de l'auteur de la morale: ces trois piéces sont imprimées dans le *Recueil des piéces concernant la morale chrétienne sur l'oraison dominicale*, au tome VI de cet ouvrage, à Bruxelles (Rouen) 1745, *in-12*. 19. On donne encore à M. de Rancé, les *Heures de la journée chrétienne, où sont enseignées les voies du salut*, *in-18*. 20. *Les instructions de S. Dorothée*, &c. sont de D. le Nain, quoiqu'elles portent, *par l'auteur du livre de la sainteté & des devoirs de la vie monastique.* 21. Carte de visite faite à l'abbaye de Notre-Dame des Clairets, par le R. P. abbé de la Trappe, le 16 de février 1690, avec les deux discours de l'ouverture & de la clôture de la visite: ces écrits ont été imprimés avec l'instruction sur la mort de dom Muce, à Paris, 1690, *in-12*. 22. *Discours sur la pureté d'intention, avec une retraite pour une octave de l'Assomption*, *in-12*. 23. M. le Roi, abbé de Haute-Fontaine, ayant écrit à M. de Rancé pour improuver sa pratique des humiliations, sans aucun dessein que le public eût connoissance de leur dispute; M. de la Trappe fit imprimer la lettre de cet abbé, avec une longue réponse à ses raisons, ce qui lui attira une replique de M. l'abbé le Roi. On a imprimé à Rome en 1725, *in-4°*, la vie de M. de Rancé, corrigée & augmentée, en latin, par dom Malachie d'Inguimbert, religieux de l'étroite observance de Cîteaux, théologien du grand duc de Toscane, & aujourd'hui évêque de Carpentras: elle est dédiée au pape Benoît XIII. Le *Jugement critique, mais équitable, sur les vies de M. de Rancé, composées par MM. Maupeou & Marsollier*, &c. ouvrage anonyme, que l'on fait être de dom Gervaise, contient aussi un grand nombre de faits intéressans, concernant M. de Rancé. Cet écrit a paru en 1743, *in-12*, quoique le titre porte 1742. * *Voyez* les vies de M. de Rancé, composées par MM. Maupeou & Marsollier, & celle faite par dom le Nain, frere de M. de Tillemont, en trois vol. *in-12*; l'apologie de M. de Rancé par dom Gervaise, contre ce qu'en dit dom Vincent Thuillier dans son histoire de la contestation excitée au sujet des études monastiques, au tome premier des œuvres posthumes des PP. DD. Thierri Ruinart, & Jean Mabillon. Il y a d'excellentes réflexions dans cette apologie, mais trop de hauteur & de vivacité. *Voyez* aussi l'écrit intitulé: *Imago R. P. Domini Armandi Joannis le Bouthillier de Rancé, abbatis de Trappa, ad numeros epitaphii descripta*, &c. en latin & en françois, *in-8°*, en 1708.

RANCHER (seigneurs de) *cherchez* BRULART.

RANCHIN (François) médecin, naquit à Montpellier vers l'an 1560. Il embrassa dans sa jeunesse l'état ecclésiastique, comme on le voit par les lettres de doctorat qu'il donna en 1615, à Jean-Etienne Strobelberger, où il prend le titre de prieur de S. Martin de Florac, de S. Etienne de Montaut, & de S. Pierre de Vebron. Il conserva ces trois bénéfices pendant qu'il fit ses études de médecine, & même depuis son mariage avec *Marguerite* de Carlencas, comme il étoit assez ordinaire en ce temps-là. Il fut fait chancelier, après la mort d'André du Laurens, arrivée en 1609: & durant plus de trente ans, qu'il posséda cette charge, il travailla sans relâche pour l'honneur de sa faculté, tant par les réparations qu'il fit faire aux colléges de médecine, que par les traités qu'il donna au public. En l'année 1620, il fit rétablir à ses frais le théâtre d'anatomie, comme le marque cette inscription encore subsistante: *Theatrum hocce anatomicum olim à majoribus constructum, injuriâ temporum collapsum, Fr.* RANCHINUS, *cancellarius & judex universitatis, in gratiam patriæ, & posteritatis gloriam, ornamentumque academiæ, perpetuamque memoriam, propriis sumptibus restauravit & magnificè ornavit; anno* M. D. C. XX. La même année il répara le collége des douze médecins, autrement appellé le collége de Mende, où il faisoit sa demeure. On y voit encore son buste du côté du jardin, avec les armoiries des Ranchins au bas. En 1627 il fit imprimer à Lyon un recueil *in-4°*, contenant divers traités de médecine (*opuscula medica*:) ce recueil comprend un traité général sur toutes les maladies, & plusieurs autres sur certaines maladies en particulier. On trouve au commencement de ce livre une Histoire abrégée de la faculté de médecine de Montpellier, dans un discours qu'il avoit fait autrefois à l'ouverture du collége, qui a pour titre: *Sacrum Apollinare.* On voit, dit-on, dans cet ouvrage, comme dans tous ceux de Ranchin, beaucoup d'esprit & de vivacité, sur-tout dans sa préface sur le serment d'Hypocrate: c'est ce qu'on lit dans l'*Histoire ecclésiastique de Montpellier.* François Ranchin étoit premier consul en 1629, du temps que la peste ravageoit cette ville, & il n'omit rien de ce qui étoit en son pouvoir pour empêcher de plus grands désordres. Il composa à cette occasion un traité de la peste, dans lequel on trouve une histoire détaillée de celle dont il avoit été témoin: il y marque les précautions qu'il faut prendre pour préserver les villes de la contagion, la maniere de se conduire quand le mal y est entré, &c. Ce traité fait partie du recueil intitulé: *Opuscules, ou Traités*

*curieux en médecine*, *de François Ranchin*, &c. à Lyon, 1640, *in-8°*. Dès 1637, il avoit donné ses *Œuvres pharmaceutiques*, à Rouen, *in-8°*. Ce recueil n'est pas cité dans l'*Histoire ecclésiastique de Montpellier.* Ranchin mourut en 1640, laissant un fils qui succéda à tous ses bénéfices, & une fille, qui épousa M. de la Beaume, lieutenant de roi de la ville de Montpellier. M. Ranchin a laissé sa bibliothéque aux Capucins de la même ville. Depuis sa mort on a imprimé de lui l'ouvrage suivant, encore oublié dans l'*histoire de Montpellier*: *Fr. Ranchini tractatus duo posthumi; de morbis ante partum, in partu & post partum; & de purificatione rerum infectarum post pestilentiam*, à Lyon, 1645, *in-8°*. *Histoire ecclésiastique de Montpellier*, par M. de Grefeuille, livre douziéme. *Curieuses recherches sur les écoles en médecine de Paris & de Montpellier*, par Jean Riolan, en plusieurs endroits. Riolan n'y parle que fort peu avantageusement de Ranchin; & à la page 283, il rapporte une lettre de Pierre de Fenouillet, évêque de Montpellier, du 6 août 1634, dans laquelle ce prélat se plaint de ce que Ranchin, *après avoir joui des revenus de plusieurs bénéfices ecclésiastiques, durant environ trente ans, s'étant marié avec une femme de la religion prétendue-réformée, laquelle feignit, pour l'épouser, de se faire catholique, & depuis fait profession ouverte de l'hérésie, gardoit néanmoins tous les titres de la faculté de médecine, au risque qu'ils soient divertis après sa mort.*

RANCHIN (Etienne) jurisconsulte, originaire d'Uzès, naquit au commencement du XVI siécle. Son mérite lui ayant fait obtenir à Montpellier une place de professeur en droit, il y attira *Jean* Ranchin, son frere, grand-vicaire & official d'Uzès, qui fut conseiller en la cour des aydes de Montpellier en 1538. Etienne lui succéda dans cette charge en 1561, & il établit dans cette ville une famille nombreuse, qui a produit quantité de sujets distingués dans la robe, dans l'église, dans la médecine, & dans les belles-lettres. FRANÇOIS, *dont on parle dans l'article précédent*, étoit de cette famille. Etienne fit des notes sur les décisions de Guy-Pape, qui se trouvent imprimées dans l'édition de Lyon en 1577; mais son principal ouvrage est celui qui a pour titre: *Miscellanea decisionum juris tam civilis quàm canonici, ex magis approbatis & receptis autoribus*: c'est un sommaire des régles les plus certaines & les plus usitées du droit, où, sans proposer des espéces, comme plusieurs avoient fait avant lui, il se contente pour rendre son ouvrage plus court, d'indiquer les auteurs qui appuient ses décisions. Cet ouvrage fut imprimé *in-folio* en 1580, & dédié à Pierre de Panissa, son ami, premier président en la souveraine cour des généraux; c'est le nom qu'on donnoit alors à la cour des aides. Ranchin composa ce livre, comme il le dit dans la préface, durant les premiers troubles de religion en 1562. L'interruption des écoles lui en donna le loisir; & comme il ne quitta pas la ville, il fut témoin des désordres qui se passerent, & dont il a fait un récit abrégé dans la même préface. Ce livre a été traduit en françois, & imprimé à Genève en 1709, sous ce titre: *Les décisions d'Etienne Ranchin rangées par ordre alphabétique, avec des annotations, par rapport aux constitutions de Louis le Grand, par Philippe Bornier, natif de Montpellier, réfugié en Brandebourg.* La préface de Ranchin est supprimée dans cette traduction. Etienne Ranchin mourut en 1583, à l'âge de 73 ans, comme on le voit par cette inscription que *François*, l'un de ses fils, chancelier en médecine, fit graver sur la façade du collége de sainte Anne, à la fondation duquel Etienne avoit beaucoup contribué:

*D. M.*

*STEPHANI RANCHINI Uceticensis in suprema subsidiorum curiâ senatoris, & in Placentineâ academiâ professoris primarii; florentissimæ familiæ parentis; qui anno Domini M D LXXXIII, ætatis LXXIII, professionis XL, in hoc Montepelio diem obiens novissimam, ut posteris suum erga hanc scholam testaretur amorem, in proxima D. Annæ æde corpus condiri testamento jussit.*

Il a eu deux freres, *Jean* Ranchin & GUILLAUME Ranchin, qui suit. Il parle du premier, qui étoit seigneur de Savillac, dans l'épître dédicatoire à Robert de Girard, évêque d'Uzès, qui est à la tête de son livre, sur le chapitre *Rainetius extrà de testamentis.* C'est une continuation du traité que *Benedicti* ou Benoît, jurisconsulte & conseiller au parlement de Toulouse, avoit commencé sur un chapitre du sexte, mais qu'il avoit laissé imparfait. Ranchin en a fait la troisiéme partie que Benedicti n'avoit pu achever; le tout fut imprimé à Lyon en 1582.

GUILLAUME Ranchin, second frere d'Etienne, fut professeur en droit de l'université de Montpellier. Il fit imprimer en 1594, un traité sur les successions *ab intestat*, intitulé: *Guillelmi Ranchini in Monspeliensi scholâ antecessoris tractatus de successionibus ab intestato*, à Lyon, *in-12*, dédié à Pierre de Rosel, ancien juge-mage de Nismes, & alors premier président en la cour des aides de Languedoc. Ranchin concilie dans ce traité le droit françois avec le droit romain. On cite encore du même: *Edictum perpetuum à Salvio Juliano J. C. compositum, à Guillelmo Ranchin restitutum*, *in-8°*; *Variarum lectionum libri III*, à Paris, Plantin, 1597, *in-8°*; & *Révision du concile de Trente, contenant les nullités d'icelui, les griefs des princes chrétiens, de l'Eglise gallicane*, &c. *in-8°*, à Genève, 1600. * Voyez principalement l'*histoire ecclésiastique de Montpellier*, par M. de Grefeuille, livre XII, page 369, 371. A la page 377 du même ouvrage, on ajoute que Guillaume Ranchin fut dans la suite avocat général en la cour des aides de Montpellier, & qu'il fit dans l'exercice de cette charge plusieurs discours qui furent imprimés en 1604, dans un livre qui a pour titre: *Premier recueil des publiques actions d'éloquence françoise.* Il n'y a dans ce recueil que quatre discours de Ranchin, dont le plus remarquable est celui qu'il fit en 1598, sur l'enregistrement des lettres de survivance au gouvernement de Languedoc, de Henri de Montmorenci, fils du dernier connétable de ce nom. Les autres discours sont de *Guy du Faur*, seigneur de Pibrac, de *Guillaume du Vair*, d'*Antoine Loisel*, & de quelques autres. *Guillaume* Ranchin, fils d'Etienne, mourut en 1605, n'ayant encore que quarante-cinq ans, comme on le voit par cette inscription mise sur la façade du collége de sainte Anne à Montpellier:

*D. M.*

*GUILLELMI RANCHINI Monspeliensis, Stephani filii, & ejusdem in Placentineâ professione successoris, viri consularis, & in tribunali Tolosano senatoris, defuncti & sepulti in Montepelio, anno M D C V, ætatis XLV.*

*Henri* de Ranchin, conseiller en la cour des comptes, aides & finances de Montpellier, a fait imprimer en 1697, à Paris, chez Delaulne, *les Pseaumes de David* en vers françois, dédiés à Louis XIV. On a encore d'autres poésies du même.

*Jacques* de Ranchin, conseiller en la chambre de l'édit, & originaire de Montpellier par son pere & sa mere, est auteur du fameux triolet, qui commence ainsi:

*Le premier jour du mois de may*
*Fut le plus beau jour de ma vie*, &c.

Il est auteur d'autres poésies.

RANCONET (Aimar de) de Périgueux, excellent magistrat dans le XVI siécle, se distingua dans la connoissance de l'antiquité, soit sacrée, soit profane. Ménage dit qu'il étoit fils d'un avocat au parlement de Bourdeaux, & qu'il étoit né dans cette ville. Il trouva le premier la vraie source du droit romain, & posséda la vraie philosophie & les mathématiques. Ce savant homme fut conseiller au parlement de Bourdeaux; puis exerça avec beaucoup de distinction, dans celui de Paris, la charge de président de la IV chambre des enquêtes. Mais enfin les troubles de l'an 1559, excités à cause de la religion, l'envelopperent dans le malheur public; quoique la raison qui le mit en danger, fût bien différente de celle de la religion. Il fut accusé faussement d'un crime énorme, fut mis à la Bastille, & y mourut de douleur, âgé de plus de 60 ans, en 1559. Ce savant homme n'a presque rien écrit qui ait été publié sous son nom; mais il a laissé aux autres une grande matiere d'écrire dans ses livres, sur lesquels il avoit fait d'excellentes remarques. On prétend que c'est celui qui a eu le plus de part à l'excellent traité *De verborum significatione*, & aux formules que Barnabé Brisson a publiées. Il étoit né pour les affaires, étudioit rarement le jour, & avoit reglé de telle sorte le temps de ses études, qu'après avoir soupé légerement, & s'être couché de bonne heure, il se levoit après avoir fait son premier sommeil, & presqu'en même temps que se levent les religieux pour dire matines. Il se couvroit la tête d'une maniere de capuchon, & employoit quatre heures à l'étude. Il disoit qu'on peut faire un très-grand progrès par cette sorte de travail; parceque l'esprit ayant été épuré dans le premier sommeil, & n'étant plus interrompu pendant le silence de la nuit, concevoit les choses avec une très-grande facilité. Il ajoutoit même que cela contribuoit beaucoup à la santé. A la fin de ces quatre heures d'étude, il se couchoit, & achevoit, après un sommeil doux & tranquille, ce qu'il avoit médité durant la nuit. Il écrivoit très-bien en grec & en latin. M. Pithou assure qu'il avoit été correcteur de l'imprimerie de Robert & de Charles Etienne. Il le loue comme le plus habile qui ait jamais été : l'éloge est un peu excessif. Il ajoute qu'il a composé le dictionaire qui porte le nom de Charles Etienne, & qu'il fut mis en prison, parceque le cardinal de Lorraine voulant savoir le sentiment des conseillers du parlement de Paris touchant la punition des hérétiques, & les ayant fait assembler pour cela, Ranconet y porta les œuvres de Sulpice Severe, & y lut l'endroit où cet auteur parle du fait de Priscillien dans la vie de S. Martin de Tours. En 1557, Cujas lui dédia ses notes, *In Julii recept. sent.* On a de Ranconet *le trésor de la langue françoise tant ancienne que moderne.* * De Thou, *hist. l.* 23. Sammarth. *in elog. doct. Gall.* La Croix du Maine, &c. Ménage, *Antibaillet*, *I vol.*

RANDAN (comtes, puis ducs de) *voyez* ROCHEFOUCAUD (la) & FOIX.

RANDASSO, petite ville de la vallée de Demona en Sicile, située sur la riviere de Cantara, au pied du mont Gibel, du côté du nord. On croit que cette ville est l'ancienne *Thissa*, *Tisse*, laquelle pourtant quelques-uns mettent à *Tissa*, village de la même vallée près de Gangi. * Mati, *diction.*

RANDERSEN, petite ville de Danemarck, dans le Jutland septentrional, est située près de l'embouchure du Gude, à six lieues d'Arrhusen vers le nord. Elle est fort ancienne. L'incendie qui la consuma presque entiérement en 1247, l'a rendue fameuse dans l'histoire, de même que la mort de Gerard *le Chauve*, comte de Holstein, qui y fut assassiné en 1340. * Mati & Thomas Corneille, *diction. géogr.* D'Audiffret, *géographie ancienne & moderne*, *in-4°.*

RANGON (Conrad-Tiburtius) né en 1639, à Colberg en Poméranie, se disoit d'une famille noble & ancienne. Il fut envoyé à Belgart pour y faire ses études, & de-là au collége de Hall. Résolu de se livrer à la médecine, il étudia la botanique & l'anatomie. A l'âge de quinze ans, il alla à Iéne, où il continua l'étude de la médecine, & y joignit celle de la théologie. Il visita ensuite diverses autres académies, & les Pays-Bas. A son retour, il eut différens emplois, & fut enfin appellé à Gripswalde pour y professer la théologie, qu'il avoit préférée à la médecine. Il fut fait aussi surintendant de la Poméranie antérieure, & de l'isle de Rugen. Il mourut en 1700. On a de lui : *Encyclopœdia facultatum omnium. Historia syncretismi ab orbe condito. Suecia orthodoxa. Tractatus de capillamentis*, *vulgo* Perruques, à Magdebourg, 1663, *in-12. Tractatus de descriptione universi orbis ab Augusto Cæsare facta. De accentuatione Hebræorum. De vitâ Romuli. De vitâ Justiniani*, &c. * *Dictionaire historique*, édition de Hollande 1740.

RANGONI. Maison du Modénois, & l'une des plus illustres d'Italie, où elle a toujours été distinguée, tant par ses dignités & emplois qui l'approchoient de la souveraineté, que par ses richesses & ses alliances avec les plus puissantes familles d'Italie, telles que celles d'Est, de Gonzague, de Pio, de Corregio, de Pic de la Mirandole, de Manfredi, &c.

I. GERARD I Rangoni, vivoit sur la fin du XI siécle, & fut pere de

II. GUILLIMIN ou GUILLAUME I Rangoni, qui fut investi du château de Clagnan par le pape Innocent II, vers l'an 1135. Son fils fut

III. GERARD II Rangoni, qui reçut l'an 1166 de Guelphe, duc de Spolette, l'investiture de Gavasse, fut consul, puis podestat des villes de Modène & de Reggio en 1168. Il testa l'an 1181, & fut pere de

IV. GUILLAUME II Rangoni, qui étoit podestat de Modène ès années 1185, 1186, 1195, 1196, 1197 & 1208, & de Bologne en 1201. Il mourut l'an 1215, & fut pere de JACOPIN I, qui suit; & de GERARD III, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné.*

V. JACOPIN I Rangoni, fut podestat de Modène en 1237, & chef des Gibelins de cette ville qu'on appelloit *Aigoni*. Il vivoit encore en 1264. Sa femme *Herminie* qu'il avoit épousée en 1252, & qui testa en 1277, le fit pere de CASTELLAN Rangoni, qui suit; & de *Thomassin*, qui vivoit en 1278.

VI. CASTELLAN Rangoni eut pour fille unique *Tuttadona* Rangoni, qui étoit veuve en 1321, d'*Egidio* Passaponti ou Pappazzoni.

V. GERARD Rangoni, III du nom, second fils de GUILLAUME II Rangoni, étoit l'an 1226 podestat de Bologne, dont il fit relever les murailles : il le fut aussi des villes de Sienne, de Ravenne & de Parme. Après s'être employé utilement pour procurer la paix dans l'Italie, il renonça au monde après l'an 1251, & entra dans le nouvel institut de S. François, où il mourut en telle réputation de sainteté, qu'il est honoré comme bienheureux; & eut pour fils

VI. GUILLAUME, III du nom, fut choisi en 1249 un des capitaines pour gouverner la ville de Mantoue. Il testa en 1266, & avoit épousé en 1258, *Alde*, fille de *Henri* de Castelvetere & de *Herminie* Oriossi, de laquelle il eut 1. TOBIE I Rangoni, qui suit; 2. GERARD IV, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné;* 3. LANFRANC, *qui a fait une branche rapportée ci-après;* & 4. *Herminie*, mariée à *Albert* della Fontana.

VII. TOBIE I Rangoni, fut podestat de Reggio en 1284, dont il fut exilé l'an 1292, avec son frere Lanfranc, par la jalousie d'Azzon, marquis d'Est, malgré les services que sa maison avoit reçus de Rangoni. Il avoit épousé *Carcose*, fille d'*Ugolin* Lupi, marquis de Soragne, laquelle lui survécut & testa en 1306. De ce mariage naquit une fille unique, savoir : *Alde*

Rangoni, mariée à *Aldobrandin* II, marquis d'Est, laquelle mourut après le mois de septembre 1325, ayant assisté aux noces de sa fille *Alisia* d'Est avec *Passerin* Bonocolsi, seigneur de Mantoue.

VII. Gerard Rangoni, IV du nom, second fils de Guillaume, IV du nom, mort vers l'an 1285, avoit épousé en 1279, *Théoberge*, fille de *Henri* Aldigheri & de *Thomassine* Turchi : elle vivoit encore en 1307, & fut mere de

VIII. Jacopin Rangoni, II du nom, s'attacha au parti de la maison d'Est contre le pape, avec lequel s'étant ensuite réconcilié, il servit la cour de Rome avec tant de zèle, qu'il en eut pour récompense l'an 1330, une terre considérable, & le château de Castelvetro. Il étoit mort en 1348, ayant épousé en 1306, *Barthélemie*, fille de *Renier* de Savignano, laquelle testa en 1335, & leurs enfans furent 1. *Lanfranc*, mort avant 1341, pere de *Béatrix* Rangoni, mariée à *Gui-Antoine* Manfredi; 2. *Guillaume* Rangoni, décédé avant 1350, ayant eu de son mariage avec *Antoinette* Macarussi *Renaud* & *Obizzon*, dont on ignore la postérité; 3. Gerard, qui suit; & 4. *Alde* Rangoni, femme de *Matthieu* Boccadiferro de Bologne.

IX. Gerard Rangoni, V du nom, & son frere Guillaume fonderent l'an 1342, une chapelle sous l'invocation de sainte Lucie dans l'église cathédrale de Modène, à la nomination de leurs descendans qui en jouissent encore. Il étoit un des chefs de l'armée alliée des Modenois, des Mantouans & de Bologne à la fameuse journée de Calcara, donnée le 12 juillet 1357, contre celle des Visconti, commandée par Galeas Pio, & après laquelle il fut fait chevalier. Son attachement à la maison d'Est porta François Sassolo à l'assassiner, ce qu'il fit l'an 1370. Gerard avoit épousé en 1348, *Mambilie*, fille de *Busaler* de Porcilia, de laquelle il eut 1. *Aldobrandin* Rangoni, vivant en 1388, & pere de *Sophie*, mariée à *Alberguecio* Montecuccoli; 2. Jacopin Rangoni, qui suit; 3. *Constance* Rangoni, alliée à *Renaud* Ariosti.

X. Jacopin Rangoni, III du nom, fut investi en 1391, du château de Castelnovo, & en 1394 d'un fief considérable qu'on appelle *Spilimbert*. Il testa en 1413, laissant de sa femme *Béatrix*, fille de *Gui* de Corregio, qui lui survécut, sept enfans, savoir, 1. Gerard, qui suit; 2. *Nicolas*, qui prit le parti de l'église, & testa en 1444; 3. Aldobrandin, *qui a formé une branche rapportée ci-après*; 4. Gui, *auteur d'une autre branche*; 5. *Guillaume*, qui testa en 1433; 6. *Constance*, mariée à *Galeas* de Corregio; & 7. *Mambilie*, qui épousa *Jean* Tagliani de Fogliano.

XI. Gerard Rangoni, VI du nom, qui testa en 1447, avoit épousé *Béatrix*, fille de *Salvaggio* Bojardi, dont il eut 1. *Albert* Rangoni, vivant en 1440, pere d'*Elise* Rangoni, mariée à *Princival* Pic; 2. Wenceslas, qui suit; 3. Hugue, *dont la postérité sera rapportée ci-après*; 4. *Genèvre*, mariée à *Louis* de Gonzague, seigneur de Castiglione; 5. *Nobilie*, qui épousa *Marin* de Léone; & 6. *Catherine* Rangoni, femme d'*Antoine* Ordelaffo, seigneur de Forbi.

XII. Wenceslas I Rangoni, seigneur de Spilembert, fut créé chevalier l'an 1452, avec d'autres seigneurs des maisons de Manfredi, de Pico, & de Corregio par l'empereur Frédéric III, lorsqu'il donna le titre de duc de Ferrare à Burso d'Est, qui le 9 septembre de l'année suivante investit Wenceslas Rangoni, Hugue son frere & Huguccion son cousin de Castel-Crescenzi, Borgo-Franco avec mere & mixte empire, & la puissance de l'épée, suivant l'investiture des fiefs nobles & libres, & érigea en même temps ces fiefs en comtés. Wenceslas mourut le 22 octobre 1485, & fut inhumé à Spilimbert dans l'église du couvent des Augustins qu'il avoit fondé. Il laissa de sa femme *Emilie*, fille de *Jean* Bojardi; François-Marie, qui suit; & *Béatrix* Rangoni, qui fut mariée le 2 mai 1485, avec *Jacques* de Corregio, & mourut le 26 octobre 1507.

XIII. François-Marie Rangoni, comte de Spilimbert, accompagna en France Ferdinand, fils d'Alfonse II, duc de Ferrare, l'an 1492. Il fut ensuite gruier de Reggio, & fut envoyé en 1503 rendre hommage au pape du duché de Ferrare, & en 1505, ambassadeur en France. L'empereur Maximilien lui confirma l'an 1511, les investitures de tous les fiefs de sa maison, & lui accorda pour lui & ses successeurs le privilége d'ajouter à ses armes un aigle couronné de gueules, de créer des chevaliers, de faire des docteurs & des notaires, & de légitimer des bâtards. Outre ces prérogatives, la branche aînée de la maison Rangoni posséde de temps immémorial les postes de Modène. Le comte François-Marie décéda au mois de décembre 1511. Il avoit épousé 1°. *Agnès* Pic, qui mourut le 7 décembre 1499, mere d'*Anne* Rangoni, qui à quatorze ans se fit religieuse Jacobine l'an 1506 : 2°. le 22 mai 1500, *Lucie* Ruschi, dont étant devenu veuf le 22 août 1508, il épousa le 19 décembre 1509, *Eustachie* Bichi, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du second lit furent Claude I, qui suit; *Emilie*, née le 15 mai 1502, mariée au mois de décembre 1518, avec *Paul-Antoine* Scotti; & *Lucréce* Rangoni, née le 15 avril 1505, alliée en 1523, à *Huguccion* Rangoni.

XIV. Claude Rangoni, I du nom, comte de Spilimbert, né le 5 juillet 1507, s'attacha au service de François I, roi de France, pour lequel il commandoit en 1535, deux cens chevaux & cinq cens mousquetaires Italiens. Il mourut le 15 février 1537, ayant épousé au mois de décembre de l'an 1534, *Lucréce*, fille de *Louis* Pic, prince de la Mirandole, de laquelle il laissa Fulvio Rangoni, qui suit.

XV. Fulvio I Rangoni, comte de Spilimbert, né en 1536, eut la conduite de cent chevaux légers pour le service de Henri II, roi de France. Le duc de Ferrare l'employa en diverses ambassades en Espagne & en Allemagne, & le fit gouverneur des ville & duché de Reggio. Ce seigneur, qui mourut le 26 juillet 1588, fut marié trois fois : 1°. en 1552, avec *Paule*, fille de *Jean-François* Trivulce, dont il n'eut point d'enfans 2°. le 9 juin 1564, avec *Thérèse*, fille de *Camille* Costabili & d'*Isabelle* Uberti, morte sans lignée en 1565 : 3°. le 9 mars 1566, *Antonella*, fille d'*Alfonse* Bevilaqua & de *Constance* Strozzi : elle mourut le 12 avril 1612, ayant eu pour enfans 1. Thadée I, qui suit; 2. Jean Rangoni, *auteur d'une branche qui sera rapportée ci-après*; 3. *Jacopin*, IV ou V du nom, né en 1582, qui signala sa piété par plusieurs fondations. Il érigea avec ses freres, Thadée & Jean un couvent de l'ordre des Servites à Bomporto, en le dotant très-richement. En 1633, il fonda à Ravaxin, un bénéfice sous l'invocation de saint Claude, & en 1637, il fonda dans son château de Castelvetro, un couvent de religieux du tiers ordre de S. François. Il mourut gouverneur de Reggio le 21 septembre 1645, ayant épousé le 12 septembre 1607, *Tarsie* de Gonzague, décédée le 11 juillet 1647, & dont naquirent *Marie*, femme d'*Alexandre* Andreasi, & *Alfonse* I Rangoni, né le 13 septembre 1617, mort le 17 janvier 1660, laissant de sa femme *Jeanne* Fachinetti, morte le premier janvier 1678, *Anne-Thérèse* Rangoni, née le 20 juillet 1651, mariée au marquis *Philippe* Rangoni, & décédée le 14 janvier 1723; 4. *Lucie* Rangoni, mariée le 12 mai 1611, à *César* Boschetti; 5. *Marie*, née le 16 novembre 1678, alliée à *Marc-Antoine* Rangoni, décédée le 3 novembre 1647.

XVI. Thadée I Rangoni, comte de Spilimbert, naquit en 1567, avec beaucoup de gout pour les belles-lettres, & excella sur-tout dans la connoissance de la langue grecque, dont il rassembla les meilleurs au-

teurs dans une belle bibliothéque qu'il se forma. Il reçut en 1594 avec ses freres les investitures de ses fiefs, & mourut le 23 décembre 1637. Il avoit épousé 1°. *Laure*, fille de *Basile* Zoboli, décédée le 10 juillet 1603, & mere de *Lucréce*, qui se fit religieuse, & mourut en 1658 : 2°. le 7 mai 1606, *Lucréce*, fille d'*Annibal* Collalto & de *Blanche-Marie* de Collalto, morte le 24 juillet 1614. Il en eut Fortunat I, qui suit ; & *Annibal* Rangoni, né le 2 septembre 1614, décédé sans alliance le 15 septembre 1631.

XVII. Fortunat I Rangoni, comte de Spilimbert, né le 11 juillet 1607, fut grand chambellan & capitaine des gardes du corps & des Suisses du duc de Modène : il mourut le 29 mars 1665, & avoit épousé le 8 février 1632, *Octavie*, fille de *Jean-François* de Gonzague des marquis de Mantoue, prince de Luzzara, & de *Louise* Pichi. Elle mourut le 18 avril 1681, ayant eu pour enfans Boniface-Marie Rangoni, qui suit ; *Félix*, né le 5 décembre 1636, mort engagé dans l'état ecclésiastique le 9 janvier 1663 ; *Marie*, née le 30 mai 1643, femme de Scipion Rossi de Sansseconde, & morte le 21 juillet 1683 ; *Lucréce* & *Antoinette*, religieuses.

XVIII. Boniface-Marie, marquis Rangoni, comte de Spilimbert, né le 14 mai 1633, fut grand chambellan, & capitaine des gardes du corps du duc de Modène, qui le fit aussi gouverneur de Reggio, & l'envoya en Angleterre en qualité de son ministre auprès du roi Jacques II, son beau-frere ; & lors des dernieres révolutions il obtint du prince d'Orange un passeport pour sortir librement de ce royaume avec ses équipages. Ce seigneur ayant perdu le 23 avril 1694, son épouse *Marie-Camille* de Gonzague, fille de *Nicolas* de Gonzague & d'*Aurélie* Trissoni, qu'il avoit épousée le 12 décembre 1656, il prit les ordres sacrés, & mourut deux ans après, savoir le 22 avril 1696. Ses enfans furent Thade'e Rangoni, qui suit ; Nicolas Rangoni, *rapporté après son frere aîné ; Octave* Rangoni, né le 21 août 1673, abbé de S. Bernard *in Coriano ; Théodore* Rangoni, né le 20 septembre 1675, abbé de S. Bernard après son frere, & mort le 6 janvier 1708 ; *Fortunat* Rangoni, né le 23 janvier 1681, mort à Paris le 25 janvier 1720 ; *Louise* Rangoni, née le 5 décembre 1664, morte le 8 janvier 1739, ayant épousé le 16 octobre 1681, *Mutio* Spada, marquis de Roncofredo, mort en 1710 ; *Marie-Louise* Rangoni, née le 21 août 1674, alliée à *Raimond* Montecucoli ; & *Octavie* Rangoni, née le 10 juillet 1678, morte le 28 novembre 1735, ayant épousé le 23 juillet 1703, *Philippe* de Pepoli.

XIX. Thade'e Rangoni, II du nom, comte de Spilimbert, né le 29 mars 1669, fut employé en plusieurs ambassades auprès de l'empereur & du roi d'Espagne, & fut gouverneur des états du duc Renaud d'Est pendant tout le temps que ce prince en fut éloigné, à l'occasion de la guerre qui s'alluma en 1702, pour la succession d'Espagne. Il leva & commanda un régiment Italien pour le service de la France, & prit en 1709 la croix de Malte, avec le privilége de la porter, même en se mariant, & de jouir de toutes les prérogatives de l'ordre. Il a été depuis général de l'artillerie & des fortifications, conseiller d'état, & grand chambellan du duc François-Marie.

XIX. Nicolas I Rangoni, second fils de Boniface-Marie, marquis Rangoni, & de *Marie-Camille* de Gonzague, naquit le 28 février 1670, & se maria le 25 novembre 1704 avec *Monique*, fille de *Jean-Marie* Rangoni, & de *Gertrude* de Sanvila, qui resta veuve le 7 décembre 1733, & fut mere 1. de Boniface-Joseph, qui suit ; 2. de *Gertrude* Rangoni, née le 23 juillet 1707, mariée le 28 avril 1723, avec *François*, marquis de Gonzague ; 3. & 4. d'*Alde* & de *Marie-Camille*, religieuses.

XX. Boniface-Joseph, marquis Rangoni, comte de Spilimbert, conseiller, chambellan du duc de Modène, grand-maître héréditaire des postes des duchés de Modène & de Reggio, &c. né le 5 mars 1714, a épousé le 16 janvier 1741, *Corone*, fille aînée de *François* Terzi, comte de Fessa & du S. Empire, marquis de Contignano, conseiller d'état de l'empereur Charles VI, & d'*Anne-Marie* de Sanvitale, née le 16 février 1724.

*Premiere branche issue des comtes de Spilimbert.*

XVI. Jean Rangoni, III du nom, second fils de Fulvio Rangoni, comte de Spilimbert, & d'*Antonella* de Bevilaqua, naquit en 1579, & décéda le 18 janvier 1618, ayant épousé *Constance* Rangoni, qui mourut le 6 avril 1597, & le fit pere de Fulvio, qui suit ; & de *Constant* Rangoni, né posthume le 26 septembre 1597, mort le 13 mai 1613.

XVII. Fulvio Rangoni, II du nom, né au mois de février 1596, décéda le 22 octobre 1648, s'étant allié avec *Virginie*, fille de *Jean-Marie* Canobia & de *Julie* Rocca, laquelle lui survécut jusqu'au 3 juin 1670. Leurs enfans furent 1. Claude, qui suit ; 2. *Constance* Rangoni, née le 2 août 1617, mariée au marquis *François-Marie* Bentivoglio, & décédée le 18 février 1698 ; & 3. *Barbe* Rangoni, née le 4 juin 1625, mariée à *Nicolas* de Canosse.

XVIII. Claude, nommé depuis *Jean-Marie* Rangoni, né le premier mai 1621, décéda le 14 février 1653, ayant épousé *Françoise* Tiene, qui mourut le 23 décembre 1656. Leurs enfans furent Jean-Marie Rangoni, qui suit ; & *Octavie* Rangoni, née le 5 avril 1648, alliée avec *Galeas* Barbiano, comte de Belgiojoso.

XIX. Jean-Marie Rangoni, qui naquit l'an 1646, mourut l'an 1682, avoit épousé *Gertrude*, fille de *Louis* Sanvitale, & de *Lucréce* Cesi, laquelle lui survécut jusqu'au 22 juillet 1707. Leurs enfans furent 1. Claude Rangoni, qui suit ; 2. *Louis*, né le 11 septembre 1677 ; 3. *Fulvius-Huguccion*, né le 6 décembre 1678, prieur de Bondeno ; 4. *Claude*, né le 10 septembre 1682 ; 5. *Monique*, née le 27 janvier 1681, mariée au marquis *Nicolas* Rangoni ; 6. 7. & 8. *Françoise*, *Lucréce* & *Virginie*, religieuses Bénédictines.

XX. Claude, nommé depuis *Jean-Marie* Rangoni, né en 1675, mourut à Paris au mois de février 1730, & avoit été marié avec *Brandamante*, fille de *Jean-Baptiste* de Castelbarco, & de *Clarine* Rangoni : elle mourut le 5 janvier 1731. Leurs enfans furent François-Marie, qui suit ; & *Jean-Baptiste*, né le 23 novembre 1714, qui a quitté le nom de *Rangoni* pour prendre celui de *Machiavelli*, auquel il a été adopté.

XXI. François-Marie, dit depuis *Jean-Marie* Rangoni, né le 23 septembre 1713, s'est allié le 10 janvier 1733, avec *Jeanne*, fille de *Louis* Rangoni, & d'*Emilie* Gonzague, née le premier août 1714. Leurs enfans sont *Gui* Rangoni, né le 25 avril 1734, décédé le 21 septembre 1736 ; *Philippe*, né le 15 janvier 1737 ; & *Lothaire*, né le 27 juillet 1741.

*Seconde Branche.*

XII. Hugue Rangoni, troisiéme fils de Gerard Rangoni, VI du nom, & de *Béatrix* Bojardi, reçut le 4 septembre 1453, avec Wenceslas Rangoni son frere aîné, l'investiture & la confirmation des fiefs nobles possédés par sa maison, entr'autres de Castel-Crescenzi & de Borgo-franco, qui furent érigés en comtés. Il testa en 1476, & eut de *Violante*, fille d'*Antoine* Martiningo sa femme, 1. Gerard Rangoni, qui suit ; 2. *Bernardine*, mariée le 25 août 1474, à *Gui* Pepoli, seigneur de Castiglione ; & 3. *Nostre*, née en 1465, alliée en 149... à *Victor* Martiningo.

XIII. Gerard Rangoni, I du nom, fit à l'âge de

dix-sept ans ses premieres armes, l'an 1478., au service de la république de Florence, d'où il passa l'an 1494 en qualité de chef de bande, dans celui de Jean Galéas, duc de Milan. Ce seigneur, qui testa l'an 1522, avoit fondé en 1485, avec Violante sa mere l'église paroissiale de la *Cà des Coppi*, sous l'invocation de S. Jérôme, pour servir de succursale à l'archiprêtré de Masse. Il laissa de sa femme *Violante*, fille d'*Ambroise* Contrari; 1. WENCESLAS, qui suit; 2. HERCULE, *auteur d'une branche rapportée ci-après*; 3. *Hugue* Rangoni, que le pape Jule II fit évêque de Reggio en 1510, & gouverneur des villes de Parme & de Plaisance. Paul III l'envoya en 1533 nonce auprès de Ferdinand, roi des Romains, puis en 1536 en Espagne, l'ayant fait la même année gouverneur de Rome. Il mourut à Modène le 28 août 1540, âgé de 70 ans; & 4. *Genevre* Rangoni, qui épousa *Sforze* de Fogliano, & testa le 19 janvier 1519.

XIV. WENCESLAS Rangoni, I du nom, décéda le 6 septembre 1530, ayant épousé le 10 décembre 1525, *Angiole*, fille de *François* Torelli, dont naquit ALEXANDRE, qui suit.

XV. ALEXANDRE I Rangoni, commandoit en 1556 une troupe d'infanterie pour le service du pape: il s'attacha ensuite au duc Philibert de Savoye, qui l'an 1562 le fit colonel & son conseiller de guerre. Etant ensuite passé au service de la république de Venise, il fut tué à Chiozza le 18 avril 1572. Il avoit épousé 1°. *Renée*, fille d'*Hippolyte* del Pozzo: 2°. *Blanche*, qui mourut le 18 janvier 1570. Ses enfans furent 1. GERARD Rangoni, qui suit; 2. *Claude*, né le 26 septembre 1559, évêque de Reggio, nonce en Pologne, & mort le 2 septembre 1621; 3. HIPPOLYTE Rangoni, *mentioné ci-après*; & 4. *Huguccion* Rangoni, né le 19 novembre 1563, qui fut toujours attaché constamment au service de la république de Venise, qui le fit gouverneur de Crême & de Corfou. Il mourut le 25 juin 1626, laissant de sa femme *Lucréce* Falieri, *Antoine* Rangoni, né le 29 septembre 1606, mort le premier janvier 1621; *Barbe* & *Béatrix*, religieuses.

XVI. GERARD Rangoni II, ou VIII du nom, né le 5 décembre 1557, reçut en 1578, les marques de l'ordre de saint Michel par les mains d'Alfonse d'Est, duc de Ferrare, qui l'envoya l'an 1598, ambassadeur à la cour de Madrid. Il mourut le 9 janvier 1634, ayant perdu le 9 août 1631 sa femme *Lucie*, fille de *Nicolas* Boschetti, de laquelle il eut *Alexandre* Rangoni, né le 24 octobre 1578, évêque de Modène en 1608, décédé le 25 avril 1640; & HERCULE Rangoni, qui suit.

XVII. HERCULE Rangoni, né le 19 janvier 1587, & décédé le 13 juillet 1637, avoit été marié avec *Clarine* Conti, fille de *Lothaire*, duc de Poli, morte le 7 août 1676. Leurs enfans furent 1. *Gerard*, né le 30 mai 1623, mort le 26 novembre 1659, pere par sa femme *Louise* Pepoli, de *Diamante* Rangoni, née le 3 août 1653, mariée le 12 novembre 1674, avec *François* Giandemaria; 2. *Lothaire* Rangoni, né le 11 octobre 1626, mort le 19 novembre 1700, qui avoit épousé *Lucréce* San Vitali, décédée le premier janvier 1716, âgée de 83 ans, de laquelle étoit née le 9 mai 1662, *Clarine* Rangoni, qui fut mariée le 9 avril 1684 avec *Jean-Baptiste* de Castelbarco; 3. *Huguccion*, prélat; 4. *Claude*, né le 7 novembre 1631; 5. *Renée*, qui naquit le 23 novembre 1636, mariée à *Jacques* Boschetti; & 6. *Julie*, née le 19 avril 1639.

XVI. HIPPOLYTE Rangoni, troisiéme fils d'ALEXANDRE Rangoni, & de *Renée* del Pozzo, étoit né le 16 juin 1561, & mourut le 25 juillet 1621. Il avoit été marié 1°. le 11 août 1580, avec *Lucréce*, fille de *Jean-Marie* de Castel-Vetri, & de *Hortense* Tassoni: & 2°. l'an 1610, avec *Laure* Sertori, morte le 7 janvier 1627, sans enfans. Ceux du premier lit furent 1. ALDOBRANDIN, qui suit; 2. *César* Rangoni, né le 16 février 1598, chevalier de saint Etienne de Florence, mort le 23 juillet 1638, sans enfans de sa femme *Camille* Bellincini, qu'il avoit épousée le 4 mai 1627: elle étoit fille d'*Aurelie* Bellincini, & de *Laure* Rugerini.

XVII. ALDOBRANDIN Rangoni, né le 6 février 1589, fut marié le 9 avril 1612, avec *Laure*, fille de *Jacques* Rugerini, & de *Jéronyme* Gherlenzoni, morte le 23 juin 1631: 2°. le 17 novembre 1637, avec *Silvie*, fille de *Basile* de Collalto, & de *Calotine* de Collalto, dont il devint veuf le 12 août 1639: & 3°. *Anne*, fille de *Prosper* Carretto, laquelle testa le 6 septembre 1649. Il eut du premier lit 1. *Jacques* Rangoni, né le 22 mai 1614; 2. *Claudine*, née en 1619, morte le 20 juillet 1627; 3. *Marguerite*, née le 7 août 1620. Du second lit sortit *César* Rangoni, né le 6 octobre 1638, décédé l'an 1697.

*TROISIÉME BRANCHE.*

XIV. HERCULE I Rangoni, second fils de GERARD Rangoni, I du nom, seigneur de Spilimbert, & de *Violante* Contari, commanda en chef l'an 1529, les troupes de la république de Florence. Il fut envoyé en 1551, ambassadeur en Espagne de la part du duc de Ferrare, & en 1561 en Allemagne, ayant accompagné l'année précédente en France madame Renée de France, duchesse de Ferrare. Il mourut l'an 1572, & avoit épousé *Béatrix* Rovérelli, veuve de *Paul* Manfrone, laquelle décéda le 15 octobre 1575, & dont il eut HUGUE Rangoni, qui suit; & *Wenceslas* Rangoni, archiprêtre de Massa de Final en 1554, prélat en 1562.

XV. HUGUE Rangoni, né le 25 août 1540, mort le 15 juillet 1609, avoit épousé en 1565, *Plantille*, fille d'*Ange* Massimi & d'*Attilie* Mattéi, dont il eut 1. MARC-ANTOINE, qui suit; 2. JEAN-BAPTISTE, *mentioné après son frere*; 3. *Anne*, mariée le premier novembre 1585, à *André* de la Molza; 4. *Livie*, née le 18 mai 1573, qui épousa le 25 avril 1589, *Jule* Taccoli; 5. *Béatrix*, née le 14 septembre 1576, & alliée le 23 février 1599, à *Camille* Zavaglia; & 6. *Attilie*, née le 22 août 1585, & mariée le 19 avril 1607, à *Camille* Canazzini.

XVI. MARC-ANTOINE Rangoni, né le 6 janvier 1572, & décédé le 31 juillet 1617, épousa 1°. le 28 février 1593, *Jeanne*, fille d'*Innocent* Biondi, & de *Cassandre*.... 2°. en août 1602, *Marie* Rangoni, qui lui survécut jusqu'au 8 septembre 1647. Du premier lit il eut un fils unique nommé *Nicomede*, né le 15 septembre 1601, qui se fit religieux de l'ordre de saint François.

XVI. JEAN-BAPTISTE Rangoni, second fils de HUGUE Rangoni, né le 11 septembre 1580, se maria le 15 juillet 1596, avec *Lucréce*, fille de *Camille* Frotti, & de *Julie*.... Il mourut le 10 avril 1651, ayant eu pour enfans 1. *François* Rangoni, né le 13 avril 1603, mort le 21 septembre 1623; 2. PALLAVICIN Rangoni, qui suit; 3. *Hugue* Rangoni, né le 23 mai 1610, mort le 13 avril 1684; & 4. *Charles* Rangoni, qui se fit clerc régulier ou Théatin le 14 juillet 1632.

XVII. PALLAVICIN Rangoni, né le 25 octobre 1604, s'allia avec *Hippolyte*, fille d'*Antoine-Marie* Sertori & de *Magdeléne* de Fogliano, morte le 2 septembre 1595, âgée de soixante-cinq ans. Il eut de ce mariage *Antoine* Rangoni, né le 25 mars 1652, décédé le 10 juin 1702; & *Thérèse* Rangoni, née le 4 février 1654, morte le 20 février 1741, âgée de quatre-vingt-sept ans, ayant été mariée le 21 avril 1686, à *Jérôme* Naldi.

*QUATRIÉME BRANCHE.*

XI. ALDOBRANDIN Rangoni, troisiéme fils de JACOPIN III, seigneur de Spilimbert, & de *Béatrix* de Corregio, vivoit en 1441, & eut d'*Orsine* sa femme

*Antoine* Rangoni, qui vivoit en 1477; & Huguccion, qui fuit.

XII. Huguccion Rangoni, qui vivoit en 1471, eut de fa femme *Hélene*, fille de *Chriftophe* Torelli, 1. *Jacopin* Rangoni, vivant en 1540; 2. Sigismond, qui fuit; 3. Antoine, *dont il fera parlé après fon frere aîné*; 4. *Gui* Rangoni, vivant en 1511, qui eut de fa femme *Laure*, fille de *Jacques* de San-Vitale, *Antoine*, *Huguccine* & *Héléne*, qui époufa *Conftant* Bentivoglio, fils d'*Annibal* II, feigneur de Bologne, & tefta le 2 juillet 1546; *Catherine* Rangoni, mariée le 2 décembre 1504, avec *Antoine* de la Molza; & *Héléne* ou *Polixene*, qui étoit veuve le 2 janvier 1509 d'*Alberic* de Barbiceno, comte de Cunio.

XIII. Sigismond Rangoni, mort le 25 octobre 1514, fut marié à *Conftance*, fille de *Barthelemi*, comte de Canoffe, & de *N.* Uberti: elle étoit fœur de Louife de Canoffe, mariée à *N.* de Gonzague. Sigifmond eut pour enfans 1. *Alexandre*, vivant en 1530; 2. *Polixene*, mariée à *Maximilien* Stanga; & 3. *Genevre* Rangoni, qui époufa *Antoine* Fogliani.

XIII. Antoine Rangoni, troifiéme fils de Huguccion Rangoni, fut allié à *Finette* Appiani, *fille naturelle de* Jacques, IV du nom, feigneur de Piombino: il en eut Huguccion, qui fuit; & *Marc-Antoine* qui vivoit en 1525.

XIV. Huguccion Rangoni, II du nom, né en 1507, & mort le 25 feptembre 1554, fut marié 1°. au mois de décembre 1523, avec *Lucréce* Rangoni: 2°. le 17 février 1547, avec *Antoinette*, fille de *Chriftophe* Pallavicini. On ne fait de laquelle de ces deux femmes naquirent fes deux filles, favoir: *Eléonore* Rangoni, mariée à *Troïlus* Roffi, comte de San-Secondo, & *Polixene*, qui époufa *Annibal* Bevilaqua.

*Cinquiéme branche.*

*Marquis de* Ghibello, *de* Lonzano *& de* Roccabianca.

XI. Gui Rangoni, quatriéme fils de Jacopin, III du nom, feigneur de Spilimbert, & de *Béatrix* de Corregio, favorifa beaucoup les Bentivogli de Bologne, & fervit la république de Venife, qui pour récompenfer fes férvices l'inveftit l'an 1454, des châteaux de Gordignano & de San-Caffano, dans la marche Trévifane, que fa poftérité a confervés jufqu'à préfent. Ses enfans furent: 1. Nicolas Rangoni, qui fuit; 2. *Gabriel* Rangoni, frere Mineur, puis évêque d'Albe & d'Agria, créé cardinal-prêtre du titre des SS. Serge & Bache en 1477, & décédé en 1485, & 3. *Camille* Rangoni, qui époufa *Antoine* Mauruzi, feigneur de Cotignano & de Nociano, du confeil royal de Ferdinand, roi de Naples.

XII. Nicolas Rangoni, fut allié à *Blanche* Bentivogli, fille de *Jean*, II du nom, feigneur de Bologne, & de *Genevre* Sforze. Leurs enfans furent 1. Louis, qui fuit; 2. *Hercule* Rangoni, évêque de Modène, créé cardinal-diacre du titre de fainte Agathe l'an 1517, mort l'an 1527, & qui a ci-après fon article particulier; 3. *Annibal* ou *Sinibald* Rangoni, qui fut un célébre capitaine, pere d'*Adrien* Rangoni, qui fut reçu chevalier de S. Etienne de Florence le 30 mai 1589; & de *Claude*, évêque de Plaifance en 1597; 4. *François* Rangoni, qui époufa une fille du comte de Bagno en Romagne; 5. *Gui* Rangoni, II du nom, qui fervit la couronne de France, enfuite la république de Venife. Il époufa *Argentine* Pallavicini, des marquis de Cortemaggiore, dont il eut *Lavinie* Rangoni, qui époufa en 1547, *Sigifmond* II de Gonzague, feigneur de Vefcovato, après la mort duquel arrivée le 22 juillet 1567, elle fe remaria à *François* de Pufterla, & mourut le 18 mai 1576; *Baltazar* Rangoni, marquis de Lonzano & de Romagno, feigneur de Perne au comtat Venaiffin, par don du pape Pie IV, dont le prédéceffeur Paul IV l'avoit fait lieutenant général de fa cavalerie au Comtat. Il fervit le roi de France, qui le fit chevalier de S. Michel, paffa enfuite au fervice de la république de Venife, qui le fit général de fes armées en Candie. Il s'allia avec *Julie* Orfini de Lamentana, dont il eut *Gui* III, mort jeune; & *Blanche* Rangoni, qui époufa fon coufin *Louis* Rangoni, marquis de Ghibello & de Roccabianca; 6. *Genevre* Rangoni, qui époufa 1°. *N.* de Corregio: 2°. *Louis* de Gonzague, feigneur de Caftel Giuffre; 7. *Blanche* Rangoni, mariée à *François* Contiguidi, marquis de Bagno; & 8. *Conftance* Rangoni, qui époufa 1°. *Jean-Thomas* Calcagni: 2°. *Céfar* Fregofe, des marquis de Sainte-Agathe.

XIII. Louis Rangoni, I du nom, marquis de Ghibello, de Roccabianca & de Caftelnovo, fut marié avec *Barbe*, fille du marquis de Pallavicini, dont il eut Jule, qui fuit; & *Pallavicin* Rangoni, qui fervit dans la guerre contre les Turcs en 1599, & fut tué à la Canée dans l'ifle de Candie.

XIV. Jule Rangoni, marquis de Ghibello, & de Roccabianca, &c. époufa *N.* dont il eut

XV. Louis Rangoni, II du nom, marquis de Ghibello de Roccabianca, qui époufa fa coufine *Blanche* Rangoni, fille & héritiere de *Baltazar* Rangoni, marquis de Lonzano & Romagno, & de *Julie* Orfini. Il en eut

XVI. Jule Rangoni, II du nom, marquis de Spilimbert, Caftelnovo, Ghibello, Roccabianca, Lonzano, Romagno, &c. maréchal de camp des armées de France & de Savoye, chevalier de l'Annonciade l'an 1638. Ses enfans furent Louis Rangoni, qui fuit; & *Philippe* Rangoni, qui n'a point eu d'enfans de fa femme *Anne-Thérèfe* Rangoni, fille d'*Alfonfe* Rangoni, & de *Jeanne* Fachinetti.

XVII. Louis Rangoni, III du nom, marquis de Spilimbert, de Ghibello, Roccabianca, Caftelnovo, Lonzano, &c. a époufé en 1705, *Emilie* de Gonzague, née le 22 octobre 1681: elle étoit fille de *Pyrrhus-Marie*, prince de Gonzague & du S. Empire, confeigneur de Vefcovato, & d'*Olimpie* Grimani. Il n'eft refté de cette alliance qu'une fille unique, favoir:

XVIII. Jeanne Rangoni, née le premier août 1714, mariée le 10 janvier 1733, au marquis *François-Marie*, dit depuis *Jean-Marie* Rangoni.

*Sixiéme branche.*

VII. Lanfranc Rangoni, I du nom, troifiéme fils de Guillaume III Rangoni, & d'*Alde* de Caftelvetri, aida Matthieu de Corregio, feigneur de Parme, contre fes fujets rebelles, & les Bolonois contre les entreprifes d'Azzon d'Eft. Il mourut à Bologne l'an 1304, laiffant de fa femme *Damafcene*, fille de *Guï* Guidoni, 1. Marcel, qui fuit; 2. *Tobie* Rangoni, qui de fa femme *Conftance* de Polenta de Ravenne eut *Magdeléne* Rangoni, mariée à *Albert* de la Riva, dont elle étoit veuve le 26 avril 1366; 3. *Gerard* Rangoni, qui tefta le 4 feptembre 1328, & mourut fans enfans de fa femme *Berthe* de Gorzano.

VIII. Marcel Rangoni, dont on ignore l'alliance, fut pere de

IX. Lanfranc Rangoni, II du nom, étoit, fuivant les annales d'Eft & de Buzani, du nombre des chevaliers qu'Obizzon, marquis de Ferrare, fils d'Aldobrandin & d'Alde Rangoni, fit le 15 mars 1352. L'année fuivante il reçut d'Aldobrandin III, fils d'Obizzon, le château de Cafal-Cicogna; étoit en 1357, avec fon coufin Gerard Rangoni, parmi les chefs de l'armée alliée de Ferrare, & fut en 1361, podeftat de cette ville. Il avoit époufé *Agnès*, fille de *Jean* Fogliani, nommé de la Spata, dont il eut Jacopin, qui fuit; *Gerard*, qui vivoit en 1400; & *Donat* Rangoni, vivant en 1400, & pere d'*Aldobrandin*, mort après l'an 1425.

X. Jacopin Rangoni, qui vivoit en 1400, fut marié à *Anne*, fille d'*Albertin* de Peraga, dont il eut

Lanfranc, qui suit; & *Nicolas*, qui vivoit en 1425; & fut pere de *Jean* I, qui eut pour enfans *Cassandre* Rangoni, mariée à *André* Caprari; & *Gerard*, qui épousa *N.* Manfredi, dont vint *Jean* II Rangoni, marié en 1530, avec *Tarsie* Tassoni, & vivoit encore en 1578; & d'*Aldobrandin*, qui vivoit en 1486, & épousa *Paule*, fille d'*Annibal* Gonzague, dont il eut *Camille* Rangoni, mariée à *Louis* Pasetti.

XI. Lanfranc Rangoni, III du nom, qui testa en 1420, avoit épousé 1°. en 1387, *Jacqueline*, fille de *Jean* de Marsiglia, décédée l'année suivante: 2°. *Marguerite*, fille de *Matthieu* de Sarbana. Ses enfans furent *Gerard*, vivant en 1432; & Tobie, qui suit.

XII. Tobie Rangoni, II du nom, testa l'an 1432. On ignore le nom de sa femme, mais on sait qu'il eut trois enfans: 1. Louis, qui suit; 2. *Lanfranc*, IV du nom, qui épousa *Marie* Trotti, avec laquelle il vivoit en 1482, & fut pere de *Livie*, mariée en 1498, à *Albertin* Boschetti, & d'*Antoinette*, qui épousa *Galeas* Mariscotti; & 3. *César* Rangoni, qui s'allia en 1471, avec *Thadée*, fille de *Masin* del Forno. Il vivoit encore en 1497, & fut pere de *Gui* Rangoni, mari d'*Anne* Valentini, de laquelle il eut *Foy* Rangoni, mariée à *Paul* Calori; *César* & *Pindar* Rangoni. De ce dernier naquit *Gui* Rangoni, marié à *Smeralde* Faloppia, dont il eut *Annibal* II Rangoni.

XIII. Louis Rangoni, épousa *Comtesse*, fille de *Jean François* Maffei, laquelle testa en 1500, & fut mere de

XIV. Tobie Rangoni, III du nom de cette branche, qui épousa *Dianire* Attendoli-Manzoli, dont il eut Louis II, qui suit; & *Polixene* Rangoni, mariée à *Albert* Herri.

XV. Louis Rangoni, II du nom, né le 15 août 1525, s'allia avec *Antoinette* Carandini, dont il eut *Tobie* Rangoni, mort sans postérité de sa femme *Laure* Sertori; Cesar, qui suit; & *Dianore* Rangoni, qui fut mariée à *Jean-Baptiste* Ronchi.

XVI. Cesar Rangoni, épousa *Louise* Beltrami, dont il eut *Louis*, *Lanfranc*, qui vivoient en 1604, & en qui s'éteignit cette branche; & *César* Rangoni, qui prit en 1621 l'habit de Capucin.

RANGONI (Hercule) cardinal, évêque de Modène, fils de Nicolas Rangoni, comte de Gordignano, dans la Marche-Trévisane, & de *Blanche* Bentivoglio, fut protonotaire du saint siége, puis premier camérier du pape Léon X, qui le fit cardinal au mois de juillet de l'an 1517, & qui le pourvut à diverses fois des évêchés d'Adria, de Cave, de Mazara, & enfin de celui de Modène, qui étoit sa patrie. Ce prélat fut pris avec le pape Clément VII, par les Impériaux, qui se rendirent maîtres de Rome, & fut mis en prison avec ce pontife dans le château Saint-Ange, où il mourut peu après en 1527, étant encore fort jeune. * Bembe, *in epist.* Sansovin, *delle famigl. d'Ital.* Mascardi, *elog. des capit. illust.* Auberi, *histoire des cardinaux.* Guichardin. Paul Jove. Onuphre. Ughel, &c.

RANGOUSE, auteur François, sous le regne de Louis XIV, qui a écrit des lettres simplement pour en tirer du profit. Il en avoit composé un recueil, qu'il avoit fait imprimer sans chiffres; desorte que le relieur de ce livre mettoit celle que l'auteur vouloit la premiere; & par ce moyen tous ceux à qui il donnoit ce volume, se voyant à la tête, s'en trouvoient plus obligés. » Les lettres du bon homme Rangouse, dit » Sorel, peuvent être appellées à bon droit *lettres do-* » *rées*; puisqu'il se vantoit de n'en composer aucune à » moins de vingt ou trente pistoles, n'en faisant guère » que pour les personnes de la plus haute condition, » & qui avoient moyen de les payer. Elles étoient tou- » tes comme des éloges succints de ceux à qui elles s'a- » dressoient, rapportant leurs meilleures qualités & » leurs plus mémorables actions, avec plusieurs com- » plimens pour ceux dont il n'y avoit pas beaucoup de » choses à dire. » Ce recueil fut imprimé à Paris en 1648, *in-8°*, sous le titre de *Lettres panégyriques aux héros de la France.* L'abbé de Marolles, & d'autres auteurs se trouvent au nombre de ces héros, que Rangouse loue avec profusion. * Sorel, *bibliothéque françoise.* Mad. de Scuderi, *conversations sur divers sujets, tom. I.*

RANS (Bertrand de) imposteur célébre: c'étoit un hermite natif de la ville de Reims, à cause de quoi on le nommoit *Bertrand de Reims.* Il vécut long-temps fort religieusement dans la forêt de Parthenai, & dans celle de Glacon, près de Tournai. Dans la suite, il entreprit de passer pour Baudouin I, empereur de Constantinople, comte de Flandre & de Hainault. Vingt ans après la mort de ce prince, que le roi des Bulgares avoit pris dans une bataille l'an 1205, & qu'il avoit fait mourir en prison l'année suivante, Bertrand de Rans parut en Flandre pour jouer son personnage. Jeanne, fille aînée de l'empereur Baudouin, comtesse de Flandre & de Hainault, refusant de le recevoir, ordonna à son conseil de l'interroger. Cet imposteur, après avoir écouté attentivement toutes les remontrances qu'on lui fit, répondit avec une fierté étudiée, qu'ayant été fait prisonier en Bulgarie, il y avoit été retenu près de vingt ans, sous une garde qu'il ne pouvoit tromper ni corrompre; mais qu'ensuite on s'étoit relâché de la rigueur avec laquelle on l'observoit, ce qui lui avoit donné lieu de s'évader; qu'en chemin il avoit été repris par d'autres Barbares, qui l'avoient mené en Asie sans le connoître; que pendant une trève entre les Chrétiens & les Barbares d'Asie, des marchands Allemans, à qui il s'étoit fait connoître, l'avoient racheté; & qu'ainsi il avoit eu le bonheur de revenir chez lui. La comtesse de Flandre envoya en Gréce Jean, évêque de Metelin, & Albert, religieux de l'ordre de saint Benoît, qui étoient Grecs, pour s'informer de la vérité du fait, si son pere étoit mort ou vivant. Ces envoyés apprirent sur les lieux, que l'empereur Baudouin avoit été mis à mort dans la prison de Ternove en Bulgarie. Cependant une bonne partie de la noblesse de Flandre reconnut cet homme pour son souverain, pour son comte, & pour l'empereur d'Orient. Ce qui autorisoit la vénération qu'on avoit conçue pour sa personne, étoit qu'il connoissoit les armes, & savoit les généalogies & les belles actions des plus illustres Flamans, dont il s'étoit instruit pendant qu'il étoit hermite près de Valenciennes. Il paroissoit avec un habit à l'arménienne, & une veste d'écarlate, portant une grande barbe & un bâton à la main: d'ailleurs il avoit la taille & plusieurs traits du visage de Baudouin. Son attentat eut un succès si heureux, que la comtesse Jeanne fut contrainte de s'enfuir dans le Catelet, & d'envoyer des ambassadeurs à Louis VIII, roi de France, pour implorer son secours contre cet usurpateur. Le roi alla jusqu'à Compiégne, où l'imposteur se trouva au jour assigné; mais n'ayant pu répondre précisément aux demandes qu'on lui fit, sa majesté lui commanda de sortir de son royaume dans trois jours, sans le punir de sa témérité, parcequ'il lui avoit accordé un sauf-conduit. Ce fourbe se retira à Valenciennes en Hainault, où se voyant abandonné, il se travestit en marchand, & voulut passer en Bourgogne; mais en chemin il tomba entre les mains d'un gentilhomme Bourguignon, nommé Erard de Chatenai, qui le livra à la comtesse Jeanne moyennant quatre cens marcs d'argent. La comtesse le fit mettre à la torture, où il avoua qu'il se nommoit *Bertrand de Rans*, & qu'il étoit Champenois. On le promena par toutes les villes de Flandre & de Hainault, pour le faire voir au peuple; puis il fut pendu publiquement à Lille en Flandre. Ce supplice n'empêcha pas le peuple de croire que la comtesse avoit mieux aimé faire mourir son pere, que de lui remettre la souveraineté; & la comtesse même, à ce que disent les habitans de la ville de Lille, crut, après

après cette exécution, que c'étoit effectivement son pere, ou du moins elle eut quelque scrupule de conscience. C'est pourquoi elle fonda un hôpital à Lille, qu'on nomme l'*Hôpital-Comtesse*, où l'on voit une potence peinte aux murailles & aux vitres, & même brodée aux courtines des lits, pour marquer, disent-ils, le sujet de cette fondation qu'elle fit, afin de réparer en quelque façon sa faute. * De Rocoles, *les imposteurs insignes*.

RANST (François van) religieux Flamand de l'ordre de S. Dominique, vivoit encore en 1721. Il a professé la théologie avec succès. En 1715 il publia à Anvers un livre intitulé: *Veritas in medio*, où il prétend prouver que saint Thomas condamne également les opinions relâchées, & la trop grande rigueur, & qu'on trouve aussi dans ses écrits la condamnation du baïanisme, & des cent une propositions extraites du livre du P. Quesnel: mais peut-il avoir rempli ce dessein dans un *in*-8° de 292 pages, qui contient de plus la vie de Baïus, de Jansénius, &c. Dans une nouvelle édition en 1717, il a ajouté un autre petit écrit, avec le titre *Lux fidei*, où il étend encore davantage sa proposition, & donne à saint Thomas d'Aquin l'honneur qu'on ne lui refuse pas, d'avoir combattu toutes les hérésies. Le P. Quesnel ayant attaqué le premier écrit, le pere van Ranst lui a répondu en 1718, par un autre écrit de 16 pages. * Echard, *script. ord. FF. Præd.*

RANTZAW, château de la Wagrie, contrée du Holstein. Il est à trois lieues d'Eutin, du côté du nord. Ce lieu a donné le nom aux comtes de Rantzaw, *dont on va parler*. * Mati, *dict.*

RANTZAW, famille de comtes, est issue d'une ancienne noblesse de Holstein, de laquelle les histoires font mention dès l'an 1076. Elle a produit de grands personages, entr'autres ceux qui font la matiere des articles suivans.

RANTZAW (Jean) du Holstein, chevalier doré, seigneur héréditaire de Bredenberg & de Bothcamp, & l'Achille de la Chersonèse Cimbrique, naquit l'an 1492, de *Henri* Rantzaw, gouverneur de la forteresse de Steinbourg pour les Hambourgeois, & mort en 1497, âgé de soixante ans. Sa mere étoit *Oligarde* Buchwald, fille de *Detlev*, chevalier doré, &c. morte en 1538, à l'âge de 80 ans, dont elle en avoit passé 41 dans le veuvage. Le jeune Jean Rantzaw, le cadet de quatre freres, avoit à peine cinq ans, lorsque son pere mourut. De bonne heure il manifesta son penchant pour la guerre. Cette ardeur martiale naissante le porta en 1505, à prendre clandestinement un cheval, & à s'enfuir, à l'insu de sa mere & de ses parens, dans le camp voisin du lieu où il étoit. Toute sa vie fut ensuite consacrée ou aux voyages, ou aux armes. Il commença ses voyages en 1516, & vit l'Angleterre, l'Espagne, l'Allemagne, l'Italie, l'isle de Candie, la Gréce, la Thrace, l'Asie mineure, la Syrie, & se rendit à Jérusalem, où il fut fait chevalier doré en 1517. Comme Soliman, empereur des Turcs, faisoit alors la guerre au sultan d'Egypte, il eut bien de la peine à regagner l'Italie sain & sauf. Ayant traversé le royaume de Naples, il se rendit à Rome, où le pape Léon X l'admit à lui baiser les pieds. Après avoir traversé l'Italie, la France & l'Allemagne, où il s'enrichit des connoissances propres à un militaire, il se rendit dans sa patrie. Frédéric I, duc de Holstein, le trouva si fort de son gout, qu'il le donna pour gouverneur à Christiern III son fils aîné, qu'il accompagna à la cour de Joachim I, electeur de Brandebourg, & peu après à Wormes, où l'empereur Charles-*Quint* avoit assemblé une diéte. Là il entendit de quelle maniere Luther soutint sa doctrine; & depuis ce temps-là, Rantzaw abandonna les pratiques de l'église romaine. De retour dans le Holstein, Frédéric I le fit en 1522 maire du palais, & peu après, il lui donna la préfecture de Gottorp, l'appellant dans son conseil lorsqu'il s'agissoit d'affaires importantes. Ce fut lui qui conseilla efficacement au duc Frédéric I, d'accepter la couronne que les Danois, soulevés contre leur roi Christiern II, lui avoient offerte. Le duc le fit général de ses troupes, avec lesquelles, en peu de temps, il soumit en 1523, le Jutland, la Fionie, la Séelande & la Schonie. Il n'y avoit plus à soumettre que les villes de Copenhague & de Malmoë. Il assiégea Copenhague, qui, pressée par la famine, se rendit au commencement de 1524, & Malmoë suivit son exemple. Peu après, Severin Norby, noble Norwegien, & amiral de la flotte du roi détrôné Christiern II, passa dans la Schonie, où il commit de grands ravages. Rantzaw eut ordre de s'opposer à l'ennemi, & il y vola avec quatre compagnies d'infanterie & trois cens cavaliers, auxquels se joignirent encore quelques troupes. Il avoit à peine deux mille hommes; cependant il osa attaquer huit mille hommes de l'armée de Severin près de Lunden, & les battit, leur ayant tué quinze cens hommes & fait cinq cens prisoniers. Severin qui assiégeoit alors Helsinbourg, ayant appris cette défaite, leva le siége & se retira à Landscroon. Rantzaw ayant reçu quelque renfort, tailla en piéces un secours qu'Otton Stigessonius conduisoit à Severin, & força Severin à rendre la place le 29 juin 1525. Après ces heureux succès, Rantzaw retourna dans sa patrie, & se rendit très-utile dans les affaires d'état à son éleve le duc Christiern III, fils du roi Frédéric I. Ce fut par les ordres de ce duc qu'en 1526, & dans les deux années suivantes, il travailla avec quelques théologiens, comme Jean Bugenhag, Everard Weidenseus, Jean Vandale, &c. à la réformation & à la visite des églises du Holstein & du duché de Sleswick. En 1528, il présida à une dispute qui se fit entre quelques théologiens Luthériens & Melchior Hofman, sur la matiere de l'eucharistie. Le roi Frédéric & le duc Christiern son fils, donnerent à Rantzaw, à quatre sénateurs Danois, & à trois chevaliers du Holstein, la garde de Christiern II, roi prisonier dans la forteresse de Sunderbourg. Le roi Frédéric étant mort en 1533, & son fils Christiern étant monté sur le trône, Rantzaw fut recherché avec empressement & sous des conditions très-lucratives; & par François I, roi de France, & par l'empereur Charles-*Quint* qui étoient en guerre, pour qu'il voulût prendre le commandement de leurs troupes; mais il ne voulut pas quitter sa patrie qui avoit besoin de sa présence. La ville de Lubeck en 1534 fit une alliance avec le duc Albert, & Christophe, comte d'Oldenbourg, dans laquelle entrerent quelques seigneurs Danois. Ils se jetterent sur le Holstein, & s'emparerent de quelques places. Rantzaw, quoiqu'incommodé d'un pied, monta à cheval, & avec peu de monde, chassa les aggresseurs, les força à se retirer dans la ville de Lubeck où il les assiégea; & après leur avoir tué du monde & pris dix vaisseaux, tant de guerre que marchands, il les contraignit à faire la paix avec le Holstein. Il fut envoyé la même année dans l'isle de Fionie, où il y avoit une révolte. Avec quelques troupes que des seigneurs Danois y avoient débarquées, il vainquit les révoltés dans la bataille de Faarschow, & les contraignit à rendre hommage à leur souverain; mais cette paix ne fut pas de longue durée, les révoltés ayant reçu un nouveau secours de Christophe d'Oldenbourg. Le roi détrôné avoit encore un grand parti dans le Jutland, soutenu par les évêques catholiques & conduit par le pirate Clément. Rantzaw se rendit dans ce pays avec quelques troupes, mit le siége devant Aalborg, emporta cette place le 18 ou le 23 décembre 1534, fit passer les hommes au fil de l'épée; & Clément ayant été pris, fut couronné d'une couronne de plomb & empalé. Il mit à la raison ceux qui étoient fauteurs des troubles, punit les auteurs de la révolte, exigea de fortes contributions pour payer ses troupes, & fit prêter serment au nouveau roi. Il retourna subite-

ment en Fionie; & après un combat sanglant, donné le 11 juin 1535, auprès de la montagne d'Ochsemberg, où il remporta une victoire complette, il se rendit maître de toute l'isle. De-là il passa en Séelande, se joignit à l'armée du roi; & après avoir pris diverses places ou par lui-même ou par d'autres généraux, il mit une seconde fois le siége devant Copenhague au mois de juillet de la même année. Le duc Albert & le comte d'Oldenbourg défendirent cette place pendant une année, parcequ'ils se flatoient d'être secourus par l'empereur; mais, après avoir essuyé toutes les rigueurs de la famine, & se voyant hors de toute espérance d'être secourus, ils se rendirent au mois de juillet 1536. S'étant jettés aux pieds du roi pour avouer leur faute & demander grace, ils obtinrent leur pardon. Le roi Christiern III fut couronné l'année suivante. En 1538, Rantzaw se trouva à Hambourg, lorsque cette ville fit solemnellement hommage au nouveau roi; & dans les années suivantes, il fut établi gouverneur des duchés de Sleswick & de Holstein. Quoique les états du roi Christiern III fussent alors en paix, on craignoit de nouveaux troubles de la part de l'empereur, parent du roi détrôné. Enfin la paix se fit entre l'empereur & le Danemarck à Spire, le 23 mai 1544, & Rantzaw reçut alors de l'empereur un collier d'or d'un grand poids. De Spire il se rendit dans le Holstein, où il trouva le roi & ses freres, Jean, Adolphe & Frédéric, occupés à divers partages. Ce partage déplut fort à Rantzaw, qui prévoyoit aisément, que non-seulement le royaume s'affoibliroit par-là, mais de plus que ce seroit une semence de brouilleries entre les freres. Son avis n'ayant pas été gouté, il se défit de ses emplois, quitta la cour, & se retira dans ses châteaux héréditaires pour y finir tranquillement ses jours. Cette retraite lui fit perdre la faveur du roi, parcequ'on la fit regarder au monarque comme suspecte. Cependant le roi Christiern III se voyant près de sa fin, & connoissant toute la fausseté des calomnies, dont on avoit voulu noircir un ministre à qui le Danemarck avoit tant d'obligations, lui rendit tous ses emplois, & le conjura d'être attaché à Frédéric II son fils & son successeur, enjoignant à ce dernier de récompenser dignement ce grand homme. Christiern mourut l'an 1559, & son fils Frédéric II montant sur le trône, ratifia à Rantzaw, & au-delà, tout ce que son pere lui avoit ordonné. Rantzaw donna la même année au nouveau roi une preuve signalée de son attachement & de sa capacité, en lui soumettant & à ses oncles, Jean & Adolphe, dans l'espace d'un mois, tout le Ditmarse. Quoiqu'il fût âgé de soixante-sept ans, il se mit à la tête de l'armée, donna divers combats, où la victoire le suivoit par-tout. Il donna dans cette expédition, des marques éclatantes de sa valeur dans les combats, & de sa clémence à l'égard des vaincus. L'histoire de cette guerre a été imprimée en allemand à Strasbourg en 1569, & en latin à Basle l'an 1570, sous le nom feint de Christiern Cilicius. Cette heureuse & glorieuse expédition fut la fin des actions guerrieres de Rantzaw, qui obtint du roi la permission de passer le reste de ses jours dans ses forteresses héréditaires au milieu de sa famille. Il avoit été conseiller intime de trois rois du Danemarck; dans huit batailles rangées il avoit remporté la victoire, & pris toutes les villes qu'il avoit assiégées, si l'on excepte Lubeck, qui recourut à la paix aux approches de ce formidable héros qui sembloit avoir enchaîné la victoire, quoique souvent il attaquât l'ennemi avec des forces inférieures. Comblé de gloire, il décéda le 12 décembre 1565, âgé de soixante-treize ans. Il avoit épousé *Anne* Walstorp, fille de *Gerard* Walstorp, de laquelle il eut quatre enfans. Il partagea ses châteaux & ses biens à ses fils, & les exhorta fortement à s'aimer & à vivre dans une étroite union. * J. Molleri, *Cimbria litterata*, tom. I.

RANTZAW (Henri) fils du *précédent*, stadhouder de Holstein, conseiller privé & amman ou sénéchal de Segeberg, sous le regne de trois rois de Danemarck, Christiern III, Frédéric II & Christiern IV, naquit en 1526. Il acquit beaucoup de gloire dans la guerre contre ceux de Ditmarse. Dans sa jeunesse, il passa sept années à la cour de l'empereur Charles-*Quint* avec Adolphe, duc de Holstein, & se trouva au siége de Metz. Frédéric II, roi de Danemarck, l'employa dans les plus importantes négociations, & sur-tout lorsque la paix fut conclue entre les rois de Suéde, de Danemarck, de Pologne & la ville de Lubeck. Il l'honora alors du collier de l'ordre de l'Eléphant. Ce seigneur étoit puissamment riche, & en état de prêter de grosses sommes d'argent à l'empereur Charles-*Quint*, à la reine Elizabeth, au roi de Danemarck, & aux villes d'Anvers, de Lubeck, de Dantzick & de Hambourg. Il employa aussi son argent à faire des libéralités aux savans qu'il aimoit. Il étoit lui-même versé en toutes sortes de sciences, & composa quelques ouvrages, qui sont: *Genealogia Rantzoviana; Methodus apodemica; Astrologia; Certitudo astrologiæ; Commentarius bellicus; Diarium seu calendarium romanum, œconomicum, ecclesiasticum, astronomicum & ferè perpetuum.* Il mourut en 1599, âgé de soixante-treize ans, ayant eu de *Christine* de Hallen, son épouse, qui lui apporta en mariage plus de quatre cens mille écus, douze enfans. Quatre de ses filles prirent alliance dans la maison d'Alfeld, & la cinquiéme épousa son cousin Caïus. Quatre des fils moururent avant leur pere, & trois lui survécurent; savoir, *François*, *Breido* & *Gérard* qui ont continué la postérité.

RANTZAW (Gerard) fils du *précédent*, naquit en 1558. Après avoir fait ses études, il se mit à voyager presque par toute l'Europe, alla même jusqu'à Constantinople & à Jérusalem. Lorsqu'il fut de retour, il fut fait sénéchal de Kronenbourg, de Flensbourg & de Hadersleben, & dans la suite stadhouder de Holstein. Il servit le roi Christiern IV, contre Charles & Gustave-Adolphe, rois de Suéde. En 1612, il se rendit maître de Westerwych dans la Smalande, & mourut en 1627. Le roi lui fit l'honneur d'assister à ses funérailles. Il avoit épousé *Dorothée* de Broktorf, de laquelle il eut six filles & deux fils. Quatre des filles s'allierent par mariage avec la maison d'Alfeld; la cinquiéme, nommée *Sophie*, épousa, 1°. *Wolfgang-Henri* de Beaudis; 2°. *Caïus* d'Alfeld; la plus jeune, appellée *Oligarde-Catherine*, fut mariée à *Detlef* de Broktorf. Le fils aîné, qui portoit le nom de CHRISTIERN, fera le sujet de l'article suivant.

RANTZAW (Christiern, comte de) fils du *précédent*, naquit en 1614. En 1627 il fut envoyé à Sora pour y faire ses études, & il y demeura deux ans. En 1630 il accompagna le comte Henri de Rantzaw, qui alloit à Ratisbonne en qualité d'ambassadeur du roi de Danemarck. L'année suivante, il visita les Pays-Bas & la France. En 1632, il fut élu à Orléans pour chef de la nation germanique. A son retour, le roi Christiern IV le fit gentilhomme de sa chambre. En 1642, il fut envoyé à la cour de Saxe pour y assister aux funérailles de la sœur de sa majesté. Deux ans après il fut fait conseiller du duché de Holstein, & sénéchal de Rensbourg. Dans la guerre que le Danemarck eut avec la Suéde, le roi lui conféra la dignité de commissaire général de Holstein, depuis l'an 1643, jusqu'en 1645. Il leva alors une compagnie à ses dépens. En 1648, Frédéric III, successeur du roi Christiern IV, l'honora des charges de conseiller privé, de stadhouder du duché de Holstein, & de sénéchal de la partie méridionale de Ditmarse. Le roi, à son couronnement, lui donna l'ordre de l'Eléphant, & l'envoya l'an 1650 à Vienne, pour y faire l'hommage du duché de Holstein. L'empereur Ferdinand III le fit, la même année, comte du S. Empire, avec le privilége de battre monnoie d'or & d'argent, & d'ériger une acadé-

mie; & lui donna, pour lui & pour ses descendans, la dignité de palatin avec le droit de faire des chevaliers avec l'épée nue, & des comtes Palatins avec les cérémonies ordinaires. Ce prince le fit aussi l'un de ses chambellans, & le nomma en 1652, son ambassadeur au cercle de la basse-Saxe. Le comte de Rantzaw, après avoir fait avec le duc Frédéric de Holstein un échange de sa terre de Rantzaw, contre celle de Barmstede, eut voix & séance dans l'assemblée de ce cercle. En 1657, le roi son maître l'envoya en ambassade vers Léopold, roi de Hongrie & de Bohême. Ensuite il alla à Francfort sur le Mein, pour assister au couronnement du même Léopold à son avénement à l'empire. En 1661, il fut fait conseiller du royaume, premier stadhouder & assesseur dans tous les colléges royaux. Enfin il eut la place de premier ministre d'état, & mourut, revêtu de cette dignité, en 1663. Il fonda à Elmeshorn un hôpital pour quatorze pauvres. De la femme qu'il avoit épousée en 1636, il eut *Marguerite-Dorothée*, qui fut mariée au seigneur d'Alfeld, chancelier du royaume de Danemarck. * *Dict. de Holl.*

RANTZAW (Othon, comte de) seigneur d'Asdal, d'Avensberg, de Rosenwold, &c. fut un des premiers comtes qui furent créés dans le Danemarck par le roi Christiern V, le 25 mai 1671. L'année suivante, il fut envoyé, en qualité d'ambassadeur, à la cour de Louis XIV, & il y demeura quelque temps. Il étoit issu de l'ancienne & illustre famille de Rantzaw du Holstein. Son pere étoit *Frédéric* de Rantzaw, seigneur d'Asdal, qui, après avoir voyagé, non-seulement par toute l'Europe, mais dans l'une & l'autre Asie & dans l'Egypte, porta les armes, fut colonel, & mourut en 1647. Son aïeul étoit *François* de Rantzaw, gouverneur, de la part du roi, de la forteresse de Silkebourg. Son bisaïeul étoit le célébre *Henri* de Rantzaw, vice-duc du Jutland, ou de la Chersonèse Cimbrique, un vrai Mécene, protecteur des sciences & des savans. Aussi, dans cette maison, la science y a toujours été en honneur & favorisée. Le comte Othon de Rantzaw avoit une magnifique bibliothéque, où l'on trouvoit des manuscrits très-rares qui concernoient les affaires du Septentrion. Il les communiquoit avec bonté aux savans qui en avoient besoin, & plusieurs en ont fait mention; entr'autres, Thomas Bartholin. Son digne fils CHRISTIERN, comte de Rantzaw, qui vit encore, en 1744, a fait présent de quelques-uns de ces manuscrits à la bibliothéque de l'université de Copenhague. Le comte Christiern, fils du comte *Othon* de Rantzaw, & de la fille d'*Otton* Krag, sénateur du royaume de Danemarck, a été ci-devant ambassadeur du roi Frédéric IV auprès du roi de Prusse & du czar. Enfin il a été fait un des commissaires pour la marine, & chevalier de l'ordre de Danebrog. Sous le roi Christiern VI, qui étoit en 1745 sur le trône, il est devenu le premier député du commissariat général de la marine, chambellan du roi, chevalier de l'ordre de l'Eléphant, ensuite vice-roi de Norwége, & aujourd'hui grand-bailli de Fuhnen. Il a épousé 1°. *Charlotte-Amelie* de Gioë, fille de *Marc* GIOE, & veuve du colonel MANDERUP Due. De ce mariage, il a eu un fils qui est encore en vie. 2°. Il a épousé *Eléonore* de Plessen, fille de *Christiern-Louis* de Plessen. De ce mariage il y a deux fils & deux filles. * *Supplément françois de Basle*, tom. III.

RANTZAW (Josias, comte de) maréchal de France, gouverneur de Dunkerque, Bergue, Mardick, lieutenant général des armées du roi en Flandre, étoit né dans l'illustre maison de Rantzaw du duché de Holstein. Il porta les armes dans l'armée suédoise, où il commanda un régiment de cavalerie & d'infanterie au siége d'Andernac. Depuis il commanda l'aîle gauche de l'armée du prince de Birkenfeld au combat de Pakenau contre le duc de Lorraine le 10 août 1633, & se trouva au siége de Brisac au mois d'octobre suivant. Deux ans après il vint en France avec Oxenstiern, chancelier de Suéde, & fut retenu par le roi Louis XIII, qui le fit maréchal de camp & colonel de deux régimens. Il alla servir l'an 1636, au siége de Dole, où il perdit un œil d'un coup de mousquet; & il défendit vaillamment S. Jean de Lône en Bourgogne, contre le général Galas, qu'il obligea de lever le siége de devant cette place. En 1640, il servit au siége d'Arras, où il perdit une jambe, & où il fut estropié d'une main. L'année suivante il se trouva au siége d'Aire, & fut fait prisonier au combat d'Honnecourt, l'an 1642; puis dans une autre occasion en Allemagne, où il étoit lieutenant-général sous le duc d'Enguien. Il revint au siége de Gravelines en 1645, & reçut le bâton de maréchal de France le 16 juillet. En cette même année le comte de Rantzaw abjura la doctrine de Luther, & se fit catholique. Il servit les années suivantes en Flandre, & fut arrêté le 27 février 1649, sur quelques soupçons qu'on eut de sa fidélité; mais s'en étant justifié, il sortit de prison le 22 janvier 1650, & mourut d'hydropisie le 4 septembre suivant, sans laisser d'enfans. Son corps fut enterré aux Minimes de Nigeon près de Chaillot.

RANULPHE-HYKEDEN, surnommé *Cestrensis* ou de *Chester*, moine Bénédictin de Chester, mourut en 1363, après avoir été religieux pendant 64 ans. Amateur de l'histoire, il l'étudia presque toute sa vie, & il composa une chronique universelle sous le titre de *Polychronicon*, depuis la création du monde jusqu'en 1357. Cet ouvrage fait en latin, fut traduit en anglois, & continué jusqu'en 1398, par Jean de Trevise, moine de Cornouaille. Guillaume Caxton ou Capton, le premier imprimeur qui ait été en Angleterre, en fit aussi une continuation jusqu'en 1460; & critique assez judicieux, il en ôta tout ce qu'il y reconnut d'expressions surannées, & l'imprima en anglois à Londres *in-fol.* en 1482. Thomas Gale en a tiré ce qui regardoit l'histoire d'Angleterre, & l'a inséré dans ses *Scriptores histor. Sax. Angl.* Le Polichronicon se trouve tout entier manuscrit à Breslau, & dans plusieurs autres bibliothéques. Ranulphe Hykeden avoit encore composé des distinctions sur la théologie; le miroir des curés; un commentaire sur Job & sur le cantique des cantiques, & des sermons. * Vossius, *de histor. latin.* Cave. Warthon, &c. Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques au XIV*[e] *siécle.* Maittaire, *annales typographici*, tom. I, pag. 166. Cet auteur ne marque point le lieu de l'impression de la continuation du Polichronicon.

RANUZZI (Angelo) Bolonois, archevêque de Damiette, puis évêque de Fano, fut nonce en Pologne, puis nonce extraordinaire en France. Ce fut pendant cette derniere nonciature que le pape Innocent XI le nomma cardinal le 2 septembre 1686, puis archevêque de Bologne. Il mourut à Fano le 27 septembre 1689.

RANZANI (Pierre) né à Palerme, étant entré dans l'ordre de saint Dominique vers l'an 1428, fut appellé à la cour de Ferdinand, roi de Naples, vers l'an 1475, pour prendre soin de l'éducation des princes ses enfans; & trois ans après il fut fait évêque de Lucera, à la présentation de ce roi, par le pape Sixte IV. On assure que dans cette dignité Ranzani se distingua par son zèle pour la discipline qu'il rétablit dans son clergé, & par son empressement à orner son église. Il s'y fit tellement aimer, qu'à sa priere on quitta l'ancien office, pour prendre celui de son ordre, dont on se servoit encore dans ce diocèse en 1551. En 1486, Ferdinand l'envoya en qualité de son ambassadeur auprès de Matthias Corvin, roi de Hongrie, qui le considéra beaucoup, & dont il fit l'éloge funèbre en 1490. Etant de retour dans son église, il continua de la gouverner avec beaucoup de sagesse, jusqu'à sa mort, qui arriva en 1492. Ranzani joignit à une solide piété une

très-grande érudition. Il avoit embrassé l'histoire de tous les temps, & il l'avoit traitée en soixante & un livres, dont le dernier étoit une histoire abrégée de Hongrie, qui a été imprimée dans le recueil des historiens de ce royaume. Elle a été faite sur les mêmes mémoires que celle de Bonfini, & elle est plus exacte; c'est le seul livre de ce grand recueil qui ait vu le jour; & l'on croit même qu'on n'en a un manuscrit entier qu'à Palerme. Ceux qui l'ont vu assurent qu'ils y ont trouvé d'excellens morceaux de géographie; & Léandre Alberti reconnoît qu'il s'en est servi utilement. Ce savant & pieux évêque avoit encore écrit la vie de S. Vincent Ferrier. Surius l'a fait imprimer, mais interpolée; & le P. Papebroch a publié la véritable; mais il y manque une grande partie du IV livre, & tout le cinquiéme, à l'exception du commencement. * Echard, *script. ord. FF. Præd.*

RAOLCONDE, ville du royaume de Visapour dans la presqu'isle de l'Inde, deça le golfe de Bengale, à cinq journées de la ville de Golconde. Il y a une riche mine de diamans. * Daviti, *de l'Asie.*

RAON. Il y a deux lieux de ce nom en Lorraine. RAON *sur Plaine* est à la source de la Plaine; RAON l'*Etape* est à l'embouchure de la riviere d'Etape dans la Meurte, environ à douze lieues au-dessus de Nanci. * Mati, *diction.*

RAOUL ou RADULPHE, fils de *Richard*, duc de Bourgogne, comte d'Autun, & surnommé *le Justicier*, usurpa le royaume de France sur Charles *le Simple.* Il avoit épousé *Emme*, fille de *Robert*, tué dans une bataille, & fut appellé pour soutenir le parti qui s'étoit formé contre le légitime souverain. Charles *le Simple* ayant été mis en prison, Raoul fut sacré & couronné le 13 juillet de l'an 923, dans l'abbaye de saint Médard de Soissons; & quelque temps après il fit sacrer sa femme dans Reims, par le ministere de l'archevêque Seulfe. Raoul étoit un prince courageux. Il extermina presque tous les Normans qui s'étoient jettés dans l'Aquitaine, par les factions du comte de Vermandois & du comte de Paris, & regna jusqu'en l'année 936, qu'il mourut sans enfans à Auxerre le 15 du mois de janvier. Ce prince fut enterré dans l'église de sainte Colombe de Sens, après un regne de 12 ans, six mois & 3 jours. * La chronique de Flodoard. Guillaume de Nangis, *hist. &c.*

☞ RAOUL ARDENT, naquit au diocèse de Poitiers, quelques années avant le milieu du onziéme siécle. Le surnom d'*Ardent* semble lui avoir été donné à cause de la vivacité de son esprit & de l'ardeur de son zèle. Raoul étoit revêtu du sacerdoce, & on ne peut douter qu'il ne fût curé de quelque paroisse. Il gouverna avec beaucoup de soin le troupeau qui lui étoit confié. On le regarda comme un des plus beaux esprits de son temps; son éloquence sur-tout lui fit beaucoup de réputation, & ce fut sans doute le desir d'entendre ses prédications qui porta Guillaume IX, comte de Poitiers, & duc d'Aquitaine, à l'appeller à sa cour. Ce prince se l'attacha même de telle sorte, qu'il l'emmena avec lui, lorsqu'il partit pour la croisade en 1101. Depuis ce temps il n'est plus parlé de Raoul, & les bibliographes qui en font mention, terminent sa vie à cette même année 1101. Ce qui porte à croire qu'il fut du nombre de ces croisés qui périrent dans les montagnes & les défilés où ils s'étoient imprudemment engagés. * *Histoire littéraire de la France*, tome IX, p. 254 & suiv.

Raoul Ardent a composé en latin quantité d'homélies sur les épîtres & les évangiles des dimanches & fêtes de l'année; non-seulement des fêtes de précepte, mais encore de celles que l'église célébre avec quelque solemnité. Ces homélies excédent le nombre de deux-cens. Le grand nombre d'éditions qu'on a fait du recueil qui les contient, montre en quelle estime elles ont été aux siécles passés: peut-être n'en feroit-on pas moins de cas de nos jours, si elles étoient mieux connues. Le recueil est divisé en deux parties. Celle qui contient les homélies sur les épîtres & les évangiles des dimanches & des mysteres du Seigneur, fut imprimée pour la premiere fois *in*-8°. à Paris chez Claude Fremy, en 1564, quoique le privilége soit de l'année précédente. La seconde partie, qui comprend les homélies sur les épîtres & les évangiles des principales fêtes & du commun des saints, parut aussi pour la premiere fois en 1567 chez le même Claude Fremy. Depuis l'édition de cette seconde partie, l'une & l'autre furent toujours réimprimées ensemble, en deux volumes *in*-8°. Elles le furent ainsi à Paris, chez Fremy, dès l'année suivante 1568; à Anvers, chez Pierre Beller, en 1571 & 1576; encore à Paris chez Nicolas Chesnau & Jean Poupy les années 1573, 1574 & 1586; & à Cologne, chez Quentel en 1604. Nous avons une traduction françoise de ces homélies, imprimée à Paris chez Poupy & Chesneau, en 1575, en deux volumes *in*-8°. Le traducteur de la premiere partie fut Fr. Jean Robert. L'autre partie fut traduite par F. Fremin Capitis. Cette traduction ne paroît pas avoir été réimprimée: ce qui annonce qu'elle ne fut pas goutée comme le texte original. Aussi y a-t-il entre l'un & l'autre une très-grande différence. * *Hist. litt. loco suprà citato*, pag. 257, 262 & 263. On attribue encore à Raoul Ardent quelques autres ouvrages, qui sont apparemment perdus. * *Ibid.* pag. 264, 265.

RAOUL-LE-VERD, premierement chanoine, ensuite prevôt, puis archevêque de Reims, étoit lié d'une amitié étroite avec S. Bruno. Ils firent vœu ensemble de quitter les vanités du siécle pour se faire religieux, & Bruno commença le premier. Ce saint, après s'être retiré dans le desert affreux de la Chartreuse, écrivit à son ami une lettre vive & pressante, pour le faire ressouvenir de la promesse qu'ils avoient faite ensemble d'embrasser la vie religieuse, & pour l'exhorter à la mettre en exécution. Jusqu'à nos jours on a cru que cette lettre n'avoit point eu d'effet; mais il est sûr que l'on s'est trompé. Raoul se fit certainement religieux à S. Remi de Reims, d'où il fut tiré peu après pour être élevé sur le siége épiscopal de cette église. On trouve son nom avec la qualité d'archevêque, dans une ancienne matricule du monastere, où tous les noms des religieux sont écrits d'un caractere qui est de son temps. On voit encore aujourd'hui dans l'église de S. Remi, un tombeau orné de figures, que plusieurs croient être celui de Raoul-le-Verd; mais la plupart des meilleurs critiques prétendent que ce monastere est plus ancien que ce prélat, & que c'est le tombeau de Hincmar, qui avoit été aussi archevêque de Reims. C'est en particulier le sentiment des PP. DD. Martenne & Durand, Bénédictins de la congrégation de S. Maur, comme on peut le voir dans le tome premier de leur voyage littéraire, où l'on trouvera aussi une gravure de ce tombeau. Raoul-le-Verd mourut en 1124. On a de lui cinq ou six lettres fort courtes de peu de conséquence, & autant de chartes. Les unes & les autres se trouvent au tome IX du nouveau *Gallia christiana.*

☞ RAOUL DE CAEN, ainsi surnommé du lieu de sa naissance, qui est une ville de Normandie, est demeuré inconnu depuis le temps où il vivoit, c'est-à-dire le commencement du douziéme siécle, jusqu'au commencement du dix-huitiéme. On déterra alors le seul monument qui le fasse connoître. C'est l'histoire de Tancréde, l'un des chefs de la premiere croisade, mort prince d'Antioche en 1112. Raoul fit le voyage de Syrie, & s'attacha à Tancréde & à Boémond, qui l'un & l'autre lui témoignerent beaucoup d'affection. Ce fut à leur sollicitation, & sur le récit qu'il leur entendit souvent faire de leurs grandes actions, qu'il composa son histoire de la premiere croisade. Il s'y est principalement étendu sur ce qui concerne Tan-

crède. C'est pourquoi son ouvrage est intitulé, *Les gestes de Tancrède à l'expédition de Jérusalem.* D. Martene l'a donné au tome III de son trésor d'anecdotes. On en trouve une édition plus exacte dans le tome V de la collection d'historiens d'Italie donnée par M. Muratori. * *Histoire littéraire de la France*, par des Bénédictins de S. Maur, *tome X.*

☞ RAOUL, surnommé TORTAIRE, c'est-à-dire, *de la Tourte*, naquit à Gien sur Loire, au diocèse d'Auxerre, & embrassa la vie monastique au monastere de Fleury, ou S. Benoît sur Loire. Les savans sont partagés sur le temps auquel il vivoit; mais l'opinion qui paroît la plus vraisemblable, place sa mort vers l'an 1114. Il a écrit en vers & en prose, & y a réussi autant que tout autre écrivain de son siécle. Le plus connu de ses ouvrages est sa continuation de l'histoire des miracles de S. Benoît, opérés en France, & principalement à Fleuri. Il l'a commencée au regne de Henri I, roi de France en 1031, & l'a conduite jusqu'à l'an 1114, qu'elle a été continuée par Hugues de Sainte-Marie. L'ouvrage de Raoul a été imprimé dans la bibliothéque de Fleury, dans le recueil des Bollandistes au 21 mars, & plus exactement au tome VI des actes des SS. de l'ordre de S. Benoît. On trouvera un plus grand détail sur cet auteur & ses ouvrages, dans l'*histoire littéraire de la France*, par des Bénédictins de S. Maur, *tome X.*

☞ RAOUL, archevêque de Cantorbéri, au commencement du douziéme siécle, étoit né au Mans ou dans le pays du Maine, & sortoit d'une famille illustre en Normandie. Il prit l'habit monastique dans l'abbaye de S. Martin de Séez l'an 1079, & dix ans après il fut élu abbé de ce monastere. Inquiété par Robert de Belesme, il passa en Angleterre pour se mettre à couvert des vexations de ce seigneur, & fut bien reçu du roi Henri. Son mérite fut bientôt connu en Angleterre, & le siége de Rochester ayant vaqué par la mort de Gondulphe, Raoul fut regardé par S. Anselme comme le plus capable de remplir cette place, & reçut l'ordination des mains de ce saint prélat. Six ans après il lui succéda dans l'archevêché de Cantorbéri. Son élection à ce dernier siége se fit le 26 avril 1114, dans une assemblée de prélats & de seigneurs tenue à Windsor. Elle éprouva quelques difficultés de la part de quelques évêques & du roi lui-même, qui d'abord étoient portés pour l'abbé Fabrice, & de celle du pape qui témoigna quelque mécontentement de ce que Raoul avoit été transféré sans sa participation du siége de Rochester à celui de Cantorbéri, & de ce qu'il n'étoit pas venu lui-même demander le *pallium.* Il le lui envoya enfin le 27 juin 1115. Eadmer, *hist. nov.* l. 6, qui rapporte tout ce qui concerne cette affaire dans un grand détail, nous a conservé les lettres écrites de part & d'autre. Raoul remplit dignement le siége de Cantorbéri, & en soutint vivement les droits, surtout contre Turstan, ou Turstin, archevêque d'Yorck, qui aima mieux renoncer à son élection pendant tout le temps de l'épiscopat de Raoul, que de lui rendre l'obéissance qu'il exigeoit. Après avoir gouverné l'église de Cantorbéri pendant huit ans & six mois, Raoul mourut le 20 octobre 1122, selon Eadmer, dont le sentiment doit être préféré à celui d'Orderic Vital, qui place la mort de ce prélat en 1123. Personne n'eut plus de religion que Raoul, selon le témoignage de Guillaume de Malmesburi, *apud Mabill. ann. l.* 74, *n.* 25. Il étoit très-habile dans les lettres, affable, généreux, n'employant son bien qu'à en faire aux autres. Le seul défaut qu'on pût lui reprocher, étoit d'être enclin au ris & à la plaisanterie plus qu'il ne convenoit à sa dignité : mais tout ce qu'il faisoit venoit d'un excellent fond, & on ne pouvoit, sans blesser la religion, former contre lui le moindre soupçon désavantageux. Il nous reste quelques lettres de lui, dont on trouvera une notice dans l'ouvrage d'où j'ai extrait ce que je viens de rapporter. * *Histoire littéraire de la France*, par des Bénédictins de S. Maur, *tome X.*

RAOUL, roi de Bourgogne, *cherchez* RODOLPHE, fils de Conrad II.

RAOUL, comte de Soissons, se signala en plusieurs occasions dans le voyage du Levant. Outre qu'il étoit vaillant & pieux, il aimoit beaucoup les sciences, & particulierement la poésie, ce qui le fit mettre au nombre des poëtes François, avec Thibaut, comte de Champagne. Sa vie fut extraordinairement longue : il vit quatre rois, Louis *le Jeune*, Philippe *Auguste*, Louis VIII, & S. Louis, auquel il servit de maître d'hôtel, dans le festin qu'on lui fit à Long-Pont en 1227. Enfin il mourut fort agé le 4 de janvier de l'année 1236, & fut enterré à Long-Pont où l'on voit son tombeau un peu élevé, avec une épitaphe. Il avoit été marié trois fois, & avoit eu pour troisiéme femme, *Ade* ou *Adele* de Grand-Pré, dame de Ham, qui lui survécut. * Dormai, *hist. de la ville de Soissons.*

RAOUL, patriarche d'Antioche l'an 1137, étoit né au château de Dambrut au Mans, & fut archevêque de Mamestra ou Malmistra, ville de Cilicie, dans l'Asie Mineure; puis s'étant acquis l'amitié du peuple il fut fait patriarche d'Antioche, contre la volonté de tous les archevêques & évêques, & prit aussitôt le *pallium*, sans la permission du pape Innocent II. Il chassa de l'église l'archidiacre, fit emprisoner une partie du clergé, & envoya l'autre en exil. Le pape pour appaiser ces désordres, envoya légat à Antioche, Pierre, archevêque de Lyon; mais ce dernier mourut en chemin, & eut pour successeur Alberic de Belva, évêque d'Ostie, qui cita Raoul dans la Pouille devant le pape. Dans le temps qu'il alloit à Rome, il fut mis en prison par le duc Guillaume qui l'accusoit d'avoir été cause que la principauté d'Antioche étoit échue à Raimond, frere de Guillaume, duc de Guienne; mais il fut contraint par le pape de le délivrer. Ce patriarche étoit fort haï de toute l'église romaine, car il soutenoit, suivant l'erreur des Grecs, que l'église d'Antioche étoit égale à celle de Rome. Mais il reconnut enfin sa faute, s'humilia devant le pape, & lui remit le *pallium*. Alors un cardinal diacre lui en donna un autre, avec des lettres apostoliques; & le pape le renvoya à Antioche; où Alberic légat ne laissa pas de le condamner dans une assemblée de tous les archevêques & évêques du patriarchat d'Antioche, du patriarchat de Jérusalem, & de tous ses suffragans. On y déposa Raoul, on le chassa du siége, & on le mit en prison avec l'évêque d'Apamée. Il s'échapa de prison, & retourna à Rome, où il obtint ce qu'il demandoit; mais en revenant il fut empoisoné l'an quatre de son pontificat. Aimeric lui succéda l'an 1142. * Etienne de Lusignan, *histoire généalogique du royaume de Chypre.*

RAOUL, surnommé l'*Aumônier*, *Eleëmosynarius*, étoit Anglois, & religieux de l'ordre de saint Benoît. Il aimoit les belles-lettres, cultiva l'étude de l'écriture sainte, & étant obligé de prêcher, il s'acquit de la réputation par ses sermons. Dans la suite il les ramassa tous en un volume, qu'il a laissé à la postérité, avec deux livres d'homélies, & un traité du pécheur. Il mourut à Westminster, & fut enterré dans son couvent environ l'an 1160, pendant le regne de Henri II. * Pitseus, *de illustr. script. Angl.*

RAOUL DE COLONNE, chanoine de Chartres, a composé vers l'an 1290, un traité de la translation de l'empire, adressé à Lambert de Castello, professeur en droit, pour prouver que ce sont les papes qui ont transféré l'empire des Grecs aux Latins. Cet ouvrage a été donné au public par Goldast, dans le II tome *de sa monarchie.* Il est assez bien écrit, & rempli de quantité de faits importans; mais il est plein de préjugés en faveur de la cour de Rome, qui lui font soutenir un faux systême. * Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XIII siécle.*

RAOUL ou RADULPHE HIGDEN, ou HIKEDEN, moine Bénédictin de Chester en Angleterre, est auteur d'un grand ouvrage historique, *cherchez* RANULPHE-HYKEDEN.

RAOUL DE BEAUVAIS, ancien poëte François vers l'an 1250, composa divers ouvrages, aussi bien que RAOUL de Ferrieres de Normandie, qui vivoit en même temps que lui. RAOUL de Gassin, gentilhomme Provençal & poëte, florissoit en 1230.

RAOUL GLABER, *cherchez* GLABER. (Rodolphe)

RAOUL DE PIRIS, *cherchez* GROSPARMY. (Raoul de)

RAOUX (*N.*) opérateur de Cauvisson, gros bourg dans le bas Languedoc, s'acquit quelque réputation vers le milieu du XVII siécle, par sa nouvelle méthode de tailler la pierre, ayant porté plus loin que ceux qui l'avoient précédé l'usage du petit appareil, qu'il pratiquoit sur les personnes âgées, de même que sur les enfans. Voici comment il s'y prenoit. Il faisoit situer le malade comme on fait le petit appareil, sur les genoux d'un valet fort & vigoureux; puis il introduisoit le doigt indice avec celui du milieu dans le fondement, & poussant le cou de la vessie avec le pouce vers la cuisse gauche, il faisoit de la main droite son incision, avec son bistouri, au périnée, dans l'endroit ordinaire, un peu à gauche, & ouvroit le cou avec les tégumens, qui se trouvoient alors dessus, & en même temps poussant la pierre avec ses doigts qui étoient dans le fondement, & la dégageant avec l'indice de la main droite, il la faisoit sortir dehors. Ensuite cessant de tenir le cou de la vessie en sujétion du côté gauche, ce cou reprenoit de lui-même sa place naturelle; & il se trouvoit que la playe de la vessie ne répondoit plus à la playe des tégumens, mais en étoit couverte, & le malade ne rendoit plus son urine par la playe, qui se refermoit très-facilement. Il se rendit à Bourdeaux en 1663, & y tailla quatre-vingt-deux personnes, de tous âges & des deux sexes; mais entre ces personnes y en ayant quelques-unes qu'il n'avoit fait que semblant de tailler, & qui continuoient de sentir les douleurs & de se plaindre comme auparavant; & Raoux s'appercevant que tout le monde commençoit à en murmurer, il prit le parti de quitter Bourdeaux, ce qu'il exécuta le 12 du mois de novembre, après y avoir gagné plus de douze mille livres. L'année suivante il alla à Paris. Il y fit plusieurs cures; mais un chirurgien nommé *Jérôme Collot*, vit que Raoux, qui tailloit un vieillard, supposoit une pierre en la place de celle du patient, qu'il n'avoit point tirée, le déclara sur le champ, & soutint que le malade n'avoit point été taillé. Les douleurs le reprirent en effet: Collot le tailla & lui tira plusieurs pierres. Raoux bien conseillé s'enfuit, & le 24 d'août 1664, il remonta par eau à Auxerre, pour se rendre, disoit-il, à Nîmes, où il avoit sa famille. On lui rend ce témoignage, qu'il étoit très-bon artiste quant à la main: mais on prétend qu'il étoit ignorant dans l'anatomie, & dans toutes les autres parties de la chirurgie. S'il y a quelque envie mêlée dans ce jugement, ou s'il est tout-à-fait sincére, ce n'est pas à nous à en décider. * Jean Meri, *observations sur la maniere de tailler dans les deux sexes, &c.*

RAOUX (Jean) peintre célébre, natif de Montpellier, étoit éleve de feu M. de Boullogne l'aîné, & il se distingua de bonne heure dans son art. Feu M. de Vendôme, grand prieur de France, qui avoit été un des premiers qui eût connu son mérite, l'engagea à faire quelque séjour en Italie pour s'y perfectioner, & se faire connoître davantage. M. Raoux suivit ce conseil, & il a passé plusieurs années en Italie, & surtout à Venise, où les tableaux qu'il y a faits sont fort estimés. Sa maniere de peindre étoit tendre, délicate, agréable à la vue & extrêmement finie. Il fut reçu à l'académie royale de peinture le 28 août 1717, & il est mort le 10 février 1734, âgé d'environ 57 ans. On voit dans les meilleurs cabinets de Paris quantité de ses tableaux, qui sont très-estimés. Feu M. le duc d'Orléans, régent du royaume, amateur éclairé des beaux arts, reçut de lui le tableau qui représente Télémaque dans l'isle de Calypso, après son naufrage, & le fit placer dans son grand appartement, après avoir rendu justice au peintre & à l'ouvrage. Ce fut feu M. le prince de Vendôme qui présenta ce tableau de M. Raoux à son altesse royale. * *Voyez* le mercure de France, mois de février 1734, où l'on a donné une liste des principaux tableaux de ce peintre, qui sont à Paris & dans quelques maisons de campagne des environs de cette ville: on y a oublié celui de M. Soanen, évêque de Senez.

RAPALLO ou RAPELLO, ville, *cherchez* RAPOLLA.

RAPALLO, petite ville avec un bon port. Elle est dans l'état de Gènes, sur le golfe de Rapallo, à cinq ou six lieues de la ville de Gènes, vers le levant. * Mati, *dict. géogr.*

☞ RAPARD (François) de Bruges, docteur en médecine, a publié un ouvrage qui a pour titre: *Magnum & perpetuum almanach à consuetis nugis liberum, eoque verè medicum, de phlebotomia, de balneis, de purgationibus*, &c. * Valere André, *biblioth. belg. Dict. historique*, édit. d'Amsterdam, 1740.

RAPARIUS (Ange) natif de Crémone dans le Milanez, composa dans le XVII siécle quelques ouvrages en prose & en vers latins, qu'il laissa au P. François de Neri, Capucin, fameux prédicateur à Rome. Il étoit savant & pieux; mais il se laissa gâter l'esprit par les scrupules. Dans un livre qu'il a fait, *De falsa pænitentia*, il semble vouloir prouver que l'on ne fait presque jamais une bonne pénitence. D'ailleurs il se confessoit avec douleur de n'avoir pas constamment satisfait au commandement de l'église, d'entendre la messe, parcequ'il doutoit de l'intention & des dispositions du prêtre, qui n'étoit peut-être pas en état de pouvoir célébrer validement. Passant devant la boutique de quelque banquier, il s'imaginoit avoir dérobé de l'argent, & soutenoit que cela étoit vrai, lorsqu'on vouloit le désabuser; mais si on lui demandoit la restitution, il revenoit aussitôt en son bon sens, & protestoit qu'il étoit innocent. On a vu dans sa conduite de semblables égaremens d'esprit. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. altera.*

RAPERSWEIL, ou RAPERSCHWIL, en latin, *Ruperti villa*, est une petite ville de la Suisse, assise sur un côteau sur le rivage droit de la partie orientale du lac de Zurich: elle est un peu fortifiée; le château principalement est assez fort. Son nom lui vient de *Rupert*, général de Louis, roi des Germains qui, à ce qu'on prétend, avoit fait bâtir en cet endroit un château, à cause de la belle situation du lieu. Cette ville a eu autrefois ses comtes, qui étoient en même temps seigneurs de Wendelbourg, & protecteurs du monastere d'Einsiedlen. Cette maison s'éteignit vers le commencement du XIV siécle par la mort du comte Rodolphe, & presque tous les biens qu'elle possédoit passerent entre les mains d'Elizabeth, fille de ce comte, qui fut mariée à Werner l'aîné, comte de Hombourg près de Havenstein. De ce mariage sortit Werner le jeune, qui étant mort sans enfans mâles en 1329, tout le comté parvint à son cousin germain, Jean de Hasbourg de Leuffenbourg. Les archiducs d'Autriche, Albrech & Othon, lui persuaderent de leur céder toutes ses terres, & de les recevoir d'eux comme un fief. Jean de Hasbourg ayant eu part aux troubles & aux meurtres commis à Zurich en 1350, fut fait prisonier dans la ville; & ceux de Zurich, accompagnés de ceux de Schaffhouse & de Saint-Gall, mar-

cherent vers Rapetsweil, prirent cette ville, & les deux châteaux, les pillerent, & les réduisirent en cendres. Il y a là un pont de 1900 pas de longueur, qui va depuis Rapersweil jusqu'au village de Hurden, & que l'on croit avoir été bâti l'an 1365, en faveur des pélerins qui vont à Einsiedlen. L'auteur de l'état & des délices de la Suisse, dit que ce pont fut commencé en 1357, par les soins & aux frais d'Albert II, archiduc d'Autriche, surnommé *le Sage*, & qu'il fut achevé quelques années après par le zèle de ses fils Rodolphe IV & Léopold III. L'archiduc Frédéric ayant été mis au ban en 1415, par le concile de Constance, & par l'empereur Sigismond; & les Suisses ayant exécuté ce qui les regardoit, & saisi la ville de Bade, celle de Rapersweil fit un traité de neutralité avec le canton de Schwitz, & se mit ainsi hors de danger d'être attaquée. Mais en 1442 elle entra dans l'alliance de Zurich avec l'Autriche, contre ceux de Schwitz, & reçut garnison autrichienne. Ce procédé fit qu'en 1443, les alliés Suisses l'assiégerent, mais ce fut inutilement. En 1458 il y eut des divisions dans la ville; une partie des bourgeois s'étant déclarée pour la maison d'Autriche, & l'autre pour les Suisses; desorte qu'à cette occasion la ville de Rapersweil tomba entre les mains des alliés d'Ury, de Schwitz, d'Underwald & de Glaris, à qui elle prêta hommage, en se réservant ses priviléges. En 1531 il y eut des troubles à l'occasion de la religion, & à la fin la prétendue réforme y fut introduite. Mais après la bataille de Cappel, les Catholiques y reprirent le dessus, & chasserent les ministres. Plusieurs bourgeois de Rapersweil se retirerent alors à Zurich. Une guerre de religion s'étant allumée en 1656 entre les cantons de Zurich & de Berne, & les cinq anciens cantons catholiques, ceux de Zurich assiégerent Rapersweil sous le général Werdtmuller, la canonerent & la bombarderent, mais sans avoir pu s'en rendre les maîtres. En 1711, une nouvelle guerre s'étant encore allumée à l'occasion du Toggenbourg, les cantons de Zurich & de Berne eurent un meilleur succès, & après la bataille de Villmergen, la ville de Rapersweil se rendit par accord, en se réservant tous ses priviléges spirituels & temporels. Ces articles furent ratifiés par le troisiéme article du traité d'Arau. Il y a dans Rapersweil deux conseils: le petit est composé de quinze personnes, en y comprenant le *Schultéis* ou avoyer, le secrétaire de la ville, & l'administrateur de la cour. Le grand conseil est composé de 27 personnes. En 1646, les Jésuites demanderent la permission de s'établir dans cette ville; mais elle leur fut refusée. En 1689, en creusant dans un champ près de la ville, on trouva un petit tonneau rempli de piéces de monnoies romaines. Il y en avoit de Valérien, de Claude II, d'Aurélien, &c. & l'année suivante on trouva encore 1700 piéces de cette vieille monnoie. * *Annales Einsiedlenses*, pag. 344. Simler, *de repub. Helvet. Etat & délices de la Suisse, tom. II, pag.* 52, &c. Stumpf, *lib. 6, pag.* 139, *&c.*

RAPHAEL, signifie en hébreu *remede de Dieu*: c'est le nom que l'écriture donne à cet archange, qui fut envoyé du ciel pour la conduite du fils de Tobie, au voyage qu'il fit, par le commandement de son pere. Après avoir conclu le mariage du jeune Tobie, & avoir redonné la vue à son pere, il déclara qu'il étoit l'ange de Dieu, & l'un des sept qui étoient toujours présens devant le seigneur, & disparut, comme il est amplement rapporté *au livre de Tobie.*

RAPHAEL, rabbin de Nursie, fils de *Gabriel*, a écrit un livre de spiritualité, divisé en trois parties; la premiere, sur le fondement de la loi; la seconde, des œuvres de miséricorde; la troisiéme, des bonnes œuvres. Cet ouvrage a été imprimé à Venise en 1579. * Bartolocci, *biblioth. rabbin.* Du Pin, *hist. des Juifs depuis J. C. jusqu'à présent.*

RAPHAEL (J...) Provençal, religieux de l'ordre de saint Dominique, vivoit dans le XV siécle. Il dit de lui-même qu'il fut employé plusieurs années par René, roi de Sicile, qui mourut en 1480, & qu'il eut le bonheur ensuite de plaire à Louis XII, qui ne commença à regner qu'en 1498. C'est à ce monarque qu'il dédia *la vie de monseigneur saint Aulzias* (Elzear) *de Sabran*, qu'il avoit composée à la priere de Pierre de Sabran, seigneur de Baudinart. Il y a un exemplaire de cette vie qui est très-exact, à la bibliothéque du roi, & l'on y trouve tout ce qu'on vient de dire de Raphaël.

RAPHAEL D'AREZZO, étoit fils d'un paysan, qui lui faisoit garder des oyes. Il se déroba de son pere & s'en alla à Rome, où il se laissa aller au mouvement du génie extraordinaire qu'il avoit pour la peinture; & s'étant mis sous la discipline de Frédéric Zucete, peintre fameux, où il ne fut qu'un an, il y fit un si merveilleux progrès, qu'il étoit presque égal à son maître. Il a fait plusieurs belles choses dans le Vatican, à sainte Marie Majeure & en d'autres lieux de Rome. Il étoit beau & bien fait, & l'on dit, qu'étant devenu amoureux d'une jeune fille, sa passion fut si violente, qu'il en mourut. Il avoit un camarade nommé *Paris*, qui l'aidoit dans ses ouvrages. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres.*

RAPHAEL D'URBIN, dont le nom propre étoit SANZIO, naquit à Urbin le jour du Vendredi-Saint, en 1483. Son pere étoit un peintre fort médiocre, & son maître fut Pierre Pérugin. Comme il avoit l'esprit excellent, il connut que la perfection de la peinture n'étoit pas bornée à la capacité du Pérugin; & pour chercher ailleurs les moyens de s'avancer, il alla à Sienne, où le Pinturrichio son ami le mena pour faire les cartons des tableaux de la bibliothéque. A peine en avoit-il fait quelques-uns, que sur le bruit des ouvrages que Léonard de Vinci & Michel Ange faisoient à Florence, il s'y transporta pour en profiter. Dès qu'il eut consideré la maniere de ces deux grands hommes, il prit la résolution de changer celle qu'il avoit contractée chez son maître, & retourna à Pérouse, où il trouva beaucoup d'occasions d'exercer son pinceau. L'idée qu'il avoit conservée des ouvrages de Léonard de Vinci, lui fit faire une seconde fois le voyage de Florence; mais après y avoir travaillé quelque temps à fortifier sa maniere, il alla à Rome où Bramante son parent, qui avoit préparé l'esprit du pape sur le mérite de Raphaël, lui procura l'ouvrage de peinture qu'on devoit faire au Vatican. Raphaël commença par le tableau qu'on appelle l'*école d'Athènes*, puis peignit la dispute du saint sacrement, & les autres qui sont dans la chambre de la signature. Les soins qu'il y prit sont incroyables: aussi ne furent-ils pas infructueux: car la réputation de ces ouvrages porta le nom de Raphaël par tout le monde. Il forma la délicatesse de son gout sur les statues & sur les bas reliefs antiques, qu'il dessina long-temps avec une extrême application, & il joignit à cette délicatesse une grandeur de maniere que la vue de la chapelle de Michel Ange lui inspira tout d'un coup. Ce fut Bramante son ami qui l'y fit entrer, contre la défense générale que lui en avoit faite Michel Ange, lorsqu'il lui en confia la clef. Outre les peines que Raphaël se donnoit en travaillant d'après les sculptures, il entretenoit des gens qui lui dessinoient dans l'Italie & dans la Grece tout ce qu'ils pouvoient découvrir des ouvrages antiques, dont il profitoit selon l'occasion. Après la mort de Bramante, il fut chargé de continuer la basilique de S. Pierre. On remarque qu'il n'a laissé que peu ou point du tout d'ouvrages imparfaits, & qu'il finissoit extrêmement ses tableaux, quoique très-promptement. Il se donnoit tous les soins possibles pour les réduire dans un état qu'il n'eût rien à se reprocher; & c'est pour cela qu'on voit de lui en crayon de petites parties, comme des mains, des pieds, des morceaux de draperies, qu'il

dessinoit trois ou quatre fois pour un même sujet, afin de prendre ce qui lui en sembleroit de meilleur. Quoiqu'il ait été fort laborieux, on voit fort peu de tableaux faits de sa propre main. Il s'occupoit plus ordinairement à dessiner, pour ne point laisser inutile le grand nombre d'éleves qui ont exécuté ses dessins en plusieurs endroits, principalement dans les loges & dans les appartemens du Vatican, dans l'église de Notre-Dame de la Paix, & dans le palais Chigi, à la réserve de la Galatée & d'un seul angle, où sont les trois déesses, qu'il a peintes lui-même. Son tempérament doux le fit aimer de tout le monde, & principalement des papes de son temps. Le cardinal de sainte Bibiane lui offrit sa niéce en mariage, & Raphaël s'étoit engagé de l'épouser; mais dans l'attente du chapeau de cardinal que Léon X lui avoit fait espérer, il différoit toujours l'exécution de sa parole. La passion qu'il avoit pour les femmes le fit périr à la fleur de son âge; car un jour qu'il s'y étoit excessivement abandonné, il se trouva surpris d'une fiévre ardente. Les médecins ausquels il avoit célé la cause de son mal, l'ayant traité comme d'une pleurésie, acheverent d'éteindre les restes de chaleur qui étoient dans un corps déja épuisé. Sa mort arriva le même jour que sa naissance, le Vendredi-saint de l'année 1520, en la 37 de son âge. Le cardinal Bembo fit son épitaphe, qu'on lit dans l'église de la Rotonde où il fut enterré. Ses disciples furent Jules Romain, Jean-François Penni, surnommé *il Fattore*, Pelegrin de Modène, Perrin del Vague, Polydore de Caravage, Mathurin Barthélemi da Bagna Cavallo, Timothée da Urbino, Vincent da San Germiniano, Jean d'Udine, & autres. Quelques Flamans fort habiles ont aussi été ses disciples, & l'ont aidé dans l'exécution de ses grands ouvrages, comme Bernard van Orlai, de Bruxelles; Michel Coxis de Malines, & autres, qui étant retournés en leurs pays, eurent soin de l'exécution de ses dessins de tapisseries. Outre ses éleves, il y avoit une grande quantité de jeunes étudians & d'amateurs, qui fréquentoient sa maison, & qui l'accompagnoient souvent à la promenade. Michel-Ange l'ayant un jour rencontré, accompagné de cette sorte, lui dit en passant, qu'il *marchoit suivi comme un prevôt*: *Et vous*, lui répondit Raphaël, *vous marchez tout seul comme le bourreau.* Il y eut toujours beaucoup de jalousie entre ces deux grands peintres, comme il arrive d'ordinaire entre les personnes de la même profession, lorsque leurs sentimens ne sont point reglés par la modestie. * Vasari, *histoire des peintres.* Felibien, *entret. des peintres*, *p. I.*

RAPHAEL VOLATERRAN, que quelques-uns nomment Maffei, qui est son nom de famille, ainsi nommé, parcequ'il étoit de Volterre, ville de Toscane, composa des commentaires, qu'il appelle *Urbani*, ou *de ville*, parcequ'il les composa dans la ville de Rome; *urbani*, *quia in urbe conscripti.* Cet ouvrage, qu'il dédia au pape Jules II, contient 38 livres, & est divisé en trois parties. La premiere comprend la géographie ancienne; la seconde parle des hommes illustres, & est intitulée *anthropologia*: & la troisiéme est de philologie, ou des principes des arts. Il composa quelques autres ouvrages, & mourut le 23 janvier 1521, âgé de soixante-dix ans, onze mois & huit jours, à Volterre. Il fut enterré dans l'église de S. Lin, où on voit son épitaphe. * Paul Jove, *in elog. c.* 118.

RAPHANE, ville de Médie sur les frontieres de la Parthie. * Pline. Baudrand.

RAPHANÉE ou RAPHANÉ, *Raphanea*, ville de la Cœlésyre, dans le patriarchat d'Antioche, ruinée présentement, & qui étoit épiscopale. * Baudrand. De Comanville, *tables géogr. &c.*

RAPHEI, bourg de la Gréce, sur la côte orientale de la Livadie, à quinze lieues de la ville d'Athénes; il a un petit port, appellé anciennement *Panormus Portus.* * Mati, *dict.*

RAPHELENGIUS (François) professeur de la langue hébraïque dans l'université de Leyden, étoit de Lanoi près de Lille, où il naquit le 27 février de l'an 1539. Il étudia à Gand, & fut obligé par sa mere, qui étoit restée veuve, de se faire marchand. On l'envoya dans cette vue à Nuremberg; mais comme il n'avoit d'inclination que pour l'étude, on fut obligé de l'y remettre, & ce fut avec succès. Il apprit l'hébreu & le grec à Paris, & enseigna depuis ces langues en Angleterre. A son retour dans les Pays Bas, il épousa en 1565, à Anvers, *Marguerite*, fille aînée de *Christophe* Plantin, imprimeur célébre. Raphelengius le servit pour la correction de ses livres qu'il enrichissoit de notes & de préfaces, & travailla sur-tout à la bible royale, qu'on imprima pour lors en 1571, par ordre de Philippe II, roi d'Espagne. Depuis il alla s'établir l'an 1585, à Leyden, où Plantin avoit une imprimerie, & il y travailla avec son assiduité ordinaire. Il mérita par son érudition la chaire de profess[illegible]langue hébraïque & arabe dans la ville de Leyd[illegible]grin d'avoir perdu sa femme, joint à une paralysi[illegible] fit pendant trois ans souhaiter la mort. Elle arriva [illegible] le 20 juillet en l'année 1597, en la 58 de son âge. On a de lui divers ouvrages; *Variæ lectiones, & emendationes in chaldaïcam bibliorum paraphrasin. Grammatica hebræa. Dictionarium chaldaïcum. Lexicon arabicum*, *&c.* Un de ses fils, de même nom que lui, a aussi publié des notes sur les tragédies de Sénéque. * Meursius, *Ath. Batav.* Valére André, *bibl. belg.* Bayle, *dict. critiq.*

RAPHIA, est une ville célébre sur la Méditerranée, entre Gaze & Rhinocorure. Philopator remporta auprès de cette ville, une victoire sur Antiochus surnommé *le Grand*, roi de Syrie. Josephe dit que Raphia fut prise par Alexandre Jannée, & qu'ayant été ruinée dans les guerres, elle fut rétablie par Gabinius. Le même auteur & Polybe mettent Raphia pour la premiere ville de Syrie, que l'on rencontre en venant d'Egypte. On trouve quelques anciennes médailles frapées en cette ville. Il y en a une de l'empereur Commode, & une de M. Aurele Antonin Caracalla. L'évêque de Raphia se trouva au concile d'Ephèse; & dans celui de Constantinople en 553, on lit la souscription d'Etienne, évêque de la même ville, laquelle étoit de la premiere Palestine. * Strabon. Réland dans sa Palestine en latin, livre III. Dom Calmet, *dictionaire de la bible.*

RAPHIDIM, certain lieu du désert de l'Arabie, proche du mont Oreb. Les Israélites sortant du désert, y firent leur dixiéme station ou demeure: manquans d'eau, ils murmurerent contre Moyse, qui en fit sortir miraculeusement d'un rocher. Josué défit en ce lieu les Amalécites. * *Exod.* 17 & 19. *Nomb.* 33.

RAPHON, ville de la Palestine dans le pays de Galaad, qui appartenoit à la tribu de Gad. Ce fut là où Judas *Machabée* défit l'armée de Timothée. * I *Machab.* V, 35.

RAPICIUS (Jovita) savant, né dans le territoire de Bresce en Italie, d'une famille honnête qui y étoit établie depuis deux cens ans, fit ses études dans sa patrie, qu'il abandonna cependant de bonne heure. Il fut appellé d'abord à Bergame pour y diriger le collége de cette ville, & y avoir l'intendance sur les études qui s'y faisoient. Il conserva cet emploi au moins quinze ans, pendant lesquels il s'appliqua soigneusement à faciliter les moyens d'étudier solidement, & à lever tous les obstacles qui pouvoient en retarder les progrès. C'est lui-même qui le dit dans la préface de son traité de l'éducation de la jeunesse, qu'il composa en latin, & qu'il adressa *ad rectores & decuriones Bergomates.* M. le cardinal Quirini, dans son *Specimen variæ litteraturæ Brixiensis*, seconde partie, pag. 63

63 & ſuiv. rapporte cette préface, & un chapitre de l'ouvrage même qu'il fait entendre n'être que manuſcrit. Page 68, il donne une lettre du même Rapicius adreſſée à Jacques Petrecini, maître des études à Breſce, dans laquelle il loue les commentaires de Petrecini, ſur l'ouvrage de Terentianus Maurus, *de litteris, ſyllabis, pedibus ac metris*. Cette lettre eſt datée de Veniſe le 8 des kalendes de décembre 1533, & ſe trouve dans l'édition des commentaires de Petrecini, édition de Veniſe, même année 1533. Rapicius fut enſuite appellé ſucceſſivement à Vicence & à Veniſe; & il paroît qu'il a enſeigné dans ces deux villes l'éloquence & la poéſie. Ceux de Vicence lui donnerent le droit de bourgeoiſie. Il étoit à Veniſe en 1533, comme on le voit par ſa lettre à Petrecini: il y étoit encore en 1544, comme le prouve ſon diſcours *de præſtantiâ earum artium, quæ ad rectè loquendi, ſubtiliter diſputandi, & bene dicendi rationem pertinent*, imprimé à Veniſe en 1544, & dédié aux ſecrétaires de la république. La même année 1544, Jovita Rapicius publia dans la même ville de Veniſe ſes cinq livres *de oratorio numero*, dont les quatre premiers ne ſont peut-être pas différens de l'ouvrage précédent, & dont il dédia le cinquiéme au cardinal Rainaud Polus, par une épître dédicatoire qui ſert de préface, & qui eſt aſſez longue. M. le cardinal Quirini la rapporte dans le livre cité plus haut, pag. 94 & ſuiv. Rapicius y dit, que juſque-là il avoit employé preſque toute ſa vie à enſeigner ceux qui avoient eu recours à lui, ſans penſer à la poſtérité, & que c'eſt pour laiſſer quelque choſe d'utile à celle-ci, qu'il a achevé l'ouvrage dont il eſt queſtion, à la perſuaſion de ſes amis qui l'avoient engagé à le reprendre & à le finir: il en explique le plan dans cette préface, & en montre les avantages. Il y dit qu'il avoit déja fait quelques paraphraſes de plusieurs pſeaumes, qu'il avoit adreſſées au même cardinal Polus duquel il fait un grand élogé. M. le cardinal Quirini, peu content de publier de nouveau la préface de l'ouvrage de Rapicius, donne du livre même une eſpéce d'analyſe, & en cite divers endroits, ſur-tout du cinquiéme livre. (Voyez le *Specimen*, &c. pag. 101 & ſuiv.) A la page 113, M. Quirini dit que Rapicius a fait de plus deux harangues, l'une pour ceux de Bergame, adreſſée au ſénat de Veniſe, l'autre ſur la mort de Paul Zanchi, juriſconſulte de Bergame, toutes deux imprimées en 1561, à Veniſe. On en peut voir de longs extraits rapportés dans le *Specimen*, &c. pag. 113 & ſuivantes. A la page 117, & à la ſuivante, M. le cardinal Quirini cite une troiſiéme harangue de Rapicius, *de Andreæ Griti Venetorum principis laudibus, & egregiis in patriam ac chriſtianam rempublicam meritis*, imprimée à Veniſe en 1533. Rapicius n'étoit pas ſeulement grammairien, critique & orateur, il étoit encore poëte. Nous avons déja dit qu'il avoit paraphraſé en vers latins pluſieurs pſeaumes de David. M. le cardinal Quirini rapporte quelques-unes de ſes paraphraſes dans l'ouvrage cité, pag. 192 & ſuiv. auxquelles il oppoſe les paraphraſes des mêmes pſeaumes par Marc-Antoine Flaminius & par George Buchanan. Outre ces paraphraſes en vers, Rapicius a fait auſſi quelques hymnes, ſavoir: une en l'honneur de S. Bernardin, ſix à la louange de S. George, & un éloge de la juſtice. Dans le recueil intitulé: *Epiſtolæ clarorum virorum ſelectæ..... ad indicandam noſtrorum temporum eloquentiam*, &c. édition de Veniſe, 1538, *in*-8°. on trouve quatre lettres du même, *Hieronymo Montio: Joan. Bapt. Rhamnuſio: Magiſtratibus civibuſque Brixianis: Paulo Rhamnuſio*. Dans celle aux magiſtrats de Breſce, Rapicius les remercie de ce qu'ils lui avoient accordé d'être rappellé dans ſa patrie: il étoit vieux alors, mais nous ignorons quand il mourut. Thomas Junta lui a dédié ſon édition de Virgile faite en 1552, & il ne craint pas de louer Rapicius, comme le premier poëte de ſon temps, & comme un excellent orateur.

RAPIN (Nicolas) poëte François, étoit de Fontenai-le-Comte en Poitou, où il fut pourvu de la charge de vice ſénéchal, qu'il exerça avec beaucoup de ſoin. Achilles de Harlai, depuis premier préſident au parlement de Paris, étant allé tenir les grands jours à Poitiers, y vit Rapin, & l'attira à Paris, où le roi Henri III l'ayant connu, lui donna la charge de prevôt des maréchaux. Rapin le ſervit avec fidélité, malgré toutes les ſollicitations des ligueurs, & continua ſes ſervices ſous le regne de Henri IV; mais ſon grand âge l'obligea de ſe retirer à Fontenai-le-Comte, où il avoit fait bâtir une jolie maiſon, dans un des fauxbourgs. L'agréable ſouvenir qu'il conſervoit de tant d'amis illuſtres qu'il avoit à Paris, lui fit ſouhaiter de les voir encore une fois avant que de mourir; il ſe mit en chemin pour cela, quoiqu'en hiver, & étant tombé malade pendant le voyage, il mourut à Tours le 15 février 1608. Il a compoſé des vers françois & latins, & laiſſa en mourant le ſoin de faire imprimer ſes poéſies, à M. Gilot, conſeiller au parlement, & à M. de Sainte-Marthe. On trouve une bonne partie de ſes vers latins au troiſiéme tome des délices des poëtes Latins de France. On a eſtimé particulierement ſes épigrammes, à cauſe de leur ſel, & du tour aiſé qu'il leur a donné. Rapin voulut auſſi ſe donner à la poéſie françoiſe, & y introduire un nouvel uſage, qui n'a pu s'établir. Négligeant la rime, il entreprit de faire des vers comme les anciens Grecs & Romains, ſur la meſure de leurs pieds; mais on s'eſt contenté de louer ſes efforts, & la bonne volonté qu'il a eue de faire honneur à ſa patrie. Parmi ſes vers françois, on a eſtimé *les plaiſirs du gentilhomme champêtre*, qui parurent en 1583, & ce qu'il fit en 1579 à l'occaſion de la fameuſe *Puce*, que l'on trouva ſur la fille de madame des Roches, & qui fournit la matiere à tant de vers des meilleurs poëtes de ce temps-là. Dominicus Baudius, Nicolas Bourbon, Nicolas Richélet, George Critton, Bonnefons, Charles Ménard, & divers autres, ont conſacré des éloges funèbres à ſa mémoire. Il avoit lui-même fait cette épitaphe, qu'on voit ſur ſon tombeau:

*Tandem Rapinus hîc quieſcit ille, qui*
*Numquam quievit, ut quies eſſet bonis.*
*Impunè nunc graſſentur & fur & latro;*
*Muſæ ad ſepulcrum Gallicæ & Latinæ gemant.*

Il eſt un de ceux qui ont travaillé à la fameuſe ſatire Ménippée ou Catholicon d'Eſpagne; c'eſt lui qui a fait la harangue du recteur Roſe; & M. de Segrais lui attribue tous les vers de cette piéce, dont d'autres font honneur à Paſſerat. Toutes les œuvres latines & françoiſes de Rapin ont été imprimées *in*-4° à Paris en 1610. C'eſt à lui à qui Regnier a adreſſé ſa neuviéme ſatyre, qui commence par cet éloge:

*RAPIN, le favori d'Apollon & des muſes,*
*Pendant qu'en leur métier jour & nuit tu t'amuſes;*
*Et que d'un vers nombreux, non encore chanté,*
*Tu te fais un chemin à l'immortalité, &c.*

Le même poëte lui a conſacré l'épitaphe ſuivante, qui n'a paru parmi les œuvres de Regnier que dans l'édition de Londres avec des notes.

*Paſſant, cy gît RAPIN, la gloire de ſon âge,*
*Superbe honneur de Pinde & de ſes beaux ſecrets;*
*Qui vivant ſurpaſſa les Latins & les Grecs,*
*Soit en profond ſavoir ou douceur de langage.*

*Eterniſant ſon nom avec maint haut ouvrage;*
*Aux futurs il laiſſa mille poignants regrets*
*De ne pouvoir atteindre, ou de loin ou de près,*
*Au but où le porta l'étude & le courage.*

*On dit, & je le crois, qu'Apollon fut jaloux,*
*Le voyant comme un Dieu révéré parmi nous,*
*Et qu'il mit de rancœur sitôt fin à sa vie.*

*Considére, passant, quel il fut ici bas :*
*Puisque sur sa vertu les Dieux eurent envie,*
*Et que tous les humains y pleurent son trépas.*

* La Croix du Maine, *bibliothéque françoise.* * Sainte-Marthe, *in elog. &c.* Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes Latins modernes.* Bayle, *diction. critique.* Le Long, *biblioth. hist. de France.* Le Clerc, *biblioth. du diction. de Richelet.* Brossette, *notes sur les œuvres de Regnier.* Titon du Tillet, *Parnasse françois.* Ce dernier est tombé dans quelques méprises, que nous avons évitées.

RAPIN (René) Jésuite, né à Tours en 1621, entra dans la compagnie l'an 1639, & enseigna pendant neuf ans les belles-lettres, dont il avoit fait une étude particuliere. Il avoit d'excellentes qualités, un génie heureux, un très-bon sens, une probité exacte, & un cœur droit & sincere. Il étoit naturellement honnête, & il s'étoit encore poli dans le commerce des grands, qui l'ont honoré de leur amitié, & auprès desquels ses supérieurs l'ont attaché plusieurs fois. D'ailleurs, il étoit extrêmement officieux, & étoit considéré par les gens du monde comme un parfait homme d'honneur, pendant que les gens de lettres le considéroient comme un des plus beaux esprits de son siécle. Il mourut à Paris le 27 octobre 1687. Ce pere a excellé dans la poésie latine; & par les ouvrages que nous avons de lui en ce genre, il a rendu son nom célébre par toute l'Europe. Les savans ont admiré entr'autres son poëme des *Jardins*, & l'ont jugé un chef-d'œuvre, digne du siécle d'Auguste. Ses autres poésies ne lui ont pas fait moins d'honneur. Son érudition paroît dans ses *réflexions sur l'éloquence*, *sur la poésie*, *sur l'histoire & sur la philosophie*; & dans les *comparaisons de Virgile & d'Homere, de Démosthène & de Ciceron, de Platon & d'Aristote, de Thucidide & de Tite-Live*, qui furent imprimés en 2 vol. *in*-4°, à Paris en 1684. Il a voulu aussi se mêler de controverse, & il est auteur d'une lettre latine au cardinal Cibo, sur l'affaire de la Régale, qui parut en 1680 à Paris. Quelques critiques trouvent que son style est quelquefois un peu trop affecté, & qu'il n'avoit pas toute l'érudition requise pour connoître à fonds les beautés & les défauts des auteurs anciens, dont il nous a donné le parallele; mais ces critiques n'ont pas eu autant de jugement que lui. Ses réflexions sur la poétique ont été vivement attaquées par le pere Vavasseur son confrere, qui fit sur cet ouvrage des *remarques françoises*, que l'on imprima *in*-12, à Paris, en 1675; & que M. le président de Lamoignon fit supprimer, pour faire plaisir au pere Rapin, avec qui il étoit lié d'amitié. Cette suppression ayant rendu ces remarques fort rares, l'éditeur des œuvres du pere Vavasseur, recueillies à Amsterdam en 1709, *in-fol.* les fit réimprimer dans ce recueil, avec la *réponse du pere Rapin à ces remarques.* A l'égard du poëme des Jardins, le chef-d'œuvre des poésies latines de ce Jésuite, plusieurs critiques prétendent qu'il n'en étoit que le pere adoptif, & que ce poëme se trouve transcrit dans un ancien manuscrit lombard, qu'un prince de Naples a montré, dit-on, à plusieurs personnes à Naples même. Mais n'eût-il pas fallu nommer ce prince, & la bibliothéque où se trouve ce manuscrit? Le bibliothécaire de ce prince, ajoute-t-on, interrogé sur cela, dit qu'il n'y avoit point de différence entre ce manuscrit & ce qui étoit imprimé sous le nom du pere Rapin, à quelques additions près, qui sont seulement imitées de ce poëme. Ce témoignage est positif: mais quels garans en donne-t-on? Le pere Rapin a fait encore un traité *Du grand, ou du sublime dans les mœurs ou dans les différentes conditions des hommes, avec quelques observations sur l'éloquence des bienséances*, en 1686, *in*-12. *Le magnanime, ou éloge de Louis de Bourbon, prince de Condé, II du nom, premier prince du sang*, à Paris, 1687, *in*-12. Les ouvrages de piété dont le pere Rapin est auteur sont, 1. *l'esprit du christianisme*; 2. *la perfection du christianisme, tirée de la morale de Jesus-Christ*, Paris, 1673, *in*-12; 3. trois petits volumes sur des matieres de religion, savoir: *La foi des derniers siécles*; *la vie des prédestinés*; & *l'importance du salut.* On a recueilli ces trois ouvrages avec ses comparaisons, ses réflexions, & le poëme latin des jardins, le tout en trois volumes *in*-12, à Amsterdam en 1709 & 1710. En 1723, on a donné à Paris une nouvelle édition de ses poésies latines, augmentée & plus correcte, en trois volumes *in*-12. Le premier contient les éclogues, avec une dissertation latine sur la poésie pastorale, qui contient seule cent soixante-six pages: dans le second, on trouve les quatre livres des jardins, précédés d'un long écrit en prose, intitulé: *De universa culturæ hortensis disciplina disputatio*, & de la vie du pere Rapin écrite (en françois) par le P. Bouhours. C'est un éloge plutôt qu'une vie. Le troisiéme volume comprend les poëmes héroïques, les élégies, les odes, & les *miscellanea.* On trouve plusieurs lettres du pere Rapin parmi celles du comte de Bussi Rabutin. Dans le tome second des lettres de Costar, à Paris, 1659, *in*-4°, il y a neuf lettres de M. Costar au pere Rapin, dont la plus utile concerne les Idylles de Théocrite, dont Costar fait l'apologie, & dont il explique plusieurs vers. La derniere de ces neuf lettres contient un éloge du P. Rapin, & plus encore celui de ses Idylles. En 1725, on a réimprimé pour la troisiéme fois, à la Haye, les œuvres du P. Rapin, en 3 volumes *in*-12. Les réflexions sur l'histoire, qui font partie de ces œuvres, ont été traduites en anglois, par M. Jean Davies, & imprimées à Londres en 1680. La comparaison d'Homere & de Virgile a été traduite en latin, par Jean Broukhusius, & imprimée à Amsterdam. * Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes modernes.* Bayle, *dict. crit. Mém. du temps.*

RAPIN (Paul de) sieur de Thoyras, d'une ancienne famille noble originaire de Savoye, naquit à Castres le 26 mars 1661. Il commença l'étude du latin dans la maison de son pere, après quoi il fut envoyé à Puylaurens, & de-là à Saumur. Il eut quelques querelles dans cette ville, une entr'autres avec un homme qu'il vint chercher jusqu'à Paris, pour tirer vengeance de l'offense qu'il croyoit en avoir reçue. Mais cette querelle finit par la prudence de ceux qui s'en mêlerent, & qui en arrêterent les suites qui ne pouvoient manquer d'être fâcheuses. En 1679, M. de Rapin se rendit auprès de M. son pere, dans le dessein de s'appliquer sérieusement à l'étude du droit, & il se fit recevoir avocat. Les chambres de l'édit ayant été supprimées cette même année, la famille de M. de Rapin se vit obligée de se transporter à Toulouse. Après la révocation de l'édit de Nantes en 1685, M. de Rapin qui avoit perdu M. son pere deux mois avant cette révocation, se retira en Angleterre au mois de mars 1686: mais il n'y fit pas un long séjour; & passant en Hollande, il entra dans une compagnie de cadets François, qui étoit à Utrecht, commandée par M. de Rapin son cousin germain. En 1689, milord Kinston lui donna l'enseigne colonelle de son régiment avec lequel il passa en Irlande. La même année il eut une lieutenance, & quelque temps après on lui donna la compagnie dans laquelle il avoit été enseigne. Il se trouva à plusieurs siéges & à plusieurs combats dangereux: & dans tous il montra beaucoup de valeur & de courage. Sur la fin de 1693, il eut ordre d'aller en Angleterre, où on le mit auprès du fils de milord Portland, qui a été depuis duc du même nom. Il céda alors sa compagnie à un de ses freres, qu'il

avoit amené avec lui en Angleterre dans son premier voyage, qui avoit servi dans le même régiment, & qui est mort en 1719, après avoir été lieutenant-colonel dans un régiment de dragons Anglois. Le nouvel emploi de M. de Rapin l'obligea à passer souvent, tantôt en Hollande, & tantôt en France, pendant que milord Portland y fut en ambassade; jusqu'à ce que le jeune lord se fixa pour quelque temps à la Haye. Ce fut pendant ce temps-là, c'est-à-dire, en 1699, que M. de Rapin épousa *Marianne* Testard; ce qui ne l'empêcha pas d'accompagner son éleve dans les voyages qu'il fit en Allemagne, en Italie & ailleurs. Quand milord Portland n'eut plus besoin de ses services, il se retira à la Haye, où il reprit l'étude des fortifications, & sur-tout de l'histoire; ce qui l'engagea à dresser quantité de tables généalogiques & chronologiques, générales & particulieres. En 1707, il se transporta avec sa famille à Wesel, où il a demeuré jusqu'à sa mort, arrivée le 16 mai 1725. C'est dans cette ville qu'il a composé la *dissertation sur les Whigs & les Torys*, qui a été imprimée à la Haye en 1717, *in*-12, & son *histoire d'Angleterre*, qu'il a composée avec beaucoup de soin & d'exactitude, sur les actes publics d'Angleterre, & sur les meilleurs historiens, soit de la nation, soit étrangers. Cette histoire a été imprimée à la Haye en 1725 & 1726, en 9 volumes *in*-4°, & réimprimée en dix volumes *in*-4°, à Trévoux en 1728. Cette seconde édition est augmentée d'une table des matieres à chaque volume, de l'éloge de M. de Rapin Thoyras, de sa dissertation des Wighs & des Torys, & de ses extraits des actes de Rymer. On en a donné depuis peu une nouvelle édition, continuée jusqu'à notre temps, en 15 volumes *in*-4°. Cette édition est due aux soins de M. le Févre de S. Marc, connu par d'autres ouvrages. Le célébre M. Pellisson son oncle, lui ayant envoyé ses *réflexions sur les différends de la religion*, M. de Rapin lui en marqua son sentiment avec assez d'étendue; mais cet écrit n'a pas vu le jour, non plus que des remarques sur diverses histoires, qui étoient le fruit de plusieurs de ses lectures. Cet habile historien savoit l'anglois, l'italien & l'espagnol, outre le grec, le latin & le françois, & il s'étoit fort appliqué aux mathématiques, & sur-tout aux fortifications. Le nom de Rapin est placé avec honneur dans les historiens François, sur-tout à l'occasion de l'aîné de quatre freres de cette famille, qui étoient venus s'établir en France sous le regne de François I, pour y professer la religion protestante, qu'ils avoient embrassée dans leur pays, & dont M. de Rapin Thoyras a toujours fait profession. Il y eut néanmoins un de ces quatre freres qui quitta cette secte pour embrasser la religion catholique, & il fut aumônier de Catherine de Médicis. PHILIBERT de Rapin, bisaïeul de M. de Rapin Thoyras, fut gentilhomme du prince de Condé, puis maître d'hôtel de sa maison. Il n'eut pas moins de réputation à la guerre, que de capacité dans les affaires; cependant le parlement de Toulouse lui fit trancher la tête, lors même qu'il venoit par ordre du roi, pour faire enregistrer l'édit de paix de l'an 1568. Les Huguenots pour s'en venger, mirent le feu à toutes les terres & maisons des conseillers, sur les masures desquelles les soldats écrivoient avec des charbons tout fumans, ces mots: *Vengeance de Rapin. Pierre* de Rapin, baron de Mauvert, fils de PHILIBERT, porta les armes dès sa premiere jeunesse, & suivit le roi Henri IV dans toutes ses expéditions. Il laissa plusieurs enfans, dont le second, JACQUES de Rapin, sieur de Thoyras, fut pere de notre historien. Quand M. Fouquet fut mis à la Bastille, il fut l'un des trois qui travaillerent aux factums faits pour la défense de cet illustre prisonier. Il y fournit tout ce qu'on y lit qui regarde le droit romain. M. de Rapin Thoyras, l'historien, a laissé un fils & six filles. Il étoit de la même famille que *Daniel* de Rapin, colonel d'infanterie au service des états-généraux des Provinces-unies des Pays-Bas, qui fut le premier officier François qui se réfugia en Hollande. Il arriva à la Haye cinq jours après la révocation de l'édit de Nantes, & il y mourut le 16 avril 1729, dans la quatre-vingt-huitiéme année de son âge. * Lettre contenant quelques particularités de la vie de M. de Rapin de Thoyras, à la tête du neuviéme volume de son *histoire d'Angleterre*, édition de Trévoux. *Biblioth. German. tome X. Histoire littéraire de l'Europe, tome I, page* 153.

RAPINE (Claude) religieux Céléstin, profès en 1440, natif du diocèse d'Auxerre, & conventuel de Paris, fut envoyé en Italie pour travailler à la réforme de quelques monasteres de l'ordre. Après s'être aquitté dignement de cette commission, il fut choisi par le chapitre général pour corriger les constitutions de cette religion, suivant les ordonnances des chapitres précédens. Ce religieux mourut en 1493, & laissa plusieurs ouvrages savans pour son temps, entr'autres, un traité *de studiis philosophiæ & theologiæ*, pour faire voir que les moines doivent s'occuper de l'étude, dont le pere Mabillon a fait usage dans son traité des études monastiques; un autre, *de contractibus pensionariis vel censualibus*; un autre, *de his quæ mundo mirabiliter eveniunt, &c.* Sa famille établie dans le Nivernois, a produit d'autres hommes de mérite: Charles RAPINE, seigneur de Foucheraine, qui assista aux états généraux tenus à Paris en 1614, & en fit un récit général, auquel il joignit diverses piéces, qu'on imprima en 1651, à Paris. * *Voyez* le traité des études monastiques, édition *in*-12, tom. I, part. I; & l'*hist.* des Célestins de la congrégation de France, écrite en latin par le feu pere Becquet, bibliothécaire de la maison de Paris. M. l'abbé Lebeuf qui en a donné depuis un article dans le tome II de ses *mémoires concernant l'histoire ecclésiastique & civile d'Auxerre*, reprend le pere Becquet d'avoir mis, d'après la bibliothéque de du Verdier, dans la liste des ouvrages de Rapine, celui qui a pour titre: *Livre de Claude Célestin, de choses merveilleuses en nature*, 1542, *in*-4°. Cet ouvrage, dit M. Lebeuf, convenant peu à un homme de piété tel que Claude Rapine, doit plutôt être attribué à Claude Dieu-Donné, Célestin, qui étoit en commerce de lettres avec Corneille Agrippa. M. Lebeuf parle aussi de quelques autres écrits de Rapine, dont le pere Becquet n'a pas fait mention. * *Voyez* les *mémoires d'Auxerre*, pag. 500.

RAPINE (Charles) religieux Récollect, étoit de l'une des principales familles de Nevers. Il florissoit dans le XVII siécle. Il a beaucoup écrit tant en latin qu'en françois. On a entr'autres en cette derniere langue, les *annales ecclésiastiques de Châlons en Champagne, par la succession des évêques de cette église, depuis S. Menje, jusqu'en* 1636, in-8°, à Paris, en 1636. *Discours de la vie, mort & miracles de S. Menje, avec un catalogue des évêques qui lui ont succédé*, in-12, à Châlons en 1625. *Histoire générale de l'origine & progrès des freres Mineurs, appellés* Récollects, Reformés ou Déchaux, *in-fol.* à Paris, en 1631.

☞ RAPOE ou RAPHOÉ, ville d'Irlande dans la province d'Ulster, au comté de Dunnegal. Cette ville, qui est le chef-lieu d'une baronie de même nom, est à huit milles au Sud de Saint-Johns-Town; mais c'est une pauvre ville presque abandonnée, quoiqu'elle ait eu autrefois un évêché. Le siége épiscopal est aujourd'hui réuni avec celui de Londonderri. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ RAPOLSTEIN, en françois RIBAUPIERRE, baronie de France, dans la haute Alsace, au-dessus de Schéleftat, près de la riviere de Stenbach. Cette baronie a été connue il y a plus de sept cens ans. Elle a trois différens châteaux, & n'a d'ailleurs qu'environ trois cens cinquante maisons, cinq cens familles, & deux mille deux cens habitans. Le seigneur

n'en retire que deux mille cinq cens livres, mais il a un droit fort singulier. Tous les violons d'Alsace dépendent de lui, & sont obligés de se présenter une fois par an, ceux de la haute Alsace à Rapolfstein, & ceux de la basse à Bischweiler. Ils ne peuvent jouer de leur instrument qu'après avoir rendu ce devoir, & avoir payé au seigneur une redevance de cinq livres par chaque bande de violon. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ RAPOLLA, ville d'Italie au royaume de Naples, dans la Basilicate, avec titre de duché. Elle est située sur une montagne, au nord de l'Apennin, aux confins de la Capitanate & de la Principauté ultérieure, environ à trois milles au midi de Melfi, & à cinq milles à l'occident de Venosa. Cette ville est presque ruinée. Son évêché fut uni à celui de Melfi en 1528.* La Martiniere, *dict géogr.*

RAPPACH (Charles-Ernest) naquit le 3 mars 1649. En 1672, il entra au service de l'empereur, & se trouva l'an 1677, en qualité de capitaine de cavalerie, à la bataille de Kochelsberg en Alsace, où il reçut tant de blessures, qu'il fut emporté pour mort hors du lieu du combat: cependant il en guérit, & passa de la cavalerie dans l'infanterie en qualité de lieutenant-colonel du régiment de Kniel. Il fut aussi commandant de Brieg en Silésie. Il s'avança ensuite par tous les degrés, & devint enfin veld-maréchal. L'empereur Léopold lui conféra les dignités de chambellan & de membre du conseil de guerre. Il l'employa aussi en des négociations importantes & en diverses ambassades. L'empereur Joseph, au commencement de son régne, lui donna la charge de grand écuyer héréditaire dans la haute & dans la basse Autriche, le fit chambellan avec la clef d'or, sous-commandant de Vienne après la mort du marquis dégli Obizi, & grand maître de l'artillerie. L'empereur Charles VI le fit aussi son chambellan; & en 1717, général de ses troupes. Charles Ernest épousa en 1683, *Susanne-Maximilienne* de Gilleist, dont il eut un fils, qui mourut bientôt après sa naissance, & dont la mort fut suivie de près par celle de la mere. Il se maria en secondes noces l'an 1686, avec *Marie-Susanne* de Gersdorf, laquelle en 1688 le fit pere de *Charles-Adolphe*, qui, en 1710, devint chambellan de l'empereur; & qui, en 1716, épousa *Aloysia-Antonia*, fille de *François-Joseph*, prince de Lamberg, landgrave de Leuchtenberg, & veuve d'*Annibal-Léopold*, comte d'Enckevoort & chambellan de l'empereur. * *Gr. Dict. univ. Holl.* Bucelin, *Germ.* Wurmbrand, *collect. geneal. hist.* chap. 8, pag. 15 & suiv. *Dict. de Holl.*

La famille des seigneurs de Rappach, est l'une des douze plus anciennes familles d'Autriche. Wolfgang Lazius dit qu'elle est originaire de Stirie. On en a une généalogie bien suivie depuis le commencement du XIV siécle, dans les auteurs que nous venons de citer.

RAPPOLT (Frédéric) de Reichenbach, théologien Luthérien, naquit en 1615, & mourut en 1677. Il enseigna premierement la logique, & ensuite la théologie à Leipsick. Il a laissé un commentaire sur les satires d'Horace, & a fait des observations sur les épîtres de S. Paul aux Colossiens & à Tite. * Konig, *bibl.*

RAROI, monastere fondé vers la fin du XII siécle, par Simon, vicomte de Meaux, & par *Ade* sa femme, à quatre ou cinq lieues au nord-est de la ville même de Meaux, assez près de la riviere d'Ourq. Les fondateurs le donnerent aux religieux de l'ordre de *Grand-Mont*, appellés alors *bons Hommes*, qui s'y établirent entre les années 1164 & 1171. En 1317 le pape Jean XXII érigea cette maison en prieuré, & lui unit Vaissin & Savigny, deux autres petits monasteres du diocèse de Soissons. Sur la fin du XVI siécle, les Jésuites voulurent se l'approprier; mais leurs tentatives furent inutiles; & au commencement du XVII siécle, ce monastere qui étoit tombé en ruine, fut donné aux Feuillans, qui en prirent possession par lettres patentes du mois de janvier 1615. Mais n'ayant pu y subsister, & voyant que tout étoit ruiné dans la maison, ils en sortirent au bout de trois mois, & remirent le prieuré entre les mains du duc de Gesvres de qui ils l'avoient reçu. Ce seigneur le proposa à M. de Bérulle, depuis cardinal, supérieur général de la congrégation de l'Oratoire, qui l'accepta dans le dessein de rétablir dans ce monastere le service divin, en y établissant sa congrégation alors naissante. Nicolas le Sage, abbé de S. Martin de Laon, alors titulaire de ce prieuré, s'en démit le 28 octobre 1619, entre les mains du pape, en faveur de cette union, & l'abbé de Grandmont y ayant pareillement consenti, de même que les Feuillans, les bulles furent poursuivies en cour de Rome & obtenues; & depuis ce temps-là cette maison dépend de celle de l'Oratoire de Paris. Le duc de Gesvres prit la qualité de fondateur, avec la haute, moyenne & basse justice dans tout le territoire. Les peres de l'Oratoire de Raroi payent encore tous les ans la pension d'un oblat ou d'un religieux lai, aux Invalides, selon l'arrêt du conseil d'état du roi, du sixiéme mai 1715. * D. Duplessis, *hist. de l'église de Meaux*, *tome I*, *l.* 2.

RASARIO (Jean-Baptiste) philosophe & médecin, sorti d'une famille noble de Valdugia, ville du Novarois en Italie, fit ses premieres études à Milan, & se fit connoître par son esprit de Philippe II, roi d'Espagne. Il fut depuis appellé à Venise, où pendant vingt-deux ans il enseigna la rhétorique, dans laquelle il excelloit. Ce fut alors qu'il traduisit Galien, & quelques interprétes Grecs d'Aristote. Philippe II, roi d'Espagne, voulut l'attirer dans l'université de Conimbre, avec des appointemens considérables; mais s'étant excusé sur son âge, qui ne lui permettoit pas de faire un si long voyage, il consentit d'aller à Pavie, dans le duché de Milan, où pendant quatre ans il enseigna la rhétorique avec la même réputation qu'il l'avoit enseignée à Venise; après quoi il mourut d'une fiévre maligne l'an 1578, âgé de plus de 60 ans. Quoiqu'il eût passé toute sa vie dans le célibat, il ne fut jamais soupçonné d'incontinence; & il sembloit n'être né que pour faire du bien à toutes sortes de personnes. Il étoit lié d'amitié avec Sigonius, Manuce, Muret, Ferrari; & étoit de l'académie de Padoue, nommée *Degli Affidati*, où il avoit pris le nom d'*Eutimo*. Nous avons de lui, *Oratio de victoria Christianorum ad Echinadas*, & les traductions suivantes; *Georgii Pachymeri epitome in universam differendi artem; Oribasii Sardi opera & medicinæ compendium; Xenocratis de alimento libellus, Philoponi in physicorum Aristotelis libros* 4, *explanatio.* On dit qu'il y a encore beaucoup de ses ouvrages dans la bibliothéque du cardinal Borromée. * Thuani, *hist.* Luc Contile.

RASCHED BEN MOSTARSCHED: c'est *Rasched Billah*, XXX calife de la maison des Abbassides, qui succéda à son pere l'an 529 de l'hégire, 1134 de J. C. Pour avoir voulu se dispenser de payer à Massoud, sultan de la premiere dynastie des Selgiucides, une somme que son pere lui avoit promise, & secouer le joug de ce sultan, il se vit assiégé dans Bagdet, & obligé de s'enfuir secrétement, de peur d'être pris. Mais sa condition n'en fut pas meilleure; puisqu'il fut tué par des assassins après un peu plus d'un an de regne. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

RASCHICK (Ebn) ou RASCHIKIDES, dont le nom entier est *Abu-Ali-Al-Hasan-Ebn-Kaschick*, étoit un savant Arabe du XI siécle, que l'on connoît encore sous le nom de *Al-Kaira-wani*, qu'il paroît avoir reçu de l'ancienne capitale de l'Afrique propre. Il naquit l'an de l'hégire 390, qui répond à l'an 1000 de J. C. & étoit fils d'un esclave Grec. Il mourut l'an de l'hégire 463, ou selon d'autres, 456. Ce qui répond aux années de J. C. 1070 & 1073. Il a fait plusieurs ouvra-

ges qui sont connus de peu de personnes aujourd'hui. On voit dans l'un, en quelle estime les poëtes Arabes étoient déja avant le temps de Mahomet. Lorsqu'un poëte d'une famille s'étoit rendu célébre, les autres familles venoient l'en féliciter. Celle du poëte faisoit un grand repas : les femmes jouoient du tambour, & témoignoient autant de joie & observoient les mêmes solemnités que dans les noces. C'étoit en action de graces, de ce que cette famille avoit acquis une personne qui défendroit son honneur, & qui chanteroit dignement les hauts faits de ses héros. *Voyez* Pococke, *Specim. Arab. &c.*

RASCHIDEDDIN, visir d'Algiaptu, étoit fort savant. Il a fait un grand recueil d'éruditions arabiques intitulé *Magmou al Raschidiah.* On le trouve dans la bibliothéque du roi, *n°.* 1; & c'est un des plus grands volumes, & des mieux conditionés de tous les livres arabes. * D'Herbelot, *bibliothéque orientale*, au mot *Algiaptu.*

RASCIE, est le nouveau nom du pays où sont les sources de la Tara, de la Pina, de l'Hibar & de la Rasca, qui lui a donné son nom, entre le Drin & la Morava. Ce pays avec la Bosnie étoit appellé Surbie ou pays des Sorabes : il n'est connu sous le nom de Rascie que depuis que les rois de Dalmatie en eurent fait une province, dont le gouverneur fut appellé ban ou duc. On ne sait rien en particulier de la Rascie jusque vers l'an 850. *Tycomil*, gendre du roi Ciaslas, en étoit ban alors, & son fils qui lui succéda, fut chassé, par le roi Paulimir, à qui il refusoit de se soumettre : mais après la mort de ce roi, la postérité de Ticomil tint la Rascie sous la dépendance des rois de Servie. Il y a bien de l'apparence que ce n'étoit plus ces seigneurs, mais des princes de Servie qui gouvernoient la Rascie en 971. On dit que cette année Jean Zimiscès étant maître de la Bulgarie, le ban de Rascie, qui dépendoit de ce royaume, fut contraint d'abandonner son état avec ses deux fils Pigna & Radigrade; & que Prédémir, l'un des princes de Dalmatie, ayant épousé sa fille Préchuale, le rétablit, après être convenu avec lui que la Rascie seroit feudataire de son royaume. Or il est très-probable que c'est dans ce temps-ci que les rois de la Dalmatie méridionale furent appellés rois de Servie; & ils n'ont pu prendre ce titre que parceque quelque prince de Servie leur a transmis ses droits à cette couronne; car ils ne posséderent rien dans la Servie que dans le treiziéme siécle, où ayant perdu son ancien nom, elle s'appelloit Bulgarie. La Rascie fut gouvernée par ses bans dans la dépendance de ces rois de Servie jusqu'à l'an 1020. Le ban ou grand jupan d'alors s'appelloit *Gliutomir* : celui qui lui succéda, soumis aux empereurs de Constantinople, fut même obligé de les servir contre Dobroslas son roi légitime, qui venoit de rentrer dans une partie de ses états, & qui les reconquit tous après avoir battu les Grecs en plusieurs rencontres. Michel, fils & successeur de Dobroslas, donna la Rascie à *Priaslas* l'un de ses fils; mais Bodin, frere de Priaslas, en disposa autrement. Il fit vers l'an 1080, deux jupanies de la Rascie, donna l'une à *Volcan*, l'autre à un seigneur nommé *Maur*, & ne se réserva que l'hommage & les devoirs du vasselage. Ce Volcan eut beaucoup de part aux troubles qui penserent détruire le royaume de Servie; mais on ne voit pas que sa postérité ni celle de Maur aient conservé la propriété des jupanies qui leur avoient été accordées. Ces troubles, qui n'étoient causés que par la multitude des princes de la maison royale, en ont pu être cause. *Draghille*, l'un de ces princes, étoit ban de Rascie vers 1130, & *Vladimir*, frere de Rodoslas, le dernier roi de cette race, vers l'an 1155. Celui-ci fut dépouillé entierement, vers 1170, par Nééman, de la seconde race des rois, sous qui Prestine, la principale ville de la Rascie, devint la capitale de tout le royaume de Servie. Maur Orbino ajoute que Siméon, fils de Nééman, prit dans ses titres celui de roi de Rascie. On ne dit plus rien ensuite de particulier touchant ce pays, jusqu'au regne d'Etienne Duscien. Ce roi, qui se fit appeller empereur, s'étant plu à élever deux freres nommés *Vucascin* & *Uggliesca*, leur confia le gouvernement de tous les pays entre le Danube & la ville de Pheres, où la Rascie fut comprise. Urose son fils allant encore plus loin, donna à Vucascin le titre de crale ou roi. La grandeur imprévue des deux freres ayant irrité tous les seigneurs, on ne vit plus que des cabales, qui les ayant brouillés avec le roi, produisirent un effet contraire à celui qu'on espéroit. Vucascin, dont on croyoit se défaire sans beaucoup de peine, battit les troupes du roi, le prit; & pour n'avoir plus à rien à craindre de lui, le fit mourir l'an 1368 de J. C. Il ne jouit pas long-temps du fruit de ce crime; victorieux des Turcs, il s'en laissa surprendre, & il périt avec son frere le 26 septembre de l'an 1371. *Lazare*, despote de Servie, le plus ardent de ses ennemis, s'empara de la Rascie après sa mort, & la conserva jusqu'à l'an 1389, que combattant contre les Turcs, il fut fait prisonier, & égorgé dans la tente du sultan Amurath, qui venoit d'être tué. Les infidéles firent un grand carnage des Chrétiens, & la Rascie a toujours fait depuis une portion de leur empire sous le belierbegliez de...... * Le prêtre de Dioclée, *histoire de Dalmatie.* Ducange, *familles Byzant.*

RASEN, bourg d'Angleterre dans la contrée du comté de Lincoln, qu'on appelle *Walhcroft.* Il est ainsi nommé pour le distinguer des trois autres *Rasens* de la même contrée, qui n'ont pas le privilége d'être appellés *ville avec marché*, comme parlent les Anglois. * *Dict. angl.*

RASEZ, pays de France aux environs d'Aleth, dans le Languedoc, avec titre de comté : en latin, *Rheda* ou *Reda.* Limoux est la ville capitale de ce comté, qui fut donné, suivant le continuateur du moine Aymon ou Aymoin, à Bernard II, comte de Toulouse, par Charles le Chauve, en 871. Il appartint ensuite aux comtes de Carcassonne, & il étoit fort souvent l'apanage de leurs seconds fils. Raimond Trincavel, fils de Raimond Roger, comte de Carcassonne, abandonna malgré lui à Simon de Montfort en 1211, les droits qu'il avoit au pays de Rasez, qu'Amauri de Montfort, fils de Simon, céda à Louis VIII, roi de France, en 1227 & en 1247. Trincavel déclara à saint Louis, qu'il n'avoit aucun droit sur le comté de Rasez, qui depuis ce temps-là a appartenu à la couronne, sur-tout depuis que Jacques, roi d'Aragon, eut cédé au même S. Louis en 1258, les prétentions qu'il y pouvoit avoir. Les anciens monumens nous apprennent que dès la fin du VIII siécle, & au commencement du IX, les comtés de Rasez & de Fenouilledes, qui furent démembrés de celui de Narbonne, ou de l'ancien diocèse de cette ville, subsistoient alors. L'ancien comté de Rasez tiroit son nom d'un château du pays appellé *Redas*, lequel ne subsiste plus. Il s'étendoit sur tout ce qu'on appelle encore aujourd'hui *le Rasez*, ou *Officialité de Limoux*, qui dépend pour le spirituel du diocèse de Narbonne, & sur une partie de celui d'Aleth, dont le reste étoit compris dans le comté ou pays de Fenouilledes. Comme les anciens comtés avoient la même étendue que les diocèses, il arriva dans la suite que l'on donna quelquefois le nom de diocèse à plusieurs de ces nouveaux comtés démembrés des anciens : c'est peut-être ce qui donna lieu aux archevêques de Narbonne de se dire *archevêques de Narbonne & de Rasez.* Il est pourtant plus vraisemblable que ce fut à cause que le Rasez demeura uni au royaume d'Aquitaine, après que le comté de Narbonne en eut été démembré en 817, avec la plus grande partie de la Septimanie, & parceque le diocèse de Narbonne demeura partagé depuis ce temps-là pour le temporel, entre deux gouvernemens différens. Cette distinction dure encore de nos jours. Les archevêques de

Narbonne ont actuellement un official ou vicegérent à Limoux, capitale du Rasez, pour le jugement des affaires ecclésiastiques de ce pays, qui pour le temporel fait un diocèse particulier. Il est joint pour les contributions & la députation aux états avec celui d'Aleth. * Graverol, *abrégé historique des villes, chefs des diocèses de Languedoc. Histoire générale de Languedoc, par deux Bénédictins*, livre IX.

RASGI, princes de l'Inde, ou seigneurs de la cour du grand Mogol.

RASILLY (Marie de) *cherchez* RAZILLY.

RASIS ou RHAZES, nommé *Almansor* ou *Aboubecre Arazi*, fils de *Zacharie* médecin, né dans l'Arabie, vivoit dans le X siécle vers l'an 950. Selon quelques auteurs, il florissoit cent ans plutôt, & vécut 120 ans, dont il en employa 80 à la pratique de la médecine. Il avoit été élevé dans la Mauritanie : c'est pour cette raison qu'il est nommé diversement Arabe & Maure. Il laissa plusieurs écrits de médecine; entr'autres un qui étoit nommé *Continens*, où il comprend tout ce qu'il a dit dans les autres. On a aussi de lui une histoire d'Espagne, qu'il composa pour faire plaisir à l'émir Balharabi. Ses livres traduits en latin furent imprimés à Basle en 1544, & avoient déja été publiés plusieurs fois à Venise. * Paschalis Gallus, *in biblioth. medic.* Castellan, *in vitis medic.* Aubert le Mire, *in auctar. de script. eccl. c.* 288. Vander Linden *renovatus à Merchlino*. Voyez une *lettre de M. Normand, médecin*, dans les *mémoires de Trévoux, octobre* 1753.

RASLAPHE, ancienne petite ville de Syrie. Elle est archiépiscopale, & située près de l'Euphrate, vers les confins de l'Arabie déserte. * Mati, *diction.*

RASOCALMO ou MARTELLO, anciennement *Phalacrium, Falacrium*, cap de la vallée de Démona en Sicile. Il est sur la côte septentrionale, près du bourg de Rasocalmo, au couchant du cap de Faro, & au nord de la ville de Messine. * Mati, *diction.*

RASPONI (César) cardinal, natif de Ravenne; après avoir été référendaire en l'une & l'autre signature, fut secrétaire de la consulte, & nommé cardinal *in petto* par le pape Alexandre VII, le 14 janvier 1664, qui le déclara le 15 février 1666. Il eut le titre de S. Jean Porte-Latine, fut légat d'Urbin en 1668, & mourut à Rome le 21 novembre 1675, en sa 61 année.

RASPOUTES ou RASBOUTES, sorte de Benjans, qui suivent, à peu de chose près, les sentimens de la secte de Samarath. Ils croient la métempsycose; mais ils disent que les ames des hommes passent en des oiseaux, qui avertissent ensuite leurs amis du bien & du mal qui leur doit arriver. C'est pourquoi ils sont fort superstitieux dans l'observation du chant & du vol des oiseaux. Les veuves se jettent dans le bucher de leurs maris; si ce n'est qu'en contractant le mariage, il ait été convenu qu'elles n'y pourroient être forcées. On leur a donné le nom de Raspoutes, qui signifie *hommes courageux*, parcequ'ils sont hardis, & qu'ils aiment la guerre; ce qui est contraire à l'inclination des autres Benjans. Le grand Mogol & les autres princes des Indes se servent de ces Raspoutes dans leurs armées, parcequ'ils méprisent les dangers & la mort. Ils n'ont presque de compassion que pour les oiseaux, qu'ils ont soin de nourir; parcequ'ils espérent qu'un jour, quand leurs ames seront dans ces sortes d'animaux, on aura la même charité pour eux. Ils marient leurs enfans fort jeunes, de même que les autres Benjans. * Mandeslo, *tome II* d'Oléarius.

RASSAN (Barbier) amiral Portugais, renégat, commandoit la flotte des Algériens pour la défense du fort de la Goulete. Il fut tué dans le combat, âgé de 105 ans, défendant son vaisseau contre le duc de Beaufort qui l'attaqua en 1665. * *Mémoires du temps.*

RASSICOD (Etienne) naquit à la Ferté sous Jouarre en Brie. Dès l'âge de six à sept ans, il perdit son pere. Il apprit les premiers principes de la langue latine chez des religieux de ce pays-là, qui voyant en lui d'heureuses dispositions pour les sciences & pour la piété, cultivoient cette jeune plante comme devant la transplanter un jour dans leur propre fonds. Il entroit dans leurs vues & répondoit à leurs soins avec une extrême docilité : ils l'aimoient tendrement. Mais dans la suite, remarquant quelle étoit la délicatesse de sa complexion, ils lui donnerent le sage conseil de choisir un état qui ne fût pas au-dessus de ses forces, comme l'étoit celui de leur observance. On l'envoya à Paris. Continuant ses études au collége du Plessis, il y prit pour les lettres ce gout qui est le plus grand avantage dont on puisse être redevable à ses maîtres après l'amour de la vertu. Sorti du collége, il redoubla son application; & pendant plusieurs années il se donna tout entier à l'étude des poëtes & des historiens les plus excellens, Grecs, Latins & François. C'étoit-là sa passion unique; & dans la plus grande ardeur de la jeunesse, on ne put jamais lui reprocher d'intempérance qu'en ce genre.

M. de Caumartin, alors maître des requêtes, depuis intendant en Champagne, avoit le même gout pour les belles-lettres, & rassembloit auprès de sa personne tous ceux en qui il le trouvoit. Ce fut par-là qu'il conçut de l'estime pour M. Rassicod : il se l'attacha, & l'honora d'une affection & d'une confiance qui ne finit qu'avec la vie de cet illustre magistrat. M. de Caumartin son fils, depuis conseiller d'état, & intendant des finances, commençant à étudier, le jeune Rassicod, quoique plus âgé, lui fut donné pour compagnon d'étude, afin d'exciter en lui cette ardeur que l'exemple communique bien plus aisément que tous les discours. L'habitude d'accompagner M. de Caumartin conduisit M. Rassicod à l'étude du droit, & il fut reçu au serment d'avocat le septiéme mai 1674. Alors les études qui avoient été son unique occupation, devinrent ses amusemens; & ce fonds de littérature, dont il avoit fait provision, lui facilita beaucoup l'intelligence des loix & des coutumes. Grand amateur des textes, il les méditoit assidument, ainsi qu'il paroît par une infinité d'apostilles & de notes très-judicieuses qu'il a laissées; à l'égard des commentateurs, il savoit distinguer quel étoit le degré de mérite de chacun, & y recourir lorsqu'ils lui étoient nécessaires.

Quatre conseillers d'état; savoir M. de Caumartin, M. Bignon, M. le Peletier & M. de Bezons, voulant rendre leurs conversations aussi utiles, qu'elles étoient agréables, formerent le dessein de faire des conférences sur des matieres ecclésiastiques, & choisirent le concile de Trente pour en être le sujet. M. Rassicod fut invité à ces conférences : il se chargea de les rédiger. Il le fit avec beaucoup d'ordre & de netteté, & en forma un écrit qui pendant un grand nombre d'années demeura dans le cabinet de ces quatre magistrats, chacun d'eux s'étant fait une religion de n'en donner aucune copie; mais par leur mort le manuscrit étant passé en d'autres mains, il a été imprimé en 1706, & réimprimé encore depuis, toujours sous le titre de *Notes sur le concile de Trente, touchant les points les plus importans de la discipline ecclésiastique, & le pouvoir des évêques; les décisions des saints peres, des conciles & des papes, & les résolutions des plus habiles avocats sur ces matieres, avec une dissertation sur la réception & l'autorité de ce concile en France.* Toutes ces éditions se firent à son insu, & il les vit avec chagrin. Cet ouvrage ne lui paroissant pas en état d'être donné au public, il vouloit le retoucher & y corriger des fautes. On n'a pas laissé de le rechercher avec empressement, parceque la lecture en a paru utile, & que les points les plus importans de la discipline ecclésiastique y sont savamment éclaircis. C'est le jugement qu'en a porté un auteur, aussi sincere qu'élégant, (M. Boivin le cadet) qui écrivant la vie de M. le Peletier, ministre d'état, imprimée en l'année 1716, dit au sujet des

conférences qui ont produit les notes sur le concile de Trente : *In iis sermonibus qui à quatuor comitibus consistorianis de concilio Tridentino habiti sunt, multa de potestate episcoporum, de sacris canonibus & de summorum pontificum decretis præclarè disputata, quæ in commentarium redegit vir utriusque juris peritissimus Stephanus Rassicodus, causarum in foro Parisiensi patronus. Is verò commentarius cùm in Coloniensis librarii manus, insciente & invito auctore, pervenisset, ante hos quinque annos prodiit in lucem, non omnibus quidem numeris absolutus, sed lectu tamen valdè utilis.*

Outre les magistrats dont nous venons de parler; M. Rassicod eut encore d'autres amis illustres par leur dignité & par leur mérite. Il en eut sur-tout parmi ses confreres, à qui sa capacité, sa droiture & sa candeur le rendirent fort cher. La connoissance qu'il avoit des belles-lettres & de la jurisprudence, auroient été de grands secours pour l'éloquence du barreau; mais la délicatesse de son tempérament l'obligea à se renfermer dans le cabinet, c'est-à-dire, à écrire & à consulter. Il s'y attira la confiance du public; aimant mieux rétablir la paix entre les parties, que de profiter de leur division. Malgré sa modestie, qui lui faisoit fuir le grand jour, on ne laissoit pas de sentir son mérite. En 1692, la faculté de droit le choisit pour être docteur aggregé d'honneur, & remplacer la perte qu'elle avoit faite par la mort d'un avocat célébre; & en 1701, M. de Pontchartrain, chancelier de France, formant une compagnie pour composer le journal des savans, l'engagea à travailler principalement aux articles de jurisprudence. Il s'en aquitta avec réputation pendant plus de seize années. Il fut censeur royal des livres de droit, & fit paroître beaucoup d'attention à distinguer dans un grand nombre d'ouvrages qui lui furent renvoyés à examiner, ce qui pouvoit être utile ou préjudiciable au public. Les infirmités, suite ordinaire des longues applications, ayant attaqué M. Rassicod pendant les derniers temps de sa vie, il mourut le jeudi 17 mars 1718, âgé d'environ 73 ans. M. Rassicod a laissé un fils, aussi avocat au parlement de Paris, & censeur royal des livres, qui est mort étant bâtonnier des avocats, au mois de mars 1755. * *Journal des savans de l'année* 1718. Boivin, *vita Claudii Peleterii.*

RASTALLE (Jean) Anglois, imprimeur de Londres, & célébre mathématicien au commencement du XVI siécle, a composé une chronique des rois d'Angleterre, des canons d'astrologie, & d'autres piéces. Thomas Morus, chancelier d'Angleterre, ne se crut pas deshonoré de donner sa propre sœur en mariage à Rastalle, qui étoit très-zélé pour la religion catholique. Il mourut l'an 1535. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

RASTALLE (Guillaume) Anglois, natif de la ville de Londres, fils de *Jean* Rastalle, & d'*Elizabeth*, sœur de *Thomas* Morus. Par l'application qu'il eut à l'étude du droit, il devint un des plus grands jurisconsultes de son temps; & eut une si grande connoissance des loix d'Angleterre, qu'on le fit un des deux juges souverains de ce royaume. Il fut exilé avec sa femme *Wernfride*, à Louvain, pour la foi catholique, pendant que le roi Edouard VI regnoit en Angleterre; mais il revint sous le regne de Marie. Après la mort de cette princesse il se retira à Louvain, & y mourut le 27 jour d'août de l'année 1565, âgé de 37 ans. Il fut mis dans le tombeau où sa femme avoit été enterrée douze ans auparavant, car elle étoit morte à Louvain pendant le premier exil de Rastalle. Il a laissé des livres sur le droit, entr'autres des commentaires sur le droit & les statuts d'Angleterre, &c. * Pitseus, *de illust. script. Angl.*

RASTAT, bourg de l'archevêché de Saltzbourg, province du cercle de Baviere. Il est sur la riviere d'Ens, aux confins de l'Autriche & de la Stirie, & à dix lieues de la même ville de Saltzbourg, vers le levant. * Mati, *diction.*

RASTAT, ville du marquisat de Bade en Souabe, étoit autrefois impériale & libre; mais elle dépend maintenant du marquis de Bade. Elle est située sur le Murg, à une lieue & demie de la ville de Bade, vers le nord. C'est-là où se traita & se conclut en 1714, la paix entre l'empereur & le roi de France, par le ministere du prince Eugène de Savoye & du maréchal de Villars. * Mati, *dict. Mém. du temps.*

☞ RASTIGNAC, marquisat situé en Périgord, sénéchaussée & élection de Sarlat, possédé depuis le XIV siécle par la maison de CHAT ou CHAPT. Cette maison tire son origine des anciens sires de Chabannois. Elle en porte le nom & en a conservé les armes jusqu'à l'extinction de la branche des seigneurs de Lage-au-Chat, & de Mansac, aînés des seigneurs de Rastignac.

*ANCIENS SEIGNEURS DE CHABANOIS du nom de CHAT.*

ABON Chat ou CAT-ARMAT, premier auteur connu des anciens sires de Chabannois, vivoit vers la fin du IX siécle, ou au commencement du dixiéme. Il eut pour fils JOURDAIN, qui suit.

JOURDAIN, I du nom, sire de Chabannois, fonda avec sa femme *Dia*, avant l'an 980, l'abbaye de l'Esterp au diocèse de Limoges. Il laissa quatre enfans, qui assisterent & consentirent à l'acte de fondation; JOURDAIN, qui suit; BOZON, *dont la postérité est rapportée ci-après; Ainard*, moine du Mont-Cassin; & *Renaud*, abbé de Charroux.

JOURDAIN, II du nom, sire de Chabannois, confirma & augmenta les dons faits par ses pere & mere à l'abbaye de l'Esterp, du consentement d'*Ainard*, moine du Mont-Cassin, de *Renaud*, abbé de Charroux, ses deux freres, & de *Jourdain*, *Robert* & *Ytier* ses neveux, fils de Bozon son frere, qui étoit déja décédé. Il eut une guerre à soutenir contre Gui, vicomte de Limoges, & Alduin, évêque de Limoges, & fut tué près de S. Junien. Il laissa un fils fort jeune, nommé JOURDAIN, qui suit.

JOURDAIN, III du nom, sire de Chabannois, se maria après avoir été fait chevalier, & eut deux enfans, AINARD, qui suit; & *Jourdain*, nommé *Eschivat*. Il mourut à Cazech.

AINARD, sire de Chabannois, fut marié avec *Barrelde*, sœur de *Foulques* de Taillefert, comte d'Angoulême, & en eut un fils nommé JOURDAIN, qui suit.

JOURDAIN, IV du nom, sire de Chabannois, fonda le prieuré de la Peyruse, au diocèse de Limoges, avant l'an 1073, fut présent à la dédicace de l'église en 1079 ou environ; introduisit, vers l'an 1080, des chanoines réguliers sous le gouvernement d'un abbé dans le monastere de l'Esterp, & fit peu de temps après le voyage de la Terre-sainte, où il mourut avant l'an 1093. Il avoit été marié deux fois, & eut de sa premiere femme nommée *Tesée*, un fils nommé JOURDAIN, qui suit; & de la seconde, dont on ignore le nom, *Ainard* & *Bozon*.

JOURDAIN, V du nom, sire de Chabannois, confirma la fondation du monastere de l'Esterp, faite par Jourdain I, & y ajouta de nouvelles donations avant l'an 1093; souscrivit à une charte de l'an 1096, avant Guillaume de Taillefert, comte d'Angoulême. Il avoit été marié avec *Amélie*, & en eut JOURDAIN surnommé ESCHIVAT, qui suit.

JOURDAIN VI, surnommé ESCHIVAT, sire de Chabannois & de Confolent, vivoit en 1113, suivant une bulle du pape Paschal II, & mourut avant l'an 1126. Il avoit été marié avec une fille de la comtesse de la Marche, & n'en eut qu'une fille nommée *Amélie*, qui fut mariée avec *Guillaume* de Matha. C'est par ce mariage que les terres de Chabannois &

de Confolent sortirent de la ligne masculine des anciens sires de Chabannois.

*SEIGNEURS DE CHAT, DE FEINES ET DE LAGE-AU-CHAT.*

BOZON, second fils de JOURDAIN I & de *Dia*, étoit mort lorsque Jourdain son frere confirma les dons faits par ses pere & mere à l'abbaye de l'Esterp: il laissa trois enfans: JOURDAIN, qui suit; *Robert*, & *Ytier*, qui furent présens à cet acte.

JOURDAIN, fils de Bozon, fut présent à la confirmation faite par Jourdain II son oncle, des dons faits à l'abbaye de l'Esterp par Jourdain I son aïeul. On le croit pere de GUI, qui suit.

GUI Chat souscrivit avant 1073, à la fondation faite par Jourdain IV son cousin, du prieuré de la Peyruse, & eut pour fils AIMERI Cati ou Chat.

AIMERI Chat, surnommé *de Feines*, du nom d'un fief contigu à la terre de Lage-au-Chat, possédé de tout temps par la maison de Chat, & qui n'en est sorti qu'en 1508, fut présent avec Gui son pere à la fondation du prieuré de la Peyruse par Jourdain IV son cousin, fit des dons en 1093, à l'abbaye de l'Esterp. On le croit pere d ETIENNE, qui suit.

I. ETIENNE Chat, surnommé *Cotez*, fit des dons au monastere de la Faye, ordre de Grandmont, avant l'an 1194, du consentement de ses deux enfans, BERNARD, qui suit; & *Aimeri* Chat, suivant la charte de confirmation qui en fut faite par Sebran Chabot, évêque de Limoges. Aimeri Chat, II du nom, & second fils d'Etienne, fut présent en 1210 au mariage de Raimond IV, vicomte de Turenne. Il paroît dans plusieurs actes depuis 1237 jusqu'en 1249, avec la qualité de chevalier. Il laissa trois enfans, *Etienne*, AIMERY, & *Guillaume*; AIMERY, III du nom, chevalier, présent avec Aimery son pere, Etienne & Guillaume Chat ses freres, à un acte de 1248, fut témoin de l'hommage rendu en 1252, par Raymond IV, vicomte de Turenne, à l'abbaye de Tulles.

II. BERNARD Chat, I du nom, fils d'Etienne Chat, surnommé *Cotez*, & présent à l'acte de 1194, fut pere d'*Etienne*, surnommé *Cotez*, & de BERNARD Chat, qui suit. Ils furent tous deux témoins de l'hommage rendu par Raymond VI à l'abbaye de Tulles.

III. BERNARD Chat, II du nom, chevalier, présent en 1252 à l'hommage dont on vient de parler, fut pere de BERNARD, qui suit.

IV. BERNARD Chat, III du nom, damoiseau, seigneur de Lage au Chat & conseigneur de Mansac, étoit déja marié le 18 décembre 1260, avec *Raymonde* de Sallaignac, fille d'*Aimery*, seigneur de Sallaignac, & d'*Anne* de Ferriere, qui lui assigna par acte dudit jour quelques rentes, situées dans la paroisse de Mansac. Il laissa deux enfans, BERNARD, qui suit; & *Antoine*.

V. BERNARD Chat, IV du nom, damoiseau, seigneur de Lage au Chat & conseigneur de Mansac, refusa de rendre hommage de sa terre de Lage au Chat au chapitre de saint Yriex, & fut condamné à le rendre, par sentence arbitrale du 8 juillet 1288: à la suite de cet acte on voit une procuration qu'il avoit donnée à Hugues de Feletz, qu'il scella de son propre sceau, quoiqu'il ne fût encore que damoiseau. Il reçut plusieurs connoissances de ses vassaux jusqu'en 1309. Il laissa deux enfans, GUICHARD, qui suit; & *Elie*.

VI. GUICHARD Chat, chevalier, seigneur de Lage au Chat, & conseigneur de Mansac, affranchit un de ses hommes taillables en 1328, & reçut plusieurs reconnoissances de ses vassaux jusqu'en 1340. Il ne vivoit plus en 1367. Il fut pere de GUICHARD, qui suit; & d'*Aimery* Chat. Celui-ci fut d'abord trésorier de l'église romaine, puis évêque de Volterre & gouverneur de Bologne en Italie. Il fut transféré en 1361 à l'évêché de la même ville, obtint en 1365 de l'empereur Charles IV la confirmation des priviléges de son église, & fut décoré dans cet acte du titre de prince de l'Empire. Il établit à Bologne les Camaldules & les Célestins; bâtit en 1367 une partie considérable de la Chartreuse de la même ville, suivant une inscription qu'on voit encore sur le mur, au-dessous de laquelle sont ses armes, les mêmes que celles des anciens sires de Chabannois, & telles qu'on les voit encore aujourd'hui à Lage au Chat. Il repassa en France en 1371, où il fut évêque de Limoges; fut nommé la même année par Louis, duc d'Anjou, lieutenant pour le roi en Languedoc, & gouverneur du Limosin, & confirmé en cette qualité par le roi le 8 avril suivant. Il mourut en 1390.

VII. GUICHARD Chat, II du nom, seigneur de Lage au Chat, la Germanie & Mansac, fonda dans l'église de saint Yriex un anniversaire pour le pape Innocent VI, où il n'est qualifié que de *damoiseau*: mais il paroît dans les actes postérieurs avec la qualité de *chevalier*. Il eut plusieurs enfans dont il n'y a que AIMERY & JEAN qui aient laissé postérité. Aimery a continué la descendance, & Jean a formé *la branche de* RASTIGNAC, *qui sera rapportée ci-après*.

VIII. AIMERY Chat, IV du nom, damoiseau, seigneur de Lage au Chat & de Mansac, vendit le 11 décembre 1404, à noble homme Jean de Bonneval, chevalier, seigneur de Blanchefort, un grand nombre de villages, situés dans les paroisses de la Greliere, de Saint-Jal, de Beaumont, Chambolives, avec tout le droit de justice haute, moyenne & basse, telles que le vicomte de Comborn en avoit joui: en récompense de quoi il assigna à ses enfans, à qui ces biens appartenoient du chef de leur mere, les mas du Bos, paroisse de Sarlande, du Breuil, paroisse de la Chapelle saint Yriex, & tous les cens, rentes & devoirs dont il jouissoit de son chef dans la ville de Saint-Yriex: biens qui avoient appartenu à Etienne, surnommé *Cotez*, I du nom, suivant l'acte de 1194, & qui depuis par une succession non interrompue avoient été reconnus en faveur des seigneurs de Lage au Chat. Il avoit été marié deux fois, & avoit épousé en premieres noces *Marguerite* de Flamench, fille de *Helie* Flamench, & de *Marguerite* de Comborn, sœur du vicomte de Comborn, dont il eut *Guichard* & *Bernard*, chevaliers, morts sans postérité; & *Marguerite*, mariée en premieres noces à *Philippe* de Royere, & en secondes noces avec *Pierre* de Cornil. Aimery épousa en secondes noces, l'an 1394, *Agnès* de la Renie, fille de *Raoul* de la Renie, chevalier, dont il eut JEAN, qui suit; *Pierre*; *Valere*, mariée avec *Poton* Jouanie; & *Elix*, mariée avec *Pierre* de Vinelle.

IX. JEAN Chat, damoiseau, seigneur de Lage au Chat & de Mansac, institué héritier universel d'*Agnès* de la Renie, sa mere, par son testament du 22 avril 1446, fut marié avec *Marguerite*, demoiselle de la Greliere, & en eut cinq enfans, ANTOINE, qui suit; PIERRE, *mentioné après son frere*; *Bertrand*; *Jeanne*, mariée avec *Pierre* de Beaulieu, seigneur de Laval, étoit veuve dès 1511, & fit don le 18 avril 1526, à *Jean* Chat, seigneur de Rastignac, son cousin, des droits qui lui étoient obvenus sur les biens de ses peres, par le décès d'*Antoine*, de *Bertrand* & de *Marie* Chat, ses freres & sœurs; & *Marie*, morte sans avoir été mariée. Il fit son testament en 1482, par lequel il institua pour son héritier ANTOINE son fils aîné.

X. ANTOINE Chat, seigneur de Lage au Chat, vendit en 1490 la terre de Mansac. Il reçut plusieurs reconnoissances de ses vassaux jusqu'en 1511, & mourut avant 1526 sans postérité.

X. Pierre Chat, seigneur de Chambesis, paroisse de Saint-Brice, fit saisir & décréter la terre de Lage au Chat, qui fut adjugée par sentence du 17 mai 1508, à Jean Gentil. Il avoit été marié en 1482, avec noble *Marguerite* de Roziers, fille de *N.*... Roziers, seigneur de Chamberis, & de *Louise* de Troussebois. Il n'eut qu'une fille, qui avoit épousé par contrat du 25 juillet 1499, *Hugues* de Carbonniere, seigneur de Jayat, diocèse de Sarlat. En lui finit la branche des seigneurs de Lage au Chat.

*Seigneurs et marquis de Rastignac.*

VIII. Jean Chat, I du nom, institué héritier par Guichard Chat, son pere, des biens qu'il possédoit en Périgord, seigneur de la Germanie, Jallets & de Rastignac, eut un très-grand procès avec *Aimery* son frere, à raison de la succession de leur pere, qui ne fut terminé que par une transaction passée en 1452, entre leurs enfans. Il avoit été marié avec *Agnès* de Royere, & en eut un fils, qui suit.

IX. Antoine Chat, seigneur de la Germanie, Jallets & de Rastignac, transigea le 31 juillet 1452, avec *Jean* Chat, seigneur de Lage-au-Chat, pour mettre fin au procès qui s'étoit élevé entre leurs peres au sujet de la succession de Guichard Chat, leur aïeul. Il étoit tuteur en 1465 de *Jean* de Luziers, fils de *Géraud* de Luziers, & de *Marie* de Royere. Il mourut avant le 28 novembre 1471. Il avoit été marié deux fois, la premiere avec *Jeanne* Bouttier, fille de *Jean* Bouttier, seigneur de Sediere; & la seconde avec *Jeanne* de Roffignac. Il laissa huit enfans : 1. Jean, qui a continué la descendance; 2. *Enard* Chapt, abbé de saint Romain & de saint Sauveur de Blaye, puis évêque de Bazas; 3. *Jean*, prieur de la Reolle; 4. *Galienne*, mariée avec *Bernard* Foucaud, seigneur de l'Ardimalie; 5. *Isabelle*, mariée avec le seigneur de Castres; 6. *Agnès*, mariée 1°. avec *Pierre* de Milhac, seigneur de la Bastardie : 2°. avec *Jean* de Pelisses, seigneur de la Rigaudi; 7. *Valere*, mariée avec *N.* de Bonneguise, seigneur du Breuil; 8. *Jeanne*, abbesse de Tresseron.

X. Jean Chat, II du nom, seigneur de la Germanie, Jallets & Rastignac, fils aîné d'Antoine, reçut plusieurs reconnoissances de ses vassaux jusqu'en 1494; assista à la montre des nobles de la sénéchaussée du Périgord, faite à Liffré en Bretagne le 18 octobre 1491; fit son testament le 18 janvier 1496, & mourut la même année. Il avoit épousé *N.* de Saint-Chamant, dont il eut plusieurs enfans, savoir, 1. Jean, qui suit; 2. *Bertrand*, abbé de saint Romain de Blaye & de saint Amand de Colis; 3. *Raimond*, archidiacre de Bazas; 4. *Ainard*, abbé de saint Romain de Blaye après son frere; 5. *Françoise*, mariée au seigneur de Luziers; 6. *Catherine*, mariée au seigneur de la Valade; 7. *Catherine*, mariée à *N.* Chalon, seigneur de la Maison-Noble; 8. *Catherine*, mariée 1°. avec *N.* Brun, seigneur de Boisset : & 2°. au seigneur de Mazion; 9. *Catherine*, mariée 1°. avec *N.* de Serval, seigneur de Betou : 2°. au seigneur de Gorre : 3°. avec *Garton* de Belleade, seigneur de la Mothe Saint-Androin en Blaye.

XI. Jean Chat, seigneur de Rastignac, Jallets, le Pouget, Saint-Rabier, Serval, la Bachelerie, Saint-Antoine, Fanlac, Corgnac, la Mansau, des enclaves de la paroisse d'Azerac, & conseigneur de Siorat, obtint au mois d'octobre 1538, des lettres patentes portant érection de foires & marchés dans sa terre de Pouget. Ce seigneur paroît dans les actes de son temps avec la qualité de *noble & puissant seigneur*. Il fit son testament le 23 février 1560. Il avoit épousé par contrat du 2 septembre 1509, *Françoise* de Serval, dame de Serval, la Tour du Bosc, la Mansau & Siorat, dont il eut huit enfans, savoir, 1. Claude, qui suit; 2. *Jacques*, mort sans postérité; 3. *Ainard*, seigneur de Rion, mort sans postérité; 4. *Raimond*, archidiacre de Bazas; 5. *Françoise*, mariée à *François* de Lubersac, écuyer, seigneur du Verdier, le Leris & la Renie; 6. *Catherine*, mariée par contrat du 14 décembre 1546, avec *Antoine* du Pouget, seigneur de Nadaillac & de la Ville-neuve, & deux autres filles mortes en bas âge.

XII. Claude Chat de Rastignac, seigneur de Rastignac & du Pouget, fut marié avec *Agnès de* Montberon, fille d'*Adrien* de Montberon, chevalier, seigneur baron d'Archiac, Matha, &c. conseiller & chambellan du roi, capitaine des ville & château de Blaye, & de *Marguerite* d'Archiac. Il en eut plusieurs enfans. 1. Adrien, qui suit; 2. *François*, mestre de camp, mort sans postérité; 3. *Louis*, tué au siége de Mussidan en 1569; 4. Antoine, seigneur de Cubiac, Brignac, Laxion, qui a formé la premiere branche de Laxion, *qui sera rapportée ci-après*; 5. Raimond qui a fait la branche de Messilhac, *qui sera aussi rapportée ci-après*; 6. *Françoise*, mariée au seigneur de Paleyrac; 7. *Marguerite*, mariée au seigneur de la Gondalie.

XIII. Adrien Chat de Rastignac, seigneur de Rastignac, du Pouget & conseigneur de Siorat, connu sous le nom de *comte de Rastignac*, fut un des seigneurs de la province du Périgord à qui le roi Henri III écrivit une lettre, pour l'exécution de son édit de pacification. Dans cette lettre, le roi lui mande qu'il a assez fait connoître le desir qu'il a de faire entretenir son dernier édit de pacification, ayant envoyé à ce sujet des commissaires en son pays de Guienne, & même en la ville de Périgueux; que l'exécution en dépendant des seigneurs dudit pays, tant d'une que d'autre religion, sa majesté a bien voulu lui faire cette lettre, pour qu'avec les autres seigneurs & gentilshommes catholiques à qui sa majesté en écrit, il s'oblige pour la sureté de la ville de Périgueux : ce que le roi de Navarre fera également faire aux seigneurs & gentilshommes de la religion prétendue réformée, afin que les officiers de justice ne fassent plus difficulté d'y venir. Adrien mourut en 1578. Il avoit épousé le 7 janvier 1564, *Jeanne* d'Hautefort, fille de *Jean* d'Hautefort, seigneur d'Hautefort, la Mothe, Tenon, &c. & de *Catherine* de Chabannes-Curton, dont il eut Jean, qui suit; *Frédéric*, mort au service du roi sans postérité; Peyrot, qui a formé la branche des seigneurs de Firbeix & de Laxion, *rapportée ci-après*; *Jean*, tué au siége de Paris; *Anne*, mariée au seigneur du Saillan du Luc.

XIV. Jean Chapt, connu sous le nom de comte de Rastignac, marquis de Rastignac, baron de Luzerh, premier baron du Querci, seigneur de Lastours, Paleyrat, Signac, le Mespoullet, Saint-Rabier, conseigneur de Saint-Plenpon, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, conseiller en son conseil d'état, maréchal de ses camps & armées, marcha en 1587 au secours de Sarlat assiégé par le vicomte de Turenne, fut nommé conseiller d'état par brevet du 10 mars 1617, & obtint deux jours après un autre brevet qui érigeoit sa terre & baronie de Rastignac en marquisat, & le 23 mars de l'année suivante une pension de 3600 livres. Le roi Louis XIII lui écrivit plusieurs lettres, à l'occasion de l'emprisonnement du prince de Condé, en 1616, & au sujet des mouvemens arrivés à l'occasion de la reine-mere en 1619 & en 1620. Ces lettres que la famille a conservées, rendent témoignage au zèle que le marquis de Rastignac avoit pour les intérêts du roi, & à la confiance que le prince avoit dans sa fidélité & son attachement pour son service. Il avoit épousé par contrat du 23 février 1604, *Jacquette* de Genouillac, fille de *Louis-Ricard* de Gourdon, comte de Genouil-

1... & de Vaillac, &c. & de *Anne* de Montberon de Fontaines Chalandray : & en secondes noces *Jeanne* de Lastours, fille & héritiere de *Jean* de Lastours, premier baron du Limosin, & de *Françoise* Gentil, veuve du marquis de la Douze. Le marquis de Rastignac eut de son premier mariage trois enfans ; JEAN-FRANÇOIS, qui suit; *Pierre*, seigneur de Paleyrac, mort sans postérité; & *Jeanne*, mariée avec le marquis de la Douze.

XV. JEAN-FRANÇOIS Chapt, comte de Rastignac, baron de Luzech, premier baron du Querci, seigneur de Coulonges, Peyrignac, Lastours, Belves, Paleyrat, maréchal des camps & armées du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, & colonel d'un régiment de son nom, servit avec distinction dans les guerres occasionées par les troubles qui s'éleverent sous le regne de Louis XIII, & pendant la minorité de Louis XIV. Le roi lui témoigna, par lettre du 4 janvier 1650, combien il étoit satisfait de ce qu'il s'étoit joint au marquis de Hautefort, pour maintenir la province de Périgord dans l'obéissance. Il avoit épousé par contrat du 12 novembre 1625, *Gabrielle* de Sediere, fille unique de *François* de Sediere, seigneur de Coulonges, Murol, Mouron, conseigneur de Fiat, &c. gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & de *Magdeléne* de la Forêt. Il en eut FRANÇOIS, marquis de Rastignac, qui suit; *Magdeléne*, mariée par contrat du 4 janvier 1648, avec *Antoine* de Froment du Saillant de Pompadour, seigneur de Sarasac & de la Marche; *Gabrielle*, mariée par contrat du 8 février 1660, avec *Etienne* de Guiscard, seigneur de Tedirac, Cavaignac, Meyrel; & *Magdeléne*, mariée par contrat du 2 décembre 1671, avec *François* de Beaumont, seigneur & baron de Johannis en Querci, Ferriere, &c.

XVI. FRANÇOIS Chapt, marquis de Rastignac, baron de Luzech, premier baron de Querci, seigneur de Sarazac, Paleyrat, Pérignac & Coulonges, leva à ses dépens deux compagnies de cavalerie. Il avoit épousé par contrat du 21 janvier 1672, *Jeanne-Gabrielle* de Clermont Toucheboeuf, fille de *Jacques-Victor* de Clermont, baron de Gramat-Besse, & de *Jeanne*, marquise de Gaulejat de Puicalvel, &c. Il est mort au mois de janvier 1724, & a laissé cinq enfans, 1. *Jacques-Gabriel*, comte de Rastignac, baron de Luzech, premier baron de Querci, comte de Clermont, Monfort & Combebonnet, qui avoit épousé, par contrat du 7 décembre 1701, *Marie-Anne* de Narbonne, fille unique de *Louis* de Narbonne, comte de Clermont, Monfort, Combebonnet, seigneur de Montlau, de Castelnau, & de *Magdeléne* de Souillac d'Azerac, mort au mois de février 1755, sans enfans ; 2. ARMAND-GABRIEL-HYPOLITE Chapt, vicomte de Rastignac, qui suit; 3. LOUIS-JACQUES, évêque de Tulles, puis archevêque de Tours, mort au mois d'août 1750, *qui a ci-après son article particulier*; 4. *Magdeléne*, mariée en 1694, avec *Charles* de Monclar, seigneur de Montbrun, la Rocque : & en secondes noces en 1700, avec *Marc-Antoine* de la Grange Gourdon, marquis de la Vercantiere, seigneur de Floirat, &c; 5. *Jeanne*, mariée avec *N.* de Beaulieu, marquis de Gaubert, seigneur de Paulin, la Filolie, &c. dont elle est veuve depuis 1726.

XVII. ARMAND-GABRIEL-HYPOLITE Chapt, appellé le vicomte de Rastignac, seigneur de Coulonges, Paleyrat, la Besse, Milhac, le Peuch, la Roque, Saint-Christophe, Peysat, & chevalier de l'ordre royal militaire de saint Louis, a été capitaine de cavalerie dans le régiment du commissaire général, & est mort au mois d'août 1748. Il avoit épousé par contrat du 22 janvier 1722, *Françoise* Foucaud de Pontbrian, fille unique de *Pierre* Foucaud de Pontbrian, comte de la Besse, seigneur de Milhac, le Peuch, la Rocque, Saint-Christophe, Peysat, &c. & d'*Isabelle* de Vassal, dont il a eu deux enfans, JACQUES-JEAN Chapt, marquis de Rastignac, & *Marie-Anne-Petronille* Chapt, demoiselle de Rastignac.

### *SEIGNEURS DE FIRBEIX.*

XIV. PEYROT Chapt de Rastignac, troisiéme fils d'ADRIEN Chapt, comte de Rastignac, seigneur de Laxion, Corgnac, Nanteuil, Aizerac, Tursac, Saint-Jory-la Blou, & chevalier de l'ordre du roi, fut un des gentilshommes du Périgord les plus zélés & les plus attachés au service des rois Henri IV & Louis XIII. Un ancien mémoire de ses services porte qu'il avoit été joindre Henri IV au siége d'Amiens, & à celui de la Fere, où il avoit toujours exposé sa vie & celle d'une troupe de gendarmes qu'il avoit à sa suite, sans avoir reçu aucune paye ni récompense; qu'il avoit encore assemblé de nouvelles troupes, avec lesquelles il avoit été se rendre sous la cornette du maréchal de Roquelaure, pour assurer le passage de sa majesté, lorsqu'elle avoit été à Bourdeaux pour son mariage avec *Anne* d'Autriche, infante d'Espagne; que dans les derniers troubles, il avoit assemblé de nouvelles troupes à sa solde, avec lesquelles il avoit été joindre sa majesté. Il mourut au mois de janvier 1621, laissant ses affaires dans le plus grand désordre, parce-qu'il avoit dépensé la plus grande partie de son bien au service du roi. Il avoit épousé, par contrat du 27 août 1599, *Marguerite* Chapt de Laxion, sa cousine germaine, fille d'*Antoine* Chapt de Rastignac, seigneur de Laxion, & de *Marguerite* de Calvimont, & héritiere des terres de Laxion, Tursac & Saint-Jory. Il en eut neuf enfans qui furent, 1. *Jean*, mort en 1631, sans postérité; 2. JACQUES, qui suit; 3. FRANÇOIS, qui a formé la branche des marquis de LAXION, *rapportée ci-après* ; 4. autre *François*, mort sans postérité; 5. *Jeanne*, mariée par contrat du 19 septembre 1624, avec *Henri* de la Martonie, seigneur de Puiguilhem, Villars, Milhac & Condat; 6. *Anne*, mariée avec *N.* de Roffignac, seigneur de Marsac; 7. *Jeanne*, mariée avec *N.* Mallet de Châtillon, seigneur de la Barde; & deux autres filles mortes sans avoir été mariées.

XV. JACQUES Chapt de Rastignac, seigneur de Firbeys, Corgnac & Coupiar, épousa *Marie* Arlot, fille de *Jean* Arlot, seigneur de Firbeys, & *Gabrielle* de Lambertie, & en eut un fils, qui suit.

XVI. ANDRÉ-JACQUES Chapt de Rastignac, seigneur de Firbeys, Corgnac, Coupiat, épousa par contrat du 8 février 1653, *Anne* du Barry, fille de *François* du Barry, seigneur de la Glaudie, & de *Magdeléne* de Puisé, & en eut CHARLES, qui suit; & *Françoise*, mariée par contrat du 15 janvier 1697, avec *Jacques* d'Aubusson, marquis de Miremont, seigneur de Vilhac, & morte au mois d'août 1750.

XVII. CHARLES Chapt de Rastignac, seigneur de Firbeys, fut marié avec *Catherine* de Prugue, fille de *Jacques* de Prugue, président, trésorier général de France en la généralité de Guienne, & d'*Isabelle* Thibaut de Servenche. Il n'en eut qu'une fille nommée *Françoise*, mariée par contrat du 9 avril 1709, avec *Jacques-François* Chapt de Rastignac, seigneur de Puiguilhem, son parent : au moyen de quoi la branche de Firbeys se trouve éteinte & fondue dans celle de Puiguilhem.

### *MARQUIS DE LAXION.*

XV. FRANÇOIS Chapt de Rastignac, marquis de Laxion, seigneur de Tursac, Corgnac, &c. préserva par sa valeur du pillage le château de Laxion, pendant

les guerres civiles de 1651, 1652. Il obtint en 1653 des lettres qui érigerent la terre de Laxion en marquisat. Il avoit épousé par contrat du 14 février 1643, *Jeanne* d'Hautefort Marquessac, fille de *René* d'Hautefort, chevalier, seigneur de la Mothe, Ajac, Bauzens, & de *Jeanne* de Marquessac, dont il eut sept enfans, 1. *Jean-François*, qui servit en qualité de volontaire en Hollande & en Allemagne, sous M. de Turenne, obtint en 1672 une compagnie de cavalerie, & mourut au mois de mars 1694, sans postérité. Il avoit été marié deux fois: la premiere avec *Isabelle* de la Martonnie, dame de Condat; la seconde avec *Antoinette* du Chesne, veuve du seigneur de la Causse. 2. Charles, qui suit; 3. Jacques-François, qui a formé la branche de Puiguilhem, *rapportée ci-après*; 4. *Anne*, mariée à *Georges* Mallet, seigneur de la Jorie & de Doussac; & trois autres filles, mortes sans alliance.

XVI. Charles Chapt de Rastignac, seigneur de Nanteuil, servit en Hollande en 1673; fut fait capitaine de cavalerie en 1674; réformé en 1684; obtint une nouvelle compagnie en 1688, & mourut en 1694. Il avoit été marié par contrat du 14 février 1686, avec *Anne* Renier, fille de *Jean* Renier, seigneur de la Navoie, & de *Marie* Mallet. Il en eut Charles, qui suit; & *Anne*, mariée en 1727 avec *François* de l'Estrade, seigneur de Conty, morte en 1733.

XVII. Charles Chapt de Rastignac, marquis de Laxion, comte de Lambertie & de Pansol, conseigneur de l'Isle-Saint-Macaire, sur Garonne, obtint au mois de mars 1724 de nouvelles lettres qui érigeoient, en tant que de besoin pouroit être, la terre de Laxion en marquisat, les premieres, accordées à François Chapt de Rastignac son aïeul, n'ayant pu être enregistrées, à cause des guerres civiles. Il avoit épousé par contrat du 25 avril 1724, *Marie-Jacqueline-Eléonore* d'Aydie de Riberac, fille de *Blaise* d'Aydie, seigneur de Bernardiere, Montcheuil, &c. & de *Louise-Thérèse-Charlotte-Diane* de Baurtu Nogent. Elle mourut en 1741. Cette dame étoit sœur d'*Antoine Odet* d'Aydie, comte de Riberac, mort au mois de novembre 1754, qui a institué son héritier le marquis de Chapt son neveu. Le marquis de Laxion a eu de son mariage six enfans, 1. Jacques-Gabriel-Louis, qui suit; 2. *Armand-Anne-Auguste-Antonin-Sicaire* Chapt de Rastignac, abbé de Chapt, docteur de la maison & société de Sorbone, vicaire général du diocèse d'Arles; 3. *Louis-Jacques*, appellé le chevalier de Chapt, reçu chevalier de Malte en 1748, capitaine de dragons dans le régiment de Tiange; 4. *Jean-Louis-Marie*, appellé le vicomte de Chapt, capitaine au régiment d'Aubigné, dragons, mort en 1756; 5. *Sicaire-Auguste-Antonin-Armand*, appellé le chevalier de Laxion, capitaine au régiment de Noailles, cavalerie; 6. *Gabrielle*, qui a épousé par contrat du 24 juillet 1746, *Joseph-François* du Mas, marquis de Peyzat, ci-devant officier au régiment des Gardes Françoises.

XVIII. Jacques-Gabriel-Louis Chapt de Rastignac, marquis de Chapt, comte de Riberac, vicomte des Pluches, seigneur de Bernardiere, Montagrier, la Ville au Clair, conseigneur de l'Isle Saint-Macaire, sur Garonne, ci-devant lieutenant au régiment du Roi, infanterie, a été marié par contrat du 30 janvier 1746, avec *Gabrielle* d'Aydie de Riberac, fille aînée de *Jean*, comte d'Aydie, seigneur de la Borye, Champagnac, &c. & de *Henriette* de Javerliac. Il a de ce mariage un fils, *Charles-Antoine* Chapt de Rastignac, né le 30 juillet 1748.

*Seigneurs de Puiguilhem.*

XVI. Jacques-François Chapt de Rastignac, troisième fils de François, marquis de Laxion, seigneur de Puiguilhem, de Villars, de Firbeys, &c. fut marié deux fois: la premiere avec *Marie* de Roquart, veuve d'*Armand* de la Martonie, seigneur de Puiguilhem, dont il n'a pas eu d'enfans; la seconde avec *Françoise* Chapt de Rastignac, dame de Firbeys, fille unique de *Charles* Chapt de Rastignac, seigneur de Firbeys, dont il a eu quatre enfans, 1. Pierre-Louis, qui suit; 2. *Jacques-Louis*, chevalier de l'ordre royal & militaire de saint Louis, capitaine de dragons au régiment d'Aubigné; 3. *Pierre-Jean*, qui a été grand vicaire de l'archevêque de Tours, son cousin, a été avec distinction agent du clergé de France, depuis 1740 jusqu'en 1745, & au sortir de l'agence a obtenu l'abbaye de Barbeaux; 4. *Charles*, appellé le chevalier de Firbeys, capitaine d'infanterie au régiment de Vaubecourt.

XVII. Pierre-Louis Chapt de Rastignac, comte de Puiguilhem, seigneur de Villars, Milhac, Firbeys, &c. a été marié par contrat du 27 mars 1734 avec *Susanne-Anne* Dulau, fille de *Jean-Armand* Dulau, marquis d'Allemans, &c. & de *Julie-Antoinette* de Beaupoil de Saint-Aulaire, sœur du marquis de Lanmary, lieutenant-général des armées du roi, chevalier de ses ordres, mort ambassadeur en Suéde. Elle est morte au mois de septembre 1750. Il a de son mariage, 1. Jacques-Gabriel, appellé le comte de Chapt, capitaine de cavalerie dans le régiment de Damas; 2. *Jacques-Gabriel*, né au mois d'août 1747; & deux filles.

*Anciens seigneurs de Laxion.*

XIII. Antoine Chapt de Rastignac, seigneur de Brignac, Cubiac, Birac, Tursac & Laxion, servit d'abord en qualité d'homme d'armes dans la compagnie du seigneur d'Hautefort, & fut tué en 1579, commandant la noblesse du Périgord contre les prétendus réformés. Il avoit épousé en premiéres nôces *Isabelle* d'Andeaux, fille de *Jean* d'Andeaux, seigneur de Brignac, & de *Françoise* de Saint-Clar, & veuve de *Thomas* d'Hautefort, seigneur de Vaudre, dont il n'eut point d'enfans; & en secondes noces il épousa *Marguerite* de Calvimont, fille de *Gui* de Calvimont, premier avocat général au grand conseil, & de *Françoise* de Rans, veuve de *Gaston* de la Romagere, seigneur de Laxion & de Saint-Jory, terres dont elle avoit hérité par la mort de Françoise de la Romagere sa fille. De ce mariage il eut deux enfans, Raimond, qui suit; & *Marguerite*, mariée à *Peyrot* Chapt de Rastignac, son cousin-germain, qui a formé les branches de Firbeys & de Laxion, *rapportées ci-dessus*.

XIV. Raimond Chapt de Rastignac, seigneur de Laxion, Tursac & Saint-Jory, fut tué par *N.* de Bonneguise, seigneur de Badefol, en servant de second à *Peyrot* Chapt de Rastignac, son cousin-germain; & par son décès les terres de Laxion, Tursac & Saint-Jory passerent à *Marguerite* sa sœur, qui épousa par contrat du 27 août 1599, *Peyrot* Chapt de Rastignac, son cousin-germain.

*Seigneurs de Messilhac.*

XIII. Raimond Chapt de Rastignac, cinquiéme fils de Claude, & d'*Agnès* de Montberon, seigneur de Messilhac, de Pleaux, de Grifoul, de Montaignac, de Poumerol, chevalier des deux ordres du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, gentilhomme ordinaire de sa chambre, gouverneur d'Auvergne, étoit homme d'armes dans la compagnie du seigneur d'Hautefort en 1567 & 1569; obtint le 11 novembre 1571 une commission pour lever une compagnie de deux cens hommes

de pied, qu'il devoit commander sous les ordres du duc d'Anjou; fut fait en 1586 lieutenant général de la haute Auvergne; se rendit le 7 février 1587 dans la ville d'Aurillac, & par-là rompit les mesures du comte de Randan, qui avoit projetté de s'en rendre le maître; fut nommé le 15 mars de la même année chevalier de l'ordre de saint Michel, & gouverneur de la haute Auvergne avant le 22 avril 1589; força le 6 juillet le château de Collogne; reprit sur la fin du même mois le fort de Carlac, dont les ligueurs s'étoient emparé par trahison; assiégea & prit la même année la ville de Saint-Amand; gagna la bataille d'Issoire contre le comte de Randan, qui y fut tué, & dont l'armée fut entiérement défaite; & après avoir achevé de pacifier la haute Auvergne, alla rejoindre l'armée du grand prieur dans la basse; marcha en 1592 au secours de Villemur, assiégé par le duc de Joyeuse, & défendu par Themines; attaqua & força les retranchemens du duc de Joyeuse, mit son armée en déroute, dont partie fut taillée en piéces & le reste noyé dans le Tarn. Raimond Chapt de Rastignac fut nommé, au mois de juin 1593, bailli de la haute Auvergne, dont il étoit déja gouverneur. Il marcha au mois de mars 1594 contre la ville de Saint-Flour, qui s'étoit révoltée, & la fit rentrer dans l'obéissance du roi. Il se transporta dans le Limosin au mois de juin suivant, pour dissiper les révoltés connus sous le nom de *Croquans* ou *Tarvenus*, & les défit près de Limoges dans un combat où 2000 resterent sur la place. Il fut nommé la même année chevalier de l'ordre du saint Esprit; mais comme sa présence étoit nécessaire dans son gouvernement, il ne put se trouver au mois de janvier de l'année suivante pour s'y faire recevoir; & il fut arrêté dans ce chapitre, qu'il ne seroit point préjudicié à son rang, attendu qu'il étoit occupé pour le service de sa majesté. Raimond Chapt de Rastignac fut assassiné à la Fere le 26 janvier 1596, en revenant de rendre compte au roi de quelques commissions. Il avoit épousé par contrat du 16 août 1579, *Marguerite* de Sauviac, dame de Messilhac, & en eut quatre enfans, *Bertrand*; *Jean*; *Antoine*, & *Claude*, tous morts sans postérité.

Les armes de cette maison sont, *d'azur à un lion d'argent, armé, lampassé, & couronné d'or*. Sa généalogie se trouve beaucoup plus au long, & avec les preuves, dans l'*armorial général* de M. d'Hozier, *registre III*.

☞ RASTIGNAC (Louis-Jacques de Chapt de) troisiéme fils de *François* Chapt, marquis de Rastignac, & de *Jeanne* de Clermont-Touchebœuf, naquit en Périgord l'an 1685. Il montra dès son enfance d'heureuses dispositions pour les sciences, & fit paroître dans le cours de ses études une partie des talens par lesquels il s'attira dans la suite l'admiration du clergé & de la France. Après avoir professé la philosophie pendant deux ans, & subi avec succès les épreuves ordinaires, il fut admis de la société de Sorbonne, dont il remplit la place de prieur en 1713, avec beaucoup de distinction, & où il puisa les connoissances théologiques, dont il a fait depuis un usage si avantageux à la religion & à l'église. Sa licence étant finie, il reçut le bonnet de docteur, & fut appellé par M. l'évêque de Luçon, pour partager avec lui les soins du gouvernement de son diocèse, en qualité de grand-vicaire. Nommé à une des premieres places du chapitre de la cathédrale, il mérita l'estime & la confiance de son corps, dont il fut la lumiere dans des conjonctures très-délicates. En 1721, il fut nommé à l'évêché de Tulles, & député de l'assemblée du clergé en 1723. Deux mois après la fin de cette assemblée, il fut transféré à l'archevêché de Tours. C'est en cette qualité qu'il fut député de l'assemblée du clergé en 1726. Il y fut chargé des commissions les plus importantes, & prononça le discours pour la cloture. Dès-lors les affaires les plus sérieuses du clergé commencerent à rouler sur lui, comme ayant la confiance de la cour & du corps épiscopal. En 1730 & 1733 il présida, en qualité de commissaire du roi, au chapitre général de la congrégation de S. Maur, tenu à Marmoutiers. En 1734, il assista à l'assemblée du clergé, & fut chargé de presque toutes les affaires de cette assemblée, dont il termina la cloture par une harangue que sa majesté honora de son approbation. Les marques de capacité qu'il y donna lui mériterent de plus en plus la confiance. Il fut choisi pour donner son avis sur les affaires particulieres que les évêques d'Auxerre & de Mâcon avoient avec leurs chambres ecclésiastiques, & eut l'avantage de voir ses décisions agréées & suivies. Il fut aussi nommé commissaire en 1743, pour terminer à l'amiable l'affaire qu'avoit M. l'évêque de Mâcon avec M. le cardinal d'Auvergne en qualité d'abbé de Cluny. Il ouvrit l'assemblée du clergé en 1745, par une harangue universellement applaudie; & comme le grand âge de M. l'archevêque de Paris ne lui permettoit que rarement d'y venir, il y présida en chef presque pendant tout le cours de l'assemblée. Les rares talens qu'il y fit paroître, l'étendue de ses lumieres, son expérience consommée dans les affaires, le firent choisir pour présider aux assemblées de 1747 & de 1748. Il justifia ce choix par une application constante à toutes les affaires, & par le zèle vraiment épiscopal avec lequel il soutint les intérêts de l'église & du clergé. Les procès-verbaux de ces différentes assemblées sont des monumens de son éloquence, de sa science, & de l'attention qu'il eut à conserver le dépôt de la foi, & à écarter toutes les doctrines étrangeres, qui peuvent l'altérer. On trouve dans ses instructions pastorales *sur la Pénitence & sur la fréquente Communion*, des preuves de son zèle pour la pureté de la morale, & de la force avec laquelle il s'opposa aux principes d'un livre pernicieux (le livre du P. Pichon) qui fut proscrit par un grand nombre des plus illustres prélats du royaume. Avec toutes les qualités dont nous venons de parler, M. de Rastignac possédoit dans un degré éminent le talent inestimable de gouverner. Il avoit le don de connoître les hommes, celui de les employer selon leurs talens, & savoit faire aimer & respecter l'autorité. Né généreux & bienfaisant, il employoit son crédit pour l'avantage de ses diocésains, & saisissoit avec empressement les occasions de leur rendre service. Sa libéralité n'avoit pas de bornes: c'est elle principalement qui le rendit si cher à ses diocésains, dont il a reçu en diverses occasions les marques les plus touchantes de tendresse & de dévoument. Outre les pensions & les gratifications qu'il accordoit en très-grand nombre pour l'entretien de pauvres familles de toute condition, on a vu ce prélat loger & nourir dans les temps des inondations de la Loire, tous les habitans des campagnes voisines de Tours, avec leurs troupeaux & tout le menu peuple de la ville. Il se plaisoit à cultiver à ses frais les talens des jeunes ecclésiastiques, & soutenoit à ses dépens un établissement propre à inspirer à son clergé le gout des sciences. Né avec un esprit juste & conciliant, il se servoit de l'autorité de sa place & de la confiance qu'inspiroient sa droiture & ses lumieres, pour terminer les différends, rétablir la paix dans les familles, & prévenir les dissentions. Des mœurs douces, un commerce sur, un cœur né pour l'amitié, lui avoient attaché les plus illustres amis. Il a laissé à la ville de Tours des monumens de sa bienveillance, qui doivent y rendre sa mémoire précieuse à jamais, ayant fait réunir l'abbaye de Marmoutiers à l'archevêché, l'ab-

baye de S. Julien de cette ville au collége des Jésuites, le prieuré d'Oléron au chapitre de S. Gatien, & uni les bénéfices du chapitre de S. Côme au chapitre de S. Martin de Tours. Les derniers jours de juillet de l'année 1750, il se sentit attaqué de la maladie dont il mourut, le troisiéme jour d'août de la même année, âgé d'environ soixante & cinq ans. Il donna pendant le temps de ses souffrances, qui furent très vives, les marques les plus sensibles de résignation à la volonté de Dieu. Son humilité le porta à faire une espéce de confession publique. Les assistans fondoient en larmes. Il s'exhorta lui-même par un discours à la réception du saint viatique, qu'il reçut avec une profonde religion. Il fit aussi une déclaration des sentimens dans lesquels il avoit toujours vécu, & protesta qu'un des fondemens de sa confiance en la miséricorde divine, étoit l'attention qu'il avoit toujours eue de les conserver sans altération. La nouvelle de sa mort causa une désolation générale dans la Touraine. Tous les états le pleurerent comme leur pere. Le chapitre de S. Gatien a fait graver son épitaphe sur un marbre qui est dans cette église, comme un monument de sa douleur & des vertus de ce prélat; mais rien ne fait mieux son éloge, que la vénération qu'on a pour sa mémoire dans tout le royaume & chez les nations étrangeres. M. de Rastignac étoit abbé de Marmoutiers, de la Couronne, de la Trinité de Vendôme, de Vauluisant; doyen du chapitre de S. Martin de Tours, & commandeur de l'ordre du S. Esprit, auquel il fut appellé en 1746. Il est le second de son nom qui ait eu cet honneur.

RASYR (Gille de) protonotaire du saint siége, & chanoine de saint Paul de Liége, vivoit dans le XVII siécle. C'étoit un homme fort savant, & d'une érudition très-variée. Il joignoit à ces talens une grande probité & une humeur fort gaie, quoique souvent tourmenté de la goutte. Cette maladie lui donna lieu de composer un poëme latin, intitulé: *Carmen paradoxon, sive podagra tabaci usu curata;* à Liége, 1633, & à Louvain, 1634, *in*-4°. Il a donné aussi un ouvrage françois sous ce titre: *Le paradis terrestre, ou la vraie félicité de l'homme;* ouvrage moral, imprimé à Liége en 1633, *in*-4°. C'est tout ce qu'on lit de cet auteur dans la bibliothéque belgique de Valere André, édition de 1739, *in*-4°, tome I, pag. 32 & 33.

RAT. Les Phrygiens avoient beaucoup de vénération pour les rats, selon le témoignage de saint Clément d'*Alexandrie*. « Polémon, dit-il, rapporte que les Troyens rendoient un culte religieux » aux rats, qu'ils appellent *sminthes*, parcequ'ils » avoient une fois rongé les cordes des arcs de » leurs ennemis, & c'est pour cela qu'on avoit donné l'épithéte de *Sminthien* à Apollon. Et Strabon, parlant de la statue de ce dieu, dit qu'il avoit un rat à ses pieds. Le culte des rats paroît encore plus ancien dans les auteurs. Hérodote rapporte que Sennacherib, roi des Assyriens, ayant conquis l'Asie, fit la guerre aux Egyptiens; & que Sethon, roi d'Egypte & prêtre de Vulcain, n'ayant pas assez de troupes pour se défendre, & s'étant confié aux dieux, s'avança jusqu'à Péluse, où il campa; & qu'une troupe effroyable de rats sauvages se rendit la nuit au camp des ennemis, & rongea leurs arcs, leurs fléches, & les courroies de leurs boucliers; en sorte que le lendemain, se voyant sans armes, ils se retirerent en diligence, avec grande perte de leurs soldats. Hérodote ajoute qu'il a vu la statue du roi Sethon placée dans le temple de Vulcain, tenant un rat à la main, & cette inscription: *Que celui qui me regarde apprenne à révérer les dieux.* Les Egyptiens avoient accoutumé de marquer dans leurs hiéroglyphiques la destruction de quelque chose, par un rat qui mange & qui détruit tout ce qu'il peut, comme on l'apprend dans le premier livre d'Horus Apollo. * *Antiq. rom.*

RAT (Geofroi ou Godefroi le) François de nation, & le treiziéme grand-maître de l'ordre de saint Jean de Jérusalem, succéda en 1174, au prince Alfonse de Portugal, l'ordre résidant alors à Ptolémaïde ou Saint-Jean d'Acre. De son temps les chevaliers de son ordre firent la guerre aux Templiers, qui s'étoient mis par voie de fait en possession de certains héritages appartenans à un gentilhomme vassal des Hospitaliers. Il y eut entr'eux de furieuses rencontres & de semblables escarmouches, qui alloient produire une guerre dangereuse, si Amauri II, roi de Chypre, n'eût fait ensorte que les parties s'en rapportassent au jugement du pape. Le grand-maître envoya à Rome le prieur de Barlette, qui étoit de la famille des Seguins, & Auger, commandeur d'Italie. Le pape ordonna que les Templiers seroient ajournés à la requête du gentilhomme par-devant la justice des Hospitaliers, qui députeroit des juges non suspects pour terminer le différend. Peu de temps après le pape accorda un bref au roi Amauri, par lequel il mandoit au grand-maître de prendre le royaume de Chypre sous sa protection: ce que Geofroi le Rat fit pour obéir à sa sainteté, & pour le bien public des Chrétiens. Il mourut en 1206, après avoir gouverné près de douze ans, & eut pour successeur *Guérin* de Montaigu. * Bosio, *histoire de l'ordre de S. Jean de Jérusalem.* Nabérat, *priviléges de l'ordre.*

☞ RAT (Antoine le) en latin *Rateus*, professeur royal à Paris pour la langue arabe. Guillaume du Val dit, en finissant l'article de Gabriel Sionite, dans son *Collége royal de France*, que le Rat *n'a pas été vu, ni entendu, ni même admis au collége royal, sous le titre & qualité de professeur royal en arabe, & que s'il en a obtenu des lettres* (comme il en convient) *il n'a été ni reçu, ni mis en fonction.* René Moreau, qui étoit dans le même temps professeur royal en médecine, dit le contraire dans son discours d'installation, *De manu regia, oratio panegyrica & inauguralis*, qui est de l'an 1634. Il y place le Rat à la suite de Vignal, de Siméon de Muis, de Flavigni, & de Gabriel Sionite, tous professeurs royaux en hébreu & en arabe. Le Rat étoit de Senlis, & médecin de profession. Il prit ses degrés dans la faculté de Paris, & pratiqua avec succès. Il étoit bachelier en 1615, licencié en 1616, & docteur en 1618. On a de lui trois thèses; la premiere, *An cuivis humori certo tempore dominium?* La seconde, *An aliqua excretio ante septimum salutaris?* La troisiéme, *An ileos lethalis?* Le Rat soutient l'affirmative dans ces trois thèses. Voyez l'ouvrage intitulé: *Quæstionum medicarum series chronologica.* * M. Goujet, *mém. mss.*

RATA (Jean) comte de Caserte dans la terre de Labour, ayant su que sa femme avoit été violée par Mainfroi, roi de Sicile, trouva moyen de se venger de cette injure. Urbain IV avoit investi Charles d'Anjou, frere de S. Louis, du royaume de Sicile, & avoit dépossédé Mainfroi, comme usurpateur & ennemi de l'église. Rata, qui étoit général de l'armée de Mainfroi, passa du côté de Charles d'Anjou, & lui donna les moyens de se rendre maître de la Sicile. Volaterran dit que ce fut Conradin de Souabe, dont Mainfroi étoit frere *naturel*, qui fit cette violence à la femme de Rata. * Fulg. *l.* 9, *c.* 1. Egnat. *l.* 6, *c.* 1. Volaterran, *l.* 23 *anthropologiæ.*

RATALLER (George) étoit né à Lewarden dans la Frise, d'une noble & ancienne famille, au moins à ce que l'on prétend. Il fut mené à Utrecht dès son enfance, & il y étudia sous Langeveldt. De-là il alla

à Louvain, & dans la suite il visita presque toutes les universités de la France & de l'Italie. On a une de ses lettres, écrite de Bourges à Louis de Flandre, seigneur du Praët, par laquelle il prie ce seigneur de lui obtenir du roi une pension pour trois ans, afin de pouvoir soutenir les dépenses de ses études en France & en Italie. Son pere se trouvoit alors hors d'état de lui fournir ce secours, à cause d'un renversement qui étoit arrivé dans sa fortune. Ses voyages finis, il revint en Hollande l'esprit orné de beaucoup de connoissances, surtout par rapport au droit. Peu après, il fut fait conseiller au conseil souverain de l'Artois, dans celui de Malines, où l'empereur Charles-*Quint* le fit entrer, & enfin maître des requêtes. En 1565, il fut envoyé en ambassade en Danemarck. En 1569, l'onziéme d'août, Marguerite de Parme l'ayant fait président du conseil souverain d'Utrecht, il fut contraint de quitter Malines, ce qu'il ne fit que malgré lui. Ce fut au reste un juge intégre, & qui avoit tous les talens que demandent les grandes places. Très-habile dans le droit, il ne l'étoit pas moins dans les belles-lettres, & dans les langues grecque & latine. Il cultivoit aussi la poésie avec succès. Il épousa *Marguerite* Van Loon, dont il eut *Philippe*, qui a été greffier du conseil souverain d'Utrecht, & une fille qui a été mariée avantageusement. Ratallcr mourut âgé de 60 ans, le sixiéme d'octobre 1581. Ses occupations ne l'ont pas empêché de donner les ouvrages suivans. 1. Une traduction en vers élégiaques latins, de l'ouvrage d'Hésiode, intitulé: *Opera & Dies*, avec un livre d'épigrammes en vers latins, à Francfort, 1546, *in*-8°. 2. Les sept tragédies de Sophocle, en vers latins. Les trois premieres furent imprimées à Lyon sans son aveu en 1550: mais en 1570 & 1576, il publia lui-même toutes les sept à Anvers, *in*-8°. Elles furent réimprimées dans la même ville en 1584, *in*-8°, sous ce titre: *Tragediæ Sophoclis, carmine latino redditæ à Georgio Ratallero.* 3. Trois tragédies d'Euripide, les Phéniciennes, Hippolyte couronné & Andromaque, traduites en latin, avec des fragmens des anciens poëtes Grecs, le tout en vers latins, à Anvers, chez Plantin, 1581, *in*-16. Le titre est: *Euripidis tres tragediæ, Phenissæ, Hippolytus coronatus, & Andromacha, necnon veterum poëtarum fragmenta quædam; ex græco latino carmine conversa per Georgium Ratallerum.* 4. Une élégie, & quelques épitaphes sur la mort de Guillaume Canterus.* Burman, *Trajectum eruditum.*

RATBERT, *cherchez* PASCHASE RATBERT.

RATBOD, duc des Frisons, avant la fin du VII siécle, & qui regnoit encore au commencement du VIII, fut un cruel persécuteur de l'évangile, que S. Vulfran enseignoit dans son pays, & que ce saint missionaire soutenoit par ses miracles. Cependant Ratbod lui-même connut la vérité, & se disposa au baptême. Mais, selon les historiens les plus exacts, il étoit déja descendu dans les sacrés fonts pour le recevoir, lorsqu'il s'avisa de demander à Vulfran si les princes ses prédécesseurs étoient dans le paradis ou dans l'enfer. Vulfran lui dit qu'il ne falloit pas douter que les princes ses ancêtres, étant morts sans baptême, ne fussent dans la damnation éternelle. Alors Ratbod, se retirant, dit qu'il aimoit mieux se voir en enfer avec tous les princes Frisons, que d'être avec un petit nombre de gueux dans le royaume céleste: réponse insensée, qui montre la grossiereté de ce prince, & combien peu ses lumieres étoient étendues. Cependant, comme il avoit connu la vérité jusqu'à un certain dégré, il ne put demeurer tranquille dans l'infidélité. Il voulut encore conférer sur la religion avec S. Willibrod; mais comme il cherchoit moins à s'éclaircir qu'à s'autoriser dans son incrédulité, les nouvelles lumieres qu'il reçut ne servirent qu'à l'aveugler davantage. Ceci se passoit vers l'an 696. Ratbod, plus endurci, devint aussi plus persécuteur: il se porta aux dernieres violences contre les ouvriers évangéliques. Mais sa mort arrivée assez promptement l'an 719, laissa une libre carriere aux progrès de l'évangile, que plusieurs zélés missionaires Anglois prêchoient dans la Frise sous la protection des princes François. * *Appendix ad vitam Vulfrandi, apud Bolland.* M. Fleury, *hist ecclés.* vers l'an 696. Le P. Longueval, *hist de l'Eglise Gallic. tome IV.*

☞ RATBOD, ou RADBOD (saint) évêque d'Utrecht, au commencement du X siécle, fut aussi l'un des plus savans hommes & l'écrivain le plus poli de son temps. Il naquit quelques années après le milieu du IX siécle. Ses parens du côté paternel étoient François, & aussi respectables par leur piété qu'illustres par leur naissance. Sa mere étoit arriere-petite fille de Ratbod, duc ou roi des Frisons, & elle lui en fit prendre le nom au baptême. Après avoir fait ses premiers exercices auprès de Gonthier, archevêque de Cologne, il vint à la cour de Charles le *Chauve*, pour s'y instruire dans les sciences que le philosophe Mannon, qui dirigeoit pour lors l'école du palais, y enseignoit avec grand succès. Ratbod se distingua dans cette école; il y fit de grands progrès dans les sciences, & de plus grands encore dans la vertu. Après la mort de Charles le *Chauve*, Ratbod suivit la cour de Louis *le Begue*, son successeur, toujours sous la discipline de Mannon. Il fit ensuite un voyage en son pays. Il s'attacha enfin à l'abbé Hugues, fils de Conrad, & l'un des plus grands seigneurs de ce temps, qui mourut à Orléans en 887. De tous les gens de lettres qui étoient à la suite de ce seigneur, personne ne passoit pour avoir plus de savoir que Ratbod. Son mérite étoit si connu à Utrecht, qu'Odibalde, ou Egibalde, évêque de cette ville, étant mort en 899, le clergé, les grands & le peuple l'élurent unanimement pour leur pasteur. Cette élection fut très-agréable au roi Arnoul. On n'eut à vaincre que la résistance de Ratbod, à qui son humilité donnoit un grand éloignement pour le fardeau de l'épiscopat. Il se soumit enfin, & reçut la consécration. Saint Boniface & saint Willibrode ses prédécesseurs, furent ceux qu'il se proposa pour modéles de sa conduite. A leur exemple, il embrassa la vie monastique, & toutes les pratiques de la pénitence. L'application qu'il donna à sa propre sanctification, ne lui fit pas négliger celle des peuples confiés à ses soins. Attentif à leurs besoins spirituels, il fit son capital de les visiter souvent, & de leur faire de fréquentes instructions, pour leur inspirer l'horreur du vice & l'amour de la vertu. Telle fut la vie d'un des plus saints évêques du X siécle, suivant ce que nous en a appris un auteur presque contemporain, rapporté par Héda, dans son *Historia veterum episcoporum Ultrajectinæ sedis.* Il gouverna son église, au moins pendant quinze ans, & mourut le 15 de novembre. On est partagé sur l'année précise de sa mort. Les uns la placent dès l'an 916: d'autres, à l'une des trois années suivantes. D. Mabillon préfére l'époque de 918, & c'est celle qu'adopte D. Rivet, que nous ne faisons qu'abréger. Le corps du saint évêque fut porté & inhumé avec beaucoup d'honneur à Deventer, où il avoit peu auparavant transféré son siége épiscopal, après que la ville d'Utrecht eut été détruite. On a de saint Ratbod des sermons, & quelques piéces de poésie à la louange de plusieurs saints. On en poura voir le détail dans D. Rivet, *histoire littér. de la France*, tome VI. Voyez aussi Valere André, *biblioth. belg.* Jean Beka, & Guillaume Héda, *de episc. Ultraject.* Baillet, *vies des saints*, 29 *novembre.*

☞ RATBOD, II du nom, évêque de Noyon & de Tournai, au XI siécle, étoit issu d'une famille noble, & se trouvoit oncle maternel d'Evrard, châtelain

telain de Tournai. Ratbod succéda en 1068, à Baudouin I, évêque de Noyon & de Tournai, qui ne faisoient encore qu'un seul & même diocèse, & gouverna cette double église avec beaucoup de vigilance & de piété. Il mourut subitement, en 1098, à Bruges, où il étoit allé pour quelqu'affaire. Son corps fut transporté à Tournai, & enterré dans l'église cathédrale. Ratbod a composé une vie de S. Médard, l'un de ses prédécesseurs, que les Bollandistes ont donnée au 8 de juin, & une autre de sainte Godeberte, vierge, que l'église de Noyon honore d'un culte particulier. Les mêmes l'ont donnée au onziéme d'avril. On a encore de Ratbod quelques sermons; un office de l'annonciation de la sainte Vierge, & une lettre adressée à Lambert, évêque d'Arras. * D. Rivet, *hist. littér. de la France*, tome VIII.

RATCLIFFE (Nicolas) religieux Anglois de l'ordre de S. Benoît, dans l'abbaye de S. Alban, dont il fut archidiacre, s'étudia à détruire les erreurs que les hérétiques semoient alors en Angleterre. Outre un ouvrage intitulé : *Viaticum animæ salubre*, il écrivit *Super imaginum cultu*; un livre de diverses questions; & mourut à S. Alban l'an 1390, sous le regne de Richard II, roi d'Angleterre. * Pitseus, *de illust. script. Angl.*

RATCLIFFE (Jean) fut honoré de l'ordre de la Jarretiere pour les bons offices qu'il rendit aux rois d'Angleterre Henri V & Henri VI. Mais Jean son fils & successeur perdit la tête sous le regne de Henri VII, pour avoir favorisé Perkin Warbeck, qui feignoit être Richard, duc d'Yorck, le fils cadet du roi Edouard IV. Robert, fils & héritier de ce dernier, fut rétabli dans ses dignités sous le même regne. Et la premiere année du regne de Henri VIII, il obtint un acte du parlement pour casser cette accusation. Il fut fait vicomte de Fitz-Walter la dix-septiéme année du regne de ce même prince. Il souscrivit les articles envoyés au roi contre le cardinal Wolsei; & ayant été fait comte de Sussex la 22 année du même regne, il se joignit aux autres pairs du parlement, pour la déclaration qu'on envoya au pape Clément VII. A Robert succéda *Henri*, & à Henri *Thomas*, qui fait le sujet de l'article suivant. * Dugdale, *baronage*.

RATCLIFFE (Thomas) comte de Sussex, étoit fils de Henri Ratcliffe, comte de Sussex, & d'*Elizabeth*, fille de *Thomas* Howard, duc de Nortfolck. Thomas est loué par les historiens pour sa candeur, sa prudence, sa valeur, sa bonté & son grand amour pour sa patrie. Ces qualités le firent généralement estimer, & il fut élevé aux plus grands emplois. Après la mort du roi Edouard VI, lorsque la faction, qui vouloit mettre Jean Grey sur le trône, paroissoit être la plus forte, Thomas se chargea du commandement des troupes de la princesse Marie, & contribua beaucoup par sa prudence à la maintenir dans la possession du trône. Cette princesse reconnut son zèle; & pour le lui témoigner, elle l'honora de la Jarretiere, & lui accorda le privilége de se couvrir en sa présence, exemple peut-être unique en Angleterre. Elle l'envoya ensuite comme son ambassadeur auprès de Charles-*Quint*, roi d'Espagne, & lorsqu'elle pensa à se marier avec Philippe II, Ratcliffe fut un des principaux de ceux qui conclurent le traité de ce mariage. En 1556, elle le nomma viceroi d'Irlande. Il revint l'année suivante de ce royaume, où on le renvoya peu après. Lorsque la reine Elizabeth fut parvenue à la couronne d'Angleterre, cette reine eut pour lui la même considération & la même confiance, & l'employa pareillement dans les affaires les plus importantes. Elle n'eut pas lieu de s'en repentir; Ratcliffe s'aquitta toujours avec succès de ses commissions, & il fut en particulier obliger le fameux rebelle Irlandois O-Néal, de venir en personne à Londres, en 1562 & en 1563 pour demander sa grace aux piés de la reine. Lorsque l'empereur Maximilien II faisoit solliciter le mariage d'Elizabeth avec l'archiduc Charles son frere, Ratcliffe qui y donnoit les mains, trouva dans le comte de Leicester un adversaire violent, qui se servit de cette occasion, pour faire éclater contre lui un ressentiment qu'il conservoit depuis du temps dans son cœur. La reine fit ce qu'elle put pour les réconcilier; elle gagna en effet les dehors, mais elle ne put empêcher que les cœurs ne demeurassent ulcérés. Peu de temps après Ratcliffe fut envoyé à Vienne pour porter la Jarretiere à l'empereur Maximilien II, & pour traiter en même temps du mariage d'Elizabeth avec Charles, mais il ne réussit point dans le second. Cinq mois se passerent en conférences inutiles; après lesquelles il se vit obligé de retourner en Angleterre, où en 1569 il fut employé à calmer les troubles excités par les comtes de Northumberland & de Westmorland; ce qu'il exécuta heureusement. L'année suivante, les Ecossois ayant fait une irruption en Angleterre, Ratcliffe fut chargé de marcher contr'eux, & il les réduisit à une telle situation, qu'ils furent contraints de réparer les dommages qu'ils avoient faits, & qu'Elizabeth obtint du gouvernement d'Ecosse tout ce qu'elle demanda. Après cette expédition, la reine honora le comte de Sussex du titre de conseiller d'état, & en 1579, il demanda & obtint la grace du comte de Leicester, quoique son ennemi, qui avoit encouru la disgrace d'Elizabeth, pour s'être marié secretement & à son insu. Enfin Ratcliffe, revêtu encore des charges de président du conseil des affaires du Nord, de grand chambellan, & de grand forestier d'Angleterre, dans les pays au-delà de la Trente, mourut le neuviéme de juillet 1583, sans laisser d'enfans de son double mariage, le premier avec *Elizabeth* Wriothesley, le second avec *Françoise* Sidney. Son frere Henri, gouverneur de Portsmouth, fut son héritier. Celui-ci mourut en 1593, laissant un fils nommé Robert, qui étant mort en 1629, laissa le comté de Sussex à son fils *Edouard*, qui mourut sans enfans, & qui fut ainsi le dernier comte de Sussex de la famille des Ratcliffe. Le titre de comte de Sussex fut ensuite accordé en 1644, à Thomas lord Savil de Pontfract. * Camden, *Britannia*, *pag.* 180, 182. Le même dans la vie d'Elizabeth. M. de Thou dans son *histoire*, sous les années *rapportées dans cet article.* De Larrey & de Rapin Thoyras dans leurs *hist. d'Angleterre.*

RATGAIRE, troisiéme abbé du célébre monastere de Fulde, troubla extrêmement cette maison au commencement du IX siécle. C'étoit un homme hautain, inquiet, dur & inflexible, aussi indulgent pour lui-même, qu'il étoit sévere à l'égard des autres. Un supérieur de ce caractere fait bien des chagrins à ses inférieurs, & s'en attire bien à lui-même. Ratgaire se mit en tête de changer toute la discipline du monastere, & commença par en changer toute la face extérieure. Aimant à bâtir, il se persuada que la splendeur d'un monastere dépendoit de la magnificence des édifices; & dans cette pensée suggérée par l'amour propre, il entreprit de superbes bâtimens peu convenables à la pauvreté religieuse. Pour avancer l'ouvrage, il faisoit servir ses moines de manœuvres, & les obligeoit de travailler même les jours de fêtes. Cette dureté & cette irrégularité tomberent même sur Raban, qui faisoit alors tant d'honneur à Fulde par son érudition & par ses doctes écrits. Ratgaire lui ôta ses livres, pour l'empêcher d'étudier, & l'appliqua comme les autres au travail des mains. Tout ce que put faire Raban, fut de s'en plaindre à cet abbé par une piéce de vers qu'il lui adressa, & qui ne le fléchit point. Les moines de Fulde voyant leurs prieres & leurs plaintes inutiles, députerent à la cour douze d'entr'eux, qui au nom des autres présenterent à Charlemagne une requête qui contient tous les griefs dont ils chargeoient leur abbé. On la trouve

imprimée dans le tome second des annales du P. Mabillon, sous le titre de *Libellus Fuldensis*. L'abbé Ratgaire, qui ne put ignorer cette démarche, se rendit aussi à la cour, pour se défendre contre ces accusations. Charlemagne entendit les parties, & les renvoya pardevant des commissaires qu'il nomma, & qui ne réconcilierent qu'en apparence Ratgaire avec ses moines. Cet abbé demeura cependant assez tranquille tant qu'il craignit Charlemagne; mais à peine ce prince fut-il mort, qu'il se porta contre ses religieux à des excès encore plus criants que ceux dont ils s'étoient plaint auparavant. L'empereur Louis en ayant été informé, & ayant tenté inutilement de réconcilier Ratgaire avec la justice & la raison, le fit déposer & l'exila. Dans un ancien manuscrit de l'abbaye de Fulde, cet abbé est représenté avec une licorne qui poursuit & disperse un troupeau de brebis. C'est un symbole pour exprimer, sans doute, la dispersion qu'il avoit faite d'une partie de ses religieux, depuis la mort de Charlemagne. L'humiliation changea cet abbé; & Eigil, son successeur, ayant obtenu son rappel en 818, il ne songea plus qu'à vivre en paix, & à y laisser vivre les autres. Mais comme il aimoit toujours à commander & à bâtir, après son retour il fit construire un petit monastere dédié en l'honneur de la sainte Vierge, sur une montagne proche de Fulde, nommée *le mont S. Boniface*; & apparemment qu'on lui en laissa le gouvernement, pour le consoler de celui de Fulde, qu'il avoit perdu par sa mauvaise conduite. * *Voyez* les historiens de Fulde; Fleuri, *hist. ecclés.* & Longueval, *hist. de l'Eglise gallic. tom. V.*

RATHERE ou RATHIER, moine de Laubes, abbaye du Pays-Bas, sur la Sambre, dans le diocèse de Cambrai, vivoit dans le X siécle. Il fut mené en Italie, par Hilduin, qui avoit été dépouillé de l'évêché de Liége. Cet Hilduin fut nommé par le roi Hugues à l'évêché de Vérone, avec promesse d'être élevé à un siége plus considérable, & que l'évêché de Vérone seroit donné à Rathere. En effet, l'archevêché de Milan étant devenu vacant, Hugues envoya Rathere à Rome pour faire approuver la translation d'Hilduin à ce siége. Quoique Hugues eût changé de sentiment, Rathere ne laissa pas de réussir en cour de Rome, & obtint non-seulement la translation pour Hilduin; mais aussi l'évêché de Vérone pour soi. Hugues fut obligé, comme malgré lui, d'accorder l'évêché de Vérone à Rathere; mais il voulut l'obliger à se contenter d'une partie du revenu. Rathere n'ayant pas jugé à propos de condescendre à une proposition si déraisonable, Hugues chercha des prétextes pour le chasser; l'ayant accusé d'avoir favorisé Arnoul, qui s'étoit emparé de Vérone, il le fit mettre dans la tour, quand il eut repris cette ville. Rathere y fut deux ans & demi en prison, & de-là fut obligé d'aller en exil, où il passa cinq années; après lesquelles il revint en Italie, dans l'espérance de rentrer dans son église. En revenant, il tomba entre les mains de Berenger, qui le tint trois mois & demi prisonier, par les conseils de Manassés, archevêque de Milan. Il fut ensuite mené à Vérone, & reçu par Milon, comte de cette ville; mais Manassés ayant ordonné un autre évêque de Vérone, l'empereur donna ordre à Rathere de se retirer. Il s'en alla en Provence, où il gouverna quelque temps une église, de-là retourna à Laubes, d'où il fut rappellé par l'empereur Othon, qui le mit auprès de son frere Brunon. Celui-ci ayant été fait archevêque de Cologne l'an 953, fit donner à Rathere l'évêché de Liége; mais en ayant été dépossédé deux ans après, il fut rétabli dans son évêché de Vérone, par un concile qui se tint à Pavie. Les querelles qu'il eut avec son clergé l'obligerent bientôt à se retirer. Il vint en France, où il acheta des terres, & trouva moyen d'avoir les abbayes de S. Amand, d'Haumont & d'Aunai. Il mourut à Namur en 974. Cet évêque a composé plusieurs traités, dont une grande partie a été recouvrée & donnée au public dans le second tome du spicilége de D. Luc d'Acheri. Il y a des apologies pour ses malheurs & pour sa défense; des ordonnances synodales; des lettres & des sermons. Les peres DD. Martenne & Durand ont donné dans le tome IX de leur *Amplissima collectio veterum monumentorum*, un autre ouvrage de Rather intitulé: *Præloquiorum libri sex*, six livres de discours. Ce sont des méditations dans lesquelles l'auteur explique les devoirs des personnes de tous les états & de toutes les conditions. Son style est obscur & embarassé, mais assez pur dans les termes, & original. Ses expressions sont vives & piquantes. Il savoit les canons, & avoit lu les peres Latins. Il reprend avec aigreur les vices & les déreglemens de son temps, sans épargner personne, & attaque particulierement les mœurs corrompues des ecclésiastiques. Il avoit des sentimens particuliers; car il croyoit qu'un prêtre criminel ne consacroit point réellement, & n'administroit pas les autres sacremens, &c. * Sigebert, *in cat.* 128, *& in chron. ad A. C.* 928 *&* 933. Luitprand, *l.* 3. Chapeauville, *de gest. Rat. in episc. Leod.* Baronius, *in annal.* Valere-André, *bibl. belg.* Vossius, *de hist. Lat. l.* 2, *c.* 19 *&* 39. Gesner. Possevin. Le Mire. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclés. du X siécle.* D. Rivet, *hist. littér. de la France*, tome VI.

RATHIER (Vincent) de Langres, étant entré dans l'étroite observance de l'ordre de S. Dominique, y remplit les premieres charges, & prêcha en divers endroits avec beaucoup de zèle & de succès. Il mourut à Provins le 2 février 1699, âgé de 65 ans, & n'a laissé que quelques sermons ou discours, où il y a peu d'éloquence; mais à l'occasion d'un panégyrique de saint François de Sales, qu'il avoit prononcé, un de ses amis qui ne se désigne que par ces lettres J. P. s'avisa de faire une *octave angélique* de ce saint en vers, qu'il fit imprimer à Orléans en 1667, & qui est de très-mauvais gout. * Echard, *script. ord. FF. Præd.*

RATIBOR, ville de Silésie en Allemagne, sur l'Oder, & capitale d'un duché à qui elle donne son nom, est appellée par les Latins *Ratisbonia.*

RATIONAL, piéce d'étoffe, large d'une palme, attachée à l'éphod sur l'estomac du grand sacrificateur, étoit ornée de douze pierres précieuses placées en quatre rangs, de trois chacun, & enchassées dans de petites couronnes d'or. Au premier rang étoient une sardoine, une topaze & une émeraude; au second, un rubis, une pierre de jaspe & un saphir; au troisiéme, un ligure, une améthiste, & une agathe; & au quatriéme, une chrysolite, une onix, & un berille. Dans chacune de ces pierres précieuses étoit gravé le nom d'un des douze fils de Jacob, selon l'ordre de leur naissance. A ce rational étoit cousue une ceinture de diverses couleurs, & tissue d'or, dont les deux bouts pendoient en bas par devant. *Voyez* EPHOD. * *Exod. XXV, v.* 7; *XXVIII, v.* 15, *& XXIX, XXXV, XXXVIII. Levit. VIII.* Joséphe, *hist. l.* 3, *c.* 8.

RATISBONNE, ville impériale d'Allemagne, dans la basse Baviere, sur le Danube, avec évêché suffragant de Saltzbourg, fondé par Charlemagne, est nommée diversement par les auteurs Latins, *Tiberii Augusta*, *Castra Regina*, *Reginum*, *Rhætobonna*, *Rhætopolis* & *Ratisbona*, & par les Allemans *Regenspurg*. Ce nom lui est venu de la riviere Regen, qui passe d'un côté de la ville, laquelle n'étoit autrefois qu'un bourg. Les diétes de l'empire qu'on tient à Ratisbonne, dans l'ancien château, la rendent une des plus fameuses villes d'Allemagne. Elle fut érigée en évêché vers l'an 739, par S. Boniface de Mayence, avec Saltzbourg & Freisingen, dont il ne fit que rétablir les siéges. Cette ville fut autrefois de la dépendance des rois de Baviere; mais l'empereur Frédéric la déclara ville libre. Elle contient dans son enceinte cinq diffé-

rens états, savoir, l'évêque, l'abbé de S. Emeran, l'abbesse du Haut-Munster, l'abbesse du Bas-Munster, & la ville. Elle est partagée en Catholiques & en Luthériens; mais les magistrats & les principaux officiers de la garnison sont du nombre des derniers. On compte 360 églises ou chapelles dans cette ville: * Hundius, *in metrop. Salisburg.* Cluvier, *descript. Germ.* Bertius, &c. Jordan, *voyages hist. tom. VI.*

CONCILE DE RATISBONNE.

Charlemagne assembla en 792, les prélats en cette ville, contre Félix d'Urgel, compagnon d'Elipand, dont la doctrine fut condamnée: ce qu'on peut voir dans le livre de M. de Marca, intitulé: *Marca Hispanica*, *l.* 3, *c. XII.* Le cardinal Laurent Campeggio, légat en Allemagne, publia en 1524 à Ratisbonne 35 ordonnances, pour la réformation des mœurs ecclésiastiques.

☞ RATOLFSZELL, ville d'Allemagne dans la Souabe, sur le Bodensée. Elle doit son nom à Ratolf, évêque de Vérone, qui y bâtit le premier une cellule, & ensuite un monastere, où il est enterré. Elle appartenoit autrefois à l'abbaye de Reichenaw, & passa ensuite dans la maison d'Autriche. Les ducs de Wirtemberg la prirent en 1632, & la garderent jusqu'après la bataille de Nordlingen, qu'ils l'abandonnerent d'eux-mêmes. La maison d'Autriche l'a toujours possédée depuis, & l'a fait fortifier. * La Martiniere, *dict. géogr.*

RATRAMNE, BERTRAM ou IMTRAM, prêtre & moine de l'abbaye de Corbie, vivoit dans le IX siécle, du temps de Charles *le Chauve.* Il avoit une grande connoissance de l'écriture sainte & des belles-lettres, & étoit également estimé pour la doctrine & pour les mœurs. Il écrivit en 867 un traité contre les objections des Grecs, où il fait voir une grande connoissance des peres tant Grecs que Latins, & une grande subtilité de raisonnemens. Ses autres ouvrages sont de l'enfantement de Jesus-Christ; de l'ame; de la Trinité; deux livres de la prédestination; un du corps & du sang de Jesus-Christ, &c. que les docteurs de Louvain ont publiés. Le dernier de ces traités a été un sujet de dispute entre l'auteur de la perpétuité de la foi, & Jean Claude, ministre de Charenton, qui prétendoit que Ratramne a été dans les mêmes sentimens que les Calvinistes. On lui fait voir le contraire dans le huitiéme livre de la perpétuité, imprimé en 1669, dans une dissertation savante qui est à la fin du même ouvrage. Pierre Alix, ministre Protestant, répliqua depuis à cette dissertation par un écrit qu'il publia sur ce sujet, & fut réfuté dans une réponse nouvelle. Il y a trois traductions françoises du livre de Ratramne, *du corps & du sang de Notre-Seigneur*, l'une faite par un Protestant de Grenoble, l'autre par le ministre Alix, & une troisiéme faite par M. Boileau, docteur de Sorbonne, & chanoine de la sainte Chapelle de Paris.

On a disputé si le traité Du corps & du sang de Jesus-Christ étoit véritablement de Ratramne. Comme il fut imprimé pour la premiere fois, l'an 1532, à Cologne, par les soins des Protestans d'Allemagne, plusieurs Catholiques s'en défierent, & sans l'examiner, le crurent favorable à l'erreur des Protestans sur l'eucharistie, & c'en fut assez pour le dire supposé. Sixte *de Sienne*, d'Espences, Génébrard, de Saintes, furent de ce sentiment: il fut mis après, par le concile de Trente, au rang des livres défendus. Le pape Clément VIII le rejetta aussi comme hérétique; ce qui fut suivi par Bellarmin, Quiroga, Sandoval & Alanus. Le cardinal du Perron ne le crut pas supposé; mais il ne fut pas favorable à sa doctrine. M. de Sainte-Beuve, professeur royal en Sorbonne, soutint l'orthodoxie de ce traité dès l'an 1655. M de Marca ne fut pas de son sentiment. L'imprimé donnoit à l'auteur le nom de Bertram. Enfin on connut que Bertram étoit le même que Ratramne. Usserius est le premier qui l'ait rapporté sous le nom de Ratramne. M. de Marca a pourtant prétendu depuis que le livre qui porte le nom de Bertram n'est point celui de Ratramne, mais celui de Jean Scot Erigène. On voit ce sentiment dans une lettre de ce prélat au P. d'Acheri, laquelle se trouve dans le II tome du spicilége, donné en 1657. Le pere Anselme de Paris, chanoine régulier de sainte Geneviéve, & le pere Hardouin, Jésuite, ont suivi M. de Marca. Mais depuis que le pere Mabillon a trouvé un manuscrit dans l'abbaye de Laubes, écrit dans le IX siécle, qui porte pour titre: *Incipit liber Ratramni de corpore & sanguine Domini*, joint au traité de la prédestination, sous le même nom de Ratramne; & un ancien catalogue des livres de cette abbaye, fait en 1049, où il est cotté en cette maniere, *Ratramni de corpore & sanguine Domini, lib. I; ejusdem de prædestinatione, &c.* il n'y a plus à douter que ce livre ne soit de cet auteur. Le même P. Mabillon en a vu en Allemagne un autre manuscrit du X siécle, qui étoit pareil à celui de Laubes. M. Boileau, docteur de Sorbonne, pour lors doyen de la cathédrale de Sens, donna en 1686 ce traité de Ratramne plus correct qu'il n'avoit encore paru, & collationné sur la copie que le P. Mabillon avoit faite sur le manuscrit de Laubes. Il y ajouta une traduction françoise & des notes, avec une préface, dans laquelle il montre que le sentiment de Ratramne est orthodoxe. * Sigebert, *de script. eccl.* Trithême, *in catal. script. illustr.* Du Perron, *lib.* 1, *euch. cap.* 1, *&c.* Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclés. du IX siécle.* Voyez D. Rivet, *histoire littér. de la France*, tome V.

RATTE (Guitard de) évêque de Montpellier, étoit natif de cette ville, & d'une famille de robe qui y a donné des officiers de mérite à toutes les cours de justice. Etant lui-même conseiller d'église au parlement de Toulouse, il y contracta une grande liaison avec le premier président Jean-Etienne Duranti, & Jacques Daffis, avocat général. Ces trois magistrats s'étant déclarés fortement pour les intérêts du roi contre le parti de la ligue, Ratte fut envoyé à Paris pour informer Henri III de l'état de ses affaires. En son absence Duranti & Daffis furent massacrés par les rebelles, & Ratte fut aussi cherché pour lui faire subir le même sort; mais les ligueurs furent obligés de se contenter de piller sa maison & ses livres, & de le condamner à mort par contumace. Henri IV étant parvenu à la couronne, & voulant indemniser Guitard de Ratte de la perte qu'il avoit soufferte, lui fit une pension de douze mille livres, & lui donna ensuite les abbayes de saint Sauveur de Lodève & de saint Chinian au diocèse de S. Pons. Vers le même temps, Henri IV le chargea d'aller trouver en Normandie son parent Gaspard de Pelet, lieutenant de roi de cette province, & gouverneur du château de Caën, pour le porter à conserver cette place à sa majesté, & entretenir la noblesse dans la fidélité qu'elle lui devoit. Ratte réussit dans cette négociation; & à son retour ayant été arrêté par les ligueurs, Henri IV le retira de leurs mains, & lui donna l'abbaye du Valricher au diocèse de Bayeux. Antoine de Subjet lui résigna peu après l'évêché de Montpellier, où il fit son entrée le cinquiéme novembre 1597. Dans une lettre que le cardinal d'Ossat écrivit à ce sujet à Henri IV, de Ratte est qualifié aumônier du roi. Le nouvel évêque montra toujours beaucoup de zèle pour le maintien de la religion catholique & la destruction de l'hérésie; & il fit à son diocèse le plus de bien qu'il put. Etant allé à Toulouse pour les affaires de son église, il y mourut des suites d'une chute le 7 juillet 1602, dans la cinquantiéme année de son âge. Du côté de sa mere, il étoit de la maison de Cambous, comme on l'apprend des vers que son neveu Pierre de Ratte, conseiller en la cour des aides de Montpellier, fit graver sur son tombeau. Guitard de Ratte aimoit les sciences &

les savans. Théodore Marsille lui a dédié ses notes sur les loix des douze tables, Pierre Colvius celles sur *Sidonius Apollinaris*, & le pere Sébastien Michaëlis, Dominicain, son traité de controverse sur l'Eucharistie. * M. de Grefeuil, *histoire ecclésiastique de Montpellier*, liv. V, chap. 4. On y lit *Clovius*, au lieu de *Colvius*.

RATZEBURG ou RATZEBOURG, ville du duché de Meckelbourg, dans la basse Saxe en Allemagne, avec évêché suffragant de Bremen, étoit soumise à son évêque. Depuis la paix de Munster, le duc de Meckelbourg est maître de Ratzebourg, que les auteurs Latins nomment *Raceburgum*. * Ortelius. Sanson.

RAU, nom commun des docteurs Hébreux, est donné au dernier des Tanaïtes. On croit qu'il est mort en 1243, après avoir fleuri dans les académies de Nahardea & de Sara. On lui attribue un commentaire sur le livre de Ruth; une explication des endroits difficiles de la Misne; & d'autres ouvrages qui ne sont pas anciens. * Bartolocci, *bibl. rabb.* Du Pin, *hist. des Juifs depuis Jesus-Christ jusqu'à présent*.

RAVA, ville & palatinat de la grande Pologne, sur une riviere de même nom, avec une forteresse. * Ortelius. Sanson.

RAVAILLAC (François) natif d'Angoulême, tua Henri IV, roi de France, le 14 mai de l'an 1610. Ce prince revenoit dans son carosse de l'arsenal, où il étoit allé pour conférer avec le duc de Sulli, surintendant des finances & grand-maître de l'artillerie. Ravaillac lui donna deux ou trois coups de couteau, dont l'un lui coupa l'artere du poulmon. Le roi tomba mort sur le duc d'Espernon, qui étoit à côté de lui, & auquel il parloit à l'oreille quand il reçut le premier coup. Dans le trouble & la confusion que causent de pareils accidens, Ravaillac auroit pu se sauver, en cachant son couteau: mais persuadé qu'il avoit fait une action digne de récompense, il le tenoit encore à la main quand il fut arrêté. Un gentilhomme ordinaire du roi, & quelques valets de pied, vouloient le percer de mille coups sur le champ; mais le duc d'Espernon se souvenant de la faute qu'on avoit faite en tuant de cette sorte le meurtrier de Henri III, défendit, sous peine de la vie, de toucher à celui-ci. On s'assura donc de sa personne, & il fut conduit à l'hôtel de Retz; mais au lieu de mettre promptement ce misérable dans un cachot, chacun eut la liberté de lui parler pendant les deux jours qu'il demeura dans cet hôtel. Le parlement instruisit le procès de cet assassin. Le premier président de Harlai, assisté du président Potier & de deux conseillers, Courtin & Bauin, l'interrogea plusieurs fois. Tout ce qu'on peut tirer des interrogations qui nous restent, c'est que Ravaillac étoit un visionaire, qui s'imaginant sur certaines choses qu'il avoit entendu dire, que Henri IV alloit faire la guerre au pape, & qu'il ne se mettoit guère en peine de convertir les Huguenots, prit la résolution de tuer ce prince, qu'il regardoit comme un injuste tyran. Il fut condamné au supplice que les loix de France ordonnent contre de semblables parricides, & l'arrêt fut exécuté le 27 mai 1610. Il étoit âgé d'environ 32 ans, fils d'un homme de pratique, qui vivoit encore pour lors. Il avoit au commencement suivi le métier de son pere, puis il étoit entré chez les Feuillans, & y avoit été novice; on l'avoit ensuite chassé à cause de ses visions & de ses extravagances. Quelque temps après il avoit été emprisoné pour un meurtre, dont pourtant il ne fut pas convaincu. Au sortir de-là il s'étoit remis à solliciter des procès, & en avoit perdu un en son nom pour une succession: ensorte qu'il se réduisit à enseigner des enfans du menu peuple dans la ville d'Angoulême. L'austérité du cloître, l'obscurité de sa prison, la perte de son procès & l'extrême nécessité où il étoit réduit, lui dérangerent l'imagination, & irriterent de plus en plus son humeur atrabilaire. Dès sa premiere jeunesse, les chaleurs de la ligue, ses libelles & les sermons de ses prédicateurs lui avoient imprimé dans l'esprit une très-grande aversion pour Henri IV, avec cette croyance, qu'on peut tuer ceux qui mettent la religion en danger, & qui font la guerre au pape. Il étoit si échauffé sur cette matiere, qu'il ne pouvoit entendre prononcer le nom de huguenot qu'il n'entrât en fureur. * Mezerai, *abrégé chronologique. Histoire de Henri IV. Histoire de Louis XIII, à Paris 1716 & suiv.*

Voici le détail du supplice de Ravaillac, qu'aucun historien n'a circonstancié avec exactitude, & que nous tirons d'un journal manuscrit de Jean-Baptiste le Grain, connu par ses décades de Henri IV & de Louis XIII, qui étoit présent au supplice de ce scélérat. Ce fut le jeudi 27 de mai 1610 que ce misérable fut exécuté. L'arrêt de sa condamnation est du même jour. Le mardi précédent il avoit eu la question, & le mercredi on le laissa tranquille. Il avoit été treize jours en prison, enfermé dans la conciergerie du palais dans la tour de Montgommeri, lié sur une chaise, avec les fers aux piés, & les mains derriere le dos. On lui avoit donné des gardes qui le veilloient jour & nuit, & que l'on changeoit de douze heures en douze heures. La premiere fois qu'il fut amené devant MM. du parlement, les trois chambres assemblées en la salle de S. Louis, savoir, la grand'chambre, la tournelle & la chambre de l'édit, il avoit la tête voilée, & on ne le dévoila que lorsqu'il fut arrivé en la salle. Il avoit une contenance assurée: cependant il se mit d'abord à genoux, feignit de prier devant le crucifix, baisa la terre, & se tourna ensuite vers ses juges. Sur l'interrogation du premier président, il confessa le crime qu'il avoit commis, mais on ne put jamais lui faire déclarer ses complices. Sur les neuf heures du matin on l'appliqua de nouveau à la question, qui fut extrémement rigoureuse, mais on ne tira aucun aveu de sa bouche. Son arrêt lui ayant été prononcé, on le mena dans la chapelle, selon l'usage, ensuite de quoi il dîna fort bien. Sur les deux heures on le tira de prison, & on le conduisit dans un tombereau devant la principale porte de l'église de Notre-Dame, où il fit amende honorable, ayant en la main une torche ardente. On l'attacha ensuite de nouveau dans le tombereau, où il étoit seul avec l'exécuteur, sans aucun prêtre. On eut une peine extrême à le faire parvenir jusqu'à la gréve, parceque le peuple en fureur vouloit le massacrer; & s'il eût été traîné au lieu du supplice sur une claie, suivant l'usage observé, au moins alors, à l'égard des criminels de leze-majesté, on n'eût jamais pu empêcher le peuple de se jetter sur lui, tant il étoit acharné. Il arriva à la gréve sur les quatre heures, & quoiqu'il fût très-bien escorté, on fut près d'une demi-heure à le faire arriver jusqu'à l'échaffaut, à cause de la multitude du peuple. Les princes de la maison de Guise étoient aux fenêtres de l'Hôtel-de-ville avec beaucoup d'autre noblesse; & autour de l'échaffaut il y avoit quatre à cinq cens gentilshommes montés sur leurs chevaux. MM. Filesac, docteur de Sorbonne, curé de S. Jean en Gréve, & Gamache, aussi docteur de Sorbonne & professeur en théologie, étoient près de l'échaffaut, montés chacun sur un cheval, pour exhorter le criminel à se repentir de ses fautes, & à déclarer ses complices, & ils monterent après lui sur l'échaffaut même. Après une courte priere, Ravaillac fut couché sur le dos par l'exécuteur, qui lui lia les deux piés & les deux bras à quatre chevaux, laissant son corps serré & lié entre deux petits poteaux qui étoient au milieu de l'échaffaut. En cette situation, les docteurs, le greffier, & l'exécuteur même le presserent vivement de confesser toute vérité; mais voyant qu'il gardoit toujours le silence, un des docteurs commença à entonner le *Salve*, ce qui irrita le peuple qui refusa de continuer, & qui vomissant mille im-

précations contre Ravaillac, empêcha que cette antienne ne fût chantée. Alors l'exécuteur le tenailla par tout le corps avec des tenailles ardentes; sa main droite dont il tenoit le couteau avec lequel il avoit assassiné Henri IV fut mise sur le feu & brulée lentement jusqu'au-delà du poignet; & durant ce supplice, l'exécuteur versoit de temps en temps dans le feu des cornets de soufre. Lorsque sa main fut brulée, on versa du plomb fondu sur les plaies que les tenailles avoient faites, ensuite de l'huile bouillante & de la poix-raisine brulante, de la cire & du soufre fondus ensemble. A chaque tourment, on l'exhortoit, mais toujours en vain, à décharger sa conscience. Quand on l'eut assez long-temps tourmenté de la maniere dont on vient de le dire, on anima les chevaux, qui le tirerent avec violence pendant une heure au moins. Un gentilhomme qui étoit présent voyant qu'un des chevaux étoit presque hors d'haleine, descendit du sien, détacha l'autre, mit en sa place celui sur lequel il étoit monté, & l'anima lui-même à bien tirer. L'exécuteur voyant que Ravaillac étoit près d'expirer, acheva de séparer les membres de son corps avec des couperets, & chaque cheval emporta sa partie. On ne put alors retenir le peuple: il se jetta sur le cadavre, le foula avec les pieds, divisa tous les membres, les traîna par les rues, & on ne put bruler que ce que l'on put en recueillir; mais le peuple brula lui-même en differens quartiers de la ville, ce qu'il avoit emporté. Pierre de l'Etoile dans son journal du regne de Henri IV, ajoute à ce récit extrait du manuscrit de M. le Grain, & qui est écrit de sa propre main, que lorsque Ravaillac eut vu que le peuple avoit refusé de chanter l'antienne *Salve*, & qu'il le chargeoit d'imprécations, il se tourna vers l'un des deux docteurs, & lui déclara que s'il avoit pensé voir ce qu'il voyoit, un peuple si affectioné à son roi, il n'eût jamais entrepris ce qu'il avoit fait, & qu'il s'en repentoit de tout son cœur; mais qu'il avoit été fortement persuadé, vu ce qu'il en entendoit dire, qu'il feroit un sacrifice au public; & que le public lui en auroit obligation: qu'il voyoit au contraire que c'étoit lui qui fournissoit les chevaux pour le déchirer. Il ajoute qu'ensuite il pria l'un de ces deux docteurs de lui donner l'absolution, & que le docteur ayant insisté à la lui refuser à moins qu'il ne voulût dévoiler ses complices, & ses fauteurs, Ravaillac lui répondit qu'il n'en avoit point; que M. Filesac, car c'étoit à lui à qui le criminel parloit, ayant répliqué qu'il ne pouvoit l'absoudre, il demanda qu'on lui donnât au moins l'absolution sous condition, c'est-à-dire au cas qu'il fût vrai ce qu'il disoit, qu'il n'avoit ni complices ni fauteurs, & qu'alors M. Filesac lui dit: » Je le veux en ce cas-là, & » vous la donne; mais où le contraire seroit vrai, au » lieu d'absolution, je vous prononce votre damnation, » & vous déclare dès maintenant qu'au sortir de cette » vie que vous allez perdre, votre ame va droit en enfer avec tous les diables, sans aucune ressource, ni » espoir de miséricorde, & pensez-y si vous voulez. » Pierre de l'Etoile ajoute que Ravaillac ajouta: » Je la » reçois & accepte à cette condition. »

RAVANIS (Jacque de) *cherchez* REVIGNY.

RAVAUD (Abraham) *cherchez* REMI.

RAUBER (André-Eberhard) de Talberg & Weinek en Carniole, seigneur de la forteresse de Petronel, chevalier Allemand, & conseiller du conseil de guerre de l'empereur Maximilien II, étoit sorti de l'ancienne & riche maison des Rauber dans le duché de Carniole, que l'empereur Maximilien I éleva à la dignité de barons le 24 de décembre 1516. Ce titre, après avoir été éteint pendant quelque temps, fut renouvellé & confirmé de nouveau par l'empereur en 1651. André-Eberhard Rauber servit l'empereur Maximilien II, dès sa jeunesse, voyagea avec lui dans les pays étrangers, & fut toujours dans ses bonnes graces. Ce prince le fit conseiller de son conseil de guerre, & lui donna pour femme *Helene* Scharsteginn, sa fille *naturelle*. Rauber étoit d'une taille extrêmement haute: il avoit une force extraordinaire, & l'on assure qu'il portoit une barbe si longue, qu'elle descendoit jusqu'à ses pieds, & de-là lui remontoit jusqu'à la ceinture, d'où ensuite il l'entortilloit autour d'un bâton. Un cavalier Espagnol qui étoit aussi d'une taille gigantesque, ayant su que Maximilien vouloit donner Helene à Rauber, entreprit de la lui disputer, & l'empereur consentit que celui des deux qui mettroit son antagoniste dans un sac, épouseroit la princesse. La condition fut acceptée, & Rauber remporta la victoire. Il n'eut point d'enfans d'Helene. Il épousa en secondes noces *Ursule* de Tschillack de Hongrie, qui mit au monde huit jumeaux, parmi lesquels il y avoit un fils qui fut appellé *André-Eberhard*, & sept filles, dont une mourut sans se marier. La force de Rauber étoit si grande, que l'on prétend qu'il cassoit le plus gros fer à cheval. Etant à Gratz avec l'archiduc, celui-ci voulut éprouver si la force d'un Juif baptisé qui étoit dans le lieu, & qui par sa hauteur & sa force ressembloit à un géant, surpassoit celle de Rauber. Dans ce dessein il les engagea à recevoir chacun un coup de poing l'un de l'autre. Le Juif ayant eu par le sort la préférence de fraper le premier, donna un coup si rude à Rauber, que celui-ci fut obligé de garder le lit huit jours, & la chambre encore plus long-temps. Quand il fut en état de se présenter, il entortilla la barbe du Juif de sa main gauche, & le frapa de la droite si rudement, qu'il abattit la barbe & la machoire, & que le Juif mourut peu après de cette blessure. Ces sortes d'épreuves étoient aussi contraires à la raison qu'à la religion, & peut-être les historiens qui font mention de celle-ci ont-ils exagéré. Rauber mourut en son château de Petronel en 1575, l'an 68 de son âge. * Valvasor, *la gloire du duché de Carniole*. Bayle, *dictionnaire critique*, &c.

RAVECHET (Hyacinthe) né à Guyse, ville du diocèse de Laon, en l'année 1654, de parens d'une fortune médiocre, mais craignans Dieu, & dont toute l'application étoit de le servir, fut d'abord élevé dans cette ville, ensuite envoyé à Charleville, puis à Compiégne, où il fit de bonnes humanités dans le collége des Jésuites. Il vint étudier à Paris en rhétorique; & ses parens crurent devoir le placer dans les communautés de M. Gillot; pour le préserver de la corruption de la jeunesse, & pour l'y faire instruire dans la piété & dans les sciences. Il fut réçu bachelier à la fin de ses trois années de théologie; & comme on remarqua en lui des talens, de la facilité & de la pénétration, ses amis lui conseillerent de professer un cours de philosophie, & de postuler pour la maison & société de Sorbonne. Il y fut reçu avec plaisir. On remarqua pour lors qu'il avoit quelque penchant pour le système de Molina, & sur-tout pour celui de Suarez. Il se déclara même assez ouvertement pendant sa licence pour leurs sentimens; mais il s'en détacha dans la suite pour embrasser la doctrine de l'école de saint Thomas. Il reçut le bonnet de docteur, & fut presque aussitôt appellé au collége de Laon à Paris, par Jean d'Estrées, évêque & duc de Laon, pour succéder en cas de mort à M. Dormai, déja vieux, qui en étoit principal. Il s'appliqua de toutes ses forces à y rétablir la discipline. Ce fut pour lors qu'il fut choisi pour être auprès de M. l'abbé de Pomponne, qui commençoit sa théologie, & qui vint demeurer avec lui en ce collége. Il se donna tout entier à son éleve, & lui fit faire de très-bonnes études. En 1694, il l'accompagna à Rome, & il passa avec cet abbé un an entier chez le cardinal de Janson. Il fit pendant son séjour en cette ville de savantes conférences en présence de plusieurs cardinaux, & entr'autres du pape Clément XI, qui n'étoit alors que cardinal, & qui l'honora de son amitié. Le roi Louis XIV, à qui l'on avoit fait connoître fort mé-

rite, lui donna à son retour en France une pension de 1500 livres sur l'abbaye de saint Amand. Il fut appellé à Saint-Germain en Laye en 1700, par les présidens de l'assemblée, qui voulurent avoir son avis sur les matieres qu'on y devoit décider. Quelques prélats lui offrirent en différens temps la théologale de leurs églises, & M. l'évêque de Laon un archidiaconé dans la sienne. Il refusa tous ces emplois, par l'amour qu'il avoit pour la retraite, l'étude & la priere. En 1705 il suivit M. l'abbé de Pomponne à son ambassade de Venise. Quelque temps après son retour, M. l'abbé de Pomponne lui donna la prevoté de Chivres, dépendante de son abbaye de S. Medard de Soissons. Il en distribuoit presque tous les revenus aux pauvres, & il y passoit une partie de l'année dans la retraite & dans la pratique de toutes les bonnes œuvres. Il avoit peu paru en Sorbonne, lorsqu'il fut élu, le premier octobre 1715, pour être syndic de la faculté de théologie de Paris. Ce fut ce qui troubla les derniers temps de sa vie. Après s'être élevé contre la constitution *Unigenitus*, il fit déclarer par le plus grand nombre des docteurs assemblés le 4 janvier 1716, que le décret du 5 mars 1714, qui portoit que la faculté avoit reçu cette constitution, étoit faux & supposé, & comme tel seroit rayé des registres. Il s'accorda avec les mêmes docteurs pour exclure de la faculté ceux qui s'étoient opposés à cette conclusion, poursuivit le procès de M. le Rouge, qu'on accusoit d'avoir supposé le decret qu'on avoit rayé, & fit encore d'autres démarches de même nature. Enfin, le 4 mars 1717, messieurs les évêques de Mirepoix, de Senés, de Boulogne & de Montpellier étant venus en faculté pour notifier leur appel de la constitution *Unigenitus* au futur concile, auquel les docteurs qui composoient alors la faculté adhérerent, il eut ordre de se retirer à Saint-Brieu, & étant arrivé malade à Rennes, il y mourut le 24 avril 1717, & il fut inhumé dans le chœur de l'église de l'abbaye de S. Melaine, où l'on a gravé sur sa tombe, une épitaphe honorable, qui fait mention de son syndicat, & de la sagesse avec laquelle il s'est conduit dans cette place. * *Mém du temps.*

☞ RAVELLO, en latin *Rebellum*, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Principauté citérieure. Elle est dans les terres, environ à quatre milles au nord d'Amalfi. Ravello n'est pas une ville ancienne. Elle fut bâtie en 1086. L'année suivante, Victor III l'érigea en évêché, qui en 1603 fut uni à celui de Scala. Il y a dans cette ville de belles maisons & des palais magnifiques. * La Martiniere, *dict. géogr.*

RAVENGER, fut d'abord moine de saint Maximin de Trèves, abbaye qui a eu un grand nombre de personnages illustres. Il en fut tiré pour être abbé d'Epternac, à quatre lieues de Trèves, qui reconnoît pour son principal fondateur saint Wilbrod apôtre de Frise. Il y avoit un siécle que cette abbaye étoit gouvernée par des commendataires, lorsqu'il en fut mis en possession. Mais animé d'un grand zèle pour la régularité de la discipline monastique, il emmena avec lui quarante moines de saint Maximin, fit sortir les clercs d'Epternac, & rétablit la discipline monastique dans cette maison. C'est ce qui l'a fait surnommer *le pere des Moines.* Il mourut dans cette maison, où on lit encore son épitaphe dans un ancien manuscrit: comme elle apprend quelques circonstances de sa vie, nous la rapporterons ici.

*Hâc recubant fossâ RAVANGERI patris ossa,*
*Et fiunt hominis lege solutâ cinis.*
*Hunc Otto primus transmisit Cæsar opimus,*
*Sifridi montis egregii comitis.*
*Misit & hunc talem qui vitam cœnobialem*
*Hîc reparare pio sufficeret studio.*
*Nam locus iste bonis hoc tempore relligionis*
*Factus erat vacuus, rebus & exiguis.*
*Dumque vir inlustris tribus annis sex quoque lustris*
*Præfuit, Ecclesiam reddidit egregiam.*
*Septembris flendis nonis denisque calendis*
*Clauserat ipse diem: nunc habeat requiem.*

* *Voyez* le voyage littéraire des PP. DD. Martenne & Durand, *tom. II*, *p.* 283 & 299.

RAVENGLASS, bourg d'Angleterre avec marché, dans la division du comté de Cumberland, qu'on appelle *Allerdale.* Il est entouré de trois côtés par la mer & par deux rivieres, entre lesquelles il est situé. Il a plusieurs barques & petits vaisseaux en propre, & est à deux cens quatorze milles anglois de Londres.

RAVENNE, ville d'Italie dans la Romagne, avec titre d'archevêché, appartient au saint siege, & est fort ancienne. Quelques auteurs prétendent qu'elle fut fondée par les Sabins, & plusieurs autres par les habitans de Thessalie. Cette ville étoit si puissante, qu'elle s'opposa souvent aux Romains, qui la réduisirent en forme de province sous l'empire d'Auguste. Les auteurs de l'histoire romaine en parlent souvent. Ravenne fut le séjour de Théodoric, roi des Ostrogoths, puis des exarques, que les empereurs de Constantinople envoyoient en Italie. Longin y fut le premier envoyé par Justin vers l'an 567 ou 568. Smaragde lui succéda. Après lui gouvernerent Romain, Callinique, & encore Smaragde, Jean Remigez ou Demigez, Eleuthere, Isaac, Théodore Calliopas, Olympie, Théodore Calliopas une seconde fois, un autre Théodore, Jean, dit *Platon*, Théophylacte, Jean, surnommé *Rizocope* ou *Trancheracine*, Scholastique, & Paul. Sous le gouvernement de Paul, Ravenne fut prise par Luitprand, roi des Lombards, & fut reprise par l'exarque en 727, avec l'assistance du pape & des Vénitiens. Eutychés, dernier exarque, gouverna après Paul. Aistulfe, roi des Lombards, prit encore Ravenne, & chassa Eutychés de toute l'Italie en 752. Mais il ne garda pas longtemps cette ville; car en 756, le roi Pepin obligea ce prince de la donner avec l'exarchat au pape; ce que Charlemagne confirma en 774. L'an 1512, l'armée du roi Louis XII, conduite par Gaston de Foix, prit Ravenne, & remporta près de cette ville une célébre victoire. Cette ville est aujourd'hui moins considérable qu'elle ne l'étoit autrefois. Il y a une porte de marbre que le peuple appelle *porte d'or* ou *la belle porte.* La principale église est soutenue de quatre rangs de colonnes de marbre. Cette place qui étoit autrefois dans une situation pareille à celle de Venise, sur des pilotis, au milieu des eaux, étoit alors le principal port des Romains sur le golfe Adriatique. L'on voit encore à ses murs, du côté qui regarde la mer, des anneaux où s'attachoient les vaisseaux; & l'on y trouve des restes d'une espéce de phare; mais la mer s'est retirée à trois milles de-là, & le terrein autrefois stérile & noyé, est devenu une des plus belles campagnes d'Italie. Dans l'église de sainte Marie de la Rotonde, qui fut bâtie vers l'an 757, hors de la ville de Ravenne, après qu'elle fut délivrée de la domination des Lombards, la clef de la voute du dôme est toute d'une seule pierre, large de dix pieds, & qui pese plus de deux cens milles. * *Academia picturæ*, *p.* 2, *c.* 44. Strabon. Pline, &c. cités par Léandre Alberti, *desc. Ital.* Ughel, *Ital. sacra*, & Jérôme Rubeï, *hist. Raven.*

### *Conciles de Ravenne.*

Le premier concile assemblé à Ravenne fut tenu l'an 419, par ordre de l'empereur Honorius, pour juger le différend de Boniface & d'Eulalius, qui contestoient le siége de l'église de Rome. Il y fut ordonné que tous deux demeureroient hors de Rome, & qu'Achilleus, évêque de Spolete, prendroit soin de cette église jusqu'à ce que ce différend fût jugé par un plus nombreux concile. La cause fut décidée en faveur de Boniface. Dans

le X siécle, les violences du pape Etienne VI, contre la mémoire de Formose, avoient causé de grands désordres à Rome. Pour les finir, Jean IX, successeur d'Etienne, assembla en 901, un concile à Rome, où l'on cassa tout ce qui avoit été fait contre le même Formose. En même temps on y confirma le couronnement de Lambert, & l'on improuva celui de Berenger, qui tous deux se disoient empereurs & rois d'Italie. Quelque temps après la célébration de ce synode, soixante & quatorze évêques s'assemblerent à Ravenne, par les soins du même Lambert, & confirmerent tout ce qu'on avoit fait à Rome. On y célébra un autre concile en 967, en la présence du pape Jean XIII, & de l'empereur Othon I, pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique. Pierre, cardinal du titre de saint Anastase, présida à une assemblée de prélats tenue en 1128, à Ravenne, où le patriarche d'Aquilée & celui de Venise furent déposés. La nécessité de réformer les mœurs donna occasion à un autre concile en 1286. Nous l'avons sous le nom de premier concile de Ravenne, avec des constitutions ou ordonnances en neuf chapitres ou rubriques. L'archevêque Guillaume V y présidoit. Renaud, aussi prélat de la même ville, présida en 1311, au II concile, dont nous avons 32 ordonnances ou canons. Le même Renaud célébra deux autres conciles, le III en 1314 en 26 chapitres, & le IV, l'an 1317, en 22 rubriques ou canons. Jule Felterio de la Rovere, cardinal & archevêque de Ravenne, y tint un concile provincial en 1569. François Buoncompagno, Pierre Aldobrandini & Louis Capponi, évêques de la même ville, ont publié des ordonnances synodales dans les assemblées diocésaines. Le premier en 1580, & les autres en 1607 & 1627.

RAVENNE, dit JACOBUS DE RAVENNA, *cherchez* REVIGNY. (Jacques de)

RAVENNATINI (George) religieux de l'ordre de S. Dominique, dans la province de Lombardie, dans le XV siécle, écrivit divers traités des hommes illustres de son ordre, & d'autres piéces. * Possevin, *in appar. sac.*

RAVENSBERG, château & comté de Westphalie. Le château est situé sur une montagne près de la riviere de Hassel, & le comté a une assez grande étendue. Il est entouré des évêchés de Paderborn, d'Osnabruck & de Munster, de la principauté de Minden, & du comté de la Lippe. Les gouvernemens, châteaux & villes qui appartiennent à Ravensberg sont: Bielefeld, Heervorden, Limburg sur le Lettena, Ravensberg, Sparenberg & Vloote. Les anciens comtes & seigneurs de ce comté, descendoient, selon Krantzius, de Herman, comte de Calvele, qui eut deux fils de sa femme Ethelinge, fille d'Othon, duc sur la Weser, & comte de Northeim. Ces deux fils furent les premiers qui se dirent comtes de Ravensberg. Ils vivoient sur la fin du XI siécle. Louis, un de leurs descendans, fut élu évêque d'Osnabrugg en 1296, & Othon, comte de Ravensberg, fut sur la fin du XIV siécle le dernier de sa race. Marguerite sa fille porta par son mariage le comté de Ravensberg dans la maison de Juliers & de Cléves. Cette maison s'étant éteinte, ce comté passa dans la maison de Brandebourg, en vertu d'un traité fait avec la maison palatine. * Zeiller, *topograph. Westphal.* Krantzius, *Saxon. lib.* 5, *c.* 15. Spener, *histor. insign. prolegomen.* &c.

RAVENSPERGER (Herman) étoit de Siégen dans le comté de Nassau. Il naquit en 1586, & mourut en 1625. Il n'étoit âgé que de 23 ans lorsqu'il fut fait docteur en théologie, & premier professeur dans la même faculté de Groningue. Il a fait un traité *De causa Dei*, & un abrégé de théologie. * *Vit. profes. Gron.*

RAVENSPERGER (Jacques) fils d'un professeur en théologie à Groningue, naquit dans cette ville le 7 décembre 1615, y fut fait maître-ès-arts en 1639, & comme il se distinguoit dans la philosophie, & que son mérite lui avoit acquis beaucoup de réputation, les magistrats d'Utrecht lui donnerent une chaire de mathématiques, pour remplacer Bernard Schoranus qui venoit d'être appellé à Leyde. La vocation de Ravensperger est du troisiéme de mars 1641. Il ne fut d'abord que professeur extraordinaire; mais le dix-neuviéme février 1644, on le fit professeur ordinaire en philosophie; & le dixiéme avril 1648, il eut la liberté d'enseigner la physique, en la place de Senquerd qui s'étoit retiré à Amsterdam. Il mourut jeune le vingt-deuxiéme avril 1650, dans la trente-cinquiéme année de son âge. Samuel des Maretz, professeur en théologie à Groningue, ayant rendu sa religion suspecte dans un écrit devenu public, & Ravensperger ne pouvant se justifier de la même maniere, parceque sa langueur l'empêchoit d'écrire, il fit venir des témoins en présence desquels il fit sa profession de foi, sur les principaux articles de la religion protestante, & se récria contre les calomnies de des Maretz. Gaspar Burman a rapporté dans son *Trajectum eruditum* cette profession de foi toute entiere, datée du 15 mars 1650. Daniel Berckringer qui l'a signée, comme un des témoins, prononça l'oraison funébre de Ravensperger. On a peu d'ouvrages de ce dernier: il y a quelques dissertations académiques *de animâ ovi;* sur Dieu, sur le systême du monde, &c. * Voyez le *Trajectum eruditum* cité dans cet article.

RAVENSPURG, ville impériale de la Souabe dans l'Algou, sur le Schuss, assez près du célébre couvent de Weingarten & du bourg d'Altorff. Cette ville est assez belle, quoique de grandeur médiocre, & elle est ceinte de bons murs. Du temps de Charlemagne elle fut le siége des comtes d'Altorff, & l'on voit encore leur ancien château sur la montagne de S. Vite. Par les monumens du couvent de Steingade en Baviere, il paroît que Ravenspurg fut autrefois une ville municipale des comtés d'Altorff. On croit qu'elle ne fut environée de murailles que vers l'an 1100. C'est le lieu de la naissance de l'empereur Frédéric Barberousse. En 1646 les Suédois la pillerent, & en 1647 ils la défendirent contre ceux qui l'assiégeoient. Ils furent néanmoins obligés de la rendre. Dans la paix de Westphalie, il fut conclu que dans cette ville de Ravenspurg les Catholiques & ceux de la confession d'Ausbourg auroient les mêmes droits dans les affaires de police & dans les affaires ecclésiastiques; & que les charges seroient occupées sans distinction par les uns & par les autres. Cette ville posséde la seigneurie de Smalneck, qu'elle acheta autrefois des comtes de Werdenberg & Heiligenberg. * Merian, *topograph.* pag. 157. Zeiler, *topograph.* Reusner, *de urbib.* &c.

RAVESTEIN, petite ville du Brabant, est située sur la Meuse, au-dessous de Grave, & est capitale d'un petit pays de même nom. Les ducs de Cléves ont été seigneurs de Ravestein, où ils avoient une bonne citadelle, que Guillaume, duc de Cléves & de Juliers, fut obligé de ruiner, par un des articles du traité fait avec l'empereur Charles-*Quint*. Le duc de Neubourg est seigneur légitime de Ravestein, qui est possédé par les Hollandois.

RAVESTEIN (Josse) natif de Tielt en Flandre, dans le XVI siécle, fut docteur de Louvain, conservateur des priviléges de l'université, & prevôt de Valencour, dans le diocèse de Namur. Il se trouva au concile de Trente en 1551, puis au colloque de Wormes, contre les Protestans, en 1557. On a de lui quelques écrits pour la défense du concile de Trente. Il mourut en 1577. Les mémoires de Trévoux du mois de décembre 1707, datent néanmoins sa mort en 1570. * Valere André, *bibl. Belg.* Le Mire, *de script. sæc. XVI.*

RAUGRAVES, anciens comtes de l'empire, dont il y a encore des descendans dans le pays de Liége. On

les nommoit anciennement *Comites Asperi* ou *Comites Hirsuti*, à cause des pays rudes & sauvages qu'ils habitoient entre la Moselle & la Meuse. C'est de-là qu'est venue la dénomination de *Rauchgrafen*, en allemand, d'où nous avons formé le mot de *Raugraves*, & les Flamans celui de *Rougrafen* ou *Rougrave*. *Rauch* en allemand veut dire *rude & piquant*, ce que les Flamans appellent *rou*; & tout le monde sait que le mot allemand *grafen* signifie *comte* en notre langue.

Ces Raugraves alloient de pair avec les anciens comtes d'Allemagne, & ils prenoient mutuellement des alliances entr'eux : de-là vient que les marquis de Bade, les comtes de Nassau, de Spanheim, de Waldeck, de Linanges, de Salme, des Deux-Ponts, de la Marck & autres, les traitoient de cousins.

Ils possédoient les villes d'Altzen, de Germesheim, de Creutznach & de Simmeren; la ville & bourg de Rockenhausen, Numagen sur la Moselle, le vieux & le nouveau Beimberg, dit en allemand *Alten und neuwen Beimberg*, & plusieurs autres grandes terres & seigneuries, nommées *le Raugraviat*, dont plusieurs seigneurs relevoient en fief. Ces grands biens & terres, après avoir été souvent & différemment partagés entre plusieurs illustres familles par alliance & autrement, sont entrés pour la plupart dans la maison électorale Palatine, par divers engagemens, aliénations & ventes, ainsi qu'on peut le voir dans le livre qui contient le procès d'arbitrage entre l'électeur Palatin & madame duchesse d'Orléans.

Spener rapporte dans son *historia insignium illustrium*, imprimée à Francfort en 1680, *lib. III*, *cap. XIII*, *fol.* 617, que LOUIS Raugrave fut envoyé par l'archevêque de Tréves en l'an 933, au secours de l'empereur HENRI, dit l'*Oiseleur*, contre les Huns. EMICO *Hirsutus comes* se trouve nommé comme témoin dans une charte de Henri, comte Palatin du Rhin, où celui-ci reconnoit avoir reçu des comtes de Spanheim six cens cinquante marcs. Elle est datée de l'an 1197, & rapportée par Freherus dans ses *origines palatines*, *part.* 1, *fol.* 93 & 94. Il peut avoir été pere de celui par qui l'on va commencer cette généalogie.

I. CONRAD Raugrave, seigneur du vieux & du nouveau Beimberg, fut témoin sous le titre de *Comes Hirsutus* à l'acte de la résignation faite de la vouerie de Tréves par Henri, comte Palatin du Rhin, en faveur de l'archevêque de Tréves, l'an 1198, comme on le voit dans les *annales de Tréves*, *pag.* 95 & 96. Parmi les grands seigneurs qui se croiserent avec l'empereur Frédéric II, lors de son couronnement dans la ville d'Aix le 25 juillet 1215, l'on y trouve le comte de Spanheim, le Raugrave, le Rheingrave & le Wildegrave. Conrad étoit sans doute ce Raugrave. Le nom de sa femme est ignoré; on sait seulement qu'il fut pere de CONRAD, II du nom, qui suit; & de HENRI, dont *la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné.*

II. CONRAD, II du nom, Raugrave, seigneur du vieux Beimberg, vivoit en 1259. On ne nomme point sa femme, mais bien ses deux fils, qui furent RUPERT, qui suit; & *Emicon* Raugrave, mort sans enfans l'an 1299.

III. RUPERT Raugrave, seigneur du vieux Beimberg, vivant en 1269, eut pour enfans RUPERT, II du nom, qui suit; EMICON, *mentioné après son frere aîné*; & *Mena*, mariée à *Philippe*, seigneur de Bohlanden.

IV. RUPERT, II du nom, Raugrave, seigneur du vieux Beimberg, vivant en 1340, fut pere de *Henri* Raugrave, aussi seigneur du vieux Beimberg, vivant en 1368 & 1375, mort sans postérité.

IV. EMICON Raugrave, second fils de RUPERT I, devint seigneur du vieux Beimberg après la mort de son neveu Henri. Il fut pere de *Philippe*, seigneur du vieux Beimberg, mort sans enfans; & de GEORGES, qui suit.

V. GEORGES Raugrave, seigneur du vieux Beimberg après la mort de son frere, eut pour fils unique *Guillaume*, qui étant mort sans enfans, eut pour héritiere du vieux Beimberg sa grand'tante Mena, femme de Philippe, seigneur de Bohlanden.

*SECONDE BRANCHE.*

II. HENRI Raugrave, second fils de CONRAD, I du nom, eut pour son partage le nouveau Beimberg. Il eut pour enfans HENRI, II du nom, qui suit; *Eberard*, Raugrave, évêque de Wormes, mort l'an 1277; *Frédéric*, aussi évêque de Wormes, mort l'an 1283; & *Gerard*, aussi élu évêque de Wormes, par une partie du chapitre, mais qui, moyennant une pension, renonça à son droit en faveur d'Eberard de Stralenberg, élu par une autre partie du chapitre.

III. HENRI, II du nom, Raugrave, seigneur du nouveau Beimberg, eut de son épouse *N.* comtesse de Seyne, *George* Raugrave, chevalier, seigneur de Simmeren & Germesheim, comme on le voit par des lettres qu'il écrivit en 1308, au magistrat de Spire, rapportées par Lehman dans sa *chronique de Spire*, *livre* 7, *ch.* 9. L'empereur Louis lui accorda en 1315, le pouvoir de tenir dix Juifs dans son district; & en 1330, le pouvoir d'en avoir douze dans ses villes & villages. L'on apprend par les *annales de Tréves*, *tome II*, *fol.* 208, 209, que Baudouin, archevêque de Tréves, fit une ligue en 1333 avec les comtes de Veldents, les comtes de Linanges, les comtes Henri, George, Conrad, Rupert Raugraves & autres, contre tous ceux qui troubleroient ou voudroient violer la paix sur les confins du Rhin, de la Moselle & de la Sarre. Il mourut sans postérité; HENRI III *qui continua la postérité*; *Emicon*, élu évêque de Wormes en 1293, mort en 1299; *Jean*, chanoine de l'église de Mayence; *Conrad*; & *Rupert* Raugraves vivans en 1333.

IV. HENRI, III du nom, Raugrave, seigneur du nouveau Beimberg, vivant en 1300 & 1338, laissa de son épouse *N.* de Hohenfeltz, PHILIPPE, qui suit; & *Laurette* Raugrave, mariée à *Othon*, seigneur de Bohlanden.

V. PHILIPPE Raugrave, seigneur du nouveau Beimberg, vivoit lorsque l'empereur Charles IV fit la bulle d'or en 1354, dans laquelle il régla qu'il appartiendroit aux comtes de Spanheim & de Veldents, & aux Raugraves de conduire l'archevêque de Tréves dans les solemnités de l'empire. Il mourut en 1375, ayant épousé *Agnès*, comtesse de Linanges, fille de *Joffred*, comte de Linanges & de Dasbourg, landgrave en Alsace, & de *Mechtilde*, comtesse de Salme, dont il laissa PHILIPPE II, qui suit; & *Cunon* Raugrave, chanoine des églises de Tréves & de Cologne, & prevôt de celle de S. Géreon à Cologne.

VI. PHILIPPE, II du nom, seigneur du nouveau Beimberg, réunit à cette seigneurie celle du vieux Beimberg, sortie de la branche aînée de sa maison, par son mariage avec *Anne* de Bohlanden, héritiere de sa maison & du vieux Beimberg. Il mourut vers l'an 1399, laissant *Guillaume* Raugrave, seigneur du vieux & nouveau Beimberg, qui en 1399, aliéna le quart du château de Rockenhausen à l'empereur Robert, comte Palatin du Rhin, duc de Baviere, & mourut sans postérité vers l'an 1400; OTHON, qui suit; *N.* Raugrave, femme de *Conrad*, seigneur de Sleyden; & *Mena*, mariée à *Philippe* de Dhaun, seigneur à Oberstein.

VII. OTHON Raugrave, seigneur du vieux & nouveau Beimberg, de Rockenhausen, Westhausen, Numagen, Imsuiciler, Stolzenberg, Hohenfeltz, &c. comte de Salme en Ardenne, engagea l'an 1403, à l'empereur Robert, la moitié de son château de Rockenhausen, bourg & ville, &c. à condition qu'ils auroient chacun un bailli, & entretiendroient à communs frais la place, & qu'en cas de siége ils s'assisteroient mutuellement. La même année il fit une confé-

dération

dération de bourg, ce que l'on nomme en allèmand *Bourgfried*, avec le même empereur, touchant la ville du vieux Beimberg, située aux environs de Creutzenach dans le Palatinat. Il mourut l'an 1464, ayant épousé 1°. en 1409, *Marie-Anne* de Salme, fille & héritiere présomptive de *Henri*, comte de Salme en Ardenne, & d'*Adelaïde* ou *Marie*, dame de Falckenbourg : elle mourut sans enfans avant son pere, décédé en 1412 ou 1413 : 2°. *Marie-Elizabeth* d'Argenteau de Haufalize. Il en eut *Georges*, mort ou devant, ou peu après son pere; ENGELBERT, qui suit; *Renard* Raugrave, seigneur du vieux & du nouveau Beimberg, comte de Salme, seigneur de Wilerbach, Rodenbach, Ramstein, &c. qui fut pris prisonier dans le château de Ruprechtseck en 1470, par l'électeur Frédéric I, comte Palatin du Rhin, & resta toute sa vie ennemi de l'électeur Philippe, par rapport aux biens & fiefs aliénés par feu son pere à la maison Palatine. Il étoit mort en 1486, sans enfans de son épouse *Marguerite* de Bettembourg; *Anne* Raugrave, mariée à *Frédéric*, comte des Deux-Ponts, seigneur de Bitsch; & *Marguerite*, qui épousa *Alexandre* de Seraing, chevalier, seigneur de Houttain & d'Onche, maire de la cité de Liége en 1429, 1434, 1439, 1444 & 1449. Il releva du chef de sa femme un fief à Xhoris en 1443, comme on l'apprend, *page 139* du *recueil héraldique des bourguemestres de Liége*.

VIII. ENGELBERT Raugrave, seigneur du vieux & nouveau Beimberg, comte de Salme, seigneur de Rumagen, Hollenfeltz, Stolzemberg, Munster, Emel, Eichrelspach, Rissenthal, Haraucourt, &c. mort vers l'an 1505, eut de sa femme *Ermensinne* d'Autel, *George* Raugrave, &c. seigneur de Numagen & Westherfeltz, mort sans alliance; ENGELBERT, II du nom, qui suit; & *Huart* Raugrave, seigneur de Hollenfeltz, Brandeville, Loupi, Puligni, Champ, Neuville, &c. mort sans enfans de *Françoise* de Malberg.

IX. ENGELBERT, II du nom, Raugrave, seigneur du vieux & du neuf Beimberg, comte de Salme, seigneur d'Hollenfeltz, Numagen, Haraucourt, Hermalle, Ehin, Emprinne, Montfrin, Biron, Jeprave, &c. mort l'an 1537, épousa 1°. *Catherine* de Rollei, morte sans enfans : 2°. *Isabelle* de Corswarem-de-Moumale, dame de Hermalle, Ehin, Emprinne, Montfrin, Biron, Jeprave, &c. dont il eut JEAN, qui suit; *Claude*, seigneur de Montfrin, mort sans alliance; GUILLAUME, *mentioné après son frere aîné*; *Anne*, dame de Montfrin; *Marie* Raugrave, des comtes de Salme, dame en partie de Haraucourt, Brandeville, Loupi, &c. mariée 1°. l'an 1518, à *Robert* de Malberg, chevalier, seigneur dudit lieu, &c: 2°. en 1530, à *Jean* d'Apremont, prince d'Amblize, baron d'Apremont, seigneur de Buzanci, Lume, &c; & *Catherine*, épouse de *Philippe* de Namur, seigneur d'Hui, Flosroi, &c.

X. JEAN Raugrave, dit *de Haraucourt*, des comtes de Salme, seigneur du vieux & neuf Beimberg, comte de Clermont, seigneur de Hermalle, Ehin, Emprinne, &c. mort le 18 juin 1560, avoit épousé en 1530, *Marguerite* de Horion-d'Ordedges, dont il laissa ENGELBERT, III du nom, qui suit; *Mechtilde*, dame d'Eprave, mariée en 1559 à *Everard*, baron de Mérode, seigneur de Vaulx-sainte-Anne & Sausurre, gouverneur & pair des ville, duché & château de Bouillon; *Cécile*, alliée à *Thierri* de Groësbeck, seigneur d'Oreille, gouverneur de Hui, frere de Gerard de Groësbeck, élu évêque de Liége en 1564, fait cardinal en 1578, mort le 28 décembre 1579, âgé de 63 ans; & *Marie* Raugrave, des comtes de Salme, dame d'Hermalle, femme de *Nicolas* Blittersfwick, dit *Passaërt*, seigneur de Meer, Boler, Printhagen, grand bailli de Bilsen.

XI. ENGELBERT, III du nom, Raugrave, des comtes de Salme, seigneur du vieux & neuf Beimberg, seigneur d'Emprinne, Naroye, Champillon, Hermalle, Ehin, Sreyvort, mourut l'an 1592. C'est de lui que descendent les *Raugraves d'Emprinne*.

X. GUILLAUME Raugrave, des comtes de Salme, seigneur du vieux & neuf Beimberg, troisiéme fils d'ENGELBERT II, fut seigneur de Biron, de Trésogne, de Pesesse, &c. & épousa le 15 octobre 1565, *Marguerite* d'Omesée, dite *de Beaurein*, dont il laissa JEAN, qui suit.

XI. JEAN Raugrave, des comtes de Salme, seigneur du vieux & neuf Beimberg, seigneur de Biron, Trésogne, Pesesse, &c. gentilhomme de l'état noble du pays de Liége & comté de Loos, eut de son épouse *Anne* de Guidegoven, dame douairiere de Tavier, GUILLAUME, qui suit.

XII. GUILLAUME, II du nom, des comtes de Salme, seigneur du vieux & neuf Beimberg, seigneur de Biron, Trésogne, Pesesse, Serainchamps, Verenne, &c. se maria l'an 1605, à *Hélene* de la Marck, fille & héritiere de *Louis* de la Marck, seigneur de Serainchamps, Verenne, &c. & laissa FLORENT Raugrave, &c. seigneur de Serainchamps, Verenne, &c. duquel descendent les *Raugraves de Serainchamps*, dont on ne peut continuer la postérité faute de mémoires. Tout ce que l'on en a pu découvrir dans le *recueil héraldique de Liége*, *p. 467*, c'est qu'*Arnoul-Guillaume*, comte de Raugrave, seigneur de Serainchamps, Grandchamp, Foirsée, Franlieu, &c. (c'est vraisemblablement le fils de Florent) eut de sa femme *Elizabeth* du Mont-de-Hustinai, entr'autres enfans, *Thérèse* Raugrave, mariée à *Thomas-François* de Soumaigne, baron de Han-sur-Lesse, seigneur de Fraineux, Nandrin, Soheit, Hustinai, Hamerenne, la Motte, Oloi, &c. Le second fils de *Guillaume* Raugrave, II du nom, fut LOUIS, qui suit.

XIII. LOUIS Raugrave, des comtes de Salme, seigneur du vieux & neuf Beimberg, seigneur de Biron, Trésogne, Pesesse, Omesée, &c. mort le 21 novembre 1649, avoit épousé le 15 mars 1638, *Anne-Antoinette* de Boulogne, fille & héritiere de *Jacques* de Boulogne, seigneur d'Omesée & de *Catherine* de Ressin. Il en eut JEAN, II du nom, qui suit; & *Marie-Catherine* Raugrave, mariée à *Arnoul* de Soumaigne, seigneur de Fraineux, Nandrin, Soheit, la Motte, Oloi, &c. bourguemestre de Liége en 1678. De cette alliance naquirent entr'autres enfans *Thomas-François* de Soumaigne, *dont il a été parlé dans l'article précédent*; & *Jean-Ernest-Joseph* de Soumaigne, chanoine de Cologne, & coadjuteur de son oncle paternel en la prévôté des douze apôtres à Cologne, ainsi qu'il est marqué dans le *recueil héraldique de Liége*, *p. 466 & 467*.

XIV. JEAN, III du nom, Raugrave, des comtes de Salme, seigneur du vieux & du neuf Beimberg, d'Omesée, Sausurre, &c. pair du duché de Bouillon, épousa le 17 février 1674, *Jeanne-Ernestine* de Miche, dame de Sausurre, dont vinrent, *Jean-Amour* Raugrave, &c. gentilhomme de la chambre de Joseph-Clément de Baviere, électeur de Cologne, évêque & prince de Liége, mort sans avoir été marié le 18 janvier 1711; JEAN-CHARLES, &c. qui suit; *Philippe-Théodore-Alexandre-Eugène* Raugrave, &c. chanoine de l'église de Liége, conseiller du conseil ordinaire de feu Joseph-Clément de Baviere, électeur de Cologne, évêque & prince de Liége.

XV. JEAN-CHARLES-FRANÇOIS-JOSEPH Raugrave, des comtes de Salme, seigneur du vieux & neuf Beimberg, seigneur de Sausurre, Lovette S. Pierre, Omesée, Tavier, Chaleu, Quinci, pair du duché de Bouillon, mort en 1723, avant le 27 avril, ayant épousé le 13 décembre 1712, *Marguerite* de Lopez-Gallo, dame de Quinci, fille de *Charles-Dieudonné* de Lopez-Gallo, chevalier, comte de Marcheville, baron de Male, seigneur de Ville-au-Valle-sainte-Marie, Vormizel & Quinci, & d'*Agnès* de Cleron-de-Saf-

fre, avant son mariage chanoinesse de Remiremont. Il a laissé de cette alliance quatre fils & une fille.

Les Raugraves portent *un écu parti d'or & de gueules*.

*Cette généalogie a été dressée sur une venue de Liége, écrite de la main de J. le Fort, écuyer, roi d'armes de l'empereur & de l'électeur de Cologne, pour lors évêque de Liége, & hérault provincial sur le district du bas Rhin & pays circonvoisins, généalogiste & armoriste du saint empire romain, qui assure l'avoir rangée sur titres originaux, &c. signée par lui à Liége le 27 avril 1723, & scellée en placard du grand scel de ses armes & offices. L'on a cru y pouvoir ajouter quelques choses tirées du recueil héraldique des bourguemestres de Liége, composé par G. G. Loyens, & imprimé* in-fol. *à Liége en* 1720.

RAUGRAVES-PALATINS, issus de la maison électorale palatine, doivent leur origine à CHARLES-LOUIS, électeur Palatin. *L'on a vu dans l'article précédent* comment plusieurs seigneuries des anciens Raugraves étoient passées dans la maison palatine. L'électeur, *dont on vient de parler*, s'étant brouillé avec *Charlotte* de Hesse son épouse, vers l'an 1656, & ayant fait divorce avec elle, il introduisit de la main gauche dans son lit la fille de *Christophe-Martin*, baron de Degenfeld, nommée *Louise*; & faisant revivre pour elle le titre des anciens Raugraves, il la fit nommer *la Raugrave*, qualité qui passa aux treize enfans qu'il en eut, dont cinq moururent jeunes. Elle décéda grosse du quatorziéme le 18 mars 1677. Les autres enfans furent *Charles-Louis* Raugrave Palatin, né le 5 décembre 1658, mort en la Morée, maréchal de camp de l'armée vénitienne, l'an 1688; *Charles-Edouard*, né l'an 1668, tué par les Turcs au combat de Kasanek le 1 janvier 1690, avec le prince Charles de Hanover, n'ayant point voulu l'un & l'autre se rendre prisoniers; après s'être défendus comme deux lions, ne pouvant plus, par la quantité de leurs blessures, se soutenir, ils mirent un genouil en terre pour se défendre, & furent hachés en piéces, combattant jusqu'au dernier soupir; *Charles-Maurice*, né le 30 décembre 1670, commandant une compagnie choisie de gentilshommes, sous le prince électoral de Brandebourg, mort à Hanover d'une longue maladie l'an 1702; *Charles-Auguste*, commandant les mousquetaires de l'électeur de Brandebourg, tué dans un parti contre les François le 20 septembre 1691, âgé de 21 ans; *Charles-Casimir*, tué en duel à l'âge de 16 ans, par le comte Antoine de Waldeck, au mois d'avril 1691; *Caroline*, née en 1660, mariée en 1683 à *Menard*, comte de Schomberg, depuis duc de Leinster en Angleterre, morte le 6 juin 1696; *Louise*, dame d'honneur de la duchesse de Hanover, née en 1661; & *Amélie-Elizabeth*, qui demeuroit à Francfort, née en 1663.

Ces Raugraves ont porté les mêmes armes que la maison palatine, excepté que le lion est contourné. * Imhoff, *notit. procer. German.*

RAVIERES, ville de Bourgogne dans le diocèse de Langres. Elle est située sur la riviere d'Armançon, à deux lieues d'Argenteuil & de Rougemont, & à huit de Tonnerre. Il y a plusieurs foires qui s'y tiennent dans l'année: la principale se tient le jour de S. Roch. Le territoire produit des bleds & des vins, & il y a d'excellentes prairies où l'on nourit beaucoup de bestiaux. * *Mémoires dressés sur les lieux.* Piganiol de la Force, *description de la France*, &c.

☞ RAVILIO RUFO (Julio) Italien, gouverneur de Bayeux pour le duc de Ferrare, à qui François I en avoit engagé le domaine pour quelques dettes. Il se trouva dans cette ville en 1562, lorsque les sieurs de Coulombieres & de Pierrepont vinrent l'assiéger. Il fit d'abord semblant de tenir bon; mais quand il vit deux petits fauconneaux proche de ses murailles, & que les habitans faisoient proposer une capitulation, il se cacha sans que l'on pût savoir ce qu'il étoit devenu. Cependant ceux de la ville eurent pour réponse des assiégeans, qu'il falloit fournir dix mille livres, s'ils vouloient prévenir les suites d'un assaut. Ils s'arrêterent à demander quelque diminution de cette somme; & dans ce temps-là les soldats de la garnison se voyant abandonnés de leur commandant, & craignant d'être envelopés dans le saccagement, qui alloit arriver si la place etoit forcée, y firent entrer les assiégeans, qui la mirent au pillage, & qui massacrerent & firent pendre beaucoup de monde. Le gouverneur Ravilio fut enfin découvert, par un de ses domestiques. Il avoit fait faire, par une bizarerie assez nouvelle, une cache dans la maison d'un chanoine son ami, entre deux murs qu'on avoit si bien joints ensemble qu'il sembloit que ce n'en fût qu'un. Il s'étoit caché-là, afin de se mettre sans doute à couvert de tous les ravages qui pouroient arriver dans la ville, espérant s'en tirer quand l'orage seroit passé; & afin de se précautioner contre la mélancolie dont il auroit pu être attaqué dans cette retraite, il avoit fait une bonne provision de vin, de jambons, de cervelats, de confitures, & d'une jeune fille qu'il avoit enlevée. Quand on l'eut déterré, il fut conduit à Caën, où l'amiral de Coligny lui fit faire son procès, tant pour ce rapt que pour quantité d'autres violences & de crimes, & le fit pendre. * Mezerai, *hist. générale de France*, tom. III, pag. 77 & 113. Masseville, *sommaire de l'hist. de Normandie*, tom. V. *Mém. mss.* de M. l'abbé Beziers, de Bayeux.

RAVIUS (Chrétien) naquit, dit-on, à Berlin en 1613. Il a enseigné l'hébreu à Utrecht. Buchner dit dans une de ses lettres qu'il professa aussi la géographie: & l'on apprend de Louis de Dieu qu'il voyagea dans l'Orient, qu'il apprit parfaitement les langues persane & turque, & qu'il apporta de l'Orient divers manuscrits. Il a aussi professé les langues saintes à Oxford; mais on ne sait en quelle année. Il étoit à Utrecht en 1643, & l'on voit par un acte du 11 décembre de cette année, qu'il fit présent de quelques manuscrits à la bibliothéque publique de cette ville. Le 15 janvier 1644, il y prononça un discours sur les avantages que l'on pouvoit retirer d'un dictionaire pour la langue arabe. Le 19 février suivant, on lui permit d'enseigner les langues orientales, sans appointemens; mais le 17 juin de la même année, on lui assigna 400 florins, qui furent augmentés de 150 le 6 janvier 1645, & enfin on les augmenta jusqu'à 600 le troisiéme de mars de la même année. Il demeura dans la suite auprès de Christine, reine de Suéde; & après avoir encore enseigné les langues orientales dans les universités de Kiell & de Francfort sur le Mein, il mourut dans cette derniere ville en 1677. Il a fait plusieurs écrits: deux *discours* en faveur des langues orientales, imprimés à Utrecht, en 1643, *in-4°*; une *exhortation* à toute l'Europe sur le même sujet, à Utrecht, 1644; un *plan d'orthographe & d'étymologies hébraïques*, à Amsterdam, 1646; une *grammaire hébraïque, chaldaïque, syriaque, arabe, samaritaine & angloise*; à Londres, 1640, *in-8°*: sur le Dothaïm de Ruben, *dissertation philologique*; à Upsal, 1655, *in-8°*. Des *notes* sur les derniers versets du chapitre trentiéme de la Genèse, à Upsal. *Traduction* de l'arabe en latin d'*Apollonius de Perge*, 1661. *Version* du quatriéme chapitre de la Genèse, avec des notes, 1664. Autre des premiers chapitres de la Genèse, de l'hébreu en latin, avec des notes, 1665. Chronologie des années de J. C. démontrées par l'ancien testament seul, &c. 1669, & avec des augmentations en 1670. *Abrégé chronologique de la bible en cent époques, depuis la création du monde jusqu'à l'Ascension de J. C.* à Berlin, 1670, *in-fol.* & plusieurs autres, dont on peut voir la liste dans le *Trajectum eruditum* de M. Gaspar Burman, & dans les auteurs qui sont cités dans le même ouvrage.

RAVIUS (Jean) né dans la Marche de Brandebourg, fils de *Christiern* ou *Chrétien* Ravius, fut fait

professeur de philosophie à Rostock vers l'an 1638, ensuite à Griphswalde & à Sora en Zélande vers l'an 1641. Environ l'an 1664 ou 1665, il fut rappellé dans sa patrie, & fait conseiller & bibliothécaire de l'électeur de Brandebourg. Il a publié divers ouvrages, sçavoir : *Commentarius in Cornelium Nepotem ; Ienæ*, 1635, *in*-8°, & à Hambourg 1651, *in*-12. *Miltiades Cornelii Nepotis* ; à Sora, 1641. *Summa studiorum pro nobilitate Danicâ* ; à Sora, 1641, *in*-4°. *Aphorismi militares* ; à Sora, 1642. *Gratulatoria ad Christianum IV, de exacto magno climacterico* ; à Sora, 1640, *in fol. Consilium peregrinationis* ; à Copenhague, 1642, *in*-4°. *Disputationes in Caïum Julium Cæsarem de bello civili* ; 1641. * *Voyez* le catalogue de la bibliothéque de J. C. Becman, à Francfort, & *bibliotheca septentrionis eruditi*, *in*-8°, pag. 87 & 299.

RAVISIUS TEXTOR (Jean) *en françois* Jean Tixier, grammairien célébre, natif de Nevers, étoit estimé dans le XVI siécle, & mourut à Paris le 3 décembre 1522. Il composa divers ouvrages de grammaire ; *Officina cornucopiæ* ; *Specimen epithetorum*, *&c.* dont Gesner parle avec éloge dans sa bibliothéque.

RAVIZA (Giovitta) célébre orateur & poëte, né à Chiari, ville du Bressan, dans l'état de Venise, composa un traité de la rhétorique, & plusieurs satyres. Il fut aimé de Mutio Catino, évêque de Terni, & archevêque de Zara, & généralement de tous les académiciens de Rome. Son principal protecteur fut Renaud Polus, cardinal & archevêque de Cantorbéri, auquel il dédia les paraphrases en vers qu'il fit sur les pseaumes de David. Il mourut à Venise en 1552, & fut enterré dans l'église de saint Nazaire à Bresse. * Rossi, *elog. hist.*

RAULIN, qu'on trouve aussi écrit RAOLIN, ROLIN & ROLLIN, est le nom d'une ancienne famille du comté de Bourgogne. Cette famille est originaire de Poligni, & les premieres terres qu'elle a possédées sont situées au comté de Bourgogne. Elle commence à être connue sous le duc Jean, dans la personne de NICOLAS Raulin, qui suit.

I. NICOLAS Raulin, licencié-ès-loix, fut du conseil du duc Jean, & assista au parlement de Beaune de l'an 1407. Il eut en 1408 un fils que le duc tint sur les fonts baptismaux. Il étoit maître des requêtes en 1419, & fut envoyé en 1420 à Paris, où il harangua le roi Charles VI, sur le meurtre du duc Jean. En 1422, Philippe le Bon le fit chevalier, & le nomma chancelier chef de ses conseils. Raulin porta fort loin l'autorité de ce prince, par sa capacité, son éloquence & sa fermeté ; mais cette derniere qualité le rendit odieux à la noblesse, dont il réprima les entreprises. On l'accusa de trop de rigueur, & de s'être enrichi des confiscations. Il acquit au comté de Bourgogne les terres d'Autume & d'Ougné, & fit bâtir un château dans celle-ci. Il fut l'un des seigneurs de la cour du duc Philippe, qui firent vœu de l'accompagner en la Terre-sainte en 1433. La formule de ce vœu du chancelier Raulin est conservée dans les *mémoires* d'Olivier de la Marche, liv. I, pag. 444 & 445, & dans l'ouvrage de M. Dunod, qui sera cité plus bas. Raulin conserva la confiance de son prince jusqu'à sa mort, arrivée le 28 janvier de l'an 1461. Il fut enterré à Autun dans l'église collégiale de Notre-Dame, qu'il avoit fondée. Il avoit épousé *Guionne* de Salins, qui fut inhumée dans la chapelle de l'hôpital de Beaune, lequel étoit aussi de la fondation de son mari. Leurs enfans furent GIRARD, qui suit ; *Jean*, évêque de Châlon-sur-Saone, transféré à Autun en 1436, cardinal en 1448, & mort en 1483 ; *Louis*, chevalier, seigneur de Présilli, Beaulieu, Beauregard, Pelapussin, Vernantois & Bessiat, tué à la bataille de Granson, pere de *Louise* Raulin, épouse de *Jean*, seigneur de Châteauvilain & de Grancei ; *Guillaume*, chevalier, seigneur d'Auricour & de Vauvrin, qui eut entr'autres enfans *Jean* Raulin, président aux enquêtes du parlement de Paris, conseiller d'état sous Louis XII, évêque d'Autun en 1501, mort en 1502 ; & *Philippote*, qui fut mariée à *Guillaume* d'Oiselet.

II. GIRARD Raulin, chevalier, seigneur d'Aimeries, conseiller du duc Philippe le Bon en 1434, se distingua au choc de Nivelles en 1452. Il fut pere de JEAN, qui suit.

III. JEAN Raulin, chevalier, nommé fils du seigneur d'Aimeries, par Olivier de la Marche (*mémoires*, liv. 2, chap. 5,) remporta, suivant cet historien, le prix des joutes qui se firent à Valenciennes à la fête de la Toison d'or de l'an 1473. Il fut pere de GEORGE, qui suit.

IV. GEORGE Raulin, seigneur d'Aimeries & de Duisant, n'eut de son mariage avec *Anne* de Hamal, qu'une fille nommée *Anne*, qui épousa *Robert* de Melun, prince d'Epinoi, marquis de Roubais, général de la cavalerie de Philippe II, roi d'Espagne. La maison de Raulin a eu d'autres branches en Flandre descendues de Guillaume : elle porte *de gueules à trois clefs d'or en pal.* * M. Dunod, dans son *nobiliaire du comté de Bourgogne*, faisant partie de ses *mémoires pour servir à l'histoire du comté de Bourgogne*, *in*-4°, pag. 164 & suiv.

RAULIN (Jean) professeur en théologie, puis religieux de l'ordre de Cluni, naquit à Toul l'an 1443 ; & après s'être distingué dans l'université de Paris, il fut élu procureur de la nation françoise en 1472. Il y fut reçu docteur en théologie l'an 1480, & obtint la dignité de grand-maître du collége de Navarre, où il dressa une belle bibliothéque, que Pinelle augmenta après lui. Pénétré de dégout pour le monde, dont il connoissoit la vanité & les désordres, il se retira secrétement dans l'abbaye de Cluni en Bourgogne, l'an 1497. Il revint quelques années après au collége de Cluni à Paris, & eut, dit-on, une révélation de l'agonie du frere Bourgoin, procureur de la maison, qui étoit à la campagne : ce qui l'obligea d'appeller les autres religieux à minuit, afin de prier pour lui. Il fut employé l'an 1501, par le cardinal d'Amboise, pour travailler à la réforme de l'ordre de Cluni, & il mourut le 6 février de l'an 1514, âgé de 71 ans. On a de lui plusieurs sermons & d'autres œuvres morales, imprimées à Anvers en 1611, en 6 vol. *in*-4°. Il y a une édition de ses sermons faite à Paris en 1642. Ces sermons sont pleins d'historiettes ridicules. On a encore de lui, *Doctrinale mortis sacrarum litterarum*, Paris, *in*-12, sans date, & 1620, *in*-4°. *Opus sermonum de adventu*, Paris, 1519, *in*-12, & un recueil de lettres, rare & curieux, imprimé à Paris en 1521, sous le titre de : *Joannis Raulin epistolæ illustrium virorum.* * Ascensius. Niceron, *mém. t. XI.*

RAUSIN (Etienne) du duché de Luxembourg, étudia à Louvain au collége du Porcq, & eut le troisiéme rang dans les écoles des arts en 1598. Il étudia ensuite en droit, & prit en Allemagne le degré de docteur en cette faculté. La ville de Liége le députa pour des affaires importantes vers l'empereur Ferdinand II. Il a donné un récit abrégé de cette députation, sous ce titre : *Ad sacratissimam Cæsaream majestatem inclytæ civitatis Leodiensis delegatio.* Cet écrit est rare. Rausin y joignit un abrégé de la contestation qui étoit entre la ville de Liége & l'évêque prince de la même ville : le tout fut imprimé à Liége en 1629, *in*-4°. Dans la suite, Rausin prenant un parti contraire, attaqua les droits des Liégeois dans un livre intitulé : *Leodium ecclesia cathedralis, sive de dominio, regalibus, mero mixtoque imperio, & omnimodâ jurisdictione episcopo & principi Eburonum competentibus in urbe Leodiensi S. R. imperio mediatè subjecta, libri duo* ; à Namur, 1639, *in*-4°, & à Liége, 1660. Rausin fut enterré dans l'église de S. Thomas de Liége, avec cette épitaphe :

*Cy gît honoré seigneur* ETIENNE RAUSSIN, *docteur en droits, par deux fois bourguemestre de la cité de Liége, décédé le 7 d'octobre 1659, & demoiselle* Elizabeth de Rossius *sa compagne, décédée le 17 septembre 1653.*

* Valere André, *bibliotheca belgica*, édition de 1739, *in-4°*, tome II, pag. 1108.

RAWLEIGH, *cherchez* RALEIGH.

RAUWOLF (Léonard) médecin Allemand, natif d'Augsbourg, étudia en France, en Italie, & depuis voyagea dans le Levant. A son retour, il composa son ouvrage intitulé *Hodœporicon sive itinerarium Orientis*, qu'il fit imprimer en 1583. Cet ouvrage est *in-4°*, & divisé en trois parties, avec des figures.

RAVY (Jean) excellent architecte, travailla à l'église de Notre-Dame de Paris dans le XIV siécle. Sa mémoire ne s'est conservée que par l'inscription qu'on voyoit dans cette église, près d'une petite figure de pierre qui le représentoit. Voici l'inscription entiere :

*C'est maître Jean Ravy qui fut masson de Notre-Dame de Paris par l'espace de vingt-six ans, & commença ces nouvelles histoires. Priez Dieu pour l'ame de lui. Et maître Jean le Boutelier son neveu les a parfaits, l'an 1351.*

Il est à remarquer que le nom de Masson se donnoit autrefois en France à tous ceux qui faisoient profession de bâtir, même aux plus habiles dans cet art. Quant aux ouvrages de Ravy, on ne connoît que la clôture du chœur de l'église, où il étoit représenté. * Félibien, *vies des architectes*.

RAY, famille distinguée entre celles de Bourgogne.

I. OTTON DE LA ROCHE, est la tige certaine de cette maison. Cet Otton, seigneur de la Roche-sur-Lougnon, est nommé dans une donation, qu'Etienne, comte de Bourgogne, sur le point de partir pour la Terre-sainte, fit à l'église de Besançon en 1170. Il étoit frere de *Gui*, sire de Ray. Il fut pere de PONCE, qui suit.

II. PONCE DE LA ROCHE, fut témoin d'une donation faite en 1188 à l'abbaye de la Charité, par Etienne, comte de Bourgogne, & Béatrix de Châlons, sa femme. Il souscrivit à l'accord fait en 1183, en présence de l'empereur Henri, entre Eudes III, duc de Bourgogne, & Otton, comte Palatin de Bourgogne, frere de l'empereur, au sujet de la mouvance du comté de Mâcon. Il fut aussi témoin de la donation que fit en 1193 le même duc Eudes de la sénéchaussée de Bourgogne à Hugues de Vergi. Il avoit fait une donation à l'abbaye de la Charité en 1190; & comme il avoit aussi exercé sa libéralité envers celle du Lieu-croissant, ces deux abbayes se disputerent l'honneur de sa sépulture. On voit dans l'église de la Charité de beaux mausolées de sa famille. L'on ne sait pas le nom de sa femme; mais il est certain qu'il fut pere d'OTTON, qui suit; & de *Ponce* de la Roche.

III. OTTON DE LA ROCHE, sire de Ray, premier du nom, est dit frere de PONCE de la Roche, par Albéric, dans sa chronique sur l'an 1205. *Otto de Rupe, filius cujusdam nobilis Pontii de Rupe in Burgundia.* L'épithéte de noble, marquoit la haute noblesse dans ces temps-là. Il fut de la croisade de l'an 1202, & du nombre des chevaliers seulement, parcequ'il étoit d'une branche cadette. Mais son rare mérite & sa valeur l'éleverent au rang des hauts barons. Le maréchal de Villehardouin parle de lui avec éloge. L'on voit, dans son histoire de la conquête de Constantinople, qu'Otton de la Roche étoit estimé de tous les seigneurs, & qu'il avoit la confiance de Boniface, marquis de Montferrat, roi de Thessalonique. Ce fut lui qui ménagea le mariage de la fille de ce roi avec Baudouin, empereur de Constantinople, & qui acheva la réconciliation de ces deux princes, dont les querelles auroient fait perdre le fruit d'une croisade, qui acquit aux François l'empire de Constantinople. Albéric dit, qu'Otton de la Roche conquit, par une espéce de miracle, c'est-à-dire, contre toute apparence, les fortes villes d'Athènes & de Thèbes, & qu'il en fut le premier duc. *Otto de Rupe, quodam miraculo, fit dux Athenienfium atque Thebanorum.* Il assiégea & prit Argos en 1212, & il étoit encore au Levant en 1220; mais ayant prévu que les grands établissemens qu'il y avoit faits étoient plus brillans que durables, il y appella Gui son neveu, fils de Ponce de la Roche son frere, à qui il remit ses duchés en place de la part qu'il avoit aux biens de Bourgogne. Il mourut peu de temps après, laissant deux fils, OTTON & GUI. Otton continua la *branche des sires de* RAY, & Gui celle des *seigneurs de la* ROCHE-SUR-LOUGNON, *rapportée ci-après.* L'on a douté s'il étoit Franc-Comtois, ou Bourguignon du duché; & si, à le supposer du comté de Bourgogne, il n'étoit pas de la famille des comtes de la Roche en Montagne. Il y a un fort argument pour cette opinion; c'est la ressemblance des armes. Car les comtes de la Roche en Montagne portoient *cinq points d'or équipolés à quatre d'azur*; & les seigneurs de la Roche-sur-Lougnon, ducs d'Athènes, ont porté *de gueules à quatre points équipolés d'hermine.* Mais des donations faites à l'abbaye de Bellevaux par Otton qui se dit seigneur de Ray & de la Roche, & qui sont datées d'Athènes; les seigneuries de Ray & de la Roche-sur-Lougnon, que ses deux fils & leur postérité ont possédées, & les armes de Ray que son fils aîné a relevées, paroissent des preuves certaines qu'il étoit de la maison de Ray, d'une branche cadette qui avoit eu en partage la terre de la Roche-sur-Lougnon; & que n'ayant pas encore succédé à la baronie de Ray, quand il conquit les duchés d'Athènes & de Thèbes, il choisit de nouvelles armes, & prit en place du Ray d'escarboucle, *quatre points d'hermine sur le même champ.* L'hermine marque le rang de prince qu'il tenoit dans la Morée. Ses descendans, seigneurs de la Roche, ont conservé ces armes, pendant que leurs aînés ont porté celles de Ray.

IV. OTTON, sire de Ray, II du nom, vivant en 1236, suivant un titre de la Charité, épousa *Etiennette* de la Roche en Montagne, dont il eut JEAN, qui suit; *Elizabeth*, mariée à *Henri* de Vergi; & *Agnès*, femme de *Huguenin* d'Oisenet, seigneur de Pompierre.

V. JEAN, sire de Ray, I du nom, vivoit en 1248, & mourut en 1262. Il laissa d'*Yolande* de Choiseul, OTTON, qui suit; *Jean*, chanoine à la métropolitaine de Besançon; *Alix*, mariée 1°. à *Thiebaud*, sire de Rougemont : 2°. à *Hugues*, sire de Belvoir; & *Guillaume* de Rai, seigneur de Ranconniere, pere de *Marguerite*, épouse de *Hugues* de Cicon.

VI. OTTON, IV du nom, sire de Ray, vivoit en 1260, & mourut en 1293. Il eut de *Guillemette* de Faucogné, *Isabelle*, femme de *Valerans* le jeune, comte de Thierstein, seigneur de Florimond; *Guillemette*, épouse d'*Aimé*, sire de Villersexel; AIMÉ, qui suit; & *Gui*, marié à *Guillemette* de Faucogné, dame d'Avanes.

VII. AIMÉ, sire de Ray, chevalier, mort en 1327, avoit été marié à *Mahaud* de Poligny, veuve de *Huard* de Bauffremont, dont vinrent *Renaud*, chanoine de Besançon; GAUTIER, qui suit; & *Marguerite*, mariée à *Guillaume* de Rougemont.

VIII. GAUTIER, sire de Ray, fonda les chanoines de ce lieu en 1341, & eut de son mariage avec *Cunegonde* de Blamont, JEAN, qui suit; *Marguerite*, mariée à *Guillaume* de Rougemont; *Guillemette*, épouse de *Jean*, sire d'Estrabonne; & *Isabelle*, dame de Liefrans, mariée à *N.* d'Asuel, laquelle nomme ses deux sœurs, & fait son frere héritier dans son testament de l'an 1369.

IX. Jean, II du nom, sire de Ray, gardien du comté de Bourgogne, épousa en premieres noces *Mahaud* de Lavigné, & contracta un second mariage avec *Marie* de Châteauvilain, dont il eut Jean, qui suit; *Bernard*, qui assista aux funérailles de Louis de Malain, comte de Flandre & de Bourgogne, en 1383; *Claude* de Ray, chevalier; & *Marguerite*, mariée à *Gui* de Cusance.

X. Jean, sire de Ray, III du nom, eut de *Marguerite*, fille de *Thiebaud*, sire de Neufchâtel, & d'*Alix* de Joinville, Jean, qui suit; & *Claudine*, mariée à *Pierre* de Haraucourt.

XI. Jean, sire de Ray, IV du nom, chevalier, seigneur de la Ferté & de Pressigni, affranchit les habitans de Ray en 1436, & testa en 1453. Il laissa de *Louise* de Vergi, Antoine, qui suit; *Aimé* & Guillaume, ce dernier chevalier, seigneur de Baujeu & de Pressigni, *qui fit branche rapportée ci-après; Agnès*, morte abbesse de Baume en 1476; & *Marguerite*, décédée sans alliance.

XII. Antoine, sire de Ray, I du nom, chevalier, seigneur de Courcelles, conseiller, chambellan de Charles, duc de Bourgogne, bailli d'Amont. En 1452 il conduisit cent lances aux Pays-Bas, suivant Olivier de la Marche, & fit vœu en 1458 d'aller à la Terre-sainte avec plusieurs autres seigneurs, selon le registre desdits vœux. Olivier de la Marche le nomme parmi les seigneurs qui assisterent aux funérailles du bon duc Philippe en 1467. Il avoit épousé *Jeanne* de Vienne, fille du seigneur de Roulans, & de *Béatrix* de Saint-Chéron. Leurs enfans furent Marc, qui suit; François, seigneur de Seveux & de Saint-Julien, *tige de la branche de* Seveux, *rapportée ci-après; Claudine*, mariée à *Pierre* de Haraucourt, seigneur de Chauviré; *Louise*, femme de *Jean* de Goux, seigneur de Rupt, fils du chancelier de Goux; *Jeanne*, religieuse à Baume, nommée au testament d'Agnès sa tante, abbesse de ce monastere, daté de l'an 1474.

XIII. Marc, sire de Ray, dont Golut dit, qu'il résista en 1481 aux efforts des troupes ennemies de son prince dans le comté de Bourgogne. Il fit son testament en 1499. Sa femme étoit *Philippotée* de Joux, dont il eut *Claude*, seigneur de Ray, chevalier de l'ordre de l'Annonciade, mort sans enfans de *Claudine* de Hangest, dame de Saint-Aisoult; Antoine, qui suit; *Anne*, mariée 1°. à *Gerard* de Plaine: 2°. à *N.* de Clermont, seigneur de Poupet; & *Françoise*, religieuse.

XIV. Antoine, baron de Ray, II du nom, mari de *Jeanne*, fille du baron de Viry en Genevois, eut Claude, qui suit; Cleriadus, seigneur de Roulans, qui suit après son frere; & *Catherine*, femme de *Gui* de Genève, baron de Lulin.

XV. Claude, baron de Ray, chevalier, seigneur de Vauvillers, marié à *Anne*, fille d'*Adrien* de Vaudrey, seigneur de Courlaou & Saint-Julien, chevalier d'honneur au parlement de Dôle, dont il eut *Jean-Baptiste*, mort après avoir été fiancé à *Eléonore* Chabot, fille du comte de Charni; *Renée*, mariée 1°. à *François* de Vergi, comte de Champlitte: 2°. à *Charles-Emanuel* de la Chambre, marquis d'Aix, & décédée en 1598; & *Louise*, femme de *Philibert* de Montmartin, gruyer de ce comté, à qui elle porta les terres de Vaudrey, Courlaou & Saint-Julien, auxquelles elle succéda par le décès sans enfans de ses frere & sœur.

XV. Cleriadus, protonotaire apostolique, prieur de Mortau, Gigni & Champlitte, quitta l'état ecclésiastique après avoir succédé par substitution à la baronie de Ray par la mort de Jean-Baptiste son neveu, & épousa *Claude* de Bauffremont, fille du seigneur de Clairvaux, dont il eut Claude-François, qui suit; & *Rose*, femme d'*Alexandre* de Marmier, baron de Lonvy.

XVI. Claude-François, baron de Ray, capitaine de chevaux dans la guerre du Palatinat, n'eut de *Béatrix* de Grammont qu'une fille, qui suit.

XVII. Marie-Celestine, barone de Ray, héritiere & la derniere de sa maison, fut mariée le 28 juillet 1636 à Fribourg en Suisse, avec *Albert* de Mérode, marquis de Trélon, fils de *Herman-Philippe* de Mérode, & d'*Albertine* d'Aremberg. Albert de Mérode, grand-véneur de Flandre, & capitaine de la garde des archers du corps de D. Jean d'Autriche, mourut en 1656, d'une blessure qu'il avoit reçue au siége de Valenciennes, & laissa de *Marie-Célestine*, barone de Ray, *Léopold-Guillaume*, qui succéda à ses biens & à ses emplois en Flandre, & Claude-François, qui suit.

XVIII. Claude-François, comte de Mérode, chevalier, marquis de Trélon & baron de Ray, épousa *Anne-Dieudonnée* de Faber, fille du maréchal de ce nom, & veuve du marquis de Vervins, dont il eut quatre filles: *Marie-Célestine-Philippine-Joséphine*, mariée à *Jeanne-Alost-Ferdinand*, duc de Holstein-Ploën, & décédée sans enfans; 2. *Anne-Marie-Françoise*, morte sans postérité de son mariage avec *N.* marquis de Planci, comte de Sezane; 3. *Marie-Thérèse-Apolline*, barone de Ray, épouse de *Marie-Louis-Ferdinand*, comte de Cosvaren-Looz; 4. *Josephine-Monique-Mélanie*, mariée à *Denys-Christophe* des Ursins. La terre de Ray doit passer par substitution, après la mort de ces dames sans enfans, aux descendans de Rose de Ray & d'Alexandre de Marmier.

### *Branche de Seveux.*

XIII. François de Ray, seigneur de Seveux & de S. Julien, fils d'Antoine de Ray, I du nom, fut marié à *Claude* de Langez, fille de *Guillaume*, comte de Dammartin, dont il eut *Jean* de Ray, seigneur de Pleure, qui, de son mariage avec *Philiberte* de Goux, eut une fille nommée *Marguerite*, mariée à *Gui* de Pontaillie, seigneur de Talmai, à qui elle porta Seveux & Saint-Julien, qui passerent de-là dans la maison de Marmier.

### *Branche de Beaujeu.*

XII. Guillaume de Ray, chevalier, seigneur de Beaujeu, Pressigni & la Ferté sur la Mance, fils de Jean, sire de Ray, IV du nom, épousa *Catherine* de Vergi par dispense. Il en eut *Catherine, Jeanne, & François* de Ray, seigneur de la Ferté & de Beaujeu, marié à *Jeanne* de Roussillon, mere de *Jean*, seigneur de Beaujeu, mort sans alliance. L'on voit à l'abbaye de la Charité les anciens tombeaux de la maison de Ray, qui donnent une idée de sa grandeur.

### *Branche de la Roche.*

III. Gui, second fils d'Otton, sire de Ray & de la Roche, duc d'Athènes & de Thèbes, fut caution de Jean, comte de Châlons, envers Simon, sire de Joinville, dans un traité fait entr'eux en 1225. Il est nommé dans un diplôme adressé en 1237 par l'empereur Frédéric, à plusieurs seigneurs du comté de Bourgogne, en faveur de l'église de saint-Etienne. Et en 1229 il déclara, en présence de l'official de Besançon, qu'il ne prétendoit point de justice sur les terres que le chapitre de saint Etienne possédoit dans sa châtellenie de la Roche & à Roulans. Il avoit donc une portion de la terre de Roulans, & l'on peut en conclure qu'il avoit épousé une fille de la maison de ce nom, ancienne & distinguée au comté de Bourgogne. Il fut pere de Jean, qui suit.

IV. Jean, seigneur de la Roche, marié à *Isabelle*, sœur de *Thiebaud* de Rougemont, vicomte de Besançon, suivant l'épitaphe de cette dame enterrée à Bellevaux en 1305, fut pere d'Otton, qui suit; & d'*Odard*, mort sans postérité en 1321. Son épitaphe qu'on voit à Bellevaux, le dit frere d'*Otton* & de *Clémence*, dame de Vaugrenans. D'où il suit que *Jean*, seigneur de la

Roche, eut une fille mariée dans la maison de Vaugrenans.

V. Otton, seigneur de la Roche, mort en 1312, suivant son épitaphe à Bellevaux, eut de *Clémence* de Montferrand, Ferri, qui suit.

VI. Ferri, seigneur de la Roche, eut deux femmes, suivant les épitaphes de Bellevaux. La premiere morte en 1338, s'appelloit *Catherine* de Bratte, & la seconde morte en 1340, *Jeanne* de Vaugrenans. On ne connoît pas les enfans de *Ferri* de la Roche, & il faut qu'il n'ait eu qu'une fille mariée dans la maison de Ville. Car Jean de Ville étoit seigneur de la Roche en 1377 & 1390. Il fit son testament en 1400, & laissa trois fils, dont une héritiere porta la terre de la Roche à *Thomas* de Plaine, chancelier de l'archiduc Philippe, d'où cette terre passa dans la maison du Hautoi, & ensuite dans la maison de Grammont, où elle est aujourd'hui.

*Branche des ducs d'Athènes et de Thèbes.*

III. Gui de la Roche, fils de Ponce & neveu d'*Otton* de la Roche, premier duc d'Athènes & de Thèbes, posséda ces duchés par la cession que lui en fit son oncle Otton. Il est nommé sous cette qualité dans une charte de l'abbaye de Bellevaux de l'an 1259, & Albéric dit de lui dans sa chronique, sous l'an 1236, qu'il avoit dans sa seigneurie deux archevêchés; savoir celui d'Athènes, dont l'évêque d'Argos étoit suffragant, & l'archevêché de Thèbes, dont dépendoit l'évêché de Négrepont. Il fut pere de Jean & de Guillaume qui suivent; d'*Alix*, épouse de *Jean* d'Ibelin, seigneur de Barut; & de *N.* de la Roche, dame de Thèbes, mariée 1°. à *Guillaume* de Montferrat, roi de Thessalonique: 2°. à *Nicolas*, V du nom, fils de *Guillaume* de Saint-Omer. Il reçut en 1251 Baudouin, empereur de Constantinople, après que cette ville fut tombée au pouvoir de Michel Paléologue. Mais il étoit mort en 1264, que *Jean* son fils tenoit le duché d'Athènes. L'on voit par deux actes, tirés de la chambre des comptes de Dijon, qu'il avoit emprunté deux mille livres tournois de Hugues, duc de Bourgogne.

IV. Jean de la Roche, duc d'Athènes, secourut Jean, duc de Patras, en 1264, & lui donna trois cens chevaliers, tous gens d'honneur & d'exécution, avec le secours desquels il défit l'armée de Jean Paléologue, & fit lever le siége de Patras. Le duc de Patras offrit sa fille en mariage à *Jean* de la Roche; mais celui-ci s'excusa d'accepter ce parti, sur ce qu'il étoit extraordinairement travaillé de la goutte; & *Guillaume* son frere épousa la fille de ce duc. Quant à *Jean* de la Roche, il fut fait prisonier en 1265, & mourut quelque temps après.

V. Guillaume de la Roche, duc d'Athènes, n'eut de son mariage avec *N.* fille de *Jean*, duc de Patras, qu'une fille, mariée 1°. à *Geofroi* de Cicon, seigneur de Carithène en Arcadie: 2°. à *Hugues*, comte de Brienne & de Liches, dont *Gautier* de Brienne, IV du nom, duc d'Athènes par sa mere. Le duché d'Athènes passa dès-lors de la maison de Brienne dans celle d'Enguien, & de celle-ci dans la maison de Cornaro. La baronie de Ray, composée des paroisses de Ray, Membre, Tencé & Vanne, est située auprès de celle de Trave. * M. Dunod, en son *nobiliaire de Bourgogne*, faisant partie de ses *mémoires pour servir à l'histoire civile du comté de Bourgogne*, *in-4°*, pag. 102 & suiv.

RAY (Jean) célébre botaniste & physicien Anglois dans le XVII siécle, & au commencement du XVIII, étudia à Cambridge, & fut membre du collége de la Trinité. Ayant pris les dégrés académiques, & enfin celui de maître-ès-arts, il s'appliqua à la théologie, & fut ordonné prêtre de l'église anglicane. Mais comme il ne voulut pas se conformer entierement à l'église épiscopale, il ne put jamais obtenir de bénéfice ecclésiastique. L'étude des choses naturelles fut celle qu'il aima le plus & qu'il approfondit davantage. Il avoit pour tout ce qui pouvoit servir à l'y faire avancer un zèle ardent & un courage infatigable. Il n'y a peut-être rien en Angleterre où il ait pu pénétrer, qu'il n'ait recherché avec soin & examiné avec application. Ce même amour le transporta en Italie & dans d'autres pays, avec MM. François Willoughby & Philippe Skippon qui avoient la même ardeur pour rechercher les curiosités naturelles. M. Ray fut reçu dans la société royale de Londres, qui s'empressa de le posséder, & qui a souvent été témoin de ses lumieres. Il avoit aussi beaucoup de littérature, & l'on assure qu'il n'étoit pas moins bon théologien. Il mourut à Blacknotley en 1705 ou 1706. Il a tant écrit, que ses ennemis ayant pris occasion de lui reprocher ce grand nombre d'ouvrages comme un vice, il se crut obligé de se défendre contre eux par une apologie. En 1676 il publia *in-fol.* l'*Ornithologie* de François Willoughby, dont il avoit travaillé les deux premiers livres. En 1686 il fit imprimer l'*histoire des poissons* du même, avec de très-belles figures. Il composa ensuite son histoire des plantes en latin, qui parut d'abord en deux volumes *in-folio*, en 1686 & 1688, à Londres, & à laquelle il ajouta depuis un troisiéme volume. Ses autres ouvrages sont: *Methodus nova plantarum*, à Londres en 1682, *in-8°*. *Synopsis methodica animalium quadrupedum & serpentini generis. Catalogus plantarum Angliæ & insularum adjacentium*, à Londres en 1677, *in-8°*. *Sylloge stirpium Europæarum extra Britanniam nascentium*, à Londres en 1694, *in-8°*. Un autre catalogue de plantes avec des figures, mis au jour par les soins de Jacques Petiver, qui a publié aussi en anglois le catalogue des plantes de l'herbier de M. Ray avec des additions de l'éditeur. *Synopsis methodica avium*, à Londres en 1713, *in-8°*. *Historia insectorum, cum appendice Martini Lister de Scarabæis Britannicis*, à Londres en 1710, *in-4°*. *Epistola ad Rivinum de methodo plantarum. Methodus insectorum. Dictionariolum trilingue*, &c. M. Ray a composé aussi plusieurs ouvrages en anglois, entr'autres celui qui a paru traduit en françois sous ce titre: *L'existence & la sagesse de Dieu manifestées dans les œuvres de la création.* L'original anglois a souvent été réimprimé, & il en parut une sixiéme édition en 1714. Gaspar Calvoër le traduisit en allemand, & le fit imprimer avec des notes en 1717, *in-4°*. La traduction françoise fut imprimée à Utrecht dès 1714, & réimprimée au même lieu en 1729, *in-8°*. 2°. Trois dissertations sur le chaos, la création du monde, le déluge, & l'embrasement futur du monde, à Londres en 1693, *in-8°*, & en 1697. Cet ouvrage a été imprimé en allemand à Hambourg en 1698, & après la mort de l'auteur il parut augmenté considérablement à Londres en 1713. C'est sur cette édition qu'on l'a traduit & imprimé en flamand en 1719 à Roterdam. 3°. Une exhortation à la piété, fondée principalement sur ce qu'elle rend heureux en cette vie & en l'autre, à Londres en 1700 & 1719. Ce discours est en particulier contre Bayle, qui dans le deuxiéme tome de ses pensées sur les cométes, avoit paru nier qu'une république composée de Chrétiens qui observeroient exactement les préceptes de Jesus-Christ, pût se soutenir. 4°. Divers discours sur différentes matieres théologiques, à Londres en 1692, *in-8°*, & plusieurs autres ouvrages de même nature. 5°. Un recueil de lettres philosophiques en anglois, publié à Londres en 1718, *in-8°*. On voit dans tous ses ouvrages beaucoup de solidité, de jugement & d'érudition, & ils montrent combien l'auteur a été pénétrant & laborieux. * *Mém. du temps.* Joan. Alberti Fabricii *delectus argumentorum & syllabus scriptorum qui veritat. relig. christianæ asseruerunt*, &c.

RAYMI ou YNTIF-RAYMI, fête très-solemnelle, que les anciens Incas du Pérou célébroient dans la ville de Cusco, à l'honneur du soleil. *Yntif* est le nom du soleil, & *Raymi* signifie *fête*. Cette solemnité se faisoit au mois de juin après le solstice. Alors tous les généraux & capitaines de l'armée, & tous les *Curacas* ou grands seigneurs du royaume s'assembloient dans la ville. Le roi commençoit les cérémonies, comme fils du soleil & souverain prêtre, quoiqu'il y eût toujours un autre souverain prêtre de la race royale. Ils se préparoient tous à cette fête par un jeûne de trois jours, & se séparoient de leurs femmes dans ce temps, pendant lequel il n'étoit permis d'allumer aucun feu dans toute la ville. Le jeûne étant fini, l'*Inca* suivi de tous les princes du sang, & des seigneurs de sa cour, alloient dans la grande place de Cusco. Là étant tourné vers l'Orient, & ayant les pieds nuds, ils attendoient que le soleil se levât sur l'horison, & l'adoroient sitôt qu'ils le voyoient. Le roi tenant un grand vase d'or buvoit au soleil, & donnoit ensuite à boire à ceux de la famille royale. Les curacas ou seigneurs de la cour, buvoient d'une liqueur préparée par les vestales ou prêtresses du soleil. Lorsque cette cérémonie étoit achevée, ils marchoient tous vers le temple, où le seul inca & les princes du sang entroient, pour y offrir au soleil plusieurs vases d'or & des animaux d'or & d'argent. Enfin les prêtres immoloient les victimes, qui étoient des agneaux ou des brebis; & la fête se terminoit par des festins & des réjouissances extraordinaires. * De Laët, *hist. du nouveau monde*.

RAYNAUD (Théophile) Jésuite, né à Sospello au comté de Nice, entra dans la société à l'âge de 18 ans, l'an 1602, & y demeura tout le reste de sa vie, quoique traversé & sollicité d'en sortir. Il a passé pour François, parcequ'il a toujours vécu en France. Il n'y a point eu d'auteur dans le XVII siécle qui ait plus écrit que lui, & qui ait traité plus de matieres différentes. Il avoit déja publié séparément la plus grande partie de ses écrits; mais comme il y en avoit plusieurs qui ne se trouvoient plus, d'autres qu'il avoit augmentés, & qu'il en restoit encore quelques-uns qu'il n'avoit pas mis en lumiere, il entreprit sur la fin de ses jours de les faire imprimer tous ensemble. La mort l'ayant empêché de voir l'entiere exécution de ce dessein, il en laissa la conduite à un pere de sa compagnie, à qui on est redevable de ce que cette édition s'est achevée. Il avoit choisi pour titre d'un recueil de quelques ouvrages, qui n'étoient pas compris dans le recueil de ses œuvres, *Apopompæus* qui est le nom que les Juifs donnoient à cette victime qu'ils chargeoient de malédictions, & qu'ils abandonnoient au desert; ce recueil fut imprimé à Lyon en 1669 sous le nom de *Cracovie*. On voit par les ouvrages de cet auteur, qu'il avoit l'esprit hardi & décisif, l'imagination vive & une grande mémoire. Ces avantages de la nature, joints au travail infatigable avec lequel il s'étoit appliqué à l'étude depuis les premieres années de sa jeunesse; jusqu'à l'âge de 79 ans qu'il est mort, l'avoient rendu un des plus savans théologiens de son siécle; mais il étoit trop piquant & trop satyrique : ce qui lui avoit attiré l'inimitié de quantité de personnes. Son style, quoique d'ailleurs très-net, paroît obscur, à cause qu'il affecte de se servir de termes difficiles, & de mots tirés du grec. Il a aussi quelquefois des pensées assez extraordinaires; comme lorsqu'ayant à traiter de la bonté de notre-seigneur, dans un chapitre du II volume de ses œuvres, il l'intitule, *Christus bonus, bona, bonum*. Sa grande érudition lui fournissant une infinité de choses sur toutes sortes de matieres, il s'éloigne souvent du sujet dont il s'étoit proposé d'écrire, comme dans le traité de la Rose-benite, dont il emploie une bonne partie à examiner de quelle maniere on observoit le carême dans la primitive église. On peut encore remarquer qu'il n'a pas assez donné à son génie, se contentant de rapporter ce qu'il avoit lu dans les anciens auteurs, & se servant souvent de leurs paroles pour exprimer ce qu'il auroit peut-être mieux dit lui-même. Tout cela n'empêche pas que ses ouvrages ne soient estimés; & ne soient utiles. Ils ont été imprimés à Lyon en 19 volumes, l'an 1665. On y en a ajouté un vingtiéme. Ce pere mourut dans la même ville le 31 octobre 1663, âgé de 79 ans. * *Journal des sav. mars 1667*.

RAYNAUD (Guillaume) religieux de l'ordre de saint Dominique, étoit né à Barcelonette, & se distingua par son talent pour la chaire en diverses villes de France. Il demeura depuis 1677 jusqu'en 1695 à Paris; & entr'autres ouvrages il y fit imprimer en trois volumes des instructions chrétiennes sur les caracteres des Saints. Etant à Grenoble en 1670, il commença à y faire imprimer une critique du livre *de immunitate Cyriacorum* : mais à la priere de l'évêque de cette ville il arrêta l'impression à la 176 page. On a conservé ce qui a été imprimé, & on y remarque beaucoup d'esprit. Rainaud mourut à Rome le 21 avril 1704. * Echard, *script. ord. FF. Præd.*

RAINONI, historien; *cherchez* ARLOT RAINONI.

RAZALGATE, anciennement *Corodamum promontorium*, cap le plus oriental de toute l'Arabie. Il est environ à cent quarante lieues du cap de Moçandan & de l'isle d'Ormus vers le midi oriental. * Mati, *dictionaire*.

RAZEBOURG, ville forte avec château dans le pays des Saxes, à sept lieues de Hambourg & de Lunebourg, & à quatre de Lubeck. Elle appartient au duché de Saxe Lavembourg. Elle est située sur une hauteur qui s'étend jusque vers Lubeck; & le château est sur son côté méridional. Elle a eu autrefois ses comtes qui descendoient de Henri de Badewide, qui eut le Holstein en 1139, d'Albert l'Ours, duc de Saxe. Mais n'ayant pu le conserver contre Henri *le Lion* & Adolphe II de Schavembourg, il reçut en échange le pays des Polabes aux environs de Razebourg. Bernard son fils se brouilla ensuite avec Henri le Lion, qui le chassa de son pays en 1181, mais qui le rétablit peu après. Il eut trois fils, Henri, Wolrade & Bernard II. Ce dernier eut pour fils Bernard III, qui fut le dernier de sa race. Après cela le comté revint aux ducs de Lavembourg comme seigneurs feudataires, après l'extinction desquels en 1689 la maison de Lunebourg en prit possession : elle eut cependant à cette occasion des différends avec la maison électorale de Saxe, & avec celle des princes d'Anhalt. * Krantzii *Vandal. l. 6, c. 31.* Helmold. *l. 1, c. 58*, &c. *l. 2, c. 5. Topographia Saxon. inferior. pag.* 197 *& seq.* &c.

RAZEBOURG (L'évêché de) fut fondé par Albert, archevêque de Bremen, vers l'an 1158, du temps de l'empereur Henri IV. Il fonda en même temps l'évêché de Meckelbourg, afin de contribuer par-là à la conversion des Vandales. Il nomma pour premier évêque *Ariston*, que l'église honore comme saint. Les Vandales détruisirent entierement cet évêché, qui demeura dans cette triste situation pendant 84 ans. Henri *le Lion* le rétablit vers l'an 1153, & nomma pour évêque *Evermode*, qu'il tira du chapitre de Magdebourg, & qui introduisit l'ordre de Prémontré dans cet évêché. Evermode mourut en 1178. La succession des évêques continua jusqu'en 1610. Alors les ducs de Meckelbourg administrerent l'évêché, & on y joignit celui de Schwerin comme une principauté séculiere avec voix & session, comme un équivalent de la ville de Wismar, qu'ils avoient cédée à la Suéde. Dans le partage fait en 1701, l'évêché de Razebourg demeura dans la ligne Strelitz. Les terres & l'évêché sont toutes dans le Meckelbourg; & dans la ville de Razebourg rien ne lui appartient que la cathédrale, quelques maisons & quelques champs.

RAZES. (Le comté de) C'est une petite contrée du

bas Languedoc. C'étoit anciennement l'apanage des seconds fils des comtes de Carcassonne. *Cherchez* RASEZ.

RAZIAS, l'un des principaux seigneurs d'entre les Juifs, avoit courageusement résisté à Antiochus *Epiphanès*, & avoit mérité le titre de pere de la patrie. Depuis il se donna la mort, de crainte de tomber entre les mains de Nicanor. * II. *des Machabées*, *c.* 14. Torniel, *A. M.* 3893, *n.* 5 & 6.

RAZIEL, nom que les docteurs Juifs cabalistes donnent à l'ange qu'ils feignent avoir été le maître d'Adam. Le rabbin Abraham Ben-Dior a prétendu que les premiers patriarches ont eu des anges pour maîtres ou conducteurs. Raziel, par exemple, a été le maître d'Adam; Jophiel, le maître d'Isaac; Pelil, le maître de Jacob; Gabriel, le maître de Joseph; Metatron, le maître de Moyse, & Malatiel, celui d'Elie. Le même rabbin Abraham Ben-Dior ajoute que chacun de ces anges a donné à son disciple, soit par écrit ou de vive voix, la cabale, qui est la tradition, & que par ce moyen elle s'est toujours conservée parmi le peuple de Dieu. Raziel, par exemple, qui étoit l'ange ou le maître d'Adam, lui apporta, disent-ils, de la part de Dieu, un livre qui contenoit les secrets d'une sagesse très-haute & très-subtile, dont il est traité dans le livre intitulé *Zohar*. Les Juifs Caraïtes, qui n'acceptent pas toute sorte de traditions, rejettent avec raison tout cela comme des fictions des Cabalistes, & comme des contes faits à plaisir. * Abraham Ben-Dior, *comment. sur le Jetsira*, ou *livre de la création*.

RAZIEL, auteur Juif. Les Cabalistes ont supposé deux ouvrages sous le nom de ce Raziel, où il est parlé de plusieurs noms d'anges, de divers esprits, & de la maniere de se les rendre familiers. C'est proprement un livre de la cabale magique, qui ne contient rien que des sottises & des choses ridicules, qui sont la plupart fondées sur des subtilités de noms. Cependant ceux qui sont infatués de cette science cabalistique chez les Juifs, croient qu'on peut faire des miracles par son moyen. Buxtorf a parlé de cet ouvrage de Raziel dans sa bibliothéque.

RAZILLY (Marie de) sortie d'une famille des plus anciennes & des plus nobles de la Touraine, s'est autant distinguée par la beauté de son génie dans le XVII siécle, qu'elle l'étoit par sa naissance. La poësie faisoit son amusement le plus ordinaire, & plusieurs connoisseurs conservent avec soin les piéces de ce genre de sa composition qu'ils ont pu recueillir. L'on en a imprimé aussi un certain nombre dans les recueils de son temps, où l'on trouve beaucoup d'élégance & de naturel. Dans le recueil donné à Cologne chez Pierre Marteau en 1667, on trouve entr'autres d'elle un *placet au roi*, & des *stances à M. le duc de Noailles*, deux piéces fort estimées. Le placet au roi contient plus de 120 vers: il est précédé d'une requête en prose, où elle expose au roi la triste situation où le peu de bien que sa famille lui avoit laissé la réduisoit. M. le duc de Noailles, premier capitaine des gardes du corps, qui étoit de ses parens, & qui avoit pour elle beaucoup d'estime, se chargea avec plaisir de la présenter au roi, qui lui accorda une pension de deux mille livres. Mademoiselle de Razilly la méritoit par son esprit, quand son état & sa famille n'eussent pas été des motifs suffisans pour la lui accorder. Son pere, aîné de la famille de Razilly, & tous ses freres, étoient morts dans le service; elle étoit demeurée orpheline à l'âge d'un an, & son frere aîné, qui étoit maréchal de camp, & lieutenant-général dans les armées de sa majesté, avoit achevé de dépenser au service du roi, tout ce qu'il avoit, & dont il pouvoit faire part à sa sœur. Les bienfaits de Louis XIV l'engagerent à chanter plus d'une fois les conquêtes de ce prince, & la plupart des piéces qu'elle fit sur cette matiere, ont autant d'élévation que de force: on a sur-tout admiré un sonnet qu'elle fit sur la prise de Luxembourg le 7 de juin 1684. Elle étoit en liaison avec la plupart des beaux génies de son temps. Mademoiselle Lhéritier qui avoit pour elle une estime singuliere, lui dédia son *apothéose de mademoiselle de Scuderi*, piéce mêlée de prose & de vers qui fut imprimée à Paris en 1702. Mademoiselle de Razilly mourut dans la même ville, le 26 de février 1704, âgée de 83 ans. M. Titon du Tillet lui a donné place dans son *Parnasse françois*. * *Voyez* cet ouvrage; & le placet même de mademoiselle de Razilly. *Mémoires du temps*, &c.

RAZON ou REZON, fils d'*Eliada*, fut ennemi de Salomon, roi d'Israël. Il s'étoit auparavant révolté contre Adarezer, roi de Soba. Il assembla une troupe de soldats; & se fit élire roi de Damas. Il pilloit & ravageoit toute la campagne, & fit beaucoup de mal aux Israélites tant qu'il vécut. * III *Rois*, XI, 23.

RAZZI (Séraphin) un des plus illustres Dominicains du XVI siécle, étoit né à Florence le 16 décembre 1531. Il n'eut pas plutôt achevé ses études dans l'ordre où il étoit entré, qu'on l'employa ou à enseigner la théologie, ou à gouverner divers couvens; & on le trouve toujours occupé jusqu'à l'an 1602. Cependant il trouva le loisir de faire une infinité d'ouvrages, & il y en a plusieurs d'imprimés, qui sont très-bien écrits, & où l'on remarque l'exactitude & le bon sens de l'auteur. Un des plus considérables est intitulé, *De locis theologicis prælectiones*. Il ne parut qu'en 1603, à Pérouse, quoique Razzi l'eût abandonné dès 1587 à ses amis; il y réduit ce que Melchior Cano avoit écrit avec plus d'étendue, & rectifie ce qui étoit échapé à cet illustre écrivain contre quelques anciens peres. Un recueil de cent cas de conscience a été imprimé plusieurs fois à Florence, à Venise, à Gènes, &c. Sarmatelli imprima aussi dans la premiere de ces villes en 1590, une partie de ses sermons; le même publia en 1588 & en 1596, ses vies des saints de l'ordre de saint Dominique, dont il s'est fait depuis d'autres éditions, & qui ont été traduites en françois; & en 1596, Busdragli imprima à Lucques son histoire des hommes illustres du même ordre. Ces deux ouvrages, de même que les sermons, sont écrits en italien. L'auteur avoit parcouru à pied en 1572, presque toute l'Italie pour recueillir de bons mémoires, & il en recueillit en effet de très-bons pour ce qui concerne l'Italie dans l'espace du siécle où il vivoit, mais il ne réussit pas pour les temps plus reculés, ni hors d'Italie. On a encore de lui plusieurs vies séparées, une histoire de Raguse, un traité des abeilles, &c. Il vivoit encore en 1613, âgé de 82 ans.

Séraphin avoit un frere aîné, nommé, Sylvain RAZZI, qui fut abbé dans l'ordre des Camaldules, & entre autres ouvrages composa les vies des saints de Toscane, qui furent imprimées en 1593, & une seconde fois en 1627, à Florence. * Echard, *scriptorum ordinis Fratrum Prædicatorum*.

## RE

RÉ, *Rea* ou *Reacus*, isle de France dans l'Océan occidental, près du pays d'Aunis, est de l'évêché de la Rochelle, & du gouvernement d'Aunis & du Brouage. Les vins y croissent en si grande abondance, que si les flottes angloises, hollandoises & normandes, ne venoient en enlever une partie tous les ans, on seroit obligé de donner le vin vieux au peuple pour entonner le nouveau. Ces vins servent à faire d'excellente eau-de-vie, dont on fait un grand débit. Elle renferme plusieurs bourgs, dont les principaux sont celui de Saint-Martin, où il y a un beau couvent de Capucins; & celui de Loye, qu'on appelle *Isle*, à cause d'un canal qu'il faut passer pour y entrer. Le fort le plus considérable est celui de la Prée, qui commande sur le Pertuis-Breton, où il y a des piéces d'artillerie qui portent

portent jusqu'à la grande terre, distante environ de deux petites lieues. Il est flanqué de quatre bastions avec des demi-lunes, & de beaux dehors. Le roi a fait bâtir dans cette isle du côté de l'Océan une haute tour, où l'on tient un signal de nuit, à cause des écueils qui en sont proche, appellés *les Baleines*. C'est pourquoi elle s'appelle la *Tour des Baleines*. * Villalain.

READ (Guillaume) évêque de Chichester, Anglois de nation, & docteur en théologie de l'université d'Oxford, s'éleva par son mérite à l'épiscopat, & donna tout son bien, avec une très-belle bibliothéque qu'il avoit au collége de Merton, dans lequel il avoit été élevé. Il aimoit fort les mathématiques, & a laissé des tables astronomiques. * Pitseus, *de illustr. Angl. script.*

READING ou REDING : c'est la meilleure ville du comté de Bark en Angleterre : elle est située sur la Tamise, dans l'endroit où elle reçoit le Kennet, & a divers ponts sur ces deux rivieres ; elle est à quatre ou cinq lieues de la ville de Windsor. Elle eut autrefois une célébre abbaye de l'ordre de Cluni, fondée en 1125 par le roi Henri I, qui y mourut, & y fut inhumé en 1135. Elle avoit aussi un ancien château & une belle église, qui ont été ruinés. Vers l'an 846, les Danois avoient fait de cette ville le siége de leurs brigandages ; & Ethelwolph, roi de Mercie, avoit eu bien de la peine à les en chasser. Au commencement des troubles sous le regne de Charles I, ce roi y mit garnison ; mais elle fut prise par le comte d'Essex le 26 avril 1643, après un siége de dix jours : ce qui incommoda beaucoup la ville d'Oxford, où le roi avoit son quartier général. Réading est bien peuplée. Elle a trois paroisses, est capitale de son canton, & a une corporation, représentée par deux députés qu'elle envoie au parlement. Elle est à 40 milles anglois de Londres. * *Dict. angl.*

READING (Jean) théologien Anglois du XVII siécle, né à Buckingham vers l'an 1588, fut élevé à Oxford, où il prit les degrés de maître-ès-arts, de bachelier, & de docteur en théologie. Il fut d'abord chapelain de l'archevêque Laud, qui lui donna un bénéfice dans le Kentois. Au rétablissement de Charles II, il présenta à ce prince une bible au nom de son troupeau ; ce qui plut tant au roi, qu'il lui donna une prébende à Cantorberi, & le rectorat de l'église de Chartham. Il mourut le 26 octobre 1668. Il étoit bon théologien & fort estimé parmi ceux de sa secte. On a de lui quelques ouvrages que les théologiens Anglois recherchent, entr'autres : *Manuductio ad civitatem sanctam* : Antidote contre les Anabaptistes : *Tractatus de mensura templi : Commentar. in quatuor Evangelistas. Divers sermons, &c.* * Ant. Wood, *historia universitatis Oxoniensis*, page 375.

☞ RÉAL (Gaspard de) chevalier, conseiller du roi en ses conseils, grand sénéchal de Forcalquier, naquit à Sisteron le 20 novembre 1682 de François de Réal, seigneur de Curban, & de *Lucrece* de Leyde. Il se distingua, & par son esprit, & par ses talens, s'acquit l'estime de plusieurs princes & ambassadeurs, & s'appliqua pendant plus de trente ans à composer un traité complet de la science du gouvernement. M. de Réal finit ce grand ouvrage un peu avant sa mort, arrivée à Paris le 8 février 1752, & le dédia à M. le dauphin, qui en reçut les trois premiers volumes du vivant de l'auteur. Tout l'ouvrage contient 8 volumes *in-folio* manuscrits. M. l'abbé de Burle, son neveu, docteur de Sorbonne, abbé de Lure, est possesseur de ce manuscrit & des autres écrits de M. de Réal. * M. l'abbé Ladvocat, *dict. histor. portatif.*

REAME, ville de l'Arabie Heureuse, éloignée d'une lieue de celle d'Almacharana. Elle est à-peu-près de deux mille maisons, & a une montagne à côté avec un château très-fort. L'air y est très-pur, & il n'est pas rare, dit-on, d'y voir vivre jusqu'à plus de 100 ans, & même jusqu'à 120 ans. Près de cette ville on voit des moutons d'une grosseur si prodigieuse, qu'il y en a dont on assure que la queue pese plus de 40 livres. * Davity, *description de l'Arabie*. Thomas Corneille, *dictionaire géograph.*

REAUTE (Jean de la) conseiller au parlement de Paris, & professeur en droit dans le XV siécle, étoit fils de *Gilles* de la Reauté, juge d'Anjou & du Maine, & chevalier du Croissant, selon son épitaphe, que l'on voit encore dans l'église de sainte Croix d'Angers, où il est inhumé. Jean de la Reauté, homme d'esprit & versé dans l'étude du droit, commença à se distinguer dans le barreau de Paris, où il eut plusieurs causes d'éclat. L'auteur du *dialogue des avocats*, parle entr'autres d'une consultation célébre pour les fils de Jacques Cœur, argentier du roi Charles VII, & maître des monnoies de Bourges, qui fut puni pour ses malversations en 1453. Cette consultation est de Jean de la Reauté, de M. de Besançon, de Chaillier, avocat du roi, & de quatre avocats fameux du temps de Charles VII. Jean de la Reauté fut fait ensuite professeur en droit, & doyen de l'église de S. Pierre à Angers. En 1449, il fut député avec le docteur Rohalle, maître-école, à une assemblée tenue à Rouen pour l'exécution de la pragmatique-sanction ; il paroît qu'on leur donnoit 40 sols tournois par jour à chacun, ce qui étoit en ce temps-là une somme considérable. Jean de le Reauté y est appellé *très-excellent docteur-ès-loix* : preuve de sa grande capacité ; car on n'étoit rien moins que prodigue alors de ces qualifications honorables. Depuis qu'il fut fait conseiller au parlement de Paris, il fut pourvu d'une prébende dans l'église d'Angers, & le parlement écrivit le 8 de janvier 1473 pour demander qu'on le dispensât d'une partie de la résidence à laquelle les canons l'obligeoient en entier, & à cette recommandation il en fut dispensé, afin qu'il fût plus utile au célébre corps dont sa dignité le rendoit membre. On ignore l'année de sa mort. * *Mémoires manuscrits.* Mezerai, *hist. de France abrégée*, t. II, *in-4°*, page 272. *Dialogue des avocats* par Loysel, *seconde conférence.*

REBAIS, bourg de France avec abbaye de l'ordre de S. Benoît, & de la congrégation de S. Maur, dans la Brie champenoise, près de la riviere de Morin, à six lieues de Meaux vers le sud-est. * Mati, *dict.*

REBBIUS (Nicolas) né à Ath dans le Haynault, le 10 octobre de l'an 1565, fut docteur en théologie, protonotaire du saint siége, & chanoine théologal de S. Pierre à Lille. Il vivoit dans le XVI siécle & dans le suivant. Il a fait imprimer deux discours panégyriques en latin, l'un sur l'Annonciation, l'autre sur la Conception *immaculée* de la sainte Vierge. Il avoit prononcé ces deux discours à Lille, & ils ont été imprimés à Bruxelles, en 1598, *in-4°*. Ses autres ouvrages sont : *De homicidio*, en deux livres, à Bruxelles, 1612, *in-4°*. *Tractatus de utilitate lecturæ theologiæ in ecclesiis metropolitanis, cathedralibus, collegiatis & regularibus ; & de præbendæ theologalis primævâ fundatione & origine*, à Douai, 1611, *in-4°*. *De dignitatibus & officiis ecclesiasticis*, à Douai, 1612, *in-4°*. * Valere André, *biblioth. belg.* édit. 1739, tome II, p. 918.

REBDORF, dit *Henricus Rebdorfiensis*, religieux qui vivoit dans le XIV siécle, composa des annales, qui comprenoient l'histoire des empereurs Adolfe, Albert, Frédéric III, Louis de Baviere & Charles IV, depuis l'an 1295, jusqu'en 1362. Freher est le premier qui ait publié cet ouvrage. * Vossius, *de hist. Latinis.*

REBÉ : c'est le nom d'un des cinq rois de Madian, que les Israélites défirent & tuérent ; pour se venger des crimes que les Madianites leur avoient fait commettre ; ils pillérent leurs villes & leurs châteaux, & en exterminérent entiérement les habitans. * *Nomb.* XXXI.

REBÉ (Claude de) huitiéme fils de CLAUDE, seigneur de Rebé, &c. & de *Jeanne* de Meysé, fut chanoine & comte de Lyon, chantre de la même église, puis archevêque de Narbonne en 1622. Après avoir rétabli & orné les églises de son diocèse, il fonda deux écoles de théologie à Narbonne & à Limoux, dont il donna la conduite aux peres de la Doctrine Chrétienne. Il appella ensuite les Filles, dites *de Notre-Dame*, qu'il dota & logea commodément, pour prendre soin des pauvres filles, & fonda l'hôpital de la charité, pour retirer les mendians. Ce prélat fut fort considéré du roi, qui l'attira près de sa personne, & qui lui donna la croix de son ordre du S. Esprit. Il fut aimé non-seulement des peuples de son diocèse, mais aussi de tous les ordres de la province de Languedoc, & mourut le 16 mars de l'an 1659, âgé de 72 ans.

Il avoit pour frere aîné ZACHARIE, seigneur de Rebé, baron d'Amplepuis, qui fut noyé en 1610, dans la riviere de Loire, laissant pour enfans d'*Isabeau* Popillon, fille de *Nicolas*, baron du Ryau en Bourbonnois, & de *Catherine* de Boniface, PHILIBERT, qui suit; *François*, chanoine & comte de Lyon, chantre & archidiacre de la même église; & *Claude* de Rebé, religieux de l'abbaye du Jougdieu. PHILIBERT, seigneur de Rebé, baron d'Amplepuis, &c. colonel d'un régiment, servit comme volontaire au siége de la Rochelle & en Italie, sous les maréchaux de la Force & de Grancei, & mourut en septembre 1637. Il avoit épousé 1°. *Marie* d'Albon, fille de *François*, seigneur de Chazeuil, &c. & d'*Antoinette* de Bigni, morte sans postérité: 2°. *Diane* d'Apchon, fille du marquis de Saint-André, dont il eut pour fils unique CLAUDE, seigneur de Rebé, marquis d'Arques, &c. que l'archevêque de Narbonne son grand oncle nomma son héritier, mort aveugle. Il avoit épousé *Jeanne* d'Albret, fille de *Henri*, baron de Miossens, comte de Marennes, & d'*Anne* de Pardaillan, dont il eut pour fils unique CLAUDE-HYACINTHE de Rebé, marquis d'Arques, colonel du régiment de Piémont, brigadier des armées du roi, lieutenant général pour sa majesté en la province de Roussillon, mort à Namur, âgé de 36 ans, le 4 août 1693, des blessures reçues à la bataille de Nerwinde le 29 juillet précédent, laissant de *Marie-Thérèse* de Pons de Guimera, fille unique de *Joseph*, baron de Monclar, chevalier des ordres du roi, lieutenant-général de ses armées, &c. *Marie-Josephe* de Rebé, mariée le 30 mars 1707, à *Léonor* du Maine, marquis du Bourg, mestre de camp du régiment royal cavalerie, & brigadier des armées du roi. * *Preuves de la noblesse des moines de l'abbaye de l'Isle-Barbe, par* Le Laboureur.

REBECCA, femme noble & savante, fille du rabbin *Meir Tiktner.* Elle a écrit le livre intitulé, *Ménéket Rifka, la nourice de Rebecca.* C'est un livre de morale écrit en allemand. Il est tiré de la Gémare & des commentaires allégoriques. Il a été imprimé à Cracovie en 1618, *in*-4°. * Joan. Chris. Wolfii, *bibliotheca hebræa.*

REBECCA, *voyez* JACOB & ISAAC.

REBEL, petite ville ou bourg du duché de Meckelbourg en basse Saxe. Il est sur le bord méridional du lac de Murits, environ à quatre lieues de Waren vers le midi. * Mati, *diction.*

REBIBA (Scipion) cardinal, archevêque de Pise, né l'an 1504 à Saint-Marc, bourg dans les montagnes de Messine en Sicile, étudia à Palerme, où il fut pourvu d'une chapelle; puis il vint à Rome, chez le cardinal Caraffe. Ce prélat étant devenu pape sous le nom de Paul IV, le nomma à l'évêché de Motula dans la Pouille, le fit gouverneur de Rome, & cardinal au mois de décembre de l'an 1555. L'année suivante le pape l'envoya à Philippe II, roi d'Espagne, se servit de ses conseils, & le nomma à l'archevêché de Pise, que le duc de Florence demandoit pour un de ses fils; nomination qui dans la suite fut un sujet de persécution pour le cardinal Rebiba. Après la mort de Paul IV, Pie IV le fit arrêter, sous prétexte qu'il avoit eu part aux secrets des Caraffes, & il ne le mit en liberté qu'après l'avoir dépouillé de l'archevêché de Pise, pour lequel on lui donna l'évêché de Tropeia, & le titre de patriarche de Constantinople, qu'il remit à son neveu Prosper Rebiba. Ce cardinal fut encore inquisiteur de la foi sous Pie V, & évêque de Sabine sous Grégoire XIII. Il mourut de trop d'embonpoint l'an 1577, qui étoit le 73 de son âge. * De Thou, *l.* 17, 26 & 28. Auberi, *histoire des cardinaux.* Onuphre, *in Paulo IV.* Petramellario. Ughel, &c.

REBLAT, REBLATA, ou RIBLATA, ville de Syrie dans le pays d'Emath. Saint Jérôme a pris cette ville pour Antioche de Syrie, ou pour le pays des environs d'Emath ou d'Emmas, qui étoit encore de son temps le premier gîte de ceux qui alloient de Syrie en Mésopotamie. Dom Calmet trouve de la difficulté dans ce sentiment, parcequ'Antioche étoit assez éloignée d'Emèse ou d'Emath, & qu'elle n'étoit pas sur le chemin de la Judée en Mésopotamie. La demeure de Rebla étoit des plus agréables de la Syrie, d'où vient que les rois de Babylone y faisoient volontiers leur demeure. Pharaon-Néchao, roi d'Egypte, s'y arrêta au retour de son expédition de Carchemis, & ayant fait venir Joachaz, roi de Juda, le dépouilla de sa royauté, & mit à sa place Joachim. C'est là que Sédécias eut les yeux crevés. * *Voyez* D. Calmet dans son *dictionaire de la bible.*

REBOLLEDO, famille espagnole. Le comte don Bernard de Rebolledo, seigneur d'Irian, ambassadeur du roi d'Espagne en Danemarck depuis l'an 1649, jusqu'en 1661, étoit de cette maison. Il composa & fit imprimer divers ouvrages pendant son séjour à Copenhague, tous écrits en vers espagnols. Quoique les titres de quelques-uns portent qu'ils ont été imprimés à Cologne, & d'autres à Anvers, ils ont tous été imprimés à Copenhague. Voici les titres de ces ouvrages: 1. *Selva militar y politica al rey de Bohemia y Ungria dom Ferdinando IV*, 1652, *in*-16, sous le titre de Cologne. 2. *Selva sagrada*, à Cologne, 1657; c'est une paraphrase en vers de tous les pseaumes de David, où l'on a mis à la marge les passages de l'écriture qui y ont rapport. 3. *La constancia victoriosa, Egloga sacra, y los Trenos*, à Cologne, *in*-4°. c'est une paraphrase en vers du livre de Job, & des lamentations de Jérémie. 4. *Ocios del conde de Rebolledo, que dà à luz el licenciado Ysidro Florez de Laviada, impresso en Ambares, con licencia de los superiores, en la officina Plantiniana, año* 1660, *in*-4°. Les supérieurs qui donnoient la permission d'imprimer cet ouvrage étoient le pere Jean-Baptiste Guernez, Dominicain, & le pere Godefroi Francken, Jésuite, qui demeuroient chez le comte à Copenhague, & qui étoient ses aumôniers. Cet ouvrage, de six cens soixante-quatorze pages, est dédié à Sophie-Amelie, reine de Danemarck & de Norwége. Il est divisé en cinq parties: la premiere & la seconde contiennent des sonnets, des épîtres, des romances, des épigrammes, &c. La troisiéme est une tragi-comédie. La quatriéme comprend un abrégé en vers de l'histoire de tous les rois de Danemarck. La cinquiéme & derniere partie consiste en diverses piéces de morale & de piété. En plusieurs endroits de ce recueil, on trouve de l'auteur, des lettres & des relations en prose; celles-ci sont assez curieuses, & l'on y apprend diverses particularités de ce temps-là. L'éditeur, le licencié Ysidro Florez de Laviada, fait, dans la préface, un long récit des voyages du comte de Rebolledo dans tous les pays de l'Europe, & il n'oublie pas de parler de ses ancêtres & de sa noblesse. Nicolas Antonio parle aussi du comte

de Rebolledo en ces termes : » Dom Bernard de Rebolledo, de Léon, seigneur d'Irian, chevalier de » saint Jacques, après avoir donné des preuves de sa » valeur dans les armes, & commandé en chef les » troupes dans le Palatinat du Rhin, fut envoyé par » le roi Philippe, en qualité d'ambassadeur, à la » cour du roi de Danemarck. S'étant aquitté longtemps de cet emploi, & avec beaucoup de gloire, il » fut rappellé à la cour de Madrid pour assister au con» seil de guerre. C'est un seigneur d'une belle érudi» tion, orné de la connoissance de toutes les sciences; » c'est ce qu'il a bien montré par ses ouvrages en vers » espagnols remplis de savoir & d'une grande élégance.» Nicolas Antonio cite la *Selva militar* du comte, dont on a parlé. * Extrait du *supplément françois de Basle*, où l'on cite des mémoires manuscrits communiqués.

REBOURS, famille que l'on prétend être originaire de Normandie près de Falaise, & dont l'on rapporte ici la postérité, telle qu'elle a été communiquée, depuis

I. PIERRE le Rebours, seigneur de Maizieres, près de Falaise, vivoit dans le XIV siécle. L'arrêt rendu à Rouen le 24 janvier 1483, par les généraux conseillers du roi sur le fait de la justice des aides, ordonnées pour la guerre en Normandie, marque expressément que Pierre le Rebours, seigneur de Maizieres, trisaïeul de Jean le Rebours, seigneur du Buisson-Morel, du Mesnil-aux-Vignes, & de la Bretêche, étoit l'an 1360 jouissant des priviléges, franchises & libertés de noblesse, de même que ses prédécesseurs. Cet arrêt fait l'énumération de pere en fils des descendans de Pierre le Rebours jusqu'à Jean le Rebours, seigneur de Buisson-Morel, du Mesnil-aux-Vignes, & autres lieux, & à Germain le Rebours son frere, *dont on parlera dans la suite*. Les chartes de l'abbaye de Lyre en Normandie, font aussi mention de Pierre le Rebours, & de ses descendans, qui ont eu long-temps leur sépulture dans cette abbaye.

II. NICOLAS le Rebours, seigneur de Maizieres, de la Nouette & du Troussclain, mourut au siége de Louviers contre les Anglois, du temps de Charles VII. Il avoit épousé *Marie* Trenchant, fille de *Guillaume*, seigneur du Bose Regnaud près de Lyre en Normandie, de laquelle il eut

III. ROBERT le Rebours, seigneur de Maizieres, du Buisson-Morel, &c. qui fut pere de RAOUL, qui suit.

IV. RAOUL le Rebours, seigneur de Maizieres, du Buisson-Morel, &c. marcha avec l'arriere-ban commandé par le roi Louis XI, contre les Bourguignons, & fut blessé aux guerres de Picardie. Il eut de sa femme plusieurs filles & deux fils, savoir, *Jean*, qui mourut sans enfans mâles; & GERMAIN, qui suit.

V. GERMAIN le Rebours, I du nom, seigneur de Maizieres & du Buisson Morel, &c. avoit épousé *Marie* Défens, de laquelle il eut HUBERT, qui suit.

VI. HUBERT le Rebours, seigneur de Maizieres, du Buisson-Morel, &c. eut pour fils GERMAIN, qui suit; & plusieurs filles.

VII. GERMAIN le Rebours, II du nom, seigneur de Maizieres, Morte-Fontaine, de Bertrand-Fosse, & du Buisson-Morel, avocat au parlement de Paris, s'acquit par son éloquence une grande réputation dans le barreau, & fut un des plus employés de sa profession. Il épousa 1°. *Marie* Coton, dont il n'eut qu'une fille : 2°. *Anne* Brachet, fille de *Claude*, seigneur de Villiers, & de *Françoise* du Val, dont il eut plusieurs enfans, entr'autres GUILLAUME, qui suit; & GERMAIN le Rebours, *qui a fait la branche des seigneurs de* LA LEU, *rapportée ci-après*.

VIII. GUILLAUME le Rebours, seigneur de Bertrand-Fosse, de Châtillon, & de Prunelé, conseiller au parlement, puis président en la cour des aydes, & en 1597, conseiller d'état ordinaire, épousa *Claude* le Grand, fille de *Nicolas*, seigneur d'Aigrefoin, premier médecin du roi Henri III, de laquelle il eut ALEXANDRE, qui suit.

IX. ALEXANDRE le Rebours, I du nom, seigneur de Bertrand-Fosse, & de Prunelé, conseiller au parlement, puis président à la cour des aydes, fut fait par la reine Anne d'Autriche, conseiller d'état ordinaire, en 1643. Il avoit épousé *Marie* Pajot, fille d'*Antoine* Pajot, maître des requêtes, seigneur de la Chapelle sous Gerberon, dont il eut THIERRI, qui suit; *Alexandre*, seigneur de Châtillon, tué en 1658 au siége de Dunkerque; JEAN, qui a fait *la branche de* PRUNELÉ; & CLAUDE le Rebours, qui a fait *celle de* SAINT-MARD, *toutes deux rapportées ci-après*.

X. THIERRI le Rebours, seigneur de Bertrand-Fosse, conseiller au grand conseil, puis maître des requêtes, mort président au grand conseil le 6 octobre 1706, âgé de 83 ans : il laissa de *Marie* Malet, ALEXANDRE II, qui suit.

XI. ALEXANDRE le Rebours, II du nom, seigneur de Bertrand-Fosse, conseiller au grand conseil, puis intendant des finances, fut marié le 27 janvier 1693, à *Suzanne* Tiquet, veuve de *Pierre-François-Jacques*, seigneur de Vitri, conseiller au parlement de Paris, de laquelle il n'a point eu d'enfans.

*BRANCHE DE LE REBOURS DE PRUNELÉ.*

X. JEAN le Rebours, seigneur de Prunelé, maître ordinaire en la chambre des comptes de Paris, épousa *Isabelle* Compain, fille de *Louis* Compain de l'Estang, conseiller au parlement de Paris, & de *Catherine* Gourreau. Il n'est resté d'enfans de ce mariage, qu'*Elizabeth-Thérèse* le Rebours, qui en 1680 épousa son cousin germain *Michel* Chamillart, conseiller au parlement, puis maître des requêtes, intendant des finances, contrôleur général des finances, ministre & secrétaire d'état pour la guerre, commandeur & grand trésorier des ordres du roi.

*BRANCHE DE LE REBOURS SAINT-MARD.*

X. CLAUDE le Rebours, seigneur de Saint-Mard, sur le Mont, & de la Bruyere, conseiller au parlement, fut fait en 1705 conseiller d'honneur au même parlement. Il avoit épousé *Jeanne* Pantin, fille de *Gilles* Pantin, seigneur de la Guerre en Bretagne, de laquelle il a eu

XI. JEAN-BAPTISTE-AUGUSTE le Rebours, seigneur de Saint-Mard sur le Mont, & de la Bruyere, conseiller au parlement, qui a épousé *Marie-Louise* Chuberé, fille de *Pierre* Chuberé, secrétaire du roi, & ancien avocat au parlement, & de *Marie* Regnault, dont des enfans.

*BRANCHE DE LE REBOURS LALEU.*

VIII. GERMAIN le Rebours, III du nom, seigneur de Laleu, Morte-Fontaine, Villiers, Chaussi, & du Buisson-Morel en Normandie, fut prevôt & juge ordinaire de la ville d'Orléans, & maître des requêtes de la reine, mere de Louis XIII. Il avoit épousé 1°. *Magdeléne* Brachet, sa cousine : 2°. *Anne* Bourdineau, dont il eut FRANÇOIS, qui suit.

IX. FRANÇOIS le Rebours, seigneur de Laleu, & de Chaussi, écuyer ordinaire de la reine Marie de Médicis, capitaine & gouverneur du château de Madrid, au bois de Boulogne, & de la Meute. On voit encore ses armes à une croix, qui est dans le bois. Il avoit épousé *Anne* de Chaunes, fille de *Jacques* de Chaunes, seigneur d'Epinai sur Seine, maître des requêtes, de laquelle il eut FRANÇOIS DE PAULE, qui suit.

X. FRANÇOIS DE PAULE le Rebours, seigneur de Laleu & de Chaussi, prevôt royal & juge de police de la ville d'Orléans, mort le 15 mai 1693, âgé de 62 ans, avoit épousé *Françoise* Cardinet, fille de *Claude*, seigneur de Chenaule, prevôt d'Orléans, & d'*Espé-*

*rance* Maillard, de laquelle il a eu plusieurs filles, & trois fils, morts sans alliance.

La famille de le Rebours porte *de gueules à sept lozanges d'argent*, 3, 3, 1.

Nous ignorons si Antoine de Rebours, qui a été directeur de Port-Royal, étoit de la même famille. Quoi qu'il en soit, c'étoit un homme très-versé dans les belles-lettres & dans les autres sciences humaines. Après avoir vécu dans le monde environ 48 ans, il se retira dans le monastére de Port-Royal pour y achever sa course dans la retraite. Ce fut M. Singlin qui l'obligea d'entrer dans l'état ecclésiastique. Il mourut le 12 août 1661, âgé de 70 ans. On peut voir son éloge dans le nécrologe de l'abbaye de Port-Royal des Champs.

REBUFFI ou REBUFFE (Jacques) jurisconsulte, fils d'*Audemar* ou *Omer* Rebuffi, naquit à Montpellier vers le milieu du XIV siécle. Il y enseigna les loix durant plus de trente ans, avec tant d'applaudissement, que l'école de droit de cette ville l'a mis en quelque sorte au rang de ses fondateurs, en faisant porter sur les masses d'argent de ses bedeaux, l'effigie dorée de Jacques *Rebuffi*, avec celles de *Placentin* & d'*Azo*, qui, deux cens ans auparavant, avoient donné commencement à cette école. En 1395, le roi Charles VI donna à Jacques Rebuffi des lettres de noblesse, dans lesquelles il est dit, qu'il avoit déja professé le droit à Montpellier depuis plus de vingt ans; qu'il avoit exercé la charge d'avocat du roi dans la sénéchaussée de Beaucaire, & celle de juge au palais à Montpellier. Il est fait mention de lui dans la plupart des actes importans que la ville passa de son temps; & on lui attribue le bon ordre qui est dans les registres publics, depuis les rois d'Aragon jusqu'à lui. Il mourut en 1428, & fut enterré dans l'église de Maguelonne, où l'on voyoit son tombeau, sur lequel il étoit représenté à genoux devant une image de la sainte Vierge, avec cette inscription: *Orate pro domino Jacobo* Rebuffi, *legum comite, cujus anima in Domino requiescat, qui obiit anno ab Incarnatione Domini* 1428, *die* 21 *martii.* On cite de lui un commentaire sur les trois derniers livres du code.

REBUFFI ou REBUFFE (Pierre) étoit arriere-petit neveu de *Jacques*, & est beaucoup plus connu. Il naquit en 1500 à Baillargues, à deux lieues de Montpellier, dans une maison qui étoit depuis long-temps à sa famille, & qu'elle conserve encore. Il étoit fils de *Jean* Rebuffi & de *Magdeléne* Déclari. Après ses études, qu'il fit à Montpellier, il fut recherché par les universités du royaume les plus célébres pour le droit. De Toulouse où il fut appellé, il alla à Cahors où il enseigna pendant cinq ans. Il se transporta ensuite à Bourges, où il eut pour collégue le fameux André Alciat. François I l'appella de Bourges à Paris, pour y enseigner le droit canon; & ce fut-là qu'il acheva son livre intitulé, *Praxis beneficiorum*, dont on a plusieurs éditions. L'auteur y explique avec beaucoup de méthode, les dispositions qu'il faut avoir pour parvenir aux bénéfices, ce qu'il faut faire pour les conserver, & la maniere dont on peut les perdre. En 1537, il fit son traité sur la fameuse bulle *In Cœna Domini* de Paul III, qu'il dédia au même pape. En 1539 il présenta au roi François I son travail sur le concordat entre Léon X & ce prince. En 1540 il publia ses annotations sur les régles de la chancellerie. On trouve ces écrits réunis avec sa pratique des bénéfices, dans l'édition de Lyon 1586, *in-fol.* dans celle de Paris 1664, & peut-être dans plusieurs autres. Voici le titre de celle de 1664: *Petri Rebuffi praxis beneficiorum: Apponuntur bulla Cœnæ Domini, bulla Jejuniorum Pauli III; additiones ad regulas cancellariæ, curâ Audomari Rebuffi* (*Petri nepotis*) *excultæ, nec non practica cancellariæ apostolicæ Hieronymi Pauli* Barchin, *cum elucidationibus Petri Rebuffi: Adjiciuntur concordatorum tractatus inter Leonem X & Franciscum I, cum glossis; collectaneâ super concordatis inter sedem apostolicam & nationem Germaniæ. Accessit huic editioni A. Ruzæi tractatus juris regaliæ, cum Supplemento Philippi Probi, & duobus tractatibus Petri Bertrandi ejusdem argumenti*, à Paris, 1664, *in-fol.* Rebuffi étant à Paris, se borna aux fonctions de professeur & d'avocat, quoiqu'on lui ait fait souvent des offres très-avantageuses. Dans le dialogue des avocats, qui est parmi les opuscules de Loysel, on dit que Rebuffi fut très-peu employé dans la plaidoirie; mais la raison qu'on en rend, c'est *que la science du droit canon étoit quasi éteinte au palais*; du reste on loue beaucoup dans le même dialogue Rebuffi & ses ouvrages. Cet habile homme mourut à Paris, en 1557, & laissa héritier de tous ses biens *Audemar* ou *Omer* Rebuffi son neveu, qui prit soin de la révision des ouvrages de son oncle, & à qui nous devons la collection des édits & ordonnances de nos rois depuis S. Louis ou l'an 1226, jusqu'en 1559, que ce recueil fut imprimé. Il publia ensuite des commentaires que son oncle avoit écrits en latin sur ces mêmes ordonnances, sous ce titre: *Commentaria in constitutiones seu ordinationes regias, auct. D. Petro Rebuffo Montispessulano, jurium doctore ac comite, juris pontificii ordin. professore Parisiis, & ibidem in supremo senatu causarum patrono; curâ & diligentiâ D. Audomari Rebuffi jurium doctoris, ejus nepotis*, à Lyon, 1599, *in-fol.* On trouve encore cités de Pierre Rebuffi, *Commentaria in titul. digest. de verborum significatione*, seconde édition, à Lyon, 1586, *in-fol. Repetitiones variæ cum variis tractatibus*, à Lyon, 1581, *in-fol.* * Voyez l'*histoire ecclésiastique de Montpellier*, par M. de Grefeuille, liv. XII, pag. 368, 369. Les vies des jurisconsultes, par Taisand, seconde édition, pag. 482, 483, &c.

RECA, bourg de la Carniole, situé sur la petite riviere d'Idria, près du comté de Goritz. Quelques géographes le prennent pour l'ancienne *Larix* ou *Larices*, petite ville du Norique, laquelle d'autres mettent à *Lardfeld*, village de la même contrée. * Mati, *diction. géographique.*

RECANATI, ville d'Italie dans la Marche d'Ancone, avec évêché érigé en 1240, qui a été uni à Lorette en 1591, s'est accrue des ruines de Recine, dite *Helvia Recina.* Cette ville est nommée par les auteurs Latins, *Recina nova* ou *Recinetum.* * Leandre Alberti. Ferrari. Sanson.

RECAREDE, I de ce nom, roi des Wisigoths en Espagne, succéda à son pere Leuvigilde en 586, qui étoit l'an 624 de l'ére espagnole, & remporta quelques avantages sur les troupes du roi Gontran, près de Carcassonne. Il fit abjuration de l'arianisme, à l'exemple de son frere Hermenigilde, & fit célébrer divers conciles, comme le troisiéme de Toléde, celui de Narbonne, & quelques autres. Ce prince mourut après un regne de 15 ans, en 601, laissant son fils Leuva ou *Liuba II* sur le trône.

RECAREDE II, succéda à son pere Sisebut en 621, & ne regna que trois mois, après lesquels Suintila lui ravit la couronne. * Jean de Biclare & Isidore, *in chron.* Mariana, & Mayerne Turquet, *histoire d'Espagne.*

RECEM, c'est le nom d'un des cinq rois de Madian que les Israélites défirent & tuérent. *Voyez* REBÉ. * *Nombres* XXXI, 8.

RECHABITES, secte des Juifs, ainsi nommée, parcequ'ils étoient disciples de Jonadab, fils de Rechab, prophéte, qui vivoit du temps de Jehu, roi d'Israël. (Quelques-uns prétendent qu'il étoit ainsi appellé du nom de Rechab, l'un des descendans de Jethro, beau-pere de Moyse, & les confondent avec les Cinéens, dont il est parlé dans le I livre des Paralipoménes, *c.* 2, *v.* 55.) Ils ne buvoient point de vin, & demeuroient sous des tentes à la campagne.

Sous le regne de Joakim, roi de Juda ; ils furent contraints de se retirer à Jérusalem, où ils vécurent dans la retraite. Ce fut alors que Jérémie les ayant menés au temple, leur présenta des coupes pleines de vin ; mais ils refusérent d'en boire, ajoutant qu'ils étoient dans le dessein d'observer inviolablement les ordonnances de leur maître, qui leur avoit défendu de planter des vignes, de bâtir des maisons, &c. Le prophéte prit de-là occasion de reprocher aux Juifs leur désobéissance & leur égarement, & de leur faire remarquer qu'ils ne se soucioient point de violer les loix de Dieu, pendant que les Réchabites faisoient même scrupule de ne pas observer les traditions des hommes. *Cherchez* JONADAB. * IV *des Rois*, *c.* 10. *Jérémie*, *c.* 25. Torniel, *A. M.* 3151, *n.* 2 ; 3428, *n.* 6 & 7, *&c.*

RECHBERG (le comté de) petit pays du cercle de Souabe, renfermé entre les terres de Wurtemberg, le territoire d'Ulm, & le comté d'Oëtinghen. Ce pays fut érigé en comté par l'empereur Ferdinand II. Il a ses comtes particuliers, & Hohen-Rechberg en est le lieu principal. Gemund, qui s'y trouve enclavée, étant une ville impériale, n'en dépend pas. * Mati, *diction.*

RECHENBERG (Adam) naquit en 1642 à Meissen dans la haute Saxe. Il fit ses premieres études à Freyberg, d'où il alla à l'académie de Leipsick, où il fut reçu docteur. Il s'acquit en peu de temps une grande réputation par ses leçons publiques. En 1677, il fut fait professeur des langues & de l'histoire. Dans la suite, touché des troubles que causerent les PIÉTISTES, il résolut de n'accepter aucune chaire de théologie, afin de ne point s'exposer à se mêler dans quelque différend que ce fût ; mais il ne tint pas sa résolution : on lui offrit en 1699 une chaire de théologie, & il l'accepta. Il entra même en dispute sur la matiere de la grace avec le savant Ittigius. Il mourut en 1702, après avoir été marié quatre fois. Il n'eut point d'enfans de ses trois premieres femmes. De la derniere, qui étoit fille du docteur Spener, il eut un fils appellé *Charles-Othon*, qui fut docteur en droit civil & canonique, assesseur du tribunal de la cour, chanoine de Naumbourg, professeur public des Pandectes, & membre du petit collége des princes. Adam Rechenberg est auteur de plusieurs ouvrages de controverse & autres traités dont nous ignorons le détail ; il a publié de plus les ouvrages suivans, de la plupart desquels il n'a presque été que le réviseur & l'éditeur : *Athenagoræ apologia, cum animadversionibus Davidis Pfefferi, Lipsiæ, è manuscripto edita*, 1684. Du même Athenagore, *De resurrectione mortuorum liber, cum annotationibus*, Leipsick, 1684, *in*-4°. *Appendix tripartita isagogica ad libros symbolicos. Maresii epistolæ* : c'est une édition des épîtres de Roland Desmarets. *Prelectiones & institutiones historicæ* ; on en a une édition donnée après la mort de l'auteur en 1707, *in*-12, à Leipsick : ce petit traité contient peu de choses. *Edmondi Richerii obstetrix animorum* : c'est une nouvelle édition de cet ouvrage du docteur Edmond Richer. *Summarium historiæ ecclesiasticæ. Fundamenta religionis prudentum. Hieroloxicon*, &c. *De veterum christianorum doxologiâ dissertatio historica*, en 1684 : elle a été réimprimée dans le *Syntagma primum dissertationum philologicarum*, &c. publié à Roterdam en 1699, *in*-8°, pag. 237. Adam Rechenberg est aussi l'éditeur d'un recueil qui a pour titre : *Historiæ rei nummariæ veteris scriptores aliquot insigniores, ad lectionem sacrorum & prophanorum scriptorum utiles, cum bibliotheca nummaria*, &c. Leipsick, 1692, 2 vol. *in*-4°. CHARLES-OTHON, fils d'Adam Rechenberg, est aussi auteur de quelques ouvrages ; entr'autres du suivant : *Caroli Ottonis Rechenbergi merita Saxonum sub auspiciis marchionum Misniæ in sanctum Romanum imperium & domum Austriacam*, à Leipsick, 1713, *in*-4°. * Tiré en partie du *dictionaire historique* de l'édition d'Amsterdam, 1740. Dans les *Amœnitates litterariæ* de M. Scelhorn, tom. 10, pag. 1260, on a rapporté une lettre latine de Rechenberg, écrite de Leipsick le 1 de mars 1694 ; elle est adressée à Jean-Wolfgang Jager, docteur en théologie, & professeur ordinaire dans l'université de Tubinge. Rechenberg y porte son jugement sur quelques collections que Jager avoit publiées. On voit par la même lettre, que Rechenberg avoit part aux *Acta eruditorum* de Leipsick ; il y parle aussi en général des écrits concernant les Piétistes.

RECHESWIND ou RECCESIUNTE, roi des Visigoths en Espagne, succéda à CHINDASWINTHE ou Cindasiunte en 649, & regna plus de 23 ans. Il les passa dans le calme : ce qui contribua beaucoup au progrès du gouvernement ecclésiastique. On célébra de son temps trois conciles à Tolede, qui sont le VIII, le IX & le X, & un à Mérida. Il mourut en 672. * Isidore de Séville, *in chron.*

RECHIAIRE, fils de RECHESWIND, roi des Suéves en Espagne, ravagea la Gascogne, prit Saragosse, & maltraita les provinces soumises aux Romains. En 456 il fut défait, au mois d'août, par Théodoric II, roi des Visigoths, dont il avoit épousé la sœur. Il se retira couvert de blessures, dans les extrémités de la Galice ; & ayant été pris dans un lieu nommé *Portucal*, il fut conduit à Théodoric, qui le retint quelque temps en prison, puis le fit massacrer au mois de décembre de la même année. * Isidore de Séville, *in chron.* Mariana, *hist. Hispan.*

RECHILLA, roi des Suéves, en Espagne, fut couronné par son pere Ermeric ou Hermeric, vers l'an 438. Il défit Andevot, emporta Séville, Mérida, Carthage, & diverses autres villes, & avant que de pouvoir continuer ses conquêtes, il mourut à Mérida en 447. Ce prince étoit Arien. * Mariana, *hist. Hispan.*

RECIF, bourg avec une citadelle. Il est dans la capitanie de Pernambucco au Brésil, près de la ville d'Olinde. Les Hollandois l'ont possédé quelque temps ; mais les Portugais s'en sont de nouveau rendus les maîtres l'an 1654. * Mati, *diction.*

RECKEIM, comté ; fief & état immédiat ou souverain de l'empire, a voix & séance dans le collége des princes, tant aux diétes générales qu'aux circulaires. Il est du cercle de Westphalie, & comprend une ville & plusieurs villages. Son terroir est très-fertile ; & sa situation très-agréable dans un beau & bon pays, fort peuplé aux bords de la Meuse, à deux lieues de Mastricht, entre les terres de Juliers, de Liége & de Fauquemont. Il a droit de péage sur la Meuse, & l'on y bat de la monnoye d'or, d'argent & de cuivre. Le château, qui sert de demeure aux comtes, est un des plus beaux, des plus grands & des plus magnifiques de l'Allemagne. Ceux qui le possédent aujourd'hui, sont de la maison d'Aspermont-Linden, les François disent par corruption *Aspremont*. Cette maison est très-illustre & très-ancienne, & descend des comtes d'Aspermont en Lorraine, desquels le comté consistoit en près de trois cens villages. *Voyez* LYNDEN.* *Voyez* aussi le dictionaire de Bayle, au mot de *Reckeim*, dans les notes.

RECKLINGHAUSEN ou RECLINCHUSEN, petite ville, avec une bonne citadelle. Elle est capitale d'un comté qui porte son nom, & située entre la ville de Ham & celle de Rhynbergue, à huit lieues de la premiere, & à dix de la derniere. * Mati, *diction.*

RECKLINGHAUSEN, comté, petit pays du cercle de Westphalie entre le duché de Cléves, le comté de la Marck, & l'évêché de Munster. Ce comté dépend de l'archevêché de Trèves. Il peut avoir sept ou huit lieues de long, & trois ou quatre de large. Il comprend deux bailliages, dont Recklinhausen & Dorsten sont les capitales. * Mati, *dict.*

RECOL, montagne de Suéde, sur les côtes de la mer, fameuse par une petite maltote qu'ont établie les matelots, qui exigent une gratification des passagers à l'endroit de cette montagne. Ce n'étoit d'abord que de ceux qui y passoient pour la premiere fois, qu'on menaçoit de faire baigner, faute de payer le tribut du passage; ensuite on l'a exigé indifféremment de tout le monde, qui est obligé de se racheter par quelque argent de cette cérémonie marine. * *Mém. du chevalier de Beaujeu.*

RECOLLETS ou FRERES MINEURS de l'étroite Observance, congrégation de religieux de l'ordre de S. François. Il y a eu dans cet ordre de fréquentes contestations entre les religieux qui prétendoient observer la regle de leur fondateur dans sa pureté & sa simplicité; & ceux qui vouloient jouir des adoucissemens qu'ils assuroient leur avoir été accordés par les papes. Léon X, pour terminer ces contestations, réunit par une bulle de l'an 1517, toutes les réformes particulieres à celle de la réguliere observance, de sorte que selon cette bulle tout l'ordre devoit être partagé en Observantins & en Conventuels; mais cela n'empêcha pas que les couvens réformés ne continuassent dans leurs réformes: ce qui eut lieu particulierement en Espagne & en Portugal, où les Déchaussés (car c'est ainsi qu'on les appelle) qui y ont douze provinces, édifient encore aujourd'hui tout le monde par la sainteté de leur vie. Deux religieux Espagnols, Etienne Molina, & Martin de Gusman, favorisés par le pere François des Anges leur compatriote, & alors général de l'ordre, introduisirent en 1525 leur réforme en Italie, où l'on appelle les religieux qui la suivent *gli Riformati*, lesquels y ont plus de vingt-cinq provinces. Enfin, l'an 1592, Louis de Gonzague, duc de Nevers, fit venir dans le couvent de Nevers des religieux Italiens, qu'on nomma *Recollets*, parceque cette maison, ainsi que quelques autres, avoit été accordée aux religieux de l'observance, qui souhaitoient mener une vie plus austere, que la vie commune de l'observance, & *se recueillir.* Et les rois Henri IV, Louis XIII, & Louis XIV ayant favorisé cette réforme, jusqu'à ordonner aux évêques de leur faire céder tous les couvens qui leur seroient nécessaires par les Observantins, ils ont eu assez de couvens pour former dix provinces, tant en France qu'en Flandre, outre une custodie en Lorraine. Les Recollets de France ayant servi d'aumôniers du roi au camp de S. Sébastien près de Saint-Germain en Laye, qui étoit composé de trente mille hommes, satisfirent tellement Louis XIV, que ce prince voulut qu'ils servissent en la même qualité dans ses armées; en considération de quoi le pape Innocent XI leur permit par un bref de l'an 1685, d'aller à cheval, & de se servir de toutes les commodités dont ils auroient besoin sans enfreindre la regle. Ces religieux passerent l'an 1615, dans le Canada, où ils ont quelques couvens; & l'an 1660, ils entreprirent une nouvelle mission pour l'isle de Madagascar; mais le vaisseau sur lequel on les transportoit, fut coulé à fond par des corsaires d'Alger. Pour les Déchaussés d'Espagne, ils étoient passés dans le Mexique dès l'an 1521. Jean de Zumarraga, un de leurs religieux, fut premier archevêque de Mexique, & plusieurs d'entr'eux souffrirent constamment la mort pour la foi. * Barezzo Barezzi, *contin. de la chronique des FF. Min.* Marian. ab Orscellar, *Francisc. rediviv sive chronic. Observant. strictioris.* Charles Rapine, *histoire générale de l'origine & progrès des FF. Mineurs, Récollets réformés ou Déchaussés.*

☞ RECOURT dit DE LENS & DE LICQUES, maison des plus anciennes & des plus illustres de la province d'Artois, se prétend sortie des comtes de Boulogne sur mer. Elle est connue par chartes dès le douziéme siécle, sous le nom de RECOURT; & les seigneurs de cette maison ayant ensuite épousé deux héritieres, qui leur ont apporté la châtellenie de Lens & la baronie de Licques, ils ont pris les noms de LENS & de LICQUES, ainsi que les armes de ces deux maisons. Ils sont aussi connus sous ces deux noms, qu'ils ont porté indifféremment, que sous celui de RECOURT. Cette maison, qui a été honorée de la dignité d'amiral de France dès l'an 1418, en la personne de Charles de Recourt de Lens, par le pere duquel nous nous contenterons de commencer cette généalogie, a fait des alliances avec les maisons les plus considérables de France & des Pays-Bas, & a même l'honneur d'appartenir à l'auguste maison de Bourbon, & à la plupart des maisons souveraines de l'Europe.

I. JEAN, seigneur de Recourt, châtelain de Lens, seigneur de Chocques, Camblain, la Comté, &c. chevalier, épousa en premieres noces *Isabelle* de Mailly, & en secondes noces *Jeanne* de Vivonnes. Il fut pere de quatre fils; les deux premiers, du nom de *Jean*, moururent sans postérité masculine; le troisiéme nommé FRANÇOIS, suit; & le quatriéme, nommé *Charles* de Recourt de Lens, vicomte de Beauvais & seigneur de la Catiniere, amiral de France, capitaine des gardes du duc de Bourgogne, & son lieutenant en la ville de Paris, mourut, avec ce prince, à Montereau, en 1419, sans alliance.

II. FRANÇOIS de Recourt de Lens, chevalier, seigneur de la Comté, &c. épousa *Béatrix*, dame de la baronie de Licques, & héritiere de sa maison, laquelle vivoit encore en 1418, en laquelle année elle fit un accord & appointement avec Catherine de Haveskerque, sa belle sœur, & veuve sans enfans de *Matthieu*, chevalier, seigneur & baron de Licques, son frere; lequel accord JEAN, châtelain de Lens, son fils, qui suit, scella comme son héritier apparent.

III. JEAN, châtelain de Lens, chevalier, seigneur de Recourt, de la Comté & de Chocques, baron de Licques, &c. paroît par titres des années 1418, 1427, 1429, 1445, 1448, & dans la plupart il est qualifié *haut, noble & puissant seigneur, monseigneur & chevalier*, ainsi que dans le partage qu'il fit le 9 janvier 1455, avec *Marguerite* d'Allennes, sa femme, à ses enfans, qui furent, 1. JEAN, qui suit; 2. *Porrus* de Recourt de Lens de Licques, seigneur de la Comté, allié à *Alix* de Saveux, & *tige des seigneurs* DE LA COMTÉ *& des* AUTEUX, *éteints*; & 3. plusieurs autres enfans morts sans postérité.

IV. JEAN, châtelain de Lens, baron de Licques, seigneur de Recourt, de Camblain, de Chocques, &c. épousa du vivant de son pere, par contrat du 27 août 1453, *Jeanne* de Stavele-d'Isenghien, d'une illustre maison, alliée à celles de Wassenaëre, Poitiers, Croi, Mailli, la Marck, Palant, Montmorenci, Egmont, & tombée dans la maison de Gand, qui possede encore aujourd'hui la terre d'Isenghien. Ladite *Jeanne* de Stavele, qui paroît veuve par titre du 13 novembre 1484, fut mere 1. de JACQUES, qui suit; & 2. de *Charles* de Recourt de Lens de Licques, abbé de l'abbaye de Notre-Dame de Licques, fondée par ses ancêtres.

V. JACQUES, châtelain de Lens, baron de Licques, seigneur de Recourt, Camblain, Chocques, &c. chambellan de l'empereur, est aussi qualifié, comme son pere, dans nombre de titres, *noble & puissant seigneur, monseigneur & chevalier*; fit partage à ses enfans dès le premier juin 1512, & ne mourut qu'en 1541, dans un âge très-avancé. *Jeanne* du Fay, sa femme, fille de *Laurent* du Fay, seigneur de Halluch, maître d'hôtel du roi, & de *Bonne* de la Viefville, le rendit pere 1. de JACQUES, qui suit; & 2. de FRANÇOIS de Recourt de Lens de Licques, *tige des seigneurs de* RECOURT *& de* CAMBLAIN, dont nous parlerons après les branches de Licques & de Rupelmonde.

VI. JACQUES de Recourt de Lens de Licques, ba-

ron de Licques & de Boninghe, châtelain de Lens & seigneur d'Audenthun, &c. conseiller & chambellan de l'empereur, lieutenant général en Flandre, grand bailli & gouverneur de Saint-Omer, puis gouverneur de Landrecies, épousa 1°. par contrat du 23 août 1512, *Philippine* le Févre de Hemstede, fille de *Rolland* le Févre, chevalier, seigneur de Tamise, & de *Havoise* de Hemstede, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. *Isabeau* de Foucquesolles, avec laquelle il paroît; par titre du dernier novembre 1541, fille de *Jacques*, seigneur de Foucquesolles & d'Audrehem, & d'*Isabeau* de Monchi-Senarpont. De ce second mariage vinrent, 1. Philippe, qui suit; & 2. *Marie* de Recourt de Lens de Licques, mariée en premieres noces, par contrat du 12 juillet 1545, à *Oudart* de Renti, chevalier, seigneur d'Embri, & 2°. à *Jean* de Croi, comte de Rœux, gouverneur de Flandre & de Tournai, fils aîné d'*Adrien* de Croi, comte de Rœux, chevalier de la Toison d'or, & de *Claudine* de Melun-Espinoi.

VII. Philippe de Recourt de Lens de Licques, châtelain de Lens, baron de Licques & de Boninghe, seigneur d'Audenthun, &c. gouverneur de Cambrai & du Cambresis, de Harlem, de Louvain, de Lille, de Tournai, de Douai & d'Orchies, fut commis par le roi d'Espagne, le 2 mai 1586, pour régler, avec les commissaires du roi Henri III, tous les différends qui pouvoient naître sur l'interprétation & l'exécution des articles de la trève conclue à Cambrai le 23 décembre 1581. Ce seigneur, qui s'acquit la réputation d'un des grands capitaines de son siécle, mourut à Bruxelles, le vendredi saint 1588, lorsqu'il alloit être nommé chevalier de l'ordre de la Toison d'or. Il avoit fait son testament le premier mars 1587, & avoit été marié, du consentement de l'empereur & de son conseil, le 3 juin 1554, avec *Jeanne* de Witthem, d'une illustre maison de Brabant, de laquelle sortent par femmes plusieurs grands princes, & entr'autres *Chr. Ph. Théodore*, aujourd'hui électeur Palatin. De ce mariage sortirent 1. Gabriel, qui suit; 2. Philippe, *tige des comtes de* Rupelmonde, *dont nous parlerons ci-après*; 3. & 4. *Lamoral* & *Louis*, morts sans alliance; 5. *Philipote*, d'abord chanoinesse du noble & illustre chapitre de Nivelle, puis femme de *Jean* de Berlaymont, seigneur de la Chapelle; & 6. *Jacqueline* de Recourt de Lens de Licques, femme de *Jacques* de Langlée-Wavrin, baron de Pecques, &c. & mere d'*Alexandrine* de Langlée-Wavrin, alliée à *Charles* de Lalain, comte d'Hoochstrate, chevalier de la Toison d'or, qui la rendit mere d'*Albert-François* de Lalain, comte d'Hoochstrate, dont la fille, *Marie-Gabrielle* de Lalain, épousa *Charles-Florent*, comte de Salm: & de ce mariage sortent les princes de Salm-Salm, & les princes de Salm-Kirbourg.

VIII. Gabriel de Recourt de Lens de Licques, chevalier, baron de Licques & de Boninghe, seigneur d'Audenthun, &c. gouverneur de Charlemont, & colonel d'un régiment de dix compagnies de gens de pied, perdit la châtellenie de Lens, par la vente que son pere en fit à *François* de Recourt de Lens, seigneur de Recourt & de Camblain, son cousin. Ce seigneur mourut à la fleur de son âge, en 1489, ayant eu de son mariage, qu'il avoit contracté le 8 juillet 1581, avec *Hélène* de Mérode, fille de *Jean*, seigneur de Moriamez, & de *Philippote* de Montfort, 1. Philippe, qui suit; 2. *Gabriel*, seigneur de Risbrouck, capitaine d'une compagnie de cuirassiers, mort sans alliance; & 3. *Marie* de Recourt de Lens de Licques, femme de *Louis* de Lasso de la Vega, comte de Portillano, chevalier de Calatrava.

IX. Philippe de Recourt de Lens de Licques, chevalier, baron de Licques & de Boninghe, seigneur d'Audenthun, Risbrouck, Escotres, Rodelenghem, &c. gouverneur de Bourbourg, grand bailli des bois du comté de Hainaut & de la forêt de Mormal, gentilhomme de la bouche des archiducs, & conseiller du conseil de guerre de sa majesté catholique, mourut le 28 mai 1657. Il avoit épousé en premieres noces, en 1614, *Suzanne* de Langlée-Wavrin, sa cousine germaine, dont il n'eut que deux filles, qui furent, 1. *Marie*, femme de *Rasse* de Gavre, marquis d'Ayseaux, comte de Beaurieu & du saint empire; & 2. *Jacqueline-Suzanne*, femme de *Nicolas* de Recourt de Lens de Licques, chevalier, seigneur de la Vere, son cousin. Ce seigneur épousa en secondes noces, le 13 juin 1630, *Louise* de Cruninghe, barone de Cruninghe, vicomtesse de Zélande, héritiere de sa maison, une des plus grandes des Pays-Bas. Cette alliance le fit tenir à toutes les têtes couronnées de l'Europe. Elle étoit fille & héritiere de *Jean*, baron de Cruninghe, & vicomte de Zélande, & d'*Eve*, barone de Kniphausen-Inhausen, & petite fille d'autre *Jean*, baron de Cruninghe, vicomte de Zélande, &c. & de *Jacqueline* de Bourgogne, fille d'*Adolphe* de Bourgogne, seigneur de Bevres & de la Vere, amiral de Flandre, & chevalier de la Toison d'or, & d'*Anne* de Berghes-Glimes, & petite fille de *Philippe* de Bourgogne, seigneur de Bevres & de la Vere, amiral de Flandre, gouverneur d'Artois, & chevalier de la Toison d'or, & d'*Anne* de Borselle, fille de *Wolfart* de Borselle, seigneur de la Vere, comte de Grandpré, maréchal de France, chevalier de la Toison d'or, &c. & de *Charlotte* de Bourbon, fille de *Louis* de Bourbon, comte de Montpensier, dauphin d'Auvergne, &c. & de *Gabrielle* de la Tour; & c'est à cause de cette alliance, que messieurs de Licques portent en écartelure, dans le grand cachet de leurs armes, celles de l'auguste maison de Bourbon. De ce deuxiéme mariage vinrent, 1. Philippe-Charles-Bartholomé, qui suit; & 2. *Marie-Jacqueline-Françoise* de Recourt de Lens de Licques, femme de *Jean-François* d'Andelot, vicomte de Looz & seigneur de Hoves.

X. Philippe-Charles-Bartholomé de Recourt de Lens de Licques, marquis de Licques, chevalier, baron de Boninghe & de Cruninghe, vicomte de Zélande, seigneur d'Audenthun, &c. grand bailli des bois du comté de Hainaut, capitaine d'une compagnie franche, & ensuite de cent chevaux de cuirassiers, & gentilhomme de la chambre du prince de Baviere, électeur de Cologne, épousa le 23 janvier 1659, *Marguerite-Caroline-Gertrude* de Berlo, chanoinesse du noble & illustre chapitre de Moustier, & fille de *Paul*, baron de Berlo & de Bruss, & de *Marie* de la Fontaine. De ce mariage vinrent, 1. Ferdinand-Roch-Jean, qui suit; & 2. *Marie-Jeanne-Louise* de Recourt de Lens de Licques, morte sans alliance. Ce seigneur épousa en secondes noces *Francoise* de Baynast-Sept-Fontaines, & n'en eut pas d'enfans.

XI. Ferdinand-Roch-Jean de Recourt de Lens de Licques, chevalier, marquis de Licques, baron de Boninghe & de Cruninghe, vicomte de Zelande, &c. capitaine d'une compagnie de dragons au service de France, mourut à la fleur de son âge, en 1705, laissant du mariage qu'il avoit contracté le 13 janvier 1700, avec *Anne-Michelle-Alexandrine* de Sart, 1. Ferdinand-Gillion, qui suit; & 2. *Michelle-Charlotte-Catherine* de Lens de Recourt de Licques, mariée, par contrat du 23 février 1729, à *Jacques* de Lespinay de Marteville, chevalier, seigneur de Pensy, &c.

XII. Ferdinand-Gillion de Recourt de Lens de Licques, des comtes de Boulogne, marquis de Licques, comte de Lens, vicomte de Zélande, baron de Boninghe & de Cruninghe, d'Escottes & de Rodelinghem, seigneur d'Audenthun, Mayouck; &c. dernier hoir mâle de sa maison, depuis la mort d'*Yves-Marie* de Recourt de Lens de Licques, des comtes de Boulogne, & comte de Rupelmonde, son cousin; a épousé, par contrat du 22 novembre 1730, *Elizabeth*

de Lespinay de Marteville, fille de *Jacques*, dit *le marquis de Marteville*, maréchal des camps & armées du roi, & de *Catherine* d'Abancourt. De ce mariage il n'a que trois filles, savoir, 1. *Catherine-Elizabeth-Henriette*, mariée par contrat de.... 1748 à *Louis-Eugène-Marie*, comte de Beauffort & de Moulle; &c. 2. *Louise-Aimée*, dite *mademoiselle de Lens*; & 3. *Marie-Gabrielle-Victoire-Nimphe* de Lens de Recourt de Licques, dite *mademoiselle de Licques*.

*Branche des seigneurs et comtes de Rupelmonde.*

VIII. Philippe de Recourt de Lens de Licques, chevalier, seigneur d'Audenthun, baron de Wissekerque, frere cadet de *Gabriel*, baron de Licques, & comme lui fils de Philippe, baron de Licques, & de *Jeanne* de Witthem, fut colonel d'infanterie walonne & grand bailli du pays de Waës. Il épousa par contrat du 9 décembre 1590, *Marguerite* de Steelant, héritiere de Wissekerque, mere de 1. Servas, qui suit; 2. *Philippe*, chevalier de l'ordre de Calatrava, mort sans alliance; 3. *Nicolas*, seigneur de la Vere, gouverneur de Rupelmonde & lieutenant général des armées du roi d'Espagne, qui épousa *Jacqueline-Suzanne* de Recourt de Lens de Licques, sa cousine, fille de *Philippe*, baron de Licques, & de *Suzanne* de Langlée, & n'en eut que deux filles, l'une morte sans alliance & l'autre religieuse; 4. *Marie*, femme de *Jean* de la Hamayde, seigneur de Trivieres & de Cherens; 5. *Honorine*, femme de *Martin* de Sarria, chevalier de l'ordre de Calatrava, & mestre de camp d'une terce d'infanterie espagnole; 6 & 7. deux autres filles religieuses.

IX. Servas de Recourt de Lens de Licques, baron de Wissekerque, &c. grand bailli du pays de Waës, épousa, par contrat du 20 septembre 1624, *Marguerite* de Robles, fille de *Jean*, comte d'Annapes, gouverneur de Lille, Douai & Orchies, & de *Marie* de Liedekerque. De ce mariage vinrent, 1. Philippe, qui suit; 2. *Eugène*, lieutenant colonel d'infanterie & haut-échevin du pays de Waës, mort sans postérité; 3. *Charles*, mort sans alliance; 4. *Aurélie* de Recourt de Lens de Licques, femme d'*Ignace* de la Kethulle, seigneur d'Apvril; 5. & 6. deux autres filles religieuses.

X. Philippe de Recourt de Lens de Licques, chevalier, baron de Wissekerque, & comte de Rupelmonde, &c. épousa par contrat du 3 juillet 1665, *Magdeléne* de Baerland, mere de Philippe, qui suit.

XI. Philippe de Recourt de Lens de Licques, chevalier, comte de Rupelmonde, baron de Wissekerque, &c. épousa, par contrat du 21 avril 1677, *Marie-Anne-Eusèbe* Truchsés, née comtesse de Wolfegg, fille de *Guillaume*, comte de Wolfegg, gouverneur d'Amberg en Baviere, & d'*Isabelle-Claire* de Ligne, fille de *Philippe-Charles*, prince d'Aremberg & duc d'Arschot, grand d'Espagne & chevalier de la Toison d'or, & de *Claire-Isabelle* de Berlaymont. Elle le rendit pere d'un fils unique nommé Maximilien-Philippe-Joseph, qui suit.

XII. Maximilien-Philippe-Joseph de Recourt de Lens de Licques, chevalier, comte de Rupelmonde, baron de Wissekerque, &c. maréchal des camps & armées du roi d'Espagne, fut tué à la fleur de son âge, au siége de Brihuéga, en Espagne, le 11 décembre 1710. Il avoit épousé le 24 janvier 1705, *Marie-Marguerite-Elizabeth* d'Alegre, dame du palais de la reine, & fille d'*Yves*, marquis d'Alegre, maréchal de France, chevalier des ordres du roi. De ce mariage ne vint qu'un fils unique nommé Yves-Marie, qui suit.

XIII. Yves-Marie de Recourt de Lens de Licques, des comtes de Boulogne, comte de Rupelmonde, baron de Wissekerque, &c. maréchal des camps & armées du roi, fut tué à l'action près de Paffenhoven, en Baviere, le 15 avril 1745, dans la trente-huitiéme année de son âge. Il avoit épousé, par contrat du 27 mai 1731, *Marie-Chrétienne-Christine* de Grammont, dame du palais de la reine, & aujourd'hui sa veuve, fille de *Louis*, duc de Grammont, pair de France, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées, & colonel du régiment des gardes françoises, & de *Geneviéve* de Gontaut de Biron. De ce mariage vint un fils unique, nommé *Louis*, mort peu de temps avant son pere, en la personne de qui s'est éteinte la seule branche cadette de la maison de Recourt de Lens de Licques, dont la branche aînée seule subsiste aujourd'hui en la personne du marquis de Licques & de ses trois filles.

*Seigneurs de Recourt et de Camblain.*

VI. François de Recourt de Lens, seigneur de Recourt & de Camblain, fils cadet de Jacques, châtelain de Lens & baron de Licques, & de *Jeanne* du Fay, mort le 21 septembre 1535, épousa, par contrat de l'an 1520, *Barbe* de Saint-Omer, dite de Morbecque, dame de Hondecoustre, fille de *Denys*, seigneur de Hondecoustre, grand bailli & gouverneur de Saint-Omer, & de *Marguerite* de Flandre-Drinckam. De ce mariage vinrent, 1. François, qui suit; 2. *Françoise*, femme de *François* de Wissocq, seigneur de Tannai, fils de *Philippe*, seigneur de Bomy, & de *Claude* de Monchy-Montcavrel; 3. *Jacqueline*, femme en premieres noces d'*Antoine* de Sacquespée, chevalier, seigneur de Dixmude, gouverneur de Dunkerque, fils de *Guillaume*, seigneur de Dixmude, de Baudemont, d'Escou-Saint-Main, &c. & de *Marguerite* Jouglet, & en secondes noces de *François* de Montmorenci, seigneur de Watines & de Bersée, veuf d'*Helène* de Gand-Vilain-d'Isenghien, & fils de *Jean* de Montmorenci, chevalier, seigneur desdits lieux, écuyer & échanson de Philippe II, roi d'Espagne, & d'*Anne* de Blois-Treslon; 4. & 5. *Jeanne* & *Suzanne* de Recourt de Lens.

VII. François de Recourt de Lens, chevalier, seigneur de Recourt & de Camblain, puis châtelain de Lens, par l'achat qu'il en fit de Philippe, baron de Licques, son cousin germain, fut gentilhomme de la bouche du roi d'Espagne, & mourut le 29 août 1589. Ce seigneur avoit épousé, par contrat du 13 janvier 1567, *Isabeau* de Saint-Omer, dite de Walloncapelle, fille de *Nicolas*, seigneur de Walloncapelle, & de *Jeanne* de Schouteete, & eut de ce mariage, 1. François, qui suit; 2. *Philippe*, capucin; 3. *Louis*, mort sans alliance; 4. *Jacqueline*, femme en premieres noces de *Guilbert* de la Barre, chevalier, seigneur de Mouscron, fils de *Ferdinand*, seigneur de Mouscron, souverain bailli de Flandre, & de *Marie* de Thiennes; & en secondes noces *Philippe* de Rubempré, comte de Vertain, chevalier de la Toison d'or: duquel mariage descendent les princes de Rubempré; 5. *Anne* de Recourt de Lens, femme d'*Antoine* du Châtel, seigneur de la Hovarderie.

VIII. François de Recourt de Lens, chevalier, châtelain de Lens, seigneur de Recourt, Camblain, &c. gouverneur d'Aire, épousa, en 1604, *Anne* de Noyelles, fille de *Paul*, seigneur de Noyelles, & d'*Anne* de Cruninghe, dont il eut, 1. *Paul*, mort sans alliance; 2. *Philippe*, mort jeune; 3. François, qui suit; 4. *Charles-Antoine*, capucin; 5. & 6. *Marie-Françoise* & *Marie-Florence*, chanoinesses de la noble abbaye d'Estrun-lès-Arras; & 7. *Anne-Marie* de Recourt de Lens, l'une des dames de l'infante d'Espagne, épousa *Jean* de Velasco, comte de Salazar, duc de Villaboha, marquis de Belveder, chevalier de la Toison d'or, mestre de camp général des armées du roi d'Espagne, & gouverneur d'Anvers, dont elle a eu des enfans.

IX. François de Recourt de Lens, seigneur & baron

son de Recourt, châtelain de Lens, seigneur de Camblain, &c. mourut en 16... sans enfans d'*Isabelle-Claire* & de *Marie-Florence* d'Estourmel, ses deux femmes, sœurs germaines, & filles de *Robert* d'Estourmel, baron de Douxlieu, gouverneur de Bailleul, & de *Marguerite* de Noyelles.

La maison de Recourt de Lens de Licques porte pour armes *écartelé au 1 & 4 contre écartelé d'or & de sable*, qui est Lens, *au 2 & 3 bandé d'argent & d'azur de six piéces à la bordure de gueules*, qui est Licques; & sur le tout *partie de Recourt*, qui est *de gueules à trois bandes de vair, au chef d'or*, & *partie de Boulogne*, qui est *d'or à trois tourteaux de gueules*.

RECOURT, dit de Lens (Charles de) s'attacha toute sa vie au parti de Jean, duc de Bourgogne, qu'il suivit constamment. Il fut l'un des chefs de la sédition arrivée à Paris le 28 avril 1412, & comme tel il fut compris au nombre de ceux qui furent bannis par lettres du roi Charles VI, du 18 septembre 1413. La faction de Bourgogne ayant prévalu, il fut nommé amiral de France le 6 de juin 1418, dont il prêta serment le 17 août de la même année; & établi lieutenant en la ville de Paris par le duc de Bourgogne, en la compagnie duquel il étoit, lorsqu'il fut tué à Montereau-Faut-Yonne en septembre 1419. Il mourut sans alliance. * Le P. Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne*.

RECREA, bourg de la Romanie, situé près de la mer de Marmora, à cinq lieues de la ville de Rodosto, du côté du nord. Quelques-uns croient que c'est l'ancienne *Heræum*, ville de la Thrace. * Mati, *diction.*

RECULVER: c'étoit autrefois une ville maritime d'Angleterre dans le comté de Kent, à quelques milles au nord de Cantorberi. Ce n'est aujourd'hui qu'un village, qui n'est presque remarquable, que parceque c'étoit-là où étoit le palais & le lieu de la résidence d'Echelbert, premier roi chrétien Saxon du royaume de Kent. La haute aiguille de son église sert de signal pour les vaisseaux qui sont en mer. * *Dict. angl.* Mati, *diction.*

REDFORDEAST, bourg d'Angleterre, avec marché dans la contrée du comté de Nottingham, qu'on nomme *Nortzelai*, sur la riviere Iddel. Il est gouverné par deux baillis, six aldermans, & un juge nommé *Steward*. Il est à cent dix milles anglois de Londres. * *Dict. anglois.*

REDI (François) premier médecin des grands ducs de Toscane, Ferdinand II & Cosme III, & docteur en philosophie & en médecine dans l'université de Pise, étoit né à Arezzo, ville de Toscane, le 18 février 1626, d'une famille noble. Il a toujours passé pour un médecin habile; ce qui ne l'avoit pas empêché de cultiver les belles-lettres. Il donnoit presque tous ses momens de loisir à l'étude de la langue italienne, & il a beaucoup travaillé au dictionaire *de la Crusca*. Il aimoit fort les savans, & il communiquoit ses lumieres avec joie à ceux qui vouloient le devenir. Il fut reçu dans l'académie *de la Crusca* de Florence, dans celle des *Gelati* de Boulogne, & dans celle des *Arcadi* de Rome. Il fut trouvé mort dans son lit le premier mars 1697. Il étoit âgé de 71 ans. Il a beaucoup écrit sur les insectes & sur les choses naturelles, & il a donné au public les vies du Dante & de Petrarque, écrites par Léonard Arétin. Il réussissoit aussi dans la poésie italienne, & l'on a imprimé en ce genre plusieurs piéces pendant sa vie & après sa mort, qui sont estimées des connoisseurs. En 1712, on a recueilli tous ses ouvrages, que l'on a fait imprimer à Venise, en trois volumes *in-8°*, sous ce titre: *Opere di Francesco Redi in questa nuova edizione accresciute & migliorate*. A la tête du premier volume est la vie de l'auteur, par l'abbé Salvino Salvini. * *Voyez* cet éloge donné par l'abbé Salvino. *Le vite degli Arcadi*. Niceron, *mém. tom. III & X.*

REDICULE, *Rediculus*, étoit le nom du dieu en l'honneur duquel les Romains bâtirent un temple près de Rome, sur le chemin de la porte appellée *Capene*; après qu'Annibal approchant de cette porte pour entrer dans Rome, dont il avoit juré la perte, eut été obligé de retourner promptement sur ses pas avec son armée, par la terreur soudaine que lui causerent certains spectres horribles qu'il vit en l'air, voltigeans pour la défense de la ville. Au même endroit jusqu'où Annibal s'étoit approché, & d'où il étoit parti pour s'en retourner, abandonnant son entreprise, les Romains bâtirent le temple qu'ils consacrérent au dieu Redicule, *deo Rediculo*, en mémoire de ce retour forcé de leur ennemi capital; car en latin *redire* signifie *s'en retourner*: ainsi *deus Rediculus*, c'est comme s'ils avoient dit, *le dieu qui oblige à s'en retourner*. * Festus.

Quelques-uns lui donnent le nom de *Ridiculus*, & prétendent qu'il fut ainsi appellée, à cause des ris que firent les Romains, quand ils virent qu'Annibal se retiroit; mais cette origine est abusive, & il faut s'en tenir à celle de Festus.

REDNITZ, riviere de Franconie. Elle prend sa source près de la ville de Weissembourg, dans l'évêché d'Eichstet, traverse le marquisat d'Onspach & l'évêché de Bamberg, baigne cette derniere ville, & se décharge peu après dans le Mein. * Mati, *dict.*

REDOANO (Guillaume) évêque de Nebbio, né à Vernazza ou à Cinqué, dans l'état de Gènes, se rendit habile dans le droit; fut employé par divers prélats dans leurs diocèses, & fut nonce apostolique à Naples. Il fut pourvu par le pape Grégoire XIII de l'évêché de Nebbio en 1572, dont il alla prendre possession au mois de mai de l'année suivante, & où il mourut deux mois après. Nous avons trois ouvrages de sa façon. *De simonia. De spoliis ecclesiasticis. De alienationibus rerum ecclesiasticarum.* * Foglieta, *in elog. clar. Lig.* Filippini, *histor. di Cors.* Ughel, *Italia sacra.* Soprani & Giustiniani, *scritt. della Ligur.*

REDON, ville avec une abbaye de Bénédictins de la congrégation de S. Maur dans la Bretagne, province de France, sur la Villaine, à neuf lieues de Vannes, dans le diocèse duquel elle est vers l'orient. C'est l'entrepôt de tout le commerce qui se fait à Rennes. * Mati, *dict.*

REDUSIO (André de) surnommé *de Quero*, étoit de Tarvisio, d'une famille noble & distinguée dans l'état militaire. En 1380, ennuyé de vivre au milieu de sa famille, il obtint la permission d'aller à Padoue; où il s'appliqua sérieusement à l'étude des belles-lettres, & il y fut notaire pendant sept ans. Il y étoit encore, lorsque François Carrari le jeune recouvra en 1390 la ville de Padoue. En 1405, il porta les armes contre lui pour les Vénitiens, & il se distingua entre les autres. Depuis ce temps-là il se trouva à différentes autres expéditions, & les Vénitiens l'envoyerent, en 1425 ou 1426, vers les Florentins & les Génois, pour détourner la ville de Gènes de l'obéissance de Philippe Marie, duc de Milan. Il fut chancelier ordinaire de Tarvisio. Ces différentes occupations ne l'empêcherent pas de continuer l'étude des lettres, pour lesquelles il a montré beaucoup de goût. Il s'est aussi appliqué à l'histoire, & il a écrit celle de Tarvisio, sous le titre de *Chronique*, depuis l'an 1368, jusqu'en 1428. Elle a été donnée pour la premiere fois par M. Muratori, dans le tome XIX de sa *collect. des écrivains de l'histoire d'Italie.*

REEMA, province de l'Arabie heureuse, abondante en parfums très-précieux. Elle avoit sa capitale de même nom, bâtie par Regma, pere de Saba. * *Ezechiel*, XXVII, 22.

REES, ville du duché de Cléves en Westphalie, sur le Rhin, entre Wesel & Emerick, à cinq lieues

de la premiere, & à trois lieues de la derniere. Les Hollandois y avoient garnison. Mais les François la prirent en 1672, & la rendirent à l'électeur de Brandebourg en 1674, après en avoir démoli les fortifications. * Mati, *dict.*

REETZ (Pierre) seigneur de Tygestrup, chevalier doré de l'ordre de l'Eléphant, grand chancelier de Frédéric III, roi de Danemarck, sénateur du royaume, président de la chancellerie, & assesseur du college d'état, naquit en 1614, de FRÉDÉRIC Reetz, chevalier doré, sénateur du royaume de Danemarck, & bailli de Wordinbourg, & de *Brigitte* Brahé, fille de *Stenon* Brahé, sénateur du royaume de Danemarck. Après avoir donné un temps raisonnable à l'étude des sciences, principalement dans l'académie équestre de Sora, il voyagea, & vit les Pays-Bas, l'Angleterre, la France, l'Italie & l'Allemagne. Ces voyages, dont il sut profiter, durerent six ans. De retour dans sa patrie en 1641, il eut successivement les emplois de secrétaire de la chancellerie, de questeur royal, & de secrétaire de diverses ambassades. En 1642, il fut envoyé en France en qualité de résident; & en 1652, en qualité d'ambassadeur à la cour de Londres avec Eric de Rosenkrantz de Rosenholm. En 1653, il devint le second trésorier du royaume, & deux ans après, vice-président du conseil suprême de la marine. En 1656, le roi le fit un des sénateurs du royaume, & le premier trésorier. Il fut élevé en 1660, à la dignité de grand chancelier du roi, de président de la chancellerie, & d'assesseur du collége de l'état. Dans les circonstances délicates & critiques où le royaume de Danemarck se trouva pendant la guerre avec la Suéde, ce seigneur ayant donné des preuves éclarantes de sa fidélité & de sa prudence dans le maniment des affaires, le roi le fit en 1663 chevalier de l'ordre de l'Eléphant. Reetz épousa 1°. *Sophie* Sehested, fille de *Christiern-Thomas* Sehested qui avoit été grand chancelier; & 2°. *Anne* Ramel, fille de *Henri* Ramel. La postérité de ses fils est éteinte en Danemarck. GEORGES, un de ses fils, fut ambassadeur à la cour d'Espagne. Sa veuve & ses enfans embrasserent la religion catholique. L'un d'eux est ou étoit en 1745, chanoine de l'église d'Anvers. Otton Thott, seigneur de Gafnoë, de Linswold, &c. conseiller du roi pour les conférences & l'état, & l'un des députés royaux de la tréforerie, descend d'une des filles de Pierre Reetz. * *Supplément françois de Basle*, où l'on cite des mémoires manuscrits communiqués.

REFERENDAIRE: ce nom s'est pris autrefois pour maître des requêtes, & pour garde des sceaux du prince, ou chancelier. Aujourd'hui référendaire en France est un officier de la chancellerie, qui fait le rapport des lettres de justice, comme celles de rescision, & semblables. A Rome les référendaires de l'une & de l'autre signature, sont des prélats qui rapportent devant le pape les affaires & les requêtes ou suppliques, pour la signature de justice, ou pour celle de grace; & qui connoissent des causes qui leur sont commises, où il ne s'agit que de cinq cens écus d'or: lorsqu'elles excédent cette somme, elles sont de la jurisdiction de la Rote. Ce fut le pape Alexandre VI, qui institua les référendaires, & leur accorda des privileges. * Onuphre Panvin.

REFON, seigneur Danois, fut envoyé par Gotric, roi de Danemarck, en ambassade vers les peuples de la Suévonie ou Suéde propre. Ces peuples ayant conspiré la mort de cet ambassadeur, attacherent une grosse pierre de taille au-dessus du lieu où il couchoit, dont ils couperent les cordes qui la suspendoient, pendant qu'il dormoit, & l'écraserent ainsi. Gotric, pour venger ce meurtre & cette perfidie, contraignit les auteurs du crime à lui payer tous les ans douze talens d'or, & chaque particulier une once d'or, qu'ils appelloient *le tribut du renard*, parcequ'on avoit donné ce surnom à Refon. * Saxo, *l.* 8.

REFUGE (Notre-Dame du) congrégation réguliere composée de plusieurs couvens de filles, dans chacun desquels il y a un certain nombre de religieuses filles d'honneur, de filles pénitentes admises à la profession, & ne faisant qu'une même communauté avec les filles d'honneur, & de pénitentes volontaires ou forcées, qui ne paroissant pas propres pour la vie religieuse, sont gouvernées par les premieres. Celles-ci, outre les vœux ordinaires, font encore celui de ne consentir jamais que le nombre réservé aux pénitentes, soit diminué. Chaque communauté a un supérieur choisi par la supérieure en charge; & par le conseil tant du dedans, que du dehors, qui est composé d'ecclésiastiques & de laïcs, & confirmé par l'évêque diocésain; c'est ce supérieur qui nomme seul la supérieure & les principales officieres. Cet établissement fut d'abord fait à Toul en 1631, & c'est du couvent de cette ville qu'ont été prises les religieuses qui ont fait douze ou quinze établissemens semblables à Nanci, à Avignon, à Rouen, à Arles, à Besançon, à Montpellier, &c. On n'a point vu dans ce genre, d'institut si sage: le P. Poiré, Jésuite, y a beaucoup contribué, & diverses personnes d'une piété égale à leur naissance en furent si charmés, qu'ils s'engagerent par vœu à le faire maintenir dans son entier; mais le principal honneur de cette institution est dû à la mere Marie Elizabeth de la Croix de Jesus, née à Remiremont en Lorraine le 30 novembre 1592. * Héliot, *histoire des ordres monast.*

REGA, riviere de la Pomeranie ducale. Elle naît dans la moyenne Marche de Brandebourg, entre dans la Pomeranie, y baigne Regenwolde, Greiffenberg & Treptow, & peu après se décharge dans la mer Baltique. * Mati, *diction.*

REGALE, est le droit que le roi de France a de jouir du revenu des évêchés & des archevêchés, le siege vacant, & jusqu'à ce que l'évêque ou l'archevêque ait fait serment de fidélité au roi, & que ce serment soit enregistré en la chambre des comptes de Paris. Le roi nomme aussi pendant la vacance du siége aux chapelles, aux prébendes, aux dignités, & à tous les bénéfices qui étoient à la collation de l'évêque ou de l'archevêque, à la réserve des cures. Le P. Sirmond & M. du Pui, deux célébres écrivains, ont prouvé que tous les rois de France de la premiere race, & quelques-uns de la seconde, ont eu l'entiere disposition des évêchés dans l'étendue de leur royaume. Quelques auteurs disent que ce droit leur tenoit lieu de récompense, pour avoir défendu la religion catholique, & qu'il fut donné à Clovis, premier roi Chrétien, après la défaite d'Alaric, prince Arien, du consentement de tous les prélats assemblés au premier concile d'Orléans, qui fut tenu l'an 503: mais la plupart soutiennent que c'est un droit inséparable de la couronne, & non pas un privilége qui leur vienne d'ailleurs. *La régale*, dit M. l'avocat général Bignon, *vient d'un droit de patronage que le roi a sur toutes les églises de son royaume; de son droit féodal sur le temporel des bénéfices de son état; & de son droit de protection à l'égard des ecclésiastiques & des biens d'église.* L'indulgence & la facilité de quelques rois ayant donné lieu aux élections, François I & ses successeurs ont été en quelque façon rétablis dans le droit ancien de nommer aux évêchés & aux archevêchés, par le concordat de Boulogne, en 1515 & 1516. Ce pouvoir de disposer des évêchés & des archevêchés, a donné lieu à celui de nommer aux bénéfices qui en dépendoient pendant que le siége étoit vacant. Les capitulaires de Charles *le Simple* nous apprennent que lorsqu'un évêché venoit à vaquer, le roi envoyoit un ordre au gouverneur de la province, pour prendre le soin du diocèse, & pourvoir même avec l'évêque le plus proche à tout ce qui regardoit le spirituel. Dans le testament que fit le roi Philippe *Auguste*, avant que de faire son voyage de la Terre-sainte, il y a un article exprès, qui enjoint à ceux qui auroient le gouver-

nement de l'état de conférer aux plus dignes les prébendes & les autres bénéfices qui viendroient à vaquer pendant la régale. Ce droit de pourvoir aux bénéfices étoit accompagné de la jouissance des revenus de l'évêché ou archevêché vacant. Hincmar, archevêque de Reims, se plaint dans une de ses lettres au pape Léon IV, qu'aussitôt qu'un siége est vacant, les officiers du roi s'emparent de tous les revenus de l'église, & font exercer les fonctions épiscopales par un coévêque. Philippe *le Bel* laissant au doyen & aux chanoines de l'église de Paris l'exercice de leur justice pendant la vacance du siége, les obligea à déclarer & à reconnoître solemnellement par écrit, que cette souffrance ne pouroit préjudicier au profit de la régale. Le roi Charles V donna en 1464, à la sainte chapelle de Paris, le reliquat des comptes des régales. Charles VII donna à la même sainte chapelle les profits des régales pendant trois ans. Louis XI les lui accorda pour toute la durée de son regne. Ce que firent aussi Charles VIII & Louis XII, François I, Henri II & François II. Enfin le roi Charles IX fit don à cette église de tous les revenus des régales, sans limitation de temps. Le chapitre de la sainte chapelle en a joui jusqu'en 1641, que le roi Louis XIII lui donna l'abbaye de saint Nicaise de Reims, & laissa tous les profits des régales aux nouveaux archevêques & évêques : en quoi le chapitre perdit beaucoup; car cette abbaye ne rapporte pas plus de huit à neuf mille livres de rente; & les régales, selon la supputation du cardinal d'Ossat, égalent le revenu des trois plus riches archevêchés du royaume joints ensemble. Les lettres de ce don furent vérifiées au parlement de Paris en 1642; mais la cour ordonna que le roi rentreroit dans la jouissance des régales; & qu'un évêque ou archevêque venant à mourir, tous les revenus de l'évêché ou de l'archevêché seroient saisis à la poursuite du procureur général, qui y établiroit des commissaires. Néanmoins, la chambre des comptes enregistra les lettres de ce don & de cette cession, & le clergé en a joui depuis.

A l'égard de l'étendue du droit de régale, il a lieu dans tout le royaume, quoique quelques évêchés & quelques archevêchés, & même quelques provinces, aient prétendu en être exemtés. Les abbayes y étoient aussi sujettes autrefois; mais elles en sont déchargées. Le parlement de Paris déclara par un arrêt rendu le 24 avril 1508, que le roi avoit droit de régale dans l'église de saint Jean de Bellei, *comme en toutes autres de son royaume*, & fit défenses aux avocats & aux procureurs de faire aucunes propositions contraires. Aussi les archevêques des provinces de Languedoc, de Guienne, de Dauphiné & de Provence, se pourvurent au conseil du roi, & cette instance de la régale dura jusqu'en l'année 1573. Alors, après un délai de plus de soixante années, pendant lesquelles les prélats de ces quatre provinces n'avoient apporté aucun titre de l'exemtion qu'ils prétendoient, le roi fit une déclaration au mois de février 1573, qui fut vérifiée au parlement le 18 avril suivant, par laquelle sa majesté déclare, que le droit de régale lui appartient universellement dans tous les archevêchés & évêchés de son royaume, terres & seigneuries de son obéissance, à la réserve de ceux qui en sont exemts à titre onéreux. Le 2 avril 1575, le roi fit une autre déclaration, vérifiée en la cour le 13 mai de la même année, dans laquelle il nomme expressément les archevêchés & les évêchés des quatre provinces qui se prétendoient exemtes du droit de régale; savoir, Bourges, Bourdeaux, Auch, Toulouse, Narbonne, Arles, Aix, Avignon, Embrun, Vienne, & leurs suffragans. Le roi a encore fait depuis un édit perpétuel sur la régale, au mois de janvier 1682. * M. Bignon, avocat général, *plaidoyer inséré dans un arrêt du 5 février 1638.* Auberi, *de la régale.*

REGENSBERG, bailliage du canton de Zurich. La capitale du même nom, est une ville petite, mais jolie, bâtie sur une branche du mont Jura ou Léterberg, où l'on trouve plusieurs espéces de pierres figurées. Cette ville avoit autrefois des seigneurs, dont le dernier devint si pauvre, qu'il fut contraint de vendre sa terre à la seigneurie de Zurich, & de se retirer dans cette ville, où il mourut. Ce bailliage à l'orient de la ville de Bade, comprend un beau pays avec plusieurs beaux bourgs & villages, & s'étend jusqu'à demi-mille de Bade. Le château de Regensberg fut bâti en 1540, & fortifié en 1687. C'est-là où le bailli fait sa résidence. Il y a un puits creusé dans le roc de la profondeur de 36 toises. * *Etat & délices de la Suisse, &c. tome II, page 31.*

REGGIO, autrefois *Rhegium Lepidi*, ville & duché de l'état de Modène, avec évêché suffragant de Boulogne, est la seconde ville de l'état, & est défendue par une bonne citadelle. Elle doit sa réparation à Charlemagne, après avoir été ruinée à diverses fois, & par les Goths, & par les autres Barbares. * Léandre Alberti, & Cluvier, *descript. Ital.* Ughel, *Ital. sacr.*

REGGIO ou REGGE, autrefois *Rhegium Julium*, ville archiépiscopale de la Calabre Ultérieure, dans le royaume de Naples en Italie, sur le détroit ou fare de Messine, vis-à-vis de la Sicile, est une ville assez belle. Elle a été plusieurs fois pillée par les Turcs. * Baudrand.

REGIFUGES ou FUGALES, fêtes que les Romains célébroient le 24 jour de février, en mémoire de la fuite du roi Tarquin, qui fut chassé de Rome l'an 245 de la fondation de cette ville, & 509 avant J. C.

Quelques-uns ont cru que Tarquin fut chassé de Rome sur la fin du mois de mai, & dans l'été, parce-qu'il est fait mention dans l'histoire, que les bleds étoient déja murs. Mais on répond qu'entre le décret contre Tarquin, & le temps de la moisson, il se passa quelques mois; en second lieu, que la disposition des mois n'étoit pas en ce temps-là semblable à celle que nous voyons dans l'année julienne, & qu'il se pouvoit faire que le mois de février se trouvât pour lors au temps où est à présent notre mois de mai ou de juin. Lorsque Denys d'*Halicarnasse* assure que les consuls entrerent dans l'administration de leurs charges, quatre mois devant la fin de l'année, il a eu égard à l'année grecque & olympiadique, qui commençoit au solstice d'été, à laquelle il a ajusté la premiere année de la fondation de Rome. * Tite-Live. Ovid. 2. *fast.* S. Augustin, *liv. 2 de la cité de Dieu.*

REGILLIANUS (Quintus-Nonius) Dace d'origine, & descendu, à ce qu'on disoit, du roi Décébale, vaincu par Trajan, fut un de ces officiers que leur mérite fit élever par l'empereur Valérien aux premiers emplois de la guerre. Il commanda depuis en chef dans l'Illyrie, sous l'empire de Gallien, & remporta l'an 260 plusieurs victoires en un seul jour près de Scupi, ville de la Dardanie, ou de la haute Mœsie. La même année Ingénuus se révolta dans la Pannonie, & fut défait par Gallien. Mais la cruauté avec laquelle ce dernier usa de sa victoire, irrita tellement ce qui restoit des troupes d'Ingénuus, qu'elles se souleverent encore & élurent Regillianus pour empereur. On prétend qu'il fut élevé à cette dignité comme par hazard, & parceque l'on s'étoit joué à table sur son nom, où celui de roi étoit renfermé. Si-tôt qu'il fut en possession de l'autorité souveraine, il se signala par ses expéditions contre les Sarmates. Cependant ses propres soldats, & les peuples de l'Illyrie, lui ôterent l'empire & la vie, de peur d'éprouver une seconde fois la cruauté de Gallien. On en attribue la premiere résolution aux Roxolans, ou Russiens qui étoient parmi les troupes romaines. Aurélius Victor dit que Gallien le vainquit, & devint par ce succès inespéré, encore plus lâche & plus négligent qu'il n'avoit été jusqu'alors. Regillianus vivoit & regnoit encore au mois d'août 263, si Pollion ne se trompe point. * Aurélius Victor. Tillemont, *histoire des empereurs.*

REGILLE, *Regillus*, petit lac de l'ancien *Latium*, dans le territoire de Tivoli, est appellé aujourd'hui *le Lac Castiglione*, ou *de sainte Praxede*, dans la campagne de Rome, entre Tivoli & *la Cava dell' Aglio*. Ce lac est fameux par la victoire que remporta Aul. Posthumius contre Tarquin, après que ce roi eut été chassé. * Tite-Live, *l.* 4.

REGILLO (Antoine) célébre peintre, *cherchez* PORDENONE.

REGINA, bourg du royaume de Naples, dans la Calabre Citérieure, & entre Cozenze & Bisignano, à trois lieues de chacune. Quelques géographes le prennent pour l'ancienne *Erimum*, *Etinum*, ou *Herinum*, petite ville des Brutiens, laquelle d'autres placent au village de la Reina, qui est entre Cozenze & Citraro. * Mati, *diction. géographique*.

REGINALD (Antoine) religieux de l'ordre de S. Dominique, vivoit dans le XVII siécle, & fut un des grands partisans de l'école de S. Thomas, & de la grace efficace par elle-même: il la soutint, soit dans ses leçons de théologie qu'il enseigna long-temps à Toulouse, soit dans ses écrits. Dès l'an 1644, il fit imprimer en latin une *question théologique, historique & canonique, &c.* pour savoir quel a été le sentiment du concile de Trente touchant la grace efficace & la science moyenne. Comme ce pere étoit encore jeune, il lui échapa quelques termes, qui furent relevés dans un écrit intitulé, *Theses adversùs quæstionem theologicam, &c.* & Reginald répliqua en 1645 dans ses *theses apologeticæ adversùs solutionem quæstionis*, &c. En 1647 il soutint une thèse au chapitre général de son ordre tenu à Valence en Espagne: elle fit du bruit, & fut aussi attaquée. On a de lui un petit *traité théologique sur la célébre distinction du sens composé & du sens divisé*, dont il s'est fait plusieurs éditions; une *préface* pour être mise à la tête du catéchisme du concile de Trente, dans laquelle il établit l'autorité de ce concile par rapport aux matieres de la grace: *III volumes*, sur les deux principes à quoi il réduit toute la théologie; & un petit livre sur la *confrairie du saint nom de Jesus*, auquel il étoit très-dévot. Cet auteur mourut à Toulouse en 1676, & laissa un ouvrage manuscrit sur la doctrine du concile de Trente touchant la grace efficace par elle-même. Cet écrit qui des mains du P. Massoulié, Dominicain, passa en celles de M. Antoine Arnauld, puis en celles du P. Quesnel, ne fut imprimé qu'en 1702, & ne parut qu'en 1706, sous ce titre, *De mente concilii Tridentini circa gratiam per se efficacem*. * *Mém. de Trevoux*, octobre 1707.

REGINALD ou RENAULD, religieux de l'ordre de saint Benoît, du couvent de saint Augustin de Cantorbéri, employa tout le temps qu'il put à lire les meilleurs auteurs, & devint par ce moyen bon rhétoricien, & excellent poëte. Il traduisit en vers latins l'histoire grecque du moine Malchus écrite par S. Jérôme. * Pitseus, *de illustr. script. Angl.* Nicolaus Brighanus, &c. *Hist. littér. de la France*, t. X.

REGINON, abbé de Prum, de l'ordre de saint Benoît, dans le diocèse de Trèves, sur la fin du IX siécle, fut obligé de laisser le gouvernement de son monastere en 899, & mourut à Trèves en 915. Il composa une chronique, qui s'étendoit depuis la naissance de Jesus-Christ, jusque vers l'an 908, & qui a été depuis continuée jusqu'en 967 ou 972. Cet abbé composa encore un traité *de disciplinis ecclesiasticis*, & *de religione christiana*, qui est un recueil de canons & de réglemens ecclésiastiques. Il semble avoir été le premier qui dans l'Occident ait joint avec les canons les sentences des peres & les loix civiles: desorte que l'on pouroit donner le nom de *nomocanon* à son ouvrage, aussi bien qu'à celui d'Yves de Chartres, quoique ni l'un ni l'autre ne se soit pas appliqué à cette comparaison, avec la même exactitude que les Grecs. Il se servit dans cette compilation non-seulement des conciles de Gréce & d'Afrique, & des decrets des papes, mais aussi des conciles de France, d'Espagne & d'Allemagne, & des ouvrages des autres auteurs ecclésiastiques, Grecs & Latins, principalement du code Théodosien, des capitulaires de Charlemagne, & de ses successeurs rois de France, avec d'autres loix que ces mêmes rois avoient données à divers peuples qui leur étoient sujets. Mais à l'égard des épîtres des papes, il n'employa guère que celles de Sirice & de ses successeurs jusqu'à Hormisdas. Il composa cet ouvrage à la persuasion de Ratbode, archevêque de Trèves, s'étant retiré dans l'abbaye de saint Maximin de cette ville-là. Joachim Hildebrand la fit imprimer pour la premiere fois l'an 1659 à Helmstad, au duché de Brunswick, sur un manuscrit qui étoit dans la bibliothéque de cette université; & M. Baluze l'a fait depuis réimprimer plus correcte & plus ample, en l'année 1671, avec des notes fort savantes. * Doujat, *hist. du droit canon.* Du-Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du IX siécle.* Voyez D. Rivet, *histoire littéraire de la France*, tome VI.

REGIOMONTAN, astronome, *cherchez* MULLER. (Jean)

REGION, ou quartier de la ville de Rome. Servius Tullius partagea la ville de Rome en quatre quartiers, ou régions, savoir la Suburane, l'Esquiline, la Colline & la Palatine, & les choses demeurerent en cet état jusqu'au temps d'Auguste, qui la divisa en quatorze quartiers, à chacun desquels il établit deux commissaires nommés *curatores viarum*, qu'on faisoit tous les ans, & qui tiroient leur quartier au sort. Ils portoient la robe de pourpre, & avoient chacun deux licteurs qui marchoient devant eux dans le quartier dont ils avoient l'intendance. Ils avoient sous eux les esclaves commis aux incendies qui arrivoient. Leur charge consistoit à pourvoir à la tranquillité & à la netteté du quartier dont ils avoient soin; à prendre garde que les nouveaux bâtimens n'avançassent pas trop, & ne s'élevassent au-delà de la hauteur prescrite. Ils avoient, pour les soulager, deux dénonciateurs dans chaque quartier, qui les avertissoient des désordres qui y survenoient, avec des compagnies du guet pour dissiper les assemblées nocturnes, & se saisir des vagabonds & des filoux. Ces quatorze quartiers avoient quatre cens vingt-quatre rues, dont il y en avoit trente & une des principales, appellées grandes rues ou royales, qui commençoient à cette colone dorée qui étoit à l'entrée de la grande place; & à chacune de ces rues quatre vico-maîtres, qui sont comme nos dizeniers, pour en prendre soin & porter les ordres de la ville à chaque citoyen. L'empereur Alexandre *Severe* ajouta encore jusqu'à quatorze commissaires, qui étoient à peu près comme nos quarteniers, qui servoient d'assesseurs au gouverneur de la ville.

Le I QUARTIER commençoit à la porte Capène, d'où il tiroit son nom, & il contenoit 12222 pieds de circuit. Il renfermoit neuf grandes rues, qui avoient deux commissaires, appellés *curatores viarum*, & deux dénonciateurs, avec 36 vico-maîtres: il s'étendoit dedans & dehors la ville. On y voyoit le temple de Mars *Gradivus* à cent colonnes, ouvrage magnifique de Sylla, où le sénat s'assembloit pour donner audience aux ambassadeurs étrangers. Tout proche de-là se voyoit la pierre, qu'on appelloit *manalis, à manando*, parcequ'au temps d'une grande sécheresse on la portoit en procession pour avoir de la pluye, qui ne manquoit pas de tomber aussitôt, si l'on en veut croire Festus: *Manalem vocabant lapidem petram quæ extra portam Capenam juxta ædem Martis, quem cùm propter nimiam siccitatem in urbem protraherent, sequebatur pluvia statim, eumque, quòd aquas manaret, manalem lapidem dixêre.* Près de cette porte passoit le petit fleuve Almon, où la déesse Pessinunte fut lavée au sortir du vaisseau qui l'amena à Rome. Pardessus

passoit un aqueduc qui la mouilloit toujours : ce qui fait que le poëte Juvenal a appellé cette porte, *madidam Capenam*. On voyoit non loin de-là les temples de la Tempête, de l'Espérance, des Muses ou Camenes, & l'autel d'Apollon. En ce même quartier il y avoit trois bosquets appellés *Luci*, & consacrés en l'honneur des dieux. *Lucus Cuperius Hostiliani*, *Lucus Egeriæ*, & *Lucus Camanarum* ; quatre temples, celui d'Isis, de Sérapis, de la Fortune, des voyageurs & de Mars Quirinus : à la différence de celui qui étoit hors de la porte Capène, qu'ils appelloient *Martis Gradivi templum*; le premier pour montrer la paix & le repos qu'ils souhaitoient avoir dans la ville : & le second, pour montrer qu'ils vouloient employer leurs armes au dehors contre leurs ennemis. Il y avoit dix chapelles sous le titre d'*ædiculæ*, dont on ne sait le nom que de cinq; savoir, *Fortunæ obsequentis*, *Honoris*, *Virtutis*, *Rediculi & Herculis* : celle de *Rediculi* fut bâtie hors la porte Capene, après la retraite d'Annibal; sept grandes places appellées *areæ*, celles d'Apollon, de Thallus, de Gallus, d'Isis Eliane, de Pinaria, de Carsura, de Mercure; six bains ou étuves publiques; savoir, de Vettius Bolanus, de Torquatus, de Mamertinus, d'Abascantianus, de Mettianus Secundianus, d'Antiochianus, avec 82 autres particuliers; 83 lacs ou réservoirs où se venoient rendre les eaux des fontaines; quatre arcs, savoir, celui de Drusus Néron, de Trajan, de Verus Parthicus, & de Janus Bifrons; 74 greniers publics, *horrea publica*; 16 boulangeries ou moulins à bras, *pistrinæ*; le cirque de Caracalla; le cénacule des femmes; le mutatoire de César à la porte Capène, *mutatorium Cæsaris*, qui étoit une maison de plaisance; quelques sépulcres signalés, comme celui des Corneliens, des Attiliens Calatins, des Serviliens, des Ceciliens, des Horaces, &c; 121 palais ou belles maisons sous le nom de *domus*; 1250 isles ou maisons détachées & non contiguës à d'autres, à l'entour desquelles on pouvoit aller.

Le II quartier, dit *Cælimontium*, fut ainsi nommé à cause du mont Cælius. Il contenoit 13200 pieds de circuit, & avoit deux commissaires de quartier, deux dénonciateurs, trente-deux vico-maîtres, & cinq compagnies du guet. Il renfermoit dans son enceinte douze rues; trente bains particuliers, sans parler des publics; 65 lacs ou réservoirs; 3106 isles ou maisons séparées; deux bosquets sacrés; trente-deux greniers publics; vingt-trois moulins à bras; cent trente-trois hôtels considérables, entr'autres ceux de Vitellianus, de Philippus du Lateran, de César dictateur, de Tibere Claudius, de Centimalus, & du poëte Stella; huit édicules ou chapelles; cinq temples, ceux de Tullus Hostilius, de Bacchus, de Faune, de l'empereur Claude, de la déesse Carnea sur le mont Cælius, où étoit aussi la cour Hostilie, dans laquelle le sénat s'assembloit souvent, comme aussi le champ de Mars où l'on couroit à cheval, quand celui d'en-bas étoit couvert des eaux du Tibre. Entre le mont Celius & le Palatin, étoit une grande rue appellée *suburra*, qui commençoit à la grande place, & alloit se rendre au grand chemin de Tivoli, tout le long des esquilies. C'étoit dans cette rue où demeuroient la plupart des grands de Rome, & où l'on voyoit plusieurs boutiques de barbiers & de cordiers; ce qui fait dire à Martial, *l. 2, epigram. 17* :

*Tonstrix suburræ faucibus sedet primis,*
*Cruenta pendent quâ flagella tortorum.*

On y vendoit aussi toutes sortes de fruits & de volailles, comme le même poëte nous l'apprend, *l. 7, epigram. 30.*

Le III quartier, dit *Isis & Serapis Monèta*, avoit 12450 pieds de tour. Il commençoit auprès du mont Cælius, & occupoit une grande partie des Esquilies. Il avoit, comme les précédens, deux commissaires de quartier, deux dénonciateurs, trente-deux vico-maîtres & huit rues. Il comprenoit la tribu de la Grace dorée; le haut lieu, ou la place des comédiens, nommé *summum choragium*; l'entrée de la rue sacrée, proche les Carines au bout des Esquilies : le bosquet Cuperien de l'école des catapulteurs; deux temples, celui d'Isis & de Sérapis Monete; & celui de la Concorde virile, auprès duquel étoit le portique de Livie, laquelle fit bâtir l'un & l'autre pour servir d'un monument éternel de la concorde qui fut toujours entr'elle & Auguste son mari; huit édicules ou chapelles de la bonne Espérance, de Sérapis, de Sangus Fidonus, de Minerve, d'Isis, de Vénus, d'Esculape & de Vulcain; le portique de Claudius Martialis; l'amphithéâtre de Vespasien, autrement le colisée, où quatre-vingt mille personnes pouvoient regarder bien à l'aise le grand jeu des exercices; le dacique & le mamertin; le champ des soldats de Misène, & leur vieux champ; les écoles des questeurs & de Gallus; les thermes ou bains de Tite, de Trajan & de Philippe, empereurs; soixante & dix bains particuliers; trente-trois moulins; vingt-neuf greniers; cent soixante hôtels, entre lesquels étoit la maison dorée de Neron & le portique, & celles de Brutus, de Pompée, de Tite, avec le portique où l'on voyoit la statue de Laocoon & de ses deux enfans; & 2807 isles ou maisons isolées.

Le IV quartier, appellé *via sacra* ou *templum pacis*, renfermoit de circuit 18000 pieds, s'étendant en long entre le Palatin & les Esquilies, & ne comprenant que huit rues. Il avoit deux commissaires, deux dénonciateurs & trente-deux vico-maîtres. Ses principales parties étoient la rue sacrée qui commençoit aux Carines, & dans les Esquilies à la chapelle de Strenia; & s'étendoit jusqu'au Capitole le long du colisée & de l'arc de Tite, & s'en venoit par l'arc de Septimius, & ainsi faisoit une partie du for romain, & du comice. Elle fut nommée sacrée, à cause que ce fut-là que la paix fut signée entre Romulus & Tatius, roi des Sabins. Jules César la fit couvrir de toiles, depuis son palais jusqu'à la pente du Capitole, comme il avoit fait le for romain, pour représenter les jeux qu'il donna au public. Le commencement des Carines étoit fort habité & orné de beaux édifices : aussi Virgile les appelle *lautas Carinas*. Les principaux édifices étoient les thermes & le palais de Tite, où il y avoit des salles souterraines, longues de 137 pieds, larges de 17, & hautes de 12, bâties par Vespasien pour le collége des pontifes; l'hôtel de Pompée, & l'école de son affranchi Lenæus, fameux grammairien; l'ancienne maison de Ciceron, qu'il laissa à son frere Quintus pour aller demeurer au Palatin; l'*Æquimelium*, qui étoit une place ronde devant le temple de Tullus à un des bouts de la rue exécrable, où fut bâtie autrefois la maison de Sp. Melius, chevalier Romain, laquelle fut démolie & rasée par sentence du dictateur L. Quintius Cincinnatus, parcequ'il avoit voulu s'emparer du gouvernement souverain; *Busta Gallica*, le cimetiere des Gaulois, où furent défaits les Gaulois par Camillus; *Tigillum sororium*, le chevron de la sœur, posé sur deux murs, par-dessus lequel on fit passer Horace, pour expier le crime qu'il avoit commis en tuant sa sœur; *Meta sudans*, la butte suante, proche de l'arc de Constantin : c'étoit une masse de maçonnerie de brique, comme un obélisque, dont dégoutoit l'eau de toutes parts, comme fait la sueur du corps, & au haut de laquelle il y avoit une statue de Jupiter; dix temples, celui de la Paix; celui de Rémus, au-devant duquel on voyoit deux myrtes consacrés, l'un appellé *Patricia Myrtus*, & l'autre *Plebeïa*; celui de Faustine, femme de l'empereur Marc-Auréle; celui de Tullus dans les Carines, voué par le consul T. Sempronius; celui de la Concorde, de Vénus Cloacine, du Soleil & de la Lune; celui d'Auguste, & de Nerva dans la place passante, *in foro transitorio*; huit chapelles, des Muses, de l'Es-

pérance, de Mercure, de Lucine Valeriane, de Junon Lucine, de Mars, de la Jeunesse, d'Isis, de Vulcain, nommé en latin *Vulcanale*, lieu où Romulus planta ce *lotos*, dont les racines s'étendoient jusqu'au for de César; le sacré portique; la place de la Victoire; la place de Vulcain; le colosse du soleil; l'*odeum*, lieu pour les jeux de musique, fait en forme de théâtre, avec des siéges, comme les marches d'un escalier, couvert d'une tribune ou lanterne soutenue par des colonnes; là les joueurs d'instrumens étoient enseignés par un maître de musique, & les comédiens par un histrion, avant que de paroître sur le théâtre; *Forum Cupedinis* ou *Macellum Cupedinis*, le marché aux friandises; la basilique ancienne de Paul Emile; celle de Constantin; le réposituire sacré du peuple Romain; le bain de Daphnis; soixante & dix-neuf lacs ou réservoirs d'eau; les arcs de Tite & de Vespasien, de Septimius Severus & de Constantin; vingt-huit greniers; vingt-quatre moulins à bras; cent dix-huit hôtels, & deux mille sept cens cinquante-huit isles ou maisons particulieres.

Le V quartier, dit *Esquilina*, comprenoit le mont Esquilin & le Viminal, & avoit de circuit 15930 pieds, quinze rues, deux commissaires & deux dénonciateurs. Voici ce qu'il y avoit de plus considérable, *Puticuli* ou *Puticulæ*, des fosses faites en façon de puits, entre le mont Esquilin, les murailles de la ville, & la rue qui conduisoit à la porte Querquetulane, où l'on enterroit les pauvres gens; ce qui causoit une très-mauvaise odeur à tout le quartier: tellement qu'Auguste, du consentement du sénat & du peuple Romain, en fit présent à Mécenas son favori, qui y bâtit une belle maison de plaisance, & y fit faire les plus beaux jardins de Rome, comme on le voit dans Horace en la 8 *satire du liv.* 1.

*Hùc priùs angustis ejecta cadavera cellis*
*Conservus vili portanda locabat in arca.*
*Hoc miseræ plebi stabat commune sepulcrum.*
*Nunc licet Esquiliis habitare salubribus, atque*
*Aggere in aprico spatiari, quo modo tristes*
*Albis informem spectabant ossibus agrum.*

» Il n'y a pas long-temps, *dit-il*, que ces jardins » étoient destinés à enterrer tout ce qu'il y avoit de mi» sérables qui mouroient; & sitôt que l'on avoit jetté » ces cadavres hors de leurs chaumieres, les pauvres » & les esclaves, touchés du sort de leurs semblables, » les portoient charitablement en ce lieu. Ce cime» tiere est aujourd'hui un jardin délicieux; & cet en» droit du mont Esquilin, autrefois si mal sain, est le » séjour de la santé. On peut à présent se promener sur » cette colline, où l'on ne voyoit que des ossemens en» tassés les uns sur les autres. »

Virgile avoit sa maison près de ce lieu, comme Aquilius, jurisconsulte, Properce, Perse & Pline *le Jeune.* On y voyoit plusieurs temples, comme celui de Jupiter Vimineus, de Junon Lucine, de Minerve, de la médecine, d'Esculape, de Vénus Erycine, qui étoit à la porte Colline, à l'entour duquel se célébroient le jeux Agonaux, quand le Tibre étoit débordé; l'amphithéâtre, dit *Castrense*; le cirque d'Aurélien avec un obélisque; la basilique de Cicinus; le champ des gardes; le parc des bêtes sauvages, nommé *Vivarium*; plusieurs bains publics: cent quatre-vingts hôtels, entr'autres ceux de Servius Tullius, de Q. Luctatius Catulus, de M. Licinius Crassus.

Le VI quartier, appellé *Alta Semita*, à cause de sa situation, contenoit 15600 pieds de circuit, commençant aux deux grands chevaux de marbre, faits par Phidias & Praxitele, & alloit rendre à la porte Viminale. Il avoit quatorze rues & quarante huit tours, avec deux commissaires, deux dénonciateurs, & cinquante deux vico-maîtres. Ce qu'on y remarquoit de plus considérable, étoit le champ exécrable près de la porte Colline; dix boutiques où se vendoit le vermillon; quinze temples, celui du Salus, de Serapis, de Flore, de Vénus, &c. & un portique de mille pas; les statues de Quirinus, hautes de vingt pieds, comme celle de Mamurius, faite de plomb; le cirque de Flore; les fors de Salluste & de Dioclétien; les thermes de Paul Emile, & le cénacule des dames Romaines.

Le VII quartier, dit *Via Lata*, s'étendoit depuis le Capitole jusqu'aux septes ou clôture du champ de Mars, jusqu'au for de Trajan, & venoit aboutir au cirque Flaminien & à la rue large, qui a donné le nom à tout le quartier. Il avoit 23700 pieds de circuit, 40 rues, deux commissaires & deux dénonciateurs. Martial y avoit sa maison.

Le VIII quartier, dit *Forum Romanum*, étoit le plus beau & le plus célébre de tous. Il comprenoit le for Romain, le Capitole, la Roche Tarpeienne, la porte nommée *Stercoraria*, & la rue neuve. Il avoit de circuit 14867 pieds, douze rues, deux commissaires, deux dénonciateurs & six compagnies du guet. Ce quartier renfermoit encore ce qui suit; le miliaire doré; le puteal de Libon, lieu fort fréquenté des marchands; le lac Curtien où Curtius se jetta tout armé; la pile Horatienne, où furent attachées les dépouilles des trois Curiaces, & la statue de Marsias, un des compagnons de Bacchus; quinze temples, entr'autres celui du Capitole & ses Favisses, de Jupiter Feretrien, de Jules César, où étoit un simulacre de Vénus sortant de la mer, voué & bâti par Auguste; celui de la Concorde, de Vesta & de Janus; *Doliola*, qui étoient des tonnes ou bariques, où l'on resserra les reliquaires sacrés à la prise de Rome par les Gaulois; le sépulcre de Romulus, d'Acca Laurentia, & beaucoup de portiques; quatre cours où s'assembloit le sénat, savoir *Hostilia*, *Calabra*, *Pompiliana* ou *Regia Numæ*, & le cénacle d'or, *Cænaculum aureum;* sept basiliques; le *Græcostasis;* le *Tullianum*, prison bâtie par Servius Tullius; 150 hôtels ou palais, entr'autres celui de Tarquin *le Superbe*, de Manlius Capitolinus, de Scipion *l'Africain*, de T. Annius Milon, & d'Ovide.

Le IX quartier, dit *Circus Flaminius*, renfermoit le côteau des jardins, & le champ de Mars, la rue voutée, la rue droite, & avoit de circuit de 30560 pieds, & trente rues qui avoient chacune leurs officiers, comme les précédentes. On y comptoit huit temples, & entr'autres, le Pantheon & celui de Janus, proche le théâtre de Marcellus; le cirque Flaminien; celui d'Alexandre *Severe;* l'obélisque avec le cadran au champ de Mars: quatre théâtres & amphithéâtres, & les écuries des quatre compagnies de coureurs; les septes; l'ovile ou l'enclos où l'on donnoit son suffrage; la prison des Centumvirs; & les jardins de Lucullus & d'Agrippa.

Le X quartier s'appelloit *Palatium*, parcequ'il commençoit au mont Palatin, & avoit de circuit 11600 pieds & sept rues; dix temples, entr'autres celui d'Apollon Palatin; 189 hôtels, comme celui d'Hostilius, d'Ancus Martius, de Valerius Publicola, & de L. Crassus l'orateur, d'Hortensius, de Catilina, de Jules César & de Sénéque.

Le XI quartier se nommoit *Circus Maximus*, & renfermoit, outre le grand cirque, toute la vallée qui étoit entre l'Aventin & le Tibre, jusqu'au port de Ripe & aux salines d'un côté, & de l'autre le marché aux herbes & le pied du capitole, avec le temple de la Piété, & la colonne lactaire, où l'on portoit les enfans illégitimes; outre cela huit rues; l'*Argiletum*, où il y avoit des boutiques de libraires; quatre temples, trente chapelles, & l'égoût du grand Cloaque qui se rendoit dans le Tibre. * Danet, *antiq. rom.* Jean Rosin. Thomas Demster.

☞ Le XII quartier, ou la *piscine publique*, avoit 12000 pieds de circuit. Ce quartier ne s'étendoit que du grand Cirque, près de S. Sixte, le long du mont Aventin, jusqu'aux Thermes de Caracalla. Il avoit douze

rues. Cette piscine publique étoit dans la ville entre le Célion & le Céliole, où la jeunesse romaine apprenoit à nager. C'étoit un grand réservoir au bas de l'Aventin, & l'on y faisoit venir l'eau appienne. Il servoit aussi d'abbreuvoir aux chevaux, & à laver la lessive. Il y avoit quelques temples & quelques bosquets peu considérables.

☞ LE XIII QUARTIER se nommoit *Aventinus*, & contenoit 16300 pieds de circuit & treize rues. Les places principales qu'il renfermoit étoient *Clivus publicus*, par où l'on montoit sur l'Aventin, & commençoit au marché aux bœufs, & venoit se rendre au temple de Junon *la reine; Scalæ Gemoniæ*, ou fourches patibulaires où l'on attachoit les malfaiteurs, d'où on les traînoit dans le Tibre; le bout de l'*Armilustrium;* le *Doliolum* au mont Testace; *Remuria*, ou le pourpris où Remus prit l'augure du vol des oiseaux, & où il fut enterré.

☞ LE XIV QUARTIER s'appelloit *Trans Tiberim*; aujourd'hui on le nomme *Trans Tevere.* Il contenoit 33489 pieds de circuit, & 28 rues. Il commençoit au Janicule, comprenant le Vatican, l'isle du Tibre, & ce qu'on appelle *Navalia.* * *Dict. hist. édition de Hollande* 1740.

REGIS (Pierre Silvain) philosophe, né en 1632, à la Salvetat de Blanquefort, dans le comté d'Agenois. Après avoir fait ses humanités chez les Jésuites à Cahors, il étudia en théologie dans l'université de cette ville, & vint continuer cette étude à Paris; mais changeant d'objet, il s'appliqua à la philosophie cartésienne. Il fut quelque temps disciple du célébre M. Rohault; & étant retourné à Toulouse, il y établit des conférences publiques sur la nouvelle philosophie. En reconnoissance, l'hôtel de ville de Toulouse lui fit une pension. Il quitta Toulouse pour suivre M. de Vardes à Aiguesmortes & à Montpellier, où il fit des conférences. Il vint à Paris en 1680, & commença à y tenir des conférences chez M. Lemeri; mais au bout de six mois il eut ordre de les suspendre. Il fut choisi pour être de l'académie des sciences en 1699; mais ses infirmités l'empêcherent d'assister aux assemblées: il mourut le 7 janvier 1707. Les ouvrages qu'il a donnés au public sont un système de philosophie, contenant la logique, la métaphysique, la physique & la morale, en trois volumes *in*-4°, imprimés à Paris en 1690; une réponse au livre de M. Huet, intitulé *Censura philosophiæ Cartesianæ;* une réponse aux réflexions critiques de M. Duhamel sur le système cartésien de la philosophie de M. Regis; des écrits pour montrer, contre le P. Malebranche, que la grandeur apparente d'un objet dépend uniquement de la grandeur de son image tracée sur la rétine. Il traita aussi contre le même des questions métaphysiques sur la nature des idées; savoir, *Si le plaisir nous rend actuellement heureux.* Peu d'années avant sa mort, il travailla à un ouvrage pour accorder la foi & la raison, & le fit paroître en 1704, sous le titre de l'*usage de la raison & de la foi.* * *Mémoires du temps. Hist. de l'académie des sciences.* Bayle, *dict.*

REGIS (Pierre) né à Montpellier en 1656, y commença ses études & les acheva dans l'académie de Puylaurens. Son cours de philosophie étant fini, il retourna à Montpellier, où il se lia avec le célébre philosophe Pierre Sylvain Regis, qui y étoit alors, & *dont on vient de parler dans l'article précédent.* Regis devint avec joie le disciple de cet excellent maître, qui de son côté s'appliqua à diriger ses études philosophiques, & à lui expliquer son nouveau système de philosophie. Regis le pénétra facilement, passa de la philosophie aux mathématiques, & sur-tout à la géométrie, aux méchaniques, à l'algébre, & aux sections coniques. Mais il fit son capital de la médecine qu'il avoit soin d'étudier à fond, & dont l'exercice devoit faire son occupation ordinaire, par son inclination propre, & par la destination de ses parens. Il étudia l'anatomie & la pratique sous Charles Barbeyrac, un des plus fameux praticiens de son temps, & ensuite il pratiqua lui-même & avec succès, deux ans après qu'il eut pris le bonnet de docteur, qu'il reçut à Montpellier en 1678, à l'âge de 22 ans. Peu de temps après il vint à Paris, où il profita des lumieres de M. du Verney pour l'anatomie, & de celles de M. Lemeri le pere, pour la chymie. Il fréquenta dans cette grande ville, non-seulement tous ceux qui brilloient le plus dans sa profession, mais aussi les plus savans en tout genre: MM. Despreaux, Pellisson, Perrault, Renaudot, Ménage, & plusieurs autres. Ce fut chez le dernier qu'il forma avec plusieurs académiciens, des liaisons qu'il a toujours entretenues depuis. De retour à Montpellier, il y exerçoit tranquillement sa profession, lorsque la révocation de l'édit de Nantes l'engagea d'en sortir avec sa famille, parcequ'il suivoit la religion prétendue réformée. Il se retira en Hollande, & choisit Amsterdam pour le lieu de sa demeure. La pratique de la médecine & la composition de plusieurs ouvrages, ont partagé tout son temps. Il mourut le 30 décembre 1726, d'un abscès dans l'estomac, âgé de 70 ans. Il étoit naturellement doux & complaisant, sans ambition, incapable de nuire à personne. On a de lui une lettre à M. Chauvin sur la proportion selon laquelle l'air se condense; des observations touchant deux petits chiens d'une ventrée, qui sont nés ayant le cœur situé hors de la capacité de la poitrine; il a revu & augmenté le dictionaire de Furetiere de l'édition de M. Basnage de Beauval, pour tout ce qui regarde la botanique & la médecine; il a publié les œuvres posthumes du savant Malpighi, & y a joint des supplémens & une préface. En 1721, dans le temps de la peste de Provence, il écrivit à son frere qui demeuroit alors à Marseille, pour lui communiquer les moyens de se garantir de ce fléau, & cette lettre a été imprimée. Enfin on lui attribue l'ouvrage intitulé: *Préjugés légitimes contre les réflexions qu'on vient d'imprimer* sous le nom du *Consistoire Vallon d'Amsterdam, sur le mémoire historique & instructif pour le changement d'une version françoise des pseaumes, revue & corrigée.* Il a travaillé long-temps à un dictionaire de médecine, qu'il a supprimé lui-même, au moins en partie, avant sa mort, de même que ses autres manuscrits. * *Bibliothéque françoise* ou *histoire littéraire de la France, tome IX, page* 139. Niceron, *mémoires, &c. tome VII.*

REGIUS (Raphaël) de Bergame, dans le XV & le XVI siécle, étoit habile dans le grec & dans le latin, versé dans l'étude des auteurs qui ont écrit en ces deux langues, & bon critique. La république de Venise lui donna des appointemens pour enseigner les belles-lettres; ce qu'il a fait avec réputation à Padoue & à Venise. On a de lui de savans commentaires sur les métamorphoses d'Ovide, imprimés à Milan en 1518, & réimprimés à Venise en 1540; des corrections sur Quintilien, & une traduction du grec en latin des apophthegmes de Plutarque. C'est ce que dit *Joannes Britannicus*, dans une lettre fort curieuse où il est parlé des savans les plus distingués qui ont vécu en Italie dans le quinziéme siécle & dans le seiziéme. Cette lettre est imprimée page 81 & suivantes de la premiere partie de l'ouvrage de M. le cardinal Querini, intitulé: *Specimen variæ litteraturæ quæ in urbe Brixiâ ejusque ditione paulò post typographiæ incunabula florebat*, à Brescia, 1739, *in*-4°. Jean Calphurnius ayant attaqué plusieurs endroits du commentaire de Regius sur Ovide, celui-ci y répondit avec beaucoup de vivacité dans une *apologie* qu'il composa exprès, & qui est dans l'édition de son commentaire faite à Venise: cette apologie est précédée d'une épître sur le même sujet adressée à Philippe Cyulano, grand prevôt de l'église d'Agria ou Egra en Hongrie, ambassadeur du roi de Hongrie auprès de la république de Venise. Dans les deux éditions

du commentaire cité de Raphaël Regius, on lit à la fin une déclamation trop emportée contre ceux que Regius accusoit d'avoir altéré & corrompu ce même commentaire : elle est adressée au collége des avocats de Venise, à qui il demande serieusement justice. C'est que son commentaire avoit paru deux fois sans son aveu & avec beaucoup de fautes, en 1493 & en 1497. Voyez encore sur cela le *specimen*, &c. de M. le cardinal Quérini, pag. 91 & suiv. Dès 1490 Raphael Regius avoit montré sa haine contre Calphurnius dans un écrit fort vif en forme de dialogue, imprimé cette année à Venise. M. le cardinal Quérini, pag. 95 & suiv. de l'ouvrage cité, rapporte divers endroits de cet écrit; entr'autres, une lettre de Regius à Hermolaüs Barbarus, de 1488 ; la préface de sa *disputatio*, qui précéde le dialogue dont on vient de parler; la préface du dialogue, adressée à Jérôme Donato, Marc Dandolo, docteurs en l'un & l'autre droit, & Paul Pisani, sénateur; une lettre du même Regius à Sigismond, roi de Hongrie. On voit dans ces piéces beaucoup d'emportement, & une vive animosité de Regius contre Calphurnius dont il parle avec le dernier mépris. M. le cardinal Quérini y oppose plusieurs témoignages très-avantageux au même Calphurnius; ce qu'il faut voir dans son livre. Dans la préface de sa *dispute*, Regius dit qu'il y avoit déja six ans qu'il professoit l'éloquence à Padoue, qu'il avoit publié quelques opuscules; & entr'autres, un discours à la louange de l'éloquence.

REGIUS (Urbain) a été l'un des savans hommes du XVI siécle. Il naquit à Langenargen sur le lac de Constance; & ayant commencé ses études à Lindaw, il les continua à Fribourg dans le Brisgaw, avec d'autant plus de fruit, qu'il étoit logé chez le fameux Zazius, & qu'il en étoit aimé tendrement. Il fut ensuite étudier dans l'académie de Basle, puis dans celle d'Ingolstad, où la réputation de Jean Eckius attiroit beaucoup d'écoliers. Il y fit des leçons particulieres; & il se trouva si propre à diriger de jeunes gens, qu'il y eut bien des gentilshommes qui lui confierent la conduite de leurs enfans, sans en excepter le soin qui concernoit la dépense. Il ne lui fut pas possible de la bien régler. Ces jeunes gens s'endetterent, & aux cabarets, & chez les marchands : & comme il étoit leur caution, & qu'il ne recevoit pas de leurs peres l'argent qu'il leur demandoit, il fit une espéce de banqueroute; car quelques capitaines étant venus à Ingolstad en ce temps-là pour lever du monde, il fit cession de ses livres & de ses hardes, & s'enrôla. Ces levées ayant été faites, on les passa en revue. Le professeur Eckius assistant à ce spectacle, reconnut Regius parmi les soldats, s'approcha de lui : & ayant su la raison qui l'avoit porté à s'enrôler, il lui promit ses bons offices, & s'employa si vivement à cette affaire, qu'il le réunit avec les muses. Regius continua de faire tant de progrès dans les sciences, qu'il reçut à Ingolstad, de la propre main de l'empereur Maximilien, la couronne d'orateur & de poëte. Quelque temps après il fut promu à la profession de la rhétorique & à celle de la poëtique, dans l'académie de la même ville. Il en faisoit les fonctions, lorsqu'en 1516, il écrivit quelques lettres par ordre du duc de Baviere, pour tâcher de faire revenir Erasme à Ingolstad, ce qui ne réussit point. S'étant tourné vers l'étude de la théologie, il s'y appliqua tout entier : mais l'amour de la nouveauté le fit pencher vers le luthéranisme; ce qui le brouilla avec Eckius son maître & son bienfaiteur. Ce fut pour éviter ses reproches, qu'il alla à Augsbourg, où il se déclara pour la prétendue réforme. Il y fut fondateur d'une église de prétendus réformés, & il répandit de-là dans la Souabe les nouvelles opinions. Il suivit pendant quelque temps le parti de Zuingle; mais ensuite il se fit Luthérien. Eckius, qui le fut trouver à Augsbourg, & qui conféra avec lui pour le ramener à la communion catholique, n'y gagna rien. Il s'éleva même entr'eux un combat de plume, que Regius soutint opiniâtrément. Les affaires du nouveau parti ne furent pas constamment supérieures dans Augsbourg. Il y eut un temps où Regius fut obligé d'en sortir, & de se cacher en divers lieux; mais il se vit rappellé peu après, & il s'allia par le mariage avec une bonne famille d'Augsbourg. Il demeura dans cette ville jusqu'à la diéte qui y fut tenue en 1530. Alors il s'engagea au service du duc de Brunswick, qui le fit surintendant des églises du pays de Lunebourg, & qui eut pour lui une estime extraordinaire. Il fit valoir ses talens dans plusieurs synodes, & il composa plusieurs livres. Enfin il mourut à Zell au mois de mai 1541, presque subitement. Sa femme entendoit fort bien l'hébreu. Il a publié un entretien qu'il eut avec elle sur les caracteres du Messie appliqués à Jesus-Christ. Elle lui donna treize enfans. Son nom véritable étoit *roi*; mais le trouvant trop sublime & trop fécond en plaisanteries, il le changea en celui de *Regius*. Les ouvrages de Regius ont été recueillis en trois volumes, dont les deux premiers contiennent ce qu'il publia en latin : l'autre contient ce qu'il composa en allemand. On croit que ce dernier a été traduit en latin. * Bayle, *dict. crit.*

REGIUS (Henri) ou de Roy, né à Utrecht le 29 juillet 1598, fit toutes ses études à Franequer, y fut fait maître-ès-arts & docteur en médecine, & exerça celle-ci dans la Frise orientale, en Hollande, & enfin dans sa patrie. Le 10 juillet 1638, on le fit professeur extraordinaire de médecine & de botanique dans l'académie d'Utrecht, & professeur ordinaire le 18 mars de l'année suivante. On y joignit le 31 décembre 1649, la charge de faire des démonstrations d'anatomie. Regius fut un zélé partisan de la philosophie de Descartes, dont il prit toujours la défense; & ce fut sur les principes de ce philosophe qu'il enseigna ses disciples, & qu'il s'appliqua à réformer les erreurs qu'il croyoit s'être introduites dans la médecine; mais son zèle, que la prudence n'accompagnoit pas toujours, excita souvent des disputes qu'il soutint presque toujours avec chaleur. Avant que d'être professeur, il avoit fait amitié avec Réneri : c'étoit à lui qu'il devoit la connoissance de la méthode de Descartes, qui lui fit naître l'envie de lire les autres ouvrages de ce philosophe. Il y prit tant de gout, qu'il proposoit à certains jours des problêmes de physique, & qu'il les expliquoit selon les sentimens de Descartes : de-là la jalousie des autres professeurs qui étoient attachés à la doctrine des anciens philosophes, & qui virent avec peine le mépris que Regius en faisoit, & que son auditoire étoit beaucoup plus fréquenté. Mais il soutint avec fermeté tous les coups qui lui furent portés; & s'il irrita dans ses dissertations en faveur des principes de Descartes, Straten, philosophe en médecine, Ravensperger, professeur en mathématique, & Gisbert Voët; loin de céder, il répondit avec force aux écrits que ceux-ci firent contre lui. Ces disputes devinrent si sérieuses, qu'à la sollicitation de Voët, le sénat académique, à l'exception d'Emilius & de Cyprien Réneri, porta ses plaintes aux magistrats, & fit défense à Regius de faire d'autres leçons que sur la médecine, & d'avoir des écoles particulieres, excepté pour la même science. Descartes conseilla à son apologiste de se soumettre à ce décret, qui est de l'an 1642. Regius obéit en effet; & le 2 décembre 1661, il fut fait premier professeur en médecine. Il mourut le 19 février 1679. Grævius prononça son oraison funébre, que l'on a omise dans le recueil de ses discours. Les ouvrages de Henri Regius sont : 1. *Physiologia, sive cognitio sanitatis, tribus disputationibus in academiâ Trajectinâ publicè proposita*, à Utrecht, 1641, *in*-4°. c'est l'ouvrage qui irrita le plus Voët, & qui l'engagea à en porter ses plaintes aux magistrats. 2. *Spongia pro eluendis sordibus animadversionum Jacobi Primirosi in theses ipsius de circulatione sanguinis*, à Leyde, 1641, *in*-4°. Primirose répondit à cet écrit. 3. *Fundamenta physices*, à Amsterdam, 1646, *in*-4°. Regius avoit montré cet ouvrage à Descartes, qui en avoit blâmé

blâmé un grand nombre d'endroits, & avoit conseillé à l'auteur de ne le point publier, au moins tel qu'il étoit; mais Regius le fit imprimer sans y rien changer; & Descartes s'en plaint dans ses lettres, aussi bien que dans ses principes imprimés en françois en 1647. Regius, au lieu de reconnoître sa faute, supprima dans la nouvelle édition qu'il donna de son livre en 1654, tous les éloges dont il avoit comblé Descartes dans la premiere édition. 4. *Explicatio mentis humanæ, sive animæ rationalis*, en 1647. Descartes réfuta cet ouvrage: Regius y répondit, & le premier ne jugea pas à propos de répliquer; mais après sa mort, un professeur de Groningue nommé Tobie André, prit sa défense. 5. *Fundamenta physica*, à Utrecht, 1648, *in*-4°: cet ouvrage fut réimprimé plusieurs fois depuis, sous ce titre: *De arte medicâ, & causis rerum naturalium.* 6. *Hortus academicus Ultrajectinus*, à Utrecht, 1650, *in*-8°. 7. *Philosophia naturalis*, à Amsterdam, 1651 & 1661, *in*-4°, & traduit en françois, à Utrecht, 1686, *in*-4°. 8. *Praxis medica*; cet ouvrage parut d'abord sous le titre de *Lumen rationale*, en 1686. * Consultez la vie de Descartes par M. Baillet, *in*-4°. le *Trajectum eruditum* de Gaspar Burman, &c.

REGIUS, *cherchez* CONINK.

REGMA, fils de Chus, petit-fils de Cham, & arriere-petit-fils de Noë. C'est de lui que sont descendus quelques peuples d'Arabie. Ptolémée y met une ville appellée REGMA, le long du golfe Persique. * *Genèse* 10.

REGNARD (Jean-François) poëte François, naquit à Paris d'une bonne famille l'an 1647. L'inclination qu'il se sentit de bonne heure pour les voyages, le fit sortir de sa patrie, & le conduisit en différentes contrées de l'Europe. Il visita d'abord l'Italie; mais à son retour s'etant embarqué à Gènes sur un bâtiment anglois qui alloit à Marseille, ce bâtiment fut pris par deux vaisseaux Algériens, & tout l'équipage fut conduit à Alger. Regnard qui avoit du talent pour l'art de la cuisine, & qui s'y étoit exercé pour satisfaire son amour pour la bonne chere, fut fait cuisinier du maître dont il étoit devenu l'esclave. Il s'en fit aimer; mais sa bonne mine & ses manieres prévenantes lui gagnerent aussi le cœur des femmes favorites de son maître: il écouta leur passion, fut découvert, & livré à la justice pour être puni selon les loix, qui veulent qu'un Chrétien trouvé avec une Mahométane expie son crime par le feu, ou se fasse Mahométan. Le consul de la nation françoise qui avoit reçu depuis peu une somme considérable pour le racheter, ayant appris ce qui se passoit, interposa son autorité, & alla trouver le maître, qui d'abord ne voulut rien écouter, & qui se rendit enfin à la proposition de l'argent qui lui fut offert. En conséquence ce maître alla trouver le *Divan*, avoua qu'il n'avoit accusé son esclave que sur un simple soupçon, & que son crime n'étoit nullement prouvé. Regnard fut donc relâché; & devenu libre, il retourna en France, emportant avec lui la chaîne dont il avoit été d'abord attaché, & qu'il a toujours conservée chez lui, pour se rappeller ses jours de disgrace. Le 26 avril 1681, il partit de nouveau de Paris, pour visiter la Flandre & la Hollande, d'où il passa en Danemarck & ensuite en Suéde. Le roi de Suéde, qu'il eut l'honneur de saluer, lui conseilla de voir la Laponie, & Regnard y ayant consenti, le prince ordonna à son grand trésorier de le fournir de toutes les recommendations qui pouvoient lui être nécessaires. Notre voyageur s'embarqua donc à Stockholm avec deux autres François, & passa jusqu'à Torno, qui est la derniere ville du côté du Nord, située à l'extrémité du golfe de Bothnie. Il remonta le fleuve Torno, pénétra jusqu'à la mer glaciale, & s'étant arrêté lorsqu'il ne put aller plus loin, il grava ces quatre vers sur une pierre & sur une piéce de bois:

*Gallia nos genuit, vidit nos Africa, Gangem*
*Hausimus, Europamque oculis lustravimus omnem,*
*Casibus & variis acti terrâque marique,*
*Hic tandem stetimus nobis ubi defuit orbis.*

*De Fercourt*, *de Corberon*, REGNARD, 18 *augusti* 1681.

Regnard voulut connoître par lui-même la vérité de ce qu'on lui avoit dit de la magie & des sortiléges prétendus des Lapons; on lui fit voir les plus savans dans cet art prétendu. Ils firent de vains efforts pour lui faire connoître leur habileté; & ne pouvant y réussir, ils lui dirent pour toutes raisons, qu'il étoit plus grand magicien qu'eux. De retour à Stockholm, il en partit le 3 octobre 1683, pour aller en Pologne. Après avoir visité les principales villes de ce royaume, il passa à Vienne, d'où il revint à Paris après un voyage de trois années. Lassé enfin de ces courses, il acheta les charges de lieutenant des eaux & forêts, & des chasses des forêts de Dourdan, de l'Ouye & des pays voisins, & acquit la terre de Grillon proche Dourdan à onze lieues de Paris. Ce fut dans cet agréable séjour, où il passa chaque année la plus belle saison, qu'il composa la plupart des comédies qu'il donna au théâtre. Il mourut dans son château de Grillon au mois de septembre de l'an 1709, âgé de 62 ans. Il fut inhumé dans l'église de saint Germain de Dourdan. Il n'avoit point été marié. Nous laissons les éditions particulieres de ses piéces de théâtre, pour ne parler que du recueil de ses œuvres, publié sous ce titre: *Œuvres de M. Regnard, nouvelle édition, revue, corrigée & augmentée*, à Rouen, 1731, *in*-12, cinq volumes. Le premier volume contient la relation de ses voyages en Flandre, en Hollande, en Suéde, en Danemarck, en Laponie, en Pologne & en Allemagne. Il n'y a que la relation de son voyage en Laponie qui mérite de l'attention, le reste est fort peu de chose. L'auteur n'avoit composé ces relations que pour s'amuser; il ne comptoit pas les publier. Le second volume renferme les piéces suivantes. *La Provençale, œuvre posthume*: c'est une historiette, où Regnard fait le récit des aventures qu'il eut dans le voyage sur mer, où il fut pris & mené à Alger. Il contient quelques particularités de sa vie. *Voyage de Normandie en* 1689, mêlé de prose & de vers. *Voyage de Chaumont*, en vaudevilles. *La Sérénade*, comédie en un acte, en vers, représentée en 1693. *Le Bal*, comédie en un acte, en vers, représentée en 1694. *Le Joueur*, comédie en cinq actes, en vers, représentée en 1695. On trouve dans le troisiéme volume: *Le distrait*, comédie en cinq actes, en vers, représentée en 1698. *Le retour imprévu*, comédie en un acte, en prose, représentée en 1700. *Attendez-moi sous l'orme*, comédie en un acte, en prose. *Démocrite*, comédie en cinq actes, en vers, représentée en 1700. On a dans le quatriéme volume: *Les folies amoureuses*, comédie en trois actes, en vers, avec un prologue & un divertissement en vers, intitulé: *Le mariage de la folie*; le tout représenté en 1704. *Les Ménechmes*, comédie en cinq actes, en vers, avec un prologue, représentée en 1706. *Le légataire*, comédie en cinq actes, en vers, représentée en 1708. Dans le cinquiéme: *Critique du légataire*, comédie en un acte, en prose, représentée en 1708. *Les souhaits*, comédie en un acte, en vers. Cette piéce n'avoit point encore été imprimée, non plus que les deux suivantes, & les différentes poésies qu'on y a jointes. *Les vendanges, ou le Bailli d'Asnieres*, comédie en un acte, en vers. *Sapor*, tragédie en cinq actes, en vers. *Epîtres & poésies diverses. Satyre contre les maris. Tombeau de M. Boileau Despréaux*: c'est une satyre contre ce célébre écrivain; mais Regnard se réconcilia avec lui, & répara le mal qu'il en avoit dit, par les justes louanges qu'il lui donna dans une épître en vers, qui est à la tête des *Ménechmes*. Outre les ouvrages contenus dans ce recueil, Regnard

a encore composé pour le théâtre italien les piéces suivantes : *Le divorce*, comédie en trois actes, en prose, représentée le 17 mars 1688. *La descente de Mezetin aux enfers*, comédie en trois actes, en prose, représentée le 5 mars 1689. *Arlequin hommes à bonnes fortunes*, comédie en trois actes, représentée le 10 janvier 1690. *La critique de l'homme à bonnes fortunes*, comédie d'un acte, représentée le premier mars 1690. *Les filles errantes*, comédie en trois actes, en prose, représentée le 24 août 1690. *La Coquette, ou l'académie des dames*, comédie en trois actes, représentée le 17 janvier 1691. *Les Chinois*, comédie en cinq actes, en prose, représentée le 13 décembre 1692. M. Dufresni a eu part à cette piéce, de même qu'à la suivante : *La baguette de Vulcain*, comédie d'un acte, en prose, représentée le 10 janvier 1693. *La naissance d'Amadis*, comédie d'un acte, en prose, représentée le 10 février 1694. *La foire S. Germain*, comédie en trois actes, en prose & en vers, représentée le 25 décembre 1695, avec Dufresni, de même que *les Momies d'Egypte*, comédie d'un acte, en prose & en vers, représentée le 19 mars 1696. Toutes ces piéces sont dans le théâtre italien. On a encore de Regnard diverses chansons. * Le *Parnasse françois*, par M. Titon du Tillet ; & les *mémoires* du pere Niceron, tome XXI.

REGNAULD (Gilbert) juge-mage de Cluni, étoit de la religion prétendue réformée. C'est à lui que l'on attribue la *légende de dom Claude de Guise, abbé de Cluni, contenant ses faits & gestes, depuis sa nativité jusqu'à la mort du cardinal de Lorraine, & des moyens pour faire mourir le roi* Charles IX, &c. 1581, *in*-8°, sans nom de ville ni d'imprimeur. Cet ouvrage licencieux & des plus cyniques, a été réimprimé dans le recueil de piéces publié pour servir de suite ou de tome VI aux *mémoires de Condé* ; mais sans aucune participation de l'habile éditeur des mémoires. Dom Claude de Guise, qui apprit que ce livre étoit de Regnauld, voulut le déposer de la judicature de Cluni ; mais Regnault fut maintenu par arrêt, & le lendemain il tint une audience, après laquelle il jetta les provisions de son emploi au milieu du parquet. Il se retira ensuite à Mâcon, & y exerça la profession d'avocat pendant quelques années. Il mourut fort âgé, puisqu'il dit qu'il a exercé la jurisprudence pendant quarante ans ; mais on ignore le temps de sa mort. Il avoit fait, ou du moins promis, une seconde partie de sa légende, mais elle n'a point paru. La plupart de nos écrivains donnent cependant l'ouvrage cité à *Dagonneau*, sieur de Vaux, juge de Cluni ; mais on donne des preuves du contraire dans la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon. Une de ces preuves est, que Dagonneau mourut en 1580 ; & l'on prouve au même endroit que la premiere édition de la légende est de 1581, & qu'elle fut donnée par l'auteur même.

REGNERI D'OOSTERGA (Cyprien) né en 1614, passa son enfance à Swoll où son pere avoit un emploi : étant plus âgé, il étudia le droit à Leyde, & y fut reçu docteur en droit canon & en droit civil. Il y enseigna aussi l'un & l'autre ; & le troisiéme de mars 1641, il remplit à Utrecht la place de Bernard Schotanus, avec la condition que pendant quatre ans il refuseroit toute autre vocation ailleurs. On lui donna d'abord 600 florins d'appointemens, qui furent augmentés de 200 l'année suivante, & de 200 autres en 1649. Il ne fut chargé d'abord que d'enseigner les institutes ; mais ensuite il fut professeur des pandectes ; & le 6 avril 1670, il eut le titre de premier professeur de droit. Il mourut le 25 octobre 1687. Ses ouvrages sont : 1. *Logica juridica*, imprimée à Utrecht en 1638, *in*-12, selon Lipenius. 2. *Mutuum esse alienationem, dissertatio pro Cunæo*, à Leyde, 1640, *in*-8°, & réimprimée au même lieu en 1647, avec une autre dissertation sur l'injustice de certaines loix romaines, contre Saumaise. 3. *Epistola quâ breviter demonstratur in mutuo alienationem fieri, & usucapionem injustum esse modum acquirendi* ; à Utrecht, 1645. La premiere partie est contre Saumaise, & la seconde contre le livre de Regius, ou de Roy, intitulé : *De eo quod justum est.* 4. *Censura Belgica in libros 5 institutionum, cum disputationibus juridicis ad institutiones* ; à Utrecht, 1648, *in*-8°. 5. *Notæ ad Everhardi Bronchorstii methodum feudorum* ; à Utrecht, 1652. 6. *Censura Belgica, seu novæ notæ & animadversiones, quibus omnes & singulæ leges, quæ in libris pandectarum continentur, moribus præcipuè Belgii, moribus generalibus Christianorum, jure divino, canonico, &c. confirmantur & illustrantur* ; à Utrecht, 1661 & 1665, 2 vol. *in*-4°. 7. *Censura Belgica in omnes leges codicis* ; à Utrecht, 1666, *in*-4°. 8. *Censura Belgica ad jus canonicum, cum dissertatione de usu juris canonici, & de consuetudine promovendi juris utriusque doctores, & 2 orationibus de jure ac potestate principis circa sacra ab hostibus reportata* ; à Utrecht, 1669, *in*-4°. 9. *Censura ad novellas constitutiones Justiniani, & consuetudines feudorum* ; à Utrecht, 1669, *in*-4°. Regneri entra aussi dans la dispute qui fut si vivement agitée de son temps sur l'usage des biens ecclésiastiques, & il prit la défense des chanoines dans un livre où il se déguisa sous le nom de *Petrus Philonomus.* Voët, fort maltraité dans cet écrit, répondit sur le même ton, & Regneri répliqua de même. Les magistrats interdirent la vente de son livre, & en conséquence il présenta une requête pour faire lever cette défense : mais on ignore quel en fut le succès. Gaspar Burman a rapporté cette requête dans son *Trajectum eruditum*, à l'article de Regneri.

REGNIER (Jean) seigneur de Guerchy, bailli d'Auxerre, fut officier du duc de Bourgogne, pour lequel il avoit beaucoup de zèle. Il étoit avec lui lorsque ce prince faisoit la guerre au roi Charles VII, & il fut fait prisonier à Beauvais en 1432. Comme le parti qu'il avoit pris étoit un acte de révolte, il crut qu'on le puniroit de mort, & pour charmer ses ennuis, il composa dans sa prison un assez grand nombre de poésies françoises ; il fit aussi son testament, & le fit sérieusement ; mais ayant eu enfin l'espérance que son affaire n'étoit pas si mal qu'il l'avoit cru, il fit un second testament moins sérieux & en vers, où il décrivit d'une maniere badine les cérémonies qu'il vouloit que l'on observât à ses funérailles. Le recueil de ses poésies, composées la plupart dans la prison, *comme nous venons de le dire*, a été imprimé à Paris en 1524, sous ce titre : *Les fortunes & adversités de Jehan Regnier, vivant, seigneur de Garchy*, in-8°, impression gothique.

REGNIER (Mathurin) naquit à Chartres le 21 décembre 1573, & fut baptisé dans l'église de S. Saturnin. Il étoit fils aîné de *Jacques* Regnier, bourgeois de la même ville, & de *Simonne* Desportes, sœur de l'abbé Desportes, fameux poëte. Jacques Regnier, dans son contrat de mariage passé le 5 janvier 1573, est qualifié *honorable homme*, titre qui dans ce temps-là ne se donnoit qu'aux plus notables bourgeois. Il eut trois enfans de ce mariage, *Mathurin* ; *Antoine*, qui épousa *Anne* Godier ; & *Marie*, qui fut mariée à *Abdenago* de la Palme, officier de la maison du roi. Jacques Regnier leur pere, qui étoit un homme de plaisir, fit bâtir en 1573, dans la place des halles, un jeu de paume, des démolitions de la citadelle de Chartres, qui lui furent données par le crédit de l'abbé Desportes ; & comme ce tripot a porté le nom de Tripot-Regnier, tant qu'il a subsisté, c'est apparemment ce qui a donné lieu de dire, que Regnier le satyrique étoit fils d'un tripotier. Jacques Regnier & Simonne Desportes moururent de la contagion, le premier à Paris, le 14 février 1597, pendant qu'il y étoit en qualité de député de la ville de Chartres, dont il étoit actuellement échevin : il fut enterré dans l'église de S. Hilaire.

Sa femme mourut à Chartres le 20 septembre 1629, & fut enterrée au cimetiere de S. Saturnin. Mathurin Regnier leur fils aîné fut tonsuré le 31 mars 1582, par Nicolas de Thou, évêque de Chartres. Quelques années après, il obtint par dévolut un canonicat dans l'église de Notre-Dame de la même ville, & en prit possession le 30 juillet 1604. Il eut encore d'autres bénéfices, & une pension de deux mille livres que Henri IV lui donna en 1606 sur l'abbaye des Vaux-de-Cernai, après la mort de l'abbé Desportes qui en étoit revêtu. La tradition à Chartres est que Regnier dès sa premiere jeunesse, marqua son inclination pour la satyre. Les vers qu'il faisoit contre divers particuliers, obligerent son pere à l'en faire châtier plus d'une fois, en lui recommandant de ne point écrire, ou du moins d'imiter son oncle & de fuir la médisance. Le dereglement dans lequel il vécut ne le laissa pas jouir d'une longue vie. Il mourut à Rouen, dans sa quarantiéme année, le 22 octobre 1613. Ses entrailles furent portées en l'église paroissiale de Sainte Marie de Rouen, & son corps fut transporté dans l'abbaye de Royaumont, lieu qu'il aimoit beaucoup, & où il vouloit être enterré. Le P. Garasse, Jésuite, dit dans sa *recherche des recherches*, que Regnier s'étoit fait l'épitaphe suivante, assez digne de ses mœurs, & des sentimens qui regnent dans plusieurs de ses satyres.

*J'ai vécu sans nul pensement,*
*Me laissant aller doucement*
*A la bonne loi naturelle:*
*Et si m'étonne fort pourquoi*
*La mort osa songer a moi*
*Qui ne songeai jamais à elle.*

Il y en a cependant qui croient que Regnier se convertit long-temps avant sa mort, & ils apportent en preuves le petit nombre de poésies spirituelles que l'on trouve parmi ses œuvres: mais sans vouloir affoiblir cette preuve, rien n'est moins rare que de voir des poëtes travailler également sur le licencieux & le sacré sans changer de conduite. On a un grand nombre d'éditions de poésies de Regnier: les meilleures sont celles de Londres, *in*-4°, 1730, & de Rouen la même année *in*-8°, avec les remarques de M. Brossette. Il ne faut pas oublier cet éloge & ce blâme, que M. Despréaux fait de Regnier.

*De ces maîtres savans, disciple ingénieux,*
*REGNIER seul parmi nous formé sur leurs modéles,*
*Dans son vieux style encore a des graces nouvelles;*
*Heureux si ses discours craints du chaste lecteur,*
*Ne se sentoient des lieux où fréquentoit l'auteur,*
*Et si du son hardi de ses rimes cyniques,*
*Il n'alarmoit souvent les oreilles pudiques.*

REGNIER (Jacques) médecin de Beaune, poëte Latin, naquit à Beaune le 6 janvier 1589, de *Benjamin* Regnier, avocat, & de *Théodorine* Simon. Après ses premieres études, il fut chargé de l'éducation de quelques jeunes gens de qualité, & fut ensuite correcteur d'imprimerie. Fatigué de ces occupations, il étudia la médecine, fut reçu docteur à Cahors le 3 décembre 1624, & exerça cette profession, dans laquelle il ne fit pas de grands progrès. Il mourut le 16 juin 1653, âgé de 64 ans, accablé de misere & de maladies. On a de lui un recueil de fables, intitulé: *Apologi Phædrii, ex ludicris Jacobi Regnerii Belnensis, doctoris medici;* à Dijon, Pierre Palliot, 1643, *in*-12. L'épître dédicatoire, au nom de Palliot, est adressée au savant Gilbert Gaulmin. Ces fables ont été traduites en vers françois par un anonyme, & imprimées à Paris chez Blageart en 1685, *in*-12, sous le titre de *Fables nouvelles en vers.* Regnier avoit fait un plus grand nombre de fables; mais cette suite n'a point été imprimée, non plus que les ouvrages suivans: 1. Livre d'observations sur les maladies pestilentielles. 2. Poëme sur la Passion, & autres poésies latines. Edme de Lacurne, avocat de Beaune, a fait la vie de Regnier, qui n'a point paru. * Voyez la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon. On n'y parle pas de la traduction des fables de Regnier.

REGNIER (François-Séraphin) Desmarais, ou plutôt Desmarets (car il avoue lui-même avoir toujours mal écrit son nom) de l'académie françoise, né à Paris le 13 août 1632, sur la paroisse de S. Nicolas-des-Champs, étoit fils de Jean Regnier, écuyer, seigneur Desmarets, l'Enclouse, la Pierriere & Petit-Bois, situés au village de Barateau en Saintonge, dont il étoit natif, & de *Marie* Faure, sœur du P. Faure, général & réformateur de la congrégation des chanoines réguliers, dite *de sainte Geneviéve*, dans laquelle celui dont nous parlons eut deux freres morts avant lui: sept de ses autres freres & sœurs moururent en bas âge; & une de ses sœurs décéda aussi avant lui, religieuse à sainte Elizabeth: ainsi d'onze enfans que son pere avoit eus, aucun n'a laissé de postérité. Après avoir fait ses humanités à Nanterre chez les chanoines réguliers, & y avoir eu dans toutes ses classes les premiers prix en prose & en vers, il vint en 1647 faire sa philosophie au collége de Montaigu, pendant laquelle il traduisit en vers burlesques le combat des rats & des grenouilles, attribué à Homère. Il fit les campagnes de 1654 & 1655, auprès du comte de Lillebonne, de la maison de Lorraine, à qui son pere l'avoit attaché. Ayant perdu son pere en 1657, il se donna au duc de Bournonville, chevalier d'honneur de la reine Marie-Thérèse, & gouverneur de Paris, avec lequel il fit le voyage de S. Jean de Luz, pour le mariage du roi Louis XIV. En 1662, il passa à Rome en qualité de secrétaire de l'ambassade du duc de Créqui, qu'il servit encore en qualité de secrétaire des dépêches italiennes; fut témoin de l'affaire des Corses, & de toutes les négociations qui s'en ensuivirent, dont il fit une *relation*, qu'il fit imprimer; mais qui ne se débita qu'en 1707: c'est un *in*-4°. intitulé *Histoire des démêlés de la cour de France avec la cour de Rome au sujet de l'affaire des Corses.* Il resta auprès du duc de Créqui jusqu'à la mort de ce seigneur La facilité qu'il avoit à écrire en italien, soit en prose, soit en vers, lui ayant fait composer une ode ou chanson en cette langue, qu'il envoya à l'abbé Strozzi, résident pour le roi de France à Florence, elle fut trouvée si belle par cet abbé, qu'il la fit passer pendant quelque temps pour un ouvrage de Pétrarque, trouvé dans un manuscrit de la bibliothéque du Vatican. Quelques académiciens de *la Crusca* y furent trompés; mais ayant connu le véritable auteur, ils lui firent donner une place dans leur académie au mois d'août 1667. L'année suivante le roi lui donna le prieuré de Grammont près Chinon, ce qui lui fit embrasser l'état ecclésiastique. Il fut reçu en 1670, à l'académie françoise; traduisit l'année suivante en italien le panégyrique du roi, prononcé à cette académie par M. Pellisson, & l'adressa à l'académie de *la Crusca*; suivit la cour en 1672, à la campagne de Hollande, en la compagnie de M. de Seignelai, & à la priere de M. Colbert; & accompagna le duc de Créqui, pendant la campagne de 1675. La même année, il donna, à la priere des Jésuites, une traduction françoise du *traité de la perfection chrétienne de Rodriguez*, auteur Espagnol: elle a été réimprimée bien des fois; fut nommé abbé de saint Laon de Thouars en 1678, & alla en 1680 à Munich, avec le duc de Créqui, pour le mariage de monseigneur le dauphin avec la princesse électorale de Baviere, dont il apporta le contrat de mariage au roi le 2 février. Il suivit la même année le marquis de Seignelai à Bayone, à Saint-Jean de Luz, aux isles de Rhé & d'Oleron, & à Rochefort; fut fait secrétaire de l'académie françoise en 1684, après la mort de Mezerai; & en cette qualité il a fait tous les mé-

moires que cette académie a publiés dans l'affaire qu'elle eut avec *Furetiere* pour son dictionaire. Il donna en *1686* les inscriptions de la place des victoires, qu'il avoit faites à la priere du duc de la Feuillade, excepté celle de *Viro immortali*, qu'il assure n'être pas de lui; & il fit la description de tout le monument, avec la traduction en françois des inscriptions. Il traduisit du grec en italien les *odes d'Anacréon*, qu'il dédia en 1693, à l'académie de *la Crusca*, & qui furent réimprimées à Florence par ordre de cette même académie. Il fit imprimer en 1706 un traité de *la Grammaire françoise*, qu'il dédia à l'académie françoise. En 1708, il donna en 2 vol. *in-12*, une partie de ses *poésies françoises, italiennes, latines & espagnoles.* Les françoises avoient déja paru en partie séparement, & les unes & les autres ont été réimprimées avec quelques piéces nouvelles en 2 vol. à Paris 1730. Il donna encore en 1710, la traduction de deux livres de *la divination* de Cicéron. Il mourut à Paris le 6 septembre 1713, âgé de 81 ans, & fut inhumé à S. Roch, laissant en manuscrits deux tomes *in-fol.* de ses *lettres italiennes*, écrites à ses amis depuis son retour de Rome; une traduction en italien des *quatrains de Pybrac*; une autre traduction françoise des cinq livres de Cicéron, *de Finibus bonorum & malorum*, avec des remarques, qui a été imprimée en 1721, à Paris, *in-12*, & un *poëme* du regne de Louis XIV, jusqu'en 1712. * *Mémoires de sa vie* envoyés par lui en 1712, à l'académie de *la Crusca*, qui les lui avoit demandés, & que l'on trouve imprimés dans les Mémoires de litterature de Sallengre, t. I, & à la tête de l'édition de ses poésies françoises faite à la Haye en 1716.

REGOURD (Alexandre) Jésuite, étoit né à Castelnaudary en Languedoc, ville du diocèse de Saint-Papoul, l'an 1585. Il fut reçu dans la société des Jésuites à l'âge de 17 ans. Il y enseigna la philosophie & la théologie, fut recteur du collége de Cahors, fit ses quatre vœux l'an 1619, & mourut à Toulouse le 26 avril de l'an 1635. Il est auteur d'un livre intitulé: *Anti-Calvin*, écrit en françois. Le pere Alegambe dans la Bibliothéque des écrivains de sa société, n'a marqué ni le temps, ni le lieu de son impression. Charles Andrieu, protestant, y fit une réponse, intitulée: *La défaite de Goliath, ou réfutation d'un livre intitulé* Anti-Calvin catholique, *fait par Alexandre* Regourd, &c. à Bergerac, 1611, *in-8°.* * Baillet, satyres personelles, ou tome septiéme des *jugemens des savans*, &c. édition *in-4°*, page 222.

REGRAS (dom Juan das) Portugais, célébre jurisconsulte, vivoit dans le XV siécle. Après la mort du roi Ferdinand, il contribua beaucoup à faire monter sur le trône Jean I, frere naturel de ce prince. Ce zèle le rendit si cher au nouveau roi, qu'il voulut l'avoir toujours auprès de sa personne: il se servit de ses conseils pour mettre les loix de Portugal dans un état meilleur qu'elles n'avoient été jusque-là, & il l'honora des plus hauts emplois. Regras conserva sa faveur & ses dignités sous le roi Edouard, fils du roi Jean & son successeur. *Blanche* sa fille épousa don Alonzo *de Cascaès, fils naturel du roi* Ferdinand, & c'est de ce mariage que sont issus les comtes de MONSANTO. * Manuel de Faria y Souza, *epitom. de las histor. Portuguesf. p. III, chap.* 9, 11, 12, *p. IV, chap.* 15. *Dictionaire historique*, édition de Hollande 1740.

REGULUS, *cherchez* ATTILIUS.

REICHENTAL (Ulric) chanoine de Constance, fut présent au concile qui se tint dans cette ville, & il en a donné l'histoire, qui est écrite en allemand. Cet ouvrage fut imprimé en 1483, & réimprimé en 1536 & en 1575. Quoique Reichental ait eu beaucoup de part à diverses affaires importantes qui concernent ce concile, M. Lenfant dit que sa relation est fort superficielle & écrite sans beaucoup d'ordre; que l'auteur s'est même trompé assez souvent dans des faits importans, soit que sa mémoire l'ait mal servi, soit qu'il se fiât un peu trop au rapport d'autrui sur des choses qu'il n'avoit pas vues, ou dont il n'étoit pas bien capable de juger lui-même. On pourroit croire, ajoute M. Lenfant, que Reichental n'étoit pas fort habile dans les langues, par l'explication qu'il donne à quelques mots qu'il interpréte mal, comme l'historien moderne le prouve par quelques-uns des exemples qu'il rapporte. Il ajoute que l'on peut pourtant compter sur la relation de Reichental en ce qui ne regarde que l'extérieur du concile, comme les cérémonies publiques, l'arrivée & la réception des ambassadeurs ou des députés, les actes de foi, les armes & armoiries des papes, des princes, des grands seigneurs, des royaumes & des états dont les ambassadeurs étoient au concile, les processions & autres choses de cette nature. Dès qu'il eut été arrêté que le concile se tiendroit à Constance, le comte de Nellembourg envoya ordre, de la part de Sigismond, à Ulric de Reichental, de disposer tout ce qui étoit nécessaire pour la subsistence & le logement de ceux qui devoient se rendre au concile. Reichental eut l'honneur de régaler Sigismond & toute la cour de ce prince, dans une terre qu'il avoit près de la ville. * *Voyez* la préface de l'*histoire du concile de Constance*, par Jacques Lenfant, édition de 1727, *in-4°*, pages 32, 33, & divers endroits du corps de l'histoire même.

REICHNAU, *cherchez* RICHENAW.

REIDANUS (Everhard) mourut en 1602. Il a rendu son nom immortel par ses *annales Belgarum*, qui l'égalent aux anciens historiens les plus estimés. * Revius, *l.* 5, *hist. d'Aventr. p.* 570.

REIDERLAND, petite contrée de la Westphalie, qui fait partie du comté d'Embden. Elle est renfermée entre l'Emland, la riviere d'Ems, le Dollert & le marais de Bortange. Cette contrée étoit autrefois plus grande qu'elle ne l'est présentement. Il y en eut la moitié d'engloutie par l'inondation de la mer, le 25 décembre 1277. Le bourg de Vener est le lieu principal de cette contrée.

REIDESCHANS, c'est-à-dire, *le Fort de Reide.* C'est un fort des Provinces-Unies, situé dans celle de Groningue, sur une petite pointe de terre qui s'avance dans le Dollert, vis-à-vis de l'embouchure de l'Ems. * Mati, *diction.*

REIHING (Jacques) né à Augsbourg en 1579, s'engagea par un vœu, qu'il accomplit depuis, d'entrer dans la compagnie des Jésuites, où il se rendit célébre. Il y professa avec applaudissement les humanités, la philosophie, la théologie, & fut même prédicateur de Wolfgang Guillaume, duc de Neubourg; mais ennuyé du célibat, il apostasia lâchement; & ayant embrassé le luthéranisme, il se maria l'année suivante. Il ne jouit pas long-temps de ce nouvel établissement; car six ans après son apostasie, il devint hydropique, & fut attaqué d'un catharre qui le suffoqua en 1628. Il avoit publié quelques ouvrages de controverse d'une doctrine très-différente, par rapport aux différens temps dans lesquels il les produisit. * Alegambe, *bibl. script. societ. Jesu.* Bayle, *dict. crit.*

REILY (Hugues) né dans le comté de Cavan en Irlande, étoit jurisconsulte de profession, & devint maître dans la chancellerie, & secrétaire du conseil pendant que le roi Jacques II demeura dans ce royaume. Après la retraite de ce prince en France, M. Reily le suivit & demeura inviolablement attaché à sa personne, malgré les espérances que sa profonde connoissance dans les loix lui offroit chez lui. Il eut de son maître le titre de lord chancelier d'Irlande, accompagné d'une pension: mais il perdit l'un & l'autre à l'occasion d'un livre qu'il composa, L'auteur y fait voir l'injustice faite aux Irlandois, qui avoient tout sacrifié pour soutenir la cause de

Charles II & de sa maison, & dont cependant ce prince a eu la foiblesse de céder les biens & les possessions aux partisans de Cromwel qui les avoient usurpés pendant les guerres civiles : conduite, dit-il, aussi contraire à la saine politique, qu'aux principes de la religion & de l'équité, comme l'événement ne l'a que trop justifié. Il avoit montré son écrit au roi Jacques avant que de le faire imprimer : après la lecture qu'il en fit pendant trois semaines qu'il le garda, il se contenta de dire à l'auteur que cette piéce ne renfermoit que trop de fâcheuses vérités : mais il ne lui défendit pas de le publier, ce qui pouvoit paroître une approbation tacite. Cependant cette publication attira sur M. Reily la disgrace dont on vient de parler, & on prétend qu'elle hâta sa mort, quoique le roi eût, peu de temps après, rétabli sa pension. Il mourut en 1694. Voici le titre de l'écrit en question, qui fut réimprimé à Paris en 1720, & dont le style est fort & énergique, & les raisonnemens pressans. Il est en anglois, *in-12* : l'*Etat d'Irlande briévement décrit*, ou *relation sommaire des choses remarquables arrivées dans ce royaume depuis la réformation.* * *Mém. manusf.* de M. l'abbé Hénegan.

REIMS, ville de France en Champagne, avec titre de premier duché-pairie de France, est le siége d'un archevêché, qui a pour suffragans Soissons, Châlons sur Marne, Laon, Senlis, Beauvais, Amiens, Noyon & Bologne, ausquels on joignoit autrefois Cambrai, Tournai & Arras. Les anciens l'ont nommée *Durocortorum Remorum* ; on la nomme aujourd'hui *Remi* ou *Remensis civitas*. Cette ville, qui peut se vanter d'être une des plus anciennes & des plus belles du royaume, est située au milieu d'une plaine agréable, où coule la riviere de Vesle, qui lave une partie de ses murailles ; & elle renferme quantité de belles places, de grandes rues, de maisons bien bâties, & d'églises magnifiques, soit par leurs ornemens, soit pour leur grandeur. Le territoire de Reims fait un petit pays appellé *le Remois*. Une des preuves des plus illustres de l'antiquité de Reims, est le célebre monument, que l'on y découvrit en 1677. C'est un arc de triomphe qui étoit autrefois la porte septentrionale de la ville de Reims, & qui s'appelloit *Porte-Mars*, ou *Porte de Mars*. Cette porte fut comblée de terre & cachée sous le rempart en 1557, & l'on en bâtit à côté une autre de même nom. Cet arc est composé de trois arcades : celle du milieu est nommée l'arcade des saisons : celle de l'aîle droite, l'arcade de Romulus & de Remus : & celle de l'aîle gauche, l'arcade de Léda. On déterra l'arcade de Romulus en 1595, & on découvrit les deux autres en 1677. Dans la voute de l'arcade des saisons, on voit quatre enfans qui représentent les quatre saisons de l'année, & une femme assise au milieu d'eux qui marque l'abondance. Les douze mois sont représentés tout autour dans douze tableaux, avec plusieurs ornemens, que le temps a ruinés en partie. La voute de l'arcade de Romulus renferme dans un quarré enrichi de trophées, un tableau de Remus & de Romulus, allaités par la louve romaine, & accompagnés de deux figures qui tiennent chacune un bâton à la main, & dont l'une porte un casque, & l'autre une couronne de laurier. Il semble néanmoins que ce doit être le berger Faustulus & sa femme Acca Laurentia, qui ayant retiré ces enfans de dessous la louve, les nourirent jusqu'à l'âge de 18 ans. A la voute de l'arcade de Leda, on voit Leda, mere de Castor & de Pollux, accompagnée d'un cygne & d'un cupidon qui tient un flambeau. Quelques connoisseurs veulent que cet édifice soit un arc de triomphe érigé en l'honneur de Jules César, lorsque sous l'empire d'Auguste on fit les grands chemins des Gaules ; dont l'un aboutissoit à cette porte. D'autres croient que Jules César l'a fait bâtir lui-même. D'autres enfin jugeant que cette architecture n'est pas des premiers siécles, croient devoir attribuer cet édifice à Julien l'*Apostat*, qui l'auroit pu faire construire en passant par Reims, lorsqu'il vint à Paris au retour de ses conquêtes d'Allemagne. Il est difficile d'assurer sous quel empereur ce monument a été bâti : puisque non-seulement les têtes qui paroissent dans ce frontispice sont cassées ; mais que le lieu même où l'on mettoit anciennement l'inscription, est entiérement ruiné. Tout ce que l'on peut dire de certain, c'est que cet arc de triomphe a été élevé en l'honneur de quelque empereur Romain, & que cela s'est fait après quelque victoire, dont on voit des marques au-dehors & au-dedans de cet ouvrage. Il y a néanmoins de fortes raisons pour croire que cet arc de triomphe a été bâti en l'honneur de Jules César ; car cet empereur prétendoit être descendu d'Iulus, fils d'Enée, & premier roi d'Albe, duquel étoient issus Remus & Romulus, fondateurs de Rome. Les douze mois montrent que Jules César réforma le calendrier, & composa l'année que l'on appelle *Julienne*. Les cygnes, qui ne plongent jamais sous les eaux, font souvenir de cette aventure de César en Egypte, lorsqu'il fut obligé de se jetter en mer revêtu de sa robe de pourpre, & qu'il nagea si heureusement vers une barque qui le reçut ; que quelques papiers qu'il tenoit en une de ses mains ne furent pas seulement mouillés. Ce qui fait encore croire que les figures de Remus & de Romulus marquent le dessein qu'on a eu d'honorer par ce monument l'origine de Jules César, qui tiroit sa plus grande gloire d'être de la race d'Iulus, fils d'Enée, & petit-fils de Vénus ; c'est qu'au midi de la ville de Reims, il y avoit un autre arc de triomphe où étoit représentée Vénus, mere d'Enée. Ce second arc est encore en vue, mais plus qu'à demi ruiné. Il ne reste plus que la voute de l'arcade du milieu, & quelques vestiges des deux autres qui étoient bâties sur les aîles. On l'appelle *Porte-Basée*. Au reste nous aurions honte de rapporter ici les rêveries de ceux qui osent dire que Remus a été le fondateur de Reims ; & d'autres, qui veulent que ç'ait été un roi des Gaules. Cela n'empêche pas que cette ville ne soit très-ancienne ; ce que témoignent assez ses portes, qui ont encore le nom de divinités du paganisme, & le fort de César, qui est près de la ville. Il y a aussi à Reims, présidial, bailliage & université, fondée par Charles de Lorraine, archevêque de cette ville, avec permission de Henri II. ☞ En 1748 on a formé à Reims deux nouveaux établissemens pour le progrès des sciences & des arts. Le premier est une école publique de mathématiques pratiques, & le second une école publique de dessin. Le professeur de mathématiques doit être choisi par MM. de l'académie des sciences de Paris, conjointement avec MM. les lieutenant & gens du conseil de la ville de Reims. Celui de l'école du dessin est choisi par ces derniers. Il y a dans chacune de ces écoles plusieurs places gratuites. Ceux qui payent ne donnent qu'une somme modique par mois. Les professeurs reçoivent leurs appointemens de la ville.

### *Eglises et conciles de Reims.*

La métropole de Reims est dédiée à Notre-Dame. On n'y admire que la beauté de son vaste bâtiment, & la structure de son portail, le plus estimé de France, pour son architecture, pour ses figures & pour ses bas-reliefs, qui le rendent une piéce achevée. C'est dans cette église que l'archevêque de Reims sacre les rois de France, de l'huile sainte, conservée dans un petit vase nommé *la sainte ampoule*, qui selon quelques auteurs peu croyables, fut envoyée du ciel au sacre de Clovis. La sainte ampoule se conserve dans l'abbaye de S. Remi de Reims, où il y a, avec trois autres abbayes, diverses églises collégiales & paroissiales, & grand nombre d'autres maisons ecclésiastiques & religieuses. De quatre-vingt-quinze prélats qui ont

gouverné l'église de Reims, il y en a douze ou treize qui sont reconnus pour saints; & un très-grand nombre d'autres qui sont illustres par leur naissance, par leur doctrine, par leur probité & par leur vertu. Saint Sixte est le plus ancien dont nous ayons connoissance. Il mourut pour Jesus-Christ vers l'an 261. Saint Nicaise, S. Remi, Hincmar, Gerbert, qui fut depuis le pape Silvestre II, & plusieurs cardinaux, ont tous été archevêques de cette ville, dont l'église nous a donné quatre papes. Outre Silvestre II, que nous venons de nommer, Urbain II a été chanoine de Reims; Adrien IV en a été archidiacre; & Adrien V y a possédé la même dignité, avec celle de chancelier. Cette église a aussi vu douze princes assis sur son siége, entre lesquels on compte deux fils de France, Arnoul, fils du roi Lothaire, & Henri de France, fils du roi Louis *le Gros*; & quatre princes du sang royal, Hugues de Vermandois, Henri de Dreux, Jean & Robert de Courtenai. Treize de ses prélats ont été ornés de la pourpre; six légats *à latere*, & neuf chanceliers de France; savoir Foulques, qui sacra le roi Charles *le Simple*, Herivée ou Hervé, Hugues de Vermandois, Artauld, Odolric ou Odalric, Adalberon, Gerbert, Renaud de Chartres & Robert Briçonnet. Quinze chanoines de Reims ont été élevés au cardinalat, & il y en a eu un très-grand nombre qui ont été évêques.

Sonnatius, qui gouvernoit l'église de Reims vers l'an 625, présida à un concile de quarante prélats, qui s'assemblerent la même année en cette ville, pour la réforme des mœurs. On y fit vingt-cinq canons, que nous avons avec vingt & une ordonnances synodales, qu'on attribue au même Sonnatius: ce que nous apprenons de Flodoard, *l.* 2, *c.* 5. Wlfare célébra un concile en 813, par ordre de Charlemagne, qui en fit tenir dans le même temps divers autres, souhaitant avant que de mourir de voir les affaires ecclésiastiques réglées. Il contient quarante-quatre canons. Hincmar parle d'un synode de l'an 879, *tome II*, *p.* 821. Foulques, archevêque de Reims, au mois de janvier 893, couronna Charles *le Simple* roi de France. Dans le même temps on s'assembla en concile contre Baudouin, comte de Flandre, usurpateur des biens ecclésiastiques. L'archevêque Foulques fut assassiné quelque temps après, & eut pour successeur Herivée en 900, qui assembla les prélats voisins, & excommunia les auteurs de cet attentat sacrilége. Seulfe, successeur d'Herivée, célébra en 923, un concile dans sa ville, où l'on imposa pénitence à ceux qui avoient assisté à la bataille de Soissons, donnée l'année précédente entre Charles *le Simple* & Robert. Il en tint un autre en 924, à Trossi, pour regler les différends d'entre le comte Isaac & Etienne, évêque de Cambrai. Adalberon d'Ardenne, dans un concile de l'an 975, excommunia Thibaud, qui avoit usurpé le siége de l'église d'Amiens. Le diacre Etienne, nonce du pape Benoît VII, se trouva à ce concile. Arnoul, fils *naturel* du roi Lothaire, fut élu après Adalberon, & fut déposé au concile de Saint-Basle près de Reims en 991. Gerbert fut mis à sa place. Mais dans un autre concile tenu à Mouson en 995, par Léon, abbé de S. Boniface, légat du saint siége, Gerbert fut déposé comme intrus, & Arnoul fut rétabli dans son église. Le pape Léon IX, passant à Reims en 1049, y tint un concile de vingt évêques, & d'environ cinquante abbés, contre la simonie, les mariages illicites, & les autres vices du temps. L'archevêque Gervais assembla divers prélats en 1059, pour le couronnement de Philippe, fils du roi Henri I. On célébra un autre concile en 1092, & on obligea, sous peine d'excommunication, Robert, comte de Flandre, de satisfaire pour les usurpations qu'il avoit faites sur le clergé. On en met un en 1094, dont la chronique de Sens & Yves de Chartres, *epist.* 35, font mention. L'an 1109, grand nombre d'évêques vinrent à Reims pour l'affaire de Geofroi, évêque d'Amiens, contre les moines de S. Valeri. Conon, légat du saint siége, y tint un concile en 1151. contre l'empereur Henri. En 1119, le pape Callixte II, à la tête de quatre cens vingt-six prélats, en célébra un autre contre le même prince, qui fut excommunié. Innocent II y tint en 1131 un concile après la fête de S. Luc. Il avoit avec lui trois cens ou évêques ou abbés. On en met un en 1140, contre Abailard; mais il y a plus d'apparence qu'il fut tenu à Sens par les prélats des deux provinces. Le pape Eugène III présida à un concile de Reims le 22 mars 1148, accompagné de plusieurs évêques & abbés. Eon de l'Etoile, hérétique, y fut condamné; & Gilbert de la Porée, évêque de Poitiers, convaincu par S. Bernard, se condamna lui-même. Sanson, évêque de cette ville, assembla un concile l'an 1251, pour regler quelques différends entre Gautier de Laon & Hugues, abbé de Prémontré: ce qu'Adrien IV approuva depuis. Pierre Barbette, au mois d'octobre de l'an 1287, examina avec ses suffragans les priviléges accordés par le pape Martin IV, aux Dominicains & aux freres Mineurs. On met un concile tenu par Jean de Craon en 1363, & un autre célébré par les grands vicaires de Gui de Roye en 1393; un par Jean Juvénal des Ursins en 1455. Le cardinal Charles de Lorraine, archevêque de Reims, tint en 1564, un concile, où l'on fit des réglemens salutaires pour la réforme du clergé & pour l'avantage des peuples. Louis de Lorraine, cardinal de Guise, en célébra un autre provincial en 1583. Renaud de Chartres, aussi cardinal & archevêque de Reims, avoit publié des ordonnances synodales en 1455, & Charles-Dominique de Caretto, aussi cardinal, en publia l'an 1510.* César, *l.* 6 *de bellò Gall. c.* 4. Pline, *l.* 4, *c.* 17. Strabon, *l.* 4. Aimoin, *l.* 3, *c.* 6. Hincmar, *in vita sancti Remig.* Flodoard, *hist. eccl. Rem.* Guillaume Marlot, *hist. de Reims.* Du Chêne, *recherches des antiq. des villes.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. christ. Discours des échevins de Reims en* 1678. *Du droit des archevêques de Reims de sacrer les rois de France*, *par M.* de Villefore. *Mém. de littér. & d'hist. tom. IX*, *part. I. Histoire civile & politique de la ville de Reims*, par M. Anquetil.

REINBECK, petite ville du duché de Holstein, en Saxe, sur la petite riviere de Bille, entre Hambourg & Lawembourg, à huit lieues de celle-ci, & à quatre de celle-là. Elle est capitale d'un bailliage, qui appartient au duc de Holstein-Gottorp. * Mati, *dict.*

REINBECK (Jean-Gustave) naquit à Zell, le 25 janvier 1682. Son pere, *André* Reinbeck, étoit ministre dans cette ville, & fut ensuite prévôt à Luchow. C'étoit un homme très-savant, & en particulier fort versé dans les langues orientales. Sa femme, mere de celui dont il s'agit ici, s'appelloit *Sophie* Hencken, & étoit fille du maître de poste de Zell. Les premieres études du jeune Reinbeck furent dirigées par son pere, & elles eurent des succès heureux & rapides. En 1700, à l'âge de 18 ans, il se rendit à l'université de Hall, où il entendit MM. Michaëlis, Buddée, Breithaupt, Francke, &c. qui florissoient alors. Il se fit bientôt connoître à eux de la maniere la plus avantageuse, & dès l'an 1702, il fut jugé digne d'être membre du collége oriental, qu'on devoit fonder par ordre de sa majesté. Il ne démentit point l'opinion qu'on avoit conçue de lui, & les *colléges*, qu'il lut dans sa profession, furent également goutés par leur solidité, par leur érudition & par leur clarté. Il soutint en 1703 une dispute publique, sous M. Breithaupt, dont le sujet fut *de perfectione partium*, & quelque temps après une autre, *de redemptione per lytron*, qu'il a étendue depuis, & dont il a fait un livre très-estimé, qui parut en 1710. Il marqua dans ces disputes une si profonde connoissance de la théologie, que la faculté de cette science crut faire une acquisition considérable en le déclarant assesseur de ses conférences. En 1703, feu M. Porst, qui étoit alors pasteur des

églises du Verder & de la Villeneuve, pria la faculté théologique de Hall de lui procurer un sujet, qui réunît les talens du ministere & les vertus pastorales, & sur lequel il pût se décharger d'une partie de ses fonctions. On ne balança pas à choisir M. Reinbeck, qui accepta la vocation. En 1713, M. Porst ayant été fait prévôt de l'église de S. Nicolas, son adjoint eut la place entiere, & desservit les paroisses du Verder & de la Villeneuve, qui ont les mêmes pasteurs. Il s'aquitta de ses fonctions avec une exactitude & une douceur, qui lui gagnerent le cœur de ces deux troupeaux. Il sut trouver encore des heures de loisir pour cultiver ses études, & enrichir la république des lettres de ses productions. En 1715, il donna deux petits ouvrages sur le mariage, & contre le concubinage, où il combattoit ce que M. Thomasius avoit avancé en faveur de ce dernier état. Le feu roi de Prusse lui conféra en 1717, les charges de premier pasteur, prévôt & inspecteur de l'église de S. Pierre, vacantes par la mort de M. Schnaderbach. L'inspection des églises qui en dépendent, & du collége de Cologne, y étoit jointe. Dix ans après, à la mort de M. Porst, il fut déclaré conseiller du consistoire. En 1728, la faculté théologique de Konisberg le pria d'agréer le titre de docteur en théologie. En 1739, la reine & la princesse royale le choisirent pour confesseur. Tous ces emplois accumulés lui donnoient beaucoup d'occupations, & il n'y en avoit néanmoins aucun dont il ne s'aquittât d'une maniere distinguée. Ce fut même au fort de ces travaux qu'il entreprit & exécuta presque entiérement l'ouvrage qui lui a fait tant d'honneur dans son parti, ses Considérations sur la confession d'Augsbourg. Le premier volume parut en 1731, & fut reçu avec des applaudissemens extraordinaires. Le prince Eugène de Savoye, presque aussi grand dans les lettres que dans les armes, en fut charmé, & contribua beaucoup par son suffrage à le répandre dans les états catholiques. D'autres grands & des savans du premier ordre donnerent à l'ouvrage & à l'auteur des témoignages de la plus haute estime. Il ne laissa pas de rencontrer des adversaires, & c'est ordinairement ce qui acheve de caractériser certains livres; mais la modération avec laquelle il leur répondit, sans augmenter la force de ses réponses, fit honneur aux excellentes qualités de son esprit & de son cœur. En 1710, M. Reinbeck épousa une personne d'un mérite distingué, mademoiselle *Nymphe-Elizabeth* Scott, fille de *Robert* Scott, médecin de la cour de Brunswick-Lunebourg. Ce mariage fut heureux à tous égards, & il en naquit douze enfans, dont quatre garçons & quatre filles ont survécu à leur pere aussi bien que sa digne épouse. Ce pasteur, dont les qualités du cœur embellissoient les talens & les lumieres, qui se faisoit également chérir & respecter, fut enlevé à sa famille, à ses amis & à son troupeau le 21 août 1742. Sa majesté Prussienne avoit tant de confiance aux lumieres & à la probité de M. Reinbeck, que pour l'ordinaire il s'en rapportoit à lui, dans le choix des sujets auxquels le roi vouloit confier des fonctions ecclésiastiques. Le monarque le chargea même, peu de temps après son avénement au trône, du soin de rechercher les abus qui s'étoient glissés, dit-on, dans quelques unes de ses universités. Les titres de ses ouvrages sont les suivans : *Tractatus de redemptione per λυτρὸν, &c.* 1710. Il a été traduit en allemand par M. Keck, & imprimé en 1740. *La nature du mariage & la réjection du concubinage, contre M. Thomasius*, en allemand. *Relation circonstanciée de l'effroyable incendie arrivé à Berlin*, 1730, en allemand. *Considérations sur les vérités divines contenues dans la Confession d'Augsbourg*, 4 vol. 1731, 1741, en allemand. La mort empêcha l'auteur de finir cet ouvrage. *Réponse à un anonyme, qui avoit attaqué l'ouvrage précédent*, 1737, en allemand. *Recueil de sermons sur les dimanches & fêtes de l'année, &c.* 2 vol. 1734, &c. en allemand. *Explication de l'hypothèse philosophique sur l'harmonie préétablie*, 1736, en allemand. *Offrande volontaire, &c. ou* 48 *pièces sur diverses matieres de théologie*, 1717, 1730, en allemand. Deux piéces allemandes, où il s'agit entre MM. Reinbeck & L. C. Sturm du sens des paroles de la sainte cène, 1716, 1717. *Réponse de M. Reinbeck aux objections de M. Palm, avec l'examen de cette question, Si ce monde est le meilleur*, 1736, en allemand. *Courts éclaircissemens sur l'apocalypse*, 1718, en allemand. *Relation de la vie & de la doctrine de Gichtel*, 1732, en allemand. *Réflexions philosophiques sur l'ame raisonable & sur son immortalité*, 1739. *Traité sur la maniere de prêcher, avec une introduction de M. Reinbeck*, 1740, en allemand. *Sermons sur le mystere de la naissance de J. C. traduits en françois*, 1738. On trouve une critique assez étendue de ces deux sermons dans le Journal helvétique, au mois d'août 1738. Cette critique déplut à un des amis zélés de M. Reinbeck. Cet ami fit une réponse fort vive, & trop remplie d'aigreur & d'invectives. Il y a un extrait de cette réponse dans le même Journal, au mois de novembre 1739. L'auteur de la critique ne jugea pas à propos de répliquer, parceque cette maniere de disputer n'est pas de son gout. *Recueil de cinq sermons*, 1739. *Nouveau recueil de quatre sermons, avec un appendix de quelques piéces intéressantes*, 1741. M. Reinbeck composoit ses sermons suivant la méthode scientifique du célebre M. Wolf. * *Journal litteraire d'Allemagne*, tome II, pag. 129, &c. *Supplém. françois*, imprimé à Basle, tome III.

REINCE (Nicolas) Parisien, secrétaire du cardinal du Bellai, évêque de Paris, & résident à Rome pendant quatre ans, traduisit de françois en italien, à la priere de Paul Jove, les mémoires de Philippe de Comines, qu'on imprima à Venise. L'empereur Charles-*Quint* disoit un jour au pape Jules III, en la présence de diverses personnes de qualité, que Reince étoit celui qui lui avoit fait le plus de peine en Italie, dans le temps que le cardinal du Bellai y étoit ambassadeur à la cour de Rome. On ajoute que Reince refusa cinq mille ducats qu'on lui offroit, à condition de donner copie de quelque point de l'instruction de cette ambassade, de la part de ce prince. Ses lettres écrites en 1534, & les trois années suivantes pendant qu'il étoit résident à Rome, sont conservées dans la bibliothéque du roi. * La Croix du Maine, *biblioth. françoise.*

REINECCIUS (Reinier) Allemand, natif de Steinheim, dans le diocèse de Paderborn, enseigna longtemps les belles-lettres dans l'université de Francfort & de Helmstat, & publia des traités généalogiques & historiques, outre plusieurs autres ouvrages. Il composa un traité de la méthode de l'histoire, dans lequel il y a beaucoup d'érudition & de discernement sur le mérite des historiens. Ce savant homme mourut l'an 1595, & laissa entr'autres ouvrages, *Familiæ regum & pontificum Bosphoranorum, &c. Familiæ regum Macedoniæ, &c. Familiæ regum Armeniorum, &c. Familiæ regum Judæorum. Familiæ regum Mediæ, Spartanorum, &c. Syntagma de familiis duorum Ægypti regnorum, regum & pontificum Israëlitarum, &c. Regna celebratissima cum familiis. Hierosolymitanum chronicon. De marchionum & electorum origine. Methodus legendi historias. Historia dubia, & syntagma historicum. Historia Julia, seu syntagma heroïcum. Historia orientalis. Familiæ Luceburgenses*, & plusieurs autres. * De Thou, *hist.* Kekerman, *de hist. natural. c.* 2. Vossius, *de philol.*

REINECCIUS (Christian) bachelier en théologie, & docteur en philosophie, naquit à Muhlingen en Saxe en 1668. Il demeuroit à Leipsick, & il devint professeur à Weissenfels, & enfin conseiller consistorial du duc de Saxe-Weissenfels, & recteur du Gymnase de Weissenfels. Voici ses écrits : 1. *Mohamme-*

*dis fides Ismaëlitica, id est, alcoranus ex idiomate arabico latinè versus, &c.* à Leipsick, 1721, *in*-8°. 2. *Augustana confessio germanica & latina, cum versione græca, &c.* à Leipsick, 1730, *in*-8°. 3. *Biblia hebraica*, à Leipsick, 1725, *in*-8°. 4. *Biblia hebraica*, à Leipsick, 1739, *in*-4°. 5. *Boëstanismus per responsa theologorum condemnatus*, à Leipsick, 1704, *in*-4°. 6. *Concordia germanico latina*, à Leipsick, 1708, *in*-4°. 7. *Universæ de termino gratiæ peremtorio controversiæ epitome*, à Leipsick, 1703, *in*-4°. 8. *Janua hebrææ linguæ V. T.* à Leipsick, 1720. 9. *Biblia quadrilingua N. T.* à Leipsick, 1713, *in-folio*. 10. *Novum testamentum græcum*, à Leipsick, 1725, *in*-8°. 11. *Syllabus memorialis vocum græcarum N. T.* à Leipsick, 1725, *in*-8°. 12. *Prog. pontifices causam discessionis dedisse*, à Weissenfels, 1730, *in-fol.* 13. *Animadversio ad B. C. Richardi monitorium fidele de libro concordiæ*, à Leipsick, 1709, *in*-4°. 14. *Nucleus theologiæ positivæ fidei & morum, s. dicta classica*, à Leipsick, 1728, *in*-8°. 15. *Vetus testamentum græcum ex versione LXX interpretum, unà cum libris apocryphis secundùm exemplar Vaticanum, Romæ editum*, à Leipsick, 1730, *in*-8°. 16. *Index memorialis, quo voces hebraïcæ & chaldaïcæ V. T. omnes continentur*, 1730, *in*-8°. 17. *Manuale biblicum concordantiarum græcarum, in quo voces græcæ omnes, quæ in LXX interpretum versione bibliorum græca & apocryphis veteris testamenti extant*, à Leipsick, 1734, *in*-8°. Il a encore composé quelques écrits en allemand. * *Suppl. françois de Basle.*

REINECK, petite ville de Franconie, capitale du comté de Reineck, & située sur le Sal, près du Mein; & à huit ou neuf lieues de la ville de Wurtzbourg, vers le nord. Elle appartient à l'évêché de Wurtzbourg. * Mati, *dict.*

REINECK, comté, petit pays de la Franconie; il est entre les diocèses de Mayence & de Wurtzbourg, l'abbaye de Fulde & le comté de Hanaw. Ce comté a eu ses comtes particuliers, dont la postérité s'étant éteinte, il a été partagé entre l'archevêque de Mayence, l'évêque de Wurtzbourg & les comtes d'Herpach & de Hanaw. Reineck & Lhor, qui lui donne quelquefois le nom de comté de Lhor, en sont les lieux principaux. * Mati, *dict.*

REINELDE ou RENELLE (Sainte) vierge & martyre, au pays de Cléves, dans le VII siécle, fille du comte *Witgered*, & de sainte *Amalberge*, fut élevée dans la piété, avec sa sœur *Gudule*; & après avoir vécu quelques années dans le monde fort retirée, Gudule se retira dans le monastere de Vivelle, & Reinelde fit le voyage de la Terre-sainte. A son retour, elle passa plusieurs années de sa vie renfermée dans la terre de Zancht en Flandre, jusqu'à ce que les Huns étant venus ravager le pays, la massacrerent dans l'église de Zancht l'an 680. On fait sa fête au 16 de juillet. * *Vita apud Surium.* Baillet, *vies des saints.*

REINESIUS (Thomas) médecin habile, naquit à Gotha, ville de Thuringe en Allemagne, le 13 décembre 1587, de *Jean* Reines, bourgeois de cette ville, & d'*Anne* Ziminer. Dès l'âge de douze ans il savoit passablement les langues latine & grecque. En 1603, on l'envoya à Wittemberg, où les professeurs dont il prit les leçons voulurent lui persuader de s'appliquer à la théologie; mais son gout le portoit à la médecine, & il s'y livra. Après en avoir commencé l'étude à Wittemberg, il la continua à Iéna, où il alla en 1607. Pour acquérir de nouvelles connoissances, il voyagea, vit la Bohême, parcourut divers endroits de l'Allemagne, & passa en Italie. Il fit quelque séjour à Padoue, où il profita des leçons qu'on y faisoit. A son retour, passant par Basle, il s'y fit recevoir docteur en médecine, & se rendit à Altorf, dans l'espérance que Gaspard Hoffman, son compatriote & son parent, pouroit lui procurer une chaire dans cette ville. Vers 1615, il épousa *Marguerite* Tezel, dont il eut plusieurs enfans, qui moururent fort jeunes. En 1617, il alla s'établir à Hoff, petite ville de Franconie dans le marquisat de Culembach, & il y pratiqua la médecine pendant deux ans. Au bout de ce temps, le marquis de Bareith l'engagea de venir demeurer à Bareith même, & lui donna la qualité de son médecin & l'inspection de l'école publique. Il remplit ces deux postes jusqu'en 1627, qu'il passa à Altenbourg, pour y être médecin de cette ville. Il y demeura plusieurs années, & y parvint à la dignité de bourguemestre. Etant devenu veuf, il se remaria dans cette ville, & n'eut point d'enfans de cette seconde femme. L'électeur de Saxe l'ayant depuis honoré de la qualité de son conseiller, il alla résider à Leipsick; il y mourut le 17 janvier 1667, dans sa quatre-vingtiéme année. Il avoit une vaste érudition, & étoit un critique habile & pénétrant, mais son style est dur & peu poli. Ses ouvrages sont: 1. *De Diis Syris, sive de numinibus commentitiis in veteri testamento memoratis syntagma*, à Leipsick, 1623, *in*-4°. Jean Selden a écrit peu après, sur la même matiere, un ouvrage plein d'érudition, dont on a une fort bonne édition augmentée par André Beyer, à Leipsick, 1672, *in*-8°. 2. *Chemiatria, hoc est, medicina nobili & necessariâ suî parte, chymiâ, instructa & exornata, inque theatrum illustris ad Elistrum Ruthenei sermone panegyrico producta; Gheræ Ruthenicæ*, 1624, *in*-4°, & à Iéna, 1678, *in*-4°. 3. *De vasis umbilicalibus, eorumque ruptura, observatio singularis*, à Leipsick, 1624, *in*-4°. 4. *De Deo Endovellico, cujus memoria nullibi veterum monumentorum, præterea quam in inscriptionibus antiquis in villa Viçosa Lusitaniæ repertis*, &c. à Altembourg, 1637, *in*-4°, & depuis dans le *Musæum philologicum & historicum*, publié par Crenius, à Leyde, 1700, *in*-8°, tome second, pag. 303, & encore dans le *Syntagma variarum dissertationum rariorum*, donné par Jean-George Grævius, à Utrecht, 1702, *in*-4°. 5. *Ἱστορούμενα linguæ punicæ, errori populari Arabicam & Punicam esse eandem, opposita*, à Altenbourg, 1637, *in*-4°, & dans le recueil de Grævius, cité. 6. *Variarum lectionum libri tres, in quibus de scriptoribus sacris & profanis, classicis plerisque disseritur, loca obscura multa illustrantur*, &c. à Altenbourg, 1640, *in*-4°. 7. *Defensio variarum lectionum*, à Rostock, 1653, *in*-4°. 8. *Marci Manillii astronomicon, restitutum à Josepho Scaligero, cum ipsius notis, nec non Th. Reinesii & Ismaëlis Bullialdi animadversionibus*, à Strasbourg, 1655, *in*-4°. 9. *Commentarius in veterem inscriptionem Augustæ Vindelicorum haud pridem erutam*, à Leipsick, 1655, *in*-4°, & dans le même tome du *Musæum philologicum*, &c. cité plus haut. 10. *Epistolæ ad Gasparum Hoffmannum & Christianum Adamum Rupertum, nec non eorum ad illum epistolæ*, à Leipsick, 1660, *in*-4°. 11. *Petronii Arbitri fragmentum, cum epicrisi & scholiis*, à Leipsick, 1666, *in*-8°, dédié à M. Colbert, qui lui avoit écrit une lettre obligeante, en lui envoyant une somme d'argent dont Louis XIV l'avoit gratifié. 12. *Epistolæ ad Joannem Vorstium*, publiées par Vorstius même, en 1667, *in*-4°. 13. *Epistolarum ad Nesteros patrem & filium conscriptarum farrago*, à Leipsick, 1670, *in*-4°. 14. *Epistolæ ad Christianum Daumium, & ipsius ad Reinesium: edente Joanne Andreâ Bosio*, à Iena, 1670, *in*-4°. 15. *Herodoti Halicarnassei orationes cum notis*, à Leipsick, 1675, *in*-8°. 16. *De palatio Lateranensi, ejusque comitiva commentatio parergica*, &c. à Iena, 1679, *in*-4°. 17. *Syntagma inscriptionum antiquarum, cum primis Romæ veteris, in vasto Jani Gruteri opere omissarum, cum commentariis*, &c. à Leipsick, 1682, *in-fol.* deux volumes. 18. *Dissertatio critica de sybillinis oraculis*, avec l'ouvrage de George Schubart, intitulé: *Enarratio parergica metamorphoseos Ovidianæ*

*de diluvio Deucalionis*, à Iena, 1685, *in*-4°. 19. *Thomæ Reinesii & Joan. Andreæ Bosii epistolæ mutuæ, varia philologica & historica complexæ, quas è scriniis B. Gaspar. Sagittarii, unà cum excerptis epistolarum clarissimorum virorum ad editionem* Josephi *facientibus publicæ luci dat Joan. Andreas Schmidius*, à Iena, 1700, *in*-12 de 480 pages. 20. *Thomæ Reinesii judicium de collectione manuscriptorum chemicorum græcorum quæ extat in bibliothecâ Gothanâ*, en allemand, traduit en latin par Jean-Albert Fabricius, qui l'a inséré dans sa bibliothéque grecque, tome XII, page 748. On a publié sous le nom de Reinesius, *Schola jureconsultorum medica, relationum aliquot libris comprehensa*, &c. à Leipsick, 1679, *in*-8°; mais ce n'est autre chose que l'ouvrage de Fortunatus Fidélis, déja imprimé plusieurs fois. (*Fortunati Fidelis de relationibus medicorum libri quatuor, &c.*) Outre tous ces ouvrages cités par le P. Niceron, tom. XXX de ses *mémoires*, on a encore quelques lettres de Reinesius, & son éloge dans l'ouvrage intitulé : *Gotteri, &c. elogia clarorum virorum qui Altenburgum nostrâ patrumque memoriâ scriptis, &c. illustrarunt : accedunt epistolæ Reinesii, Lambecii, &c. nondum editæ*, à Iena, 1713, *in*-12. L'éloge de Reinesius est à la page 31 de cet ouvrage.

REINFREW, autrefois *Randuaria*, petite ville du comté de Cuningham en Ecosse. Elle est sur le Cluyd, à deux lieues au-dessous de Glascow. Elle est capitale d'une baronie qui porte son nom, & qui est une partie du comté de Cuningham. * Mati, *dict.*

REINHOLD (Erasme) de Salfeld dans la Thuringe, enseigna les mathématiques à Wittemberg, & mourut l'an 1553, en prononçant ce vers,

*Vixi, & quem dederas cursum mihi, Christe, peregi.*

On a de lui : *Scholia in theoricas planetarum. Georgii Purbachii observationes, cum methodica tractatione de illuminatione Lunæ. Kalendarium tabulæ Prutenicæ & directionum. Commentarii in libros Ptolemæi mathematicæ constructionis.* On le distingue d'un autre ERASME Reinold, qui a vécu dans le même siécle, qui étoit aussi mathématicien, & de qui l'on a, *Practica anni 1575, cum explicatione novæ stellæ ejusdem anni.* * Vossius, *de mathematic. cap. 36, sect.* 18. Les éloges de M. de Thou recueillis par Teissier ; *voyez* la quatriéme édition.

REINIER, religieux du monastere de S. Laurent de Liége, mort vers l'an 1130, a écrit divers ouvrages historiques, dont le seul considérable est l'histoire de S. Fédéric, martyr de son temps.

REINIER, moine du monastere de S. Jacques de Liége, célébre par sa science & par ses vertus, naquit l'an 1155. Il eut pour mere une sainte femme nommée *Judith*, qui étant devenue veuve, embrassa par humilité l'état de sœur converse. Reinier renonça pareillement au monde à l'âge de vingt ans, & embrassa la régle de S. Benoît dans le monastere de S. Jacques. Il y fit profession l'an 1175, & la même année il fut ordonné soudiacre. Quatre ans après, Philippe, archevêque de Cologne, l'éleva au diaconat. Il demeura dans ce degré deux années, après lesquelles Raoul, évêque de Liége, le promut au sacerdoce dans l'église de S. Jacques. Au commencement de l'année 1184, Reinier alla à Rome, d'où il revint au mois d'avril. La même année, sur la fin du mois d'août, il fit un second voyage dans la même ville. L'an 1186, il accompagna de nouveau à Rome Herimann, abbé de S. Jacques. La capacité de Reinier, son intelligence & sa sagesse dans le maniment des affaires, dont il avoit toujours donné des preuves sensibles, engagerent ses freres à l'élire prieur de leur monastere : cette élection se fit le 19 de mai de l'an 1197. Il eut aussi le gouvernement de *Wota* & de Passerige. Le pape Innocent III ayant indiqué le concile de Latran l'an 1215, Reinier fit à cette occasion un quatriéme voyage à Rome. Il vivoit encore en 1230 : mais on ignore la date juste de sa mort. Il a continué la chronique de Liége de Lambert le Petit, depuis l'an 1194, jusqu'à l'an 1230. Cette chronique, demeurée longtemps manuscrite, a été imprimée par les soins des peres DD. Martenne & Durand, bénédictins de la congrégation de saint Maur, au tome cinquiéme de leur *Amplissima collectio veterum scriptorum*, &c. à Paris, en 1729, *in-folio*. * *Voyez* leur avertissement sur cette chronique, pages 2 & 3, & Valere André, *bibliotheca Belgica*, édition de 1739, *in*-4°, tome II, pag. 1060.

REINIER de Forli, jurisconsulte en 1358, a été illustre par lui-même, & pour avoir enseigné le droit à Barthole.

REINIE, RAINARD ou REINERIUS, *cherchez* RAINIER.

REINKING (Théodore) de Curlande, naquit en 1590, & mourut en 1664. Il a composé un traité, *De retractu consanguinitatis ; De processu juris contra Sagas :* item, *De regimine sæculari & ecclesiastico.* * Bartholin, *in Danis*. Henning Wite, *in jurisconsultis*.

REINSBOURG, village à une lieue de Leiden en Hollande, dépendoit d'une célébre abbaye, fondée successivement par deux comtes de Hollande, nommés *Théodore* & *Florent*, par la comtesse Perronelle, & par une dame de la maison de Saxe, que l'on voit peints dans une vitre de l'église, chacun selon son ordre. Cette abbaye est maintenant sous la puissance des états de Hollande. Auparavant il y avoit des religieuses de S. Benoît, que l'on nommoit *Dames*, parceque l'abbesse étoit dame temporelle & spirituelle de ce lieu, avec droit de haute, moyenne & basse justice, & que l'on n'y recevoit aucune fille qui ne fût noble, & d'une ancienne extraction. Celles qui y entroient ne faisoient ordinairement leur profession qu'après plusieurs années ; parcequ'elles pouvoient se marier, en sortant avant que de l'avoir faite, quelque temps qu'il y eût qu'elles fussent religieuses. Elles faisoient de grandes aumônes trois fois la semaine : desorte qu'il s'y assembloit chaque jour de distribution plus de deux mille personnes des environs. Les quatre fondateurs sont enterrés dans l'église, & l'on y voit encore un grand nombre de magnifiques tombeaux de comtes, de comtesses, & d'autres seigneurs de Hollande. * Guichardin, *description des Pays-Bas*.

REINSTEIN, comté. C'est un petit pays de la Basse-Saxe. Il est entre les principautés d'Anhalt & d'Halberstat, & le duché de Brunswick. Ce pays a eu ses comtes particuliers, dont la maison s'étant éteinte, les électeurs de Brandebourg en sont entrés en possession, comme d'un fief de la principauté d'Halberstat, à la réserve du petit comté de Blankenbourg, qui a été réuni aux états de Brunswick pour la même raison. * Mati, *dict.*

REIPOLTZKIRK, bourg du Palatinat du Rhin, à deux lieues de Lautereck, est chef d'une baronie qui appartenoit au prince de Vaudemont. * Mati, *dict.*

REISER (Antoine) né à Augsbourg en 1628, y commença ses études qu'il continua à Strasbourg, où il alla en 1646. Après avoir visité les universités de Tubinge & de Giessen, il prit le degré de maître-ès-arts à Altorf en 1651. La même année il alla à Presbourg, & fut appellé au diaconat de Schemnitz. En 1659, il fut appellé au pastorat à Presbourg, & il demeura dans ce poste jusqu'en 1672, qu'il en fut privé dans la révolution qui arriva cette année. Le refus qu'il fit de révoquer ses écrits, & de remettre les clefs de son église, le fit mettre en prison & condamner à mort. Il eut sa grace dans le temps qu'on alloit lui trancher la tête. Il perdit dans cette déroute sa bibliothéque & son bien, & il fut exilé avec sa femme qui étoit enceinte, & quatre filles. Il arriva en ce triste état à Augsbourg, où on lui donna la charge de recteur du collége qu'il occupa trois ans. En 1675, il fut appellé au pastorat d'Oeringen dans le comté

de Hohenlohé. En 1678, il fut appellé à Hambourg où il fut pasteur à S. Jacques & scholarque. Il y mourut en 1686. Voici la liste de ses ouvrages : *Sanctus Augustinus veritatis evangelico-catholicæ in potioribus fidei controversiis testis & confessor, contra Bellarminum & alios scriptores papæos vindicatus. Roma non gloriosa. Johannes Launoius theologus & Sorbonista Parisiensis, testis & confessor veritatis evangelico-catholicæ. Anti-Barclaïus, &c.*

REISK (Jean) recteur du collége de Wolfembutel, a donné divers ouvrages au public dans le XVII siécle. Il s'attacha fort à l'étude des anciennes médailles. Il savoit aussi fort bien les langues orientales. Il a écrit sur la *corne d'Ammon*, sur les *oracles des Sibylles*, & autres qui ont précédé la venue de Jesus-Christ ; sur les *images de* Jesus-Christ ; sur la langue qu'il parloit ; de certaines pierres précieuses, que les Grecs & les Latins appellent *Glossopetræ*, & qui ressemblent à la langue d'un homme. Il a aussi fait imprimer le *Chronicon Saracenicum & Turcicum* de Wolfang. Drechster l'a divisé en livres & en chapitres, & il y a ajouté des notes & un *Appendix*. * *Voyez* Jacobi Tollii, *epist. itinerariæ*, où l'on en parle comme d'un homme déja mort.

REITZER (Chrétien) fils de *George* Reitzer, assesseur royal dans le collége de la chambre à Copenhague, & d'*Anne* Fabrice, fille du célébre médecin *Chrétien* Fabrice, naquit le 3 octobre 1665. Ayant perdu son pere à l'âge de dix ans, & sa mere s'étant remariée au célébre *Gaspard* Bartholin, ce fut sous les yeux de ce savant que Reitzer fit ses études. Après être demeuré du temps dans l'université de Copenhague, il voyagea pour se perfectioner dans ses connoissances, & s'appliqua au droit. De retour, il obtint la profession publique du droit dans l'université de Copenhague, vers l'an 1692, après la mort de C. Borneman, professeur en droit, & conseiller de la chancellerie. Il fut plusieurs fois recteur de l'université. En 1709, il devint assesseur du tribunal suprême de justice, & peu après on le fit conseiller de justice. En 1712, il fut assesseur du tribunal suprême de l'amirauté, & en 1721 conseiller d'état. En 1723, le roi l'ayant établi grand bailli du diocèse de Drontheim en Norwége, il vendit à sa majesté, pour le prix de neuf mille écus d'Allemagne, sa belle & riche bibliothéque qu'il s'étoit formée avec soin. Elle servit à augmenter la bibliothéque royale. En 1726, il fut transféré de Drontheim à Aalborg dans le Jutland, avec la même qualité de grand-bailli. Ayant obtenu son congé en 1730, il passa le reste de ses jours dans le repos, uniquement occupé de la lecture & de la méditation des saintes écritures. Il mourut à Flensbourg le 29 février 1736, âgé de 71 ans. Il avoit perdu quatre ans auparavant *Marie* Rhode sa femme, dont il avoit eu un fils mort en bas âge. On a de Chrétien Reitzer : *Dissertatio de obligatione fontium ad subeundam pœnam* ; à Copenhague, 1693. *Oratio jubilæa evangelica*, 1694. *Dissertatio de consanguinitatis & affinitatis proprietatibus, graduumque computatione*, 1701. *De iis quæ universo in jure præcognita esse debent*, 1702. * Raupcah, *de præsenti rei sacræ & litterariæ in Daniâ statu. Supplément françois de Basle.*

RELAND (Adrien) professeur en langues orientales & en antiquités ecclésiastiques en l'université d'Utrecht ; né le 17 juillet 1676, au village de Ryp en Nord-Hollande, étoit fils de *Jean* Reland, ministre de ce village, puis à Amsterdam. Il étudia à Amsterdam, où dès l'âge d'onze ans il avoit fini toutes ses classes, & pendant les trois années suivantes, il fit de grands progrès dans l'hébreu, le syriac, le chaldaïque & l'arabe, & traduisit même en latin une partie de la mischne, & à ses heures perdues il s'exerçoit à la poésie, où il reussissoit. A l'âge de quatorze ans, son pere l'envoya à Utrecht étudier en littérature & en philosophie, où il fit de si grands progrès, qu'après trois années d'étude, il fut reçu docteur en philosophie, & soutint une thèse *de libertate philosophandi*. Il commença à étudier en théologie à 17 ans, & à apprendre l'arabe. Après avoir demeuré six ans à Utrecht, son pere l'envoya à Leyde pour continuer ses études en théologie : il y fit aussi un cours de physique expérimentale. Peu de temps après son arrivée à Leyde, on lui offrit à Lingen une chaire de professeur pour enseigner la philosophie ou les langues orientales, ou l'un & l'autre ; mais son pere sentant diminuer ses forces, ne lui permit pas de s'éloigner d'Amsterdam. Dans ce temps-là milord Portland souhaita de l'avoir pour précepteur de son fils. Le pere de Reland, sollicité par ses amis, lui permit d'accepter cet emploi : on voulut le faire passer en Angleterre avec son éleve ; & même on lui avoit déja préparé un appartement à Windsor ; mais son pere, dont la santé s'altéroit de jour en jour, ne voulut plus y consentir. Peu de temps après il fut appellé à Hardewick pour y remplir la chaire de professeur en philosophie, quoiqu'il n'eût que 24 ans ; mais l'université de cette ville n'en jouit pas long-temps ; car le roi d'Angleterre rendit justice à son mérite. Il le recommanda au magistrat d'Utrecht, qui lui offrit la chaire de professeur en langues orientales, & en antiquités ecclésiastiques. Son génie, qui étoit plus porté pour les belles-lettres que pour la philosophie, lui fit accepter avec joie la place qu'on lui offroit. Enfin ayant été attaqué de la petite vérole, il mourut le onze février 1719, en sa 43 année, universellement regretté, laissant un fils & une fille. Ses principaux ouvrages sont, *Dissertationes quinque de nummis veterum Hebræorum. Dissertationum miscellanearum partes tres*, III volumes. *Antiquitates veterum Hebræorum. Brevis introductio ad grammaticam hebræam. Palestina ex monumentis veteribus illustrata*, II vol. *in-4°. Notæ ad historiam doctorum. Mischnicorum. Galatea, lusus poëticus. Remarques sur les vies des poëtes Grecs en abrégé. Ode in poësim Lucretianam. Oratio de incremento quod philosophia cepit hoc sæculo*, prononcée au mois d'octobre 1699, lorsqu'il commença à professer la philosophie. *Oratio pro lingua persica & cognatis litteris orientalibus*, prononcée en 1701, lorsqu'il eut été fait professeur des langues orientales à Utrecht. *Analecta rabbinica* : c'est un recueil d'ouvrages de plusieurs savans sur ces matieres. *De religione Muhamedica*, l. 2, dont il y a eu deux éditions ; la seconde fut retouchée par l'auteur, & publiée peu avant sa mort. On a traduit cet ouvrage en françois avec des additions, & il a paru à la Haye en 1721. *Oratio in obitum Pauli Bauldri. Decas exercitationum philologicarum de vera pronuntiatione nominis Jehovah.* Ces dissertations sont de plusieurs auteurs. *Oratio de galli cantu Hierosolymis audito*, prononcée le 26 mars 1709, & imprimée la même année. *Enchiridion studiosi arabicè conscriptum* : l'auteur Arabe est Alzernouchi, & Reland y a joint deux traductions latines, celle de Roostgaard, & celle d'Abraham Echellensis. *Elenchus philologus* : cet ouvrage regarde plusieurs difficultés sur le texte & les versions de l'écriture sainte. Une édition du Manuel d'Epictete & du tableau de Cebés, &c. avec une traduction. Il a publié les fastes consulaires recueillis & mis en ordre par son frere Pierre Reland, jurisconsulte. *Oratio de usu antiquitatum sacrarum. De spoliis templi Hierosolymitani in arcu Titiano Romæ conspicuis.* La vie de Ebn-Jokdan, en hollandois. *Disputatio philologica de Tryphone Judæo, &c. Disputatio philologica de uxore Domiseda, in epistol. ad Titum*, c. 2, v. 5. Reland a aussi donné quelques cartes, comme celles du Japon & de la Perse. Un petit recueil de poësies latines, la plupart galantes, imprimé à Utrecht en 1709. Plus : *Lettre d'un médecin Arabe à un professeur de l'université de Hall, sur les reproches faits à*

*Mahomet* : cette lettre fut publiée à Utrecht durant le congrès de 1713. *Voyez* COLLINS. &c. S'il eut vécu plus long-temps, il auroit enrichi le public d'une nouvelle édition de l'historien Joséphe, & d'un recueil d'anciennes relations de voyages, dont il avoit déja ramassé un bon nombre. * *Europe sav. Mém. de Trévoux*, avril 1719.

RELIGIEUX. Ce nom, qui étoit commun autrefois à tous les Chrétiens, se donne à présent à ceux qui se retirent du monde, pour entrer en des monasteres ou communautés, où ils font profession de vivre dans un état purement consacré à Dieu, & dans l'exercice des conseils évangéliques. Ce sont ceux qui sont appellés *Moines* dans l'antiquité. Quelques-uns en mettent l'origine dès le commencement de l'église, & prétendent que les Thérapeutes de Philon étoient des moines. *Voyez* sur ce sujet l'article des THERAPEUTES, où cette opinion est réfutée. Plusieurs appuient l'antiquité de l'ordre religieux sur le témoignage de l'auteur des ouvrages attribués faussement à S. Denys l'*Aréopagite* : car cet auteur en parle clairement dans son livre de la hiérarchie ecclésiastique, & y rapporte les cérémonies que l'on gardoit de son temps dans la réception des religieux ; mais cette preuve suppose que ces ouvrages, qui portent le nom de S. Denys l'*Aréopagite*, sont véritablement de lui, au lieu qu'ils sont d'un auteur du V siécle. S. Epiphane dit que l'hérétique Marcion avoit embrassé l'état monastique dans sa jeunesse, c'est-à-dire, vers l'an 130, & les ménologes des Grecs fournissent quelques exemples de saints religieux de ce temps-là. Néanmoins, comme pendant les trois premiers siécles, l'église fut presque toujours dans la persécution, il est difficile de croire qu'il y ait eu alors des communautés religieuses ou des monasteres ; & il y a apparence que S. Antoine en fut le premier instituteur vers l'an 305. Il peut y avoir eu auparavant des hermites en Egypte & ailleurs ; mais on ne sauroit prouver qu'il y ait eu des religieux assemblés dans une maison commune, pour y pratiquer une même régle. S. Antoine ayant reçu sous sa conduite quantité de personnes, qui le choisirent pour maître dans la perfection évangélique, établit son premier monastere dans un désert de la basse Thébaïde, en un lieu appellé *Pisper*, proche des montagnes qui sont à l'orient du Nil. Il fit ensuite une régle, à la priere d'un monastere nommé *Nacalon*, laquelle fut depuis observée, même hors de l'Egypte : dans le XII siécle il y avoit à Constantinople un monastere de sept cens religieux, qui la gardoient. Vers l'an 330, S. Pacôme fit une régle pour les religieux de la haute Thébaïde, & y établit le monastere de Tabenne, que l'on place communément dans une isle près de la ville de Syenne ; mais qui apparemment étoit plus bas sur le bord du Nil dans le diocèse de Tenthyre. S. Macaire l'*Egyptien* eut la conduite de ceux qui se retirerent dans le désert de Scétis. Le mont Sinaï & le désert de Raïte en Arabie, furent habités par les solitaires dès le commencement du IV siécle. S. Hilarion est considéré comme le fondateur de l'état religieux dans la Palestine ou Terre-sainte ; car ce fut lui qui fit bâtir le premier monastere, dans le temps que S. Antoine étoit le chef des religieux d'Egypte. S. Jérôme établit un monastere à Bethléem vers l'an 390. S. Basile, évêque de Césarée en Cappadoce, est reconnu pour le fondateur de l'ordre monastique dans l'Asie Mineure ; parcequ'il y fit une régle pour les religieux de la province de Pont, laquelle on a observé depuis presque dans tout l'Orient. Vers l'an 430, S. Alexandre, religieux, institua l'ordre des Acœmetes dans la Syrie. C'étoient des religieux qui étoient divisés par bandes, & qui se succédoient les uns aux autres pour chanter l'office divin : desorte que jour & nuit il y en avoit toujours qui psalmodioient au chœur : c'est pourquoi on les appella *Acœmetes*, du mot grec ἀκοίμητοι, c'est-à-dire, *qui ne se couchent*, ou *qui ne dorment point*. L'an 485 Anthême, évêque de Salamine en Chypre, ayant découvert le corps de S. Barnabé, qui avoit été enterré dans cette isle après son martyre, obtint de l'empereur Zenon la fondation d'un monastere & d'une église, pour y déposer les reliques de ce saint : ce monastere devint très-célébre dans l'Orient. On remarque encore que dès le IV siécle il y avoit des religieux Chrétiens dans l'Inde. En effet S. Jérôme témoigne que de son temps on voyoit des moines Indiens qui venoient en pélerinage à Jérusalem. Vers la fin du IV siécle, & du temps de S. Augustin, l'état monastique commença à fleurir dans l'Afrique occidentale, comme à Carthage, à Tagaste, à Hippone ou Bonne.

A l'égard de l'Italie, les martyrologes & les actes des Saints font mention de quelques moines & de quelques religieuses, que l'on dit avoir vécu en Occident, avant que le grand Constantin eût rendu la paix à l'église. Il y a aussi un canon inséré par Gratien dans le décret, qui marque qu'il y avoit à Rome des abbés & des moines du temps du pape Silvestre. Mais sur le témoignage de S. Jérôme, qui a traité de ce sujet dans une de ses lettres, on peut dire que les troubles excités dans l'église par les Ariens, firent passer la profession monastique d'Orient en Occident. En effet, S. Athanase, évêque d'Alexandrie, s'étant retiré à Rome en 339 avec plusieurs prêtres, & deux moines d'Egypte, fit connoître aux personnes de piété l'admirable vie de S. Antoine, qui demeuroit alors dans son désert de la basse Thébaïde. Pierre, successeur de saint Athanase, qui fut aussi contraint de se réfugier à Rome en 373, pour éviter la violence des Ariens, confirma pleinement ce que l'on avoit déja appris des religieux d'Egypte. Il parla aussi de saint Pacôme, & des personnes de l'un & de l'autre sexe qui observoient sa régle à Tabenne, & dans les autres monasteres de son institut. Ce rapport excita un bon nombre de Chrétiens à embrasser une profession si sainte ; & l'on bâtit des monasteres à Rome, où plusieurs personnes de grande naissance firent gloire de prendre l'habit. Ceux dont l'exemple eut le plus d'éclat, furent S. Paulin, S. Pammaque, l'illustre veuve sainte Marcelle, & sainte Mélanie, femme de Pinien. Cet établissement de la vie religieuse dans la ville de Rome fut comme un modéle pour toute l'Italie ; & peu à peu ce saint institut s'étendit dans tous les lieux où l'évangile étoit connu. Du temps de S. Ambroise, il y avoit auprès de Milan, un monastere fort célébre. S. Eusébe, évêque de Verceil, fit embrasser l'état religieux à son clergé : desorte que sa cathédrale devint un monastere. En même temps ou environ, on établit des abbayes régulieres à Capraria, & dans les autres isles de la mer de Toscane, dans la Dalmatie, & en Sicile.

S. Athanase, qui introduisit ou mit en estime à Rome la profession religieuse, la fit aussi connoître dans les Gaules, lorsqu'il y vint en 336. Il est certain que peu de temps après, il y eut des hermites proche de Trèves, où S. Athanase avoit été reçu par S. Maximin, qui en étoit évêque. Quelques-uns attribuent l'institution des monasteres dans les Gaules, à S. Marcellin, archevêque d'Embrun ; & croient que les moines, que l'on dit avoir été de son temps dans son diocèse, étoient des disciples de S. Eusebe de Verceil. Dès le IV siécle l'isle Barbe, proche de Lyon, étoit habitée par des hermites, dont la société a été peut-être la premiere communauté de moines qui se soit formée dans les Gaules. D'autres jugent que la France n'a point eu de monasteres avant S. Martin, & qu'il en faut rapporter la premiere institution à ce grand prélat, qui fonda l'abbaye de Marmoutier, & plusieurs autres monasteres dans la Touraine, où le nombre des religieux se multiplia tellement, qu'il s'est

trouva plus de deux mille à son enterrement. Il mourut vers la fin du IV siécle ; mais on ne convient pas de l'année. Les disciples de S. Martin, ou d'autres, à son exemple, établirent des monasteres dans les Gaules en plusieurs endroits, principalement à Rouen, à Therouane, au Mans, à Toulouse, à Marseille, en l'isle de Lerins, à Arles, à Vienne, à Lyon, & autres lieux. Vers l'an 400, S. Nicétas prêcha l'évangile dans l'ancienne Dacie, qui comprenoit une partie de la Hongrie, la Transsilvanie, & les pays voisins, & y fonda des monasteres.

La profession religieuse étoit établie en Espagne avant le pontificat du pape Damase, vers la fin du IV siécle. La preuve s'en voit dans le concile de Saragosse tenu en 380. Un auteur moderne a cru que S. Eusébe de Crémone, disciple de S. Jérôme, avoit établi en Espagne l'ordre de ce saint docteur, & fondé le monastere de Guadaloupe. Mais ce fait n'est appuyé d'aucune preuve : car on ne voit point que S. Eusébe ait passé en Espagne ; & d'ailleurs S. Jérôme n'a institué aucun ordre, ni laissé aucune régle particuliere, quoiqu'il ait donné d'exellentes instructions aux religieux dans ses ouvrages, & principalement dans ses lettres. Les religieux qui se disent de son ordre, n'ont paru, soit en Italie ou en Espagne, que dans le XIV siécle. Ils suivirent d'abord la régle de S. Augustin ; mais le pere Loup d'Olmedo, leur général, dressa une régle qui est tirée des divers ouvrages de S. Jérôme,& qui fut approuvée par le pape Martin V. Ce pontife dispensa les Jéronymites de garder celle de S. Augustin. Quant à la régle des religieuses, que l'on attribue à S. Jérôme, & qui se trouve parmi ses ouvrages, elle n'est point de lui.

On ne peut marquer avec certitude en quel temps l'ordre monastique a été introduit dans la grande-Bretagne, qui comprend l'Angleterre & l'Ecosse : tout ce que l'on en sait, c'est qu'il y a eu des religieux dès le V siécle. Il y a apparence que l'état monastique fut introduit par S. Germain, évêque d'Auxerre, ou par S. Patrice, en Angleterre, & par S. Servan en Ecosse. Pour ce qui est de l'Irlande, ce fut S. Patrice qui y fonda des monasteres, lesquels y multiplierent si prodigieusement, que cette isle fut appellée l'*isle des Saints*. On y établit même des religieux dans les églises cathédrales. Ainsi S. Asyque, évêque d'Elfin, fit desservir sa cathédrale, suivant le conseil de S. Patrice, par une communauté de religieux : ce que fit aussi S. Fiéque, évêque de Slepten, & quelques autres évêques. Dans le VI siécle, la profession monastique, qui s'étoit affoiblie en Italie pendant les ravages qu'y firent les Huns & d'autres Barbares, commença à refleurir par l'établissement de la régle de S. Benoît, laquelle est comme le fondement de toutes les autres régles, qui ont formé depuis des ordres différens. *Voyez* MOINES. * Bulteau, *abrégé de l'histoire de l'ordre de S. Benoît.*

RELIGION, est proprement le culte que l'on rend à Dieu d'une maniere légitime. Elle est opposée à l'impiété, qui ne reconnoît ou qui n'adore point Dieu ; à la superstition, qui l'honore d'une maniere qui ne convient point à Dieu ; & à l'idolâtrie, qui attache le culte à de faux dieux. Mais quoique ce nom ne convienne proprement qu'au culte légitime du vrai Dieu, on le donne néanmoins aussi au culte des idoles & des faux dieux, & au culte illégitime & faux du vrai Dieu, comme au mahométisme & aux diverses hérésies. On sera sans doute bien aise de voir ici comme un tableau de toutes les religions du monde représentées en petit, & seulement dans leurs principaux points. La premiere & la véritable, est la religion chrétienne ; les autres sont celles des Juifs, des Mahométans & des Idolâtres. La religion chrétienne se divise en plusieurs autres, qui sont, la catholique, & celles des hérétiques. La religion des Juifs, celle des Mahométans, & celle des Idolâtres se partagent aussi en plusieurs sectes différentes : ce qui se verra dans la suite de cet article, que nous séparerons en quatre titres, suivant les quatre parties du monde.

*RELIGIONS DE L'EUROPE.*

ROME, qui a été autrefois le siége de l'empire romain, est à présent le siége de la religion catholique, dont on fait profession dans toute l'Italie. L'inquisition qui y est établie, en exclut tous les hérétiques. On y souffre néanmoins quelques Juifs, pour des raisons particulieres ; & le pape tire quelque tribut de la liberté qu'il leur donne dans les terres de l'Etat ecclésiastique. La république de VENISE a banni les Juifs qui étoient établis dans une isle de cette ville, appellée la *Giudezza*. Dans le royaume de NAPLES, on souffre quelques Grecs & quelques Albanois, qui suivent les cérémonies de l'église grecque, & qui sont schismatiques. Les habitans de l'isle de SICILE professent la religion catholique, & ont pour juge des causes ecclésiastiques, en cas d'appel du jugement des évêques, une personne nommée par le roi en qualité de légat du saint siége. Dans l'isle de SARDAIGNE, les peuples sont catholiques, & il y a des inquisiteurs. L'isle de MALTE est comme le boulevard de la religion catholique contre les Mahométans, ainsi l'on n'y souffre aucune autre religion. LA DALMATIE est possédée par les Vénitiens & par les Turcs. La petite république de RAGUSE paye tribut aux derniers ; mais elle est demeurée catholique, & a son archevêque. Les Vénitiens ont deux archevêques dans la Dalmatie, qui sont ceux de Zara & de Spalatro. Les habitans de l'isle de Corfou, qui appartient à la république de Venise, sont Chrétiens, & suivent la religion des Grecs schismatiques. L'isle de CANDIE est maintenant sous la domination du grand seigneur : outre les Mahométans, il y a des Catholiques, des Chrétiens Grecs, & des Juifs, qui y payent tribut. On ne voit que des Catholiques en ESPAGNE : l'inquisition s'y exerce avec sévérité, aussi-bien qu'en PORTUGAL, & l'on n'y souffre ni Maures ni Juifs. LA FRANCE est toute catholique, depuis que Louis XIV a fait abattre tous les temples des Calvinistes, & a révoqué l'édit de Nantes en 1685. Dans tous les PAYS-BAS qui dépendent du roi de France ou de l'empereur, on ne voit point d'autre religion que la catholique : s'il y a quelques Calvinistes ou Luthériens, ils ne se découvrent pas. Dans les états des Provinces-Unies, que l'on appelle vulgairement les états de HOLLANDE, la religion dominante est celle de Calvin ; mais on y souffre aussi les Catholiques, les Luthériens, les Remonstrans & les Anabaptistes, sans parler des Juifs. Les Catholiques néanmoins n'y ont aucun exercice public de leur religion ; mais les Luthériens ont des temples ; les Anabaptistes ont aussi les leurs, de même que les Juifs, qui ont leurs synagogues à Amsterdam, & à Rotterdam. La ville de GENÈVE est le principal siége de la religion des Calvinistes. LA SUISSE est un pays composé de plusieurs états & républiques, qui sont comme un seul état, par le moyen de leur union & confédération. De treize cantons qu'elle renferme, il y en a cinq de catholiques : savoir, Uri, Switz, Underwald, Lucerne & Zugh. Le canton de Soleurre est presque tout catholique. Zurich, Berne, Basle & Schafouse sont Zuingliens ou Calvinistes. Fribourg, Glaritz & Appenzel sont en partie Catholiques & en partie Calvinistes. Leurs alliés du pays de Valais sont en partie Zuingliens. Le pays des Grisons est mêlé de Catholiques & de Calvinistes. La Valteline est toute catholique. L'ALLEMAGNE est partagée entre presque autant de religions & de sectes, qu'il y a de princes & d'états, ou de villes libres dans l'empire ; mais après la catholique, qui est la religion de l'empereur, les trois principales sont le luthéranisme, le calvinisme & l'ana-

baptisme. La premiere de ces sectes est la plus autorisée & la plus étendue. Le calvinisme regne principalement dans l'un & l'autre Palatinat, au pays de Hesse, au duché de Wirtemberg, dans les villes Anséatiques, &c. L'anabaptisme s'étoit glissé dans toute l'Allemagne, hormis dans l'Autriche & dans la Baviere; mais il n'y en a point à présent, si ce n'est dans le voisinage de la Hollande. Il y a deux sortes de Luthériens en Allemagne; savoir les Puritains, & les Confessionistes ou Protestans. Les Puritains disent qu'ils gardent la pure doctrine de Luther, comme il l'a établie. Les Protestans suivent la confession d'Augsbourg, qui fut tolérée par l'empereur Charles-*Quint*: ceux-ci sont les plus puissans, parceque la réformation du luthéranisme faite à Augsbourg, a attiré plusieurs princes & états de l'empire. La division a été si grande dans la HONGRIE, par les guerres civiles & étrangeres, qu'outre la religion catholique & le luthéranisme, on y voit en plusieurs endroits l'hérésie des Ariens. Le royaume de POLOGNE est catholique; mais il y a beaucoup de Calvinistes & de Luthériens, principalement dans la basse Pologne, & aux environs de Lublin & dans la Lithuanie. La PRUSSE & la LIVONIE, qui sont vers la mer Baltique, sont luthériennes; les provinces qui confinent avec la Hongrie, la Moravie & la Silésie, en tiennent aussi; & celles qui avancent vers le midi & le levant, suivent pour la plupart les erreurs des Grecs. La TRANSILVANIE est remplie de Luthériens, de Calvinistes & d'Unitaires; & de toutes les religions qui y ont exercice, la catholique est la moins cultivée. La SUEDE est aujourd'hui luthérienne, & a reçu la confession d'Augsbourg. Le DANEMARCK suit la même religion.

Dans le royaume d'ANGLETERRE, qui comprend l'Ecosse & l'Irlande, la religion dominante est celle qu'on nomme Anglicane, qui admet plusieurs dignités ecclésiastiques, & plusieurs cérémonies conformes à celles de l'Eglise romaine; mais on y souffre aussi celle des Puritains & des Presbytériens, des Indépendans & des Anabaptistes. On y souffre encore les Quakers ou Trembleurs. Le roi Jacques II qui faisoit profession de la religion catholique, avoit voulu permettre un libre exercice, non-seulement de cette religion, mais aussi de toutes les autres, par une déclaration publiée l'an 1687, & encore par une autre déclaration du mois de mai 1688: ce qui n'a pas eu lieu.

Les MOSCOVITES suivent la religion des Chrétiens Grecs; & quoiqu'ils aient un patriarche à Moscou, ils ne laissent pas de reconnoître encore l'église de Constantinople. Les Morduas qui sont sur les frontieres de la Moscovie, usent de la circoncision, de même que les Juifs & les Turcs, quoiqu'ils n'admettent point leur religion. Ils ne sont d'ailleurs ni chrétiens ni idolâtres; mais ils vivent selon la loi naturelle, & adorent un seul Dieu, créateur de l'univers, auquel ils offrent les prémices de tout ce qu'ils recueillent, en les jettant contre le ciel. LES PETITS TARTARES font profession du mahométisme. Il y a aussi parmi eux quelques Juifs & quelques Catholiques, à qui l'on permet l'exercice de leur religion, moyennant un tribut. La religion de Mahomet regne dans la TURQUIE; mais le grand-seigneur y souffre les Chrétiens & les Juifs en plusieurs endroits. Les Grecs schismatiques y sont en grand nombre, & ont un patriarche à Constantinople, dont la jurisdiction s'étend aussi dans l'Asie Mineure ou Natolie.

*RELIGIONS DE L'ASIE.*

Dans la TURQUIE en Asie, la religion mahométane est la dominante. Le grand seigneur y souffre d'autres religions, aussi-bien qu'en Europe. Les Grecs y ont deux patriarches, celui d'Antioche, & celui de Jérusalem. C'est dans cet empire principalement que sont les Chrétiens Arméniens, les Georgiens, les Nestoriens, les Jacobites & les Maronites, qui sont soumis à l'Eglise romaine. Il y a aussi des Chrétiens catholiques, des Sabéens, des Cophtes, & quantité de Juifs. Les marchands François & Vénitiens catholiques sont assistés des religieux de S. François, dont la demeure ordinaire est à Jérusalem & à Béthléem. Il y a encore un petit peuple qui vit à la Latine parmi les Arméniens. On suit en PERSE la religion de Mahomet, selon la secte d'Ali, qui est différente de celle d'Aboubekre, Omar & Osman, que les Turcs ont préférée à celle d'Ali. Mais les Persans laissent la liberté de conscience entiere à tous les étrangers, de quelque religion qu'ils soient. C'est pourquoi on y voit des Chrétiens catholiques, des Arméniens, des Nestoriens, & des Sabéens. Il y a aussi des Juifs, & des Benjans ou prêtres Indiens, & autres idolâtres. L'ARABIE obéit au grand seigneur, & à des princes Mahométans, qui y souffrent des Chrétiens, dont il y a un célébre monastere sur le mont Sinaï, occupé par des Caloyers ou religieux Grecs de l'ordre de S. Basile. L'empire du MOGOL, dans L'INDE, est soumis à un prince Mahométan, de la secte d'Ali, qui est celle des Persans; mais il se trouve dans ses états beaucoup d'idolâtres. Il y a aussi des Chrétiens catholiques, des Abyssins & des Juifs, car chaque nation y exerce librement sa religion. La presqu'isle de l'INDE au-deçà du golfe de Bengale, comprend plusieurs royaumes dont les peuples sont presque tous idolâtres. Voici ce que l'on peut observer de particulier. La petite isle de GOA appartient aux Portugais: c'est pourquoi il y a plusieurs églises & monasteres. L'archevêque de cette isle a sous lui tous les évêques des Indes orientales; & l'inquisition s'y exerce contre les apostats. On y souffre des Arméniens, des Juifs, des Maures & des Benjans ou prêtres Indiens, qui y vivent selon leur religion. Il s'y voit encore plusieurs Arabes, Persans & Abyssins, qui suivent en partie la religion chrétienne, & en partie celle des Maures, qui est la Mahométane. Les peuples du royaume de CALICUT croient un Dieu, créateur du ciel & de la terre; mais ils le font oisif, & disent que c'est le diable qui a le gouvernement du monde: ils rendent les honneurs divins à ce diable qu'ils appellent *Dewmo*, & à plusieurs fausses divinités. Les mêmes superstitions se pratiquent dans le royaume de NARSINGUE, qui est rempli de pagodes ou temples en l'honneur des démons. Le roi de GOLCONDE suit la religion des Persans; mais les peuples sont idolâtres. La Terre Ferme de l'INDE au-delà du Gange, est possédée par plusieurs rois idolâtres. La presqu'isle de la même INDE à l'orient du golfe, est encore un pays où l'on adore des idoles & des faux dieux. Les principaux royaumes de cette presqu'isle, sont ceux de Siam, du Tonquin, de Lao & de Pégu. Le roi de Siam permet l'exercice de toutes sortes de religions, & témoigne une affection particuliere pour celle des Chrétiens. La presqu'isle de Malaca est une dépendance du royaume de Siam; mais la plus grande partie appartient aux Hollandois, qui y accordent la liberté de conscience, à cause des marchands de différentes religions qui y abordent, & qui y demeurent quelquefois assez long-temps. Il y a plusieurs Catholiques dans les royaumes de Tonquin & de Lao, où les missionaires prêchent l'évangile, malgré les persécutions des Talapoins ou religieux païens. Les peuples de Pégu sont si fort attachés à leur idolâtrie, qu'on a tenté inutilement d'introduire la religion chrétienne dans ce pays. Les Chinois sont idolâtres; mais l'exercice de la religion chrétienne est permis dans cet empire, & les Jésuites y ont plusieurs belles églises. Il y a aussi un grand nombre de Juifs, qui y ont leurs synagogues par la permission de l'empereur de la Chine. La TARTARIE est soumise à plusieurs princes, dont le plus puissant se nomme *le grand Kan*. Quelques-uns des souverains suivent la religion de Mahomet; d'autres sont païens & idolâtres. On y trouve des Chrétiens Nestoriens,

& des Juifs; mais qui observent fort peu la loi de Moyse. L'idolâtrie domine dans le Japon; & depuis la persécution de Tayco-sama, & de ceux qui lui succéderent au commencement du XVII siécle, les Chrétiens n'y ont plus d'églises, comme ils en avoient auparavant. Les isles Philippines appartiennent aux Espagnols, qui y laissent liberté de conscience à ceux du pays, qui sont idolâtres, & à plusieurs Indiens & Chinois. Les isles de la Sonde, nommées *Java* & *Sumatra* sont habitées par des peuples adonnés au culte des idoles. Il y a aussi des Mahométans & des Chrétiens. Les Hollandois sont puissans dans l'isle de Java, où ils résident à Batavia. Les habitans originaires de l'isle de Ceylan sont idolâtres. On y voit aussi beaucoup de Mahométans, & un certain nombre de Chrétiens, parceque les Hollandois y possédent plusieurs villes. L'isle de Chypre est sous l'empire du Turc; mais il y laisse vivre en liberté de conscience les Chrétiens Latins & Grecs, les Arméniens, les Cophtes, & toutes sortes de sectes, moyennant un tribut. L'isle de Rhodes est habitée par des Turcs, par des Chrétiens Grecs, & par des Juifs.

### *Religions de l'Afrique.*

La Barbarie est habitée par des Maures, des Turcs & des Arabes, qui suivent la religion de Mahomet. Les Portugais, les Espagnols & les Anglois, y possédent quelques places. Il y a aussi des endroits où les Infidéles souffrent les Chrétiens & les Juifs en payant tribut. La religion dominante de l'Egypte est la Mahométane, qu'observent les Maures, les Arabes & les Turcs. Les Chrétiens Cophtes ont aussi leurs églises, & les Juifs leurs synagogues. Les peuples de Zanguebar & de la côte d'Abex sont Mahométans; mais les Portugais qui ont des places dans le Zanguebar, y ont introduit le christianisme. Il y a aussi dans ce pays des Juifs & des idolâtres. Les originaires de l'isle de Madagascar croient qu'il y a un Dieu, créateur du ciel & de la terre; mais ils adorent le diable. La Caffrerie est peuplée d'idolâtres; les Hollandois y ont seulement deux forts, vers le cap de Bonne-Espérance; & les Portugais un château. On trouve dans le royaume de Congo des idolâtres, quelques Mahométans, & plusieurs Chrétiens, particulierement dans la province d'Angola, dont les Portugais sont les maîtres. Les peuples de la Guinée adorent les idoles; mais les Anglois, les Hollandois & les Danois, y tiennent quelques places sur la côte, & les Portugais ont des habitations dans le pays, où ils tâchent d'introduire le christianisme. Les Negres mêlent à leur idolâtrie quelques cérémonies du mahométisme: ce que font aussi les habitans du Zaara. Le Biledulgerid observe la religion mahométane. La religion des peuples de Nubie est un mêlange des cérémonies des Chrétiens, des Mahométans & des Juifs. Les Abyssins suivent pour la plupart la religion catholique, & le moindre nombre est de ceux qui conservent encore les erreurs d'Euthychés & de Dioscore, avec quelques superstitions des Mahométans. L'idolâtrie est l'ancienne religion du Monomotapa: mais les missionaires y ont établi le christianisme en plusieurs endroits.

### *Religions de l'Amérique.*

Le Canada, ou la Nouvelle France, est peuplé de Catholiques; car presque tout ce pays appartient au roi de France. L'Angleterre, la Hollande & la Suéde, y ont aussi quelques colonies, où chacune de ces nations exerce sa religion. Les Sauvages, Iroquois, Hurons, Algonquins & autres, n'ont presque point de religion, à la réserve de ceux qui fréquentent les peuples de l'Europe. Les Anglois ont plusieurs habitations dans la Virginie. Les originaires croient qu'il y a plusieurs dieux de différens ordres, qui dépendent d'un premier, nommé *Keuvas*, lequel est leur souverain, & a été de tout temps. Ils tiennent le soleil, la lune & les étoiles pour des demi-dieux. Les Sauvages de la Floride sont idolâtres, & adorent le soleil & la lune; mais les Espagnols & les Anglois y ont des colonies, & ont établi la religion chrétienne en plusieurs endroits. Le Mexique, que l'on nomme aussi *la Nouvelle Espagne*, est fort peuplé de Catholiques: il y a un archevêque & plusieurs évêques. Les Espagnols sont aussi maîtres de la Castille-Neuve, autrement Castille-d'Or, où ils ont introduit la religion catholique. Les montagnards de ce pays sont encore idolâtres, & adorent le soleil & la lune comme les principales divinités, tenant l'un pour le mari, l'autre pour la femme. Les Caraibes, & les peuples de la Guiane, adorent des idoles; & quelques-uns croient l'immortalité de l'ame. Les habitans du pays des Amazones sont aussi idolâtres. Le Bresil appartient aux Portugais, qui y ont une belle ville, nommée *San-Salvador*, où est le siége d'un archevêque. Les Sauvages se convertissent à la foi de jour en jour. Le pays de la Plata, & celui des Patagons, sont peuplés d'habitans idolâtres; mais les Espagnols y ont plusieurs habitations, & une ville nommée l'*Assomption*, qui est le siége d'un évêque, & où les Jésuites ont un collége. Les Espagnols ont établi plusieurs séminaires dans le Chili, pour travailler à la conversion des naturels du pays, qui ont fort peu de religion. La religion catholique est établie dans le Perou, qui appartient au roi d'Espagne. Il y a un archevêque à Lima, & plusieurs évêques dans les autres provinces; & l'idolâtrie ne subsiste que parmi un petit nombre de Sauvages. * *Mém. historiques.*

RELIQUES, en grec, λείψανα, est le nom que l'on donne à ce qui reste du corps des morts. Les Romains donnoient ce nom aux ossemens & aux cendres des morts: après que les corps avoient été brulés, on mettoit ces reliques dans des urnes & dans des tombeaux, & on les honoroit. Il n'étoit pas permis de les déterrer, ni de les changer de place, sans la permission du collége des pontifes. On a donné parmi les Chrétiens le même nom aux ossemens des martyrs; & dès le temps de la primitive église, on a eu soin de les recueillir, & on les a honorés sans néanmoins les adorer. Dans le V siécle, Vigilance ayant condamné ce culte, fut réfuté par saint Jérôme, & convaincu par l'usage de toute l'église. On alloit dès avant le V siécle en pélerinage aux tombeaux des martyrs, & on y faisoit des fêtes tous les ans, où il se trouvoit un grand concours de fidéles. Mais anciennement elles restoient dans des tombeaux ou sous les autels: on ne les exposoit point dans des lieux élevés, & on ne séparoit point leurs membres, pour les déposer en différens endroits. On prenoit un grand soin de ne pas souffrir que les Chrétiens honorassent de fausses reliques. Dans la suite des temps on a déterré les ossemens des saints, pour les placer dans les lieux éminens des églises. On les a transportés & dispersés en différens endroits, & on est venu jusqu'à cet abus que d'en faire une espéce de trafic. On a étendu le nom & le culte des reliques, non-seulement à ce qui restoit du corps des saints, mais aussi à leurs habits & aux choses qui leur avoient appartenu. On en a supposé plusieurs fausses, qu'on a dit être de Jesus-Christ, de la Vierge, des apôtres, des martyrs, des saints des premiers temps; mais l'église n'a jamais approuvé ces abus, non plus que les excès du culte superstitieux que quelques-uns leur ont rendu, & les faux miracles qu'on leur a attribués. Entre les reliques des saints, les plus sures sont celles des martyrs, confesseurs, évêques & autres saints, dont les corps sont restés & ont été conservés dans les lieux où ils sont morts. L'usage est que, pour consacrer une église ou un autel, il faut y mettre des reliques des saints. Les catacombes de Rome fournissent un grand nombre de reliques. On leur donne des noms de saints au hazard: mais quoiqu'on permette d'exposer ces reliques

de saints inconnus à la vénération des fidéles, il est défendu d'en faire l'office ni la fête, comme le pere Mabillon l'a remarqué dans sa lettre sur le culte des saints inconnus. * *Mémoires ecclésiastiques.*

REL Y (Jean de) natif d'Arras, docteur de Sorbonne en 1478, chancelier & archidiacre de l'église de Paris, recteur de l'université de Paris le 2 octobre 1471, puis évêque d'Angers en 1491 au mois de décembre, écrivit quelques piéces assez éloquentes pour le temps, & mourut le 27 mars 1499. Jacques le Fevre d'Estaples lui dédia ses commentaires sur les morales d'Aristote; & Jean-François Pic de la Mirande lui écrivit une lettre, qui est la neuviéme du III livre. L'église de Paris le députa en 1483 aux états de Tours, où il fit trois discours très-éloquens, qui plurent tellement au roi Charles VIII, qu'il le fit son prédicateur & son confesseur: le chapitre de saint Martin de Tours le fit aussi doyen. Il accompagna le roi Charles VIII, à la conquête de Naples, & fit l'oraison funébre de ce prince. Il retoucha la traduction françoise de la bible, de Guyars des Molins, vers l'an 1487; & c'est la premiere bible imprimée en françois que nous connoissions. On lui attribue les remontrances faites l'an 1461, à Louis XI, par le parlement sur les libertés de l'église gallicane, qui furent publiées dès la même année, & qui ont été réimprimées plusieurs fois, tant en françois qu'en latin, de la traduction de Duaren. On trouve aussi dans le recueil général des états de Quinet, imprimé en 1652, à Paris, ses propositions faites devant le roi Charles VIII & son conseil, au nom des trois états dont il étoit député, quoiqu'il ne fût pas encore élevé à l'épiscopat. * Philippe de Commines, *l.* 8, *c.* 18. Jean de Saint-Gelais, *in Ludov. XII.* Sainte-Marthe, *Gallia christ.* La famille de Rely est une des plus illustres de Picardie. Voyez ce que nous en avons dit à l'article de M. du CANGE.

REMACLE (Saint) vulgairement saint RIMAIL, évêque de Mastricht, natif d'Aquitaine, fut envoyé par ses parens à la cour de Clotaire II, vers l'an 622, qu'il quitta bientôt pour aller trouver à Bourges saint Sulpice, & se fit ensuite moine du monastere de Solognac, nouvellement bâti par saint Eloi, qui l'en fit abbé. Sigebert, roi d'Austrasie, le choisit pour gouverner le monastere de Cougnon dans le pays du Luxembourg, d'où il mena ses religieux dans les Ardennes, pour y établir les abbayes de Stavélo & de Malmedi. Saint Amant s'étant défait en 652, de l'évêché de Mastricht, on mit Rémacle en sa place. Il quitta son siége en 654, & ayant mis en sa place Théodard, qu'il avoit fait premier abbé de Stavélo, il alla occuper la sienne, & mourut vers l'an 668. On fait sa fête au 3 septembre. * *Anonym. apud* Mabillon, *p.* 490, *sæc. II.* Baillet, *vies des saints*, 3 *septembre.*

REMACLE FUSCH, *cherchez* FUSCH.

REMBDA, petite ville & seigneurie dans la Thuringe, située sur la Rinne, non loin de Rudelstatt. Les comtes de Schwartzenbourg en furent anciennement en possession. Les comtes de Gleichen la posséderent ensuite. Jean-Louis, le dernier comte de Gleichen, étant mort sans héritiers en 1631, la seigneurie de Rembda parvint aux ducs de Saxe de la branche Ernestine. Les ducs d'Altenbourg & de Weymar la donnerent en 1633 à l'université de Iéne, en se réservant les droits de la haute justice. La branche d'Altenbourg s'étant éteinte, ce droit appartient aujourd'hui à celle d'Eisenach * Mulleri, *annales Saxon. pag.* 349. Beieri, *geograph. Ienens. pag.* 226.

REMBERT ou RIMBERT (Saint) archevêque de Hambourg, & depuis évêque de Bremen, naquit en Flandre du temps de Louis *le Débonnaire.* S. Anschaire lui persuada d'étudier dans son abbaye de Turholt, d'où il le fit sortir pour l'accompagner dans ses voyages. Il succéda enfin à ce saint dans l'archevêché de Hambourg, qu'on avoit depuis peu transféré à Bremen. Il gouverna ce diocèse avec tant de modération & de sainteté, qu'il a été mis au nombre des saints. Saint Rembert écrivit la vie de saint Anschaire son prédécesseur; un traité de la virginité, &c. & mourut le 11 juin en 888. * Adam de Bremen, *l.* 1, *hist. c.* 31. Albert Crantz, *in Saxon.* Mejer, *in annal. Fland.* Suffridus Petri, *de script. Fris.* Surius, *ad diem* 4 *feb.* Trithême. Valere André. Molan. Vossius, &c. Baillet, *vies des saints*, 4 *février.* D. Rivet, *hist. litt. de la France*, tome V.

REMBRANT (Van Rein) peintre fameux. Le surnom de Van Rein lui vient du lieu de sa naissance, qui est un village situé sur le bras du Rhin qui passe à Leide. Il étoit fils d'un meûnier, & disciple d'un assez bon peintre d'Amsterdam appellé *Lesman*; mais il ne devoit la connoissance qu'il a acquise dans sa profession, qu'à la bonté de son esprit & à ses réflexions. Il ne faut néanmoins chercher dans ses ouvrages, ni la correction du dessin, ni le gout de l'antique. Il disoit lui-même que son but n'étoit que l'imitation de la nature vivante, ne faisant consister cette nature que dans les choses créées, telles qu'elles se voient. Il avoit de vieilles armures, de vieux instrumens, de vieux ajustemens de tête, quantité de vieilles étoffes ouvragées; & il disoit que c'étoit-là ses antiques. Il ne laissoit pas, malgré sa maniere, d'être curieux des beaux dessins d'Italie, dont il avoit un grand nombre, aussi-bien que de belles estampes, dont il n'a pas profité: tant il est vrai que l'éducation & l'habitude ont beaucoup de pouvoir sur nos esprits. Cependant il a fait quantité de portraits, d'une force, d'une suavité & d'une vérité surprenante. Sa gravure à l'eau-forte tient beaucoup de sa maniere de peindre. Elle est expressive & spirituelle, principalement ses portraits, dont les touches sont si à propos, qu'elles expriment & la chair & la vie. Le nombre des estampes qui sont de sa main, est d'environ deux cens quatre-vingt. On y voit son portrait plusieurs fois; & l'on peut juger par l'année qui y est marquée, qu'il naquit avec le dix-septiéme siécle; & de toutes les dates que l'on voit sur ses estampes, il n'y en a point au-delà de 1628, ni après 1659. Il y en quatre ou cinq, qui font voir qu'il étoit à Venise en 1635 & 1636. Il se maria en Hollande, & il a gravé le portrait de sa femme avec le sien. Il a retouché plusieurs de ses estampes, jusqu'à quatre & cinq fois, pour en changer le clair obscur, & pour chercher un bon effet. Il paroît que le papier blanc n'étoit pas toujours de son gout pour les impressions. Car il a fait tirer quantité de ses épreuves sur du papier de demi-teinte, principalement sur du papier de la Chine, qui est d'une teinte rousse, & dont les épreuves sont recherchées des curieux. Il y a dans sa gravure une façon de faire, qui n'a point encore été connue, que l'on sache: elle a quelque chose de la maniere noire; mais celle-ci n'est venue qu'après. Quoiqu'il eût un bon esprit, & qu'il eût gagné beaucoup de bien, son penchant le portoit à converser avec des gens de basse naissance. Quelques personnes qui s'intéressoient à sa réputation, lui en voulurent parler: *Quand je veux délasser mon esprit*, leur dit-il, *ce n'est pas l'honneur que je cherche, c'est la liberté.* Et comme on lui reprochoit un jour la singularité de sa maniere d'employer les couleurs, qui rendoient ses tableaux raboteux, il répondit qu'il étoit peintre & non pas teinturier. Il mourut à Amsterdam l'an 1688. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres.*

REMERVILLE de Saint-Quentin, ou Quintin, (François de) gentilhomme, né à Apt en Provence, de FRANÇOIS Remerville, & d'*Ysabeau* de Mazargues, étoit d'une des premieres familles de Lorraine. Guillaume, seigneur de Remerville, d'Oheville, de Corbessane, & de Champigneulles, accompagna le roi René en Provence, lorsqu'il sortit de sa prison du château de Blacon; & ce prince eut tant de confiance

en lui, qu'il l'honora en 1472 de la charge de son général des finances, ce qui lui donna lieu de s'établir en Provence. Le même prince le fit en 1479, *maître rational* en la cour royale d'Aix. Guillaume se maria à Apt en 1484. Ses descendans firent leur demeure à Apt, & cette famille y a toujours vécu avec beaucoup d'honneur & de probité. M. de Saint-Quentin avoit beaucoup d'esprit & de littérature, quoiqu'il se fût appliqué assez tard à l'étude, & il en a donné des preuves à l'académie royale des belles-lettres de Marseille, & au public. Il écrivoit facilement, & avec beaucoup de génie, en prose & en vers. Pierre Galaup de Chasteuil ayant été chargé par Louis XIV de faire les arcs de triomphe qui furent élevés à Aix, lorsque les ducs de Bourgogne & de Berri passerent par cette ville; & ayant fait imprimer en 1701 *in-fol.* une description & explication de ces arcs, cet ouvrage fut vivement attaqué par MM. de Ruffi & de Haitze, qui prirent dans leurs critiques les noms de Sextius le Salien, & d'Euxenus le Marseillois. M. de Remerville prit la défense de l'ouvrage de M. de Chasteuil. Son ouvrage en prose, souvent mêlé de vers françois, est une brochure de quatre-vingt-seize pages *in-12*, intitulée: *Réflexions sur un libelle intitulé: Lettre critique de Sextius le Salien à Euxenus le Marseillois, touchant le discours sur les arcs triomphaux dressés en la ville d'Aix à l'heureuse arrivée de M. le duc de Bourgogne, & de M. de Berry*, à Cologne (ou plutôt à Aix) en 1702, sans nom d'auteur. Il y a beaucoup d'érudition dans cet écrit, mais trop de vivacité. M. de Remerville y parle souvent de lui-même, de maniere que l'on croiroit qu'il n'est point auteur de ces réflexions, si l'on n'avoit d'ailleurs des preuves du contraire. Il y a inséré même une lettre sur le même sujet, qu'il avoue, & qu'il signe. Elle est datée d'Apt le premier octobre 1702, & suivie d'une épître en vers françois à Nostradamus, & qu'il avoue pareillement. Joseph Mervesin, de l'ordre de Cluny, prieur de Barret, ayant donné en 1706 une *histoire de la poésie françoise*, M. de Remerville dévoila une partie des défauts de cet ouvrage, dans des *remarques critiques* qui contiennent soixante-quatorze pages *in-12*, imprimées sans nom de lieu & d'auteur. M. Mervesin répondit, & M. de Remerville répliqua par une autre lettre à M***. de trente-huit pages *in-12*. *Voyez* MERVESIN. Cette réplique est écrite avec moins de vivacité que les remarques: aussi les auteurs des *mémoires de Trévoux*, mois de janvier 1708, disent-ils, que dans une lettre que l'auteur leur avoit fait l'honneur de leur écrire, il avoue lui-même qu'il auroit dû avoir un peu plus d'égard pour le caractere & la profession de M. Mervesin, & assure qu'il se seroit en effet plus modéré, s'il avoit cru que ses remarques dussent devenir publiques; mais que l'ami à qui il les avoit envoyées, les avoit fait imprimer à son insu: il ajoute qu'il est bien aise que le public soit instruit de ses sentimens sur ce sujet. Ce n'est pas cependant le seul démêlé que M. de Saint-Quentin ait eu avec l'abbé Mervesin. Il a composé contre lui plusieurs piéces qui n'ont point été imprimées, & dans lesquelles il le ménage fort peu. Il avoit écrit aussi l'histoire de saint Elzéard de Sabran, où il faisoit entrer tout ce qui s'est passé de plus curieux sous les regnes de Charles II & de Robert. Mais cette histoire fut brulée chez l'imprimeur. Il n'en échapa que la préface adressée à la noblesse de Provence. M. de Castellane d'Auzet, gentilhomme de mérite, ayant composé la généalogie de la maison de Castellane, M. de Saint-Quentin examina son ouvrage, & lui écrivit plusieurs lettres où il prétendoit démontrer, que cette maison ne tire pas son origine des rois de Castille, comme le veut M. d'Auzet, mais qu'elle a la même origine que les maisons d'Agout, de Pontevez, & de Simiane. Ces manuscrits étoient entre les mains de feu M. le président de Mazaugues, qui eut lui-même en 1720 une contestation avec M. de Remerville sur les anciennes chartes de Provence, citées par M. de Ruffi dans ses dissertations sur les comtes de Provence, de Forcalquier, de Venaissin, & sur les vicomtes de Marseille. M. de Remerville n'ajoutoit point foi à ces piéces, & M. de Mazaugues en soutenoit l'autenticité. En 1704 il avoit donné les canons d'un concile tenu à Apt l'an 1365, sous le pontificat d'Urbain V, & auquel avoit présidé le cardinal Philippe de Cabassolle: ce concile n'avoit point encore été publié. Il composa aussi une dissertation, pour prouver que saint Castor, évêque d'Apt, au commencement du V siécle, avoit fondé un monastere dans son diocèse, & non dans le diocèse de Nisme, comme on l'a dit dans le *Gallia christiana*. Il fit dans le même temps une autre dissertation sur le mot *Albici* ou *Albeci*, ancien peuple de Riez: elle est contre le pere Hardouin. Ces trois piéces sont imprimées dans les essais de littérature de feu M. l'abbé Tricault de Belmont. Ayant trouvé dans le château de Sault le manuscrit original des lettres de François de Montauban d'Agout, lieutenant de roi dans le Lyonnois, pendant les guerres de religion, écrites au roi dans les années 1560, 1561, 1562 & 1563, il les communiqua au P. Menestrier, Jésuite, & le pere Colonia en a fait usage dans son *histoire de Lyon*. Il avoit aussi trouvé le cartulaire original de la ville d'Apt, auquel il a ajouté des notes fort judicieuses. Il en a fait présent à l'église d'Apt. Dans les piéces faites contre le sieur Mervesin, il y a quelques lettres & poëmes au sujet de la lettre R que l'abbé Mervesin prétendoit que l'on pouvoit exclure d'un discours. Les piéces imprimées depuis sur cette contestation dans le premier tome du *mercure* de juin 1741, sont: Défense de la lettre R contre M. l'abbé Mervesin, par M. de Remerville: lettre du même, écrite sans R à M. l'abbé Mervesin, à Apt le 9 juillet 1710: autre lettre au même, à Apt le 12 juillet 1711: lettre du même sans R, en vers, au R. P. Bailly, gardien des Freres Mineurs conventuels à Apt: Plainte de l'R, épigramme: autre plainte de l'R (en vers) à M. de Gourdon, président au sénat de Nice: Réponse à la plainte de l'R (en vers) & deux épigrammes. *Voyez* MERVESIN. M. de Remerville a mis aussi en vers le conte du petit pere André. Il a composé l'histoire des comtes de Forcalquier; celle de la ville d'Apt, sa patrie; une dissertation sur les reliques de sainte Anne, qu'on prétend avoir à Apt, & quelques satyres contre M. de Foresta, évêque d'Apt, avec qui il eut plusieurs démêlés. Ces ouvrages sont demeurés manuscrits. M. de Remerville étoit très-habile dans les généalogies des grandes maisons de Provence, mais il se livroit trop aux conjectures. Il mourut à Apt sur la fin de juillet 1730, âgé d'environ quatre-vingt ans. * Tiré des écrits de M. de Remerville, & du tome premier du *Mercure* de juin 1741.

REMESAL (Antoine de) religieux de l'ordre de saint Dominique, étoit né à Allariz dans le royaume de Galice en Espagne, & fut envoyé l'an 1613, en Amérique. Il sut profiter en habile homme du séjour qu'il y fit, s'instruisit parfaitement de tout ce qui regardoit l'histoire de son ordre dans le pays de Chiapa & de Guatimala, & y joignit encore la connoissance de l'établissement de la religion & du gouvernement de ce pays. A son retour il dirigea ses mémoires, & composa en espagnol une excellente histoire, qui fut imprimée à Madrid l'an 1619, *in fol. Historia de la provincia de san Vincente*, &c. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. II.*

REMI (Saint) archevêque de Reims, étoit de grande naissance, & acquit un savoir éminent & une solide piété. On dit qu'un anachorete, nommé *Montan*, prédit sa naissance à sa mere, qui le conçut dans un âge, où, selon la nature, elle ne pouvoit plus avoir d'enfans. Remi, après avoir fait un grand progrès dans les sciences & dans les bonnes mœurs, s'enferma dans une petite

petite maison auprès du château de Laon, où il mena une vie si sainte, qu'après la mort de Bennadius, évêque de Reims, le clergé & le peuple de cette ville le vinrent enlever, pour le mettre en sa place, quoiqu'il n'eût que 22 ans. Il représenta que sa jeunesse & son peu d'expérience l'en rendoient tout-à-fait incapable, & que c'étoit violer les canons ecclésiastiques, que de vouloir l'élever sur le siége épiscopal; mais Dieu ayant visiblement témoigné que cette élection venoit de lui, il fut obligé de se rendre aux prieres de ceux qui le demandoient. Sa vie toute sainte fit bientôt voir que Dieu l'avoit choisi pour être un apôtre de la France: en effet, ce fut lui qui baptisa le roi Clovis. Sidonius Apollinaris le loue, comme un des plus éloquens hommes de son temps: nous n'avons néanmoins sous son nom que quelques lettres dans la bibliothéque des peres. Saint Remi étoit évêque dès l'an 471, puisque dans une lettre de l'an 523, il remarque qu'il est dans la 53 année de son épiscopat. On ne sait pas quand il mourut; mais en 535, Flavius, évêque de Reims, assista au concile de Clermont; & selon Flodoard, Romain fut évêque entre S. Remi & Flavius. * Grégoire de *Tours*, *l. de glor. confess. c.* 79, *& hist. Francor.* Sidonius Apollinaris, *l.* 9, *epist.* 9. Flodoard, *hist. Rem.* Hincmar, *in vita S. Remigii.* Guillaume Marlot, *hist. Rem.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Aimoin. Frédegaire. Baronius, &c. D. Rivet, *hist. littér. de la France*, tome III.

REMI (L'ordre de S.) *cherchez* AMPOULLE. (sainte)

REMI, archevêque de Rouen, qui succéda à Rainfroi, l'an 753. Quelques auteurs ont cru qu'il étoit frere de Charlemagne, & d'autres, fils *naturel* de Charles *Martel*, & frere utérin de Pepin *le Bref*. Il se retira au mont Soracte en Italie, où il se fit religieux, & où il fit bâtir une église sous le nom de saint Silvestre, qui s'y étoit retiré & caché avant que Constantin *le Grand* se fût fait chrétien. De-là il s'en alla au Mont-Cassin, où il demeura quelque temps, avant que d'être élevé à la dignité d'archevêque. Enfin la métropole de Rouen s'étant trouvée sans archevêque l'an 753, le peuple s'adressa à Pepin, pour le prier d'engager Remi à accepter le fardeau de l'épiscopat. Pepin eut peine à l'y faire résoudre. Remi se rendit enfin aux instances de ce prince. Matthieu de Westmunster & Guillaume de Malmesburi disent que les religieux du Mont-Cassin obtinrent des lettres du pape Zacharie, adressées au roi Pepin, afin que les religieux de Fleuri-sur-Loire rendissent le corps de saint Benoît qui y avoit été autrefois transporté du Mont-Cassin. Pepin donna cette commission à Remi, archevêque, & à trois évêques, qui vinrent exprès dans ce monastere pour exécuter leur commission. Mais ces prélats étant entrés dans l'église, & voulant approcher du lieu où reposoit le corps de ce saint, ils demeurerent tellement aveuglés, qu'ils ne savoient où ils étoient: ce qui leur fit connoître que la commission qu'ils avoient entreprise n'étoit pas agréable à Dieu: ainsi le corps de saint Benoît demeura dans l'église de Fleuri; mais cette histoire est pleine d'anachronismes, & fausse dans presque toutes ses circonstances. Remi fut le premier, selon Paul Emile, qui reçut en France le chant selon l'usage de Rome, apporté par le roi Pepin. Il fut ambassadeur du pape auprès de Didier, roi des Lombards. Il fit plusieurs pieux établissemens, dota & orna plusieurs églises, & mourut le 19 janvier 771. Son corps fut enterré dans la cathédrale de Rouen, d'où il fut transporté depuis dans l'église de saint Médard de Soissons, & y resta jusqu'en 1090, que l'on rapporta la plus grande partie de ses os à Rouen, où on les mit dans l'église de l'abbaye de S. Ouen, & ils y ont été gardés jusqu'au pillage qu'en firent les Huguenots l'an 1572. Quoique le nom de ce Saint ne soit point dans le martyrologe romain, ni dans aucun des martyrologes modernes, on ne laisse pas de célébrer sa fête à Rouen le 19 janvier & le 15 mai. Ce Saint est en vénération particuliere dans la maison d'Autriche, qui le compte entre les Saints de sa race. * Dadré, *chron. historique des archevêques de Rouen.* Baillet, *vies des saints*, 19 *janvier.*

☞ REMI, évêque de Coire, gouvernoit cette église au commencement du IX siécle. On ignore s'il vécut au-delà de l'an 813. Ce fut cette même année qu'il fit, par ordre de Charlemagne, un recueil de canons en faveur des églises de Germanie de ce côté-là. Ce recueil, tel que nous l'avons, contient quarante-neuf capitules ou canons, & fut présenté à l'empereur qui l'approuva, & voulut qu'il fût inviolablement observé. Goldast, qui l'a donné parmi ses historiens d'Allemagne, avertit qu'il n'est pas entier, & qu'il y manque au moins l'addition qu'y fit un autre évêque dans la suite. Quoi qu'il en soit, Remi, pour l'exécution de son dessein, a pris beaucoup de choses des fausses décrétales. On trouve dans ce qu'il en a recueilli de quoi réfuter l'opinion de Blondel, qui prétend que quelques-unes de ces décrétales n'ont été fabriquées qu'après le concile tenu à Paris en 829. * D. Rivet, *hist. littér. de la France*, t. IV.

REMI (Saint) archevêque de Lyon dans le IX siécle, avoit été grand-aumônier de l'empereur Lothaire, & fut ensuite élevé sur le siége de cette église après Amolon, l'an 853. Il présida au III concile de Valence en 855, & à diverses autres assemblées, à Toul, à Langres; & les actes anciens nous apprennent que ce prélat fit diverses pieuses fondations, & mourut le 28 octobre de l'an 875: il fut considéré des princes de son temps. On lui attribue avec raison la réponse faite au nom de l'église de Lyon, aux trois lettres qu'elle avoit reçues pour Amolon, l'une d'Hincmar de Reims, l'autre de Pardule de Laon, & la troisiéme de Raban à Nottingue. Il composa encore un écrit pour servir de réponse aux quatre capitules dressés à Quierzi-sur-Oise par Hincmar. Après avoir ainsi combattu par ses écrits les capitules de Quierzi, il fit établir la doctrine opposée dans le concile tenu à Valence l'an 855, auquel il présida. Il fit confirmer ce qui avoit été décidé dans ce concile, par une assemblée de prélats tenue à Langres en 859, & 15 jours après dans une autre tenue à Savonieres près de Toul, sur l'opposition d'Hincmar, & de ses partisans fâchés de voir les canons de Quierzi condamnés. S. Remi fit convenir qu'après que la tranquillité publique seroit rétablie, on tiendroit une conférence où l'on examineroit de bonne foi sur l'écriture & la tradition, ce qui faisoit le sujet des contestations. Cette tranquillité dont saint Remi parloit, fut accordée par la paix qui se fit l'année suivante à Coblents entre Louis de Germanie, Charles le Chauve, & leur neveu Lothaire; mais on ne trouve point qu'on ait tenu de concile pour y examiner les décrets de celui de Valence. Maldonat a cru que S. Remi avoit composé les commentaires sur les treize premieres épîtres de saint Paul, qui portent le nom de saint Ambroise, & sont d'Hilaire, diacre, qui vivoit vers le milieu du IV siécle. Quelques autres croient que ce prélat est auteur des commentaires sur saint Paul, que Sixte de *Sienne* attribue avec raison à Remi d'Auxerre, & Villalpand à saint Remi de Reims; ce qui ne pouvoit pas être, puisqu'on y cite la régle de saint Benoît, S. Grégoire, Cassiodore, le Vénérable Bede, saint Cyprien de Toulon, &c. tous postérieurs à ce saint archevêque de Reims. * Flodoard, *l.* 2, *hist. Rem. c.* 16. Loup de Ferrieres, *epist.* 112. Jacques Severt, *de archiep. Lugd.* Théophile Rainaud, *in judic. SS. Lugd.* Sainte-Marthe, *Gall. christ. Voyez* Du-Pin, *biblioth. des aut. eccl. du IX siécle*; & D. Rivet, *hist. littér. de la France*, t. V.

REMI d'Auxerre, moine de l'abbaye de S. Germain de la même ville, étoit né à Auxerre, ou aux

environs, & vivoit dans le IX siécle, & au commencement du X. On croit qu'il fut disciple du vénérable Héric, qui pouvoit avoir des auditeurs de toute espéce; sur-tout s'il y avoit des écoles extérieures à saint Germain, comme cela est probable. Remi forma à son tour d'illustres disciples, tant à Auxerre, dont il gouverna les écoles après Héric, qu'à Reims où il fut appellé vers l'an 885 ou 890, par l'archevêque Foulques pour rétablir les écoles de son église. Remi enseigna les humanités & la théologie en cette ville, avec beaucoup de réputation. Il alla ensuite à Paris, y exerça les mêmes fonctions avec de grands applaudissemens, & y ouvrit la premiere école publique qu'on sache avoir été établie dans cette ville, au moins depuis la décadence des études, causée par les ravages des Normans. Selon Platina, il fut le seul savant remarquable sous le pontificat du pape Formose. On a attribué plusieurs de ses ouvrages, tant à Haymon d'Halberstadt, qu'à Alcuin, à saint Remi de Reims, & à saint Remi de Lyon. Les critiques ont fait connoître ce qui appartient à Remi d'Auxerre; & voici les ouvrages qu'ils lui donnent: 1. *Expositio Missæ*: c'est son premier ouvrage; il est dans le sixiéme tome de la bibliothéque des peres, édition de 1589, & dans le tome XVI de l'édition de 1677. 2. *De divinis officiis*. Le P. Mabillon dit dans une lettre à J. Schilter (œuvres posthumes du P. Mabillon, tome I, page 514.) *De opere inter Alcuini opera edito, cui titulus est*: De divinis officiis, *nihil aliud dixerim, quàm quod aliàs scripsi...... esse meram farraginem ex ipsius Alcuini aliorumque autorum ipso posteriorum scriptis consarcinatam. Nam caput* 40 *est tractatus Remigii Autissiodorensis de expositione Missæ*, &c. 3. *De festivitatibus sanctorum liber* 1. 4. *Ad episcopum Heduorum Gualonem*: cette réponse n'est point imprimée. 5. *Homilia una de filio prodigo*, manuscrite. 6. *Glossæ in vetus testamentum*: plusieurs bibliothéques possédent cet ouvrage manuscrit. 7. *Expositio in Beresith, seu Genesin*, aussi manuscrite. 8. *Commentaria in XI minores prophetas posteriores, excepto Oseâ*: cet ouvrage a été publié à Anvers en 1545, avec Œcuménius, par les soins de Henténius: il est aussi dans la bibliothéque des peres, tome I, édition de 1654. 9. *Commentaria in Oseæ quinque priora capita, & in omnes psalmos*: ces commentaires ont paru à Cologne, *in-fol.* en 1536 & 1538, & dans la bibliothéque des peres. 10. *In cantica canticorum*, imprimés en 1533, sous le nom d'Haymon d'Halberstadt. 11. *In Matthæum*, mss. 12. *In Marcum*, mss. 13. Commentaire sur les épîtres de S. Paul. Villalpandus, Jésuite Espagnol, l'a fait imprimer à Rome en 1598, sous le nom de Remi de Reims, & à Mayence en 1614. Le pere François Dorigni, Jésuite, dans sa vie de S. Remi de Reims, a tâché inutilement de justifier la méprise de Villalpandus. 14. Commentaires sur l'Apocalypse, à Paris, 1621, à Cologne, 1624, à Paris, 1640, faussement attribués à Haymon. 15. *Interpretatio vocabulorum bibliorum*, mss. 16. Un commentaire sur la régle de S. Benoît, manuscrit. 17. Sermon sur la dédicace des églises, dans le tome III de l'ouvrage de dom Martenne, *De antiquis ecclesiæ ritibus*, en 1702, *in-4°*. 18. Diverses homélies, manuscrites. 19. *Commentarius in Martianum Capellam de nuptiis Mercurii & Philologiæ*, manuscrit attribué à Remi par Jean-Albert Fabricius, & autres. 20. *Remigii glossæ in Donatum de grammaticâ*, &c. mss. * Voyez la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par feu M. Papillon. Le second des *mémoires* de M. l'abbé Lebeuf, *pour servir à l'histoire ecclésiastique & civile d'Auxerre*, p. 481 & suiv. & sur-tout dom Rivet, *histoire littéraire de la France*, tome VI.

REMI (Pierre) *cherchez* MONT-FAUCON.

REMI (Abraham) en latin *Remmius*, poëte Latin, & professeur en éloquence au collége royal de France, naquit le 6 mars 1600, à Remi, village du Beauvaisis. Son vrai nom étoit *Ravaud* (& non *Ravot*, comme Simon le nomme dans son *nobiliaire du Beauvaisis*, p. 79.) On a de cet auteur un poëme épique, en latin, sur les expéditions militaires du roi Louis *le Juste*, divisé en quatre livres. Il a fait encore d'autres poësies latines, dont il publia le recueil en deux livres l'an 1646, qui fut l'année de sa mort. On trouve dans ce recueil diverses piéces fort bien travaillées, qui ont fait regarder son auteur comme un des meilleurs poëtes Latins de son temps. Entre ses poësies, on a donné le prix à celle qu'il a faite sur le château de Maisons, près de Saint-Germain en Laye, appartenant au président de ce nom, sous le titre de *Mæsonium*. * Olaüs Borrichius, *in dissert. 4 de poët. Latin.* Baillet, *jugemens des sav. sur les poëtes Latins modernes.*

REMINGTON ou RIMSTON (Guillaume) religieux Anglois, de l'ordre de Cîteaux, & docteur en théologie en l'université d'Oxford, combattit les subtilités des sectateurs de Wiclef, & des autres hérétiques de son temps, comme on le peut voir dans le dialogue qu'il a fait du Catholique & de l'Hérétique, & dans un livre intitulé *Conclusiones catholicæ*. Il vivoit vers l'an 1390, sous le regne de Richard II, roi d'Angleterre. * Pitseus, *de illustr. Angl. script.*

REMINGTON (Raoul) historien Anglois, a écrit un livre des annales d'Angleterre, dont les manuscrits sont conservés dans le collége de S. Benoît à Cambridge. * Pitseus.

REMIREMONT, ville du diocèse de Toul en Lorraine, avec une célébre abbaye, qui y fut fondée l'an 620, par saint Romaric, qui lui a donné son nom; Remiremont, & Romberg, comme l'appellent les Allemans, signifiant *Mont de Romaric*. On l'appelle en latin *Romarici mons*, & anciennement le lieu s'appelloit *Habbond*. Ce monastere fut d'abord double; l'un pour des filles, qui étoient partagées en sept bandes, de douze chacune; l'autre pour des hommes: on suivoit dans l'un & dans l'autre la régle de saint Colomban, dont celle de saint Benoît prit depuis la place. Vers l'an 920, cette abbaye fut ruinée par les Huns ou Hongrois. Louis IV, fils de l'empereur Arnoul, la rétablit dans la plaine sur le bord de la Moselle; & le monastere de la montagne fut occupé par des chanoines réguliers, qui le cédérent en 1623, à des moines Bénédictins; mais les religieuses ne se servirent pas long-temps des chanoines, & dès le XII siécle elles se servoient de chapelains séculiers, qui sont présentement au nombre de huit, & prennent la qualité de chanoines. Les dames de Remiremont, quoique bien éloignées de pratiquer la régle de saint Benoît, s'appelloient encore religieuses au commencement du XVI siécle; mais depuis elles ne se sont appellées que chanoinesses séculieres; ce qui n'empêche pas qu'encore aujourd'hui l'abbesse ne fasse profession de la régle de saint Benoît. Cette abbesse a la qualité de princesse de l'empire dès l'an 1307. Après elle sont la doyenne, la secrette ou sacristine, la souriere ou celleriere, & l'aumôniere: toutes ces dignités sont conférées par le chapitre assemblé. Il y en a d'autres qui sont à la nomination de l'abbesse, & en son absence en la disposition de la doyenne, qui avec son conseil, c'est-à-dire, avec les huit chapelains, juge les appellations de la justice ordinaire de la ville; on peut appeller d'elle à l'abbesse. Il est sûr qu'encore au quatorziéme siécle les ducs de Lorraine étoient féables du monastere de Remiremont; mais il l'est aussi, que peu après ils prétendirent avoir droit de souveraineté dans la ville; & en 1566 les dames reconnurent cette souveraineté. Elles sont au nombre de soixante & douze; & pour se perpétuer les prébendes, elles présentent des demoiselles nobles, qu'elles adoptent pour niéces, afin de servir & faire l'office avec elles dans l'église, & maintenir entr'elles une succession légitime: ces niéces prennent la place des dames qui les ont adoptées, lorsqu'elles meurent ou qu'elles quittent l'église pour se marier. Le chapi-

tre assemblé nomme quelques officiers, comme le grand prévôt, le grand chancelier, le petit chancelier, le sourier & le chancelier d'état, qui représentent ce chapitre en l'administration des hautes justices dépendantes de l'église. Les quatre premiers doivent être des seigneurs qualifiés, & avoir fait preuve de leur noblesse, de même que les dames. * Joan. Mabillon, *ann ord. S. Bened. tom. I*, & *lettre à un de ses amis touchant l'abbaye de Remiremont.* Helyot, *hist. des ord. relig. tom. VI*, *c.* 51.

REMISMON, roi des Suéves en Espagne, se fit couronner, & mit fin aux désordres que ces peuples commettoient dans la Galice vers l'an 464. Il fit la paix avec Théodoric II, & regna sans guerre. Nous n'avons point de connoissance du successeur de ce prince, qui vivoit encore en 468. * Mariana, *histoire d'Espagne.*

REMMON, ville de la Palestine appartenante d'abord à la tribu de Juda, ensuite à la tribu de Siméon. * *Josué XV*, 32.

REMMON, est le nom d'un rocher dans la tribu de Benjamin, où six cens Benjamites, échapés de la défaite de cette tribu, se retirerent. * *Juges*, *XX.*

REMMON, Béerothite, de la tribu de Benjamin, étoit capitaine d'Isboseth, fils de Saül, roi d'Israël. Ce prince fut tué par Recab & Bahana, les deux fils de ce Remmon. * II *rois* 4, 2, *&c.*

REMMON, c'étoit le Dieu des Syriens, dans le temple duquel Naaman demanda à Elisée, qu'il lui fût permis d'entrer pour accompagner le roi son maître, après que cet officier eut été guéri de sa lépre. * II *rois*, 5, 18.

REMMON PHARES, seiziéme campement des Israélites. Ils y arriverent de Rhema, commençant alors de retourner dans le désert, & presque sur leurs pas; parcequ'ils désobéirent à Dieu. De Remmon Phares, ils allerent à Lobna. * *Nomb. XXXIII*, 20.

REMOLINI (François) cardinal, archevêque de Surento, né à Lérida en Catalogne, de parens de la lie du peuple, s'avança à la cour de Rome; & après avoir été auditeur de Rote, il fut pourvu de l'archevêché de Surento, de celui de Palerme, & en divers temps, des évêchés de Pérouse, de Fermo, & de Lérida sa patrie. Ce prélat fut un des commissaires nommés pour faire le procès à Jérôme Savonarole, qu'il dégrada selon la coutume. Pour récompense de cette commission, Remolin obtint un chapeau rouge que le pape Alexandre VI lui donna le 31 mai 1503. Depuis il sortit de Rome sous le pontificat de Jules II, & fut gouverneur de Naples. Il se trouva à l'élection de Léon X, & mourut le 5 février de l'an 1518. * Guichardin, *l.* 3. Sponde & Bzovius, *in annal.* Auberi, *hist. des card.* Onuphre. Ughel. Garimbert, &c.

REMOND (Pierre) de Paris, premier président au parlement de Rouen, suivit d'abord le barreau dans celui de Paris, où son éloquence & son érudition lui firent mériter la charge d'avocat général en 1534. Il en fit dix ans les fonctions avec tant de probité, que le roi le déchargeant d'un emploi si pénible, l'honora de l'office de premier président au parlement de Rouen, de conseiller en son conseil privé, & se servit de lui en diverses négociations. Il fut un des plénipotentiaires au traité de paix qui se fit en 1546, entre la France & l'Angleterre. Pour le récompenser de tous ses services, le roi lui donna une charge de président à mortier au parlement de Paris; mais la contestation qui survint bientôt entre le président Minard & lui, pour la préséance, fut cause qu'il ne fut jamais installé. Pierre Rémond vivoit encore en 1551.

REMOND (François) Jésuite, naquit à Dijon en 1558, de *Guillaume* Rémond, conseiller au parlement de Bourgogne. Ce magistrat étoit fort zèlé pour le service du roi; & selon son fils, il en fut la victime, ayant été empoisoné par les ennemis de l'état. C'est ce qu'il nous apprend dans deux de ses épigrammes, dont une, qui sert d'épitaphe à son pere, est conçue en ces termes :

*Indignâ hîc tegitur* REMONDUS *morte peremptus.*
*O nova defensæ præmia justitiæ !*
*Tanta viri virtus hostes, vis hausta veneni*
*Istum debuerat frangere vel lapidem.*
*Si lapis est durus, potis est qui ferre venenum,*
*Toxica qui fudit durior ille fuit.*

François Rémond eut quelques freres & quelques sœurs, dont il parle aussi dans ses épigrammes : mais son amitié pour sa famille ne put l'arrêter dans le siécle. Dirigé par le pere Jérôme Plato, Jésuite, dont il fait l'éloge en plusieurs endroits de ses écrits, il embrassa le même institut dans un voyage qu'il fit à Rome : c'étoit en 1580, & il avoit alors vingt-deux ans. Il marque dans ses épigrammes, qu'il y eut pour compagnon d'étude en théologie, Louis de Gonzague, depuis célébre par sa sainteté. Le P. Rémond s'étoit déja fait connoître par quelques poésies latines, avant son entrée chez les Jésuites, puisque l'on trouve dans le recueil de ses poésies, deux élégies qu'il avoit composées avant ce temps, & une autre piéce datée de 1579, pour remercier le pere Plato d'une ode qu'il lui avoit envoyée. Il commença à professer à Rome en 1586. Au moins a-t-on une harangue qu'il prononça cette année à la rentrée des classes; & par la matiere de ce discours, il paroît qu'il fut chargé dès-lors d'enseigner la philosophie, sur laquelle il a fait deux autres harangues, qui ne sont point datées. La même année 1586, il prononça un discours dans l'église de S. Louis de Rome, aux obséques du cardinal Matthieu Contarelli, mort la même année. Le séjour qu'il fit à Rome fut long, puisqu'on l'y voit encore dans les années 1591, 1593 & 1596. La premiere de ces trois dernieres années, il prononça un discours aux obséques du cardinal Antoine Caraffe; en 1593, un autre sur la mort de Jesus-Christ, en présence du pape Clément VIII, & en 1596, un troisiéme sur la mort du cardinal Constant Buccafoci, de Sarno. Le pere Rémond étoit à Padoue en 1598 & en 1599; & il y prononça quelques panégyriques de S. Etienne. Le prince Ranutio Farnèse, duc de Parme & de Plaisance, ayant établi une université à Parme l'an 1600, y appella le pere Rémond, qui y commença les exercices par un discours *de concordiâ armorum & bonarum artium*, qu'il prononça en présence du prince, de même que deux autres harangues qu'il fit ensuite *in novo Parmensi gymnasio*, l'une sur l'eucharistie, & l'autre sur la pénitence. Dans la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, on dit que ce fut à Mantoue que le prince Farnèse fit cet établissement : mais le pere Rémond dit expressément que ce fut à Parme. (*Oratio habita...... in auspiciis novæ doctrinarum omnium universitatis à serenissimo principe... instauratæ Parmæ, anno* 1600.) Nous ignorons combien de temps le pere Rémond demeura à Parme; mais nous voyons par la suite de ses harangues, qu'il enseigna la théologie scholastique à Bourdeaux depuis 1605, jusqu'en 1609 inclusivement, du moins ne trouvons-nous point de dates postérieures à cette année. Selon la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, il mourut à Mantoue le 14 novembre 1631, en confessant des malades attaqués de la peste. Nous n'avons vu que deux recueils de ses écrits. Le premier, imprimé à Paris en 1613, *in-16*, a pour titre : *Francisci Remondi Divionensis è societate Jesu orationes & carmina*, & contient deux parties : dans la premiere on trouve deux livres d'épigrammes (en vers latins, comme toutes ses autres poésies) un livre d'élégies, dont plusieurs sur S. Alexis, & douze harangues, savoir : 1. *In funere Matthæi Contarelli cardinalis.* 2. *In funere Philippi Guastavillani cardinalis.* 3. *De laudibus sapientis senatoris.* 4. *De natali die B. V. Mariæ.* 5. *De festo omnium*

*sanctorum.* 6. *Philosophiæ laudatio.* 7. *Oratio de meteoris.* 8. *Oratio de Christi morte.* 9. *In funere Constantii Sarnani cardinalis.* 10. *De concordiâ armorum & bonarum artium.* 11. *De sanctissimo Eucharistiæ sacramento.* 12. *De Pœnitentiâ.* La seconde partie contient des épigrammes, des élégies, & huit discours, savoir : 1. *In instauratione studiorum, anno* 1586. 2. *In funere Antonii Caraffi cardinalis.* 3. *De vero ultimo hominis.* 4. *Ante explicationem quæstionum de justitiâ & jure.* 5. *Ante explicationem quæstionum tertiæ partis S. Thomæ, de Deo & homine Christo.* 6. *Ante explicationem quæstionum tertiæ partis S. Thomæ, de sacro sancto Eucharistiæ sacramento.* 7. *In sanctum Stephanum.* 8. *In eumdem.* Le second recueil que nous avons vu, annonce dès le titre tout ce qu'il contient ; ce titre est : *Francisci Remondi Divionensis è societate Jesu, panegyricæ orationes XXX, in laudem SS. Ignatii Loyolæ, societatis Jesu fundatoris, & Francisci Xaverii, ejusdem societatis, Indiæ & Japoniæ apostoli. Cum panegyricâ oratione in laudem S. Caroli, cardinalis. His accesserunt elogia quædam doctissima, ab eodem autore conscripta* ; à Lyon, 1627, *in*-16. Ce recueil est dédié par l'auteur à son général, le P. Mutio Vitellesci ; & l'épître dédicatoire est datée de Mantoue le dernier juillet 1625. Les éloges qui sont à la fin, tous en style lapidaire, sont ceux du prince Ranutio Farnèse ; de Ferdinand de Gonzague, duc de Mantoue & de Montferrat ; de Jacques de Vignier, nommé à l'évêché de Troyes, & mort à Rome en 1622 ; du pere Mutio Vitellesci. Dans la *bibliohéque des auteurs de Bourgogne*, on a rangé ainsi les ouvrages du pere Rémond. 1. *Orationes, elegiæ, epigrammata*, à Lyon, 1605, *in*-12, à Pont-à-Mousson, 1605, *in*-16, à Ingolstad, 1607, *in*-12, à Paris, 1613, *in*-8°. 2. *Epigrammata & orationes XII*, à Cologne, 1605 & 1606, à Anvers, 1607, *in*-12, à Genève, 1607, *in*-8°. Une partie de ces poésies est dans les *Deliciæ poëtarum Gallorum*, de Gruter, tome III. 3. *Carmina & orationes novæ*, à Ingolstad, 1615, *in*-12, à Cologne, 1615, *in*-8°, à Paris, 1618, *in*-12, à Anvers, 1623, *in*-8°. On trouve une partie de ces piéces dans les *epigrammata selecta*, à Pont-à-Mousson, 1615, *in*-12. 4. *Poëmata & XXI orationes. Epigrammatum libri II. Elegiæ VIII de divinis amoribus : Alexias, Elegiæ VII*, à Anvers, 1614, *in*-12, & à Rome, 1618. L'*Alexias* est insérée dans les *Sacrarum elegiarum deliciæ* du pere Labbe, à Paris, 1648, *in*-12. Colletet dans son traité de la poésie morale, dit qu'il a traduit en prose, & publié l'*Alexiade* du pere Rémond, & ses épigrammes saintes. Il a donné en effet ces traductions en 1622, avec quelques poésies de sa composition. François Ogier, dans une lettre à l'abbé de Marolles, à la tête des épîtres d'Ovide, traduites par celui-ci, dit : » Colletet » entreprit de traduire l'*Alexiade du P. Rémond*, qu'on » peut appeller l'Ovide chrétien. De vrai, il fait par- » ler son héroïne avec tant de modestie & de pudeur, » qu'on peut dire qu'il est Chrétien ; & avec tant d'élé- » gance & d'invention, qu'on peut dire qu'il est Ovide. » Notre traducteur donna un titre à sa version un peu » trop libre pour une amante si dévote, & l'appella *les » désespoirs amoureux* : mais vous pardonnerez facile- » ment à son âge cette légere faute. 5. *Panegyricæ orationes XV in laudem SS. Ignatii, & Francisci Xaverii*, &c. à Plaisance, 1626, *in*-4°. 6. L'édition des trente discours que nous avons citée. 7. *Orationes in funere Matthæi Contarelli, Constantii Sarnani, & Philippi Guastavillæi, cardinalium*, dans les *orationes funebres*, à Hanovre, 1613, *in*-8°.* Tiré des écrits du pere Rémond, & de la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, citée dans cet article.

REMOND, sieur des Cours (Nicolas) étoit de Troyes, fils d'un avocat du roi au bailliage de la même ville, qui avoit rempli cette charge avec beaucoup de distinction. Nicolas son fils se retira dès l'âge de 40 ans dans sa terre des Cours, à un quart de lieue de la ville de Troyes, pour s'y livrer plus tranquillement à l'étude. Il y possédoit une riche bibliothéque, qu'il s'étoit formée. Cette terre a été long-temps le rendez-vous de plusieurs gens de lettres très-distingués : les peres Bouhours & de Tournemine, Jésuites, MM. de Fontenelle, Baluze, & Sacy, avocat au conseil, venoient s'y délasser durant les vacances. M. Rémond est auteur d'un ouvrage demi historique & demi romanesque, intitulé : *Vie d'Abaillard, & lettres du même à Héloïse.* On a encore de lui, les Devoirs de l'homme d'épée. Il avoit composé une Histoire des comtes de Champagne, que M. Baluze avoit revue pour le fonds, & qui avoit été corrigée pour le style sur les avis de ceux qui se rassembloient chez l'auteur. On dit que le manuscrit de cet ouvrage est entre les mains de M. Levesque de la Ravalliere, aujourd'hui associé de l'académie des inscriptions & belles-lettres. M. Rémond est mort dans son château des Cours le 16 mars 1716, âgé de 77 ans.

☞ RÉMOND DE SAINT-MARD (Toussaint) étoit Parisien, d'une famille connue, & proche parent de M. Rémond, qui a écrit sur les jeux de hazard, & sur plusieurs questions de métaphysique. Le gout de M. de Saint-Mard l'a porté à un autre genre d'étude. Après avoir fait avec succès ses humanités & sa philosophie dans l'université de Paris, il ne prit point d'autre parti que celui d'une entiere liberté ; & sans vouloir s'engager ni dans les charges ni dans le mariage, il se contenta de partager son temps entre la culture des belles-lettres, & la fréquentation des sociétés de quelques personnes d'esprit. Naturellement indolent & paresseux, il évitoit avec soin tout ce qui pouvoit sentir la contrainte, & ses écrits même se sentent de ce caractere, aussi-bien que de son attrait pour une philosophie qui exclut toute sévérité. Il se fit connoître d'abord par ses *Dialogues des dieux*, suivis d'un *éclaircissement sur ces dialogues, ou réflexions sur les passions*, dans lesquels il ne faut pas chercher la pureté de la morale évangélique. Ce n'a jamais été le but de l'auteur, ni dans cet ouvrage, ni dans ses *lettres galantes & philosophiques*, qu'il supposoit avoir été écrites par une demoiselle ; non plus que dans son *histoire* trop galante *de mademoiselle* ** & dans ses *réflexions sur l'opera*, dont il a voulu faire croire qu'il n'étoit que l'éditeur. Son ouvrage le plus estimé, ce semble, quoique le style, comme celui de tout ce qui est sorti de sa plume, soit beaucoup trop manieré, c'est celui qu'il a composé sur la poésie en général, & sur les différens genres de poésie. On y sent un homme qui avoit médité son sujet, & qui avoit lu avec réflexion les anciens poëtes de Rome, & nos meilleurs poëtes François. Cet ouvrage est divisé en plusieurs parties. Après des réflexions sur la poésie en général, ses usages, ses bornes, son établissement, & sur ce qu'elle a de commun avec la prose, il donna successivement ses réflexions sur l'églogue, sur la fable, sur l'élégie, sur l'ode, sur le sonnet, le rondeau, le madrigal, l'épigramme, & en général sur tous les petits poëmes. Il n'a rien publié ni sur le poëme épique, ni sur la tragédie & la comédie ; & quoiqu'il ait tant exercé sa plume sur l'art de la poésie, nous ne connoissons de lui d'autre piéce en vers qu'un petit *poëme*, intitulé *la sagesse*. Ce poëme, d'une philosophie très-voluptueuse, parut d'abord en 1712, & on le réimprima dans un recueil en 1715, sous le nom de M. le marquis de la Fare, qui n'en étoit point l'auteur. C'étoit un vol que l'on faisoit à M. de Saint-Mard, & l'on assure que ce n'étoit pas le seul. Il y a, dit-on, une autre piéce de lui, qui dans quatre éditions successives a été encore faussement attribuée au même marquis. On a de plus de M. de Saint-Mard trois lettres *sur les causes de la décadence du gout*, & une longue réponse à madame la comtesse de Vertillac, *sur le gout & le génie, & sur l'utilité dont peuvent être les régles.*

Ces différens écrits ont été recueillis en 1743 à Paris, sous le titre de la Haye, en trois volumes *in*-12, & depuis en quatre volumes, aussi *in*-12, mais petit format. L'auteur est mort à Paris, sur la paroisse de saint Roch, le vendredi 29 octobre 1757. Il avoit au moins 75 ans : cependant il avoit toujours été d'une santé délicate, & sujet à plusieurs infirmités. * M. l'abbé Goujet, *mém. mss.*

REMOND, *cherchez* FLORIMOND DE RAIMOND.

REMONTRANS ou ARMINIENS. C'est ainsi qu'on nomme un parti assez puissant en Hollande, qui tire son nom de *Remontrans* d'un écrit appellé *remontrances*, qu'ils présenterent aux états de Hollande en 1609, où ils soutiennent que les arrêts que les états généraux avoient faits, touchant la révision de la confession de foi & du catéchisme des églises du Pays-Bas étoient justes. Ils marquoient outre cela cinq articles, qu'on disoit être renfermés dans ces livres, & qu'ils jugeoient être erronés. Le I & le II contiennent la doctrine de l'élection & de la réprobation absolue, selon l'idée de Calvin; le III, le sentiment de ceux qui disent que Jesus-Christ n'est mort que pour les élus; le IV, celui de la grace irrésistible & nécessaire, accordée aux seuls élus; & le V, l'inamissibilité de la grace de la justification une fois reçue, & l'impossibilité de la chute totale & finale de ceux qui ont une fois reçu cette grace. Ils y joignoient cinq articles opposés, qui contiennent les sentimens des Remontrans sur ces matieres; savoir, I. que Dieu dans l'élection & la réprobation, a égard d'un côté à la foi & à la persévérance, & de l'autre à l'incrédulité & à l'impénitence; II. que Jesus-Christ est mort pour tous les hommes, sans en excepter aucun; III. que la grace est nécessaire pour s'appliquer au bien; IV. qu'elle n'agit pas néanmoins d'une maniere irrésistible; V. qu'avant que d'assurer que les régénérés ne peuvent pas déchoir, il falloit examiner cette question plus murement. On voit par-là qu'ils pensoient presque de même que les Catholiques. On leur a donné le nom d'*Arminiens*, parceque Jacques Arminius, professeur en théologie à Leyde, a été le chef de cette secte, laquelle est du nombre de celles qui ont libre exercice en Hollande. Ils se plaignent que les Calvinistes les ont extrêmement maltraités; les premiers qui ont soutenu ces opinions, ayant été la plupart emprisonés dans les commencemens, & envoyés en exil. On peut voir là-dessus un recueil des lettres de ces Remontrans, qui a été imprimé pour la seconde fois à Amsterdam en 1685, où la remontrance dont on vient de parler se trouve. Après qu'ils eurent été condamnés dans le synode de Dordrecht en 1619, où se trouverent des Calvinistes d'Angleterre, d'Allemagne, de Suisse & de quelques autres endroits, ils publierent un livre en 1620, sous le titre d'*Acta & scripta synodalia Dordracena ministrorum Remonstrantium in fœderato Belgio.* Ils y défendent leur doctrine sur les cinq articles que l'on a rapportés, & attaquent celle de leurs adversaires, qui avoient établi le contraire dans le synode de Dordrecht. Les Remontrans publierent aussi une confession de foi, où ils exposent leurs sentimens sur toute la religion chrétienne, & pour laquelle Simon Episcopius fit contre les théologiens de Leyde, une apologie qui a été imprimée en 1629, sous ce titre; *Apologia pro confessione sive declaratione sententiæ eorum, qui in fœderato Belgio vocantur Remonstrantes, super præcipuis articulis religionis christianæ, contra censuram IV professorum Leydensium.* Ils se purgent sur les chefs dont on les accusoit, savoir, de renouveller les anciennes erreurs des Pélagiens & des Sémi-Pélagiens, & de convenir en plusieurs articles avec les Sociniens. Hoornebeck, qui a écrit trois tomes pour réfuter la doctrine des Sociniens, s'arrête souvent à faire voir cette conformité des Arminiens ou Remontrans, avec les Sociniens. Mais quoiqu'il soit vrai que quelques Arminiens se sont jettés dans le socinianisme, il est certain que ceux qu'on appelloit proprement Arminiens, ne sont différens des Calvinistes que dans les points qu'on a marqués. Nous rapporterons ici ce que M. Stoupp en a publié dans sa *religion des Hollandois.* « Les Remontrans, dit-il, depuis la mort » d'Arminius, & du temps de Vorstius & d'Episcopius, » ont quitté l'opinion de leur premier maître, sur le » point de la prédestination & de l'élection éternelle. » Arminius avoit enseigné que Dieu a élu les fidéles » par la prévision de leur foi; & Episcopius croit que » Dieu n'a élu personne de toute éternité; mais qu'il » élit les fidéles dans le temps, lorsqu'ils croient actuellement. Il ne parle qu'en des termes fort douteux » & ambigus de la prescience de Dieu, laquelle étoit » la grande forteresse où Arminius se retranchoit. Les » mêmes Arminiens d'aujourd'hui croient que la doctrine de la Trinité n'est point nécessaire à salut, & » qu'il n'y a dans l'écriture aucun précepte qui nous » commande d'adorer le saint Esprit. Ils prêchent avec » grand soin la tolérance de toutes les opinions de ceux » qui professent la religion chrétienne, soutenant que » tous les Chrétiens s'accordent dans les points essentiels & fondamentaux de la religion. Ils disent que » jusqu'ici il n'a point été décidé par un jugement infaillible, qui sont ceux d'entre les Chrétiens qui ont » embrassé la religion la plus véritable & la plus conforme à la parole de Dieu; & qu'ainsi on ne doit » contraindre personne à quitter ses sentimens, ou à approuver ceux d'autrui. Si Arminius revenoit au monde, ajoute M. Stoupp, il ne reconnoîtroit assurément point pour ses disciples la plupart de ceux qui » portent son nom. Il y en a cependant qui n'ont rien » ajouté à ses sentimens; mais les uns & les autres s'accordent en ce point, qu'on doit tolérer tous les Chrétiens, & permettre à chacun la liberté de sa religion. » Au reste, selon l'interprétation des docteurs Arminiens, M. Stoupp exprime ici d'une maniere trop vague leurs sentimens touchant la tolérance. Il y y a une tolérance *politique*, qui consiste à supporter dans l'état tous ceux qui en observent exactement les loix civiles, de quelque religion qu'ils soient. Il y a une tolérance *ecclésiastique*, par laquelle on communique dans une même église avec ceux que l'on croit en état d'être sauvés. Tels sont, selon les Remontrans, ceux qui font une profession sincere de croire en l'évangile, & qui ne sont ni idolâtres, ni persécuteurs, ni de mauvaises mœurs. Il est bon de remarquer qu'on regardoit en Hollande les Remontrans, comme un parti opposé à celui de la maison d'Orange, qui soutenoit le parti Calviniste, & qui tâchoit de détruire les Arminiens autant qu'il lui étoit possible; mais il faut encore distinguer ceux qu'on appelle *Arminiens politiques*, d'avec ceux qui ne sont qu'Arminiens *ecclésiastiques.* On donne le premier nom à tous ceux qui, depuis *Jean Berneveld*, se sont opposés en quelque chose aux desseins des princes d'Orange, tels qu'ont été messieurs de With, & plusieurs autres réformés. Pour ce qui regarde les *ecclésiastiques*, c'est-à-dire, ceux qui étant dans les sentimens des Remontrans touchant la religion, n'ont point de part dans l'administration de l'état, les princes d'Orange, depuis la mort de Maurice, n'ont rien fait contr'eux. Les Remontrans établirent leurs églises sous le prince Frédéric-Henri, & depuis ont été laissés en paix. Le déchaînement des Contre-Remontrans, & la crainte qu'ils ont eue des progrès de l'arminianisme, a fait qu'aussitôt que les ministres Calvinistes de France qui se sont réfugiés en Hollande, se sont établis dans ce pays-là, on a tenu un synode, dans lequel ils ont été obligés de souscrire le synode de Dordrecht. En effet, plusieurs ministres de France étoient Arminiens. On en a déposé un ou deux dans leurs synodes, tenus pour cela; & on en auroit déposé un plus grand nombre,

si le temps avoit été plus favorable. Ceux de Suisse & de Genève, qui voyoient que l'arminianisme se glissoit aussi dans leurs troupeaux, ont fait des statuts fort rigoureux contre cette secte. Ils ont arrêté entr'autres choses de certains canons, qui n'ont point été imprimés : mais M. Simon, qui les a eus manuscrits, en parle dans sa *réponse aux sentimens de quelques théologiens de Hollande*. En voici le titre, selon qu'il le rapporte dans le chapitre 21 de cet ouvrage, *Formula consensûs ecclesiarum Helveticarum reformatarum, circa doctrinam de gratia universali & connexa, aliaque nonnulla capita*. Simon Episcopius & Etienne de Courcelles sont les deux plus célébres écrivains du parti arminien; mais comme leurs ouvrages sont gros, & qu'ils sont morts avant que de pouvoir donner un systême entier & parfait de la créance des Arminiens, un de leurs professeurs en théologie, nommé *Philippe de Limborch*, a entrepris ce travail, & en a fait imprimer un livre à Amsterdam en 1686, sous le titre de *Theologia christiana*.

REMPHAN, faux dieu que les Israélites sont accusés d'avoir adoré, & sur l'explication duquel il y a presque autant de sentimens différens, qu'il y a de savans. Il y en a qui prétendent que c'est l'étoile de Vénus, que les Egyptiens & les Assyriens adoroient comme une divinité. * *Amos*, V, 26. *Actes*, *VII*, 43. D'autres prétendent que c'est *Adonis*, & le même qui est appellé *Thammuz*. * *Ezechiel*, *VIII*, 14. Il y en a qui croient que c'est un roi d'Egypte qui fut adoré comme un dieu après sa mort, & que l'on prit pour la planette de Saturne. En effet, Diodore de *Sicile*, *liv. I*, parle de Remphis, fils de Cephna, roi d'Egypte, qui vivoit à peu près du temps que Jacob descendit en ce pays. Il dit que ce roi amassa de grandes richesses, & qu'il laissa après sa mort quatre millions de talens; ce qui fait soupçoner avec quelque fondement que c'est ce même Pharaon, qui par le conseil & l'administration de Joseph, se rendit maître de tous les biens de ses sujets, en leur fournissant du blé dans le temps de la famine. Ce roi fut honoré comme un dieu après sa mort, parcequ'il avoit sauvé l'Egypte par sa prévoyance, & fut mis au nombre des étoiles. De-là vint qu'on se servit de l'image d'une des planétes pour le représenter; & c'est ce qui est appellé dans les actes l'*Etoile du dieu Remphan*. Cette planéte semble être Saturne; car dans un alphabet égyptien, où les noms des planétes sont marqués, celle de Saturne est exprimée en cette maniere PHφαN. Ajoutez à cela la tradition des Egyptiens rapportée par *Suidas*, ou parlant d'*Apis*, dieu de ces peuples, il est dit que c'étoit un homme riche, à qui on érigea, après sa mort, un temple dans lequel on adoroit un bœuf, qui est le symbole d'un homme adonné à l'agriculture. * *Voyez* Hammond *sur les actes*. Joannis Braunii *Selecta sacra*, & les autres commentateurs.

REMUS (Georges) d'Augsbourg, naquit en 1561, & mourut en 1625. Il étoit jurisconsulte, philologue & poëte. Remus fut secrétaire de la république de Nuremberg. Il a fait des notes sur les oraisons de *Themistius*; *Nemesis Karulina*; *Libellus iconum*; un poëme, *De accidulis Goppingensibus & Ebenhusanis*; *Duo spicilegia sacra in proverbia & ecclesiasten Salomonis*, *&c.* * J. P. Lotichius, *part.* 3, *B. P. pag.* 182.

REMUS, *cherchez* ROMULUS.

RENALDINI (Jean) ingénieur célebre, étoit d'Ancone, & fut employé en France, dans les Pays-Bas, dans le Milanez, dans le royaume de Naples, à Malte & ailleurs, où il se fit considérer par son habileté. Il avoit composé divers ouvrages, dont nous n'avons qu'un seul; & il mourut en 1620. * Jean Nicius Erythreus, *Pinac. imag. illustr.*

RENALDINI (Charles) Italien, né en 1615, professeur à Padoue en 1665, a donné une poétique en forme de dissertations, qui fut imprimée à Padoue en 1681, *in-folio*, dans son premier tome de philosophie. Il s'est appliqué à la méthode & à la netteté, pour donner de l'ordre & de la suite à sa matiere. Pour faire mieux connoître la nature de cet art, il s'étudie à faire la distinction de la poétique d'avec la poésie, & de la poésie d'avec le poëme. Il traite de la mesure, de l'imitation & de ses défauts, de l'origine & des causes de la poésie, & de la fureur poétique. Il passe ensuite à la fiction poétique, à la fable, aux propriétés du poëme, aux mœurs, à l'expression ou au style. Dans la derniere dissertation il traite de divers genres de poésie, de toutes sortes de drames, de la tragédie, de la comédie, de l'épopée, de l'églogue, de la satyre, du roman, de l'élégie, de l'épigramme, de l'épitaphe & de l'éloge. * *Act. erudítor. Lypsiens. ann.* 1682. Baillet, *jugemens des savans sur les auteurs de l'art poétique.*

RENARD (Simon) natif de Vesoul, fut d'abord lieutenant général au bailliage d'Amont; mais le chancelier de Grandvelle, qui lui trouva de l'esprit & du savoir, le tira de cet emploi pour le faire maître des requêtes de l'empereur. On dit que la chanceliere (Nicole Bonvalo) tâcha de détourner son mari de la pensée d'avancer Renard, & qu'elle prédit que leur maison n'en recevroit que de l'ingratitude. La prédiction se trouva vraie long-temps après. Cependant, avec l'appui de M. de Granvelle, Renard parvint aux plus hauts emplois. Il fut envoyé deux fois ambassadeur en France, & une fois en Angleterre, & ce fut lui avec le comte de Lalain, qui conclut le traité de Vaucelles. Le chancelier de Granvelle l'aimoit tendrement, & lui écrivoit souvent: le cardinal de Granvelle ne l'aimoit guère moins, & il lui donnoit souvent de ces marques de confiance qu'on ne donne qu'aux plus chers amis. Il lui envoyoit aussi de l'argent sans en être prié, sachant qu'on ne payoit pas toujours ses appointemens avec exactitude. Mais leur amitié ne dura pas toujours. Renard, au désespoir que Philippe II, roi d'Espagne, en quittant les Pays-Bas, ne l'y avoit laissé que simple conseiller d'état, s'en prit au cardinal, se déchaîna contre lui, fit quelques pasquinades sanglantes sur l'érection des nouveaux évêchés, se railla de la gouvernante & du ministre, s'attacha aux mécontens, & cabala si bien avec les grands seigneurs indignés que tout ne passoit pas par leurs mains, qu'il porta le prince d'Orange & deux autres, à écrire au roi contre le cardinal, & l'on prétend qu'il composa leurs lettres. Le cardinal, pour se venger, recueillit plusieurs sujets de plaintes que l'on avoit contre Renard, entr'autres ce qui s'étoit passé au traité de Vaucelles, où il avoit formellement contrevenu aux ordres précis de la cour, & en dit quelque chose dans le conseil d'état. Renard en prit feu, demanda réparation, s'exclut lui-même du conseil jusqu'à ce qu'on la lui fit, présenta plusieurs requêtes fort emportées contre le cardinal, qui n'y fit point de réponse; en un mot, il se gouverna si mal, que le roi lui commanda d'aller servir dans le comté de Bourgogne. Renard ne voulut point obéir, se fiant sur ses protecteurs; mais un an après craignant qu'ils ne pussent le soutenir jusqu'à la fin, il alla en Espagne, & tenta tout pour décrier le cardinal & le perdre: mais il se perdit lui-même par ses imprudences. Il acheva d'aigrir le roi par une requête qu'il fit présenter à ce prince, dans laquelle il exagéroit ses services & ses mécontentemens; faisoit beaucoup de reproches imprudens, entr'autres qu'il avoit mis la couronne d'Angleterre sur la tête du roi; faisoit une démission pure & simple de la charge de conseiller d'état, & demandoit pour toute grace d'être payé de ses appointemens, & un certificat des services qu'il avoit rendus. Philippe, irrité avec raison de cette requête audacieuse, reçut Renard très-froidement, se contenta de lui donner une audience fort courte, & ne

voulut plus le voir. Ensorte qu'après avoir langui à Madrid plusieurs années, l'infortuné Renard y mourut ou de chagrin, ou autrement, le 8 d'août 1575. C'étoit un homme fort habile, adroit, ardent, beau parleur, mais railleur & turbulent. Il se conduisit très-adroitement dans la négociation, où il conclut le mariage de Philippe, prince d'Espagne, avec Marie d'Angleterre : & il surmonta en cette occasion bien des obstacles qu'il ne paroissoit pas possible de vaincre. Mais il n'en tira pas de grands avantages pour sa fortune, parcequ'il n'eut pas la force de se contenter de gouverner, sans en affecter la réputation. * Boisot, projet de la vie du cardinal de Granvelle, dans la *bibliothéque françoise*, & dans les *mémoires de littérature & d'histoire*, *tome IV*, *partie premiere*.

RENARDI (Guillaume) naquit à Hermal, village de l'évêché de Liége, situé sur la Meuse entre Liége & Mastricht, l'an 1651. Il fit ses humanités à Mastricht, & obtint ensuite dans l'université de Louvain, une des premieres places de la promotion annuelle de tous les étudians en philosophie. Cette promotion est un usage que l'on a introduit, & qu'il faut suivre pour être en état de prétendre à quelque régence. M. Renardi, après avoir suivi cet usage, en éprouva pour lui-même l'utilité, quelques années après qu'il eut fait sa théologie au collége du pape Adrien VI sous le célébre François Van Viane; car alors il fut choisi pour professer la philosophie au collége du Porc où il avoit étudié, & il exerça cette fonction pendant treize ans. Ayant été fait ensuite président du collége de Bay, il prit l'an 1691, le degré de docteur en théologie, & fut choisi presque en même-temps pour remplir une place de régent dans cette faculté. Il joignit à la théologie de l'école dans laquelle il étoit très-versé, une étude continuelle des saints peres, sur-tout de S. Augustin, & il fut l'un des plus attachés à la doctrine de la célébre censure de Louvain. Cependant il eut des ennemis, & le duc de Baviere, gouverneur des Pays-Bas, ayant été prévenu contre lui, lui ôta la *leçon royale du catéchisme*, pour laquelle il lui avoit donné des lettres patentes en bonne forme. Mais Rome lui rendit plus de justice. Sa doctrine y fut déférée, examinée & jugée orthodoxe par le pape Clément XI même; & la leçon dont on vient de parler étant venue à vaquer de nouveau, le conseil d'état la lui donna sans la moindre sollicitation, & uniquement pour le mettre en possession de son premier droit. Les biens qu'il a faits au collége de Bay l'en font regarder comme un second fondateur. Pendant quarante ans qu'il le gouverna, il le rétablit, & y établit une discipline exacte, une étude assidue, & une piété solide, autant par son exemple que par ses exhortations. Toute sa vie s'étant passée à prier, à étudier, à enseigner, il mourut le 14 décembre de l'an 1731, à l'âge de 80 ans. Il a laissé des remarques sur les questions les plus épineuses de la théologie. On avoit voulu qu'il les publiât de son vivant; mais l'ayant toujours refusé, on compte qu'elles ne tarderont pas maintenant à être imprimées. Plusieurs personnes qui ont lu cet ouvrage, disent qu'on y voit un profond théologien & un auteur maître de sa matiere, qui sait donner du jour & de la netteté aux questions même les plus abstraites. * *Mém. du temps.*

RENAU D'ELISAGARAY (Bernard) né dans le Béarn, en 1652, étoit d'une très-petite taille; mais il avoit l'air adroit, vif, spirituel, courageux, & ses actions justifierent ce qu'il paroissoit. M. Colbert du Terron, intendant de Rochefort, le prit chez lui dès l'enfance, & le fit élever comme son propre fils. On lui fit apprendre les mathématiques, & il réussit beaucoup dans cette étude, quoiqu'il s'appliquât peu à la lecture. C'étoit un homme de réflexions; & ce qui est plus étonnant, il méditoit beaucoup plus au milieu des compagnies où il se trouvoit fréquemment, que dans la solitude où on le trouvoit peu. Il devint de bonne heure l'ami intime & le partisan zèlé du P. Malebranche. Quand il fut assez instruit dans la marine, qui a fait son étude particuliere, M. du Terron le fit bientôt connoître de M. de Seignelai, qui devint son protecteur. Il lui procura en 1679 une place auprès de M. le comte de Vermandois, amiral de France, qui lui donna une pension de mille écus. Le feu roi Louis XIV, voulant perfectioner les constructions des vaisseaux, on fit venir à la cour les constructeurs les plus habiles, & M. Renau fut du nombre. Il donna ses avis avec M. du Quesne, & les siens eurent la préférence, que M. du Quesne lui-même lui donna en présence du roi. En conséquence, il eut ordre d'aller à Brest & dans les autres ports, pour y exécuter en grand ce qui avoit été fait en petit devant le roi. En 1680 ayant conseillé le bombardement d'Alger, il inventa pour cette expédition les galiotes à bombes, & se rendit devant cette ville avec ses cinq bâtimens de nouvelle fabrique. Un accident imprévu fit manquer le succès d'une premiere épreuve. On fut plus heureux dans une seconde, & les Algériens consternés envoyerent demander la paix. Mais les vents & la mauvaise saison les délivrerent pour cette fois, & ce ne fut que dans une seconde expédition qu'Alger fut foudroyé. Les galiotes à bombes inventées par M. Renau en eurent le principal honneur. Après la mort de l'amiral il alla joindre M. de Vauban en Flandre, & après le bombardement de Gènes où il se trouva, il eut la conduite du siége de Cadaquiers en Catalogne, & le finit au bout de quatre jours. De-là il alla retrouver M. de Vauban en Flandre, & en 1688 ils furent envoyés l'un & l'autre à Philisbourg, dont on devoit faire le siége, & M. Renau y eut tout le soin de l'exécution & tout le péril. Il conduisit ensuite les siéges de Manheim & de Frankendal. Au milieu d'une vie si agitée, il travailloit sa *théorie de la manœuvre des vaisseaux*, qui parut en 1689. La même année il entreprit de faire voir au roi, contre l'opinion générale, que la France étoit en état de tenir tête sur la mer à l'Angleterre & à la Hollande unies, & il le prouva si bien, qu'on en fut persuadé. Ces services rendus à la France, déterminerent le roi à lui donner une commission de capitaine de vaisseau, un ordre pour avoir entrée & voix délibérative dans les conseils des généraux, une inspection générale sur la marine, & l'autorité d'enseigner aux officiers toutes les nouvelles pratiques dont il étoit l'inventeur; le tout accompagné de douze mille livres de pension. La mort de M. de Seignelai retarda l'exécution de ces récompenses, & M. Renau n'alla point au-devant. Inconnu à M. de Pont-Chartrain qui eut la marine, il ne se mit point en peine de se faire présenter à lui, & il retourna vers M. de Vauban. Ce fut le roi lui-même qui pensa pour lui à son avancement, le fit chercher, & eut soin que tout ce qu'il avoit eu dessein de faire en sa faveur fût exécuté. M. Renau très-reconnoissant de cette attention de sa majesté, redoubla de zèle pour le service de la France, & il la servit en effet dans un grand nombre d'occasions importantes pour elle, & très-glorieuses pour lui. Après la guerre d'Espagne, d'où il rapporta le titre de lieutenant-général des armées du roi Catholique, la paix ayant été faite, il profita de son loisir pour reprendre la question de la route du vaisseau, sur laquelle M. Huygens qui étoit mort, avoit formé plusieurs difficultés, dans le temps que M. Renau donna sa *théorie de la manœuvre des vaisseaux*. Il eut alors pour adversaire M. Bernoulli, au lieu de M. Huygens: & cette dispute qui commença en 1713, & qui couta bien des lettres aux deux contendans, M. Bernoulli voulut la terminer en 1714, par son *traité de la manœuvre des vaisseaux*, qui parut cette année. Peu de temps après M. Renau fut demandé par le grand-maître de Mal-

te, & envoyé en effet dans cette isle que l'on croyoit menacée par les Turcs, mais qui ne fut point attaquée. A son retour, Louis XIV étant mort, M. le duc d'Orléans régent, le fit conseiller du conseil de marine, & grand-croix de l'ordre de saint Louis, & le chargea de travailler à un essai d'une taille proportionnelle ou dîme, qu'avoit proposée feu M. de Vauban. Il mourut quelque temps après, c'est-à-dire, le 30 septembre 1719. Il avoit été choisi en 1699, pour être honoraire de l'académie des sciences. Il étoit de la maison d'Elisagaray, maison ancienne dans la Navarre, & ce fut par hazard qu'il apprit qu'il en étoit, ce qu'il avoit ignoré presque jusqu'aux dernieres années de sa vie. * *Voyez* son éloge par M. de Fontenelle, dans l'*histoire de l'académie des sciences.*

RENAUD D'AICHSTET ou D'EICHSTET, évêque de cette ville en Baviere, célébre dans le X siécle, pour avoir possédé les langues grecque, hébraïque, latine, & la musique, succéda en 975 à Starhand, & mourut en 989. Il a laissé quelques vies des Saints. * Vossius, *de hist. lat. l.* 2, *c.* 40.

RENAUD, comte de Soissons, fils de *Gui* de Vermandois, premier comte de Soissons, fut introduit par son pere auprès du roi Robert, qu'il servit en qualité de premier maître d'hôtel. Il conserva cette charge sous le regne de Henri I; mais ayant été disgracié, il se retira à Soissons, où le roi l'assiégea dans la tour des comtes qui étoit alors la forteresse de cette ville, vers l'an 1038. On dit que le comte Renaud & son fils moururent pendant ce siége. * Dormai, *hist. de la ville de Soissons.*

☞ RENAUD, archevêque de Reims, au XI siécle, passoit pour un des plus illustres prélats de l'église de France en son temps. Il étoit fils de Bellai II, seigneur de Montreuil, sur les frontieres d'Anjou, au diocèse de Poitiers, & de Grecie, ou Griscie, qui épousa en secondes noces Geofroi Martel, comte d'Anjou. Il eut pour frere Girauld, chef de la maison du Bellai, qui fut tué avec d'autres à Angers, un jeudi saint. A la noblesse de sa naissance, Renaud joignoit beaucoup d'esprit, de vertu & de savoir. Etant entré dans le clergé, il devint trésorier de l'église de S. Martin de Tours. Quelque temps après la déposition de Manassé, premier archevêque de Reims, arrivée en 1080, le clergé & le peuple s'accorderent à élire Renaud pour le remplacer. Quelques écrivains ne mettent son ordination qu'en 1085, & d'autres un an plutôt. Mais D. Mabillon, *ampl. coll.* t. I, p. 520, prouve fort bien qu'il la faut placer dès 1083 : ce qui est confirmé par des actes publics. Par son attention à remédier aux vices de l'ignorance, de l'erreur & de la corruption, qui s'étoient glissés dans le diocèse sous son prédécesseur, & à en écarter tout ce qui en pouvoit troubler la paix, Renaud parvint à rendre à sa métropole son premier lustre, & à se former un clergé aussi instruit que bien discipliné. Un des moyens qu'il employa pour y parvenir, fut la tenue des conciles provinciaux. Il présida à celui où on traita du rétablissement de l'évêché d'Arras, qui se tint à Reims en 1093; à celui où Roscelin abjura ses erreurs, & à celui de Mont-Sainte-Marie, près de Fîmes, où il fut question du divorce que le roi Philippe avoit fait avec Berte pour épouser Bertrade. Renaud mourut à Arras le 21 de janvier 1096, selon notre maniere de compter. On a de lui quelques lettres, que M. Baluze a fait imprimer dans le recueil d'actes concernant le rétablissement de l'évêché d'Arras sous le pape Urbain II. * D. Rivet, *hist. littér. de la France*, tome VIII.

RENAUD DE SABLÉ ou DE SABEUIL, étoit de la maison de Sablé, selon M. l'abbé Ménage, qui en parle dans une continuation encore manuscrite de son histoire de Sablé. Mais il n'est pas certain qu'il fût né à Sablé même. Renaud étoit poëte François, & estimé en son temps. La Croix-du-Maine, dans sa bibliothéque, en parle ainsi : *Renaud de Sabeüil, grand seigneur, & ancien poëte François, vivant en l'an de salut 1260, ou environ. Il a écrit quelques poëmes françois non encore imprimés.* L'auteur du roman Guillaume de Dole, & Guyot de Provins en parlent aussi avec éloge. M. Ménage, dans l'ouvrage cité dans cet article, rapporte de Renaud de Sablé une chanson fort naïve, & où l'on trouve de l'esprit & du sentiment.

RENAUD D'AUDON, ancien poëte François, vivoit vers l'an 1260. Fauchet, & la Croix du Maine parlent de lui. Il avoit fait une satyre contre tous les états, selon le même Fauchet.

RENAUD, dit DE LANGHAM, Cordelier Anglois, vers l'an 1410, étoit un célébre théologien, grand scholastique, & a laissé des commentaires sur le Maître des sentences, &c. * Pitseus, *de illustr. Angl. script.*

RENAUD (André) étoit né dans la principauté de Dombes, comme il l'assure lui-même, page 347 de sa *maniere de parler la langue françoise*, dont on fera mention plus bas. Il y dit qu'il est né sujet de M. le duc du Maine. Renaud entra, dit-on, chez les Jésuites, & y demeura quinze ans; mais on n'a pu en trouver de preuves certaines. Il est sûr qu'il avoit embrassé l'état ecclésiastique, & qu'il fut ordonné prêtre. Il prend aussi dans un de ses ouvrages la qualité de docteur en théologie : mais on ignore de quelle faculté. Il a passé la plus grande partie de sa vie à Lyon, où il est mort vers l'an 1702. Il avoit de l'érudition, comme il l'a fait connoître par les ouvrages suivans. 1. *Critique sincere de plusieurs écrits sur la fameuse baguette, contenant la décision de ce qu'il en faut croire; avec la régle pour justifier ou pour condamner de magie mille effets qui nous surprennent*; à Lyon, chez Laurent Langlois, 1693, *in*-12. Cet écrit est dédié à M. Vaginay, procureur du roi à Lyon. C'est une censure de la Verge de Jacob; de la lettre de M. Chauvin, médecin de Lyon, au sujet de la baguette divinatoire; de la dissertation physique de M. Garnier, aussi médecin de Lyon, touchant la baguette; du traité de la baguette & de ses véritables usages, composé par M. Panthot, doyen des médecins de Lyon; de la décision théologique au sujet de la baguette, insérée dans le *Mercure galant* de l'an 1693; de la physique occulte de l'abbé de Vallemont; enfin de la dissertation physique des talens supposés de Jacques Aymar, par le sieur de ***. Renaud termine son ouvrage par une disserration intitulée : *Décision de ce qu'on doit croire sur la baguette.* Son sentiment est, qu'il n'y a rien que de naturel dans la cause & dans les effets des opérations de la baguette. 2. *La mort de chaque jour, ou préparation de chaque jour au dernier jour de la vie*, à Lyon, Laurent Langlois, 1693, *in*-16. 3. *Maniere de parler la langue françoise selon ses différens styles, avec la critique de nos plus célébres écrivains, en prose & en vers; & un petit traité de l'orthographe & de la prononciation françoise*, à Lyon, Claude Rey, 1697, *in*-12. L'auteur avoit dédié cet ouvrage à M. François Joseph de Nettancourt d'Haussonville de Vaubecourt, docteur en théologie de la faculté de Paris, conseiller & aumônier du roi, abbé d'Aignai, depuis évêque de Montauban. Renaud supprima depuis cette dédicace, qui par cette raison se trouve maintenant dans peu d'exemplaires, parceque M. de Nettancourt lui refusa quelques graces qu'il lui demandoit. A l'égard de l'ouvrage même, on voit que l'auteur avoit profité de ceux qui avoient écrit avant lui sur le même sujet; souvent même il ne fait que copier les entretiens d'Ariste & d'Eugène, la maniere de bien penser, & les pensées ingénieuses, ouvrages du P. Bouhours. Il imite de même aussi servilement plusieurs autres écrivains, & presque toujours sans les citer. Il y a néanmoins des remarques, des réflexions & des jugemens qui sont de lui, & qui méritent d'être

d'être estimés. La maniere dont il parla d'une approbation du sieur Cohade, official de l'archevêque de Lyon, donnée à un livre du sieur Chomel, curé de S. Vincent de Lyon, intitulé : *Recueil de plusieurs lettres familieres d'un curé à un autre curé*, fâcha, sans doute, ou M. Cohade, ou quelqu'autre; & on obligea M. Renaud à supprimer cet endroit. Mais on a des exemplaires où cette suppression n'a point été faite. 4. *Doctrine & pratique du jubilé & des autres indulgences*, à Lyon, Claude Rey, 1701, *in*-12. * Les ouvrages de l'auteur. Vie d'André Renaud, page 118 des *éloges de quelques auteurs François*, par M. l'abbé Joly, chanoine de la Chapelle-au-Riche à Dijon.

RENAUDIE (Jean du Barri, sieur de la) dit *de la Forest*, second chef de la conjuration que les Huguenots firent en 1560 contre les princes de la maison de Guise, étoit d'une noble & ancienne maison du pays de Périgord, & avoit perdu un procès pour un bénéfice, contre Jean du Tillet, greffier au parlement de Paris. Outre cela, il avoit été condamné à une grosse amende & au bannissement, pour avoir été convaincu du crime de faux. Il passa le temps de son exil à Genève & à Lausane, & s'insinua dans l'esprit de plusieurs François, qui s'y étoient retirés à cause de la religion. Depuis il forma les mêmes cabales en France, où il courut assez long-temps, sans se faire connoître qu'à ceux du parti. La Renaudie avoit de l'esprit, de la hardiesse, & étoit vindicatif. Il souhaitoit effacer l'infamie de son jugement par quelque action éclatante. Dans cette vue, il offrit son service à ceux de la conjuration, qui cherchoient un second chef. Il se chargea d'aller dans les provinces, & de gagner par lui-même, & par ses amis, ceux qu'il avoit déja connus, & leur donna jour au premier février, pour s'assembler à Nantes, s'étant servi pour cela de la Garaye, gentilhomme Breton, qui lui avoit été substitué. L'assemblée se tint, & on résolut d'exécuter la conjuration à Amboise, où étoit la cour. Mais ce dessein ayant été découvert, la Renaudie qui s'avançoit avec des troupes, fut tué le 16 mars 1559, suivant l'ancienne computation, dans la forêt de Château-Renard près d'Amboise, où son corps fut porté. Il y fut pendu sur le pont à un gibet, ayant sur le front un écriteau, avec ces paroles, *chef des rebelles*. Un de ses domestiques nommé *la Bigne*, qui fut pris dans la même occasion, expliqua divers mémoires écrits en chiffre, & découvrit tout le secret de la conjuration. *Voyez* AMBOISE. * De Thou, *hist. l.* 24.

RENAUDOT (Théophraste) étoit né en 1584. Il prit le bonnet de docteur en médecine à Montpellier l'an 1606. En 1612, il fut appellé à Paris, où la reine, mere de Louis XIII, alors régente, lui fit donner un brévet de médecin ordinaire du roi, & il prêta serment entre les mains du sieur Hérouard, alors premier médecin. Mais il ne fut point couché sur l'état, ni payé d'aucuns gages, & il ne servoit point par quartiers, ce qui donna lieu à la faculté de médecine de Paris, de l'attaquer sur l'exercice qu'il faisoit de la médecine dans ladite ville, & en particulier sur ce qu'il tenoit un bureau d'adresse où l'on s'assembloit à jours réglés. Renaudot en appella au conseil : mais la cause fut renvoyée au châtelet, où intervint sentence qui défendoit à l'appellant de faire la médecine dans Paris. Enfin, après plusieurs autres procédures de part & d'autre, la cour de parlement rendit le premier jour de mars 1644 un arrêt solemnel, prononcé en l'audience de la grand'chambre, qui condamne Théophraste Renaudot à l'amende & aux dépens; lui ordonne de représenter dans huitaine les lettres patentes qu'il disoit avoir obtenues pour l'établissement du bureau d'adresse, & cependant lui fait défenses *de vendre ni prêter à l'avenir sur gages*, jusqu'à ce qu'autrement par la cour en ait été ordonné, & que les officiers du châtelet se transporteront chez lui pour faire inventaire de toutes les hardes qui se trouveront en sa maison, & les rendre & distribuer à qui il appartiendra. Cet arrêt, avec le plaidoyer de M. Talon, & ceux des parties, a été imprimé, *in*-4°. à Paris, chez Morlot, 1644. Ces piéces contiennent plusieurs faits injurieux à M. Renaudot; mais comme ils se trouvent dans le plaidoyer de ses parties, doit-on y ajouter une foi entiere ? Cependant on trouve à peu près les mêmes choses dans deux discours latins prononcés en 1643 & en 1644, par M. de la Vigne, de Vernon, docteur en médecine, & doyen de la faculté de Paris. Ces deux discours ont été aussi imprimés *in*-4° en 1644, à Paris, chez Morlot. Théophraste Renaudot prit part au Mercure françois, & c'est lui qui en a donné la suite depuis 1635, jusqu'en 1643; mais comme il n'y donna que la seule relation des faits, sans y joindre les piéces justificatives, ainsi qu'avoient fait Jean Richer pour le premier tome, & Etienne Richer pour les suivans, cet ouvrage, que les piéces faisoient rechercher, ne put se soutenir, & il fallut en arrêter l'impression. En 1623 il fit imprimer l'éloge funébre de Scévole de Sainte-Marthe. En 1646, il publia à Paris l'abrégé de la vie & de la mort de Henri de Bourbon, prince de Condé; en 1647, la vie & la mort du maréchal de Gassion; & en 1648, la vie de Michel Mazarin, cardinal de sainte Cecile, frere du cardinal premier ministre. Théophraste Renaudot mourut le 25 d'octobre 1653, dans sa soixante & dixiéme année. Il continua jusqu'à sa mort les *Gazettes* qu'il a le premier introduites en France, & pour lesquelles il avoit obtenu un privilége de Louis XIII, qui fut confirmé par Louis XIV. Il les avoit commencées en 1631, & Isaac Renaudot son fils, qui étoit docteur en médecine de la faculté de Paris, les continua pareillement depuis 1653, jusqu'à sa mort, arrivée en 1680. Il avoit eu long-temps pour associé dans ce travail, Eusébe Renaudot son frere puîné, qui mourut le 19 octobre 1679, étant depuis quelques années premier médecin de monseigneur le dauphin. Ces deux freres avoient aussi travaillé sous leur pere à ce qu'on appelle les *Conférences du bureau d'adresse*, dont il y a cinq volumes *in*-8°, imprimés aussi en six volumes *in*-12. Après la mort d'Isaac, les gazettes furent continuées, à commencer au mois de mai 1680, par Eusebe Renaudot son neveu, & fils du médecin Eusébe. C'est cet Eusébe, second du nom, qui a été si connu depuis sous le nom de l'*abbé Renaudot*, & qui fait le sujet de l'article suivant.

RENAUDOT (Eusébe) prieur de Frossay en Bretagne & de S. Christophe de Châteaufort, l'un des quarante de l'académie françoise, & membre de celle des inscriptions & belles-lettres, fils d'Eusébe Renaudot, docteur en médecine de la faculté de Paris, & premier médecin de monseigneur le dauphin, & petit-fils de Théophraste Renaudot, dont on vient de parler, étoit un des plus habiles que nous ayons eus dans la connoissance de l'histoire & des langues orientales; sur-tout pour ce qui regarde la religion des Orientaux. Il naquit à Paris le 20 juillet 1646, & fut l'aîné de 14 enfans. Il fit ses humanités au collége des Jésuites, sa philosophie dans celui de Harcourt, où il soutint publiquement des thèses en grec & en latin, qui lui firent beaucoup d'honneur, & il entra peu de temps après dans la congrégation de l'Oratoire, qu'il quitta au bout d'un séjour assez court en 1665. Il demeura néanmoins dans l'état ecclésiastique, afin d'avoir plus de liberté pour se consacrer à l'étude, & il n'a jamais songé ni à entrer dans les ordres, ni à prendre aucun degré. Il se jetta d'abord dans l'étude des langues orientales, & il en acquit une telle connoissance, qu'il a toujours passé pour un des plus habiles dans cette science. On dit qu'il possédoit jusqu'à dix-sept langues, dont il en parloit le plus grand nombre avec facilité. Tout son dessein étant de faire servir ses connoissan-

ces à l'utilité de l'église, il étudia à fond l'histoire & la créance des églises orientales; & presque tous les ouvrages qu'il a donnés au public, ne roulent que sur ces matieres. Comme l'emploi de premier médecin que son pere exerçoit auprès de monseigneur le dauphin, l'avoit produit de bonne heure à la cour, son esprit, ses rares talens, sa politesse, l'y firent estimer des grands. Il y parla plusieurs fois de son dessein. M. Colbert en fut informé, voulut savoir par lui-même ses vues, & ce qu'il avoit commencé sur cette matiere; & après l'avoir entendu, il l'approuva, l'exhorta à continuer, & lui promit toute sorte de secours. Ce ministre avoit conçu le dessein de rétablir en France les impressions en langues orientales, qui y sont presqu'entierement perdues, & il sentoit de quelle utilité M. Renaudot pouvoit lui être pour rendre ce rétablissement utile à l'état, & sur-tout à l'église. Pour commencer à donner à M. Renaudot des marques de sa protection, il résolut de le faire garde de la bibliothéque du roi après la mort de M. Carcavi, & lui en fit porter parole par feu M. le duc de Chevreuse, en lui recommandant le secret qu'il garda. M. Colbert mourut peu après. M. l'archevêque de Reims entra dans les mêmes vues, & conçut le dessein de faire donner la même place à M. Renaudot après la mort de M. Varet à qui on l'avoit conférée; mais le projet ne fut point exécuté. Il avoit rendu plusieurs services importans à l'état dans des affaires de confiance, dans lesquelles le feu roi trouvoit bon qu'il travaillât, principalement en celles de Rome, d'Angleterre, d'Espagne, &c. comme aussi sur le cérémonial. Les travaux qu'on l'obligeoit de faire dans ces occasions, le détournoient beaucoup de ses études ecclésiastiques orientales, qu'il ne laissa pas néanmoins de continuer avec application; mais les dégouts & les traverses qu'il avoit essuyées, & qu'il éprouvoit encore presque journalierement, l'avoient tellement éloigné de toute pensée de rien donner au public, qu'il en avoit absolument abandonné le dessein. Dans le voyage qu'il fit à Rome en 1700, avec feu M. le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, avec lequel il entra au conclave, où le pape Clément XI fut élu, il trouva quelques nouvelles piéces dans la bibliothéque du Vatican, & d'autres plus importantes à Florence dans celle du grand duc, qu'il eut soin de recueillir. Le nouveau pape, qui étoit informé depuis long-temps de son mérite, l'engagea à demeurer encore sept ou huit mois à Rome après le départ du cardinal, lui demanda des nouvelles exactes de ses ouvrages, & lui insinua qu'il seroit fort aise qu'il lui en dédiât quelqu'un. Cet accueil ranima le courage de M. Renaudot; mais de nouveaux chagrins, tant personels que publics, qui vinrent l'accueillir peu après son retour à Paris, le replongerent plus que jamais dans l'éloignement où il avoit été de rien mettre au jour. *Les monumens authentiques de la religion des Grecs*, ouvrage où Jean Aymon, apostat de la religion catholique, attaqua en 1707, *la Perpétuité de la foi sur l'eucharistie*, donnée par feu M. Nicole, le réveillerent: il entreprit de réfuter l'ouvrage d'Aymon, & il le fit dans le livre intitulé, *Defense de la Perpétuite de la foi, contre les calomnies & les faussetés du livre* qui a pour titre, *Les monumens, &c.* 1708, *in*-8°. à Paris. C'est le premier ouvrage que M. Renaudot ait mis au jour, à moins qu'on ne veuille compter pour un ouvrage les extraits des piéces qui se trouvent insérées dans les derniers volumes de la Perpétuité de la foi, & les attestations des églises d'Orient touchant leur créance sur l'eucharistie, qu'il traduisit en latin dès l'âge de 25 ans, & qui se trouvent dans le troisiéme volume de cet ouvrage. Comme le livre contre le sieur Aymon n'étoit, pour ainsi dire, qu'une ébauche, ainsi que le cardinal d'Estrées le fit remarquer à l'auteur, M. Renaudot entreprit d'ajouter un quatriéme volume à l'ouvrage de la *Perpétuité de la foi*, pour examiner la conformité de la doctrine des Grecs, & de tous les Chrétiens orientaux, avec celle de l'église latine, &c. Ce quatriéme volume qui est aussi *in*-4°. parut en 1711, & l'auteur le dédia au pape Clément XI, à qui il envoya l'épître dédicatoire avant que de la faire imprimer. Le pape l'en fit remercier par le nonce Salviati; mais M. Renaudot lui ayant envoyé l'ouvrage même lorsqu'il fut imprimé, avec la défense de la perpétuité, & n'en ayant reçu aucun remerciment, il discontinua de lui envoier les fruits suivans de ses études. Le premier fut un cinquiéme volume *de la perpétuité*, *in*-4°. à Paris, en 1713, dans lequel il n'y a pas moins d'érudition que dans le quatriéme. L'un & l'autre avoient été précédés des homélies de Gennadius, patriarche de Constantinople, de Mélece d'Alexandrie, de Nectaire de Jérusalem, de Mélece Syrigus, & de quelques autres sur l'Eucharistie, en grec & en latin, *in*-4°. à Paris, 1709. Après le cinquiéme volume de la Perpétuité, il donna successivement l'*histoire des patriarches d'Alexandrie Jacobites*, en latin en 1713, *in*-4°. une *collection des liturgies orientales*, en deux vol. *in*-4°. à Paris, 1716, avec des dissertations très-savantes; la Défense de l'histoire des patriarches d'Alexandrie contre un écrit intitulé, *Défense de la mémoire de M.* Ludolf, à Paris en 1717, *in*-12. L'ouvrage de M. Renaudot répond à un écrit où il est accusé de mauvaise foi, & traité avec beaucoup de hauteur, & qui est dans le *Journal littéraire de la Haye*, tom. XI, page 277. On répliqua à sa réponse dans le tom. X, & le tom. XI du même journal, & M. Renaudot répliqua à la réplique; mais ce dernier écrit est demeuré supprimé. Peu de temps après que M. de Pontchartrain eut abdiqué la chancellerie, M. de Voisins qui lui succéda, ôta à M. Renaudot la pension qu'il avoit sur le sceau dès le temps de M. Boucherat. Mais ce savant chrétien, accoutumé à souffrir sans se plaindre, ne continua pas ses travaux avec moins d'ardeur, parcequ'il ne cherchoit qu'à être utile à l'église & à son propre salut. Lorsque dom Montfaucon donna l'édition des œuvres de S. Athanase, ce pere y inséra une traduction latine, faite par M. l'abbé Renaudot, de la vie de S. Athanase écrite en arabe: elle est dans le premier volume. Pendant la régence de feu M. le duc d'Orléans, connoissant quelle étoit l'étendue du génie de ce prince, il l'entretint plusieurs fois de ses projets, de l'utilité de rétablir en France les impressions en langue orientale, & il en fut toujours écouté avec beaucoup d'attention & de cordialité; mais les changemens arrivés dans le gouvernement firent avorter de nouveau ces desseins. M. Renaudot ne fit donc plus imprimer que quelques *anciennes relations des Indes & de la Chine, de deux voyageurs Mahométans du neuviéme siécle*, traduites de l'arabe, à Paris en 1718, *in*-8°. Mais le nombre des ouvrages manuscrits qu'il a laissés, & ausquels il a mis la derniere main, pour la plupart, surpasse beaucoup le nombre de ceux qu'il a fait imprimer. Ces manuscrits sont (en 1732) entre les mains de M. de Verneuil son neveu, secrétaire du cabinet du roi, & qui a la continuation du privilége des gazettes. On peut en voir la liste dans le mercure de France, mois de janvier 1731. M. l'abbé Renaudot est mort, très-regretté des pauvres à qui il faisoit de grands biens, & des savans à qui il communiquoit volontiers ses lumieres, le premier de septembre 1720, âgé de 74 ans. Il a laissé aux Bénédictins de l'abbaye de S. Germain des Prés sa bibliothéque qui étoit de huit à neuf mille volumes. Il avoit été reçu à l'académie françoise en 1689, à la place de M. Doujat, & dans celle des inscriptions & belles-lettres en 1692. Il assistoit volontiers aux assemblées de cette académie, & il y a lu plusieurs dissertations qui se trouvent dans les mémoires de ce

corps célébre ; favoir, 1°. de l'*Origine de la fphere* dans le tom. I. Cette differtation a été attaquée par M. des Vignoles, dans le cinquiéme tome de la bibliothéque Germanique. 2°. De l'Origine des lettres grecques, en deux mémoires, tom. II. 3°. Eclairciffemens fur les explications que les Anglois ont données de quelques infcriptions de Palmyre, &c. tom. II. 4°. Eclairciffement fur le nom de Septimia, joint à celui de Zénobia dans quelques médailles de cette princeffe. Cinq lettres à M. Dacier fur les verfions fyriaques & arabes d'Hippocrate, inférées dans la traduction d'Hippocrate, par M. Dacier. Ayant été chargé par le miniftere d'examiner le *dictionaire* de Bayle, il dreffa un mémoire très-défavantageux à cet ouvrage, qui étant tombé entre les mains du miniftre Jurieu, celui-ci le fit imprimer avec quelques extraits de lettres anonymes, & des remarques fort vives, fous ce titre : *Jugement du public, & fur-tout de M.* Renaudot, *fur le dictionaire, &c.* à Roterdam, *in-4°. 1697*. M. Bayle y répondit. Jurieu répliqua. S. Evremont railla le jugement de M. Renaudot. Le dictionaire ne fut point imprimé en France, comme on l'avoit demandé. M. Renaudot étoit auffi de l'académie de la Crufca. * *Mémoire manufcrit, compofé par M.* Renaudot lui-même. Son éloge dans les *mémoires de l'académie des infcriptions*, tome V. Nicéron. *mém. &c.*

RENDESHAM, ancienne ville du comté de Suffolk en Angleterre, dans la contrée de Loës fur la riviere d'Eben. C'eft là où Redval, premier roi chrétien des Eaft-Angles, tenoit fa cour. * *Dict. anglois.*

RENDSBOURG, ville du cercle de la Baffe-Saxe, fituée dans le Holftein propre, aux confins du duché de Slefwich, & à cinq lieues de la ville de ce nom, vers le fud. Rendsbourg, capitale d'un grand bailliage, n'eft pas une grande ville, mais elle eft une des plus importantes pour la force, de celles que poffède le roi de Danemarck. Elle eft forte par fa fituation dans une ifle formée par la riviere d'Eyder, dans un terrein marécageux. Elle eft environnée de bons baftions & de bons ouvrages de dehors, revêtus de brique, & elle eft défendue par un bon château. * Mati, *diction.*

RENÉ, dit *le Bon*, roi de Naples, de Sicile, &c. duc d'Anjou, comte de Provence, &c. fecond fils de Louis II, roi de Naples, & d'*Yolande*, fille de *Jean* I, roi d'Aragon, naquit à Angers le 16 janvier de l'an 1408, & époufa le 14 octobre 1420, *Ifabelle*, fille & héritiere de *Charles* I, duc de Lorraine, & de *Marguerite* de Baviere. Il voulut prendre poffeffion de ce duché ; mais Antoine de Vaudemont, frere du duc Charles, prétendit que la Lorraine étoit un fief mafculin, & qu'elle lui appartenoit. L'affaire fut remife en 1431, aux peres du concile de Bafle, & à l'empereur Sigifmond, qui prononcerent en faveur de René. Antoine, refufant de s'en tenir à ce jugement, René, affifté des troupes de Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, pourfuivit cette affaire par les armes. D'abord il remporta quelques avantages ; mais après que l'armée de fes ennemis fe fut renforcée, la fienne fut défaite à Bullegneville, ville près de Neufchâtel en Lorraine, le 2 juillet de l'an 1431, & lui-même y fut fait prifonier, & conduit à Dijon. Il y demeura quatre ou cinq ans, & y apprit en 1434 la mort de *Louis* III, roi de Naples, fon frere, & celle de la reine *Jeanne* II, qui l'avoit fait fon héritier l'an 1435 ; ainfi, en fortant de prifon, il fut obligé de faire un voyage à Naples. Mais rien ne lui réuffit dans cette expédition, non plus qu'à fon fils Jean de Calabre, qui entreprit inutilement la conquête du royaume d'Aragon, appartenant légitimement à René par fa mere Yolande. René s'arrêta en Provence, où il vécut en repos. Il étoit bienfait, avoit beaucoup d'efprit, & pour fe défennuyer il s'amufoit à peindre & à compofer des vers & d'autres ouvrages en profe. Dans le temps qu'il étoit à Angers, en 1438, il inftitua l'ordre militaire du Croiffant. *Voyez* fa poftérité à l'article ANJOU. Le roi René mourut à Aix en Provence, le 10 juillet de l'an 1480, âgé de 71 ans, 5 mois & 27 jours. Son corps fut depuis porté à S. Maurice d'Angers. * L'hiftoire de Charles VII & les mémoires de Philippe de Commines. Rufi, *hiftoire des comtes de Provence.* Noftradamus & Bouche, *hiftoire de Provence.* Sainte-Marthe, *hiftoire généalogique des maifons de France.* Du Pui, *droits du roi.* Le P. Anfelme, &c.

RENÉ, duc d'Alençon, pair de France, comte du Perche, &c. fut connu fous ce dernier titre du vivant de fon pere JEAN II, duc d'Alençon, qui l'avoit eu de *Marie* d'Armagnac, fa feconde femme. Il fervit le roi fous fon pere à la guerre du bien public en 1465, & aux états généraux du royaume affemblés à Tours, en 1467. Services qui firent d'autant plus de plaifir au roi Louis XI, qu'alors prefque tous les princes & grands du royaume s'étoient élevés contre lui ; auffi en reconnoiffance il rétablit la maifon d'Alençon dans tout fon luftre, que la conduite déréglée du duc Jean II avoit terni. Ce monarque lui remit Alençon & les capitaineries de Revée & de Falaife, après qu'il en eut chaffé les Bretons, à la charge de les tenir pour lui. Il ajouta à ces graces une fomme de 20000 écus, & une compagnie de cent lances ; ce qui excita la jaloufie du duc de Berri, frere du roi, & les brouilla fi fort, qu'ayant accufé le duc René d'intelligence avec le duc de Bretagne, & de s'être voulu retirer vers lui, ou en Flandre fans congé, & d'avoir mal parlé du roi, fa majefté le fit arrêter au château de Chinon, puis conduire au bois de Vincennes, où il fut condamné, par arrêt du 22 mai 1482, à demander pardon au roi. Depuis, le roi Charles VIII le déclara innocent, & lui donna main-levée de fes biens. Il repréfenta le duc de Normandie au facre de ce monarque, & vécut depuis paifiblement, fans prendre de parti dans les querelles excitées par les ducs d'Orléans & de Bretagne contre la dame de Beaujeu, au commencement du regne de Charles VIII. On le foupçona feulement d'avoir donné retraite au duc d'Orléans, lorfqu'il fe retira de la cour. Ce prince mourut en fon château d'Alençon, le premier novembre 1492, âgé de plus de cinquante ans, & fut inhumé le 10, en l'églife de Notre-Dame, fous un tombeau de marbre blanc. *Voyez* fa poftérité à ALENÇON. * Le P. Anfelme, *hift. généal. de la maifon de France.*

RENÉ II, duc de Lorraine, étoit fils de FERRI II, & d'*Yolande* d'Anjou, fille de *René*, roi de Naples & de Sicile. (Ce *Ferri* étoit fils d'*Antoine* I, comte de Vaudemont ; & on avoit fait ce mariage pour regler les différends qui étoient entre lui & le roi de Naples. Le duc René prit le titre & les armes de roi de Sicile & d'Aragon, à caufe des droits de fa mere. Il fut follicité par le roi de France & l'empereur, de faire la guerre à Charles, duc de Bourgogne. Dans cette guerre il perdit fon duché ; mais depuis, ayant reçu un fecours confidérable, il combattit fon ennemi, qui affiégeoit Nanci, & le tua le 5 janvier 1477. On dit que le duc de Lorraine, paré d'une barbe d'or, voulut voir le duc de Bourgogne, qu'on ne trouva qu'avec peine entre les morts, & qu'il dit en langage du temps : *He dea, beau coufin, vous nous avez donné moult de maux.* Ce prince mourut le 10 décembre 1508. *Voyez* fa poftérité à l'article de LORRAINE. * Philippe de Commines, *mém.* Du Boulai, *hiftoire de Lorraine.* Vignier. Sainte-Marthe. Mezerai, &c.

RENÉ BENOIST, *cherchez* BENOIST.

☞ RENEAULME (de) famille noble, originaire de Suiffe, établie en France depuis environ deux cens ans, vers le temps où les feigneurs de la maifon de Longueville commencerent à être princes fouverains de Neufchâtel. Ces princes, dont quelques-uns firent

leur séjour à Blois, y attirerent plusieurs bonnes familles de Suisse, la plupart alliées à celle dont il est ici question. MM. de Reneaulme sont aussi recommandables par leur naissance & de bonnes alliances, que par leurs talens & leurs services militaires; mais surtout par le rang distingué & la réputation que tous se sont acquis dans les sciences, par plusieurs ouvrages imprimés, & par la multitude d'anciens & de précieux manuscrits en différens genres & en différentes langues qu'ils ont laissé après eux, & qui subsistent encore.

Le premier qui s'établit en France, embrassa la profession de la médecine; & par un gout assez commun dans sa patrie, il cultiva la partie de la botanique d'une maniere particuliere. Depuis, tous ses descendans se sont toujours partagés entre l'état militaire, l'église & la médecine, & ont conservé constamment le même gout pour la botanique.

I. Matthieu de Reneaulme est le premier de cette famille qui nous soit connu. Il étoit très-savant dans les langues hébraïque, grecque & latine, & vivoit vers 1530. Il est incertain s'il a fait imprimer quelques-uns de ses ouvrages; mais il a laissé plusieurs manuscrits curieux: entr'autres, 1. une *Description du mont Pilate & autres montagnes de Suisse, des simples, des coquillages & autres curiosités naturelles qui s'y trouvent*, manuscrit sur vélin, en assez mauvais françois, dont les lettres initiales sont enluminées. 2. *Trois cens chapitres d'Albuchasim sur la médecine & la chirurgie, traduits de l'arabe en latin*, manuscrit *in-folio*, sur vélin, dont les lettres initiales & les dessins d'instrumens de chirurgie qui ont rapport au texte sont enluminés. 3. Un petit manuscrit grec *in-12*, sur papier, intitulé: *Anacreontos lexicon*, dont la premiere & la derniere pages enluminées & accompagnées d'un écusson entouré par deux branches de laurier, entrelassées d'un cordon, sur lequel est écrit d'un côté *Mataeus Renealmus*, qui est le nom de l'auteur, & de l'autre *Vera me manet salus*, qui en est l'anagrame. Trois écussons de différentes armoiries, le chiffre de l'auteur, qui est une *M* entrelassée dans deux *R*, & des devises enluminées, comme les lettres initiales, servent alternativement de vignettes & de culs de lampes dans le courant du livre. 4. Deux autres petits manuscrits *in-16*, sur vélin, qui sont deux morceaux des plus curieux que l'on puisse voir, & dont l'un surtout peut être regardé avec raison comme un chef d'œuvre en ce genre. L'écriture, quoique d'un caractere ancien, & très-fine, en est cependant très-lisible. Chaque feuille de vélin est découpée à jour en dessins différens à chaque feuillet, & forme un cadre autour de l'écriture. Ce qu'il y a de singulier, c'est une multitude de petites miniatures d'une finesse surprenante, qui se trouvent d'espace en espace dans la partie du vélin découpée, & qui ne perdent rien de leur beauté à travers la loupe. Elles sont accompagnées des armes de l'auteur, de deux autres écussons, sans doute les armes de sa mere & de sa femme, de son chiffre, tantôt enluminé, & tantôt formé par la découpure même du vélin. Mais ce qu'il y a de plus étonnant, c'est une multitude d'autres miniatures, de la grandeur de plus des deux tiers de la page, servant de vignettes, dont les nuances sont formées avec des plumes d'oiseaux artistement collées en guise de couleurs, dans quelques-unes en entier & dans d'autres en partie seulement. Les nuances de ces plumes sont ménagées avec tant d'art, qu'on a peine à distinguer ce qui est enluminé avec des plumes, de ce qui est peint avec des couleurs ordinaires. Ces miniatures, ainsi que les premieres, forment autant de petits tableaux de différentes formes, représentant divers objets analogues au sujet.

La premiere page est découpée en entier en différens ornemens, entre lesquels se trouvent ces mots, en lettres majuscules, entrelassées en chiffres, & formées par la découpure même, *Benedictus Deus Israël*, au haut de la page; & au bas *de Reneaulme*; & sur l'avant derniere page, découpée de même en entier, on lit au haut *Vera me manet salus*, & au bas *Mataeus Renealmus*.

Sur la page précédente l'auteur a peint son propre mausolée, portant pour inscription ces quatre vers latins:

*Si bene composui mores, Christique fideli*
*Obsequium sacris legibus exhibui,*
*Si nulli nocuus, mala vitans, optima legi,*
*Me Manet, ex vero nomine, Vera Salus.*

Ces quatre mots du dernier vers sont écrits en lettres d'or, d'un plus gros caractere, & sont précisément l'anagramme de son nom, *Mataeus Renealmus*.

Son mausolée soutient l'écusson de ses armes, telles qu'il les portoit alors, *d'or chargé d'une branche de rosier tigée de trois roses au naturel*; supports, *deux serpens d'or entrelassés dans deux anchres de même passées en sautoir derriere l'écu*: cimier, *une croix d'or surmontée d'une lampe éternelle de même enflâmée de gueules*, avec cette devise: *Vincere in hoc vivere & mori*. Mais depuis environ cent cinquante ans MM. de Reneaulme portent, *écartelé au premier & quatre de gueules emmanché de six pointes d'or, trois en chef & trois en pointe, à la bande de même; au deux & trois d'azur chargé de trois besans d'or.*

Ces deux petits manuscrits contiennent l'office de la Vierge tout entier; les sept pseaumes de la pénitence; un recueil de passages sur les vertus théologales, tirés de la bible, du nouveau testament, des pseaumes, des peres de l'église, &c. On y trouve aussi des réflexions, des hymnes, des cantiques, &c. de la façon de l'auteur, en vers grecs, latins & françois du temps, dont voici un échantillon, extrait d'un cantique sur la nativité de Notre-Seigneur.

*Soit que de votre corps vous viviez deschargez,*
*Soit que dans la prison où Dieu vous ha logez,*
*Le lien de la vie encores vous enserre,*
*Esprits de qui sa grace est l'espoir & l'appuy,*
*Jettez des cris de joie & chantez aujourd'huy,*
. . . . . . . . . . .
*Aujourd'huy le monarque & sauveur des humains*
*Fait son entrée au monde, apportant en ses mains*
*Les saintes clefs du ciel, pour en ouvrir les portes;*
*Aujourd'hui le salut se présente aux perdus,*
*Le remede aux blessez, la rançon aux vendus,*
*La voye aux égarez, la vie aux ames mortes,*
. . . . . . . . . . .
*Mortel, qui vois ici ton Sauveur nouveau ne,*
*Gisant si pauvrement, n'en sois point étonné:*
*Ce n'est impuissance, il lui plaît ainsi naître;*
*Il ha le même bras dont le ciel il voûtoit.*
. . . . . . . . . . .
*O bienheureux enfant, paieur de nos rançons,*
*Puisque tu nais en vain, si nous ne renaissons*
*Eternels héritiers de ta sainte promesse,*
*Prens mon cœur pour étable, & pour creiche ma foy;*
*Me comblant de tant d'heur, que de renaître en moy,*
*Afin que de nouveau moy-même je renaisse.*

II. Paul, I du nom, hérita de sa science & de son gout pour les lettres. On ne peut assurer s'il a fait imprimer quelques-uns de ses ouvrages; mais il a laissé quantité de savans manuscrits, la plupart en grec, & entr'autres, 1. *Homeroy, Hesiodoy & Theocritoy lexicon*, en trois vol. *in-4°*. 2. *Thesaurus Dioscoridis*, en forme de glossaire grec, qu'il a enrichi d'une multitude de corrections, d'additions & de notes, deux vol. *in-folio*. 3. *Thesaurus Theophrasti*, aussi en grec & en forme de glossaire comme le précédent, qu'il a enrichi de même d'une multitude de corrections, &c. six

vol. *in-fol.* Il n'y a que les quatre premiers volumes de lui, étant mort avant d'avoir fini cet ouvrage, qui a été achevé par Paul II, son fils, *dont nous parlerons ci-après.* Il a laissé plusieurs autres manuscrits grecs & latins; mais les trois dont nous venons de parler ont cela de singulier, qu'il a été obligé pour les faire, de sacrifier un grand nombre d'exemplaires des auteurs dont ils traitent: & de les couper pour les décomposer, & coller chaque passage sur une autre feuille de papier, afin de les placer dans l'ordre d'un glossaire, de façon qu'il n'y a d'écrit à la main que les additions, les corrections & les notes. Paul I avoit un frere qui fut tué au service. Il fut un des plus célébres médecins de son temps. Il épousa *N.* le Bossu, d'une famille noble du pays Blaisois, de laquelle il eut entr'autres enfans, 1. *Marc*, chanoine de Blois; & 2. Paul, qui suit. La tradition fait mention d'un autre fils ou frere de Paul I, qui passa en Italie, & que le pape fit chevalier romain, pour le récompenser des services qu'il lui avoit rendus.

III. Paul II, succéda à la réputation de son pere, & ne se rendit pas moins célébre que lui dans la médecine, & surtout dans la botanique & la chymie. Il naquit à Blois vers l'an 1560. A l'âge de 25 ou 26 ans, il fit un voyage en Suisse, apparemment pour y voir sa famille, ou y recueillir quelque succession; de-là, il passa en Italie, probablement pour y voir l'oncle ou le frere dont on vient de parler. En revenant, il passa à Avignon, dont l'université étoit fort célébre alors, & il y fut reçu docteur en médecine en 1590. Ses lettres de doctorat portent, *Nobilis & egregius dominus Paulus Renealmus, Blesensis.... præsentibus præstantissimis & egregiis Dominis..... ejus virtute & eruditione non vulgari stimulatus & excitatus spectabilis, & egregius D. Dionis. Christianus in præsenti nostra Facult. Aven. Doctor Medicus... item nobis pro cancellario, magnifico & egregio D. Ægidio Benedicto utriusque juris doctore dictæ universitatis Primicerio & Rectore..........* & dans tous les actes françois que l'on a de lui, il s'est contenté de la qualité de noble, ce qui a été pareillement imité par ceux de ses descendans qui n'étoient point au service.

A son retour à Blois il épousa damoiselle *Marie* Bruneau ou Bruneault, fille de *Pierre*, écuyer, seigneur de la Rivierre & de la Guillonniere, &c. & de *Jeanne* Boucher. De cette famille sont aussi issus par leurs meres MM. de Beringhem & de Barentin, &c. *Marie* Bruneau étoit sœur de *François*, écuyer, seigneur de la Guilloniere, homme d'armes dans une compagnie d'ordonnance, & de *Jeanne*, mariée à *Florimond* de Belliard, écuyer, seigneur de Goulliouft, &c. De ce mariage il eut entr'autres enfans Michel, qui suit.

En 1599, il fut médecin de Henri de Bourbon, prince de Condé, premier prince du sang. On rapporte de lui plusieurs bons mots & réparties assez libres à des gens de la cour qui vouloient le plaisanter sur sa profession; & il a toujours conservé une grande liberté de parler avec tous les princes & la reine elle-même, comme on en peut voir un exemple dans la préface d'un petit ouvrage que cette princesse voulut bien lui permettre de lui dédier. Il avoit l'esprit fin & délié, mais trop véridique pour se plaire à la cour; aussi, quoiqu'il fût fort aimé & considéré de Marie de Médicis, refusa-t-il constamment d'aller demeurer à la cour lorsqu'elle quitta Blois. Cependant, comme la reine vouloit lui donner des marques de sa reconnoissance, & qu'elle eut la bonté de lui demander ce qui lui feroit plaisir, il ne lui demanda d'autre grace que de faire construire un gros mur, pour soutenir les terres de la levée vis-à-vis une maison de campagne, nommée les Moriers, qu'il avoit sur le bord de la Loire, à une petite lieue de Blois, sur la route de Tours; de peur que les débordemens de la Loire venant à faire écrouler les terres dans cet endroit, on ne fût obligé de couper un salon & une terrasse qui étoient sur le bord du chemin, afin de l'élargir. Cette grace lui fut accordée sur le champ. Le mur a été construit dans toute la longueur de sa maison, & subsiste encore aujourd'hui. Ce qu'il avoit prévu est arrivé: car la Loire ayant endommagé la levée, on a été obligé depuis de l'élargir des deux côtés de la maison, à laquelle on n'a point touché, ce qui fait qu'elle forme une espéce de coude dans cet endroit.

Outre le grand nombre d'ouvrages manuscrits qu'il a laissés, il en a fait imprimer plusieurs: 1. *Ex curationibus observationes*, *in-8°*, *Parisiis*, *apud Adrianum Beys*, *viâ Jacobeâ*, 1606. 2. On croit que c'est lui qui a rassemblé un recueil de différentes piéces de vers grecs, françois & latins, composées par diverses personnes sur la mort du fameux Claude du Puy, son parent, sous le titre de *Amplissimi viri Claudii Puteani tumulus*, *in-4°*, *Parisiis*, 1607. Voyez l'article de Claude du PUY dans ce dictionaire. Ce qu'il y a de certain, c'est que dans ce recueil il y a des vers grecs de lui. 3. *Specimen historiæ plantarum*, *typis æneis expressæ*, *in-4°*, *Parisiis*, 1611. Il fit imprimer en même-temps cinq poëmes latins intitulés *Crambe*, *Viola*, *Lilium*, *Phlogis*, *Terpsinoe*, auxquels il a joint un avertissement, par lequel on a lieu de croire que ces vers sont de M. de Thou, & dans lequel il lui donne de grands éloges. Dans le même volume se trouvent reliés à la suite deux autres livres intitulés, l'un *Prosperi Alpini de plantis Ægypti liber*, *cum typis æneis*; & l'autre, *P. Alp. de Balsamo liber*, *in-4°*, *Venetiis* 1592; ce qui, joint à la date, feroit présumer qu'il en auroit été l'éditeur pendant son voyage d'Italie. 4. Sa grande réputation & son mérite lui ayant suscité beaucoup d'envieux, comme c'est assez l'ordinaire, quelques-uns de ses confreres répandirent dans le public un libelle contre lui, auquel il répondit par un petit ouvrage intitulé: *Pauli Renealmi doct. med. ad medicorum quorumdam libellum responsio*, *in-4°*, 1614. 5. Il découvrit à Saint-Denys près Blois une source minérale, à laquelle il fit travailler, & où il fit construire plusieurs bassins en pierre de taille. Il lui donna le nom de *Fontaine de Médicis*, qui lui est resté, par reconnoissance pour cette grande reine, qui lui fournit généreusement les fonds nécessaires à cette dépense, qu'elle le chargea de faire faire, comme il le jugeroit à propos. Quelque temps après, il composa un petit ouvrage *in-12*, sur la nature & les vertus de cette fontaine, imprimé à Blois chez Philippe Cottereau, imprimeur du roi & de la ville, en 1618. Il le dédia à cette princesse. Il a encore fait imprimer quelques autres ouvrages, mais dont nous ignorons les titres. Il mourut à Blois, vers 1624, dans un âge assez avancé, estimé, considéré, & généralement regretté de tous les honnêtes gens.

IV. Michel I, soutint avec honneur la réputation de son pere dans la même carriere. Il eut, comme lui, du gout pour la botanique & la chymie, sur lesquelles il a laissé plusieurs manuscrits, qu'une mort prématurée ne lui a pas laissé le temps de faire imprimer. On lui attribue cependant un petit ouvrage intitulé: *Pharmacopæa Blesensis*, imprimé à Blois en 1643. Il étoit né à Blois vers 1600, & y mourut en 1647. Il fit son cours d'études dans la faculté de Montpellier, où il fut reçu docteur en 1625. Il épousa en 1627, damoiselle *Jacqueline* de Montigni, fille de *Martin*, écuyer, seigneur de la Hermandiere & des Ecotets, &c. & de *Jacqueline* Housset; ladite Jacqueline de Montigni, issue au septiéme degré de *Jean*, écuyer, seigneur de Montigni-couvert-de-fer en Dunois; (terre qui a passé depuis, en 1508, dans la maison de Beauxoncles, par le mariage de *Charlotte* de Montigni avec *Pierre* de Beauxoncles) ledit *Jean* de Montigni, frere de *Jean*, conseiller-clerc au parlement de Paris, archidiacre de Sézane, & chanoine de

la cathédrale de Paris, où il a été enterré en 1471, & pere de *Jean* de Montigni, dit le Boullanger, reçu premier président du parlement de Paris la même année 1471, peu de temps avant la mort de son oncle.

Michel I, de son mariage avec *Jacqueline* de Montigni, eut douze enfans; savoir, 1. & 2. *Matthieu* & *Paul*, tués au service; 3. 4. & 5. *N. N.* & *Eléonore*, religieuses à Blois; 6. *Marie*, mariée à *Etienne* de Vernaison, écuyer, seigneur des Forges, exempt des gardes du corps de son altesse Monsieur, frere unique du roi, dont plusieurs enfans. Voyez COURTARVEL; 7. une autre fille, mariée à.... 8. *Paul*, chartreux à Auliget, où il est mort en odeur de sainteté; 9. MICHEL, qui suit; les autres sont morts en bas âge.

V. MICHEL II, suivit les traces de ses ancêtres, & auroit acquis une autre réputation que celle dont il a joui, s'il n'avoit été enlevé à la fleur de son âge. Sa mort prématurée ne l'a pas empêché de laisser plusieurs savans manuscrits sur la botanique & les autres parties de la médecine, mais dont la plupart ne sont pas achevés. Il fut reçu docteur de la faculté de Montpellier en 1657, & mourut à Blois en 1678. Il avoit épousé en 1670, damoiselle *Anne-Jeanne* Duchesne, issue au sixiéme degré de *René*, écuyer, seigneur des Ecotêts & du Mizerai en Dunois, & de *Léonarde* le Broc, à qui Louis d'Orléans, duc de Longueville, comte de Dunois, avoit fait présent d'une piéce de terre de trente arpens en bois dont la coupe étoit prête à faire, tant en considération de ses bons & agréables services, que de son mariage, suivant l'énoncé de l'acte de donation en 1532. Tandis que Michel II travailloit à suivre les traces de ses ancêtres dans sa profession, *Anne-Jeanne* Duchesne, son épouse, ne se distinguoit pas moins par les amusemens de son pinceau. Née avec beaucoup de gout pour le dessin & la peinture, elle s'y appliqua, & y acquit bientôt une grande supériorité pour la miniature en grand, tant en portraits qu'en paysages, &c. mais elle excelloit surtout pour les fleurs & les fruits. Elle en a composé un grand nombre de morceaux, dont elle faisoit présent à plusieurs ministres & autres personnes de distinction, ses parens ou amis, dans les cabinets desquels on les voit encore; & il y en a plusieurs qui feroient honneur aux plus grands maîtres. Elle a laissé aussi un manuscrit contenant quelques réflexions sur la peinture en miniature.

De leur mariage naquirent quatre enfans, savoir, 1. ETIENNE-GILBERT, connu sous le nom de *chevalier de Reneaulme*, dont nous parlerons plus bas; 2. MICHEL-LOUIS, connu sous le nom de *Reneaulme de la Garanne*, qui continuera la descendance. La Garanne est un fief à la porte de Blois, qui, selon la tradition du pays, a été donné à un des ancêtres de cette famille par un de nos rois, en récompense des bons services qu'il lui avoit rendus. 3. PAUL-ALEXANDRE, connu sous le nom de *Renèaulme des Angeries*, chanoine régulier, dont nous parlerons plus bas; 4. *Magdeléne*, mariée à *N.* Noyer, lieutenant général de...... & morte à Blois en 1757, dans un âge fort avancé. Elle a laissé une fille vivante. Elle étoit très-habile dans le dessin & dans l'art de nuancer les couleurs en tapisserie; & elle imitoit avec l'aiguille la beauté des productions du pinceau de sa mere.

VI. MICHEL-LOUIS, second fils de MICHEL II, & d'*Anne-Jeanne* Duchesne, naquit à Blois vers 1675. Il vint faire ses études à Paris, où il fut reçu docteur de la faculté de médecine en 1698. Il y remplit successivement avec distinction les différentes chaires de botanique, de pharmacie, de chirurgie, &c. & fut élu doyen de la même faculté en 1733. Il fut reçu de l'académie royale des sciences, lors de son renouvellement, en 1699, pour la botanique, & il n'avoit guères alors que 24 ans. Il a eu plusieurs pensions des bienfaits du roi, & il fut même quelquetemps avant sa mort, désigné pour son premier médecin; mais des intrigues de cour tramées par des gens envieux & toujours bassement jaloux du vrai mérite, le priverent d'une place que sa science & sa réputation lui avoient méritée: & sous le seul prétexte des affaires du temps, le choix que l'on avoit fait de lui fut révoqué; comme si de semblables motifs devoient jamais influer sur le choix d'un premier médecin du roi! Il falloit en effet qu'il eût un mérite bien transcendant, puisque l'envie & la jalousie ne purent trouver de prise sur lui que par ce seul endroit. Il fut attaqué en 1738 d'une fluxion de poitrine, dont il se tira lui-même très-heureusement; mais la quantité de malades de distinction qu'il eut après sa convalescence, l'ayant empêché de se ménager suffisamment, il fut attaqué d'une rechute qui enleva ce grand homme à la société, le vendredi-saint 1739, à l'âge de 63 ans. Tous ceux qui l'ont connu, & ses confreres eux-mêmes, n'en parlent encore aujourd'hui qu'avec une sorte de vénération & de respect; mais sa réputation a été trop brillante, trop générale, & elle est encore trop récente, pour avoir besoin d'y rien ajouter, & celle de M. Bouvard, son éleve, son ami & parent de sa femme, qui marche si glorieusement aujourd'hui sur ses traces, font mieux son éloge que tout ce que nous pourions en dire ici.

Il a laissé quantité de manuscrits sur toutes les parties de la médecine, & en particulier sur la botanique, dont il a lu plusieurs morceaux à l'académie. Lorsqu'il fut surpris par la mort, il en retouchoit quelques-uns, qu'il destinoit au public, & qu'il lui avoit déja annoncés dans un petit ouvrage sur les hernies ou descentes, *in*-12, imprimé à Paris en 17... ouvrage qui, malgré son peu d'étendue, est très-estimé des connoisseurs. Ce genre de travail n'excluoit point chez lui le gout de la littérature agréable, & on sait qu'il en a donné plusieurs morceaux en différens genres, qui ont eu du succès, mais auxquels il n'a point mis son nom. Il a eu beaucoup de part à l'*histoire des plantes* de M. de Tournefort; ce qui fit que l'académie des sciences le chargea, après la mort de M. de Tournefort, de revoir ses manuscrits, pour les donner au public. On trouve aussi plusieurs mémoires & dissertations de lui dans l'*histoire* & les *mémoires de cette académie*.

En 1727, sa famille le détermina enfin à se marier, à l'âge de 51 ans. Il épousa damoiselle *Marie-Anne* Garnier de Marigny, fille de *Louis* Garnier, écuyer, S. de Marigny, l'un des deux cens chevaux légers de la garde du roi, qui avoit eu le doigt de chaque main, que l'on appelle *index*, emporté d'un même coup de feu à la bataille de Nervinde; & de *Marie* de Milleville. Ledit *Louis* Garnier de Marigny a laissé plusieurs manuscrits historiques, chronologiques & généalogiques, & étoit issu au cinquiéme degré de *François*, écuyer, seigneur de la Lilandiere & de la Patriere, homme d'armes d'une compagnie d'ordonnance, tué les armes à la main pour la défense de son roi, à la bataille de Pavie; lequel étoit fils de *Guillaume*, écuyer, seigneur du Buisson & de Beauvoir, aussi homme d'armes d'une compagnie d'ordonnance, & de damoiselle *Florentine* de la Villeneufve. De ce mariage naquirent deux enfans, PAUL-LOUIS, qui suit; & *Michel-Louis*, mort en bas âge.

VII. PAUL-LOUIS, écuyer, S. de Presagille, des Buissons, &c. aujourd'hui le seul rejetton de cette illustre famille de savans, est né à Paris le 28 d'octobre 1728, & a été reçu gentilhomme servant ordinaire chez le roi en 1746. Héritier des mêmes talens, du même esprit, & d'un gout aussi vif pour les lettres & pour l'étude que tous ses ancêtres, nous ne doutons point qu'animé par une multitude d'exemples si intéressans pour lui, & si capables d'exciter son émulation, il ne marche à grands pas sur leurs traces dans quelqu'autre carriere. On lui attribue déja quelques essais en différens genres, auxquels il n'a point mis son nom, ainsi que différens morceaux dans les ouvrages périodi-

ques; mais il est certain qu'il a été l'éditeur de quelques-uns, & on sait de plus qu'il travaille à présent à un ouvrage considérable sur le commerce, considéré dans le rapport qu'il doit avoir aujourd'hui avec la politique & avec les divers intérêts des puissances de l'Europe.

La maniere d'écrire le nom de cette famille a beaucoup varié depuis son établissement en France. On le trouve écrit dans différens actes, Reignaut, Raignaulm, Reisgnaulm, Resgneaulme, Rainaul, Renaume, Reneaume & Reneaulme, &c. Cette derniere façon est celle qui se trouve le plus fréquemment dans les titres.

Cette famille a une multitude de bonnes alliances, & outre les maisons de Gassion, de Vauban, de Valentiné, d'Aligre, Phélipeaux, Fleuriau-d'Armenonville, Feideau, Lamoignon, Molé, Montholon, Rojaut, la Galissonniere, Courtarvel, d'Alès, Fougeu-d'Escures, Lafont, Bongars, &c, elle a l'honneur de compter au nombre de ses parens beaucoup de ministres & de secrétaires d'état, plus de 20 des derniers chanceliers & gardes des sceaux, plus de 30 maréchaux de France & plusieurs princes & cardinaux. Il y a même peu de grandes maisons en France auxquelles elle n'ait l'honneur d'appartenir par quelque endroit, & à quelques-unes en particulier par plusieurs côtés différens. Si l'alliance des grands hommes peut encore y ajouter quelque lustre, elle est aussi alliée du fameux Descartes, de Malherbe, de S. François de Sales, de madame de Miramion, du poëte Garnier, de Desportes, Regnier, le Monier, Felibien Desavaux, Gueau de Reverseaux, &c.

Mais ce que nous ne devons pas oublier, c'est que MM. de Reneaulme, pere & oncle de celui qui reste aujourd'hui, avoient l'honneur inestimable d'appartenir du huit au dixiéme degré à madame la duchesse de Bourgogne (Marie-Adélaïde de Savoie) mere du roi, par les maisons de Savoye & de Vendôme, qui du côté maternel ont pour souche commune celle de Gaillard-Lonjumeau, dont MM. de Reneaulme sont pareillement issus par leur bisaieule paternelle.

Indépendamment des manuscrits dont nous avons parlé dans le cours de cet article, M. de Reneaulme en posséde encore plus de cinquante à soixante volumes, dont il ne nous est pas possible de donner les titres. * *Voyez* Vander-Linden, René Moreau, Gaspard Hoffman, Bernier, le P. Liron, le P. le Long, Le Clerc. *Hist. & mém. de l'académie des sciences*, &c.

☞ RENEAULME (Etienne-Gilbert de) écuyer, seigneur des Angeries & de la Garanne, fils aîné de Michel II, & d'*Anne-Jeanne* Duchesne, appellé le chevalier de Reneaulme, joignoit à un esprit supérieur des connoissances fort étendues : il savoit plus de huit langues, & les parloit toutes avec facilité. Il entra au service, où il fut lieutenant, puis capitaine d'infanterie au régiment de Tournaisis. Il devint chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis de très-bonne heure. M. le maréchal de Vauban, son parent, qui lui trouva de grandes dispositions & de grands talens pour les mathématiques, lui conseilla d'entrer dans le génie. Il y fit de grands progrès, & devint bientôt ingénieur en chef des camps & armées du roi. Il fut successivement commandant dans différentes places frontières, & inspecteur général des casernes de Champagne & de Berri, & brigadier des armées du roi. Il eut le bras gauche cassé au siége de Philisbourg. On voit par une multitude de lettres des ministres de son temps, trouvées après sa mort, combien il en étoit estimé & considéré ; mais on y voit aussi qu'il avoit beaucoup de jaloux & d'envieux ; qu'il leur donnoit prise sur lui, par son caractere peu courtisan, qui lui faisant regarder comme une bassesse de faire la moindre démarche par lui-même ou par ses amis en sa faveur, fit beaucoup de tort à son avancement. On le voit aussi par des lettres de personnes de la premiere distinction, qui lui en faisoient des reproches, & lui marquoient positivement, qu'avec le mérite qu'on lui connoissoit, s'il avoit voulu faire un peu sa cour, il seroit mort au moins lieutenant-général. Lorsque sa mere elle-même lui en faisoit des reproches par ses lettres, il lui répondoit par cette maxime, qui peignoit bien son caractere, & dont il ne s'est jamais départi, *que c'étoit voler l'état, que d'obtenir par des bassesses, par intrigue ou par faveur ce qu'on ne méritoit pas, & que ce qu'on méritoit réellement, on ne devoit pas avoir besoin de le solliciter.* Mais avec autant d'esprit qu'il en avoit, il auroit dû savoir que le mérite seul ne suffit pas pour réussir, s'il n'est appuyé du crédit & de la protection. Le chevalier de Reneaulme fut cependant récompensé par plusieurs pensions considérables. Mais peu satisfait de cette espéce de récompense, voyant qu'on ne l'avançoit pas, & qu'on lui avoit fait même quelques passedroits, il quitta après trente à trente-cinq ans de service, & se retira à sa terre de la Garanne près de Blois, pour y vivre en philosophe. Il y est mort sans avoir pris d'alliance en 1742, âgé de 70 à 72 ans. On lui fit une oraison funebre, que l'on dit être un très-beau morceau d'éloquence. Le chevalier de Reneaulme a beaucoup travaillé sur l'art militaire, & a laissé entr'autres ouvrages, 1. Un manuscrit sur la tactique, *in*-4°. 2. Un supplément à l'ouvrage du chevalier Folard, *in*-4°. 3. Un autre sur le génie & les fortifications, *in-folio*, accompagné de plans & de dessins enluminés. 4. Par une lettre qui lui fut adressée quelques jours après sa mort, on voit qu'il avoit un autre ouvrage considérable prêt à être mis sous presse à Paris, dont l'imprimeur avoit déja les deux premieres parties, & dont il étoit occupé à retoucher la troisiéme.

☞ RENEAULME (Paul-Alexandre de) frere du précédent, & troisiéme fils de Michel II, chanoine régulier de sainte Geneviéve de Paris, ne s'est guères moins distingué dans son ordre que ses deux autres freres dans leurs professions. Il fut d'abord prieur de Marchenoir, & ensuite de Theuvy, où il a été très-long-temps, & où il est mort d'hydropisie vers 1749. Il étoit très-savant sur l'histoire, & même sur la botanique ; & comme il étoit très-charitable, il tenoit souvent lieu de médecin aux pauvres de son canton. Il a fait avec des simples plusieurs cures extraordinaires. Il avoit composé une espéce de baume en forme de toile cirée, qui avoit de très-grandes vertus : il étoit surtout merveilleux pour les playes & les blessures. Le P. Reneaulme s'étoit formé une des belles bibliothéques qu'un particulier puisse se procurer, composée en grande partie de livres analogues à son genre d'étude. Il a travaillé sans relâche pendant plus de quarante ans à un ouvrage immense, dont il fit imprimer le prospectus vers 1740, & dont les journaux du temps ont rendu compte avec éloge. C'étoit un projet de bibliothéque universelle, pour rassembler dans un même corps d'ouvrage, par ordre alphabétique & chronologique, le nom de tous les auteurs qui ont écrit en quelque langue que ce soit ; le titre de leurs ouvrages tant manuscrits qu'imprimés, suffisamment étendu pour en donner une idée en forme d'analyse ; le nombre des éditions, des traductions, &c. un précis des faits essentiels de la vie des auteurs, &c. On voit par le Prospectus qu'il fit imprimer, qu'il avoit déja alors les trois premiers volumes *in folio* prêts à paroître, & les autres fort avancés ; mais il vouloit être en état d'en donner les quatre premiers volumes tout à la fois, ce que sa mort & une santé languissante dans les dernieres années de sa vie l'ont empêché d'exécuter. Tous ses manuscrits, ainsi que sa bibliothéque, ont passé à la maison des chanoines réguliers de S. Jean à Chartres, qui en ont hérité. On ignore s'il a fait imprimer quelqu'autre chose, où s'il a laissé d'autres manuscrits que ceux dont nous venons de parler.

RENÉE DE FRANCE, duchesse de Ferrare, née à Blois le 25 octobre 1510, du roi *Louis* XII, & de la reine *Anne* de Bretagne, avoit été accordée en 1515 à *Charles* d'Autriche, depuis empereur, & fut demandée quelques années après par le roi d'Angleterre. Ces projets n'eurent point de suite, pour quelques raisons d'état; & la princesse fut mariée par François I à *Hercule* d'Est, II du nom, duc de Ferrare. Elle ne se contenta pas de savoir l'histoire, les langues, les mathématiques, & même l'astrologie; elle voulut aussi étudier les questions les plus difficiles de la théologie, & cette étude l'engagea insensiblement dans l'héréfie. Brantôme dit, que *se ressentant peut-être des mauvais tours que les papes Jules & Léon avoient faits au roi son pere en tant de sortes, elle renia leur puissance, & se sépara de leur obéïssance, ne pouvant faire pis, étant femme.* Calvin passant de France en Italie sous un habit déguisé, disposa facilement l'esprit de cette princesse à suivre ses opinions; & Marot, qui lui servit de secrétaire, la confirma dans cette créance. Après la mort du duc son époux, elle revint en France, & y donna de nouvelles marques de son courage & de sa fermeté d'esprit. Le duc de Guise l'ayant fait sommer de rendre quelques factieux qui s'étoient réfugiés dans le château de Montargis, où elle s'étoit retirée pendant les guerres de la religion, elle n'en voulut rien faire, & lui répondit fierement que s'il attaquoit le château, elle se mettroit la premiere sur la bréche, pour voir s'il auroit la hardiesse de tuer la fille d'un roi. Elle parla fortement pour le prince de Condé lorsqu'il fut mis en prison; mais depuis elle se brouilla avec lui, parcequ'elle ni ses ministres n'approuvoient pas la guerre des prétendus réformés. Elle mourut dans l'héréfie le 12 de juin de l'an 1575, dans le château de Montargis, âgée de 65 ans, après avoir orné la ville de plusieurs beaux bâtimens. * Bernier, *histoire de Blois.*

RENEL (marquis de) *voyez* AMBOISE, maison; & CLERMONT, maison en Anjou.

RENESSE (Louis-Gérard de) né l'onziéme mai 1599, étoit fils de *Gerard-Frédéric* de Renesse & d'*Elizabeth* van Wyck. Son pere, qui étoit capitaine au service des Provinces-Unies, mourut à Ostende, durant le siége, le 19 août 1603. Celui dont nous parlons se destina au ministere, & fut appellé à Maërssen, village célébre dans la province d'Utrecht, à l'âge de 21 ans, pour y être ministre. En 1635, les états de la même province, sur la réquisition des états généraux, le députerent pour revoir & examiner avec d'autres théologiens, la traduction flamande de la bible; ce qui fut exécuté. Les états approuverent cette révision, & voulurent qu'on s'en servît. Louis Gerard de Renesse ayant fait plusieurs observations & remarques sur la révision, & la manière dont elle avoit été faite, les états de Hollande & de Westfrise les firent demander après sa mort à ses héritiers, & ordonnerent le 6 décembre 1675, qu'elles fussent gardées dans leurs archives. La ville de Breda ayant été prise sur les Espagnols en 1638, de Renesse y fut appellé au ministère. Quelque temps après il proposa au prince d'Orange d'y ériger une académie, ou école illustre, comme parlent les Hollandois; ce que ce prince fit, ayant établi un fonds pour l'entretien des professeurs. Le 16 septembre 1646, l'ouverture s'en fit avec beaucoup de solemnité, en présence de la princesse d'Orange. De Renesse fut choisi pour professeur en théologie, & le premier recteur de ce collége. En 1654 & 1655, les Etats-Généraux l'employerent pour introduire la religion prétendue réformée dans les églises de la mayerie de Bos-le-duc & de la baronie de Breda, comme aussi pour dresser des ordres & des réglemens touchant les écoles & les mariages. Ceux qu'il dressa furent approuvés, & on les observe encore aujourd'hui. Le 5 juillet de l'année 1657, l'université d'Oxford l'honora du titre de docteur en théologie. De Renesse a fait plusieurs ouvrages. En 1629, il publia huit *Méditations sur l'oraison dominicale*: En 1637, huit *Méditations sur la providence de Dieu à l'égard de la vie & de la mort de l'homme, pour prouver que le terme de l'une, & le moment de l'autre, ont été decretés de Dieu de toute éternité, sans que l'homme les puisse changer, avancer ou reculer.* En 1638, il publia *quatre méditations sur le mariage*, où il prouve que cet état est aussi prédestiné & arrêté dans le conseil de Dieu. Il s'en est fait depuis deux autres éditions. L'an 1649, il donna une *courte réfutation de la doctrine des Catholiques Romains.* En 1654, un petit traité appellé *la Jezabel fardée*, pour censurer le luxe & la vanité de son temps. En 1659 & 1664, *deux traités touchant la charge, l'autorité & le devoir des anciens dans les églises.* Tous ces traités ont été publiés en flamand. En 1669, il publia *Exercitatio theologica de legitimo & illegitimo cultu, & honore beatæ Virginis Mariæ.* Il écrivit aussi contre le P. Hazard, Jésuite, touchant le culte des reliques & des images. Il eut dessein de donner au public un recueil des confessions de toutes les églises prétendues réformées; mais il apprit qu'à Genève on avoit publié un pareil ouvrage. Il en arriva de même d'un traité dont le titre étoit, *Apologia pro reformatis in & extra Galliam ecclesiis contra apostasiam principis Turennii*, qui est encore parmi ses papiers avec plusieurs autres manuscrits. Il entendoit neuf langues différentes, & entretenoit correspondance avec les savans théologiens de la prétendue réforme, tant en Angleterre & en France, que dans les Provinces-Unies & ailleurs. Il mourut le 19 février 1671, ayant presque atteint l'âge de 72 ans. * *Mém. manuscrits.*

RENGIFO (Jacques-Garcias de) Jésuite Espagnol, régent au collége d'Avila, publia sous le nom de Diégue, l'*Art poëtique espagnol*, en langue vulgaire, à Salamanque l'an 1592, *in*-4°. C'est un ouvrage fort approuvé, & qui a été loué par MM. de Port-Royal, dans la partie de leur Grammaire espagnole, qui regarde la poésie de ceux de la nation en leur langue. * Baillet, *jugem. des sav. sur les aut. de l'art poëtique.*

RENIA, isle de l'Archipel, peu éloignée de celle de Délos. Plutarque en parle dans la vie de Nicias. Strabon, *liv.* 10 *de sa géographie*, rapporte que les tombeaux des Déliens étoient dans cette isle, parcequ'il n'étoit point permis à Délos ni d'y bruler, ni d'y enterrer aucun corps. Le même Strabon place Renia à quatre stades de Délos. Il ajoute que cette isle se nommoit autrefois *Ortygia*. Pline, *livre* 4, *chap.* 10, dit qu'Anticlides a nommé cette même isle *Celadussa*, & Helladius *Artemitis.* Quelques-uns lui donnent aujourd'hui le nom de *Sdylle*, de même qu'à Délos qu'on appelle particulierement *Fermen.* * Voyez les tables géographiques du P. Lubin; le *dictionaire géographique* de Thomas Corneille, &c.

☞ RENNEL, maison illustre & ancienne, qui de Picardie est venue s'établir en Lorraine sous le regne du duc Antoine: elle y a été constamment honorée de la confiance des souverains, & a occupé jusqu'à nos jours les premieres charges de l'état. On n'en rapporte ici la postérité que depuis.

I. RICHARD de Rennel, chevalier, tenoit un rang considérable à la cour d'Angleterre, il y a plus de 400 ans. Il y épousa *Marguerite* Stuart, proche parente des rois d'Ecosse. Il suivit le parti du roi Philippe *de Valois*, duquel il fut conseiller & chambellan. Il lui rendit d'importans services, & combattit vaillamment près de sa personne dans la bataille donnée le 22 août 1328, au Mont Cassel en Flandre. Son épouse, qui le suivit en France, entra au service de la reine, & le fit pere de JEAN, qui suit.

II. JEAN de Rennel, chevalier, sire de Beaulieu, par le don que lui en fit le roi Jean en 1350, en récompense de ses services, & de ceux de ses pere & mere,

mere, fut capitaine de cent lances. Il avoit épousé *Jeanne*, fille d'Aubert de Hangest, chevalier, seigneur de Genlis, & d'*Agnès* de Bruyeres. Elle resta étant veuve en 1365, & fut mere de 1. GUILLAUME, qui suit; 2. *Richard* de Rennel, chanoine de l'église de Noyon.

III. GUILLAUME de Rennel, chevalier, sire de Beaulieu, conseiller, chambelan du roi Charles VI, épousa *Yolande* de Mouy, avec laquelle il est rappellé dans le testament de sa mere. Ils ne vivoient plus en 1412, que leurs enfans partagerent leur succession, savoir 1. BONAVENTURE, qui suit; 2. *Jean*, chevalier de Rhodes; 3. *Isabeau*, femme de *Mathieu* de Riancourt, chevalier, seigneur d'Orival.

IV. BONAVENTURE de Rennel, chevalier, sire de Beaulieu, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du roi Charles VII, épousa en 1415, *Alix*, fille de *Thiebaut* de Soissons, chevalier, seigneur de Moreul, gouverneur de Boulogne, & de *Marguerite* de Poix, & en eut GUILLAUME, qui suit.

V. GUILLAUME de Rennel, II du nom, chevalier, sire de Beaulieu, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du roi Louis XI, épousa en 1445 sa cousine *Isabeau* de Hangest, fille de *Jean*, chevalier, seigneur de Genlis, gouverneur de Chaulny, & de *Marie* de Sarbruche, dont le sixiéme aïeul *Simon*, comte de Sarbruche, eut pour femme Lorette, fille de Ferri, duc de Lorraine & d'Agnès de Bar. Guillaume de Rennel & son épouse décéderent à Boulogne, & y furent inhumés dans l'église des Cordeliers. Leurs enfans furent, 1. *Claude* de Rennel, chevalier, sire de Beaulieu, qui en 1480 transigea avec ses frere & sœur sur la succession de leurs pere & mere; 2. JEAN, qui suit; 3. *Marguerite*, femme de *Martin*, seigneur de Rély; 4. *Bonaventure*, qui en ladite année 1480, étoit déja religieux profès de l'étroite Observance de S. François. Il fut élu par trois fois provincial de son ordre, & confesseur d'Antoine & François, ducs de Lorraine. Il mourut à Nancy, cassé de vieillesse, le 24 janvier 1547.

VI. JEAN de Rennel, II du nom, chevalier, capitaine de cent hommes de pied entretenus pour la garde de Boulogne, signala sa bravoure au siége de Nantes, & à la bataille de Saint-Aubin du Cormier. Il testa le 10 juin 1530. Il avoit épousé par contrat de l'an 1486, *Catherine*, fille de *Jean* d'Aumale, chevalier, seigneur d'Espaigny, & de *Jeanne* de Soissons-Mareul, vicomtesse du Mont-notre-Dame, & en eut entr'autres enfans, 1. BONAVENTURE, qui suit; 2. *Nicolas* de Rennel, maître d'hôtel de Nicolas de Lorraine, comte de Vaudemont. S'étant formé un bien considérable à Delmes, sous la souveraineté de ce prince, il en obtint l'érection en fief par lettres du 12 avril 1567. Ayant ensuite acquis l'emplacement de l'ancien château de Delmes & dépendances, & l'ayant réédifié, il lui fut érigé en fief sous le nom de Rennel, le 23 décembre 1573. Le duc Charles le plaça dans sa chambre des comptes de Lorraine. Il mourut le 27 novembre 1592. Il avoit épousé par contrat du 21 décembre 1559, *Hillouy* de Janin, morte en son château de Rennel à Delmes, le 3 avril 1610, âgée de 68 ans, n'ayant eu de son mariage que deux filles, savoir *Louise* de Rennel, mariée avec son cousin issu de germain maternel, *Nicolas* de Sauxerotte, seigneur dudit lieu & de Lesse, capitaine gouverneur de Château-Salin, mort le 3 février 1609; & *Françoise* de Rennel, dame de Manoncourt, mariée 1°. à *Nicolas* de Bardin, seigneur voué de Condé sur Mozelle, maréchal des logis du grand-duc Charles; 2°. à *Jean* de Mauljean, seigneur de Lioville, Euvezin, Bouillonville, Bricourt, Rambucourt & Ressoncourt, capitaine, prevôt & gruyer d'Aspremont.

VII. BONAVENTURE de Rennel, II du nom, vint en Lorraine, où après avoir fait preuves de sa naissance, il fut reçu page du duc Antoine, avec les enfans duquel il eut l'honneur d'être élevé. Il fut ensuite gentilhomme de la chambre du prince Nicolas de Lorraine, qui lui donna toute sa confiance. Ce prince étant devenu régent des etats pendant la minorité du duc Charles son neveu, il plaça Bonaventure de Rennel dans le ministere, en le créant secrétaire d'état, par lettres du 12 juillet 1552. Il lui donna le premier avril 1553 des lettres patentes, portant reconnoissance de l'antique noblesse de ses aïeux, & le 21 novembre 1554, il le plaça dans la chambre des comptes de Lorraine. Il mourut à Nancy le 16 mars 1584, âgé de 75 ans. Il avoit épousé par contrat du 3 août 1548, *Marie* de Janin, sœur aînée de la femme de son frere. Elle décéda en 1560, ayant eu plusieurs enfans, desquels il ne resta que BALTASAR, qui suit. Son pere s'étoit remarié par contrat du 13 mai 1561, à *Françoise* de Boysleawe, dame de la Borde, Saint-Martin, & Malocourt, morte le 25 octobre 1609: elle étoit fille & héritiere pour moitié de *Simon*, III du nom, seigneur de la Borde Escrowes & Grand-Mesnil, voué des villes de Toul & de Saint-Diez, & d'*Isabeau*, fille de *Mengin* de Bauldouyn, seigneur de Ville-sur-Madon, & de *Valence* de Dompremy. De ce second mariage vinrent 1. *Simon* de Rennel, seigneur d'Arth-sur-Meurthre, marié le 14 juin 1594 à *Nicole* de Chavenel, dame de Xourdaille, dont il n'eut que *Marie Dieu-donnée* de Rennel, née le 7 juin 1616, mariée par contrat du 25 juin 1628, à *Jacques* de Juvrecourt, chevalier, seigneur dudit lieu, Bathlémont, Henamesnil, &c. pair de l'évêché de Metz, conseiller d'état du duc Charles IV, sergent général de bataille de ses armées, colonel d'un régiment de cavalerie & d'un d'infanterie, bailli & gouverneur des ville, château & marquisat de Nommeny; 2. *Charles* de Rennel, seigneur de Lupcourt, Saint-Martin, Ohéville, Bancourt, Athienville, Courbesaut, &c. conseiller d'état du duc Charles IV, mort en 1638 sans enfans. Il avoit épousé par contrat du 18 janvier 1589, *Renée*, fille de *Melchior-Henri* de Seichamps, seigneur dudit lieu, ministre & secrétaire d'état du grand-duc Charles, & son ambassadeur vers l'empereur & l'électeur de Baviere, & de *Jeanne* de Frische. 3. *Bonaventure* de Rennel, chanoine & grand doyen de Saint-Diez, mort le 3 décembre 1621, âgé de 53 ans. 4. *Renée* de Rennel, morte le 8 août 1627, âgée de 63 ans, ayant épousé en 1584, *Jacob* de Berman, seigneur d'Insming, Pulligny, Cintrey & Voinnemont, oncle de *Jeanne* de Berman, femme de *Simon* de Pouilly, marquis d'Esne, maréchal de Lorraine, gouverneur de Stenay.

VIII. BALTASAR de Rennel, seigneur de Brin, Jareuille, Malzeville, Saint-Germain, Saint-Boin, voué de Chastel-sur-Moselle, fut dans sa jeunesse écuyer d'écurie du duc de Mercœur, frere de la reine Louise; enfin ministre d'état des ducs de Lorraine Charles III, Henri II, François II & Charles IV, & président de Lorraine. Il assista & signa avec les principaux seigneurs Lorrains, au contrat de mariage passé le 22 mai 1621 entre le duc Charles IV, & la princesse Nicole. Il mourut le 16 novembre 1639, âgé de 83 ans. Il avoit épousé par contrat du 9 juin 1575, & par bénédiction nuptiale du 26 février suivant, *Barbe* de Lescut, morte le 29 mars 1637, âgée de 79 ans. Elle se trouva au droit de faire passer à sa postérité masculine le titre de comte du saint empire, conformément aux clauses énoncées au diplôme accordé le 30 mai 1544, par l'empereur Charles-*Quint*, à *Nicolas* de Lescut, son oncle, ambassadeur du duc Antoine près de ce monarque. Elle étoit fille aînée de *Jean* de Lescut, seigneur de Pixerecourt & Malzeville, & de sa seconde femme *Barbe* le Clerc, dame de Xirocourt, de la Tour de Malocourt, Communiezes, Chatancourt, &c. De cette alliance vinrent quatorze enfans, dont dix morts en bas âge. Les quatre autres furent, 1. *François*,

né le 20 novembre 1583, mort le 21 février 1649; il fut seigneur de Brin, & créé conseiller d'état par patentes du 27 avril 1611. Il épousa par contrat du 1 mars 1609, *Esther* de Barnet, fille de *Louis*, ministre d'état du duc Henri, & son envoyé extraordinaire vers les cours de Rome & de Mantoue. Elle mourut à Paris le 23 février 1644, ayant eu pour fille unique *Marie* de Rennel, née le 21 juin 1611, morte le 21 avril 1645, ayant épousé par contrat du 25 avril 1626, *Claude* de Veillot de Valleroy, seigneur dudit lieu, Madecourt, Agecourt, Maroncourt, &c. premier secrétaire d'état du duc Charles IV, & président en chef de sa chambre des comptes de Lorraine, mort le 12 août 1650. 2. *Barbe* de Rennel, née le 20 décembre 1584, morte le 21 septembre 1629, veuve du 10 octobre 1614 de *Claude* de Bouvet, seigneur de Heillecourt, ministre & secrétaire d'état des ducs Charles III & Henri, qu'elle avoit épousé par contrat du 20 mai 1601. 3. *Catherine* de Rennel, née le 2 juin 1591, morte le 10 mai 1631, veuve du 1 octobre 1621 de *Jean* de Baillivy, seigneur de Houdemont & de la Neuveville, conseiller d'état des ducs Charles III & Henri, qu'elle avoit épousé par contrat du 6 novembre 1607. 4. BALTASAR, qui suit.

IX. BALTASAR, II du nom, comte de Rennel & de l'empire, seigneur de Jarville, Andilly & Hermamesnil, conseiller d'état du duc Charles IV, né le 17 mars 1593, mort le 2 novembre 1658, épousa par contrat du 11 janvier 1621, & par bénédiction nuptiale du 4 mai suivant, *Claude* de Guerin du Montet, fille aînée & principale héritiere de *Baltasar* de Guerin, seigneur du Montet, & de *Marie* de la Ruelle, laquelle se remaria en 1616 à *Jean* de la Moussaye, chevalier, seigneur de Carcouet en Bretagne, chambellan du duc Henri, colonel d'un régiment d'infanterie, & lieutenant au gouvernement de Nanci. Elle mourut le 8 février 1641, âgée de 33 ans, 9 mois, 21 jours, ayant eu de son mariage onze enfans, dont cinq morts en bas âge. Les autres furent 1. *Barbe* de Rennel, née le 2 octobre 1624, morte sans alliance, le 7 septembre 1689. 2. FRANÇOIS, qui suit. 3. BALTASAR, tige des COMTES DE RENNEL DE LESCUT, *ci-après mentionés*. 4. *Claude*, né le 19 décembre 1632, mort religieux de l'ordre de S. Benoît le 23 août 1668. 5. *Marie-Françoise*, née le 24 janvier 1635, morte le 2 septembre 1676, religieuse aux dames Prêcheresses à Nancy. 6. *Charles-Jean*, né le 19 mars 1636, mort le 4 avril 1716, étant seigneur d'Andilly, & conseiller d'état du duc Léopold. Il avoit épousé par contrat du 23 novembre 1669, *Thérèse-Françoise*, fille unique de *Charles* de Rousselot, seigneur du fief de la Neuveville, & de *Christine* de Berman, cousine germaine de la maréchale de Pouilly. Elle mourut en 1714, mere de quatre filles, savoir, *Catherine-Valerie* de Rennel, morte le 13 février 1752, veuve dès 1732 de *René* de la Geard, dit le marquis de Gresignac, seigneur dudit lieu, Beauregard & la Chapelle en Périgord, qu'elle avoit épousé par contrat du 19 octobre 1696; *Marie-Thérèse* de Rennel, morte le 8 mars 1723, veuve du 15 mai 1710, de *Charles-François* de Serre, conseiller d'état & maître des requêtes de l'hôtel du duc Léopold, qu'elle avoit épousé par contrat du 29 janvier 1699; *Marguerite-Reine* de Rennel, morte en 1710, veuve de *Jean-Baptiste-André* de Laugier, capitaine au régiment de Languedoc, tué à la bataille de Hochstet: leur fils *Charles*, comte de Laugier, est chambellan de l'empereur; *Marie-Antoinette* de Rennel, morte à Lons le Saunier le 24 mai 1758, veuve du 3 mars 1734, de *Claude*, comte de la Rodde, baron de Monconis, seigneur de Charnay & Saint-Romain en Bourgogne, qu'elle avoit épousé par contrat du 4 février 1709. 7. *Anne-Magdeléne* de Rennel, née le 15 janvier 1641, morte religieuse au grand couvent des dames Prêcheresses de Toul le 8 décembre 1727.

X. FRANÇOIS, comte de Rennel & de l'empire, chevalier, seigneur de Jarville, Mehoncourt, Franconville, Landecourt, Ancy, Derbamont & Circourt, né le 7 juin 1626, mort le 21 février 1687, fut conseiller d'état & des finances du duc Charles IV, qui lui donna en 1669 le commandement de Nancy, avec la présidence du conseil de cette ville. Il épousa par contrat du 6 novembre 1649, *Antoinette* le Febvre d'Ancy, fille de *Jean*, seigneur d'Ancy-lès-Solgne, gentilhomme de la duchesse d'Orléans, & de *Marie* Dasselaincourt. Etant morte le 5 mai 1663, il se remaria par contrat du 8 juin 1664 à *Antoinette* le Mareschal, fille unique de *Jean*, seigneur en partie de Corny, & de *Claude* de Courcol. Elle mourut le 2 juin 1680. Du premier lit vinrent 1. BALTASAR-DIEU-DONNÉ-JOSEPH, qui suit; 2. *Marie-Françoise*, née le 4 avril 1657, morte le 28 mai 1698, seconde femme de *Charles-Henri* de Juvrecourt, chevalier, seigneur d'Arth-sur-Meurthre, Bathlemont & Henamesnil, commandant les mousquetaires de la garde du duc Charles IV, qu'elle avoit épousé par contrat du 3 avril 1692. Leur fils unique *Joseph-Claude*, comte de Juvrecourt, chambellan de l'empereur, colonel du régiment de ses gardes, & chevalier de l'ordre de S. Etienne en Toscane, est mort à Florence sans postérité, & le dernier de son nom, le 18 octobre 1750. 3. JEAN-BAPTISTE-HENRI, qui a fait la branche des COMTES DE RENNEL D'AMELECOURT, *rapportée ci-après*. Du second lit vinrent 1. *Jeanne-Françoise* de Rennel, née le 4 octobre 1665, morte le 19 février 1729, épouse de *Joseph*, le Begue, comte de l'empire & de Germiny, baron de Torscheviller & de Thelot, seigneur de Chantereine, Dompsemin, la Neuveville, &c. mort le 30 janvier 1730, premier ministre d'état de Lorraine, garde des sceaux, chef du conseil d'état, président & chef du conseil des finances, qu'elle avoit épousé par contrat du 16 février 1688. 2. *Marie-Anne-Elizabeth* de Rennel, née le 30 janvier 1670, morte religieuse à la Visitation de Nancy, le 27 mai 1719, 3. *Claude*, comte de Rennel & de l'empire, mort sans alliance le 30 novembre 1753.

XI. BALTASAR-DIEU-DONNÉ-JOSEPH, comte de Rennel & de l'empire, chevalier, seigneur de Mehoncourt, Derbamont & Circourt, conseiller d'état & des finances du duc Léopold, & premier président de la chambre des comptes de Lorraine, né le 24 septembre 1654, mort le 24 février 1726, épousa par contrat du 23 novembre 1687, *Françoise* de Huyn, niéce de *Jean-Joseph*, comte de Huyn, feldt maréchal des armées de l'empereur, & gouverneur général du grand Zigeth en Hongrie, places & pays contenus entre le Drave & le Danube, & fille de *François-Henri*, conseiller d'état du duc Charles IV, & procureur général du parlement de Nancy, morte le premier janvier 1723, mere de 1. NICOLAS-FRANÇOIS, qui suit; 2. *Joseph-Ignace*, né le 14 octobre 1693, mort le 22 février 1756, prélat domestique du pape, référendaire de ses deux signatures de grace & de justice, chanoine & grand chantre de Saint-Diez; 3. *Charles-François*, né le 2 juillet 1696, camérier d'honneur du pape, chanoine & grand chantre de Saint-Diez; 4. *Jean-Baptiste-Henri-Baltasar*, dit d'abord le chevalier, puis le comte de Rennel, seigneur de Bouvigny, Derbamont, &c. ancien capitaine aux gardes de l'empereur, né le 14 décembre 1703.

XII. NICOLAS-FRANÇOIS, comte de Rennel & de l'empire, chevalier, seigneur de Mehoncourt, né le 9 décembre 1690, secrétaire d'état sous les deux derniers ducs de Lorraine, ministre plénipotentiaire au congrès de Cambray, & commissaire en chef de l'empereur pour faire l'extradition de son duché de Lorraine. Il a eu grande part au ministere sous ces deux derniers regnes. Il fut envoyé au congrès de Baden, avec le comte le Begue son oncle, qu'il a ensuite toujours ac-

compagné dans ses différentes commissions vers les cours de France & d'Angleterre, & près des états-généraux des Provinces-Unies. Il a été maintenu avec ceux de son nom & de ses armes, dans le titre de comte du saint empire, par arrêt du conseil d'état rendu à Luneville le 31 août 1730; & tous les titres justificatifs de la filiation & illustration de sa maison, ont été reconnus & vérifiés par arrêt du parlement de Nancy, rendu, toutes les chambres assemblées, le 26 septembre 1736. Il est veuf du 17 décembre 1745, de *Magdeléne* de Pons, qu'il avoit épousée par contrat du 20 février 1732. Elle étoit fille de *Claude-Alexandre*, marquis de Pons de Renepont, maréchal des camps & armées du roi, & d'*Anne-Dorothée* de Batainvillers. De ce mariage sont issus, 1. *Elizabeth-Thérèse* de Rennel, née le 7 janvier 1733, morte le 3 juin suivant. 2. *Joseph-Ignace-Dieu-donné*, comte de Rennel & de l'empire, né le 20 juin 1734, mort enseigne au régiment du roi, & sans alliance, le 18 novembre 1755. 3. *Charles-François-Joseph*, né le 19 mars 1736, mort le 26 février suivant. 4. *Marguerite-Gabrielle*, née le 20 mars 1739, mariée par contrat du 31 janvier 1756, à *Joseph-Baltasar*, comte de Rennel de Lescut & de l'empire. 5. *Anne-Marie*, dite mademoiselle de Senlis, née le 21 avril 1741. 6. *Jeanne-Henriette*, dite mademoiselle de Moreul, née le 3 juin 1742. 7. *Marie-Catherine*, née le 14 octobre 1744, morte le 7 janvier suivant; & 8. *Elizabeth-Glossinde*, dite mademoiselle de Florainville, née le 17 décembre 1745.

*BRANCHE DES COMTES DE RENNEL D'AMELECOURT.*

XI. JEAN-BAPTISTE-HENRI, comte de Rennel & de l'empire, chevalier, seigneur d'Amelecourt, colonel d'infanterie, né le 18 octobre 1660, mort le 30 août 1748, étoit fils puîné de FRANÇOIS, & d'*Antoinette* le Febvre d'Ancy. Il étoit premier capitaine au régiment de Dauphiné. A la paix de Riswick, le duc Léopold le tira du service de France, pour lui donner une compagnie au régiment de ses gardes, à sa création. Il avoit épousé par contrat du 16 décembre 1693, *Marie-Nicole* de Baillivy, morte le 5 novembre 1703, fille de *Henri-Philippe* de Baillivy, commandant les gendarmes de la garde du duc Charles V, & de *Marie-Louise-Françoise* de Voillot, dame de Vallecroi, Madecourt, Agecourt & Maroncourt, fille de *Marie* de Rennel, ci-dessus mentionnée. Il eut de cette alliance 1. CHARLES-JEAN-BAPTISTE, qui suit; 2. *Antoine-African*, dit *le Chevalier de Rennel*, tué le 9 octobre 1716, au siége de Temeswar, étant enseigne au régiment de Neuperg; 3. *Charles-François*, comte de Rennel & de l'empire, né le 20 septembre 1701, tué le 17 septembre 1729. Il avoit épousé par contrat du 11 octobre 1723, *Anne-Françoise-Scholastique* de Greiche, fille de *Joseph*, comte de Greiche, chevalier, seigneur de Saint-Martin, & d'*Anne-Catherine* de Greiche de Jalocourt, dont il eut, outre plusieurs enfans morts en bas âge, *Anne-Catherine* de Rennel, mariée par contrat du 12 juillet 1742, à son oncle à la mode de Bretagne, *Jean-François*, comte de Greiche, chevalier, seigneur de Jalocourt, fils unique de *Nicolas*, comte de Greiche, de Jalocourt, chambellan du duc Léopold, & de *Marie-Catherine* du Châtelet, sœur de *René-François*, marquis du Châtelet, lieutenant général des armées de l'empereur.

XII. CHARLES-JEAN-BAPTISTE, comte de Rennel & de l'empire, dit le comte d'Amelecourt, capitaine aux gardes du duc Léopold, mort le 8 août 1724, épousa par contrat du 28 juillet 1718 sa cousine issue de germaine, *Claude-Catherine* le Febvre de Saint-Germain, sœur du comte de ce nom, & en a eu 1. *Jean-Baptiste-Sigisbert*, comte de Rennel, seigneur d'Amelecourt, mort sans alliance le 26 décembre 1755; 2. *Anne-Catherine*, née peu après la mort de son pere, mariée par contrat du 24 février 1744, à *Jean-Baptiste-Hyacinthe-Dieu-donné*, marquis de Tresbondam.

*BRANCHE DES COMTES DE RENNEL DE LESCUT.*

X. BALTASAR, III du nom, comte de Rennel, de Lescut & de l'empire, chevalier, seigneur de Jarville, né le premier février 1627, mort le 26 octobre 1707, fils puîné de BALTASAR, II du nom, & de *Claude* de Guerin du Montet, fut substitué au nom de son aïeule paternelle demeurée la derniere de sa maison. Il épousa par contrat du 8 juillet 1658, *Elizabeth* de Vittou, morte en juin 1702, fille unique & héritiere de *Charles*, seigneur en partie de Valfroicourt, & d'*Anne* Gerard de Saint-Laurent. Elle eut pour fils unique JEAN-SIGISBERT, qui suit.

XI. JEAN-SIGISBERT, comte de Rennel, de Lescut & de l'empire, chevalier, seigneur de Jarville & Bettoncourt, conseiller d'état du duc Léopold, & second président à mortier au parlement de Nancy, né le 9 avril 1663, mort le 29 juillet 1707, honoré de la confiance de son souverain, & employé par lui dans les plus importantes affaires de l'état. Il avoit épousé par contrat du 3 février 1687, *Catherine* de Huyn, morte le 7 décembre 1741, fille de *César*, seigneur de Bettoncourt, & de *Marguerite* de Rulland. Il eut de ce mariage 1. *Marguerite* de Rennel de Lescut, née en février 1688, veuve du 4 août 1751 de *Paul-Melchior-Henri* de Seichamps, chevalier, seigneur dudit lieu, qu'elle avoit épousé en 1717; 2. *Elizabeth-Catherine*, morte le 5 novembre 1751, femme de *François* de Lançon, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, & commandant pour le roi à Belle-Isle, qu'elle avoit épousé en 1717; 3. *Françoise*, dite mademoiselle de Rennel; 4. THOMAS-BALTASAR, qui suit; 5. *Jean-Joseph*, mort chanoine de Saint-Diez, le 20 mars 1736; 6. *Catherine*, morte religieuse aux dames du S. Sacrement à Nancy en 1729; 7. *Charles*, dit le chevalier, puis le comte de Lescut, ancien capitaine aux gardes de l'empereur, né en janvier 1703.

XII. THOMAS-BALTASAR, comte de Rennel, de Lescut & de l'empire, chevalier, seigneur de Bettoncourt, capitaine aux gardes des deux derniers ducs de Lorraine, né en 1695, mort le 17 novembre 1749, étant veuf du 27 mai 1730, de *Marie-Anne* de Hoffélize, qu'il avoit épousée par contrat du 26 septembre 1722. Elle étoit fille & héritiere pour moitié de *César* de Hoffelize, III du nom, chevalier, seigneur de Chambrey & de Burthecourt, & d'*Antoinette* de Bouvet, dame en partie de Robert-Espagne. Il a eu de cette alliance, 1. *Gabrielle-Catherine*, née en 1723, mariée par contrat du 12 juillet 1746, à son cousin issu de germain maternel *Jean-Baptiste*, baron de Mahuet & de l'empire, comte de Mailly, dit le comte de Coyvillers; 2. JOSEPH-BALTASAR, qui suit; 3. *Marie-Thérèse*, dite mademoiselle de Lescut, née en 1728; 4. *Marguerite*, née le 5 juin 1729, chanoinesse d'honneur, comtesse du noble chapitre & église collégiale & séculiere de sainte Catherine de Neuville en Bresse, où elle a été reçue le 29 mai 1758.

XIII. JOSEPH-BALTASAR, comte de Rennel & de l'empire, chevalier, seigneur en partie de Bettoncourt, Burthecourt, & Robert-Espagne, a été capitaine en pied dans Royal-Barrois, à la création de ce régiment. Il est né le 21 août 1726, & a épousé par contrat du 31 janvier 1756, *Marguerite-Gabrielle*, fille aînée de *Nicolas-François*, comte de Rennel, & de *Magdeléne* de Pons de Rennepont; & en a 1. *Marie-Françoise-Alexandrine* de Rennel, née le 7 décembre 1756, reçue chanoinesse comtesse de Neuville de minorité, par brevet du 10 mars 1758; 2. *Marie-Anne-Dorothée*, née le 25 avril 1758, & dont les preuves de noblesse ont été reçues & admises au chapitre de

Neuville le 8 octobre 1758. * *Titres conservés dans le trésor royal des chartes de Lorraine, à Nancy. Regiſtres de la chancellerie des ducs de Lorraine, des greffes du conſeil d'état, du parlement & chambre des comptes de Nancy.* Cette généalogie a été remiſe par la famille.

☞ RENNES, ville capitale de la Bretagne, & l'une des plus conſidérables du royaume de France. Elle eſt ſituée ſur la riviere de Vilaine, qui la diviſe en deux parties, & lui facilite la communication de la mer. Son premier nom connu eſt CONDATÉ. L'Armorique étant devenue après la conquête des Romains une province de la Gaule Celtique, Condaté prit inſenſiblement le nom des Rennois, qui étoient les peuples qui l'environoient. Elle devint dans la ſuite la principale ville de la Cornouaille; & ce ne fut que vers le dixiéme ſiécle qu'elle commença à être regardée comme la capitale de toute la Bretagne. Cette ville ne tarda point à recevoir la religion chrétienne: ſon ſiége épiſcopal eſt très-ancien. Ses évêques ſont conſeillers nés au parlement de Bretagne. L'égliſe cathédrale dédiée à S. Pierre tomboit de vétuſté. Ses tours, d'une conſtruction moderne, paſſent pour un ouvrage achevé en ce genre. Auſſi ſerviront-elles encore de frontiſpice à la nouvelle égliſe. On remarque en cette ville deux célébres abbayes de l'ordre de ſaint Benoît: celle de ſaint Melaine, où il falloit être noble pour être reçu religieux; & où les cadets de Bretagne n'ont ceſſé de trouver un aſile, que depuis que la congrégation des réformés s'y eſt introduite. L'autre abbaye eſt celle de ſaint Georges, qui eſt un des plus beaux monaſteres de filles du royaume. Pour y être reçue religieuſe, on exige que la poſtulante faſſe remonter l'origine de ſa nobleſſe au-delà de cinq générations. Le couvent des Jacobins, nommé *Bonnenouvelle*, célébre dans l'hiſtoire de cette province, eſt le chef-lieu d'une réforme de l'ordre de S. Dominique, appellée la congrégation de Bretagne. Celui des Grands-Carmes de cette ville, a été auſſi le berceau d'une réforme particuliere, qui s'eſt enſuite étendue dans tout ce grand ordre. Il y a de plus dans ce diocèſe une fameuſe abbaye de filles, nommée S. Sulpice, laquelle ſe prétend chef-d'ordre. Elle fut fondée en 1096, par Raoul de la Futaye, compagnon de Robert d'Arbriſſel, & il y établit à ſon exemple une communauté de religieux ſoumis à l'abbeſſe. Cette abbaye a pluſieurs monaſteres de filles ſous ſa dépendance, dont les principaux ſont Locmaria en Porhoët, & l'abbaye du Mont-Caſſin de Joſſelin. On voit à Rennes quelques belles égliſes. La ville neuve, c'eſt-à-dire, la partie qui eſt renfermée dans les murs, offre un ſpectacle des plus beaux. Avant l'horrible incendie qui la détruiſit preſqu'entierement, en 1720, toutes les maiſons étoient conſtruites en bois. Elle a été rebâtie à neuf, & l'on peut dire qu'elle eſt aujourd'hui une des plus belles villes de France. Les rues ſont larges, bien percées & parfaitement allignées. Les maiſons ont une grande élevation, & ſont toutes tirées au cordeau. L'hôtel de ville eſt un édifice également ſolide & ſomptueux. On y a placé le gros horloge, qui eſt une piéce remarquable; mais qui n'eſt rien en comparaiſon de celui qui périt dans l'embraſement de la ville. Cet ouvrage ſorti de la main des Anglois, paſſoit avec raiſon pour une merveille. Son timbre ſe faiſoit entendre diſtinctement à trois lieues à la ronde. Vis-à-vis de la maiſon de ville eſt l'hôtel du gouverneur de la province. Il y a une grande place entre deux, nommée *la Place Royale*, depuis qu'en 1754 on y a élevé la ſtatue de Louis *le Bien-aimé*, en préſence des états de la province aſſemblés. L'enceinte de la ville n'eſt que d'une demi-lieue: mais elle a ſix fauxbourgs conſidérables, ce qui la fait aller de pair avec les plus grandes villes du royaume. L'intendance, l'hôtel des monnoies; le préſidial, les écoles du droit & le conſulat, les hôtels particuliers, les places, les remparts & les promenades méritent d'être vus. Le cours eſt ſurtout remarquable par ſa longueur & ſon étendue.

☞ Mais ce qui diſtingue particulierement la ville de Rennes, c'eſt ſon parlement. Si l'on excepte le ſénat de Veniſe & de quelques autres républiques, il n'eſt point de corps de magiſtrats plus illuſtre. L'uſage du parlement de Bretagne, de n'admettre au nombre de ſes membres que des perſonnes de naiſſance, le rend fameux dans toute l'Europe. Son établiſſement eſt très-ancien, & on ne ſauroit en fixer l'époque. Il a d'abord été ambulatoire, comme l'étoit celui de Paris ſous les premiers rois de la troiſiéme race. Les ſouverains de Bretagne le convoquoient dans la ville qu'ils jugeoient à propos, & c'étoit, à proprement parler, l'aſſemblée des barons & des grands de la nation. Le duc François II le rendit ſédentaire, pour la premiere fois, en 1485, & en fixa les ſéances à Vannes, comme le lieu le plus commode à ſes ſujets, cette ville étant au centre de ſes états. Le roi Charles VIII, après avoir épouſé la ducheſſe Anne de Bretagne, héritiere de cette province, établit un nouveau parlement ſous le nom de *Grands-jours.* Mais le parlement de Bretagne n'eut de forme certaine & ſtable, que ſous le roi Henri III, qui le fixa pour toujours à Rennes. Ce prince ordonna que la moitié des charges ſeroit occupée par des originaires de la province, & l'autre par des non originaires. La politique exigeoit pour lors que toute l'autorité ne fût pas confiée aux Bretons, qui n'étoient pas encore accoutumés au gouvernement françois. Cette différence de charges bretonnes & de charges françoiſes, cauſa dans la ſuite des diviſions parmi ſes membres. Les conſeillers originaires, qui dès le commencement s'étoient fait une loi de n'admettre parmi eux que des perſonnes de naiſſance, s'oppoſoient toujours à la réception d'une multitude d'ennoblis, qui à la faveur du titre de non originaires, prétendoient n'y être pas ſujets. Quoique ces derniers aient ſouvent ſurmonté l'obſtacle, ce n'a jamais été ſans recourir aux lettres de juſſion. Par différentes créations de charges ſous le dernier regne, le parlement de Bretagne eſt à préſent compoſé de plus de cent trente magiſtrats, & il ne reſte guére qu'une ſixiéme partie des charges affectée aux étrangers ou non originaires. Encore les ſupprime-t-on inſenſiblement, ou bien l'on donne aux Bretons la liberté de les poſſéder; de maniere que cette compagnie ſera bientôt à l'inſtar des autres parlemens du royaume, où tout ſujet du roi, ſans diſtinction de province, eſt admis, dès qu'il a d'ailleurs les autres qualités requiſes. La crainte de confier toute l'autorité de la magiſtrature aux Bretons a paru inutile, ou même injurieuſe à leur attachement ſincere & vrai pour la France. On ſait aujourd'hui, & l'on a vû récemment, qu'il n'eſt point de peuple qui ait plus de zèle & d'amour pour la perſonne de ſon roi. Ç'auroit été méconnoître ſa fidélité, que de laiſſer ſubſiſter plus long-temps dans le parlement des charges dont les ſeuls Bretons étoient exclus. Quand le roi à ſon avénement au trône en 1715 confirma tous les priviléges des cours ſouveraines, entr'autres *celui de tranſmettre la nobleſſe*, le parlement de Bretagne repréſenta qu'il devoit être excepté, attendu qu'il n'en avoit pas beſoin, étant dans l'uſage conſtant de ne recevoir que des nobles. Le roi déclara en conſéquence, qu'il n'entendoit point comprendre ſon noble parlement de Bretagne; ce qui a rendu certaine la maxime que *les charges du parlement de Bretagne ne conférent point la nobleſſe.* Pour prévenir les difficultés qui pouroient encore ſurvenir, par un dernier réglement de l'année 1757, confirmé & autoriſé par le roi, il a été arrêté que tout récipiendaire, de quelque province qu'il fût, ſeroit ſeulement tenu de prouver *par un arrêt de la derniere réformation commencée en 1668*, que ſes ancêtres y ont été maintenus dans les titres, droits & priviléges de nobleſſe; & c'eſt en conſéquence de cette loi conſtitutive & particuliere à cette compagnie, qu'on n'y a point intro-

duit de conseillers clercs, ni de conseillers d'honneur. Ce n'est pas le parlement seul, c'est toute la robe qui est distinguée en Bretagne. Sous les anciens souverains de cette province, les sénéchaux, alloués, baillis & procureurs particuliers des ducs, étoient tous des personnes de naissance. Depuis son union à la couronne, ces charges ont été long-temps dans la même considération; & encore aujourd'hui la plupart des sénéchaux, alloués, présidens aux présidiaux, procureurs du roi & baillis, sont gens de condition. La noblesse de Bretagne n'a pas cru devoir abandonner entierement les honorables fonctions de la magistrature. C'est aussi pourquoi les sénéchaux & les baillis s'y sont maintenus dans le privilége de rendre par eux-mêmes la justice, & d'être en même temps de robe & d'épée. Il y a une liste générale du parlement de Bretagne imprimée à Rennes en 1758, *in-4°*, laquelle contient tous les noms de ses présidens, conseillers, avocats & procureurs généraux, depuis son érection en cour réglée & ordinaire, par le roi Henri III, en 1553, & où l'on a inséré tous les édits qui le concernent. On voit par cette liste que les meilleures maisons de Bretagne sont entrées dans le parlement; & entre plusieurs noms illustres, on distingue particulierement ceux de du Guesclin, de Rosmadec, de Serent, de Rays, de Quelain, tige des seigneurs de la Vauguyon; de Dervald, de Clisson, Budes-Guebriant, de Montbourcher, de Gouyon, d'où sortent les ducs de Matignon, Hingant, la Porte-Meilleraye, Turpin, de Coëtlogon, de la Moussaye, de Thou, de Refuges, Fouquet, aujourd'hui Bellisle, d'Argouges, de Rosnyvinen & le Sénéchal Kercado, auxquels on peut encore ajouter Saint-Peru, Trémigon, du Boschet, la Riviere, Pontchartrain, du Chastelier, Langan, Mazillac, la Roche, d'Argentré, Brehant, la Chapelle, Sevigné, Champion, Kermeno, du Poulpry, Bragelogne, Kersauson, Montalemberg, Augier de Loheac, Boisgeslin, Bec-de-Lievre & Marbeuf. Le palais où le parlement est logé a beaucoup perdu de sa majesté extérieure, depuis la démolition de son perron. Il passe cependant encore pour l'édifice le plus régulier de l'Europe. Sa magnificence intérieure répond à la dignité du lieu. Vis-à-vis le palais est une grande place quartée, environée de maisons symétriques, d'une grande élévation, & dont la façade est ornée de pilastres d'ordre corinthien. Au milieu est la statue équestre de Louis XIV, qu'on regarde comme un des plus beaux monumens qu'il y ait en ce genre. * *Mémoires dressés sur les lieux.* Ce qui concerne le parlement a été rédigé par un de ses magistrats, qui l'a communiqué à la compagnie.

*CONCILES DE RENNES.*

Raoul ou Rodolphe, dit *le Vénérable*, archevêque de Tours, assembla ses suffragans à Rennes vers l'an 1065, pour y régler les droits de l'évêque de Dol, à qui le pape Grégoire VII avoit envoyé le *pallium.* Quelques auteurs confondent ce concile avec un autre qu'Amé d'Oléron, légat du saint siége, assembla dans la basse Bretagne en 1079. Vincent de Pilénis, aussi archevêque de Tours, célébra un autre concile à Rennes en 1263.

RENOMMÉE, déesse, nommée par les poëtes *la Messagere de Jupiter*, étoit représentée par les peintres sous la figure d'une femme vêtue d'une étoffe très-fine, ayant sa robe troussée, & des aîles semées d'yeux, avec une trompéte à la bouche. Virgile la décrit presque de la même façon, & lui donne autant d'yeux toujours ouverts, qu'elle a de plumes, autant de bouches avec autant de langues qui ne se taisent jamais, & autant d'oreilles toujours attentives. Il dit qu'elle va sans cesse volant la nuit, & qu'elle ne dort jamais; que de jour elle se met sur les hautes tours, pour observer ce qui se passe, & qu'elle répand autant de fausses nouvelles que de vraies. * Virgile, *Æneid. l.* 4.

RENOU (Jean de) en latin, *Renodæus*, conseiller & médecin du roi à Paris, vers le commencement du XVII siécle, étoit Normand. Il excella sur-tout dans la pharmacie, comme le témoignent les écrits qu'il composa en latin, & qui furent traduits en françois par Louis de Serres. Ce traducteur dit que Renou fut autant supérieur, dans cette partie de la médecine, à Fernel & à Sylvius, que ceux-ci ont surpassé, *Mirepsus & Præpositus.* Jean de Renou n'étoit point ami de la Riviere, médecin de Henri IV, & il le traite de charlatan. Bayle dit que le premier a rejetté une infinité d'erreurs populaires touchant les vertus des plantes & des minéraux; mais qu'il n'en a pas moins fait grace à plusieurs traditions puériles. Renou ayant censuré divers endroits de la pharmacie de Bauderon, le fils du dernier l'accusa à son tour de plagiat, & d'avoir enrichi son antidotaire de ce qu'il avoit pris dans le dispensaire de son pere. On a de Jean de Renou: *Joannis Renodæi institutiones pharmaceuticæ, & materia medica*, à Paris, 1608, *in-4°*; autre édition, sous ce titre: *Dispensatorium Galeno-Chymicum, continens institutionum pharmaceuticarum libros quinque, de materiâ medicâ libros tres, & antidotarium varium & absolutissimum*; & en françois, de la traduction de Louis de Serres, sous ce titre: *Œuvres pharmaceutiques de Jean de Renou, traduites par Louis de Serres*; seconde édition, à Lyon, 1637, *in-folio*: nous ignorons la date de la premiere édition. * *Dictionaire critique* de Bayle: *Dictionaire historique*, édition de Hollande, 1740, &c.

RENOUARD (Nicolas) connu principalement par une traduction françoise des métamorphoses d'Ovide. La premiere édition de cette traduction fut faite en 1619, *in-folio.* Elle est en prose, & fut estimée en son temps. M. de Lingendes composa à cette occasion une *élégie pour Ovide*, qu'on lit encore avec plaisir, & que Renouard mit au-devant de sa traduction. Elle a été réimprimée en partie dans le tome III du recueil de poësies diverses publié par les soins de M. l'abbé de Loménie de Brienne, avec une épître dédicatoire de M. de la Fontaine. Renouard est loué avec excès à la fin de cette élegie: sa traduction n'a jamais mérité de si grands éloges. On la réimprima cependant en 1625, en 1633, & beaucoup d'autres fois *in-8°* & *in-folio.* L'édition de 1651 *in-folio*, à Paris chez Augustin Courbé, est de toutes les éditions de cet ouvrage qui soient tombées entre nos mains, la plus belle pour l'impression & pour les figures. Dans cette édition, comme dans plusieurs qui lui sont antérieures, on trouve quelques autres traductions du même Renouard, savoir: 1. Les quinze livres des métamorphoses, dédiés à la France, & quinze discours sur les métamorphoses d'Ovide, contenant l'explication morale des fables. Renouard adresse ces discours à son cousin M. Renouard, *conseiller, notaire & secrétaire du roi, maison, couronne de France & de ses finances, contrôleur général des ligues de Suisses & Grisons, & commis à l'audience de France.* C'étoit lui qui l'avoit sollicité à entreprendre cet ouvrage, & qui l'avoit engagé à le mettre au jour. 2. *Le jugement de Pâris.* C'est un écrit composé sur ce que les anciens, & surtout les poëtes, ont dit sur cette fable. Comme dans une traduction précédente des métamorphoses donnée sous le titre de *Grand-Olympe*, on trouvoit ce jugement de Pâris, on crut que la traduction de Renouard ne contenant point le même sujet, étoit imparfaite; ce qui obligea Renouard à l'ajouter à la seconde édition de sa traduction des métamorphoses, quoiqu'Ovide n'ait pas traité le jugement de Pâris. 3. *Les Abeilles*, métamorphose, traduite du quatriéme livre des Géorgiques de Virgile: c'est la fable d'Aristée. 4. *Les remédes contre l'amour*, traduits des vers latins d'Ovide: ce n'est qu'une partie de ce poëme d'Ovide. 5. *Traduction de quelques épîtres d'Ovide*, savoir de l'épître de Didon à Enée, de celle d'Ariadne à Thésée, &

de celle de Médée à Jason. 6. *Lettre d'Octavie à Marc-Antoine*, tirée de la vérité de l'histoire, à l'imitation des épîtres d'Ovide. 7. *Le premier chant du Roland furieux*, traduit ou imité des vers italiens de l'Arioste. Renouard promettoit la suite en finissant. 8. *Le deuil de la France à la mort du grand Henri, IV du nom*, roi de France & de Navarre. C'est un discours sur la mort funeste de ce roi, & son éloge. Le jugement de Pâris a été réimprimé dans la plupart des éditions de la traduction des métamorphoses par Pierre Du-Ryer.

RENTERI. C'est un petit village d'Espagne dans la Biscaye, sur la riviere de Bidassoa, un peu au-dessus de Fontarabie. On dit que ce village n'est habité que par des filles, qui gagnent leur vie à conduire les bateaux qui descendent ou qui remontent la riviere, & qu'elles nagent mieux que des hommes. * Mati, *diction.*

RENTI, petite ville autrefois fortifiée, à présent à demi-ruinée, dans l'Artois, sur la riviere d'Aa, à cinq lieues de Boulogne vers le levant. En 1554, elle résista aux forces de Henri II, roi de France; mais elle fut ruinée en 1638. * Mati, *diction.*

RENTI (Gaston-Jean-Baptiste baron de) & de Landelle, né au château du Beni en basse Normandie, au diocèse de Bayeux, l'an 1611, étoit fils unique de CHARLES, baron de Renti, & de *Magdeléne* de Pâtoureau. Leur maison tire son origine de celle du même nom en Artois, qui est très-illustre par son ancienneté & par ses grandes alliances, & qui est tombée dans la maison de Croi, & est devenue le titre d'une branche de cette maison. *Voyez* CROI. Le baron de Renti fut tenu sur les fonts de baptême par deux pauvres; fut nommé *Gaston*; & à la confirmation il prit le nom de *Jean-Baptiste*. Sa mere l'envoya à Paris, où il fut mis au collége de Navarre; ensuite de quoi on le fit revenir en Normandie pour étudier au collége des Jésuites à Caën. Il en sortit à l'âge de dix-sept ans, & vint à Paris faire ses exercices dans une académie, où il s'appliqua fort aux mathématiques. Lorsqu'il fut de retour au Beni, il épousa en 1633 *Elizabeth* de Balzac, fille du comte de Graville, de la maison d'Entragues. Quoiqu'il fût entierement attaché au service de Dieu, il étoit néanmoins agréable dans la conversation, gai, honnête & fort spirituel : ce qui le fit considérer du roi Louis XIII. Il se signala dans les armées, & fut fort estimé des plus grands capitaines, entr'autres du duc de Weimar. Dans la guerre de Lorraine, il eut le commandement d'une compagnie de cavalerie, composée d'environ six-vingts maîtres, dont la plupart étoient d'une naissance considérable. Cinq ans après son mariage, il fit dessein de s'adonner particulierement à la perfection chrétienne, & choisit pour directeur le pere de Condren, général de l'Oratoire. Alors il se retira tout-à-fait de la cour, & s'appliqua uniquement à tout ce qui regardoit la gloire de Dieu & le soulagement ou le salut du prochain. Il fut le premier à assister les pauvres Anglois catholiques réfugiés en France, & associa à ce dessein plusieurs personnes de piété, afin de faire un fonds pour leur subsistance. Outre cela il fit faire à ses dépens plusieurs missions dans ses terres de Normandie & de Brie, & contribua à plusieurs autres en Bourgogne, en Picardie, au pays Chartrain, & ailleurs. Il institua, conjointement avec le bon Henry, des sociétés d'artisans pour vivre ensemble comme les premiers Chrétiens; ensorte que tout le gain de leur travail fût commun, & que le surplus de leur nécessaire fût employé au soulagement des pauvres. Encore aujourd'hui il y a à Paris deux de ces communautés de métiers, l'une des freres tailleurs, & l'autre des freres cordoniers. Dieu a béni cet établissement, qui s'est répandu non-seulement en France, mais aussi à Rome, où il a commencé l'an 1701. Il y en a une aussi de cordoniers à Toulouse. Ils vivent en commun, & observent les réglemens dressés par le baron de Renti & par M. Coquerel, docteur de Sorbonne. Le 11 avril 1648, il tomba malade, & mourut le 24 de ce mois, âgé de 37 ans, laissant quatre enfans, deux fils & deux filles, avec leur mere, très-digne épouse d'un si saint homme. Son corps fut porté au village de Citri, au diocèse de Soissons, qui étoit une de ses seigneuries, où le peuple va souvent par dévotion visiter son tombeau. * Le pere Giri, *vies des grands serviteurs de Dieu.* Le pere Saint-Jure, Jésuite, a donné la vie du baron de Renti. On en a huit ou dix éditions en françois. Elle a été traduite en anglois. Voici ce que M. Burnet, évêque de Salisbury en dit : *Quelque entêtement qu'on ait encore pour la fable, il faut avouer que la vie de M. de Renti ne s'en ressent pas. L'on y remarque de si excellentes vertus, qu'on doit mettre avec justice celui qui les a pratiquées, entre les plus grands modéles que la France ait fournis à notre siécle.* Le ministre Poiret l'estimoit aussi beaucoup, comme on le voit dans sa lettre touchant les auteurs mystiques.

RENVOISY (Richard de) chanoine de la sainte chapelle de Dijon, & maître de musique en la même église, mourut au mois de mars 1586. C'étoit un des meilleurs musiciens, & des plus excellens joueurs de luth de son temps. Voici ce qu'en dit Philibert Colin, conseiller au parlement de Dijon, dans des vers qu'il adresse, *Revisio musico & citharœdo eximio*, & dont voici quelques-uns :

*Carmine vocali clarum devincet Iopam;*
*Dorceus huic fidibus cedat, & huic Glaphyrus.*
*Quicquid ab his olim factum cecinere poëtæ,*
*Hoc nihil est, spectes si qua agit hic citharâ.*
*Huic cita, tarda, gravis, vox magna est, parvula, acuta;*
*Quam premit, inflectit, sublevat ex libito.*

Du-Verdier dans sa *bibliothéque françoise*, au mot *Musiciens*, donne une liste des musiciens de son temps, dont Ronsard a parlé; Renvoisy y est nommé page 888. Le même dit, au mot *Anacréon*, page 34, & au mot *Richard Renvoisy*, page 1222, que Renvoisy *a mis en musique à quatre parties les odes d'Anacréon, imprimées à Paris par lettre françoise, par Richard Breton*, sans marquer le temps de l'impression. Feu M. le président Bouhier étoit persuadé que cette traduction des odes d'Anacréon, que Du-Verdier distingue de celle de Remi Belleau, étoit du président Bégat. * Voyez, outre du Verdier, la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne.*

☞ RENUSSON (Philippe de) natif du Mans, fut reçu au serment d'avocat au parlement de Paris le 21 juillet 1653. Il s'appliqua à approfondir plusieurs matieres de notre droit coutumier, & donna d'abord en 1681, un traité *in-4° des propres réels & réputés réels, conventionels*, qu'il dédia à ses confreres. Il donna en 1685 un autre volume *in-4°*, qui est un *traité de la subrogation de ceux qui succédent au lieu & place des créanciers*, auquel M. Charles de Fourcroy ajouta quelques notes dans l'édition qui fut faite en 1723. Ces ouvrages furent encore suivis de deux autres traités imprimés l'un & l'autre en 1699, l'un qui est un *traité de la communauté de biens entre conjoints*, imprimé d'abord *in-fol.* & ensuite *in-4°*, l'autre qui est aussi *in-4°*, est *sur le douaire.* Dans le même volume il y a un *traité du droit de garde noble & bourgeoise.* Il travailloit à la réimpression de son *traité des propres*, lorsqu'il mourut en 1699. Ses traités ont été réimprimés plusieurs fois, & l'on en fait actuellement une nouvelle édition, augmentée d'observations assez étendues, & qui renferment des discussions très-importantes, par M. Jean-Adrien Serieux, avocat au parlement. * *Mém. mss.* de M. Boucher d'Argis.

REOL, ancien bourg des Treviriens. Il est dans l'électorat de Trèves, sur la Moselle, à deux lieues au-dessous de la ville de Trèves. * Mati, *dict.*

REOLE (La) en latin *Regula*, ville de la Guienne sur la Garonne, où il y a un célébre monastere, fondé par Gombaud, évêque de Bazas, & Guillaume Sanche, duc de Gascogne, son frere. Elle est à neuf lieues au-dessus de Bourdeaux; & on y fait un assez grand commerce de bleds, de vins & d'eau-de-vie. * Aimoin. Floriac, *l. de vita S. Abbon.*

REPHAIM ou RAPHAIM, peuples qui habitoient au pays de Basan, & sur-tout dans une ville nommée Hastharoth, qui échut ensuite en partage à la tribu de Manassé. Peut-être qu'il y avoit parmi eux des hommes d'une fort grande taille; ce qui fit que dans la suite le mot de *Raphaïm* se prit en général pour toute sorte de géans. Il y en a qui veulent au contraire que les géans aient été ainsi nommés du mot רפא, *il a langui*, parceque tous ceux qui osoient combattre contre eux, tomboient dans la langueur; mais cette étymologie semble être tirée de bien loin. Les Rephaïms furent battus par Chodorlahomor, roi d'Elam. * *Consultez* J. Le Clerc, *sur la Genèse, XIII*, 31. *Deuteronom. II*, 11.

REPHIDIM, *cherchez* RAPHIDIM.

REPINDON ou REPINGTON (Philippe) cardinal Anglois, évêque de Lincoln, après avoir été chanoine régulier à Leicester, fut élevé à la dignité d'abbé, de docteur & de chancelier de l'université d'Oxford. Il servit utilement l'église contre les partisans de Wiclef, & fut récompensé de l'évêché de Lincoln en 1405, & du chapeau de cardinal, que le pape Grégoire XII lui donna en 1408. On ne sait pas bien le temps de sa mort; il y a pourtant apparence qu'il ne vivoit plus en 1417, quoique d'autres ne soient pas de ce sentiment. Ce cardinal avoit beaucoup d'érudition, & se plaisoit quelquefois à faire des vers. * Godewin, *de episc. Lincoln.* Auberi, *histoire des cardinaux.*

REPINGAL (Jean) sorti d'une famille honorable de Lincoln, ville d'Angleterre, religieux de l'ordre du Mont-Carmel à Stafford, étoit docteur en théologie de l'université de Cambridge, & grand prédicateur. Il fut confesseur de Jean, évêque de Lincoln, & mourut à Stafford l'an 1350, sous le regne d'Edouard III, roi d'Angleterre, après avoir composé les livres intitulés: *Sermones de Dominicis; Octoginta tres sermones synodales; De visitationibus episcopi, l.* 1. Quelques-uns disent qu'il a expliqué publiquement le livre des sentences de Pierre Lombard. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

REQUESENS (dom Louis de Zuniga & de) eut le premier de ces noms, de son pere, & le deuxiéme de sa mere, unique héritiere de la maison de Requesens. Il étoit grand commandeur de Castille, & avoit donné de bonnes preuves de sa valeur & de sa prudence, tant au fameux combat naval de Lépante, que dans le duché de Milan, dont Philippe II lui avoit confié le gouvernement. Dans ce dernier poste, il eut plusieurs démêlés au sujet des priviléges ecclésiastiques avec le saint cardinal Charles Borromée, alors archevêque de Milan, qui se crut obligé de venger & de soutenir les droits & les immunités de l'église, contre tous ceux qui avoient l'injustice de les attaquer ou de les violer. Le duc d'Albe ayant été rappellé des Pays-Bas en 1574, le roi y envoya Requesens en qualité de gouverneur. Celui-ci témoigna dans son emploi autant d'humanité & de douceur, que son prédécesseur avoit montré de cruauté & de barbarie. Il s'attacha particulierement à détacher la reine Elizabeth des Provinces-Unies, à augmenter les forces navales des Espagnols sur les côtes de Flandre, à appaiser les troupes mutinées à cause du manque d'argent, & à faire rentrer dans l'obéissance les villes révoltées. Pendant son gouvernement, ceux des Provinces-Unies furent battus près de Mockerheyde, à deux lieues de Nimégue, le 13 avril 1574, & en 1575 ils furent forcés à permettre aux Espagnols le siége de Ziricckzée, qui se rendit le 30 juin 1576. Requesens étoit mort dès le mois de mars de la même année 1576, à Bruxelles, où il étoit allé pour calmer la révolte générale des troupes espagnoles. Le fameux D. Jean d'Autriche lui succéda dans le gouvernement des Pays-Bas. * Voyez l'*histoire de M.* de Thou; *les annales de Grotius.* Strada, *de bello Belgico*, *&c.*

REQUÊTES DE L'HOTEL DU ROI (Maîtres des) en latin, *Libellorum supplicum magistri.* C'est ainsi qu'on nommoit en France ceux qui se trouvoient auprès de la personne du roi, pour recevoir les requêtes qu'on vouloit lui présenter. Aujourd'hui les maîtres des requêtes de l'hôtel ont le droit de décider tous les différens qui s'élevent entre les gens qui composent la maison du roi, & d'autres personnes privilégiées. L'on peut appeller de leurs décisions au parlement, excepté dans les cas où il s'agit des titres d'offices, de la taxe des frais devant le conseil du roi, & des priviléges des libraires, où leurs jugemens sont sans appel. On les considére comme membres du parlement, & ils y ont rang après les présidens, & sur tous les conseillers: mais ils ne peuvent se trouver plus de quatre à la fois au parlement. Dans les provinces ils ont le droit de présider dans les tribunaux présidiaux. En vertu d'un édit de 1599, ils ont le privilége de tenir le petit sceau du parlement de Paris, chacun pendant un mois, selon l'ancienneté de leur réception. Ils sont les rapporteurs des requêtes & des procès qui sont devant le conseil d'état ou le conseil privé. On les envoie aussi dans les armées & dans les provinces, avec des commissions extraordinaires, comme intendans de justice, de police & de finances. Leur nombre étoit fixé autrefois à soixante & douze; mais en 1674 il fut augmenté jusqu'à quatre-vingt. Ils forment quatre classes, ensorte que chacun d'eux sert six mois par an, trois aux requêtes de l'hôtel, & trois au conseil du roi. Chaque classe a son doyen, qui préside aux requêtes de l'hôtel. Ceux qui sont sous la jurisdiction de ce collége, ont le choix de porter leurs affaires, ou devant les requêtes de l'hôtel, ou devant celles du palais. Les membres des requêtes du palais sont en échange obligés de se soumettre aux requêtes de l'hôtel; & les membres des requêtes de l'hôtel, de se soumettre aux requêtes du palais.

REQUÊTES DU PALAIS; c'est ainsi qu'on nomme en France certaines chambres des parlemens, où l'on reconnoît & décide en premiere instance les affaires des officiers de la couronne, & d'autres qui ont le privilége appellé *Committimus* du grand & du petit sceau. Chaque parlement de France a sa chambre des requêtes: celui de Paris en a deux depuis l'an 1580. Les membres de cette chambre sont des conseillers ordinaires du parlement, qui achétent ces commissions à part; c'est pourquoi ils commencent leurs jugemens par ces mots: *Les gens tenant les requêtes du palais, conseillers en la cour, & commissaires en cette partie.*

RESA, fils de Zorobabel, & pere de Johanna, est mis au rang des ancêtres de Jesus-Christ par saint Luc, II, 27.

RESBUTES, anciens peuples qui ont habité le Sinde, aujourd'hui dans les états du Mogol. Barbosa croit que c'étoient des cavaliers sortis de Cambaye. Ils sont appellés *Rasbootes*, *Rasbooctiés*, & *Resbutes.* Leur pays aboutit du côté de la Perse à celui des Morages; du côté de l'Inde à la ville de Cambaye, s'étendant jusqu'au royaume de Dely; & du côté du sud jusqu'à la mer. Il est situé au droit chemin de Surate à Agra; & confine du côté de l'ouest avec la Carmanie. Les villes de ce pays sont Agra, Crodi, Varmista, Argeng, Sarau & Sarrunac. Les Resbutes sont rudes, malicieux, rusés, ne s'attachent qu'à faire des courses & à se prendre les uns les autres. Ils ont quelques ports de mer où ils tiennent des barques, avec lesquelles ils pillent ceux qui ne peuvent leur résister. Ils marchent nuds jusqu'au nombril, & ont des turbans différens de ceux

des Mogols. Les femmes se jettent dans le feu qui brule le corps de leurs maris morts. Du temps des rois païens de Cambaye, les Resbutes étoient des cavaliers ou gentilshommes de ce royaume. Ils gouvernoient le pays, & le défendoient contre les étrangers. A présent ils vivent dans des montagnes, & font sans cesse la guerre aux Mahométans, à qui ils ne veulent point obéir. Leurs montagnes sont la plupart inaccessibles, & sont pour eux des forteresses sûres. Il s'y trouve quelques lieux peuplés, & des vivres suffisamment. Leurs armes sont l'épée, le bouclier & la lance. Leurs boucliers sont grands & creux; ils y font boire leurs chameaux, & y donnent à manger à leurs chevaux, qui sont forts, bons, vîtes, & servent dès l'âge d'un an. La plupart se servent de cavales pour la guerre, & ils sont tous adroits & vaillans. Ils avoient autrefois des rois; mais en ayant tué un dans quelque rebellion, ils n'ont point voulu en créer depuis. Ils ont seulement quelques seigneurs qui leur commandent. Il y a dans ce pays des tribus ou lignées, qui ont chacune leurs seigneurs souverains. Quand l'une de ces lignées ne s'accommode pas avec les autres, le grand Mogol qu'ils reconnoissent pour plus puissant qu'eux, mais non pas pour leur seigneur, prend soin d'appaiser ce différend. Ils n'ont jamais permis aux Mahométans de se mêler parmi eux, & ils ont une superstition qui leur interdit la chair du bufle & du bœuf. Ils honorent beaucoup ces deux animaux, & sont tous païens. * *Voyez* les différens historiens du Mogol.

RESCH, ville de Perse, capitale de la province de Kilan. Elle est située près la mer Caspienne, à 25 ou 30 lieues de Casbin, vers le nord. * Mati, *dict.*

RESCIUS (Stanislas) abbé d'Andreow en Pologne, dans le XVI siécle, fut secrétaire du cardinal Hosius, qui lui donna un canonicat dans l'église de Warmie, & l'envoya en France vers Henri de France, duc d'Anjou, élu roi de Pologne. Depuis, Etienne Bathori, aussi roi de Pologne, le nomma à l'abbaye d'Andreow, de l'ordre de Cîteaux, & l'envoya ambassadeur à Rome. Il fut aussi chargé par le roi Sigismond de divers emplois, dont il s'aquitta avec fidélité, & mourut à Naples l'an 1598. Nous avons divers traités de sa façon: *La vie du cardinal Hosius: Un volume de lettres: Deux apologies pour les Jésuites, &c.* * Starovolskius, *in elog. illust. Polon.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.*

RESCOW, *cherchez* RZEVA.

RESEN, grande ville d'Assyrie entre Ninive & Calah ou Chalé. Elle fut bâtie par Assur. Samuel Bochart croit que c'est la ville que Xénophon nomme *Larisse*, & sa conjecture paroît fort ingénieuse. * Bochart, *Chanaan, liv. IV, chap. 23. Genes. X*, 12, & J. Le Clerc sur ce passage.

RESENDIUS, en langue vulgaire DE RESENDE, (André) né l'an 1498, à Evora, entra jeune dans l'ordre de saint Dominique, & s'y avança dans les lettres qu'il apprit à Alcala & à Salamanque, sous Antoine de Lebrixa, sous Arius Barbosa, puis à Paris & à Louvain. Il se rendit très-habile dans les langues, & devint excellent philosophe, théologien & antiquaire. Lorsqu'il fut revenu, l'an 1531, en Portugal, le roi Jean III l'obligea de demeurer à la cour, pour être précepteur des infans d'Alfonse & Henri ses freres; le premier étoit déja cardinal, l'autre le fut aussi, & parvint à la couronne après la mort du roi Sébastien. Jean III obtint du pape pour Resendius la permission de quitter l'habit de religieux, de prendre celui d'ecclésiastique, & de posséder des bénéfices; ce fut alors qu'on lui donna un canonicat à Evora. L'infant Henri l'avoit toujours auprès de lui, sur-tout dans ses repas, pendant lesquels il lui lisoit les épîtres de S. Paul, & lui en expliquoit les difficultés. Ce savant homme mourut en 1573, âgé de 75 ans, & fut enterré aux Dominicains d'Evora, pour lesquels il n'avoit jamais manqué de reconnoissance. Nous avons ses œuvres en deux volumes, imprimés à Cologne en 1600. Le premier contient le traité *De antiquitatibus Lusitaniæ*, & *Historia da antiquidade de ciutad de Evora*, que le pere André Schottus a traduit en latin. On trouve dans le second volume divers poëmes, des épîtres historiques, comme *de Æra Hispanica*, des discours, &c. Outre les piéces de ce recueil, il y en a quelques autres du même auteur imprimées séparément, comme la relation de ce que les Portugais ont fait dans les Indes en 1530; un traité *de Pace Julia*; deux livres *de Aquæductibus*; la vie du B. Gilles de Santaren. Cette vie, qu'Etienne Sampayo fit imprimer l'an 1586, en latin, n'est pas telle que Resende l'avoit écrite: & Louis Sousa qui l'a traduite en portugais, s'est servi de cette mauvaise édition, au lieu de consulter le manuscrit qu'on en garde à Santaren. C'est encore lui qui vers l'an 1565 réforma le bréviaire, & qui en 1566 rédigea les décrets du concile provincial de Lisbonne. Jacques Menesez Vasconsellos a écrit la vie de Resendius. * *Consultez* aussi Vaseus, Ambrosio Morales, Osorius, Schottus, Nicolas Antonio, *biblioth. Hispan.* Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes Latins modernes.* Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. II.*

RESENIUS (Jean-Paul) fils d'un ministre Luthérien, naquit dans le Jutland le 2 février de l'an 1561. Il fit successivement ses études dans les écoles de sa patrie, & ensuite dans l'université de Copenhague, après quoi il fut correcteur de l'école de Vibourg. En 1585 il fut donné pour gouverneur au jeune Frédéric Rosenkrantz, avec lequel il parcourut l'Allemagne, la France, l'Italie, &c. Ce voyage dura sept ans. De retour en 1592, on lui donna une chaire de philosophie ordinaire, & une chaire extraordinaire de théologie dans l'université de Copenhague. En 1594, ayant été créé docteur en théologie, il fut fait professeur ordinaire dans cette faculté. En 1606, le roi Christiern IV s'étant rendu en Angleterre pour faire visite au roi, & à la reine sa sœur, Resenius accompagna ce prince en qualité de son théologien. En 1615, on le nomma évêque de Roschildt en Zélande; & il posséda cette dignité pendant 23 ans. Il épousa 1°. une fille d'*André* Laurent, professeur de théologie: & 2°. après quinze ans de veuvage, *Anne* Eisenberg, veuve de l'évêque son prédécesseur. De son premier mariage il eut JEAN Resenius, *dont on va parler*, & deux filles qu'il maria avantageusement. Il donna pendant sa vie cinq mille cinq cens écus de l'empire aux écoles & aux hôpitaux. Il mourut l'an 1638, le 14 septembre, âgé de 77 ans. Il a publié un grand nombre de dissertations théologiques, de harangues & de sermons en danois: & de plus, *Parva logica, latinè & danicè*, 1605 & 1610. *Institutiones geometriæ*, 1612. *Parva rhetorica*, en 1619. Arnold Rhuman a donné un abrégé de cette rhétorique en 1664. *Scholia in arithmeticam Gemmæ Frisii*, 1611. *De sanctâ fide in Deum, libellus apologeticus*; en latin & en danois, 1614. *Litaniæ.* Il avoit laissé divers manuscrits, qui ont été perdus dans l'incendie de 1728. * *Bibliotheca Septentrionis eruditi*, pag. 87 & 294. *Supplém. franç. de Basle.* Dans ce dernier, on dit que Vindingius dans son *Academia Hafniensis*, page 190, donne une liste détaillée de tous les écrits de Resenius.

RESENIUS (Jean de Jean) fils de *Jean-Paul* Resenius, évêque de Roschildt en Séeland ou Zélande, naquit à Copenhague en 1596; & après avoir demeuré plusieurs années, tant dans l'université du lieu de sa naissance, que dans celles de Rostock, de Wittemberg & de Strasbourg, il voyagea deux fois en France, & vit une fois les principales villes d'Allemagne. Enfin de retour en Danemarck, il y prit le degré de maître ès-arts, & obtint en 1624, une chaire de professeur en philosophie à Copenhague. En 1635, il fut nommé professeur en théologie, & en 1652, évêque

que de Roſchildt, & ſurintendant général des égliſes de Séeland. Il mourut en 1656. Il a fait quelques ouvrages contre l'égliſe romaine, où il ne fait que rebattre ce que les docteurs Catholiques ont une infinité de fois réfuté & détruit, entr'autres dans ſon *Heptas duplicata quæſtionum pontificiarum*, & dans ſon *Heterodoxia pontificiorum de adoratione ſanctorum.* Ce dernier ouvrage eſt rempli de fauſſes imputations.

RESENIUS (Pierre-Jean) conſeiller & profeſſeur à Copenhague, y naquit le 17 juin 1625. Son pere, ſon aïeul paternel & ſon aïeul maternel ont été évêques de Zélande. Il fut fait ſouprincipal du collége de Copenhague l'an 1646, & s'étant déchargé de cet emploi l'année ſuivante, il ſe mit à voyager dans les pays étrangers. Il étudia les belles-lettres & le droit pendant quatre ans dans l'académie de Leide, après quoi il alla en France, puis en Eſpagne & en Italie. Il s'arrêta à Padoue, & s'y appliqua principalement aux études de juriſprudence. Il y fut choiſi conſeiller de la nation germanique, & vice-ſyndic de l'académie, & en cette qualité il harangua dans le ſénat de Veniſe, & obtint un privilége pour cette univerſité. Il ne tint qu'à lui d'obtenir la chevalerie de ſaint Marc. Il ne ſortit de Padoue qu'après y avoir été reçu docteur en droit le 11 ſeptembre 1655. Il s'en retourna par l'Allemagne en Danemarck, & ſe maria le 8 juillet 1655. Il fut fait profeſſeur en morale dans l'académie de Copenhague le 25 novembre 1657, puis conſul de la même ville, & conſeiller au conſeil ſuprême, & enfin préſident de Copenhague, & conſeiller de juſtice. Il fut ennobli le 8 de janvier 1680, & créé conſeiller d'état le 6 de mai 1684. Il dreſſa une très-belle bibliothéque, qu'il donna à l'académie de Copenhague, & dont le catalogue fut imprimé l'an 1685. Reſenius mourut le premier jour de juin de l'an 1688, ne laiſſant point d'enfans d'Anne Meyer, ſa femme. Les ouvrages de lui que nous trouvons cités ſont les ſuivans : 1. *Diſputatio inauguralis ethico-juridica de juſtitiâ & jure*, en 1658. 2. *Snorronis Sturlæ Edda Iſlandorum, anno Chriſti* 1215, *iſlandicè conſcripta, nunc primùm iſlandicè, daniçè & latinè, ex vetuſtis codicibus manuſcriptis edita cum præfatione uberiori per Petrum Joannem Reſenium*, 1665, *in*-4°. Cette Edda, ou matrice de la tradition des Iſlandois, contient l'ancienne mythologie poëtique des peuples du Nord. Snorron Straleſon, qui étoit du pays, & le garde des loix de l'Iſlande, la raſſembla vers l'an 1215, & l'accompagna d'un indice alphabétique, qui en explique les expreſſions poëtiques les plus difficiles. 3. *Philoſophia antiquiſſima Norvego-Danica, dicta* VOLUSPA, *quæ eſt pars Eddæ Sæmundi, Edda Snorronis antiquioris, iſlandicè & latinè edita per Reſenium*; à Copenhague, 1665, *in*-4°. 4. *Ethica Odini, pars Eddæ Sæmundi vocata* Haavamaal, *cum ejus appendice appellatâ* Runa capitule, *iſlandicè & latinè producta per Petr. Joan. Reſenium*; à Copenhague, 1665, *in*-4°. 5. *Philoſophia antiquiſſima Norvego-Danica dicta Woluſpa aliàs Edda Sæmundi, ſeu carmen antiquiſſimum danicum, cum verſione latinâ, metaphraſi & expoſitione Gudmundi Andreæ, edente cum præfatione Petro Joanne Reſenio*; à Copenhague, 1673, *in*-4°. 6. *Diſſertatio de gradibus academicis*, 1667. 7. *Inſcriptiones Hafnienſes*, 1668, *in*-4°. On y trouve deux longues lettres, l'une de Tycho-Brahé, & l'autre de ſa ſœur Sophie Brahé, en vers latins. 8. *Delineatio Hafniæ topographica*, 1674. 9. *Deſcriptio Samſoæ inſulæ, cum figuris*, 1675, *in-folio*. 10. Chronique de Frédéric I, roi de Danemarck, en danois, 1680, *in-folio*. 11. *Gudmundi Andreæ, Iſlandi, Lexicon Iſlandicum*, &c. 1683. 12. *Jus aulicum antiquum Norwegicum, vocatum Hird-Straa, linguâ antiquâ norvagicâ expoſitum, cum verſione duplici danicâ & latinâ, & notis danicis & latinis Jani Dolmeri; edente Petro-Joanne Reſenio: cujus operâ acceſſit Jus aulicum antiquum Danicum Canuti II, regis Daniæ, Mitherlaghs-Ratt dictum, idiomate antiquo danico exhibitum, cum verſione latinâ & danicâ ac notis latinis Reſenii*; à Copenhague, 1673, *in*-4°. 13. *Jura antiqua civitatum Daniæ*, en latin, en danois & en allemand, 1683. 14. *Erici Krabbii, regni Danici ſenatoris, verſio germanica legum Juticarum Waldemari II, regis Daniæ*, 1684. 15. *Chriſtiani II leges civiles & eccleſiaſticæ*, &c. en danois, 1648. * *Journal de la vie* de Reſenius, compoſé par lui-même. *Vita Reſenii*. Bayle, *diction. crit. Supplément françois de Baſle.*

RESEPH, ville de Méſopotamie, que les rois d'Aſſyrie avoient priſe. C'eſt peut-être la même que *Reſen.* * IV *rois*, 19, 12.

RESPHA, étoit une concubine de Saül, dont elle eut deux fils, Armoni & Miphiboſeth. David ayant livré aux Gabaonites ſes deux enfans pour être mis en croix, afin d'appaiſer la colére de Dieu, Reſpha prit un cilice, & l'étendit ſur une grande pierre, ſur laquelle elle ſe tint le jour & la nuit pendant ſix mois, pour empêcher les bêtes ſauvages & les oiſeaux du ciel de déchirer les cadavres. * *II rois*, 3, 7.

RESSIUS (Ruthger) juriſconſulte, profeſſeur de Louvain, publia les aphoriſmes d'Hippocrate en grec; les loix de Platon, &c. & mourut en 1554. * Eraſme, *l.* 17, *epiſt.* 12, 13 & 31. Valere André, *bibliothéque belg.*

RESURRECTION, fête, a été inſtituée pour ſolemniſer le jour auquel Jeſus-Chriſt reſſuſcita, qui fut le troiſiéme jour après ſa mort; nous appellons ce jour PASQUE. On croit que ce miracle ſe fit à la pointe du jour, & que ce fut un peu avant le lever du ſoleil que Jeſus-Chriſt ſortit du tombeau, ſans fendre le roc dans lequel ce tombeau étoit taillé, & ſans remuer la pierre qui en fermoit l'entrée. En même temps la terre trembla; un ange deſcendu du ciel renverſa cette pierre que l'on avoit ſcellée, & s'aſſit deſſus, & les gardes ſaiſis de frayeur prirent tous la fuite. Jeſus-Chriſt reſſucité, apparut premierement à la Magdeléne & aux ſaintes femmes qui étoient venues au ſépulcre; à ſaint Pierre, aux diſciples d'Emaüs, & aux apôtres aſſemblés. Huit jours après le Sauveur ſe fit voir une ſeconde fois à ſes apôtres : ſaint Thomas qui n'avoit pas été préſent à la premiere apparition, ſe trouva à celle-ci, où il proteſta qu'il voyoit ſon Seigneur & ſon Dieu. L'écriture ſainte nous a encore marqué trois autres apparitions publiques du Sauveur; la premiere, auprès de la mer de Tibériade, en préſence de S. Pierre, de S. Thomas, des deux fils de Zébédée, de Nathanaël, & de deux autres diſciples, dans laquelle il établit ſaint Pierre le paſteur de ſon égliſe; la ſeconde, ſur une montagne de Galilée, que l'on croit être le mont Thabor, en préſence de plus de cinq cens diſciples, comme ſaint Paul le témoigne, écrivant aux Corinthiens : ce fut alors que Jeſus ordonna à ſes apôtres d'aller prêcher l'évangile à toutes les nations de la terre; la troiſiéme apparition fut à Jéruſalem le jour de ſon aſcenſion, en préſence de tous ſes apôtres, & de pluſieurs diſciples, juſqu'au nombre de près de ſix vingts. *Voyez* PASQUE. * *Nouveau teſtament, évangiles & actes des apôtres.*

RETHEL, ville de France en Champagne, capitale d'un petit pays, dit le *Rethelois*, & nommé aujourd'hui MAZARIN, étoit autrefois l'une des ſept comtés-pairies de Champagne, & a eu ſes anciens ſeigneurs, d'où il paſſa dans la maiſon de Flandre, par le mariage de *Jeanne*, fille unique & héritiere de *Hugues*, IV du nom, comte de Rhétel, & d'*Iſabeau* de Grandpré, laquelle, après la mort de ſon pere, fut mariée à *Louis* de Flandre, comte de Nevers, fils aîné de *Robert*, III du nom, comte de Flandre. Il fut érigé en comté-pairie, conjointement avec le comté de Nevers, & la baronie de Donzi, en faveur de *Marguerite* de France, l'une des filles du roi Philippe *le Long*, veuve de *Louis*

II, comte de Flandre & de Réthel, & de *Louis* III, son fils, comte de Flandre, de Nevers & de Réthel, par lettres patentes du roi Philippe *de Valois*, du 27 août 1347, & cette érection fut depuis confirmée par lettres du roi Louis XI du 30 juillet 1464, en faveur de *Charles* de Bourgogne, fils aîné de Philippe, comte de Nevers & de Rethel. Ce comté tomba depuis dans la maison de Cléves, puis en celle de Gonzague, par le mariage de l'héritiere de Cléves, & fut érigé en duché par lettres du roi Henri III en décembre 1581, & la baronie de Rosoi y fut unie; le tout en faveur de *Louis* de Gonzague, & de ses héritiers mâles & femelles. *Charles* de Gonzague, III du nom, duc de Mantoue, arriere-petit-fils de *Louis*, vendit ce duché à *Jules*, cardinal Mazarini, qui le laissa en mourant à *Armand-Charles* de la Porte, qui avoit épousé *Hortence* Mancini sa niéce. Ce duché fut de nouveau érigé en duché & pairie en faveur de ce seigneur, par lettres du mois de décembre 1663, qui ordonnent que ce duché portera désormais le nom de Mazarin au lieu de Réthelois, & même que la ville de Réthel, capitale de ce duché, sera pareillement appellée Mazarin. Ce duché est composé de la ville de Réthel, Mezieres & Doncheri, qui sont autant de prevôtés, de cinq autres prevôtés, qui sont du Chatelle, du Bourg, Aumont, de Brieulle & Warcq, & de la baronie de Rosoi; toutes ces prevôtés comprennent 230 paroisses, & le revenu est de plus de soixante mille livres. La ville de Réthel a été souvent assiégée: l'archiduc Léopold prit cette ville en 1650. L'armée du roi, commandée par le maréchal du Plessis-Praslin, remporta près de-là une grande victoire sur les troupes d'Espagne & sur celles de M. le prince de Condé, conduites par le maréchal de Turenne en la même année 1650, le 15 décembre, deux ou trois jours après avoir repris cette place. M. le prince reprit trois ans après Réthel. Outre la justice seigneuriale, il y a élection à Réthel, avec un grenier à sel. * Baugier, *mém. hist. de Champagne*.

RETHMA, une des stations des Israélites dans le desert. * *Nomb.* 33, 18.

RETIAIRES, sorte de gladiateurs qui combattoient contre les Myrmillons. Les armes du Rétiaire étoient une fourche à trois pointes, & un filet de pêcheur, dont il tâchoit d'enveloper la tête de son ennemi. Le Myrmillon étoit armé d'une épée, d'un bouclier & d'un casque, sur lequel il y avoit la figure d'un poisson. Lorsque le Rétiaire combattoit, il chantoit, ou plutôt le peuple pour lui: *Ce n'est point à toi que j'en veux, mais à ton poisson; pourquoi me fuis tu, Gaulois?* On dit que ce fut Pittacus, un des sept sages de Gréce, qui inventa cette sorte de combat, lorsque venant de combattre contre Phrynon, pour terminer une contestation qui étoit entre les Athéniens & les Mitylenéens, il apporta un filet caché sous sa cuirasse, dont il embarassa son ennemi. Le nom de Rétiaire vient de *Rete*, qui signifioit *filet* de pêcheur ou de chasseur. * Festus. Lipse, *Saturn. l.* 2, *c.* 7. Quintil. *l.* 6, *c.* 4.

RETICE (Saint) évêque d'Autun au commencement du IV siécle. Saint Grégoire de Tours dit qu'il étoit d'une race très-noble. Il fut engagé d'abord dans le mariage, où du consentement de sa femme, il garda une perpétuelle continence. Ils s'appliquoient l'un & l'autre à la priere & aux bonnes œuvres, loin des affaires & des occupations du siécle. Quelque temps après la mort de sa femme, Retice fut choisi évêque d'Autun par les suffrages du peuple de cette ville. C'étoit avant l'an 1313. Vers le même temps l'empereur Constantin le nomma pour juge dans l'affaire des Donatistes, avec Materne, évêque de Cologne, & Martin d'Arles. L'année suivante il se trouva au concile d'Arles, assemblé par l'empereur à la priere des Donatistes, & son nom se trouve encore aujourd'hui dans les souscriptions de ce concile. Il fit aussi le voyage de Rome par ordre de Constantin, pour juger l'affaire de Cécilien, conjointement avec le pape Melchiade, & non avec Silvestre, comme le dit S. Jérôme dans sa lettre à Marcelle. C'est tout ce que nous savons de l'épiscopat de saint Retice. Ce prélat mourut plein de mérites & de vertus, & fut enterré dans le tombeau de sa femme. Il a laissé divers écrits, dont il ne nous reste plus que les titres. Saint Jérôme lui trouvoit de l'éloquence. Il lui attribue un commentaire sur le cantique des cantiques, & un autre grand ouvrage contre les Novatiens. Il nous reste un fragment du commentaire dans l'apologie de Berenger. S. Augustin en rapporte un autre dans son premier livre contre Julien, chap. 1, tiré de l'ouvrage contre les Novatiens. * Gregor. Turon. *l. De gloria confessorum*, *c.* 35 & ailleurs. D. Ceillier, *hist. des aut. sac. & eccl. t.* 4.

RETIMO, ville de l'isle de Candie, avec évêché, appartient aux Turcs depuis la guerre de 1669, pendant laquelle ils ont soumis cette isle.

RETZ (le duché de) contrée de la Bretagne en France, située sur la mer de Gascogne, entre l'embouchure de la Loire & le Poitou: elle a appartenu à la maison de Gondi. *Voyez* GONDI. * Mati, *dict.* L'ancien pays de Retz, dont il est parlé dans notre histoire de France & ailleurs, situé en Bretagne, s'étendoit jusque vers S. Maixent dans le Poitou. On croit que c'est ce pays qui porta auparavant le nom de *Portense solum*, à cause de la multitude de ses ports, & qu'il fut appellé depuis *Pagus Ratiatensis*, de *Ratis*, mot latin, qui signifie *Vaisseau*, à cause de la multitude des vaisseaux qui y abordoient, ou que l'on y bâtissoit. Ce pays étoit alors de l'Aquitaine. Quelques auteurs, comme M. Baillet & le P. de Sainte-Marthe, croient qu'il eut pendant quelque temps un évêque particulier, qui résidoit ordinairement au lieu nommé *Ratiate*, aujourd'hui *Saint-Viau*, selon quelques écrivains. Mais cet évêché particulier est bien inconnu, si jamais il a existé: il est plus probable que ce pays étoit soumis à l'évêque de Poitiers, que l'on a pu appeller quelquefois *Ratiatensis episcopus*, à cause du séjour qu'il faisoit quelquefois à Ratiate. On battoit monnoie dans ce lieu du temps du roi Théodoric II; car c'est de ce lieu que S. Grégoire de Tours & quantité d'autres, expliquent le mot *Raciate*, qu'on lit sur quelques monnoies d'or de ce prince. M. le Blanc croit que c'est Restail ou Riez; mais jamais ces deux lieux n'ont porté le nom latin *Ratiate*. Machecou est la ville principale du pays de Retz. Elle est du diocèse de Nantes. Elle s'appelloit autrefois la ville de Sainte-Croix, *Oppidum sanctæ Crucis*. Le château qui appartenoit à madame la duchesse de Lesdiguieres, a été démoli par ordre de Louis XIV. En 1055 Hascouët, II du nom, baron de Retz, fonda à Machecou l'abbaye de la Chaume, ordre de S. Benoît. * Le Blanc, *tr. hist. des monnoies*, *p.* 83 de l'édition de Hollande 1692. Baillet, *topogr. des SS. sur les mots* S. Viau, Scobrit & Raciate. Sainte-Marthe, *Gall. christ.* au mot *Pictav. episc. Hist. abreg. des ev. de Nantes*, *par* Travers, *au tome septiéme*, *part.* 2, *des mémoires de littérature & d'histoire*, *p.* 339 & 340.

RETZUNS, village du pays des Grisons. Il est dans la Ligue Grise, & au confluent du haut & du bas Rhin. Retzuns est une baronie, dont les barons furent les premiers à établir la république des Grisons. * Mati, *dict.*

REU, fils de Phaleg, naquit l'an du monde 1818, & 2217 avant J. C. Il eut Sarug à l'âge de 32 ans, & mourut âgé de 239 ans, l'an 2056 du monde, & 1979 avant J. C. * *Genèse.*

REVARD (Jacques) jurisconsulte célébre, nommé par Juste Lipse, *le Papinien du Pays-Bas*, naquit vers l'an 1535, dans un village du diocèse de Bruges. Il étudia à Louvain & à Orléans, où il reçut les honneurs du doctorat; & revint à Bruges, où on lui offrit peu

après une chaire de professeur. Sa mauvaise santé l'obligea de retourner chez lui, où il mourut en 1568. On a de lui divers ouvrages; *De juris ambiguitatibus, lib. V, De præjudiciis, lib. II. Protribunalia. De auctoritate prudentum. De jure liberorum. De veris usucapionum differentiis. Comment. ad legem Scriboniam. Comment. ad Leges XII tabularum, &c.* * Aubert le Mire, *in elog. belg.* Valere-André, *bibliothéque belgique, &c.*

REUBEN, fils de Hoschke, rabin, fut long-temps président de la synagogue de Prague sur la fin du XVII siécle. Il est auteur des ouvrages suivans : *Jalkuth Rubenis*, qui est un recueil de divers passages d'auteurs par ordre alphabétique, pour l'usage des prédicateurs. Le grand *Jalkuth*, où l'on trouve l'explication de plusieurs passages difficiles, tirée le plus souvent des auteurs ecclésiastiques, à Amsterdam, 1700, *in-fol. Honeg scabbath*, ou les délices du sabath, imprimé à Prague en 1700. * Wolfii, *bibliotheca hebræa.*

REUCHLIN (Jean) Allemand, fort estimé par son savoir, fut aussi nommé FUMÉE ou CAPNION, parceque *Reuch*, en langue allemande, & καπνιον en grec, signifie *fumée.* Il naquit l'an 1454, à Pforzheim, village d'Allemagne près de Spire, & s'acquit une grande connoissance des langues hébraïque, grecque & latine, du droit & de toute sorte de littérature. Il fit un voyage à Paris avec l'évêque d'Utrecht, où il continua ses études sous Jean de la Pierre, qui enseignoit la grammaire, sous Guillaume Tardif & Robert Gaguin, qui faisoient des leçons de rhétorique, & sous Grégoire Tiphernas, professeur en grec. Il fut obligé de retourner en Allemagne avec l'évêque qui l'avoit amené, & il fit bientôt un second voyage à Paris, & acheva de s'y perfectioner dans la langue grecque, sous le savant Hermonyme de Sparte. Quand il fut de retour en son pays, il se fit recevoir docteur en philosophie à Basle; & y ayant rencontré Jean Wesel de Groningue, il s'appliqua entierement aux langues orientales. Ce fut alors qu'il composa une grammaire, un lexicon, des dictionaires, & d'autres ouvrages pour l'instruction de la jeunesse. Quatre ans après, il quitta cette ville pour aller étudier en droit à Orléans, où il enseigna aussi le grec, & y fut reçu docteur en 1476. Il enseigna aussi le grec à Poitiers, & s'en retourna en Allemagne, où son mérite fut bientôt connu. Il fit le voyage de Rome avec Eberard, comte de Virtemberg, & conversa en Italie avec les savans, particulierement avec Hermolaüs Barbarus, qui changea son nom de Reuchlin en celui de *Capnion.* Quand il fut revenu en Allemagne, le comte Eberard l'envoya à la cour de l'empereur Frédéric III, où il fut comblé d'honneurs. Après la mort d'Eberard, qui étoit devenu duc de Souabe, Reuchlin fut chassé par Eberard II, & se retira à Wormes, où il composa une histoire des quatre empires à l'usage du prince Palatin. Ce prince l'envoya à Rome, au sujet d'un démêlé qu'il avoit avec le pape Alexandre VI. Il y demeura plus d'un an, & eut le temps de s'y perfectioner dans l'hébreu, sous un Juif nommé Abdias; & dans le grec sous Argyrophile. A son retour en Allemagne, il trouva les affaires de Souabe changées, & Ulric, fils d'Eberard I, rétabli. Il fut choisi triumvir de la ligue de Souabe, pour l'empereur & les électeurs : quelque temps après il fut envoyé à Inspruc vers l'empereur Maximilien. Sur la fin de sa vie il fut traversé par un démêlé qu'il eut avec les théologiens de Cologne. Un Juif de cette ville, nommé *Pfefferkorn*, après avoir fait long-temps le messie parmi ceux de sa nation, voyant son imposture découverte, se fit Chrétien, & persuada à Jacques Hochstrat, Dominicain, inquisiteur en Allemagne, & à Arnaud de Tongres, professeur en théologie à Cologne, qu'il étoit à propos de bruler tous les livres des Juifs. Ils demanderent pour ce sujet un édit à l'empereur Maximilien, qui l'accorda sans peine. Les Juifs, qui avoient de fortes recommandations à la cour de l'empereur, solliciterent la révocation de cet édit. Ce prince ordonna aux universités de Cologne, de Mayence, d'Erford & de Heidelberg, de nommer des députés pour donner leurs avis sur ce sujet, conjointement avec Reuchlin, Victor de Corbe, & Jacques Hochstrat. Reuchlin donna son avis par écrit avec sincérité, & distingua deux sortes de livres des Juifs; les indifférens, qui sont sur différens sujets, & ceux qui sont composés directement contre la religion chrétienne. Il fut d'avis qu'on laissât les premiers qui pouvoient avoir leur utilité, & qu'on supprimât les derniers. Pfefferkorn, qui ne trouvoit pas son compte à cet avis, composa un livre allemand pour le réfuter, sous le titre de *Miroir manuel*, auquel Capnion répliqua par un autre intitulé, *Miroir occulaire.* Les théologiens de Cologne trouverent des propositions dans cet écrit, qu'ils accuserent d'erreur & d'hérésie, & citerent Reuchlin devant Hochstrat. Il récusa ce juge par procureur : & sur le refus qu'on fit d'admettre ses raisons de récusation, il appella au pape de la sentence qui fut rendue contre lui. La cour de Rome renvoya la connoissance de cette affaire à l'évêque de Spire & à l'électeur Palatin, qui nommerent des commissaires. Hochstrat n'ayant pas comparu, fut condamné par défaut; mais il fit condamner le Miroir oculaire par la faculté de théologie de Cologne. L'affaire fut portée à Rome, où tout ce qu'Hochstrat put obtenir, ce fut d'avoir une surséance qui lui fut accordée le 20 juillet 1516. Ces traverses n'empêcherent pas Reuchlin de continuer ses travaux; il traduisit de grec en latin les livres d'Eusébe, de la vie de Constantin, & les questions diverses attribuées à saint Athanase. Il composa un ouvrage *de verbo mirifico*, pour prouver la vérité de la religion chrétienne contre les Païens & les Juifs; & un ouvrage de l'art cabalistique. On dit que, pour rendre ses adversaires ridicules, il publia des lettres sous le titre de *Litteræ obscurorum virorum*, dans lesquelles il tourne en ridicule les théologiens scholastiques, dont il imite le style dans les lettres; mais il n'est pas certain qu'elles soient de Reuchlin, & quelques-uns les ont attribuées à Henri Hutten. Sur la fin de sa vie, il se retira à Ingolstadt, où ses amis lui procurerent une pension de deux cens écus d'or, pour y enseigner le grec & l'hébreu. Ses ennemis voulurent l'enveloper dans l'affaire de Luther; mais il ne voulut point prendre de part à ces contestations; & enfin les Dominicains s'accommoderent avec lui, & promirent de lui faire donner à Rome une sentence d'absolution d'excommunication. La peste s'étant mise à Ingolstadt, il se retira à Tubinge, où le magistrat le pria d'enseigner le grec. Il ne le fit pas long-temps, car ayant été attaqué de la jaunisse, il se fit transporter dans sa maison à Statgard, où il mourut le 30 juillet 1522, âgé de soixante & sept ans. Beze qui met sa mort en 1518, se trompe. On croit communément qu'il est le premier des Chrétiens qui se soit appliqué à l'étude des livres des Juifs : mais c'est lui faire un honneur qui ne lui appartient pas, puisque, comme on a vu dans l'article du P. Raimond Martin, ce savant Dominicain qui florissoit dans le XIII siécle, possédoit la langue hébraïque, jusqu'à composer en hébreu, & avoit fait une étude particuliere du Talmud, & des autres livres de cette nature. Reuchlin avoit beaucoup d'érudition, & écrivoit avec éloquence. L'Allemagne n'avoit alors que ce seul homme qu'elle pût opposer aux savans d'Italie; il ne leur cédoit en rien pour la beauté du discours, & il les surpassoit beaucoup en érudition. Ses ouvrages ont été imprimés en Allemagne dans le XVI siécle. * Erasme, *in Adag.* Paul Jove, *in elog. cap.* 143. Melchior Adam, *de vit. phil. German. &c.* Du-Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du XVI siécle.*

REVEL, ville Anséatique dans la Livonie, est capi-

tale de la province d'Estonie ou Esthen, sur la côte du golfe de Finlande, partie de la mer Baltique. Waldemar ou Wolmar II, roi de Danemarck, en jetta les premiers fondemens vers l'an 1250, & Wolmar III la vendit en 1347, avec les villes de Nerva & de Wesemberg, au grand maître de l'ordre Teutonique, pour dix-neuf mille marcs d'argent. Vers l'an 1566, cette ville se mit sous la protection d'Eric, roi de Suéde, pour se défendre contre les Russes qui l'assiégerent inutilement en 1570 & 1577. Elle a commencé à devenir très-marchande dès l'an 1477, & a conservé son trafic jusqu'en 1550, que les Moscovites ayant pris la ville de Nerva, y établirent le commerce qu'ils avoient auparavant à Rével. Elle est fortifiée à la moderne, & a un château bâti sur un roc escarpé de tous côtés, excepté du côté de la ville, & un port très-commode pour le commerce. On s'y sert des coutumes de la ville de Lubec, & il y a un consistoire, avec un surintendant pour les affaires ecclésiastiques. La religion protestante, suivant la confession d'Augsbourg, y est la religion dominante. Le gouvernement de Rével est démocratique, & le magistrat est obligé d'appeller les principaux du peuple aux délibérations des affaires importantes. A une demi-lieue de la ville, il y avoit un très-beau couvent de religieux & religieuses, qui y avoient leurs églises & leurs maisons séparées. L'histoire de ce couvent rapporte que les freres & les sœurs avoient trouvé le moyen de se parler par signe, dont ils avoient composé un dictionaire : ce qui se pratiquoit autrefois dans toutes les maisons de Cluni. * Oléarius, *voyage de Moscovie.*

REVEL, ville du haut Languedoc, dans le diocèse de Lavaur, s'appelloit autrefois *la Bastille de Lavaur*, & fut nommée Revel pour Rebel, parcequ'elle fut entourée de murailles par l'ordre du roi Philippe *le Bel.* * Catel, *hist. de Lang.*

REVEL (Hugues) vingtiéme grand maître de l'ordre de saint Jean de Jérusalem, qui résidoit alors à Ptolémaïde, ou Saint-Jean d'*Acre*, succéda en 1260, à Guillaume de Château-neuf. Il étoit de la province de Dauphiné, & en 1274 il se trouva au II concile de Lyon, pour y exciter les princes Chrétiens à donner du secours pour le recouvrement de la Terre-sainte. Les trop grandes forces du soudan d'Egypte l'obligerent de conclure une tréve avec lui, laquelle fut bientôt rompue par le soudan. En 1270, les Hospitaliers perdirent la forteresse de Crac, dans le comté de Tripoli, après avoir soutenu courageusement un long siége, où tous les chevaliers de la garnison résisterent jusqu'à la mort plutôt que de se rendre. Vers l'an 1276, Burchard Deschwenden, grand-maître de l'ordre des Teutons, renonça à la maîtrise, & reçut l'habit des Hospitaliers, de la main du grand-maître Revel, qui mourut l'an 1278, après avoir tenu cinq chapitres généraux, & fait plusieurs belles loix pour le gouvernement de son ordre. Nicolas de Lorgue lui succéda. * Bosio, *histoire de l'ordre de saint Jean de Jérusalem.* Naberat, *priviléges de l'ordre.*

REVEREND-DE BOUGI (Jean) marquis de Bougi, & lieutenant général dans les armées de France, sous le regne de Louis XIV, se distingua en mille rencontres par des actions de cœur & de tête, & par une fidélité inviolable, qui le tint toujours attaché au service de son souverain, lorsque tant d'autres embrassérent le parti rebelle au temps de la guerre civile de l'an 1649 & suivans. Il étoit de la religion prétendue réformée, & d'une ancienne & noble famille de basse Normandie. Il étoit fils de *Michel* Révérend-de-Bougi, petit-fils d'*Olivier* Révérend-de-Bougi, & arriere-petit-fils de *Michel* Révérend-de-Bougi. Il est parlé de ces deux derniers dans l'histoire de Mezerai. On ne trouve rien d'antérieur dans les livres imprimés ; mais les titres de la famille remontent plus haut, quoiqu'ils soient assez informes, la maison ayant été pillée une fois, & brulée une autre fois pendant les guerres civiles du XVI siécle. Celui dont nous parlons étoit le plus jeune de seize freres ou sœurs. Il entra cadet dans le régiment des gardes à l'âge de douze ans : il s'avança ensuite de degré en degré ; car il fut successivement cornette, capitaine de chevaux-légers, mestre de camp, &c. Il fut cornette des gendarmes du maréchal de Gassion, qui conçut pour lui tant d'amitié & tant d'estime, que cela seul peut nous convaincre de sa bravoure & de ses autres vertus militaires. Il ne manqua point de reconnoissance : il embrassa les intérêts de ce maréchal avec tant d'ardeur, que le cardinal Mazarin ne l'en put jamais détacher. Son éminence le pressoit fort là-dessus, lorsqu'il alloit à la cour pour racommoder ce que les manieres trop vives & trop hardies du maréchal avoient gâté. Elle réussit beaucoup mieux à s'acquérir M. de Bougi après la mort de Gassion. Les services qu'il rendit pendant la guerre civile, furent grands & importans ; & on eut si bonne opinion de sa conduite & de sa fidélité, qu'il fut choisi pour commander en chef les troupes qui devoient demeurer près du roi ; de quoi il s'aquitta si heureusement, qu'après avoir battu les rebelles, qui vouloient lui empêcher le passage de la Loire à la Charité, & étant entré dans le Berri, il contraignit leur chef d'abandonner la ville de Bourges, où le roi fut reçu peu de temps après. Avant cela il avoit commandé en chef au siége de Château-Porcien ; ce qui obligea le roi, après la prise de la place, de lui en donner le gouvernement. Il se signala par la prise du Mas d'Agenois, à la retraite de Saint-Andras, & en bien d'autres occasions, en l'une desquelles étant lieutenant général, après avoir combattu vaillamment jusqu'à l'extrémité, il fut fait prisonier l'an 1653. On lui permit sur sa parole d'aller à la cour ; & ayant été échangé, il s'en retourna en Guienne, où il épousa en 1654, *Marie* de la Chausade de Callonge, très-riche héritiere, dont il n'a laissé qu'un fils. La reine mere & le cardinal Mazarin se mêlerent fort obligeamment de ce mariage, & n'oublierent pas de parler de ses bons services au pere de la demoiselle. Il servit en Catalogne la même année sous le prince de Conti, & les années suivantes jusqu'en 1657, qu'il fut obligé de demander son congé, pour aller à Montpellier se faire traiter d'une fluxion sur la poitrine. Ce mal lui venoit d'avoir passé une nuit sur les montagnes, où pendant son sommeil il avoit été couvert de neige. Il ne trouva point de soulagement à Montpellier, & n'en ayant point trouvé non plus à Bourdeaux, il s'en alla en sa maison de Callonge, & y mourut l'an 1658, à l'âge de quarante ans. Il fut généralement regreté de tout le monde. Le roi, la reine & le cardinal Mazarin firent l'honneur à sa veuve de lui écrire des lettres de consolation. Il auroit fait une plus grande fortune s'il eût été catholique. La reine & le cardinal lui avoient écrit plusieurs fois pour l'exhorter à changer de religion, & à lever par-là l'obstacle à son avancement, & pour lui offrir le bâton de maréchal, & un gouvernement à son choix, pourvu qu'il se convertît. Sa réponse fut que, *s'il pouvoit se résoudre à trahir son Dieu pour un bâton de maréchal de France, il pouroit trahir son roi pour beaucoup moins, & qu'il étoit incapable de l'un & de l'autre, se contentant de voir qu'on étoit satisfait de ses services, & que la religion seule empêchoit qu'il n'en reçût la récompense.* Le roi avoit érigé en marquisat la seigneurie de Bougi, située en basse Normandie ; mais comme c'est une terre qui releve de plusieurs seigneurs, on forma tant d'oppositions à l'enregistrement des lettres patentes, qu'elles n'eurent aucun effet. De-là vint que cette érection fut transportée à la baronie de Callonge, qui releve immédiatement du roi. Les lettres patentes en furent expédiées au mois de novembre 1667, & enregistrées dans la chambre des comptes le 9 septembre 1669. M. Bayle, qui les a lues, dit qu'il y a trouvé un ample détail des services que le marquis de

Bougi a rendus au roi. Ils consistent non-seulement en actions guerrieres, mais aussi en négociations. Son fils a servi dans les armées du roi à la tête de la cornette blanche. Il est mort à Aix-la-Chapelle de la goutte. Il étoit sorti de France pour la religion. Mademoiselle de Callonge sa tante, sortie pour la même raison, est morte à la Haye, fille & fort âgée. Elle étoit savante sans affectation. Elle possédoit fort bien la langue hébraïque. * Bayle, *dictionaire crit. Mémoires du temps.*

REVÉREND (Dominique) d'une famille de Paris engagée dans le commerce, & bien alliée du côté de l'épée & de la robe, naquit à Rouen le 14 novembre 1648. Il fut ramené à Paris cinq ans après avec toute sa famille; & lorsqu'il y eut appris à lire & à écrire, on l'envoya commencer ses humanités dans la ville de Beauvais. Il fit sa rhétorique & sa philosophie à Paris; & dès ce temps-là, sans consulter son inclination, on le destina à l'état ecclésiastique. Il avoit un oncle abbé de S. Cheron près de Chartres, chanoine de la cathédrale de Rouen, & aumônier ordinaire de Monsieur, frere unique de Louis XIV, qui, pour s'aquitter envers son pere d'une partie de ce qu'il lui devoit, fit avoir au fils la survivance de cette charge d'aumônier. L'abbé Révérend étudia donc en théologie, & prit le degré de bachelier de Sorbonne. Vers le même temps il fut reçu dans l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jérusalem; & le doyen de S. Cloud lui ayant résigné peu après son doyenné, il prit les ordres jusqu'au diaconat. Le troisiéme de mai 1677, n'étant encore que soudiacre, il fut pourvu de la chapelle de S. Médard, fondée dans le bourg même de S. Cloud au diocèse de Paris, & qui est à la collation du chapitre de ce lieu. Pour le doyenné, le sieur Georges Canquet, qui le lui avoit résigné, n'ayant pas tardé à se repentir de sa démarche, l'abbé Révérend lui remit ce bénéfice, & se contenta de sa chapelle qu'il eut ensuite, & de la charge d'aumônier de Monsieur, dont il avoit été mis en possession, mais qu'il n'exerça qu'environ un an & demi. Au milieu de ces différens changemens, il s'en préparoit un autre pour l'abbé Révérend qui devoit avoir des suites. En 1672, son frere aîné qui étoit trésorier dans l'armée du roi, qui fit la conquête de la Hollande, fit connoissance avec M. le marquis de Béthune, & prêta l'argent qui étoit nécessaire pour le tirer des mains des ennemis, qui l'avoient fait prisonier de guerre. Ce service l'ayant lié encore plus particulierement à ce seigneur, celui-ci devint l'ami & le protecteur de la famille de son bienfaiteur. En 1674, Jean Sobieski, grand général & grand maréchal de Pologne, ayant été élu roi, & la sœur de madame la marquise de Béthune, ayant été par conséquent déclarée reine de Pologne, Louis XIV chargea le marquis de Béthune d'aller féliciter le nouveau roi sur son avénement à la couronne. Le marquis partit avec la qualité d'envoyé extraordinaire, & engagea le frere de l'abbé Révérend à être du voyage. Le marquis de Béthune étant revenu, fut nommé pour retourner en Pologne en qualité d'ambassadeur extraordinaire: & ce fut alors que l'abbé Révérend, qui devoit être du premier voyage, l'accompagna. Il s'embarqua avec lui au mois de juin 1676, dans un yacht que le roi d'Angleterre avoit fourni, à cause que la France étoit en guerre avec la Hollande & l'Allemagne. Ils arriverent à Dantzick sur la fin du mois de juillet, & allerent au devant du roi & de la reine de Pologne, qui impatiens d'embrasser M. & madame de Béthune, s'étoient avancés par la Vistule à quinze lieues de Dantzick. Le roi ayant eu cette satisfaction, partit deux jours après pour se rendre à son armée, qu'il commandoit en personne contre les Turcs. La reine vint jusqu'à Dantzick, où elle fit son entrée. Quelques jours après le marquis de Béthune & l'abbé Révérend partirent pour Léopold, pour être plus près de la personne du roi; & l'abbé le servit beaucoup; mais à ses propres risques, pour hâter les secours dont le roi avoit besoin, & qui ne se pressoient nullement de partir. Il étoit obligé de passer souvent à travers quantité de soldats Polonois, pour l'ordinaire ivres d'eau de vie, & plus d'une fois il manqua de perdre la vie dans ces courses où son intrépidité seule le soutenoit. Le roi de Pologne ayant fait la paix, & étant revenu dans la ville de Zoulkieu, qui étoit un de ses biens héréditaires, M. de Béthune lui présenta la croix de l'ordre du S. Esprit, & l'abbé Révérend fut chargé de la cérémonie de l'en revêtir. Ensuite le marquis & l'abbé travaillerent ensemble à faire le projet d'une diversion en Hongrie, & le cinquiéme jour, veille de Noël, l'abbé fut obligé de partir en caléche découverte, attelée de quatre chevaux, avec ordre d'arriver à Dantzick en treize jours. Il reçut dans cette ville dix mille ducats, qu'il remit au marquis de Béthune à Varsovie, où la cour s'étoit rendue pendant son voyage. Le deux de février 1677, il reçut des ordres de M. le marquis de Béthune, pour aller joindre en Hongrie les principaux des mécontens de ce royaume, & d'en amener quelques-uns en Pologne pour faire le traité de la diversion que le roi souhaitoit de faire, à dessein d'obliger l'empereur d'y envoyer ses meilleures troupes, & de les retirer de dessus le Rhin, comme il fit en effet dans la suite. M. de Béthune donna pour adjoint à l'abbé Révérend, M. de Forval, gentilhomme de Normandie, qui avoit beaucoup d'esprit & d'adresse. Le prétexte dont ils devoient se servir pour passer en Hongrie, étoit d'acheter du vin pour le roi de Pologne, & toute leur sureté consistoit en un passeport de ce prince, que l'abbé Révérend avoit entre les mains. Lorsqu'ils se furent rendus sur la frontiere de Hongrie & de Transylvanie, ils tenterent d'entrer dans cette derniere; & pour cela ils écrivirent des lettres au prince & à son ministre, où ils marquoient qu'ils avoient des ordres de se rendre auprès d'eux pour traiter d'affaires importantes. Pour réponse, on leur envoya un Hongrois chargé de les dissuader d'entrer en Transylvanie. Ce Hongrois étoit lui-même un des mécontens, domestique du comte Tékély. Il écouta les raisons des envoyés, en fut persuadé, & leur laissa faire ce qu'ils voulurent. L'abbé Révérend & M. de Forval marcherent jour & nuit, & arriverent à Fogaras, où étoit le prince de Transylvanie, avant que son conseil, qui étoit assemblé, fût séparé. Ils y furent reçus avec les mêmes honneurs que l'on a coutume de rendre aux envoyés du roi; ils montrerent leurs lettres de créance pour le prince & son premier ministre, pour le comte Tékély & les principaux des mécontens, lettres que l'abbé avoit fabriquées lui-même, ayant eu la précaution de se munir avant son départ, de plusieurs blancs-seings, & d'un cachet aux armes de M. de Béthune. Ils firent ensuite entendre au prince, que le roi étant dans la résolution de donner un puissant secours d'hommes & d'argent aux mécontens de Hongrie, ils étoient venus le prier d'envoyer en Pologne une personne de confiance, pour assister au traité qui en seroit fait avec M. le marquis de Béthune, qui en avoit les pleins pouvoirs du roi. Pour engager le premier ministre à faire condescendre le prince à cette proposition, ils lui promirent une récompense digne d'un tel service, & de le faire déclarer généralissime de l'armée que le roi vouloit avoir en Hongrie à ses dépens. Enfin, après bien des entrevues & des intrigues, ils obtinrent en cinq jours de temps, que le prince de Transylvanie leveroit cinq mille hommes dans son état; qu'il les joindroit aux troupes des mécontens; qu'il marcheroit lui-même en personne, s'il pouvoit en obtenir la permission du Turc, & qu'à son défaut, son premier ministre seroit généralissime. Ils obtinrent de plus, qu'au printemps toutes les troupes seroient prêtes à se joindre aux 5000 hommes, que ceux qui parloient promettoient de faire

venir de Pologne. Etant convenus de tout, l'abbé Révérend partit de Transylvanie après quinze jours de demeure dans ce pays, y laissa M. de Forval, & retourna en Pologne avec ceux dont il avoit besoin pour conclure un traité solide. Ce traité fut fait en moins de huit jours, du consentement du roi de Pologne, qui permit à M. de Béthune de lever des troupes, & de leur donner même des quartiers d'assemblées dans ses propres biens. L'abbé Révérend épuisé, ayant encore la fiévre, repartit en diligence pour la Transylvanie, & y demeura seul pour ménager les affaires auprès de la personne du prince, pendant que M. de Forval se tiendroit sur les frontieres pour veiller à la jonction des troupes qui devoient venir de Pologne. Pendant trois années de séjour que l'abbé Révérend fit en Transylvanie, il s'étudia à se concilier l'amitié du prince, celle de ses ministres & des seigneurs les plus considérables de sa cour, & il y réussit en se conformant à toutes leurs manieres, en ne désapprouvant aucune de leurs actions, ni de leurs coutumes ou usages, qui sont très-différens de ceux des François. Quoique souvent obligé de redresser même le premier ministre, il ne l'en eut pas moins pour ami constant, & jamais les contrariétés qu'il éprouva de sa part, ne le détournerent non plus de maintenir avec zèle les droits du roi qui l'avoit envoyé. Cependant les troupes qu'il attendoit de Pologne, n'arriverent qu'au commencement d'octobre 1677, encore leur nombre montoit-il à peine à quinze cens hommes d'infanterie, de cavalerie & de dragons, la levée en ayant été traversée en Pologne par des seigneurs affectionés au parti de l'empereur. Il n'y eut aussi que mille à douze cens Hongrois mécontens qui allerent audevant de ces troupes polonoises, ce qui ne forma d'abord une armée que de deux mille cinq cens hommes. Le général Smith que l'empereur avoit envoyé en Hongrie pour commander, informé de ce petit nombre, voulut en prévenir la jonction; mais il fut défait, & perdit plus de la moitié de ses troupes. Pendant tout le temps que l'on fut obligé d'être en quartiers d'hyver, l'abbé Révérend prépara tout pour mettre son parti en état de faire à l'empereur une guerre encore plus inquiétante. Il vit en effet l'année suivante plus de quatre mille hommes de troupes auxiliaires, & huit ou neuf mille hommes qui composoient les troupes des Hongrois. Le premier ministre commandoit cette armée; mais quelque temps après ayant abandonné le commandement, M. de Boham, général des troupes auxiliaires de Pologne, devint généralissime, & le comte Tékély, qui n'avoit alors que 18 à 19 ans, fut reconnu général des troupes des mécontens en l'absence du général Paul Vesselini, qui étoit malade. Ces deux généraux traverserent toute la haute Hongrie, s'emparerent de plusieurs châteaux & de plusieurs villes considérables. Ils occuperent plusieurs mines abondantes en or & en argent, où ils trouverent plus d'un million d'espéces, qui servit à payer l'armée; ils firent des détachemens qui allerent faire des ravages jusqu'en Moravie, & en tirerent des contributions. Ils voulurent pénétrer jusqu'à Vienne, & en bruler les fauxbourgs; & ils l'auroient exécuté, si l'on neût employé jusqu'à la garde ordinaire de l'empereur pour en défendre les passages. Cette extrémité fit consentir l'empereur à faire la paix avec la France, en abandonnant même ses alliés, ce qui étoit tout le but de cette diversion. Après cette paix, l'abbé Révérend ne tarda pas à quitter la Transylvanie. Il y retourna cependant encore une fois l'année suivante en 1679, pour porter au prince l'inclusion que le roi lui avoit accordée dans le traité de paix fait à Nimégue avec l'empereur. Après quelques mois de ce nouveau séjour, M. Akakia, qui avoit été nommé envoyé extraordinaire près du prince de Transylvanie, vint le relever, & M. de Béthune ayant été aussi rappellé en France, l'abbé Révérend en reprit pareillement le chemin. Il emmena avec lui un envoyé des mécontens de Hongrie, & quelques jeunes seigneurs Hongrois, qu'il défraya pendant tout le voyage. En passant par la Pologne, il eut une longue audience du roi dans son jardin. Il traversa toute la Pologne, les états de Brandebourg, passa par Hambourg, vint en Hollande, & arriva en France. Etant allé en cour, Louis XIV le fit entrer dans son cabinet, où il lui témoigna qu'il étoit très-satisfait de ses services, & l'assura qu'il lui donneroit des marques de sa bienveillance. Peu de temps après, le même doyen de S. Cloud qui lui avoit résigné son bénéfice qu'il avoit repris, s'étant trouvé à l'extrémité, le lui résigna de nouveau; mais étant mort quatre jours après, & le courier n'ayant pu aller jusqu'à Rome, cette résignation fut nulle. Pour dédommager l'abbé Révérend, le chapitre de S. Cloud l'élut lui-même le 31 janvier 1681, n'étant encore que diacre, & il prit possession de ce bénéfice le 17 de février suivant. Il fut élevé au sacerdoce au mois de décembre de la même année, & ses confreres lui ont rendu ce témoignage, qu'il les a toujours édifiés par la régularité de sa conduite, charmés par la beauté de son esprit, instruits par son érudition; & qu'il leur a souvent été très-utile dans leurs affaires temporelles, par sa pénétration & sa capacité. Plusieurs fois il en fut député pour aller à S. Cloud en Beauce & en d'autres lieux, où le chapitre de S. Cloud est gros décimateur; & jamais il ne fut chargé d'aucune affaire, qu'il ne l'ait terminée avec succès. Son désintéressement a été jusqu'à faire présent à son chapitre d'une partie des sommes dont il étoit en avance pour ses confreres, & il a beaucoup contribué, tant par son discernement, qu'autrement, à la décoration du chœur & de l'église de S. Cloud. Le 5 février 1682, il fut encore pourvu d'un canonicat de cette église, par permutation de sa chapelle de saint Médard & de celle de Jean-Dausque, au diocèse de Boulogne, & le 22 juin 1697, il résigna son doyenné & son canonicat à Jacques Marpon, moyennant une pension de 500 livres. Pendant l'année 1694 que la famine désola la France, il avoit donné plusieurs mémoires pour faire venir des bleds de Pologne, & le souvenir de ce service, & de ceux qu'il avoit rendus en Transylvanie, lui fit obtenir en 1697 ou 1698, une pension de 600 livres. Avec ce revenu, quoique médiocre, content du repos qu'il se procuroit, il se livra avec une nouvelle ardeur à l'étude, qu'il avoit toujours aimée. Passioné pour la philosophie en particulier, mais prévenu contre celle de Descartes, il tâcha de faire revivre celle des anciens, & sur-tout leur physique. Il voulut aussi pénétrer dans les secrets de la chymie, de la philosophie hermétique, & de ce qu'on appelle la pierre philosophale, sur laquelle il fit deux dissertations qui n'ont point paru, & composa un ouvrage étendu sur le même sujet en forme d'entretiens, que l'on a trouvé manuscrit parmi ses papiers, & par lequel il paroît qu'il avoit employé beaucoup de temps à ces recherches, plus curieuses, & souvent plus nuisibles qu'utiles. A l'égard des fruits de ses études, qu'il a rendus publics, nous ne connoissons que deux ouvrages; le premier dédié au roi, & imprimé à Paris *in-12*, chez Coignard, est intitulé, *La physique des anciens*. L'auteur qui la croyoit plus simple, plus aisée, & plus commode pour connoître les effets de la nature, & pour découvrir ce qu'ils ont de plus utile & de plus caché, essaye dans cet ouvrage de la faire revivre; & il faut avouer que l'on y trouve quelque solidité dans la plupart des raisonnemens, & un style naturel & aisé, qui diminue beaucoup de la sécheresse ou de l'obscurité de la matiere. Le second ouvrage consiste en deux lettres remplies d'érudition, *sur les premiers dieux ou rois d'Egypte*, adressées à M. Herinck, petit-neveu de l'évêque d'Ypres, de ce nom. Ces lettres ont été réimprimées en 1733, *in-12*, augmentées d'une troisiéme *sur la chronologie des premiers temps depuis le déluge*. Comme cette derniere édition est pleine de fautes d'impression fort considérables, l'auteur s'en

est plaint dans un *errata* manuscrit, que l'on trouve à la tête de la plupart des exemplaires. Il est mort à Paris le 26 juillet 1734, âgé de 85 ans & six mois, & son corps fut transporté dans l'église de S. Cloud, comme il l'avoit ordonné par son testament. Outre son grand ouvrage sur la philosophie hermétique, il a encore laissé manuscrite une histoire du comte de Betlem Niklos, ce célébre Transylvain, qui a porté ses armes jusque dans l'Autriche & dans la Bohéme, & dont les actions de valeur ont éclaté au milieu de celles de plusieurs autres personnages illustres qui ont agité dans ces derniers temps l'Allemagne, & ensuite toute l'Europe. Cette histoire est ample & détaillée, & conduite jusqu'au temps où l'abbé Révérend abandonna la Transylvanie. * *Mémoires du temps. Extrait des registres du chapitre de S. Cloud.*

REVERMOND, autrefois *la côte de S. André*, contrée de la Bresse en France, s'étend depuis Pontdain jusqu'à Coligni, qui en est le lieu principal. Ce pays appartenoit autrefois à la maison de Coligni. * Mati, *diction.*

REVERSEY (Urbain de) préchantre de l'église de Sens, dans le XVI siécle, fut évêque titulaire de Bethléem, dont le siége est à Clamecy dans le Nivernois, mais de la jurisdiction de l'évêque d'Auxerre pour le spirituel. Reversey occupoit ce siége en 1558. Il a écrit en latin l'histoire des archevêques de Sens, qui n'est plus connue que par une citation de M. Pithou dans ses notes sur les capitulaires de nos rois. On apprend par cette citation tirée de l'histoire d'Urbain de Reversey, que ce ne fut que pour un temps que Louis XII, roi de France, obtint des évêques que l'on chanteroit l'antienne *O salutaris hostia*, à l'élévation des messes canoniales, pour l'opposer aux oraisons du pape Jules II qui étoient injurieuses à la France. * *Voyez* une lettre de M. le Beuf, chanoine d'Auxerre, sur Clameci & Bethléem, dans le *mercure de France, mois de janvier* 1725.

RÉVES (Jacques de) en latin *Revius*, né à Deventer, ville des Pays-Bas, dans la province d'Over-Issel, au mois de novembre 1586, étoit fils de Richard de Réves, bourguemestre de cette ville, & de *Cornelie* Heying, fille d'un autre bourguemestre du même lieu. Peu après sa naissance, Deventer ayant été rendue aux Espagnols, de Réves fut conduit à Amsterdam, où son pere s'étoit déja retiré. Ce fut-là qu'il fut élevé. Après y avoir appris les principes des langues grecque, latine & françoise, il passa à Leyde où il étudia la philosophie & la théologie. Mais dégouté de cette université à cause des disputes entre Arminius & Gomar sur les matieres de la prédestination qui commencerent alors, il se retira à Franequer, où il s'appliqua à l'étude de la langue hébraïque sous les Drusius pere & fils. En 1610, résolu de voyager, il alla en France, & visita les principales villes, séjourna dans plusieurs, comme à Saumur, à la Rochelle & à Orléans. Dans celle-ci il fut choisi pour bibliothécaire, & ensuite pour l'orateur de la nation allemande. En 1612, revenu dans sa patrie, on lui confia le soin d'une église dans le comté de Zutphen; & le 22 août 1614, il fut appellé à Deventer pour y être ministre ordinaire. Il se rendit dans cette ville le 24 octobre de la même année, & s'y maria l'année suivante 1615. En 1641, il fut choisi pour être principal & premier professeur du collége théologique des états de Hollande & de Westfrise à Leyde. Il prit possession de ce poste le 7 janvier 1642, & le 7 du mois suivant il fut reçu docteur en théologie. Il fut du nombre de ceux qui se déclarerent contre la philosophie de Descartes, & qui l'attaquerent par leurs écrits. Il mourut à Leyde en 1658, âgé de 72 ans. Ses ouvrages, ou ceux dont il a donné des éditions, sont: 1. *Epîtres françoises des personnages illustres & doctes* à Joseph-Juste de la Scala (Scaliger) mises en lumiere par Jacques de Réves, à Harderwyck, 1624, *in*-8°. Ce recueil est devenu rare. 2. *Belgicarum ecclesiarum doctrina & ordo; hoc est, confessio, catechesis, liturgia, canones ecclesiastici*; en grec & en latin; de la version de Frédéric de Sylburge & de Jacques Réves; à Deventer, 1627, *in*-8°. 3. Poésies hollandoises; à Deventer & à Amsterdam, 1630, *in*-8°. 4. *Laurentii Vallæ de collatione Novi Testamenti libri duo, notis Jacobi Revii illustrati*; à Amsterdam, 1630, *in*-8°. 5. *Historia pontificum Romanorum contracta, & ad annum 1632 perducta*; à Amsterdam 1632, *in*-8°. 6. *Oratio inauguralis de origine & usu gymnasiorum, ac nominatum collegii theologici Lugdunensis apud Batavos*; à Leyde 1642, *in*-4°. 7. *Historia vitæ, doctrinæ, ac rerum gestarum Davidis Georgii, hæresiarchæ, conscripta ab ipsius genero Nicolao Blesdikio*; à Deventer, 1642, *in*-12. 8. *Examen dissertationis Nicolai Vedelii de episcopatu Constantini magni, seu de potestate magistratuum reformatorum circà res ecclesiasticas*; à Amsterdam, 1642, *in*-12. 9. *Suarez repurgatus, sive syllabus disputationum metaphysicarum Francisci Suarez societatis Jesu theologi, cum notis Jacobi Revii, quibus quæ ab auctore illo rectè tradita sunt, ubi opus est, illustrantur aut defenduntur, quæ verò in philosophiam, ac præcipuè theologiam peccavit, indicantur ac refelluntur*; à Leyde, 1644, *in*-4°. 10. *Libertas christiana circà usum capillitii defensa, quâ sex ejusdem disputationes de comâ ab exceptionibus viri cujusdam docti vindicantur*; à Leyde, 1647, *in*-12. 11. *Methodi Cartesianæ consideratio theologica*; à Leyde, 1648, *in*-12. 12. *Abstersio macularum, quæ ab anonymo quodam, calumniosæ præfationis in notas Cartesianas autore, ipsi aspersæ fuerant*; à Leyde, 1648, *in*-12. 13. *Joannis Pistorii Woerdenatis, ob evangelicæ veritatis assertionem apud Hollandos primo omnium exusti martyrium, descriptum à Guilielmo Gnaphæo, Hagiensi, tunc temporis in eundem cum beato martyre (seu potius*, est-il dit dans Valere-André, *hæretico pertinaci) carcerem conjecto, nunc autem è manuscripto editum*; à Leyde, 1659, *in*-12. 14. *Daventriæ illustratæ, sive historiæ urbis Daventriensis libri sex*; à Leyde, 1651, *in*-4°. Cette histoire va jusqu'à l'an 1641. L'auteur y parle de lui-même, & y fait connoître ses ouvrages. 15. Extraits d'un livre de Charles Everwin, ministre de l'église de Gouda, sur la puissance du magistrat par rapport à la déposition des pasteurs, avec la réponse de Jacques de Réves; à Leyde, 1650, *in*-12. 16. *Statera philosophiæ Cartesianæ, quâ principiorum ejus falsitas & dogmatum impuritas expenditur ac castigatur; cum responsione ad Adriani Herebortii virulentam epistolam*; à Leyde, 1650, *in*-12. 17. *Cartesiomania, hoc est furiosum nugamentum, quod Tobias Andreæ sub titulo assertionis methodi Cartesianæ orbi litterato obstrusit*; à Leyde, 1654, *in*-12. 18. *Thekel, id est, levitas defensionis Carthesianæ, contra Tobiam Andreæ*, 1653, *in*-12. De Réves a réformé la traduction des pseaumes, faite en vers hollandois par Pierre Dathænus; & l'a fait imprimer suivant cette révision à Deventer en 1640. Il a eu part aussi à la révision de la traduction flamande de l'ancien testament, qui fut imprimée à Leyde en 1637, *in-folio*, comme il le marque à la page 694 de sa *Deventria illustrata*. * Voyez cet ouvrage, & la *bibliothéque belgique* de Valere André, édition de 1739, *in*-4°, tom. I, pag. 535 & 536.

☞ REUGNY. La maison de Reugny, l'une des plus considérables du Nivernois, par son ancienneté, ses services militaires & ses alliances, tire son nom de la terre de Reugny près Saint-Saulges en Nivernois, & est connue dès l'an 1330.

I. Jean de Reugny, écuyer, seigneur dudit lieu, vivoit en 1330. Il eut pour enfans, 1. *Guiot*, écuyer, seigneur de Reugny, mort sans postérité avant l'an 1403; 2. Guillaume, qui suit; 3. *Jean*, écuyer, mort l'an 1398, laissant deux filles, 1. *Isabeau*, mariée à *Hugues* des Choux, écuyer; l'un & l'autre

vivoient en 1397; 2. *Jeanne*, femme de *Jean* Raulin, écuyer; elle vendit le 4 mai 1409 à Guillaume de Reugny, son oncle, la portion qui lui étoit échue en la terre de Reugny, provenant de la succession de Guiot, aussi son oncle.

II. Guillaume de Reugny, écuyer, seigneur dudit lieu, vivoit en 1392, 1402, 1409. Il s'allia le 5 avril 1379, à *Marguerite* de Chaseaux. Il en eut, 1. *Huguenin*, écuyer, marié le 15 mai 1421, à *Agnès* de Lancroy, dont il n'eut point d'enfans; 2. Jean, qui suit; 3. *Marc*, écuyer, seigneur d'Arcy, &c, lequel partagea le 17 juillet 1470, avec ses neveux, enfans de *Jean* son frere, & avoit épousé *Isabeau* de Champrobert, dont il eut, 1. *Jean*, prêtre, 2. 3. & 4. *Philippe*, *François* & *Vincent*, morts sans postérité; 4. *Claude*, mariée à *Guillaume* de Parthenay, écuyer, vivant en 1470.

III. Jean, écuyer, seigneur de Reugny, Riegot, &c. épousa *Jeanne* de Champrobert, sœur d'Isabeau, femme de *Marc* son frere: il vivoit en 1440, & en eut, 1. *Jean*, écuyer, qui partagea avec *Marc* son oncle en 1470, & mourut sans enfans; 2. *Nicolas*, écuyer, nommé dans le même partage; 3. Guillaume, qui suit; 4. *Jeanne*, femme de *Henri* d'Orgieres; ils vivoient en 1460.

IV. Guillaume, II du nom, écuyer, seigneur de Reugny, Promesson, Riegot, &c. partagea avec *Marc* son oncle en 1470, & vendit le 31 août 1475, à Philibert de Beaumont, seigneur d'Espeüilles, 60 sols de rentes assignées sur la terre de Promesson. On lui donne pour femme *Catherine* de Traves: ses enfans furent, 1. Philippe, qui suit; 2. *Catherine*, mariée dès l'an 1481, à *Guiot* de Cosson, écuyer.

V. Philippe, écuyer, seigneur de Reugny, Riégot, &c, épousa le 11 janvier 1489, *Catherine* de Marrey. Il en eut 1. *Vincent*, écuyer, marié le 24 janvier 1520, à *Agnès* de la Brosse, dont il n'eut point d'enfans; 2. Jacques, qui suit; 3. *Isabeau*, mariée à *Pierre* de l'Artigue, écuyer; 4. *Jeanne*, alliée à *Hostelin* d'Onay, écuyer, seigneur de Touteville, laquelle transigea le 20 juin 1554, avec *Jeanne* de Courvol, sa belle-sœur, tutrice de ses enfans mineurs.

VI. Jacques, écuyer, seigneur de Reugny, Riégot, Lancray, &c, épousa le 8 octobre 1526, *Jeanne* de Courvol, héritiere de sa branche, par la mort de *Louis* de Courvol son frere, arrivée peu de temps après son mariage avec *Philippe* de Saint-Pere, dont il ne laissa pas de postérité. Jacques de Reugny eut de son mariage, 1. *Edme*, écuyer, seigneur de Faveray, Villiers, &c. marié à *Louise* de Bongars d'Arcilly, lesquels vivoient en 1554, & eurent *Edme*, *Jean*, *Jeanne*, *Magdeléne*, & *Marie*, tous morts sans avoir pris d'alliance; 2. Charles, qui suit; 3. *Jacques*, écuyer, seigneur de Reugny, Riégot, &c, lequel eut deux fils & trois filles, savoir les deux fils, *Gabriel*, écuyer, mort sans alliance; *Edme*, chevalier, seigneur de Lancray, allié à *N.* de la Bastie dans le pays de Dombes, dont il eut *Antoine*, chevalier, seigneur de Lancray, marié à *Marguerite* de la Riviere, qui n'eut que deux filles; & *Pierre*, écuyer, mort sans alliance. Des trois filles de *Jacques*, la premiere fut mariée à *Antoine* de Montchauveau, écuyer, seigneur de Dames; la seconde, *Gabrielle*, à *François* de Maulmigny, écuyer, seigneur de Riviere; la troisiéme, *Françoise*, à *Robert* de Malhieu, écuyer, seigneur de Varenne. Jacques & Jeanne de Courvol eurent encore pour enfans, 4. *Claude*, écuyer, seigneur de Tais, lequel eut deux filles, l'une alliée à *Charles* de Rudo, l'autre à *Pierre* de Gerbault, écuyers; 5. *Jean*, prieur du Pré-lès-Donzy, inhumé en l'église paroissiale dudit lieu, où l'on voit son épitaphe en date du 5 juillet 1592; 6. *Antoinette*, mariée le 17 mars 1546, à *Louis* de Marie, écuyer; 7. *Marguerite*, femme de *Jean* de Guerry, écuyer; 8. *Claudine*, mariée 1°. à *Antoine* de Maulmigny; 2. à *Jean* de Pomard, écuyers.

VII. Charles, écuyer, seigneur du Tremblai, Issenai, Tais, Montaron, &c. épousa le 13 septembre 1568, *Catherine* de Loron. Il fut reconnu noble d'extraction par jugement des commissaires députés par le roi pour le régalement des tailles en la généralité de Moulins, du 15 mars 1599, & eut de son mariage, 1. *Léonard*, écuyer, seigneur de Riégot & du Plessis, capitaine de 20 arquebusiers, tué à l'âge de 22 ans au siége de Montreau, le 1 août 1589; 2. Jean, *qui continua la postérité*; 3. François, *qui a formé la branche des seigneurs de* Faveray, *dont il sera parlé ci-après*; 4. *Charles*, religieux de la Charité sur Loire, prieur du Pré-lès-Donzy; 6. *Louise*, mariée en 1595 à *Gilbert* de Chavigny, écuyer, seigneur de Champrobert; 7. *Magdeléne*, religieuse de sainte Claire à Dezize.

VIII. Jean, chevalier, seigneur de Reugny, du Tremblai, Issenay, &c. gentilhomme de la chambre du roi, d'abord capitaine de cavalerie, & ensuite d'une compagnie de cent hommes d'ordonnance, employé dans divers commandemens, épousa le 5 novembre 1594, *Charlotte* de Regnier de Guerchy, dont il eut 1. Georges, qui suit; 2. *Catherine*, alliée le 3 juin 1622, à *François* Popillon, chevalier, baron du Reau; 3. *Gabrielle*, mariée à *François* d'Estud, écuyer, seigneur de Tracy & de Paray; 4. *Anne*, religieuse Bénédictine à la Ferté, près Nevers.

IX. Georges, chevalier, seigneur de Reugny, Issenai, Montaron, comte du Tremblai, &c, mestre de camp d'un régiment d'infanterie qu'il leva en 1645, après avoir été capitaine d'une compagnie de chevaux-légers dès l'an 1628, fut marié 1°. le 26 juin 1635 à *Claude-Anne* de Choiseul d'Esguilly: 2°. le 4 novembre 1644 à *Juliette* de Saulieu. Il produisit ses titres lors de la recherche générale de la noblesse, & eut acte de leur représentation en qualité de gentilhomme, par jugement de M. Lambert d'Herbigny, intendant des généralités de Moulins & de Bourges du 24 décembre 1667. Il commanda l'escadron de la noblesse du Nivernois en 1672. Son éloge & ses services, ainsi que ceux de ses ancêtres, sont mentionés dans le mercure de l'année 1687. Il mourut en 1686, laissant des enfans de ses deux mariages: du premier 1. *Jacques*, dit le vicomte du Tremblai, lieutenant des chevaux-légers du marquis de Saint-Vians, mort sans avoir eu d'enfans de *N.* de Bretagne de Nansouty son épouse; 2. Louis, qui suit; 3. *Catherine*, religieuse Ursuline à Nevers: du second, 1. *Jacques*, seigneur de Saint-Gratien & de Savigny, dont on ne connoît point de postérité; 2. *Etiennette*, mariée 1°. à *Hector* des Gros, seigneur d'Estrées en Bourbonnois: 2°. à *François*, seigneur de la Roche en Auvergne; 3. *Françoise-Louise*, épouse d'*Edme* de Saint-Hilaire en Bourbonnois.

X. Louis de Reugny, chevalier, comte du Tremblai, dit le comte du Tremblai, épousa le 19 septembre 1688, *Magdeléne* Garnier. Il en eut, 1. *Louis*, né le 29 juin 1696, tenu sur les fonts baptismaux par monseigneur le dauphin & madame la duchesse de Bourgogne, mort sans alliance; 2. Louis, qui suit; 3. Edouard, *rapporté après son frere*; 4. *Jeanne-Charlotte*, mariée à *Louis* Comeau, chevalier, seigneur de Santenon.

XI. Louis de Reugny, II du nom, chevalier, comte du Tremblai, dit le comte du Tremblai, né le 2 mars 1701, a épousé le 7 janvier 1732, *Marie-Etiennette* Hugon de Pouzy, dont plusieurs enfans morts en bas âge, & deux filles, 1. *Anne-Elizabeth*, née le 20 janvier 1738, mariée le 17 septembre 1753, à *Nicolas* de Fussey, marquis de Serigny; 2. *Jeanne-Louise*, née le 28 août 1741.

XI. Edouard de Reugny, chevalier, seigneur de Poussery,

Poissery, frere du précédent, né le 4 juillet 1703, avoit épousé le 3 novembre 1749, *Gabrielle* Millot: leurs enfans sont, 1. *Edouard*, né le 25 octobre 1750; 2. *Gabrielle*, née le 7 novembre 1751. Il est mort le 14 septembre 1753.

*SEIGNEURS DE FAVERAY, DITS VICOMTES DE REUGNY.*

VIII. FRANÇOIS de Reugny, écuyer, seigneur de Faveray, Villatte, Villiers, la Magdeléne, &c. dit le vicomte de Reugny, second fils de *Charles* de Reugny, seigneur du Tremblai, & de *Catherine* de Loron, partagea avec *Jean* son frere aîné le 20 août 1602. Il épousa 1°. *Claude* de la Riviere de Champlemi, dame d'honneur de la reine Marguerite, dont il n'eut point d'enfans; 2°. *Marie* de Louseau. De ce second mariage vinrent, 1. JEAN qui suit; 2. *Magdeléne*, mariée 1°. à *N.* d'Estud, écuyer, seigneur de Saint-Pierre; 2°. à *Jacques* Grasset, chevalier, seigneur de Rouillé, &c. gouverneur de la grosse tour de Bourges.

IX. JEAN de Reugny, chevalier, seigneur de Villatte, &c. dit le vicomte de Reugny, fut marié le 13 février 1642, à *Susanne* Gay. Leurs enfans furent, 1. *Jean*, écuyer, à qui on ne connoît point d'alliance; 2. FRANÇOIS, qui suit; 3. *Marie*, femme de *Jean* d'Estud, chevalier, seigneur de Tracy; 4. & 5. *Susanne* & *Françoise*, mortes sans alliance.

X. FRANÇOIS de Reugny, chevalier, seigneur de Villatte, &c. dit le vicomte de Reugny, écuyer ordinaire du roi en sa petite écurie, épousa *Anne* de Champfeu, dont il eut 1. *Marie*, mariée à *Michel* de la Barre, écuyer, seigneur des Troches; 2. *Marie-Anne*, majeure en 1718; 3. *Catherine-Susanne*, émancipée la même année.

La maison de Reugny porte pour armes, *pallé d'argent & d'azur de six piéces, à un croissant de gueules sur le tout.* * La Thaumasiere en a donné la généalogie dans son *histoire de Berry*, page 956; & elle a été imprimée *in*-4° en 1753, & conduite jusqu'à nos jours, à la suite de celle de la maison de Courvol son alliée.

REVIGNY (Jacques de) célebre jurisconsulte, & soixante-troisiéme évêque de Verdun, est le même que JACQUES de Ravenne. Jacques étoit surnommé de *Revigny*, du lieu de sa naissance dans le Barrois. Il étoit auditeur de Rote à Rome, lorsque le chapitre de Verdun envoya des députés qui présenterent une supplique au pape Nicolas IV, dans laquelle ils exposoient les entreprises des bourgeois de Verdun sur les droits & immunités de leur église, & laissoient à l'entiere disposition du saint siége de nommer un évêque capable de les maintenir. Le pape nomma Jacques de Revigny. Celui-ci excelloit surtout dans la science du droit canon, qu'il avoit enseigné avec applaudissement dans Ravenne. Entre plusieurs disciples qu'il forma, le plus distingué fut Pierre de Belleperche, doyen de l'église de Paris, puis évêque d'Auxerre & chancelier de France. Jacques commença d'introduire dans l'école du droit canonique & civil les disputes scholastiques, qui étoient du gout de ce siécle, mais qui dégénérerent dans le suivant par la variété des gloses, qui firent négliger les textes originaux pour s'appliquer aux vaines subtilités de la dialectique. Jacques est qualifié élu évêque de Verdun, & présent à Riéti en Italie le 31 août 1289, lorsque le pape nomma des commissaires pour réformer l'ordre de Cluni. L'année suivante 1290, l'empereur Rodolphe lui ayant accordé des lettres par lesquelles il lui permettoit de prendre possession de son évêché, il s'y rendit; mais il ne put jamais recouvrer sa jurisdiction temporelle. On croit qu'il est mort à Florence sur la fin de l'année 1296. Il étoit en chemin pour se rendre à Rome, où il vouloit faire juger le procès qu'il avoit avec les magistrats de Verdun, qui exerçoient la jurisdiction temporelle de son évêché indépendamment de son autorité. * Voyez l'*histoire ecclés. & civile de Verdun*, par M. Roussel, chanoine de la Magdeléne de la même ville, imprimée en 1745. On lit dans les *vies des jurisconsultes* par Taisand, page 480 de la seconde édition, que Jacques de Revigny, que Taisand appelle *Jacobus à Ravanis*, & Jacques de Ravenne, a fait des commentaires sur le droit civil & sur l'usage des fiefs; un dictionaire de droit auquel il donna le titre fastueux de *lumen ad revelationem gentium.* On peut aussi consulter Valentin Forster *de historiâ juris Romani, lib.* 3, pag. 633 & 634, édition de Helmstadt, 1610, *in*-8°. Jacques de Revigny mit ces vers à la tête de son *dictionaire de droit*:

*Ergo quisquis habet patulas modò providus aures,*
*Hic studeat, legum lucida verba notet.*
*Alpha, sub altivolis aquilis se prodit, & omnes*
*Explicat hic vires, officiumque suum.*

REUM, homme considérable, ennemi des Juifs, qui écrivit à Artaxerxès une lettre contre les habitans de Jérusalem. * *Esdras*, 4.

REVOL (Louis) secrétaire d'état, originaire de Dauphiné, s'éleva par son seul mérite à cette dignité, lorsque le roi Henri III, ayant formé le dessein, qu'il exécuta depuis à Blois contre messieurs de Guise, voulut s'assurer d'un homme d'une capacité & d'une fidélité reconnue. Il avoit exercé l'intendance de justice, police & finances de l'armée de Provence, sous le duc d'Epernon, & fut pourvû de la charge de secrétaire d'état le 15 septembre 1588, après l'éloignement de messieurs Brulart, Pinart & Villeroi. Dans les provisions que le roi lui fit expédier, il est nommé *Homme fidéle, de sainte réputation, & accoutumé à le servir dès ses premieres années.* Il eut beaucoup de part à la confidence de ce monarque, & rendit aussi de grands services au roi Henri IV, qui l'employa aux conférences de Noisi & de Surenne. Il parla très-fortement au roi touchant sa conversion, & mourut le samedi 17 de septembre de l'an 1594. Son corps fut enterré à saint Germain l'Auxerrois, où l'on voit son épitaphe. Il laissa *Ennemond* Revol son fils, conseiller au grand conseil, qui fut nommé par le roi Henri IV à l'évêché de Dol pendant le siége de Rouen, mais qui n'obtint jamais de bulles. Il céda, l'an 1604, son droit à *Antoine* Revol son cousin, & mourut doyen du grand conseil le 13 octobre de l'an 1617. *Antoine*, évêque de Dol, mourut le 6 août de l'an 1629. PIERRE de Revol a été conseiller au parlement de Metz, & procureur général à la cour des aides de Dauphiné. Cette famille est divisée en deux branches; la premiere est celle des seigneurs des Aveniers, & la seconde est celle des seigneurs du Pont-Beauvoisin.

REVOL (Louis de) de la Rameliere, de Dauphiné, docteur de Sorbonne, prieur de Villiers & de Montiliers. Il étoit petit-neveu du secrétaire d'état, & neveu d'*Antoine* de Révol, évêque de Dol. C'étoit un bel esprit qui a fleuri dans le XVII siécle. Dans sa jeunesse il s'appliqua à la poésie, & l'on a de lui plusieurs piéces imprimées en ce genre. Depuis il ne fit plus rien imprimer que ses thèses de théologie, & il s'appliqua au ministere de la prédication, dans lequel il réussit assez pour son temps. Il étoit lié avec la plupart des habiles gens de son siécle.

REUSNER (Nicolas) jurisconsulte Allemand, né l'an 1545, à Leewemberg dans la Silésie, fut professeur à Iene, & conseiller des ducs de Saxe, & mourut le 12 avril de l'an 1602, âgé de 58 ans. Il a composé divers ouvrages; *Monarcharum sive summorum regum, lib. VII. Principum Germaniæ sive electorum, lib. VIII. Principum & Cæsarum Austriacorum sylvula. Elogia illustrium heroum Germaniæ. Urbes Imperiales. De Italia, lib. II, &c.* Cet auteur a laissé des poëmes, savoir, des emblêmes, des énigmes, des épigrammes, des élégies, & des piéces épiques, dont les unes ont été imprimées séparément, & les autres recueillies au V<sup></sup>

tome des délices des poëtes Latins d'Allemagne. Ses poésies épiques sont d'un caractere bas; ses élégies & ses épigrammes valent un peu mieux. * Melchior Adam, *in vit. Germ. jurisc.* Olaüs Borrich. *dissert. de poët. Lat.* Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes*, *t. V de l'éd.* in-4°. *de* 1722.

REUSNER (Elie) médecin, frere de *Nicolas*, & professeur comme lui dans l'université d'Iene, publia en 1592 *Genealogia imperatorum, regum, ducum, &c.* qu'on réimprima en 1612. *Isagoge historica. Hortulus historico politicus, &c.*

REUTER (Quirin) Luthérien, professeur en théologie dans l'université d'Heidelberg, naquit à Mosbac, ville du Palatinat du Rhin, l'an 1554. Après avoir fait ses études à Heidelberg, il enseigna la philosophie & la théologie dans plusieurs villes d'Allemagne; & revint à Heidelberg, où il fut reçu professeur en théologie, & où il fut élu recteur de l'université l'an 1607. On a de lui plusieurs ouvrages, dont les principaux sont: *De significationibus cometarum; Aphorismi theologici; Commentarii in Abdiam seu Obabyah prophetam, &c.* Il mourut en 1613, & fut enterré dans la chapelle de l'université, qui est dans l'église de S. Pierre. * Melchior Adam, *vitæ German. theologorum.*

REUTLINGEN, RETLINGUE, RIETLINGE, ville du cercle de Souabe, située dans le duché de Wittemberg, sur la petite riviere d'Echetz, à trois lieues de Tubinge vers le levant. Cette ville est dans un agréable terroir, ornée de beaux édifices publics, & d'un collége fort fréquenté. Elle est impériale depuis l'an 1215, ou 1240, sous la protection des ducs de Wittemberg. * Mati, *dict.*

REUTTER, *cherchez* FOSSOR.

REY, étoit une des plus grandes villes d'Asie, mais elle est maintenant ruinée; elle est à neuf milles de Save vers l'occident. Les Persans disent des merveilles incroyables de sa grandeur. Ptolémée l'appelle *Raquaia*, & la place à 76 degrés 20 minutes de longitude, & à 35 degrés 35 minutes de latitude. Elle fut ruinée dans le douziéme siécle. Elle étoit dans un terroir fertile, mais dans un air mal sain, fort sujet aux fiévres intermittentes; cependant les hommes n'y vivoient pas moins long-temps qu'ailleurs. Elle fut long-temps l'académie de la Perse, & la ville la plus marchande de l'Orient. Elle étoit dans la Parthie, province de Perse. Aujourd'hui ce n'est plus qu'un monceau de mazures. * Chardin, *voyage de Perse.*

REYES (los) *cherchez* LIMA.

REYGATE, grand bourg avec marché dans le comté de Surrei en Angleterre, dans un lieu nommé communément *Holmes Dale*, & d'où l'on tire grande quantité de terre à foulon. On y voit les ruines d'un ancien château, & sous terre une longue voute, au bout de laquelle il y a une chambre spacieuse, où l'on dit que les barons tenoient leurs assemblées dans la guerre contre le roi Jean. Les Danois livrerent autrefois plusieurs batailles inutilement près de cette ville. C'est la capitale de son canton, & elle a une corporation représentée dans la chambre basse du parlement par deux députés. * *Dict. angl.*

REYGER (Arnould) Flamand, né le 22 janvier 1559, fut docteur en droit civil & en droit canon, & professa l'un & l'autre à Helmstadt, & depuis à Iene. Il fut aussi conseiller de Joachim Frédéric, électeur de Saxe, & assesseur pour le roi dans la Lusace inférieure & la vieille Marche. Les troubles de Flandre l'ayant obligé de sortir de ce pays; il se retira en Allemagne vers l'an 1586, & fut accueilli par Joachim Mynsinger chez qui il mourut. On a de lui une édition des commentaires de son protecteur Mynsinger sur les institutes de l'empereur Justinien, & de plus: *Observationum singularium centuriæ VI*, avec des notes & des augmentations; c'est encore l'ouvrage de Mynsinger, à l'exception des notes & des additions. Reyger a composé: 1. *Diatribarum l. IV, de processu judiciario*, à Iene, 1593, *in*-4°. 2. *Consuetudines feudales*: c'est un recueil des disputes soutenues à Iene, & imprimé à Magdebourg en 1602. 3. *Thesaurus juris*; à Magdebourg, 1604, *in-folio*. 4. *Quæstio juridica: An doctoralis dignitas obfuscet nobilitatem generis*; à Spire, *in*-4°, 1618. 5. *Exercitationes practicæ*; à Magdebourg, 1603, *in*-4°. * Valere André, *bibliotheca belgica*, édition de 1739, tom. I, *in*-4°, page 102.

REYHER (Samuel) premier professeur du code, & professeur ordinaire en mathématiques à Kiel, conseiller du duc de Saxe-Gotha, & membre de la société royale des sciences de Berlin, naquit à Schleusingen dans le comté de Henneberg, le 19 avril 1635. *André* Reyher son pere, avoit été successivement recteur des colléges de Schleusingen, de Lunebourg & de Gotha. Son fils commença ses études sous lui, & les continua à Leipsick, où il alla en 1654. Il fréquenta les leçons de Jacques Thomasius pour la philosophie, celles de Philippe Muller pour les mathématiques, & celles d'Amedée Eckolt pour le droit. André Winckler, conseiller & marchand à Leipsick, qui eut soin de lui pendant son séjour en cette ville, l'emmena ensuite en Hollande, où Reyher écouta à Leyde les leçons de Jacques Golius sur l'algébre de Viete, & devint son ami. Il fréquenta aussi les leçons publiques & particulieres de Nicolas Goldmann, & de François de Schroten pour l'architecture civile & militaire. De retour à Leipsick, il se mit à enseigner, & il fut peu après nommé précepteur du jeune prince de Gotha, fils aîné du prince Ernest, qui ayant été très-satisfait de Reyher, lui permit d'aller en Hollande pour y prendre le degré de docteur en droit. Mais la peste arrêta Reyher à Rintelin; & pendant qu'il y étoit, on le nomma à une chaire de mathématiques à Kiel, qu'il accepta en 1655, après avoir pris le degré de docteur à Leyde. En 1673, il fut nommé professeur extraordinaire en droit; en 1683, professeur ordinaire des institutes, & en 1692, professeur du code. Il mourut le 22 novembre 1714. Il a traduit en allemand & démontré par l'algébre, les œuvres d'Euclide. Sa *Mathesis biblica* lui a acquis surtout une grande réputation. On a encore de lui, *De singularibus obstagii juribus; De Guartis; De proportione; De codice mericutiano; Historia juris; De auro & argento chymico; De nummis quibusdam ex metallo chymico factis; De tribus nummis argenteis; De dulcedine maris; De pneumatica, aërometria & hydraulica; De mundo; De bacillis sexagenalibus; De mathesi regia; De milite mathematico; De arte muniendi nova; De epactis solaribus.* * *Voyez* son éloge funébre en latin.

REYNA, *Villa de Reina*: c'étoit anciennement une petite ville des Turdetans dans l'Espagne Bétique. Ce n'est maintenant qu'un petit bourg de l'Estremadure d'Espagne, situé à une lieue d'Ellerena vers le midi.

REYNA (Cassiodore) a traduit toute la bible en espagnol sur les originaux. Cette traduction est devenue si rare, que Gaffarel, qui la vendit à M. de Carcavi pour la bibliothéque du roi, lui fit accroire que c'étoit une ancienne bible des Juifs. Mais outre que le nouveau testament y est traduit aussi-bien que le vieux, on connoit aisément par la figure de l'ours, qui est à la premiere page du livre, qu'elle a été imprimée à Basle, & que l'auteur a caché son nom sous ces deux lettres *C. R.* qui sont à la fin d'un discours latin qui est au commencement. Elle est intitulée *La biblia, que es los sacros libros del viejo y nuevo testamento, transladada en español*, 1596. L'interpréte a mis un long discours en espagnol à la tête de la bible, pour prouver qu'on doit traduire les livres sacrés en langue vulgaire. Il a aussi mis aux marges de la version de petites notes pour expliquer les endroits les plus difficiles, & principalement les mots qui ont différentes significations, en mettant une dans son texte & les autres à la marge: ce

qui est assez judicieux. Il a même fait un discours ; où il donne raison de sa maniere de traduire, & fait tout ce qu'il peut pour ne point paroître Protestant. * M. Simon.

REYNE (Sainte) naquit l'an 238, en la ville d'Alize, au duché de Bourgogne, & dans le diocèse d'Autun. Cette ville est maintenant un gros bourg appellé *Sainte-Reyne*, parceque c'est le lieu de la naissance & de la sépulture de cette sainte. L'empereur Déce ayant fait un édit en 250, pour persécuter les Chrétiens, Olibrius, gouverneur des Gaules, fit prendre sainte Reyne. Après avoir inutilement employé les promesses & les menaces pour l'obliger à l'épouser & à renoncer au christianisme, il la fit tourmenter par de cruels supplices, & commanda enfin qu'on lui tranchât la tête. Son corps fut enterré par les Chrétiens au bas de la montagne d'Alize, avec la chaîne de fer, qui avoit été un des plus rudes instrumens de son martyre. Quelques siécles après on bâtit sur son tombeau une magnifique église, avec un monastere de l'ordre de saint Benoît ; mais par le malheur des temps, ce lieu fut abandonné : desorte que l'on ignoroit même où étoit le sépulcre de la sainte. En 864 Cigile, abbé de Flavigni, trouva son corps, & le transféra en son abbaye. Les pélerins néanmoins vont encore au bourg de Sainte-Reyne, à cause de la fontaine qui y est, & que l'on croit miraculeuse. Les Allemans prétendent que le corps de sainte Reyne fut transféré par l'empereur Charlemagne, de Flavigni en l'église cathédrale d'Osnabruck, ville de la Westphalie, en Allemagne ; mais dom George Viole, Bénédictin, a fait une apologie en 1649, pour montrer que cela n'est pas vrai ; & qu'ainsi l'os du bras, que le pere François, Cordelier, obtint de l'évêque d'Osnabruck, pendant qu'il étoit à Munster en 1648, à la suite du duc de Longueville, plénipotentiaire de France, & qu'il donna au couvent de son ordre, nouvellement établi au bourg de Sainte-Reyne, ne peut être de sainte Reyne, native d'Alize. * Dom George Viole, Bénédictin, *vie de sainte Reyne*.

L'histoire de cette Sainte est une fiction tirée de celle de sainte Marguerite. Tout ce qu'il y a de certain, c'est qu'il y a eu une Sainte de ce nom honorée à Autun, dès le VIII ou IX siécle, & que sa fête est marquée au 7 septembre dans les martyrologes. * Baillet, *vies des saints*.

REYNEAU (Charles-René) fils de *Charles* Reyneau, maître chirurgien, & d'*Anne* Chauveau, naquit à Brissac diocèse d'Angers, en 1656, & entra dans l'Oratoire à Paris, âgé de 20 ans. Son but n'étoit pas de s'y fixer, mais seulement d'y demeurer quelque temps pour s'y former à la piété, & y prendre le gout de la bonne littérature. Cependant après y avoir réfléchi plus murement, il crut qu'il ne pouvoit mieux faire que de s'y attacher pour toujours. Il a professé la philosophie pendant plusieurs années dans cette congrégation à Toulon & à Pezenas, & il s'attacha à la philosophie de Descartes ; ce qui l'engagea à devenir dès-lors un peu géometre. Il le devint bien davantage, depuis que les officiers municipaux d'Angers, ayant fondé dans cette ville une chaire de mathématiques, on eut jetté les yeux sur le pere Prestet d'abord, & ensuite sur lui en 1683, pour remplir cette chaire. Il fut si gouté, que l'académie d'Angers, qui jusque-là ne s'étoit associé aucune personne de congrégation, & qui ne s'en est plus associé depuis le pere Reyneau, crut devoir le rendre un de ses membres le quatorziéme de mai 1694, & pendant 22 ans on a profité à Angers de ses lumieres, & de la bonté avec laquelle il les communiquoit. Il se rendit familier tout ce que la géométrie moderne a produit de découvertes ingénieuses & de hautes spéculations. Il fit plus, il entreprit pour l'usage de ses disciples de mettre en un même corps les principales théories répandues dans les ouvrages des plus célébres mathématiciens, dans les mémoires de l'académie des sciences à Paris, dans les actes de Leipsick & ailleurs ; & de-là est né le livre de l'*Analyse démontrée*, qu'il publia en 1708, *in*-4°. Cet ouvrage fut si gouté, & l'est encore tant aujourd'hui, qu'on le prend ordinairement pour guide dans cette étude, & que le pere Reyneau est devenu le premier maître, l'Euclide de la haute géométrie. *L'analyse démontrée* a été réimprimée avec les remarques de M. Varignon en 1738, Paris, 2. vol. *in*-4°. Sa *Science du calcul*, dont il donna le premier volume en 1714, n'a pas reçu de moindres éloges, & n'est pas moins recherchée. Le second volume n'a paru qu'après sa mort, avec son éloge. On a encore du pere Reyneau un petit écrit intitulé : *La logique, ou l'art de raisonner juste*, imprimé à Paris, en 1745, *in*-12. Lorsqu'en 1716, l'académie des sciences de Paris eut de nouveaux membres sous le titre d'associés libres, le pere Reyneau fut aussitôt de ce nombre, & il a été très-assidu aux assemblées de ce célébre corps. Il fut obligé dans ses dernieres années de se ménager sur le travail ; & enfin, après s'être toujours affoibli pendant quelque temps, il mourut à Paris le 24 février 1728. Sa vie a été la plus simple & la plus uniforme qu'il soit possible ; l'étude, la priere, deux ouvrages de mathématiques en sont tous les évenemens. Il se tenoit fort à l'écart de toute affaire, encore plus de toute intrigue, & il comptoit pour beaucoup cet avantage si peu recherché, de n'être de rien. Seulement il se mêloit d'encourager au travail, & de conduire, quand il le falloit, de jeunes gens à qui il trouvoit du talent pour les mathématiques. * *Histoire de l'académie des sciences*, pour l'anneé 1728.

REYNEL (Juste de Clermont d'Amboise, chevalier de) brigadier de cavalerie dans les armées du roi, étoit fils de Louis de Clermont d'Amboise, & de *Diane* de Pontalier, héritiere de l'illustre maison de Vergis. Il naquit le 10 mai 1636, au château de Blaise, ancienne terre de sa maison ; & à quatre ans, on lui donna une compagnie de cavalerie dans le régiment de M. le marquis de Reynel son frere. Il fut d'abord aux siéges de Bar-le-duc, Château-Porcien & Rethel, & il s'y distingua par une valeur héréditaire aux personnes de son nom, & par une conduite très-sage. Il fut fait prisonier au siége de Valenciennes, & y assista à la mort du marquis de Reynel son frere, qui mourut chargé de blessures & de gloire. Au commencement de la guerre de Hollande, il eut le régiment du marquis de Reynel son second frere, que le roi avoit fait lieutenant-général & mestre de camp général de cavalerie, & qui près du comble des honneurs, fut tué d'un coup de canon devant Cambrai. Le chevalier de Reynel servit dans l'armée de nos alliés. Seul à la tête de son régiment il défendit la petite ville de Verle contre toutes les troupes de Brandebourg. Elles furent battues, & le siége fut levé. Il rentra dans l'armée de M. de Turenne ; il enleva aux ennemis un quartier de grande conséquence, & défit un gros parti d'Impériaux, commandé par un fameux partisan. Après la bataille de Sénef, il alla à la tête d'un détachement, attaquer les ennemis sur une hauteur ; & quoiqu'il eût eu un cheval tué sous lui, & qu'il fût lui-même dangereusement blessé au genou, après avoir fait mettre le premier appareil à sa plaie, il revint à la charge, & ne quitta point qu'il n'eût chassé les ennemis. En Allemagne, il fit rompre à leur vue un pont qui séparoit les deux armées. Il étoit brigadier général quand M. de Turenne fut tué. A la retraite qui se fit après cette mort, il commandoit l'arriére-garde. Il soutint long-temps les efforts des ennemis avec une grande fermeté, & jusqu'à ce que l'avant-garde & le reste de l'armée françoise eût défilé & fût en sureté. Il s'est trouvé à plus de vingt siéges, à plu-

ſieurs batailles, à des enlevemens de quartiers, à des lignes forcées : & par-tout toujours ſage, toujours intrépide, & grand ſerviteur du roi. La campagne de 1678 étant finie, il eut pour quartier d'hiver le village de Stinville ſitué en Lorraine, où les converſations qu'il eut ſur le néant du monde, avec un hermite qui étoit proche de ce lieu, acheverent de lui donner du mépris pour tout ce qui paſſe avec le temps, & fortifierent les penſées de retraite dont il s'étoit déja pluſieurs fois occupé. Dans le deſſein de rendre ces penſées efficaces, après avoir fini quelques affaires à Blaiſe, où ſa réſolution prit de nouveaux accroiſſemens, il partit ſecretement pour aller parler au roi de ſon deſſein. Après avoir eu ſon agrément, il revint à ſa garniſon, remit ſon régiment & ſon équipage en bon état; & dans le temps qu'on le croyoit prêt à partir pour entrer en campagne au mois de mai de l'an 1679, il partit pour aller ſervir Dieu le reſte de ſa vie à Branquencourt, dans un couvent de Minimes fondé par ſes ancêtres en 1493, & ſitué au bout d'une allée du château de Blaiſe. Là à l'âge de 44 ans, content d'une ſeule penſion qu'il partageoit avec les pauvres, & malgré les oppoſitions de ſa famille, il vécut dans la retraite & dans les jeûnes, occupé de la priere & de l'exercice des bonnes œuvres, attentif aux beſoins des pauvres & des malades, & mettant ſa joie à les ſoulager. Comme il n'entendoit point la langue latine, il diſoit ſon bréviaire en françois, afin de ſe procurer plus d'attention, & d'édification; & il employoit trois heures chaque jour au travail des mains. Il y avoit environ dix ans qu'il menoit ce genre de vie ſi digne d'un vrai pénitent, lorſqu'on lui écrivit de la cour de France, pour l'engager à aller commander un corps d'armée en Irlande au ſecours du roi Jacques. Mais rien ne fut capable de lui faire quitter ſa retraite, où il mourut le 16 février 1702. Sa vie a été écrite en françois avec beaucoup d'élégance par M. le marquis de la Riviere, & imprimée, *in-18*, à Paris en 1706.

REYNER (Edouard) non-conformiſte Anglois, né dans la province d'Yorck en 1600, fut élevé dans l'univerſité de Cambridge. Etant maître-ès-arts, il ſubſiſta en enſeignant la jeuneſſe; mais en 1627, on le nomma paſteur à Lincoln dans le temps qu'il étoit encore non-conformiſte. Les ſcrupules qu'il avoit ſur la conformité, lui firent refuſer une prébende que l'évêque William lui offrit. Durant les guerres civiles, il ſouffrit de grandes pertes, & fut enfin obligé de ſe ſauver; & en 1645, il aima mieux retourner à ſa cure de Lincoln, que d'accepter d'autres emplois fort lucratifs qu'on lui offrit à cauſe de ſa grande capacité. Il pencha peu à-peu du côté des indépendans, ſans pourtant approuver leurs ſentimens; ce qui paroît par le refus qu'il fit de ſigner la confeſſion de foi qu'ils dreſſerent en 1658. Il eſt auteur de pluſieurs ouvrages écrits en anglois, comme, des Préceptes-pratiques du Chrétien, des Conſidérations concernant le mariage, un Traité des ſciences académiques, un de l'Etre du Chrétien, & pluſieurs autres.

REYNER (Jean) *fils du précédent*, & membre du collége d'Emanuel à Cambridge, perdit cette place à cauſe de ſa non-conformité en 1662. Il s'occupa enſuite à donner des leçons aux étudians; occupation pour laquelle il avoit un talent extraordinaire. Il mourut à la fleur de ſon âge. Il a accompagné d'une préface, & augmenté d'un chapitre *de l'utilité de la langue arabe dans l'explication de l'écriture ſainte*, l'ouvrage de ſon pere, des ſciences académiques. Il a auſſi ajouté un diſcours ſur la Grace, au livre de ſon pere, qui traite de l'Etre du Chrétien.

REYNIER (Pierre de) chevalier de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem, fut tué l'an 1311, dans une attaque de l'iſle de Rhodes, après avoir donné des marques d'une bravoure extraordinaire. Il ſortoit de l'illuſtre maiſon de Reynier, de Toulouſe, l'une des plus anciennes & des plus nobles de la province de Languedoc.

REYNOLDS (Edouard) fils d'*Auguſtin* Reynolds, né à Southampton en 1559, étudia au collége de Merton à Oxford. Lorſqu'il eut pris les dégrés académiques, il ſe dévoua au miniſtere, & fut paſteur à Lincolns-Inn, & recteur à Braynton en Northampton. Durant la rebellion d'Angleterre, il accepta le *Convenant*, & fut membre de ce que l'on appelloit l'Aſſemblée des théologiens. A la reddition d'Oxford, il entra tellement en faveur ſous Cromwel, dans le parti regnant, qu'il fut un des viſitateurs d'Oxford, doyen de l'égliſe de Chriſt, & vice-chancelier de l'univerſité. Ce fut alors qu'il prit le degré de docteur en théologie. Quoique presbytérien rigide, il refuſa d'accepter l'*Engagement*, ce qui le fit priver de ſon doyenné; il s'acquit une grande réputation à Londres par ſes ſermons. Il témoigna un grand zèle pour le rétabliſſement de Charles II, qui le nomma ſon chapelain en 1660, & lui donna l'évêché de Norwich. Il mourut dans ſon palais épiſcopal le 28 juillet 1676. C'étoit un homme très-ſavant, qui écrivoit bien, parloit avec éloquence, & donnoit beaucoup de force à tout ce qui ſortoit de ſa plume. Ses ouvrages ſont des ſermons, un traité des paſſions & des forces de l'ame, que l'on trouve enſemble, *in-folio*. Dans les remarques ſur la bible, publiées par l'aſſemblée des théologiens, celles qui ſont ſur l'eccléſiaſte, ſont de ſa compoſition * Wood, *Athenæ Oxonienſes*, *&c.*

REYS (Emanuel dos) Portugais, natif de Loures, village proche de Liſbonne, entra le 20 novembre 1652 chez les Jéſuites, enſeigna à Coïmbre, & prêcha avec des applaudiſſemens extraordinaires. On remarque qu'il évita toujours avec un extrême ſoin la ſupériorité; & qu'ayant été fait recteur du collége de Braga, il preſſa ſi vivement le général, qu'il obtint qu'on lui donnât un ſucceſſeur. Il mourut dans la même ville de Braga le 21 avril 1699, âgé de 65 ans. On imprima en 1717 & en 1719, à Evora, deux volumes de ſes ſermons.

REYS (Gaſpard dos) natif de Lagos dans le royaume d'Algarve en Portugal, & docteur en théologie dans l'univerſité d'Evora, s'attacha au cardinal Henri, qui lui procura l'archevêché de Goa en 1557. L'année ſuivante il ſe rendit dans ſon diocéſe, y travailla avec un ſoin infatigable au ſalut des ames; & voulant enſuite travailler à ſon propre ſalut, il obtint qu'on lui donnât un ſucceſſeur, & ſe retira dans le couvent des Récollets, qu'il avoit fondé en 1569. Mais celui qui lui ſuccéda n'ayant vécu que deux ans & huit mois, on l'engagea à reprendre le gouvernement du diocèſe; ce qu'il fit juſqu'à ſa mort, arrivée le 15 août 1576. Ce pieux prélat a compoſé en portugais divers ouvrages de piété, propres à l'inſtruction des peuples que Dieu lui avoit confiés; mais ils ont tous été imprimés à Goa, & un ſeul a paru en 1600, à Coïmbre, ſous ce titre : *Compendio eſpiritual de vida chriſtiana.* L'année même de ſon départ pour Goa, il avoit publié à Liſbonne un traité de la maniere de dire & d'entendre la ſainte meſſe. * *Mém. de Portugal.*

REYS (Antoine dos) né à Pernes, prêtre de la congrégation de l'Oratoire de S. Philippe de Néri, a été qualificateur du ſaint office, ou de l'inquiſition, conſulteur de la bulle de la ſainte Croiſade, examinateur ſynodal du patriarche de Liſbonne & des trois ordres militaires de Portugal, chronologiſte de ce royaume en langue latine, académicien & cenſeur de l'académie royale d'hiſtoire portugaiſe. Il s'eſt acquis de la réputation par ſes poéſies latines, qui paſſent pour être très-élégantes; mais l'on eſtime ſur-tout ſes épigrammes, qui furent imprimées pour la ſeconde fois en 1730, dans le tome premier de ſes ouvrages.

On lui est redevable de la collection de tous les poëtes Portugais, que l'on imprimoit en 1738, en plusieurs volumes. Il mourut à Lisbonne le 19 mai 1738, & il a été inhumé dans l'église de sa congrégation, dite du Saint-Esprit. * C'est ce qu'on lit dans le *Mercure de France*, second volume de juin 1738.

REZ (Antoine de) écuyer, avocat au parlement de Paris, étoit fils d'*Antoine* de Rez, secrétaire du roi, & naquit à Paris l'an 1650. Il s'adonna dès sa plus tendre jeunesse au barreau, & plaida sa premiere cause à seize ans. Après avoir resté quelque temps dans les cours inférieures, pour apprendre la maniere de procéder, il parut avec éclat, & encore très-jeune au parlement. On reconnut bientôt en lui tous les talens qui le firent distinguer dans la suite; un génie aisé, vif, pénétrant; une éloquence noble, simple, naturelle; une énonciation polie & heureuse; une raillerie cicéronienne; une certaine insinuation dont on ne pouvoit se défendre; une vérité que tous les traits de son visage & sa physionomie gratieuse annonçoient avant qu'il eût parlé; une probité à l'épreuve des plus douces séductions; une érudition agréablement & solidement cultivée, prise dans le bon sens, dans la justice, dans l'humanité, plus encore que dans les livres: enfin toutes les qualités qui font l'honnête homme & le grand homme. Aussitôt accoururent à lui les grands & les petits. Il convenoit aux premiers plus que nul autre, par sa bonne mine, par son affabilité, par des manieres qui sentoient l'homme de condition: les derniers vouloient aussi l'avoir pour défenseur, parcequ'ils connoissoient son honneur, sa bonté, & son attention pour tout le monde. A l'égard des uns & des autres, il remplissoit tous ses devoirs par une exactitude jusque dans les moindres choses, & une fidélité à laquelle on ne pouvoit rien ajouter. Les magistrats de tous les ordres, persuadés qu'il ne pouvoit sortir de sa bouche rien que de vrai, l'écoutoient avec complaisance, aimoient à le voir, & l'honoroient de leur affection la plus singuliere. Accablé d'affaires, il suffisoit à tout par la régle & par l'ordre de son esprit. Il n'y avoit point de contestations importantes, où il ne parût pour attaquer ou pour défendre. On le vit soutenir avec toute la splendeur de l'éloquence l'intérêt des princes de Lorraine dans la donation de mademoiselle de Guise; on le vit ensuite soutenir son testament. S'il manquoit un avocat à un client, la cour le nommoit par un ordre supérieur, & lui confioit les droits abandonnés. Les grandes affaires croissoient & devenoient faciles entre ses mains; les difficultés les plus épineuses disparoissoient dès qu'il les avoit touchées; & les juges portés à une décision par une voie sûre & claire, étoient certains d'embrasser le bon parti. Tel il étoit au barreau, tel & plus aimable encore, s'il se peut, étoit-il dans la société & dans la conversation. Il n'y eut jamais un ami plus tendre, plus sincere, plus officieux, un meilleur pere, un meilleur mari. Ses mœurs étoient pures, innocentes, vertueuses; mais vives & gayes. Son esprit lui fournissoit sur le champ mille inventions ingénieuses pour se délasser de ses grands travaux. L'ennui ne l'a jamais attaqué; ni ceux qui se sont trouvés avec lui. C'étoit l'homme universel, dont M. Pellisson fait l'image dans la préface sur Sarrazin; excellent orateur au palais; consultant judicieux dans son cabinet; pere & mari tendre dans sa famille; ami essentiel & agréable: orné enfin de toutes les connoissances naturelles & acquises qui peuvent satisfaire le cœur de l'homme. Il ne lui manqua que de vivre long-temps; mais au milieu de la course la plus éclatante, & des espérances les plus belles, il mourut d'une fiévre maligne, âgé de 43 ans, le 7 février 1694, après sept jours de maladie. Il laissa de *Magdeléne* du Four sa femme, *Antoine*, conseiller en la cour des Monnoyes; & *Magdeléne* de Rez, mariée en 1704, à *Charles-Calliope* de Vaucouleurs de Lanjamet, gouverneur de Guerande & du Croisic, dont elle n'a point eu d'enfans. * Bayle, *dict. crit.*

REZ. (la forêt de) C'est une forêt de l'Isle de France. Elle est dans le Valois, près de Villers-Cotterez, qui en a tiré son nom, qui est corrompu de Villers-Col-de-Rez. * Mati, *dict.*

REZAN, ville de Moscovie, avec évêché, est capitale d'un duché qui fait une assez grande province, où sont les sources du Tanaïs ou Don. Ce pays a été autrefois des dépendances de la Lithuanie.

REZON, *cherchez* ADAD, roi de Syrie.

## RHA

RHA ou WOLGA, riviere de Russie, la plus grande de l'Europe, *cherchez* WOLGA.

RHADAMANTE, *Rhadamantus*, fils de *Lycaste*, & roi de Lycie, se rendit recommandable par sa sévérité & par son exactitude à rendre la justice: ce qui a donné sujet aux poëtes de feindre qu'il étoit un des trois juges de l'enfer, & collégue d'Æacus & de Minos. Strabon dit qu'Homere ayant appris que Rhadamante, ancien roi de Créte, y avoit établi autrefois des loix fort saintes, à quoi il avoit été incité par Minos, il en prit occasion de les faire juges de tout le genre humain dans le lieu où tout le genre humain s'assemble, c'est-à-dire, dans l'autre monde, & de les dire enfans de Jupiter, parceque pour autoriser leurs loix ils avoient répandu ce bruit, que Jupiter les avoit dictées. Platon découvre les vérités cachées sous ces fictions poétiques, lorsqu'il fait dire à Jupiter, qu'il s'étoit lassé des plaintes qu'on lui faisoit des mauvais jugemens que l'on rendoit en terre; qu'il y remédieroit, en cachant aux hommes l'heure de leur mort, & ne les faisant juger qu'après leur mort, & même par des morts, afin que la faveur & les faux témoins, les parens & les intérêts n'eussent plus de lieu, comme pendant leur vie; qu'il avoit commis la charge de les juger à trois de ses fils, à Rhadamante pour les Asiatiques, à Eaque pour ceux de l'Europe, & à Minos pour terminer les difficultés qui pouroient survenir. Aussi le même Platon met Minos beaucoup au-dessus des deux autres, & lui donne un sceptre d'or à la main, & aux deux autres une verge seulement: *Minos autem considerans sedet solus aureum habens sceptrum.* * Nat. Comes. Strabon.

RHADAMISTE, fils de *Pharasmanès*, roi d'Ibérie, (où est maintenant la Georgie, dans la Turquie en Asie) feignant d'être mal avec son pere, se retira auprès de son oncle Mithridate, roi d'Arménie, dont il épousa la fille. Ayant gagné par ses artifices l'amitié des peuples & l'affection des principaux du royaume, il feignit de s'être réconcilié avec son pere, qu'il alla instruire secrétement du succès de son dessein, & sous prétexte de vouloir faire la guerre contre les peuples d'Albanie, il leva une puissante armée, qu'il conduisit en Arménie, où il assiégea Mithridate dans la forteresse appellée *Gornées*. Voyant qu'il ne pouvoit réussir par la force, il se servit d'une nouvelle ruse, & demanda à traiter avec son oncle, qui le vint trouver dans un bois proche de Gornées. Là Rhadamiste embrassa Mithridate, & lui jura qu'il ne lui feroit aucune violence, ni par le fer, ni par le poison. On fit les préparatifs pour la cérémonie du traité: & parceque c'étoit la coutume du pays de se faire lier le pouce, & d'en faire sortir du sang pour le boire & ratifier ainsi l'alliance, Rhadamiste donna ordre à celui qu'il avoit choisi pour cette action, de se laisser tomber sur Mithridate, que l'on saisit, & que l'on emprisonna avec sa femme & ses enfans. Il les fit ensuite étouffer sous des matelats, ne voulant pas violer le serment qu'il avoit fait au commen-

cement de leur entrevue. Ce prince barbare fut vaincu par Artaban, roi des Parthes, l'an de notre Seigneur 52; & ayant été contraint de s'enfuir, il tua lui-même sa femme *Zénobie*, qui ne voulut pas survivre à tant de malheurs. Enfin, son pere Pharasmanes le fit mourir comme un traître.* Tacit. *annal. l.* 12. Fulgos. *l.* 9, *c.* 6.

RHAGES, *cherchez* RAGES.

RHAMNUS, *Rhamnus*, ville d'Attique, que les modernes nomment *Tauro Castro*, ou *Ebræo Castro*, avoit un temple dédié à la déesse Neméses, qui étoit devenu fameux, à cause de la statue de cette déesse, faite par Phidias, ou, selon d'autres, par Agoracrite, un de ses éleves. On dit qu'Agoracrite & Alcamene, tous deux sculpteurs, se piquerent à qui feroit une plus belle statue de Vénus, & y employerent tous les efforts de leur art. Lorsqu'elles furent achevées, ils prirent le peuple d'Athènes pour arbitre; mais comme Alcamene étoit Athénien, & Agoracrite de l'Isle de Paros, les Athéniens jugerent en faveur de leur citoyen, quoique l'ouvrage du dernier dût l'emporter. Agoracrite s'accommoda aves les habitans de Rhamnus, & appella la statue *Neméss*, (qui étoit la déesse de la vengeance) voulant peut-être signifier par-là, qu'il se vengeoit assez des Athéniens, en la mettant dans un temple où l'on reconnoîtroit bientôt l'excellence de ce chef-dœuvre de l'art. Ce fut de-là que la déesse Neméss fut nommée *Rhamnusienne.* * Spon, *voyage d'Italie*, *&c. en* 1675.

RHASATHAIM, *cherchez* CHUSAN.

RHAZES, nommé Almansor, *cherchez* RASIS.

RHEA, fille de la Terre & du Ciel, selon Hésiode, où selon Platon, de l'Océan & de Thétis, femme de Saturne, & mere de Jupiter, est aussi appellée *Astarte*, *Ops*, *mere des Dieux*, *Cybele.* Elle étoit honorée principalement en Phrygie sur le mont Ida; mais quelque ancien que fût le culte de Rhéa dans la Phrygie, il l'étoit encore davantage dans l'Egypte. Diodore de *Sicile* fait descendre d'elle & de Saturne Osiris & Isis, ou Jupiter & Junon; & de Jupiter & Junon Osiris & Isis. Sanchoniaton dit que Saturne ayant épousé ses deux sœurs, Astarte & Rhéa, il eut sept filles de la premiere, & sept fils de la derniere. Tite-Live rapporte l'histoire du transport de la déesse Rhéa de Pessinunte à Rome. * Vossius, *de idololatr. l.* 3, *c.* 54. *Antiquit. Grecq. & Romaines.* Natalis Comes.

RHEA, fille de *Numitor*, *cherchez* SYLVIA.

RHEDA, ville avec un château, & titre de comté. Elle est dans le comté de Teckelembourg en Westphalie, sur la riviere d'Ems, à trois ou quatre lieues de la ville de Lippe, du côté du nord. * Mati, *dict.*

RHEGINOD dit RHEGINUS (Guillaume) médecin de Lyon, vivoit vers l'an 1560, & composa divers ouvrages; entr'autres, *Medicinæ exercitamenta*, *ex selectis linguæ utriusque autoribus illustrata.* * Du Verdier-Vauprivas, *bibliothéque françoise.* Vander Linden, *de script. medic.*

RHEIMS, *cherchez* REIMS.

RHEMUS, vingt-deuxiéme roi des Gaulois, étoit fils de Namnes, & le dernier de la race d'Hercule. Ce prince fabuleux a bâti, dit-on, la ville de Reims. * Dupleix, *mem. des Gaules*, *l.* 2, *c.* 23.

RHEINECK, petite ville de Suisse, située sur le Rhin près de son embouchure dans le lac de Constance. Rheineck est capitale du bailliage de Rheintal, & elle a un château où le bailli fait sa résidence ordinaire. * Mati, *diction.*

RHEINFELDE, ville sur le Rhin, qui appartient à la maison d'Autriche. Elle est située dans la Souabe. On y voyoit l'ancien fort ou château bâti sur un rocher qui s'éleve du milieu du Rhin. Le pont de cette ville est couvert & très-considérable. Dans la guerre des Suisses contre la noblesse en 1445, Rheinfelde se déclara pour les premiers, & ceux du château pour la noblesse. Mais celui-ci étant canonné, se rendit en 1446, & il fut démoli. La ville est fortifiée à l'antique avec des murs, des fossés, & quelques ouvrages; la Suisse l'a prise sous sa protection, parceque cette ville la couvre en quelque sorte. C'est par cette raison que les François, quoiqu'ils eussent toute la Souabe, ne l'attaquerent point dans la guerre de la succession d'Espagne. Jean de Werth la defendit vigoureusement & efficacement contre eux & contre les Suédois dans la guerre de 30 ans. Mais ce général ayant été battu & pris près de cette ville en 1638, elle passa entre les mains des ennemis, qui cependant furent obligés par la paix suivante à la rendre à la maison d'Autriche. En 1678, cette ville souffrit aussi beaucoup des François, qui avec tout cela, n'y gagnerent rien; car lorsqu'ils croyoient entrer dans la ville avec une sortie qu'on avoit faite sur le pont, il se trouva qu'on avoit déja coupé quelques pilliers du pont, ce qui fit qu'un grand nombre de François qui voulurent passer, furent précipités dans le Rhin.

RHEINFELDS ou RHINFELS, est une bonne forteresse sur le Rhin dans la partie inférieure du comté de Catzenellenbogen, située au-dessus de la ville de Saint-Gouaire, sur un rocher escarpé. Ce fut Théodoric, comte de Catzenellenbogen qui la fit bâtir en 1245. Ce comte ayant voulu forcer, en 1255, les vaisseaux qui descendoient le Rhin, à lui payer un péage, soixante villes sur le Rhin se liguerent, & assiégerent ce fort inutilement pendant un an, & quatre semaines. Le péage subsista, & subsiste encore. Il rend annuellement quelques milliers de florins au landgrave. En 1569, ce fort fut agrandi par le landgrave Philippe le jeune, qui fit tailler dans le roc à grands frais un jardin & une fontaine. Depuis ce temps-là cette place a été, tantôt entre les mains de la branche de Darmstat, & tantôt dans celle de Cassel, jusqu'à ce que celle-ci la fit prendre en 1647, par son général de Mortaigne. En 1648, Rheinfelds fut donné sous de certaines conditions au landgrave Ernest, qui y forma la branche de Hesse-Rhinsfels. Mais comme cette branche apanagée n'étoit pas en état d'entretenir les troupes nécessaires pour la défense de cette place, dont la conservation intéresse tout l'empire, le landgrave de Hesse-Cassel y envoya en 1702 ses troupes, sous l'approbation de l'empereur, & après la fin de la guerre il refusa de les retirer, prétendant que cette place lui appartenoit, tant par le droit de guerre que par celui d'amélioration. La branche de Rhinfels en porta ses plaintes à la cour impériale, & obtint des ordres d'évocation de la place contre celle de Cassel. Mais celle-ci se croyant fondée dans sa prétention, refusa d'abord de se soumettre aux ordres de l'empereur, qui sur ce refus donna ordre & pouvoir au cercle du haut Rhin d'en venir à la violence contre la maison de Cassel. Mais le landgrave de Cassel pour prévenir cette extrémité, retira ses troupes, & restitua la forteresse.

RHEINLAND, petit pays de la Hollande méridionale, qui s'étend depuis la mer d'Allemagne jusqu'à la seigneurie d'Utrecht, ayant au midi le Delft-land & le Schieland, & au nord l'Amstelland & le Nord-Hollande. Il prend son nom du Rhin qui le baigne, & il renferme Leyde, qui en est la capitale, Harlem, Woërden, Tergow ou Goude, Oudewater & Isselstein. * Mati, *dict.*

RHEINTAL, ou vallée du Rhin, est une vallée longue d'environ six lieues, mais étroite, au bord occidental du Rhin. Elle s'étend depuis la baronie de Sax jusqu'au lac de Constance, & elle est bornée à l'ouest par le canton d'Appenzel. Ce pays est partagé en deux parties, le haut & bas Rheintal. Alstetten est une ville du haut, & Rhyneck dans le bas. Ce territoire est fertile en bled & en vin. On y fait un

commerce très-considérable de toiles & de lin, que l'on envoie à Saint-Gal & en d'autres lieux. La souveraineté de Rheintal appartient aux huit anciens cantons, & à celui d'Appenzel, qui y a été admis en se faisant canton. Ils y envoient tour à tour un bailli qui réside à Rhyneck, & qui exerce pendant deux ans. L'abbé de Saint-Gal partage avec ces cantons la jurisdiction & les autres droits seigneuriaux. Quoique le Rheintal soit pour la plus grande partie de la religion prétendue réformée, l'abbé de Saint-Gal a le patronat des églises réformées, qui sont, Alstetten, Marbach, Balgach & Saint-Margretha. Ces églises ont le droit de choisir leurs pasteurs; mais elles sont obligées d'en élire deux qu'elles présentent à l'abbé, qui choisit celui qui lui plaît. Elles prennent ordinairement leurs pasteurs du canton de Zuric. L'abbé de Saint-Gal a de très-grands revenus dans le bas Rheintal, & presque tous ceux du haut Rheintal. Lorsque les abbés, soutenus des cantons catholiques, coseigneurs de Rheintal, y plaçoient les ministres, ils les obligeoient à ne point parler contre l'église romaine; & pour s'en assurer, ils leur faisoient donner chacun cent & un gouldes. * *Etat & délices de la Suisse, &c, tome III, pag. 179 & suiv.*

RHENEN, petite ville dans la province d'Utrecht, aux confins de la Gueldre sur le Rhin, à cinq ou six lieues au-dessus de la ville d'Utrecht. Il y a un beau palais, où a séjourné autrefois la reine de Bohême, de la maison d'Angleterre, lors de la décadence des affaires de son époux. On prend Rhenen pour l'ancienne *Grinnes*, petite ville des Bataves, & aussi pour le lieu de la basse Germanie, nommé *ad Duodecim.* * Mati, *dict.*

RHENFERD (Jacques) naquit à Mulheim, petite ville du duché de Berg en Westphalie, le 15 août 1654, de *Jacques* Rhenferd, ministre dans la même ville, & de *Marie* de Lintelaw, fille d'un marchand de Cologne. Il fit ses classes dans le collége de Meurs, ville du duché de Cléves, & fit ensuite divers voyages. En 1678, étant âgé de 24 ans, il fut appellé pour être recteur du collége latin de la ville de Franeker. Il demanda en même-temps la permission de faire des leçons particulieres sur les langues orientales, laquelle lui fut accordée. Il soutint aussi des thèses publiques sur le sens cabalistique de l'Apocalypse, dans lesquelles il prétendoit prouver qu'on pouvoit expliquer plusieurs passages de ce livre par la cabale, & sur-tout par les dix *Sephiroh.* Il abandonna la charge de recteur du collége latin en 1680, & se retira à Amsterdam, où il pouvoit avoir des disciples des plus riches de la ville, & converser en même temps avec les rabbins, pour faire plus de progrès dans la science rabbinique. M. Vitringa ayant passé de la profession en langues orientales & en philosophie sacrée dans l'université de Franeker, à celle de théologie dans la même université, l'an 1682, on offrit la profession en langues orientales à Rhenferd le 8 février de l'année suivante: emploi qu'il accepta, & qu'il commença par une harangue sur le *baptême d'Adam*, matiere rare & singuliere; mais en même temps des plus inutiles. Il s'aquitta de son emploi avec réputation, & attira à l'académie de Franeker un grand nombre d'écoliers. Les curateurs de l'université reconnurent généreusement les services qu'il rendoit à leur académie. Il exerça cette profession près de trente ans, pendant lesquels il fut trois fois recteur: & la derniere fois qu'il se démit de cette charge, il fit un discours savant sur les principes & les fondemens de la philologie sacrée. Il avoit beaucoup de savoir; mais il excelloit principalement dans la connoissance des langues, hébraïque, chaldaïque, syriaque, arabe, persienne & rabbinique. Il avoit aussi fait de très-grands progrès dans la langue grecque. Il avoit résolu de ramasser en un ou plusieurs volumes toutes ses dissertations; mais la mort l'a empêché d'exécuter ce projet. En 1686, il publia deux dissertations philologiques, *De decem otiosis synagogæ.* En 1688, il donna au public, *Specimen animadversionum clar. viri in decem viros otiosos*, où il défend son premier ouvrage. En 1693, il publia sans nom, *Dispositio scholastica argumentorum, quibus probatur mortem corporalem non esse pœnam peccati.* Il l'avoua néanmoins dans un autre écrit qui parut en 1702, sous ce titre, *Momentum controversiæ de morte corporali ponderatum & examinatum ad tollendas suspiciones & minuendas lites.* La même année il composa quelques thèses sur le siécle futur, dans lesquelles il s'éloigne du sentiment de ceux qui entendent par-là les jours du Messie. En 1694, il régala le public de quelques exercitations philologiques sur les hérésies que l'on impute aux Juifs. On vit paroître l'année suivante une dissertation *de Setheanis*, c'est-à-dire, touchant ceux qui ont regardé Seth comme le pere de tous les fidéles. En 1696 on vit paroître une dispute *de antiquitate characteris hodierni Judaïci;* dans laquelle il prétend que les caracteres hébreux que nous avons, sont les plus anciens de tous les caracteres qui ont jamais été dans le monde. Il prétend aussi y faire voir la nouveauté des caracteres samaritains, qui tirent leur origine des Hébreux. La même année, il nous donna *Comparatio expiationis anniversariæ pontificis maximi in V. T. cum unica atque æterna expiatione Christi Domini.* Ce fut pour accompagner une nouvelle édition du traité du Talmud nommé *Joma*, où il s'agit des sacrifices & des autres services du jour des expiations, qui avoit été publié par Robert Sheringham, & qui étoit devenu fort rare. L'an 1700 produisit *Investigatio præfectorum & ministrorum synagogæ.* L'année suivante on vit paroître, *Dissertationum theologico-philologicarum de stylo novi testamenti syntagma, quo continentur Olearii, Bœcleri, Pfochenii, Cocceii, Bebelii, Solani, Cheitomai, Hottingeri, Leusdeni, Vorstii, Kesleri, & Jungii de hoc genere libelli.* Il y joignit deux dissertations *du siécle à venir.* En 1702, il composa son *Arabarcha* ou *Ethnarcha Judæorum.* C'est une charge dont Josephe fait mention. En 1704, il défendit sa dissertation *de ratione observandi genuinam vocabulorum hebraïcorum significationem.* Il publia aussi alors son *Periculum Palmyrenum*, auquel il joignit deux ans après son *Periculum Phœnicium.* En 1705, il écrivit une dissertation; *de statuis & aris, falsis verisque Dei & hominum internunciis*, pour expliquer un endroit de l'exod. XX, 23, 24. Il y parle aussi des démons. Il commença cette même année, & continua les suivantes, *Observationum selectarum ad loca hebrea novi testamenti partes sive disputationes tres.* Il commença en 1706 *Rudimenta grammaticæ harmonicæ linguarum orientalium, hebrææ, chaldaïcæ, syriacæ & arabicæ.* Il n'a pas pas achevé cet ouvrage, & l'on n'en a vu qu'une petite partie. Il proposa à l'examen des savans en 1707, une conjecture *de tecto sabbathi*, pour servir à l'éclaircissement du passage du II livre des rois, XVI, 18. Il entreprit encore au commencement de la même année, *Periculum criticum in loca depravata, deperdita, & vexata Eusebii Cæsariensis & Hieronymi, de situ & nominibus locorum hebraïcorum.* Mais ce ne sont-là que des essais de plus grands ouvrages, qu'il n'a pu achever. Il se piquoit de ne dire que des choses nouvelles, & ne vouloit pas perdre le temps à répéter ce que d'autres avoient déja dit. Mais ce ne doit pas être-là le but de ceux qui enseignent, parceque ces choses recherchées sont les moins utiles, & que les plus communes sont les plus nécessaires, & celles par conséquent qu'il faut enseigner à des disciples, qui ne savent encore rien. Il mourut le 7 novembre 1712, après d'assez longues infirmités, à l'âge de cinquante-huit ans, & environ trois mois. * R. Andala, professeur en théologie & en philosophie à Franeker, *dans l'oraison funébre de Jacques Rhenferd.*

RHESCUPORIS, roi de Thrace en partie, ayant

injustement déclaré la guerre à Cotys son neveu, qui possédoit l'autre moitié de ce royaume, l'attira à une entrevue, où il se saisit de sa personne dans un festin, & le fit égorger dans la prison. L'empereur Tibere ayant su cette trahison, envoya Pomponius Flaccus, que Rhescuporis aimoit fort, pour découvrir la vérité du fait. Flaccus l'attira adroitement sur la frontiere, & l'emmena à Rome, où ce roi fut dépouillé de son état, & conduit à Alexandrie, sous bonne & sure garde. Comme on vit qu'il faisoit tous ses efforts pour s'échaper, on le fit mourir. Tibere donna une partie de la Thrace à Rhemetalces, fille de Rhescuporis, qui n'étoit point complice du mauvais dessein de son pere, & l'autre partie aux enfans de Cotys, lesquels n'étant pas en âge, reçurent de Tibere, Trébellius-Rufus, qui sortoit de la préture, pour tuteur, lieutenant & régent du royaume, comme autrefois M. Lepidus l'avoit été, à l'égard des enfans de Ptolémée, roi d'Egypte. * Tacite, *annal. l. 2, c. 64 & suiv.*

RHESUS, roi de Thrace, vint au secours des Troyens contre les Grecs; mais ayant été trahi par Dolon, soldat Troyen, il fut tué dès la premiere nuit, par Dioméde & Ulysse. Ainsi ses chevaux blancs ne purent boire dans le fleuve Xantus, ni paître dans les campagnes de Troye: ce qui devoit se faire, afin que Troye fût imprenable, selon l'oracle. * Homere, *l. 10 de l'Iliade.*

RHETICIUS, évêque d'Autun, fut choisi par Constantin pour être un des juges de la cause des Donatistes. Il assista au concile de Rome, dans lequel Cécilien fut absous; puis au concile d'Arles en 314. Il avoit composé un commentaire sur le cantique des cantiques, & un gros volume contre Novatien. Saint Augustin ne fait pas grand cas de ce commentaire de Rheticius. * Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiast. du IV siécle.*

RHETICUS (George) *cherchez* JOACHIM. (George)

RHETIE, partie de l'ancienne Illyrie occidentale, dans l'empire romain, comprenoit partie des cercles de Souabe, de Baviere & d'Autriche, au midi du Danube, avec le pays des Grisons, & quelques cantons de celui des Suisses. Il n'y a que le pays des Grisons, qui retienne aujourd'hui cet ancien nom. Cette contrée est extrêmement stérile: ce qui faisoit dire à un ambassadeur François, qu'on n'y trouvoit que des montagnes d'orgueil, & des vallées de misere. On divise ce pays en Grisons libres, & Grisons qui obéissent. Les premiers s'unirent ensemble à Watzerol, en 1471; & en 1498, ils firent une ligue perpétuelle avec les Suisses. Il y a la ligue Grise, la ligue de la maison de Dieu, & les dix Droitures. Les Grisons qui obéissent, ont la Valteline, & les comtés de Bormio & de Chiavenne. Pour l'antiquité il faut observer que la Rhétie depuis Auguste fit partie de l'Italie; & que lorsqu'on fit de nouvelles divisions des provinces, dans le partage de l'empire en quatre grands départemens, régis par des préfets du prétoire, sous lesquels étoient deux ou trois vicaires chefs de diocèses, la Rhétie composa deux provinces nommées Rhétie *premiere* & *seconde*, dans le département & diocèse d'Italie, qui eurent chacune un président, ainsi qu'on l'apprend de la notice des dignités de l'empire. La premiere Rhétie étoit la plus méridionale, l'autre auprès du Danube. *Voyez* GRISONS. * Ægidius Schudus, *descript. Rhetiæ.* Sprecher, *Pallas Rhetica.*

RHIAN, natif de Bene dans l'isle de Créte, fut un célébre poëte & grammairien vers la CXXXV olympiade, 240 ans avant J. C. Les anciens citent plusieurs de ses ouvrages, entre lesquels son histoire de Messene, quoiqu'écrite en vers, parut à Pausanias plus exacte que celle de Miron de Priène. Ses autres ouvrages étoient des histoires de divers peuples de la Gréce. Suétone remarque que Tibère prenoit un singulier plaisir à lire ses poésies, ainsi que celles d'Euphorion; & qu'il donna place dans les bibliothéques à leurs bustes & à leurs écrits entre les principaux auteurs. * Vossius, *hist. des Grecs.*

RHIMBERG, ville forte d'Allemagne sur le Rhin, dans les états de l'électeur de Cologne, fut prise par les Hollandois en 1633. Elle a été reprise sur eux par les François, & leur a été rendue pendant les guerres de 1672. On la nomme en latin *Rhenoberga.* * Baudrand.

RHIN ou RHEIN, grand fleuve d'Allemagne & des Pays-Bas, a sa source dans les Alpes au mont Adula ou Saint-Gothard, à deux ou trois lieues de celle du Rhône. Il naît de deux fontaines; l'une dite *Voder-Rhin* ou *le premier Rhin;* & l'autre, *Hinder-Rhin* ou *le second Rhin*, qui se joignent ensemble. Ce fleuve commence à être navigable près de Coire au pays des Grisons; & entrant par le grand lac de Constance & de Celle, il coule à Schafouse, à Basle, &c. De-là il passe dans l'Alsace vers Brisac, & près de Strasbourg, & accru par les eaux de plusieurs grandes rivieres, il arrose Philisbourg, Spire, Wormes, Mayence, Cologne, & diverses autres villes. C'est au fort de Schenck, entre le duché de Clèves & le comté de Zutphen, qu'il commence à se séparer. L'une des branches qui coule à l'occident, prend le nom de Vahal, passe à Nimégue, se joint à la Meuse au château de Voorn, s'en sépare aussitôt, & s'y rejoignant au fort de Loëvenstein, prend le nom de Merwe, passe à Gorcum, où elle reçoit le Ling, & se séparant encore à Dordrecht de la Meuse, qui continue à couler au couchant, coule au nord-ouest, où elle reçoit le Leck, dont on parlera bientôt. Le second bras que forme le Rhin au fort de Schenck, conserve son nom, & coule quelque temps au nord-ouest; mais un peu au-dessus d'Arnhem, à Issel-Ort, il se sépare encore en deux bras, dont l'un conservant le nom de Rhin, coule à l'occident, passe à Arnhem, à Wageningen, à Rhenen, & peu après se sépare encore à Wick-Duierstede. Le bras qui continue à couler à l'occident, & se recourbe ensuite à l'ouest-sud-ouest, est celui qu'on appelle le Leck: il se jette dans la Merwe, qui passe ensuite à Roterdam, à Schiedam, &c, & se rejoint à la Meuse, qui lui fait perdre son nom, & se jette bientôt dans la mer. L'autre bras garde encore le nom de Rhin, & coule à l'ouest-nord-ouest jusqu'à Utrecht, où un de ses écoulemens nommé Vaërt, gagne le nord pour se perdre dans le Zuiderzée, pendant que le bras le plus considérable continue son cours à l'occident, passe à Voërden, à Leyde, & se perd dans trois ou quatre canaux près de Catwick sur mer. Enfin l'autre bras que le Rhin forme à Yssel-Oort, se nomme Yssel, coule au septentrion, passe à Doësbourg, à Zutphen, à Deventer, à Hattem & à Campen; & au-dessous de cette derniere ville, il se jette dans le Zuiderzée. On prétend que le canal ou lit de l'Yssel, depuis Yssel-Oort jusqu'auprès de Doësbourg, est l'ancien canal creusé autrefois par ordre de Drusus, qui grossit ainsi l'Yssel, riviere alors peu considérable, en diminuant le second bras du Rhin. C'est entre le Vahal & le Rhin que demeuroient les Bataves: d'où vient que ce pays s'appelle encore Betaw. Le Rhin, après avoir coulé entre les montagnes, se précipite auprès de Schafouse sur des rochers en cinq cascades, dans un lit plus bas de trois toises que le premier. Il est très-rapide & très-profond: son fond est d'un gros gravier mêlé de cailloux. Dans ses débordemens, qui sont assez fréquens, il emporte des isles entieres, en forme de nouvelles, & change souvent son lit; ce qui rend la navigation périlleuse & difficile. On trouve sur ses bords de l'or très-fin, dont les seigneurs souverains & limitrophes afferment la recherche, ainsi que celle de la pêche aux habitans des isles, ou autres. * Berthius & Cluvier, *descript. Germ.* Guichardin, *descript. des Pays-Bas.* Monconis, *en ses voyages.*

RHIN, petite riviere d'Allemagne, a sa source dans le duché de Meckelbourg, passe dans le comté de Ruppin, où elle forme plusieurs lacs qui baignent Rhinsberg & Ruppin; & entrant dans la moyenne Marche de Brandebourg, elle reçoit une petite branche du Hawel, & va se décharger dans le grand Hawel, un peu après avoir baigné Rhinow. * Mati, *dict.*

RHINFELD, *cherchez* RHEINFELDS.

RHINGAW, contrée de l'électorat de Mayence. Elle s'étend du couchant au levant le long des deux bords du Rhin. Mayence & Bengen en sont les lieux principaux. * Mati, *dict.*

RHINGRAVE, maison illustre & considérable dans l'empire, a produit de grands hommes de guerre. *Rhingrave* en allemand signifie *comte du Rhin.* Ces seigneurs descendent d'une même tige que les *Wildgraves*, qui signifie *comtes de Forêts*, & ont hérité de ces derniers par les femmes dans le XV siécle: aussi chacun de cette famille se qualifie-t-il *Comes Rheni & Sylvarum.* Ils ont séance dans les diétes de l'empire, au second collége des princes, & dans le banc des comtes de Vétéravie, lequel a la préséance alternativement avec le banc des comtes de Souabe, sur ceux de Westphalie & de Franconie. Les Rhingraves sont du cercle du haut Rhin, où ils paient leur quote part. *Voyez* RAUGRAVES.

Dès le VIII siécle, il y avoit des comtes du Rhin ou Rhingraves; & les chroniques de l'abbaye de Laureskham, dans l'isle d'Alden-Munster, font mention de CANCOR, qui dès l'an 764, en fut le fondateur, d'où vient que les Rhingraves portent le titre d'*Avoués perpétuels* de cette abbaye de Lauresham. PHILIPPE Rhingrave se signala dans les guerres de Hongrie sous Henri l'*Oiseleur* en 935, comme fit WERNER, autre Rhingrave, dans celle d'Italie, sous Frédéric *Barberousse*, vers l'an 1155. Nous ne prendrons pourtant leur généalogie que depuis le XIV siécle.

I. JEAN I, Rhingrave, mourut en 1338, laissant d'*Hedwige*, fille & héritiere de *Conrad*, Wildgrave, seigneur de Dauhn, JEAN II, qui suit; *Guillaume* & *Conrad*, morts sans alliance; *Hartrad*, chanoine; *Marguerite*, femme de *Cunon*, comte de Winnenberg, morte en 1363; & *Hildegarde*, mariée à *Jacques* de Monclar.

II. JEAN II, Rhingrave, mourut en 1383, ayant épousé 1°. *Marguerite*, fille de *Frédéric* Wildgrave: & 2°. *Jutte*, comtesse de Leiningen, desquelles il laissa JEAN III, qui suit; *Conrad*, archevêque de Mayence, mort le 10 juin 1434; *Jutte*, femme d'*Herman*, seigneur de Scharffenegk; & *Frédéric* Wilgrave & Rhingrave, très-vaillant capitaine, mort en 1447, laissant de *Luitgarde*, barone d'Epstein, *Godefroi* Wildgrave & Rhingrave, mort sans postérité de *N.* fille de *Bernard*, comte de Leiningen; & *Gerhare*, morte fille.

III. JEAN III, Rhingrave, épousa *Adelaïde*, fille & héritiere de *Gerard* Wildgrave, seigneur de Kirburg, dont il eut JEAN IV, qui suit; *Gebhard*, fameux capitaine, mort en 1475; *Frédéric*, chanoine de Trèves, de Strasbourg & de Cologne, mort en 1487; & *Eve*, mariée à *Arnoul*, baron de Sirck.

IV. JEAN IV, Wildgrave & Rhingrave de Dauhn, & de Kirburg, mourut en 1476. Il avoit épousé 1°. *Elizabeth*, fille de *Reinhart*, comte de Hanau, morte en 1446; 2°. *N.* comtesse de Sponheim, dont il eut pour fille unique *Walburge*, mariée 1°. à *Cunon*, comte de Solms: 2°. à *Godefroi*, seigneur d'Epstein. Ses enfans du premier lit furent JEAN V, qui suit; *Gerard*, écolâtre de Trèves, chanoine de Strasbourg, & pasteur de Creutznach; *Marguerite*, abbesse de Clarental; & *Catherine*, abbesse de Marienberg.

V. JEAN V, Wild & Rhingrave, mourut en 1491. Il avoit épousé *Jeanne*, fille de *Simon*, comte de Salm, & de *Jeanne* de Rotzlar, laquelle lui apporta la moitié du comté de Salm, les terres & seigneuries de Merching, Puttingen, Rotzlart & Fortzlart, dont il eut JEAN VI, qui suit; *Frédéric*, chanoine de Mayence & de Cologne; *Jacques*, qui s'établit à Tronegk; *Elsa*, abbesse; *Agnès*, mariée à *Emicon* de Duyn, comte de Falckenstein; *Jeanne*, alliée à *Jacques* Burgrave de Rheinegh; & *Béatrix*, chanoinesse de Marienberg.

VI. JEAN VI, Wild & Rhingrave, & comte de Salm, mourut en 1499, laissant de *Jeanne*, fille de *Nicolas*, comte de Sarwerden, & de *Barbe* de Witgenstein, qui lui apporta une partie du comté de Witgenstein, Fenestrange en France, avec la belle terre de Neuvillers en Lorraine, & autres biens, morte en 1510, dont il eut PHILIPPE, qui suit; JEAN VII, qui a fait *la branche de* MERCHING, *rapportée ci-après*; *Jacques*, chanoine de Strasbourg & de Cologne, mort en 1557; *Anne* mariée à *Reinhard*, comte de Zweybruck, Bitsch & Liechtenberg; *Barbe*, religieuse; & *Jeanne*, alliée à *Jean*, baron de Morsburg & de Beffort.

VII. PHILIPPE Rhingrave, né en 1492, eut pour son partage une partie du comté de Salm, & les terres & seigneuries de Neuvillers, de Grumbach, de Dauhn & de Pittengen, & mourut en 1521. Il épousa *Antoinette*, fille de *Ferdinand*, seigneur de Welsch-Neubourg sur le Rhin; & de sa seconde femme *Claudine* de Vergi, qui l'a rendu pere de PHILIPPE-FRANÇOIS, qui suit; de *Jean-Philippe*, né en 1521, mort sans postérité en 1566; de *Marguerite*, femme d'*Ebrard*, comte d'Erpach; & d'*Anne*, mariée à *Philippe* de Duyn Falckenstein.

VIII. PHILIPPE-FRANÇOIS Rhingrave, né en 1518, mourut en 1561, laissant de son épouse *Marie-Egyptienne*, comtesse d'Oetingen, cinq fils; savoir, *Jean-Philippe*, comte de Salm, né en 1545, tué en 1569, à la bataille de Montcontour, où il commandoit les Reistres, pour le service du roi de France, laissant de *Diane* de Dompmartin, comtesse de Fontenoi, une fille unique, *Claudine*, mariée à *Robert* de Ligne, comte d'Aigremont & de Barbançon, morte en 1632; FRÉDÉRIC, qui suit; JEAN-CHRISTOPHE, qui a fait *la branche de* GRUMBACH; ADOLPHE-HENRI, qui a fait *celle de* DAUHN, *dont nous parlerons dans la suite*; *Albert*, né en 1553, mort sans alliance; *Marguerite*, alliée à *Jean-Gerard*, comte de Manderscheid; *Elizabeth*, mariée en 1558, à *Sébastien*, comte de Falckenstein & Oberstein; & *Salomée-Apollonie*, morte sans alliance en 1558.

IX. FRÉDÉRIC Rhingrave, né en 1547, eut pour son partage, après la mort de son aîné, Salm, Neuvillers & Pittengen, & se trouva avec son frere aîné à la bataille de Montcontour, où il fut blessé. Il mourut en 1610. Il avoit été marié quatre fois, 1°. à *Françoise*, fille de *Jean*, comte de Salm: 2°. à *Anne*, fille de *Philippe*, comte de Nassau-Weilbourg: 3°. à *Sibylle-Julienne*, fille de *Philippe*, comte d'Isenbourg: 4°. à *Anne-Amélie*, fille de *Georges*, comte d'Erpach. Ses enfans du premier lit furent, PHILIPPE-OTHON, qui suit; *Julienne-Ursule*, mariée en 1592, à *Georges-Frédéric*, marquis de Bade; *Françoise*, alliée à *Jean-Georges*, prince de Hohenzollern; & *Jean-Georges* Rhingrave, qui de *Marguerite*, fille d'*Ernest*, comte de Mansfeld, laissa *Elizabeth*, mariée à *Jean-Louis* Rhingrave de Dauhn. Du second lit sortirent *Anne*, dite aussi *Jeanne*, mariée à *Reinhard*, comte de Hanaw-Liechtenberg; & *Elizabeth*, abbesse de Remiremont en Lorraine. Ceux du troisiéme lit furent *Jean-Auguste*, chevalier de Malte, mort en 1648; *Ernest-Louis*, Jésuite à Cologne; *Othon-Louis*, chanoine de Cologne; & *Elizabeth-Julienne*, mariée à *Henri*, comte de Rutten-Plawen. Du quatriéme lit sortirent *Françoise*, abbesse de Schaken; *Anne-Marie*, femme de *Henri*, comte de Rutten-Plawen; & FRÉ-

DÉRIC, dit *le Grand*, qui a fait *la branche des comtes de* NEUVILLERS, *rapportée ci-après.*

*PRINCES DE SALM.*

X. PHILIPPE-OTHON Rhingrave, se signala tellement dans la guerre & dans la paix, par les services rendus aux empereurs Rodolphe II, Matthias & Ferdinand II, qu'il mérita l'an 1623, d'être mis au rang des princes de l'empire, avec le même privilége pour tous ceux de sa postérité qui posséderoient le comté de Salm. Il mourut en 1634, ayant eu de *Christine* de Croi, son épouse, morte en 1664, fille de *Charles-Philippe* de Croi, des ducs d'Arschot, marquis de Havrech, comte de Fontenoi, chevalier de la Toison d'or, & de *Diane* de Dompmartin, barone de Fontenoi, *Louis*, mestre de camp pour le service de l'empereur, tué dans l'armée du général Piccolomini, lorsqu'il fit lever le siége de Saint-Omer, en 1636; LÉOPOLD-PHILIPPE-CHARLES, qui suit; & *Marie-Christine*, religieuse à Nanci.

XI. LEOPOLD-PHILIPPE-CHARLES Rhingrave, prince de Salm, prit séance dans le collége des princes, à la diéte de Ratisbonne, en 1654, & mourut en 1663, ayant eu de son épouse, *Marie-Anne*, fille unique de *Théodore*, comte de Bronchorst & d'Anholt, morte le 16 octobre 1661; CHARLES-THEODORE-OTHON, qui suit; *Gaston-Philippe-Christophe*, mort en 1668, âgé de 22 ans, d'une blessure qu'il avoit reçue à l'armée; *Louis-Libere*, né en 1648, mort en 1653; *François*, né & mort en septembre 1649; *Christine-Louise*, née en 1652, morte en 1653; *Dorothée-Marie*, abbesse de Remiremont, née en 1651, morte le 14 novembre 1702; & *Marie-Christine*, chanoinesse dans ladite abbaye, née le 22 décembre 1655.

XII. CHARLES-THEODORE-OTHON, prince du saint empire romain & de Salm, comte forestier de Dauhn & Kirburg, comte du Rhin à Stein, souverain régalien de Fenestrange, & libre baron de Vinstingen & d'Anholt, né le 27 juillet 1645, fut conseiller intime de l'empereur Léopold, maréchal de camp général de ses armeés, colonel d'un régiment d'infanterie, & depuis premier ministre & grand-maître de la maison de l'empereur Joseph, dont il avoit eu l'honneur d'être le gouverneur pendant sa jeunesse. Il mourut à Aix-la-Chapelle le 10 novembre 1710, dans la 66 année de son âge. Il avoit été marié deux fois, 1°. en 1665, avec *Godefride-Anne-Marie-Agnès-Ignace*, comtesse de Geleehn, morte en couches le 2 novembre 1667, fille & héritiere de *Wolffgang*, comte de Geleehn, & de *Marie*, comtesse de Armstemrat: & 2°. le 10 mars 1671, avec *Louise-Marie*, comtesse Palatine du Rhin, duchesse de Baviere, morte le 11 mars 1679, fille aînée d'*Edouard*, comte Palatin du Rhin, duc des deux Bavieres, & d'*Anne* de Gonzague, née duchesse de Mantoue. Du premier mariage vint *Marie-Godefride-Dorothée-Christine*, princesse de Salm, née deux heures avant le décès de sa mere, le 2 novembre 1667, & mariée le 15 juillet 1687, avec *Léopold-Ignace*, prince de Dietrichstein, duc de Nicolsburg, mort le 13 juillet 1708. Les enfans du second mariage, qui ont droit à cause de leur mere, sur la couronne d'Angleterre, & sur le marquisat de Montferrat, sont LOUIS-OTHON, prince de Salm, qui suit; un autre fils, né le 16 juillet 1675, mort peu d'heures après; *Louise*, princesse de Salm, née le 13 mai 1672, retirée depuis longues années dans le couvent des religieuses de la Visitation à Nanci en Lorraine; une fille morte en venant au monde, le 6 septembre 1673; *Louise-Apollonie*, née le 21 janvier 1677, & morte le 22 mai 1678; & *Eléonore-Christine-Elizabeth*, princesse de Salm, née le 14 mars 1678.

XIII. LOUIS-OTHON, prince du saint empire romain & de Salm, Rhingrave à Stein, comte forestier de Dauhn & Kirburg, &c. né le 24 octobre 1674, fut marié le 20 juillet 1700, avec *Albertine-Jeannette-Catherine*, princesse de Nassau Hadamar, née le 5 juillet 1679, & morte le 24 avril 1716, fille de *Maurice Henri*, prince de Nassau-Hadamar, & d'*Anne-Louise*, née comtesse de Manderscheid. Il en a eu un fils né avant terme, & mort au mois de février 1701; *Dorothée-Françoise-Agnès*, princesse de Salm, née le 21 janvier 1702, & mariée le 25 mars 1719, avec *Nicolas-Léopold* Rhingrave & Wildgrave à Dauhn & Kirburg, comte de Salm, chambellan actuel de l'empereur, colonel commandant à son service, & général major du cercle du Haut-Rhin, d'où des enfans rapportés en leur lieu; *Elizabeth-Alexandrine-Charlotte*, princesse de Salm, née le 20 juillet 1704, & mariée le 18 mars 1721, avec *Claude-Lamoral*, prince de Ligne & du saint empire romain, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, général major, & colonel d'un régiment d'infanterie au service de l'empereur, d'où deux filles: *voyez* LIGNE; & *Christine-Anne-Louise-Oswaldine*, princesse de Salm, née le 29 avril 1707, & mariée le 8 mars 1726, avec *Joseph*, prince héréditaire de Hesse-Rhinfelds-Rothembourg, né le 22 septembre 1705, fils aîné d'*Ernest-Léopold*, landgrave de Hesse-Rhinfelds-Rothembourg, d'où aussi des enfans. *Voyez* HESSE.

*RHINGRAVES, SEIGNEURS DE NEUVILLERS, sortis de la branche de* SALM.

X. FRÉDÉRIC Rhingrave, dit *le Grand*, troisiéme des fils de FÉRDÉRIC Rhingrave de Dauhn, comte de Salm, & d'*Anne-Amélie*, comtesse d'Erpach, sa quatriéme femme, eut pour son partage la terre de Neuvillers. Il s'attacha au service des Etats-Généraux, & fut gouverneur de Mastricht, où il mourut le 25 janvier 1673, ayant eu de *Marguerite*, fille de *Jacques* Tesart, baron de Tournebu, & seigneur des Essarts, deux terres situées dans le diocèse de Bayeux, *Frédéric*, mestre de camp au service des Etats-Généraux, tué malheureusement en 1665; & CHARLES-FLORENT, qui suit.

XI. CHARLES-FLORENT Rhingrave, a commandé long-temps l'infanterie des Etats-Généraux, & en cette qualité, leur a rendu de grands services dans la premiere guerre de France contre la Hollande. Enfin il fut blessé devant Mastricht, assiégé par le prince d'Orange, & mourut 21 jours après, le 4 septembre 1676. Il avoit épousé *Marie-Gabrielle* de Lalain, fille d'*Albert-François*, comte de Hochstrate, baron de Leuse, & héritiere de sa famille. Elle convertit son mari à la religion catholique, & elle eut de lui *Frédéric-Charles*, colonel d'un régiment allemand au service du roi d'Espagne, & du conseil de guerre de sa majesté catholique, mort à Bruxelles le 29 décembre 1696, âgé de 37 ans, sans enfans de *N.* de Rubempré, fille de *Philippe-Antoine*, prince de Rubempré, qu'il avoit épousée en 1689; GUILLAUME-FLORENT, qui suit; *Henri-Gabriel-Joseph*, né en 1674, d'abord coadjuteur du grand prevôt de saint Servais de Mastricht, & ensuite marié à *Marie-Therèse* de Croi, morte le 18 juin 1713, dont il a eu des enfans; *Marie-Marguerite-Françoise*, Carmélite; *Albertine-Elizabeth*, femme de *Philippe-Charles-Frédéric* Spinola, comte de Brouai, morte le 29 janvier 1715; & *Claire-Léonore-Charlotte*, mariée le 3 avril 1687, à *N.* de Mérode, marquis d'Ainse.

XII. GUILLAUME-FLORENT Rhingrave & Wildgrave de Dauhn & de Kirburg, comte de Salm, seigneur de Vinstingen, baron de Tournebu & de Praët, seigneur de plusieurs autres terres, gentilhomme de la chambre du roi des Romains, capitaine de ses gardes, major général, & colonel dans les armées de l'empereur & des Etats-Généraux, né le 12 mars 1670, & mort le 6 juin 1707. Il avoit été marié en

1699, avec *Marie-Eléonore*, comtesse de Mansfeld, née en 1682, fille de *Henri-François*, prince du saint empire romain & de Fondi, comte de Mansfeld, grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'or, chambellan de l'empereur, son conseiller intime, grand maréchal de sa cour & de ses armées, &c. & de *Marie-Louise*, née comtesse d'Aspremont, duchesse douairiere de Lorraine, sa premiere femme. De cette alliance est venu NICOLAS-LE'OPOLD Rhingrave, qui suit.

XIII. NICOLAS-LE'OPOLD Rhingrave & Wildgrave de Dauhn & de Kirburg, comte de Salm, fils unique, né le 22 janvier 1700, chambellan actuel de l'empereur, général major dans les troupes du cercle du haut Rhin, & colonel commandant au service de sa majesté impériale, fut marié le 25 mars 1719, avec *Dorothée-Françoise-Agnès*, princesse de Salm, fille aînée de *Louis-Othon*, prince de Salm, Rhingrave, & d'*Albertine-Jeannette-Catherine*, née princesse de Nassau-Hadamar. De ce mariage sont sortis *Gabrielle-Marie-Christine* Rhingrave, chanoinesse de Thorn & de Verden, née le 8 janvier 1720; *Louis-Charles-Othon* Rhingrave de Salm, né le 22 août 1721; *Guillaume-Florentin-Claude* Rhingrave, né le 18 février 1723; *Elizabeth-Léopoldine*, née le 8 février 1724, & morte le 14 juillet 1725; *Louise-Françoise*, chanoinesse de Mons, née le 2 mars 1725; *Marie-Christine*, né le 14 août 1727; *Marie-Elizabeth*, née le 4 avril 1729; & *François-Georges-Léopold* Rhingrave, né le 18 juin 1730.

*RHINGRAVES, SEIGNEURS DE GRUMBACH, sortis de la branche de* DAUHN.

IX. JEAN-CHRISTOPHE Rhingrave, second fils de PHILIPPE-FRANÇOIS, né en 1555, fut seigneur de Grumbach, & eut de *Dorothée*, fille de *Jean-Georges*, comte de Mansfeld, morte en 1585, JEAN, qui suit; & *Adolphe*, noyé en 1625.

X. JEAN Rhingrave, seigneur de Grumbach, mourut en 1630. Il épousa *Anne-Julienne*, fille d'*Ernest*, comte de Mansfeld, dont il eut entr'autres enfans, ADOLPHE, qui suit; *Dorothée*, morte fille; & *Julienne*, accordée avec *Georges-Guillaume*, comte Palatin du Rhin, qu'elle n'épousa pas.

XI. ADOLPHE épousa *Anne-Julienne*, fille de *Wolfang-Frédéric* Rhingrave à Dauhn, & mourut en 1668, ayant eu *Georges-Frédéric*, né le 4 avril 1641, qui vivoit encore en 1700, mais muet & sans jugement; *Jean-Georges*, mort sans avoir été marié en 1687, âgé de 40 ans; *Jean-Adolphe & Adolphe-Henri*, morts jeunes; LE'OPOLD-PHILIPPE-GUILLAUME, qui suit; FRE'DE'RIC-GUILLAUME, *dont nous parlerons ci-après*; quatre filles mortes jeunes; *Julienne*, née en 1650, mariée en 1670, à *Rodolphe-Guillaume*, seigneur de Strubenberg, dont elle resta veuve en 1677; *Anne-Emilie*, née en 1652; *Anne-Dorothée*, née en 1654; *Eléonore-Christine*, née en 1656; & *Anne-Elizabeth*, née en 1660.

XII. LE'OPOLD-PHILIPPE-GUILLAUME Wild & Rhingrave, comte de Salm à Grumbach, &c. né le 26 décembre 1642, mourut le 25 août 1719, ayant été marié le 23 septembre 1673, avec *Frédérique-Julienne*, née le 9 octobre 1651, & morte le 7 février 1705, fille de *Georges-Frédéric* Wild & Rhingrave à Kirburg. De ce mariage vinrent *Frédérique-Agathe-Elizabeth*, née le 28 mai 1674; CHARLES-LOUIS-PHILIPPE, qui suit; & *Ernest-Chrétien*, né le 6 mai 1682, & mort le 9 février 1683.

XIII. CHARLES-LOUIS-PHILIPPE Wild & Rhingrave à Grumbach, comte de Salm, né le 25 mai 1678, fut marié 1°. le 10 janvier 1701, avec *Guillelmine-Henriette* de Nassau, née le 12 avril 1679, & morte en 1719, fille de *Volrad*, prince de Nassau-Usingen: & 2°. le 13 juillet 1720, avec *Sophie Julienne-Dorothée* de Nassau, née le 22 juillet 1670, fille de *Gustave-Adolphe*, comte de Nassau-Saarbruk. Il a eu de la premiere, CHARLES-VOLRAD-GUILLAUME, qui suit; *Léopold-Frédéric-Ernest*, né le 4 janvier 1705, capitaine dans les troupes du cercle du haut Rhin; *Guillelmine-Louise*, née le 3 mars 1706; *Philippe-François*, né le 10 février 1708; *Albertine-Charlotte*, née le 4 avril 1709; *Gustave-Frédéric*, né le 9 mars 1710; & *Chrétienne-Henriette*, née le 2 mars 1711.

XIV. CHARLES-VALRAD-GUILLAUME Wild & Rhingrave à Grumbach, né le 10 octobre 1701, capitaine dans le régiment d'Alsace, se maria en 1727; mais l'on ignore avec qui. Il a eu de ce mariage *Charles-Louis-Théodore*, né le 14 juin 1729.

*RHINGRAVES DE GREENWEILER ou de* RHINGRAFENSTEIN, *sortis de la branche de* GRUMBACH.

XII. FRE'DE'RIC-GUILLAUME Wild & Rhingrave, né le 11 octobre 1644, fit sa résidence à Rhingrafenstein, jusqu'à ce que cette place ayant été démolie par les François, il alla demeurer à Greenweiler: il mourut le 24 mai 1706. Il avoit été marié le 15 juin 1684, avec *Louise-Charlotte* de Leinengen, née en 1655, & morte le 5 avril 1724, fille de *Louis-Eberhard*, comte de Leinengen-Westerburg. Il eut d'elle JEAN-CHARLES-LOUIS, qui suit; & *Othon-Frédéric*, né en 1692, mort.

XIII. JEAN-CHARLES-LOUIS Wild & Rhingrave à Greenweiler, né le 24 juin 1685, fut marié le premier septembre 1713, avec *Sophie-Magdeléne* de Leinengen, née le 14 avril 1691, & morte le 18 mars 1727; fille de *Jean-Charles-Auguste*, comte de Leinengen-Heidesheim. Il a eu d'elle *Charlotte-Jeanne*, née le 6 juin 1714; *Caroline-Magdeléne*, née le 21 juillet 1725; *Charlemagne*, né le 26 mars 1718; *Louise-Sophie*, née le 2 avril 1719; *Louis-Guillaume*, né le 17 janvier 1721; *Théodore-Othon-François*, né le 10 juillet 1722; & *Chrétienne-Elizabeth*, née le 15 avril 1724.

*RHINGRAVES, SEIGNEURS DE DAUHN, derniers de cette branche aînée des* RHINGRAVES.

IX. ADOLPHE-HENRI Rhingrave, quatriéme fils de PHILIPPE-FRANÇOIS, né en 1557, fut seigneur de Dauhn, & mourut en 1606. Il épousa *Julienne* de Nassau, fille de *Jean*, comte de Nassau-Dillembourg, dont il eut WOLFGANG-FRÉDÉRIC, qui suit; & *Elizabeth*, mariée 1°. à *Philippe-Louis*, comte d'Isenbourg: 2°. à *Reinhard*, comte de Solms: 3°. à *Louis-Henri*, comte de Nassau-Catzenellebogen, mort en 1656.

X. WOLFGANG-FRÉDÉRIC, épousa 1°. *Elizabeth* de Solms, morte en 1636: 2°. *Jeanne* de Hannaw, avec laquelle il vécut peu; car il mourut le 24 octobre 1637, âgé de 48 ans, ayant eu de sa premiere femme, JEAN-LOUIS, qui suit; *Anne-Julienne*, mariée à son cousin *Adolphe* Rhingrave à Grumbach, morte en 1669; *Amélie-Marguerite*, chanoinesse de Grandsheim, morte en 1674; *Louise*, née en 1631, qui épousa en 1663, *Georges-Augustin*, seigneur de Strubenberg.

XI. JEAN-LOUIS Rhingrave, épousa 1°. *Elizabeth*, sa cousine, fille de *Jean-Georges* Rhingrave, de la branche de Salm, & héritiere des biens de son pere, suivant son testament de 1647, lequel fut pourtant contesté par ses autres cousins. Après sa mort il prit une seconde alliance avec *Eve-Dorothée* de Hohenloë, morte en 1678. Il mourut le 6 novembre 1673, & eut du premier lit, *Frédéric-Guillaume*, tué en 1644, par les Lorrains, dans le Palatinat; JEAN-PHILIPPE, qui suit; *Léopold-Guillaume*, mort à 18 ans; *Anne-Sibylle-Florentine*, mariée en 1671 à *Philippe-Godefroi*, comte de Castel-à-Rudenhausen, morte en 1685. Il eut du second lit deux mâles morts jeunes; & trois

filles; *Eléonore-Sophie-Dorothée*, née en 1653, mariée à *Henri-Casimir*, comte échanson de Limburg à Suntheim, dont elle resta veuve; *Dorothée-Walpurge*, née en 1654; & *Jeanne-Philippe*, née en 1667.

XII. JEAN-PHILIPPE Rhingrave épousa en 1671, *Anne-Catherine* de Nassau, fille de *Jean-Louis*, comte de Ottweiller, & mourut en 1693, ayant eu CHARLES, qui suit; *Louis-Philippe*, mort en 1686, âgé de 14 ans; *Philippe-Magne*, né en 1679; *Christian-Othon*, né en 1680; *Walrade*, né en 1686, marié le 8 février 1721 à *Dorothée* de Nassau, fille de *Frédéric-Louis*, comte de Nassau-Ottweiler; *Sophie-Dorothée*, morte en 1674, âgée de 12 ans; & *Louise-Philippe-Catherine*, née en 1687.

XIII. CHARLES Rhingrave & Wildgrave, comte de Salm, & seigneur de Vinstingen, est né le 21 septembre 1675, & a été marié le 19 janvier 1704, à *Louise-Amélie*, fille de *Frédéric-Louis*, comte de Nassau-Ottweiler.

*SECONDE BRANCHE DE LA MAISON des* RHINGRAVES, *dite de* MERCHING *& de* KIRBOURG.

VII. JEAN VII, Rhingrave, second fils de JEAN VI, eut en partage les terres de Merching & de Kirbourg, & mourut en 1531; *Anne*, fille de *Philippe*, comte d'Isenbourg, morte en 1557, le rendit pere de JEAN, qui suit; d'*Anne*, mariée à *Christophe-Louis*, comte de Nellenbourg-Dengen; de *Marie*, alliée à *Georges*, baron de Fleckenstein-Dachstel; d'*Ursule*, mariée 1°. à *Robert*, comte Palatin-Lutzelstein: 2°. à *Jean* de Dhuyn, comte de Falckenstein; d'*Adelaïde*, mariée à *Charles*, baron de Limpurg, morte en 1580; & de *Thomas*, comte de Kirbourg, né en 1529, mort en 1553, qui de *Julienne*, fille de *Philippe*, comte de Hanaw, eut pour enfans, *Antoinette*, mariée à Wirich, baron de Griechingen; *Julienne*, née en 1551, mariée le 12 février 1589, à *Ernest*, comte de Mansfeld, morte en 1607; & *Marie-Magdeléne*, née posthume, morte en 1554.

VIII. JEAN VIII, Rhingrave, comte de Merching, &c. mourut en 1594, laissant d'*Anne*, fille de *Georges*, comte de Hohenloë, qu'il avoit épousée en 1546, OTHON, qui suit; *Philippe-Albert* & *Wolfgang*, morts jeunes.

IX. OTHON Rhingrave, mort en 1579, eut pour enfans d'*Ottilie* de Nassau, fille de *Philippe*, comte de Nassau-Weillbourg, *Jean-Jacques*, né en 1568, mort en 1571; *Georges-Philippe*, né en 1570, mort en 1571; JEAN, qui suit; JEAN-CASIMIR, qui a fait *la branche de* KIRBOURG, *rapportée ci-après; Othon*, né en 1578, mort en 1637, sans laisser de postérité de *Claude*, comtesse de Manderscheid, ni de *Philippe-Barbe*, barone de Fleckenstein, ses deux femmes; *Georges-Fréderic*, tué en Hongrie en 1602; *Anne*, née en 1572, mariée en 1589, à *Eberard*, seigneur de Rapolstein, morte en 1608; *Amélie*, née en 1573, morte sans alliance en 1616; *Catherine*, née en 1574, mariée en 1590, à *Hugues*, seigneur de Schombourg; *Anne-Marie*, née en 1576, alliée à *Louis-Georges*, comte de Stolberg; *Anne-Magdeléne*, morte jeune en 1581; *Amélie-Elizabeth*, né en 1582, mort sans alliance en 1645, & *Julienne*, née en 1584, mariée à *Jean-Philippe*, comte de Leiningen, morte le 28 octobre 1626.

X. JEAN IX, Rhingrave, comte de Merching, né en 1575, mourut en 1623, laissant d'*Anne-Catherine*, fille de *Georges*, baron de Griechingen, morte en 1638, OTHON-LOUIS, qui suit; *Jean*, tué dans un combat en Prusse; *Georges* & *Jean-Casimir*, jumeaux, morts jeunes; *Esther*, & *Marie-Elizabeth*, mortes sans alliance; *Dorothée-Diane*, mariée 1°. à *Philippe-Louis*, seigneur de Rapolstein: 2°. à *Philippe-Wolfgang*, comte de Hanaw-Liechtenberg, morte en 1672; *Anne-Amélie*, mariée 1°. à *Michel* de Freyberg: 2°. à *N.*.. de Rechberg: 3°. à *Hugues*, comte de Konigseck; & *Jean-Philippe*, fameux capitaine, maréchal de camp dans l'armée du duc de Saxe-Weimar, tué au combat de Rheinfeld en 1638, laissant de *Marie-Julienne*, fille de *Louis*, comte d'Erpach; *Bernard Louis* Rhingrave, né en 1636, tué en Pologne en 1656, combattant pour les Suédois.

XI. OTHON-LOUIS Rhingrave, né le 13 octobre 1597, fut général de la cavalerie suédoise; & après avoir servi utilement la Suéde en Alsace, il mourut de maladie à Spire le 6 octobre 1634, & laissa d'*Anne-Magdeléne* de Hanaw, veuve de *Lothaire*, baron de Crikhingen, laquelle mourut en 1672, un fils posthume, qui suit.

XII. JEAN X, Rhingrave & Wildgrave, comte de Merching & de Kirbourg, naquit le 17 avril 1635, six mois après la mort de son pere. Le duc Charles de Lorraine s'empara de ses biens, en vengeance de ce que son pere & son oncle avoient servi dans les armées de Suéde & de France; mais par le traité de Westphalie, il fut dit que le Rhingrave seroit rétabli; & le duc de Lorraine n'ayant pas exécuté le traité, y fut enfin forcé par la diéte de Francfort en 1659. Jean rentra aussitôt dans le comté de Kirbourg, par transaction faite avec les filles de *Georges-Frédéric*, son cousin. Il épousa le 27 décembre 1669, *Elizabeth-Jeanne*, fille de *Léopold-Louis*, comte Palatin du Rhin à Veldentz, dont il n'a point eu d'enfans; desorte qu'étant mort le 16 novembre 1688, sa branche a fini entierement en lui. Ses biens furent contestés par sa veuve, qui en vouloit faire don au jeune prince de Salm, & par *Marie Agathe*, fille de *Georges-Frédéric* Rhingrave; mais le parlement de Metz les adjugea aux branches de Neuvillers, de Grumbach & de Dauhn.

*BRANCHE DE KIRBOURG, SORTIE DE CELLE DE* MERCHING.

X. JEAN-CASIMIR Rhingrave, second fils d'OTHON, commença cette branche, & eut pour enfans, *Jean-Louis*, lieutenant colonel d'un régiment d'infanterie, tué à Quedlimbourg en 1641; GEORGES-FRÉDÉRIC, qui suit; *Sophie-Julienne*, morte en 1664; *Anne-Catherine*, épouse d'*Ebrard*, duc de Wirtemberg, morte en 1655; *Anne-Claude*, épouse de *Jean-Jacques*, comte de Rapolstein, morte en 1673; & *Agathe*, mariée à *Albert-Louis*, comte de Griechingen.

XI. GEORGES-FRÉDÉRIC Rhingrave, comte de Kirbourg, mourut en 1681. Il avoit épousé 1°. *Anne-Elizabeth*, comtesse de Stolberg, morte en 1671: 2°. l'an 1673, *Anne-Elizabeth* de Falkenstein, veuve de *Georges-Louis*, comte de Leiningen d'Agsburg. Il n'eut point d'enfans de celle-ci; mais du premier lit, il eut *Marie-Agathe*, née en 1641, mariée en 1663, avec *Hermand-François*, comte de Manderchеïd & Zeil, & morte le 17 décembre 1691; *Anne-Elizabeth*, née en 1642, & mariée en 1660, à *Ernest-Casimir*, comte de Griechingen, dont elle resta veuve; & *Frédérique-Julienne*, née en 1651, & mariée en 1673, avec *Léopold-Philippe-Guillaume*, son cousin, Rhingrave, comte de Grumbach.

Les armes des Rhingraves sont *au 1 & au 4 d'or, au lion de gueules couronné d'azur*, qui est des *Rhingraves*, *au 2 & au 3 de sable, au léopard rempant d'argent à queue fourchue*, qui est des *Wildgraves: sur le tout écartelé au 1 de gueules, à trois lionceaux d'or, 2 & 1*, qui est de *Kirbourg; au 2 de gueules, semé de croix d'or, à deux saumons d'argent brochans sur le tout adossés*, qui est de *Salm; au 3 d'azur, à la fasce d'argent*, qui est de *Vinstengen; au 4 de gueules, à la colonne d'argent, surmontée d'une couronne d'or*, qui est d'*Anholt*, quartier particulier aux princes de Salm. Tous les Rhingraves prennent le titre de maréchaux héréditaires du Palatinat. Ils font tous profession de la confession d'Augsbourg, excepté la branche de Neuvillers, qui est ca-

tholique. *Voyez* RAUGRAVES. * Ritterhusius. Speneras. Imhof, *notitia imperii*.

RHINOCORURE, en latin *Rhinocorura*, ville d'Egypte, selon Ptolémée & Flave Josephe. Strabon & Pline l'appellent *Rhinocolure*, & le géographe Etienne *Rinocurare*. Niger dit qu'on la nomme à présent *Faramida*. Elle est sur les bords de la mer Méditerranée, & sur les frontieres de la Palestine, entre Gaza au septentrion, & Ostracine au midi. Elle est éloignée de Péluse vers l'orient de quatre-vingt-dix milles. * Baudrand.

RHINOCURE : c'est le nom d'un torrent entre l'Egypte & la Palestine. * Baudrand.

RHINSBERG, petite ville du comté de Ruppin, contrée du marquisat de Brandebourg. Elle est fort ruinée, & située sur le bord septentrional d'un grand lac, près de la riviere du Rhin, à quatre lieues de la ville de Ruppin vers le nord. * Mati, *dict.*

RHINTAL, *cherchez* RHEINTAL.

RHO (Jacques) issu d'une famille noble de Milan, naquit dans la même ville en 1590. Il étoit fils d'*Alexandre* Rho, jurisconsulte habile, & qui s'acquit un grand nom par ses lumieres dans la jurisprudence. Son fils, après avoir achevé le cours ordinaire de ses études, entra dans la société des Jésuites, où il s'appliqua particulierement aux mathématiques. Il fut employé dans les missions de la Chine, & étoit en ce royaume dès 1612. Ce pere se trouva à Macao, où il avoit été obligé de s'arrêter quelque temps, parceque des ordres supérieurs lui défendoient de pénétrer plus avant, dans le temps que les Hollandois se disposoient à piller cette ville. Il sut les détourner de cette entreprise; ce qui lui gagna l'estime & la bienveillance du magistrat de Macao, & lui fit obtenir la permission d'aller partout où il lui plairoit prêcher l'évangile. Appellé depuis à Pekin même, l'empereur le chargea de travailler à la correction du calendrier, & il employa quelques années à cet ouvrage avec le P. Schall. Pour le récompenser de son travail, on lui offrit les emplois les plus considérables à la cour; mais il se contenta d'une pension annuelle, & des présens que l'on vouloit bien faire pour l'entretien d'une église, que l'empereur lui avoit offerte de lui-même. Le pere Rho mourut le 27 avril 1638. On a de lui : *Epistolæ de rebus Indicis*, au nombre de deux, imprimées à Milan en 1620; quelques ouvrages de théologie : *Tabulæ motûs solaris, lunaris & planetarum : De mensurâ cœli & terræ.* Ce dernier ouvrage fut écrit par l'auteur en chinois. * *Dictionaire historique*, édition de Hollande, 1740.

RHODANUS, *cherchez* AMILCAR, surnommé *Rhodanus*.

RHODÉ, fille qui étoit à Jérusalem dans la maison de Marie, mere de Jean, surnommé *Marc*, lorsque saint Pierre, qui avoit été miraculeusement délivré de prison, vint fraper à la porte. Cette fille fut si transportée de joie, lorsqu'elle entendit sa voix, qu'elle alla d'abord l'annoncer aux fidéles, qui étoient assemblés dans cette maison pour prier, au lieu d'aller ouvrir la porte à Pierre. Cette nouvelle les surprit si fort, qu'ils la traiterent de folle : & comme elle persistoit à dire que c'étoit lui, ils ne purent d'abord se le persuader; mais crurent que c'étoit son ange. Les commentateurs ne sont point d'accord sur ce qu'il faut entendre par cet ange; les uns le prenant pour l'ange gardien de l'apôtre, & d'autres pour son envoyé. On poura les consulter. * *Actes*, XII, 13.

RHODES, nommée autrefois *Dedan* (*voyez* DEDAN) isle d'Asie dans la mer Méditerranée, avec une ville de même nom, qui fut autrefois métropole, & très-célébre, a produit de grands hommes; & a été autrefois appellée diversement, *Rhodus*, *Ophiussa*, *Æthræa*, *Telchine*, &c. Du côté du septentrion elle regarde la Caramanie, partie de la Natolie, le canal de mer entre deux, de la largeur d'environ vingt milles; du côté du levant, l'isle de Chypre; au couchant, l'isle de Candie; & au midi, l'Egypte. Cette isle a environ six vingt milles de tour. Le ciel y est si serein, qu'il ne se passe point de jour que le soleil n'y paroisse; & ce fut pour cela que les anciens la dédierent au soleil. Phoronée, roi des Argiens, fonda, dit-on, la ville de Rhodes, capitale de l'isle, 740 ans avant la naissance de JESUS-CHRIST. On met au nombre de ses anciens rois, Tlépoléme, fils d'Hercule; Dorieus; Démagete; Diagoras; Evagoras; Cléobule; Cléobuline, qui céda ses droits à Erastides; Démagete II, & Diagoras *le Rhodien*. On rapporte bien des choses fabuleuses de cette isle & de ses habitans. Ce qu'il y a de plus historique, est qu'elle fut inondée par le déluge; que ses habitans furent habiles dans la science des astres & dans la navigation; que Danaüs & Cadmus vinrent aborder dans cette isle; que Triopas, fils de Phorbas, roi des Argiens, établit des Grecs dans cette isle; qu'Amthelemus, fils de Catrée, roi de Créte, s'y étant retiré, tua dans un combat de nuit, son pere qui le venoit chercher; que Tlépoléme Argien, fils d'Hercule, après avoir tué Lycimnius, errant par le pays, s'arrêta enfin à Rhodes & y établit trois tribus & trois villes, Linde, Jalisse & Camire. Après la perte de Jérusalem & d'Acre, les Hospitaliers ou chevaliers de saint Jean, prirent Rhodes sur les Sarasins, qui l'avoient enlevée aux empereurs de Constantinople. Foulques de Villaret, François, grand maître de l'ordre, fut le chef de cette grande entreprise, qu'il exécuta heureusement le jour de l'Assomption de la sainte Vierge de l'an 1309 ou 1310. L'ordre qui prit le nom de Rhodes, posséda cette isle jusqu'en 1522. En 1310, Othoman, sultan des Turcs, l'assiégea avant qu'on eût eu le loisir de la fortifier; mais Amé IV, comte de Savoye, qui vint au secours, la sauva; & pour éterniser cette victoire, au lieu des aigles, qui étoient les armes de ses prédécesseurs, il prit la croix d'argent en champ de gueules, de la religion de Rhodes, & ces quatre lettres F. E. R. T. qui veulent dire *fortitudo ejus Rhodum tenuit*. Mahomet II, empereur des Turcs, la fit attaquer en 1480, & Pierre d'Aubusson, grand maître, la défendit courageusement pendant trois mois, & contraignit les Turcs de se retirer, après avoir perdu la meilleure partie de leurs troupes. Soliman envoya une armée devant Rhodes en 1522, & les Turcs commencerent leur siége avec un fracas effroyable. Les chevaliers animés par le grand maître, Philippe de Villiers de l'Isle-Adam, de la langue de France, résisterent courageusement, & auroient triomphé des ennemis, s'ils n'eussent été trahis. En effet, les Infidéles, dégoutés par leurs pertes continuelles, songeoient à faire la retraite, quand les avis qu'ils reçurent, leur firent prendre de nouvelles mesures. André d'Amaral, Portugais, chancelier de l'ordre, fâché de ce que l'Isle-Adam, son ennemi, lui avoit été préféré dans la dignité de grand-maître, viola toutes les loix de l'honneur & de la religion, pour se venger du tort prétendu qu'on lui avoit fait. Il avoit part au conseil, il savoit le foible de la place, & en donnoit avis à Soliman, qui en recevoit d'autres aussi fidéles, par les soins d'un médecin Juif, qu'il tenoit à Rhodes. Enfin on découvrit la trahison d'Amaral, qui eut la tête coupée le 30 octobre. Les Turcs s'obstinant à poursuivre ce siége, réduisirent la place, qui n'étant plus en état de défense, se rendit à Soliman, qui y entra le jour de Noël de la même année. Depuis ce temps, les Turcs sont maîtres de Rhodes, où ils ont un bacha.

### DROIT RHODIEN.

Les habitans de l'isle de Rhodes sont fort célébres dans l'histoire ancienne pour leur expérience dans la navigation; & cette expérience ayant fait fleurir leur commerce maritime, les obligea avant de tomber sous la puissance des Romains, à faire de très-bonnes loix

par rapport aux naufrages, & autres cas. Ces loix, fondées sur l'équité naturelle, furent généralement approuvées dans la Méditerranée. Rome même en reconnut l'autorité, & l'on voit que du temps de Jules-César & d'Auguste, les jurisconsultes Servius, Ofilius, Labeo & Sabinus les adoptoient & les appliquoient dans les mêmes cas, sur-tout par rapport à l'article du jet des marchandises, *de jactu mercium*. On trouve que les empereurs Claude, Vespasien, Trajan, Adrien & Antonin confirmerent les loix des Rhodiens, & qu'ils ordonnerent que l'on décidât tous les cas du commerce maritime selon ces loix. Il nous reste encore un fragment grec intitulé, *Narrationes de legum Rhodiarum confirmatione*, qui se trouve à la tête des *Leges nauticæ*. Simon Schardius le fit imprimer *in*-8°, à Basle en 1561, & Marquard Freher le publia ensuite à la page 265 du second tome de son *Jus græco-romanum*, imprimé en 1596. Il y en a qui croient que Volusius Mæcianus qui vivoit sous Antonin le pieux, a écrit un livre *De lege Rhodia*: mais ils se trompent; le titre de la loi 9, ff. *Ad L. Rhod. de jactu*, signifie seulement que Mæcianus tira ce texte de la loi Rhodienne. * *Voyez* l'ouvrage de Morisot intitulé, *Orbis maritimus*; Jacques Godefroi dans sa dissertation *De imperio maris*, *c.* 2, & dans sa *bibliothéque du droit*, *c.* 2 Grotius, *In floribus ad jus Justinianæum*, *p.* 117, &c.

### Description de la ville de Rhodes.

La ville capitale de l'isle de Rhodes est située au bord de la mer, sur la pente d'une colline qui s'éleve insensiblement, & dans une plaine agréable, dans la partie septentrionale de cette isle. Elle est environée de divers petits côteaux, pleins de sources vives & couverts d'orangers, de grenadiers & d'autres arbres de cette nature. Lorsqu'elle fut assiégée par Mahomet II, en 1480, elle avoit une double enceinte de murailles, fortifiées de plusieurs grosses tours; mais au midi & du côté que les Juifs habitoient dans la basse ville, les tours étoient plus éloignées les unes des autres; & c'est ce qui rendoit cet endroit plus foible. Le quartier où demeuroient les chevaliers étoit le plus fort; car outre que la mer l'enfermoit au septentrion & à l'orient, il étoit défendu par des bastions & par des tours. Le port, qui regarde l'orient & un peu le septentrion, est formé par deux moles, qui approchant l'un de l'autre en demi-cercle, ne laissent d'espace entre-deux, que ce qu'il en faut pour le passage d'une galere. L'entrée est flanquée de deux grosses tours bâties sur deux rochers; & c'est sur ces deux rochers que fut planté autrefois le fameux colosse de bronze, qui a passé pour une des sept merveilles du monde. Cette grande statue du soleil, haute de soixante & dix coudées, avoit été faite par Charès, éleve de Lysippe. Elle avoit un pied sur la pointe d'un de ces rochers, & l'autre pied sur la pointe de l'autre rocher: si bien qu'un navire passoit à voiles déployées entre les jambes du colosse. Lorsqu'elle eut été abattue par un tremblement de terre, Moavie, sultan des Sarasins, fit charger soixante & douze chameaux de son débris. Deux petits golfes accompagnent le port de Rhodes du côté du septentrion & du midi. Le golfe qui regarde le septentrion est fermé par un mole qui entre plus de trois cens pas dans la mer, & à l'extrémité de ce mole il y a un fort, qu'on appelloit la tour de saint Nicolas. L'histoire des Arabes dit que ce fut le calife Moavie, qui ayant assiégé Rhodes, fit bâtir cette tour pour battre la ville, & l'éleva à une hauteur si prodigieuse, que son faîte touchoit le ciel, & que ses fondemens descendoient jusqu'au centre de la terre. La vérité est qu'en 1464, après que les Vénitiens eurent levé le siége de Rhodes, le grand-maître Zacosta la fit construire, & la fit appeller la tour de S. Nicolas, parcequ'il y avoit une église de ce nom dans le lieu où elle fut bâtie.

### Siége de Rhodes par Mahomet II.

Mahomet II regarda l'isle de Rhodes, comme un lieu qui lui pouvoit faciliter la conquête de l'Egypte & de la Syrie, & forma le dessein d'assiéger la ville en 1479. La flotte ottomane, commandée par le bacha Paléologue, arriva devant Rhodes le 23 mai 1480. Elle étoit composée de cent soixante voiles, & faisoit pour le moins cent mille combattans. Les Turcs ayant mis pied à terre, se logerent sur le mont Saint-Etienne, & dans les plaines voisines. A peine furent-ils campés, qu'une troupe d'aventuriers alla escarmoucher jusqu'aux portes de la ville; mais ils furent taillés en piéces par le vicomte de Monteil, frere aîné du grand-maître d'Aubusson. Démétrius, qui les conduisoit, eut l'avantage d'y mourir les armes à la main, mort trop belle pour un renégat & pour un traître. Ces premieres tentatives n'ayant pas réussi aux Infidéles, l'ingénieur Allemand, nommé *Georges Frapam*, fut d'avis qu'il falloit battre la tour de S. Nicolas. Le lendemain matin cet ingénieur se présenta au bord du fossé de la ville vis-à-vis le palais du grand-maître, & demanda à entrer, ce qu'on lui accorda. Il feignit de se vouloir ranger du côté des assiégés, préférant l'intérêt de son salut à celui de sa fortune. Le grand-maître crut qu'il falloit se servir de l'ingénieur, mais qu'il ne falloit pas s'y fier; & il ordonna qu'on l'observât comme un espion, le faisant toujours suivre par des gens qui le gardoient à vue. Cependant le bacha Paléologue fit mener de plus grandes piéces où l'on avoit dressé la premiere batterie. La tour de S. Nicolas fut ébranlée & fracassée par divers endroits. L'épouvante ayant saisi tous les habitans, les esprits furent rassurés par les exhortations d'Antoine Fradin, religieux de saint François, qui faisoit presque à Rhodes ce que Jean Capistran avoit fait à Belgrade. Le grand-maître sachant de quelle importance étoit ce poste pour la conservation de la ville, n'épargna rien toute la nuit pour le mettre en état de défense, & s'enferma dans la tour avec son frere le vicomte de Monteil. Le lendemain les Turcs leverent l'ancre de devant le mont Saint-Etienne, & approcherent de la tour de saint Nicolas au son des tambours & des trompettes. Ces barbares sauterent à terre, & coururent à l'assaut avec fureur. Du côté des assiégés, les feux d'artifices & les volées de canon, avec une grêle de mousquetades, de fléches & de pierres faisoient un effet terrible. D'ailleurs les brulots mirent le feu à plusieurs galeres des Turcs; & l'artillerie de la ville maltraita fort celles qui se défendirent des brulots. Enfin les ennemis prirent la fuite, & rentrerent dans leurs galeres avec précipitation. Le bacha ayant eu un si mauvais succès de ce côté-là, fit conduire huit grosses piéces de canon devant la muraille des Juifs, proche du poste d'Italie, où les canons & les mortiers des Turcs faisoient un si horrible fracas, que les Italiens avec les Espagnols cabaloient déja pour exciter le grand-maître à rendre la ville; mais leur proposition ne servit qu'à faire connoître leur lâcheté, dont ils se repentirent bientôt.

Le bacha, qui avoit prétendu réduire la place par la décharge de ses grosses piéces, voyant que les assiégés ne parloient point de capituler, & ne voulant pas hasarder l'assaut, eut recours à la trahison. Il fit venir deux transfuges, qui étoient passés au camp des Turcs dès le commencement du siége, & avoient abjuré la foi chrétienne; & leur promit une grande récompense, si en entrant dans la ville, ils pouvoient faire mourir le grand-maître par le fer, ou par le poison. Les transfuges renégats s'offrirent à faire le coup, & retournerent à Rhodes, feignant qu'ils étoient tombés entre les mains des barbares à la seconde sortie. Ils y furent reçus comme des gens qui s'étoient sauvés de la captivité; mais après que leur trahison eut été découverte, ils furent exécutés publiquement. Alors le bacha ne

songea plus qu'à emporter par la force ce qu'il ne pouvoit gagner par l'artifice. Il tourna tous ses efforts contre la tour de saint Nicolas, qu'il avoit abandonnée. Pour faire cette nouvelle attaque, il fit construire un pont de bois, afin d'approcher de la tour, & y donna un furieux assaut, qui fut vigoureusement soutenu par le grand-maître. Le pont fut mis en piéces par les batteries de la tour, qui coulerent aussi à fond quatre galeres avec plusieurs navires de guerre. Cela n'empêcha pas les Infidéles d'opiniatrer leur attaque, où leurs chefs les plus remarquables demeurerent sur la place, entr'autres Ibrahim, gendre de Mahomet. La mort de ce chef ralentit l'ardeur des Barbares. Ils lâcherent pied, malgré la résolution du bacha, qui les exhortoit à venger le gendre du grand seigneur. Une retraite si honteuse jetta le général Paléologue dans une profonde tristesse, & l'obligea de ne penser plus à rien entreprendre sur la tour de S. Nicolas, qui lui parut imprenable. Il fit dessein de réduire la ville, en divisant les assiégés, & en l'attaquant par plusieurs endroits. Cependant l'ingénieur Allemand fut reconnu pour un traître; & après avoir confessé son crime, il fut pendu dans la grande place. Le bacha fut fort affligé de la mort de ce traître, sur lequel il faisoit fond; & après avoir envoyé à Rhodes un ambassadeur, qui fit des promesses & des menaces inutiles, il commanda qu'on mît en œuvre toutes les machines, & qu'on battît la ville jour & nuit. On tira en peu de temps plus de trois mille cinq cens coups; mais cela n'effraya pas les Rhodiens, qui se préparerent à soutenir l'assaut.

Enfin, le 27 juillet, l'armée ottomane attaqua la ville de tous côtés, & gagna le quartier des Juifs, que les chevaliers regagnerent après un combat de deux heures. Les Turcs revinrent à la charge, & eurent ordre du bacha de choisir le grand-maître dans la mêlée, & de ne le pas manquer. Ces gens frais se jetterent comme des bêtes féroces sur les Chrétiens, & les plus hardis avancerent contre le grand-maître, qui reçut cinq blessures à la fois. Ils furent néanmoins contraints de prendre la fuite; & les autres Turcs, qui avoient trouvé une vigoureuse résistance de tous côtés, quitterent leurs attaques, dès qu'ils virent la muraille des Juifs abandonnée. On sortit en foule en même temps par les brèches; & les Rhodiens poursuivirent l'armée ottomane jusques dans son camp. Le bacha Paléologue tâcha inutilement de rallier ses troupes, & fut forcé lui-même de regagner le rivage. Les chevaliers victorieux rentrerent dans la ville, avec l'étendard impérial qu'ils avoient enlevé devant la tente du bacha. Plusieurs transfuges qui se vinrent rendre aux chevaliers, dans le temps que les troupes victorieuses revenoient, raconterent que dans la chaleur du combat, les Turcs avoient apperçu en l'air une croix d'or toute entourée de lumieres; qu'ils avoient vu une dame extrémement belle, vêtue d'une robe blanche, la lance à la main, & le bouclier au bras, accompagnée d'un homme sévére, qui portoit un habillement fait de poil de chameau, & suivie d'une troupe de jeunes guerriers tous armés d'épées flamboyantes. Ils ajouterent que cette vision avoit fort effrayé les Infidéles, & que lorsqu'on éleva l'étendard de la religion, où l'image de la Vierge, & celle de saint Jean-Baptiste étoient peintes, plusieurs étoient tombés morts sans recevoir aucune blessure des ennemis. Pendant que les Turcs embarquoient leurs machines de guerre, & tout leur bagage, il parut deux grands navires, que Ferdinand, roi de Naples envoyoit au secours de Rhodes. Le bacha Paléologue les fit battre du rivage avec les piéces d'artillerie qui n'étoient point encore embarquées, ne pouvant les faire attaquer par ses vaisseaux qui avoient le vent contraire. Un de ces navires entra heureusement dans le port; l'autre relâcha dans le canal, à cause de la tourmente, & se trouva le lendemain assez près de la flotte des Infidéles. Le bacha envoya vingt galères pour s'en saisir, & commanda au général des galères d'y aller lui-même: mais après un sanglant combat de trois heures, les Turcs furent obligés de céder, & la mort du général des galères leur fit abandonner le navire. La flotte ottomane quitta la rade le 19 août, & fit voile vers le port de Fisco, où ayant débarqué l'armée de terre, elle continua son chemin vers Constantinople. Dès que le grand maître fut guéri de ses blessures, il fit vœu de faire bâtir une église magnifique, sous le titre de sainte Marie de la Victoire; & l'on travailla à ce grand ouvrage, aussitôt que les fortifications de la ville furent réparées. Et parceque la victoire se remporta le jour que les Grecs solemnisent la fête de saint Pantaléon, le grand maître d'Aubusson voulut qu'on bâtît proche de cette église une superbe chapelle en l'honneur de ce saint martyr, pour être desservie suivant le rit grec. Il résolut aussi de bâtir une église à Gènes en Italie, proche de la chapelle où reposent les cendres précieuses de saint Jean-Baptiste, dans l'église cathédrale de saint Laurent, ce qui fut exécuté. * Le P. Bouhours, *histoire de d'Aubusson.*

RHODIGINUS (Cœlius) ou LUDOVICUS CŒLIUS RHODIGINUS, célébre sur la fin du XV siécle, & au commencement du XVI, étoit de Rovigo, ville capitale de la Polésine, dans l'état de Venise, où il naquit en 1450. Paul Colomiers est le premier qui a prétendu, sans preuves, que le nom de sa famille étoit *Ricchieri*, & que le nom de *Rhodiginus* étoit celui de sa patrie. Après avoir acquis une grande connoissance des langues & de l'antiquité, il fit un voyage en France, où le roi Charles VIII lui donna des marques de son estime: il fut attiré à Milan vers l'an 1509, par le roi Louis XII. Il y enseigna avec un applaudissement général les lettres grecques & latines. Son principal ouvrage est celui de ses anciennes leçons, qu'il dédia à Jean Grolier, chevalier, vicomte d'Anguisi, trésorier de France & de Milan, homme savant & protecteur des gens de lettres. Il n'avoit publié que les seize premiers livres de cet ouvrage, ausquels Camille Richerius, ou Ricchieri, son neveu, & Jean-Marie Goretti, ajouterent les quatorze autres. On lui attribue quelques autres traités. En sortant de Milan il alla enseigner à Padoue, & mourut en 1525, âgé de soixante-quinze ans, & non en 1520 comme l'a cru M. Baillet. Son corps fut porté à Rovigo, & fut enterré dans le cloître du couvent de saint François. Un Allemand, qui passoit par cette ville, surpris qu'on ne lui eût consacré aucun éloge funébre, grava sur son tombeau ces mots avec la pointe de son épée: *Hic jacet tantus vir.* Depuis, Jean Bonifaci fit rétablir ce tombeau, & y mit une épitaphe. Jules-César Scaliger, qui avoit été son disciple, en parle aussi très-avantageusement, & le considére comme le Varron de son temps. D'autres critiques n'en parlent pas si favorablement. *Paul Jove, *in elog. c.* 120. Thomasini, *in elog. doct. vir. P. II.* Vossius, *l.* 3, *de hist. lat.* Guichenon, *histoire de Bresse*, *&c.*

RHODINGUS (Nicolas) Luthérien, professeur en théologie, naquit proche de Zigenheim, ville de Hesse en Allemagne, l'an 1519. Après avoir achevé ses études à Marpurg, où il avoit obtenu la place de principal du collége dès l'an 1538, & enseigné avec réputation la philosophie l'an 1541, il alla à Louvain, célébre université dans le Brabant, puis à Dole dans le comté de Bourgogne, où il continua d'enseigner la philosophie & la grammaire. Il vint ensuite à Paris, où il resta jusqu'en 1543, & retourna à Marpurg, où il enseigna la rhétorique pendant quelques années, & fut ensuite élu ministre de Melsungue; & un an après il fut rappellé à Marpurg, pour y enseigner la théologie. Après avoir exercé cinq ans cette profession, il mourut le 23 septembre 1580. Il s'adonnoit aussi à la poésie, & a laissé quelques petits poëmes latins sur différens sujets. * Melchior Adam, *vita German. theol.*

RHODIUM, *Rhodiena numismata.* C'est le nom que l'on donne entre les savans, a deux médailles d'argent, que l'on conserve, l'une dans le trésor de l'église de sainte croix en Jérusalem, dans la ville de Rome; l'autre dans S. Jean de Latran à Paris, & que l'on prétend être de celles que le Sanhedrin donna au traître Judas. Ces monnoies sont anciennes, comme le montrent l'inscription *Rhodion*, & la rose imprimée d'un côté, & de l'autre la tête du Colosse ou du soleil. Goltzius & Antoine Pison ont eu en mains de pareilles médailles, & les ont fait graver. Dom Calmet en parle aussi dans son dictionaire de la bible.

RHODIUS (Jean) naquit à Copenhague vers l'an 1587. On croit qu'il fit une partie de ses études à Wittemberg, puisqu'il y soutint en 1612 une thèse de philosophie morale. Il passa ensuite en Italie, & se rendit à Padoue en 1614. Il est à présumer que ce fut dans cette ville, qu'il prit le degré de docteur en médecine. Le séjour de Padoue lui plut tellement, qu'il s'y fixa. On lui offrit en 1631 une chaire de professeur en botanique, avec la direction du jardin des plantes; mais il refusa l'une & l'autre, aimant mieux vivre pour lui-même, & ne dépendre de personne. Par la même raison, il refusa une chaire de physique à Copenhague. On voit par un acte raporté dans le *Gymnasium Patavinum* de Tomasini, pag. 199, qu'il étoit encore à Padoue en 1647, & l'on sait d'ailleurs, qu'il est resté dans cette ville jusqu'à la fin de sa vie, & qu'il y est mort le 24 février 1659, âgé de soixante-douze ans, sans avoir été marié. Ses ouvrages sont: 1. *Disputatio de modestiâ & magnanimitate*, à Vittemberg, 1612, *in*-4°. 2. *Libellus de natura medicinæ*, à Padoue, 1625, *in*-4°. 3. *De Acia dissertatio ad Cornelii Celsi mentem, quâ simul universæ fibulæ ratio explicatur*, à Padoue, 1639, *in*-4°: seconde édition, corrigée & augmentée, publiée à Copenhague en 1672, *in*-4°. par les soins de Thomas Bartholin, qui y a ajouté une dissertation de Rhodius *de Ponderibus & mensuris*, & la vie de Celse, par le même. Almeloveen a fait entrer ces trois écrits (les deux dissertations & la vie) dans l'édition qu'il a donnée de Celse en 1687, à Amsterdam, *in*-8°. 4. *Analecta & notæ in Ludovici Septalii animadversiones & cautiones medicas*, à Padoue, 1652, *in*-8°, & 1659, *in*-8°, avec l'ouvrage même de Septalius. 5. *Notæ & Lexicon in Scribonium Largum, de compositione medicamentorum*, à Padoue, 1655, *in*-4°, avec l'ouvrage de Scribonius. 6. *Observationum medicinalium centuriæ tres*, à Padoue, 1657, *in*-8°, & à Leipsick en 1676, *in*-8°, avec l'ouvrage de Pierre Borelle, intitulé: *Historiarum & observationum medicophysicarum centuriæ quatuor.* 7. *Mantissa anatomica*, à Copenhague, 1661, *in*-8°, avec l'ouvrage de Thomas Bartholin, qui a pour titre: *Historiarum anatomicarum & medicarum rariorum centuriæ V & VI.* 8. *Epistolæ decem ad Gasparum Hoffmannum*; dans l'*Appendix* des *Epistolæ Georgii Richteri selectiores*, à Nuremberg, 1662, *in*-4°. 9. *De artis medicæ exercitatione consilia tria*, à Copenhague, 1662, *in*-8°, dans la *Cista medica Hafniensis* de Thomas Bartholin, & avec *Hermanni Conringii in universam artem medicam introductio; operâ Guntheri Christophori Schelhammeri*, à Helmstadt, 1687, *in*-4°. 10. *Catalogus 60 autorum supposititiorum, quo scriptores anonymi & pseudonymi complures manifestantur*; à la tête du livre de Vincent Placcius, *de scriptis & scriptoribus anonymis & pseudonymis syntagma*, à Hambourg, 1674, *in*-4°. (Voyez la préface du grand ouvrage de Placcius sur les auteurs anonymes & pseudonymes.) 11. *Observationes medicæ posteriores è schedis Joannis Rhodii*, dans le quatriéme volume des *acta medica & philosophica Hafniensia* de Thomas Bartholin, à Copenhague, 1677, *in*-4°. 12. *Justi-Lipsii de re nummariâ breviarium à Joanne Rhodio editum*, à Padoue, 1648, *in*-8°. 13. *Francisci Frizimelicæ de balneis metallicis arte parandis liber posthumus*, à Padoue, 1659, *in*-8°. On a communément attribué à Rhodius le livre intitulé: *Rhamnusii Satyromastigis Severini apologia, quâ cujusdam Fortunii infortunium, Liceti licentia latâ sententiâ cohibetur, cum annotationibus circumspectiviri Erotini Didascalici Ludimagistri Wildoxiensis*, à Oldenbourg, 1636, *in folio.* Mais Aprosio dans sa *Visiera Alzata*, nous apprend qu'il est d'Etienne-Rodrigue de Castro, Portugais, professeur de médecine à Pise. Il n'est pas plus vrai que Rhodius soit l'auteur des éloges qui portent le nom de *Jacques-Philippe-Tomasini.* * Voyez les *mémoires* du P. Niceron, tome XXXVIII, & *Gabrielis Naudæi epistolæ*, *epist.* 52 & 67.

RHODIUS (Ambroise) docteur en philosophie & en médecine, naquit à Kemberg en Saxe. S'étant rendu en Danemarck, il fut fait médecin praticien de la ville de Christian en Norwége, & en même temps professeur en physique & en mathématiques dans le collége de cette ville. S'étant mêlé plus qu'il ne devoit dans les affaires politiques, le magistrat le fit emprisoner: cela arriva après l'an 1660. Il fut depuis transféré dans la forteresse de Wardehuus, où l'on croit qu'il mourut. On a de lui: *Disputationes de scorbuto*, en 1635. *De astrorum influxu*, la même année. *Dialogus de transmigratione animarum pythagoricâ*, en 1638. *Commentarius in ideam medicinæ philosophicæ Petri Severini*, en 1643. * *Bibliotheca Septentrionis eruditi*, pag. 3 & 157. *Supplément françois de Basle.*

RHODOCUS, Juif, qui étant dans le parti de sa nation, faisoit savoir secrétement aux Syriens tout ce qui se passoit dans l'armée de Judas *Machabée.* Il fut enfin découvert & mis en prison. * *II. Machab.* XIII, 21.

RHODOMAN (Laurent) né à Sassovert, village appartenant aux comtes de Stolberg dans la haute Saxe en Allemagne, avoit une grande connoissance de la langue grecque, comme on le peut voir par sa traduction latine de Diodore de *Sicile.* Il publia aussi le poëme grec de Quintus de *Smyrne*, ou autrement de Quintus *Calaber*, touchant la prise de Troyes, & y fit quelques corrections. Il fut encore bon poëte Grec, & donna plusieurs ouvrages de sa façon, en grec & en latin, dont on trouvera les titres dans le *diction. critique* de Bayle. Après avoir enseigné dans différentes villes, il obtint la chaire de professeur en histoire dans l'académie de Wittemberg, & mourut le 8 janvier 1606, âgé de 60 ans; laissant un fils qui publia quelque chose. Rhodoman le pere a excellé dans les vers grecs; mais ses vers latins sont pitoyables. * *Scaligerana posteriora, &c.* Bayle, *dictionaire critique.* Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes modernes & sur les critiques grammairiens.* Konig, *bibliot.*

RHODON, disciple de Tatien, florissoit sous les empires de Commode & de Severe dans le II siécle. Quoiqu'il fût d'Asie, il fit ses études à Rome. Il écrivit plusieurs livres, entr'autres un ouvrage contre l'hérésie de Marcion, dont Eusébe rapporte quelques passages, & un traité sur l'ouvrage des six jours de la création. * Eusébe. S. Jérôme, *de script. ecclesiast.* Du-Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques des III premiers siécles.*

RHODOPE, *Rhodope*, montagne de Thrace, que les Italiens nomment *Monte Argentaro*, & les Grecs *Basilissa*: comme qui diroit *Reine des montagnes*, avoit acquis ce nom par ses mines, qu'on n'y découvre plus. * Ptolémée, *l.* 3. Pline, *l.* 4.

RHODOPE, *Rhodope*, native de Thrace, fut esclave avec Esope, & fut rachetée par Charax de Mytilène, frere de Sapho. Elle fit depuis le métier de courtisane à Naucratis, & acquit de si grands biens à l'exercer, que, selon Pline & quelques autres, elle en gagna assez pour faire bâtir une de ces fameuses pyramides d'Egypte. Hérodote rejette cette opinion, qui tient en effet de la fable, aussi-bien que le conte qu'on fait

fait du soulier de Rhodope. Un jour, dit-on, qu'elle se baignoit, un aigle fondit sur ses habits, enleva un de ses souliers, & le porta à Memphis, où il le laissa tomber sur les genoux de Psammiticus, qui rendoit alors la justice à son peuple. Ce prince touché de ce prodige, & jugeant par le soulier de la beauté du pied de celle qui le portoit, fit chercher par tout cette dame, & l'épousa après l'avoir trouvée. * Hérodote, *liv.* 2. Pline, *l.* 36. Elien, *l.* 13. Bayle.

RHŒ, ou RHOWE (Thomas) Anglois, naquit à Low-Layton, près de Wansted, dans le comté d'Essex, de ROBERT Rhœ, & de *Marie* Gresham, vers l'an 1580. Il perdit son pere dans son enfance; mais sa mere prit soin de son éducation, & le mit en 1593, à l'âge de treize ans, dans le collége de la Magdeléne à Oxford. Rhœ en fut tiré cependant, avant d'avoir pris aucun degré; & après avoir passé quelque temps à la cour d'Angleterre & à celle de France, il fut fait écuyer de la reine Elizabeth sur la fin du regne de cette princesse. Le 23 mars 1604, il reçut du roi Jacque I le titre de chevalier à Greenwich; & aussitôt le prince de Galles l'envoya à la découverte des Indes occidentales. De retour en Angleterre, il fut envoyé au Mogol, en qualité d'ambassadeur du roi Jacques I; mais aux frais des marchands Anglois de la compagnie des Indes orientales, & pour les affaires de leur commerce. Il partit en 1615, & arriva à la fin de la même année au Mogol. Il eut audience du grand Mogol Jehan-Guire, au commencement de 1616, & il demeura à sa cour trois ou quatre ans. Il étoit en Angleterre en 1620, puisqu'il fut élu cette année député de Cirencester dans le comté de Glocester, pour assister au parlement qui devoit s'assembler au mois de janvier 1621. Cette même année 1621, il fut envoyé en ambassade à Constantinople pour les affaires du commerce, qu'il mit sur un meilleur pied qu'elles n'avoient encore été, par les exemptions qu'il obtint du grand seigneur. Il demeura trois ans en Turquie, & écrivit de-là plusieurs lettres que Thévenot promettoit de donner dans la suite de son recueil, mais qui n'ont point paru en françois. Au commencement de 1630, il fut encore envoyé en ambassade en Pologne & en Suéde; & quelque temps après en Danemarck, & vers quelques princes d'Allemagne. Le 17 octobre 1640, il fut nommé député de l'université d'Oxford, pour assister au parlement qui s'assembla à Westminster le 3 novembre de la même année. Au mois de juillet 1641, il fut envoyé vers l'empereur, pour assister à la diéte de Ratisbonne, & il s'y fit très-aimer & estimer de l'empereur & des autres princes qui se trouverent à la même diéte. Revenu dans sa patrie, il fut fait chancelier de l'ordre de la Jarretiere, & conseiller du conseil-privé du roi. Il mourut le 6 novembre 1644, âgé de soixante-quatre ans, & fut enterré dans l'église de Woodfort, près de Wansted, dans le comté d'Essex. On a de lui: 1. Relation fidéle de ce qui est arrivé à Constantinople à la mort du sultan Osman, & à l'installation de Mustapha son oncle; en anglois, à Londres, 1622, *in*-4°. 2. Lettres écrites de la cour du grand Mogol dans les Indes orientales, en anglois. Ces lettres sont dans le quatriéme livre de la premiere partie des voyages de Samuel Purchas. 3. Mémoires de Thomas Rhœ sur son voyage au Mogol, en anglois, dans le recueil de Purchas; & traduits en françois, dans le I volume de Thévenot, qui a suppléé à quelques omissions de Purchas. 4. Discours fait dans le conseil contre la monnoie de cuivre, au mois de juillet 1641, *in*-4°. 5. Discours fait dans le parlement, dans lequel on découvre la cause de la ruine du commerce; en anglois, à Londres, 1641, *in*-4°. 6. Il a traduit en anglois un discours touchant la prise de la Valteline par le roi d'Espagne: on ignore quand cette traduction a été imprimée. * *Antonii Wood Athenæ Oxonienses. Mémoires* du pere Niceron, tome XXV.

RHONE, *Rhodanus*, fleuve de France, qui a sa source au mont Saint-Gothard, près de celle du Rhin, sort de deux fontaines, & augmenté par les eaux de quelques torrens, traverse le lac de Genève. A cinq lieues de cette ville il se perd sous terre, & quelque temps après paroît encore, & sépare la France de la Savoye, & le Dauphiné de la Bresse. Ensuite il passe à Lyon, où il reçoit la Saône, à Vienne, à Condrieu, à Saint-Vallier, à Tournon & à Valence, & est grossi par l'Isere à une lieue au-dessus de cette ville. Il descend au Saint-Esprit, à Avignon, & de-là il passe entre Tarascon & Beaucaire, & s'accroît des eaux de la Durance. A Arles, il se partage en deux bras, qui ont encore diverses branches, dont la connoissance donne bien de la peine aux auteurs. On met ordinairement cinq de ces embouchures, par lesquelles ce fleuve, le plus rapide du royaume, se décharge dans la mer Méditerranée; savoir; Gras du midi, Gras de Paulet, Gras d'Enfer, grand Gras & Gras de Passion. D'autres mettent encore le Gras neuf. Il y a apparence que ce mot de *Gras* est tiré du latin *gradus*, marqué dans l'itinéraire d'Antonin, en parlant de l'entrée du Rhône dans la mer. * *Consultez* les géographes anciens, & Papire Masson, *desc. flum Gall.* Bouche, *histoire de Provence*, *liv.* 1, *c.* 5, § 1. Chorier, *histoire du Dauphiné.*

RHONIUS (Jean-Henri) sénateur de Zurich, où il naquit en 1646, fut un savant homme, qui se distingua beaucoup en son temps. Il fit un voyage en France, qui contribua à augmenter le gout qu'il avoit déja pour l'étude des belles-lettres. De retour à Zurich, le sénat lui confia le soin de la bibliothéque publique en 1669, & âgé de 23 ans il fut mis au nombre des deux cens, & se vit par-là aggrégé à ceux qui ont la souveraineté en dépôt. Il monta ensuite à la dignité de chancelier, d'où il passa à celle de sénateur, & étoit trésorier du canton de Berne, lorsqu'il mourut en 1709. Il avoit publié dès l'âge de 18 ans, un discours politique sur les ambassadeurs, *Disputatio politica de legatis*, *in*-4°, 1664. En 1678, il donna une traduction *in*-12 en idiome suisse, du traité latin de Rebdob-Herman Schéel, *de la liberté publique*, & il composa l'abrégé des *annales suisses* depuis la naissance de cette république, c'est-à-dire depuis environ le XII siécle. Cet abrégé est en latin, *in*-8°; mais le corps des annales, qui est en langue allemande, n'a jamais été imprimé; il le donna en 1702, à la bibliothéque de Zurich, & il joignit l'*histoire de l'alliance des XIII cantons*. On trouva après sa mort plusieurs manuscrits importans de sa composition: les principaux sont l'*histoire de la guerre de Bourgogne*, en latin & en allemand: *le cérémonial de la ville de Zurich*, dans lequel il est traité de la maniere d'y recevoir les nonces des papes, les ambassadeurs des empereurs & de tous les souverains, & les vies de tous les auteurs qui ont écrit sur l'histoire des Suisses. * *Merc. gal.* août 1709.

RHOSSUS, ville maritime de la Syrie. Strabon, livre 16 de sa géographie, dit qu'elle étoit bâtie entre Issus & Seleucie. Ptolémée en parle aussi, *l.* 5, *c.* 5, & fait mention de l'écueil ou rocher, dit *Rossicus*. Cette ville étoit autrefois épiscopale; & entre les provinces ecclésiastiques, elle se trouve placée dans la seconde Cilicie, ce qui a donné lieu à quelques auteurs de la mettre dans la Cilicie. *Voyez* entr'autres le pere Lubin dans ses *tables géographiques*.

RHUA (Pierre) natif de Numance, où il enseigna pendant plusieurs années les belles-lettres, s'attacha à examiner les ouvrages d'Antoine Guevara, & à marquer les endroits où cet auteur avoit fait quelques fautes contre l'histoire & contre la chronologie. Il a encore fait un traité, *De lege Julia*, *Poppæa*, *Cornelia*, *Falcidia*, &c. *De medicina & empyrica.* * Nic. Antonio, *bibl. Hisp.*

RHUMAN (Arnold-Wolfgang) né à Koldingue, dans la Nort-Jutlande en 1572, étoit correcteur du collége de Roschild, vers l'an 1591. Il fut fait pro-

fesseur de rhétorique à Copenhague l'an 1608, & de logique en 1634. Il mourut de la peste le 4 juillet 1637. On a de lui, *Compendium rhetoricæ Joannis-Pauli Resenii*, en 1664. *Romæ Atticæ suburbium, seu tractatus præliminaris de litteris latinis*, en 1679, *in*-4°. Il montre dans cet écrit, que les Romains avoient formé leur langue sur celle des Grecs. * *Bibliotheca Septentrionis eruditi*, page 466. *Supplément françois de Basle.*

R I

RIANCOUR ou RIENCOUR (Simon de) correcteur en la chambre des comptes de Paris, qui épousa une fille de M. Parmentier, voulut joindre dans le dernier siécle les titres d'historien & de théologien, à celui de magistrat, auquel il eût peut-être mieux fait de s'arrêter. Comme théologien, il composa une *histoire de la grace* en deux petits volumes, où il ne mit point son nom. Il est vrai que cet ouvrage est plus historique que théologique; mais l'on sent bien qu'il n'étoit pas possible de bien traiter l'un sans l'autre. Comme historien, il a écrit un *abregé chronologique de l'histoire de France*, en deux volumes *in*-12, à Paris, 1675 & 1678, & une *histoire de la monarchie françoise*, sous le regne de Louis XIV, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable depuis 1643, jusqu'en 1688, à Paris, deux volumes *in*-12, 1688. Cette histoire a été publiée de nouveau, augmentée par Thomas Corneille, en trois volumes *in*-12, à Paris 1697. M. de Riancour est mort en 1693. Ce Simon de Riencour étoit pere de CHARLES de Riencour, avocat au parlement de Paris, qui fut admis en 1717 à l'académie des inscriptions & belles-lettres, & qui s'en retira en 1727. Dans le privilége du roi donné le 11 août 1718, pour l'impression de quelques dissertations de sa composition, il est dit que *Simon de Riencour son pere, correcteur en la chambre des comptes, avoit toute sa vie travaillé à l'histoire de France.* Nous n'avons vu de Charles de Riencour que deux dissertations, l'une *sur le culte que les Grecs & les Romains ont rendu à Antinoüs, favori de l'empereur Adrien*, & l'autre sur le culte rendu *à Comus, le Dieu de la joie, des plaisirs, des ris, des festins & des bals*; à Paris, chez Etienne Ganeau, 1723, *in*-4°. Dans le privilége de 1718, en vertu duquel ces dissertations ont été imprimées, il est dit que « l'auteur » s'étoit appliqué à travailler à différens sujets d'anti» quité, tant par rapport aux médailles & aux inscrip» tions, que par rapport à une infinité d'endroits très» difficiles à entendre, soit dans les poésies grecques, » soit dans les poésies latines; que cette étude l'avoit » engagé dans différentes dissertations curieuses sur » différentes matieres qui ne regardent que l'antiquité, » & spécialement sur tout ce qui a pu être l'objet de » l'idolâtrie, depuis le commencement du monde jus» qu'à présent: » & le privilege lui accorde de faire imprimer ces dissertations. Dans un *avis aux savans*, qui est de feu M. l'abbé Richard, chanoine de sainte Opportune, & qui est au-devant des deux dissertations nommées plus haut, il est dit que ces dissertations ne sont qu'un échantillon d'un *dictionaire universel, qui contient tout ce que l'histoire, la fable & la théologie des païens nous ont conservé de plus curieux sur leur idolâtrie.* L'abbé Richard ajoute qu'il avoit lui-même *examiné ce dictionaire entier*, & que le privilége pour l'imprimer avoit été accordé: jusqu'à présent il n'a point eu d'effet.

RIANTS (Denys) ou RIANT, comme l'appelle Loysel dans son *dialogue des avocats*, seigneur de Villerai au Perche, suivit long-temps le barreau au parlement. « C'étoit lors, *dit Loisel*, un grand personnage, » plus chargé de causes qu'aucun des autres, & fort » rompu aux affaires du palais; mais il ne sembloit » pas être tant versé aux bonnes lettres; néanmoins il » étoit assez éloquent, & très-affectioné envers la jeu» nesse du palais. » Il fut pourvu de la charge de second avocat du roi au parlement, en laquelle il fut reçu le 11 juin 1551, en la place de M. de Marillac. Il devint premier avocat du roi en 1554. Dans les fonctions de cette charge, il gagna l'affection du public, & les bonnes graces du roi Henri II, qui lui donna une charge de président à mortier, à laquelle il fut reçu le 18 août 1556. Il en jouit peu, étant mort en sa terre de Villerai, le premier mai 1557, *n'étant pas grandement âgé*, dit Loysel. Pasquier, livre VI de ses lettres, écrivant à M. de la Bite, juge de Mayenne, dit que Riants fut un des quatre avocats, *qui furent appellés aux grands états pour leurs vertus, vers l'an 1553, au temps du semestre du parlement.* Il laissa de Gabrielle Sapin, sa femme, GILLES de Riants, baron de Villerai, qui après avoir suivi quelque temps le barreau, fut reçu conseiller au même parlement de Paris, le 22 avril 1567, puis maître des requêtes ordinaire de l'hôtel, le 30 septembre 1570. Il fut fait conseiller d'état ordinaire au mois d'août 1582, & il fut aussi chancelier de François de Valois, duc d'Anjou & d'Alençon. Après la mort funeste du roi Henri III, il suivit le parti de Henri IV, qui depuis lui donna une charge de président à mortier, en laquelle il fut reçu au parlement séant à Tours, le 18 janvier 1592. Il mourut le 26 janvier 1597, âgé de 53 ans, & fut enterré dans l'église des Cordeliers de Paris. Pierre de l'Etoille, dans son *journal du regne de Henri IV*, met sa mort le mardi 21 janvier, & il y a apparence que c'est cette date qu'il faut suivre, de l'Etoille vivant alors à Paris, & écrivant chaque jour ce qu'il nous a laissé. Il le nomme aussi Riant, non de Riants, & le dit *seigneur de Villeverar, président en la cour, homme d'esprit & de savoir.* Il avoit épousé Magdeléne Fernel, morte à Villerai au mois de mars 1642, âgée de 94 ans. Elle étoit fille du célébre Jean Fernel, premier médecin du roi Henri II, & de Magdeléne de Tournebulle. Il en eut pour fils aîné DENYS de Riants, baron de Villerai, cornette de la compagnie des gendarmes du prince de Conti, qui fut marié avec *Louise* de Blavette, barone de Goron, dont il eut entr'autres enfans, *Denys* de Riants de Villerai, seigneur de Bures, qui épousa *Marie* des Prez, niéce de *Claude* de Rebé, archevêque & primat de Narbonne, commandeur des ordres du roi. Leur fils, CLAUDE de Riants, comte de Villerai, baron de la Brosse, servit long-temps, & fut blessé en différentes occasions; il avoit beaucoup d'étude, & s'adonna aux sciences les plus abstraites. De *Marie* Hervé sa femme, fille de *Charles* Hervé, doyen du parlement de Paris, & de *Marie* Doujat sa premiere femme, il laissa *Claude* de Riants de Villerai, prêtre, docteur en théologie de la faculté de Paris, de la maison royale de Navarre, ancien recteur de l'université de Paris, qui renonça à ses droits d'aîné en faveur de *Denys* de Riants son frere puîné, baron de Villerai & de la Brosse, connu sous le nom de *Marquis de Riants*, qui fut successivement guidon des gendarmes Anglois, enseigne des gendarmes de la reine, sous-lieutenant des gendarmes Anglois, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, & capitaine-lieutenant de la compagnie des gendarmes de Berri, & qui fut créé brigadier des armées du roi, le 29 janvier 1709. Il quitta depuis le service, après s'être distingué en diverses occasions, & avoir reçu plusieurs blessures.

RIARIO (Pierre) cardinal, étoit de Savonne dans l'état de Gènes; & dès l'âge de douze ans il alla trouver à Sienne le P. François de la Rovere, son oncle maternel, qui enseignoit la théologie aux religieux de saint François, dont il portoit l'habit. Riario ayant été reçu dans le même ordre, étudia à Venise, à Padoue, à Bologne, à Sienne, à Pérouse, & à Ferrare, & fut professeur à Venise, puis provincial de la province de Rome. Son oncle, qui étoit devenu pape sous

le nom Sixte IV, le fit cardinal en 1471, le nomma patriarche de Constantinople, & lui conféra en divers temps les archevêchés de Séville & de Florence, & divers autres bénéfices très-importans. Cette élévation fit oublier à Riario la bassesse de sa naissance, & l'entraîna aux vanités les plus pompeuses. Il égaloit la magnificence des rois dans son train, dans sa dépense, dans les fêtes qu'il donnoit, & introduisit à Rome le *Nepotisme*. Sixte IV, qui l'aimoit passionément, le nomma en 1473, légat de l'Ombrie, puis de toute l'Italie. On lui fit des entrées magnifiques dans les principales villes, où l'on étoit bien aise de flater sa vanité pour se ménager l'esprit du pape. Mais ce cardinal ne jouit pas long-temps de ces grandeurs; car il mourut à Rome avec des sentimens très-chrétiens le 3 janvier de l'an 1474, & le 29 de son âge. * Fulgose, *l.* 1, *c.* 3; *l.* 6. *c.* 10; *l.* 9, *c.* 11. Onuphre. Ciaconius. Victorel. Auberi, &c.

RIARIO ou GALEOTTO (Raphaël) cardinal, naquit le 3 mai de l'an 1451, à Savonne, de *Violentina* Riario, sœur du cardinal *Pierre* Riario. Le pape Sixte IV le substitua à ce dernier, dont il lui fit porter le nom, & lui donna le chapeau rouge au mois de décembre de l'an 1477, quoique ce ne fût que la 17 année de l'âge de Galeotto. Il lui conféra encore en divers temps les évêchés d'Imola, de Lantriguier, d'Osma & de Cuença; & même les archevêchés de Cosence, de Salerne, & l'évêché de Trente, avec les abbayes du Mont-Cassin & de Cave. Ce pape prétendant alors avoir sujet de se plaindre de Laurent de Médicis, écouta trop facilement François Pazzi, qui avoit conjuré sa perte, & celle de Julien de Médicis. Son frere Riario qui étudioit à Pise, eut ordre de se trouver à Florence, pour animer les conjurés par sa présence; mais ce dessein ayant échoué, il fut presque déchiré par la populace en 1478. L'horreur du danger qu'il courut le rendit extrêmement pâle pour tout le reste de sa vie. Il fut encore en faveur sous le pontificat d'Innocent VIII; mais il tomba sous celui d'Alexandre VI. Comme il avoit beaucoup contribué à l'élection de ce pontife, il croyoit que ce service fixeroit le bonheur de ses cousins, fils de Jérôme Riario son oncle. Il se trompa; car Alexandre VI les dépouilla des principautés de Forli & d'Imola, & fit même arrêter la princesse Catherine leur mere. Le cardinal se vit contraint de chercher un asyle en France, & se trouva depuis à l'élection de Pie III, de Jules II & de Léon X. Sous ce pontificat il fut complice du dessein que le cardinal Petrucci eut de se défaire de Léon X. On l'arrêta dans le château Saint-Ange; & le pape, auquel il avoua son crime, lui pardonna généreusement. Peu après il se retira à Naples, où il mourut le 7 juillet de l'an 1521. Un de ses oncles, nommé JERÔME Riario, frere aîné du cardinal Pierre, avoit porté Sixte IV à entrer dans la conjuration des Pazzi. Ce pape, qui l'aimoit avec cette passion dereglée, qui a fait tous les malheurs de son pontificat, lui avoit donné les principautés de Forli & d'Imola, & l'avoit marié à *Catherine*, fille *naturelle* de *Galeas* Sforce, duc de Milan. * Onuphre, *in Sixto IV*, *& in chron.* Machiavel, *hist. Flor. l.* 8. Garimbert, *l.* 4. Ciaconius. Auberi, &c.

RIBADAVIA, petite ville de la Galice, sur le Minho, au confluent de cette riviere & de l'Avia, entre Tui & Orense, avec titre de comté. Ce qui la rend célébre, est son vignoble, qui rapporte le meilleur vin de toute l'Espagne.

RIBA DE SELLA, bourg des Asturies en Espagne, sur l'embouchure de la Sella dans la mer de Biscaye, à neuf ou dix lieues de San-Vincente vers le couchant. Quelques géographes prennent ce bourg pour l'ancienne *Flavia Lambris Bœdiorum*, que d'autres mettent à Fuenfrias, village de la Galice, voisin des Asturies. * Mati, *dict.*

RIBADENEIRA (Pierre) Jésuite, natif de Tolède en Espagne, fut reçu par saint Ignace au nombre de ses disciples l'an 1540, avant même que sa compagnie eût été confirmée par le saint-siége. Il vint étudier à Paris en 1542, fut envoyé à Padoue l'an 1545, & alla enseigner la rhétorique à Palerme en Sicile l'an 1549. Il se fit partout des amis illustres, fut envoyé par saint Ignace en 1555, dans les Pays-Bas, puis en France. Il fut encore provincial en Toscane & en Sicile: enfin il fut envoyé l'an 1574 en Espagne, où il continua de travailler avec un zèle infatigable, & où il mourut à Madrid le premier octobre de l'an 1611, âgé de 84 ans, dont il en avoit passé 71 dans sa compagnie. Il a composé les vies de saint Ignace, de saint François de Borgia, du P. Lainez, & du P. Salmeron. Ribadeneira a composé en espagnol un traité intitulé *le Prince*, pour l'opposer à celui que Machiavel a donné sous le même titre. On a des traductions de cet ouvrage en latin, en italien & en françois. Si la politique du *prince* de Machiavel est justement rejettée en beaucoup de points; le *prince* de Ribadeneira n'est guère moins condamnable, pour la manière peu honorable dont il parle des rois & des princes, sur-tout dans le livre premier, qui traite des vertus du prince Chrétien; aussi est-ce un des livres dont on rejette la doctrine en France. L'ouvrage du P. Ribadeneira qui traite des écrivains de sa société, est proprement un catalogue latin imprimé *in*-8°, à Lyon en 1609, qui contient un dénombrement assez curieux des résidences, provinces, gestes, écrits & nombre de ceux de cette société. On y trouve aussi un catalogue de leurs martyrs, où l'on en voit neuf de plus que dans leur martyrologe, qui avoit été imprimé auparavant en une grande feuille *in-folio* en taille douce. Les vies des Saints par Ribadeneira sont écrites purement & élégamment en espagnol, mais c'est un ouvrage rempli de fables: on en a néanmoins plusieurs traductions françoises. *Voyez* ce qu'en dit l'auteur du discours sur le renouvellement des études ecclésiastiques, au-devant du tome trente-troisiéme de l'*hist. ecclés.* continuée par le pere Fabre de l'Oratoire, article *Legendaires*, & M. Baillet dans son excellent discours sur les vies des Saints, au-devant de son grand ouvrage sur cette matiere. Ces vies des Saints ont été imprimées à Madrid en 1616, *in-fol.* & traduites en françois, par René Gaultier, par M. Boumois, intendant de l'abbaye de Fontevrault, par le P. Simon Martin, Minime, par le sieur Rault, *in-folio* & *in*-4°, à Rouen 1668, par le pere Antoine Girard, Jésuite, &c. Ribadeneira a écrit en latin & en espagnol la vie de saint Ignace de Loyola, imprimée *in*-8° à Naples, 1572, & *in-folio*, à Madrid en 1594, avec les vies du pere Lainez & de saint François de Borgia. Chrétien Simon, auteur Protestant, a fait sur la vie de saint Ignace des notes latines, qui sont peu favorables à ce saint: *Vita sancti Ignatii Loïolæ cum scholiis Christiani Simonis*, *in*-8°, 1598. On a encore du pere Ribadeneira un traité de la tribulation, écrit en espagnol, & mis en françois par F. S. L. *in*-12, à Lyon, 1606. Le même Jésuite a fait des additions au livre de Nicolas Sanderus, *De origine ac progressu schismatis Anglicani*, dans l'édition de Cologne en 1628, *in*-8°. * Le Mire, *de script. sæc. XVI.* Alegambe, *bibl. script. soc. Jes.* Nicolas Antonio, *bibl. Hisp.* Mariana. Pierre de l'Etoille, *journal du regne de Henri IV*, tome II, *pag.* 196, 197 & 198.

RIBADENEIRA, *cherchez* SOLIS (Antoine de)

RIBADEO, petite ville située sur la côte de la Galice, à l'embouchure de la Miranda, & aux confins des Asturies. On croit que Ribadeo est l'ancienne *Libunca*, petite ville des Callaïques Lucences. Son port est également beau, bon & assuré. Elle n'est pas fortifiée; mais sa situation la rend assez forte. Elle a titre de comté, & appartient aux ducs de Hijaz. * Mati, *dict.* Colmenar, *dél. de l'Espagne.*

RIBAGORÇANA : c'est une contrée de l'Aragon. Elle est située aux confins de la Catalogne, depuis les Pyrenées jusqu'au-delà de l'Ebre. Elle a titre de comté, & renferme trois cens cinquante bourgs ou villages; mais si mal peuplés, qu'à peine y compte-t-on trois mille habitans. * Mati, *dict.*

RIBAS (Jean de) religieux de l'ordre de S. Dominique, natif de Cordoue, où il enseigna long-temps, & prêcha avec réputation, mourut dans cette ville le 4 novembre 1687, âgé de 75 ans. Le P. de Ribas étoit habile théologien; il a enseigné pendant plusieurs années avec réputation la philosophie & la théologie dans le célébre couvent de S. Paul à Cordoue. Il a été longtemps régent & chef des études, & le plus habile prédicateur qu'on ait vu dans le XVII siécle dans l'Andalousie. Il n'a pas moins été estimé dans toute l'Italie, & jusque dans les Indes. Il n'est pas vrai, comme on l'a publié dans quelques écrits, que *ses propres freres avoient été contraints de l'abandonner, & que méprisé, décrié & chassé de son ordre, il ait eu besoin de la charité d'un évêque étranger pour subsister.* Il est constant qu'il est toujours demeuré dans son ordre, honoré, chéri, respecté, & employé dans toutes les fonctions les plus distinguées; & quand il fut mort, on s'empressa de toutes les maisons de son ordre en Espagne, de déplorer cette perte. On a encore plusieurs lettres où l'on voit ces témoignages. A l'égard de l'évêque qui, dit-on, l'assista par charité, le fait est également faux, & c'est au contraire le pere Salisanés, général des Cordeliers, qui ayant été nommé par le roi d'Espagne à l'évêché de Cordoue, rechercha avec beaucoup d'empressement l'amitié du P. de Ribas, qui avoit alors plus de 70 ans. On a de lui un ouvrage espagnol, *Sueldo al Cesar y a Dios su glória*, imprimé en 1663, où il prouve qu'Alva a tort de vouloir ravir à S. Thomas la chaîne d'or, pour la donner à Salomon Carbonnel, religieux de S. François. A l'égard du *Theatro Jesuitico*, le pere de Ribas a toujours paru refuser de reconnoître cet ouvrage pour être de lui; mais on a des preuves qu'il est effectivement de sa plume. Outre que la voix publique le lui a donné en France, en Espagne & dans les Pays-Bas, on a un mémoire espagnol de 1688, imprimé en espagnol & en françois, dans lequel on a fait connoître que dans toutes les maisons des Dominicains d'Espagne, & par tout ailleurs dans ce royaume, il n'y avoit presque qu'une voix pour donner cet ouvrage au pere de Ribas. Dom Ildefonse de Saint-Thomas, aussi religieux Dominicain, fils naturel de Philippe IV, roi d'Espagne, & qui, après avoir été nommé successivement aux évêchés d'Osma, de Placencia & de Malaga, ne fut sacré que pour ce dernier, avoit passé pendant quelque temps pour être l'auteur de ce livre, mais il a déclaré le contraire par un acte public. Le pere Jean Cortés Ossorio, Jésuite, qui a demeuré long-temps dans le collége impérial de Madrid, a assuré lui-même que le pere maître F. Jean de Ribas est auteur du *Theatro Jesuitico.* C'est ce qu'il dit positivement dans le livre fait contre ce religieux, intitulé : *Respuesta monopantica à don fris fra de la Borraga*, en 1685. On a encore du pere de Ribas 1°. plusieurs sermons, deux entr'autres sur le mystere de la Conception, dont l'un est intitulé : *La sépulture & les funérailles du péché originel*, & un autre sur saint Thomas. 2°. Un écrit intitulé *Barragan Botero*, contre quelques écrits des Jésuites. Philippe IV, roi d'Espagne, avoit tant d'estime pour ce livre, qu'il se le faisoit lire après dîner par forme d'entretien & de récréation. 3°. Un traité sur les indulgences, & plusieurs écrits particuliers pour défendre son ordre, contre les Jésuites qui l'avoient attaqué. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits. * *Mémoire espagnol de l'an* 1688. Echard, *script. ord. FF. Prædicatorum*, tome II. A. Arnauld, *lettres*, t. V, en plusieurs endroits, & sur-tout, *lettres* 384 & 413. Cette derniere est une réponse à l'ouvrage de l'évêque de Malaga, intitulé : *Querimonia catholica.*

RIBAUDON, anciennement *Sturium* : c'est une des isles d'Hyéres. Elle est petite, & située près de celle de Ribaudas, aussi fort petite; & toutes deux sont entre l'isle de Porqueroles & la côte de Provence, vis-à-vis de la ville d'Hyéres. * Mati, *dict.*

RIBAUPIERRE, *cherchez* RAPOLSTEIN.

RIBEIRO DE MACEDO (Edouard) Portugais, né à Lisbonne en 1623, fut juge de la ville d'Elvas, *Corregidor da Torre de Moncorvo*, président au parlement de Lisbonne, & conseiller des finances du roi. Etant âgé de près de trente ans, il fut secrétaire de l'ambassade de D. Jean da Costa, comte de Soure, en France, où il demeura ensuite pendant neuf ans en qualité d'envoyé; & ce fut dans ce temps-là qu'il fit imprimer en 1667, à Paris, une traduction portugaise de l'Aristype de Balsac; en 1669, un éloge historique & généalogique de la maison de Nemours; & en 1670 la généalogie d'Alfonse Henriquez, premier roi de Portugal. Il exerça ensuite le même emploi à la cour de Madrid; & de retour à Lisbonne, il y publia en 1677 la vie de l'impératrice Théodora. Enfin, s'étant mis en chemin pour aller comme envoyé à la cour de Turin, il mourut à Alicante au mois de juillet de l'an 1680. On n'imprima qu'en 1721, à Lisbonne, ses discours politiques, & ses divers poëmes en portugais. * *Mém. de Portugal.*

RIBEIRO (Jean PINTO) *cherchez* PINTO-RIBEIRO.

RIBERA (Frédéric-Henriquez de) marquis de Tarife, étoit Espagnol, & intendant de la justice dans l'Andalousie; ce que les Espagnols nomment *Adelantado mayor.* Il fit en 1518 le voyage de Jérusalem, dont il publia une relation.

RIBERA (François de) Jésuite, né à Villacastin, dans le territoire de Ségovie en Espagne, étudia dans l'université de Salamanque, où il apprit les langues, & où il fut considéré comme un des plus excellens théologiens de son temps. Ensuite il se fit prêtre, se retira chez lui, & entra enfin chez les Jésuites l'an 1570, étant alors âgé de 33 ans. Il enseigna à Salamanque, où il mourut l'an 1591, âgé de 54 ans. Les ouvrages que nous avons de lui sont : *Commentarii in XII prophetas minores; Comment. historici selecti in eosdem XII prophetas; In epist. ad Hebræos; In Apocalypsim; In Evangelium secundùm Joannem; De Templo & iis quæ ad Templum pertinent;* & la vie de sainte Thérèse en espagnol. Les commentaires de cet auteur sont savans, & ont été estimés par les habiles gens. * Alegambe, *de script. soc. Jes.* Le Mire. Nicolas Antonio, &c.

RIBERA (Joseph) dit *l'Espagnolet*, peintre, né en 1589, à Xativa, dans le royaume de Valence en Espagne, & disciple du Caravage, peignoit comme son maître, d'une maniere forte, & s'attachoit au naturel; mais son pinceau n'étoit pas si moëleux que celui du Caravage. L'Espagnolet se plaisoit à peindre des sujets mélancoliques. Ses ouvrages sont dispersés par toute l'Europe. Naples, où il a fait un long séjour, en conserve beaucoup, & de beaux. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres.* Ribera mourut à Naples en 1656, âgé de soixante-sept ans. Le pape l'avoit fait chevalier de l'ordre de Christ, & l'académie de S. Luc à Rome l'avoit reçu dans son corps en 1630. On peut consulter l'abrégé de sa vie dans l'ouvrage de M. Dezallier d'Argenville, qui a pour titre : *Abrégé des vies des plus fameux peintres*, &c. *in*-4°. tome I, pag. 337 & suiv.

RIBERA (Ferdinand-Henriquez de) duc d'Alcala, viceroi de Naples, de Sicile & de Catalogne, étoit de Séville, & mourut en 1638. Il composa quelques ouvrages de piété. Son fils, de même nom que lui, publia un poëme sur Myrrha. * *Consultez* la bibliothéque des écrivains d'Espagne de Nicolas Antonio.

RIBERA (François-Alvarez de) jurisconsulte Espagnol, qui vivoit sur la fin du XVI siécle, étudia le droit à Salamanque; & ne s'étant point voulu marier de la maniere que son pere le souhaitoit, il fit un voyage en Italie, prit le parti des armes, & eut de l'emploi à Orbitello. Depuis étant revenu en Espagne, son esprit fut gouté à la cour, & on le renvoya en Italie, où on le fit président de la chambre des comptes de Naples. Il eut ensuite des emplois plus considérables; mais souhaitant de vivre en repos, il embrassa l'état ecclésiastique, & reçut même l'ordre de prêtrise. Il fut pourvu d'un canonicat à Salamanque, & d'une abbaye en Sicile; & après avoir refusé un évêché, il mourut à Valladolid à la suite de la cour, le 18 octobre de l'an 1605. On dit que Sixte V voulut lui donner un chapeau de cardinal, pour le mettre dans ses intérêts. Il avoit écrit un traité sur la succession au royaume de Portugal, &c. * Eugenio Caraccioli, *Neap. sacr.* Nicolas Topius, *I. P. de orig. tribun. Neap. l.* 4, *c.* 7. & *III. P.* Jules Capacio, *Il Forest. Gion.* 7. Nicolas Antonio, *bibl. Hisp. &c.*

RIBERA (Anastase-Pantaléon de) poëte Espagnol, natif de Madrid, vivoit sous Philippe IV. Ses poésies furent imprimées ensemble à Saragosse en 1640, puis à Madrid en 1648. C'est un des plus agréables & des plus facétieux poëtes de l'Espagne. Il avoit l'esprit fort aisé, & tout-à-fait tourné à la plaisanterie, comme à la poésie. Ses vers sont élégans & polis: ils sont remplis d'un sel, qui fait que ses bons mots & ses railleries ne sont jamais insipides; c'est ce qui l'a rendu si fort au gout des gens de la cour. * Nicol. Antonio, *bibl. scrip. Hisp.* Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes modernes.*

RIBERA GRANDE, ville épiscopale suffragante de Lisbonne, est la capitale de l'isle de S. Jacques, une de celles du Cap-Verd. Elle a un bon port & une bonne citadelle. François Drake la prit en 1585, & Antoine Shirlei en 1596. Struys dit que le port, qu'il nomme *Porto de Praye*, peut contenir quelques centaines de vaisseaux. * Mati, *dict.*

RIBIER (Guillaume) conseiller d'état, né à Blois, l'an 1578, de MICHEL Ribier, lieutenant particulier, & de *Marguerite* Perault. Après avoir fait un voyage en Italie, il fut reçu lieutenant particulier à Blois, puis lieutenant général & président. Dans l'assemblée des états tenue à Paris en 1614, on admira une harangue qu'il fit en présence du roi Louis XIII, & de la reine-mere Marie de Médicis. Il y obtint non-seulement ce qu'il avoit demandé pour son pays, mais encore un brevet de conseiller d'état, qui lui fut donné par honneur. Pendant la retraite que la reine-mere fit à Blois, elle lui donna des marques de son estime, jusqu'à prendre ses avis en plusieurs occasions; & ce fut en ce temps-là qu'on le pressa de prendre la charge de secrétaire des commandemens de cette princesse, qu'il s'excusa de recevoir par un esprit de modération. Le cardinal de Richelieu, passant à Blois au retour de la Rochelle, lui proposa de servir le roi dans ses conseils; mais il refusa cet avantage, pour demeurer dans son pays natal. Gaston de France, duc d'Orléans, prenoit fort souvent ses avis pendant qu'il demeuroit à Blois, & lui renvoyoit toutes les affaires qu'il vouloit qu'on accommodât. Ribier mourut en la ville où il étoit né, le 21 janvier de l'an 1663, âgé de 85 ans. Il avoit recueilli un très-grand nombre de lettres & mémoires d'état pour l'histoire, depuis 1537 jusqu'en 1560, qu'il avoit liés ensemble, afin qu'ils fissent comme un corps d'histoire; & il y avoit joint quelques notes. Michel Belot son neveu, les donna au public en deux volumes *in-fol.* l'an 1666 à Blois. On a aussi un discours qu'il avoit présenté dès l'an 1607 au roi, sur la réunion de ses sujets en une même religion, & qu'il défendit contre N. de Grieu, conseiller, par une apologie imprimée la même année. Il avoit pour frere JACQUES Ribier, conseiller au parlement de Paris, puis conseiller d'état, qui est auteur des deux écrits suivans: le premier intitulé, *Mémoires & avis concernant les charges des chanceliers & gardes des sceaux de France*, à Paris en 1629. Le second, a pour titre: *Discours sur le gouvernement des monarchies & principautés souveraines*, à Paris, en 1630, *in-4°.* Jacques épousa *Françoise* Alleaume, morte en juillet 1644, fille de *Nicolas* Alleaume, conseiller au parlement, & d'*Antoinette* du Vair, sœur de *Guillaume* du Vair, garde des sceaux de France, dont il eut JACQUES, qui suit; *Louis*, seigneur de Cottereaux, conseiller au parlement, qui fut assassiné en mars 1659, dans la forêt de Compiégne, sans laisser de postérité de *Jeanne* Hault, fille de *Louis*, seigneur de Montmagni, conseiller au grand conseil, & de *Catherine* Lotin de Charni; & *Guillaume* Ribier, seigneur de Lisi, qui épousa en 1644, *Louise* de Fresnoi-de-Neuilli. JACQUES Ribier-du-Vair-Alleaume, seigneur de Villeneuve-le-roi, Lisi, &c. conseiller au parlement, mourut en janvier 1653, ayant eu de *Geneviéve* Bouvard, fille de *Charles*, premier médecin du roi Louis XIII, & d'*Anne* Rioland, entr'autres enfans, JACQUES Ribier, seigneur de Lisi, conseiller au parlement, qui vendit la terre de Villeneuve-le-roi à Claude le Peletier, contrôleur général des finances, puis ministre d'état; se démit de sa charge de conseiller; traita de celle de grand-maître des eaux & forêts du Lyonnois; & mourut le 6 novembre 1712, laissant de *Catherine* Charlet, un fils, qui lui a succédé dans la charge de grand-maître des eaux & forêts du Lyonnois. * Bernier, *hist. de Blois.* Blanchard, *parlement de Paris.*

RIBLEMONT, bourg avec un pont sur Oise. Il est dans la Tiérache en Picardie, à quatre lieues de Saint-Quentin, vers le levant. * Mati, *dict.*

RIBOTI (Philippe) provincial des Carmes en Catalogne dans le XIV siécle, mourut en 1391, & écrivit un livre intitulé: *Le Miroir des Carmes*, partagé en dix livres, dans lequel il traite de l'institution, du progrès & des priviléges de son ordre. Ce traité a été imprimé à Venise en 1507, & à Anvers en 1680. Il avoit fait aussi un traité des *hommes illustres de son ordre*, & des sermons. * Trithême, *de vir. illust.* Lucius, *in bibl. Carmel.* Possevin, *in Appar. sacr.* Vossius. Alegre, &c. Du-Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiast. XIV siécle.*

RICARD ou RICHARD de MONT-CROIX, religieux de l'ordre de S. Dominique, missionaire en Orient, & auteur de plusieurs ouvrages, est aussi appellé quelquefois RICOLDI. Il étoit Florentin; & après avoir passé une partie de ses jeunes années dans l'état ecclésiastique, il prit l'habit de S. Dominique dans le couvent de Sainte-Marie-Nouvelle à Florence. Avant cet engagement, il avoit voyagé par le seul desir de connoître les savans distingués, & de profiter de leurs lumieres, pour se perfectioner dans l'étude de la philosophie & des beaux arts. Depuis son entrée dans l'ordre des freres Prêcheurs, il continua de voyager, mais uniquement pour travailler au salut des ames, & au progrès de la religion; ce qu'il fit avec succès, mais en essuyant beaucoup de peines & de fatigues. Il parcourut presque tout l'Orient en missionaire plein de zèle & de lumieres; & pour être encore plus utile à ceux vers qui il étoit envoyé, il apprit l'arabe à Bagdad. Il entreprit ensuite de traduire l'Alcoran, pour en faire mieux connoître les absurdités aux missionaires qui n'entendoient point l'arabe; mais ennuyé des contes ridicules & des blasphêmes dont ce livre est rempli, il n'eut pas le courage d'achever sa traduction; & au lieu d'une simple version de la derniere partie de l'Alcoran, il jugea plus à propos d'écrire ses réflexions ou commentaires sur tout cet ouvrage; & il les adressa, en forme de lettres, aux églises chrétiennes. Cet écrit a été traduit en diverses langues; &

Marc-Antoine Séraphini, Vénitien, religieux Dominicain, le fit imprimer en 1609, avec ce titre : *Défense de la foi catholique, contre les impiétés des Sarasins, & les mensonges de l'Alcoran.* Démétrius Cydonius, célébre auteur Grec, avoit déja traduit le même ouvrage en sa langue. Possevin dit que c'est sur cette version grecque de Démétrius, que les commentaires de Ricard ont été traduits de nouveau en latin, & dédiés à Ferdinand V, roi d'Aragon & de Sicile. Ricard a publié encore d'autres ouvrages, savoir : une *généreuse confession de la foi chrétienne, faite en présence des Sarasins :* un écrit contre la doctrine des Juifs, des Mahométans & des Gentils ; & son *Itinéraire*, dans lequel on trouve une description de tous les pays, provinces, royaumes, que Ricard avoit parcourus, les loix, les coutumes, les opinions, les dogmes, les hérésies, les sectes de ces différens peuples, & tout ce qui pouvoit mériter d'être remarqué dans leur religion, dans leur police, ou dans leurs mœurs. Ce livre a été traduit en françois dès le milieu du XIV siécle, par Jean le Long, moine de S. Bertin. Ricard, de retour en Italie sous le pontificat de Benoît XI, édifia encore ses freres pendant plusieurs années, & mourut le 31 octobre 1309. * Voyez *Scriptores ordinis Fratrum Prædicatorum*, par le P. Echard, *in-fol.* tom. I, pag. 504 & suiv. & l'*histoire des hommes illustres de l'ordre de S. Dominique*, écrite en françois par le P. Touron, du même ordre, *in-4°*, tome I, pag. 759 & suiv.

☞ RICARD (Jean-Marie) né à Beauvais en 1622, célébre avocat au parlement de Paris, est un de ceux qui ont le mieux écrit sur le droit françois. Il fut un des premiers du palais pour la consultation & pour les arbitrages. On le choisit pour conseil dans les premieres maisons du royaume. M. le chancelier & M. le Pelletier l'honorerent de leur affection ; & M. Auzanet le souhaitoit toujours pour second ou pour tiers, à cause de la probité singuliere qu'il avoit reconnue en lui. On peut dire qu'il n'y avoit qu'une chose qui lui manquoit, savoir la facilité de plaider : mais ce défaut lui est commun avec plusieurs grands hommes. Ses trop grandes lumieres l'empêchoient souvent de se déterminer dans ses doutes. Il avoit un désintéressement, que tout le monde a admiré. C'étoit lui faire injure que de lui offrir de l'argent : il ne vouloit d'autre récompense que la satisfaction d'avoir assisté ceux qui avoient besoin de son ministere. Il mourut en 1678, âgé de 56 ans. Denys Simon, conseiller au présidial de Beauvais, a fait des additions sur les ouvrages de Ricard, particulierement sur le traité des substitutions, & sur la coutume de Senlis. Jean-Marie Ricard, aussi avocat au parlement, fils de celui dont nous parlons, a donné les ouvrages de son pere avec les augmentations qu'il y avoit faites quelque temps avant sa mort. Le plus considérable est son traité des donations, dont il a été fait diverses éditions. La derniere est de 1713, 2 volumes *in-folio*, avec le commentaire sur les coutumes de Senlis. Cet ouvrage a toujours passé pour si excellent, que les oracles du palais le citoient du vivant de son auteur avec des éloges qui offensoient sa modestie : & les juges l'ont souvent fait apporter sur le bureau, pour en tirer la décision des difficultés qui se présentoient sur cette matiere. Les parlemens de droit écrit & les jurisconsultes étrangers n'en ont pas fait moins d'estime, à cause de la solidité des maximes & de la netteté avec laquelle les loix les plus difficiles y sont expliquées par rapport à leur usage. Ricard avoit fait un traité des successions *ab intestat* : il le cite lui-même, page 591 & 738 de son traité des donations. Il avoit aussi composé un traité des intérêts & usures, dont il parle, page 405 du même ouvrage, édition de 1692. * Denys Simon, *biblioth. histor. des auteurs de droit.* M. Boucher d'Argis, *mém. mss.*

RICARD (Dominique de) plus distingué encore par sa grande piété que par sa naissance, après avoir brillé par les armes, a encore plus éclaté aux yeux de Dieu par l'obscurité même de la retraite à laquelle il s'est consacré & où il est mort. Il étoit le septiéme fils de feu Jules de Ricard, seigneur de Joyeusegarde, terre qui a été érigée depuis en titre & dénomination de marquisat de Ricard, conseiller de grand'chambre au parlement d'Aix, & de feue *Louise* de Piolenc ; l'un & l'autre célébres par leur piété, & dont la vie a été remplie de bonnes œuvres. Dominique de Ricard en reçut une éducation très-chrétienne, & fut formé dès l'enfance à la vertu & aux lettres. Né avec un esprit vif, & une conception aisée, il cultiva l'histoire & la littérature, & dans les conversations du monde avec lequel il a vécu jusqu'au temps de sa retraite, on s'appercevoit facilement, non-seulement qu'il avoit lu, mais, ce qui est plus estimable, qu'il avoit beaucoup de gout, & qu'il avoit su profiter de ses lectures. On tient cette circonstance d'un homme de lettres qui l'a connu, & qui s'est plus d'une fois entretenu avec lui, toujours avec plaisir. Dès 1696, âgé d'environ 20 ans, il fut reçu chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, de la langue de Provence, mais il n'a jamais fait profession dans cet ordre. Il fut dans sa jeunesse enseigne d'une galére de France, puis lieutenant d'une galére de Malte, qui étoit commandée par son frere Sextius de Ricard, bailli, grand-croix de l'ordre de Malte, commandeur & baron de la Ville-Dieu en Languedoc. Dominique de Ricard fut blessé sur cette galére, à l'abordage & prise d'un vaisseau turc de soixante & dix piéces de canon, dont le principal étendard fut envoyé à Aix, lieu de la naissance de MM. de Ricard, par ordre du grand-maître, pour être placé dans l'église de la commanderie de saint Jean, en mémoire de cette action. La grace lui ayant ouvert les yeux sur le néant du monde, & sur les vanités des grandeurs de la terre, il résolut de renoncer à tout, & sa résolution ne tarda pas à être efficace. Persuadé par cette lumiere céleste qui éclaire les cœurs où elle brille, qu'il n'y a que ceux qui se font une salutaire violence qui emportent le ciel, il quitta toute sa famille, ses amis, ses liaisons ; & dans un âge, avec un bien, une naissance, & des protecteurs, qui pouvoient le faire aspirer à ce qu'il y a de plus distingué dans le siécle, il n'envisagea plus que le ciel, & choisit la route la plus sure pour y arriver. Il ne chercha point une retraite dans une maison écartée, ni dans une solitude inconnue ; il la prit au milieu de Paris dans l'enclos des peres Dominicains réformés de la rue S. Honoré. Là, ignoré pour ce qu'il étoit, ne vivant presque que de pain & d'eau en très-petite quantité, ne se servant pour tout lit que d'un fauteuil un peu renversé, & méditant le jour & la nuit la loi du seigneur, soit dans la priere, soit dans la lecture des divines écritures, il ne se montroit à personne, il gardoit une retraite encore plus étonante que ses autres austérités, & ne s'en dispensoit que pour des œuvres de charité qu'il cachoit avec soin, & qu'il avoit encore plus d'attention de se cacher à lui-même. Il mortifioit d'ailleurs son corps par quantité d'autres rigueurs que son ardent amour pour la pénitence lui suggéroit. Telle est la vie qu'il a menée constamment, & sans la plus légere ombre de vicissitude, pendant l'espace d'environ douze années, c'est-à-dire, jusqu'à sa mort, arrivée le 12 décembre de l'an 1734. Il avoit environ cinquante-quatre ans. Le bruit d'une mort si précieuse aux yeux du seigneur fut à peine répandu, qu'on accourut en foule dans sa chambre, & le concours fut prodigieux à son convoi, qui se fit dans l'église même des Dominicains, qui avoient demandé à M. le curé de S. Roch, la grace de conserver ce riche dépôt. Outre Sextius de Ricard, *dont on a parlé*, il a eu encore pour freres, Joseph-Paul, marquis de Ricard & de Bréganson, conseiller de grand'chambre au parlement d'Aix ; & Pierre de Ricard, premier

président de la chambre des enquêtes au même parlement. Il étoit aussi cousin germain de JULE de Ricard, baron de Courgy, ci-devant conseiller au parlement de Dijon, puis second président de la cour des aides de Paris; de FERDINAND de Ricard, bailli, grand-croix de Malte, commandeur de Châlons en Champagne, & de Pontaubert en Bourgogne; & d'ETIENNE de Ricard, commandeur de la Romagne, tous deux freres du président. On voit dans Bosio, l'abbé de Vertot, & les autres historiens de l'ordre de Malte, que les chevaliers, commandeurs & grands-croix de cette famille, tant à Rhodes qu'à Malte, se sont toujours signalés pour la gloire & les intérêts de la religion. * *Mém. du temps.*

RICAUT (Paul) chevalier Anglois, étoit le dixiéme fils de Pierre Ricaut. Il reçut une bonne éducation, fut bien instruit dans les lettres, & voyagea pendant plusieurs années en Asie, en Afrique & en Europe. Il fut d'abord secrétaire du comte Winchelsea, ambassadeur extraordinaire de Charles II, auprès du sultan Mahomet IV. Comme il demeura plusieurs années dans cet emploi, il eut occasion de lier connoissance dans le camp des Turcs en Hongrie, avec le fameux visir Cupriogli, & il en profita pour s'instruire de bien des particularités qu'il vouloit savoir. Il fut ensuite consul de la nation angloise à Smyrne, pendant onze ans, au grand contentement de la compagnie de Turquie. Etant de retour en Angleterre, le comte de Clarendon le nomma en 1685, son premier secrétaire pour les provinces de Leinster & de Connaught en Irlande. Le roi Jacques II le nomma aussi son conseiller privé pour l'Irlande, & juge de l'amirauté. Il demeura dans ces postes jusqu'à la révolution arrivée en 1688. Peu de temps après, il entra en faveur auprès de Guillaume III, & en obtint le caractere de résident d'Angleterre dans les villes anséatiques de Hambourg, Lubeck, Bremen, &c. Il demeura dans cette fonction pendant dix ans, au bout desquels il obtint la permission de retourner en Angleterre en 1700. Il y mourut la même année. On a de lui divers ouvrages fort estimés: comme l'*histoire de l'état présent de l'empire ottoman*, en anglois, *in*-8°, à Londres. Cet ouvrage a eu deux traducteurs François; le premier est Pierre Briot, dont la traduction imprimée en 1670, *in*-4° & *in*-12, est ornée dans l'*in*-4° de figures en taille douce du célébre Sébastien le Clerc. Le second est le sieur Bespier, qui a enrichi sa traduction qui parut à Rouen en 1677 en deux volumes *in*-12, de remarques très-curieuses, & aussi de figures. 2°. Une histoire des Turcs aussi en anglois, depuis l'an 1623 jusqu'en 1677, contenant les regnes d'Amurath IV, d'Ibrahim & de Mahomet IV, à Londres en 1680, *in-fol.* C'est une continuation de l'histoire des Turcs, écrite en anglois par Richard Knolles, *in*-12, à Paris, 1683, 4 vol. 3°. Une autre histoire des Turcs depuis l'an 1679, jusqu'en 1699, avec des figures, à Londres, 1700, *in-fol.* en anglois, pareillement traduite en françois par M. Briot, Amsterdam, 1709, 3. vol. *in*-12. 4°. L'état présent (en 1678) des églises de la Gréce & de l'Arménie, en anglois, à Londres, 1679, *in*-8°. 5°. Une traduction angloise de la vie des papes. 6°. Commentaire royal du Pérou, deux volumes *in-folio.* * *Mémoires du temps.*

RICCA, bourg avec un château & titre de principauté. Il est dans le comté de Molise, province du royaume de Naples, aux confins de la Capitanate, & à six lieues de Bénévent, vers le nord. * Mati, *dict.*

RICCARDI (Nicolas) naquit l'an 1585 à Gènes, alla faire ses études à Valladolid en Espagne, où il fit de si grands progrès, qu'étant entré dans l'ordre de S. Dominique, il fut choisi l'an 1613, n'ayant encore que vingt-huit ans, pour remplir la premiere chaire de S. Thomas dans cette ville. Ses prédications ne lui firent pas moins d'honneur que les exercices de l'école. Dès la premiere fois qu'il prêcha devant le roi Philippe III, ce prince, étonné de son éloquence & de la solidité de ses raisonnemens, dit que c'étoit un monstre: le nom lui en demeura; & lorsqu'il eut fixé son séjour en Italie, on ne l'appelloit plus ordinairement que *Il Patre Monstro.* Il falloit bien qu'il y eût quelque chose d'extraordinaire en lui, puisque les savans alloient l'entendre avec encore plus d'empressement que le peuple; quoique son excessive grosseur, & la difformité des traits de son visage choquassent d'abord tous ceux qui le voyoient. Alva, auteur fort sujet à dire du mal des Dominicains, assure que sa liberté à parler contre l'opinion de l'immaculée conception de la Vierge, l'obligea à abandonner l'Espagne; mais il faudroit pour prouver ce fait, qu'il eût fait voir qu'on étoit indifférent là-dessus à Rome, où Riccardi vint demeurer, & où il fut si bien reçu, qu'en 1621 on le fit premier professeur de théologie dans le collége de la Minerve; & qu'en 1629 le pape Urbain VIII le nomma maître du sacré palais, & prédicateur de sa chapelle. Son emploi de maître du sacré palais, lui fit un ennemi célébre dans la personne de Théophile Raynaud, Jésuite, qui pour se venger de la part qu'il avoit eue à la condamnation de son livre *De vero per pestem martyrio*, dit beaucoup de mal de lui dans son livre *De immunitate Cyriacorum*, & fut cru de beaucoup de gens, qui ne firent aucune attention aux éloges donnés à ce prédicateur par de fort habiles gens, qui n'avoient aucun intérêt de le ménager, & entr'autres par Melchior Inchofer, Jésuite d'une grande réputation, qui voulut bien se charger de faire son éloge funébre. Riccardi étoit extrêmement laborieux: ou il lisoit l'écriture & les peres, ou il mettoit sur le papier les réflexions que ses grandes lectures lui fournissoient; & ses réflexions se rapportoient presque toutes, ou à l'explication de l'écriture, ou à un corps de théologie, ou à ce qui étoit le plus capable d'édifier le commun des fidéles; ou enfin ce qui ne pouvoit entrer dans ces trois recueils, en devoit faire un d'*Adversaria sacra.* Leo Allatius, qui étoit son ami, avoit vu ses commentaires sur l'écriture; & même il dit qu'en 1633, il y en avoit quelque chose d'imprimé. Il avoit vu aussi dans ses *Adversaria* soixante & dix observations diverses, ausquelles l'auteur avoit mis la derniere main; & Oldoino avoit vu son petit commentaire sur l'oraison dominicale: mais de tous ses grands travaux il n'est rien venu de considérable jusqu'à nous que ses réflexions en italien sur les litanies de la Vierge, qu'il fit imprimer l'an 1626, à Venise, en deux volumes *in-fol.* Sa mort prématurée ne lui permit pas de finir ses autres ouvrages; elle arriva le 30 mai 1639, dans la 54 année de son âge. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tome II.*

RICCI (Jean) cardinal, archevêque de Siponte & de Pise, étoit né à Montepulciano, d'une famille moins illustre que celle de Ricci de Florence. Les mauvais traitemens d'une belle-mere très-fâcheuse, l'obligerent de sortir de son pays, & d'aller à Rome, où il fut domestique du maître d'hôtel du cardinal del Monte. Son adresse & ses services le firent parvenir lui-même à l'emploi de maître d'hôtel de ce cardinal, qui le donna au cardinal Farnèse, neveu de Paul III. Il fut envoyé souvent en France & dans les Pays-Bas, pour des affaires importantes qu'il négocia heureusement; & à son retour il prit l'habit ecclésiastique. Paul II le fit clerc de la chambre, & l'envoya trois fois en Espagne & en Portugal. Le cardinal del Monte ayant été fait lui-même pape sous le nom de Jules III, donna à Ricci l'archevêché de Siponte, & le fit cardinal au mois de novembre de l'an 1551. Ce fut à sa considération que le pape Pie IV érigea l'église de Montepulciano en cathédrale, & qu'il en donna l'évêché à Spinello Bencio. Le cardinal Ricci succéda à ce premier évêque, & fonda dans la suite un collége pour ceux de sa patrie à Pise, dont il étoit alors archevêque. Il eut

beaucoup de voix pour être pape après Pie V, & mourut à Rome le 3 mai de l'an 1574, âgé d'environ 77 ans. Son corps fut enterré à S. Pierre du Mont d'Or, où l'on voit son épitaphe. * Auberi, *hist. des cardinaux*. Cabrera. Petramellario, &c.

RICCI (Catherine de) de l'illustre maison de ce nom, qui a donné des évêques & des cardinaux à l'église, étoit de Florence, où elle naquit le 2 avril 1522. Elle fut douée d'une grande piété dès sa jeunesse, & voulant se mettre à l'abri des tentations du siécle, elle fit profession du tiers-ordre de S. Dominique, au monastere de la ville de Prato dans la Toscane. L'odeur de ses vertus s'étant répandue dans toute l'Italie, & presque dans tout le monde chrétien, elle se vit consultée des personnes mêmes les plus éminentes en dignité, & ce qui est rare, elle n'en devint que plus humble. S. Philippe de Neri, instituteur de l'Oratoire de Rome, a été souvent témoin de ses vertus & de ses lumieres, & il ne pouvoit se lasser de les publier. On assure que Dieu confirma sa sainteté par des miracles. Elle mourut le troisiéme février de l'an 1589, dans la soixante & dix-septiéme année de son âge. M. Cartari, évêque de Fiesoli, a donné sa vie au public. Le bruit des merveilles que l'on disoit s'opérer par l'intercession de cette sainte, engagea l'évêque de Pistoie d'en faire les informations dès l'an 1614: cependant elle ne fut béatifiée qu'en 1733, par le pape Clément XII, à l'instance du grand-duc de Toscane, & de tout l'ordre de S. Dominique.

RICCI (Matthieu) Jésuite fameux, naquit à Macerata dans la marche d'Ancone, le 6 octobre de l'an 1552. Il étoit fils de JEAN-BAPTISTE Ricci & de *Jeanne* Angiolleli, l'un & l'autre de bonne famille. Après qu'il eut étudié quelque temps les belles-lettres à Macerata, on l'envoya étudier en droit à Rome, où trois ans après il entra dans la société des Jésuites l'an 1571, le 15 août. Il n'avoit pas achevé sa théologie, qu'il suivit aux Indes son maître de noviciat, le pere Alexandre Valignan, qui lui avoit inspiré ce gout. Il acheva sa théologie à Goa, où il arriva en 1578. Il y enseigna ensuite la rhétorique, & pendant ce temps-là, ayant été destiné à la mission de la Chine, il apprit sérieusement la langue du pays. Il s'embarqua ensuite pour la province de Canton, d'où il fut obligé de retourner à Macao; mais croyant être plus heureux dans une nouvelle tentative, il partit de nouveau au commencement de septembre 1583, arriva dix jours après à Caoquin, & s'établit avec quelques autres près de cette ville. Comme il avoit étudié les mathématiques à Rome sous le savant Clavius, il ne tarda pas à se faire de ce côté une grande réputation chez des peuples fort avides de ces connoissances. Il fit aussi pour eux une carte de géographie, pour les détromper de l'erreur où ils étoient, dit-on, que la plus grande partie du monde fût la Chine, & que tout le reste ne fût que comme des monceaux de terre rangés autour d'elle pour lui servir d'ornement. Mais en même temps, pour ne leur point déplaire, il disposa tellement la carte, en changeant le premier méridien, que la Chine leur y parut, comme ils la croyoient, au milieu du monde, ce qui flatoit leur vanité. Ricci composa ensuite un petit catéchisme, où il ne mit presque, dit le pere d'Orléans, que les points de la morale & de la religion les plus conformes à la lumiere naturelle, ce qui n'étoit nullement capable d'instruire ces infidéles de la vérité de nos mysteres. Cependant ce missionaire & ses compagnons n'étoient pas toujours bien traités des Chinois, malgré ces ménagemens, & en 1589 Ricci se trouva seul à soutenir cette mission, & quelque temps après on l'obligea de sortir lui-même de ce royaume. Mais on le rappella comme il alloit s'embarquer, & il s'établit à Chaocheu. Jusque-là il n'avoit pu pénétrer jusqu'à la cour de l'empereur, il le tenta enfin en 1595, arriva dans la province de Kiansi, & fit naufrage sur la riviere du Ché. Il sauva néanmoins sa vie, poursuivit son chemin, alla à Nanquin, de-là à Peking, où il ne fit pas de grands fruits, ce qui l'obligea de revenir à Nanquin, où il s'établit. Au mois de mai de l'an 1600, il tenta de retourner à Peking, sous prétexte de porter au roi des curiosités de l'Europe. Le voyage fut heureux jusqu'à Licin; mais là il fut arrêté & conduit avec les siens dans une tour à quelque distance de la ville, sans permettre à aucun d'en sortir, qu'un garde ne l'accompagnât. Mais lorsque Ricci se croyoit perdu sans ressource, l'empereur informé de sa détention & des présens qu'il portoit, le manda à la cour, où il fut fort bien reçu. On lui permit de s'établir à Peking, & il s'y appliqua à gagner l'estime des lettrés par sa connoissance des mathématiques, qu'il tâcha de faire fleurir de plus en plus dans la Chine. Il y forma aussi des sujets à sa société, qu'il anima du même esprit, & il acheta une maison où il fit une église. Il mourut quelques années après à Peking même, l'an 1610, âgé de 58 ans, laissant des mémoires curieux sur la Chine, dont le pere Trigault s'est servi pour écrire l'histoire de ce vaste état. Le pere d'Orléans, de la même société, a écrit la vie du P. Ricci, qui a été imprimée à Paris, en 1693. Il en fait un apôtre, un saint, un nouveau Xavier.

RICCI (Michel-Ange) cardinal, né à Rome en 1619, aima les mathématiques, & y fit de grands progrès. Son traité *de Maximis & Minimis* en est une preuve. Il s'attacha depuis avec une extrême ardeur à la théologie. Enfin, après avoir passé par différens emplois, & avoir été long-temps sécretaire de la congrégation des indulgences & des reliques, & consulteur du saint office, le pape Innocent XI lui donna le chapeau en 1681: mais il ne fut pas long-temps revêtu de cette dignité, étant mort le 12 mai 1682, âgé de 64 ans. Il avoit mérité les éloges de plusieurs auteurs célébres, entr'autres de Gassendi, de Slusius, du cardinal Pallavicini, de M. Fabretti, &c. * Bayle, *dictionaire crit.* On a une lettre de ce cardinal dans le tome I du recueil intitulé *Lettere memorabili*.

RICCI (Joseph) natif de Bresse, & clerc régulier Somasque, s'est acquis de la réputation dans le XVII siécle, par deux ouvrages historiques écrits en un latin médiocrement pur & élégant. Le premier est une histoire des guerres d'Allemagne depuis 1618, jusqu'en 1648, en dix livres, qui parut en 1648 à Venise; le second est une histoire des guerres d'Italie depuis 1613 jusqu'en 1653, qu'on imprima dans la même ville en 1655, & qui est partagé en vingt-huit narrations. L'auteur étoit déja âgé lorsqu'il entreprit ce second ouvrage, & eut beaucoup de peine à obtenir la permission de le publier. On exigea de lui qu'il en retranchât tous les traits satyriques; & l'obligeant ainsi à remanier son ouvrage pendant plus d'un an, on le rendit plus sec, & moins agréable. Mais la vérité des faits qu'il raconte, & dont plusieurs ne se trouveront pas ailleurs, dédommage amplement le lecteur de ce qu'on trouve de languissant en quelques endroits.

RICCI (Sébastien) peintre fort connu des amateurs de la peinture, naquit à Belluno dans les états de Venise en 1659. A l'âge de douze ans, ses parens l'envoyerent à Venise chez Frédéric Corvelli, peintre médiocre, chez qui il resta jusqu'à l'âge de vingt ans. L'envie de se perfectionner le conduisit à Bologne, où, devenu plus habile, il mérita d'être employé par le duc Ranuccio de Parme, qui le fit travailler à Plaisance, l'envoya ensuite à Rome dans le palais Farnèse, & lui procura tous les secours qui lui étoient nécessaires pour ses études. Le duc étant mort, Ricci quitta Rome, & travailla successivement à Florence, à Bologne, à Modène, à Parme, à Milan & à Venise, où il fut occupé assidument durant trois années. Le roi des Romains le manda à Vienne pour peindre un grand salon & plusieurs appartemens. Revenu à Venise, le grand

grand duc le manda à Florence pour exécuter quelques peintures dans son appartement. Dans la suite, la reine d'Angleterre ayant souhaité qu'il vînt à Londres, il mit ordre à ses affaires, prit congé de ses protecteurs, & passa par Paris, où il fut reçu à l'académie de peinture. Arrivé à Londres, il fut employé à quantité d'ouvrages qui lui ont fait honneur. Après un long séjour en Angleterre, il retourna à Venise où il fut chargé de faire quantité de tableaux pour la France, l'Espagne, le Portugal & le roi de Sardaigne. Ce peintre est mort à Venise en 1734, dans la soixante-quinziéme année de son âge. Il ne laissa point d'enfans. Son neveu *Mario* Ricci, habile peintre pour le paysage, étoit mort cinq ans avant lui. * *Abrégé des vies des plus fameux peintres*, par M. d'Argenville, *in*-4°. t. I, pag. 202. L'auteur de ces vies dit qu'il avoit connu Sébastien Ricci à Venise : il donne l'énumération des principaux ouvrages de ce peintre.

RICCIA, bourg de la campagne de Rome, *cherchez* ARICIA.

RICCIARDI (Antoine) rhétoricien & philosophe célébre, natif de Bresse, dans l'état de Venise, enseigna la rhétorique & la philosophie à Asola, ville & principale forteresse du Bressan, où il s'acquit une grande réputation. Il a fait deux gros volumes intitulés : *Commentaria symbolica*, où il explique tout ce qui regarde le sens mystique des choses, avec un traité des anges, & un autre de l'oriflamme. Cet auteur a encore composé l'histoire d'Asola, & un livre de l'excellence & de l'ancienneté des langues, où il prétend montrer que la langue cimbrique (maintenant des peuples du Jutland dans le Danemarck) est plus ancienne que l'hébraïque. Il mourut en 1710. * Ghilini, *theat. d'huom. letter.*

RICCIAVELLI (Daniel) connu sous le nom de VOLTERRE, lieu de sa naissance, peintre & sculpteur Italien du XVI siécle, apprit à dessiner sous le Sodoma, puis sous Balthasar de Sienne, autrement dit *Peruzzi*. Il profita tellement des instructions de cet excellent maître, qu'encore qu'il ne parût pas avoir beaucoup de naturel pour la peinture, il peignit néanmoins des tableaux qui ne cédoient pas en beauté aux ouvrages les plus considérables de Rome. Ceux qui donnerent le premier éclat à sa réputation, sont les histoires de sainte Hélene, de l'invention de la croix, & de la procession où l'empereur Héraclius rapporta cette croix dans la ville de Jérusalem. Ce sujet remplit la voute d'une chapelle de la Trinité du Mont à Rome, qui appartient à la famille des Ursins. Il fit encore le tableau d'autel de cette chapelle, qui est une descente de la croix, où il a représenté d'une maniere admirable l'évanouissement de la Vierge, la douleur des Maries, & les attitudes différentes de ceux qui détachent le corps du Sauveur, que l'on voit pâle & exténué entre leurs bras. Ces ouvrages n'eurent pas plutôt persuadé le public de sa capacité, que Paul III l'employa pour peindre la salle des rois au Vatican, & lui fit retoucher quelques nudités du jugement de Michel-Ange. Daniel voulant contenter le pape, & en même temps conserver les beautés d'un tableau qu'il regardoit avec admiration, couvrit ces parties de quelques draperies déliées qui sans ôter rien de la grace des figures, cachoient aux yeux chastes ce qui les pouvoit offenser, & apportoient un nouvel ornement à l'ouvrage, par la variété des couleurs. Il fit encore une grotte dans le Belveder, d'une ordonnance agréable & industrieuse. Entr'autres ouvrages de sculpture qui sont sortis de sa main, il modela & jetta en bronze le cheval de bronze de la place royale à Paris : il l'avoit fait pour une statue équestre de Henri II, que Catherine de Médicis sa veuve lui vouloit ériger, & qui demeura imparfaite. Daniel de Volterre ayant achevé ce cheval, mourut âgé de 57 ans, l'an 1566, sans avoir pu commencer la figure du roi. C'étoit un homme mélancolique & solitaire. * Vasari, *vite de pittori.* Felibien, *entretiens des peintres.*

RICCIO (Barthelemi) savant Italien, qui a fleuri dans le XVI siécle, est auteur de plusieurs ouvrages qui ne nous sont connus que par les lettres de Gaspar Sardi de Ferrare, imprimées à Florence en 1549, *in*-8°. A la page 23, Sardi cite de Riccio une lettre écrite à Hercule d'Est, duc de Ferrare, & imprimée en 1548. Il s'y agit, à ce qu'il paroît, de la maniere d'écrire les noms & des changemens de ceux-ci. Sardi n'approuvoit pas le sentiment de Riccio ; & il le réfute dans sa lettre à François Robortel, où il dit, entr'autres, qu'il écrivit, *Contra novam cujusdam eruditi viri sententiam* (c'est Riccio) *scribentis, Romanos à postremis regibus ad primos imperatores, continuato ordine, triplici nominis ratione (prænomine, nomine, & cognomine) vocari solitos*, &c. A la page 28, il nomme d'autres ouvrages de Riccio ; savoir, un *Apparatus latinæ locutionis*, qu'il dit avoir été imprimé deux fois ; la seconde édition fut faite à Strasbourg en 1535 ; un petit écrit (*Libellus*) *de consilio principis ; oratio funebris pro Ferino*, imprimée à Ferrare ; un traité du même *De imitatione*, imprimé à Venise par Alde Manuce. Le même traité *de imitatione* se trouve dans un recueil intitulé : *Christophori Longolii epistolarum libri IV, necnon doctorum aliquot epistolarum ad eumdem Longolium liber, & Bartholomæi* RICCI *libri* III, *de imitatione, edente Joanne-Michaële Bruto*, à Basle, 1580, *in*-8°. On a aussi de Riccio un recueil de lettres, *Bartholomæi Riccii epistolarum familiarium libri VIII ; Bononiæ*, 1560, *in*-8°. Comme Sardi ne dit point qui étoit Riccio, nous n'osons assurer que ce soit le même que *Bartholomæus Riccius, Italus, Castro Ficardensis in Piceno, Jesuita* ; ainsi que s'exprime le pere le Long dans sa bibliothéque sacrée, *in-fol.* pag. 578 & 579, qui ajoute, que cet écrivain mourut en 1613, & qui lui donne une vie de Jesus-Christ selon la concorde : (*Vita Jesu Christi ex ipsis Evangeliorum verbis concinnata*), à Rome, 1607, *in*-8°. avec figures. On a du même, *Triumphus Christi crucifixi*, à Anvers, 1608, avec des figures d'Adrien Collaert.

RICCIO (Jean-Louis) évêque del Vico-di-Sorrento, sorti d'une famille noble & ancienne de Naples, fut en réputation au commencement du XVII siécle, & mourut vers l'an 1630. Il a écrit divers ouvrages, *Dec. Cur. Archiepis. part. IV ; Collect. decis. part. IX. Addit. in Jasonis Mainæ opera ; Praxis For. eccles. part. V, &c.* * Lorenzo Crasso, *in elog. doct. p. II.*

RICCIOLI (Jean-Baptiste) né à Ferrare en 1598, entra dans la société des Jésuites en 1614. Il enseigna la théologie à Parme & à Bologne, où il mourut en 1671. Il étoit savant dans l'astronomie & dans les autres parties des mathématiques, & ses ouvrages sont estimés. Voici ceux que l'on connoît : *Prosodia. Crucis geograph. fabrica cum tabula omnium eclipseon usque ad annum 1700. Geograph. & hydrograph. l. 12. Astronom. tom. II. Vindiciæ calendar. Gregorian. adversùs F. Laver. Chronologia reformata.* Cet ouvrage ayant été fort attaqué par ses supérieurs & par plusieurs autres, il se vit obligé d'y faire plusieurs changemens. *De distinctione entium in Deo & creat. Evang. unicum. De immunitate ab errore definit. S. sedis apostolicæ.*

RICCOBONI, *cherchez* RICOBONI.

RICH (Richard) étoit fils d'un riche mercier de Londres. Ayant fait de bonnes études en droit dans la société appellée *Middle-Temple*, Henri VIII le choisit pour être lecteur dans l'automne dans cette société, & peu après il monta par divers degrés & en peu de temps à des emplois très-considérables. Il fut fait pendant sa vie procureur général du pays de Galles & de ses marches, ensuite solliciteur général du roi, & chancelier de la cour d'augmentation, érigée sous ce regne. La premiere année d'Edouard VI, il fut fait baron du royaume, sous le titre de *lord Rich*, & fait

lord chancelier d'Angleterre: mais prévoyant les troubles qui devoient arriver, il résigna cet emploi l'an cinquiéme du regne d'Elizabeth, & mourut quatre ans après. Il laissa ses titres & ses biens à ROBERT son fils; & celui-ci à un autre ROBERT, aussi son fils, qui de *Penelope* sa femme, fille de *Gautier*, comte d'Essex, eut ROBERT-HENRI, créé comte de Holland; & CHARLES-ROBERT, qui lui succéda dans ses titres, & qui fut amiral pour le long parlement. Il laissa deux fils, qui étant tous deux morts sans enfans, la dignité de comte de Warwick & les autres titres dont il jouissoit, passerent à son parent le comte de Holland, vivant en 1701, descendu de *Henri* II, fils de *Robert* I, comte de Warwick. Ledit Henri ayant été fait prisonier par les parlementaires, après avoir manqué le dessein qu'il avoit sur Kingston, situé sur la Tamise en 1648, fut décapité le 9 mars de la même année. * Dugdale.

RICHARD, I de ce nom, roi d'Angleterre, dit l'*Orgueilleux* ou *Cœur de Lion*, fils de HENRI, auquel il succéda en 1189, étoit aussi comte de Poitou, & duc de Normandie, IV de ce nom. Il étoit devenu l'aîné par la mort de son frere aîné *Henri*, dit *le Jeune* ou *au court Mantel*, en 1183. Après son couronnement, il se croisa pour le voyage d'Outremer, & accompagna Philippe *Auguste* en 1191: mais la division s'étant mise dans leurs armées, Philippe revint en son royaume la même année. Richard, qui avoit enlevé l'isle de Chypre, défit Saladin; & revenant en 1192, il fut arrêté par Léopold, duc d'Autriche, qu'il avoit maltraité au siége d'Acre, & qui le remit entre les mains de l'empereur Henri son ennemi. Celui-ci ne le renvoya qu'après avoir reçu cent mille marcs d'argent pour sa rançon en 1194; ensuite de quoi Richard commença la guerre, mais avec peu de succès, contre le roi Philippe. En 1199, ayant appris qu'il y avoit un trésor enfermé dans Chalus, place du Limosin, il alla l'attaquer, y reçut une blessure, dont il mourut le 6 mars, & fut enterré dans le tombeau de son pere, en l'église de l'abbaye de Font-Evraud. Il ne laissa point d'enfans, & eut pour successeur son frere JEAN, dit *Sans-Terre*. * Du Chêne, *hist. d'Angleterre*.

RICHARD II, roi d'Angleterre, fils d'EDOUARD, prince de Galles, succéda à son aïeul EDOUARD III, l'an 1377, & fut sacré à Westmunster le 16 juillet. Il étoit encore extrêmement jeune; & après avoir éprouvé divers troubles pendant sa minorité, il les appaisa pour porter la guerre contre les François à diverses fois. Il la fit aussi aux Ecossois avec assez de bonheur. Richard avoit trois oncles, freres de son pere; *Jean*, duc de Lancastre; *Edouard*, duc d'Yorck; & *Thomas*, duc de Glocester, qui conspira contre sa personne. Le roi en étant averti, le fit arrêter en 1397, & le fit étrangler. Entre ses complices, le comte d'Arundel eut la tête coupée, & celui de Warwick fut confiné dans une prison. Quelque-temps après, Henri, comte de Derbi, fils du duc de Lancastre, voulant défendre la mémoire de son oncle, eut querelle avec le grand maréchal, fut banni du royaume, & y fut bientôt rappellé par quelques séditieux. Le comte de Northumberland arrêta le roi à Flint, dans la principauté de Galles, & le remit entre les mains de Henri, qui l'enferma dans une prison, & qui se fit couronner sous le nom de Henri IV. On poussa la chose plus loin, car le malheureux Richard fut massacré dans sa prison l'an 1399, le 33 de son âge, & le 22 de son regne. Il avoit épousé 1°. *Anne* de Luxembourg: 2°. *Isabelle* de France, fille du roi *Charles* VI; mais il ne laissa point d'enfans. *Voyez* ANGLETERRE. * Polydore Virgile & Du Chêne, *histoire d'Angleterre*. De Rosmond a publié depuis peu sa vie, *dans son histoire des guerres civiles d'Angleterre*.

RICHARD III, duc de Glocester, étoit fils d'un autre RICHARD, duc d'Yorck, qui fut tué sous le regne de Henri VI, & frere d'*Edouard* IV, qui mourut en 1483, laissant Edouard & Richard. Leur oncle les fit égorger le 21 mai, & se mit sur le trône, mais il ne le garda que deux ans; car il fut tué dans une bataille que lui donna le 24 août 1485, le comte de Richemont, qui fut Henri VII. *Voyez* ANGLETERRE. * Thomas Morus, *hist. de Richard III*.

RICHARD, comte de Poitou & de Cornouaille, empereur d'Allemagne, naquit à Winchester le 5 janvier 1209, du roi *Jean* Sans-Terre, & d'*Isabeau* d'Angoulême. Son frere aîné Henri, fut roi d'Angleterre, & il eut, à l'âge de six ans, le comté de Cornouaille pour apanage. Il n'avoit que seize ans, lorsque le roi, son frere, l'envoya en Gascogne pour lever des deniers, & pour recouvrer ce que les François en avoient occupé. Il battit les François en 1225 au siége de la Réole, & Henri lui fit présent de la province qu'il avoit su conserver. Henri d'Angleterre, grand dépensier & amateur des voyages & des plaisirs, se brouilla avec Richard, plus économe & plus réglé que lui, au sujet d'un château que le roi avoit accordé à Walram. Richard prétendoit que ce château faisoit partie de son fief de Cornouaille. On prit les armes, mais la paix se fit peu après. Henri accorda à son frere qu'il aimoit, la terre qui étoit en litige, & les biens allodiaux que le duc de Bretagne avoit possédés en Angleterre. Richard rentra dans les conseils & dans l'amitié du roi. Cet événement se passa en 1227. Peu après il épousa *Isabeau*, veuve du comte de Glocester, & sœur du comte de Pembrocke, son beau-frere. Il eut d'*Isabeau*, qui étoit d'une rare beauté, *Henri*, né en 1232. L'empereur Frédéric II épousa en 1235, *Isabeau*, sœur de Richard, & ce mariage unit étroitement ces deux princes. Richard se croisa en 1236: mais il ne partit pour l'Orient qu'en 1240, après avoir perdu son épouse. Il arriva heureusement à Ptolémaïs. Les princes François, jaloux de la réputation de Richard, & ne voulant point partager leur gloire avec lui, conclurent précipitamment la paix avec les Sarasins, & quitterent la Palestine. Malgré cette grande diminution de forces, Richard répandit l'effroi parmi les Infidéles, où l'on disoit qu'il étoit encore plus à craindre que le roi Richard son oncle, surnommé Cœur de lion. Les Sarasins se hâterent de conclure une tréve avec Richard, & ils accorderent aux Chrétiens Jérusalem, Nazareth, Bethléhem, &c. & la liberté d'un grand nombre de seigneurs & de chevaliers. Richard assista Gautier de Brienne, lieutenant de Frédéric II, d'une grosse somme d'argent, & lui remit Ascalon, fortifiée à ses frais. Les ouvrages qu'il y fit subsistent encore; & le chevalier d'Arvieux en parle avec admiration. Richard quitta la Palestine après y avoir rétabli la paix. De retour en Europe, il alla en Sicile pour s'aboucher avec Frédéric II, qui l'aimoit tendrement. Richard tenta inutilement de réconcilier l'empereur avec le pape. Il fit un voyage à Rome qui fut infructueux, parceque Grégoire IX exigeoit que Frédéric promît avec serment de se soumettre absolument à tout ce que le pape ordonneroit. Richard arriva à Londres en 1242. Il fut parfaitement bien reçu du roi, de la reine & des principaux du royaume. Saint Louis fit la guerre à Henri d'Angleterre, & le prit prisonier. Richard trouva le moyen de faire évader son frere, & de conclure la paix avec le roi de France, par les instances des seigneurs François qu'il avoit délivrés en Orient. Henri qui devoit sa liberté & la paix de ses états à Richard son frere, poussa l'ingratitude jusqu'à vouloir lui ôter la Guienne, & même la liberté. Richard prit la fuite; & se voyant attaqué sur mer d'une furieuse tempête, il fit vœu d'ériger une abbaye de l'ordre de Cîteaux; ce qu'il fit dans la suite en fondant l'abbaye de Hayles avec beaucoup de somptuosité. Ce bâtiment lui couta 10000 marcs d'argent; & il dédia cette abbaye avec une magnificence royale. L'année suivante 1243, il épousa en secondes nôces

*Sanche* de Provence, sœur des reines de France & d'Angleterre. *Edmond* naquit de ce mariage en 1249, & ce fils fut son héritier. Henri d'Angleterre se réconcilia avec Richard, & lui accorda une pension de mille marcs & plusieurs terres. Richard acquit de grandes richesses; mais étant libéral & généreux, plusieurs s'en ressentirent, & sur-tout le clergé qu'il affectionoit. Il soutint cependant les libertés de l'Angleterre contre les usurpations des papes; & il préserva d'un massacre général les Juifs accusés d'avoir martyrisé un enfant à Lincoln. Richard étoit magnifique en tout. Malgré cela il aidoit plusieurs princes par le prêt de grosses sommes. On peut à peine comprendre d'où ce prince tiroit tant d'argent. On en indique plusieurs causes. La premiere se trouve dans les mines d'étain de Cornouaille qu'il sut bien faire valoir, & qui étoient alors uniques dans leur espéce. La seconde se trouve dans le profit qu'il faisoit sur les sommes qu'il prêtoit à son frere. Outre cela, Henri lui avoit accordé plus de la moitié des revenus de la monnoie, & quantité de terres. A tout cela, on joint encore le grand ordre qu'il tenoit dans ses affaires. Lorsque Henri passa en France, l'an 1252, Richard fut nommé régent du royaume avec la reine. En 1253, le pape Innocent, grand ami de Richard, lui offrit les deux Siciles; mais comme ce prince demandoit des suretés, cela fit échouer la négociation. Guillaume, comte de Hollande & roi d'Allemagne, fut tué par les Frisons en 1256. Il s'agit de lui donner un successeur. Richard fut proposé par Conrad, archevêque de Cologne, qui étoit alors tout-puissant dans l'assemblée des princes, pendant la captivité de l'électeur de Mayence. Arnold, archevêque de Trèves, proposa Alfonse, roi de Castille. Conrad proclama Richard le 13 janvier 1257, assisté de Louis de Baviere, & avec la procuration de l'électeur de Mayence. Ottocare, roi de Bohême, se déclara pour Richard, & offrit de recevoir l'investiture de ses terres de sa main, & de l'assister de seize mille hommes. Ce fait se trouve dans une lettre que Richard écrivit au légat du pape, & qui est conservée dans la collection de Rimer. Richard fut invité à venir prendre possession de l'Empire, & il se rendit en Allemagne. L'électeur de Mayence qui avoit recouvré la liberté, & celui de Cologne, accompagnés de plusieurs évêques & princes de l'Empire, couronnerent Richard & son épouse Sanche, roi & reine d'Allemagne, à Aix-la-Chapelle le 17 mai 1257. Dès que Richard se fut assis sur le trône impérial, il récompensa largement ses amis. Alfonse écrivit contre Richard, qui lui répondit avec vigueur. Tout étoit tombé en confusion en Angleterre. On avoit obligé le roi à jurer divers articles injurieux à l'autorité royale. Richard y accourut en 1259; mais on lui refusa l'entrée du pays, à moins qu'il ne jurât les mêmes articles. Il se prêta aux desirs des barons, & se rendit à Londres. Richard revint en Allemagne en 1260, & convoqua une diéte, où il fit de bons réglemens pour la sureté des grands chemins; & il accommoda plusieurs différends entre des villes impériales & entre des princes. Le comte de Wurtemberg reconnut alors Richard. Il fut aussi reconnu par Sienne, Boulogne, Florence & Rome. Cette capitale de l'Italie le nomma sénateur, dignité unique & royale. Il paroît par une lettre d'Urbain IV, que ce pape le considéroit alors comme le véritable empereur. L'impératrice Sanche mourut cette même année 1260. Il retourna en Allemagne en 1262. Il enrichit le trésor d'Aix-la-Chapelle de plusieurs dons précieux, d'une couronne impériale, d'un sceptre, d'un globe, & de deux habits impériaux. Il donna à Ottocare l'investiture de l'Autriche & de la Stirie. Henri, roi d'Angleterre, s'étant fait relever par le pape des sermens qu'il avoit faits aux barons, cela excita une guerre civile en 1264. Richard alla au secours de son frere. Le roi, son fils aîné, Edouard I, & Richard furent faits prisoniers par Simon de Montfort, comte de Leicester, chef des mécontens. Richard recouvra la liberté après quatorze mois de prison; & quoiqu'on eût ravagé ses terres, il se vit encore en état de faire de grosses avances à son frere. Environ ce temps-là, Alfonse se remua pour faire valoir ses prétentions. Le pape les appuya, & lui donna le titre de roi des Germains. Cependant il ne manquoit alors à Richard que le suffrage de l'électeur de Brandebourg, qui étoit dans la disposition de se soumettre, comme cela paroît même par l'acte par lequel le pape Urbain cita ces deux prétendans pour décider de leurs droits. Alfonse reconnut la validité du tribunal; mais Richard chercha à gagner du temps, & ce pape mourut. Clément IV, plus favorable à Richard que son prédécesseur, exhorta, mais inutilement, le roi de Castille à se désister de ses prétentions. Ce pape mourut encore avant la fin du différend. Richard continua d'exercer les fonctions impériales. Il tint une diéte à Wormes en 1269, où assisterent les électeurs de Trèves, de Mayence, Louis Palatin, plusieurs évêques & princes de l'Empire. Il y imposa aux Juifs un tribut annuel de deux cens marcs d'argent. Etant devenu amoureux de *Béatrix* de Falckenstein, qui n'étoit pas moins belle que ses deux précédentes femmes, il l'épousa le 16 juin 1269, & peu après il l'emmena avec lui en Angleterre. Il eut la douleur d'apprendre que le prince Henri, son fils aîné, avoit été assassiné aux pieds des autels par deux fils de Simon de Montfort, pour venger le sang de leur pere qui avoit été répandu à Evesham par la famille royale. Un des assassins fut enfin pris en Norwége, & il périt en prison. Richard fut frapé d'apoplexie, & languit quelque temps: il mourut le 2 avril 1272, après avoir été empereur 15 années entieres. EDMOND, fils digne de son pere, fut l'héritier de ses terres, de ses richesses & de ses vertus. Il prit le nom d'*Edmundus de Alemannis*, en qualité de fils d'empereur, comme cela paroît par son sceau. Il mourut sans lignée, & ses apanages furent réunis à la couronne d'Angleterre. * *Bibliothéque raisonée*, tome XXXIII, dans l'extrait de la vie & des faits mémorables de Richard, &c. en allemand, par M. Georges-Chrétien Gebaver, à Leipsick, 1744. Le journaliste dit beaucoup de bien de cette histoire & de son auteur. *Supplément françois de Basle.*

RICHARD, surnommé *le Justicier*, duc de Bourgogne & comte d'Autun, étoit fils de BEUVES ou *Bovon*, & frere de *Boson*, qui lui donna ses terres, où il fut maintenu par Hugues l'Abbé. Il prit la ville de Sens pour le roi Charles *le Simple* en 896. Depuis, vers 898, il battit les Normans; & en 911 il les défit encore avec Robert, frere du roi Eudes. Ce duc mourut le premier septembre de l'an 921. D'*Alix* ou *Adelaïde* sa femme, fille de *Conrad* II, dit *le Jeune*, comte de Paris, il eut RAOUL, qui se fit couronner roi de France; *Boson*, comte de la haute Bourgogne; *Hugues*, dit *le Noir*, duc de Bourgogne; & *Hermengarde*, mariée à *Gilbert*, qui fut comte d'Autun. * Flodoard, *in chron.* Du Chêne. Sainte-Marthe. Mezerai, &c.

RICHARD, I de ce nom, duc de Normandie, dit *le Vieil*, & Sans peur, fils de GUILLAUME I, se rendit recommandable par sa valeur & par sa piété, qui lui fit fonder plusieurs monasteres. Quelques auteurs placent sa mort en 996, d'autres en 998, & d'autres encore en 1002. Il épousa 1°. *Emme*, fille de *Hugues*, dit *le Grand*, comte de Paris, de laquelle il n'eut point d'enfans: 2°. *Gonnor*, qu'il entretenoit. De ce second lit sortirent RICHARD; *Robert*, archevêque de Rouen; *Mauger*, comte de Corbeil; *Emme*, reine d'Angleterre; *Hedwige*, femme de *Geofroi*, comte de Bretagne; *Mahaud*, mariée à *Eudes* I, comte de Chartres; & *Géofroi* & Guillaume, *fils naturels.* RICHARD II, dit *le Bon*, qui regna après son pere jusqu'à l'an 1026, épousa 1°. *Judith*, fille de *Conan*, sœur de *Geofroi*,

comte de Bretagne, & en eut RICHARD III, qui mourut de poison en 1028, sans enfans d'*Adele*, fille de *Robert*, roi de France, qu'il avoit épousée peu auparavant; *Robert*, qui fut duc de Normandie; *Guillaume*, moine de Fescamp; *Alix*, femme de *Renaud*, comte de Bourgogne; *Léonore*, épouse de *Baudouin* IV, comte de Flandre; & une autre, morte fort jeune. La seconde femme de RICHARD II, fut *Pavie* ou *Poppe*, fille de *Suénon*, roi de Danemarck ou de Norwége, de laquelle il eut *Guillaume*, comte de Talou; & *Mauger*, archevêque de Rouen. * *Voyez les auteurs de l'histoire de Normandie, publiés par* Du Chêne.

☞ RICHARD, abbé de Fleuri au X siécle, fut d'abord moine de ce monastere, & ensuite prieur de celui de Pereci, qui en dépendoit. En *961*, Vulfald ayant passé de la dignité d'abbé de Fleuri à celle d'évêque de Chartres, la communauté élut Richard pour lui succéder. La sainteté de la vie que menoit l'abbé Richard, & l'exacte discipline qu'il faisoit observer dans sa maison, engagerent l'évêque Gombald, & son frere Guillaume-Sanche, duc de toute la Gascogne, à lui donner l'abbaye de la Réole, & à la soumettre à celle de Fleuri. Richard y séjourna quelque temps, releva les ruines de ce monastere, revendiqua les biens aliénés, & y établit une si parfaite régularité, qu'il quitta son ancien nom de *Squirs* pour prendre celui de *Regula*, la *Régle*, d'où s'est formé le nom de *la Réole* qu'il porte aujourd'hui. On a un recueil d'usages ou de coutumes, rédigé par Richard, dans lequel sont marqués en détail les devoirs & redevances ausquels étoient tenus les vassaux & les serfs dépendans de l'abbaye de la Réole. Ce recueil a paru à M. de Marca & au P. Labbe assez intéressant, pour que l'un l'ait donné en partie dans son histoire de Béarn, & l'autre en entier parmi ses monumens pour servir à l'histoire d'Aquitaine. L'abbé Richard gouverna le monastere de Fleuri pendant dix-sept ans, & mourut le *16* février *979*. * D. Rivet, *histoire littéraire de la France*, tome VI.

☞ RICHARD (Le bienheureux) abbé de S. Vanne au XI siécle, fut un des illustres restaurateurs de la discipline monastique en ce siécle. Il naquit à Banton en Argone, à l'extrémité du diocèse de Reims, d'une famille des plus distinguées par sa noblesse. On le mit dès son enfance à la cathédrale de Reims, dont l'école étoit alors très-florissante, pour y être élevé dans la connoissance des lettres & de la religion. Il y fit en peu de temps de grands progrès dans les sciences, & de plus grands encore dans la vertu. Après avoir reçu l'ordre de la prêtrise, son mérite l'éleva successivement aux dignités de grand-chantre, d'archidiacre & de doyen de l'église de Reims. Quoique sa vie fût sans reproche, il étoit occupé du desir de se retirer pour mener une vie plus parfaite, lorsque Frédéric, comte de Verdun, déja touché de Dieu & dégouté du monde, le détermina à le quitter. De l'avis de S. Odilon, abbé de Cluni, qu'ils allerent consulter, ils se retirerent à S. Vanne de Verdun, monastere réduit alors à peu de chose. C'étoit en 1004; & l'abbé Fingenne étant mort au bout de quelques mois, Richard fut élu pour lui succéder. Il fut béni le 28 octobre par Heimon, évêque diocésain; & dès-lors il se donna tout entier à faire revivre dans sa maison la plus exacte discipline. Il avoit tous les talens pour y réussir, surtout une prudente discrétion à corriger les fautes, une douceur, une éloquence pour inspirer l'amour du bien, ausquelles on ne pouvoit se refuser. Dès que son mérite fut connu, on s'empressa de lui confier l'éducation des enfans, & bientôt sa communauté devint si nombreuse, qu'il fut obligé de rebâtir la maison, afin de la rendre plus spacieuse. Il trouva dans la libéralité du roi Henri, depuis empereur, & dans celle de plusieurs autres personnes puissantes, de quoi fournir aux dépenses nécessaires. Ce fut par ces voies que l'abbaye de S. Vanne devint célébre en France, en Allemagne, en Lorraine; & le modéle sur lequel plusieurs autres furent réformées. On en compte jusqu'à vingt-une, où le bienheureux Richard fit revivre l'esprit de S. Benoît. Les principales sont S. Laurent de Liége, S. Amand, S. Bertin, Corbie, S. Vaast d'Arras, S. Pierre de Châlons sur Marne, S. Vandrille en Normandie, S. Hubert en Ardenne. L'empereur S. Henri avoit donné son estime & sa confiance au saint abbé, jusqu'au point qu'il voulut se rendre moine sous sa conduite. Ce prince le choisit avec Gerard, évêque de Cambrai, pour ses ambassadeurs auprès du roi Robert, avec qui ils conclurent à Compiegne cette paix solide qui dura si long-temps entre la France & l'Empire. L'empereur Henri III montra qu'il ne faisoit pas moins de cas du mérite de l'abbé Richard, en le nommant à l'évêché de Verdun, à la mort de l'évêque Rambert. Mais l'humilité de Richard le porta à céder cette place à un autre. Richard II, duc de Normandie, un de ses autres admirateurs, lui ayant déja donné des preuves de son estime & de son amitié, voulut encore y ajouter celle de fournir aux frais du voyage de dévotion qu'il fit à Jérusalem. Libéralité magnifique, puisqu'elle suffit pour défrayer sept cens pélerins qui y accompagnerent le saint abbé. En passant par Constantinople, il fut comblé d'honneurs & de présens de la part de l'empereur d'Orient & du patriarche. A son retour en France, il amena avec lui le saint moine Siméon, & lorsqu'il approcha de Verdun, tout le monde, l'évêque avec avec son clergé, les moines, le peuple, les religieuses même allerent à sa rencontre, pour lui témoigner la joie extraordinaire qu'on avoit de le revoir. Quelques années avant sa mort, il se déchargea du soin des différens monasteres qu'il conduisoit par lui-même, & ne retint que celui de S. Vanne. Après l'avoir gouverné l'espace de quarante-deux ans, il mourut aussi saintement qu'il avoit vécu, le 14 juin 1046. La sainteté de sa vie fut relevée par le don des miracles opérés de son vivant & après sa mort. Jusqu'ici cependant on ne lui a décerné aucun culte public. Hugues de Flavigni a eu une attention particuliere à le faire avantageusement connoître dans sa chronique. Un autre écrivain du même temps, mais anonyme, a aussi écrit son histoire. Ce dernier nous apprend que le bienheureux Richard avoit laissé quelques écrits de sa façon, entr'autres une vie de S. Vanne, évêque de Verdun, & patron titulaire de son monastere. On en trouvera le détail dans l'auteur d'où j'ai tiré ce que je viens de rapporter. * D. Rivet, *histoire littéraire de la France*, tome VII.

☞ RICHARD, cardinal, archevêque de Narbonne, à la fin du XI siécle, & au commencement du XII, étoit fils de Richard, vicomte de Milhaud, & de Rixinde, fille de Berenger I, vicomte de Narbonne. Il embrassa la profession monastique dans l'abbaye de S. Victor de Marseille, à l'exemple de Bernard, son frere, qui en fut fait abbé, & il lui succéda immédiatement l'an 1079. Richard eut beaucoup de part aux faveurs de Grégoire VII, dont il fut chéri, à cause de ses belles qualités. Ce fut ce pape, selon D. Vaissete, historien de Languedoc, ou plutôt, selon la nouvelle Gaule chrétienne, Alexandre II son prédécesseur, qui l'honora de la pourpre romaine, à cause de son mérite, quoiqu'il fût jeune. Grégoire VII l'envoya en Espagne en 1078 en qualité de légat. Il y tint un concile à Burgos, dans lequel, à la priere d'Alfonse, roi de Castille, & de Constance sa femme, les anciens rit & office gothiques furent abrogés, pour leur substituer le rit & l'office romains. Les uns placent ce concile en 1076, d'autres en 1080. Ferreras met ce changement en 1079. Richard n'eut pas la même faveur sous Victor III, successeur de Grégoire VII. Ce pontife, offensé de ce que Richard prenoit le parti de Hugues, archevêque de Lyon, contre lequel il avoit de justes

sujets de plainte, ou même, si l'on en croit Ciaconius, de ce qu'il favorisoit le schisme de Guibert de Ravenne, l'excommunia dans un concile qu'il tint à Bénévent l'an 1087. Mais Victor III étant mort quelques mois après ce concile, Richard rentra en grace avec le saint siége, & fut toujours depuis constamment attaché aux papes. Bertrand, archevêque de Narbonne, ayant été déposé de son siége, Richard fut élu à sa place d'un consentement unanime le 5 novembre 1106, & non l'an 1107 ou 1108, comme quelques-uns l'ont prétendu. Pascal II confirma cette élection peu de temps avant que d'arriver en France, où il vint sur la fin de l'an 1106. Cette année est la vraie époque du commencement de l'épiscopat de Richard, quoique l'on trouve des actes signés de lui en qualité d'archevêque de Narbonne, qui sont de l'année 1100, & même 1098. Mais ces signatures ne sont que des confirmations des actes où elles se trouvent, & elles y ont été ajoutées depuis, pour leur donner plus de poids. On en voit souvent de semblables dans les actes. Richard tint l'archevêché de Narbonne quatorze ans, trois mois & dix jours, & mourut le 15 février de l'année 1121, selon notre maniere de compter. Il avoit eu de grands démêlés avec Aimeri II, vicomte de Narbonne, dont les gens lui firent souffrir divers mauvais traitemens. On en voit le détail dans une relation apologétique de ces différends que Richard composa pour en informer la postérité, & qui se trouve imprimée dans l'appendice du sixiéme volume de la nouvelle Gaule chrétienne, & parmi les preuves de l'histoire du Languedoc.

Quelques auteurs confondent mal à propos le cardinal Richard, qui fait le sujet de cet article, avec un autre cardinal de même nom, évêque d'Albano, légat du saint siége, qui tint l'an 1110 un concile à Toulouse touchant les différends survenus entre l'abbaye du Moissac, & celle de Mas-Garnier. * *Histoire littéraire de la France*, par des Bénédictins de S. Maur, *tome X*. D. Vaissete, *histoire du Languedoc*, tom. II.

RICHARD, Parisien, martyrisé par les Juifs, étoit un jeune garçon âgé de 12 ans, d'une bonne famille bourgeoise, dont les Juifs se saisirent vers la fête de Pâque, l'an 1180, pour le faire mourir en haine de Jesus-Christ & de sa religion. Après l'avoir enfermé dans une cave, ils le déchirerent à coups de fouet, puis l'éleverent sur une croix, où ils lui firent souffrir tous les tourmens que leur rage & leur cruauté leur inspiroit. Cette barbarie ne demeura pas impunie; car bientôt après on en découvrit les auteurs, qui furent condamnés au dernier supplice; & le roi Philippe *Auguste* bannit tous les Juifs de son royaume par un édit qui a toujours subsisté depuis. Ce martyr fut enterré dans un cimetiere appellé *des petits Champs*, vers le quartier de Paris qui en porte encore le nom, d'où on transporta son corps dans l'église appellée des *Innocens*, où il est demeuré jusqu'à ce que les Anglois se fussent rendu maîtres de Paris, sous le regne de Charles VI, roi de France. Ils enleverent ses reliques pour les porter en leur pays, & ne laisserent que le chef, que l'on garde dans l'église des Innocens. Robert du Mont, dans son supplément à la chronique de Sigebert, rapporte que Richard avoit été martyrisé à Pontoise, & de-là porté à Paris; mais quoiqu'il ait vécu au même temps que les Juifs commirent ce crime, comme il étoit éloigné de Paris, & sujet du roi d'Angleterre, qui tenoit alors toute la Normandie, il a pu écrire sur de faux mémoires. Il est plus sûr de s'arrêter au témoignage du moine Rigord, historiographe de Philippe *Auguste*, lequel après avoir dit que les Juifs qui demeuroient à Paris égorgeoient tous les ans un enfant Chrétien en haine de Jesus-Christ, apporte pour exemple le massacre & le crucifiment de Richard, enterré dans le cimetiere des petits-Champs. * Robert Gaguin. Dupleix.

RICHARD DE S. VICTOR, chanoine régulier de S. Augustin, dans l'abbaye de S. Victor-lez-Paris, étoit Ecossois, & vint à Paris pour s'avancer dans les sciences. Il y prit l'habit de religieux dans l'abbaye de S. Victor, dont il fut prieur en 1164, & eut pour amis tout ce qu'il y avoit d'honnêtes gens dans cette ville, où il mourut le 16 mars 1173, dans le temps que Guerin étoit abbé de S. Victor. Richard composa plusieurs ouvrages, que nous avons de diverses éditions, de Venise en 1592, de Cologne en 1621, & de Rouen en 1650. Celle-ci en deux volumes, est augmentée de sa vie, composée par le P. Jean de *Toulouse*, avec le témoignage des plus célébres auteurs qui parlent de lui; comme de Henri de Gand, *c.* 26, de Trithême, de Bellarmin, de Sixte de *Sienne*, &c. Son épitaphe se voit dans l'abbaye de S. Victor. Il a fait trois traités de critiques & d'histoire sur le tabernacle; deux sur le temple; trois de l'accord de la chronologie des rois de Juda & des rois d'Israël; des commentaires allégoriques, moraux & dogmatiques sur les pseaumes, sur le cantique des cantiques, sur quelques endroits difficiles de S. Paul, & sur l'apocalypse; avec des traités de théologie & des œuvres de spiritualité. Il est fort subtil dans ses traités théologiques, & raisonne avec justesse, avec méthode, & en bon dialecticien. Ses traités de critique sont assez exacts pour son temps. Ses commentaires sur l'écriture sont fort diffus & pleins de digressions; & ses livres de spiritualité, quoique pleins de bons sentimens, n'ont pas toute l'élévation qu'on pourroit souhaiter. * Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiast. du XII siécle.*

Balæus, Pitsæus, Walsingham, Wareus, Harpsfield, & les autres auteurs de l'histoire de la Grande-Bretagne, parlent de divers écrivains du nom de RICHARD. Le seul Pitseus en met quatre-vingt-quatre, qui ont tous laissé quelque traité. Nous nous contenterons de parler des plus célébres, & laisserons aux savans le soin de chercher les autres dans ces mêmes auteurs, dans Gesner & dans Possevin. * Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques.*

RICHARD, religieux de l'ordre de Cluni, écrivoit dans le XII siécle. Il étoit de Poitiers, & il a fleuri principalement sous le regne de l'empereur Frédéric I: c'est ce que dit Sixte de Sienne dans sa bibliothéque. Casimir Oudin, dans son Histoire latine *in-fol.* des écrivains ecclésiastiques, tome II, pag. 1196 & suiv. prétend que Sixte de Sienne ne parle que des premieres années où Richard commença à se faire connoître, & qu'il florissoit encore en 1190, ou même en l'an 1200 ou environ; mais il est sûr que la chronique que nous avons de Richard finit à une année bien antérieure, puisqu'elle se termine à l'an 1162: ce qui revient à l'époque fixée par Sixte de Sienne. Oudin dit que ce qui se trouve parmi les ouvrages de Richard, chanoine régulier de S. Victor, sous le titre de *Collectaneum*, est du moine de Cluni, & il semble se fonder sur ce que Richard de S. Victor étoit mort en 1173, & que le *Collectaneum* n'a été commencé qu'après l'an 1181; mais ce n'est qu'une conjecture. Ce qui est certain, c'est que Richard de Cluni écrivoit durant la vie même de Richard de saint Victor, & qu'il n'est plus même fait mention de lui après l'an 1162 où finit sa chronique. Du moins faut-il dire, que ce qui dans la premiere partie du *Collectaneum*, qui est toute historique, va au-delà de l'an 1162, n'est point de Richard de Cluni. La chronique de celui-ci commençoit à Adam, & étoit continuée jusqu'à l'année que l'on vient de marquer. M. Muratori qui en a eu un exemplaire manuscrit authentique, l'a fait imprimer dans le tome IV de ses *antiquitates Italicæ medii ævi;* mais il a retranché tout ce qui précéde l'an 800. Il a donné de suite un catalogue des papes depuis S. Pierre jusqu'aux premieres années d'Alexandre III, & un autre catalogue des cardinaux. Ces deux catalogues sont aussi attribués à Richard de Cluni: le second est à la fin du premier. Du reste, si l'on veut voir plus en détail ce que divers auteurs ont écrit touchant Richard de Cluni & ses ouvrages vrais

ou supposés, il faut lire la préface de M. Muratori dans le recueil cité ci-dessus; l'ouvrage de Casimir Oudin à l'endroit aussi cité, & dans celui où il parle des ouvrages de Richard de S. Victor.

RICHARD, évêque de Syracuse, & docteur en théologie vers l'an 1148, s'éleva par son mérite à l'épiscopat, & fut choisi par Henri II, roi d'Angleterre, pour accompagner sa fille Jeanne, qu'il maria à Guillaume, roi de Sicile. Il demeura toujours auprès de cette princesse, & fut nommé à l'évêché de Syracuse par Guillaume, roi de Sicile. On a de ce prélat un recueil de lettres. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

RICHARD, archevêque de Cantorbéri, surnommé *de Douvre*, parcequ'il avoit pris dans cette ville l'habit de religieux de S. Benoît, étoit Anglois de nation, & fut prieur de son couvent. Il fut élevé par Henri II qui regnoit pour lors en Angleterre, à l'archevêché de Cantorbéri, immédiatement après S. Thomas, martyr. On l'accusa d'avoir négligé les droits de l'église; mais il s'en justifia par les lettres qu'il écrivit au pape Alexandre III. Ce prélat mourut l'an 1184. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

RICHARD, Anglois, de la province de Northumberland, moine & prieur du monastere d'Augulstad, mort en 1190, a composé l'histoire de l'église & des évêques d'Augulstad; celle des actions du roi Etienne; & celle de la guerre de Standardius, depuis l'an 1135, jusqu'à l'an 1139. * Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclésiast. du XII siécle.*

RICHARD LE CHANOINE, ainsi nommé à cause qu'il étoit chanoine régulier de saint Augustin à Londres, fut un des plus grands poëtes & orateurs de son temps, vers l'an 1200. Il eut beaucoup de crédit auprès de Richard I, roi d'Angleterre, qu'il accompagna dans le voyage de la Palestine & de la Syrie, & écrivit le voyage de ce prince. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

RICHARD DE THETFORD, ainsi nommé de la ville de Thetford, dans le comté de Nortfolk en Angleterre, qui fut le lieu de sa naissance, étoit religieux Bénédictin, théologien & prédicateur. Il a laissé sur la maniere de prêcher, des manuscrits qui sont demeurés à Cambridge dans le collége de S. Benoît. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

RICHARD, surnommé d'*Eli*, religieux Anglois de l'ordre de S. Benoît, dans l'isle d'Eli, vivoit vers l'an 1220, sous le regne de Henri III. Il passoit pour prophéte, parcequ'il avoit prédit que Simon, comte de Montfort, seroit tué avant que la ville de Toulouse, qu'il avoit assiégée, fût prise, & qu'il avoit même fait son épitaphe, comme s'il eût été déja mort. Ce religieux laissa quelques sermons, & une histoire de ce qui s'étoit fait dans son monastere. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

RICHARD, surnommé *le Grand*, archevêque de Cantorbéri, avoit été chancelier de Lincoln, & mourut l'an 1231, revenant de Rome, pendant que Henri III regnoit en Angleterre. On a de lui quelques livres, entr'autres: *De fide & legibus; De sacramentis, &c.* * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

RICHARD, surnommé *de Saint-Germain*, parcequ'il étoit notaire ou secrétaire dans une ville de ce nom, florissoit au commencement du XIII siécle. M. Cave a eu tort de lui donner la qualité de secrétaire du roi de Sicile. Richard étoit un homme judicieux, bon historien, & même poëte. Il a composé une chronique où il décrit avec exactitude ce qui s'est passé dans l'univers depuis la mort de Guillaume, roi de Sicile, c'est-à-dire, depuis l'an 1189, jusqu'à l'an 1243. C'est l'auteur que l'on peut suivre avec plus de sureté pour l'histoire de l'empereur Frédéric II. Ferdinand Ughelli a donné le premier cette chronique dans le tome troisiéme de son Italie sacrée; mais M. Muratori l'a donnée de nouveau, beaucoup plus exactement dans le septiéme tome de son recueil des écrivains d'Italie, pag. 965. * *Voyez* la préface de Muratori, *au livre cité.*

RICHARD, comte de Saint-Boniface, d'une noble famille de Vérone, fut dans le XIII siécle un des plus grands adversaires du tyran Ezzelin, si connu par ses cruautés & ses autres désordres. Les deux partis des Guelphes & des Gibelins, si célébres sous l'empereur Frédéric II, firent grand bruit de son temps, & Richard encore jeune, mais d'une valeur au-dessus de son âge, se rangea du côté des premiers, lorsque Vérone se fut divisée comme les autres villes d'Italie, l'un prenant un parti, & l'autre en prenant un autre, même dans la même ville. Louis son pere étant préteur de Vérone, Richard eut le commandement des troupes; & il vint à bout de se rendre maître d'une citadelle dont l'on avoit tenté depuis du temps de s'emparer, mais inutilement. Des brigands s'y étoient retirés, & à la faveur des avantages de ce lieu qui le rendoient presque inaccessible, & le mettoient à l'abri des efforts des hommes, ils commettoient mille désordres. Mais la valeur de Richard en triompha. Il s'empara aussi de plusieurs villes considérables que l'empereur Othon avoit enlevées à l'église, & il les rendit au pape. Uni avec un nommé Azon, & le marquis de Montferrat, il se déclara contre Frédéric II, & le poursuivit seul jusqu'au sault des Alpes. Il en vint souvent aux mains avec Ezzelin de Romain, un des capitaines du parti de ce prince, dont il détestoit l'inhumanité. Louis son pere étant mort, son parti fut banni de Vérone, en son absence, par l'infidélité de quelques personnes à qui il s'étoit fié; mais il y rentra par la force, & en chassa à son tour ceux qui lui avoient été infidéles. Il en fut même créé préteur, & tant qu'il fut dans cette dignité, on n'implora jamais inutilement son secours. Il força ceux de Crémone & de Reggio de lever le siége qu'ils avoient mis devant Mantoue, & de se retirer. Mais une nouvelle conjuration qui avoit été tramée secrétement contre lui, ayant éclaté, il fut encore chassé de Vérone, rétabli peu après, expulsé presque dans le même temps une troisiéme fois, & fait prisonier. Ceux de Padoue, de Vicence, de Mantoue, & plusieurs personnes illustres s'intéresserent pour sa liberté, & les gouverneurs de Lombardie venant à leur appui, ils l'obtinrent. Sa valeur parut augmenter par ses disgraces: & ses ennemis eurent lieu de se repentir d'avoir méprisé son amitié. Lorsque le pape Innocent IV revint de France, il se fit honneur de l'accompagner pendant quelque temps, & de soutenir ses intérêts. Enfin après avoir causé beaucoup de pertes & de dommages à la faction des Gibelins, il mourut à Brescia dans un âge avancé, au mois de février 1253, & fut enseveli dans l'eglise des Freres Prêcheurs de cette ville. * *Vie du comte* Richard par un auteur anonyme *ap. Lud. Murator. t. VIII collect. scriptor. rer. Italic. in-fol.* à Milan, en 1727, *p.* 121.

RICHARD, évêque de Chichester en Angleterre, dans le XIII siécle, étoit né dans un village de Worchester. Après avoir fait ses premieres études à Oxford, il alla à Bologne en Italie, pour y apprendre le droit canon. Etant retourné en son pays, il fut fait chancelier de l'université d'Oxford. Il quitta cet emploi en 1241, pour venir étudier la théologie à Orléans dans le couvent des Dominicains, où il reçut les ordres sacrés. De retour en Angleterre, il fut élu évêque de Chichester en 1244. Le roi d'Angleterre s'opposa à son élection; mais elle fut confirmée par le pape Innocent IV. Cependant le roi fit saisir tous ses revenus: mais le pape les lui fit restituer. Il mourut à Douvres le troisiéme jour d'avril de l'an 1254, âgé de 65 ans. Il a été canonisé par le pape Urbain IV, en 1262. * *Anonymus & Radulphus apud Bolland.*

RICHARD DE CORNOUAILLE, ainsi nommé parcequ'il étoit né à Cornouaille en Angleterre, fut religieux de l'ordre de saint François, docteur en théo-

logie, & professeur de l'université d'Oxford. Il a été confondu par Leland avec Richard Rufus, & a écrit des commentaires sur le Maître des sentences. * Pitseus, *de illust. Angl. script.* Henricus Wilotus, Lélandus, &c.

RICHARD DE MIDLETON, en latin, *de Mediavilla*, surnommé *le Docteur solide*, Anglois, de l'ordre des freres Mineurs, *cherchez* MIDLETON.

RICHARD DE CHICHESTER, ainsi nommé de cette ville, lieu de sa naissance, étoit religieux de l'ordre de S. Benoît vers l'an 1348, sous le regne d'Edouard III, roi d'Angleterre. Il a été un des plus savans historiens de son temps, & a laissé une histoire divisée en deux parties; *Speculum historiæ. Anglorum chronicon.* On a aussi de lui, *Chronicorum epitome.* * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

RICHARD DE HAMPOLO ou ROLLUS, Anglois, religieux de l'ordre de S. Dominique, dans le XIV siécle, après avoir paru avec éclat dans les académies, & avoir reçu le bonnet de docteur, se retira dans une solitude au diocèse d'Yorck, près d'un monastere de religieuses, dit *de Hampoll*, d'où il a le surnom *de Hampolo.* Il publia des commentaires sur Job, & sur les pseaumes, outre divers autres traités de théologie & de piété, au nombre de plus de cinquante, & mourut le 29 septembre de l'an 1349. * Sixte de *Sienne, in biblioth.* Jac. Pitseus & Balæus, *de illustr. Angl. script.*

RICHARD D'ARMAGH, ainsi nommé, parce-qu'il fut archevêque de cette ville en Irlande, fut aussi appellé *Fitz-Ralfe*, c'est-à-dire, *fils de Rodolphe.* Il étoit Irlandois, avoit étudié à Oxford; & après y avoir pris le bonnet de docteur, il étoit devenu chancelier de cette célébre université. Depuis il avoit été fait archidiacre de Litchfield en Angleterre, & fut enfin élevé sur le siége d'Armagh en son pays, l'an 1347. De son temps les religieux Mendians, qui commençoient de se donner des libertés préjudiciables à la hiérarchie ecclésiastique, eurent en tête l'université d'Oxford, & Richard son chancelier. Son zèle lui fit des affaires avec les religieux, qui écrivirent vainement contre lui. Lorsqu'il fut archevêque & primat d'Irlande, il travailla encore plus fortement à soutenir les droits de l'église, & le parti des curés qui sont les légitimes pasteurs des ames après les évêques, & composa un traité intitulé, *Defensio curatorum adversùs Mendicantes; &* un autre, *De audientia confessionum.* Ses ennemis l'attaquerent par des écrits peu respectueux, & entr'autres, Roger Connovius, Cordelier; Jean Heidelham, Carme; Geofroi Hardebei, Augustin; & Engelbert, Dominicain. Ils firent même citer Richard à Avignon, devant le pape Innocent VI. Il comparut, & répondit devant quatre cardinaux, nommés pour écouter ses raisons; mais voyant qu'on avoit très-peu d'inclination à lui rendre justice, il retourna en Irlande, & mourut en chemin vers l'an 1359. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, cet archevêque écrivit des sermons de la croix, des louanges de la sainte Vierge, & un volume contre les Arméniens, imprimé à Paris l'an 1511 & 1512. On assure qu'il disoit qu'en cas de nécessité, & en l'absence de l'évêque, un simple prêtre pouvoit faire quelques-unes des fonctions épiscopales, comme de consacrer les autels, de bénir le chrême, &c. Ses adversaires n'ont pas manqué de se servir de cet endroit, pour le mettre au nombre des hérétiques; mais ils n'ont pu y réussir, puisqu'il est sur que ce Richard soumettoit sa doctrine & ses écrits à l'église. Le pape Boniface IX, par une de ses bulles, ordonna de travailler à l'information des miracles qui se faisoient sur son tombeau, pour procéder à sa canonisation. * Harpsfield, *in hist. ecclesiast. secul. XIV, cap.* 28. Walsingham, *in Eduardo III, A. C.* 1358 & 1360. Trithemius & Bellarm. *de script. ecclesiast. & in controv.* Wading. *in annal. Min. T. IV. A. C.* 1357. Possevin, *in appar. sacr.* Jacques Varæus, *l.* 1 *de script. Hibern.* Balæus, *de scriptorib. magn. Britan.* Sponde, *A. C.* 1357, *n.* 15 *& 16, &c.*

RICHARD MAIDSTON, docteur & professeur d'Oxford, ainsi nommé du lieu de sa naissance, fit ses études dans le collége de Merton, & prit l'habit de Carme dans le couvent d'Arlesford, d'où il retourna à Oxford. Il étoit rhétoricien, mathématicien, philosophe & théologien, & laissa plusieurs ouvrages; entr'autres, *Compendium divi Augustini; Sermones de tempore; Sermones de Sanctis; Sermones Oxonienses; Conciones sexdecim ad clerum; Lectura scholastica super magistrum sententiarum contra Lolhardos; contra Wicleffitas; Conciones in annulum philosophicum Joan. Avonis.* Ce religieux mourut à Arlersford, le 1 juin 1396, sous le regne de Richard II. * Pitseus, *de illustr. Angl. script.* Trithemius. Petrus Lucius, &c.

RICHARD DE SIENNE, vice-chancelier de l'église de Rome, puis cardinal diacre du titre de saint Eustache, est un des trois qui ont travaillé au sixiéme livre des décrétales par ordre de Boniface VIII: il avoit composé quelques ouvrages de droit. * Du Pin, *bibl. des aut. ecclés. du XIV siécle.*

RICHARD ULLERSTON, docteur & professeur en théologie de l'université d'Oxford, florissoit au commencement du XV siécle, & écrivit l'an 1408 un traité de la réforme de l'église, à la priere de Robert, cardinal, évêque de Salisburi. Ce traité se trouve manuscrit dans la bibliothéque de l'université de Cambridge, & porte pour titre, *Demandes de Richard pour la défense de l'église militante.* Il contient seize articles, dont on peut voir l'extrait dans *la bibliothéque des auteurs ecclésiastiques.* Il y parle avec hardiesse contre les déréglemens de la cour de Rome. Il y a dans le même manuscrit un traité des devoirs militaires, composé par le même auteur, à la priere de Richard de Courtenai son maître, & dédié à Henri, prince de Galles. * Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du XV. siécle.*

RICHARD (Frere) Cordelier, vint de Jérusalem à Paris, en 1429, & prêcha dans l'église des saints Innocens pendant huit jours, avec un zèle extraordinaire. Il commençoit sa prédication à cinq heures du matin, & ne la finissoit qu'à dix ou onze heures, avec un si grand concours de peuple, que tous les lieux de l'église, où l'on pouvoit se placer, en étoient remplis. On y avoit élevé un échafaut, de la hauteur d'une toise & demie, qui lui servoit de chaire. Il fit ensuite un sermon à Boulogne, proche de Paris, où il toucha tellement le cœur de tous ceux qui l'entendirent, qu'étant revenus à Paris, ils allumerent plus de cent feux dans les rues & places publiques, pour y bruler tout ce qui les entretenoit dans le vice. Les hommes y jettoient les cartes, les damiers, les dez, les billards, les boules, & tout ce qui servoit à de semblables jeux. Les femmes y apportoient leurs coëffures, leurs brasselets, leurs colliers, leurs bijoux, leurs dentelles, leur fard, & toutes les marques de vanité ou de dissolution. Ce prédicateur fit aussi bruler plusieurs mains-de-gloire, espéce de talismans ou figures de petits animaux, qu'on gardoit par superstition dans les cabinets, envelopés de satin, ou de velours, ou de linge fin, dans la pensée qu'on ne seroit jamais pauvre tant qu'on les conserveroit. Il avertissoit le peuple que l'année suivante on verroit de grands prodiges: ce qu'il disoit avoir appris de son maître frere Vincent, & de frere Bernard, le plus fameux prédicateur qu'il y eût dans toute l'Italie en ce temps-là. Les Parisiens sachant qu'il devoit prêcher à Montmartre un dimanche, s'y assemblerent au nombre de plus de six mille personnes, dont la plupart y allerent dès le samedi au soir, & coucherent dans les champs, mais on l'empêcha d'y prêcher: c'est pourquoi il quitta Paris, & se retira parmi les Armagnacs,

c'est-à-dire ceux qui étoient du parti du duc d'Orléans contre le duc de Bourgogne, où il attiroit le peuple par son éloquence. Les Parisiens l'ayant su, le chargerent de malédictions; & comme pour se venger de lui, ils reprirent tous les jeux qu'il leur avoit fait quitter. Ils jetterent aussi les morceaux d'étain marqués du nom de Jesus, qu'il leur avoit donnés, & prirent au lieu de cette marque, une croix de saint André. * M. Th. Godefroi.

RICHARD DE WALLINGFORD, ainsi nommé du lieu de sa naissance, ville près de la Tamise, étoit fils d'un maréchal, & étudia à Oxford. Après y avoir appris les belles-lettres & les mathématiques, il embrassa l'état religieux, & prit l'habit de saint Benoît. Ensuite il s'attacha aux mathématiques, & s'y rendit très-habile, particulierement dans l'arithmétique, la géométrie & l'astronomie. Sa piété le fit élire abbé de son monastere, où il fit paroître la subtilité de son génie dans la construction d'une horloge, dont tout le monde admiroit la beauté & l'artifice. On y voyoit, dit-on, le cours du soleil & celui de la lune, le mouvement des étoiles fixes & errantes, & le flux & reflux de la mer. Il laissa des écrits de mathématiques; un livre intitulé, *Albrin*; & d'autres : *De judiciis astronomicis. De eclipsibus solis & lunæ. De rectangulo. De rebus arithmeticis*, &c. Cet abbé mourut de la lépre à Saint-Alban, dans son monastere, où il fut enterré magnifiquement, vers l'an 1526, au commencement du regne d'Edouard II, roi d'Angleterre. * Pitseus, *de illustr. Angl. script.* Lelandus, &c.

RICHARD (Wolfgang) de Geislingue, docteur en médecine, & médecin de la ville d'Ulme, disciple & zélé partisan de Luther, dont il étoit contemporain, a passé pour un homme fort savant, & qui joignoit à la science les agrémens de la poésie. Il étoit en commerce de lettres avec les plus habiles gens de son temps, soit en Allemagne, soit dans d'autres parties de l'Europe. Il fut un des premiers qui embrassa & qui introduisit à Ulme la nouvelle doctrine de Luther. On conserve un volume de ses lettres, qui n'a point encore été donné au public. Nous n'en connoissons que six qui aient été imprimées : elles sont dans le tome premier, pag. 290 & suiv. de la collection publiée par M. Jean-George Scelhorn, sous le titre d'*Amœnitates litterariæ*. La sixiéme est de 1522. Dans la premiere, il se donne pour un médecin déja ancien : (*ego veteranus & emeritus jam miles Hippocratis.*) Ces lettres n'ont rien d'ailleurs de bien intéressant : Luther, Mélanchton, & quelques autres y sont comblés d'éloges. Elles sont presque toutes adressées à Jean Magenbuchius, docteur en médecine, Allemand, qui étoit pareillement ami de Luther & de Mélanchton, & dont on trouve la vie en abrégé dans les vies des médecins Allemans, par Melchior Adam, qui le nomme Megobacchius. Voyez les notes de M. Scelhorn sur les six lettres de Richard. Urbain le Roy (*Urbanus Regius*) a adressé à ce dernier deux lettres qu'on lit dans la *bibliotheca historico-philologico-theologica*, imprimée à Bremen par les soins de Théodore Hasée. Dans le tome second des *Amœnitates litterariæ*, pag. 507, on lit encore une lettre de Richard à Christophe Hegendorfinus, de Leipsick, docteur en l'un & l'autre droit, & une piéce de vers du même, à la louange de Luther. Dans la lettre, Richard loue deux écrits d'Hegendorfinus; l'un, l'éloge de l'ivresse, & l'autre, l'éloge de la sobriété. Cette lettre est précédée de trois autres, adressées à Richard, dont deux de Jean Bohemus, si connu par son livre *de omnium gentium moribus*, &c. & la troisiéme de Jacques Locher, poëte & professeur à Ingolstadt.

RICHARD-FIELDE, théologien Anglois, fort célébre, natif de Kent, étudia à Oxford, & y prit le degré de maître-ès-arts en 1584. Il présida ensuite aux leçons & aux disputes de philosophie, & traita les institutions de théologie & les controverses, que les Protestans ont avec les Catholiques. En 1594 il fut fait professeur en théologie; il fut aussi chapelain de la reine Elizabeth & de Jacques II, doyen de Glocester, & pourvu encore de quelques autres prébendes. Il mourut le 25 novembre 1616, âgé de 55 ans. Son traité de l'église lui a fait un grand nom parmi ceux de sa communion, & montre dans l'auteur une profonde lecture. Quelques théologiens Protestans en ont blâmé cependant plusieurs principes. Henri Alting en attaqua plusieurs articles, & soutint en particulier que Fielde n'avoit pas bien rapporté l'état présent de l'église orientale, ni en partie celui de l'occidentale. Les Catholiques en général penserent comme Alting, & Fielde se vit aussi attaqué par quelques-uns de leurs auteurs. Ces diverses réfutations engagerent Richard-Fielde à faire un *Appendice* au troisiéme livre de son ouvrage, dans lequel il avança bien des paradoxes aussi absurdes que ridicules, qui ne pouvoient que ternir beaucoup sa réputation. Cependant son fils NATHANAEL ne craignit pas de le publier tel qu'il le trouva après la mort de son pere. Jean le Neve a publié en anglois une vie fort détaillée de Richard-Fielde. Il en est aussi parlé dans l'*histoire* & les *antiquités d'Oxford* par Wood.

RICHARD (Jean) avocat au parlement de Bourgogne, étoit né à Dijon de *Claude* Richard & de *Jeanne* Vése. Selon Fevret, dans son dialogue, *De claris fori Burgundici oratoribus*, Richard avoit un grand fond de lecture & d'érudition; mais il n'avoit ni la mémoire, ni l'action, ni l'éloquence. Il ajoute qu'il étoit excellent poëte Bourguignon; que la gravité de Virgile, les agrémens de Martial, la douceur de Catulle, & la délicatesse d'Anacréon, n'ont rien qui surpasse les vers de cet auteur. Tout le monde, continue-t-il, se faisoit un plaisir de copier, & même d'apprendre par cœur les amusemens poétiques de Richard. Cet éloge est sans doute exagéré. Au reste, on ne connoît aujourd'hui aucune piéce de ce poëte en vers bourguignons; ce qui reste de lui consiste dans les écrits suivans. 1. *Joannis Richardi antiquitatum Divionensium, & de statuis noviter Divione repertis in collegio Godraniorum, liber ad Joannem Patouilletum. Adjecti sunt ad calcem hendecasyllabi de fortunâ reduce, & alii aliquot ferè ad easdem antiquitates ejusdem autoris spectantes versus, imprimis funebres*, à Paris 1585, *in* 8°. 2. *Vidi Fabri Tetrasticha Gallica, distichis reddita à Joanne Richardo Divionensi*, à Paris, 1585, *in*-4°. Le traducteur a ajouté à la fin quelques piéces de sa composition. 3. Notes sur Petrone, en 1585, à Paris, chez Guillaume Linocier, selon la Caille dans son histoire de l'imprimerie : ces notes ont été réimprimées la même année à Paris, chez Patisson, *in*-8°, avec les notes de Douza le pere, & à Genève en 1629, *in*-4°. avec les notes de plusieurs critiques. Jean-Albert Fabricius s'est trompé en attribuant les notes de Jean Richard de Dijon à un Jean Richard de Bourges, qu'on ne connoît point. 4. Les sept pseaumes pénitentiels du roi & prophéte David, avec quelques autres, sans ordre, mis & tournés en odes françoises & pindarelles, à Dijon, 1607, *in*-12. 5. *De antiquâ Francorum origine, fragmentum ex scholiis Joannis Richardi ad Petronium Arbitrum*, à Paris, 1611, *in*-8°. * Outre les auteurs cités dans cet article, voyez la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par M. l'abbé Papillon, *in-folio*, tom. II, pag. 202, 203.

RICHARD (Jean-Baptiste) avocat au parlement de Bourgogne, naquit à Dijon en 1545. Tout ce qu'on sait de sa vie, c'est qu'il dit lui-même dans une enquête, imprimée dans la *coutume de Bourgogne*, par M. le président Bouhier, qu'en 1581 il avoit trente-six ans, & qu'il étoit reçu avocat à la cour depuis seize ans. Il vivoit encore en 1615, & plaida une cause cette année; mais on ignore quand il mourut. Il est auteur des écrits suivans : 1. *Ad illustrissimum virum Dionysium Brulartum, supremum senatûs Divionensis præsidem*,

*præsidem, pro restitutâ consuetudine, & instaurato foro, carmen Joan. Ricarii :* ce poëme est à la tête de la coutume de Bourgogne, imprimée en 1576, à Dijon. 2. Plaidoyé pour les habitans de Coulches, contre le prieur & baron de ce lieu, à Paris, 1582, *in*-12. 3. Trois distiques latins & un grec au-devant du *dictionaire des rimes*, par Etienne Tabourot, imprimé en 1588, *in*-8°. 4. Plaidoyé pour le sieur de Tintry, contre dame Antoinette de Rouvray, veuve du sieur baron de Rully : ensemble l'arrêt de ladite cour de parlement (de Dijon) donné sur ledit plaidoyé, décisif & interprétatif de l'article de la coutume dudit pays, sur la forme & solemnité des testamens, à Paris, 1595, *in*-12. * *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon, *in-folio*, tom. II, pag. 203, 204.

RICHARD (*N.*) peintre natif de Bresse, étoit un de ceux dont Raphaël se servoit dans les ouvrages du Vatican, & qui d'ailleurs n'a pas fait beaucoup parler de lui. Un jour ayant fait pour l'église des Florentins un tableau de son invention, où il avoit représenté Pilate qui montroit Jesus-Christ au peuple, il demanda à Raphaël, laquelle des têtes lui sembloit la meilleure, croyant qu'on jugeroit en faveur de celle du Christ; mais Raphaël lui répondit que la meilleure en étoit une qui ne se voyoit que par derriere, voulant dire par-là que toutes ses expressions n'étoient pas justes au sujet qu'il représentoit, quoique les têtes fussent bonnes d'ailleurs. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres.*

RICHARD (Martin) fameux peintre, étoit de la ville d'Anvers, & quoique né avec le bras gauche seulement, ne laissa pas d'exceller dans son art. Il fut éleve de Tobie Verhaëcht, sous lequel il se forma pendant plusieurs années, & voyagea ensuite en Italie, où il dessina les lieux les plus agréables de ce pays. Après y avoir passé deux ans entiers, il retourna à Anvers, où il se plaisoit à peindre le paysage, les châteaux & les bâtimens. Un jour qu'il approchoit du fossé de Namur pour en dessiner le château & les bâtimens, il fut pris comme espion; mais ayant donné de bonnes preuves de sa profession & de sa probité, il fut renvoyé par le gouverneur. Il fut fort estimé des peintres les plus célébres, & de Vandek même, qui voulut faire son portrait. C'est lui qui a fait une fuite de N. Dame en Egypte, qu'avoit autrefois à Paris M. des Noyers, secrétaire d'état, dans laquelle on voit un château au milieu d'un paysage, très-bien peint. Ce peintre mourut en 1636, âgé de 45 ans, & eut un frere nommé *Tobie*, qui peignoit assez bien. Quoique David leur pere ne fit pas profession de peinture, il avoit néanmoins un gout merveilleux pour les bons tableaux : & fut envoyé par quelques curieux de la ville d'Anvers en Italie, d'où il rapporta des originaux des plus excellens peintres. * Vasari. Wermander.

RICHARD (Claude) né à Ornay dans la Franche-Comté, a été un des plus célebres mathématiciens que l'Espagne ait vu enseigner dans ses états, dans le dernier siécle. Il étoit Jésuite, & a professé long-temps les mathématiques à Lyon dans le collége de la Trinité. Ayant ensuite desiré de se consacrer aux missions, il partit pour celle de la Chine, & passa par Madrid pour s'embarquer à Lisbonne. Mais Philippe IV, roi d'Espagne, le retint, & l'engagea de professer les mathématiques dans le collége impérial. Le P. Richard obéit, & continua cet exercice jusqu'à la fin de sa vie, qu'il termina à Madrid en 1664, âgé de plus de 70 ans. On a de lui, 1. des commentaires latins sur tous les livres d'Euclide. 2. Une méthode aisée & nouvelle sur les tables des sinus & des tangentes, sans nom d'auteur. 3. Des commentaires latins sur quatre livres des coniques d'Apollonius de Perge, à Anvers, 1655, *in-fol.* avec figures. Le P. Colonia s'est trompé en disant que Richard a fait des commentaires sur les six livres des chroniques de cet auteur. Il a voulu dire des coniques. Mais on ne pouvoit pas dire sur les six livres, Apollonius en ayant fait sept, & Richard n'en ayant commenté que quatre. Ce Jésuite étoit habile. * Le P. Colonia, *hist. littér. de Lyon*, *t.* 2. *Mémoires du temps.*

RICHARD (François) Jésuite, né à Pont-à-Mousson en Lorraine, se fit Jésuite à Nancy le 7 de novembre de l'an 1621, à l'âge de 19 ans. Après avoir professé les humanités durant six ans, pendant qu'il étoit livré à l'étude de la théologie, il se sentit animé du desir de consacrer sa vie au salut des ames dans les missions étrangeres. On écouta ses vœux, & en 1644 il passa dans la Gréce, où il fit la profession des quatre vœux le 19 octobre 1664. Il mourut dans l'île de Négrepont au mois de décembre 1673. Il a fait en grec vulgaire un ouvrage pour la défense de l'orthodoxie de l'église romaine, en deux parties, dont la premiere a été imprimée à Paris, chez Cramoisi, en 1657, *in*-4°, & la seconde dans la même ville, chez Edme Martin, la même année & dans la même forme. Dans cet ouvrage, le P. Richard prend la défense de tous les dogmes de l'église romaine combattus par les Grecs. Il est encore auteur de l'ouvrage intitulé : *Relation des missions des peres de la compagnie de Jesus dans l'isle de sainte Irene*, à Paris, 1657, *in*-4°. Le P. Richard étoit cette année-là à Paris; quelques affaires l'y avoient amené : mais il ne tarda pas à retourner dans la Grece. Ce fut dans cette isle de Sainte-Irene, qu'il fit sa profession des quatre vœux: * Extrait de quelques mémoires communiqués par le P. Oudin, Jésuite.

RICHARD (Jean) prêtre, bachelier en théologie, naquit à Paris, & fut baptisé à S. Jean en Grève, le premier jour de décembre de l'an 1615. On y voit encore à un des piliers des fonts baptismaux un témoignage édifiant de la reconnoissance qu'il a eue toute sa vie de la grace du baptême qu'il avoit reçu dans cette église. Il prit des degrés en Sorbonne; mais il se contenta du baccalauréat. Après avoir été dix-huit ans & neuf mois curé de S. Martin de Triel dans le vicariat de Pontoise, il quitta cette cure le 3 de juillet 1673, & la donna à M. Desalleurs; qui lui céda le prieuré de Notre-Dame de Beaulieu-sainte-Avoie, dans la paroisse de S. Remi près Chevreuse. M. Richard étoit un homme de beaucoup de bon sens & de piété, & qui avoit une grande connoissance de l'écriture & des peres. On a de lui plusieurs ouvrages excellens, savoir, l'*Agneau paschal*, ou explication des cérémonies que les Juifs observoient en la manducation de l'agneau de Pâque, appliquées dans un sens spirituel à la manducation de l'agneau divin dans l'eucharistie, *in*-8°, à Cologne en 1686. *Pratique de piété* pour honorer Jésus-Christ dans l'eucharistie, &c. *in*-8°, au même lieu, en 1683. *Aphorismes de controverse. Regle de conduite pour les curés. Sentimens d'Erasme conformes à ceux de l'eglise catholique sur tous les points controversés*, *in*-12, à Cologne en 1688. On a réimprimé cet ouvrage en 1715, & l'on en a ôté une épître dédicatoire à Jacques II, roi de la Grande Bretagne, qui étoit dans la premiere édition. Les auteurs du Journal littéraire de la Haye disent, en parlant de cet ouvrage, qu'on l'attribuoit à Louis Gorin de Saint-Amour, docteur de Sorbonne, & que le nom de Jean Richard, prieur de sainte Avoie, est un nom déguisé. Ils se sont trompés : M. Richard étoit un personnage réel, comme on le prouve ici, & l'ouvrage en question est de lui. *Lettre contre la signature pure & simple du formulaire d'Alexandre VII.* Ce refus de signer purement & simplement ce formulaire, suscita bien des embaras à M. Richard. Il fut arrêté, & conduit en 1663 dans les prisons de l'officialité de Rouen; & pendant qu'il étoit dans le bateau dans lequel on le conduisoit, il écrivit une profession de foi que M.

Magner, docteur de Sorbonne, chanoine & archidiacre du Vexin François dans l'église de Rouen fit imprimer. Etant dans la prison de l'officialité de Rouen, M. Richard fit encore une autre profession de foi, qui n'est qu'une répétition de la premiere, un peu plus étendue : elle est datée du mercredi septiéme de novembre 1663, & a été imprimée aussi *in-4°*. Enfin on trouve du même un écrit intitulé : *Justification de la foi & de la conduite de M. Richard, curé de Triel*, du 10 janvier 1664. On lui attribue *Nota in censuram Hungaricam* ( *archiepiscopi Strigoniensis* ) *quatuor propositionum cleri Gallicani anni* 1682, qui se trouvent dans les *vindiciæ doctrinæ Majorum scholæ Parisiensis*. Il a fait encore quelques autres écrits sur son emprisonnement, qui ne sont point imprimés. Il est mort à Paris le 26 de septembre 1686, à l'âge de 71 ans. Son corps a été porté à Triel, où il a fondé une école pour l'instruction des filles. * *Mémoires du temps. Nécrol. de P. R. p.* 382. *Journal littéraire, an.* 1715, *t. VII, page* 442.

RICHARD ( Pierre ) écuyer, sieur de Grammont, avocat au parlement de Dijon, naquit à Beaune en 1630. Il étoit fils de *Louis* Richard, & d'*Anne* Cortelot. On voit par la coutume de Bourgogne de Taisand, que Richard exerçoit la plaidoirie à Dijon en 1670. Il mourut dans la même ville, la nuit du 5 février 1701, âgé de 71 ans. Ses ouvrages sont : 1. *Lettre sur la comète qui parut en* 1665, in-4°. *Lettre à M. P.... sur le tableau de l'énigme qui doit être expliquée par M. Morin, fils, le* 23 *juillet* 1673, à Dijon, *in-4°*. 3. Epitaphe de Santeuil ( Santeul ) en dix sept vers françois, dans le *Funus Santolinum*, *in-4°*, & dans le tome III de la derniere édition des poésies de M. de Santeul. 4. *Discours sur les révolutions présentes, & sur le changement du temps & des saisons*, brochure *in-8°*, ( à Dijon, 1698 ) dédiée à M. Bouchu, premier président du parlement de Bourgogne. L'auteur prétend dans ce petit ouvrage, que le tremblement de terre arrivé en Sicile en 1693, est la cause du déréglement des années qui ont suivi. Richard a laissé quelques manuscrits, comme un *Traité de l'agriculture*, des mémoires pour l'histoire de Bourgogne, & une traduction de Lucréce en vers françois. L'auteur ne s'étoit pas borné à cette traduction qu'il avoit travaillée avec soin ; il avoit eu pour but de faire aussi un corps complet de la philosophie d'Epicure, pour servir de supplément à Lucréce. Ce grand ouvrage forme un poëme françois divisé en douze livres, & achevé en 1696. Le manuscrit original est conservé dans la famille de l'auteur. * Voyez la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, *in-fol.* tom. II, pag. 204 & 205.

RICHARD ( René ) fils d'un notaire de Saumur, naquit dant cette ville le 23 juin 1654, & entra jeune dans la congrégation de l'Oratoire. Il y enseigna les humanités & la rhétorique ; après quoi ayant été élevé au sacerdoce, il fut employé dans les missions faites par ordre du feu roi, dans les diocèses de Luçon & de la Rochelle. Etant venu ensuite à Paris, il y prêcha pendant douze ans. Peu de temps après qu'il eut quitté la congrégation de l'Oratoire, il fut pourvu d'un canonicat de sainte Oportune à Paris, dont il prit possession le 6 juillet 1693, par permutation avec Charles-Simon Bolduc, pour le prieuré simple de S. Léonard des Brueres, & de la chapelle de sainte Catherine, dans l'église de S. Didier de Poitiers. Il est mort doyen des chanoines de cette église, selon la qualité qu'il prenoit, quoiqu'il ne fût réellement que l'ancien chanoine dudit chapitre, lequel a pour seule dignité celle de chanoine chévecier-curé. M. Richard étoit de plus censeur royal des livres, prieur seigneur de Regny, & de l'Hôpital sous Rochefort, lorsqu'il mourut le 21 d'août 1727. Il avoit eu le titre d'historiographe de France. Par son testament, fait long-temps avant sa mort, il avoit ordonné qu'il seroit inhumé sans tentures, billets, ni sonnerie, au cimétiere des SS. Innocens dans la fosse commune ; mais le chapitre de sainte Oportune ne suivit de ces dispositions testamentaires, que le dernier article qui regarde le lieu de l'inhumation. Cet auteur avoit des opinions singulieres, qu'il a fait passer dans presque tous ses ouvrages, & jusques dans les approbations qu'il donnoit aux livres qu'il examinoit comme censeur royal, & dans lesquelles on trouve bien des traits d'un esprit particulier. Ses ouvrages sont, 1. *Maximes chrétiennes* pour les demoiselles de S. Cyr. 2. *Choix d'un bon directeur, & les qualités qu'il doit avoir*, dédié aux mêmes demoiselles. 3. *Lettre de consolation à une dame de qualité sur la mort de son directeur.* Cette lettre est datée du 10 juin 1688, & avoit été approuvée dès-lors par M. Grandin pour être publiée : mais elle n'a été imprimée qu'en 1723, *in-4°* de douze pages. On l'a réimprimée à la fin du troisiéme volume des *Lettres spirituelles* du P. Quesnel de l'Oratoire, imprimées à Paris en 1731. 4. *Vie de Jean-Antoine le Vachet, prêtre, instituteur des Sœurs de l'Union chrétienne*, à Paris en 1692, *in-12*, chez Warin. M. le Vachet est mort en 1681. 5. *Histoire de la vie du P.* Joseph du Tremblay, capucin, employé par Louis XIII dans les affaires d'état, 2 vol. *in-12*, à Paris en 1702, réimprimée en 1704. L'abbé Richard nous représente dans cet ouvrage le P. Joseph comme un saint homme qui étoit toujours en prieres, qui ne faisoit rien qu'en vue de Dieu, c'est-à-dire, qu'il nous fait le portrait du P. Joseph tel qu'il auroit dû être. Mais soit qu'il eût senti que ces traits étoient trop peu ressemblans avec l'original, pour n'être pas méconnus, soit par quelque raison plus secrete, il ne tarda pas à nous présenter le P. Joseph tel qu'il étoit en effet, en nous donnant en 1704, le livre intitulé : *Le véritable P. Joseph, capucin, contenant l'histoire anecdote du cardinal de Richelieu*, in-12, à S. Jean de Maurienne, c'est-à-dire, à Rouen : & pour se mieux déguiser, il fit 6. une critique de cette histoire, sous le titre de *Réponse au livre* intitulé : *Le véritable P. Joseph*, en 1704, *in-12*. 7. *Paralléle du cardinal de Richelieu, & du cardinal Mazarin*, à Paris, en 1704, *in-12*, réimprimé en 1716. Cette deuxiéme édition est précédée d'un *avis* que l'abbé Richard appelle *important*, & dans lequel il instruit le public d'un long démêlé qu'il a eu avec un de ses neveux, & qu'il eût dû ensevelir dans l'oubli. Ce neveu, irrité de cet avis, qui seroit mieux appellé en effet un vrai libelle satyrique, s'en plaignit en cour, & obtint un arrêt du conseil d'état du roi, du 17 février 1716, qui ordonne que cette piéce sera & demeurera supprimée, fait défenses, sous peine de 500 liv. d'amende, de vendre ni imprimer le *Paralléle* avec cet *Avis*, dont il est ordonné de rapporter tous les exemplaires à la chambre syndicale, pour y être supprimés. Cette dispute de l'abbé Richard avec son neveu, a produit de la part du premier plusieurs mémoires & requêtes qui ont été imprimés, *in-4°*, & quelque temps de prison à l'officialité de Paris. Ceux qu'il attaque principalement dans ces factums, sont M. le promoteur & son neveu. A l'égard du *Paralléle*, &c. il n'intéresse guères plus que l'*Avis* prétendu *important*. L'auteur avoit trop d'action, & trop peu de réflexions & de connoissance des affaires, pour y réussir. Il péche d'ailleurs en bien des endroits contre la vérité de l'histoire. Ces défauts ont été relevés en partie dans quatre lettres adressées à l'abbé Richard lui-même, & que l'on trouve dans le tome IV des *Nouvelles littéraires de la Haye*, pour l'année 1716, *pp.* 25, 39, 105, 123, &c. On trouve à la fin du *Paralléle*, un dialogue entre le cardinal Mazarin & le cardinal de Richelieu, que l'auteur assure être de M. de Fenelon. 8. L'abbé Richard qui n'étoit point épargné dans les quatre lettres dont on vient de parler, se crut obligé de faire une *Apologie du Paralléle*, &c.

*contenant les réponses aux critiques.* Mais cette apologie ne satisfit personne. 9. *Discours sur l'histoire des fondations royales, & des établissemens faits sous le regne de Louis le Grand, en faveur de la religion, de la justice, des sciences & des beaux arts, de la guerre & du commerce*, à Paris en 1695; *in*-12. L'auteur prend dans ce livre le titre d'*Historiographe des fondations royales de Louis le Grand.* 10. *Traité des pensions royales*, à Paris, *in*-12, 1695, où il prouve que le roi a droit de donner des pensions sur les bénéfices de sa nomination, même à des laïcs : dans la deuxiéme édition qui est de 1718, il y a des additions en faveur des chevaliers de S. Lazare. 11. *Dissertation sur l'indult du parlement*, contenant les expédiens sûrs d'en rendre la jouissance prompte & utile, avec les moyens de réformer les abus du dévolut, *in*-8°, à Paris en 1723. Cet ouvrage, très-ami de la cupidité, & plein de traits ridicules, devoit avoir deux parties : mais on s'est contenté de permettre l'impression de la deuxiéme, qui étoit la moins mauvaise. Un anonyme la tourna en ridicule dans une critique vive, mais délicate, qui a couru long-temps en manuscrit. 12. *Dissertation sur la pratique de la primitive église, de n'enterrer les morts qu'avec l'eucharistie dans la bouche & sur l'estomach.* Je ne sais si cette dissertation est imprimée. 13. *Lettre sur le retranchement de la coupe*, adressée à un gentilhomme nouveau converti, dans le mercure de juin 1690, page 40 & suiv. L'abbé Richard avoit promis dans son *Avis important*, de donner encore au public les paralléles des deux derniers archevêques de Paris, (MM. de Harlai & de Noailles) des deux derniers confesseurs de Louis XIV, (les PP. de la Chaise & le Tellier) & de quelques-uns des ministres de Louis XIV. Il avoit dressé le plan de ces paralléles; & à juger des ouvrages par ce projet, qui a été imprimé, il est heureux de n'avoir pas eu le temps de les exécuter, ou on doit lui applaudir, s'il les a supprimés de lui-même. L'abbé Richard faisoit aussi des vers françois, & on lui attribue en particulier les suivans, qui se trouvent au bas de son portrait gravé par des Rochers.

*Ce docteur si soumis au saint pere, à son roi,*
*En défendant leurs droits fit éclater sa foi,*
*Et dans tous ses écrits le zèle & la science*
*Sont en parfaite intelligence.*

* *Mémoires du temps.*

RICHARD (Jean) natif de Verdun en Lorraine, après avoir fait ses études dans le collége de Pont-à-Mousson, vint à Paris pour y étudier en même temps en droit & en théologie. Dans la suite il fit plus d'usage de la seconde que du premier. Il se fit cependant recevoir avocat à Orléans : mais ce fut plus pour avoir un titre, que pour en exercer les fonctions; & on ne l'a point vu suivre le barreau, ni desirer d'y briller. Quoique laïc & marié, il choisit pour son partage un genre d'occupations que l'on se fait très-rarement dans cet état, mais qui étoit conforme à son gout. Il prêcha toute sa vie, non dans les chaires, où son état ne lui permettoit pas de monter, mais par écrit, & ce qui paroîtra peut-être plus étonnant, il prêcha solidement. Dès 1681, devenu non-seulement prédicateur dans le sens que nous venons de le dire, mais en quelque sorte le directeur ou précepteur des prédicateurs, il publia des *Discours moraux* sur les évangiles de tous les dimanches de l'année, avec un volume contenant des exordes & des instructions pour un Avent & pour un Carême, le tout en cinq volumes *in*-12, qui ne tarderent pas à être suivis de cinq autres, contenant aussi des *Discours moraux* en forme de prônes; avec un Avent sur les commandemens de Dieu. En 1697, il ajouta encore deux volumes à cette sorte de Discours moraux, sur les mystères de Notre-Seigneur & les fêtes de la Vierge. Dans cet intervalle, il voulut être aussi panégyriste, & en 1695 il publia en cette qualité quatre volumes *in*-12 d'*Eloges historiques des Saints, avec les mystères de Notre-Seigneur, & les fêtes de la Vierge*, pour tout le cours de l'année. Il dédia ce recueil à feu M. le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, depuis cardinal, qui loua son travail & son gout pour ce genre d'occupations. Il augmenta ce recueil d'éloges historiques des saints en 1700, & y joignit encore des Discours sur les mystères de Notre-Seigneur, & sur les fêtes de la sainte Vierge : ce nouveau recueil contient encore plusieurs volumes *in*-12. La même année 1700, il commença à donner les premiers volumes du *Dictionaire moral*, ou *de la science universelle de la chaire;* dans lequel ouvrage on trouve par ordre alphabétique ce que les prédicateurs François, Espagnols, Italiens, Allemans, &c. ont dit de plus curieux & de plus solide sur différens sujets. L'on ne peut nier que ce recueil ne renferme en effet beaucoup d'instructions utiles. Mais il faut considérer ces sortes d'ouvrages comme la *Bibliotheque des prédicateurs*, & autres recueils pareils, qui sont plus propres à favoriser la paresse, qu'à former ceux auxquels ils paroissent destinés, & qui en détournant de l'étude de l'écriture & des peres, sans laquelle on ne peut jamais devenir un prédicateur bien solide, ne font presque jamais que des génies superficiels. Quoi qu'il en soit, ce dictionaire moral dédié à M. le cardinal de Polignac, est en cinq volumes *in*-8°, qui parurent successivement, & auxquels M. Richard fit un supplément qu'il donna en 1715, & qui contient des exhortations morales sur la sainteté, les devoirs, les dangers de la vie religieuse. Cet amour pour les sermons, qui fut toujours la passion de M. Richard, étoit tel, qu'il ne voyoit qu'avec regret que l'on perdît les discours de ceux qui avoient eu quelque talent pour la chaire. Il alla, autant qu'il put, au-devant de ces pertes, & son zèle trouva encore à cet égard une ample moisson. C'est à ce zèle que nous devons le *Carême de M.* Fromentieres, évêque d'Aire, qu'il publia en 1690, en deux volumes *in*-12; les *Panégyriques, mystères, & autres discours* du même prélat en trois volumes; les Œuvres mêlées du même en un volume, qui contient ses oraisons funèbres & divers discours. M. Richard ayant recueilli toutes ces piéces, les mit en ordre, suppléa aux lacunes, fit les préfaces, & se chargea de les faire imprimer. Il rendit le même service aux prônes de M. Joli, évêque d'Agen, qui parurent en huit volumes *in*-12, & aux *Discours* de M. l'abbé Boileau, prédicateur ordinaire du roi, & l'un des quarante de l'académie françoise, dont il publia en 1711 les homélies, & les sermons prononçés devant le roi sur les évangiles du carême. Des autres discours qui n'étant qu'ébauchés, ne pouvoient être donnés au public, il en tira les plus belles pensées, les mit par ordre alphabétique, & les publia en 1717, sous le titre de *Pensées de M.* l'abbé Boileau, & ce recueil est dédié à M. l'abbé Bignon. En 1718, il publia du même un volume *in*-12, de panégyriques choisis, & ce fut-là où se terminerent les travaux de M. Richard, qui mourut le 24 février de l'année suivante 1719; dans la 81 année de son âge. Il fut enterré dans l'église de S. Médard sa paroisse. Il a laissé deux enfans, dont le premier Jean-Edme, est licencié en la faculté de théologie de Paris, & curé de l'église paroissiale de S. Aspais de Melun, au diocèse de Sens; & le second, nommé François, est avocat au parlement de Paris.

RICHARD DE MONT-CROIX, *cherchez* RICARD.

RICHARDOT (François) religieux de l'ordre des Augustins, puis évêque d'Arras, étoit né dans la Franche-Comté de Bourgogne, où il se fit religieux au couvent de Champlite. Il fut envoyé à Tournai, puis à Paris, où il expliqua les épîtres de S. Paul, & fit depuis un voyage en Italie. Le cardinal de Granvelle le voulut avoir au nombre des professeurs de l'université

de Besançon, le choisit même pour être son suffragant dans l'archevêché, & le fit sacrer sous le titre d'évêque de Christopolis. Dans la suite, lorsque le même Granvelle eut été nommé à l'archevêché de Malines, que le pape Pie IV avoit érigé en métropolitaine, Richardot lui succéda en 1561, sur le siége de l'église d'Arras, qu'il gouverna pendant treize ans. Dans un temps assez fâcheux, il se gouverna avec beaucoup de prudence, & résista si utilement aux Protestans, que les peuples de son diocèse n'abandonnerent ni leur religion, ni leur prince. Ce prélat qui contribua beaucoup à l'érection de l'université de Douai, remplit tous les devoirs d'un bon évêque, & mourut le 26 juillet de l'an 1574, âgé de 67 ans. Il s'étoit trouvé au concile de Trente, & y prononça une harangue que l'on a donnée au public, avec celle qu'il prononça dans un synode tenu à Cambrai l'an 1565. Les autres ouvrages de sa façon sont l'oraison funébre de l'empereur Charles-*Quint*; des sermons; des ordonnances synodales pour son diocèse, imprimées en 1570 à Douai, & en 1588 à Anvers; *Tractatus de controversiis; Instructio pastorum, &c.* JEAN Richardot, son neveu, président au conseil privé des Pays-Bas, lui fit élever un tombeau de marbre dans sa cathédrale. * Ferreolus Locrius, *in cat. script. Artesiens. & in chron. Belg.* Possevin. *in appar. sac.* Cornelius Curtius, *in elog. viror. illustr. Aug.* Valere André, *bibl. Belg.* Herrera, *alphab. Aug.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.* Gazet, *hist. eccl. du Pays-Bas.* Le Mire, *in elog. Belg. & de script. sæcul. XVI.* Sammarth. *Gal. christ.*

RICHARDOT (Jean) fils d'une sœur de François Richardot, *dont il est parlé dans l'article précédent*, s'orna du nom illustre de son oncle maternel, & lui donna un nouvel éclat. Il a été employé dans les plus importantes négociations, & y a signalé également sa fidélité & son habileté. Il fut d'abord président du conseil d'Arras, du temps que le duc de Parme gouvernoit les Pays-Bas, & il étoit dans la plus intime confidence de ce prince, qui se servoit & de sa plume & de son adresse dans les affaires les plus épineuses. Ensuite il fut fait président du conseil privé à Bruxelles, & n'eut pas moins de part à la confidence de l'archiduc Albert, qui se servoit de ses avis en toutes ses affaires, & de sa personne dans les plus importantes. Richardot fut le chef de l'ambassade que cet archiduc envoya au nom du roi d'Espagne à Vervins, où fut conclue la paix entre la France & l'Espagne en 1598. Quelques années après il fut envoyé en Angleterre, avec quelques autres ministres de l'archiduc, pour y préparer le traité d'alliance avec le roi Jacques, que la cour d'Espagne avoit projetté, & pour lequel le connétable de Castille avoit été nommé ambassadeur. Ce traité ne fut en effet que d'amitié & de commerce, mais toute la négociation en fut conduite par Richardot; desorte qu'il n'y manquoit que la signature, quand le connétable arriva à Londres. Une des occasions où l'habileté de Richardot parut le plus, fut la négociation qui se commença à la Haye en 1607, pour la tréve de douze ans; car quoiqu'il ne fût pas le chef de l'ambassade, pendant que le marquis de Spinola y étoit, il ne laissa pas d'avoir toute la confidence & le secret de l'archiduc, & de conférer en particulier par sa permission avec le président Jeannin: ce qui fut le fort de l'affaire. Il mourut âgé de 80 ans, le 3 septembre 1609, chargé d'années & de la gloire de ses grands services, en retournant de Paris à Bruxelles, après avoir été député pour peu de jours à Henri IV. * Strada, *de bello Belg.* Wicquefort, *traité des ambassadeurs.* Boterius, *comment. L. 16. Basilica Bruxellensis, p.* 48.

RICHELET (Pierre) étoit petit-neveu de *Nicolas* Richelet, avocat au parlement de Paris, qui entra dans l'exercice du barreau au commencement du seiziéme siécle; & qui s'y fit de la réputation. On sait que l'on a de lui des commentaires sur une partie des œuvres de Ronsard; savoir, sur la seconde partie des *amours de Marie*, les *sonnets pour Hélene*, les *odes* & les *hymnes*. On a aussi de lui quelques poësies françoises & latines, soit dans les œuvres de Ronsard, soit parmi les poësies de Claude Expilly, président au parlement de Grenoble, soit dans d'autres recueils. A la tête du premier volume des œuvres de Ronsard, édition de Paris, 1623, *in-folio*, on trouve gravé le portrait dudit Richelet, où il est dit qu'il étoit de Paris, & où on lit au bas ces deux vers:

*Lauri habeat partem, cujus solertia toto*
*Ronsardi genium supplet ab ingenio.*

C'est au même que Claude Expilly a adressé un discours en vers, dans lequel ce magistrat, attaqué de la pierre, parle de sa fin prochaine, & rapporte diverses circonstances de sa vie. Sur la fin de ce discours, qu'on lit pag. 271 & suiv. des poësies d'Expilly, édition de Grenoble 1624, le magistrat loue ainsi son ami:

*RICHELET, nourisson de la bande sacrée*
*Qui sur Parnasse habite, & de la vierge Astrée,*
*Qui aux Grecs & Romains fais honte par tes vers,*
*Qui as les beaux trésors de Ronsart découvers,*
*Et qui d'un feu divin ayant l'ame allumée,*
*Vas suivant la vertu sans fard & sans fumée,*
*Que dis-tu, &c.*

Nicolas Richelet avoit beaucoup d'érudition, & il en a trop fait usage dans ses commentaires sur Ronsard.

PIERRE Richelet, son petit neveu, naquit en 1631 à Cheminon en Champagne, au diocèse de Châlons-sur-Marne. Ayant quitté sa patrie dans un âge peu avancé, il vint à Dijon, où, pendant quelques années, il se chargea de l'éducation du fils de M. le marquis de Courtivron, depuis président au parlement de cette ville. Il y acquit l'estime des gens de lettres du même lieu, particulierement du célébre Pierre du May, conseiller au parlement. Ce fut à ce magistrat que Richelet adressa dans la suite des vers qui sont imprimés à la pag. 184 de la seconde partie des *Délices de la poésie galante des plus célébres auteurs de ce temps*, à Paris, 1664, *in-12.* Il quitta Dijon vers 1660, se rendit à Paris, s'y fit recevoir avocat, & en exerça la profession, ainsi qu'il paroît par un sonnet que lui adressa en 1664 Pierre Pelletier, pour l'engager à renoncer à la jurisprudence, & à se livrer tout entier aux muses. Ce sonnet est dans le recueil cité. Richelet fit une liaison étroite avec d'Ablancourt & Patru; & s'étant formé sur de si bons modéles, il fut admis en 1665 à l'académie que l'abbé d'Aubignac avoit ouverte chez lui, composée de personnes d'esprit & d'érudition, & dans laquelle on prononçoit publiquement des discours académiques, le premier jour de chaque mois. Richelet nous dit lui-même que M. Tallemant des Reaux le proposa à M. le président de Périgny, précepteur de M. le dauphin, pour le soulager dans les services qu'il rendoit à monseigneur; mais que quoiqu'il fût agréable à M. de Périgny, ce fut M. Doujat qui eut cette place, à la sollicitation de M. le président Nicolaï. M. Huet (dans l'histoire de sa vie écrite en latin) dit seulement, que Richelet fut du nombre de ceux que l'on choisit pour être de la maison du prince, & dont l'emploi ne consistoit qu'à inspirer au dauphin le gout des sciences. Conjointement avec Nicolas Perrot d'Ablancourt, il prit soin de l'éducation de Louis Dufour de Longuerue; & l'on assure dans l'abrégé de la vie de celui-ci, que ce fut en partie à l'un & à l'autre que cet abbé dut son amour pour les lettres grecques, latines & françoises qu'il porta depuis à un si haut point. C'est tout ce qu'on sait de la vie de Richelet, qui mourut à Paris le 29 novembre 1698, âgé de 67 ans: il fut inhumé le lendemain à S. Sulpice. Il avoit fait une étude particuliere de notre langue; il en connoissoit le génie & les délicatesses, & il l'enseigna aux étrangers du-

rant plusieurs années. Il savoit le grec, & possédoit bien l'italien & l'espagnol. On lui a reproché avec raison son gout pour la satyre & pour les obscénités qu'il a répandues dans plusieurs de ses ouvrages, surtout dans son dictionaire. Ses ouvrages sont : 1. *Nouveau dictionaire de rimes* ; à Paris, vers l'an 1660, pour la premiere édition, & sous ce titre : *Nouveau Dictionaire de rimes, corrigé & augmenté* ; à Paris, Louis Billaine, 1667, *in*-12. Il paroît cependant que les premieres éditions de cet ouvrage doivent être entierement mises sur le compte de Frémont d'Ablancourt, neveu de Perrot, excepté la *lettre à monsieur* ***, qui est de Richelet, & qui en 18 pages, renferme une histoire de la rime fort bien faite. Dès la premiere page de cette lettre, l'auteur attribue lui-même le *dictionaire* à son ami... *Dictionaire de rimes dans un nouvel ordre, où se trouvent* 1. *les mots & les genres des noms ; 2. un abrégé de la versification ; 3. des remarques sur le nombre des syllabes de quelques mots difficiles, par P. Richelet* ; à Paris, 1692, *in*-12. Richelet dit clairement lui-même dans l'avertissement de cet ouvrage, que jusque-là ce dictionaire venoit d'une autre main que la sienne ; mais que pour cette édition il en est en partie l'auteur, ayant retranché, corrigé & ajouté beaucoup de choses... *Nouvelle édition, augmentée d'un grand nombre de mots françois, & de tous les mots latins, par M. D. F.* (M. Du-Fresne, ecclésiastique de Lyon) en faveur des étrangers, &c. à Paris, 1700 & 1702, *in*-12 ; 1721 & 1732, *in*-8°. 2. Richelet contribua à la perfection de quelques ouvrages posthumes de son ami Perrot d'Ablancourt, particulierement de la traduction de Marmol, imprimée sous ce titre : *L'Afrique de Marmol, de la traduction de Nicolas Perrot, sieur d'Ablancourt, divisée en trois volumes, & enrichie de cartes géographiques de M. Sanson, géographe ordinaire du roi ; avec l'histoire des chérifs, traduite de l'espagnol de Diégo Torrès, par le duc d'Angoulême le pere,* (Charles de Valois) *revue & retouchée par P. R. A.* (Pierre Richelet, avocat) à Paris, 1667, *in*-4°, 3 volumes. La préface de Marmol est de la traduction de Richelet, qui revit une partie de l'ouvrage avec Conrart, & toute la traduction sur l'original, avec Frémont d'Ablancourt. Pour ce qui regarde la géographie, il consulta Sanson ; & sur les difficultés de la langue espagnole, il prit les avis de Chapelain, qui se chargea d'éclaircir les passages les plus obscurs. Patru revit aussi toute cette traduction avec exactitude. 3. *Histoire de la Floride, ou relation de ce qui s'est passé au voyage de Ferdinand de Soto, pour la conquête de ce pays ; écrite en espagnol par Garcilasso de la Véga, & traduite en françois par P. Richelet* ; à Paris, 1670, *in*-12, 2 volumes ; puis en 1707, avec une préface qui contient la vie de Richelet ; 1709, *in*-12, 2 vol. 1711, 2 vol. *in*-12 ; à Leyde, 1731, *in*-8°, 2 vol. avec figures. 4. *La versification françoise, ou l'art de bien faire & tourner les vers* ; à Paris, 1671, *in*-12. Nous avons un exemplaire dont le titre est : *La versification françoise, où il est parlé de l'histoire de la poésie françoise, des poëtes François anciens & modernes, de l'origine de la rime, & de la maniere de bien faire & de bien tourner les vers, avec des exemples des poëtes qui les ont bien ou mal tournés* ; ainsi l'auteur de la vie de Richelet, citée plus bas, a eu tort de dire qu'il ne savoit où l'on a été forger ce titre. 5. *Histoire de la Laponie, sa description, l'origine, les mœurs, la maniere de vivre de ses habitans, leur religion, leur magie, & les choses rares du pays, avec plusieurs additions & augmentations fort curieuses, qui jusqu'ici n'ont pas été imprimées ; traduites du latin* de M. Scheffer, par L. P. A. L. (le P. Augustin Lubin) à Paris, 1678, *in*-4°. avec figures. Les cinq premiers chapitres de cet ouvrage sont de la traduction de Richelet. 6. *Dictionaire françois, contenant l'explication des mots, plusieurs nouvelles remarques sur la langue françoise, ses expressions propres, figurées & burlesques ; la prononciation des mots les plus difficiles, le genre des noms, le régime des verbes*, &c. à Genève, 1680, *in*-4° ; à Lyon, nouvelle édition, revue, corrigée & augmentée, 1681, *in*-4° ; à Genève, corrigée & augmentée, 1693, *in*-4°, 2 parties. Cette édition a été contrefaite en plusieurs endroits ; à Amsterdam, 1706, *in-folio* ; à Lyon, (sous le titre d'Amsterdam) corrigée & augmentée considérablement par le pere Jean-Claude Fabre, de l'Oratoire, 1709, *in-folio*, 2 volumes ; à Genève, 1710, *in*-4°, 2 volumes ; à Lyon, *in-folio*, 2 volumes ; à Rouen, 1719, *in-folio*, 2 vol. & 1721, Rouen, *in folio*, 2 volumes ; à Genève, 1723, *in-folio*, 3 vol. à Lyon, 1728, par les soins de Pierre Aubert, avocat & académicien de Lyon, *in-folio*, trois volumes, augmentés sur-tout d'un mémoire concernant la vie de Richelet, de beaucoup d'articles de jurisprudence, & de la bibliothéque historique & critique des auteurs cités dans ce dictionaire, par M. l'abbé le Clerc ; sans cette bibliothéque, en Hollande, *in*-4°, 2 volumes. Nous passons beaucoup de détails sur ces différentes éditions, que l'on peut lire dans la vie de Richelet, qui sera citée à la fin de l'article. 7. *Les plus belles lettres des meilleurs auteurs François, avec des notes* ; à Lyon, 1687, *in*-12 ; à Paris, 1689, *in*-12 ; à Lyon, 1689, *in*-12 ; à Amsterdam, 1694, *in*-12 ; puis à Paris, 1698, *in*-12, & 1705, *in*-12, 2 volumes ; à la Haye, 1699, *in*-12 : *cinquiéme édition, revue & augmentée, avec des observations sur l'art d'écrire des lettres, par M. B. L. M.* (Bruzen la Martiniere) à Amsterdam, 2 volumes *in*-12, & 1737, 2 volumes *in*-12. La dissertation de l'éditeur est judicieuse & bien écrite. Les notes sont meilleures, plus amples & plus utiles. 8. *La connoissance des genres françois, tirée de l'usage & des meilleurs auteurs de la langue* ; à Paris, 1695, *in*-12. 9. *Les commencemens de la langue françoise, ou grammaire tirée de l'usage & des bons auteurs.* On ignore la date de ce livre. 10. *Les amours de Cupidon & de Psiché, traduction nouvelle avec des remarques*, selon la Bibliothéque des romans, qui donne cet ouvrage à *Claude-Ignace Breugiere de Barante*, & qui prétend que c'est Richelet qui s'est caché sous ce nom. C'est par la même supposition que l'on attribue encore à Richelet, le *recueil des plus belles épigrammes des poëtes François, depuis Marot jusqu'à présent, avec des notes historiques & critiques, & un traité de la vraie & de la fausse beauté dans les ouvrages d'esprit, traduit du latin de MM. de Port-Royal*, (c'est-à-dire, de M. Nicole, seul auteur de la dissertation sur ce sujet, imprimée au-devant de l'*Epigrammatum delectus.*) Mais nous savons que M. *Breugiere de Barante* est le nom réel d'un avocat de Riom en Auvergne, & que c'est à lui, & non à Richelet, que l'on doit le recueil des plus belles épigrammes, &c. tel qu'il parut en 1698, avec la traduction du traité de M. Nicole mentioné. On peut lire sur cela le tome V de la bibliothéque françoise, &c. dans l'avertissement, pag. XXIX & suivantes. On tient de M. de Barante lui-même ce qu'on dit de ce recueil, qui a été réimprimé depuis en Hollande, comme on le peut lire dans la vie de Richelet qui sera citée plus bas, & dans laquelle on a suivi l'opinion commune, que ce recueil est dû à Richelet. Nous ne parlons point des écrits de celui-ci, qui sont restés manuscrits, ni de quelques poésies éparses en divers endroits. Il faut consulter sur cela l'*éloge de Pierre Richelet*, par M. l'abbé Joly, chanoine de la Chapelle-au-Riche à Dijon, depuis la page 150 jusqu'à la page 229, des *éloges de quelques auteurs François*, à Dijon, 1742, *in*-8°. L'éloge de Richelet est extrêmement curieux, tant par l'exactitude, que par le grand nombre d'observations littéraires dont il est accompagné. Dans les additions qui sont à la fin du volume, on remarque que l'*histoire de la Floride* a été réimprimée avec l'*histoire des Yncas du Pérou, traduite de l'espagnol de Garcilasso de la Véga* ; à Amsterdam, 1737, in-4°,

2 volumes, avec des figures dessinées par Picart, & la vie de Richelet. Il faut aussi consulter la *bibliothéque françoise*, à l'endroit cité dans cet article. Ce qu'on dit, au commencement de celui-ci, de Nicolas Richelet, est pris de l'édition des œuvres de Ronsard, en deux volumes *in-folio*, & des poésies de Claude Expilly.

RICHELIEU (Armand de) *cherchez* PLESSIS.

RICHELIEU, petite ville de France, située dans le Poitou, près de la Touraine, à neuf lieues de Poitiers vers le nord, & bâtie en 1637, par le cardinal de ce nom, est une ville fort réguliere, où on a transféré le grenier à sel de Loudun, & l'élection de Mirebeau. Elle est ornée d'un palais fort magnifique, & du titre de duché; mais elle est aujourd'hui mal peuplée. * Mati, *dict.*

RICHELIEU, bourg de la nouvelle France en Amérique, au confluent de la riviere de Richelieu avec celle de Saint-Laurent, à vingt-trois lieues au-dessus de Quebec. On y a construit le fort de Saurel, qui donne quelquefois son nom au bourg. * Mati, *dict.*

RICHELIEU (la riviere de) ou de Saurel. C'est une riviere du Canada; elle prend sa source aux confins de la nouvelle Angleterre, & coulant vers le nord, elle forme le lac du S. Sacrement, & celui de Champlain, & va se décharger dans la riviere de S. Laurent au bourg de Richelieu. * Mati, *dict.*

RICHEMONT, bourg d'Angleterre avec titre de duché, dans la contrée du comté d'Yorck, qu'on nomme *Gillengwest*, sur la Salwe, sur laquelle il y a un pont de pierre. Il y a de belles maisons. Ce bourg est fort fréquenté par la noblesse, & est à onze lieues de la ville d'Yorck, vers le nord-ouest. ALAIN, comte de Bretagne, & premier comte de Richemont, en fut le fondateur du temps de la conquête des Normans. De lui sont descendus trois familles, & particulierement HENRI, comte de Richemont, puis roi d'Angleterre, sous le nom de HENRI VII. Le premier qui jouit ensuite de ce titre fut Henri Fitz Roi, amiral, fils *naturel* de Henri VIII, qui fut fait duc de Richemont & de Sommerset, titres qui s'éteignirent avec lui en 1613. Le titre de comte, puis de duc de Richemont, fut conféré par Jacques I à LOUIS, duc de Lennox, dans la maison duquel il continua jusqu'à la mort de CHARLES Stuart, qui mourut sans successeurs en 1672. Il avoit été ambassadeur en Danemark. Trois ans après, Charles II fit revivre ce titre en faveur du duc de Lennox, son fils *naturel*, & de la duchesse de Portsmouth. Le comté de Richemont est dans le nord-ouest du comté d'Yorck du côté de celui de Lancastre, qui le borne à l'occident. C'est un pays montagneux & peu fertile, qui ne produit que quelques pâturages. * *Diction. anglois.* Mati, *dict.*

RICHEMONT, ville d'Angleterre dans le comté de Surrei, sur la Tamise, entre Kingston & Londres. On l'appelloit ci-devant *Schene* mais; Henri III la nomma *Richemont*. Elle étoit ornée d'un ancien palais ou maison royale, où Edouard III mourut en 1377. Henri VII la rebâtit deux fois, ayant été brulée une fois sous son regne. Il y mourut le 22 avril 1509. La reine Elizabeth y finit aussi sa vie le 24 mars 1602, & avant elle, Anne, fille de l'empereur Charles IV, & femme de Richard II, qui passoit pour une très-belle princesse. Cette ville souffrit beaucoup dans la guerre civile, mais elle a été rétablie depuis. Elle est belle, grande, bien bâtie; on y habite commodément, & l'air en est bon. Elle est située sur un côteau d'une pente fort douce, dans le quartier de Kingston. * *Dictionaire anglois.*

RICHEMONT, bourg avec un château, dans le Luxembourg sur l'Orne, fort près de la Moselle, à une lieue & demie au-dessus de Thionville. * Mati, *dictionaire.*

RICHENAW, isle du lac de Constance, dans la Souabe, province d'Allemagne, a environ demi-lieue de longueur, & un quart de lieue de largeur. Charles *Martel*, grand-pere de Charlemagne, y fonda une célébre abbaye de l'ordre de S. Benoît, où Charles *le Gros*, empereur & roi de France, est enterré. Ses religieux se vantent d'avoir le corps de S. Marc, que les Vénitiens disent posséder. * Baudrand. Monstrelet.

RICHEOME (Louis) Jésuite, né à Digne en Provence, se fit religieux à Paris en 1565, fut recteur du collége de Dijon, deux fois provincial de la province de Lyon, une fois de celle d'Aquitaine, & assistant général de France à Rome, en 1598. Il mourut en réputation d'une grande piété à Bourdeaux, le 15 septembre de l'an 1625, âgé de 87 ans. Il avoit fait imprimer plusieurs ouvrages; & après sa mort on publia l'an 1627, à Paris, 2 volumes de ses opuscules, qui contiennent des traités de controverses, des ouvrages de piété, &c. Dans le XV volume de la traduction françoise de l'*histoire de* M. de Thou, l'on trouve deux lettres de ce Jésuite, datées de Rome, l'une le 22 juin 1610, l'autre le 12 janvier 1611, écrites l'une & l'autre à M. de Thou lui-même: la premiere, pour assurer que sa société n'avoit aucune part à la condamnation de son histoire, dont ce pere fait même un grand éloge; la seconde, pour se plaindre de l'arrêt donné contre l'ouvrage de Bellarmin *de summo Pontifice*, dont les maximes sont fort contraires à celles que l'on tient en France sur ce sujet. * Alegambe, *bibliot. script. soc. Jesu.*

RICHER ou RICHIER (Christophe) né à Thorigni, au diocèse de Sens, florissoit dans le XVI siécle. Il fut valet de chambre du roi François I, & secrétaire du chancelier de France. On a de lui en latin l'histoire de l'origine des Turcs, la vie de Tamerlan, & l'histoire de la prise de Constantinople par Mahomet II.

RICHER (Pierre) religieux de l'ordre des Carmes, entraîné par le libertinage, apostasia & embrassa le calvinisme. Il eut beaucoup de part à l'amitié de Calvin, parcequ'il étoit extrêmement adroit à pervertir les Catholiques. Il commença par infecter de ses erreurs les habitans d'Annonai dans le Vivarez, & fut reçu ministre à Genève l'an 1556, âgé de plus de 50 ans. Lorsque l'amiral de Coligni envoya dans la Floride & le Brésil un chevalier de Malte, nommé *Nicolas Durand de Villegaignon*, Richer y fut envoyé par Calvin, avec plusieurs autres hommes & femmes. Ces missionaires prétendus arriverent à l'isle de Coligni en Amérique le 10 mars 1557, & Richer y prêcha de nouvelles erreurs. Il publia qu'il ne falloit ni prier, ni adorer l'humanité sainte de Jesus-Christ, & enseigna d'autres blasphêmes. Le chevalier, qui avoit de l'expérience & du savoir, rentra dans le sein de l'église; renvoya Richer & les autres Genevois en France, où ils arriverent le 20 mai 1558. Celui-ci fut ensuite ministre à la Rochelle, & il en faisoit encore les fonctions en 1577. Comme Villegaignon avoit écrit divers ouvrages contre les hérétiques, Richer écrivit à son tour contre lui. * Sponde, *A. C.* 1555, *n.* 16, 17 & 18. Gautier, *chron. siécle. XVI*, *c.* 63. Bayle, *dict. crit.* Voyez l'article de VILLEGAIGNON.

RICHER (Edmond) docteur en théologie de la faculté de Paris, maison & société de Sorbonne, étoit de Chource, ville du diocèse de Langres, où il naquit le dernier jour de septembre 1560. Il étudia en théologie à Paris, fut reçu de la maison & société de Sorbonne, fit sa licence en 1587, régentant en même-temps la logique au collége du cardinal le Moine. Il fut entraîné dans le parti & dans les sentimens de la ligue, & eut la hardiesse, dans une de ses thèses, d'approuver le parricide de Jacques Clément; mais il revint ensuite de son erreur: & il n'eut pas plutôt reçu le bonnet de docteur en 1590, qu'il se porta ou-

vertement pour Henri IV, & travailla puissamment dans la faculté, à ramener les esprits, & à les faire rentrer dans leur devoir. En 1594 il fut fait grand maître & principal du collége du cardinal le Moine. En 1600 il donna une édition & une traduction françoise du livre de Tertullien *du Manteau*. Dès l'an 1605, il fit imprimer les œuvres de Gerson, dont le nonce Barberini fit surseoir pour quelque temps la publication. Richer fit une apologie pour les sentimens de Gerson, qui fut publiée en Allemagne dès ce temps-là; & étant élu syndic de la faculté de théologie de Paris le 2 janvier 1608, son application pendant son syndicat, fut de conserver les anciennes maximes des docteurs de cette faculté, & d'empêcher que l'on innovât rien pendant la minorité du roi Louis XIII. Richer publia en 1611 un petit livre intitulé, *De la puissance ecclésiastique & politique*, pour établir les principes sur lesquels il prétendoit que les maximes de l'église de France & de la faculté de Paris, touchant l'autorité du concile général & du pape, étoient fondées. Il composa cet ouvrage à la sollicitation de Nicolas de Verdun, premier président du parlement de Paris, à l'occasion d'une thèse qui avoit été soutenue les 27 & 31 mai de la même année, par Wibert de Rosembach, Jacobin, docteur de Cologne, où ce religieux soutenoit l'infaillibilité du pape, & sa supériorité au-dessus du concile général. Ce livre fit beaucoup de bruit, & le nonce, d'intelligence avec quelques docteurs, fit solliciter par son auditeur, plusieurs docteurs de faire démettre Richer du syndicat, & de faire condamner son livre par la faculté de théologie. Le parlement empêcha que la faculté ne délibérât sur ce sujet; & cependant ordonna que les exemplaires du livre seroient apportés au greffe de la cour, par arrêt du 1 février 1612. Le cardinal du Perron, archevêque de Sens, déféra ce livre à une assemblée de huit évêques de sa province, qui se tenoit à Paris, & l'y fit censurer le 9 mars 1612. Richer interjetta appel comme d'abus de cette sentence au parlement, releva son appel, & obtint des conclusions du procureur général, par lesquelles il fut reçu appellant comme d'abus: mais la chose en demeura-là. L'archevêque d'Aix, & trois évêques de sa province, censurerent aussi le livre de Richer le 24 mai de la même année; & il ne manqua pas d'être proscrit à Rome. On vit aussitôt une foule d'écrivains se mettre sur les rangs, pour réfuter le livre de Richer, qui reçut un ordre exprès de ne point écrire pour sa défense. Ses adversaires obtinrent des lettres de jussion du roi & de la reine régente, adressées à la faculté, par lesquelles il lui étoit enjoint d'élire un autre syndic. Richer fit ses protestations le 1 septembre 1612, & lut un écrit pour sa défense, après quoi il se retira, & laissa élire un nouveau syndic. Il cessa depuis de venir aux assemblées de la faculté, & se renferma dans la solitude, uniquement appliqué à l'étude, & à la composition d'ouvrages, qui n'ont vu le jour qu'après sa mort. Mais ses adversaires lui susciterent plusieurs traverses; il fut enlevé & mis dans les prisons de saint Victor; & auroit été livré au pape, si le parlement ne l'eût empêché, sur les plaintes de l'université. Comme on travailloit en 1617 à la censure des livres d'Antoine de Dominis, Richer fut fort sollicité de venir à l'assemblée; mais il refusa de s'y trouver. On le pressa ensuite en 1620 de donner une déclaration, par laquelle il désapprouvoit son livre. Il se contenta d'en donner une, par laquelle il protestoit qu'il étoit près de rendre raison des propositions de son livre, & de les expliquer en un sens catholique: & de plus, qu'il soumettoit son ouvrage au jugement du saint siége & de l'église catholique. Il en donna même une seconde; mais tout cela ne satisfit pas la cour de Rome. Il fit réimprimer en 1629 son livre de la puissance ecclésiastique, avec les preuves des propositions qu'il y avoit avancées, & les deux déclarations qu'il avoit données; mais le cardinal de Richelieu l'obligea d'en donner une troisiéme, qu'il signa dans la chambre du P. Joseph, qui le força à cette action, en lui faisant présenter un poignard sous la gorge, & en lui criant; *C'est aujourd'hui qu'il faut mourir, ou rétracter votre livre*, sans lui donner le temps ni de se reconnoître, ni de lire le papier. Cependant André du Val, dans l'épître dédicatoire de son ouvrage sur S. Thomas, dit que Richer ayant été averti du bruit qu'on faisoit courir, protesta au curé qui lui porta le saint viatique, en présence de plusieurs témoins, que sa déclaration avoit été libre & sincere; qu'il y adhéroit encore; & qu'il souhaitoit que tous ceux qui liroient ses ouvrages, y suivissent le sens qu'il avoit marqué dans sa déclaration. Mais Duval est très-suspect dans ce récit, de même que l'abbé Richard, chanoine de sainte Oportune, que l'on fait avoir donné deux vies du P. Joseph, fort différentes l'une de l'autre, & qui, dans un éclaircissement sur la vie de ce pere, se montre de l'avis de Duval. Richer mourut le 28 novembre 1630, âgé de 71 ans & deux mois. Outre le traité de la puissance ecclésiastique, & l'apologie de Gerson, on a encore de lui *Obstetrix animorum*, pour former les esprits & les rendre capables des sciences: *De optimo academiæ statu*, composé au sujet de la réformation de l'université, faite par ordre du roi Henri IV, en 1599. On a imprimé depuis sa mort, des notes sur la censure d'Antonius de Dominis; trois volumes *in-4°*, d'histoire des conciles généraux, imprimés à Cologne en 1682, & une ample défense de sa doctrine & de sa conduite.

☞ On a donné en 1753 à Paris, sous le titre d'Avignon, *Histoire du syndicat d'Edmond Richer, par Edmond Richer lui-même*, en un volume *in-8°*. Cette histoire commence en l'année 1606, & va jusqu'au mois de juillet 1625. Richer y parle plusieurs fois d'une histoire latine qu'il avoit composée sur le même sujet, & de laquelle sans doute il avoit tiré celle-ci. On a encore plusieurs ouvrages manuscrits de Richer, entr'autres de fort amples mémoires pour l'histoire de l'université de Paris, qu'il avoit conduits jusqu'au XV siécle; & une histoire de Jeanne d'Arc, dite la pucelle d'Orléans, avec les extraits des procès de condamnation & de justification, & les extraits des auteurs qui en ont parlé. Ce manuscrit forme quatre volumes *in-folio*. M. l'abbé d'Artigny en donne la préface au tome VII de ses *nouveaux mémoires*, &c. où il parle assez au long du projet qu'il avoit formé de donner une édition de cette histoire. M. l'abbé Lenglet Dufresnoy s'est beaucoup servi du manuscrit de Richer pour composer l'histoire de Jeanne d'Arc, qu'il a donnée au public. * *Ouvrages* de Richer. Du Pin, *histoire du XVII siécle*. *Mém. du XVII siécle*. M. Baillet, *vie de Richer*. Cette vie imprimée est fort différente du manuscrit de M. Baillet; en plusieurs endroits importans, surtout pour ce qui concerne le différend de Richer avec M. de Berulle, & les premiers membres de la congrégation de l'Oratoire. M. l'abbé Goujet, *mémoires manuscrits*.

☞ RICHER (Jean) fut reçu sous le titre d'astronome, dans l'académie royale des sciences de Paris, en 1666. Dès 1671, le roi Louis XIV le choisit pour l'envoyer dans l'isle de Cayonne, afin d'y faire des observations qui pussent contribuer au progrès de l'astronomie, pour lequel Louis XIV avoit beaucoup de zèle. Ce voyage dura environ trois ans. Nous en avons le résultat dans les *Observations astronomiques & physiques faites en l'isle de Cayenne*. Cet ouvrage de M. Richer est dans le tome VII des anciens *mémoires* de l'académie des sciences. L'auteur est loué dans les *élémens d'astronomie* de M. Cassini, & dans *l'historia astronomiæ* de Jean Frédéric Weidler, à Wittemberg, 1741 *in-4°*. pag. 532. Cet académicien est mort en 1696. * M. l'abbé Goujet, *mém. mss.*

RICHER (Henri) poëte François, avocat au parlement de Rouen, naquit à Longueil, bourg de Normandie, dans le pays de Caux. Après avoir fait ses études avec distinction, ses parens qui le destinoient au barreau, le firent étudier en droit. Il s'appliqua sur tout au droit romain & à la coutume de Normandie, qu'il possédoit parfaitement : mais les progrès qu'il fit alors étoient plutôt une suite de sa grande facilité, que du gout qu'il pouvoit avoir pour ces sortes de connoissances. Un attrait plus puissant le tournoit vers la belle littérature, & sur tout vers la poësie, qui avoit pour lui de grands charmes. Il eut cependant la complaisance de se faire recevoir avocat; mais peu après il quitta son pays & sa profession, vint à Paris, & s'y livra presque uniquement à l'étude des belles lettres. Il eut l'honneur de présenter au roi les prémices de ses travaux : c'étoit une traduction en vers des éclogues de Virgile, qu'il fit imprimer en 1717, *in*-12, avec le latin à côté, & qu'il accompagna de quelques autres éclogues de son invention, & d'autres poësies du même genre. Cet ouvrage a été réimprimé en 1736, augmenté de quelques piéces, & d'une vie de Virgile, qui est fort bien faite. Parmi les autres poësies on trouve une traduction, en vers latins, de l'éclogue, intitulée *Galatée*, traduction faite par feu M. l'abbé Souchay, de l'académie des belles lettres. En 1723, M. Richer publia une traduction en vers des huit premieres épîtres héroïques d'Ovide, avec les réponses d'Hippolyte à Phédre, & de Protésilas à Laodamie. Il y joignit quelques éclogues, huit cantates, dont quelques-unes ont été mises en musique, & quelques fables. Il a donné depuis dans le mercure de France, mois de février 1745, la traduction de l'épître de Déjanire à Hercule; & il disoit alors que la traduction de toutes les autres épîtres du même poëte étoit achevée. En 1729 il donna un recueil de fables, dédié à M. le prince de Conti. Il en donna un second recueil en 1744, avec la vie d'Esope, tirée de Plutarque & d'autres auteurs; & il fit réimprimer l'un & l'autre recueil en 1748, *in*-12. Nous avons du même deux tragédies : *Sabinus*, qui parut à la cour en 1734, qui eut sept représentations au théâtre françois, & qui a été traduite en hollandois; & *Coriolan*, imprimée en 1748, *in*-8°, mais non représentée. En 1746 il donna au public la *vie de Mécénas*, avec des notes historiques & critiques, *in*-12, à Paris. Il se préparoit à recueillir toutes ses œuvres, & méditoit de donner la vie de Scipion l'Africain, pour laquelle il avoit fait des recherches considérables, lorsqu'il mourut à Paris le douziéme mars 1748, dans la soixante-troisiéme année de son âge. L'édition de ses fables, genre de poësie dans lequel il s'est fait un grand nom, ne parut que quelques semaines après sa mort, & l'on a eu soin d'orner ce recueil d'un abrégé de la vie de l'auteur. On l'a suivi dans l'article qu'on vient de lire.

☞ RICHER (Claude) historien & mathématicien, naquit à Auxerre le 10 novembre 1680, de *Jean* Richer, seigneur du Bouchet, avocat au parlement, & de *Marie* le Clerc. Il embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique; &, après quelque séjour dans sa patrie, il vint à Paris, où il fut ordonné prêtre. Dès 1701 il fit imprimer dans cette ville, n'ayant encore que vingt ans, un volume *in*-8°, qui lui fit honneur, & que l'on estime encore : le titre est : *La Gnomonique universelle, ou la science de tracer les cadrans solaires sur toutes sortes de surfaces, tant stables que mobiles.* La réputation que cet ouvrage fit à l'auteur, surtout parceque c'étoit la production d'un jeune homme, devoit, ce semble, engager M. Richer à la soutenir, & à l'étendre par de nouveaux ouvrages. Mais sa fortune, qui étoit très-médiocre, & une certaine inconstance naturelle, qui a presque toujours influé depuis dans la conduite de sa vie, lui firent négliger ce premier avantage. Il passa depuis environ 30 années presque inconnu, surtout des gens de lettres & des amateurs des sciences. Pendant ce temps-là il se chargea successivement de quelque éducation, de la direction des ames, de desservir quelques monasteres de religieuses, en qualité de chapelain, & de faire de temps à autres quelques exhortations publiques. Vers 1730, son gout pour les mathématiques, qui ne l'avoit pas abandonné entiérement, s'étant réveillé, il se saisit, avec une espéce d'avidité, de plusieurs papiers informes, dont M. Fantet de Lagny, de l'académie des sciences de Paris, avec qui il étoit en relation, n'avoit pas voulu faire usage, ou n'en avoit pas eu le temps; & à l'aide de ses propres connoissances, il en forma un ouvrage estimable, sous le titre d'*Analyse générale, qui contient des méthodes nouvelles, pour résoudre des problémes de tous les genres, & de tous les degrés à l'infini.* C'est un volume *in*-4°, qui parut en 1733 à Paris, que l'académie des sciences a adopté, & qui forme le tome XI des mémoires de cette savante compagnie. M. Richer eut la modestie de le donner sous le nom de M. de Lagny, quoique celui-ci y ait eu très-peu de part. Il devoit être suivi de trois autres volumes, & nous avons souvent entendu dire à M. l'abbé Richer qu'il les avoit achevés. Cependant ils n'ont point paru. Devenu depuis chanoine de S. Quiriace de Provins, & ensuite doyen de Notre-Dame de la même ville, il se livra à une étude très-différente de celle des mathématiques. La lecture d'un fragment de Manéthon, souverain pontife d'Héliopolis, le porta à s'enfoncer, sans aucune réserve, dans l'étude la plus profonde de l'histoire ancienne. Ce fragment, quelqu'obscur qu'il soit, & quoiqu'il ait découragé presque tous les savans qui ont tenté de l'éclaircir depuis Origène jusqu'à nous, lui parut plein de lumieres, & d'une fécondité merveilleuse. Il y voyoit le dénouement de toutes les difficultés de l'ancienne histoire sacrée & profane, & l'explication la plus nette & la plus évidente de toutes les obscurités qu'on y rencontre. Prévenu de cette idée, il travailla jour & nuit sur ce fragment, & enfanta deux immenses volumes *in-folio*, qu'il tenta inutilement de faire imprimer. Il composa un mémoire qu'il communiqua à plusieurs savans, pour leur faire connoître & gouter, s'il le pouvoit, un systême qui lui a couté tant de veilles, & qui l'a réduit dans les dernieres années de sa vie, à un état d'infirmités presque habituelles. Il est mort à Provins vers 1756. Dans le *supplément de Moréri* de 1749, on a inséré l'abrégé de son mémoire sur Manéthon. On y a aussi donné un *ordre chronologique*, tel qu'il l'avoit dressé & fait imprimer *in-folio, des rois d'Egypte, fixé par ses trois dynasties simples, tiré du même fragment de Manéthon.* M. Richer s'étoit souvent mis sur les rangs pour devenir membre de l'académie des sciences de Paris, & l'on convenoit qu'il pouvoit y occuper dignement une place; mais son caractere difficile, vif, impétueux même, l'avoit empêché d'être admis dans cette société.

RICHERI, *cherchez* RHODIGINUS.

RICHILDE, reine de France, fille du comte *Beuves*, & sœur de *Boson*, roi d'Arles, ou de Provence, fut mariée au roi Charles *le Chauve*, qui avoit perdu Ermentrude en 869. Ce prince l'épousa à Aix-la-Chapelle le 23 janvier 870, & la fit couronner impératrice à Tortone en Italie, par le pape Jean VIII. Elle eut divers enfans, qui moururent dans leur jeunesse. Elle mena une vie si licencieuse, pendant sa viduité, que Foulques, archevêque de Reims, fut contraint de la menacer qu'il useroit contre elle de l'autorité de l'église, si elle ne se corrigeoit pas. On ne sait pas le temps de sa mort. * *Voyez* les annales de saint Bertin, & le vingt-quatriéme chapitre de ce qui a été ajouté à la vie de Louis *le Débonnaire.* Le pere Anselme.

RICHIUS (Robert) Anglois, originaire de la ville d'Abington, & frere unique de S. Edme, archevêque de

de Cantorbéri, étudia à Oxford avec son frère, dont il fut le compagnon inséparable. Il a vécu jusqu'en 1238, sous Henri III, roi d'Angleterre, & a fait les livres intitulés: *Exegesis in canonem S. Augustini. Vita S. Edmundi; De translatione ejusdem, lib. I, &c.* * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

RICIUS (Paul) Juif converti, étoit Allemand, & florissoit au XVI siécle. Il fut professeur en philosophie à Pavie, & s'acquit par-là beaucoup de réputation, & l'estime de plusieurs savans, qui le recommanderent de telle sorte à l'empereur Maximilien, que ce prince l'attira en Allemagne, & le mit au nombre de ses médecins. Il publia divers livres contre les Juifs, & sur quelques autres matiéres. Voici le titre de quelques-uns: *Philosophia prophetica ac thalmudistica pro christiana veritate tuenda. Cum juniori Hebræorum synagoga disputatio. De sexcentis & tredecim Mosaïcæ sanctionis seu Pentateuchi edictis. Farrago ex Thalmudæorum codice excerpta, ad petitionem Maximiliani Cæsaris. Isagoge in Cabalistarum seu Allegorizantium eruditionem, cum epistola contra Stephani presbyteri cabalæ obtrectatoris epistolam. De modo orandi in nomine tetragrammato. De novem doctrinarum ordinibus, & totius peripatetici dogmatis nexu compendium. Statera prudentum. Conclusiones quibus Aristoteles triplicem doctrinæ ordinem exercuisse, & totius ejus dogmatis nexum dijudicare poteris.* Il fit aussi, selon la coutume de ces temps-là, une harangue pour animer les Allemans à la guerre contre les Turcs. On loue beaucoup sa candeur, son honnêteté, sa modération & son savoir. Erasme en a fait l'éloge dans la derniere lettre de son premier livre. Il eut entr'autres adversaires, le célébre Jean Eckius; le sujet de leur dispute étoit, Si les cieux sont animés. Ricius tenoit pour l'affirmative, & avança des sentimens qui parurent paradoxes. * Bayle, *dict. crit.*

RICKIUS (Jean) Chartreux de Gand, dans le XV siécle, mourut en 1470, après avoir composé divers ouvrages, qui n'ont pas été publiés; comme sur les indulgences, sur le jubilé, sur la confession sacramentale, &c. * Bostius, Trithême, Sutor, Possevin & Valere André, en font mention dans leurs ouvrages.

RICKIUS (Guillaume) nommé en latin *Guillelmus* Dives, poëte Latin, étoit de Gand, & a fleuri dans le XV siécle & au commencement du XVI. Nous n'avons vu de lui qu'une élégie latine sur la passion du Sauveur: *Guillelmi Divitis Gandavensis de Passione Dominicâ elegia.* Elle se trouve au feuillet 91 d'un recueil de poésies latines, imprimé sous ce titre: *Dominici Mancini poëmata: Hieronymi Vallensis Patavini Jesuidos, vel de Dominicâ Passione liber: cum aliis sacris aliquot (variorum) poematiis*, à Anvers, 1559, *in-16*; mais on en cite une édition faite dès 1517.

RICKIUS (Juste) savant orateur, poëte, philosophe & jurisconsulte, né à Gand en Flandre le 6 mai 1587, étoit fils de *Jacques* Rickius, & d'une fille de *Jean* Stadius, célébre mathématicien. Au sortir de ses études à Douai, il alla en Italie, où il fut bibliothécaire du comte Louis Sahero, qui s'étoit donné tout entier aux sciences, après avoir été gouverneur de Pérouse & du duché de Spolete. De-là il revint en Flandre, & demeura quelque temps à Louvain; mais ne pouvant oublier les délices de l'Italie, il retourna à Rome en 1624, où le pape Urbain VIII lui fit accepter une chaire de professeur dans l'université de Bologne. Il n'exerça pas long-temps cette charge, car il mourut en 1627, âgé seulement de 41 ans. Son traité *de Capitolio Romano*, où il fait une curieuse description des statues, des colosses, des trophées, & de tous les ouvrages anciens & modernes de sculpture & de peinture que l'on y admire, fut imprimé à Gand l'an 1617. * Mart. Hankius, *de Rom. rer. scriptor. part.* 11.

RICKIUS (Théodore) savant professeur en histoire à Leyde, avoit voyagé en Angleterre, en France & en Italie, après ses études académiques, & par-tout il s'étoit fait estimer par ses manieres & par son esprit. De retour en Hollande, il suivit quelque temps la profession d'avocat à la Haye; mais bientôt dégouté d'un genre d'étude & de vie pour lequel il n'avoit point d'inclination, il accepta une chaire de professeur en histoire à Leyde, & il y fit honneur. Ses leçons étoient fort goutées, on les entendoit avec plaisir; ses auditeurs étoient en grand nombre, & vantoient par-tout ses talens. Rickius fit connoître par ses ouvrages qu'il méritoit ces éloges. On lui doit une excellente édition de Tacite, avec des notes d'autant plus estimables, qu'elles éclaircissent un grand nombre d'endroits de cet auteur, que ses commentateurs précédens, & Juste-Lipse lui-même, avoient laissé dans leur obscurité. Il a publié encore une dissertation *De primis Italiæ colonis, & de adventu Æneæ in Italiam*, pour réfuter le sentiment du fameux Samuel Bochart, qui avoit prétendu qu'Enée n'avoit jamais vu l'Italie. Il fit imprimer aussi un discours sur les Géans, en latin, où il rapporte les faits les plus remarquables qu'on lit dans les histoires sur les Géans de tous les temps. C'est enfin à lui que l'on doit l'édition du commentaire de Luc Holstenius sur Etienne de Bysance, & de quelques autres ouvrages de ce savant bibliothécaire du Vatican. Rickius avoit apporté ces ouvrages à son retour du voyage qu'il avoit fait en Italie, & ils furent imprimés en 1692. Rickius étoit mort dès le commencement de 1690. Dans les œuvres posthumes de Francius, on trouve plusieurs de ses lettres, & de Grævius au même Francius.

RICKMERSDORP (Albert de) savant prélat, natif de Rickmersdorp, dans l'évêché de Halberstad; après avoir étudié à Paris, retourna en son pays, où il fut élevé à la dignité d'évêque de Halberstad, dans la basse Saxe, qu'il posséda vingt-quatre ans. Il a composé un livre intitulé, *Alberti sophismata.* * Crantz, *lib.* 9, *metrop. c. ult.*

RICOBALDI, historien du XIII siécle, étoit de Ferrare. Jérôme Rubeüs dans son histoire de Ravenne, prétend qu'il se nommoit *Gervais*, & qu'il fut chanoine de l'église métropolitaine de Ravenne. Mais il dit l'un & l'autre sans preuves. Les auteurs contemporains de Ricobaldi, & ceux qui sont venus peu après lui, ne lui donnent aucun titre, & le nomment simplement *Ricobaldi* sans prénom. Cet auteur est mort vers l'an 1313, ou même plutôt. Il avoit déja quelques années en 1251, puisqu'il dit qu'il avoit entendu prêcher, cette année-là même étant encore fort jeune, le pape Innocent IV à Ferrare. Jean-George Echard & Louis-Antoine Muratori ont fait imprimer deux ouvrages latins de cet auteur, savoir: une histoire des empereurs depuis Charlemagne jusqu'à l'an 1298, sous le titre de *Pomarium*, & une histoire des papes depuis S. Pierre jusqu'à Boniface VIII inclusivement; le prémier dans son recueil des écrivains du moyen âge, imprimé à Leipsick en 1723, en 2 vol. *in-fol.* & le second dans le neuviéme volume de son grand recueil des écrivains de l'histoire d'Italie, à Milan en 1726. On trouve à la fin de l'histoire des papes, une addition de Ricobaldi sur les différentes parties de l'Italie, & une compilation chronologique depuis l'origine du monde jusqu'à l'an 1312. Mais il n'est pas sûr que cette compilation soit de Ricobaldi. Philippe *de Lignaminé*, de Messine, chevalier de Sicile, & imprimeur Romain, a continué cette chronique depuis l'an 1316, jusqu'en 1469. Cette continuation qui se trouve dans Echard, ou Eccard, & dans Muratori, avoit déja été imprimée à Rome en 1474, & dédiée à Sixte IV par Philippe. Ricobaldi avoit fait aussi un traité des villes d'Italie qui est demeuré manuscrit; & le poëte Matthieu-Marie Boïardo a donné sous le nom de ce même auteur, une histoire

des empereurs depuis Charlemagne jusqu'à Othon IV, qu'il dit avoir traduite en italien du latin de Ricobaldi. Mais on a tout lieu de croire que cette histoire, qui est presque par-tout un vrai roman, est l'ouvrage entier de Boïardo lui-même. C'est le sentiment du savant Muratori, qui a fait imprimer cet ouvrage dans le neuviéme volume du recueil *cité dans cet article.* * *Voyez* les préfaces de messieurs Echard & Muratori.

RICOBONI (Antoine) né à Rovigo, petite ville d'Italie, dans l'état de la république de Venise, en 1541, apprit les belles-lettres sous Paul Manuce, sous Charles Sigonius, & Marc-Antoine Muret. Il profita si bien de leurs leçons, qu'étant extrêmement jeune, il enseigna à Rovigo avec beaucoup de réputation. A l'âge de 28 ans, il publia ses commentaires de l'histoire, avec les fragmens des anciens historiens, qu'il éclaircit par de doctes remarques. Après la mort de Robortello, il fut appellé à Padoue pour remplir sa place, & pour enseigner l'éloquence dans cette fameuse université, où après avoir professé trente ans, il mourut en 1599, suivant Thomasini, & non pas en 1600, comme l'a cru de Thou. Riceboni étoit des ennemis de Joseph Scaliger, & du nombre de ceux qui lui avoient disputé la noblesse de sa naissance. Il avoit même fourni à Scioppius des mémoires pour écrire contre lui. C'est pourquoi Scaliger dans ses œuvres parle de lui avec beaucoup de mépris, & le traite de *Porcus Ricobonus.* Ses principaux ouvrages sont, *Praxis rhetorica. Commentarii in Ciceronis libros de inventione, &c. Paraphrasis in rhetoricam Aristotelis. De usu artis rhetoricæ. Aristotelis commentarius. Poëtica Aristotelis latinè conversa. Ars comica ex Aristotele. Commentarius de historia. Aristotelis Ethica cum commentariis.* * Jac. Phil. Thomas. De Thou, *histoire.*

RICOLDI, *cherchez* RICARD DE MONT-CROIX.

RICOME (Laurent) fils de *Laurent* Ricome, bourgeois de Montpellier, naquit le 24 octobre 1654. Quoique son éducation n'eût rien que d'ordinaire, son génie heureux & porté aux sciences se fit sentir de bonne heure. Il fit ses humanités au collége des Jésuites, & les fit si bien, qu'au sortir de ses classes, non-seulement il entendoit parfaitement la langue latine, & étoit très-versé dans la grecque; il parloit même avec beaucoup de facilité, & composoit avec élégance en latin, en prose & en vers. L'étude des belles-lettres ne lui servit néanmoins dans la suite que d'amusement & de délassement. Dès qu'il eut commencé à lire les écrits des philosophes, il les aima, & résolut de ne converser presque plus qu'avec eux. Mais il ne tarda pas à sentir, qu'il falloit quelque chose de plus que des raisonnemens abstraits, & des livres, pour devenir un parfait philosophe: il comprit qu'il falloit étudier la nature elle-même, & il l'étudia. Pour ne se point tromper dans cette étude, il n'admit pour vrai que ce dont il avoit des idées claires & distinctes, ou ce que des expériences réitérées avec l'exactitude la plus scrupuleuse, lui rendoient évident. Exemt de mille préjugés presque inséparables de notre nature, & que l'éducation ne fortifie souvent que trop, peu touché en même temps du faux merveilleux, il s'accoutuma insensiblement à n'aimer que le vrai, & à le saisir partout où il le trouvoit. Ce gout, ce penchant pour la physique & pour l'histoire naturelle, le détermina à prendre le parti de la médecine; & après s'être distingué dans tous les examens qu'on est obligé de subir dans l'université de Montpellier, il reçut à l'âge de vingt-deux ans le bonnet de docteur avec un applaudissement général. C'étoit alors une loi dans la faculté de médecine, que les citoyens de Montpellier, ou ceux qui habitoient à dix lieues à la ronde, qui vouloient y prendre des grades, étoient obligés après le baccalaureat, d'aller exercer la médecine pendant six mois hors de la ville. M. Ricome s'étoit conformé à cette loi, & s'étoit fait une si grande réputation d'habileté dans cette espéce de mission, que peu de temps après son doctorat il fut nommé médecin ordinaire de l'Hôtel-Dieu. Les services qu'il rendit dans cet hôpital, le zèle avec lequel il secourut les pauvres, la sagesse & la lumiere qui y accompagnerent toutes ses opérations, lui attirerent l'estime & la confiance de feu M. Pradel, évêque de Montpellier; & ce prélat le prit pour un de ses médecins ordinaires, sur-tout durant sa derniere maladie. Il aimoit à le consulter & à s'entretenir avec lui; & ce fut entre ses bras qu'il mourut. M. Ricome se livra plus dans la suite à l'étude de la botanique qu'à l'exercice de la médecine; & pour y réussir, il n'épargna ni les veilles, ni les recherches, ni les fatigues des voyages. Son tempérament en fut considérablement altéré, & il s'en apperçut trop tard. Ses indispositions ne lui permettant plus de s'occuper à des choses pénibles, il se desennuyoit en composant de petits ouvrages que ses amis lui demandoient: il y en a plusieurs qui ont fait honneur à ceux qui les ont publiés; & l'on peut dire qu'une partie de ses ouvrages est entre les mains du public, sans que le public sache à qui il en est redevable. Lorsque M. Pierre Magnol, célébre botaniste, & docteur en médecine de la faculté de Montpellier, fut appellé en 1708, par l'académie des sciences de Paris, pour y remplir la place de feu M. Pitton de Tournefort, il ne trouva pas de meilleur sujet pour occuper celle d'académicien de l'académie des sciences de Montpellier, qu'il laissoit vacante, que M. Ricome qui eut d'abord en effet tous les suffrages de la compagnie. M. Ricome se trouva autant qu'il put aux assemblées; & il y fit part d'une excellente dissertation sur les plantes, que quelques-uns avoient cru pouvoir germer sans graine: elle n'est pas encore imprimée. Cet académicien mourut le 24 août 1711. * *Voyez* son éloge par M. Gauteron, directeur de la société royale des sciences de Montpellier, dans les *mémoires* de cette académie du 21 janvier 1712, *in*-4°.

RICTIOVARE (Rictius Varus) étoit, à ce qu'on croit, préfet ou gouverneur des Gaules, pour l'empereur Dioclétien, vers l'an 286. On le représente dans les matyrologes & dans les vies des saints, comme un cruel persécuteur des Chrétiens: & l'on y rapporte le martyre de quantité de saints, qu'il a fait cruellement tourmenter, & qu'il a condamnés à mort. * Tillemont, *hist. des empereurs.* Du Pin, *hist. des trois premiers siécles de l'église.*

RICTRUDE (Sainte) veuve, abbesse de Marchiennes en Flandre, vivoit dans le VII siécle, sous le regne de Clovis II. Elle étoit du pays des Pyrenées, & fut mariée à un des grands seigneurs de la cour nommé *Adalbaud*, dont elle eut quatre enfans, qui se consacrerent tous à Dieu; & elle-même, après la mort de son mari, se retira par le conseil de S. Amand, dans l'abbaye de Marchiennes, où elle prit le voile avec ses trois filles, qu'elle avoit eues d'Adalbaud. Elle gouverna cette maison pendant près de quarante ans, & y mourut le 12 mai 1688. * Mabillon. Bollandus. Baillet.

RICULFE, archevêque de Mayence, avoit été chapelain de Charlemagne, qui l'éleva à l'épiscopat. On croit qu'il étoit Espagnol: du moins est-il sûr qu'il apporta d'Espagne en France la collection d'*Isidore Mercator.* Il envoya des présens à Léon III, qui lui donna des reliques de S. Cesaire. On met sa mort en 814. * Alcuin, *ep.* 14. Hincmar de Reims, &c. *Voyez* Serrarius, *in hist. Mogunt.*

RICULFE, évêque de Soissons, célébre par ses constitutions, fut un des prélats les plus zélés pour faire couronner Charles *le Simple*, âgé de treize ans, au concile de Reims de l'an 893. Il excommunia Vinemar, principal auteur de l'assassinat de Foulques, archevêque de Reims, qui fut tué en 900, & fut un de ceux qui sacrerent Hervée successeur de Foulques.

Ce prélat mourut vers l'an 902, après avoir beaucoup travaillé à régler son diocèse dans un temps très-fâcheux, & au milieu des alarmes continuelles que causoient les courses des Normans. Il a laissé une lettre pastorale adressée aux curés de son diocèse, contenant vingt-deux réglemens sur la discipline: cette lettre a été donnée par M. des Cordes avec les lettres d'Hincmar, & se trouve dans le IX tome des conciles. * Claud. Dormai, *histoire de la ville de Soissons.* Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du IX siécle.* D. Rivet, *histoire littéraire de la France*, tome VI.

RIDLEI (Nicolas) évêque Protestant, né dans l'évêché de Durham en Angleterre, d'une maison fort noble, ayant été reçu bachelier en théologie, dans l'université de Cambridge, fut élevé, sous le regne d'Edouard VI, à l'évêché de Rochester, puis à celui de Londres. Lorsque Marie d'Angleterre, sœur d'Edouard VI, eut succédé à la couronne, Ridlei fut déposé, & fut brulé à Oxford. Ce prélat quoiqu'alors prisonier, fut un des trois évêques que le conseil d'Angleterre choisit pour disputer en 1554, à Oxford, avec les députés du clergé Romain. On voit encore le discours qu'il fit en cette occasion. Comme il refusa toujours de reconnoître l'autorité de la reine Marie, on lui fit son procès le 28 septembre 1555, & le 16 octobre, demeurant dans son obstination, il fut conduit au supplice avec Latimer. Il a composé un traité *De cœna Dominicâ*, qui est contre la croyance de l'église catholique. On a encore de lui, *Amica valedictio Oxoniæ in carcere ad amicos scripta. Lugubris lamentatio de misera conditione ecclesiæ Anglicanæ propter recentem Evangelii apostasiam.* Ces deux derniers ouvrages montrent bien jusqu'où peut aller un faux zèle. * *Hierologia Anglica*, tome II. Burnet, *histoire de la réformation.*

RIDLEI (Thomas) docteur en droit, étoit fils de THOMAS, & arriere-petit-fils de *Nicolas* Ridlei de Willemonswyke, dans le comté de Northumberland en Angleterre. Il naquit à Eli, fit ses premieres études dans l'école d'Eaton, & passa de-là au collége royal à Cambridge. Il fut ensuite maître à Eaton, un des maîtres de la chancellerie, fait chevalier, & chancelier de l'évêque de Winchester, & vicaire général de George, archevêque de Cantorberi. Thomas Ridlei avoit de beaux talens, & mourut en 1628. Il a laissé une *Idée des loix civiles & ecclésiastiques.* * *Athen. Oxoniens.*

RIDOLFI (Nicolas) cardinal, & neveu du pape Léon X, étoit fils de *Contessine* de Médicis, & de *Pierre* Ridolfi de Florence. Il fut mis par son oncle maternel dans le sacré collége le 1 juillet 1517, & fut pourvu successivement des archevêchés de Florence & de Salerne, & des évêchés d'Orviete, de Vicenze, de Forli, d'Imola & de Viterbe. Ce prélat étoit alors très-jeune; mais il avoit d'excellentes qualités, & il remplit pendant le cours de sa vie les devoirs d'un saint évêque. On le crut même digne de succéder au pape Paul III: mais il mourut pendant le conclave qu'on tenoit pour donner un successeur à ce pontife. Ce fut au commencement de l'an 1550. * Bembo, *l.* 15, *epist.* 48. Ammirato, *delle fam. Fior.* Ughel, *Ital. sacr.*

RIDOLFI (Pierre) évêque de Sinigaglia en Ombrie, étoit de Tossignano, dans le comté d'Imola, dans la Romagne, vers l'an 1580, & s'étoit distingué par son savoir entre les religieux conventuels de saint François. Il avoit enseigné la théologie à Bologne, lorsqu'il fut élevé à l'évêché de Sinigaglia. On a de lui une histoire de son ordre en trois tomes. *De christiano oratore, lib. III. Homiliæ, &c.* * Ughel, *Ital. sacr.* Ghilini, *theat. d'huom. letter. &c.*

RIDOLFI (Nicolas) de la même famille que celui dont on vient de parler, naquit vers l'an 1576 à Florence, de Jean-François Ridolfi, & de Constance Ugolini. Des trois freres qu'il eut, l'un nommé *Alexandre* demeura dans l'état laïc, & fut marquis de Basilica; *Octave*, étant déja évêque d'Ariano, fut promu au cardinalat par Grégoire XV, le 5 septembre 1622: l'année suivante il fut transféré sur le siége épiscopal de Gergenti, & mourut le 6 juillet 1624, n'étant âgé que de 42 ans; & *Louis*, qui fut évêque de Patti en Sicile, ne mourut que sous le pontificat d'Innocent X. Nicolas, *qui fait le sujet de cet article*, eut le bonheur d'être formé à la piété par S. Philippe de Néri, & ce fut par son conseil que vers l'an 1592, il entra dans l'ordre de S. Dominique. L'estime qu'on conçut de lui porta en 1622 Grégoire XV à le nommer maître du sacré palais; & sa bonne conduite dans cet emploi le fit choisir par Urbain VIII, sur la fin de l'an 1628, pour gouverner tout l'ordre en qualité de vicaire général, ce qu'il fit jusqu'au chapitre qui se tint l'année suivante, & où il fut élu général. Aussitôt après il entreprit la visite des provinces, parcourut toute l'Italie & la France, fit de sages réglemens, favorisa les maisons où la régularité étoit en vigueur, en un mot fit tout ce qu'on devoit attendre d'un homme capable de gouverner; mais les Barberins trop puissans auprès de leur oncle entreprirent de le perdre, sans qu'on en sache la raison, & susciterent deux religieux qui se déclarerent ses accusateurs. Aussitôt Ridolfi fut suspendu de son office, & retenu dans le cloître de saint Pierre aux Liens; ensuite on le supposa convaincu des chefs dont on l'accusa; il fut relegué à Naples, & on nomma un vicaire général. Tout cela arriva en 1641. L'année suivante ce vicaire général mourut, & Urbain VIII, toujours gouverné par ses neveux, fit tenir au mois d'octobre, contre l'usage, un chapitre général à Gènes, ou Michel Mazarin, frere du célébre cardinal Mazarin, & cardinal lui-même dans la suite, fut élu général par une partie des vocaux, ceux qui étoient soumis à la couronne d'Espagne ayant élu de leur côté Thomas de Roccamora. On prétend que peu après Urbain voulant réparer le tort qu'il avoit fait à Ridolfi, lui offrit un archevêché, que celui-ci refusa. Innocent X son successeur, parfaitement instruit de ce qui s'étoit passé, nomma cinq cardinaux pour revoir le procès; & par leur sentence de l'an 1645, que le pape confirma l'année suivante, Ridolfi fut déclaré innocent de ce qu'on lui avoit imputé; mais on ne le rétablit pas pour lors dans le généralat, pour ne pas troubler la paix de l'ordre; & ce ne fut qu'en 1649, après la mort Thomas Turco, qu'il en reprit le gouvernement, avec le titre de vicaire général. Innocent déclara en même temps qu'il souhaitoit que le chapitre qui devoit se tenir l'année suivante, le déclarât général, & tous les vocaux y étoient disposés; mais dix jours avant qu'il se tînt, savoir le 15 mai, Dieu appella à lui Ridolfi, âgé de 82 ans. Ses grandes occupations ne lui permirent pas d'écrire beaucoup: on n'a de lui qu'une méthode de faire l'oraison, imprimée à Rome en 1642, dont le P. Menci a donné une traduction françoise. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. II.*

RIEDLINUS (Gui) né à Ulm, ville d'Allemagne dans la Souabe, le 14 mars 1656, fils d'un médecin de cette ville, y fit ses humanités & sa philosophie, y apprit les élémens de la médecine, & passa au mois de février 1674, à Tubinge, où il s'appliqua deux ans à cette derniere science. En 1676 il alla pour s'y perfectioner, à Padoue, où il fut reçu docteur en philosophie & en médecine le 27 septembre de la même année. Il revint l'année suivante dans sa patrie, fixa sa demeure à Augsbourg, & y fut reçu le 4 mai 1679, dans le collége des médecins. Le 19 septembre 1682, il fut nommé professeur ordinaire en physique, & le 5 novembre suivant doyen du collége des médecins, dignité qu'il remplit encore en 1699. En 1689 il fut admis dans l'académie des curieux de la nature, & le

19 septembre 1704, il retourna à Ulm qui le redemandoit avec instance, & on le dédommagea par une forte pension des emplois qu'il quittoit. Il continua à y exercer la médecine; & en 1707 on lui commit le soin de l'examen des chirurgiens. Le 6 avril 1713, il fut fait doyen du collége de médecine, & passa depuis par d'autres dignités. Il est mort en 1724, âgé de 68 ans. Il eut de sa femme, Anne-Magdeléne Milier, fille d'un marchand d'Ulm, qu'il avoit épousée en 1678, onze fils & sept filles, dont un fils seulement & trois filles lui servécurent. Il a fait un grand nombre d'ouvrages estimés de ceux de sa profession, savoir: *Observationum medicarum centuria. Lineæ medicæ singulos per menses ductæ. Iter medicum, &c. Georgii Riedlini, chirurgi olim Ulmensis observationes chirurgicæ rariores:* c'est un ouvrage de son oncle qu'il publia. *Methodus curandi febres. Manuductio ad studium medicum:* c'est un ouvrage de son pere, que le fils publia & enrichit de notes. *De embrochis. Medulla pharmacopeiæ augustanæ, ultimò editæ, &c. Curarum medicarum millenarius; quo simul ephemerides naturæ curiosorum continuantur.* Avis court & solide sur la maniere de guérir les principales maladies, en allemand. On trouve aussi plusieurs de ses observations de médecine en différens volumes des éphémerides des curieux de la nature.

RIENCOURT, *cherchez* RIANCOUR.

RIENZI (Nicolas Gabrini, dit de) tyran de Rome en 1347, est un de ces hommes fameux dans l'histoire, & dont la vie a quelque chose de si singulier, que le récit de leurs actions intéresse souvent plus que celle des grands héros. L'obscurité de ses premieres années ne nous laisse presque rien savoir de sa naissance, sinon qu'il naquit à Rome dans le quartier de la Réole, parmi des meûniers & des gens de la lie du peuple. Son pere nommé *Laurent* Gabrini, & sa mere *Magdeléne*, étoient, l'un cabaretier, & l'autre porteuse d'eau & lavandiere. On nomma toujours leur fils *Nicolas Laurent*, ou *fils de Laurent:* car Rienzi est l'abrégé de Lorenzi, & Gabrini étoit son nom propre. Il n'eut point les sentimens conformes à la bassesse de son extraction. Il fit d'excellentes études; & comme il avoit autant d'esprit que d'élévation dans ses idées, il se rendit en peu de temps assez habile pour se donner la réputation d'un homme extraordinaire, & pour mériter l'estime & l'amitié du célébre Pétrarque son contemporain. Après l'étude de la grammaire & de la rhétorique, il se mit en tête d'étudier l'antiquité. Il lut, non pour s'amuser, mais pour s'instruire, & pour comparer ses lectures avec ce qui se passoit sous ses yeux, & il en tiroit des réflexions, sur lesquelles il régla depuis tout le plan de sa conduite. Sa mémoire vive & facile lui rendoit tellement présent ce qu'il avoit lu, qu'il possédoit parfaitement Ciceron, Valere-Maxime, Tite-Live, les deux Sénéques, & surtout les commentaires de César, qu'il ne cessoit de relire & de méditer. Il passoit les jours entiers à déchiffrer les bas reliefs & les inscriptions qui se trouvoient à Rome, & il en acquit une connoissance si parfaite, qu'on lui donnoit le nom d'antiquaire par excellence. Mais ses vues le porterent plus loin qu'à la réputation de savant. A peine eut-il atteint l'âge où l'on commence à refléchir sur l'usage du monde, qu'il conçut l'idée de se servir de sa science pour ramener dans les Romains l'amour de la liberté. Tout jeune qu'il étoit encore, il avoit un air de gravité qui lui concilioit une sorte de vénération. Comme il se plaisoit à se promener souvent parmi les débris de l'ancienne Rome, il affectoit de s'extasier sur quelque buste ou quelque reste de statue; & à force de répéter les mots de justice, de liberté, d'ancienne grandeur, il vint à se persuader à lui-même, & aux oisifs du petit peuple, qu'il pouroit devenir un jour le restaurateur de la république romaine. Il eut l'adresse de s'insinuer même dans les bonnes graces du sénateur, de ses conseillers, & des bannerets ou douze capitaines de quartier. Il se fit nommer député vers le pape Clément VI à Avignon, pour lui représenter la situation des affaires de Rome, & l'engager, s'il étoit possible, à rétablir la cour romaine & son siége dans la capitale du monde. Il charma le pape par son éloquence & par la légéreté de sa conversation. La cour s'empressa de le voir & de lui faire amitié; & flaté de ce premier succès, il s'émancipa un jour jusqu'à dire au pape que les grands de Rome étoient des brigands avérés, des voleurs publics, d'infames adulteres, qui par leur exemple autorisoient les crimes les plus affreux. En un mot il en fit une peinture si vive, que Clément en conçut une extrême indignation contre les seigneurs Romains. Mais ce fut cette peinture même qui nuisit pour lors à Rienzi: le cardinal Jean Colonne s'en sentit d'autant plus piqué, que ces invectives retomboient presque toutes sur ceux de sa maison: il rendit le député suspect; le fit disgracier; & cette disgrace lui ayant été très-sensible; il tomba malade; se vit abandonné, & fut réduit à demander place dans un hôpital. Ce malheur ne dura pas. Soit caprice, soit quelqu'autre raison, le cardinal en eut pitié, le fit paroître de nouveau devant le pape, & en parla si avantageusement, que Clément le fit notaire apostolique, & le renvoya comblé de faveurs, sans lui répondre néanmoins s'il retourneroit ou non à Rome. Dès que Rienzi fut de retour à Rome; il commença à exercer sa charge de notaire apostolique; avec une affectation d'honneur, de justice & de probité, qui jointe à ses déclamations contre les grands, rendoit encore ceux-ci odieux, & lui attiroit l'affection du peuple. Quand il se crut bien établi dans la réputation de bon concitoyen, il osa censurer vivement le conseil romain dans le conseil même. Le camerlingue lui donna un soufflet; il affecta de supporter cet affront avec patience: mais pour faire un second éclat avec plus de succès & moins de risque, il fit peindre un tableau symbolique, où il prétendoit représenter toute la situation des affaires d'Italie, & il l'attacha au capitole devant la porte du sénat. Le peuple dévoila l'énigme, & considéra de plus en plus Rienzi comme un homme capable de prendre en main ses intérêts, & de relever l'état chancelant. Le rusé politique profita de cette disposition, & la fomenta par un autre spectacle à peu près de même nature, qui suivit de près le premier, & où il invita la noblesse & le peuple. Enfin il fit une troisiéme peinture prophétique sur sa propre élévation, & peu après un quatriéme écrit dans le même gout; & la noblesse qui s'en moquoit, apperçut trop tard quelle impression tout cela avoit fait sur le peuple. Rienzi qui sentoit que le peuple étoit pour lui, & que quelques nobles même commençoient à entrer dans ses vues, il déclara sur la conjuration qu'il méditoit à plusieurs de ceux du peuple qu'il jugea les plus discrets, à des gentilshommes mêmes, à des marchands, & à des gens de toute condition qu'il crut être mécontens; & quand il les vit bien avant dans ses intérêts, il résolut de les réunir. Il leur indiqua un lieu secret sur le Mont-Aventin, vers la fin du mois d'avril 1347, lorsque le gouverneur Etienne Colonne étoit allé au château de Corneto pour la provision des grains. Dans cette assemblée on délibéra sur les moyens de procurer *le bon état.* C'étoit le cri public que Rienzi avoit appris depuis long-temps aux mutins: & sans trop leur donner le temps de réfléchir sur ce qu'ils venoient faire, s'étant levé au milieu d'eux pour haranguer, il leur peignit avec tant d'énergie la misere, la servitude, & la chute prochaine de Rome, entra dans un si grand détail des moyens de se relever de l'opprobre qui les couvroit, qu'ils se dévouerent tous à ses volontés. Pour les engager sans retour, il prend un papier, signe un serment de procurer *le bon état*, & fait signer à tous la même formule avant que de les congédier. Il tenta ensuite de mettre le vicaire du pape dans sa confidence & dans ses inté-

rêts, & y réussit; & le 18 mai suivant, il osa faire crier dans les rues de Rome à son de trompe, que chacun eût à se trouver sans armes la nuit du lendemain dix-neuviéme dans l'église du château S. Ange, au son de la cloche, afin de pourvoir *au bon état*. Cette nuit-là même, il fit dire presque en même temps trente messes du S. Esprit, ausquelles il assista depuis minuit jusqu'à neuf heures environ du matin. Vers les neuf heures, il sortit de l'église, armé de toutes piéces, tête nue pourtant, accompagné de Raymond, vicaire du pape, & environé de cent hommes armés. Une foule innombrable le suivoit avec de grands cris de joie, sans trop savoir ce que tout ceci alloit devenir. Il arrangea sa marche avec le plus d'ordre qu'il lui fut possible. Les gentilshommes conjurés portoient devant lui trois étendards, où l'on voyoit différens symboles, qui tous ensemble insinuoient le dessein de Rienzi, qui étoit selon lui, de rétablir la liberté, la justice & la paix. Au milieu de cette pompe, traînant toute la populace après lui, il marcha droit au capitole, entra dans le palais, monta sur la tribune, & harangua le peuple avec plus de force & de hardiesse qu'il ne l'avoit fait jusqu'alors. Sa harangue finie, il fit lire quinze loix ou réglemens qu'il avoit dressés pour parvenir, disoit-il, *au bon état* auquel ils aspiroient, & ce plan fut approuvé tout d'une voix. Alors le peuple flaté des douces idées d'une liberté qu'il n'avoit pas, entra avec passion dans tout le fanatisme de Rienzi, remit la prétendue autorité des Romains en sa personne, & lui accorda le droit de vie & de mort, avec le pouvoir de punir & de récompenser, de faire & d'abroger des loix, de traiter avec les étrangers, de mettre des bornes aux terres; en un mot la pleine & suprême autorité dans toute l'étendue du territoire qui pouvoit appartenir au peuple Romain. Rienzi parvenu au comble de ses vœux, feignit alors de ne vouloir se rendre qu'à ces deux conditions : la premiere, qu'on lui donneroit le vicaire du pape pour collégue; la seconde, qu'il n'accepteroit la charge que sous le bon plaisir même du pape qu'il se flatoit de gagner: & par cet artifice où il ne risquoit rien, il passa encore pour modeste & désintéressé. Cependant Etienne Colonne revenu dans la ville, fit grand bruit, menaça Rienzi : mais ces menaces étoient hors de saison : Rienzi devenu le plus fort, contraignit Colonne lui-même de s'enfuir, chassa toute la noblesse, & exerça son autorité avec la derniere rigueur. Il trouva ensuite le secret de se faire autoriser par le pape dans son usurpation, se fit donner par le peuple le titre de *Tribun*, & contraignit les nobles à lui rendre hommage. Alors voyant son autorité bien affermie par la soumission des grands & du peuple, il créa un nouveau conseil qu'il nomma *la chambre de justice & de paix*; il fit choix des plus gens de bien parmi le peuple pour en remplir les places, & les nomma juges pacificateurs; par rapport à l'exercice de leurs charges, qui consistoit à pacifier les différends, & à réconcilier les esprits par l'observation exacte de la loi du talion. Le fruit de cette attention à réformer la justice, à veiller sur les juges mêmes, & à purger Rome en peu de temps de tout ce qu'il y avoit de malfaiteurs, de meurtriers, d'adulteres, de voleurs, & de gens décriés ou suspects, fut ce qui porta par-tout où ces gens se retiroient, la terreur du nom de Rienzi. Celui-ci qui avoit prévu cet effet, s'en servit bientôt pour étendre ses vues sur le reste de l'Italie, qu'il ne désespéra pas de réduire sous son obéissance. Dans ce dessein, il assembla un parlement général, où il insinua ses vues avec autant d'adresse que d'éloquence, & envoya des couriers à tous les seigneurs & républiques pour les solliciter à entrer dans la ligue *du bon état*. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que presque par-tout on le remercia de son zèle pour l'honneur de la patrie, & qu'on le pressa d'exécuter un dessein, disoit-on, si glorieux pour elle & pour lui. Ses couriers marchoient sans armes, & n'avoient en main qu'une simple baguette argentée. Dès qu'on voyoit paroître cette marque de leur commission, ils étoient reçus par-tout avec honneur & avec toute sorte de bons traitemens. Cependant Rienzi craignant qu'une autre révolution ne le réduisît à un état plus funeste que celle qui l'avoit élevé, fit fortifier la capitale & son palais aux dépens des nobles, dont il fit ôter les armoiries de leurs maisons: il forma un corps de troupes de mille six cens soixante hommes pour sa sureté; exigea des hommages, & leva une taxe qui ne se payoit plus. Jean de Vic, gouverneur de Viterbe, s'étant mis en devoir de lui résister, il prononça contre ce gouverneur une sentence de condamnation, fit attaquer Viterbe, & se disposa à aller lui-même se mettre à la tête de ses troupes, lorsque Jean de Vic se soumit. Enfin il ne chercha qu'à abaisser la noblesse pour la mettre hors d'état de remuer, & à faire trembler le peuple pour l'obliger à demeurer dans la dépendance. Lorsqu'il n'eut plus besoin de son collégue le vicaire du pape, qui n'avoit eu qu'un fantôme d'autorité, il le congédia, dans le temps que lui-même par la réputation de justice qu'il s'étoit acquise, se faisoit juge universel des procès de l'Italie. On vit en effet l'empereur Louis de Baviere négocier avec lui: le roi de Hongrie Louis d'Anjou, & la reine Jeanne de Naples, traiter & l'attirer chacun dans leurs intérêts: l'un & l'autre le choisirent pour juge du procès qui étoit entr'eux; le pape & les cardinaux obligés de lui faire compliment. Il n'y eut que Philippe de Valois, roi de France, qui ne lui écrivit que pour lui insulter; mais il ne reçut pas cette lettre. Rienzi enflé de ces honneurs, donna plusieurs fêtes bizares, & un festin au peuple Romain. Il se fit recevoir chevalier avec des cérémonies indécentes. Il eut la hardiesse de citer à son tribunal les deux empereurs rivaux, Louis de Baviere & Charles de Luxembourg; & de déclarer publiquement que toute la terre lui appartenoit. Dans une autre fête il se fit donner devant tout le monde des couronnes pour marquer sa souveraineté : il fit arrêter plusieurs seigneurs, tant des Colonnes que des Ursins, les obligea à se confesser comme s'il alloit les faire mourir, & feignit de ne leur accorder leur grace qu'aux sollicitations du peuple, qui en effet eût pu se soulever, s'il eût voulu ensanglanter la scène. Tant d'attentats irriterent si fortement les nobles persécutés, qu'ils prirent enfin des mesures pour se venger; mais Rienzi l'ayant appris, leur fit des sommations de mettre les armes bas, des menaces s'ils osoient remuer; & passant à quelque chose de plus efficace, il arma lui-même contr'eux, sortit de Rome à la tête de plus de vingt mille hommes, & y rentra triomphant, & en triomphateur. Le pape voulut en vain arrêter ces excès par un bref dont il chargea le cardinal Bertrand; Rienzi se moqua du bref & du légat; & l'armée des seigneurs toujours sur pié contre lui, fut la victime de son entreprise. Il fit son fils chevalier en l'aspergeant du sang des Colonnes, & il devenoit cruel à proportion qu'il trouvoit de résistance. Cette conduite ne tarda pas à lui faire perdre l'affection d'une partie de ses troupes, & son orgueil & sa tyrannie lui enleverent bientôt celle du peuple. Il le sentit trop tard; & de peur de tomber dans un état encore plus funeste, il remit son autorité entre les mains du peuple sept mois après l'avoir reçue de lui. Alors il se cantonna dans le château Saint-Ange, où il demeura plus d'un mois; mais ne s'y croyant pas trop en sureté, il profita de la conquête de Naples par le roi de Hongrie pour se retirer auprès de ce prince, avec lequel il s'étoit ligué. Il arriva à Naples sur la fin du mois de janvier 1348: il y trouva un asyle, & y fut reçu avec toutes sortes d'honneurs; mais ses ennemis, & en particulier le pape & sa cour, firent tant par leurs intrigues, qu'ils le forcerent à s'éloigner davantage, & il se vit contraint de s'aller cacher dans l'hermitage de Mont-Mayelle déguisé sous un habit

de pénitent. Il y vécut avec les hermites toute l'année 1349; mais au commencement de 1350, profitant du premier jubilé de Clément VI, il rentra secrétement dans Rome, confondu dans la foule, & sans être connu. Il ne tarda pas à y exciter une sédition: il y attenta sur la vie du cardinal légat Ceccano; du moins en fut-il accusé, & on le poursuivit comme auteur de ces troubles: mais il se sauva & se retira à Prague où étoit le roi des Romains, qui le traita honorablement. Peu après, par une politique qui n'étoit pas surement selon les régles ordinaires, Rienzi déclara à ce prince qu'il pouvoit, & qu'il devoit même faire savoir sa retraite au pape, & que pour lui il ne craignoit point d'aller à Avignon, & que même il le souhaitoit. Charles IV qui ne le desiroit pas moins, y consentit. Rienzi partit pour Avignon, se remit entre les mains de Clément VI, qu'il espéroit encore de pouvoir changer en son protecteur par son éloquence. Mais on le conduisit par ordre du pape dans une tour, où il fut enfermé seul & attaché par le pié à une chaîne qui tenoit à la voute. On nomma ensuite trois cardinaux pour lui faire son procès: mais Clément VI étant mort, & Innocent VI ayant été élu, celui-ci le retira de sa prison & l'envoya à Rome pour s'opposer à François Baroncelli qui s'étoit saisi du gouvernement de cette ville, & s'étoit fait nommer second tribun de Rome. Baroncelli en ayant été la victime, Rienzi fit ce qu'il put pour remonter lui-même sur l'espéce de trône qu'il avoit déja occupé; & lorsqu'il se fut assuré d'un parti assez considérable, il alla demander l'agrément au légat, qui ne put le refuser, leva quelques troupes, brusqua son départ, & fut honorablement reçu à Rome. Mais son administration dura peu & fut extrémement traversée. Enfin les nobles trouverent moyen d'exciter une sédition parmi le peuple pour le perdre: il fit de vains efforts pour l'appaiser; il fut trahi par un de ses parens, arrêté & percé de coups au milieu du tumulte, le 8 octobre 1354. On fit ensuite mille insultes à son cadavre pendant plusieurs jours. Son histoire a été écrite en italien par Thomas Fortifiocca, auteur contemporain: mais nous en avons une en françois, qui est extrémement curieuse & très-bien écrite, par le P. du Cerceau, Jésuite, avec des additions & des notes du P. Brumoi, de la même société. Cette histoire a été imprimée à Paris en 1733, *in-12*, sous le titre de *Conjuration de Nicolas Gabrini, dit Rienzi, tyran de Rome en 1347*.

RIETI, ville épiscopale de l'état de l'église dans le duché de Spolette, en latin *Reate*. Elle est située sur la riviere de Velino, vers les confins de l'Abruzze, à sept ou huit lieues de Spolette du côté de l'orient, & à quatre ou cinq de Noroïa. Cette ville dont l'évêché dépend immédiatement du pape, donne son nom à un lac qui est un peu à son occident, & que les Latins appellent *Reatinus lacus* & *Rietina palus*. Ce lac, nommé autrement *de Sainte-Susanne*, est fort petit, & se décharge dans celui de Pié-de-Luço, cinq milles au-dessous de Riéti.

RIEUL (Saint) évêque de Senlis, étoit, dit-on, originaire d'Argos, ville de Gréce. Ayant entendu parler des merveilles que saint Jean l'*évangéliste* faisoit à Ephèse, il renonça à l'idolâtrie, & reçut le baptême de la main de ce saint apôtre. Ensuite il retourna en son pays, pour y vendre ses biens, & en distribuer le prix aux pauvres; & s'occupa à prêcher l'évangile avec S. Jean l'*évangéliste* qui le fit prêtre. Bientôt après l'empereur Domitien fit amener saint Jean à Rome, d'où il le relegua dans l'isle de Pathmos. Saint Rieul demeura encore quelque temps à Ephèse; mais ayant appris que S Denys l'*Aréopagite* étoit passé à Rome, il le suivit, & vint s'offrir à saint Clément, pour aller annoncer la foi aux Gentils. Ce pape envoya, dit-on, saint Denys, avec Rustique & Eleuthere, dans les Gaules, & lui donna pour collégues, saint Rieul, avec Lucien, Eugène & plusieurs autres. Il y a des historiens qui disent que S. Rieul continua son chemin sans interruption jusqu'à Paris & à Senlis; mais les autres, que l'ancienne tradition des églises de Provence autorise, nous apprennent que ces missionaires vinrent d'abord à Arles, où il y avoit déja plusieurs Chrétiens, qui avoient été baptisés par S. Trophime; & que S. Denys ayant demeuré quelque-temps en ce pays, consacra S. Rieul, évêque d'Arles, & vint à Paris pour y annoncer l'évangile. Après le martyre de S. Denys, S. Rieul donna le soin de son église à Félicissime, évêque, qui se trouva alors en cette ville, & partit pour venir chercher les reliques de S. Denys. Lorsqu'il fut arrivé à Paris, sur les avis qu'on lui donna, il alla au village de Chateuil, & y rencontra une dame nommée Catulle, qui avoit enlevé les corps de S. Denys & de ses compagnons S. Rustique & S. Eleuthere. Il consacra sous leur nom une chapelle de bois, que cette vertueuse dame fit bâtir autour des tombeaux de ces saints martyrs. Puis se sentant appellé plus loin, il prit le chemin de Senlis, où il convertit à la foi presque tous les habitans, & changea le temple consacré aux idoles, en une église du vrai Dieu. Après avoir établi le christianisme dans ce pays, il mourut en paix au milieu de son peuple, l'an 130, sous l'empire d'Adrien. Clovis, premier roi chrétien, étant allé au tombeau de ce saint, le fit enrichir d'or, & fit rebâtir fort somptueusement l'édifice où il étoit enterré, qu'il dota aussi de quelques revenus. Les plus habiles critiques de notre temps ne tombent pas d'accord du temps de la mission de S. Rieul, que les uns ne mettent que sous l'empire de Déce, & les autres sous celui de Dioclétien. * Bollandus. Vincent de Beauvais. S. Antonin.

Tout ce qui est dit dans cet article des actions & de la vie de S. Rieul est tiré de monumens infidéles, & est fabuleux. Les actes où cette histoire est rapportée ne sont que du IX siécle, & sont visiblement faux. On ne peut rien assurer ni du temps, ni du pays, ni des circonstances de la vie & de la mort de S. Rieul. Son culte étoit établi dès le temps de Louis le *Débonnaire*. Il est fait mention de S. Rieul dans le martyrologe d'Usuard & suivans, au 30 mars.

RIEUPEIROUX (Théodore de) poëte François, second fils de M. de Rieupeiroux, avocat du roi au présidial & sénéchaussée de Montauban, naquit dans cette ville le 4 mars de l'année 1664. Ses premieres études déveloperent les talens qu'il avoit reçus, principalement pour la poésie, & son gout pour les beaux arts. La tragédie de *Méléagre* qu'il fit dans sa premiere jeunesse, & la connoissance qu'il acquit des médailles dont il composa un traité, lui obtinrent l'estime & l'amitié de M. Foucault, alors intendant à Montauban. C'est en partie par les conseils de ce magistrat, qu'il abjura la religion protestante dans laquelle il étoit né, & qu'il prit l'habit ecclésiastique. M. Foucault le mena à Paris en 1682, & le présenta au pere de la Chaise, Jésuite, confesseur du roi. Mais M. de Rieupeiroux songea plus à cultiver les muses, que la protection du Jésuite. Il lui dédia cependant un poëme françois sur l'*ame des bêtes*, & le lui présenta avec son traité des médailles; & le pere confesseur lui fit donner un canonicat à Forcalquier: cet état ne lui convenoit guère. Entraîné par son talent pour la poésie, & ébloui de la gloire des auteurs dramatiques, il se livra tout entier à la composition des piéces de théâtre. Il donna *Annibal* & *Valerien*, deux tragédies qui furent, dit-on, applaudies, & que M. de Beauchamp (*histoire du théâtre françois*, pag. 477 du second tome *in-12*) dit être demeurées manuscrites. Elles furent suivies de la tragédie d'*Hypermnestre*, qui lui fit beaucoup d'honneur, & qui a été imprimée en 1704, *in-12*, à Paris: elle est dédiée à M. le duc. Il composa encore *La mort d'Auguste*, tragédie représentée en 1709, mais non imprimée; & plusieurs autres poésies, com-

me des éclogues, des odes, des sonnets, & des paraphrases de pseaumes. Il travailloit avec une facilité surprenante. La princesse de Conti ayant paru surprise un jour, qu'on eût fait des vers pour toutes les dames de la cour, & qu'on n'en eût point fait pour elle, il lui présenta le lendemain un très-beau sonnet à sa louange. Cette aventure le fit connoître à la cour, & lui acquit l'estime & la bienveillance du prince Philippe, du grand Condé, de M. le marquis de Créqui, & de M. le marquis de Barbesieux : celui-ci l'engagea à quitter l'habit ecclésiastique, & le fit commissaire des guerres. M. de Rieupeiroux plaisoit également aux dames, aux gens de lettres, & aux grands de la cour, dont il faisoit les délices. La douceur & le désintéressement formoient son caractere. Il négligea tellement ses propres intérêts, que M. le comte de Rochefort, qui connoissoit sa situation, & qui avoit pour lui l'amitié la plus tendre, crut devoir lui faire présent par son testament, d'un appartement dans son hôtel, & d'une pension viagere. C'est ce qu'on lit dans l'éloge de M. de Rieupeiroux, par M. Cathala, de l'académie de Montauban, imprimé en 1745, dans le second recueil des piéces de ladite académie. M. de Rieupeiroux est mort à Paris en 1707. Outre son *Hypermnestre*, nous avons vu de lui, *Ode à Olympe* (c'est-à-dire, à madame de Blansac) à Paris, 1705, *in-12*, de dix pages : trois petites piéces imprimées dans le *nouveau choix de piéces de poësies*, à Nancy, 1715, tome second, savoir : *Réponse à la lettre du grand Mogol*, (page 118;) *Portrait du sage*, (page 124;) *Epître*, (page 126.) Le *sonnet à madame de Conti*, dans son éloge cité plus haut. *La Passion vaincue*, autre sonnet, à la fin du même éloge. On cite encore de lui un sonnet sur sa conversion; une ode à M. le prince, & une éclogue à madame Des-Houlieres.

RIEUX, près de la Garonne, ville du Haut-Languedoc, avec évêché suffragant de Toulouse, dépendoit de ce diocèse, lorsque le pape Jean XXII y établit un siége épiscopal, en 1318, qui fut occupé pour la premiere fois par le cardinal Pilefort de Rabasteins. Le chapitre de cette église est composé de quatre dignités, & de douze chanoines. L'abbaye de Feuillans, devenue chef d'ordre, est dans ce diocèse, où il y a aussi celles de Lezat, de Calers, & de Salanques, dite l'*Abondance-Dieu*. Celle-ci ayant été ruinée par les religionaires en 1574, a été depuis transférée à Toulouse. On prétend que la ville de Rieux tire son nom de la riviere de Rize, qui passe fort près : aussi la nomme-t-on indifféremment *Rivi*, *Rivenæ*, & *Villa de Rivis*.* Catel, *hist. & mém. de Lang. liv.* 5. Sammarth. *Gall. christ.*

RIEUX, terre en Bretagne, a donné son nom à une maison très-noble & très-ancienne, dont on ne rapporte ici la postérité que depuis

I. ROLAND, sire de Rieux, l'un des seigneurs qui s'assemblerent à Vannes l'an 1203, pour venger la mort d'Artus, comte de Bretagne & d'Anjou, leur seigneur, & qui mourut l'an 1205, laissant pour enfans, ALAIN, qui suit; & une fille que Henri, roi d'Angleterre, fit épouser à *Guillaume* de Beaumont.

II. ALAIN, sire de Rieux, se souleva contre Pierre de Dreux, dit *Mauclerc*, pour les violences qu'il faisoit à la levée du droit de bail. On lui donne pour femme *Berthe* de Léon, sœur de *Guyomar*, vicomte de Léon. Des mémoires portent qu'il mourut le 27 mars 1225. Il fut pere de

III. GILLES, sire de Rieux, qui fit le voyage de la Terre-sainte l'an 1239, selon quelques-uns, & mourut l'an 1255. Le nom de sa femme n'est point connu. Il fut pere de

IV. GEOFROI, sire de Rieux, qui assista à la réformation des coutumes de Bretagne, & mourut l'an 1275. Il avoit épousé l'an 1235, *Nicole* le Bœuf, fille aînée de *Briant* le Bœuf, seigneur de Nozai, Fougeré & Dicé, dont il eut

V. GUILLAUME, sire de Rieux, qui fut député à Rome en 1307, pour le différend qui étoit entre le clergé & la noblesse de Bretagne, touchant le bernil & past-nuptial, & mourut l'an 1310, allant en Espagne traiter le mariage de Jean, fils aîné du duc de Bretagne, avec Isabelle, fille du roi de Castille; d'où son corps fut apporté aux Cordeliers de Nantes, qu'il avoit fondés avec sa femme *Louise* de Machecoul, morte l'an 1307. Elle étoit fille d'*Olivier*, seigneur de Machecoul, & d'*Eustache* de Vitré, dont il eut JEAN, I du nom, qui suit; *Guillaume*, tué au siége de la Roche-de-Rien le 20 juillet 1347; & *Jeanne* de Rieux, mariée à *Jean*, seigneur de Kergorlai.

VI. JEAN, I du nom, sire de Rieux, &c. rendit de grands services au roi dans les guerres de Gascogne, & dans celles de Bretagne; fut capitaine du château de Redon l'an 1350, & mourut à Paris le 17 août 1357. Son corps fut porté à Rieux, & enterré au monastere de la Trinité, qu'il avoit fondé l'an 1345. Il avoit épousé 1°. *Isabeau* de Clisson, sœur du connétable, morte le 5 avril 1343 : 2°. *Jeanne*, dame de Sion. Ses enfans furent, *Guillaume*, II du nom, sire de Rieux, qui suivit le parti de Charles de Blois dans la guerre du duché de Bretagne, commanda l'arriere-garde de son armée à la bataille d'Aurai, l'an 1364, & fut trouvé mort auprès de lui; JEAN II, qui suit; & *Jeanne* de Rieux, mariée au seigneur de Coulonces en Normandie, morte le 8 septembre 1395.

VII. JEAN, II du nom, sire de Rieux & Rochefort, &c. maréchal de France, *dont l'éloge sera rapporté ci-après dans un article séparé*, mourut en son château de Rochefort le 7 septembre 1417, âgé de 75 ans. Il avoit épousé le 16 février 1374, *Jeanne* de Rochefort, barone d'Ancenis, dame de Rochefort, d'Asserac, de Châteauneuf, vicomtesse de Donges, à condition de porter le nom & les armes de Rochefort, veuve d'*Eon* de Montfort, & fille aînée & héritiere de *Guillaume*, sire de Rochefort, & de *Jeanne*, barone d'Ancenis, & petite-fille de *Thibaud*, sire de Rochefort, & de *Marie* de Montmorenci. Elle mourut le 3 mai 1423, ayant eu neuf enfans, qui furent JEAN, III du nom, qui suit; 2. *Gilles*, né le 15 mai 1385, mort sans alliance; 3. PIERRE de Rieux, dit de *Rochefort*, né le 9 septembre 1389, maréchal de France, *dont l'éloge & les alliances seront rapportés ci-après dans un article séparé*; 4. *Isabelle* de Rieux, dame de Nozai, née le 14 juillet 1378, morte sans alliance l'an 1452; 5. *Jeanne*, morte en 1417; 6. *Béatrix*, mariée à *Jean*, seigneur de Rougé, Derval, &c. morte sans enfans le 8 février 1415; 7. *Marguerite*, religieuse; 8. *Marie*, alliée à *Jean* de la Porte, seigneur de Vezins de la Jaille, & du Pordic, morte en 1435, âgée de 48 ans; & 9. *Michel* de Rieux, seigneur de Châteauneuf, né le 28 septembre 1394, qui suivit, ainsi que ses freres, le parti du dauphin régent de France, & mourut le 12 janvier 1473, âgé de 79 ans. Il avoit épousé 1°. le 2 juillet 1415, *Antoinette*, fille de *Gilles*, seigneur de la Choletiere, & d'*Isabelle* Mauvinete : 2°. *Jeanne* Malestroit, fille aînée de *Jean*, seigneur de Kaër, & de *Jeanne*, dame de Tremediern. Ses enfans furent, 1. *Guillaume* de Rieux, seigneur de Châteauneuf, qui servit le duc François en ses guerres contre la France, demeura prisonier du comte de Montpensier, lieutenant général de l'armée du roi en Bretagne, & mourut le 14 février 1489 sans enfans de *Jeanne* de Ferriere sa femme, fille de *Jean*, V du nom, baron de Préaux, & de *Jeanne* de Tilli; 2. *Jean* de Rieux, seigneur de Châteauneuf après son frere aîné, mort sans enfans; 3. *Gilles* de Rieux, seigneur de Châteauneuf après ses freres, qui épousa *Anne* du Chastelier, fille de *Vincent*, vicomte de Pomerit, baron de Marré, & de *Magdeléne* de Villiers du Hommet, dont il eut pour fille unique, *Jeanne* de Rieux, dame de Châteauneuf, morte sans alliance l'an 1522. Après

la mort de laquelle la terre de Châteauneuf retourna aux enfans de JEAN de Rieux, maréchal de France.

VIII. JEAN, III du nom, sire de Rieux & de Rochefort, baron d'Ancenis, &c. né le 16 juin 1377, porta le titre de vicomte de Donges du vivant de son pere. Il eut le commandement de l'armée du duc de Bretagne, qui prit plusieurs places sur ceux de la maison de Penthiévre, & eut part à la confiscation de leurs terres. Il se mit ensuite au service du roi, sous le connétable de Richemont, accompagna le duc Jean, lorsqu'il vint trouver le roi à Saumur, signa le traité de paix entre ce duc & le duc de Bedford l'an 1427, & mourut le 8 janvier 1431, âgé de 54 ans. Il avoit épousé 1°. *Béatrix* de Montauban, fille de *Guillaume*, sire de Montauban, & de *Marguerite* de Loheac, dont il eut pour fille unique, *Marie* de Rieux, dame de Nozai & de Fougeré, mariée à l'âge de dix ans à *Louis*, seigneur d'Amboise, vicomte de Thouars, morte le 24 janvier 1465. Il prit une seconde alliance l'an 1414, avec *Jeanne* de Harcourt, seconde fille de *Jean*, VII du nom, comte de Harcourt & d'Aumale, & de *Marie* d'Alençon, avec laquelle il fonda les Cordeliers d'Ancenis. Elle se remaria l'an 1454, à *Bertrand* de Dinan, baron de Châteaubriant, seigneur de Montafilant; maréchal de Bretagne, duquel elle n'eut point d'enfans, & mourut le 3 mars 1456. Ceux de son premier mariage furent, *Jean* de Rieux, tenu sur les fonts par Jean, duc de Bretagne, mort jeune; & FRANÇOIS, qui suit.

IX. FRANÇOIS, sire de Rieux & de Rochefort, comte de Harcourt, vicomte de Donges, baron d'Ancenis, &c. né le 11 août 1418, fut conseiller & chambellan du duc de Bretagne, qu'il servit dans les guerres qu'il eut contre le roi d'Angleterre, & fut l'un des seigneurs qui jurerent en 1448, l'alliance du duc de Bretagne avec le roi Charles VII, contre l'Anglois; & peu avant sa mort, le roi Louis XI étant encore dauphin, le retint son chambellan par lettres du 15 juin 1448. Il mourut le 20 novembre suivant, laissant de *Jeanne* de Rohan, fille d'*Alain*, vicomte de Rohan & de Léon, comte de Porrhoët, & de *Marguerite* de Bretagne, qu'il avoit épousée par contrat du 11 février 1442, JEAN IV, qui suit; *François*, seigneur d'Asserac, né le 6 octobre 1448, mort sans postérité; *Françoise*, morte sans alliance; *Marguerite*, dame de Saint-Nazaire, née l'an 1445, mariée en 1460, à *Charles*, baron de Coësmes & de Lucé Maine; & *Louise* de Rieux, née le 1 mars 1446, mariée par contrat du 24 novembre 1455, ratifié le 12 juin 1463, avec *Louis* de Rohan, II du nom, baron de Lanvaux, seigneur de Guemené, Guingamp, &c. *Jeanne* de Rohan, leur mere, étoit sœur aînée de *Marguerite* de Rohan, mariée à *Jean*, comte d'Angoulême, mere de *Charles* d'Angoulême, pere de *François* I, & de *Marguerite* de France, mere de *Jeanne* d'Albret, mere de *Henri* IV.

X. JEAN, IV du nom, sire de Rieux & de Rochefort, comte d'Harcourt, & maréchal de Bretagne, né le 27 juin 1447, suivit François, duc de Bretagne, en la guerre du bien public, l'an 1464, & souscrivit le traité de paix qui se fit entre le roi & ce duc, qui le fit maréchal de Bretagne l'an 1470, & deux ans après, lieutenant général de ses armées, par lettres du 5 septembre 1472, & capitaine de la ville de Rennes: mais ce duc s'étant trop abandonné au gouvernement de quelques-uns de ses officiers, ce seigneur fut un des principaux qui se liguerent contre lui l'an 1484. Etant rentré dans son devoir l'année suivante, & dans la jouissance de ses emplois, dont il avoit été dépouillé, il l'assista contre le roi Charles VIII, commanda l'avant-garde de son armée à la journée de Saint-Aubin du Cormier, le 28 juillet 1488, & en sauva le débris à Dinan. Le duc de Bretagne le nomma tuteur d'Anne, duchesse de Bretagne; & ce fut par son entremise que fut conclu le mariage de la princesse Anne de Bretagne avec le roi Charles VIII, auprès duquel il s'attacha, le suivit à la conquête du royaume de Naples, dont par sa valeur il facilita l'entrée aux troupes françoises. Après la mort du roi, il assista au mariage de la reine sa veuve, avec le roi Louis XII, lequel lui donna le commandement de l'armée qu'il envoya en Roussillon. Il mit le siége devant la ville de Salces, où la malignité de l'air lui fut si contraire, qu'il ne put jamais guérir, & mourut le 9 février 1518, âgé de 71 ans. Il avoit épousé 1°. en 1451, *Françoise* Raguenel, dame de Malestroit, Châteaugiron, Derval, Rougé, la Belliere, &c. morte en 1481, fille aînée de *Jean*, IV du nom, seigneur de ces terres, & de *Gillete* de Châteaugiron: 2°. en 1495, *Claude* de Maillé, fille d'*Hardouin*, seigneur de Maillé, & de *Perronelle* d'Amboise, laquelle fut suffoquée du feu qui prit par accident au château d'Elnen: 3°. *Isabelle* de Brosse, fille de *Jean*, III du nom, dit *de Bretagne*, comte de Penthiévre, vicomte de Bridiers, & de *Louise* de Laval, morte le 21 mars 1517. Du premier lit vint *Françoise* de Rieux, dame de Malestroit, née l'an 1461, mariée en juin 1488, à *François* de Laval, seigneur de Châteaubriant, Candé, Beaumanoir, &c. morte le 30 octobre 1532, après 29 ans de viduité. Du troisiéme lit sortirent, CLAUDE, qui suit; FRANÇOIS, qui a fait la *branche des seigneurs d'*ASSERAC, *rapportée ci-après*; JEAN, qui a fait *celle des seigneurs de Châteauneuf, & de* SOURDEAC, *aussi rapportée ci-après*; & *Peronnelle* de Rieux, morte sans alliance.

XI. CLAUDE, I du nom, sire de Rieux & de Rochefort, comte de Harcourt & d'Aumale, &c. né le 15 février 1497, suivit le roi François I en ses guerres d'Italie & de Milan, contre les Suisses, & à la journée de Sainte-Brigite, où il fut fait chevalier. Il exerçoit la charge de maréchal à la bataille de Pavie, où il demeura prisonnier; & après avoir payé sa rançon, il fut l'un des ôtages, qui par le traité de Madrid du 5 février 1526, furent donnés à l'empereur Charles-Quint, pour la délivrance du roi François I, & mourut le 19 mai 1532, âgé de 35 ans. Il avoit épousé 1°. par contrat du 10 novembre 1518, par l'entremise du roi François I, *Catherine* de Laval, fille aînée de *Gui*, XVI du nom, comte de Laval, & de *Catherine* d'Aragon, morte le dernier décembre 1526: 2°. le 29 novembre 1529, *Susanne* de Bourbon, fille de *Louis*, prince de la Roche-sur-Yon, & de *Louise* de Bourbon-Montpensier: elle le survécut 38 ans, n'étant morte qu'au mois de février 1570. Il eut deux filles du premier lit, *Renée* de Rieux, née en 1524, qui recueillit la succession de la maison de Laval, la plus riche de France, après la mort de *Gui* XVII, son oncle, & prit le nom de *Guionne* XVIII, comtesse de Laval. Elle avoit été mariée en 1540, à *Louis* de Sainte-Maure, marquis de Neesle, comte de Joigni. Elle succéda aussi en 1548, au comte de Harcourt, son frere, se retira en Bretagne en 1558, & y mourut sans enfans en 1567; & *Claude* de Rieux, comtesse de Montfort en Bretagne, née le 8 février 1526, premiere femme de *François* de Coligni, seigneur d'Andelot, colonel général de l'infanterie françoise, si célébre dans l'histoire, qu'elle épousa le 19 mars 1547. Depuis elle succéda à sa sœur en tous ses biens, & embrassa la religion protestante, dont son mari faisoit profession. Du second lit sortirent, CLAUDE II, qui suit; & *Louise* de Rieux, dame d'Ancenis, née en 1531, mariée le 30 décembre 1550, à *René* de Lorraine, marquis d'Elbœuf, dont le fils, par représentation de sa mere, recueillit toute la succession de la maison de Rieux.

XII. CLAUDE, II du nom, sire de Rieux & de Rochefort, comte de Harcourt & d'Aumale, &c. né en 1530, parut à la cour des rois François I & Henri II, sous le nom de comte de Harcourt, assista au couronnement

nement du roi Henri II, l'an 1548, & mourut sans alliance le 26 avril 1548, âgé de 18 ans: sa succession vint à *Renée* de Rieux, sa sœur aînée du premier lit.

*BRANCHE DES SEIGNEURS ET MARQUIS D'ASSERAC.*

XI. FRANÇOIS de Rieux, second fils de JEAN, IV du nom, sire de Rieux & de Rochefort, maréchal de Bretagne, & d'*Isabelle* de Brosse, sa troisiéme femme, eut en partage la terre d'Asserac, dont il fut seigneur, & épousa *Renée* de la Feillée, dame du Gué-de-l'Isle, fille aînée de *François* de la Feillée, vicomte de Ploüider, & de *Cyprienne* de Rohan, dame du Gué-de-l'Isle, dont il eut RENÉ, qui suit; *Claude*, seigneur du Gué-de-l'Isle, mort jeune; *Anne*, mariée à *René* de Carné, seigneur de Cohignac, gouverneur de Brest; *Susanne*, femme de *Jacques* Broslin, seigneur de Mere; & *Jean* de Rieux, fils aîné, en faveur duquel le roi Henri III érigea la terre d'Asserac en marquisat, par lettres du mois de septembre 1574, & qui fut lieutenant de roi en Bretagne, l'an 1576. Il avoit épousé *Philippe* de Saint-Amadour, vicomtesse de Guiguen, fille de *Claude*, vicomte de Guiguen, & de *Claude*, dame de la Tour-Limosiniere, dont il eut *Jean*, marquis d'Asserac, mort sans alliance; & *Gabrielle* de Rieux, aussi morte sans alliance l'an 1595.

XII. RENÉ de Rieux, seigneur de la Feillée, l'Isle-Dieu, & Belle-Isle, né l'an 1540, fut chevalier de l'ordre du roi, son chambellan, & du roi de Navarre, lieutenant de cent hommes d'armes de la compagnie du prince de Condé, & mourut le 25 août 1575. Il avoit épousé *Marguerite* de Conan, fille de *François*, seigneur de Rabestan, maître des requêtes de l'hôtel du roi, & de *Jeanne* Hennequin, dont il eut JEAN, qui suit; autre JEAN, *dont il sera parlé après son frere aîné*; & *Susanne* de Rieux, mariee le 21 juillet 1601, à *Pierre* de Montmorenci, seigneur de Lauresse, gouverneur du Perche, & du Château-du-Loir.

XIII. JEAN de Rieux, l'aîné, seigneur de l'Isle-Dieu, puis marquis d'Asserac après la mort de son cousin, épousa *Jeanne-Heléne* de la Motte-de-Vauclerc, dame de la Hunaudaye, veuve de *François* de Coligni, sire de Rieux, & fut tué à Paris l'an 1595, laissant pour fils unique *René* de Rieux, marquis d'Asserac, né le 16 août 1592, qui se noya dans le Tibre à Rome le 13 août 1609, âgé de 17 ans, voulant sauver un de ses pages qui se noyoit.

XIII. JEAN de Rieux, le jeune, seigneur de la Feillée, comte de Largoët, &c. second fils de RENÉ, seigneur de la Feillée, & de *Marguerite* de Conan, fut marquis d'Asserac après la mort de son neveu. Il épousa *Susanne* de Rieux, sa cousine, fille de *Gui*, seigneur de Châteauneuf, & de *Magdeléne* d'Espinai, sa seconde femme, dont il eut JEAN-EMANUEL, qui suit; & *Claude-Heléne* de Rieux, mariée le 19 septembre 1632, à *Charles* du Bellai, prince d'Ivetot, marquis du Bellai, baron de Commequiers.

XIV. JEAN-EMANUEL de Rieux, marquis d'Asserac, comte de Largoët, seigneur de l'Isle-Dieu, gouverneur de Guerande, du Croisil, & de Saint-Nazaire, mourut en 1656. Il avoit épousé 1°. le 20 février 1639, *Anne* Mangot, fille de *Claude*, garde des sceaux de France, & de *Marguerite* le Beau, dame de Villarceau, dont il n'eut point d'enfans: 2°. en 1645, *Jeanne-Pélagie* de Rieux, comtesse de Châteauneuf, vicomtesse de Donges, sa cousine, fille unique de *Gui* de Rieux, II du nom, comte de Château-neuf, & de *Catherine* de Rosmadec, dame de la Hunaudaye, sa seconde femme, dont il eut JEAN-GUSTAVE, qui suit.

XV. JEAN-GUSTAVE de Rieux, marquis d'Asserac, comte de Châteauneuf, vicomte de Donges, &c. mort à Paris le 29 janvier 1713, âgé de 64 ans, avoit épousé le 2 mars 1677, *Anne* d'Aiguillon, fille unique de *Cesar*, seigneur de la Juliennaye & de la Motte de Gennes, au pays Nantois, dont il a eu *Jean-Sevére* de Rieux, marquis d'Ouessant, baron de la Hunaudaye, & de Montafilant, non marié; & *Louis-Auguste* de Rieux, colonel du régiment du Perche, par commission du 15 mars 1718, dans laquelle il est traité de cousin par le roi.

*BRANCHE DES SEIGNEURS ET COMTES DE CHATEAUNEUF.*

XI. JEAN de Rieux, troisiéme fils de JEAN, IV du nom, sire de Rieux & de Rochefort, maréchal de Bretagne, & d'*Isabelle* de Brosse, sa troisiéme femme, fut destiné à l'église, & pourvu de l'abbaye de Prieres, puis nommé à l'évêché de Saint-Brieux, l'an 1525, à l'âge de 18 ans, dont il administra le temporel jusqu'en 1544, sans être dans l'état ecclésiastique. Le sire de Rieux, son frere, lui donna en partage la terre de Château-neuf: il acquit la terre de Sourdeac, & mourut le 24 décembre 1563. Il avoit épousé en 1548, *Béatrix* de Joncheres, dame de la Perriere en Anjou, veuve de *Jean* de Montecler, seigneur de Bourgon, & fille unique de *Claude* de Joncheres, seigneur de la Perriere, & de *Marie* de Chahanai, dont il eut, GUI, qui suit; RENÉ, qui a fait *la branche de* SOURDEAC, *rapportée ci-après*; *Renée* de Rieux, fille d'honneur de la reine Catherine de Médicis, dite *la belle Châteauneuf*, qui fut passionément aimée du roi Henri III, n'etant encore que duc d'Anjou, & mariée à *Philippe* Altoviti, Florentin, baron de Castelane en Provence, qui fut tué par Henri d'Angoulême, grand-prieur de France, l'an 1586; & *Françoise* de Rieux, religieuse en l'abbaye de Nazareth à Vannes.

XII. GUI de Rieux, seigneur de Châteauneuf, vicomte de Donges, &c. gouverneur de Brest, lieutenant-général en Bretagne, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances, se trouva aux batailles de Dreux, de Saint-Denys, de Moncontour, & de Jarnac; aux siéges de la Rochelle, de Saint-Jean d'Angeli, & de Lezignem; où il fut blessé; & à la défaite des Reistres à Auneau, l'an 1587. Il avoit épousé 1°. du vivant de son pere, *Jeanne*, dame du Chastel, de Marcé, Miniac, Juch, Coëtivi, Polnic, & de la Belliere, fille unique de *Claude*, seigneur de ces terres, lieutenant de roi en Bretagne, & de *Claude* d'Acigné: 2°. *Magdeléne* d'Espinai, fille de *Jean*, marquis d'Espinai, comte de Durtal, & de *Marguerite* de Scepeaux. Ses enfans du premier lit furent, *Marie* de Rieux, héritiere de sa mere, alliée à *Gui* de Scepeaux, baron de Beaupreau, comte de Chemillé; & *Jeanne* de Rieux, vicomtesse de la Belliere, mariée en 1587, à *Pierre* de Boiseon, baron de Coëtnizan, &c. capitaine de la ville & château de Morlaix. Ceux du second lit furent, GUI II, qui suit; *Magdeléne* de Rieux, dame d'une parfaite beauté, premiere femme de *Pierre* de Rohan, prince de Guémené, comte de Montauban; *Susanne*, alliée à *Jean* de Rieux, marquis d'Asserac, son cousin; *Renée*, femme de *François* de Kerlec, seigneur du Plessis-Kerlec, de Kergo, du Val-Cerrel, & de Trezeguidi; & *Thomasse* de Rieux, abbesse de la Joie près Hennebon, morte en 1627.

XIII. GUI de Rieux, II du nom, comte de Châteauneuf, vicomte de Donges, épousa 1°. *Léonore* de Rochechouart, fille de *René*, baron de Mortemar, & de *Jeanne* de Saulx, morte l'an 1629: 2°. *Catherine* de Rosmadec, dame de la Hunaudaye, fille unique de *Sebastien*, marquis de Rosmadec, baron de Molac, & de *Jeanne* de la Motte-Vauclerc, dame de la Hunaudaye. Il eut du premier lit, *François-Gui* de Rieux, vicomte de Donges, mort jeune. Du second lit vinrent, *Jean* de Rieux, comte de Châteauneuf, vicomte de Donges, mort sans alliance; & *Jeanne-Pélagie* de Rieux, dame de Châteauneuf, de Donges, & de

la Hunaudaye, mariée à *Jean-Emanuel* de Rieux, marquis d'Asserac, son cousin.

*BRANCHE DES SEIGNEURS ET MARQUIS DE SOURDEAC.*

XII. RENÉ de Rieux, second fils de JEAN, seigneur de Châteauneuf, & de *Béatrix* de Joncheres, fut seigneur de Sourdeac, chevalier des ordres du roi, capitaine de 50 hommes d'armes, lieutenant au gouvernement de Bretagne, & gouverneur de Brest. Il fut élevé enfant d'honneur du roi Charles IX, & commença de porter les armes dès l'âge de 14 ans, l'an 1572. Il se trouva au siége de la Rochelle l'an 1573, servit l'an 1574 aux siéges de Saint-Lo & de Carentan, & à la journée de Coutras. L'an 1586, le roi Henri III lui donna une compagnie de chevaux-légers, & il le fit ensuite lieutenant de la compagnie des gendarmes du seigneur de Bellegarde, dont il fut depuis le capitaine. Après la mort de ce prince, il s'attacha au roi Henri IV, dont il tint toujours le parti pendant les divisions de la Ligue; défit en plusieurs rencontres les troupes des Ligueurs en Bretagne, y réduisit plusieurs places à l'obéissance du roi, conserva la province en paix, après qu'il en eut été fait lieutenant-général, & aida le maréchal d'Aumont à remettre les autres places de la province dans leur devoir. Ce fut en reconnoissance de ces services, que le roi lui donna le collier de ses ordres le 2 janvier 1599, & le gouvernement de Brest, & érigea en marquisat l'isle d'Ouessant, qu'il avoit obtenue de Roland de Neuville, évêque de Léon. Il suivit le roi en 1600, à la conquête du duché de Savoye, & mourut à Assé en Anjou le 4 décembre 1628, âgé de 80 ans. Il avoit épousé *Susanne* de S. Melaine, dame de Boulevêque, du Pin en Anjou, de Montmartin, &c. fille de *Jean*, seigneur des mêmes terres, & de *Renée* d'Andigné, morte le 22 mars 1616, dont il eut GUI, qui suit; *René*, évêque de Léon, mort le 8 mars 1651, âgé de 63 ans, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*; *Charles*, mort jeune; *Anne*, supérieure des bénédictines du Calvaire, morte le 15 avril 1663; *Marie*, alliée à *Sébastien* de Plœuc, marquis de Tymeur, baron de Kergorlai, morte l'an 1628; & *Magdeléne* de Rieux, religieuse à l'Encloître en Poitou.

XIII. GUI de Rieux, seigneur de Sourdeac, marquis d'Ouessant, vicomte de la Bouteveillaye, fut gouverneur de Brest, & premier écuyer de la reine Marie de Médicis, dont il suivit la fortune. Il sortit avec elle du royaume, fut déclaré criminel de leze-majesté, & ses biens furent confisqués par arrêts des 17 & 20 novembre 1631. Il mourut dans sa terre de Neubourg, le 14 novembre 1640, laissant de *Louise* de Vieuxpont, fille aînée & héritiere d'*Alexandre* de Vieuxpont, baron de Neubourg, marquis de Coëtmeur, & de *Renée Lucréce* de Tournemine, dame de Coëtmeur, qu'il avoit épousée en juin 1617, morte le 25 septembre 1646; ALEXANDRE, qui suit; *Armand*, marquis de Neubourg, qui embrassa depuis l'état ecclésiastique; *Louise-Marie*, religieuse; *Renée*, morte sans alliance; *Henriette*, née l'an 1624, qui épousa *Paul* des Armoises, seigneur d'Aunoi; *Anne Marie*, femme de *Léon* de Balsac d'Illiers, marquis d'Entragues, de Gié, de Marcoussis, &c. & *Catherine*, mariée l'an 1647, à *Robert* d'Esmalleville, baron de Freville, Panneville, Calletot, &c.

XIV. ALEXANDRE de Rieux, marquis de Sourdeac & d'Ouessant, baron de Neubourg, &c. mourut le 7 mai 1695. Il avoit épousé le 10 janvier 1641, *Heléne* de Clere, fille de *Louis*, baron de Beaumetz, & de *Louise* des Courtils, morte le 3 février 1703, âgée de 82 ans; dont il eut *Paul-Hercule*, comte de Rieux, mort sans alliance le 30 octobre 1709, âgé de 64 ans; *René-Louis*, comte de Rieux, mort au commencement de février 1713, qui avoit épousé *Anne-Elizabeth* Nivelle. Ce mariage fut contesté par le marquis de Sourdeac, son pere, & confirmé par arrêt de la Tournelle du 29 août 1682; *Henri* de Rieux, officier dans le régiment des gardes, mort le 4 décembre 1693, âgé de 35 ans; *Louise*, & *Anne-Heléne* de Rieux, dames de Remiremont. * Argentré, *hist. de Bretagne*. Le Feron. Godefroi. Du Chêne. Aubigné. Mezerai. Le P. Anselme. Lobineau, *histoire de Bretagne*. Du Pas, *maisons de Bretagne. Preuves des chevaliers du saint-Esprit. Généalogie de la maison de Rieux*, rédigée il y a plus de cent ans. *Mémoires & titres de famille.*

RIEUX (Jean de) II du nom, sire de Rieux & de Rochefort, maréchal de France, fils de JEAN, I du nom, sire de Rieux, rendit de bons services au roi Charles VI, qui le pourvut de la charge de maréchal de France en la place de Louis de Sancerre, le 29 décembre 1397. Il défit les Anglois qui ravageoient la Bretagne en 1404, & l'année suivante il fut envoyé au pays de Galles, pour réparer l'honneur des François; mais ce fut sans succès. Depuis, il fut destitué en 1411, à cause de quelque indisposition qui lui étoit survenue. Il y fut retabli le 24 octobre 1413; mais son grand âge & ses infirmités ne lui permettant pas d'en faire l'exercice, il se démit de sa dignité le 10 août 1417, en faveur de PIERRE de Rieux son fils, seigneur de Rochefort, d'Asserac & de Châteauneuf. Ce dernier qui fut aussi destitué le 2 juin 1418, par la faction de Bourgogne, se jetta dans le parti du dauphin, qui fut depuis le roi Charles VII, & le servit avec beaucoup de fidélité & de succès. Il défendit vaillamment la ville de Saint-Denys contre les Anglois en 1435, reprit sur eux la ville de Dieppe, & leur fit lever le siége de Harfleur l'an 1438; ensuite de quoi retournant vers le roi à Paris, Guillaume de Flavi, vicomte d'Assi, l'arrêta devant la porte du château de Compiegne, & le mit dans une prison où il mourut de misere à l'âge de 48 ans. Berri Heraut dit que ce fut d'épidémie en 1439, sans laisser de postérité, ni de *Jeanne* de Molac, fille unique de *Jean*, sire de Molac, morte en 1412: ni de *Jeanne* de Château-Giron, qu'il avoit épousée en 1416, & qui mourut en 1418. Le corps du maréchal de Rieux fut enterré à Nesle en Tardenois, où il étoit mort, & depuis fut transporté l'an 1514, à Notre-Dame de Rieux en Bretagne. Avant cela, à la poursuite de Jean, sire de Rieux, &c. V du nom, aussi maréchal de Bretagne, Jean de Montainvillier, & Jeanne de Flavi sa femme, héritiere de Guillaume de Flavi, avoient été condamnés par arrêt du parlement de Paris du 7 septembre 1509, à la somme de dix mille livres parisis, pour être employée à faire prier Dieu pour l'ame de messire Pierre de Rieux, pris & retenu injustement. Le même Guillaume de Flavi avoit contribué à trahir la pucelle d'Orléans, & périt misérablement avec tous ceux qui avoient eu part à cette injustice; car il fut égorgé en son château de Nesle par le bâtard d'Orbendas, & du consentement même de sa femme, vers le mois de février de l'an 1448, selon Matthieu de Couci.

RIEUX (René de) évêque de Léon, & maître de l'oratoire du roi, fils de RENÉ, seigneur de Sourdeac, marquis d'Ouessant, ayant été accusé de crime d'état pendant le ministere du cardinal de Richelieu, à cause de son attachement au service du duc d'Orléans, son procès lui fut fait par quatre évêques François, nommés commissaires par le pape Urbain VIII, qui le déposerent de son évêché, qui fut déclaré vacant; & M. Talon, curé de S. Gervais à Paris, y fut nommé la même année 1635. Celui-ci y renonça en 1637, avant que d'en avoir les bulles. Le roi y nomma depuis M. Cupif, archidiacre, official, & vicaire général de Quimpercorentin, qui fut sacré le 25 mars 1640; mais après la mort du cardinal de Richelieu, M. de Rieux, qui s'étoit tenu dans le silence pendant sa vie, appella du jugement rendu contre lui au pape Innocent X, qui nomma sept nouveaux commissaires pour revoir le

procès. L'assemblée du clergé de 1645 ayant fait instance pour cela auprès du roi, il fut absous & rétabli dans son évêché, par sentence du 6 septembre 1646. M. Cupif s'opposa à l'exécution de cette sentence; & par arrêt du conseil il fut maintenu paisible dans son évêché jusqu'en 1648, que le roi le nomma à celui de Dol. Il quitta ainsi celui de Léon, dans la possession duquel René de Rieux rentra le 24 décembre 1648; mais il le garda peu, étant mort d'apoplexie le 8 mars 1651, âgé de 63 ans. * *Mémoires du clergé.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.*

☞ RIEZ, ville de France en Provence, avec évêché suffragant d'Aix, est nommée diversement en latin, *Reius, Rejensis civitas, Albecum Rejorum, Apollinarium, Colonia Rejorum*; & par Grégoire de *Tours* & d'autres, *Regium, & civitas Regiensium.* Elle est très-ancienne, comme on le prouve par les inscriptions & les autres monumens antiques qui s'y voient encore. L'église qui porte le nom de S. Maxime est fort ancienne. On croit qu'elle a servi autrefois de cathédrale. Elle est hors la ville, sur le sommet d'une montagne. Elle sert aujourd'hui de chapelle au séminaire que M. Phélypeaux, évêque de Riez, y a fait bâtir. Quelques-uns croient que cette église est celle dont a parlé Sidoine Apollinaire, en écrivant à Fauste de Riez; mais les autres veulent que ce soit d'une autre église de la sainte Vierge qui est à Moustiers dans le diocèse de Riez, où le même Sidoine étoit allé faire ses dévotions. Le diocèse n'est pas fort étendu, il ne renferme que cinquante-quatre paroisses. Guillaume Durand, évêque de Mende, étoit natif de Puimoisson, dans le diocèse de Riez, d'où sont sortis plusieurs autres hommes illustres. * Pline, *l.* 3, *c.* 4. Grégoire de *Tours*, *l.* 4, *c.* 34. Sidonius Apollinaris, *l.* 9, *epist.* 3, *&c. Carm. Euch. ad Faustum.* Bartel, *in hist. præf. Rejen.* Bouche, *hist. de Provence.* Sainte-Marthe, *Gall. christ. &c.*

### *Conciles de Riez.*

L'an 439, les évêques s'assemblerent à Riez pour remédier aux défauts de l'ordination d'Armentaire, évêque d'Embrun, qui avoit été faite par deux prélats seulement, & sans l'autorité du métropolitain. Elle fut cassée, & Armentaire fut réduit à la dignité de coévêque. S. Hilaire d'Arles présida à ce concile, où se trouverent treize autres évêques. En 1285, on y célébra un autre concile de la métropolitaine d'Aix; & dans le second canon on ordonna des prieres publiques pour la délivrance de Charles II, tenu en prison par les Aragonois. Les autres canons nous apprennent qu'on y fit des ordonnances salutaires pour la discipline ecclésiastique. Aussi la plus grande partie fut insérée dans un autre concile national tenu à Avignon l'an 1337. Les canons du concile de Riez de l'an 1285 ont été publiés plus exacts & plus complets qu'ils n'avoient encore paru, par M. Charles Antelmi, depuis évêque de Grasse. On les trouve à la suite de l'ouvrage posthume de Joseph Antelmi, intitulé *Assertio pro unico sancto Eucherio Lugdunensi episcopo*, &c. Paris, 1726, *in*-4°.

RIGA, que les Allemans appellent *Rigen*, & les habitans *Riig*, ville capitale de la Livonie, est située dans une grande plaine sur le fleuve Duna, qui se décharge un peu au-dessous dans le golfe de Riga, partie de la mer Baltique. Elle fut bâtie par Albert III, évêque de Livonie, en 1196, ou, selon d'autres, par Berthold, aussi évêque de Livonie, en 1186, qui y établit le siége épiscopal. Depuis cette église fut érigée en archevêché l'an 1215, par le pape Innocent III, & fut métropolitaine de toute la Livonie, de la Prusse & de la Curlande. Les chevaliers de l'ordre des Porte-glaives, puis le grand maître de l'ordre Teutonique en Prusse, y partagerent la justice & la souveraineté avec l'archevêque jusqu'au changement de la religion. Ce fut vers le même temps, que la guerre des Moscovites obligea les habitans de Riga d'avoir recours au roi de Pologne, auquel ils se donnerent volontairement l'an 1561. Charles IX, roi de Suéde, assiégea la ville de Riga en 1605, & fut contraint de lever le siége, comme aussi en 1609; mais son fils Gustave Adolphe fut plus heureux, & prit cette ville en 1621. Depuis ce temps-là, les Suédois l'ont possédée, & après eux les Moscovites, qui en jouissent actuellement depuis le 13 juillet 1710, les Suédois ayant été obligés de la leur céder. Cette ville est fort peuplée, & très-considérable, à cause de son commerce, tant avec les Anglois, les Hollandois, & les villes anséatiques d'Allemagne, lorsque l'été rend la mer Baltique navigable, qu'avec les Moscovites, lorsque la glace peut porter les traîneaux. Les vivres y sont à fort bon marché, aussi-bien que le gibier & la venaison, parceque tous les paysans ont la liberté de chasser. On y suit la religion protestante, dont les ministres font leurs prêches en allemand; on en fait aussi en langue esclavone & curlandoise dans deux temples particuliers pour le menu peuple. Le magistrat fait expédier tous les actes publics en allemand. En 1429 il y eut un concile à Riga. * Oléarius, *voyage de Moscovie.*

RIGAUD (Odon de) archevêque de Rouen, sortoit d'une ancienne famille de Lyon, qui est depuis passée dans le Dauphiné, où elle subsiste encore dans le Viennois, dans les deux branches de Ceresin & de Raiat. Il prit en 1252 l'habit de l'ordre de S. François, où il fut docteur, professeur en théologie, & prédicateur, & fut sacré archevêque de Rouen en 1247, par le pape Innocent IV, qui l'avoit connu au premier concile général de cette ville. Ce fut en ce temps qu'il acquit des Dominicains de la même ville, une maison près de la Saône, qu'on croit avoir donné le nom à cette rue, qu'on appelle encore aujourd'hui la Rigaudiere. Odon passa en Angleterre, pour recouvrer, par la faveur du roi Henri III, quelques biens de son église qui avoient été aliénés, & transigea pour la même raison avec le roi S. Louis, IX du nom, & la reine Blanche, régente du royaume. En 1267, il se croisa avec les évêques & les princes du royaume pour le voyage d'Outremer; & après la mort de S. Louis en Afrique, il fut nommé par Philippe *le Hardi*, avec Pierre, duc d'Alençon, & quelques autres prélats, pour être régent du royaume, pendant la minorité de son fils Louis, qui mourut depuis fort jeune. L'acte est daté du camp près de Carthage, le jeudi après la fête de S. Remi de l'an 1270. Odon se trouva depuis au second concile général de Lyon, en 1274, & mourut en 1275. Le continuateur de Ciaconius assure qu'il fut fait cardinal par Boniface VIII; mais il se trompe. Ce prélat écrivit sur le Maître des sentences; des sermons; un traité de la visite des paroisses, &c. L'auteur de l'histoire des archevêques de Rouen n'a pas bien connu la maison d'Odon de Rigaud. * S. Antonin, *tit.* 24, *c.* 9. Rodolphe, *hist. seraph. & in chron. part. III.* Wading. *in annal.* Sainte-Marthe, *Gall. christ. tom. I, de arch. Rothom.*

RIGAUD. Maison qui prouve l'ancienneté de sa noblesse depuis plus de quatre siécles, & la possession de la terre de Vaudreuil dans le diocèse de S. Papoul en Languedoc. Les seigneurs de cette terre ont eu plusieurs fois séances aux états de la province dans le XV siécle. Nous ne commencerons cette généalogie qu'à

I. Pierre Rigaud, seigneur de Vaudreuil. Il semble devoir être fils d'un autre Pierre Rigaud, aussi seigneur de Vaudreuil, qui fit un codicille à Tivoli près de Rome, le 17 décembre 1320. Pierre Rigaud, & sa femme nommée *Bonnete*, firent des legs à l'église de Vaudreuil, & eurent pour fils Guillaume, qui suit.

II. Guillaume Rigaud, seigneur en partie de Vaudreuil & de la Becede, acquitta le 8 août 1340, aux marguilliers de l'église de Vaudreuil, les legs faits par ses pere & mere, aussi-bien que ceux que Germain Ri-

gaud, son oncle, avoit faits à la même église. Guillaume Rigaud est qualifié damoiseau, dans un don qu'il fit le 8 mars 1332, d'un champ dans le territoire de Vaudreuil, où il créa des consuls en 1335. Il fit un codicile le 25 juillet 1361; & avoit épousé 1°. *Gaudiose* de Quers Belpech, fille de *Jacques* de Quers, seigneur de Genat & de Tremolet, qui s'obligea le 8 février 1331, de donner en dot à sa fille 1800 liv. tournois: 2°. *Aspaïs* Delcun, veuve de *Jean* de Massas, chevalier, laquelle fit une donation le 9 février 1355, à *Marsanne*, sa fille du premier lit, en la mariant à *Arnaud* Rigaud, fils de son mari. Guillaume Rigaud eut de sa premiere femme 1. Arnaud Rigaud, seigneur de Vaudreuil, qui suit; 2. *Girard*; 3. *Jean*, chevalier de S. Jean de Jérusalem; 4. *Aimeri*, archidiacre de Lavaur; 5. *Guillaume* Rigaud, abbé de Lezat.

III. Arnaud Rigaud, seigneur de Vaudreuil, fit des acquisitions à Vaudreuil le 18 avril 1369. Il acheta en 1377, de Hugues, vicomte de Carmain, la moitié de la jurisdiction d'Auriac & d'Auriagues. Il testa le 29 août 1376; & épousa 1°. *N.* de Marsan, fille de *Jean* de Marsan, chevalier, & d'*Aspaïs* Delcun: 2°. *Jeanne* de Lanta, qui étoit veuve le 24 mai 1378. Elle fit hommage au roi en 1389, pour Jean Rigaud, son fils; elle vivoit encore le 19 décembre 1395. Elle eut pour enfans 1. Elzias Rigaud, seigneur de Vaudreuil, qui suit; 2. Jean Rigaud, *qui a fait la branche des seigneurs d'*Aigreffeuil, *rapportée ci-après*; & 3. *Delphine* Rigaud, morte jeune.

IV. Elzias Rigaud, seigneur de Vaudreuil, fit hommage au roi le 6 décembre 1389, pour la terre de Vaudreuil. Il acquit la seigneurie de Treville, par actes du 26 décembre 1394, & du 24 février suivant. Il acquit aussi de Bernard de Montesquieu un reste de portion, & la haute jurisdiction de Vaudreuil, le 13 mai 1403. Il fit hommage au comte de Foix, le 3 février 1402, des terres d'Aliat & de Gerat. Il fut un des barons de la sénéchaussée de Toulouse, qui assisterent aux états de Languedoc en 1424, & en 1426. Il testa le 20 septembre 1435, & épousa en 1405, *Marguerite* de Bellaffar, fille de *Guiraud* de Bellaffar, baron d'Auriac, Cabanial, & de Faget, & de *Jeanne* de Lautrec, fille de *Pierre*, vicomte de Lautrec: elle testa étant veuve le 11 octobre 1437. De cette alliance vinrent 1. *Guillaume* Rigaud, seigneur de Vaudreuil & de Tremolet, qui fit hommage au roi le 11 mai 1463, pour ses terres de Vaudreuil, Treville, Boscaut, Bartenit, & la moitié des villes & châteaux d'Ycel, Villemagne & Bescete, des biens à Druchet, & de ce qu'il avoit du chef de sa mere à Auriac, Cabanial, Faget, Cuq, & Nezenches, dans le comté de Toulouse. Il épousa en 1439, *Seguine* d'Ornezan, fille de *Bernard*, seigneur d'Ornezan, & le 31 août 1474, il donna quittance de sa dot à Bernard & à Jean d'Ornezan, pere & frere de sa femme; 2. *Pierre* Rigaud; 3. Philippe Rigaud, baron de Taix & d'Aguts, qui suit; 4. *Jeanne* Rigaud, mariée le 8 décembre 1448, avec *Antoine* de Montlaur, fils d'*Hector*, seigneur de Montlaur.

V. Philippe Rigaud, auquel Marguerite de Bellaffar, sa mere, dame en partie d'Auriac, donna le 25 novembre 1454, la baronie de Taix, & les lieux de Blaye & de S. Geniés, & les consulats de Puylaurent, Puichaudier, S. Paul, S. Julien, & Lantarais. Il donna procuration le 29 mars 1461, pour gérer les biens de sa mere, & il testa le 29 août 1465. Il épousa *Jeanne* du Palais, fille de *Bertrand*, seigneur de Tarabel, & de *Lombarde* d'Escalquens, fille de *Guillaume* d'Escalquens, chevalier, conseigneur de Pibrac, lequel dans son testament du mois de septembre 1359, fit un legs à sa fille & aux enfans de sa fille. Philippe Rigaud fut pere de *Jeanne* Rigaud, à laquelle il légua 800 moutons d'or, & de

VI. Vital Rigaud, seigneur de Taix, d'Aguts, de Vaudreuil, baron d'Auriac & d'Auriaguais, d'Aliat, de Tremolet, conseigneur de Fournés, de la Bessede, d'Ycel, de Cabanial, & de la baronie de Gaudiés, qui donna au roi le dénombrement de toutes ces terres, le 31 janvier 1503. Il avoit transigé le 24 novembre 1482, avec Guillaume Rigaud, son oncle, & Jean Rigaud, fils d'Antoine de Montlaur, & de Jeanne Rigaud, au sujet de l'adoption dudit de Montlaur, laquelle étoit contraire aux intentions d'Elzias Rigaud, & de Marguerite de Bellaffar, ses aïeux, & la donation faite à Philippe, son pere, le 10 mai 1495. Il testa le 9 août 1526, & épousa 1°. *Rose* de Rochefort, fille d'*Aimeri* de Rochefort, seigneur de la Pomarede, & d'*Aude* de Belpech: 2°. le 30 juin 1506, *Catherine* de Lausieres, fille de *Gui* de Lausieres, seigneur de la Capelle, grand-maître de l'artillerie, & de *Jeanne* de la Roche. Il eut de la premiere, 1. Jean Rigaud, seigneur de Vaudreuil, qui suit; 2. *Antoine* Rigaud, protonotaire; 3. *Pierre*, religieux; 4. *Gaillarde* Rigaud, femme de *Gilles* Goulart, seigneur de Tarraule au diocèse de Lectoure; 5. *Jeanne* Rigaud, qui épousa le 5 octobre 1518, *Pierre* de Toulouse de Lautrec, conseigneur de la Bruguiere au diocèse de Lavaur; 6. *Isabelle*; & 7. *Delphine* Rigaud, religieuses Dominicaines au prieuré de Pouille, au diocèse de S. Papoul; 8. *Isabelle* Rigaud, religieuse Bernardine à Nouengue au diocèse de Vabres. Philippe Rigaud eut de sa seconde femme 9. *François* Rigaud, qui étoit seigneur d'Aguts en 1526; 10. *Gui-Armand* Rigaud, qui avoit épousé *Françoise* de Montesquieu, dame de Morseux, de laquelle il eut deux enfans, qui moururent jeunes, & auprès desquels il voulut être enterré. Il testa le 6 juillet 1580, & fit un legs à sa femme, & héritier le seigneur de Belesta, son neveu; 11. *Jacques* Rigaud, seigneur d'Aguts, qui dans son testament du 3 juin 1566, fit un legs à *Anne* d'Anticamerata, sa femme; 12. *Jeanne* Rigaud, qui testa le 9 novembre 1563; elle avoit épousé le 21 mars 1518, *Gaillard* de Varagne, seigneur de Belesta, de Gardouch, & des Casses, qui testa le 19 janvier 1562; & 13. *Martine* Rigaud.

VII. Jean Rigaud, seigneur de Vaudreuil, baron d'Auriac, gentilhomme de la maison du roi, chevalier de l'ordre, ainsi qualifié dans des lettres royaux du 21 mai 1597. Il transigea le 17 décembre 1526, avec Catherine de Lausieres, veuve de son pere, & par cette transaction on lui adjugea Vaudreuil, Drulhe, S. Julien, la baronie d'Auriac, Agneaux, Agenat, Laburat, la Pugie, & tout ce qui appartenoit à la maison de Vaudreuil au comté de Foix, avec Tremolet, Carlaret, & les montagnes d'Aliat; François Rigaud, son frere, & fils de Catherine de Lausieres, eut pour son partage Aguts, Nosents, Cuq, Pechaudié, la Bessede, & Ycel. Il dénombra au roi Vaudreuil, le premier mars 1539. Il étoit gentilhomme de la maison du roi, sous la charge de M. de Canaples, le 30 octobre 1540. Il testa le 12 août 1563. Il avoit épousé le 15 juillet 1537, *Marguerite* d'Antin, fille de feu *Jean*, baron d'Antin, & d'*Anne* de Roquefeuil, qui testa le 28 juillet 1584, & fut mere de 1. *Charles* Rigaud, baron de Vaudreuil, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, qui passa une transaction le premier novembre 1571, & qui testa le 21 avril 1580. Il avoit épousé le 10 décembre 1564, *Marguerite* de Narbonne, fille de *Bernard*, marquis de Fimarcon, & de *Françoise* de Bruyeres-Chalabre; 2. *Isabelle* Rigaud, qui épousa 1°. *Joseph* de Laurents, seigneur de Soupets: 2°. *Jacques* d'Arras, seigneur de Loubie, qui donna quittance à son beau-frere le 23 décembre 1565: 3°. *Pierre* de Lavedan, seigneur de Monblanc.

*Suite des barons de Vaudreuil.*

IV. Jean Rigaud, fils puîné d'Arnaud Rigaud, seigneur de Vaudreuil, & de *Jeanne* de Lanta, fut seigneur d'Aigreffeuil & de Montauriol. Il passa un acte

le 17 février 1386, avec Elzias Rigaud, son frere aîné, en présence de sa mere, & où les deux freres sont qualifiés conseigneurs de Vaudreuil, d'Ycel, & de la Bessede. Ces deux freres transigerent encore le 25 septembre 1394. Pierre, archevêque de Toulouse, le dispensa, le 24 avril 1400, de porter le nom & les armes de Lanta, ainsi que sa mere l'avoit ordonné par son testament. Il fut député au roi par la noblesse de la sénéchaussée de Toulouse, en mai 1414, avec Bernard de Saquet, qualifié aussi-bien que lui chevalier. Il rendit hommage le 31 décembre 1446, à Jean, vicomte de Carmain. Il fut pere de

V. Jean Rigaud, seigneur d'Aigreffeuil, de Montauriol & de Lanta, qui est nommé fils de Jean Rigaud, seigneur d'Aigreffeuil, par Philippe Rigaud, seigneur d'Aguts & de Taix, fils d'Elzias Rigaud, tige de la branche aînée, dans son testament du 29 août 1465, où il le substitue à ses biens : il eut pour fils

VI. Arnaud Rigaud, seigneur d'Aigreffeuil, & en partie des baronies de Montauriol, Lanta, & Auriac, qui rendit hommage de ces terres à Louis XI, le 11 juin 1463. Il obtint le 21 avril 1491, des lettres du juge de Toulouse, pour faire extraire un dénombrement donné le 10 juin 1420, à Jean Rigaud, seigneur d'Aigreffeuil, son aïeul : il vivoit encore le 3 mars 1504. Il épousa le 20 juin 1480, *Jeanne* de Comminges, fille de *Raimond-Roger* de Comminges, seigneur de Solan, chambellan du roi, & d'*Isabelle* de Puivert. Il en eut

VII. Arnaud Rigaud, seigneur d'Aigreffeuil, & en partie des baronies de Montauriol, Lanta, & Auriac, n'ayant point rendu hommage de ses terres, elles furent mises sous la main du roi, le 25 février 1506, par un mandement de François de Rochechouart, seigneur de Champdenier, sénéchal de Toulouse. Le 14 avril 1534, il y eut un arrêt du parlement de Toulouse entre lui, & Jean de Foix, vicomte de Conserans. Il dénombra ses terres au roi le 27 octobre 1540, & testa le 30 janvier 1548. Il avoit épousé *Françoise* de la Marche, qui avoit testé en 1529, & l'avoit rendu pere de 1. *Arnaud* Rigaud, seigneur de la Salvetat & de Saint-Gilles, qui épousa le 3 janvier 1545, *Jacquette* de Voisins, fille de *Nicolas*, seigneur d'Aussonne, & de *Bernarde* de Goirans, dont il eut, 1. *Jean* Rigaud, mort jeune ; 2. *Jean* ; 3. *André* ; 4. *Pierre* Rigaud, protonotaire du S. Siége, qui testa le 20 décembre 1575 ; 5. *Antoine* ; 6. *Claude* ; 7. *Blaise* Rigaud, seigneur de Goufis, qui partagea avec ses freres, le 5 juin 1551, & qui avoit épousé *Maurice* de Gameville, dont il avoit eu *Claire* Rigaud, qui étoit mariée le 13 mai 1578, avec *Bertrand-Roger* de Comminges, vicomte de Burniquel ; 8. *Jean* ; 9. Jean Rigaud, seigneur d'Aigreffeuil, puis de Vaudreuil, qui suit ; 10. *Jean* ; 11. *Balthazar* Rigaud, seigneur de Lambris, marié avec *Françoise* de Pradines, de laquelle il eut deux enfans : *Pierre* Rigaud, qui épousa le 29 avril 1596, *Paule* de Voisins, fille de *Nicolas*, seigneur de Cornebarrieu, & de *Violante* Fammé ; & *Antoinette* Rigaud, qui étoit mariée le 16 décembre 1610, avec *Jean* Fournier, seigneur de Sauzils ; 12. *Jacquette* ; 13. *Anne* Rigaud, femme de *Bernard* de Verneuil, seigneur de Belpech, qui survécut sa femme, & restitua sa dot le 9 août 1536 ; 14. *Julienne* ; 15. *Claire* ; & 16. *Antoinette* Rigaud, qui épousa 1°. le 2 novembre 1545, *Jean* de Gameville, seigneur de Saigues : 2°. le vicomte de Burniquel. Arnaud Rigaud, seigneur d'Aigreffeuil, eut encore *un fils naturel*, *nommé* Pierre, auquel Jean Rigaud, seigneur d'Aigreffeuil, son frere, fit un legs dans son testament du 3 octobre 1585, & qui donna origine à la branche des seigneurs de Londel en Normandie, rapportée par la Thaumassiere dans son *Histoire de Berri*.

VIII. Jean Rigaud, seigneur d'Aigreffeuil & de Camboyer, devint baron de Vaudreuil, Auriac, Cabanial, & eut aussi les autres terres, par l'extinction de la branche aînée de sa famille. Il testa le 3 octobre 1585 : il avoit épousé *Louise* de Verneuil, fille de *Bernard*, seigneur de Belpech, qui étoit veuve le 11 octobre 1595, & avoit pour enfans 1. Charles Rigaud, baron d'Aigreffeuil, qui suit ; 2. *Henri* ; 3. *Agnès* ; & 4. *Charlotte* Rigaud, qui épousa le 28 février 1615, *Antoine* d'Azemar, seigneur de Cranssac.

IX. Charles Rigaud, baron d'Aigreffeuil, de Vaudreuil, Auriac, Cabanial, & Faget, dont il rendit hommage à Louis XIII, le 23 juin 1611. Il fut confirmé dans la jouissance des terres de Tremolet & Carlaret. Il vendit la terre d'Aigreffeuil, le 29 juin 1610. Jeanne de Narbonne, sœur & héritiere de Marguerite de Narbonne, dame de Vaudreuil, lui fit quittance de tous ses droits, le 11 janvier 1610. Il avoit épousé le 22 novembre 1605, *Jeanne* de Rabastens, fille de *Samuel* de Rabastens, seigneur de Maillac, & de *Marie* de Lautrec, alors femme de *Pierre* de Lautrec, seigneur de Saint-Germier, sénéchal de Castres, & il en eut 1. Jean-Louis Rigaud, baron de Vaudreuil, qui suit ; 2. *Pierre-Balthazar* Rigaud, seigneur d'Alliac, qui épousa le premier mai 1631, *Georgette* de Bonfontan, fille de *Nicolas*, seigneur de la Garde en Albigeois, & de *Jeanne* de Braïlh, dont il eut *Louis* Rigaud, seigneur de Lambri & d'Alliac ; 3. *Jeanne* ; 4. *Jacquette-Charlotte* Rigaud, qui étoit mariée le 25 janvier 1639, avec *Guillaume* Viguier, seigneur de Durfort.

X. Jean-Louis Rigaud, baron de Vaudreuil, d'Auriac, & de Cabanial, étoit sous la tutelle d'Antoine Azemar, le 6 mars 1621. Melchisedech Rigaud, seigneur de Londel, lui céda le premier octobre 1623, ses droits sur les biens de sa famille. Il fit une donation à son fils aîné, le 12 novembre 1654. Il avoit épousé *Marie* de Châteauverdun, fille de *François*, seigneur de la Razairie, & de *Françoise* de Bernon, & il en eut 1. *Arnaud* Rigaud, baron de Vaudreuil, qui fit hommage à Louis XIV, le 28 mars 1667. Il étoit capitaine de cavalerie le 15 décembre de la même année. François de Gelas, marquis d'Ambres, lui paya le 28 mai 1663, des droits comme baron d'Auriac. Il transigea avec sa mere le 27 novembre 1664, & il laissa tous ses biens à son frere Philippe, le 10 mars 1671. Il avoit épousé le 26 septembre 1653, *Antoinette* de Colombet, fille de *Philippe*, baron de Gissey, & de *Renée* du Suc. 2. *Philippe* Rigaud, seigneur de Cabanial, capitaine au régiment des Gardes Françoises en 1689, mort en 1693, avoit cédé tous ses droits à son frere Philippe, le 24 avril 1672 ; 3. Philippe Rigaud, seigneur de Vaudreuil, qui suit ; 4. *François* Rigaud d'Auriac, chanoine de S. Felix ; 5. *Antoine*, tonsuré en 1651 ; 6. *Marie* Rigaud, qui épousa le 2 novembre 1674, *Gabriel* Foucaud, seigneur de Mouzens ; 7. *Anne* ; 8. *Rose* ; 9. *Georgette* ; & 10. *Rose* Rigaud : ces deux dernieres religieuses de Sainte Claire.

XI. Philippe Rigaud, auquel ses deux freres aînés avoient cédé leurs droits en 1671 & 1672, fut nommé par le roi en 1703, gouverneur & lieutenant-général en la nouvelle France. Il fut fait gouverneur de Revel au diocèse de Lavaur en 1710. Il testa à Quebec le 10 novembre 1718, & substitua à l'infini sa terre de Vaudreuil aux mâles, à l'exclusion des filles, & mourut en Canada le 12 septembre 1725. Il avoit épousé le 21 novembre 1690, *Elizabeth* de Joibert, fille de *Pierre* de Joibert, seigneur de Marsan & de Soulange, commandant à l'Acadie, & de *Marie-Françoise* Chartier, & il en eut 1. Louis-Philippe Rigaud, comte de Vaudreuil, qui suit ; 2. *Philippe-Antoine* Rigaud, colonel d'infanterie, commandant un bataillon du roi, né le 30 mars 1693, tué à Prague en août 1742 ; 3. *Jean* Rigaud, dit *le chevalier de Vaudreuil*, officier au régiment des Gardes en 1712, capitaine en 1738,

major général de l'armée de Bohême, major du régiment des Gardes Françoises en 1744, brigadier la même année, maréchal de camp le premier mai 1745, grand croix de l'ordre de saint Louis la même année, lieutenant-général des armées du roi en 1748. Il s'est retiré des Gardes Françoises en 1755, & a été nommé gouverneur de Gravelines. 4. *Pierre* Rigaud, marquis de Vaudreuil, né le 22 novembre 1698, lieutenant de vaisseau en 1729, nommé gouverneur général de la nouvelle France en 1755, & commandeur de l'ordre de S. Louis en 1757. 5. *Hector.* 6. *François*, nés le 13 décembre 1699, & le 4 octobre 1702, morts avant le 10 novembre 1718. 7. *Marie-Louise* Rigaud, née le 23 juin 1701, étoit mariée en 1719, avec *Gaspard* de Villeneuve, seigneur de la Croizille, au diocèse de Lavaur, & de S. Sernin. 8. *François-Pierre*, né le 29 juin 1704, nommé en 1750 gouverneur des Trois-rivieres en Canada, a épousé en 1732, *Louise* de Fleury. 9. *Joseph-Hyacinthe* Rigaud, dit *le marquis de Vaudreuil*, né le 27 juin 1706, a été fait commandant général de S. Domingue en 1749, s'est retiré en 1757, & a été fait commandeur honoraire de S. Louis. Il a épousé le 12 juin 1732, *Marie-Claire-Françoise* Guiot de la Mirande, fille de *Charles* Guiot de la Mirande, dont il a eu quatre enfans; *Joseph-Hyacinthe-François de Paule*, né le 2 mars 1740; *Marie-Agnès-Elizabeth-Charlotte*, née le 29 avril 1733, morte en 1737; *Marie-Louise-Charlotte*, morte en 1741; *Marie-Josephine*, née le 3 juin 1743. 10. *Marie-Josephe* Rigaud, née le 15 août 1708, morte en 1753. 11. *Louise-Elizabeth* Rigaud, née le 12 septembre 1709.

XII. Louis-Philippe Rigaud, comte de Vaudreuil, capitaine de vaisseau en 1737, se distingua beaucoup au combat naval que M. de l'Estanduere, chef d'escadre, soutint avec huit vaisseaux françois contre vingt vaisseaux anglois commandés par le vice-amiral Hawke, le 25 octobre 1747, à 88 lieues au nord-ouest du cap Finistere, sous le 47 degré 41′ de latitude septentrionale. Le comte de Vaudreuil, qui montoit l'*Intrépide*, voyant que le *Tonnant*, qui étoit monté par M. de l'Estanduere, étoit fort pressé par cinq vaisseaux anglois, prit sur le champ le parti de revirer de bord, se fit jour au travers de huit vaisseaux, qu'il écarta par la vivacité de son feu, & ayant joint le *Tonnant*, ils soutinrent le combat contre les Anglois jusqu'à la fin du jour, les obligerent de s'éloigner, & arriverent heureusement à Brest le 9 novembre 1747, ayant donné moyen, en soutenant un combat si inégal, à la flotte de 252 navires marchands que M. de l'Estanduere escortoit, de s'éloigner, & d'arriver à sa destination. Il a été fait chef d'escadre en 1748; lieutenant-général des armées navales en 1753; grand-croix de l'ordre de S. Louis en 1756. Il a épousé *Catherine-Elizabeth* le Moine, fille de *Joseph* le Moine de Serigni, seigneur de Loire, capitaine de vaisseau, & de *Marthe-Elizabeth* Heron, dont il a eu 1. Louis-Philippe Rigaud, qui suit; 2. *Louis* Rigaud, dit *le chevalier de Vaudreuil*, né le 17 octobre 1728, lieutenant de vaisseau en 1756; & 3. *Louise-Elizabeth* Rigaud, née le 30 novembre 1725, mariée en 1749, à M. le Gentil, officier aux Gardes Françoises.

XIII. Louis-Philippe Rigaud, marquis de Vaudreuil, né le 28 octobre 1724, enseigne en 1746, & lieutenant de vaisseau en 1754, chevalier de S. Louis en 1757. Il a épousé en 1752, *Jeanne-Rose* Durand de Beauval, fille de *Jerôme* Durand de Beauval, & de *Simone* Olivier, dont il a eu deux filles, mortes en bas âge, & *Anne-Louise*, née le 24 septembre 1757.

RIGAUD (Hyacinthe) peintre François, très-distingué dans son art, naquit à Perpignan le 25 juillet de l'an 1663. Son pere *Matthias* Rigaud, & son oncle, peintres l'un & l'autre, lui inspirerent du gout pour leur profession. Il avoit reçu en naissant un tempérament assez fort pour soutenir les fatigues d'une longue & constante étude de la nature, qu'il se fit toute sa vie une loi inviolable d'imiter. Ayant perdu son pere à l'âge de huit ans, sa mere l'envoya à l'âge de quatorze à Montpellier, pour y étudier sous Pezet & Verdier, peintres assez médiocres. Le disciple ne tarda pas à surpasser ses maîtres, & ses talens commencerent à éclater à Lyon, où il alla après quatre ans d'étude à Montpellier. Dans la vue de se perfectioner, il vint à Paris en 1681, & l'année suivante il remporta le premier prix de peinture, proposé par l'académie. Comme il connoissoit la grande distance qu'il y a du beau à l'excellent, on lui a vu plusieurs fois effacer des choses qui lui avoient couté plusieurs jours de travail, & qui plaisoient aux plus habiles, mais dont lui-même n'étoit pas content. Il vouloit toujours parvenir à cet excellent qu'il s'étoit proposé. Il s'étoit d'abord destiné à représenter des sujets historiques; & il seroit, sans doute, devenu le plus habile en ce genre, s'il eût continué à s'y livrer: on en juge par le progrès rapide qu'il fit dans ses études à l'académie royale. Il en remporta tous les prix avec beaucoup de distinction, par un tableau du crucifiement, sur lequel il fut reçu comme historien, quoiqu'il ne soit qu'à moitié composé, & par le précieux tableau de la Présentation, qu'il a terminé vers la fin de sa vie. Mais le talent qu'il eut dès sa jeunesse pour la belle & parfaite ressemblance dans les portraits, & la réputation qu'il s'acquit en ce genre, l'ayant surchargé d'occupations, il fut obligé d'abandonner l'histoire, sans avoir presque jamais pu la reprendre. Il prit pour son modele dans le portrait le fameux Vandeick, dont le beau pinceau le charma toujours; & dès les premiers qu'il a faits, on y voit cette belle exécution, & cette fraîcheur de carnations, qui ne viennent que d'un pinceau libre & facile. Il s'attacha dans la suite à finir soigneusement tout ce qu'il peignoit; mais son travail ne sent point la peine. Il a joint à l'aimable naïveté, & à la belle simplicité de Vandeick, une noblesse dans ses attitudes, & un contraste gracieux qui lui ont été particuliers. Il a, pour ainsi dire, amplifié & étendu les draperies de ce célébre peintre, & répandu dans ses compositions cette grandeur & cette magnificence, qui caractérisent la majesté des rois & la dignité des grands, dont il a été le peintre par prédilection. Personne n'a poussé plus loin que lui l'imitation de la nature dans la couleur locale & la touche des étoffes, particulierement des velours: personne n'a su jetter les draperies plus noblement & d'un plus beau choix: il a trouvé le premier l'art de les faire paroître d'un seul morceau par la liaison des plis. Ses mains sont d'une beauté & d'une correction parfaite: on voit qu'il se peignoit dans ses ouvrages. Comme il avoit l'ame grande & les sentimens élevés, & que toute sa personne & ses manieres avoient un air de distinction, de même ses tableaux portent un caractere de noblesse qui leur est propre. Charles le Brun, premier peintre du roi, ayant vu plusieurs de ses productions, le détourna de faire le voyage d'Italie qu'il méditoit. En 1693, Rigaud retourna dans le Roussillon pour voir encore sa mere, & en faire le portrait: tout le monde sait que c'est dans ce genre de peinture qu'il a excellé. En 1697, M. le prince de Conti, appellé par les Polonois mêmes à la couronne de Pologne, se fit peindre, avant de partir, par M. Rigaud. M. le duc de Saint-Simon le mena vers le même temps à l'abbaye de la Trappe, pour y peindre M. Bouthillier de Rancé, célébre réformateur de cette abbaye, ce qui fut exécuté en quatre jours. M. Rigaud fut reçu à l'académie l'an 1700, en qualité de peintre d'histoire. On connoît du même pinceau les portraits de Desjardins, célébre sculpteur, du fameux Girardon, de MM. Bossuet, Boileau Despreaux, la Fontaine, Santeul, & de plusieurs autres grands hommes; de Monsieur, & du duc de Chartres son fils, depuis duc d'Orléans, & régent du royaume, & de

quantité d'autres princes & princesses. Le portrait de Monseigneur devant Philisbourg fut si bien reçu, que Louis XIV le choisit en 1700 pour peindre Philippe V, son petit-fils, avant que ce prince allât prendre possession du royaume d'Espagne; & en 1701, il peignit Louis XIV même. En 1704, M. le duc de Mantoue fit l'honneur à M. Rigaud de le visiter, & lui commanda pareillement son portrait, & celui de la princesse sa femme. On a ses portraits de Jacques III, roi d'Angleterre, des cardinaux de Bouillon, de Rohan, & de Polignac, de Madame de Nemours, de M. le duc d'Antin, du prince royal de Danemarck, depuis roi, du prince électoral de Saxe, depuis roi de Pologne, & de beaucoup d'autres dont le détail seroit trop long. En 1709, la ville de Perpignan usant du privilége qui lui a été accordé en 1449 par les rois de Castille & d'Aragon, de nommer tous les ans un noble, aggrégea M. Rigaud au corps de ses nobles citoyens. Louis XIV & le roi Louis XV ont confirmé ces lettres de noblesse. On lit ces mots dans un arrêt du 3 novembre 1723: *Maintenu dans la noblesse à lui confirmée, tant en considération de la réputation qu'il s'est acquise dans son art, que pour avoir eu l'honneur de peindre la maison royale jusqu'à la quatriéme génération.* Au commencement du regne de Louis XV, le duc d'Orléans, régent, le choisit pour aller peindre sa majesté à Vincennes, de la même grandeur que Louis XIV. Ces portraits sont en grand, & très-historiés. La derniere fois qu'il eut l'honneur de peindre le roi, il fut ennobli de nouveau; & en 1727 il fut fait chevalier de l'ordre de S. Michel, avec une pension de mille livres. L'académie, qui l'avoit nommé depuis long-temps professeur, le fit ensuite recteur & directeur: il travailla alors à rédiger les statuts de cette compagnie. Ce grand homme est mort à Paris le 29 décembre 1743, à l'âge de quatre-vingts ans. Il avoit été marié, & n'étoit veuf que depuis 1742; mais il n'a point laissé de postérité. Ceux qui l'ont connu, disent qu'il étoit époux tendre, ami sincére, utile, essentiel, d'une générosité peu commune, d'une piété exemplaire, & d'une conversation agréable & instructive. Les graveurs les plus habiles se sont empressés à graver un grand nombre de ses tableaux. M. Rigaud s'étoit peint lui-même, & son portrait a été gravé après sa mort par le sieur Ficquet. * *Voyez* l'Essai sur la vie & les ouvrages de M. Rigaud, par M. Collin de Vermont, peintre ordinaire du roi, & professeur en son académie royale de peinture. Cet Essai, imprimé dans le *Mercure* de novembre 1744, tome second, est plutôt un éloge, qu'un abrégé de vie, puisqu'on n'y trouve pas même les dates de la naissance & de la mort de M. Rigaud, ni aucun fait particulier de sa vie. On trouvera son éloge beaucoup plus au long dans l'*Abrégé des vies des plus fameux peintres*, par M. d'Argenville, tome II, depuis la page 405, jusqu'à la page 415 inclusivement.

RIGAULT (Nicolas) naquit l'an 1577, à Paris, où son pere étoit médecin. Il fit ses études dans le collége des Jésuites, qui tenterent inutilement de le faire entrer dans leur société. Son *Funus parasiticum*, piéce satyrique contre les parasites, qu'il publia en 1596, commença à lui faire un nom. M. de Thou en fut si charmé, qu'il voulut avoir l'auteur chez lui, & en faire le compagnon de ses études. Rigault embrassa d'abord la profession d'avocat; mais on prétend qu'il y réussit mal. Il fut choisi avec le savant Casaubon, pour mettre en ordre la bibliothéque du roi de France, & il en fut fait garde après celui-ci. Le roi le nomma conseiller au parlement de Metz, au commencement de la création de ce parlement faite en 1633; & il en est mort le doyen. Il eut aussi la commission de procureur général de la chambre souveraine de Nanci, & fut depuis intendant de la province de Metz. Il mourut à Toul au mois d'août 1654, non le deux février 1653, ni le premier de mars 1652, comme plusieurs l'ont dit. Il étoit âgé de 77 ans. La plus grande partie de ses ouvrages consiste en éditions d'auteurs qu'il a ornés de notes, & ausquels il a souvent joint celles de plusieurs savans, & sa traduction latine, quand les originaux de ces auteurs étoient en grec. Ces éditions sont: *Onosandri strategicus, sive de imperatoris institutione, necnon Urbicii inventum, &c.* grec & latin, en 1599, *in*-8°, & en 1600, *in*-4°, avec de nouveaux commentaires de Janus Gruterus, & d'Æmilius Portus. *Phædri fabulæ*; 1599, 1617, 1630: l'édition de 1617 est la meilleure. *Artemidori & Achmetis oneirocritica, seu de divinatione per somnia, &c.* grec & latin, 1603. La version n'est pas de Rigault, mais de Jean Cornaro, & de Jean Leunclavius. *Martialis epigrammata*, en 1611. Outre ses notes, on y trouve celles de Didier Herauld, de Calderini & de George Merula. *Vita sancti Romani archiepiscopi Rothomag.* en 1609 & 1652. Rigault tira cette vie d'un ancien martyrologe, & y joignit une dissertation, où il réfute la fable du dragon, qu'il dit être le fondement du privilége de la Fierte-Saint-Romain. Adrien Behot y répondit en 1609, par son *Apologia pro sancto Romano. Accipitrariæ rei scriptores, & liber de cura canum*, grec & latin, en 1612, *in*-4°. *Rei agrariæ scriptores legesque*, en 1613. Outre ses observations, il joignit un glossaire pour l'intelligence de ces auteurs. Ce recueil a été réimprimé depuis à Amsterdam, en 1674, *in*-4°, avec quelques additions, & de nouvelles notes de Guillaume Goës. *Menandri & Philistionis sententiæ comparatæ*, en 1613. Rigault reconnoît que ces sentences ne sont point de ceux dont elles portent les noms. *Q. Tertulliani libri novem*, en 1628, *in*-8°. *Ejusdem Tertulliani opera*, en 1634, *in-folio*. Outre ses notes & des index, il a joint un glossaire utile. *Minucii Felicis Octavius, & Cæcilius Cyprianus de idolorum vanitate*, en 1643 & en 1652. *Sancti Cypriani opera*, en 1648, *in-folio*. Il y joignit avec ses observations sur S. Cyprien, de nouvelles remarques sur Tertullien. *Commodiani instructiones adversùs gentium deos*, en 1650, *in*-4°. *Bartholomæi Baratherii de feudis liber singularis*, en 1612. C'est Rigault qui a fait imprimer cet ouvrage de Barathier, célébre jurisconsulte du XV siécle; mais il auroit dû en conserver le vrai titre, qui est, *Libellus feudorum reformatus*: Jean Schilter l'a rétabli dans son édition de 1696, *in*-4°, à Strasbourg. Voila toutes les éditions que nous connoissons de M. Rigault. Ces auteurs, comme nous l'avons dit, sont tous ornés de notes, ou observations, ou commentaires, & la plupart accompagnés de sa traduction, quand ces auteurs ont écrit en grec. Le savant M. Huet, ancien évêque d'Avranches, ne jugeoit pas favorablement de ces traductions de Rigault. Il dit qu'il ne s'attache point assez au choix de ses mots, & qu'il donne à ses pensées un tour un peu grossier & peu étudié. Sa dix-neuviéme observation sur quelques traités de Tertullien, fit beaucoup de bruit. Comme il prétendoit que l'on pouvoit montrer par un passage de cet auteur tiré de son exhortation à la chasteté, que les laïcs ont droit de consacrer l'Eucharistie en cas de nécessité, lorsqu'ils ne peuvent recourir aux ministres ordinaires de l'église, M. de l'Aubespine évêque d'Orléans entreprit de le réfuter dans le second livre de son Traité de l'ancienne police de l'église, &c. & Rigault lui témoigna qu'il étoit satisfait de ses raisons, dans une lettre qu'il lui écrivit à ce sujet; ce qui n'a pas empêché Grotius & Saumaise de prendre la défense du sentiment de Rigault. Le P. Vavasseur, Jésuite, fit contre une autre de ses observations sur Tertullien, son traité *de forma Christi*, parceque Rigault avoit soutenu que Jesus-Christ étoit dépourvu de tous les avantages de la nature; dispute au moins inutile. Les autres ouvrages de Rigault, sont: *De verbis quæ in Novellis constitutionibus post Justinianum occurrunt glossarium μιξοβάρβαρον*, en 1601, *in*-4°. *De la prélation & retenue féodale*, en

1612, *in-4°. Diatriba de satyra Juvenalis*, dans l'édition de ce poëte, donnée par Robert Etienne, à Paris, en 1616, *in-12. Exhortations chrétiennes imitées des anciens peres Grecs & Latins*, en 1620. *Epistola Joan. Bapt. Ædui*, contre Jacques Cellarius, en faveur de Jacques-Auguste de Thou, en 1626, *in-4°. Apologeticus pro rege Ludovico XIII adversùs factiosæ admonitionis calumnias in causa principum fœderatorum*, en 1626, & traduit la même année en allemand. *Dissertatio censoria super editione libelli paranetici de cavendo schismate*, à Paris 1640, *in-4°*. L'ouvrage qu'il attaque est celui de Charles Hersent; mais sa censure n'est qu'une déclamation & un panégyrique du cardinal de Richelieu. *De lege venditionis dicta observatio duplex ad legem* Curabit præses, à Toul, en 1643, & en 1644, *in-4°. Observatio ad constitutionem regiam anni 1643, de modo fœnori proposito*, en 1645. *Observatio de populi fundis, &c.* à Toul, en 1651; *in-4°*, & avec les ouvrages d'Ismaël Bouillaud, & de Henri de Valois sur le même sujet, à Dijon en 1656, *in-8°. Vita Petri Puteani*, avec l'oraison funébre du même, par Adrien de Valois, &c. en 1652, *in-4°*, & plusieurs fois depuis. M. le président de Thou ayant chargé par son testament Pierre Dupui & M. Rigault de procurer au public une édition complette des cent trente-huit livres de son histoire, ces deux savans envoyerent l'ouvrage à Genève, où on l'imprima, & convinrent avec Michel de Lingelsheim, conseiller à la chambre de Spire, qu'il en passeroit pour l'éditeur. Cette édition, qui parut en 1620, est en cinq volumes *in-folio*, & contient aussi les mémoires de la vie de l'auteur, avec quelques autres piéces. Rigault avoit fait pour ces mémoires une préface latine; mais n'ayant pas voulu ensuite qu'elle fût imprimée, elle est demeurée manuscrite jusqu'en 1734, qu'on l'a donnée en françois seulement dans le tome I de la traduction françoise de l'histoire de M. de Thou. M. Rigault avoit ajouté aussi trois livres aux cent trente-huit de son ami. Ces trois livres qui ne regardent que les affaires de France, finissent à la mort de Henri IV, & contiennent des choses très-curieuses qu'on ne trouve point ailleurs. On n'en imprima que le premier livre, dont on ne connoît même que deux exemplaires, l'un dans la bibliothéque du roi, l'autre qui, de celle de M. de Thou, avoit passé dans celle de M. Colbert. Les deux autres livres qui se trouvent dans la bibliothéque du roi en manuscrit, n'avoient jamais été imprimés. On les a donnés tous les trois traduits en françois, en 1734, dans le quinziéme volume de la traduction françoise de l'histoire de M. de Thou. A l'égard du *Funus parasiticum*, le premier écrit de M. Rigault, il est bon d'ajouter ici que depuis l'édition de 1596, on en a fait plusieurs autres séparément, & qu'on l'a inséré dans plusieurs recueils d'ouvrages sur la même matiere, même dans ceux qui furent faits à l'occasion du parasite Montmaur, quoique Rigault n'eût pu avoir celui-ci en vue, Montmaur n'ayant encore que vingt ans quand cette piéce fut imprimée. Il faut avertir ici, qu'à la fin de l'édition de cette piéce de 1601, on trouve de M. Rigault une lettre en grec de l'empereur Julien, avec la traduction latine de M. Rigault lui-même, & que c'est tout le travail que ce savant a fait sur les ouvrages de Julien, quoique M. Baillet & plusieurs autres aient fait entendre que ce travail avoit été beaucoup plus considérable.

RIGNANO, ancien bourg des Falisques, dans le patrimoine de S. Pierre, fort près du Tibre, à sept lieues au-dessus de Rome. Rignano a titre de duché, mais peu d'habitans. * Mati, *dict.*

RIGOBERT ou ROBERT (Saint) archevêque de Reims, né dans le diocèse de Reims, vers le milieu du VII siécle, prit l'habit de religieux dans l'abbaye d'Orbais, de l'ordre de S. Benoît; & après la mort de S. Rioul son cousin, fut élu archevêque de Reims l'an 696. Pepin *de Heristel*, dit *le Gros*, qui gouverna la France en qualité de maire du palais, & qui étoit intime ami de cet illustre archevêque, fit plusieurs libéralités à son église en sa considération, & voulut que son fils Charles *Martel* fût baptisé de sa main. Après la mort de Pepin, le roi Dagobert II donna la charge de maire du palais à un seigneur nommé Rainfroi. Charles *Martel*, qui y prétendoit, leva une armée pour s'emparer de l'autorité du maire; & après s'être rendu maître de plusieurs places, il s'approcha de la ville de Reims pour y entrer; mais S. Rigobert s'y opposa avec une fermeté inébranlable, lui protestant néanmoins que si Dieu lui mettoit le royaume entre les mains, il lui ouvriroit les portes, & lui seroit très-fidéle. Cette résistance aigrit si fort ce prince, qu'après qu'il eut défait son adversaire, & se fut rendu maître de l'état, il chassa Rigobert de son siége, & fit mettre en sa place un clerc nommé *Milon*, qui étoit très-indigne de cette charge. Le saint prélat se retira en Gascogne, d'où Milon le fit rappeller, lui donnant la liberté de célébrer la messe dans l'église de Reims. Il mena une vie privée pendant quelques années dans une maison de campagne que Pepin lui avoit donnée, & mourut le 4 janvier de l'an 733, ou plutôt 743. Sa châsse est dans la cathédrale de Reims, d'où l'on a retiré quelques-uns de ses ossemens, que l'on conserve dans l'église de S. Remi de Reims, & dans le trésor de la cathédrale de Paris. * Sigebert. Hugues Menard.

RIGOLEUC (Jean) Jésuite né en 1594 à Saint-Quintin, petite ville de France en Bretagne, à trois lieues de Saint-Brieux, fit ses premieres études dans le collége des Jésuites à Rennes; & fut reçu à Rouen dans la société des Jésuites en 1617. Après avoir achevé son année de noviciat, il enseigna les humanités avec succès, parcequ'il entendoit fort bien la langue latine; jusque-là que quelques-uns à cet égard le préféroient au pere Petau. Douze ans après il acheva son second noviciat, & mourut à Vannes en 1658, âgé de 63 ans; en réputation de sainteté. Il avoit une singuliere dévotion pour le culte de la Vierge. La plupart de ses ouvrages sont mystiques. On a recueilli de lui un traité, qu'il appelle *Jesus aimable*; un autre sur l'*oraison mentale*; un troisiéme *de la garde du cœur*; un *abrégé de la vie parfaite*; des *avis sur la réception des religieuses*; & *quarante lettres* aux religieuses appellées *Ursulines*. * *La vie du pere Rigoleuc*, par le P. Pierre Campion, &c. *à Paris*, 1686, *in-12*.

RIGONTE, fille du roi Chilperic I & de *Frédegonde*, fut promise à Recarede, second fils de Leuvigilde, roi des Visigoths. Elle partit même en 584 avec un train digne de sa qualité pour aller en Espagne; mais elle ne passa pas Toulouse; & revint à Paris, où sa conduite fut très-déréglée. Elle s'abandonna à toutes sortes de vices, & eut de grands différends avec sa mere, qui voulut un jour l'étrangler. On ne sait pas bien le temps de sa mort. * Grégoire de *Tours*, *hist.* Adrien de Valois, *des gestes des François*, *t. II.* Le P. Anselme.

RIGORD, autrement RIGOLD ou RIGOT; car on le trouve écrit de ces trois façons, paroît avoir passé la plus grande partie de sa vie dans le XII siécle. Il dit lui-même qu'en 1205, il étoit sur le déclin de l'âge. Il étoit natif de Gothie, ou Languedoc, médecin de profession, historiographe du roi de France, & moine de S. Denys. C'est lui-même qui nous apprend ce détail dans l'épître adressée à Louis, fils de Philippe-Auguste, qui se lit à la tête de son histoire. Il mourut le 17 novembre, mais on ne sait de quelle année. M. l'abbé le Gendre & quelques autres avant lui, ont donné à Rigord la qualité de médecin du roi, mais sans preuve, & à ce qu'il paroît, sans fondement. On aura joint mal-à-propos ces paroles, dans les titres qu'il se donne, *Professione physicus*, avec celles-ci, *Regis Francorum chronographus*, ensorte qu'on aura lu,

lu, *Professione physicus regis*, *Francorum chronographus* : ce qui est ridicule. M. Pithou & M. Duchesne nous ont donné l'un & l'autre l'histoire de Rigord, qui est en latin, & qui commence au couronnement de Philippe-Auguste, fait en 1179, du vivant du roi Louis VII, son pere, qui mourut l'année suivante. Il la continue jusqu'en 1209. Ce qu'on y trouve de plus, appartient à Guillaume le Breton son continuateur. Cette histoire a été en très-grande estime du temps de Rigord, & même après. Il n'y en a guère en effet de mieux écrite, de toutes celles qui nous restent de ces temps-là. Il n'y en a point de plus détaillée & de plus exacte, & elle paroît à d'habiles gens préférable à toute autre pour les trente premieres années du regne de Philippe, qui y sont décrites. Il faut remarquer cependant, que l'esprit de superstition si commun dans ces siécles grossiers, y regne par-tout, & qu'elle est trop remplie de visions, de songes, de prophéties & de miracles, admis sans discernement. * *Mémoires contenant la vie & les ouvrages de Guillaume le Breton & de Rigord*, par M. de la Curne, dans les *mémoires de l'académie des inscriptions & belles-lettres*, *tom. VIII*. Le Gendre dans ses *jugemens sur plusieurs anciens historiens de France*, à la tête de son *histoire de France*, in-fol.

RIGORD (Jean-Pierre) chevalier de l'ordre de S. Michel, ancien commissaire de la marine, & l'un des membres de l'académie de Marseille, naquit dans cette ville le 18 janvier 1656. Il étoit fils d'*Honoré* Rigord, ancien échevin de la même ville, & de *Catherine* Vin, & frere & oncle de deux Jésuites de même nom, dont on parle avec éloge dans les *mercures* de juin & de septembre 1739. M. Rigord fit ses études avec beaucoup de succès dans le collége des peres de l'Oratoire de Marseille; & après ses humanités son pere voulut l'engager dans le commerce, & pour lui en inspirer l'esprit, il l'envoya à Lyon chez un riche négociant. Mais M. Rigord avoit un autre penchant; il aimoit les livres, tout ce qui pouvoit orner son esprit l'entraînoit, & le reste en souffroit. Il fallut enfin le laisser le maître de suivre son inclination, & dès qu'il eut cette liberté il vint à Paris, étudia dans les classes de Sorbonne & prit le degré de bachelier. Sa santé le seconda mal dans son ardeur pour l'étude; il commença à s'épuiser; & il se vit obligé de suivre les avis de ceux qui lui conseillerent non-seulement de diminuer beaucoup de son travail, mais aussi de retourner en Provence. Il revint donc en 1682 à Marseille, où son mérite ne tarda pas à lui acquérir l'estime de M. Begon, alors intendant de la marine, qui lui procura l'emploi d'écrivain principal du parc. C'est dans l'exercice de cet emploi que M. Rigord a donné les premieres preuves de son intelligence & de son activité dans les affaires. Lorsque M. Begon fut envoyé à Rochefort pour y exercer l'intendance de la marine, il y appella aussi M. Rigord, & le fit connoître à M. le marquis de Seignelai, ministre & secrétaire d'état, chargé du département de la marine. Ce ministre apprit avec joie que M. Rigord entendoit quelque chose de plus que les affaires, qu'il avoit une grande étude des auteurs Grecs & Latins, & beaucoup de connoissance des médailles & des antiques, étude particuliere qui suppose une érudition étendue, & qui sert à établir la certitude de l'histoire, en lui fournissant les garans pour l'ordinaire les plus assurés. M. de Seignelai résolut donc de mettre à profit cette connoissance de M. Rigord; & en 1690 il jetta les yeux sur lui pour lui confier le soin du cabinet du roi. Mais les soins & l'assujétissement que cet emploi exige, empêcherent M. Rigord d'accepter l'honneur qu'on vouloit lui procurer; & le ministre ne pouvant désapprouver ses raisons, lui donna l'emploi de commissaire de la marine qu'il a exercé jusqu'en 1704, que ces emplois furent mis en finance. La confiance que l'on avoit en lui fit qu'on le chargea durant le même temps de plusieurs commissions qui l'obligerent à faire différens voyages, pour remédier à divers abus; & il s'aquitta de tout au gré de ceux qui l'employoient, & sans presque interrompre pour cela son étude favorite des médailles & des antiquités. Sa conduite pleine de prudence & de zèle lui acquit aussi la confiance des intendans de Languedoc & de Montauban, qui le chargerent du soin des affaires qu'ils avoient dans les Pyrenées, le nommerent leur subdélégué dès 1691, & accompagnerent ce choix des marques d'estime les plus flateuses. Ce fut pendant ses diverses courses dans les Pyrenées, qu'il composa deux savantes dissertations sur deux médailles rares qui étoient tombées entre ses mains. La premiere de ces dissertations est une réponse à celle de M. Graverol, savant antiquaire de Nismes, sur une médaille que M. Rigord lui avoit envoyée, représentant une divinité sous l'habit d'une femme ayant sur la tête une espéce de croissant. Cette médaille a pour légende ces mots grecs Θεου Πανος. Le revers représente une figure propre par sa confusion à exercer le génie des antiquaires. M. Graverol dans sa dissertation prouve que la prétendue divinité n'est point Pan, mais Isis; & pour expliquer le revers il donne des conjectures ingénieuses. Sa dissertation est en forme de lettre, datée de Nismes le 5 juillet 1689. La réponse de M. Rigord, datée de Marseille le 15 août suivant, n'est pas moins savante. L'auteur fouillant dans l'antiquité la plus reculée, fait voir par le témoignage des meilleurs auteurs, que cette prétendue divinité de la médaille ne peut être qu'une Isis : mais il combat toutes les conjectures de son ami pour l'explication du revers, par d'autres conjectures qui le portent à entrer dans un détail très-savant du culte & des cérémonies des Egyptiens. La seconde dissertation a pour sujet une médaille d'Hérode Antipas, l'époque de laquelle sert à fixer celle de la naissance de J. C. Cette seconde dissertation datée de Marseille le 10 septembre 1689, est beaucoup plus utile que la premiere. M. Lebret, premier président au parlement d'Aix, & intendant de Provence, mort le 14 octobre 1734, qui étoit encore très-jeune lorsque cet écrit de M. Rigord parut, proposa ses *Doutes* sur le systême qui y est établi, dans un écrit latin qu'il adressa au pere Pagi, & qui fut imprimé à Aix en 1690. A l'égard des deux dissertations de M. Rigord, elles ont été imprimées à Paris chez Antoine Lambin en 1689. On a encore de lui un petit ouvrage imprimé, intitulé : *Critique de la Télémacomanie*. La *Télémacomanie* est une mauvaise critique du Télémaque, qui a pour auteur le fameux abbé Faydit, & qui avoit paru en 1704. C'est, disent les auteurs du journal qui a pour titre l'Europe savante, *le prototype de l'extravagance pédantesque*, & l'écrit de M. Rigord confirme ce jugement. Ce savant avoit fait d'autres ouvrages plus étendus & fort savans sur les antiquités d'Egypte, & sur le culte des Egyptiens. Une partie de ces ouvrages a été envoyée à des savans étrangers, sans que l'auteur en ait gardé la copie; & l'autre qu'on a trouvée parmi ses papiers, est trop peu digérée pour que l'on ait pu en faire usage. Ses emplois l'arrachoient trop souvent à son cabinet, à ses antiques dont il avoit fait une belle collection, & à sa bibliothéque qui étoit nombreuse & bien choisie. Cependant on trouve plusieurs piéces de lui dans les *mémoires de Trévoux*, dont l'auteur de son éloge, cité à la fin de cet article, n'a point parlé. 1. Une lettre sur le livre du pere Bonjour, religieux Augustin, intitulé : *Monumenta Coptica*, & sur les autres travaux de ce pere : dans les *mémoires* du mois d'octobre 1703, pag. 1870. 2. Lettre sur une ceinture de toile trouvée en Egypte autour d'une mumie : dans les *mémoires* de juin 1704, pag. 978. 3. Une dissertation sur l'origine des langues & de l'écriture : dans les *mémoires* de juillet 1704, pag. 1182. 4. Lettre écrite à M. Bon, premier pré-

sident de la cour des aides de Montpellier, sur des monumens antiques dont il est parlé dans les *mémoires de Trévoux*, du mois d'octobre 1714 : dans les mêmes *mémoires*, juillet 1715. La lettre de M. Rigord est du 9 décembre 1714. En 1701, M. Lebret, premier président & intendant de Provence, avoit choisi ce savant pour son subdélégué à Marseille, & M. Rigord exerça cette subdélégation pendant plus de 25 ans, ce qui l'occupoit beaucoup. Au mois de juillet 1722, le roi lui accorda des lettres de noblesse, le cordon de l'ordre de S. Michel, avec dispense de faire preuve de deux races d'extraction, & une pension de 1000 livres. En 1726 le roi ayant bien voulu établir une académie de belles-lettres à Marseille, M. Rigord fut invité à y remplir une place, ce qu'il accepta. Cette nouvelle académie ne put en profiter long-temps; M. Rigord mourut l'année suivante 1727, le 20 juillet, âgé de soixante-onze ans. Il avoit été marié deux fois : la premiere le 27 novembre 1696, avec *Magdeléne* Gazelle, dont il n'a point eu d'enfans : & la seconde le 17 novembre 1721, avec *Thérèse* de Cabane, dont il n'a point eu non plus de postérité. On a trouvé parmi ses papiers beaucoup de lettres de M. Magliabeci, antiquaire du duc de Parme, de MM. Thoynard, Graverol, Terrin, de M. le marquis d'Aronchel, seigneur Portugais, très-versé dans la littérature, du cardinal Noris, du pere Bonjour, savant Augustin, de M. le président de Mazaugue, du pere Pagi, de M. Malaval l'aveugle, & de plusieurs autres. Nous avons trouvé aussi quelques-unes de ses lettres avec celles de M. Dron, savant antiquaire de Paris, qui sont manuscrites, & tant par ces lettres que par celles de M. Dron, on voit que M. Rigord étoit lié encore avec MM. Vaillant, Morel, Rainssant, &c. * Eloge de M. Rigord lu dans l'assemblée publique de l'académie de Marseille le 5 janvier 1728, par M. Chalamont de la Visclede, secrétaire de ladite académie; & imprimé dans le premier recueil de cette académie, à Marseille, *in*-12, chez Pierre Boy. Lettres manuscrites de François Dron.

RIGUET (François de) mal nommé REGUET *dans le supplément de Basle*, étoit un homme d'une grande érudition & d'un rare mérite. Il fit ses études à Pont-à-Mousson, sous le savant pere Sirmond, Jésuite. Ayant été postulé abbé de l'abbaye de Jovilliers, ordre de Prémontré, en 1641, il fit profession dans cet ordre en 1642. Il jouit de cette abbaye depuis le 3 mai 1643, jusqu'en 1658, qu'il se fit relever de ses vœux, & résigna son abbaye au prince Charles-Léopold, connu depuis sous le nom de Charles V, duc de Lorraine. Ce prince n'ayant pu obtenir ses bulles, & d'ailleurs le prince Ferdinand son aîné étant mort en 1658, il fit sa démission en faveur de Jean Du-Han de Martigny. L'abbé Riguet, ayant été choisi pour gouverneur du même prince Charles V, fut envoyé en 1673 en Pologne, pour ménager la couronne en faveur de ce prince. Il y harangua avec tant d'éloquence, qu'il se fit, dit-on, une acclamation de toute l'assemblée, qui demandoit le duc de Lorraine pour roi. Cependant sa négociation ne réussit point. Dès 1659 le prince Charles-Léopold lui avoit résigné la grande prevoté de l'église de saint Diez, dont il prit possession le troisiéme décembre de la même année. Il fut aussi prieur commandataire de Flavigny & de Chatenoy. Les courses qu'il fit pour le service du prince Charles-Léopold, ne lui firent pas oublier son église de saint Diez, à qui il rendit plusieurs services importans, dont on peut voir le détail dans l'histoire de cette église, dont il sera parlé ci-après. Nous dirons seulement, qu'en qualité d'ordinaire du Val de saint Diez, il a érigé trois nouvelles paroisses : celles de Mandray, de Clevecey & du Valtin. Il fit aussi ou fit faire divers réglemens utiles, tant pour le chapitre de saint Diez, que pour les paroisses dépendantes de ce chapitre. M. l'abbé de Riguet est mort en 1699. On a de lui : 1. *Systême chronologique & historique des évêques de Toul jusqu'au temps de Charlemagne*, avec des mémoires pour la vie de saint Diez, *in*-4°, à Nancy, 1701. C'est ainsi que M. l'abbé Lenglet cite cet ouvrage : mais il est sûr que les mémoires sur la vie de saint Diez avoient paru dès 1681. A la suite de cet ouvrage, édition de 1701, est une dissertation pour prouver que la ville de Toul est le siége épiscopal des Leucois : mais cette dissertation est du pere Benoît (Picart) de Toul, Capucin. M. Clément, mort garde de la bibliothéque du roi, a fait contre cette dissertation : *La défense de l'antiquité de la ville & siége épiscopal de Toul*, &c. *in*-8°, à Paris, 1702. 2. *Histoire de l'église de S. Diez*, avec les piéces justificatives de ses immunités & priviléges, dédiée au pape Benoît XIII, à S. Diez, 1726, *in*-12. Il est vrai que cet ouvrage porte le nom de M. Jean-Claude Sommier, archevêque de Césarée, grand prevôt de la même église : mais on sait aussi que c'est proprement l'ouvrage de M. de Riguet. M. Sommier qui avoit eu le manuscrit de l'auteur, en profita, y fit quelques changemens & additions, & ajouta les preuves entieres dans les endroits où M. de Riguet s'étoit contenté de les citer. L'épître dédicatoire au pape Benoît XIII est aussi de M. Sommier. *Voyez* cette *histoire de l'église de S. Diez*, page 5, & depuis la page 287, jusqu'à 298; *Défense de l'église de Toul*, par M. Brouillier, *in*-4°, pag 305, &c. & tout le chapitre quatriéme de la même défense, dans lequel on fait un examen critique de l'histoire de l'église de saint Diez. * Extrait des écrits cités dans cet article, & des *annales ordinis Præmonstratensis*, *in-fol.* tome I, page 927. M. Riguet avoit préparé une édition de l'ouvrage intitulé : *Joannis Herculani Pleinfisini historia de antiquitatibus Vallis Galilæi*, avec de courtes notes : mais étant mort avant d'avoir pu mettre cet ouvrage au jour, il avoit envoyé le tout dans sa derniere maladie à M. Hugo, qui a revu ces manuscrits, a fait de nouvelles recherches, ajouté de nouvelles notes, & publié le tout dans le tome premier des *Sacræ antiquitatis monumenta*, à Estival 1725, *in-fol.* page 170 & suivantes. Dans la préface, n° 11, M. Hugo fait honneur de cette édition à M. de Riguet, & parle de ce qu'il y avoit ajouté pour la perfectioner.

RILLE, riviere de France en Normandie. Elle a sa source aux environs de Sées, d'où coulant vers le septentrion, elle passe à Laigle, Rugles, Lipre & Beaumont-le-Roger; puis ayant reçu la Carentone, elle sépare le Lieuvin du pays Roumois, & se rend dans la baye de la Seine, au-dessous de Pont-Audemer. * Baudrand.

RIM, forteresse du royaume de Nubie, située sur les frontieres de l'Egypte. Cette place a été la cause de plusieurs guerres entre les Egyptiens & les Nubiens. Les premiers s'en rendirent enfin les maîtres l'an 345 de l'hégire, & se délivrerent par la prise de cette forteresse des courses fréquentes que les Nubiens faisoient sur leurs terres. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

RIMI (Pierre) natif de Perpignan en Roussillon, religieux de l'ordre des Carmes, & docteur en théologie, a composé des commentaires sur tous les pseaumes de David; plusieurs sermons; & cinq livres de sentences. * *Bibl. Hisp.*

RIMINI, en latin *Ariminium*, ville d'Italie, sur la mer Adriatique, dans la Romagne, province de l'état ecclésiastique, est le siége d'un évêché suffragant de Ravenne. Son ancien port, autrefois célébre, est maintenant rempli de sable : ensorte qu'il n'y peut plus entrer que quelques petites barques. Le marbre, dont le port étoit bâti, a servi à la construction de l'église de saint François. A l'une des portes il y a un fameux arc de triomphe, dressé en l'honneur d'Auguste; & dans la ville on voit les restes d'un grand théâtre de brique. Son pont, sur la riviere de Rimini, est fort estimé, & joignoit la voie Flaminie à l'Emilie. Cette ville,

qui a eu divers seigneurs après les Romains, résista aux Goths du temps de l'empereur Justin. On y voit de beaux palais bâtis par les Malatestes, anciens seigneurs de Rimini. Cette ville appartient présentement au saint siége.

*CONCILES DE RIMINI.*

L'empereur Constance fit assembler l'an 359 un concile à Rimini, où il se trouva plus de quatre cens prélats de l'église d'Occident, comme saint Athanase le dit en deux endroits, & après lui Sulpice Severe & Sozomene. Ils étoient assemblés de l'Illyrie, de l'Italie, de l'Afrique, de l'Espagne, des Gaules & de l'Angleterre. Entre ceux-là, Restitut de Carthage, S. Phébade d'Agen, S. Servais de Tongres, Gratien & Musonne, étoient les plus illustres. Parmi les Ariens, qui étoient au nombre de près de quatre-vingt, on y remarqua particulierement Ursace, Valens, Germinius, Auxence, &c. L'empereur avoit donné ordre à Taurus, préfet du prétoire, de ne les point laisser séparer qu'ils ne fussent tombés d'accord d'une même confession de foi; & lui avoit promis de le faire consul, s'il venoit à bout de ménager cette union. Il commanda aussi qu'on leur fournît toutes les choses nécessaires à leur subsistance; mais les évêques des Gaules & de la Grande-Bretagne refuserent ce secours. Il y en eut seulement trois des derniers qui l'accepterent, parcequ'ils étoient fort pauvres, & ne vouloient pas être à charge à leurs confreres, lesquels s'étoient offerts de contribuer chacun pour leur subsistance. Le pape Libérius envoya ses députés à Rimini. Les Orthodoxes s'assemblerent dans la grande église de Rimini, & les Ariens tinrent leurs conférences dans une autre. Ursace & Valens proposerent d'abord d'abroger toutes les confessions de foi qui avoient été faites jusqu'alors, pour en recevoir une qu'ils présenterent, où ils disoient simplement que le Fils de Dieu étoit semblable au Pere en toutes choses, sans parler de l'essence ni de la consubstantialité: ce qui favorisoit tacitement l'arianisme. Mais les prélats orthodoxes se contenterent de recevoir de nouveau le symbole de Nicée, comme suffisant pour conserver la foi, & exempt de tout soupçon d'erreur. Ils ajouterent à cette définition la condamnation de l'hérésie des Ariens & de toutes les autres de ce parti, comprise en onze anathêmes, & déposerent Ursace, Valens, Germinius, Auxence, Démophile & Caïus, qui étoient les chefs des hérétiques. Voilà, à proprement parler, ce qui regarde le premier temps du concile de Rimini, que les anciens ont reconnu en cette partie comme œcuménique. Pour les choses qui se passerent depuis, & que S. Athanase appelle nouveautés de Rimini, elles ne peuvent être attribuées à une légitime assemblée. Les prélats rendirent compte à Constance de ce qu'ils avoient fait, dans une épître synodale qu'ils lui envoyerent par dix de leurs confreres, & ils lui demanderent permission de se retirer dans leurs diocèses. Mais l'empereur fut prévenu par Ursace & Valens; & après avoir fait attendre très-long-temps ces députés, il les obligea de signer une confession de foi, où le Fils étoit dit simplement semblable au Pere. Ces députés, après cette perfidie, revinrent au concile avec les Ariens, & furent exclus de la communion, quoiqu'ils alléguassent pour leur décharge, qu'ils avoient été obligés de signer par l'autorité & par les menaces de Constance. Cependant le préfet Taurus eut ordre de ne laisser partir aucun prélat qu'il n'eût signé, & d'envoyer en exil ceux qui refuseroient de le faire. Cette rigueur fut cause que plusieurs évêques ennuyés de se voir si long-temps hors de leurs églises, & pressés de beaucoup d'incommodités, oublierent leur premiere constance, & se laisserent aller à la volonté de l'empereur. La foiblesse fut si générale, qu'en peu de temps il n'en resta que vingt qui tinssent bon pour la foi de Nicée. Saint Phebade d'Agen, & saint Servais de Tongres, qui étoient de ces derniers, furent trompés par Valens, qui leur promit d'ajouter que le Fils de Dieu n'étoit point créature comme les autres créatures, pourvu que l'on s'abstînt d'employer les mots d'*essence* & de *consubstantiel*; mais en ce *comme* le venin étoit caché: car par ce terme de comparaison, il entendoit que le Verbe étoit seulement une plus excellente créature que toutes celles que Dieu avoit faites. Les Ariens triompherent de cette confession de foi, qui fut condamnée de tout le monde, & par ceux mêmes qui l'avoient signée.

Jean-Baptiste du Castel ou Castelli, évêque de Rimini, célébra trois synodes diocésains, pour la réforme des mœurs en 1577, en 1578 & en 1580. Jules Salicini, prélat de la même ville, dressa des ordonnances dans un autre tenu en 1593. * Saint Athanase, *de synod.* Saint Jérôme, *ep.* 84, *& cont. Lucifer.* Saint Hilaire, *in fragmen.* Sulpice Sévere, *l.* 2. Socrate, *l.* 2. Sozomene, *l.* 4. Baronius, *in annal.* Godeau, *hist. eccl. &c.*

RINGELBERGIUS, *cherchez* FORTIUS.

RINGO, roi des Goths, qui habitoient le pays que l'on nomme à présent *Gothie*, dans la partie méridionale de la Suéde, eut guerre dans le IX siécle avec Harald, roi de Danemarck, & leva une si puissante armée, que ses troupes occupoient en marchant quarante milles d'Italie, depuis l'avant-garde jusqu'à l'arriere-garde. Il remporta une illustre victoire sur Harald, qui avoit une armée encore plus nombreuse que la sienne, & tua lui-même ce roi. * Joan. Mag. *l.* 8, *c.* 8.

RINGSTED, petite ville ou bourg de Danemarck. Ce lieu, situé vers le milieu de l'isle de Zelande, est fort ancien. Il a été autrefois le lieu de la résidence & de la sépulture des rois de Danemarck. * Mati, *dict.*

RINGSTEDUS (Thomas) surnommé *le Vieux*, évêque de Bangor en Angleterre, avoit été religieux de l'ordre de saint Dominique, docteur & professeur en théologie de l'université d'Oxford, & se distingua par son érudition en France & en Italie. Pendant qu'il étoit à Rome, il fut fait pénitencier par le pape Innocent, qui en 1357, lui donna l'évêché de Bangor. Ce prélat mourut l'an 1365, & laissa plusieurs ouvrages; entr'autres, *In Parabolas Salomonis; Prædicationes solemnes, &c.* * Pitseus, *de illustr. Angl. scriptorib.* Echard, *script. ord. FF. Præd. t. I.*

RINGWOOD, bourg d'Angleterre avec marché, qui donne son nom à un quartier du sud-ouest du comté de Hamp. Il est situé sur l'Avon, à 75 milles anglois de Londres. * *Dict. angl.*

RINGKIOPING, petite ville de la Jutie septentrionale en Danemarck. Elle est sur la mer d'Allemagne, où elle a un assez bon port, à seize lieues de Ripen vers le nord. * Mati, *dict.*

RINTELEN, petite ville avec université établie en 1612, par Ernest, prince de Holstein, & comte de Schawembourg. Elle est dans le comté de Schawembourg en Westphalie, sur le Weser, environ à cinq lieues au-dessous de Minden. * Mati, *dict.*

RINTHON, de Syracuse, & que quelques-uns font de Tarente, étoit un poëte comique, fils d'un potier de terre. Il vivoit sous le regne de Ptolémée Lagus. Les écrivains lui attribuent trente-huit piéces. C'étoient des tragi-comédies. Ciceron, Varron, Columella, Athenée, Suidas & Ephæstion parlent de ce poëte. * *Voyez* Ragusa, *Elegia Siculorum.*

RINUCCINI (Ottavio) poëte Italien, de Florence, vint en France à la suite de la reine Marie de Médicis. Il est l'inventeur des *Opera* dans l'Italie, c'est-à-dire, de l'usage inconnu aux anciens, de représenter en musique les comédies, les tragédies & les autres piéces dramatiques; quoique d'autres attribuent cet établissement à un gentilhomme Romain, nommé Emilio del Cavalero, qui en avoit donné un dès 1590. Toute

l'Italie a applaudi à trois de ses piéces; savoir, *Daphné*, *Euridice* & *Ariadne*. Les libéralités du grand duc de Toscane contribuerent beaucoup à l'éclat de sa réputation. Par leur moyen il attira les plus excellens musiciens de toute l'Italie, & il n'épargna rien pour les machines & les autres décorations du théâtre, sur lequel il représentoit tout ce qu'il pouvoit s'imaginer de naturel, & pour ainsi dire, de surnaturel, depuis les cieux jusqu'aux enfers. Il n'étoit pas moins bon poëte, qu'excellent machiniste. Il composoit ses vers avec beaucoup d'exactitude, & leur donnoit toute la douceur & toute la netteté possible. Il mourut vers 1620 ou 1621, & ses œuvres furent publiées l'an 1622, à Florence, par les soins de Pierre-François Rinuccini son fils. * Janus Nicius Erythræus, *Pinacoth.* Baillet, *jugem. des savans sur les poëtes modernes*, & M. de la Monnoye *sur* Baillet.

RINUTIO ou RENUTIO (N.) a traduit du grec la vie & les fables d'Esope. Jean-Albert Fabricius qui parle de cette version dans sa Bibliothéque grecque, tome I, livre 2, nomb. XI, p. 397, appelle le traducteur *Rimitius*, & dit qu'il ignore ce qu'il étoit: *Prodierant Æsopi vita & fabulæ per Rimitium nescio quem latinè versæ.* Cette version parut à Milan en 1480. Rinutio étoit d'Arezzo, & fut le maître de Laurent Valle dans la langue grecque, comme celui-ci le dit lui-même dans son écrit contre Pogge, liv. 4, pag. 335. Rinutio fut aussi un des secrétaires du pape Nicolas V: *Inter secretarios apostolicos adlectus.* Il fit sa version des fables d'Esope à la sollicitation d'Antoine, cardinal-prêtre du titre de S. Chrysogon, & à l'instigation du même il l'adressa à Nicolas V, lequel n'étoit pas encore pape: c'est ce que nous apprend Rinutio dans une lettre au cardinal que l'on vient de nommer: *Quo tempore sanctissimus D. N. Nicolaus pontifex V, dum erat in minoribus, ad dignitatem cardinalatûs fuit promotus, vitam Æsopi è græco in latinum ejus nomine, te hortatore suasoreque, cœpi transferre; sed priusquàm illam absolvissem, sanctitas ejus ad summi apostolatûs fastigium fuit assumpta.* Rinutio traduisit aussi du grec en latin les épîtres d'Hippocrate, & les dédia au même pape Nicolas V. * *Disquisitio de Nicolai V erga litteras & litteratos viros patrocinio*, page 195 de la vie de Nicolas V, écrite en latin par M. Dominique Georgi, & imprimée à Rome en 1742, *in-4°.*

RIO GRANDE ou POTENGI; c'est une riviere du Brésil, qui prend sa source dans les terres inconnues, traverse la capitanie de Rio Grande, & se décharge dans la mer du Brésil à Natal-los-Reyes. * Mati, *dict.*

RIO GRANDE (la capitanie de) c'est un gouvernement des Portugais dans le Brésil. Il est autour du coin qui joint la côte septentrionale avec la méridionale, entre la capitanie de Paraiba & celle de Siara. Natal-los-Reyes en est le lieu principal. Les François ont été maîtres de ce pays; mais ils en ont été chassés par les Portugais l'an 1601. * Mati, *dict.*

RIO GRANDE DE SANCTA MARTHA ou DE LA MADELENA, fleuve de la Terre-ferme ou Castille d'Or dans l'Amérique méridionale, a reçu ces deux noms, parcequ'il descend de la province de Sainte-Marthe, & que son embouchure fut découverte par les Espagnols le jour de la fête de sainte Magdeléne. Il se forme de deux rivieres, dont l'une nommée *Rio Cauca* ou *Rio grande de sancta Martha*, prend sa source dans le Popayan; & l'autre appellée *Rio Grande de la Madelena*, naît dans le nouveau royaume de Grenade. Elles se joignent auprès de Ténériffe, ville de la province de Sainte-Marthe, & n'ont plus qu'un même canal jusqu'à leur embouchure dans la mer du Nord. Toutes les marchandises de l'Europe sont menées sur ce fleuve dans la Castille d'Or, à force de rames & de cordes; & toutes les marchandises du nouveau royaume de Grenade & de Popayan, y descendent jusqu'à la mer. On assure que l'on remarque encore le courant de cette riviere à dix lieues en mer loin de son embouchure, tant il est impétueux & violent. * De Laët, *hist. du nouveau monde.*

RIOLAN (Jean) natif d'Amiens, médecin de la faculté de Paris, célébre par la connoissance de l'anatomie, aussi-bien que de la médecine, vivoit sur la fin du XVI siécle, & mourut au commencement du XVII, le 18 octobre 1606. Il fut un des zélés défenseurs de la doctrine d'Hippocrate contre les chymistes, & laissa divers ouvrages, qui ont été recueillis & imprimés en un volume *in folio*, en 1610, à Paris. Cette édition contient des commentaires sur divers livres de Fernel; plusieurs traités ou disputes philosophiques sur l'immortalité de l'ame, sur l'ame du monde, sur le libre arbitre, *de fato*, &c. trois livres des premiers principes des choses; des disputes métaphysiques, sur Dieu, la nature, les idées, la providence tant générale que particuliere, Si Dieu est le premier moteur; *An potentia sit prior actu; An Deus sit actus purus*, &c. un abrégé de toute la médecine; une physiologie; une pathologie; l'art de bien guérir; deux livres de la méthode générale de guérir; un de la méthode particuliere, &c. La plus grande partie de ces ouvrages a été imprimée séparément en différens lieux & en diverses formes, comme on peut le voir dans l'ouvrage de Vander Linden, *de scriptis medicis*, auquel nous renvoyons. Le même cite encore de Riolan les écrits suivans: *Disputatio de monstro Lutetiæ M D C V nato*: à Paris, 1606, *in-8°. Ad Libavii maniam responsio, pro censurâ scholæ Parisiensis contra Alchimiam lata*, à Paris, 1606, *in-8°.*

RIOLAN (Jean) *fils du précédent*, a été aussi docteur en médecine de la faculté de Paris, & mourut le 19 février 1657, âgé de 77 ans. Nous ne savons rien de particulier de sa vie. Vander Linden, dans son livre *de scriptis medicis*, édition d'Amsterdam 1662, *in-4°*, se contente de le nommer & de rapporter la liste de ses ouvrages, savoir: *Anatomica, seu Anthropographia, & Osteologia*; à Paris, 1618, *in-8°*; 1626, *in-4°*, & 1649, *in-fol. Schola anatomica novis & raris observationibus illustrata: cui adjuncta est accurata fœtûs humani historia*; à Paris, 1608, *in-8°*; à Genève, 1624, *in-8°. Osteologia ex veterum & recentiorum præceptis descripta*, &c. à Paris, 1614, *in-8°. Comparatio veteris medicinæ cum novâ, Hippocraticæ cum hermeticâ, dogmaticæ cum spagyricâ*; à Paris, 1605, *in-12. Brevis excursus in Battologiam Quercetani* (Joseph du Chesne) *quo alchymiæ principia funditùs diruuntur, & artis vanitas demonstratur. Accessit censura scholæ Parisiensis*; à Paris, 1604, *in-12. Enchiridium anatomicum & pathologicum*, &c. à Leyde, 1649, *in-8°. Opera anatomica cætera, recognita & auctiora, unà cum opusculis anatomicis novis*; à Paris, 1650, *in-folio. Opuscula anatomica nova*, &c. à Londres, 1649, *in-4°. Opuscula anatomica varia & nova, imprimis de motu sanguinis, ejusque circulatione vera ex doctrinâ Hippocratis*; à Paris, 1652, *in-12*, & 1653, *in-8°. Responsio prima, edita anno Domini 1652, ad experimenta nova anatomica Joannis Pecqueti, adversùs hæmorosin in corde, ut chylus hepati restituatur, & nova Riolani de circulatione sanguinis doctrina sarta tecta conservetur*, &c. *Opuscula anatomica adversùs Thomam Bartholinum*; à Paris, 1653, *in-8°. Opera anatomica vetera, recognita & auctiora*; à Paris, 1649, *in-folio. Incursionum Quercetani depulsio*; à Paris, 1605, *in-12. Censura demonstrationis Harveti pro veritate alchymiæ*; à Paris, 1606, *in-12.* On peut voir dans Vander Linden les titres plus détaillés des ouvrages qu'on vient de rapporter; mais on n'y trouvera point les écrits suivans que Riolan a composés en françois. Nicolas Habicot, chirurgien de Paris, ayant soutenu dans un écrit qu'il rendit public, que des os apportés à Paris étoient ceux

du géant *Theutobocus*, Riolan donna la même année une censure de cet écrit, sous ce titre: *De Gigantomachie, pour répondre à la Gigantostéologie:* l'auteur ne se nomma point; il prit même le titre d'écolier en médecine. Il combat d'abord l'existence des géans par beaucoup d'autorités; ensuite il attaque en particulier l'ostéologie du géant Theutobocus, & prétend que suivant les proportions prises des os de la cuisse & de la jambe, le corps entier ne devoit avoir que treize pieds. Il conclut que ce sont des os d'éléphant, par la comparaison des os de cet animal avec ceux du géant prétendu. Son ouvrage est terminé par une sortie contre les chirurgiens en général. Guillemeau répondit en 1615, à cet écrit de Riolan par un *Discours apologétique touchant la vérité des géans, contre la Gigantomachie d'un soi-disant écolier en médecine.* En 1618, Jean Riolan fit un second écrit, où il se nomma, intitulé: *Gigantologie, ou histoire de la grandeur des géans, où il est démontré que de toute ancienneté les plus grands hommes & géans n'ont été plus hauts que ceux de ce temps.* Habicot opposa la même année à cet ouvrage son *Anti-Gigantologie, ou contre-discours de la grandeur des géans.* Cette dispute est détaillée dans les *recherches sur l'origine de la chirurgie*, pag. 273 & suivantes. Les autres ouvrages de Riolan que nous connoissons sont: 1. *Requête au roi pour l'établissement d'un jardin royal à Paris;* imprimée en 1618 *in*-8°. Cette requête fut favorablement écoutée, puisque le jardin royal pour les plantes médicinales fut en effet établi par lettres patentes de Louis XIII du mois de février 1626. 2. *Curieuses recherches sur les eschôles en médecine de Paris & de Montpellier, nécessaires d'être sues pour la conservation de la vie; par un ancien docteur en médecine de la faculté de Paris;* à Paris, 1651, *in*-8°. Riolan dit dans son avis *au lecteur sage & désintéressé*, que » cet ouvrage fut conçu dans la chaleur d'un procès que » l'autorité d'un arrêt n'a pu terminer. » Cet arrêt est apparemment celui du premier de mars 1644, *pour les doyen & docteurs régens de la faculté de médecine de Paris, contre Théophraste Renaudot, gazettier, soi-disant médecin du roi & de l'université de Montpellier, les docteurs en médecine dudit Montpellier, & d'autres universités ses adhérens, & les chancelier, professeurs & docteurs régens en ladite faculté de médecine de Montpellier, intervenus en cause contre lui; prononcé en l'audience de la grand chambre le mardi premier jour de mars* 1644, & imprimé la même année *in*-4°, *avec les plaidoyers de M. Talon, avocat général, & des avocats des parties.* Cet arrêt ne termina pas en effet la dispute. La même année 1644, Michel de la Vigne, alors doyen de la faculté de médecine de Paris, prononça publiquement deux discours latins contre Théophraste Renaudot & ses adhérens: ils sont imprimés *in*-4°. La contestation s'échauffa davantage en 1650, entre Charles *Guillemeau*, médecin de Paris, & Jean *Cortaud* (que Riolan nomme *Courtaut*) médecin de Montpellier, sur la préexcellence de leurs écoles. Ils soutinrent leurs querelles par des écrits très-violens. Ce fut dans la même querelle, & à l'occasion des écrits de Cortaud, que Jean Riolan publia ses *Recherches*. Cet ouvrage est en effet très-curieux; on y apprend quantité de faits concernant l'université de Paris, la faculté de médecine en particulier, & celle de Montpellier; on y parle de divers écrivains & de leurs ouvrages. Mais il y a aussi trop de vivacité & d'injures contre Cortaud, & plusieurs autres.

RIOLET (Thomas) docteur en médecine à Saintes, est auteur d'un livre touchant la thériaque & l'orviétan, qui est curieux, & qui a été imprimé à Bourdeaux vers l'an 1666. * Gui Patin, *lettre CCCCXXXIII.*

RIOM, ville de France dans la basse Auvergne, *Ricomagum*, est du diocèse de Clermont, & située sur une éminence qui en rend la situation & la vue agréable. Elle est d'ailleurs très-bien bâtie, avec des rues larges, & tirées en droite ligne. Cette ville a dans ses fauxbourgs la célébre abbaye de Mauzac, fondée par Calminius, sénateur Romain, au commencement du VII siécle, & est la capitale du duché d'Auvergne; desorte que c'est d'elle que relevent tous les fiefs & arriere-fiefs de la province. Elle fut érigée en duché en faveur de Jean, duc de Berri, fils de Jean, roi de France, l'an 1360. L'exercice de la justice & des finances du roi y est établi depuis plus de neuf siécles; & le juge de cette ville étoit autrefois appellé le juge universel de toute la province, parcequ'il jugeoit par appel de toutes les affaires. Il y a sénéchaussée, siége présidial, généralité des finances & élection. Le lieutenant général de la sénéchaussée est aussi prevôt de la chambre des monnoies qui y est établie, & est le juge de tous les différends qui peuvent naître dans la convocation du ban & arriere-ban de la province, qui se fait dans la même ville. On voit dans cette ville un château superbement bâti par Jean, duc de Berri, dans lequel tous les officiers rendent la justice. Il y a aussi trois églises collégiales, saint Amable, la sainte Chapelle & Notre-Dame du Marthuret. Le chapitre de saint Amable est composé de quatorze chanoines, d'un doyen, qui en est le chef, dont le bénéfice est consistorial & de nomination royale, & de six demi-prébendes. Saint Amable, qui est patron de l'église paroissiale de toute la ville, & qui y étoit curé sur la fin du V siécle, est célébre par ses miracles continuels depuis 1300 ans. Il guérit des morsures de serpens, & chasse les démons des corps des possédés. Saint Grégoire de *Tours* rapporte avoir vu un énergumène guéri sur le tombeau de ce Saint. Ses reliques, qui sont conservées dans une grande & magnifique châsse d'argent cizelée, sont portées aux incendies, dont elles arrêtent le cours. Il y en a eu un exemple dans un embrasement arrivé dans la maison d'un poulailler de la ville de Riom l'an 1652. Le clocher de cette église est fait en pointe d'aiguille. Le chapitre de la sainte Chapelle est composé d'un trésorier & de douze chanoines, qui relevent immédiatement du saint siége, qui sont de la nomination du roi, & n'ont qu'un très-petit revenu. Cette chapelle, qui est très-belle, a été bâtie par Jean, duc de Berri, & dotée par Pierre de Bourbon, duc d'Auvergne, II du nom, & par Anne de France sa femme, l'an 1486. L'église du chapitre du Marthuret, qui est composé d'un prevôt & d'onze chanoines, a été réparée & rebâtie par Alfonse, frere de S. Louis. Dans cette ville il y a encore un collége de prêtres de l'Oratoire, où l'on enseigne la théologie, institué par Louis XIV, & un grand Hôtel-Dieu pour les malades; un hôpital général, & plusieurs maisons & communautés religieuses.

Riom a produit de grands personnages, entr'autres, Grégoire de *Tours;* Jean Masuer, célébre par sa Pratique, neveu de Pierre Masuer, qui avoit été professeur dans l'université d'Orléans, & qui fut fait ensuite évêque d'Arras; Antoine du Bourg, chancelier de France; les illustres familles des Marillacs, des Arnaulds & des Duras; Génébrard, célébre docteur de l'université de Paris, puis archevêque d'Aix; Antoine de Murat, lieutenant général de la sénéchaussée & siége présidial d'Auvergne, & conseiller d'état sous le regne de Henri *le Grand*; le célébre pere Sirmond, l'un des plus savans de sa société, confesseur de Louis XIII; le pere Arnoux, aussi Jésuite, l'un des bons prédicateurs du XVII siécle, confesseur du même roi Louis *le Juste;* Jean Sirmond, neveu du pere Sirmond, historiographe du roi, & de l'académie françoise. * Grégoire de *Tours en son livre des Saints.* Masuer, *en sa pratique.* Sainte-Marthe, *en son histoire de France.* Justel, *en son histoire.* Les mémoires de messieurs de Sulli & de Bassompierre. M. Pellisson, de l'académie françoise, *en son histoire.* Du Chêne, *antiq. des villes.*

RIONS, bourg de France dans la Guienne propre, sur la Garonne, à trois lieues au-dessus de Bourdeaux. Quelques-uns prennent Rions pour *Sirion*, ancienne ville de l'Aquitaine. * Mati, *diction.*

RIOS (Françoise de los) demoiselle Espagnole, native de Madrid, traduisit de latin en espagnol, à l'âge de douze ans, la vie de la B. Angéle de Foligni, qu'on publia l'an 1618. * Nicolas Antonio, *bibl. Hisp.*

RIOTHIME, fut, dit-on, premier roi de la petite Bretagne, vers l'an 470, & fut élu par les Bretons pour défendre leur liberté, après la mort d'Aëtius, général de l'armée des Romains. C'est de son temps que doit commencer l'histoire des Bretons, car tout ce que l'on conte de Conan & de ses successeurs jusqu'à celui-ci, n'est qu'un tissu de fables. * Vignier, *en son histoire de Bretagne.*

RIOXA, RIOIA, petite contrée d'Espagne, ainsi appellée à cause du Rioxa qui l'arrose. Elle est entre la Castille vieille, la Navarre & l'Alava. S. Domingo de la Calçada, Nagera & Logrogno en sont les lieux principaux. Ce pays faisoit autrefois partie de la Navarre. Il est maintenant uni à la vieille Castille, & jouit d'un air fort sain. Le terroir y est fertile en blé, en vin & en miel. * Mati, *dict.*

RIPA-TRANSONA, ville d'Italie en la Marche d'Ancone, avec évêché érigé par le pape Grégoire XIII, & suffragant de Fermo. * Leandre Alberti.

RIPA (Jean-François de) célébre jurisconsulte Italien, vivoit dans le XVI siécle. Il a enseigné à Avignon & à Pavie, & mourut dans cette derniere ville l'an 1534. Il a écrit sur le droit civil & canonique. Il a aussi fait des réponses, & un traité *De peste.* * Denys Simon, *bibliothéque historique des auteurs de droit.*

RIPAILLE, bourg du Chablais en Savoye, sur le lac de Genève, entre Thonon & Evian. Il est fameux par la retraite qu'y fit Amé VIII, duc de Savoye, après avoir laissé ses états à ses enfans. * Mati, *diction.*

RIPAMONTE (Joseph) ecclésiastique, natif de Tignone dans l'état de Milan, & historiographe du roi d'Espagne, vers l'an 1640, savoit les langues savantes, & n'ignoroit pas l'antiquité. Il fut prêtre du collége Ambrosien à Milan, & écrivit l'histoire ecclésiastique de cette ville; la vie de saint Charles Borromée, &c.

RIPARFONT (Etienne-Gabriau de) natif de Poitiers, étoit gentilhomme: son pere avoit d'abord été conseiller au parlement de Bretagne, & fut ensuite lieutenant particulier au présidial de Poitiers. Pour lui, il fut encore plus distingué par la noblesse de ses sentimens, que par celle de sa naissance. Entre les différens emplois que son pere lui proposa, il choisit par inclination la profession d'avocat, & l'exerça au parlement de Paris avec autant d'honneur que de succès. Les qualités du cœur égalerent en lui celles de l'esprit; la candeur & la modestie formerent son caractère; ce qui ne diminuoit rien de sa grandeur d'ame ni de sa fermeté, lorsqu'il s'agissoit de soutenir la gloire de l'ordre dont il étoit membre. Il se faisoit un devoir d'embrasser la défense des personnes qu'il savoit dans l'oppression & le besoin. Le désinteressement avec lequel il fit usage de ses talens, ne lui permit pas de faire une grande fortune. Il fut marié à *Anne-Marie* Durideau, dont il n'eut point d'enfans. Le 14 août 1703, M. de Riparfont fit son testament, que l'on conserve comme un monument précieux de l'esprit qui animoit ce grand homme; on y voit éclater la sagesse autant que sa générosité. Après avoir disposé en faveur de sa famille des biens qu'il avoit eus de patrimoine, il donne à ses confreres des témoignages de l'estime qu'il avoit pour eux, & leur legue sa bibliothéque avec 1400 livres de rente pour l'entretenir. Il avoit formé lui-même cette bibliothéque, & la rendit considérable, & par le grand nombre de volumes, & encore plus par le choix des livres rares, & par ses manuscrits; ensorte qu'il ne pouvoit faire à l'ordre des avocats un présent plus utile & plus digne de lui. Il invite par son testament ses confreres à tenir des conférences de doctrine, dans le lieu où sa bibliothéque sera placée après sa mort; ce qui a été exécuté jusqu'à présent. Il mourut le 5 décembre 1704, âgé de soixante-trois ans ou environ, justement regreté de ses confreres & de tous ceux qui l'avoient connu. M. de Riparfont est auteur d'un *Mémoire sur la question de préséance pour MM. les ducs & pairs de France, contre M. le maréchal de Luxembourg*, imprimé à Paris en 1693, *in-12.* * *Voyez* ce qu'en a dit M. Bretonnier en ses Observations sur l'onziéme plaidoyer de Henrys, *t. II, pag.* 861, *édition de* 1708.

RIPEN, ville de Danemarck en Jutland septentrional, avec évêché suffragant de Lunden, a un beau port, & est défendue par une forteresse, qui fut prise par les Suédois en 1645, & qui depuis fut encore reprise. On compte dans son diocèse 30 gouvernemens, 282 paroisses, 10 forteresses & 5 villes. * Ortelius. Sanson.

RIPHATH, fils de Gomer, (*Gen.* 10) duquel sont descendus les Riphathéens, depuis appellés *Paphlagoniens.* * Josephe, *l.* 1 *des antiq. Jud.*

RIPHÉES, *Montes Riphæi*, montagnes de l'ancienne Sarmatie, qu'on met dans la Petzorcke, province de Russie, vers l'Obdora & l'Obi, sur les limites de l'Asie & de la Tartarie. * Plin. *l.* 4. Pompon. Mela, *l.* 1. Sanson. Du Val & Briet.

RIPLAIUS ou RIPLAI (George) Anglois, chanoine régulier de l'ordre de saint Augustin, versé dans les mathématiques & dans la poésie, parcourut la France, l'Allemagne & l'Italie, pour rechercher les secrets de la physique. Il étoit fort habile théologien, & fut même élu pour enseigner la théologie, dans un chapitre général de son ordre. Mais depuis il obtint un bref du pape Innocent VIII, qui lui permit de se retirer dans l'ordre des Carmes; où il passa le reste de sa vie dans une cellule comme un solitaire, & où il mourut l'an 1490. Le roi Henri VII regnoit pour lors en Angleterre. Il a écrit *De lapide philosoph. &c.* * Pitseus, *de illustr. Angl. script.*

RIPLEI, bourg avec marché dans la contrée du comté d'Yorck en Angleterre, qu'on nomme *Claro*, sur la Nyde, sur laquelle il a un pont. Il est à 152 milles anglois de Londres. * *Dict. angl.*

RIPOL, bourg qui a eu autrefois un évêché. Il est en Catalogne sur le confluent du Ter & du Freser, à quatre lieues au-dessous de Campredon, & est remarquable par une belle abbaye de l'ordre de S. Benoît, où sont les tombeaux des anciens comtes de Barcelone. * Mati, *dict.*

RIPPERDA (Jean-Guillaume, libre baron de) seigneur de Jensema, Engelenburg, Poelgeest, Koudekent & Fervert, juge héréditaire de Humsterlandt & Campen, étoit né d'une famille noble dans la province de Groningue. Il servit quelque temps les états-généraux en qualité de colonel d'infanterie, & il étoit revêtu de ce grade lorsqu'il fut nommé au mois de janvier 1715 ambassadeur de Hollande à la cour d'Espagne. Son ambassade étant finie, il retourna en Hollande; mais il revint à Madrid vers le mois d'août 1718, dans le dessein de s'y établir, ayant pour cet effet embrassé la religion catholique. On assure qu'il s'attacha en Espagne à l'établissement de quelques manufactures, & que son génie propre aux affaires le fit toujours considérer à la cour. Au commencement de l'année 1725, il fut envoyé à Vienne chargé d'une commission du roi d'Espagne, pour traiter d'un accommodement entre les deux cours. Il termina sa négociation, & il signa le 30 avril de la même année 1725 au château de Laxembourg, avec les ministres plénipotentiaires de l'empereur, un traité de paix & de commerce entre sa majesté impériale & le roi Catholique, en qua-

lité de son ministre plénipotentiaire & ambassadeur spécial à cet effet. Il fut honoré à son retour à Madrid de la plus haute faveur du roi, & des récompenses les plus glorieuses. Sa majesté lui accorda la grandesse de la troisiéme classe, avec le titre de duc de Ripperda pour lui & ses successeurs. Il le déclara en même temps son ambassadeur extraordinaire auprès de l'empereur. Il reçut ses lettres de créance en cette qualité le 13 juin, & il fit le 22 août suivant son entrée publique à Vienne. Il eut le lendemain 23, au palais de la Favorite, sa premiere audience publique de l'empereur, & celle de congé le 7 novembre. A peine fut-il arrivé à Madrid, qu'il fut déclaré le 12 décembre secrétaire d'état des dépêches universelles, ou des affaires étrangeres. La secrétairerie des dépêches de la guerre fut réunie à son département au mois de janvier 1726, ainsi que l'administration générale des finances. Le 24 mai 1726, au soir, il reçut un decret du roi, par lequel sa majesté le déchargeoit entierement des différens emplois qui lui avoient été confiés depuis son retour de Vienne, & lui accordoit en considération de ses services une pension de trois mille pistoles, pour en jouir sa vie durant partout où il lui plairoit. Le duc se réfugia le lendemain chez l'ambassadeur d'Angleterre, d'où en conséquence d'une délibération du conseil royal de Castille, il fut enlevé par un détachement des gardes du corps le 25 du même mois de mai, & conduit avec escorte au château de Ségovie, pour y être détenu prisonier. Il y resta jusqu'au 2 septembre 1728, qu'ayant trouvé le moyen de s'évader, il se retira déguisé en Portugal, d'où il passa en Angleterre, où il séjourna jusqu'au 24 octobre 1730. Il partit alors de Londres & se rendit en Hollande. Il vécut quelque temps à la Haye, dans la religion du pays, qu'il avoit reprise en y arrivant, & sans prendre aucune part aux affaires publiques, & l'on s'attendoit à l'y voir mourir tranquille; mais son humeur inquiéte lui fit prendre un autre parti. L'arrivée d'un ambassadeur de Maroc, avec lequel il lia connoissance, servit à faire renaître toutes les idées de son ambitieuse politique. Il partit tout-à-coup de Hollande, & se rendit en Barbarie auprès de Muley-Abdallah, souverain de Maroc, vers la fin de l'année 1731. Il y fut reçu avec distinction, & comme un homme attendu. Il s'employa de tout son pouvoir en 1732, pour engager Muley-Abdallah à armer à Salé une petite escadre pour courir sus aux Espagnols. Il se donna aussi de grands mouvemens à l'occasion du siége de Ceuta, que les Maures voulurent recommencer. Le roi d'Espagne révoqua par un decret donné à Séville le 16 juillet 1732, celui par lequel il lui avoit accordé le titre de duc & la grandesse. Voici ce qu'on ajoute dans un mémoire que M. Prevost d'Exiles a fait imprimer dans le tome premier de son *Pour & Contre*. M. le duc de Ripperda passa, *dit-on*, d'abord quelque temps à Maroc sans penser à changer de religion, occupé seulement à faire gouter ses projets au roi, & à profiter de ses bienfaits. Cependant deux raisons le déterminerent tout d'un coup à embrasser le mahométisme & à prendre le nom d'Osman; l'une fut la crainte qu'un des principaux officiers des troupes de Maroc, nommé Azari, qui marquoit beaucoup de jalousie de la faveur où il étoit à la cour, ne travaillât secrétement à le perdre dans l'esprit du peuple & des troupes, sous prétexte qu'il étoit infidéle: l'autre raison, qui n'eut pas sans doute moins de force, fut l'envie d'entrer dans tous les droits du pays; c'est-à-dire, d'y posséder des terres, & d'y avoir un serrail. En effet l'un & l'autre lui fut accordé dès qu'il eut embrassé la religion du prince, & sa faveur ne fit qu'augmenter jusqu'à l'arrivée des Espagnols en Afrique. On assure qu'il eut le commandement d'une partie considérable de l'armée des Maures, & qu'il se distingua par sa prudence & par sa valeur dans le combat où ils furent défaits. Mais cette preuve de fidélité ne put l'emporter sur le chagrin que le roi de Maroc eut du malheur des troupes musulmanes. Osman reçu avec froideur à son retour, augura mal de cet accueil, pensa sérieusement à se mettre à couvert par la fuite, & s'assura pour cela de quelques domestiques qui le servoient. Son projet eût réussi sans la malignité du jaloux Azari, qui l'observa de si près, qu'il le surprit au moment de son départ. Il fut conduit au palais du roi par plusieurs gardes, & tout le monde s'attendoit à le voir condamner au dernier supplice. Cependant avec son éloquence & son adresse ordinaire, il tourna si heureusement l'esprit du monarque, que l'ayant persuadé à demi de l'innocence de ses vues, il en fut quitte pour être renfermé dans un château assez voisin de Maroc, jusqu'à ce qu'Azari eût donné les preuves qu'il promettoit de sa perfidie: le roi lui permit même d'avoir ses femmes avec lui, & un domestique Hollandois qui s'étoit attaché à sa fortune. On ignore quel fut le détail des occupations du captif pendant deux mois, qui furent la durée de son châtiment; mais si l'on en juge par la conduite qu'il a tenue depuis qu'il est sorti de cette prison, ce fut-là, sans doute, qu'il forma le plan qu'il tâcha depuis d'exécuter, & qu'il avoit projetté avec une de ses femmes, Sicilienne de nation, dont l'esprit étoit aussi intriguant que le sien. Azari n'ayant pu réussir à le perdre dans l'esprit du roi, ce prince le remit en liberté. Osman retourna à Maroc, & demeura tranquille dans sa maison; mais pour ne point faire naître de soupçons dans l'esprit d'Azari & des autres grands, il obtint qu'il ne paroîtroit point à la cour qu'il n'y fût appellé par un ordre exprès du roi. Il affecta un grand zèle pour la religion mahométane; & cependant il méditoit un nouveau systême de religion, qu'il se flatoit de faire gouter au peuple. Il proposa d'abord ses idées comme de simples doutes; & la maniere dont elles furent reçues lui persuada qu'elles pouvoient s'accréditer. Sa principale adresse consistoit à flater également les Mahométans & les Juifs qui sont en grand nombre à Maroc. Il parloit de Mahomet avec plus d'éloges que les Musulmans même. Il louoit Moïse, Elie, David, & même la personne de Jesus-Christ: mais il prétendoit que les Chrétiens, les Mahométans & les Juifs avoient été jusqu'alors dans une erreur presque égale; les premiers en attribuant trop à Jesus-Christ, les seconds à Mahomet, & les derniers en n'attribuant rien à l'un & à l'autre. Selon son systême, le Messie est encore à venir: Elie, David, les prophétes, saint Jean-Baptiste, n'étoient qu'autant de précurseurs qui servoient à l'annoncer. Il expliquoit en faveur de son systême, divers passages de l'évangile & de la loi musulmane; & le mémoire que nous abrégeons prétend qu'il étoit écouté sans contradiction; que les foibles & les amateurs de la nouveauté se laissoient persuader; que les *esprits forts* rioient de ses discours; & que le roi prenoit plaisir lui-même à le faire quelquefois raisonner sur ses principes. Quoi qu'il en soit de la vérité de ce récit, il faut bien que son crédit n'ait pas eu des appuis bien solides, puisqu'il fut renversé, & que M. de Ripperda fut obligé de quitter Maroc, de se retirer en 1734 au port de Tétuan, & d'y fixer son séjour. C'est dans ce lieu qu'il est mort, au commencement du mois de novembre 1737. On a mandé que sa mort avoit été causée par une maladie de langueur, qui étoit l'effet du chagrin que sa situation lui donnoit depuis quelque temps. On ajoute qu'il ne paroît pas qu'il soit mort riche, & qu'on n'a trouvé chez lui que peu d'argent comptant, & peu d'effets considérables. Le pacha ou gouverneur de Tétuan s'empara de tout, conformément à l'usage établi dans tous les états du souverain de Maroc. Le baron de Ripperda avoit eu deux fils, que des mémoires marquent s'être noyés à la côte de Biscaye, en voulant passer d'Espagne en Angleterre. * Voyez le *mercure de France*, mois de décembre 1737, seconde partie: *Le Pour & Contre*,

ouvrage périodique, par M. l'abbé Prevoft, tome I, pag. 176 & suivantes. Dans d'autres mémoires, on parle autrement de la famille du duc de Ripperda, que ce que l'on vient d'en dire. Selon ces mémoires, suivis par les auteurs du *supplément de Basle*, le duc de Ripperda eut de sa femme, qui après sa fuite fut mise, dit-on, aux arrêts à Madrid, entr'autres enfans, un fils qui à l'âge de 20 ans, en 1725, fut ministre du roi d'Espagne dans les Pays-Bas, & un an après ambassadeur en Russie : après quoi, il fut nommé plénipotentiaire à la cour de Vienne, pour y ménager les intérêts du roi son maître, jusqu'à l'arrivée d'un autre ambassadeur. (Voilà des emplois bien importans pour une si grande jeunesse.) On ajoute que ce fils de M. de Ripperda se maria à Vienne en 1727, avec *Marguerite*, fille de *Jean-Gaspar*, comte de Cobenzl, & veuve du comte Weichard-Léopold Ursini de Blagay, qui étoit mort en 1720.

RIPPON, ville ou bourg du comté d'Yorck, dans la contrée nommée *Claro*. C'est une ville ancienne, située près de la riviere d'Youre, sur laquelle elle a un pont. Il y a une église collégiale. Autrefois il y avoit un superbe monastere bâti par Wilfrid, archevêque d'Yorck. Les Danois le démolirent avec la tour; mais Odon, archevêque de Cantorberi, le répara, & transporta dans cette derniere ville les reliques de son fondateur. Il y a un trou étroit dans une voute sous terre dans l'église, qu'on appelle l'*aiguille de Vilfrid*, par lequel on dit que les femmes vertueuses peuvent passer; mais celles qui ne le sont pas s'y trouvent arrêtées. Rippon est une des meilleures villes du comté, bien peuplée, renommée sur-tout par la bonté des éperons qu'on y fait. C'est aussi une corporation qui a droit de députer deux membres au parlement. Elle est gouvernée par un maire & des aldermans, & est à sept lieues de la ville d'Yorck, & à deux de Boroughbridge. * *Dictionaire anglois.* Mati, *diction.*

RIPUAIRES : c'est ainsi que furent appellées les loix saliques de nos François, dits *Ripuariens*, ou *Riberots*, à cause qu'ils habitoient auprès des rivages du Sal & du Mein, qui sont dans la Franconie, ou France orientale.

RIQUETI ou RIQUET, famille d'où sont descendus les marquis & comtes de Mirabeau, les comtes de Caraman & barons de Bonrepos, est une des plus anciennes de Provence, & est originaire de Florence. Le nom de la famille de Riqueti s'écrit indifféremment sur les titres originaux, *Riquet*, *Riqueti*, ou *Riquety*: les deux premieres branches se sont fixées depuis plus d'un siécle à l'écrire de cette derniere façon; mais la premiere a été adoptée par la troisiéme branche, qui est celle des comtes de Caraman & barons de Bonrepos.

Le premier de cette famille qui vint s'établir en Provence, fut Pierre de Riqueti, que Robert d'Anjou, roi de Naples & de Sicile, emmena dans cette province. Il le fit capitaine & châtelain du château de la ville de Seine, où il fonda un hôpital. L'on voyoit encore, le siécle passé, son mausolée & sa représentation dans cet hôpital, revêtue d'une cotte d'armes à l'antique, l'épée nue à la main. Il mourut vers l'an 1350, & fut enterré dans cet hôpital avec *Sibylle* de Fos. Il laissa Antoine de Riqueti, qui suit, qu'il fit héritier de ses biens par son testament.

Antoine I son fils, épousa *Catherine* de Cadenet, dont il eut *Jacques*, coseigneur de la ville de Riez, qui épousa *Anne* de Sorlivio; & Antoine, qui suit.

Antoine II, épousa *Catherine* de Lantoin, dont il eut Honoré, seigneur de Steyes, auteur de la premiere branche, qui s'allia avec *Jeanne* Tilhere, fille de *Pierre* Tilhere, seigneur de la Garde; Jean, auteur de la seconde branche; & Reynier, auteur de la troisiéme branche, qui est celle des comtes de Caraman & barons de Bonrepos, *dont il sera parlé ci-après*. Il épousa *Marguerite* de Roux.

Jean, fils d'Honoré, fut seigneur de Mirabeau au diocèse d'Aix, par acquisition, & épousa en 1564 *Marguerite* de Glandevez, dont la mere étoit Doria de Gènes. Il se jetta dans Marseille, quand Mauvens, qui avoit intelligence dans cette ville, la voulut surprendre. Riqueti fit une sortie sur lui, & le battit. Mauvens, pour se venger de cette défaite, alla à Seine, démolit le mausolée de Pierre Riqueti, & brula l'hôpital.

Honoré, fils de Jean, avoit épousé en 1592 *Jeanne* de Lenche, dont le frere étoit gendre d'Alfonse d'Ornano maréchal de France.

Thomas, fils d'Honoré, fut marquis de Mirabeau, & lieutenant colonel du régiment de Buous. Il avoit épousé en 1620 *Anne* de Pontevez, fille de *Pompée* de Pontevez, seigneur de Buous, & de *Marguerite* de la Beaume-Suze. Il avoit servi au siége de la Rochelle & à la reprise des isles de Sainte-Marguerite.

Honoré son fils, marquis de Mirabeau, né en 1622, a commandé la compagnie des gendarmes du comte de Carces, & a épousé en 1660 damoiselle *Elizabeth* de Rochemore. Il eut plusieurs freres dans le service; *François*, capitaine de galeres; *Thomas*, commandeur de Malte, a servi long-temps en qualité de capitaine de vaisseau. Il mourut dans sa commanderie, où il s'étoit retiré pour n'avoir pas été fait chef d'escadre.

Bruno de Riqueti, dit *le comte de Mirabeau*, dernier fils de *Thomas* de Riqueti, marquis de Mirabeau, servit long-temps dans le régiment des gardes. Il se trouva à dix-sept siéges de tranchée ouverte. Il avoit épousé en secondes noces *Anne-Aimée* de Boulainvilliers, fille de *Charles* de Boulainvilliers, gouverneur de Saint-Jean de Lône.

Jean-Antoine de Riqueti, marquis de Mirabeau, fils d'Honoré, colonel d'un régiment d'infanterie, & brigadier, se trouva à tout ce qui se passa en Italie. Il fut blessé à la bataille de Cassano, & demeura estropié des deux bras. Il épousa en 1708 *Françoise* de Castelane. De ce mariage est sorti

Victor de Riqueti, marquis de Mirabeau, premier baron du Limosin, capitaine dans le régiment de son pere, chevalier de S. Louis en 1743. Il s'est fait une réputation bien méritée, par des ouvrages très-estimables; *L'ami des hommes*, dont en très-peu de temps on a fait plusieurs éditions; *Mémoires sur les états provinciaux*, &c. Les académies de Marseille & de Montauban l'ont admis dans leur compagnie. Il a épousé dame *Marie-Geneviéve* de Vassan, & de ce mariage est issu Honore'-Gabriel de Riqueti.

Cette maison a bâti & doté les Jésuites de Marseille, comme il paroît par un acte du 2 juillet 1614.

Le surplus des choses qui regardent cette famille, est plus amplement traité dans le *nobiliaire de Provence*, fait par le sieur Robert de Briançon, & dans l'*armorial général* de M. d'Hozier, *registre cinquiéme*. Cette famille prouve sa généalogie par contrats de mariage & testamens depuis Pierre Riqueti, mort vers l'an 1350, jusqu'à Antoine II, chef des deux branches existantes de cette famille, qui sont celles des marquis de Mirabeau, & des comtes de Caraman & barons de Bonrepos.

### *Comtes de Caraman et barons de Bonrepos.*

Pierre-Paul Riquet, baron de Bonrepos, natif de Béziers, qui vivoit dans le dix-septiéme siécle, fut homme d'un rare génie, que la nature seule fit un des plus grands géometres; & ce qui est encore plus à estimer, un des plus honnêtes hommes de son temps. Il étoit arriere-petit-fils de *Reynier* de Riqueti, & de *Marguerite* de Roux, qui étoit le quatriéme fils d'*Antoine* de Riqueti & de *Catherine* de Lantoin, mariés le 17 février 1450, *dont est parlé dans l'article précédent*, comme il est constaté par le jugement des commissaires

du roi en la province de Languedoc pour la recherche de la noblesse du 20 janvier 1670, & lettres patentes du mois de septembre 1674, enregistrées au parlement de Toulouse.

Ce fut Pierre Paul de Riquet qui forma le dessein du grand canal de Languedoc (*voyez* LANGUEDOC) pour la communication des deux mers, & qui eut la gloire de l'achever; mais il n'eut pas la consolation d'en voir faire le premier essai; car il mourut à Toulouse en 1680; & cet essai ne se fit qu'au mois de mai de l'année suivante, par les soins de ses deux fils, JEAN-MATTHIAS, qui suit; & *Pierre-Paul* de Riquet, comte de Caraman, lieutenant général des armées du roi, gouverneur de Menin, ci-devant lieutenant colonel du régiment des gardes françoises, où il s'est signalé en plusieurs occasions, grand-croix de l'ordre militaire de S. Louis, à cause de sa valeur en suivant une partie de l'armée du roi au combat de Wauge, malgré les efforts des ennemis qui avoient forcé les lignes. Il est mort le 25 mars 1730.

JEAN-MATTHIAS de Riquet, baron de Bonrepos, après avoir été maître des requêtes, fut président à mortier au parlement de Toulouse, & mourut en mai 1714. Il avoit épousé 1°. *Claire* de Cambolas, dont il n'eut point d'enfans; 2°. en 1696, *Marie-Magdeléne* de Broglie, fille de *Victor-Maurice*, comte de Broglie, décédé duc de Broglie & maréchal de France, & de dame *Marie* de la Moignon; & 3°. *Marie-Louise* de Montaigne, sortie de la famille du fameux *Michel* de Montaigne. De son second mariage est issu VICTOR-PIERRE-FRANÇOIS de Riquet, comte de Caraman, lieutenant général des armées du roi, qui a épousé *Louise-Magdeléne-Antoinette* Portail, fille d'*Antoine* Portail, premier président du parlement de Paris, & de *Rose-Magdeléne* Rose: duquel mariage est issu VICTOR-MAURICE de Riquet, dit *le marquis de Caraman*, colonel d'un régiment de dragons de son nom, chevalier de S. Louis, qui a épousé en 1750 *Marie-Anne-Gabrielle-Françoise-Louise-Xavier* Henin Liétard d'Alsace de Bossu, princesse de Chimay & du saint empire romain.

Du troisiéme mariage dudit JEAN-MATTHIAS de Riquet, est issu JEAN-GABRIEL-AMABLE-ALEXANDRE de Riquet, baron de Bonrepos, procureur général au parlement de Toulouse, qui a épousé *Marie-Catherine-Charlotte* de Maupeou d'Ablége.

*Voyez le *nobiliaire de Provence* par Robert de Briançon; les *mémoires du temps*; les *registres généalogiques* de M. d'Hozier, juge d'armes de France; le *jugement des commissaires pour la recherche de la noblesse de Languedoc*, du 20 janvier 1670, &c.

RIQUIER (Saint) abbé de Ponthieu, dans le VII siécle, passa en Angleterre pour y prêcher la foi; & étant repassé en France, il y établit l'an 638 le célébre monastere de Centule, lieu de sa naissance dans le Ponthieu. Il mourut l'an 645, selon les uns, & l'an 684 selon les autres. On fait sa fête au 26 avril. * Mabillon, *V siécle bénédictin.* Baillet, *vies des Saints.*

RIS, en latin *Risus*, divinité à laquelle les Lacédémoniens avoient élevé des statues, comme au plus aimable de tous les dieux, & à celui qui fait tout l'agrément de la vie, & tout l'adoucissement des peines & des travaux. Ses statues étoient toujours placées auprès de celles de Vénus, avec les Plaisirs & les Amours. Les Thessaliens faisoient tous les ans des sacrifices célébres à ce dieu. Pausanias & Apulée en font mention.

RIS, *cherchez* RITTIUS.

RISANO, anciennement *Formio*, riviere qui séparoit la Carnie de l'Istrie. Elle coule maintenant dans cette derniere, & se décharge dans le golfe de Trieste, environ à une lieue de Capo d'Istria, vers le nord. Les Allemans lui donnent le nom d'*Alben.* * Mati, *dict. géogr.*

RISANO, petite ville épiscopale, mais presque ruinée, dans la Dalmatie, sur le bord septentrional du golfe de Cattaro. Son évêché est suffragant de Raguse; & la plupart des géographes la prennent pour la ville nommée anciennement *Rhizana*, *Risana*, *Rhizinium* & *Rhizon.* * Mati, *dict.*

RISBROUCKE ou DE RUISBROSKE (Guillaume) Cordelier, que quelques-uns font Anglois, & les autres natif du Pays-Bas, a composé un livre *De gestis Tartarorum*; & un itinéraire du Levant.

RISEMBERG ou RIESEMBERG, fameuse montagne de la Silésie, située entre le duché de Jawar & la Bohême, près des bourgs d'Hirsberg & de Schmiedeberg. Cette montagne est la plus haute de la Silésie. Elle a des mines d'étain, d'airain, de vitriol, de fer: on y trouve même quelques veines d'or & d'argent, de beaux grenats, des diamans, des rubis, des améthystes, des topazes, des agathes, du crystal, & quantité de simples fort utiles pour la médecine. On y voit les sources du Bober, de l'Upawa & de l'Elbe, qui n'ont pas un bon pas de largeur. Les habitans qui sont au pied de cette montagne, disent qu'il y a au sommet un spectre qu'ils appellent *Ribenzal*, qui la couvre subitement de nuages, & qui excite de terribles tempêtes. Mais il n'est pas nécessaire que les démons s'en mêlent pour produire ces effets. La seule hauteur de la montagne, qui arrête les vapeurs que les vents y poussent, peut être la cause de ces événemens. * Becman, *histoire du monde.*

RISHANGER (Guillaume) moine Bénédictin d'Angleterre, a laissé une histoire de ce royaume, depuis l'an 1239 jusqu'en son temps, qu'il nomme *opus chronicorum*, outre une continuation de Matthieu Paris, &c. Il mourut vers l'an 1312. * Vossius, *de hist. lat. lib.* 3, *c.* 9. Pitseus, &c.

RISTON (Nicolas) sorti d'une famille honorable d'Angleterre, vivoit vers l'an 1410, sous le regne de Henri IV, dans le temps que le schisme causa une si grande désolation dans ce royaume; ce qui l'obligea de composer un livre intitulé, *De tollendo schismate.* Il en fit encore un de sermons, & plusieurs autres qui sont perdus. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

RISTON (Edouard) prêtre Anglois, quitta l'Angleterre à cause du calvinisme, & se retira à Douai, où il fut reçu maître-ès-arts au collége des Anglois. Il alla ensuite à Rome l'an 1577, où après avoir étudié quatre ans en théologie, il reçut l'ordre de prêtrise vers l'an 1580, & fut envoyé missionaire en Angleterre, où il fit paroître beaucoup de zèle: mais après trois ans de prison, il fut banni hors du royaume, & se retira en France. Il alla à Pont-à-Mousson pour y prendre les degrés; il y gagna la peste, & mourut en s'en revenant auprès de Sainte-Menehoud, environ l'an 1585. On a de lui un ouvrage sur le schisme d'Angleterre. * Pitseus, *de illustr. Angl. script.*

RISWIK (Herman) héréssiarque Hollandois, prêchoit de nouvelles erreurs en son pays. Les magistrats qui en furent avertis, le mirent l'an 1499 en prison, d'où il sortit, après avoir fait abjuration. Mais ayant publié une seconde fois ses erreurs, il fut brulé vif à la Haye en Hollande, l'an 1512. Il enseignoit que les anges n'ont point été créés de Dieu, & que l'ame n'est pas immortelle; il nioit qu'il y eût un enfer, & vouloit que la matiere des élémens fût éternelle. A ces erreurs il en ajoutoit de plus criminelles, traitant, par un blasphême horrible, Jesus-Christ d'imposteur, & Moyse d'insensé; & rejettant avec une pareille audace l'écriture sainte, avec la loi ancienne & nouvelle. * Pratéole, *l.* 8, *n.* 10, *& Verm. Riss.* Sandere, *hær.* 181. Sponde, *A. C.* 1512, *nomb.* 37. Gautier, *en la chron. siécle XV.*

RITBERG, RETBERG ou RIETBERG, bourg avec un château dans la Westphalie, sur l'Ems, à quatre lieues de Paderborn vers le couchant. Ritberg est

chef d'un comté qui porte son nom : il est au couchant de l'évêché de Paderborn ; & il a environ six lieues de long & deux de large. Il appartient aux comtes d'Embden. * Mati, *dict.*

RITCHIVOL, que les Polonois écrivent *Ryczywul*, petite ville de Pologne sans clôture, sur la route de Warsovie à Léopold. Elle est sur le bord d'une prairie d'un côté, & de l'autre sur le bord d'une campagne sabloneuse. Elle a une petite riviere à l'entrée, du côté où l'on y arrive en revenant de Warsovie, qui s'appelle *Radomka*. Elle s'enfle quelquefois par le débordement des eaux de la Vistule, qui remontent dans son canal, jusqu'au-dessus de la ville. * *Mém. du chevalier* de Beaujeu.

RITHOVIUS, *cherchez* BALDUIN ou BALDUINI RITHOVIUS.

RITIUS ou RIS (Michel) Napolitain, jurisconsulte & historien, au commencement du XVI siécle, vers l'an 1505, suivit le roi Louis XII en France, où il fut connu sous le nom de l'*Avocat de Naples*. Il fut conseiller au grand conseil, puis au parlement de Paris, & composa un traité du devoir & des priviléges des gens de guerre, qu'il dédia, l'an 1505, au même roi Louis XII. Nous avons d'autres ouvrages de sa façon, écrits en latin, & d'un style très-pur ; savoir l'histoire des rois de France en trois livres ; celle des rois d'Espagne, aussi en trois livres ; un livre des rois de Jérusalem ; quatre de ceux de Naples & de Sicile ; & l'histoire des rois de Hongrie en deux livres. * Vossius, *de hist. lat.* La Croix du Maine, *bibliothéque françoise, &c.*

RITORBIO, RETORBIO, en latin *Litubium*, ancien bourg de Lombardie. Il est dans le territoire de Pavie, sur une montagne, à six lieues de Tortone vers le levant. Il y a des bains chauds. * Mati, *dictionaire.*

RITTANGELIUS (Jean-Etienne) étoit de Forcheim, dans le diocèse de Bamberg en Allemagne, & a vécu dans le XVII siécle. Après avoir été élevé dans la religion catholique, il se fit Luthérien. Il a publié quelques livres d'érudition juive, comme des notes sur le livre Jezirach, où il avoit avancé que la paraphrase chaldaïque fournit des argumens contre les Juifs & contre les Anti-Trinitaires. Cette proposition fut attaquée par un Socinien, qui prit le nom d'*Irenopolite*. Rittangelius se défendit par un traité qu'il intitula, *Libra veritatis*, & qu'il dédia à Jean Casimir, roi de Pologne. Il a aussi composé un livre de la vérité de la religion chrétienne, & un traité touchant les cérémonies de la Pâque. Il fit imprimer à Konigsberg en 1652 la traduction allemande qu'il avoit faite des prieres que les Juifs font dans leurs synagogues le premier jour de chaque année. Il étoit persuadé qu'il n'y avoit rien dans le nouveau testament, qui ne fût tiré des antiquités judaïques. Il a vécu jusqu'au 31 de mai 1652, puisque c'est la date de la préface de l'épître dédicatoire de sa traduction de l'histoire des Juifs, adressée à l'électeur de Brandebourg ; mais il y marque qu'il étoit malade depuis un an, & qu'il n'avoit pas beaucoup d'espérance de guérison ; ce qui peut faire croire qu'il n'a pas vécu long-temps après. * Bayle, *dictionaire critiq. seconde édition.*

RITTHERHUSIUS (Conrad) étoit un jurisconsulte célébre, né à Brunswick en 1560. Il avoit fait dans sa patrie d'excellentes études. Les langues grecque & latine, l'éloquence & la poësie l'avoient occupé sérieusement, & il y avoit fait beaucoup de progrès. Il alla ensuite dans l'université de Helmstadt dans le dessein d'y étudier la théologie ; mais auparavant il voulut se fortifier dans la philosophie & dans la philologie grecque & hébraïque. Ce fut alors qu'il se mit à traduire les pseaumes de David en vers latins. Peu après il entra dans l'étude de la théologie ; mais il n'alla pas loin, son inclination pour la jurisprudence l'emporta bientôt de ce côté-là. Il eut pour maître dans cette science Jean Borcholt, qu'il écouta cinq ans. En 1584, il quitta Helmstadt pour aller continuer cette étude à Altorff, où il prit les leçons de Doneau ou Donellus, & de Giphanius. Il accompagna le dernier à Ingolstadt, où il écouta encore le jurisconsulte Italien Fachineo. Comme il étoit alors très-avancé dans la science du droit, il reprit dans le même temps l'étude des humanités qu'il a aimé toute sa vie. Homere, Isocrate, Démosthène, Platon, Xénophon, Thucidide, &c. faisoient ses délices. Parmi les Latins, les commentaires de César étoient l'ouvrage qui lui plaisoit le plus. Il alla ensuite en Hongrie, dans la Bohême, & par toute l'Autriche. On lui offrit dans son voyage la charge de conseiller du comte de Solms, qu'il ne voulut point accepter. En 1591 il prit le degré de docteur en droit à Basle, & peu après il fut nommé professeur en droit à Altorff, où il mourut en 1613. On lui doit les ouvrages suivans. *Sententiæ Julii Pauli cum scholiis Aniani. Partitiones juris feudalis. Consilia Altorffina. Disputationes ad instituta. Jus Justinianeum, sive Novellarum methodica explicatio. In duodec. tabul. leges commentarius. Differentiæ juris civilis & canonici. Commentarius in institutiones. Commentarius in Oppiani libr. 4 de venatione, & libr. 5 de piscatione, cum latina interpretatione & varia lectione. Salvianus de providentia & ultimo judicio. Guntheri Ligurinus cum commentario. Commentarius in fabulas Phædri. Commentarius in Porphyrium de vita Pythagoræ. Commentarius in epistolas Plinii. Antonini imperat. lib. de vita sua grec. & rom.* * Ponsa, *in vita Rittherhusii.*

RITTHERHUSIUS (Nicolas) *fils du précédent*, né à Altorff en 1597, s'appliqua particulierement à l'histoire, aux généalogies, aux mathématiques, & à la littérature grecque & latine. Quand il eut fait du progrès dans ces connoissances, à l'exemple de son pere, il passa à Helmstadt, & depuis fit son occupation principale de l'étude de la jurisprudence. Il voyagea en France, en Angleterre, en Italie, en Pologne, en Danemarck & en Hollande, & fit par-tout connoissance avec les savans. A son retour, il prit le degré de docteur en 1634, & fut nommé professeur du droit féodal. Il mourut en 1670. Il a écrit un ouvrage considérable, intitulé : *Genealogiæ imperatorum, regum, ducum, comitum, præcipuorumque aliorum procerum orbis christiani, deductæ ab anno 1400, continuatæ ad annum 1664*, in-folio. On a plusieurs de ses lettres dans le recueil intitulé, *Epistolæ celebrium eruditissimorumque virorum varii argumenti*, imprimé à Amsterdam en 1705, *in*-18.

RIVA (Polydore) jurisconsulte, natif de Milan, enseigna le droit à Pavie, à Turin & à Pise, où il mourut le 23 décembre de l'an 1613. Nous avons divers ouvrages de sa façon : *De actis in mortis articulo ; Commentarii quibus canonicæ, civiles, feudales, emphiteuticæ, criminales materiæ continentur ; De nocturno tempore, &c.*

RIVADAVIA, *cherchez* RIBADAVIA.

RIVALDUS (Jean) Anglois, de l'ordre de S. Augustin, selon d'autres, de S. François, vivoit vers 1330, & a été confondu par quelques-uns, avec Jean de Muscat. Il étoit savant théologien & docteur de l'université d'Oxford. D'ailleurs il étoit encore poëte & historien, comme il l'a fait paroître dans les commentaires qu'il a faits sur plusieurs auteurs anciens & modernes. Il a composé quantité d'autres ouvrages : *Super psalterium ; Super cantica ; In Evangelium sancti Joannis ; In epist. D. Pauli ; In Augustinum, de Civitate Dei ; In Mytholog. Fulgentii ; In Lectur. Scripturarum ; Sermones per annum ; Quæstiones ordinariæ ; In Valerium ad Rufinum ; De uxore non ducenda ; In Metamorphoses Ovidii, &c.* * Pitseus, *in vita illustr. Angl.* Wading. &c.

RIVAL (Aymar du) conseiller au parlement de Grenoble sous les rois Charles VII, Louis XI & Charles VIII, est auteur d'une histoire du droit, imprimée à Mayence en 1539, *in*-8°, sous ce titre : *Aymari Rivallii historiæ juris civilis libri V, & historiæ juris pontificii liber unus*. Le président d'Expilly a parlé de cet auteur.

RIVALS (Jean-Pierre) peintre célébre, issu d'une ancienne & noble famille, originaire de Lavaur, naquit à la Bastide d'Anjou, diocèse de Saint-Papoul, le 27 juillet 1625. Son pere, dont la fortune étoit médiocre, le destina au barreau, & le fit élever avec soin à Toulouse : mais son génie vif & fécond ne s'accommoda point d'une science qui lui parut séche & aride, & le tourna du côté de la peinture où son attrait le portoit. Ambroise Frédeau, frere Augustin, né à Paris, peintre & sculpteur estimé, lui donna les premiers principes du dessin & de l'architecture. Il y fit des progrès si rapides, que la mort lui ayant enlevé son guide quelques années après, il présuma assez de ses forces pour aller travailler à Rome. Son admiration pour les chef-d'œuvres de l'art qu'on y voit, redoubla son application ; ses talens se développerent : il fut chargé par les directeurs de l'hôpital du Saint-Esprit, du soin de tracer les plans des maisons & édifices de ce fameux hôpital. L'entreprise fut heureuse, & lui donna un nouveau gout pour l'étude des mathématiques & de la perspective. Il passa sept années ainsi occupé à augmenter ses connoissances & son gout. Nicolas Poussin se servit de lui pour dessiner l'architecture du fond de plusieurs de ses tableaux, & il voulut l'engager à rester à Rome. Mais son pere l'ayant rappellé, il crut devoir abandonner une ville qu'il aimoit, & des protecteurs qui lui faisoient envisager une fortune flateuse. Revenu à Toulouse, il y trouva une partie de ce qu'il avoit perdu en quittant Rome ; il eut le plaisir de s'y voir l'objet de l'estime de ce qu'il y avoit de plus distingué. M. de Fieubet, premier président, & M. de Chaumont son frere, l'honorerent de leur affection. Le choix que l'on fit de lui pour l'emploi de peintre & d'architecte de l'hôtel de ville, fut applaudi de tous les corps qui la composent. Il peignit dans une des sales de cette maison une grande perspective, où l'on voit représentée la fondation d'Ancire par les Tectosages : ce morceau fut admiré par feu M. le duc de Bourgogne, lors de son passage à Toulouse en 1701. Ce fut sous la conduite de Rivals que Marc Arcis son éléve pour le dessin, fit tous les ornemens & les bustes des grands hommes qui décorent la sale des illustres Toulousains. Il y a de lui plusieurs tableaux dans les églises & dans les maisons des particuliers. Il peignit aux Carmélites de Toulouse un ouvrage mêlé d'architecture & de figures plus grandes que le naturel, exécuté de la plus grande maniere, & dont les couleurs, quoiqu'à l'huile, ont conservé jusqu'ici le brillant de la fresque. Il fut chargé par le roi de l'inspection des chemins, ponts & chaussées, & fut l'architecte des édifices du grand prieuré de Malte à Toulouse. Il mourut dans le sein de sa famille le 17 mai 1706, âgé de 81 ans.

RIVALS (Antoine) *fils du précédent*, & aussi peintre célébre, naquit à Toulouse le 6 mars 1667. Il fit ses études au collége des Jésuites, & ses succès le firent déterminer à l'état ecclésiastique ; mais à peine fut-il capable de réflexion, qu'entraîné par son penchant & par le génie de son pere dont il avoit hérité, il voulut suivre la même carriere. Il fut bientôt en état de dessiner d'après la bosse ; & dès l'âge de quinze ans il avoit déja quelque connoissance du clair-obscur. Appliqué au dessin, il étudioit sous les yeux de son pere l'architecture, & travailloit à se rendre la perspective familiere. Le célébre la Fage étant arrivé à Toulouse, Rivals fit connoissance avec lui, & il se livra à sa nouvelle maniere. Il avoit une connoissance exacte de la fable, & la plupart des sujets qu'il traitoit étoient allégoriques : il traita celui de la conversion des Huguenots, qui mérita les louanges de tous les connoisseurs. Impatient de se perfectioner, il vint à Paris, & y fut accueilli par M. Arcis, dont on a parlé dans l'article précédent. Il trouva dans cette ville les ressources qui lui manquoient en province, pour élever son esprit & cultiver ses talens. Jamais éléve ne fut ni plus exact ni plus assidu à l'académie. Il dessinoit tout ce qui le frapoit, & le soir il faisoit des dessins d'invention, qu'un brocanteur répandoit dans le public comme originaux de la Fage. Son pere, accablé de différentes occupations, & ne pouvant remplir ses engagemens, fut obligé, malgré lui, de le rappeller pour se faire aider. Il travailla sans relâche après son retour, & ne quitta le pinceau qu'après avoir fini les travaux suspendus. La lecture du poëme de Charles-Alfonse du Fresnoy lui donna une nouvelle ardeur pour le travail. Frapé de la réputation des peintres que leur mérite avoit immortalisés, il partit pour Rome, & dans sa route il fit à Marseille quelques tableaux dont le célébre Puget approuva la maniere. Il se livra à Rome avec une ardeur incroyable au travail ; & quelques tableaux qu'il y fit d'invention ayant été applaudis, il en reçut de grands éloges par tous les éléves de l'académie : ce qui lui donna le courage de travailler, quoiqu'étranger, à un dessin qui devoit concourir au prix. Il choisit la chute des géans ; & le jour marqué s'étant rendu à l'académie avec les autres contendans, le recteur leur donna le sujet, pour juger si cette seconde épreuve répondroit à la premiere : Rivals fit en moins de deux heures trois dessins différens. Il se rendit au capitole le jour de la distribution des prix : il y fut couroné par le suffrage unanime des juges, & y reçut le premier prix des mains du cardinal Albani, qui a été depuis pape sous le nom de Clément XI. Cet événement lui ayant acquis une grande réputation, M. de la Tuillerie, directeur de l'académie royale, lui déféra l'honneur de poser le modéle, & de corriger les éleves. M. le cardinal de Janson le chargea de faire d'un tableau de Raphael représentant une sainte famille, une copie, qui fut trouvée digne d'être envoyée au roi, avec une autre copie d'un tableau du Guide. Le fameux Carlo Maratti ne refusa pas de peindre, de moitié avec lui, une grande chapelle. Mais dans le temps qu'il alloit commencer cet ouvrage, rappellé par son pere qui avoit eu une attaque d'apoplexie, il quitta Rome & revint à Toulouse en 1702. Il y fut aussitôt installé en qualité de peintre de l'hôtel de ville. On peut voir dans le *mercure de France*, juin 1736, second volume, un détail des ouvrages de cet homme célébre, qui est mort à Toulouse le septiéme décembre 1735. * L'éloge du pere & du fils est dans le *mercure* cité : on en a extrait ce qui vient d'être rapporté.

RIVALTA, bourg du duché de Milan dans le Milanez propre, sur l'Adda, à cinq lieues de Milan, vers le levant. Ce lieu est connu par une grande victoire que Louis XII, roi de France, y gagna contre les Vénitiens. * Mati, *dict.*

RIVAULT (David sieur de Fleurance ou Flurance) nommé ainsi non de *Fleurance*, mais de *Flurance*, qui est le nom d'une seigneurie. Cette seigneurie est une métairie dans la paroisse de S. Leger, à six lieues de Laval, laquelle est encore aujourd'hui dans sa famille. Il étoit de Laval ou des environs, fils de Pierre Rivault, capitaine du château de la Crote, dans le voisinage de Laval, & de *Magdeléne* Gautier. Il naquit vers l'an 1571. Il fut élevé auprès de Gui, XX du nom, comte de Laval, fils de Paul de Colligni, comte d'Harcourt & de Laval, & d'Anne d'Alegre, fille de Christophe d'Alegre, seigneur de Saint-Just. Rivault, qui fit d'abord profession des armes, fut en Italie vers la fin du XVI siécle, & en Hollande vers la fin de 1602. Henri IV le fit gentilhomme de sa chambre, le 4 novembre 1603, & en cette qualité il prêta le serment le 5 février 1604. En 1605 il accompagna le jeune comte de Laval qui alloit en Hon-

grie, au siége de Comorre, servir l'empereur contre les Turcs. Ce voyage ne fut pas long; car ce jeune seigneur étant parti de Paris le 29 août, fut tué aux environs de Comorre, d'un coup d'escoupette, le 30 décembre. David Rivault fut blessé en cette occasion, de deux coups de cimeterre, & d'un coup de hache. Après la mort du comte, il fit apporter son corps à Laval, où il est inhumé dans l'église de S. Dominique. David Rivault, depuis ce temps-là, s'adonna entiérement aux belles-lettres, dans lesquelles il avoit déja fait de grands progrès. En 1611, par brevet du 28 avril, il fut fait sous-précepteur du roi Louis XIII, sous le sieur des Yveteaux, qui en étoit précepteur: par le même brevet il fut fait son lecteur, c'est-à-dire, son précepteur en mathématiques. Le 10 novembre de la même année, le roi lui donna une pension de trois mille livres. En 1612, Nicolas le Févre, précepteur du roi en chef, étant mort, il fut fait précepteur du roi en chef, à sa place. Le 4 août de la même année, il eut une charge de conseiller d'état. Le 10 octobre 1614, il obtint des lettres de relief de noblesse. Il quitta le service du roi par une facheuse rencontre. Ce prince avoit un chien qu'il aimoit fort: ce chien incommodoit Rivault, en sautant sans cesse sur lui, dans le temps qu'il donnoit leçon au roi. Rivault lui donna un coup de pied pour le chasser. Le prince en fut si fâché, qu'il frapa Rivault. Il mourut à Tours au mois de janvier 1616, âgé de quarante-cinq ans, au retour du voyage de Bayone, où il accompagna, par ordre du roi, madame Elizabeth de France, mariée au roi d'Espagne; car il s'étoit réconcilié avec Louis XIII, & ce prince lui avoit promis un évêché. En sa considération, il donna une pension de six cens livres au sieur Rivault, son neveu. Il fit imprimer plusieurs ouvrages, dont voici la liste: *Les Etats, desquels il est discouru du prince, du noble & du tiers état, conformément à notre temps; Au grand Henri, roi de France & de Navarre, par D. R. de Flurance*, à Lyon 1595. *Lettre à madame la maréchale de Fervaques, contenant un bref discours du voyage en Hongrie de feu M. le comte de Laval, son fils.* A Paris 1607, *in-12*. *L'art d'embellir, tiré du sens de ce sacré paradoxe:* La sagesse de la personne embellit sa face, *étendu en toutes sortes de beautés, & ès moyens de faire que le corps retire en effet son embellissement des belles qualités de l'ame, dédié à la reine, par le sieur de Flurance-Rivault.* A Paris 1608. C'est le livre sur lequel Malherbe a fait le petit sonnet qui suit:

*Voyant ma Caliste si belle,*
*Que l'on n'y peut rien desirer,*
*Je ne me pouvois figurer*
*Que ce fût chose naturelle.*

*J'ignorois ce que pouvoit être,*
*Qui lui coloroit ce beau teint,*
*Où l'aurore même n'atteint*
*Quand elle commence de naître.*

*Mais Fleurance ton docte écrit*
*M'ayant fait voir qu'un bel esprit*
*Est la cause d'un beau visage,*

*Ce ne m'est plus de nouveauté,*
*Puisqu'elle est parfaitement sage,*
*Qu'elle soit parfaite en beauté.*

*Les élémens de l'artillerie, concernant tant la théorie, que la pratique du canon, augmentés en cette nouvelle édition, enrichis de l'invention & description d'une nouvelle artillerie, qui ne se charge que d'air ou d'eau pure, & a néanmoins une incroyable force. Plus, d'une nouvelle façon de poudre à canon, très-violente, qui se fait d'or, & par un excellent & rare artifice, non communiqué jusqu'à présent. L'histoire du progrès & des premiers usages des armes à feu, tant récentes qu'anciennes, & déduites en l'avant-propos. Le tout par le sieur de Flurance-Rivault.* A Paris, 1608, *in-8°*. *Le dessein d'une académie, & l'introduction d'icelle à la cour, dédié à la reine régente.* A Paris, 1612, *in-8°*. Il y a dans le même volume *la leçon faite en la premiere ouverture de l'académie royale au Louvre, le 6 mai 1610*. Item, *Préceptes d'Agapetus à Justinien, mis en françois par le roi très-chrétien Louis XIII, roi de France & de Navarre, en ses leçons ordinaires.* Item, *Le tableau de Cebès Thébain. Archimedis opera quæ extant novis demonstrationibus illustrata, per Davidem Rivaltum à Flurentia, Cœnomanum, à regia turma sacri cubiculi, & à litterarum pietatisque studiis Christianissimi Gallorum Navarræ regis, Ludovici XIII, semper Augusti.* A Paris, 1615. *Discours du point d'honneur touchant les moyens de le bien cognoître & pratiquer*, à Paris, chez Pierre Bertaut 1599, *in-12*. Plusieurs célébres écrivains ont parlé de Rivault avec estime. On peut voir entr'autres la lettre de Casaubon à Scaliger, écrite de Paris le 15 avril 1604, une autre du même au même de 1607; & celle du 19 juillet 1604. Scaliger a écrit une grande lettre à Rivault, sur les mathématiques, pleine d'érudition; elle est la derniere du livre second de ses lettres. Vossius en parle avantageusement *au chapitre* 48 de son livre *De scientiis mathematicis.* Erpenius en fait mention dans la préface de ses proverbes arabiques d'Abiubeid. * Menage, *dans ses observations sur les poésies de Malherbe.* On trouve un article détaillé sur David du Rivault, dans les *singularités historiques & littéraires*, par D. Liron, & dans le tome XXXVIII des *mém.* du P. Niceron.

RIVES (Amauri ou Aimeric de) archevêque de Lyon, l'un des plus illustres prélats du XIII siécle, naquit dans le diocèse du Mans, y posséda un canonicat, étant alors surnommé *Guerra* ou *de Serra.* Il étudia à Paris, & fut docteur dans cette célébre université, où l'on admira sa capacité, surtout dans le droit canon. Son mérite seul l'éleva à l'archidiaconé de Paris, puis sur le siége de l'église de Lyon, en 1236. après la mort de l'archevêque Raoul ou Rodolphe de Pinis. Peu après la clôture du concile général tenu par le pape Innocent IV, à Lyon en 1245, il obtint de ce pontife la permission de se retirer dans l'abbaye de Grandmont, au diocèse de Limoges, où il mourut en odeur de sainteté, l'an 1257. Le Courvaisier dans son histoire des évêques du Mans, dit qu'Amauri fut depuis mis, malgré lui, sur le siége de l'église de Limoges; mais les anciens écrivains n'en parlent point. Le corps de ce prélat fut enterré au milieu du chœur de l'abbaye de Grandmont, où l'on voit encore son épitaphe sur une lame de cuivre. * Alberic, *in chron.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Du Boulai, *hist. univ. Paris.* Le Courvaisier, *hist. des évêques du Mans.*

RIVET (André) ministre Calviniste de France, & professeur en théologie dans l'université de Leyden, étoit de Saint-Maixent en Poitou, où il naquit au mois de juin de l'an 1572. Ce ministre a été en grande réputation parmi ceux de sa communion, qui lui ont confié leurs affaires les plus importantes. Il présida à divers de leurs synodes en France; & depuis, en 1622, il fut attiré à Leyden pour y enseigner la théologie. On a divers ouvrages sortis de sa plume, comme des traités de controverse: des commentaires sur plusieurs livres de l'écriture; *Criticus sacer, &c.* qu'on a recueillis en trois volumes *in-fol.* imprimés à Roterdam en 1660 & 1661. Il mourut à Bréda le 7 janvier de l'an 1651, âgé de 78 ans & demi. Un de ses freres nommé GUILLAUME Rivet, aussi ministre en France, a écrit un traité de la justification; un de la liberté ecclésiastique, &c.

☞ RIVET de la Grange (Dom Antoine) religieux Bénédictin de la congrégation de S. Maur, naquit le 30 octobre 1683, à Confolens, petite ville

située sur les limites des diocèses de Poitiers & de Limoges; & dans la partie de cette ville qui appartient au premier de ces deux diocèses. La famille de D. Rivet, originaire de Niort en Poitou, s'étoit divisée en plusieurs branches : l'une infectée des erreurs de Calvin, a donné à la république des lettres *André & Guillaume* Rivet, deux hommes célébres que la réformation a placés parmi ses héros, & qu'elle met au rang de ses plus illustres écrivains. L'autre branche, avec la religion de ses peres, conserva soigneusement l'intégrité des mœurs, qui en est le caractere le plus auguste. C'est dans celle-ci que D. Rivet eut le bonheur de naître, de Louis Rivet de la Grange, & de Marie Maillard, sa seconde femme. Il eut deux freres du premier lit, tous deux d'un mérite distingué. L'aîné, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, fut gouverneur du château de Brignolle en Provence : le cadet, docteur en médecine, fut médecin de son altesse feue madame la duchesse d'Hanovre, mere de l'impératrice Amélie.

D. Rivet trouva dans le sein de sa famille, tout ce qui pouvoit le former à la vertu : il respira, presqu'en naissant, cet air de piété, qui influe si fort sur le caractere, & qui forme imperceptiblement le gout & l'habitude de toutes les vertus. Il fit ses premieres études dans le lieu même de sa naissance, & ses succès furent si rapides, qu'à l'âge de treize ou quatorze ans son maître eut la bonne foi d'avouer qu'il n'avoit plus rien à lui apprendre. La mort du pere de D. Rivet interrompit ses études, & ce ne fut que quelques années après qu'il fut envoyé à Poitiers, pour faire son cours de philosophie, sous les RR. PP. Jacobins. Son application à l'étude le rendit cher à ses maîtres, & la sagesse de sa conduite fut, pour ses condisciples, un modéle de régularité. Ce gout si marqué pour la piété, sembloit annoncer sa vocation. Un accident qui pouvoit avoir les suites les plus funestes, la fixa irrévocablement. Etant à la chasse avec quelques jeunes gens de son âge, son cheval se cabra; il fut renversé, & traîné assez loin, un pied engagé dans l'étrier. Dans ce danger pressant, il s'adressa à Dieu, qui écouta sa priere : il se releva sain & sauf. Sa foi lui fit envisager dans cet événement, une providence attentive, qui veilloit à sa conservation. De retour à la ville, son premier soin fut d'aller au pied des autels rendre à l'auteur & au conservateur de sa vie de ferventes actions de graces. Il entra dans l'église de l'abbaye de S. Cyprien de Poitiers; & dans l'ardeur de sa priére il crut entendre une voix forte & puissante, qui lui parloit au cœur, & qui le pressoit de quitter le monde. Docile à la voix de celui qui l'appelloit, il n'hésita pas à lui faire le sacrifice de sa liberté, & se voua à le servir dans la congrégation de S. Maur. Mais il eut à combattre la tendresse d'une mere, qui ne voyoit dans sa résolution, que la perte d'un fils qu'elle aimoit uniquement, & sur lequel elle avoit fondé les plus douces espérances de sa vie. Reproches, caresses, menaces, priéres, rien ne fut oublié de ce qui pouvoit l'ébranler. A ces armes si dangereuses pour un cœur sensible, ce fils respectueux n'opposa que ses pleurs & sa foi; & sa foi triompha de sa tendresse, & de celle de sa mere. Ayant enfin obtenu son consentement, il partit pour se rendre au noviciat. D. Rivet reçut l'habit dans l'abbaye de Marmoutier, le 25 mai de l'année 1704. Il étoit alors âgé de vingt-un ans. Il fut admis à la profession, & prononça ses vœux le 27 mai de l'année 1705.

Après avoir fait successivement son cours de philosophie, & celui de théologie, D. Rivet fut admis à une académie qu'on venoit d'établir dans l'abbaye de S. Flaurent de Saumur. Cette académie, toute composée de sujets distingués par leurs talens, & dirigée par un théologien consommé dans la science ecclésiastique, avoit pour objet l'étude de la théologie; mais, sans s'assujétir à la méthode de l'école, les textes originaux de l'écriture, les conciles, les peres, les historiens de l'église, étoient les sources où on en puisoit le vrai gout. D. Rivet associé à cette académie naissante, se dévoua entiérement à ses travaux. Plusieurs dissertations sur l'écriture sainte, où, à l'étendue des connoissances, il avoit su joindre la justesse, l'ordre & la précision, sont des preuves du progrès qu'il y avoit fait dans la science des livres saints. Ces dissertations n'ont pas été imprimées. D. Rivet remporta encore des exercices de cette académie, un avantage, dont il ne prévoyoit pas alors l'usage qu'il devoit en faire un jour. A force d'étudier les auteurs, d'en démêler les sens, de les rapprocher & de les comparer, il se forma insensiblement, presque sans y penser, ce gout d'une critique saine & judicieuse que l'on apperçoit dans ses ouvrages. En 1716 D. Rivet fut transféré dans le monastere de S. Cyprien de Poitiers. Deux objets semblent l'avoir conduit dans cette ville. Le premier étoit d'écrire l'histoire des évêques de Poitiers. Une lettre de M. de la Poype, alors évêque de cette ville, ne permet pas de douter que D. Rivet n'eut conçu le dessein de cet ouvrage. L'autre objet étoit de faire la bibliothéque des auteurs de Poitou : il en dressa le projet, qui est écrit avec un soin & une complaisance qui décéle le gout de D. Rivet pour ce genre de littérature; & l'on peut regarder ce morceau comme le germe qui a fait éclore dans la suite l'*histoire littéraire de la France*. De nouveaux ordres firent échouer l'un & l'autre projet. D. Rivet fut appellé à Paris l'année suivante. Ses supérieurs le chargerent, avec quelques autres religieux, de travailler à l'histoire des hommes illustres de l'ordre de S. Benoît. Il y donna tous ses soins, & ramassa une grande quantité de matériaux relatifs à cet objet; mais, par une fatalité trop ordinaire aux ouvrages qui dépendent de plusieurs, celui-ci n'eut point d'exécution. Libre de cet engagement, D. Rivet se livra sérieusement à *l'histoire littéraire*, dont il avoit déja conçu le dessein, & qui l'a occupé le reste de sa vie. Avant que de s'y appliquer uniquement, il mit au jour un autre ouvrage qu'il affectionoit beaucoup. C'est le *Nécrologe de Port-Royal des champs, ordre de Cîteaux, institut du saint Sacrement, qui contient les éloges historiques, avec les épitaphes des fondateurs & bienfaiteurs de ce monastere, & des autres personnes de distinction qui l'ont obligé par leurs services, honoré d'une affection particuliere, illustré par la profession monastique, édifié par leur pénitence & leur piété, sanctifié par leur mort, ou par leur sépulture*, à Amsterdam 1723, *in*-4°, avec une longue préface historique. D. Rivet fut obligé de se retirer la même année dans l'abbaye de S. Vincent du Mans, où il a toujours vécu depuis, partageant tout son temps entre la priére & les autres exercices de la vie monastique, l'étude & le soin des pauvres. Ce fut là qu'il se donna absolument à la composition de son grand ouvrage, qui a paru sous ce titre : *Histoire littéraire de la France, où l'on traite de l'origine & du progrès, de la décadence & du rétablissement des sciences parmi les Gaulois & parmi les François; du gout & du génie des uns & des autres pour les lettres en chaque siécle; de leurs anciennes écoles, & de l'établissement des universités en France; des principaux colléges; des académies des sciences & des belles lettres; des meilleures bibliothéques anciennes & modernes; des plus célébres imprimeries; & de tout ce qui a un rapport particulier à la littérature : avec les éloges historiques des Gaulois & des François qui s'y sont fait quelque réputation, le catalogue & la chronologie de leurs ouvrages, des remarques sur les principaux, le dénombrement de leurs éditions, &c.* Mais comme il ne pouvoit suffire seul à ce travail, il chercha, parmi ses confreres, quelques religieux qui pussent l'aider dans ses recherches, & capables de l'éclairer lui-même dans les discussions épineuses, inséparables d'un ouvrage de cette

nature, D. Joseph Duclou, D. Maurice Poncet, & D. Jean Colomb, qui étoient déja ses amis, devinrent ses associés ; ils travaillerent de concert depuis ce moment, & leur assiduité futsi grande, qu'en 1728 D. Rivet se trouva en état de commencer l'impression de l'Histoire littéraire. Pour pressentir le gout du public, il en fit paroître le projet cette même année, avec quelques articles qui devoient entrer dans le corps de l'ouvrage. Le projet fut reçu avec applaudissement. On admira le courage de l'auteur, & la grandeur de l'entreprise : mais les gens de lettres qui en connoissoient l'étendue & les difficultés, doutoient un peu que l'exécution pût répondre aux promesses. La publication du premier volume en 1733, dissipa les doutes, & dévelopa tout le plan de l'ouvrage. Le second volume parut en 1735. Les autres suivirent à des distances à peu près égales ; & lorsque D. Rivet fut surpris de la maladie dont il mourut, il finissoit le neuviéme volume, qui renferme les premieres années du douziéme siécle. Ses travaux continués avec une application constante, affoiblissoient peu à peu une santé naturellement foible & délicate. D. Rivet n'en étoit pas moins exact à remplir les plus légeres pratiques de la régle. Ses supérieurs, ses amis, s'efforcerent en vain de lui persuader qu'il devoit, en faveur de son ouvrage, relâcher quelque chose de ses austérités ; doux, complaisant sur tout le reste, il étoit intraitable sur cet article. Pénétré des obligations de son état, il crut toujours que dans l'ordre des devoirs, ceux-ci méritoient la préférence. Il fallut l'abandonner à son zèle, qui détruisit bientôt un corps déja usé par la pénitence & par le travail. Un gros rhume dont il fut attaqué vers la fin de l'année 1748, ne put même l'empêcher d'assister aux offices divins & à tous les exercices réguliers. Le seul adoucissement qu'il se permit, fut de prendre une chambre à feu. Mais le mal ainsi négligé, fit des progrès rapides, & dégénéra enfin en fluxion de poitrine, dont il mourut dans de grands sentimens de piété, le 7 février 1749. D. Rivet étoit pour lors dans une abbaye de son ordre au Mans, où il demeuroit depuis plus de trente ans. Il étoit âgé de soixante-cinq ans, trois mois & quelques jours. * Son éloge se trouve plus au long, à la tête du tome IX de *l'histoire littéraire de la France*. Dans un autre éloge de D. Rivet, donné sous le titre de *Circonstances notables de la vie de D. Rivet*, &c. & imprimé dans un écrit *in-12*, intitulé, *Suffrages en faveur des deux derniers tomes de M. de Montgeron*, &c. 1749, on ajoute aux ouvrages de D. Rivet deux *lettres*, en faveur desdits deux volumes, & on dit qu'on le croit aussi auteur de quelques écrits contre la bulle *Unigenitus*, mais on n'en spécifie aucun. A la suite de cet éloge on trouve une épitaphe composée pour D. Rivet.

RIVEY (Pierre de la) auteur de diverses comédies & autres ouvrages, duquel il est parlé dans *l'histoire du théâtre françois*, a vécu dans le seiziéme siécle, & dans le dix-septiéme. Les auteurs de l'histoire qu'on vient de citer, disent, tome 3, p. 395 & suiv. qu'ils savent mauvais gré à la négligence, ou à la jalousie des écrivains contemporains de la Rivey, de ne nous avoir instruit d'aucun fait particulier de la vie de ce poëte. Voici ce que nous en avons appris d'un mémoire manuscrit qui nous a été communiqué. Pierre de la Rivey étoit chanoine de l'église de S. Etienne à Troye en Champagne ; & il est mort dans cette ville le douziéme février 1619, âgé de 78 ans. Il a traduit de l'italien en françois l'Institution morale d'Alexandre Picolomini, gentilhomme Siennois ; le second & dernier livre des Facétieuses nuits de Jean-François Straparole ; deux livres de philosophie fabuleuse, l'un pris des discours d'Angelo Firiazuola, Florentin, l'autre extrait des traités de Sandebar, Indien, philosophe moral. Quant à ses comédies, notre mémoire cite les suivantes : *Le Laquais* ; *La Veuve* ; *Les Esprits* ; *Le Morfondu* ; *Le Jaloux* ; *Les Ecoliers* ; & on ajoute que de la Rivey a composé ces piéces *à l'imitation des anciens Grecs, Latins & modernes Italiens*. Ces six comédies, qui sont en prose, furent imprimées à Paris, chez Abel l'Angelier, en 1579, réimprimées à Lyon en 1597, & pour la troisiéme fois à Rouen en 1601. La préface de ce recueil est adressée à M. d'Amboise, avocat au parlement : c'est François d'Amboise qui devint dans la suite conseiller au parlement de Bretagne : cette préface est datée du premier janvier 1579. Les auteurs de *l'histoire du theatre françois* donnent une idée de chacune de ces six comédies, dans le tome III de leur ouvrage, depuis la page 395, jusqu'à la page 426 inclusivement. Ils ajoutent à la page 150 du tome quatriéme de leur histoire, que Pierre de la Rivey fit paroître en 1611, trois nouvelles comédies, encore en prose, savoir : *Le Fidéle* ; *La Constance* ; & *les Tromperies* ; & que l'auteur en annonçoit en même temps trois autres, qui n'ont pas vu cependant le jour. L'analyse des trois imprimées en 1611, est dans le tome cité depuis la page 150, jusqu'à 160 inclusivement. Nous croyons devoir y renvoyer. La Rivey a eu un neveu, nommé aussi PIERRE de la Rivey, que l'on regarde comme le premier qui ait mis en vogue les almanachs de Troye. On a de lui celui de l'année 1622 : l'auteur passoit aussi pour grand géométre. Le cardinal de Richelieu qui l'honoroit de sa bienveillance, le consulta pour la digue de la Rochelle. La Rivey avoit tiré son propre horoscope, & il portoit, dit-on, qu'il devoit se donner de garde d'un fou par derriere. Ce qui est vrai, c'est qu'il fut tué en 1640, à l'âge de 60 ans, d'un coup de couteau qu'un fou lui donna dans le dos.

RIVIERA (Dominique) né à Urbin le troisiéme décembre 1671, cardinal prêtre de l'église de Rome, du titre de saint Quirique & de sainte Julitte, étant protonotaire apostolique, fut déclaré secrétaire des chiffres, par le pape Innocent XII, le 9 mai 1721. Il fut aussi secrétaire des congrégations du consistoire, & des eaux, marais, ponts & chaînes, & du collége des cardinaux, chanoine de la basilique de S. Pierre du Vatican, & garde des archives du château S. Ange. Le pape Clément XII, qui lui avoit donné la charge de secrétaire de la congrégation de la consulte, le 13 juillet 1730, le créa & déclara cardinal le 2 mars 1733, & lui donna la barrette le même jour avec les formalités ordinaires. Le 5 du même mois il reçut le chapeau dans un consistoire public, & le 13 d'avril suivant, sa sainteté ayant fait dans un consistoire secret la fonction de lui fermer & ouvrir la bouche, lui donna le titre presbytéral de saint Quirique & sainte Julitte, & lui assigna ensuite les congrégations consistoriales du concile, de la consulte & des eaux. Il prit solemnellement possession de son titre le 16 juin 1733. Ce cardinal est mort à Rome le 3 novembre 1752.

☞ RIVIERE (la) maison l'une des plus anciennes & des plus illustres du Nivernois, qui tire son nom & son origine de la baronie de la Riviere, située en cette province. Ses armes sont *de sable à la bande d'argent*. Cette maison étoit connue dès le XII siécle. Plusieurs titres de ce temps en font mention, entr'autres, une donation que *Guimond* de la Riviere, seigneur de Châtel-Censoy, fit de quelques biens à l'abbaye de Notre-Dame des Roches, du consentement d'*Ancelin* & de *Burel* de la Riviere, ses enfans ; de celui de Geofroy, baron de Douzy, dont ses biens relevoient, & de Hugues, évêque d'Auxerre, & en présence de *Hugues* & *Odon* de la Riviere, ses freres. Cette donation est datée de l'an 1147, du regne de Louis *le Jeune*, roi de France, duc d'Aquitaine, & de Guillaume, comte de

Nevers. M. de Clairembault, dans son petit ouvrage intitulé : *Les études des princes*, fait mention de la maison de la Riviere, comme d'une des plus anciennes & des plus illustres du Nivernois. Elle prouve par des titres authentiques, sa filiation suivie depuis

I. BUREAU I de la Riviere, chevalier, seigneur de la Riviere & de Champallement, bailli de Nivernois, qui vivoit à la fin du XIII siécle, & eut pour successeur

II. JEAN I seigneur de la Riviere, Champallement, Brinon, Perchin, &c. mort en 1327. Il est enterré dans l'église de l'abbaye de N. D. de l'Espau-lez-Douzy, au milieu du chœur, sous une tombe élevée, où on lit encore son nom & ses qualités. Cette abbaye a reçu de grands biens des seigneurs de la Riviere, qui y ont fait nombre de fondations. Plusieurs d'entr'eux y ont leur sépulture. *Jean* avoit épousé noble dame *Isabeau*, dame de Chaslin, qui lui apporta en dot la terre de Chaslin, relevant en fief du château de la Riviere, & dont il eut JEAN, qui suit; BUREAU, qui a fait la branche des SEIGNEURS DE PERCHIN ET DE CHAMPLEMY, *rapportée ci-après*; & *Isabeau*, mariée à *Guiot* de Saint-Varain, seigneur d'Aînois.

III. JEAN II, chevalier, seigneur de la Riviere, &c. On a son testament daté de l'an 1339, où il nomme pour son exécuteur testamentaire, *Bureau* de la Riviere, son frere. Il épousa *Isabeau*, dame d'Augerant, qui mourut en 1363, elle étoit sœur de *Jean* d'Augerant, évêque de Beauvais. *Jean* eut pour enfans, 1. BUREAU qui suit; 2. *Jean*, qui fut, avant son frere, premier chambellan du roi Charles V, & mourut au voyage d'outre-mer, en 1364, sans laisser de postérité de *Marguerite*, dame de Préaux, sa femme, laquelle se remaria à *Jacques* de Bourbon, grand bouteiller de France. Le roi, à qui il avoit rendu de grands services dans ses guerres, & qui l'aimoit tendrement, assista au service qu'on lui fit l'année suivante à Paris, dans l'église du Val des écoliers. 3. *Marguerite* de la Riviere, abbesse de Jouare.

IV. BUREAU II, chevalier, seigneur de la Riviere, Brinon, Champallement, Chaslin, &c. premier chambellan & favori du roi Charles V, dit *le Sage*, surintendant de ses finances; ensuite premier chambellan & principal ministre du roi Charles VI, mourut l'an 1400, & fut enterré en l'abbaye de S. Denys, aux pieds de Charles V, qui l'avoit ainsi ordonné par son testament. Nous en parlerons ci-après plus au long, dans un article particulier. Il avoit épousé *Marguerite*, dame d'Auneau, près de Chartres, & de Rochefort en Iveline, qui mourut en 1420. Ses enfans furent, 1. CHARLES, qui suit; 2. *Jacques* de la Riviere, chevalier, seigneur d'Auneau, &c. chambellan du roi & du dauphin duc de Guyenne. Il demeura toujours attaché au parti de ce prince & de la maison d'Orléans, contre celle de Bourgogne. Ayant été pris par les Bourguignons, il fut décapité en 1413. Il avoit épousé *Jeanne* Damas, fille de *Hugues* Damas, chevalier, seigneur de Marcilli, & de *Philiberte*, dame de Crux, dont il n'eut point d'enfans. 3. *Perette* de la Riviere, dame de Saisy, près la ville de Sens, premiere femme d'honneur de la reine Isabeau de Baviere, épousa *Guy*, seigneur de la Roche-Guyon, chevalier, chambellan du roi & du dauphin duc de Guyenne, qui fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415, & dont elle laissa postérité. Après la mort de ses freres, elle hérita, entr'autres terres, de celles d'Auneau & de Rochefort. 4. *Jeanne* de la Riviere, mariée en 1392, à *Jacques* de Chastillon, chevalier, seigneur de Dampierre, amiral de France, qui fut tué en 1415, à la bataille d'Azincourt, dont elle eut plusieurs enfans. Elle vivoit encore en 1448. Elle eut entr'autres terres, celle de la Riviere, que *Waleran* de Chastillon, son fils, vendit en 1451, à *Jean* de la Riviere, III du nom, seigneur de Champlemy.

V. CHARLES, seigneur de la Riviere, comte de Dampmartin, &c. fut conseiller & chambellan du roi Charles VI. Il fut aussi grand-maître souverain des eaux & forêts de France en 1428. Il mourut à Issoudun l'an 1429, sans laisser de postérité des deux femmes qu'il avoit épousées : la premiere *Blanche* de Trie, comtesse de Dampmartin, fille unique de *Charles* de Trie, comte de Dampmartin, & de *Jeanne* d'Amboise, dame de Nesle & de Montdoubleau : la seconde *Isabeau* de la Tremoille, fille de *Guy*, seigneur de la Tremoille, conseiller & chambellan du roi & du duc de Bourgogne, & de *Marie* dame de Sully & de Craon. C'est ce même comte de Dampmartin, qui commandoit l'arriere-garde de l'armée françoise, à la fameuse bataille d'Azincourt, en 1415, & qui eut l'honneur de tenir en son nom, sur les fonts de baptême, deux des fils du roi Charles VI. Le premier seul en 1386, à qui il donna le nom de Charles : le second en 1391, avec Philippe, duc de Bourgogne, & Blanche de France, duchesse douairiere d'Orléans. * Le Laboureur, *hist. de Charles VI, tom. I*, p. 127 & 210. *Hist. de Jean le* Févre, auteur contemporain, p. 90 & 91. Paradin, *p.* 559. Le pere Daniel, *hist. de France*, p. 9, *tom. VI*, *édit. de* 1755.

*SEIGNEURS DE PERCHIN ET DE CHAMPLEMY.*

III. BUREAU de la Riviere, II du nom, chevalier, seigneur de Perchin, &c. fils puîné de *Jean* I de la Riviere, & d'*Isabeau* de Chaslin, fit hommage de ses terres au comte de Nevers. Le dénombrement qu'il en donne, daté de l'an 1333, est conçu en ces termes : *Dénombrement que donne noble & puissant homme Bureau de la Riviere, à très-haut, très-noble & puissant seigneur, monseigneur le comte de Flandre & de Nevers.* Son testament est de l'an 1349, où il est fait mention de *Jean* de la Riviere, jadis son frere, & d'*Isabeau* d'Augerant, sa belle sœur. Il épousa *Anne* de la Paulmiere, dont il eut JEAN, qui suit; & *Bureau* de la Riviere, chevalier, seigneur de Nepvoy, qui fit partage, l'an 1380, avec *Jean*, son frere, des biens de *Guillaume* de la Paulmiere, leur oncle, chevalier, seigneur de Nancey. Ce *Bureau* de la Riviere n'eut que des filles, dont l'une nommée *Marguerite*, épousa *Jean* de Boucart, chevalier, seigneur de Blancafort.

IV. JEAN de la Riviere, II du nom, sire de Perchin, &c. fut un des principaux généraux des armées du roi Charles V. Ce fut lui qui présenta en 1389, à la reine Isabeau de Baviere, à son entrée solemnelle à Paris, lorsqu'elle descendoit à Notre Dame, une couronne d'or, & la lui mit sur la tête. * Froissart, *volume I*, p. 278; *volume IV*, p. 5. Paradin, p. 353. Sa femme fut *Agnès* de Billy, fille de *Philippe* de Billy, seigneur de Mauregard, dont il eut, 1. BUREAU, qui suit; 2. *Jeanne* de la Riviere, qui épousa en 1388 noble homme *Jean* de Bazoche, chevalier, seigneur de la Motte-Josserand. 3. *Marie* de la Riviere, qui épousa *Guillaume* d'Assigny, chevalier. 4 *Héléne* de la Riviere, mariée à *Jean* de la Grange, seigneur de Montigny, de Vevre, de la Reculée, &c. Ils eurent, entr'autres enfans, *Jean* de la Grange, grand maître de l'artillerie de France, tué à la bataille de Fornoue, en 1495.

V. BUREAU de la Riviere, III du nom, chevalier, seigneur de Perchin & de Champlemy, fut conseiller & chambellan du roi Charles VI, par provisions du 17 février 1398. Il fut aussi premier chambellan de Philippe de Bourgogne, comte de Nevers, qui l'établit capitaine général & gouverneur du Nivernois & Donziois, par lettres du 26 janvier 1410. Bureau de la Riviere fut tué, avec le comte de Nevers,

à la bataille d'Azincourt, en 1415. Il avoit épousé *Philiberte*, dame de Champlemy, fille de *Guillaume*, chevalier, seigneur de Champlemy & de Rozay, dont il eut JEAN, qui suit; *Catherine* de la Riviere, abbesse de la Ferté, en 1455; & *Jacques* de la Riviere, écuyer, seigneur de Perchin & de Giry, conseiller & chambellan de Charles de Bourgogne, duc de Brabant, comte de Nevers. Celui-ci épousa *Jeanne* de Longueville, fille d'*Etienne* de Longueville, seigneur de Santigny, & de *Marguerite* de Surienne, dont il eut deux fils, *Philibert* qui fut d'église, & *Claude*, conseiller & chambellan du roi Louis XI, par provisions du 10 novembre 1473, grand véneur de Jean de Bourgogne, duc de Brabant, comte de Nevers, lequel ne laissa point d'enfans de *N*.... de Boutillac, fille d'*Antoine* de Boutillac, seigneur d'Apremont.

VI. JEAN III, seigneur de la Riviere, Champlemy & Marcy sur Yonne, bailli de Nivernois, sous le roi Charles VII, premier conseiller & chambellan de Charles de Bourgogne, duc de Brabant, comte de Nevers. On a dit plus haut que *Jeanne* de la Riviere, fille de *Bureau*, sire de la Riviere, enterré à Saint Denys, avoit hérité de la terre de la Riviere, & l'avoit portée dans la maison de *Jacques* de Chastillon, seigneur de Dampierre, amiral de France, son mari. *Jean* racheta cette terre le 4 février 1451, de *Waleran* de Chastillon, fils de *Jeanne* de la Riviere. Il en rendit hommage au comte de Nevers, le 13 février de la même année. Dans cet acte il est qualifié *présentement seigneur de la Riviere*. Sa mort arriva en 1468. Il avoit épousé en 1424 *Alix* de la Perriere, dame de Verneuil & de Quincy, vicomtesse de Tonnerre, fille de *Hugues* de la Perriere, chevalier, & de *Catherine* de Saigny, dame de Saffres, dont il eut JEAN, qui suit; *Catherine*, dame de Marcy & de Verneuil, mariée le 18 mars 1475, à *Guy* de Digoine, seigneur de Blou, & *Anne*, mariée à Guy de Chassy, chevalier, seigneur de Crecy.

VII. JEAN IV, chevalier, seigneur de la Riviere & de Champlemy, vicomte de Tonnerre & de Quincy, fut chambellan des rois Charles VII, Louis XI & Charles VIII, premier chambellan de Jean de Bourgogne, duc de Brabant, comte de Nevers, bailly & gouverneur de Nivernois & de Donziois. Jean de Bourgogne le chargea d'aller demander en mariage pour lui, Françoise d'Albret. Il épousa en 1446, *Marguerite* Damas, fille d'*Evrard* Damas, chevalier, seigneur de Marcilly & de Crux, & d'*Isabeau* d'Avesnieres, dame d'Anlezy. Les enfans qu'il en eut, furent 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. *Jean*, mort en Italie, sans avoir pris d'alliance; 3. *Jacquette*, mariée en premieres nôces, à *N*... Doison, chevalier, seigneur d'Aubigny, capitaine de cinquante hommes d'armes, & lieutenant pour le roi en Italie; & en secondes nôces, à *Jacques* Chevailler, seigneur de Veillant & de Giry; 4. *Anne* de la Riviere, mariée le 1 août 1480, à *Jean* de Méun, dit de la Ferté, seigneur d'Allosse; 5. *Marie* de la Riviere, mariée à *Philibert* de Varigny, chevalier, seigneur de Chassy. *Jean IV eut aussi un fils naturel, nommé* Guillaume de la Riviere, *qui fut légitimé & forma une branche, éteinte aujourd'huy, qui portoit pour armes de sable à la bande d'argent, & pour brisure, un croissant d'argent, au côté senestre de l'écu.*

VIII. FRANÇOIS, I du nom, seigneur de la Riviere & de Champlemy, vicomte de Tonnerre & de Quincy, baron de Seignelay, seigneur de Corvol-le-Dampbernard, de Cheny, Perchin, Bennes, Bonnart, Chevannes, Norry, Beaumont, Lucy-le-Bourg, Lucy-le-Châtel, Ormoy, Anthiol, Boulon, Arzembois, Souffin, Colmery, Vezannes, Poilly, Rebourceau, Saint-Martin, la Garde, &c. fut enfant d'honneur du roi Charles VIII, par lettres du premier février 1489. Son testament est de l'an 1534. Il épousa en 1499, *Magdeléne* de Savoisy, dame de Seignelay, fille de *Claude* de Savoisy, chevalier, seigneur de Seignelay, &c. & de *Louise* de la Baume-Montrevel, dont il eut 1. JEAN, qui suit; 2. ADRIEN, qui a continué la descendance; 3. *François*, d'abord chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem. Il étoit à Rhodes, lorsque Soliman s'empara de cette ville en 1521. Quelques années après il quitta l'ordre, & devint écuyer d'écurie du roi, lieutenant de cinquante hommes d'armes, gouverneur de Verdun, & ensuite de Bourg-en-Bresse, où il mourut en 1558. 4. *Adrien*, aussi chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, étoit au premier siége de Malte, où il fut fait prisonnier par les Turcs, qui le firent mourir; 5. FRANÇOIS, *qui a formé la branche des* SEIGNEURS DE CORVOL-LE-DAMPBERNARD, *rapportée ci-après*; 6. *Françoise* de la Riviere, mariée à *César* de Rofignac, seigneur de Saint-Quaise; 7. *Charlotte*, mariée en 1527, à *Jean* de Saint-Belin, seigneur de Mareuil & de Thivet; 8. *Marguerite*, qui épousa en 1532, *Jean* Damas, vicomte de Dreux, seigneur de Crux & de Sardy; 9. *Marie*, qui épousa *Jean* d'Epernay, seigneur de Chenoy; 10. *Heléne*, abbesse du Calvaire-lez-la-Ferté; 11. *Jacques*, d'abord moine à Pontigny, où il fit profession à 18 ans: il réclama contre ses vœux, & les fit annuler par arrêt du parlement. En 1548 il épousa sous le titre de sieur de Beaumont, *Susanne* de la Haye. Il épousa depuis *Jeanne* de Marcilly; & encore en troisiémes nôces, *Léonarde* de Loron. *Sa postérité ne subsiste plus.*

IX. JEAN V, baron de la Riviere & de Seignelay, fut lieutenant pour le roi au gouvernement de Bresse, Bugey & Valromey en 1555, & capitaine des gardes françoises du duc d'Anjou. Il fut blessé à la bataille de Jarnac en 1569. * Le P. Daniel *tome X, édit. de* 1755. Il épousa le 7 novembre 1535, *Isabeau* de Dinteville, fille d'*Antoine* de Dinteville, baron de Meurville, &c. & de *Barbe* de Sainte-Maure, dont il n'eut que des filles, 1. *Magdeléne* de la Riviere, qui épousa *Hubert* de la Riviere, vicomte de Tonnerre & de Quincy, seigneur de Corvol-le-Dampbernard, son cousin germain, à qui elle apporta en dot la baronie de la Riviere; 2. *Françoise*, qui épousa 1°. en 1559, *Edme* de Fontenay, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de la Tour de Vesvre en Berry: 2°. *Jean* de Somievre, seigneur de Neuilly en Bassigny; 3. *Marguerite*, mariée en 1575, à *Claude* de la Chambre, comte de Montfort, chevalier de l'ordre du roi, guidon de cent hommes d'armes, sous M. de Savoye; 4. *Claude*, mariée à *Claude* de Rochefort, seigneur de Luçay & de Sigy, chevalier de l'ordre du roi, & son pannetier; 5. *Barbe*, mariée en 1581, à *Antoine* de Bus, seigneur de Rougemont, &c.

IX. ADRIEN de la Riviere, chevalier, seigneur de Champlemy, de Cheny, d'Anthiol, de Souffin, &c. chevalier de l'ordre du roi, & capitaine de cinquante hommes d'armes, mourut en 1569. Il avoit épousé *Louise* de Raguier, fille de *Dreux* de Raguier, seigneur de Thionville, & de *Martine* Hennequin, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; & *Jean*, seigneur de Cheny & de Bonnard, bailli de Sens, qui épousa en 1563, *Charlotte* de Harlay, dame de Bassou, dont il eut *Antoine*, seigneur de Cheny & de Bonnard, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de sa chambre. Celui-ci s'étant battu en duel, fut obligé de quitter le royaume. Il prit le nom de comte de la Riviere, & s'attacha au service de la maison d'Autriche. Il épousa en premieres nôces *Marie* Huraut, sœur de l'archevêque d'Aix, dont il n'eut point d'enfans: & en secondes, *Marguerite* Spifame, dont il eut quatre garçons tués à l'armée sans avoir été mariés; & une fille, nommée *Louise* de la Riviere, dite *la demoiselle de Cheny*. Celle-ci fut fille d'honneur de la reine Marguerite, avant la dissolution de son mariage. Elle épousa *Roger* d'Esparbez,

parbez, comte de Lussan, fils aîné du maréchal d'Aubeterre. Elle mourut à Paris sans laisser de postérité, en 1680, âgée de 103 ans.

X. François de la Riviere, chevalier, seigneur de Champlemy, Boulon, d'Arzembois, de Souffin, d'Anthiol, &c. lieutenant général pour le roi en Nivernois, capitaine de cinquante hommes d'armes, chevalier de l'ordre du roi, & gentilhomme de sa chambre en 1586, mourut en 1620. Il avoit épousé en 1573 en premieres nôces, *Anne* de Veillan, fille d'*Antoine* de Veillan, chevalier, seigneur de Veillan & de Giry, & de *Marie* de Jaucourt de Villarnoult: & en secondes nôces, *Anne* de Vettegen. Il eut de son premier mariage, 1. Ludovic, qui suit; 2. *François* de la Riviere, baron de Migé, tué en duel à Neuvi sur Loire; 3. *Aimé* de la Riviere, baron de Migé, mort sans laisser d'enfans, non plus que ses freres. *Celui-ci avoit un fils naturel, nommé* Louis de la Riviere, *mort au commencement de ce siécle, sans postérité*; 4. *Françoise* de la Riviere Champlemy, mariée à *Jacques* de Jaucourt, seigneur de Rouvray & de Villarnoult. Du second mariage vint, 5. *Marguerite* de la Riviere, femme en premieres nôces de *Nicolas* Talhouet, seigneur de Kerservan en Bretagne: & en secondes, de *Nicolas* de Mailly, de la branche des seigneurs de l'Epine, vicomte de Hannache, &c. qu'elle épousa à Paris en 1645.

XI. Ludovic de la Riviere, chevalier, seigneur de Champlemy, &c. lieutenant général au gouvernement de Nivernois, mourut sans laisser d'enfans de sa femme *Marguerite* de la Magdelaine, fille de *François* de la Magdelaine, marquis de Ragny, chevalier des ordres du roi, & de *Catherine* de Marcilly. *Marguerite* se remaria à *François* de Rabutin, seigneur d'Epiry.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE CORVOL-LE-DAMPBERNARD, vicomtes de Tonnerre & de Quincy, & des BARONS DE LA RIVIERE.*

IX. François de la Riviere *le jeune*, II du nom, dit *le vicomte de la Riviere*, écuyer, seigneur de Corvol-le-Dampbernard & de Bennes, vicomte de Tonnerre & de Quincy, cinquiéme fils de *François* de la Riviere, I du nom, & de *Magdeléne* de Savoisy, étoit capitaine de mille hommes de pied de la légion de Champagne. Ce fut ce vicomte de la Riviere qui, à la tête de deux mille hommes de pied, entra dans S. Dizier en 1544, quelques jours avant que l'empereur Charles-Quint vînt y mettre le siége. Il contribua autant que personne, par sa valeur & sa bonne conduite, à la longue résistance que fit cette mauvaise place.* Le P. Daniel, *in*-4°, t. IX, p. 564. Il épousa *Marguerite* de la Roere, fille de *François* de la Roere, seigneur de Chamoy, & de Saint Sepulcre, & d'*Hilaire* de Raguier Poussey, dont il eut Hubert, qui suit; *Jean*, mort sans enfans; & *Marguerite*, morte jeune, sans avoir été mariée.

X. Hubert, I du nom, baron de la Riviere, seigneur de Corvol-le-Dampbernard, vicomte de Tonnerre & de Quincy, seigneur de Bennes, Beaumont, Ormoy, Lucy-le-Bourg, Lucy-le-Châtel, Couloutre-la-Riviere, Pilles, &c. fut chambellan du duc d'Alençon, frere du roi Henri III, auprès duquel il avoit été élevé. Il fit le voyage de Turquie, & servit en Flandre, où il commanda cent chevaux-légers au service du duc d'Alençon. En 1588, il étoit enseigne de cent hommes d'armes, sous la charge de M. le duc de Nevers. La même année, il assista aux états généraux tenus à Blois, en qualité de député de la noblesse. Depuis il fut fait chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes & de cent arquebusiers à cheval, bailli & gouverneur d'Auxerre & de l'Auxerrois. Il mourut en 1615. Sa femme étoit *Magdeléne* de la Riviere, sa cousine germaine, dame du palais de la reine Louise de Lorraine, fille de *Jean*, baron de la Riviere & de Seignelay, & d'*Isabeau* de Dinteville, qu'il épousa avec dispense. Par cette alliance, la baronie de la Riviere rentra dans sa branche. Il eut de ce mariage, 1. Claude, qui suit; 2. Jacques, *qui a formé la branche des VICOMTES DE TONNERRE ET DE QUINCY, rapportée ci-après*; 3. *François*, baron de Corvol-le-Dampbernard, seigneur de Collemery, &c. mestre de camp d'un régiment de cavalerie, puis lieutenant général des armées du roi, mort sans laisser d'enfans de *Magdeléne* de la Roere, qu'il avoit epousée; 4. *Jean*, chevalier de Malte, mort jeune; 5. *Louis*, aussi chevalier de Malte, commandeur de Laon & de Puisieux; 6. *Françoise* de la Riviere, fille d'honneur de la reine, mariée à *Nicolas* des Lyons, vicomte d'Espaux; 7. *Léonore*, mariée à *Charles* de Nargonne, marquis de Mareuil en Brie: elle étoit veuve en 1655, & mere de madame la duchesse d'Angoulême douairiere, belle-fille du roi Charles IX. *Hubert eut aussi une fille naturelle, nommée* Louise *de la Riviere, qui épousa* Pierre *du Perron, écuyer, seigneur des Quillieres.*

XI. Claude, baron de la Riviere, &c. colonel d'un régiment d'infanterie, mort en 1661, épousa en premieres nôces *Gilberte* de Chabannes, fille de *François* de Chabannes, comte de Saignes & de Charlus, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, & de *Valentine* d'Armes, dont il eut Hubert, qui suit; & *Françoise*, mariée en 1639 à *Renaud* de Vieuxbourg, chevalier, seigneur de Montigny & de Cours, capitaine aux gardes. Claude de la Riviere épousa en secondes nôces *Catherine* de Roucy, veuve de *Christophe* d'Estouff de Pradine, dont elle avoit une fille unique, laquelle épousa *Hubert* de la Riviere, fils de son second mari.

XII. Hubert, baron de la Riviere, II du nom, mort en 1680, avoit épousé *Anne* d'Estouff de Pradine, fille de *Christophe* d'Estouff de Pradine, chevalier, seigneur, vicomte de Bouconville en Champagne, & de *Catherine* de Roucy. Leur fille unique, *Paule* de la Riviere, épousa *François* de Choiseul, comte de Chevigny, baron de Lux, seigneur de Chassy, &c. Par cette alliance la baronie de la Riviere, & les autres terres de la branche aînée de la maison de la Riviere, ont passé dans la maison de Choiseul de la branche de Chevigny, nommée présentement Choiseul de la Riviere, dont elle porte les armes.

*BRANCHE DES VICOMTES DE TONNERRE ET DE QUINCY, la seule qui reste présentement de la maison de la RIVIERE en Nivernois.*

XI. Jacques de la Riviere, dit *le vicomte de la Riviere*, chevalier, vicomte de Tonnerre & de Quincy, seigneur de Bennes, de Passy près de Sens & de Douï en Brie, gentilhomme de la chambre du roi, bailli & gouverneur d'Auxerre & de l'Auxerrois, étoit second fils d'*Hubert I*, baron de la Riviere, & de *Magdeléne* de la Riviere. Il mourut en 1635, en allant en Lorraine. Il avoit épousé en 1614, *Magdeléne* Spifame, fille d'*Isaac* Spifame, chevalier, seigneur de Passy & de Douï, &c. gentilhomme de la chambre du roi, & de *Marie* d'Armes, dont il eut, 1. Charles, qui suit; 2. *Jacques*, cornette dans le régiment de *François* de la Riviere son oncle, qui fut tué en Italie; 3. *Marguerite*, mariée 1°. à *Antoine* de Rugny, chevalier, seigneur de Chassigny; 2°. à *Guichard* de la Salle, seigneur de Pellussieux & de Beauvernay; 3°. à *Jacques* de la Chaise, chevalier, seigneur d'Aix; 4. *Magdeléne* de la Riviere, qui fut dame d'atours de la reine de Pologne, & mourut fille.

XII. Charles, dit *le vicomte de la Riviere*, chevalier, vicomte de Tonnerre & de Quincy, seigneur de Bennes, de Douï & de Passy près de Sens, bailli & gouverneur d'Auxerre & de l'Auxerrois,

mort en 1710, avoit épousé *Marie* Batonneau, fille du seigneur de Vincelottes. Ses enfans furent, 1. André qui suit; *Charles*, marquis de la Riviere, tué au bombardement de Gènes, commandant les gardes de la marine: il n'avoit pas été marié; 3. Pierre-Eleonor, qui a continué la descendance; 4. *Paule*, mariée à *Pierre* Bouchu, premier président au parlement de Bourgogne, morte en 1714, sans enfans; 5. *Anne*, religieuse à Saulieu.

XIII. André, comte de la Riviere, vicomte de Tonnerre & de Quincy, seigneur de Bennes, &c. bailli & gouverneur d'Auxerre & de l'Auxerrois, fut capitaine de cavalerie au régiment royal; & depuis lieutenant pour le roi au gouvernement de Bourgogne. Il commanda toute la noblesse de cette province en 1689. Il est mort en 1715, sans laisser d'enfans de *Marie-Angélique* de Mauroy, fille unique du grand maître des eaux & forêts de Bourgogne & de Franche Comté, qu'il avoit épousée.

XIII. Pierre-Eleonor, dit *le marquis de la Riviere*, après la mort de Charles, son frere, tue au bombardement de Gènes, mourut en 1709. Il avoit épousé *Charlotte* de Damoiseau, fille d'*Edme* de Damoiseau, écuyer, seigneur de Buchain, & de *Marie* de Bellanger, dont il a eu un fils, qui suit.

XIV. Charles-Paul, comte de la Riviere, chevalier, vicomte de Tonnerre & de Quincy, &c. vivant en 1759, a épousé en 1736, *Anne-Marie* de Montsaulnin du Montal, fille de *Charles-Louis* de Montsaulnin, comte du Montal, baron de Courcelles & de Saint-Brisson, seigneur de Thostes, &c. lieutenant général des armées du roi, chevalier de ses ordres, gouverneur de Guise, & de *Marie-Anne* Colbert de Villacerf. Ses enfans sont, *Charles-Gabriel*, dit *le vicomte de la Riviere*, officier dans le régiment du roi infanterie, né au mois de mars 1737; *Jeanne-Françoise* de la Riviere, née au mois de mai 1740, & *Marie-Charlotte-Françoise*, née en février 1744. * Le pere Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne.* Coquille, *hist. du Nivernois*, &c. Titres de la famille.

RIVIERE (Bureau sire de la) de l'illustre maison dont on vient de donner la généalogie, rendit de grands services au roi Charles V, dans ses guerres contre les Anglois. Il fut son premier chambellan, & eut une grande part à la confiance de ce sage prince. Outre la charge de son premier chambellan qu'il lui donna, il le fit aussi maître de son écurie, surintendant de ses finances, & le mit dans son conseil secret. Comme le roi l'aimoit tendrement, il vouloit que les autres l'aimassent aussi: ainsi il ne lui donna jamais que des commissions honorables, mais en même temps agréables, qui pouvoient le faire aimer. L'empereur Charles IV venant en France en 1377, le roi envoya audevant de lui le sire de Couci, les comtes de Sarbrick & de Brienne, & le sire de la Riviere. Ils y parurent avec éclat, ayant à leur suite trois cens chevaliers ou écuyers, tous vêtus de leurs livrées: ils le reconduisirent aussi sur les frontieres. La veille de l'entrée de sa majesté impériale dans Paris, la Riviere lui présenta, de la part du roi, deux chevaux richement enharnachés, pour lui servir dans cette cérémonie; & huit jours après, il eut l'honneur d'accompagner les ducs de Berri, de Bourgogne & de Bourbon, lorsqu'ils porterent à ce prince les présens du roi. En 1378, on arrêta Jacques de la Rue, chambellan de Charles *le Mauvais*, roi de Navarre; & Pierre de Tertre, secrétaire de ce prince, accusé d'avoir voulu attenter à la vie de Charles V. Le Parlement nomma des commissaires pour les ouir, dont le sire de la Riviere fut le premier; & l'année suivante le roi ayant envoyé une armée en Bretagne, sous la conduite du duc de Bourbon, ce prince fut accompagné du maréchal de Sancerre, de l'amiral de Vienne, & du sire de la Riviere, premier chambellan, avec ordre de mettre des garnisons françoises dans toutes les places occupées par les seigneurs Bretons. En la même année 1379, le 4 février, il y eut un traité fait à Paris, entre le roi Charles V, & Jean, roi de Castille. Bureau de la Riviere étoit le premier des commissaires, pour faire ce traité: l'amiral de Vienne, le deuxiéme: Arnaud de Corbie, premier président, le troisiéme: & Nicolas de Braque, maître d'hôtel du roi, le quatriéme. Enfin pour derniere marque de confiance du roi son maître, ce prince pensant à ce qui se feroit après sa mort, ordonna au mois d'octobre 1374, qu'après son décès, la Riviere resteroit dans sa charge de premier chambellan; qu'il ne seroit rien délibéré dans le conseil, sans lui, & que les deniers revenans bons de la dépense du gouvernement du royaume & de l'éducation de ses enfans, seroient remis entre les mains de ce serviteur fidéle, entre les bras duquel le sage & bien aimé maître rendit son esprit. Le roi Charles VI le conserva dans la charge de premier chambellan: mais Waleran de Luxembourg, comte de Saint-Paul, qui avoit été exilé en Angleterre, par le roi Charles V, étant revenu en France, ne pensa qu'à se venger du sire de la Riviere, qu'il croyoit avoir eu part à son bannissement, & il l'accusa d'intelligence avec les Anglois, & de trahison. Le roi, qui étoit encore jeune, eut cru cette dénonciation, si les amis illustres que la Riviere s'étoit faits dans le regne précédent, n'eussent parlé en sa faveur. Olivier de Clisson, son intime ami, qui croyoit lui être redevable de l'épée de connétable, prit hautement son parti, & fit connoître à Charles VI la fausseté de l'accusation. Ce prince rétablit l'accusé dans les fonctions de sa charge, malgré la haine déclarée de son oncle le duc de Berri. Il le choisit même en 1388, pour un de ses principaux ministres d'état. Il est vrai qu'il eut le malheur de conseiller le voyage du roi, en Bretagne, en 1392: voyage qui fut fatal à ce prince, par la maladie extraordinaire qui lui survint. Les oncles du roi se servirent de cette occasion, pour changer le ministere, à la tête duquel la Riviere se trouvoit. Le connétable de Clisson eut le bonheur d'échaper, & se retira en Bretagne. La Riviere fut arrêté avec les autres conseillers, & auroit eu la tête tranchée, tant la malice de ses ennemis étoit grande, si le roi, revenu en santé, n'eût défendu la vie de son ministre. Il lui fit même restituer ses biens que les princes avoient confisqués: mais, pour les appaiser, la Riviere eut ordre de se retirer sur ses terres, où il mourut le 16 août 1400. Le roi voulut qu'il fût enterré à Saint Denys, aux pieds du roi Charles V, son pere, qui l'avoit ainsi ordonné par son testament; & les ducs de Berri, de Bourgogne & de Bourbon, autrefois ses ennemis, qui gouvernoient alors le royaume, y acquiescerent, ainsi qu'on le voit sur son épitaphe: ces princes comblerent même dans la suite sa famille de bienfaits. * Froissart. Juvénal des Ursins, *hist. de Charles VI.* Le Laboureur, *hist. de Charles VI.* Paradin. Le P. Daniel. *Manuscrits* de MM. de Sainte Marthe. Le P. Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne.*

RIVIERE (Poncet de) chevalier, bailli de Montferrand, maire de Bourdeaux, conseiller & chambellan du roi Louis XI, commandant les francs-archers d'ordonnance de sa garde, étoit tout ensemble grand homme d'état & grand homme de guerre. Il menoit l'avant-garde de l'armée à la bataille de Montlheri, contre le comte de Charolois en 1464. Lorsque Charles, frere du roi, eut accepté le duché de Guienne pour son partage, Poncet de Riviere, qui y avoit sa famille & ses terres, se chargea par zèle pour le duc, du soin de ses intérêts. Il fit même les fonctions d'ambassadeur auprès du roi son principal maître, dont son attachement pour le duc Charles, lui attira la disgrace,

Le duc de Bourgogne tenta plus d'une fois sa réconciliation, & le roi parut y consentir; mais comme ce ne fut qu'à condition que ce duc recevroit aussi en grace les seigneurs de Nevers & de Croi, qu'il haïssoit mortellement, on peut conjecturer qu'il n'y eut jamais de vrai retour, ni de la part de Louis XI, ni de la part de Poncet de Riviere. Au contraire, ce seigneur s'étant uni avec le seigneur du Lau & le seigneur d'Urfé, depuis grand écuyer de France, forma long-temps avec eux une espéce de triumvirat. On dit, mais sans vérité, qu'il étoit de l'ancienne maison des vicomtes de Riviere, seigneurs de Labatut, lesquels de temps immémorial, portent, dit-on, sans plus de fondement, le même titre, les mêmes armes, & possédent les mêmes terres dans le pays même de Riviere, qui est comme une extension du souverain comté de Bigorre. Lorsque sous Philippe *le Bel*, en l'an 1300, ce comté fut réuni à la couronne, le sénéchal de Toulouse, par ordre du roi, fit une enquête exacte sur la valeur du comté, des fiefs & arriere-fiefs de Bigorre. Il y est rapporté entr'autres choses, qu'il y avoit dans ce comté quatre-vingt-quinze gentilshommes; dix-neuf dans l'étendue de la terre de Riviere; un vicomte, qui est nommé dans l'enquête vicomte de Riviere, seigneur de Labatut; & douze barons, savoir, Arnaud de Lavedan, Arnaud-Guillaume de Barbasan, Bos de Benac, Raimond Basalhac, Thibaud des Angles, Arnaud-Raimond de Castelbaïac, Pelegrin de Lavedan, Cantabo Dantin, Pierre & Bernard Raimond Desparros, Pierre de Castelbaïac, Bernard d'Aster. Ç'a toujours été l'aîné des enfans du vicomte de Riviere qui s'est fait appeller vicomte de Labatut: le second a été nommé baron de Lengros. On sait que les rois de la seconde race établirent des comtes pour chaque province, & que ces comtes choisirent toujours les plus grands seigneurs de leur province pour leurs lieutenans. C'est ainsi que le premier comte de Bigorre prit un lieutenant dans la maison de Riviere, qui est le vrai & invariable nom de la famille. Ce lieutenant & ses descendans ont également porté le nom de vicomte de Riviere & de vicomte de Labatut, seigneuries qu'ils possédoient avec beaucoup d'autres, & qu'ils possédent encore aujourd'hui dans le pays de Riviere, terre lige du comté souverain de Bigorre. En effet, c'étoit un usage établi entre les lieutenans des comtes, pour se distinguer les uns des autres, & pour se faire connoître chacun en particulier, d'ajouter au titre de leur dignité, celui de leur principale terre. C'est par cette raison que les seigneurs d'Aunai, de Limoges, de Rochechouart, de Comborne, de Turenne, de Polignac, d'Aubusson, qui étoient vicomtes de Poitou, de Querci, de Perigord, d'Auvergne & de la Marche, comme les vicomtes de Riviere ou de Labatut étoient vicomtes de Bigorre, se faisoient appeller du nom de leurs terres, vicomtes d'Aunai, de Limoges, de Rochechouart, de Comborn, de Turenne, de Polignac & d'Aubusson.

C'est une tradition dans cette famille, mais trop peu vraisemblable, pour que nous l'adoptions, que de leur race étoit ce chevalier de Riviere, dont le roi d'Angleterre Edouard IV épousa la fille, & dont on osa proposer le fils en mariage à la fille unique du duc de Bourgogne: ce qui ne réussit pas, dit Philippe de Commines, parceque le comte de Riviere, tout beau-frere qu'il étoit d'un grand roi, étoit un trop petit seigneur pour la plus grande héritiere de son siécle. Pour justifier l'opinion où l'on est que le chevalier de Riviere descendoit des vicomtes de Riviere, dont il s'agit ici, on allégue le mariage d'un de ces seigneurs en 1280, avec Claire-Eugenie d'Havarins, fille du gouverneur de Guienne pour le roi d'Angleterre. Cette domination avoit donné lieu à une plus étroite communication entre les Anglois & les Gascons, qui ne sont pas extrêmement éloignés les uns des autres, & sur tout entre ceux qui avoient pris alliance ensemble. Ainsi il y a apparence, & il est même à présumer que quelqu'un des Rivieres, suivant la fortune de ses parens maternels, s'alla établir dans la Grande-Bretagne, où il laissa postérité. Cette maison tient, par ses alliances, à toute la noblesse de Gascogne & du Béarn, & même à de très-grandes maisons d'Espagne & de Navarre. Elle a donné des prélats à l'église, des chevaliers à l'isle de Rhodes, des grands sénéchaux à l'Armagnac, & dans tous les temps à l'état d'excellens capitaines, qui sont morts au service. Ses armes sont, *d'or, à trois épées de gueules en pal, les pointes en haut, soutenant une couronne:* ce qui vient, suivant la commune tradition du pays, de ce qu'un des chefs de cette maison tua de sa main les trois chefs de l'armée ennemie, dans une bataille décisive, où il s'agissoit de la destinée du prince & de l'état. Lorsque Pierre Poncet de Riviere fournissoit au trésor royal la quittance de ses appointemens, il la scelloit des mêmes armes que cette famille porte encore aujourd'hui. La maison de Riviere est divisée en plusieurs branches, dont la premiere & la seconde sont tombées en quenouille. Car il y a environ un siécle que l'aîné des Rivieres, vicomtes de Labatut, ne laissa qu'une fille, qui se maria par inclination, avec un cadet de la maison de Bonpar de Barbotan, ancienne noblesse de Gascogne. De ce mariage est descendu le vicomte de Labatut d'aujourd'hui, qui prend, comme ses ancêtres maternels, le nom & les armes de Riviere, avec le titre de vicomte. Quant à la seconde branche, qui est celle des Rivieres, barons de Lengros, il en est aussi resté une fille *Angélique* de Riviere, qui fut mariée à feu *François* de la Marque, chevalier, seigneur de Tilladet, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, pere & mere de l'abbé de la Marque Tilladet. La troisiéme branche & la premiere en ligne directe & masculine est celle des Rivieres-Madiran, seigneurs de Natrieux. Celle qui suit, est des Rivieres-Listo. Laîné appellé le baron de Riviere, ayant brevet de colonel, & chevalier de S. Louis, fut tué en 1702, à la bataille de Fridlingue, étant à la tête du régiment royal de cavalerie, dont il étoit lieutenant-colonel. Il n'a laissé qu'une fille en bas âge, & un frere, le chevalier de Riviere, lieutenant-colonel d'infanterie, commandant au Passage, port d'Espagne, & envoyé depuis pour commander les troupes françoises à Jaca en Aragon. Ses deux freres avoient un oncle paternel Gratien de Riviere, qui fut tué à la tête du régiment de Navare, vers la fin de l'année 1673, à la célébre journée de Woërden, ou malgé la blessure mortelle qu'il reçut à l'attaque d'une redoute, il ne laissa pas de l'emporter, l'épée à la main. De deux enfans qu'il a laissés, un fils & une fille, le fils a été tué au service, & la fille est mariée au comte de Ligondez Rochefort en Auvergne, frere aîné du fameux Ligondez, capitaine de vaisseau, si fort estimé dans la marine. Reste encore une branche des Rivieres-Buziet, dont l'aîné s'appelle baron de Lengros, parcequ'il a acquis la baronie de ce nom qui avoit été possédée par les Rivieres de la seconde branche. Au reste nous ne garantissons point ce qui est rapporté dans cet article, que nous savons être rempli de faussetés. * *Mémoires de* Commines. *Histoire de France. Vieille histoire de Navarre. Enquête du sénéchal de Toulouse, faite par ordre du roi Philippe* le Bel, *rapportée dans l'histoire de Béarn, par M. de Marca. Histoire de Pierre d'Aubusson*, par le P. Bouhours. *Archives de la trésorerie de Montauban. Registre du trésor royal des chartes de Paris.* Voyez *le second volume des commentaires. de* Montluc.

RIVIERE (le bailliage de) c'est un bailliage des Suisses dans le Milanez. Il est entre ceux de Belinzone & de Valbrune, de peu d'étendue & de peu de

valeur. Il appartient aux trois anciens cantons. Ses lieux principaux sont Molano & Polèse, qu'on nomme aussi *Riviere*, d'où est venu le nom du bailliage. * Mati, *dictionnaire*.

RIVIERE (Lazare) médecin, naquit à Montpellier en 1590. Il étoit fils & petit-fils d'*Alexandre* & *Martin* Riviere, auditeurs en la chambre des comptes. Son penchant pour la médecine le porta, dès sa jeunesse, à l'étude de cette science, dans laquelle il se rendit fort célébre. Il mourut en *1656*, doyen des professeurs en médecine, & laissa un fils, trésorier de France, de qui la postérité subsiste encore. Ses ouvrages sont: 1. *Praxis medica*, imprimée plusieurs fois: on trouve des éditions de cet ouvrage, en *1649*, à Goude, *in-8°*; à la Haye, en *1658*; à Lyon, en *1674*, augmentée, en 2 volumes *in-8°*, & encore ailleurs. On l'a abrégé, corrigé & en quelque sorte commenté, comme on le voit par les deux écrits suivans, le premier intitulé: *Riverius contractus, seu Lazari Riverii Medicina practica in compendium redacta, studio Bernardi Verzascha*; à Basle, *1663*, *in-8°*. Le second qui a pour titre; *Riverius reformatus, sive praxis medica, methodo Riverianæ non absimili, juxta recentiorum tum medicorum, tum philosophorum, principia conscripta*; à Genève, *1688*, *in-8°*, à Lyon, *1690*, *in-8°*. 2. *Institutiones medicæ*; à Lyon, *1656*, *in-4°*, & *1672*, *in-4°*. L'auteur met dans cet ouvrage, toutes les questions en forme de thèses, dont il donne les preuves avec les réponses aux objections qu'on pouvoit faire. Ce livre fut très-estimé, comme on le voit par les diverses éditions qui en ont été faites; on le recherchoit en Angleterre, & Willis qui en faisoit un cas particulier, appelloit l'auteur *le divin Riviere*. 3. *Observationes medicæ & curationes insignes*; à la Haye, *1656*, *in-8°*, & à Lyon, *editæ per Simeonem* Jacoz, *1659*, *in 4°*. On trouve parmi ces observations, plusieurs fois réimprimées, celles de Samuel Formi & de Denys Pomaret, célébres chirurgiens nés à Montpellier. 4. *Arcana medica*; à Utrecht, *1680*, *in-12*. La plus grande partie de ces ouvrages de Lazare Riviere a été recueillie en un volume *in-folio*. (*Lazari Riverii opera*) à Lyon, *1672*. En *1738*, on en a donné dans la même ville, une édition plus complette, aussi *in-folio*, sous ce titre: *Lazari* Riverii *consiliarii, medici, ac professoris regii, nec non regiorum in universitate Monspeliensi medicinæ professorum decani, opera medica universa*, &c. * Cet article est extrait principalement de l'*Histoire ecclésiastique de Montpellier*, par M. de Grefeuille, *in-folio*, seconde partie, livre douziéme. On s'est servi aussi d'autres livres, pour la connoissance des ouvrages de Riviere.

RIVIERE (Guillaume) fils d'un marchand droguiste de Montpellier, naquit dans cette ville le 15 août de l'an *1655*. Après avoir reçu une excellente éducation, & fait de très-bonnes études au collége des Jésuites, il s'attacha à l'étude de la médecine. Comme il s'étoit familiarisé de bonne heure avec les *principes* du célébre Descartes, il contracta l'heureuse habitude de ne chercher que la vérité, & de ne se rendre qu'à l'évidence dans les choses qui sont du ressort de l'expérience & de la raison. Avec de pareilles dispositions, il ne pouvoit pas s'accommoder des qualités occultes, qui régnoient encore alors dans la physique, & sur-tout dans la médecine. C'étoit le langage ancien de l'école; mais M. Riviere sut si bien l'ajuster avec le moderne qu'il avoit adopté, que, sans dépouiller entiérement l'ancien de cet air mystérieux, que l'on s'imaginoit devoir le rendre respectable, il faisoit gouter le moderne à ceux-mêmes qui étoient le plus en garde contre les nouvelles opinions. Les différens examens qu'il fut obligé de subir dans l'école de médecine, furent assaisonnés de raisonnemens solides, d'expériences peu connues alors, qui donnoient un nouveau jour à la théorie & à la pratique de la médecine; ce qui lui fit obtenir le doctorat, avec la distinction qui étoit due à son travail & à ses lumieres. La pharmacie, avec ses fastueuses compositions, n'avoit, malgré son antiquité & le grand nombre des auteurs qui en avoient écrit, que des expériences trop équivoques, pour contenter un médecin, qui, comme lui, avoit été nouri dans les principes d'une bonne physique, & qui ne vouloit agir qu'avec connoissance de cause. Il trouva mieux son compte dans les analyses chymiques, qui lui mettoient à découvert les principes des mixtes. Il se fit de ses expériences, une physique médicinale, qui lui servit toujours de guide dans la cure des maladies, & qui lui réussit très-souvent dans des cas où la pharmacopée galénique avoit été totalement inutile. Il ne se refusoit jamais à ceux qui avoient besoin de son secours, sur-tout aux pauvres, pour qui il a toujours eu beaucoup d'attention. Lorsqu'il étoit retiré à la Vérune où il avoit un domaine considérable, ses délices étoient d'exercer la charité envers les habitans de la campagne, qui manquoient souvent des choses nécessaires. Lorsqu'en *1696* il disputa la chaire de professeur de chymie, vacante par la mort de M. Fonsorbe, il se distingua par une capacité peu commune, & dans la composition de ses thèses médico-chymiques, & dans les savantes réponses qu'il fit à toutes les difficultés qui lui furent proposées. Cependant cette chaire fut donnée à un autre. En *1706*, époque de la création de l'academie des sciences de Montpellier, M. Riviere fut nommé pour y remplir une place de chymiste; & en cette qualité, il voulut bien se charger d'examiner les eaux minérales du Languedoc, sans autre motif que celui de l'utilité publique, qu'il a toujours eu seule en vue dans toutes ses occupations. Il donna, en différens temps, les analyses des eaux du Boulidou de Perols, de la Joncasse, près de Villeneuve-lez-Maguelone, de Balaruc, de Gabian, &c. Ces analyses furent toujours accompagnées de l'histoire naturelle des lieux, où ces eaux prenoient naissance, & c'étoit dans ces mêmes lieux, où il découvroit souvent la cause physique des différentes qualités de ces eaux. Il examina aussi plusieurs minéraux de la même province, entr'autres, la résine de la montagne de Burgarach, dont il tira une huile semblable à celle de l'ambre jaune. Dans l'examen qu'il fit des dents de lamie, que l'on trouve parmi d'autres pétrifications, dans les carrieres de Boutonnet, & qu'on appelle vulgairement *dents de serpent*, il montra que ces dents conservoient la nature animale, & que leur email, quoiqu'exposé pendant un temps immémorial à l'injure du temps, avoit néanmoins donné, par l'action du feu, des principes de même nature, mais en moindre quantité, que ceux que l'on tire des parties des animaux qui n'ont souffert aucune altération. On sait encore qu'il a fait d'excellentes observations sur le venin de la ciguë, & quantité d'opérations sur l'ivraie qui se trouve quelquefois mêlée avec le bon grain: d'où il tira des preuves démonstratives contre l'erreur populaire des prétendus changemens du froment en ivraie, & de l'ivraie en froment. Dans les extraits des *Mémoires de l'académie de Montpellier*, on en trouve plusieurs de lui, entr'autres, sur l'opium, sur la ciguë, sur l'ivraie, &c. Ce savant médecin mourut à la Vérune, près de Montpellier, le 14 juillet *1734*, au commencement de la soixante-dixneuviéme année de son âge. * Voyez son éloge dans les *mémoires de l'académie de Montpellier*, pour l'année *1736*, *in-4°*.

RIVIERE (Henri-François comte de la) connu par ses emplois, par la délicatesse de son esprit, & par ses écrits, épousa le 13 mai *1681*, *Louise-Françoise* de Bussi Rabutin, alors veuve de Gilbert de Langeac.

Il est mort en 1738, dans la maison de l'Institution des prêtres de l'Oratoire à Paris, où il vivoit depuis bien des années, dans une grande piété & une profonde retraite. Il a sanctifié son loisir par plusieurs écrits de morales & d'histoires édifiantes, que l'on estime avec raison. Tels sont : *Abrégé de la vie & de la retraite de Juste de Clermont d'Amboise*, chevalier de Reynel, brigadier de cavalerie dans les armées du roi, imprimé à Paris, chez Delespine en 1706 *in-8°. Abrégé de la vie de M. de Courville*, colonel du régiment d'infanterie du Maine & brigadier des armées du roi; à Paris, 1719, *in-18. De la nécessité d'aimer Dieu*, en forme de maximes, à Paris 1725, *in-18. Avis d'un oncle à son neveu*; à Paris, 1731, *in-18. Maximes & sentences sur les sources de la corruption du cœur de l'homme*; à Paris, chez Barois en 1720, *in-18*. On a encore de lui un *Factum*, écrit avec une grande délicatesse, contre le comte de Bussi, son beau-pere, & plusieurs piéces de poésie françoise, dont une adressée à M. l'abbé de Saintot, est imprimée dans la premiere partie du tome quatriéme des *Mémoires de litterature & d'histoire*, recueillis par le pere Des-Moletz de l'Oratoire. Nous avons vu aussi de lui quelques abrégés des vies de plusieurs personnes de piété, qu'il avoit connues; mais ces écrits ne sont point imprimés. On a donné à la suite des œuvres de madame la marquise de Lambert, deux lettres en prose, du comte de la Riviere, adressées à cette dame, & la lettre en vers à l'abbé de Saintot, dont nous venons de parler. On a donné en 1752 un recueil intitulé : *Lettres choisies de M. de la Riviere, gendre de M. le comte de Bussi Rabutin, avec un abrégé de sa vie & la relation du procès qu'il eut avec son épouse & son beau-pere*, 2 vol. *in-12*, imprimés à Paris.

RIVIERE. (l'abbé de la) *cherchez* BARBIER.

RIVIERE, médecin, *cherchez* BAILLI.

RIVINUS (André) savant médecin, & habile critique du XVII siécle, dont le vrai nom étoit *Bachmann*. Il naquit à Hall en Saxe le 7 octobre 1600, & après avoir commencé ses études dans sa patrie, il passa à Iéne, où il s'appliqua à la philosophie & à la médecine. Il voulut visiter ensuite la France, les Pays-Bas & l'Angleterre. De retour en Allemagne, il prit le degré de maître-ès-arts à Leipsic en 1625, & celui de docteur en médecine en 1644. Après avoir été recteur du collége de Nordhausen pendant trois ans, il retourna à Leipsic, où il fut nommé professeur en poésie, & en 1655 professeur en médecine. Il avoit beaucoup de respect pour les peres de l'église, & il lut particuliérement les anciens poëtes chrétiens, & les expliqua à ses auditeurs, parmi lesquels il vit quelque temps Jean-Jeorge Grævius. Reinesius ayant blâmé sévérement dans ses *Variæ lectiones*, l'édition κυρανίδων, que Rivinus avoit donnée sous le nom supposé de *Rhyackinus*, Rivinus y répondit par une vive satyre intitulée : *Lanx satura*, à laquelle Reinesius répliqua par sa *Defensio variarum lectionum contra nigram censuram poëtæ*. Rivinus mourut le quatriéme avril 1656. Outre les ouvrages *nommés ci-dessus*, on a de lui, *Padagerontagogus. Aristoteles cum Platone comparatus. Cœlum terrestre poëticum. Liber physicalium virtutum, compassionum & curationum*, &c. *Notæ in Dracontium. Cæcilii Cypriani Genesis & Sodoma. Drepani Flori psalmi. Victorini carmen de Jesu Christo. Hildeberti sermones. Dissertatio de Majumis, Maicampis, & Roncaliis. Dissertationes duæ de venilia & salacia, necnon malacia.* Grævius a inséré ces deux dissertations dans son *Syntagma variarum dissertationum variorum*, à Utrecht en 1702. * Reinesii & Bosii *epistolæ*, p. 142, 160. *Parentalia* And. Rivini. Grævius, *in præfat. syntagmatis*, &c. Fabricius, *biblioth. latin. l.* 4, *c.* 2. Le P. Niceron a donné sur Rivinus, un article détaillé, dans le tome trente-troisiéme de ses *Mémoires*, pag. 172, & suiv. Il y a une liste fort ample des écrits de Rivinus, & des éditions qu'il a procurées; mais on a oublié l'ouvrage suivant : *Andreæ Rivini panegyrica declamatio, quâ artis typographicæ initia, progressus, nobilitas, & utilitas summa celebrantur; scopuli abusionum devitandi indicantur, atque ipsa Germanis suis autoribus ab exterorum criminibus & suorum quoque falsariorum injuriis in integrum vindicatur : publicè Lipsiæ mense martio æræ Dionysianæ* 1640, *habita*, &c. Cette harangue a été imprimée dès 1640 même, à Leipsic; & elle a été réimprimée avec des notes, dans les *Monumenta typographica* de Jean Christian Wolfius, *in-8°*, tome 1, à Hambourg, 1740. Elle est précédée d'un autre écrit de Rivinus, composé de quelques piéces de vers latins, sous le titre de *Hecatomba laudum & gratiarum in ludis iterum secularibus, ob inventam in Germania ab hinc annis* c c. *chalcographiam*, &c. Dans la même collection, page 103, on trouve encore, *Controversia de artis typographicæ inventione, ab Andrea Rivino, aliàs Bachman, sedata : Germanicâ latinè reddidit Ludovicus Klefekerus.*

RIVIUS (Eustache) en flamand *Vander Rivieren*, de Zichen, bourg de Brabant, de l'ordre de S. Dominique, florissoit au commencement du XVI siécle. Il fut un des premiers théologiens qui écrivirent contre Luther. Les ouvrages qu'il fit contre lui sont un traité des sept sacremens, imprimé en 1523, & une Réfutation des erreurs condamnées par les facultés de théologie de Louvain & de Cologne. Il a encore fait un écrit contre le cinquiéme article du manuel d'Erasme, imprimé en l'an 1531. Cet auteur est mort à Louvain, où il avoit été prieur, le 16 avril de l'an 1538. * Du Pin, *bibliot. des auteurs ecclés. du XVI siécle*

RIVIUS (Jean) de Louvain, fils de Gerard, imprimeur, étant entré dans l'ordre des Augustins, y fit de très-bonnes études, fut reçu docteur de Louvain, enseigna l'écriture dans son couvent, fut élu prieur de celui de Liége, & passa par les charges de visiteur & de provincial de son ordre. Il a fait une vie de S. Augustin, en quatre livres, tirés des œuvres de ce pere & des auteurs contemporains. C'est un excellent morceau d'histoire ecclésiastique. Cet auteur a encore composé des panégyriques & des poëmes, & un traité des écrivains de son ordre. Il est mort vers l'an 1650. Il avoit beaucoup d'esprit & d'érudition, & écrivoit poliment & avec élégance. * Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclés. du XVII siécle.*

RIVIUS (Jean) Luthérien, natif d'Altendorn, petite ville de Westphalie en Allemagne, dans le comté de Schwembourg, enseigna la jeunesse à Cologne, puis à Zuickaw ville de la Misnie, dans la haute Saxe, après George Agricola; ensuite à Amberg dans le Palatinat de Baviere, & enfin à Meissen. Il fut honoré de la charge de conseiller de George, duc de Saxe, & de celle de précepteur d'Auguste, qui fut depuis électeur; mais s'ennuyant de la vie de la cour, il fut établi inspecteur ou recteur du collége de Meissen, où il mourut l'an 1553, âgé de 53 ans. Rivius a fait plusieurs livres qu'Oporin a recueillis, entr'autres; *De instaurata doctrina ecclesiastica libellus. De grammatica, dialectica, rhetorica, lib. XVIII. De familiari genio, seu de præsidio angelico, libellus. De conscientia libri tres. De spectris & apparitionibus umbrarum. De lucta christiana. De vita & moribus christianorum.* * Thuan. *hist.* Pentaleon, *prosopogr. part.* 3. Melchior Adam

RIVIUS (Jean) Vénitien, a fait des préfaces & des notes sur Diomede le Grammairien, & sur quelques autres auteurs. * G. Fabric.

RIVO (Pierre de) professeur en philosophie à Louvain, dans le XV siécle, avança quelques propositions, touchant les futurs contingens, qui furent condamnées en 1470, par les docteurs en théologie de la faculté de Louvain, puis par le pape Sixte IV, devant qui ce professeur se rétracta, après un second

jugement sur cette affaire, intervenu à Rome l'an 1474. Ce docteur, par une humilité extraordinaire, laissa sa maison & d'autres biens au collége du Château de Louvain; mais sous cette condition expresse, que l'on y enseigneroit aux boursiers & aux commensaux, la doctrine du décret que la faculté de théologie avoit fait à la réquisition de celle des arts, touchant le futur contingent. Le grand principe de Rivo rouloit sur cette proposition : *Quidquid per necessariam consequentiam sequitur ex impedibili, hoc est inimpedibile & necessarium*; d'où il inféroit que si on admettoit en Dieu une préscience, & une volonté qui soit antécédente à l'égard d'un événement contingent, elle détruiroit la contingence même de ces événemens, & que toutes choses arriveroient inévitablement, & par nécessité, cette préscience & cette volonté antécédente emportant cet événement par une conséquence nécessaire. La faculté censura le tout, en disant, que *Consequentiæ necessitas non tollit contingentiam consequentis*. Cette censure servit de fondement à celle qui fut faite en 1587, d'une des propositions de Lessius, qui portoit : *Quidquid expositione aliquâ quæ in potestate nostra non sit, per necessariam consequentiam sequitur, id esse ita necessarium, ut liberum esse nullo modo possit*. * Valere André, *fastes académiques. Apologie hist. des censures de Louvain & de Douai, par le P. Quesnel.*

RIVOLES, RIVOLI, bourg avec un magnifique château du duc de Savoye. Il est dans le Piémont propre, sur la Doire, à deux lieues & demie de Turin, vers le couchant. * Mati, *dict.*

☞ RIVOURE, village de France avec abbaye, dans la Champagne, à deux lieues de Troyes, vers le levant. Cette abbaye, qui est de l'ordre de Cîteaux, & fille de Clairvaux, fut fondée en 1140, par Hutton, évêque de Troyes. S. Bernard y mit pour premier abbé Alain, qui fut depuis évêque d'Auxerre. L'abbé jouit de six mille livres de rentes. L'église est d'une très-belle architecture : on y voit la vie de la Vierge en bas reliefs, dont les figures sont de très-bon gout. * La Martiniere, *dict. géogr.*

RIZZO, connu sous le nom de *David Riz*, natif de Turin en Piémont, & fils d'un joueur d'instrumens, qui lui apprit la musique, & l'envoya à Nice, où étoit alors la cour de Savoye, avoit la voix assez belle, & chantoit de bonne grace. Mais, ne voyant pas grand'chose à faire pour lui en cette cour, & ayant dessein de voyager, il se mit avec le comte de Morette, qui alloit ambassadeur de Savoye en Ecosse, où regnoit alors Marie Stuart, reine d'Ecosse, veuve de François II, roi de France. Lorsqu'il fut arrivé en Ecosse, il s'y fit des amis, fut reçu musicien de cette reine, s'introduisit ensuite dans la secrétairerie, & fut enfin revêtu de la dignité de secrétaire d'état. Cette charge lui donna lieu d'attirer sur lui les bienfaits de la reine, qui prit beaucoup de confiance en lui, le voyant uniquement attaché à ses intérêts. La plupart des Ecossois étoient fort divisés entre eux, par des cabales qu'avoit suscitées Jacques, bâtard d'Ecosse, prieur de S. André, depuis appellé *le comte de Murrai*. Ce prince avoit causé de grands désordres en Ecosse pendant le séjour de la reine en France, & même y protégea si fort l'hérésie, qu'elle y fit un grand progrès dans la suite. Rizzo se rendit très-assidu près de la reine, qui se servit de lui dans les négociations les plus importantes. En 1564 les états d'Ecosse lui conseillerent de se remarier à Henri, seigneur d'Arlei, fils du comte de Lénox, de la maison de Stuart, & son cousin, qui étoit un des principaux seigneurs du royaume, ce que cette princesse fit, par le conseil du comte de Murrai, son frere bâtard. Rizzo tâcha de s'introduire, par toutes sortes de biais, dans les bonnes graces de ce seigneur, & contribua beaucoup à lui faire donner le titre de duc de Rothsai par la reine Marie, sa femme. Mais comme ce seigneur voulut ensuite prendre trop de part dans les affaires, & qu'il entreprit de s'emparer du gouvernement du royaume, quoiqu'on eût stipulé le contraire, Rizzo s'y opposa fortement par les ordres de la reine, qui obligea le comte de Murrai, auteur de ces mouvemens, de se retirer de la cour à la campagne. Néanmoins le duc de Rothsai ne laissa pas de faire de nouvelles tentatives de fois à autres, pour entrer dans le gouvernement, & pour se faire déclarer roi, comme mari de la reine; mais on le refusa toujours; & la reine, pour se délivrer de ses importunités, fut obligée de l'envoyer quelque temps à la campagne, dans un château de ses terres, où il passa un hyver rude. Ce mauvais traitement l'anima fort contre Rizzo. Il revint quelque temps après à la cour; & voyant que la reine, sa femme, suivoit en tout les conseils de Rizzo, il résolut, par l'avis du comte de Murrai, de semer quantité de faux bruits contre ce ministre, afin de tâcher de le mettre mal dans l'esprit du peuple, & ensuite s'en défaire hautement. Voici de quelle maniere il exécuta ce dessein. Il le communiqua à Patrice Rutwein, homme hardi & entreprenant, à Douglas & à Lindeson, ses amis, qui lui promirent de le servir dans cette occasion. Quelques jours après la reine étant à souper dans son cabinet, n'ayant auprès d'elle que la comtesse d'Argile & David Rizzo, qui lui parloit de quelque affaire, le duc de Rothsai y entra dans ce temps-là avec Retwein, armé, & suivi de cinq personnes. Retwein dit à Rizzo de sortir de-là, & le prit par le bras. La reine se doutant de ce que c'étoit, se leva aussitôt, & se mit entre Rizzo, & ceux qui venoient à lui; mais le duc de Rothsai l'ayant embrassée, lui dit qu'elle ne devoit rien craindre, & qu'il ne s'agissoit que de la mort d'un homme de néant. Alors Rizzo ayant été entraîné par les conjurés dans la chambre prochaine, y fut tué, en 1566, de plusieurs coups. George Douglas, fils naturel du comte d'Angus, lui donna le premier coup, & rendit ainsi véritable la prédiction d'un astrologue, qui, à ce que l'on prétend, avoit averti Rizzo qu'il étoit menacé par un bâtard : ce qu'il attribuoit au comte de Murrai, dont en effet il se défia toujours. Il fut enterré dans le cimetiere de Sainte-Croix, deux heures après; & la reine vengea cette mort sur quelques-uns des assassins, qui furent exécutés publiquement. Les ennemis de Marie Stuart, bien loin de traiter cette exécution de crime, la font passer pour acte de justice, & accusent même la reine d'un mauvais commerce avec ce favori. * De Thou, *hist. liv.* 37 & 40. Du Pui, *histoire des favoris.*

## R O

ROA (Martin de) Jésuite, natif de Cordoue en Espagne, exerça les premieres charges de sa province, & mourut en 1657. Nous avons divers ouvrages de sa façon, comme l'histoire de Cordoue; celle de Malaca; *De die natali; loca singularia; comment. in Abacuc, &c.* * Le Mire, *de script. sæc. XVII.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hispan.* Alegambe, &c.

ROALDÉS (François) célébre jurisconsulte, issu d'une noble famille, de la ville de Marsillac en Rouergue, fut élevé par les soins de François Roaldés, lieutenant principal au siége présidial de Cahors, son cousin germain. Il fit de si grands progrès dans la jurisprudence, que, pour l'obliger à enseigner le droit à Cahors, la ville lui assigna quatre cens écus de pension, parcequ'il n'y avoit point alors de chaire vacante dans cette université. Après s'être acquis beaucoup de réputation dans l'exercice de cet emploi, il fut appellé à Valence en Dauphiné, pour y remplir une chaire de droit. Trois ans après il se vit obligé de retourner à Cahors, où il ne demeura pas longtemps, parceque l'université de Toulouse l'attira par l'entremise du président Duranti. Il laissa pour

successeur à Cahors, Henri Roaldés, son neveu, & continua de mériter l'estime des plus grands hommes de son siécle. Le cardinal de Bourbon le consulta par une lettre de 1567. Le cardinal d'Ossat lui écrivit de Rome en 1586, & l'évêque de Cahors fit son éloge dans une lettre, qui fait assez voir que ce grand jurisconsulte n'a jamais été soupçonné d'hérésie, comme Varillas l'a prétendu. La lettre qui lui a fait le plus d'honneur, est celle par laquelle Henri, roi de Navarre, & depuis roi de France, sous le nom de Henri IV, lui témoigna le desir qu'il avoit de le connoître autrement que par réputation. Les savans jurisconsultes de son temps estimerent beaucoup Roaldés, entr'autres, Cujas & Hotman; & M. Pithou lui dédia son livre des Wisigots, imprimé avec le Cassiodore. De tous ses ouvrages, il n'y en a que deux qui aient été donnés au public. Le premier a pour titre, *Annotationes in notitiam utramque, tum Orientis, tum Occidentis*. Le second est un *Discours des choses mémorables de la ville de Cahors*. Le reste de ses œuvres a passé entre les mains de M. de Launai, professeur en droit françois en l'université de Paris. Roaldés étant âgé de 70 ans, mourut en 1589, de chagrin, à Toulouse, peu après le président Duranti, qui perdit la vie d'une maniere tragique. * De Thou. Sainte-Marthe. Mornac.

ROALDÉS (François) cousin germain du précédent, a été aussi un savant jurisconsulte. Il mérita la charge de lieutenant principal au présidial de Cahors, dont le chancelier de l'Hôpital lui envoya les provisions, avec des marques particulieres de son estime, & mourut le 22 février 1587. On voit son éloge dans son épitaphe, en l'église de Notre-Dame de Soubirons à Cahors. * *Mémoires historiques.*

ROANNE, ville de France en Forez, & capitale d'un petit pays, dit le *Roannés*, est située sur la riviere de Loire, qui commence d'y porter bateau. Il y a un collége des Jésuites, & diverses autres maisons religieuses. Le roi Charles IX érigea le Roannés en duché, pour Louis Gouffier Boissi; depuis il a passé dans la maison d'Aubusson de la Feuillade.

ROBBE (Jacques) géographe fort connu, étoit de Soissons, où il naquit en 1643, & où il mourut au mois d'avril 1721, pendant la semaine sainte. Son ouvrage le plus connu est sa *Méthode pour apprendre facilement la géographie*, dans laquelle on trouve aussi un *abrégé de la sphere*, & un *traité de la navigation*. La premiere édition est de Paris, en 1678, & la sixiéme & derniere est de 1714. Guillaume Sanson, fils de Nicolas Sanson, ayant un peu maltraité M. Robbe dans un avertissement qu'il mit à la fin de son *Introduction à la géographie*, *in*-12, à Paris, en 1681, & qu'il intitula : *Avertissement touchant quelques nouvelles géographies & les copistes de nos cartes*, M. Robbe se défendit en peu de mots dans la préface d'une nouvelle édition de sa méthode, mais sans nommer son adversaire, & la dispute n'alla pas plus loin. Les autres ouvrages de M. Robbe, sont un traité *de l'astrologie judiciaire*. *Les hazards du jeu de l'hombre*, avec des notes, poëme adressé à madame la duchesse de Bourgogne. Une comédie en cinq actes en vers, sous le titre de *la Rapiniere* ou *l'intéressé*, qui a eu beaucoup de succès en son temps. Comme l'auteur y attaquoit les financiers, en en permettant la représentation, on en retrancha un grand nombre de vers, que M. Robbe a replacés lorsqu'il l'a fait imprimer. *Emblême sur la paix*, présentée au roi le 29 mars 1679. Cette piéce a eu un applaudissement universel. *Trictracus carminibus elegiacis illustratus*, brochure *in*-4° de 18 pages, imprimée à Paris en 1710. M. Robbe avoit fait une addition de deux cens vers à ce poëme, sur quatre coups singuliers de trictrac, mais elle n'est pas imprimée. Il a laissé aussi manuscrites deux dissertations latines sur quelques points de l'histoire de France, par rapport à la géographie. La premiere est une dissertation sur le lieu de *Bibrax*, *oppidum Rhemorum*, dont il est parlé dans les commentaires de César. La seconde, touchant le lieu où s'est donnée la fameuse bataille de True dans le Soissonnois, sous Clotaire II, en 593. L'auteur prétend que cette bataille s'est donnée au village de Presle-sur-l'Aisne, au nord de Braine. M. Robbe étoit ingénieur & géographe du roi, & avocat au parlement. Il avoit été aussi maire perpétuel de Saint-Denys en France. * *Mémoires du temps. Piéces fugitives d'histoire & de littérature*, chez Cot, 1704, premiere partie, & *avertissement* de la seconde partie; *Histoire du théâtre françois*, tome XII, pag. 338 & *suiv.*

ROBECK (Jean) né à Calmar en Suéde le 13 de septembre de l'an 1672, étoit fils de *Matthias* Robeck, un des premiers magistrats de la ville. Il fréquenta de bonne heure l'université d'Upsal, y passa dix années à diverses reprises, & fit de grands progrès dans l'étude. Dans le cours des lectures qu'il fit dans cet espace de temps, celle des réflexions de l'empereur Marc-Antonin lui faisant concevoir un mépris excessif de la vie, il se remplit du ridicule qu'il attacha à l'affection que les hommes marquent pour elle. Plein de ce sujet, il le réduisit en *thèses*, & se proposa de les faire soutenir dans l'université. Mais l'archevêque d'Upsal, qui est aussi chancelier de l'académie, trop sensé pour en accorder la permission, la refusa. Piqué de ce refus, tout raisonnable qu'il étoit, Robeck accusa sa patrie d'ingratitude; & croyant qu'elle ne méritoit pas de le posséder, il la quitta vers 1703 ou 1704. Après avoir couru quelque temps l'Allemagne, il vint à Hildesheim, y fit connoissance avec quelques Jésuites, prit d'eux des leçons de philosophie, & entra ensuite dans leur société, après avoir abjuré le luthéranisme. Il reçut la tonsure cléricale le 7 mars 1705, & fut ensuite chargé de diverses commissions pour la société, tant à Vienne qu'à Rome. Dans l'un de ces voyages, il visita l'église de Lorette, & s'y confessa le 29 octobre 1710, à M. Félix Frigiéni, pénitencier de cette maison. De retour à Vienne, le cardinal Piazza lui conféra successivement, en 1712, les ordres mineurs, le soudiaconat, le diaconat, & enfin le sacerdoce. Quelques années auparavant, il avoit fait diverses tentatives pour retourner en Suéde, & Charles XII, gagné par les sollicitations de la famille de Robeck, en avoit accordé la permission, lorsque la malheureuse affaire de Pultowa arriva. Robeck craignit de se montrer en Suéde dans de pareilles circonstances; il ne voulut pas profiter alors de la liberté qui lui avoit été accordée, & le successeur de Charles XII ne permit pas qu'il s'en servît dans la suite. En 1714, Christophe-Antoine de Stupow-Szembeck, évêque de Livonie, lui permit de confesser dans la province. En 1716, George Spinola, archevêque de Césarée, & nonce en Allemagne, l'établit missionaire apostolique, avec pouvoir de célébrer la messe, quand & où il voudroit. Après avoir couru plus de dix ans en cette qualité, il vint dans la Westphalie, & obtint en 1727, de Jean-Adolphe, vicaire apostolique, qui étoit alors à Osnabrug, la faculté de prêcher, de célébrer & de confesser dans la maison d'un particulier qui suivoit la religion catholique, & dont la maison étoit peu éloignée de la ville de Hambourg. Robeck y demeura près de sept ans. Au bout de ce terme, dégouté de la vie & de ses occupations, il résolut de rompre tout autre lien, pour ne plus s'occuper que de la méditation de la mort, & de la composition de ses livres. Dans cet esprit, il s'éloigna de Hambourg; & vint à Rintel en 1734. A peine y fut-il arrivé, qu'il fit savoir à M. Funccius, célébre professeur, qui il étoit, son état, ses dispositions, & lui demanda une entrevue. M. Funccius le vit deux fois, & ces conversations ne roulerent que sur les lettres. Robeck alla quelquefois l'entendre en public; mais il

ne se trouva que rarement aux exercices publics de religion. Il passa plus d'une année renfermé dans son cabinet, Persuadé qu'il ne pouvoit être loin de la fin de ses jours, il ne s'étoit réservé que ce dont il comptoit avoir besoin pour trois années : mais à peine eut-il passé treize mois à Rintel, qu'il écrivit une seconde fois à M. Funccius, pour lui dire en substance, qu'à l'âge de soixante-quatre ans, il alloit faire son dernier voyage; que sa mélancholie qui augmentoit tous les jours, achevoit de lui miner l'esprit & le corps; qu'à l'exemple de tous les malades, il vouloit changer d'air, non qu'il en attendît aucun bien, mais parceque son mal en seroit amusé ; que pour se décharger de tous embaras, il faisoit présent à la bibliothéque de l'académie, de la plupart de ses livres, de quelques manuscrits, & de quatre-vingt-dix florins qu'il avoit en espéces; qu'il le prioit de faire imprimer un de ses ouvrages, en y ajoutant une préface; & qu'il lui envoyoit en même temps la notice des livres & des manuscrits qu'il donnoit à la bibliothéque publique. (Il y avoit d'imprimés, dix *in-folio*, dix-sept *in*-4°, vingt-quatre *in*-8° & vingt-deux *in*-12, & de manuscrits, neuf, tous de sa composition.) Il chargea quelques autres personnes de distribuer aux pauvres ce qu'il avoit d'habits & de meubles, & fit remettre à M. Funccius vingt ducats, auxquels il ajouta trente florins & demi, destinant ces deux sommes à l'impression de quelqu'un de ses livres. Il laissa au même les lettres qu'il avoit reçues de diverses personnes considérables de la communion romaine, princes & cardinaux; & n'emportant avec lui qu'une petite valise, pour mettre ce dont il avoit besoin, il prit la route de Bremen au mois de juin 1735. Dès qu'il y fut arrivé, il envoya à M. Funccius sa valise, dans laquelle il avoit mis tout ce qui lui restoit de livres, de linge & de hardes, excepté ce qu'il portoit sur le corps, le priant par lettre de vendre le tout, & d'en distribuer le provenu aux pauvres honteux. Cela fait, il s'habilla fort proprement, s'embarqua seul dans un petit bateau qu'il avoit acheté, & s'écarta du rivage à l'étonnement de tous les spectateurs. Ce fut la consommation de sa folie. Quelques jours après, on trouva son corps dans le Weser à trois milles de Bremen, près d'un village où il fut enterré. Telle a été la fin de cet extravagant philosophe. M. Funccius apprit cette nouvelle avec douleur ; & peu après, il fit imprimer la dissertation du défunt sur l'homicide de soi-même, qu'il auroit mieux fait assurément d'ensevelir dans l'oubli : il y joignit une préface & des notes utiles & recherchées, qui absorbent en quelque sorte le texte. Le titre de cet ouvrage est : *Johannis Robeck, Calmaria-Suedi, Exercitatio philosophica de* Εὐλόγῳ Ἐξαγωγῇ, *sive morte voluntariâ philosophorum & bonorum virorum, etiam Judæorum & christianorum : recensuit, perpetuis animadversionibus notavit, præfatus est, & indicem rerum locupletissimum edidit, Johannes-Nicolaus Funccius Marburgensis*; à Rintel, 1736, *in*-4°. On trouve un ample extrait de l'ouvrage de Robeck dans la *Bibliothéque raisonnée des ouvrages des savans de l'Europe*, tome XVII, seconde partie, article VIII, depuis la page 438 jusqu'à la page 465. Les habiles journalistes sement dans cet extrait de judicieuses réflexions contre le systême de l'ouvrage de Robeck, & contre l'extravagance des opinions & de la conduite de ce prétendu philosophe. C'est du même extrait que l'on a tiré ce qu'on vient de rapporter de la personne de Robeck.

ROBERT, roi de France, surnommé *le Dévot*, *le Droit* & *le Sage*, étoit fils de HUGUES Capet. Il fut couronné roi à Orléans en 988, du vivant de son pere, & ne lui succéda qu'en 997. Il avoit épousé *Berte*, sa commere & sa cousine, fille de *Conrad*, roi de Bourgogne, & de *Mahaud* de France : de laquelle ayant été séparé par sentence du pape Grégoire V, il épousa *Constance*, surnommée *Blanche*, fille de *Guillaume*, comte d'Arles & de Provence. L'humeur altiere & violente de cette princesse auroit bouleversé le royaume, si la sagesse du roi n'eut empêché que les déréglemens de sa maison ne passassent jusqu'au gouvernement de l'état. Eudes, comte de Champagne, s'étant soulevé, fut puni de sa témérité. Othon-Guillaume, comte d'outre-Saône, ou de la haute Bourgogne, qui venoit d'échéoir à Robert par la mort du duc Henri son oncle paternel, fut battu & chassé par ceux de son parti ; & en même-temps Sens fut confisquée sur Renaud, comte de cette ville, qui avoit maltraité son archevêque, que le roi protégeoit. Depuis, Robert pacifia les troubles de tous côtés, s'efforça de faire fleurir les lettres, & contribua à la dévotion des peuples, par la structure d'un grand nombre d'églises magnifiques, & par le rétablissement de plusieurs autres. Il fit couronner *Hugues* son fils aîné, âgé de 18 ans, à Compiegne le 29 juin 1016, pour assurer la succession royale à sa maison. Mais après la mort de ce jeune prince, à l'âge de 28 ans, en 1026, il mit *Henri* son puîné en sa place, malgré tous les artifices de la reine son épouse, qui n'oublia rien pour lui faire préférer son cadet *Robert*, qui fut duc de Bourgogne. Ce bon roi mourut le 20 juillet 1031, selon quelques-uns, ou 1032 selon d'autres, âgé de 60 ans, après un regne de 33 ans, 9 mois & 4 jours, depuis la mort de Hugues son pere. Il fut enterré à Saint-Denys en France, devant l'autel de la Trinité. *Voyez* sa postérité à l'article de FRANCE. * *Voyez* les chroniques de S. Aubin d'Angers; de S. Pierre de Châlons; & de Vezelai; Glaber, *hist.* Helgaud de Fleuri, *in vit. Robert.* Le P. Anselme, &c. Voyez aussi D. Rivet, *hist. lit. de la France*, tome VII, pour les différentes hymnes, séquences & répons que ce religieux prince a composées.

ROBERT, I de ce nom, dit *le Fort*, duc & marquis de France, & abbé de S. Martin de Tours, est un des ancêtres de nos rois de la troisiéme race, descendus de CHILDEBRAND, fils de PEPIN *le Gros*. CHILDEBRAND laissa NEBELONG, pere de THIEBERT ou *Théodebert*, qui le fut de Robert, à qui son courage & ses belles actions firent mériter le surnom de *Fort*. En 861, le roi Charles *le Chauve* lui donna le duché, c'est-à-dire, le gouvernement d'entre la Seine & la Loire, pour le garder contre les ennemis de l'état. Il fut le soutien de l'église, le boulevart de sa patrie, & s'opposa si courageusement aux Infidéles, qu'il fut nommé *le Machabée de son temps*. En 862, il prit douze vaisseaux normans qui remontoient la riviere de Loire, & tua ceux qui étoient dessus. Quelque temps après, il battit les Bretons, qui s'étoient jettés dans l'Anjou. Enfin, ce prince perdit la vie en combattant contre les Normans, à Brisserte dans le Maine : les autres disent en Anjou, le 25 juillet de l'an 866, selon les annales de S. Bertin, ou 867 selon celles de Metz & de Fulde. Il eut de sa femme *Adelaïde*, veuve de *Conrad*, comte de Paris, & que quelques-uns font duc de Bourgogne; *Eudes*; ROBERT II, qui suit; & *Richilde*, mariée à *Richard*, comte de Troye. * Flodoart, *in chron.* Annales de S. Bertin de Metz, de Fuldes. D'Auteuil. Mezerai. Sainte-Marthe. Le pere Anselme, &c.

ROBERT II, fils de ROBERT *le Fort*, & frere d'*Eudes*, fut proclamé roi de France, & laissa la couronne au roi Charles *le Simple*. Un favori nommé *Haganon*, abusant de la simplicité de ce prince, lui attira la haine publique des grands, qui résolurent en 920 de le détrôner. Robert, qui se contentoit auparavant de la qualité de duc de France, de comte de Poitiers, & de marquis d'Orléans, étoit chef du parti des mécontens ; & prétendant avoir droit de succéder à son frere Eudes, il se fit proclamer roi de France en 922. Il fut couronné le 29 juin par Herivée ou Hervé, archevêque de Reims, qui mourut trois jours après. Alors Robert se mit à la tête d'une puissante armée, donna bataille à Charles sur la riviere d'Aîne, près de Soissons, &, au rapport de quelques auteurs, il y fut tué par Charles même le 15 juin 923. *Voyez* sa

sa postérité à l'article de FRANCE. *Flodoard, *in chron.* Dupleix & Mezerai, *histoire de France.* Du Bouchet. Dominici. Sainte-Marthe, *hist. généal.* Le P. Anselme, &c.

ROBERT de France, I de ce nom, duc de Bourgogne, étoit troisiéme fils du roi ROBERT, & de *Constance* de Provence. Cette princesse qui l'aimoit tendrement, voulut le faire préférer à *Henri* son aîné; mais elle n'en put venir à bout: & se contenta de faire donner la Bourgogne à Robert, qui eut beaucoup de part aux affaires de son temps. Il eut un grand différend avec Renaud I, comte de Nevers, son beau-frere, pour les limites du comté d'Auxerre, & tua de sa propre main son beau-pere. Ce prince mourut d'un accident honteux & inopiné dans l'église de Florei-sur-Ousche, dans le diocèse de Langres, l'an 1075. *Voyez* sa postérité à l'article de FRANCE. * Du Chêne, *hist. de Bourgogne.* Le P. Anselme.

ROBERT II, duc de Bourgogne, comte d'Auxonne & de Châlons, chambrier de France, & roi titulaire de Thessalonique, troisiéme fils de HUGUES IV, succéda au duché, à l'exclusion des filles d'*Eudes* & de *Jean*, ses deux freres aînés, morts avant lui. Il servit le roi Philippe *le Bel* dans les guerres contre les Flamans, & mourut le 9 octobre 1305. *Voyez* sa postérité à l'article de BOURGOGNE. * Du Chêne, *hist. de Bourgogne.* Sainte-Marthe, *hist. généal. de la maison de France.* Le P. Anselme.

ROBERT de France, surnommé *le Grand*, comte de Dreux, du Perche & de Braine, seigneur de la Fere en Tardenois, de Pontarci, de Nesle, de Longueville, de Quinci, de Savigni, de Torci, de Brie-Comte-Robert, de Chili, de Long-Jumeau & de Baudement, cinquiéme fils du roi LOUIS VI, dit *le Gros*, fit le voyage d'Outre-mer pour le secours de la Terre-sainte en 1147, & à son retour assista le roi Louis *le Jeune* son frere, dans la guerre contre les Anglois l'an 1158. C'est ce prince qui fit bâtir à Paris l'église de S. Thomas du Louvre, en l'honneur de S. Thomas de Cantorbéri. Il mourut fort âgé le 11 octobre 1188, & fut enterré dans l'église de l'abbaye de S. Ived de Braine, que sa troisiéme femme avoit fondée. *Voyez* sa postérité à l'article de DREUX. * Alberic, *in chron.* Suger, *vita Lud.* Guillaume de *Tyr*, *l.* 17, *c.* 1. Du Chêne, *histoire de Dreux.* Sainte-Marthe, *hist. généal. de France.* Le pere Anselme, &c.

ROBERT, II du nom, dit *le Jeune*, comte de Dreux, de Braine & de Nevers, seigneur de la Fere en Tardenois, &c. fonda en 1215, le prieuré de Fermincourt, de l'ordre de S. Augustin. Il se trouva au siége & à la prise d'Acre en 1191, & à son retour servit le roi Philippe *Auguste* son cousin, dans la guerre contre les Anglois au siége de Rouen en 1204, à la journée de Bouvines en 1214, & ailleurs. Ce prince avoit aussi mené du secours à Simon, comte de Montfort en Languedoc contre les Albigeois, & mourut le 28 décembre de l'an 1218 ou 1219, selon Alberic. Son corps fut enterré dans l'abbaye de S. Ived de Braine. *Voyez* sa postérité à l'article de DREUX.

ROBERT, III du nom, comte de Dreux & de Braine, seigneur de Saint-Valeri, de Gamaches, &c. surnommé *le Gaste-Blé*, par Guillaume le Breton, fut fait chevalier par le roi Philippe *Auguste* en 1209. Il défendit la ville de Nantes contre Jean, roi d'Angleterre, tomba dans une embuscade, où il fut pris, & fut ensuite retenu prisonier jusqu'en 1214, après la bataille de Bouvines, qu'il fut échangé pour le comte de Salisburi. Depuis, il accompagna le prince Louis de France au voyage d'Angleterre, se trouva à la prise d'Avignon en 1226, & mourut en 1233. Son corps fut enterré en l'abbaye de S. Ived. *Voyez* sa postérité à l'article de DREUX.

ROBERT IV, comte de Dreux, fils de JEAN, I du nom, & de *Marie* de Bourbon, assista le roi Philippe *le Hardi* dans la guerre de Languedoc en 1271. Il unit le prieuré de Fermincourt à l'abbaye de S. Ived de Braine, & mourut le 14 novembre 1182. *Voyez* sa postérité à l'article de DREUX.

ROBERT, V du nom, comte de Dreux, fils de JEAN, II du nom, comte de Dreux, & de *Jeanne* de Beaujeu, dame de Montpensier, prit alliance avec *Marie* d'Enguien, fille de *Gautier*, II du nom, & d'*Yolande* de Flandre, dont il n'eut que des filles, mortes en bas âge. Il mourut le 22 mars de l'an 1329, sans laisser de postérité, & fut enterré dans l'église collégiale de S. Etienne de Dreux. * Du Chêne, *histoire de la maison de Dreux.* Sainte-Marthe. Le P. Anselme.

ROBERT de France, I du nom, tige des comtes d'Artois & d'Eu, troisiéme fils du roi Louis VIII, & de *Blanche* de Castille, fut surnommé *le Bon* & *le Vaillant.* Il accompagna son frere S. Louis au voyage d'Outre-mer, & fut tué à la Massoure le 9 février, jour des Cendres, 1250. Il avoit fait des actions prodigieuses dans cette ville, où il se trouva enfermé. Sa trop grande bravoure lui fit commencer le combat contre les ordres du roi son frere. Il le gagna. Facardin, général des ennemis, y fut tué; mais ce prince y périt, en poursuivant les Sarasins avec trop d'ardeur, & fut regretté universellement. On le loue pour sa chasteté, qui alla de pair avec celle du saint roi son frere. *Voyez* sa postérité à l'article d'ARTOIS. * Joinville, *vie de saint Louis.* Sainte-Marthe, *hist. généal.* Le pere Anselme, &c.

ROBERT II, comte d'Artois, dit *le Bon* & *le Noble*, fut fait chevalier par le roi S. Louis, qu'il suivit en Afrique en 1270. Il fut envoyé par le roi Philippe *le Hardi* contre les rebelles de Navarre, fut établi régent du royaume de Naples pendant la prison de Charles II, & défit les Aragonois sur mer. Il servit aussi le roi Philippe *le Bel* en Guienne l'an 1295, défit Edmond, comte de Lancastre, & remporta un grand avantage sur les Flamans près de Furnes en 1297, en reconnoissance de quoi le roi le créa pair de France. Depuis, ayant voulu forcer les Flamans près de Courtrai, il perdit une bataille où il fut tué, percé de trente coups de piques, le 11 juillet 1302, âgé de 54 ans. *Voyez* sa postérité à l'article d'ARTOIS.

ROBERT d'Artois, III du nom, comte de Beaumont-le-Roger, pair de France, étoit fils de PHILIPPE d'Artois, seigneur de Conches, qui mourut avant son pere ROBERT II. Comme, selon la coutume d'Artois, la représentation n'a pas lieu, même en ligne directe, il perdit son procès contre sa tante. Le dépit qu'il en eut le porta à faire des brigues contre le roi Philippe de *Valois*, & à appeller en France Edouard III, roi d'Angleterre. Depuis, il reçut plusieurs blessures, lorsque les François reprirent Vannes en Bretagne, & mourut à Londres âgé de 54 ans, en 1343. *Voyez* sa postérité à l'article d'ARTOIS.

ROBERT de France, comte de Clermont en Beauvaisis, chambrier de France, tige de la royale maison de Bourbon, sixiéme fils du roi S. LOUIS, & de *Marguerite* de Provence, né en 1256, eut pour parrain Humbert, général des freres Prêcheurs. Dès qu'il fut en état de porter les armes, il accompagna le roi Philippe *le Hardi* son frere, au voyage qu'il fit à Toulouse en 1272, contre Roger Bernard, comte de Foix. Il fut fait chevalier à Paris en 1279; mais il eut le malheur d'être tellement blessé dans le tournoi qui se fit pour cette cérémonie, qu'il en demeura incommodé le reste de ses jours. Cela ne l'empêcha pas d'avoir des emplois considérables, & il fut député avec Louis *Hutin*, roi de Navarre, en 1310, pour traiter de paix & alliance perpétuelle entre le roi Philippe *le Bel* d'une part, & Henri VII, roi des Romains. Il fonda l'hôpital de S. Julien de Moulins, & mourut le 7 février 1317. On le promit pour époux à *Marie*, fille de *Gui III*, vicomte de Limoges; mais depuis il épousa *Béatrix*

de Bourgogne, fille de *Jean* de Bourgogne, seigneur de Charolois, & d'*Agnès*, héritiere de Bourbon, dont il eut la postérité rapportée à BOURBON. * Pierre Matthieu, *hist. de S. Louis.* Sainte-Marthe, *hist. généal. de France.* Le P. Anselme.

ROBERT de Courtenai, empereur de Constantinople, fils de PIERRE, II du nom, seigneur de Courtenai, & d'*Yolande* de Hainault, sa seconde femme, succéda à son pere, & partit de France sur la fin de l'année 1220, pour aller prendre possession de l'empire de Constantinople, comme héritier de sa mere, sœur de *Baudouin I*, & de *Henri* de Hainault, empereurs de Constantinople. Il y fut couronné le 25 mars de l'an 1221, & fut vaincu par Jean Ducas, dit *Vatace*, empereur de Nicée, en la bataille de Pimarin en 1224. Depuis, il enleva la fille de *Baudouin* de Neufville, gentilhomme du pays d'Artois, qui étoit fiancée à un seigneur de Bourgogne, qui en eut tant de dépit, qu'étant entré dans le palais de l'empereur, il coupa les oreilles & le nez à cette volage, & fit noyer sa mere, qui avoit consenti à son infidélité. Si cela est vrai, il faut que ce seigneur eût pris le temps que Robert vint à Rome, où il fut couronné par le pape Grégoire IX. Il mourut dans l'Achaïe en retournant à Constantinople, en 1228 ou 1229. Son peu de courage, & la foiblesse de son esprit, causerent de grandes révolutions dans l'empire d'Orient. * Sanut, *histoire d'Orient*, *l. 2*, *p. IV.* Du Cange, *histoire de Constantinople.* Du Bouchet, *histoire de Courtenai.* Blondus. Le P. Anselme, &c.

ROBERT, empereur d'Occident, surnommé *le Petit*, étoit comte Palatin du Rhin, & duc de Baviere, lorsqu'une partie des électeurs fit choix de sa personne, l'an 1400, après la déposition de Venceslas, roi de Bohême. Le pape Boniface IX approuva ce choix; & Robert regna jusqu'au 18 de mai de l'an 1410, qu'il mourut à Oppenheim sur le Rhin. Il fut enterré à Heidelberg, où il avoit fondé une université.

ROBERT, dit *le Sage & le Bon*, roi de Naples, de Jérusalem & de Sicile, comte de Provence, &c. troisiéme fils de CHARLES II, dit *le Boiteux*, eut pour concurrent Charles II, dit *Charobert*, roi de Hongrie, & fils de *Charles-Martel*, aîné de Robert, qui prétendoit succéder à son aïeul par droit de représentation. Le pape Clément V décida en faveur de Robert; & l'empereur Henri VII suscita vainement des affaires à ce prince, qui fit plusieurs voyages en Provence & à Naples, où il mourut le 19 janvier de l'an 1343, âgé de 64 ans, & dans la trente-quatriéme année de son regne. Ce prince étoit bon, prudent, libéral & magnifique, aimoit les gens de lettres, & témoigna sa piété par la fondation de diverses maisons religieuses. *Voyez* sa postérité à l'article d'ANJOU. * Petrarque, *l. 2 rerum memor.* Summunte, *hist. Neap.* Nostradamus & Bouche, *histoire de Provence.* Bzovius & Sponde, *in annal.* Le P. Anselme.

ROBERT I, duc de Normandie, prit ce nom au baptême, après avoir porté celui de ROLLON ou RAOUL. Il étoit chef des Danois ou Normans, qui firent tant de courses en France, dans les IX & X siécles. Pour les arrêter, le roi Charles *le Simple* leur céda une partie de l'ancienne Neustrie, dite depuis *Normandie*, & donna à Rollon *Gisle* sa fille en mariage. Le nouveau duc, après avoir été instruit des vérités de la foi par Francon, archevêque de Rouen, fut baptisé & nommé *Robert*, parceque dans la cérémonie, Robert, duc de France & de Paris, lui servit de parrain. Il mourut en 917 ou 920, laissant de sa premiere femme *Pope*, GUILLAUME I, surnommé *Longue-Epée.*

ROBERT, II du nom, duc de Normandie, second fils de RICHARD II, lui succéda après la mort de *Richard III*, son frere aîné. Il fit le voyage de Jérusalem; & à son retour, il mourut à Nicée le 2 juillet 1035; laissant d'*Herleve*, qu'il avoit enlevée à un gentilhomme, GUILLAUME *le Bâtard*, qui fut depuis roi d'Angleterre, qui épousa *Mahaud* de Flandre, & en eut ROBERT, qui suit.

ROBERT III, surnommé *Courte-Cuisse*, fut établi duc de Normandie en 1087, par son pere, qui donna la couronne d'Angleterre à son autre fils *Guillaume II*, dit *le Roux.* Robert se croisa pour le voyage de la Terre-sainte; & ayant appris la mort de son frere *Guillaume*, il partit d'abord pour venir prendre possession du royaume. Mais *Henri*, son cadet, qui s'en étoit rendu maître, livra bataille à Robert le 28 septembre 1106, le prit, & le fit mourir en prison. * Polydore Virgile & Du Chêne, *histoire d'Angleterre.*

ROBERT BRUIS, I de ce nom, roi d'Ecosse, descendoit de la race du roi DAVID I, & fut appellé à la succession. Jean Bailleul la lui disputa, & l'emporta; mais Robert la reconquit, & après avoir regné 23 ans, il mourut le 9 juillet 1329, laissant DAVID II, son fils, qui lui succéda. *Cherchez* JEAN I, roi d'Ecosse.

ROBERT II, fut roi d'Ecosse après David II, mort sans enfans, & étoit fils de WALTER ou *Gautier* Stuart, grand sénéchal d'Ecosse, & de *Marie*, fille du roi *Robert* Bruis. Il regna 19 ou 20 ans, & mourut le 19 avril 1390, laissant de sa femme *Isabelle* Murt, ROBERT, qui suit.

ROBERT, III du nom, roi d'Ecosse, fut appellé JEAN; mais les Ecossois avoient eu tant de mépris pour Jean de Bailleul, que ne croyant pas ce nom fortuné, ils l'obligerent de prendre celui de son pere. Ce prince fut couronné le 13 août 1390, regna 16 ans, & mourut de douleur de ce que les Anglois avoient fait prisonier son fils, qu'il avoit eu d'*Anne* de Dromont, & qui fut le roi JACQUES I. On met cette mort le 17 mars 1406. * Leslé & Buchanan, *histoire d'Ecosse.* Du Chêne, *histoire d'Angleterre.*

ROBERT GUISCHARD, duc de la Pouille & de la Calabre, étoit Normand, & fils de TANCREDE de Hauteville, qui étant chargé d'une grande famille, & n'ayant que peu de biens, envoya ses deux aînés en Italie, pour y chercher fortune. Ceux-ci, nommés *Fier-à-Bras* & *Dreux*, se mirent au service de Pandulfe, seigneur de Capoue; puis se joignant à d'autres, ils entreprirent de faire la guerre aux Sarasins de Sicile. Depuis, ils appellerent leurs freres de Normandie. Robert Guischard, l'un des plus braves d'entr'eux, se signala en diverses occasions par sa valeur. Il défit plusieurs fois les ennemis; & après diverses aventures, il mourut en 1085, âgé d'environ 62 ans, laissant BOEMOND, prince d'Antioche, si renommé dans les guerres de la Palestine; & ROGER, qui eut la Pouille & la Calabre pour partage. * André du Chêne, *in tomo Script. Normannorum.* Baronius, *in annal.*

ROBERT, I de ce nom, comte de Flandre, dit *le Frison* ou *de Cassel*, étoit le second fils de BAUDOUIN V, surnommé *de Lisle*, & d'*Alix*, fille de *Robert*, roi de France, & frere de *Baudouin VI*, dit *de Mons*, qui mourut en 1070, laissant de *Richilde* de Hainault, *Arnoul* & *Baudouin.* Robert fut leur tuteur, & en cette qualité, chassa *Richilde*, & entreprit de se rendre maître de la Flandre. ARNOUL III, dit *le Malheureux*, l'un de ses neveux, assisté des troupes du roi Philippe I, se trouva à la bataille de Mont-Cassel, le dimanche de la Septuagésime 20 février de l'an 1071. Ensuite Robert s'accorda avec le roi Philippe I, & ayant vaincu son autre neveu Baudouin, il l'obligea de se contenter du Hainault, qui lui appartenoit du chef de sa mere. Il eut de *Gertrude* de Saxe, sa femme, deux fils & trois filles.

ROBERT II, qui étoit l'aîné, fut surnommé *le Jérosolymitain*, pour avoir entrepris le voyage d'Outremer, & s'être signalé à la prise de Jérusalem, sous

Godefroi de Bouillon. Il se trouva dans un combat que Louis *le Gros* donna contre Thibaut, comte de Champagne ; & ayant été démonté & foulé aux pieds des chevaux, il mourut quelque temps après, le 4 décembre 1111, & fut enterré dans l'église de saint Wast d'Arras. Ce prince avoit épousé *Clémence*, fille de *Guillaume*, surnommé *Tête-hardie*, & comte de la haute Bourgogne, & sœur du pape *Callifte II*, dont il eut BAUDOUIN VII, dit *à la Hache*, qui lui succéda; outre deux autres enfans morts jeunes. * Orderic Vitalis, *liv.* 11 *hist.* Denys Sauvage, *annal. de Flandre*, *&c.*

ROBERT de Vermandois, troisiéme fils d'HERBERT, II du nom, comte de Vermandois, étoit frere d'*Albert I*, & d'un autre *Herbert*, qui épousa la reine *Ogive* d'Angleterre, veuve de *Charles III*, dit *le Simple*. Il prit en 958 la ville de Troyes, d'où il chassa l'évêque Ansegise, puis celle de Châlons-sur-Marne, & fut comte de Troyes & de Meaux. *Voyez* sa postérité à l'article de VERMANDOIS. * Flodoard, *in chron.* Sainte-Marthe, *hist. de la maison de France.* Le P. Anselme.

ROBERT, duc de Glocester, fils *naturel* de HENRI I, roi d'Angleterre, se distingua également par sa valeur & par son érudition. Il commanda des armées pendant les guerres civiles d'Angleterre, & écrivit plusieurs lettres au roi & à quelques villes d'Angleterre. Ce prince, de qui l'on a un livre d'opuscules, vivoit en 1140, & du temps du roi Etienne. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

ROBERT DE BAVIERE, prince palatin du Rhin, duc de Cumberland en Angleterre, chevalier de l'ordre de la jarretiere, &c. étoit fils de FRÉDÉRIC, prince électeur palatin du Rhin, & d'*Elizabeth*, fille de JACQUES, VI du nom, roi d'Ecosse, & I d'Angleterre, depuis roi & reine de Bohême. Le prince Robert leur fils naquit le 17 décembre 1619. En 1632, il fut au siége de Rhinbert avec le prince d'Orange, quoiqu'il n'eût que treize ans. Il y donna des preuves de sa conduite & de son courage beaucoup au-dessus de son âge. En 1637, à l'âge d'environ 18 ans, il commanda un régiment de cavalerie allemande. L'année suivante, il fut fait prisonier par les Impériaux, qui le retinrent trois ans. Mais ayant obtenu sa liberté, il se rendit en Angleterre en 1642, & offrit ses services au roi Charles I, son oncle, qui le fit chevalier de la jarretiere, & lui donna le commandement de son armée, qu'il fit marcher droit à Worchester, assiégée alors par le capitaine Fiénes, qu'il obligea de lever le siége, & défit divers régimens qui étoient venus au secours de ce capitaine. Il les attaqua pour cet effet dans un passage, où à peine quatre personnes pouvoient marcher de front. Mais informé que le comte d'Essex s'avançoit vers Worchester, il se retira à Ludlow, à vingt milles de-là. A Edge-Hill, il commandoit l'aîle droite de la cavalerie du roi. Il chargea l'aîle gauche de l'armée des Parlementaires avec tant de vigueur, qu'il la mit tout-à-fait en déroute, la poursuivit jusqu'à Kineton, & en fit un grand carnage. En 1643, les Parlementaires ayant retiré beaucoup de troupes de Cirencester, le roi détacha le prince avec quatre mille hommes de pied ou de cheval, pour se saisir de la ville : ce qu'il fit par surprise, après une heure de résistance ; il y fit quatorze cens prisoniers, & y prit trois mille armes. Il somma ensuite inutilement Glocester de se rendre : après quoi il fit une course dans le pays de Galles ; & à son retour il assiégea Lichfiel avec tant de vigueur, qu'il obligea le gouverneur de se rendre. Peu de temps après il prit Birmingham, d'où il alla trouver le roi à Oxford. Il attaqua les Parlementaires dans leurs quartiers à Postcomb & à Chimer, & en fit plusieurs prisoniers. Il défit le colonel Hambden, Shesfeld, & une partie de l'armée du parlement à Chalgrove-Field, & en tua un grand nombre. A l'arrivée de la reine à Oxford, le roi lui ordonna de joindre le prince Maurice son frere, & de s'emparer de Bristol ; ce qu'il exécuta en trois jours. Il alla ensuite avec le roi assiéger Glocester ; mais il fut détaché du siége, pour s'opposer à la marche du comte d'Essex ; ce qu'il fit avec beaucoup de bravoure, quoiqu'il fût obligé de se retirer. Après que ce comte eut fait lever le siége de Glocester, il reprit la route de Londres. Le prince Robert, avec une bonne partie de la cavalerie royale, l'attaqua dans sa retraite, & causa beaucoup de désordre dans son armée. Il ne se comporta pas avec moins de bravoure à la bataille de Newburi, où la cavalerie du parlement l'obligea d'abord de se retirer ; mais s'étant rallié, il la poussa à son tour, la mit en désordre, & la poursuivit jusqu'au bout du défilé. La nuit sépara les deux armées. Le mois de janvier suivant, le prince étant à Oxford, fut créé duc de Cumberland, & comte d'Holdernesse. Au mois de mars suivant, il eut ordre de secourir Newark ; & il marcha avec tant de diligence, qu'il arriva avant qu'on fût averti de sa marche. Jean Meldrun, qui assiégeoit cette place avec huit mille hommes, tant infanterie que cavalerie, tâcha d'empêcher que le prince ne joignît ses forces avec celles du lord de Loughboroug ; mais il fut vaincu & obligé de se retirer. En s'approchant de Newark, il combattit les troupes du parlement, & s'engagea si avant parmi les ennemis, qu'il fut reconnu & attaqué par trois soldats insolens, qui voulurent le tuer. Il en tua lui-même un d'un coup d'épée, un second fut tué d'un coup de pistolet par un gentilhomme du prince ; & le troisiéme étant prêt à mettre la main sur le prince, l'eut presque entierement coupée par Guillaume Neal. Etant ainsi dégagé, il chargea avec tant de furie, qu'il mena battant les parlementaires jusqu'à leurs ouvrages. Dans une seconde charge il les chassa de la campagne ; ensorte que Meldrun fut obligé de retirer ses troupes dans ses ouvrages, & de s'accorder à des conditions ordinaires dans de semblables occasions. En 1644 il marcha pour délivrer Yorck, assiégée par les armées des Ecossois, de Manchester, & de Fairfax. Il prit en chemin Longford & le château de Tong, dans le comté de Shrop ; Stopford dans celui de Chester ; Bolton dans celui de Lancastre, & fit lever le siége de Latham-house, ou la maison de Latham, qui avoit été soutenu dix-huit mois par la comtesse de Derbi. Il défit aussi divers petits partis, qu'il rencontra en différens temps. Le premier juillet il avança proche d'Yorck, sur quoi les parlementaires décamperent. Le prince les atteignit près du marais de Marston, leur livra bataille, & défit entierement leur aîle droite, composée des troupes de Fairfax dans l'avant-garde, & de la cavalerie d'Ecosse dans l'arriere-garde. La cavalerie du comte d'Yorck n'étant pas bien disciplinée, contribua beaucoup à la défaite de cette aîle ; mais d'un autre côté Cromwel étant lieutenant général sous Manchester, chargea le marquis de Newcastle avec des forces si supérieures, secouru de David Leslei, & d'un autre corps d'Ecossois, qu'il remporta une victoire complette, quoique le prince Robert fît tout ce qui lui étoit possible pour réparer sa perte. Ne pouvant réussir, il se retira entre le comté de Lancastre & celui de Shrop, défaisant en chemin divers partis de parlementaires sur la Saverne. Au mois de mai 1645 il escorta le roi qui sortit d'Oxford, parceque Fairfax faisoit mine de l'assiéger. Après cela il délivra Chester, & prit par assaut Leichester. Fairfax en étant averti, marcha pour le combattre, & tomba sur le quartier du roi à Nasebi ; ce monarque se retira à Harborough, où le prince & une aîle de l'armée étoient campés. Le roi fit venir ce prince, & assembla un conseil de guerre, où il fut résolu de décamper pour combattre l'ennemi. Cela fut exécuté, & le prince combattit avec une bravoure extraordinaire, ayant défait trois bataillons de l'ennemi à l'aîle gauche : ce qui n'empêcha pas que la victoire ne se déclarât pour les parlementaires. Après ce mal-

heur, le prince s'enferma dans Bristol, où étoit la plus importante garnison qu'eût alors le roi. Fairfax le fit sommer de se rendre. Il lui écrivit pour cet effet une lettre fort honnête, où il lui témoignoit le respect & la haute estime que le parlement & le peuple avoient pour sa famille, sa haute naissance, sa valeur & ses autres belles qualités. Il y eut ensuite une cessation d'armes; mais la ville fut obligée de se rendre, après une vigoureuse résistance, à des conditions honorables, Fairfax ayant seulement refusé au prince de demander l'avis du roi sur une affaire si importante. Après cela il se retira à Oxford, d'où il sortit deux jours avant que la place se rendît, & passa en France. En 1648 le prince Robert accompagna le roi Charles II à son départ de Hollande, avec la partie de la flotte qui s'étoit remise sous son obéissance. Il tenta vainement de secourir les châteaux de Colchester, Sandwich, Walmore & Deal. Il fut fait amiral de la flotte du roi, & incommoda beaucoup les Anglois dans les mers d'Occident. Blake fut envoyé contre lui, qui lui prit divers vaisseaux; mais il échapa lui-même, & interrompit également la navigation des Anglois & des Espagnols. Il prit entr'autres un vaisseau anglois de 39 piéces de canon, dont il fit son royal-amiral. Ayant croisé à la hauteur des isles Caribes, il fit cinq ou six prises. Après cela il retourna en France, où il fut complimenté de toute la cour, & reçu très-favorablement du roi Charles II qui y demeuroit alors. Depuis ce temps-là, jusqu'au rétablissement de ce prince, il s'attacha à des études convenables à une personne de sa qualité. En 1662 il fut fait membre du conseil privé, & accompagna le roi, qui alloit recevoir la reine son épouse à Portsmouth. Il se mit en mer avec la flotte angloise en 1664; & ayant environé la flotte marchande hollandoise qui venoit de Bourdeaux, il fit cette année cent trente-cinq prises sur la nation hollandoise. En 1665 il accompagna le duc d'Yorck sur mer, parut devant le Texel en Hollande avec une flotte de cent quatorze vaisseaux, & défit la flotte hollandoise, composée de cent trois vaisseaux de guerre, huit brulots & sept yachts. L'auteur de la vie de ce prince dit que les Hollandois perdirent trente de leurs meilleurs vaisseaux. En 1666 ce prince & le duc d'Albemarle furent faits vice-amiraux. Le prince, commandant l'escadre bleue, fit voile pour chercher les François, qu'on soupçonoit avoir le dessein de se joindre aux Hollandois; mais le duc d'Albemarle étant engagé dans ces derniers dans le même temps, il en feroit difficilement sorti à son honneur, si le prince n'étoit venu à son secours. Il combattit avec un courage incroyable. Il passa cinq fois à travers la flotte hollandoise, & la défit en deux combats sanglans, en poursuivant quelques-uns jusque dans leurs ports. Mais les Hollandois se remettant en mer, allerent joindre les François. En 1673 il fut fait amiral d'Angleterre; il repoussa les vaisseaux hollandois qui avoient entrepris de fermer l'entrée de la Tamise. Il fit ensuite voile pour joindre l'escadre françoise, commandée par M. d'Estrées, afin d'agir conjointement; & le 28 de mars il livra le combat aux Hollandois. Les Anglois attaquerent leur avant garde, commandée par Tromp, qui fut obligé de se retirer; alors le reste de la flotte s'engagea avec l'amiral Ruiter. Le prince qui commandoit l'avant-garde angloise, agit si vigoureusement, qu'il obligea aussi Ruiter à se retirer, l'ayant poursuivi aussi loin que les bancs de sable le lui purent permettre. Le 2 de juin les Hollandois remirent en mer; alors il se livra un autre sanglant combat, où Edouard Sprag & le duc d'Osseri firent des merveilles, & le prince se comporta à son ordinaire. La flotte hollandoise se retira pendant la nuit; & le prince ayant assemblé un conseil de guerre, retourna dans la Tamise avec sa flotte. Au mois de juillet de la même année, il s'engagea de nouveau avec les Hollandois; mais les François, sous prétexte de gagner le vent, se retirerent. Alors le prince, attaqué par Ruiter & Bankert tout à la fois, eut bien de la peine à se tirer d'affaire. Mais agissant avec une résolution invincible, il chargea plusieurs fois à travers des ennemis, & se conduisit si bien, que si les François eussent fait leur devoir, il eût pu espérer une entiere victoire. On prétend que les Hollandois firent de grosses pertes; cependant Ruiter s'attribua la victoire. Le 24 le prince retourna avec la flotte au lieu appellé *Buoy-of-the-Nore*, & fut très-bien reçu du roi, qui déclara qu'il étoit très-content de sa conduite. La paix s'étant faite peu de temps après, le prince profita de son loisir pour s'appliquer à l'étude de la chymie & de la philosophie; (Charles II favorisoit fort les chymistes) & enrichit le public de diverses inventions utiles. Il se plaisoit beaucoup au château de Windsor, qu'il embellit & orna avec soin. Il mourut le 29 novembre 1682, & fut enterré avec une pompe digne de sa naissance, dans la chapelle de Henri VII, à Westmunster, où sont les tombeaux de la famille royale. * *Vie du prince Robert. Dict. angl.*

### *AUTRES GRANDS HOMMES DU NOM DE ROBERT.*

ROBERT, archevêque de Rouen, fils de RICHARD, I du nom, duc de Normandie, fut nommé l'an 989 à cet archevêché, qu'il gouverna environ 48 ans. Ce prélat baptisa Olaüs, roi de Nortwege, que Richard avoit fait venir à son secours, dans la guerre qu'il eut contre les Bretons. *Il eut trois fils d'une concubine, nommée* Helene; *savoir*, Richard, Radulphe & GUILLAUME, *qui succéda au comté d'Evreux, que son pere avoit eu en partage.* Robert fit ensuite une pénitence exemplaire, & jetta les premiers fondemens de l'église cathédrale de Rouen. * Jean Dadré, *chron. hist. des archev. de Rouen.*

ROBERT (Saint) premier abbé de la Chaize-Dieu, dans le diocèse de Clermont, étoit fils de *Geraud*, descendant de S. *Geraud*, baron d'Aurillac. Sa mere nommée *Ringarde*, accoucha de cet enfant dans une solitude d'Auvergne. Si-tôt qu'il fut en état de profiter dans la science & dans la piété, on le mit en pension dans la communauté des ecclésiastiques de S. Julien de Brioude, où il reçut la tonsure, & dont il devint chanoine quelque temps après. Ayant depuis fait un voyage à Rome, il se retira l'an 1043, avec deux jeunes gentilshommes convertis, nommés Etienne & Dalmace, dans une solitude, où il trouva les débris d'une vieille église ruinée, qui leur fut accordée avec ses dépendances par deux chanoines du Pui en Vélai, à qui elle appartenoit. Le nombre de ces solitaires s'augmenta, & la dévotion des fidéles leur fit offrir des héritages pour leur entretien : ce qui porta S. Robert, du consentement de l'évêque de Clermont, à faire bâtir près de-là en 1046 un monastere, qui fut appellé *la Case*, ou *la Chaize-Dieu*. L'évêque alla trouver le pape Léon IX, afin d'obtenir son approbation; & S. Robert alla demander au roi Henri I la ratification de quelques donations qui avoient été faites à son monastere. Lorsqu'ils furent de retour, ils firent les cérémonies de la dédicace de l'église; ensuite de quoi Robert reçut l'habit de la main de l'évêque, & prit la conduite de ses freres, selon l'ordre du pape. En peu de temps il vit plus de trois cens religieux dans son monastere, & trouva les moyens de réparer près de cinquante églises qui avoient été ruinées par les désordres des guerres. Après tant de pieuses actions, ce saint abbé mourut le 24 avril 1067 ou 1068. * Bollandus. Baronius.

☞ ROBERT, abbé de S. Vigor au XI siécle, fut surnommé de TOMBOLAINE, du lieu de sa naissance, situé dans le voisinage de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, au diocèse d'Avranches. Il embrassa la pro-

feſſion monaſtique dans cette abbaye, dès le temps de l'abbé Hildebert, à qui ſuccéda Suppon en 1033. Il fut fait abbé de S. Vigor, par Odon, évêque de Bayeux, frere utérin de Guillaume le Conquérant. Ce fut avant la fin de l'année 1066 que Odon fonda cette abbaye. Robert y mena avec lui cinq moines du Mont-Saint-Michel, & y établit une exacte diſcipline conformément à la régle de S. Benoît. Après avoir gouverné ce monaſtere pendant pluſieurs années, avec beaucoup de ſuccès, Robert le quitta pour entreprendre de grands voyages. On ignore abſolument le motif qui le porta à le quitter ainſi : ſon abſence occaſiona la diſperſion des moines, de ſorte que le monaſtere abandonné paſſa dans la ſuite ſous la dépendance de l'abbaye de S. Benigne de Dijon, dont il ne fut plus qu'un ſimple prieuré. Robert en fut ainſi le premier & le dernier abbé, comme le dit expreſſément un écrivain du ſiécle ſuivant. Dans le cours de ſes voyages, Robert arriva à Rome, où le pape Grégoire VII le reçut avec honneur, & le fixa. Il mourut en cette ville vers la fin du XI ſiécle. On a de lui une explication du cantique des cantiques, qu'on a attribuée long-temps à S. Grégoire le Grand, de ſorte qu'elle a été donnée dans toutes les éditions qu'on a faites des ouvrages de ce pape. La meilleure édition qu'on ait de l'ouvrage de l'abbé Robert, eſt celle que Caſimir Oudin en a donnée au tome II de ſon *Comment. de ſcript. eccleſ.* Robert a auſſi compoſé une relation de la maladie extraordinaire d'un moine épileptique de S. Vigor, & de ſa guériſon. D. Mabillon l'a donnée dans l'appendice du tome V de ſes annales * D. Rivet, *hiſtoire littéraire de la France*, tome VIII.

☞ ROBERT, évêque d'Herford au XI ſiécle, fut un des grands aſtronômes & habiles calculateurs de ſon temps. Il étoit Lorrain de naiſſance. Etant paſſé en Angleterre, il fut ordonné prêtre par S. Vulſtan, évêque de Worcheſtre, avec qui il fut toujours lié d'une étroite amitié. Robert fut élu évêque d'Herford après la mort de Vautier, & ſacré par Lanfranc, archevêque de Cantorbéri, le 29 décembre 1079. Il rebâtit ſon égliſe cathédrale, qui pluſieurs années avant ſon épiſcopat avoit été réduite en cendres. Robert mourut le 26 juin 1095. Il eſt auteur de l'abrégé de la grande chronique de Marien Scot, dont on a une édition faite à Baſle en 1559 en un volume *in-folio*, & que Piſtorius a donné dans ſon recueil d'hiſtoriens d'Allemagne, imprimé à Francfort en 1583. Robert avoit auſſi fait un traité ſur les divers mouvemens des étoiles, & des obſervations mathématiques, réduites en forme de tables, avec un traité des lunaiſons. * D. Rivet, *hiſtoire littéraire de la France*, tome VIII.

☞ ROBERT, évêque de Langres, deſcendoit des rois de France, & avoit pour freres Hugues, & Eudes ſurnommé *Borel*, l'un & l'autre ſucceſſivement ducs de Bourgogne. Il fit ſes études à l'école de Reims, ſous la direction du célébre Bruno, depuis inſtituteur de l'ordre des Chartreux. Il devint évêque de Langres, après la mort de Rainard, arrivée le 1 avril 1085. En 1104 il ſe trouva au concile de Troyes convoqué pour l'abſolution de Philippe, roi de France. Robert gouverna ſon égliſe un peu plus de vingt-cinq ans, & mourut à Châtillon ſur Seine, au mois d'octobre de l'an 1110. Son corps fut porté à l'abbaye de Moleſme, & enterré dans le chapitre. D. Rivet lui attribue quelques ouvrages dans ſon *hiſtoire littéraire de la France*, tome IX.

ROBERT (Saint) abbé de Moleſme, ſorti d'une des meilleures maiſons de Champagne, naquit l'an 1018, de *Thierri* & d'*Ermengarde*. Il renonça au ſiécle à l'âge de 15 ans, & ſe fit religieux de ſaint Benoît dans l'abbaye de Montier-la-Celle, près de la ville de Troyes, dont il fut fait prieur, puis abbé de S. Michel de Tonnere. Il quitta ce dernier monaſtere, à cauſe du relâchement des religieux, & retourna à Montier-la-Celle. Il fut envoyé pour être ſupérieur de quelques hermites de Colan, qu'il mena dans la forêt de Moleſme, au diocèſe de Langres; mais ces moines étant encore tombés dans le relâchement, il les quitta pour ſe retirer dans le déſert de Lor. Les religieux de Moleſme l'obligerent de revenir, ſous promeſſe de changer de vie; mais comme ils n'en firent rien, il les quitta une ſeconde fois, & ſe retira dans la forêt de Cîteaux avec vingt autres religieux de l'abbaye de Moleſme, où il fonda l'abbaye & la réforme de Cîteaux, & y bâtit une égliſe en 1098. Les religieux de Moleſme demanderent leur abbé à Urbain II, qui ordonna à Robert de retourner à Moleſme. Il y trouva les religieux plus diſpoſés à recevoir ſes inſtructions, & y mourut le 21 mars 1110, dans un âge avancé. Il fut canoniſé l'an 1222, par le pape Honorius III. On fait ſa fête le 29 avril. * *Monachus Moleſm. apud Bollandum. Menolog. Ciſtercienſe.* D. le Nain, *hiſt. de Cîteaux.* *Hiſtoire littéraire de la France*, par des Bénédictins de S. Maur, tome X.

ROBERT D'ARBRISSEL, *cherchez* ARBRISSEL.

ROBERT DE SCROBERI, religieux Anglois de l'ordre de ſaint Benoit, de la congrégation de Cluni, illuſtre par ſa piété & par ſa ſcience, fut abbé du monaſtere de Scroberi, dont il porta le nom, & y fit transférer les reliques de ſainte Venefride, vierge & martyre, dont il a écrit la vie. Il vivoit vers l'an 1140, ſous le regne d'Etienne, roi d'Angleterre. * Pitſeus, *de illuſt. ſcript. Angl.*

ROBERT ou ALBERT DE S. REMI, moine de l'abbaye de S. Remi de Reims, du temps que l'empereur Henri V, dans le XII ſiécle, fit le voyage de la Terre-ſainte, compoſa l'hiſtoire de la guerre que les princes François entreprirent ſous Godefroi de Bouillon contre les Saraſins. Cet ouvrage, qui commence par ce qui ſe paſſa au concile de Clermont, où l'auteur aſſiſta, finit en 1099, & a été inſéré dans le recueil intitulé *Geſta Dei per Francos*. Il recueillit les actes des conciles, & mourut vers l'an 1122. * Trithême, *de ſcript. eccl.* Poſſevin, *in appar. ſacr. &c.* Voſſius. Simler, *in append.* Geſner. Voyez un plus grand détail, dans le tome X de *l'hiſtoire littéraire de la France*.

ROBERT DE KENNET, ſurnommé le BRETON ou l'ANGLOIS, après avoir parcouru la France, l'Italie, la Gréce, & pluſieurs autres pays, alla enſuite en Italie, où il apprit l'arabe, & revint en Eſpagne, où il fut archidiacre de Pampelune. Il traduiſit l'alcoran de Mahomet de l'arabe en latin, à la ſollicitation de Pierre, abbé de Cluni, qui pour les frais, fournit une grande ſomme d'argent. Robert compoſa d'autres ouvrages ſur l'alcoran & ſur la doctrine de Mahomet, & mourut à Pampelune vers l'an 1143. * Pitſeus, *de illuſt. ſcript. Angl.* Nicol. Cuſanus.

ROBERT DU MONT, ainſi nommé parcequ'il fut abbé du Mont-ſaint-Michel en Normandie, étoit originaire du bourg de Torigni, & fut prieur du Bec, puis abbé du Mont-ſaint-Michel. Son nom de famille étoit Guérin, en latin *Guarinus*. Il fut employé par Henri II, roi d'Angleterre & duc de Normandie, pour négocier des affaires importantes, & eut ordre du pape Alexandre III d'aſſiſter au concile de Tours. Cet abbé eut un ſoin extrême de faire réparer les bâtimens de ſon monaſtere, d'en orner l'égliſe, de l'enrichir de divers meubles précieux, & mourut le 24 juin 1186. On aſſure qu'il avoit compoſé cent quarante volumes, dont nous n'avons que quelques piéces hiſtoriques. Voſſius & quelques autres diſtinguent ce Robert du Mont, d'un autre ROBERT DU MONT ou d'Avranches, qui a laiſſé la continuation de la chronique de Sigebert; mais il y a apparence que c'eſt le même, comme Poſſevin & d'autres l'ont remarqué, puiſqu'en effet cette abbaye du Mont-ſaint-Michel eſt dans le diocèſe d'Avranches en Normandie. On a de ce Robert une continuation

de la chronique de Sigebert; & un traité des abbayes de Normandie, donné par le pere dom Luc d'Acheri à la fin des œuvres de Guibert de Nogent. Il avoit encore fait deux commentaires sur saint Paul; une histoire de l'abbaye du Mont-saint-Michel; & une histoire de Henri II, roi d'Angleterre. * Possevin, *in appar. sacr.* Vossius, *de hist. lat. l.* 1, *c.* 52. Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclés. du XII siécle.*

ROBERT, surnommé *Paulin*, archevêque de Rouen, fut élevé à cette dignité en 1207, après la mort de Gautier. En la même année 1207, le privilége de saint Romain fut contesté par les officiers du roi Philippe *Auguste*, qui avoit réduit peu auparavant toute la Normandie sous son obéissance. Le roi donna commission à l'archevêque & au châtelain de l'Arche de s'en informer. Ils le firent, & envoyerent à sa majesté le résultat de leur enquête, qui portoit que depuis le temps de Henri & de Richard, rois d'Angleterre, on n'avoit jamais vu arriver aucun différend pour ce sujet; & que, quand la procession passoit devant le château, les chanoines alloient à la porte, & délivroient celui qu'ils vouloient, pourvu qu'il ne fût point accusé de trahison contre la personne du roi; qu'il étoit bien vrai que quand le roi Richard fut détenu prisonier au retour de la Terre-sainte, par le duc d'Autriche & l'empereur, ils ne firent sortir aucun prisonier, à cause du respect qu'ils avoient pour le roi qui étoit en prison; mais que l'année suivante le roi étant mis en liberté, ils élargirent deux prisoniers, pour l'année courante & pour la précédente. Le roi, touché de ces raisons, confirma ce privilége. Robert acquit ensuite de la gloire dans la guerre qu'il fit aux Albigeois, avec plusieurs autres prélats. Ce prélat mourut l'an 1221, & fut enterré dans l'abbaye de Mortemer, comme il l'avoit ordonné. Il se trouve dans les chartes de l'église de Rouen, une bulle qui lui est adressée par le pape Honorius II, touchant la réception des chanoines. * Jean Dadré, *chronique historique des archevêques de Rouen.*

ROBERT, évêque de Nantes en Bretagne, fut aussi patriarche de Jérusalem depuis l'an 1227, jusqu'en 1247, que Jacque Pantaléon lui succéda. * Sponde, *A. C.* 1227, *num.* 7; 1247, *num.* 16.

ROBERT, surnommé de *Barthonia*, Anglois, & chanoine de l'église de saint Paul de Londres, s'unit avec le doyen de cette église contre l'archevêque de Cantorbéri, qui prétendoit avoir droit de visite dans leur chapitre, & alla à Rome pour informer le pape de ce différend. L'archevêque excommunia vainement tous les chanoines de saint Paul. Robert fit voir que cette excommunication étoit nulle, & composa quelques ouvrages qui se sont perdus. Il vivoit sous le regne de Henri III, roi d'Angleterre, vers l'an 1230. Pitseus, *de illust. script. Angl.*

ROBERT RICH D'ABINGTON, moine de Pontigni, & ROBERT BACCON, docteur d'Oxford ont écrit la vie & l'histoire de la translation de S. Edmond, archevêque de Cantorbéri, mort en 1240. Leur ouvrage qui a été écrit dix ou douze ans après, se trouve dans Surius au 19 de novembre. * Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XIII siécle.*

ROBERT ARUNDEL, ainsi nommé d'un bourg d'Angleterre, lieu de sa naissance, savoit la langue hébraïque, & laissa plusieurs traductions de livres hébreux en latin. Il florissoit l'an 1248, sous le regne de Henri III, roi d'Angleterre. * Pitseus, *de illust. script. Angl.*

ROBERT DE FLAMESBURG, chanoine régulier de saint Augustin, & pénitencier dans l'abbaye de saint Victor, fut dans le XII siécle estimé à cause de sa science. Il a composé un grand pénitentiel, qui se trouve manuscrit dans plusieurs bibliothéques. * Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du XII siécle.*

ROBERT DE MELUN, fait évêque d'Erford vers l'an 1163, avoit composé une somme de théologie, qui est manuscrite dans la bibliothéque de saint Victor. * Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du XII siécle.*

ROBERT DE CORCEON, cardinal, *cherchez* CURSON.

ROBERT D'OXFORD, religieux de l'ordre de saint Dominique, docteur en théologie, & l'un des plus savans hommes de son siécle, vivoit vers l'an 1270, sous le regne de Henri III, roi d'Angleterre. Il défendit dans ses disputes, & dans les livres qu'il composa, la doctrine de S. Thomas, & écrivit; *Contra Ægidium Romanum. Contra Henricum Gandavensem. Contra Jacobum Viterbiensem. Contra quosdam Sorbonicos.* On a aussi de lui *Determinationum lib.* 1, *&c.* * Pitseus, *de illustr. scriptor. Angl.*

ROBERT, surnommé *Abolanz*, chanoine de l'église cathédrale d'Auxerre dans le XII & le XIII siécle, eut dans son chapitre la qualité de lecteur, qui lui donnoit la direction de toutes les charges de l'église d'Auxerre, & le soin des archives & des manuscrits. C'étoit un homme studieux, & sur-tout fort attaché à l'histoire. Il fit écrire à ses dépens deux grands volumes d'actes de saints à l'usage de son église: l'un qui contenoit les mois de mai, juin, juillet, août; l'autre les quatre derniers mois de l'année; & d'autres livres encore de pareille espéce. Ces livres étoient achevés, lorsqu'un mouvement de piété le porta à se retirer dans l'ordre des Prémontrés. Avant que de quitter le monde, il fit son testament dans le chapitre d'Auxerre, par lequel il nous apprend ces circonstances. Ce testament est de l'an 1205. Il prit l'habit de Prémontré dans le monastere de S. Marien-lez-Auxerre, qu'il visitoit souvent auparavant, étant en relation avec Milon qui en étoit abbé. C'est ce Robert qui est auteur de la célébre chronique connue sous le nom de Chronique de S. Marien d'Auxerre, parcequ'il la composa ou la rédigea en partie dans ce monastere, ou qu'il y mit la derniere perfection. Il mourut dans cette maison en 1212. Les deux vers latins qu'on lit dans cette chronique à l'an 1172, où celui qui les a écrits marque qu'il n'étoit alors que dans sa seiziéme année, & qu'en ce temps il prit la tonsure, ou qu'il se fit moine; ces deux vers sont une addition qui vient d'une main étrangere, qui parle de lui-même, & non de l'auteur de la chronique. Peut-être cet anonyme est-il le continuateur de cette chronique, mais ce n'en est pas l'auteur. Il y a beaucoup d'autres vers de cet anonyme dans cette chronique, qu'il ne faut point mettre sur le compte de Robert. M. Camuzat, l'un des plus savans chanoines qu'ait produit l'église de Troyes, & fort connu par plusieurs collections importantes, fit imprimer cette chronique à Troyes, l'an 1608, sur un manuscrit qu'il trouva dans l'abbaye de Pontigni; mais on a des manuscrits de cet ouvrage plus amples & plus parfaits. M. le Venier, pénitencier d'Auxerre, mort en 1669, avoit dessein d'en donner une nouvelle édition, ce qu'il n'a pas exécuté. Il est bon de remarquer que le savant P. Mabillon, Bénédictin, & plusieurs autres, se sont trompés en donnant le nom de Hugues à l'auteur de la chronique de S. Marien. Cette méprise vient de ce qu'il y a à la tête de cet ouvrage une chronique de Hugues de S. Victor, & qui porte seulement le nom de Hugues, laquelle devoit servir de guide à Robert pour ses époques, & qu'il fit mettre à la tête du volume: ce qui a fait confondre les deux ouvrages en un. Celui qui a continué cette chronique est inconnu; ceux qui le nomment Hugues, devinent. * *Voyez* une savante dissertation sur cette chronique de S. Marien d'Auxerre, par M. le Bœuf, au *tom. VIII, part.* 2 *des mém. de litt. & d'hist. chez Simart.*

ROBERT, autre religieux de Prémontré, contemporain du premier, mais qui demeuroit dans le prieuré

d'Auxerre, appellé Notre-Dame là d'Hors (c'est-à-dire, hors les murs) qui dépendoit alors de l'abbaye de S. Marien. On croit que ce fut lui que Guillaume de Seignelay, alors simple doyen d'Auxerre, fit punir en lui faisant donner la discipline dans le chapitre d'Auxerre, & le faisant renfermer à S. Marien, pour y jeûner au pain & à l'eau, parcequ'il étoit le plus distingué entre ceux qui n'avoient pas observé l'interdit jetté par Guillaume lui-même. Ce Robert étoit alors prieur de Notre-Dame là d'Hors. Ce n'est pas lui, mais le précédent dont on a parlé plus haut, qui est auteur de la célébre chronique de S. Marien d'Auxerre. On ne connoît de Robert le prieur, qu'un ouvrage intitulé: *Tradition de l'église d'Auxerre*, imprimé en 1719. * *Voyez* la dissertation *citée à l'article précédent. Gesta Guillel. de Selig. ep. Autiss. apud Labb. bibliot. nov. manusc. tom. I, p.* 481. La préface de la *tradition de l'église d'Auxerre*.

ROBERT SORBON ou DE SORBONNE, fondateur du collége de ce nom à Paris, *cherchez* SORBONNE.

ROBERT GROSSE-TESTE, dit en latin *Capito*, étoit né de pauvres parens en Angleterre, dans le pays de Suffolc. Il fit un grand progrès dans les sciences; & à son retour en Angleterre, après un voyage qu'il avoit fait en France, fut reçu docteur d'Oxford, & passa pour le premier théologien, & le plus docte philosophe de son temps. On lui donna l'archidiaconé de Leicestre; & en 1235 l'évêché de Lincoln. Il en remplit dignement les fonctions, & employa le reste du temps qu'elles lui laissoient, ou à s'entretenir avec les gens de lettres, dont il étoit le protecteur, ou à composer des ouvrages. Il s'opposa fortement aux entreprises de la cour de Rome & des moines sur la jurisdiction des ordinaires, & eut un démêlé considérable avec Innocent IV sur une dispense que ce pape avoit accordée pour un canonicat de l'église de Lincoln. Il a composé plusieurs discours, dans lesquels il reprend avec liberté les vices & les déreglemens des ecclésiastiques; & quelques lettres que M. Brown a fait imprimer dans le second volume du *fasciculus rerum expetendarum*, imprimé à Londres en 1690. On a encore imprimé à Londres en 1652, un ouvrage de cet auteur, touchant des observations légales. Il a fait un commentaire sur les œuvres faussement attribuées à saint Denys l'*Aréopagite*, dont on a imprimé à Strasbourg en 1502, ce qui regarde le livre de la théologie mystique. Il a aussi traduit en latin le testament des douze patriarches imprimé à Paris l'an 1549, & dans la bibliothéque des peres, & traduit en françois vers le commencement du XVIII siécle. Enfin l'on trouve dans les bibliothéques d'Angleterre plusieurs autres ouvrages du même auteur, entr'autres un traité de la confession; un autre sur le mariage; un ouvrage du soin pastoral; des constitutions sur la pénitence; un ouvrage de piété intitulé, *L'œil moral*; un autre intitulé, *La doctrine de cœur*; un livre de méditations; un traité sur les articles de foi; un autre sur les préceptes du décalogue; & des lettres & des sermons. Outre cela, on a encore de lui des ouvrages profanes; comme son abrégé de la sphere, imprimé à Venise en 1504, & son commentaire sur les analytiques d'Aristote, imprimé aussi à Venise en 1504, 1537 & 1552. Cet auteur avoit joint l'érudition & la science à une grande piété, & à un zèle peut-être trop ardent. Il mourut en 1253. * Matthieu Paris, *hist.* Possevin, *in appar. sacr.* Pitseus & Balæus, *de illustr. script. Angl.* Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XIII siécle.*

ROBERT DE RUSSIE, *cherchez* RUPERT.

ROBERT COWTON, Anglois, de l'ordre des freres Mineurs, a fleuri vers l'an 1340, & a composé un commentaire & un abrégé sur les quatre livres des sentences, qui se trouve dans quelques bibliothéques d'Angleterre. * Du Pin, *bibl. des auteurs eccl. du XIV siécle.*

ROBERT *le* FLUD, surnommé *Perscrutator*, ou *le Chercheur*, religieux de l'ordre de S. Dominique, Anglois, natif de la ville d'Yorck, florissoit dans le XIV siécle, vers la fin du regne d'Edouard II, qui mourut l'an 1326, & au commencement de celui d'Edouard III. Il s'occupa pendant sa vie à rechercher tout ce qu'il y avoit de plus curieux dans les mathématiques & dans la philosophie chrétienne & profane: ce qui lui fit donner le surnom de *Chercheur*. Quelques-uns, après avoir lu ses ouvrages, l'ont accusé de magie, & ont blâmé sa trop grande curiosité à l'égard de certains secrets, contraires à son caractere & à la profession qu'il avoit embrassée. Ses ouvrages étoient intitulés: *Mirabilia elementorum. Impressiones aëris. Magia ceremonialis. Mysteria secretorum. Correctorium alchymiæ.* On n'en trouve présentement aucun. * Pitseus, *de illust. script. Angl.* Antoine de *Sienne.* Jean Echard, *script. ord. FF. Præd. t. I.*

ROBERT DE LEICESTRE, religieux de l'ordre de saint François, natif de cette ville en Angleterre, s'acquit beaucoup de réputation dans le XIV siécle, en qualité de philosophe, de théologien & de prédicateur. Il prêcha avec un concours extraordinaire, professa avec un applaudissement général, & mourut en 1348. On a de lui plusieurs ouvrages; comme des commentaires sur le Maître des sentences: *De ratione temporum. De computo Hebræorum. De computo Latinorum. De paupertate Christi, &c.* * Willot, *Athen. Francisc.* Léland & Pitseus, *de illust. Angl. script. &c.*

ROBERT, surnommé *Ivorius*, du nom d'une ville de Normandie, ville de la naissance de son aïeul, étoit de Londres, ville d'Angleterre, où il prit l'habit de Carme, puis fut envoyé à Cambridge, où il devint habile philosophe & théologien. Il prêcha avec succès, fut élu provincial de son ordre dans toute l'Angleterre en 1379, & composa plusieurs livres, entr'autres, *Commentarii in Ecclesiasticum; in Apolalypsim. Lecturæ scripturarum. Conciones ad populum. Registrum monimentorum provinciæ.* Ce religieux mourut à Londres le 5 novembre 1392, après avoir été provincial treize ans de suite jusqu'à sa mort. Le roi Richard II regnoit pour lors en Angleterre. * Pitseus, *de illust. Angl. script.* Sixtus *Senensis*, &c.

ROBERT GERVAIS, né à Anduze dans le diocèse de Nismes, de l'ordre des freres Prêcheurs, fait évêque de Senez par Urbain V, l'an 1369, a composé vers l'an 1388, un traité du schisme, contre Jean de Lignano & Balde, qui avoient écrit pour Urbain VI, contre Clément VII. Il se trouve manuscrit dans la bibliothéque de M. Colbert. Il avoit composé en 1385 un autre traité intitulé *Le miroir royal*, publié vers le commencement du regne de Charles VI, qui est manuscrit dans la même bibliothéque. Ce prélat mourut vers l'an 1396. * Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du XIV siécle.* Echard, *script. ord. FF. Præd. t. I.*

ROBERT DE SALISBURI, évêque de Salisburi, sorti du sang royal d'Angleterre, florissoit vers l'an 1410, sous le regne de Henri IV, roi d'Angleterre. Il composa un livre de lettres intitulé; *Epistolæ familiares super gravibus ecclesiæ negotiis.* * Pitseus, *de illust. script. Angl.* Onuphre Panvinus.

ROBERT FLEMING, *cherchez* FLEMING.

ROBERT (Pierre) l'un des célébres avocats du parlement de Paris, vivoit dans le XVI siécle, sous le regne de Henri II. Il étoit Parisien. Loisel fait mention de lui dans son *dialogue des avocats*, & dit que c'étoit un homme d'une belle prestance, ayant belle voix, belle action, qui disoit heureusement, & qui se fit plus estimer par son seul naturel, que par son étude & son travail. Il se fit un nom en plaidant pour le président d'Oppede, au sujet de l'affaire de Cabrieres & de Merindol: puis s'étant fait huguenot, il fut employé par Louis de Bourbon, prince

de Condé, au sujet de la déclaration de son innocence. Depuis ce temps il fut toujours recherché par ceux de cette religion; ce qui le fit envelopper dans le massacre du jour de la saint Barthelemi en 1572. * Bayle, *dict. critiq.*

ROBERT (Jean) jurisconsulte à Orléans, vivoit dans le XVI siécle. Il étoit fils de Jacques Robert, professeur à Orléans, lequel aima mieux demeurer dans son emploi, que d'accepter la charge de sénateur à Milan qu'on lui avoit donnée. Jean fut aussi professeur en droit à Orléans, & conseiller du bailliage de la même ville, & il s'est rendu célébre principalement par les différends qu'il a eus avec le grand Cujas, professeur à Bourges. Ce fut Robert qui commença la dispute en attaquant Cujas, dans ses livres *Receptarum juris lectionum*, qui furent imprimés à Orléans en 1571, à Helmstad en 1586, *in*-8°. Cujas répondit dans ses vingt-quatre premiers livres d'observations & de corrections, ausquels on ajouta trois autres livres depuis sa mort. Ce savant homme répondit solidement. Mais se livrant, ce semble, hors de propos au gout qu'il avoit pour les anagrammes, il transporta les lettres du nom de son adversaire, y chercha un sens ridicule, & y ayant trouvé ces paroles, *Sero in orbe natus*, il s'en applaudit comme d'une heureuse découverte. Robert piqué au vif lui opposa six livres d'*Animadversions*, qui parurent en latin à Orléans en 1579, & dans lesquels il accabla Cujas d'injures. Celui-ci lui répondit sur le même ton dans ses *Notata*, imprimées à Bourges en 1582, sous le nom d'Antoine Mercator. Robert qui avoit raison en plusieurs points, opposa notes à notes en 1581; & l'on a de lui plusieurs opuscules imprimés en 1592, avec quelques autres qui sont de Cujas, sous ce titre: *Joan. Roberti, Aurelian. jurisc. disputationes, & tractatus varii Roberti & Cujacii.* Jean Robert mourut à Nevers en 1590. Il avoit eu d'*Anne* Cabu, sa femme, JACQUES Robert, conseiller à Orléans, qui épousa *N.* Phélypeaux; & ANNE Robert, qui fait le sujet de l'article suivant. M. Robert, conseiller clerc de la grand chambre du parlement de Paris, est de cette famille, de même que M. Robert, président en la chambre des comptes à Paris. * *Mémoires du temps.*

ROBERT (Anne, *Annæus*) étoit fils de *Jean* Robert, dont on parle à l'article précédent, & de *N.* Phélypeaux. Il naquit à Orléans, fut avocat au parlement, & se distingua beaucoup dans sa profession. Il se trouve dans la liste des avocats de l'année 1599, imprimée parmi les opuscules de Loysel. Pasquier, au quatriéme livre de ses épigrammes, loue son érudition & celle de son pere en deux mots: *O docti patris*, dit-il, *erudite fili!* & Mornac a fait son éloge dans ses *Feriæ forenses*. Il nous reste de lui, *Rerum judicatarum libri IV*, imprimés à Cologne en 1599, *in*-8°, & que Tournet a traduits en françois. C'est un recueil où sur chaque matiere plaidée Robert rapporte ce que les avocats ont dit de part & d'autre, & à la fin il met un sommaire de l'arrêt intervenu. Ce recueil est en beau latin. Il y est parlé de bien des causes où Robert n'avoit point plaidé. Nous ignorons le temps précis de la mort de cet avocat: il vivoit encore en 1617, & étoit mort en 1619. Il a eu un fils nommé *Louis* Robert, qui étoit aussi avocat, & dont on a trouvé ces deux épitaphes parmi les poésies de M. Loysel:

*Sparge rosas tumulo, florum ac genus omne, viator,*
*Flos hic pallati conditus est juvenum.*

La seconde est conçue ainsi:

*Ut jam deciduis arescunt floribus horti,*
*Inque rubos mutant vere cadente rosæ:*
*Sic fora supremi marcescunt orba senatûs,*
*Floribus extinctis juris & eloquii.*

Il paroît par ces deux épitaphes que Louis Robert ne dégénéroit point de la grande réputation que son pere & son grand-pere s'étoient acquise, & qu'il mourut jeune; ce dernier fait paroît encore par cette date qui est à la fin de la seconde épitaphe: *XV kalend. Julii M D C XIII.*

ROBERT (Philippe) avocat au parlement de Bourgogne, étoit né à Châlons en Bourgogne. Il eut dans sa jeunesse une grande passion pour les voyages; & voulant les faire avec fruit, il étudia l'antiquité, parcourut l'Italie, & accompagna Louis de Bessey, abbé de Cîteaux, au concile de Trente. Robert le dit lui-même:

*BESSALUS-que pater, cui sum comes additus ipse,*
*Cùm tegeret nostras primula barba genas.*

L'estime & l'affection que Robert s'attira des gens de lettres à Rome, furent telles, qu'on voulut l'y retenir; mais ne pouvant se rendre à leurs vœux, on ne sait par quel motif, il revint en Bourgogne, & s'y livra à la jurisprudence. Il étudia le droit sous le professeur Ginthius Gifaldus, né en Piémont, & il lui a adressé quelques vers, où il fait mention de quelques ennemis de ce professeur. Par les mêmes poésies de Robert, on voit aussi qu'il avoit été disciple de Govean:

*Has quoque nunc sedes inter cœtusque beatos*
*Præfulges Hector nostræ, GOVEANE, juventæ.*

Robert prit pareillement des leçons du célébre Cujas, & lia avec lui une étroite amitié. Instruit par des maîtres si habiles, il brilla lui-même par ses propres lumieres, & acquit au barreau de Dijon beaucoup d'honneur & de réputation, mais peu de bien. D'ailleurs il plaidoit peu. Vers 1594, il fut choisi pour remplir les fonctions d'avocat général, pendant que le parlement de Dijon étoit à Semur, au temps de la ligue. Peu auparavant, il s'étoit débarassé des affaires particulieres du barreau, dans la vue de se livrer entierement aux belles-lettres. C'est à ce loisir que nous devons une partie de ses ouvrages. Il mourut en 1594. Ses ouvrages sont: 1. Exhortation à la paix, & des incommodités & malheurs provenans de la guerre; traduite du grec d'Isocrate, orateur Athénien, en françois, par M. Philippe Robert; à Lyon, 1589, *in*-8°, & depuis à Paris, selon du Verdier. 2. Dans l'ouvrage intitulé: *Caroli Molinæi consilium super commodis & incommodis Jesuitarum*, &c. à Hanau, 1604, *in*-12, on trouve deux lettres de Pontus de Thiard, évêque de Châlons, à Philippe Robert, & trois piéces de ce dernier en vers élégiaques, *in improbum censorem operum P. Thiardæi episcopi.* 3. *Philippi Roberti, jurisconsulti & patroni Divionensis, carmina græca & latina quæ supersunt*, à Dijon, 1666, *in*-8° de 119 pag. Louis Mailley, avocat de Dijon, éditeur de ce recueil, où il prend le nom d'*Æmilius*, dit que Robert avoit fait un plus grand nombre de poésies, qui ont péri; aussi-bien que les deux Ouvrages suivans. 4. *De Platonicæ æternitatis arcanis.* 5. Traduction du rhéteur Isæus, Athénien, disciple d'Isocrate, & précepteur de Démosthène, dont il reste cinquante oraisons. 6. M. le président Bouhier, en la onziéme observation, qui est dans son édition de la *coutume de Bourgogne*, cite les *mémoires manuscrits sur cette coutume, de Philippe Robert, célébre avocat de son temps, & qui faisoit alors* (en 1587) *les fonctions de substitut de M. le procureur général, par ordre de la cour.* * Voyez les poésies de Robert, & l'épître dédicatoire de l'éditeur, & la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon.

ROBERT (Claude) chanoine de la Chapelle-au-Riche de Dijon, grand-vicaire du diocèse de Châlon, naquit vers 1564, non à Bar-sur-Aube, comme le dit le pere Jacob, mais à Cheslay, village entre Bar-sur-Seine & Tonnerre. Il nous apprend lui-même, qu'après avoir fait ses premieres études en Bourgogne, il se rendit

rendit à Paris, & y continua ses études au collége de Cambrai, où il eut une bourse. Il profita pendant quelques années des leçons de Théodore de Marsille (ou Marsili) qui professoit les belles-lettres au collége royal, & fit sa philosophie & sa théologie avec le plus grand succès. Robert se distingua aussi par sa piété. Tant de bonnes qualités lui mériterent l'estime & la confiance de M. Frémyot, président au parlement de Dijon, qui le chargea de l'éducation de son fils, André Frémyot, lequel fut depuis abbé de S. Etienne de Dijon, & archevêque de Bourges. Robert, après avoir été reçu licencié en droit canon, quitta Paris, & revint en Bourgogne avec son éleve, & en 1590 il fut pourvu d'un canonicat à la Chapelle-au-Riche de Dijon. Il garda ce bénéfice jusqu'en 1609, qu'il le résigna à Barthélemi Quarré, son parent. Robert parcourut avec son disciple, la France, la Flandre, l'Allemagne & l'Italie; & l'on voit leurs noms cités, comme présens à une thèse soutenue en 1594, dans l'université de Padoue, par Jean Guenebault, Dijonnois, auteur du *Réveil de Chindonax*. Robert acquit à Rome l'estime des personnes les plus distinguées, telles que les cardinaux Baronius, Bellarmin & d'Ossat. Ce fut à Rome qu'il conçut le dessein de son livre qu'il intitula: *Gallia christiana*, & qu'il en parla au cardinal Baronius, qui l'excita à l'exécuter, en lui disant qu'il ne connoissoit personne plus capable que lui d'entreprendre un pareil ouvrage, & de le bien faire. André Frémyot ayant été élevé à l'archevêché de Bourges, emmena Robert avec lui, & se servit utilement de ses lumieres. Il l'employa dans toutes les visites qu'il fit en son diocèse. Il lui confia aussi l'éducation de son neveu Jacques de Nuchèses, qui étant monté dans la suite sur le siége de Châlons-sur-Saone, conféra à Robert un canonicat de sa cathédrale, & le fit son archidiacre & son grand-vicaire. Le prélat voulut aussi lui procurer d'autres bénéfices, que M. Robert refusa constamment. Il remplit tous ses devoirs avec une grande exactitude, & mourut à Châlons, dans le palais épiscopal, le 16 mai 1637. Il fut enterré dans l'église de la cathédrale, & mérita les larmes de son évêque, Jacques de Nuchèses, qui honora son tombeau de l'épitaphe suivante:

*D. O. M.*

*Hic jacet* CLAUDIUS ROBERTUS, *presbyter Lingonensis diœcesis, hujus ecclesiæ canonicus, major archidiaconus, autor Galliæ christianæ, qui obiit 16 maii an. 1637. Posuit amantissimo præceptori Cabilonensis episcopus Jacobus, & ei quem vivum suum constituerat vicarium generalem, exanimi voluit hoc studio gratitudinis parentari.*

Robert savoit les langues savantes. Sa bibliothéque, qu'il légua aux Jésuites de Châlons, étoit remplie d'excellens historiens. L'ouvrage le plus considérable de Robert, est celui qui a pour titre: *Gallia christiana, in quâ regni Franciæ, ditionumque vicinarum diœceses, & in iis præsules describuntur*; à Paris, Sébastien Cramoisi, 1626, *in-folio*, avec des appendix, des préfaces & des tables chronologiques. MM. de Sainte-Marthe, & depuis eux les Bénédictins, ont considérablement augmenté l'ouvrage; mais Robert a eu l'honneur de l'invention, & de la premiere exécution. Il laissa des matériaux pour une seconde édition, dont MM. de Sainte-Marthe ont profité. Les traités *Divio & Belna*, qui sont à la fin de l'ouvrage de Robert, sont bien faits. On trouve dans le même livre, une liste des chanceliers de France, qui ont été évêques, une autre de généraux d'ordres celle des patriarches d'Aquilée, & de plusieurs évêchés des royaumes voisins. Ces listes sont suivies d'un discours latin, intitulé: *De morte pulchrâ, honestâ, pretiosâ, digressiuncula.* A la tête du livre, sont deux préfaces, l'une à J. C. sous le titre de *Votum*; un second, *Votum, Divis Galliæ præsulibus*, en vers; une épître en prose à Jacques de Nuchèses des Frans, évêque de Châlons: *Monita ad lectorem*; & enfin des tables chronologiques & alphabétiques des papes & des antipapes, des empereurs d'Orient & d'Occident, des rois de France & d'Angleterre, des conciles de France, des indictions, &c. ce qui est suivi de diverses poésies latines à la louange de Robert & de son ouvrage. Le pere Jacob fait mention de quelques autres écrits du même, mais qui sont demeurés manuscrits, savoir: *Adagia sacra ex sacris scripturis eruta. De theologia scholastica. De geographia.* Duchesne, à la fin de sa préface de l'*histoire généalogique des ducs de Bourgogne*, imprimée en 1628, *in-4°*, dit que Robert lui a fourni *plusieurs enseignemens pour les branches des seigneurs de Montagu.* * Voyez le pere Jacob, *De claris scriptoribus Cabilonensibus*; l'ouvrage même de Claude Robert, & la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par feu M. Papillon.

ROBERT (Philibert) fameux Quiétiste de la fin du siécle dernier, & qui n'est mort qu'au commencement de celui-ci, étoit fils d'un cabaretier qui étoit en même temps menuisier en Bourgogne. Il fit d'assez mauvaises études; & cependant il fut long-temps précepteur dans quelques maisons distinguées dans sa province. Ayant trouvé moyen de parvenir à la cure de Seurre, petite ville de Bourgogne sur la Saone, il ne tarda pas à y faire éclater les désordres de son cœur, & ses mauvais sentimens. Attaché à la doctrine du célébre Quiétiste Molinos, il l'enseignoit assez ouvertement, sur-tout aux filles & aux femmes qui s'adressoient à lui dans le tribunal de la pénitence, même depuis que cet hérétique eut été solemnellement condamné. Il faisoit faire chez lui de fréquentes retraites à ses dévotes, dont il remplissoit l'esprit de visions & d'extravagances, sous le faux prétexte de perfection; & après avoir séduit leur esprit, il corrompoit leur cœur. De-là vinrent un grand nombre d'abominations, qui ayant enfin été connues & prouvées, obligerent la puissance ecclésiastique & la puissance civile d'agir contre lui. Il fut condamné à être brulé vif, par arrêt du parlement de Dijon du treiziéme d'août 1698. Robert évita ce supplice par la fuite. Il se retira d'abord à Avignon, où il demeura trois mois chez M. Sequin, chanoine, puis il s'embarqua à Marseille, & vint à Rome, où il demeura deux mois sous le nom de la Roche; mais ayant été reconnu par le marquis de Broissia, gentilhomme Francomtois, il prit le parti de s'en aller le 11 mai 1699. Dès le lendemain on manda son départ à l'évêque de Marseille, afin que ce prélat pût le faire arrêter à Marseille ou à Toulon; on en donna aussi avis au cardinal Casanata, qui fit ordonner qu'on enverroit se saisir de lui. On l'arrêta enfin à Florence, & on le ramena au saint Office. Nous ignorons ce qu'il devint ensuite. * *Hist. du Quillotisme, en 1703*, in-4°, *pag.* 32 *& suiv.* Phélippeaux, *relation du Quiétisme*, 2 *part. pag.* 248, 249.

ROBERT DE SERY (Paul-Ponce-Antoine) a été un peintre habile, qui, au jugement des connoisseurs, avoit beaucoup de talens naturels pour la peinture, & principalement pour la belle disposition des figures & les expressions. Lorsque M. le cardinal de Rohan le ramena de Rome où il avoit travaillé dix-huit ans, il en a rapporté une collection importante de *calques* & d'*esquisses* à huile faites de sa main, des tableaux des meilleurs maîtres. Son épitaphe qui se lit sur sa tombe dans l'église des Capucins du Marais à Paris, indique le reste de sa vie. La voici:

*Cy gît* PAUL-PONCE-ANTOINE ROBERT, *peintre de son A. E. M. le cardinal de Rohan, né à Sery en Portien, le* 11 *janvier* 1686. *Reims l'a élevé, Rome a perfectioné ses talens. Paris posséde un petit nombre de ses ouvrages. Son pinceau est regreté de tous les*

*connoisseurs. Ses lumieres & sa probité ne le font pas moins de tous ses amis. Il mourut le 29 décembre 1733.* * Mercure de France, mois de février de l'année 1734, &c.

ROBERTET (Florimond) natif de Montbrison en Forez, servit avec beaucoup de fidélité sous les regnes de Charles VIII, Louis XII & François I. Il étoit conseiller à la chambre des comptes de Forez, & fut connu particulierement de Pierre, seigneur de Beaujeu, comte de Forez, puis duc de Bourbon. Ce prince le donna au roi Charles VIII, son beau-frere, qui le fit trésorier de France, & secrétaire des finances. Robertet suivit Charles VIII, à la conquête du royaume de Naples, où il mania les négociations les plus épineuses, & fit les dépêches les plus importantes. Il eut part au traité qu'on fit avec les Napolitains, à celui qu'on arrêta avec le pape Alexandre VI, & à ceux qu'on négocia avec le duc de Milan & les princes d'Italie, après la bataille de Fournoue en 1495. Philippe de Commines lui donne la qualité de monseigneur dans ses mémoires, où il ne parle en ces termes, que des personnes considérables par leur qualité, ou par leurs emplois. Dans les mémoires manuscrits de Robert de la Mark, maréchal de France, on trouve ces paroles, en l'endroit où il est parlé du mariage de Claude de France avec le duc d'Angoulême, depuis le roi François I. *Toute la chose se fit, & y fut ledit sieur d'Angoulême merveilleusement bien servi, spécialement par M. de Boisi, grand-maître de France, & par le trésorier Robertet, qui pour lors gouvernoit tout le royaume. Car depuis que M. le légat d'Amboise mourut, c'étoit l'homme le plus approché de son maître, & qui savoit & avoit beaucoup vu, tant du temps du roi Charles, que du roi Louis; & sans point de faute, c'étoit l'homme le mieux entendu que je pense guères avoir vu, & de meilleur esprit, qui s'est mêlé des affaires de France, & qui en a eu la totale charge, & a eu cet heur qu'il s'y est toujours merveilleusement bien porté.* Ce service le rendit fort puissant au commencement du regne de François I, sous lequel il mourut. Il laissa un fils & un cousin germain, qu'il rendit capable de partager sa réputation aussi-bien que son emploi. Ceux-ci furent secrétaires des finances, & laisserent deux fils secrétaires d'état, dont nous allons parler dans la suite. * Philippe de Commines, *liv.* 8. Godefroi, *sur Philippe de Commines.* Fauvelet du Toc, *histoire des secrétaires d'état.*

ROBERTET (Florimond) seigneur du Fresne, & secrétaire d'état, eut pour pere & mere, JEAN, seigneur de la Mothe-Jolivette, & de Charlieu, secrétaire des finances, & *Jeanne* le Viste, dame du Fresne, &c. pour aïeul, FRANÇOIS, secrétaire du duc de Bourbon; & pour oncle, le fameux *Florimond* Robertet. Après avoir été pourvu de la charge de son pere, il épousa *Marie* Clausse, fille de *Côme*, seigneur de Marchaumont, secrétaire d'état, auquel il succéda l'an 1557. Il se trouva à l'assemblée de Fontainebleau, au mois d'août de l'an 1560; puis aux états tenus à Orléans, où il eut ordre d'aller faire reconnoître un procès verbal au prince de Condé, alors prisonier: ce qu'il exécuta avec tant d'exactitude pour les volontés du roi, & avec tant de respect pour la personne de ce prince, qu'ils eurent tous deux sujet de s'en louer. Immédiatement après la conférence que la reine Catherine de Médicis eut l'an 1562, à Thouri avec le même prince déclaré chef des Huguenots, l'évêque de Valence & Robertet allerent l'assurer que le connétable, le duc de Guise, & le maréchal de Saint-André, nommés les triumvirs, quitteroient l'armée & la cour, s'il y vouloit venir. Ils ménagerent si bien l'esprit de ce prince, qu'il promit par écrit ce qu'on vouloit de lui. Robertet servit encore utilement, & mourut sans enfans au mois d'octobre 1567. Sa veuve prit une seconde alliance avec *Philippe* de Séneton, seigneur de la Verriere, bailli de Sens, gouverneur de la citadelle de Metz.

ROBERTET (Florimond) baron d'Alluye, secrétaire d'état, fils de CLAUDE, trésorier général de France, maître d'hôtel du roi, & d'*Anne* Briçonnet, & petit-fils du fameux FLORIMOND Robertet, I du nom, fut fait secrétaire d'état par le roi François II, en 1559, à la recommandation du duc de Guise; fut envoyé l'an 1562, en Piémont, pour la restitution de Turin, & des autres places qu'on rendit au duc de Savoye, & l'année suivante il alla en qualité d'ambassadeur extraordinaire en Angleterre. Depuis, au commencement de l'an 1568, il fut choisi par la reine pour assister à la conférence qu'elle eut à Chaillot avec le cardinal de Châtillon, dont il dressa le procès-verbal, & y répondit fortement aux raisons de ce cardinal. Il étoit en état de rendre d'autres grands services; mais il mourut à l'âge de 36 ans, en 1569, sans laisser d'enfans de *Jeanne* de Halluin sa femme, fille d'*Antoine*, seigneur de Piennes, & de *Louise* de Crevecœur. * Bayle, *diction. critiq. au mot* Piennes.

ROBERTI (Jean) théologien Jésuite, né à Saint-Hubert dans les Ardennes, le 4 août 1569, fit ses humanités à Liége, & sa philosophie à Cologne, & entra chez les Jésuites en 1592. Il reçut à Mayence le degré de docteur en théologie; & il professa celle-ci durant plusieurs années à Douai, à Trèves, & à Wirtzbourg. Il est mort à Namur le 14 février de l'an 1651. Ses ouvrages sont: 1. *Parallela SS. Missæ & Cœnæ calvinisticæ*, à Trèves, *in*-8°. 2. *Dissertatio de superstitione*, à Trèves, 1614, *in*-16. 3. *Mysticæ Ezechielis quadrigæ, hoc est, sancta* IV *evangelia historiarum & temporum serie vinculata*, en grec & en latin; à Mayence, 1615, *in-folio*. 4. *Anatome magici libelli Rodolphi Goclenii de curatione magneticâ per unguentum Armarium*, à Trèves, 1615, *in*-12. 5. *Metamorphosis magneticæ Calvino-Gocleniana, quâ calvino-dogmatistæ, & imprimis Rodolphus Goclenius stupendo magnetismo in Giezitas migrant, & alia mysteria mirificissima describuntur. Accedunt considerationes aliquæ ad Marcum-Antonium de Dominis, quondam archiepiscopum Spalatensem, nunc in Angliam profugum, super consilio ab ipso exposito fugæ suæ*, à Liége, 1618, *in*-8°. 6. *Goclenius magnus seriò delirans, adversùs libellum ejus quem Morosophiam inscripsit*, à Douai, 1619, *in*-12. 7. *Curationis magneticæ & unguenti Armarii magica impostura, sive responsio ad disputationem Joannis-Baptistæ ab Helmont*, &c. à Luxembourg, 1621, *in* 8°. 8. *Ecclesiæ Anglicanæ basis impostura*, contre deux synodes d'Angleterre, à Luxembourg, 1619, *in*-24. 9. *Contemptus mundi*: Jean Roberti n'est que l'éditeur de cet opuscule, qui est écrit en vers rimés; à Luxembourg, 1618, *in*-8°. 10. *Flores epitaphii sanctorum*, en quatre livres; à Luxembourg, 1619, *in*-4°. C'est l'ouvrage de *Thiotfridus abbas Epternacensis*, de l'ordre de S. Benoît: Roberti y a ajouté des notes, & la vie de l'auteur. 11. *Nathanaël Bartholomæus*, &c. à Douai, 1619, *in*-4°. C'est une dissertation où Roberti prétend prouver que Nathanaël est le même que l'apôtre S. Barthélemi. Barthélemi Gavantus a traité le même sujet à la fin de son *Thesaurus sacrorum rituum.* 12. *Historia sancti Huberti, ultimi Tungrorum & primi Leodiensium episcopi, cum notis & paralipomenis. Accedunt Quæstiones Hubertinæ, tum historicæ, quæ vitam ejus concernunt, tum theologicæ, quæ agunt de curationibus quæ in abbatiâ Hubertinâ fieri solent, utrùm scilicet aliquid superstitionis contineant*, à Luxembourg, 1621, *in*-4°. 13. *Sanctorum quinquaginta Jurisperitorum elogia, contra populare commentum, de solo sancto Yvone*, à Liége, 1632, *in*-12. 14. *Vita sancti Lamberti* 29 *Tungrensis episcopi, & martyris*, à Liége, 1633, *in*-8°. 15. *Legia catholica*, à Liége, 1633, *in*-16. C'est pour prouver, que depuis S. Materne, qu'on prétend avoir été envoyé par S. Pierre, tous les évêques de

Liége ont été catholiques. 16. *La confession de foi des églises des prétendus-réformés de Flandre, convaincue de fausseté dans tous les articles où elle est contraire à la doctrine de l'église romaine*, &c. en françois; à Liége, 1642.* Valere André, *bibliotheca belgica*, édition de 1739, *in*-4°, tome I, pag. 717 & 718.

ROBERTI (Charles) Romain, cardinal, étant archevêque de Tarse *in partibus*, fut nonce en France en 1664, & pendant sa nonciature il fut nommé le 7 mars 1666, cardinal par le pape Alexandre VII, qui lui donna le titre de Notre-Dame d'*Ara Cœli*; puis il fut fait légat de la Romagne le 22 août de la même année; & évêque de Faënza. Il mourut à Rome le 14 février 1673, en sa 63 année, & fut inhumé en l'église de S. André *del Zebles Valles*.

ROBERVAL, *cherchez* PERSONNE (Gilles) sieur de Roberval.

ROBIGALES, *Robigalia*, fête que les Romains célébroient le 25 avril, en l'honneur du dieu qu'ils appelloient *Robigus*. On sacrifioit à cette divinité proche des bleds, afin qu'elle en détournât la nielle qui les gâte & les pourit, & on lui immoloit une brebis & un chien, ou un jeune veau. Numa Pompilius institua cette fête vers la fin du mois d'avril, parceque c'est en ce temps principalement que la nielle corrompt les bleds: *Robigo* ou *Rubigo* en latin, signifie la *Nielle*. * Ovide, 4 *fast.* Columella, *l.* 10 *de re rust.*

ROBIN (Jean) garde du jardin royal des plantes, étoit eunuque. C'étoit le plus curieux botaniste de son temps. On a son portrait dans un recueil de fleurs & de plantes qu'il avoit cultivées, gravé par les soins de ses amis, avec ce distique:

*Omnes herbas novi.*
*Quot tulit Hesperidum, mundi quot fertilis hortus,*
*Herbarum species, novit hic unus eas.*

Il est le premier qui a élevé l'acacia en France, & qui a donné la vogue aux tubereuses, qu'on ne connoissoit qu'en Provence. Jamais homme ne fut plus entêté de fleurs que celui-là. De quelque chose qu'on lui parlât, il en revenoit toujours à sa marote: ce qui faisoit dire à Gui Patin, qu'il seroit cause qu'on changeroit le proverbe, & qu'on ne diroit plus: *Il ressouvient à Robin de ses flûtes*; mais *il ressouvient à Robin de ses fleurs*. Le même Patin l'appelloit *Eunuchus Hesperidum*; mais un eunuque jaloux, & si jaloux de ses fleurs, qu'il aimoit mieux en écraser les cayeux, que d'en faire part à ses amis. Un médecin choqué de cette dureté, lui adressa une satyre latine très-piquante avec ce titre: *Johanni Robino totius propaginis inimico nato.* Il avoit fait imprimer dès l'an 1608, un catalogue latin des plantes qu'on cultive à Paris; & en 1623 il donna encore un petit traité pour la connoissance de celles qu'il cultivoit dans son jardin; mais il doit avoir vécu encore long-temps, s'il est vrai qu'il ait été raillé de Gui Patin, comme le dit Vigneul-Marville, *mélanges d'histoires, &c. page* 208.

ROBIN ou ROBINS (Jean) mathématicien Anglois, célébre par son esprit & par sa science, a écrit un traité: *De portentosis cometis.* * Pitseus, *de illustribus Angliæ script.*

ROBIN (Vincent) de Dijon, médecin du roi, vivoit encore en 1633. Il a fait les ouvrages suivans: Deux épigrammes latines à la tête du *Reveil de Chindonax*, par Jean Guenebault, imprimé en 1621. 2. Avis sur la peste reconnue en quelques endroits de la Bourgogne; avec choix des remédes propres pour la préservation & guérison de cette maladie, à Dijon, 1628, *in*-12. 3. *Synopsis rationum Fieni, & adversariorum, de tertiâ die fœtûs animatione, ex quibus clarè constabit celebratam antiquitate opinionem de fœtûs formatione deserendam esse, Fieni verò novam complectendam*, à Dijon, 1632, *in*-4°. 4. Paraphrase en vers sur deux pseaumes de David, pour la consolation des bons, à Dijon, *in*-4°, sans date.* *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, page 214.

☞ ROBIN (Guillaume) gentilhomme Anglois, qui vint s'établir en Bretagne, vers l'an 1230, & s'y fit naturaliser, est le chef d'une très-ancienne famille de ce royaume, qui sans avoir été illustrée par de grandes charges, mérite néanmoins de trouver ici une place honorable. On ne peut en effet refuser un rang distingué dans les fastes d'une nation, à une noblesse de plus de cinq siécles bien suivie, & justifiée par titres authentiques, surtout lorsqu'elle s'est signalée pour la religion, & pour son prince par une fidélité qui ne s'est jamais démentie.

Guillaume maria en 1232, Guillaume, II du nom, son fils, à *Marthe* de Quinbert, demoiselle Bretonne, laquelle apporta en dot la terre de Sainte-Maltide. Jacques, son petit-fils, épousa en 1261, *Radegonde* de Mortagne, fille de *Pierre* de Mortagne, & de *Jeanne* de Clisson, & il en reçut la terre de la Tremblaye en Anjou. Cette terre est encore actuellement possédée par Henri-René Robin, chevalier, seigneur marquis de la Tremblaye, marié en 1732, à demoiselle *Anne-Marguerite* de Laage du Rivaux, ancienne famille du Berri, dont il a sept enfans, savoir trois filles non encore mariées, & quatre garçons, dont deux, Henri & Eugène, sont dans le service, & les deux autres, Amable & Cesar, ont embrassé l'état ecclésiastique. Ainsi se perpétue la postérité des *seigneurs de la Tremblaye*, dont plusieurs ont été admis dans l'ordre de Malte. Robert Robin, un de leurs ancêtres, se distingua tellement à la bataille de Montcontour, où il servoit en qualité d'enseigne des gendarmes du maréchal de Tavanes, que le roi Charles IX l'honora de l'accolade, malgré sa grande jeunesse, & qu'ensuite, en 1594, le roi Henri *le Grand* le fit capitaine de cinquante hommes d'armes, & son lieutenant, sans autre gouverneur, des villes & châteaux de Clisson, de Montaigu & de Mortaigne. Il avoit épousé en 1572 *Marguerite* le Voyer, de la maison *de Paulmy*. A cette alliance il faut en joindre plusieurs autres considérables, qui décorent cette famille, entr'autres celles de l'illustre maison de Rieux en Bretagne; d'Olivier Clisson, connétable de France; des seigneurs de Beauvau, du Plessis-Baudouin, d'Appelvoisin, de Marconnai & autres.

Un ancien mémoire domestique apprend, que de Jacques Robin, dont nous avons fait ci-dessus mention, & de *Radegonde* de Mortagne, sont sorties différentes branches. En effet, il se trouve encore des familles très-anciennes qui portent ce nom; savoir 1°. celle des seigneurs *vicomtes de Coulogne*, laquelle en premier lieu s'est établie, avant l'an 1400, à la Rochelle, sous le nom de seigneurs de la *Prévostiere*, dès-lors reconnus pour nobles, & extraits de noble lignage, en la personne de Jean Robin, le premier de leurs ancêtres dont les titres soient échapés au bouleversement général qu'ont occasioné les guerres civiles par tout le royaume, & principalement dans le Rochelois.

Vers l'an 1550, ils ont été transplantés en la province de Berry, par Thomas Robin, seigneur de Belair & de Coulogne. Il fut receveur général des finances de cette province, adjudicataire général des gabelles de France, maître d'hôtel & maître des requêtes de la reine Marguerite de Valois. Quoique revêtu de charges & d'emplois qui semblent incompatibles avec la profession des armes, il abandonna néanmoins tous ses biens, & se jetta dans la ville de Sancerre pour le service du roi, pendant toutes les guerres de la ligue. Ce fut sans doute pour récompense de sa fidélité & de son courage, que le roi érigea sa terre de Coulogne en titre de vicomté relevante de S. M. à cause de sa grosse tour de Bourges. La foi & hommage qu'il lui en a rendu

le 28 avril 1605, est au dépôt de la chambre des comptes de Paris.

On voit dans le Mercure françois, tome II, page 475, qu'il fut la cause de l'extinction de la maison de *Vatan* en Berri, où en 1612, le dernier seigneur de ce nom fut décapité à sa requête, pour crime de rebellion, & pour avoir fait enlever de sa terre de Bélair, & garder en charte privée, dans son château, un de ses fils qui étoit ecclésiastique. Il se nommoit Barthelemi Robin, & fut ensuite abbé de l'abbaye de Soreze, au diocèse de Lavaur, & prédicateur ordinaire du roi. Ses discours funébres ont été rendus publics & imprimés à Paris en 1656, en un volume *in-8°*, par *Florentin Lambert*.

Thomas étoit d'une telle opulence, qu'outre toutes ses charges, plusieurs terres & maisons qu'il possédoit, il armoit encore des vaisseaux pour le commerce des Indes. Il associa à ce commerce l'ordre des Jésuites, sans doute pour plaire à la reine Marguerite, au service de laquelle il étoit attaché, & qui les affectionoit. Le contrat de commerce fut passé à Dieppe, le jeudi 20 janvier 1611, devant Thomas Levasseur, tabellion audit Dieppe, entre *Thomas* Robin, écuyer sieur de Coulogne, demeurant à Paris, & *Charles* de Biencourt, écuyer, sieur de Saint-Just, résident en la ville de Dieppe, d'une part; & les vénérables peres Pierre Biard, supérieur de la mission de la nouvelle France, & Edmond Massé, de la compagnie de Jesus, stipulant tant pour eux, que pour la province de France, de ladite compagnie. Ce contrat se trouve à la fin d'un livre intitulé: *Seconde apologie pour l'université de Paris, imprimée par le mandement de M. le recteur, donné en Sorbonne le 6 octobre* 1643; & dans le tome VII de la *Morale pratique*, seconde partie, pag. 69.

Charles, I du nom, son fils, homme d'une grande capacité, & d'un grand courage, fut d'abord gendarme de la compagnie d'ordonnance du prince de Condé en 1621, puis lieutenant de cavalerie au régiment de Saint-Gelais, & en 1639, capitaine au régiment de la Meilleraye. Dès l'année 1640, il avoit été envoyé en négociations près de l'empereur & des princes d'Allemagne.

Le Mercure françois, tome XXIII, page 211, rapporte qu'en 1639, les Enfans perdus firent gagner la bataille contre les Espagnols en la fameuse journée de S. Nicolas, dont nous avons fait mention à l'article SENNETERRE. *Charles* fut choisi en cette occasion pour marcher à la tête de cette troupe, toute composée de soldats d'élite, tirés de diverses compagnies, pour commencer les attaques, forcer les postes, & donner les assauts; & suivant deux certificats des maréchaux de la Ferté-Senneterre & de la Meilleraye, il se signala avec tant de bravoure & d'intrépidité, que le maréchal de la Meilleraye qui commandoit alors, crut devoir lui en témoigner sa reconnoissance par l'accolade qu'il lui donna à la tête de toutes les troupes. Il continua de se rendre recommandable dans tous les combats, siéges, assauts, prises de villes & autres exploits de guerre, jusqu'en 1642, que les fatigues & les infirmités le contraignirent de se retirer. Louis XIV lui donna en 1661 des lettres de chevalier de l'accolade, dans lesquelles en rappellant tous ses services, il lui confirme sous le nom de *Vicomte de Coulogne*, fils du *vicomte de Coulogne*, cet honneur, qu'il avoit reçu du maréchal de la Meilleraye, comme si il l'en avoit décoré lui-même: & il déclare qu'il veut & entend que toutes ces marques d'honneur passent à sa postérité. *Charles*, pour mieux les affermir, fit un testament, par lequel il déclare, qu'*il veut & entend que les droits seigneuriaux de la vicomté de Coulogne, & le principal manoir dudit lieu, qui*, dit-il, *n'est plus que des anciennes mazures d'icelui, demeurent communs & indivis entre tous ses enfans mâles & leurs descendans mâles*; & au moyen de cette substitution, ils sont nés & naissent tous avec le titre de *vicomte de Coulogne*. Sa postérité qui a toujours marché sur ses traces, subsiste actuellement dans la personne de Charles Robin, II du nom, connu au service sous celui de chevalier de *Châteaufer*, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, lieutenant colonel au corps royal de l'artillerie & du génie, & capitaine d'une compagnie de mineurs. Il est né à Châteaufer en Berry, le 20 mai 1703. Il s'est marié à Paris le 4 mars 1749, à damoiselle *Agathe-Thérèse-Hermine* Ogier, de laquelle il a un fils; *Charles-Jacques-Désiré* Robin, vicomte de Coulogne, né à Orly près Paris, le 21 août 1752, & une fille nommée *Agathe-Marguerite-Adrienne*, née le 4 juin 1756.

Les vicomtes de Coulogne tiennent par alliances à plusieurs grands hommes, & à des familles très-illustres. Tels sont les Sainte-Marthe, les Anjorran, les Chauvelin, les Courtenay, les la Châtre, les Lamoignon, les Thiange, les Sully, les Hennequin d'Ecquevilly, les Vibraie, les Hurault & les Poncher. On peut lire dans l'*histoire du comté Venaissin* les détails généalogiques & historiques de quatre autres familles du nom de *Robin*, qui y sont rendus fort amplement: savoir, celle des seigneurs de *Gravesond*, établie à Avignon; de *Barbantanne* au même pays; de *Beaulieu*, à Lunel en Languedoc; & de *Magalas*, à Montpellier. De cette derniere il ne reste que Jean-Etienne Robin, baron de *Magalas*, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, capitaine dans Royal-Dragons, & gouverneur des pages de la chambre du roi. Le célébre *Bertrand* du Guesclin, connétable de France, dont la femme étoit de sa famille, lui procure une illustration, ainsi que seize chevaliers de Malte de son nom, dont un est mort grand-prieur de Toulouse. Il appartient encore aux maisons de *Crillon*, de *Clermont d'Amboise*, de *Laval-Montmorenci*, de *Sabran*, de *Gondi*, de *Saluces*, de *Lascaris*, d'*Agoult*, du *Cayla*, & de *Roccosel de Fleury*.

* Voyez l'*armorial général de France*, par M. d'Hozier; *l'histoire de la province de Berri*, par la Thaumassiere; *l'histoire du comté Venaissin*; *l'état de la Provence*, & les volumes II & XXIII du *Mercure françois*.

ROBINET (Pierre) Jésuite, né à Stenay en Champagne, autrefois ville de Lorraine, le 22 mars 1656, se fit Jésuite le 22 octobre 1671, & prononça ses quatre vœux le 2 février 1692. Quoiqu'il n'ait presque rien écrit, nous en parlons ici à cause de son grand amour pour les livres, & du soin qu'il a pris d'enrichir les bibliothéques de sa société. Il avoit professé pendant sept ans la théologie scholastique, lorsqu'il eut ordre d'accompagner en Danemarck l'ambassadeur de France en ce royaume. Revenu en France, il fut fait recteur du collége de sa société à Strasbourg. Appellé depuis en Espagne, il fut confesseur du roi Philippe V. Après dix années de séjour en Espagne, il fut nommé de nouveau recteur du collége de Strasbourg, & ensuite provincial de la province de Champagne. Il est mort à Strasbourg le 28 novembre 1738. On ne connoît de lui que l'écrit suivant: *Celsissimo, & eminentissimo principi Guillelmo Egoni Furstenbergio, Argentinensium episcopo ac principi, sacrâ purpurâ recèns decorato, gratulatio*; à Strasbourg, 1687, *in-folio*.

ROBINSON (Hugues) Anglois, recteur & ensuite professeur en théologie dans l'école de Winchester, depuis archidiacre de Glocestre, mort en 1655, a fait quelques petits ouvrages latins; comme des prieres; une rhétorique; un abrégé de l'histoire ancienne; les antiquités de l'université d'Oxford, &c.

ROBINSON (Henri) ministre de Leyden, fut l'un des plus rigides adversaires des Arminiens. S'étant ensuite adouci, il prit un parti neutre entr'eux & les Gomaristes, & fut chef d'une secte particuliere de gens, qui furent appellés *Robinsoniens*, puis *Indépendans*. * Hofman, *lexic. univers.*

ROBOAM, roi de Juda, succéda à son pere *Salomon* l'an du monde 3060, & 975 avant J. C. Jéroboam vint à la tête du peuple le prier de les décharger des tributs immenses dont son pere les avoit accablés. Roboam leur demanda trois jours pour leur faire réponse. Pendant ce temps il consulta les plus anciens de son conseil; mais leurs avis n'ayant pas été conformes à ses vues, il eut recours aux jeunes seigneurs, avec lesquels il avoit été élevé. Il préféra leur conseil à celui des vieillards; & ayant menacé le peuple d'un traitement encore plus fâcheux, il fut cause qu'il se mutina. Dix tribus suivirent Jéroboam, & deux seulement demeurerent avec lui. Roboam se préparoit à combattre son ennemi avec une armée de cent quatre-vingt mille hommes; mais un homme de Dieu, nommé *Séméia*, vint lui ordonner de la part de Dieu de n'en rien faire. Il obéit d'abord; mais au lieu de profiter de cet avertissement, il se rendit abominable devant Dieu; qui se servit de Sésach, roi d'Egypte, pour le punir, lui & le peuple qui avoit suivi son impiété & ses idolâtries. Sésach, après avoir pris plusieurs villes, assiégea Jérusalem avec une armée, où il y avoit douze cens chariots de guerre, soixante mille hommes de cavalerie, & un nombre presque infini d'infanterie. Le prophéte Séméia avertit Roboam & le peuple, que Dieu les avoit abandonés à cet infidéle, parcequ'ils l'avoient abandoné les premiers. Ces justes reproches les toucherent; & le Seigneur voyant leur repentir, sauva leur ville d'une ruine qui étoit inévitable. La paix se fit entre Roboam & Sésach; mais ce dernier emporta tous les trésors du temple: & l'autre y mit des boucliers d'airain en la place des boucliers d'or, qu'on avoit emportés. Il mourut l'an du monde 3077, & le 958 avant J. C. qui étoit le 17 de son regne, & le 58 de son âge. L'écriture sainte condamne sa mémoire comme d'un prince infidéle à Dieu, qui avoit toujours mal fait en sa présence, & qui ne s'étoit point mis en peine de le chercher. La mere de Roboam étoit Ammonite & s'appelloit *Naama*. Ce prince avoit 41 ans lorsqu'il commença à regner. Outre ce que nous venons de rapporter, on apprend encore dans l'écriture, que ce prince fortifia & bâtit plusieurs villes dans la tribu de Juda; qu'il avoit 18 femmes & soixante concubines, dont il eut 28 fils & 60 filles; qu'il aimoit Maacha, fille d'Absalon, plus que toutes ses autres femmes, & qu'à cause de cette amitié, il éleva Abias qu'il avoit eu de cette femme, au-dessus de tous ses autres enfans; dans le dessein de le faire son successeur. * III *des Rois*, *chapitre* 14. II *des Paralipomenes*, 12. Josephe, Usférius, &c.

ROBORTELLO (François) natif d'Udine, dans le Frioul; célébre critique du XVI siécle, professa la rhétorique & la philosophie morale dans diverses universités d'Italie à Lucque, à Pise, à Venise, à Bologne, & à Padoue, où il mourut le 18 mars de l'an 1567, en la 51 année de son âge. Après avoir souvent harangué en public avec succès, il fut prié de faire l'oraison funébre de l'empereur Charles-*Quint*; mais il eut à peine prononcé son exorde, qu'il sentit la mémoire & la hardiesse lui manquer tout à coup: ensorte qu'il lui fut impossible de continuer son discours. Nous avons divers ouvrages de sa façon; comme un traité de l'histoire; des commentaires sur des poëtes Grecs & Latins. *De republica Romana. De nominibus Romanorum. explicationes de satira, épigrammate, comœdia, salibus ac elegia. De artificio dicendi. De nominibus arborum*, *&c.* Cet auteur disputoit pour l'ordinaire avec une aigreur indigne d'un homme de lettres. Il eut de violentes contestations avec Alciat, avec Sigonius, & avec Baptiste-Egnace. Ce dernier mit l'épée à la main contre lui, & lui porta un coup dont il le blessa griévement. Les Allemans lui firent de grands honneurs après sa mort, & lui dresserent l'épitaphe qu'on voit de lui à Padoue dans le cloître de l'église de saint Antoine. * De Thou, *hist. l.* 41. Imperiali, *in musæo hist.* Ghilini, &c. Natalis Chytrœi *poemata*, *in*-8°. aux *folio* 206, 207.

ROBUSTI (Marie) dit le TINTORET, *cherchez* TINTORET.

ROC, surnommé *le Bresilien*, natif de Groningue, dans les Provinces-Unies, fut mené par ses parens au Bresil, lorsqu'ils allerent pour s'y établir, pendant que les Hollandois possédoient ce pays, qu'ils avoient pris sur les Portugais en 1623. Mais lorsque les Portugais y furent rentrés, Roc se retira dans les isles Antilles, qui appartiennent aux François, & où les Hollandois faisoient alors un gros commerce. Il n'y fut pas long-temps sans apprendre la langue françoise; mais ne s'accommodant pas de son séjour dans ces isles, il passa à la Jamaïque, où il apprit l'anglois, & forma le dessein d'éprouver la vie des aventuriers. Il n'eut pas fait trois voyages, comme simple compagnon de fortune, qu'une troupe d'aventuriers s'étant révoltée contre son capitaine, le prit pour chef. Peu de jours après, il prit un navire espagnol assez riche, & continua depuis ses courses avec beaucoup de succès. Enfin il fut pris par les Espagnols, qui l'auroient fait mourir, s'il n'eût intimidé le gouverneur de Campêche, par une lettre qu'un esclave lui porta. Il avoit trouvé moyen de gagner cet esclave, & lui donna cette lettre comme si elle étoit écrite par un fameux aventurier qui menaçoit ce gouverneur de venir piller la ville, s'il ne donnoit la vie à Roc. Cette ruse ayant réussi, il fut embarqué sur la flotte des gallions d'Espagne. Dès qu'il fut arrivé en Espagne, on proposa de lui donner, non-seulement la liberté, mais même quelque bel emploi. Roc feignant de vouloir l'accepter, chercha adroitement l'occasion de s'enfuir en Angleterre, & repassa à la Jamaïque, où il se signala par des entreprises très-hardies, & par diverses captures sur les Espagnols contre lesquels il avoit une haine irréconciliable. * Oexmelin, *histoire des Indes occidentales.*

ROCABERTI (Jean-Thomas de) naquit vers l'an 1624, à Pérélada, sur les frontieres du Roussillon & de la Catalogne. Son pere *François* Jofre, vicomte de Rocaberti, comte de Pérélada, étoit d'une ancienne & illustre famille, dont la généalogie a été publiée l'an 1651, à Madrid; sa mere qui s'appelloit *Magdeléne* la Fortezza, étoit comtesse de Sainte-Marie de Formiguera. Il entra jeune dans l'ordre de S. Dominique, fut en 1666 provincial d'Aragon, en 1670 général de son ordre, & en 1676 archevêque de Valence. Le roi Catholique, qui avoit conçu beaucoup d'estime pour lui, le fit deux fois viceroi de Valence. En 1695 il fut honoré de la dignité d'inquisiteur général, & enfin il mourut le 13 juin 1699. Rocaberti, avant que d'être général, avoit fait imprimer en 1668 & 1669, à Barcelone, un traité intitulé *Alimento spiritual*, & un premier tome de théologie mystique. Il se servit ensuite de l'autorité que lui donnoit dans l'ordre, son rang de général, pour faire imprimer de bons ouvrages de quelques Dominicains, qui n'avoient pas paru, & il continua à faire les frais de l'impression, lorsqu'il fut archevêque. Son zèle pour l'église romaine & pour l'autorité du saint siége, parut non-seulement dans trois vol. *in-fol. de Romani pontificis autoritate*, qu'il composa, & fit imprimer à Valence en 1693 & 1694: mais encore dans le soin qu'il prit de recueillir en vingt & un volumes *in-fol.* tous les ouvrages du même genre que le sien, & de les faire imprimer à Rome à ses dépens. Mais ce service n'empêcha pas qu'on ne condamnât les ouvrages de sa tante Hippolyte de Jesus, religieuse de l'ordre de saint Dominique, appellée dans le monde *Isabelle* de Rocaberti, morte le 6 août 1624, qu'il avoit aussi fait imprimer. Son traité de l'autorité du pape, a été très-bien reçu en Italie & en Espagne; mais en France on le regarda comme un fort mauvais ouvrage, plein d'opinions

contraires à la tradition, & à la doctrine des peres & des théologiens; & le parlement de Paris en défendit le débit par un arrêt du 20 décembre 1695. Il y a eu de cette même famille, un autre de ROCABERTI, archevêque de Toléde, inquisiteur général & président du conseil, mort à Madrid le 4 septembre 1710. * *Mémoires du temps.* Echard, *script. ordin. FF. Prædicat. tom. II.*

ROCAS (Le comte de) fut régent du royaume de Chypre, pendant que Pierre I s'occupoit à faire des conquêtes dans l'Egypte & dans la Syrie, vers l'an 1395: mais abusant de l'autorité que son prince lui avoit donnée, il entreprit de se rendre souverain, & débaucha même la reine: ce qui obligea le roi de revenir en Chypre, où il fit arrêter ce traître, qu'il mit entre les mains de la justice, pour être puni selon la rigueur des loix. La protection de la reine, son crédit & ses grands biens, lui sauverent la vie; & les juges s'étant laissé corrompre, le renvoyerent absous, condamnant Visconti, premier maître d'hôtel du roi, son délateur, à un bannissement perpétuel. Cette injustice donna lieu à Rocas de continuer ses désordres, & troubla l'esprit du roi, qui devint furieux, & fit mille indignités aux femmes & aux filles, pour se venger de son deshonneur. * Gratiani, *hist. de Chypre.*

ROCCA, *cherchez* ANGE ou ANGELO ROCCA.

ROCCA GUILLELMA, bourg du royaume de Naples. Il est dans la terre de Labour, entre Aquino & Gayete. * Mati, *dict.*

ROCCA IMPERIALE, bourg du royaume de Naples dans la Basilicate, aux confins de la Calabre, près du golfe de Tarente, où l'on a bâti la tour de *Rocca imperiale* pour défendre la côte contre les corsaires. * Mati, *dict.*

ROCCA DE MONDRAGONE, bourg du royaume de Naples, sur la côte de la terre de Labour, environ à deux lieues de la petite ville de Carinola. Il a été bâti des ruines de l'ancienne *Sinuesse*, qui fut une ville épiscopale de la Campanie. On voit près de ce bourg le cap de Mondragone, & les bains de Mondragone; le premier appellé par les anciens *Massicum promontorium*, & les derniers, *Aquæ Susannæ*. * Baudrand.

ROCCA NOVA, duché du royaume de Naples en la terre d'Otrante.

ROCCA DI PAPA, bourg avec un château dans la Campagne de Rome, à cinq lieues de Rome, du côté du levant. * Mati, *dict.*

ROCCA ROMANA, principauté du royaume de Naples, en la terre de Labour, proche d'Alifi.

ROCCA SECCA, bourg de l'état de l'église, dans la Campagne de Rome, près de la Palu Pontine, à trois lieues de Terracine vers le nord. * Mati, *dictionaire.*

ROCCA DI VAL DI MARINO, bourg de l'état de Venise dans le Trévisan, aux confins du Padouan, & à six lieues de Trevigni vers le couchant. * Mati, *diction.*

ROCCHAFE, *cherchez* CHYTREUS.

ROCCI (Cyriac) cardinal, natif de Crémone, abbé de saint Jean du royaume de Naples, fut archevêque de Patras, nonce à Vienne, & nommé cardinal en 1634 par le pape Urbain VIII, qui lui donna le titre de S. Sauveur *in Lauro.* Il mourut à Rome le 25 septembre 1651, & gît en l'église de Montferrat à Rome.

ROCCI (Bernard) cardinal, neveu du précédent, fut majordome du pape Clément X, qui le nomma cardinal le 27 mai 1675, & lui donna le titre de saint Etienne au *Mont-Celio.* Il fut depuis évêque d'Orviette, & légat de Ferrare; & mourut à Frescati le 3 novembre 1680, en la 54 année de son âge, & la sixiéme de son cardinalat; il est enterré dans l'abbaye de Grotta-Ferrata.

ROCCO (Jérôme) excella si bien dans l'art d'écrire, qu'il est juste de faire mention de lui. Il étoit de Venise, & il vivoit au commencement du XVII siécle. Il dédia au duc de Savoye un livre gravé sur l'airain l'an 1603, orné de diverses sortes de caracteres, chiffres, & traits de main très-excellemment faits. Ce prince en fut si ravi, que pour récompenser l'industrie de l'auteur, il lui mit de sa propre main au cou une chaîne d'or valant cent vingt-cinq écus. * Jean Marcel, *sage & délectable folie, liv. I.*

ROCELLA, ou LA ROCHE CALABROISE, anciennement *Amphissia*, *Amphisia*, bourg du royaume de Naples. Il est défendu par un château fort, & situé sur la mer Ionienne, à quatre lieues de Girace vers le nord. * Mati, *diction. géogr.*

ROCH (Saint) naquit sous le regne de Philippe *le Bel*, à Montpellier, l'une des principales villes du Languedoc, de laquelle son pere étoit seigneur, & de plusieurs autres grandes terres, si l'on en croit l'auteur de sa vie. Après la mort de son pere & de sa mere, il se vit maître de cette riche succession à l'âge de vingt ans; mais il quitta la qualité de prince pour prendre celle de pélerin. Il vendit une partie de son bien, & en distribua l'argent aux pauvres; puis ayant laissé l'administration de l'autre à son oncle paternel, il prit le chemin de Rome. Etant arrivé à Aquapendente, ville de l'état ecclésiastique en Italie, il guérit plusieurs pestiférés par le signe de la croix; ce qu'il fit aussi dans d'autres villes. Il continua les mêmes miracles à Rome, d'où il alla à Plaisance, qui étoit extrêmement affligée de ce mal contagieux. Là il fut lui-même attaqué de la peste: ce qui l'obligea de se retirer dans une forêt, où le chien d'un gentilhomme, qui étoit alors dans un village voisin, lui apportoit tous les jours un pain. Quelque temps après, ce saint homme fut guéri du mal dont il avoit guéri tant d'autres, & retourna en son pays. Comme la France étoit alors troublée par des guerres civiles, il fut pris pour un espion, par ordre de son oncle, qui le fit enfermer dans une prison, où il souffrit des maux incroyables pendant cinq ans. Enfin il y mourut l'an 1327, & fut reconnu par un écrit qui faisoit reconnoître son nom & sa qualité. Son culte a été établi au concile de Constance, & s'est depuis répandu. On ne le tient pas néanmoins encore pour canonisé, quoique la congrégation des rits ecclésiastiques ait permis de célébrer sa fête, qui se fait le 16 août. Sa vie écrite par René Maldura, est pleine de faussetés grossieres. * Surius. Baillet, *vies des Saints.*

ROCHDALE, bourg avec marché dans la contrée du comté de Lancastre en Angleterre, qu'on appelle *Salford*, sur la riviere de Roche, dans une vallée, ce qui lui a donné son nom; le mot *Dale*, signifie une *Vallée.* Il est à 145 milles anglois de Londres. * *Dict. angl.*

ROCHE (La) en latin, *Rupes*, petite ville de Savoye, dans le Genevois, est située à cinq ou six lieues de Genève, & un peu moins d'Anneci, d'où l'on y vient par un pays difficile, dit *les Bornes.* Il y a une église collégiale, une maison de Jésuites, & un monastere de religieuses. La Roche est située au pied des montagnes, d'où l'on descend dans une grande plaine jusqu'à la riviere d'Arve, qui en est éloignée d'une lieue.

ROCHE (Androin ou Andruin de la) cardinal, dans le XIV siécle, étoit frere du comte de la Roche, dans le comté de Bourgogne. Il prit l'habit de religieux dans la congrégation de Cluni, où il fut nommé abbé de saint Seine, dans le diocèse de Langres, puis de Cluni, lorsque Hugues Fabri ou le Fevre se fut retiré parmi les Chartreux. Ce dernier avoit remis son abbaye au pape Clément VI, qui en pourvut Androin de la Roche vers l'an 1351. Innocent VI, successeur de Clément, voulut avoir cet abbé près de sa personne, & l'envoya en Italie, comme conseiller du cardinal

Albornos, général des troupes eccléſiaſtiques. Le cardinal fut obligé de revenir à Avignon, pour lui rendre compte de ſa légation, & laiſſa la conduite de l'armée à l'abbé de la Roche, qui ne réuſſit pas dans ſon adminiſtration. Les villes d'Italie ſecouerent le joug de l'obéiſſance qu'elles avoient jurée au légat, qui fut bientôt les contraindre de tenir leurs promeſſes. Androin fut envoyé en Angleterre, pour travailler à la délivrance de Jean, roi de France, qui y étoit priſonier. Il avoit pour collégue, Simon de Langres, général de l'ordre de ſaint Dominique, & il agit avec tant d'adreſſe, que la paix fut conclue à Brétigni, près de Chartres, le 8 mai 1360. Innocent VI en témoigna une joie extrême; & pour récompenſer Androin, il le créa cardinal aux quatre temps de ſeptembre de l'an 1361. Comme il n'arriva à Avignon qu'au temps de la mort du pape, qui n'avoit pu faire ſur lui la cérémonie de lui ouvrir & de lui fermer la bouche, on voulut l'empêcher d'entrer comme les autres dans le conclave. Mais ce fut inutilement; il aſſiſta à l'élection d'Urbain V, qui l'envoya en Italie, où il fit la paix avec Barnabé, vicomte de Milan. Ce prélat mourut de peſte à Viterbe le 27 octobre 1369. Il avoit été protecteur de l'ordre des Servites, & fut enterré dans leur égliſe. Son corps fut depuis tranſporté en France, dans celle de Cluni, qu'il avoit enrichie de divers excellens livres, de pluſieurs ornemens d'égliſe, & de grand nombre d'autres préſens. * Froiſſard, *vol.1*, *c.* 310. Walſingham, *hiſtor. Angl. in Eduard. III.* Glabius, *l.* 3, *chron. Serv. c.* 2. Villani, *l.* 7. Corio, *hiſt. Mediol.* Platina. Ciaconius. Frizon. Auberi. Sainte-Marthe, &c.

☞ ROCHE (Jacques de la) né à Mourſon en Auvergne, de très-noble famille, religieux de la Chaize-Dieu, docteur en théologie, vicaire du grand prieur d'Auvergne, homme de grand mérite, & condiſciple du pape Grégoire XIII, faiſant la viſite des monaſteres dépendans de l'abbaye de la Chaize-Dieu, vint à Toulouſe, où ayant ouï parler de D. la Barriere, & l'ayant entendu prêcher, il le ſuivit à Feuillans, où il prit l'habit, & fit profeſſion en 1581. Il prêcha la même année à Muret durant l'avent & le carême, & y érigea une compagnie de pénitens bleus. En 1582, prêchant au Foſſeret, il y inſtitua une compagnie de prêtres, & leur donna des régles pour vivre en dévotion. En 1584 D. la Barriere l'envoya à Rome pour prendre la défenſe de la réforme de Feuillans. Le pape Sixte V lui accorda tout, & demanda quatre autres religieux pour commencer un monaſtere dans cette ville. Il y travailla auſſi à la fondation des religieuſes de ſainte Suzanne. Il avoit été toute ſa vie ſujet à des coliques très-douloureuſes. La violence de ce mal le fit mourir au commencement de l'an 1588, âgé de 50 ans. Il fut enterré dans la cathédrale de Nanni. Toute la ville accourut à ſon enterrement, & les habitans n'ont jamais voulu rendre ſon corps, qu'on demandoit pour le tranſporter à Rome dans le monaſtere de ſainte Potentiane, dont il étoit ſupérieur. * *Le ménologe des Feuillans.*

ROCHE (De la) religieux de S. Dominique, *cherchez* ALAIN.

ROCHE-BLON, bourgeois de Paris, commença la faction des Seize, pour s'oppoſer au roi Henri III, que l'on diſoit favoriſer les Huguenots, & pour empêcher que le roi de Navarre ne ſuccédât à la couronne. Il s'adreſſa à un chanoine de Soiſſons, qui prêchoit à Paris, nommé *Matthieu de Launai*; puis il communiqua ſon deſſein à deux célébres docteurs & curés; l'un de ſaint Severin, nommé *Jean Prevôt*; & l'autre de S. Benoît, qui étoit le fameux *Jean Boucher*, dont les prédications étoient hardies & véhémentes. Ceux-ci en attirerent huit autres; & ces douze eurent bientôt quantité de nouveaux aſſociés, tant eccléſiaſtiques que gens de palais & marchands. *Voyez* SEIZE. * Maimbourg, *hiſt. de la ligue.*

ROCHE CHINARD (Charles Alleman de la) chevalier de l'ordre de ſaint Jean de Jéruſalem, fut commandeur de Gales, & capitaine de deux galeres de la religion, puis commandeur d'Avignon; & en cette qualité il conduiſit en France Zizime, frere de Bajazet, empereur des Turcs. Il devint enſuite grand prieur de S. Gilles; & l'an 1504 il fonda en l'égliſe de ſainte Marie & de S. Jean du Temple, en ſon prieuré, ſix chapelains de ſon ordre. L'an 1511 il donna à l'ordre quinze petits tableaux, valant chacun mille écus, où ſont repréſentés en ſculpture les quinze myſteres du roſaire de la Vierge, avec les paroles de la ſalutation de l'Ange, accompagnés d'ornemens taillés très-délicatement; outre une croix d'or, de la forme que les chevaliers la portent couſue ſur leur habit, peſant trente marcs de fin or, laquelle avoit couté deux mille deux cens ſoixante-ſix écus. Il pria que cette croix & ces tableaux fuſſent mis ſur le grand autel aux jours ſolemnels: ce qui ſe fait encore à préſent dans l'égliſe de Malte. Quelque temps auparavant, pendant le regne du grand-maître d'Aubuſſon, le même grand prieur de la Roche-Chinard avoit donné les images d'argent doré des douze apôtres, peſant deux cens marcs, que l'on voit auſſi ſur le grand autel de ſaint Jean à Malte. Depuis il envoya encore des ornemens en broderie d'or pour officier pontificalement, avec un calice d'or, & un miſſel enrichi de belles enluminures & de pierreries. Il donna à la langue de Provence quatre pierriers ou canons à tirer des pierres, avec leurs affuts, qui couterent deux mille cinq cens écus; & acheta au profit de l'ordre des places à ſaint George de Gênes pour neuf mille trois cens ſoixante écus. Son dernier préſent fut celui des quinze tableaux & de la croix. Il employa à ces libéralités plus de quarante mille écus, & mourut en 1521, ayant acquis le ſurnom de *Bon Chevalier.* * Boſio, *hiſtoire de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem.* Naberat, *priviléges de l'ordre.*

ROCHECHOUART, ancien bourg de France, dans le Poitou, près de la Vienne & de la ſource de la Charante, à ſix lieues de Limoges vers le couchant. Son nom latin eſt *Rupes-Cavardi.* * Mati, *diction.*

ROCHECHOUART, nom d'une illuſtre maiſon, ſortie de celle des vicomtes de Limoges, a pris ſon nom de la terre de Rochechouart dans le Poitou, vers les frontieres de l'Angoumois.

I. Aimeri de Limoges, ſurnommé *Oſtrofrancus*, cinquiéme fils de Giraud, vicomte de Limoges, & de *Rothilde* ſa femme, fut premier vicomte de Rochechouart. Geofroi, prieur de Vigeois, fait mention de lui dans le 41 chapitre de ſa chronique, en parlant des enfans du vicomte Giraud. Il vivoit en 1018, & eut d'*Eve* ſa femme, que quelques auteurs croient fille de *Guillaume*, comte d'Angoulême, Aimeri II, qui ſuit; & *Giraud*, nommé dans un titre de l'an 1037.

II. Aimeri, II du nom, vicomte de Rochechouart, fut aſſaſſiné par un de ſes ennemis, après l'an 1047, laiſſant d'*Ermeſinde*, ſa femme, fille de *Foucaut*, ſeigneur de Champagnac, Aimeri, qui ſuit; *Hildegaire*, ſeigneur de Champagnac; & *Rotberge*, mariée, ſelon Geofroi prieur du Vigeois, à *Archambaud*, vicomte de Comborn.

III. Aimeri, III du nom, vicomte de Rochechouart, eut un différend contre Iſthier, évêque de Limoges. Il vivoit en 1069, & épouſa *Alpais* de Salagnac, dont il eut Aimeri IV, qui ſuit; *Audebert*, qui vivoit en 1122; *Boſon*, ſeigneur de la Sale; & *Maurice*, nommé dans un titre de l'an 1105.

IV. Aimeri, IV du nom, vicomte de Rochechouart, fit le voyage de la Terre-ſainte en 1096, & vivoit encore en 1120. Il fut pere d'Aimeri V, qui ſuit.

V. Aimeri, V du nom, vicomte de Rochechouart, vivant en 1141, laiſſa

VI. Aimeri, VI du nom, vicomte de Roche-

chouart, en 1201, fonda en 1205 le prieuré de Trezens, de l'ordre de Grandmont, & épousa *Luce*, dame de Perusse, dont il eut

VII. Aimeri, VII du nom, vicomte de Rochechouart, qui étoit marié en 1205, à *Alix*, dame de Mortemar, fille & héritiere de *Guillaume*, seigneur de Mortemar, d'Availles & de Saint-Germain, laquelle vivoit veuve en 1255, dont il eut Aimeri VIII, qui suit: *Foucaut*, seigneur de Saint-Germain; & *Simon*, seigneur d'Availles.

VIII. Aimeri, VIII du nom, vicomte de Rochechouart, seigneur de Mortemar, de Perusse, &c. fit aveu de la terre de Perusse à Alfonse de France, comte de Poitiers, au camp devant Pons, au mois d'août de l'an 1242. L'original de ce titre est dans les archives du roi, où l'on voit le sceau de ce vicomte, tenant un oiseau sur le poing, & les armes de Rochechouart. Il mourut en 1245, après avoir pris alliance avec *Marguerite*, fille de *Gui* V, vicomte de Limoges. C'étoit une dame d'un mérite singulier, qui épousa, en secondes nôces, *Archambaud*, I du nom, comte de Perigord, & mourut le 9 septembre 1259. Aimeri eut pour enfans Aimeri IX, qui suit; Guillaume, qui a fait la branche de Mortemar, *dont nous parlerons ci-après; Gui*, seigneur de Saint-Laurent, archidiacre de Limoges, marié depuis avec une dame nommée *Agnès*, & mort sans enfans; *Simon*, archevêque de Bourdeaux, mort en 1280, *dont il sera parlé dans un article séparé; Aymard*, seigneur de Chastelus, vivant en 1280, mort sans postérité; *Foucaut*, chanoine de Limoges, vivant en 1280; *Agnès*, mariée à *Gui VI*, seigneur de la Rochefoucaud; *Marguerite*, alliée à *Aymard*, seigneur d'Archiac; & *Alix*, mariée à *Guillaume* de Madaillan, seigneur de Lesparre.

IX. Aimeri IX du nom, vicomte de Rochechouart, eut guerre avec Jean de Bourbon l'an 1264. Il se trouva l'an 1217, à l'ost de Foix, avec cinq chevaliers ses vassaux, pour le service du roi S. Louis, & mourut vers l'an 1280. Il étoit marié en 1251, à *Jeanne*, fille & héritiere de *Geofroi*, seigneur de Tonnai-Charante, morte le 7 janvier de l'an 1263, selon son épitaphe, où elle est nommée *mere des pauvres & consolatrice des veuves & des affligés*. Leurs enfans furent Aimeri X, qui suit; Simon, *qui continua la postérité; Foucaut*, archevêque de Bourges, mort le 7 août 1343; & *Jeanne*, femme de *Pons* de Mortagne, vicomte d'Aunai.

X. Aimeri X du nom, vicomte de Rochechouart, suivit son pere en l'ost de Foix, & mourut avant 1292, laissant

XI. Aimeri XI du nom, vicomte de Rochechouart, mort vers l'an 1306, sans laisser d'enfans de *Germasie* de Pons, sa femme, fille d'*Elie-Rudel*, dit *Geofroi*, sire de Pons & de Bergerac, qu'il avoit épousée en 1292.

X. Simon de Rochechouart, seigneur de Tonnai-Charante, succéda l'an 1306, à Aimeri XI, son neveu au vicomté de Rochechouart. Il avoit servi en 1304 le roi Philippe *le Bel* en Flandre, & mourut en 1316, laissant de *Laure* de Chabanois, sa femme, fille & héritiere de *Jourdain III* du nom, seigneur de Chabanois, & d'*Alix* de Montfort, & veuve de *Raimond VI*, vicomte de Turenne, Jean I, qui suit; *Aimeri*, seigneur de Chabanois, & de Confolan, &c. qui eut des enfans d'*Alix* de Châteauneuf, sa femme; & *Jeanne*, religieuse à Poissi l'an 1336.

XI. Jean I de ce nom, vicomte de Rochechouart, seigneur de Tonnai-Charante, &c. conseiller & chambellan du roi, tué à la bataille de Poitiers le 10 septembre 1356, fut enterré aux Dominicains de cette ville, où l'on voit son écu, le premier en rang, dans le chœur de l'église, entre ceux des seigneurs qui périrent à la même bataille. Il avoit épousé en 1336, *Jeanne* de Sulli, dame de Corbeffi, fille de *Henri*, seigneur de Sulli, grand bouteiller de France, & de *Jeanne* de Vendôme, dont il eut Louis, qui suit; & *Jean* de Rochechouart, archevêque de Bourges & d'Arles, *dont il sera parlé dans un article séparé*.

XII. Louis, vicomte de Rochechouart, seigneur de Tonnai-Charante, de Brion, de Maupas, de Mosai, de Jars, &c. fut gouverneur du Limosin, conseiller & chambellan du roi Charles V, qui le qualifie son cousin, par lettres du mois de juin 1369. Il secoua le joug des Anglois, & servit le roi, au recouvrement de la Guyenne, où le prince de Galles le fit prisonier en 1368. Ce seigneur s'acquit beaucoup de réputation, & vivoit encore en 1398. Il avoit épousé 1. *Marie* de Trignac, dite *de Javarci*, fille du seigneur de Chambrillac: 2°. *Isabeau* de Parthenai, dame d'Aspremont, fille de *Gui* L'Archevêque, seigneur de Soubise, & de *Guyonne* de Laval-Loué. De la premiere il eut Jean II, qui suit; *Foulques*, seigneur de Brion, mort sans enfans; *Isabeau*, mariée 1°. à *Guillaume* Aubert, seigneur de Mourat, & de Monteil de Gelat: 2°. à *Jean*, vicomte de Villemur: 3°. à *Guillaume* Guenant, seigneur de Bordes. Les enfans du second lit furent, 1. *Louis* de Rochechouart, seigneur d'Aspremont, d'Azai, de Brion, Clairvaux, &c. qui plaidoit en 1417, contre son neveu. Il fut pere de *Jacques*, seigneur d'Aspremont en 1437, auquel on donne pour femme *Marguerite* de Montfaucon, dame de Galardon: 2. *Jean* de Rochechouart, seigneur de Galardon, de la Motte-Bigau, & de Bauçai, qui épousa *Jeanne* de la Tour-Landri, dame de Clairvaux, dont il eut *Isabeau* de Rochechouart, dame de Galardon & de Bauçai, mariée à *Renaud* Chabot, seigneur de Jarnac, duquel elle étoit veuve en 1471; & 3. *Jeanne* de Rochechouart, derniere fille de *Louis*, vicomte de Rochechouart, fut prieure de S. Denys d'Oleron, & étoit abbesse de la Régle en 1404.

XIII. Jean II de ce nom, vicomte de Rochechouart, &c. conseiller & chambellan du roi, & de Jean de France, duc de Berri, prit alliance avec *Enor* ou *Eleonore* de Mathefelon, dame de Breviande, de Maupas, de la Chapelotte, de Jars, d'Ivoi, de Morogues, de Malvoisine, &c. seconde fille de *Thibaut*, seigneur de Mathefelon & Durestal, & de *Béatrix* de Dreux, dont il eut, Geofroi, qui suit; Jean, qui fit *la branche des seigneurs* du Bourdet, *rapportée ci-après; Louis*, seigneur de Jars & de Breviande, qui ne laissa qu'un fils *naturel; Marie* de Rochechouart, femme de *Louis*, seigneur de Pierre Buffiere; & *Simon* de Rochechouart, seigneur d'Ancourt, Morogues, &c. qui de *Philippe* de Sulli, dame de Beaujeu, laissa deux filles, *Philippe*, l'aînée, dame de Beaujeu, Maupas & Morogues, qui épousa 1°. en 1445, *Jean*, seigneur du Mesnil-Simon, lieutenant pour le roi ès provinces de Berri & de Limosin, & capitaine de la Charité: 2°. *Louis* de Bohan, seigneur de la Rochette: 3°. *Georges* Haliburton, chevalier Ecossois: 4°. *Jeannot* Douglas, autre chevalier Ecossois. La seconde fille fut *Marie* de Rochechouart, mariée à *Jean* Faulcon, seigneur de Saint-Pardoux en Limosin.

XIV. Geofroi, vicomte de Rochechouart, &c. porta, du vivant de son pere, la qualité de seigneur de Mauzé, à cause de *Marguerite* Chenin, sa femme, fille de *Renaud*, seigneur de Mauzé, qu'il avoit épousée avant l'an 1412, fit partage à ses freres en 1419, & étoit veuf en 1436. De ce mariage vinrent Foucaut, qui suit; *Jeanne*, mariée l'an 1427, à *Foucaut*, seigneur de la Rochefoucaud; & *Agnès* de Rochechouart, accordée en 1432, à *Léonard* de Saint-Christophe, seigneur de Liborneau

XV. Foucaut, vicomte de Rochechouart, seigneur de Tonnai-Charante, de Mauzé, &c. gouverneur de la Rochelle en 1446, s'allia avec *Isabeau* de Surgeres, fille de *Jacques*, seigneur de la Flocelliere,

celliere. Elle prit une seconde alliance avec *Guillaume* de Pontville, seigneur de Saint-Germain, avec lequel elle vivoit en 1493, ayant eu de son premier mariage ANNE, qui épousa JEAN de Pontville, vicomte de Breuilhez, à condition de porter le nom & les armes de Rochechouart, & forma ainsi la branche de ROCHECHOUART PONTVILLE, *rapportée ci-après.*

*BRANCHE DES SEIGNEURS DU BOURDET.*

XIV. JEAN de Rochechouart, seigneur de Jars, Bourdet, Charroux, Ivoi, &c. conseiller & chambellan de Jean de France, duc de Berri, second fils de JEAN II du nom, vicomte de Rochechouart, & d'*Enor* de Mathefelon, vivoit encore 1429. On lui donne pour femme *Jeanne* de Craon, & pour enfans GEOFROI, qui suit; JEAN, qui a fait *la branche de* CHANDENIER, *rapportée ci-après*; & un autre *Jean*, dit *le Jeune*, seigneur d'Ivoi, &c. chambellan du roi Louis XI, bailli & capitaine de Chartres, où il mourut le 7 novembre 1468, sans laisser d'enfans d'*Anne* de Noyers, sa femme, & laissa *pour fils* naturel, Jacques, *auquel il donna quelques biens.*

XV. GEOFROI de Rochechouart, seigneur du Bourdet, de Jars & d'Ivoi, épousa *Isabelle* Brachet, dame de Charosts & de Fontmoreau, dont il eut JACQUES, qui suit; *Catherine*, mariée en 1472, à *Louis* d'Aubusson, seigneur de la Feuillade; & *Isabelle*, mariée avec *Jean* d'Estampes, seigneur de la Ferté-Imbault.

XVI. JACQUES de Rochechouart, seigneur du Bourdet, de Charosts, de Fontmoreau, d'Ivoi, &c. conseiller & chambellan du roi, & capitaine d'Issoudun, mourut en 1501. Il avoit épousé 1°. vers l'an 1473, *Louise* d'Aubusson, fille d'*Antoine*, seigneur de Monteil, & de *Marguerite* de Villequier: 2°. le 16 février 1494, *Anne* de la Tremoille, veuve de *Guillaume* de Rochefort, chancelier de France, & de *Louis* d'Anjou, *bâtard* du Maine, seigneur de Maizieres, & fille de *Louis* de la Tremoille, vicomte de Thouars, & de *Marguerite* d'Amboise, dont il n'eut point d'enfans. Ceux issus du premier mariage furent *Gui*, seigneur de la Goart, capitaine d'Issoudun, en survivance de son pere, dont il prêta serment le 10 avril 1496, mort peu après son alliance; *Bonaventure*, seigneur du Bourdet, de Charosts, Fontmoreau, &c. élevé auprès du seigneur de la Tremoille, mort en 1508, âgé de 24 ans, sans enfans de *Magdeléne* d'Azai, fille de *François*, seigneur d'Entraigues, qu'il avoit épousée par contrat du 4 août 1505; & *Andrée* de Rochechouart, mariée le 14 janvier 1496, à *Merri* Acarie, seigneur de Crezanes en Poitou, laquelle recueillit la succession de ses freres, vendit la terre de la Goart le 10 décembre 1518, & mourut en mai 1522.

*BRANCHE DES SEIGNEURS ET MARQUIS DE CHANDENIER.*

XV. JEAN de Rochechouart, fils puîné de JEAN, seigneur du Bourdet, &c. & de *Jeanne* de Craon, se fit connoître sous le titre de seigneur d'Ivoi, dès l'an 1444, qu'il fut commis par le roi à la garde des places fortes du chapitre de Rochechouart contre les Anglois, & fut fait capitaine du château de Tonnay-Charente le 8 mars 1450, par le vicomte de Rochechouart, qui lui en laissa les revenus. Il fut fait chevalier l'an 1451, par le roi Charles VII, à la prise de Fronsac, où il se signala. Le roi Louis XI le retint son chambellan le 1 avril 1467; & ayant partagé le 15 mars 1473, avec *Jacques*, seigneur du Bourdet, son neveu, la succession de *Jacques* de Rochechouart, son frere, il devint seigneur de Jars, de Malvoisine & de Breviande, & mourut sur la fin de l'an 1484. Il avoit épousé, par contrat du 27 janvier 1448, *Anne* de Chaunai, fille unique & héritiere de *François*, seigneur de Chandenier, de Javarzai, & de la Motte-de-Bauçai, & de *Catherine* de la Rochefoucaud, morte le 14 juillet 1477, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; JEAN, qui fit *la branche des seigneurs de* JARS, *rapportée ci-après*; *Marguerite*, alliée 1°. par contrat du 26 janvier 1485, à *Jean* Cleret, seigneur de Meré, premier maître d'hôtel du roi: 2°. à *Pierre* Foucault, seigneur de la Sale, avec lequel il vivoit en 1515; & *Catherine* de Rochechouart, morte sans alliance.

XVI. FRANÇOIS de Rochechouart, seigneur de Chandenier, Javarzai, la Motte-de-Bauçai, &c. premier chambellan de Louis, duc d'Orléans, qui fut depuis le roi Louis XII, sénéchal de Toulouse, gouverneur & lieutenant général du comté d'Ast, & duché de Gènes, puis de la Rochelle & pays d'Aunis. Il s'attacha d'abord à la personne du duc d'Orléans, qui, comme gouverneur de Normandie, le commit le 10 juillet 1492, pour fortifier les places de cette province, & le retint son premier chambellan par lettres du 15 octobre 1495. Ce même prince lui donna peu après la charge de grand maître des eaux & forêts du duché de Valois; & étant parvenu à la couronne, celle de maître des eaux & forêts du Languedoc, par lettres du 6 août 1502, & la charge de sénéchal de Toulouse, le 5 octobre suivant. Il l'envoya en ambassade vers Maximilien, roi des Romains, le 25 mai 1506. Il servit l'année suivante au siége & à la réduction de la ville de Gènes, dont il fut pourvu du gouvernement au mois d'octobre 1508, qu'il tint jusqu'au 20 juillet 1512, que la révolte des habitans l'obligea de revenir en France; où il continua de rendre ses services au roi Louis XII, puis à François I, qui le fit gouverneur de la Rochelle & pays d'Aunis, le 19 mars 1514; & l'envoya ambassadeur à Venise, puis à Bruxelles, pour y voir jurer la paix faite avec l'Espagne par le traité de Noyon en 1516. Il se rendit à Lyon en 1524, auprès de madame la régente, qu'il quitta pour rendre les derniers devoirs à Charles, duc d'Alençon, dont il conduisit le corps jusqu'à Alençon. Il eut commission le 5 octobre 1529 pour assembler la noblesse de son gouvernement, & leur demander un emprunt pour payer le reste de la rançon du roi. Enfin après s'être acquis autant de réputation par sa prudence, que par sa valeur & sa fidélité, il mourut le 4 décembre 1530. Il avoit été accordé dès le 8 mars 1477, avec *Blanche* d'Aumont, dame de Saint-Amand & du Vau-d'Esguillon-en Puysaye, fille de *Jacques*, seigneur d'Aumont, &c. & de *Catherine* d'Estrabonne, dont le contrat de mariage ne fut passé que le 6 novembre 1478. Elle ne le survécut que deux jours, étant morte le 6 décembre 1530, ayant eu pour enfans CHRISTOPHE, qui suit; *François*, né le 14 septembre 1488, mort jeune; *Adrien*, né le 29 septembre 1489, mort trois mois après; ANTOINE, qui a fait *la branche des marquis de* FAUDOAS, *rapportée ci-après*; *Jacques*, né le 20 mai 1491, mort sans alliance; *Anne*, morte fille; *Magdeléne*, morte sans alliance; *Jeanne*, née le 8 mai 1493, mariée par contrat du 21 septembre 1512, à *Georges* de Damas, seigneur de Marcilli & de Thianges, auquel elle porta les terres d'Ivoi & de Malvoisine, restée veuve en 1552, & morte huit ans après; *Hélene*, morte jeune; *Marguerite*, née le 15 mars 1498, morte sans alliance; *Jeanne*, née le 4 octobre 1499, aussi morte sans alliance; & *Françoise* de Rochechouart, née le 4 octobre 1500, laquelle fut élevée à la cour auprès de Françoise de Maillé, dame d'Aumont, sa tante, qu'elle accompagna en 1514, lorsqu'elle fut à Boulogne, pour être dame d'honneur de Marie d'Angleterre, nouvelle reine de France, & mourut peu après ce voyage.

XVII. CHRISTOPHE de Rochechouart, seigneur de Chandenier, Javarzai, la Motte-de-Bauçai, &c. né

le 17 décembre 1486, porta, jusqu'à la mort de son pere, le titre de seigneur de la Motte. Il servit aux guerres d'Italie en 1508, & à la bataille de Pavie le 24 février 1524, où il demeura prisonier. Il fut nommé en 1544 l'un des quatre chevaliers, commis pour tenir les états de Bourgogne, où il mourut en 1549. Il avoit épousé 1°. le 8 octobre 1508, *Susanne* de Blezi, fille de *Claude*, seigneur de Blezi & de Couches, & de *Louise* de la Tour, laquelle devint dans la suite héritiere de ses freres; & par ses droits il prétendit à la baronie de la Tour en Auvergne, qu'il poursuivit contre le duc d'Albanie, mari d'Anne de la Tour, comtesse de Boulogne. Après la mort de sa premiere femme, arrivée le 25 novembre 1524, il prit une seconde alliance le 7 octobre 1526, avec *Magdeléne* de Vienne, veuve de *Lazare* Bauldot, seigneur de Cressei-sur-Thil, de Chastenai, &c. & fille de *Philippe* de Vienne, seigneur de Clairvaut, & de *Catherine* de la Guiche, morte le 1 décembre 1567, sans enfans de ce second mariage. Ceux qu'il eut de sa premiere femme furent RENÉ, qui suit; CLAUDE, qui continua *la postérité, dont il sera parlé après son frere aîné; François*, mort sans alliance à Marseille l'an 1535, allant servir en Italie; *Gabrielle*, mariée par contrat du 2 octobre 1535, à *François* Pot, seigneur de Chassingrimont, à laquelle la terre de Blezi échut en partage, où elle mourut en 1568; & *Philippe* de Rochechouart, seigneur de Sainte-Pereuse & de Marigni, puis baron de Couches, par échange qu'il fit avec son frere le 30 juin 1553, pour la terre de Broignon, mort le 8 juin 1587. Il avoit épousé par contrat du premier juin 1558, *Françoise* de Beaufort-Montboissier, morte le premier août 1607, dont il eut *François*, né le 10 mai 1564, mort jeune; *Jean*, baron de Marigni, mort sans alliance le 28 octobre 1621; & *Philippe* de Rochechouart, II du nom, baron de Couches, seigneur de Sainte-Pereuse & de Marigni, chevalier de l'ordre de S. Michel, gentilhomme de la chambre du roi, & mestre de camp d'un régiment d'infanterie, mort le 3 octobre 1631, ayant fait son testament dès le 25 avril 1626, en faveur du seigneur de Chandenier, son cousin, n'ayant point d'enfans de *Louise* d'Agei, fille de *Jacques*, seigneur d'Agei, & d'*Eustache* de Montigni, qu'il avoit épousée le 12 janvier 1621, morte le 7 septembre 1643.

XVIII. RENÉ de Rochechouart, né en 1511, connu sous le nom de *baron de Couches*, fut aussi baron de Broignon. Il fut guidon des gendarmes du baron de Faudoas son oncle, & s'étant trouvé au siége de Metz lors de la défaite du comte d'Aumale par le marquis de Brandebourg, il y fut tué en janvier 1552, sans avoir été marié, *laissant seulement* Jean, bâtard *de Rochechouart, qui fut légitimé en avril* 1552, *& auquel il donna quelques biens.*

XVIII. CLAUDE de Rochechouart, frere puîné du précédent, porta d'abord la qualité de seigneur de Blezi, puis de Belvezure, & enfin celle de seigneur de Chandenier, qu'il eut en partage: il fut aussi seigneur de Javarzai, de la Mothe-de-Bauçai, &c. Dès qu'il fut en état de porter les armes, son pere le mit dans la compagnie de l'amiral Chabot; il fut ensuite enseigne du duc de Montpensier, qu'il accompagna dans toutes les occasions, où il acquit beaucoup d'honneur, & fut tué à la bataille de Saint-Quentin, donnée le jour de saint Laurent en 1557. Il avoit épousé par contrat du 14 décembre 1535, *Jacqueline* de Bauldot, dite *de Mailli*, fille aînée de *Lazare*, seigneur de Cressei, & de *Marguerite* de Vienne sa belle-mere. Elle avoit pris le nom de Mailli, à cause de certaines terres que *Claude* de Mailli son aïeule lui avoit données à cette condition, & mourut le 13 novembre 1564, ayant eu pour enfans, 1. *Christophe*, II du nom, seigneur de Chandenier, &c. né le 24 mars 1546, qui fut élevé enfant d'honneur du dauphin & du duc d'Orléans. Il prit depuis le parti de la religion prétendue-réformée & du prince de Condé, avec lequel il périt au combat de Jarnac le 13 mars 1569, commandant une compagnie de cavalerie, sans avoir été marié. 2. LOUIS, qui suit; 3. *Philippe*, seigneur de Cressei, d'Arc-sur-Thil, la Mothe, &c. né en 1555, qui fut élevé page de la chambre du roi Charles IX, & mourut le 21 janvier 1593, sans alliance; 4. *Antoinette*, née en 1542, mariée par contrat du 27 mai 1570, à *Louis* de Barbezieres, seigneur de Nougeret en Poitou, auquel elle porta la terre de Tarifurnes, qu'elle avoit eue en partage, morte le 15 janvier 1571; 5. *Perronelle*, née en 1545, mariée 1°. par contrat du 3 février 1567, à *François* de Cursai, seigneur de Perçai, dont elle resta veuve en 1573: 2°. en 1576, à *Antoine* de la Chambre, seigneur de la Jarrie & de Belleville, morte en 1586; 6. *Françoise*, née en 1547, alliée par contrat du 17 février 1572, à *Guillaume* de la Colonge, seigneur de la Motte-sur-Dive, & d'Aubigni-la-Ronce. Son frere lui donna en 1578, pour tous ses droits la terre d'Arconçai, qu'il retira en 1581, pour celle de Marei-sur-Thil, & elle ne vivoit plus en 1598; 7. autre *Françoise*, née en 1548, mariée 1°. à *Jacques* de Luxembourg, vicomte de Lonnois & de Saint-Marcel sur Loire, avec lequel elle vivoit en 1575: 2°. à *Antoine* de Guillermi, seigneur de l'Artusie, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de Châlons-sur-Saône, morte sans postérité de ces deux maris; & 8. *Antoinette* de Rochechouart *la Jeune*, née le 19 mars 1549, mariée à *Guillaume* de Drée, seigneur de Beire & de Gissei, qui prit à cause d'elle la qualité de seigneur de Belvezure, morte avant l'an 1586.

XIX. LOUIS de Rochechouart, baron de Chandenier & de Broignon, seigneur de Javarzai, la Mohte-de-Bauçai, &c. chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de sa chambre, & chambellan du duc d'Orléans, né le 4 décembre 1550, fut élevé enfant d'honneur du roi Charles IX, servit en 1570 dans les armées auprès de la personne du duc d'Anjou, qui le retint le 20 septembre 1576, pour l'un de ses chambellans, & le roi le fit gentilhomme de sa chambre le 9 janvier 1580. Il alla par son ordre en Poitou auprès du maréchal de Biron en 1586, & y rendit de grands services, ainsi que les années suivantes. Ayant appris que quelques ligueurs étoient sortis de Poitiers, il voulut les aller charger & les forcer dans une métairie, où ils s'étoient retirés; mais il y fut blessé, & mourut le 17 mars 1590. Il avoit épousé par contrat du 27 octobre 1579, *Marie-Silvie* de la Rochefoucaud, fille de *Charles*, seigneur de Rendan, chevalier de l'ordre du roi, colonel de l'infanterie françoise, & de *Fulvie* Pic de la Mirande. Elle eut la tutelle de ses enfans; & après avoir mis les affaires de sa famille en très-bon état, & marié son fils, elle se retira au couvent des Carmelites du faubourg S. Jacques à Paris, où elle se rendit religieuse en 1610, & y mourut en réputation d'une grande vertu, ayant eu pour enfans, JEAN-LOUIS, qui suit; & *Anne* de Rochechouart, née le 3 janvier 1586, morte sans alliance le 9 mars 1609, & enterrée aux Carmelites, où sa mere fit une fondation à son intention.

XX. JEAN-LOUIS de Rochechouart, comte de Chandenier, baron de la Tour en Auvergne, &c. gentilhomme de la chambre du roi, né le 24 avril 1582, fut élevé auprès du cardinal de la Rochefoucaud, son oncle maternel, lors évêque de Clermont, qui en prit un soin tout particulier. Il fit le voyage d'Italie en 1601, où il se rendit un des meilleurs hommes de cheval de son temps. Il accompagna le roi en son voyage de Sedan, & fut fait gentilhomme de sa chambre le 27 décembre 1609; leva une compagnie de cavalerie en 1622, dans le voyage de Bayonne; se trouva en diverses occasions de guerre, & particulierement au siége de la Rochelle, où il donna des preuves de son courage & de sa valeur. Etant à la cour, il pour-

suivit le jugement de l'affaire de la baronie de la Tour en Auvergne, qui duroit depuis plus de cent ans ; & par arrêt du 2 septembre 1617, la substitution fut déclarée ouverte en sa faveur : ce qui fut confirmé par d'autres arrêts, & exécuté par contrat passé le 10 janvier 1620, avec les commissaires députés à cet effet, ratifié par le roi le 2 février suivant, & homologué au parlement le 18 juillet de la même année, & encore par un autre traité fait à Poitiers avec les députés du roi, le 6 septembre 1620, dont enfin il fut mis en possession le premier octobre 1621. Le roi le nomma chevalier de ses ordres en 1629 ; mais il n'en reçut pas le collier, & mourut à Paris le 11 décembre 1635. Il avoit épousé par contrat du 11 septembre 1609, *Louise* de Montberon, fille de *Louis*, seigneur de Fontaine-Chalandrai, & d'*Heliette* de Vivonne, morte le 31 mai 1654, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *Charles*, né le 10 août 1612, qui fut élevé auprès du cardinal de la Rochefoucaud, son grand oncle, qui lui procura les abbayes de Tournus & de l'Aumône, dite *le petit Cîteaux*, dont il se démit pour prendre le parti des armes; servit le roi dans ses guerres, & mourut à Clermont en Auvergne en novembre 1653, sans avoir été marié ; *Louis*, auquel le roi donna les abbayes de son frere, ausquelles il renonça dans la suite, pour s'appliquer uniquement aux missions, & mourut le 3 mai 1660 à Chamberri, en revenant de Rome; *Jean-Hélie*, chevalier de Malte, prieur de Condé & de Saint-Paulin, mort de peste à Paris le 20 juillet 1627 ; *Claude-Charles*, abbé de Monstier-Saint-Jean, mort le 18 mai 1710; *Marie*, morte sans alliance le 29 janvier 1701, âgée de 87 ans; *Louise*, *Henriette*, *Catherine*, religieuses à la Visitation, faubourg S. Jacques; & *N.* de Rochechouart, morte jeune.

XXI. FRANÇOIS de Rochechouart, marquis de Chandenier, baron de la Tour, &c. servit dans les guerres de Lorraine jusqu'en 1635, puis en Flandre & en Roussillon, aux siéges de Collioure & de Perpignan, en qualité de capitaine aux gardes. Le roi lui donna en 1642, la charge de premier capitaine de ses gardes du corps après la mort du marquis de Gordes : mais étant tombé en disgrace on lui demanda sa démission le 10 janvier 1651 ; il la refusa, & se retira dans ses terres d'Auvergne. Le roi pourvut de cette charge le comte d'Ayen, depuis duc de Noailles. Il ne consentit que plus de vingt ans après à donner sa démission, pour obtenir la permission de revenir à Paris, où il mourut le 14 août 1696, âgé de 85 ans, ayant eu de *Marie* Loup de Bellenave, fille unique de *Claude* Loup, seigneur de Bellenave, & de *Magdeléne* d'Hostun de Claveson, sa premiere femme, qu'il avoit épousée le 3 mai 1646, morte le 27 mai 1649, pour fils unique, *Charles-François* de Rochechouart, marquis de Bellenave, dit *le comte de Limoges*, né le 11 avril 1649, mort sans alliance du vivant de son pere, des blessures qu'il reçut au siége d'Ypres, en avril 1678, où il servoit comme volontaire.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE SAINT-AMAND & de FAUDOAS, issue de celle de CHANDENIER.*

XVII. ANTOINE de Rochechouart, second fils de FRANÇOIS, seigneur de Chandenier, & de *Blanche* d'Aumont, dame de Saint-Amand-en-Puisaye, fut seigneur de Saint-Amand, &c. & par sa valeur s'éleva aux premiers honeurs sous les rois Louis XII & François I. Il fut sénéchal de Toulouse & d'Albigeois, gouverneur de Lomagne & de Riviere-Verdun, capitaine de cinquante hommes d'armes, chevalier de l'ordre du roi, &c. On lui donna le commandement de mille hommes de pied, pour la défense de Marseille contre l'empereur Charles-*Quint*, & il fut blessé à la bataille de Cerizoles en 1544, dont il mourut. Ce seigneur avoit épousé par contrat du 25 octobre 1517, *Catherine* de Faudoas-Barbazan, fille unique & héritiere de *Beraud*, baron de Barbazan, de Faudoas, Montagut, &c. & de *Jeanne* de Cardaillac, dont il eut *Charles* de Rochechouart & de Barbazan, chevalier de l'ordre du roi, baron de Saint-Amand, Faudoas, &c. qui fut marié trois fois ; 1°. par contrat du 8 mai 1550, à *Françoise* de Castelnau & de Clermont, fille de *Pierre*, seigneur de Clermont-Lodève, vicomte de Nebousan, & de *Marguerite* de la Tour, dont il n'eut point d'enfans : 2°. à *Claude* de Humieres, fille de *Jean*, seigneur de Humieres, & de *Françoise* de Contai, morte sans laisser de postérité : 3°. à *Françoise* de Maricourt, fille de *Jean*, baron de Monchi-le-Châtel, & de *Renée* du Quesnel, dont il eut *Marie-Claude* de Rochechouart, dame de Saint-Amand en partie, mariée 1°. à *Charles* de Belleville, comte de Conac, chevalier de l'ordre du roi : 2°. à *Léonor* Chabot, baron de Jarnac ; & *Charlotte* de Rochechouart, dame de Saint-Amand en partie, alliée à *Gilles* du Breuil, seigneur de Theon, de Javarzac & de Châteaubardon; *Jean-Georges* de Rochechouart, second fils, qui fut seigneur de Plieux, &c. & laissa de *Louise*, fille d'*Alain* de Montpezat, seigneur de Loignac en Agenois, & de *Louise* de Montlezun, *Jean* de Rochechouart, mort jeune; autre *Jean*, aussi mort jeune; *Catherine*, femme de *Jean* de Lambés, baron de Savignac; & *Jeanne* de Rochechouart, mariée le 17 mai 1584, à *Antoine*, marquis de Roquefeuil; JACQUES de Rochechouart, troisiéme fils, qui fut seigneur de Faudoas, & continue la postérité; *Jean*, baron de Montagut, mort sans alliance à l'âge de 15 ans; *Honoré-François*, chevalier de Malte en 1550; *Françoise*, mariée en 1542 à *Louis* du Plessis, seigneur de Richelieu; *Anne*, alliée en 1544, à *Jean*, baron de Bazillac; *Claude*, femme de *Jean* du Chesnai, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Neuvi-sur-Loire, &c. & gouverneur de Gien ; *Magdeléne*, mariée le 23 janvier 1554, à *Paul* de Foix, vicomte de Rabat ; & *Philiberte*, religieuse à Marcigni-les-nonains.

XVIII. JACQUES de Rochechouart, baron de Barbazan, Faudoas & Montagut, s'allia le 20 août 1564, avec *Marie* Isalguier, veuve de *Sébastien* de Béon, vicomte de Sere, & fille & héritiere de *Bertrand*, baron de Clermont, &c. & de *Jeanne* de Saint-Etienne, dame de Champarnaut, dont il eut HENRI, qui suit; JEAN-LOUIS, seigneur de Clermont, qui a fait *la branche des seigneurs de* CLERMONT, *rapportée ci-après*; & *Jean-André*, seigneur du Grez, mort sans alliance.

XIX. HENRI de Rochechouart & de Barbazan, baron de Faudoas, capitaine de 50 hommes d'armes, fut tué en 1588, dans les guerres de la religion. Il avoit épousé par traité du 12 décembre 1581, *Susanne* de Montluc, fille de *Blaise*, maréchal de France, & d'*Isabelle* de Beauville, dont il eut PIERRE BERAUD, qui suit; & *Jean-Louis*, baron de Barbazan, qui eut de *Marguerite* de Roquefort sa femme, fille du baron d'Arignac, *Marie*, femme de *Jean-Phœbus* de Rochechouart, marquis de Faudoas, son cousin ; & *Jeanne*, alliée à *Jacques* de Cheverri, baron de la Réole & de Saint-Michel.

XX. PIERRE-BERAUD de Rochechouart, baron de Faudoas, &c. prit alliance en 1613, avec *Henriette* de Foix, fille de *Jean-Georges*, comte de Rabat, & de *Jeanne* de Durfort de Duras, dont il eut entr'autres enfans, JEAN-PHŒBUS, qui suit; *Armand-Jean*, seigneur de Monclar, mort sans alliance ; & *Jean-Roger* de Rochechouart, baron de Barbazan, qui épousa 1°. *Constance* d'Espinás, fille du seigneur de Caladrue : 2°. *Constance* de Villemur, fille d'*Anne* de Villemur, comte de Paillez, & d'*Anne* de Cominges-Peguilhem. Il mourut sans enfans en février 1686. Sa veuve prit une seconde alliance avec *Pierre-Hyppolite* de Béon, seigneur de Casaux.

XXI. JEAN-PHŒBUS de Rochechouart, marquis de Faudoas, &c. mourut le 15 juillet 1683. Il avoit épousé

par contrat du 8 février 1644, *Marie* de Rochechouart, sa cousine germaine, morte fort âgée en 1698, fille de *Jean-Louis*, seigneur de Barbazan, & de *Marguerite* de Roquefort, dont il eut, JEAN-ROGER, qui suit; *Jean-Jacques*, seigneur de Montagut, mort le 20 octobre 1716, laissant de *Gabrielle* de Marost de Brion, *Henriette-Elizabeth*, mariée à *Bernard*, marquis de Cardaillac, seigneur d'Ozon en Bigorre, Villeneuve, &c; *Jeanne-Jacqueline-Gabrielle*; & *Marie-Thérèse* de Rochechouart. Les autres enfans de JEAN-PHOEBUS furent *Joseph*, mort chevalier de Malte; *Jean-Louis*, marquis de Faudoas, après la mort de son neveu, qui épousa en 1716, *Marie-Anne* de Cominges-Burniquel; *Marie-Anne*, morte en 1690; *Jeanne* & *Constance* de Rochechouart.

XXII. JEAN-ROGER de Rochechouart, marquis de Faudoas, premier baron chrétien de Guienne, &c. mourut le 30 octobre 1692. Il avoit épousé en 1668, *Marguerite* de Bossost, fille unique de *Roger* de Bossost, comte d'Espenan, lieutenant général des armées du roi, gouverneur de Philisbourg, & de *Paule* d'Astarac de Fontrailles. Elle mourut en couches le 26 avril 1679, laissant pour fils unique JEAN-PAUL, qui suit.

XXIII. JEAN-PAUL de Rochechouart, marquis de Faudoas, &c. mourut sans postérité le 29 septembre 1696. Il avoit épousé le 2 juillet précédent *Gabrielle-Françoise* de Chabannes, fille de *Henri*, marquis de Curton, & de *Gabrielle* de Monlezun de Besmaux, laquelle, après la mort de son mari, s'est rendue religieuse aux filles de S. Dominique de Montargis, où elle a fait profession le 29 octobre 1702.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE CLERMONT, issue de celle de FAUDOAS.*

XIX. JEAN-LOUIS de Rochechouart, seigneur de Clermont d'Isalguier, fils puîné de JACQUES de Rochechouart, baron de Barbazan, Faudoas, &c. & de *Marie* d'Isalguier, épousa le 18 janvier 1599, *Jeanne* de Béon, fille de *Bernard*, seigneur du Massés, & de *Gabrielle* de Marast, dont il eut *Bernard*, mort sans alliance; JEAN-FRANÇOIS, qui suit; *Jean-Louis-Charles*, abbé de la Case-Dieu; *Jean-Pierre*; *Marguerite*; *Marie-Louise-Isabeau*, femme d'*Ogier* de la Mothe, seigneur d'Isault; & *Henriette* de Rochechouart, mariée à *N.* baron de la Mazere & de Gramont.

XX. JEAN-FRANÇOIS de Rochechouart, baron de Clermont & de Lescure, vicomte de Solan, mourut le 27 juin 1659, laissant de *Jeanne* de Foix, fille de *Henri-Gaston*, comte de Rabat, & de *Jeanne* de Pardaillan, qu'il avoit épousée en 1640, JEAN-JOSEPH-GASTON, qui suit; *Charles*, capitaine de cavalerie, mort sans alliance; *Jean-Pierre*, reçu chevalier de Malte en 1662; *Anne-Marie*, alliée en 1655, à *Jean-Pierre-Gaston* de Sirgan, vicomte d'Erce; *Marguerite*, femme de *N.* seigneur de Caudeval en Languedoc; & *Guyonne-Chrysante* de Rochechouart, mariée à *N.* de Touges, seignenr de Noaillan en Guienne.

XXI. JEAN-JOSEPH-GASTON de Rochechouart, baron de Clermont, fut marié 1°. en 1666, avec *Marie* de Montesquieu, fille & héritiere de *Pierre* de Montesquieu, seigneur de Saint-Louis de Solages, & d'*Anne* de Hautpoul: & 2°. avec une fille de la maison de Montfaucon de Rogles, de laquelle il n'eut qu'un fils, mort jeune au service. Il laissa de la premiere, CHARLES de Rochechouart, comte de Clermont, qui suit; *Jean-François* de Rochechouart, mort sans alliance; *Anne-Marie* de Rochechouart, femme du seigneur d'Espanez; & *Chrisante* de Rochechouart, premiere femme de *Pierre* du Bouzet, seigneur de Montagut, diocèse d'Auch.

XXII. CHARLES de Rochechouart, comte de Clermont, vicomte de Soulan, seigneur d'Aureville, la Barthe, le Seure & Goyrans, épousa 1°. par contrat du 27 novembre 1702, *Françoise* de Montesquieu, fille de *Jean Hiacinthe* de Montesquieu, baron de la Tour-de-France, & de *Marie-Anne* de Roux Montet: & 2°. vers l'an 1728 *N...* de Maniban, sœur de *François-Honoré* de Maniban de Casaubon, archevêque de Bourdeaux, & auparavant évêque de Mirepoix, & veuve de *Jean-Galbert* de Campistron, chevalier de l'ordre de saint Jacques en Espagne, commandeur de Chiménes, marquis de Penango dans le Montferrat, l'un des quarante de l'académie françoise, & membre de celle des jeux floraux de Toulouse, ci-devant secrétaire général des galeres de France, mort le 11 mai 1723. Du premier mariage sont venus, 1. FRANÇOIS-CHARLES de Rochechouart, marquis de Faudoas, qui suit; 2. *Marie-Anne* de Rochechouart, née le 26 août 1704, morte jeune; 3. *François-Claude* de Rochechouart, appellé *le vicomte de Clermont*, né le 16 décembre 1705, lieutenant dans le regiment royal de Vaisseaux infanterie, l'an 1724; 4. *Jean-Louis* de Rochechouart, né le 19 janvier 1707, mort en bas âge; 5. *Jean-François-Joseph* de Rochechouart de Faudoas, né le 28 janvier 1708, évêque duc de Laon, second pair de France, comte d'Anisy, en 1741; abbé commandataire de l'abbaye de S. Remy de Reims en 1745; nommé au cardinalat, par S. M. le roi de Pologne, électeur de Saxe, en 1756; grand aumônier de la reine en 1757; nommé ambassadeur de France auprès du saint siége, la même année 1757; 6. *Pierre-Paul* de Rochechouart Faudoas, né le 7 juin 1709, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, lieutenant dans le régiment du roi infanterie, l'an 1724, mort; 7. *Joseph* de Rochechouart, né le 7 juin 1710, mort en bas âge; 8. *Gaston* de Rochechouart, né le 26 août 1711, mort au mois de décembre 1755; 9. *Roger* de Rochechouart, né le 22 octobre 1713; 10. *Alexandre* de Rochechouart, né le 20 août 1714, mort en bas âge; 11. *Jean-Louis-Roger*, marquis de Rochechouart, né le 1 février 1717, colonel du régiment d'Aquitaine, infanterie, brigadier des armées du roi, menin de monseigneur le dauphin, marié le 3 juin 1751, à *Charlotte-Françoise* de Faulcon de Rys, fille de feu *Jean-Baptiste Gaston*, comte de Charlevalle, capitaine au régiment des gardes françoises. La marquise de Rochechouart a été nommée dame de mesdames de France en 1751. 12. *Pierre-Paul-Etienne*, vicomte de Rochechouart, né en avril 1724, capitaine de vaisseau en 1757.

XXIII. FRANÇOIS-CHARLES de Rochechouart, comte de Rochechouart, le chef du nom & des armes de Rochechouart, né le 27 août 1703, marquis de Faudoas, premier baron chrétien de Guyenne, comte de Clermont & d'Aureville, vicomte de Soulan, seigneur de Caudeval & autres lieux, baron des états de Languedoc; fut d'abord colonel d'un régiment de son nom, ensuite du régiment d'Anjou infanterie; brigadier le 20 février 1743; maréchal de camp le 1 mai 1745; lieutenant général du 10 mai 1748; ministre plénipotentiaire de sa majesté, près l'Infant Dom Philippe, duc de Parme, en 1754; gouverneur & lieutenant général pour sa majesté, des ville & duché d'Orléans, pays Orléanois, Chartrain, Dunois, Sologne, Vendomois, Blaisois, & dépendances, & de la ville & du château d'Amboises en 1757; nommé chevalier des ordres du roi le 1 janvier 1759. Il a épousé le 13 décembre 1728, *Marie-Françoise* de Conflans d'Armentieres, fille de feu *Michel* de Conflans, marquis d'Armentieres, comte de Nanteuil, vicomte d'Auchy-le-Château, premier gentilhomme de la chambre de S. A. R. Philippe, roi de France, duc d'Orléans, régent du royaume, & de *Diane-Gabrielle* de Jussac, sa veuve, dame de madame, duchesse de Berry, ensuite dame de S. A. R. madame, duchesse d'Orléans. La comtesse de Rochechouart a été nommée dame de madame la dauphine en 1744. Leurs enfans sont 1. *Aimeri-Louis-Roger*, fils unique,

née le 15 novembre 1744 : 2. *Diane Adelaïde*, mariée à *Louis Florent*, comte du Châtelet, colonel de Quercy, aujourd'hui du régiment de Navarre, brigadier des armées du roi, & menin de monseigneur le dauphin. 3. *Zephirine Félicité*, mariée à *N.*.... marquis de Damas d'Antigny, d'abord capitaine dans le régiment du roi, dragons, aujourd'hui colonel dans les grenadiers de France.

*BRANCHE DE JARS.*

XVI. JEAN de Rochechouart, seigneur de Jars & de Breviande, second fils de JEAN, seigneur de Chandenier, & d'*Anne* de Chaunai, fut partagé par son frere aîné le 11 novembre 1497, des terres de Jars & de Breviande, & mourut au mois de février de la même année (vieux stile.) Il avoit épousé par contrat du 22 janvier 1494, *Anne* de Bigni, fille de *Charles*, seigneur d'Aisnai, & de *Jeanne* Aramite, dame de la Gorse en Auvergne ; elle se remaria le 4 juin 1499, avec *Pierre*, seigneur de Bonnai, & de Moret en Bourbonnois, ayant eu de son premier mari pour fils unique GUILLAUME, qui suit.

XVII. GUILLAUME de Rochechouart, seigneur de Jars & de Breviande, &c. premier maître d'hôtel de la maison du roi, chevalier de son ordre, & gouverneur de la personne des fils de France, qui furent les rois Charles IX, Henri III, & le duc d'Alençon. Après s'être distingué à la guerre & à la cour, il mourut en 1568. Il avoit épousé 1°. *Louise* d'Autri, dame de la Brosse, de Châtillon-le-Roi, & Montmerault, fille d'*Ithier* d'Autri, seigneur de la Brosse, Châtillon, &c. & de *Philippe* Marafin, dame de Boiteaux, morte le 28 novembre 1539 : 2°. le 23 juin 1544, *Antoinette* d'Yaucourt, veuve d'*Antoine* de Pisseleu, seigneur de Marceilles, & fille de *Jean*, seigneur d'Yaucourt, & de *Marie* d'Abbeville. Du premier mariage vinrent FRANÇOIS, qui suit ; *Louise*, dame de Boiteaux, mariée en 1541, à *Charles* de la Grange, seigneur de Montigni ; *N.* & *N.* de Rochechouart, religieuses. Du second lit sortirent GUI, qui a fait *la branche de* CHASTILLON-LE-ROI, *rapportée ci-après* ; *Joachim*, mariée 1°. en 1563, à *Antoine* du Mesnil-Simon, seigneur de Parazi : 2°. à *Charles* Martel, seigneur de Rannes & de Bacqueville ; *Anne*, alliée en 1564, à *Claude* de la Porte, seigneur de Pesselieres ; *Jeanne*, mariée en 1566, à *Adrien* des Noyers, seigneur de Mainvilliers & d'Ezarville ; *Marguerite*, alliée 1°. en 1573, à *Guillaume* Allegrin, seigneur de Valence : 2°. à *Guillaume-Perdriel*, seigneur de Baudigni.

XVIII. FRANÇOIS de Rochechouart, seigneur de Jars, de la Brosse, &c. fut lieutenant de la compagnie des gendarmes du comte de Chaulnes, puis maître d'hôtel du roi en 1568, & chevalier de l'ordre en 1569. Il rendit de grands services dans les guerres de la religion, & au siége de Sancerre en 1573, & mourut en 1576. Il avoit épousé 1°. en 1565, *Antoinette* de Pisseleu, dame de Marceilles, fille d'*Antoine* de Pisseleu, seigneur de Marceilles, & d'*Antoinette* d'Yaucourt sa belle-mere : & 2°. en 1568, *Anne* de Berulle, dame de Nancrai, veuve d'*Edme* de Prie, baron de Monpoupon, &c. & fille de *Galeas* de Berulle, seigneur de Vieil-Verger, &c. & de *Louise* de Neufuis, morte le 14 avril 1603. Il eut pour enfans de la premiere, FRANÇOIS, qui suit ; & de la seconde, LOUIS, seigneur de la Brosse, qui a fait *la branche des seigneurs de la* BROSSE, *rapportée ci-après* ; *Charles*, seigneur de Nancrai, tué à la bataille de Coutras à l'âge de 20 ans ; *Jeanne*, mariée le 31 décembre 1591, à *François* de Thibault, seigneur de Villegenon, &c ; *Marie*, alliée le 20 décembre 1601, à *Charles* Paviot, seigneur de la Boissi-le-Sec ; *Louise* religieuse à S. Dominique de Montargis ; *Jeanne*, religieuse à N. D. de Charenton ; & *Françoise* de Rochechouart, religieuse aux Annonciades de Bourges.

XIX. FRANÇOIS de Rochechouart, II du nom, seigneur de Jars & de Marceilles, &c. né en 1566 ; fut gentilhomme de la chambre du roi, & mourut le 31 décembre 1596, laissant d'*Anne* de Monceaux, fille de *Gui* de Monceaux, seigneur de Houdan en Braye, & de *Jeanne* de la Châtre, qu'il avoit épousée par contrat du 23 mai 1579, morte le 1 juillet 1620, GABRIEL, qui suit ; *Guillaume*, né le 18 juillet 1590, qui périt sur mer, étant capitaine d'un vaisseau ; *François*, commandeur de Lagni-le-Sec, de l'ordre de Malte, abbé de saint Satur, &c. mort le 10 avril 1670 ; & *Jacqueline*, née le 11 novembre 1587, morte sans alliance le 25 février 1620.

XX. GABRIEL de Rochechouart, seigneur de Jars, &c. né en 1580, mourut le 14 décembre 1649. Il avoit épousé en 1611, *Christophlette* le Goux, dame de Maizieres sous Brienne, dont il eut *Gabriel*, mort jeune ; & *Jacqueline*, dame de Marceilles, mariée en 1643, à *François* de Carvoisin, seigneur de Frocourt, &c.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA BROSSE & du* MONCEAU, *issue de celle de* JARS.

XIX. LOUIS de Rochechouart, seigneur de la Brosse, de Montigni, de Nancrai, &c. fils aîné de FRANÇOIS, seigneur de Jars, & d'*Anne* de Berulle, sa seconde femme, naquit en 1569. Il fut guidon, puis lieutenant des gendarmes du maréchal de Montigni son cousin ; commanda la compagnie des gendarmes du maréchal de la Châtre ; & dans ces emplois il servit fidélement le roi Henri IV. Depuis il se retira chez lui, & mourut le 2 novembre 1627. Il avoit épousé 1°. en décembre 1595, *Catherine-Marie* de Castelnau, dame de la Lande & de Briou, fille de *Michel*, seigneur de Mauvissiere, comte de Beaumont-le-Roger, baron de Joinville, &c. capitaine de cinquante hommes d'armes, chevalier de l'ordre, ambassadeur en Angleterre, &c. & de *Marie* Bochetel, morte à Montigni le 2 juillet 1612 : 2°. le 10 février 1614, *Louise* Piédefer, dame de Basoches, veuve de *Jacques* d'Anglure, vicomte d'Estauges, dont il n'eut point d'enfans. De la premiere il eut LOUIS II, qui suit ; *Anne*, née le 11 février 1597, & mariée en 1613, à *Gédéon* des Mazis, seigneur du Tronchet, Bregi, &c ; *Gabrielle* & *Charlotte*, religieuses à l'Annonciade de Bourges ; & *Marie*, dame de Briou, née en 1610, & mariée en 1629, à *Claude* des Moulins, seigneur de Sepoix.

XX. LOUIS de Rochechouart, II du nom, seigneur de la Brosse, né le 6 octobre 1601, fut élevé auprès du comte de Soissons, servit à la guerre contre les Huguenots, fut député de la noblesse de la châtellenie de Neufville en 1649, & mourut à Montigni le 20 septembre 1652. Il avoit épousé en 1628, *Louise* Lami, fille aînée & principale héritiere d'*Isaac* Lami, baron de Louri, &c. & de *Marguerite* Cautel, dont il eut ISAAC-LOUIS, qui suit ; *Louis*, chevalier de Malte, né le 5 octobre 1635 ; JOSEPH, qui a fait *la branche des seigneurs de* FONTAINE-BEAUDAN, *rapportée ci-après* ; *Susanne*, née le 22 juin 1630, mariée le 26 juin 1650, à *Pierre* de Chaludet, vicomte de Lissermeau, &c ; & *Louise* de Rochechouart, née le 7 juin 1631, marié en octobre 1653, à *François* de Courtenai, seigneur de Changi ; & autres filles.

XXI. ISAAC-LOUIS de Rochechouart, seigneur de Montigny, de la Brosse & du Monceau, baron de Loury, né le 25 novembre 1632, & maintenu dans son ancienne noblesse par jugement de l'intendant de la généralité d'Orléans, du 29 mars 1667, mourut vers le commencement de l'année 1683. Il avoit épousé 1°. par contrat du premier décembre 1659, *Françoise* le Conquérant, fille de *Jean* le Conquérant, écuyer, seigneur de Présfontaine, & de *Françoise* Harlaut : &

2°. le 27 octobre 1677, *Marie-Christine* de Machau, veuve de *Florimond* de Pathay, baron de Clereau en Beauce, & fille de *Christophe* de Machau, seigneur de Chambon, capitaine au régiment de Conty, & lieutenant de roi à Saint-Jean-de-Losne, & de *Louise* Favereau. Du premier mariage sont venus Louis de Rochechouart, seigneur de Montigny, qui suit; & *Elizabeth-Louise* de Rochechouart, mise avec son frere sous la tutelle de *Gilles* de la Grange, seigneur d'Arquien, par acte du 24 mars 1683. Du second mariage sont venus *Marthe-Susanne* de Rochechouart, mariée en 1697, avec *François-René* du Bellay, seigneur de la Courbe, né le 7 novembre 1651, chef du nom & armes de sa maison, & premier écuyer du prince de Conti, mort en 1709; & *Alexandre* de Rochechouart, aîné de la précédente, né en 1678, appellé d'abord *le chevalier*, & ensuite *le marquis de Jars*, capitaine de cavalerie, fait capitaine colonel des gardes du corps de Louise-Elizabeth d'Orléans, reine seconde douairiere d'Espagne, le 7 février 1726, & mort de la petite vérole au château de Meudon, le 12 août 1731, dans la cinquante-quatriéme année de son âge. Il avoit été marié le 8 février 1701, avec *Anne-Marie* Angier de Lohéac de Crapado, fille de *Henri-Albert* Angier de Lohéac, marquis de Crapado, & de *Louise* de Chastelier. De cette alliance sont venues *Adelaïde-Céleste* de Rochechouart, née en 1701, morte à Paris le 12 novembre 1737; & *Julie-Sophie* de Rochechouart, mariée le 23 août 1728, avec *Bertrand*, vicomte de Rochechouart, des seigneurs du Bastiment.

XXII. Louis de Rochechouart, seigneur de Montigny & du Monceau, fut dans sa jeunesse enseigne & lieutenant de galéres. Il est mort dans son château de Montigni le 14 mai 1737, âgé de près de 73 ans. Il avoit épousé par contrat du 11 avril 1691, *Elizabeth* de Cugnac, fille de *Philippe* de Cugnac, baron de Jouy, près de Pithiviers en Beauce, & d'*Elizabeth* de Morainville. Il en a eu *Louis-Philippe-Esprit-Juvenal* de Rochechouart, qui suit; *Pierre-Jules-César* de Rochechouart Montigny, d'abord vicaire général de l'évêque d'Orléans, & nommé prieur commendataire du prieuré de Saint-Lo de Rouen au mois de novembre 1724, nommé au mois d'août 1733 à l'évêché d'Evreux, & au mois d'août 1753 à l'évêché de Bayeux; *Joseph-Alexandre* de Rochechouart, qui a été élevé page de la chambre du roi, marié en 1730 à la Martinique; & *Louise-Elizabeth* de Rochechouart, née le 5 décembre 1702, reçue au nombre des demoiselles de saint Cyr en 1713, puis mariée le 10 décembre 1731, avec *Henri* Lambert d'Erbigny, marquis de Thibouville, né le 4 décembre 1710, mestre de camp du régiment de dragons de la reine, par commission du 5 décembre 1731, qui s'est démis de ce régiment au mois de janvier 1734.

XXIII. Louis-Philippe-Esprit-Juvenal de Rochechouart, seigneur du Monceau, &c. reçu chevalier de l'ordre royal & militaire de N. D. du Mont-Carmel, le 6 décembre 1721, capitaine de grenadiers dans le régiment de la reine, & chevalier de S. Louis, mort à Nancy, en 1744. Il avoit épousé en 1740, *Marie-Suzanne* de Pinguet de Susemon, veuve de *Jean-Baptiste*, baron de Bouzier de Villers, conseiller d'état, & garde des sceaux de *Léopold*, duc de Lorraine, dont il n'a point eu d'enfans.

*Branche des seigneurs de Fontaine-Beaudan, issue de celle de la Brosse.*

XXI. Joseph de Rochechouart, fils puîné de Louis, seigneur de la Brosse, & de *Louise* Lami, né le 17 juin 1645, fut seigneur de Fontaine-Beaudan, la Sauffaye, &c. & lieutenant colonel du régiment de Vivonne. Il avoit épousé en 1687, *Marie-Magdeléne* de Valencienne, dont il eut, Joseph-Louis, qui suit; Louis-Victor, *dont la postérité est rapportée ci-après*; Jean-Victor, *dont la postérité sera aussi rapportée ci-après*; & *Louise* de Rochechouart.

XXIII. Joseph-Louis de Rochechouart, seigneur de Fontaine-Beaudan, la Sauffaye, &c. chevalier de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, capitaine au régiment de la Gervaisaie, né le 7 mars 1689, a épousé le 10 juin 1721, *Marie-Jeanne* le Vassor de Courdr, dont il a eu Joseph Louis-Michel, qui suit.

XXIV. Joseph-Louis-Michel de Rochechouart, né le 5 mai 1722, a été capitaine au régiment de Navarre. Il a épousé *Marie-Anne-Elizabeth* de Daldar de Melleville, dont il a eu *Joseph-Alexandre-François*, né le 8 juin 1750, mort en bas âge; *Marie-Jeanne-Radegonde*, née le 13 août 1751, morte aussi en bas âge; & *Louis-Pierre-Jules-César*, né le 12 février 1755.

XXIII. Louis-Victor de Rochechouart, capitaine des vaisseaux du roi, chevalier de S. Louis; a épousé le 15 janvier 1732, *Marie-Françoise* de Motet, dont il a eu 1°. *Louise-Françoise*, née le 15 octobre 1732, mariée en 1754 à *Joseph* le Brun, marquis de Dinteville, lieutenant des vaisseaux du roi, & chevalier de S. Louis, mort le 3 janvier 1757, ayant laissé, *Louis-Victor-Casimir*, né le 31 mars 1756; & *Heléne*, née en juillet 1757; 2. *Marie-Anne-Claude*, née en septembre 1736, mariée en 1758 à *Jean-Antoine*, marquis du Chaylar, veuf de *Marie-Françoise-Gasparine* de Grammont; 3. *Louis-René*, né en 1738, garde-marine, mort en 1756; 4. & 5. deux autres filles, mortes en bas âge.

XXIII. Jean-Louis de Rochechouart, chevalier de S. Louis, après avoir servi dans la marine, a épousé en 1724, à la Martinique, *Louise-Victoire* Pocquet, dont il a eu 1. *Marie-Louise-Céleste*, née le 11 mai 1730, mariée le 2 mai 1752, à *Louis-Charles* le Vassor de la Touche, chevalier de S. Louis, capitaine de vaisseau du roi, & inspecteur des troupes de la marine. De ce mariage sont nés, *Louis-Jean-François* le 25 juin 1753, & *Louis-Charles* le 18 juillet 1754 2. *Victoire-Rose-Parfaite*, née en 1734; 3. *Louis-Claude*, né en 1735, mort enseigne de vaisseau, en février 1756; 4. *Louise-Françoise*, née en 1739; 5. *Camille*, née en 1740.

*Branche de Chastillon-le-roi, issue de celle de Jars.*

XVIII. Gui de Rochechouart, seigneur de Châtillon-le-roi, Breviande, Greneville, &c. capitaine de cinquante hommes d'armes, & gouverneur de Blois, fils aîné de Guillaume, seigneur de Jars, & d'*Antoinette* d'Yaucourt, sa seconde femme, mourut le 16 décembre 1591, à Compiegne, des blessures qu'il avoit reçues pour le service du roi au siége de Noyon. Il avoit épousé en septembre 1577, *Gabrielle* d'Allonville, dame de Saint-Cyr, du Monceau, &c. fille de *François*, seigneur d'Ossonville, & de *Jeanne*, dame du Monceau, &c. dont il eut Gui II, qui suit; *François* de Rochechouart, seigneur de Saint-Cyr, Gommerville, &c. écuyer ordinaire de la reine Anne d'Autriche, lequel épousa en 1619, *Antoinette* de Beauclerc, fille de *Charles*, baron d'Acheres, &c. secrétaire d'état, & mourut sans enfans l'an 1652; & *Gabrielle*, née le 9 mai 1583, mariée en juin 1602, à *Jean-Jacques* de la Grange, vicomte de Soulangis, seigneur d'Arquien.

XIX. Gui de Rochechouart, II du nom, seigneur de Châtillon-le-Roi, Greneville, &c. capitaine de cinquante hommes d'armes, né le 27 mai 1580, mourut au siége de Saint-Jean-d'Angeli le 23 juin 1621. Il avoit épousé en septembre 1611, *Louise* d'Estampes, fille de *Louis*, seigneur d'Autrui, &c. dont il eut pour fille unique, *Marie-Marguerite* de Rochechouart, dame de Châtillon-le-Roi, mariée en janvier 1637, à

*Alexandre* de Séve, seigneur de Châtignonville, &c. maître des requêtes, conseiller d'état ordinaire, & prevôt des marchands de la ville de Paris l'an 1654, morte en octobre 1661.

*BRANCHE DES SEIGNEURS ET DUCS DE MORTEMART.*

IX. La branche de Rochechouart Mortemart, qui subsiste depuis plus de quatre cens ans, a pour tige GUILLAUME de Rochechouart, second fils d'AIMERI, VIII du nom, vicomte de Rochechouart, & de *Marguerite* de Limoges. Il eut par partage fait avec ses freres l'an 1256, les terres de Saint-Vertunien, de Péruse, la Mortagne & Salagnac; & fut encore seigneur de Mortemart. Le nom de sa femme étoit *Marguerite.* Ils élurent leur sépulture en l'église du prieuré de Grandmont, où il fut enterré l'an 1272, & laisserent trois fils, *Guillaume*, seigneur de Mortemart, mort sans postérité après l'an 1292; FOUCAUT, seigneur de Mortemart, qui suit; & *Gui*, seigneur de Tonnay-Charente, &c. capitaine de Blavet, qui mourut aux guerres de Flandre, & laissa de *Sibylle* sa femme, *Guillaume*, seigneur de Tonnay-Charente, vivant l'an 1319.

X. FOUCAUT de Rochechouart, seigneur de Mortemart, régla l'an 1311, les différends qu'il avoit avec le prieur de Grandmont pour la sépulture de son pere, dont il fut obligé de faire porter les ossemens à Grandmont, & mourut l'an 1338, laissant d'*Almodie* de Mont-rocher sa femme, AIMERI, qui suit; *Foucaut*, mort sans postérité; *Simon*, prevôt de l'église de Tours; *Aimar*, chanoine de Limoges; *Catherine*, femme de *Gaillard*, seigneur de la Mothe; & *Laure*, mariée à *Hugues* de Montausier, seigneur de Giac.

XI. AIMERI de Rochechouart, I du nom, seigneur de Mortemart, fut fait prisonier de guerre par les Anglois en 1346, comme on l'apprend d'un compte de Jacques Lempereur, trésorier des guerres; est qualifié capitaine ès parties de Languedoc, par-deça la Dordogne, & sénéchal de Toulouse & d'Albigeois, le 26 novembre 1351, & fit son testament en 1353, étant capitaine souverain pour le roi en Poitou, Limosin, Saintonge, &c. Il fonda en 1365, en l'église de Limoges, une messe au sépulcre de S. Martial, & fut tué à l'assaut de Surgeres, d'où son corps fut porté en l'abbaye de Cluni, comme il l'avoit ordonné. De lui & d'*Ayde* de Pierre-Buffiere sa femme, naquirent, *Foucaut* de Rochechouart, morte sans enfans; AIMERI, qui suit; & *Marguerite*, qui épousa 1°. *André* de Prie, seigneur de Gargilesse: 2°. *Huges* d'Amboise, seigneur de la Maisonfort.

XII. AIMERI de Rochechouart, II du nom, seigneur de Mortemart, &c. conseiller & chambellan du roi, sénéchal de Limosin, fut fait chevalier par le prince de Galles au voyage d'Espagne; & depuis étant entré au service du roi, il aida à chasser les Anglois du Poitou & de la Guienne. Il testa l'an 1393, fit diverses fondations, & élut sa sépulture aux Cordeliers de Poitiers, *Jeanne* d'Archiac sa premiere femme, fille de *Jean*, seigneur de Saint-Germain & de Vivonne, lui donna sujet de se plaindre de sa conduite. Il la tint en prison dans le château de Verac, où elle mourut l'an 1378, & il obtint rémission de l'emprisonement de sa femme en mars 1379. Il prit une seconde alliance avec *Jeanne* d'Angle, dame de Montpipeau, par donation d'*Amauri* Pean, chanoine de Chartres, son oncle. Elle étoit fille de *Gabriel*, seigneur d'Angle, & de *Jeanne* Pean. Le seigneur de Mortemart eut du premier lit, *Guillaume*, qui céda ses droits à ses freres l'an 1426; & *Marguerite*, mariée 1°. à *Bertrand* de Chanac, seigneur de Bourg: 2°. le 26 octobre 1394, à *Gilles* de Brisai. Du second lit sortirent, *Guichard*, seigneur de Mortemart, &c. mort sans lignée; JEAN, qui suit; *Gui*, évêque de Saintes depuis l'an 1426, jusqu'en 1460; *Louis*, seigneur de Montpipeau, tué au combat de Patai donné contre les Anglois le 12 février 1428, sans laisser d'enfans de *Jeanne* de Martreuil, qu'il avoit épousée le 7 août 1424; & *Catherine*, dame de Boissec; mariée l'an 1404, à *Olivier* de Saint-Georges, seigneur de Verac.

XIII. JEAN de Rochechouart, I du nom, seigneur de Mortemart, de Vivonne, &c. fut pris à la bataille d'Azincourt en 1415. Depuis il fut chambellan du roi Charles VII, qui lui donna le gouvernement de la Rochelle en 1426, se trouva à la journée de Beaugé l'an 1438, & mourut avant le 26 juillet 1444. Il avoit épousé 1°. *Jeanne* Turpin, fille de *Lancelot*, seigneur de Crissé, &c. & de *Denyse* de Montmorenci: 2°. *Jeanne*, fille de *Jean* de Torsai, seigneur de Lezai, maître des arbalêtriers de France, & de *Marie* d'Argenton: elle se remaria à *Philippe* de Melun, seigneur de Laborde. Les enfans du premier lit furent, *Pierre* & *Aimeri*, morts sans alliance; *Louise*, mariée en 1444, à *Jean* de Sainte-Maure, seigneur de Nesle, &c. & *Jeanne*, qui s'allia en 1451, à *Jacques* de Beaumont, seigneur de Bleffuire. Ceux du second lit furent, JEAN II, qui suit; *Louis*, évêque de Saintes, élu en 1460, prélat docte & vertueux, qui fit son église héritiere de ses biens; *Radegonde*, mariée en 1458, à *Louis* de Montberon, seigneur de Fontaines; & *Marie*, femme de *Jean* d'Estampes, seigneur de la Ferté-Imbault.

XIV. JEAN de Rochechouart, II du nom, seigneur de Mortemart & de Montpipeau, de Vivonne, &c. mourut le 30 mars 1477. Il avoit épousé par contrat du 10 octobre l'an 1457, *Marguerite*, fille de *Pierre* d'Amboise, seigneur de Chaumont, & d'*Anne* de Beuil de Sancerre, laquelle fit son testament le 15 février 1495, ayant eu pour enfans, *Jean*, archidiacre d'Aunis; AIMERI III, qui suit; *Charles*, seigneur de Montpipeau, &c. bailli de Rouen en 1497, mort sans lignée; *Pierre*, seigneur de Vouillé, évêque de Saintes l'an 1493; *Louis*, abbé de Monstier-neuf, & archidiacre d'Aunis; *Jean*, dit *le Jeune*, archidiacre de Saintes en 1490 & 1498; *Anne*, mariée l'an 1480, à *Guillaume* de Vergi, seigneur de Fonvens, &c. maréchal & sénéchal de Bourgogne; *Magdeléne*, accordée l'an 1498, à *Pons* de Gontaut, seigneur de Biron; & *Jeanne*, alliée en septembre 1488, à *Jean* de Châtillon, baron d'Argenton, seigneur de la Grève, Farcheville, &c.

XV. AIMERI de Rochechouart, III du nom, seigneur de Mortemart, de Tonnay-Charente, &c. conseiller & chambellan du roi, & sénéchal de Saintonge, fut gouverneur de Saint-Jean d'Angeli l'an 1500, puis viguier de Toulouse, en considération des services qu'il avoit rendus dans la guerre d'Italie contre les Vénitiens l'an 1509, & vivoit en 1516. Il avoit épousé l'an 1494, *Jeanne* de Pontville, dit de *Rochechouart*, dame de Mauzé, terre qu'il céda depuis au vicomte de Rochechouart, pour partie de l'acquisition qu'il fit de lui le 17 octobre 1511, de celle de Tonnay-Charente. Elle étoit fille de *Jean* de Pontville, & d'*Anne*, vicomtesse de Rochechouart, dont il eut pour enfans, FRANÇOIS, qui suit; *Louis*, seigneur de Montpipeau, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur des enfans de France, &c. né en 1510, mort le 22 juin 1566; *Aubin*, évêque de Sisteron l'an 1543; *Aimeri*, abbé de S. Savin, puis évêque de Sisteron après son frere; *Anne*, née en 1506, mariée l'an 1519, à *Jean-Baptiste*, seigneur de Villequier, vicomte de la Guierche, & autres enfans morts jeunes.

XVI. FRANÇOIS de Rochechouart, baron de Mortemart, seigneur de Tonnay Charente, de Vivonne, &c. chevalier de l'ordre du roi, né le 25 décembre 1502, conduisit l'arriere-ban de Poitou au siége de Perpignan, & rendit plusieurs services aux rois François I &

Henri II. Ce seigneur avoit été accordé dès l'âge de sept ans le 16 novembre 1509, à *Renée* Taveau, fille unique & héritiere de *Léon*, baron de Mortemart, seigneur de Lussac, de Vervieres, du Bouchet-en-Brenne, &c. & de *Jeanne* Frottier-Preuilli. On conte que cette dame étant tombée en pamoison, fut crue morte, & fut ensevelie avec un diamant à son doigt; qu'un de ses domestiques voulant dérober ce bijou, ouvrit son cercueil la nuit, & la trouva vivante; & que depuis elle eut encore des enfans: ce qui a donné lieu à la fable, qui court encore en Poitou, que François de Mortemart avoit eu des enfans d'un démon succube, qui avoit pris la forme d'une femme. Cette dame rentra en 1553 au droit ancien que les seigneurs de Tonnay-Charente avoient de garder en armes le chef de S. Jean d'Angeli, que l'abbé étoit obligé de leur remettre la veille & le jour de la fête de ce saint. Les enfans de ce mariage furent René, qui suit; *Gabrielle*, née le 27 octobre 1530, mariée 1°. en février 1547, à *François*, seigneur de Goulaines: 2°. à *René* de Volvire, seigneur de Ruffec, gouverneur d'Angoumois: 3°. l'an 1565, à *Louis* de Saint-Gelais, seigneur de Lansac, chevalier des ordres du roi, & chevalier d'honneur de la reine Catherine de Médicis; & *Magdeléne*, promise l'an 1554, à *Baudouin* de Goulaines, morte avant le mariage.

XVII. René de Rochechouart, baron de Mortemart & de Montpipeau, seigneur de Tonnay-Charente, de Vivonne, de Lussac, de Verrieres, du Bouchet, Migné & Dasdé, &c. chevalier des ordres du roi, né le 27 décembre 1528, mourut le 17 avril 1587, âgé de 61 ans. Il suivit dès l'âge de 15 ans, François de Rochechouart, baron de Mortemart, son pere, au siége de Perpignan, où il conduisit la noblesse de Poitou; & depuis il fut toujours armé pour le service de l'état & de la religion. Il se trouva au siége d'Epernay; à la défense de Metz en 1552; à Hesdin où il fut pris les armes à la main; à l'attaque de Vulpian, où il commandoit cent gentilhommes, & où il emporta d'assaut la basse-ville; à la prise de Calais, de Bourges, de Poitiers, de Blois, de Rouen, de S. Jean d'Angeli, de Lusignan, &c. & aux batailles de S. Denys, de Jarnac & de Montcontour. Dans la suite, il servit devant la Rochelle, devant Brouage, & ailleurs; fit de grandes dépenses dans la guerre contre les huguenots; & commanda une compagnie d'ordonnance, l'une des mieux entretenues des armées du roi. Le roi Charles IX le fit chevalier de son ordre; & le roi Henri III lui donna, en 1580, le collier de celui du S. Esprit. Le maréchal de Tavannes, charmé de la valeur du baron de Mortemart, qu'il vit combattre en 1569 à la bataille de Montcontour, voulut faire alliance avec lui, & lui fit épouser en 1570, *Jeanne* de Saulx-Tavannes, sa fille, & de *Françoise* de la Baume-Mont-Revel, laquelle mourut le 22 octobre 1626, au château de Montpipeau. De ce mariage il eut dix enfans, 1. Gaspard, qui suit; 2. René, seigneur de Montpipeau, qui a fait *la branche de* MONTPIPEAU, *rapportée ci-après*; 3. *François*, mort à Rome en 1592; 4. Aimé, seigneur de Tonnay-Charente, qui a fait *la branche des* SEIGNEURS DE TONNAY-CHARENTE, *rapportée ci-après*; 5. *Jean*, marquis de S. Victurnien, qui épousa *Marie* de Nesmond, fille & héritiere de *François* de Nesmond, seigneur de la Tranchade, mort sans avoir laissé de postérité; 6. *Isabelle*, mariée en 1591, à *Pierre* de Laval, baron de Lezay, &c. 7. *Aimeric*, alliée en 1594 à *Philippe* de Volwire, marquis de Ruffec; 8. *Gabrielle*, abbesse de S. Laurent de Bourges; 9. *Eléonore*, mariée en 1618 à *Gui* de Rieux, comte de Châteauneuf, & 10. *Yolande*, morte en bas âge, en 1590.

XVIII. Gaspard de Rochechouart, marquis de Mortemart, prince de Tonnay-Charente, &c. servit sous les rois Henri III & Henri IV, & mourut à Lussac-les-Châteaux le 9 avril 1634. Il avoit épousé le 5 août 1600, *Louise*, comtesse de Maures, veuve d'*Odet* de Matignon, comte de Torigny, fille de *Charles*, comte de Maures, & de *Diane* d'Escart, princesse de Carency, &c. morte le 23 juillet 1643, enterrée au couvent des Picpus du faubourg S. Antoine, à Paris, âgée de 68 ans. Ils eurent deux enfans, Gabriel, duc de Mortemart, qui suit; & *Louis*, comte de Maures, grand sénéchal de Guyenne, mort le 9 novembre 1669, à Essai, près la ville d'Alençon, sans enfans d'*Anne* Doni d'Attichi, fille d'*Octavien*, baron d'Attichi, & de *Valence* de Marillac.

XIX. Gabriel de Rochechouart, duc de Mortemart, pair de France par l'érection du marquisat de Mortemart en duché-pairie, du mois de décembre 1650, enrégistrée au parlement le 15 décembre 1663, & reçu le même jour en ladite dignité, le roi y tenant son lit de justice; chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de sa chambre, gouverneur de Paris, prince de Tonnay-Charente, &c. mourut à Paris le 26 décembre 1675, en sa soixante-quinziéme année, & fut enterré dans l'église des Picpus du faubourg S. Antoine. Il avoit épousé *Diane* de Grandseigne, fille de *Jean*, seigneur de Marsillac, & de *Catherine* de la Beraudiere. Elle mourut à Poitiers le 11 février 1666, & fut enterrée dans le chœur de l'église des Cordeliers de Poitiers, lieu de la sépulture des ancêtres de son mari. Leurs enfans furent Louis-Victor de Rochechouart, duc de Vivonne, qui suit; *Gabrielle*, mariée en 1655 à *Claude-Léonor* Damas, marquis de Thiange, morte à Paris le 12 septembre 1693, enterrée en l'église desdits Picpus; *Marie-Christine*, religieuse aux filles de Sainte-Marie de Chaillot; *Françoise-Athénayse*, chef du conseil & surintendante de la maison de la reine Marie-Therèse d'Autriche, mariée en 1663 à *Henri-Louis* de Gondrin de Pardaillan, marquis de Montespan, morte aux eaux de Bourbon, le 28 mai 1709, âgée de 66 ans, d'où elle fut transportée dans le chœur de l'église des Cordeliers de Poitiers; & *Marie-Magdeléne-Gabrielle*, abbesse de Fontevrault en 1670, morte le 15 août 1704, âgée de 59 ans, dont il sera parlé ci-après dans un article séparé.

XX. Louis-Victor de Rochechouart, né le 25 août 1636, duc de Mortemart & de Vivonne, maréchal & général des galeres de France, prince de Tonnay-Charente, marquis d'Everly, baron de Bray-sur-Seine, &c. gouverneur de Champagne & de Brie, servit de maréchal de camp à la prise de Gigeri en Afrique, en 1664, de Douai en Flandre, en 1667, & au siége de Lille. Il conduisit les galères du roi au secours de Candie, & y fut en qualité de général de la sainte église, titre dont le pape Clément IX l'honora, lui permettant de porter dans l'écusson de ses armes, lui & sa postérité, le gonfanon de l'église, en reconnoissance des services qu'il lui avoit rendus dans cette occasion. Il fut blessé pendant la guerre de Hollande en 1672, & se trouva en diverses autres occasions, comme à Messine, dont il fut viceroi, & ailleurs. Enfin il fut fait maréchal de France en 1675, & mourut le 15 décembre 1688. Il avoit épousé au mois de septembre 1655, *Antoinette-Louise* de Mesmes, morte en 1709, âgée de 68 ans, fille unique & héritiere de *Henri* de Mesmes, seigneur de Roissi, président au parlement de Paris, & de *Marie* de la Vallée-Fossez, marquise d'Everly, sa seconde femme, dont il eut 1. Louis, qui suit; 2. *Gabrielle*, religieuse à Fontevrault en 1676, puis abbesse de Beaumont-lez-Tours en 1689, morte en son abbaye le 24 octobre 1733; 3. *Charlotte*, mariée le 28 janvier 1677, à *Henri* de Lorraine, duc d'Elbœuf, pair de France, gouverneur de Picardie, morte le 28 avril 1729, dans la soixante-neuviéme année de son âge, sans avoir laissé d'enfans, ceux qu'elle avoit eus étant morts en bas âge, & le dernier ayant été tué à une bataille en 1702; 4. *Marie-Elisabeth*,

*Elizabeth*, dame d'atours de madame la duchesse d'Orléans, mariée le 20 mai 1693, à *Joseph-François* de la Croix, marquis de Castries, maréchal des camps & armées du roi, gouverneur de Montpellier; 5. *Louise-Françoise*, abbesse de Fontevrault, ordre de S. Benoît, diocèse de Poitiers, morte dans son monastere, qu'elle a gouverné plus de 37 ans, le 16 février 1742, âgée de 78 ans. Elle avoit été nommée abbesse au lieu & place de *Marie-Magdeléne-Gabrielle* de Rochechouart de Mortemart, sa tante, qui avoit gouverné le même monastere pendant 34 ans; & 6. *Gabrielle-Victoire* de Rochechouart, mariée le 12 septembre 1702, à *Alfonse* de Crequy, marquis de Canaples, puis duc de Lesdiguiere, morte sans enfans le 24 mars 1740, âgée de 69 ans.

XXI. Louis de Rochechouart, duc de Mortemart, pair de France par la démission de son pere, & général des galeres en survivance, mourut le 3 avril 1688, dans sa vingt-cinquiéme année. Il avoit épousé le 14 février 1679, *Marie-Anne*, fille de *Jean-Baptiste* Colbert, marquis de Seignelay, &c. grand trésorier des ordres du roi, secrétaire & ministre d'état, & de *Marie* Charron, de laquelle il a laissé, 1. Louis, qui suit; 2. Jean-Baptiste de Rochechouart, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné*; 3. *Marie-Anne*, née le 22 novembre 1683; 4. *Louise-Gabrielle*, née le 21 décembre 1684, qui ont été toutes deux religieuses professes au couvent des dames de Sainte-Marie à Saint-Denys en France, & y sont décédées avant leur mere, qui y est aussi morte le 13 février 1750; & 5. *Marie-Françoise* de Rochechouart, née le 1 janvier 1686, mariée 1°. le 12 janvier 1708, à *Michel* Chamillart, marquis de Cany, grand maréchal des logis de la maison du roi, & colonel du régiment de la vieille marine, mort le 13 juillet 1716, ayant laissé quatre enfans vivans: 2°. le 10 décembre 1722, à *Jean-Charles* Talleyrand de Périgord, prince de Chalais, grand d'Espagne, gouverneur de Berri, mort au château de Chalais, le 24 février 1757. Il a laissé une fille unique.

XXII. Louis de Rochechouart, II du nom, duc de Mortemart, pair de France, prince de Tonnay-Charente, premier gentilhomme de la chambre du roi, chevalier de ses ordres, &c. né le 3 octobre 1681, mort à sa maison de campagne de Soissy sous Etiolle, le 31 juillet 1746. Voyez son éloge dans *le Mercure de juillet* 1746, *page* 212. Il a été colonel du régiment de Mortemart en 1702, nommé brigadier des armées du roi en 1708, & maréchal des camps en juillet 1710, après la reddition de la ville de Douay, à la défense de laquelle il s'étoit beaucoup signalé, y commandant l'infanterie. Le roi lui accorda la charge de premier gentilhomme de sa chambre, par lettres du mois de février de la même année. Il s'est trouvé au siége de Barcelonne en 1714, dont il apporta la nouvelle de la prise au roi. Il fut reçu au parlement en la dignité de duc & pair de France, le 14 juin 1714, & fait lieutenant général des armées du roi en 1720; a été nommé chevalier de l'ordre du S. Esprit le 2 février 1724, par le roi Louis XV. Il avoit épousé le 20 décembre 1703, en premieres nôces, *Marie-Henriette* de Beauvilliers, fille de *Paul*, duc de Beauvilliers, pair de France, grand d'Espagne, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de sa chambre, chef du conseil royal des finances, & ministre d'état, gouverneur du Havre de Grace, &c. & de *Henriette-Louise* Colbert, morte le 4 septembre 1718, ayant eu pour enfans, Paul-Louis, qui suit; Charles-Auguste, *dont il sera parlé après son frere*; & quatre filles, dont deux mortes en bas âge, & deux mortes religieuses au couvent des dames Bénédictines de Montargis. Il a été marié en secondes noces, le 3 mars 1732, avec *Marie-Elizabeth* de Nicolay, veuve de *Jule-Malo* de Coëtquen, comte de Combourg, & fille unique de *Nicolas* Nicolay, marquis d'Yvor, & de *Marie* de Brion, dont il n'a pas eu d'enfans.

XXIII. Paul-Louis de Rochechouart, prince de Tonnay-Charente, puis duc de Mortemart, pair de France, appellé le duc de Rochechouart, né à Paris le 29 avril 1710, & baptisé le lendemain à S. Sulpice. Il fut nommé premier gentilhomme de la chambre du roi, en survivance du duc son pere, le 27 septembre 1718; prêta le serment le 27 novembre suivant, & entra en exercice de cette charge le 1 janvier 1729. Il fut fait colonel d'un régiment d'infanterie ci-devant Laval, & auparavant Mortemart, le 4 octobre 1729. Son pere se démit, en sa faveur, de son duché & pairie, au mois d'avril 1730; mais il mourut de la petite vérole à Paris le 4 décembre 1731, dans la vingt-uniéme année de son âge, sans laisser d'enfans de *Marie-Anne-Elizabeth* de Beauvau, qu'il avoit épousée le 4 mai 1730, fille unique de *Pierre Magdeléne* de Beauvau, marquis du Riveau, appellé le comte de Beauvau, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées, directeur général de cavalerie & de dragons, gouverneur de Douay, & de *Marie-Thérèse* de Beauvau.

XXIII. Charles-Auguste de Rochechouart, duc de Mortemart, pair de France, grand d'Espagne de la premiere classe, comte de Buzançois, &c. appellé le duc de Rochechouart, ci-devant marquis de Mortemart, né à Paris le 10 octobre 1714, baptisé le lendemain à S. Sulpice, obtint, après la mort de son frere aîné, la charge de premier gentilhomme de la chambre du roi, à la survivance de laquelle il avoit été nommé, en cas de mort de son frere, dès le 27 septembre 1718. Il fut fait aussi colonel du régiment d'infanterie de Mortemart, au lieu & place de son dit frere, le 15 décembre 1731, & brigadier des armées du roi en 1741. Il a été tué au combat d'Ettingen, le 27 juin 1743, dans la vingt-neuviéme année de son âge. Il avoit épousé *Augustine* Coëtquen, fille de *Jule Malo* de Coëtquen, comte de Combourg, & de *Marie-Elizabeth* Nicolay, sa veuve, qui avoit épousé en secondes nôces M. le duc de Mortemart son pere, dont elle est encore veuve, sans avoir eu d'enfans. Il avoit eu *Louis-François-Charles-Augustin* de Rochechouart de Mortemart, duc de Rochechouart, pair de France, grand d'Espagne de la premiere classe, premier gentilhomme de la chambre du roi, mort le 21 décembre 1743, dans la quatriéme année de son âge. *Augustine* Coëtquen de Combourg s'est remariée le 27 décembre 1744, à *Louis-Charles* de Lorraine, comte de Brionne, grand écuyer de France en survivance du prince Charles de Lorraine, son grand oncle, & elle est morte le 3 juin 1746, dans la vingt-quatriéme année de son âge.

XXII. Jean-Baptiste de Rochechouart, second fils de Louis de Rochechouart, premier du nom, duc de Mortemart, & de *Marie-Anne* Colbert, né le 25 novembre 1682, appellé d'abord le comte de Maure, puis le comte de Rochechouart, marquis d'Everly, baron de Brai sur-Seine, &c. & enfin duc de Mortemart, par le décès de Louis, II du nom, duc de Mortemart, son frere aîné, sans avoir laissé d'enfans, arrivé le 31 juillet 1746. Il a recueilli la substitution graduelle, perpétuelle & à l'infini de sa maison, qui consiste dans les terres composant le duché de Mortemart, dans celles d'Availles, Serres & Abzac en Poitou, dans celles du Bouchet, Migné & d'Ardé en Berri, & dans la principauté de Tonnay-Charente & châtellenie des Fontaines de Burlé en Saintonge. Il a été reçu au parlement en la dignité de duc & pair de France, le 16 janvier 1747. Il a été d'abord capitaine dans le régiment de Champagne; ensuite colonel du régiment de Béarn en 1702; puis de celui de Dauphin infanterie, en 1704. Il s'est trouvé au siége

de Nice en 1706, où il fut fait prisonier de guerre. Etant allé à Bayeux voir M. l'évêque, son parent, il y est mort au palais épiscopal le 16 janvier 1757, dans la soixante-quinziéme année de son âge, & a été inhumé dans la chapelle de la Vierge de la cathédrale dudit Bayeux. Il avoit épousé le 26 mai 1706 *Marie-Magdeléne* Colbert de Blainville, sa cousine germaine, fille de feu *Jule-Armand* Colbert, marquis de Blainville, seigneur de l'Isle d'Yeu, &c. lieutenant général des armées du roi, & surintendant des mines & minieres de France, gouverneur & commandant de la ville d'Ulme, où il mourut des blessures qu'il avoit reçues à la bataille d'Hocstet, le 13 août 1704, & de *Gabrielle* de Rochechouart de Tonnay-Charente. Il en a eu plusieurs enfans, dont il ne reste que Jean-Victor, qui suit; les autres étant morts jeunes

XXIII. Jean-Victor de Rochechouart, né à Paris le 30 octobre 1712, baptisé le lendemain à S. Sulpice, appellé d'abord le chevalier de Rochechouart, ayant été chevalier de Malte dès le berceau, ensuite le marquis de Blainville après la mort de son frere aîné; appellé le comte de Mortemart, lors de son premier mariage en 1733, puis duc de Rochechouart, par la nomination du roi, au mois de........ 1753, & par la démission de son pere du duché & pairie de Mortemart en sa faveur, en conséquence de quoi il a été reçu au parlement en la dignité de duc & pair de France le 17 avril 1755, & enfin duc de Mortemart par la mort de son pere, au mois de janvier 1757, dont il a recueilli la substitution de sa maison, baron de Brai-sur-Seine, marquis d'Everly, seigneur de l'Isle d'Yeu, &c. Il a été d'abord capitaine de cavalerie en 1730, dans le régiment de Saint-Simon; fait colonel du régiment de Dauphiné le 20 février 1734, de celui de Navarre en 1740; brigadier des armées du roi en 1743. Il a été marié trois fois: 1°. le 10 février 1733, avec *Eleonore-Gabrielle-Louise-Françoise* de Crux, sa cousine du côté maternel du cinquiéme au quatriéme, & du côté paternel au sixiéme degré, fille d'*Armand-Gabriel* de Crux, marquis de Montagu, seigneur de Vieillevigne, Thouvois, Lac de Grand-Lieu, & Rocheserviere en partie, &c. & d'*Angelique-Damaris-Eleonore* Turpin de Crissé, dont il a eu quatre garçons, tous morts en bas âge, dont le dernier appellé, *le comte Vihiers*, est décédé le 31 octobre 1755, dans sa quinziéme année. Il a épousé en secondes nôces le 13 janvier 1749, *Marie-Thérèse-Sophie* de Rouvroy, marquise de Rouvroy, morte le 21 février 1750, sans enfans. Le duc de Rochechouart a épousé en troisiémes nôces, le 1 mai 1751, au château de Manneville, près de Dieppe, *Charlotte-Nathalie* de Manneville, née le 5 novembre 1728, fille de défunt *Henri-Joseph*, marquis de Manneville, gouverneur des ville & château de Dieppe, baron de Manéouville, &c. & d'*Amable-Françoise-Charlotte* Asselin de Fresnel, marquise de Manneville, sa veuve, dont il a actuellement quatre garçons vivants; le premier né à Paris le 8 février 1752, baptisé à S. Sulpice le même jour, nommé *Victurnien-Jean-Baptiste-Marie*, appellé le prince de Tonnay-Charente; le second, né au château d'Everly près Brai-sur-Seine, le 28 octobre 1753, nommé *Victurnien-Bonaventure-Victor*, appellé le marquis de Mortemart; le troisiéme né à Paris le 1 février 1755, baptisé le 3 à S. Sulpice, nommé *Victurnien-Eleonor-Elizabeth*, appellé le comte de Mortemart; & le quatriéme né à Paris le 11 juillet 1756, baptisé à S. Sulpice le même jour, nommé *Victurnien-Henri-Elzear*, appellé le vicomte de Mortemart.

*Branche des seigneurs et marquis de Montpipeau, issue de celle de Mortemart.*

XVIII. René de Rochechouart, second fils de René, baron de Mortemart, chevalier des ordres du roi, &c. & de *Jeanne* de Saulx-Tavannes, fut seigneur de Montpipeau, Châtel-Acher, &c. & mourut le 13 septembre 1644. Il avoit épousé en novembre 1606, *Jeanne* de Beauxoncles, fille unique de *Charles-Timoléon*, seigneur de Sigongnes, &c. gouverneur de Dieppe, & de *Marguerite* du Fau, morte le 9 août 1651, dont il eut Jean-Léonor, qui suit; *Pierre*, chevalier de Malte, mort jeune; *François*, seigneur de Rocheux, dit *le comte de Rochechouart*; & *Jeanne-Marguerite* de Rochechouart, mariée en mars 1628, à *Jean-Hélies*, seigneur de la Roche-Aynard.

XIX. Jean-Léonor de Rochechouart, marquis de Montpipeau, baron de Cherai, &c. épousa en novembre 1640, *Louise* de Bullion, dame de Layer, de Reclainville, &c. fille de *Pierre*, conseiller au parlement de Paris, & de Marie *Hatté*, dont il eut *Louis*, mort jeune; *François*, mort à la bataille de Senef en 1674; Léonor, qui suit; & *Renée-Louise* de Rochechouart, abbesse de Montmartre en 1717, morte le 23 octobre 1727.

XX. Charles de Rochechouart, marquis de Montpipeau, &c. enseigne des gardes du corps, & brigadier des armées du roi, né le 15 décembre 1653, fut tué au combat de Leuse le 19 septembre 1691, dans la trente-huitiéme année de son âge, laissant de *Michelle* Aubri, fille de *René* Aubri, receveur général des finances de Rouen, & de *Michelle* Aimérai, qu'il avoit épousée le premier mars 1683, morte le 2 novembre 1719, Charles, qui suit; & *Jean-Léonor* de Rochechouart, dit *le chevalier de Montpipeau*, lieutenant, puis capitaine de vaisseau, chevalier de l'ordre de saint Louis, mort en 1741, peu avant son frere.

XXI. Charles de Rochechouart, marquis de Montpipeau, ci-devant mestre de camp du régiment de Condé cavalerie, fut créé brigadier des armées du roi, le 6 octobre 1723. Il est mort à Paris le 29 août 1741, âgé d'environ 47 ans, sans avoir été marié. En lui a fini la branche des marquis de Montpipeau, sortie de celle des ducs de Mortemart.

*Branche des comtes de Tonnay-Charente, marquis de Bonnivet, issue des barons de Mortemart.*

XVIII. Aimé de Rochechouart, quatriéme fils de René, baron de Mortemart, & de *Jeanne* de Saulx-Tavannes, fut seigneur de Tonnay-Charente, de Gascognoles, marquis de Bonnivet, guidon des gendarmes du duc d'Orléans, & mourut le premier août 1651. Il avoit épousé 1°. en octobre 1608, *Léonore* de Saulx, dame de Fougerolles, sa cousine germaine, veuve de *Joachim*, seigneur de Dinteville, & fille de *Guillaume* de Saulx, comte de Tavannes, chevalier des ordres du roi, &c. & de *Catherine* Chabot-Charni: 2°. *Magdeléne* Mangot, dame d'Orgeres, fille de *Claude* Mangot, garde des sceaux de France, & de *Marguerite* le Beau, morte en mai 1662. Du premier mariage étoit issu François, qui suit; & du second vint Jean-Claude, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné.*

XIX. François de Rochechouart, marquis de Bonnivet, mourut en juillet 1647, laissant de *Léonore* de Faudoas, dite d'*Averton*, pour fille unique, *Léonore* de Rochechouart, marquise de Bonnivet, mariée à *Jacques* de Mesgrigni, seigneur d'Epoisses, président au parlement de Rouen.

XIX. Jean Claude de Rochechouart, fils du second lit d'Aimé, fut comte de Tonnay-Charente, & seigneur d'Orgeres, & de l'Isle-Dieu, & mourut à Trèves en janvier 1672, étant colonel du régiment de la Marine. Il avoit épousé *Marie* Phelypeaux, fille de *Louis*, seigneur de la Vrilliere, comte de Saint-Florentin, &c. secrétaire d'état, prévôt & maître des cérémonies des ordres du roi, & de *Marie* Particelli

d'Hemeri, morte le 15 février 1681, laissant pour fille unique *Gabrielle* de Rochechouart, dame de Tonnay-Charente, Orgeres, &c. mariée le 25 juillet 1682, à *Jules-Armand* Colbert, marquis de Blainville, grand-maître des cérémonies de France, colonel du régiment de Champagne, puis lieutenant général des armées du roi, gouverneur & commandant de la ville d'Ulme, qui mourut en cette ville des blessures qu'il venoit de recevoir à la seconde bataille d'Hochstet, le 13 août 1704, laissant une fille unique nommée *Marie-Magdeléne* Colbert de Blainville, mariée le 26 mai 1706, à *Jean-Baptiste* de Rochechouart Mortemart, comte de Rochechouart, & depuis duc de Mortemart.

*BRANCHE DE ROCHECHOUART-PONTVILLE.*

XVI. ANNE, vicomtesse de Rochechouart, &c. fille unique de FOUCAUD, vicomte de Rochechouart, & d'*Isabeau* de Surgeres, fut mariée par autorité du roi Louis XI, & du duc de Guyenne, son frere, par contrat du 21 août 1470, à *Jean* de Pontville, (*voyez* PONTVILLE) vicomte de Breuilhez, sénéchal de Saintonge, capitaine de la ville & château de Saint-Jean d'Angeli, que l'on croit fils d'un premier lit de *Guillaume* de Pontville, beaupere de cette vicomtesse, & à condition que leurs enfans prendroient les armes & le nom de Rochechouart. Elle en eut FRANÇOIS, qui suit; & *Jeanne*, mariée l'an 1494, à *Aimeri* de Rochechouart, seigneur de Mortemart.

XVII. FRANÇOIS de Pontville, dit *de Rochechouart*, vicomte de Rochechouart & de Breuilhez, épousa 1°. le 25 janvier 1493, *Renée* d'Anjou, fille de *Louis*, *bâtard* du Maine, baron de Mezieres, & d'*Anne* de la Tremoille: 2°. *Jacquette* de la Rochefoucaud, fille de *François*, comte de la Rochefoucaud, & de *Louise* de Crussol. De la premiere vinrent, *Bonaventure*, vicomte de Rochechouart, mort sans enfans vers l'an 1525, ayant fait donation de ses biens à son frere du second lit; & *Françoise*, née le 4 octobre 1494, mariée à *Renaud* de la Touche, seigneur de la Touche-Limosiniere. Les enfans du second lit furent, CLAUDE, qui suit; & *Louise*, née posthume, mariée à *Guillaume* de Dinteville, seigneur des Chenets, premier écuyer de François, dauphin, fils du roi François I, capitaine de cinquante hommes d'armes, bailli de Troyes.

XVIII. CLAUDE, vicomte de Rochechouart, prit alliance avec *Blanche* de Tournon, fille de *Just*, seigneur de Tournon, & de *Jeanne* de Vissac, d'où vinrent LOUIS II, qui suit; & *Anne*, femme de *Claude* de Châteauvieux, baron de Fromente, de Cusances, &c.

XIX. LOUIS, II de ce nom, vicomte de Rochechouart, baron de Mauzé, &c. épousa 1°. en 1573, *Louise* Clerembaut, fille de *Jacques*, seigneur de la Plesse, & de *Claude* d'Avaugour, morte en couches le 22 octobre 1575: 2°. en 1579, *Magdeléne* de Bouillé, fille de *René*, seigneur de Bouillé, & de *Jaqueline* d'Estouteville, comtesse de Créance. Il eut de la premiere, JEAN, qui suit; & de la seconde un autre JEAN, qui a fait *la branche des barons du BASTIMENT, rapportée ci-après; RENÉ, qui a fait celle des comtes de SAINT-OUEN & de MONTMOREAU, aussi rapportée ci-après; Joachim*, mort sans alliance; *Anne*, religieuse; & *Isabelle*, mariée le 3 février 1605, à *Gabriel*, seigneur de Lambertyes, baron de Montbrun, & lieutenant de roi au gouvernement de Nanci, puis gouverneur de Longwi, dont des enfans.

XX. JEAN, III du nom, vicomte de Rochechouart, né le 18 octobre 1575, épousa le 11 décembre 1595, *Françoise* Esthuert de Caussade, fille de *Louis*, seigneur de Saint-Maigrin, & de *Diane* d'Escars, comtesse de la Vauguyon, dont il eut une fille unique.

XXI. MARIE, vicomtesse de Rochechouart, &c. mariée le 13 octobre 1640, à *Jean*, marquis de Pompadour, lieutenant de roi en Limosin, laissa, entr'autres enfans, *Jean*, vicomte de Pompadour & de Rochechouart, mort sans enfans; & *Marie*, dame de Pompadour, vicomtesse de Rochechouart, mariée le 8 janvier 1674, à *François* d'Espinai, marquis de Saint-Luc, morte en octobre 1723, laissant pour fille unique, *Marie-Anne-Henriette*, dame de Pompadour, vicomtesse de Rochechouart, mariée en 1715, à *François* de Rochechouart, baron du Bâtiment, qui a pris le nom de vicomte de Rochechouart.

*BRANCHE DES BARONS DU BASTIMENT, devenus vicomtes de ROCHECHOUART.*

XX. JEAN de Rochechouart, fils aîné de LOUIS, II du nom, vicomte de Rochechouart, &c. & de *Magdeléne* de Bouillé, sa seconde femme, fut baron du Bâtiment, de S. Cire & de Chaliat. Il avoit épousé *Anne* de Tiercelin, fille de *Charles*, seigneur de la Chapelle-Balon en Loudunois; & de *Françoise* de Rence. Elle se fit religieuse après la mort de son mari, ayant eu pour enfans, JEAN, qui suit; & *Marie* de Rochechouart, alliée par contrat du 15 septembre 1651, à *Jacques* du Pin, seigneur de Bussieres.

XXI. JEAN de Rochechouart, II du nom de cette branche, baron du Bâtiment, &c. avoit épousé en 1635, *Marie* de Mars; dont il eut LOUIS-JOSEPH, qui suit; & autres enfans.

XXII. LOUIS-JOSEPH de Rochechouart, seigneur du Bâtiment, appellé *le comte de Rochechouart*, n'a point été lieutenant des gardes du corps du roi, comme il est marqué dans toutes les généalogies imprimées. On l'a confondu avec un autre seigneur du Bâtiment, de maison différente, qui étoit revêtu de cet emploi. Il fut marié avec *Marie* des Cars, fille de *Charles*, comte des Cars, baron de la Renaudie, de Caubon, & d'Aix, & de *Jeanne* des Cars de Saint-Bonnet. Etant veuf d'elle & âgé d'environ 40 ans, il se remaria le 20 juin 1689 avec *Magdeléne* de Bermondet, âgée d'environ 35 ans, veuve de *Louis* de Bourbon, comte de Busset. Ce mariage fut depuis déclaré nul par sentence de l'official de Paris, du 25 janvier 1698, à cause de la compaternité qui étoit entre les parties; la comtesse de Busset ayant tenu sur les fonts de baptême le 8 avril 1680, un fils du comte de Rochechouart; outre qu'ayant réciproquement des affaires; ils étoient convenus entr'eux de ne point consommer le mariage qu'elles ne fussent terminées. Louis-Joseph de Rochechouart laissa de *Marie* des Cars, FRANÇOIS de Rochechouart qui suit: BERTRAND de Rochechouart, *dont il sera parlé après son frere*; un autre fils appellé *le chevalier de Rochechouart*, capitaine au régiment des cuirassiers, tué au siége de Turin en 1706; & une fille.

XXIII. FRANÇOIS de Rochechouart, vicomte dudit lieu, seigneur du Bâtiment, appellé *le marquis de Rochechouart*, capitaine de cavalerie dans le régiment du Maine, l'an 1703, fut marié 1°. au mois de décembre 1715 avec *Marie-Anne-Henriette* d'Espinay-Saint-Luc, vicomtesse de Rochechouart, morte sans enfans le 24 avril 1731, dans la cinquante-huitiéme année de son âge, fille unique de *François* d'Espinay, marquis de Saint-Luc, comte d'Estelan & de Norville, & de *Marie* de Pompadour, vicomtesse de Rochechouart: & 2°. en février 1732 avec *Marie* de Saint-Geslin de Tremergat, fille de *Gervais* de Saint-Geslin, seigneur de Tremergat, président aux requêtes du palais du parlement de Bretagne. Il a eu de ce mariage un fils unique, FRANÇOIS-LOUIS-MARIE-HONORINE, *qui suit*.

XXIV. FRANÇOIS-LOUIS-MARIE-HONORINE de Rochechouart, vicomte de Rochechouart-Pontville, baron du Bâtiment, d'abord capitaine de cavalerie au régiment d'Escars, nommé au mois de janvier 1759 colonel du régiment de Bourgogne, cavalerie, a épousé le 13 juin 1757, *Marie-Victoire* Boucher.

XXIII. BERTRAND de Rochechouart, baptisé le 8 avril 1680, appellé *le vicomte de Rochechouart*, second fils de LOUIS-JOSEPH de Rochechouart, & de

*Marie* des Cars, étoit encore en 1703 dans l'état eccléſiaſtique, qu'il quitta depuis. Il a été marié le 3 août 1728, avec *Sophie-Julie* de Rochechouart, fille d'*Alexandre* de Rochechouart, appellé *le marquis de Jars*, capitaine colonel des gardes du corps, & major-dome de Louiſe-Elizabeth d'Orléans, reine douairiere d'Eſpagne, & d'*Anne-Marie* Angier de Loheac de Crapado. Il en a eu *Louiſe-Alexandrine-Julie* de Rochechouart, née le 10 janvier 1730, mariée en 1749 à *Armand-Jacques* du Pin de Chenonceaux, fermier général; & *N.* mort jeune, eccléſiaſtique.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE SAINT-OUEN ET DE MONTMOREAU.*

XX. RENÉ de Rochechouart, ſecond fils de LOUIS II du nom, vicomte de Rochechouart, & de *Magdeléne* de Bouillé, ſa ſeconde femme, fut comte de Saint Ouen & de Montmoreau. Il avoit epouſe *Antoinette* de Malinguehem, dont il eut JEAN, qui ſuit; *Jacques*, abbe de Manlieu, mort le 17 août 1682; & *Anne* de Rochechouart, morte ſans alliance.

XXI. JEAN de Rochechouart, comte de Saint-Ouen & de Montmoreau, avoit épouſe *Marie* Regnaut, dont il eut JEAN, qui ſuit; autre *Jean*, abbé; *Pierre*, dit *le chevalier de Rochechouart*; *Anne*, mariée à *Iſaac* de Peri, ſeigneur de la Chauſſie & de Preſſignac; & pluſieurs filles.

XXII. JEAN de Rochechouart, II du nom, marquis de Montmoreau, &c. mourut ſans poſtérité en 1709. Il avoit épouſé 1°. *Marie-Antoinette* Teſtu de Balincourt, morte le 11 ſeptembre 1690: 2°. le 24 mai 1705, *Thérèſe-Magdeléne* de Maſparault, veuve d'*Auguſtin* Damours, ſeigneur de la Bouriere. * Le Laboureur, *généalogie de la maiſon de Rochechouart*. De Thou. Davila. Du Cheſne. Le P. Anſelme, *hiſt. des grands officiers de la couronne. Mém. du temps.*

ROCHECHOUART (Simon de) archevêque de Bourdeaux dans le XIII ſiécle, & fils d'AIMERI VIII, vicomte de Rochechouart, & de *Marguerite* de Limoges, a été confondu par quelques auteurs avec Simon de Rochechouart, ſon oncle, ſeigneur d'Availles, fils d'AIMERI, VII du nom. Il fut doyen de Bourges, & chanoine de l'égliſe de Limoges, dont il fut élu évêque par une partie des chanoines en 1272. Les autres avoient choiſi Clément de Saint-Hilaire, l'un de leurs confreres; après la mort duquel arrivée en 1274, Simon de Rochechouart fut élevé au mois de ſeptembre 1275, ſur le ſiége de l'égliſe de Bourdeaux, qu'il gouverna avec beaucoup de ſageſſe. Il mourut le 29 octobre 1279, & fut enterré dans ſa métropole. * Sammarth. *Gall. chriſt.* Lopez, *hiſt. des archevêques de Bourdeaux.*

ROCHECHOUART (Jean de) fils de JEAN, I du nom, vicomte de Rochechouart, & de *Jeanne* de Sulli, fut ſucceſſivement évêque de Saint-Pons de Tomiers, archevêque de Bourges & d'Arles dans le XIV ſiécle. Il s'attacha à l'antipape Benoît XIII, qui, ſelon quelques auteurs, le fit cardinal. Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt qu'il fut évêque de Saint-Pons de Tomiers, archevêque de Bourges en 1386, & adminiſtrateur de celui d'Arles en 1390. Il racheta du prince de Galles la ſeigneurie de Tonnay-Charente, qui lui avoit été engagée par Louis, vicomte de Rochechouart, frere de ce prélat, qui mourut le 13 ſeptembre 1398. On doit le diſtinguer de FOUCAUD de Rochechouart, fils d'AIMERI IX, lequel fut doyen de Bourges en 1292, évêque & comte de Noyon, pair de France en 1318, & archevêque de Bourges en 1330. Ce derniet tint un ſynode en 1336, qui ordonna qu'on célébreroit la fête de S. Jean-Baptiſte, & mourut le 7 août de l'an 1345. * Sammarth. *Gall. chriſt.* Saxi *in pontific. Arelat.* Le Laboureur. Ughel. Cabreta. Contelorio. Auberi, &c.

ROCHECHOUART (Marie-Magdeléne-Gabrielle de) abbeſſe de Fontevrault, a été un des plus beaux eſprits de ſon ſiécle. Elle étoit fille de GABRIEL de Rochechouart, duc de Mortemart, pair de France. Tous les avantages dont ſon ſexe ſe glorifie, lui furent prodigués par la nature; mais par-deſſus cela un eſprit fertile, pénétrant, étendu, une mémoire très-fidéle, & un génie propre à toutes les ſciences. L'étude des langues grecque, latine, italienne, eſpagnole, firent ce ſemble, ſes premiers divertiſſemens. Et par-là elle ſe mit en état de lier des converſations ſuivies non-ſeulement avec tous les étrangers, mais encore avec les perſonnes qui avoient le plus d'érudition. L'ancienne & la nouvelle philoſophie ne furent plus bien-tôt des myſteres pour elle; elle ſe fit expliquer ce qu'il y a de plus ſubtil dans la théologie ſcholaſtique & les opinions diverſes qui partagent les écoles. En peu de temps elle fut en état d'en juger ſainement elle-même, par la connoiſſance de l'écriture, qui étoit ſa véritable théologie. De-là paſſant à la lecture des peres de l'égliſe, elle connut aiſément le caractere de chacun d'eux, les matieres dont ils avoient traité, les démêlés qu'ils avoient eus avec les hérétiques, leur ſtyle, leur méthode & leur genre de philoſophie. Elle s'amuſa auſſi dans ſes heures de récréation à la lecture des auteurs profanes. Platon lui devint très-familier. Au travers des nuages dont ce philoſophe envelope la vérité, elle y découvroit des beautés, des tréſors de morale, des tours d'éloquence, & une délicateſſe de penſées, que les génies médiocres ne peuvent démêler. Homere ſervit auſſi quelquefois à la délaſſer de ſes autres études; & quelque mal-aiſé qu'il ſoit d'en rendre en notre langue toute la nobleſſe & toute la force, elle eſſaya pourtant la traduction de quelques livres de l'Iliade, & peut-être n'a-t-on rien vu de ſi achevé dans ce genre. Tant & de ſi belles qualités naturelles & acquiſes ſoutenues d'une grande vertu, lui ſervirent beaucoup pour le gouvernement du grand ordre auquel le Seigneur l'appella. De religieuſe qu'elle étoit de l'abbaye-aux-Bois, ordre de ſaint Bernard, où elle s'étoit enfermée dès ſes jeunes ans, elle fut nommée le 16 août 1670, abbeſſe, chef & générale de l'abbaye & ordre de Fontevrault. On ne peut exprimer le bien qu'elle y a fait. Non-ſeulement elle a ſanctifié les perſonnes qui lui étoient ſoumiſes, mais on peut dire qu'elle les a polies. Pendant qu'elle veilloit ſur les filles, & que par ſon exemple elle les fortifioit dans la pratique du bien, elle animoit les religieux de cet ordre par ſes paroles & par ſes écrits à l'étude; & l'on vit en peu de temps fleurir les belles-lettres & les ſciences ſolides à Fontevrault, par le ſoin qu'elle prit d'y faire élever de ſavans profeſſeurs. Les écrits qui échapent à ſa plume ne ſervirent pas peu à inſpirer à tous un grand gout pour l'étude, & ſes exhortations à donner une belle idée de la véritable éloquence pour la chaire. Ses ordonnances, où elle faiſoit parler aux loix une langue digne d'elle, parurent ſi ſenſées, ſi préciſes, ſi judicieuſes, que de grands prélats ne dédaignerent pas de s'en ſervir pour le gouvernement des religieuſes de leur diocéſe. Ses lettres circulaires ſur la mort de ſes religieuſes & de ſes filles, en honorant la mémoire des perſonnes qui en étoient le ſujet, faiſoient admirer la fécondité du génie de celle qui les compoſoit, & n'inſpiroient qu'un grand amour de Dieu, & un parfait mépris de la vie. Le ſtyle doux & léger, le naturel & l'élégance, le bon ſens & la ſincérité, ont rendu ſes lettres célébres & précieuſes à ſes amis. Ceux de ſes écrits qui ont échapé au feu, auquel ſon humilité les condamnoit, ſont des ouvrages de piété, de morale, de critique, pluſieurs ſavantes traductions, nombre de maximes pour la conduite de la vie religieuſe, quelques ſujets académiques, traités finement: tout cela, joint à ſes lettres, formeroit un ample recueil, qui feroit plaiſir au public. On y trouveroit des chefs-d'œuvres, qui pouroient ſervir de modéle ſur bien des matieres; & il n'en faudroit pas davantage pour juſtifier

la postérité de ce que l'on a dit souvent pendant sa vie, que de l'assemblage de tant de vertus, d'un si grand nombre de talens, & d'un savoir si exquis, on auroit pu former un des plus grands hommes de son siécle. Elle mourut à Fontevrault le 15 août 1704, âgée de 59 ans. * *Mémoires de Trévoux, décembre* 1704. *Oraison funébre*, par l'abbé Anselme.

ROCHE-EN-ARDENNE (La) petite ville du Luxembourg, sur la riviere d'Urt, est assez bien fortifiée, à douze lieues de Luxembourg, & à neuf de Liége, du côté de Bastogne. Elle porte titre de comté. * Baud.

ROCHE-FLAVIN (Bernard de la) étoit né en 1552, à Saint-Cernin en Rouergue. Il fut reçu docteur en droit à Toulouse à l'âge de 18 ans, & avocat à 19. Le premier de septembre 1574, on le reçut conseiller au présidial, ou au sénéchal, ce qui est la même chose. Il n'avoit encore que vingt-deux ans; mais il produisit un faux certificat d'âge, afin de paroître avoir celui qui étoit requis pour posséder cette charge. *Il trouva*, dit-il lui-même à cette occasion, *des amis qui lui prêterent plus volontiers des années, qu'ils ne lui eussent prêté des écus*. Le 19 de janvier 1581, il fut reçu président aux requêtes. On lui disputa la qualité de premier dans cette chambre, parceque son concurrent, quoique reçu après lui, avoit succédé à celui qui étoit premier. Le procès se poursuivit au conseil, ce qui obligea la Roche-Flavin de venir à Paris. Il y étoit encore en 1583, & il y fut pourvu d'une charge de conseiller au parlement. Mais ayant gagné son procès par arrêt du 13 février 1584, il retourna à Toulouse, où il demeura jusqu'à sa mort, arrivée en 1627, âgé de soixante & quinze ans. Henri III l'avoit fait conseiller d'état. La Roche-Flavin donna en 1617, à Bourdeaux, un volume *in-folio*, contenant *treize livres des parlemens*, c'est-à-dire, de leur institution, des présidens, conseillers, gens du roi, & de leurs rang, séance, gages & priviléges, & contre lequel le parlement de Toulouse rendit un arrêt en date du 12 juin 1617, qui » ordonne, sur la requête du procureur du roi, » que le sieur de la Roche sera admonesté; que son » livre sera lacéré par le greffier de la cour en sa pré- » sence, comme contenant plusieurs faits faux & sup- » posés contre les parlemens, & quelques officiers d'i- » ceux: que tous les exemplaires en seront supprimés » aux frais dudit de la Roche, qui pour ce consignera » trois mille livres, & avec défenses à lui de faire im- » primer aucun livre, & de plus l'interdit pour un an » de son office. » Il est auteur d'un recueil des arrêts notables du parlement de Toulouse, qui est d'autant plus estimé, qu'on y voit un traité particulier des droits seigneuriaux, qui sert comme de décision pour les matieres féodales & emphytéotiques. Il avoit épousé *Alix* de Bogoun, dont il eut *Pierre*; *Bernard*; & *Jacques* de la Roche-Flavin, qui lui firent ériger un tombeau au couvent de l'Observance de S. François. Il ne reste plus de leur postérité masculine. L'un deux mourut vers l'an 1677, étant conseiller de la grand'chambre du parlement de Toulouse. * *Voyez* Denys Simon, *bibliothéque des auteurs de droit*, *t. I*, *p.* 267.

ROCHEFORT, ville & port de France dans le pays d'Aunis sur la Charente, à cinq lieues de son embouchure, n'étoit autrefois qu'un petit château. Le conseil du roi Louis XIV ayant fixé l'établissement de la marine à Rochefort, M. Colbert du Terron, à qui l'exécution du projet fut remise, pensa d'abord à achever le château & toutes ses dépendances: il appartenoit au sieur de Cheuses, gentilhomme de la Rochelle, qui refusa de le vendre. Mais M. du Terron ayant appris que la terre de Rochefort avoit été aliénée de la couronne, la retira de la part du roi, avec promesse de rembourser cinquante mille écus qu'avoit donné pour la posséder Adrien de Loseré, dont M. de Cheuses avoit épousé la petite-fille. M. du Terron ayant pris ensuite possession de Rochefort pour sa majesté, fit jetter les premiers fondemens de la ville qu'on vouloit bâtir, & dont M. Blondel, ingénieur du roi, avoit tracé le plan, & de la marine qu'on vouloit établir. Après qu'on eut marqué les emplacemens pour l'arsenal, & pour les magasins, &c. on abandonna le reste à des particuliers, qui y ont fait bâtir des maisons à un denier de cens par carreau. Il n'y a peut-être point de ville en France qui ait de plus belles rues que Rochefort; l'arsenal est le plus grand, le plus beau & le plus achevé du royaume; les casernes y sont superbes; la place vaste & réguliere, & l'hôpital magnifique. Les Capucins sont logés dans le plus bel endroit de la ville près de la place. Il y a aussi un séminaire pour les aumôniers des vaisseaux, dirigé par les prêtres de la Mission. Et pour peupler cette ville, le roi accorda en 1669 aux habitans plusieurs beaux priviléges, dont l'un est l'affranchissement des droits pour toutes les denrées qui s'y consoment; mais d'ailleurs l'air y est très-mal sain pendant les mois d'août, de septembre & d'octobre. * Piganiol de la Force, *nouvelle description de la France*. L'époque de la fondation de cette ville est en 1666, selon la médaille qui fut frapée à ce sujet. On voit d'un côté le buste de Louis XIV, avec cette légende, *Ludovicus XIV, rex Christianissimus*. Au revers est le plan de la ville, du port & de l'arsenal. Neptune y paroît sur son char au milieu de la Charente, avec cette inscription; *Urbe & navali fundatis*. On lit dans l'exergue, *Rupefortium* 1666. Mais cette médaille ne parle que de la préparation la plus éloignée de la ville & de l'arsenal, car Rochefort ne fut érigé en bourg muré qu'en 1669, & ce ne fut que quelque temps après qu'elle fut en état d'être appellée ville. En 1673, cette ville naissante contenoit déja près de vingt mille habitans. En 1733, on a donné une bonne *histoire de Rochefort*, *contenant l'établissement de cette ville*, *de son port & arsenal de marine*, *& les antiquités de son château*. C'est un volume *in*-4°, imprimé à Paris chez Briasson.

ROCHEFORT ou ROCHFORT, bourg avec marché dans le comté d'Essex en Angleterre, capitale de sa contrée. C'est de ce lieu dont le roi Guillaume III donna le titre de comte de Rochefort à Guillaume de Zuylestein, de la noble famille de Nassau. * *Dict. angl.*

ROCHEFORT, famille originaire de Bourgogne, qui a produit deux chanceliers de France, descend de

I. Gui de Rochefort, que l'on tient être fils puîné de Pierre, seigneur de Rochefort, château sur le Doux en Franche-Comté, & d'*Agnès* de Chastillon en Bazadois. Il servoit en 1377, dans la compagnie de cent hommes d'armes du duc de Bourgogne, & épousa *Yolande* de Ternant, sœur de *Hugues*, seigneur de Ternant & de Limanton, dont il eut *Gui*, mort avant l'an 1417, sans postérité; Jean, qui suit; & *N.* de Rochefort, mariée à *N.* de Saint-Verain.

II. Jean de Rochefort, bailli d'Auxois en 1391, & conseiller du duc de Bourgogne en 1392 & 1407, fut pere de Jacques, qui suit.

III. Jacques, seigneur de Rochefort, rentra en la possession de la terre de son nom, & épousa *Marguerite* de Vautravers, dont il eut *Charles*, seigneur de Rochefort & de Bussi; chambellan du duc de Bourgogne, capitaine de ses gendarmes en 1432, & premier chambellan du comte d'Etampes, mort en 1438, sans enfans; *Jean*, maître de l'artillerie du duc de Bourgogne, & gouverneur du Tonnerrois, mort sans postérité le 5 juillet 1442; & Jacques, qui suit.

IV. Jacques, seigneur de Rochefort, Labergement, de Pleuvaut & de Longeau, rétablit sa maison par la mort de ses freres: mais lui ayant été imputé d'avoir fait une rature dans un dénombrement de la terre de Labergement, il tomba dans la disgrace de son prince, fut constitué prisonier à la requête du procureur général de la chambre des comptes de Dijon, & obligé de mettre tous ses biens à la disposition du duc de Bourgogne, lui cédant par acte du 25 janvier 1454, ses

terres de Pleuvaut & Longeau, qui furent unies à la châtellenie de Rouvres. Il épousa *Agnès* de Cleron, dame de Longeau, fille d'*Othenin*, seigneur de Cleron au comté de Bourgogne, & d'*Antoinette* Bourgeois, dame de Chalereule, dont il eut GUILLAUME, qui suit; GUI, qui continua *la postérité rapportée après celle de son frere aîné; Louise*, mariée à *Simon* de Corteleri, seigneur d'Audevil; & *Jeanne* de Rochefort, alliée à *Aubert* de Rougemont, chevalier.

V. GUILLAUME, seigneur de Rochefort, de Pleuvaut & de Longeau, chancelier de France, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*, mourut le 12 août 1492. Il avoit épousé, 1°. *Guye* de Wourei, dame de Fouchereau: 2°. *Anne* de la Tremoille, veuve de *Louis* d'Anjou, bâtard du Maine, baron de Mezieres, & fille de *Louis*, sire de la Tremoille, baron de Sulli, de Craon, l'Isle-Bouchard, &c. & de *Marguerite* d'Amboise, vicomtesse de Thouars. Elle prit une troisiéme alliance avec *Jacques* de Rochechouart, seigneur de Charroux & de Bourdet. Ce chancelier eut de son premier mariage, *Blaise*, seigneur de Rochefort, vivant en 1496, mort sans alliance; *Charlotte*, mariée avant le mois de janvier 1489, à *Charles* Bouton, seigneur du Fay, Bosjan, &c. morte le 16 février 1499; & *Louise* de Rochefort, mariée le 19 août 1488, à *Antoine* Bouton, seigneur de Pierre, Moisenant, &c. frere du seigneur du Fai.

V. GUI de Rochefort, seigneur de Pleuvaut, Flagei, Cuiseaux & Labergement, frere puîné de GUILLAUME, seigneur de Rochefort, chancelier de France, fut honoré de la même dignité de chancelier de France, *ainsi qu'il sera rapporté ci-après dans un article séparé*, & mourut au mois de janvier 1507. Il avoit épousé *Marie* Chambellan, fille de *Henri* Chambellan, receveur général des finances en Bourgogne, vicomte maïeur de Dijon, & d'*Alix* de Berbisi, dite *Berci*, surnommée *la Belle*, dont il eut JEAN, qui suit; *Louis*, mort en 1563; & *Charlotte* de Rochefort, mariée à *Jean*, II du nom, baron de Castelnau, morte sans postérité.

VI. JEAN de Rochefort, seigneur de Pleuvaut, Longeau, Labergement, Frolois, Poiseux & la Ferriere, bailli de Dijon, & premier écuyer-tranchant du roi François I, portoit la cornette blanche à la bataille de Pavie, où il fut fait prisonier; fut depuis ambassadeur à Rome, à Venise, & auprès du duc de Gueldres, & mourut en 1536. Il avoit épousé en 1518, *Antoinette* de Châteauneuf, fille d'*Antoine*, seigneur de Luçai & de Gargilesse, & d'*Anne* de Menou, dont il eut *Jean*, baron de Pleuvaut, mort sans postérité de *Magdeléne* du Pui, fille de *Vincent*, seigneur de Vatan; CLAUDE, qui suit; RENÉ, qui a fait *la branche de la* CROISETTE *rapportée ci-après; & Charlotte* de Rochefort, mariée à *Aymar* de Prie, seigneur de Touci & de Montpoupon.

VII. CLAUDE de Rochefort, seigneur de Pleuvaut, &c. fut tué en 1557, à la bataille de Saint-Quentin, portant le guidon du seigneur de Bourdillon. Il avoit épousé en janvier 1545, *Catherine* de la Magdelaine, dame de Beauvais en Auxois, veuve de *N.* de Ferrieres, seigneur de Presle, & fille de *Girard*, seigneur de la Magdelaine, & de *Claude* de Damas, dame de Ragni. Elle prit une troisiéme alliance avec *Louis* de Costa, comte de Beine en Piémont, ayant eu de son second mariage, JOACHIM, qui suit; CLAUDE, qui a fait *la branche de* LUÇAI, *rapportée ci-après; & Imbert* de Rochefort, seigneur de Villedieu & de Beauvais, qui de *Françoise* de Crevant, fille de *Louis*, seigneur de Cingé, &c. & de *Jacquette* de Reilhac, qu'il avoit épousée en décembre 1588, laissa *Charlotte* de Rochefort, mariée à *Charles* de Gaucourt, seigneur de Bouesses; *Magdeléne*, alliée à *François* Levêque, seigneur de Marconnai; & *Héléne* de Rochefort, mariée en 1626 à *Jean* de Barville, seigneur de Bois-Landri.

VIII. JOACHIM de Rochefort, seigneur de Pleuvaut, fut employé dans les guerres de Dauphiné, & commandoit la compagnie des gendarmes du comte de Beine son beau-pere dans la guerre des Huguenots. Il épousa en 1573, *Françoise* de Livron, fille de *François*, seigneur de Bourbonne, & de *Bonne* du Chastelet, dont il eut EDME, qui suit; *Erard*, abbé de Vezelai; *Jean*, seigneur de Sigi, tué en duel à l'âge de dix-huit ans, sans laisser d'enfans de *Claudine* Bouton de Corberon, qu'il avoit épousée le 17 décembre 1603; & *Anne* de Rochefort, mariée à *Léonard* de Sémur, baron de Tresmont, gouverneur de Mâcon.

IX. EDME de Rochefort, marquis de Pleuvaut, &c. lieutenant général du Nivernois, bailli d'Autun, capitaine de Vezelai & d'Avalon, vivoit en 1626. Il avoit épousé en 1588, *Jacqueline-Philippe* de Pontaillier, dame de Châtillon en Bazadois, fille unique d'*Anatoille-Louis* de Pontaillier, seigneur de Châtillon, & d'*Antoinette* de Châtelus, dont il eut *Roger*, marquis de la Boulaye en Bourgogne, lieutenant de la compagnie des gendarmes du duc d'Enguien, tué au siége de Philisbourg le 2 septembre 1644; *François*, abbé de Vezelai, mort en novembre 1644; *Léonor*, mort en 1630; FRANÇOIS, qui suit; *Anne* & *Erarde*, dames à Rémiremont; *Gabrielle* & *Philippe* de Rochefort, mortes en 1611.

X. FRANÇOIS de Rochefort, marquis de la Boulaye, seigneur de Châtillon en Bazois, épousa en août 1658, *Magdeléne* Fouquet, fille de *Christophe*, comte de Chalan, second président, puis procureur général au parlement de Bretagne, & de *Mauricette* Kersandi, dont il a eu *Marie-Elizabeth* de Rochefort, mariée à *Nicolas* de Chaugi, comte de Roussillon, morte en 1684.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE LUÇAI.*

VIII. CLAUDE de Rochefort, second fils de CLAUDE, seigneur de Pleuvaut, & de *Catherine* de la Magdelaine, fut seigneur de Luçai, Sigi, Suilli, Gié, Reveillon, &c. & pannetier du roi en 1554. Il eut de *Claude* de la Riviere, fille de *Jean*, seigneur de Champlemi, & de *Marguerite* de la Roëre, qu'il épousa en novembre 1573, FRANÇOIS, qui suit; *Louise*, mariée le 13 novembre 1602, à *Jacques* de Menou, seigneur du Mée; *Claude*, alliée à *Antoine* du Roux, seigneur de Tachi; & *Charlotte* de Rochefort, abbesse de Rougemont.

IX. FRANÇOIS de Rochefort, baron de Luçai, de Vic-sur-Nahon, &c. chevalier de l'ordre du roi, épousa le 5 novembre 1599, *Silvine* le Begue, fille de *Guillaume*, seigneur de la Borde, & de *Claude* Chappeau, dont il eut CLAUDE, qui suit; *Louise*, mariée à *Philibert* d'Anlezi, seigneur du Boulai; *Claude*, alliée en 1627, à *Louis* de Marolles, seigneur de la Rochere, morte en couches en 1629; *Anne*, mariée en 1630, à *Claude*, baron de la Loé; & *Charlotte* de Rochefort, religieuse.

X. CLAUDE de Rochefort, comte de Luçai, seigneur de Coulanges, &c. épousa 1°. en juillet 1631, *Anne* de Brouilli, fille de *Charles*, marquis de Piennes, & de *Magdeléne-Renée* de Rochefort: 2°. en novembre 1660, *Magdeléne* Hotman, veuve d'*Helie* d'Agilé, seigneur de Saint-Cyran-sur-Indre en Touraine, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut du premier lit furent *Samson*, dit *le marquis de Luçai*, mort en 1657; CHARLES-JOSEPH, qui suit; *Dominique*, destiné chevalier de Malte, qui depuis fut marié & laissa des enfans; *Charles-Edme-François*, chevalier de l'ordre de S. Maurice; *Louise*, religieuse à Bourges; *Marie* & *Anne* de Rochefort, religieuses à la Visitation de Tours.

XI. CHARLES-JOSEPH de Rochefort, comte de Luçai, &c. mourut le 28 août 1686, laissant de *Nerée* de Messemé, fille de *Jacques*, seigneur de Talvois, FRANÇOIS, qui suit; *Dominique*, chevalier; & *Françoise* de Rochefort, née posthume le 20 juillet 1687, & morte jeune.

XII. FRANÇOIS de Rochefort, comte de Luçai, &c. a épousé *Louise* de Beauvau.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA CROISETTE.*

VII. RENÉ de Rochefort, troisiéme fils de JEAN de Rochefort, seigneur de Pleuvaut, &c. & d'*Antoinette* de Châteauneuf, fut seigneur de la Croisette, baron de Frolois, &c. chevalier des ordres du roi l'an 1583, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, gouverneur & lieutenant général du comté de Blois, bailliage d'Amboise & Loudunois; & laissa de *Jeanne* Huraut sa femme, fille de *Jean*, seigneur de Vueil & du Marais, maître des requêtes, & de *Jeanne* Raguier, *Jean* de Rochefort, baron de Frolois, seigneur de la Croisette, capitaine de cent hommes d'armes, mort sans postérité d'*Anne* de Sautour, fille de *François*, seigneur d'Yrouer & de Montigni, &c. & de *Roberte* de Vienne-Clervaut, qu'il avoit épousée le 21 septembre 1582; ANNE, qui suit; *René*, chevalier de Malte, tué à l'assaut de Verdun l'an 1570; *Antoine*, baron de Frolois, mort l'an 1623, sans laisser de postérité d'*Anne* de Salins, dame de Corrabœuf; & *Anne* de Rochefort, femme de *Martin* d'Espinai, seigneur du Bois-Gerout.

VIII. ANNE de Rochefort, seigneur de Moreuil, de Croisette, baron de Frolois, &c. ne laissa que deux filles de *Charlotte* de Sautour, sœur de la femme de son frere aîné, qu'il avoit épousée le 20 juin 1585, qui furent *Magdeléne-Renée*, mariée le 16 août 1607, à *Charles* de Brouilli, marquis de Piennes, &c. gouverneur du Catelet; & *Françoise-Aimée* de Rochefort, alliée à *Nicolas* Brichanteau, marquis de Nangis, chevalier des ordres du roi, morte le 19 juin 1644. * *Voyez* Du Chêne, *histoire des chanceliers.* Le pere Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne*, &c.

ROCHEFORT (Guillaume, seigneur de) chancelier de France, étoit docteur & chevalier ès loix & en decret, & par ce moyen entra dans le conseil du duc de Bourgogne; ce qui n'empêcha pas qu'il ne suivît ce prince dans ses armées, s'étant trouvé à la guerre du bien public, tenant son parti, où il combattit à la journée de Montlheri. Il fut ensuite maître des requêtes de ce prince, qui l'employa en des affaires importantes & difficiles, & le nomma son ambassadeur auprès du pape & des princes d'Italie. Il fut envoyé en 1474, au-devant des Suisses & des Allemans, qui étoient près d'envahir le comté de Bourgogne, dont il les éloigna à force d'argent. Ses services n'empêcherent pas qu'on ne lui rendît de mauvais offices auprès de son prince; & en appréhendant le ressentiment, il se retira de sa cour, abandonnant ses biens à la fureur de son conseil, qui ordonna aux baillis d'Autun & de Charolois de faire raser ses châteaux. Mais le duc ayant été tué devant Nanci; & le roi ayant réuni la Bourgogne à sa couronne par droit de réversion, il profita de l'ambassade qu'il eut auprès de ce monarque pour le mariage de l'héritiere de Bourgogne avec le dauphin, & se laissa tenter aux offres que ce prince lui fit d'une place dans son conseil, & du gouvernement du pays Blaisois. Il le créa ensuite chancelier de France par lettres du 12 mai 1483, lui rendit les terres de Pleuvaut & Longeau, confisquées sur son pere, en considération de ce que pour parvenir à son service, il avoit abandonné plusieurs grands biens. Ce prince ordonna aussi au roi Charles VIII, son fils & successeur, de le continuer dans son office de chancelier; ce qui lui fut accordé par lettres du 22 septembre 1483, & en cette qualité il alla avec le parlement & les bourgeois de la ville de Paris, au-devant de Jean II, roi de Portugal, qui étoit venu demander du secours au roi Charles VIII, lorsqu'il fit son entrée en cette ville au mois de novembre de la même année; fut présent en cette qualité en 1491, au contrat de mariage du roi, & d'*Anne*, duchesse de Bretagne, & mourut le 12 août 1492.

ROCHEFORT (Gui de) seigneur de Pleuvaut, de Flagei, &c. chancelier de France, & frere du précédent, donna ses premieres années à l'étude des belles-lettres, sans négliger les emplois de la guerre, & se signala dans l'une & l'autre profession, & dans le conseil de Charles, duc de Bourgogne, qui le fit son conseiller & chambellan, & de Marie de Bourgogne sa fille, à laquelle il continua pendant quelques années les mêmes services; & reçut en son nom le serment de fidélité des Flamans en la ville de Gand. Le roi Louis XI l'attira à son service; lui donna en 1479 une charge de conseiller-clerc au parlement de Dijon, d'où il passa à celle de second président, puis à celle de premier président de ce parlement en 1482, & lui donna en récompense de ses services la terre d'Arbois, qu'il remit au prince d'Orange, s'en réservant le revenu par forme de pension. Le roi Charles VIII le députa en novembre 1494, à l'assemblée qui se tint à Amiens, en exécution du traité de Senlis; mais il fut surpris le 24 octobre 1495, en son château de Pleuvaut, par Henri, bâtard de Vaudrai, qui le mena à Morigni, & de-là à Salins, d'où il se sauva après sept mois de prison. Le roi l'ayant appellé près de sa personne, l'honora de la charge de chancelier de France par lettres du 9 juillet 1497, & en cette qualité il alla à Arras, où il reçut l'hommage de Philippe, archiduc d'Autriche, à cause du comté de Flandre, en la maison de l'évêque, le 5 juillet 1499. C'est lui qui fit créer le grand conseil à l'*instar* des compagnies souveraines, par édit du mois d'août 1497. Il mourut le 15 janvier 1507, après avoir soutenu la dignité de la couronne & de sa charge, d'une maniere qui rend sa mémoire immortelle. Il fut enterré dans le chœur de l'abbaye de Cîteaux, où on voit son tombeau & celui de sa femme, avec leur épitaphe, rapportée par DD. Martène & Durand, dans leur *voyage littéraire.*

ROCHEFORT (Sires de) *cherchez* RIEUX.

ROCHEFORT (marquis de) dont un maréchal de France, *cherchez* ALOGNI.

ROCHEFORT (César de) docteur en droit, agrégé à l'université de Sapience, & chevalier de l'ordre de S. Michel, né à Bellai dans le XVII siécle, passa très-jeune à Rome, où il fit un très-grand progrès dans les belles-lettres. Le roi Louis XIV, satisfait des services qu'il lui avoit rendus dans cette capitale du monde chrétien, l'honora du collier de l'ordre de S. Michel, qui lui fut donné solemnellement dans Rome par M. de Lyonne, alors ambassadeur extraordinaire de sa majesté vers les princes d'Italie. Etant revenu en France, on se servit de lui dans les grands jours, & dans le renouvellement du domaine, en qualité d'avocat du roi. Il s'appliqua depuis avec succès à la conversion des hérétiques, & fit imprimer à Lyon un volume de ses *controverses*, qui avoient déja été rendues publiques sous le nom d'un de ses amis. L'auteur ajouta à cette seconde édition les *conférences* qu'il avoit eues publiquement avec quelques ministres dans le Querci & autres provinces voisines. Il fit enfin imprimer à Lyon en 1685, un *dictionaire général* des principaux mots & des plus usités dans la langue françoise, avec les définitions, divisions, étymologies, & y ajouta des discours d'éloquence, & des démonstrations catholiques sur tous les points contestés par les hérétiques. Il fut aussi bon jurisconsulte, & plaida avec applaudissement dans plusieurs parlemens. Enfin, il alla mourir à Bellai sa patrie, avec la réputation d'un parfaitement honnête homme, l'an 16.. Un de ses fils *N.* de Rochefort, se fit Chartreux, & fut procureur général de son ordre en cour de Rome, & prieur de la Chartreuse de Rome, où il mérita l'estime du pape Clément XI. * *Mémoires historiques.*

ROCHEFORT (Jean) Anglois de nation, vivoit au commencement du XV siécle, en l'an 1405. Il fit un abrégé de Joséphe, & le recueil de quelques historiens

fous le titre de *Flores hiſtoriarum*. * Leland. Balæus & Pitſeus, *de illuſtr. Angl. ſcript.* Voſſius, *de hiſt. lat.*

ROCHEFORT D'ALLY, maiſon, l'une des plus illuſtres du royaume, tant par l'ancienneté de ſon origine, que par la grandeur de ſes alliances. Elle eſt connue en Auvergne dès le commencement du XI ſiécle, qu'Antoine de Rochefort épouſa *Marguerite*, héritiere d'Ally, avec laquelle il fonda l'an 1001, comme le remarque Prohet dans ſes commentaires ſur la coutume d'Auvergne, imprimés à Paris en 1695, le prieuré de Bonnat ou de Rochefort dans le diocèſe de Saint-Flour. Leur poſtérité a joui ſans interruption juſqu'à préſent de la haute juſtice & des cenſives de ce lieu. Cet Antoine fut probablement pere de *Bertrand* de Rochefort, chevalier, qui fut témoin & caution pour Helie de Creſt à un acte fait avec le monaſtere de Saucillange après le 2 des kalendes de novembre, la quatriéme année du régne du roi Philippe. La convenance du temps fait juger que ce Bertrand fut pere de *Hugues* de Rochefort, qui vivoit au commencement du ſiécle ſuivant, & qui fut témoin à la donation qu'un chevalier nommé *Balbinus* fit au monaſtere de Saucillange d'une dîme d'agneaux au lieu de Tyelles à Bolnac, le XI des kalendes de janvier de l'an 1114, ind. VIII. épact. XII. Il pouroit être pere ou aïeul d'Aimoin, qui ſuit; & par lequel nous commencerons la généalogie de cette maiſon.

I. Aimoin de Rochefort, donna l'an 1190 l'égliſe d'Ayelle au monaſtere de ſaint Allyde : on ignore le temps de ſa mort & le nom de ſa femme. Il fut pere de Guillaume, qui ſuit; 2. de *Bertrand* de Rochefort, évêque du Puy, décédé le 5 des kalendes de mars de l'an 1253; & 3. de *Bernard* de Rochefort, élu en 1226, abbé de S. Julien de Brioude, après Guillaume de la Tour. Cette dignité, que poſſéda auſſi François de Rochefort, fut ſupprimée par une bulle du pape Clément VI, du 13 juillet 1342.

II. Guillaume de Rochefort, ſeigneur d'Ally, Meyſſac, Saint-Cirque & Beaumont en partie, eſt connu par des actes de 1200 & 1230. Il épouſa *Eléonore* de Fortanier, dame de Fortanier & de Veze, & il en eut 1. Guillaume de Rochefort, ſeigneur d'Ally, qui ſuit; 2. *Ithier*, doyen de Brioude en 1277, mort le 27 février 1278; 3. *Jean*, chanoine de Brioude, dont il fut élu prevôt le X des kalendes de mars de l'an 1281 : il fit un échange en 1285; 4. *Bernard* de Rochefort, chanoine & prevôt de Brioude après ſon frere, teſta en 1301 en faveur de Bertrand d'Auroze, & mourut le 4 des nones d'octobre : il fit un legs de 25 liv. & un autre de 12 liv. pour ſon obit au chapitre de Brioude; 5. Aimon de Rochefort, *qui a fait la branche des ſeigneurs d'*Aurouze, *rapportée ci-après*; 6. *Armand*; 7. *Hugues*, moine à Conches; & 8. *Iſabelle* de Rochefort, qui épouſa *Bertrand* d'Alonches.

III. Guillaume de Rochefort, II du nom, ſeigneur d'Ally, fit au mois d'août 1269, avec les prieur & religieux de Saucillange un échange dont l'acte eſt conſervé aux Cordeliers de Brioude. Il épouſa *Béatrix* de Montboiſſier, qui étoit veuve de lui en 1281 : elle étoit fille de *Guillaume-Maurice* de Montboiſſier, ſeigneur de Saint-Ponit, & niéce de Maurice de Montboiſſier, doyen de l'égliſe du Puy, qui dans ſon teſtament fait en 1270, dit qu'elle étoit mariée avec Guillaume de Rochefort, & la ſubſtitue à Pierre de Montboiſſier ſon neveu, & à Jean de Baramont ſon couſin. Le nécrologe de Brioude marque ſa mort au 16 des kalendes de mars après 1281, & dit qu'elle étoit veuve de Guillaume de Rochefort, chevalier. Elle fut mere de 1. Odillon de Rochefort, ſeigneur d'Ally, qui ſuit; & 2. de *Guillaume* de Rochefort, chanoine de Brioude, que ſon frere ſubſtitua en 1283, à ſes enfans. Guillaume donna en 1314, à l'égliſe de Brioude 15 liv. pour un obit : il eſt mentioné dans une charte donnée le lundi fête de la Chaire S. Pierre l'an 1333.

IV. Odillon de Rochefort, ſeigneur d'Ally, teſta le vendredi après l'Aſſomption 1283. Il avoit épouſé une dame appellée *Marguerite*, à laquelle il donna la jouiſſance de la forteresſe d'Ally, & la déclara tutrice de ſes enfans tant qu'elle demeureroit en viduité. Ses enfans furent *Guillet* de Rochefort, mort en 1283; Guigon de Rochefort, ſeigneur d'Ally, qui ſuit; & *Marguerite*.

V. Guigon de Rochefort, ſeigneur d'Ally, étoit en 1316 ſeigneur des fiefs de Mayonete & de la Roche, & il reçut le 25 juin 1331, l'aveu d'une partie des terres de Loubareſſe & de la Chapelle Laurens, que lui fit Bertrand de Roquere. Il fut pere de

VI. Odillon de Rochefort, ſeigneur d'Ally, de Jozeran & de Courcelorbes, qui reçut le jeudi devant la Sainte-Croix 1349, l'aveu des terres de Loubareſſe & de la Chapellé-Laurens, mouvantes du château de Nonette. Il eut pour enfans *Guillaume* de Rochefort, qui étoit mort en 1349, ſans alliance; Amedée de Rochefort, ſeigneur d'Ally, qui ſuit; & *Jean* de Rochefort, mari d'*Eliſe* de Chaleyres, qui étant veuve fonda l'an 1384, une chapelle à la Chaiſe-Dieu.

VII. Amedée de Rochefort, ſeigneur d'Ally, de Maſſiat, d'Alleret & du Verdier, reçut le dimanche après la S. Barthelemi 1371, l'aveu de Loubareſſe, de Pierre Ruol : il eut pour enfans Guigon, qui ſuit; & *Marguerite* de Rochefort, religieuſe, puis abbeſſe de Belmont, qui mourut vers l'an 1460.

VIII. Guigon de Rochefort, ſeigneur d'Ally, qui reçut le 24 janvier 1402, un aveu de Guillaume Blain, ſeigneur de Gilbertez, & en 1425, un hommage du chapitre de Maſſiac. Il épouſa *Dauphine* de la Queille, dont il eut pour enfans Hugues de Rochefort, qui ſuit; *Guillaume* de Rochefort, abbé de S. Auſtremoine d'Iſſoire en 1420 & 1422, où il fonda une meſſe quotidienne dans la chapelle de la ſainte Vierge; & *Elizabeth*, mariée à *N.* de Dore.

IX. Hugues de Rochefort, I du nom, chevalier, ſeigneur & baron d'Ally, Fortanier, & chevalier de l'ordre du roi, conſeiller d'état & grand chambellan du roi Charles VII, par lettres du 10 ſeptembre 1453, confirmées depuis par le roi Louis XI, eut pour enfans Hugues de Rochefort, qui ſuit; *Guigon* de Rochefort, tréſorier de l'égliſe de ſaint Flour & official de Brioude, qui étoit mort en 1496; & *Colauf* de Rochefort, enfermier du prieuré de la Voute, nommé dans un acte paſſé l'an 1496 avec les religieux de ce prieuré.

X. Hugues de Rochefort, ſeigneur d'Ally, conſeiller, chambellan de Louis XI, capitaine de 40 lances, reçut en 1490 un hommage de Louis de Tailhac, chevalier; il teſta le 21 janvier 1499, & mourut le dernier février 1500. Il fut inhumé aux Cordeliers de Brioude, où ſon épitaphe a été miſe ſur la porte du chœur. Il avoit épouſé le 25 novembre 1458, *Iſabeau* de Bohan, fille d'honneur de la reine, & fille d'*Antoine* de Bohan, ſeigneur de la Rochette en Auvergne, & de *Gabrielle* d'Urfé. Elle étoit ſœur de Louis de Bohan, avec lequel elle partagea les biens paternels le 12 juin 1477 : elle ne vivoit plus en 1490, comme il paroît par un jugement rendu le 15 février de cette année à l'échiquier d'Alençon. De cette alliance vinrent 1. Louis de Rochefort, ſeigneur d'Ally, qui ſuit; 2. *Hector* de Rochefort, né en 1467, chanoine de Paris, qui étoit évêque de Bayonne le 18 mai 1519. Louiſe de Savoye, mere de François I, l'envoya en ambaſſade auprès de la république de Veniſe. Jean, cardinal de Lorraine lui réſigna l'évêché de Toul, dont il fut prendre poſſeſſion le 12 août 1524. Il fut chancelier & chef du conſeil d'Antoine, duc de Lorraine, qui le chargea d'une négociation auprès de Charles-*Quint*, & enſuite d'une autre auprès de Clément VII. Il mourut à Nanci le premier mars 1532, & gît à Toul dans la chapelle

chapelle de sainte Ursule qu'il avoit fait construire; 3. *Antoine* de Rochefort, prevôt de Brioude, tuteur des enfans de Louis son frere; 4. Guillaume de Rochefort, *qui a continué la lignée rapportée après son frere aîné*; 5. *Sibylle* de Rochefort, qui étoit veuve en 1503, de *Jean* de Sebazat, seigneur de Blausac; 6. *Marie*, alliée l'an 1485, à *Robert* de Chaslus, dont elle étoit veuve en 1503; 7. *Anne*, femme de *Philibert* de Saint-Quentin, seigneur de Beaufort; 8. *Dauphine*, mariée avec *Antoine* de Saint-Ahon, chevalier; 9. *Marguerite*, qui épousa *Jean* de Veras; 10. *Isabelle*, mariée avec *Pierre* de Rochefort; & 11. *Pentasilée* de Rochefort, femme de *Gaspard* de Montjazion.

XI. Louis de Rochefort, chevalier, seigneur d'Ally, Fortanier, plaidoit en 1490 à l'échiquier d'Alençon, comme héritier d'Isabeau de Bohan sa mere, & en partie de feu Roger, seigneur de Haguenouville, contre Louis de Boissey, seigneur de Boissey & baron de Mainieres. Il mourut à Blois vers l'an 1510, ayant été marié deux fois: 1°. avec *Jeanne* de Belvezere, dite d'Achiac, qui décéda en 1501, & pour laquelle son mari fonda le 26 juillet 1501 une messe par semaine dans l'église d'Ally: 2°. avec *Jeanne* Blanc, dite de Montagut, fille de noble *Raimond* Blanc, seigneur de Montagut en Rouergue, & de noble dame *Philippe* Tainturier. Du premier lit sortirent *Louis* & *Anne* de Rochefort, qui furent sous la tutelle de leur oncle paternel Antoine de Rochefort, prieur de la Voute. Du second lit naquirent *Guillaume*, *Catherine*, *Agnès* & *Marguerite* de Rochefort, qui moururent jeunes aussi-bien que les enfans du premier lit.

XI. Guillaume de Rochefort, quatriéme fils de Hugues de Rochefort, II du nom, fut d'abord chanoine de Brioude, & après la mort de ses neveux il devint seigneur d'Ally, de Fortanier, de Courcelorbe, de la Rochette & de Durat. Il fut aussi seigneur de Pierrepont en Normandie, chevalier de l'ordre du roi, lieutenant d'une compagnie de 100 hommes d'armes sous le duc de Lorraine. Il étoit mestre de camp du roi François I, lorsqu'il mourut au siége de Naples le 31 août 1528. Son corps fut inhumé aux Observantins de Naples, & son cœur aux Cordeliers de Brioude. Il avoit épousé le 13 mai 1517, *Jeanne* de Montmorin, veuve d'*Antoine* de Léotoing, seigneur de Mongon: elle vivoit encore le 14 juillet 1539. Leurs enfans furent 1. Pierre de Rochefort, qui suit; 2. *Marie* de Rochefort, qui épousa *Jules* de Bar, seigneur de la Chassagne & de Thiesal; 3. *Louise* de Rochefort, mariée le 16 janvier 1541, à *Claude* de Flageat au diocèse de Saint-Flour; 4. *Sybille*; & 5. *Marguerite* de Rochefort

XII. Pierre de Rochefort, seigneur d'Ally, de Jozeran, d'Orcet, d'Ancize, de Fortanier & de la Rochette, né en 1520, fut capitaine de 50 lances, & l'un des cent gentilhommes de la maison du roi. Il transigea le 20 mai 1558, avec Jean de la Queille, seigneur de Fleurat, & mourut avant le 7 juillet 1577. Il avoit épousé à Riom le 21 octobre 1545, *Gilberte* de la Queille, fille de *Jean*, seigneur de Fleurat, de Chateaugue, de Jozeran, de Beaune, & de Margerides, & d'*Isabeau* de Bourbon Busset: elle testa le 16 mars 1582, & eut pour enfans 1. Claude de Rochefort, baron d'Ally, qui suit; 2. *Aymar* de Rochefort, chevalier de Malte & puis baron d'Orcet, vivant en 1604, & marié avec *Gabrielle* de la Barge, veuve de *Baltazar* de Rivoire, seigneur de la Bâtie & du Palais, fille de *François*, seigneur de la Barge, & de *Gabrielle* des Essarts; 3. *Anne* de Rochefort, vivante en 1604, mariée 1°. le 11 décembre 1584, avec *Joseph* de Saint-Julien, seigneur de Saint-Marc, des Escuretes, baron de la Borne: 2°. en juin 1593, avec *Jacques*, seigneur de Ligondés en Combrailles & de Chateaubodan; & 4. *Isabeau* de Rochefort, qui épousa 1°. le 7 juillet 1577, *Antoine* de la Roche-Aimon, baron de Chin: 2°. avant 1594, *Raphael* de Gaillac, seigneur dudit lieu.

XIII. Claude de Rochefort, baron d'Ally, de Jozeran, de Londines, d'Orcet, d'Aneize, de Fortanier & de la Rochette, & gentilhomme de la chambre du duc d'Alençon, capitaine de 50 hommes d'armes, fut assassiné en 1604. Il avoit épousé le premier août 1582, *Claire* de la Tour, fille d'*Antoine* de la Tour, seigneur & baron de Saint-Vidal & de Senaret, l'un des sept barons de la Tour de Gevaudan aux états de Languedoc, comte de Montferrand, vicomte de Beaufort, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, & gouverneur des pays de Gevaudan & de Velay, & de *Claire* de Saint-Point, remariée à *Marcelin*, seigneur de Hautvillar, & fille de *Guillaume*, seigneur de Saint-Point au diocèse de Mâçon, gouverneur de Mâcon, & d'*Antoinette* de la Forest. Claire de Saint-Point mourut en 1636, & fit une substitution en faveur des enfans mâles de Claire de la Tour Saint-Vidal sa fille. Antoine de la Tour Saint-Vidal par son testament de l'an 1589, avoit nommé son héritiere Claire de Saint-Point sa femme. Claude de Rochefort, baron d'Ally, eut de son alliance avec Claire de la Tour Saint-Vidal 1. *Jean-Antoine* de Rochefort, né le 22 avril 1589, nommé en 1595 à la substitution de la maison de la Tour Saint-Vidal, mort en 1625 sans alliance; 2. Aimar de Rochefort, baron de Jozeran, qui suit; 3. *Pierre-Antoine* de Rochefort, *qui a fait la branche des barons de* Saint-Vidal, *rapportée après celle de son frere aîné*; 4. Claude de Rochefort, *tige de la branche des comtes de* Saint-Point, *barons de Senaret, rapportée ci-après*; 5. *Claire* de Rochefort, née le 10 novembre 1598, mariée 1°. avec le seigneur de Vergesat: 2°. avant 1645 avec *Balthazar* de Chavagnac, seigneur de Chavagnac; & 6. *Marie* de Rochefort, alliée à *Jacques* de Sévérac.

XIV. Aimar de la Tour de Rochefort d'Ally, baron de Saint-Vidal, seigneur d'Ally, Jozeran, Fortanier, vicomte de Beaufort, baptisé le 10 février 1592, épousa le 11 septembre 1625, *Jeanne* Toinaud, fille de *René* Toinaud, seigneur de Saint-Denys & de la Brunetiere, & en eut 1. *Marc-Antoine* de Rochefort, baptisé le 26 mars 1636, mort étant mestre de camp de cavalerie; 2. *Guillaume* de Rochefort, premier capitaine du régiment de Mercœur infanterie; 3. Jean de Rochefort, seigneur de Jozeran, qui suit; & 4. *Claude-Antoine*, dit *le comte d'Ally de Rochefort*, mort en mai 1697. Il avoit épousé *Marie* Machaud, veuve de *Jacques* Berger, baron de Sales, & fille de *Jean* de Machaud, seigneur de Saint-Suplex & de Montmor en Brie, & de *Michelle* de Noüel.

XV. Jean de Rochefort d'Ally, chevalier, comte de Jozeran, seigneur de la Valette, baptisé le 3 mars 1637, partagea le 11 décembre 1666 avec Claude-Antoine de Rochefort son frere & Hugues-Joseph de Rochefort son cousin. Il épousa le 16 février 1656, *Marie* de Salonier, dame de la Vallée, fille de *François*, seigneur de Pouilly & de la Vallée, & il en eut 1. Pierre de Rochefort, seigneur de Jozeran, qui suit; 2. *Bernard* de Rochefort, tué au pillage de Carthagène prise par M. de Pointis en 1697; 3. *Marie-Claude*, baptisée le 24 janvier 1661; 4. *Marguerite-Claude*, baptisée le 25 août 1662; 5. & 6. deux autres filles.

XVI. Pierre de Rochefort-d'Ally, chevalier, seigneur de Jozeran, capitaine au régiment de Navarre, mort dans son château de Jozeran en Auvergne en 1725, avoit épousé *Marie* de Chauvigny, fille de *Claude*, seigneur de Blot, & de *Claude-Marie* de la Roche-Aimon, & sœur de Pierre-François de Chauvigny, chanoine & comte de Lyon, & abbé de Cellefroin. Il en eut Jean-Jacques de Rochefort d'Ally, qui suit; & *Anne-Nicole* de Rochefort, née en 1703.

XVII. Jean-Jacques de Rochefort d'Ally, chevalier, baron de Saint-Vidal, seigneur & comte de Jozeran, né le 17 décembre 1700, épousa le 23 janvier 1723, *Jeanne-Françoise* de Fradet, fille de *Joseph* de Fradet, seigneur de Bellecombe en Auvergne. Leurs enfans furent 1. Jacques de Rochefort, qui suit; 2. *Pierre* de Rochefort, né le 12 octobre 1724, chanoine du chapitre d'Ainay à Lyon, & prieur de saint Pierre de Baslan, diocèse de Gap; 3. *Jacques*, né le 16 août 1738; & 4. *Marie*, née le 30 décembre 1736.

XVIII. Jacques de Rochefort, lieutenant dans le régiment Royal dragons, né le 9 novembre 1723, a épousé le 22 février 1747, en la paroisse de S. Nicolas des Champs à Paris, en présence de ses pere & mere, *Claire-Françoise* de Grassi, née en 1718, fille de *François* de Grassi, seigneur de la Caille, de la Cluzelle & de la Forestiere en Dauphiné, président au grand conseil, où il avoit été reçu en 1722, mort en août 1743, & de *Marguerite-Marie-Anne* Coquelard, fille de *Jacques* Coquelard, seigneur de Presosse, capitaine au régiment de Navarre, & mestre de camp d'infanterie, commandant à Usez & dans l'Usege, mort à Sommieres le .. 1737, & d'*Anne* de Bournel de Monchy.

*Branche des barons de Saint-Vidal.*

XIV. Pierre-Antoine de Rochefort d'Ally, troisiéme fils de Claude de Rochefort, baron d'Ally, & de *Claire* de la Tour Saint-Vidal, naquit le 26 juillet 1600, eut pour son partage la baronie de Saint-Vidal, dont il prit le nom & les armes. Il fut gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & mourut en 1659. Il avoit épousé 1°. le 16 septembre 1628, *Marguerite* de Châteauneuf, fille de *Hugues*, comte d'Yoing, baron de Rochebonne au diocèse de Viviers, & de *Françoise* des Serpens: 2°. le 4 novembre 1645, *Marguerite* de Ginestoux, née en 1607, & morte en 1706, âgée de 99 ans. Elle étoit fille de *Guillaume* Thier de Ginestoux, seigneur de la Bastide, & de *Marie* de Presle de Vauseche, dame de la Tourette. Elle étoit veuve de *Gabriel* de Bertrand, seigneur de la Prade, le Pradel, le Thioland & de Pomperan, qui lui donna toutes ses terres. Il y a apparence que Pomperan est la seigneurie & le château qui appartenoit à Pomperan, qui suivit le connétable de Bourbon, lorsque celui-ci passa au service de Charles-*Quint*. Du Bellay rapporte que le connétable de Bourbon en s'enfuyant au mois de septembre 1523, coucha au château de Pomperan, & sa situation, suivant ce qu'on peut tirer de du Bellay, convient avec le château de Pomperan, dont il est ici question. Si ceux qui sont en état d'éclaircir ce fait historique vouloient bien le faire, les curieux leur en seroient obligés. Pierre-Antoine de Rochefort eut de sa premiere femme 1. Hugues-Joseph de la Tour, comte de Saint-Vidal, qui suit; 2. *Claire*, religieuse au prieuré de Vaudieu, près Brioude; 3. *Marie*, religieuse à Brioude; 4. *Isabelle*, religieuse à Notre-Dame du Puy; 5. *Françoise*, mariée en 1656 avec *Laurent* de la Veuhe, seigneur de Chevriere en Lyonnois, baron de Curi, dont naquit *N.* de la Veuve de Rochefort, mariée à *François* Andraut de Langeron, marquis de Maulevrier, pere du maréchal de Maulevrier. De la seconde femme de Pierre-Antoine de Rochefort naquit Claude Vidal de Rochefort, *qui a fait la branche des barons de* Prades, *rapportée après celle de son frere aîné.*

XV. Hugues-Joseph de la Tour, comte de Saint-Vidal, vicomte de Beaufort, seigneur de la Rochette, fut maintenu dans sa noblesse par M. de Bezons, intendant en Languedoc, le 20 janvier 1670. Il avoit épousé le 27 février 1656, *Jeanne-Simone* d'Apchon, fille de *Guillaume*, seigneur de Tournoelles & d'Abret, & d'*Alix* d'Enteroche, & il en eut 1. Pierre-Antoine de la Tour, marquis de Saint-Vidal, qui suit; 2. *Jean Antoine*, chanoine de Brioude en 1713; 3. *Philiberte*, dite de la Tour, mariée avec *Gaspard* d'Estaing, comte de Saillans; 4. *Marguerite*, qui épousa *Gaspard* de Dienne, marquis de Chavagnac; 5. *Charlotte*, mariée avec *Jean* d'Aureille, marquis de Colombine, & mere de *Jeanne-Henriette* d'Aureille, qui épousa *Joseph* de Montagut, comte de Bouzols, au diocèse du Puy, pere de *Joachim-Louis*, marquis de Bouzols, marié en mars 1732, à *Laure* Fitz-James, fille du maréchal duc de Berwick.

XVI. Pierre-Antoine de la Tour, marquis de Saint-Vidal, baron d'Ally, seigneur de la Rochette, mort en 1716, avoit épousé le 21 octobre 1690, *Jacqueline* de Pujol, fille de *Jean* de Pujol, vicomte de Beaufort, seigneur de Saint-Martin, & de *Marguerite* de Ravissac, dont il eut

XVII. Guillaume de la Tour Saint-Vidal, né & baptisé à Ailly, diocèse de Saint-Flour, le 9 décembre 1691, reçu page dans la grande écurie le 3 janvier 1708, & marié en 1716, à *Marie-Susanne* de la Volpiliere: il est mort le 2 juin 1742, sans enfans, ayant institué pour son héritier M. de Chavagnac son cousin, à qui est passée de cette maniere la terre & seigneurie de Rochefort d'Ally.

*Branche des seigneurs de Prades.*

XV. Claude Vidal de Rochefort d'Ally, fils unique de Pierre-Antoine de Rochefort, baron de Saint-Vidal, & de *Marguerite* de Ginestoux sa seconde femme, naquit en 1649, eut du chef de sa mere la seigneurie de Prades, paroisse de Sainte-Marie de Chazes, diocèse de Saint-Flour, le Pradel, le Thiolan, Pomperan & Angezac. Il mourut au château de Thiolan en Auvergne en juin 1708, & avoit épousé le 12 mars 1674, *Marie* Dom Julien, fille de *Louis* Dom Julien de la Baume, seigneur de la Baume, de Rochevive, de Thezon & de Vinasat en bas Vivarez; & de *Marie* de Charbonel de Chauzon, aussi en bas Vivarez, qui mourut en 1713, & dont sont nés Pierre de la Tour de Rochefort, qui suit; & *Marie Marguerite*, morte en 1717, sans alliance.

XVI. Pierre de la Tour de Rochefort, seigneur de Prades, le Pradel, le Thiolan & Pomperan, a épousé le 25 octobre 1707, *Thérèse* de Vogué, morte en 1715, fille de *Melchior*, marquis de Vogué, comte de Montlaur, seigneur de Roche-Colombe, Saint-Maurice, &c. grand bailli du Vivarais, & de *Gabrielle* Mortier, dame de Champetiers, dont il a eu pour enfans 1. *Pierre-Joseph* de la Tour de Rochefort, marié à *Irene* de Cantoney; 2. *François-Cerice* de Rochefort, capitaine dans le régiment de la Couronne; 3. *Henri-Louis*, d'abord chanoine de Brioude & de S. Claude, grand-vicaire de l'évêché de S. Claude, aujourd'hui évêque de Châlons sur Saône; 4. *Claude-Joseph*; & 5. *Charles*, dit *le chevalier de Rochefort*, colonel d'infanterie.

*Branche des comtes de Saint-Point.*

XIV. Claude de Rochefort, quatriéme fils de Claude de Rochefort, baron d'Ally, & de *Claire* de la Tour, dame de Senaret, baptisé le 22 novembre 1604, fut après la mort de son frere aîné & par les substitutions de sa maison comte de Saint-Point & de Montferrand, & baron de Senaret au diocèse de Mende, ce qui lui donna entrée aux états de Languedoc: il fut aussi seigneur de Saint-Chely de Taru, de Poignadorre & de Laval, chevalier de l'ordre du roi, lieutenant colonel du régiment du roi & de celui de Conti, & gouverneur de Saint-Jean de Losne. Il testa le 22 mars 1660, & mourut le 27 juillet 1668. Il avoit épousé le 13 avril 1633, *Anne* de Lucinge, fille de *René* de Lucinge, vicomte de Lomnes & des Ali-

mes, seigneur de la Motte, de Luisandres & d'Ambert, & de *Honorade* de Galles la Buisse, & il en eut 1. *Henri* de Rochefort; 2. JEAN-BAPTISTE de Rochefort, comte de Saint-Point, qui suit; 3. *Jean-Silvestre* de Rochefort, ecclésiastique, baptisé le 4 octobre 1647, maintenu dans sa noblesse avec son frere aîné par M. de Bezons le 10 janvier 1670; 4. *Pierre*; 5. *Jean-Antoine-Claude* de Rochefort d'Ally, baptisé le 5 mai 1655, reçu chanoine de l'église de S. Pierre de Mâcon le 23 juin 1672, qui étoit abbé de S. Martin de Saumont, & prieur de Notre-Dame de Laval en 1691; 6. *Marie-Françoise* de Rochefort, mariée en 1690 avec *Pierre* de Laurancin, comte de la Bussiere; 7. *Marie-Victoire*, née en 1660, mariée à *N.* de la Garde, marquis de Chambonnas, seigneur de Saint-Thomé; 8 & 9. deux religieuses à la Visitation à Mâcon; & neuf autres enfans.

XV. JEAN-BAPTISTE de Rochefort, comte de Saint-Point & de Montferrant, baron de Senaret, seigneur de Saint-Chely, de Poignadorre & de Laval, écuyer d'écurie du roi, aide de camp du vicomte de Turenne, testa le 13 juin 1672. Il épousa le 12 novembre 1664, *Marie-Catherine* Bruslart, fille de *Louis*, marquis de Sillery, vicomte de Puisieux, & de *Marie-Catherine* de la Rochefoucaud, dont il eut 1. JEAN-AMEDÉE de Rochefort, comte de Saint-Point, qui suit; 2. *Gaston*; 3. *Emanuele-Benedicte* de Rochefort, religieuse de la Visitation à Saint-Amour en Franche-Comté; & 4. *Charlotte-Félicité* de Rochefort, née le 21 décembre 1677, mariée à *Claude-François* Ferrier, marquis de Monciel.

XVI. JEAN-AMEDÉE de Rochefort, comte de Saint-Point & de Montferrand, baron de Senaret, naquit en 1666, servit sur mer, & se trouva au bombardement d'Alger: il mourut le 25 décembre 1734. Il avoit épousé 1°. le 24 juillet 1690, *Marie* Charrié, fille d'*Eustache*, baron de la Roche-Jullie & de Juillenas, & de *Catherine* Badol de Rochetaillé: 2°. *Catherine* d'André. Il eut du premier lit 1. CLAUDE-GABRIEL-AMEDÉE de Rochefort, comte de Saint-Point, qui suit; 2. *Louis-Victor-Auguste* de Rochefort, vicomte de Saint-Point, né le 19 octobre 1694, capitaine de cavalerie au régiment de la Rochefoucaud, mort à Montferrand au diocèse de Mende en 1725. Il avoit épousé *Isabeau* de Peiremale, morte vers 1733, fille de *N.* de Peiremale & de *N.* Buade: *N.* Buade descendoit d'un Buade, seigneur de Cavairac, sous le regne de S. Louis. Elle fut mere de *Jeanne* de Rochefort, qui épousa *N.* Marguerit, seigneur de Saint-Michel au diocèse de Toulouse; 3. *Claude-Vital-Gaston*, abbé de S. Basle au diocèse de Reims en 1718, né le 17 juin 1696; 4. *Claude-Godefroi* de Rochefort, enseigne de vaisseau, né le 3 janvier 1697, mort à la Rochelle en 1714; 5. *Joseph-Gabriel* de Rochefort, dit *le chevalier de Saint-Point*, né le 27 juin 1699, mestre de camp de cavalerie le premier novembre 1744, enseigne des gardes du corps en mars 1748; 6. *Guillaume-Aimé* de Rochefort, prieur de Houpellines; 7. *N*... & 8. *Marie-Catherine*, mortes jeunes; 9. *Marie-Jacquette*, née le 7 décembre 1697, morte en 1730; 10. *Peronille*, morte au berceau; 11. *Emanuele-Christine*, née le 2 janvier 1702, religieuse à Saint-Amour; 12. *Jeanne-Marie-Elizabeth-Césarine*, née le 10 octobre 1705, mariée à *Louis-François* de Framont, vicomte de Gresses au diocèse de Mende; 13. *Anne-Sophie*, née le 20 juillet 1709; 14. *Catherine-Françoise-Arthemise*, née le 12 mars 1710; & 15. *Jean-Amédée-Honoré* de Rochefort d'Ally, né le 26 juillet 1728, du second mariage.

XVII. CLAUDE-GABRIEL-AMEDÉE de Rochefort d'Ally, comte de Saint-Point & de Montferrand, baron de Senaret, seigneur de Saint-Chely & de Laval, naquit au château de Saint-Point le 8 mai 1691. Il fut capitaine de cavalerie au régiment de la Rochefoucaud, & épousa en 1724, *Anne-Félicité* Alleman, fille de *Pierre* Alleman, comte de Montmartin, lieutenant pour le roi au gouvernement de Dauphiné, & de *Catherine-Françoise* Bruslart de Sillery, dont il a eu 1. *Claude-Charles* de Rochefort, né en août 1734; 2. *Anne-Claudine*, née en octobre 1725; 3. *Jeanne-Marie-Félicité*, morte le 16 avril 1742; 4. *Joachine-Emanuele-Perpétue*, née en 1728; 5. *Catherine-Victoire*, née en 1730; & 6. *Louise-Catherine*, morte jeune.

*BRANCHE DES SEIGNEURS D'AUROUZE.*

III. AIMOIN de Rochefort, II du nom, ainsi nommé du nom de son aïeul, étoit fils puîné de GUILLAUME de Rochefort, seigneur d'Ally & d'*Eléonore* de Fortanier: il eut en partage Massiac & Aurouze, & étoit mort en 1286. Il avoit épousé *N.* de Montagu, dont il eut BERTRAND, qui suit.

IV. BERTRAND de Rochefort, seigneur d'Aurouze, de Massiac, Faydal, Porthac & de Clergial-lès-Brioude, est dit neveu de P... seigneur de Montagu. Il rendit aveu en 1303 à l'évêque de Clermont pour le château de Meyssac, & dans cet acte il est qualifié chevalier, seigneur de Sailhans, terre qui lui avoit été apportée en mariage par *Luque* de Vernops sa femme. Il fit un testament par lequel il institua héritier universel son fils aîné; & au cas qu'il vînt à décéder sans enfans mâles, lui substitua ses autres fils l'un après l'autre par ordre de naissance, & au dernier mourant sans enfans mâles, la fille aînée de son fils aîné. Ses enfans furent 1. BERTRAND de Rochefort, seigneur d'Aurouze, qui suit; 2. BERNARD, *qui suit après son frere aîné*; 3. *Poncet* de Rochefort, fait évêque de Saint-Flour le 7 août 1363, suivant l'auteur du *Gallia christiana*, & qui ayant survécu à son neveu Geraud de Rochefort, recueillit la substitution de sa maison; 4. *Rousset* de Rochefort; 5. *Geraud* de Rochefort, seigneur de Meyssac, qui suivant les mémoires de M. Audigier est pere de *Marie* de Rochefort, dame de Meyssac, mariée à *Antoine* d'Espinchal, chevalier.

V. BERTRAND de Rochefort, II du nom, chevalier, seigneur d'Aurouze & de Massiac, recueillit tous les biens de sa maison suivant le testament de son pere. Il rendit en 1331 aveu à l'évêque de Clermont pour le château & la châtellenie de Meyssac, & en 1332, pour tous ses châteaux en général, & dans ce dernier aveu il prend la qualité de seigneur de Preichonet. Il épousa la même année *Isabeau* de Polignac, fille de *Guillaume* de Polignac, seigneur de Randon, & de *Béatrix* de Baux, fille de *Raimond*, prince d'Orange. Isabeau se remaria en 1338 avec *Ponce*, seigneur de Langheac, & eut de son premier mari une fille unique nommée *Françoise* de Rochefort, dite d'*Aurouze*, mariée à *Robert* Daufin, III du nom, seigneur de Combronde & de Saint-Ilpise, qui étant entré dans le parti de quelques factieux fut arrêté prisonier & conduit à Nismes, où il mourut pendant qu'on instruisoit son procès vers l'an 1365: ses biens furent confisqués, mais sa veuve en obtint du roi Jean la restitution. Cette dame ayant survécu à ses oncles, morts sans postérité masculine, devoit recueillir la substitution des biens de sa maison, qu'elle fut obligée de partager avec les enfans de Daufine de Rochefort sa cousine, par transaction du 22 novembre 1398.

V. BERNARD de Rochefort, second fils de BERTRAND, I du nom, seigneur d'Aurouze, fut destiné à l'église, & fut chanoine de Saint-Julien de Brioude; mais se voyant par la mort de son frere aîné arrivée sans enfans mâles, héritier de tous les biens de sa maison en vertu du testament de son aïeul, il quitta l'état ecclésiastique & se maria. On ignore le nom de sa femme, de laquelle il eut GERAUD de Rochefort, qui suit; & *Daufine* de Rochefort, mariée à *Robert*, seigneur de Breuil.

VI. Geraud de Rochefort, chevalier, seigneur d'Aurouze, de Sailhans, de Meyssac, &c. donna l'an 1380, à l'église de Brioude 140 livres tournois pour un obit, & à la chapelle de S. Jacques Vicairie, quatre setiers de seigle. Il mourut quelques années après sans enfans de sa femme *Catherine* d'Apchon. Les armes de cette maison sont *de gueules à la bande ondée d'argent, accompagnée de six merlettes de même posées en orle.* Supports, *deux anges en soutane bleue de diacre.*

ROCHEFOUCAUD (La) petite ville avec un château, & titre de duché dans l'Angoumois, province de France, sur la Tardouere, à cinq lieues d'Angoulême vers le levant. * Mati, *diction.*

ROCHEFOUCAUD (La) nom d'une maison qui tient rang entre les plus nobles & les plus anciennes du royaume, a produit diverses branches toutes fécondes en hommes illustres.

I. Foucaud, I du nom, seigneur de la Roche en Angoumois, qui vivoit sous le regne du roi Robert, vers l'an 1026, est qualifié *seigneur très-noble* dans divers titres, & s'acquit une si grande réputation, que ses successeurs ont tenu à honneur de porter son nom. Celui de sa femme étoit *Jarsande*, dont il eut 1. Gui, qui suit; 2. *Aimard*, mort sans lignée; 3. *Foucaud* de la Rochefoucaud, qui signa la charte de la fondation de l'abbaye de Notre-Dame de Saintes l'an 1047, & laissa deux fils d'*Alix* son épouse, *Foucaud*, mort sans alliance, & *Hugues*, moine à S. Florent de Saumur; 4. *Hugues* de la Rochefoucaud, qui fut vicomte de Châtelleraud, par son mariage avec la fille unique de *Bozon*, qui possédoit ce vicomté. La postérité de *Hugues* finit en un autre seigneur de ce nom, qui ne laissa aussi qu'une fille, *Clémence* de la Rochefoucaud, vicomtesse de Châtelleraud, femme de *Géofroi* de Lesignem, comte de la Marche, seigneur de Vouvent, &c. qui fit hommage de ce vicomté au roi Louis VIII, en 1216.

II. Gui, I du nom, seigneur de la Rochefoucaud, fonda en 1060, avec *Aimar* son frere, le prieuré de saint Florent près du château de la Roche, & eut pour fils Gui II; & *Arnauld* de la Rochefoucaud, qui souscrivit avec son frere la charte de saint Florent.

III. Gui, II du nom, seigneur de la Rochefoucaud, vivoit en 1081, & laissa d'*Eve* sa femme, Gui, III du nom, qui suit; & *Hugues* & *Aimeri*, dont on ne trouve que les noms.

IV. Gui, III du nom, seigneur de la Rochefoucaud, mourut en 1120, laissant de sa femme, dont le nom n'est pas connu,

V. Aymar, seigneur de la Rochefoucaud, & de Vertueil, qui soutint diverses guerres contre Wlgrin II, comte d'Angoulême, & prétendit les châteaux de Chabanois & de Confolant, à cause de sa femme, après la mort de Jourdain Eschivat, seigneur de ces châteaux. Il mourut l'an 1140, laissant pour fils unique,

VI. Gui, IV du nom, seigneur de la Rochefoucaud, Vertueil, Marthon, Blanzac, &c. qui eut de grands démêlés avec Guillaume, comte d'Angoulême. Il assista en 1170 avec plusieurs seigneurs à la dédicace de l'église de saint Amand de Boësse, & eût pour enfans Foucaud II, qui suit; & *Aimeri*, qui signa la charte du douaire que Jean, roi d'Angleterre, assigna à la reine Isabeau, comtesse d'Angoulême, son épouse, en la seconde année de son regne.

VII. Foucaud, II du nom, seigneur de la Rochefoucaud, Marthon, Blanzac, &c. servit le roi Philippe *Auguste* contre les Anglois, & demeura prisonier à la bataille de Gisors l'an 1198. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré, *Gui*, V du nom, seigneur de la Rochefoucaud, qui fonda le couvent des Cordeliers d'Angoulême, où il fut enterré, & mourut sans postérité; Aimeri, I du nom, qui suit; *Geofroi*, seigneur de Vertueil; & *N.* de la Rochefoucaud, mere de *Pierre* Poitevin, chevalier, qui fut l'un des exécuteurs testamentaires d'*Aimeri*, son oncle.

VIII. Aimeri, I du nom, seigneur de la Rochefoucaud, Vertueil, Marthon, Blanzac, Cellefroin, Bayers, &c. vivoit l'an 1249. Il épousa une dame, nommée *Letice*, que l'on croit fille de *Hugues* Larchevêque, seigneur de Parthenai, dont il eut Gui VI, qui suit; *Aimeri*, seigneur de Bayers, mort sans postérité; *Almodie*, nommée dans le testament de son pere; *Mahaud*, femme de *Robert*, seigneur de Montberon; & *Alix* de la Rochefoucaud, mariée à *Arnauld*, seigneur de Montausier.

IX. Gui, VI du nom, seigneur de la Rochefoucaud, &c. épousa 1°. *Agnès* de Rochechouart, fille d'*Aimeri*, VIII du nom, vicomte de Rochechouart, & de *Marguerite* de Limoges: 2°. *Tors* de Fronsac. Les enfans du premier lit furent, *Gui*, mort sans alliance; Aimeri II, qui suit; *Geofroi*, chanoine d'Angoulême; *Aimar*, doyen de l'église de Bourdeaux; *Foucaud* de la Rochefoucaud, religieux de l'ordre des Mineurs, puis évêque d'Angoulême; *Mahaud*, alliée l'an 1269, à *Josselin* de Châteauneuf; & *Marguerite*, prieure de Tusson. Ceux qui sortirent de la seconde alliance furent *Fergant* de la Rochefoucaud; & *Agnès*, femme de *Foulques* de Montausier.

X. Aimeri, II de ce nom, seigneur de la Rochefoucaud, épousa *Dausine* de la Tour, veuve de *Raynaud* d'Aubusson, & fille de *Bernard* de la Tour, V du nom, seigneur de la Tour en Auvergne, & d'*Yolande*, sa femme, & eut Gui VII, qui suit; *Agnès*, dame de Clais, mariée à *Hugues*, seigneur de Confolant; *Marguerite*, dont l'alliance est ignorée; Geofroi de la Rochefoucaud, seigneur de Vertueil, qui a fait *la branche des seigneurs de* Vertueil, *rapportée ci-après*; & *Aimeri* de la Rochefoucaud, seigneur de la Boissiere, qui eut de *Charlotte* de Jaunai sa femme, *Gui*, pere de *Foulques*, mort sans enfans.

XI. Gui, VII de ce nom, seigneur de la Rochefoucaud, &c. servit en 1317 & 1318, le roi Philippe *le Long* contre les Flamans, fonda le couvent des Carmes de la Rochefoucaud, & eut d'*Agnès* de Culant sa femme, Aimeri III, qui suit; *Geofroi*, archidiacre de l'église d'Orléans; *Gui*, évêque de Luçon, mort le 27 janvier 1387; *Foucaud* & *Aimar*, dont on ne trouve que les noms; *Guillaume*, abbé de S. Crespin *le Grand* en 1353; *Jean*; *Marguerite*, femme de *Guillaume* de Paulmier, seigneur de Nevoi & du Pui; & *Agnès* de la Rochefoucaud.

XII. Aimeri, III du nom, seigneur de la Rochefoucaud, Marthon, Blanzac, &c. rendit dès l'année 1338, des services considérables au roi Philippe *de Valois*, fut capitaine de Beaucaire l'an 1358, puis capitaine général ès parties de Languedoc, d'Agenois & de Toulouse, en l'absence du duc de Berri, comte de Poitiers, & mourut le 16 septembre 1362. Il avoit épousé 1°. *Marguerite* de Barbezieux, fille de *Vivien*, seigneur de Barbezieux & de Jonzac, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Rogette* de Grailli, fille de *Pierre*, seigneur de Grailli, vicomte de Benauges, &c. chevalier de l'ordre de la Jarretiere, & de *Rassemburge* de Périgord sa seconde femme, dont il eut

XIII. Gui, VIII du nom, seigneur de la Rochefoucaud, &c. qui fut gouverneur d'Angoumois, conseiller & chambellan des rois Charles V & Charles VI, & de Philippe de France, dit *le Hardi*, duc de Bourgogne. On le compte entre les premiers seigneurs de Guienne qui rendirent obéissance au roi Jean, après le traité de Bretigni l'an 1360. Froissard parle de Gui, seigneur de la Rochefoucaud, qui combattit l'an 1380 en champ clos, Guillaume, sire de Montferrand, & fut conduit au champ par deux cens gentilshommes de son lignage. Il épousa *Marguerite* de Craon, dame de Marsillac, de Sainte-Maure, de Montbazon & de Nouastre, fille aînée de *Guillaume* de Craon, vicomte de

Châteaudun, &c. & de *Jeanne*, dame de Montbazon, dont il eut Foucaud III, qui suit; *Agnès*; *Jeanne*; *Letice*; *Catherine*, mariée à *François* de Chaunai, seigneur de Chandenier; *Hector*, mort jeune; & *Aimar* de la Rochefoucaud, seigneur de Montbazon, de Sainte-Maure, &c. qui épousa *Jeanne* de Martrueil, dame de Hériçon, veuve d'*Antoine* de Vivonne, seigneur de Bougoin, & fille de *Guillaume*, seigneur d'Aisié, dont il eut *Jean* de la Rochefoucaud, seigneur de Montbazon, & de Sainte-Maure, mort sans alliance en 1465; *Françoise*, dame de Montbazon, mariée à *Jean* d'Estouteville, seigneur de Torci, de Blainville, &c. grand maître des arbalêtriers de France, chevalier des ordres de S. Michel, prevôt de Paris, capitaine du château de Caën, morte sans enfans; *Guillemette*, femme de *Gui* de la Rochefoucaud, seigneur de Montendre, morte aussi sans enfans; & *Jeanne* de la Rochefoucaud, héritiere des biens de sa maison, qui épousa *Jean* du Fou, chambellan du roi Louis XI, son premier échanson, & gouverneur de Touraine, d'où vint *Renée* du Fou, dame de Montbazon & de Sainte-Maure, alliée à *Louis* de Rohan, III du nom, seigneur de Guemené.

XIV. Foucaud, III de ce nom, seigneur de la Rochefoucaud, de Marsillac, &c. conseiller & chambellan du roi Charles VII, fut fait chevalier en 1451, au siége de Fronsac, avec Jean de Bourbon, II de ce nom, comte de Vendôme, &c. Il épousa *Jeanne* de Rochechouart, fille de *Geofroi*, vicomte de Rochechouart, & de *Marguerite* Chenin, dame de Mauzé, d'où vinrent Jean, qui suit; *Aimar*, seigneur de Marthon, mort sans postérité; & *Gui*, dit *Foulques*, de la Rochefoucaud, seigneur de Champagné, la Boissiere, la Barde, Saint-Laurent, & Château-Gaillard, qui fut pere d'*Antoine* & *Hector* de la Rochefoucaud, seigneurs de Magné.

XV. Jean seigneur de la Rochefoucaud, de Marsillac, &c. conseiller & chambellan des rois Charles VIII, & Louis XI, gouverneur de Bayone, fut *choisi comme le plus puissant de tous les vassaux du comte d'Angoulême, pour être gouverneur de la personne, & tuteur des biens de Charles d'Orléans, comte d'Angoulême.* Il prit alliance en 1446, avec *Marguerite* de la Rochefoucaud, dame de Barbezieux, Vertueil, Bleignac, Mucidan, Montendre, Montguyon, &c. fille & héritiere de *Jean* de la Rochefoucaud, seigneur de Barbezieux, &c. & de *Jeanne* Sanglier. De cette alliance naquit

XVI. François, I du nom (depuis lequel tous les aînés ont pris le nom de François) comte de la Rochefoucaud, prince de Marsillac, seigneur de Barbezieux, de Montguyon, de Montendre, &c. qui fut chambellan des rois Charles VIII & Louis XII. Il eut l'honneur de tenir en 1494, sur les fonts de baptême, le roi François I, qui conservant toujours beaucoup de considération pour lui, le fit dans la suite son chambellan ordinaire, & érigea pour lui l'an 1515 la baronie de la Rochefoucaud en comté. Il remarque même dans les lettres de cette érection: *Que c'étoit en mémoire des grands, vertueux, très-bons & très-recommandables services, qu'icelui François, son très-cher amé cousin & parain, avoit faits à ses prédécesseurs, à la couronne de France & à lui.* Ce seigneur qui mourut en 1517, avoit épousé 1°. par contrat du 30 avril 1470, *Louise* de Crussol, fille de *Louis*, seigneur de Crussol, &c. grand pannetier de France, & de *Jeanne*, dame de Levis, & de Florensac: 2°. *Barbe* du Bois, fille de *François*, seigneur du Bois de Cordes, &c. Les enfans du premier lit furent, François II, qui suit; Antoine, tige de *la branche de* Barbezieux *moderne, rapportée ci-après*: *Humbert* de la Rochefoucaud, seigneur de Marthon, gouverneur d'Angoulême, mort en 1566, sans laisser de postérité de *Jeanne* de Chazai, qu'il avoit épousée en 1559; *Louis*, baron de Cellefroin, mort sans alliance; *Jacquette*, femme de *François*, vicomte de Rochechouart, & *Anne*, mariée à *François*, seigneur de Pompadour. Les enfans du second lit furent Louis de la Rochefoucaud, *tige des seigneurs de* Montendre, *dont la postérité sera rapportée ci-après*; *Jean*, évêque de Mende, mort le 24 septembre 1538; & *Claude*, femme de *Joachim* de Chabanes, baron de Curton.

XVII. François, II du nom, comte de la Rochefoucaud, &c. soutint très-bien la grande réputation que ses ancêtres s'étoient acquise. Il épousa en 1518, *Anne* de Polignac, dame de Randan, veuve de *Charles*, sire de Beuil & comte de Sancerre, & fille unique & héritiere de *Jean* de Polignac, seigneur de Randan & de Beaumont, & de *Jeanne* de Chambes. Cette dame que son mérite a rendu si célébre, reçut en 1536, en son château de Vertueil, l'empereur Charles V & les enfans de France. L'empereur témoigna tant de satisfaction de ses manieres, qu'il dit hautement, selon le témoignage de nos historiens, *n'avoir jamais entré en maison qui mieux sentît sa grande vertu, honnêteté & seigneurie, que celle-là.* De ce mariage vinrent François III, comte de la Rochefoucaud, qui suit; Charles, *tige de la branche de* Randan *rapportée ci-après*; *Jean*, abbé de Marmoustier, &c. & maître de la chapelle du roi, mort en 1583; *Louise* & *Françoise*, abbesses de Saintes; *Marie*, prieure de Poissi, puis abbesse de sainte Glossinde de Metz; *Jeanne* de la Rochefoucaud, prieure de Pont-l'abbé; & *Françoise*, mariée en 1540, à *Frédéric* de Foix, comte de Candal, captal de Buch, seigneur d'Astarac & de Benauges.

XVIII. François, III de ce nom, comte de la Rochefoucaud, prince de Marsillac, &c. chevalier de l'ordre du roi, se signala au siége de Metz, en 1552, à celui de Poitiers en 1569, aux batailles de Saint-Quentin en 1557, de Dreux en 1562, de Jarnac & de Moncontour en 1569, & fut tué à la saint Barthelemi en 1572. Il avoit épousé 1°. en 1552, *Silvie* Pic de la Mirande, fille de *Galeas* Pic, prince de la Mirande, & d'*Hippolyte* de Gonzague: 2°. en mai 1557, *Charlotte* de Roye, comtesse de Rouci, fille puînée de *Charles* sire de Roye, comte de Rouci, &c. & de *Magdeléne* de Mailli, dame de Conti. Il eut de la premiere, François IV, qui suit; & de la seconde, *Josué* de la Rochefoucaud, comte de Rouci, tué à la journée d'Arques le 21 septembre 1589; *Henri*, mort jeune en 1576; Charles, *qui a fait la branche des comtes de* Rouci, *voyez* ROUCI; *Benjamin* mort sans alliance en 1596; *Magdeléne* de la Rochefoucaud, mariée à *Juste-Louis*, seigneur de Tournon, comte de Roussillon, baron de Vivarez, & sénéchal d'Auvergne; & *Isabeau*, femme de *Jean-Louis* de la Rochefoucaud, comte de Randan, son cousin.

XIX. François, IV du nom, comte de la Rochefoucaud, prince de Marsillac, &c. servit fidélement le roi Henri IV, & fut tué par les Ligueurs à Saint-Yrier-la-Perche le 15 mars 1591. Il avoit épousé le 27 septembre 1587, *Claude* d'Estissac, fille de *Louis*, baron d'Estissac, chevalier de l'ordre du roi, & gouverneur du pays d'Aunis & de la Rochelle, & de *Louise* de la Beraudiere, sa seconde femme, dont il eut François V, qui suit; & Benjamin, baron d'Estissac, qui épousa en 1623, *Anne* de Villotreis, fille de *Nicolas* de Villotreis, trésorier général de l'extraordinaire des guerres, & de la cavalerie légere de France, & d'*Anne* du Moulin, dont il eut, François, qui suit; *N.* religieuse en l'abbaye de Puis Berland; & *Charlotte* de la Rochefoucaud, mariée à *Charles* de la Rochefoucaud, marquis de Surgeres, son cousin. François de la Rochefoucaud, baron d'Estissac, épousa en 1658, *Marie-Françoise* de Gélas de Voisins, fille d'*Hector* de Gélas de Voisins, marquis d'Ambres & de Leberon, vicomte de Lautrec;

chevalier des ordres du roi, lieutenant général en Languedoc, & de *Susanne* de Vignolles, dont il eut deux fils, morts jeunes, & cinq filles; savoir, *N.* de la Rochefoucaud, abbesse de Pui-Berland; *N.* religieuse de la même abbaye; *Elizabeth*, abbesse de S. Sauveur d'Evreux; *Marie-Catherine*, mariée à *Henri* de Lezai-Lezignem, comte de Lezai; & *Marguerite* de la Rochefoucaud, religieuse aux Carmelites du fauxbourg Saint-Jacques.

XX. François, V du nom, premier duc de la Rochefoucaud, &c. né le 7 septembre 1588, fut chevalier des ordres du roi en 1619, gouverneur & lieutenant de roi en Poitou. Le roi Louis XIII érigea pour lui le comté de la Rochefoucaud en duché & pairie, par lettres données à Niort au mois d'avril 1622. Il fut reçu au parlement de Paris le 24 juillet 1637, & mourut dans son château de la Rochefoucaud le 8 février 1650, le 62 de son âge. Ce duc avoit épousé en juillet 1611, *Gabrielle* du Plessis, fille de *Charles*, seigneur de Liancourt, chevalier des ordres du roi, & d'*Antoinette* de Pons, marquise de Guercheville, dont il eut, François IV, qui suit; *Louis*, évêque de Laictoure, & abbé de S. Jean d'Angeli, mort le 5 décembre 1654; *Charles-Hilaire*, chevalier de Malte, né le 14 juin 1628, mort en 1651; *Aimeri*, né le 13 mars 1633, mort jeune; *Henri*, né le 27 juillet 1634, abbé de sainte Colombe, de Notre-Dame de Celles, de la Chaise-Dieu, & de Fontfroide, mort le 16 décembre 1708; *Marie-Elizabeth*, abbesse de S. Sauveur d'Evreux pendant 49 ans, née le 10 août 1617, morte le 22 octobre 1698, âgée de 81 ans; *Catherine*, née le 25 octobre 1619, abbesse de Charenton, puis du Paraclet; *Marie-Catherine*, née le 16 février 1622, mariée le 29 avril 1638, à *Louis-Roger* Bruslart, marquis de Puisieux & de Sillery, morte le 7 mars 1668; *Antoinette-Jeanne*, née le 20 mars 1623, morte en 1647; *Gabrielle-Marie*, née le 13 décembre 1624, abbesse du Paraclet, puis de Notre-Dame de Soissons, morte en novembre 1693; *Anne-Françoise*, née le 20 avril 1626, coadjutrice de S. Sauveur d'Evreux, morte en 1685; & *Louise* de la Rochefoucaud, née le 19 janvier 1630, morte en 1651.

XXI. François, VI du nom, duc de la Rochefoucaud, prince de Marsillac, baron de Vertueil, &c. né le 15 décembre 1613, chevalier des ordres du roi en 1661, & gouverneur de Poitou, se signala en diverses occasions par son courage, par sa prudence & par son esprit. On attribue à ce seigneur deux excellens ouvrages, un livre de *maximes*, & un autre de *mémoires* de la régence de la reine Anne d'Autriche. Il mourut à Paris le 17 mars 1680, âgé de 68 ans. Il avoit épousé *Andrée* de Vivonne, dame de la Chateigneraye, &c. qui mourut en 1670. Elle étoit fille d'*André* de Vivonne, seigneur de la Beraudiere, grand fauconier de France, capitaine des gardes du corps de la reine Marie de Médicis, &c. & d'*Antoinette* de Loménie. De ce mariage sont sortis François VII, qui suit; *Charles*, abbé de Molesme, dit l'*abbé de Vertueil*, mort le 19 novembre 1692; *Henri-Achilles*, dit l'*abbé de Marsillac*, abbé de la Chaise-Dieu, de Fontfroide, né le 8 décembre 1642, mort le 19 mai 1698; *Jean-Baptiste*, chevalier de Malte, tué en la guerre de Hollande en 1672; *Alexandre*, abbé de Bonport & de Molesme, après son frere, né en avril 1652, mort le 16 mai 1722; *Marie-Catherine*, née le 22 février 1637, & morte le 5 octobre 1711; *Henriette*, née le 15 juillet 1638, & morte le 3 novembre 1721; & *Françoise* de la Rochefoucaud, née le 9 août 1641, & morte le 22 mars 1708.

XXII. François, duc de la Rochefoucaud, VII du nom, prince de Marsillac, comte de la Roche-Guyon, de Liancourt, &c. grand veneur de France, grand-maître de la garde robe du roi, chevalier de ses ordres, né le 15 juin 1634, mort le 12 janvier 1714, avoit épousé le 13 novembre 1659, *Jeanne-Charlotte* du Plessis Liancourt, sa cousine, fille unique de *Henri* du Plessis, comte de la Roche-Guyon, morte le 30 septembre 1669, âgée d'environ 24 ans, dont il a eu pour enfans, 1. François VIII, qui suit; 2. *Henri-Roger* de la Rochefoucaud, marquis de Liancourt, lieutenant général des armées du roi, né le 14 juin 1665; & 3. *Charlotte-Françoise-Gabrielle*, morte le 17 août 1676, âgée d'environ 15 ans.

XXIII. François, duc de la Rochefoucaud, VIII du nom, né le 17 août 1663, maréchal de camp; grand maître de la garderobe du roi, & chevalier de ses ordres, mourut à Paris le 22 avril 1728, dans la soixante-cinquiéme année de son âge. Le roi Louis XIV érigea en sa faveur en 1679, en duché, la terre de la Roche-Guyon, dans le Vexin, qui l'avoit déja été l'an 1663, en faveur de *Roger* du Plessis, son bisaïeul maternel, seigneur de Liancourt, marquis de Guercheville, &c. chevalier des ordres du roi, & premier gentilhomme de sa chambre. Ce duc avoit épousé le 23 novembre 1679, *Magdeléne-Charlotte* le Tellier, morte à Paris le 18 novembre 1735, dans la soixante-onziéme année de son âge, fille de *François-Michel* le Tellier, marquis de Louvois, &c. ministre & secrétaire d'état, chancelier des ordres du roi, &c. & d'*Anne* de Souvré, marquise de Courtenvaux, & petite fille de *Michel* le Tellier, chancelier de France, de laquelle il a eu *François*, prince de Marsillac, né le 17 avril 1681, mort de la petite vérole, le 29 juillet 1699; *Charles-Maurice*, né le 15 août 1684, mort le 21 avril 1694; *Michel-Camille*, prince de Marsillac, puis duc de la Roche-Guyon, né le 6 juillet 1686, fait mestre de camp d'un régiment de cavalerie en 1705, & mort de la petite vérole à Cambrai le 5 août 1712; *Roger*, né le 27 juillet 1687, abbé du Bec & de Fontfroide, mort à Bude, en allant servir contre les Turcs, le 18 juin 1717; *Gui*, comte de Duretal, né le 19 septembre 1688, mort en mai 1698; Alexandre, duc de la Roche-Guyon, qui suit; *Aimeri*, comte d'Anville, né le 15 décembre 1691, mort le 1 novembre 1699; *Gui*, né le 8 septembre 1698, reçu chevalier de Malte au berceau, & pourvu en 1703 par le grand maître de l'ordre de la commanderie magistrale de Pezenas. Après la mort de son frere *Roger*, il quitta la religion de Malte, & prit le titre de comte de la Rochefoucaud. Il est mort à Paris le 16 novembre 1730. *Magdeléne-Françoise*, née le 11 septembre 1689, religieuse aux filles de sainte Marie de Saint Denys, morte le 22 avril 1717; & *Emilie* de la Rochefoucaud, née le 9 novembre 1700, mariée le 4 janvier 1725, avec *Charles-Emanuel* de Crussol, duc d'Uzez, pair de France.

XXIV. Alexandre, duc de la Rochefoucaud, grand maître de la garderobe en survivance, né le 29 septembre 1690, & reçu chevalier des ordres du roi, le 16 mai 1728, a épousé le 30 juillet 1715, *Elizabeth-Marie-Louise-Nicole* de Caylard-de-Toiras-d'Amboise, comtesse d'Aubijoux, morte le 30 septembre 1752, fille unique de *Françoise-Jacques* de Bermond-de-Caylard-de-Saint-Bonnet, marquis de Toiras, capitaine-lieutenant des chevaux-légers Dauphins, &c. & de *Françoise-Louise* de Berard, dont il a *François*, né le 31 décembre 1717, & baptisé le 1 janvier 1718, mort au mois de septembre suivant; *François*, prince de Marsillac, né le 21 octobre 1720, & mort le 19 avril 1721; *Louise-Elizabeth*, damoiselle de la Rochefoucaud, née le 22 septembre 1716, mariée le 28 février 1732, avec *Jean-Baptiste-Louis-Frédéric* de Roye de la Rochefoucaud, créé duc d'Anville, en considération de cette alliance; *Marie* de la Rochefoucaud, damoiselle de la Roche-Guyon, née au mois de décembre 1718,

mariée en décembre 1736 à *Louis-Armand-François* de la Rochefoucaud de Roye, duc d'Estissac; & *Adélaïde* de la Rochefoucaud, damoiselle de Marsillac, née le 21 janvier 1722, morte à Paris le 9 août 1737.

*Branche de Randan.*

XVIII. Charles de la Rochefoucaud, comte de Randan, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, & colonel général de l'infanterie, fils de François, II du nom, comte de la Rochefoucaud, & d'*Anne* de Polignac, dame de Randan, se distingua en diverses occasions, principalement en 1552, au siége de Metz, où il tua Henriquez de Manriquez. On lui donna la charge de colonel général de l'infanterie, après que François de Coligni, seigneur d'Andelot, eut fait profession publique de la religion prétendue réformée. Il fut ensuite ambassadeur en Angleterre, où il traita de la paix avec l'Ecosse. Depuis il fut blessé à la tête au siége de Bourges en 1562, & mourut d'une blessure reçue à celui de Rouen le 4 novembre de la même année. Le corps du comte de Randan fut enterré dans l'église cathédrale de la même ville de Rouen, où l'on voit son tombeau & son épitaphe derriere le chœur. Il avoit épousé *Fulvie* Pic de la Mirande, sœur de *Silvie*, femme de *François III*, comte de la Rochefoucaud, dont il eut Jean-Louis, comte de Randan, qui suit; *François*, cardinal de la Rochefoucaud, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé; Alexandre*, prieur de S. Martin en Vallée, *qui aura son article séparé;* & *Marie*, alliée en octobre 1579, à *Louis* de Rochechouart, seigneur de Chandenier, après la mort duquel elle se rendit Carmelite.

XIX. Jean-Louis de la Rochefoucaud, comte de Randan, &c. épousa *Elizabeth* de la Rochefoucaud, sa cousine, fille de *François III*, & de *Charlotte* de Roye, sa seconde femme. Il suivit le parti de la Ligue, & fut tué à l'assaut d'Issoire le 14 mars 1590, laissant *Marie-Catherine* de la Rochefoucaud, duchesse de Randan, premiere dame d'honneur de la reine Anne d'Autriche, & gouvernante du roi Louis XIV, pendant son bas âge. Cette dame fut mariée le 8 août 1607, à *Henri* de Baufremont, marquis de Senecei, chevalier des ordres du roi, & mourut le 10 mai 1677, âgée de 89 ans.

*Branche des derniers seigneurs de Barbezieux.*

XVII. Antoine de la Rochefoucaud, seigneur de Barbezieux, &c. second fils de François, I du nom, comte de la Rochefoucaud, & de *Louise* de Crussol, sa premiere femme, s'acquit beaucoup de réputation sous le regne de François I. Il fut chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, son lieutenant général au gouvernement de Paris & de l'Isle de France, sénéchal de Guyenne, & général des galeres de France en 1528, après André Doria. Il fut fait prisonier à la bataille de Pavie en 1525, & commandoit en chef dans Marseille en 1536, lorsque l'empereur Charles-*Quint* voulut assiéger cette ville. Ce seigneur qui mourut en 1537, avoit épousé *Antoinette* d'Amboise, dame de Chaumont sur Loire, de Meillan, de Charenton, &c. fille puînée de *Gui* d'Amboise, seigneur de Ravel, &c. capitaine de deux cens gentilhommes de la maison du roi Louis XII, & de *Françoise* Dauphine. Elle étoit veuve de *Jacques* d'Amboise, seigneur de Bussi, son cousin, & elle prit une troisiéme alliance avec *Louis* de Luxembourg, comte de Rouci, & mourut en 1552. Les enfans qu'elle eut d'*Antoine* de la Rochefoucaud furent *Gilbert*, grand sénéchal de Guyenne, mort à Lyon au retour de la bataille de Cerisolles en 1544; Charles, qui suit; Antoine, qui a fait *la branche de* Chaumont, *rapportée ci-après; Catherine*, mariée 1°. à *Charles* de Chabannes, seigneur de la Palice: 2°. en 1559 à *René* du Pui-du-Fou, seigneur de Combronde: 3°. à *Charles* Rouault, seigneur de Landreau, morte en 1577; *Marguerite*, alliée 1°. à *Pierre* du Pui, seigneur de Vatan: 2°. à *Claude* de Bourbon, comte de Busset; *Benedicte*, abbesse de S. Jean d'Autun; *Antoinette*, religieuse; & *François* de la Rochefoucaud, seigneur de Ravel, qui d'*Eléonore* de Vienne, sa femme, fille de *François*, seigneur de Ruffei, & de *Guillemette* de Luxembourg-Brienne, eut pour fille *Charlotte* de la Rochefoucaud, mariée à *Louis* de Comboursier, seigneur de Terrail; *Gilberte*, alliée à *Jean*, vicomte d'Estaing, seigneur de Murol; & *Pernelle* de la Rochefoucaud, femme du seigneur de Brefons & de Montreal.

XVIII. Charles de la Rochefoucaud, seigneur de Barbezieux, Linieres, Meillan, Preuilli, Charenton, & le Blanc en Berri, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, lieutenant général au gouvernement de Champagne & de Brie, grand sénéchal de Guyenne, fut fait chevalier des ordres du roi le 31 décembre 1578, & mourut en 1583, laissant de *Françoise* Chabot, fille de *Philippe*, comte de Busançois, amiral de France, & de *Françoise* de Longwi, qu'il avoit épousée en décembre 1545, *Françoise* dame de Barbezieux, mariée à *Claude*, marquis d'Espinai, comte de Duretal, seigneur de Mathefelon; *Antoinette*, dame de Linieres, alliée à *Antoine* de Brichanteau, seigneur de Nangis, chevalier des ordres du roi, & *Charlotte* de la Rochefoucaud, dame de Vandœuvre, femme de *François* des Barres, seigneur de Neufvi-Bannegon en Bourbonnois.

*Branche des seigneurs de Chaumont et de Langheac.*

XVIII. Antoine de la Rochefoucaud, troisiéme fils d'Antoine, seigneur de Barbezieux, & d'*Antoinette* d'Amboise, dame de Chaumont-sur-Loire, fut seigneur de Chaumont, chambellan du roi, & chevalier de son ordre. Il épousa le 7 octobre 1552, *Cécile* de Montmirail, fille d'*Etienne*, seigneur de Chambourci, maître des requêtes, & de *Louise* de Selve, dont il eut Jacques, qui suit; 2. *Charles-Isaac*, seigneur de Berneuil, mort jeune; 3. *François*, abbé de la Reau; 4. *Antoine*, évêque d'Angoulême, mort le 24 décembre 1634. Il eut diverses contestations avec les Jésuites pour l'établissement d'un collége dans la ville d'Angoulême; ce qui a produit divers écrits de part & d'autre, que l'on peut voir dans un recueil de piéces que l'université de Paris a fait imprimer en 1626, à Paris, chez Pierre Durand, *in*-8°, avec diverses autres piéces & censures. 5. *Françoise* mariée à *Bertrand* de Fayolles de Mellet, seigneur de Neuvi & de Saint-Martial, mestre de camp d'un régiment; 6. *Jeanne* alliée à *Jean-Antoine* de Mauleon en Gascogne. 7. *Marguerite*, chanoinesse de Remiremont; 8. *Charlotte*, femme de *Gaston* de la Rochefoucaud, seigneur de Salles, son cousin. 9. *Marie*, abbesse du Paraclet en Champagne; & 10. *Eléonore* de la Rochefoucaud, mariée à *Marc* de Polignac, seigneur d'Abdiac & de Lardeyrol en Auvergne.

XIX. Jacques de la Rochefoucaud, seigneur de Chaumont, &c. laissa de *Françoise* de Langheac, fille & héritiere de *Jean*, seigneur de Langheac, & de *Marie* de Chabannes, qu'il avoit épousée en 1586, Louis-Antoine, qui suit; *François*, baron de Monclar, qui épousa *Dauphine* de Taillac, fille de *Tristan*, seigneur de Mergeride; *Jean*, seigneur de Brassac en Auvergne, qui de *Barbe* du Flocquet, sa femme, ne laissa qu'une fille, morte jeune; Charles-Ignace, seigneur d'Omeyrac, qui a fait *la branche des comtes de* Dorac *& de* Gondras, *rapportés ci-après; Jean-*

*Jacques*, chevalier de Malte ; *Louis*, religieux de l'ordre de Cluni ; Henri, qui a fait *la branche d'*Arlet, *aussi rapportée ci-après* ; *Marie* de la Rochefoucaud, alliée à *Thibaut* de Lastic, seigneur de Gabriac ; *Françoise*, mariée à *Balthasar*, seigneur de Chavagnac ; *Isabelle-Gabrielle*, dame de Combronde en partie, mariée 1°. à *Jean* du Quesnel, seigneur de Saint-Just : 2°. à *Louis* de Saint-Priest ; *Marguerite*, religieuse aux Chasses ; *Anne-Marie*, abbesse du Paraclet en Champagne, après sa tante ; & *Catherine* de la Rochefoucaud.

XX. Louis-Antoine de la Rochefoucaud, seigneur de Chaumont, de Langheac, de Saint-Ilpice, &c. dit *le baron de Langheac*, mourut le 16 janvier 1652, laissant de *Louise* de la Guiche, fille de *Jean*, seigneur de Bournoncle, & de *Françoise* de Lastic, qu'il avoit épousée en mars 1611 ; Jean, qui suit ; *Henri-Gaston*, comte de Saint-Ilpice ; *Jean*, seigneur de Lastic, qui épousa *Jeanne* de Pontault, dont des enfans ; *François*, comte de Langheac ; *Christophe*, seigneur de Bournoncle ; *N.* mariée à *N.* seigneur de Sévérac ; & *Marie* de la Rochefoucaud, femme de *Philibert-Christophe* d'Apchier, seigneur de la Garde.

XXI. Jean de la Rochefoucaud, marquis de Langheac, &c. épousa *Françoise-Marie* d'Urfé, fille d'*Emanuel*, marquis d'Urfé, &c. & de *Marguerite* d'Alegre, dont il a eu, Jean-Antoine qui suit ; *Emanuel*, prêtre de l'Oratoire ; *François*, comte de Saint-Ilpice ; & trois filles, religieuses à Montbrison, l'une à sainte Claire, l'autre aux Ursulines, & la troisiéme à la Visitation.

XXII. Jean-Antoine de la Rochefoucaud, marquis de Langheac, seigneur de Saint-Ilpice, Lastic & Rochegoud, épousa en 1695, *Marie-Thérèse* de Guerin de Lugeac, fille de *Gilbert* de Guerin, baron de Lugeac en Auvergne, comte titulaire de Beuil en Provence, seigneur de Pousols, du Bussiol, de Marsat, de Saint-Genex, & en partie de la Vaudieu, & d'*Anne-Françoise-Aimée* des Roches. Il en a eu Louis-Christophe de la Rochefoucaud, comte d'Urfé, qui suit ; & une fille, mariée le 8 février 1718, avec *Alexandre-Louis* de la Tude, marquis de Ganges, mort à Montpellier vers le 12 janvier 1720.

XXIII. Louis-Christophe de la Rochefoucaud de Lascaris, comte d'Urfé, marquis de Langheac, hérita des biens de la maison d'Urfé, en vertu des substitutions, après la mort de *Joseh-Marie* Lascaris, comte d'Urfé, son grand oncle maternel, arrivée le 13 octobre 1724, & lui succéda aussi dans la charge de grand bailli du pays & comté de Forez. Il fut capitaine dans le régiment de cavalerie de la Rocheguyon, dont il fut fait mestre de camp au lieu du feu duc de la Rocheguyon, par commission du 25 novembre 1731. Il mourut de la petite vérole au camp près de Tortonne dans le Milanez, le 7 janvier 1734, dans la trentiéme année de son âge. Il avoit été marié le 11 septembre 1724, avec *Jeanne* Camus de Pontcarré, fille de *Nicolas-Pierre* Camus, seigneur de Pontcarré-les-Fontaines, Esves, Ninville, Coigners, Sainte-Osmanne, &c. premier président du parlement de Normandie, & maître des requêtes honoraires de l'hôtel du roi, & de *Marie-Françoise-Michelle* de Bragelogne, sa deuxiéme femme. Il en laissa *Alexandre-François*, mort le 2 octobre 1742, & deux filles, *Adelaide-Marie-Therèse*, née le 6 août 1727, qui a épousé le 7 mai 1754, *Alexis-Jean*, marquis du Chastellet, seigneur châtelain de la Ferté lez-Saint-Riquier, gouverneur de Bray sur-Somme ; & *Agnès-Marie* de la Rochefoucaud, née à Paris le 17 février 1732, qui a épousé *N.* Colbert de Seignelay.

*Branche des comtes de Lorac et de Gondras.*

XX. Charles-Ignace de la Rochefoucaud, quatriéme fils de Jacques, seigneur de Chaumont, & de *Françoise*, dame de Langheac, fut seigneur d'Omeyrac, &c. & épousa en août 1624, *Claude-Guillelmine* du Cluzel, fille de *Louis* du Cluzel, & d'*Alix* de Rosille, dame de Lorac, dont il eut *Gabrielle* de la Rochefoucaud, mariée à *Claude* de Fontanges, seigneur de Velzic en Auvergne ; *Marie*, alliée à *Pierre* de Cordebœuf, seigneur de Beauverger ; autre *Marie*, religieuse à sainte Marie du Pui ; *Gabrielle* & *Jeanne*, religieuses à saint-Joseph de Brioude ; Louis, qui suit ; & *Louis-Antoine* de la Rochefoucaud, comte de Gondras, à cause de *Gabrielle* des Serpens, sa femme, fille de *Claude*, comte de Gondras, & d'*Antoinette* de Rochebaron, qu'il épousa en avril 1654, de laquelle il a eu *Charles-Ignace*, prieur de S. Hilaire d'Omeyrac, & chanoine de Mâcon ; *Charles-Louis*, comte de Magni, exemt des gardes du corps du roi, nommé gouverneur du Pont-de-Vesle en janvier 1703, marié à *Marie-Claude* de Reymond, dont il a eu deux filles, l'une mariée au marquis de Rochebaron, l'autre religieuse à l'abbaye des Chases, diocèse de Saint-Flour ; *Louis-Charles*, chevalier de Malte ; *Jeanne-Louise*, Ursuline à Ambers ; & *Jacqueline* de la Rochefoucaud, religieuse à Marcigni.

XXI. Louis de la Rochefoucaud, comte de Lorac, épousa *Catherine* des Serpens, fille de *Claude*, comte de Gondras, & d'*Antoinette* de Rochebaron, dont il a eu Charles-Ignace, qui suit.

XXII. Charles-Ignace de la Rochefoucaud, marquis de Rochebaron, &c. épousa *Magdeléne* d'Escoubleau, morte au mois de février 1720, fille de *Pierre* d'Escoubleau, seigneur de Suri en Forez, & de *Marie-Chrétienne* de Cremeaux d'Entragues, dont il a eu *Christine* de la Rochefoucaud, morte à l'âge de quatre à cinq ans, le 9 septembre 1684 ; *Benigne-Constance* de la Rochefoucaud, née le 12 juin 1683, morte religieuse aux filles de la Visitation Sainte-Marie, rue du Bac, à Paris, le 30 septembre 1723, après 24 ans de profession ; *Joseph-Jean-Baptiste* de la Rochefoucaud, né à Paris le 12 mai 1691 ; & un autre fils qui étoit l'aîné, & marquis de Rochebaron, ci-devant capitaine de cavalerie dans le régiment de Sully, & qui a épousé sa cousine issue de germain, fille de *Charles-Louis* de la Rochefoucaud, marquis de Gondras, comte de Magni, & de *Claude* de Reymond, dont il a eu un fils, marquis de Rochebaron, mort de la rougeole, au collége d'Harcourt à Paris, où il faisoit ses études, le 15 septembre 1732.

*Branche des barons d'Arlet et des comtes de Cousage.*

XX. Henri de la Rochefoucaud, septiéme fils de Jacques, baron de Chaumont-sur-Loire, & de *Françoise* de Langheac, fut baron d'Arlet, &c. & épousa *Claude-Françoise* de Polignac, fille de *François*, seigneur d'Auzon, & d'*Anne* de Chazeron, dont il eut

XXI. François de la Rochefoucaud, comte de Cousage, &c. qui épousa *Louise* de Saint-Martial, fille d'*Hercule*, comte de Drugeac, dont il a eu *Henri*, né en 1659 ; *Louis* & *Annet* de la Rochefoucaud.

*Branche des seigneurs et marquis de Montendre.*

XVII. Louis de la Rochefoucaud, fils puîné de François, I du nom, comte de la Rochefoucaud, & de *Barbe* du Bois, sa seconde femme, fut seigneur de Montendre, Montguyon, Roissac, des Salles, &c. chevalier de l'ordre du roi. Il épousa en février 1534, *Jacquette* de Mortemer, fille de *François*, seigneur d'Ozillac, & de *Françoise* d'Aydie-Riberac, dont il eut *Claude*, seigneur de Montendre, mort sans postérité ; François, qui suit ; Gaston, seigneur de Salles, duquel sont descendus les seigneurs de Salles, *rapportés ci-après* ; Louis, seigneur de Roissac, qui a fait *la*

la branche des seigneurs de ROISSAC, *rapportée ci-après; Claude*, mort sans alliance; *Louise*, morte sans alliance; *Françoise*, mariée à *Alain* Baudouin, seigneur de Fleurac, & *Louise* de la Rochefoucaud, alliée à *Jean* de Montalembert, seigneur de Vaux.

XVIII. FRANÇOIS de la Rochefoucaud, seigneur de Montguyon, baron de Montendre, &c. mourut le 12 janvier 1600. Il avoit épousé en 1565, *Héléne* Goulard, fille unique & héritiére d'*Edmond* Goulard, seigneur de Marsai & de la Bouliniere, lieutenant de roi à Niort, & de *Guyonne* du Pui, dont il eut ISAAC, qui suit; *Henri*, seigneur de Marsai, tué au siége d'Amiens en 1597; autre *Henri*, seigneur de la Bouliniere, aussi tué au siége d'Amiens; *Judith*, dame de Marsai & de la Bouliniere, mariée, 1°. à *Antoine* du Châtelet, seigneur de Saint-Amand & de Cirei: 2°. à *Louis* de Saint-Georges, seigneur de Loubigné; & *Marie* de la Rochefoucaud, femme de *Josias* de Bremont, seigneur d'Ars & du Châtelier.

XIX. ISAAC de la Rochefoucaud, baron de Montendre, seigneur de Montguyon, &c. épousa le 2 août 1600, *Héléne* de Fonseque, fille aînée & héritiere de *Charles*, baron de Surgeres, & d'*Ester* Chabot de Sainte-Foi, dame d'Agurré, dont il eut CHARLES, qui suit; FRANÇOIS, qui *a fait la branche des* MARQUIS DE SURGERES, *rapportée ci-après*. Les filles du baron de Montendre furent, *Marie* de la Rochefoucaud, née le 27 mai 1601, seconde femme de *Gui* Chabot, comte de Jarnac; *Lucie*, dame d'honneur de Claire-Clémence de Maillé, princesse de Condé, mariée, 1°. à *Geofroi* de Durfort-Duras, baron de Cusaguez: 2°. à *César* de Costentin, seigneur de Tourville, premier gentilhomme de la chambre du prince de Condé; & *Catherine* de la Rochefoucaud, qui épousa, 1°. *Michel* Cheveri, baron de la Réole: 2°. *Philippe* Tolosani, seigneur de la Sostiere, doyen des conseillers du parlement de Bourdeaux.

XX. CHARLES de la Rochefoucaud de Fonseque, marquis de Montendre, substitué aux nom & armes de la maison de Fonseque, épousa le 6 septembre 1633, *Renée* Thevin, fille de *François*, seigneur de la Durbliere, maître des requêtes de l'hôtel du roi, & de *Marie* Franc, dont il eut LOUIS-CHARLES, qui suit; *Héléne*; *Lucie*, mariée à *N.* seigneur de Maniban; & *Marie* de la Rochefoucaud.

XXI. LOUIS-CHARLES de la Rochefoucaud de Fonseque, marquis de Montendre, seigneur de Montguyon-d'Agurré, &c. épousa *Anne* Pithou, fille de *Pierre*, seigneur de Luyeres, conseiller au parlement de Paris, & de *Chrétienne* Loisel, morte le 14 mai 1714, dont il eut *Isaac-Charles*, comte de Montendre, colonel du régiment des Vaisseaux, à la tête duquel il fut tué à la bataille de Luzzara le 15 août 1702; 2. *François*, qui a embrassé le parti protestant, mort à Londres le 19 août 1739, âgé d'environ 71 ans. Il étoit alors feldt-maréchal général de la cavalerie des armées de la Grande-Bretagne, & maître général de l'ordonnance de l'artillerie en Irlande. Il avoit épousé le 2 mai 1710, *N.* fille d'*Ezéchiel*, baron de Spanheim, ambassadeur du roi de Prusse en Angleterre. 3. LOUIS, qui suit; 4. *Paul-Auguste-Gaston*, colonel du régiment de Béarn, qui épousa en juillet 1709, *Anne-Marie-Louise* Chabot, comtesse de Jarnac, fille aînée & héritiere de *Gui-Henri* de Chabot, comte de Jarnac, &c. & de *Charlotte-Armande* de Rohan-Montbazon, à cause de laquelle il prit la qualité de comte de Jarnac, mort sans postérité le 19 décembre 1714, & 5. *Héléne-Françoise* de la Rochefoucaud, religieuse.

XXII. LOUIS de la Rochefoucaud de Fonseque, marquis de Montendre, fut nommé capitaine de vaisseaux en 1704. Il mourut à Paris le 11 mai 1742. Il avoit épousé le 10 septembre 1710 *Susanne* d'Argouges, fille de *Florent* d'Argouges, maître des requêtes de l'hôtel du roi, & de *Louise* du Vau.

*BRANCHE DES MARQUIS DE SURGERES, sortie de celle de MONTENDRE.*

XX. FRANÇOIS de la Rochefoucaud, seigneur marquis de Surgeres, près de Rochefort en Aunis, second fils d'ISAAC de la Rochefoucaud, baron de Montendre, & d'*Héléne* de Fonseque, de Surgeres, épousa *Anne* Philippier, de la ville de Coignac, & eut FRANÇOIS-CHARLES de la Rochefoucaud-de-Fonseque, marquis de Surgeres, qui suit; & deux filles, religieuses.

XXI. FRANÇOIS-CHARLES de la Rochefoucaud de Fonseque seigneur marquis de Surgeres, fut marié en 1662 avec *Anne-Charlotte-Françoise* de la Rochefoucaud d'Estissac, fille de *Benjamin* de la Rochefoucaud, baron d'Estissac, & d'*Anne* de Villotreys. Elle mourut veuve à Paris le 29 juin 1710, âgée d'environ soixante & douze ans, & elle fut inhumée le lendemain à S. Sulpice. Leurs enfans ont été, *Charles-François* de la Rochefoucaud, marquis de Surgeres, né le 11 février 1663, qui étant lieutenant de vaisseaux, quitta le service, & y étant ensuite rentré, fut fait capitaine de vaisseaux. Il mourut au mois de décembre 1714, sans enfans de *Françoise* Chabot de Jarnac, sa femme, fille de *Louis* Chabot, comte de Jarnac, & de *Catherine* de la Roche-Beaucourt; FRANÇOIS de la Rochefoucaud, marquis de Surgeres, qui suit; & *Alexandre-Benjamin* de la Rochefoucaud, baptisé pour les cérémonies, à l'âge de 4 ans, 10 mois, 20 jours, le 15 janvier 1672, & mort à Paris le 8 avril suivant.

XXII. FRANÇOIS de la Rochefoucaud, seigneur marquis de Surgeres, né le 14 février 1664, fait chevalier de l'ordre militaire de S. Louis en 1699, & capitaine de vaisseaux en 1701, acheta de son frere aîné la terre de Surgeres, & ses autres biens, en payant ses créanciers, & moyennant une pension. Il épousa en 1704, *Angélique* Lée, veuve de *François* Lucas de Demuin, capitaine de vaisseaux. Il en a eu *Charles-François* de la Rochefoucaud, né le 1 septembre 1705, & mort en 1720; *Anne-Louise* de la Rochefoucaud, née le 23 décembre 1706, & mariée par contrat du 10 septembre 1724, avec *Charles* Germanie le Mastin, comte de Nuaillé & de Ferrieres, colonel d'infanterie, & brigadier des armées du roi; *Susanne-Charlotte* de la Rochefoucaud, née à Paris le 24 janvier 1708, morte six mois après; ALEXANDRE-NICOLAS de la Rochefoucaud, marquis de Surgeres, qui suit; *Auguste-Magdeléne* de la Rochefoucaud, née le 22 juillet 1710, & morte en 1720; & *Isaac-Charles* de la Rochefoucaud, né le 10 mai 1712.

XXIII. ALEXANDRE-NICOLAS de la Rochefoucaud, marquis de Surgeres, né le 29 janvier 1709, mousquetaire de la garde du roi, en 1628, ensuite guidon de la compagnie des gendarmes d'Anjou, fut nommé capitaine lieutenant de celle des chevaux légers de la reine le 25 mars 1734; fait brigadier le 20 février 1743; maréchal de camp le 1 mai 1745; & lieutenant général des armées du roi le 10 mai 1748. Il a été marié le 29 juillet 1728, avec *Jeanne-Thérèse* Fleuriau de Morville, née le 27 décembre 1712, fille de feu *Charles-Jean-Baptiste* Fleuriau, comte de Morville, chevalier de l'ordre de la toison d'or, ministre d'état, ci-devant secrétaire d'état, & de *Charlotte-Elizabeth* de Vienne. Il en a eu deux fils morts au berceau; JEAN-FRANÇOIS, qui suit; & *Angelique-Louise*, mariée au vicomte de Vence, colonel commandant le régiment de Royal-Corse.

XXIV. JEAN-FRANÇOIS de la Rochefoucaud, appellé le comte de Surgeres, né en 1734, cornette de la compagnie des gendarmes de Flandre, a épousé la

17 avril 1752, *Anne-Sabine-Rosalie* Chauvelin, fille cadette de *Germain-Louis* Chauvelin, ci-devant garde des sceaux de France.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE SALLES.*

XVIII. GASTON de la Rochefoucaud, troisiéme fils de LOUIS, seigneur de Montendre, & de *Jacquette* de Mortemer, fut seigneur de Salles, &c. & épousa *Charlotte* de la Rochefoucaud, sa parente, fille d'*Antoine*, seigneur de Chaumont, & de *Cécile* de Montmirail, dont il eut JACQUES, qui suit; *Jeanne-Marie*, *Eléonore*, *Françoise*, religieuses à Saintes; *Charlotte*, morte jeune; & *Marie*, prieure de Montfort, diocèse de Meaux.

XIX. JACQUES de la Rochefoucaud, seigneur de Salles, &c. fut pere de *Charlotte* de la Rochefoucaud, dame de Salles, mariée à *Alexandre* Galard-de-Béarn, comte de Brassac.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE ROISSAC.*

XVIII. LOUIS de la Rochefoucaud, quatriéme fils de LOUIS, seigneur de Montendre, & de *Jacquette* de Mortemer, fut seigneur de Roissac, &c. & épousa *Jeanne* Bouchard d'Auheterre, fille de *Louis*, seigneur de Saint-Martin de la Coudre, & de *Jeanne* Hamon, dont il eut ISAAC, qui suit; *Charlotte*, morte sans alliance; *Judith*, mariée à *Charles* de Saint-Gelais, seigneur de Breillac; & *Charles* de la Rochefoucaud, seigneur des Bernardieres, qui de *Claude* de Valée, sa femme, a eu *Isaac*, seigneur des Bernardieres, mort en Catalogne sans alliance; & *Judith* de la Rochefoucaud, mariée 1°. à *Charles* Poussart, seigneur de Lignieres: & 2°. à *Renaud* de Pons, marquis de Thors. Elle mourut à Utrecht au mois de mars 1723.

XIX. ISAAC de la Rochefoucaud, seigneur de Roissac, Marville, Janssac, Chevalon, &c. épousa en 1605, *Jeanne* dePons, fille de *Jacques*, seigneur de la Case, & de *Judith* de Montberon, dont il eut LEONOR, qui suit; *Judith*, mariée 1°. à *Léon* Chesnel, seigneur des Reaux: 2°. à *Louis* d'Escodeca, seigneur de Saussignac; *Gabrielle*, alliée à *Jean* Beaupoil, seigneur de la Tour de Passac; *Claude*, femme de *François*, seigneur d'Ages; & *Silvie* de la Rochefoucaud, mariée à *N.* de Beauchamp, seigneur du Breul.

XX. LEONOR de la Rochefoucaud, seigneur de Roissac, du Chastelar, &c. épousa en septembre 1648, *Lidie* de Lanes, fille de *Charles*, marquis de la Roche-Chalais, & de *Françoise* Vigier, dont il a eu *Léonor*, seigneur de Roissac, Marville, &c. *Henriette*, mariée à *Jean* de Saint-Gelais, seigneur de Monchaude; & *Lidie* de la Rochefoucaud, alliée à *Pons* de Pons, comte de Roquefort.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE VERTUEIL ET DE BARBEZIEUX.*

XI. GEOFROI de la Rochefoucaud, fils puîné d'AIMERI, II du nom, seigneur de la Rochefoucaud, & de *Dauphine* de la Tour, succéda à son oncle, chanoine d'Angoulême, en la seigneurie de Vertueil, & épousa *Alix* de Messe, dont il eut *Geofroi*, II du nom, seigneur de Vertueil; *Gui*, aussi seigneur de Vertueil; & *Aimerie* de la Rochefoucaud

XII. L'un des fils de GEOFROI I, *ci-dessus nommé*, fut pere de

XIII. GEOFROI de la Rochefoucaud, III du nom, seigneur de Vertueil, que l'on croit avoir épousé *Agnès* de Barbezieux, fille d'*Ithier*, seigneur de Barbezieux, & d'*Ænor* de Sully, laquelle devint héritiere de sa maison. Ce seigneur vivoit encore en 1402, & eut pour enfans *Raimond*, seigneur de Vertueil, mort sans postérité le 22 juillet 1414; *Jean*, sénéchal de Poitou, aussi mort sans postérité; & GUI, qui suit.

XIV. GUI de la Rochefoucaud, seigneur de Vertueil & de Barbezieux, fut marié trois fois, 1°. à *Rousine* de Montaut, fille & héritiere de *Raimond*, seigneur de Mucidan, de Montendre, de Montguyon, Sainte-Neomoye, &c. & de *Marguerite* d'Albret, morte en 1404: 2°. à *Marie* d'Usaiges, dame de Nouans & de Courpoutrain au Maine: 3°. à *Jeanne* de Rougemont, veuve de *Guillaume* Sanglier, seigneur de Bizai & de Bournan. Ses enfans du premier lit furent *Mondon*, mort avant son pere; JEAN, qui suit; & *Françoise* de la Rochefoucaud, mariée 1°. à *Gilbert* d'Appelvoisin, seigneur de la Guiroire: 2°. à *Renaud* Chabot, seigneur de Jarnac. Du second lit vinrent, *Jean*, seigneur de la Boissiere, mort sans postérité; & GUILLAUME, seigneur de Nouans, qui a fait *la branche des seigneurs de* NOUANS, *rapportée ci-après.* Du troisiéme lit sortirent, *Philippe* de la Rochefoucaud, mariée à *Jean* de Mortemer, seigneur de Coué; & *Gui* de la Rochefoucaud, seigneur de la Faye & de Montendre, sénéchal d'Angoumois, qui épousa en 1456, *Guillemette* de la Rochefoucaud sa parente, fille puînée d'*Aimar*, seigneur de Montbazon, & de *Jeanne* de Martreuil, & mourut sans postérité.

XV. JEAN de la Rochefoucaud, seigneur de Barbezieux, Vertueil, Blenac, Mucidan, Montendre, Montguyon, Roissac, &c. rendit de grands services au roi Charles VIII dans ses guerres contre les Anglois. Il avoit épousé *Jeanne* Sanglier, dame de Château-Guibert & de l'Aruert, fille de *Guillaume*, seigneur de Bizai, & de *Jeanne* de Rougemont, sa belle mere. Elle prit une seconde alliance vers l'an 1446 avec *Jean*, seigneur de Husson. De son premier mariage vinrent *Georges*, seigneur de Barbezieux, Vertueil, &c. mort sans postérité le 10 avril 1457; *François*, mort jeune; & *Marguerite* de la Rochefoucaud, dame de Barbezieux, Vertueil, Blenac, Montendre, Montguyon, &c. mariée 1°. à *Jean*, seigneur de la Rochefoucaud, son parent: 2°. à *Hardouin*, seigneur de Maillé.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE NOUANS ET DE MELLERAN.*

XV. GUILLAUME de la Rochefoucaud, second fils de Gui de la Rochefoucaud, seigneur de Barbezieux, &c. & de *Marie* d'Usaiges, dame de Nouans, sa seconde femme, fut seigneur de Nouans & de Courpoutrain, à cause de sa mere, & de Melleran, la Bergerie, & du Parc d'Archiac, du chef de *Marguerite* de Torsai, sa femme, fille unique de *Guillaume* de Torsai, seigneur de ces terres, & de *Jeanne* d'Archiac, dont il eut onze enfans; savoir, PHILIPPE, qui suit; *François*, mort jeune; *Charles*, qui se rendit Cordelier à Vertueil; GUILLAUME, qui a fait *la branche des seigneurs de* BAYERS *& de la* BERGERIE, *rapportée ci-après*; *Philippe*, mariée en janvier 1453, à *Charles* de Melun, seigneur de Normanville & de Nantouiller, grand-maître de France; *Guionne*, alliée à *Jacques* du Plessis, seigneur de la Bourgonniere; *Egyptienne-Françoise* & *Jeanne*, religieuses; *Jeanne*, mariée à *Louis*, seigneur du Fouilloux; *Catherine*, alliée 1°. à *Jacques* de Mathefelon, seigneur d'Antoigné: 2°. à *Jean* de Beaumanoir, seigneur de Lavardin; & *Charlotte* de la Rochefoucaud, femme de *Jacques* de la Rochefaton, seigneur de Saveilles.

XVI. PHILIPPE de la Rochefoucaud, seigneur de Melleran, d'Aunac, de Nouans, &c. mourut avant son pere, laissant de *Renée* de Beauvau sa femme, fille de *Pierre*, seigneur de la Bessiere, & d'*Anne* de Fontenays, dame du Rivau, *Jacques* de la Rochefoucaud, seigneur de Melleran, d'Aunac & de Nouans, mort sans laisser de postérité de *Blanche* de Montberon, sa femme, fille d'*Eustache*, vicomte d'Aunai, & de *Marguerite* d'Estuert; *Jeanne*, mariée en 1491, à *Fran-*

çois de Volvire, seigneur de Ruffec, morte sans enfans; *Marguerite*, dame d'Aunac, alliée par même contrat que sa sœur, à *Charles* de Volvire, seigneur de Rais, frere puîné du seigneur de Ruffec; & *Jacqueline* de la Rochefoucaud, mariée à *Jean* de la Chambre, seigneur de Villeneuve-la-Comtesse, & de Champagné-Mouson.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE BAYERS ET DE LA BERGERIE.*

XVI. GUILLAUME de la Rochefoucaud, quatriéme fils de GUILLAUME, seigneur de Nouans, & de *Marguerite* de Torsai, fut seigneur de la Bergerie, de l'Arthusiere, du Parc d'Archiac, de Bayers, &c. vivoit en 1510, & laissa de *Françoise* de la Haye, dame de la Forêt-Sainte-Vierge, fille de *Nicolas* de la Haye, seigneur de la Godelimere & de la Forêt-Sainte-Vierge, & de *Catherine* de la Rochefaton, qu'il avoit épousée avant 1490, & qui vivoit encore en 1529, un seul fils, RENÉ, qui suit.

XVII. RENÉ de la Rochefoucaud, seigneur de Bayers, la Bergerie, du Parc d'Archiac, de la Forêt-Sainte-Vierge, & de la Rochebourean, mourut en 1529, laissant de *Marguerite* de Linieres, dame de Neuilli-le-Noble, fille de *Jacques* de Linieres, baron d'Airvault, seigneur de Neuilli-le-Noble & de Bergeresses, & de *Renée* de Caraleu, qu'il avoit épousée en juillet 1516, laquelle se remaria à *Eustache* de Moussi, seigneur du Bois-Morand, FRANÇOIS, qui suit; RENÉ, seigneur de Neuilli-le-Noble, qui a fait *la branche de* NEUILLI-LE-NOBLE, *rapportée ci-après; Jacques*, chevalier de Malte; & *Françoise* de la Rochefoucaud, mariée en avril 1541, à *Renée*, seigneur de Préaux, échanson du duc d'Orléans.

XVIII. FRANÇOIS de la Rochefoucaud, baron d'Airvault, seigneur de Bayers, la Bergerie, &c. ne vivoit plus en 1571. Il avoit épousé en avril 1543, *Isabelle* de Lanes, fille de *Clinet*, seigneur de la Rochebaladé, dit à présent *la Rochechalais*, dont il eut LOUIS, qui suit; PIERRE, qui a fait *la branche du* PARC D'ARCHIAC, *rapportée ci-après; Jean*, seigneur du grand & petit Cluseau, & de l'Espinai, qui de *Jeanne* de Volvire, fille de *René*, seigneur d'Aunac, & de *Jeanne* du Courai, eut pour fille unique *Isabelle* de la Rochefoucaud, mariée à *Gaspard* Frotier, seigneur de la Messeliere & de Chamousseau. Les autres enfans du seigneur de Bayers furent *Magdeléne*, femme de *François-Herbert*, seigneur de la Forêt; *Françoise*, alliée à *Geofroi-Gui*, seigneur du Breuil & du Pui-Robert; *Marguerite*, mariée 1°. à *Jean* Jourdain, seigneur de Traslebosc: 2°. à *Matthieu* de Brillac, seigneur du Boistillier & de Saint-Savin; *Marguerite* & *Isabeau*, mortes sans alliance; & *Magdeléne* de la Rochefoucaud, mariée en juin 1585, à *Louis* Bigot, seigneur de Brion.

XIX. LOUIS de la Rochefoucaud, seigneur de Bayers, de la Bergerie, de la Vallée, de Loumée, &c. guidon de la compagnie des gendarmes du seigneur de Pons en 1569, mourut le 24 décembre 1608. Il avoit épousé en novembre 1572, *Angelique* Gillier, fille de *Bonaventure*, seigneur de Pui-Gareau, baron de Marmande, & de *Marie* Baboue-la-Bourdaisiere, dont il eut, LOUIS, qui suit; FRANÇOIS, qui a fait *la branche des seigneurs d'*ORBE' *& de* MAUMONT, *mentionée ci-après; Jean* & *Pierre*, morts jeunes; *Bonne-Magdeléne*; *Marguerite*; *Jeanne* & *Marie*, dont les alliances sont ignorées; & *René* de la Rochefoucaud, seigneur de Loumée & de Baconnai, qui de *Catherine* Lainé, fille d'*Helie*, seigneur de Fontguyon, & de Beauchamp & de *Marguerite* de la Coste, qu'il avoit épousée en 1613, eut pour enfans, *Louis* de la Rochefoucaud, seigneur de Loumée, de Baconnai, de Messemé, &c. lieutenant de la compagnie des chevaux légers du maréchal de la Meilleraye, mort en 1638, sans laisser de postérité d'*Angélique* de la Rochefoucaud-Bayers, sa parente, qu'il avoit épousée en 1646; *Susanne*, mariée en mai 1640, à *Gabriel* Gombault, seigneur de Champfleuri; & *Catherine* de la Rochefoucaud, religieuse à Saintes.

XX. LOUIS de la Rochefoucaud, II du nom, seigneur de Bayers, la Bergerie, &c. chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, fit son testament en 1621. Il avoit épousé en décembre 1594, *Susanne* de Beaumont, dame de la Motte-Fouquerem, de la Jarrie, du Bois-de-Souzai, & de la Marainere, fille de *François*, seigneur des Dorides, &c. & de *Nicole* Châtaignier, dont il eut LOUIS III, qui suit; *René*, chevalier de Malte; *Jean*, mort sans alliance; JACQUES, qui a fait *la branche des seigneurs* DU BREUIL, *mentionée ci-après; François*, prieur de Cressé & du Breuil; *Angélique*, mariée en septembre 1611, à *René* Acarie, seigneur du Bourdet & de Crazanne; *Nicole*, alliée en janvier 1619, à *Claude* Audouin, seigneur de Balan, des Brosses, &c. *Magdeléne* & *Françoise*, religieuses; *Gabrielle* & *Susanne* de la Rochefoucaud.

XXI. LOUIS de la Rochefoucaud, III du nom, seigneur de Bayers, la Bergerie, la Jarrie, &c. gentilhomme de la chambre du roi, mestre de camp du régiment de Piémont, épousa en décembre 1625, *Marie* Bouhier, fille de *Robert*, seigneur des Granges, maître des comptes à Nantes, & de *Marie* le Mignot, dont il eut LOUIS-ANTOINE, qui suit; *François*, chevalier de Malte, bailli de la Morée, commandeur de l'Isle-Bouchard & de Mauléon, mort vers l'an 1717; *Jean*, prieur de Vieil-Ruffec & de Salins, mort en 1695; *François*, seigneur de la Vallée; *Jacques*, mort en 1670; *Susanne*, mariée 1°. en août 1640, à *François* Flamant, seigneur de Mailloux, & de Lugerac: 2°. à *Jacques* d'Arlot, baron de la Cousfiere; *Angélique*, alliée 1°. en décembre 1646, à *Louis* de la Rochefoucaud, seigneur de Loumée & de Baconnai: 2°. à *Charles* de Courbon, comte de Blenac, sénéchal de Saintonge, lieutenant général au gouvernement des isles de l'Amérique; & *Nicole* de la Rochefoucaud, religieuse à Tusson en Angoumois.

XXII. LOUIS-ANTOINE de la Rochefoucaud, IV du nom, marquis de Bayers, seigneur de la Bergerie, la Jarrie, &c. épousa en octobre 1643, *Anne* Garnier, fille de *Matthieu* Garnier, trésorier des parties casuelles, & de *Louise* Bezin, dont il a eu *Louis-François*, seigneur de la Bergerie, aide de camp du comte de Roye, tué à la bataille de Seintzein en 1674; MATTHIEU, qui suit; *François*, dit *le chevalier de Bayers*, lieutenant de vaisseaux, mort en 1691; *André*; autre *François*, capitaine dans le régiment d'Oleron; *Marie-Anne*, alliée en mars 1678, à *Jean-François-Marie-Isaac* de la Cropte, seigneur de Saint-Abre, &c. gouverneur de Salces; & *Charlotte* de la Rochefoucaud, religieuse à Pui-Berland en Poitou.

XXIII. MATTHIEU de la Rochefoucaud, seigneur marquis de Bayers, né à Paris le 3 juillet 1660, d'abord enseigne de la compagnie colonelle du régiment Dauphin, ensuite capitaine dans celui de Navarre, puis en 1692, colonel du régiment d'Oléron, dont il se démit au mois de décembre 1702, en quittant le service, mourut à Paris le 12 juin 1721, dans la 61 année de son âge, & fut inhumé le lendemain à S. Jacques du Haut-Pas, sa paroisse. Il avoit été marié au mois d'octobre 1704, avec *Marie-Anne* de Turmenyes, remariée en 1722, avec *Gui-André* de Laval, marquis de Lezay & de Magnac, comte de la Bigeotiere, colonel d'un régiment d'infanterie, & fille de *Jean* de Turmenyes, seigneur de Nointel,

Presles, Boues, &c. conseiller d'état, & garde du trésor royal, & de *Marie-Anne* le Bel. Il eut d'elle *Jean-François* de la Rochefoucaud, né le 8 septembre 1706, mort en bas âge; *Louis* de la Rochefoucaud, né le 29 janvier 1708, & mort le 16 août de la même année; *Louise-Françoise* de la Rochefoucaud, âgée de sept ans & demi le 21 juillet 1721; & *Matthieu* de la Rochefoucaud, seigneur marquis de Bayers, né à Paris le 28 novembre 1714, & vivant le 21 juillet 1721.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DU BREUIL.*

XXI. JACQUES de la Rochefoucaud, quatriéme fils de LOUIS de la Rochefoucaud, II du nom, seigneur de Bayers, & de *Susanne* de Beaumont, fut seigneur du Breuil, & épousa *Françoise* Rondeau, fille de *Mathurin*, seigneur de Beaumanoir, & de *Françoise* Garnier, dont il eut MATHURIN, qui suit; *Jean* & *René* de la Rochefoucaud, vivans en 1667.

XXII. MATHURIN de la Rochefoucaud, seigneur du Breuil, né le 3 octobre 1638, vivoit en 1667.

*BRANCHE DES SEIGNEURS D'ORBÉ, DE MOMONT, &c. puînés des seigneurs de BAYERS.*

XX. FRANÇOIS de la Rochefoucaud, seigneur d'Orbé, du Chastenet, de Momont, de Maignac, & de Barros, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, second fils de LOUIS de la Rochefoucaud, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Bayers, la Bergerie, Loumée, la Vallée & la Forêt, & d'*Angélique* Gillier de Puygarreau, fut marié 1°. par contrat du 20 mai 1607, avec *Bertrande* des Aages, fille de *François* des Aages, seigneur de Magneville, Dardaine & de Ruelle, enseigne de la compagnie de cinquante hommes d'armes du baron de Vailhac, & de *Renée* des Aages: & 2°. avec la fille du sieur de Reaux, avocat du roi à Angoulême, dont il eut une fille. De la premiere il eut PIERRE de la Rochefoucaud, seigneur de Momont, qui suit; & *Philippe* de la Rochefoucaud.

XXI. PIERRE de la Rochefoucaud, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Momont, Maignac & Barros, épousa par contrat du 16 janvier 1636, *Catherine* de Chaumont, fille d'*Emery* de Chaumont, chevalier, seigneur baron du Cluzeau, Mornay, Beignes, & de Pigné, & de *Françoise* du Grenier; & il en eut FRANÇOIS de la Rochefoucaud, seigneur de Momont, qui suit; *Pierre* de la Rochefoucaud, mort sans postérité le 19 mars 1719; *Jean-Baptiste* de la Rochefoucaud, mort en Flandre en 1667; *Louise* de la Rochefoucaud, religieuse Bénédictine à Niort; & *Angélique* de la Rochefoucaud, morte fille en 1713.

XXII. FRANÇOIS de la Rochefoucaud, II du nom, seigneur de Momont, Maignac & Barros, fit partage avec *Pierre* de la Rochefoucaud, son frere, le 4 avril 1668. Il avoit épousé par contrat du 8 mars 1660, *Marie-Eléonore* Chesnel, fille de *Josias* Chesnel, chevalier, seigneur de Château-Chesnel, Escoyeux, Fourras, Reaux, Saint-Maurice & Ménac, & de *Marie* de Polignac d'Escoyeux. Il laissa d'elle FRANÇOIS-JOSEPH de la Rochefoucaud, seigneur de Momont, qui suit; *Louis* de la Rochefoucaud, mort religieux de l'ordre de Grandmont; *Louise*; *Marie-Eléonore* de la Rochefoucaud, née le 29 avril 1675, reçue au nombre des demoiselles de S. Cyr le 5 juin 1688, & morte en cette maison; & *Jean* de la Rochefoucaud, deuxiéme fils, qui épousa *Marie-Elizabeth* Menaud, fille de *Clément* Menaud, écuyer, sieur de Bois-Renaud, avocat au parlement de Paris, & de *Françoise* du Bois, de laquelle il eut *Pierre-Jean-François* de la Rochefoucaud, né en 1695, mort moine de l'ordre de Grandmont, en 1717; *Marie-Angélique* de la Rochefoucaud, née en 1698, religieuse hospitaliere à Angoulême; *Clément* de la Rochefoucaud, seigneur de Maignac, né en 1700, non marié en 1729; *Marie-Rose-Charlotte* de la Rochefoucaud, damoiselle de Maignac, non mariée en 1729; & *Louis* de la Rochefoucaud, mort en bas âge.

XXIII. FRANÇOIS-JOSEPH de la Rochefoucaud, seigneur de Momont, Maignac, & Barros, capitaine au régiment de Navarre, fut marié en 1685, avec *Anne* Thomas, fille de *Jean* Thomas, écuyer, sieur des Bretonnieres, conseiller, garde des sceaux au présidial d'Angoulême, & de *Marie* Grelon. Il en eut JEAN de la Rochefoucaud, seigneur de Momont, qui suit; *François-Victorin* de la Rochefoucaud, non marié en 1729; & *Marie-Anne* de la Rochefoucaud, mariée avec *Jean* de Ravard, chevalier, seigneur de Saint-Amand, ci-devant capitaine dans le régiment de Béarn.

XXIV. JEAN de la Rochefoucaud, seigneur de Momont, Maignac, Barros, Chetarniac, Chaumont & Cursac, reçu chevalier des ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel, & de S. Lazare de Jérusalem, le 6 février 1705, épousa en 1722, *Marie-Marguerite* des Escaud, fille de *Gabriel-François* des Escaud, chevalier, seigneur du Vivier, & de *Charlotte* de la Place. De ce mariage sont venus *Marie-Rose-Charlotte* de la Rochefoucaud, née le 10 mai 1723; *François-Jean-Charles* de la Rochefoucaud, né le 20 mai 1724; *Louise* de la Rochefoucaud, née le 14 mai 1725; *Catherine-Hippolyte* de la Rochefoucaud, née le 22 mai 1726; *François-Joseph* de la Rochefoucaud, né le 7 août 1727; & *Louise-Marguerite* de la Rochefoucaud, née le 6 octobre 1728.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DU PARC D'ARCHIAC.*

XIX. PIERRE de la Rochefoucaud, second fils de FRANÇOIS de la Rochefoucaud, seigneur de Bayers, &c. & d'*Isabelle* de Lannes, fut seigneur du Parc d'Archiac, & épousa 1°. *Catherine* Vigier, dame de la Rigaudiere, dont il n'eut point d'enfans: 2°. en août 1576, *Bonne* Gillier, sœur d'*Angélique*, femme de son frere, fille de *Bonaventure*, seigneur de Puygarreau, baron de Marmande: 3°. *Magdeléne* du Barri, fille de *Jean* du Barri, baron de la Renaudie, & de *Guillemette* de Louvain. Ses enfans du second lit furent FRANÇOIS, qui suit; & *Pierre*, mort jeune. Du troisiéme lit sortirent CHARLES, qui a fait *la branche des seigneurs de la* RENAUDIE *& de* FONTPASTOUR, *mentionée ci-après; Gédéon*, seigneur du Breuil, qui de *Marie* Bouhier, dame de la Chaussetiere, sa femme, eut pour fille unique *Isabeau*, morte jeune; & *Jeanne* de la Rochefoucaud, mariée 1°. à *Charles* de Bourbon, seigneur de Cramois, de la Motte-de-Gain, &c; 2°. à *Jean-Casimir* d'Auquoi, seigneur de Couvrelles & de Saint-Trojan.

XX. FRANÇOIS de la Rochefoucaud, seigneur du Parc d'Archiac & de la Rigaudiere, &c. vivoit en 1599, & en 1612. Il avoit épousé *Isabelle* Goumard, fille de *Robert* Goumard, & de *Louise* Poussart, dame de Pougné & de la Saussaye, dont il eut *François*, mort jeune; GEDEON, qui suit; *Louis*, qui servit sous le duc de Rohan; *Marie*, femme de *François* Gua, seigneur de la Roche-Brusillet; *Jeanne*, mariée à *François* Prévôt, seigneur de la Touche-Imber & de la Piagerie; & *Marguerite* de la Rochefoucaud.

XXI. GEDEON de la Rochefoucaud, seigneur du Parc d'Archiac, la Rigaudiere, &c. épousa *N.* Labbé.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA RENAUDIE ET DE FONTPASTOUR.*

XX. CHARLES de la Rochefoucaud, fils de PIERRE, seigneur du Parc d'Archiac, & de *Magdeléne* de Barri sa troisiéme femme, fut seigneur de la Renaudie, &c. & épousa en juin 1608, *Sarra* de Veyrieres, dame de Fontpastour en Aunis, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *Casimir*; *Isabeau*, mariée à *Louis* de la Rochefoucaud,

seigneur de Fontrouet; *Marie*, femme de *Charles* de Villedon, seigneur de Mazilles; & *Françoise* de la Rochefoucaud, alliée à *N.* seigneur de Saint-Hilaire-Montournois en bas Poitou.

XXI. François de la Rochefoucaud, seigneur de Fontpastour, &c. épousa en août 1641, *Marie* de Beaucorps, dont il eut Charles-Casimir, qui suit

XXII. Charles-Casimir de la Rochefoucaud, seigneur de Fontpastour, &c. vivant en 1669.

*Branche des seigneurs de Neuilli-le-Noble.*

XVIII. Rene' de la Rochefoucaud, second fils de Rene', seigneur de Bayers, & de *Marguerite* de Linieres, dame de Neuilli-le-Noble, eut en partage la terre de Neuilli-le-Noble, & épousa *Françoise* de Chargé, fille de *René*, seigneur de Ruau-Persil, de Villiers & de la Baudouainiere, & de *Françoise* de la Jaille, dont il eut Rene' II, qui suit; *Jean*, seigneur de Ruau-Persil, capitaine au régiment de Tiercelin, tué au siége de Maillezais; *Mathurine*, morte sans alliance; *Charlotte*, mariée à *Adrien* de Greslet, seigneur de Guémenier; *Marguerite*, alliée à *Louis* Fumée, seigneur des Fourneaux; & *Renée* de la Rochefoucaud, femme de *Bonaventure* Gillier, seigneur de Pors.

XIX. Rene' de la Rochefoucaud, II du nom, seigneur de Neuilli-le Noble, la Rocheboureau, de Ruau-Persil, Villiers, de la Brosse, &c. lieutenant de la compagnie d'ordonnance de Louis de Rohan, seigneur de Montbazon, épousa 1°. *Anne* de Gillier, sœur de la femme du seigneur de Bayers, & de *Bonaventure* Gillier, seigneur de Pors, & qui étoit fille de *Bonaventure* Gillier, seigneur de Puygarreau, baron de Marmande, & de *Marie* Babou-la-Bourdaisiere: 2°. *Jeanne* de Popincourt, dont il eut *René*, seigneur de la Tour de Brouer & de la Faye, mort sans postérité; & *Marguerite* de la Rochefoucaud, mariée à *Louis* Brossin, seigneur de Meré & de Seignerolles. Du premier lit sortirent, Louis, qui suit; *Jacques*, chevalier de Malte, où il fut tué en duel; *Alexandre*, gendarme du roi, puis aumônier du roi, archidiacre du cardinal de la Rochefoucaud en son évêché de Senlis, & prieur de Nanteuil; *Bonne*, mariée 1°. à *Bertrand* de Baillon, seigneur du Bois-d'Ais & de Mileran: 2°. à *Benjamin* de Coué, seigneur de Boitifrais; *Florence*, femme de *Jacques* du Cellier, seigneur du Petit-Bois en Anjou; *Angélique*, alliée en 1599 à *Louis* de Montberon, seigneur de Souché & de Saint-Aignan, qui eut la tête tranchée à Paris en 1613, pour avoir enlevé la femme du juge criminel de Nantes; *Anne*, mariée à *Claude* Berruyer, seigneur de Mareuil en Touraine; & *Esther* de la Rochefoucaud, morte fort âgée sans alliance.

XX. Louis de la Rochefoucaud, seigneur de Neuilli-le-Noble, &c. servit de vice-amiral en l'armée navale de Bretagne, contre les Rochelois en 1621, & épousa *Adrienne* de Montberon, fille de *Hector*, baron d'Avoir, & de *Radegonde* de Noyelles, sa seconde femme, dont il eut Rene' III, qui suit; *Hector*, chevalier de Malte, tué en duel; *Jean*, seigneur de la Brosse & du Chastelier, mort sans alliance; *Françoise* & *Anne*, mortes jeunes; *Marie*, alliée à *Thomas* le Syon, seigneur de la Grange: *Esther*, mariée 1°. à *Antoine* d'Othon, seigneur de la Ligne: 2°. à *Alexandre* Simon, seigneur de la Chambre & de la Fleuriais; *Charlotte*, femme de *Claude* Brossin, seigneur de la Cour-Rolland; & *René Bertrand* de la Rochefoucaud, seigneur de la Lande, la Chauviniere, & du Puy-Barbé, qui de *Marguerite* Broissard, fille de *François*, seigneur de la Tiorandiere, & de *Blanche* Terrien, eut pour fille unique *Marquise* de la Rochefoucaud, mariée à *Louis* de Cremilles, seigneur de Gratin.

XXI. Rene' de la Rochefoucaud, III du nom, seigneur de Neuilli-le-Noble, de la Roche-du-Souché, de Saint-Aignan, &c. épousa en 1626, *Angélique* de Préville, fille d'*Antoine*, seigneur de Roche & de Chastigniere, & de *Catherine* Rossignol: 2°. *Françoise* de la Rochefoucaud, fille de *Cosme*, seigneur de Moslai, & d'*Edmonde* de Haste, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent Antoine, qui suit; *Charles*; *Joachim*; *Jacques*; *Catherine*, Ursuline à Loches; *Agnès*, religieuse à Rives près de la Haye en Touraine; *Elizabeth*, mariée en 1657, à *Charles* de Vallori d'Estilli, seigneur de Lecé; & *Ursule* de la Rochefoucaud.

XXII. Antoine de la Rochefoucaud, seigneur de Neuilli-le-Noble, lieutenant au régiment de Piémont, fut blessé & fait prisonier au siége de Valenciennes le 17 août 1656. Il épousa *Renée* de Sainte-Marthe, fille de *Georges*, seigneur de Charenton, & de *Renée* Rogier, dont il a eu Paul-Louis l'Hermite, qui suit; & *Charles-Joseph* de la Rochefoucaud, & trois filles.

XXIII. Paul-Louis l'Hermite de la Rochefoucaud, seigneur de Neuilli-le-Noble, de la Châtiere, & de la Bertaudiere, baptisé en la paroisse de Neuilli-le-Noble, diocèse de Tours, à l'âge d'environ un an, le 8 octobre 1663, d'abord lieutenant, puis capitaine au régiment du Maine en 1681, fut estropié à la bataille de Fleurus en 1690, d'un coup de mousquet à la cuisse, ce qui l'obligea de se retirer du service, après avoir obtenu une pension. Il mourut le 12 juillet 1716, au soir. Il avoit épousé par contrat du 6 août 1708, *Jeanne* Gruter, fille & héritiere de *Jean-Georges* Gruter, chevalier, seigneur de Chansseuil & de Verderin, mestre de camp de cavalerie, & de *Hélene* de Carion. Elle mourut le même jour que son mari, le matin. Leurs enfans furent, *Cyr-Silvestre-Louis* de la Rochefoucaud, né le 13 janvier 1710, mort jeune; *Marie-Anne-Julie* de la Rochefoucaud, née le 17 mars 1711, & nommée au mois de janvier 1716, pour être reçue au nombre des demoiselles de S. Cyr, morte depuis; *Jeanne-Françoise-Antoinette* de la Rochefoucaud, née le 5 septembre 1712, reçue à S. Cyr le 20 juillet 1720, & ensuite mise par la princesse de Conti, troisiéme douairiere, dans l'abbaye de Beaumont-lès-Tours, d'où elle fut tirée & mariée à Veret près de Tours chez le duc d'Aiguillon, en présence de la même princesse, au mois d'octobre 1731, avec *Jean-Etienne* de Blanes, appellé *le comte de Blanes*, chevalier d'honneur héréditaire au conseil supérieur de Roussillon; & un deuxiéme fils, seigneur de Neuilli-le-Noble, de la Châtiere & de la Bertaudiere, mort d'une fluxion de poitrine, à l'âge de 17 ans, vers le commencement du mois de février 1732. Par sa mort la comtesse de Blanes sa sœur recueillit les biens de cette branche. *Sainte-Marthe. Le P. Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne.*

ROCHEFOUCAUD (François de la) cardinal du titre de saint Calliste, évêque de Senlis, abbé de sainte Geneviéve du Mont à Paris, & de Tournus, grand aumônier de France, commandeur des ordres du roi, & sousdoyen des cardinaux, né le 8 décembre 1558, étoit fils de Charles de la Rochefoucaud, comte de Randan, & de *Fulvie* Pic de la Mirandole. Il fut élevé par le roi Henri III, l'an 1585, à l'évêché de Clermont, qu'il gouverna avec beaucoup de piété, jusqu'à ce que le roi Louis XIII, souhaitant de l'avoir plus près de sa personne, lui fit quitter cet évêché pour celui de Senlis, l'an 1613. Avant cela le pape Paul V lui avoit envoyé le chapeau de cardinal en 1607. Ce cardinal n'oublia rien pour faire recevoir le concile de Trente en France, & pour détruire l'hérésie. Il travailla aussi beaucoup pour la réforme des ordres de S. Augustin & de S. Benoît, se démit de l'évêché de Senlis en 1622, & mourut âgé de 87 ans, le 14 février 1645. Son corps fut enterré dans l'église de sainte Geneviéve, & son cœur fut porté dans l'église du collége des RR. PP. Jésuites. Il avoit introduit la ré-

gularité dans son abbaye, de laquelle les abbés sont devenus électifs par ses soins. * Le P. de la Moriniere, *en sa vie*. Sammarth. *Gallia christ. t. III, p. 1024 & seq.*

ROCHEFOUCAUD (Alexandre de la) prieur de saint Martin en vallée, frere du comte de Randan, qui fut tué à la bataille d'Issoire, & de *François*, évêque de Clermont, qui a été depuis cardinal, s'engagea très-mal à propos dans les fourberies de Marthe Brossier, prétendue possédée. *Nous avons dit dans l'article de cette Marthe*, que le parlement de Paris l'ayant fait conduire à Romorantin par le prevôt, défendit à son pere de la laisser sortir hors du lieu sans la permission du juge. Nonobstant cette défense, le pere & la fille s'en allerent avec notre abbé en Auvergne, puis à Avignon. Le parlement de Paris eut beau ajourner par deux fois l'abbé, & ordonner, vu sa contumace, la saisie du revenu de ses bénéfices, cette troupe ne laissa pas de gagner pays, & d'aller à Rome, s'imaginant, *que la possedée joueroit mieux sur ce grand théâtre, & qu'elle trouveroit plus de crédulité dans le lieu qui est la source de la croyance.* Ce sont les termes de Mezerai. L'évêque de Clermont étoit si suspect d'avoir inspiré cette équipée à son frere, qu'on le condamna aussi à la perte de ses revenus ecclésiastiques. Henri IV, bien averti des mauvais desseins que l'on couvoit là-dessous, donna ordre à M. de Silleri son ambassadeur, & au cardinal d'Ossat, d'éventer la mine, & de prévenir le pape, avant que cette troupe de comédiens jouât ses piéces. Ils exécuterent cet ordre soigneusement. Et d'ailleurs le cardinal d'Ossat gagna les Jésuites. Il fit comprendre au pere Sirmond, secrétaire de leur général, après lui avoir montré les ordres du roi, qu'il étoit à craindre que l'action de cet abbé ne fût un obstacle au rappel des peres Jésuites, à cause que tant lui, que l'évêque de Clermont, avoient étudié chez eux. Il lui représenta ensuite la témérité de cet attentat, & combien on feroit de tort aux intérêts de l'église, en commettant de nouveau les cours souveraines du royaume avec le pape. Ces raisons firent un très-bon effet. L'abbé de saint Martin à son arrivée à Rome, se trouva destitué des principales ressources sur lesquelles il avoit compté. Les Jésuites l'abandonnerent, & le pape que l'on avoit prévenu, ne fit rien qui donnât atteinte à l'arrêt du parlement de Paris contre la prétendue démoniaque. Ce fut à l'abbé à recourir aux supplications très-humbles, tant pour lui que pour son frere, auprès du roi Henri IV. *Peu de temps après il tomba malade, & mourut de chagrin, à ce qu'on disoit, d'être venu de si loin se faire mépriser. Marthe & son pere délaissés de tout le monde, n'eurent plus d'autres refuges que les hôpitaux.* Ce sont encore les termes de Mezerai, dans son *abrégé chronologique sur l'an 1599. Voyez* aussi de Thou, *l. 123 vers le commencement.*

ROCHEGUYON (La) bourg de France avec château & titre de duché-pairie, érigée en 1663, puis en 1679. Ce duché est situé dans le Vexin François sur la Seine, à trois lieues au-dessous de Mantes. Il appartient à la maison de la Rochefoucaud.

ROCHEGUYON (La) ancienne maison.

I. GUI, I du nom, seigneur de la Rocheguyon, vivoit en 1222, & fut pere de JEAN, qui suit.

II. JEAN, seigneur de la Rocheguyon, vivoit en 1261. Il épousa en 1242, *Marguerite* Clément, fille de *Jean*, maréchal de France, dont il eut GUI II, qui suit; & selon quelques auteurs, *Robert* de la Rocheguyon, seigneur de Vaux, à cause de *Jeanne* de Fontenai sa femme. Il fut pere ou aïeul de *Marguerite* de la Rocheguyon, dame de Vaux, mariée à *Jean* de Nesle, seigneur d'Offemont.

III. GUI, II du nom, seigneur de la Rocheguyon, vivoit en 1301. On le croit pere de GUI III, qui suit.

IV. GUI, III du nom, seigneur de la Rocheguyon, vivoit en 1325. Il eut pour enfans GUI IV, qui suit; *Guillaume*, chanoine de Beauvais; *Colart*, qui étoit mort en 1345; *Guillaume*, chanoine de Rouen; & *Philippe* de la Rocheguyon, marquis de Bernicourt, Beauregard, Chantemerle, Francourt, &c. qui épousa *Marguerite* de Laval, fille de *Bouchard*, seigneur d'Artichi, & de *Béatrix* d'Erqueri, dont il eut *Béatrix* de la Rocheguyon, dame de Vaux, morte sans enfans de *Pierre*, seigneur de Tournebu; *Marie*, & *Idoine*, mortes sans alliance, lesquelles furent empoisonées avec leur mere, à la suscitation du seigneur de Tournebu; & *Jeanne* de la Rocheguyon, dame de Vaux, &c. mariée 1°. à *Jean* de Chambli, dit *le Haze*: 2°. à *Gui*, V du nom, seigneur de la Rocheguyon, son cousin.

V. GUI, IV du nom, seigneur de la Rocheguyon, &c. étoit mort en 1375. Il épousa en 1353, *Jeanne* Bertrand, vicomtesse de Roncheville, fille de Robert, seigneur de Bricquebec, maréchal de France, dont il eut GUI V, qui suit; & *Jeanne* de Rocheguyon, mariée à *Matthieu* de Trie, seigneur de Sirefontaine.

VI. GUI, V du nom, seigneur de la Rocheguyon, vicomte de Roncheville, conseiller & chambellan du roi, fut pourvu de la charge de grand-panetier de France le 30 avril 1396, & mourut en novembre 1411. Il épousa avec dispense vers l'an 1377, *Jeanne* de la Rocheguyon, dame de Vaux, &c. sa cousine, veuve de *Jean* de Chambli, & fille de *Philippe* de la Rocheguyon, seigneur de Bernicourt, &c. & de *Marguerite* de Laval, dont il eut GUI VI, qui suit; *Jacques*; *Philippe*; & *Guillemette* de la Rocheguyon, mariée à *Jean* Martel, seigneur de Bacqueville.

VII. GUI, VI du nom, sire de la Rocheguyon, Roncheville, &c. conseiller & chambellan du roi, & du dauphin, duc de Guienne, mourut à la bataille d'Azincourt en 1415. Il avoit épousé *Perrette* de la Riviere, fille de *Jean*, dit *Bureau*, seigneur de la Riviere, premier chambellan des rois Charles V & Charles VI, & de *Marguerite*, dame d'Auneau, laquelle ayant été requise en 1418, par le roi d'Angleterre, de lui faire serment, aima mieux perdre tous ses biens, que de manquer à la fidélité qu'elle devoit à son souverain : elle fut depuis premiere dame d'honneur de la reine, & le roi lui donna en 1440, la terre de Saint-Maixant. Elle vivoit encore en 1446, ayant eu pour enfans GUI VII, qui suit; *Charles*, qui vivoit en 1436; *Marguerite*, alliée en 1437, à *Jean* de Vergi, seigneur de Fonvens; & *Catherine* de la Rocheguyon, morte sans alliance.

VIII. GUI, VII du nom, sire de la Rocheguyon, &c. étoit mort en 1460. Il avoit épousé *Catherine* Turpin, fille de *Lancelot*, seigneur de Crissé, & de *Denyse* de Montmorenci, dont il eut pour fille unique *Marie*, dame de la Rocheguyon, &c. mariée 1°. à *Michel*, seigneur d'Estouteville : 2°. à *Bertin* de Silli, seigneur de Lonrai, duquel sont descendus les seigneurs de la ROCHEGUYON, de la maison de SILLI. *Voyez* SILLI. * Le P. Anselme, *histoire des grands officiers.*

ROCHE-KARLAN (N. de la) personnage singulier, mort à la fin de 1678, ou au commencement de 1679, à Champagnac, bourg en Limosin, à trois lieues de Tulle. Il prétendoit être roi de Colconda ou Colkinde en Asie; & voici ce qu'il rapportoit lui-même de son histoire. Selon son récit, il étoit prince Asiatique. Son pere étant devenu amoureux de sa propre sœur, celle-ci en eut horreur, & s'en ouvrit à sa mere, qui connoissant son fils pour un prince emporté & violent, résolut de se retirer de ses états, d'emmener la princesse sa fille, & de la mettre sous la protection du roi de Perse. Elle la maria ensuite à un prince Persan; ce que son fils ayant appris, il ne pensa plus à sa sœur: mais quelque temps après ayant vu une personne qui lui ressembloit, il l'épousa. La Roche-Karlan disoit que c'étoit de ce mariage qu'il étoit sorti; que son pere étant mort quelque temps après, la princesse sa tante, mariée en Perse, étoit venue avec une puissante armée pour se rendre maîtresse du royaume de

Golconda, & qu'elle en avoit chassé tout ce qui pouvoit nuire à ses desseins. Il n'ajouta point, sans doute, ce qu'il devint, & comment il passa en France, ou du moins on l'ignore. Quand il arriva en Limosin, ce fut sur des chevaux de louage & à petit bruit. Il avoit deux charges de cheval de bagage. Sa maniere de s'habiller a toujours été fort modeste, & sa vie très-retirée. Il instruisoit des enfans gratuitement, & il leur avoit dicté en langage du pays une espéce de catéchisme mêlé de l'histoire sainte & de la profane. Il étoit très-petit de taille, & fort gros. On le voyoit rarement sans bagues & sans bijoux. Il ne buvoit presque jamais de vin; & comme il étoit sans barbe, & qu'il faisoit un grand usage de lait, de sucre & de confitures, on le soupçonna d'être une femme déguisée: il en avoit d'ailleurs la voix. Mais on connut dans la suite qu'il étoit homme. Son langage ordinaire étoit le françois: il le parloit passablement pour un étranger. Le caractere de son écriture tenoit beaucoup de celui des femmes. Il affectoit de paroître philosophe, avoit de la curiosité pour toutes les belles connoissances, parloit en savant, & raisonnoit fort souvent sur les cours & les intrigues des princes. Il faisoit profession extérieure de la religion catholique, & fréquentoit les sacremens qu'il reçut aussi avant sa mort. On trouva parmi ses papiers après son décès, une lettre qu'il avoit écrite à un de ses amis, sur le conclave & l'exaltation au pontificat; & il y parle d'une maniere très-avantageuse de la cour de Rome & des cardinaux en particulier. Cette lettre d'ailleurs est pleine de moralités; mais elle péche du côté de certains sentimens qui seroient même regardés comme excessifs au-delà des Monts. Il prêtoit sur gages, mais sans intérêt; & on ne l'a jamais vu s'écarter de la conduite d'un homme de bien. On ne décide pas si son humilité étoit réelle ou affectée; mais on assure que dans quelque compagnie de gens de naissance ou d'esprit qu'il se soit trouvé, il n'a jamais fait valoir ce qu'il croyoit être. Il en parloit même fort rarement, & toujours avec modestie. Il témoigna un jour du chagrin de ce qu'une personne distinguée par sa naissance & son mérite, vouloit qu'il fût le fils de Cromwel. Peu de gens ont eu la liberté d'entrer dans sa chambre, tant qu'il s'est assez bien porté pour n'avoir besoin d'aucun secours. Il passoit pour être fort riche; & un de ses amis a déposé qu'il lui avoit un jour aidé à compter 4000 piéces de quatre pistoles, & qu'il pouvoit faire encore la même somme en pierreries, bijoux & autre argent. Il a souvent fait voir à ceux qui le visitoient un écrain garni de diverses pierres: il le nommoit son parterre, & vantoit extrêmement certaines escarboucles, à la faveur desquelles il prétendoit qu'il lui étoit aisé de lire & d'écrire la nuit sans autre lumiere. On lui a encore entendu dire que sa succession seroit au roi, si sa qualité étoit connue; mais qu'on auroit beaucoup de peine à trouver son trésor, & que sa mort rendroit Champagnac un lieu célébre: il n'avoit qu'environ 50 ans quand elle arriva. Son corps a été exposé pendant 8 jours dans l'église du lieu, après quoi il fut mis dans une fosse d'une profondeur qui n'eut jamais d'égale en ce pays-là. On ne sait pourquoi. Son histoire est rapportée dans le *mercure* d'avril 1679.

ROCHELLE (La) ville & port de mer de France, dans le pays d'Aunis, avec évêché suffragant de Bourdeaux, est nommée par les auteurs Latins *Rupella Santonum*, ou simplement *Rupella*. Cette ville devint considérable & marchande depuis qu'on commença à y bâtir quelques maisons, pour s'y opposer aux descentes des Normans. Elle fut soumise à l'Anglois par le traité de Bretigni, contre la volonté de ses habitans; mais elle retourna sous la domination de la France. Dans le XVI siécle les habitans pervertis par les Calvinistes, livrerent leur ville en 1567 à ceux de ce parti, pendant les guerres civiles. Henri de France, duc d'Anjou, frere du roi Charles IX, l'assiégea en 1573, & l'auroit sans doute emportée, quoique défendue par le brave de la Noue, si les ambassadeurs de Pologne, qui lui apportoient une couronne, ne lui eussent fait abandonner cette entreprise. L'impunité rendit téméraires & obstinés les Protestans de France, qui triompherent depuis dans la Rochelle, où ils célébroient la plupart de leurs synodes. Mais le rétablissement de la religion romaine dans le Béarn par les armes du roi Louis *le Juste*, & le dessein que ce monarque avoit de soumettre entierement les Calvinistes, les effraya étrangement. Ils s'assemblerent en 1620, à la Rochelle, & se révolterent contre leur souverain. Après avoir été battus en 1622, ils implorerent la miséricorde du roi; mais étant retombés dans la révolte, ce prince, par les conseils du cardinal de Richelieu, assiégea cette ville; & ayant fermé le port par une digue, obligea les rebelles de se rendre le 28 octobre 1628, malgré les secours que les Anglois avoient tenté d'y jetter. La Rochelle avoit été défendue par le maire de cette ville, nommé *Guitton*, homme courageux, intrépide, & de grande expérience, qui s'étoit signalé en divers combats sur mer, dont il étoit sorti avec avantage. La postérité parlera avec admiration de cette digue surprenante, qui causa la perte de la Rochelle. Pompée Targon avoit fait diverses machines & estacades, qui étoient des tonneaux remplis de bois & de terre, pour empêcher les vaisseaux ennemis d'entrer dans le port; mais ces ouvrages ne réussirent pas. Clément Métezeau, de Dreux, depuis architecte des bâtimens du roi, & Jean Terriau, maître maçon de Paris, appellé depuis le capitaine Terriau, furent les véritables inventeurs de ce grand dessein, qu'ils commencerent le premier décembre 1627. Cette digue avoit 747 toises de longueur. Après la réduction de la Rochelle, le roi y entra le jour de la fête de la Toussaints, y rétablit l'exercice de la religion catholique, fit détruire les fortifications de la ville, & ôta à ses habitans des priviléges dont ils avoient abusé pour se porter à la révolte. En ruinant les fortifications, on conserva quelques tours pour la défense du port. L'avenue de ce port est un bras de mer naturel qui s'acheve dans la ville, où il y a deux tours bâties autrefois par le roi Charles V, des restes du vieux château. A ces tours est attachée une chaîne qui ferme le port la nuit lorsqu'on la hausse. L'espace d'entre les deux tours est de sept toises, & les vaisseaux de deux cens tonneaux y peuvent entrer avec la marée. Après la prise de la Rochelle, le roi Louis XIII résolut d'y établir un évêque, pour y conserver la religion; mais ce dessein ne fut exécuté qu'après sa mort. Le roi Louis *le Grand* obtint du pape Innocent X, que le siége épiscopal de Maillezais y seroit transféré: ce qui s'exécuta en 1648. Le même monarque a fait fortifier la Rochelle, & y a rétabli un corps de ville. Il y a sénéchaussée, présidial, bureau des finances, amirauté, hôtel des monnoies, jurisdiction des traites, & jurisdiction consulaire. Le chapitre de la cathédrale est composé de huit dignités; savoir, le doyen, le trésorier, l'aumônier, le grand archidiacre, l'archidiacre de Fontenai, le chantre, le sous-chantre, l'archidiacre de Bressuir, & de vingt chanoines. Il y a aussi un collége de Jésuites, un séminaire tenu par les mêmes peres; une aggrégation de médecine, & une école pour l'anatomie & la botanique. * *Consultez* les relations du siége de la Rochelle, De Thou, *histoire.* Sponde, *in annal.* Dupleix, *histoire de France.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Le P. Arcere, *histoire de la Rochelle.*

### *Académie de la Rochelle.*

L'académie royale des belles-lettres de la Rochelle fut établie par lettres patentes datées du mois d'avril 1732; & le brevet qui a nommé les premiers académiciens honoraires & titulaires, est du 24 du même

mois. Les lettres patentes furent enregistrées au parlement au mois d'août 1733. Mais cette compagnie naissante ayant eu divers obstacles à surmonter, elle ne put faire sa premiere ouverture publique que le 22 juin 1735. L'extrait de cette séance, qui se passa avec beaucoup de pompe, se lit dans le mercure de juillet de la même année 1735; & l'on trouve aussi dans le même ouvrage périodique les extraits de toutes les séances publiques de ladite académie depuis ce temps-là jusqu'en 1747. Quant aux statuts, ils sont entiérement conformes à ceux de l'académie d'Angers, que l'on jugea à propos d'adopter pour accélerer l'enregistrement des lettres patentes. Le sceau de celle de la Rochelle représente un olivier sur le bord de la mer, qu'une main sortant de la nue fait naître d'un coup de lance, avec ces mots: *Victrice Minervâ*: & dans l'exergue on lit ceux-ci: *Regia litterarum academia Rupellensis instituta anno* 1732. Cette société littéraire & qui fait réellement beaucoup d'honneur aux lettres, a un directeur & un chancelier, qui sont annuels & qui s'élisent par le sort; & deux secrétaires qui sont perpétuels & élus à la pluralité des suffrages. L'histoire de la Rochelle, c'est-à-dire de la ville & de la province, devoit d'abord être le premier objet des occupations particulieres de l'académie; mais cette compagnie s'étant, pour de bonnes raisons, déchargée de ce soin sur deux de ses membres, on a soin pour remplir utilement les séances, de porter à celles-ci ce qui paroît de meilleur en tout genre de littérature, & d'en examiner les défauts & les beautés. Cet examen fini, on remplit ce qui reste de chaque séance par la lecture de quelques ouvrages en prose ou en vers qu'on y porte tour à tour; & dans le nombre de ces piéces on choisit celles qui peuvent intéresser les assemblées publiques qui se tiennent après Pâque. Les séances ordinaires se tiennent le mercredi depuis quatre heures jusqu'à sept. En 1747, on a imprimé *in*-8°. le premier *recueil des piéces en prose & en vers*, lues dans les assemblées publiques dont on vient de parler. Ce recueil, dédié à M. le prince de Conti, commence par une lettre très-détaillée, écrite par M. de Chassiron, trésorier de France & conseiller d'honneur au présidial de la Rochelle, à M. de Bologne, sur l'établissement même de l'académie. Les piéces qui suivent cette lettre sont 1. *Une relation abrégée du siége de la Rochelle en* 1573, par MM. Jaillot & Arcere, de l'Oratoire. C'est un échantillon de l'histoire de la Rochelle qu'ils ont entreprise pour remplir les vœux de l'académie: 2. *Mémoire sur les zoophytes ou animaux plantes*, par M. Girard de Villars, docteur en médecine: 3. Sept *odes* du pere Arcere, de l'Oratoire: 4. Six *odes* de M. de Bologne: 5. Cinq *odes* de feu M. Fé-de-Boisragon, lieutenant particulier au siége présidial d'Angoulême: 6. *Drames lyriques* pour les demoiselles de l'Enfant Jesus (de Paris) par M. l'abbé Bonvallet des Brosses.

ROCHEMORE. Maison du Languedoc, qui prouve son ancienneté depuis plus de 400 ans, & qui a formé les branches des seigneurs de la Devèse dans le diocèse de Montpellier, de Gallargues, de Villetelle & d'Aigremont, dans ceux de Nismes & d'Uzez.

I. *N.* de Rochemore, épousa *Jeanne* de Coudols, de la ville de Nismes, comme il est prouvé par une procuration donnée le 23 février 1343, par Maurette de Rochemore, qui appelle Jeanne de Coudols son aïeule. Cette Jeanne de Coudols eut pour enfans, 1. Jean de Rochemore, qui suit; & 2. *Guillaume* de Rochemore, habitant de Nismes, qui fut pere de *Jean* de Rochemore, vivant en 1325, & mort avant 1350, & de *Maurette* de Rochemore, qui donna le 23 février 1343 une procuration où elle se dit petite-fille de Jeanne de Coudols. Elle testa à Arles le 22 février 1350, & substitua ses biens à Jacques de Rochemore son cousin, qu'elle dit être fils de feu Jean Rochemore. Elle avoit épousé *Pierre* Mercuer, gentilhomme d'Arles.

II. Jean de Rochemore, mourut avant le 22 février 1350, & fut pere de

III. Jacques de Rochemore, substitué par Maurette de Rochemore sa cousine. Il épousa *Guillemette* Peiresse, qui étant veuve, fit une donation le 26 septembre 1408, à

IV. Hermengaud de Rochemore son fils, en le mariant avec *Manduelle* de Bordes, fille unique & héritiere de *Jacques* de Bordes. Jacques de Bordes étoit de la même famille que Bertrand de Bordes, camérier du pape Clément V, créé cardinal le 17 décembre 1310, mort à Avignon le 21 septembre 1311. Jacques de Bordes pouvoit être arriere-petit fils d'un frere du cardinal. Manduelle de Bordes testa étant veuve le 28 mai 1449, & en laissant à son fils la seigneurie de Bordes située dans la paroisse d'Aimargues au diocèse de Nismes, & tout près des limites du Caila dont elle est éloignée d'une lieue au midi, elle voulut que ses héritiers quittassent le nom de Rochemore pour prendre celui de Bordes. Hermengaud de Rochemore fut seigneur de Foz en Provence, & rendit hommage au roi le 14 mars 1435, comme mari de Manduelle des Bordes; il étoit capitaine viguier de la ville & baronie de Lunel pour Yolande d'Aragon, reine de Jérusalem & de Sicile, dame de Lunel & comtesse de Forcalquier, le 8 décembre 1427. Il assista en cette qualité en 1437, au mariage de Bermond, seigneur du Caila, avec Cardette de la Riviere. Il testa le 5 mai 1438, & eut de son mariage 1. Charles de Rochemore, dit *de Bordes*, qui suit; 2. *Bermond* de Rochemore, gouverneur des terres que René, duc d'Anjou, roi de Naples, avoit en Provence & en Languedoc: il reçut en cette qualité l'hommage de Guillaume de Louet, seigneur de Calvisson. Il succéda à son pere dans le gouvernement des terres de la reine Yolande, & fut marié avec *Guionne* de Bouschet, dont il eut *Jacques* de Rochemore, capitaine viguier de Lunel, pere de trois filles, l'aînée fut mariée en secondes nôces avec le seigneur de Saint-Roman, la seconde *Marguerite* de Rochemore fut femme du sieur de Rispaut, & la troisiéme épousa le seigneur d'Istre en Provence. 3. *Philippon* de Rochemore, seigneur de la Sabliere en Poitou, chambellan & secrétaire du duc d'Anjou, fit une donation en 1486, à Pierre de Rochemore son neveu, de ce qu'il avoit à Beaucaire & dans son territoire. Le roi le chargea par ses lettres données à Chastelleraut le 18 février 1466, de recevoir l'hommage de Guillaume de Louet pour Massillargues, le Mas de Campagnolles & la terre des Ports, relevant de la baronie de Lunel, ce qui fut exécuté & l'hommage rendu en personne entre ses mains en 1467. 4. *Guillaume* de Rochemore, seigneur de Foz, capitaine de Châteauneuf & de Marignane en Provence, gentilhomme ordinaire du roi de Sicile, & capitaine viguier de la baronie de Lunel, pourvu en 1460, & en 1474, par le roi René. Il étoit écuyer de Louis XI, en 1482. Il donna son dénombrement le 7 mars 1470. 5. *Jean* de Rochemore, abbé de Sauve en 1442 & 1449; 6. *Gimele* de Rochemore, femme de *Pierre* de Vesenobre; 7. *Helix* de Rochemore, mariée à *Arnaud* Buade, seigneur de Caveirac, & trois autres filles.

V. Charles de Rochemore, dit *de Bordes*, seigneur de Bordes, de la Devèse & de Tortuguieres, partagea le 20 octobre 1450, l'héritage de sa mere avec ses deux freres, & testa le 22 juin 1474. Il épousa *Catherine* du Puech, fille d'*Armand* du Puech, seigneur de Saint-Martin de Valgalque & de Blanoux au diocèse d'Uzez, & il en eut 1. Pierre de Bordes de Rochemore, qui suit; 2. *Jeanne* de Rochemore; & 3. *Felise* de Rochemore, mariée à *Jean* Guerin, fils de *Louis*, seigneur de Boulbon, qui transigea avec son frere le 3 avril 1481.

VI

VI. Pierre de Bordes de Rochemore, seigneur de Bordes, la Deveze & Tartuguieres, capitaine viguier & juge de Lunel, que le baron de Portes exemta en 1523 de toutes sortes de péages sur ses terres, testa le 2 septembre 1532. Il avoit épousé par contrat du 13 octobre 1504, *Jeanne* d'Orjollet, fille de *Raymond* d'Orjollet, juge de Gignac, & de *Jeanne* de Vissec la Tude, qui testa étant veuve le 26 juin 1595. Il en eut, 1. François de Rochemore, seigneur de Bordes, qui suit; 2. *Etienne* de Rochemore, ecclésiastique; 3. Jacques de Rochemore, *qui a fait la branche des seigneurs d'*Aigremont, *rapportée ci-après ;* 4. *Antoinette* de Rochemore, qui fut mariée avec *Jacques* de Valette, seigneur de Fontez, & mourut avant l'an 1550, qu'Antoinette de Valette sa fille transigea avec François de Rochemore son oncle; 5. *Françoise* de Rochemore épousa le 24 octobre 1527, *Jean* de Sarret, seigneur d'Agnac & de Fabregues, étoit veuve le 26 février 1576, son mari avoit testé le 2 août 1555; & deux autres filles.

VII. François de Rochemore, seigneur de Bordes, la Deveze & Tortuguieres, capitaine viguier & juge de Lunel, donna son dénombrement le 9 juillet 1553. Il épousa par contrat du 30 novembre 1536, *Magdeléne* de Bozene, dame de Saint-Laurens de la Vernede & de la Bruguiere, fille de *Jacques* de Bozene, baron d'Aubais & du Caila, & d'*Antoinette* de Joncheres: elle testa le 17 juillet 1573, & son mari le 13 octobre 1572, & il en eut, 1. *Thomas* de Rochemore de la Deveze, capitaine viguier de Lunel, fut substitué aux baronies d'Aubais & du Caila par Louis de Bozene, baron d'Aubais son oncle, par son testament du 12 juin 1567. Il avoit un régiment, & mourut d'une blessure qu'il reçut dans une entreprise sur le Pont-Saint-Esprit tenu par les ligueurs; 2. Jean de Rochemore, seigneur de Bernis, qui suit; 3. Louis de Rochemore, *qui a fait la branche des seigneurs de* Galargues, *rapportée ci-après;* 4. *Gaillard* de Rochemore, tué dans une sortie que les Religionaires de Montpellier firent sur les Royalistes aux premiers troubles; 5. *Françoise* de Rochemore, mariée le 8 novembre 1556, avec *Simon* de Sandres, seigneur de Saint-Georges & de Saint-Just, qui testa le 22 octobre 1608; 6. *Magdeléne* de Rochemore, mariée le 25 septembre 1580, avec *Jean* de Louet, seigneur d'Aujargues, qui testa le 12 novembre 1601; 7. *Claude* de Rochemore, femme de *Jean* de Boulogne, seigneur de Lascours; & 8. *Françoise* de Rochemore, morte jeune.

VIII. Jean de Rochemore, seigneur en partie de Bernis, lieutenant principal au présidial de Montpellier, testa le 21 août 1610. Il fut marié le 22 mars 1574, avec *Jeanne* de Tourrillon, fille de *Jean*, lieutenant principal au présidial de Montpellier, qui testa le 21 juillet 1603. De cette alliance vinrent 1. *Charles* de Rochemore, seigneur de la Deveze, Tortuguieres, capitaine viguier de Lunel, marié avec *Gabrielle* de Banc, fille de *Pierre* de Banc, seigneur d'Avejan & de Ferreiroles, & d'*Anne* de Caladon, qui en eut une fille nommée *Françoise* de Rochemore, mariée 1°. au seigneur de Saint-Mamet : 2°. le 23 janvier 1646, à *Charles* de Rochemore, seigneur de Saint-Laurens son cousin germain; 2. *Louis* de Rochemore, capitaine de Carabiniers, tué à l'attaque de Cérisoles; 3. Jean de Rochemore, qui suit; 4. *Françoise* de Rochemore, femme de *Pierre* de Villages, seigneur de Bernis; 5. *Marguerite* de Rochemore, mariée en 1604, à *Pierre* de Combes de Montagut, seigneur de Combes, qui testa en 1619; & 6. *Jeanne* de Rochemore, femme de *Daniel* de Calviere, juge criminel du présidial de Nismes.

IX. Jean de Rochemore, lieutenant principal au présidial de Montpellier, transigea avec son frere aîné le 2 octobre 1615. Il épousa le 23 septembre 1617, *Anne* de Mariotte, fille de *Jean* de Mariotte, maître des comptes à Montpellier, & d'*Anne* de Jannet. Il en eut, 1. *Charles* de Rochemore, seigneur de Saint-Laurens, la Bruguiere, la Deveze, la Baume, gouverneur & capitaine pour le roi en la viguerie & baronie de Lunel, maintenu dans sa noblesse par l'intendant du Languedoc le 10 décembre 1668: il épousa *Françoise* de Rochemore sa cousine germaine; 2. Jean de Rochemore, seigneur de Montredon, qui suit; & 3. *Pierre* de Rochemore, enseigne dans le régiment de Leques, mort en Piémont.

X. Jean de Rochemore, seigneur de Montredon, transigea avec son frere aîné le 20 mars 1649. Il épousa le 16 août 1652, *Françoise* Durand de Saint-Seriez, & il en eut, 1. Henri de Rochemore, seigneur de la Deveze, qui suit; & 2. *Anne* de Rochemore, mariée le 19 février 1678, avec *Claude-François* de Pelet, comte de Fontanez, mort le 19 novembre 1702, & elle au château de Fontanez le 2 février 1716.

XI. Henri de Rochemore, seigneur de la Deveze, capitaine des vaisseaux du roi, marié le 15 février 1697 avec *Marie-Blanche* de Ricard, en eut, 1. Paul-Ange de Rochemore, seigneur de la Deveze, qui suit; 2. *Henri ;* 3. *Alexandre ;* 4. *François ;* 5. *Gaspard ;* 6. *Marguerite ;* & 7. *Marie-Anne* de Rochemore.

XII. Paul-Ange de Rochemore, seigneur de la Deveze, officier des vaisseaux du roi, épousa le 23 avril 1723, *Marie-Elizabeth* de Malian, fille de *Pierre-Jacques* de Malian, baron de Saint-Cosme, seigneur d'Ardezan & de Masblanc, conseiller, & puis chevalier d'honneur du présidial de Nismes, & de *Louise* de Rochemore-Aigremont, & il en eut, 1. *Alexandre-Henri-Pierre* de Rochemore, né le 30 avril 1728; 2. *Joseph*, né le 7 octobre 1732; 3. *Pierre-Joseph*, né le 16 janvier 1735; 4. *Jacques*, né le 26 juin 1737; 5. *Marguerite-Claudine*, née le 23 décembre 1730; 6. *Louise*, née le 18 juillet 1739; & 7. *Magdeléne*, née le 25 octobre 1744.

### *Seigneurs de Galargues.*

VIII. Louis de Rochemore, troisiéme fils de François de Rochemore, seigneur de Bordes, & de *Magdeléne* de Bozéne, légataire dans le testament de son pere, transigea avec Jean son frere aîné le 21 novembre 1593. Il fut conseiller & général en la cour des aides de Montpellier. Jean de Montcalm, seigneur de Tresques, lui ayant résigné ses charges de lieutenant général & président en la cour présidiale & sénéchaussée de Nismes, il en fut pourvu par lettres données à Blois le 11 juin 1589, reçu au parlement de Toulouse le 22 février 1590. Le duc de Montmorenci lui donna le 15 août 1586, des instructions pour aller vers le roi de Navarre, & le 28 janvier 1587, vers le vice-légat d'Avignon. Il le chargea de présider aux états du Velay le 15 juillet 1590. Il fut fait intendant général de justice, police & finances du Languedoc, & dans l'armée du connétable de Montmorenci, gouverneur du Languedoc, par lettres données à S. Germain-en-Laye le 14 novembre 1594. L'année suivante au mois d'août le roi créa une nouvelle charge de maître des requêtes, & la lui donna en récompense des services qu'il lui avoit rendus depuis plus de 20 ans, & principalement aux traités que sa majesté avoit faits en 1587 avec la reine sa femme, sa belle-mere, en divers voyages en Languedoc, Dauphiné, Lyonnois & Guienne. Il en prêta serment le 26 septembre 1595, & il fut confirmé le 3 janvier 1597. Il reçut des instructions du 22 septembre 1595, & du 14 février 1596, pour négocier l'accommodement du duc de Joyeuse; il alla pour cet effet aux états qui se tenoient à Lavaur, & négocia dans la conférence de Verceil cet accommodement qui réussit l'année suivante. Il fut commis par le roi avec le marquis de Mirepoix pour réunir le parlement de Castel-Sarasin à celui de Toulouse, ce qui fut exécuté au commencement d'avril; & le 14 dé-

cembre 1596, il eut ordre d'assembler les troupes, pour réduire la ville de Mende dont Fosseuse s'étoit emparé, avec pouvoir de négocier avec lui la réduction de cette place. Il testa à Lunel le 15 août 1626. Il avoit épousé par contrat passé à Nismes le 7 juillet 1587, *Anne* de Barriere, dame de Nages & de Solorgues, fille de *François*, seigneur de Nages & de Solorgues, & de *Catherine* d'Arlier, morte à Nismes le 19 septembre 1618, & il en eut 1. FRANÇOIS de Rochemore, seigneur de Nages, qui suit; 2. *Henri* de Rochemore, mort jeune; 3. CHARLES de Rochemore, *qui a fait la branche des seigneurs de* VILLETELLE, *rapportée ci-après*; 4. *Anne* de Rochemore, mariée le 14 juin 1614, à *Louis* de Baschi, baron d'Aubais, mort à Aubais le 13 novembre 1646, & elle à Nismes le 17 novembre 1667; 5. *Catherine* de Rochemore, femme de *Jean-Antoine* de Blou, seigneur de Laval, qui testa le 13 mai 1644; & 6. *Françoise* de Rochemore, mariée le 28 avril 1608, avec *François* de Louet, seigneur de Montmaur, baron d'Ornezons; elle testa étant veuve le 9 décembre 1664.

IX. FRANÇOIS de Rochemore, seigneur de Nages, de Solorgues & de Gallargues, juge-mage & lieutenant général au présidial & sénéchaussée de Nismes, par la résignation de son pere du 31 décembre 1611, reçu au parlement le 31 janvier 1613, & installé à Nismes le 4 novembre suivant: président par la résignation de son pere, pourvu le 22 novembre 1618, reçu au parlement le 10 décembre 1620. Pierre de Bocaud lui résigna l'office de premier président de la cour des aides à Montpellier, & il en fut pourvu le 15 janvier 1629. Il obtint le 15 juillet suivant un brevet du roi, qui déclaroit que son intention étoit qu'il fût reçu premier président de la chambre des comptes & de la cour des aides, aux conditions de l'édit d'union du mois d'avril dernier: il prêta serment entre les mains de Marillac, garde des sceaux, à Bagnols, le 18 juillet 1629, & fut reçu à Montpellier le 13 août suivant. La même année il résigna à son frere la charge de président au sénéchal de Nismes, & il fut dans la suite conseiller d'état. Il testa le 28 août 1639, mourut dans le château d'Aubais le 3 juillet 1642, & fut enterré dans l'église des Observantins de Lunel. Il avoit été marié par contrat du 19 janvier 1621, avec *Pierre* de Grille, dame de Barri, fille d'*Antoine* de Grille, conseiller en la cour des aides à Montpellier, & d'*Isabeau* de Pontaut de Bourcier, dame de Barri, Cabannes, la Combe, &c. qui testa à Toulouse en 1647. Il eut de son mariage, 1. FRANÇOIS de Rochemore, qui suit; 2. *Felix* de Rochemore, seigneur de Barri, capitaine dans le régiment d'Auvergne, né en 1631, mort le 22 janvier 1657; 3. *Charles* de Rochemore, né le 12 avril 1636; 4. *Lucréce* de Rochemore, née en 1634, morte le 6 décembre 1661; & 5. *Elizabeth* de Rochemore, mariée le 7 juillet 1660, avec *Honoré* Riqueti, seigneur de Beaumont & de Mirabeau.

X. FRANÇOIS de Rochemore, seigneur de Nages, Solorgues, Gallargues & Caissargues, naquit le 10 novembre 1626. Il fut pourvu des charges de président & lieutenant général au présidial & sénéchal de Nismes le 26 novembre 1646, après la mort de son oncle. Il fut reçu au parlement le 19 avril 1647. Louis de Calviere, seigneur de Leuga, lui céda l'office de second président: il en fut pourvu le 28 janvier 1647, reçu au parlement le 29 avril, & installé aux trois offices le 24 mai 1647, avec beaucoup de solemnité. Le roi lui accorda un brevet de conseiller d'état le 13 janvier 1653, & il en prêta serment entre les mains du chancelier le 6 mars 1654: il mourut le 25 avril 1659. Il avoit épousé à Massillargues le 20 janvier 1649, *Marguerite* de Louet, née le 5 avril 1627, morte le 30 avril 1685, fille de *Jean-Louis*, baron de Calvisson, & de *Françoise* de Saint-Bonnet Toiras. Il en eut, 1. FRANÇOIS-ANNIBAL de Rochemore, seigneur de Gallargues, qui suit; 2. *Marguerite* de Rochemore, née en 1650, morte le 17 décembre 1657; & 3. *Angélique* de Rochemore, née le 18 février 1652, morte au château de Fontenilles, diocèse d'Arles, le 28 juin 1688, & transportée le 24 septembre suivant à Nismes dans l'église cathédrale: elle avoit épousé le 6 novembre 1672, *Joseph-Louis* de Porcelet, marquis de Maillane, seigneur de la Rousselle & du Breuil, gouverneur de Tarascon, colonel de 4000 hommes des troupes vénitiennes au siége de Patras, où il fut blessé commandant des milices de Provence, mort à Arles le 16 août 1695.

XI. FRANÇOIS-ANNIBAL de Rochemore, seigneur de Nages, Solorgues, Bordes, &c. acquit les portions de la seigneurie de Gallargues qu'il n'avoit pas, fut président & lieutenant général au présidial & sénéchal de Nismes, & vendit ses charges à Jacques de Vivet, seigneur de Montclus. Il étoit né le 27 février 1655, & il mourut à Montpellier vers le 6 mars 1707. Il fut marié le 6 mars 1681 avec *Anne* le Blanc, dame de la Rouviere, Fourniguet & Gajans, née le 6 juillet 1665, morte à Montpellier en 1742, fille & héritiere de *Pierre* le Blanc, seigneur de la Rouviere, & de *Marguerite* de Ferrat, & il en eut, 1. *Jean* de Rochemore, né le 24 juin 1682, mort le même jour; 2. *François* de Rochemore, né le 30 septembre 1684, mort le 7 octobre suivant; 3. JEAN-LOUIS-ANNIBAL de Rochemore, seigneur de Gallargues, qui suit; & 4. *Marie* de Rochemore, née le 28 janvier 1689, morte le 24 février suivant.

XII. JEAN-LOUIS-ANNIBAL de Rochemore, seigneur de Gallargues, Bordes, Tartuguieres, Casparron, Fourniguet, &c. dit *le marquis de Rochemore*, lieutenant dans le régiment du roi, né le 14 octobre 1690, mort à Montpellier le 21 juillet 1734, avoit épousé au bourg Saint-Andeol le 22 janvier 1723, *Catherine-Pauline* de Fayn, fille de *Charles-François* de Fayn, seigneur de Rochepierre, au diocèse de Viviers, le Bousquet, la Vegude de Saint-Veran, les Conches, Margeries, & en partie de Saint-Mareel, de Saint-Montan & Cousignac, mort au Bourg le lundi 11 juillet 1724, & de *Marie* du Pont de Valon, & niéce de Joseph-Placide de Fayn, comte de Rochepierre, baron de Saint-Remezy, & par-là entrant aux états de Languedoc. De cette alliance sont venus *N.* de Rochemore, né en 1726, chevalier de Malte de minorité, mort en août 1735, &

XIII. ANNE-JOACHIM-ANNIBAL de Rochemore, seigneur de Gallargues, Villetelle, Bordes, Tartuguieres, Casparron, Fourniguet, &c. dit le *marquis de Rochemore*, né le 6 septembre 1725, capitaine de dragons dans le régiment de Septimanie, blessé au siége de Berg-op-Zoom en août 1747. Il a épousé dans la chapelle du château d'Aubais, le mardi 20 février 1748, *Euphrosine* de Baschi, troisiéme & derniere fille de *Charles* de Baschi, marquis d'Aubais, baron du Caila, seigneur de Junas, Marisargues, &c. & de *Diane* de Rosel, dame de Cors & de Beaumont.

*SEIGNEURS DE VILLETELLE.*

IX. CHARLES de Rochemore, troisiéme fils de Louis de Rochemore, & d'*Anne* de Barriere, fut seigneur de Villetelle, que son pere lui légua en 1626, & de Solorgues. Son frere aîné lui remit son office de président du présidial de Nismes: ses provisions lui furent expédiées les 15 janvier & 3 décembre 1629. Antoinette Bertrand du Faye, abbesse de saint Geniez, lui inféoda le 6 mai 1634, le Rocher ou Puech des Mourgues près du Vidourle, & dans le terrein qui composoit autrefois la paroisse où étoit situé le Pont Ambrois (*Ambrussum*) sur le Vidourle, & dont il ne reste plus que deux arches, la premiere du côté de Gallargues ayant été emportée

par une inondation du Vidourle le jeudi 18 novembre 1745. Il testa le 17 juillet 1646, & mourut quatre jours après. Il avoit épousé le 12 août 1628, *Isabeau* de Bocaud, morte à Nismes le 17 février 1648, fille de *Pierre* de Bocaud, seigneur de Teyran & Jacou, premier président en la cour des aides de Montpellier, & d'*Isabeau* Dax de la Serpen. Il eut de cette alliance Louis-Hercule de Rochemore, seigneur de Villetelle, qui suit; & 2. *Charlotte* de Rochemore, baptisée le 22 juillet 1635, mariée le 27 mars 1656, avec *Henri* de Louet, baron d'Ornezon, seigneur de Saint-Pons, & morte à Saint-Pons le 6 mars 1712, & son mari le 14 octobre 1714.

X. Louis-Hercule de Rochemore, seigneur de Villetelle, où il mourut le 23 mai 1682, âgé de 43 ans, & où il fut enterré dans l'église paroissiale, épousa le 20 avril 1665, *Catherine* de Vallette, fille de *Léonard* de Vallette, seigneur des Plans, diocèse d'Uzez, président en la cour des aides de Montpellier, mort vers l'an 1732. Il eut de son mariage, 1. Philippe de Rochemore, seigneur de Villetelle, qui suit; 2. *Léonard* de Rochemore, né le 15 juin 1687, enseigne de vaisseaux, lieutenant le 1 janvier 1692, commandant à Ambleteuse en mai 1704, capitaine des vaisseaux en 1715, mort à Villeneuve d'Avignon en décembre 1728; 3. *Magdeléne* de Rochemore, religieuse Ursuline à Sommieres; & 4. *Jeanne* de Rochemore, née en 1677, qui épousa à Sommieres le 18 octobre 1692, *Charles* de Rey, commandeur de l'ordre de Notre-Dame de Mont-Carmel & de S. Lazare de Jérusalem, capitaine dans le régiment Dauphin, né en 1642.

XI. Philippe de Rochemore, seigneur de Villetelle, mourut à Paris le 4 novembre 1700. Il avoit épousé *Elizabeth-Nicole*, morte avant lui, & il en eut *Jean-Baptiste-Louis-Hercule* de Rochemore, seigneur de Villetelle, né en octobre 1693, mort à Paris vers le 26 mars 1743.

*Barons d'Aigremont.*

VII. Jacques de Rochemore, troisiéme fils de Pierre de Rochemore, seigneur de Bordes, la Deveze & Tortuguieres, & de *Jeanne* d'Orjolet, fut seigneur de Saint-Michel dans la paroisse d'Aimargues au diocèse de Nismes, lieutenant particulier au présidial de Nismes avant 1551. Il eut du gout pour les belles lettres: il traduisit du grec les *Amours de Clitophon*, & de l'espagnol le *Favori de cour*. Ces deux ouvrages furent imprimés à Lyon en 1556 & 1557. Il testa à Nismes le 1 septembre 1566. Il épousa 1°. au château de Saussan le 16 janvier 1538, *Jeanne* de Saint-Félix, fille de *Secondin*, seigneur de Saussan au diocèse de Montpellier, & de *Ramie* de Bouques: 2°. au château d'Alais le 18 mai 1551, *Marguerite* de Cambis, veuve de *Pons* d'Alairac, baron d'Aigremont, & fille de *Louis* de Cambis, baron d'Alais, & de *Marguerite* de Pluviers. Cette dame eut aussi du gout pour les belles lettres, comme son mari. Elle traduisit de l'italien deux épîtres, l'une de Jean-Georges Triffin, *sur les devoirs d'une veuve*, & l'autre de Bocace *de l'Exil*, qui furent imprimées à Lyon en 1554 & 1556. Jacques de Rochemore eut de sa premiere femme Thomas de Rochemore, seigneur de Saint-Michel, qui suit; 2. *Robert* de Rochemore, auquel son pere légua en 1566, sa maison de Nismes & tous ses livres; 3. *Charles* de Rochemore, destiné en 1566 à aller à la guerre; & 4. *Marguerite* de Rochemore, qui étoit mariée en 1566, au seigneur de Beaufort.

VIII. Thomas de Rochemore, seigneur de Saint-Michel, portoit le nom d'Aigremont du chef de sa femme, lorsqu'il mena des troupes au secours de Beaudinier qui commandoit les Protestans en Languedoc au mois d'août 1562. Il fut fait prisonier au combat que Fabrice Serbellon, commandant dans le comté Venaissin, perdit contre Charles de Crussol, qui assiégeoit Serignan, le 18 mars 1563, & mené le lendemain dans le palais d'Avignon. Il testa au château d'Aigremont le 10 décembre 1578, & il y vivoit encore le 23 mai 1590. Il épousa par contrat du 13 avril 1561, *Marguerite* d'Alairac, dame d'Aigremont, Saint-Benezeth, Ledignan, Saint-Jean de Serres, Saint-Nazaire de Gardies, Saint-Martin de Ligoujar, Colombiers, &c. fille unique de *Pons* d'Alairac, baron d'Aigremont, & de *Marguerite* de Cambis, seconde femme de son pere. Elle testa étant veuve le 3 juin 1622, & eut pour enfans, 1. *Jacques* de Rochemore; 2. *Théodore*; 3. Antoine de Rochemore, baron d'Aigremont, qui suit; 4. *Marguerite* de Rochemore, mariée le 20 juin 1594, avec *Bernardin* Duranc, seigneur de Vibrac, au diocèse d'Alais; 5. *Claude*; 6. *Anne*; & 7. *Espérance* de Rochemore, qui épousa le 23 avril 1600, *Guillaume* de Rois, seigneur en partie de Ledignan.

IX. Antoine de Rochemore d'Alairac, baron d'Aigremont, seigneur de Saint-Benezeth, Marvejols, Ledignan, testa au château d'Aigremont le 19 novembre 1634. Il avoit épousé au château des Gardies le 5 décembre 1614, *Espérance* de Gregoire, fille d'*Antoine*, seigneur des Gardies & de Canaules, & de *Claudine* de Fay, sa premiere femme. Elle testa à Aigremont le 5 décembre 1634, & eut pour enfans 1. Jean de Rochemore, baron d'Aigremont, qui suit; 2. *Henri*; 3. *Marguerite* de Rochemore, femme de *N.* Descombiez, seigneur de Camboux, au diocèse de Montpellier; 4. *Isabeau* de Rochemore, mariée le 28 octobre 1643, avec *Henri* Ginestoux, seigneur de Saint-Maurice & du Ranc; 5. *Espérance* de Rochemore, qui étoit mariée en 1669, avec *N.* de Gondin, de la ville d'Uzez; 6. *Françoise* de Rochemore, qui épousa le 12 novembre 1662, *Constantin* de Serres, seigneur de Pradel entre Mirabel & Villeneuve de Berg, au diocèse de Viviers, qui avoit pour bisaïeul Olivier de Serres, seigneur de Pradel, frere aîné de Jean de Serres, historiographe de France, mort à Genève à la fin de l'an 1598; 7 *Louise*; & 8. *Marthe* de Rochemore.

X. Jean de Rochemore, baron d'Aigremont, où il testa le 28 janvier 1669, épousa à Nismes le 18 juin 1645, *Marie* Dunal, fille de feu *Etienne* Dunal; & de *Marthe* de Peiremales, dame de Cessou, au diocèse d'Uzez. De cette alliance vinrent 1. *Balthazar*, né le 21 mai 1647, mort jeune; 2. *Henri* de Rochemore, baron d'Aigremont, mort à Lyon en décembre 1717; 3. Jean de Rochemore, de Ledignan, qui suit; 4. *Louis* de Rochemore de Saint Jean d'Aigremont, né en 1652, mort à Nismes le 6 janvier 1708, épousa le 8 janvier 1685, *Elizabeth* Robillard, veuve de *Michel* Boschier, née en 1652, morte après l'an 1717, de laquelle il eut trois garçons & une fille; *Henri* de Rochemore de Saint-Jean, né le 27 mai 1687, vivant en 1748; *Charles-Louis*, *Jean-Felix* & *Louise*, tous trois morts; 5. *François*, mort à Alais en 1716, avoit épousé N. de Ginhoux la Coste, & en avoit eu *N.* de Rochemore, mariée en février 1728, à *Paul* de la Fare, major de la ville d'Alais, veuf de la comtesse d'Arrets; & *N.* de Rochemore, qui épousa *Jacques* de Leuze, seigneur de la Litiere, de la société des sciences de Montpellier; 6. *Denys* de Rochemore de Saint-Benezeth, mort de maladie au siége de Verrue en 1705; 7. *Françoise* de Rochemore, mariée à *N.* de Pelet, seigneur de Salgas, au diocèse de Mende, mort à Genève le 14 août 1717; & 8. *Louise* de Rochemore, née en 1658, mariée le 23 mars 1684, à *Henri* de Guiran, conseiller au parlement d'Orange, morte à Genève le 13 août 1718.

XI. JEAN de Rochemore, de Ledignan & de Peiremales, né en 1651, mort à Nismes le 10 janvier 1710, épousa le 29 décembre 1682, *Marie* Richard, née en 1663, morte après l'an 1714, fille de *Jacques* Richard, & de *Marguerite* Babouys, sa veuve. De cette alliance vinrent 1. *Louis* & 2. *François*, morts jeunes; 3. JEAN-FRANÇOIS de Rochemore, baron d'Aigremont, qui suit; 4. *Marguerite* de Rochemore, née le 19 mai 1684, mariée le 19 juin 1700, avec *Camille* Richard, seigneur de Verdargues au diocèse de Nismes, son cousin germain; 5. *Louise* de Rochemore, née le 2 novembre 1686, mariée le 29 janvier 1703, avec *Pierre* Malian, conseiller au présidial de Nismes, mort à Privas en 1737; 6. *Marthe-Espérance*; & 7. *Marie* de Rochemore, née le 18 mars 1696.

XII JEAN-FRANÇOIS de Rochemore, baron d'Aigremont, né le 6 juillet 1691, testa à Nismes le 13 juin 1718, & mourut le même jour. Il épousa le 6 février 1712, *Suzanne* Novi, fille de *Claude* Novi, conseiller au présidial de Nismes, & de *Marguerite* Roger, & en eut, 1. JEAN-CLAUDE de Rochemore, baron d'Aigremont, qui suit; 2. *Henri-Camille* de Rochemore, né le 15 juin 1714, dans le service, & marié près de la Rochelle; 3. *Matthieu* de Rochemore, né à Aigremont le 25 juillet 1715, mort des blessures qu'il reçut au siége de Berg-op-Zoom en août 1747; 4. *Henri-Louis* de Rochemore, né le 24 avril 1717, vicaire général du diocèse de Nismes; & 5. *Pierre-Susanne* de Rochemore, née à Nismes le samedi 25 juin 1718; morte.

XIII. JEAN-CLAUDE de Rochemore, baron d'Aigremont, seigneur de Ledignan, Saint-Jean de Serres, Saint-Benezeth, Peiremales & Cessou, né à Nismes le 31 mai 1713, épousa 1°. le 29 juillet 1734, *Jeanne-Victoire* Guiraud, née à Toulon, fille de *David* Guiraud, chevalier de S. Louis, capitaine d'infanterie, ingénieur & directeur de plusieurs places en Languedoc, & de *Théodore-Magdeléne* Ruffi: 2°. à Beaucaire le 1. mai 1740, *Magdeléne-Louise* du Revet, qui eut en dot une partie de la seigneurie de Ledignan, que Marie des Rois de Ledignan, femme de Conrad de Provensal de Fontchâteau, sa tante, lui donna, & fille de *François* du Revest, lieutenant de roi & commandant à Collioure, mort avant le 28 mai 1736, & de *Marie-Anne-Louise* des Rois de Ledignan, remariée avec *Jean-Joseph* de Rois de Saint-Michel, capitaine au régiment d'Auvergne. Le baron d'Aigremont a eu de sa premiere femme, 1. *Susanne-Victoire* de Rochemore, née le 6 juin 1735: & de la seconde, 2. *Jean-Baptiste-Louis* de Rochemore, né à Aigremont le 22 décembre 1745, 3. *Marie-Susanne-Gabrielle-Victoire*, née à Nismes le 1 juillet 1741; & 4. *Henriette-Marguerite*, née à Nismes le 6 décembre 1744. Rochemore porte pour armoiries, *d'azur à 3 rochs d'échiquier d'argent.* Les barons d'Aigremont écartellent *au 1 & 4 de Rochemore, au 2 & 3 d'Alairac Aigremont, qui portoit un écartellé au 1 & 4, d'or à une muraille d'argent maçonnée de sable, surmontée de trois tours aussi d'argent, celle du milieu plus élevée; au 2 & 3, d'azur à deux aîles d'or.*

ROCHE-POZAI, *cherchez* CHATEIGNER.

ROCHERS (Jean des) *cherchez* ANDIER.

ROCHES (Catherine des) de Poitiers, est souvent louée dans les écrits des hommes de lettres qui vivoient vers l'an 1580, & étoit fille de *N.* Fredonnoit, seigneur des Roches, & de *Magdeléne* Neveu. Cette dame, qui avoit une grande connoissance des langues & des sciences, y éleva sa fille qui fut considérée aussi-bien qu'elle, comme une des muses de la France. Elles composerent divers ouvrages en prose & en vers. *La maison de ces illustres dames*, dit Scévole de Sainte-Marthe, *étoit à Poitiers une académie d'honneur, où se trouvoient tous les jours plusieurs excellens hommes, où tous ceux qui faisoient profession des belles-lettres étoient reçus avec beaucoup d'honnêteté.* Il y avoit entre la mere & la fille une si parfaite union, & une amitié si tendre, qu'elles disoient qu'il n'étoit pas même au pouvoir de la mort de les séparer l'une de l'autre. Cette tendresse fut cause que bien que divers partis de considération recherchassent en mariage *Catherine* des Roches, elle ne put jamais se résoudre à quitter sa mere. Elles vécurent ainsi jusqu'en 1587, que la peste qui désoloit la ville de Poitiers attaqua & emporta en un même jour ces deux personnes d'un mérite si singulier. * La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *biblioth. franç.* Sainte-Marthe, *in elog. doct. l.* 3. Hilarion de Coste, *éloges des dames illust. &c.*

ROCHESTER, *Roffa Durobrus, Durobrua, Durobrivis*, ville d'Angleterre, avec évêché suffragant de Cantorbéri, est dans le comté de Kent vers l'embouchure de la riviere de Medwai, dans la Tamise, où la mer a un reflux de plus de deux toises. C'est ce qui rend cette ville très-considérable, & ce qui a donné lieu d'y pratiquer un port, qu'on a choisi pour y faire un arsenal de mer, où l'on bâtit tous les ans divers vaisseaux de guerre. Cette ville a un bon château, de belles rues, & est habitée par de riches marchands. Son église cathédrale paroît entre les autres édifices, avec deux hautes tours. Saint Augustin, apôtre d'Angleterre, établit cette église l'an 606, & Juste en fut le premier prélat. On passe à Rochester un pont, qu'on considére comme une merveille du pays. Il est extraordinairement élevé entre deux rochers, & fermé de chaque côté d'une balustrade de fer, à hauteur d'appui. * Camden, *descript. Angl.* Dowin, *de episc. Angl.*

ROCHE-SUR-YON (La) en latin *Rupes ad Yonem*, bourg de France dans le bas Poitou, vers Luçon, avec titre de principauté, est situé sur la petite riviere d'Yon qui se joint ensuite avec le Lai. *Isabelle* de Beauvau, dame de Champigni & de la Roche-sur-Yon, porta l'an 1454, cette terre dans la maison de Bourbon, par son mariage avec *Jean* de Bourbon, II du nom, comte de Vendôme. Louis de Bourbon, leur second fils, fut prince de la Roche-sur-Yon, & fit la seconde branche de Montpensier: ce que nous avons remarqué sous le mot de BOURBON, où nous parlons des princes de cette branche, qui ont porté le nom de la Roche-sur-Yon.

ROCOLLES (Jean Baptiste de) fut dans sa jeunesse chanoine de S. Benoît à Paris, & s'appliqua particulierement à l'étude de l'histoire. En 1660, il donna une édition, augmentée de plus d'un tiers, de la *description générale du monde* par Davity, en six volumes *in-folio.* Il se qualifioit alors *conseiller & aumônier du roi, & historiographe de sa majesté.* En 1664, il publia une *Introduction générale à l'histoire*, qui a été estimée. Il se retira à Genève en 1672, & y embrassa la religion prétendue réformée. De-là il passa en Allemagne, & s'arrêta à Berlin où il se maria. Il fut nommé historiographe de son altesse électorale de Brandebourg. Ne trouvant pas son compte en ce pays-là, il vint en Hollande, & publia un *Abrégé de l'histoire de l'empire d'Allemagne*, où il se qualifie *historiographe de France & de Brandebourg.* Après la paix de Nimégue en 1678, il retourna en France, & rentra dans l'église catholique. Il fit imprimer à Paris les *Imposteurs insignes, ou l'histoire de plusieurs hommes de néant, scélérats & imposteurs, qui ont usurpé la qualité d'empereurs*, &c. Et les *Amours d'Antiochus, prince de Syrie, & de la reine Stratonice.* L'envie de changer de religion l'ayant encore pris, il alla trouver M. Basnage, ministre à Rouen, qui lui facilita les moyens de passer en Hollande. Il y publia en 1683 la *Vie du sultan Gemes*, & l'*Histoire véritable du calvinisme, ou mémoires historiques touchant la réformation, opposés à l'Histoire du calvinisme de M. Maimbourg.* En 1684 il donna un livre intitulé, *Vienne deux fois assiégée par les Turcs, en 1529 & en*

1683, *avec des réflexions sur la maison d'Autriche & sur la puissance Ottomane*, & un autre ouvrage qu'il intitula, *La fortune marâtre de plusieurs princes & grands seigneurs de toutes nations depuis environ deux siécles.* Enfin dégouté des pays étrangers, il retourna en France pour la deuxiéme fois, & mourut en 1696. Les uns disent que ce fut à Paris, d'autres que ce fut à Beziers. Comme il avoit dit dans son *histoire du calvinisme* que Marot avoit été page du seigneur Nicolas de Neuville qui fut le premier secrétaire d'état de sa famille, & qu'il avoit dédié à ce seigneur une de ses poésies sous le titre de *Temple de Cupido*, datée de Lyon le 15 mai 1538, M. Bayle, dans l'article de Marot, nia qu'il eut été page d'un Nicolas de Neufville, secrétaire d'état, & douta que Marot eût dédié son *temple de Cupido* à Nicolas de Neufville, sur quoi il reprend assez fortement de Rocolles. C'est néanmoins Bayle qui s'est trompé. On trouve cette épitre dédicatoire dans l'édition de Marot faite à Niort chez Thomas Portau en 1596. Dans une édition de Paris de 1540, chez Jehan Bignon, on trouve l'*épître dédicatoire à messire Nicolas de Neufville, chevalier, seigneur de Villeroi.* * *Mémoires du temps.* M. Desmaiseaux, *notes sur les lettres de Bayle, tom. I & III.*

ROCQUE (S. G. de la) gentilhomme d'Agnés, près de Clermont en Beauvaisis, poëte François, vivant sous Henri IV, a donné en 1599 & 1600, un recueil de ses poésies, divisé en six parties. Les sonnets y tiennent le premier rang. * *Consultez* M. Baillet, *jugemens des sav. sur les poëtes modernes.*

ROCROI, ville de France en Champagne, sur les frontieres du Pays-Bas, est une place importante & bien fortifiée. Louis de Bourbon, duc d'Enguien, puis prince de Condé, y gagna le 19 mai de l'an 1643, six jours après la mort du roi Louis XIII, une célébre victoire contre les Espagnols. Dom François de Mello, gouverneur du Pays-Bas, s'étoit promis de grands progrès, à cause de la consternation où se trouvoit la France, par la maladie, puis par la mort du roi. Il assiégea Rocroi, où le duc d'Enguien le défit, lui prit toute son artillerie & tout son bagage, & plus de soixante drapeaux. Dom François sauva sa vie & sa liberté par la fuite, laissant près de sept mille morts sur la place, & presqu'autant de prisoniers. Le comte de Fuentes, l'un des généraux Espagnols, y fut tué dans une chaise, d'où il donnoit ses ordres pour le combat, parcequ'il avoit la goute. Cet avantage fut suivi de la prise de Maubeuge, de Barlemont, d'Aimeric & de Binch, que le duc d'Enguien enleva. Thionville se rendit le 10 août, après un siége de 22 jours.

RODA, RHODA, petite ville ou bourg d'Espagne dans la Catalogne, sur le Ter, à deux lieues de la ville de Wich, vers le nord. On prend communément Roda pour l'ancienne *Bucæla*, petite ville des Ausetans. * Baudrand, *dict. géogr.*

RODAS, c'est la place la plus forte d'Asie. Elle est située sur une montagne, défendue de six bastions, environés de trois fossés pleins d'eau où il y a de bon poisson, & garnis de vingt-six piéces de canon. On ne peut grimper au haut de cette montagne que par un endroit. Ce sont par tout ailleurs des précipices couverts de grands arbres; au sommet il y a une plaine fertile, où il y a vingt sources d'eau, & qui produit du ris & du blé. Elle a de tour un mille & demi. Cette forte place appartient au raja de Somelpour; mais Aureng-Zeb l'acheta de lui par trahison, & y mit huit cens hommes pour la garder. Elle est à 191 lieues d'Agra, vers le levant, & à 30 de Somelpour, vers l'occident. * Tavernier, *voyages*, *part. II.*

RODE (La) abbaye de l'ordre de Cîteaux au diocèse de Castres. Elle a plus l'air d'un château que d'une maison religieuse. Aussi n'étoit-elle originairement qu'une grange de l'abbaye d'Ardorelle, fondée par *Cécile*, vicomtesse de Béziers, l'an 1125, dans une affreuse solitude du diocèse de Lavaur. L'abbaye ayant été ruinée dans le XVI siécle, par les hérétiques qui ont fait tant de ravages en France, & une partie des religieux avec leur abbé, ayant été tués & jettés dans un puits, ceux qui resterent, se retirerent à leur grange de la Rode, où ils se bâtirent une maison qui a quatre pavillons en pointe & un cloître au milieu. L'abbaye d'Ardorelle ou de la Rode, ne laisse pas que de rapporter encore à l'abbé commendataire environ trois mille livres par an.

RODEILLE ou RODELLE (Pierre) Jésuite, étoit né à Rhodez le 7 septembre 1623. Il se fit Jésuite le 27 septembre 1638. Il a passé la plus grande partie de sa vie à Toulouse, où il a enseigné les humanités & la rhétorique, & a été préfet des basses classes. Il a été aussi recteur des colléges de Billom & de Béziers. Il est mort à Montpellier, le 10 décembre 1696. On a de lui: *Delphinus Gallicus rex maris constitutus, carmen genethliacum*, à Toulouse, 1662, *in fol.* 2. *Valerii Martialis epigrammatum selectorum libri quinque, commentario brevi notisque illustrati*, à Toulouse, 1679, *in*-12. 3. *Horatius ad serenissimum Galliarum Delphinum*; à Toulouse, 1683, *in*-8°; à Paris, 1686, *in*-12, deux tomes: cette édition est avec une explication & des notes, & un *abrégé chronologique de l'histoire romaine*, depuis l'an de Rome 710, jusqu'à l'an 746. 4. *Junii Juvenalis satyræ cum interpretatione & notis*; à Toulouse, 1688, *in*-12. 5. *Epistolæ duæ ad Julianum Hericurtium*: ces deux lettres latines adressées à M. Julien de Héricourt, sont imprimées pag. 212 & 214 de l'*histoire de l'académie de Soissons*, composée en latin par celui-ci, & imprimée à Montauban, en 1668, *in*-8°. * Extrait de quelques mémoires communiqués par le P. Oudin, Jésuite.

RODEMBOURG, *cherchez* ARDEMBOURG.

RODERIC, dernier roi des Visigoths en Espagne, étant secondé par son frere Cossa, attaqua le roi Vitiza, & lui ayant fait crever les yeux, il se rendit maître du royaume en 710. Pendant qu'il gouvernoit avec violence, les deux fils de Vitiza, accompagnés du comte Julien, dont il avoit violé la fille, sollicitoient les Maures d'Afrique à se jetter sur les terres de Roderic. En 713 ce malheureux roi perdit la couronne & la vie, dans une bataille que les Infidéles gagnerent le 3 septembre l'an 94 de l'hégire, & le 751 de l'ére d'Espagne. * Isidore, *in chron.* Roderic. Mariana. Vasæus, &c.

RODERIC XIMENÉS, archevêque de Toléde, *cherchez* XIMENÉS.

RODERIC I, roi du pays de Galles en Angleterre, étoit fils d'IDWALLO, fils de CADVALLADER, dernier roi des Bretons, & premier roi de Galles. Il vivoit dans le VIII siécle. * *Hist. d'Angl.*

RODERIC II, roi du pays de Galles en Angleterre, surnommé *le Grand*, succéda à son pere MERVIN en 843. Quoique son royaume fût déja fort petit, il le partagea pourtant entre ses fils. Il donna à *Amarand* l'aîné, le Nord-Galles; à *Cadal* son second fils, le Sud-Galles, & le pays appellé *Powisland* à *Mervin*, le cadet des trois: avec cette précaution, que les deux plus jeunes fils tiendroient leurs états à foi & hommage du roi du Nord-Galles, & en reconnoîtroient la souveraineté comme hommes liges. Mais malgré cette précaution, Roderic commit une grande faute de politique en démembrant ainsi ses états, dans un temps où tous les autres royaumes des Saxons étoient réduits sous la domination d'un seul. Car par ce moyen ses états étoient tellement affoiblis, qu'ils fournissoient une belle occasion à ses voisins de s'en emparer; au lieu qu'ils auroient pu se maintenir, s'ils n'eussent dépendu que d'un chef, de même que le royaume d'Ecosse se maintint contre celui d'Angleterre. Mais Roderic ne pensa pas à tout cela, non plus que ses successeurs,

qui firent la même faute. * *Histoire d'Angleterre.*

RODERIC SANCHE D'AREVALLO, Espagnol, *cherchez* RODRIGUE DE ZAMORA.

RODERIC DE SAINTE-CROIX, Portugais, religieux de l'ordre des hermites de S. Augustin, illustre par sa piété & par sa science, sous le regne d'Emanuel, roi de Portugal, enseigna à Lisbonne la philosophie & la théologie avec réputation. Il a fait des commentaires sur Aristote, & sur le Maître des sentences. * *Bibl. Hisp.*

RODES, *cherchez* RHODES.

RODEZ, *Rutenæ* & *Sogodum Rutenorum*, ville de France, sur une colline entourée de montagnes, entre l'Aveirou & un ruisseau qui s'y jette, est capitale de Rouergue, avec un évêché suffragant d'Albi, & auparavant de Bourges. Elle est très-ancienne, & est beaucoup déchue de son ancienne splendeur, pour avoir été souvent ruinée par les Goths, les Sarasins & par les François. Outre son église cathédrale de Notre-Dame, elle en a plusieurs autres. Le plus ancien évêque de Rodez est saint Amand, dont les successeurs prennent aujourd'hui le titre de comtes, & sont seigneurs de la cité. Le chapitre de la cathédrale est composé de quatre archidiacres, d'un ouvrier, d'un sacristain, d'un chantre & de dix-huit chanoines. Il y a aussi un présidial, démembré en 1635, de celui de Villefranche, qui a ses appellations au parlement de Toulouse; une élection de la généralité de Montauban; un collége de Jésuites, & diverses maisons religieuses. Grégoire de *Tours* a écrit la vie de S. Quintien, évêque de Rodez, que les Goths chasserent de son siége, & qui se trouva au concile d'Agde en 506, & au premier d'Orléans, l'an 511. Saint Dalmace lui succéda; & ce fut de son temps que Sigebert, roi d'Austrasie, fonda un évêché dans un bourg de Rouergue, que les auteurs nomment diversement, *Arsitum*, *Harisidum* & *Arisistentium vicus*, qui pouvoit être Ariat, sur les frontieres de la province d'Aire dans les montagnes, ou Arsat. Deohaire en fut le premier évêque, & fut suivi de Munderic. Flodoard parle d'un autre de ses évêques, qui se trouva au concile de Reims en 625. Dans la suite, quinze paroisses, qui formoient cet évêché, furent réunies à celui de Rodez. Le P. Thomas d'Aquin de S. Joseph a assez bien dévelopé ces faits dans une dissertation particuliere.

Rodez a aussi eu ses comtes, de la maison de Carlat, qui possédoient une partie de la ville dite *le Bourg*, pendant que les évêques possédoient l'autre, dite *la Cité.* Ce comté avoit été dans la maison des comtes de Toulouse; mais Alfonse I voulant se croiser pour le voyage d'Outremer, le vendit en 1147, à RICHARD, fils de RAIMOND, vicomte de Carlat. Richard eut pour fils HUGUES I, comte de Rodez, qui laissa *Hugues* II, & HENRI I, en 1251. Celui-ci fut pere de HUGUES III, comte de Rodez, qui prit alliance avec *Isabeau* de Roquefeuil, & qui eut HENRI II, marié 1°. à la marquise de Baux, morte sans enfans: 2°. à *Marguerite* de Cominges, dont il n'eut que quatre filles; *Isabeau* de Rodez, vicomtesse de Carlat, femme de *Geofroi*, sire de Pons; *Béatrix*, mariée en 1295, à *Bertrand* de la Tour, VI du nom, seigneur de la Tour; *Valpurge*, alliée à *Gaston* d'Armagnac, comte de Fesensaguet, & *Cécile*, comtesse de Rodez, femme de *Bernard* VI, comte d'Armagnac. Le comté de Rodez fut ainsi uni à celui d'Armagnac; car c'étoit une des conventions du contrat de mariage de Cécile. Isabeau, sa sœur aînée, qui le lui voulut disputer, fut déboutée par arrêt de l'an 1312, & le comte & la comtesse d'Armagnac furent en même-temps reçus à l'hommage. Jean I, comte d'Armagnac, leur fils, obtint du roi Charles V, en 1373, les quatre châtellenies de Rouergue, pour être unies au comté de Rodez; savoir, Saint-Geniez, la Roquevalsergue, Cassagnes de Begommez & la Goile. Les biens de la maison d'Armagnac entrerent depuis dans celle d'Albret; & le roi Henri IV unit au domaine de la couronne le comté de Rodez, comme patrimoine de la maison d'Armagnac. * Cæsar, *l.* 1, *de bello Gall.* Strabon, *l.* 4. Grégoire de *Tours*, *l.* 5, *c.* 5 & 47. Flodoard, *hist. Remes.* Thomas d'Aquin de S. Joseph, *dissert. de episc. Arisit.* Catel, *histoire des comtes de Toulouse*, & *mémoires de Languedoc.* Du Puy, *droits du roi.* Sammarth. *Gall. christ.* &c.

RODIER (Pierre) chancelier de France, & évêque de Carcassone, gentilhomme d'Auvergne, fut chanoine de saint Martial de Limoges en 1319, & commis avec Pierre de Galart, maître des arbalêtriers, pour sommer plusieurs villes de Flandre d'accomplir le traité de paix, & ajourner le comte de Flandre. Il étoit clerc du roi en 1320, qu'il fut envoyé à Avignon avec le seigneur de Sulli, & eut aussi commission pour travailler aux limites des villes de Lille, de Douai & de Béthune, étant alors chancelier de Charles de France, comte de la Marche, lequel étant parvenu à la couronne, le fit son chancelier, lui donnant les sceaux en janvier 1321, qu'il garda jusqu'au 19 novembre 1323, qu'il les rendit, ayant été pourvu de l'évêché de Carcassone.

RODIGINUS (Cœlius) *cherchez* RHODIGINUS.

RODINGTON (Jean) selon Willot, religieux de l'ordre de S. Benoit, ou plutôt, selon d'autres, de S. François, né à Lincoln en Angleterre, fit sa philosophie & sa théologie à Oxford, & vint ensuite à Paris pour se perfectioner dans ces sciences. Ensuite il retourna en Angleterre, où il fut pendant quelques années provincial de son ordre. Il mourut à Bedford l'an 1348, sous Edouard III, roi d'Angleterre, après avoir composé plusieurs ouvrages, qui ont pour titre: *Super magistri sententiarum lib. IV determinationes theologicæ; Quæstiones disputatæ; Quæstiones ordinariæ; Quæstiones extraordinariæ; Quodlibeta majora; Quodlibeta minora; Replicationes scholasticæ*, &c. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

RODOALD ou CHRODOALDE, roi des Lombards, succéda à son pere *Rhotaris* en 653. Quelques-uns ont écrit qu'il épousa Gondoberge; mais il y a peu d'apparence, puisqu'elle a été femme de son pere Rotharis. Rodoald fut tué par un Lombard de la femme duquel il avoit abusé, en 657. * Paul Diacre, *de Gestis Long.*

RODOGUNE ou RHODOGUNE, fille de *Phraates*, roi des Parthes, fut mariée à Démetrius *Nicanor*, roi de Syrie, que Phraates tenoit prisonier: ce qui causa de grands malheurs, par la jalousie de Cléopatre, autre femme de ce prince. Il y a eu d'autres princesses de ce nom. * Appien. Justin.

☞ RODOIN, prieur de l'abbaye de S. Médard de Soissons, du temps que Hilduin en étoit abbé. Il fut chargé d'aller à Rome demander des reliques pour le monastere de S. Médard, & obtint du pape Eugène II le corps de S. Sébastien, martyr, & une partie de celui de S. Grégoire *le Grand.* Ces saintes reliques furent reçues à S. Médard avec beaucoup de pompe & de cérémonies le 9 décembre 826. Le grand nombre de miracles qui s'y opérerent, y attira une affluence de peuple extraordinaire; de sorte que l'église du monastere se trouvant trop petite pour le contenir, on prit le parti d'en construire une plus spacieuse & plus magnifique. Rodoin fut chargé de la conduite du bâtiment; mais il ne put y mettre la derniere main, étant mort avant l'année 833. Il avoit fait une relation des miracles opérés par l'intercession de S. Sébastien: elle ne paroît plus aujourd'hui; mais on peut dire qu'on en a le fonds dans l'ouvrage qu'Odilon a composé sur le même sujet. D. Mabillon croit devoir faire honneur à Rodoin du supplément à la vie de S. Médard par Fortunat, imprimé à la suite de cette vie, au huitiéme volume du Spicilége. Mais s'il faut l'attribuer

à Rodoin, on sera obligé de dire que l'endroit où il est parlé de lui y a été ajouté après coup, puisqu'il suppose visiblement qu'il n'étoit plus alors au monde. * D. Rivet, *histoire littéraire de la France*, t. IV.

RODOLOVIC (Nicolas) cardinal, archevêque de Chiéti, originaire de Raguse, étant sécretaire de la congrégation des évêques & réguliers, fut nommé cardinal par le pape Innocent XII, le 14 novembre 1699. Il mourut d'apoplexie à Rome le 28 octobre 1702, âgé de 78 ans, & y fut inhumé en l'église de saint Marcel.

RODOLPHE, I de ce nom, empereur, étoit comte de Habsbourg, château entre Basle & Zurich, dans l'Argow, lorsqu'il fut élu empereur à Francfort le dernier jour de septembre 1273. Cette élévation à laquelle il ne s'attendoit pas, fut, dit-on, la récompense de son extrême piété. Un jour étant à la campagne avec un valet, il rencontra dans un pays très-fâcheux un curé à pied, qui portoit le S. Sacrement à un malade. Rodolphe lui demanda pourquoi il n'avoit pas un cheval, pour le soulager dans des chemins si rudes. Le curé répondit que sa pauvreté en étoit la cause: alors le comte lui donna le sien, & le suivit à pied, pour accompagner le S. Sacrement. On ajoute qu'une religieuse de sainte vie lui prédit alors que Dieu récompenseroit cette action par la couronne impériale. Le pape Grégoire X confirma le choix qu'on avoit fait de la personne de Rodolphe, qui ne voulut point aller à Rome pour y être couronné, après l'avoir été à Aix-la-Chapelle. Il vainquit Ottocare, roi de Bohême, & donna à son fils ALBERT l'Autriche, dont les princes ses successeurs ont pris le nom. Rodolphe tira de grandes sommes des villes d'Italie, pour les affranchir du joug de l'empire, & mourut à Germesheim, sur le chemin d'Erford à Spire, le dernier jour de septembre de l'an 1291, après un régne de 18 ans. Nous parlons de ses enfans sous le nom d'AUTRICHE. * Serrarius, *l.* 5, *hist. Mog.* Steron & Argentina, *in chron.*

RODOLPHE II, roi de Hongrie, fut couronné roi des Romains du vivant de son pere Maximilien II, le 27 octobre 1575, & lui succéda au gouvernement de l'empire en 1576. Le commencement de son regne fut tout-à-fait tranquille; mais les Turcs, avec lesquels il avoit fait trève, porterent la guerre en Hongrie, prirent la forte place de Javarin, firent lever le siége de Gran, & remporterent d'autres avantages. Rodolphe fit avec Sigismond Bathori, prince de Transsylvanie, une ligue, qui eut des suites fâcheuses, & envoya en Hongrie une armée, qui n'arriva qu'après la prise d'Agria. On donna une bataille dans laquelle les Turcs furent défaits; mais ils se vengerent sur le champ par la mort de plusieurs Chrétiens qui s'amusoient à piller. Le duc de Mercœur, accompagné de grand nombre de François, rétablit en 1600 les affaires de ce royaume, par le secours de Canisa, par la prise d'Albe-Royale, & par d'autres avantages assez considérables. L'empereur eut à soutenir la révolte de son frere *Matthias*, auquel il céda les royaumes de Hongrie & de Bohême, & mourut de déplaisir de la permission que lui demandoient les électeurs, de lui choisir un successeur à l'empire, le 23 janvier 1621. * *Consultez* François Guillelman. Sansovin. Sponde, &c.

RODOLPHE, surnommé *le Débonnaire*, & le quatorziéme de ceux qui ont commandé dans la Bohême pendant les interregnes, étoit duc d'Autriche, & fils de l'empereur ALBERT I. Il a été le premier de la maison d'Autriche qui ait gouverné ce royaume. Ce prince épousa en secondes noces *Elizabeth*, veuve de *Venceslas*, dit *le Pieux*, & paya de son bien les dettes de derniers rois, plutôt que de mettre sur son peuple de nouveaux impôts. Il fut obligé de mettre des troupes sur pied contre quelques seigneurs qui lui firent résistance, & contre le gouverneur de Stratonice, & il assiégea Horazdice, où ce dernier s'étoit retiré. Rodolphe mourut à ce siége: on ne sait si ce fut pour avoir mangé trop de fruit, ou s'il fut empoisoné. Il ne regna qu'un an. * Jul. Solymanus, *de elogiis regum, ducum & interregum Bohemiæ*.

RODOLPHE ou RAOUL I, fils de CONRAD II, comte de Paris, s'établit un royaume dans les Alpes, entre la France, l'Italie & l'Allemagne, sur la fin du IX siécle. Après la déposition de Charles *le Gros*, il donna à son nouvel état le nom de *Bourgogne Transjurane*, voyez BOURGOGNE. Arnoul, qui se portoit pour successeur & héritier de Charles *le Gros*, apprenant que Rodolphe s'étoit fait couronner par les évêques & les seigneurs assemblés à l'abbaye de saint Maurice en Chablais, vint fondre sur lui avec une puissante armée. Mais Rodolphe étoit si bien fortifié dans des lieux inaccessibles, qu'Arnoul se vit contraint de se retirer, & de laisser en paix ce prince, qui jouit de son usurpation jusqu'en 911, qui fut l'année de sa mort. * Paradin. Vignier. Du Chêne, *histoire de Bourgogne*.

☞ RODOLPHE II, roi de la Bourgogne Transjurane, succéda à son pere, l'an 911. Il étoit encore fort jeune; mais cependant en âge de gouverner son état sans régent. L'an 919 il déclara la guerre à Burchard, duc de Souabe. La paix se fit en 922, & Rodolphe épousa Berte, fille de Burchard. Cette année Rodolphe, appellé par les Italiens contre Berenger, passa les Alpes, fut reçu & couronné roi d'Italie à Milan. L'an 923 il défit Berenger, & se rendit maître de toutes les villes d'Italie, à l'exception de Vérone, où Berenger se renferma. Il gagna encore une seconde bataille sur le même Berenger, qui fut assassiné l'an 924. Rodolphe, qui après sa victoire étoit revenu en Bourgogne, ayant appris les ravages que les Hongrois faisoient en Italie pendant son absence, repassa les Alpes. L'an 926 il se forma une conjuration contre lui, & les Italiens envoyerent une ambassade à Hugues, pour l'inviter à venir se rendre maître de l'Italie. Rodolphe cédant au temps, se retira de lui-même dans son royaume. Les Italiens le rappellerent l'an 930 contre Hugues; mais les deux princes firent un traité ensemble, par lequel Hugues céda à Rodolphe une partie de son royaume de Provence, pour qu'il le laissât jouir tranquillement de son royaume d'Italie. Rodolphe ayant réuni par ce traité une partie de la Provence à son royaume, fut proprement le premier roi d'Arles. Car ces deux royaumes, de Provence & de la Bourgogne Transjurane, réunis ensemble, formerent le royaume d'Arles. Rodolphe mourut l'an 937, laissant de sa femme *Berte*, trois fils, *Conrad*, qui lui succéda; *Rodolphe*, qui eut le titre de duc; *Burchard*, évêque de Lausane, & une fille nommée *Adelaïde*, mariée d'abord à Lothaire, fils du roi Hugues, puis à Othon, roi de Germanie & empereur. * *Liste hist. & chron. des rois de Bourgogne*, dans *l'art de vérifier les dates*, p. 578, 579.

RODOLPHE III, surnommé *le Fainéant*, succéda à son pere CONRAD I, en 994. Sa négligence & son peu de courage causerent de grands désordres dans son état, où plusieurs seigneurs se révolterent à diverses fois. Il n'eut point d'enfans de deux femmes qu'il avoit épousées: ce qui l'obligea de se chercher un héritier qui pût le protéger. Henri I empereur, fut celui qu'il choisit; mais ce prince étant mort peu de temps après, Rodolphe fit passer sa donation à Conrad *le Salique*, successeur de Henri. Sur la fin de sa vie, il lui envoya son sceptre & sa couronne, avec la lance de saint Maurice, & mourut le 6 septembre 1032, après avoir regné 38 ans. * Delben. Paradin. Du Chêne, *histoire de Bourgogne*.

RODOLPHE, disciple de Raban, prêtre & moine de Fulde, *cherchez* RUDOLFE.

RODOLPHE DE FLEURI, ou de S. Benoît-sur-Loire, est auteur d'une histoire en vers, du martyre & de la translation de saint Maur. * De la Saussaye, *annal. d'Orléans*, *l.* 4, *c.* 10.

RODOLPHE DE FRAMEINSPERG, gentilhomme de Baviere, qui vivoit dans le XIII siécle, composa un voyage de la Terre-sainte, que Canisius publia le premier, *tom. V antiq. lect.*

RODOLPHE ou RODULFE, né à Munster, après avoir fait ses études à Liége, fit un voyage en Allemagne, dans lequel il prit la résolution d'embrasser la vie monastique. Il entra dans plusieurs monasteres; mais n'en ayant point trouvé de bien reglés, il se retira dans celui de saint Trudon, ou saint Tron, au diocèse de Liége, où il fut chargé de l'instruction des jeunes religieux. Thierri, qui en étoit alors abbé, choisit Rodolphe pour prieur, & ils travaillerent ensemble à la réformation entiere de ce monastere. Après la mort de Thierri, Rodolphe fut élu abbé en sa place en 1108. Son monastere fut pillé & brulé peu de temps après. Il le rétablit, en fut chassé, fit deux voyages à Rome, mit la réforme dans le monastere de saint Pantaléon de Cologne; en fit prieur Libert, l'un des religieux de son abbaye, & mourut après l'an 1136. Il a composé une chronique de l'abbaye de saint Tron, depuis sa fondation, jusqu'en cette année, publiée par le P. Dom Luc d'Acheri, dans son spicilége, *t. VII*, qui le croit, mais sans fondement, auteur de la vie de saint Lietbert, évêque de Cambrai, imprimée au même endroit. Il avoit composé plusieurs autres ouvrages; entr'autres, un traité contre les simoniaques, que le P. Mabillon a trouvé manuscrit dans la bibliothéque de Gemblours, divisé en sept livres, dont ce pere a donné les argumens, avec une lettre de Sibert, & la réponse de Rodolphe, sur ce que les peres donnent à leurs enfans, quand ils entrent en religion. Il blâme d'un côté les peres, qui par avarice ne leur veulent rien donner, & condamne de l'autre les religieux qui exigent quelque chose pour la réception des enfans. * Valere André, *biblioth. Belg.* Sweert, *in Athen. Belg.* Possevin. Vossius. Du Pin, *bibl. des aut. ecclés. du XII siécle.*

RODOLPHE de SAINT ALBAN, religieux & abbé de ce célébre monastere, florissoit vers l'an 1150, & écrivit la vie de saint Alban, & celle d'Alexandre *le Grand*, en cinq livres. * Pitseus, *de script. Angl.*

RODOLPHE DE BRUGES, mathématicien, dans le XII siécle, vers l'an 1144, demeuroit à Toulouse, où il traduisit de grec, ou plutôt de l'arabe en latin, le traité de Ptolémée, intitulé, *Planisphærium*, qu'il dédia à Théodore le Platonicien, son précepteur. Valdre publia ce traité à Basle en 1530. * Simler, *in epit. biblioth. Gesner.* Valere André, *biblioth. Belgic.* Vossius, *de scient. mathem. c.* 63, § 5.

RODOLPHE, moine de Cluni, disciple de Pierre le vénérable, abbé du même ordre, est auteur d'une vie de ce saint abbé, écrite en latin, & imprimée dans le tome VI de l'*Amplissima collectio*, &c. du P. Martenne, page 1187. L'éditeur conjecture que ce Rodolphe est le même qui fut abbé de Cluni en 1173, qui se démit par piété trois ans après, & qui est mort l'an 1176.

RODOLPHE DE RUDESHEIM, évêque de Breslau en Silésie en 1407, composa des commentaires sur divers livres de l'écriture; des sermons, &c. * Simler, *in epit. biblioth. Gesner.*

RODOLPHE, dit *de Bucella* ou *de Brucella*, d'un bourg de Souabe, écrivit divers traités vers l'an 1430. * *Consultez* Gesner, *biblioth.*

RODOLPHE (Antoine) gentilhomme François, né dans la Normandie, fit ses études avec beaucoup de succès, & apprit la langue hébraïque à Paris sous François Vatable, & en Angleterre à Oxford sous Paul Fagius; ensuite de quoi il s'attacha au service de la princesse Elizabeth, depuis reine d'Angleterre, & lui enseigna la langue françoise. Après la mort d'Edouard VI, il alla en Allemagne, où il épousa la fille de la femme d'Emanuel Tremellius, & enseigna depuis à Strasbourg & à Genève avec beaucoup de réputation. En 1563, il vint à Caën où il demeura paisiblement jusqu'à ce que la guerre civile s'étant rallumée en France, il fut contraint de passer en Angleterre, en 1565. Lorsque la paix eut été faite en France avec les Calvinistes, il revint encore à Caën, d'où il fut obligé de sortir cette même année, & de repasser en Angleterre. Mais comme l'air de ce pays ne lui étoit pas bon, il se retira dans l'isle de Guernesei, qui est des dépendances d'Angleterre, où il mourut l'an 1572, âgé de 65 ans. Outre le trésor de Santes Pagninus qu'il avoit enrichi avec beaucoup de notes, & sa grammaire de la langue hébraïque, il avoit entrepris une nouvelle édition de la bible en quatre langues. * Thuanus, *hist.*

RODOLPHE STADLER, n'est guère connu que sous le nom de *Rodolphe*: ce qui nous oblige à le placer ici. Il étoit natif de Zurich, l'un des cantons de Suisse, & horloger de profession; & s'étant mis au service du sieur Smith, résident de l'empereur auprès du grand-seigneur, il accompagna ce ministre à Constantinople, où on l'appelloit ordinairement *Rodolphe* Smith, du nom de son maître. Jean-Baptiste Tavernier l'emmena de Constantinople à Ispaham, où son industrie lui acquit bientôt de la réputation, parcequ'avant lui on n'avoit point vu d'horloger en Perse. Il fit une belle montre sonnante, de la grandeur d'un écu, que le kan de Schiras présenta au roi, lequel en ayant admiré l'artifice, ordonna à Rodolphe une pension de trente tomans, qui font environ quatre cens cinquante écus de notre monnoye, avec des vivres pour lui, un valet & deux chevaux, lui commandant de travailler à quelques-autres piéces d'horlogerie. Rodolphe étoit obligé de se trouver tous les matins au lever du roi, pour monter l'horloge, & l'entretenoit en langue turquesque. Tous les jours, après avoir accommodé la montre, on lui présentoit par honneur une tasse de vin. Enfin le roi eut pour lui une si grande affection, que, pour avoir lieu de le retenir toute sa vie à son service, il le sollicita plusieurs fois, & le fit solliciter par les premiers de la cour, de quitter la religion chrétienne, & de se faire Mahométan. Rodolphe étoit souvent avec les ambassadeurs du duc de Holstein, qui étoient à Ispaham, & qui l'avoient engagé dans leurs intérêts. Un jour revenant d'un festin que ces ambassadeurs lui avoient fait, il trouva un jeune Persan dans la cour de son logis, où il entretenoit une belle Nestorienne: ce qui l'irrita extrêmement; car c'est un crime en Perse d'entrer dans une maison où il y a des femmes, sans la permission du mari; & tout homme en ce pays-là est tenu mari de la femme qu'il entretient, sans que l'on s'informe s'il l'a épousée. Ce Persan qui aimoit la femme de Rodolphe, ou sa sœur qu'elle avoit auprès d'elle, se sauva promptement par-dessus la muraille du jardin. Il étoit frere d'un des portiers du palais du roi; & Rodolphe l'ayant appris, le fit avertir de n'y plus retourner. Néanmoins quelques jours après, Rodolphe retrouva le même Persan dans son logis. Il le lia par les bras & par le corps à un arbre qui étoit dans sa cour; puis il lui tira un coup de pistolet dans la tête, dont le jeune Persan mourut. Le lendemain Rodolphe, sans être ému, & se faisant fort de l'affection du roi, fut, selon sa coutume, à son lever, pour lui monter son horloge. Le roi, qui avoit accoutumé de lui demander ce qui se passoit de nouveau à Ispaham, fut surpris de ce que Rodolphe lui dit froidement qu'il avoit tué le frere d'un de ses portiers, pour l'avoir trouvé deux fois dans son logis, après le lui avoir fait défendre, & avoir fait prier le portier son frere de l'avertir qu'il ne s'y hazardât plus. Le roi sur ce rapport, lui dit qu'il avoit

avoit bien fait, & lui donna sa grace. Mais Mirza Také, qui étoit *atematdoulet*, c'est-à-dire, *premier ministre d'état*, & qui n'aimoit pas Rodolphe depuis quelque temps, persuada au roi que Rodolphe lui avoit déguisé la chose, & représenta à sa majesté que c'étoit une belle occasion pour obliger Rodolphe à se faire Mahométan; puisque lorsqu'un Chrétien tue un Musulman, il n'y a que le sang du Chrétien qui puisse laver ce crime, à moins qu'il n'embrasse la loi de Mahomet. Le roi croyant que Rodolphe étoit coupable, lui déclara qu'il falloit qu'il se résolût à se faire Mahométan, ou à mourir. Rodolphe répondit généreusement qu'il ne renonceroit jamais à la religion chrétienne. Le roi le fit mettre en prison, pour tâcher de le réduire; & l'ayant fait venir en sa présence, il lui offrit dix mille tomans, qui valent environ 150000 écus, & une femme de son harran ou serrail, avec tous ses joyaux; mais Rodolphe demeura toujours constant dans la foi. Enfin le roi irrité de le voir dans cette résolution, le livra, selon la coutume, au frere du défunt, pour le mener au *meidan*, ou place publique, afin que l'on en fît justice. Les ambassadeurs de Holstein espéroient de jour en jour avoir audience, & demander Rodolphe au roi; mais l'atematdoulet, qui pénétroit leur dessein, retarda l'audience jusqu'à ce que Rodolphe eût été exécuté. Rodolphe étant mené au *meidan*, le frere du défunt (à qui il appartenoit, selon la loi, de faire l'exécution) manqua le premier coup: de sorte que le sabre ayant coulé sur une des branches du *palenk*, vint tomber sur la jambe droite de cet exécuteur qui en fut blessé. Le palenk est un instrument de bois fait en triangle, que l'on met au cou du criminel. Sur cela le peuple fit grand bruit, & empêcha que l'exécution ne fût faite. Le roi en étant averti, commanda que Rodolphe fût remis en prison; & peu de jours après, il le fit encore venir en sa présence. Quelques seigneurs le presserent fort de changer au moins en apparence; & le roi lui offrit alors jusqu'à vingt mille tomans, c'est-à-dire plus de trois cens mille écus. Mais la constance de Rodolphe ne fut point ébranlée; & le roi ne pouvant le gagner par ses promesses, ni l'intimider par ses menaces, le remit entre les mains des parens du défunt, qui le remenerent à la place. Pour ne plus manquer leur coup, ils lui ôterent le palenk; & Rodolphe, après avoir fait sa priere, eut la tête coupée. Cette exécution se fit au mois d'octobre de l'an 1637, Rodolphe étant âgé d'environ 28 ans. Le roi avoit envoyé ordre à tous les Francs, tant religieux, que séculiers, & à tout le clergé Arménien, de se trouver au *meidan*, pour recueillir tout son sang, & mettre son corps dans un cercueil, afin d'être porté à Zulpha, où il vouloit qu'on lui dressât un tombeau dans le cimetiere des Arméniens. Les Carmes & les Capucins ont écrit que, s'il eut embrassé la religion romaine avant sa mort, ils n'auroient point fait difficulté de le reconnoître pour martyr. Son tombeau est couvert d'un petit dôme élevé sur quatre piliers, que l'on rétablit presque tous les ans, parceque tous les Arméniens y viennent faire leurs priéres, & en emportent toujours quelque morceau de pierre. L'atematdoulet présenta au roi le valet de Rodolphe, pour accommoder sa montre; mais ce valet ne sachant pas son métier, le roi jetta son horloge à la tête de l'atematdoulet; & après lui avoir fait de sanglans reproches, il jura par son trône, que jamais il ne feroit mourir aucun Chrétien pour sa religion. En effet depuis ce temps-là on a été fort réservé en Perse à l'égard des Francs; & on n'en u'a fait mourir aucun, quoiqu'il y en ait eu qui se soient emportés à des actions qui pouvoient mettre leur vie en danger. * Tavernier, *voyage de Perse*.

RODOLPHE (Jean) doyen des pasteurs de l'église de Berne, & professeur en théologie, né à Zoffingue le 4 octobre 1646, de Maurice Rodolphe, membre du grand conseil de Zoffingue, & assesseur de la justice, & de Véronique Scæhrer, commença ses études dans le lieu de sa naissance & les continua à Berne, où il fut reçu ministre en 1671. Il fit quelques voyages dans lesquels il se lia avec plusieurs savans, entr'autres avec Tanaquil le Févre, pere de la célébre madame Dacier, avec Hobbes, Lighfoot, & sur-tout Lamius. Ce dernier lui enseigna les mathématiques, & par reconnoissance Rodolphe lui apprit l'hébreu qu'il possédoit bien. Ce savant demeura assez long-temps à Saumur, à cause des habiles gens qu'il y trouva. De retour à Berne en 1674, il fut fait pasteur de l'église de Seen. Il épousa peu après Susanne Seiter, dont il a laissé un fils qui a marché sur les traces de son pere, & une fille. En 1686 il disputa publiquement pour la chaire d'hébreu & de morale, qu'il emporta. Il passa en 1688, à la chaire de la catéchèse, & en 1697 à celle de professeur des controverses. En 1700 il eut l'emploi de professeur en théologie positive. Enfin en 1716 il fut doyen des pasteurs. Il mourut au mois de septembre 1718. George Altman fit son oraison funébre. On a de Jean Rodolphe, *Ethica* en deux livres, à Amsterdam en 1696, sous le nom de *Philaretes*. *Analysis catecheseos Heidelbergensis*, avec un commentaire théologique. On a traduit & imprimé cet ouvrage en allemand. Un dialogue latin sur cette question, *An usque adeo necesse sit ministrum ecclesiæ esse regenitum*, & une théologie chrétienne, en latin, à Berne 1714. Des dissertations théologiques & philosophiques en latin. On a encore de lui un volume de sermons en allemand, imprimé en 1719 après la mort de l'auteur * *Voyez* la *bibliothéque de Bremen* pour l'année 1720, en latin, &c.

RODOLPHE DE GRONINGUE, *cherchez* AGRICOLA (Rodolphe.)

RODON (David de) professeur en philosophie à Die, puis à Orange & à Nismes, étoit de Dauphiné, de la religion prétendue réformée. Il étoit subtil logicien & métaphysicien. Dans la physique, il adopta le sentiment des modernes, & l'hypothèse des atomes. Il suivit le systême de Gilles Gaillard, gentilhomme Provençal, Huguenot, qui s'étoit mis en tête de justifier Nestorius, & d'accuser saint Cyrille de confondre les deux natures de Jesus-Christ: c'est le but d'un livre que Rodon composa, & qu'il intitula *De supposito*, livre fort rare. De Calviniste, Rodon se fit catholique en 1630, & il retourna ensuite au calvinisme. Il a fait une philosophie en latin, des traités de la lumiere de la raison contre les Athées, & deux dissertations, l'une sur les atômes, l'autre sur la liberté. L'ouvrage qui a fait le plus de bruit, & qui lui attira de fâcheuses affaires, est son *Tombeau de la messe*, qui le fit banir de France en 1663. Le roi ordonna que ce mauvais ouvrage fût brulé à Nismes où l'auteur demeuroit. Il condamna les libraires à mille livres d'amende, défendit de donner à aucun des colléges des prétendus réformés le titre de collége royal, & de faire imprimer aucun ouvrage sans permission de quelque juge royal, & sans approbation. De Rodon se retira à Genève, où ses sentimens particuliers lui attirerent encore des affaires. Il mourut, selon Allard, vers 1670. * Bayle, *dictionaire critique*. Gui Allard, *bibliothéque de Dauphiné*.

RODOSLAS, le quinziéme des rois de Dalmatie, succéda à *Suectorade* ou *Suetozare* son pere, vers l'an 840, prince doux, pieux & digne de regner dans un meilleur temps. L'ambition d'un seigneur nommé *Pribun*, qui après avoir tué Mirosthlas, ban de Croatie, s'empara de cette province, engagea Rodoslas dans une guerre qui lui fut fatale. Les Croates furent bientôt châtiés de leur révolte; mais Ciaslas, fils du roi, ayant permis aux troupes qu'il commandoit de vendre les prisoniers de guerre, celles qui avoient le roi à

leur tête en voulurent faire autant; & le roi ne pouvant consentir à cette barbarie, elles l'abandonnerent, & s'allerent joindre à Ciaslas, qui obligea son pere de sortir de la Dalmatie. On dit que ce prince se retira à Rome, & que s'y étant remarié, il eut un fils nommé Petrislas, de qui naquit Paulimir, celui qui rétablit le royaume de Dalmatie. Cependant Paulimir n'ayant pas vécu au-delà de l'année 880, & ayant laissé de la postérité, il y a bien de l'apparence que Petrislas est né avant que Rodoslas fût détrôné. * Le prêtre de Dioclée, *hist. de Dalmatie.*

RODOSLAS, l'un des fils de *Dobroslas*, roi de Servie, se distingua par sa valeur dans les guerres que son pere eut à soutenir contre les Grecs, lorsqu'il rentra dans ses états. Il posséda après sa mort une partie de la Zenta, avec le titre de chneson ou comte; mais il n'en jouit pas paisiblement, le roi Michel son frere l'en ayant dépouillé de bonne heure. Il semble qu'il y soit rentré depuis; car on dit que Bodin, fils de Michel, en voulut chasser le fils de Rodoslas. Mais que penser du prêtre de Dioclée, qui le met au nombre des rois de Servie, & qui le fait regner seize ans? Rien n'est plus faux que ce qu'il dit, que ce fut Rodoslas, qui par le moyen des Vénitiens fit sauver Bodin de prison, & que Bodin peu reconnoissant de cette grace, & de quelques autres qu'il avoit reçues de lui, la détrôna; car on sait d'ailleurs que Bodin succéda immédiatement à son pere, & qu'il regnoit dès l'an 1080. On peut croire ce que cet auteur ajoute, que Rodoslas mourut à Trebigne, & qu'il eut huit enfans mâles, Branislas, Gradislas, Dobroslas, Goislas, Cocciapor & les autres; les deux premiers furent décapités au pied des murs de Raguse par ordre du roi Bodin. L'aîné d'entr'eux, entre plusieurs enfans, en eut deux nommés Grubessa & Draghina, qui furent rois de Servie. Dobroslas le fut avant eux. Goislas & Cocciapor eurent aussi part aux troubles de ce royaume. * Ducange, *familles Byzantines.*

RODOSLAS, l'un des fils de *Draghimir*, roi de Servie, succéda à son pere, vers l'an 1155, & craignant que les Grecs ne le troublassent dans la possession de ses états, alla aussitôt faire ses soumissions à l'empereur Manuel Comnéne. Cette précaution, qui paroissoit nécessaire après ce qui étoit arrivé à son pere, lui fit perdre la couronne. Il y avoit dans la Dalmatie trois fils d'Urose, dont le frere nommé Béla, qui avoit épousé la sœur de Rodoslas, avoit eu les yeux crevés, par les ordres, à ce que l'on croit, de Manuel. Ce Béla retiré à la cour de Hongrie, pressoit continuellement le roi son neveu, d'employer toutes ses forces contre les Grecs; mais lorsqu'il vit que Rodoslas étoit dans une entiere dépendance d'eux, changeant de vues, il fit envisager à Geyza la conquête du royaume de Servie comme facile, & l'engagea à tourner ses armes de ce côté-là. Elle l'étoit encore plus qu'elle ne le paroissoit, les trois freres de Béla ayant disposé aisément les peuples de leurs jupanies à se prêter à toutes leurs volontés, & il ne resta bientôt plus à Rodoslas, & à ses freres, que le pays voisin de la mer entre Cataro & Scutari. Geyza laissant tout le reste à ses oncles, ne retint pour lui que la Bosnie, & Manuel qui paroissoit devoir s'intéresser à ce qui se passoit dans ce royaume, leur laissa faire tout ce qu'ils voulurent, Désa, l'un de ces princes, l'ayant gagné par des soumissions, & par la cession qu'il lui fit du petit canton de Dendra, dans le voisinage de Naisse. On ne s'arrête pas ici à décrire toutes les rencontres où Rodoslas & ses freres, Jean & Uladimir, faisant toujours de vains efforts pour rentrer dans leurs états, furent battus. Uladimir ayant repris la Rascie après que Désa eut été emmené à Constantinople, ne put la conserver, lorsque Néeman son fils, réconcilié à l'empereur Manuel, entreprit de la reprendre, & il mourut des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Prestine. Pour Rodoslas & Jean, ils ne s'éloignerent jamais beaucoup de Raguse, & il semble, à ce que disent les historiens, qu'on pouroit croire qu'ils ont vécu jusqu'à la fin du douziéme siécle, puisqu'on ne marque leur mort que sous le regne d'Etienne, fils de Simeon, & petit-fils de Néeman. Pour la suite de l'histoire, *voyez* DESA. * Ducange, *familles Byzantines.*

RODOSTO, ville de Romanie sur la côte de la mer de Marmora, au sortir du détroit de Gallipoli, est située au fond d'un petit golfe, qui lui donne la commodité d'un assez bon port. Le commerce qu'elle a avec les marchands de la Romanie, de la mer de Marmora, & de la mer Noire, la rendent plus fréquentée que toutes les autres qui sont de ce côté-là. Elle est bien peuplée, & renferme environ quinze mille hommes. Il y a plusieurs grandes mosquées, quelques églises de Grecs, & deux synagogues de Juifs. Du côté de la terre on voit plusieurs jardins assez mal cultivés; mais on y seme quantité de coton. * Grelot, *voyage de Constantinople.*

RODRIGUE DE ZAMORA, savant Espagnol, vivoit dans le XV siécle. Son mérite l'éleva aux premieres dignités de l'église, & lui acquit la confiance de plusieurs papes & de plusieurs rois. Il étoit jurisconsulte, théologien, orateur & historien, & très-versé dans le maniment des affaires. On voit par ses ouvrages & par les historiens du temps, qu'il fut chargé sous les rois Jean II & Henri IV, des affaires d'Espagne à Rome, & qu'il fut toujours bien venu auprès des papes Eugène IV, Nicolas V, Calliste III, Pie II & Paul II. Ce dernier le fit gouverneur du château Saint-Ange, & le continua dans la charge de référendaire qu'il avoit déja sous Pie II. Rodrigue posséda aussi successivement les évêchés de Calahorra, de Zamoca & de Palentia. Pie II faisoit une telle estime de sa science, qu'il lui communiquoit tous ses ouvrages avant de les publier. Ceux que Rodrigue a composés, sont sur la théologie & le droit, & sur l'histoire. Il a fait dans ce dernier genre l'histoire d'Espagne, par l'ordre du roi Henri IV, divisée en 4 parties, & continuée jusqu'à son temps. Dans les manuscrits de la bibliothéque du Vatican, on trouve du même, un nombre de harangues où l'on apprend la multitude & l'importance des affaires dont il fut chargé. Il a laissé aussi des lettres & divers traités sur différentes matieres, presque tous dédiés au pape Paul II. Son emploi de gouverneur du château Saint-Ange lui donna lieu de composer un traité, *De castellanis & custodibus arcium & castrorum, & de ducibus exercitûs*, qu'il adressa à Guillaume d'Estouteville, cardinal & archevêque de Rouen. Il est auteur de l'ouvrage intitulé: *Speculum vitæ humanæ*, divisé en deux livres, dans lequel il passe en revue tous les états & toutes les conditions, en montre les avantages & les inconvéniens, la maniere d'en profiter, les défauts que l'on y doit éviter, comment il faut s'y conduire pour le temporel & le spirituel. Il explique au long son projet dans la lettre préliminaire adressée au pape Paul II. Cette épitre dédicatoire qui sert de préface au livre, a été réimprimée parmi les monumens que M. le cardinal Querini a joints à la vie de Paul II par Michel Canensio, qu'il a publiée à Rome en 1740, *in-4°*. *Voyez* pag. 171 & suiv. Quant au *Speculum*, la premiere édition en fut faite à Rome, en 1468, *in-fol.* dédiée au pape Paul II. Cet ouvrage fut réimprimé à Rome en 1473, puisqu'on lit à la fin: *Sedente Sixto IV, pontif. max. impressus est hic liber Romæ in domo nobilis viri Joan. Phil. de Lignamine Messanensis, ejus. S. D. N. familiaris, anno ejus. secundo, ultimo die mensis Julii.* Il y a eu depuis d'autres éditions de cet ouvrage, & M. Maittaire dans ses *annales de l'impr.* en cite deux de 1475, l'une à Paris & l'autre à Basle. Dans la bibliothéque du Vatican, on conserve de Rodrigue de Zamora un écrit intitulé: *Ad reverendissimum in Christo P. Dominum Marcum*

*Barbum, tit. S. Marci episcopum Vincentinum, altercatio, sive disputatio incipit de pace & bello, inter R. P. Rodricum, episcopum Calaguritanum, Hispanum, & Barthol. Platinam, dum hic pacem extollit, bellicisque exercitiis præfert; ille è contra militaria & bellica arma laudat, à culpâque defendit, eaque paci vitiorum nutrici anteponit.* Rodrigue, avant que d'être élevé à l'épiscopat, avoit fait un écrit tendant à appaiser le schisme (*contra Basileenses, & de sedando schismate*) dédié au pape Nicolas V. Le savant Nicolas-Antonio, dans son livre intitulé, *Bibliotheca vetus Hispana*, parle de Rodrigue, dont il méprise beaucoup le style; en quoi il ne contredit pas Rodrigue lui-même, qui convient qu'il n'écrivoit ni purement, ni élégamment. * Voyez la *vie de Nicolas V* en latin, par M. Dominique Georgi, *in*-4°, à Rome, 1742, p. 127, 198, 200; & celle de Paul II, citée dans cet article, depuis la page 169, jusqu'à 175, & la page 288.

RODRIGUE, *cherchez* CID.

RODRIGUEZ (Emanuel) religieux de l'ordre de S. François, natif d'Estremos en Portugal, mourut le 25 février 1619, à Salamanque, âgé de 68 ans, & passoit pour savant théologien & bon canoniste. Nous avons de lui, *Collectio & compilatio privilegiorum regularium*, Lyon 1609, Douai 1613, Anvers 1623. *Quæstionum regularium & canon. tom. III*, Salamanque 1598, Lyon 1609, Anvers 1638. *Summa de casos de consciencia*, Salamanque 1610, Lisbonne 1615 & 1616. *Tratado del orden judicial que los prelados y juezes ecclesiasticos deben guardar en sus visitas, &c.* Il avoit toujours refusé les emplois qu'on avoit voulu lui donner, & n'avoit accepté que celui de définiteur de son ordre. * Nicol. Ant. *biblioth. Hisp.* Wadingue, &c.

RODRIGUEZ (Alfonse) de Ségovie, Jésuite, homme de sainte vie, & illustre par ses miracles, mourut à Majorque le 31 octobre de l'an 1617, âgé de 87 ans. * Alegambe, *biblioth. script. societ. Jesu.* Eusébe Nieremberg, *Clar. Varon. de la compagnia de Jesu.* Nicolas-Antonio, &c.

RODRIGUEZ (Simon) natif de Vouzella dans l'évêché de Viséo en Portugal, vint faire ses études à Paris, où il fut reçu maître-ès-arts en 1536. Comme il étudioit au collége de sainte Barbe, il eut occasion d'y connoître S. Ignace de Loyola, qui l'admit dans sa compagnie, & le mena à Venise, & ensuite à Rome. Le même saint l'envoya en 1540, à D. Jean III, roi de Portugal, qui conçut beaucoup d'estime pour lui, & l'envoya en 1543, jetter les fondemens du beau collége de Coimbre, qui est le second que les Jésuites ont obtenu. D. Jean voulut, l'année suivante, nommer Rodriguez à l'évêché de Coimbre; mais il s'en défendit si bien, qu'on se contenta qu'il se chargeât de l'éducation du prince D. Jean, à la place de Jean Soarez, qui fut pourvu de cet évêché. En 1544, Rodriguez introduisit son ordre en Espagne; & lorsque le prince n'eut plus besoin de son assiduité, il demanda la permission d'aller prêcher au Brésil, qu'il obtint du roi en 1550; mais en même temps S. Ignace l'appella à Rome, d'où il le renvoya pour être pendant dix ans provincial des Jésuites Portugais. Il fut ensuite dix autres années provincial des Jésuites d'Aragon, après quoi il vint demeurer à Lisbonne: & c'est dans cette ville qu'il mourut le 15 juillet 1579, après une longue maladie. * *Mémoires de Portugal.*

RODRIGUEZ (Alfonse) Jésuite, né à Valladolid en 1526, entra dans la compagnie, où il enseigna assez long-temps la théologie morale, & fut ensuite recteur de Montille dans la province de l'Andalousie, puis maître des novices. Sa vie, qui étoit un exemple de vertu, fut couronnée par une sainte mort à Séville le 21 février de l'année 1616, qui étoit la 90 de son âge. Il a écrit en sa langue naturelle cet excellent ouvrage des exercices de la perfection & des vertus chrétiennes, qui sera un monument éternel de sa piété & de sa science dans les voies spirituelles. Il eût été à souhaiter qu'il fût moins rempli d'histoires qui ne paroissent pas toujours bien appuyées. On a plusieurs traductions de cet ouvrage. Les deux plus excellentes ont été imprimées sur la fin du dernier siécle, l'une attribuée à MM. de Port-Royal, & l'autre de l'abbé Regnier Desmaretz, de l'académie Françoise. C'est la meilleure traduction. L'abbé Regnier Desmaretz dit dans sa préface de cette traduction, que lorsqu'il entreprit cette version, il n'en avoit point encore paru d'autre que celle de 1621, c'est-à-dire, celle du pere Paul Duez, Jésuite. Il ne connoissoit donc pas celle du sieur d'Audiguier, qui parut vers le même temps, & peut-être avant celle du Jésuite. Sorel la cite dans sa *bibliothéque françoise*, seconde édition, page 261. La traduction du pere Duez, Jésuite de Châlons, est un gros volume *in*-4°, qui a été réimprimé à Paris en 1622, 1623, 1624, 1627; à Lyon en 1633; à Rouen en 1639; à Paris en 1641; à Lyon en 1651 & 1661; à Paris & à Rouen en 1663. La troisiéme traduction françoise de Rodriguez parut à Lyon en 1667. On en donna une nouvelle à Paris en 1670, & encore une autre par MM. de Port-Royal en 1673, à Paris, 2 volumes *in*-4°. Celle de l'abbé Regnier Desmaretz, qui est la sixiéme, a été imprimée à Paris, chez Cramoisi, en 3 volumes *in*-4°; le premier en 1675, le second en 1677, le troisiéme en 1679; & cette année, il y en eut une seconde édition à Paris. Il y a trois éditions de l'original espagnol: l'une à Séville en 1615, durant la vie de l'auteur: la seconde à Saragosse; & la troisiéme à Madrid. Le sieur Malingre de Saint-Lazare a fait un extrait de cet ouvrage, d'après la traduction du P. Duez, sous le titre de *Fleurs de la pratique de la perfection & des vertus chrétiennes & religieuses*, à Paris, 1630, 2 vol. *in*-8°.

RODRIGUEZ DE CASTEL BLANCO, *cherchez* AMATUS DE PORTUGAL.

RODRIGUEZ DE CASTRO, *cherchez* CASTRE (Rodriguez de)

RODRIGUEZ DE MATTOS (André) Portugais, natif de Lisbonne, membre de l'académie *dos singulares* dans cette ville, & chevalier de l'ordre de Christ, passa pour un bon poëte, & mourut le 17 août 1698, à l'âge de 60 ans. On a de lui, *Triumpho das armas Portuguesas*, imprimé en 1663; & une traduction en portugais de la *Hierusalemme liberata* du Tasse, qui parut en 1688. * *Mémoires de Portugal.*

ROEATIUS ou ROATIUS (Jean) hérétique, qui prêchoit dans la Bohême la doctrine des Hussites, attira diverses personnes à son parti, les mena dans un bois, & y fit bâtir un château, qui se nommoit le *Mont de Sion*, vers l'an 1412. Il faisoit accroire à ses disciples que le libérateur de la Bohême sortiroit dans peu de temps de leur mont de Sion. Cependant ils couroient le plat pays, & pilloient tout avec une fureur incroyable. * Sandere, *hær.* 177. Pratéole, *V. Roat. Rosc. & Procop.* Gautier, *siec. XV*, *chap.* 4 & 5.

ROELL (Hermann-Alexandre) fils de JEAN, né en 1653, dans la terre de Dœlberg, dont son pere étoit seigneur, dans le comté de la Mark en Westphalie, près de Unna, se vit orphelin dès le bas âge, & mis entre les mains de tuteurs qui eurent soin de son éducation. Il apprit sous différens maîtres les langues savantes, même l'hébreu & la philosophie; & dès 1670, il soutint une thèse qui lui fit honneur, sur l'utilité de l'étude des mathématiques, avant celle de la philosophie. La même année il vint à Utrecht, où il profita beaucoup des lumieres théologiques de François Burman, sur-tout pour l'intelligence de l'écriture-sainte. L'approche de l'armée françoise lui faisant craindre de n'être point en sureté, il alla à Groningue, dans le dessein de s'attacher à Jacques Alting, célebre théologien; mais l'armée menaçant aussi cette ville, Al-

ting & lui furent contraints de se retirer, même de tout le pays. Roëll se tourna du côté de l'Allemagne, s'arrêta quelque temps à Marpourg & à Heidelberg, & se lia avec les plus savans théologiens qu'il eut occasion de voir. Il alla de-là en Suisse, où il profita beaucoup des lumieres de Heidegger, de Myller & de Suicer. En 1674 il revint dans sa patrie, & fréquenta pendant deux ans le collége de Hammon. Il retourna ensuite à Utrecht, & y demeura un an & demi, écoutant avec soin les leçons de François Burman. Enfin desirant de voir l'université de Leyde, il y séjourna plusieurs mois, assidu aux leçons de Spanheim, de Wittichius, de le Moyne & de Hulsius. A peine fut-il revenu dans sa patrie, que ceux de Cologne le choisirent pour pasteur; mais sa mauvaise santé l'empêcha de servir cette église. Il guérit au bout d'environ six mois, & Elizabeth, fille de Frédéric, roi de Bohême, abbesse d'Hervord, le demanda alors pour son chapelain. Roëll en remplit les fonctions jusqu'à la mort de la princesse, arrivée en 1680. Alors il se retira à Bremen, où pendant six mois il se livra en particulier à l'étude. Après ce terme, Albertine, princesse d'Orange, veuve de Guillaume de Nassau, le demanda pour son prédicateur, & Roëll en exerça le ministere pendant deux ans. Il continua le même exercice à Deventer jusqu'en 1686, qu'il fut appellé dans l'université de Franecker. En 1704, le 11 de juin, il accepta la nouvelle vocation qu'on lui donna pour professer la théologie à Utrecht, & il la remplit exactement jusqu'en 1718, qu'il mourut à Amsterdam le 12 juillet, à l'âge de 66 ans. Roëll fut un philosophe & un théologien habile, comme on le voit par ses ouvrages, qui sont: Un discours inaugural sur la religion naturelle, à Franecker, 1686, & imprimé plusieurs fois depuis sous le titre de *Dissertation sur la religion naturelle. Examen des douze positions d'Ulric Huber*, à Franecker, 1687, *in*-4°. Defense de cet examen, &c. à Franecker, 1687, *in*-4°. Thèses théologiques sur la génération du fils, & la mort temporelle des fidèles, à Franecker, 1689, *in*-4°. Ces thèses ont fait du bruit, & ont eu pour adversaires Campege Vitringa, & beaucoup d'autres théologiens qui les ont attaquées dans divers écrits, ce qui obligea Roëll à publier de nouvelles thèses pour sa défense en 1689 & 1690, deux dissertations philosophiques sur la religion naturelle, & une sur les idées innées, contre une dissertation de Gerard de Uries, à Franecker, 1700. Discours funébre sur la vie & la mort de Philippe Matthieu, professeur honoraire en médecine, 1701. Autre Discours sur la théologie & sur la prééminence de la théologie surnaturelle sur la théologie naturelle, à Utrecht, 1704, *in*-4°. Commentaire sur le commencement de l'épître de saint Paul aux Ephésiens, &c. à Utrecht, 1715. Seconde partie de ce commentaire, & Analyse de l'épître aux Colossiens, à Utrecht, 1731, après la mort de l'auteur. Explication du catéchisme d'Heidelberg, à Utrecht, 1728; ouvrage posthume, de même qu'une analyse du pseaume 89. Il a publié l'analyse & l'abrégé des livres prophétiques de l'ancien & du nouveau testament de Gulichius, qui avoit été son maître; à Amsterdam, 1683, *in*-4°. Tous ces ouvrages sont en latin: mais Roëll en a fait aussi plusieurs en hollandois, outre un grand nombre de dissertations académiques. * *Voyez* son éloge dans le *Trajectum eruditum* de Gaspar Burman.

ROEMER (Olaüs) mathématicien & astronome Danois, très-célébre, naquit à Arhus dans le Jutland, le 25 septembre 1644. Il étoit fils de *Christian-Olaüs* Roëmer, citoyen d'Arhus & négociant, & d'*Anne* Storm. Etant sorti des basses classes, on l'envoya en 1662 à l'université de Copenhague, sous la direction du célébre Erasme Bartholin. Il s'appliqua avec tant d'ardeur aux mathématiques, à l'algébre & à l'astronomie, que lorsque M. Picard, de l'académie des sciences de Paris, eut été envoyé par Louis XIV, en 1671, pour faire des observations dans le septentrion, il gouta si bien le jeune Roëmer, qu'il l'engagea de venir avec lui en France. Roëmer fut présenté au roi, qui voulut qu'il enseignât les mathématiques à M. le dauphin, & lui accorda une pension. Il fut de plus associé à MM. Picard & Cassini pour les observations astronomiques, & associé à l'académie royale des sciences en 1672. Pendant dix ans qu'il demeura à Paris, il se fit une grande réputation par ses découvertes dans les différentes parties des mathématiques; & de retour dans sa patrie, il se plaignit que quelques savans de Paris s'étoient fait honneur de ce qui lui appartenoit. Nous ignorons si ses plaintes étoient bien fondées. En 1681, le roi de Danemarck Christiern V le créa professeur d'astronomie, & lui donna le titre de mathématicien du roi, avec des appointemens particuliers. Christiern connoissant la capacité & l'étendue des vues & des lumieres de son mathématicien, l'appliqua aussi à perfectionner la monnoie & l'architecture; à régler les poids & les mesures; à mesurer les grands chemins dans toute l'étendue du royaume, &c. En 1687, il lui fit parcourir l'Allemagne, la France, l'Angleterre & la Hollande. En 1688, il fut fait conseiller de la chancellerie. En 1693 il devint conseiller de justice, & assesseur du tribunal suprême de la justice. En 1705 le roi Frédéric IV le fit bourguemestre de Copenhague, & l'année suivante conseiller d'état. Il mourut le 19 septembre 1710. Il avoit épousé, 1°. en 1682 la fille d'*Erasme* Bartholin, qui mourut douze ans après: 2°. *Elise-Magdelène*, fille de *Gaspar* Bartholin, qui lui survécut. Il n'a point eu d'enfans de ce double mariage. En 1735 M. Pierre Horrebow, disciple de Roëmer, & aujourd'hui professeur d'astronomie à Copenhague, a fait imprimer sous le titre de *Basis astronomiæ*, diverses observations de son illustre maître, avec la méthode d'observer du même, & le programme académique de l'éditeur, lequel avoit déja paru, & qui contient un éloge de Roëmer: le tout à Copenhague, *in*-4°. avec figures. * Albert Thura, *Idea historiæ litterariæ Danorum*, page 192. *Supplément françois de Basle.* Voyez la *liste chronologique & alphabétique de MM. de l'académie royale des sciences* de Paris, &c. dressée par M. Godin, *in*-4°.

ROER, riviere, *cherchez* ROURE.

ROEST (Pierre) de Nimégue, Jésuite, docteur en théologie, enseigna la philosophie & la théologie morale & scholastique à Wirtzbourg, à Mayence, à Molsheim & à Cologne, l'espace d'environ 44 ans. Il mourut à Cologne le 27 avril 1642, selon Alegambe, à l'âge de 80 ans. On a de lui: 1. *De sacrarum imaginum & reliquiarum cultu, disputatio, opposita Conradi Vorstii, Calviniani, 44 novitatibus*; à Wirtzbourg, 1608, *in*-4°. 2. *De communione sub una specie.* 3. *De justificatione, pro augustissimo Missæ sacrificio.* 4. *Pseudo-jubilæus lutheranus anno 1617 celebratus*; à Molsheim, 1618. 5. *Allucinationes duorum Lutheranorum de resurrectione mortuorum*, &c. 6. *Apologia contra duos prædicantes, maximè Schachingerum Argentoratensem, de syllogismo Christi.* 7. *Apologia pro Dei-paræ Virginis Mariæ camerâ & historiâ Lauretanâ, & pro Horatio Tursellino, S. J. theologo, contra Idolum Lauretanum Matthiæ Berneggeri, Lutherani*; à Tréves, *in*-4°. Il y a dans cet ouvrage plus de zèle que de critique. 8. *Apologia pro jure canonico, adversùs doctorem J. V. Argentinensem.* 9. *Disputatio Paradisiaca, sive de Paradiso terrestri.* 10. *Libellus pius, in versiculos duos priores psalmi XV.* 11. *Libellus pius de signis prædestinationis.* * Valere André, *bibliotheca Belg.* édition de 1739, *in*-4°, tom. II, pag. 1005 & 1006.

RŒULX ou RŒUX, petite ville des Pays-Bas dans le Hainault, environ à trois lieues de Mons vers l'orient septentrional. Rœulx est un lieu fortifié, qui a titre de comté, & qui appartient à la maison de Croy.

*Voyez* CROY. * Mati, *dictionnaire géographique.*

ROFREDE de Bénevent, un des premiers interpretes du droit, florissoit vers l'an 1215, & fut disciple d'Azon. Il a fait une somme sur le digeste, & un traité *de libellis.* * Denys Simon, *biblioth. hist. des auteurs du droit.*

ROGAT, *Rogatus*, évêque Donatiste d'Afrique, se fit chef d'un nouveau parti dans la Mauritanie Césarienne, aujourd'hui le royaume d'Alger, sur la fin du IV siécle, vers l'an 372, & donna à ceux qui le suivirent le nom de *Rogatistes.* Ils étoient autant opposés aux autres Donatistes qu'aux Catholiques; & les Donatistes n'avoient pas moins de haine contr'eux que contre les Catholiques. Ils les firent persécuter par Firmus Maurus, roi de Mauritanie. L'évêque de Césarée, qui étoit Rogatiste, lui livra lui-même sa ville. Ce Rogat est accusé d'avoir suivi les sentimens particuliers de Donat de Carthage, touchant l'inégalité des trois personnes divines. Sa secte dura quelque-temps en Afrique, & il eut pour successeur Vincent Victor. * S. Aug. *epist.* Du Pin. *histoire des Donatistes.*

ROGATIEN, prêtre de Carthage, souffrit la persécution sous l'empereur Déce l'an 250. Il fut l'un des premiers attaqués avec saint Félicissime, & avec ce saint confessa généreusement la foi de Jesus-Christ. Saint Cyprien donne à Rogatien le titre de glorieux vieillard, & de confesseur illustre, & le propose toujours pour exemple aux fidéles. Il anima effectivement le troupeau des Chrétiens de Carthage pendant l'absence de S. Cyprien, qui se servit utilement de lui pour conserver la discipline dans son diocèse. Rogatien excommunia par son autorité Félicissime, qui troubloit l'église de Carthage. On ne sait point en quel temps il mourut, quoique les martyrologes le mettent au rang de ceux qui ont souffert la mort pour Jesus-Christ, & marquent sa fête au 26 octobre. * S. Cyprien, *epist.* 7, 8, 36, 39, 40, 81. Baillet, *vies des Saints, mois d'octobre.*

ROGATIEN, *Rogatianus*, évêque Donatiste dans le IV siécle, fut député avec Pontius & Cassien, aussi évêques Donatistes, vers Julien *l'Apostat*, pour faire révoquer les édits de Constantin, Constant & Constance, par lesquels les évêques de cette secte étoient privés de leurs temples. Julien leur accorda cette révocation, & leur rendit les temples qu'on leur avoit ôtés; mais Honorius renouvella les édits de ces trois empereurs, & révoqua tout ce qui avoit été ordonné par Julien. * S. Augustin, *ad Donat. epist.* 166. S. Chrysostome, *lib.* 1, *cont. Gen.* Baronius, *ad an.* 362.

ROGATIONS, prieres publiques, se font pendant les trois jours qui précédent la fête de l'Ascension de Jesus-Christ. Saint Mamert, évêque de Vienne en Dauphiné, établit ces prieres dans son diocèse l'an 474. On dit que ce fut pour faire cesser les tremblemens de terre, & pour délivrer le peuple d'une infinité de loups enragés, qui désoloient la campagne, & qui entroient même jusque dans les villes, où ils dévoroient tous ceux qu'ils rencontroient. Le jeûne & les prieres des trois jours qui avoient fait cesser ce fléau de Dieu, furent continués depuis, afin que ce qui avoit servi de remede, fût un préservatif pour l'avenir. Ensuite le concile d'Orléans, tenu l'an 511, ordonna que les Rogations s'observeroient par toute la France dans le même temps qu'elles se faisoient à Vienne. Cet usage passa en Espagne vers le commencement du VII siécle, & même plutôt; mais les trois jours des Rogations étoient le jeudi, le vendredi & le samedi d'après la Pentecôte. Elles ont été reçues plus tard dans les églises d'Italie, & ce ne peut être que sur la fin du VIII siécle qu'elles y ont été introduites. Charlemagne & Charles *le Chauve* ont fait des loix pour l'observation des Rogations, & des défenses de travailler en ces jours: ce qui a été long-temps observé dans l'église Gallicane. Le jeûne, qui s'observoit régulierement dans son origine, a dégénéré depuis en simple abstinence. Les Grecs & les Orientaux ne savent ce que c'est que Rogations. * Grégoire de *Tours*, *hist. l.* 2. Avitus, évêque de Vienne, *homil. de Rogat.* Baillet, *hist. des fêtes mobiles dans la vie des saints.* Consultez une dissertation sur les rogations, imprimée dans le mercure de mars 1744.

ROGEL, fontaine assez près de Jérusalem, & voisine de la Pierre de *Joheleth*, au pied de la montagne de Sion, du côté du septentrion. Elle est profonde de trente pieds, qui font autant de degrés pour y descendre, dont les seize premiers sont de très-belle pierre; & les autres sont piqués dans le roc. Cette fontaine servoit pour arroser les jardins des rois de Juda. Jonathas & Achimaas, fidéles serviteurs de David, s'y cacherent, pour attendre les nouvelles que leur apporteroit Chusaï Arachite, quand il renversa le conseil d'Achitopel dans la révolte d'Absalom contre David son pere. * II *rois*, XVII, 17. Adonias fit un grand festin près de la fontaine de Rogel, lorsqu'il voulut se faire proclamer roi. * III *rois*, I, 19. On croit que c'est la même fontaine que Néhémie nomme *la fontaine du dragon.* * I. *Esdras*, II, 13.

ROGER, duc & comte de la Pouille & de la Calabre, étoit fils de ROBERT Guischard, & frere de BOEMOND, si célébre dans les guerres de la Palestine. Leur oncle paternel, ROGER I, surnommé *le Bossu*, chassa les Sarasins de toute la Sicile, & s'en rendit maître absolu. C'est lui que S. Bruno, fondateur des Chartreux, avertit en songe d'une entreprise faite contre sa vie. Il mourut en 1101, extrêmement regretté de ses sujets, & laissa deux fils, SIMOND & ROGER II. Ce dernier se saisit de la Pouille & de la Calabre, en partie du vivant de son cousin Guillaume, fils de Roger, & neveu de Boëmond, & en partie après sa mort. En 1129, il se fit couronner roi de Sicile à Palerme, & obtint en 1130 la confirmation de son couronnement de l'antipape Anaclet II, dont il soutenoit le parti. Depuis il s'accorda avec le pape Innocent II, fit la guerre aux Grecs, délivra de leurs mains le roi Louis VII, dit *le Jeune*, qu'ils avoient pris au retour de la Terre-sainte en 1149; & après avoir acquis beaucoup de gloire, il mourut en 1154. Il laissa GUILLAUME I, dit *le Mauvais*, pere de GUILLAUME II, surnommé *le Bon*, lequel étant mort sans enfans, eut pour successeur TANCREDE, bâtard de Roger. Tancrede laissa un fils nommé ROGER, auquel Henri VI fit crever les yeux; ensuite de quoi il l'enferma dans une prison. * Fazel, *hist.* Baronius, *in ann. &c.*

ROGER, prince d'Antioche, dans le XII siécle, fils de RICHARD, reçut par testament une principauté de son cousin Tancrede, jusqu'à ce que Raimond II, vrai héritier, auquel il la devoit restituer, fût en âge. Il épousa en premieres nôces la sœur de *Josseline* de Courtenai, & refusa de rendre la principauté à Raimond. Ce prince fut blessé à mort dans une bataille contre les Infidéles, & mourut quelque temps après. Il avoit été marié en secondes nôces, & ne laissa point d'enfans de ses deux femmes. * *Hist. du royaume de Chypre.*

ROGER, abbé de la Croix saint Leufroi, dans le diocèse d'Evreux en Normandie, vivoit vers l'an 953, & écrivit la vie de Bruno, archevêque de Cologne. * Sigebert, *c.* 131, *& in chron. A. C.* 953.

ROGER, l'un des premiers interprétes du droit, sorti de l'école du jurisconsulte Irnérius, florissoit dans le XII siécle. Il a le premier fait des gloses sur l'Infortiat, dont s'est servi Accurse, & un traité des prescriptions. Il y a un autre ROGER, qui a glosé les anciennes compilations des décrétales. * Denys Simon, *biblioth. hist. des auteurs de droit.*

ROGER DE SALISBURI, natif de cette ville en Angleterre, se rendit célébre par ses prédications, &

est auteur des livres intitulés, *Expositiones morales in Evangelia Dominica ; In psalmos Davidicos*, *lib.* 1. Il vivoit vers l'an 1160, sous le regne de Henri II, roi d'Angleterre. * Pitseus, *de illustr. Angl. script.*

ROGER D'HERFORD, ainsi nommé du lieu de sa naissance, vivoit vers l'an 1170, sous le regne de Henri II, roi d'Angleterre. Il étoit fort savant, s'appliquoit particulierement à la philosophie naturelle & à l'astrologie, & laissa plusieurs ouvrages, qui ont pour titre : *In artem judiciariam ; Theoria Planetarum ; De ortu & occasu signorum ; De rebus metallicis ; Expositiones in Alphidium.* * Pitseus, *de illust. Angl. script.* Lelandus, &c.

☞ ROGER, Hongrois, chanoine de Varadin, vivoit dans le XIII siécle, où il fut témoin des désastres que les Tartares y commirent du temps du roi Béla IV. Il a composé en 1242 un poëme historique sur ces ravages. Cet écrit contient 120 pages *in-folio*, & a été imprimé en 1483 & 1488 à Brinn & à Augsbourg. On l'a mis dans le recueil des écrivains de l'histoire de Hongrie, à la suite de la chronique de Thwrocz. Il se trouve en particulier, dans celui qui a été imprimé à Vienne en Autriche en 1746, sous ce titre, *Magistri Rogerii, Hungari, Varadiensis capituli canonici, miserabile carmen, seu historia super destructione regni Hungariæ temporibus Belæ IV regis per Tartaros facta.* * M. Goujet, *mémoires manuscrits.*

ROGER (Pierre) fut dans son jeune âge chanoine d'Arles : mais le gout de la poësie, & l'envie de briller dans le monde, lui firent prendre la résolution de se faire poëte comique, & d'aller ainsi parcourir l'Europe. Il avoit tout ce qu'il falloit pour plaire, de l'esprit, du bien, de la jeunesse & de la bonne mine. Il composa plusieurs comédies, & fut reçu avec beaucoup d'agrément des princes & des grands seigneurs. Etant à la cour du comte de Foix, il devint amoureux de Huguette de Baux, damoiselle d'honneur de la comtesse, lui consacra sa muse & ses soins, & trouva le moyen de la séduire. Cette damoiselle épousa dans la suite Blacas de Baudinard, seigneur d'Aups en Provence. Pour Roger il fut assassiné en 1330, par les parens de sa maîtresse, sur des rapports désavantageux qui leur avoient été faits, & que l'on prétend avoir été mal fondés. * *La bibliothéque* de Duverdier, sieur de Vauprivas. *L'histoire du théâtre françois depuis son origine jusqu'à présent*, t. I.

ROGER DE SOWHEAD, ou *Tête de Porc*, surnommé *Calculator*, célébre mathématicien, professeur de l'université d'Oxford, puis religieux de Cîteaux en 1350, écrivit sur le Maître des sentences, sur la morale d'Aristote, & quelques ouvrages d'astrologie.

ROGER, dit *Computista*, moine Bénédictin Anglois, vivoit en 1360, & laissa quelques ouvrages : *Expositiones vocabulorum totius bibliæ ; Postilla in evangelia, &c.*

ROGER de Chester, moine Bénédictin Anglois, vivoit en 1340, & écrivit un ouvrage intitulé : *Polycratica temporum*, en sept livres, &c.

ROGER, dit *Connovius*, du nom de son pays, Cordelier Anglois, & docteur d'Oxford, écrivit contre Richard, archevêque d'Armagh, & mourut en 1360. * Willot, *Ath. Franc.* Pitseus, *de script. Angl.*

ROGER (De) maison ancienne & distinguée par sa noblesse & par ses emplois en Languedoc. Nous n'en connoissons que ce qui est rapporté dans l'*histoire de Carcassonne*, où l'on en dit ce qui suit. GUILLAUME de Roger, damoiseau, seigneur de Cahusac, & conseigneur de Varegne, prêta serment de fidélité pour cette derniere terre en 1271, entre les mains de Guillaume Cohordan, sénéchal de Carcassonne. Il eut un fils nommé RAYMOND de Roger, qui, vers l'an 1292, épousa demoiselle *Isabeau* de Conguan, fille de noble homme *Raymond* de Conguan, seigneur de Caux. Par ce mariage les terres de Caux & de Vilaret passerent à la maison de Roger, par la donation que Raymond de Conguan en fit à sa fille & audit de Roger, damoiseau de Cahusac, son gendre, le 7 juin 1292. Dans la suite cette maison posséda les seigneuries d'Herminis, de Commelle, de Codoal, de Palejan & de Caumont, diocèse de Narbonne. Raymond de Roger suivit le roi Philippe III, au siége de Gironne l'an 1285, & conjointement avec le comte de Foix, où il fut employé à la reddition de cette place défendue par Raymond de Cardonne, son parent. Il acquit depuis les droits que Raymond de Vendric avoit à la seigneurie de Varagne, & mourut vers l'an 1325, laissant de son mariage BERNARD, qui suit.

BERNARD de Roger épousa demoiselle Faisa, veuve de noble *Philippe* de Golom, damoiseau, conseigneur de Caux, héritiere d'*Isabeau* de Golom, sa fille. Par ce mariage toute la seigneurie de Caux vint à Bernard de Roger ; & en cette qualité il fit hommage & serment de fidélité au roi Charles V, le 28 juin 1379, en la personne du sénéchal de Carcassonne. Il mourut vers l'an 1390, laissant de son mariage

RAYMOND de Roger, II du nom, qui épousa demoiselle *Peyronne* de Fournier, dont il eut *Maurice* de Roger, auquel son grand pere donna la terre de Palejan en 1433. Maurice épousa le 28 novembre 1447, demoiselle *Isabeau* de Ruppé, dame du Travet & d'Herminis. Il eut de ce mariage RAYMOND III, qui suit ; *Gilles*, seigneur de Commelle ; & *Guillemette*, mariée à noble *Raymond* de la Tour, seigneur de Montauriol & de Villeneuve. Etant devenu veuf, il épousa en secondes nôces demoiselle *Isabeau* de la Roque, dont il eut *Jeanne* de Roger, mariée à noble homme *Jean* de Marsiliac.

RAYMOND de Roger, III du nom, seigneur de Caux & d'Herminis, épousa demoiselle *Esclamonde* de Vinbiac, fille de noble *Jacques* de Vinbiac, dont il eut, 1. LOUIS, qui suit ; 2. *Philippe*, mort sans enfans ; 3. *Gilles*, qui fut seigneur de Commelle, & de Codoal, se maria avec demoiselle *Jeanne* de Roux, dont il eut *Geraud* de Roger. Geraud étant mort sans enfans, Gilles institua pour son héritier le 20 août 1524, *Louis* de Roger, son cousin. Ce dernier avoit épousé le 10 janvier 1500, demoiselle *Violente* de Rigaud, fille de noble *Paul* de Rigaud, seigneur de Villemagne & de la Bessade, dont il eut 1. HUGUES de Roger, *dont on parlera* ; 2. *Pierre*, seigneur de Palejan ; 3. *Isabeau*, mariée à *Jean-François* de Fausil ; 4. *Marguerite*, & 5. *Isabeau*.

LOUIS de Roger fut capitaine d'une compagnie de gens de pied dans la légion ou régiment du bas Languedoc. En cette qualité il passa en Provence & en Dauphiné l'an 1523, pour exécuter les ordres du roi. En 1535 il eut ordre du sénéchal de Carcassonne d'aller avec sa compagnie chasser certaines troupes qui desservoient sa majesté. En 1536, ayant reçu ordre du roi d'aller au-delà des Monts pour y servir dans son armée, il fit son testament avant ce voyage. Il mourut en 1554. Il avoit épousé en secondes nôces *Marguerite* Delfagua, veuve de noble *Jean* de Goyrans, seigneur de Lux, dont il n'eut point d'enfans.

HUGUES de Roger de Cahusac, fils de LOUIS, seigneur de Caux, Herminis & Malras, épousa le 23 décembre 1534, demoiselle *Meramonde* de Goyrans, fille de noble *Jean* de Goyrans, seigneur de Lux, dont il eut, 1. *Philippe* de Roger tué en 1577, dans une occasion contre les Religionaires, servant volontaire dans l'armée du maréchal de Joyeuse ; 2. FRANÇOIS de Roger, qui suit ; 3. *Catherine*, qui fut mariée à noble *Claude* de Thurin, seigneur de Villelongue & de la Serre ; 4. *Jeanne*, mariée à noble *Antoine* de Moléon, seigneur de Nébias ; 5. *Catherine* qui épousa noble *François* de Lubens, seigneur de

Marsiliac. Hugues de Roger se distingua dans la profession des armes. Il servit en particulier sous le maréchal de Joyeuse. En 1562, le premier de mars, ayant levé 300 hommes de pied, il partit avec eux pour le Mas Cabardès, où il en mit une partie en garnison, & occupa avec le reste les montagnes voisines, pour empêcher les Religionaires de Castres & de Mazamet de s'y renforcer. Dans cette occasion il préserva les terres que l'évêque & le chapitre de Carcassonne possédent dans le Cabardès des insultes des Huguenots. François de Faucon, alors évêque de Carcassonne, l'en remercia le 26 juin de la même année, & lui donna en même temps avis des mouvemens des rebelles. Hugues reçut alors ordre du maréchal de Joyeuse de marcher avec le gros de sa compagnie à Ginestas, & d'y attaquer un corps de Religionaires, qu'il défit & obligea de déloger. Les Huguenots de la ville de Castres ayant surpris Cuxac dans le mois d'avril 1563, Hugues y accourut, reprit ce lieu, & fit plusieurs prisoniers. En 1564 il fut envoyé pour secourir Sainte-Eulalie, chassa les rebelles du fort qu'ils occupoient, fit faire dans ce lieu de nouvelles fortifications, & y mit une garnison. Pendant tous les troubles de religion dans le diocèse de Carcassonne jusqu'à l'édit de pacification, les Religionaires n'eurent pas dans le pays d'ennemi plus redoutable. Il étoit très-expérimenté dans l'art militaire, ayant passé toute sa jeunesse dans les guerres d'Italie. Il fut connétable de la cité de Carcassonne, & il eut l'honneur de commander le ban & l'arriere-ban de la sénéchaussée de la même ville pendant les années 1552, 1553 & 1558. Hugues de Roger mourut l'an 1583.

François de Roger de Cahusac, seigneur de Caux, &c. épousa le dix-septiéme janvier 1580, demoiselle *Jeanne* d'Hébrail, fille d'*Antoine* d'Hébrail, seigneur de Darou, & de *Louise* de Paulin, dont il eut, 1. *Charles* de Roger, tué en 1628 dans un combat donné par son pere contre les Religionaires; 2. Henri, qui suit; 3. *Antoine Scipion*; 4. *Marguerite*, mariée à *Hérard* de Gere, seigneur de Saint-Gemme; 5. *Louise*, mariée à *Geofroy* de Montlezun, seigneur de Baruteil. François servit d'abord volontaire dans l'armée du maréchal de Joyeuse, & celui-ci le présenta à Henri III, qui le fit gentilhomme ordinaire de sa chambre, lors de l'institution de cette charge. Il servit dans les armées du roi pendant les troubles excités en Languedoc par les Calvinistes. Il se trouva au combat que le baron de Mirepoix livra au vicomte de Turenne, & il y commandoit les enfans perdus: il y fut blessé & fait prisonier. Guéri de ses blessures, il se tint tranquille dans le château de Caux jusqu'à la mort de Henri IV. Alors la reine régente l'honora de ses ordres par une lettre du 20 juillet 1610, & lui ordonna de se rendre auprès du duc de Montmorenci, pour l'aider de ses conseils & de ses armes. En 1621, les Huguenots ayant surpris & rasé le château de Privas, François de Roger eut ordre, avec le marquis de Mirepoix & le seigneur de Moussoulens, d'assembler des troupes pour mettre à l'abri des insultes des rebelles, le pays & la sénéchaussée de Carcassonne. Le duc de Ventadour lui donna une compagnie de cent hommes d'armes, avec laquelle il se trouva au siége de Montauban. Le même duc lui donna ensuite la commission de faire raser les fortifications de Puylaurens; ce qu'il exécuta au mois de mars 1623. En 1625, il se trouva au siége de Saint-Paul, & quoiqu'âgé de 68 ans, il voulut monter des premiers à l'assaut. La même année il secourut auprès de Puylaurens le sieur de Montluc, que le duc de Rohan avoit attaqué. Il se trouva à Castelnaudari au passage du même duc, à la tête des gens d'armes du duc de Ventadour, & chargea les rebelles si vigoureusement, qu'il eut deux chevaux tués sous lui. Il se distingua encore au pont du Gard en 1628. Après la paix de 1629, il servit dans l'armée de Piémont, & se trouva au secours de Casal & au combat de Veillane. Cette campagne finie, il se retira chez lui, & mourut aveugle au mois de mars 1640.

Henri de Roger épousa trois ans après la mort de *Charles*, son frere aîné, *Gabrielle* d'Hautpoul, fille de *François-Pierre* d'Hautpoul, seigneur & baron de Rennes & Aunillon, dont il eut, 1. François, qui suit; 2. *François-Scipion*, mort mousquetaire du roi l'an 1662; 3. *Henri*, capitaine de dragons au régiment de Languedoc, tué en Piémont en 1690; 4. *Jeanne*, mariée à *François* de Noblet, seigneur de Saint-Amadou; 5. *Marie*, religieuse; 6. *Marguerite*, mariée à *Louis-Antoine* de Marescot, seigneur de la Bastide & du Villa. Henri de Roger fit ses exercices à Rome; ensuite il fut cadet au régiment des Gardes, & servit dans la guerre de Henri IV, contre le duc de Savoye. Il servit volontaire l'an 1621, au siége de Montauban, pendant lequel il fut fait capitaine & commandant du régiment d'Annonai infanterie. Il se trouva à la défaite du régiment de Saint-Fleurant, Religionaire: il conduisit du secours au maréchal de Schomberg sur les frontieres menacées par le roi d'Espagne en 1635. Il se distingua à l'attaque de Leucate en 1638. En 1639, il fut au camp de Canet, & au secours de Salces. Il accompagna le prince Henri de Bourbon Condé en Roussillon l'an 1641. Il se distingua sous les yeux de ce prince au siége de Perpignan. Enfin il mourut au mois de septembre 1666, âgé de 84 ans.

François de Roger épousa le troisiéme mars 1666, *Françoise* de Roquefort, fille de *Louis* de Roquefort, seigneur de la Palu, & baron de Marquain & Sales. Il mourut le 30 novembre 1669, laissant un fils unique appellé *Louis*, qui épousa le 14 janvier 1695, *Henriette* de Murat, fille de *Jean* de Murat, président au présidial de Carcassonne, dont il eut, Louis-Joseph de Roger, né posthume, qui suit. François fut d'abord mousquetaire du roi, ensuite enseigne de la colonelle du régiment de Bourbonnois; depuis capitaine au régiment de Langallerie. Il servit dans cet emploi pendant toute la guerre qui précéda la paix de Riswick. Il mourut à Agen le 31 décembre 1698.

Louis-Joseph de Roger de Cahusac, marquis de Caux, seigneur d'Herminis, a épousé le dix-neuviéme décembre 1730, *Jeanne-Louise* Dossun, fille de *Gaspard*, marquis de Dossun, & de *Marie-Charlotte* de Pas-Feuquieres, fille du comte de Rebenac, ambassadeur extraordinaire vers les princes d'Italie. De ce mariage est née le 12 novembre 1731, *Henriette-Pauline* de Roger de Cahusac, demoiselle de Caux. Louis-Joseph de Roger a été élevé page du feu roi Louis XIV, & du roi régnant, à la petite écurie. La maison de Roger porte & a toujours porté, *d'or à trois pals ondés d'azur.* * Extrait *de l'histoire ecclésiastique & civile de la ville & diocèse de Carcassonne*, par le pere Thomas Bouges, religieux Augustin, imprimée en 1741, *in-4°*, pag. 194 & suiv. 217 & suiv.

ROGER ou ROGIER (Hugues) fils de Guillaume Rogier, I du nom, seigneur de Rosier & de Guillemette de la Monstre, fut offert à Dieu dès son enfance dans un monastere de l'ordre de S. Benoît à Tulles, suivant l'usage assez ordinaire en ce temps-là. Il y fit profession de la vie monastique, & s'étant distingué par sa régularité, il fut fait abbé de S. Jean d'Angely. Le pape Clément VI, son frere, lui procura l'évêché de Tulles, en 1342, le 15 des calendes d'août. Mais Hugues ne fut qu'élu, & non consacré, comme on le lit dans un ancien manuscrit qui étoit dans la bibliothéque de M. Colbert. Voici le fait. Clément VI ayant dessein de mettre son frere au nombre des cardinaux, lui donna l'évêché de Tulles, afin qu'il pût être nommé *le cardinal de Tulles*, selon l'usage de ce temps-là, où les cardinaux qui avoient été évêques avant leur promotion au cardinalat, avoient coutume de retenir le nom de leur église. Ainsi Hu-

gues ayant été fait cardinal-prêtre du titre de S. Laurent *in Damaso* au mois de septembre de la même année 1342, fut appellé vulgairement le cardinal de Tulles. En 1350, Hugues obtint de Jean, roi de France, la permission de faire des acquisitions dans le royaume jusqu'à la somme de deux cens livres tournois de revenu perpétuel & annuel, & d'en faire des fondations, soit de chapelles, soit pour d'autres œuvres pieuses & utiles. A la fin de 1352, il accompagna le convoi de son frere le pape Clément VI au monastere de la Chaise-Dieu en Auvergne, où ce pape avoit voulu être enterré. En 1362, lorsque les cardinaux étoient assemblés après la mort du pape Innocent VI, pour élire un successeur à ce pape, un moine de l'ordre de S. Benoît, évêque, de mœurs pures, & d'un âge assez avancé, eut quinze voix, dit Matthieu Villani. Il est vrai que cet historien ne nomme pas ce moine évêque, & que Guillaume d'Aigrefeuille, qui avoit ces qualités, étoit aussi dans le conclave. Cependant Sponde, M. Baluze & plusieurs autres prétendent que ce fut le cardinal de Tulles qui eut le nombre de voix; & en effet Guillaume d'Aigrefeuille n'avoit alors que 45 ans, ce qui ne convient point à celui que désigne Villani. Cet historien ajoute que ce cardinal, voyant qu'il avoit les deux tiers des voix, & qu'ainsi il seroit pape, avoit renoncé sur le champ à son élection par humilité. Hugues mourut le 21 octobre 1363, dans le monastere du Mont-Olieu, au diocèse de Carcassonne, & il y fut enterré. Dans la suite, son corps fut porté dans le Limosin, & déposé dans l'église de S. Germain, de Maseré, assez près de Tulles. * *Voyez* M. Baluze, dans son *hist. de Tulles*, l. 3. c. 3.

ROGER ou ROGIER, famille qui a donné deux papes à l'église, descendoit de

Pierre Rogier, seigneur de Rosiers en Limosin, vers l'an 1300, qui eut pour enfans, Guillaume I, qui suit; *Nicolas* Rogier, archevêque de Rouen en 1342, mort en 1347; & *Pieronne* Rogier, femme de *Pierre*, seigneur de la Vigerie.

II. Guillaume Rogier, I du nom, seigneur de Rosiers, mort avant l'an 1313, avoit épousé *Guillemette* de la Monstre, de laquelle il laissa Guillaume II, qui suit; *Pierre* Rogier, moine de l'ordre de S. Benoît, successivement abbé de Fécamp, & de la Chaise-Dieu, évêque d'Arras, chancelier ou garde des sceaux de France, suivant Ciaconius & Sainte-Marthe, archevêque de Sens & de Rouen, créé cardinal le 18 décembre 1337, & élu pape le 7 mai 1342, sous le nom de Clément VI, mort le 6 décembre 1352: *voyez* CLEMENT VI; *Hugues* Rogier, évêque de Tulles en 1342, créé cardinal par le pape Clément VI, son frere: *voyez* ci-dessus son article particulier; *Guillemette* Rogier, mariée en 1313, avec *Jacques* de la Jugie, ennobli en 1338; & *Almodie* Rogier, femme de *Jacques* de Besse.

III. Guillaume Rogier, II du nom, seigneur de Rosiers, de Chambon, de Beaufort-en-Vallée, au pays d'Anjou, &c. fut en grand crédit auprès du roi & duc de Normandie, après l'élévation de son frere au souverain pontificat, acquit plusieurs terres considérables, & ne vivoit plus le 24 juillet 1383. Il avoit épousé 1°. *Marie* de Chambon, morte en 1343; 2°. en 1345, *Guerine* de Canillac, fille unique de *Marquis*, seigneur de Canillac, & d'*Alixent* de Poitiers: 3°. *Catherine* Adhemar-de-Monteil, sœur de *Hugues*, seigneur de Monteil. Du premier mariage vinrent Guillaume III, qui suit; *Pierre* créé cardinal en 1348, par le pape Clément VI, son oncle, puis pape sous le nom de Grégoire XI, en 1371, mort le 27 mars 1378: *voyez* GREGOIRE XI; *Roger* comte de Beaufort, seigneur de Chambon, Rosiers, la Bastide & Margeride, mort en 1389 sans postérité; Nicolas, qui fit *la branche des seigneurs d'*Hermenc, *rapportée ci-après*; *Jean*, archevêque d'Auch en 1371, puis de Narbonne en 1373, mort en 1391; *Elips*, mariée 1°. en 1342, à *Guillaume* de la Tour, II du nom, seigneur de la Tour: 2°. à *Aimar* de Poitiers, V du nom, comte de Valentinois; *Dauphine*, alliée à *Hugues*, seigneur de la Roche; *Marthe*, qui épousa en 1353, *Gui*, II du nom, seigneur de la Tour; *Marguerite*, femme de *Geraud* de Ventadour, seigneur de Donzenac; & *Marie* Roger, dite *de Beaufort*, alliée 1°. à *Guerin* de Châteauneuf, seigneur d'Apchier: 2°. en 1375, à *Raimond* de Nogaret, seigneur de Cauvisson. Du second mariage sortirent Marquis de Beaufort, qui fit *la branche des seigneurs de* Canillac, *mentionée ci-après*; & *Jeanne* de Beaufort, qui fut tenue sur les fonts par le roi Jean en 1351. Ce peut être elle qui fut accordée la même année à *Louis*, comte de Forez, qui mourut à la bataille de Brignais, étant encore sous la tutelle de son oncle. Du troisiéme mariage vint *Raymond* de Beaufort, vicomte de Valerne, qui prétendit le comté de Beaufort après la mort des enfans d'*Antoinette* de Beaufort, sa niéce, dont il prit la qualité, & mourut sans postérité le 12 mai 1420.

IV. Guillaume Roger, III du nom, comte de Beaufort, &c. acquit en 1350, le vicomté de Turenne, de Cécile de Cominges, sœur aînée de sa femme, moyennant la somme de cent quarante-cinq mille florins d'or; & la même année le roi lui confirma les priviléges & les libertés de ce vicomté, avec le droit de faire battre monnoie. Le roi de Jérusalem le fit son grand chambellan en 1351, & il mourut le 28 mars 1394. Il avoit épousé en 1349, du vivant de son pere, *Eléonore* de Cominges, fille de *Bernard*, V du nom, comte de Cominges, & de *Marthe* de l'Isle-Jourdain, dont il eut, Raymond, qui suit; *Eléonore* de Beaufort, mariée en 1370 à *Edouard*, seigneur de Beaujeu & de Dombes. Elle devint comtesse de Beaujeu, & vicomtesse de Turenne, & n'ayant point eu d'enfans, elle fit son héritier au vicomté de Turenne, & en ses terres d'Auvergne & de Provence, *Amanjeu* de Beaufort, son cousin, & mourut en 1420; *Cécile* de Beaufort, alliée à *Louis* de Poitiers, II du nom, comte de Valentinois; *Jeanne* qui épousa 1°. *Raymond*, seigneur de Baux en Provence, & comte d'Avelin, au royaume de Naples: 2°. en 1374, *Gui* de Chauvigni, seigneur de Châteauroux, & vicomte de Brosse; & *Marguerite* de Beaufort, alliée 1°. en 1379, à *Armand*, V du nom, vicomte de Polignac: 2°. en 1387, à *Jean* le Vayer, seigneur de Coësmes, avec lequel elle vivoit en 1407.

V. Raymond, comte de Beaufort, vicomte de Turenne, &c. est célébre dans l'histoire par les différends qu'il eut avec le pape Clément VII, auquel il demanda les biens meubles du feu pape Grégoire XI, son oncle, & plusieurs sommes de deniers qui lui étoient dues. Il fit la guerre à Louis, II du nom, duc d'Anjou, roi de Naples & de Sicile, & à Charles, prince de Tarente, après la mort de Charles de Duras en 1390; fit plusieurs traités de paix avec Marie, reine de Sicile, mere & tutrice de Louis, par l'entremise du roi Charles VI, & vivoit encore en 1404. Il épousa, du vivant de son pere, en 1375, *Marie* d'Auvergne, dite *de Boulogne*, baronne de Saint-Juste en Champagne, fille de *Jean*, II du nom, comte d'Auvergne & de Boulogne, & de *Jeanne* de Clermont, dont il eut pour fille unique, *Antoinette*, comtesse de Beaufort & vicomtesse de Turenne, mariée par contrat du 13 décembre 1393, à *Jean* le Meingre, dit *Boucicaut*, II du nom, maréchal de France, morte en juin 1416, après avoir institué son mari son héritier en toutes ses terres sa vie durant.

*Branche des seigneurs d'Hermenc, vicomtes de Turenne.*

IV. Nicolas de Beaufort, quatriéme fils de Guillaume

Guillaume, II du nom, comte de Beaufort, & de *Marie* de Chambon, sa premiere femme, fut seigneur d'Hermenc, par la donation que lui en fit son pere lors de son mariage, & posséda depuis plusieurs autres terres, & ne vivoit plus en 1420. Il épousa 1°. *Marguerite* Gallard, fille unique & héritiere de *Jean*, seigneur de Limeuil en Limosin, de Caumont, de Clerens & de Miremont, & de *Philippe* de Lautrec; 2°. le 5 février 1396, *Marthe* de Montaut, fille de *Raymond*, seigneur de Mucidan & de Blaye, & de *Marguerite* d'Albret, dame de Mucidan. Du premier mariage vinrent *Jean*, seigneur de Limeuil, vicomte de Lautrec, &c. qui prit la qualité de vicomte de Turenne & de comte de Beaufort, après la mort d'*Antoinette* de Beaufort, veuve du maréchal de Boucicaut, sa cousine. Son pere le deshérita par son testament, pour cause d'ingratitude & outrages qu'il lui avoit faits, & il fut tué en la ville de Limeuil en 1420, sans enfans de *Marguerite* de Montaut, fille de *Raymond*, seigneur de Mucidan; & *Marguerite* de Beaufort, vivante en 1371. Du second mariage sortirent *Amanjeu*, qui fut institué héritier du vicomté de Turenne, & autres terres situées en Auvergne & en Provence, par *Eléonore* de Beaufort, sa cousine, dame de Beaujeu, mort sans alliance; Pierre, qui suit; *Marguerite*, alliée par contrat du 20 juin 1423, à *Bertrand* de la Tour, II du nom, seigneur d'Oliergues, morte avant l'an 1439; & *Cécile* de Beaufort, mariée en 1427, à *Pierre* de Rastelane, seigneur de Chambon.

V. Pierre comte de Beaufort, vicomte de Turenne, conseiller & chambellan du roi, fut institué héritier du vicomté de Turenne, &c. par *Eléonore* de Beaufort, dame de Beaujeu, sa cousine, au défaut de son frere aîné, & y fut maintenu contre les prétentions d'*Alix* de Baux, qui se prétendoit plus proche héritiere à cause de sa mere. Il fit son testament le 9 juillet 1444, & mourut peu de temps après. Il avoit épousé par contrat du 8 juillet 1432, *Blanche* de Gimel, fille de *Gui*, seigneur de Gimel, & de *Jeanne* de Tauzelles, dont il eut *Anne* de Beaufort, vicomtesse de Turenne, & comtesse de Beaufort, qu'elle porta en mariage avec plusieurs autres terres en 1444, à *Agne* de la Tour, IV du nom, seigneur d'Oliergues; & *Catherine* de Beaufort, mariée par contrat du 23 septembre 1445, à *Louis*, fils aîné de *Charles*, comte de Ventadour.

*Branche des seigneurs de Canillac.*

IV. Marquis de Beaufort, fils de Guillaume Roger, II du nom, comte de Beaufort, & de *Guerine* de Canillac, sa seconde femme, fut vicomte de la Motte en Auvergne, seigneur d'Aubusson, de Langeac, de Chanteuil & de Pontchâteau. En 1390, il prétendit succéder au comté de Beaufort, après la mort sans enfans de *Roger* de Beaufort, son frere, & encore en 1416, après celle d'*Antoinette* de Beaufort, femme du maréchal de Boucicaut, & épousa en 1369, *Catherine* Dauphine, fille de *Beraud*, I du nom; comte de Clermont, dauphin d'Auvergne, & de *Marie* de la Vie de Villemur, dont il eut, 1. *Marquis* de Beaufort, qui laissa d'*Eléonore* d'Anduse, trois enfans, morts sans lignée; 2. Louis, qui suit; 3. *Beraud*, vicomte de Valerne, mort sans postérité de *Louise* de Polignac; 4. *Marquise*, alliée à *Germain* Guerin, seigneur de Tornouelle; 5. *Guerine*, mariée à *Guillaume*, vicomte de Narbonne; & 6. *Catherine* de Beaufort, qui épousa *Jean* de Vienne, seigneur de Pymont.

IV. Louis de Beaufort, marquis de Canillac, comte d'Alais, vicomte de la Motte, & de Valerne, fit demande en 1455, du vicomté de Turenne & des autres terres qui avoient appartenu à *Antoinette* de Beaufort, femme du maréchal de Boucicaut. Il épousa 1°. *Jeanne*, fille d'*Etienne*, seigneur de Norri, & de *Jeanne*, dame de Passac: 2°. *Jeanne*, fille de *Jean*, baron de Montboissier, & de *Catherine* de Chalençon, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux de son premier mariage furent, 1. *Marquis*, mort avant son pere, sans enfans de *Jeanne* de Chabannes; 2. *Robert*; 3. *Charles*, mort sans postérité; 4. *Jean*, qui fut d'église; 5. Jacques, qui suit; 6. *Isabeau*, mariée à *Jean*, seigneur de Montboissier; 7. *Anne*, alliée en 1460, à *Godefroi* de la Tour, seigneur de Mongascon; 8. *Marguerite*; 9. *Agnès*, & 10 *Jeanne* de Beaufort, religieuses.

V. Jacques de Beaufort, marquis de Canillac, comte d'Alais, vicomte de Valerne & de la Motte, renouvella le procès pour le vicomté de Turenne & le comté de Beaufort en 1505 & 1509. Il épousa *Jacqueline*, fille de *Jean*, V du nom, sire de Crequi, & de *Louise* de la Tour: de laquelle n'ayant point eu d'enfans, il donna par contrat du dernier avril 1511, à *Jacques* de Montboissier, son filleul, le marquisat de Canillac, & ses autres terres & seigneuries, à condition de porter le nom & les armes de Beaufort, ce qu'il confirma en le mariant le 20 avril 1513. * *Voyez* Baluze, *en son histoire des papes d'Avignon.* Justel, *hist. de Turenne.* Sponde, *A. C.* 1362. Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Ciaconius. Frizon, *Gall. purpur.* Auberi, *hist. des cardinaux.* Le pere Anselme, *hist. des grands officiers, &c.*

ROGER de Saint-Alban, natif du village de ce nom, en Angleterre, étoit religieux de l'ordre des Carmes dans le monastere de Londres. On a de lui un abrégé de l'histoire de la bible; & un autre des rois d'Angleterre, intitulé: *Progenies regum Angliæ.* Il mourut à Londres vers l'an 1450. * Leland. Balæus, & Pitseus, *de illust. script. Angl.* Arnoul Wion, *in ligno vitæ.* Luce, *biblioth. Carmel. &c.*

ROGER DE BRUXELLES, ainsi nommé, parcequ'il étoit de cette ville, s'appelloit Vander Weyde, & fut un des plus habiles peintres Flamans du XVI siécle. Les principales productions que l'on a eues de son pinceau sont quatre tableaux qu'il a faits pour la maison de ville de Bruxelles, dont le premier représente l'empereur Trajan à la tête de son armée, & une femme prosternée à ses pieds, lui demandant justice contre un soldat qui a tué son fils. On voit dans le second le pape S. Grégoire *le Grand* à genoux devant un autel, tenant en ses mains la tête de l'empereur Trajan. Le sujet du troisiéme est Archambaut, prince du Brabant, qui étant sur un lit, tient son neveu aux cheveux, & lui enfonce un couteau dans la gorge, pour le punir d'un crime qu'il avoit commis. Le dernier enfin représente un évêque auprès du lit du même Archambaut, qui semble contester avec ce prince, & lui refuser le viatique, parcequ'il ne veut point se repentir du meurtre commis en la personne de son neveu. On admire encore le tableau dans lequel il a représenté l'histoire de Zeleucus, législateur des Locriens, qui ayant condamné l'adultere à perdre les deux yeux, & voyant que son fils étoit convaincu de ce crime, se fit arracher l'œil droit, & le gauche à ce jeune homme, afin de conserver la qualité de juge sévere, & de pere équitable. Il a peint aussi pour l'église de Notre-Dame de Louvain, une descente de croix, que Philippe II emporta en Espagne, & fit mettre en la chapelle royale de l'Escurial. Ce peintre ayant acquis beaucoup de gloire & de richesses par son pinceau, mourut l'an 1529. * Vasari.

ROGER (Jacques) de Tournai, poëte Latin, vers l'an 1539, a publié des poésies, sous le nom de *Neopægnies*, ou les divertissemens de la jeunesse de ce poëte, qui se trouvent au troisiéme tome des délices des poëtes Latins de France. Il s'est beaucoup distingué, dit Jules Scaliger, de ces poëtes de bale, qui font consister tout leur mérite dans la fluidité du

style ; au lieu que Roger s'est appliqué à rendre ses vers concis & nombreux, sans leur refuser les autres ornemens nécessaires à la belle poésie. Il est agréable & sentencieux, ne dit rien d'inutile, & a toujours une pointe qui réveille. * Jules César Scaliger, *hyper-critic. l. 6, poët. c. 4.* Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes lat. modernes.*

ROGER (Michel) Jésuite Italien, & missionaire dans les Indes vers l'an 1575, étant de retour à Rome, fut envoyé en 1583, avec le P. Matthieu Ricci, pour aller prêcher la foi dans la Chine. Ces deux hommes apostoliques trouverent le moyen d'avoir accès auprès du viceroi de la province de Quantung, à la faveur de l'ambassadeur de Portugal, qui étoit alors à Canton, ville capitale de cette province. Ils lui firent présent de plusieurs curiosités, que ce viceroi admira, entr'autres, d'une horloge qui marquoit tous les jours le cours de la lune & du soleil, & de quelques mappemondes ou cartes géographiques de toute la terre ; ce qui surprit le viceroi, parceque les Chinois croyoient qu'il n'y avoit point d'autre empire que le leur. Ces missionaires s'étant ainsi acquis l'amitié & la protection du viceroi de Quantung, prêcherent l'évangile, & convertirent un grand nombre de Chinois, malgré les persécutions des bonzes. Roger revint de la Chine à Rome en 1588, & mourut en 1607, à Salerne. * Kircher, *de la Chine* Alegambe.

ROGER (Nicolas) né à Fimes en Champagne le 25 décembre 1602, se fit Jésuite le 11 septembre 1619. Il a régenté huit ans les basses classes ; & il professoit la rhétorique à Dijon lorsqu'il prononça ses quatre vœux le 19 octobre 1636. Il exerça deux ans l'emploi de professeur en rhétorique, & deux autres années celui de régent de philosophie. On le chargea depuis d'enseigner la théologie scholastique, ce qu'il fit pendant dix ans. Il a été plusieurs fois recteur du college de Pont-à-Mousson, & deux fois provincial de la province de Champagne. En 1664 il fut recteur du college de Reims. Il est mort le 26 septembre 1679. On a de lui : 1. *Incarnatio mystica sive Christiformitas, opusculum ex variis sanctorum Augustini & Bernardi locis ferè contextum* ; à Pont-à-Mousson, 1649, *in-24.* 2. *Réponse nécessaire aux griefs & plaintes publiques de quelques RR. PP. Bénédictins de la congrégation de S. Vannes, de Verdun & de Lorraine, contre les peres Jésuites, in-4°,* sans date. 3. *Vie du pere Louis Dupont, de la compagnie de Jesus*, traduite de l'espagnol du pere François Cachupin.

☞ ROGER (D. Cosme) entra jeune dans la congrégation des Feuillans. Il devint célébre prédicateur, & parut cinq fois à la cour avec succès, tant en avent qu'en carême. Le roi Louis XIV l'ayant entretenu plusieurs fois, le crut capable de le servir dans des négociations, & lui confia entr'autres celle de la réconciliation de Cosme III, grand-duc de Toscane, avec la duchesse son épouse. En 1671 il fut nommé par le roi à l'évêché de Lombez. Il étoit alors supérieur général de la congrégation depuis cinq ans. Aussitôt qu'il fut sacré, il alla résider en son diocèse, d'où il ne sortit qu'une seule fois dans tout le temps de son épiscopat ; encore fut-ce pour venir à Paris à l'assemblée générale du clergé. Il ne voulut jamais d'autre évêché, quelqu'instance qu'on lui fit pour cela. Il s'appliqua à maintenir son diocèse dans une paix qui ne fut point troublée tant qu'il vécut. Sa conduite étoit égale, réglée & sans faste ; son désintéressement parfait, & sa charité sans bornes : ses revenus ne suffisoient qu'à peine à ses largesses, quoiqu'il n'eut de domestiques que ceux qui lui étoient nécessaires. Dans les derniers temps il quitta même son équipage, pour avoir de quoi fournir plus abondamment aux pauvres. Il savoit merveilleusement assister les pauvres honteux & leur épargner la confusion de lui exposer leurs besoins. Dans une imposition extraordinaire pour des nécessités de l'état, il se taxa lui-même à la moitié des sommes que l'on exigeoit du clergé de Lombez. Il mourut dans sa ville épiscopale le 20 décembre 1710, dans la quatre-vingt-quinziéme année de son âge, qui étoit la quarantiéme de son épiscopat, & la soixante-dix-huitiéme depuis qu'il avoit embrassé la profession religieuse. On a imprimé deux oraisons funébres qu'il prononça en 1653 ; l'une de Henri de Bourbon, premier prince du sang, imprimée alors à Bourges ; l'autre d'Anne de Lorraine, abbesse de Pont-aux-Dames, imprimée aussi en 1653, à Paris.

ROHAN, maison originaire de Bretagne, est une des plus anciennes & des plus illustres du royaume, & s'est toujours maintenue dans un grand éclat, tant par elle-même, que par ses alliances. Ceux de cette maison ont rang de princes en France, parcequ'elle tire son origine des premiers souverains de Bretagne : vérité reconnue par les ducs de Bretagne mêmes dans l'assemblée des états généraux de leur duché, tenue à Nantes en 1088, comme on le justifie par l'acte de cette reconnoissance, qui se trouve encore aujourd'hui dans la chambre des comptes de Bretagne, & qui a été reconnu pour authentique par le roi Louis XIV, séant en son conseil le premier avril 1692. Un autre avantage, qui se rencontre rarement ailleurs que dans cette maison, c'est qu'au lieu que les autres se sont agrandies par les biens que leur ont fait tomber leurs alliances, celle de Rohan au contraire posséde depuis sept siécles les plus grandes terres dont elle jouit encore aujourd'hui : telles que sont le comté de Porrhoët, le duché de Rohan, & la principauté de Guemené. Au reste, les comtes de Porrhoët & vicomtes de Rohan, sortoient des comtes de Vannes, les plus distingués d'entre les anciens souverains de Bretagne. On lit dans Gregoire de *Tours*, & dans d'autres historiens, que les terres possédées par ces princes portoient le nom de royaume ; & c'est suivant cet usage que dans un acte de fondation, le Porrhoët, le Rohan & pays contigus sont qualifiés du même titre. Par un autre acte de 1092, on apprend que les comtes de Porrhoët & de Rohan avoient leurs barons, ainsi que les comtes de Champagne, de Flandre ; & les autres souverains de leur temps ; ce qui doit faire juger quelle étoit dès-lors l'ancienneté & la puissance de ces princes, dont nous ne prendrons néanmoins la filiation, prouvée sans interruption, que depuis Guethenoc, qui suit ; * *Histor. Franc. script. tom. I.* Reginon, *chronic.* Du Chêne, *hist. d'Angl.* Hadrianus Valesius, *rerum Franc. l. 6. Cartulaire de l'abbaye de Rhedon.*

I. Guethenoc, vicomte de Porrhoët, est le premier auteur de la maison de Porrhoët, dont est sortie celle de Rohan. Il est qualifié aussi *vicomte de Rennes* dans des actes de 1008 & 1021. Il faisoit sa résidence ordinaire au château de Tro au diocèse de Saint-Malo. Dégouté de la situation de ce lieu, il fit bâtir le château de Josselin sur les bords de la riviere d'Oulx. Il mourut l'an 1046, selon du Paz, & fut inhumé dans l'abbaye de S. Sauveur de Rhedon. * *Cartul. de l'abbaye de Rhedon.* Il laissa de sa femme *Alarum*, Josselin, qui suit ; 2. *Maingui* ; & *Tudgual*, nommés dans une charte du Mont-Saint-Michel.

II. Josselin, I du nom, vicomte de Porrhoët & de Rennes, est qualifié *vicomte de Bretagne* dans un acte de 1057, par lequel Geoffroi, comte d'Anjou, confirma à Angers, la fondation de l'abbaye de S. Nicolas, faite par Foulques son pere. Josselin qui assista à cet acte de confirmation, avoit fondé en 1046, le prieuré de sainte Croix de Josselin, en faveur de l'abbaye de Rhedon. Il mourut l'an 1074, & fut inhumé auprès de Guethenoc son pere. Il eut pour enfans, 1. Eudon I, qui suit ; 2. *Maingui* de Porrhoët, évêque de Vannes ; 3. *Roger*, nommé dans l'acte de fondation du monastere de sainte Croix ; & 4. une fille religieuse dans l'abbaye de saint George.

III. Eudon I, vicomte de Porrhoët & de Rennes, suivit l'an 1066, Guillaume, duc de Normandie, à la conquête d'Angleterre, & eut part aux libéralités de ce prince. A son retour il épousa 1°. *Emme* de Léon, morte le 21 novembre 1092 : 2°. une dame dont le nom ne nous est pas connu, aussi bien que l'année de la mort d'Eudon, dont les enfans du premier lit furent, 1. *Josselin*, II du nom, qui fonda l'an 1105 le prieuré de saint Martin de Josselin, & mourut en 1116 sans postérité ; 2. Geofroi, qui suit ; 3. Alain, *qui a fait la branche des vicomtes de* Rohan, *rapportée ci-après* ; 4. *Guethenoc*, nommé dans une charte du prieuré de saint Melin ; 5. une fille, mariée à *Simon*, seigneur de la Roche-Bernard ; 6. & 7. *Bernard* & *Robert*, nés du second lit, nommés dans une charte de Marmoutier de l'an 1118.

IV. Geofroi I, succéda l'an 1116 à Josselin II, son frere aîné, & assista l'an 1119 aux obséques du duc Alain-Fergent, & à la réconciliation de l'église de Rhedon, faite par Hildebert, archevêque de Tours, le 23 octobre de l'an 1127. Il décéda l'an 1142, & laissa d'*Havoise* son épouse, 1. Eudon II, qui suit ; 2. *Joscius* ou *Josthon*, présent à la fondation de l'abbaye de Lantenac ; 3. Alain de Porrhoët, *tige de la maison de la* Zouche *en Angleterre, rapportée ci-après* ; 4. *Etienne* de Porrhoët, nommé dans une charte de Marmoutier de l'an 1164 ; 5. *Amicie* de Porrhoët, mariée à *Guillaume* I, seigneur de Montfort.

V. Eudon, II du nom, comte de Porrhoët & vicomte de Rennes, épousa l'an 1147, *Berthe* de Bretagne, veuve d'*Alain*, dit *le Noir*, comte de Penthievre, & fille de *Conan III*, duc de Bretagne, qui mourut l'an 1148, après avoir deshérité Hoël, qui avoit passé jusqu'alors pour son fils, & déclaré Berthe & Eudon ses héritiers. Eudon, en vertu de cette déclaration, prit possession du duché, & reçut les hommages des seigneurs Bretons. Après la mort de la duchesse Berthe, Eudon fut obligé de se retirer de Bretagne, & de céder le duché à Conan, fils de Berthe & de son premier mari : mais par accommodement Eudon obtint la jouissance des comtés de Vannes & de Cornouaille, dont il fut ensuite dépouillé par le roi d'Angleterre, & réduit à son premier patrimoine. Eudon se remaria à *Aliénor*, fille de *Guyomar* V, seigneur de Léon. On ignore l'année de sa mort, dont le jour est marqué au 18 de juin dans le necrologe de S. Jacques de Montfort. Il eut de sa premiere femme, 1. *Geofroi*, mort jeune ; 2. *Adelide*, abbesse de Fontevraut ; 3. *Alix*, femme de *Gui* de Mauvoisin, seigneur de Rosni. Du second lit naquirent, 4. Eudon III, qui suit ; & 5. *Henri* de Porrhoët, dont il est fait mention dans une charte de l'abbaye de Bonrepos.

VI. Eudon, III du nom, comte de Porrhoët & vicomte de Rennes, est compris dans le rolle des chevaliers bannerets qui servirent le roi Philippe-Auguste contre Jean Sans-terre. Il mourut l'an 1231, & laissa de *Marguerite* son épouse trois filles : savoir, 1. *Mahaud*, qui épousa en 1204 *Geofroi*, baron de Fougeres ; 2. *Aliénor*, mariée 1°. à *Alain* V, vicomte de Rohan, 2°. à *Pierre* de Chemillé, seigneur de Brochesac ; & 3. *Jeanne* de Porrhoët, femme d'*Olivier*, seigneur de Montauban.

*Branche des seigneurs de la Zouche.*

V. Alain de Porrhoët, troisiéme fils de Geofroi, vicomte de Porrhoët & de Rennes, reçut en partage une partie des fiefs donnés en Angleterre à ses ancêtres par Guillaume le Conquérant. Il s'établit dans ce royaume, où il épousa *Alix*, fille de *Guillaume*, seigneur de Beumeiz. Il est nommé ordinairement dans les actes des XII & XIII siécles *Alain Evehe*, *Souchés* ou *la Zouche* : c'est sous ce dernier nom qu'il est connu des généalogistes Anglois, qui soutiennent unanimement qu'il étoit issu de la maison de Bretagne. Il eut pour enfans, 1. *Guillaume*, nommé dans une charte de Savigni ; 2. Roger, qui suit. * Guill. Burtone, *hist. du comté de Leicester*, *p.* 19. Guill. Dugdalle, *baronage d'Angleterre. Monasticon Anglic. tom. I*, *pag.* 771, 780, *tom. II*, *pag.* 311.

VI. Roger, dit *de la Zouche*, céda vers l'an 1199 à Alain IV, vicomte de Rohan, la paroisse de Plemieuc & le prieuré de Bodieuc au diocèse de Saint-Brieu, pour les seigneuries de Swavossey & de Folborne, dont la possession lui fut confirmée par le roi Jean. Il obtint de ce prince en 1199, l'investiture des biens de sa maison en Angleterre, & fut établi en 1229 shérif du comté de Devonshire. On ignore le temps de sa mort & le nom de son épouse, dont il eut, 1. Guillaume, qui suit ; & Alain, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frere.*

VII. Guillaume de la Zouche confirma toutes les donations faites au prieuré de Swavossey par Roger son pere & par Alain de la Zouche son aïeul qu'il qualifie comte de Bretagne. Les historiens ne lui donnent qu'une fille nommée *Joïca*, qui épousa *Robert* de Mortemer, seigneur de Richard Castlo, dans le comté de Hérefort, morte en 1287.

VII. Alain II de la Zouche, seigneur d'Ashby, fils puîné de Roger, suivit le roi Henri III en France, l'an 1242, fut fait gouverneur du comté de Chester & du Nord de Galles en 1252, shérif du comté de Northampton l'an 1261, & l'année suivante juge ambulant dans les comtés de Southampton, de Buch & de Northampton. Le roi S. Louis ayant rendu sa sentence arbitrale sur les différends survenus entre le roi Henri III & ses barons, Alain de la Zouche entreprit de la faire exécuter, & il réussit si parfaitement, que le roi, par reconnoissance, le fit connétable de la Tour de Londres & gouverneur du château de Northampton en 1267. Il mourut trois ans après, & laissa de sa femme *Héléne* de Quinci, fille & héritiere de *Roger*, comte de Winchester, 1. Roger, qui suit ; 2. Eudes, *tige des seigneurs de* Haringworth, *rapportés ci-après* ; & 3. *Héléne* de la Zouche.

VIII. Roger de la Zouche, II du nom, épousa *Adelaïde* Longue-épée, fille & héritiere d'*Etienne*, comte d'Ulster en Irlande, & mourut en 1288, laissant pour fils unique

IX. Alain de la Zouche, III du nom, qui servit dans toutes les guerres survenues de son temps. Il assista au couronnement du roi Edouard II, en 1308, & fut pourvu vers le même temps du gouvernement de Rodingham au comté de Northampton. Il mourut en 1314 pere de trois filles : savoir 1. *Héléne*, qui épousa *Nicolas* de Saint-Maur ; 2. *Macide*, femme de *Robert* de Holland ; & 3. *Elizabeth*, religieuse dans le monastere de Brewdec dans le comté de Staffort.

*Branche des seigneurs de Haringworth, issus de la précédente.*

VIII. Eudes de la Zouche, second fils d'Alain, seigneur d'Ashby, & d'*Héléne* de Quinci, fut chargé l'an 1263, de la garde des châteaux de Chester, de Beston & de Solwick. Il servoit encore en 1276, contre Lewelin, prince de Galles. Il avoit épousé *Mellisente* de Canteloup, sœur & héritiere de George, baron d'Alberguveni, dont il eut, 1. Guillaume, qui suit ; 2. *Eudes* ; 3. *Emeri* ; 4. *Amauri* ; 5. *Philippe* ; & 6. *Thomas* de la Zouche.

IX. Guillaume de la Zouche obtint en 1299 l'investiture de tous les fiefs qui lui étoient échus par le décès de sa mere ; fut fait chevalier du Bain en 1306, prit séance au parlement l'an 1309, en qualité de baron du royaume ; & servit avec distinction dans toutes les guerres survenues de son temps en Ecosse. Après la mort tragique du roi Edouard II, Guillaume de la Zouche s'attacha au service d'Edouard III son successeur, qu'il accompagna en Irlande l'an 1332, en

Flandre l'an 1340, & en France l'an 1345. Il mourut le 13 mars 1353; & laissa de *Maude* Louvel son épouse deux enfans: savoir EUDES de la Zouche, qui suit; & *Guillaume* de la Zouche, archevêque d'Yorck, primat d'Angleterre & trésorier du roi Edouard III, en 1338.

X. EUDES de la Zouche, seigneur de Haringworth, souscrivit l'an 1313, aux lettres de grace accordées à Thomas, comte de Lancastre pour le meurtre de Pierre de Gravasson. Il mourut avant son pere, & ne laissa que GUILLAUME, qui suit: son épouse fut *Mellisente*, fille de *Guillaume* de Bruse & d'*Eve* de Canteloup.

XI. GUILLAUME de la Zouche, II du nom, seigneur de Haringworth, obtint en 1353, l'investiture de tous les biens qui lui étoient échus par la mort de son aïeul. Il fit ses premieres armes en Ecosse l'an 1356, obtint en 1361 la permission de faire le voyage de la Terre-sainte; servit dans les guerres de France l'an 1371, avec une nombreuse compagnie, & mourut le 25 avril 1382. Il avoit épousé *Elizabeth*, fille de *Guillaume*, lord Roos de Hamlac, dont il eut GUILLAUME, qui suit; *Thomas; Edmond* & *Hugues* de la Zouche.

XII. GUILLAUME de la Zouche, III du nom, assista au couronnement du roi Richard II, fait à Westminster au mois de juillet 1377, & servit dans les guerres de France & d'Ecosse en 1384 & 1385. Accusé de donner de mauvais conseils au roi, il s'attira l'indignation des grands du royaume, qui le bannirent de la cour dans une assemblée tenue à Harigey-pure en 1389. Il mourut en 1395, & laissa d'*Elizabeth* Crosse son épouse pour fils unique GUILLAUME, IV du nom, qui suit.

XIII. GUILLAUME de la Zouche, IV du nom, seigneur de Haringworth, servit dans les guerres de France en 1396 & 1397, avec tant de distinction & de succès, qu'il fut gratifié en 1399, d'une pension considérable sur l'échiquier. Il assista au parlement général tenu à Westminster le 22 décembre 1406, fut pourvu du gouvernement de Calais en 1407, & mourut le 3 novembre 1416. Son épouse fut *Alix*, fille & héritiere de *Richard* de Saint-Maur, dont il eut quatre enfans: savoir, GUILLAUME, qui suit; JEAN *qui a fait la branche des seigneurs de* CODNOR, *rapportée ci-après; Marguerite*, femme de *Robert*, lord de Willougbi; & *Elizabeth* de la Zouche.

XIV. GUILLAUME de la Zouche, V du nom, seigneur de Haringworth, succéda à son pere, âgé de 13 ans, obtint en 1433 l'investiture des biens de sa maison; servit avec beaucoup de distinction dans toutes les guerres de son temps; fit son testament le 12 janvier 1467, & mourut l'année suivante. Il eut de *Catherine* Lentall son épouse, JEAN, qui suit; *Guillaume*, seigneur de Totenis; *Elizabeth* & *Marguerite* de la Zouche.

XV. JEAN de la Zouche, seigneur de Haringworth, s'attacha au service du roi Richard III, & eut part à la mauvaise fortune de ce prince. Déclaré coupable de haute trahison dans le parlement tenu à Westminster le 7 novembre 1485, il fut proscrit & dépouillé de tous ses biens. Sur la fin de ses jours il recouvra les bonnes graces du roi Henri VII; mais il ne paroît pas qu'il ait été rétabli dans ses biens. Il laissa de *Jeanne*, fille de *Jean*, lord de Dinhan, deux fils: savoir JEAN, qui suit; & *Guillaume* de la Zouche, seigneur de Bulvic.

XVI. JEAN de la Zouche, II du nom, seigneur de Haringworth, suivit le parti des armes, comme ses ancêtres, & servit avec tant de distinction, que le roi Edouard VIII lui donna main-levée de tous les biens qui avoient été confisqués sur son pere: il assista aux parlemens tenus à Londres & à Westminster en 1529, 1536 & 1541. Il mourut le 21 avril 1551, & fut inhumé dans la chapelle du château de Haringworth. Sa premiere épouse fut *Susanne* Velby, fille de *Guillaume*, seigneur de Halsted, dont il eut RICHARD, qui suit; EDOUARD, *qui a fait la branche de* PITTON, *rapportée ci-après*; & *Jean* de la Zouche, qui a été un des plus grands capitaines de son temps. Après la mort de Suzanne Velby, Jean de la Zouche épousa *Dorothée* Capell, dont il n'eut qu'un fils nommé aussi *Jean*, qui de *Catherine* de Saint-Leger son épouse eut *Jean, Daniel, Dudley* & *Marguerite* de la Zouche.

XVII. RICHARD de la Zouche, seigneur de Haringworth, épousa 1°. *Jeanne*, fille de *Jean* Roger, chevalier, grand-maître de la garde-robe de la reine Elizabeth, dont il eut pour fils unique GEORGE, qui suit: 2°. *Marguerite* Cheny. Il mourut en 1552, sans postérité de sa seconde femme.

XVIII. GEORGE, que quelques généalogistes nomment *Roger* de la Zouche, seigneur de Haringworth, épousa *Eléonore* Velby, fille de *Guillaume*, seigneur de Molton, dont il eut pour fils unique EDOUARD, qui suit. Il mourut le 30 juin 1569, & fut enterré à Harinworth avec ses ancêtres.

XIX. EDOUARD de la Zouche, fut du nombre des lords établis commissaires par la reine Elizabeth, pour instruire & faire le procès à Marie Stuart, reine d'Ecosse. Il fut nommé ambassadeur auprès du roi de Danemarck l'an 1598, fait lieutenant-général au Sud & au Nord de Galles en 1602, connétable du château de Douvres, conseiller d'état & garde des Cinq Ports à vie. Son épouse fut *Eléonore* de la Zouche, fille de *Jean*, seigneur de Codnor, dont il ne laissa que deux filles; savoir, *Elizabeth*, femme de *Guillaume* Taté, chevalier du comté de Northampton, & *Marie* de la Zouche, mariée au seigneur de Leighton.

*BRANCHE DE PITTON.*

XVII. EDOUARD de la Zouche, fils puîné de JEAN, II du nom, seigneur de Haringworth, & de *Susanne* Vilby ou Velby, eut pour partage la seigneurie de Pitton, au comté de Miltz, & épousa *Chrestienne* Chetdley, fille de *Guillaume*, seigneur d'Aston, dont il eut pour fils unique RICHARD, qui suit.

XVIII. RICHARD de la Zouche, seigneur de Pitton, épousa *Brigide* Drury, fille de *Robert*, seigneur de Hafteld. De cette alliance sortirent GUILLAUME, qui suit; *Jean* & *Françoise* de la Zouche.

XIX. GUILLAUME de la Zouche épousa *Esther*, fille de *Robert* Bouer de Neuf-Salisburg, dont il eut cinq enfans: savoir, *George; Guillaume; Marie; Anne* & *Chrestienne* de la Zouche, tous vivans en 1623, selon les mémoires qui nous ont été envoyés du collége des armoiries de Londres.

*BRANCHE DE CODNOR.*

XIV. JEAN de la Zouche, fils puîné de GUILLAUME, IV du nom, seigneur de Haringworth, & d'*Alix* de Saint-Maur, épousa *Elizabeth*, fille & héritiere de *Henri*, lord de Grey, dont il eut

XV. JEAN de la Zouche, II du nom, qui épousa *Elizabeth* de Saint-Jean, dont il eut

XVI. JEAN de la Zouche, III du nom, marié à *Marguerite* Villougby. De ce mariage sortit

XVII. GEORGE de la Zouche, qui d'*Amice* Gaitisfort eut

XVIII. JEAN de la Zouche, IV du nom, qui épousa *Elizabeth* Valley, dont il ne laissa que deux enfans: savoir *Jean* de la Zouche, V du nom, mort sans postérité, & *Eléonore* de la Zouche, femme d'*Edouard*, seigneur de Haringworth, *dont on a parlé ci-dessus*.

*BRANCHE DES VICOMTES DE ROHAN.*

IV. ALAIN, I du nom, quatriéme fils d'EUDON I, comte de Porrhoët, & d'*Emme* ou *Anne* de Léon, est qualifié *proconsul de Porrhoët* dans une charte de l'ab-

baye de Rhédon, datée de l'an 1127, & *vicomte de Castelnec* dans l'acte de fondation du prieuré de la Couarde, qu'il fonda au diocèse de Vannes pour l'abbaye de Rhédon. Il reçut en partage la seigneurie de Rohan, dont il prit le nom avec la qualité de vicomte qui lui étoit héréditaire. Ce seigneur accompagna, avec *Geofroi I* son frere, Conan III, duc de Bretagne, à la nouvelle bénédiction de l'église de S. Sauveur de Rhédon, faite le 23 octobre 1127, par Hildebert, archevêque de Tours, Hamelin, Donoval, Balon & Robert, évêques de Rennes, de Saint-Malo, de Léon & de Cornouaille. De son épouse nommée *Villaña*, il eut ALAIN II, qui suit; & *Josselin* ou *Joscius*, qui fit quelques donations au prieuré de S. Martin de Josselin, dont il est parlé dans une charte de l'an 1205. * *Archives de la maison de Rohan*, *aux châteaux de Blein & du Verger*. Argentré, *histoire de Bretagne. Cartulaire de Rhédon.*

V. ALAIN, II du nom, vicomte de Rohan, vivoit en 1168, & fut pere d'ALAIN III, qui suit. * *Archives de la maison de Rohan.* Du Pas, *histoire généalogique de Bretagne.*

VI. ALAIN, III du nom, vicomte de Rohan, épousa *Constance* de Bretagne, fille de *Berthe*, comtesse de Bretagne, & d'*Alain*, comte de Tréguier & de Richemont. Ils fonderent l'abbaye de Bonrepos en 1184, & laisserent ALAIN IV, qui suit. * *Acte de fondation de l'abbaye de Bonrepos.* Du Chêne, *histoire de la maison de Béthune.* Sainte-Marthe, *histoire généalogique de la maison de France.*

VII. ALAIN, IV du nom, vicomte de Rohan, prit alliance avec *Mabile*, fille de *Raoul*, seigneur de Fougeres, & mourut en 1205, laissant, 1. *Geofroi* de Rohan, vicomte de Rohan, vivant en 1222, qui mourut sans enfans de *Gervaise*, dame de Dinan sa femme; 2. *Olivier* de Rohan, I du nom, vicomte de Rohan, mort aussi sans enfans en 1228; 3. ALAIN V, qui suit. * Du Pas, *hist. généal. Archives de la maison de Rohan.*

VIII. ALAIN, V de ce nom, vicomte de Rohan, ayant succédé à ses freres, épousa *Eléonore*, seconde fille d'*Eudes* III, comte de Porrhoët, & en eut ALAIN VI, qui suit. * Du Pas. *Archives de la maison de Rohan.*

IX. ALAIN, VI du nom, vicomte de Rohan, fut marié 1°. à *Isabeau* de Léon: 2°. à *Thomasse* de la Roche-Bernard. Il mourut l'an 1304, âgé de 72 ans, laissant entr'autres enfans, de sa seconde femme, *Josselin*, vicomte de Rohan, mort sans alliance en 1306; OLIVIER, qui suit; & EON, qui a fait *la branche des seigneurs du* GUÉ DE L'ISLE *& du* POULDUC, *rapportée ci-après.* * Du Pas. *Archives de la maison de Rohan.*

X. OLIVIER, II du nom, vicomte de Rohan, épousa 1°. *Aliette*, fille de *Thibaut* de Rochefort, vicomte de Donges: 2°. *Jeanne* de Léon, fille aînée de *Hervé* de Léon, seigneur de Noyon-sur-Andelle. Il mourut en 1326, laissant de sa premiere femme ALAIN VII, qui suit. * Du Pas. *Archives de la maison de Rohan.*

XI. ALAIN, VII du nom, vicomte de Rohan, fut exécuteur du testament de Jean II, duc de Bretagne, qui adjugeoit le duché à Jeanne de Penthiévre, sa niéce, femme de Charles de Blois. Il fut tué au combat de Moron le 14 août 1352, & de son épouse *Jeanne*, fille de *Pierre*, seigneur de Rostrenen, & d'*Anne* du Pont, il laissa 1. JEAN I, qui suit; 2. *Marguerite* de Rohan, mariée 1°. à *Jean*, sire de Beaumanoir: 2°. à *Olivier*, seigneur de Clisson, connétable de France. * Du Pas. *Archives de la maison de Rohan.*

XII. JEAN, I du nom, vicomte de Rohan, mort le 24 février 1395, épousa 1°. *Jeanne*, héritiere de Léon, fille de *Hervé*, seigneur de Léon, & de *Marguerite* d'Avaugour, morte le 19 septembre 1372: 2°. l'an 1377, *Jeanne* de Navarre, fille de *Philippe*, comte d'Evreux, roi de Navarre, dit *le Bon* & *le Sage*, & de *Jeanne* de France, & sœur de *Charles II*, dit *le Mauvais*, roi de Navarre. Cette princesse, à qui son époux donna par contrat dix mille livres en argent, & quatre mille en fonds de terre, dota une messe pour tous les jours, dans l'abbaye de sainte Marie de Lantenac le 23 septembre 1380, & mourut le 20 novembre de l'an 1403. Par cette alliance, *Jean I* fut petit-fils de Louis *Hutin*, roi de France, & beau-frere de Philippe de *Valois*, aussi roi de France, de Pierre, roi d'Aragon, de Gaston, comte de Foix, & de Charles II, roi de Navarre. De son premier mariage vinrent ALAIN VIII, qui suit; & *Jeanne* de Rohan, mariée 1°. à *Robert* d'Alençon, comte du Perche: 2°. à *Pierre*, II du nom, sire d'Amboise, & vicomte de Thouars. Du second lit sortirent CHARLES de Rohan, *tige des branches de* GUÉMENÉ, *de* SOUBISE *& de* GIÉ, *mentionées ci-après.* * Argentré. Du Pas. *Archives de la maison de Rohan.*

XIII. ALAIN, VIII du nom, vicomte de Rohan, prit alliance avec *Béatrix* de Clisson, comtesse de Porrhoët, fille aînée & héritiere d'*Olivier*, seigneur de Clisson, &c. connétable de France, & de *Catherine* de Laval, sa premiere femme. Il mourut l'an 1429, & eut pour fils ALAIN IX, qui suit. * Argentré. Du Pas. *Archives de la maison de Rohan.*

XIV. ALAIN, IX du nom, vicomte de Rohan & de Léon, comte de Porrhoët, fut déclaré lieutenant général de Bretagne, par les états du duché, pendant la prison de Jean, duc de Bretagne, & d'Artus & Richard de Bretagne, ses freres, l'an 1419. Il mourut le 20 mars 1461, après avoir été marié trois fois, 1°. en 1407, à *Marguerite* de Bretagne, quatriéme fille de *Jean*, V du nom, dit *le Vaillant*, duc de Bretagne, & de *Jeanne* de Navarre, sa troisiéme femme, morte le 13 avril 1418: 2°. à *Marie* de Lorraine, qui mourut le 23 avril 1455. Elle étoit fille d'*Antoine* de Lorraine, comte de Vaudemont, & de *Marie* d'Harcourt: 3°. à *Perronelle* de Maillé, fille de *Hardouin*, seigneur de Maillé, & de *Perronelle* d'Amboise. Les enfans du premier lit furent, 1. *Alain* de Rohan, comte de Porrhoët, qui épousa l'an 1443, *Yolande* de Laval, & mourut sans enfans en 1454; 2. *Jeanne* de Rohan, femme de *François*, sire de Rieux & comte d'Harcourt; 3. *Marguerite* de Rohan, mariée l'an 1449, à *Jean* d'Orléans, comte d'Angoulême, aïeul du roi François I; 4. *Catherine* de Rohan, mariée 1°. à *Jacques* de Dinan, seigneur de Beaumanoir & de Châteaubriant, grand bouteillier de France: 2°. à *Jean* d'Albret, vicomte de Tartas, trisaïeul de HENRI IV, roi de France. Du second lit naquit JEAN II, qui suit; & du troisiéme, *Pierre* de Rohan, seigneur de Pont-Château, mort sans enfans de *Jeanne*, dame du Perier, & comtesse de Quintin. * Du Pas. *Archives de la maison de Rohan.*

XV. JEAN, II de ce nom, vicomte de Rohan, épousa le 8 mars de l'an 1461, *Marie* de Bretagne, fille de *François*, I du nom, duc de Bretagne, & d'*Isabeau* d'Ecosse sa seconde femme, suivant l'intention de ce duc, qui avoit ordonné en mourant l'an 1450, que ses deux filles fussent mariées avec deux de leurs plus proches parens. *Marguerite*, sœur aînée de la vicomtesse de Rohan, fut mariée en 1455, à *François*, II du nom, duc de Bretagne, pere d'*Anne*, duchesse de Bretagne, femme des rois CHARLES VIII & LOUIS XII. Le vicomte de Rohan eut cent mille écus d'or neuf à 22 sols 11 deniers la piéce, pour la dot de sa femme, & prétendit au duché de Bretagne; mais on ne lui adjugea que le comté de Montfort, la seigneurie de Neausse, & les baronies de Chantocé, d'Ingrande, de Fougeres, &c. outre la moitié de tous les meubles de la maison du duc, qui lui étoient communs avec *Marguerite*, duchesse de Bretagne. Ce seigneur mourut en 1516, & fut pere, 1. de JACQUES, qui suit; 2. de *Claude* de Rohan, évêque de Cornouaille, vicomte de Rohan après son frere, mort le 8 juillet 1540; 3. d'*Anne* de Rohan, qui épousa en 1517, *Pierre* de Rohan, sei-

gneur de Frontenai, fils puîné du maréchal de Gié ; 4. de *Marie* de Rohan, alliée en 1505, à *Louis* de Rohan, IV du nom, seigneur de Guemené, & morte le 9 juin 1542. * Froissart, *tom. I.* Messieurs de Sainte-Marthe, *histoire généalogique de la maison de France*, *tom. I.* Du Pas. Argentré. Le P. Anselme, &c.

XVI. Jacques, I du nom, vicomte de Rohan, épousa *Françoise* de Daillon, fille de *Jean*, comte du Lude, mourut sans enfans l'an 1527, & fut le dernier de la branche aînée de Rohan. * MM. de Sainte-Marthe, *histoire généalogique de la maison de France*, *tom. I, liv. 2. Histoire de Navarre*, traduite par Cayet, imprimée en 1618. Argentré. Du Pas. *Consultez* les auteurs cités à la fin de l'article précédent.

*Branche des seigneurs du Gué-de-l'Isle et du Poulduc.*

X. Eon de Rohan, sixiéme fils d'Alain VI, vicomte de Rohan ; & de *Thomasse* de la Roche-Bernard, sa seconde femme, épousa *Aliette*, dame du Gué-de-l'Isle, dont il eut 1. Olivier de Rohan, qui suit ; 2. *Jean* de Rohan, chevalier, mort sans alliance ; 3. *Richarde* de Rohan, femme d'*Eon*, seigneur de Treul ; & 4. *Thomasse* de Rohan, qui épousa *Henri* de Saint-Noüan, dont elle étoit veuve en 1388.

XI. Olivier de Rohan, I du nom, seigneur du Gué-de-l'Isle, épousa 1°. *Alain* de Bordevenou, dont il n'eut qu'une fille nommée *Catherine* de Rohan, mariée à *Alain* du Thou : 2°. *Havoise* de la Chasteigneraie, fille de *Raoul*, seigneur de la Chasteigneraie, & de *Margelie* Budes, dame d'Usel : de ce mariage naquirent, 1. *Alain* de Rohan, nommé entre les gendarmes de M. Richard de Bretagne ; & mort sans alliance ; 2. *Silvestre* de Rohan, chanoine de Saint-Brieu en 1435 ; 3. Olivier de Rohan, qui suit ; 4. *Isabeau* de Rohan, femme d'*Alain*, seigneur de Beaumont ; 5. *Jeanne* de Rohan, mariée à *Jean* du Cambout, seigneur de Lauriou.

XII. Olivier de Rohan, II du nom, seigneur du Gué-de-l'Isle, de la Chasteigneraie & du Pornic, premier écuyer du duc Jean VI, épousa *Marie* de Rostrenen, fille de *Pierre*, seigneur de Rostrenen, & de *Marguerite* de Mauni : il mourut au mois de novembre 1463, & laissa six enfans : savoir, 1. Jean de Rohan, qui suit ; 2. *Catherine* de Rohan, femme de *George* Chênel, chevalier, seigneur de la Ballue ; 3. *Marie* de Rohan, mariée en 1450 à *Caro* de Bodegat, seigneur de la Riaïe ; 4. *Yolande* de Rohan, qui épousa en 1463 *Guillaume* le Sénéchal, seigneur de Kercado ; 5. *Jeanne* de Rohan, mariée 1°. à *Jean* de Rames, seigneur de Vigneu : 2°. à *Jean* de la Touche-Limousiniere ; 6. *Isabeau* de Rohan, femme d'*Eonnet* Léet, seigneur de la Daënerie.

XIII. Jean de Rohan, I du nom, seigneur du Gué-de-l'Isle, de la Chasteigneraie & du Pornic, écuyer & chambellan des ducs Pierre II & Artur III, grand fauconier de Bretagne, capitaine de Conearneau, épousa *Gillette* de Rochefort, fille unique de *Guillaume* de Rochefort, seigneur de Henleix, & de *Jeanne* de Béac. Il mourut en 1493, & ne laissa que François, qui suit ; & Jean de Rohan, *qui suit après son frere*.

XIV. François de Rohan, seigneur du Gué-de-l'Isle, de la Chasteigneraie, de la Prevostaie & du Henleix, maître d'hôtel de la reine Anne, épousa *Jaquette* de Peillac, fille de *Jean*, seigneur de Peillac, & de *Jeanne* de Tréal, dont il eut, 1. *Jean* de Rohan, seigneur du Gué-de-l'Isle, échanson de la reine Anne, qui mourut sans enfans d'*Adelice* du Juch, fille de *Jean*, seigneur du Juch, & de *Louise* le Baillif, dame de Kersimond ; 2. *Cyprienne* de Rohan, mariée à *François* de la Feillée, vicomte de Plehedel ; 3. *Vincente* de Rohan, qui épousa *Maurice* de Plusquellec, fils de *Jean*, seigneur de Bruillac, & d'*Aliette* de Penmarch.

XIV. Jean de Rohan, II du nom, seigneur de Tregalet, de Henleix & de Pencher, lieutenant d'une compagnie de 50 hommes d'armes sous le maréchal de Rieux, & capitaine de Dinan, épousa *Guillemette* Malor, fille de *Thibaud*, seigneur de Marsaint, & de *Perrine* de Cleux, dont il eut, 1. *Gillette* de Rohan, mariée en 1511, à *Marc* de Carné, écuyer tranchant de la reine Claude, gouverneur de Guerrande & de Brest, vice-amiral & grand-maître des eaux & forêts de Bretagne. Après la mort de sa premiere femme, Jean de Rohan prit une seconde alliance avec *Françoise* Laurens, veuve de messire *Yves* Loret, seigneur du Poulduc, & fille d'*Olivier* Laurens, seigneur de Launai ; & de *Jeanne* Thomelin ; il mourut en 1517, & laissa de son second mariage, 1. Tristan de Rohan, qui suit ; 2. *Ponceau* de Rohan, allié en 1514, à *Magdeléne* Boissot ; 3. *Jeanne* de Rohan, qui épousa en 1526, *Pierre* Ermat, seigneur de Coetlo ; & 4. *Supplice* de Rohan, morte sans alliance.

XV. Tristan de Rohan, seigneur du Poulduc, de Tregalet & de Henleix, épousa *Adelice* de Brehant, fille de *François*, seigneur de Gleseuver, dont il eut *Jean* & *Yves* de Rohan, morts sans alliance ; Louis de Rohan, qui suit ; *Isabeau* ; *Françoise* ; *Catherine* & *Jeanne* de Rohan, mortes sans alliances : il fut dépouillé par Cyprienne de Rohan, sa cousine germaine, de tous les avantages faits à son pere, & réduit à un simple partage de cadet, perte dont sa postérité n'a pu se relever.

XVI. Louis de Rohan, seigneur du Poulduc & de Henleix, épousa par contrat du 27 décembre 1577, *Michelle* de l'Hopital, dame de Bellair, fille de *Gilles*, seigneur de la Rouardaïe, chevalier de l'ordre du roi, & de *Jeanne* Cadio. Il mourut en 1584, & ne laissa que deux enfans : savoir, Jerôme de Rohan, qui suit ; & *Samsone* de Rohan, mariée à *François-Josset*, seigneur de Kerfredoux.

XVII. Jerome de Rohan, seigneur du Poulduc & de Bellair, épousa par contrat du 9 décembre 1610, *Julienne* le Métaïer, fille de *Grégoire*, seigneur de Kerballot, dont il eut Isaac de Rohan, qui suit ; & *Anne* de Rohan, mariée en 1638, à *Jean* de Coëtlagat, seigneur de Clégrio.

XVIII. Isaac de Rohan, seigneur du Poulduc, épousa par contrat du premier juin 1638, *Aliénor* de Kerpoisson, fille de *Jean*, seigneur de Kerpoisson, & de *Jeanne* de Kercabus, dont il eut Jean-Baptiste de Rohan, qui suit ; *Jean* de Rohan, mort sans enfans de *Marie* de Trelle, veuve de *Pierre* Martin, seigneur de Chateaulon ; & *Anne* de Rohan, femme de *François* de Broel, seigneur de Lanigri.

XIX. Jean-Baptiste de Rohan, seigneur du Poulduc, épousa le 7 août 1690, *Pélagie* Martin, dame de Chateaulon, fille de *Pierre* Martin, & de *Marie* le Trelle, dont il eut trois enfans : savoir, Jean-Baptiste de Rohan, qui suit ; *Jean-Louis* de Rohan, colonel de cavalerie, & exemt des gardes du corps du roi d'Espagne ; & *Pudentiane* de Rohan, morte sans alliance.

XX. Jean-Baptiste de Rohan, seigneur du Poulduc, de Henleix, de Kerballot & autres lieux, exemt des gardes du corps de sa majesté Catholique, & brigadier de ses armées, épousa en 1723, *Marie-Louise* de Veltoven, fille de *Guillaume* de Veltoven, colonel de dragons, tué à la bataille de Villa-Viciosa en 1710, & de *Louise* Caucabane, dont il a eu *Jean-Baptiste* ; *Manuel* ; *Bonaventure-François-Antoine*, & *Ciriaque* de Rohan, né le 7 avril 1725, étudiant en 1748, au college des Jésuites de la Fléche ; *Jean-Léonard-Gabriel-Raymond* de Rohan, né le 6 novembre 1726, aussi étudiant à la Fléche ; & *Marie-Pélagie-Louise-Gabrielle-Rite* de Rohan, née le 24 janvier 1724, & mariée en 1737, au comte du Groesquer, gentilhomme Breton.

*Branche de Rohan-Guemené.*

XIII. Charles de Rohan, I du nom, seigneur de Guemené, fils de Jean, I du nom, vicomte de Rohan, & de *Jeanne* de Navarre sa seconde femme, épousa *Catherine* du Guesclin, dont il eut Louis, qui suit. * Du Pas, *hist. généalogique de Bretagne. Archives de la maison de Rohan.*

XIV. Louis de Rohan, I du nom, seigneur de Guemené, &c. prit alliance en 1443, avec *Marie* de Montauban, fille unique & héritiere de *Jean*, seigneur de Montauban, amiral de France, & de *Jeanne* de Kaërenrais, dont il eut, 1. Louis II, qui suit; 2. Pierre de Rohan, seigneur de Gié, maréchal de France, qui a fait *la branche des seigneurs de* Gié, *rapportée ci-après;* & 3. *Heléne* de Rohan, femme de *Pierre*, baron du Pont & de Rostrenen. * *Archives de la maison de Rohan.* Testamens, contrats.

XV. Louis de Rohan, II du nom, seigneur de Guemené, &c. fut marié à *Louise* de Rieux, fille de *François*, seigneur de Rieux, & comte de Harcourt, & de *Jeanne* de Rohan, dont il eut 1. Louis de Rohan, II du nom, qui suit; 2. *Henri* de Rohan, seigneur de Landal, mort sans enfans de *Marguerite* du Pont; 3. *Jean* de Rohan, seigneur de Landal, après son frere, grand-maître de Bretagne, sous les reines Anne & Claude, qui épousa, 1°. *Guione*, dame de Lorgeril, fille de *Jean*, seigneur de Lorgeril, & de *Françoise* de Parthenai, morte le 22 août 1502: 2°. *Isabeau*, dame de la Chapelle & de Molac, fille d'*Alain*, seigneur de la Chapelle, & de *Louise* de Malestroit, dont il n'eut point d'enfans. Il mourut le 19 janvier 1524, ayant eu trois filles de son premier mariage, qui furent, *Heléne* de Rohan, dame de Landal & de Lorgeril, mariée en 1513, à *François*, I du nom, comte de Maure, morte le 15 mai 1541; *Marguerite*, dame de Tressant, alliée à *François* de Malestroit, seigneur de Poncalec, morte le 12 mars 1550; & *Catherine* de Rohan, mariée 1°. à *Tannegui* de Carman: 2°. à *Gilbert* de Limoges, morte sans postérité en septembre 1556. Les filles de Louis de Rohan, II du nom, furent, 4. *Françoise* de Rohan, mariée à *Louis* de Husson, comte de Tonnerre; 5. *Marguerite* de Rohan, alliée à *François*, seigneur de Maillé en Touraine; 6. *Catherine* de Rohan, femme de *Jean* de Malestroit, seigneur de Kaër; 7. *Jeanne* de Rohan, femme de *François* du Châtellier, vicomte de Pommerit en Bretagne. * Du Pas, *histoire généalogique. Archives de la maison de Rohan.*

XVI. Louis de Rohan, III du nom, seigneur de Guemené, prit alliance avec *Renée* du Fou, dame de Montbazon & de Sainte-Maure, veuve de *Guillaume* de la Marck, seigneur de Lumain, & fille & héritiere de *Jean* du Fou, conseiller & chambellan du roi Louis XI, son premier échanson, & gouverneur de Touraine, & de *Jeanne* de la Rochefoucaud, dame de Montbazon & de Sainte-Maure. De ce mariage naquirent Louis IV, qui suit; & *Françoise*, morte sans alliance. * Du Pas, *histoire généalogique. Archives de la maison de Rohan.*

XVII. Louis de Rohan, IV du nom, seigneur de Guemené, de Montbazon, &c. épousa *Marie* de Rohan, fille puînée de *Jean*, II du nom, vicomte de Rohan, & de *Marie* de Bretagne, dont il eut Louis V, qui suit. * *Archives de la maison de Rohan.* Testamens, contrats.

XVIII. Louis de Rohan, V du nom, seigneur de Guemené, de Montbazon, &c. épousa en 1526, *Marguerite*, dite *Catherine* de Laval, dame du Perrier, fille de *Gui*, XVI du nom, comte de Laval, &c. gouverneur & amiral de Bretagne, & d'*Anne* de Montmorenci, sa seconde femme, de laquelle il eut Louis VI, qui suit; & *Renée* de Rohan, mariée 1°. à *François* de Rohan, seigneur de Gié & du Verger: 2°. à *René* de Laval, seigneur de Loué: 3°. à *Jean* de Laval, marquis de Nesle, comte de Joigni & de Maillé. * *Archives de la maison de Rohan.* Testamens, contrats, &c.

XIX. Louis de Rohan, VI du nom, prince de Guemené, comte de Montbazon, sénéchal d'Anjou, perdit la vue dès l'âge de quatre à cinq ans, ce qui l'obligea de se tenir en sa maison du Verger, sans paroître à la cour. Il épousa 1°. *Eléonore* de Rohan, comtesse de Rochefort, dame du Verger, fille aînée de *François* de Rohan, seigneur de Gié, & de *Catherine* de Silli: 2°. *Françoise* de Laval, sœur du maréchal de Bois-Dauphin, & veuve de *Henri*, seigneur de Lénoncourt, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de son premier mariage, furent, 1. *Louis* de Rohan, mort sans postérité de *Magdeléne* de Lénoncourt, fille de *Henri* de Lénoncourt, & de *Françoise* de Laval-Bois-Dauphin. Ce seigneur qui se distingua dans les guerres de son temps, fut fait duc & pair de France, sous le nom de *Montbazon*, par le roi Henri III, en considération de ses services, l'an 1588. On doit observer que lorsque Henri IV fut reconnu roi de France en 1589, par les princes & seigneurs de son armée, ceux qui signerent les premiers l'acte de reconnoissance, après les princes du sang, furent les ducs de Longueville, de Montbazon, & de Pinei-Luxembourg. Comme ce fut en qualité de parens qu'ils prirent ce rang de signature, il n'y eut point d'opposition de la part du duc d'Epernon, plus ancien pair qu'eux, ni de celle des autres pairs, qui refuserent néanmoins de signer après les maréchaux de Biron & d'Aumont; mais les maréchaux alleguerent que l'acte se passant à l'armée, ils devoient signer immédiatement après les maisons des princes: ce qui leur fut accordé. Du même lit, dont étoit né Louis duc de Montbazon, sortirent, 2. *Pierre* de Guemené, qui épousa 1°. *Magdeléne* de Rieux-Châteauneuf, dont il eut *Anne* de Rohan, princesse de Guemené, &c. mariée à *Louis* de Rohan, VII du nom, son cousin, morte en 1685: 2°. *Antoinette* de Bretagne-Avaugour, fille de *Charles*, comte de Vertus & de Goëllo, vicomte de Saint-Nazaire, &c. & de *Philippe* de Saint-Amadour, dame de Toiré, dont il n'eut point d'enfans; 3. Hercule de Rohan, duc de Montbazon, qui suit; 4. *Alexandre* de Rohan, marquis de Marigni, chevalier des ordres du roi, mort sans postérité de *Lucile* Tarneau, sa femme, fille unique de *Gabriel* Tarneau, président au parlement de Bourdeaux; 4. *Renée* de Rohan, femme de *Jean* Coëtquen, comte de Combour; 6. *Lucrece* de Rohan, alliée à *Jacques* Tournemine, marquis de Coëtmur; 7 *Isabelle* de Rohan, mariée à *Nicolas* de Pellevé, comte de Flers; 8. *Eléonore* de Rohan, morte sans alliance; 9. *Silvie* de Rohan, femme de *François* d'Espinai, baron de Molaibacon, puis d'*Antoine* de Sillans, baron de Creuilli; 10. *Marguerite* de Rohan, mariée 1°. à *Charles*, marquis d'Espinai en Bretagne: 2°. à *Philibert*, vicomte de Pompadour, morte sans enfans. * *Archives de la maison de Rohan.* Testamens, contrats.

XX. Hercule de Rohan, duc de Montbazon, pair & grand véneur de France, comte de Rochefort en Iveline, &c. chevalier des ordres du roi, gouverneur & lieutenant général pour le roi de la ville de Paris & de l'Isle de France, fut constamment attaché à la personne du roi Henri III, qu'il servit avec beaucoup de valeur en 1589, à l'attaque du fauxbourg de Tours, contre ceux de la ligue. Depuis il fut blessé au combat d'Arques, se signala en diverses occasions importantes, comme au siége d'Amiens, & fut honoré par le roi Henri *le Grand*, du collier de ses ordres, le 5 janvier 1597. En 1602, il fut pourvu de la charge de grand véneur de France, & mourut en sa maison de Cauzieres en Touraine le 16 octobre 1654, âgé de 86 ans. Ce seigneur avoit

épousé 1°. l'an 1594, *Magdeléne* de Lénoncourt, dame de Coupevrai, veuve de *Louis* de Rohan, duc de Montbazon, son frere aîné, morte en 1602, & fille de *Henri* de Lénoncourt, chevalier des ordres du roi, & de *Françoise* de Laval-Bois-Dauphin : 2°. en 1628, *Marie* de Bretagne, l'une des plus belles dames de son siécle, morte à 45 ans en 1657, fille de Claude de Bretagne, comte de Vertus, & de *Catherine* Fouquet de la Varenne. Les enfans du premier lit furent, 1. Louis VII, qui suit; 2. *Marie* de Rohan, née au mois de décembre 1600, & morte le 12 août 1679, dame célébre par sa beauté, par son esprit, & par l'extrême part qu'elle eut dans les affaires d'état, sur-tout pendant les troubles de 1649 & 1650. Elle avoit épousé 1°. en septembre 1617, *Charles* d'Albert, duc de Luines, pair & connétable de France : 2°. en 1622, *Claude* de Lorraine, duc de Chevreuse, pair & grand chambellan de France. Du second mariage d'Hercule, duc de Montbazon, sortirent, 1. François de Rohan, qui a fait *la branche des princes de* Soubise, *rapportée ci-après ;* 2. *Marie-Eléonore* de Rohan, abbesse de la Trinité de Caën, puis de Malnoue, *de laquelle nous ferons mention dans un article séparé ;* 3. *Anne* de Rohan, seconde femme de *Louis-Charles* d'Albert, duc de Luines, pair de France, & chevalier des ordres du roi, morte le 29 octobre 1684, âgée de 44 ans. * M. de Thou, *hist. tom.* V, *l.* 97. *Archives de la maison de Rohan.* Testamens, contrats, &c.

XXI. Louis de Rohan, VII du nom, prince de Guemené, duc de Montbazon, pair & grand véneur de France, chevalier des ordres du roi, mourut à Paris le 19 février 1667, âgé de 68 ans, & fut enterré dans l'église des Trinitaires de Coupevrai en Brie, qu'il avoit fondée, & où l'on voit son tombeau. Il avoit épousé en 1617, *Anne* de Rohan, princesse de Guemené, sa cousine germaine, morte le 14 mars 1685, fille unique de *Pierre* de Rohan, prince de Guemené, & de *Magdeléne* de Rieux-Château-neuf, sa premiere femme. De cette alliance étoient issus, 1. Charles de Rohan, qui suit; 2. *Louis*, chevalier de Rohan, qui fut reçu le 9 février 1656, en survivance de la charge de grand véneur de France, dont il se démit en 1670, en faveur d'Antoine-Maximilien de Bellefouriere, marquis de Soyecourt. Ce prince servit à l'attaque des lignes d'Arras en 1654, au siége de Landrecies en 1655, & suivit depuis le roi Louis XIV, à la campagne de Flandre en 1667, & à la guerre de Hollande en 1672. Mais s'étant laissé séduire par les ennemis de l'état, il souffrit la mort avec une constance héroïque & chrétienne le 27 novembre 1674. * *Archives de la maison de Rohan.* Testamens, contrats, &c.

XXII. Charles de Rohan, II du nom, duc de Montbazon, prince de Guemené, comte de Montauban, &c. mourut en 1699. Il avoit épousé *Jeanne-Armande* de Schomberg, fille puînée de *Henri*, comte de Nanteuil-le-Haudouin, maréchal de France, & d'*Anne* de la Guiche, sa seconde femme, morte le 10 juillet 1706, en sa 74 année, dont il a eu, 1. Charles III de Rohan, prince de Guemené, qui suit; 2. *Jean-Baptiste-Armand* de Rohan, prince de Montauban, mort le 6 octobre 1704, âgé de 47 ans, qui avoit été marié le 2 août 1682, à *Charlotte* de Boutru-Nogent, veuve de *Nicolas* d'Argouges, marquis de Rannes, lieutenant général des armées du roi, morte à Paris le 10 décembre 1725, de laquelle il laissa une fille, *Jeanne-Armande* de Rohan, morte sans alliance; 3. *Joseph* de Rohan, mort jeune en 1669; 4. *Charlotte-Armande* de Rohan, mariée 1°. en mai 1688, à *Gui* Chabot, comte de Jarnac, dont il a eu des enfans; 2°. à *Pons* de Pons, comte de Roquefort; 5. *Elizabeth* de Rohan, née en 1663, mariée en 1690, à *Alexandre*, comte de Melun, vicomte de Gand, morte le 21 septembre 1707, & 6. *Jeanne-Thérèse* de Rohan, demoiselle de Montauban, morte au mois de septembre 1728. * *Archives de la maison de Rohan.* Testamens, contrats, &c.

XXIII. Charles de Rohan, III du nom, prince de Guemené, duc de Montbazon, &c. né en octobre 1655, & mort en son château de Rochefort en Beauce le 10 octobre 1727, âgé de 72 ans, avoit épousé 1°. en février 1678, *Marie-Anne* d'Albert-Luines, fille de *Charles-Louis*, duc de Luines, morte le 21 août 1679, âgée de 17 ans : 2°. le 2. décembre suivant *Charlotte-Elizabeth* de Cochefilet, fille unique de *Charles*, comte de Vaucelas, & de *Françoise* Auberi, morte le 24 décembre 1719, âgée de 57 ans, ayant eu pour enfans, 1. *Louis-Henri* de Rohan, né en octobre 1681, mort le 22 janvier 1689; 2. *François-Armand* de Rohan, prince de Montbazon, colonel du régiment de Picardie, & brigadier des armées du roi en 1708, mort le 26 juin 1617, sans enfans de *Louise-Julie* de la Tour, fille de *Godefroi-Maurice*, duc de Bouillon, pair & grand chambellan de France, & de *Marie-Anne* Mancini, qu'il avoit épousée le 22 juin 1698; 3. *Louis-Henri-Casimir*, comte de Rochefort, né le 6 janvier 1686, chanoine régulier de l'ordre de Sainte-Croix-au-Verger en Anjou; 4. Hercules-Meriadec, qui suit; 5. *Charles* de Rohan, prince de Montauban, né le 7 août 1693, colonel du régiment de Picardie, brigadier des armées du roi, & gouverneur de Nismes, qui a épousé le 24 septembre 1722, *Catherine-Eléonore* de Bethisi, fille d'*Eugène-Marie*, marquis de Maisieres, lieutenant général des armées du roi, gouverneur des villes & citadelles d'Amiens & de Corbie, & d'*Eléonore* d'Ogletorp, dont il a, *Eléonore-Louise-Constance*, née le 15 janvier 1728, mariée en Espagne le 3 juillet 1742, à *Jean-Guillaume-Augustin* de Mérode, seigneur marquis de Westerloo en Brabant, comte de l'empire, grand d'Espagne, appellé le comte de Mérode; *Charles-Armand-Jules* de Rohan, appellé prince de Rochefort, colonel d'un régiment de son nom, né le 30 août 1729; *Eugène-Hercule-Camille*, chanoine de Strasbourg, tréfoncier de l'église de Liége, appellé le prince Camille, né le 6 avril 1737; *Louise-Julie-Constance*, née le 8 mars 1734, reçue chanoinesse de Rémiremont le 10 décembre 1742, mariée le 3 octobre 1748, à *Louis-Charles*, comte de Brionne, fils d'*Emanuel-Maurice*, né prince de Lorraine, duc d'Elbeuf; 6. *Armand-Jules* de Rohan, né le 10 février 1695, abbé du Gard & de Gorze, chanoine de Strasbourg, nommé archevêque & duc de Reims, premier pair de France, le 28 mai 1722, & sacré le 23 août suivant, & en cette qualité a fait les fonctions de sacrer le roi Louis XV, en l'église de Reims le 25 octobre de la même année; 7. *Louis-Constantin* de Rohan, chevalier de Malte, né le 24 mars 1697, nommé capitaine de vaisseaux le 24 février 1720, qui ayant embrassé l'état ecclésiastique, fut reçu chanoine de Strasbourg, & nommé à l'abbaye de Lire le 23 mai 1734; 8. *Charlotte* de Rohan, née le 2 septembre 1680, mariée en mars 1717, à *Antoine-François-Gaspard* de Colin, comte de Mortagne, chevalier d'honneur de madame la duchesse d'Orléans, après avoir été lieutenant des gendarmes de Bourgogne, duquel elle est restée veuve le 24 mars 1720, remariée en 1729, avec Hugues de Crequi, & morte le 20 septembre 1733; 9. *Anne-Thérèse* de Rohan, née le 15 octobre 1684, abbesse de Jouarre, au mois de novembre 1729, morte à Rouen le 3 novembre 1738; 10. *N.* de Rohan, née en novembre 1687; 11. *Marie-Anne* de Rohan, née en août 1690, abbesse de Penthemont; 12. *Angélique-Eléonore* de Rohan, née le 14 août 1691, abbesse de la Marquette depuis le mois d'août 1731, morte en 1753; & 13 *Charlotte-Julie* de Rohan, née en 1696, religieuse en l'abbaye de Préaux.

XXIV. Hercule-Meriadec

XXIV. Hercule-Meriadec de Rohan, duc de Montbazon, pair de France, seigneur prince de Guemené & comte de Montauban en Bretagne, baron de Coupevrai en Brie, & du Verger en Anjou, &c. appellé prince de Guemené, aujourd'hui chef du nom & armes de Rohan, est né le 19 novembre 1688. Il a été d'abord nommé comte de Rochefort; puis prince de Montbazon, après la mort sans enfans de *François-Armand* de Rohan, son frere aîné, & est devenu duc de Montbazon & prince de Guemené, par la mort de son pere. Il a épousé le 3 août 1718, *Louise-Gabrielle-Julie* de Rohan, fille d'*Hercule-Mériadec*, prince de Soubise, & d'*Anne-Geneviéve* de Levis Ventadour. Ses enfans sont, 1 Jules-Hercule-Mériadec, qui suit; 2. *Louis-Armand-Constantin* de Rohan-Guemené, chevalier de l'ordre de Malte, appellé le Chevalier de Rohan, né le 19 avril 1730; 3. *Louis-René-Edouard*, né le 25 septembre 1734, reçu chanoine de Strasbourg en 1745; 4. *Ferdinand-Maximilien-Mériadec*, chevalier de Malte, appellé le prince Ferdinand, né le 7 novembre 1738, reçu chevalier de Malte le 2 mai 1742; 5. *Charlotte-Louise* de Rohan, née le 22 mars 1722, mariée en Espagne le 30 octobre 1737, à *Philippe-Victor-Amé* Ferréro, substitué au nom de Fiesco ou Fiesque, seigneur prince de Masseran en Piémont, marquis de Crevecœur & autres lieux, grand podestà de Sandilian, grand d'Espagne, chevalier des ordres de la Toison d'or & de S. Janvier; commandeur dans celui de Calatrava, lieutenant général des armées du roi d'Espagne, gentilhomme de sa chambre avec exercice, & capitaine de la compagnie italienne des gardes du corps du même roi; & 6. *Geneviéve-Armande-Elizabeth*, née le 18 novembre 1724, religieuse à l'abbaye de Panthemont, à Paris, nommée à l'abbaye de la Marquette, diocèse de Tournai, en novembre 1753.

XXV. Jules-Hercule-Meriadec de Rohan-Guemené, né le 25 mars 1726, ci-devant appellé prince de Montbazon, & aujourd'hui prince de Rohan, colonel d'un régiment d'infanterie de son nom. Il a épousé le 19 février 1743, *Marie-Louise-Henriette-Jeanne* de la Tour-Bouillon, fille du duc de Bouillon, &c. née le 15 août 1725, dont il a eu *Henri-Marie-Louis*, né le 31 août 1745.

### *Branche de Rohan-Soubise.*

XXI. François de Rohan, prince de Soubise, capitaine lieutenant de la compagnie des gendarmes de la garde ordinaire du roi, lieutenant général de ses armées, gouverneur & lieutenant général pour sa majesté de la province de Berri, puis de celle de Champagne & Brie, second fils d'Hercule, duc de Montbazon, & de *Marie* de Bretagne, sa dernière femme, fit sa premiere campagne en Hongrie, lorsque le roi y envoya des troupes au secours de l'empereur, sous le commandement du comte de Coligni, en 1663. Depuis ayant suivi le roi en Hollande, en Allemagne, en Flandre & en Franche-Comté, il se signala dans toutes les occasions, entr'autres au passage du Rhin, qu'il traversa à la nâge, à la tête des gendarmes de la garde. Ce prince continua long-temps de servir en qualité de lieutenant général, reçut plusieurs blessures, & mourut le 24 août 1712, âgé de 81 ans, six mois. Il avoit épousé 1°. *Catherine* de Lyonne, veuve de *Pomponne-François* le Comte, marquis de Nonant, morte le 10 août 1660, âgée de 27 ans, sans enfans: 2°. le 17 avril 1663, *Anne* de Rohan-Chabot, dame d'une vertu & d'un mérite très-distingué, morte le 14 février 1709, âgée de 61 ans. Elle étoit fille de *Henri* Chabot, duc de Rohan, dont il eut, 1. *Louis* de Rohan, dit *le prince de Rohan*, colonel d'un régiment de cavalerie, mort le 5 novembre 1689, âgé de 23 ans, d'une blessure qu'il avoit reçue le 5 juillet précédent, près du camp de Lessine en Flandre, par un parti ennemi qu'il poursuivoit trop vivement; 2. Hercule-Meriadec de Rohan, qui suit; 3. *Alexandre-Meriadec* de Rohan, mort âgé de 17 ans, le 9 mars 1687; 4. *Henri-Louis* de Rohan, enseigne des gendarmes du roi, mort à Paris le 30 juillet 1693; d'une veine qu'il s'étoit rompue dans le corps, un jour qu'il faisoit l'arriere-garde de l'armée du roi, à Gemblours en Flandre; 5. *Armand-Gaston*, cardinal de Rohan, né le 14 juin 1674, coadjuteur, puis évêque de Strasbourg, abbé de Monstier, de Foigni, de la Chaise-Dieu & de S. Waast d'Arras, docteur de Sorbonne, l'un des quarante de l'académie françoise, & honoraire de celle des sciences & des inscriptions, nommé cardinal le 8 mai 1712, prêta le serment de la charge de grand aumônier de France le 10 juin 1713, & reçut en même temps la croix de l'ordre du saint Esprit. Il est mort à Paris le samedi 19 juillet 1749. 6. *Maximilien-Gaston-Gui-Benjamin* de Rohan, né en 1680, enseigne des gendarmes du roi, & brigadier dans ses armées, tué à la bataille de Ramillies le 23 mai 1706; 7. *Frédéric-Paul-Malo* de Rohan, mort jeune; 8 *Anne-Marguerite* de Rohan, née en 1664, nommée abbesse de Jouarre le 25 décembre 1691, morte en son abbaye le 21 juin 1721; 9. *Constance-Emilie* de Rohan, née en 1667, mariée le 18 mai 1683, à dom *Joseph-Rodrigo* de Camera, comte de Ribeyra-Grande, l'un des principaux seigneurs de Portugal; 10. *Sophronie-Pélagie* de Rohan, née le 2 juillet 1678, mariée le 22 juillet 1694, à dom *Alfonse-Francisco* de Vasconcellos, comte de Calhéta, fils aîné du comte de Castelmelhors l'un des plus grands seigneurs de Portugal; & 11. *Eléonore-Marie-Anne* de Rohan, née le 15 août 1679, abbesse de l'abbaye d'Origni.

XXII. Hercule-Meriadec de Rohan, duc de Rohan-Rohan, pair de France, prince de Soubise & de Maubuisson: marquis d'Annonay, de Saint-Geran, Lhers, Préaux & Sainte-Marie-du-Mont; comte de la Voulte, Tournon, Albon & Roussillon; baron de Serrieres, Herment, Nonent & Donzenac, de Vigny & de Longuisse, appellé le prince de Rohan, né le 8 mai 1669, étant cadet, fut destiné à l'état ecclésiastique, & l'abbaye de S. Taurin d'Evreux lui fut donnée au mois d'avril 1685; mais après la mort de son frere aîné, arrivée le 5 novembre 1689, il s'en démit, & prit le parti de l'épée. Il fut fait en 1690, mestre de camp d'un régiment de cavalerie; se trouva au combat de Leuze en 1691, à ceux de Steinkerque & de Tongres en 1692, & à la bataille de Nerwinde en 1693, & servit aux siéges de Mons, de Namur, d'Huy, de Charleroy & d'Ath. Il fut fait gouverneur & lieutenant général des provinces de Champagne & de Brie dès 1694, brigadier des armées du roi le 3 janvier 1696, & maréchal de camp le 30 janvier 1702. Il fut nommé au mois de mars suivant pour être employé en cette qualité dans l'armée de Flandre. Le prince de Soubise, son pere, s'étant démis en sa faveur, au mois de novembre 1703, de la charge de capitaine-lieutenant de la compagnie des gendarmes de la garde, le roi le fit recevoir à la tête de la compagnie le 2 janvier 1704. Il eut ensuite la croix de l'ordre de S. Louis, & il fut fait lieutenant général le 26 octobre de la même année 1704. Il reçut une blessure le 23 mai 1706, à la bataille de Ramillies, en combattant à la tête des gendarmes: il se trouva aussi au combat d'Oudenarde en 1708, & à la bataille de Malplaquet le 11 septembre 1709. En 1712 il servit au siége de Douay & du Quesnoy, & il reçut, à ce dernier, une contusion à la cuisse d'un éclat de bombe. L'année suivante il fut encore employé aux siéges de Landau & de Fribourg. Le roi, en considération de sa haute naissance & de ses services, érigea pour lui & ses descendans

mâles, la terre de Frontenay, premiere baronie du pays de Saintonge, en titre de duché & pairie sous la dénomination de Rohan-Rohan, par lettres du mois d'octobre 1714, lesquelles furent registrées le 18 décembre suivant au parlement de Paris, où il prit séance le même jour; après avoir fait le serment accoutumé. Le roi lui accorda au mois de février 1717, un brevet de retenue de quatre cens mille livres sur le gouvernement de Champagne & Brie, avec la survivance de sa charge de capitaine-lieutenant des gendarmes de la garde pour le prince de Soubise, son fils. Il fut chargé de la part du roi au mois de novembre 1721, d'aller recevoir l'infante d'Espagne des mains des Espagnols, & de leur remettre la princesse de Montpensier qui alloit épouser le prince des Asturies. Il eut l'honneur de donner la main à l'infante, lorsqu'elle entra sur les terres de France le 9 janvier 1722, & il l'accompagna jusqu'à Paris. Il fit la fonction de grand maître de France, au sacre du roi Louis XV, le 25 octobre 1722. Il avoit épousé le 15 février 1694, *Anne-Geneviéve* de Levis, veuve de *Louis* de la Tour, prince de Turenne, & fille unique & héritiere de *Louis* de Levis, duc de Ventadour, pair de France, & de *Charlotte-Eléonore-Magdeléne* de la Mothe-Houdancourt. Cette dame mourut à Paris, la nuit du 20 au 21 mars 1727, dans la 55 année de son âge, & fut inhumée le 22 au soir dans l'église de la Merci. Il épousa en secondes nôces le 2 septembre 1732, *Marie-Sophie* de Courcillon, née le 6 août 1713, veuve de *Charles-François* d'Albert d'Ailly, duc de Pequigny, colonel d'un régiment d'infanterie, & capitaine-lieutenant de la compagnie des chevaux légers de la garde du roi, & fille unique de feu *Philippe-Egon* de Courcillon, marquis de Dangeau, mestre de camp de cavalerie, & brigadier des armées du roi, gouverneur & lieutenant général pour sa majesté de la province & duché de Touraine, mort le 20 septembre 1719, & de *Françoise* de Pompadour, dame du duché de la Valette, sa veuve. Les enfans que Hercule-Meriadec a eus de son premier mariage sont, 1. Louis-François-Jules de Rohan, prince de Soubise, qui suit; 2. *Louise-Françoise* de Rohan, née le 4 janvier 1695, mariée le 5 mai 1716, à *Gui-Paul-Jules* de Mazarin, duc de la Meilleraye; 3. *Charlotte-Armande* de Rohan, née le 19 janvier 1696, abbesse de Jouarre en 1721, morte à Paris au mois de mars 1733, dans un couvent où elle s'étoit retirée depuis le mois de novembre 1729; 4. *Marie-Isabelle-Gabrielle* de Rohan, née le 17 janvier 1699, mariée le 16 mars 1713, à *Marie-Joseph* d'Hostun de la Baume-Tallard, duc d'Hostun, pair de France, chevalier des ordres du roi, &c. & 5. *Louise-Gabrielle-Julie* de Rohan, née le 11 août 1704, alliée le 3 août 1718, *à Hercule-Mériadec* de Rohan, prince de Montbazon, &c.

XXIII. Louis-François-Jules de Rohan, prince de Soubise, né le 16 janvier 1697, fut reçu dans la charge de capitaine-lieutenant des gendarmes de la garde du roi, en survivance de son pere, en février 1717, & mourut de la petite vérole le 6 mai 1724, en sa 28 année. Il avoit épousé le 16 septembre 1714, *Anne-Julie-Adélaïde* de Melun, fille de *Louis*, prince d'Epinoi, & d'*Elizabeth* de Lorraine-l'Islebonne, morte aussi de la petite vérole le 18 mai 1724. Elle avoit prêté serment le 12 avril 1722, de la charge de gouvernante des enfans & petits-enfans de France, & de surintendante de leur maison, en survivance & conjointement avec la duchesse de Ventadour, aïeule maternelle de son mari, dont elle laissa Charles, qui suit; *Armand* de Rohan, né le 1 décembre 1717, cardinal, évêque & prince de Strasbourg, abbé de la Chaise-Dieu, grand aumônier de France, commandeur des ordres du roi, & l'un des quarante de l'académie françoise, mort à Saverne le 28 juin 1756; *François-Auguste* de Rohan, né le 7 septembre 1721, destiné à l'église; *René* de Rohan, marquis de Préaux, né le 26 juillet 1723; & *Marie-Louise* de Rohan, née le 5 janvier 1720.

XXIV. Charles de Rohan, duc de Rohan-Rohan, prince de Soubise, né le 16 juillet 1715. Le prince de Rohan, son aïeul, s'étant démis en sa faveur au mois de juillet de l'année 1734, de la charge de capitaine-lieutenant des gendarmes de la garde, il fut reçu par le roi à Fontainebleau à la tête de la compagnie le 11 novembre suivant. Il a été nommé brigadier de cavalerie le 1 janvier 1740; maréchal de camp le 14 mai 1743; lieutenant général des armées du roi le 1 janvier 1748; maréchal de France le 19 octobre 1758. Il a été marié le 30 décembre 1734, avec *Anne-Marie-Louise* de la Tour de Bouillon, née le 1 août 1722, fille unique de feu *Emanuel-Théodose* de la Tour, souverain duc de Bouillon, duc d'Albret & Château-Thierri, pair & grand chambellan de France, comte d'Auvergne, &c. & de feue *Anne-Marie-Christine* de Simiane de Moncha-de-Gordes, sa troisiéme femme. De ce mariage il a eu *Charlotte-Godefride-Elizabeth* de Rohan, née le 7 octobre 1737, mariée le 3 mai 1753, à *Louis-Joseph*, duc de Bourbon, prince de Condé, pair & grand maître de France. Le prince de Soubise a épousé en secondes nôces le 5 novembre 1741, *Thérèse*, née princesse de Savoye, fille du prince de Carignan, morte le 5 avril 1745, dont il a eu aussi une fille unique, nommée *Victoire-Armande-Josephe*, née le 28 décembre 1743. Il a épousé en troisiémes nôces le 20 décembre 1745, *Anne-Victoire-Marie-Christine*, princesse de Hesse-Rheinsfelds, née le 25 février 1728, fille de *Joseph*, prince héréditaire de Hesse-Rheinsfelds, & niéce de la seconde femme du roi de Sardaigne, & de la feue duchesse de Bourbon, mere de M. le prince de Condé.

### *Premiere branche de Rohan-Gié.*

XV. Pierre de Rohan, seigneur de Gié, maréchal de France, &c. dont la postérité a été réunie à la branche de l'aîné, étoit second fils de Louis de Rohan, I du nom, seigneur de Guemené, & de *Marie* de Montauban. *Nous parlerons de lui dans un article séparé.* Il épousa 1°. *Françoise* de Penhoët, fille de *Guillaume*, comte de Penhoët, vicomte de Fronsac, & de *Françoise* de Maillé: 2°. en 1503, *Marguerite* d'Armagnac, duchesse de Nemours, & comtesse de Guise, fille aînée de *Jacques*, duc de Nemours, & de *Louise* d'Anjou. Du premier lit il eut, 1. Charles de Rohan, qui suit; 2. *François* de Rohan, évêque d'Angers, puis archevêque de Lyon, prélat de grand mérite, qui mourut en 1536; 3. Pierre de Rohan, seigneur de Fontenai, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné.* * Du-Pas. *Archives de la maison de Rohan.*

XVI. Charles de Rohan, seigneur de Gié, & vicomte de Fronsac, bailli & gouverneur de Touraine, fut premier échanson du roi en 1498, & exerça cette charge jusqu'en 1516. Il avoit épousé 1°. *Charlotte* d'Armagnac, sœur puînée de *Marguerite*, sa belle mere: 2°. *Jeanne* de Saint-Severin, des princes de Besignano, dont il eut, 1. François de Rohan, qui suit; 2. *Claude* de Rohan, mariée 1°. à *Claude* de Bauvillier, I du nom, comte de Saint-Aignan: 2°. à *Julien* de Clermont, baron de Touri; & 3. *Jacqueline* de Rohan, femme de *François* d'Orléans, marquis de Rothelin. * Du Pas. *Archives de la maison de Rohan.*

XVII. François de Rohan, seigneur de Gié, &c. ambassadeur à Rome en 1548, épousa 1°. *Catherine* de Silli, dame de la Rocheguyon; 2°. *Renee* de Rohan, sa parente, fille de *Louis* de Rohan, V du

nom, seigneur de Guemené & de Montbazon. Il eut de son premier mariage, 1. *Eléonore* de Rohan, dame du Verger, mariée à *Louis* de Rohan, VI du nom, prince de Guemené; 2. *Jacqueline* de Rohan, dame de Gié, alliée à *François* de Balsac, seigneur d'Entragues; 3. *Diane* de Rohan, qui épousa *François* de la Tour-Landri, comte de Châteauroux, morte à Paris le 20 avril 1585, & enterrée dans l'église des Augustins du bout du Pont-Neuf. * *Archives de la maison de Rohan.* Testamens, contrats, &c.

### *Seconde branche de Rohan-Gié ou des ducs.*

XVI. Pierre de Rohan, seigneur de Frontenai, fils puîné de Pierre, seigneur de Gié, maréchal de France, épousa en 1514 *Anne* de Rohan, sœur & héritiere de *Jacques* & *Claude*, vicomtes de Rohan; & par cette alliance il réunit la branche du cadet avec celle de l'aîné. Il fut tué à la bataille de Pavie en février 1524, laissant René, qui suit. * Du Pas. *Archives de la maison de Rohan.*

XVII. René de Rohan, I du nom, vicomte de Rohan, comte de Porrhoët, &c. prit alliance en 1534, avec *Isabelle* d'Albret, fille de *Jean*, roi de Navarre, & de *Catherine* de Foix, & fut tué dans un combat, près de Metz, le 28 octobre 1552. Ses enfans furent, 1. *Henri*, vicomte de Rohan, qui épousa *Françoise* Tournemine, fille de *René*, seigneur de la Hunaudaye, de laquelle il eut, 1. *Judith*, morte à l'âge de 7 ans; 2. *Jean* de Rohan, seigneur de Frontenai, mort sans postérité de *Diane* de Barbançon-Cani; 3. René de Rohan, II du nom, qui suit; 4. *Françoise* de Rohan, dame de la Garnache en Poitou. *Voyez* GARNACHE. * Du Pas. *Archives de la maison de Rohan.*

XVIII. René, II du nom, vicomte de Rohan, &c. embrassa les sentimens des Calvinistes, pour lesquels il combattit en diverses occasions, & mourut à la Rochelle en 1586, âgé de 36 ans. Il avoit épousé *Catherine* de Parthenai, fille unique & héritiere de *Jean* Larchevêque de Parthenai, seigneur de Soubise, de laquelle *nous parlerons plus bas*, dont il eut, 1. Henri II, qui suit; 2. *Benjamin* de Rohan, seigneur de Soubise, mort sans être marié, & célébre pour avoir été long-temps l'un des chefs des Calvinistes en France, général des vaisseaux Rochelois, *& dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*; 3. *Catherine* de Rohan, premiere femme de *Jean* de Baviere, II du nom, duc de Deux Ponts, morte le 10 mai 1607; 4. *Anne* de Rohan, qui fut choisie pour conduire en Lorraine Catherine, duchesse de Bar, sœur du roi Henri IV, qui mourut à Paris sans alliance le 20 septembre 1646, âgée de 62 ans: *voyez son article particulier*; & 5. *Henriette* de Rohan, morte en 1624, sans alliance. * *Archives de la maison de Rohan.* Contrats, testamens, &c.

XIX. Henri, II du nom, duc de Rohan, pair de France, prince de Léon, comte de Porrhoët, &c. dont *nous ferons mention dans un article exprès*, épousa *Marguerite* de Béthune, fille de *Maximilien* de Béthune, I du nom, duc de Sulli, pair, maréchal & grand-maître de l'artillerie de France, morte le 21 octobre 1660, dont il eut quatre fils, morts en bas âge; & Marguerite de Rohan, qui suit. On lui voulut donner, après sa mort, un fils nommé *Tancrede*, que le parlement déclara supposé, par un arrêt de 1646. Ce Tancrede fut tué quelque temps après dans un combat qui se donna aux portes de Paris, entre les troupes de cette ville & celles du roi en 1649. * *Archives de la maison de Rohan. Vie des ducs de Rohan.*

### *Branche de Rohan-Chabot.*

XX. Marguerite, duchesse de Rohan, princesse de Léon, comtesse de Porrhoët, épousa en 1645, Henri Chabot, seigneur de Saint-Aulaye & de Montlieu, & par cette alliance, duc de Rohan, pair de France, gouverneur d'Anjou, mort le 27 février 1655, âgé de 39 ans, & dont les lettres, depuis le 26 mars 1626, jusqu'au 12 juillet 1652, ont été dans la bibliothéque de M. Bouthilier, archevêque de Sens. La duchesse son épouse mourut le 9 avril 1684, & a laissé de ce mariage, 1. Louis, qui suit; & qui a été obligé par la loi apposée au contrat de mariage de ses pere & mere, de porter le nom & les armes de Rohan; 2. *Anne*, dame de Soubise, mariée le 16 octobre 1663, à *François* de Rohan, prince de Soubise, à qui elle en apporta la principauté, morte le 4 février 1709; 3. *Marguerite*, alliée à *Malo*, marquis de Coëtquen, gouverneur de Saint-Malo, morte le 24 avril 1679; 4. *Gillone*, morte en bas âge; 5. *Jeanne-Pélagie*, mariée le 11 avril 1668, à *Alexandre-Guillaume* de Melun, prince d'Epinoi, morte le 18 août 1698. * *Contrats, &c.*

XXI. Louis de Rohan-Chabot, duc de Rohan, prince de Léon, comte de Porrhoët, &c. né en 1652, & mort à Paris la nuit du 17 au 18 août 1727, dans la soixante-quinziéme année de son âge, avoit épousé le 28 juillet 1678, *Marie-Elizabeth* du Bec, morte à Paris le 27 mars 1743, fille unique de *François-René*, marquis de Vardes, comte de Moret, chevalier des ordres du roi, gouverneur d'Aigues-mortes, capitaine des cent Suisses de la garde de sa majesté, & de *Catherine* Nicolaï. De ce mariage il a eu, Louis-Bretagne, qui suit; 2. *Louis-Auguste* de Rohan-Chabot, dit *le chevalier de Rohan*, né le 18 août 1683, maréchal des camps & armées du roi, qui a épousé le 8 février 1729, *Yvonne-Sylvie* du Breil de Raiz, dont il a eu *Louis-Antoine-Auguste*, né le 20 avril 1733; 3. *Charles-Annibal* de Rohan-Chabot, né le 14 juin 1687, colonel réformé d'infanterie, qui a épousé le 19 juin 1715, *Anne-Marie-Louise* Chabot, veuve de *Paul-Auguste-Gaston* de la Rochefoucaud-Montendre, & fille de *Gui* Chabot, comte de Jarnac, & de *Marie-Claire* de Créqui; 4. *Marie-Marguerite-Françoise* de Rohan-Chabot, née le 25 décembre 1680, mariée le 27 mars 1700, à *Louis-Pierre*, comte de la Marck, baron de Lumain, morte le 29 janvier 1706; 5. *Anne-Henriette-Charlotte* de Rohan-Chabot, née le 18 janvier 1682, mariée le 18 juin 1710, à *Alfonse-Dominique-François*, prince de Berghes, chevalier de la toison d'or; 6. *Françoise-Gabrielle* de Rohan-Chabot, née le 5 octobre 1685, religieuse en l'abbaye de Notre-Dame de Soissons; 7. *Julie-Victoire* de Rohan-Chabot, née le 3 décembre 1688, prieure perpétuelle de Notre-Dame de Liesse à Paris, morte le 10 octobre 1730; 8. *Constance-Eléonore* de Rohan-Chabot, née le 14 février 1691; 9. *Marie-Armande* de Rohan-Chabot, née le 4 octobre 1692; & 10. *Marie-Louise* de Rohan-Chabot, née le 24 octobre 1697.

XXII. Louis-Bretagne de Rohan-Chabot, prince de Léon, &c. né le 26 septembre 1679. Ses pere & mere lui firent donation par contrat du 21 juin 1708 du duché-pairie de Rohan, de la principauté de Léon, du comté de Porrhoët, & du marquisat de Blain, à la charge que les substitutions graduelles à l'infini contenues en ce contrat auront lieu; ce qui a été confirmé par lettres patentes du roi, données à Fontainebleau dans les mêmes mois & an, regiſtrées au parlement de Paris, le 13 juillet suivant. Il est mort le 10 août 1738. Il avoit épousé le 29 mars 1708, *Françoise* de Roquelaure, morte le 5 mai 1741, fille de *Gaston-Jean-Baptiste-Antoine*, duc de Roquelaure, pair & maréchal de France, &c. & de *Marie-Louise* de Laval, dont il a eu, 1. Louis-Marie de Rohan Chabot, qui suit; 2. *Louis-François* de Rohan-Chabot; 3. *Louise-Armande-Julie*, née le 30 mars 1712; & 4.

*Marie-Armande* de Rohan-Chabot, née le 5 août 1713, prieure perpétuelle de Notre-Dame de bon secours, à Paris, morte en son monastere le 29 janvier 1742

XXIII. Louis-Marie de Rohan-Chabot, né le 17 janvier 1710, fait brigadier d'infanterie le 20 février 1743, a épousé le 19 décembre 1735, *Charlotte-Rosalie*, fille du premier lit du duc de Châtillon, dont il a *Louis-Bretagne-Charles*, appellé prince de Léon, né le 12 novembre 1747; *Gabrielle-Sophie*, née le 27 février 1743. Il a épousé en secondes noces le 23 mai 1758, *Emilie* de Crussol d'Uzez, fille de *Charles-Emanuel* de Crussol, duc d'Uzez, & de feue *Emilie* de la Rochefoucaud. * Argentré, *hist. de Bretagne.* Sainte-Marthe, *hist. généal. de la maison de France.* Du Pas. Du Chêne. Le P. Anselme. De Thou. La Popeliniere. Dupleix. L'Escornai. *Mémoires manuscrits de la maison de Rohan. Mémoires du duc de Rohan, &c.* D. Lobineau, *histoire de Bretagne.*

Les armes de la maison de Rohan, sont *de gueules à neuf macles d'or*, & quelquefois mi-parties *d'hermines*, qui est *de Bretagne.* Le duc de Rohan, comme issu de la maison de Chabot, *écartele de Chabot.*

ROHAN (Pierre de) chevalier, seigneur de Gié, du Verger & de Ham, comte de Marle, &c. maréchal de France, connu sous le nom de *maréchal de Gié*, fils de Louis de Rohan, I du nom, seigneur de Guemené & de Montauban, fut extrêmement considéré dans les armées & à la cour, sous le regne de Louis XI, qui le fit maréchal de France en 1475. En 1480, il fut l'un des quatre seigneurs qui gouvernerent l'état, pendant la maladie de ce prince à Chinon. Dans la suite il assista au sacre du roi Charles VIII, en 1484. Deux ans après il s'opposa aux entreprises de l'archiduc d'Autriche sur la Picardie; & par sa conduite il mit à couvert cette province des insultes des ennemis. Il remporta encore en 1487, un grand avantage sur le duc de Gueldres & le comte de Nassau; & en 1489, il défendit avec le comte d'Angoulême les frontieres de la Picardie. Lorsque le voyage de Naples eut été résolu, le maréchal de Gié suivit le roi à cette conquête, & commanda l'avant-garde de l'armée à la bataille de Fornoue en 1495. Il conclut depuis une tréve avec les Vénitiens. Le roi Louis XII étant parvenu à la couronne, il l'accompagna au voyage d'Italie, & se trouva à son entrée dans la ville de Gènes en 1502. Louis XII, qui connoissoit le mérite & la fidélité du maréchal, l'honora d'une bienveillance particuliere, & le fit chef de son conseil, lieutenant général en Bretagne, & général de ses armées en Italie. Mais depuis, il eut le malheur de déplaire à la reine Anne de Bretagne, qui lui fit faire son procès au parlement de Toulouse, le fit priver de ses pensions & de son gouvernement, & le fit suspendre de sa charge de maréchal de France, avec défense d'approcher de la cour. Il mourut à Paris le 22 avril de l'an 1513, & fut enterré dans l'église de sainte Croix du Verger en Anjou, qu'il avoit fondée. *Voyez* le nom de son épouse & celui de ses enfans, dans la généalogie de la maison de Rohan. * Argentré, *hist. de Bretagne.* Le Féron, *offic. de la couronne.* Le P. Anselme. Philippe de Commines, *mém.* Brantôme, *mém. Vie du maréchal de Gié. Vie d'Anne de Bretagne.* Du Pas.

ROHAN (Renée de) fille de *Louis* de Rohan, IV du nom, seigneur de Guemené, fut par accident l'occasion d'un meurtre, qui pensa causer beaucoup de désordres à la cour de France, peu après la mort de François II. Elle étoit veuve de *François* de Rohan, seigneur de Gié, & se voyoit recherchée par un seigneur de la maison de Laval. Le bâtard de Bueil, fils du comte de Sancerre, & l'un des plus renommés entre les braves qui servoient d'épée de chevet au duc de Guise, voulant s'opposer à cette recherche, ne s'étoit pas contenté de devenir rival de ce comte, mais avoit, de plus, insolemment publié que cette veuve, ensuite d'une promesse de mariage écrite & signée de sa main, lui avoit accordé les dernieres faveurs. Son dessein n'étoit peut-être que de détourner Laval & ses autres rivaux de la recherche de cette dame; mais Laval, selon les maximes corrompues du siécle, jugea que l'offense étoit de celles qui ne se lavent que dans le sang. Il n'estima pas assez le bâtard, pour lui faire l'honneur de se battre contre lui. Il le prit à son avantage, & le tua dans Orléans. Le connétable de Montmorenci approuva l'action, & sollicita la grace de Laval, qui étoit de sa maison. Celle de Guise au contraire, sollicita la vengeance de ce meurtre, & se trouva si supérieure en crédit dans le conseil, qu'il fallut que le roi de Navarre, dont le palais servoit d'azile à Laval, le fit évader la nuit. On saisit ses biens ensuite. Notre Renée épousa *René* de Laval, seigneur de Loué, & en troisiémes noces, *Jean* de Laval, marquis de Nesle son beau-frere. * Varillas, *hist. de Charles IX.*

ROHAN (Anne de) fille de *René* de Rohan & de *Catherine* de Parthenai, héritiere de Soubise, a été illustre par son esprit & par sa naissance. Elle étoit sœur du duc de Rohan, chef de ceux de la religion prétendue réformée, pendant les guerres civiles sous Louis XIII. Elle soutint avec fermeté les incommodités du siége de la Rochelle, qui furent si dures, que pendant trois mois elle fut réduite à vivre de chair de cheval, & de quatre onces de pain par jour. Elle refusa avec sa mere, comme on l'a dit dans l'article de Catherine de Parthenai, d'être comprise dans la capitulation, & elles demeurerent prisonieres de guerre. L'auteur de l'histoire du duc de Rohan, dit qu'*elle fut célébre par sa piété exemplaire à toutes les personnes de sa religion, & par son savoir au-dessus de son sexe.* Elle faisoit très-bien des vers. L'excellent poëme qu'elle fit sur la mort de Henri IV en est une preuve. Elle lisoit le vieux testament en hébreu, & au lieu de chanter les pseaumes en rimes françoises dans le temple comme les autres, elle les méditoit dans l'original. Elle mourut fille à Paris le 20 septembre 1646, en sa 62e année. La demoiselle de Schurman lui écrivit quelques lettres qui sont dans ses opuscules. * *Histoire du duc de Rohan.* Colomiés, *Gallia oriental.*

ROHAN (Henri, duc de) II du nom, pair de France, prince de Léon, comte de Porrhoët, &c. colonel général des Suisses & Grisons, fut chef des Calvinistes en France, ausquels il rendit de grands services, soit par ses négociations, soit à la tête des armées. Il s'étoit signalé dès l'âge de 16 ans au siége d'Amiens, & s'acquit pendant tout le cours de sa vie, une grande réputation dans les armées, en Hollande, en Allemagne, en Italie & en France. Après la paix de 1629, qui termina les guerres civiles de la religion, il rentra dans les bonnes graces du roi Louis XIII, qui l'envoya ambassadeur en Suisse & chez les Grisons. Il y calma les différends, & eut ordre de retourner à Venise, où il s'étoit déja retiré en sortant de France. Les Vénitiens l'avoient élu général de leurs armées, & lui avoient assigné une pension considérable. Après la bataille de Nortlingue en 1634, le roi ordonna au duc de Rohan de se saisir des passages de la Valteline. Il s'empara de Bormio, de Chiavene, de la Rive, défit les Allemans & les Espagnols, & négocia enfin la paix dans ce pays. Les Grisons s'étant soulevés, il fit un nouveau traité avec eux dont la cour ne fut pas contente, ce qui l'obligea de se retirer à Genève. Peu après il fut blessé le 28 février 1638, à la premiere bataille de Rhinfeld, & mourut le 13 avril, de ses blessures, en l'abbaye de Kunigsfeld en Suisse. Son corps fut enterré le 27 mai suivant, dans l'église de S. Pierre de Genève, où on lui a dressé un magnifique tombeau de marbre, avec une épitaphe qui comprend les plus belles actions de sa vie. C'étoit un homme

ferme, d'un esprit vif, d'un jugement solide, & d'un courage héroïque & inébranlable contre les plus rudes coups de la fortune. Nous avons de lui des *Mémoires*, qui contiennent le détail des guerres & des négociations où il avoit eu part, avec plusieurs piéces dont les éditions les plus amples sont en deux volumes *in*-12, à Paris en 1665, 1693 & 1756. Cette derniere est encore plus exacte & plus complette que les deux autres. *Les intérêts des princes*, ouvrage qui marque avec combien de pénétration il avoit approfondi les secrets politiques de toutes les cours de l'Europe, & qui parut en 1666, à Cologne. La seconde partie de cet ouvrage qui traite des maximes des princes, est d'une main inconnue & moins exacte. *Le parfait capitaine*, ou l'abrégé des guerres des commentaires de César. Un traité *De la corruption de la milice ancienne. Recueil de quelques discours politiques sur les affaires d'état, depuis* 1612, *jusqu'en* 1629, *in*-8°, à Paris, 1644, 1693 & 1756, avec ses mémoires. *Mémoires & lettres de Henri, duc de Rohan, sur la guerre de la Valteline*, 3 vol. *in*-12, à Genève (Paris) 1758, chez Vincent. C'est la premiere édition qu'on ait donnée de ces curieux *mémoires*. On en est redevable aux soins de M. le baron de Zur-Lauben, qui les a tirés de différens manuscrits authentiques, qu'il a comparés ensemble. Il a orné cette édition de notes géographiques, historiques & généalogiques, & d'une préface qui contient une vie abrégée, mais intéressante, du duc de Rohan, auteur des *Mémoires*. Il faut consulter cette vie, où l'on trouve des anecdotes qui ont échapé à ceux qui avant lui ont travaillé sur le même sujet. Fauvelet du Toc a donné en 1666, *in*-12, une *histoire de Henri, duc de Rohan*, qui est estimée pour sa fidélité. Mais on n'a rien de mieux, que la *vie* du même duc, composée par M. l'abbé Pérau, & qui fait les tomes XXI & XXII de l'*histoire des hommes illustres de la France*, qu'il a continuée avec tant de succès, depuis le tome XIII.

ROHAN (Benjamin de) seigneur de Soubise, frere du précédent, seconda vigoureusement ses entreprises pendant les guerres de la religion. Il avoit appris le métier des armes en Hollande sous le prince Maurice de Nassau, & fut un des seigneurs François qui se jetterent dans Bergue, lorsque les Espagnols l'assiégerent l'an 1606. Il soutint le siége de S. Jean d'Angeli en 1621, contre l'armée que Louis XIII commandoit en personne, & il obtint en rendant la place, abolition du passé; mais infidéle au serment de fidélité qu'il fit alors au roi son maître, il reprit les armes sur la fin de la même année, & se rendit maître de Royan. Au mois de février 1622, il s'empara d'Olonne, & se rendit tellement maître de la campagne dans tout le bas Poitou, que ses partis allerent faire des prisoniers jusqu'à cinq lieues de Nantes. Cette supériorité ne lui dura guère; car on l'attaqua si vigoureusement dans l'isle de Rhé, peu après qu'il s'en fut emparé, que l'on y dissipa toutes ses forces. Il se retira à la Rochelle, d'où le peu de cas que l'on y faisoit de lui, l'obligea de passer en Angleterre, pour y demander du secours. Le 15 juillet 1622, il fut déclaré criminel de leze-majesté au premier chef. Malgré le refus que lui fit le roi d'Angleterre de le secourir, il trouva le moyen d'équiper quelques vaisseaux; mais ils périrent à Plimouth par la tempête. Au commencement de l'année 1625, il se saisit de l'isle de Rhé, & fit une entreprise sur Blavet ou Port-Louis en Bretagne : il se saisit d'abord du port & de six navires de guerre qu'il y trouva, dont l'un étoit de 80 piéces de canon; les troupes de débarquement s'emparerent de la ville; mais la résistance du fort obligea ce général à rappeller ses troupes & à se retirer, non sans laisser quelques vaisseaux échoués. Ceux de sa religion désavouerent cette entreprise : il publia un manifeste pour sa justification, que l'on attribua à la Milletiere, qui se qualifioit intendant de l'amirauté des églises. Après cela il désola toute la côte depuis l'embouchure de la Garonne jusqu'à l'embouchure de la Loire, par la prise de plusieurs vaisseaux marchands; puis étant entré dans la Garonne le 11 juin 1625, avec une flotte de 64 voiles, il fit descente dans le Medoc, & s'empara de Castillon. Cette équipée n'eut pas d'autre suite : il fut obligé de retourner dans l'isle de Rhé, d'où s'avançant quelques jours après vers la flotte hollandoise, il brula l'amiral. On l'accuse en cette occasion d'avoir faussé la foi qu'il avoit donnée à ce général, ayant, dit-on, fait un accord ensemble de ne rien entreprendre l'un contre l'autre, & qu'ainsi il le prit au dépourvu. Peu de jours après le duc de Montmorenci, amiral de France, s'étant joint aux vaisseaux hollandois, battit la flotte de Soubise : on le chassa de l'isle de Rhé, puis de celle d'Oleron, & on le contraignit de se retirer en Angleterre. Là il négocia vivement pour faire obtenir aux Rochelois le secours qu'on leur envoya; & lorsque, malgré tous ces secours, cette ville eut été soumise, il ne se soucia point de venir jouir en France du bénéfice de l'amnistie; il aima mieux demeurer en Angleterre, où il mourut sans postérité après l'an 1641. Car cette année-là, le roi donna une déclaration le 8 juin, qui marque les mauvais desseins que le seigneur de Soubise avoit encore contre son royaume : on a reproché à ce seigneur d'avoir manqué de bravoure en quelques occasions. * Bayle, *dict. crit.*

ROHAN (Marie-Eléonore de) si célébre dans le dernier siécle par sa piété & par ses écrits, étoit fille de Hercule de Rohan Guemené, duc de Montbazon, pair & grand-véneur de France, comte de Rochefort en Iveline, &c. & de sa seconde femme, *Marie* de Bretagne, fille de *Claude* de Bretagne, comte de Vertus, & de *Catherine* Fouquet de la Varenne. Dès l'âge de sept ans, son éducation fut confiée dans un monastere à une religieuse habile, pieuse & désintéressée, qui ayant su profiter des belles dispositions qu'elle trouva dans son cœur & dans son esprit, les remplit bientôt de la connoissance & de l'amour du vrai bien. Dans un âge plus avancé où sa raison fut entierement formée, elle fit un choix libre, & se déclara pour la retraite. Le duc de Montbazon son pere, s'y opposa autant qu'il fut en lui; mais à force de prieres, de larmes & de persévérance, elle obtint enfin son consentement. Elle choisit l'ordre de S. Benoît, & fit profession dans le couvent de Montargis, le 12 avril 1646. Elle pratiqua la régle sans se permettre d'adoucissement; & dès son noviciat, elle fut un modéle, même pour les plus ferventes. Elle n'avoit guère encore que vingt-deux ans, lorsqu'elle fut nommée abbesse de la Trinité de Caën après Laurence de Budos; elle refusa d'abord cette dignité, & il fallut lui faire violence pour la porter à l'accepter. Elle en prit possession le 23 décembre 1651. Après avoir gouverné cette abbaye avec une admirable sagesse, & défendu ses droits avec une fermeté inébranlable contre toutes sortes de puissances, comme l'air de la mer lui étoit si contraire, qu'elle avoit été plus d'une fois exposée au danger de mourir, & que d'ailleurs elle étoit lasse des démélés qu'elle se trouvoit obligée d'avoir avec l'évêque de Bayeux pour la jurisdiction de son abbaye, elle écouta les propositions qu'on lui fit d'une permutation de son abbaye pour celle de Malnoue, proche de Paris, quoique fort disproportionée. Elle alla s'y établir le 13 novembre 1664. En changeant de demeure, elle ne changea pas de conduite : toutes ses vertus la suivirent, & elle persévéra dans la justice & dans la sainteté, comme l'église le lui avoit prescrit. On fit une enquête exacte de sa vie & de ses mœurs, & les fidéles attestations de son mérite qui furent envoyées à Rome étoient si avantageuses, que le pape touché & édifié, dit qu'*il y avoit là de quoi canoniser la jeune abbesse*. Egalement éloignée des fausses vues de la présomption & des saillies aveugles de l'imprudence, elle conduisit son

troupeau avec autant d'humilité que de douceur, de prudence & de sagesse. En 1632 les religieuses de la congrégation de Notre-Dame de Laon avoient fondé à Paris, rue du Chassemidi, un monastere de leur ordre, & celles qu'on y mit, y vécurent jusqu'en 1669, sous la régle de S. Augustin, & le titre de religieuses de S. Joseph. En 1669, cette maison qui étoit très-endettée, fut changée en un prieuré perpétuel de l'ordre de S. Benoît, & elle fut vendue pour aquitter les dettes des premieres religieuses. Mais celles-ci, pour prévenir l'extinction de leur monastere, firent un concordat avec l'abbesse de Malnoue, & se mirent sous la dépendance de cette abbaye, & prirent l'office & la régle de S. Benoît. On y mit trois religieuses de l'abbaye de la Trinité de Caën pour commencer cet établissement, qui fut érigé en 1669, sous le nom de *religieuses Benedictines de Notre-Dame de Consolation du Chassemidi.* Madame de Rohan se chargea du gouvernement de cette maison le 11 novembre 1669, sans néanmoins abandonner la conduite de l'abbaye de Malnoue. Elle donna au Chassemidi de très-belles constitutions qu'elle avoit dressées elle-même, & qui ont été imprimées. C'est un excellent commentaire de la régle de S. Benoît. On n'admire pas moins sa piété, ses lumieres & sa connoissance de l'écriture dans sa *Morale du sage*, qui est une paraphrase admirable des livres des proverbes, de l'ecclésiastique & de la Sagesse, & dans sa *paraphrase des pseaumes de la pénitence.* Ces deux ouvrages se trouvent ensemble, & ont été imprimés à Paris en 1667, 1675, 1681 & 1691. On a aussi imprimé plusieurs des exhortations qu'elle avoit faites aux vêtures ou aux professions de ses filles, soit à la Trinité de Caën, soit à Malnoue, & l'on y voit beaucoup d'onction, de solidité & d'éloquence. La mode des portraits qui eut cours en France pendant peu d'années, lui en arracha aussi quelques-uns, pleins de délicatesse & d'agrément. Elle mourut dans le couvent du Chassemidi le 8 avril 1681, en la cinquante-troisiéme année de son âge. M. l'abbé Anselme prononça dans la même maison son oraison funébre, le 11 avril 1682. Elle a été imprimée. M. Pellisson, si connu par ses écrits, est auteur de l'épitaphe qu'on lit sur le tombeau de cette digne abbesse. Cette épitaphe fut imprimée dans le temps *in*-4°. avec une traduction latine d'une autre main, & une traduction italienne par l'auteur de *La congiura di Rafaello della Torre.* L'original françois a été donné de nouveau en 1729 dans le troisiéme volume des lettres de M. Pellisson. * *Mémoires du temps. Son oraison funébre*, par l'abbé Anselme. M. Huet dans ses *Origines de Caën, de la deuxiéme édition, ch.* 24, & dans son *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus, p.* 188, 189, 177, 254.

ROHAULT (Jacques) philosophe Cartésien, fils d'un marchand d'Amiens, se rendit très-habile dans les mathématiques, qu'il vint enseigner à Paris, où il se fit connoître à Claude Clerselier, avocat, qui a rendu son nom célébre par son érudition, & qui a donné au public plusieurs ouvrages de l'illustre René Descartes, dont il en a traduit quelques-uns en latin & en françois. Ce savant homme ayant gouté l'esprit de Rohault, l'engagea à lire tous les ouvrages de Descartes, & à y joindre ses réflexions; ce qui lui donna occasion de travailler à la physique qu'il a composée, & qu'il enseigna dix ou douze ans à Paris, avant que de la donner au public. Il mourut en 1675, âgé de 55 ans, & fut enterré à sainte Geneviéve du Mont. M. Clerselier, qui lui avoit donné sa fille en mariage, prit soin de l'impression de ses œuvres posthumes, & fit son apologie. * *Mém. du temps.*

La physique de M. Rohault a été traduite en latin par Samuel Clarcke, savant Anglois. On a encore de Rohault, *Entretiens sur la philosophie*, à Paris chez Michel le Petit, *in*-12, 1671. Ces entretiens où il parle, dans le premier, de l'euchariste, & dans le second, de l'ame des bêtes, ont été vivement attaqués par un médecin de la Rochelle, nommé Elie Richard. Cette critique est la sixiéme piéce du *recueil de divers traités touchant l'euchariste*, imprimé à Rotterdam en 1713, en deux volumes *in*-12. Voyez aussi ce qui est dit de M. Rohault dans la préface des *Piéces fugitives sur l'euchariste*, à Genève 1730, *in*-8°. Le célébre de Santeul, chanoine régulier de S. Victor, a consacré cette épitaphe à M. Rohault.

*Discordes jam dudum æquis rationibus ambæ*
*Et natura & religio sibi bella movebant :*
*Tum rerum causas, fidei & mysteria pandens,*
*Concilias utrasque, & amico fœdere jungis.*
*Munere pro tanto, decus immortale sophorum,*
*Hoc memores posuere tibi venerabile bustum.*

ROI (Guillaume le) *cherchez* ROY.

ROI DES SACRIFICES, en latin *rex sacrorum*, ou *rex sacrificulus*, magistrat Romain, ordonnoit tout ce qui étoit nécessaire pour les sacrifices & pour la célébration des fêtes. Le peuple Romain créa ce magistrat après avoir chassé les rois, (parcequ'il y avoit certains sacrifices que le roi même avoit coutume de faire) afin qu'il y eût quelqu'un qui représentât la personne royale, ou parceque la ville de Rome ayant été fondée par un roi, ils vouloient retenir ce nom. Mais pour conserver leur liberté, ils ne donnerent à ce roi que le soin des choses de la religion, & voulurent même qu'il n'eût rang qu'après le souverain pontife. Le peuple créoit ce roi dans les assemblées des centuries. Le premier roi des sacrifices fut Manlius Papirius, qui étoit d'une famille patricienne : ce qui s'observa toujours depuis. * Tite-Live, *l.* 2. Aulu-Gelle, *l.* 2, *ch.* 17. Rosin, *antiq. rom. l.* 4, *c.* 25.

ROI DES ROMAINS, voyez l'article ALLEMAGNE.

ROIS : c'est le titre de quatre livres de l'ancien testament, dont le premier contient ce qui s'est passé sous le gouvernement d'Heli & de Samuel, & sous le regne de Saül; le second, ce qui s'est passé sous celui de David; & les deux derniers, l'histoire du regne de Salomon, & des rois d'Israël & de Juda, jusqu'à la destruction d'Israël & la captivité de Juda. Les deux premiers livres des rois sont appellés par les Hébreux, les livres de Samuel : ce qui a fait croire communément qu'ils étoient, au moins en partie, de ce prophéte : c'est-à-dire qu'il avoit composé les 24 premiers chapitres, & que les prophétes Gad & Nathan avoient achevé cet ouvrage. Pour les deux derniers livres, quelques-uns, comme les Talmudistes, les attribuent à Jérémie, d'autres à Isaïe, & la plupart à Esdras. Les quatre livres ne sont, comme plusieurs peres l'ont remarqué, qu'un abrégé historique de plusieurs livres ou mémoires qui y sont cités : le premier livre ne peut être de Samuël, puisqu'il contient des choses postérieures à ce prophéte; & il faut même que les derniers chapitres aient été composés depuis Gad & Nathan, puisqu'il y est fait mention du royaume de Juda. Les deux derniers ne peuvent avoir été composés qu'après la captivité, quoiqu'il y ait des endroits tirés de mémoires originaux qui paroissent plus anciens. * Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiast. & dissert. prélim. sur le nouveau testament, édition de Paris, in*-8°.

ROIA (Gilles de) connu sous le nom d'*Ægidius de Roïa*, François de nation, vivoit dans le XV siécle; & s'étant fait religieux de Cîteaux, fut abbé de Royaumont dans le diocèse de Beauvais. Il fut aussi docteur de Paris, où il enseigna la théologie pendant 19 ans; ensuite de quoi il se retira à Dunes en Flandre, où il mit en abrégé la chronique de Jean Brandon, religieux de Dunes, depuis la création jusqu'en 1431. Il augmenta cet ouvrage, qui fut encore grossi par Adrien de

Budt, aussi religieux de Dunes: de sorte qu'il s'étend jusqu'en l'an 1479. Le pere André Schot la tira d'une bibliothéque des Pays-Bas, & François Swert la fit imprimer en 1610. Roia mourut à Bruges, au monastere de Sparmaillé, après avoir aussi écrit sur le Maître des sentences. * Charles de Visch, *bibl. Cisterc.* Vossius, *de hist. lat.* Valere André, *bibl. Belg. &c.*

ROIAS ou ROXAS (Jean de) Espagnol, frere du marquis de Roias Sarmiento, dans le XVI siécle, savoit les belles-lettres & les mathématiques, & composa un traité intitulé: *Planispherium, seu de astrolabii usu.*

Jean de Roïas ou Roxas, évêque de Girgentin en Sicile, où il mourut en 1577, publia divers traités: *Singularia juris in fidei favorem hæresisque detestationem. De hæret. &c.*

Martin de Roïas, fut orateur de l'ordre de Malte, au concile de Trente, où il harangua. * Andreas Schot, *bibl. Hispan.* Pyrrhus Rochus, *de episc. Sicil.* Le Mire, *de script. sæcul. XVI.* Nicolas Antonio, &c.

La maison de Roïas commença à être illustre sur la fin du XIII siécle, en la personne de Jean Rodriguès de Roïas, qui fut honoré des bonnes graces du roi Sanche IV, & eut pour fils Martinès, qui suit; & *Jean-Rodriguès*, II du nom, seigneur de Mora, dont la petite fille *Thérèse-Gomez* de Roïas porta les biens de cette branche en mariage à *François* Vasquez de Tolède, seigneur de Villa-Mayor, avec le nom de Roias à leurs enfans. Une héritiere de ceux-ci transporta encore ces biens à la famille de Caseres & Escobar, dont les descendans furent comtes de Mora. Martinès de Roias, seigneur de Poza, eut entr'autres enfans, Diegue Martinès de Roïas, dont les enfans firent diverses branches. Le premier fit celle du seigneur de Poza, qui eut pour fille unique *Sanche* de Roïas, qui porta la succession à *Diegue-Fernand* de Cordoue, seigneur de Baëna. *Voyez* CORDOUE. Le second fit la branche des seigneurs de Mozan & de Cubia, qui fondit dans la maison de Sandoval, d'où ceux-ci prirent le nom de Roïas. *Voyez* SANDOVAL. Le troisiéme fit la branche de Santa-Cruz, fondue dans la maison de Guzman par le mariage de *Marie* de Roïas, dame de Santa-Cruz, avec *Alvare* de Mendoza de Guzman, seigneur de Mendibil & d'Orgas. * Speneras, *theatrum nobilitatis, &c.*

ROILLET ou ROUILLET (Claude) poëte Latin & François, étoit de Beaune. Il dit dans ses poësies latines, *folio* 135, qu'il perdit sa mere dès sa plus tendre enfance; qu'étant à peine dans sa onziéme année, on l'envoya à Paris pour y faire ses études, que la mort de son pere interrompit quelque temps après; qu'alors il fut obligé de retourner dans sa patrie, où par le secours de son frere Nicolas Roillet, il continua ses exercices scholastiques, & revint à Paris faire sa philosophie. Il prit à Paris le degré de maître-ès-arts, & dans la suite il fut chargé d'enseigner. Du Boulay dit dans son histoire de l'université de Paris, tome VI, page 927, que Claude Roillet régenta les basses classes durant quatre ans au collége de Bourgogne; qu'il fut fait procureur de la nation françoise en 1546, & qu'ensuite il alla demeurer au collége de Boncour. Il y étoit apparemment en 1555, qui est la date d'une de ses piéces, où il loue les études qu'on y faisoit, (*De scholæ Becodianæ præceptoribus* 1555) & en particulier le célébre Galland. Il avoit été auparavant, & même dès 1536, principal du collége de Bourgogne, comme il paroît par un titre du 13 septembre de ladite année rapporté dans les preuves de l'histoire de Paris par dom Félibien, tome III, pag. 757 & suivantes. Ainsi du Boulai se trompe, lorsque dans l'endroit cité de son histoire de l'université, il fait entendre que Roillet ne fut principal du collége de Bourgogne qu'en 1560. Roillet fut élu cette année 1560, le 15 décembre, recteur de l'université de Paris: il régentoit alors au collége de Boncour. Il mourut dans un âge fort avancé vers l'an 1576. Les ouvrages de Roillet sont: 1. Quatorze vers ïambiques, & dix huit distiques latins à Claude Guilliaud, qui avoit dirigé ses études, *In præceptoris sui commentarium*, &c. Ces petites piéces sont à la tête du livre de Claude Guilliaud, théologal d'Autun, intitulé: *Collationes in omnes B. Pauli epistolas*; à Lyon, 1543, *in-4°.* 2. *Claudii Roilleti Belnensis varia poëmata: Parisiis apud Gulielmum Julianum*; 1556, *in-16*, feuillets 150. Ce recueil contient: 1. Quatre tragédies latines, savoir: *Philanira, Petrus, Aman, Catharina*: 2. *Dialogi*, savoir: *Vinearia: Fortunæ conjugium: Diona, sive Satyri*; 3. *Ecloga in congratulationem cardinalis Lotharingi ab Italiâ reducis*: 4. *Epithalamium Antonii Bartholomæi patricii & civis Lucensis & Ysabellæ Cenami*: 5. *Varia epigrammata.* Le recueil commence par quatre piéces, deux *ad Joannem Ferrandum Senonensem archidiaconum*; & deux *ad lectorem.* La Croix-du-Maine dit dans sa bibliothéque françoise, que Roillet a traduit sa *Philanire* en vers françois, & que cette traduction a été imprimée à Paris, chez Thomas Ricard l'an 1563. Leger du Chesne, au feuillet 351 du second volume de son recueil intitulé, *Farrago poëmatum*, imprimé en 1560, a inséré trois épigrammes de Roillet, tirées de ses poësies. Gruter en rapporte aussi cinq piéces dans les *Deliciæ poëtarum Gallorum*, tome III, page 253. Il qualifie l'auteur *Belunensis*, au lieu de *Belnensis.* 3. Quatre distiques latins, au-devant de la coutume de Sens donnée par Jean Penon, avocat de Sens, en 1556. 4. *Ode ad Guillelmum Gallandium.* 5. *Elegia de obitu Petri Gallandii*; à Paris, 1559, *in-4°.* 6. Cinq distiques latins dans le recueil intitulé: *In Joachimum Bellaïum, Andinum poëtam, clarissim. doctor. viror. carmina & tumuli*; à Paris, 1560, *in-4°.* 7. Quatre autres distiques latins, au-devant du commentaire de Claude Guilliaud sur S. Matthieu, en 1562. 8. *Oratio & ode in obitum ducis Guisanii*; à Paris, 1563, *in-4°.* 9. Six distiques latins, au-devant du *recueil des histoires prodigieuses* de P. Boistuau-Launay; à Paris, 1566, *in-8°.* 10. *Christus patiens: Gregorii Nazianzeni tragedia, seu potius tragicomedia, à Cl. Roilleto Belnensi versibus latinis exposita*: cette version est dans le second volume des œuvres de S. Grégoire de Nazianze. 11. *Acteon Gallicus super apotheosi Caroli IX, auspicato adventu, & inauguratione Henrici III, Franciæ regis*, &c. 1575, *in-4°.* 12. Huit distiques latins à la tête du traité de Pierre Emotte, intitulé: *Catholicæ fidei professio*; à Paris, 1578. 13. Quatorze vers élégiaques à la louange de Guillaume Paradin, dans les *illustres écrivains de Châlons* du pere Jacob. Ces quatorze vers étoient déja dans les poësies de Roillet, au feuillet 137. * Extrait des poësies de Roillet, & des autres écrivains cités dans cet article; auxquels il faut ajouter la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, tome II, *in-fol.* pag. 214 & suiv.

ROISIN, noble & ancienne maison de Hainault, a tiré son nom de la terre de Roisin, l'une des premieres baronies de cette province. Si l'on en croit Molanus & les anciennes chroniques de Hainault, qui font descendre cette famille d'un cadet de la maison d'Avesne, elle florissoit dès le temps du roi Dagobert; mais ceux qui ont quelque connoissance de l'histoire, & qui savent que les surnoms n'ont été en usage que plusieurs siécles après le regne de ce prince, ne feront aucun fonds sur des témoignages si peu surs. Les premiers titres non suspects, où ceux de cette famille se trouvent mentionés, ne sont que de la fin du XI siécle. L'on en va rapporter la généalogie, telle qu'elle a été inférée dans les précédentes éditions, mais sans vouloir en être garant.

I. Alard de Roisin, fils de Baudri, étoit seigneur de Blaregnies, & pair du Cambresis. Ce fut en cette

qualité qu'il renonça solemnellement l'an 1007, en faveur de l'évêque Herluin, au droit qu'il avoit sur le comté de Cambresis. Il mourut en 1049, selon la charte de l'évêque Gerard I, & laissa, 1. BAUDRI, qui suit; 2. *Hugues*; 3. *Baudouin*, lequel en 1085 assista à la fondation de S. Nicolas de Ribemont, avec le comte d'Ostrevant, les évêques du pays, & les comtes de Ponthieu, de Rouci & de Soissons.

II. BAUDRI, I du nom, seigneur de Roisin (que les anciennes chroniques font le VII de ce nom) est nommé dans quatre chartes, comme témoin des donations faites par le comte & la comtesse de Hainault aux abbayes de Honnecourt & S. Hubert. De son épouse *Berthe*, il eut; 1. *Baudri*, nommé dans une charte de Burchard, évêque de Cambrai, mort sans avoir été marié; 2. BAUDOUIN, qui suit; 3. *Alard*, seigneur de Blaregnies, & pair du Cambresis, mort sans enfans; 4. *N.* de Roisin, mariée à *Hugues* de Inci, dit *le Roland*.

III. BAUDOUIN, II du nom, seigneur de Roisin, épousa *Agnès* de Cisoin, & est nommé dans le tournois d'Anchin de l'an 1096. Ses enfans furent, 1. BAUDRI II, qui suit; 2. *Alard*, seigneur de Blaregnies, & pair du Cambresis, mort sans postérité, dont il est fait mention dans une charte du comté de Hainault de l'an 1143.

IV. BAUDRI, II du nom, seigneur de Roisin, accompagna le comte de Hainault au secours du comte de Flandre, contre le roi de France Louis *le Jeune*, en 1144, & défit en 1182, l'arriere-garde de l'armée du duc de Brabant, & de l'archevêque de Cologne, qui avoient mis le siége devant Mons. Il prit alliance avec *Jeanne* d'Antoing, fille de Hugues d'Antoing, & de *Flandrine* de Namur, de laquelle il laissa, 1. BAUDRI III, qui suit; 2. *Alard* de Roisin, seigneur de Blaregnies, & pair du Cambresis, époux de *N.* de Rosel, selon deux chartes de S. Aubert des années 1170 & 1184; 3. *Gui* ou *Gilles*, tige de la branche de REUMONT.

V. BAUDRI, III du nom, baron de Roisin, fut appellé en 1201 par Baudouin, comte de Flandre, avec d'autres chevaliers, pour ratifier des donations faites par ce prince; & pour entrer dans une croisade. Il prit alliance avec *N.* de Barlemont, de laquelle il eut, 1. *Gilles*, chevalier banneret, mort sans enfans, & enterré aux Récollets de Valenciennes; 2. *Marguerite*, alliée à *Eustache* de Boulogne de Saint-Orain; 3. BAUDRI, qui suit; 4. *Jeanne*, épouse de *N.* d'Antoing; 5. *Vallier*, abbé du S. Sepulchre en 1283; 6. *Gilles*, seigneur de Sont, pere d'un fils qui épousa *Alix* de Montchablon, fille de *Barthelemi*, & de l'héritiere de Château-Portien.

VI. BAUDRI, IV du nom, baron de Roisin, épousa *Béatrix* de Mons, fille de *Goswin* de Mons, & de *Béatrix* de Rumignies, petite-fille de *Baudouin I*, comte de Hainault, dont il eut BAUDRI V, qui suit;

VII. BAUDRI, V du nom, baron de Roisin, qui fut enterré l'an 1248 aux Cordeliers de Valenciennes. Il avoit épousé *Agnès* de Jausse de Mastaing, de laquelle il laissa, 1. *Baudri*, mort sans enfans, de *Mahaud* de Vierre; 2. GILLES, qui suit.

VIII. GILLES, I du nom, baron de Roisin, épousa *Jeanne* de Beaussart, fille du connétable de Flandre, dont il eut, entr'autres enfans, 1. *Guillaume*, mort avant son pere; 2. BAUDRI VI, qui suit; 3. *Wallier*, doyen de la cathédrale de Cambrai; 4. *Ide*, épouse de *Matthieu* seigneur de Beauvoir.

IX. BAUDRI, VI du nom, baron de Roisin, prit alliance avec *Perronne* de Saint-Amand, & mourut en 1318, laissant entr'autres enfans, 1. *Baudri*, mort sans postérité de son épouse *Jeanne* de Villiers; 2. BAUDRI, qui suit; 3. *Guillaume*, seigneur de Hames, époux de *Mahaud* d'Austain; 4. *Alard*, seigneur de Blaregnies, marié avec *Alix* Sohier; 5. *Matthieu*, gouverneur d'Oisi; 6. *Jean*, prevôt de Maubeuge, puis chanoine de Condé, & Cordelier en 1317.

X. BAUDRI, VII du nom, baron de Roisin, quatriéme gouverneur général, & grand bailli de Hainault, eut entr'autres enfans de sa femme *Elizabeth* de Resne, fille du vicomte de Montigni, 1. *Baudri*, mort sans postérité de *Marguerite* de la Vigne, fille d'*Amauri*, seigneur d'Escompont; 2. EVRARD, qui suit; 3. *Baudri*, époux de *Mahaud* de Barbanson, fille de *Jean*, & de *Marie* d'Antoing, &c.

XI. EVRARD, baron de Roisin, mourut en 1373, après avoir suivi le comte de Hainault dans l'expédition de Thun-l'Evêque, & eut de son épouse *Marguerite* de Molembaix, 1. BAUDRI VIII qui suit; 2. *Antoine* ou *Anselme*, XVII abbé de Clairmarêts; 3. *Jacqueline*, mariée 1°. à *Jean* Rasoir, seigneur de Reuvage: 2°. à *Hugues* d'Humieres; 4. *Marie*, épouse de *Gui* de Barbanson, dit l'*Ardenois*, seigneur d'Ostienne en 1428; 5. *Marguerite*, chanoinesse de Mons en 1469; 6. *Baudri*, seigneur d'Hatelui; 7. *Antoinette*, épouse de *Warlier* de Chaumont; 8. *Ide*, femme de *Renier* de Rouvroi.

XII. BAUDRI, VIII du nom, baron de Roisin, seigneur de Rongies, fut fait chevalier de S. George en 1390, & commanda en 1396, l'armée qu'Albert, comte de Hainault envoya en Frise pour venger la mort de Guillaume de Baviere son oncle. Il avoit épousé *Jeanne* de Sats, dame d'Angre, & mourut l'an 1440, laissant pour enfans, 1. BAUDRI IX, qui suit; 2. *Alix*, chanoinesse de Mons; 3. *Simonne*, religieuse à Espinlieu; 4. *Jeanne*, femme d'*Antoine*, seigneur de Herin & du Brœucq; 5. *Marie*, épouse de *Jean* de Haynin, seigneur d'Anfroyprez & de Louvignies; 6. *Barbe-Marie*, alliée 1°. à *Thierri* Rabault, seigneur de Bavai: 2°. à *Jean*, seigneur de Brimaussart; 7. *Agnès*, religieuse à Premi: 8. JACQUES de Roisin, seigneur de Rongies, *tige de la branche de* ROISIN DE RONGIES, *dont nous parlerons plus bas*; 9. *Antoine* de Roisin.

XIII. BAUDRI, IX du nom, baron de Roisin, seigneur d'Angre, s'allia avec *Jeanne* de Henin-Lieutard, & fut pere, 1. de BAUDRI X, qui suit; 2. de *Charles*, seigneur d'Angre; 3. de *Hubert*, chevalier de Rhodes.

XIV. BAUDRI, X du nom, baron de Roisin, seigneur de Maurain & de la Flamengerie, gouverneur & châtelain d'Ath, prit alliance le 7 novembre 1514, avec *Magdeléne* de Montmorenci, dame de Roupi & de Nomaing, & laissa, 1. BAUDRI XI, qui suit; 2. *Jacqueline*, femme d'*Antoine* de la Fosse, seigneur de Givenci, laquelle dans la suite devint héritiere de cette branche; 3. *Marie*, épouse de *Ferri* de Wissocq, seigneur de Monchi, &c. 4. & 5. *Marie* & *Louise*, religieuses à Gislenghien.

XV. BAUDRI, XI du nom, seigneur de Maurain & d'Angre, se maria avec *Guillemette* de Revel, fille de *Louis*, seigneur de Saint-Hilaire, & de *Louise* de Lannoi, héritiere de Mingoval du côté de son pere, & de Praëts, Andregnies, &c. du côté de sa mere. Il eut pour fils, 1. *Baudri*, baron de Roisin, &c. époux d'*Eléonore* de Hennin, fille du comte de Bossut, chevalier de la Toison d'or, amiral de Flandre, de laquelle il eut un fils & deux filles, morts avant lui; 2. JEAN, héritier de son frere aîné, qui suit.

XVI. JEAN I, baron de Roisin, seigneur d'Angre, de Maurin, &c. mourut sans enfans de *Jacqueline* de la Riviere, dame de Château-Thierri.

Les biens de cette branche aînée échurent à *Jacqueline* de Roisin, fille de *Baudri X*, & femme d'*Antoine* de la Fosse, laquelle les laissa à sa fille aînée, *Anne* de la Fosse, mariée à *Robert* de la Tramerie, seigneur de Roucou-Forêt, gouverneur d'Aire.

*BRANCHE DE ROISIN DE RONGIES.*

XII. JACQUES de Roisin, I du nom, seigneur de Rongies

Rongies, fils de Baudri VIII, épousa *Isabeau* Malet de Coupignies, dame du Parcq, dont il eut, 1. Jacques II, qui suit; 2. *Catherine*, mariée à *Jean* Lignes, seigneur de Hames; 3. *Jeanne*, épouse de *Jean* de Nouvelles, seigneur de Wargnies, &c. & 4. *Jacqueline*, femme de *Quintin* du Buisson.

XIII. Jacques de Roisin, II du nom, seigneur de Rongies & du Parcq, prit alliance avec *Marie* de Lannoi, dame des Cordes, fille de *Matthieu*, seigneur d'Arondeau, & de *Jeanne* de Lannoi, dont il eut, Jean II, qui suit; 2. *Jeanne*, épouse de *Jean* de Hui, seigneur de Baurieu-Villiers; 3. Antoine, *tige de la branche de* Roisin du Parcq, *rapportée ci-après.*

XIV. Jean de Roisin, II du nom, chevalier, seigneur de Rongies & des Cordes, épousa 1°. *Magdeléne* de Lannoi, fille de *Baudouin*, seigneur de Solre, chevalier de la Toison d'or: 2°. *Isabeau* le Prudhomme, fille de *Jean*, seigneur de Haillies. Entr'autres enfans il laissa, 1. Antoine, qui suit; 2. *Marguerite*, mariée 1°. à *Rasse* de Haudion, seigneur de Gibrechies: 2°. à *Antoine* de Haudion, seigneur de Bourg-en-Brei.

XV. Antoine de Roisin, seigneur de Rongies, de Hornain & des Cordes, épousa *Antoinette* d'Esne, fille d'*Adam*, pair de Cambrai, & de *Bonne* de Lalain, dont il eut, 1. Michel, qui suit; 2. *Bonne*, épouse de *Philippe* de la Porte, dit *de la Pierre*, seigneur de Morselede, &c. 3. *Anne*, femme de *Robert* de Laglifeule, seigneur de Saint-Martin; & 4. *Marguerite*, chanoinesse à Mons.

XVI. Michel de Roisin, baron de Roisin, de Selle, gouverneur & châtelain d'Oudenarde, porta la banniere de Hainault aux funérailles de l'archiduc Albert, &c. & prit pour seconde femme *Louise* de Sainte-Aldegonde, fille & héritiere du baron de Selle, gouverneur de Saint-Omer, dont il eut, 1. Baudri XII, qui suit; 2. *Michel*, seigneur des Cordes, qui épousa *Charlotte* de Rohan, fille du baron de Fontaine; 3. *Bonne*, femme de *Florent* de Varennes, seigneur de Beaumanoir; 4. *Adrien*, seigneur de Bethencourt, mari de *Marie-Anne* de Coudenove, du Quesnoi; 5. *Claire-Eugène*, religieuse de l'Annonciade.

XVII. Baudri, XII du nom, baron de Roisin, de Selle & de Bazinghien, épousa *Maximilienne-Albertine* de Gand-Villain, de la maison des princes d'Isenghien, & en eut, 1. Baudri XIII, qui suit; 2. *Marie-Louise*, morte; 3. *Ferdinand-Florent*, époux d'*Anne-Therèse* de Harchies, de Ville, d'Estrepi, veuve du comte de Roisin; de laquelle il eut une fille unique; 4. *Philippe-Jacques*, capitaine dans le régiment des Vaisseaux, mort au service du roi; 5. *Marie-Adrienne*, religieuse à Marquette; 6. *Michel-François*, chanoine de la métropolitaine de Cambrai; 7. *Baudri*, religieux à Saint-Amand; 8. *Guillaume-Louis*, capitaine dans le régiment de Solre, tué à la bataille de Nerwinde.

XVIII. Baudri, XIII du nom, baron de Roisin, de Selle & de Bazinghien, seigneur de Rongies, commissaire au renouvellement des magistrats de Tournai, & chevalier d'honneur au parlement, a été continué par le roi pendant dix années dans la charge de grand prevôt de cette ville. Il a épousé *Jeanne-Agnès* Delfosse, fille de *Laurent* Delfosse, trésorier général des états, & de *Jeanne* Errembault, de laquelle il a Baudri XIV; & six autres enfans, deux fils, dont l'aîné s'appelle Baudri-François; & quatre filles.

*Branche de Roisin du Parcq.*

XIV. Antoine de Roisin, second fils de Jacques, II du nom, seigneur de Rongies, fut seigneur du Parcq, & épousa 1°. *Jeanne* de Lannoi: 2°. *Jeanne* de Billemont. Son fils unique fut, Pierre, qui suit.

XV. Pierre de Roisin, chevalier, seigneur du Parcq, laissa de son épouse *Françoise* le Turpin, 1. Martin, qui suit; 2. *Jean*, mort jeune; 3. *Marguerite*, religieuse à Gislenghien; 4. *Magdeléne*, femme de *Charles* de Brœucq, seigneur de la Catoire; & 5. *N.* épouse d'*Odile* le Prince.

XVI. Martin de Roisin, chevalier, seigneur du Parcq, épousa *Anne* de la Haye, de laquelle il eut, 1. Charles, qui suit; 2. *Pierre-Lamoral*, chanoine de la métropolitaine de Cambrai; 3. *Michel*, prêtre; 4. *Françoise*, religieuse à Gislenghien.

XVII. Charles de Roisin, chevalier, seigneur du Parcq & de Forêt, avoit épousé 1°. *Jeanne* de Franeau, dame de Framenteau: 2°. *Marie* de Longueval, dame de l'Escaillon. Son fils unique fut Alexandre-François, qui suit.

XVIII. Alexandre-François de Roisin, chevalier, seigneur du Parcq, de Forêt, de Framenteau, &c. épousa *Alix-Isabelle* de Henin-Liétard dont il eut, 1. Jean-François, qui suit; 2. *Maximilien-François*, chanoine de Tournai; & 3. *Agnès*, épouse de *N.* baron de Haudion.

XIX. Jean-François, marquis de Roisin, chevalier d'honneur au conseil souverain de Hainault, député de la noblesse pour la province, & envoyé par le roi d'Espagne Charles II dans les cours des électeurs de Mayence, de Cologne, de Tréves, & Palatin, fut fait par le roi Philippe V intendant du Hainault. Il avoit épousé *Marie-Thérèse-Hyacinthe* le Danois de Cernai, fille de *N.* comte de Cernai, & de *Marie* de Noyelles, fille d'honneur de l'infante Isabelle d'Autriche. Leurs enfans sont, 1. *Marie-Thérèse-Joseph*; 2. *Marie-Françoise-Joseph*; 3. Philippe-François-Joseph de Roisin, capitaine dans le régiment des gardes Wallones de sa majesté Catholique.

La maison de Roisin porte *bandé d'argent & de gueules, de six piéces.*

ROLAND, comte d'Angers, parent de Charlemagne, donna en diverses occasions des marques de sa bravoure, & fut tué à la journée de Roncevaux, au retour d'Espagne, en 778. Les romans & les poëtes lui attribuent des aventures surprenantes. Ces contes sont aussi fabuleux que ceux que font les Espagnols, au sujet de cette déroute des Pyrenées, causée par la trahison des Gascons, & non par la valeur du roi Alfonse *le Chaste*, comme ils le disent. * Eginhart, *in vit. Carol. magn.* Baronius, *A. C.* 778 & 812.

ROLANDIN, historien & grammairien célébre dans le XIII siécle, étoit né à Padoue en 1200. Il étudia à Boulogne avec beaucoup de succès, principalement sous Boncompagno de Florence, dont l'éloquence fit du bruit en son temps. Rolandin, revenu de sa patrie avec la réputation d'être déja grammairien & rhéteur, exerça la charge de notaire, que son pere avoit possédée. Celui-ci ayant recueilli avec exactitude les principaux événemens qui s'étoient passés de son temps, remit ce recueil entre les mains de son fils qui n'avoit encore que 23 ans en 1222, & lui ordonna de le continuer. Rolandin, fidéle à cet ordre de son pere, mit par écrit les faits remarquables dont il fut témoin, & dont il eut des preuves sures; & comme cette chronique pouvoit être d'une grande utilité, pour l'histoire de la marche Trévisane, on l'engagea en 1260, à la revoir, & à y mettre la derniere main. Il employa deux années à cette révision; & quand il l'eut corrigée & augmentée, elle fut lue dans l'académie publique de Padoue, devant plusieurs savans choisis, qui l'examinerent avec soin. Rolandin mourut 14 ans après, c'est-à-dire, en 1276, le 25 février, & fut enterré à Padoue dans l'église de S. Daniel, où on lisoit autrefois cette épitaphe qui mérite d'être conservée.

*Grammaticæ doctor simul artis rhetoricorum*
ROLANDINUS *eram ; nunc rege jubente polorum*
*Vermibus hic esca jaceo : quam tu tibi sortem*
*Qui legis , exspecta : neque fas tibi fallere mortem.*
*Ergo roga tibi , postque roga mihi parcere Christum.*
*Mille ducentenis Christi currentibus annis ,*
*Tunc ego natus eram ; sed ab his post septuaginta*
*Sex , simul alma piæ redeunt dum festa Mariæ*
*In februi mense , cœli peto fercula mensæ.*
*Rex pie , rex cœli , nato miserere fideli.*
*O primum flamen , tuus hic sit spiritus. Amen.*

Rolandin commence sa chronique ou son histoire par une notice des familles souveraines & principales de la marche Trevisane , dont la premiere est celle des marquis d'Est. Il raconte ensuite ce qui s'est passé depuis environ l'an 1188 , & conduit sa narration jusqu'en 1260. Cet ouvrage sert beaucoup pour l'histoire du tyran Ecelin , & Rolandin est celui qui en a écrit le plus exactement. On a une édition de son ouvrage faite à Venise en 1636 , avec d'autres chroniques , par les soins de Félix Osius , professeur d'éloquence à Padoue. Louis-Antoine Muratori l'a donné de nouveau dans le tome VIII de ses historiens d'Italie , *in-fol.* à Milan en 1726. Cette chronique est partagée en douze livres. Faustus de Longiano en a fait un abrégé en italien , qu'il a publié sous le nom de Pierre Gerard , avec quelques changemens & quelques additions , sans en déclarer l'auteur. * Lud. Ant. Muratori , *au lieu cité* , *p.* 155 *&* 156.

ROLDUC , bourg , avec château & abbaye dans le duché de Limbourg sur le Worme , à deux lieues d'Aix-la-Chapelle , vers le nord , est chef d'une grande seigneurie , qui appartenoit ci-devant aux Espagnols. L'abbaye de Rolduc est de l'ordre de S. Augustin , & fort ancienne. Les premiers religieux de cette maison vivoient dans un grand détachement de toutes choses, & leur sainteté éclatoit dans tout le pays. S. Norbert , instituteur des Prémontrés , s'y retiroit quelquefois pour vaquer à l'oraison & à la méditation. On prétend que c'est dans la crypte de cette maison qu'il reçut la régle de S. Augustin. Mais sur quel fondement le prétend-on ? Il s'en faut bien que la vie de ces religieux soit aujourd'hui si austere. Celui qui étoit abbé de Rolduc à la fin du XVII siécle , & au commencement de celui-ci , étoit un très-grand homme de bien. Il réforma sa maison à peu près sur le modéle des chanoines réguliers de sainte Geneviéve. C'est lui qui a composé l'ouvrage intitulé : *Jour évangélique en trois cens soixante-six vérités tirées de la morale du nouveau testament , &c. & pour servir de méditation chaque jour de l'année* ; ouvrage *in-12* , plein de maximes très-solides. Il fut imprimé à Liége en 1699 , & l'a été depuis plusieurs fois à Paris. Cet abbé fit ce recueil pour son édification & l'usage de ses religieux.

ROLFINCK ( Guerner ) l'un des plus célébres professeurs de l'université de Iéne , & l'un des premiers médecins allemans du XVII siécle , étoit né à Hambourg en 1599 , fils d'un professeur de cette ville, qui le laissa en bas âge. Schelammer , son oncle , prit soin de son éducation. A l'âge de 17 ans on l'envoya à Wittemberg où , après deux ans passés dans l'étude de la philosophie , il s'appliqua à celle de la médecine sous le célébre Sennert. Il étoit déja fort instruit dans cette science , lorsqu'il alla à Leyde , où il s'en occupa encore deux ans jusqu'en 1618. Le desir de se perfectioner le porta ensuite à parcourir l'Angleterre , la France & l'Italie. Il s'arrêta du temps à Padoue , où il acquit bientôt la réputation d'un très-habile anatomiste , & il y fut recherché par les grands comme par les savans , & par ceux qui vouloient profiter de ses lumieres. Le 7 avril 1625 , étant encore dans cette ville , il y fut créé , avec de grandes marques de distinction, docteur en philosophie & en médecine. Au bout de cinq ans de séjour en Italie , comme il se préparoit à retourner dans sa patrie en 1628 , on voulut l'engager à accepter à Padoue même une chaire de professeur d'anatomie. Mais pendant qu'il délibéroit sur l'acceptation , la ville de Iéne l'appella pour remplir le même emploi , auquel elle joignoit celui de professer la chirurgie & la botanique , & il accepta cette derniere vocation. Si on le vit partir de Padoue avec regret , il fut reçu à Iéne avec beaucoup de démonstration de joie ; & lorsqu'il commença , on ne put en retenir les marques qui furent les plus sensibles. En 1641 , le 21 février , on le chargea encore d'enseigner la chymie , & il est le premier professeur en ce genre qui ait été dans cette université. On ne sera pas surpris qu'un homme de ce mérite , un savant si desiré , ait été recherché dans la plupart des cours d'Allemagne & du Nord , & qu'il ait souvent été obligé de quitter ses fonctions pour aller donner ses soins aux plus grands princes qui l'appelloient dans leurs maladies. Il eut un si grand nombre de disciples , & une si grande multitude de ceux qui prirent ses leçons , se sont distinguées dans leur profession , que c'est avec raison qu'il étoit appellé communément le pere des médecins. Il mourut à Iéne en 1673. On loue beaucoup la bonté de ses mœurs , sa modestie , sa prudence & sa sagesse. On lui doit aussi les ouvrages suivans , qui font encore mieux son éloge , *Dissertationes anatomicæ* , &c. à Nuremberg , 1656 , *in-4°.* Une édition de la chymie de Zacharie Brendell , avec une préface , &c. à Iéne , en 1641 , *in-4°.* & à Leyde en 1671 , *in-12* ; *Epitome methodi cognoscendi & curandi particulares corporis affectus* , &c. à Iéne , en 1655 , *in-4°*, & 1677, aussi *in-4°. Dissertatio de hepate* , &c. à Iéne en 1653 , *in-4°. Dissertatio de corde* , &c. à Iéne , en 1654 , *in-4°. Methodus cognoscendi & curandi affectus capitis particulares*, &c. à Iéne , en 1653 & 1671 , *in-4°. Ordo & methodus cognoscendi & curandi febres* , &c. à Iéne , en 1658 , *in-4°. Chymia in artis formam redacta* , &c. à Iéne , en 1661 & 1679 , *in-4°* , à Genève , en 1671 , *in-4°. Ordo & methodus generationi dicatarum partium, per anatomen , cognoscendi fabricam* , &c. à Iéne , en 1664 , *in-4°. Ordo & methodus medicinæ specialis commentatoriæ* , &c. à Iéne & à Francfort , en 1665 , *in-4°. Ordo & methodus medicinæ specialis consultatoriæ* , &c. à Iéne en 1669 , *in-4°* , & à Francfort sur le Mein , en 1679 , *in-4°. De vegetabilibus , plantis , suffruticibus , fruticibus in genere* , &c. à Iéne , en 1670 , *in-4°. Ordo & methodus medicinæ specialis commentatoriæ* , &c. different du premier qui est sous le même titre , à Iéne , en 1671 , *in-4°. Nova entia chymica* , &c. à Iéne , en 1670 , *in-4°. Dissertationes chymicæ sex* , &c. en 1679 , *in-4°. De purgantibus* , &c. à Iéne , en 1667 , *in-4°. Syntagma universæ medicinæ practicæ* , &c. à Francfort , en 1688 , *in-4°* , outre un assez grand nombre de dissertations particulieres imprimées séparément ou dans des recueils , sur quoi voyez le *Lindenius renovatus ; Gymnas. Patav. t.* 2, & Manget, *biblioth. scriptorum medicorum* , l. xvij.

ROLIN ( Nicolas ) eut part aux bonnes graces de Philippe *le Bon* , duc de Bourgogne , dont il fut chancelier. Il acquit de grands biens , & fit bâtir en 1443 l'hôpital de Beaune , qui est un des plus beaux édifices du royaume. Il y fut enterré en 1461.

ROLIN ( Jean ) fils du précédent , fut archidiacre, puis évêque d'Autun , après l'avoir été de Châlons sur-Saône. Il fut fait cardinal par le pape Nicolas V le 13 janvier 1449 , fit de grands biens à son église & à l'hôpital de Beaune , que son pere avoit fait bâtir ; & mourut fort âgé le 22 juin 1483. * Frizon , *Gall. purp.* Robert & Sainte-Marthe , *Gall. christ.* Auberi , *hist. des card.* Munier , *mém. d'Autun.*

ROLIN ( Jean ) neveu du cardinal , fut président

en la chambre des enquêtes du parlement de Paris, conseiller d'état de Louis XII, puis évêque d'Autun en 1501. Il mourut l'année suivante. * *Historia universitatis Parisiensis. tom. V.* Ascensius, *in comment. l. 15 Noct. Att.* Aulu-Gell. *cap.* 17.

ROLIN, *cherchez* RAULIN.

☞ ROLLAND, famille d'ancienne noblesse, originaire de Normandie, connue depuis très-long-temps dans les histoires, les échiquiers & dans différens actes juridiques de la même province. ETIENNE de Rolland se transporta dans la province de Guyenne, pour y remplir un office de conseiller au parlement de cette province, dont il avoit été pourvu par le roi Louis XI en 1462. Après son décès, FLORY, son fils, lui succéda dans sa charge, & en obtint des lettres de confirmation du roi Louis XII, le 19 juillet 1498. De ce dernier descendoient en ligne directe, & par une filiation constante, *Charles* de Rolland, seigneur de Lastous, capitaine au régiment d'infanterie d'Harcourt, qui servit sous les régnes de Louis XIII & de Louis XIV, en Flandre, en Catalogne, &c. & qui fut dangereusement blessé à la défense des lignes de Leyde, comme l'atteste le certificat de ses services : & JACQUES de Rolland, écuyer, seigneur du Pont, chevalier de l'ordre du roi sous Louis XIII, & gentilhomme ordinaire de la chambre de sa majesté sous Louis XIV (les provisions qu'il obtint pour cette charge sont datées du 7 juin 1645;) capitaine dans le régiment de cavalerie de M. le duc de Guise, & ensuite vice sénéchal de Guyenne. JACQUES servit très-long-temps avec distinction, & rendit des services importans, sur-tout pendant les troubles qui agiterent la province de Guyenne sous la minorité de Louis XIV. Il se trouva au siége de Fontarabie en 1638, & à ceux de Salces en 1639 & 1642. Les certificats de ses services font connoître qu'il étoit alors lieutenant de la compagnie du sieur de Lurbe, capitaine dans le régiment de Muns. L'attachement qu'il conserva toujours pour les intérêts du roi, lui attira beaucoup de vexations de la part des rebelles de la province de Guyenne, sous la minorité de Louis XIV. Sa terre & son château du Pont furent pillés & ravagés à trois différentes reprises en 1652, parcequ'il y avoit donné retraite aux troupes du roi. Louis XIV, pour lui en témoigner sa satisfaction, & le mettre à l'abri de pareilles vexations, lui accorda deux sauves gardes, l'une datée de Saint-Denys le 13 juillet 1652, & l'autre de Paris le 27 juin 1653, par lesquelles, en considération de ses services, sa majesté le prend, lui & toute sa famille, sous sa protection & sauve garde spéciale, ensemble ses terres, châteaux, maisons & seigneuries situés aux lieux de Barsac & de Budos. L'année suivante 1653, les troubles ayant recommencé plus vivement que jamais dans la province de Guyenne, Louis XIV écrivit au sieur de Rolland, une lettre dans laquelle il lui marquoit, que *particuliérement informé de sa fidélité & affection à son service, & de ceux qu'il pouvoit lui rendre du côté de Bourdeaux pour ramener les rebelles en leur devoir*, il lui ordonnoit *de s'y transporter aussitôt, pour s'employer, avec ses amis, pour obliger les rebelles à se reconnoître & remettre en son obéissance, &c.* Le roi écrivit en même temps à M. le duc de Candale, pour lui donner avis de la confiance qu'il pouvoit prendre en ceux que le sieur de Rolland lui donneroit de sa part, lesquels agiroient suivant ses ordres. La confiance que le roi avoit dans le seigneur du Pont n'étoit point vaine. Il avoit autrefois connu en Espagne, pendant ses dernieres campagnes, dom Joseph Ozorio, qui commandoit pour les Espagnols dans le Bourg, place alors très-importante, située à quatre lieues de Bourdeaux, & de la reddition de laquelle dépendoit la soumission de Bourdeaux, & de toute la province de Guyenne. Le seigneur du Pont lia une intelligence secrette avec Ozorio, & lui fit tenir, sous un passeport de M. de Vendôme, informé de cette négociation, un mémoire qui contenoit les propositions qu'on lui faisoit, s'il vouloit consentir à remettre promptement la place où il commandoit. Les démarches que le seigneur de Rolland fit pour le faire entrer dans ses vues, réussirent comme il l'avoit fait espérer. Ozorio se laissa gagner; de sorte que les ducs de Vendôme & de Candale ayant formé le siége du Bourg, les Espagnols demanderent à capituler le cinquiéme jour du siége. La prise du Bourg obligea la ville de Bourdeaux à se rendre, & toute la Guyenne ne tarda pas à rentrer dans l'obéissance du roi. Tous ces faits sont consignés dans des actes autentiques, ainsi que dans les lettres du roi Louis XIV, & des ducs de Vendôme & de Candale, que la famille conserve avec soin. Jacques de Rolland fut maintenu dans sa noblesse par M. Pellot, intendant de Bourdeaux, le 20 juillet 1666. Il avoit épousé le 30 décembre 1646, *Jacquette* de Lurbe, demoiselle, de laquelle il eut plusieurs enfans. Un de ses descendans sert actuellement dans la maison du roi depuis 1743. Il y a deux branches cadettes de cette famille, qui subsistent encore aujourd'hui, savoir, les seigneurs de Lastous & ceux d'Escortinals. Elles se sont également distinguées par leurs services, soit dans les armées, soit dans les premieres charges qu'elles ont occupées, & qu'elles occupent encore dans la ville de Bourdeaux. On trouvera une généalogie suivie des seigneurs de Rolland, dans l'ouvrage intitulé, *Dictionaire généalogique, héraldique, chronologique & historique, &c.* imprimé à Paris, chez Duchesne, en 1757. Leurs armes sont *d'azur au léopard lionné d'or, couronné d'hermines, armé, lampassé & floqué de gueules.* Pour supports, *deux hommes d'armes, casqués, cuirassés & éperonnés, tenans chacun une épée nue haute à la main, l'un disant le mot* servat, *& l'autre celui de* tuetur. Pour cimier, *un léopard lionné d'or, semblable à celui des armes, tenant de la patte droite levée un sabre prêt à fraper.* Pour devise, *Nomine magnus, virtute major.*

Les seigneurs de Lastous portent de même, & ont pour brisure *un lambel à trois pendans d'argent en chef.*

Les seigneurs d'Escortinals portent aussi de même, & prennent pour brisure *une bordure d'argent.*

ROLLE, petite ville de Vaud en Suisse, a titre de baronie, & est le siége d'un bailliage des Bernois. Elle est située dans un pays fort fertile, sur le bord du lac de Genève, à quatre lieues de Lausane, vers le couchant. * Mati *diction.*

ROLLE (Dom Anselme) Bénédictin, fit profession au monastere de S. Vannes, le 23 mai 1612. Dans la suite il entra dans la congrégation de S. Maur, où il remplit les supériorités. Il mourut à sainte Croix de Bourdeaux le 13 août 1627. Il a publié plusieurs petits ouvrages qu'on a faussement attribués à S. Benoît, avec des notes. C'est le premier auteur de la congrégation de S. Maur. D. le Cerf l'a oublié dans sa bibliothéque des auteurs de cette congrégation; mais il en parle dans une lettre écrite à M. le Clerc de la communauté de S. Sulpice, contre plusieurs de ses remarques insérées dans la *bibliothéque du Richelet.* La lettre de dom le Cerf est datée de Fescamp, le 21 avril 1731, & se trouve dans la *bibliothéque françoise, tom. XVI, premiere partie.*

ROLLE (Michel) né à Ambert, petite ville de la basse Auvergne, le 21 avril 1652, fut destiné d'abord à la pratique, & s'y exerça dans son pays chez plusieurs procureurs. Mais dégouté de cette occupation pour laquelle il n'avoit aucun penchant, il vint à Paris à l'âge de 23 ans, & y subsista d'abord en montrant à écrire, & l'arithmétique. Il cultiva particulierement cette derniere science, poussa jusqu'à l'algébre, & s'enfonça dans la plus abstraite analyse. En 1682, âgé de 30 ans,

il résolut un problème difficile proposé par M. Ozanam, & montra tant de sagacité dans sa résolution, que M. Colbert, informé de son mérite, lui donna une gratification qui devint ensuite une pension fixe. Encouragé par ce premier succès, il se dévoua entierement à l'algébre, & en 1685 il fut jugé digne d'être reçu à l'académie des sciences, où il prit place cette année-là. Il apprit les élémens des mathématiques à un des fils de M. de Louvois, & celui-ci lui donna par reconnoissance une seconde place au bureau de l'extraordinaire des guerres. Mais ne pouvant accorder les fonctions de cette place avec celles de l'académie, il quitta la premiere, quoique lucrative, pour s'attacher à l'autre, sans s'embarasser si sa fortune déja fort étroite, en souffriroit. En *1690*, il publia un *traité d'algébre*, in-4°, & l'année suivante il donna une *démonstration d'une méthode pour résoudre les égalités de tous les degrés, suivie de deux autres méthodes, dont la premiere donne les moyens de résoudre ces mêmes égalités par la géométrie; & la seconde, pour résoudre plusieurs questions de Diophante qui n'ont point été résolues.* La premiere de ces méthodes est celle que l'on appelle *La méthode des cascades*, qui résout les équations déterminées de tous les degrés. Il donna en *1699*, une autre *méthode pour résoudre les questions indéterminées de l'algébre.* Il entra fort avant dans la dispute qui s'éleva dans le sein même de l'académie, & dont M. l'abbé Gallois fut le principal promoteur, contre la nouvelle géométrie; & l'académie fut obligée d'imposer silence. On voit dans l'histoire de cette même académie, en particulier pour l'année 1710, une autre dispute dans laquelle il fut un des principaux tenans contre la géométrie de Descartes, où il eut M. de la Hire pour adversaire. Il est mort le 8 novembre 1719, âgé de 68 ans. * *Voyez* son éloge par M. de Fontenelle, dans l'*histoire de l'académie des sciences.*

ROLLIN (Charles) ancien recteur de l'université de Paris, professeur d'éloquence au collége royal, & associé de l'académie royale des inscriptions & belles-lettres, naquit à Paris le 30 janvier *1661*. Fils d'un coutelier, son pere le fit aussi recevoir maître dès son enfance; mais la providence inspira à un religieux Bénédictin de la maison des Blancs-Manteaux, dont le jeune Rollin alloit souvent servir la messe, de lui apprendre le rudiment, & de solliciter en sa faveur un état plus convenable aux rares dispositions qu'il montroit pour les sciences. On lui obtint une *bourse* du collége des XVIII, & avec ce secours il fit ses études au collége du Plessis qui avoit alors pour principal Charles Gobinet, que son zèle & ses talens pour l'instruction chrétienne de la jeunesse ont particulierement distingué. Ce principal devint le protecteur de l'écolier qui gagna en peu de temps l'estime & l'affection de ses maîtres, aussi-bien que celles de feu M. le Pelletier le ministre, aïeul de M. le premier président, qui s'est retiré en 1743. C'est M. Rollin lui-même qui nous l'apprend dans le quatriéme volume de son *Traité des études. J'eus le bonheur*, dit-il, *de me trouver dans les mêmes classes que MM. les fils de M. le Pelletier* (feu M. le Pelletier, évêque d'Angers, & M. le Pelletier, ancien premier président) *& de profiter de l'excellente éducation qu'on leur donnoit. Je leur disputois souvent les premieres places & les prix. M. le Pelletier me récompensoit comme eux. Je puis dire que pendant tout le cours de mes études, il me tenoit lieu de pere, & depuis il m'a toujours témoigné une bonté véritablement paternelle.* Après avoir fait ses humanités & sa philosophie au collége du Plessis, il fit trois années de théologie en Sorbonne; mais il ne poussa pas plus loin cette étude, & il n'a jamais été que tonsuré. Marc-Antoine Hersant qu'il avoit eu pour professeur au collége du Plessis, avoit pris un soin particulier de le former, le destinant dès-lors pour son successeur; & il le fut en effet en seconde en 1683, en rhétorique en 1687, selon M. Gaullyer qui donne ces dates dans ses notes sur les *Selecta carmina.* Enfin il succéda aussi à M. Hersan au collége royal en 1688. A la fin de 1694, il fut fait recteur & continué deux ans par distinction. C'est à ce rectorat que l'université est redevable de l'usage, toujours observé depuis, de faire apprendre par mémoire l'écriture sainte aux écoliers. Pendant le même rectorat, M. Rollin prononça avec un succès merveilleux le panégyrique annuel de Louis XIV, dont le recteur étoit alors chargé, & qui étoit fondé par l'hôtel de ville, coutume qui n'a cessé qu'à la mort de Louis le Grand. En *1697* il se retira au fauxbourg S. Jacques, dans l'unique vue d'y satisfaire son gout dominant pour l'éducation de la jeunesse; & en *1698*, M. le cardinal de Noailles le chargea de présider à celle de MM. ses neveux. Feu M. Vittement, alors coadjuteur du collége de Beauvais dont M. Bouthillier étoit principal, ayant été appellé à la cour auprès des enfans de France, jetta les yeux sur M. Rollin pour remplir la place de coadjuteur, & le fit agréer du principal. Mais il ne fut pas si facile d'y faire consentir M. Rollin, & il fallut que feu M. Duguet qu'il consulta, le forçât en quelque sorte d'accepter cette place. Il ne se rendit même (en *1698*) qu'à condition que le même M. Duguet lui donneroit ses conseils, & des leçons sur l'écriture sainte. Les conférences réglées qu'il eut sur ce sujet avec M. Duguet sont l'origine des explications sur la Genèse, dont le public jouit depuis plusieurs années. M. Rollin a gouverné ce collége jusqu'en *1712*. Il est inutile de dire tout le bien qu'il y a fait: la mémoire n'en est pas encore perdue, & il y a lieu de croire qu'elle se conservera long-temps. Obligé de se retirer le 6 de juin de ladite année 1712, il conserva des liaisons utiles avec toutes les personnes qui s'intéressoient à l'éducation de leurs propres enfans, ou à ceux des autres; & il fit pendant quelque temps des conférences sur l'écriture sainte dans la paroisse de S. Etienne du Mont. Etant au collége de Beauvais, il avoit fait substituer à l'usage des tragédies que l'on représentoit à la fin de chaque année, celui des exercices publics, & il se plaisoit à se trouver à ces exercices, & à faire briller les jeunes gens qui les soutenoient. Il fut encore recteur en 1720, mais ce rectorat dura peu. Depuis ce temps-là il profita de son loisir pour s'occuper à la composition de ces ouvrages si connus & si estimés qui lui ont acquis en France, & plus encore dans les pays étrangers, une réputation si brillante que l'on sait que les plus grands princes ont cherché à avoir avec lui des relations, qui ont duré jusqu'à sa mort arrivée à Paris le 14 septembre 1741. Il avoit été nommé à l'académie des belles-lettres en 1701; mais ses occupations l'empêchant de satisfaire selon son desir aux exercices de cette compagnie, il demanda & obtint la vétérance en 1705, & ne se trouva plus depuis aux assemblées qu'autant que ses autres devoirs pouvoient le lui permettre. Outre un assez grand nombre de harangues latines prononcées par M. Rollin, & dont on espére que l'on donnera le recueil au public, voici ce que nous connoissons de ses ouvrages; 1. Diverses piéces de poësie latine, entr'autres: une à Claude le Pelletier, ministre d'état, en *1684*, *in-fol.* La seconde, à Camille de Louvois, bibliothécaire du roi, en *1688*, *in-fol.* La troisiéme à François-Michel le Tellier, marquis de Louvois, ministre d'état, *in-4°*, *1689*, avec la traduction en vers françois de feu M. l'abbé Bosquillon. La quatriéme, sur la mort de Charles Gobinet, docteur de Sorbonne, principal du collége du Plessis, *in-8°*, *1691*. La cinquiéme à Camille le Tellier de Louvois, bibliothécaire du roi, *in-8°*, & traduite en vers françois par l'abbé Bosquillon. La sixiéme est une traduction de l'ode de M. Despréaux, sur la prise de Namur le 5 juin *1692*. Cette traduction avoit été imprimée en *1693*, avec l'ode même de M. Des-

préaux, & des hendecasyllabes de M. Rollin, adressés au poëte françois sur la traduction qu'il lui envoyoit, *in*-12, à Paris chez Thierry. La septiéme, à la louange de la ville de Paris, en 1696, *in* 4°. M. Rollin la composa étant recteur, avec le panégyrique de Louis XIV, dont on a parlé. La huitiéme, *in-fol.* est sur l'estampe qui fut gravée pour servir au *Specimen pharmaceuticum* d'Etienne-François Geofroi, lorsqu'il fut reçu maître apothicaire en 1693. C'est celui qui a été depuis un très-savant & très-célébre médecin, & dont nous avons parlé en son rang. Cette piéce a été traduite en vers françois par M. l'abbé Bosquillon. La neuviéme, à M. Gobinet, au nom des pensionaires du collége du Plessis, est de 1687, *in*-4°. Ces neuf piéces ont été réunies dans l'ordre qu'on vient de suivre, dans les *Selecta carmina clarissimorum quorumdam in universitate Parisiensi professorum*, imprimés par les soins du feu M. Gaullyer, en 1727, *in*-12. M. Rollin est aussi auteur de l'épitaphe de M. de Santeul, qu'on lit dans le cloître de S. Victor; de plusieurs épigrammes adressées à l'abbé Bosquillon, qu'on trouve aussi dans les *Selecta carmina*, page 406 & suiv. & d'autres piéces diverses, & en particulier de celle qui est intitulée *Santolius pœnitens*, que l'on avoit cru être de M. l'abbé Fraguier, & dont on connoît deux traductions en vers françois, l'une par M. Boivin le cadet, & non par M. Racine à qui elle avoit été attribuée, l'autre par l'abbé Faydit. Voyez le tome II des œuvres de Santeul, de l'édition de 1729, *in*-12. En 1719 M. Rollin fut choisi pour remercier Louis XV au nom de l'université du *gratis* accordé à ses colléges pour l'instruction de la jeunesse, & il fit à cette occasion le 19 mars un discours public qui fut fort applaudi. En 1714 M. Rollin donna une édition des institutions de l'orateur par Quintilien, à l'usage des écoles, avec des notes, & une préface très-instructive sur l'utilité de ce livre préférablement à tous les autres de cette nature, tant pour les régles d'une bonne rhétorique, que pour former l'honnête homme. Dans l'ouvrage il a retranché quantité d'endroits qu'il a trouvé obscurs & inutiles. On peut voir ce que M. Gibert dit de cette édition dans ses *Jugemens des savans sur les maîtres d'éloquence*, tome II, page 60 & suiv. Toute l'Europe connoît, lit & estime les autres ouvrages de M. Rollin: savoir, 1. son *Traité de la maniere d'enseigner & d'étudier les belles-lettres, par rapport à l'esprit & au cœur*; 4 vol. *in*-12, dont les deux premiers parurent en 1726 & les deux autres en 1728, & qui ont été plusieurs fois réimprimés depuis. 2. *Supplément au traité de la maniere d'enseigner & d'étudier les belles-lettres*; à Paris, 1734, *in*-12. Ce supplément concerne les études des enfans, & l'éducation des filles. Il a été réuni depuis au grand traité. 3. *Histoire ancienne des Egyptiens, des Carthaginois, des Assyriens, des Babyloniens, des Medes & des Parthes, des Macédoniens, des Grecs*; à Paris, 13 volumes *in*-12, 1730-1738. M. l'abbé Tailhié, prêtre, a donné un abrégé de cette histoire, qui a été imprimé en 1744, avec des figures, à Lausanne & à Genève, 4 volumes *in*-12. L'histoire anicenne & le traité des études ont été réimprimés en 8 volumes *in*-4° en 1741. L'un & l'autre vrage ont eu quelques critiques qui ne peuvent diminuer l'estime que l'on doit en faire. Feu M. Gibert, ancien recteur de l'université, & alors professeur de rhétorique au collége Mazarin, adressa en 1727, un assez gros volume *in*-12 d'*observations* sur le traité des études, principalement sur ce qui concerne les préceptes de la rhétorique. M. Rollin se contenta d'y répondre par une lettre de 21 pages, datée le 17 janvier 1727, & M. Gibert répliqua la même année par un écrit de 26 pages, daté le 12 février. Les journaux ont rendu compte de cette dispute, & nous y renvoyons. L'histoire ancienne a eu un adversaire plus vif dans la personne du sieur Vander Meulen, c'est-à-dire, comme personne ne l'ignore plus, M. l'abbé Bellanger, connu par sa traduction françoise de Denys d'Halicarnasse, & autres ouvrages. Ses *Essais de critique sur les écrits de M. Rollin* parurent à Amsterdam en 1740, précédés d'une fort longue préface. M. Rollin qui eut communication de cette critique pour quelques heures, dans le temps qu'il faisoit imprimer le tome IV de son histoire romaine, s'expliqua en peu de mots & avec beaucoup de modestie sur cette critique, ce qui a donné lieu à M. Bellanger de lui répondre par une suite de sa critique imprimée au même lieu en 1741. On trouve dans ces deux ouvrages une répétition de plusieurs observations que le même auteur avoit déja fait imprimer dans les journaux sur divers points de la même histoire. Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de détailler ces piéces, ni de nous étendre davantage sur ces critiques qui n'ont pas été du gout de bien des lecteurs, malgré l'érudition qui y regne. Le dernier ouvrage de M. Rollin est son *Histoire romaine depuis la fondation de Rome jusqu'à la bataille d'Actium*; c'est-à-dire jusqu'à la fin de la république. Le premier volume parut en 1738, & l'auteur en a vu paroître cinq pendant sa vie. Le sixiéme a été donné quelques mois après sa mort. Il avoit achevé le septiéme & le huitiéme, & commencé le neuviéme. M. Crévier son disciple, ancien professeur de rhétorique au collége de Beauvais, s'est chargé, à sa priere, de continuer cet ouvrage. Nous n'avons point parlé de divers écrits théologiques dont M. Rollin a fait des traductions latines. On en trouve la liste dans un ouvrage hebdomadaire fort connu. Le P. le Long, *bibliothéque des historiens de France*, pag. 864, donne aussi à M. Rollin un mémoire abrégé pour le procureur de la nation de France, au sujet de la nomination faite pour ladite nation le 26 avril 1718, à la cure de S. Côme, *in*-4°. *Dans le supplément de Basle*, on dit que *l'on attribue à M. Rollin dans le public* les *Selectæ è veteri Testamento historiæ*; & les *Selectæ è profanis*, &c. On s'est trompé: on n'ignore point que ces deux recueils sont dus à feu M. Heuzet. Au bas du portrait de M. Rollin, commencé par Desrochers & terminé par Petit, on lit ces quatre vers.

*A cet air vif & doux, à ce sage maintien,*
*Sans peine de* ROLLIN *on reconnoît l'image.*
*Mais, croi-moi, cher lecteur, médite son ouvrage*
*Pour connoître son cœur, & pour former le tien.*

* Voyez l'éloge de M. Rollin par M. de Boze: on avoit déja donné un extrait de cet éloge dans le tome XII des *Amusemens du cœur & de l'esprit*. L'éloge entier donné par M. de Boze a été réimprimé dans le tome XXIX, seconde partie, du journal intitulé: *Bibliothéque raisonnée des ouvrages des savans de l'Europe*; & dans le tome XLIII des *mémoires* du feu P. Niceron, & au-devant du tome VIII de son histoire romaine.

ROLLOC (Robert) théologien Luthérien, naquit en 1555, & mourut en 1598. Il enseigna la philosophie & la théologie dans l'université d'Edimbourg, capitale d'Ecosse. Il a fait des commentaires sur le prophéte Daniel, sur l'évangile selon S. Jean, sur les épîtres aux Romains, aux Ephésiens, aux Thessaloniciens & aux Colossiens. * Konig, *bibl.*

ROLLON, *cherchez* ROBERT I, duc de Normandie.

ROLLWINCK (Wernerus de Laët) du diocèse de Munster, Chartreux à Cologne, florissoit à la fin du XV siécle, & mourut l'an 1502, âgé de 77 ans, après avoir passé 55 ans dans son ordre. Il a composé une chronique intitulée *Le Faisceau des temps*, depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 1481, qui se trouve parmi les historiens d'Allemagne de Pistorius, imprimés à Francfort l'an 1584, & dont il y avoit une premiere édition de Louvain jusqu'à l'année 1476; un

ouvrage intitulé *Le Paradis de la conscience*, imprimé à Cologne l'an 1475; un traité du sacrement de l'eucharistie, & du fruit des messes, imprimé à Cologne l'an 1535; un sermon sur S. Benoît, & plusieurs autres ouvrages qui n'ont point été imprimés; comme un calendrier, un martyrologe, un commentaire sur les épîtres de S. Paul; sept livres de la vie de S. Paul, & quelques autres; dont il avoit fait lui-même le catalogue, rapporté par Trithême, dans *son livre des écrivains illustres d'Allemagne*. * Du Pin, *bibl. des auteurs eccl. du XV siécle*.

ROMA (Jules) patrice Milanois, cardinal, né à Milan le 16 septembre 1584, étoit fils de *Camille* Roma, patrice Milanois, & de *Catherine* de Coire. Après avoir étudié à Pavie & à Pérouse, où il prit le bonnet de docteur, il passa à Rome, où il fut admis en 1607, avocat consistorial sur la nomination qu'en firent les docteurs de Milan. En cette qualité il prononça l'année suivante en plein consistoire, un discours pour la canonisation de saint Charles Borromée. Le pape Paul V le nomma ensuite avocat de la famille Borghèse, référendaire de l'une & de l'autre signature, puis successivement évêque de Jesi, d'Orviette, de Camerin, de Pérouse, d'Ombrie; & enfin il le nomma cardinal le 11 janvier 1621. Le pape Grégoire XV lui donna les évêchés de Récanati & de Lorette, & la pension de cardinal pauvre. Il s'appliqua dans Recanati au soulagement des pauvres, & à y faire célébrer le service divin avec décence; enrichit sa cathédrale d'ornemens; y fit faire un magnifique baptistaire; agrandit le palais épiscopal; soulagea les pauvres communautés religieuses, & y en fonda pour l'instruction & la nouriture des filles indigentes. Le pape Urbain VIII le tira de-là, & le mit à Tivoli en 1634. A peine eut-il été transféré à cet évêché, qu'il fit abattre l'église cathédrale, & en fit rebâtir une nouvelle, qu'il bénit le premier février 1641, la pourvut de beaux ornemens, d'un beau jeu d'orgues, & y entretint une musique. Il travailla au palais épiscopal; fit bâtir un séminaire, où il pourvut à la nouriture de seize clercs, & termina plusieurs affaires avantageuses à son évêché. Il entretint des missionaires dans son évêché; fit de grandes aumônes & des œuvres éclatantes de piété; réforma son clergé autant par son exemple que par la tenue réguliere de ses synodes & la force de ses ordonnances. Ses mœurs furent irréprochables, parlant très-rarement aux personnes du sexe, & seulement debout dans une antichambre, en présence de tout le monde. Il récitoit tous les jours son bréviaire à genoux, l'office de la sainte Vierge, & le chapelet; disoit indispensablement la messe tous les matins, & faisoit une demi-heure d'oraison mentale: ainsi il ne donnoit que rarement audience les matins. Il faisoit abstinence tous les mercredis & les samedis: il ne vivoit que de légumes. Tous ses revenus étoient dépensés chaque année; mais sans jamais contracter aucunes dettes. Les pauvres avoient ce qui restoit après la dépense de sa maison. Ses freres, neveux, ni autres parens n'eurent jamais rien de lui: il leur laissa seulement ses meubles à sa mort, *pour dédommager*, dit-il dans son testament, *sa famille des dépenses qu'elle avoit faites pour l'entretenir à Rome dans le temps qu'ils étoient douze freres*. Enfin il fut un des plus vertueux prélats de son siécle, & mourut à Rome aussi saintement qu'il avoit vécu, l'an 1652, au même jour & au même temps qu'il étoit venu au monde, le 16 septembre, âgé de 68 ans, étant alors doyen du sacré collége & évêque de Porto. On l'enterra dans l'église nationale de saint Paul, dont il étoit protecteur. * Justiniani, *hist. des évêques de Tivoli*.

ROMA (Joseph) religieux Minime, & bibliothecaire du roi de Sardaigne, né à Pau en Béarn, en 1687, fit ses humanités au collége des Jésuites de Toulouse; & en 1701, il entra dans l'ordre des Minimes au couvent de S. Roch, de la même ville. Comme il n'avoit pas encore l'âge requis pour la profession, il fut deux ans au noviciat, & ne fit profession qu'en 1703. Pendant deux autres années qu'il demeura encore dans cette maison, il profita des leçons du P. Saguens, religieux de la même maison, habile dans la langue grecque, & connu par ses ouvrages. Le P. Roma fut envoyé en 1705, au couvent des Minimes François de la Trinité du Mont à Rome, pour y faire sa philosophie & sa théologie. Il y fit tant de progrès, qu'en 1711 on le nomma professeur des mêmes sciences dans ce couvent. En 1715, quoiqu'il n'eût encore que 28 ans, le cardinal Annibal Albani le fit son théologien. Sa santé ne s'accommodant point de l'air de Rome, il quitta cette ville en 1717, & reprit la route de Toulouse. Passant à Turin, il salua le feu roi de Sardaigne, Victor Amédée, qui fut si charmé de son entretien, qu'il le retint dès-lors pour l'un des professeurs de la nouvelle université qu'il vouloit établir dans sa capitale. Le P. Roma revenu à Toulouse y demeura deux années, l'une comme particulier, & la seconde comme supérieur. En 1719 Victor Amédée le fit venir à Turin, & l'engagea à y professer la physique expérimentale, matiere jusqu'alors presque inconnue dans ce pays. Il lui assigna 2000 livres de Savoye d'appointemens, & ce qu'on appelle *le plat de la cour*. L'université de Turin ouvrit ses leçons en 1720. Le P. Roma s'attacha aux principes de Descartes & de ses disciples. On lui en fit un crime: on alla jusqu'à l'accuser de vouloir renverser la religion; il se justifia, fit voir l'ignorance de ses accusateurs, & détrompa si bien le roi, que ce prince dans les derniers statuts qu'il fit dresser pour l'université, ordonna *qu'on y enseigneroit la physique expérimentale, conformément aux sentimens des philosophes modernes*. Le roi donna toute sa confiance au pere Roma, le chargea souvent d'affaires secretes, & lorsque le jeune prince de Soissons, petit neveu du prince Eugène, vint de la cour de Vienne à celle de Turin, il lui confia son éducation; mais le jeune prince mourut peu de temps après. Il y avoit treize ans que le pere Roma étoit professeur, lorsqu'il sentit que sa santé s'altéroit beaucoup. Le roi Charles Emanuel, fils & successeur de Victor Amédée, y eut égard, & le fit conseiller d'état & son bibliothécaire; & sa chaire fut donnée au pere François Garro, du même ordre, né à Cosence au royaume de Naples. Ce fut le pere Roma qui le choisit lui-même. Pour lui il ne s'occupa plus que de la bibliothéque royale de Turin qu'il a beaucoup augmentée. Il mourut à Turin le 13 mars 1736, après treize jours de maladie. Il savoit l'hébreu, le grec, le latin, le françois, l'italien, l'espagnol & l'allemand, & parloit presque toutes ces langues avec une égale facilité. Il avoit été provincial d'Aquitaine & collégue du général; & lorsqu'il mourut il étoit vicaire général de la province de Savoye. Il étoit en relation avec un grand nombre de savans de tout pays. On trouve son éloge dans le *mercure* de mai 1736, & dans le mercure suisse, juin 1736, pag. 115.

ROMAGNE ou ROMANDIOLE, province d'Italie, dans l'Etat Ecclésiastique, comprend la plus grande partie de l'ancienne Emilie & Flaminie, & est située entre le Bolonois, le duché de Ferrare, le pays d'Urbin & la Toscane. Ses villes sont Ravenne, Faënza, Imola, Forli, Bertinare, Rimini, Cervia, Césene, Sarsine, &c. Le pays de la Romagne, du côté du septentrion, est au duc de Toscane, avec la Citta di Sole. *Voyez* FLAMINIE. * Leandre Alberti, *desc. Ital. &c.*

ROMAIN (Saint) martyr à Rome, étoit un soldat du nombre de ceux qui assisterent au martyre de S. Laurent. Touché de la constance de ce saint, il se convertit, fut baptisé, à ce que l'on croit, par saint Laurent, & souffrit même la mort avant lui. Les

actes de son martyre ne sont pas certains; mais on marque sa fête dans tous les anciens martyrologes d'occident au 9 d'août. * *Acta S. Laurent. apud Surium*. Tillemont, *mém. pour l'hist. eccl.* Baillet, *vies des saints*.

ROMAIN, diacre de l'église de Césarée, né dans la Palestine, souffrit généreusement le martyre sous l'empereur Dioclétien, dans le IV siécle. Ce saint diacre reprenant publiquement les Chrétiens, qui, pour éviter la rage des bourreaux, alloient dans les temples adorer les faux dieux, fut pris & mené devant le juge, qui le condamna à être brulé. Lorsqu'il fut sur le bucher, attaché au poteau, voyant que les bourreaux attendoient que l'empereur ordonnât d'y mettre le feu, il les pressa, & leur demanda hardiment où étoit le feu. L'empereur en étant averti, le fit ramener devant lui, pour le condamner à souffrir un autre supplice, & ordonna qu'on lui coupât la langue, qu'il donna généreusement; ensuite de quoi il fut mené en prison. La vingtiéme année de l'empire de Dioclétien, on publia un édit qui donnoit la liberté à tous les Chrétiens: il n'y eut que lui qui fut étranglé, & qui eut l'avantage de mourir martyr, comme il l'avoit souhaité. * Eusébe, *de martyr. Palest. c.* 1; *de resurrect. orat.* 2. S. Chrysostom. *tom. I, orat.* Prudent. Περὶ Στέφανων. Ruinart, *acta*. Tillemont, *mém. pour servir à l'hist. ecclés. tom. V*.

ROMAIN (Saint) fondateur de l'abbaye du Mont-Jou, & abbé de Condat, aujourd'hui S. Claude en Franche-Comté, vint au monde l'an 390 en Franche-Comté. Son inclination pour la solitude le porta à se retirer dans les forêts du Mont-Jura, aujourd'hui *Mont-Jou*. Il y fit sa demeure dans un vallon appellé *Condat*, où son frere Lupicin vint le trouver. Plusieurs autres personnes suivirent leur exemple. Ce furent-là les commencemens de l'abbaye de Condat, qui fut appellée depuis *de saint Oyend*. Le nombre des solitaires augmentant, ils établirent un autre monastere dans un lieu voisin, nommé *Laucone*. Saint Romain & saint Lupicin gouvernerent ensemble ces deux monasteres. Ils en établirent encore un au-delà du Mont-Jura pour des hommes, & un dans la vallée de la Beaumé pour des filles. Saint Romain mourut le 28 février de l'an 460, âgé de 70 ans. * Baillet, *vies des saints*.

ROMAIN (Saint) archevêque de Rouen, issu de la race des rois de France, fut nommé à cet archevêché du temps du roi Clotaire II, l'an 626. Ce fut un prélat d'une rare vertu, & d'une sainteté prouvée, même avant sa mort. Il y avoit, selon la légende de son temps, aux environs de la ville de Rouen, un dragon qui dévoroit les hommes & les bêtes. Ce prélat alla, dit-on, le jour de l'Ascension dans les prisons, d'où il retira un prisonier convaincu de parricide & de larcin. L'ayant conduit au lieu où étoit ce dragon, & ayant fait le signe de la croix dessus, il commanda à cet homme de l'emmener: ce qu'il exécuta hardiment, menant ce dragon sans résistance, jusque dans la place publique de Rouen, où il fut brulé en présence de tous les habitans. On prétend que le roi donna ensuite pouvoir à l'église de Rouen de délivrer tous les ans à semblable jour un criminel, quelque crime qu'il eût commis, en mémoire d'une action si miraculeuse: ce qui s'observe encore aujourd'hui avec beaucoup de cérémonie. L'on fait une célébre procession, les rues sont tapissées, & on prépare un reposoir au marché de la vieille Tour, où le prisonier leve la fierte ou châsse de saint Romain, qu'il porte avec un ecclésiastique jusqu'à l'église de Notre-Dame. Après que la procession est rentrée, on chante la messe ordinairement à cinq heures du soir, parceque cette cérémonie se fait le plus souvent après les vêpres, & le criminel y communie. Saint Romain mourut le 23 octobre de l'an 639. L'auteur de sa vie conte bien des miracles de lui, & entr'autres, que la Seine s'étant débordée, & inondant la ville de Rouen, il la fit rentrer dans son lit, en se présentant avec la croix: c'est peut-être ce qui a servi de fondement à la fable rapportée dans l'article du dragon, dont l'auteur de la vie de S. Romain ne parle point. * *Vie de S. Romain, donnée par* M. Rigaut. Pommeraye, *hist. des archevêques de Rouen*. Le pere le Cointe, *annales Francorum*. Jean Dadré, *chron. hist. des archevêques de Rouen*. Baillet, *vies des saints*.

Le privilége de la fierte consiste dans l'absolution d'un criminel & de ses complices, au jour de la fête de l'Ascension, pourvu qu'il ne soit pas accusé de crime de leze-majesté, d'hérésie, de fausse monnoie, de viol, ou d'assassinat de guet à pent. Quinze jours avant les Rogations, le chapitre de Rouen députe quatre chanoines au parlement, à la cour des aydes & au présidial, pour vérifier & insinuer ce privilége, afin que depuis ce jour, jusqu'à ce qu'il ait son effet, aucun criminel des prisons de la ville & des fauxbourgs ne soit transféré, mis à la question, ni exécuté. Pendant les Rogations, le chapitre nomme deux chanoines prêtres, qui se transportent avec le greffier dans les prisons, pour y entendre les confessions des criminels qui prétendent au privilége, & pour recevoir leurs déclarations sur les cas dont ils sont accusés. Le jour de l'Ascension, le chapitre, composé seulement des chanoines prêtres, s'assemble pour l'élection du criminel qui doit être délivré. On fait lecture des confessions des prisoniers, qui sont brulées dans le lieu-même, si-tôt que la grace du criminel est admise. L'élection faite, le nom du criminel est porté au parlement, qui l'envoie prendre dans les prisons, & l'interroge sur la sellette, & sa rémission est admise sur les conclusions du procureur général. Le premier président lui fait une correction, prononce son absolution, & le renvoie au chapitre pour y jouir du privilége de S. Romain. L'église métropolitaine va ensuite à la vieille Tour, ancien palais des ducs de Normandie; le prisonier y est conduit; il y reçoit une seconde correction du célébrant, qui lui fait porter la châsse de S. Romain jusqu'à la grande église, où il se prosterne aux pieds de chaque chanoine; & après avoir quitté ses fers à la chapelle de saint Romain, & entendu une instruction du chapelain sur la confession, il va au vicomté de l'Eau, où le prieur de Bonnes-Nouvelles lui fait encore une remontrance. Le lendemain il reçoit une derniere correction en plein chapitre devant tout le peuple, tête nue & à genoux: de-là il est conduit au confessional du pénitencier, qui s'y trouve pour entendre sa confession; & après cette pénitence publique, ou plutôt après cette amende honorable, il est renvoyé.

Le titre primordial de ce privilége, que la tradition tient être du roi Dagobert, ne se trouve plus; les malheurs de la Normandie, ravagée tant de fois, sont cause de cette perte. Il est certain que le chapitre de Rouen en jouissoit dès l'an 1154, & sous Henri I & Richard, rois d'Angleterre & ducs de Normandie. Le roi Philippe *Auguste* en fit faire une enquête dès qu'il eut soumis la Normandie en 1394. Il s'en fit une seconde enquête sous le roi Charles VI, de même qu'en 1425. Le roi Charles VIII confirma ce privilége en 1485, & Louis XII en 1512; de même que François I en 1522; Henri II en 1549, 1554, 1557 & 1559, que ce dernier prince excepta de ce privilége le crime de leze-majesté divine & humaine. Henri III le confirma aussi en 1576, & Henri IV en 1597, qu'il en excepta le crime de leze-majesté, l'hérésie, la fausse monnoie, l'assassinat de guet à pent, & le viol. * *Requête du chapitre de Rouen au roi Louis XIV*.

ROMAIN, pape, fut mis sur le siége de saint Pierre après Etienne VI, en 897. On ne sait s'il fut élu par la faction du peuple ou par des suffrages légiti-

mes : & cette incertitude fait que quelques auteurs le mettent au nombre des antipapes, & que d'autres, le placent entre les pontifes élus canoniquement. Il désapprouva la févérité d'Etienne VI contre Formose, cassa ses actes, & mourut vers la fin de janvier 898, n'ayant tenu le saint siége que trois mois & environ vingt jours. * Onuphre & Genebrard, *in chron.* Baronius, *in annal.*

ROMAIN, I du nom, dit *Lécapéne*, fils de Théophylacte Abastacte, après avoir eu divers emplois sous le regne de Léon le *Philosophe*, entra dans la confidence de Constantin *Porphyrogenete*, qui épousa Héléne sa fille au mois d'avril de l'an 919. Le 4 septembre suivant, Romain fut honoré de la dignité de césar; le 17 décembre il fut proclamé empereur. Abusant ensuite de la foiblesse de son gendre, il associa à l'empire l'aîné de ses fils, nommé *Christophe*. Il eut d'abord la guerre avec les Bulgares, qui en 923 remporterent de si grands avantages, que Siméon leur roi s'avança jusqu'aux portes de Constantinople, qu'il osa insulter, mais sans succès : la victoire balança ensuite : & en 927 Siméon étant mort, & Pierre son fils & son successeur étant las de la guerre, écouta les propositions de paix qu'on lui fit, & épousa Marie, fille de l'empereur Christophe. Romain fut aussitôt tirer avantage d'une alliance si considérable, & ne se contentant pas d'avoir dépouillé son gendre de toute l'autorité, il lui laissa à peine le titre d'Auguste, ne le faisant nommer dans les actes publics que le cinquiéme. On ne peut douter que ce prince n'eût de grandes qualités : les conquêtes qu'il fit en Orient, où Mitylene fut soumise en 932 avec assez d'autres places pour former une province, en sont une bonne preuve. Il remporta aussi par ses généraux en divers temps, mais surtout en 941, de grands avantages sur les Russes; mais sa fortune fut renversée par une chose qui ne paroissoit pas devoir produire cet effet. Après la mort de Christophe, arrivée au mois d'août de l'an 931, il donna le second & le troisiéme rang à Estienne & Constantin, ses deux autres fils, qu'il avoit fait proclamer empereur dès l'an 923; mais lorsque la vieillesse & les incommodités qui l'accompagnent ordinairement l'eurent averti que sa mort étoit prochaine, il sentit le tort qu'il avoit fait à son gendre; & pour le réparer, il ordonna par son testament qu'il auroit le premier rang, & que ses fils seroient déchus de tout droit à l'empire, s'ils contestoient cette disposition. Ce fut ce testament qui fut cause de sa ruine. Etienne son propre fils, pour en empêcher l'exécution, s'assura des troupes, & le relégua le 10 décembre 944, dans une isle, où il mourut le 15 juin de l'an 946, après avoir fait profession de la vie monastique. Ce même Etienne & Constantin furent aussi déposés quarante jours après par leur beau-frere, & relégués dans des isles. Romain eut un quatriéme fils, nommé *Théophylacte*, qui fut fait patriarche de Constantinople, n'étant âgé que de seize ans, & qui vécut d'une maniere peu digne de son état. * *Consultez* Curopalate.

ROMAIN II, dit *le Jeune*, fils de CONSTANTIN *Porphyrogenete*, lui succéda après l'avoir empoisoné le 9 novembre de l'an 959. Il chassa sa mere *Héléne*, & ses sœurs, qui furent obligées de se prostituer pour trouver de quoi vivre. Nicephore Phocas, général de ses troupes, enleva la Candie aux Sarasins l'an 961, & ensuite reprit Alep & diverses autres places, dans le temps que Romain menoit une vie oisive & lâche. Ce prince mourut le 15 mars 963, ou de poison, ou de ses débauches continuelles, n'étant âgé que de vingt-quatre ans. De son mariage avec *Théophanie*, fille de basse naissance, il eut deux fils, *Basile*, dont le regne fut très-glorieux; & *Constantin*; & deux filles, *Théophanie*, qui fut mariée l'an 972, à l'empereur Othon II, & gouverna l'empire durant neuf ans pour son fils Othon III; & *Anne*, alliée à *Vladimir*, prince de Russie & de Moscovie. * Jean Curopalate, *comp. hist.* Ducange, *familles Bysantines.*

ROMAIN III, surnommé *Argyre* ou *Argyropule*, fils de Léon, général des armées impériales, parvint à l'empire par son mariage avec *Zoé*, fille de Constantin *le Jeune*, & commença à regner le 9 novembre 1028. Il parut d'abord pieux, libéral & magnifique, & devint néanmoins très-avare, après quelques pertes qu'il fit contre les Sarasins. Zoé, femme impudique, quoique très-âgée, étant amoureuse de son argentier, nommé *Michel*, empoisona Romain pour mettre son amant sur le trône, & parceque le poison étoit trop lent, elle l'étrangla dans le bain le jeudi-saint, 11 avril de l'an 1034, le 46 de son âge, après un regne de cinq ans & six mois. * Jean Curopalate, *comp. hist.* Cedrene. Baronius.

ROMAIN IV, dit *Diogènes*, fut empereur après Constantin *Ducas*, qui laissa trois fils sous la tutelle de sa femme *Eudocie*. Cette princesse lui avoit promis de ne se point remarier; mais ayant changé de sentiment, elle épousa Romain, qui avoit été exilé, & qui fut couronné le premier janvier 1068. Les Turcs avoient fait des courses sur les terres de l'empire; pour s'en venger il leva des troupes. Il remporta plusieurs avantages les trois premieres campagnes; mais l'an 1071, ayant été vaincu par la trahison des siens, il tomba entre les mains d'Azan, chef des Infidéles. On assure qu'Azan lui demanda de quelle façon il l'auroit traité s'il avoit eu le même bonheur; & que Romain lui avoua qu'il l'auroit fait percer de coups. *Je n'imiterai pas*, lui dit Azan, *cette cruauté, peu conforme à ce que Jesus-Christ votre prophéte vous commande.* En effet, il le renvoya avec toute sorte d'honnêteté. Mais la nouvelle de la prise de Romain étant arrivée à Constantinople, Michel, fils de Constantin *Ducas*, se fit couronner empereur, & enferma sa mere Eudocie dans un monastere. On se saisit de Romain, lequel étant habillé de noir, & monté sur une mule, fut conduit à l'empereur, qui lui fit crever les yeux. Comme on ne pansa point ses playes, la tête lui enfla extrêmement, & se remplit de pus, de vers & de pouriture. Ce malheureux prince souffrit ces douleurs avec une patience admirable, & mourut vers le mois d'octobre de la même année 1071, ayant regné trois ans, huit mois & douze jours. Ce fut de son temps que les Normans chasserent entierement les Grecs de la Pouille. * Curopalate, *comp. hist.* Cedrene. Baronius.

ROMAIN, exarque de Ravenne, gouverna dix ou douze ans. En 593 il prit Pérouse & quelques autres places sur les Lombards, qui les reprirent bientôt, & fut accusé ou de trahison, ou de connivence avec Agilulfe, roi de ces peuples. * Paul Diacre, *hist. Longob.*

ROMAIN (Gilles) *cherchez* COLONNE. (Gilles)

ROMAIN (Guillaume) religieux Céléstin, étoit de Paris. Il avoit déja embrassé l'état ecclesiastique, lorsqu'il passa en 1435 dans l'ordre des Céléstins. Plusieurs prétendent qu'il avoit été auparavant chanoine régulier; mais il n'en est fait aucune mention dans la liste des profez des Céléstins. Il s'appliqua au ministere de la chaire, & y réussit pour son temps. Le roi Louis XI, accompagné de toute sa cour, se plaisoit à l'entendre, & il alloit souvent l'écouter dans l'église de S. Paul. Ce prince qui lui connoissoit beaucoup de talens, l'envoya aussi en ambassade vers Charles le Hardi, dernier duc de Bourgogne, pour traiter de la paix. Romain mourut à Paris en 1475. On dit qu'il fut empoisoné par les ordres mêmes de Louis XI, auprès duquel on l'avoit calomnié. On a sous son nom un volume de sermons, où il est qualifié ambassadeur & prédicateur ordinaire du roi. Ils ne sont point imprimés, & l'on croit qu'il n'en est pas l'auteur, mais qu'ils sont d'un religieux de S. François. * *Voyez* le pere Becquet

Becquet dans son *histoire* latine *des Célestins de la congrégation de France*, imprimée à Paris *in-4°*, page 116, &c.

☞ ROMAIN (Nicolas-Claude) docteur en droit, prevôt & gruyer du Pont-à-Mousson, a traduit en françois, & fait imprimer la *Nancéide* de Pierre de Blaru, dédiée à François de Lorraine, comte de Vaudémont, pere du duc Charles IV, dont Romain étoit conseiller & secrétaire. Cet ouvrage se conserve dans la bibliothéque de sainte Geneviéve de Paris, & ailleurs. Le P. le Long le cite dans sa *bibliothéque historique de France*, page 378. On trouve quelques vers de Romain à la tête des Dévots élancemens de M. Alfonse de Remberviller.* Dom Calmet, *bibliothéque Lorraine.*

ROMAIN (Jules) l'un des plus excellens peintres du XVI siécle, étoit le bien aimé disciple de Raphaël, tant à cause de son habileté dans la peinture, que pour l'agrément de ses mœurs. Il avoit pris entierement le gout de son maître, non-seulement dans l'exécution des desseins qu'il en recevoit, mais encore dans ce qu'il faisoit de lui-même. Raphaël le traitoit comme s'il eût été son fils, & l'institua son héritier avec Jean-François Penni, surnommé *il Fattore*. Après la mort de Raphaël, ces deux peintres acheverent plusieurs ouvrages que leur maître avoit laissés imparfaits. Jules Romain étoit non-seulement excellent peintre, mais il entendoit parfaitement l'architecture. Le cardinal de Médicis, qui fut depuis Clément VII, l'employa pour bâtir le palais qu'on appelle aujourd'hui *la Vigne Madame*; & après en avoir conduit l'architecture, il en fit la peinture & les ornemens. La mort de Léon X déconcerta un peu Jules Romain, par l'élection d'Adrien VI, dont le pontificat, qui ne dura qu'un an, auroit éteint les beaux arts dans Rome, & réduit tous les habiles gens à mourir de faim, s'il eût duré longtemps; mais Clément VII lui succéda. Il ne fut pas plutôt élu, qu'il fit travailler Jules Romain à la salle de Constantin, où l'histoire de cet empereur avoit été commencée par Raphaël, qui en avoit fait tous les desseins. Cet ouvrage étant achevé, Jules s'occupa à faire plusieurs tableaux pour des églises & pour des particuliers. Sa maniere commença à changer & à donner dans le rouge & dans le noir pour le coloris; & dans le sévere pour le dessin. Frédéric de Gonzague, marquis de Mantoue, informé de la capacité de Jules, l'attira dans ses états. Sa bonne fortune l'y conduisit; car ayant fait les desseins de vingt estampes fort dissolues, qui avoient été gravées par Marc-Antoine, & auxquelles l'Aretin avoit fait autant de sonnets, il auroit été sévérement puni, s'il se fût trouvé à Rome dans ce temps-là: le traitement qu'on fit à Marc-Antoine en est une preuve. On mit ce graveur en prison, où il souffrit beaucoup; & il lui en auroit couté la vie, si le crédit du cardinal de Médicis, & celui de Bache Bandinelle, ne l'eussent sauvé. Cependant Jules Romain travailloit à Mantoue, où il a donné des marques éternelles de son extrême habileté dans l'architecture & dans la peinture. Il y bâtit le palais du T. & rendit la ville de Mantoue plus belle, plus forte & plus saine; & à l'égard de ses ouvrages de peinture, on peut dire que c'est principalement à Mantoue que le génie de Jules Romain a pris l'essort, & qu'il s'est montré tel qu'il étoit. Il mourut à Mantoue en 1546, âgé de 54 ans, au grand regret du marquis, qui l'aimoit comme son frere. Il laissa un fils nommé *Raphaël*, & une fille mariée à *Hercule* Malateste. Entre ses disciples, les plus habiles ont été le Primatice, qui vint en France, & un Mantouan, nommé *Rinaldi*, qui mourut jeune. * Vasari, *vit. de pittor.* Félibien, *entretiens sur les vies des peintres.* M. de Piles, *abrégé de la vie des peintres.*

ROMAIN (Le frere) célébre architecte, *cherchez* FRANÇOIS ROMAIN.

ROMAIN (Adrien) savant médecin & mathématicien, naquit à Louvain le 29 septembre 1561. Il étudia la philosophie & les mathématiques sous les Jésuites à Cologne. Il apprit dans la même ville les élémens de la médecine, dont il continua l'étude à Louvain, & qu'il perfectiona en Italie. A un esprit vif & pénétrant, il joignoit un jugement solide, & il fit les plus grands progrès dans toutes les sciences auxquelles il voulut s'appliquer. Il en donnoit des preuves à Louvain, lorsqu'en 1593 il fut appellé à Wirtzbourg en Allemagne par l'évêque & prince de cette ville, pour y enseigner les mathématiques & la médecine dans le nouveau collége que ce prélat venoit d'y établir. Ce fut dans la même ville, qu'ayant perdu sa femme *Anne* Steegh, il embrassa l'état ecclésiastique, & obtint un canonicat de l'église de S. Jean. Son mérite l'avoit fait choisir pour médecin de l'empereur, & il avoit été décoré du titre de chevalier doré. Outre l'Allemagne qu'il parcourut, il visita aussi presque toute la Pologne, & demeura près de deux ans auprès de Jean Samoschi ou Zamoschi, chancelier du royaume de Pologne. Celui-ci le fit venir en 1610, dans la nouvelle ville qui portoit son nom, & Romain y commença des leçons publiques de mathématiques, à la fin du mois d'août de la même année 1610. En 1615, sentant augmenter ses infirmités qui le tourmentoient depuis quelque temps, il se mit en chemin pour aller prendre les eaux de Spa, & mourut la même année à Mayence, le troisiéme de mai, entre les bras de son fils *Jacques* Romain, qui l'avoit accompagné dans ses voyages en Pologne, en Prusse, en Bohême, en Hongrie, en Allemagne & en Flandre. Ses ouvrages sont: 1. *Ouranographia, de cœlorum numero & ordine*; à Louvain, 1591, *in-4°*. 2. *Ideæ mathematicæ pars prior, sive methodus polygonorum*, &c. à Louvain, 1593, *in-4°*. 3. *Speculum mathematicum, sive organum formâ mappæ expressum, de motibus in primo cœlo ac mobili spectari solitis*; à Louvain, 1606, *in-4°*. 4. *Idea matheseos universæ*, &c, à Wirtzbourg, 1602, *in-8°*. L'auteur augmenta depuis cet ouvrage, & le publia sous le titre de *Mathesis polemica*, &c. à Francfort 1605, *in-8°*. 5. *Theatrum urbium, in quo urbium præcipuarum per orbem universum brevis est descriptio*; 1595, *in-4°*. 6. *Supputatio ecclesiastica, juxta novam veteremque calendarii rationem, cum theoriâ calendariorum*; à Wirtzbourg, 1595, *in-4°*. 7. *Theoria ventorum*; à Wirtzbourg, 1596, *in-4°*. Ce sont des thèses. 8. *Expositio & analysis in Archimedis circuli dimensionem.* 9. *Apologia pro Archimede, ad Josephum Scaligerum.* 10. *Exercitationes cyclicæ*; à Wirtzbourg, 1597, *in-fol.* Cet ouvrage qui contient dix dialogues, est contre Scaliger, Oronce Finé, & Raymar Ursini. 11. *Pyrotechnia, sive de ignibus festivis, jocosis & artificialibus, libri duo*; à Francfort 1611, *in-4°*. *Canon triangulorum sphæricorum*; à Mayence, 1609, *in-4°*. 13. *Canon triangulorum, rectangulorum, tam sphæricorum quàm rectilineorum.* 14. *Problema Apolloniacum*; à Wirtzbourg, 1596, *in-4°*. 15. *Arithmeticæ quatuor instrumenta*; à Wirtzbourg, 1603, *in-fol.* 16. *Methodus exprimendi numeros quantumvis maximos*, &c. à Louvain, 1607, *in-fol.* 17. *Mathematicæ analyseos triumphus*; à Louvain, 1607, *in-fol.* 18. Il a laissé un ouvrage imparfait, *in Machumedis Arabis algebram.* * Valere André, *Bibliotheca belgica*, édition de 1739, tome I, pag. 18 & 19. *Voyez* Manget. Il le nomme *Gilles*, & lui attribue un traité intitulé *De formatione corporis humani in utero*, à Paris 1615, *in-4°*.

☞ ROMAIN (D. Benoît) Bénédictin de la congrégation de S. Vanne, né à Nanci, profès de l'abbaye de S. Evre le 16 septembre 1659, mort à saint Mansui le 28 août 1699, passoit pour un des meilleurs prédicateurs du pays. Il a prêché plusieurs fois dans les premieres églises de Lorraine. Il prononça le 22 avril 1695, à Ligni en Barrois, dans l'église des

PP. Cordeliers, l'oraiſon funébre de François-Henri de Montmorenci, duc de Luxembourg. Cette piéce fut applaudie, & a été imprimée à Toul en 1695, *in-8°*. * D. Calmet, *biblioth. Lorraine.*

ROMAN (Jerôme) religieux de l'ordre de S. Auguſtin, étoit Eſpagnol, & mourut à Médina del Campo, vers l'an 1597. Il a composé en ſa langue naturelle la chronique de ſon ordre, & divers autres ouvrages hiſtoriques.

Un autre Jerôme Roman, ſurnommé *de la Figuera*, Jéſuite, natif de Tolède, fut auteur de divers traités d'hiſtoire & de géographie. * Herrera, *in Alphab. Auguſt.* Alegambe, *bibl. ſcript. ſociet. Jeſu.* Nicolas Antonio, *bibl. ſcript. Hiſpan.*

ROMANA, bourg d'Eſpagne, ſitué dans l'Aragon, ſur l'Aguas, près de ſon confluent avec l'Ebre, à dix lieues au-deſſous de Saragoſſe. * Mati, *diction.*

ROMANELLI (Jean-François) né en 1617, le 14 mai, à Viterbe, a été un des meilleurs ſujets qui ſoient ſortis de l'école de Pierre de Cortonne. Il a cherché à imiter la maniere de ce grand maître, qui avoit pour lui une affection de pere. Ses talens ayant été connus du pape Urbain VIII, & des princes de la maiſon Barberine, Romanelli trouva beaucoup d'occaſions de ſe diſtinguer. Peut-être eut-il été à ſouhaiter qu'elles ſe fuſſent préſentées moins fréquemment, il n'eût pas abuſé, comme il fit quelquefois, de l'extrême facilité avec laquelle il mettoit au jour ſes productions. Lorſque le pape Innocent X fut monté ſur la chaire de S. Pierre, Romanelli ſe vit contraint de ſuivre la fortune de ſes protecteurs. Il vint en France à la ſuite du cardinal Antoine Barberin, qui le fit connoître au cardinal Mazarin. Celui-ci le choiſit pour peindre pluſieurs chambres de ſon palais, & lui procura de peindre l'appartement de la reine-mere au Louvre. Romanelli, de retour à Rome, continua d'y être extrêmement employé. Enfin s'étant retiré à Viterbe, il y mourut en 1662 le 8 novembre. Il a laiſſé un fils nommé Urbain, qui embraſſa la même profeſſion que ſon pere : il promettoit beaucoup, mais il mourut à la fleur de ſon âge. * *Abeced. pittor. p.* 243. Felibien, *entret. ſur les vies des peintres, ſeptiéme entret.* Baldinucci. *Mém. du temps.*

ROMANI (Jacques) religieux de l'ordre de S. Dominique, à la fin du XIV ſiécle, & au commencement du XV, compoſa divers traités; *De victoriis virtutis; De perſecutionibus; De virtutibus & vitiis regum Romanorum; Homiliæ morales, &c.* * Léandre Alberti, *l. 4 de viris illuſt. ordin. prædicat. pag.* 149. Seraphin Razzi, *hiſt. de gli huom illuſt. Domin.* Voſſius, &c.

ROMANIE, province de l'Europe, au Turc, *cherchez* THRACE. Il ne faut pas la confondre avec la petite Romanie, pays de la Morée, aux environs d'Argos.

ROMANS : on appelle ainſi des hiſtoires feintes, ordinairement amoureuſes, écrites en proſe ou en vers. Ce nom a été donné à ces hiſtoires feintes, du nom de la langue en laquelle ils étoient écrits, que l'on appelloit *Romance* en françois, & en latin *Romana ruſtica*, c'eſt-à-dire, la langue latine corrompue, & mêlée de gaulois & de tudeſque. Les François & les Provençaux ont écrit l'hiſtoire en cette langue; & le nom de roman dans ſon origine s'attribuoit à l'hiſtoire véritable & à l'hiſtoire fabuleuſe, même à tout ouvrage écrit en cette langue, qui étoit la langue dominante en France avant le VIII ſiécle; mais il eſt devenu depuis particulier à l'hiſtoire fabuleuſe. Il ne faut pas les confondre avec les poëmes ni avec les tragédies, dont le fonds de l'hiſtoire eſt véritable, quoiqu'ornée de circonſtances fabuleuſes; non plus qu'avec les comédies, qui ne ſont pas faites pour un ſimple récit, mais pour la repréſentation; ni avec les grandes fables des poëtes, ni avec les petites fables, ſemblables à celles d'Eſope; ni même avec des hiſtoires que l'on a ornées de fables, quoique celles-ci puiſſent être miſes au nombre des romans, à cauſe de l'intention de l'auteur. Les Egyptiens, les Arabes, les Perſes, les Indiens & les Syriens, ſont les premiers qui ont inventé ces ſortes d'ouvrages : de-là ils ont paſſé aux Grecs, & des Grecs aux Romains. Les plus célébres auteurs de ces hiſtoires fabuleuſes, que nous appellons Romans, ſont, Antonius Diogènes, qui vivoit peu de temps après Alexandre, & qui avoit fait un roman des amours de Dinas & de Dercyllis; Ariſtide de Milet, qui avoit traduit en latin les fables miléſiennes, qui vivoit vers le temps de Marius & de Sylla; Cléarque de Cilicie : Jamblique, qui a écrit l'hiſtoire amoureuſe de Rhodanes & de Sinonis : Héliodore, qui étoit évêque de Tricca dans le IV ſiécle, auteur du roman de Théagène & de Chariclée. Nicéphore rapporte qu'un ſynode voyant le péril où la lecture de ce roman, autoriſé par la dignité de ſon auteur, pouvoit jetter la jeuneſſe, lui propoſa ou de ſupprimer ſon livre, ou de quitter ſon évêché, & qu'il préféra le dernier parti. Cette hiſtoire eſt un peu douteuſe. Quoi qu'il en ſoit, Héliodore a ſervi de modéle à preſque tous les faiſeurs de romans; & l'on a dit que du mariage de Théagène & de Chariclée ſont ſortis tous les romans du monde. De ce nombre étoient auſſi Lucien qui a écrit la métamorphoſe de Lucius en âne, & des hiſtoires feintes; & Achilles Tatius, qui a fait un roman des amours de Clitophon & de Leucippe. Athenagoras, auteur du livre du parfait amour, eſt beaucoup plus récent, & bien plus moderne qu'Athenagore, apologiſte de la religion chrétienne, que pluſieurs ont fait mal-à-propos auteur de ce roman. Il faut joindre à ceux-ci le roman de Théodore Prodomus, & celui d'un Euſtathius différent de l'archevêque de Theſſalonique. Il y a eu trois Xenophons romanciers, dont parle Suidas. On peut joindre à ceux-ci Parthenius de Nicée, qui avoit fait un livre des paſſions amoureuſes, tiré des fables miléſiennes, qui étoient des romans pleins d'obſcénités. La ſatire de Pétrone, & l'âne d'or d'Apulée, ſont de vrais romans, ſemblables à ces fables miléſiennes. Voila les plus renommés romanciers parmi les Grecs & les Latins. Les premiers hiſtoriens des peuples venus du Nord, déguiſerent leur hiſtoire par mille fables. De-là vinrent les romans du roi Artus & des chevaliers de la table Ronde, &c. On attribue à Turpin, archevêque de Reims, une vie romaneſque de Charlemagne. Mais elle eſt d'un auteur plus récent, qui vivoit dans le XI ſiécle : & c'eſt particuliérement depuis ce temps-là qu'on a vu paroître une foule de romans en françois, comme les œuvres des Troubadours, les Amadis des Gaules en 24 volumes, le roman de la Roſe, Palmerin d'Olive, Palmerin d'Angleterre. Les Arabes donnérent aux Eſpagnols le gout de ſemblables fictions. Les Italiens furent les derniers à s'exercer dans cet art de menſonge. La plupart de ces derniers romans étoient ſans ordre & pleins de confuſion. M. d'Urfé eſt le premier qui ait donné au commencement du XVII ſiécle un roman mieux conduit & plus poli ſous le nom d'Aſtrée. Le Cyrus, la Clélie de mademoiſelle de Scuderi; la Caſſandre & la Cléopatre de la Calprenede; Polexandre de Gomberville, ont été enſuite en grande réputation. Parmi les Eſpagnols le D. Quichote de Michel de Cervantes n'eſt pas ſeulement un bon roman, mais auſſi une ſatire des autres romans. Chez les Italiens, le Guarini a excellé en ce genre. De nos jours on a vu la Princeſſe de Cleves, Zaïde & pluſieurs autres romans plus courts que les anciens, dans leſquels on a joint la politeſſe du langage à l'agrément des aventures. Nous avons auſſi une infinité d'*hiſtoires ſecrettes*, qui peuvent paſſer pour des romans, parcequ'on y a mêlé un très-grand nombre de choſes fauſſes à l'hiſtoire

véritable qu'on vouloit égayer par ce mauvais artifice : & toutes les vies ou mémoires d'hommes illustres, écrites par Gatien de Courtils, doivent encore être mises au même rang, ainsi qu'on l'a observé à son article, où on en peut voir le dénombrement. * Huet, *origine des romans.*

ROMAINS, ville de France en Dauphiné, située sur l'Isere entre Grenoble & Valence, avec un pont où l'on passe cette riviere. Le chapitre de l'église collégiale de S. Bernard avoit autrefois la jurisdiction de cette ville ; mais le pape Clément VI la donna en 1344 au dauphin Humbert, qui lui céda Avisan. On prétend que la situation & la figure de cette ville ont du rapport à celle de Jérusalem, & qu'une éminence qu'embrassent ses murailles, ressemble parfaitement au mont Calvaire. Romanet Bossin ayant fait le voyage de la Terre-Sainte, avoit fait cette remarque, & éleva en ce lieu un bâtiment où l'on représenta le saint sépulcre tel qu'il est au Calvaire. Le roi François I y mit en 1520 la premiere pierre, & Bossin y fonda un couvent qu'on donna aux religieux de S. François, sous le titre de la maison du Mont-Calvaire. Il fut saccagé & ruiné en 1562, lorsque les Calvinistes se rendirent maîtres de Romans. Cette ville fut souvent prise & reprise en même temps pendant les guerres civiles. Les Récollets se sont établis depuis au couvent du Calvaire. * De Thou, *hist. sui temp.* Chorier *hist. du Dauphiné.*

ROMARIQUE (saint) fondateur & second abbé de Remiremont en Lorraine dans le VII siécle, fut élevé à la cour du roi Théodebert, roi d'Austrasie, où il eut des emplois considérables. Ce prince ayant été défait par Thierri, roi de Bourgogne, fut pris & tué peu de temps après par les ordres de la reine Brunehaut. Le pere de Romarique, nommé *Romulfe*, qui avoit soutenu son parti, fut tué, & Romarique exilé & dépouillé de tous ses biens. Il fut rétabli après la mort de Thierri & de Sigebert II, par Clotaire II ; mais il quitta bientôt la cour, & se retira dans le monastere de Luxeu ; & il fonda un double monastere d'hommes & de filles dans la terre qu'il avoit au nord des monts de Vosge, qui fut appellé de son nom *Romberg*, & que nous nommons *Remiremont*. Il se retira dans la communauté des hommes, dont Amatus étoit abbé ; celle des filles eut pour abbesse Macteflede, appellée vulgairement *Maflée*. Depuis ce temps-là le monastere des hommes s'est trouvé dépendant de celui des filles. L'un & l'autre furent ruinés par les Huns, & rebâtis au bas de la montagne par l'empereur Louis III. Les premieres religieuses embrasserent la régle de S. Benoît. Depuis elles se sont donné le titre de chanoinesses, & ont fait de leur monastere une église collégiale & séculiere. Pour y être reçu il faut faire preuve d'une ancienne noblesse. Romarique fut élu second abbé des deux communautés, après la mort d'Amatus, & les gouverna pendant 26 ans. Il mourut le 8 décembre de l'an 653.* *Anonyme apud Mabillon.* Bailler, *vies des Saints*, 8 *décembre.*

ROMBOUTS (Théodore) peintre de la ville d'Anvers, vers l'an 1620, fut mis sous la conduite d'Abraham Jassens, Romain ; & après avoir fait quelques progrès, il se résolut de voir Rome, où il alla en 1617, & y rencontra un gentilhomme François, qui lui fit peindre douze histoires de la Genèse, qui le mirent en réputation. De-là il passa à Florence, où le grand duc de Toscane l'employa à divers ouvrages, & le combla de bienfaits. Dès qu'il fut de retour en son pays, il tâcha d'égaler le fameux Rubens ; & il peignit par émulation le S. François extasié, le sacrifice d'Abraham, & le grand tableau de la Justice, qui est dans la salle du magistrat de Gand. Lorsque la guerre qui survint eut refroidi l'amour des beaux arts, il se trouva sans emploi, & mourut accablé de chagrin à Anvers, où il fut enterré dans l'église des Carmelites. * Vasari, *vite de pittori.*

ROME, *Roma*, qu'on nomme quelquefois la Ville, *Urbs*, par préférence à toutes les autres du monde, est capitale de toute l'Italie, & l'a été autrefois d'un fameux empire & de la plus belle partie de l'univers. Aujourd'hui elle l'est encore du monde chrétien ; & elle est surnommée *la Sainte*, parcequ'elle est le séjour du pape, & le centre de la religion orthodoxe. Cette ville, qui par sa magnificence, par ses antiquités & par sa grandeur passe pour une des plus belles de l'univers, est située sur le Tibre, à quelques lieues de son embouchure. Denys d'*Halicarnasse* rapporte diverses opinions au sujet de sa fondation : la plus sure est qu'elle fut bâtie par Romulus. Elle portoit un nom secret, que la religion défendoit de révéler, & qui étoit vraisemblablement celui de *Valentia.* L'empereur Commode voulut lui faire porter le nom de *Colonie Commodienne* ; un roi Goth celui de *Gothie*, & d'autres princes le leur ; mais celui de Rome lui a toujours été conservé. Romulus bâtit cette ville l'an 753 avant Jesus-Christ, la 3 année de la VI olympiade. Dans la suite du temps la ville fut agrandie, & Tarquin *le Superbe* commença à élever en pierres les murailles, qui n'étoient auparavant que de terre. Leur circuit qui étoit de cinquante milles lorsqu'elle fut agrandie par les empereurs, n'est aujourd'hui que d'environ treize ou quatorze. Les grands monts de Rome étoient le Capitolin, le Palatin, l'Aventin, le Célien, l'Esquilien, le Viminal & le Quirinal. Les moindres étoient le Janicule, le Pincien, le Vatican, le Citorien & le Giordan.

Quoique l'on attribue sa fondation à Romulus, parcequ'il l'agrandit, & qu'il y fonda une monarchie, on prouve néanmoins par diverses autorités, qu'il y avoit en Italie une ville qui se nommoit *Roma*, avant que Romulus fût au monde. Solin veut que cette ville ait été fondée proche du mont Esquilin par Roma, fille de Kittim, qui lui donna son nom. Il y a d'autres auteurs qui en attribuent la fondation à Roma, fille d'Ascagne. Sabellicus confirme le sentiment de Plutarque, par la citation d'un certain Cephon Gergetius, qui attribue cette fondation à Romus, fils d'Enée. Plutarque parle d'une autre fondatrice de Rome, qu'il nomme *Roma.* Il dit qu'après qu'Enée eut pris terre à Laurente, une dame Troyenne, nommée *Roma*, prit le temps de l'absence d'Enée, & des autres Troyens, pour persuader aux femmes de bruler leurs vaisseaux, afin de n'être plus exposées aux incommodités de la navigation : ce qui les obligea de bâtir une ville au pied du Mont Palatin, qu'ils nommerent *Roma*, du nom de cette dame. Caius Sempronius, dans la division d'Italie, prouve que Romulus n'a pas été le fondateur de Rome ; mais que ç'a été la fille d'Italus ; car il dit qu'il se nommoit *Rumulus*, & son frere *Rumus*, & non pas *Romulus* & *Remus*, comme l'on croit d'ordinaire. Rome, bâtie ou agrandie par Romulus, fut divisée en quatre quartiers ou régions ; l'un appellé *Roma* ; le second *Germalia* ; le troisiéme *Velia*, & le quatriéme comprenoit la maison de Romulus. *Roma* étoit apparemment cette petite ville bâtie par la fille d'Italus ; *Velia* étoit cette partie du mont Palatin qui regardoit la place Romaine, ainsi nommée de *Vellus*, une toison, parceque les bergers avoient accoutumé d'y tondre leurs brebis ; *Germalia* étoit un lieu bas, qui regardoit le Capitole, où fut trouvé le berceau des jumeaux, sous le figuier, qu'on appelle *Ruminal*, à cause du mot *rumo*, *j'allaite*, parceque c'étoit sous ce figuier que la louve avoit, dit-on, allaité Romulus & Rémus, ce qui au reste est regardé avec fondement comme une fable. *Voyez* ROMULUS. De la maison de Romulus, bâtie sur le mont Palatin, on a appellé la maison des princes *Palatia*, à cause de la maison de ce premier roi de Rome, qui étoit sur le mont Palatin.

Romulus fit trois portes à sa nouvelle ville, la

*Carmentale*, la *Romaine* & la *Pandane* : quelques-uns y ajoutent la *Januale*. La porte *Carmentale* prit son nom de Carmente, femme d'Evandre, qui y étoit enterrée : elle a été appellée depuis *la Porte scélérate*, parceque les Fabiens sortirent par cette porte, quand ils furent défaits à Cremere. La porte *Romaine* prit son nom de Romulus, dit Tite-Live ; mais quelques auteurs croient plutôt que ce fut du village *Roma* : on la nommoit aussi *Mugonia*, à cause du mugissement des bœufs qu'on entendoit à cette porte ; & *Trigonia*, parcequ'elle étoit fortifiée de trois angles. La porte *Pandana* prit son nom du verbe *pandendo*, parcequ'elle étoit ouverte aux provisions qui venoient journellement dans la ville : elle se nommoit aussi *Libera* & *Romulida* ; ce qui fortifie l'opinion de ceux qui croient que la porte Romaine ne prenoit point son nom de Romulus : car il n'est pas vraisemblable de dire que de quatre portes Romulus en eût appellé deux de son nom. *Porta Janualis* étoit ainsi nommée du temple de Janus, qui étoit proche.

Rome fut fondée l'année de la Periode Julienne 3961, avant J. C. 753, en la troisiéme année de la VI olympiade, le 11 ou le 12 mai, le jour d'après la fête de Palés, entre la seconde & la troisiéme heure du jour ; le soleil étant au signe du taureau, la lune au signe de la balance ; Saturne, Mars, Vénus & Mercure au scorpion ; & Jupiter au signe des poissons, selon le témoignage de Solin, de Pline & d'Eutrope. Titius Terentius Firmianus, habile astronome, rejette cette fondation, selon sa supputation, au 21 avril, la lune étant en son plein, le Soleil, Mercure & Vénus au signe du taureau ; Jupiter aux poissons ; Saturne & Mars au signe du cancer, sur les trois heures ; & Plutarque a remarqué qu'il y eut ce jour-là une grande éclipse de lune. Romulus partagea les peuples de sa ville en trois tribus ou régimens, sous des tribuns ou colonels ; chaque tribu en dix curies ou paroisses ; & chaque curie en dix décuries ; les premieres sous un chef nommé *Curio*, & les secondes sous un chef nommé *Decurio*. Il tira de toutes les tribus ceux que la naissance, l'âge & la vertu rendoient considérables, qu'il appella *patriciens* ou *peres* ; & le reste du peuple *plebeïens*. Cette ville fut gouvernée par sept rois l'espace de 243 ans. Elle devint ensuite république, & fut régie tantôt par des consuls, tantôt par des décemvirs, tribuns, dictateurs, enfin par les empereurs.

Les anciens représentoient Rome en déesse, vêtue comme Pallas, avec un air jeune, pour nous dire peut-être que Rome étoit toujours dans la vigueur de la jeunesse, & qu'elle ne vieillissoit point. On lui donnoit un casque en tête, & la pique à la main avec un habit long, pour marquer qu'elle étoit également prête à la guerre & à la paix, puisqu'elle étoit habillée comme Pallas, que l'on représentoit avec la pique & le casque, & comme Minerve que l'on dépeignoit avec la robe longue. On trouve souvent cette tête de Rome dans les médailles consulaires : & même dans quelques médailles grecques, on la voit jointe avec celle du sénat, représenté en vieillard, parceque le sénat étoit composé de vieillards. Les titres qui accompagnent les têtes de Rome & du sénat dans les médailles grecques, sont ΘΕΑ ΡΩΜΗ, LA DÉESSE ROME, & ΘΕΟΣ ΣΥΓΚΛΗΤΟΣ, ou ΙΕΡΑ ΣΥΓΚΛΗΤΟΣ, DIEU SENAT, ou LE SACRÉ SENAT. Ils avoient même élevé dans tout l'empire des temples à l'honneur de la déesse Rome ; & enfin les moindres titres de leur flaterie étoient ROMA VICTRIX, *Rome victorieuse* ; ROMA INVICTA, *Rome invincible* : ROMA ÆTERNA, *Rome éternelle* : ROMA SACRA, *Rome sacrée*. Les médailles de Maxence représentent Rome éternelle, assise sur des enseignes militaires, armée d'un casque, & qui tient d'une main son sceptre, & de l'autre un globe, qu'elle présente à l'empereur, couronné de laurier, pour lui dire qu'il étoit le maître & le conservateur de tout le monde, avec cette inscription : CONSERVATORI URBIS ÆTERNÆ. Les médailles de Vespasien nous la font voir ayant le casque en tête, & couchée sur les sept montagnes de Rome, tenant son sceptre, & ayant sous ses pieds le Tibre sous la figure d'un vieillard. Et dans les médailles d'Adrien, elle tient un rameau de laurier de sa main gauche, & de la droite la victoire sur un globe, comme victorieuse de tout le monde. Ceux de Smyrne ont les premiers dressé un temple à la ville de Rome, sous le consulat du vieux Caton, lorsqu'elle n'étoit pas encore montée à ce haut faîte de grandeur, où elle parut après la défaite de Carthage, & la conquête de l'Asie. * *Antiq. grecques & romaines.*

*DES PORTES, PONTS, GRANDS CHEMINS, FONTAINES, &c.*

Il y a dix-huit portes à Rome ; la porte *del populo*, autrement *Flaminie* ; la porte de *sainte Metodie*, autrefois *Gabiosa* ; la *Pinciane*, autrefois *Collatine* ; la *Latine*, autrefois *Ferentine* ; l'*Agonie*, autrefois *Quirinale* ; la porte *saint Sebastien*, autrefois *Capene* ; celle de *sainte Agnès* ou *Pie*, autrefois *Viminale* ; la porte de *saint Paul* ou d'*Ostie*, dite *Trigeminie* ; la *Ripa*, anciennement *Portuense* ; celle de *saint Laurent*, autrefois *Esquiline* ; la porte de *saint Pancrace*, autrefois *Aurelie* ou *Septime* ; la *Porte Major*, autrefois *Nevie* ; la *Septimiane*, dite *Fontinale* ; la porte *saint Jean*, autrefois *Celimontana*. Les autres sont, porta *Fabricia*, *Pertusa*, *Angelica*, la porta *del Castello*. Les murailles sont flanquées de trois cens soixante tours. Sous les premiers empereurs il y en avoit jusqu'à sept cens quarante. La porte du *saint Esprit*, dite autrefois *Triumphale*, alloit du Vatican au Capitole, & porta ce nom, parceque les triomphateurs y passoient. L'empereur Charles-Quint voulut entrer à Rome par cette porte, où les paysans ne pouvoient passer. Les anciens comptoient jusqu'à trente portes, qui donnoient commencement à autant de grands chemins pavés, avec un travail incroyable, & où rien n'étoit épargné de ce qui pouvoit contribuer à la commodité des voyageurs. La grandeur des pierres, l'égalité des lieux les plus raboteux, les vallons comblés, & les colonnes de marbre posées de mille en mille, sont de puissans témoignages d'une magnificence surprenante. Voici le dénombrement de ces anciens & grands chemins ; les voies *Appie*, *Campanienne*, *Valerie*, *Cassie*, *Tiburtine*, *Latine*, *Prænestine*, *Laurentine*, *Ostiense*, *Collatine*, *Labicane*, *Cimine*, *Flaminienne*, *Ardeatine*, *Gallicane*, *Tiberine*, *Setine*, *Portuense*, *Cornelie*, *Laticulense*, *Nomentane*, *Quincti*, *Prétorienne*, *Claudienne*, *Salarie*, *Emilie*, la *Triomphale* & l'*Aurelie*. On trouve le long de ces grands chemins, divers aqueducs qui servoient à conduire les eaux dans les bains de la ville, dits *Thermes*, où les particuliers alloient se laver & parfumer, le bois & l'huile étant fournis par le public. On y voit encore les restes de divers tombeaux qu'on y avoit élevés, parcequ'il étoit défendu d'enterrer les morts dans la ville, conformément à cette loi des douze tables : *In urbe ne sepelito, neve urito.* Il y avoit autrefois huit ponts à Rome ; *Pons Sublicius*, bâti par Ancus Martius, réparé par Emilius Lépidus. C'est sur ce pont qu'Horace, dit *Coclés*, soutint l'effort des Toscans, qui vouloient remettre Tarquin *le Superbe* sur le trône, & où Heliogabale fut précipité dans le Tibre. Il est présentement ruiné, aussi bien que celui dont on voit les fondemens derriere l'hôpital du S. Esprit, dit Triomphal ou Vatican. Le Pont S. Ange a été nommé Ælius du nom de l'empereur Ælius Adrien. L'*Aurelius* ou *Jaculensis* des anciens, est le pont de Sixte d'aujourd'hui ; & celui de saint Barthelemi est le *Cestius* d'autrefois. Le pont dit *Quatrocapi*, ainsi appellé à cause d'une pierre

de marbre à quatre faces ; est le *Fabricius* ou *Tarpeius* des anciens. Leur *Senatorius* ou *Palatinus*, c'est celui de sainte Marie Egyptienne, ou *Trastevere*, rompu par l'inondation du Tibre. Le Pont Mole, autrefois *Milvius*, est hors de Rome, & est célébre par la victoire du grand Constantin sur le tyran Maxence, qui y fut étouffé dans les eaux du Tibre. Autrefois on comptoit dans Rome dix huit fontaines, dont il n'y en a que trois principales ; la Vergine ou de Trivio ; la Felice, & la Paulina, qui fournissent une si grande quantité d'eau, qu'il y a peu de maisons qui n'en aient quelque tuyau. Le nombre des statues étoit si grand, les rues & les maisons en étoient si pleines, que les chariots ne pouvoient passer en beaucoup de lieux. On en voit encore de glorieux restes, aussi bien que des colosses, des obélisques, & surtout des colonnes, entre lesquelles on admire celles de Trajan & d'Antonin. Les antiquaires parlent d'environ quarante-cinq obélisques qui étoient à Rome, où l'on en compte encore huit. Les palais y étoient magnifiques, les familles puissantes ; & tout y étoit parfaitement bien ordonné. On avoit fait plusieurs cloaques qui aboutissoient à un autre si grand, qu'une charrette chargée de foin y pouvoit facilement entrer. Ce qui est surprenant, c'est que les censeurs qui le faisoient quelquefois nétoyer, vendoient les immondices aux jardiniers jusqu'à six cens mille écus.

### DES PREMIERS ROIS DE ROME.

Nous ne parlerons point des anciens temples de cette ville ; on poura aisément s'en figurer la quantité par le grand nombre des dieux que les Romains adoroient, qui, selon la remarque de Varron & de quelques autres, montoit à trente mille. Romulus, premier roi des Romains, eut pour successeurs Numa Pompilius, Tullus Hostilius, Ancus Martius, Tarquinus Priscus, Servius Tullius & Tarquin *le Superbe.* La cruauté, l'avarice & l'insolence de ce dernier porterent les Romains à secouer le joug d'un tel empire. La violence que son fils Sextus fit à Lucréce en fut le prétexte ; & la ville fut depuis gouvernée par deux consuls, dont on faisoit élection tous les ans, & dans les besoins extrêmes, on donnoit toute l'autorité à un dictateur. Les consuls avoient sous eux les préteurs, les tribuns, les questeurs, les édiles, les censeurs, les préfets & quelques autres magistrats. Rome gouvernée par les consuls, se rendit souveraine de presque tout l'univers. Jules César, après la journée de Pharsale, se fit déclarer dictateur perpétuel ; & négligeant le titre de roi, odieux & insupportable aux Romains, il prit celui d'*empereur*, que l'on donnoit aux généraux d'armée, lorsqu'ils avoient remporté une victoire, où il étoit mort au moins 2000 ennemis. Il semble qu'il y ait de l'exagération en ce que les auteurs nous disent du pouvoir, de la grandeur, de la magnificence & des richesses des Romains. Avant les guerres civiles de César & de Pompée, il y avoit neuf cens mille citoyens qui demeuroient à Rome ; mais après la victoire d'Afrique, il ne s'en trouva que cent cinquante mille. A quoi néanmoins, si l'on ajoute les esclaves & les étrangers, on verra qu'il y avoit un prodigieux nombre de gens à Rome. * *Voyez* Isaac Vossius, dans son livre *de magn. Romæ veter.*

### DU GENIE DES ANCIENS ROMAINS *pour les sciences.*

Les Romains avoient d'abord plus de disposition d'esprit pour exercer l'art de commander, que pour cultiver les sciences purement spéculatives & les belles-lettres : ce qui étoit plus du génie des Grecs & des Orientaux. Mais par le commerce qu'ils eurent avec les Grecs, ils apprirent la philosophie & les autres sciences. Ils formerent leur éloquence sur le modéle des orateurs de cette nation ; & s'ils ne les égalerent pas par la délicatesse du style, ils les surpasserent peut-être par la solidité de leurs pensées. Mais cette gloire des Romains se trouve presque renfermée dans l'espace de deux siécles, dont l'un fut le dernier de la république, & l'autre le premier de la monarchie du regne de César & d'Auguste. C'est dans cet intervalle de temps que parurent les auteurs que nous appellons *classiques*, ou de la premiere classe, dont le nombre est fort petit, & n'est presque composé que de poëtes & d'historiens. Il ne nous est resté de tous les orateurs & des philosophes de ces deux siécles, que le seul Ciceron, qui à la vérité en vaut plusieurs autres. Séneque peut être mis au rang des philosophes Romains ; mais on ne peut pas lui donner le nom d'auteur classique, qui appartient à ceux en qui se rencontre la pureté de la langue, jointe au bon gout des choses. Leurs historiens ont plus de bonne-foi, & sont moins chargés de fictions que ceux des Grecs ; mais leur présomption leur a souvent fait manquer de sincérité, en parlant des nations étrangeres. Les Romains n'ont presque point eu de gout pour les mathématiques, & peu de leurs écrivains y ont réussi. * M. Baillet, *jugemens des savans*, *tom. I.*

### DES EMPEREURS ROMAINS, *de leurs forces, &c.*

L'armée ordinaire, du temps des empereurs, selon Appien & Plutarque, étoit de deux cens mille hommes de pied, de quarante mille chevaux, de trois cens éléphans, & de deux mille chariots ; & leurs forces maritimes étoient de quinze cens galeres, dont deux cens à cinq rames, & de deux mille navires. Ils avoient cent soixante greniers, un grand arsenal, & deux lieux où ils tenoient leurs trésors. Enfin leur empire avoit pour bornes au levant, l'Euphrate, le mont Taurus & l'Arménie ; l'Ethiopie au midi ; le Danube au septentrion ; & l'Océan au couchant. On poura mieux juger de la puissance de cet empire, si on fait réflexion sur ce que disent les auteurs de celle des particuliers, savoir, que les richesses des Romains se sont trouvées si immenses, qu'il y en avoit plus de vingt mille dont les revenus suffisoient pour nourir une année entiere toute l'armée de la république. Lucullus étoit de ce nombre. Les Romains, dès le temps des consuls, avoient de revenu soixante-quinze mille talens d'Egypte. Or chacun de ces talens répondoit à huit mille écus d'à-présent : de sorte que soixante quinze mille talens, selon notre supputation, vaudroient six cens millions d'écus. Depuis Jules César, la république changea son nom en celui d'*Empire Romain*, à cause du gouvernement des empereurs. Constantin *le Grand* transféra le siége impérial à Constantinople, & dans la suite, l'empire fut divisé en celui d'Orient & celui d'Occident. Celui-ci fut ruiné par les Huns, les Goths, les Vandales & divers autres peuples, qui dans le IV & le V siécle saccagerent l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie & l'Afrique. Les François s'établirent dans les Gaules, les Lombards en Italie, les Goths en Espagne ; & cette grande monarchie se vit en peu de temps le partage des nations qui passoient pour barbares. L'empire d'Orient a été sujet aux mêmes révolutions ; & après avoir souvent chancelé, il est enfin tombé dans les mains des Ottomans. L'empire d'Occident fut rétabli dans la personne de Charlemagne, couronné par le pape Léon III. Mais la gloire de Rome en particulier n'a pas été moindre, puisqu'elle a continué d'être le siége du premier évêque du monde, souverain pontife & vicaire de Jesus-Christ. La religion chrétienne s'y étoit établie comme dans son centre ; quoique divers empereurs l'aient persécutée avec fureur, & que d'autres se soient vantés de l'avoir abolie. Tous les papes ont résidé à Rome, excepté néanmoins Clément V, Jean XXII, Benoît XII, Clément VI, Innocent VI, Urbain V, & Grégoire XI, qui ont gouverné à Avi-

gnon, où le premier tranſporta le ſiége pontifical, depuis l'an 1305. Le dernier en ſortit en 1376. Les papes ſont devenus maîtres de Rome & de tout ce qu'on appelle Etat eccléſiaſtique, & du patrimoine de ſaint Pierre. Les papes ſont redevables à nos rois Pepin & Charlemagne du commencement de leur puiſſance temporelle. Ils furent néanmoins long-temps ſans être ſouverains de Rome. Cette ville, qui a triomphé de tant de peuples, a été elle-même ſoumiſe par diverſes nations. Les Gaulois s'en rendirent maîtres, ſous la conduite de Brennus, pendant que les conſuls gouvernoient, l'an 364 de ſa fondation, & 390 ans avant Jeſus-Chriſt; Alaric la prit l'an 410 de Jeſus-Chriſt; Genſeric en 455; Odoacre en 467; Totila en 540; & dans le XVI ſiécle elle fut priſe & pillée en 1527 par l'armée de l'empereur Charles-*Quint*, commandée par le connétable de Bourbon, qui y fut tué. Malgré ces malheurs Rome eſt toujours grande, riche, belle, magnifique. Elle eſt ſi peuplée, qu'on y compte plus de trois cens mille ames, & huit mille Juifs qui ont leur quartier particulier, & qu'on oblige d'entendre tous les ſamedis un ſermon. Les quartiers de la ville, dits *Rioni*, ſont au nombre de quatorze; 1. *de Conti*; 2. *del Borgo*; 3. *della Colona*; 4. *del Ponte*; 5. *de Aremula* ou *Remola*; 6. *della Pigna*; 7. *del Campitello*; 8. *del Traſtevere*; 9. *del Campo Marzo*; 10. *di Parione*; 11. *di S. Angelo*; 12. *della Ripa*; 13. *di S. Euſtachio*; 14. *di Rivo*. Les plus puiſſantes familles de Rome ſont, les *Urſins*, les *Colonnes*, les *Conti*, les *Farnèſes*, les *Cajetans*, les *Baglioni*, les *Vitelli*, les *Sforces*, les *Perretti*, les *Buoncompagni*, les *Aldobrandins*, les *Geſi*, les *Altempi*, les *Borgheſes*, les *Barberins*, les *Pamfiles*, les *Roſpiglioſi*, & un très-grand nombre d'autres, qui ont preſque toutes de beaux palais, enrichis & embellis d'antiques & de jardins très-ſuperbes, que l'on nomme en Italie *vignes*, où la magnificence des fontaines fait le plaiſir & l'admiration de tout le monde. Entre les palais, ceux du Vatican, de Monte-Cavallo, & de ſaint Jean de Latran, ſont les plus beaux: auſſi ſont-ils l'ouvrage de pluſieurs ſouverains pontifes. Le château Saint-Ange eſt la fortereſſe de Rome: l'on y va du Vatican par une galerie. On compte à Rome vingt-deux mille maiſons.

### *DES PAROISSES, MONASTERES, &c.*

Il y a quatre-vingt-douze paroiſſes, & quarante & une égliſes nationales. *Saint Louis*, qui eſt celle des François, eſt ſervie par vingt-cinq chapelains de la nation, avec muſique. *Saint Yves*, qui eſt auſſi une paroiſſe, appartient aux Bretons, & eſt deſſervie par un curé & quatre chapelains de la province de Bretagne. Il y a ſoixante & quatre maiſons religieuſes d'hommes, & plus de quarante de filles. De ces maiſons religieuſes, il y en quatre qui appartiennent à des religieux François; ſavoir *ſaint Antoine*, aux religieux de cet ordre; la *Trinité du Mont*, aux Minimes; *Notre-Dame des Miracles*, aux Pénitens du tiers-ordre, dits *Picpus*; & *ſaint Denys*, aux religieux Trinitaires Déchauſſés: ils ſont tous ſous la protection du roi de France, auſſi-bien que la *Baſilique de ſaint Jean de Latran*, les religieuſes chanoineſſes du *S. Eſprit*, & la chapelle de *S. Claude*. L'on y trouve plus de trente hôpitaux, cent ſix compagnies de Pénitens, & pluſieurs colléges. Les ſept égliſes principales ſont, *S. Jean de Latran*, *ſaint Pierre du Vatican*, *ſaint Paul* hors des murs, *ſainte Marie Majeure*, *ſaint Laurent* hors des murs, *ſaint Sébaſtien*, & *ſainte Croix en Jéruſalem*. Nous parlerons ailleurs de ſaint Jean de Latran. *L'égliſe de ſaint Pierre*, qui eſt un ſuperbe édifice, eſt toute bâtie de marbre dedans & dehors, & eſt couverte de plomb & de cuivre doré. On y admire les colonnes de marbre, & un nombre infini de richeſſes. Le portail de cette égliſe eſt élevé juſqu'à la hauteur de 24 toiſes, & eſt bâti ſelon l'ordre ionique. Il contient un ſuperbe portique, qui a la voûte dorée, & qui regne devant toute la largeur du portail. Au-deſſus du portique eſt auſſi une magnifique galerie, où le pape paroît chaque jour du jeudi-ſaint & de Pâque pour donner la bénédiction au peuple qui eſt à genoux dans la place. On y voit une inſcription latine, qui marque que le pape Paul V fit bâtir ce portail l'an 1612. Des cinq portes qui ſont à ce portail, celle du milieu eſt de bronze, & à main droite eſt celle qu'on appelle la Porte-Sainte, parcequ'elle ne s'ouvre que l'année ſainte; c'eſt ainſi qu'on appelle l'année du grand jubilé, qui ſe célébre de vingt-cinq en ving-cinq ans. Le deſſin & le plan de l'édifice eſt pris ſur la figure d'une croix, dont la longueur eſt à peu près de cent toiſes; & celle des branches ou de la traverſe, de 66 toiſes. Sur le centre au milieu de ces branches, s'éleve le dôme qui a de hauteur près de 55 toiſes; mais le reſte de la voute n'en a que 24. Tout le pavé de l'égliſe eſt de marbre, & toute la voute eſt dorée. Sur le milieu des branches de la croix, ou de la traverſe, eſt élevé le grand autel, au deſſous de la coupe ou du dôme: on ne voit rien ailleurs qui égale la ſomptuoſité de cet autel, ni le riche travail du dais de bronze, que le pape Urbain VIII y a fait élever. Chaque pape, après ſon élection, eſt porté ſur cet autel, & reconnu pour le ſucceſſeur de ſaint Pierre. Il n'y a que le pape qui y puiſſe dire la meſſe, ou ceux à qui il en donne expreſſément la liberté. Sous l'autel eſt la Confeſſion de ſaint Pierre: c'eſt ainſi qu'on appelle le tombeau, où le corps de cet apôtre eſt en dépôt. La place qui eſt devant cette égliſe, eſt encore le ſujet de l'admiration des voyageurs. Le chevalier Bernin en a donné le deſſin; & le pape Alexandre VII l'a fait mettre en exécution. Une grande galerie l'environne, & lui donne une forme ovale de théâtre, qui a trois cens pas de longueur, & deux cens vingt de largeur. Trois cens vingt-quatre colonnes ſoutiennent cette galerie enrichie d'une baluſtrade, où ſont les figures des douze apôtres, & de pluſieurs autres ſaints, au nombre de quatre-vingt-huit, avec les armes d'Alexandre VII. Dans le milieu de cette place on remarque deux belles fontaines; & dans l'intervalle qui ſépare leurs deux baſſins, on admire le plus magnifique des obéliſques de l'univers. Il eſt d'une ſeule piéce de marbre granite; & cette piéce eſt haute de treize toiſes & deux pieds, ſans comprendre la hauteur de ſa baze & de ſon piedeſtal, qui eſt encore de quatre toiſes & deux pieds. Sa pointe étoit autrefois l'urne qui renfermoit les cendres de Jules-Céſar: aujourd'hui elle ſoutient une croix. *Voyez* là-deſſus *Ammien Marcellin* & ſes commentateurs. Nous ne parlerons point des autres égliſes, des cimetieres, des cirques, & des autres édifices qu'on voit à Rome: ce détail nous conduiroit trop loin. * Denys d'*Halicarnaſſe*. Tite-Live. Florus. Velleïus Paterculus. Polybe. Les auteurs qui ont écrit l'hiſtoire romaine. Boſio, *Rom. Sotter.* Voyage d'Italie. Rome ancienne & moderne, que nous avons en françois & en italien, &c.

### *LES SEPT ROIS DE ROME.*

L'an 3282 du monde, & 752 avant J. C. Romulus commença ſon regne.

| *Ans de Rome.* | *Ans avant J. C.* | | *Regne.* |
|---|---|---|---|
| 1. | 753. | Romulus, | 38. |
| 39. | 715. | *Interregne.* | 1. |
| 40. | 714. | Numa Pompilius, | 42. |
| 83. | 671. | Tullus Hoſtilius, | 32. |
| 115. | 639. | Ancus Martius, | 24. |
| 139. | 615. | Tarquin l'*Ancien*, | 38. |
| 177. | 577. | Servius Tullius, | 44. |
| 221. | 533. | Tarquin *le Superbe*, | 24. |

Les deux premiers conſuls ſuccéderent aux rois l'an

245 de Rome, 509 avant J. C. *Voyez* CONSULS.

## *EMPEREURS ROMAINS.*

L'an 705 de Rome, & 49 avant J. C. Jules César s'empara de l'autorité, & fut assassiné l'an 710. Il ne fut néanmoins dictateur perpétuel, que 3 ans, 4 mois & 6 jours.

En 711 de Rome, Auguste monta sur le trône, ou plutôt en 724, & 30 ans avant J. C. Depuis la mort de Marc-Antoine, il tint l'empire 57 ans, & la monarchie 43, & il mourut l'an 14 de l'ére chrétienne, sous le consulat de Pompeïus & d'Apuleïus.

| *Avant J. C.* | | | |
|---|---|---|---|
| 49. Jules Cesar, | | | |
| 38. Auguste. | | | |
| *Après J. C.* | *Ans.* | *Mois.* | *Jours.* |
| 14. Tibere regna | 22. | 6. | |
| 37. Caligula, | 3. | 10. | 8. |
| 41. Claude I, | 13. | 8. | 20. |
| 54. Néron, | 13. | 7. | 28. |
| 68. Galba, | | 6. | 7. |
| 69. Othon, | | 3. | 5. |
| 69. Vitellius, | | 8. | 5. |
| 69. Vespasien, | 10. | | |
| 79. Titus, | 2. | 2. | 20. |
| 81. Domitien, | 15. | | 6. |

On nomme ordinairement Césars ces douze empereurs.

## *SUITE DES EMPEREURS.*

| *Après J. C.* | *Ans.* | *Mois.* | *Jours.* |
|---|---|---|---|
| 96. Nerva, | 1. | 4. | 11. |
| 98. Trajan, | 19. | 6. | 15. |
| 117. Adrien, | 20. | 11. | |
| 138. Antonin *le Pieux*, | 22. | 6. | |
| 161. Marc-Aurele-Antonin, | 19. | | 10. |
| 161. L. Verus, | 9. | | |
| 180. Commode, | 12. | 9. | 14. |
| 193. Helvius Pertinax, | | 2. | 26. |
| 193. Didius Julianus, | | 2. | 5. |
| 193. Severe, | 17. | 8. | 3. |
| 211. Antonin Caracalla, | 6. | 2. | 5. |
| 217. Macrin & son fils, | 1. | 2. | |
| 218. Antonin Elagabale, | 3. | 9. | 4. |
| 222. Alexandre Severe, | 13. | | 19. |
| 235. Maximin & son fils, | 2. | *quelques mois.* | |
| 238. Pupienus & Balbin, | | 10. | |
| 238. Les Gordiens, | 5. | | |
| 244. Philippe & son fils, | 5. | | |
| 249. Dece & son fils, | 2. | 6. | |
| 251. Gallus & Volusien son fils, | 2. | 4. | |
| 254. Valerien, | 6. | | |
| 260. Gallien, | 8. | | |
| 268. Claude II, | 2. | | |
| 270. Aurelien, | 5. | | |
| 275. Tacite, | | 6. | 6. |
| 276. Probus, | | 4. | |
| 282. Carus, | 1. | | |
| 282. Carin, tué en 285. | | | |
| 282. Numerien, tué par son beau-pere Aper en 284. | | | |
| 284. Dioclétien, | 20. | | |
| 285. Maximien Hercule, | 18. | | |
| 305. Val. Constance, | 1. | 2. | 25. |
| 305. Galere Maximien, | 7. | | |
| 312. Constantin *le Grand*, | 24. | 6. | 24. |
| 337. Constans, | 14. | | |
| 350. Jules Constance, | 11. | | |
| 361. Julien l'Apostat, | 1. | 7. | 27. |
| *Ans après J. C.* | *Ans.* | *Mois.* | *Jours.* |
| 363. Jovien, | | 7. | 22. |
| 364. Valentinien *le Grand*, | 11. | 8. | 22. |
| 375. Gratien, | 7. | 9. | 12. |
| 383. Valentinien II, | 8. | 8. | 21. |
| 392. Théodose *le Grand*, | 2. | 5. | |
| 395. Honorius, | 28. | 7. | |
| 425. Valentinien III, | 30. | | 17. |
| 455. Maxime, | | | |
| 455. M. Mæcilius Avitus, | 1. | | |
| 457. Majorien, | 4. | 4. | 21. |
| 561. Libius Severus, | 3. | 8. | 27. |
| *Interregne*, | 2. | | |
| 467. Procopius Anthemius, | 4. | 11 | |
| 472. Anicius Olybrius, | | 7 | |
| 473. Glycerius. | 1. | | |
| 474. Julius Nepos, | | 15. | |
| 475. Romulus Augustus, | 1. | | |

Nous parlons des empereurs d'Occident sous le nom d'ALLEMAGNE, & de ceux d'Orient sous le nom de CONSTANTINOPLE. Ceux que nous avons nommés ici, ont regné à Rome; ce qu'il est bon d'observer: car en faisant mention, par exemple, de Théodose, nous disons qu'il a regné 2 ans & 5 mois depuis l'an 392. Ce qui se doit entendre du temps qu'il gouvernoit l'Occident, depuis la mort de Valentinien *le Jeune*. Il étoit empereur d'Orient dès l'an 379, & il regna en tout 16 ans moins 2 jours. Cette remarque suffira. Cependant, pour ne rien négliger sur ce sujet, nous marquerons, outre ceux qui ont été associés à l'empire, le nom de ceux qui ont usurpé la puissance souveraine dans diverses provinces de l'empire, qu'on nomme ordinairement tyrans. Trébellius Pollio nous a donné la vie de trente de ces tyrans, qui se souleverent, dit-il, dans l'empire sous Gallien, mais il y a là du mécompte.

## *LES TYRANS ET ASSOCIÉS A L'EMPIRE.*

| *Après J. C.* | *Ans.* | *Mois.* | *Jours.* |
|---|---|---|---|
| 137. Lucius Ælius Verus Cejonius, associé par Adrien, mort en 138. | | | |
| 175. Avidius Cassius, | | | |
| 194. Pescennius Niger, | 1. | 3. | |
| 194. Claudius Albinus, | 4. | 6. | |
| 228. Antonin & Uranius, | | | |
| 233. Taurinus, Ovinius Camillus, | | | |
| 235. Gordien, | | 18. | |
| 237. Pompeïanus, | | | |
| 240. Sabinianus, | | | |
| 246. M. Aurelius Severus Hostilianus, | | | |
| 249. T. Jul. Marinus Pacatianus, | | | |
| 249. Lucius Priscus, tué en 251. | | | |
| 251. Julius Valens, | | | |
| 251. C. Valens Hostilianus Messius Quintus, | 2. | | |
| 253. Licinius Cornelius Saloninus Valerianus, | 8. | | |
| 254. M. Emilius Emilianus, | | | |
| 258. Cyriades, | | 4. | |
| 258. D. Lælius Ingenuus, | | | |
| 260. Valerien *le Jeune*, | | | |
| 261. Fulvius Macrianus, tué en 262, | | | |
| 261. T. Fulvius Junius Macrianus, | | | |
| 261. C. Fulvius Quietus, | | | |
| 261. L. Calpurnius Piso Frugi, | | | |

| Après J. C. | Ans. | Mois. | Jours. |
|---|---|---|---|
| 261. P. Valerius Valens, | | | |
| 261. M. Cassius Latienus Posthumus, | 10. | | |
| 262. Servius Anicius Balista, | | | |
| 262. Tib. Cestius Alexander Æmilianus, | | | |
| 263. Q. Nonius Regillianus, | | | |
| 263. Caius Annius Trebellianus, | | | |
| T. Cornelius Celsus, | | | 7. |
| P. Saturninus, | | | |
| 264. Odenathus, | 3. | | |
| 264. Herodianus, | 3. | | |
| 265. M. Piauvonius Victorinus, | 3. | | |
| | 3. | | |
| Victorin *le Jeune*, | | | |
| Victoria, | | | |
| 267. Mæonius, | | | |
| 267. Ulp. Cornelius Lælianus, | | | |
| Sp. Servilius Lollianus, | | | |
| 267. M. Aurelius Marius, | | | |
| 267. M. Acilius Aureolus, | | | |
| 267. Septimia Zenobia, | 6. | | |
| 267. Hermias Vabalathus Athenæ, | 6. | | |
| 267 Herennianus, | | | |
| 267. Timolaüs, | | | |
| 269. Ap. Claudius Censorinus, | | | |
| 270. M. Aurelius Claudius Quintillus, | | | |
| 270. P. Pesuvius Tetricus, | 4. | | |
| 270. C. Pivesus Tetricus, | 4. | | |
| Nigrinianus, | | | |
| 272. Antiochus, | | | |
| 273. M. Firmius, | | | |
| 276. M. Annius Florianus, | | | |
| 280. Sext. Julius Saturninus, | | | |
| 281. T. Æl. Proculus, | | | |
| 281. Q. Bonosius, | | | |
| 284. M. Aur. Julianus, | | | |
| 284. L. Pomponius Ælianus, tué en 287. | | | |
| 284. Cn. Salvius Amandus, | | | |
| 288. Valerius Carausius, tué en 294. | | | |
| 291. L. Epilius Achilleus, | | 8. | |
| 294. Allectus tué eu 297, | | | |
| 298. Q. Trebonius Julianus, | | | |
| 303. Eugène. | | | |
| 305. Gal. Val. Maximinus, tué en 313. | | | |
| 305. Fl. Val. Severus, tué en 306, | | | |
| 306. M. Aurelius Val. Maxentius, | 6. | | |
| 307. Romulus, mort en 309. | | | |
| 307. C. Val. Licinianus Licinius, | 17. | | |
| 311. Alexandre, | | | |
| 314. Valens, | | | |
| 317. Licinius le fils, tué en 326, | | | |
| 317. Fl. Jul. Crispus, mort en 326. | | | |
| 317. Constantin *le Jeune*, mort en 340, | | | |
| 324. M. Martinianus, | | | |
| 335. Fl. Jul. Delmatius, tué en 338. | | | |
| Fl. Claudius Hannibalianus, tué en 338. | | | |
| 339. Saturnin, | | | |

| Après J. C. | Ans. | Mois | Jours. |
|---|---|---|---|
| 350. Magnius Magnentius, | 3. | | |
| 350. Vetranion, | | | 28. |
| 350. Fl. Popilius Nepotianus, | | | |
| 351. Magn. Decentius, | | | |
| 351. Fl. Cl. Constantius, tué en 354. | | | |
| 353. Desiderius, | | | |
| 355. Sylvanus, | | | |
| 364. Valens, | 14. | 4. | 12. |
| 365. Procopius, | | | |
| 366. Marcellus, | | | |
| 368. Valentin, | | | |
| 374. Firmus | | | |
| 383. Magn. Maximus, | 5. | | |
| Fl. Victor, tué en 388. | | | |
| 392. Eugène, | 2. | 3. | |
| 407. Marc, | | | |
| Gratien, | | | |
| 408. Fl. Cl. Constantinus, | 4. | | |
| Constans, tué en 411. | | | |
| 409. Maxime, tué en 422. | | | |
| 410. Priscus Attalus, | 6. | | |
| 411. Jovin, tué en 413. | | | |
| 413. Heraclien, | | | |
| 421. Constance, | | | |
| 423. Jean, | 2. | | |

## ☞ *SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES PAPES.*

Saint Pierre vint à Rome l'an 42 de J. C. particulierement, selon les anciens, pour combattre Simon le Magicien. C'est en cette année 42 que commencent les 25 années de pontificat que la chronique d'Eusébe lui donne. Il fut martyrisé le 29 juin de l'an 67. Eusébe & S. Jérôme, après lui, placent le martyre de S. Pierre en l'an 68. S. Epiphane, & plusieurs savans après lui, le mettent en 66.

66 ou 67. S. Lin, selon Eusébe & S. Epiphane, a gouverné l'église de Rome pendant 12 ans. Si l'on met, avec Eusébe, le commencement de son pontificat en 68, il faudra fixer avec lui sa fin en 80, ou il faudra la placer en 78 ou 79, selon qu'on aura mis le martyre de S. Pierre en 66 ou en 67.

78 ou 79. S. Anaclet, le même que S. Clet, a succédé à S. Lin en 78 ou 79, & a tenu le siége de Rome 12 ans, ausquels il y en a qui ajoutent quelques mois. Il est mort en l'an 91.

91. S. Clément lui succéda le 23 janvier de l'an 91. Il tint le siége pendant neuf ans & quelques mois, étant mort la troisiéme année de Trajan, la 100 de Jesus-Christ.

100. S. Evariste succéda à S. Clément vers la fin de l'an 100 de J. C. & a gouverné l'église romaine pendant près de neuf ans, jusqu'au 26 ou 27 octobre de l'an 109.

109. S. Alexandre gouverna dix ans non entiers, jusqu'au 3 de mai de l'an 119.

119. S. Sixte I a gouverné près de dix ans depuis le mois de mai de l'an 119, jusqu'à la fin de l'an 128.

128. S. Telesphore fut placé sur le saint siége à la fin de l'an 128, & l'occupa pendant onze ans environ, jusqu'à l'an 139.

139. S. Hygin, qui lui succéda, ne regna pas quatre ans entiers, puisqu'on marque que S. Pie lui avoit déja succédé en 142.

142. S. Pie remplit le siége de Rome jusqu'à l'an 157.

157. S. Anicet lui succéda en 157, & mourut en 168 : il siégea onze ans.

168. S. Soter gouverna l'église de Rome pendant huit ans, & peut-être quelques mois de plus, jusqu'en

176

176, ou au commencement de 177.

177. S. Eleuthere succéda à S. Soter l'an 177, & gouverna l'église de Rome plus de 17 ans, jusqu'après la mort de Commode, qui étant arrivée le dernier jour de l'an 192, il faut placer celle de S. Eleuthere l'an 193.

193. S. Victor, dont le pontificat finit l'an 9 de Severe, 202 de J. C. les uns mettent sa mort le 20 avril, les autres le 28 juillet, jour auquel l'église honore sa mémoire.

202. S. Zephirin fut ordonné, au rapport d'Eusébe, la neuviéme année de Severe, l'an 202 de J. C. & gouverna l'église de Rome, jusqu'à la premiere année de l'empereur Héliogabale, 218 de J. C. Il mourut le 20 décembre, après avoir tenu le saint siége environ dix-sept ans.

219. S. Calliste succéda à Zephirin vers le commencement de l'an 219. Il finit son pontificat par le martyre, l'an 223, le 14 octobre.

223. S. Urbain lui succéda sur la fin de l'an 223. Il a tenu le siége de Rome pendant près de sept ans, & est mort le 25 de mai de l'an 230.

230. S. Pontien fut ordonné évêque de Rome le 22 juillet de l'an 230. Il fut relégué en l'isle de Sardaigne l'an 235, & y mourut la même année, le 28 septembre, après cinq ans, deux mois & sept jours de pontificat.

235. S. Antere, élu le 21 novembre de l'an 235, n'a tenu le siége qu'un mois & quelques jours. Il est mort le 3 janvier de l'an 236.

236. S. Fabien a gouverné l'église de Rome pendant quatorze ans, jusqu'au commencement de Dece. Il reçut la couronne du martyre le 20 janvier de l'an 250.

251. S. Corneille fut élu & ordonné, selon l'opinion la plus probable, le mercredi 4 juin de l'an 251, après une vacance de plus de seize mois, occasionée par la persécution. Il finit sa vie par le martyre le 14 septembre 252, n'ayant tenu le pontificat qu'un an, trois mois & dix jours.

252. S. Luce, fut banni aussitôt qu'il eut été élu. Il fut rappellé peu après, & reçut la couronne du martyre le 5 ou le 4 de mars de l'an 253, après avoir gouverné l'église seulement cinq mois & quelques jours.

253. S. Etienne succéda à S. Luce au mois de mars 253, & gouverna l'église quatre ans & près de six mois, jusqu'à l'an 257. Quelques-uns mettent sa mort en 255.

257. S. Sixte II fut ordonné, comme on croit, le lundi 24 août 257, & ne gouverna l'église qu'onze mois & quelques jours. Il fut martyrisé le 6 août 258.

259. S. Denys fut placé sur le saint siége, qui étoit vacant depuis près d'un an, le vendredi 22 juillet 259. Il mourut le 26 décembre 269. Son pontificat a duré dix ans, cinq mois & quatre jours.

269. S. Felix I fut ordonné le 28 ou le 29 décembre de l'an 269, & gouverna l'église durant cinq ans, étant mort, selon les apparences, le 22 décembre 274.

275. S. Eutichien fut ordonné le 5 ou le 6 janvier de l'an 275, & après avoir gouverné l'église huit ans, onze mois & quelques jours, il mourut, le 7 ou le 8 de décembre de l'an 283.

283. S. Caïus fut placé sur le siége le lundi 17 décembre 283, & après l'avoir tenu 12 ans, 4 mois & 17 jours, il mourut le 22 avril 296.

296. S. Marcellin fut ordonné le mardi 30 juin de l'an 296, & tint le siége 8 ans, 3 mois & 24 jours, jusqu'au 24 octobre 304, qui est le jour de sa mort.

308. Après une vacance de trois ans, six mois & 25 jours, S. Marcel fut élevé sur le siége de Rome, & l'occupa depuis le 19 mai de l'an 308, jour de son ordination, jusqu'au 8 ou 9, ou selon M. de Tillemont, au 16 janvier 310, qui est celui de sa mort.

310. S. Eusebe ne tint le siége de Rome que 4 mois & 16 jours, depuis le 20 de mai 310, jusqu'au 26 septembre de la même année.

311. S. Miltiade ou Melchiade succéda à S. Eusébe le 2 juillet de l'an 311, après une vacance de plus de neuf mois. Il mourut le 10 ou le 11 de janvier de l'an 314, ayant seulement tenu le saint siége deux ans, six mois & neuf jours.

314. S. Silvestre a succédé à S. Miltiade le 31 janvier 314, & a tenu le saint siége vingt-un ans & onze mois, jusqu'au 31 décembre 335, qu'il mourut.

336. S. Marc fut élu le 18 janvier 336, & mourut le 7 octobre de la même année.

337. S. Jule fut élu le dimanche 6 février 337, & gouverna l'église pendant quinze ans, deux mois & six jours, jusqu'au 12 avril 352, qui fut le jour de sa mort.

352. Libere élu le 22 mai 352, mourut le 23 ou le 24 septembre 366, après avoir occupé le siége de Rome quatorze ans, quatre mois & un ou deux jours.

366. S. Damase remplit le siége de Rome dix-huit ans & environ deux mois, jusqu'au 10 ou 11 décembre 384. Le P. Pagi met l'ordination de Damase le premier octobre 366, & sa mort le 10 décembre 384.

384. S. Sirice fut élu à la fin de l'an 384, & mourut le 26 novembre 398, après avoir gouverné l'église près de quatorze ans.

398. S. Anastase lui succéda sur la fin de l'an 398. Le pere Pagi prétend qu'il fut ordonné le 5 de décembre : il ne lui donne que trois ans & dix jours de pontificat, & place sa mort le 14 décembre 401. M. de Tillemont lui donne trois ans & quelques mois, & met sa mort le 27 avril 402.

402. S. Innocent fut ordonné aussitôt après la mort de S. Anastase, le 21 décembre de l'an 401, selon le P. Pagi, & le 27 avril 402, selon M. de Tillemont. Il a gouverné l'église jusqu'au 12 mars de l'an 417, qui est le vrai jour de sa mort, comme le prouve le cardinal Noris.

417. S. Zozime fut élu & ordonné le dimanche 18 mars 417, & mourut le 26 décembre 418, n'ayant tenu le siége de Rome qu'un an, neuf mois & neuf jours.

418. S. Boniface, élu deux jours après la mort de Zozime, le 28 décembre 418, fut consacré le lendemain 29, qui étoit un dimanche. Il gouverna l'église jusqu'au 4 de septembre de l'an 422.

422. S. Celestin fut élu immédiatement après la mort de Boniface, & fut consacré le dimanche suivant 10 septembre 422. Il occupa la chaire de S. Pierre jusqu'à l'an 432. Le P. Pagi lui donne neuf ans, dix mois & neuf jours de pontificat, & place sa mort le 18 ou 19 de juillet. M. de Tillemont croit qu'on peut la mettre le 26 de ce mois.

432. S. Sixte III, successeur de Célestin, fut apparemment ordonné le dimanche 31 de juillet 432. Il faut mettre la mort de ce pape le 18 août de l'an 440, s'il est vrai qu'il ait gouverné huit ans & dix-huit jours, comme on le lit dans S. Prosper. Le P. Pagi met l'ordination de ce pape le 24 juillet 432, & sa mort le 11 août 440.

440. S. Leon *le Grand* fut vraisemblablement ordonné le dimanche 29 septembre 440; & remplit le S. siége pendant vingt-un ans, un mois & treize jours, jusqu'au 10 ou 11 de novembre de l'an 461, selon l'opinion la plus probable.

461. S. Hilaire fut élu le 12 de novembre 461, & ordonné le 16 du même mois, qui étoit un dimanche. Hilaire a tenu le siége de Rome six ans, trois mois & dix jours, jusqu'au 21 févrièr de l'an 468, qui est celui de sa mort.

468. S. Simplice fut consacré le dimanche 25 fé-

vrier de l'an 468, & après avoir gouverné l'église de Rome dans des temps très-difficiles pendant quinze ans entiers, il mourut saintement l'an 483, sur la fin de février.

483. S. FELIX II (ou III du nom, si l'on veut mettre parmi les papes ce Felix qui occupa le saint siége pendant l'exil de Libere) fut ordonné évêque de Rome cinq jours après la mort de S. Simplice, le 6 de mars, qui étoit un dimanche, l'an 483. Il gouverna l'église huit ans, onze mois & dix-huit jours, & mourut le 25, ou selon le P. Pagi le 24 février 492.

492. S. GELASE succéda à S. Felix, l'an 492, le premier de mars, qui étoit un dimanche. Il tint le saint siége quatre ans, huit mois & dix-huit jours, & mourut le 19 du mois de novembre de l'an 496.

496. S. ANASTASE II fut ordonné cinq jours après la mort de Gelase, le 24 novembre 496. Il mourut le 19 novembre de l'année 498, ayant tenu le siége de Rome un an, onze mois & vingt-quatre jours.

498. SYMMAQUE fut ordonné le 22 novembre 498. Il mourut le 19 de juillet 514, ayant tenu le siége quinze ans & près de huit mois.

514. HORMISDAS fut élu le 26 juillet de l'an 514, & consacré le 27. Il mourut le 6 d'août 523, après un pontificat de neuf ans & onze jours.

523. S. JEAN I fut élu le 13 août 523, & tint le saint siége deux ans & neuf mois, étant mort le 27 mai 526.

526. FELIX III fut ordonné le 12 juillet 526. Il tint le saint siége trois ans & deux mois, & mourut le 12 octobre 529. Selon le P. Pagi, Felix a gouverné l'église quatre ans, deux mois & six jours, & est mort le 18 septembre 530.

529. BONIFACE II fut ordonné le 15 octobre 529, ou selon le P. Pagi le 21 septembre 530. Il mourut dans le mois de décembre 531. Le P. Pagi met sa mort le 16 octobre de l'an 532.

532. JEAN II fut ordonné le 22 janvier 532, ou selon le P. Pagi le 31 décembre. Il mourut le 26 avril de l'an 535, après avoir tenu le saint siége trois ans & quatre mois. Le P. Pagi ne lui donne que deux ans, quatre mois & vingt-six jours, & met sa mort le 27 de mai.

535. AGAPIT fut ordonné le 4 de mai 535, & tint le S. siége environ un an, étant mort le 22 avril 536.

536. SILVERE fut ordonné, selon le P. Pagi, le 8 juin de l'an 536. Il mourut en exil le 20 juillet 538, après avoir tenu le saint siége deux ans & environ quarante-deux jours.

537. VIGILE ordonné le 22 novembre 537, du vivant de Silvere, mourut le 10 janvier 555, après avoir tenu le saint siége dix-huit ans & demi.

555. PELAGE I fut consacré le 11 avril 555. Il mourut le 2 mars 559, après avoir tenu le saint siége quatre ans moins quelques jours. Le P. Pagi met sa mort l'an 560, & lui donne un an de plus.

559 ou 560. JEAN III fut consacré, selon le P. Pagi, le 18 juillet, l'an 560. Il tint le saint siége douze ans, onze mois, vingt-six jours, & mourut le 13 juillet 573. M. Fleury met sa mort en 572.

573 ou 574. BENOÎT-BONOSE fut ordonné pape le 3 juin de l'an 574, ou, selon M. Fleury, le 16 mai 573. Il mourut le 30 juillet 578, après avoir tenu le saint siége quatre ans, un mois & vingt-sept jours. M. Fleury met sa mort l'an 577.

578. PELAGE II fut consacré le 30 novembre 578. Il mourut le 8 février de l'an 590, après avoir tenu le saint siége onze ans, deux mois & dix jours.

590. S. GREGOIRE I, dit *le Grand*, fut ordonné le 3 de septembre, l'an 590. Il mourut le 12 mars 604, après avoir tenu le siége de Rome treize ans, six mois & dix jours.

604. SABINIEN fut ordonné pape le premier de septembre 604, selon M. Fleury, & ne tint le saint siége que cinq mois & dix-neuf jours. Le P. Pagi met l'ordination de Sabinien le 13 septembre 604, & sa mort le 22 février 606, & lui donne après Anastase le Bibliothécaire, un an, cinq mois & neuf jours de pontificat.

606 ou 607. BONIFACE III fut ordonné le 25 février 606. Il ne tint le saint siége que huit mois & vingt-huit jours, jusqu'au 12 novembre 606, selon M. Fleury. Le P. Pagi met son ordination le 19 février 607, & sa mort le 10 novembre de la même année.

607 ou 608. BONIFACE IV fut élu, selon M. Fleury, le 18 septembre 607, & tint le saint siége plus de six ans. Selon le P. Pagi Boniface fut ordonné le 25 août 608, & mourut le 7 mai 615, après un pontificat de six ans, huit mois & treize jours.

614 ou 615. S. DEUS-DEDIT fut ordonné le 13 novembre 614, selon M. Fleury, & selon le P. Pagi le 19 octobre 615. Il a occupé le siége trois ans & vingt jours, selon Anastase, & ainsi est mort le 8 novembre 618, si on met son ordination en 615, avec le P. Pagi; ou il sera mort en 617, si on suit M. Fleury.

617 ou 618. BONIFACE V succéda à Deus-Dedit le 29 décembre de l'an 617, selon M. Fleury, qui lui donne sept ans de pontificat. Le P. Pagi ne lui en donne que cinq & dix mois, met son ordination le 23 décembre 619, après une vacance de plus d'un an, & place sa mort sur la fin d'octobre 625.

625 ou 626. HONORIUS fut ordonné le 14 mai 626, selon M. Fleury, ou le 27 octobre 625, selon le P. Pagi. Il mourut le 12 octobre de l'an 638, après avoir tenu le saint siége douze ans, onze mois, dix-sept jours, en y comprenant celui de son ordination, & celui de sa mort.

640 SEVERIN fut consacré le 28 mai 640, selon le P. Pagi, ou le 29 selon M. Fleury, après que le siége eut vaqué un an, sept mois & dix-sept jours. Son pontificat ne dura que deux mois & quatre jours. Il mourut le premier d'août 640.

640. JEAN IV fut ordonné le dernier jour de décembre, ou selon le P. Pagi le 24 de ce mois, qui étoit un dimanche. Il mourut le 11 octobre 642, après avoir tenu le saint siége un an, neuf mois & dix-huit jours.

642. THEODORE fut consacré le 24 ou le 25 novembre de l'an 642. Il mourut le 13 mai 649, après six ans, cinq mois & dix-neuf jours de pontificat.

649. S. MARTIN fut ordonné le 5 juillet 649. Il mourut en exil le 16 septembre 655, après un pontificat de six ans, deux mois & douze jours.

655. S. EUGENE, ordonné du vivant de S. Martin le 8 septembre 654; selon M. Fleury il ne fut élu que le 9 septembre 655. Il mourut le 2 juin 657, après avoir tenu le saint siége deux ans, huit mois & vingt-quatre jours, à compter du 8 septembre 654. M. Fleury met sa mort le 2 juin 658, & lui donne environ trois ans de pontificat.

657 ou 658. VITALIEN fut élu, selon M. Fleury, le dernier jour de juillet de l'an 658, & mourut au commencement de l'an 673: ou, selon le P. Pagi, il fut ordonné le 30 juillet 657, & mourut le 27 janvier 672, après avoir tenu le saint siége quatorze ans & six mois.

672 ou 673. ADEODAT succéda à Vitalien l'an 673, & mourut l'an 677. Le P. Pagi met l'ordination d'Adéodat le 22 avril 672, & sa mort ou sa sépulture le 26 juin 676, & lui donne avec Anastase quatre ans, deux mois & cinq jours de pontificat.

676 ou 677. DONUS ou DOMNUS succéda l'an 676 à Adéodat, après une vacance de quatre mois & demi, & ne tint le saint siége qu'un an, cinq mois & six jours. Le P. Pagi met son ordination le premier novembre 677, & sa mort le 11 avril 678.

678 ou 679. S. AGATHON lui succéda en 679, & mourut l'an 682. Selon le P. Pagi il fut ordonné le

27 du mois de juin 678, & mourut le 10 janvier 682, après avoir tenu le saint siége trois ans, six mois & quatorze jours.

682. S. Leon II fut ordonné le 17 août selon le P. Pagi, ou, selon M. Fleury, le 19 octobre de l'an 682, & mourut selon le P. Pagi le 3 juillet 683, n'ayant tenu le saint siége que dix mois & dix-sept jours. M. Fleury lui donne un an & sept mois de pontificat.

684. Benoît II fut ordonné le 26 juin 684, après une vacance du saint siége de onze mois, vingt-deux jours, & mourut le 7 mai 685, ayant siégé dix mois & douze jours.

685 ou 686. Jean V fut ordonné, selon M. Fleury, le 10 juin 686, & mourut le 7 août 687. Le P. Pagi met son ordination le 23 juillet 685, & sa mort le premier août 686.

686 ou 687. Conon fut consacré, selon le P. Pagi, le 21 octobre 686, & mourut le 11 septembre 687, n'ayant tenu le saint siége qu'onze mois. M. Fleury met sa mort le 22 octobre 688.

687 ou 688. Sergius fut ordonné le 22 novembre 688, ou plutôt le 15 décembre 687. Il mourut le premier septembre 701, ayant occupé le saint siége treize ans, huit mois & vingt-trois jours.

701. Jean VI, ordonné le 28 octobre 701, mourut le 9 janvier 705, ayant tenu la chaire de S. Pierre trois ans, deux mois & douze jours.

705. Jean VII fut ordonné le premier mars 705, & mourut le 17 octobre 707, après avoir siégé deux ans, sept mois & dix-sept jours.

708. Sisinnius fut élu le 18 janvier 708, & mourut le 6 de février après vingt jours de pontificat.

708. Constantin fut ordonné le 4 mai 708, & mourut le 18 avril 715, après avoir tenu le saint siége sept ans & quinze jours.

715. Grégoire II fut ordonné le 19 mai 715, & tint le saint siége quinze ans, huit mois & vingt-trois jours. Il mourut le 10 février 731.

731. Gregoire III fut ordonné le 18 mars 731, & après avoir occupé le saint siége dix ans, huit mois & vingt-un jours, il mourut le 27 novembre 741.

741. Zacharie fut ordonné le 28 ou le 30 novembre 741. Il mourut le 14 mars 752, après dix ans, trois mois & quatorze jours de pontificat.

752. Etienne I fut élu après la mort de Zacharie; il mourut le quatriéme jour après son élection. Comme il n'avoit point été sacré, on ne le compte point entre les papes.

752. Etienne II fut sacré le 26 mars 752, & mourut le 25 avril 757, après cinq ans & vingt-huit jours de pontificat.

757. S. Paul fut ordonné le 29 mai 757. Il mourut le 28 juin 767, après dix ans & un mois de pontificat.

768. Etienne III fut sacré le 7 août 768. Il mourut le premier février 772, après trois ans, cinq mois & vingt-sept jours de pontificat.

772. Adrien fut ordonné le 9 février 772. Il tint le saint siége vingt-trois ans, dix mois & seize jours, jusqu'au 25 décembre 795.

795. Leon III fut élu le 26 décembre 795, & sacré le lendemain. Il mourut le 11 juin 816, après vingt ans, cinq mois & seize jours de pontificat.

816. Etienne IV fut ordonné le 22 juin 816. Il ne tint le saint siége que sept mois & deux jours, étant mort le 24 janvier 817.

817. Pascal I fut ordonné le 25 janvier 817. Il mourut le 11 mai 824, après sept ans, trois mois & quelques jours de pontificat. Le P. Pagi place sa mort le 10 février, ne lui donnant que sept ans & dix-sept jours de pontificat.

824. Eugene II fut ordonné, selon M. Fleury, le 5 de juin, & selon le P. Pagi le 14 février 824. Il mourut au mois d'août de l'an 827.

827. Valentin succéda à Eugène II, & mourut peu après son élection.

827. Gregoire IV fut ordonné sur la fin de l'an 827, ou le 5 janvier 828, selon M. Fleury. Il mourut le 25 janvier (le 11, selon M. Fleury) de l'an 844.

844. Sergius fut ordonné le 27 janvier, selon M. Fleury, ou le 10 de février, selon le P. Pagi, de l'an 844. Il occupa le saint siége trois ans moins dix-huit jours, & mourut le 27 janvier 847.

847. Leon IV fut ordonné le 11 avril 847. Après huit ans, trois mois & six jours de pontificat, il mourut le 17 juillet 855.

855. Benoît III fut ordonné le premier septembre, selon M. Fleury, & le 29, selon le P. Pagi, de l'an 855. Il mourut le 8 août 858, ayant tenu le saint siége deux ans, 6 mois & dix jours.

858. Nicolas I, sacré le 24 avril 858, mourut le 13 novembre 867, après un pontificat de neuf ans, six mois & vingt jours.

867. Adrien II, sacré le 14 décembre 867. Ce pape est mort en 872, probablement vers la fin de novembre.

872. Jean VIII, ordonné le 14 décembre 872. Il mourut le 15 décembre 882, après dix ans & deux jours de pontificat.

882. Marin fut ordonné sur la fin de décembre 882. Il n'a tenu le saint siége qu'un an & cinq mois, & est mort au mois de mai de l'an 884.

884. Adrien III succéda à Marin l'an 884. M. Fleury place son ordination le premier du mois de mars, sa mort le 20 juillet 885, & lui donne seize mois de pontificat. Le P. Pagi croit qu'on peut mettre l'ordination d'Adrien sur la fin de mai, ou au commencement de juin 884. Il place sa mort vers le mois de septembre 885.

885. Etienne V fut sacré, selon M. Fleury, le 25 juillet, & selon le P. Pagi vers la fin de septembre 885. Il mourut sur la fin de septembre 891, après avoir tenu le siége environ six ans. M. Fleury met sa mort le 7 août 891.

891. Formose fut intronisé le 19 septembre 891. Il mourut le jour de Pâque 896, après quatre ans & six mois de pontificat.

896. Boniface VI fut placé sur le siége de Rome après la mort de Formose, & mourut quinze jours après. Baronius & quelques autres ne le comptent point entre les souverains pontifes.

896. Etienne VI fut consacré avant le 20 août 896. Il mourut en 897, ayant à peine siégé quatorze mois.

897. Romain fut placé sur le saint siége en 897 avant le 15 octobre. Il mourut vers la fin de janvier 898, n'ayant siégé que trois mois & environ vingt jours.

898. Theodore lui succéda, & mourut en 898, avant le mois de juillet, n'ayant siégé que vingt jours.

898. Jean IX fut ordonné au mois de juillet 898. Il tint le saint siége deux ans & quinze jours, & mourut vers le commencement du mois d'août de l'an 900.

900. Benoît IV fut ordonné aussitôt après la mort de Jean IX, dans le mois d'août de l'an 900, & mourut au commencement de l'an 903, après avoir tenu le saint siége trois ans & deux mois environ.

903. Leon V, ordonné à la place de Benoît, fut chassé au plus tard vers la fin du mois de novembre, par

903. Christophe, qui fut chassé au commencement de juin 904 par

904. Sergius III, qui mourut sur la fin du mois d'août de l'an 911, après avoir occupé le saint siége plus de sept ans.

911. Anastase III lui succéda, & mourut vers le milieu du mois d'octobre de l'an 913, après avoir tenu le saint siége deux ans & environ deux mois.

913. Landon fut placé sur le saint siége, selon le

P. Pagi vers le 16 octobre de l'an 913, & certainement avant le 5 février 914. Il mourut vers le 26 avril 914, après six mois & vingt-six jours de pontificat.

914. JEAN X fut élu & intronisé à la fin d'avril 914. Il fut tué vers la fin de juin 928, après quatorze ans, deux mois & quelques jours de pontificat. M. Fleury met sa mort en 929.

928. LEON VI lui succéda sur la fin de juin 928, & après sept mois & quelques jours de pontificat, il mourut au commencement de février.

929. ETIENNE VII lui succéda, & mourut vers le 15 mars 931, après deux ans, un mois & quelques jours de pontificat.

931. JEAN XI fut ordonné vers le milieu de mars 931. Il mourut au commencement de janvier 936, après quatre ans & environ dix mois de pontificat.

936. LEON VII fut ordonné pape avant le 9 janvier 936. Il mourut vers le 18 juillet 939, après avoir tenu le saint siége trois ans, six mois & dix jours.

939. ETIENNE VIII lui succéda, & mourut au commencement de décembre 942, après avoir tenu le saint siége trois ans, quatre mois & quelques jours.

942. MARIN ou MARTIN fut élu aussitôt après la mort d'Etienne, & mourut peu avant le 15 juin 946, après avoir tenu le saint siége trois ans, six mois & quelques jours.

946. AGAPIT fut ordonné, selon le P. Papebroc le 9 août 946. Le P. Pagi soutient qu'il étoit sur le siége de Rome dès le 15 de juin: il le tint neuf ans & sept mois, selon M. Fleury, ou dix ans quelques mois & quelques jours, selon le P. Pagi. Il mourut après le 20 d'août de l'an 956.

956. JEAN XII s'empara du saint siége après la mort d'Agapit. Il fut ordonné après le 20 août 956, selon le P. Pagi. Le P. Papebroc met son ordination le 23 de mars. On le déposa pour ses crimes dans un concile tenu au mois de novembre 963. Léon VIII fut mis à sa place, & ordonné le 6 décembre 963. Jean rentra dans Rome en 964, & mourut cette même année le 14 mai. Baronius, suivi du P. Pagi & de plusieurs autres, traite de conciliabule l'assemblée où fut déposé Jean XII, & d'antipape LEON VIII, qui fut mis à sa place. Celui-ci mourut en 965, vers le commencement d'avril.

964. BENOÎT V, élu après la mort de Jean, mourut le 5 de juillet de l'an 965.

965. JEAN XIII fut couronné le premier octobre 965. Il mourut le 5 ou le 6 de septembre de l'an 972, après avoir tenu le saint siége six ans, onze mois & quinze jours

972. BENOÎT VI fut ordonné après le 22 septembre 972. Il mourut en 974.

974. DONUS II, élu après qu'on eut chassé l'antipape Boniface VII, mourut avant le 25 mars 975.

975. BENOÎT VII fut élu avant le 25 mars 975. Il mourut le 10 juillet 984, après avoir tenu le saint siége neuf ans & quelques mois. M. Fleury ne lui donne que huit ans & demi de pontificat.

984. JEAN XIV lui succéda, & fut chassé peu après par Benoît VII, qui le fit enfermer dans le château S. Ange, où il mourut six mois après.

JEAN XV tint le siége quatre mois sans être sacré, c'est pourquoi il n'est point compté entre les papes, sinon pour servir de nombre.

985. JEAN XVI fut placé sur le siége de Rome après la mort de l'antipape Boniface VII & celle de Jean XV. Il mourut l'an 996, l'onziéme année de son pontificat commencée.

996. GREGOIRE V lui succéda entre le 28 avril & le 31 mai de l'an 996. Il ne tint le siége que deux ans, huit mois & quelques jours, & mourut le 18 février 999.

999. SILVESTRE II fut intronisé le 2 avril 999, & mourut le 11 de mai 1003, après quatre ans, un mois & neuf jours de pontificat.

1003. JEAN XVII fut ordonné le 13 juin 1003, & mourut la même année le 7 décembre, n'ayant tenu le saint siége que cinq mois & vingt-cinq jours.

1003. JEAN XVIII fut ordonné le 26 décembre 1003, selon le P. Pagi, & selon M. Fleury le 19 mars 1004. Il mourut sur la fin de mai de l'an 1009, après cinq ans & cinq mois de pontificat.

1009. SERGIUS IV fut ordonné pape, selon le P. Papebroc & M. Fleury, le 2 octobre 1009. Il mourut en 1012, entre le 17 juin & le 22 novembre, après trois ans de pontificat.

1012. BENOÎT VIII lui succéda: il mourut l'an 1024, après environ douze ans de pontificat.

1024. JEAN XIX fut ordonné après le 6 juin & avant le mois d'octobre de l'an 1024. Il mourut en 1033, après avoir tenu le saint siége neuf ans & quelques jours.

1033. BENOÎT IX lui succéda. Il se maintint sur le siége de Rome jusqu'au 17 juillet 1048, qu'il renonça à sa dignité.

1044. GREGOIRE VI fut ordonné selon M. Fleury, le 28 avril 1045, & tint le saint siége environ vingt mois. Le pape Victor III lui donne deux ans & huit mois de pontificat, dont le P. Pagi place le commencement au mois de mai de l'an 1044, & la fin au mois de décembre 1046.

1046. CLEMENT II, intronisé le jour de Noël 1046, mourut le 9 octobre 1047, n'ayant siégé que 9 mois.

1048. DAMASE II fut intronisé le même jour que Benoît IX se retira: il ne tint le saint siége que vingt-trois jours, & mourut à Preneste le 8 août 1048.

1048. S. LEON IX, élu sur la fin de 1048, fut intronisé le 13 février 1049. Il mourut le 19 avril 1054, ayant tenu le saint siége cinq ans, deux mois & neuf jours.

1055. VICTOR II lui succéda après une vacance d'un an, & fut intronisé le 13 avril 1055. Il mourut le 28 juillet 1057, après deux ans, trois mois & quinze ou seize jours de pontificat.

1057. ETIENNE IX fut élu le 2 août 1057, & sacré le lendemain. Il mourut le 29 mars 1058, n'ayant tenu le siége que sept mois & vingt-neuf jours.

BENOÎT X fut placé le 5 mars 1058 sur le siége de Rome par une troupe de factieux, & le tint neuf mois & vingt jours, jusqu'environ le 18 janvier 1059.

1058. NICOLAS II, élu le 28 décembre 1058, & intronisé le 18 janvier 1059. Le P. Papebroc met son élection le 9 décembre 1058, & son intronisation le 31 janvier 1059. Nicolas mourut le 22 juillet 1061, après deux ans, six mois & vingt-trois jours de pontificat, à compter du jour de son élection 28 décembre 1058. Le P. Papebroc place sa mort le 24 juin, & ne lui donne que deux ans, quatre mois & vingt-cinq jours de pontificat.

1061. ALEXANDRE II fut élu en 1061 le premier octobre, selon le P. Pagi. M. Fleury & le P. Papebroc mettent son couronnement le 30 septembre. Il mourut le 21 avril 1073, après avoir tenu le saint siége onze ans, six mois & vingt-un jours.

1073. GREGOIRE VII fut élu le 22 avril 1073, & fut ordonné le 29 juin. Il mourut le 25 mai 1085, après douze ans, un mois & trois jours de pontificat.

1086. VICTOR III fut élu le 24 mai 1086, & fut consacré le 9 mai de l'année suivante. Il mourut quatre mois & sept jours depuis sa consécration, le 16 octobre 1087.

1088. URBAIN II fut élu le 12 mars 1088. Il mourut le 29 juillet 1099, après avoir tenu le saint siége onze ans, quatre mois & treize jours.

1099. PASCAL II fut élu le 13 août 1099, & sacré

le lendemain. Il mourut le 21 janvier 1118, après dix-huit ans, cinq mois & cinq jours de pontificat.

1118. Gelase II fut élu le 25 janvier 1118, & consacré le 10 mars suivant. Il mourut le 29 janvier 1119, ayant siégé un an & quatre jours.

1119. Calliste II fut élu le premier février 1119, & couronné le 9 de février. Il mourut en 1124, le 12 ou 13 décembre, après avoir tenu le saint siége cinq ans, dix mois & douze jours.

1124. Honorius II fut intronisé le 21 décembre 1124. Il tint le saint siége cinq ans, un mois & vingt-cinq jours, & mourut le 24 février 1130.

1130. Innocent II fut élu le 14 ou 15 février 1130, & fut consacré le 23 février. Il mourut le 24 septembre 1143, après treize ans, sept mois & neuf jours de pontificat.

1143. Celestin II, élu & intronisé le 26 septembre 1143, mourut le 9 mars 1144, n'ayant siégé que cinq mois & treize jours.

1144. Lucius II, élu & couronné le 12 mars 1144, ne tint le saint siége qu'onze mois & quatorze jours, & mourut le 25 février 1145.

1145. Eugene III, élu le 27 février 1145, & ordonné le 4 mars, mourut la nuit du 7 au 8 juillet 1153, ayant tenu le saint siége huit ans, quatre mois & seize jours.

1153. Anastase IV, élu le 9 juillet 1153, mourut le 2 décembre 1154, après un an, quatre mois & vingt-quatre jours de pontificat.

1154. Adrien IV fut élu le 3 décembre 1154. Après avoir siégé quatre ans, huit mois & vingt-neuf jours, il mourut le premier septembre 1159.

1159. Alexandre III, élu le 7 septembre 1159, mourut le 30 août 1181. Son pontificat a duré vingt-un ans, onze mois & vingt-trois jours, à compter du jour de son élection.

1181. Lucius, élu le premier septembre 1181, fut couronné le 6 du même mois. Il mourut le 24 novembre 1185, après quatre ans, deux mois & douze jours de pontificat.

1185. Urbain III, élu le 25 novembre, & couronné le premier de décembre 1185, mourut le 19 octobre 1187, après avoir tenu le saint siége un an, dix mois & vingt-cinq jours.

1187. Gregoire VIII, élu le 20 & consacré le 25 octobre 1185, mourut le 17 décembre suivant.

1187. Clement III, élu le 19, & couronné le 20 décembre 1187, mourut le 27 de mars 1191, ayant tenu le saint siége trois ans & trois mois & demi.

1191. Celestin III fut élu le 30 mars 1191, & consacré le 14 avril, jour de Pâque. Il mourut le 8 janvier 1198, après six ans, neuf mois & dix jours de pontificat.

1198. Innocent III, élu le 8 janvier 1198, & consacré le 22 février suivant, mourut le 16 ou le 17 juillet 1216, après avoir tenu le saint siége dix-huit ans, six mois & neuf jours, à compter du jour de son élection.

1216. Honorius III, élu le 18 & consacré le 24 juillet 1216, mourut le 18 mars 1227, après avoir tenu le saint siége dix ans & huit mois, à compter du jour de son élection.

1227. Gregoire IX, élu & intronisé le 19 mars 1227, tint le saint siége quatorze ans, cinq mois & deux jours, & mourut le 21 août 1241.

1241. Celestin IV, élu sur la fin d'octobre, mourut au mois de novembre suivant, avant que d'avoir été consacré. Le siége vaqua jusqu'à la fin de juin 1243.

1243. Innocent IV fut élu le 24 ou le 25 juin 1243, & consacré le 28 ou le 29 du même mois. Il mourut le 7 de décembre 1254, après avoir tenu le saint siége onze ans, cinq mois & treize jours.

1254. Alexandre IV, élu le 12 ou le 25 décembre 1254, tint le saint siége six ans, cinq mois & treize jours, & mourut le 25 de mai de l'an 1261.

1261. Urbain IV, élu le 29 août, & couronné le 4 septembre 1261, mourut le 2 octobre 1264, après trois ans, un mois & quatre jours de pontificat.

1265. Clement IV fut couronné le 22 ou le 26 février 1265. Il mourut le 29 novembre 1268, après trois ans, neuf mois & quelques jours de pontificat.

1271. Gregoire X fut élu en 1271, après une vacance de près de trois ans. Il fut couronné le 27 mars 1272. Il mourut le 12 janvier 1276. Il avoit tenu le saint siége trois ans, neuf mois & quinze jours, à compter depuis sa consécration, & quatre ans, quatre mois & dix jours, à compter depuis son élection.

1276. Adrien VI fut élu le 10 juillet 1276, & mourut le 10 août suivant, sans avoir été consacré.

1276. Jean XXI fut élu le 18, & couronné le 20 septembre 1276. Il mourut le 16 de mai 1277, n'ayant tenu le saint siége que trois mois.

1277. Nicolas III fut élu le 25 novembre 1277. Il mourut le 22 août 1280, après avoir tenu le saint siége deux ans & neuf mois depuis son élection.

1281. Martin IV fut élu le 22 février 1281, & couronné le 23 mars. Il mourut le 28 mars 1285, ayant occupé le saint siége quatre ans & cinq jours depuis sa consécration.

1285. Honorius IV, élu le 2 avril 1285, mourut le 3 avril 1287, après deux ans & un jour de pontificat.

1288. Nicolas IV, élu le 15 février 1288, mourut le 4 avril 1292. Il avoit tenu le saint siége quatre ans, un mois & quatorze jours. Le saint siége fut vaquant jusqu'au mois de juillet 1294.

1294. Celestin V, élu le 5 juillet 1294, fut sacré le 29 août suivant. Il renonça au pontificat le 13 décembre de la même année, & mourut le 19 mai 1296.

1294. Boniface VIII, élu le 24 décembre 1294, mourut le 11 octobre 1303, après huit ans, neuf mois & dix-huit jours de pontificat, à compter du jour de son élection.

1303. Benoît XI fut élu le 22 octobre 1303, & couronné le dimanche suivant 27 du même mois. Il mourut le 6 ou le 7 juillet de l'an 1304, n'ayant tenu le saint siége que huit mois & seize jours.

*Le saint siége à Avignon.*

1305. Clement V, élu le 5 juin 1305, & couronné le 14 novembre, mourut le 23 avril 1314, ayant tenu le saint siége huit ans, dix mois & quinze jours. Après sa mort le siége demeura vacant plus de deux ans.

1316. Jean XXII fut élu le 7 août, & couronné le 5 septembre 1316. Il mourut le 4 décembre 1334, après avoir tenu le saint siége dix-huit ans & quatorze mois moins deux jours, à compter du jour de son élection.

1334. Benoît XII fut élu le 20 décembre 1334, & couronné le 8 janvier 1335. Il tint le saint siége sept ans, quatre mois & cinq jours depuis son élection, & mourut le 25 avril 1342.

1342. Clement VI, élu le 7, & couronné le 19 mai 1342, mourut le 6 décembre 1352, après avoir tenu le saint siége dix ans & sept mois moins un jour depuis son élection.

1352. Innocent VI, élu le 18 & couronné le 30 décembre de l'an 1352, mourut le 12 septembre 1362, après neuf ans & neuf mois environ de pontificat.

1362. Urbain V, élu à la fin de septembre 1362, & couronné le 6 novembre suivant, mourut le 19 décembre 1370, après avoir tenu le saint siége huit ans, un mois & quatorze jours depuis son couronnement.

*Le saint siége rétabli à Rome.*

1370. GREGOIRE XI, élu le 30 décembre 1370, & couronné le 5 janvier 1371, mourut le 27 mars 1378, après sept ans, deux mois & vingt-trois jours de pontificat.

1378. URBAIN VI, élu le 9 avril 1378, & couronné le 18 du même mois, mourut le 15 octobre 1389, après onze ans, six mois & six ou sept jours de pontificat.

1389. BONIFACE IX fut élu le 2 novembre 1389. Il mourut le premier octobre 1404, après quatorze ans & onze mois de pontificat depuis son élection.

1404. INNOCENT VII, élu le 17 octobre 1404, mourut le 6 novembre 1406, après deux ans & vingt jours de pontificat depuis son élection.

1406. GREGOIRE XII, élu le 30 novembre 1406. Il fut déposé au concile de Pise le 5 juin 1409. Il renonça au pontificat dans la quatorziéme session du concile de Constance tenue le 4 juillet 1415. Ce pape mourut le 18 octobre 1417.

1409. ALEXANDRE V fut élu au concile de Pise le 26 juin de l'an 1409. Il mourut le 3 mai 1410, n'ayant siégé que dix mois & huit jours.

1410. JEAN XXIII, élu le 17 mai 1410, fut déposé dans la douziéme session du concile de Constance tenue le 29 mai 1415. Il mourut le 22 novembre 1419. Il avoit tenu le saint siége cinq ans & quatre jours depuis son couronnement jusqu'à sa déposition.

1417. MARTIN V, élu dans le concile de Constance, le 11 novembre 1417, mourut la nuit du 20 au 21 février 1431, ayant tenu le saint siége treize ans, trois mois & dix jours.

1431. EUGENE IV, élu au mois de mars 1431, mourut le 23 février 1447, après seize ans moins quelques jours de pontificat.

1447. NICOLAS V, élu le 6 mars 1447, & couronné le 19, mourut le 24 mars 1455. Il avoit tenu le saint siége huit ans & dix-neuf jours depuis son élection.

1455. CALLISTE III, élu le 8, & couronné le 20 avril 1455, mourut le 6 août 1458, après avoir tenu le saint siége trois ans & quatre mois moins deux jours.

1458. PIE II, élu le 27 août 1458. Sponde met son élection le 19 août, & son couronnement le 3 septembre. Il mourut le 14 août, ayant tenu le saint siége six ans moins quelques jours.

1464. PAUL II, élu le 29 ou le 30 août 1464, mourut la nuit du 25 au 26 juillet 1471, dans la septiéme année de son pontificat.

1471. Sixte IV, élu le 9, & couronné le 23 août 1471, mourut le 13 août 1484, ayant occupé le saint siége treize ans & cinq jours.

1484. INNOCENT VIII, élu le 29 août 1484, & couronné le 12 septembre, mourut le 25 juillet 1492. Son pontificat fut de sept ans, dix mois & vingt-huit jours.

1492. ALEXANDRE VI, élu le 11, & couronné le 26 août 1492, mourut le 17 août 1503, après onze ans & six jours de pontificat.

1503. PIE III, élu le 22 septembre 1503, & couronné le 8 octobre suivant, mourut le 13 du même mois, n'ayant tenu le saint siége que vingt-un jours.

1503. JULES II, élu le premier, & couronné le 19 novembre 1503, mourut la nuit du 20 au 21 février 1513, après neuf ans, trois mois & vingt jours de pontificat.

1513. LEON X, élu le 11 mars 1513, mourut le premier décembre 1521, après avoir gouverné l'église huit ans, huit mois & vingt jours.

1522. ADRIEN VI, élu le 9 janvier 1522, mourut le 14 septembre 1523, après un an, huit mois & cinq jours de pontificat.

1523. CLEMENT VII, élu le 19 novembre 1523, mourut le 25 ou le 26 septembre 1534. Il avoit tenu le saint siége dix ans, dix mois & six jours.

1534. PAUL III, élu le 13 octobre 1534, mourut le 10 novembre 1549, ayant tenu le saint siége quinze ans & vingt-sept jours depuis son élection.

1550. JULES III, élu le 8 février 1550, mourut le 23 mars 1555, après cinq ans, un mois & quatorze jours de pontificat.

1555. MARCEL II, élu le 9 avril 1555. Il ne tint le saint siége que vingt-un jours, & mourut le 31 avril.

1555. PAUL IV fut élu le 23 mai 1555. Il tint le saint siége quatre ans, trois mois moins cinq jours, & mourut le 18 août 1559.

1559. PIE IV fut élu la nuit du 25 au 26 décembre 1559, & couronné le 6 janvier 1560. Il mourut la nuit du 8 au 9 décembre 1565, après avoir tenu le saint siége six ans moins dix-sept jours.

1566. PIE V, élu le 7 janvier 1566, & couronné le 17 du même mois, mourut le dernier jour d'avril 1572. Il avoit tenu le saint siége six ans, trois mois & ving-quatre jours.

1572. GREGOIRE XIII, élu le 13 mai 1572, & couronné le 25, mourut le 10 avril 1585, après douze ans, dix mois & vingt-huit jours de pontificat.

1585. SIXTE V, élu le 24 avril 1585, & couronné le premier de mai, mourut le 27 août 1590. Il avoit tenu le saint siége cinq ans, quatre mois & trois jours.

1590. URBAIN VII, élu le 15 septembre 1590, mourut treize jours après son élection, le 27 septembre.

1590. GREGOIRE XIV, élu le 5 décembre 1590, & couronné le 8, mourut le 15 octobre 1591, n'ayant tenu le saint siége que dix mois & dix jours.

1591. INNOCENT IX, élu le 29 octobre 1591, mourut le 30 décembre de la même année.

1592. CLEMENT VIII, élu le 30 janvier 1592, mourut le 3 ou le 5 mars 1605, après un pontificat de treize ans & trente-trois jours.

1605. LEON XI, élu le premier avril 1605, mourut le 27 du même mois.

1605. PAUL V, élu le 16 mai 1605, mourut le 28 janvier 1621, après quinze ans, huit mois & treize jours de pontificat.

1621. GREGOIRE XV, élu le 9 février 1621, mourut le 8 juillet 1623, ayant tenu le saint siége deux ans, cinq mois & vingt-neuf jours.

1623. URBAIN VIII fut élu le 6 août 1623, & couronné le 24 septembre. Il mourut le 29 juillet 1644, après vingt-un ans moins huit jours de pontificat.

1644. INNOCENT X, élu le 15 & couronné le 29 septembre 1644, tint le saint siége dix ans, trois mois & vingt-deux jours, & mourut la nuit du 6 au 7 janvier 1655.

1655. ALEXANDRE VII, élu le 7 ou le 8 avril 1655, mourut le 20 ou le 22 mai 1667, ayant tenu le saint siége douze ans, un mois & quatorze jours.

1667. CLEMENT IX, élu le 20 juin 1667, mourut le 9 décembre 1669, après deux ans, cinq mois & dix-neuf jours de pontificat.

1670. CLEMENT X, élu le 29 avril 1670, mourut le 22 juillet 1676, ayant tenu le saint siége six ans, deux mois & vingt-quatre jours.

1676. INNOCENT XI, élu le 21 septembre 1676, mourut le 12 août 1689, après avoir tenu le saint siége douze ans, dix mois & vingt-deux jours.

1689. ALEXANDRE VIII, élu le 6 octobre 1689, mourut le premier février 1691, n'ayant occupé la chaire de saint Pierre que quinze mois & vingt-six jours.

1691. INNOCENT XII, élu le 12 juillet 1691, mourut le 27 septembre 1700, après avoir tenu le saint

siége neuf ans, deux mois & quinze jours.

1700. Clement XI, élu le 22 novembre 1700, mourut le 19 mars 1721, après vingt ans & quatre mois moins trois jours de pontificat.

1721. Innocent XIII, élu le 8 mai 1721, & couronné le 18, mourut le 7 mars 1723, après deux ans & dix mois moins un jour de pontificat.

1724. Benoît XIII, élu le 29 mai 1724, & couronné le 4 juin, mourut le 21 février 1730, ayant tenu le saint siége cinq ans, huit mois & 23 jours.

1730. Clement XII, élu le 12 juillet 1730, & couronné le dimanche suivant 16 du même mois. Il occupa la chaire de S. Pierre neuf ans & sept mois moins six jours, & mourut le 6 février 1740.

1740. Benoît XIV, élu le 17 août 1740, après cinq mois moins un jour de conclave, est mort le 3 mai 1758, âgé de quatre-vingt-trois ans.

1758. Clement XIII, élu le 6 juillet 1758. Il se nomme Charles Rezzonico, & est fils de Jean-Baptiste Rezzonico, noble Vénitien, & de Victoire Barbarigo, d'une très-ancienne maison de Venise. Il est né à Venise, le 7 mars 1693. A l'âge de dix ans il fut envoyé à Bologne, pour y faire ses études au collége des nobles. Après qu'il eut achevé son cours de philosophie, il revint à Venise étudier le droit civil & la théologie. Il alla ensuite prendre le bonnet de docteur en l'université de Padoue. En 1715 il se rendit à Rome, où il se livra à l'étude du droit canon, & fut aggrégé à l'académie ecclésiastique. L'année suivante, il fut fait protonotaire apostolique du nombre des participans. En 1721 on le nomma gouverneur de Riéti & de Fano. En 1729 il devint auditeur de Rote, charge qu'il a exercée jusqu'en 1737. Cette même année, le pape Clément XII le nomma cardinal. L'évêché de Padoue, l'un des quatre qui ne peuvent être possédés que par des nobles Vénitiens, ayant vaqué en 1743, le cardinal Rezzonico en fut pourvu; & il a gouverné ce diocèse avec beaucoup de sagesse, jusqu'à son exaltation au souverain pontificat.

*Antipapes et schismes.*

*Ans de J. C.*

251. Novatien, Hérésiarque.
367. Ursicin ou Urcin.
418. Eulalius, archidiacre.
498. Laurent, archidiacre.
530. Dioscore.
686. Pierre & Théodore.
687. Théodore & Paschal.
757. Théophilacte, archiprêtre.
768. Constantin.
824. Zinzime.
844. Jean, diacre.
896. Boniface VI.
897. Romain Gallesin.
963. Léon VIII.
974. Boniface VII.
997. Jean XVII.
1013. Grégoire.
1043. Silvestre & Jean XX.
1059. Jean Mince, dit *Benoît.*
1061. Cadaloüs, dit *Honoré II.*
1080. Guibert, dit *Clément III.*
1118. Maurice Bourdin, dit *Grégoire VIII.*
1124. Thibault, dit *Célestin II.*
1130. Pierre de Léon, dit *Anaclet II.*
1138. Grégoire, dit *Victor.*
1159. Octavien, dit *Victor IV.*
1164. Gui de Créme, dit *Paschal III.*
1168. Jean, abbé de Strume, dit *Calliste III.*
1378. Clément VII, cru antipape.
1394. Pierre de Lune, dit *Benoît XIII.*
1424. Gilles, dit *Clément VIII.*
1439. Amédée VIII, duc de Savoye, dit *Felix V.*

*Conciles de Rome.*

Sous l'article de Latran nous avons traité des conciles généraux qui ont été tenus à Rome, dans la basilique de saint Jean de Latran. Voici les autres assemblées qui se sont tenues en cette ville. Quelques auteurs en mettent une sous le pape Telesphore, vers l'an 150, & d'autres sous Anicet en 170; sous Victor, pour la célébration de la fête de Pâque, en 197.

Après la mort du pape Fabien, le clergé & les évêques voisins s'assemblerent en 251 pour la cause des Libellatiques, & des autres qui avoient apostasié pendant la persécution.

Corneille, qui succéda au même Fabien, confirma dans un synode tenu en 252 ce que l'église de Carthage avoit ordonné sur la pénitence de ceux qui étoient tombés dans le crime d'idolâtrie. Il avoua que les prêtres, qui avoient renoncé à la foi, pouroient bien être reçus à la communion, mais non remis dans l'exercice de leur ordre. En exécution de ce canon, il reçut un évêque, nommé *Trophime*, qui étoit tombé pendant la persécution; parcequ'avec lui il avoit ramené à l'église tous ceux que sa chute en avoit fait sortir; & qu'il avoit témoigné par ses larmes & par son humilité, un véritable repentir de sa faute; mais il ne lui conserva pas sa dignité.

En 253 le même pontife voulant exterminer entierement l'erreur naissante des Novatiens, assembla dans Rome un synode de quarante-deux évêques, & de grand nombre de prêtres, où, par un commun consentement, elle fut condamnée, & ceux qui la suivoient furent retranchés de l'église par l'excommunication. S. Jérome fait mention d'un autre synode national d'Italie.

Le pape Etienne I, en 256, ordonna, dans une assemblée, qu'on suivroit la tradition qui défend de réitérer le baptême, & qu'on se contenteroit de recevoir à pénitence ceux qui ayant été baptisés par les hérétiques revenoient à l'église, sans qu'on dût les baptiser de nouveau.

Vers l'an 262, le pape Denys assembla un synode à Rome, pour examiner l'accusation de quelques Fidéles de la Pentapole, contre saint Denys d'*Alexandrie*.

En 313, Melchiade ou Miltiade tint une assemblée de 19 évêques. On y examina avec soin la cause de Cécilien de *Carthage* & celle de Donat. Le premier, sur la confession des témoins produits contre lui, qui reconnurent n'avoir rien à dire contre l'innocence de sa vie, ni contre sa conduite, fut absous d'un commun consentement des prélats; & l'autre convaincu, par sa confession même, d'avoir rebaptisé & ordonné des évêques, qui étoient tombés dans l'idolâtrie pendant la persécution, fut condamné.

On met trois conciles sous le pape Sylvestre. Le I vers l'an 315; mais les actes envoyés par Adrien à Charlemagne en sont tout-à-fait faux. Le II en 324: les actes de ce pontife assurent qu'il étoit accompagné de 284 évêques; mais la collection de Cresconius n'en met que 230. Après la condamnation des Ariens & de quelques autres hérétiques, on y travailla à régler les revenus de l'église qui commençoient à être considérables; & on en fit quatre parts, pour l'évêque, pour les clercs, pour les lieux sacrés & pour les pauvres. On régla aussi l'âge & le nombre des ministres ecclésiastiques. Nous avons vingt canons de ce concile, qu'on confond quelquefois avec un III que le même pape Sylvestre célébra l'année suivante, à la tête de 275 prélats, & où l'on reçut les décisions du concile général de Nicée. Ces trois conciles sont supposés.

Jules I tint trois synodes. Le I en 337, avec cent seize prélats. On y confirma de nouveau les actes de Nicée, & les erreurs des Ariens y furent condamnées.

On dit que le II de 341 fut célébré en faveur de saint Athanase, qui y fut absous des calomnies dont il étoit chargé par les hérétiques, & qui fut reçu à la communion, après y avoir attendu dix-huit mois ses accusateurs. L'année suivante, le même pape assembla le III pour le même sujet. C'est ce synode, au nom duquel il écrivit une très-belle épître aux Ariens. Celui-ci est encore fort douteux.

Libere qui lui succéda, tint un concile en 352 en faveur du même saint Athanase, accusé par les Ariens. La communion fut refusée à ceux-ci, & donnée à ce saint prélat.

Damase déposa Ursace & Valens, évêques Ariens, dans un synode tenu en 368. L'année suivante, il en célébra un second de quatre-vingt-dix prélats, tant des Gaules que d'Italie. Auxence de *Milan*, Arien, y fut déposé, la foi de Rimini condamnée, & celle de Nicée établie. Le même pape condamna l'hérésie d'Appollinaire dans un synode célébré en 374; & dans un autre tenu en 382, il tâcha d'apporter quelques remédes au schisme qui désoloit l'église d'Antioche, & qui s'étoit extrêmement allumé depuis l'ordination de Flavien.

Sirice succéda à Damase, & travailla à réformer l'église d'Afrique, dans un synode qu'il tint à Rome dans la basilique de saint Pierre, au mois de janvier de l'an 386, où quatre-vingts évêques se trouverent. La lettre synodale, adressée en son nom aux prélats d'Afrique, contient neuf canons qui y furent faits. Le V exclut de la cléricature le laïc qui aura épousé une veuve; & le IX prive de la communion les prêtres & les diacres, lesquels ayant été ordonnés dans l'état du mariage, vivront dans le commerce conjugal avec leurs femmes.

Zosime assembla un synode dans la basilique de saint Clément, en 418, contre Célestius.

Célestin en convoqua un en 430. L'impiété de Nestorius y fut condamnée, & on y arrêta qu'il seroit déposé, si dans dix jours, après la signification de ce jugement, il n'abjuroit ses erreurs.

Sixte III, successeur de Célestin, fut accusé par Anicius Bassus, d'avoir corrompu une vierge dans l'église. Pour faire la discussion de ce fait, l'empereur Valentinien assembla un concile à Rome, où cinquante-six évêques se trouverent. Ils examinerent la vie de Sixte avec beaucoup de rigueur, & l'ayant trouvé très-innocent du sacrilége dont on l'accusoit, ils condamnerent Bassus comme un calomniateur.

Saint Léon *le Grand*, qui gouverna après Sixte, convoqua divers synodes. En 444 il condamna juridiquement plusieurs Manichéens dans une assemblée, où quelques-uns de ces errans furent examinés, sur-tout ceux qu'ils appelloient *les élus* & *les élevés*. Ils confesserent des désordres si étranges, & des crimes si abominables, que les évêques & les prêtres qui les entendirent, en furent saisis d'horreur. On en dressa des actes, par lesquels on connut que dans cette secte, il n'y avoit ni honnêteté, ni pudeur, ni modestie. Le même pape convoqua en 445 un autre concile, dont nous parlons ailleurs au sujet de S. Hilaire d'Arles, de qui Chelidonius de Besançon se plaignit à saint Léon. En 449 il célébra un synode, où il cassa ce qui s'étoit fait dans le conciliabule d'Ephèse.

Le pape Hilaire, élu après saint Léon, travailla fortement pour rétablir la discipline ecclésiastique. Plusieurs évêques vinrent à Rome en 465 pour célébrer l'anniversaire de son ordination, qui tomboit sur le douziéme de novembre. Il tint avec eux un synode, où il proposa des consultations que lui faisoient les évêques d'Espagne de la province de Taragone, sur quelques ordinations entreprises par l'évêque Sylvain contre les canons, & pour d'autres affaires importantes. Nous avons cinq canons de ce concile; mais comme il dura un mois & douze jours, ce qui se voit par la date de l'épître décrétale, écrite à ce sujet, il y a apparence qu'on y traita d'autres sujets, dont nous n'avons pas les actes.

Vers l'an 470 le pape Simplicius convoqua un synode, où Eutychés & Dioscore furent condamnés, & le concile de Chalcédoine confirmé.

Félix, qui lui succéda, déposa Pierre *le Foulon*, dans une assemblée des évêques d'Italie, faite sur la requête de celui d'Alexandrie, que le même Pierre avoit chassé de son siége. On écrivit à Acacius de Constantinople; mais les légats qui portoient ces lettres s'étant laissé séduire, furent condamnés dans un II synode de soixante-sept évêques, que le même pape célébra en 484. Il en assembla un III en 487 pour la réconciliation de ceux qui avoient été rebaptisés en Afrique pendant la persécution des Vandales.

Gélase, successeur de Félix, célébra, dit-on, en 494 un concile de soixante & dix évêques, qui après avoir déclaré quels étoient les livres canoniques que recevoit l'église, mirent au nombre des apocryphes divers écrits de quelques auteurs, qui avoient vécu dans les siécles précédens: mais ce concile & ce decret sont fort suspects. L'année suivante, dans un autre synode, il donna l'absolution à Misenus, un des légats condamnés par Félix en 484.

Symmaque convoqua six conciles. Dans le I, en 499, il fut reconnu légitime pontife, contre les prétentions de Laurent. Dans le II, en 500, il fut absous des crimes que lui imposoient les schismatiques, qui furent condamnés dans le III en 501. Dans le IV, en 502. On fut obligé d'assembler les évêques en un V synode, contre les perturbateurs du repos de l'église, qui avoient publié un libelle contre l'absolution du pape, contre les juges, & contre la forme du jugement. Ennodius fut chargé de réfuter ces calomnies, & en fit une apologie si forte & si éloquente, que les ennemis du pape demeurerent sans réplique. On y proposa deux decrets; l'un contre la licence des accusations contre les évêques, excepté dans la cause de la foi; l'autre tendoit à ce que nul prélat accusé, ne fût obligé de comparoître devant d'autres prélats, qu'auparavant on ne l'eût rétabli dans son siége, & dans la possession des choses qui lui appartenoient. Le VI synode fut tenu en 504, contre les ravisseurs des biens ecclésiastiques.

En 518, le pape Hormisdas assembla les évêques, qui refuserent de recevoir à la communion l'église d'Orient, si l'on ne rayoit des diptyques les noms d'Acacius, d'Euphemius & de Macédonius.

Boniface II qui avoit vu le trouble arrivé en son élection, & qui en craignoit un semblable après sa mort, convoqua en 531 à Rome un synode d'évêques; & ayant désigné le diacre Vigile pour son successeur, il fit souscrire cette désignation devant le sépulcre de S. Pierre. C'étoit violer les saints canons: aussi cette nouveauté fut-elle révoquée par un autre synode qui se tint bientôt après. Boniface, mieux conseillé, changea de sentiment, & mourut peu de temps après.

Jean II son successeur, assembla les évêques vers l'an 533 au sujet d'un différend, entre l'empereur Justinien, qui disoit qu'un de la Trinité s'étoit fait homme, & étoit mort, & les moines Acœmetes, qui soutenoient l'opinion contraire, laquelle fut condamnée.

Pélage II tint en 589 un concile, dont il est fait mention dans une épître aux évêques des Gaules & de Germanie, qui lui avoient écrit, pour savoir de quelles préfaces se servoit l'église romaine.

Saint Grégoire *le Grand* fut élu après Pélage. L'empereur Maurice lui écrivit, pour l'exhorter de tenir un synode d'évêques, où l'on cherchât le moyen d'assoupir le schisme de ceux d'Istrie, du Milanez, & du pays des Vénitiens. Le saint pape le convoqua; mais

mais les évêques d'Istrie n'y voulurent pas venir. Dans un autre concile tenu en 595, Jean, prêtre de Chalcédoine, fut absous du crime d'hérésie, pour lequel il avoit été condamné à Constantinople, & battu à coups de verges par sentence des juges. On y fit six canons. Le même pape en célébra deux autres en 601, l'un en faveur des moines, & l'autre contre un imposteur nommé André, qui demeuroit dans l'église de S. Paul.

Boniface III assembla en 606 un synode, où l'on corrigea les abus, sur l'élection des papes. Il fut tenu par 27 évêques.

Boniface IV, en 610, assembla les prélats pour pourvoir aux besoins de la nouvelle église d'Angleterre. En 640, Jean IV tint un synode contre les Monothélites. Théodore son successeur en célébra un autre en 648 contre Paul & Pyrrhus, hérétiques, Vitalien en convoqua un en 667. Agathon convoqua deux conciles vers l'an 680, l'un pour les affaires de l'église d'Angleterre, & le second de cent vingt-cinq évêques, pour établir la foi orthodoxe contre les impostures des Monothélites, & pour faire choix des légats qu'on devoit envoyer au concile de Constantinople.

Jean VII examina en synode les canons du concile de Constantinople, & une affaire d'un évêque Anglois, vers l'an 705 ou 707.

Grégoire II convoqua les prélats en 721 contre ceux qui contractoient des mariages incestueux; en 726 pour une affaire de Corbinien, évêque de Frisinghen, & en 728 contre l'hérésie de l'empereur Léon Iconoclaste, & en faveur des saintes images.

Grégoire III qui lui succéda, dans un concile tenu en 731, examina la cause de Grégoire, prêtre, qu'on avoit envoyé légat à Constantinople; & qui craignant le ressentiment de l'empereur Léon, n'avoit osé lui rendre des lettres dont il étoit chargé. L'année suivante il présida à une assemblée de quatre-vingt-treize prélats, où l'on confirma les traditions apostoliques des images; & dans le même temps on condamna les erreurs des Iconomaques.

Zacharie, qui gouverna après Grégoire, convoqua deux conciles. Le premier en 743 pour approuver la discipline ancienne: ce qui fut confirmé dans le second en 745, où l'on parla aussi d'Aldebert & de Clément, condamnés par saint Boniface.

Etienne IV présida en un synode tenu par divers évêques de France & d'Italie, en 769. On y cassa les actes de Constantin, faux pontife; & on prit des résolutions salutaires pour empêcher les mauvais desseins des laïcs, pendant que le siége seroit vacant.

Adrien I assembla vers l'an 794 quelques prélats, puis écrivit à ceux d'Espagne contre Elipand.

Léon III son successeur, à la priere de Charlemagne, célébra l'an 799 un synode de cinquante-neuf évêques, contre Félix d'Urgel; & dans un autre, tenu l'an 800 en la présence du même Charles, il monta sur la tribune, portant les évangiles; & ayant invoqué la sainte Trinité, jura qu'il étoit innocent de quelques crimes qu'on lui imposoit.

En 826 Eugène II assembla soixante-trois évêques, le 15 novembre, pour la réforme du clergé. On y fit 38 canons, dont nous n'avons plus que deux.

Léon IV assembla soixante-sept prélats dans un concile tenu en 853. Anastase, cardinal, y fut condamné, & l'on y parla de remettre les loix ecclésiastiques dans leur ancienne vigueur.

Le pape Nicolas I célébra sept conciles. I en 861 contre Jean de Ravenne. II en 862 contre l'hérésie des Théopaschites, qui se renouvelloit en Orient. III l'an 863 pour improuver les decrets d'un synode de Metz, qui permettoit la dissolution du mariage de Lothaire, qui vouloit quitter Teutberge, son épouse légitime, pour épouser Valdrade. IV en la même année contre Zacharie, qui ayant été envoyé à Constantinople, avoit lâchement favorisé Photius contre saint Ignace. V pour rétablir Rothade, évêque de Soissons, cru injustement déposé: ce qui fut confirmé dans le VII, en 865. Le VI se tint en 854 contre Rodoal, évêque de Port, qui durant sa légation avoit favorisé Photius. Ce dernier fut anathématisé en 868 par Adrien II, qui tint un concile contre ce patriarche, dont les écrits contre Nicolas I furent brulés.

On met divers synodes sous Jean VIII. L'élection de Charles *le Chauve* à l'empire fut confirmée en 877. On parla de celle de son successeur en 879; & en 881, Athanase, archevêque de Naples, fut condamné pour avoir fait alliance avec les Sarasins.

Formose, en 893, chercha dans un synode des remédes pour soulager l'église affligée par le schisme des Grecs & les courses des Infidéles.

Etienne, qui lui succéda, fit ordonner en 899 que le même Formose seroit déterré, dégradé & jetté dans le Tibre; mais Jean IX improuva ces violences dans un concile tenu en 901.

En 949 Agapet confirma les actes de la déposition de Hugues de Reims, faite à Engelheim.

Jean XII fit condamner l'antipape Léon en 963 & 964: ce que Benoît V fit encore en la même année.

Jean XIII célébra en 971 un synode en faveur de S. Dunstan.

Ce concile fut suivi dans le même siécle de ceux de Benoît VII l'an 981, en faveur de Giseler, évêque de Magdebourg; de Jean XIV en 989 pour obliger S. Adalbert de retourner à Prague, dont le peuple témoignoit un déplaisir extrême de l'avoir maltraité; & en 993 pour la canonisation de S. Udalric, évêque d'Augsbourg.

En 996 Grégoire V fit des ordonnances pour l'élection des empereurs; & en 998 on traita de la dissolution du mariage du roi Robert, qui avoit épousé sa parente.

En 999 Silvestre II examina l'affaire de Giseler de Magdebourg, accusé de retenir deux églises: ce qui fut renvoyé à un concile d'Allemagne, parceque ce prélat, qui étoit paralytique, ne put pas venir à Rome.

Dans le XI siécle, Grégoire VI célébra en 1047 un synode pour la réforme du clergé, & contre la simonie.

Léon IX qui lui succéda, fit le même en 1049 & en 1050, & condamna Berenger. Il célébra deux autres conciles, dont nous faisons mention entre ceux de Latran.

Nicolas II en convoqua un de cent treize prélats en 1059. On y publia treize canons contre les Simoniaques; Berenger y abjura ses erreurs, & fit sa profession de foi.

Grégoire VII, extrêmement zèlé pour le bien de l'église, assembla souvent les prélats. En 1074 & 1075, pour la réforme des mœurs. En 1076, contre l'empereur Henri & ses adhérens. En 1078, contre les schismatiques; & un autre pour la réforme du clergé. En 1079, pour recevoir une nouvelle profession de foi de Berenger, souvent relaps. En 1080, contre l'empereur Henri IV qui fut excommunié. En 1081, contre le même, & pour régler quelques différends entre les archevêques d'Arles & de Narbonne. En 1083, contre le même Henri, qui avoit assiégé Rome, & pour d'autres affaires importantes. L'année suivante, Grégoire VII excommunia de nouveau ce prince, avec Guibert, antipape, & les autres prélats schismatiques.

Urbain II confirma ce procédé de Grégoire, dans un synode tenu en 1089, & en célébra deux autres en 1098 & 1099 de cent cinquante évêques.

Othon IV fut déposé par Innocent III dans un concile célébré en 1210.

Grégoire IX en convoqua un contre Frédéric II en 1228, & un en 1234 pour entreprendre le voyage de la Terre-sainte.

Boniface VIII en 1302 tint un synode contre le roi Philippe *le Bel*; & Jean XXIII en tint un autre en 1413 contre Jean-Hus & Wiclef. *Cherchez* les CONCILES DE LATRAN.

Benoît XIII voulant se conformer à ce que les anciens conciles ont souvent ordonné de tenir des conciles provinciaux tous les trois ans, en indiqua un dès la premiere année de son pontificat. La bulle d'indiction est datée de la veille de Noël, le 24 décembre 1724, & fixe l'ouverture du concile au dimanche de la *Quasimodo*. Mais, par une autre bulle il la prorogea au second dimanche après Pâque, le 15 avril 1725. Le pape en fit lui-même l'ouverture par un discours où il s'étendit particuliérement sur les motifs qui doivent engager les papes & les évêques à tenir de fréquens synodes, & sur les avantages qui en reviennent à l'église. Il y insinua aussi que les cardinaux ne pouroient tester à l'avenir, ni disposer de leurs revenus, que conformément aux anciens canons. Ce concile fut achevé en sept sessions, dont la derniere fut tenue le 27 de mai. La cloture ne se fit que le 29. Ce concile fut souscrit par trente-deux cardinaux, & par quarante-sept prélats, tant archevêques qu'évêques, & par trente-cinq procureurs d'évêques ou autres qui n'avoient pu s'y trouver en personne. Ce concile a fait un grand nombre de réglemens utiles, concernant la discipline ecclésiastique. On les a imprimés avec les autres décisions de ce concile sur quelques autres matieres, les actes de cette assemblée, & deux catéchismes abrégés, écrits en italien. On a une édition de ces actes & réglemens *in*-4°. à Rome, & une *in*-12, sous le titre de *Bruxelles*, en 1726.

ROMEI (François) né à Castiglione près d'Arezzo en Toscane, entra au commencement du XVI siécle dans l'ordre de S. Dominique, & parvint par degrés aux emplois de provincial de Rome, de procureur général, & enfin de général de son ordre en 1546. Le pape Paul III l'envoya aussitôt après au concile de Trente, où il assista jusqu'à sa prorogation, & visita ensuite l'Italie, la France & l'Espagne: après quoi il retourna en 1551 au concile, fut un des théologiens qui dresserent les décisions sur le sacrement de l'Eucharistie, & en 1552 retourna à Rome, où il mourut d'apoplexie le 20 juillet de la même année. Il avoit fait imprimer l'an 1538 à Lyon un traité *De libertate operum & necessitate gratiæ*; & entre les lettres qu'il écrivit étant général, on a imprimé plusieurs fois celle du 10 décembre 1548, où il fait l'éloge de la société naissante des Jésuites. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t. II.*

ROMELIE, ou ROMANIE, *cherchez* THRACE.

ROMEO (Michel) de Marsala en Sicile, se fit Jésuite, mais il cultiva plus les muses que la théologie. Son gout pour la poésie, & ses talens dans ce genre d'écrire le firent rechercher par plusieurs académies qui s'empresserent de l'associer à leur corps. Il a été de celle des *Ricovrati* de Padoue, des *Geniali* de Palerme, des *Occulti* de Trapano, & des *Vaticinanti* de Marsala. Il est mort à Draparu le 6 septembre 1729. Il est auteur de la lyre à deux cordes (*la lyra a due corde*) recueil de poésies ainsi intitulées, parcequ'elles sont italiennes & siciliennes. *La corrispondenza in Parnasso, o vero la lyra a due corde, parte II.* Cette deuxiéme partie des poésies italiennes & siciliennes n'a paru qu'après la mort de son auteur, à Palerme en 1732, *in*-4°, sous le nom de *Melchior Pomé*. Romeo avoit encore publié de son vivant, en vers siciliens, *La solitudine di Manresa raddoluta d'all'armonia delle muse Siciliane*. Ce sont les exercices de S. Ignace, ou cantiques siciliens. * *Voyez* les *mémoires de Trévoux, mois de juillet* 1733, *p.* 1313.

ROMESCOT, ou Denier de saint Pierre, que les Anglois appelloient autrement *Romespenni*. *Voyez* DENIER.

ROMIEU (Raymond de) gentilhomme d'Arles en Provence, où sa famille est encore considérable, florissoit dans le XIV siécle vers l'an 1355. Il étoit poëte Provençal, & composa divers ouvrages à la maniere de son temps, dont Nostradamus, La Croix-du-Maine, Antoine du Verdier-Vauprivas, & d'autres font mention.

ROMIEU (Marie de) demoiselle qui vivoit dans le XVI siécle, étoit de la province du Vivarais, sœur de *Jacques* de Romieu, & niéce du sieur des Auberts. Elle publia en 1581 ses œuvres poëtiques, avec un traité par lequel elle élevoit les avantages de son sexe sur celui des hommes. C'étoit une réponse ingénieuse à une satyre que son frere avoit composée contre les femmes. Elle avoit aussi donné au public une instruction pour les jeunes dames, &c. * La Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *bibliot. franç.*

ROMILDA, duchesse de Frioul, se retira dans cette ville, après la mort de son mari *Gilulphe*, & y mena quatre fils & quatre filles qu'elle avoit. Elle y étoit en sureté, quoiqu'assiégée par Chagan, roi des Huns; mais ayant vu le prince qui se promenoit à cheval auprès des murailles de la ville, elle en devint amoureuse, & lui envoya demander pourquoi il étoit venu les armes à la main contre une femme, & lui fit dire qu'elle lui offroit la ville, & qu'elle étoit prête de terminer la guerre par un mariage. Chagan accepta cette proposition, & entra dans la ville, qu'il mit à feu & à sang. Le même jour il épousa Romilda; mais ce mariage ne dura qu'une nuit; car le lendemain il l'abandonna à douze de ses soldats, puis il la fit empaler. Ses quatre fils se sauverent, & les filles conserverent leur chasteté par une adresse surprenante. Elles cacherent dans leur sein de la chair crue, que la chaleur rendit si puante, que leurs ennemis même ne purent les approcher, & leur dirent par reproche, que les femmes des Lombards n'avoient pas même l'haleine pure. * Andreas Brunner, *annales virtut. & fort. Bojorum. Voyez* CHAGAN.

ROMILLE ou ROMILLEY, famille ancienne & considérable en Bretagne & en Normandie. Son nom se trouve différemment écrit dans les anciens titres. Dans quelques-uns c'est Romillé; c'est ainsi que l'abbé le Laboureur l'a écrit dans son histoire du maréchal de Guebriant en 1657, *pag.* 61 & 82. Dans d'autres titres on lit Roumillei, Romelli, Romilli, Rommilli & Roumilly. Mais comme dans ces titres on y trouve des sceaux aux mêmes armes, il en faut conclure qu'ils étoient tous de la même maison.

Le premier dont ont ait connoissance par les histoires, est ROBERT de Romillé, qui se trouve compris dans le catalogue des seigneurs renommés en Normandie, qui accompagnerent leur duc Guillaume *le Bâtard* dans sa conquête d'Angleterre en 1066. Voyez *l'histoire de Normandie par* Gabriel Du Moulin, *pag.* 48 de la fin du livre, & par l'abbé de Masseville, *tom. I, p.* 203. GEOFROI de Romillé fut en 1132, un des témoins d'un affranchissement fait par Haymon le Bigot, & Alain, fils de Clairambault, de certaines terres appartenantes à l'abbaye de Melerai. L'acte est rapporté dans l'histoire de Bretagne par dom Lobineau, *tom. II, preuv. pag.* 284.

HUET de Romillé, écuyer, du bailliage de Chaumont, servoit sous Jean de Conflans, chevalier, maréchal de Champagne, suivant sa quittance pour ses gages, donnée le 30 octobre 1339, au bas de laquelle est son sceau en cire rouge, où l'on voit un léopard. Elle est conservée en parchemin avec toutes les autres, dont il sera parlé ci-après, dans les recueils de feu M. de Gaignieres à la bibliothéque du roi.

Olivier de Romillé, écuyer, servoit ès guerres de Bretagne avec six écuyers de sa compagnie, sous les ordres de Gui de Neelle, sire de Mello, maréchal de France, capitaine général & gouverneur du pays de Bretagne, d'Anjou & du Maine, suivant sa quittance de 8 livres tournois d'un prêt sur ses gages & ceux de sesdits six écuyers, donnée devant Fougeres le 15 mai 1352: son sceau y est en cire rouge, où l'on voit deux léopards couronnés l'un sur l'autre, qui sont les armes de tous ceux de cette maison.

Romillé, de Saint-Brieu, étoit l'un des gentilshommes amis de Bertrand du Guesclin, qui le suivirent en grand nombre dans ses conquêtes en 1359. Il fut tué lorsque l'on vint attaquer du Guesclin dans l'abbaye de S. Méen en 1364.

I. Geofroi de Romillé, le premier par qui l'on commence la filiation de cette famille, est qualifié écuyer, capitaine de Saint-James de Beuvron, dans deux quittances données à Jean Chauvel, trésorier des guerres du roi, de six vingts livres tournois d'un prêt sur ses gages & ceux de cinq autres écuyers & douze archers de sa compagnie desservans en la garde dudit lieu, sous le gouvernement d'Arnaud, sire d'Audeneham, maréchal de France, lieutenant de roi en toute la Normandie, données à Pontorson, sous son scel, le 6 novembre 1353. Il donna encore quittance à Bertrand de Ladent, receveur général des aydes ordonnées pour la guerre, de la somme de cent francs d'or, dont le roi lui avoit fait don pour certaines causes contenues ès lettres dudit don, datées du 13 juillet 1383. Il fut pere de Jean de Romillé, qui suit.

II. Jean de Romillé, I du nom, écuyer, fut reçu à Amiens le 12 septembre 1386, avec huit autres écuyers & un archer armé à cheval, pour servir en l'armée & passage que le roi entendoit faire en personne au pays d'Angleterre à l'encontre de ses ennemis. C'est ainsi qu'il s'exprime dans sa quittance donnée à Guillaume Danfrenet, d'un prêt de soixante & quinze livres tournois sur ses gages & ceux desdits écuyers & archers de sa chambre, à Amiens le 14 du même mois. Il fut reçu à Lille en Flandre avec divers autres écuyers de sa chambre, destinés à servir dans la même armée, le 10 octobre 1386. C'est par ce Jean, fils de *Geofroi*, que le Laboureur a commencé la généalogie de cette maison. Il le qualifie seigneur de Romillé, de Houdan & de la Chesnelaye, vivant, premier écuyer du roi Charles VI, en 1403. Sa femme, inconnue à cet auteur, se nommoit *Jeanne* de Crouville, dont il eut Jean, qui suit.

III. Jean de Romillé, II du nom, seigneur de la Chesnelaye, de Houdan & d'Ardennes, capitaine de cent hommes d'armes, épousa *Catherine* Tournemine de la Hunaudaye, laquelle en qualité d'héritiere de *Mahaut* de la Riviere, fit une obligation conjointement avec son mari, au profit de Germain, seigneur du Gué, & de Jeanne de la Riviere sa femme, fille & héritiere principale de Guyon de la Riviere. Il eut pour fils Jean, qui suit.

IV. Jean de Romillé, III du nom, seigneur de la Chesnelaye & d'Ardennes, capitaine de cent hommes d'armes, épousa l'an 1406, suivant le Laboureur, *Marguerite* Bardoul, fille de *Jean* Bardoul, & de *Jeanne* Bouret, & petite-fille de *Pierre* Bardoul, seigneur de Treit ou Trezel. Elle vivoit encore en 1440. Leurs enfans furent, 1. Jean de Romillé, IV du nom, qui suit; 2. *Hector*, qui eut des enfans; 3. *Guillemette*; & 4. *Marie* de Romillé, mariée à *Jean* de Marcillé, chevalier, dont elle eut *Marie* de Marcillé, alliée à *Bertrand* de Goyon, seigneur de Launai Goyon, dont descendent les marquis de la Moussaye.

V. Jean de Romillé, IV du nom, seigneur de la Chesnelaye & d'Ardennes, fut vice-chancelier du duc de Bretagne, & si renommé, que Philippe de Cominès loua sa prudence: c'est ainsi qu'en parle le Laboureur. Le duc son maître l'employa en 1463, pour traiter avec le duc de Bourgogne, le comte de Charolois & les grands du royaume, malcontens du roi Louis XI. Il fut l'un des commissaires du duc pour recevoir les montres à Dol en 1471, & encore le 17 mai 1477. Voyez *l'histoire de Bretagne* par dom Lobineau, aux preuves, *tom. II*, *pag.* 1325 & 1362. Il mourut vers l'an 1480, ayant eu de son épouse *Marie* Dubuat, fille de *Charles* Dubuat, seigneur de Landal; Jean, qui suit; & *Bonne* de Romillé, mariée le 28 août 1440, à *Jean* de Boisbaudri, seigneur de Trans près de Rennes.

VI. Jean de Romillé, V du nom, seigneur de la Chesnelaye & d'Ardennes, servoit dans les troupes de Bretagne en 1474; & le 16 février 1484, il reçut ordre du duc de Bretagne de garder la ville de Fougeres, avec vingt gentilshommes des environs, & quarante francs archers, (dom Lobineau, *preuves*, 1342, 1416 & 1467.) Le duc par ses lettres du dernier avril 1481, lui avoit fait don du droit de rachat qu'il lui devoit. Il avoit épousé *Jeanne* de Beaulieu, fille de *Roland* de Beaulieu, seigneur de Couesquen: elle vivoit en 1482, & eut pour enfans Jean, qui suit; & *Bertranne* de Ramillé, mariée en 1482, à *Pierre* Milon, frere de *Jean*, seigneur de la Baillie.

VII. Jean de Romillé, VI du nom, seigneur de la Chesnelaye & d'Ardennes, gouverneur de Fougeres; épousa 1°. par contrat du 20 janvier 1483, *Marie* du Pontglou, fille d'*Olivier*, seigneur du Pontglou, & de Kermel, & de *Catherine* Artel: 2°. par contrat du 3 mai 1509, *Guillemine* de Sahur, veuve de *Charles* de Montecler, seigneur de Bourgon. Il eut du premier lit Georges, qui suit; & *Françoise* de Romillé, mariée par contrat du 3 mai 1509, à *Louis* de Montecler, chevalier, seigneur de Bourgon, fils de sa belle-mere. Leur postérite est rapportée par le Laboureur, *page* 83 *de la généalogie de la maison de Budes*. L'on y voit que *René* de Montecler, seigneur de Bourgon, l'un des arrieres-petits-fils de *Françoise* de Romillé, ne laissa que deux filles, l'aînée desquelles *Magdeléne* de Montecler, épousa *Urbain* de Laval, seigneur de Boisdauphin, maréchal de France; la seconde *Catherine* de Montecler fut mariée à *Claude* de Beuil, dont elle eut la belle *Jacqueline* de Beuil, comtesse de Moret, puis femme de *René* du Bec, marquis de Vardes. Ces deux mariages ont donné de grandes alliances aux arrieres-petits neveux de Françoise de Romillé.

VIII. Georges de Romillé, nommé *Geofroi* par le Laboureur, chevalier, seigneur de la Chesnelaye, d'Ardennes & du Pontglou, épousa 1°. par contrat du 3 mai 1509, *Renée* de Montecler, fille de *Charles* de Montecler, seigneur de Bourgon, & de *Guillelmine* de Sahur, qui devint sa belle-mere: 2°. *Magdeléne* Duhan, fille de *Jean* Duhan, seigneur de Launai, procureur général au parlement de Bretagne, & de *Jeannette* Brulon. Du premier lit sortirent Charles, qui suit; *Marquise*, mariée par contrat du 12 février 1535, à *Claude*, seigneur de Poillé & du Chalange; *Jeanne*, qui épousa 1°. *Gilles* de Porcon, seigneur de Montaurin: 2°. le 2 janvier 1544, *Julien* Duboays, seigneur de Mesneuf & de la Roche; *Jeanne*, dite *la Jeune*, alliée le 18 novembre 1549, à *Guillaume* du Buat, seigneur de Barille & de Chanteloup. Du second lit vint *Guillemette* de Romillé, mariée à *Jacques* de la Belinays, seigneur dudit lieu.

IX. Charles de Romillé, chevalier, seigneur de la Chesnelaye, d'Ardennes & du Pontglou, épousa 1°. le 18 octobre 1541, *Françoise* de Couvran, fille de *Charles* de Couvran, baron de Sacé, & de *Françoise* de Buflon. Elle étoit petite-fille de *Gilles* de Couvran, baron de Sacé, lequel avoit épousé *Marguerite* de Beauvau, cousine issue de germain d'*Isabeau* de Beauvau, alliée à *Jean* de Bourbon, comte de Vendôme, trisaïeul

du roi Henri IV : 2°. le 15 avril 1558, *Esther* de la Marzeliere, fille de *Pierre*, chevalier, seigneur de la Marzeliere & de Bonnefontaine, & de *Françoise* de Porcon. Du premier lit il eut pour fille unique *Béatrix* de Romillé, dame de la baronie de Sacé & de Montanet, d'Ergouges & du Plessis-Budes, mariée par contrat du 29 décembre 1561, à *Jacques* Budes, seigneur du Hirel, du Gareth, &c. procureur général au parlement de Bretagne, qui par elle fut aïeul de *Jean-Baptiste* Budes, comte de Guebriant, maréchal de France, mort le 24 novembre 1643. Du second lit étoit issu Cesar de Romillé, qui suit.

X. Cesar de Romillé, seigneur de la Chesnelaye, d'Ardennes & du Pontglou, mort à Paris, & inhumé aux petits Augustins, le 11 janvier 1633, avoit épousé *Françoise* d'Orglandes, morte le 16 avril 1654, fille de *Pierre* d'Orglandes, seigneur de Pretot, dont il eut François, qui suit; *Jean-Baptiste*, reçu chevalier de Malte au grand prieuré d'Aquitaine le 6 mai 1645; & *Renée* de Romillé, mariée par contrat du 29 octobre 1597, à *Guillaume* de Costentin, seigneur de Tourville, qui par elle fut aïeul d'*Anne-Hilarion* de Costentin, comte de Tourville, maréchal de France, mort le 28 mai 1701.

XI. François de Romillé, chevalier, marquis de la Chesnelaye, comte de Mausson dans l'élection de Mayenne, paroisse de Landiui, maréchal des camps & armées du roi, avoit servi dans le régiment des gardes, où il étoit enseigne en 1635. Le roi érigea en marquisat sa terre d'Ardennes, sise au diocèse de Rennes, paroisse de saint Georges-Retaimbaut, par lettres du mois de décembre 1641, vérifiées par arrêt du parlement de Rennes, le 15 juillet 1644, & fut fait maréchal de camp par brevet du 26 mai 1649. Il épousa par contrat du 26 avril 1637, *Charlotte* de Poillé, fille de *Henri*, seigneur de Poillé, gouverneur pour le roi au comté de Mortaing, & de *Jeanne-Louise* Pericart. Elle survécut son mari, & mourut le 4 mars 1703, âgée de 80 ans, ayant eu pour enfans Louis, qui suit; *Francois*, capitaine de vaisseaux, mort sans postérité; & *Françoise* de Romillé, mariée en juillet 1671, à *Claude* de Vassi, marquis de Pirou près Coutances, & de Brecei près Avranches, morte sans enfans.

XII. Louis de Romillé, chevalier, marquis de la Chesnelaye, comte de Mausson, gouverneur de la ville, château & baronie de Fougeres, colonel de la noblesse de Bretagne, fut tenu sur les fonts de baptême par le roi Louis XIV, & par la maréchale de Guebriant, sa tante, le 26 avril 1645. Il épousa 1°. le 21 avril 1670, *Françoise* Bon de Meuillon, dite *de Montbel-d'Entremonts*, fille de *François-Virginie* Bon de Meuillon, dit *de Montbel*, comte d'Entremonts & de Montbel, marquis du Montelier, & de *Magdeléne* du Tillet. Cette dame avoit pour aïeule paternelle *Béatrix* de Coligni, comtesse d'Entremonts, fille de l'amiral de Coligni & de sa seconde femme, *Jacqueline* de Montbel, comtesse d'Entremonts, marquise du Montelier & de Saint-André de Briord, & elle avoit pour grande tante *Louise* de Coligni, quatriéme femme de *Guillaume* de Nassau, IX du nom, prince d'Orange; ainsi la marquise de la Chesnelaye étoit cousine issue de germain du pere de *Guillaume* III, roi d'Angleterre, & étoit au même dégré avec les filles de la maison de Nassau, entrées dans la maison de Brandebourg, dans celle de Nassau-Diest, gouverneur de Frise, dans celle des princes Palatins de Simmeren, & dans celle des princes d'Anhalt-Dessau. Louis de Romillé, étant âgé de 45 ans, prit une seconde alliance le 1 août 1682 avec *Elizabeth-Gabrielle* de Bellefouriere, derniere fille de *Maximilien-Antoine* de Bellefouriere, marquis de Soyecourt & de Guerbigni, comte de Tilloloi, chevalier des ordres du roi, grand véneur de France, & de *Marie-Renée* de Longueil de Maisons. Elle s'est remariée le 6 octobre 1713, à *Joseph-Joachim* du Mas, comte du Brossai en Bretagne. Du premier lit naquit *Marie-Charlotte* de Romillé, marquise du Montelier, héritiere de la maison de Montbel d'Entremonts, mariée le 10 juillet 1688 à *Guillaume-François*, marquis de l'Hôpital-Sainte-Mesme, dont elle est restée veuve le 3 février 1704 avec un fils & deux filles, mariées dans la maison de Chevriers. Du second lit de Louis, marquis de la Chesnelaye, sont sortis Adolphe-Charles, qui suit; *Alexandre-Hippolyte*, chevalier de Malte; *Renée*, mariée le 29 janvier 1703, à *Léon* Potier, duc de Gesvres, pair de France, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de sa chambre, gouverneur de Paris, mort le 9 décembre 1704, âgé de 84 ans; & *Jeanne* de Romillé, religieuse Ursuline à Fougeres.

XIII. Adolphe-Charles de Romillé, marquis de la Chesnelaye, comte de Mausson, chevalier de l'ordre de S. Louis, gouverneur de Fougeres, mestre de camp d'un régiment d'infanterie de son nom, créé brigadier d'infanterie le premier février 1719, a épousé le 26 juin 1713, *Louise-Marguerite* Ranchin, fille unique de *Jean-Antoine*, conseiller du roi en ses conseils, secrétaire ordinaire des conseils d'état, direction & finances de sa majesté, & de *Marguerite* Chevalier, dont il a eu *Adolphe-Charles*, mort; *Marguerite*, née le 26 janvier 1715; & *Louise* de Romillé, morte.

Les armes de cette famille sont *d'azur à deux léopards couronnés d'or, posés l'un sur l'autre, lampassés & armés de gueules.*

ROMILLION (Jean-Baptiste) étoit de l'Isle, petite ville du Comtat. Son pere s'étant fait Calviniste, l'emmena tout jeune servir dans ce parti pendant les guerres de religion. Dieu lui désilla les yeux par la lecture du traité de l'oraison de Grenade, & il fit abjuration en 1579 entre les mains de l'évêque de Cavaillon, & entra dans le commerce; mais il le quitta bientôt pour embrasser l'état ecclésiastique. Dans cette vue il ne dédaigna pas à l'âge de trente ans d'apprendre la langue latine, malgré les duretés de son pere à son égard, qui alloient jusqu'à lui refuser le nécessaire. L'évêque de Cavaillon instruit de sa piété & de ses progrès dans les sciences, le nomma à un canonicat de la collégiale de l'Isle sa patrie, pendant qu'il étudioit encore en philosophie. Ayant assisté à des catéchismes que faisoit un pere Jésuite, il préféra cette maniere d'enseigner à la prédication pour laquelle il avoit beaucoup de talent. Il est incroyable quelle foule de peuple venoit l'entendre. Sur la réputation qu'il se fit d'excellent catéchiste, il fut appellé deux fois à Viviers, où il établit l'exercice de la doctrine chrétienne, alors inconnu dans la plupart des diocèses. Au second voyage, il travailla à cette sainte œuvre avec César de Bus, chanoine de Cavaillon à qui son prélat l'avoit donné pour adjoint, & qui de retour à Cavaillon exerça avec zèle les mêmes fonctions que M. Romillion exerçoit à l'Isle. Le fruit que ces deux hommes apostoliques tiroient de ces fonctions, les engagea à établir la congrégation de la doctrine Chrétienne, pour en étendre & perpétuer l'usage. Cette congrégation prit naissance à l'Isle en 1592. Le pere Romillion alla peu après à Avignon, afin d'y poursuivre un établissement pour la nouvelle congrégation. Pendant qu'il travailloit à cette œuvre, il apprit que son pere étoit à Villeneuve. Il l'alla trouver; lui dit les choses les plus touchantes pour l'engager à sortir de son erreur; mais tout ce qu'il put gagner fut qu'il viendroit à Avignon voir César de Bus. Après bien des conférences inutiles, enfin les prieres du P. Romillion obtinrent la conversion de son pere, qui abjura entierement ses erreurs. De retour d'Avignon, il établit à l'Isle une maison de religieuses Ursulines, sur le modéle de celles de Milan, qui n'étoient point cloîtrées ni astreintes à aucun vœu, & qui étoient destinées à enseigner *gratis* les

jeunes filles, tandis que César de Bus faisoit un semblable établissement à Avignon. Peu après César de Bus l'envoya à Aix pour y faire un pareil établissement. Il y revint quelques années après, pour y établir une maison de sa congrégation. Il engagea l'archevêque Hurault de l'Hopital à faire la visite de son diocèse, & l'accompagna dans cette pénible fonction, dont il porta presque tout le poids, prêchant, catéchisant, pour préparer les peuples à la réception de la confirmation, &c. En 1601 il fut rappellé par César de Bus à Avignon pour y assister à une assemblée générale, dans la vue de donner une forme fixe à la nouvelle congrégation. César de Bus y proposa de faire des vœux simples de stabilité & d'obéissance, & en donna le premier l'exemple qui fut suivi d'un plus grand nombre. Le pere Romillion n'y voulut jamais consentir, non plus que quelques autres qui lui étoient attachés. Cela causa un différend, qui fut enfin terminé en 1609 en stipulant que ceux qui tenoient pour les vœux, resteroient maîtres de la maison d'Avignon, & le P. Romillion & les siens de la maison d'Aix à perpétuité, & de celle de l'Isle durant sa vie. Après la séparation faite, le P. Romillion écrivit au cardinal Taurugi son ami, pour lui demander conseil sur ce qu'il devoit faire de sa nouvelle communauté. Ce cardinal qui avoit été prêtre de l'Oratoire de Rome, lui conseilla de prendre cet institut, & le cardinal Baronius lui offrit ses services pour cela; ce qui fut accepté unanimement par tous ceux qui composoient alors sa communauté. Il eut bientôt la consolation de se voir demander des personnes de sa maison pour faire de nouveaux établissemens dans les villes des environs, & de voir aussi ses cheres filles les Ursulines s'étendre en divers endroits, sur-tout à Paris, où il envoya en 1610 la sœur Françoise de Bermond, accompagnée du P. de Bermond son frere & du P. de Rés, pour commencer au fauxbourg S. Jacques le premier couvent des Ursulines, fondé par madame de Sainte-Beuve. M. de Berulle qui étoit alors logé dans les dehors de la maison des Carmélites, qu'il venoit d'établir en France, fit connoissance avec ces deux peres, & les gouta fort; de sorte que se trouvant pressé par M. de Paris de commencer sa congrégation, il écrivit à M. Romillion une longue lettre où il lui rend compte de son dessein, & le prie de lui prêter pour quelque-temps le P. de Rés, & quelques autres de ses sujets pour l'aider à donner la premiere forme à son établissement. Cette lettre ne fut point rendue; mais le P. Romillion étant venu lui-même en 1612 à Paris, il lia connoissance avec M. de Berulle, & lui envoya le P. de Rés. Déja sa congrégation naissante avoit formé des établissemens à Marseille, à la Ciotat, à Brignolles, à Arles, à Pezenas, &c. Mais ces établissemens étant modiques, ces maisons ne pouvoient subsister isolées, comme sont celles de l'Oratoire de Rome; il conçut qu'il ne pouvoit mieux faire que de se joindre à la congrégation de l'Oratoire déja établie en France. Ses offres furent acceptées de M. de Berulle, & l'union établie & ratifiée du consentement des uns & des autres en 1619, & on obtint sur cela des bulles de Rome en 1626. Le P. de Romillion demeura toujours chargé de la conduite des maisons de Provence, comme il l'étoit avant l'union. Il mourut trois ans après, âgé de 68 ans, le 14 de juillet 1622, en odeur de sainteté. Tout ceci est tiré de sa vie écrite par le P. Bourguignon, & des lettres tant imprimées que manuscrites des PP. de Berulle & Romillion.

ROMMEL (Jean) jurisconsulte Flamand, & avocat célébre, fut aussi conseiller & secrétaire de la cour prévôtale de saint Donatien de Bruges: il est mort en 1640, à l'âge de 90 ans. Il avoit beaucoup d'érudition, étoit ami de la justice, & animé d'un grand zèle pour la rendre ou la faire rendre. On a de lui: *Dissertatio ad articulum XIX edicti perpetui, promulgati in Belgio anno 1611; de contractibus & negotiis, quæ summam ccc florenorum excedunt, scripto peragendis*, &c. à Bruges, 1630, *in*-8°. * Voyez la bibliothéque Belgique de Valere André, édition de 1739, *in*-4°, tome II, page 719. On trouve dans cette édition le portrait de Rommel, gravé. Au bas on lit: JOANNES ROMMEL, *jurisc. senatui jurisdictionis præpositalis, & canonicalis Brugensis, à consiliis & actis. Obiit anno* 1640, *ætat.* 90.

ROMUALD (Saint) fondateur & premier abbé de l'ordre de Camaldoli, naquit à Ravenne vers l'an 956, d'une famille ducale. Son pere Serge s'étant battu en duel contre un de ses parens qui fut tué, Romuald fut touché si vivement de sa mort, qu'il alla se renfermer dans le monâstere d'Appollinaire, à cinq quarts de lieue de Ravenne. Il y prit l'habit monastique, & embrassa ensuite la vie anachorétique, & se mit sous la conduite d'un hermite nommé *Marin*, qui demeuroit dans les états de Venise. Quelque temps après il sortit des états de Venise, & vint en Catalogne, où il demeura dans une solitude avec quelques compagnons. Il fit un voyage en Italie, pour empêcher son pere de quitter la vie monastique qu'il avoit embrassée. Il vint ensuite s'établir à S. Martin aux Bois, où il bâtit quelques cellules pour lui & pour ses disciples. Il établit un monastere à Bagni près de Sassine; mais les religieux de son monastere l'en chasserent. Il alla se retirer dans le marais de Comacchio, & revint enfin en son premier monastere de Classe, proche de Ravenne. L'empereur Othon III l'en fit abbé en 996. Ses religieux se souleverent encore contre lui. Il vint trouver Othon, qui assiégeoit Tivoli, & lui remit sa crosse. Il bâtit ensuite plusieurs monasteres en divers lieux, & fonda en 1012 celui de Camaldoli en Toscane, dans les vallées de l'Apennin. C'est de-là que son ordre a pris le nom de Camaldule. Auparavant il avoit envoyé plusieurs de ses religieux prêcher la religion de Jesus-Christ aux Infidéles en Hongrie, & il avoit été lui-même pour s'acquitter de ce ministere jusque sur les frontieres de ce royaume; mais il avoit été arrêté en chemin par une langueur, qui ne lui avoit pas permis d'aller plus loin. Il passa le reste de ses jours dans un monastere qu'il avoit bâti sur la montagne de Sitrie, dans l'Ombrie, près de Sasso-Ferrato. L'empereur Henri II le fit venir à sa cour vers l'an 1022. Il mourut près de Val-de-Castro l'an 1027. On célébre sa fête le 19 de juin, jour de sa mort. Il est sur qu'il n'a pas vécu plus de 75 ans, puisqu'il n'avoit que 20 ans lorsqu'il fut reçu dans le monastere de Classe par ordre d'Honestus, évêque de Ravenne, qui ne commença à gouverner cette église qu'en 971, & qu'il étoit mort avant le mois d'août de l'an 1027, où Théodald, évêque d'Arezzo, dans une charte qu'on conserve encore en original, parlant de lui, emploie ces expressions: *Piæ recordationis, piæ memoriæ patrem.* Ainsi Pierre de Damien s'est bien trompé lorsqu'il lui a donné six-vingts ans de vie; & il y a encore d'autres choses fausses hazardées dans la vie de ce saint. * *Sa vie par* Pierre de Damien *dans* Bollandus. Baronius, *in annal.* Lucas Hispanus. Baillet, *vies des Saints*, 7 *de février.* Mabillon, *ann. ord. S. Benedict.*

ROMUALD, archevêque de Salerne, étoit d'une famille illustre, qu'il a honorée par sa prudence, sa piété & ses écrits. Il fut élevé sur le siége de Salerne en 1153 ou 1154, & il gouverna cette église jusqu'en 1181, avec une grande réputation de sagesse. Il mourut cette année, & fut fort regreté. C'étoit un prélat fort savant pour son temps: il s'étoit appliqué à l'histoire & aux belles-lettres, & même à la médecine, autant qu'aux sciences qui convenoient à son état. Il fut en grand crédit auprès des rois de Sicile, & principalement auprès de Guillaume II, surnommé *le Bon*, qu'il avoit couronné, & qui ne faisoit rien

d'important sans ses conseils. Ce prince l'envoya à Venise pour travailler avec plusieurs autres aux moyens de faire la paix entre le pape Alexandre III & l'empereur Frédéric Barberousse ; & il reçut de grands honneurs dans cette occasion. Nous avons de Romuald une chronique qui commence à la création du monde, & finit à l'an 1178 : c'est la premiere piéce du septiéme volume du recueil des écrivains de l'histoire d'Italie, donné par le savant Louis-Antoine Muratori en 1725, *in-folio*, à Milan. Outre cette chronique, qui contient 244 pages *in-fol.* Romuald avoit écrit aussi les vies de plusieurs saints, comme on le croit, & il est auteur du bréviaire dont l'église de Salerne s'est servi jusqu'en l'an 1587, & qui est différent du bréviaire romain. * Préface de M. Muratori.

ROMULE, sainte fille, dont parle S. Grégoire *le Grand*, dans une de ses homélies. S'étant unie avec deux autres filles, elles résolurent de passer leur vie dans la même maison & dans le célibat. Romule étoit humble, patiente, observant un rigoureux silence, & étant fort appliquée à la priere. Elle fut frapée d'une paralysie, qui la retint plusieurs années dans le lit, presque privée de l'usage de tous ses membres, sans qu'une si longue épreuve fût capable de l'impatienter. Enfin, on rapporte que quatre jours avant sa mort, sa chambre fut éclairée d'une lumiere célesté ; & que ses deux compagnes s'apperçurent d'une multitude de personnes, qui entrerent avec un tel empressement, que la porte en étoit toute ébranlée. Ces gens psalmodioient alternativement ; & quatre jours après, Romule expira doucement, après avoir reçu le Viatique ; & son ame étant portée entre les chœurs des anges, l'on entendoit des voix d'hommes & de femmes qui disoient des pseaumes. Tout cela étoit accompagné d'une odeur très-agréable. * S. Grégoire, *chap.* 40.

ROMULUS, fondateur & premier roi de Rome, étoit frere de Remus, & fils de Rhéa Sylvia, fille de Numitor. Amulius, après avoir détrôné son frere Numitor, roi d'Albe, s'empara par force du royaume, fit mourir les enfans mâles de Numitor, & obligea Rhéa Sylvia sa fille à se faire vestale, afin qu'elle ne pût avoir d'enfans. Néanmoins elle se trouva grosse, & accoucha de deux fils, à qui on donna les noms de Remus & Romulus. Amulius fit enfermer Rhéa, & exposer ses deux enfans sur le Tibre. Ces enfans eurent le bonheur, étant échoués sur le bord du Tibre, d'être trouvés par un intendant des troupeaux du roi, nommé *Faustule*, qui les éleva. Sa femme Laurence, qui les nourit, étoit communément appellée *Louve*, à cause de ses débauches : ce qui a sans doute donné lieu à la fable, que ces deux enfans avoient été allaités par une louve. La naissance de Rémus & de Romulus est placée par Denys d'*Halicarnasse* à la fin de la II Olympiade, 772 ans avant J. C. Rémus & Romulus furent élevés parmi des bergers, sans que l'on sût qu'ils étoient de la race royale. Quand ils furent en âge, ils porterent les armes, s'adonnerent à la chasse ; & ayant attiré avec eux une troupe de jeunes gens, ils attaquoient des voleurs, prenoient le butin qu'ils avoient fait, & le distribuoient aux bergers. Un jour qu'ils célébroient sur le mont Palatin les jeux qu'Evandre avoit autrefois apportés d'Arcadie en Italie, en l'honneur du dieu Pan, ils furent attaqués par ces voleurs. Romulus se défendit ; mais Rémus fut pris & mené à Amulius, devant lequel il fut accusé d'avoir fait plusieurs courses sur les terres de Numitor, & de les avoir pillées. L'histoire rapporte que Rémus fut livré à ce prince, & qu'alors Faustule découvrit à Romulus ce qu'il étoit ; que Numitor de son côté les ayant reconnus, les deux freres, avec une troupe de jeunes gens, avoient tué Amulius, & remis Numitor en possession du royaume d'Albe ; qu'ensuite ils avoient formé le dessein de fonder une nouvelle ville ; & que dans le temps qu'on en jettoit les fondemens, Romulus, pour peupler cette ville, à qui il donna le nom de Rome, de son nom, y avoit établi un asile, où tous ceux qui voudroient se retirer, seroient en sureté ; que cela avoit attiré à Rome un grand nombre de Latins, de Toscans, & d'autres peuples d'Italie, & même des étrangers, qui peuplerent la ville de Rome ; Romulus en étant le roi, les appella de son nom *Romains*. Il fit des loix, & choisit cent personnes pour rendre la justice, & avoir part au gouvernement. Ils furent appellés *peres* ou *sénateurs*. Il est indubitable que quand Romulus jetta les fondemens de la ville de Rome, il avoit déja un grand nombre d'hommes qui l'avoient suivi. La liberté qu'il donna à tous ceux qui voudroient y venir, d'en être habitans, l'augmenta beaucoup. Ainsi en peu de temps cette ville devint très-peuplée, & en état de se défendre. Mais comme il n'y avoit point de femmes, & que les peuples voisins ne leur vouloient pas donner leurs filles en mariage, Romulus, pour en avoir, usa de ce stratagême. Il fit représenter des jeux solemnels en l'honneur de Neptune, & les fit annoncer par toute l'Italie. Non-seulement les Ceniniens, les Crustumins & les Antemnates, peuples les plus voisins, mais aussi les Sabins, y vinrent en grand nombre, avec leurs femmes & leurs enfans. On les reçut agréablement ; mais quand le spectacle fut commencé, & qu'un chacun étoit appliqué à le regarder, la jeunesse romaine courut enlever les filles. Les peres de ces filles exciterent leurs nations à se venger de cet affront, & presserent Titus Tatius, roi des Sabins, à faire la guerre aux Romains. Les Ceniniens furent les premiers qui commencerent à les attaquer. Romulus marcha contr'eux, les défit & tua leur roi de sa propre main. Il mit aussi en fuite l'armée des Antemnates, & prit leur ville ; vainquit les Crustumins, & établit des colonies dans ces pays. Les Sabins, commandés par leur roi Tatius, se rendirent maîtres de la citadelle de Rome, donnerent un combat dans Rome même, dans lequel les Romains furent d'abord mis en fuite. Romulus arrêta les fuyards, revint à la charge, fit reculer les Sabins, avec lesquels il fit alliance, & partagea l'autorité royale avec Tatius, qui ne vécut que six ans depuis cet accommodement. Romulus fut seul souverain après la mort de ce prince ; vainquit les Fidenates & les Veïens. Enfin, comme il faisoit la revue de son armée près du marais de Caprée, & qu'il haranguoit ses soldats, il survint un orage, qui le couvrit d'épaisses ténébres : il ne parut plus depuis ce temps-là, soit qu'il eut été tué par le tonnerre, soit que les sénateurs, qui commençoient à redouter sa puissance, l'eussent mis en piéces. Son regne fut de 37 ou 38 ans, à commencer de la fondation de Rome. Ainsi il mourut l'an 715 avant Jesus-Christ. Il fut surnommé *Quirinus*, par rapport à la javeline, que les Sabins appelloient *Quiris*, selon le témoignage de Festus ; ou bien des Sabins appellés *Cures*, ausquels il donna le droit de bourgeoisie romaine : de sorte que les Romains furent appellés *Quirites* après cette association des Sabins ; ou parcequ'il étoit fils d'un soldat, qui étoit appellé *Quiris*, parcequ'il portoit toujours une lance, à qui on a donné le nom de *Mars*, parceque ceux qui font profession de l'art militaire, sont sous la protection de ce dieu. On dit qu'après la mort de Romulus, un certain Proculus rendit témoignage au sénat qu'il l'avoit vu avec un air & une majesté divine, & qu'il lui avoit annoncé la future grandeur de la ville de Rome, dont il seroit protecteur, ajoutant qu'il vouloit être reconnu & honoré pour dieu sous le nom de *Quirinus*. En effet, on lui faisoit quelques sacrifices tous les ans, & on avoit institué en son honneur des fêtes qui étoient appellées *Quirinales*. On nommoit aussi *Quirinale* cette colline à Rome où étoit le temple qui lui étoit dédié ; & on appella du même

nom la porte par où on alloit à cette montagne, nommée vulgairement par les Italiens *Monte-Cavallo*, à cause de deux chevaux de marbre, de la façon de Phidias & de Praxitelle, qui y furent placés. Jacques Gronovius prononça en 1684 une dissertation à Leyde, pour prouver que l'origine de Romulus, sa naissance & son éducation, n'est qu'un roman inventé par un Grec, nommé Διόκλῆς, aussi-bien que l'enlevement des Sabines. En un mot, il croit que Romulus n'étoit point né en Italie; mais qu'il étoit Syrien. Quelques-uns avoient cru, entr'autres Saumaise, qu'il étoit Grec; & on en chercha des preuves dans la religion qui fut établie à Rome avant que Numa Pompilius y regnât, & dans quelques noms qui durent encore de la premiere langue des Romains. * Plutarque, *en la vie de Romulus*. Tite-Live, *l.* 1, *hist.* Florus. Denys d'*Halicarnasse*. Velleïus Paterculus. Eutrope. Du Pin, *hist. profane, tom. I.* Pitiscus, *lexicon. antiq. Rom.* Bayle, *republ. des lettres, décembre* 1684.

ROMULUS, fils du tyran *Maxence*, & d'une fille de l'empereur *Galere Maximien*, fut fait césar par son pere l'an 307, & fut mis au rang des dieux par les Païens après sa mort, arrivée apparemment en 309. Idace le met deux fois consul dans les fastes, avec son pere Maxence; savoir, l'an 308 & l'année suivante. M. de Tillemont & le P. Pagi prétendent qu'il fut noyé dans le Tibre; mais ils ne paroissent pas avoir entendu le texte du jeune Victor.

ROMULUS, poëte, est auteur de quelques fables à l'imitation de celles d'Esope, & adressées à Tibertin, fils de ce poëte.

ROMULUS, *cherchez* AMASEUS.

ROMULUS, *cherchez* AUGUSTUS ROMULUS.

ROMUS ou ROMULUS, *cherchez* ALLADE.

RONCERAI (Notre-Dame de) célébre abbaye de religieuses Bénédictines à Angers. Cette abbaye fut fondée l'an 1028 par Foulques Nerra, comte d'Anjou, & Hildegarde sa femme, qui fonderent aussi quatre chanoines pour en être les directeurs spirituels. L'abbesse est dame de plusieurs lieux, & entr'autres d'une partie de la ville d'Angers, où elle a justice. Elle a à sa présentation & collation un grand nombre de bénéfices, cures, prébendes & chapelles; & huit des religieuses sont prieures titulaires d'autant de prieurés simples, dont le revenu est considérable: ces religieuses payent pension à l'abbesse, à qui elles rendent compte de l'emploi du surplus de leurs revenus. La clôture & la grille ne sont pas établies dans cette abbaye: du reste, leur vie est austere. C'est-là seulement, & dans les monasteres des religieuses Chartreuses, que s'est conservé l'usage de la bénédiction & consécration des religieuses. On ne reçoit dans cette abbaye que des demoiselles, qui sont obligées de faire preuve de noblesse, tant du côté paternel, que du côté maternel. * Moréri, *ed. de* 1732, à l'article d'*Angers*. Piganiol de la Force.

RONCEVAUX, bourg du royaume de Navarre en Espagne. Il est entre Pampelune & Saint-Jean-Pié-de-Port, dans la vallée de Roncevaux, où l'arriere-garde de l'armée de Charlemagne, trahie par Ganélon, fut défaite l'an 778 par les Gascons. * Mati, *diction.*

RONCHEROLLES. Maison, l'une des plus illustres du royaume, tant par son ancienneté que par ses alliances, dont plusieurs lui donnent pour aïeux maternels les empereurs Frédéric Barberousse & Isaac l'Ange, & les rois Louis le Gros, Louis le Jeune, S. Louis, Philippe le Hardi & le roi Jean. Elle a pris naissance dans la province de Normandie, & tire son nom de la terre & seigneurie de Roncherolles, qu'elle posséde de temps immémorial, située dans le Vexin à six lieues de Rouen, à deux lieues du bourg de Pont-Saint-Pierre & du prieuré des Deux-Amans, & à une lieue d'Andely & d'Ecouis. On voit incontestablement que depuis plus de huit cens ans cette maison s'est toujours soutenue, tant par ses terres considérables & ses grandes alliances, que par les distinctions singulieres & honorifiques que lui ont mérité son zèle & son attachement pour le service de nos rois dans tous les temps. C'est une vérité que le feu roi Louis XIV a bien voulu reconnoître, par ses lettres patentes de confirmation du droit & prérogative de conseiller d'honneur né au parlement de Rouen, accordées en 1692 à Claude de Roncherolles, marquis de Pont-Saint-Pierre, comme aîné de cette maison, & successivement & à perpétuité à tous les aînés des branches qui la composent, en conformité d'autres lettres patentes qui avoient été auparavant accordées en faveur de cette maison par les rois Henri III & Louis XIII, dans lesquelles sa majesté s'exprime en ces termes: *Voulant gratifier & favorablement traiter tous ceux de la maison de Roncherolles, très-illustre, tant par sa très-haute noblesse & son ancienne chevalerie, que par les grandes charges qui ont été possédées par plusieurs d'eux dans notre royaume depuis plus de huit cens ans, & les services importans qu'ils ont rendus à nos prédécesseurs rois à la couronne avec un zèle & une fidélité toujours inviolables, même depuis notre avénement à ladite couronne dans les temps les plus difficiles: ensorte qu'ayant si bien mérité de l'état, il est juste de leur donner de marques de la reconnoissance qui en est dûe*, &c. Un témoignage aussi auguste n'étoit pas sans fondement, puisqu'on trouve dans de très-anciens manuscrits qu'un *Aima* de Roncherolles qualifié *Miles*, étoit du nombre des seigneurs qui accompagnerent Charlemagne à Rome lorsqu'il se fit couronner empereur l'an 800; qu'un autre Roncherolles défendit l'an 845 l'entrée de la Seine contre une troupe de pirates Danois, commandés par un *Eric*, qui ayant forcé le passage vint piller la ville de Rouen, & qu'un autre Roncherolles fut envoyé l'an 938 par le roi Louis IV, dit d'*Outremer*, à l'empereur Othon, pour lui demander la princesse sa sœur en mariage. Au défaut des titres que les différentes révolutions arrivées dans la province de Normandie ont fait perdre, & qui pouroient fournir de grands éclaircissemens sur les anciens seigneurs de cette maison, on a recours aux monumens qu'ils ont laissés de leur piété & de leur libéralité envers plusieurs églises, & surtout envers le prieuré des Deux-Amans, qui étoit dans le voisinage de leurs terres, & où étoit leur sépulture ordinaire. On commencera la généalogie de cette maison par

I. Pierre I, seigneur de Roncherolles, dont les titres de ce prieuré marquent le décès au 12 août 990, & le qualifient *egregius vir Petrus de Roncherolles Miles*. Il eut pour successeur

II. Roger, seigneur de Roncherolles, chevalier, que le même monastere reconnoît pour un de ses bienfaiteurs, aussi-bien que sa femme nommée *Béatrix*, qui lui donna l'an 1031, un acre de terre sis à Anfreville pour la fondation de son anniversaire. Roger mourut l'an 1050, & eut pour enfans, 1. Roger, II du nom, qui suit; 2. *Geofroi* de Roncherolles, dit *de Villers*, qui accompagna Guillaume le Conquérant à la conquête de l'Angleterre, où ce prince lui donna de grands biens, & où sa postérité, qui conserva les armes de Roncherolles, a tenu un rang distingué.

III. Roger, II du nom, seigneur de Roncherolles, imitant la piété de ses peres, fit plusieurs donations au prieuré des Deux-Amans, & entr'autres celle de la dîme de ses moulins l'an 1120. Les lettres qu'il en passa étoient scellées de son sceau pendant par des lacs de soie, représentant d'un côté les armes de Roncherolles, & de l'autre un homme armé de toutes piéces, monté sur un cheval bardé, avec cette inscription: *Sigillum Rogerii de Roncherolles*. Il mourut la même année 1120, & fut inhumé dans une chapelle à côté du

grand-autel de l'église de ce monastere. Il eut pour fils THIBAUD, qui suit.

IV. THIBAUD, sire de Roncherolles, suivant les anciens titres de ce prieuré des Deux-Amans, y fit aussi plusieurs donations depuis l'an 1126, jusqu'en 1140, & il y fut inhumé dans la même chapelle que son pere. De lui sortit PIERRE II, qui suit.

V. PIERRE, II du nom, sire de Roncherolles, dont la mémoire, suivant Duchesne & la Roque, s'est conservée dans un titre de l'an 1170, où il est nommé *Petrus de Roncherolles*, avoit pris alliance dans l'illustre maison de Melun, suivant d'anciens mémoires appuyés sur la tradition, & fut pere de MATTHIEU, qui suit; & de GUILLAUME, *qui a continué la postérité rapportée après celle de son frere aîné.*

VI. MATTHIEU de Roncherolles, après la mort de *Jeanne* sa femme, quitta le monde & se fit religieux dans l'abbaye de Valmont, ayant auparavant distribué ses biens à ses enfans *Jean* & *Renaud*, qui n'ont point laissé de postérité, & qui sont nommés avec Matthieu leur pere dans un titre de l'an 1180. * Sainte-Marthe, *Gall. christ.* La Roque.

VI. GUILLAUME, I du nom, sire de Roncherolles, suivant d'anciens mémoires, succéda à ses neveux dans tous les biens de sa maison, & en continua la postérité. On trouva en 1688, sous les ruines de l'ancien château de Roncherolles, un cachet, que l'on conserve dans la famille, & que l'on a tout lieu de croire avoir été celui de ce Guillaume de Roncherolles. L'écu est couché & porte les deux fasces, qui sont les armes de la maison: on y voit un lambel, brisure dont se servoit ce seigneur, parcequ'il avoit alors un frere aîné & des neveux vivans: le casque est à l'antique, la couronne trefflée, surmontée en cimier d'un aigle issant, & autour sont écrits ces mots: S. GUILL. SIRE DE RONCHEROLLES CHR. On lui donne communément deux enfans, ROGER, III du nom, qui suit; & *Thibaud*, nommé dans des titres de l'an 1216, *Theobaldus de Roncherolles Miles.* * Cabinet de M. Clairambaut. Du Chesne.

VII. ROGER, III du nom, sire de Roncherolles, donna au prieuré des Deux-Amans le patronage de la cure de Venestanville au pays de Caux l'an 1206. Il fonda en la même année une chapelle dédiée à S. Laurent dans son château de Roncherolles, & en donna le patronage au même prieuré des Deux-Amans. La charte de cette fondation où il est qualifié *Rogerius Miles de Roncherolles*, est scellée de son sceau, sur lequel il est représenté à cheval, tenant l'épée d'une main & de l'autre le bouclier de ses armes. Il donna l'an 1207, à ce même monastere le patronage de la cure d'Andé, & il est nommé dans une ancienne piéce qui a pour titre: *Feoda Normaniæ.* Il avoit épousé, suivant quelques généalogistes, *Jeanne* Clément du Mez, d'une illustre famille, qui a produit plusieurs maréchaux de France, & eut pour enfans, 1. GUILLAUME II, qui suit; 2. *Roger*, nommé dans les anciens actes comme frere puîné de Guillaume; 3. *Jean*, & 4. *Hugues*, nommés comme freres dans un autre acte de l'an 1237. * Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Du Chesne, *recueil des hist. Norm.* p. 1037. La Roque. *hist. d'Harcourt.*

VIII. GUILLAUME, II du nom, sire de Roncherolles, confirma en présence de l'archevêque de Rouen toutes les donations faites par ses prédécesseurs au prieuré des Deux-Amans, & y ajouta de nouveaux bienfaits. Cette donation, où il est qualifié *Guillelmus de Roncherolles Miles*, & où il est fait mention de Roger son pere, est scellée du sceau de ses armes, & datée du troisiéme jour des kalendes de mars de l'an 1220. Guillaume de Roncherolles, qui, selon une ancienne tradition, avoit pris alliance dans l'illustre maison de Créqui, fut pere de GEOFROI, qui suit; & de *Simon*, nommé avec sa femme & ses deux enfans dans un acte de l'an 1280, *Dominus Simon de Ronqueroliis Miles, & Domina Isabella ejus uxor, Petrus & Juliana eorum liberi.* * La Roque. Du Chesne.

IX. GEOFROI, I du nom, chevalier, sire de Roncherolles, confirma l'an 1251, au prieuré des Deux-Amans le patronage de la chapelle de saint Laurent, & en augmenta la fondation. Il est qualifié *chevalier* dans ce titre, de même que dans un compte rendu l'an 1254 par Jean, bailli de Gisors. Il étoit sénéchal de Beaucaire ès années 1258, 1259 & 1260; emploi qui n'étoit donné qu'aux plus grands seigneurs, & dans lequel il eut pour, successeur l'an 1261, Geofroi de la Cour-Ferrand, comme il s'apprend des archives des domaines de Montpellier. Geofroi de Roncherolles fut établi dans le même temps bailli de Vermandois, ainsi qu'il appert par les comptes qu'il en rendit l'an 1260, 1262 & 1265, où il est nommé *Geoffredus de Roncherolles Miles, Veromandensis Ballivius.* Il fut pris pour arbitre avec Jean, comte de Soissons, d'un différend entre Jérôme, abbé de S. Médard de Soissons, & Baudouin advoué de son abbaye. Il eut deux fils, GEOFROI II, qui suit; & GUILLAUME, qui continua la *postérité, rapportee après celle de son frere aîné.* Quelques-uns leur donnent pour mere une fille de la maison de Lalaing.

X. GEOFROI, II du nom, sire de Roncherolles, dit *le Jeune*, pour le distinguer de son pere, que l'on appelloit *Geofroi* le *Vieil.* Il est ainsi nommé dans l'inscription qui se voyoit sur sa tombe dans la chapelle où étoit la sépulture de ses ancêtres aux Deux-Amans, & qui portoit: *Cy gît Geofroi de Roncherolles, chevalier, le jeune, qui trépassa au mois de février l'an de grace* 1289, ainsi qu'il appert par un certificat des religieux des Deux-Amans, donné devant Tiberge, tabellion, le 9 décembre 1614. La qualité de *chevalier* qui lui est donnée dans cette inscription se trouve encore dans le registre *olim* du parlement de la Pentecôte de l'an 1269, où il est dit qu'*Amauri* de Meulent, & *Jeanne*, dame de Roulleboise, le prirent avec *Jean* de Mucegros pour arbitre de leur différend. Il fut pere de GUILLAUME III, qui suit. * *Extrait du chartrier du château de Roncherolles.*

XI. GUILLAUME, III du nom, sire de Roncherolles, fit quelques donations au prieuré des Deux-Amans l'an 1291; & l'an 1301, il fut arbitre entre les religieux de ce monastere & Regnauld de Muids, chevalier. Il fut toujours employé dans les guerres de son temps; mourut sans enfans l'an 1318, & fut inhumé au prieuré des Deux-Amans, dans la même chapelle où l'étoient ses prédécesseurs, ainsi qu'il appert par le même certificat rapporté dans l'article précédent, par lequel il est dit que l'inscription sur sa tombe portoit: *Cy gît messire Guillaume de Roncherolles, chevalier, qui trépassa l'an de grace* 1318 *au mois de sept.* * Chartrier des Deux-Amans.

X. GUILLAUME de Roncherolles, IV du nom, second fils de GEOFROI, sire de Roncherolles, succéda à son neveu en tous les biens de sa maison, & en continua la postérité. Il est nommé dans le registre des fiefs tenus du roi l'an 1326, dans l'article de la châtellenie de Gisors. Par une reconnoissance qu'il donna à l'évêque de Chartres pour une de ses terres, on voit qu'il vivoit encore en 1357. Il mourut fort âgé, & fut inhumé au prieuré des Deux-Amans. Il avoit épousé *Mahaut* de Chelles, d'une ancienne maison du pays de Soissonnois, fille de *Jean* de Chelles, seigneur de Cusies, &c. & de *Peronelle* sa femme. Il en eut, 1. JEAN, qui suit; 2. *Geofroi*, qui partagea en 1368 avec son frere la succession de leur pere; & 3. *Petronille* de Roncherolles, mariée à *Louis* de Melun, seigneur de la Grange, dont étant veuve elle testa le 2 août 1349, comme il s'apprend des titres de la maison de Melun, où elle est appellée de *Ronquerolles*, suivant l'usage & la dénomination des titres latins, *de Ronqueroliis.* La convenance des temps, & le nom de *Petronille*, qui est le même que celui de *Peronelle*, que portoit la belle-mere de Guillaume IV de Roncherolles, ne permettent pas de douter qu'elle ne fût sa fille, à laquelle on

aura

aura donné le nom de son aïeule maternelle. * *Chartrier du Pont-Saint-Pierre.*

XI. Jean de Roncherolles, seigneur de Roncherolles & de plusieurs autres terres, fut employé dans les plus grandes affaires du royaume, & il est rapporté dans les annales de France qu'il fut l'un des seigneurs que le roi Charles VI nomma pour aller en Angleterre, & en ramener & conduire en France madame Isabeau de France sa fille, veuve de Richard II, roi d'Angleterre. Il servit aussi avec distinction dans les guerres de son temps; il servoit en 1371, avec Jean de Léon sous le connétable du Guesclin, & le 26 août 1383, il fut reçu avec sept écuyers à Listrum sous Hutin d'Aumont. Dans tous les actes qui restent de lui, il est qualifié *chevalier*. Il avoit épousé par traité du 13 novembre 1367, *Isabelle* de Hangest, héritiere des baronies de Hugueville & du Pont-Saint-Pierre, & fille d'*Aubert* de Hangest, qui par sa quatriéme aïeule *Isabelle* de Châtillon, descendoit de *Robert* de France, comte de Dreux, fils du roi Louis le Gros. Alix de Harcourt, mere d'Isabelle de Hangest, avoit aussi l'avantage par son aïeule *Alix* de Brabant, de descendre du même roi, & des empereurs Frédéric Barberousse & Isaac l'Ange. Par ce mariage Jean de Roncherolles fit entrer dans sa maison les baronies de Heuqueville & du Pont-Saint-Pierre, d'où lui & les aînés de cette maison furent depuis connus sous le nom de Heuqueville & du Pont-Saint-Pierre. Ses enfans furent, 1. Guillaume V, qui suit; 2. *Jean*, qui fut reçu lui & treize écuyers le 2 juillet 1413, à Péronne sous le connétable d'Albret; 3. *Jeanne*, mariée par contrat du 23 octobre 1402, à *Guillaume* de Houdetot, seigneur de Houdetot, chevalier, chambellan du roi & bailli de Rouen; & 4. *Guillemette*, mariée à *Jean* de Calville, seigneur de Douville, chevalier & chambellan du roi & de M. le duc d'Orléans. * *Chartrier du château de Pont-Saint-Pierre.*

XII. Guillaume de Roncherolles, V du nom, seigneur de Roncherolles, baron de Heuqueville & du Pont-Saint-Pierre, rendit de grands services dans les guerres de son temps contre les Anglois, & il fut l'un de ceux qui se jetterent dans la ville de Harfleur pour en soutenir le siége contre les Anglois. Il fut tué à la funeste bataille d'Azincourt en 1415. Il avoit épousé *Marguerite* de Léon, dame de Hacqueville, qui par *Jeanne* de Rohan sa bisaïeule descendoit de Constance de Bretagne, petite-fille de *Conan III*, comte de Bretagne. Elle étoit fille unique & héritiere de *Guillaume* de Léon, seigneur de Hacqueville, baron de Cretot, d'Aussey & de Fontaine-sur-Loing, & de *Jeanne*, dame de Ferrieres & de Proaux. Cette dame étant veuve fut obligée de quitter son château de Roncherolles, & de se retirer avec ses enfans à Gaillon, parceque leurs terres avoient été prises par les Anglois, à cause de leur attachement au parti du roi de France. De cinq enfans qu'ils eurent, les trois premiers nommés *Jean*, *Guillaume* & *Charles*, périrent à la défense du château Gaillard d'Andely, assiégé par les Anglois: de sorte qu'il ne resta que Louis, qui suit; & *Marguerite*, qui fut mariée à *Guillaume* de Cheres, chevalier.

XIII. Louis de Roncherolles, I du nom, seigneur de Roncherolles, baron de Heuqueville & du Pont-Saint-Pierre, qualifié *chevalier* dans tous les actes qui restent de lui, mourut avant le 15 novembre 1450, & fut inhumé au prieuré des Deux-Amans, ainsi qu'il l'avoit demandé par son testament du 21 juillet 1449. Il avoit épousé *Isabeau* de Rouville, fille de *Pierre*, II du nom, seigneur de Rouville, &c. & d'*Aldonce* de Braquemont, (& non *Luce* de Brucourt, comme le disent par erreur les généalogistes) dame de Grainville, laquelle étoit fille de *Robert* de Braquemont, amiral de France. Il vint de ce mariage Pierre III, qui suit.

XIV. Pierre de Roncherolles, III du nom, seigneur de Roncherolles, baron de Heuqueville & du Pont-Saint-Pierre & autres lieux, conseiller & chambellan des rois Louis XI & Charles VIII, avoit épousé par traité de mariage du 12 septembre 1452, *Marguerite* de Châtillon, qui avoit l'avantage de descendre trois fois du roi Louis le Gros par *Alix* & *Isabelle* de Dreux, & par *Marie* d'Avesnes, comtesse de Blois, qui avoient pour aïeul *Alix* de France, fille du roi Louis le Jeune, & petite-fille de Louis le Gros. Marguerite de Châtillon étoit fille de *Jean*, III du nom, seigneur de Châtillon, de la Ferté en Ponthieu, de Troissy, &c. capitaine de la ville d'Epernai, mort en 1443, & de *Blanche* de Gamaches, morte en 1472. Il devint par-là, après Artus de Châtillon son beau-frere, mort sans postérité, seigneur des terres de Châtillon-sur-Marne, de la Ferté en Ponthieu, de Troissy, de Maineville, Longchamp & autres grandes terres, & porta depuis le nom de seigneur de Châtillon, ainsi qu'il paroît par une lettre que le roi Louis XI, auprès de qui il étoit en grand crédit, écrivit à l'archevêque & aux prélats, nobles, échevins & habitans de la ville de Reims, en leur envoyant ce seigneur pour une affaire très-importante, dans laquelle ce prince le qualifie *son amé & féal conseiller & chambellan le seigneur de Châtillon son cousin.* Il ne fut pas en moindre considération auprès du roi Charles VIII, qui l'employa de même dans de grandes affaires. Il accompagna ce monarque à la conquête du royaume de Naples, & combattit à la bataille de Fornoue. Le pape Paul II lui donna une marque de son estime & d'une grande distinction, en lui accordant, par une bulle en date du premier des kalendes de mai de l'an 1470, la permission de faire dire & célébrer la sainte messe & autres divins offices en quels lieux il lui plaira, étant aux guerres ou ailleurs, & à cette fin faire porter un autel portatif avec due révérence. Il mourut en 1503, & fut inhumé en l'église collégiale d'Ecouis, comme patron collateur de la moitié des bénéfices de cette collégiale, aux droits de *Blanche* de Gamaches, mere de sa femme, qui y est aussi inhumée. Marguerite de Châtillon mourut en 1518 en sa terre de Châtillon, où elle s'étoit retirée après la mort de son mari, & fut inhumée en l'église de S. Martin de Troissy, où elle avoit élu sa sépulture auprès de celle de *Jean* de Châtillon son pere. Leurs enfans furent, 1. Louis, II du nom, qui suit; 2. *Françoise*, dame de Hacqueville, de Richeville, &c. mariée le 5 janvier 1479, avec *Jean* de Vieux-Ponts, baron de Neufbourg; 3. *Marie*, dame de la baronie de Creto, mariée le 11 janvier 1488, avec *Jean* de Guavis, seigneur de la Mare; & 4. *Marguerite*, dame de Vardes, de la châtellenie de Fontaine-le-Châtel, &c. mariée le 25 septembre 1491 avec *Jean* du Bec, seigneur de Bourri, de Cany en Caux, &c. échanson du roi. * *Archives de l'échevinage de Reims.*

XV. Louis de Roncherolles, II du nom, seigneur de Roncherolles, baron de Heuqueville & du Pont-Saint-Pierre, seigneur de Châtillon-sur-Marne, de Troissy & de la Ferté-Saint-Riquier, Dauneuil, de Longchamp, de Maineville, de Gamaches & de Marigny & autres terres, fut chevalier de l'ordre du roi, son conseiller & chambellan, & gouverneur des villes de Péronne, de Roye & de Montdidier. Il fonda à perpétuité une chapelle en son château de Roncherolles, sous le nom & titre de S. Hubert. Il avoit épousé 1°. par contrat du 16 février 1500, *Françoise* de Hallwin, fille de *Louis*, seigneur de Piennes, de Bugenhoult, de Maignelais, comte de Guines, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cent hommes d'armes de ses ordonnances, son conseiller & chambellan, capitaine de Montelehery, gouverneur & lieutenant-général de Picardie, & bailli & gouverneur des villes de Péronne, Montdidier & Roye, & de *Jeanne* de Ghistelles, dame d'Esclebecq & de Ledinghen: 2°. par contrat du 6 août

1524, *Marie* de Cormeilles, fille de *Jean*, seigneur de Tendes & de Mallemont, dont il n'eut point d'enfans : & 3°. par contrat du 19 mai 1527, *Marguerite* de Guisencourt, fille de *Nicolas*, seigneur de Bouchevillers, & de *Catherine* de Theligny, dont il n'eut point d'enfans, & qui lui ayant survécu prit une seconde alliance le 19 juin 1540 avec *Claude* de Crequy, seigneur de Blequin. Louis de Roncherolles mourut en 1538, & fut inhumé en l'église d'Ecouis à côté de Françoise de Hallwin sa premiere femme, où l'on voit leur tombeau placé dans une niche dans le chœur de cette église. Leurs enfans furent, 1. *Adrien*, qui, après avoir été élevé enfant d'honneur du roi François I, fut l'un des seigneurs que le roi envoya en ôtage en Angleterre jusqu'à l'entier payement des sommes que sa majesté étoit convenue de payer au roi d'Angleterre pour la restitution de la ville de Tournai; à son retour il fut fait gentilhomme ordinaire de la chambre du roi; & ayant été ensuite envoyé aux guerres d'Italie, il y fut tué en 1523 à la défense de Biagras, sans avoir pris d'alliance, & fut fort regreté, ainsi que le rapporte Martin du Bellai; 2. PHILIPPE de Roncherolles, qui suit; 3. *Jean*, abbé commendataire des abbayes du Gard & de Mortemer; 4. *Pierre* de Roncherolles, seigneur d'Esquaquelan, marié à *Jeanne* de Houdetot, fille de *Jacques* de Houdetot, écuyer, seigneur de Herville, & de *Péronne* Chenu d'Yvetot; 5. *Marie* de Roncherolles, alliée le 19 septembre 1526, avec *Jean* de la Riviere, seigneur de Villers; 6. *Susanne*, mariée le 3 février 1529 avec *Louis* de la Haye, seigneur de Chantelou & de Cesseville; & 7. *Magdeléne*, qui épousa 1°. le 10 juillet 1531, *Antoine* Payen, seigneur de la Peyennerie : & 2°. le 11 décembre 1537, *Jean* de la Mothe, seigneur de Vimont & autres lieux.

XVI. PHILIPPE de Roncherolles, seigneur de Roncherolles, baron de Heuqueville & du Pont-Saint-Pierre, seigneur de Longchamp, de Maineville, de Bouchevillers, de la Ferté-Saint-Riquier, de Marigny, de Dampierre, &c. fut chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, & successivement gouverneur de Pontoise, de Caën & de Beauvais. Il rendit de grands services à l'état pendant les guerres de la religion, & le roi Charles IX avoit en lui une si grande confiance, qu'il voulut presque toujours l'avoir auprès de sa personne pendant les troubles qui agitoient alors le royaume ; & ce fut au retour d'un voyage à Tours où il avoit accompagné ce prince, qu'il mourut le 4 mars 1570. Il avoit épousé 1°. par contrat du 19 mai 1527, *Susanne* de Guisencourt, fille de *Nicolas*, seigneur de Bouchevillers, & de *Catherine* de Theligny, & sœur de Marguerite de Guisencourt, troisiéme femme de *Louis* de Roncherolles son pere : & 2°. par contrat du 21 mai 1558, *Renée* d'Espinai, dame de Planquery, Montfiquet, la Bazoque, Villers-le-Bocage, Maisoncelles, Trocy & Nully-le-Malherbe, fille de *Gui*, III du nom, seigneur d'Espinai, de la Riviere, de Villers-le-Bocage, &c. & de *Louise* de Goulaine. Renée d'Espinai descendoit par *Béatrix* de Montauban sa quatriéme aïeule des Visconti, princes de Milan, des comtes d'Armagnac, & de *Béatrix* de Clermont, petite-fille du roi S. Louis; & par *Catherine* d'Estouteville sa bisaïeule du roi Philippe le Hardi, dont la petite-fille *Isabelle* de Valois fut mere de *Catherine* de Bourbon, mariée à *Jean VI*, comte d'Harcourt, & mere de *Marguerite* d'Harcourt, qui épousa *Jean*, II du nom, sire d'Estouteville, bisaïeul de *Catherine*. Philippe de Roncherolles eut du premier lit, 1. PIERRE, IV du nom, qui suit; 2. FRANÇOIS, *tige de la branche des seigneurs & marquis de* MAINEVILLE, *rapportée ci-après*; 3. *Anne*, dame de Radepont, mariée le 18 septembre 1560, avec *André* de Bourbon, seigneur de Rubempré, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, chevalier de son ordre, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, conseiller d'état & gouverneur d'Abbeville; 4. *Jeanne*, mariée à *Christophe*, seigneur de Mazencourt, lieutenant de la compagnie d'hommes d'armes du seigneur de Piennes; 5. *Suzanne*; 6. *Magdeléne*; & 7. *Jeanne*, religieuses; 8. *Marie*, abbesse de Fontaine-Guérard; & 9. *Aldonce*, mariée le 4 août 1579, à *Georges* le Grand, seigneur de Franqueville & de Gausseville. Les enfans du second lit furent, 10. ROBERT, *tige de la branche des marquis de* RONCHEROLLES, *rapportée ci-après*; 11. CHARLES, *tige des seigneurs de* HEUQUEVILLE, *de* PLANQUERY *& de* DAUBEUF, *rapportée ci-après*; & 12. *Marie-Renée*, mariée le 27 janvier 1590 à *Charles* Louvet, seigneur de Montmartin & de Boury.

XVII. PIERRE de Roncherolles, IV du nom, baron du Pont-Saint-Pierre, seigneur de la Ferte-Saint-Riquier, de Marigny & de Bouchevillers, &c. sénéchal du comté de Ponthieu, premier baron de Normandie, conseiller d'honneur né au parlement de Rouen, fut chevalier de l'ordre du roi, capitaine d'une compagnie de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, & gouverneur des ville & château d'Abbeville. Voulant assurer à perpétuité à ses descendans la possession paisible du droit de séance que lui & ses prédécesseurs avoient toujours eu en la cour souveraine de Normandie, connue d'abord sous le nom d'Echiquier & ensuite sous celui de Parlement, il obtint du roi Henri III des lettres patentes du mois de mars 1577, par lesquelles il est dit qu'*en considération des bons & agréables services que les prédécesseurs de ce baron ont rendus à la couronne, & qu'il continuoit lui-même, sa majesté lui confirme & accorde, à lui comme aîné de la maison de Roncherolles, & successivement & à perpétuité à tous ceux qui s'en trouveront être les aînés, le droit & prérogative de conseiller né au parlement de Rouen, pour y avoir séance, voix & opinion, délibération, toutefois & quantes qu'ils voudront y aller, ainsi que les conseillers nés aux cours des autres parlemens du royaume.* Il fut fort employé dans les guerres de la religion, & ses terres ayant été confisquées en partie par les Huguenots, à cause de son attachement à la religion catholique, on lui donna en dédommagement deux mille écus à prendre par an sur la recette générale d'Amiens, avec la jouissance de quelques terres saisies sur ceux qui tenoient le parti opposé, par lettres patentes de 1591 & 1592. Il mourut le 10 février 1621, âgé de plus de 90 ans. Il avoit épousé par contrat du 16 février 1571, *Charlotte* de Moy, fille d'*Antoine*, baron de Moy, châtelain de Beauvais, de Bellencombre, de Saint-Denys-le-Thibout, & de Charles-Menil, gouverneur de Saint-Quentin, & de *Jeanne* du Broullart, dame de Beuzemouchelle, Yebleron, Rouville, &c. Leurs enfans furent, 1. *Charles*, qui fut tué en 1595 à la défense du château de Dourlens, assiégé par les Espagnols; 2. PIERRE, V du nom, qui suit; 3. *Nicolas*, mort en bas âge; 4. *Françoise*, mariée en 1603 avec *Adrien*, III du nom, sire de Breauté, seigneur de Bouffei, Herondeville, &c; & 5. *Claude*, dame du Port-Pinée & de Jocourt, mariée le 10 mai 1610 à *René*, marquis d'Espinai & de Boisgueroult, comte de Rozendal, vicomte de Buffon, &c. mestre de camp d'un régiment d'infanterie, mort en 1615.

XVIII. PIERRE de Roncherolles, V du nom, baron du Pont-Saint-Pierre, seigneur de Bouchevillers, Marigni, Dampierre, la Ferté-Saint-Riquier, le Plessis, Ecouis, &c. sénéchal & gouverneur du comté de Ponthieu, premier baron de Normandie, conseiller d'honneur né au parlement de Rouen, fut gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, & son conseiller en ses conseils d'état & privé. Il fut l'un des dé-

putés de la noblesse de Normandie aux états généraux du royaume, qui furent tenus à Paris à la majorité du roi Louis XIII, & ils ont l'honneur d'y porter la parole au nom de tous les députés de la noblesse de France. Au moyen de l'acquisition qu'il fit en 1618, du duc de Retz des terres du Plessis, Ecouis & dépendances, il devint patron de l'autre moitié des bénéfices de l'église collégiale d'Ecouis; de sorte qu'il réunit en sa personne le patronage entier de cette collégiale, fondée en 1310, par le célébre Enguerran de Marigni, premier ministre sous le roi Philippe-le-Bel. Le roi Louis XIII lui accorda des lettres patentes du 20 mars 1623, portant confirmation de celles qui avoient été données par le roi Henri III en 1577 à Pierre de Roncherolles son pere, concernant le droit & prérogative de conseiller d'honneur né au parlement de Rouen. Il mourut le premier mars 1627. Il avoit épousé par contrat du 24 juin 1603, *Marie* de Nicolaï, morte le 6 août 1675, âgée de plus de 90 ans, fille de *Jean* de Nicolaï, seigneur de Goussainville, conseiller du roi en son conseil d'état & privé, premier président en sa chambre des comptes à Paris, & de *Marie* de Billy. Ils eurent pour enfans, 1. *François*, né le 19 avril 1607, & mort le 3 mai suivant; 2. *Pierre*, & 3. *Louis* nés jumeaux le 12 novembre 1608, morts peu de jours après; 4. CHARLES, qui suit; 5. *Pierre*, baron d'Ecouis, né le 18 juillet 1611, mort sans alliance au service du roi en Allemagne; 6. *Jean*, baron de la Ferté, né le 18 octobre 1613, capitaine d'une compagnie de chevaux légers entretenue par le roi en Hollande, sous le commandement du prince d'Orange, & mort sans alliance le 20 mai 1663; 7. *Marie*, née le 17 mai 1605, morte le dernier jour du même mois; 8. *Catherine*, née le 23 mars 1606, mariée le 12 avril 1628, à *Thimoléon* Gouffier, seigneur de Thois; 9. *Marguerite*, née le 22 juillet 1612, mariée le 16 mars 1632 à *Georges* Ysoré, marquis d'Hervault; & 10. *Marie*, née le 18 octobre 1613, religieuse en l'abbaye de S. Paul près de Beauvais.

XIX. CHARLES de Roncherolles, baron du Pont-Saint-Pierre, Ecouis, le Plessis, Marigni, la Ferté-Saint-Riquier, Bouchevillers, Dampierre, &c. sénéchal héréditaire de Ponthieu, premier baron de Normandie, conseiller d'honneur né au parlement de Rouen, né le 23 avril 1610, & mort le 26 décembre 1643, dans la trente-quatriéme année de son âge, fut gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine d'une compagnie de ses ordonnances de cavalerie légere & gouverneur d'Abbeville. Il fut employé dans les guerres de son temps, & il se signala aux siéges de Bosleduc & de Hermanstein, de même qu'au secours que le roi envoya à Casal. Il avoit épousé par contrat du 4 février 1636, *Françoise-Jeanne* de Lamet, fille de *Charles* de Lamet, seigneur de Bussy, le Plessis, Saint-Just, Goullencourt, Oremeaux & autres lieux, maréchal des camps & armées du roi, gouverneur des ville & citadelle de Mezieres, & capitaine de cent chevaux légers entretenus pour le service du roi, & de *Jeanne* de Duras, barone de Marigny, dame de Lassejon & Baucheron, &c. Elle prit une seconde alliance le 26 décembre 1651 avec *François* de Lamet, vicomte de Laon & de Bussy, seigneur de Pinon, Vaudesson & autres lieux, lieutenant-général des armées du roi, & mestre de camp d'un régiment de cavalerie, son cousin. Leurs enfans furent CLAUDE de Roncherolles, qui suit; & *Pierre-Antoine*, baron d'Ecouis, mort sans alliance, après avoir servi en qualité de cornette & ensuite de capitaine d'une compagnie de chevaux légers dans le régiment de cavalerie de Pont-Saint-Pierre, dont étoit pourvu son frere aîné.

XX. CLAUDE de Roncherolles, marquis du Pont-Saint-Pierre, baron d'Ecouis, du Plessis, Dampierre, Marigny, Bouchevillers, Maineville, Longchamp, châtelain de la Ferté-Saint-Riquier, sénéchal héréditaire de Ponthieu, premier baron de Normandie, conseiller d'honneur né au parlement de Rouen, mestre de camp d'un régiment de cavalerie entretenu pour le service du roi, étoit né le 26 novembre 1636, & mourut le 25 mars 1700. Il commença de servir fort jeune, & ce ne fut qu'après s'être distingué en qualité de capitaine d'une compagnie de chevaux légers en plusieurs occasions, & surtout au secours envoyé à Arras en 1654, qu'il fut fait sur la fin de l'année 1655, à l'âge de 19 ans, mestre de camp d'un régiment de cavalerie, qui porta son nom, à la tête duquel il se trouva au siége de Valenciennes, entrepris en 1656: il y fut blessé & fait prisonier. Après son échange il continua de servir avec la même distinction à la tête de ce régiment, ainsi qu'il est attesté par le certificat que lui en donna le 15 décembre 1659 M. le vicomte de Turenne sous lequel il servoit. Son régiment ayant été réformé à la paix des Pyrénées, lors de la grande réduction dans les troupes, & la guerre ayant recommencé peu d'années après, le roi lui donna en 1665 un autre régiment de cavalerie, qu'il continua toujours de commander, jusqu'à ce que de grandes infirmités, auxquelles il devint sujet dans la suite, le forcerent de quitter le service. Sa majesté lui accorda au mois de février 1692, en considération de ses services & de ceux de ses prédécesseurs, de nouvelles lettres patentes, portant confirmation de celles qui avoient été accordées à son bisaieul & à son aieul par les rois Henri III & Louis XIII, pour le droit & prérogative de conseiller d'honneur né au parlement de Rouen, sans qu'il soit besoin à l'avenir d'obtenir d'autres lettres à ce sujet. Il avoit épousé par contrat du 9 février 1666, *Catherine* le Veneur, morte le 17 avril 1705, fille de *Henri* le Veneur, chevalier des ordres du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, comte de Tillieres & de Carouges, & de *Claude* Rouault: il en a eu, 1. MICHEL, qui suit; 2. *Charles*, dit d'abord le comte du Pont-Saint-Pierre, & ensuite le marquis de Maineville, qui étant entré dans le service de la marine, eut une jambe cassée au combat de la Hogue, donné le 29 juillet 1692, & mourut sans alliance en 1704, capitaine de frégate à l'âge de 33 ans; 3. *Catherine-Françoise*, dame de Bouchevillers, mariée le 17 avril 1708 à *Nicolas* Langlois, seigneur de Canteleu, morte sans enfans le 12 mars 1717, âgée d'environ 50 ans; 4. *Claude-Catherine*, damoiselle du Pont-Saint-Pierre, née en 1673; & 5. *Françoise-Claude-Angélique*, damoiselle de Roncherolles, née le 9 février 1682.

XXI. MICHEL de Roncherolles, marquis du Pont-Saint-Pierre, baron d'Ecouis, du Plessis, Dampierre, Marigni, Bouchevillers, Maineville, Longchamp, châtelain de la Ferté-Saint-Riquier, marquis de Montreuil & d'Echaufou, comte de Cizey, &c. premier baron de Normandie, conseiller d'honneur né au parlement de Rouen, né le 20 avril 1669, épousa par contrat du 24 février 1702, *Marie-Anne-Dorothée* Erard le Gris, marquise de Montreuil & d'Echaufou, comtesse de Cizey, &c. morte le 29 janvier 1739, âgée de 53 ans, fille & unique héritiere de *Gaspard* Erard le Gris, marquis de Montreuil & d'Echaufou, comte de Cizey, seigneur de Beuville, &c. & d'*Anne-Dorothée* du Buat. Il en a eu, 1. MICHEL-CHARLES-DOROTHÉE, qui suit; 2. *Claude-Thomas-Sibylle-Gaspard-Nicolas-Dorothée*, dit le chevalier de Pont-Saint-Pierre, né le 2 décembre 1704, reçu de minorité chevalier de Malte le premier août 1713, brigadier de cavalerie depuis 1742, sous-lieutenant de la compagnie des gendarmes Ecossois, jusqu'à ce qu'il a été fait maréchal de camp le .... & depuis chef de brigade des gardes du corps, compagnie d'Harcourt; 3. *Michel-Marie-François*, dit le chevalier de Roncherolles, né le 5 octobre 1719, reçu de minorité chevalier de Malte

le 17 janvier 1720, lequel, après avoir été capitaine de cavalerie dans le régiment Royal des Cravates du comte de Pont-Saint-Pierre son frere aîné, a été fait exemt des gardes du corps de sa majesté en 1740, & a été tué à la bataille d'Ettingen le 27 juin 1743; & 4. *Marie-Catherine-Dorothée*, née le 27 septembre 1707, mariée 1°. par contrat du 13 mai 1728, à *François* de Rivoire, marquis du Palais, brigadier des armées du roi, & lieutenant de ses gardes du corps, mort sans enfans le 11 juin 1737: 2°. par contrat du mois de juin 1739, avec *Alexandre* d'Orléans, marquis de Rothelin, comte des Deux-Monci, vicomte de Lavedan, marquis de Benac, maréchal des camps & armées du roi, & gouverneur du Port-Louis, veuf depuis le 3 février 1728, sans enfans de *Marie-Philippe-Henriette* Martel de Clére sa niéce, qu'il avoit épousée le 27 juillet 1716.

XXII. Michel-Charles-Dorothée de Roncherolles, comte du Pont-Saint-Pierre, naquit le 19 avril 1703. Après avoir servi quelque temps en qualité de lieutenant dans le régiment du roi infanterie, il fut fait mestre de camp du régiment Royal des Cravates le 9 avril 1725; il a commandé ce régiment jusqu'au mois de mars 1742, qu'il la quitté pour prendre, avec l'agrément du roi, celui de Berri cavalerie; il a été fait brigadier des armées de sa majesté à la promotion du 1 janvier 1740, & depuis maréchal de camp à celle du 1 mai 1745. Il a épousé par contrat du 11 mai 1728, *Charlotte-Marguerite* de Romilly de la Chesnelaye, fille unique d'*Adolphe-Charles*, marquis de la Chesnelaye & Damy, comte de Mausson & autres lieux, brigadier des armées du roi, mestre de camp d'un régiment d'infanterie de son nom, gouverneur des ville & château de Fougeres, & de *Marie-Marguerite* Ranchin. Il en a eu *Marie-Charlotte-Dorothée*, née le 12 septembre 1733, morte le 27 juillet 1737; & *Louise-Marie*, née le 9 avril 1740, morte le 18 mai 1741.

### *Branche des seigneurs et marquis de Maineville.*

XVII. François de Roncherolles, second fils de Philippe de Roncherolles, baron de Heuqueville & du Pont-Saint-Pierre, & de *Suzanne* de Guisencourt sa premiere femme, fut seigneur de Maineville & de Longchamp, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, lieutenant de la compagnie d'ordonnance de M. le comte de Soissons, & gouverneur de Soissons & du pays de Soissonnois. Son zèle pour le soutièn de la religion catholique, à laquelle ses peres avoient toujours été inviolablement attachés, l'ayant entraîné dans le parti de la ligue, il s'y rendit très-recommandable par sa valeur & par sa capacité. Il y fut fait lieutenant-général pour le duc de Mayenne au gouvernement de Paris & de l'Isle de France, & employé dans les occasions les plus difficiles. Il avoit le principal commandement de l'armée catholique sous le duc d'Aumale à la bataille de Senlis, donnée le 17 mai 1589; & quoiqu'il s'y vît, peu après qu'elle eut commencé, abandonné du chef & de la plus grande partie de l'armée qui avoient pris la fuite, il continua d'y combattre avec un courage intrépide, jusqu'au moment qu'accablé sous le grand nombre de ceux qui l'attaquoient, il fut tué à l'âge de 38 ans. M. de Thou en parlant de ce seigneur, au sujet de cette bataille, rapporte que *voyant la bataille perdue, il s'étoit retiré auprès du canon qui n'avoit pas été remué du champ de bataille, & qu'il aima mieux s'y faire tuer en se défendant désespérément, que de s'enfuir comme les autres.* M. de la Noue qui commandoit sous le duc de Longueville dans la même bataille le parti opposé, & qui avoit été témoin de la vigoureuse défense de ce vaillant homme, dit après l'action à la jeune noblesse de l'armée royale qui l'entouroit, que *c'étoit-là où étoit mort le brave Maineville, qu'auroit dû défendre jusqu'à la mort le duc d'Aumale, général de l'armée de la Ligue.* Son corps fut enterré dans la chapelle d'Orléans, aux Céléstins de Paris. Il avoit épousé *Hélene* d'O, fille de *Charles* d'O, seigneur de Baillet en France, de Franconville & autres lieux, chevalier de l'ordre du roi, & de *Magdeléne* de l'Hopital de Vitry, & il en eut un fils nommé Pierre, qui suit. Hélene d'O sa veuve prit une seconde alliance le 20 janvier 1592 avec *René* du Bec, marquis de Vardes, chevalier des ordres du roi, gouverneur de la Cappelle & du pays de Thierrache, & fut mere par ce second mariage des marquis de Vardes & de la Bosse, & de la célébre maréchale de Guébriant. * De Thou, *tom. IV, liv. 95, pag. 442, 443. Remarques sur la satyre Ménippée, tom. II, pag 84, édit. de 1726. Vie de M. de la Noue, pag. 345.*

XVIII. Pierre de Roncherolles, seigneur châtelain & haut-justicier de Maineville, Longchamp, du Mesnil sous Vienne, de Villers, &c. mort le 3 octobre 1658, âgé de 79 ans, avoit épousé le 17 janvier 1603, *Marie* Sublet, morte le 22 janvier 1639, fille de *Michel* Sublet, seigneur d'Heudicourt, intendant & contrôleur général des finances, conseiller d'état & intendant des ordres du roi, & de *Marie* Bouliet. Il eut de ce mariage 1. *Philippe*, né le 19 janvier 1606, lequel, après avoir servi avec distinction pendant plusieurs campagnes, se fit Chartreux; 2. *Louis*, capitaine dans le régiment de Piémont, qui se signala à la bataille d'Avein en Flandre en 1635, & fut tué au service, d'un coup de canon; 3. *Jean*, chevalier de Malte, tué dans la même occasion que Louis son frere, après avoir servi deux ans en qualité de capitaine dans le même régiment de Piémont; 4. *François*, mort religieux Capucin; 5. *René*, mort religieux Carme; 6. *Pierre*, qui se fit d'église; 7. *N.* baron de Maineville, mort sans alliance en 1636; 8. Michel, qui suit; 9. *Marie*, née en 1604, morte sans alliance; 10. *Marie-Hélene*, née le 9 janvier 1620, mariée le 10 mars 1646, avec dispense du pape, à *Louis* Sublet, baron de Nainville & des Noyers, son cousin; 11. *Judith*, née en 1622, religieuse; 12. *Isabeau*, née en 1623, morte sans alliance en 1640; 13. *Suzanne* & trois autres de ses sœurs Ursulines à Gisors.

XIX. Michel de Roncherolles, marquis de Maineville & de Longchamp, né en 1617, & mort le 6 avril 1683, maréchal des camps & armées du roi, avoit commencé à servir à l'âge de 18 ans en qualité d'enseigne dans la compagnie de Louis son frere, capitaine au régiment de Piémont. Il s'y signala comme lui, tant à la bataille d'Avein en 1635, qu'au passage de...... où par une action extraordinaire de courage qu'il y fit, il s'acquit l'estime de tout le régiment. Il fut fait peu après capitaine de cavalerie dans le régiment du comte de Saint-Agnan, & ensuite mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom, à la tête duquel il combattit avec tant de valeur à la célébre bataille de Rocroi, qu'il reçut des louanges de M. le duc d'Enguien & de M. de Gassion, en présence de toute l'armée. Il se trouva aussi à la prise de Thionville, où il ne se distingua pas moins. Il avoit épousé au mois de septembre 1643, *Marie* Langlois de Motteville, morte après lui le 9 septembre 1686, fille de *George* Langlois de Motteville, conseiller du roi en ses conseils, premier président au bureau des finances de Rouen, & de *Marie* Aubert. Se voyant sans enfans dans un âge fort avancé, & voulant faire rentrer dans la branche aînée de sa maison les biens qui en étoient sortis par le partage qu'avoit eu François de Roncherolles, seigneur de Maineville, son aïeul; il donna par acte devant notaires du 29 janvier 1683 toutes ses terres à Claude de Roncherolles, marquis de Pont-

Saint-Pierre, son neveu à la mode de Bretagne; & en lui s'éteignit la seconde branche de la maison de Roncherolles, dite des seigneurs de Maineville.

*BRANCHE DES SEIGNEURS ET MARQUIS DE RONCHEROLLES.*

XVII. ROBERT de Roncherolles, I du nom de cette branche, étoit troisiéme fils de PHILIPPE de Roncherolles, baron de Heuqueville & du Pont-Saint-Pierre, &c. & de *Renée* d'Epinai, barone de Montfiquet, de Planquery, &c. sa seconde femme. Il fut seigneur propriétaire des terres & seigneuries de Roncherolles, de Cuverville, de la Roquette & autres terres & fiefs, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, & capitaine d'une compagnie de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, & mourut avant le 10 février 1599. Il avoit épousé par contrat du 6 août 1579, *Anne* de Mailli, dame de Belleville, dont l'aïeule *Isabeau* d'Alli avoit pour mere Yolande *de Bourgogne, fille naturelle de* Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, arriere-petit-fils du roi Jean. Anne de Mailly étoit fille unique & héritiere de *Jean* de Mailly, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Belleville, Fosques, Orival, Boisseul, &c. & d'*Antoinette* de Baudreuil, dame d'Aboncourt: il en eut *Anne*, seigneur, baron de Roncherolles, mort sans postérité à l'âge de 25 ans; & ROBERT, II du nom, qui suit.

XVIII. ROBERT de Roncherolles, II du nom, devenu par la mort de son frere aîné baron de Roncherolles, de Cuverville & de la Roquette, Fosques, Joui & Orival, eut encore par le partage de la succession de Renée d'Espinai son aïeule, fait en 1609, les terres de Villers du Bocage, de Maisoncelles & de Tracy. On trouve qu'en 1615, il étoit capitaine d'une compagnie de chevaux légers de 100 maîtres, & d'une autre de 100 carabins, & qu'en 1630 il fut fait mestre de camp d'un régiment d'infanterie. Il fut nommé pour être un des députés de la noblesse de Normandie aux états généraux que l'on projettoit de convoquer sur la fin de la minorité de Louis XIV, pour faire cesser les troubles qui agitoient alors le royaume. Il avoit épousé par contrat du 15 septembre 1607, *Hélene* de Courseules, fille de *Jean* de Courseules, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & lieutenant de la vénerie de sa majesté, seigneur de Rouvray, Suzay, Farceaux, Neuville, Cerquenay, &c. & de *Marie* de Hattes, & sœur de François de Courseules, nommé en 1625 chevalier de l'ordre du saint Esprit, pour lequel ses preuves furent vérifiées par le duc de la Roche-Guyon & le comte de la Marck le 21 janvier 1626, en vertu des lettres patentes du roi du 27 décembre 1625, mais il mourut avant d'être reçu. Il avoit un frere nommé aussi François, chevalier de Malte, grand-prieur de Champagne, qui légua par son testament du 14 novembre 1650, une maison qu'il avoit à Malte, aux chevaliers de Malte, issus de la maison de Roncherolles. Leurs enfans furent, outre deux fils morts en bas âge, 1. PIERRE, qui suit; 2. *Robert*, capitaine dans le régiment de Falekbourg, tué d'un coup de mousquet à l'attaque d'un château en Italie, après avoir fait sept campagnes au service du roi Louis XIII; 3. *Philippe*, né le premier décembre 1612, reçu de minorité chevalier de Malte, aussi capitaine dans le régiment de Falekbourg, & tué en commandant les Enfans perdus au passage du Tessin en Italie l'an 1636; 4. *Louis*, doyen de l'église collégiale d'Ecouis, & abbé de Baubec; 5. *Jean*, capitaine de cavalerie dans le régiment du marquis de Roncherolles son frere, tué au siége de Neufchatel en Lorraine; 6. *Albert*, né le 3 avril 1618, chevalier de Malte, commandeur de Chanu, qui fut le premier possesseur de la maison léguée à Malte par le grand prieur de Champagne son oncle maternel, & a long-temps servi dans le régiment de son frere aîné, tant en qualité de capitaine, que de lieutenant colonel; 7. *Pierre*, seigneur de Joui, qui commença fort jeune à servir dans le régiment de son frere aîné, où il fut fait capitaine en 1638, après avoir été blessé plusieurs fois dans le service: il fut fait prisonier à un petit fort dans les lignes d'Arras, & gardé en ôtage pour l'exécution du traité de l'échange général qui se fit des prisoniers; il commanda ensuite dans le régiment d'Epernon pendant deux ans, & fut fait maréchal de camp en 1653; 8. *François*, prêtre de l'Oratoire, qui a passé par les principales charges de la congrégation, ayant été supérieur & assistant du pere général; 9. *Renée*, mariée à *Jean de* Nollent, baron de Limbeuf; 10. *Marie*, & 11. *Hélene*, religieuses à l'abbaye du Trésor.

XIX. PIERRE, marquis de Roncherolles, seigneur de Cuverville, la Roquette, Joui & autres lieux, lieutenant-général des armées du roi, & gouverneur de Landrecies, après l'avoir été auparavant de Seures, dit Bellegarde, en Bourgogne. En considération de ses services, le roi érigea sa terre de Roncherolles en marquisat, par lettres patentes du mois de janvier 1652. Il avoit épousé en 1633, *Marie* Guibert, dame de Bussy, niéce de Louis Guibert, intendant & controlleur général des finances, qui testa en 1628, & fille de *Louis* Guibert, seigneur de Bussy & autres lieux, & de *Marie* de Lionne. Il en eut onze enfans, dont deux morts en bas âge. Les autres furent, 1. CHARLES qui suit; 2. *Robert*, religieux, puis abbé de l'abbaye de Beaubec; 3. *Louis*, mort mousquetaire au siége de Lille en 1667; 4. *Thomas-Sibylle*, seigneur d'André, mort sans alliance en 1709; 5. *Michel*, capitaine dans le régiment de Roncherolles, & ensuite colonel du régiment de la Licorne; 6. *Catherine*, mariée à *Augustin* Grouche, marquis de Crepy, & seigneur d'Upy; 7. *Marie*, qui fut alliée en 1676, à *Alexandre* Boniface, baron de Bolhart & autres lieux, morte au mois de décembre 1722; 8. *Héléne*, religieuse à l'abbaye de Fontaine-Guérard; & 9. *Anne*, abbesse du Trésor.

XX. CHARLES, marquis de Roncherolles, seigneur de Jouy, fut fait maréchal des camps & armées du roi, & gouverneur de Landrecies, après avoir été colonel du régiment de cavalerie & d'un infanterie, & des 200 dragons qu'avoit eus son pere. Il s'allia par contrat du 21 février 1699, avec *Thérèse-Susanne* de l'Etendart de Bully, arriere-petite-fille de *Catherine* de Crequi, qui par *Anne* de Bourbon, sa mere, étoit issue du roi S. Louis, & du côté paternel descendoit des comtes de Flandre, *Jean V*, sire de Crequi, ayant pour aïeule maternelle *Marie* d'Auvergne, petite-fille de *Marie* de Flandre. Thérèse-Susanne de l'Etendart, étoit fille de *Jean-Louis* de l'Etendart, chevalier, marquis de Bully, seigneur de Martincamp, Saint-Martin-l'Hortier, Rohare, Cloville, & gouverneur de Neufchatel, & de *Chrétienne-Charlotte* Tardieu de Maleyssis. De ce mariage est né

XXI. THOMAS-SIBYLLE de Roncherolles, marquis de Roncherolles, seigneur de Joui, &c. mort le 21 juillet 1728, en son château de Roncherolles, à l'âge de 26 ans. Il avoit épousé le 21 août 1724, *Angélique-Marguerite* de Jassaud, fille d'*André-Nicolas* de Jassaud, président en la chambre des comptes de Paris, & de *Marie-Anne-Magdeléne* Coustard, son épouse. La veuve du marquis de Roncherolles, dont il n'a eu qu'une fille qui suit, s'est remariée en 1730, à *Pierre-Charles* de Beaufort Canillac de Montboissier, dit *le marquis de Canillac*, sous-lieutenant de la seconde compagnie des mousquetaires du roi.

XXII. ANNE-MARGUERITE-THÉRÈSE de Roncherolles, dame de Roncherolles, Cuverville, la Roquette, Bully, Martincamp, Saint-Martin-l'Hortier, a épousé par contrat du 21 janvier 1744, *René-Nicolas-Charles-Augustin* de Maupeou, président du

parlement de Paris en la place de son pere, qui en a été depuis premier président. De ce mariage est né le 3 décembre 1746, un fils nommé *René-Ange-Augustin* de Maupeou.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE HEUQUEVILLE, DE PLANQUERY ET DE DAUBEUF.*

XVII. CHARLES de Roncherolles, second fils de PHILIPPE de Roncherolles, baron de Heuqueville & du Pont-Saint-Pierre, & de *Renée* d'Epinai, sa seconde femme, avoit eu l'honneur d'avoir pour parein le roi Charles IX, dont il eut le nom de Charles. Il eut pour son partage dans la succession de son pere la baronie de Heuqueville avec la terre & seigneurie d'Orgeville, & dans celle de *Renée* d'Epinai, sa mere, la baronie de Montfiquet, les terres de la Bazoque & de Planquery, avec les fiefs de Lafont & de Canty. Il fut chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, & gentilhomme ordinaire de sa chambre. Le roi Henri IV le fit gouverneur des ville & château du Crotoi, par lettres du 6 juin 1594. On voit dans le procès-verbal des preuves de noblesse pour Malte d'un de ses descendans, l'extrait d'une lettre en date du 5 août 1612, que lui adressa la reine MARIE de Médicis, régente, signée par cette princesse, & plus bas, POTIER, conçue en ces termes : *Monsieur de Heuqueville, je ne vous représenterai point les considérations qui m'ont fait résoudre d'assembler une armée*, &c. & ensuite est écrit : *je vous écris ce mot pour vous prier d'assembler vos amis & monter à cheval le plutôt que vous pourez ; vous joindrez mon cousin le duc de Longueville*, &c. Il mourut le 19 janvier 1635, dans la soixante-quatorziéme année de son âge. Il avoit épousé 1°. par contrat du 28 février 1588, *Diane* de Bussy, fille de *René* de Bussy, seigneur de Henonville, & de *Marie* Duval : 2°. par contrat du 13 février 1610, *Marguerite* de Guemadeuc, dame propriétaire de la terre & seigneurie d'Orange & autres terres, fille de *Thomas*, seigneur de Guemadeuc & de Guebriac, vicomte de Rezé, baron de Blossac, grand écuyer héréditaire de Bretagne, & de *Jacqueline* de Beaumanoir. Il eut du premier lit *François*, baron de Heuqueville, qui, après avoir vendu sa terre de Heuqueville, quitta le monde, & se retira chez les Chartreux, & ensuite se fit religieux de l'ordre de S. Romuald, à Montserrat en Espagne, où il est mort âgé de près de 90 ans. Les enfans du second lit furent, 1. CHARLES II du nom, qui suit ; 2. *Marie-Marguerite*, mariée 1°. par contrat du 14 juillet 1637, à *Robert* de Costentin, seigneur de Tourville, gouverneur de Coutances, dont vint *Susanne* de Costentin, femme de *François* du Bouillon de Malherbe, seigneur de Juvigny : 2°. à *Antoine* de Saint Simon, seigneur de Plemarerz, prévôt général de Normandie ; 3. *N.* religieuse à l'abbaye de Fontaine-Guérard ; 4. *Anne*, religieuse au prieuré de saint Jacques d'Andely ; & 5. *Silvie*, née en 1618, mariée à *François-Hyacinthe-Thomas*, seigneur de la Connelaye, capitaine au régiment des Gardes Françoises, & gouverneur de Bellisle en mer.

XVIII. CHARLES de Roncherolles, II du nom, seigneur de Daubeuf, le Buspin, Planquery, Montfiquet, la Bazoque, né le 25 février 1616, maréchal de camp des armées du roi, & capitaine & gouverneur de la ville de Louviers, avoit épousé par contrat du 19 avril 1636, *Susanne* de la Haye, fille de *Gilbert* de la Haye, chevalier de l'ordre du roi, & gentilhomme ordinaire de sa chambre, seigneur de Chatelier, Monbose & des châtellenies de la Merlatiere, les Gats, la Potiere & autres lieux, & de *Céleste* Bruneau de la Rabasteliere. Il en eut, 1. *Charles*, mort sans alliance à l'âge de 18 ans ; 2. GABRIEL, qui suit ; 3. *Céleste*, morte sans alliance, âgée de 70 ans ; & 4. *Catherine-Aimée*, mariée à *Jacques* d'Argouges, seigneur de Boussigny.

XIX. GABRIEL de Roncherolles, comte de Planquery, la Bazoque, le Buspin, Daubeuf & autres lieux, né en 1640, mort à Sarbruck, capitaine de cavalerie dans le régiment du marquis de Roncherolles, son cousin, le 14 juillet 1676, avoit épousé par contrat du 6 avril 1669, *Jeanne-Angélique* Néelle de Tierceville, fille de *Robert* Néelle, seigneur de Tierceville, Neuville, Tracy & autres seigneuries, & de *Marthe* de Baudre, dame de Bremoy, Engoville & Bucq. Il en a eu NICOLAS-CHARLES, qui suit ; & ANTOINE-FRANÇOIS, qui a fait le *rameau des seigneurs de* DAUBEUF, *mentioné ci-après.*

XX. NICOLAS-CHARLES de Roncherolles, comte de Planquery, la Bazoque & la Londe, capitaine dans le régiment royal des Carabiniers, né en 1671, a épousé le 9 novembre 1699, *Magdeléne* le Cornier de Sainte-Héléne, fille de *François* le Cornier, marquis de Sainte-Héléne & autres lieux, conseiller du roi en ses conseils, & maître des requêtes honoraire de son hôtel, & de *Louise* Luillier. Il en a eu, 1. MARIE-CHARLES-FRANÇOIS, qui suit ; 2. *Gabriel-Augustin* de Roncherolles, né le 16 mai 1706, qui a épousé *Marie-Anne-Suzanne-Henriette* de Pierrepont, fille de *Jacques-François*, marquis de Pierrepont, seigneur de Biarts, d'Échery, & autres lieux, & d'*Anne-Suzanne-Catherine* de Hericy, dont il a un fils, né en 1743 ; & 3. *Magdeléne-Charlotte*, née au mois de janvier 1708, mariée à *Henri-Charles* de Couvains, seigneur de Couvains, Plaine-Seure & autres lieux.

XXI. MARIE-CHARLES-FRANÇOIS de Roncherolles, comte de Planquery, né le 22 juin 1702, a épousé le 10 août 1727, *Françoise-Louise-Gabrielle* Ruault, dame du Menil-Benoît, Saint-Martin le Bouillant, &c. fille de *Jean-Louis* Ruault, seigneur de Boussigny, &c. & de *Marguerite* de Varigni & de Blainville. Il en a eu *Jean-Jacques*, né en 1736, & une fille anonyme.

*SEIGNEURS DE DAUBEUF.*

XX. ANTOINE-FRANÇOIS de Roncherolles, second fils de GABRIEL de Roncherolles, comte de Planquery, & de *Jeanne-Angélique* Néelle de Tierceville, né le 19 novembre 1673, reçu chevalier de Malte, dont il fit ses preuves de noblesse le 30 octobre 1690, a été le second possesseur de la maison fondée à Malte par le commandeur de Courseules, grand-prieur de Champagne. Il s'est marié depuis, par contrat du 13 février 1713, à *Marie-Céleste* de Dun, dont il a eu pour enfans, 1. CHARLES-ANTOINE-TRANQUIL, qui suit ; 2. *Marie-Magdeléne*, née le 15 mars 1714 ; 3. *Marie-Louise*, née le 12 août 1719, morte au couvent de saint Jacques d'Andeli, au mois de février 1737.

XXI. CHARLES-ANTOINE-TRANQUIL de Roncherolles, né le 11 mars 1715, est actuellement capitaine de cavalerie & chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis. Les armes de la maison de Roncherolles sont d'*argent à deux fasces de gueules.* * Voyez la Roque, *hist. de Harcourt tom. 2, pag. 1666.* Sainte-Marthe, *hist. de la maison de France.* Du Chêne, *hist. de la maison de Châtillon.*

RONCIGLIONE, petite ville, avec un comté de même nom en Italie, enclavée dans le patrimoine de saint Pierre. Il appartenoit autrefois au duc de Parme, de même que le duché de Castro. Le pape les tient par engagement depuis l'an 1649 ; & nous avons vu que quand la cour de Rome est brouillée avec la France, cette couronne menace cette cour de la faire rembourser & de retirer ces états pour les faire rendre au duc de Parme. La ville de Ronciglione est située sur un lac du même nom, nommé par les Latins *Ciminius lacus.*

RONDA, petite ville du royaume de Grenade en

Espagne. Elle est aux confins de l'Andalousie, sur la riviere de Gaudiere, à dix lieues de Gibraltar. On voit près de cette ville *Ronda la Vieja*, que l'on prend pour l'ancienne *Acinippo*, petite ville de l'Espagne Bétique.

RONDA, *Sierra de Ronda*, montagnes du royaume de Grenade en Espagne. Elles sont aux confins de l'Andalousie, entre la ville de Ronda & celle d'Antéquera. On y voit vers la ville de Ronda les ruines de l'ancienne *Succubo*; patrie des ancêtres d'Antonin *le Philosophe*.

RONDEL (Jacques du.) étoit François; mais son attachement opiniâtre à la secte des Calvinistes, dans laquelle il étoit né, le porta à se retirer en Hollande. Il avoit été long-temps professeur à Sedan, & il ne quitta cette ville, que lorsque l'académie qui y étoit établie eut été cassée en 1681. Ce fut alors qu'il se retira en Hollande. C'étoit un habile homme, bon philologue, bon poëte, bon grec, ayant le gout de l'ancien & du moderne, fort sobre sur les louanges, & en donnant peu aux autres. C'est à lui à qui M. Bayle a adressé la préface du projet de son dictionaire critique, en forme de lettre, que l'on trouve à la fin du troisiéme volume de ce dictionaire dans quelques éditions. M. du Rondel étant professeur des belles lettres à Maëstricht, emploi qu'il a exercé long-temps, publia une vie d'Epicure en latin (*De vita & moribus Epicuri*) livre rempli de beaucoup d'érudition. Il y soutient qu'Epicure reconnoissoit la providence; & il a tourné ses preuves d'une maniere à faire impression. On trouve aussi cette vie en françois par le même, imprimée en 1679, à Paris, *in*-12. L'année précédente 1678, M. du Rondel avoit publié à Paris en grec, avec une version latine & des notes, le poëme de Musée, contenant l'histoire de Héro & de Léandre; & en 1680, on publia de lui à Leyde une dissertation sur la gloire. Ce savant mourut fort âgé, à Maëstricht, en 1715. Ses autres ouvrages sont; des Réflexions sur le chapitre de Théophraste qui traite de la superstition, à Amsterdam, 1685; l'histoire du fœtus humain; une dissertation sur le chenix de Pythagore; une autre dissertation françoise, imprimée dans les *Nouvelles de la république des lettres*, au mois de décembre 1684. Elle contient l'explication d'une antique, où un jeune homme est représenté debout & nud, ayant un lion sur ses épaules, tenant son bras gauche de sa main droite, & à sa main gauche ayant deux fruits, vers lesquels un lézard s'élance. A son côté droit on voit ces lettres, O. V. A. R. N. M. que M. du Rondel explique par ces mots: *Omnis vis amantium requiescens nullius momenti*; ou par ceux-ci: *Oëstro vernantis amoris resistere nil miserius.* Il critique l'explication que Jacques Tollius avoit faite du même monument & des mêmes lettres. Tollius traduisit cette explication en latin, & la fit imprimer avec le texte de du Rondel, dans ses *Fortuita sacra*, imprimés à Amsterdam en 1687, *in*-12, pag. 282, & il y joignit des notes latines pour confirmer sa propre explication contre celle de M. du Rondel. Celui-ci défendit la sienne par une longue lettre adressée à Bayle, & insérée dans les *Nouvelles de la république des lettres*, mars 1687.

RONDELET (Guillaume) célébre médecin, naquit le 27 septembre 1507, à Montpellier, de *Jean* Rondelet, épicier droguiste, & de *Jeanne Renalde* de Monceau. Son pere, chargé d'enfans, le destina à l'état monastique, espérant qu'il pouroit s'avancer par le moyen du prévôt du chapitre régulier de Maguelonne, son oncle; & dans cette vue il ne lui laissa en mourant, que la somme de 300 livres. Rondelet trouvant dans son frere aîné, Albert Rondelet, les secours dont son pere l'avoit privé, commença ses études à Montpellier, vint les continuer à Paris en 1525; & étant retourné dans sa patrie, il fut reçu au nombre des étudians en médecine le second juin 1529. Lorsqu'il eut acquis quelques connoissances, il alla à Pertuis en Provence pour s'y adonner à la pratique; mais comme elle ne suffisoit pas pour le faire subsister, il y enseigna pendant quelque temps la grammaire aux enfans. Il revint ensuite à Paris pour y étudier la langue grecque, & se chargea encore dans cette ville de la conduite d'un enfant de famille. Jean Guintier, avec qui il demeura quelque temps à Paris, lui fournit l'occasion de s'appliquer à l'anatomie avec plus de soin qu'il n'avoit fait jusques-là. En quittant Paris il passa en Auvergne, où il pratiqua la médecine avec quelque réputation; ce qui l'engagea à demeurer quelques années à Maringues, petite ville de cette province. A son retour à Montpellier, il prit le degré de docteur en 1537. Au mois de janvier 1538, il épousa *Jeanne* Sandre, dont la sœur, mariée à un Florentin, nommé Jean Botegari, s'engagea de la nourir avec son mari & leurs domestiques pendant quatre ans; &, après la mort de Botegari, n'ayant point d'enfans, elle donna à Rondelet & à sa femme la moitié de ses biens, & lui assura le reste. En 1545, Rondelet fut nommé professeur royal en médecine. Il y avoit déja quelque temps que le cardinal François de Tournon l'avoit pris pour son médecin, à la recommendation de Jean Schyron, médecin de Montpellier; & il fit avec ce cardinal divers voyages à Anvers, en Saintonge, à Bourdeaux, à Bayonne, & en 1549, à Rome, où il demeura treize mois. En revenant en France il visita Venise & les principales universités d'Italie; & il étoit de retour à Montpellier au mois de juin 1551. Au mois de novembre suivant, le cardinal de Tournon étant demeuré malade à Lyon, manda Rondelet, & fut si content de ses services, qu'il lui assura une pension de 200 livres. En 1556, on bâtit à Montpellier, par les soins de ce médecin & par ses conseils, & ceux des autres professeurs, un théâtre anatomique, sur le frontispice duquel on grava ces mots: *Curantibus Joanne Schyronio, Antonio Sapporta, Guilielmo Rondeletio & J. Bocatio*, 1556. Au mois de novembre de la même année, Rondelet fut élu chancelier de l'université, après la mort de Scyron. Au mois de juillet 1560, il devint veuf, & il se remaria le 11 novembre suivant. En 1566, étant allé à Toulouse pour quelques affaires, il fut attaqué d'une violente dyssenterie, ce qui ne l'empêcha pas d'aller avec Jean Coras à Réalmont, qui en étoit éloigné d'une journée, visiter la femme de ce magistrat, qui étoit malade. Ce fut dans ce lieu qu'il mourut le 30 juillet 1566, dans sa cinquante-neuviéme année. L'université de Montpellier a voulu perpétuer sa mémoire, en faisant graver cette inscription sur le frontispice des écoles de médecine:

*GUILIELM. RONDELETIUS Montispess. ingenii fœcunditate & doctrinæ ubertate toto orbe clarissimus, universitatis medicinæ* XXI *annis professor regius*, X *annis cancellarius dignissimus, post diuturnam in docendo & scribendo navatam sedulo operam, & edita raræ eruditionis non pauca monumenta, pluribus ex codicillo ad recognoscendum creditis fidei Laurent. Jouberti in regia profess. successoris sui, Tolosæ rediens, obiit in Regali Monte an. D.* 1566, *die* 30 *mensis Julii. Vixit annos* 58, *mens.* 10, *dies* 4. *Laurentius Joubertus, cancellar. præcept. chariss. D. S. M. H. P. C.*

On dit dans l'*Histoire ecclésiastique de Montpellier*, p. 351, que ce fut Rondelet qui mit en réputation les eaux de Balaruc, si peu connues avant lui, ajoute-t-on, que le chapitre de Maguelonne, à qui elles appartenoient, en avoit fait vente à des particuliers pour une somme très-modique. M. Astruc dans ses *Mémoires pour l'histoire naturelle du Languedoc*, part. II, chap. IV. pag. 293, 294, dit aussi que Guillaume de la Chaume, seigneur de Poussans, au diocèse de

Montpellier, fut le premier qui se servit de ces eaux *par le conseil ou plûtôt par la tolérance de Guillaume Rondelet*: mais il y a faute dans le texte de M. Astruc, où on lit que ce fait arriva vers 1569, puisque Rondelet étoit mort en 1566. Les ouvrages de Rondelet sont: 1. *De piscibus libri XVIII, in quibus vivæ piscium imagines expressæ sunt*; à Lyon, 1554, *in-fol.* *Universæ aquatilium historiæ pars altera, cum veris ipsorum imaginibus*; à Lyon, 1555, *in-fol.* & traduit en françois sous ce titre: l'*Histoire entiere des poissons, tant de lacs, mers, étangs, fleuves, que rivieres*, composée premiérement en latin par Guillaume Rondelet, maintenant traduite en françois par un homme expert & à ce bien entendu, lequel n'a rien omis de ce qui étoit nécessaire à l'intelligence d'icelle, avec leurs portraits au naïf, à Lyon 1558, *in-fol.* 2 volumes. Laurent Joubert est, selon quelques-uns, auteur de cette traduction. Quant à l'original, Rondelet l'a dédié à Guillaume Pelissier ou Pellicier, évêque de Montpellier: ce qui prouve, ce semble, qu'il n'a pas pillé cet ouvrage dans les écrits même du prélat. Rondelet étoit d'ailleurs en état de composer par lui-même. 2. *De materia medicinali & compositione medicamentorum*; à Padoue, 1556, *in-8°.* 3. *De ponderibus, sivè justa quantitate & proportione medicamentorum liber*; à Padoue, 1556, *in-8°.* & depuis réimprimé plusieurs fois, avec d'autres traités sur le même sujet. 4. *Methodus curandorum omnium morborum corporis humani, in tres libros distincta*, &c. à Lyon, 1583 & 1585, *in-8°.* & plusieurs fois réimprimé depuis. 5. *De morbo gallico*, dans le recueil précédent, & parmi divers traités sur cette matiere, à Venise, 1566, *in-fol.* Le même traduit en françois par Etienne Manialḋ; à Bourdeaux, 1576, *in-8°.* 6. *Formulæ aliquot remediorum, libro de internis remediis omissæ*; à Anvers, 1576, *in-fol.* à la suite de l'histoire latine des plantes de Matthias de Lobel. 7. *De theriaca tractatus*; avec le *Dispensatorium pharmacopolarum* de Valerius Cordus, dans les éditions de Leyde, 1627 & 1652, *in-12.* 8. *Consilia quædam medica*, dans le recueil de divers conseils de médecine publié par Laurent Scholzius; à Francfort, 1598, *in-fol.* & à Hanovre, 1610, *in-fol.* 9. *De fucis tractatus*, dans le recueil cité au nombre 4, & parmi les opuscules de Gabriel Falloppe; à Padoue, 1566, *in-4°.* 10. *Tractatus de succedaneis*; dans le *Thesaurus pharmaceuticus* de Gaspard Schwenckfelt; à Basle, 1587, *in-8°.* & à Francfort, 1610, *in-8°.* 11. *Tractatus de urinis antehac ineditus*; à Francfort, 1610, *in-8°.* 12. *Opera omnia medica, &c. studio Joannis Croqueri, Poloni, repurgata*, &c. à Genève, 1628, *in-8°.* * *Gulielmi Rondeletii vita per Laurentium Joubertum*; dans le recueil des œuvres latines de Joubert. Niceron, *mémoires*, tome XXXIII. *Hist. ecclesf. de Montpellier*, par M. de Grefeuille, livre XII, & l'endroit cité des mémoires de M. Astruc pour l'histoire naturelle du Languedoc.

RONDINI (Paul) de Florence, religieux de l'ordre des Carmes dans le XVI siécle, fut prieur du couvent de cette ville où il étoit né, & où il mourut en 1592. Il fut aussi provincial de la province de Toscane, prêcha avec beaucoup d'éloquence, & laissa des sermons, &c. * Lucius, *biblioth Carmelit.* Alégre, *in parad. Carmel.*

RONDININI (Noël) poëte latin, né à Rome le 13 juillet 1628, étoit d'une famille ancienne & très-distinguée, tant du côté de son pere qui descendoit des Cribelli, famille très-noble à Milan, que du côté de sa mere qui sortoit d'une maison noble & ancienne de Ligurie. L'un se nommoit *Alexandre* Rondinini, & l'autre *Félix* Sacchia. Cette dame avoit appris seule & sans maître la langue latine, & s'étoit rendue fort habile dans l'antiquité sacrée & profane: son mari lui fut enlevé à l'âge de 51 ans, lui laissant neuf enfans, dont elle prit un grand soin. Noël Rondinini n'étoit alors que dans la neuviéme année de son âge, & il montroit déja beaucoup de gout & d'amour pour l'étude. Lorsqu'il eut achevé ses premieres études, dans lesquelles il fit de très-grands progrès, on l'envoya à Bologne pour y étudier la philosophie. Cette science lui plut: il s'y appliqua, & se fit admirer par la pénétration & la facilité de son génie. Il joignit à cette étude celle des mathématiques, & particuliérement la partie de cette science qui enseigne l'art militaire. Comme il vouloit embrasser la profession des armes, il crut qu'il devoit se perfectioner dans tout ce que la théorie pouvoit lui offrir sur cela de plus utile; & quoiqu'il se soit engagé depuis dans un état fort different, il aimoit à s'entretenir de l'art militaire avec ceux qui le possédoient, & il en parloit avec beaucoup de sagacité & de lumiere. Après avoir passé quelques années à Bologne, il revint à Rome, où il se livra à l'étude de la jurisprudence & à celle de la théologie: on ne tarda pas même à lui donner la permission d'enseigner publiquement le droit, & il eut un grand nombre de disciples qui venoient avec empressement écouter ses leçons. Cette occupation ne l'empêcha pas de lire avec application les ouvrages des Peres de l'église, & ceux des meilleurs historiens sacrés & profanes. Il se délassoit par la lecture des écrivains les plus estimés dans la belle littérature, tant les Grecs que les Latins, & par la poësie latine. Il s'engagea dans les ordres sacrés, fut revêtu du sacerdoce, & nommé à un canonicat de la basilique du Vatican. Le pape Alexandre VII qui étoit bien instruit de son rare mérite, l'appella auprès de lui pour lui servir de secrétaire dans les lettres que ce pape avoit à écrire aux princes, & aux autres personnes distinguées par leur naissance & leur dignité. Etienne Gradio, garde de la bibliothéque du Vatican, lui envoya, sur cette nomination, une piéce de vers latins, qui se lit dans les poësies mêmes de Gradio. Rondinini entroit fort avant dans la confiance d'Alexandre VII, & s'acquéroit l'estime & l'amitié de toute la cour romaine, lorsqu'une mort assez prompte l'enleva du monde le 11 septembre de l'an 1657. On lui dressa cette épitaphe:

*D. O. M.*
Natali Rondinino *Romano*,
Alexandri *filio*, Pauli Æmilii *Cardinalis fratri*,
*Pietate, ingenio, eruditione*,
*Romanæ juventutis facilè principi*,
*Qui XXVII annum agens*
*Ab Alexandro VII, pontifice maximo*,
*Præfectus epistolis ad principes*,
*Operam suam pontifici sapientissimo ita probavit*;
*Ut mox ab eo canonicatu Vaticanæ Basilicæ auctus fuerit*,
*Nova in domesticas imagines decora illaturus*,
*Nisi majora in dies de se pollicentem repentina*
*Vis morbi, in ipso robore ætatis*;
*Reipublicæ eripuisset.*
Felix Zacchia *filio dulcissimo*,
*Contra votum superstes, posuit.*
*Obiit annò M D C L VII, ætatis suæ XXX.*

L'illustre Ferdinand de Furstenberg, évêque de Paderborn, pleura sincérement la mort de Noël Rondinini, avec qui il avoit eu d'étroites liaisons, & il en témoigna sa douleur dans une lettre qu'il écrivit à cette occasion au célébre poëte Jacques Wallius, Jésuite. Augustin Favoriti composa, sur le même sujet, une piéce en vers latins qu'il adressa à Félix Zacchia, mere du défunt; elle est dans le recueil des poësies de Favoriti. Cette piéce qui nous a paru pleine d'élégance, fait en même temps un bel éloge de Félix Zacchia. Nous ne croyons pas qu'on ait imprimé d'autres écrits de Noël Rondinini, que quelques poësies latines, reste d'un plus grand nombre qui s'est perdu, insérées dans la collection intitulée; *Septem illustrium virorum poemata*, que Ferdinand de Furstenberg publia à Rome, & qui a été réimprimée à Amsterdam en 1672, *in-8°.* Une

Une des piéces les plus considérables de ces poésies de Rondinini est celle qu'il composa sur la mort du célébre poëte latin Sidronius Hoschius, Jésuite. Rondinini étoit à Assise en Ombrie auprès de son frere *Paul-Emile* Rondinini, évêque d'Assise, & cardinal de la neuviéme & derniere promotion du pape Urbain VIII, lorsqu'il apprit cette mort. Noël Rondinini a eu une sœur nommée *Laure*, qui, à l'imitation de sa mere, étudia les sciences avec beaucoup d'application, se rendit habile dans les belles lettres, ayant eu pour maîtres Tarquinio Gallutio & Alessandro Donato, Jésuites. Cette fille écrivoit bien, dit-on, en latin & en italien; & l'on assure qu'il reste d'elle plusieurs écrits en prose & en vers, qui sont dignes d'éloge. Elle consacra dans la suite tous ses talens à la religion : elle fit profession dans l'ordre des Carmélites. A la tête des poésies de son frere, on trouve l'éloge de celui-ci & de sa famille, même de plusieurs de ses ancêtres. Cet écrit en latin & en prose est peut-être de Ferdinand de Furstenberg; car l'auteur n'est point nommé dans l'édition de 1672, qui est la seule que nous ayons vue. C'est de cet éloge & de la piéce d'Augustin Favoriti, citée plus haut, qu'on a tiré ce que l'on vient de dire. La lettre de Ferdinand de Furstenberg, citée aussi dans cet article, est imprimée à la suite dudit éloge; & dans ses poésies, on lit une piéce du même sur le même sujet, adressée à Augustin Favoriti.

RONSARD (Pierre) dont le vrai nom de famille étoit ROUSSARD, prince des poëtes François du XVI siécle, fils de Louis de Ronsard, chevalier de l'ordre de S. Michel, & de *Jeanne* Chaudrier, étoit originaire de Hongrie & de Bulgarie. Un cadet de sa maison fit une compagnie de jeunes gentilshommes, qu'il amena au service de Philippe *de Valois*, qui étoit en guerre avec l'Angleterre : c'est de-là qu'est venue la branche de Ronsard. Il naquit au château de la Poissonniere en Vendomois, le 11 septembre 1524. Il fut élevé à Paris au collége de Navarre; & ayant témoigné du dégout pour l'étude, il fut fait page chez le duc d'Orléans, qui le donna à Jacques Stuart, roi d'Ecosse, qui étoit venu épouser Magdeléne de France, près duquel il demeura près de deux ans. A son retour en France, il accompagna, en qualité de page, Lazare de Bayf, maître des requêtes, qui devoit se trouver à une diéte de Spire. Ce fut par les conversations qu'il eut avec ce savant, qu'il sentit réveiller son inclination pour les belles lettres. Durat lui enseigna le grec en même-temps qu'à Jean-Antoine de Bayf, fils de Lazare. On remarque que Ronsard, accoutumé à veiller tard, étudioit jusqu'à deux heures après minuit, & en se couchant réveilloit Bayf, qui prenoit sa place. Ensuite il s'adonna uniquement à la poésie, & composa, outre sa Franciade, des odes, des sonnets & plusieurs autres ouvrages, que la trop grande affectation d'y fourrer de l'érudition & de la fable ancienne, a rendus durs & obscurs. Les rois Henri II, François II, Charles IX & Henri III, eurent pour lui beaucoup d'estime, & lui firent du bien. Charles IX sur-tout, qui aimoit la poésie, témoigna le plus d'affection à Ronsard, & prenoit même plaisir à s'entretenir avec lui, & à lui écrire en vers quelques fragmens. Ronsard mourut à S. Côme-les-Tours, l'un de ses bénéfices, le 27 décembre 1585, âgé de soixante-un ans. Les savans de son temps lui dresserent des éloges funébres, & des épitaphes que Claude Binet recueillit, lorsqu'il publia la vie de ce poëte. Du Perron, qui fut depuis cardinal, fit l'oraison funébre de Ronsard, à la persuasion de Philippe des Portes, abbé de Tiron. Entre les éloges qu'on donne à Ronsard, on n'oublie pas celui d'avoir toujours été très-ferme dans la foi orthodoxe, & constamment opposé au parti des novateurs; mais on ne lui donnera pas celui d'avoir toujours été fort réservé à ne rien écrire qui pût offenser des oreilles chastes Outre Claude Binet, de Thou, la Croix-du-Maine, Scévole de Sainte-Marthe, Etienne Pasquier, & divers autres, parlent très-avantageusement de lui. * *Consultez* particuliérement Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes modernes, avec les notes de M. de la Monnoie qui éclaircissent & rectifient plusieurs faits qui regardent Ronsard.* Le vrai nom de sa famille étoit *Roussard*. Jean Bouchet de Poitiers, dit le Traverseur de voyes périlleuses, parle souvent dans ses épîtres de Louis Ronsard, pere de Pierre, & ne le nomme jamais autrement que *Louis Roussard*. C'est ce qu'on peut voir, épîtres 96 & 97. La 129 est adressée à messire Louis Roussard, chevalier, maître d'hôtel de M. le Dauphin, & sieur de la Poissonniere, par l'entremise duquel Jean Bouchet avoit obtenu, pour sa fille Marie, une place gratuite dans le monastere de sainte Croix de la ville de Poitiers, dont Louise de Bourgon étoit abbesse. On prononçoit encore *Roussart* en 1550: ce qui paroît par une élégie de Salmon Macrin, imprimée cette année-là parmi ses *Naniæ*, sur la mort de sa *Gelonis*, où pour dire qu'il auroit bien voulu que Mellin de Saint-Gélais & Ronsard l'eussent célébrée par leurs vers, comme tant d'autres l'avoient fait, il dit:

*Mellinum iis utinam, Roussartumque addere possem.*

On sait par tradition que Ronsard étoit roux, & c'est sans doute, parceque la plupart de ceux de cette famille naissoient ainsi, qu'ils eurent le nom de Roussard, qu'on a depuis prononcé Ronsard. Ronsard a eu des commentateurs célébres. Muret a commenté le premier livre des amours. Belleau le deuxiéme. Nicolas Richelet une partie du deuxiéme livre des amours. Les odes ont été commentées aussi par Besly. Pierre Marcassus a commenté la Franciade. Claude Garnier a commenté le reste. Ronsard a eu aussi des critiques. Il parut entr'autres en 1563 un écrit *in*-4°, contenant trois réponses en vers qui lui sont adressées. La premiere par A. Zamariel; les deux autres par B. de Mont-Dieu. Cet A. Zamariel n'est autre que le ministre Antoine de la Roche-Chandieu, qui dans ses ouvrages, par rapport à son nom françois composé de *champ*, ou de *chant*, & de *Dieu*, s'est appellé en hébreu, *Sadéel* & *Zamariel*. Florent Chrétien est aussi auteur de diverses piéces en prose & en vers contre Ronsard; il s'est caché sous le nom de *François de la Baronnie*. Son poëme intitulé *Le Temple*, est une de ces piéces : on croit que Grevin y eut part. M. Despréaux dans son art poétique a donné de Ronsard l'idée que l'on doit en avoir : c'est dans ces vers, où après avoir loué Marot, il dit;

*RONSARD, qui le suivit par une autre méthode,*
*Réglant tout, brouilla tout, fit un art à sa mode;*
*Et toutefois long-temps eut un heureux destin.*
*Mais sa muse en françois parlant grec & latin,*
*Vit dans l'âge suivant, par un retour grotesque,*
*Tomber de ses grands mots le faste pédantesque.*

Le satyrique Regnier faisoit plus de cas de Ronsard, comme on le voit par sa troisiéme satyre, à M. le marquis de Cœuvres.

☞ L'époque précise de la naissance de Ronsard a formé depuis peu une difficulté, qui a été discutée dans plusieurs petites dissertations, insérées dans le *Journal de Verdun*, mars 1757, *p.* 186 & *suiv.* 194 & *suiv.* Mai, *p.* 347 & *suiv. p.* 353, & *suiv.* Juin, *p.* 441. 443.

RONSS ou RONSSÆUS (Baudouin) de Gand, médecin, vers l'an 1585, fut médecin du duc de Brunswick, & il se retira à Furnes en Flandre, puis à Goude en Hollande. Nous avons divers ouvrages de sa façon. *Opuscula medica*, où l'on trouve quatre traités, *De hominis primordiis. In chiromantiam brevis isagoge, &c.* * Valere André, *bibliot. Belg.* Vander Linden, *de script. med. &c.*

ROPER (Jean) descendoit d'une famille du comté de Kent en Angleterre, & étoit fils de JEAN Roper, procureur général du roi Henri VIII. Il épousa *Jeanne*,

fille de *Jean* Fineux, chevalier, chef de justice & de la cour du banc du roi, sur la fin du regne de Henri VII, & au commencement de celui de Henri VIII, dont il eut deux fils, Guillaume Roper d'Eltham, clerc pendant quelque temps du banc du roi, qui avoit épousé *Marguerite*, fille du fameux *Thomas* Morus, chevalier, & alors grand chancelier d'Angleterre, de laquelle sont descendus les Ropers de Well-Hall; *Christophe* Roper de Lodge dans le pays de Linsted, qui d'*Elizabeth*, fille de *Christophe* Blore de Renham, dans le comté de Cantorbéri, eut Jean, qui fut fait chevalier par le roi Jacques I le 9 juillet 1603, & 14 ans après fut fait baron du royaume sous le titre de lord *Tenham*, riche domaine qui lui appartenoit. Il mourut à la fin d'août 1618, laissant de sa femme *Elizabeth*, Christophe son fils & héritier, & deux filles. Christophe eut pour successeur Jean, qui de sa femme *Marie*, fille de *Guillaume* lord Petre, eut trois fils & quatre filles. Il mourut en 1627, & eut pour successeur Christophe, qui épousa 1°. *Marie*, fille de *François* Englefield de Wotton Basset, dans le comté de Wit, chevalier, de laquelle il eut *Jean*, qui mourut jeune, & une fille nommée *Françoise*: 2°. *Philadelphie*, fille de *N.* Knoles de Grove-Place, dans le comté de Hant, de laquelle il eut trois fils; Christophe lord Tenham qui a épousé *Elizabeth*, fille de *François*, vicomte de Montagu; *Henri*, qui mourut jeune; & *Thomas*, mort en 1673. * Dugdale, *baronage*.

ROPER (Marie) Angloise, célébre par son mérite & par son esprit dans le XVI siécle, vivoit vers l'an 1560, & étoit fille de Guillaume Roper, & de *Marguerite* Morus, fille de l'illustre *Thomas* Morus, chancelier d'Angleterre. Elle fut la compagne des études de sa mere, & acquit une si grande connoissance des langues grecque & latine, qu'elle traduisit de latin en anglois, une piéce, que son aïeul Thomas avoit composée sur la passion du Fils de Dieu; & de grec en la même langue, l'histoire ecclésiastique d'Eusébe. La reine Marie, qui rétablit la religion catholique dans ce royaume, estimoit si fort Marie Roper, qu'elle voulut l'avoir à sa cour. * Hilarion de Coste, *éloges des dames illustres*.

ROQUE (Gille-André de la) sieur de la Lontiere, gentilhomme Normand, étoit né dans la paroisse de Cormelles, proche de Caën, & dans sa jeunesse il étoit entré dans l'état ecclésiastique, & avoit même reçu le soudiaconat. Il eut ensuite dispense pour se marier. Mais la division s'étant mise entre lui & sa femme, il s'en sépara, & lui paya une pension tant qu'elle vécut. Cette pension l'incommodoit, car il avoit peu de bien; mais la mort de son frere, qui ne laissa point d'enfans, & celle de sa femme, rétablirent un peu ses affaires. Sur ses vieux jours il reprit l'habit ecclésiastique. Il mourut le 3 février 1687, âgé de 90 ans, suivant l'auteur du Mercure galant, & de 88, selon M. Huet, qui dans ses origines de Caën met sa mort en 1686. Il voulut être enterré dans le cloître des Cordeliers de Paris. Il n'avoit jamais bu de vin. Gilles-André de la Roque s'est acquis une solide réputation par ses ouvrages, qui ont tous rapport à la noblesse. La connoissance des généalogies & des armoiries, dit M. Huet dans ses origines de Caën, fut la principale étude de cet auteur, & particulierement des généalogies de son pays. Il avoit apporté à cette recherche une mémoire prodigieuse. Il connoissoit tous les défauts des familles, & il sembloit prendre plaisir à les publier. Ce jugement de M. Huet paroît d'autant plus sûr, que l'on sait que ce gentilhomme avoit obtenu en 1653, un privilége pour l'impression d'un recueil des maisons nobles de nom & d'armes, nobles de race & ennoblies de la province de Normandie, avec un armorial général des maisons nobles & de leurs alliances, & un traité intitulé: *La science réguliere des armoiries.* Ce fut pour l'exécution de ce grand dessein qu'il fit imprimer cette année-là même, une longue lettre aux intéressés en l'histoire des maisons nobles de Normandie; & l'année suivante, il publia à Caën une partie du tome II de son histoire généalogique, contenant les maisons de Brossard, du Fai & Touchet. Mais il abandonna ensuite son travail sur toutes les autres familles, ou du moins le supprima pour ne donner que l'histoire généalogique de la maison d'Harcourt, qui parut en 1662, à Paris en 4 *volumes in-folio*, dont les deux derniers contiennent les preuves. Outre ces ouvrages, la Roque a encore donné un traité singulier du blazon, Paris 1673 & 1687; un traité du ban & arriere-ban, de son origine & des convocations anciennes & nouvelles, Paris 1676; un traité savant & curieux de la noblesse & de ses diverses espéces, qui parut dans la même ville en 1678, *in-4°*. On a encore de lui, 1°. Eloges de la maison de Bellievre, 1653, *in-folio*. 2°. *Traité de l'origine des noms & des surnoms, de leur diversité, de leurs propriétés, & de leurs changemens chez les nations; avec les noms des fondateurs d'un grand nombre de communautés; & plusieurs questions importantes sur les noms & les armoiries*, à Paris en 1681, *in-12*. M. Hermant s'est trompé dans son *histoire du diocèse de Bayeux*, en intitulant ce livre, *De l'origine & des fondateurs d'ordre*. 3°. Un traité *Des antiquités de Caën*, cité par M. Huet. 4°. Un traité *De l'origine des armes des fleurs de lis*, dont M. l'abbé de Marolles dit que M. de la Roque lui fit présent, de même que de son *Projet de* l'histoire de Normandie. * Le Long, *biblioth. hist. de la France*. Huet dans ses *Origines de Caën*, deuxiéme édition, *pag.* 401 *& suiv.* le même dans son *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, page 141. L'abbé de Marolles, dans le dénombrement de ceux qui lui ont fait présent de leurs ouvrages. Le P. Niceron, tome XXI de ses *mémoires*, où il a omis plusieurs des écrits de M. de la Roque, que nous venons de rapporter.

ROQUE (Jean-Paul de la) l'un des auteurs du journal des savans, que l'on continue encore, étoit né dans la ville d'Albi, embrassa l'état ecclésiastique, fut élevé au sacerdoce, & se distingua dans la prédication & par ses ouvrages. Il prend dans quelques-uns de ceux-ci la qualité de protonotaire du saint siége. M. l'abbé Galois ayant abandonné entierement le *journal des savans* à la fin de 1674, M. de la Roque s'en chargea, & depuis 1675, jusqu'en 1687, exclusivement, il y travailla avec une grande assiduité. Sans se piquer d'enchérir sur ses deux prédécesseurs, MM. de Sallo & Galois, il s'en est tenu au plan qu'ils avoient suivi, & il l'a exécuté, sinon avec autant d'agrément, du moins avec autant & plus même de solidité. On voit dans la plupart de ses extraits une analyse complette des livres dont il parle, & il en dévelope le sujet, les preuves & les objections, ce que ses prédécesseurs avoient fait rarement. Peut-être a-t-il été trop indulgent envers les mauvais auteurs; en général on trouve peu de critique dans son ouvrage, & quelquefois trop de louanges. Pendant qu'il travailloit à ce journal, il entreprit des *mémoires ecclésiastiques*, dont il donna le plan sur la fin de l'année 1680; mais M. le chancelier Séguier s'opposa à la publication de cet ouvrage, parcequ'il étoit trop conforme au journal des savans. M. Séguier étant mort, M. de la Roque reprit son dessein en 1681. Cependant il n'eut d'exécution qu'en 1690, & nous n'avons qu'un volume *in-4°* de ces mémoires, qui comprend ce qui s'est passé de plus considérable dans l'église pendant les années 1685 & 1686. L'abbé de la Roque entreprit aussi des *journaux de médecine*, contenant des observations des plus fameux médecins, chirurgiens & anatomistes de l'Europe, tirées des journaux étrangers, & des mémoires qu'on lui envoyoit. Il les commença en 1683, & les finit la même année: ils sont utiles & curieux. Il les reprit en 1686, mais ils n'eurent pas d'autre suite. C'est tout ce que nous savons de cet auteur. M. Camusat parle au long de la part qu'il a eue

au journal des favans, & en peu de mots de ses autres journaux, dans son *Histoire des journaux imprimés en France*, qui parut à Besançon en 1721, & qui n'est qu'un essai d'un plus grand ouvrage que le sieur Camusat n'a point achevé.

ROQUE (Jean de la) de Marseille, fils d'un négociant de cette ville, associé de l'académie royale des belles-lettres établie dans la même ville, fit ses études à Marseille même. Dans la suite il a été dans la maison de Bouillon. Nous ignorons en quelle qualité. Il eut occasion de voyager, & il en profita. On voit qu'en 1689, il parcourut la Syrie, le mont Liban, & quelques autres pays. Du reste nous ne sommes pas informés des autres circonstances de sa vie. Il étoit dès 1715, & peut-être auparavant, résident à Paris, où il est mort le 28 décembre 1745, dans la quatre-vingt-quatriéme année de son âge. Il nous est plus connu par ses ouvrages. Son frere ANTOINE de la Roque, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, de la même académie de Marseille, ayant obtenu en 1722 le privilége pour la composition & la publication du *Mercure de France*, les deux freres y travaillerent conjointement jusqu'à la mort d'Antoine de la Roque arrivée à Paris le 3 octobre 1744. Voyez au sujet d'Antoine de la Roque, dont on a deux opera, *Médée & Jason*, tragédie en cinq actes, & *Théonée*, autre tragédie qu'il composa conjointement avec l'abbé Pellegrin, M. Titon du Tillet, *second supplément au Parnasse françois*. D'autres assurent que Jean de la Roque a seul travaillé au *Mercure*, si l'on en excepte les articles du théâtre, qui étoient de feu M. l'abbé Pellegrin, & ceux qui concernent les faits généalogiques qui ont été long-temps dressés par feu M. le Houx de Lavau. Outre cet ouvrage, dont le soin a été commis à MM. de la Bruere & Fuzelier après la mort d'Antoine de la Roque, Jean de la Roque a donné les ouvrages suivans. 1. *Voyage de l'Arabie heureuse par l'Océan oriental & le détroit de la mer Rouge, fait par les François pour la premiere fois en* 1708, 1709 *&* 1710. *Avec la relation d'un voyage fait du port de Moka à la cour du roi d'Yémen, dans la seconde expédition, des années* 1711, 1712 *&* 1713. *Un mémoire concernant l'arbre du caffé, dressé sur les observations de ceux qui ont fait ce dernier voyage; & un traité historique de l'origine & du progrès du caffé, tant dans l'Asie que dans l'Europe*, en un volume *in*-12, dédié à M. le comte de Pontchartrain; à Paris, 1716. 2. L'année suivante 1717, M. de la Roque publia le *Voyage de la Palestine, fait par ordre de Louis XIV, vers le grand émir, chef des princes Arabes du désert, connus sous le nom de Bédouins, ou Arabes Scénites, qui se disent la vraie postérité d'Ismaël, fils d'Abraham; où il est traité des mœurs & des coutumes de cette nation: avec la description générale de l'Arabie, faite par le sultan Ismaël Abulféda, traduite en françois, avec des notes & des figures*; un volume *in*-12, à Paris, 1717. 3. *Voyage de Syrie & du mont Liban, contenant la description de tous les pays compris sous le nom de Liban & d'Anti-Liban, &c. ce qui concerne l'origine, la croyance & les mœurs des peuples qui habitent ce pays; la description des ruines* d'Héliopolis, *aujourd'hui* Balbeck, *& une dissertation historique sur cette ville; avec un abrégé de la vie de M. de Chasteuil, gentilhomme de Provence, solitaire du mont Liban*, (tiré de la vie qui en a été donnée par Marchetti) *& l'histoire du prince Junes, Maronite, mort pour la religion*; à Paris, 1722, deux volumes *in*-12. M. de la Roque étoit sur le point de donner au public son *Voyage littéraire de Normandie*, enrichi de gravures en taille-douce, d'après plusieurs beaux monumens antiques. Il avoit plusieurs fois promis ce voyage dans le Mercure, où il en a donné divers essais. On assure qu'il y avoit beaucoup d'érudition. Dans le *Mercure de France*, mois de décembre 1745, tome II, d'où l'on a tiré presque tout ce qu'on vient de rapporter, on ajoute que M. de la Roque étoit bon antiquaire: nous lui avons entendu refuser cette qualité par des personnes très-habiles en ce genre.

ROQUEFEUIL, château en Languedoc, dans la partie du diocèse de Nismes, qui forme aujourd'hui le diocèse d'Alais; il n'en reste plus que des masures dans la paroisse & à une grosse demi-lieue à l'est-sud-est de Dourbie. Ce château a donné son nom aux marquis de la Roquette, seigneurs de Londres, vicomtes de Gabriac, comtes de Peralada, grands d'Espagne, seigneurs de la Rayo & d'Ayacor, qui prouvent leur descendance au moins dès l'an 1250.

I. GUILLAUME de Roquefeuil s'attacha à Jacques, roi d'Aragon, & le suivit à la conquête des royaumes de Valence & de Murcie. Les services qu'il rendit à ce prince pendant cette guerre furent très-considérables, & il en reçut des récompenses proportionées. On en trouve des preuves dans un registre des années 1262, 1263, 1264 & 1265, conservé à Barcelonne. Etant au siége de Murcie il lui donna le 12 janvier 1265 le lieu de Cornonsec avec toutes ses dépendances, & le lendemain il lui donna encore Miraval, à condition qu'il serviroit à la guerre avec trois soldats, selon l'usage d'Aragon; il approuva & ratifia l'acquisition qu'il avoit faite de Baillargues, de Guillaume de Cadoine, & l'échange des biens que le maître du Temple de Montpellier avoit à Cornonsec. Il approuva encore toutes les autres acquisitions ou échanges qu'il avoit faits en son nom étant son lieutenant à Montpellier. Guillaume de Roquefeuil ayant demandé quelque chose à ce prince, il en reçut une lettre datée de Lérida du 17 mai 1273, par laquelle le roi lui marquoit que son ancienne noblesse, la proche parenté qui étoit entr'eux, son expérience dans l'art militaire, son extrême valeur dont il avoit donné si souvent des preuves, sa fidélité, sa prudence, & les services infinis qu'il lui avoit rendus ne lui permettent pas de lui refuser ce qu'il demandoit. Il fut envoyé la même année en ambassade auprès d'Amé IV, comte de Savoye, pour lui demander en mariage Béatrix sa fille aînée, & de Cécile de Baux sa seconde femme, pour l'infant Jacques, fils du roi de Majorque, avec plein pouvoir d'en signer le contrat; mais ce mariage ne réussit pas. Le roi lui avoit donné dès le 16 septembre 1254, le château de Gremian, & l'avoit fait auparavant son lieutenant à Montpellier, puisqu'en cette qualité il avoit reçu l'hommage du seigneur de Pignan le 7 juin 1254. Le roi lui vendit tous les droits & revenus qu'il avoit à Montpellier sans se rien réserver, & en 1270 il lui paya tout ce qu'il lui restoit devoir. Guillaume de Roquefeuil fonda une chapelle au monastere de S. Guillem le Désert le 4 avril 1265. Le roi d'Aragon ayant conquis Murcie, l'établit grand-amiral de ce royaume. Il testa le 18 janvier 1273, & mourut peu de temps après avoir fait un codicille le 20 novembre 1275. Il fut enterré dans l'église cathédrale de Murcie & dans la chapelle du S. Sacrement. On lui donne pour femme *Ricarde* de Bonavicino, & il en eut, 1. JEAN de Roquefeuil, qui suit; & 2. RAIMOND de Roquefeuil, *qui a fait la branche des comtes de* PERALADA, *rapportée ci-après*.

II. JEAN de Roquefeuil, I du nom, seigneur de Vrezols, de Gremian, de Miraval, de Cornonsec, &c. transigea en 1272, & reçut en 1275 l'hommage des habitans de Vrezols: il rendit le sien en 1288. Il épousa *Hélix*..... elle étoit veuve le 16 juillet 1304, qu'elle reçut un hommage, où elle prenoit le nom d'Helix de Roquefeuil, & le 16 août 1326, que son petit-fils Jean de Roquefeuil transigea en son nom. Elle eut pour fils

III. GUILLAUME de Roquefeuil, II du nom, seigneur de Vrezols, de Gremian, de Miraval, de Cornonsec, &c. qui transigea en 1309 avec Elix de la Fare, prieure de Nonenque. Il fut caution dans le contrat de

mariage de Pierre de Fabregues, seigneur de Murles, avec Alasacie le 3 janvier 1311. Il rendit hommage pour les seigneuries de Gremian & de Cornonsec le 7 juin 1312, & il fit son testament en 1324. Il eut pour enfans, 1. JEAN de Roquefeuil, seigneur de Vrezols, qui suit; 2. *Guillaume* de Roquefeuil, destiné en 1324 par son pere à être chevalier de S. Jean de Jérusalem; & 3. *Isabeau* de Roquefeuil, laquelle épousa *Raymond* de Soubes, & fit quittance le 24 mai 1347, à *Jean* de Roquefeuil des droits qu'elle avoit sur les biens de Guillaume de Roquefeuil.

IV. JEAN de Roquefeuil, II du nom, seigneur de Vrezols, de Gremian, de Cornonsec, de Miraval, rendit hommage en 1328, devant le sénéchal de Rouergue, pour la terre de Vrezols. Il passa une transaction au nom d'Helix de Roquefeuil son aïeule le 16 août 1326, & fit quittance à Guillaume de Bar son beau-frere le 15 juin 1338. Il fit une échange de quelques usages & censives le 17 juin 1356, avec Guillaume de Cabrieres, procureur de Guillaume de Fredol, seigneur de la Verune. Il épousa *Marguerite* de Bar, & il en eut, 1. GUILLAUME de Roquefeuil, seigneur de Vrezols, qui suit; 2. *Jean* de Roquefeuil, présent à la confirmation des privilèges de Montpellier le 26 mars 1372, mourut avant le 2 janvier 1395. Il avoit épousé *Jeanne* Albaron, dame de Montfrin, de Maine, de Thesiers, de Bassargues & de Volpiliere, fille de *François* Albaron, seigneur de Lers & de Montfrin, qui testa le 18 juillet 1359. Elle étoit veuve de *Pierre* de Pujaut, seigneur de Pujaut: elle survécut Jean de Roquefeuil, & elle en étoit veuve le 2 janvier 1395, qu'elle rendit hommage à Charles VI qui étoit à Montpellier pour Montfrin. Elle testa au château de Serignan le 2 décembre 1401, & fit un codicile le 28 août 1403. Elle eut de son second mari *Catherine* de Roquefeuil, dame de Montfrin, Maine, Thesiers, Bassargues & Volpiliere, qui épousa 1°. avant 1401, *Guillaume* de Laudun, dit *de Baux*, seigneur de Sérignan, de Camaret, de Travailhan & de Rochefort, qui testa le 19 mai 1420: 2°. le 9 juillet 1422, *Bertrand* de Pierrefort, baron de Ganges, d'Hierles & de Pierrefort, qui établit au nom de sa femme le 15 février 1426, Guiraud de Pousillac, gouverneur & régent de la baronie de Montfrin.

V. GUILLAUME de Roquefeuil, III du nom, seigneur de Vrezols, de la Tour, de Gremian, de Cornonsec, de Miraval, prenoit la qualité de damoiseau le 23 septembre 1365, qu'il plaidoit contre Pierre, vicomte de Lautrec, seigneur de Montredon. Il fit hommage de sa terre de Vrezols devant le sénéchal de Rouergue le 6 juillet 1399, & il fit son testament le 28 juillet 1410, en faveur de son second fils; l'aîné étant mort avant lui. Il épousa par contrat du 7 novembre 1371, *Heléne* de la Vergne, fille de *Geraud* de la Vergne, & sœur de Pierre de la Vergne, cardinal, mort à Avignon le 6 octobre 1403. Elle testa au château de Vrezols le 26 juin 1403, & eut pour enfans, 1. PIERRE de Roquefeuil, qui suit; 2. RIGAUD de Roquefeuil, *qui a fait la branche des seigneurs de* VREZOLS, *rapportée ci-après.*

VI. PIERRE de Roquefeuil mourut avant son pere, ce qui fut cause que ses enfans ne furent pas si bien partagés que ceux de son cadet. Il épousa par contrat du 23 février 1395, *Isabeau* de Pelet, fille de *Bernard* V, seigneur d'Alais, & d'*Isabeau* de Montlaur, & il en eut

VII. JEAN de Roquefeuil, III du nom, seigneur de la Tour & de Cornonsec, à qui sa grand'mere fit un legs dans son testament de l'an 1403. Il est mentioné en qualité de seigneur de la Tour dans des actes du 17 février 1426, & du 8 octobre 1439. Il eut pour fils

VIII. SICARD de Roquefeuil, seigneur de la Tour & de Cornonsec, ainsi qualifié dans des actes du 29 février 1474, & 20 décembre 1491. Il rendit hommage le 11 février 1461. Il eut pour enfans, 1. JEAN de Roquefeuil, seigneur de la Tour, qui suit; & 2. *Antoinette* de Roquefeuil, mariée avec *Jean* de Rocosel, seigneur de Ceilles.

IX. JEAN de Roquefeuil, IV du nom, seigneur de la Tour & de Cornonsec, testa le 17 avril 1517, & épousa *Helix* de Lauzieres, fille d'*Anglesian* de Lauzieres, seigneur de la Corte, de Saint-Guiraud & de Saint Beaulize, & de *Jeanne* de Saint-Felix, & il en eut, 1. *François* de Roquefeuil, seigneur de la Tour & de Cornonsec, mentioné dans un acte du 10 février 1535, qui eut pour fils *Louis* de Roquefeuil, seigneur de la Tour, de Cornonsec au diocèse de Montpellier, de Bernas & de Bernague au diocèse de Vabres, lequel fit donation de toutes ces terres à François de Roquefeuil, seigneur de Viols son cousin germain le 8 janvier 1602; 2. JEAN de Roquefeuil, qui suit; 3. *Claude* de Roquefeuil, nommé dans le testament de son pere en 1517.

X. JEAN de Roquefeuil, quoique cadet, ne laissa pas de faire un mariage considérable en épousant par contrat du 16 novembre 1534, *Anne* de Verniolles, fille de *Jean*, baron de la Roquette, de Notre-Dame Saint-Martin, de Londres, & de Saint-Etienne de Viols, & il en eut, 1. FULCRAND de Roquefeuil, baron de la Roquette, qui suit; 2. FRANÇOIS de Roquefeuil, *qui a fait la branche des seigneurs de* LONDRES, *rapportée ci-après*; 3. *François* de Roquefeuil, baron de Brissac; 4. *Jean* de Roquefeuil, chevalier de Malte, fit ses preuves le 29 décembre 1560, & fut reçu le 19 avril 1561; 5. *Alix* de Roquefeuil; & 6. *Anne* de Roquefeuil.

XI. FULCRAND de Roquefeuil, fut baron de la Roquette, seigneur de Londres & de Viols par la donation que Jeanne de Turin, veuve de Jean de Verniolles, baron de la Roquette, lui fit comme à son neveu le 31 janvier 1572. Le roi lui donna l'abbaye de saint Guillem du Desert par brevet du 29 août 1576. Il fut fait gentilhomme de la chambre par lettres du 6 avril 1595; & il testa le 9 novembre 1606. Il épousa 1°. par contrat du 12 février 1583, *Marie* de Fay, fille d'*Antoine*, seigneur de Jonas, baron de Vezenobre, & de *Françoise* de la Beaume-Suze: 2°. *Barbe* d'Hebles, qui étoit veuve le 18 février 1626. Il eut de sa premiere femme, 1. FRANÇOIS de Roquefeuil, baron de la Roquette, qui suit; 2. *Françoise* de Roquefeuil, mariée par contrat du 8 février 1611, avec *Honoré* de Gondin, seigneur de Boisseron; 3. *Heririe* de Roquefeuil, laquelle épousa le 13 janvier 1628 *Henri* de Lercare, seigneur de Brignac, fils de *Joseph*, natif de Gènes, & de *Gloriande* de Vaissiere; 4. *Jeanne* de Roquefeuil. Il eut de sa seconde femme, 5. *Marc-Antoine* de Roquefeuil; 6. *Rose* de Roquefeuil. Il eut aussi *pour enfans naturels*, 1. Charles; 2. Marie; 3. Alexandre, *prieur de saint Martin de Londres*; & 4. Scipion *de Roquefeuil, abbé de saint Guillem le Désert.*

XII. FRANÇOIS de Roquefeuil, baron de la Roquette, seigneur de Brissac, la Liquisse, Saint-Martin de Londres & Viols, colonel d'infanterie par commission du 18 novembre 1621, testa le 26 août 1626, & fut tué peu de jours après à l'attaque de Sauve. Il épousa par contrat du 20 février 1618, *Jacquette* d'Aquellon, veuve de *François* de Chef-de-Bien, président en la chambre des comptes à Montpellier, & fille de *Blaise*, seigneur de Saint-Laurens, & de *Charlotte* de Robin-Beaulieu: il en eut, 1. HENRI de Roquefeuil, baron de la Roquette, qui suit; 2. *Pierre* de Roquefeuil, seigneur de Brissac, maintenu dans sa noblesse avec son frere aîné par M. de Bezons, intendant en Languedoc, le 24 septembre 1668, se maria avec *Marguerite* de Crouzet, & en eut quatre enfans, *Antoine* de Roquefeuil, capitaine de dragons & de cavalerie au régiment de

Praslin le 10 mars 1648; *Blaise* de Roquefeuil; *Jeanne* de Roquefeuil; & *Henriette* de Roquefeuil, religieuse à saint Geniez; 3. *N.* de Roquefeuil, de Viols; & 4. *Catherine* de Roquefeuil, femme d'*Olivier* de Thezan, seigneur de Saze & de Saint-Maximin, sénéchal d'Uzez.

XIII. Henri de Roquefeuil, baron de la Roquette, seigneur de Brissac, la Liquisse, Saint-Vincens, Agonez, le Suc, capitaine de cavalerie par commission du 22 janvier 1641, obtint du roi l'érection de sa terre de la Roquette en marquisat par lettres du mois d'août 1658, enregistrées en la chambre des comptes de Montpellier le 26 janvier 1661, & il testa le 20 juin 1694. Il épousa par contrat du 3 juin 1653, *Grassinde* de Griffy, fille unique & héritiere de *Gilbert* de Griffy, seigneur de Saint-Martin, président en la cour des comptes de Montpellier, & de *Marguerite* de Rosel, & il en eut, 1. *Jean-Baptiste* de Roquefeuil, marquis de la Roquette, seigneur de Saint-Martin, Brissac, la Liquisse, Viols, Saint-Vincens, Agonez, le Suc, mort le lundi 25 janvier 1717, marié le 2 février 1709, avec *Marguerite-Rose* de Murviel, fille de *Gabriel-Charles*, marquis de Murviel, lieutenant de roi en Languedoc, & de *Marie-Rose* de Crussol-Uzez. Sa veuve se remaria vers le 4 octobre 1718, avec *N.* de Boyer, seigneur de Sorgues son cousin germain, & mourut au château de Murviel le 29 janvier 1720, âgée de 38 ans; 2. *Pierre* de Roquefeuil, baron de la Roquette, capitaine de dragons dans le régiment d'Asfeld, mort à quatre lieues de Tarbes en revenant d'Espagne le 29 novembre 1707; 3. *Henri-Gilbert* de Roquefeuil, chevalier de Malte, fit ses preuves le 12 mars 1672, fut reçu le 6 juin 1674, & tué devant Alger le 26 juillet 1682; 4. *François-Joseph* de Roquefeuil, prêtre & chanoine de l'église saint Pierre de Montpellier, marquis de la Roquette après la mort de son frere aîné, mort au château de Brissac en février 1725; 5. *François-Ignace* de Roquefeuil, capitaine de dragons, tué à Namur le 3 septembre 1695; 6. *Henri* de Roquefeuil, lieutenant dans le régiment de Piémont, tué à la bataille de Nerwinde le 29 juillet 1693; 7. *Grassinde* de Roquefeuil, mariée par contrat du 21 février 1696, avec *Joseph* de Pavée, seigneur de Villevielle & en partie de Montredon, dont le fils a hérité du marquisat de la Roquette; 8. *Louise*, & 9. *Henriette* de Roquefeuil, religieuses à la Visitation à Montpellier.

### *Seigneurs de Londres.*

XI. François de Roquefeuil, second fils de Jean de Roquefeuil, & d'*Anne* de Verniolles, eut pour son partage les terres de Londres & de Viols, & Louis de Roquefeuil son cousin germain lui donna le 8 janvier 1602, celles de la Tour, de Cornonsec, de Bernas & de Bernague. Il épousa par contrat du 31 mai 1569, *Louise* d'Ombras, fille de *Pierre* d'Ombras, seigneur de Villaret & de Colombier, & de *Françoise* de Cubieres-Ribaute, & il en eut, 1. Fulcrand de Roquefeuil, baron de Londres, qui suit; 2. *Jeanne* de Roquefeuil, mariée le 28 avril 1596, à *Jean* de Ratte, seigneur de Cambous, Sainte-Foy & Castillet, qui testa le 16 avril 1629; 3. *Marie* de Roquefeuil, laquelle épousa le 10 septembre 1600, *Pierre* de Ginestoux, seigneur de Saint-Maurice, & testa le 8 octobre 1620; & 4. *Louise* de Roquefeuil, mariée le 25 juin 1617, avec *Jean-Antoine* de Robin, seigneur de Beaulieu.

XII. Fulcrand de Roquefeuil, baron de Londres, seigneur de Rouet, la Tour, Bernagues, Cornonsec, Lauret, Musclat, Montalieu, Segalas, vicomte de la Rode, épousa par contrat du 27 janvier 1609, *Marguerite* d'Aquillon, fille de *Blaise*, seigneur de Saint-Laurens, & de *Charlotte* de Robin, & sœur de Jacquette, femme de François de Roquefeuil, baron de la Roquette. Il eut de cette alliance, 1. Blaise de Roquefeuil, baron de Londres, qui suit; 2. Pierre de Roquefeuil, *qui a fait la branche des seigneurs de* Gabriac, *rapportée ci-après*; 3. *François-Jules* de Roquefeuil, ecclésiastique; 4. *Henri* de Roquefeuil, seigneur de Cornonsec; 5. *Antoine* de Roquefeuil, chevalier de Malte, fit ses preuves le 4 mai 1643, étant mort en 1679; 6. *Jacquette* de Roquefeuil, mariée le 30 novembre 1636, avec *Gaspar* de Clermont, vicomte du Bosc; & 7. *Françoise* de Roquefeuil, née en 1602, mariée le 16 octobre 1650, avec *Jean* d'Albenas, seigneur de Gajans, mourut à Sommieres le 7 juin 1712, & fut enterrée dans l'église des Cordeliers.

XIII. Blaise de Roquefeuil, baron de Londres, vicomte de la Rode, seigneur de Cornonsec, de la Tour, du Rouet, de Ferrieres, du Travet, testa le 19 mars 1666. Il épousa 1°. *Constance* de Valat: 2°. le 12 septembre 1656, *Jeanne* de Soubiran, fille de *Jacques*, seigneur d'Arifat & de la Cazelle, & d'*Anne* de Castellane-Mazangues, morte en 1709 ou environ. Il eut de son premier mariage, 1. *François-Julien* de Roquefeuil, seigneur de Vic, conseiller en la cour des aides de Montpellier, qui épousa le 3 juin 1679, *Marguerite* de Ratte, dame de Cambous, Pegairolles, Saint-Jean de Bueges, & fille de *Marc-Antoine* de Ratte, seigneur de Cambous, & d'*Anne* de Beauxhostes: il en eut deux filles, dont l'une épousa en octobre 1713, *N.* de Murviel, marquis de Murviel, lieutenant de roi en Languedoc, mort en 1745. Blaise de Roquefeuil eut de sa seconde femme, 2. Henri de Roquefeuil, baron de Londres, qui suit; 3. *Jacques* de Roquefeuil, seigneur de la Tour; 4. *Pierre-François-Etienne-Joseph* de Roquefeuil, ecclésiastique; & 5. *Pierre* de Roquefeuil, baptisé à Londres le 27 avril 1662, qui fit ses preuves pour être chevalier de Malte en 1675.

XIV. Henri de Roquefeuil, baron de Londres, seigneur de Cornonsec, de la Tour, du Rouet, de Ferrieres, du Travet, vicomte de la Rode, épousa 1°. par contrat du 24 février 1691, *Claire-Théodore* de Girard, fille de *Jean-Paul* de Girard, seigneur de Colondres, trésorier de France à Montpellier, & de *Françoise* Tregoin de la Ricardelle: 2°. en 1698, *Anne-Magdeléne* de Pelet, née le 29 décembre 1679, morte le 19 février 1704: elle étoit fille de *Claude-François*, comte de Fontanez, & d'*Anne* de Rochemore-la-Deveze: 3°. vers 1707, *N.* de Lescure, fille de *Louis*, baron de Lescure, & de *Françoise* de Montaud, & niéce de Jean-François de Lescure, évêque de Luçon. Il eut de sa premiere femme cinq filles; l'une morte; deux religieuses à Gigean; une mariée à *N.* de Beine, seigneur de Raissac de Janes au diocèse de Castres; & une autre fille vivante en 1712. De son second mariage vinrent *N.* de Roquefeuil, baron de Londres, mort à Montpellier vers le 22 mai 1739, ayant épousé *N.* Journet, fille de *N.* Journet, avocat à Montpellier, de laquelle il eut un garçon & une fille; & du troisiéme lit est issue *N.* de Roquefeuil, mariée à *N.* de Brunet, comte de Panat, mort vers le mois de mai 1739.

### *Vicomtes de Gabriac.*

XIII. Pierre de Roquefeuil, second fils de Fulcrand de Roquefeuil, & de *Marguerite* d'Aquillon, fut seigneur de Gabriac, capitaine de cavalerie au régiment de Merinville le 31 juillet 1645. Il se distingua beaucoup au combat de Bordils en Catalogne, où le maréchal d'Hocquincour battit les Espagnols le 5 décembre 1653. Gabriac qui commandoit le régiment de Merinville chargea des premiers, défit l'infanterie Irlandoise & amena plus de 800 prisoniers. Il épousa par contrat du 5 novembre 1652, *Eléonore* de Donzel, fille de *Noël* de Donzel, seigneur de Chantaruejols,

la Terriffe, Lort, &c. & de *Claude* de Bony-Larnac, & il en eut, 1. FULCRAND de Roquefeuil, vicomte de Gabriac, qui fuit; 2. *François* de Roquefeuil, baptifé à Prades le 14 août 1660, chevalier de Malte, reçu en 1673, capitaine de cavalerie, mort vers l'an 1731; 3. *Jean* de Roquefeuil, feigneur de Pradel, capitaine de dragons, mort avant 1713; 4. *Etienne* de Roquefeuil, eccléfiaftique, mort avant 1713; 5. *Louis* de Roquefeuil, chevalier de Malte, reçu en 1679 capitaine de cavalerie, mort à Alais vers l'an 1703; 6. *Eléonor* de Roquefeuil; & 7. *Louife-Angélique* de Roquefeuil, religieufes à la Vifitation à Montpellier, Louife-Angélique eft morte avant 1713; & 8. *Jacquette* de Roquefeuil, femme d'*Antoine* du Buiffon, feigneur de Reffouches au diocèfe de Mende, confeiller en la cour des aides de Montpellier, morte avant 1713.

XIV. FULCRAND de Roquefeuil, vicomte de Gabriac, feigneur de Prades, la Bedoffe, &c. mort vers le 15 octobre 1717, époufa le 3 feptembre 1674, *Marie* de la Tour, dame d'Arenes, fille d'*Hector*, feigneur de Cornillon, & d'*Ifabeau* de Salfan, & il en eut, 1. HENRI de Roquefeuil, vicomte de Gabriac, qui fuit; 2. *Louis* de Roquefeuil, lieutenant-colonel du régiment de cavalerie de Beauvilliers, nommé brigadier le premier mai 1745, employé en cette qualité dans l'armée du roi en Brabant, marié en Champagne & pere de quelques filles; 3. *Françoife-Eléonor* de Roquefeuil, qui époufa à Montpellier le 20 janvier 1719, *Antoine* Viel, feigneur de Lunas, baron du Pouget, préfident en la chambre des comptes de Montpellier, qui fe remaria le 2 février 1728, avec *Louife-Thérèfe* de Montcalm-Saint-Veran, & mourut au château du Pouget vers le 22 août 1742; 4. *Lucréce*, & 5. *Françoife* de Roquefeuil, religieufes à la Vifitation de Montpellier.

XV. HENRI de Roquefeuil, vicomte de Gabriac, la Roque, la Bedoffe, Prades, Arenes, &c. mort à Montpellier le 18 janvier 1740, ayant été capitaine de cavalerie dans le régiment de Lifle-du-Viguier, époufa à Montpellier vers le 5 de février 1717, *Françoife* de Montaud, fille de *Roger*, feigneur de Montaud, & de *Catherine* de Martres, dame de Loupian & veuve de *N.* de Vignes, procureur du roi en la chambre des comptes à Montpellier, & il en eut, 1. FRANÇOIS de Roquefeuil, dit *le marquis de Roquefeuil*, qui fuit; & 2. *N.* de Roquefeuil, mariée à Montpellier le 23 mai 1746, avec *N.* de Biord, comte d'Ornefons au diocèfe de Narbonne.

XVI. FRANÇOIS de Roquefeuil, dit *le marquis de Roquefeuil*, vicomte de Gabriac, feigneur de la Roque, la Bedoffe, Prades & Arenes, naquit à Montpellier le 9 avril 1718, & eft capitaine de cavalerie dans le régiment de Beauvilliers, chevalier de faint Louis. Il époufa à Montpellier le mardi 8 mars 1746, *Jeanne-Marie-Magdeléne-Sufanne* de Bafchi, née le 17 juillet 1724, fille unique de *François* de Bafchi, lieutenant-général des armées du roi, infpecteur de cavalerie, gouverneur de Mont-Dauphin, & de feue *Marie* Guillot, & il en eut *N.* de Roquefeuil, née le 22 juillet 1747, morte le 22 octobre fuivant.

### *SEIGNEURS DE VREZOLS.*

VI. RIGAUD de Roquefeuil, fecond fils de GUILLAUME de Roquefeuil, feigneur de Vrezols, & d'*Héléne* de la Vergne, fut le principal héritier de fon pere, fon frere aîné étant mort avant lui : il eut Vrezols & les autres terres de Rouergue dont il fit rendre hommage par fon fils le 18 feptembre 1440. Il étoit mort en 1459. Il époufa le 24 mai 1411, *Mafre*..... & il en eut ADHEMAR de Roquefeuil, feigneur de Vrezols, qui fuit; & *Galiot* de Roquefeuil, qui fit quittance de fes droits à fon frere le 25 février 1459.

VII. ADHEMAR de Roquefeuil, feigneur de Vrezols, rendit hommage au roi en 1461, & tefta le 8 janvier 1468. Il fit une vente avec fon fils le 14 avril 1472, à Jean Amalric de Tubieres, fit faire par fon fils un acte le 2 mai 1477, aux officiers de Lodéve. Il époufa le 13 juin 1434, *Flore* de Clave, & il en eut JEAN de Roquefeuil, feigneur de Vrezols, qui fuit; & *Guillaume* de Roquefeuil, chevalier de faint Jean de Jérufalem, qui avoit une commanderie en 1537.

VIII. JEAN de Roquefeuil, feigneur de Vrezols, reçut, avec fon fils, une quittance de Jean Sollier le 8 juillet 1509. Il époufa 1°. le 25 mai 1461, *Antoinette* de Rhodes Montalegre : 2°. le 20 février 1503, *Sibylle* de Roulet-Jalenques. Il eut de fa premiere femme JEAN de Roquefeuil, feigneur de Vrezols, qui fuit; & de la feconde, *Antoinette* de Roquefeuil, mariée par contrat du 24 feptembre 1527, où le commandeur, fon oncle, affifta, avec *Imbert* de Provenquieres, feigneur de Montjaux.

IX. JEAN de Roquefeuil, II du nom, feigneur de Vrezols, fit fon teftament le 21 avril 1539. Il époufa 1°. le 24 juin 1516, *Delphine* de Sales : 2°. *Alriaffe* de Rieu, qui étoit veuve le 31 juillet 1557, qu'elle obtint un arrêt du parlement de Toulouse. Il eut de fa premiere femme

X. TRISTAN de Roquefeuil, feigneur de Vrezols, lequel tefta le 4 avril 1552. Il epoufa *Charlotte* de Beaune-Avejan, qui termina, étant veuve, fes différends avec Aliaffe de Rieu-Felle, mere de fon mari, par fentence arbitrale du 11 juin 1560. Elle tefta le 18 octobre 1579, & eut pour enfans, JEAN de Roquefeuil, feigneur de Vrezols, qui fuit; & *Louife* de Roquefeuil.

XI. JEAN de Roquefeuil, III du nom, feigneur de Vrezols, de la Baftide, de Fontcouverte, de Bar & de la Guepie, tefta le 13 décembre 1572, & mourut peu après. Il époufa par contrat paffé à Gabian le 21 mars 1571, *Marie* de Narbonne, fille de *Claude*, baron de Faugéres, & de *Marquife* de Gep, dame de Roquefel, remariée à *Jean* de Ferrier, dit *le Capitaine la Peyre*, dont elle étoit veuve le 9 feptembre 1610. Elle tefta le 20 feptembre 1625, & eut de fon premier mari

XII. CLAUDE de Roquefeuil, feigneur de Vrezols, de la Baftide, de Fons, &c. qui étoit mort en 1625. Il époufa le 13 aout 1600, *Anne* de la Tude, fille de *Jean* de la Tude, feigneur de Fontez & de Saint-Martin, & de *Jeanne* de Morlhon-Saint-Venfa, & il en eut, 1. JEAN de Roquefeuil, feigneur de Vrezols, qui fuit; 2. HENRI de Roquefeuil, *qui a fait la branche des feigneurs de* CONVERTI, *rapportée ci-après*; 3. *Claude* de Roquefeuil, mort à l'armée; 4. *François* de Roquefeuil, archidiacre de Pezenas; & 5. *Marie* de Roquefeuil, mariée au feigneur de la Baftide de Fons.

XIII. JEAN de Roquefeuil, IV du nom, feigneur de Vrezols, de la Baftide, &c. époufa par contrat du 10 feptembre 1633, *Alix* de Chavagnac, fille de *Jean*, feigneur de Montieuloux, & de *Claude* de la Fare, & il en eut, 1. *Pierre* de Roquefeuil; 2. CLAUDE de Roquefeuil, feigneur de Vrezols, qui fuit; 3. *Claudine* de Roquefeuil, morte en feptembre 1715, mariée le 21 janvier 1657, à *Pierre* de Morlhon, feigneur de Lamieres & del Fraiffe; 4, 5 & 6. trois filles, religieufes.

XIV. CLAUDE de Roquefeuil, feigneur de Vrezols, mort en octobre 1719, époufa par contrat du 4 février 1668, *Marie* de Leftang, fille de *Claude*, baron de Pommairols, & de *Gabrielle* de la Valette-Cornuffon, & il en eut, 1. *N.* de Roquefeuil, lieutenant de dragons, tué au fiége de Namur; 2. *Jean-François* de Roquefeuil; 3. *Pierre-Hippolyte* de Roquefeuil; 4. *Antoine-Augufte* de Roquefeuil; 5. *Marie-Magdeléne*, & 6. *Claudine* de Roquefeuil, religieufes à l'abbaye de Nonenque; 7. *Marguerite*, & 8

*Anne* de Roquefeuil, religieuses à Notre-Dame de Sainte Affrique; 9. *Marguerite*, & 10. *Anne* de Roquefeuil, religieuses à l'abbaye de Vielmur; & 11. *Jeanne* de Roquefeuil, dame de Vrezols, la Guepie & Saint-Jean le Bas, mariée vers l'an 1717, avec *Casimir* d'Isarn, second fils de *Bernardin* d'Isarn, seigneur de Fraissinet, baron de Valadi, & de *Marie* de Loubeirat, né à Saint-Saturnin, au diocèse de Rhodez, le 4 mars 1671, qui avoit fait ses preuves de chevalier de Malte à Toulouse le 27 mai 1685, & qui a de son mariage *Casimir*, *Jean-François* d'Isarn, & trois filles.

*Seigneurs de Converti.*

XIII. Henri de Roquefeuil, seigneur de Converti, second fils de Claude de Roquefeuil, & d'*Anne* de la Tude, testa le 25 avril 1657. Il épousa le 26 août 1637, *Françoise* Hérail de Brezis, & il en eut, 1. *Henri-Joseph* de Roquefeuil, seigneur de Converti, baptisé le 4 novembre 1638, maintenu dans sa noblesse le 23 décembre 1669; 2. *Louis* de Roquefeuil, archidiacre de Pezenas; 3. *Louise* de Roquefeuil, mariée à......4. *Marie* de Roquefeuil, religieuse à Vabres; 5. *Françoise*; & 6. *Anne* de Roquefeuil, religieuse à Nonenque.

*Comtes de Peralada, grands d'Espagne.*

II. Raymond de Roquefeuil, second fils de Guillaume de Roquefeuil, seigneur de Gremian & de *Ricarde* de Bonavicino, testa en Espagne, où il eut la charge de grand-amiral de Murcie, que son pere avoit eue. Il transigea avec Guillaume de Roquefeuil, seigneur de Gremian, son neveu, & par sentence rendue à Tolède le 25 avril 1319, il eut pour son partage les biens situés en Espagne. Il épousa *Sanche-Gil*, fille de *Gil* Manrique, seigneur de Montanedo, & de *Thérèse Fernandez*, dame de Villalabos, & il en eut

III. Guillaume de Roquefeuil, seigneur d'Avanilla, qui y testa le 14 janvier 1331. Il laissa au fils qu'il avoit de sa premiere femme Valdecanas, Cardinillo & Matança, & à ses enfans du second lit, les lieux de Bonnete & Villar de Salz, la maison de Bertrand Yuso, & tout ce qu'ils pouroient retirer de la dette de don Jean Manuel, fils de l'infant don Manuel, laquelle dette venoit de plusieurs dégats que ce seigneur avoit faits sur ses terres, & voyant qu'il n'en pouvoit pas avoir raison, il l'appella en duel pendant les états de Burgos en 1315. Il avoit passé en 1292 au service du roi de France, & c'est pour cela que Jacques II, roi d'Aragon, fit saisir toutes les terres qu'il possédoit dans le royaume de Valence, & les donna le 11 avril 1292, à Asberto de Mediona. Le roi de France lui donna le château de Montlaur dans le Carcassez. Il donna Avanilla à don Garcia Lopez de Padilla, grand-maître de Calatrava; mais Léonor de Roquefeuil se retira. Raymond de Roquefeuil épousa, 1°. *Berenguela-Lopez* de Haro, des seigneurs de Biscaye: 2°. *Berenguela-Garcia* de Villamayor, & il eut de sa premiere femme, *Jean-Dias* de Roquefeuil, seigneur de Avanilla & de Valdecanas, qui épousa *Jeanne* de Luna, & en eut *Léonor* de Roquefeuil, dame de Avanilla & de Valdecanas, mariée à *Jean-Gonçalez* de Avellaneda, seigneur de Fuente, Almegir, Penaranda, la Ochaya, Iscar, Monteio & Aza, chef des écuyers du roi Jean I. Il étoit fils de *Ochou-Martinez* de Avellaneda, seigneur de Avellaneda, Fuente, Almegir & Penaranda, & de *Marie* de Aza, dame de Aza. Il naquit en 1349, & mourut le 10 mai 1409, & de sa seconde femme il eut

IV. Raymond de Roquefeuil, III du nom, seigneur de Bonnete, Villard de Salz, qui fut un des cinquante seigneurs qui accompagnerent en 1354 l'infant d'Aragon don Ferdinand, marquis de Tortose, à l'entrevue qu'il eut avec don Pedro, roi de Castille, à Tijadillo, entre Tor & Maroles. Il eut pour fils

V. Guillaume de Roquefeuil, II du nom, seigneur de Bonnete, Villar de Salz, qui fut marié avec *Catherine* de Pedroza, dame de Albatera, au royaume de Valence, cousine de don Ferdinand de Pedrosa, évêque de Carthagène, & il en eût

VI. Raymond de Roquefeuil, III du nom, seigneur de Albatera qui passa en Sicile avec un corps de troupes à sa solde, sur la flotte commandée par Pierre Maça, seigneur de Moxente, que le roi don Jean envoya en 1394 pour aider don Martin, roi de Sicile, à soumettre ceux de son royaume, qui s'étoient révoltés contre lui. Il se trouva à la bataille de Vera que les Chrétiens gagnerent sur les Mores le 11 février 1407. Il épousa *Thérèse* de Sanchez, & il en eût, 1. Guillaume, seigneur de Albatera, qui suit; 2. Pierre de Roquefeuil *qui fut la tige des branches des seigneurs de* Molina *& de* Bonança auprès d'Origuéla, qui habitoient dans cette ville en 1622. Parmi leurs descendans on trouve Guillaume de Roquefeuil, chevalier de l'ordre de Calatrava, commandeur de Alcolea, gouverneur de Origuéla, *quatralvo* d'une escadre de galéres, vice-roi de Majorque, qui servit avec beaucoup de distinction l'empereur Charles-*Quint* à la guerre d'Allemagne & dans plusieurs autres occasions: il mourut en 1571, étant nommé pour aller commander à la Goulette. Il eut pour fils, *François* de Roquefeuil, chanoine & capiscol de l'église de Valence, homme de lettres, mort en 1606, & pour freres *Nofre* de Roquefeuil, tué d'un coup d'arquebuse, près d'Ulme, pendant la guerre d'Allemagne en 1547, & *Jean* de Roquefeuil, chevalier de l'ordre de Montosa, que de la poudre à canon, à laquelle on avoit mis le feu par mégarde, fit périr. Outre ces branches desquelles nous ne savons plus rien, Pierre de Roquefeuil *fut encore la tige de celle de* Ayacor, *près de Xativa*, dont étoit Pierre de Roquefeuil, seigneur de Ayacor, marié avec *Béatrix* de Roquefeuil-Albatera, grand-pere de *Louis* de Roquefeuil, seigneur de Alfaraxi, qui eut pour fille *Louise* de Roquefeuil, mere de *Melchior* de Navarra & Roquefeuil, duc de la Plata, viceroi du Pérou, mort vers l'an 1681.

VII. Guillaume de Roquefeuil, III du nom, seigneur de Albatera, étoit en 1420 gouverneur de toutes les places du royaume de Valence, dont jouissoit Yolande, veuve de Jean I, roi d'Aragon. Il mourut en 1429, & eut pour enfans Raymond de Roquefeuil, seigneur de Albatera, qui suit; & 2. *Léonor* de Roquefeuil, mariée en 1435, avec don *Martin* Maça de Liçana, seigneur de Maxence & de Novelda.

VIII. Raymond de Roquefeuil, IV du nom, seigneur de Albatera, battit en 1429 les Castillans qui étoient entrés dans les états d'Alfonse V, roi d'Aragon, du côté d'Origuéla, leur tua six cens hommes, & prit vingt des principaux chefs; servit Jean II, roi d'Aragon pendant les divisions de Catalogne, & ce prince lui en témoigna sa reconnoissance par un brevet donné à Azuara le 19 janvier 1463: il vivoit encore en 1466. Il épousa *Aldonce* de Villanova & Montagudo, fille de don *Louis*, seigneur de Parcente au royaume de Valence, & il en eut, 1. Henri de Roquefeuil, seigneur de Albatera, qui suit; 2. *Jean* de Roquefeuil; 3. *Raymond* de Roquefeuil, qui eut pour fils *Raymond* de Roquefeuil, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, tué sur les galéres de Malte, combattant contre les Turcs; 4. *Aldonce* de Roquefeuil, femme de *Raymond* Ladron, seigneur de Castalla & Ayorca, qui servit avec ses vassaux au siége d'Elche que l'on prit sur les Ligueurs de Valence vers le 29 août 1521; & 5. *Jeanne* de Roquefeuil, mariée avec *Charles* de Guevara, seigneur de Montegudo & Ceuti, fils de *Pierre-Velez* de Guevara, commandeur de Ricote, & d'*Isea* Fajardo, dame de Albudeyte & Ceuti.

IX. Henri de Roquefeuil, I du nom, seigneur de Albatera, servit auprès de Ferdinand le Catholique, roi d'Aragon, pendant la guerre de Grenade: ce

prince lui accorda un privilége au camp devant Grenade, le 27 août 1491. Il mourut en 1511. Il épousa 1°. *Isabelle* de Requesens, fille aînée de *Louis* de Requesens, qui fit héritiere sa seconde fille Etienette de Requesens, femme de Jean de Zuniga, & mere de don Louis de Requesens, grand commandeur de Castille, gouverneur des Pays-Bas, où il mourut en 1576 : 2°. *N.* de Cardonne, fille de *Nofre* de Cardonne, frere puîné de Jean, seigneur de Cardonne. Il eut de sa premiere femme, 1. *Elsa* de Roquefeuil, mariée avec don *Louis* Maça, dont le pere Jean Maçà *étoit fils naturel de* Martin Maçà de Lizana, seigneur de Mazente, qui avoit épousé *Léonor* de Roquefeuil; 2. *Aldonce* de Roquefeuil, femme de *Jaume* Masquesa, seigneur de la Daya, & de son second mariage; 3. RAYMOND de Roquefeuil, seigneur de Albatera, qui suit; 4. *Louis* de Roquefeuil, qui servit avec dix soldats qui étoient à sa solde à la bataille de Gandia, que le viceroi de Valence perdit le 25 juillet 1521, contre les *Communeros*, commandés par Vincent Periz. Il épousa *Angélique* de Roquefeuil, dont il eut trois fils; *Louis*, *Nicolas* & *Jérôme*; 5 HENRI de Roquefeuil, *qui fut la tige d'une branche établie dans le royaume de Valence; 6. Béatrix* de Roquefeuil, femme de *Pierre* de Roquefeuil, seigneur de Ayacor; 7. & 8. quelques autres filles, religieuses.

X. RAYMOND de Roquefeuil, V du nom, seigneur de Albatera, fut fort accrédité dans la ville d'Origuéla, & ne négligea rien pour la faire rentrer dans son devoir après qu'elle eut embrassé la ligue de la *Germania*, faite contre Charles V; mais les Ligueurs firent sonner le tocsin contre lui, & il eut beaucoup de peine à échaper. Au mois d'octobre 1520, il délivra le commandeur Jean Ramirez, assiégé dans le château de Havarilla. Il soutint dans son château de Albatera un assaut qui dura huit heures, le dix-sept juin 1521, & obligea les mutins à se retirer. Il mena 500 soldats au comte de Melito, viceroi de Valence, après quoi il alla défendre le château de Moxente, dont les Ligueurs leverent le siége le 2 juillet. Il empêcha Palomarès, général des Communes de Valence, d'assiéger Cocent-Ayne, & il se distingua beaucoup à la bataille de Bonança, que le marquis de los Velez gagna contre Palomarès le 30 août 1521. Raymond de Roquefeuil eut pour enfans, 1. HENRI de Roquefeuil, seigneur de Albatera, qui suit; 2. *Jean*; 3. *Christophe*; 4. *François*, & 5. *Aldonce* de Roquefeuil, seigneur de Ayacor, mort en 1597.

XI. HENRI de Roquefeuil, II du nom, seigneur de Albatera, mourut le 18 août 1535. Il épousa *Catherine* de Puixmarin, dame de la Raya & d'Añora, fille aînée d'*Alfonse* de Calcaleo & Soto, & de *Françoise* de Puixmarin, fille unique de *Rodrigo* de Puixmarin & Soto, chevalier de saint Jacques, *régidor* de Murcie, seigneur de la Raya, qu'il rétablit en 1545, & de *Catherine*, fille de *Louis* de Gusman, & il en eut, 1. RAYMOND de Roquefeuil, seigneur de Albatera, qui suit; 2. RODRIGO de Roquefeuil, *qui a fait la branche des seigneurs de la* RAYA, *rapportée ci-après*; 3. *Alfonse* de Roquefeuil, chevalier de l'ordre de S. Jacques, page du roi Philippe II, qui mourut servant dans l'armée de Ferrol en Galice, en 1596; 4. *Aldonce* de Roquefeuil, morte jeune; 5. *Françoise* de Roquefeuil, femme de *Jean* de Verastegui, seigneur del Palmar; 6. *Marie*; & 7. *Catherine* de Roquefeuil.

XII. RAYMOND de Roquefeuil & Boil, IV du nom, seigneur de Albatera, vivant en 1622, épousa *Rafaele* Mercader, fille unique de *Gaspar*, seigneur des baronies de Buñol & Siete Aguas, *baile* général du royaume de Valence, & de *Laudomie* Carroz, sœur de Gaspar Mercader, premier comte de Buñol. Il eut de cette alliance, 1. GASPARD de Roquefeuil, comte de Albatera, qui suit; 2. *Alfonse* de Roquefeuil; 3. *Guillaume* de Roquefeuil; 4. *Henri* de Roquefeuil; 5. *Catherine* de Roquefeuil; & 6. *Marie* de Roquefeuil; laquelle épousa *N.* de Perellos, marquis de Dos-Aguas, au royaume de Valence, & fut mere de *Raymond* de Perellos & Roquefeuil, élu grand-maître de l'ordre de Malte le 7 février 1697, mort en janvier 1720.

XIII. GASPARD de Roquefeuil, premier comte de Albatera, baron de Petera, épousa *Jeanne* de Roquefeuil & Puixmarin, dame de Guadalupe en Murcie, sa cousine germaine, fille de *Rodrigo* de Puixmarin & Roquefeuil, & de *Jeanne* de Cocque & Riquelme; dame de Guadalupe, & il en eut

XIV. RAYMOND de Roquefeuil, VII du nom, comte de Albatera, baron de Betera, seigneur de Guadalupe, qui épousa *Elise*, vicomtesse de Rocaberti, comtesse de Peralada, marquise de Anglesola, fille de *François Jôfré* de Rocaberti I, comte de Peralada, & de *Magdeléne* de Zaforteza. De cette alliance vinrent, 1. GUILLAUME-MANUEL de Roquefeuil, comte de Peralada, qui suit; 2. *Gaspard* de Roquefeuil & Rocaberti, servit pendant quatre campagnes en Catalogne, volontaire, capitaine d'infanterie & de cavalerie, fut blessé & prisonier à la bataille d'Eouilles le 4 juillet 1674, & pendant douze ans en Flandre capitaine des gardes du prince de Parme & des marquis de Grana & de Castanaga, & mestre de camp d'un régiment d'infanterie espagnole, tué en défendant les fortifications extérieures de Namur; & 3. *Jeanne* de Roquefeuil, mariée avec *Denys* de Urea Fernandez de Heredia, comte de Aranda, vicomte de Rueda & Viota, marquis de la Vilueña, grand d'Espagne; commandeur de Pelmez dans l'ordre de Calatrava; veuve en 1696.

XV. GUILLAUME-MANUEL de Roquefeuil, comte de Peralada, Albatera, Sainte-Marie de Formignera, vicomte de Rocaberti, baron & marquis de Anglesola, seigneur de Requesens & des baronies de Novata, Saint-Laurent de la Muga, Villa de Muls Elos Terrades, Danius, Llogaya de Storri, & la Daya, baron & commandeur de Betera dans l'ordre de Calatrava. Il fit armer en 1673 & 1674 cinq à six cens de ses vassaux pour défendre le Lampourdan & Roses, & pour s'emparer de Saint-Laurent de Sarda. Il défendit le mole de Barcelonne, lorsque l'armée de France vint canoner cette place, où il n'y avoit point de garnison. Il fut privé en 1690 des revenus du vicomté de Rocaberti, du comté de Peralada, & de sept baronies en Lampourdan. Le roi Philippe V le créa grand d'Espagne en 1701, en récompense de ses services, & pour l'indemniser des pertes qu'il avoit faites, & qui depuis 1673 alloient à 410199 livres, & depuis l'an 1640, à 2048219 livres. Il mourut après l'an 1712; & comme il ne laissa point d'enfans, le comté de Peralada passa dans la maison de Boxados, & étoit possédé en 1743, par *N.* de Boxados *sumiller* de l'infant don Philippe, & envoyé par ce prince à Louis XV, & que je crois fils de *Joseph-Antoine* de Boxados, vicomte de Rocaberti, comte de Savella, chevalier de la toison d'or, avant 1724, président du conseil suprême des Pays-Bas, & qui vivoit encore en 1745.

### *SEIGNEURS DE LA RAYA.*

XII. RODRIGO de Roquefeuil & Puixmarin, second fils de HENRI de Roquefeuil, seigneur de Albatera, & de *Catherine* de Puixmarin, dame de la Raya & d'Añora, succéda aux biens de sa mere, & en prit le nom. Il épousa 1°. *Nicole* Coque Avilès, dame de Guadalupe : 2°. *Aldonce* de Avalos, dame de Ceuti & de la Alberca, fille de *Gaspar* Avalos, seigneur de Aguero, Ceuti, Bemajar, & de *Béatrix* de Benavidès-Javalquinto. Il eut de sa premiere femme, 1. plusieurs enfans morts jeunes; 2. *Jeanne* de Puixmarin, Coque & Avilès, dame de Guadalupe, femme de *Gaspard* de Roquefeuil, I comte de Albatera, son cousin

cousin germain, vivante en 1622 : & de la seconde, 3. *Joseph* de Roquefeuil ; 4. Rodrigo de Roquefeuil & Puixmarin, seigneur de la Raya, qui suit ; 5. *Marie* de Roquefeuil, dame de Ceuti, femme de *Jean* Pardo de la Castaguilar & Cavanillas, II marquis de la Casta, seigneur de Alaquaz & Bolbayte ; 6. *Béatrix* de Roquefeuil ; & 7. *Catherine* de Roquefeuil.

XIII. Rodrigo de Roquefeuil & Puixmarin, II du nom, seigneur de la Raya & Añora, épousa *Béatrix* de Fajardo de Mendoça, dame de Montealegre & Albudeyte en Murcie, & des baronies de Pelope & Benidorme au royaume de Valence, fille de *Jean* Fajardo, VIII de nom, seigneur de Montealegre, Pelope & Benidorme, & d'*Isabelle-Angélique* de Gusman, dame de Albudeyte, & il en eut *Rodrigo* de Roquefeuil & Puixmarin, seigneur de Montealegre, la Raya, Pelope, chevalier de l'ordre de Calatrava, mort sans enfans en 1687 ; 2. *Joseph* de Roquefeuil & Puixmarin, seigneur de Montealegre, Pelope, Benidorme, la Raya, Añora, Albudeyte, vivant en 1696 ; & 3. *Anne* de Roquefeuil, mariée en 1696 à Valence avec *Gaspard-Pierre* de Montolieu, seigneur de Bonrepos. Roquefeuil, la Roquette, Londres & Gabriac, portent *de gueules écartelé par un filet d'or à douze cordelieres de même, trois dans chaque quartier.*

ROQUELAURE (Antoine de) seigneur de Roquelaure en Armagnac, de Gaudoux, & de Sainte-Crestie, de Mirepeix, de Montbert & du Longart, baron de Laverdenx & de Biran, maréchal de France, grand-maître de la garderobe du roi, & chevalier de ses ordres, sénéchal & gouverneur de Rouergue & de Foix, lieutenant-général de la haute-Auvergne, sénéchal & gouverneur de Guienne, & maire perpétuel de Bourdeaux, fils puîné de Giraud, seigneur de Roquelaure, & de *Catherine* de Besoles, fut destiné dès sa jeunesse à l'état ecclésiastique, qu'il quitta depuis pour embrasser la profession des armes, & se distingua sous le nom de seigneur du Longart. Jeanne d'Albret, reine de Navarre, qui l'honora de sa bienveillance, lui céda la part qu'elle avoit en la seigneurie de Roquelaure, & l'engagea dans le parti du prince son fils, qui le fit lieutenant de sa compagnie de gendarmes ; & depuis étant devenu roi de France, après la mort de Henri III, il le combla encore de biens & d'honneurs, en considération de ses services & de sa fidélité. Il le fit grand-maître de sa garderobe en 1589, chevalier du saint-Esprit en 1595, & le pourvut en divers temps de plusieurs gouvernemens. Enfin le seigneur de Roquelaure fut fait maréchal de France par le roi Louis XIII en 1615. Depuis, il remit dans le devoir Clerac, Nerac, & quelques autres places : fit son testament le 9 mai de l'an 1618, & mourut subitement à Leictoure, le 9 juin de l'an 1625, âgé de 82 ans.

Ce maréchal descendoit de Pierre de Roquelaure, vivant en 1231, qui de *Audemant* de Verdusan, eut pour enfans Bertrand I, qui suit ; & *Manault* de Roquelaure.

II. Bertrand, I du nom, coseigneur de Roquelaure avec le comte d'Armagnac, mourut en 1271, laissant de *Jeanne* de Brugois, sa femme, Bertrand II, qui suit ; *Aude*, mariée à *Bertrand* du Solier ; & *Guillaume-Arnauld* de Roquelaure, vivant en 1304, qui laissa d'*Alix*, fille de *Charles*, seigneur de Malesergues, *Amauri*, chevalier, vivant en 1346 ; & *Aleman* de Roquelaure.

III. Bertrand, II du nom, coseigneur de Roquelaure, seigneur du Longart, chevalier, étoit mort en 1315. Il avoit épousé *Brunissende* de Savaillan, dame de Saint-Aubin, qui se remaria à *Bernard* de Baulac, dont il eut Pierre, qui suit ; & *Naude* de Roquelaure, femme de *Donat* de Gohas, damoiseau.

IV. Pierre de Roquelaure, seigneur de Saint-Aubin & du Longart, fut marié trois fois, 1°. à *Agirese* de Magnoac, dont il n'eut point d'enfans : 2°. à *N.* dont le nom est ignoré, & dont il eut *Jeanne* de Roquelaure, mariée à *Hugues* de Giera : 3°. en 1356 à *Marquise* de Massas, fille de *Jean*, seigneur de Castillon de Massas, dont il eut Jean, qui suit.

V. Jean de Roquelaure, I du nom, seigneur de Saint-Aubin, du Longart, &c. de Gaudoux. Jean, comte d'Armagnac, lui donna en 1381, la moitié du lieu de Roquelaure, & il étoit mort en 1427. Il avoit épousé 1°. en 1384, *Françoise* de Voisins, dont il eut *Geraut* de Roquelaure, mort avant son pere ; 2°. *Cécile* de Gouth, ou Goth, remariée à *Benedict* de Pausade, dont il eut Jean II, qui suit ; *Bertrand*, seigneur de Saint-Aubin, mort sans enfans de *Jeanne* de Saint-Martin ; *Bernard* ; *Marguerite* ; & *Catherine* de Roquelaure.

VI. Jean de Roquelaure, II du nom, seigneur de Gaudoux & du Longart, écuyer du comte d'Armagnac, vivoit en 1475. Il avoit épousé le 24 septembre 1435, *Jeanne* de Sédillac, fille de *Gaston*, seigneur de Saint-Léonard, dont il eut Jean, III du nom, qui suit ; *François*, seigneur de Saint-Aubin, institué héritier par *Bertrand*, son oncle ; *Bertrand*, abbé de Bouillas ; élu évêque de Leictoure ; *Jean-Baptiste*, qui suivit le parti de René d'Anjou, duc de Lorraine, & fit ce combat fameux contre Janot de Budos, qu'Hardouin de la Jaille, maréchal de ce combat, a décrit ; *Jeanne*, mariée en 1458, à *Reinard* de Meimont, seigneur de Lesinhan ; *Cécile*, alliée à *Bernard* de Vimont, seigneur de Pordeac ; *Agnès*, femme de *Jean* de Seisses ; & *Jeanne* de Roquelaure, mariée en 1470, à *Jean* de Biran, seigneur de Roquefort.

VII. Jean, III du nom, seigneur de Roquelaure, de Gaudoux, &c. épousa le 3 août 1459, *Antoinette* de Montlezun, fille d'*Antoine*, seigneur de Meillan, & de *Florimonde* de Massas, dame d'Auzan, dont il eut *Jean*, qui fut d'église ; Bernard, qui suit ; *Bernard*, chanoine d'Auch & de Leictoure, archidiacre de Loumagnac ; *Thibault*, vivant en 1520 ; *Agnès*, religieuse de sainte Claire de Toulouse ; *Marie*, femme de *Guillaume*, seigneur du Bouzet ; *Cécile*, mariée à *Gerard* de Bassapat, seigneur de Castel ; *Marguerite*, alliée à *Charles* de Beri seigneur de Lachez ; & *Miremonde* de Roquelaure, mariée en 1520, à *Hugues* de Sievarat.

VIII. Bernard, seigneur de Roquelaure, de Gaudoux, &c. vivoit en 1549. Il épousa 1°. en octobre 1495, *Catherine* du Bouzet, fille d'*Arnault-Guilhem*, seigneur du Bouzet, & de *Catherine* de Sérillac : 2°. en décembre 1529, *Marguerite* d'Ornezan, dont il eut *Françoise* de Roquelaure, mariée en 1550, à *Bertrand* de Montlezun, seigneur de Saint-Jean. Ses enfans du premier lit furent, Geraud, qui suit ; *Jean*, seigneur de Gaudoux, mort sans alliance ; *Miramonde*, alliée en avril 1524, à *Jean* de Cassagnet, seigneur de Gondrin & de Tilladet ; & *Françoise* de Roquelaure, mariée en 1531, à *Gaillard* de Besolles, seigneur de Combarault.

IX. Geraud, seigneur de Roquelaure, de Gaudoux, &c. mourut en 1557. Il avoit épousé en octobre 1537, *Catherine* de Besolles, fille de *Jean*, seigneur de Besolles, & d'*Isabeau* d'Estuert, dont il eut *Jean-Bernard*, seigneur de Roquelaure, lieutenant du maréchal Strozzi, mort au combat de la Roche-Abeille en 1569 ; *Bernard*, seigneur de Roquelaure, tué au combat d'Orthez ; Antoine, qui suit ; *Marguerite*, alliée en 1557, à *Jacques* de Maignault, seigneur de Montagu ; *Antoinette*, alliée en 1563, à *Bertrand* d'Angeroux, seigneur de Baupui-le-Dangereux ; *Audouine*, morte sans alliance en 1560 ; & *Louise* de Roquelaure, mariée en 1572, à *Jean* de Vimont & d'Ornezan, baron de Tournecoupe.

X. Antoine, seigneur de Roquelaure, &c. maréchal de France, mourut le 9 juin 1625, âgé de 82

ans, ainsi qu'il a été ci-dessus remarqué en parlant de ses actions. Il avoit épousé 1°. le 9 juin 1581, *Catherine* d'Ornezan, veuve de *Gilles* de Montal, baron de Roquebrou, &c. & fille de *Jean-Claude* d'Ornezan, seigneur d'Aurade & de Noaillan, gouverneur de Metz, & de *Brunette* du Cornil : 2°. le 15 août 1611, *Susanne* de Bassapat, fille de *Beraud*, baron de Pordeac, gouverneur de Verdun, & de *Catherine* d'Hebrail, dite *des Fontaines*, dame de Capendu. Ses enfans du premier lit furent, 1. *Jean-Louis*, baron de Biran, maître de la garderobe du roi, mort avant son pere en septembre 1610, sans alliance; *Louise*, premiere femme d'*Antoine*, comte, puis duc de Gramont, morte en 1610; *Rose*, mariée à *François* de Noailles, comte d'Ayen, chevalier des ordres du roi; *Catherine*, abbesse de Rhodez; *Marie*, alliée en 1607, à *Jacques* Estuert, comte de la Vauguyon, marquis de Saint-Megrin; & *Louise* de Roquelaure, mariée en août 1619, à *Charles* de Serracave, seigneur de Saint-Pé. Ceux du second lit furent, *N.* de Roquelaure, héritier universel de sa mere en 1616; *Louis*, marquis de Roquelaure, gouverneur de Leictoure, mestre de camp d'un régiment, mort sans alliance le 16 novembre 1735; GASTON, qui suit; *Jean-Louis*, comte de Roquelaure & de Beaumont, commandant le régiment de son frere, mort sans enfans de *Catherine* de Bassapat, de Pordeac & de Levis, sa cousine; *Antoine*, chevalier de Malte, mort jeune; *Jacques*, marquis de Laverdenx, mort sans alliance en 1678; *Armand*, baron de Biran, tué en duel; *Louis*, mort commandant un régiment; *Louise*, mariée à *Alexandre* de Levis, marquis de Mirepoix, morte en 1674; *Catherine-Henriette*, femme d'*Alfonse* de Montluc, marquis de Balagni; *Angélique*, alliée à *Hector* de Cassagnet de Narbonne, marquis de Fiefmarcon; & *Susanne* de Roquelaure, morte sans alliance.

XI. GASTON, duc de Roquelaure, marquis de Laverdenx, de Biran, seigneur de Puyguilhem, comte de Gavre, de Pontgibaut, &c. chevalier des ordres du roi, gouverneur de Guienne, servit en qualité de capitaine de cavalerie en 1635, & se trouva, les années suivantes, avec son régiment, à plusieurs siéges & combats : fut blessé à la tête, & fait prisonier à la bataille de Sedan en 1641. Il fut depuis pourvu de la charge de maître de la garderobe du roi, dont il se démit, & servit de maréchal de camp au siége de Gravelines en 1644, à la prise de Bourbourg en 1645, & au siége de Courtrai en 1646, & passa peu après en Hollande avec des troupes. Il fut ensuite lieutenant-général des armées du roi, & blessé au siége de Bourdeaux. Le roi, en reconnoissance de ses services, lui donna en juin 1652, des lettres patentes de duc & pair de France, & le fit chevalier de ses ordres en 1661. Il se trouva à la conquête de la Franche-Comté en 1668, à celle de Hollande en 1672, & au siége de Mastricht en 1673. Il fut nommé gouverneur de Guienne en 1676, & mourut la nuit du 10 au 11 mars 1683, âgé de 68 ans. Il avoit épousé le 17 septembre 1653, *Charlotte-Marie* du Daillon, fille de *Timoléon* de Daillon, comte de Lude, morte le 15 décembre 1657, à l'âge de 21 ans, dont il eut GASTON-JEAN-BAPTISTE-ANTOINE, qui suit; & *Marie-Charlotte*, mariée le 8 mars 1674, à *Henri-François* de Foix de Candale, duc de Foix, pair de France, chevalier des ordres du roi, morte sans postérité le 22 janvier 1710, âgée de 55 ans.

XII. GASTON-JEAN-BAPTISTE-ANTOINE, duc de Roquelaure, marquis de Biran, &c. gouverneur de Leictoure, lieutenant-général des armées du roi, & commandant en chef en Languedoc, fut nommé maréchal de France le 2 février 1724, dont il prêta serment le 29 mars suivant. Ce seigneur est mort à Paris le 6 mai 1738, dans la 82 année de son âge. En lui s'est éteinte la maison de Roquelaure. Il fut marié le 26 mai 1683, avec *Marie-Louise* de Laval, fille d'*Urbain* de Laval, marquis de Lezai, &c. & de *Françoise* de Sesmaisons, dont il n'a eu que deux filles, *Françoise*, mariée le 29 mai 1708, à *Louis-Bretagne* de Rohan-Chabot, prince de Léon, puis duc de Rohan; & *Elizabeth* de Roquelaure, mariée le 1 mars 1714, à *Louis* de Lorraine, prince de Pons. * *Voyez* le P. Anselme, &c.

ROQUEMADOUR, en latin *Rupes Amatoris*, bourg de France dans le Querci. Il est à une lieue de la Dordogne, & à huit de Cahors vers le nord. Quelque petite conformité de nom fait conjecturer que ce pouroit être l'ancienne *Rocomagorus*, petite ville de la Gaule Aquitanique. Quoique ce bourg soit dans le diocèse de Cahors, cependant l'évêque de Tulles est seigneur du lieu & confére tous les bénéfices du chapitre. Un rocher escarpé domine sur le bourg, & l'église est bâtie dans ce rocher même. * Mati, *diction.*

ROQUESANNE, ou ROCKISANNE (Jean de) prit le nom de la ville où il étoit né dans le royaume de Bohême, dans le district de *Pilsen*. On dit qu'il étoit fils d'un serrurier. Il sortit de chez lui à l'âge de douze ans, pour mendier dans la ville de Prague. La beauté de son esprit, & la facilité de son expression lui ayant procuré une bourse dans le collége des Pauvres, il y apprit la doctrine des Hussites, en devenant disciple de Jacobel, & succéda à son maître dans la chaire & dans le crédit entre ceux de son parti. Il fut du nombre des députés que ces hérétiques envoyerent au concile de Basle en 1432, & ce fut lui qui porta la parole pour les autres. Les peres de ce concile députerent des personnes de leur corps pour aller en Bohême chercher sur les lieux s'il n'y auroit aucun expédient pour la réconciliation de ces hérétiques; mais dans le temps qu'ils y étoient, l'armée des Hussites ayant été entiérement défaite, & les députés des états de Bohême, & ce qui restoit de ces hérétiques, ayant reconnu pour leur roi l'empereur Sigismond, ce prince s'employa auprès des députés du concile pour faciliter leur réconciliation. Il indiqua une assemblée à Iglaw au diocèse d'Olmutz en 1436, où les mêmes députés du concile & ceux de Bohême se trouverent. Les Hussites, de quarante-cinq articles de leur croyance, en abandonnerent quarante-quatre, & se retrancherent dans le seul qu'on leur accorda, qui fut qu'il seroit permis désormais par l'autorité de l'église, de communier sous les deux espéces, à ceux de Bohême & de Moravie qui vivroient dans la paix & dans l'unité, & qui se conformeroient en toutes choses à la foi & aux cérémonies de l'église, excepté la maniere de participer à l'Eucharistie, s'ils étoient déja dans cet usage. L'empereur ratifia ce traité aussitôt que la principale noblesse de Bohême fut allée au-devant de lui à Ratisbonne, pour lui prêter un nouveau serment; & comme il n'y étoit point fait mention de Roquesanne, il prit la même route, pour se jetter aux pieds de sa majesté impériale. Il fut mieux reçu qu'il n'espéroit; car il obtint qu'il seroit non-seulement nommé à l'archevêché de Prague, mais encore recommandé au pape par une lettre de la propre main de l'empereur, qui, au mois de septembre de la même année, fit un nouveau traité avec les députés de Bohême. L'empereur ayant fait son entrée dans Prague, Roquesanne, en disant une messe solemnelle dans l'église métropolitaine, pour remercier Dieu de la paix, appella un laïc qu'il avoit averti de se tenir prêt, & le communia sous les deux espéces. La contravention au traité étoit manifeste, en ce qu'il n'étoit permis aux Hussites de conférer le sacrement de l'Eucharistie sous les deux espéces, que dans les églises dont ils avoient été les maîtres : ce qui ne pouvoit s'entendre de la métropolitaine de Prague, où les laïcs n'avoient jamais communié sous les deux espéces. Aussi l'em-

pereur & les états de Bohême présens à l'action, en furent si scandalisés, que peu s'en fallut qu'on ne mît la main sur cet insolent, à qui l'empereur fit une sévére réprimande après la messe. Il se tint quelque temps en paix dans la paroisse de sainte Marie de Prague, dont il avoit usurpé la cure; mais ses bulles prétendues ne venant point, il recommença à prêcher ses erreurs; & pour éviter la colére de l'empereur, qui avoit résolu de le châtier, il prévint le bannissement où il fut depuis condamné. Il ne demeura pas long-temps hors de Bohême; car l'empereur Sigismond étant mort un an ou deux après, les troubles recommencerent en ce royaume, & Roquesanne y revint. Le pape Nicolas V y envoya un légat; mais comme il n'apporta pas les bulles de Roquesanne, cela l'irrita encore davantage. Les états de Bohême le vouloient aussi pour archevêque de Prague, & donnerent si peu de satisfaction au légat, qu'il fut contraint de s'en retourner à Rome sans avoir rien fait, & Roquesanne ne put obtenir les bulles qu'il prétendoit. * Varillas, *hist. de l'hérésie*, *l.* 2. Lenfant, *hist. des guerres des Hussites, & du concile de Basle.*

ROQUET, village de Sourie, entre Tripoli & Zayde, situé au pied d'une colline, laquelle est battue par les flots de la mer, qui va se joindre en cet endroit avec les eaux de la riviere appellée *la riviere du Chien.* On dit qu'elle porte ce nom à cause que dans l'endroit où elle se dégorge, il y a au fond de la mer un rocher qui a toute la forme d'un chien. Le peuple croit que ce chien est vivant, & que c'est lui qui aboye toutes les fois que la mer est agitée, & qu'elle fait le bruit que l'on entend au fort de la tourmente. * Carré.

ROQUETAILLADE (Jean de) en latin *de Rupe scissa*, fameux Cordelier du couvent d'Aurillac, dans le diocèse de Saint-Flour, fut mis en prison en 1345, au couvent de Figeac, par ordre de son provincial, & bientôt après il y eut de prétendues révélations, que le cardinal Guillaume Custi lui ordonna de mettre par écrit lorsqu'on lui eut rendu la liberté. Depuis il fut emprisoné une seconde fois en 1356 par ordre du pape Innocent VI, au château de Bagnols, parcequ'il excitoit des soulevemens parmi le peuple, par ses prétendues prophéties. Il disoit que la justice divine alloit châtier l'orgueil des prélats & la tyrannie des souverains; & se servoit de quelques passages de l'apocalypse & des prophétes, pour persuader de la vérité de ses prédictions. Dans le livre qu'il écrivit en 1346 au sortir de sa premiere prison, il prédisoit des choses qui étonnoient le peuple, & où il menaçoit même le royaume de France, d'une désolation entiere. Comme on vit arriver peu de temps après l'invasion des Anglois, & qu'Edouard descendit en Normandie avec une puissante armée, on s'imagina que ce Cordelier avoit eu quelque révélation du ciel, ou qu'il avoit quelque connoissance secréte des mysteres de l'apocalypse, d'où il tiroit une partie de ses prédictions. On ne sait s'il mourut en prison. Nostradamus, dans son *hist. de Provence*, dit que ce religieux fut brulé à Avignon l'an 1362. Mais M. Baluze, dans ses *notes* sur les vies des papes qui ont tenu le siége à Avignon, rejette cela par le sentiment de Jacques Fodera, qui dans son *histoire* de la province de S. Bonaventure, de l'ordre de S. François, qui est celle de Lyon, assure que Roquetaillade fut enterré dans le couvent de son ordre, qui est à Villefranche en Beaujolois. Outre les *révélations* de ce religieux, nous avons de lui un ouvrage *De consideratione quintæ essentiæ rerum omnium expetendarum*, imprimé à Basle en 1561; un *De familiaritate philosophiæ*: son *Vade mecum in tribulatione*, est imprimé dans l'appendix du *Fasciculus rerum expetendarum*, publié à Londres en 1690, & un commentaire, *Super prophetiam Cyrilli Eremitæ presbyteri.* Wadingue croit qu'il mourut après 1360, & qu'il fut enterré à Villefranche de Rouergue, où il avoit été conventuel. * Froissard, *hist. & chron. vol.* 1, *c.* 2, 11. Bayle, *diction. critiq.*

RORARIUS (Georges) mourut en 1557. Il fut le premier que Luther établit ministre. On croit que c'est lui qui est en partie l'auteur & le collecteur des notes marginales, qui sont dans la version allemande de la bible. Ce fut lui qui partagea en certains tomes les ouvrages de Luther. * Konig, *bibl.* Andr. Beierus, *in R. J. pag.* 446.

RORARIUS (Jérôme) nonce de Clément VII à la cour de Ferdinand, roi de Hongrie, a composé un ouvrage qui mérite d'être lu. Il a pour titre: *Quod animalia bruta ratione utantur melius homine*, dont il y a une édition d'Amsterdam de 1654. Il entreprend d'y montrer, non-seulement que les bêtes sont des animaux raisonnables, mais aussi qu'elles se servent de la raison mieux que l'homme. L'occasion qui l'engagea à faire ce livre est curieuse & tout-à-fait singuliere. Il s'étoit trouvé dans une conversation, où un savant homme avoit dit que Charles-*Quint* n'égaloit pas les Othon, ni Frédéric *Barberousse.* Il n'en fallut pas davantage pour faire conclure à Rorarius que les bêtes sont plus raisonnables que l'homme, & aussitôt il se mit à composer un traité sur ce sujet. Ce fut au temps que Charles-*Quint* faisoit la guerre à la ligue de Smalkalde. Ce livre n'est pas mal écrit, & il contient quantité de faits singuliers sur l'industrie des bêtes, & sur la malice de l'homme. On dit que Rorarius étoit de Pordenone en Italie, & qu'il a composé un plaidoyer pour les rats, qui fut imprimé dans le pays des Grisons l'an 1548. * Bayle, *dict. critiq.*

RORBACH (Berthold de) hérétique du XIV siécle, prêchoit les erreurs des Beguards, & osoit soutenir que J. C. avoit été si fortement abandonné en sa passion, qu'il avoit douté de son salut. Il fut convaincu d'hérésie, & fut contraint d'abjurer ses erreurs à Wirtzbourg en Allemagne; mais ayant depuis recommencé à les débiter à Spire, il y fut brulé en 1359. * Sponde, *A. C.* 1359, *n.* 3. Sanderus, *hær.* 167.

RORENCO (Marco Aurelio) coseigneur de la vallé de Lucerne, & grand-prieur de S. Roch à Turin, étoit né dans la vallée de Lucerne, & fils du comte Jean-Baptiste Rorenco. Il étudia en droit, embrassa l'état ecclésiastique; & lorsqu'il fut prêtre, il alla à Rome, où on lui donna le prieuré de Lucerne, en l'exhortant à travailler à faire rentrer dans l'église les Prétendus-Réformés qui l'avoient abandonné. Rorenco avoit en effet du zèle, & ne manquoit pas d'instruction: il connoissoit les points controversés entre les deux partis, & se trouvoit en état de soutenir une dispute. De retour à Lucerne il fonda à la Tour un couvent de l'ordre de S. François, qui fut habité dès le 23 de juin 1628, & il fit tout le bien qu'il put à cette maison. En 1632, il écrivit contre les Prétendus-Réformés des vallées. Son livre a pour titre *Breve narratione.* Valere Gros, pasteur de l'église de Villar, fut chargé d'y répondre; mais les Protestans affecterent beaucoup de mépris pour ce livre, & Valere Gros n'y fit point la réponse qu'on lui avoit demandée, ou la supprima. Rorenco se joignit alors à Belvedere pour composer ensemble des *lettres apologétiques*, qui firent enfin sortir les hérétiques de leur silence. Pierre Gilles, ministre de la Tour, fit contre ces lettres l'écrit intitulé, *Considérations sur les lettres apologétiques des sieurs Marc-Aurel Rorenc, prieur de Luzerne, & Théodore Belvedere, préfet des moines.* Belvedere y répliqua en latin par l'écrit qui a pour titre, *Turris contra Damascum, id est, tutela ecclesiæ Romanæ contra Calvinistos.* Il fut imprimé en 1636. Gilles y répondit encore, & Belvedere opposa à sa nouvelle réponse un livre italien dont le titre rendu en françois, est *La lumiere de la vérité chrétienne pour connoître la vraie*

*église & la fausse prétendue-réformée.* Enfin Pierre-Gilles termina la dispute par sa *Terre evangelica* en quarante-huit chapitres, dont il fait le précis dans son histoire des Vaudois, chapitre 61. Rorenco vivoit encore en 1668.

RORICON, historien de France, dont l'ouvrage a été donné par André du Chesne sur un ancien manuscrit de l'abbaye de Moissac en Querci. Cet ouvrage consiste en quatre discours, faits sous le nom d'un berger, qui raconte à ses camarades, pendant que leurs troupeaux paissent, ce qu'il sait de l'origine des François, & de leurs principaux exploits jusqu'à la mort de Clovis. Il parle de Pharamond, comme étant le premier roi des François: il explique les conquêtes de Clodion son fils: il nous apprend que Clodion & ses successeurs ont régné en deçà du Rhin; qu'ils ont fait d'Amiens la ville capitale de leur royaume, & le lieu de leur résidence. Mais quelle est l'autorité de cet historien? c'est de quoi l'on dispute. Presque tous ceux qui en ont parlé, le regardent comme un écrivain sans jugement, plein de fables, & qui a voulu faire briller sa fausse éloquence, aux dépens de la saine critique. C'est le jugement du pere Daniel, de l'abbé le Gendre, du pere le Long, de dom Martin Bouquet, & de plusieurs autres. Au contraire, M. le Gendre, marquis de Saint-Aubin, prétend, dans une dissertation particuliere, imprimée dans le *mercure* d'octobre 1741, que Roricon a toute l'autorité d'un auteur contemporain, & que le poids de son témoignage est très-intéressant pour notre histoire. Il en rapporte onze preuves: 1°. le temps auquel les chroniques finissent, est la régle générale de juger du temps auquel elles ont été écrites; 2°. le manuscrit de l'histoire de Roricon a été trouvé dans l'abbaye de Moissac, fondée par Clovis. Ces deux premieres preuves ne paroissent pas fort convaincantes. Un auteur peut n'avoir eu dessein que d'écrire l'histoire d'un certain intervalle; est-ce une raison pour conclure qu'il a vécu dans le temps où il a fini? Il a pu d'ailleurs avoir des empêchemens pour aller plus loin. De ce qu'un manuscrit se trouve dans une abbaye ancienne, on n'en peut conclure pour l'ordinaire, que le manuscrit a, ou à peu près, la même antiquité. 3°. Le style de Roricon désigne clairement le VI siécle, & n'a aucune ressemblance avec celui des auteurs qui ont écrit dans le XI; 4°. l'historien flate les fils de Clovis par les louanges de leur pere & de Mérovée leur bisaïeul; 5°. il détaille, en contemporain, l'histoire de Théodoric, roi d'Italie; 6°. il exprime, ou peu s'en faut, le temps où il a écrit, en disant qu'il a parlé sur le témoignage des anciens, & qu'il est convenable aux enfans de célébrer les fêtes de leurs peres. Mais quand il auroit été de beaucoup postérieur au VI siécle, auroit-il dû s'exprimer autrement? Plus un auteur est postérieur aux faits qu'il rapporte, plus, ce semble, il a droit de dire qu'il parle sur le témoignage des anciens. 7°. Lorsqu'il remarque qu'une histoire de sa nation est une entreprise extraordinaire, il donne clairement à connoître qu'il est antérieur à Grégoire de Tours, & aux autres annalistes de la nation françoise; 8°. le soin qu'il prend de se qualifier François, indique un temps où les François évitoient d'être confondus avec les Gaulois, les Romains, les Goths & les Bourguignons; 9°. les allégories de Roricon sur ses occupations champêtres, marquent des temps peu éloignés de la premiere institution de la vie monastique. Mais puisqu'il s'entretenoit avec des bergers, il falloit bien emprunter leur langage: tout cela pouvant n'être qu'une fiction, ne prouve pas, ce semble, beaucoup, que Roricon lui-même eût des occupations champêtres, ni qu'elles entrassent encore dans les fonctions des moines. 1°. Le nom de *Perperaüm*, s'il doit s'entendre de la ville ou du territoire de Perpignan, comme le rapport des lieux ne permet guère d'en douter, est un surcroît de preuves d'une grande ancienneté, puisque la ville de Perpignan porte le même nom qu'elle a aujourd'hui, dans les lettres de Charles le Simple de 922. Mais l'an 922 est déja bien éloigné du VI siécle. Quoiqu'on ne puisse nier que ce nom ne fût déja plus ancien, on ne peut pas dire non plus qu'il faille le faire remonter si haut; au moins n'en cite-t-on pas de preuves. 11°. Roricon donne le nom de Mérovingiens aux François, & tous les écrivains postérieurs qui se sont servi de ce terme, l'ont attribué aux rois successeurs & descendans de Mérovée. M. de Saint-Aubin donne quelque étendue à chacune de ces preuves, & il en croit la réunion très-forte. C'est à ceux qui sont fort versés dans notre histoire, & dans l'étude de nos historiens, à en juger. * Voyez *Recherches critiques sur le temps où vivoit Roricon, & sur l'autorité que doit avoir cet écrivain*, par M. l'abbé Lebeuf, dans les *mémoires de l'académie des inscriptions*, tome XVII; *l'histoire littéraire de la France*, tome VII, & l'*avertissement* du tome X, page 63.

ROSAIRE, chapelet qui contient quinze dixaines d'*Ave Maria*, dont chacune est précédée d'un *Pater*, en mémoire des cinq mysteres joyeux, des cinq mysteres douloureux, & des cinq mysteres glorieux, où la Vierge a eu part. Les cinq mysteres joyeux sont: L'annonciation, la visitation, la naissance de J.C. la purification, & l'enseignement que Jesus, âgé de douze ans, donna aux docteurs dans le temple de Jérusalem, où la Vierge le trouva. Les cinq mysteres douloureux sont: L'agonie de Notre-Seigneur dans le jardin des Olives, sa flagellation, son couronnement d'épines, son accablement sous le fardeau de la croix qu'il portoit au Calvaire, & son crucifiment. Les cinq mysteres glorieux sont: La résurrection du Sauveur, son ascension, la descente du Saint Esprit, l'assomption de la Vierge, & son couronnement dans le ciel. Saint Dominique établit cette dévotion après une apparition dont on prétend que la Vierge l'honora, pendant qu'il prêchoit contre les Albigeois en 1208. Plusieurs néanmoins croient que ce saint l'avoit déja publiée dans les courses évangéliques qu'il avoit faites en Aragon, en Galice & en Bretagne. Il est constant que cette méthode de prier a été pratiquée & enseignée par saint Dominique. Pallade en son histoire, & après lui Cassiodore, Sozomene & Nicephore, rapportent que Paul, abbé du Mont-Phermé en Libye, qui vivoit du temps de saint Antoine *le Grand*, faisoit trois cens prieres par jour, & qu'il les comptoit par de petites pierres qu'il tiroit pour cela de son sein. Mais quelles étoient ces prieres? c'est ce que ces historiens ne rapportent point. Polydore Virgile, en son livre des *inventeurs des choses*, assure que Pierre l'*Hermite* voulant disposer les peuples à la guerre sainte, sous le pape Urbain II en 1096, leur enseignoit le pseautier laïc, composé de plusieurs *Pater*, & de cent cinquante *Ave*, de même que le pseautier ecclésiastique est composé de cent cinquante pseaumes; & qu'il avoit appris cette pratique des solitaires de la Palestine, parmi lesquels elle étoit en usage. Le bienheureux Alain de la Roche, de l'ordre de S. Dominique, *en son traité du Rosaire*, rapporte que dès le temps du vénérable Bede, qui florissoit vers l'an 700, on faisoit des images de la Vierge, tenant un chapelet à la main; mais cet auteur a avancé bien d'autres mensonges pieux. Le pape Léon IV, qui chassa les Sarasins des portes de Rome en 854, avoit fait porter à tous ses soldats un chapelet de cinquante *Ave Maria*. Nous lisons encore dans Surius, au 7 d'avril, que S. Albert, religieux de Crespin, qui mourut en 1140, faisoit tous les jours cent cinquante génuflexions, récitant à chacune la salutation angélique, c'est-à-dire, la premiere des deux parties de l'*Ave Maria*. On a trouvé dans le tombeau de sainte Gertrude de *Nivelle*, décédée en 667, & dans celui de saint Norbert, décédé en 1134, des grains enfilés, qui paroissoient être des restes de chapelet. Toutes ces

histoires, dont quelques-unes auroient un grand besoin de garants, ne prouvent rien sur l'institution du Rosaire, & ne m'empêchent point de croire que saint Dominique a établi cet usage & cette maniere de prier, afin d'engager les simples à penser aux principaux mysteres de notre religon. Le pape Grégoire XIII, après la bataille de Lépante, gagnée contre les Turcs en 1571, attribua cette victoire à la dévotion du rosaire, & ordonna qu'on en fît la solemnité dans toutes les églises où cette confrairie étoit érigée, le premier dimanche du mois d'octobre. * Pallade. Polydore Virgile. Alain de la Roche, *traité du rosaire*. Un excellent livre sur le rosaire, imprimé à Paris chez Lotin.

ROSAMONDE. Cette femme est fameuse dans l'histoire d'Angleterre du XII siécle, & ses folles amours ont été chantées par plusieurs poëtes. Elle étoit fille de *Gautier*, lord Clifford. On dit qu'elle étoit d'une rare beauté; mais elle en fit un très-mauvais usage. Henri II, roi d'Angleterre, la prit pour sa concubine. Pour dérober, autant qu'il étoit en lui, cet objet de ses criminelles amours à la reine Eléonore sa femme, il fit bâtir, dit-on, une maison d'une architecture si mystérieuse, qu'on ne pouvoit y entrer, que l'on n'en eût appris le secret. C'étoit dans cette espéce de labyrinthe que Rosamonde passoit la plus grande partie de son temps, & que le roi alloit la voir. Mais, malgré cette précaution, Eléonore découvrit le mystere par le moyen du fil qu'elle apperçut un jour à un des pieds de ce prince. Elle pénétra jusque dans le lieu où étoit Rosamonde, & la maltraita si fortement par des injures ou autrement, que la pauvre infortunée en mourut peu de temps après. On a dit sans preuves qu'Eléonore l'avoit empoisonée. Rosamonde fut néanmoins enterrée à Godstowe dans un cloître de religieuses, près d'Oxford, & l'on mit ces deux vers latins sur sa tombe.

*Hic jacet in tumba* ROSA MUNDI, *non Rosa munda,*
*Non redolet, sed olet, quæ redolere solet.*

Mais en 1191, Hugues, évêque de Lincoln, passant par cette abbaye en faisant la visite de son diocèse, fit détruire ce monument, & déterrer le corps de Rosamonde, que l'on plaça ailleurs dans le chapitre du même monastere, comme on le croit. On dit au reste que Rosamonde mourut pénitente; mais on n'en a pas de preuves bien certaines. Pour se dédommager de cette perte, le roi Henri fit élever des croix dans tous les lieux où le corps de Rosamonde avoit reposé lorsqu'on le portoit en terre, & il poussa l'impiété jusqu'à faire mettre sur ces croix les deux vers suivans qui font de Rosamonde une sainte :

*Qui meat hâc, oret, signum salutis adoret;*
*Utque sibi detur veniam* ROSAMUNDA *precetur.*

* *Dissertation sur Rosamonde* par M. Hearne à la fin de l'*histoire d'Angleterre* de Guillaume le Petit, de l'édition de ce savant Anglois en 1719. *Biblioth. ang. tom. VII*, 2 *part.*

ROSARIO (Virgilio) cardinal, évêque d'Ischia, né à Spolete en 1499, fit quelques progrès dans la connoissance du droit canon, & s'avança à la cour de Rome, où le pape Paul IV le fit cardinal en 1557. Il eut grande part aux secrets de ce pontife, & se vit exposé par sa faveur à la haine du peuple, qui le croyoit auteur de tout ce qui se faisoit sous ce pontificat. Ce prélat mourut le 23 mai 1559, âgé de 60 ans, & fut suffoqué de son sang après s'être rompu une veine dans la poitrine. * Onuphre, *in Paulo IV*. De Thou, *l.* 22. Victorel. Petramellario. Auberi, &c.

ROSATE (De) jurisconsulte, *cherchez* ALBERIC.

☞ ROSCELIN, RUZELIN ou RUCELIN, chanoine de Compiégne, vivoit à la fin du XI siécle, & au commencement du XII. Il étoit né dans l'Armorique, ou petite Bretagne, & de-là il passa à Compiégne au diocèse de Soissons. On l'y arrêta par un canonicat, dont il fut pourvu dans l'église de S. Corneille, alors desservie par des chanoines séculiers. Comme il avoit de l'esprit & des lettres, il se mit à y enseigner, soit en qualité d'écolâtre ou scholastique de son chapitre, ou autrement. A peine un autre docteur François nommé Jean, eût-il enfanté l'opinion des Nominaux, que Roscelin l'embrassa avec une certaine complaisance. Il en fut même si zélé partisan, qu'il a passé dans l'esprit de plusieurs célébres écrivains, proches de son temps, tels qu'Othon de Frisingue & Jean de Salisburi, pour en avoir été le pere. C'est pour l'avoir aussi épousée avec ardeur, qu'Abélard a été regardé comme un des disciples de Roscelin. Mais il ne l'est qu'en ce seul sens, & ne fréquenta jamais son école. Roscelin, accoutumé aux subtilités de cette mauvaise dialectique, eut la présomption d'en faire usage pour traiter des choses divines: ce qui le jetta dans des erreurs monstrueuses. Il disoit que si les trois Personnes divines n'étoient pas trois choses réellement distinctes, comme le sont trois anges ou trois ames, il ne comprenoit pas comment le Pere & le Saint-Esprit ne s'étoient pas incarnés. Sur ce même principe, il prétendoit encore, qu'on pouroit dire qu'il y a trois Dieux, si l'usage le permettoit. Il ne reconnoissoit néanmoins dans les trois Personnes, qu'une seule & même volonté, qu'une seule & même puissance. Cette doctrine de Roscelin ayant fait du bruit, Renaud, archevêque de Reims, convoqua un concile qui se tint à Soissons à la fin de l'année 1092, ou au commencement de l'année suivante tout au plus tard. Roscelin y comparut; & y ayant été convaincu d'erreurs sur les mysteres de la Trinité & de l'Incarnation, il fut obligé de les abjurer. Mais ne s'étant prêté à cette abjuration que parcequ'il craignoit d'être mis en piéces par le peuple, il revint bientôt à sa premiere doctrine. Chassé du royaume de France, il se retira en Angleterre, où à ses autres erreurs il ajouta celle de prétendre que les enfans des prêtres & les autres bâtards ne faisoient point partie de la société civile, & ne devoient point être promus aux ordres sacrés. Cette doctrine, qui étoit contraire à la pratique de l'église, attaquoit nombre de personnes de mérite, dont plusieurs même étoient actuellement dans l'épiscopat. De cet excès Roscelin tomba dans un autre, & ne rougit point de charger d'invectives & de calomnies le saint archevêque de Cantorbéri. Roscelin savoit que ce prélat avoit déja publié deux lettres où il relevoit ses erreurs, & qu'il avoit entrepris de les combattre plus amplement dans un ouvrage en forme. Ce qu'il fit effectivement dans son traité intitulé, *De la Trinité & de l'Incarnation*. C'étoit-là sans doute le motif qui le portoit à noircir ainsi le saint archevêque. Les amis du prélat, outrés de le voir si indignement traité, agirent si efficacement auprès du roi Guillaume *le Roux*, que par ses ordres Roscelin fut ignominieusement chassé de ses états. Ce pouvoit être vers la mi-octobre 1097, lorsque le roi réconcilié avec S. Anselme lui permit d'aller à Rome. Roscelin eut bien de la peine à mettre sa vie à couvert dans cette fuite. Il revint en France, & choisit Paris pour le lieu de sa retraite. Là il trouva & lut l'ouvrage théologique qu'un docteur, qui n'est désigné que par un P. avoit publié contre ses premieres erreurs. Il en fut si irrité, qu'il accusa cet habile théologien d'enseigner lui-même des hérésies, & tâcha ainsi de le décrier dans le public. L'auteur bien assuré de la bonté de sa cause, écrivit à Guillaume, évêque de Paris, pour lui demander une conférence publique & réguliere avec son adversaire. On ignore si la démarche du docteur eut son effet; mais on sait que pen-

dant le séjour que Roscelin fit à Paris, il continua à se déclarer contre la foi catholique, & à déclarer la guerre aux gens de bien. Il n'épargna pas même le B. Robert d'Arbrisselles, qui se distinguoit alors par ses missions apostoliques. Yves de Chartres, touché de la triste situation à laquelle Roscelin se trouvoit réduit, lui tendit une main charitable. Il paroît que celui-ci l'avoit prévenu, en lui donnant quelques marques de repentir, & lui exposant la disette où l'avoit réduit la perte de son bénéfice. Ce bon évêque lui témoigne dans la lettre qu'il lui écrivit en réponse à la sienne, que s'il vouloit renoncer véritablement à ses erreurs, & publier sa rétractation, il pouroit compter sur son amitié & sur ses services. Il est à présumer que Roscelin prit le parti de suivre cet avis, quoique l'histoire ne nous l'apprenne pas expressément. De sorte qu'il n'y a pas de difficulté à croire qu'après être rentré dans l'église, il fut chanoine de S. Martin de Tours, ainsi qu'il est qualifié par des écrivains de quelqu'autorité. D'autres n'hésitent point non plus à le prendre pour ce Roscelin dont parle avec éloge le chroniqueur de S. Maixent sur l'année 1103. Roscelin, selon cet auteur du pays, & presque contemporain, illustroit l'Aquitaine par une vie qui ne respiroit que la sainteté, & par une charité extraordinaire envers les pauvres. On ignore le temps de sa mort, mais on n'a point de preuve qu'il ait passé l'année 1107 ou 1108. Il ne nous reste plus rien des écrits de Roscelin. * *Histoire littéraire de la France*, par des Bénédictins de S. Maur, tome IX.

ROSCILLIUS & EGUS, fils d'*Albucille*, prince des Allobroges, servirent César dans toutes les guerres des Gaules, & exercerent des emplois considérables dans ses armées. Ils en reçurent pour récompense les principales charges de leur patrie, & le droit d'entrée dans le sénat avant le temps ordonné. Mais ayant été accusés par les troupes de leur pays de retenir leur paye, ils prirent pour injure la facilité avec laquelle César avoit écouté ces plaintes contr'eux, & se joignirent à Pompée, avec tous ceux de leur faction. * Jul. Cæsar. *de bell. civili*, *l.* 3. Hirtius, *l.* 3 *de la guerre civile.*

ROSCIUS AMERINUS, étant accusé de parricide, parceque son pere avoit été tué de nuit, fut défendu par Ciceron dans la harangue, dont le titre est, *Pour Sextus Roscius Amerinus.*

ROSCIUS (Quintus) le plus fameux comédien de l'antiquité, étoit Gaulois de nation, & selon quelques-uns, de la Gaule Narbonnoise. On ne sait en quel temps il passa à Rome : mais il y étoit avec Esope, qui avoit de si grands talens pour représenter les piéces tragiques. Roscius en avoit encore plus pour le comique, & tout est plein des éloges qu'on lui a donnés sur ce sujet. Ciceron, son ami particulier, a souvent employé son éloquence pour relever, sur-tout en ce genre, son mérite & ses talens. On regarda en effet Roscius comme un comédien si accompli dans sa profession, que pour relever le mérite de ceux qui excelloient, non-seulement dans cet art, mais aussi dans tout autre, on disoit de chacun d'eux, c'est un autre Roscius. Il étoit en une estime si extraordinaire, que tous ceux qu'il formoit pour le théâtre, passoient pour savoir plus qu'ils ne savoient effectivement. Il avoit encore plus de bonne foi que d'industrie, plus de sincérité que d'habileté, & passoit parmi les Romains pour plus grand homme de bien encore, qu'habile homme pour le théâtre. Personne ne passoit pour avoir ni des mœurs plus réglées, ni plus de pudeur, ni plus d'humanité, ni plus de zèle pour obliger, ni plus de libéralité. La république lui payoit par jour cent deniers de pension, sans y comprendre ce qu'elle donnoit à ceux de sa suite. Cette pension alloit par an, selon Pline, à un nombre de sesterces qui faisoit environ cinquante à soixante mille livres de notre monnoie. Quoique Roscius fût dix ans de suite sans être payé, on remarque comme un effet de sa générosité, qu'il ne cessa pas pour cela de représenter. Pison & Sylla avoient pour lui une affection singuliere, & le dernier étant dictateur lui fit présent d'un anneau d'or. Quoique Roscius eût les yeux un peu de travers, & la vue difforme, on assure que ces défauts ne diminuoient rien de la bonne grace qu'il avoit à parler, & ne l'obligerent jamais à se servir de masque. C'est donc à tort que l'on a avancé qu'il fut le premier, à cause de ces défauts, qui usa de masque sur le théâtre. Ce comédien avoit composé un livre pour faire le parallèle des jeux de théâtre avec l'éloquence; mais cet ouvrage n'est pas parvenu jusqu'à nous. Roscius mourut à Rome sous le consulat de M. Pappius Piso Frugi, & de Marcus Valerius Messala Niger, 61 ans avant le commencement de notre ére vulgaire. On tire cette époque du discours de Ciceron *Pro Archia*, où il pleure la mort de Roscius comme récente, & comme ayant été un sujet de douleur à toute la ville. Le même Ciceron avoit pris la défense de ce comédien, dans un plaidoyer qu'il fit exprès pour lui contre C. Fannius qui étoit en différend avec Roscius. * *Voyez* ce discours *pro Roscio*, celui *pro Archia poëta*, & celui *pro Publio Quinto*; Macrobe; Pline dans *son histoire*; Horace, *l.* 2, *epist.* 1, &c. & les auteurs de *l'hist. littér. de la France*, *t. I.*

ROSCOMON (N. Dillon, comte de) d'une famille noble, originaire d'Irlande, étoit lui-même pair d'Irlande, & s'est rendu célébre dans le dernier siécle par un grand nombre d'excellentes qualités, & en particulier par son talent pour la poésie. Il fit ses premieres études à Caën en Normandie, où il étoit déja lorsqu'à l'âge de dix ans il perdit Jacques Dillon, comte de Roscomon son pere, qui mourut en Irlande. On rapporte à ce sujet un trait fort singulier. Un jour que ce jeune homme étoit à se divertir avec plus d'ardeur & de legereté qu'il n'en marquoit ordinairement, un de ses domestiques qui le regardoit attentivement dit à un autre fort sérieusement, » Dieu veuille que cette » joie excessive ne soit pas un mauvais présage. » Un moment après ils l'entendirent crier, sans rien diminuer de son agitation : » Mon pere est mort. » Ils étoient fort éloignés de regarder ce cri comme une vérité; cependant ils reçurent dans moins de quinze jours des lettres d'Irlande qui leur apprirent la mort du vieux comte. On a des témoins oculaires de ce fait, & le comte de Roscomon l'a certifié lui-même. Le même seigneur, après son retour en Angleterre où il passa plusieurs années, eut quelque affaire à la cour qui le força de se retirer en Irlande. Comme il avoit peu de bien, le duc d'Ormond, qui étoit viceroi du pays, le fit capitaine de ses gardes. Sa passion pour le jeu l'ayant retenu un jour fort tard dans un lieu assez dangereux, il fut attaqué en sortant par trois scélérats qui n'en vouloient pas moins à sa vie qu'à sa bourse. Il se défendit vaillamment; mais le nombre l'auroit emporté s'il n'eût été secouru par un pauvre officier réformé qui l'aida à sortir de cet embaras. Le comte en fut si reconnoissant, qu'il alla trouver le viceroi & en obtint par ses pressantes sollicitations la permission de résigner sa charge à cet officier. Trois ans après, ce dernier étant mort, le viceroi qui avoit admiré cet acte de générosité, le fit rentrer dans son emploi. Il est mort au mois de janvier 1684. On assure qu'au moment qu'il expira, son imagination vive & ardente lui fit former sa priere en deux vers convenables à son état. Car, comme nous l'avons dit, il excelloit dans la poésie, & sur-tout dans la satyre. Il nous reste de lui une traduction en vers anglois de l'art poëtique d'Horace; un poëme intitulé, *Essai sur la maniere de traduire en vers*; & beaucoup d'autres poésies qui sont toutes marquées au bon coin. Mais il ne s'étoit pas borné à faire des vers, & son érudition étoit fort étendue. Il a traduit en françois un ouvrage

du docteur Sherlock, intitulé : *Cas où l'on peut résister au pouvoir suprême.* On le croit auteur d'une adresse aux deux chambres touchant la succession ; à Londres, 1681, *in*-4°. La différence qu'il y avoit entre lui & le duc de Boukingham, dont nous avons parlé ailleurs, c'est que le dernier faisoit vanité de n'être point savant, & que le premier l'étoit réellement sans en tirer vanité. Voici l'éloge que le célébre Pope, poëte Anglois, fait du comte dans son Essai sur la critique. Nous le rapporterons d'après la belle traduction que M. l'abbé du Resnel en a donnée en 1730.

*Tel étoit ROSCOMON, auteur dont la naissance*
*Egaloit la bonté, l'esprit & la science.*
*Des Grecs & des Latins partisan déclaré,*
*Il aimoit leurs écrits, mais en juge éclairé :*
*Injuste pour lui seul, pour tout autre équitable,*
*Toujours au vrai mérite on le vit favorable.*

* *Voyez* la traduction *citée* du poëme de Pope, *chant IV*, *p.* 71, 72. *Le pour & contre*, *n. VII*, *p.* 165 *& suiv.*

La famille du comte de Roscomon s'est fait connoître en France, par les services du lieutenant-général Dillon, qui s'est fort distingué dans différentes occasions, nommément aux batailles de Castillione & de Cassano, au siége de Toulon, dans le Dauphiné, & au dernier siége de Barcelone. Les annales du pere Daniel en font mention. Ses fils ont suivi l'exemple de bravoure & de fidélité de leur illustre pere. Deux d'entr'eux ont commandé successivement son régiment, & ont été tués au service de France ; le premier à la bataille de Fontenoy, le second à celle de Lawfeld. Deux autres de ses fils sont aujourd'hui vivans, 1. Milord vicomte Dillon, actuellement (1759) en Angleterre, qui a deux fils ; & 2. *Arthur-Richar* Dillon, ci-devant évêque d'Evreux, nommé en 1758 à l'archevêché de Toulouse. Ils ont plusieurs sœurs. Le comte de Roscomon étoit de la branche aînée.

ROSE (Sainte) du Pérou, religieuse du tiers ordre de S. Dominique, étoit fille de *Gaspar* Florez, & de *Marie* de Live, & vint au monde dans la ville de Lima. Elle fut appellée *Isabelle* au baptême ; mais sa mere lui donna le nom de *Rose*, à cause du coloris de son visage. Elle entra dans le tiers ordre l'an 1606, & y mena une vie exemplaire, pratiquant de très-grandes austérités. Elle mourut après avoir souffert de cruelles maladies, le 24 août 1617, à l'âge de 31 ans. Elle a été canonisée par Clément XI, & sa fête fixée au 30 août. * *Sa vie par* Hyacinthe de la Parra.

ROSE (Guillaume) prédicateur de Henri III, & évêque de Senlis, le plus zèlé ligueur qui fut en France. On peut voir ce qui en est dit dans les notes sur le *Catholicon d'Espagne*. On lui fit faire amende honorable le 25 septembre 1598, & n'ayant pas voulu quitter les habits épiscopaux, il la fit en cet équipage. M. de Launoi ne sauroit qu'être blâmé d'avoir répandu tant d'éloges sur ce prélat, sans y mêler au moins quelques censures. * De Thou, *liv.* 120. Launoïus, *in hist. colleg. Navarr.*

ROSE (D. François) Bénédictin de la congrégation de saint Maur, né à Breteuil, diocèse d'Evreux en Normandie, en 1648, fit profession le 2 août 1668, & mourut à Laon le 28 octobre 1703. Il s'est exercé à la poësie, & nous avons de lui quelques tragédies chrétiennes ; *Le nouveau systême par pensées sur l'ordre de la nature*, en prose, imprimé *in*-8° en 1696, & une brochure où il prétend démontrer que les convers de la congrégation de S. Maur ne sont pas religieux. Cette brochure a paru *in*-12, en 1702. Il y a de l'esprit & de la force dans cette piéce. D. Rose avoit aussi composé un systême de la grace, & un systême de la gloire, dans le gout de celui de la nature ; mais ces deux écrits ne sont point imprimés. * D. le Cerf, *biblioth. hist. & crit. des aut. de la congr. de S. Maur.*

ROSE (Salvator) dit *Salvatoriel*, Napolitain, est un des peintres les plus estimés du dernier siécle. Comme il avoit un génie extrêmement fécond, il se plaisoit à représenter des sujets d'histoire qui n'avoient pas encore été traités par d'autres. Il préféroit dans le choix qu'il en faisoit ceux qui avoient du rapport à son génie. C'étoit un homme bizare, singulier, & très-porté à la satyre. Il donnoit beaucoup à son imagination, & il a fait plusieurs satyres en vers qui dévoilent entierement son caractere. On y voit beaucoup de feu : il seroit à souhaiter qu'elles fussent moins licencieuses. Il avoit appris la peinture sous Aniello Falconi, Napolitain, & il a demeuré long-temps à Florence & à Rome. Il y a de ses ouvrages dans ces villes, même par toute l'Europe ; mais sur-tout en Angleterre où ils sont dans une haute réputation. Ses paysages sont merveilleusement bien coloriés & touchés avec tout l'art possible ; & ne lui font guère moins d'honneur que ses tableaux d'histoire. On a aussi plusieurs estampes de ce maître, qu'il a gravées lui-même, qui le font sur-tout distinguer par le beau feu dont elles sont remplies. Il est mort à Rome, âgé de 58 ans, l'an 1673. * *Abcedario pittor.* p. 386. Felibien, *entretiens sur les vies des peintres*, *9 entret.* Pascoli, *vies des peintres modernes.*

ROSE, *cherchez* ROSSE.

ROSEBECQUE, petit bourg de Flandre, connu par la sanglante bataille que Charles VI, roi de France, gagna le 27 septembre 1382, contre les rebelles de Gand, dont plus de 25000 furent tués sur la place avec Philippe d'Artevelle, leur général.

ROSE CROIX ou ILLUMINÉS, IMMORTELS & INVISIBLES. On a donné ces noms à une certaine confraternité ou cabale, qui a paru, dit-on, en Allemagne au commencement du XVII siécle. Ceux qui y sont admis, & qui y sont appellés *les freres de la Rose-Croix*, jurent fidélité, promettent le secret, s'écrivent par énigmes, & s'obligent à observer les loix de cette société, qui a pour but, de rétablir toutes les disciplines & les sciences, & sur-tout la médecine, selon eux, ignorée & mal pratiquée. Ils se vantent d'avoir des secrets excellens, dont la pierre philosophale est le moindre, & ils tiennent que les anciens philosophes d'Egypte, les Chaldéens, les Mages de Perse, & les Gymnosophistes des Indes, n'ont enseigné que ce qu'ils enseignent eux-mêmes. Ils assurent qu'en 1378, un gentilhomme Allemand, dont le nom n'est connu que par deux lettres, A. C. ayant été mis dans un monastere, apprit la langue grecque & latine ; & que quelque temps après étant allé dans la Palestine, il tomba malade à Damas, où ayant oui parler des Sages d'Arabie, il alla les consulter à Dameur, où ils avoient une académie. On ajoute que ces sages Arabes le saluerent par son nom, lui apprirent leurs secrets ; & que l'Allemand ayant long-temps voyagé, retourna en son pays, où il s'associa quelques compagnons, qu'il fit héritiers de sa science ; & où il mourut en 1484. Ces freres eurent des successeurs jusqu'en 1604, où l'un de la cabale trouva le tombeau du premier, avec diverses devises, caracteres & inscriptions, dont la principale contenoit ces quatre lettres, A. C. R. C. & un livre de parchemin écrit en lettres d'or, avec l'éloge de ce prétendu fondateur. Depuis, cette société commença d'avoir de nouveaux freres, qui n'osoient pourtant paroître en public, & qui pour cela furent surnommés *Invisibles.* Les Illuminés d'Espagne en sont sortis ; & les uns & les autres ont été condamnés comme fanatiques. Jean Bringeret imprima en 1615 un livre en allemand, qui comprenoit deux traités intitulés : *Manifeste & confession de foi des freres de la Rose-Croix en Alle-*

*magne*, & qui étoit dédié aux monarques, aux états & aux hommes de lettres. Ces Illuminés se vantoient d'être la bibliothéque de Ptolémée *Philadelphe*, l'académie de Platon, le Lycée, &c. & publioient qu'ils avoient en partage des avantages extraordinaires, dont le moindre étoit de pouvoir parler toutes sortes de langues. Depuis, en 1622, ils firent afficher cet avis aux curieux: *Nous, députés de notre collége principal des freres de la Rose-Croix, faisons séjour visible & invisible en cette ville, par la grace du Très-Haut, vers qui se tourne le cœur des Justes. Nous enseignons sans livres ni marques, & parlons les langues du pays où nous voulons être, pour tirer les hommes, nos semblables, d'erreur de mort.* Cette affiche fut un sujet de raillerie. Cependant les Freres de la Rose-Croix ont disparu, quoique ce ne soit pas le sentiment de cet alchymiste Allemand, auteur du livre intitulé, *De Volucri arborea*; & d'un autre qui a composé un traité, *De philosophia pura*. Tout cela est fabuleux. * Naudé. Sponde, *A. C.* 1623, *n.* 8. Gautier, *chron. sæcul. XVII*, *c.* 18. Mercure François, *tom. IX.* Voyez le livre intitulé *Avertissement très-utile des freres de la Rose-Croix, quels ils sont, d'où ils ont pris ce nom, & à quelle fin ils ont répandu leur renommée*, par Neuhous, de Dantzick, *in*-8°.

ROSEL, *cherchez* ROSSEL.

ROSELLE (Antoine) natif d'Arezzo, docteur en droit, composa dans sa jeunesse un traité, *De legitimatione*, & enseigna à Florence, à Boulogne & à Padoue; puis fut envoyé au concile de Basle par le pape Eugène IV, & fut secrétaire de l'empereur Frédéric III. Etant piqué de ce que le pape lui avoit refusé le chapeau de cardinal, il composa un ouvrage considérable, intitulé *De la monarchie du souverain pontife, & de la puissance de l'empereur & du pape*, imprimé à Venise en 1483 & 1487, qui se trouve dans le premier tome de la monarchie de Goldaste. Il a donné encore des traités en latin, des conciles, des indulgences, des usures, & *de successionibus ab intestato*, & des commentaires sur le droit canon. Il mourut à Padoue en 1466. * Denys Simon, *biblioth. hist. des auteurs de droit.* Du Pin, *hist. des auteurs ecclés. du XV siécle.*

Jean-Baptiste ROSELLE, frere d'*Antoine*, commença à enseigner le droit à Padoue en 1450, & continua cette profession près de 52 ans. Il écrivit un traité en faveur des monts de piété vers l'an 1494. * *Ibidem.*

ROSEMONDE, reine des Lombards, étoit fille de *Cunimond*, roi des Gépides, qu'Alboin avoit fait mourir vers l'an 572. Alboin l'épousa, & la voulut contraindre dans un festin, de boire dans le crâne de la tête de son pere: barbarie qui lui inspira tant d'aversion contre son époux, qu'elle résolut de s'en défaire. Elle communiqua son dessein à Helmige son écuyer; & par son conseil elle en fit part à Peredée, seigneur Lombard, pour exécuter la chose plus surement. Mais ce dernier refusa de consentir au meurtre de son prince, & embarassa fort la reine, qui eut recours à un autre crime, pour le porter à commettre le premier. Peredée couchoit avec une de ses femmes; elle se mit dans son lit, une nuit qu'il la devoit venir voir; & après qu'il eut joui d'elle, pensant être avec sa maîtresse, elle se fit connoître, & lui dit qu'il n'y avoit plus à délibérer, & qu'il falloit perdre Alboin, ou qu'Alboin le perdît. La crainte obligea Peredée de commettre ce meurtre. Rosemonde s'enfuit ensuite à Ravenne avec Helmige, qu'elle épousa. L'exarque Longin la reçut favorablement; & étant devenu amoureux d'elle, il lui promit de l'épouser, si elle se défaisoit d'Helmige. Elle y consentit, & choisit le temps qu'Helmige sortoit du bain, pour lui donner un breuvage empoisoné. Dans le moment qu'il commençoit à faire son effet, Helmige, qui la soupçonoit, mit l'épée à la main, & la contraignit de boire une partie du poison qui étoit resté dans le vase. Ainsi mourut, vers l'an 572, cette méchante femme, qui se jouoit de la vie des hommes pour contenter son ambition. * Paul Diacre, *l.* 2 *de gest. Longob.* Grégoire de *Tours*, &c.

ROSENKRANTZ, noble & très-ancienne famille du Danemarck. Il est si bien prouvé par les histoires, les diplômes & les chartes du pays, depuis l'an 1280, qu'elle vient de NICOLAS, fils d'ERIC, seigneur de Tanghe, qu'il n'y a aucune famille dont on puisse mieux établir & la tige & la postérité. Cette famille a produit un bon nombre de personnes illustres par leur mérite, leurs richesses & leurs grands emplois, sur-tout dans la robe. Sous Christophe III le Bavarois, roi de Danemarck, c'est-à-dire, depuis l'an 1438, jusqu'en 1448, OTHON, fils de NICOLAS, fut grand-maître du royaume. Il eut encore cet emploi sous Christiern I, & il mourut l'an 1447. Il avoit été avant le régne de Christophe III, sénateur sous Eric de Poméranie. Son fils ERIC eut la même dignité que son pere, sous les rois Christiern I & Jean, jusqu'en 1503 qu'il mourut. On croit que lorsqu'en 1475, il accompagna le roi Christiern I à Rome, le pape Sixte IV lui donna un rosaire, que les Danois nomment *Rosenkrantz*, & qu'il en forma le surnom de sa famille. Ce qu'il y a de certain, c'est que cet ERIC, fils d'OTHON, & les fils de son frere & leurs proches parens ont été les premiers qui, entre les années 1500 & 1520, ont porté le surnom de Rosenkrantz, qui dans la suite est demeuré dans la famille. Quoique le chevalier Henri, qui servit sous les rois Frédéric I & Christiern III, qui fut gouverneur de l'isle de Gothland, & qui mourut l'an 1537, ne fût pas fils du frere d'Eric, il portoit cependant le surnom de Rosenkrantz, étant de la même famille. Pour Eric, fils d'Othon, il eut plusieurs fils. L'un d'eux, nommé OTHON, eut GEORGE Rosenkrantz, qui bâtit le château de Rosenholm, dans le Jutland, pour y fixer la demeure de sa famille. Il fut sénateur sous Frédéric II. Après la mort de ce prince, il fut un des quatre régens du royaume pendant la minorité de Christiern IV. Il eut pour fils OLIGER Rosenkrantz, *qui aura un article séparé*. GEORGE Rosenkrantz eut pour frere OLIGER ou HOLGER, seigneur de Boller. Le roi Frédéric II l'établit sénateur du royaume, & viceroi de Jutland, charge qui n'a été donnée à personne, ni avant ni après lui. Cet Oliger eut un fils, nommé FRÉDÉRIC, qui, après s'être distingué entre tous ceux de son âge par ses études, ses voyages littéraires, & par tous les exercices qui convenoient à sa naissance, servit dans la cour du roi Christiern IV, environ l'an 1600; mais ayant eu le malheur de rendre enceinte une des demoiselles de la reine, il fut chassé de la cour, sans aucune espérance d'y pouvoir rentrer. Appuyé des recommendations du célébre Tycho-Brahé, il fut bien reçu par l'empereur Rodolphe II, auprès duquel il se retira, & qui lui donna une compagnie de cavalerie. Dans la suite, il combattit contre les Turcs avec beaucoup de valeur, & mourut enfin de la peste en Hongrie. Le fils qu'il avoit eu du commerce illicite, qui l'avoit fait disgracier, imita la valeur de son pere, & en donna des preuves éclatantes dans les troupes de l'empereur, pendant la guerre de trente ans. LOUIS Rosenkrantz, son fils aîné, ayant acquis de riches possessions en Norwége, fut fait baron-libre de Rosendal par le roi Christiern V, l'an 1678. Cette famille s'est éteinte dans ce siécle par la mort de son fils unique.

ROSENKRANTZ (Holger ou Oliger) fils de GEORGE, & petit-fils d'OTHON, seigneur héréditaire de Rosenholm, fut un des ornemens de la noblesse Danoise par son vaste savoir en tout genre, & par sa grande piété. Il vint au monde le 14 décembre 1574. Il étudia à Rostock & à Vittenberg sous Daniel Cramer,

Cramer, qui professa dans la suite la théologie à Stettin. Dans son voyage littéraire, il acquit des connoissances si distinguées, qu'étant de retour dans sa patrie, Christiern IV le jugea digne en 1616 d'être un des sénateurs du royaume. Le monarque le fit aussi gouverneur d'Odensée, & l'envoya en ambassade au roi de Suéde Gustave-Adolphe, & à plusieurs autres princes; & lorsque Christiern IV voulut en 1623 établir à Sora, en Séelande, une académie royale & équestre; il se servit des conseils de Rosenkrantz pour régler cet établissement, & pour le choix des professeurs que l'on devoit appeller. Il remplit avec dignité les emplois importans qui lui avoient été confiés. Voulant consacrer à Dieu, d'une façon toute particuliere, le reste de ses jours, il abdiqua volontairement tous ses emplois pour ne plus s'occuper que de la méditation sérieuse des vérités célestes, & de la pratique des devoirs de la piété. Il légua une bonne somme d'argent aux pauvres étudians en théologie, dont ils reçoivent encore les revenus, & mourut à Copenhague le 18 octobre 1642, âgé de soixante-huit ans. De *Sophie* Brahé, fille d'Axel, un des freres du fameux astronome Tycho-Brahé, il eut plusieurs enfans. On parlera de quelques-uns ci-après, dont la postérité fleurit encore. Oliger Rosenkrantz a publié quelques ouvrages. En 1636 il fit imprimer le *Fusten-spiegel*, ou le Miroir des princes. C'est un recueil de prieres, de pieuses méditations, & de lettres remplies de sentimens de piété. Ce recueil étoit de la composition d'Albert, marquis de Brandebourg, & premier duc de Prusse. Le prince l'avoit composé en allemand, & écrit de sa propre main. Ce manuscrit s'étant trouvé dans la bibliothéque de Rosenkrantz, il le fit imprimer avec une préface de sa façon, & le dédia à la princesse Magdeléne-Sibylle de Saxe, épouse du prince Christiern de Danemarck. Quelques théologiens, du nombre de ceux qui ne peuvent souffrir qu'on s'éloigne de leurs sentimens, sans crier à l'hérésie, accuserent Rosenkrantz d'hétérodoxie, à cause de la maniere dont il avoit parlé de la justification dans sa préface. Il se contenta de faire par écrit son apologie, sans vouloir en fatiguer le public par l'impression. Outre cela il a donné une *Explication de l'oraison dominicale & de la bénédiction sacerdotale*, en danois, 1643. *De Legatis & Fidejussoribus dissertatio*, 1594. Ses trois fils, qui ont laissé de la postérité, sont les suivans.

ROSENKRANTZ (George) seigneur de Kieldgaard, & *fils du précédent*, fut d'abord secrétaire du roi, ensuite trésorier & surintendant des finances, & enfin directeur & président, pendant vingt ans, de l'académie équestre de Sora. Il mourut le 8 janvier de l'an 1675, âgé de soixante-huit ans. C'étoit un homme très-savant. Outre la théologie & la politique, il s'étoit attaché à la physique & à la chymie. Il a publié quelques ouvrages de dévotion : *Méditation sur la naissance de J. C.* en danois 1649 & 1669. *La vie de l'homme de bien*, 1650. *Praxis Testamenti* ἀναμνήσεως, 1650. *Des méditations pieuses sur la passion du Sauveur*, 1653. *Le paralléle entre l'homme de bien & le méchant*, suivant ce qu'en dit le prophéte roi au Ps. I. 1671. *Janus* Rosenkrantz, l'un de ses fils, se distingua aussi par sa vertu & son savoir. Il fut conseiller d'état, & un des députés pour le trésor royal.

ROSENKRANTZ (Gundœus) fils aîné d'Holger, fut très-habile en théologie & en politique. Il fut d'abord secrétaire du roi, ensuite juge de la province de Scanie, & commissaire-général sous Christiern IV. Le roi Frédéric III le fit sénateur du royaume, & gouverneur de la forteresse de Calloë. Si l'on en croit le savant Puffendorf dans son *histoire de Charles-Gustave*, roi de Suéde, Rosenkrantz fut un de ceux qui solliciterent le plus le roi Frédéric III à faire la guerre aux Suédois en 1657. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'il composa la plupart des écrits publics des Danois contre la Suéde, pendant le cours de cette guerre, qui finit en 1660. Enfin accablé de dettes, de peur d'être poursuivi par ses créanciers, il s'enfuit en Suéde, & mourut à Helsinborg en Scanie l'an 1675, âgé de soixante-onze ans. Ses ouvrages latins sont : *Dania ad exteros, de perfidia Suecorum*, 1644; *Soterion ad Christianum IV, D. R.* 1645; *Corona pacis*, 1645; *Tuba Daniæ eucharistica*, 1645; *Boni civis ad cives fidelis admonitio, de necessitate conjunctionis Danicæ & Belgicæ classis*, 1657; *Speculum fidei Danicæ & perfidiæ Suecicæ*, 1659; *Dissertatio juridico-politica de legato Suecico, durante obsidione à rege Daniæ justè detento*; 1659; *Tela Suecici aranei disrupta*, 1660; *Admonitio ad filios de S. S. Cœnæ Domini vero sensu & usu*, 1653. Ses écrits en danois sont : *Les méditations du prince*, ou Commentaire sur le décalogue, &c. pour l'usage de Christiern V, qui étoit alors dans l'enfance, 1651. *Un commentaire sur tous les pseaumes de David*, 1655. *Le chemin du salut*, 1651. Il avoit épousé *Pétronelle* Rosenkrantz, fille d'*Holger*, qui avoit été gouverneur de Bortingholm, & qui n'étoit son parent que de fort loin. De ce mariage il eut deux ou trois fils, qui ne lui survécurent pas.

ROSENKRANTZ (Eric) *frere des deux précédens*, & le plus jeune des fils d'Holger, fut seigneur de Rosenholm. Il naquit en 1611. Après avoir long-temps voyagé en Europe, il retourna dans sa patrie, & se rendit en 1638 à la cour du prince de Danemarck, Christiern, fils du roi Christiern IV. Il eut une place entre les gentilshommes de la chambre. En 1640 il accompagna Annibal de Sehested dans son illustre ambassade en Espagne. En 1642 il fut fait commissaire-général des isles de Laland & de Falster. En 1652 il fut envoyé en Angleterre, comme ambassadeur, avec Pierre Reelz, auprès de la république. Deux vieillards, membres du parlement, lui ayant parlé avec beaucoup de hauteur, il leur répliqua sur le même ton dans une conférence. Ces deux vieillards se sentirent piqués de cette fermeté de la part d'un jeune homme, qui, quoiqu'il eût quarante ans, leur paroissoit plus jeune qu'il n'étoit. Ils lui représenterent que ce ton convenoit peu à un jeune ambassadeur. *Il est vrai*, dit Rosenkrantz, *je suis jeune, cependant je suis plus vieux que votre république*. Peu après, rassasié d'honneurs & d'emplois, il résolut de s'en défaire pour passer tranquillement sa vie dans l'étude & dans la composition de quelque ouvrage utile. Dans cette vue, il se retira dans son château de Rosenholm, où il passa une bonne partie de ses jours, conformément à ses desirs. Cependant, dans la suite, malgré son âge avancé, il fut arraché de sa retraite par le roi Christiern V, qui en 1673 le fit conseiller d'état. Deux ans après, il fut fait conseiller intime & grand-bailli d'Arhus. Outre cela, toutes les fois qu'il se rendoit à Copenhague, il étoit appellé au tribunal suprême de la justice. Ce grand homme, distingué par sa vertu & par son savoir dans la théologie, l'histoire, les mathématiques, la médecine & la chymie, mourut à Rosenholm le 13 octobre 1681, âgé de soixante-dix ans. Il n'a publié qu'un de ses ouvrages, & cela en danois, *Du véritable moyen de sauver son ame*, in-4°. Il fut marié trois fois, 1°. avec *Marguerite* Scheel, fille d'*Albert* Scheel, sénateur du royaume de Danemarck, & grand-amiral : il eut de ce mariage *Metta* Rosenkrantz, mariée à *Oven-Ramel* de Bekeskof : 2°. avec *Metta* Rosenkrantz, fille de *Palle* Rosenkrantz de Krenkerup : 3°. avec *Marguerite* Krabbe, fille d'*Ivar* Krabbe, sénateur du royaume, & vice-roi de Norwége. De ce troisiéme mariage, il reste encore un fils (en 1740,) qui marche sur les traces glorieuses de ses ancêtres, & qui met le comble à leur gloire : savoir, M. Ivar Rosenkrantz, seigneur de Rosenholm, d'Eegholm & de Rugaard, chevalier doré de l'ordre de l'Eléphant, conseiller intime du roi, gou-

verneur du prince royal de Danemarck, pendant le cours de ses études, & protecteur de l'université de Copenhague. Il est né en 1674. Après avoir appris tout ce qui convient à un homme de son rang, il chercha à se rendre utile à sa patrie. Il passa quelques années à la cour du roi Christiern V; après quoi il fut envoyé en ambassade auprès du roi de Suéde, ensuite en Angleterre sous le régne de la reine Anne, où il passa plusieurs années, chargé des affaires du Danemarck, & il les ménagea avec autant de fidélité que de prudence. De retour en Danemarck, l'an 1708, le roi Frédéric IV lui ordonna de l'accompagner dans son voyage d'Italie, en qualité de maréchal, après quoi il fut renvoyé en Angleterre. Il en fut rappellé en 1713 pendant la guerre des Danois avec la Suéde, & envoyé au congrès de Brunswick, où il s'agissoit de trouver les moyens d'appaiser les troubles du septentrion. Après son retour à Copenhague, il fut fait chevalier de Dannebrog, bailli du district de Copenhague, & président du commerce & de la police. Environ l'an 1720, il fut fait grand-bailli du diocèse de Wibourg en Jutland. Le roi Frédéric IV étant mort en 1730, le roi Christiern VI le fit venir à Copenhague, & le créa membre de son conseil secret, & chevalier de l'ordre de l'Eléphant, &c. Enfin accablé de travaux, & sa santé commençant à s'altérer, il demanda son congé, qu'il obtint en 1739. Il se retira ensuite à Rosenholm, pour vaquer à la lecture & à la méditation de Dieu & de lui-même. De son épouse *Charlotte-Amilie* Scheel, fille de M. *Christiern* Scheel de Walloë, & de *Charlotte-Amélie* de Plessen, il n'a qu'un fils & deux filles. Le fils, qui fait concevoir de grandes espérances, est M. *Christiern-Frédéric* Rosenkrantz, gentilhomme de la chambre du roi. * *Manuscrits communiqués. Bibliotheca Septentrionis eruditi*, pag. 48, 222, & en plusieurs autres endroits. Alb. Thura, *idea hist. litter. Danorum*, en divers endroits.

ROSENTHAL (Jean) né à *s'Hertogen-Raëde*, (en latin *Rolduca*) petite ville du duché de Limbourg, fameuse à cause d'une abbaye de chanoines réguliers qui y est fort connue, se fit Jésuite en 1630 à l'âge de dix-huit ans. Il a enseigné avec succès dans sa société les lettres grecques & latines, la philosophie & les mathématiques. Il exerça aussi le ministere de la prédication, sur-tout à Cologne; & il fut employé à diverses missions, dont il s'aquitta avec beaucoup de zèle. Enfin il fut fait confesseur d'Ernest, landgrave de Hesse. Il fit avec ce prince le voyage de Rome, pour y visiter les tombeaux des saints apôtres, & il mourut dans cette ville le 15 octobre 1655. Il est auteur des ouvrages suivans: 1. *Epistola Irenica ad juventutem Hassiæ, super dissentionibus doctorum quos audiunt*, à Cologne, 1655. 2. Deux tomes de sermons en allemand, pour les dimanches & les fêtes; à Cologne, 1653, *in*-4°. 3. La juste querelle contre les Calvinistes, sur les controverses de la foi; en allemand, à Cologne, 1656, *in*-8°. 4. De l'édifice fondé sur Jesus-Christ; en allemand, à Cologne, 1654, *in*-4°. 5. Exercices & prieres pour toute l'année, en allemand; à Cologne, 1651, *in*-12. * *Voyez* la bibliothéque belgique de Valere André, édition de 1739, *in*-4°, tome II, page 719.

ROSERES, *cherchez* DE JOIE ou DE ROSERES, (Elizabeth.)

ROSES, ville & forteresse de Catalogne, avec un port de mer, en latin *Rhoda*, *Rhode* & *Rhodopolis*. Charles-*Quint* avoit donné des ordres pour bâtir cette place; mais elle ne fut commencée que sous son successeur en 1578, à trente-cinq toises de la mer, en rase campagne, au couchant du cap de Cruz. Cette ville a au midi la mer Méditerranée; au couchant la plaine de Lampourdan & un étang, & au septentrion & au levant les monts Pyrenées, qui finissent au château de Roses, appellé *le château de la Trinité*, construit sur un roc élevé au bord de la mer, qui est très-fort. Elle fut prise par les François en 1645, & rendue en 1659, par la paix des Pyrenées. Le 28 mai 1693 elle fut investie par les troupes du roi Louis XIV, sous les ordres du maréchal de Noailles; & le 9 juin suivant, elle capitula, & a été rendue par la paix de Ryswick, en 1697.

ROSET (Michel) à qui la république de Genève a eu tant d'obligation dans le XVI siécle, & au commencement du XVII, étoit fils de *Claude* Roset, qui avoit exercé avec honneur les charges de syndic & de secrétaire d'état. Ayant repris celle-ci les dernieres années de sa vie, & son âge avancé ne lui permettant plus d'en faire les fonctions, Michel Roset son fils, qui venoit d'être fait membre du conseil des deux cens, lui fut subrogé au mois d'avril 1555, quoiqu'il n'eût pas encore vingt-deux ans. Son pere mourut la même année; mais on fut si content du fils, qu'il fut continué dans cette charge jusqu'au commencement de l'année 1560, qu'il fut élu syndic. La maniere dont il se comporta dans le syndicat, les biens qu'il y fit, le zèle qu'il montra pour sa patrie, engagerent à l'appeller dans la suite à la même charge de quatre ans en quatre ans, jusqu'à l'année qui précéda celle de sa mort: ensorte qu'il la exercée quatorze fois, & qu'il a tenu douze fois le premier rang dans le syndicat. Pendant ce long espace de temps, il n'y a presque aucune affaire d'état, ou de négociation importante, dans laquelle il n'ait été, ou mêlé ou employé, & où l'on ne se soit bien trouvé de la part qu'il y avoit eue. Etant encore fort jeune, & admis depuis peu de temps dans le conseil, il fut employé dans la négociation de l'alliance perpétuelle avec les seigneurs de Berne, qui fut conclue au commencement de l'année 1558. Il se trouva pour soutenir les intérêts de ses supérieurs, dans diverses diétes tenues en Suisse, avant la conclusion du traité de Lausanne de 1564. Il fut en 1570, le principal négociateur du *Mode de vivre* que les Bernois conclurent avec les envoyés du duc de Savoye, & en 1579 le principal agent du traité de Soleurre, qui fut fait pour la conservation de Genève. Il négocia à Zuric & à Berne l'alliance avec ces deux cantons en 1584: il fut un des commissaires députés aux conférences d'Hermance en 1598, & de ceux qui négocierent le traité de S. Julien en 1603. Quoique les affaires d'état, & au-dedans & au-dehors, roulassent pour la plus grande partie sur lui, il sut cependant se ménager assez de temps, sur-tout dans les premieres années qu'il fut dans la magistrature, pour travailler à l'histoire de sa patrie, qu'il tira des anciens monumens qui lui étoient très-connus, & des registres. Il la poussa jusqu'au mois de mai 1602, & la présenta la même année au conseil. Sur la fin du XVI siécle, la continuation de la guerre ayant épuisé d'argent la ville de Genève, Michel Roset fut envoyé pour en chercher dans toutes les villes protestantes de Suisse; mais, malgré son industrie, ses manieres insinuantes, son ton persuasif, & la supériorité de son génie, il tira fort peu de profit de son voyage. M. Spon, dans son histoire de Genève, dit que ce magistrat mourut en 1610. Il s'est trompé: sa mort arriva au mois d'août 1613. L'histoire de Genève de Roset est encore manuscrite. * *Voyez* la nouvelle édition de l'*histoire de* M. Spon, avec des notes en plusieurs endroits du *tome I*, *in*-4°.

ROSETTE, *Metelis*, ville & port de mer, sur la côte de la mer d'Egypte en Afrique, proche d'une des embouchures du Nil, est la résidence d'un vice-consul François, dépendant du consul du Grand-Caire, & a un bureau de la douane du grand-seigneur. Les Turcs la nomment aujourd'hui *Raschit*. Entre Rosette & Alexandrie, on trouva autrefois dans le sable plusieurs piéces de monnoies antiques. Il y a dans ce pays quantité de chévres, qui ont les oreilles si longues,

qu'outre qu'elles traînent par terre, elles sont encore retroussées en haut de trois doigts. Les cannes de sucre y croissent aussi en abondance. * Belon, *des singularités d'Asie, d'Egypte, &c.* Vansleb.

☞ ROSETTE (Charles-François-Olivier) connu sous le nom de chevalier de Brucourt, étoit fils unique de Charles Rosette, gentilhomme d'extraction, & de Charlotte-Françoise Boudier, d'une famille également noble & alliée aux meilleures maisons de basse-Normandie. Il naquit le 5 juin de l'an 1712 à Grosville, village situé aux environs de Valognes. Ayant perdu son pere & sa mere dans son enfance, ses tuteurs confierent son éducation à un excellent ecclésiastique, qui lui inspira le gout de la piété avec celui des sciences, où il fit de merveilleux progrès. Après le cours des humanités & de philosophie, il fut envoyé de Coutances à Caën, où il fit ses exercices. Il entra ensuite dans le régiment des Gardes, où il servit dans les grades de gentilhomme à drapeau, d'enseigne, sous-lieutenant & lieutenant jusqu'en 1745. La délicatesse de son tempérament, & les infirmités auxquelles il devint sujet, l'obligerent de quitter le service. M. le maréchal de Grammont lui offrant de le faire dispenser de faire les campagnes, le chevalier de Brucourt lui représenta qu'il feroit injuste d'obtenir des graces dans un corps, où il n'auroit pas exposé sa vie comme les autres pour les mériter. Il persista donc à demander sa retraite, qui lui fut accordée avec la croix de S. Louis. Alors il se consacra tout entier à l'étude de la religion, de la philosophie, de l'histoire & des belles-lettres. Outre le latin & le grec qu'il cultivoit avec soin, il apprit l'italien, l'allemand & l'anglois, dont il fit usage dans les voyages qu'il fit dans ces divers pays. Il rechercha toujours ceux qui avoient le plus de réputation parmi les gens de lettres. Dans le voyage qu'il fit en Italie, le cardinal Lambertini, archevêque de Boulogne, lui témoigna beaucoup de considération, & le retint pendant quinze jours. Le pape Clément XII lui fit l'accueil le plus gracieux, & prit plaisir à l'entretenir pendant longtemps. Le commerce des savans l'attachoit beaucoup à Paris, quoique l'air fût préjudiciable à sa santé. Sa plus grande dépense étoit en livres : aussi s'étoit-il formé une bibliothéque fort considérable pour un particulier. Ses amis l'engagerent à prendre un établissement, & il épousa le 30 avril 1755, mademoiselle le Noir, fille du lieutenant particulier au châtelet de Paris. M. de Brucourt revenant de Valognes pour y conduire son épouse, il tomba malade à Caën, où il mourut le 16 novembre 1755, âgé d'environ 42 ans, après six mois & quelques jours de mariage. Il reçut les sacremens en pleine connoissance & dans les sentimens de la piété la plus tendre & la plus solide. Sa conduite toujours sage & réguliere lui avoit fait donner le surnom de Philosophe; mais on peut dire qu'il fut un philosophe vraiment chrétien, respectant la religion & zélé pour ses saintes maximes. Jamais sujet ne fut plus attaché à son prince & à sa patrie, ni plus charitable envers les pauvres. On a de M. de Brucourt un ouvrage sous le titre d'*Essai sur l'éducation de la noblesse*, en deux volumes *in*-12, dont il s'est fait deux éditions. M. le maréchal de Coigni lui ayant dit que le roi étoit content de cet ouvrage, & qu'il souhaitoit qu'il travaillât aux statuts de l'école militaire, il s'y appliqua sérieusement. Un homme de mérite lui ayant représenté que les grands sentimens de piété & de religion qui éclatoient dans la préface d'un livre de cette nature, étoient déplacés, il répliqua qu'on ne pouvoit trop les inculquer à de jeunes gens destinés à servir le prince & la patrie, & que rien n'étoit plus propre à former de braves officiers, que de leur apprendre ce qu'ils devoient à Dieu & ce qu'ils se devoient à eux-mêmes. En mourant il a légué sa bibliothéque au collége de Coutances, où il avoit reçu sa premiere éducation. * D. Tassin, *mémoires manuscrits.*

ROSETTI (Charles) cardinal, natif de Ferrare; fils du comte *Alexandre* Rosetti, & de *Marguerite* d'Est Tossana, né en 1615, fut archevêque de Tarse *in partibus*, de Capoue, d'Albe, de Frescati, nonce apostolique en Angleterre, vers la reine Henriette de France, puis à Cologne, où il assista à la mort de la reine Marie de Médicis. Il fut nommé cardinal en 1643, par le pape Urbain VIII, qui lui donna le nom de S. Sylvestre, fut depuis évêque de Faënza, & légat *à latere* à la paix de Munster. Il mourut le 22 novembre 1681, en son évêché de Faënza, étant sous-doyen du sacré collége, âgé de 70 ans. ALFONSE Rosetti son grand oncle, évêque de Comacchio, avoit été suffragant du cardinal Louis d'Est, pour gouverner l'église de Ferrare, dont il eut l'évêché en 1586, après la mort de ce prince.

ROSETTI (Donato) né à Livourne, sortit assez jeune de sa patrie pour enseigner la philosophie & les mathématiques en différentes universités. N'étant encore que professeur de logique à Pise, il fit un traité, qui a été reçu avec applaudissement, sur le systême de la terre. Cet ouvrage est intitulé : *Antignome fisico-mathematiche con il nuovo orbe e systema terrestre.* Il y a aussi de lui un recueil d'instructions physico-mathématiques; un écrit sur la composition des verres & des larmes de Hollande; un recueil de démonstrations physico-mathématiques sur sept propositions que Rosetti avoit promis de démontrer. Tous ces ouvrages sont écrits en italien. Dans son *Antignome* il a une opinion singuliere sur le nombre des sens, dont on peut dire qu'il est l'inventeur, & peut-être que personne ne l'a soutenue depuis. On compte ordinairement cinq sens; c'est à ce nombre que l'on a coutume de réduire toutes les sensations, quoique l'on convienne que ce nombre pouroit être étendu à quelque chose de plus. Ainsi les uns en ont compté sept, d'autres neuf. Rosetti prenant les modes ou manieres dont nous touchons les corps pour autant de sens différens, que d'autres rapporteroient au tact en général, il en compte onze. Il veut, par exemple, que le sens qui distingue si la superficie d'un corps est rude ou polie, soit différent du sens qui juge si cette même superficie est dure ou molle, séche ou humide, & il veut que le sens qui sert à mesurer les grandeurs en les touchant, soit différent de celui qui y reçonnoît certaines figures quand il les touche. Il veut même qu'il y ait encore un sens distinct du précédent, qui juge en touchant un corps, non-seulement qu'il est grand, mais qu'il est plus grand qu'un autre. Il a fait un autre traité qu'il a intitulé, *Polista fedele*, pour expliquer l'inclination qu'ont les corps de se joindre par les pôles, & plusieurs phénoménes de la nature, touchant la dureté, le ressort avec lequel les corps se rétablissent dans l'état d'où on les a fait sortir par une force étrangere, leur allongement, ce qui les rend liquides, &c. Cet habile homme vivoit encore à Pise en 1678. * *Relation manuscrite des savans d'Italie*, par le P. Poisson de l'Oratoire.

ROS HASÇANA : ce mot se trouve souvent dans les livres des Juifs, & signifie *le commencement de l'année*, qui est un jour de fête chez eux. Les docteurs disputent dans le talmud, du temps auquel le monde a commencé. Les uns veulent que ce soit au printems, dans le mois de *Nisan*, qui répond à notre mois de mars, & les autres en automne, dans le mois de *Tisri*, qui est notre mois de septembre; & c'est à quoi les Juifs se sont tenus. L'année civile commence chez eux en ce temps-là, quoique l'ecclésiastique commence au mois de *Nisan*, suivant ce qui est dit dans la loi, que ce mois sera le commencement de leurs mois. Mais l'année ordinaire & civile commence par le mois *Tisri* ou septembre. De-là est venue la fête nommée *Ros Hasçana* ou *commencement de l'année*, qui se

célebre les deux premiers jours de *Tisri* ; & pendant ces deux jours le travail & les affaires cessent. R. Léon de Modène dit que les Juifs tiennent par tradition, que Dieu juge ce jour-là, particulierement des actions de l'année derniere, & qu'il dispose des événemens de l'année où l'on va entrer, parceque ce jour étant comme le point de la naissance du monde, ils prétendent que Dieu repasse exactement sur tout ce qui est arrivé dans la derniere année. C'est ce qui fait qu'ils commencent dès le premier du mois d'*Elul*, qui précéde *Tisri*, à célébrer la pénitence, & en quelques endroits à se lever avant le jour, à faire des prieres & des confessions, & à réciter des pseaumes pénitentiaux. Il y en a plusieurs qui dès ce jour-là commencent à jeûner & à donner des aumônes, sans discontinuer jusqu'au jour du pardon, ce qui dure quarante jours. Ces dévotions s'observent ordinairement au moins la semaine qui précéde cette fête, & la veille que plusieurs emploient à se laver, & à se faire donner trente-neuf coups de fouet par forme de discipline, selon ce qui est marqué au Deutéronome, *chap.* 27 : ils appellent cette pratique, *Malcud.* Plusieurs vont le matin de ces deux fêtes à la synagogue, pour marquer leur pénitence & leur pureté. Il y en a même parmi les Allemans, qui prennent alors l'habit qu'ils ont destiné pour leur sépulture, & cela pour se mortifier. On fait chez eux plus de prieres en cette fête que dans les autres, à cause de la bonne année qu'on souhaite, & du pardon des péchés qu'on attend. On tire le Pentateuque, & on y lit à cinq personnes le sacrifice qui se faisoit ce jour-là dans le temple : & enfin l'on fait la bénédiction pour le prince. Ensuite on donne trente coups de cors, selon qu'il est marqué dans le Lévitique & dans les Nombres. Ils disent que c'est pour rappeller la mémoire du jugement de Dieu, & pour intimider les pécheurs, & les porter au repentir. Lorsqu'ils sont de retour au logis, ils mangent & emploient le reste du jour à entendre des sermons, & à d'autres exercices de dévotion. * *Voyez* Léon de Modène, *p.* 3, *c.* 5.

ROSIER (Bernard du) autrement *de Rosergio*, archevêque de Toulouse dans le XV siécle, étoit né au Mas-Saint-Puelle, nommé autrefois Recaude, en Lauragais. A l'âge de 18 ans il se fit chanoine régulier en l'église de saint Etienne de Toulouse, & après avoir été chancelier de cette métropole, il en devint prevôt : il étoit docteur en théologie & en l'un & l'autre droit en l'université de Toulouse, où il professa l'espace de vingt ans, au bout desquels il fut fait comte ès loix, *comes legum*, par la même université. Etant allé à Rome, il y exerça la charge de référendaire apostolique sous les pontificats d'Eugène IV & de Nicolas V, & s'y distingua par sa profonde érudition, & par sa grande éloquence, qu'il fit éclater dans plusieurs prédications qu'il fit devant ces deux papes. Ces grandes qualités, soutenues d'une grande piété, le firent nommer à l'évêché de Bazas, puis à celui de Montauban, & enfin à l'archevêché de Toulouse. Il composa un grand nombre de volumes sur toutes sortes de sujets. Nicolas Bertrand en rapporte jusqu'à 46 avec leurs titres, dont la plupart se conservoient encore dans les archives ou bibliothéque de sa métropole, du temps que Guillaume Catel écrivoit ses mémoires du Languedoc. Ce prélat mourut le 18 mars 1474. PIERRE du Rosier, son neveu, & prevôt de S. Etienne de Toulouse, en fut élu archevêque l'an 1490 par la plus considérable partie du chapitre ; mais Hector de Bourbon, évêque de Lavaur, fils *naturel* de Jean II, duc de Bourbon, l'emporta, après de grands procès, quoiqu'il eût bien moins de suffrages que du Rosier. * La Faille, *annales de Toulouse.*

ROSIER (Hugues Sureau du) en latin *Hugo Sureus Rosarius*, ministre de l'église prétendue-réformée d'Orléans, sous le regne de Charles IX, étoit né à Rosoi en Tiérache dans la province de Picardie. On le mit en prison à Orléans l'an 1566, parcequ'on le crut auteur d'un livre rempli de maximes séditieuses, qui avoit pour titre ; *La défense civile & militaire des innocens & de l'église de Christ*, imprimé sous main à Lyon, & brulé par le boureau dans les quatre principales places de la ville le 12 juin 1563. Comme Rosier ne fut pas convaincu d'être l'auteur de ce livre, il fut mis en liberté. Lui & un autre ministre disputerent là même année 1566, contre deux docteurs de la faculté de théologie de Paris, chez le duc de Montpensier, qui espéroit que cette dispute feroit revenir la duchesse de Bouillon sa fille à la catholicité ; mais son attente fut vaine. Du Rosier racheta sa vie pendant le massacre de la saint Barthélemi, en abjurant son hérésie ; & comme il fut aussitôt après employé à exhorter le roi de Navarre, le prince de Condé, &c. à se réunir à la communion romaine, & qu'il eut en cela tout le succès que la cour de France eût pu souhaiter, on l'employa à ce ministere en plusieurs endroits de Paris : & l'on fut si content de ses progrès, qu'on l'envoya avec Maldonat, Jésuite, au pays Messin, où la moisson étoit grande. Là quelques ministres ayant trouvé l'occasion de lui parler en particulier, lui firent embrasser de nouveau la religion prétendue-réformée. Il se retira à Heidelberg, où il ne put jamais regagner l'estime dont on l'avoit honoré dans son parti, & il se seroit vu non-seulement fort méprisé, mais aussi fort misérable, s'il n'eût trouvé une place de correcteur d'imprimerie à Francfort, chez André Vechel. Il mourut de la peste dans cette ville-là avec toute sa famille. Pendant son voyage de Metz il fut prié d'aller à Sedan, pour convertir la même duchesse de Bouillon, qui avoit été le sujet de la conférence avec deux docteurs catholiques. Il ne gagna rien sur l'esprit de cette dame. Il a fait plusieurs ouvrages en françois, si nous en croyons la Croix du Maine, qui n'en marque que deux, celui du meurtre des rois, & un *Traité touchant sa confession de foi avec abjuration de la profession huguenotique*, &c. imprimé à Paris l'an 1573. Il en fit un touchant son retour à la religion prétendue-réformée. Il avoit publié à Orléans quelques ouvrages de controverse avant le massacre de la saint Barthélemi. Au reste, on le représente comme un esprit disputeur, & qui s'entêtoit d'opinions particulieres ; qui avoit jetté des semences de discorde dans l'église prétendue-réformée d'Orléans, par ses liaisons avec des gens fanatiques. * La Croix du Maine. De Thou, *l.* 52. Bayle, *dict. crit.*

ROSIERES (François de) archidiacre de Toul, composa un livre en faveur de la maison de Lorraine, qui fut imprimé en 1580, sous le titre de *Stemmata Lotharingiæ ac Barri ducum, ab Antenore Trojanorum reliquiarum ad Paludes Mœotidas rege, ad Caroli III, ducis Lotharingiæ, tempora*, où il soutenoit que la couronne de France appartenoit à cette maison, comme issue de Pharamond & de la maison de Charlemagne, & où il ajouta de son chef plusieurs clauses aux titres qu'il mit au-devant de cette histoire ; ce qui fit condamner cet ouvrage ; & l'auteur fut envoyé à la Bastille, pour avoir employé dans son livre plusieurs faux titres, & plusieurs choses opposées à la vérité de l'histoire, & contre l'honneur & la réputation des rois de France. Pour réparation de quoi il fut amené le 26 avril 1583, en présence du roi Henri III, dans son conseil, où il fit amende honorable, dont le procès verbal se trouve à la page 406 du tome troisiéme de la satyre Ménippée de l'édition de 1711. L'auteur mourut en 1607. * De Thou. La Croix du Maine.

ROSIERS (François) Lorrain, né à Bar-le-duc, se fit Jésuite le 17 octobre de l'an 1623, étant dans la vingtiéme année de son âge. Après avoir professé pendant six ans les humanités, il passa en Gréce l'an 1644,

parcourut les isles de la mer Egée, ou de l'Archipel, avec beaucoup de peine & de fatigue. Etant dans l'isle de Negrepont, il y secourut avec beaucoup de zèle les pestiférés, y fut attaqué lui-même de cette maladie, & en mourut le 16 de juin 1667. On a de lui l'ouvrage suivant: *Advocatus animarum in purgatorio pœnas luentium, liber orthodoxis Christianis in Oriente degentibus valdè utilis*; à Paris, chez Claude Cramoisi, en 1651, *in*-8°. Cet ouvrage est écrit en grec vulgaire. C'est le pere François RICHARD, son confrere, duquel on peut voir l'article, qui a eu soin de cette édition. Le P. Rosiers venoit de recevoir, lorsqu'il mourut, des lettres de la congrégation *de propagandâ fide*, dans lesquelles on rendoit des témoignages avantageux à son zèle & à son mérite, & aux fruits de la mission qu'il avoit entreprise. * *Mémoires manuscrits* communiqués par le P. Oudin.

ROSIN (Jean) a été en son temps un des plus versés dans les antiquités romaines, & ce qu'il a fait sur cette matiere sera toujours estimé. Il étoit né à Eisenac dans la Thuringe le 14 décembre 1551, & y commença ses études. Il les continua à Weimar, & ensuite à Iéne. Ce fut dans cette derniere ville, qu'outre les humanités & les antiquités, il voulut aussi étudier la théologie. Il ne paroît pas par ses ouvrages qu'il ait beaucoup approfondi cette derniere science, ou du moins qu'il en ait fait beaucoup d'usage. Il fut d'abord conrecteur au gymnase poëtique de Ratisbonne, & dans la suite il eut successivement un emploi de prédicateur à Wickenstætt dans le duché de Weimar, & à Naumbourg. Il mourut de la peste à Ascherssleben, en 1626, dans sa soixante-quinziéme année. Le plus connu de ses ouvrages est celui où il traite en latin *des Antiquités romaines*, qui a été souvent imprimé, comme à Basle, en 1583, *in-folio*; à Paris, en 1613, *in-fol. in*-4°. en 1606, à Lyon; à Cologne, en 1620; à Genève en 1622 & 1640; à Lyon, en 1663 & 1685; à Utrecht, en 1701, *in*-4°. Cette derniere édition est très-belle & très-correcte. Outre les notes & additions du jurisconsulte Thomas Dempster, que l'on trouve aussi dans la plupart des autres éditions, on a de plus dans celle-ci deux livres de Paul Manuce *De legibus & de senatu*; les *Electa* d'André Schott, qui traitent des familles anciennes des Romains, des tribus romaines, des jeux & des fêtes de ce peuple, &c. Thomas Reinesius méprisoit beaucoup l'ouvrage de Rosin; mais celui-ci a eu encore plus d'apologistes que de critiques, & Samuel Pitiscus en particulier l'a vengé dans l'édition d'Utrecht, des mépris de Reinesius. On a encore de Rosin, *Appendix ad chronicon Drechsleri de Turcis; exempla pietatis illustris*: cet ouvrage contient la vie des trois électeurs, Frédéric surnommé *le Sage*; Jean *le Constant*; & Jean-Frédéric *le Magnanime*. On a encore de lui une lettre à Jacques-Auguste de Thou, concernant l'histoire de cet illustre magistrat, & des notes sur la même histoire, adressées à l'auteur. Ces deux piéces ont été écrites en latin, & elles ont été traduites en françois, & imprimées ainsi dans le tome quinziéme de la derniere traduction de l'*histoire de M. de Thou*. Rosin étoit ministre à Naumbourg, lorsqu'il fit ces piéces: la premiere est datée du 14 décembre 1613, & il y dit, qu'il étoit né le 14 décembre 1551. Leich-Felder a fait la vie de Rosin, qui n'est point encore imprimée. * *Voyez* Hanckius dans l'ouvrage où il parle de ceux qui ont écrit de l'histoire romaine, *premiere partie, chap.* 80, *& partie seconde, &c.* Paullini, *in annal. Isenacens.*

ROSKIL ou ROSCHILD, ville de Danemarck, en l'isle de Zélande, avec évêché suffragant de Lunden, est célébre pour être le lieu de la sépulture des rois du pays, & par la paix de 1658 entre les Suédois & les Danois. Les auteurs latins la nomment *Roschildia.* * Ortelius. Sanson.

ROSPIGLIOSI (Jacques) cardinal, né à Pistoye le 29 décembre 1628, fils de dom CAMILLE Rospigliosi, frere du pape Clément IX, & de donna *Lucretia* Cellesi, & oncle du cardinal *Felix* Rospigliosi, *dont il sera parlé ci-après*, & de *Jean-Baptiste*, duc de Zagarola, prince de Gallicano. Il fut nommé cardinal du titre de saint Sixte le 12 décembre 1667, par le pape Clément IX, son oncle; puis il fut archiprêtre de sainte Marie Majeure, & préfet de la signature de grace, après avoir été légat d'Avignon, & de Ferrare. Il mourut à Rome le 2 février 1684, âgé de 55 ans, & la 16 année de son cardinalat.

ROSPIGLIOSI (Felix) cardinal, neveu du précédent, fut nommé cardinal du titre de sainte Marie *in Porticu*, par le pape Clément X, le 16 janvier 1673, fut depuis archiprêtre de sainte Marie Majeure, & mourut le 9 mai 1688, âgé de 45 ans. Il a été enterré à sainte Marie Majeure.

ROSSA, anciennement, *Caunus*, ville épiscopale de la Carie. Elle est maintenant de la Natolie, sur le golfe de Macri vers le couchant. * Mati, *diction.*

ROSSANO, en latin *Roscianum* & *Ruscianum*, ville du royaume de Naples dans la Calabre, avec titre de principauté & archevêché. * Leandre Alberti.

ROSSE ou ROSE, *Rossa* ou *Rossia*, comté & province en la partie septentrionale d'Ecosse. Il y a une autre ROSSE en Irlande, dans le comté de Cork, avec évêché suffragant de Cashel.

ROSSEL ou ROSEL (Nicolas) cardinal, né à Majorque en 1314, entra dans l'ordre de saint Dominique en 1327, & fut professeur en théologie, provincial d'Aragon, puis inquisiteur général de la foi. Il reçut le chapeau rouge du pape Innocent VI, le 23 décembre de l'an 1356. Ensuite il rendit de bons services au saint siége, & mourut en l'isle de Majorque le 28 mars 1362. On a de lui l'histoire des premiers papes, & un traité des quatre sortes de jurisdiction que l'église a sur le royaume de Naples. Ces piéces sont manuscrites dans la bibliothéque du Vatican, & ailleurs. * Ciaconius, *in vit. Pont.* Ferdinand de Castille, *l.* 2, *c.* 4, *p. II.* La Rochepozai, *nomencl. cardin.* Bosquet, *in Innoc.*VI. Onuphre. Auberi, &c.

ROSSELLI (Côme) peintre Italien du quinziéme siécle, qui peignit dans le Vatican, pour le pape Sixte IV, & qui mourut en 1484, âgé de 80 ans. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres.*

ROSSENA, petite ville capitale d'un petit comté de même nom. Elle est dans les états de Parme en Lombardie, à cinq lieues de la ville de Parme, & à quatre de celle de Regge vers le midi. * Mati, *dict.*

ROSSI (Louis) cardinal, né à Florence en 1474, de *Lionnetto* de Rossi, & d'une sœur *naturelle* de Laurent de Médicis, fut fait cardinal par Léon X, en 1517; mais il ne vécut pas long-temps; car il se fit mourir lui même l'an 1519, en se voulant guérir de la goutte. * Garimbert, *l.* 7. Cabrera. Ughel, &c.

ROSSI, dit RUBEUS (Jean-Antoine) jurisconsulte célébre, natif d'Alexandrie de la Paille dans la Lombardie, enseigna le droit à Pavie, puis à Valence en Dauphiné, & ensuite à Turin. Le duc de Savoye le fit conseiller du sénat de cette ville, & l'empereur Charles-*Quint* le fit comte Palatin. Ensuite il fut professeur à Padoue, où il mourut le 17 mars en l'année 1544, & la 56 de son âge. On a de lui deux volumes de consultations, *Tractatus de querela inofficiosi testamenti*, & divers autres ouvrages.

ROSSI (Jérôme) évêque de Pavie, natif de Parme, fut pourvu par le pape Léon X, de l'abbaye de Chiaravalle dans le Picentin, & par Clément VII, de la charge de clerc de chambre, dont il se démit en faveur de Jean-Marie du Mont, qui lui céda l'évêché de Pavie, & fut accusé peu après par ses ennemis d'avoir tué un homme. Sur cette accusation, il fut arrêté & mis dans le château S. Ange; mais il fit enfin con-

noître son innocence après une prison de trois années, fut rétabli dans son évêché, & fut même fait gouverneur de Rome, par le pape Jules III. Il mourut au mois d'avril 1564, âgé de 65 ans, & laissa un traité des hommes illustres; un poëme; & d'autres ouvrages de théologie & de droit canon; mais ils n'ont pas été publiés, & l'on n'a de lui que quelques poésies imprimées l'an 1711, à Bologne. * *Consultez* Ughel, l'abbé Ghilini, &c.

ROSSI, en latin *Rufus* (Christophe) critique, qui vivoit dans le XVI siécle, est auteur d'un écrit intitulé: *Antexegemata, seu diversæ explanationes scriptorum veterum, potissimùm Aristotelis.* Jean Gruter a donné cet écrit dans le tome second du recueil intitulé: *Lampas, seu fax artium, hoc est thesaurus criticus*, &c. à Francfort, 1604, *in*-8°. pag. 370 & suiv. M. de la Monnoye, dans ses notes sur M. Baillet, a raison d'observer, tome VII, pag. 363, que ce livre de l'Italien Rossi n'est point opposé à aucun écrit qui ait pour titre *Exegemata*; mais que le titre qu'il lui a donné, vient de ce que les explications que son ouvrage contient, sont opposées à autant d'explications que des auteurs précédens en avoient données. C'est ce que Rossi dit lui-même dans son épître dédicatoire à Pierre Victorius, où il explique son plan, & parle de lui-même avec beaucoup de modestie.

ROSSI (Jean-Victor) ou JANUS NICIUS ERYTHRÆUS, noble Romain, après avoir fait du progrès dans les lettres, fut domestique du cardinal Perretti; &, après la mort de ce patron, il se retira chez lui, où il s'occupa à écrire, & à voir ses amis qui étoient presque tous gens de lettres. Il changea son nom, en l'exprimant en termes grecs & latins, comme l'avoient fait dans le XVI siécle Sannazar, & quelques autres, & mourut le 15 novembre 1647, âgé de plus de 70 ans. Nous avons divers ouvrages de sa façon. Les plus considérables sont, *Pinacotheca imaginum illustrium virorum. Epistolæ. Dialogi. Exempla virtutum & vitiorum*, &c. Lorenzo Crasso, & divers autres auteurs parlent de lui.

ROSSIGNOL (Antoine) maître des comptes, naquit dans la ville d'Albi le premier jour de l'année 1590, & ses parens, les plus considérables de cette ville, eurent un très-grand soin de son éducation. Il s'appliqua fortement à l'étude des sciences les plus difficiles, & particuliérement des mathématiques, où son esprit vif & pénétrant lui fit découvrir en peu de tems ce qu'elles ont de plus caché & de plus curieux. Il parvint, par la connoissance exacte de ces sciences, & principalement par la force de son génie, à deviner toutes sortes de chiffres, sans en avoir presque trouvé un seul, pendant toute sa vie, qui lui ait été impénétrable. Ce fut en l'année 1626, & au siége de Réalmont, ville du Languedoc, alors en la puissance des Prétendus-Réformés, qu'il fit son premier coup d'essai. Elle étoit assiégée par l'armée du roi, que commandoit le prince de Condé; & elle faisoit une telle résistance, que ce prince étoit sur le point d'en lever le siége, lorsqu'on surprit une lettre des assiégés écrite en vers, où les plus habiles de l'art de déchiffrer ne purent rien comprendre. Elle fut donnée à Rossignol, qui la déchiffra sur le champ, & dit que les assiégés mandoient aux Prétendus-Réformés de Montauban, qu'ils manquoient de poudre, & que s'il n'y étoit pourvu incessamment, ils se rendroient aux ennemis. Le prince de Condé envoya aux assiégés leur lettre déchiffrée, ce qui les obligea de se rendre dès le jour même. La chose ayant été rapportée au cardinal de Richelieu, il fit venir à la cour Rossignol, qui donna des preuves si surprenantes de son habileté, que le cardinal, malgré son génie extraordinaire, qui l'empêchoit d'admirer bien des choses, ne pouvoit néanmoins se lasser d'en marquer de l'étonnement. Il servit très-utilement pendant le siége de la Rochelle, en découvrant les secrets des ennemis par leurs lettres interceptées, qu'il déchiffroit toutes; sans presqu'aucune peine. Le cardinal récompensa son mérite de plusieurs bienfaits; & le roi Louis XIII le recommanda en mourant à la reine, comme un homme des plus nécessaires au bien de l'état. Le roi Louis XIV l'honora toujours d'une estime particuliere, qu'il marqua par des graces continuelles; & par une pension considérable, qui lui a été continuée pendant toute sa vie. Il est vrai qu'on ne fait point en détail le nombre ou l'importance des services qu'il a rendus, les conspirations qu'il a découvertes, les villes dont ses lumieres ont facilité la conquête, celles qu'il a empêché d'être prises, les batailles gagnées, & les défaites évitées, en apprenant, par son moyen, les desseins, les entreprises & toutes les pensées des ennemis, parcequ'il a gardé là-dessus un silence inviolable. Il a servi la France pendant 56 années. On le loue pour sa piété & pour sa méditation presque continuelle de l'écriture sainte. Louis XIV lui fit l'honneur d'aller voir, en revenant de Fontainebleau, sa maison de campagne à Juvisi, qui étoit fort belle. Il reçut ce prince avec un tel excès de joie, que le roi, qui s'en apperçut, & qui craignit qu'il ne s'en trouvât mal; dans l'âge avancé où il étoit, eut la bonté d'ordonner à son fils qui le suivoit, de le quitter, & d'aller se rendre auprès de son pere, pour avoir soin de sa santé. Il mourut peu de temps après, âgé de 83 ans, laissant de *Catherine* Quentin de Richebourg, CHARLES-BONAVENTURE Rossignol, seigneur de Juvisi, & président à la chambre des comptes de Paris; & *Marie* Rossignol, alliée à *Louis-Alexandre* Croiset, président en la quatriéme chambre des enquêtes. * Perrault, *des hommes illustres qui ont paru en France.*

ROSSILLION de BERNEX (Michel-Gabriel de) évêque & prince de Genève, étoit issu d'une des plus anciennes & des plus illustres maisons de la Savoye. Il naquit à Châteaublanc, près de Genève, le 16 novembre de l'an 1657, du premier mariage de CHARLES-AMEDÉE, comte de Rossillion, marquis de Bernex, seigneur de Saint-Genis, Châteaublanc, de Terreux, &c. ambassadeur extraordinaire du duc de Savoye à la cour de Baviere, capitaine de la premiere compagnie des gardes du corps du son altesse royale, gentilhomme ordinaire de sa chambre, capitaine de la Cornette Blanche de Savoye, & chevalier de l'ordre de l'Annonciade, de la promotion de l'an 1666, avec *Héléne* de Michal de la Palu. Il méprisa, dans un âge encore tendre, les grandeurs ausquelles il pouvoit prétendre, & entra dans l'ordre des chanoines réguliers de saint Antoine, où il prit l'habit le 19 novembre 1672, & fit profession le 21 du même mois de l'année suivante. Il s'y est distingué par sa piété, sa régularité, & même par son austérité. Les progrès qu'il y fit en même temps dans les sciences, porterent ses supérieurs à le charger d'enseigner la théologie à Toulouse, emploi dont il s'aquitta avec autant d'applaudissement que de succès. Après la mort de M. Antoine Pain de la Jasse, abbé général de l'ordre de saint Antoine, le pere de Rossillion fut chargé de faire la harangue au chapitre général qui s'assembla au mois de mars 1688, pour l'élection d'un nouvel abbé. On admira dans cette piéce la force de son éloquence, & cette généreuse liberté qu'inspire l'amour de la vérité & du bien public. Il exerça, dans le même chapitre, les fonctions de secrétaire; & dans le suivant, il fut unanimement élu supérieur de la maison de saint Antoine de Toulouse, qu'il gouverna six ans avec cette sagesse & cette prudence qui régloient toutes ses démarches. Il y fit construire la maison de son ordre, qui subsiste aujourd'hui, & qui fait l'un des plus beaux ornemens de la ville, sans interrompre pour cela, ni ses travaux pour l'église dans le ministere de la chaire & de la direction des ames, ni ses études

qu'il chérissoit beaucoup. Il fit fleurir celles-ci dans sa communauté ; & en 1691, il fit soutenir, en présence du chapitre, des thèses de droit civil & canonique, qui furent extrêmement applaudies. Victor - Amedée, roi de Sardaigne, informé de son rare mérite, le nomma à l'évêché de Genève, pour lequel il fut sacré à Turin le 6 octobre 1697. Tout le monde applaudit à ce choix, excepté le nouveau prélat, qui n'avoit accepté cette dignité que malgré lui. Dès qu'il s'en vit revêtu, il se proposa pour modèle l'illustre saint François de Sales, qui avoit occupé le même siége épiscopal, & il l'imita parfaitement dans sa piété tendre & affectueuse, dans son amour pour les pauvres, son zèle ardent pour la conversion des hérétiques, le bon ordre qu'il maintint dans son clergé, ses travaux & ses fatigues immenses dans les visites de son diocèse, sa modestie dans ses habits, la frugalité de sa table, & toutes les autres vertus qui font les saints évêques. Il alloit souvent prier au tombeau de son saint prédécesseur, & il disoit que c'étoit là qu'il puisoit toutes les lumieres & toutes les forces dont il avoit besoin. Cet illustre prélat est mort en odeur de sainteté le 23 avril 1734. Il a été enterré dans l'église du premier monastere des filles de la Visitation d'Anneci, ainsi qu'il l'avoit ordonné, & l'on a gravé cette épitaphe sur son tombeau :

MICHAEL-GABRIEL DE ROSSILLION DE BERNEX,
*episcopus & princeps Genevensis, sanctitate,*
*Vigilantiâ, eruditione, morum & generis nobilitate,*
*beneficentiâ in clerum & pauperes*
*Alter Salesius,*
*Christo confixus & congregaturus,*
*Obiit*
*Die mortis Domini 23 aprilis anni 1734,*
*Ætatis 76, episcopatûs 36.*

Ces dates ne sont pas cependant parfaitement exactes ; M. de Rossillion étant mort dans la soixante-dix-septiéme année de son âge, & la trente-septiéme de son épiscopat. M. Gasparini, abbé général de l'ordre de saint Antoine, a donné l'éloge de ce prélat dans une lettre à tous les supérieurs & commandeurs de son ordre, en France & en Italie, en Espagne & en Allemagne. Elle est imprimée dans le *Mercure de France* au mois de juin 1734. On s'est servi de cette lettre pour ce qu'on vient de rapporter, & d'un mémoire manuscrit sur l'ordre de saint Antoine, par M. Boudet, chanoine régulier du même ordre. On a une vie de M. Rossillion de Bernex, imprimée en 1751, en un volume *in-12.*

ROSSO (le) nommé ordinairement MAISTRE ROUX, natif de Florence, peintre célébre dans le XVI siécle, étoit bienfait de corps, & agréable dans la conversation : il savoit la musique, & étoit assez bon philosophe. Dès qu'il eut quelque commencement du dessin, il s'abandonna à son propre génie, & ne voulut point d'autres lumieres pour pénétrer dans les beaux secrets de la peinture, que les ouvrages de Michel-Ange, qu'il se proposa pour exemple. L'estime que l'on fit de quelques arcs triomphaux qu'il avoit peints pour l'entrée du pape Léon X à Florence, & d'un tableau des dieux que l'on vit de sa façon, lui inspira l'envie d'aller à Rome ; mais à peine eut-il commencé d'y travailler, que la ville fut investie & saccagée par les Allemans en 1527, ce qui l'obligea d'en sortir & de se retirer dans la ville d'Arezzo. Lorsque la guerre fut survenue entre les citoyens de Florence & ceux d'Arrezzo, le Rosso fut encore obligé de quitter cette ville, à cause de la haine que les habitans portoient aux Florentins. Il se retira à Borgo, auprès de l'évêque du lieu, qui lui permit de déterrer quelques corps du cimetiére pour former des anatomies. Le Rosso s'y occupa avec beaucoup d'application, pour acquérir des connoissances nécessaires à la perfection de son art. Enfin, se sentant attiré en France par les offres magnifiques de François I, il prit la route de Venise, où il fit pour le poëte Aretin, cette rare piéce des amours de Mars & de Vénus, que l'on a donnée au public en taille douce, & qui a été admirée de tous les curieux. Lorsqu'il fut arrivé en France, le roi n'eut pas plutôt connu sa maniere de peindre, qu'il la trouva excellente. Comme il entendoit aussi parfaitement l'architecture, il conduisit à Fontainebleau le bâtiment de la petite galerie sur la cour, dans laquelle, outre ce grand nombre d'ouvrages d'émail, & d'autres enrichissemens de relief, très-curieusement travaillés, on voit encore quatorze grands tableaux de sa main, quelques-uns desquels représentent les actions de François I. Les autres sont l'histoire de Cléobis & de Biton, deux freres, qui tirent dans un char leur mere extrêmement vieille, pour aller sacrifier au temple de Junon ; les amours de Danaé & de Jupiter transformé en pluye d'or ; Adonis mourant entre les bras des Graces, & Vénus paroissant désespérée dans son char, tiré par deux colombes ; le combat des Lapithes & des Centaures ; une Vénus qui châtie Cupidon, pour avoir abandonné Psyché ; le Centaure Chiron instruisant Achille ; la fable de Semelée brulée par la foudre de Jupiter ; l'embrasement de Troye ; une tempête dans une nuit obscure. Mais les plus considérables de ses ouvrages sont deux tableaux, l'un de Vénus, l'autre de Bacchus, où il semble que ce grand maître a ramassé tout ce que l'art a d'excellent. Le roi, pour récompenser le Rosso, lui avoit donné un canonicat de Notre-Dame de Paris, & le combloit tous les jours de bienfaits : ensorte qu'il possédoit, outre sa pension, plus de mille écus de rente, lorsque tout-à-coup il tomba dans un état bien différent. On lui déroba une somme très-considérable d'argent, dans le temps que François Pelegrin, Florentin de nation, hantoit familiérement sa maison. Le Rosso ne sachant à qui se prendre de sa perte, soupçonna Pelegrin, le fit emprisoner, & le fit appliquer à la question, où il soutint son innocence aussi constamment, qu'elle étoit véritable : de sorte qu'on fut obligé de l'élargir. Celui-ci poursuivit en justice le Rosso, lequel appréhendant l'issue d'une affaire qui l'alloit perdre, & touché d'un ressentiment excessif de l'injuste traitement qu'il avoit fait souffrir à Pelegrin, forma l'horrible dessein de se perdre soi-même, en prenant du poison qui le fit mourir l'an 1541. Le roi déplora ce malheur, avouant qu'il avoit perdu le plus habile peintre qu'on eût jamais vu en France. L'on trouva, après sa mort, deux cartons ; en l'un desquels il avoit dessiné la fable de Léda ; en l'autre la Sibylle Tiburtine, qui montroit à l'empereur Auguste la Vierge avec son enfant Jesus ; les portraits du roi & de la reine étoient représentés dans cet ouvrage, avec leurs gardes & quantité de personnes de qualité. * Vasari & Félibien, *vies des peintres.*

ROSSOTTI (André) religieux de l'ordre des Feuillans, naquit vers l'an 1610, à Mondovi en Piémont. Après le cours ordinaire des études, il entra à Pignerol dans l'ordre des Feuillans le 30 septembre 1627, & y reçut, suivant l'usage, le nom d'*André de saint Joseph.* Après sa profession, il fut envoyé à Rome, où il étudia la philosophie & la théologie : il a demeuré dans cette ville la plus grande partie de sa vie. Destiné à professer & à prêcher, deux emplois qui l'occuperent long-temps, il ne négligea pas les belles lettres, comme on le voit par ses ouvrages. Le cardinal Adrien Céva le choisit pour son théologien : il fut aussi prieur de quelques monasteres de son ordre, & visiteur général de la province de Rome. Il mourut dans sa patrie l'an 1667, âgé d'environ cinquante-sept ans. Ses ouvrages sont : 1. *La caduta di Davide* ; à Rome, 1641, *in-12.* 2. *Maria Vergine costante* ; à Rome, 1641, *in-12*, & dans la *Bibliotheca Mariana*

*Hippolyti Maraccii.* 3. *Ammano lamentante* ; à Rome, 1641, *in*-12. 4. *Giacobbe ripatriante, con applicationi historiche, morali, e politiche* ; à Rome 1656, *in*-12. 5. *Il Filisteo abbatuto, con applicatione* ; à Rome, 1653, *in*-12. 6 *Le Peripetie della corte rappresentate nelle vite de' Favoriti* ; *cio è Tomaso Volseio, detto il cardinale Eboracense, lib.* 1, *in Roma*, 1652, *in*-12. *Tomaso Cromvello* ; *in Roma*, 1655, *in*-12. *Barda, favorito dell' imperatore di Constantinopoli, lib.* 3 ; *in Roma*, 1658, *in*-12. 7. *Constellationi festeggianti all' apparire della nuova stella de' Magi* ; à Rome, *in*-12, en vers. 8. *Peregrinatione de' Magi* ; à Rome, 1649, *in*-12, en vers. 9. *Epicinio alle sacre reliquie de' sancti martiri Sebastiano, & altri, che riposano nel cemeterio di Calisto* ; à Rome 1651, *in*-12, en vers. 10. *La virtù trionfante, & il vitio depresso, dialoghi morali* ; à Gènes, 1661, *in*-12. 11. *Axiomata veræ & sacræ philosophiæ, divinæ scripturæ, sanctorum Patrum sententiis, & doctorum dictis illustrata* ; à Gènes, 1668, *in*-12. 12. *Syllabus scriptorum Pedemontii, seu de scriptoribus Pedemontanis, in quo brevis librorum, patriæ, generis, & nonnunquam vitæ notitia traditur. Additi sunt scriptores Sabaudi, Montferratenses, & comitatûs Niciensis, cum appendice. Montis Regali*, 1667, *in*-4°. Rossotti mourut pendant l'impression de cet ouvrage. * Niceron, *mémoires*, tome XXV, page 6 & suiv.

ROST (Jean-Léonard) né à Nuremberg le 14 janvier 1688, d'une famille honnête, fut élevé avec soin, &, après ses premieres études, envoyé par son pere en l'université d'Altorf, où il s'appliqua à la jurisprudence, à la philosophie & à la physique. Il alla ensuite successivement à Leipsic & à Iéne. En 1712, il retourna à Nuremberg, où il apprit les mathématiques & les langues françoise & italienne. Il se livra depuis tout entier à l'astronomie, & entretint commerce de lettres avec les plus habiles astronomes. Il donna un *Manuel astronomique*, en 1718 ; une *Description historique de l'Aurore Boréale, qui parut en* 1721, & un *Atlas céleste portatif* : ce dernier ouvrage lui fit donner place dans l'académie de Berlin. Rost étoit pieux, charitable & officieux. Il mourut d'une fiévre maligne le 22 mars 1727, à l'âge de trente-neuf ans, un mois & huit jours, sans avoir été marié. * *Dictionaire historique*, édition de Hollande, 1740.

ROSTAM BEG ou ROSTAM MIRZA ; c'est le nom d'un des fils de celui que nous appellons *Uzum Cassan.* Il est le cinquiéme sultan de la dynastie des Turcomans du Mouton Blanc. Dès le régne de son prédécesseur, il s'étoit saisi de la ville de Tauris, & y avoit délivré deux enfans de Scheikh Haïdar, qui y étoient prisoniers ; savoir, Ali Mirza, nommé aussi *Ali Pacha* ; & son frere Ismaël, nommé depuis *Schach Ismaël*, & *Ismaël Sofi.* Rostam Beg prit Ali avec lui, pour faire la guerre à Baisangor, qui s'étoit retiré après la prise de Tauris dans la ville de Berdaa. Ce fut près de cette ville que se donna un rude combat entre ces deux princes. Baisangor y fut tué ; après quoi Ali obtint de Rostam la permission de retourner à Ardebil, son pays natal. Mais à peine l'eut-il donnée, qu'il s'en repentit. Il marcha à la tête de son armée vers Ardebil, pour prendre Ali & Ismaël, son frere. Ils livrerent bataille à Rostam, & la perdirent. Ali l'aîné y fut tué. Mais Ismaël, le plus jeune, se sauva dans la province de Ghilan, où il trouva une si puissante protection, que Rostam Beg ne put s'en saisir. C'est cet Ismaël qui fut le fondateur de la dynastie des Haïdariens ou Sofis, qui régnent encore aujourd'hui en Perse. L'an 902 de l'hégire, 1496 de J. C. Ahmed Bel, fils d'Ogourlu, & petit-fils d'Usum Cassan, se rendit à Tauris pour attaquer son cousin germain Rostam, qui vint au devant de lui, & lui livra bataille. Rostam fut défait, & s'enfuit dans la Géorgie, où il fut tué, après avoir régné cinq ans & six mois. Son vainqueur lui succéda. * D'Herbelot, *bibliothéque orientale.*

ROSTGAARD (Frédéric) savant Danois, naquit le 30 août 1671, à Kraagerop, maison de campagne qui appartenoit à son pere, *Jean* Rostgaard, intendant & receveur du bailliage de Cronembourg en Séelande. Jean de Rostgaard avoit servi sous les rois Christiern IV & Frédéric III, avec beaucoup de fidélité : dans le temps du siége de Copenhague, où il fut exposé à de grands dangers de la part des Suédois. Il mourut en 1684, & laissa pour unique héritier Frédéric Rostgaard, dont il s'agit. Celui-ci fut élevé avec beaucoup de soin, par l'attention de ses tuteurs. Après avoir fait ses premieres études dans l'université de Copenhague, il fut envoyé vers 1690, dans les universités étrangeres pour s'y perfectioner, & ne revint dans sa patrie, qu'en 1700, pourvu d'un grand nombre de connoissances. Il s'étoit perfectioné dans les belles lettres à Kiel sous le célébre Morhof, & à Giessen, dans le landraviat de Hesse, sous Jean-Nicolas Hertius. Il y étudia aussi le droit civil & public. De-là il passa en Hollande ; où il sut profiter des lumieres de Grævius, de Gronovius, de Vitriarius, &c. Pendant son séjour dans ce pays, il publia en 1693, à Leyde, les *Deliciæ quorumdam poëtarum Danorum*, en deux volumes *in*-12. En Angleterre il se lia avec les savans, & fouilla dans les plus riches bibliothéques, surtout à Oxford, y parcourut plusieurs manuscrits grecs, & en copia plusieurs. Il vint ensuite à Paris, où il a passé environ quatre années. Il y rechercha les livres rares, les manuscrits, & surtout les savans, qui le virent avec plaisir, & dont plusieurs ont parlé de lui avec éloge : il s'y appliqua aussi avec ardeur aux langues orientales. Il étoit à Paris en 1697, comme on le voit, pag. 41 du *Mémoire historique sur la bibliothéque du roi*, qui est au-devant du tome 1 du *catalogue* de cette bibliothéque. Entre les manuscrits que M. Rostgaard copia, ou fit copier à Paris, on cite les lettres du fameux sophiste Libanius, dont il avoit trouvé un bon nombre en Angleterre, mais qu'il rendit plus complet en France : & il eut dans la suite une très-grande part à l'édition des lettres de ce sophiste ou philosophe, qui fut publiée à Amsterdam en 1739, comme J. Christophe Wolf le reconnoît dans sa préface. M. Rostgaard découvrit aussi plusieurs écrits de l'empereur Julien, qui avoient échapé aux recherches du pere Petau, & du savant Ezechiel Spanheim. De France, notre habile Danois passa en Italie, & suivit le même plan d'étude à Milan, à Mantoue, à Florence, à Rome, à Venise, &c. Par tout il étoit occupé de recherches savantes ; & il se fit fort gouter de MM. Magliabecchi, Salvini, Muratori & autres. Dans ces courses litteraires, outre les notices qu'il prit des manuscrits les plus rares dans les bibliothéques qu'il visita, il acheta un grand nombre de manuscrits, même des anciens auteurs Grecs & Latins, & la plus grande partie de ces manuscrits est aujourd'hui dans la bibliothéque royale de Copenhague. Avant de retourner en Allemagne, il vit aussi la Sicile, où il fit encore une assez ample moisson de littérature. Revenu dans sa patrie, le roi le fit conseiller de justice & garde des archives secrettes. En 1702, il épousa *Conradine* de Revenfeld. En 1710, il fut nommé conseiller d'état, & quelques années après justicier dans le tribunal suprême de justice. En 1721, il fut établi premier secrétaire de la chancellerie danoise : emploi qu'il perdit en 1725, par un effet de la calomnie de ses ennemis, jaloux des honneurs ausquels son mérite le faisoit parvenir. Ayant été obligé alors de se retirer de Copenhague, il vendit sa bibliothéque, & n'en conserva que les livres qui pouvoient lui convenir pour s'occuper utilement dans sa retraite. Cette disgrace ne fut pas longue. Victorieux de la calomnie, le roi Frédéric IV l'établit en 1727, bailli d'Anderskow & de Corsére : emploi qu'il a

retenu jusqu'à la fin de 1730. Depuis ce temps-là, retiré dans sa terre de Kraagerop, à quatre milles de Copenhague, il ne s'est plus occupé que de l'étude. En 1744, il étoit près de mettre la derniere main à son *Lexicon linguæ danicæ*. Il est mort subitement le 26 avril 1745, à sa terre de Kraagerop, où il s'étoit retiré, comme on l'a dit. Il avoit soixante-treize ans & huit mois. Outre ce qu'on a déja dit de ses travaux littéraires, il faut ajouter que c'est à ses soins que l'on doit les œuvres d'André Bordingius, poëte Danois fort estimé. Ce livre a été imprimé en 1735, *in*-4°. On doit aussi lui faire honneur de l'écrit que le savant Adrien Réland fit imprimer à Utrecht en 1708, *in*-8°. sous ce titre : *Enchiridion studiosi, arabicè conscriptum à Borhaneddino Alzernouchi, cum duplici versione latina, altera à Friderico Rostgaard, sub auspiciis Josephi Banese, Maronitæ Syri, Romæ elaborata ; altera Abrahami Ecchellensis. Ex musæo Rostgardiano edidit Hadrianus Relandus.* * Alb. Thura, *idea historiæ litterariæ Danorum. Supplément françois de Basle*, tome troisiéme.

ROSTIUS (George) de Mansfeld, naquit en 1582, & mourut en 1629. Il a composé un *Anti-Grotius* ; un commentaire sur les lamentations de Jérémie, & sur l'épître de S. Jude en 1627. * Henning. Witt. *in theolog. pag.* 329.

ROSTOCK, nommée diversement *Rosarum Urbs*, *Rhodopolis* & *Rostochium*, ville anséatique d'Allemagne, dans le Meckelbourg, à une lieue de la mer Baltique, avec une université, fondée vers l'an 1415. * Bertius, *de rebus German.*

ROSTOU, duché & ville archiépiscopale de Moscovie, est défendue par une forteresse de bois. Le duché étoit autrefois l'apanage des seconds fils des princes de Russie, sur qui Jean Basilides, duc de Moscovie, l'usurpa l'an 1565, après avoir fait mourir le dernier de la famille qui y régnoit. * Sanson. Baudrand.

ROSUS (Robert) que Sixte de *Sienne* nomme *Roseus*, religieux Anglois de l'ordre des Carmes, & conventuel de Norwich, étoit docteur en théologie de l'université d'Oxford. Sa grande réputation engagea les religieux du convent de Norwich à l'élire prieur. Alors il s'attacha plus que jamais à l'étude & à la lecture de l'écriture sainte, & à la prédication, & passa sa vie dans ces saintes occupations. Il a laissé plusieurs commentaires sur la Genèse, sur l'Exode, sur le Lévitique, sur l'Ecclésiaste, & sur l'épitre de S. Paul à Tite ; des sermons pour toute l'année ; les écrits qu'il avoit donnés en théologie ; & un traité de la nature des animaux. On a encore de lui plusieurs autres ouvrages qu'il a faits, particuliérement sur l'écriture sainte. Il mourut à Norwich en 1420. * Pitseus, *de illust. Angl. script.* Lelandus, &c.

ROSWEIDE (Heribert) Jésuite, né à Utrecht en 1569, & mort à Anvers le 5 octobre de l'an 1629, entra chez les Jésuites à l'âge de vingt ans, & enseigna la philosophie & la théologie à Douai & à Anvers. Il avoit beaucoup de piété & une grande connoissance des antiquités ecclésiastiques. Rosweide entra fort avant dans la contestation sur l'auteur du livre de l'Imitation de Jesus-Christ, qui échauffa si fort les savans dans le XVII siécle. Il attaqua Constantin Cajetan, Bénédictin de la congrégation du Mont-Cassin, qui prétendoit que l'auteur de ce livre étoit Jean Gersen, abbé de Vercel ou de Verceil. Rosweide vouloit au contraire que ce fût Thomas à Kempis, chanoine régulier : c'est ce qui fit qu'il intitula sa réponse à Cajetan, *Vindiciæ Kempenses*, &c. Cette réponse parut à Anvers, en 1617. Cajetan ayant répliqué en 1618, le Jésuite fit réimprimer ses *Vindiciæ* à Anvers en 1621, & y joignit une nouvelle réponse à son adversaire, qu'il intitula, *Commonitorium*, &c. En 1627, il publia une nouvelle édition des livres de l'Imitation, & l'accompagna de beaucoup de témoignages qu'il prétendoit décisifs pour Thomas à Kempis. Rosweide a écrit aussi contre les *Exercitationes contra Baronium* d'Isaac Casaubon, qui parurent à Londres, *in-fol.* en 1614. On trouve deux lettres du pere Rosweide dans le *Sylloge epistolarum*, &c. d'Antoine Matthieu, à Leyde, *in*-8° : l'une & l'autre écrites à Thomas Canter. La premiere est de 1598. Rosweide y dit entr'autres que Scaliger avoit plus d'esprit que de jugement, & Juste-Lipse plus de jugement que d'esprit. Dans la seconde lettre, datée d'Anvers 1615, il dit que son recueil des vies des Peres venoit de paroître. Cette collection parut en effet dès 1615 à Anvers, sous ce titre : *Vitæ Patrum, seu, de vita & verbis seniorum libri decem, historiam heremeticam complectentes : auctoribus suis & nitori pristino restituti, ac notationibus illustrati : operâ & studio Heriberti Rosweidi, Ultrajectini, è societate Jesu theologi. Accedit onomasticon rerum & verborum difficiliorum, cum multiplici indice. Antuerpiæ, ex officina Plantiniana, apud viduam & filios Joannis Moreti*, 1615, *in folio.* Ce recueil précédé de longs prolégomènes, ne renferme pas seulement les vies des Peres des deserts, écrites par saint Jerôme, Ruffin, Cassien, Severe Sulpice, Théodoret ; mais encore l'histoire Lausiaque de Palladius, le Pré spirituel de Jean Mosch de la traduction d'Ambroise le Camaldule, le Paradis d'Héraclide, & plusieurs autres écrits qui tendent au même but. Il y a eu depuis 1615 d'autres éditions de cette collection, qui est cependant rare. Ce n'est point au reste ce recueil qui fait partie de celui des Bollandistes. L'ouvrage de Rosweide qu'on peut appeller proprement le commencement de ce vaste recueil, a pour titre : *Fasti sanctorum quorum vitæ in belgicis bibliothecis manuscriptæ asservantur* ; à Anvers 1607, *in*-8°. Ce fut aussi le pere Rosweide qui forma le plan que Bollandus & ses continuateurs ont suivi, comme on peut le voir dans les prolégomènes du mois de janvier, où ce plan de Rosweide est tout au long. Le même Jésuite a donné en 1613, une édition du martyrologe d'Adon, réimprimé à Paris en 1645, & à Rome en 1745. Cette derniere édition, en deux volumes *in-fol.* a pour titre : *Martyrologium Adonis, archiepiscopi Viennensis, ab Heriberto Rosweido, societatis Jesu theologo, jam pridem ad manuscripta exemplaria recentiorum, nunc ope codicum bibliothecæ Vaticanæ recognitum, & adnotationibus illustratum, operâ & studio Dominici Georgii, sanctissimi domini nostri Benedicti XIV, pontificis maximi, ab intimo sacello. Accessere martyrologia & kalendaria aliquot ex Vaticana & aliis bibliothecis eruta, nunc primùm in lucem edita.* On doit encore à Rosweide *Chronicon Windesimense*, la chronique de Windesheim ; à Anvers, 1621, *in*-8°, avec la chronique du mont sainte Agnès de Thomas à Kempis, dont Rosweide a aussi donné une vie. L'édition des œuvres de saint Paulin, donnée par Rosweide, a pour titre : *D. Paulini opera, item vita ejudem. Accedunt Frontonis Ducæi & Heriberti Rosweidi notæ amœbeæ : & ejusdem Heriberti Rosweidi variantes lectiones ex codicibus manuscriptis* ; à Anvers 1622, *in*-8°, deux volumes. On a encore du même, *D. Eucherii epistola parænetica de contemptu mundi ; & vita D. Paulini, episcopi Nolani, ex scriptis ejus & veterum de eo elogiis concinnata : accessit ejusdem Eucherii libellus de laude eremi, cum notatiunculis Heriberti Rosweidi : omnia edita studio & labore ejusdem Heriberti Rosweidi*, à Anvers, 1621, *in*-12. Cette édition, qui est belle, est rare. Le pere Rosweide est encore auteur de l'ouvrage suivant : *Anti-Cappellus, sive explosio naniarum Jacobi Cappelli, quas funeri Isaaci Casauboni ad legem XII tabularum in vindiciis suis accinuit* ; à Anvers, 1619, *in*-8°. Cappel ayant répondu, Rosweide répliqua par l'écrit intitulé : *Syllabus malæ fidei Cappellianæ excerptus ex Jacobi Cappelli mendaci assertione bonæ fidei*,

*& fictis artibus Romanæ sedis, pro Anti-Cappello suo & dissertatione de fide hæreticis servandâ.* Il faut voir sur cette dispute tout l'article 103 des satyres personnelles de M. Baillet.

ROSWIDE, ROSVITE ou HUROSVITH, religieuse du monastere de Gandersheim en Allemagne, née d'une famille très-noble, parloit le grec & le latin avec facilité, & se rendit célèbre par les piéces qu'elle composoit en vers & en prose. A la priere de l'empereur Othon II, & par ordre de Gerberge son abbesse, elle écrivit en vers un éloge historique de la vie d'Othon I, & le martyre de saint Denys, & de saint Pélage, & d'autres ouvrages de cette nature, que Conrad Celte fit imprimer à Nuremberg en 1501, & qui l'ont été depuis à Wittemberg en 1708. Cette abbesse florissoit vers l'an 980. Trithéme s'est trompé en la mettant dans un autre siécle, aussi-bien que Humfride, qui la confond avec Hilde, abbesse en Angleterre. * Trithême, *in catal. in chron. Hirsaug. &c.* Possevin, *appar. sacr.* Vossius, *de hist. Lat. l.* 2, *c.* 41.

ROTA (Bernardin) de Naples, également recommandable par la noblesse de sa maison, & par la beauté de son esprit; réussit merveilleusement bien dans la poësie latine & italienne. Ses poësies italiennes sont si belles, si ingénieuses, & écrites avec tant de politesse & de jugement, qu'après Pétrarque, il mérite, selon quelques connoisseurs, de tenir le premier rang parmi les poëtes de sa nation. Il écrivit aussi en prose avec beaucoup d'éloquence, aima toute sa vie les gens de lettres, & mourut à Naples l'an 1575, âgé de 66 ans. On voit son sépulcre à Rome, dans l'église de S. Dominique, (*di san Dominico Maggiore*) avec sa statue, où l'on voit entr'autres la représentation du Tibre, & cette inscription latine:

*ROTAM flet Arnus atque Tibris extinctum:*
*Cum Gratiis queruntur Aonii divæ.*
*Ars ipsa luget, luget ipsa natura,*
*Florem periisse candidum poëtarum.*
*BERNARDINO ROTÆ patri optimo,*
*Antonius Joannes-Baptista & Alfonsus filii*
*Posuere.*
*Moritur MDLXXV. ann. agens LXVI.*

Il a donné au public divers ouvrages, qui sont: *Egloge Piscatorie; Sonneti e Canzoni; Rime scilingate; Comedia; Li Lostribaldi, comedia; Elegiarum lib. III. Epigrammatum libri IV. Metamorphoseon lib. I. Nænia Portia nuncupata.* Ses œuvres latines furent imprimées à Naples en 1572, *in*-4°, & les italiennes l'ont été à Venise en 1576, *in*-8°. * Thuan. *hist.* Ghilini, *theat. d'huom letter.*

ROTA (Michel-Ange) originaire de Bergame, étoit né à Venise. Après avoir fait dans sa patrie de grands progrès dans les humanités, il vint à Padoue, & son gout pour la médecine l'entraîna dans cette étude, & l'y retint très-appliqué. Il revint à Venise avec la qualité de docteur, & quoique fort jeune encore, il fit des cures si heureuses, qu'il surpassa bientôt en réputation & en gloire ceux qui professoient la médecine depuis long-temps, & même avec honneur. La république de Venise ayant vers ce temps-là envoyé un ambassadeur en France, voulut que Rota l'accompagnât en qualité de son médecin. Rota s'acquit en France une réputation égale à celle qu'il avoit à Venise. Rota de retour fut bientôt appellé à Parme, où il fut d'un grand secours aux Farnèses, dont la santé se rétablit par ses soins. Ces princes le renvoyerent à Venise, après l'avoir comblé de louanges & de présens. Rota ne rendit pas de moindres services à Venise, où pendant 54 ans il exerça la médecine avec un succès étonnant, qui l'a fait regarder comme le premier médecin de son temps, sur-tout dans ce pays. On assure qu'il ne se fit pas moins estimer par sa probité, un sincere attachement à la vraie religion, & sa grande libéralité envers les pauvres. Il mourut à Venise en 1662, âgé de 74 ans, sans avoir été marié. Il fut enterré honorablement dans l'église de S. Jean & S. Paul, où l'on voit son tombeau & son épitaphe. Les ouvrages qu'il a fait imprimer, sont: *De peste Veneta anni* 1630, à Venise, 1634, *in*-4°. *Consiliorum medicorum centuriæ III. De curatione morborum internorum. Commentarius super Hippocratem de elementis. Commentarius super lib. III de morbis epidemicis.* * Voyez *Gymnas. Patavin. tom. II*, & Manget, *in biblioth. scriptor. medicor. lib. XVII.*

ROTA, anciennement *Virgao*, petite ville de l'Espagne Bétique. Ce n'est maintenant qu'un petit bourg de l'Andalousie, situé sur le golfe de Cadiz, entre la ville de Cadiz, & celle de Saint-Lucar. * Mati, *diction.*

ROTAN (Jean-Baptiste) ministre de l'église prétendue-réformée de la Rochelle, fut fort estimé par les siens pour son esprit & pour son érudition. Il avoit enseigné la théologie dans la Rochelle, & publié un ouvrage sur la controverse de l'Eucharistie, imprimé dans la même ville, intitulé: *Traité orthodoxe sur l'Eucharistie*; & un autre pour réfuter les motifs de la conversion de Cayet, imprimé aussi à la Rochelle l'an 1596. On présume qu'il a été ministre de l'église de Genève. * Bayle, *dict. crit.*

ROTE, jurisdiction à Rome, composée de douze prélats, qui jugent par appellation de toutes matieres bénéficiales & patrimoniales de tout le monde catholique, qui n'a point d'indult pour les agiter devant ses propres juges, comme aussi de tous les procès de l'État ecclésiastique. On les nomme *Auditeurs de Rote*; & ce mot vient de ce que le pavé de la chambre où ils s'assemblent pour examiner les affaires, ou pour rendre la justice, est de marbre figuré en forme de roue, ou selon quelques-uns, parceque quand ils jugent, ils forment un cercle. Cette jurisdiction est composée de plusieurs nations. Il y a un Allemand à la nomination de l'empereur; un François à la nomination du roi de France; deux Espagnols, dont l'un pour les royaumes d'Aragon & de Valence, & la Catalogne, l'autre pour les royaumes de Castille & de Léon. Le cinquiéme est de l'état de Venise, & présenté par la république au pape, avec trois ou quatre autres de ses sujets, afin qu'il choisisse celui qu'il voudra. Les autres sont aussi choisis par le pape, entre les sujets qui lui sont présentés par les villes de Milan, de Bologne, de Ferrare & de Pérouse, & les provinces d'Umbrie & de Toscane. Les papes Innocent VI & Jean XXII leur ont défendu, sous peine de censure, de recevoir aucuns présens; leurs successeurs leur ont accordé beaucoup de priviléges; & Alexandre VII les fit soudiacres apostoliques; c'est pourquoi ils précédent les clercs de chambre dans les fonctions publiques, & portent un habit violet comme les prélats Romains. Ils ont séance dans les chapelles papales; le doyen a droit de tenir la thiare; deux auditeurs dans certaines fonctions soutiennent les bords de la chappe du pape; & dans d'autres, le dernier des auditeurs de Rote porte la croix devant le pape. Le tribunal de la Rote prend les vacances la premiere semaine de juillet; & à la derniere Rote le pape traite magnifiquement à dîner les auditeurs au palais apostolique, & leur fait donner à chacun cent écus d'or, & au doyen deux cens. Les vacances durent jusqu'au premier octobre, que la Rote s'ouvre avec beaucoup de cérémonie, les deux derniers auditeurs allant par la ville de Rome montés sur des mules, suivis d'une cavalcade fort nombreuse, où les ambassadeurs, les cardinaux & les princes envoient deux gentilhommes pour leur faire honneur, & ausquels se joignent aussi à cheval grand nombre de notaires, greffiers, procureurs & autres gens de justice. * Onuphre Panvin. Carl. Bartol. Piazza, *Eusevolog. Rom.* De Seine, *descr. de Rome, tome IV.*

ROTEMBURG, sur le Tauber, ville impériale

d'Allemagne en Franconie, est différente de ROTEMBURG, ville capitale du comté de Hohenberg en Souabe, & de ROTENBURG, capitale du duché de Ferden en la basse-Saxe. * Sanson.

ROTENAMER (Jean) peintre célébre, naquit à Munich en 1564. Il apprit de son pere les commencemens de la peinture; mais ce fut en Italie qu'il forma sa maniere sur les ouvrages du Tintoret, dont il fut disciple. Il a peint à fresque & à l'huile. Il inventoit facilement & agréablement. Il a peint à fresque beaucoup de maisons à Munich & à Augsbourg, qui sont encore des marques de sa capacité. Rotenamer gagnoit beaucoup par ses ouvrages; mais comme il aimoit la dépense, il mourut pauvre. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres.*

ROTERDAM, sur la Meuse, ville de Hollande, dans les états des Provinces-Unies, tire son nom du canal de Rotte, & non pas, comme le veulent Trithême, Robert Cénalis, & quelques autres, de celui de Ruther, roi des Francs. Elle fut érigée en ville vers l'an 1270: on y fit des remparts, & on lui accorda de beaux privilèges. Cette ville, qui est le siége de l'amirauté de la Meuse, est grande, riche, marchande, & coupée de plusieurs canaux, qui sont si bien pratiqués, que les plus grands navires peuvent y entrer pendant le flux. C'est la plus riche ville de Hollande après Amsterdam. Erasme, qui étoit natif de cette ville, a sa statue en bronze avec plusieurs inscriptions sur la grande place, laquelle, à cause de lui, s'appelle la place d'Erasme. * Guichardin, *description des Pays-Bas.* Bayle, *dict. crit.*

ROTERIUS, historien, que nous ne connoissons que par l'auteur de la vie de saint Severe d'Agde, écrite, comme on le croit, vers la fin du septiéme siécle, ou dans les premieres années du suivant. Ce Roterius est le même que Guillaume Catel dans son histoire latine du Languedoc, nomme, mais mal, Proterius. Suivant l'écrivain de la vie de saint Severe, Roterius paroît avoir été de l'ancienne Narbonnoise, & de la ville même d'Agde. Il florissoit vers la fin du sixiéme siécle, sous le régne de Récaréde, roi des Goths en Espagne, à qui Agde & quelques autres villes de la côte de la même province obéissoient encore. Roterius s'étant rendu habile dans les lettres divines & humaines, entreprit & exécuta l'histoire des régnes de diverses nations étrangeres, où il s'attachoit en particulier à rapporter les ravages qu'Attila, roi des Huns ou des Avares, comme il les nommoit, avoit causés dans les Gaules & nommément à Agde, qu'il avoit entierement détruite. Il ne nous reste plus rien de cette histoire. Catel prétend que Roterius avoit aussi composé la vie de saint Severe, la même qui a été citée plus haut, & dans laquelle il est parlé de lui; mais outre que cette piéce n'est pas si ancienne, il suffit de lire l'éloge qui est fait de Roterius pour ne pas lui attribuer cette vie. * *Histoire littéraire de la France*, par le R. P. dom Rivet, Bénédictin de la congrégation de saint Maur, tome III, page 403.

ROTGANS (Luc) célébre poëte Hollandois, né à Amsterdam au mois d'octobre 1645, d'une famille distinguée, s'appliqua dès l'enfance avec succès à l'étude des belles-lettres, & en particulier à la lecture des anciens poëtes. Le triste état où la Hollande se trouva en 1672, lui fit prendre le parti des armes; mais, dégouté de ce métier, après deux ans de service, il le quitta & il se retira à une maison de campagne fort belle, située sur le *Vegt*, petite riviere entre Amsterdam & Utrecht, & il ne s'y occupa que de l'étude, & sur-tout de la poésie. La paix ayant été conclue entre la France & la Hollande, il vint à Paris; & après y avoir satisfait sa curiosité, il retourna chez lui, & s'y maria avec *Anne-Adrienne* de Salengre, qui mourut quelque temps après en 1689, le laissant pere de deux filles. Rotgans se consola avec les muses dans son agréable maison de campagne, où il mourut de la petite vérole le 3 novembre 1710, âgé de 66 ans. Ses ouvrages sont, la *Vie de Guillaume III, roi d'Angleterre :* c'est un poëme épique en huit livres. *Leçons de morale tirées de quelques fables anciennes. Œuvres mêlées, ou recueil de poëmes héroïques, d'épithalames & d'éloges funébres.* Deux tragédies, savoir, *Enée & Turnus*, & *Scylla.* On a réimprimé toutes ces poésies hollandoises, excepté la *vie de Guillaume III*, sous le titre de *Mélange de poésies de Luc Rorgans*, avec figures, à Leuvarde, *in-4°*, 1715. Rotgans tient le premier rang parmi les poëtes de sa nation avec *Vondel* & *Antonides.* * Préface de ses œuvres. *Le dictionaire hollandois* de Halma. Niceron, *mém. tom. II.*

ROTGER, archevêque de Trèves dans le dixiéme siécle, succéda dans ce siége à Ratbod, & fut ordonné en 918. Deux ans après il fut élevé à la dignité de grand chancelier, dont Charles le Simple avoit dépouillé Hervé de Reims pour l'en revêtir. Rotger exerça cette charge jusqu'en 923, qu'il fut contraint par le malheur des temps de reconnoître Raoul, établi & couronné roi de France la même année. Il avoit obtenu peu auparavant du roi Charles la restitution de l'abbaye de saint Servais de Mastricht, accordée autrefois à l'église de Trèves par le roi Arnoul. Il rétablit le monastere de Medeloc, qui étoit comme le séminaire de l'église de Trèves, & il y remit en vigueur la discipline réguliere. Rotger n'avoit pas moins de zèle pour le progrès des lettres, ni moins d'affection pour ceux qui les cultivoient. Il y avoit entre lui & le célébre Frodoard de Reims d'étroites liaisons littéraires. Rotger en fut profiter, pour engager celui-ci à composer son grand recueil de poésies sur les triomphes de Jesus-Christ & des saints. Frodoard par reconnoissance les dédia à Rotger. Ce prélat mourut le vingt-septiéme de janvier 928, selon ceux qui ont le mieux examiné cette date. Il fut enterré dans l'église de S. Paulin, où l'on voit encore son épitaphe dans la chapelle de sainte Valpurge. Alberic de Trois-Fontaines dit dans sa chronique, que Rotger avoit fait un recueil de décrets des conciles, & qu'il l'avoit adressé à Dadon, évêque de Verdun, mort en 923. Rotger ayant convoqué à Trèves en 927 un concile où se trouverent tous ses suffragans avec un nombreux clergé, communiqua ce recueil à l'assemblée, qui l'approuva unanimement. On ne dit point si ce recueil existe encore. * *Histoire littéraire de la France*, tome VI, pag. 201 & suivantes.

ROTHARIS, roi des Lombards, & fils d'*Ajon*, duc du territoire de Bresse, succéda à Arioalde en 638, par le choix que Gondoberge, fille d'Agilulfe & de Théodelinde, fit de sa personne pour être son époux. Ce fut à condition qu'il répudieroit sa premiere femme, & qu'il jureroit de ne quitter jamais Gondoberge. Il promit tout pour monter sur le trône; mais lorsqu'il y fut établi, il tint pendant cinq ans Gondoberge prisoniere dans le palais de Pavie, & fit mourir plusieurs personnes de qualité qui s'étoient opposées à son élection. Aubedon, ambassadeur du roi Clovis II, obtint de Rotharis la liberté de cette princesse, qui employa le reste de sa vie dans la pratique des vertus. Ce roi prit Gènes, Albenga, Savonne, & autres places de l'empire, qu'il ruina, aussi-bien que Tarvise, & autres villes de Toscane. Il fit rédiger par écrit les loix des Lombards, vers l'an 638, & il donna à ce code ou recueil, le nom d'*Edit.* Il régna 15 ans & 4 mois, jusqu'en 653, que Rodoald son fils lui succéda. * Paul Diacre, *de Gest. Longob. &c.*

ROTHE ou ROUTHE, comme écrivent & prononcent les François (David) docteur en théologie de l'université de Douai, fut pendant plusieurs années évêque d'Ossory & vice-primat d'Irlande. Il étoit né à Kilkenny, ville principale du diocèse d'Ossory,

d'une famille également riche & noble, qui ne négligea rien pour lui donner une bonne éducation. Il profita de ces avantages au-delà même des espérances qu'on en avoit conçues, & devint un homme célébre tant par la variété de ses connoissances, que par la pureté de ses mœurs & de son zèle pour la vraie religion. Pendant les troubles qui agiterent l'Irlande, comme les autres isles Britanniques sous Charles I, il eut beaucoup de part aux délibérations du conseil suprême des confédérés catholiques, assemblé à Kilkenny pour l'intérêt de sa religion & de son roi, alors en bute aux fureurs du parlement d'Angleterre. Le marquis, depuis duc d'Ormond, viceroi d'Irlande, après avoir long-temps résisté aux ordres que lui donna le roi de recevoir la soumission & de ménager la réunion des Catholiques, aux conditions raisonnables qu'ils proposoient, forcé enfin par ses malheurs, se détermina en 1646 à chercher l'appui des Catholiques. L'évêque d'Offory se joignit alors à M. Rinuccini, évêque de Fermo, nonce envoyé par le pape Urbain VIII en Irlande, pour s'opposer à un accommodement où le marquis d'Ormond ne leur donnoit, sans ombre de sureté, que des paroles vagues, dont il étoit aisé d'appercevoir qu'ils seroient la dupe. L'évêque d'Offory jetta un interdit à cette occasion sur la ville & les fauxbourgs de Kilkenny. Bien des Catholiques blâmerent cette démarche, dont le but étoit bien plus de précautioner les Catholiques contre les procédés peu sinceres du marquis d'Ormond, que de ralentir l'ardeur des confédérés pour les intérêts de leur roi, dont M. d'Offory étoit un des plus zèlés serviteurs. Ces occupations aussi importantes qu'indispensables ne le détournerent point du détail des fonctions de son ministere, ni de l'application à l'étude. Parmi un nombre considérable de gens de mérite que possédoit alors l'Irlande, il y en avoit très-peu qui pussent lui être comparés pour les talens naturels & les qualités acquises. Le fameux Usher, archevêque protestant d'Armagh, quoique son antagoniste en matiere de religion, l'appelle plus d'une fois un homme versé dans les antiquités de sa patrie, *Patriarum antiquitatum indagator diligentissimus*; & avoue en même temps les obligations qu'il lui devoit en matiere d'érudition & de recherches. Messingham dit qu'il étoit très-habile dans la plupart des sciences; qu'il étoit orateur élégant, philosophe subtil, théologien profond, historien exact, & un censeur zélé du vice. Ces belles qualités étoient soutenues chez lui par beaucoup de sagesse & de vertu, qui servirent de fondement à cette haute vénération qu'il s'étoit attirée dans toute l'étendue de l'Irlande. Il y a des preuves qu'il vivoit encore en 1650, mais il y a apparence que ce fut la derniere année de sa vie. L'évêque d'Offory étoit grand oncle paternel de M. de Rothe, lieutenant-général des armées du roi, commandeur de l'ordre de saint Louis, un des officiers généraux de son temps le plus distingué par un grand nombre d'actions d'une valeur éclatante & d'une capacité supérieure, honoré de la confiance & de l'estime du grand prince de Conti, des maréchaux de Luxembourg, de Villars & de Berwick, mort à Paris le premier mai 1741, & qui a laissé de son mariage avec *Catherine* Middleton, fille de *Jean* Middleton, comte de Montmouth & de Middleton, pair de la grande Bretagne, ministre & secrétaire d'état du roi Jacques II, Charles de Rothe, maréchal des camps & armées du roi, colonel d'un régiment d'infanterie irlandoise. Le prélat qui fait le sujet de cet article a beaucoup écrit: mais plusieurs de ses traités n'ont pas été publiés, & plusieurs de ceux qui l'ont été, portent des noms empruntés. Voici ceux dont on a eu la connoissance: *Analecta sacra nova & mira de rebus Catholicorum in Hibernia pro fide & religione gestis; divisa in tres partes, quarum prima continet semestrèm gravaminum relationem, secundâ hac editione novis adauctam additamentis, & notis illustratam: secunda Paranesin ad martyres designatos: tertia Processum martyrialem quorumdam fideî pugilum. Collectore & relatore T. N. Coloniæ*, 1617, *in*-8°. Les deux premieres parties de cet ouvrage avoient été surement imprimées avant l'année indiquée, puisqu'il en dédie la seconde à M. Dovan, évêque de Down, alors en prison à Dublin, & mis à mort en 1611: mais la troisiéme partie ne fut publiée qu'en 1619, à Cologne, sous ce titre: *De processu martyriali quorumdam fidei pugilum in Hibernia, pro complemento Sacrorum Analectorum; Collectore ac relatore T. N. Philadelpho; Coloniæ*, 1619. La premiere partie contient la relation des cruautés & des oppressions qu'essuyerent les Catholiques pendant six mois sous le gouvernement du lord député le chevalier Arthur Chichester. La seconde est une exhortation à ceux qu'il croyoit destinés à souffrir le martyre. La troisiéme représente une liste des évêques, prêtres, gentilshommes & autres Catholiques, qui, en haine de leur religion, avoient essuyé les traitemens les plus durs sous les régnes d'Elizabeth & de Jacques I, comme la mort, les prisons, la perte de leurs biens, &c. On y trouve assez au long les vies & les souffrances de deux archevêques, de trois évêques & d'un seigneur distingué: quelques dames de piété n'y sont pas omises. Un Anglois nommé *Thomas Ryves*, répondit selon ses préjugés & sa capacité à cet ouvrage, & cette pauvre production lui valut les honneurs de la chevalerie: elle est intitulée: *Populi Anglicani defensio*. On a encore du docteur Rothe: *Hibernia resurgens, sive refrigerium antidotale adversùs morsum serpentis antiqui; in quo modestè discutitur immodesta Parecbasis Thomæ Dempsteri à Muresch Scoti, de repressis Mendicabulis, & Hiberniæ sancti sui vindicantur, ac bonâ fide asseruntur; Rothomagi*, 1621, *in*-8°. & *Coloniæ Agrip*. 1621, *in*-12. *De nominibus Hiberniæ tractatus. Elucidationes in vitam S. Patricii à Jocelino scriptam*. Ces deux piéces se trouvent dans le *Florilegium de* Messinggam. *Hierographia Hiberniæ*, ou détail des Saints d'Irlande. Le célébre Usher avoit eu communication de cet ouvrage en manuscrit, puisqu'il en cite un long passage: mais il n'a pas été imprimé, non plus que l'histoire ecclésiastique d'Irlande, à laquelle l'auteur travailloit lorsqu'il publia la troisiéme partie de ses *Analecta*. On ne sait pas même s'il a mis le derniere main à cette histoire. *Brigida Thaumaturga, sive dissertatio partim encomiastica in laudem ipsius sanctæ; partim archaica ex sacra & antiqua historia ecclesiastica; partim etiam parenatica ad alumnos collegiorum, &c. Parisiis*, 1620, *in*-8°. Quoique le nom de l'auteur ne paroisse pas à la tête de ce livre, on ne peut pas douter qu'il ne soit de ce prélat, & Waræus l'assure. Il se trouve dans le même volume avec un autre traité de sa façon, intitulé: *De Scriptorum Scotorum nomenclatura à Thoma Dempstero edita præcidaneum*.

Un gentilhomme de la même famille nommé Robert Rothe, s'étant adonné à la jurisprudence, y devint célébre. Il étoit le conseil du comte d'Ormond & d'Offory, & fort attaché à ses intérêts. On a de lui: *Registre, contenant la généalogie de l'illustre* Thomas, comte d'Ormond & d'Offory, *de ses ancêtres & cousins, tant en ligne directe que collatérale, depuis & avant la conquête de l'Irlande, de même que les services mémorables rendus par lesdits comtes; les honneurs, offices & charges distinguées qui leur ont été accordés de temps à autre, avec une note des différentes acquisitions qu'ils ont faites*: le tout tiré de différentes chroniques & généalogies, & de différens actes publics & monumens, par Robert Rothe, écuyer, l'an de Notre-Seigneur J. C. 1616. M. Carte, si connu en France par son édition de M. de Thou & par d'autres ouvrages, reconnoît avoir tiré de grands secours de ce registre pour la composition de son histoire de la maison d'Ormond. Waræus dit avoir eu entre les mains une histoire de

cette maison, dont M. Rothe étoit auteur. Ce pourroit être la même chose que le registre en question. * *Mém. mss.* de M. l'abbé Hénegan.

ROTHELIN (Charles d'Orléans) connu sous le nom d'abbé de Rothelin, *cherchez* ORLÉANS.

ROTHERHAM, bourg d'Angleterre avec marché dans la partie occidentale du comté d'Yorck, & dans la contrée nommée *Stafford.* Il est situé sur la riviere du Dun, sur laquelle il a un beau pont de pierre. Il est remarquable pour avoir donné la naissance & le nom à Thomas de Rotherham, archevêque d'Yorck, l'un des fondateurs du collége de Lincoln à Oxford. Il a aussi témoigné son affection pour le lieu de sa naissance, en y fondant un collége composé de trois classes, où l'on apprend la grammaire, à écrire, & la musique. * *Dict. angl.*

ROTHWEL (Guillaume) sorti d'une noble famille d'Angleterre, florissoit l'an 1360 sous Edouard, roi d'Angleterre, prit l'habit de religieux dans l'ordre de saint Dominique, & fit ses études à Londres, où il fut reçu docteur en théologie. Il s'adonna ensuite à la prédication, & composa plusieurs commentaires sur l'ancien & le nouveau testament, & les livres intitulés, *Sermonum lib. I. In Magistrum Sententiarum lib. IV. Quæstiones scholasticæ de principiis naturæ, de potentiis sensitivis, de intellectu, &c.* * Pitseus, *de illust. script. angl.*

ROTIER (Esprit) né à Aix en Provence, sur la fin du XV siécle, entra l'an 1507, dans l'ordre de saint Dominique, se rendit très-habile dans les langues savantes, & encore plus dans la théologie, & dans ses divers emplois il combattit les hérétiques avec une fermeté extraordinaire. Il commença à prêcher le carême dès l'an 1514, & en prêcha quarante-trois de suite, avec tant d'applaudissemens, qu'on le redemanda huit fois à Toulouse. Il interpréta l'écriture dans la métropole d'Ausch pendant quatorze ans, fut fait en 1522, & en 1531 prieur de Toulouse, en 1534 vicaire général de la congrégation de France, & enfin vers l'an 1547 on le fit inquisiteur de Toulouse: emploi où il fit tant de peine aux hérétiques, que l'un d'eux nommé *Morner*, pour se venger, écrivit contre lui un livre plein de calomnies, qu'il sut repousser avec autant de modération que de force. Rotier a composé plusieurs ouvrages tant en françois qu'en latin: dans les uns & les autres on trouve beaucoup de bon sens, mais les premiers ont encore l'avantage de la beauté du style & de l'élégance de la diction. Ses ouvrages latins, sont, *De non vertenda scriptura sacra in vulgarem linguam: deque occidente littera & vivificante spiritu*, 1538, in-4°. Le clergé de France le fit réimprimer en 1661, à Paris. *Parergi, sive tabellæ tres similitudinum, quibus suis coloribus hæretici, vera ecclesia, vulgaresque sacræ scripturæ traductiones describuntur*, 1548, in-4°. *Responsio ad epistolam civium novæ Babylonis Gebennæ à Mornero insigni apostata editam*, 1549. *Præconium ac defensio Quadragesimæ, cui pluribus requirentibus adjunctus est sermo de ratione institutionis divinissimi Eucharistiæ sacramenti*, 1552, in-4°. *In præfatores prognosticosque futurorum eventuum, divinatricemque astrologiam lib. II*, 1555, in-4°. *Confutatio erroris asserentium Christum esse advocatum nostrum in cœlo per intercessionem, & nihil ab eo sed per ipsum petendum, more scholastico agitata. Adversus Crucimastigas, seu de magna gloria quam Christus ex cruce sibi comparavit*, 1560, in-8°. Tout cela a été imprimé à Toulouse, depuis que l'auteur y étoit inquisiteur: ses prédications continuelles ne lui avoient pas permis d'écrire auparavant. Pour ses ouvrages françois, on n'en connoît que deux, savoir l'Antidote ou contrepoison, & régime contre la peste d'hérésie, qui parut en 1557, & la Réponse aux blasphémateurs de la sainte messe, avec la réfutation de la ridicule cène des Calvinistes, & l'histoire de Berenger, dont la seconde édition parut en 1562, & la troisiéme à Paris en 1563. On ne sait pas bien en quelle année cet excellent homme mourut, si ce fut en 1563, ou l'année suivante, ou en 1569; il est sur seulement que ce fut à Toulouse. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. II.*

ROTIRI (Saint) évêque d'Auvergne, *cherchez* RUSTIQUE. (Saint)

ROTROU (Jean de, non Eustache) poëte François, naquit à Dreux le vingt-un d'août 1609. D'autres mettent sa naissance au 19. Il étoit frere du sieur Rotrou, seigneur de Sodreville, receveur des consignations du parlement de Paris, dont le petit-fils est aujourd'hui conseiller au grand-conseil. Le cardinal de Richelieu estimoit beaucoup de Rotrou. Cette éminence le mit au nombre des cinq poëtes ausquels elle croyoit pouvoir donner des sujets de comédie ou de tragédie, afin que chacun contribuât à la composition de la piéce, qui étoit par cette raison appellée *des cinq auteurs.* Les quatre autres étoient de l'Estoille, Bois-Robert, Colletet, & Pierre Corneille. Ce dernier des quatre appelloit ordinairement de Rotrou son pere. Ce poëte s'est distingué du commun des poëtes, & les maîtres de l'art en font encore beaucoup d'estime, surtout en ce qui concerne la pratique réguliere du théâtre. Il étoit, dit-on, grand dépensier, par conséquent mal à son aise, & lorsqu'il étoit pressé d'argent, il faisoit une piéce en deux mois. Il composoit d'ailleurs très-facilement. Il obtint du roi une pension de mille livres, & dans la suite il acheta la charge de lieutenant particulier au bailliage de Dreux. Il l'exerça jusqu'à sa mort arrivée le 28 de juin 1650. Il mourut à Dreux, & y fut inhumé dans l'église paroissiale de S. Pierre. Colletet lui fit cette épitaphe:

*Passant, vois en ROTROU l'impuissance du sort:*
*Il est mort, & pourtant son ame se renouvelle:*
*Car si de ses beaux vers la grace est immortelle,*
*N'a-t-il pas de quoi vivre en dépit de la mort?*

On dit que de Rotrou avoit composé plus de trente piéces de théâtre, tant tragédies que comédies. Celles que l'on connoît, sont: *L'Hypocondre* ou *le mort amoureux. La bague de l'oubli. Diane. Doristée & Cléagenor. Les occasions perdues. L'heureuse constance. Celimene. Hercule mourant. Les Menechmes. Céliane. La pélerine amoureuse. L'innocente infidélité. Philandre. Agesilan de Colchos. Clorinde. L'heureux naufrage. Amélie. Les Sosies. Alphrede. Antigone* ou *la Thébaïde. Laure persécutée. Crisante. Les captifs. Iphigenie. Clarice. Bélisaire. Célie* ou *le Viceroi de Naples. La sœur généreuse. Dom Alvare de Lune. Dom Bernard de Cabrera. Saint Genest. Venceslas. Cosroës*, tragédie, l'une de ses meilleures piéces, retouchée par M. d'Ussé, remise ainsi au théâtre en 1704, & imprimée avec l'ancien texte à côté, la même année, un volume *in-12. Dom Lopès de Cardone. Amarillis. Les deux pucelles. Florimonde.* C'est sa derniere piéce, qui fut représentée en 1654. Antigone est une de ses meilleures piéces. Elle n'est pourtant pas dans les régles du théâtre. Il fait mourir les deux freres d'Antigone, Etéocle & Polynice, enfans de Jocaste, dès le commencement du troisiéme acte. * Racine, *préface sur sa Thébaïde.* Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes modernes.* Titon du Tillet, *Parnasse françois, in-folio, pag.* 235, 236. Maupoint, *bibliothéque des théâtres, pages* 141, 142.

La famille des Rotrou est très-ancienne à Dreux, où elle a possédé long-temps la charge de lieutenant général, comme il paroît par une inscription qui est sur la grosse cloche de l'hôtel de ville de Dreux, vulgairement appellée *le Béfroy*: voici ce qu'elle porte. » L'an 1561, le premier du regne de Charles IX, » par la grace de Dieu, roi de France & comte de » Dreux, je fus fondue au mois de novembre par M<sup></sup>e » Charles de la Bouticle, pour l'honneur de Dieu, » service du roi, & communité de Dreux, lors messire

» Pierre Rotrou, lieutenant général, Jacques Chaillou, maire, & Philippe Petit, procureur syndic. » C'est de cet ancien lieutenant général, nommé dans cette courte inscription, qu'est issue la famille de Rotrou qui subsiste encore, dont étoit le fameux poëte de ce nom, & de laquelle sont M. de Rotrou de Sodreville, reçu le 14 janvier 1728 conseiller au grand-conseil, madame de Rotrou sa sœur, femme de M. le marquis de Rambuteau, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, brigadier des armées du roi & gouverneur de la ville de Mâcon; tous deux seuls enfans de M. de Rotrou, conseiller secrétaire du roi, & receveur des consignations à Paris : & dame *Denyse* de Rotrou, fille d'*Eustache* de Rotrou, conseiller du roi, président, ancien lieutenant général civil & criminel au siége & bailliage royal de Dreux, femme de M. *Claude* Dorat, auditeur du roi en sa chambre des comptes de Paris, & commandeur des ordres royaux & militaires de Notre-Dame du Mont-Carmel & de saint Lazare de Jérusalem.

ROTRUDE ou CROTUDE, femme de Charles *Martel*, & mere de Carloman, de Pepin *le Bref*, & de Chiltrude, mourut vers l'an 724.

ROTRUDE, fille de Charlemagne, roi de France & empereur, & de *Hildegarde*, sa seconde femme, fut fiancée en 781, selon la chronique de S. Bénigne de Dijon, avec *Constantin*, dit *le Jeune*, empereur d'Orient; mais cette alliance n'eut point d'effet. Elle mourut le 6 juin de l'an 810, & laissa du comte Roricon, *ex illicita copula*, un fils nommé *Louis*, qui fut abbé de S. Denys, & chancelier de France, & qui mourut le 8 janvier de l'an 876, à qui quelques généalogistes modernes donnent mal à propos pour pere Gosbert, comte du Mans, comme l'a remarqué le pere du Bois. * *Voyez* le P. Anselme, &c.

ROTTEMBOURG (Connad-Alexandre, comte de) seigneur de Moissevaux, de Rougemont, de Keivenheim, de Seintein & d'Oberbruck, maréchal des camps & armées du roi, gouverneur du Quesnoi, né le 26 février 1684, étoit fils de Nicolas-Frédéric, comte de Rottembourg, gentilhomme du pays de Brandebourg en Allemagne, maréchal de camp des armées du roi, mort en sa terre de Moissevaux en Alsace le 20 avril 1616, à l'âge de 70 ans, & d'*Anne-Jeanne* de Rosen son épouse, fille de *Conrad* de Rosen, maréchal de France. Le comte de Rottembourg, dont il s'agit, avoit d'abord été capitaine dans le régiment de cavalerie du comte de Rosen son oncle, sur la démission duquel il en fut fait mestre de camp, par commission du 22 mars 1709, & brigadier le 20 octobre 1716. Il fut reçu chevalier d'honneur du conseil souverain d'Alsace le 27 août 1717, & chevalier des ordres royaux & militaires de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jérusalem le 25 février 1721. Il fut nommé dans le même temps envoyé extraordinaire auprès du roi de Prusse; & en 1723, second ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire au congrès de Cambrai, après la séparation duquel il fut nommé au mois de juillet 1725, pour retourner auprès du roi de Prusse, avec le titre de ministre plénipotentiaire. Il en fut rappellé en 1727, pour se rendre à la cour d'Espagne, où il signa le 6 mars 1728 en qualité de ministre plénipotentiaire du roi, avec les ministres de l'empereur, d'Espagne, d'Angleterre & de Hollande, les préliminaires d'un futur congrès pour la pacification de l'Europe. Le roi Catholique lui donna à son départ son portrait enrichi de diamans. Il retourna en Espagne à la fin de 1730, avec le caractere d'ambassadeur extraordinaire, & il arriva le 13 janvier 1731, à Séville, où il eut le lendemain sa premiere audience de leurs majestés. Sa mauvaise santé l'ayant obligé de demander son rappel, il quitta cette cour, & arriva à Paris le 23 mai 1734. Le roi l'avoit fait maréchal de camp de ses armées le 20 février précédent. Sa majesté l'avoit aussi proposé le premier janvier 1731, pour être chevalier de ses ordres, & ses preuves avoient été admises le 13 mai suivant. Ses infirmités ont empêché qu'il n'ait été reçu; mais il avoit eu la permission de porter, en attendant, la croix & le cordon de l'ordre du S. Esprit. Le gouvernement du Quesnoi lui fut donné en 1734. Il est mort à Paris le 4 avril 1735, âgé de 51 ans, un mois & neuf jours. Il avoit épousé au mois d'avril 1721, *Jeanne-Magdeléne* de Helmstadt, fille de *Bleickard*, comte de Helmstadt, &c. baron du S. empire, & de *Marie-Joseph* de Pottiers, des comtes de Vagnée. M. le comte de Rottembourg avoit rempli tous les emplois dont il avoit été chargé avec une capacité supérieure; & il n'étoit pas moins habile dans les négociations, que zélé pour le service du roi. * *Voyez* son éloge dans le *mercure de France*, mois d'avril 1735.

ROTTEMBURG, village avec château, titre de comté, & bailliage. Il est dans le canton de Lucerne en Suisse, sur la riviere de Russ, à deux lieues de la ville de Lucerne. * Mati, *dict.*

ROTTENFELDS, bon bourg de la Souabe, chef d'une seigneurie qui porte son nom, & situé à quatre lieues de Kempten, vers le midi. La seigneurie de Rottenfelds appartient à la maison de Konigseck, & elle est entre les terres d'Autriche, d'Augsbourg, de Kempten & de Walburg. * Mati, *dict.*

ROTTEN-THURN, c'est-à-dire, *Tour-Rouge*, anciennement *Bontas*, lieu de la Dacie. C'est une bonne forteresse de la Transylvanie. Elle est sur une éminence, près de la rivere d'Alauta, à trois lieues de Hermanstat, vers le levant. C'est la clef d'un passage important de Transylvanie en Valaquie.

ROTWEL, ville impériale d'Allemagne en Souabe, est alliée des Suisses. Le maréchal de Guebriant y mourut d'une blessure reçue à la bataille qu'il gagna sur les Impériaux le 17 novembre 1643, comme le remarque M. le Laboureur, qui nous a donné la vie de ce maréchal.

ROUAULT, maison illustre, tire son origine de

I. Clement Rouault, écuyer, qui vivoit en 1327, & qui fut pere d'André, qui suit; & de *Louis* Rouault, qui laissa de *Jeanne* de Torigni, *Lancelot*, mort sans postérité; *Perronelle*, mariée à *Guillaume* Becher, seigneur des Landes; *Anne*, alliée à *Jean* de la Roche; & *Jeanne* Rouault.

II. André Rouault, I du nom, seigneur de Boismenard, se trouva aux guerres de Guienne & de Poitou en 1351 & 1352. Il avoit épousé, selon quelques mémoires, *Marie* de Montfaucon, veuve de *Guillaume* de Beaumont, seigneur de Glenai, dont il eut *Clément* Rouault, dit *Tristan*, seigneur de l'isle de Rhé, de Marans, de Gamaches, & vicomte de Thouars, à cause de *Perronelle*, vicomtesse de Thouars, sa femme, qu'il épousa en 1376. Elle étoit fille aînée de *Louis*, vicomte de Thouars, & de *Jeanne*, II du nom, comtesse de Dreux, à cause de laquelle il fut l'un des plus grands seigneurs du royaume, prit la qualité de comte de Dreux, vicomte de Thouars, en tint rang à la cour & dans les armées, sous les regnes de Charles V & Charles VI, & mourut sans laisser de postérité; André II, qui suit; une fille mariée à un seigneur de Bresuire; *Jeanne*, alliée à *Pierre* du Plessis, seigneur de la Bourgonniere; & *Louis* Rouault, seigneur de la Motte, qui servit au siége de Bourbourg en 1381, & laissa de *Marguerite* de Brisai, veuve de *Gui* de Laval, *Fr. Jean* Rouault, vivant en 1400; & *Miles* Rouault, seigneur de la Motte, de Lormeau, &c. qui servit au siége de Martignac en 1398, & vivoit encore en 1418. Il avoit épousé en 1389, *Isabelle* de Beaumont, fille de *Louis*, seigneur de Bresuire, laquelle mourut le 9 octobre 1448, ayant eu pour enfans, Renaud, seigneur de la Motte, qui suit; *Louis*, abbé de Bourgueil & évêque de Maillezais en 1472; *Marguerite*, femme

de *Bertrand* Rataut, seigneur de Cursai; & *Gillette* Rouault, seconde femme d'*Antoine* Foucher, seigneur de Thenye; *Renaud* Rouault, seigneur de la Motte, qui épousa *Marie* du Puy-du-Fou, dont il eut *Miles* & *Louis*, morts sans enfans; *Marie*, femme de *Hardouin* du Bois; *Isabelle*, mariée à *René* Boissirien; & *Catherine* Rouault, alliée à *Pierre* de la Grue.

III. André Rouault, II du nom, seigneur de Boismenard & de la Rousseliere, fut gouverneur de la personne de Charles, fils aîné du duc de Berri, en 1379, & vivoit encore en 1398. De sa femme, dont le nom est ignoré, il eut Gilles, qui suit; & *André*, qui a fait la branche des seigneurs de la Rousseliere, éteinte dans le XVII siécle.

IV. Gilles Rouault servit le roi dans ses armées en 1387 & 1392, & mourut avant son pere, laissant pour fils unique de *Catherine* Rabaste sa femme, Jean, qui suit.

V. Jean Rouault, seigneur de Boismenard, chambellan du roi, servit au siége de Parthenai en 1419, & fut tué à la bataille de Verneuil en 1424. Il avoit épousé *Jeanne* du Bellai, dame du Colombier, fille de *Hugues*, seigneur du Bellai, & d'*Isabeau* de Montigni, dame de Langei, dont il eut Joachim, qui suit; *Jacques*, seigneur de Riou, bailli de Caux en 1461, qui d'*Anne* de Châteaubriant sa femme, eut pour fils *Louis* & *Jacques* Rouault, seigneur de Riou; *Abel* Rouault, troisiéme fils de Jean, fut gouverneur de Valognes, & mourut sans laisser de postérité de *Jeanne* de Voudenai, dame de la Ferté-Gilbert, veuve de *Jean* de Blanchefort, & fille de *Dreux*, seigneur de la Motte-Sulli, & de *Jeanne* de Liniere, dame de Menetou-sur-Cher; *Louise* Rouault, alliée en 1441, à *Jean* de Beaumont, seigneur de Glenai; & *Jeanne* Rouault, mariée à *Hugues* de Billé, seigneur de Thucé.

VI. Joachim Rouault, seigneur de Boismenard, de Gamaches, Châtillon, de Fronsac, &c. maréchal de France, *qui aura son article ci-après*, mourut le 7 août 1478. Il avoit épousé *Françoise* de Voluire, fille de *Jean*, seigneur de Ruffec, & de *Marguerite* de Harpedenne, dite *de Belle-Ville*, dont il eut Aloph I, qui suit; & *Anne* Rouault, mariée à *Adrien* de l'Hôpital, seigneur de Choisi.

VII. Aloph Rouault, I du nom, seigneur de Gamaches, Helicourt, Boismenard, &c. chambellan des rois Louis XII & François I, épousa *Magdeléne* de Montroignon, dite *de Salvert*, dont il eut *Marguerite*, religieuse à S. Maixant; Aloph II, qui suit; *Louis*, seigneur du Pressoir; & *Thibault* Rouault, seigneur de Riou, gouverneur de Hesdin, qui étoit le second fils, qui servit en la compagnie du connétable de Montmorenci, dont il étoit enseigne en 1542, & se signala en plusieurs rencontres, & particulierement en la garde du fort d'Outreau près Boulogne, & mourut en 1556, laissant de *Jeanne*, dame de Saveuse & de Cani, sa femme, veuve d'*Antoine* de Créqui, seigneur de Pontdormi, *Claude* & *Joachim* Rouault, seigneurs de Saveuse, morts sans alliance; *Barbe* Rouault, dame de Saveuse, héritiere de ses freres, mariée à *Adrien* de Tiercelin, seigneur de Brosse, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Mouzon, & lieutenant général au gouvernement de Champagne; *Françoise*, alliée à *Louis*, seigneur de Loges en Bresses; *Anne* & *Marie* Rouault, Chartreuses à Gosnai, près de Béthune.

VIII. Aloph Rouault, II du nom, seigneur de Gamaches, Boismenard, &c. servit aux siéges de Metz & de Thérouanne, & épousa en juin 1527, *Jacqueline* de Soissons, fille & héritiere de *Jean*, II du nom, seigneur de Moreuil, & de *Marie* Bournel, dame de Thiembrune & de Beauchamp, sa seconde femme, dont il eut Nicolas I, qui suit; & *Barbe* Rouault, mariée à *Nicolas* de Montmorenci, seigneur de Bours.

IX. Nicolas Rouault, I du nom, seigneur de Gamaches, de Thiembrune, &c. chevalier de l'ordre du roi, suivit le parti huguenot, où il se rendit recommandable. Il fut l'un des quatre seigneurs à qui le roi sauva la vie au massacre de la S. Barthelemi en 1572, à cause de sa fidélité, qu'il avoit éprouvée, & mourut avant l'an 1583. Il avoit épousé 1°. *Charlotte* de Lenoncourt: 2°. en 1573, *Claude* de Maricourt, fille de *Jean*, seigneur de Maricourt, & de Monci-le-Chastel, maître-d'hôtel du roi, & de *Renée* du Quesnel. De sa premiere femme vint *Gédéon* Rouault, seigneur de Gamaches, mort à la fleur de son âge sans alliance. Du second lit sortirent *François*, seigneur de Gamaches, tué au combat de Dourlens en 1595; Nicolas II, qui suit; & *Aloph* Rouault, seigneur de Thiembrune, qui épousa 1°. *Claude* Chabot, fille de *Léonor*, baron de Jarnac, & de *Marie* de Rochechouart-Saint-Amand: 2°. *Marguerite* de Théon. Aloph laissa de sa premiere femme *Claude* Rouault, mariée 1°. à *Henri* de Bourdeilles, comte de Masthas: 2°. à *Henri* le Veneur, comte de Tillieres. De sa seconde il eut *Louise-Henriette* Rouault, dame de Thiembrune, mariée à *François* de Bullion, marquis de Montlouet, premier écuyer & commandant la grande écurie, morte le 19 avril 1687.

X. Nicolas Rouault, II du nom, marquis de Gamaches, &c. en faveur de qui la terre de Gamaches fut érigée en marquisat, au mois de mai 1620, avoit épousé *Françoise* Mangot, fille de *Jacques* Mangot, avocat général au parlement de Paris, & de *Marie* du Moulinet, dont il eut *René*, Jésuite; *François*, marquis de Gamaches, tué en Lorraine le 26 août 1636, âgé de 21 ans; Nicolas-Joachim, qui suit; *Ignace*, marquis d'Aci, qui a laissé des enfans de *Charlotte-Christine* de Lorraine, fille unique de *François-Achilles* de Lorraine, comte de Romorantin, & d'*Anne-Marie* Rhingrave, morte le 13 mai 1705, âgée de 65 ans; & *Claude* Rouault, mariée à *Pierre* de Grouches, marquis de Griboval.

XI. Nicolas-Joachim Rouault, marquis de Gamaches, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées, gouverneur de Saint-Valeri & de Rue, mourut en octobre 1687, âgé de 68 ans. Il avoit épousé le 6 juin 1642, *Marie-Antoinette* de Loménie, fille de *Henri-Auguste*, comte de Brienne, &c. secrétaire d'état, & de *Louise* de Béon-du-Massez, morte le 8 décembre 1704, âgée de 80 ans, dont il a eu *Marie-Julie-Gabrielle* Rouault, Carmelite à Saint-Denys en France; *Nicolas-Henri-Joachim*, mort à 9 ans; Joseph-Emanuel-Joachim, qui suit; & Claude-Jean-Baptiste-Hyacinthe Rouault, *qui a continué la postérité, rapportée après celle de son frere aîné.*

XII. Joseph-Emanuel-Joachim Rouault, marquis de Saint-Valeri, de Gamaches, né en 1650, fut mestre de camp d'un régiment de cavalerie, puis brigadier des armées du roi, & mourut en 1691, laissant de *Marguerite-Angélique* de Bullion, sa cousine, fille de *François* de Bullion, marquis de Montlouet, premier écuyer, & commandant la grande écurie, & de *Louise-Henriette* Rouault, dame de Thiembrune, qu'il avoit épousée le 23 juillet 1674, *Jean-Joseph* Rouault, marquis de Saint-Valleri, qui fut nommé guidon des chevaux-légers en décembre 1703, & fut tué à la bataille d'Hochstet le 13 août 1704.

XII. Claude-Jean-Baptiste-Hyacinthe Rouault, fils puîné de Nicolas-Joachim Rouault, marquis de Gamaches, &c. & de *Marie-Antoinette* de Loménie, comte de Cayeu, puis marquis de Gamaches après la mort de son neveu, lieutenant général des armées du roi, chevalier de l'ordre de S. Louis, a épousé *Anne-Marie-Thérèse* de Loménie, sa cousine germaine, fille de *Louis-Henri*, comte de Brienne, secrétaire d'état, & de *Henriette* Bouthillier-Chavigni, dont il a Jean-Joachim Rouault, comte de Cayeu, qui suit; *Louis-Aloph*, prieur d'Arbois, abbé de Montmajour-lès-Arles, & auditeur de Rote; *Anne-Marie-Geneviéve*; & *Louise-Antoinette* Rouault.

XIII. Jean-Joachim Rouault, comte de Cayeu, mestre de camp de cavalerie, brigadier des armées du roi, a épousé le 26 juin 1715, *Catherine-Constance-Emilie* Arnauld, fille unique de *Nicolas-Simon*, marquis de Pomponne, &c. lieutenant général au gouvernement de l'Isle de France & du Soissonnois, brigadier des armées du roi, & de *Constance* de Harville Paloiseau, dont *Marie-Antoinette* Rouault, née en juin 1722. * La Morliere, *maisons de Picardie*. Philippe de Comines, *mémoires*. Pierre Matthieu, *hist. de Louis XI*. De Thou, *hist. l.* 52. Le Feron. Godefroi. Le pere Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne*.

ROUAULT (Joachim) seigneur de Boismenard, de Gamaches & de Châtillon, maréchal de France, sénéchal de Poitou & de Beaucaire, premier écuyer de Louis, dauphin de France, fils de Jean Rouault, seigneur de Boismenard, & de *Jeanne* du Bella, commença à se distinguer en 1441, à la prise de Creil & de Saint-Denys sur les Anglois; & l'année suivante il se signala au siége de la ville d'Acqs en Guienne. Depuis, en 1444, il accompagna le dauphin en Allemagne au secours du duc d'Autriche, & fut laissé l'année suivante dans la ville de Montbelliard, pour la défendre contre les ennemis. A son retour en France il s'acquit beaucoup de réputation dans la conquête de la Normandie, l'an 1449 & 1450, mais principalement à la prise de Saint-James de Beuvron, de Coutances, de Saint-Lo, dont il fut gouverneur, de Carentan, de Caën; & à la bataille de Formigni. Il servit aussi à la conquête de Guienne, où il se trouva au siége de Bergerac & de Montguyon, de Blaye & de Fronsac, dont on lui donna le gouvernement en 1451. Peu après il fut établi connétable de Bourdeaux, se trouva à la prise de Bayone, & assiégea lui-même Castillon en Périgord, où il rendit un grand service à la France, par la défaite du fameux Talbot, qui y fut tué avec son fils en 1453. Il fut ensuite employé à la seconde reddition de Bourdeaux, & à la conquête de l'Armagnac en 1455. L'année suivante il fut envoyé au secours du roi d'Ecosse, & de Marguerite, reine d'Angleterre, contre le duc d'Yorck. Ensuite il fut premier écuyer du corps, & maître de l'écurie, & assista en cette qualité à l'entrée que le roi Louis XI fit à Paris, qu'il défendit depuis en 1465 contre le comte de Charolois, & les autres ligués, sous prétexte du bien public. Ce fut pour cette raison que le roi qui l'avoit fait maréchal de France dès l'an 1461, lui donna alors le gouvernement de cette ville. Il défendit celle de Beauvais en 1472. Cependant tant de services qu'il avoit rendus à l'état, ne changerent point en sa faveur l'esprit défiant du roi Louis XI, qui le fit arrêter en 1476. On lui donna des commissaires, qui le condamnerent à être banni du royaume, à perdre ses biens, & à vingt mille livres de réparation. Il est vrai que ce jugement n'eut pas lieu, & que le maréchal de Gamaches mourut en possession de ses biens le 7 août de l'an 1478.

ROUCI, ville de France dans la province de Champagne sur la riviere d'Aisne, est nommée dans les titres & dans les auteurs Latins *Rauciacum* ou *Rociacum*, *Rocium* & *Roceium*. Elle a toujours porté le titre de comté, & a été l'une des sept pairies de Champagne. On lit dans la chronique de l'abbaye de Fontenelle, que Charles *le Chauve* y tint les états en 851, & Flodoard rapporte que le comte Ragenold ou Renauld y fit bâtir une forteresse en 948.

ROUCI, maison originaire de Champagne, est l'une des plus anciennes & des plus nobles du royaume.

I. Renaud, comte de Reims & de Rouci, épousa *Alerade*, fille de *Louis IV*, roi de France, & de *Gerberge* de Saxe, sœur de l'empereur *Othon I*. Il mourut en 973, & l'on voit encore aujourd'hui sa sépulture, & celle de son épouse, dans l'église de S. Remi de Reims. Leurs enfans furent, 1. Gislebert, qui suit, 2. *Brunon*, chanoine de Reims, puis évêque de Langres en 983; 3. *Ermentrude*, femme d'*Otte-Guillaume*, fils d'*Albert*, roi d'Italie; 4. *N.* femme de *Fromont*, comte de Sens, d'où sont sortis les anciens comtes de Joigni.

II. Gislebert, comte de Reims & de Rouci, eut de *N.* de Poitiers, 1. Ebles, I du nom, qui suit; 2. *Letard*, seigneur de Marle, pere d'*Ade*, mariée à *Enguerrand*, sire de Roye & de Couci, comte d'Amiens; & 3. *Ivette*, femme de *Manassés*, comte de Rhetel.

III. Ebles, I du nom, comte de Reims & de Rouci, épousa *Béatrix* de Hainault, fille de *Reinier V*, comte de Mons en Hainault, & de *Hadwige* ou *Avoye* de France, sœur du roi *Robert*. Quelques auteurs prétendent qu'il fut depuis archevêque de Reims, & qu'il donna le comté de Reims à son église. Il eut, 1. Alix, qui suit, 2. *Avoye*, dame de Rumigni & d'Aubenton, qui épousa *Geofroi*, seigneur de Florines; Alix, comtesse de Rouci, qui porta les biens de sa maison dans celle de son époux Hilduin, IV du nom, comte de Montdidier, d'Arciens & de Rameru.

### *Comtes de Rouci-Rameru.*

IV. Hilduin, dont nous venons de parler, eut Hilduin II, qui suit, de sa femme *Alix*, héritiere de Rouci. Cette princesse fonda le prieuré de Rouci, & mourut l'an 1063.

V. Hilduin, II du nom, comte de Rouci & de Rameru, se trouva au couronnement du roi Philippe I. De sa femme *Adele* ou *Alix*, fille de *Manassés*, seigneur de Châtillon-sur-Marne, & vidame de Reims, il eut, 1. Ebles II, qui suit; 2. *Félicie* de Rouci, mariée à *Sanche-Ramires*, roi d'Aragon; 3. *Béatrix*, femme de *Geofroi*, comte du Perche; 4. *Marguerite*, épouse de *Hugues*, comte de Clermont en Beauvoisis; 5. *Adde*, mariée, 1°. à *Geofroi*, seigneur de Guise: 2°. à *Gaultier*, seigneur d'Ast: 3°. à *Thierri*, seigneur d'Avesne; 6. *André*, tige des comtes d'Arcies & de Rameru; 7. *Hugues*, mort sans enfans, &c.

VI. Ebles, II du nom, comte de Rouci & de Rameru, exerça de grandes violences dans les diocèses de Reims & de Laon, dont il fut puni par le roi Louis *le Gros*, qui ravagea ses terres, & brula ses forteresses. Depuis, le comte Ebles, suivant le traité fait avec les papes Alexandre II & Grégoire VII, mena une grande armée en Espagne contre les Sarasins. Suger, abbé de Saint-Denys, qui rapporte ce fait, ajoute que jusqu'à ce temps il n'y avoit eu que des rois seuls qui eussent entrepris de semblables expéditions. Il mourut l'an 1100, & de *Sibylle*, sa femme, fille de *Robert* Guischart, duc de Calabre & de la Pouille, & sœur de ces fameux princes d'Antioche, *Tancrede* & *Boëmond*, il laissa entr'autres enfans, 1. *Guischard*, mort jeune; 2. Hugues, qui suit 3. *Mamille*, mariée 1°. à *Hugues* du Puiset: 2°. à *Albert* de Namur, comte de Japhe, &c.

VII. Hugues, surnommé *Cholet*, *Cauliculus*, comte de Rouci, &c. épousa 1°. *Aveline*: 2°. *Richilde*, fille de *Frédéric*, duc de Souabe, & d'*Agnès*, fille de l'empereur *Henri IV*. Il fonda l'abbaye de Laval-le-Roi en 1147, & le prieuré d'Evernicourt en 1154, & mourut en 1161, laissant entr'autres enfans, Guischard, qui suit.

VIII. Guischard, comte de Rouci, épousa *Elizabeth* de Mareuil, fille de *Jean*, vicomte de Mareuil, seigneur de Neufchâtel, & veuve de *Robert*, seigneur de Montaigu, & mourut en 1111, laissant, 1. *Raoul*, époux de *Milesende* de Couci, mort l'an 1196, sans postérité; 2. *Jean I*, mort aussi sans enfans; & 3. Eustachie, héritiere du comté de Rouci, qu'elle porta dans la maison de Pierrepont, &c.

### *Comtes de Rouci-Pierrepont.*

IX. Robert, fils de Hugues, sire de Pierrepont, & de *Clémence-Agathe* de Rhetel, dont la sœur *Béatrix*

*Béatrix* avoit épousé *Roger*, roi de Sicile, devint comte de Rouci par son mariage avec *Eustachie*, fille de *Guischard*. Leurs enfans furent, 1. *Elizabeth*, épouse de *Robert* de Couci, seigneur de Pinon; 2. JEAN, qui suit.

X. JEAN II, comte de Rouci, épousa, 1°. *Isabeau* de Dreux, fille de *Robert II*, comte de Dreux, & s'en sépara, sous prétexte de parenté: 2°. *Marie*, fille de *Simon* de Dammartin, comte d'Aumale, & de *Marie*, comtesse de Ponthieu, sœur d'*Eléonore*, reine de Castille, & depuis reine d'Angleterre. Il mourut en 1251, & laissa de sa seconde femme, JEAN III, qui suit; & *N.* de Rouci, mariée à *Jean* de Garlande, seigneur de Possesse.

XI. JEAN, III du nom, comte de Rouci, mourut en 1282. Il avoit épousé *Isabelle*, fille de *Beraud*, sire de Mercœur, & de *Béatrix* de Bourbon. Leur fils fut

XII. JEAN, IV du nom, comte de Rouci, qui mourut l'an 1302, & qui, de son épouse *Jeanne*, fille de *Robert IV*, comte de Dreux & de Braine, laissa pour enfans, JEAN V, qui suit; *Béatrix*, dame de la Suse-au-Maine, seconde femme d'*Amauri III*, seigneur de Craon; & *Marie* de Rouci, alliée à *Jean II*, seigneur de Châteauvillain.

XIII. JEAN, V du nom, comte de Rouci, de Braine & de Rochefort en Iveline, fit prisonier Louis, comte de Flandre, l'an 1320, & fut tué à la bataille de Creci l'an 1346. Il avoit épousé *Marguerite*, fille & héritiere de *Thibaud*, sire de Baumez, seigneur de Mirebalais, dont il eut, 1. *Jean*, seigneur de Pierrepont, mort avant son pere, sans postérité de *Marguerite* de Piquigni; 2. ROBERT II, qui suit; 3. *Hugues*, mort sans enfans; 4. SIMON, comte de Braine & de Rouci, *dont nous parlerons ci-dessous*; 5. *Béatrix*, femme de *Louis II*, comte de Sancere; 6. *Jeanne*, seconde femme de *Charles*, sire de Montmorenci, maréchal de France.

XIV. ROBERT, II du nom, comte de Rouci, grand-maître des eaux & forêts de France, assiégea par le commandement du roi l'an 1347, la ville de Beaumont, sur Jean de Vervins, qui s'étoit retiré près du roi d'Angleterre. Il fut fait prisonier trois fois; la premiere à la bataille de Poitiers en 1356, & les deux autres en 1358. Les Anglois, joints aux Navarrois, surprirent alors par trahison le château de Rouci, & emmenerent le comte, la comtesse de Rouci & leur fille, ausquels il en couta pour leur rançon douze cens florins d'or au mouton. La même année les Anglois surprirent encore la ville de Sissonne, où marcha le comte Robert auquel elle appartenoit, accompagné des comtes de Porcean, des seigneurs de Carenci, Montigni, &c. de plusieurs chevaliers & écuyers, avec cent lances & bon nombre de troupes. Il y eut un combat, dans lequel le comte de Rouci fut blessé, & fait encore prisonier. L'année suivante les villes de Rouci & de Sissonne furent reprises sur les ennemis; & le chambellan du comte de Rouci, pour avoir livré son maître aux Anglois, fut écorché vif à Laon, & eut ensuite la tête coupée. Robert fut chargé de conduire Isabeau de France à Galeas, duc de Milan, son mari, l'an 1362, & mourut l'année suivante du déplaisir que lui causoit le rapt de sa fille unique *Isabelle*, qu'il avoit eue de *Marie* d'Enghien, fille de *Gaultier*, seigneur d'Enghien, & d'*Isabelle* de Brienne. Engilbert, son oncle maternel, l'enleva, & la fit épouser à *Louis* de Namur. Isabelle plaida à Rome pour se faire séparer d'avec son mari, qu'elle accusoit d'impuissance; mais malgré le témoignage des matrones de Paris sur ce fait, le mariage fut déclaré valide, par sentence du cardinal de Nîmes, l'an 1378. Elle vendit le comté de Rouci l'an 1383, à Louis d'Anjou, roi de Sicile, pour quarante mille francs d'or, par contrat qui n'eut pas lieu.

XIV. SIMON de Rouci, comte de Braine, frere puîné de ROBERT II, rentra l'an 1390, par arrêt, dans le comté de Rouci, pour le retrait duquel il avoit intenté action contre le roi de Sicile. Il fut un des ôtages qui demeurerent en Angleterre pour le roi Jean, & fut nommé en 1374, par le roi Charles V, pour être du conseil de son fils pendant sa minorité. Il mourut l'an 1392, & laissa de *Marie* de Châtillon, sa femme, fille de *Hugues*, seigneur de Rosoi, 1. HUGUES II, qui suit; 2. *Jean* de Rouci, évêque de Laon, appellé *le bon évêque*, mort l'an 1419; 3. *Simon*, seigneur de Pontarci, mort en 1402; 4. *Marie*, femme de *Jacques* d'Enghien, & mere de *Mariette* d'Enghien, qui fut celle de *Jean*, bâtard d'Orléans, comte de Dunois.

XV. HUGUES, II du nom, comte de Rouci & de Braine, mourut l'an 1375, & laissa de sa femme *Blanche* de Couci, 1. JEAN VI, qui suit; 2. *Hugues*, seigneur de Pierrepont, mort en 1412, sans avoir été marié; 3. *Marguerite*, femme de *Thomas*, marquis de Saluces; 4. *Jeanne*, mariée à *François* d'Albret, seigneur de Saint-Basile; 5. *Blanche*, épouse de *Louis* de Bourbon, comte de Vendôme.

XVI. JEAN, VI du nom, comte de Rouci & de Braine, fut marié dès l'âge de dix ans à *Elizabeth*, fille de *Jean*, seigneur de Montagu & de Marcoussis, grand-maître de la maison du roi, & surintendant des finances. Il transigea avec le duc d'Anjou, pour l'entiere & libre jouissance du comté de Rouci, moyennant la somme de douze mille livres: ce qui fut confirmé par arrêt du 16 février 1410. Il fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415, & fut reconnu entre les morts par une playe qui lui avoit rendu le bras gauche plus court que l'autre. *Elizabeth* de Montagu, sa veuve, se remaria à *Pierre* de Bourbon, seigneur de Preaux, & JEANNE, sa fille, porta le comté de Rouci dans la maison de Sarbruck.

*COMTES DE ROUCI-SARBRUCK.*

XVII. ROBERT, III du nom, comte de Rouci, étoit de l'illustre maison des comtes de Sarbruck, princes de l'empire, de laquelle une branche s'étoit établie en France dans le XII siécle. *Voyez* SARBRUCK. Il étoit fils & unique héritier d'AMÉ de Sarbruck, damoiseau de Commerci, prince souverain d'Euville, &c. & devint comte de Rouci par son mariage avec *Jeanne*, fille unique de *Jean VI*, en 1435. Il soutint la guerre contre le roi, qui envoya contre lui le connétable de Richemont, & Evrard de la Marck. Entre les places qui dépendoient du comte, Louvois fut pris; Braine & Chaumussi tinrent bon; & après divers événemens il y eut un accord; par lequel Robert se reconnut; car il paroit qu'en 1442, il donna au roi le dénombrement du comté de Rouci. Ce seigneur avoit aussi eu guerre avec le duc de Bourgogne, pour le château de Montagu en Laonnois, qui lui fut enfin rendu. Il mourut à Louvois en 1460, & est enterré à Commerci. Ses enfans furent, 1. JEAN, qui suit; 2. AMÉ I, *qui sera rapporté après son frere*; 3. *Marie*, mariée à *Jean* de Melun, vicomte de Gand; & 4. *Jeanne*, mariée avec *Christophe* de Barbançon, seigneur de Cani.

XVIII. JEAN, comte de Rouci, fut marié avec *Catherine* d'Orléans, fille de *Jean*, comte de Dunois, & de *Marie* d'Harcourt, & mourut sans enfans légitimes le 19 juin 1497; mais il laissa un fils naturel, nommé *Louis*, bâtard de Rouci, seigneur de Sissonne, qui épousa 1°. *Jacqueline* de Couci, fille d'*Enguerrand* de Couci, seigneur de Vervins, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Jeanne*, fille de *Pierre*, seigneur de Blecourt, dont il eut huit enfans, 1. *Henri*, seigneur de Sissonne; 2. *Louis*, seigneur de Termes; 3. *Gratien*, seigneur de Marêts; 4. *Joachim*, seigneur de Sainte-Preuve, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de Soissons; 5. *Charles*, évêque de Soissons, & maître de l'oratoire

du roi; 6. *François*, seigneur de la Vieuville; 7. *Héléne*, épouse de *Claude* du Châtelet, seigneur de Bugnanville; & 8. *Anne*, abbesse de saint Etienne de Reims.

XVIII. Amé, I du nom, comte de Rouci, assista au sacre du roi Louis XI, avec son frere *Jean* l'an 1461, épousa *Guillemette* de Luxembourg, fille de *Thibaud*, seigneur de Fiennes, & de *Philippe* de Melun, dont il eut

XIX. Robert, IV du nom, comte de Rouci, qui épousa *Marie* d'Amboise, fille de *Charles*, seigneur de Chaumont, laquelle se remaria à *Jean VI*, seigneur de Crequi. Robert mourut en 1504, & laissa, 1. Amé II, qui suit; 2. *Philippe*; 3. *Catherine*; & 4. *Guillemette*.

XX. Amé, II du nom, comte de Rouci, épousa *Renée*, fille de *Guillaume* de la Marck, seigneur d'Ogimont, fut gouverneur de l'Isle de France, & mourut de la pierre en 1525, laissant une grande succession, qui fut partagée entre ses trois sœurs. *Philippe*, qui avoit épousé *Charles* de Silli, comte de la Rocheguyon, eut pour sa part Commerci, Euville, &c. Catherine, qui avoit épousé Antoine de Roye, eut Rouci, Pierrepont, le vidamé de Laonnois; &c. & à *Guillemette*, qui avoit épousé *Robert* de la Marck, seigneur de Floranges, puis duc de Bouillon, échut Braine, Pontarci, &c.

### *Comtes de Rouci-Roye.*

XXI. Antoine de Roye, comte de Rouci, laissa de *Catherine* de Rouci, son épouse,

XXII. Charles, I du nom, comte de Rouci, seigneur de Roye, qui épousa *Magdeléne* de Mailli, fille de *Ferri*, seigneur de Conti, & d'*Eléonore* de Montmorenci. Il mourut en 1552, laissant, 1. *Eléonore* de Roye, mariée en 1551, à *Louis* de Bourbon, I du nom, prince de Condé, & morte en 1564; 2. Charlotte, qui porta le comté de Rouci à François, III du nom, comte de la Rochefoucaud, son mari.

### *Comtes de Rouci-la-Rochefoucaud.*

XXIII. François, comte de la Rochefoucaud, devint comte de Roye & de Rouci, par son alliance avec *Charlotte*, héritiere de cette maison, qu'il épousa en secondes noces. *Voyez* ses ancêtres à ROCHEFOUCAUD (la) De ce mariage sortit

XXIV. Charles de la Rochefoucaud, dit de Roye, comte de Rouci, II du nom, qui mourut en 1605. Il avoit épousé en 1600, *Claude* de Gontault, fille d'Armand de Gontault, seigneur de Biron, maréchal de France, & de *Jeanne*, dame d'Ornezan, morte en 1617, dont il eut François II, qui suit; & *Charlotte* de la Rochefoucaud, dite de *Roye*, mariée à *Louis* de Champagne, comte de la Suze, maréchal des camps & armées du roi, morte le 6 septembre 1637.

XXV. François, II du nom, dit *de Roye*, comte de Rouci, &c. mourut le 3 janvier 1680, âgé de 77 ans. Il avoit épousé par contrat du 13 décembre 1627, *Julienne-Catherine* de la Tour, fille de *Henri*, duc de Bouillon, prince de Sedan & de Raucourt, pair & maréchal de France, & d'*Elizabeth* de Nassau d'Orange, de laquelle il eut, 1. Frédéric-Charles, qui suit; 2. *Henri*, vidame de Laonnois, tué au siége de Mouzon en 1652; & *Elizabeth-Charlotte*, morte jeune.

XXVI. Frédéric-Charles, comte de Roye & de Rouci, lieutenant-général des armées du roi, fut demandé en 1683 par le roi de Danemark, pour être généralissime de ses armées, qu'il alla commander par permission du roi. Il se retira en Angleterre en 1687, où il mourut aux eaux de Bath le 9 juin 1690, après avoir été fait pair d'Irlande par le roi Jacques II. Il avoit épousé en 1656, *Isabelle*, fille de *Gui-Aldonce* de Durfort, marquis de Duras, & d'*Elizabeth* de la Tour, sœur des ducs de Duras & de Lorge, pairs & maréchaux de France, morte le 14 janvier 1715, agée de 82 ans. De ce mariage sont nés, 1 *Charlotte*, qui n'est point mariée, & qui demeure en Angleterre; 2. François, qui suit; 3. *Gui*, vidame de Laon, tué au siége de Luxembourg en 1684; 4. *Henriette*, veuve de *Guillaume* comte de Staffort, qu'elle avoit épousé en Angleterre; 5. Charles, comte de Blanzac, *dont la postérité est rapportée ci-après*; 6. *Guillaume*, comte de Marthon, pair d'Irlande, sous le nom de *milord Lifford*; 7. Louis, d'abord chevalier de Rouci, & depuis marquis de Roye, *dont la postérité est aussi rapportée ci-après*; 8. & 9. *Isabelle* & *Marie*, abbesses du Paraclet, & de S. Pierre de Reims; 10. *Barthelemi*, chevalier de Roye, appellé depuis le marquis de *la Rochefoucaud*, maréchal de camp, puis lieutenant-général des armées du roi, & capitaine des gardes du corps de madame, duchesse de Berri, mort le 3 novembre 1724, qui avoit épousé en novembre 1715, *Pauline* Prondre, fille de *Paulin* Prondre, président en la chambre des comtes, & d'*Anne-Marguerite* Petit de Ravannes, dont il a laissé une fille unique, qui a été mariée le 19 août 1733, à l'âge de 16 à 17 ans, avec *Alexandre-Maximilien-Balthazar-Dominique* de Gand-Villain de Merode & de Montmorenci, comte de Middelbourg, colonel du régiment de la Marine, brigadier des armées du roi, & gouverneur de Bouchain, fait maréchal de camp le 20 février 1734; & 11. *Eléonore-Christine*, mariée en février 1697, à *Jerôme* Phelypeaux, comte de Pontchartrain, secrétaire d'état, prevôt & maître des cérémonies des ordres du roi, fils de *Louis* Phelypeaux, chancelier de France, & de *Marie* de Maupeou, morte le 23 juin 1708, âgée de 27 ans.

XXVII. François de Roye de la Rochefoucaud, II du nom, comte de Rouci, lieutenant-général des armées du roi, capitaine-lieutenant des gendarmes Ecossois, commandant de la gendarmerie de France, & gouverneur de Bapaume, mourut le 29 novembre 1721, en sa 63 année. Il avoit épousé le 8 février 1689, *Catherine-Françoise* d'Arpajon, morte le 8 décembre 1716, fille unique de *Louis*, duc d'Arpajon, chevalier des ordres du roi, lieutenant-général de ses armées, & son ambassadeur extraordinaire en Pologne, & de *Catherine-Henriette* d'Harcourt, dame d'honneur de madame la Dauphine, dont il a eu 1. François, qui suit; 2. *N.* marquis de Rouci, mort en mai 1711; 3. *Frédéric-Jerôme* de Roye de la Rochefoucaud de Rouci, abbé de S. Romain de Blaye & de Beauport, prieur de Lanville & de Bonnes-Nouvelles près Rouen, nommé archevêque de Bourges en 1729, élu coadjuteur de Cluni le 29 septembre 1738, titulaire par la mort du feu cardinal d'Auvergne le 16 avril 1747, nommé à l'abbaye d'Aisnai le 7 mai suivant, créé cardinal la même année 1747, du titre de Sainte-Agnès hors les Murs, ambassadeur de France à Rome en 1748, nommé en 1755 à l'abbaye de S. Vandrille; chargé la même année 1755, du détail des affaires qui concernent la nomination aux bénéfices; nommé grand aumônier de France en 1756, mort le 29 avril 1757, & inhumé dans le chœur de l'église de S. Sulpice; il avoit présidé aux assemblées du clergé de 1750 & 1755; 3. *Françoise-Marguerite*, nommée abbesse de N. D. de Soissons en 1737; 4. *Elizabeth-Catherine*, & *Charlotte-Eléonore*, religieuses dans la même abbaye.

XXVIII. François de Roye de la Rochefoucaud, comte de Roye & de Rouci, vidame de Laon, baron de Pierrepont, marquis de Séverac, fait mestre de camp d'un nouveau régiment de cavalerie, par commission du 18 novembre 1703, réformé après la paix d'Utrecht, fut nommé brigadier des armées du roi le 1 février 1719, & eut en même temps le régiment de cavalerie de Marteville. Il mourut à Paris le 26 février 1725, au matin, âgé de 36 ans, & fut inhumé à S. Sulpice, sa paroisse. Il avoit épousé le 4

septembre 1714, *Marguerite-Elizabeth* Huguet, fille d'*Alfonse-Denys*, conseiller au parlement de Paris, morte en 1736, dont il a eu, outre deux enfans morts au berceau, *Marthe-Elizabeth* de Roye de la Rochefoucaud, damoiselle de Rouci, née le 13 décembre 1720, qui a épousé le 4 mars 1737, *François-Joseph*, fils aîné du duc de Béthune, duc par démission de son pere, & appellé duc d'Ancenis, mort le 26 octobre 1739, dont elle a eu *Armand-Joseph* de Béthune, né le 1 juillet 1738, & appellé aujourd'hui duc de Charost; *Françoise-Pauline* de Roye de la Rochefoucaud, damoiselle de Roye, née le 2 mars 1723, a épousé le 29 février 1740, *Louis-Antoine*, duc de Biron, chevalier des ordres, lieutenant-général des armées du roi, colonel du régiment des Gardes Françoises, &c. & *Isabelle-Eléonore* de Roye de la Rochefoucaud, damoiselle de Séverac, née posthume le 23 août 1725, & morte le 20 mai 1726.

*Ducs d'Estissac.*

XXVII. Charles de la Rochefoucaud de Roye, comte de Blanzac, lieutenant-général des armées du roi, & gouverneur de Bapaume, est mort à Paris le 4 septembre 1732. Il avoit épousé le 3 mai 1691, *Marie-Henriette* d'Alloigni, veuve du marquis de Nangis, morte à Paris le 18 septembre 1736, dans la 73 année de son âge, & fille de *Henri-Louis* d'Alloigni, comte de Rochefort, maréchal de France, capitaine des gardes du corps, gouverneur de Lorraine & de Barrois, & de *Magdeléne* de Laval, dont il a eu, 1. Louis-François-Armand, comte de Marthon, qui suit; 2. *Geneviéve-Armande* de Roye, mariée le 30 décembre 1708, à *Philippe-Aimar* de Clermont, comte de Tonnerre, morte à Paris le 24 octobre 1745, dans la 54 année de son âge; & 3. *Marie-Louise*, mariée en 1718, à *Gui-Marie* de Lopriac, seigneur vicomte de Donges, baron de Coëtmadeuc en Bretagne.

XXVIII. Louis-Armand-François de la Rochefoucaud de Roye, né le 22 septembre 1695, a été d'abord appellé comte de Marthon, & comte de Rouci, obtint au mois de septembre 1732, le gouvernement de Bapaume vacant par la mort de son pere; fut fait brigadier d'infanterie le 28 février 1734; créé duc par brevet en novembre 1737, & appellé *duc d'Estissac*. Il a été reçu chevalier des ordres du roi le 2 février 1749. Il a épousé au mois de décembre 1736, *Marie*, fille cadette du duc de la Rochefoucaud, née en novembre 1718, dont il a eu, 1. *François-Alexandre-Frédéric*, appellé le comte de la Rochefoucaud, né le 11 janvier 1747; 2. *Armand-Alexandre-Roger*, appellé le comte de Duretal, né le 19 octobre 1748; 3. *Emilie-Alexandrine*, née le 31 décembre 1742; 4. *Adelaïde-Martine*, née le 7 novembre 1745, morte.

*Ducs d'Anville.*

XXVII. Louis de la Rochefoucaud de Roye, d'abord appellé chevalier de Rouci, puis marquis de Roye, & lieutenant-général des galéres de France, est mort vers le mois de mai 1751. Il avoit épousé en janvier 1704, *Marthe* du Casse, fille de *Jean-Baptiste* du Casse, lieutenant-général des armées navales de France, chevalier de la toison d'or, &c. morte en.... dont il a eu Jean-Baptiste-Louis-Frédéric, qui suit; & *Marthe-Charlotte*, née le 10 décembre 1713, nommée abbesse de S. Pierre de Reims le 14 mai 1744.

XXVIII. Jean-Baptiste-Louis-Frédéric de la Rochefoucaud de Roye, d'abord appellé marquis de Rouci, fut pourvu, en survivance de son pere, de la charge de lieutenant-général des galéres de France, le 7 décembre 1720. Il fut créé duc par brevet en mars 1732, & appellé duc d'Anville. Il est mort le 28 septembre 1746. Il avoit épousé le 28 février 1732, *Louise-Elizabeth* de la Rochefoucaud, fille aînée d'*Alexandre*, née le 22 septembre 1716, fille aînée d'*Alexandre*, duc de la Rochefoucaud, grand-maître de la garde-robe, dont il a laissé, 1. Louis-Alexandre, qui suit; 2. *Elizabeth-Louise*, née le 17 juin 1740; 3. *Adelaïde-Emilie*, née le 4 octobre 1745.

XXIX. Louis-Alexandre de la Rochefoucaud, né le 11 juillet 1743, héritier présomptif du duché de la Rochefoucaud, appellé le prince de Marcillac.

ROUCI (Henri de) seigneur de Sissonne près de Laon, étoit issu de l'ancienne tige des comtes de Sarbruck & de Rouci. Il épousa *Jacqueline* de Lannoi, & fut pere de *Nicolas* & de *Claude* de Rouci, freres jumeaux, qui eurent pour leur partage; l'aîné, la terre & seigneurie de Sissonne; & le puîné, celle d'Origni. Ces deux freres naquirent le 7 jour d'avril 1548, avec une telle ressemblance, que leurs nourices furent contraintes de leur donner des bracelets de différentes couleurs pour les reconnoître. Cette parfaite ressemblance se conserva toujours, dans leur taille, dans leurs traits, dans leurs gestes, dans leurs humeurs, & dans leurs inclinations: de sorte qu'étant vêtus de même façon, non-seulement les étrangers, mais aussi leur pere & leur mere, étoient fort embarassés de les distinguer. Ils furent nouris au collége, puis à la cour. Le seigneur de Sissonne fut page de la chambre d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre; & le seigneur d'Origni, du jeune Henri de Bourbon, son fils, depuis roi de France. Ils furent fort chéris du roi Charles IX, qui prenoit souvent plaisir à les mettre tous deux ensemble, & à les considérer long-temps, pour y trouver quelque marque de différence. Quelquefois après les avoir envoyés parmi ses autres courtisans, il les faisoit ensuite repasser devant lui, sans pouvoir les discerner. Le seigneur d'Origni jouoit parfaitement bien à la paume; & le seigneur de Sissonne s'engageoit quelquefois dans des parties où il n'avoit pas de l'avantage. Pour y remédier, il sortoit du jeu, feignant d'aller à quelque nécessité, & faisoit adroitement entrer son frere en sa place, lequel relevoit & gagnoit la partie, sans que nul, ni des joueurs ni de ceux qui étoient dans la galerie, s'apperçussent de ce changement. C'est encore une chose digne d'admiration, que les mêmes accidens qui arriverent à l'un pendant la vie, arriverent pareillement à l'autre; les mêmes maladies, les mêmes blessures, en même temps, & en mêmes endroits de leurs corps. Lorsque le seigneur de Sissonne tomba malade de la maladie dont il mourut, en la 30 année de son âge, par la faute de son médecin, le seigneur d'Origni se trouva au même temps atteint de la même maladie, & en très-grand danger de sa personne; mais il en échapa par les soins d'un médecin plus habile. Avant que les deux freres fussent malades, un bon peintre les représenta tous deux dans un tableau, tels qu'ils étoient, c'est-à-dire, très-semblables de taille & de visage. * Pasquier, *recherches*, *livre 6*.

ROUCOURT (Jean) théologien Flamand, né à Louvain l'an 1636, eut dès l'âge de dix-sept ans la troisiéme place dans le collége des arts. Il s'appliqua ensuite à l'étude de la théologie dans le collége du pape Adrien VI, & il y fit de très-grands progrès. Lorsqu'il fut licencié, on le chargea d'enseigner la philosophie en 1660; ce qu'il fit avec beaucoup de réputation & de succès. En 1667, on lui confia à Bruxelles la cure de sainte Gudule; & il y fut extrêmement utile par son zèle, ses lumieres & sa vigilance. Les pauvres furent en particulier l'objet de son attention & de ses soins, & son peuple ayant été affligé d'une maladie épidémique très-dangereuse, il exposa sa vie, comme le bon pasteur, pour la conservation de ses brebis. Aussi sa mémoire a-t-elle toujours été depuis en bénédiction à Bruxelles. M. l'archevêque de Malines, qui connoissoit son rare mérite, lui donna les emplois de censeur des livres, & d'examinateur des confesseurs & des ordinans. Il mourut d'une fiévre maligne à Bruxelles

le 26 septembre 1676, ayant à peine quarante ans. Il a fait imprimer en flamand un traité sur la pénitence, que le pere Gerberon, Bénédictin de la congrégation de saint Maur, a traduit en françois, & publié sous le titre de *Catéchisme de la pénitence :* on a des éditions de ce catéchisme, à Bruxelles en 1672; à Paris en 1675; & encore en différens lieux & en différens temps. * *Voyez* la bibliothéque belgique de Valere André, édition de 1739, *in*-4°, tome II, pag. 719 & 720.

ROUEN, en latin *Rothomagus* & *Rothomagum*, ville de France, capitale de la Normandie, avec archevêché, est une des plus grandes, des plus riches & des mieux peuplées du royaume. On lui donne 7000 pas ou environ de circuit, outre six grands fauxbourgs fort peuplés. Elle est très-ancienne; mais il est ridicule d'avancer que Jules César l'a entourée de murailles, & que son nom est tiré de celui de Magus, roi des Gaulois, son fondateur; & de l'idole de Roth, détruite par S. Mellon, prélat de cette ville vers l'an 260. Cette ville étoit déja illustre du temps de Théodose *le Grand*, comme nous le voyons par les lettres de S. Paulin à Victrice, aussi prélat de Rouen. Elle est voisine de la mer, à douze lieues de Dieppe, & de la côte de la Manche, & bâtie sur le bord de la riviere de Seine, où la marée y remonte si haut, que les vaisseaux de deux cens tonneaux peuvent aborder le long d'un grand quai qui la borde, pour recevoir les marchandises qui viennent des pays étrangers, avec lesquels cette fameuse ville a un commerce général. Aussi est-elle le magasin des plus précieuses marchandises, qui par le moyen de la Seine se dispersent dans tout le reste du royaume. Les ducs de Normandie la choisirent pour y tenir leur cour, & on y voit encore leur ancien palais dans la place de la vieille tour, qui sert à présent de halles & de magasins publics. Il y a aussi sur la Seine un ancien château de guerre, que l'on nomme *le vieux Palais*. Rouen paroît environé de montagnes d'où sortent de petites rivieres, qui servent à remplir quelques fossés de la ville, à nettoyer ses rues; mais surtout à faire tourner divers moulins, & à mille choses nécessaires au grand nombre d'ouvriers qui y demeurent. On y compte cent vingt-cinq rues, dont il y en a de très-belles, sans parler de ses places, de ses fontaines, de ses palais, & de ses autres édifices saints & profanes, qui contribuent beaucoup à son ornement; entr'autres l'église métropolitaine de Notre-Dame, l'église abbatiale de S. Ouen, ordre de S. Benoît; celle de S. Maclou, paroisse; & celle du collége des Jésuites. L'église de Rouen est très-illustre par son ancienneté, & par le mérite de ses prélats, dont S. Nicaise est le premier. Elle en a plus de douze reconnus pour saints; un pape qui est Clément VI; treize cardinaux, deux du sang royal des rois de France; plusieurs chanceliers de France; & divers autres personnages illustres par leur naissance, par leurs emplois, & par leur érudition. Les papes Martin IV & Grégoire XI avoient été archidiacres de Rouen. Les archevêques, primats de Normandie, se sont soustrait de la primatie de Lyon depuis l'an 1457, que le cardinal d'Estouteville obtint cette exemption du pape Callište III; ce qui a été confirmé de nos jours par arrêt du conseil d'état du roi du vivant de Jacques Colbert, archevêque, contre les prétentions de Claude de Saint-Georges, archevêque de Lyon. Les suffragans de cet archevêché, sont Bayeux, Avranches, Evreux, Séez, Lisieux & Coutances. Le chapitre est composé de cinquante chanoines : il y a dix dignités, qui sont le doyen, le chantre, le trésorier, six archidiacres & un chancelier, sans parler de huit moindres chanoines, & d'un grand nombre de bénéficiers & de chapelains. On y peut joindre les trente prébendes dites de S. Romain, qui sont possédées par trente filles ou veuves. Les évêques suffragans doivent prêter serment d'obéissance à l'église de Rouen, comme à l'archevêque. Ils prêtent ce serment entre les mains du célébrant, dès qu'il est monté à l'autel, avant qu'il lise l'introït; & ce jour-là donnent à dîner au chapitre, s'ils n'aiment mieux lui payer cent écus. Les archidiaconés ont sous eux trente doyennés ruraux, dans lesquels on compte jusqu'à 1388 paroisses, dont il y en a trente dans la ville de Rouen, & cinq dans les fauxbourgs. Il y a aussi ving-neuf abbayes dans le diocèse, en comprenant celles de S. Ouen & de S. Amand dans Rouen, où l'on trouve, tant dans la ville que dans les fauxbourgs, vingt-quatre maisons religieuses d'hommes, & vingt de femmes. L'église métropolitaine de Notre-Dame est célébre par sa grandeur & par sa magnificence. On ne manque pas d'y aller voir la cloche fameuse, dit *la George d'Amboise;* parcequ'elle fut faite par ordre du cardinal de ce nom, archevêque de Rouen. On y voit aussi des tombeaux, & d'autres raretés, dignes de la curiosité des voyageurs, sans parler du trésor de sa sacristie, qui étoit bien plus considérable, avant qu'il eût été pillé par les Protestans, pendant les guerres de religion au XVI siécle. L'église de Rouen a eu autrefois trois cérémonies particulieres, qui y ont été observées près de 500 ans, puisqu'il en est fait mention dans le livre des *offices divins* de Jean de Bayeux, évêque d'Avranches, puis archevêque de Rouen, qui vivoit dans le XI siécle, & qui ne furent abolies que vers l'an 1579. La premiere, est l'*office des enfans*, qui se faisoit le jour des Innocens; les enfans faisoient l'office ce jour-là dans la cathédrale : un d'entr'eux y officioit en crosse : il la prenoit aux premieres vêpres au verset du cantique de la Vierge : *Deposuit potentes de sede*, & il la quittoit à ce même verset aux secondes vêpres : on répétoit même ce verset, jusqu'à ce que le petit évêque eût remis sa crosse à un autre enfant pour s'en servir à sa place l'année suivante. La seconde, étoit l'*office de l'étoile* ou *des trois Rois :* trois chanoines avec trois chapelains, revêtus d'ornemens magnifiques, représentoient les trois rois avec leur suite; ils venoient de trois endroits différens de l'église, comme des trois parties du monde, & se joignant ensemble, ils se rendoient à une chapelle, où il y avoit une représentation de la crêche du Sauveur, auquel ils offroient leurs présens comme les mages. La troisiéme, étoit l'*office du sépulcre;* trois chanoines représentoient les trois Maries, & tout ce qui se passa au sépulcre de Notre-Seigneur. *Voyez* le cérémonial de Rouen, tiré du cabinet de M. Bigot, & imprimé en 1679, & le livre de Jean, évêque d'Avranches, *de officiis ecclesiasticis*. Le port de Rouen est célébre, & est fréquenté par un grand nombre de vaisseaux, & de personnes de toutes sortes de nations, que le commerce y attire. Le pont de bateaux, qui est sur la Seine, est considéré comme une merveille; car on le voit hausser à mesure que la marée remonte, & baisser lorsqu'elle descend : ce qui se fait avec tant de proportion, qu'on diroit que ce pont, qui est pavé & long de deux cens soixante & dix pas, est aussi ferme que s'il étoit de pierre. Il y a à Rouen, parlement, chambre des comptes, à laquelle est réunie la cour des aydes depuis 1706, bureau des trésoriers de France, chambre des monnoyes, marquée de la lettre B, présidial, amirauté, jurisdiction consulaire, & divers autres siéges. Le parlement étoit une cour d'Echiquier, fondée par le roi Philippe *le Bel* vers l'an 1286 pour l'administration de la justice en Normandie. Louis XII en 1499 la fixa & la rendit perpétuelle à la priere du cardinal d'Amboise, & en 1515, François I ayant aboli ce nom de cour d'Echiquier, lui donna le titre de parlement. Rouen a souvent été sujette à de grands malheurs, & à de terribles incendies, comme à celui que les auteurs marquent en 1019. Elle fut prise par les Normans en 841, par les Anglois en 1418, & en 1449 elle se remit sous l'obéissance de Charles VII. Dans le XVI

siécle, après avoir été prise par les Huguenots, elle fut reprise & saccagée sous Charles IX, en 1562. Antoine de Bourbon, roi de Navarre, y reçut pendant le siége, près de la porte de S. Hilaire, une blessure, dont il mourut peu de temps après. Son fils, Henri *le Grand*, la prit depuis sur ceux de la ligue en 1594, après l'avoir assiégée inutilement en 1592. * Tallepied, *antiquités de Rouen.* Jean Dadré & Jean le Prevôt, *des archevêques de Rouen.* Jean Nagarel, *descript. de Normandie.* Du Chêne, *recherches des antiquités des villes.* Sincerus, *itiner. Gall.* Papir. Masson, *descript. flumin. Gall.* Sainte-Marthe, *Gall. christ. &c.* Farin, *hist. de Rouen*, en 1668.

### CONCILES DE ROUEN.

Le premier fut célébré vers l'an 692. Ausbert, qui étoit prélat de cette ville, présida à cette assemblée de seize évêques, qui firent des ordonnances importantes & avantageuses aux peuples. Mauger, de Normandie, présida en 1050 à une autre assemblée dont nous avons dix-neuf canons & l'épître synodale, dans la derniere édition des conciles. L'auteur de la chronique de Rouen fait mention de deux conciles tenus en 1073 & 1074. Le premier contre les moines de l'abbaye de S. Ouen, qui avoient fait quelques violences à l'archevêque Jean de Bayeux; dans le dernier il excommunia les clercs concubinaires, qui faillirent à l'assommer avec des pierres. Nous en avons encore quatorze canons. Guillaume Bonneame, archevêque de Rouen, célébra trois conciles, en 1091, ou 1092, en 1096, & vers 1108, comme nous l'apprenons de l'histoire ecclésiastique d'Orderic Vitalis. Dans le second, les prélats approuverent tout ce qui avoit été résolu dans celui de Clermont pour la croisade, & firent huit ordonnances. Le même Orderic fait mention de deux autres conciles tenus à Rouen en 1118 & en 1119. Gautier ou Vautier *de Constantiis*, archevêque de cette ville, en célébra un autre en 1190. Guillaume de Flavacourt présida à celui de Pont-Audemer en 1279, pour la discipline & la réforme du clergé; & le même tint un autre synode en 1299. Bernard de Farges, son successeur, en célébra un vers 1310, pour les affaires des Templiers. Radulphe Roussel assembla en 1445 un concile provincial dont nous avons les actes. On en met un autre aussi provincial en 1514, sous Georges d'Amboise *le Jeune*; mais il y a plus d'apparence qu'il ne fut tenu qu'en 1522. Charles, cardinal de Bourbon, célébra un concile provincial en 1581. Pierre de Collemedio fit des ordonnances synodales vers 1245, & les cardinaux Guillaume d'Estouteville, & Georges d'Amboise l'*Ancien*, en publierent aussi; celui-là en 1496, & celui-ci en 1506.

### ACADÉMIE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION, OU DU PUY.

L'académie de l'immaculée Conception, ou du Puy, établie à Rouen, n'étoit dans son origine qu'une association ou confrérie, érigée en l'honneur de l'immaculée Conception de la sainte Vierge, dans l'église de S. Jean de Rouen, vers la fin de l'onziéme siécle. Voici, selon le mémoire imprimé que nous suivons, ce qui y donna occasion.

GUILLAUME le Conquérant, duc de Normandie & roi d'Angleterre, envoya en 1070 Helsin ou Herbert, abbé de Ramese, en Danemarck, pour conclure un traité de paix avec les Danois. A son retour en Angleterre, le vaisseau où il étoit fut agité par une tempête, s'entr'ouvrit, & fit craindre un prochain naufrage. Dans cette extrémité, Herbert pria la sainte Vierge, & promit de célébrer la fête de sa conception, s'il étoit délivré du danger où il étoit. Sa priere fut exaucée: la tempête cessa, & il arriva heureusement en Angleterre. Le roi informé par lui-même de l'événement & de la promesse de l'abbé, écrivit, de l'avis des prélats d'Angleterre, aux évêques de Normandie, pour les engager à faire célébrer dans toute la province la fête de la Conception de Marie; & c'est de-là que cette fête fut appellée *La fête aux Normans*; parcequ'ils furent les premiers qui la solemniserent. Cet établissement donna lieu, quelque temps après, à plusieurs personnes distinguées de la ville de Rouen, d'ériger dans l'église de S. Jean une association, sous le titre de l'*immaculée Conception de la sainte Vierge.* Ces premiers confreres dresserent quelques statuts, & donnerent la direction de leur confrérie à un d'entr'eux qu'ils élisoient tous les ans, pour présider à leurs assemblées, & il fut nommé *prince de l'association.* Celle-ci fut confirmée & autorisée par Jean de Bayeux, archevêque de Rouen, sous le pontificat d'Alexandre II. La confrérie demeura en cet état jusqu'en l'an 1489, que Pierre Daré, écuyer, sieur de Chateauroux, conseiller du roi & lieutenant-général de Rouen, en ayant été élu prince, voulut lui donner un nouveau lustre, & l'ériger en académie. Il fit dresser de nouveaux statuts, qu'il fit revêtir de l'autorité de Robert de Croismare, archevêque de Rouen: & il proposa des prix pour ceux qui feroient quelques piéces de poésie en l'honneur de l'immaculée Conception. Il choisit les personnes les plus éclairées pour juger de ces piéces, & distribua les prix pour la premiere fois cette même année 1489, dans l'église de S. Jean, où l'association subsista jusqu'en 1515. Dom Jacques des Homets, abbé de S. Vandrille, ayant été élu *prince* en 1515, & trouvant que la nef de l'église de S. Jean ne pouvoit contenir tous ceux qui s'empressoient de se trouver à la cérémonie, de l'avis des autres associés, choisit le couvent des Carmes de la même ville de Rouen: & l'on y fit cette année l'ouverture de l'académie appellée *Palinod*, dans un des côtés du cloître qui en a retenu le nom. L'on voit dans l'acte de cette translation, que les principaux académiciens, outre l'abbé de S. Vandrille & le sieur Daré, étoient Guillaume le Roux, seigneur de Bourghteroulde, conseiller au parlement & chanoine de la cathédrale: Jean le Lieur, grand doyen & conseiller au même parlement: Guillaume Meignard, seigneur de Bernieres: Robert d'Ecquetot, seigneur de Bouville, aussi conseiller: Jean de la Massonaye, évêque d'Hippone: Simon de Blarru, commandeur de S. Antoine: Robert de Villy, procureur-général au parlement de Rouen. La lecture des piéces se faisoit sur une tribune élevée, qu'on appella *le Puy de la conception*, du mot grec πόδιον, qui signifie *appui*, *saillie* ou *perron.* Les premieres piéces qui furent présentées sur ce Puy n'étoient que des chants royaux, ou des ballades que l'on appella *Palinods*, des mots grecs πάλιν & ᾠδὴ, qui signifient *chant réitéré*; parceque le dernier vers ou refrein, qui doit toujours avoir rapport au privilége de l'immaculée Conception, par l'allusion que l'on y fait à quelque chose de singulier, doit être répété à la fin de chaque strophe, sans altérer le sens & sans changer les expressions. On lisoit ces piéces le dimanche qui suivoit la fête de la Conception, & l'on distribuoit les prix publiquement au son des trompettes & des tymbales. Ces prix ne furent pas d'abord fondés: celui qui étoit élu prince, & quelques-uns des plus distingués de l'académie, en proposoient seulement chaque année plus ou moins, selon qu'ils le jugeoient à propos. Guillaume le Roux, seigneur de Bourghteroulde, fut le premier qui destina vingt-cinq livres de rente fonciere, tant pour la célébration de l'office divin, que pour contribuer à l'achat des prix qui se distribuoient tous les ans aux poëtes. Le desir de soutenir & d'affermir cet établissement, porta les associés à en demander la confirmation au pape; & sur leur requête Léon X donna une bulle de confirmation, datée du 9 des calendes d'avril 1520, & adressée à Antoine de la Barre, abbé commendataire

du monastere de la sainte Trinité du Mont sainte Catherine lès-Rouen; à Nicolas Ler, prieur de S.Lo de Rouen; & au grand-chantre de la cathédrale, qui la firent fulminer & exécuter le 10 mars de la même année 1520.

Par cette bulle le pape accorde à l'académie de la Conception, la prééminence sur toutes les autres associations de la province; le pouvoir aux associés de se choisir un confesseur séculier ou régulier, selon leur volonté, pour les absoudre des cas même réservés au S. siége; changer leurs vœux, & leur donner indulgence pléniere de tous leurs péchés. Il leur accorda encore le pouvoir d'avoir dans un endroit décent de leurs maisons un autel portatif, pour y faire célébrer la messe & y recevoir la sainte communion; & plusieurs autres priviléges aussi singuliers. Il confirme aussi l'érection & les statuts de l'académie, avec pouvoir de les changer lorsqu'on le jugera convenable; comme si cette compagnie avoit eu besoin de ce pouvoir qu'elle avoit assurément par elle-même. Cette académie devint très-florissante en peu de temps, & l'on y vit les personnes les plus distinguées dans l'épée; dans l'état ecclésiastique & dans la robe. Mais les troubles dont le royaume fut agité par les guerres des Calvinistes; empêcherent qu'elle ne fît alors de plus grands progrès, & furent sur le point de l'anéantir. Elle perdit même pendant ces troubles les originaux des bulles, chartes & statuts qu'elle possédoit; & ce ne fut qu'après 1595 qu'elle recommença à prendre une nouvelle vigueur. Claude Groulard, chevalier, sieur & baron de Monville, premier président au parlement de Normandie, ayant été élu prince en 1596, fonda le premier prix des stances; & à son exemple, plusieurs présidens & conseillers du même parlement, de la chambre des comptes & de la cour des aides, demanderent à entrer dans cette académie, & y furent reçus. Pour réparer la perte des titres originaux, les associés présenterent une requête au parlement de Rouen en 1597; par laquelle ils demanderent permission de faire réimprimer le seul exemplaire qui leur fût connu d'un *petit livre imprimé en vieux caracteres*, trouvé dans la bibliothéque de M. Pierre Monfaud, président au parlement, prince de ladite académie: contenant la bulle de Léon X & les autres priviléges de l'association, & d'ordonner que les associés jouiroient des priviléges mentionés dans ladite bulle. Ce qu'ils demandoient leur fut accordé par un arrêt du parlement rendu le 18 janvier 1597, & depuis l'académie acquit un nouvel éclat. Claude Groulard, sieur de Torcy, conseiller au parlement, ayant été élu prince en 1611, fonda le second prix des stances. En 1613, Charles de la Roque, abbé de la Noë, conseiller au parlement, chanoine & trésorier de l'église cathédrale de Rouen, élu prince cette même année, fonda les deux prix du chant royal. En 1614, Alfonse de Bretteville, prieur de S. Blaise de l'Huy, official, chantre & chanoine de Rouen, ayant été élu prince, fonda le premier prix de l'épigramme latine. La même année Marin le Pigny, conseiller, aumônier & prédicateur ordinaire du roi, chanoine & archidiacre de Rouen, qui avoit été élu prince en 1612, fonda le prix du sonnet. Ce fut encore en 1614 que l'érection & les statuts de l'académie furent approuvés & confirmés par François, évêque d'Ostie, doyen du sacré collége, cardinal duc de Joyeuse, & archevêque de Rouen. L'acte est daté de Paris le 18 décembre 1614, & autorisé par un arrêt du parlement de Rouen du 11 mars 1615. En 1624, François de Harlay, premier du nom, reçu à l'académie en 1612, en fut élu prince, étant archevêque d'Augustopolis & coadjuteur de Rouen. Il fonda le prix de l'ode latine, pendant l'année de sa principauté. Le prix de l'ode françoise fut fondé en 1627 par Barthélemi Hallé, sieur d'Orgeville, conseiller & aumônier ordinaire du roi, chanoine de Rouen, & archidiacre d'Eu, élu prince cette année.

Outre ces prix fondés, le prince élu en proposoit quelquefois d'autres, & les faisoit indiquer dans les affiches, trois mois avant l'ouverture du Palinod, afin de donner aux poëtes le loisir de travailler. Ceux qui avoient été élus princes, faisoient mettre leurs armes dans l'endroit que l'on nommoit la sale du Palinod. On les a depuis transportées dans l'église même des Carmes, & rangées dans le chœur, au-dessus des chaises des religieux. Les autres princes de cette académie, outre ceux que l'on a déja nommés, sont:

I. Charles de Saldaigne, sieur d'Icarville, intendant des finances, prince en 1599.

II. Nicolas Langlois, sieur de Motteville, premier président en la chambre des comptes, prince en 1600.

III. Claude Gobbei, sieur de Surenne, chevalier de l'ordre du roi, grand-prevôt en Normandie, maître d'hôtel ordinaire du roi, en 1601.

IV. Charles le Cordier, sieur de la Pille, président en la chambre des comptes de Normandie, en 1602.

V. Thibaut Desportes, sieur de Beuvillers, trésorier-général & grand-audiencier de France, en 1603.

VI. Jacques Chevalier, sieur d'Auberville, lieutenant-général de Rouen, en 1604.

VII. Georges de la Porte, conseiller du roi en son conseil privé, président au parlement de Rouen, en 1607.

VIII. Joachim de Mathan, prieur de Boscachard, conseiller au parlement, chanoine de Rouen, en 1608.

IX. Nicolas le Roux, sieur de Bourghteroulde, président au parlement de Normandie, en 1609.

X. Robert le Roux, sieur de Thilly, conseiller au parlement de Rouen, en 1610.

XI. Dom Jean Duval, grand-prieur de l'abbaye royale de S. Ouen de Rouen, en 1610.

XII. Daniel de la Place, sieur de Fumechon, président en la chambre des comptes de Normandie, en 1620.

XIII. Louis Bretel, sieur d'Auberbosc, abbé de Notre-dame d'Aulnay & de S. Victor, conseiller au parlement de Normandie, grand-doyen de Lisieux, & depuis archevêque d'Aix, en 1622.

XIV. Hercules de Rohan, duc de Montbazon, pair & grand véneur de France, lieutenant-général pour le roi en Normandie, en 1622.

XV. Léon d'Albert, duc de Luxembourg, pair de France, en 1628.

XVI. Claude le Roux, sieur de Saint-Aubin, président au parlement de Normandie, en 1631.

XVII. Alexandre de Faulcon, chevalier, seigneur de Ris, premier président au parlement, en 1637.

XVIII. Henri d'Orléans, duc de Longueville, gouverneur de Normandie, en 1635, & en 1652.

XIX. Jacques le Conte, marquis de Nonant, lieutenant pour le roi au duché d'Alençon, en 1640.

XX. Louis de Mouy, seigneur de la Moilleraye, lieutenant-général de la province de Normandie, en 1641.

XXI. Odo de Harcourt, marquis de Tury, & gouverneur de Falaise, en 1647.

XXII. François de Harcourt, marquis de Beuvron, en 1649.

XXIII. Maximilien de Dampont, chevalier de S. Jean de Jérusalem, bailli de la Morée & de Cury, en 1650.

XXIV. Pierre de Becdelievre, marquis de Quevilly, &c. premier président à la cour des aides de Normandie, en 1653. Sa postérité s'est rendue héréditaire le titre de protecteur dont ses descendans jouirent sans

interruption jusqu'en 1699, que Jean-Baptiste Boivin, seigneur de Bonnetot, marquis de Bacqueville, premier président en la chambre des comptes, se fit élire prince : il est fondateur du prix du discours françois. Il eut pour successeur Thomas Paulmier, sieur de la Bucaille, président à la cour des aides. En 1701, Jean-Baptiste Desmarets de Vaubourg, intendant de la haute Normandie ; & en 1702, M. Clément, évêque de Perigueux, furent élus princes, & firent couronner & imprimer les poésies présentées ces années. MM. de Becdelievre jouirent de leur titre depuis 1703 jusqu'en 1731. Cette année M. Dumoucel, seigneur de Louraille, président à mortier au parlement de Normandie, fut fait prince. Ceux qui ont eu depuis ce titre furent : MM. le Camus de Pontcarré, premier président du parlement de Normandie, en 1732 ; Bigot de Monville, président à mortier au même parlement, en 1733 ; le Roux, baron d'Espeval, vidame de Normandie & président à mortier, en 1734 ; le marquis de la Bourdonnaye, intendant de la généralité de Paris, en 1735 ; Lesdo, premier président de la chambre des comptes, de la cour des aydes & finances de Normandie, 1736 : François de Fitz-James, duc de Fitz-James, pair de France, abbé de S. Victor, évêque de Soissons, 1737 ; Louis Roger, marquis d'Estampes, baron haut-justicier de Mauny, Tourbeville, Jouvaux, la Houssaye, &c. 1738 ; Jacques-Louis-Hyacinthe-Marie de Becdelievre, marquis de Quevilly, seigneur de Brumare, 1739.

Il y a donc des prix fondés à l'académie de l'immaculée Conception pour huit espéces de piéces, savoir : l'épigramme latine : le chant royal : la ballade : le sonnet : l'ode françoise : les stances : l'ode latine en vers alcaïques : & le discours françois. Mais comme le chant royal & la ballade ne sont plus du gout du siécle, on a réduit les deux prix en un, pour être donné à la meilleure ode françoise de dix strophes, chaque strophe de dix vers, chaque vers de huit syllabes. On a quelque suite des recueils des piéces couronnées dans cette académie, imprimées en différentes années à Rouen. * *Voyez* la préface historique de ces recueils : l'*Histoire de Normandie*, &c. les *Mélanges poëtiques* de Guy le Fevre de la Boderie ; les *Poësies* de Jean Vauquelin & plusieurs autres. Comme tout le troisiéme livre des *mélanges de diverses poësies divisés en quatre livres*, imprimés à Lyon en 1681, *in-12*, n'est composé que de *palinods*, entre lesquels y en a plusieurs qui ont *remporté le prix sur le Puy de Rouen & de Caën*, l'auteur dans la préface de son recueil explique ainsi ce qui regarde ces piéces. » On appelle, dit-il, » palinods, des combats en vers qui ont été institués » à l'honneur de la Conception immaculée de la sainte » Vierge, & l'on y adjuge le prix à la piéce la plus » excellente en chacun des genres qui sont prescrits. » Les sujets en sont libres & à la discrétion du poë- » te, pourvu qu'ils tombent sous la régle. On en » reçoit de deux sortes : les uns sont, lorsqu'un sujet » est uniquement excepté de quelque disgrace com- » mune à toute son espéce, ce que représente le privi- » lége de la sainte Vierge, qui, entre tous les enfans » d'Adam, a été seule préservée du péché originel. Les » autres sont, lorsque le contraire se forme ou se con- » serve par son contraire ; ainsi que la sainte Vierge » est sortie toute pure d'une source que le péché avoit » souillée. Les chants royaux & les ballades sont re- » marquables entre les autres ouvrages, par la gêne & » la difficulté qui leur est particuliere. Chaque strophe » finit par un refrein que l'on nomme la *ligne palino- » dique*, & qui leur a donné le nom de Palinods. La » chute en doit être heureuse & aisée ; mais la con- » trainte des rimes de même sorte sans répétition, » qu'on doit disposer dans toutes les strophes aux mêmes » endroits qu'à la premiere, rend ces ouvrages, & sur- » tout le chant royal si difficiles, qu'on est bien aimé » des muses quand on se soutient jusqu'au bout, sans » tomber dans le galimathias,....... Aussi, ajoute l'au- » teur, de cent qui auront été couronnés, à peine en » trouvera-t-on deux ou trois raisonnables ; parceque » les juges qui sont obligés par le fondateur à récom- » penser le moins mauvais, donnent souvent le prix à » des ouvrages ausquels ils ne donnent pas leur estime. » Ils deviennent même ennuyeux par la multitude » des rimes de même sorte ; & comme les poëtes choi- » sissent toujours les plus abondantes pour remplir leurs » bouts-rimés, à la fin les oreilles sont aussi fatiguées » des mêmes sons qui reviennent les fraper de temps » en temps, que l'esprit est rebuté par la jonction bi- » zare des mots qui pouroient souvent l'étonner com- » ment ils se sont trouvés ensemble. » Voila au moins le témoignage que l'auteur (le pere Mauduit de l'Oratoire) rend a ce qui se passoit de son temps.

*ACADÉMIE DES SCIENCES, DES BELLES LETTRES ET DES ARTS.*

L'abbé Louis le Gendre, chanoine & souchantre de l'église de Notre-Dame de Paris, ayant, par son testament du 4 février 1734, laissé onze cens livres de rente perpétuelle en faveur des maire & échevins de la ville de Rouen pour le progrès des arts & belles lettres dans ladite ville, sa patrie, & ledit testament, après diverses contestations, ayant été confirmé, ladite ville de Rouen a demandé & obtenu la rente mentionée pour l'appliquer selon l'intention du fondateur. Il se tenoit déja dans cette ville des assemblées de plusieurs personnes amies des sciences & des arts, & en état d'en augmenter le progrès. Il ne manquoit plus que d'autoriser ces assemblées, de leur donner une forme, de leur prescrire un but, & de les fixer. Sa majesté (Louis XV) l'a fait par ses lettres patentes données à Lille au mois de juin 1744. Par ces lettres, le roi voulant favoriser, dit-il, l'empressement que lui ont marqué les premiers magistrats de la ville de Rouen, & augmenter de plus en plus l'émulation des amateurs des beaux arts, a permis, approuvé & autorisé les assemblées & conférences qui se tenoient déja dans ladite ville, voulant qu'elles soient faites & continuées sous le titre d'*Académie des sciences, des belles lettres & des arts*. Par les mêmes lettres, sa majesté nomme pour protecteur de cette Académie, CHARLES FRANÇOIS de Montmorenci Luxembourg, duc de Luxembourg, de Piney & de Montmorenci, pair & premier baron chrétien de France, gouverneur & lieutenant général de la province de Normandie, lieutenant général des armées du roi, & chevalier des ordres de sa majesté. Le roi ordonne en outre, Que le nombre des Académiciens sera fixé & limité à vingt-six *Académiciens de fonction*, à douze *Associés* & à douze *Adjoints*, outre les personnes, au même nombre de douze, qui, pour raison de leur dignité, pouront y avoir entrée & place honorable sous le titre d'*Académiciens honoraires*. Sa majesté, par les mêmes lettres, permet à l'Académie d'avoir un scéau, avec telle marque, figure & inscription qu'il lui plaira, pour sceller tous les actes qui émaneront d'elle. Le roi a nommé aussi pour la premiere fois les Académiciens dont il a desiré que cette Académie fût composée, laissant ausdits Académiciens la liberté de remplir les places qui vaqueront à l'avenir par la voie de l'élection ; & leur a accordé pour toujours les mêmes honneurs, privilèges, franchises & libertés dont jouissent ceux des Académies de Paris, à l'exception du droit de *Committimus*. Lesdites lettres patentes ont été enregistrées ès registres de la cour, suivant l'arrêt de la cour rendu au parlement de Rouen, la grand'chambre assemblée, le 12 août 1744, & le 14 du même mois elles ont été registrées au greffe de l'hôtel de ville. Ces lettres & arrêts ont été imprimés la même année avec les statuts & réglemens de l'Académie, compo-

sant 31 articles. Le quatriéme porte que des vingt-six académiciens de fonction, il y en aura *dix-huit pour les arts & pour les sciences;* savoir, trois physiciens, deux géométres, deux astronomes, deux anatomistes, trois botanistes, deux chymistes, deux méchaniciens, deux dessinateurs, & *huit pour les belles lettres;* savoir, deux pour l'histoire, deux pour les langues, un antiquaire, deux pour la poësie, & un pour l'éloquence. Le sixiéme admet des Adjoints ou Eléves, qui seront de jeunes gens de vingt ans, au moins, dont les dispositions annonceront de grands progrès dans quelque parti des sciences, des belles lettres ou des arts. Le huitiéme, que l'année académique commencera après la rentrée du parlement, & aura les mêmes vacances. Le neuviéme, qu'il y aura deux secrétaires perpétuels, l'un pour les sciences, l'autre pour les belles lettres & les arts; un président, un vice-président, un directeur, un vice-directeur, un intendant du jardin des plantes & un trésorier. Le quinziéme, que les assemblées se tiendront au jour marqué par semaine, dans une sale de l'hôtel de ville, & seront de deux heures. Le dix-septiéme, que les occupations des Académiciens seront de trois sortes; lecture des ouvrages importans dans les sciences, les belles lettres & les arts; examen des découvertes & des expériences faites par les savans, & des productions de leur propre fonds; qu'ils rendront compte de leur lecture par des extraits, des expériences, par des répétitions; & de leurs productions par des mémoires. Le vingt-uniéme, que nul des Académiciens ne poura faire imprimer d'ouvrage lu à l'Académie, sans avoir obtenu un certificat signé des commissaires nommés par l'Académie, du président & du secrétaire. Le vingt-troisiéme, que les réguliers ou personnes attachées à quelque ordre de religion, ne pouront être admis à l'Académie, que sous le titre d'*Associés*. Le vingt-sixiéme, que toutes personnes auront entrée à l'assemblée publique qui se tiendra une fois l'année, le premier mercredi d'après la Quasimodo. Le vingt-huitiéme, que l'Académie fera célébrer tous les ans un service solemnel, auquel elle assistera en corps, en mémoire du sieur abbé LE GENDRE, son bienfaiteur, & des académiciens décédés. Le vingt-neuviéme, que les secrétaires feront, chacun selon leur département, mention historique sur les registres des Académiciens décédés pendant le cours de l'année; & que lecture en sera faite à la rentrée publique. Cette académie tint sa premiere séance publique dans la salle de l'hôtel de ville le mardi premier juin 1745. M. de *Prémagny*, conseiller, échevin & secrétaire pour les belles lettres, en fit l'ouverture par un discours sur la nécessité du travail, sur l'utilité de la critique, & sur l'établissement de l'Académie; & fit dans ce discours l'éloge de feu M. l'abbé le Gendre, chanoine & souchantre de l'église de Paris, bienfaiteur de l'Académie. M. le duc de LUXEMBOURG, gouverneur de la province de Normandie, & protecteur de l'Académie, a fondé en 1745, un prix annuel de la valeur de 300 livres, & alternatif pour les sciences & les belles lettres.

☞ ROVENIUS (Philippe) vicaire apostolique dans les Provinces-Unies, étoit originaire du bourg de Rooven, mais né en 1575, à Déventer, de *Gerard* Rovenius ou de Rooven, recteur de l'école de Déventer, & ensuite de celle d'Emmerick, & auteur d'un abrégé de la grammaire latine, imprimé en 1574, & de *N.* Wynhoven. Rovenius fit ses premieres études dans sa patrie; & les continua à Louvain, où ayant achevé en 1596 son cours de philosophie dans le collége du Faulcon, il fut fait maître-ès-arts. Il prit ensuite le degré de licencié en théologie; & en 1599, ayant été honoré du sacerdoce, il fut mis à la tête du collége de S. Willibrord & de S. Boniface, qui étoit autrefois un séminaire pour les missions à Cologne. En 1605, Ambroise Spinola ayant pris & soumis au roi d'Espagne la ville d'Aldenzal, métropole du Twent, pays de l'Over-Issel dans la basse Allemagne septentrionale, Sasbold Vosmer, archevêque de Philippes, & vicaire apostolique pour les Provinces-Unies, fit venir Rovenius à Cologne, & l'établit son vicaire pour tout le diocèse de Déventer. L'année suivante il le nomma chanoine & doyen de l'église collégiale de S. Pléchelm, & ensuite prévôt de la même église. Sasbold étant mort le 3 mai 1614, le pape Paul V, sur les instances d'Albert & d'Isabelle-Claire-Eugénie, souverains des Pays-Bas, le constitua vicaire apostolique des Provinces-Unies, par un bref du 11 octobre de la même année. Rovenius en exerça les fonctions durant six ans, sans être revêtu du caractere épiscopal, qui ne lui fut conféré qu'en 1620, le 8 novembre. Il eut le titre d'archevêque de Philippes, qu'avoit eu son prédécesseur. L'archiduc Albert & l'infante Isabelle lui assignerent 300 écus de pension annuelle. Il alla à Rome en 1622 pour défendre son autorité contre les entreprises des réguliers. Il fut nommé archevêque d'Utrecht, sur la requête du clergé & du diocèse en 1626, par Philippe II, roi d'Espagne. Le 9 novembre 1633, il donna une nouvelle forme au chapitre métropolitain d'Utrecht, sous le titre de *vicariat* ou de *sénat*, pour ne pas choquer les nouveaux souverains. Les troubles qui arriverent ensuite l'exposerent à de fréquens dangers. La reprise d'Aldenzal par les Hollandois, celle de Grolle par les mêmes, n'ayant pas empêché qu'il n'entretînt commerce avec le roi d'Espagne & l'infante Isabelle, ou avec leurs ministres, il devint suspect aux Etats-Généraux, quoiqu'il n'eût de commerce que pour ce qui concernoit les affaires de la religion. Le préteur d'Utrecht décerna contre lui un décret d'ajournement le 5 octobre 1639; & Rovenius n'ayant pas jugé à propos de comparoître, il lui fut ordonné de s'éloigner de tous les lieux de l'obéissance des Etats Généraux, *sous peine de punition corporelle, telle qu'elle est due aux ennemis de la patrie;* & ses biens furent confisqués: ce décret est du premier mars 1640. Ces persécutions & les infirmités dont Rovenius étoit accablé, obligerent de lui donner la même année 1640, *Jacques de la Torre*, pour coadjuteur, sur l'approbation & l'élection du clergé. Il continua néanmoins de servir l'église avec beaucoup de zèle; & au milieu de mille dangers qui l'obligerent de mener une vie *fort cachée & fort pénible* dans son propre diocèse. Il mourut à Utrecht, âgé de 76 ans, le 11 octobre 1651, en odeur de sainteté. Il fut enterré, à cause des troubles de religion, dans une écurie, où l'on trouva sept ans après son corps tout entier. Philippe de Déventer a écrit sa vie. Willebrord Osschaerts, de *primis Frisiæ apostolis*, & Jean de Lindeborn, *historia episcopatûs Daventriensis*, &c. font une mention honorable de lui. Nous avons de ce prélat les ouvrages suivans. 1. *Tractatus de missionibus*, en 1622. Il fut dédié, par l'auteur, à la congrégation *de propaganda fide.* Dans la quatriéme partie de l'apologie pour M. de Saint Cyran, intitulée: *Réponse particuliere au mémoire de M. l'évêque de Langres*, art. 26, pag. 84, on lit un fait concernant cet ouvrage, qui n'est point rapporté dans la derniere édition de Valere André. Ce fait est que M. de Saint Cyran fit réimprimer ce traité à Paris en 1625; qu'il le dédia au clergé de France, & qu'il le fit traduire en françois & dédier à M. de Sponde, évêque de Pamiers, en y joignant une défense d'un docteur & curé de Rome, qui n'avoit point encore été publiée. Ce docteur étoit *Camillo Cæsare*, curé de saint Jean *in Arsno* à Rome. Ce livre lui avoit été remis pour l'examiner, par ordre du pape Urbain VIII; & il s'en rendit le défenseur contre les accusations de quelques religieux qui avoient obligé le pape à soumettre de nouveau ce livre à l'examen. L'approbation de *Camillo Cæsare* est en ces termes: *Opus est eruditissimum, pium, optimorum consiliorum*

*consiliorum feracissimum*, *pro fidei propagatione*, *& quæstu atque regimine animarum dignissimum quod semper præ manibus habeatur*, *tum ab illustrissimis cardinalibus qui præsunt congregationi de propaganda fide*, *tum ab episcopis & curam animarum gerentibus*, *tum denique à superioribus religiosorum*. Valere André cite du même ouvrage une édition faite en 1626, à Louvain, sous ce titre : *Tractatus de missionibus*, *ad propagandam fidem & conversionem infidelium & hæreticorum instituendis*, *in quinque partes distributus* ; *editio secunda*, *ad mentem S. Congregat. de propaganda fide*, *ab auctore recognita*. Le même en 1669, chez Guillaume Beyer, avec un traité *De auctoritate & necessitate episcoporum*. On l'a réimprimé à Metz en 1747. 2. *Institutiones christianæ pietatis*, en quatre livres, en 1635. 3. *Reipublicæ christianæ libri duo*, *tractantes de variis hominum statibus*, *gradibus*, *officiis & functionibus in ecclesia Christi*, *& quæ in singulis amplectenda*, *quæ fugienda sint* ; à Anvers. C'est le seul des ouvrages de Rovenius dont parle Bayle dans son *Dictionaire critique*, où il ne dit qu'un mot de l'auteur. 4. *Officia sanctorum archiepiscopatus Ultrajectensis & episcopatuum suffraganeorum*, &c. *cum prævia epistola pastorali* ; en 1640, à Cologne. 5. *Thus cœlum penetrans*, en langue du pays, selon Revius & Valere André, & imprimé à Bruxelles. 6. *Decreta varia circa fidem & mores ac disciplinam pro missione Hollandica*. * *Batavia sacra* : Valere André, *biblioth. belg.* édition de 1739, tom. 2, p. 1041 & suiv. *Necrolog. aliquot utriusque sexûs Romano-Catholicorum*, *&c. qui apud Belgas claruerunt* ( par Swertius ) pag. 137 & 138.

ROVERE ( La ) nom d'une famille, dont les auteurs parlent diversement, a donné deux papes à l'église ; Sixte IV & Jules II, & plusieurs cardinaux. Onuphre dit qu'elle doit son origine à Hermond, courtisan de Ragunbert, duc de Turin, qui vivoit l'an 700. Mais Jean-Baptiste Frégose assure que le pere de Sixte IV étoit un pêcheur. Bernard Justiniani de Venise haranguant devant ce pape au commencement de son pontificat, ne craignit point de dire qu'on ne devoit pas considérer la naissance de Sixte, mais son grand mérite qui l'avoit élevé sur le trône de saint Pierre. D'autres remarquent que la famille de la Rovere de Turin, étoit la noble & l'ancienne ; que Sixte s'y fit aggréger ; & que, pour témoigner sa reconnoissance à ceux de cette maison, il donna le chapeau rouge à Christophe & à Dominique, *dont nous parlerons*. Le président de Thou parle ainsi de la maison de la Rovere. » Quant à la maison de la Rovere, » *dit-il*, qui est sortie de fort bas lieu dans la ville de » Savone, elle a été établie par Sixte IV, & élevée par » Jules II ; mais les papes qui vinrent après, l'ont pres- » que tout-à-fait opprimée. Car François-Marie, fils de » Jean-Marie, & petit-fils de Raphaël, frere de Sixte IV, » ayant succédé au duché d'Urbin, à cause de sa mere, » sœur de Guidobaldo de Feltro, fut persécuté de plu- » sieurs façons sous le pontificat de Léon X. Néanmoins » il trouva quelque repos pendant le pontificat d'Adrien » & de Clément, sous lequel il fut chef de l'armée de » la Ligue en Italie. Depuis, le voisinage de la prin- » cipauté de Camérino lui ayant fait souhaiter de la » joindre au duché d'Urbin, il crut qu'il ne falloit » pas perdre l'occasion qui se présentoit d'exécuter ce » dessein. Jean-Marie, le dernier de la famille des » Vérani étant mort, & n'ayant laissé qu'une fille » qu'il avoit eue de Catherine Cibo, sa femme, cette » mere qui avoit besoin d'un puissant appui, & qui » craignoit pour sa fille, consentit facilement à la » marier avec le fils du duc d'Urbin ; parcequ'elle » espéroit de se garantir par cette alliance des persécu- » tions de Sciarra Colonna, beau-pere de Matthias, » bâtard de la maison de Vérani. Ainsi le duc d'Urbin » jouit de l'état de Camérino, jusqu'à ce que Paul III, » qui avoit une passion extrême d'enrichir ses enfans, » le voulut avoir comme dépendant du saint siége, & » l'usurpa par force & sans aucun droit. Véritable- » ment ce généreux prince qui s'étoit acquis une si » grande réputation par les armes, ne put se résoudre » de céder aux menaces de ce foible vieillard, après » avoir si bien résisté à la grande puissance de Léon X ; » mais étant mort, comme il étoit prêt à faire la » guerre, Guidobaldo, son fils, qui n'avoit rien des » grandes qualités de son pere, & qui se vit frustré » du secours que les Vénitiens, & Côme, nouveau » duc de Florence, lui avoient promis, fut contraint, » pour ne pas tout perdre, de laisser Camérino au » pape, trop indulgent pour les siens. »

I. Léonard de la Rovere, épousa *Luchine* Munliona, dont il eut *François* de la Rovere, né le 22 juillet 1414, qui fut pape sous le nom de Sixte IV, en 1471, & mourut le 13 août 1484 ; ( *Voyez* SIXTE IV ) Raphael, qui suit ; & *Iolande*, mariée à *Jerôme* Riario.

II. Raphaël de la Rovere, épousa *Théodore* Manerola, dont il a eu *Julien*, né en 1453, qui fut élu pape sous le nom de Jules II, en 1503, & mourut le 21 février 1513 ; ( *Voyez* JULES II ) *Barthelemi*, évêque de Ferrare, & patriarche d'Antioche ; *Léonard*, duc de Sora, mort sans postérité, d'une *fille naturelle de* Ferdinand, *roi de Naples* ; Jean, qui suit ; *Luchine* de la Rovere.

III. Jean de la Rovere, duc de Sora, & comte de Senigaglia, préfet de Rome, épousa *Jeanne* de Monfeltre, fille de *Frédéric*, duc d'Urbin, & de *Baptiste* Sforce, dont il eut pour fils unique, François-Marie, qui suit.

IV. François-Marie de la Rovere, né le 24 mars 1491, l'un des plus grands capitaines de son temps, fut adopté par *Guido-Balde* de Montfeltre, duc d'Urbin, son oncle maternel, & mourut de poison le 21 septembre 1538. Il avoit épousé en 1509, *Léonore-Hippolyte* de Gonzague, fille de *François*, duc de Mantoue, & d'*Isabelle* d'Est-Ferrare, dont il eut *François*, mort jeune ; Guido-Balde, qui suit ; *Julie*, mariée à *Alfonse* d'Est, marquis de Montechio ; *Elizabeth*, alliée à *Alberic* Cibo, marquis de Masse & de Carrare ; *Hippolyte*, qui épousa *Antoine* d'Aragon, duc de Montalte ; & *Jules* de la Rovere, né le 1 avril 1535, nommé cardinal par le pape Paul III en 1547, puis archevêque de Ravenne, mort le 3 septembre 1578, *laissant pour enfans naturels* Hippolyte, *seigneur de Saint-Laurent*, *qui fut légitimé par le pape Pie V* ; *&* Julien, *qui fut d'église*.

V. Guido-Balde de la Rovere, duc d'Urbin, gouverneur de la république de Venise, fut fait capitaine général de l'église par le pape Jules III, & eut la charge du sacré collége après la mort du pape Marcel. Philippe II, roi d'Espagne, le fit capitaine général de ses armées en Italie, & lui donna le collier de l'ordre de la toison d'or. Il mourut en 1574, ayant épousé 1°. en 1533, *Julie* Varana, fille & héritiere de *Jean-Marie*, duc de Camérino, & de *Magdeléne* Cibo, niéce du pape Léon X : 2°. *Victoire* Farnèse, fille d'*Octave*, duc de Parme. Du premier lit vint *Virginie* de la Rovere, mariée à *Frédéric* Borromée, comte d'Arone. Du second lit sortirent François Marie, qui suit ; *Isabelle*, mariée à *Bernardin* de Saint-Severin, prince de Bisignano ; *Lavinie* ; & *N.* de la Rovere, alliée à *Guido-Balde* du Mont Sainte-Marie.

VI. François-Marie de la Rovere, II du nom, duc d'Urbin, chevalier de la toison d'or, né le 2 février 1549, épousa *Lucrece* d'Est, fille unique d'*Hercule*, II du nom, duc de Ferrare, dont il eut pour fils unique Fre'de'ric-Ubalde, qui suit.

VII. Fre'de'ric-Ubalde de la Rovere, duc d'Urbin, mort en 1623, avoit épousé *Claude* de Médicis,

fille de *Ferdinand*, grand duc de Toſcane, laquelle prit une ſeconde alliance le 19 avril 1626, avec *Léopold*, archiduc d'Autriche, & mourut le 25 décembre 1648, ayant eu de ſon premier mariage, *Victoire* de la Rovere, née le 3 février 1612, mariée le 23 ſeptembre 1633, à *Ferdinand* de Médicis, II du nom, grand duc de Toſcane, morte le 6 mars 1694, âgée de 72 ans, laiſſant des enfans. * Sanſovin, *origin. delle famigl. d'Ital.* Onuphre, *in Sixto IV.* Volaterran, *antrop. l.* 22. Fregoſe, *l.* 3, *c.* 4. De Thou, *l.* 1. Guichardin. Paul Jove. Foglieta. Sponde. Cabrera. Auberi. Ciaconius. Ritterhuſius, &c.

ROVERE ou ROUVERE (Chriſtophe de la) cardinal, archevêque de Tarentaiſe, étoit d'une ancienne famille de Turin, qui porte ce nom, & fut fait cardinal en 1477, par le pape Sixte IV, qui avoit pris le ſurnom de cette famille; mais il ne conſerva pas long-temps cette dignité, car il mourut le 1 février 1479, âgé de 43 ans, 7 mois & 29 jours. DOMINIQUE DE LA ROVERE, ſon frere, que le même Sixte IV fit auſſi cardinal en 1478, & archevêque de Turin, mourut, ſelon Onuphre, en 1501. * Sainte-Marthe, *en la France Chrétienne.*

ROVERE (Jérôme de la) ou de la ROUVERE, en latin *Ruvereus*, & quelquefois *Roboreus*, natif de Turin, évêque de Toulon en 1559, puis archevêque de Turin en 1564, & fait cardinal du titre de ſaint Pierre aux-Liens par Sixte V en 1586, compoſa, dans ſa premiere enfance, des vers, qui ne firent pas déshonneur à ſa vieilleſſe, ni à ſa pourpre, & qui n'en font pas encore aujourd'hui à ſa réputation, pourvu qu'on lui paſſe quelques piéces de galanterie, dont il faut rejetter la faute ſur ſes maîtres, puiſqu'il étoit au-deſſous de dix ans, lorſqu'il publia toutes ſes poëſies, qui furent imprimées à Pavie dès l'an 1540. Cette édition étant devenue fort rare, elles ont été réimprimées à Ratisbonne l'an 1683. Il y a des vers de différentes eſpéces, des épiques, des élégiaques, des ſapphiques, des phaleuques. On y remarque partout une facilité merveilleuſe, une imagination heureuſe & fertile, une force & une vigueur d'homme fait, avec une grande pureté de ſtyle, & un merveilleux choix de mots. Il mourut au conclave où Clément VIII fut élu pape, le 26 février 1592. * *Acta eruditor. Lipſienſ. anno* 1683, *tome* 2.

ROVERELLA (Barthelemi) cardinal, archevêque de Ravenne, natif de Ferrare, eut part aux bonnes graces du pape Eugène IV, qui lui donna l'évêché d'Adria, puis l'archevêché de Ravenne. Dans la ſuite, il fut chargé du gouvernement de preſque toutes les provinces du ſaint ſiége; il fut envoyé nonce en Angleterre, puis à Naples, & enfin fut fait cardinal en 1461, par Pie II. Cette dignité fut une récompenſe de ſes ſervices, & entr'autres, de celui qu'il rendit en chaſſant le comte d'Anguillara de Viterbe, où il s'étoit établi. Ce cardinal mourut à Rome le 2 mai de l'an 1476, âgé de 60 ans, & fut enterré dans l'égliſe de S. Clément, où l'on voit ſon éloge funébre. * Rubeus, *l.* 8, *hiſt. Raven.* Pie II, *in comment.* Onuphre. Victorel. Auberi, &c.

ROUERGUE, province de France, entre l'Auvergne, & une partie du Querci au ſeptentrion, les hautes Cévennes & le Gévaudan à l'orient, le Languedoc au midi, & le Querci au couchant, a Rhodez pour ſa ville capitale. Le pays eſt peu conſidérable & peu fertile; mais ſa ſtérilité eſt récompenſée par des mines de fer, de cuivre, d'alun, de ſoufre, &c. On y voit auſſi une montagne qui brule. La grande richeſſe du Rouergue conſiſte en bétail, en laines, & le ſeul commerce des mulets qu'on méne de-là en Eſpagne, y apporte deux cens mille écus toutes les années. Le Rouergue a diverſes rivieres, le Tarn, le Lot, l'Aveirou, &c. Céſar parle de ſes peuples, qu'il nomme *Ruthéniens*, & Lucain en fait encore mention, *l.* 1. On diviſe ordinairement cette province en trois parties: dans la haute Marche ſont Milhau, Eſpaliou, Nam, Sainte-Frique, le Pont de Camerets, Campeyre, Saint-Rome de Tarn, Saint-Sernin, Bellemont, Vabres & Severac-le-Château; dans le comté de Rhodez, la ville de même nom, Saint-Geniez de Rivedolt, Entraigues, que l'on prononce Entragues, la Guiolle, le Mur de Barrez, Eſtaing, Marſillac, Albin, Rignac & Caſſagnes Begognes. Dans la baſſe Marche ſont Villefranche, Saint-Antonin, Naïac, Verfeuil, Rieupeyroux, Sauveterre, la Salvetat, Peyralés, Conques, Peyruſſe & Villeneuve. Tout le pays eſt ſous le gouvernement de Guienne, & ſous le parlement de Toulouſe. Ses trois parties ont autant d'élections ſous la généralité de Montauban. Milhau produit beaucoup d'amandes. Naïac eſt connue par ſon vitriol, Saint-Antonin par ſes prunes, & Roquefort par ſes fromages. Marſillac, avec titre de principauté, a dans ſon voiſinage la caverne de Bouche-Roland, qui mene plus de quatre lieues ſous terre. Severac a titre de duché ſous le nom d'*Arpajon;* Entraigues & Eſtaing ſont des comtés, Rhodez & Vabres des évêchés, &c. Nous parlons des comtes du pays ſous le nom de RHODEZ.

ROUGE-CLOISTRE, monaſtere célébre ſitué à une lieue environ de Bruxelles, eſt une des plus belles maiſons que les chanoines réguliers aient dans les Pays-Bas. Trois choſes y attirent principalement les étrangers & leur admiration. Les cloîtres qui ſont très-grands, bien voutés & vitrés; le réfectoire orné de tableaux faits par les plus habiles peintres du pays, & dont les vitres ſont auſſi toutes peintes avec tant de délicateſſe, qu'on ne peut aſſez les admirer; & la bibliothéque où il y a un grand nombre de manuſcrits, la plupart, à la vérité, récens, mais qui ne laiſſent pas d'avoir leur mérite. On trouve dans un manuſcrit de S. Bernard le portrait de ce ſaint repréſenté avec l'ancien habit des religieux de Cîteaux, qui avoient le capuchon attaché à la robe; & dans un autre les chanoines réguliers portant leur aumuce ſur l'épaule. Il paroît, par quelques manuſcrits, que les religieux de Rouge-Cloître, qui étoient de la congrégation de Vindesheim, gardoient autrefois la clôture, comme font aujourd'hui les Chartreux. Il y a environ cent ans qu'ils ont ceſſé de la garder. Ce qu'il y a de plus conſidérable dans les manuſcrits, eſt la collection de Guillimanus, prieur du monaſtere, en quatre gros volumes *in-fol.* Elle comprend les hiſtoires des guerres de la Terre-Sainte, & pluſieurs actes des ſaints, & principalement de ceux du pays. On y trouve auſſi l'épitaphe ſuivante de Jean André, célébre juriſconſulte, habile ſurtout dans le droit canon, qui eſt enterré à Boulogne dans le monaſtere des Freres Prêcheurs.

> *Hîc jacet Andreas notiſſimus orbe Johannes,*
> *Primò qui Sexti, Clementis atque Novellas,*
> *Hieronymi laudes, Speculique jura peregit,*
> *Rabbi doctorum, lux, cenſor, normaque morum,*
> *Occubuit fato prædiræ peſtis in anno.*

*Voyez* dans le *Voyage littéraire* des PP. DD. Martène & Durand, Bénédictins de la congrégation de S. Maur, tome 1, 2 partie, une liſte des manuſcrits principaux & moins connus, qui ſe trouvent dans cette collection de Guillimanus; le Tome II de ce même *Voyage littéraire*, *pages* 114 & *ſuivantes:* on y trouve encore une autre liſte de quelques manuſcrits qui ſont dans le monaſtere de Rouge-Cloître. On y parle entre autres de la collection des Vies des Saints en quatre volumes d'une écriture menue, recueillies par Jean Ghentius, chanoine régulier de ladite maiſon.

ROUHAULT (Pierre-Simon) chirurgien juré de Paris, chirurgien du feu roi de Sardaigne Victor-Amédée & de ſes armées, profeſſeur en chirurgie dans l'univerſité de Turin, fut reçu en qualité d'anatomiſte dans l'académie royale des ſciences en 1712.

Il mourut au mois de juillet 1740, étant associé vétéran. Il est auteur des ouvrages suivans : *Traité des plaies de tête*, à Turin, 1720, *in*-4°. *Observazioni anatomico-fisiche*, à Turin, 1720, *in*-4°. *Discours* en françois concernant les différens changemens qui arrivent à la circulation du sang du fœtus renfermé dans le sein de sa mere, réimprimé dans le recueil intitulé *Mémoire sopra la fisica e historia naturale di diversi valentuomini*, &c. 2 vol. *in*-12, Lucques 1743. *Réponse à la critique de ce mémoire, par M. Winslow*, à Turin, 1728, *in*-4°.

ROVIGNO, ville de l'Istrie. Elle est sur une presqu'isle de la côte occidentale, à trois lieues de Parenzo, vers le midi. Rovigno n'est pas une grande ville : mais elle est assez bien peuplée, & elle a deux ports. On voit près de cette ville le *Monte-Auro*, qui est la place de l'ancienne *Arupinum*, des ruines de laquelle Rovigno s'est agrandie. * Baudrand.

ROVIGO, en latin *Rhodigium*, petite ville capitale du Polesin, dans l'état de Venise, est située dans un territoire environé de la riviere d'Adige, qui y forme une isle. Cette ville est la résidence de l'évêque d'Adria. * Laur. Schar. *in monum. Ital.*

ROUILLARD (Sébastien) natif de Melun, & avocat au parlement de Paris, s'est rendu célébre par divers ouvrages : soit de droit, comme les *Reliefs forenses* ; soit de philologie, comme le traité *des gimnopodes*, & *la louange du festu* : soit enfin d'histoire. Le premier de ceux-ci est, *le grand aumônier de France*, qui parut en 1607, & qui contient des recherches sur l'origine & les priviléges de cette charge. Deux ans après il donna sa *Parthenie*, ou *l'histoire de la ville de Chartres*, avec ce qui s'est passé de plus remarquable dans tout le pays Chartrain ; & réussit bien dans la plus grande partie de l'ouvrage ; mais dans l'histoire des premiers temps, il adopta bien des fables. Cette histoire ne fut suivie qu'en 1627, de celle du monastere de Li-Huns en Santerre, ou comme il écrit en Sang-Ters. Il travailloit depuis plusieurs années à l'histoire de la ville de Melun, qui parut en 1628, & qui est le meilleur de ceux de ses ouvrages qui ont été imprimés : & il y joignit la vie de Bouchard, comte de Melun ; celle d'Amyot, évêque d'Auxerre, &c. Enfin il se livra tout entier à l'histoire du parlement de Paris, qu'il divisa en deux parties, la premiere contenant tout ce qui s'étoit passé au parlement, & où il faisoit entrer plus de dix mille arrêts ; la seconde destinée pour ce qui regardoit les premiers présidens : mais il mourut en 1639, avant que d'y avoir mis la derniere main, & cet ouvrage s'est perdu. * Le Long, *bibl. hist. de la France*. On a encore de Sébastien Rouillard un ouvrage intitulé : *Capitulaire*, &c. au sujet de l'impuissance de l'homme & de la femme, à l'occasion d'un gentilhomme pour lequel il plaidoit, & que sa femme poursuivoit en dissolution de mariage pour cette raison. Cet ouvrage où l'auteur n'a nullement traité sa matiere chastement, a été imprimé à Paris en 1600, &, pour la seconde fois, en 1604. Cette seconde édition est augmentée. Rouillard étoit en grande relation avec Juste-Lipse, parmi les lettres duquel on en a trouvé plusieurs qui lui sont adressées.

ROUILLÉ (Guillaume le) natif d'Alençon, lieutenant-général de Beaumont & de Fresnai, au pays du Maine, a commenté la coutume du Maine, & fait des notes sur la glose de celle de Normandie. Il étoit né en 1494, & florissoit à Alençon en 1550, suivant la Croix-du-Maine. * Denys Simon, *bibl. des aut. de droit.*

ROUILLÉ (Pierre-Julien) né à Tours le 11 janvier 1681, étudia dans la même ville au collége des Jésuites, où il fit ses humanités & sa philosophie. Le premier septembre de l'an 1699, il fut reçu à Paris au noviciat de la société, & il a toujours vécu depuis dans cette compagnie, où il a fait la profession solennelle des quatre vœux le second février 1715. Les études de théologie, la régence des humanités, de la philosophie & des mathématiques partagerent successivement son temps après son noviciat, pendant près de 22 ans. En 1724, appellé à Paris par ses supérieurs, on l'associa au pere Catrou pour l'aider dans la composition de cette vaste Histoire romaine que celui ci avoit entreprise, & dont on a vingt volumes *in*-4°. Les dissertations & les notes dont cette histoire est remplie, sont du pere Rouillé. Après la mort du pere Catrou, il se trouva chargé seul de la continuation de cette histoire : mais la longue maladie qui l'a conduit au tombeau, empêcha, sans doute, qu'il se mît sérieusement au travail ; puisqu'il ne s'est trouvé parmi ses papiers que la seule vie de Caligula, qui même n'étoit presque qu'ébauchée. Le pere Rouillé avoit eu aussi quelque part à la révision & à l'édition des Révolutions d'Espagne, que le pere d'Orléans avoit laissé manuscrites, mais dans un état assez imparfait. Cet ouvrage est en 3 volumes *in*-4°. Ce qui est du pere d'Orléans, est compris dans le premier & dans le second volume jusqu'à la page 449. C'est cette partie qui a été revue par le pere Rouillé : il a corrigé les négligences d'histoire & de style, confronté les dates, comparé les monumens, & ajouté un assez grand nombre de faits & de circonstances historiques. C'est au moins ce que l'on dit dans l'avertissement qui est à la tête du premier volume. La suite du second volume jusqu'à la page 225 du troisiéme, est du feu pere Arthuys, dont la plume commençoit à se faire connoître dans la république des lettres, lorsqu'il fut enlevé au commencement de sa carriere. Le reste du troisiéme volume est du pere Brumoy. Le pere Rouillé a eu part aussi aux *mémoires de Trévoux*, depuis le mois de décembre 1733, jusqu'à celui de février 1737. Ajoutons à ces travaux littéraires une harangue sur l'utilité des mathématiques, prononcée à Caën, & imprimée dans la même ville. Voila ce qui a rempli en partie la carriere du pere Rouillé, que la mort enleva à Paris le dix-septiéme mai 1740, dans la cinquante-neuviéme année de son âge. On trouve son éloge dans les *mémoires de Trévoux* du mois de février 1741. Le discours du pere Rouillé, dont on vient de parler, a pour titre : *Discours sur l'excellence & l'utilité des mathématiques, prononcé dans le collége royal de la compagnie de Jesus, de la très-célébre université de Caën, l'année*, 1716, à Caën, 1716. La seconde lettre de l'examen du poëme (de M. Racine) sur la Grace, brochure *in*-8°, imprimée en 1723, est du même pere Rouillé. Enfin plusieurs personnes sont encore persuadées, mais sans fondement, que le pere Rouillé est auteur des *lettres de M. l'abbé... à M. l'abbé Houtteville, au sujet du livre de la Religion chrétienne prouvée par les faits*. Ouvrage que M. l'abbé des Fontaines a mis au nombre de ses propres écrits, & auquel il a eu en effet une grande part. Le pere Rouillé n'y en a eu aucune. *Voyez* HONGNANT & des FONTAINES.

ROUILLET (Claude) *cherchez* ROILLET.

ROVITO (Scipion) jurisconsulte, né à Tortorella dans le royaume de Naples, où il naquit le 22 juillet de l'an 1556, fut avocat à Naples, puis conseiller de cet état, ensuite président de la chambre royale, & enfin régent au conseil collatéral. Il fut aussi envoyé à Milan & à la cour de Madrid. Il a composé, entr'autres ouvrages, *Comment. in Prag. regni Neapol. Concil. tom. II*, &c. Il mourut en 1636, âgé de 79 ans.

ROULEAU ou VOLUME. Ce que nous appellons aujourd'hui *livre*, se nommoit autrefois *rouleau* ou *volume*. On ne plioit pas les feuilles des livres comme on fait présentement pour les coudre & relier toutes ensemble ; mais on faisoit un rouleau de chaque feuille qu'on mettoit les unes sur les autres ; de sorte qu'une feuille faisoit un volume ; & c'est en ce sens qu'on

trouve que quelques anciens ont composé un si grand nombre de volumes ou livres. Néanmoins comme ces feuilles roulées les unes sur les autres pouvoient se brouiller facilement, on avoit accoutumé de les coudre toutes ensemble, & de n'en faire qu'un rouleau. Il est souvent parlé dans l'écriture de ces rouleaux ou volumes; & les Juifs en gardent encore l'usage dans leurs synagogues, leur loi étant écrite dans ces sortes de rouleaux avec une grande exactitude. Léon de Modène dit que l'exemplaire de la loi, dont ceux de sa nation se servent dans leurs synagogues, n'a point la forme des livres d'aujourd'hui, mais celle de volume ou rouleau, comme on les faisoit anciennement; c'est-à-dire, qu'elle est écrite sur des peaux de vélin non cousues avec du fil, mais avec les nerfs d'un animal monde. Ces peaux cousues bout à bout, ajoute-t-il, & écrites, se roulent sur deux bâtons de bois qui sont aux deux bouts. Ce livre ainsi roulé, est couvert d'un ouvrage de lin ou de soie, avec une autre envelope de soie qui se met par-dessus. Les extrémités des bâtons qui excédent le vélin de beaucoup, sont couvertes d'un ouvrage d'argent, où il y a des pommes de grenade & des clochettes, où l'on met au-dessus tout autour une couronne, le tout selon l'usage du lieu, ou suivant le caprice du maître du livre. Le même auteur ajoute qu'il y a quelquefois dans l'*aron* ou *armoire*, plus de vingt de ces rouleaux, nommés *Sefer tora* ou *livre de la loi*. En effet la synagogue des Juifs d'Amsterdam qui suivent le rit espagnol, en contient un plus grand nombre. Un savant ayant visité ces rouleaux, n'en trouva aucun ancien, parceque les Juifs ne sont pas curieux d'anciens livres ou rouleaux, étant dans cette persuasion que ceux qu'ils font décrire présentement sont les mêmes choses que l'original écrit par Moyse. Cette synagogue d'Amsterdam en posséde pour le moins cinquante exemplaires, qui appartiennent à divers particuliers, & ils ont un jour de l'année où ils les portent comme en procession dans la synagogue. * Léon de Modène, *cerém. des Juifs*, *part.* 1, *chap.* 16.

ROUMOIS (Le) *Rothomagensis ager*, petit pays de France en Normandie, près de Rouen, d'où il a peut-être pris son nom, s'étend entre le Lieuvin, la Seine & la campagne de Neubourg. On l'appelle aussi *Rommois*. * Baudrand, *dict. géogr.*

ROURE ou ROER, en latin *Rura*, riviere du duché de Juliers en Allemagne, s'appelloit *Rora*, si l'on en doit croire Trithème, à cause de Rorich, fils de Clovis, roi de France, qui y fut malheureusement noyé. Elle naît près du village de Bullingen au pays de Juliers, passe par Dure & par la ville de Juliers, & vers Ruremonde, à laquelle elle donne le nom; & se jette enfin dans la Meuse. * Guichardin, *description des Pays-Bas*.

ROURE (Comtes du) *cherchez* GRIMOARD.

ROUSELAR ou ROULERS, bourg de la châtellenie d'Yprès en Flandre. Il est sur la petite riviere de Mandel, à quatre lieues de la ville d'Ypres, vers l'orient septentrional. Il en a été souvent parlé dans les nouvelles publiques, parceque les armées ont souvent campé près de-là, ou passé par-là. * *Mémoires du temps*.

ROUSSEAU (Jean-Baptiste) poëte François, né à Paris en 1669 d'une famille obscure, & fils d'un cordonnier, s'est acquis par la supériorité de ses talens, & par des ouvrages qui ne mourront point, une gloire infiniment supérieure à celle que l'on peut tirer de la noblesse & des distinctions de famille. Son pere, homme de bien, & qui vivoit avec aisance dans son état, lui procura la meilleure éducation qu'il put. Rousseau fit ses études d'humanités & de philosophie dans les colléges de Paris qui étoient alors les plus renommés, & dans toutes ses classes il donna les marques les plus sensibles de la pénétration de son esprit, de la beauté de son génie, & surtout de son penchant & de ses talens pour la poésie qu'il a cultivés toute sa vie. Après le renouvellement de l'académie des inscriptions & belles-lettres en 1701, il fut choisi éleve, & en 1705 on le déclara vétéran. Long-temps avant 1701, & dès l'âge de 20 ans, il s'étoit déja fait connoître par divers petits ouvrages pleins d'esprit, & d'images vives & agréables, qui lui avoient acquis de la réputation & l'avoient fait rechercher par plusieurs personnes du premier rang & d'un gout délicat. Dès 1688 il fut en qualité de page dans la maison de M. de Bonrepeaux, ambassadeur de France en Danemarck. Ensuite il alla en Angleterre avec M. le maréchal de Tallard, en qualité de secrétaire, & il s'y lia avec M. de Saint-Evremont. Il étoit en 1703 auprès de M. Rouillé du Coudrai, conseiller d'état & directeur des finances, & il le suivoit à la cour & ailleurs, vivant tranquille, cultivant les muses & négligeant ce que l'on appelle la fortune. M. Chamillard, ministre de la guerre & de la finance, lui offrit envain une direction des fermes générales en province, à la sollicitation de quelques protecteurs qui s'intéressoient à son avancement. Rousseau remercia le ministre, & n'accepta pas l'emploi. Souhaité dans les compagnies les plus brillantes de Paris, & parmi les grands de la cour, & ayant déja acquis les premiers honneurs du Parnasse, il paroissoit satisfait de son sort, lorsqu'en 1708 les ennemis que sa poésie quelquefois trop libre & satyrique lui avoit faits, le poursuivirent comme auteur de ces fameux couplets où plusieurs personnes d'esprit & de mérite furent noircis par les calomnies les plus atroces. Personne n'ignore les suites de ce procès: M. Rousseau fut banni à perpétuité du royaume par un arrêt du parlement de Paris du 7 avril 1712, & quelques sollicitations que l'on ait faites depuis pour son rappel, on n'a pu l'obtenir. Cependant M. Rousseau a nié constamment, de vive voix & par écrit, en prose & en vers, qu'il fût l'auteur des couplets qui lui avoient occasioné une disgrace si sensible; & plusieurs des intéressés dans ces satyres n'ont pas fait difficulté de déclarer notre poëte innocent sur cet article. Feu M. Rollin, qui a été les dernieres années de sa vie en commerce de lettres avec M. Rousseau, ne le croyoit pas non plus coupable sur le fait dont il s'agit; & c'est un témoignage de plus que M. Titon du Tillet auroit pu joindre à ceux qu'il rapporte en faveur de l'innocence de l'illustre poëte dans son *supplément au Parnasse françois*, imprimé *in-folio* à la fin de 1743. Au reste ceux qui voudroient prendre connoissance de toute cette affaire, ne doivent point s'en rapporter au libelle du sieur Gacon donné sous le titre d'*Anti-Rousseau*, ni même à l'*histoire du procès* entre celui-ci & feu M. Saurin, de l'académie des sciences, donné par le sieur Gayot de Pitaval dans le tome VI de ses *Causes célébres*: il faut lire de plus ce que dit M. du Tillet dans le supplément que l'on vient de citer page 736, & une lettre de M. l'abbé d'Olivet imprimée dans la *bibliothéque raisonnée*, &c. tome XXVI, seconde partie, article 4. M. Rousseau trouva d'illustres protecteurs en pays étranger. M. le comte du Luc, ambassadeur de France en Suisse, voulut l'avoir auprès de lui, & se fit un plaisir de lui rendre la vie douce & agréable. En 1714, ce seigneur ayant été nommé un des plénipotentiaires pour la paix avec l'empereur, qui fut conclue au mois de septembre de la même année à Bade en Suisse, il mena M. Rousseau avec lui, & le poëte y fut peu après présenté au prince Eugène, qui avoit témoigné un grand desir de le voir, & qui le gouta si bien, qu'il pria M. le comte du Luc de le laisser auprès de lui. Après la conclusion de la paix, le prince l'emmena à Vienne, où il le fit connoître à la cour de l'empereur. Rousseau demeura environ trois ans auprès du prince Eugène, & lorsqu'il eut été obligé de le quitter, il se retira à Bruxelles, où il a fait son séjour le plus ordinaire. En 1717 M. le duc d'Orléans, régent du royaume, lui fit

écrire par M. le marquis de la Fare, qu'il pouvoit revenir à Paris & qu'il y feroit en sureté; mais Rousseau ayant exigé préalablement qu'on lui donnât de nouveaux juges pour examiner de nouveau son affaire, son retour n'eut point lieu. En 1721 il passa en Angleterre, où il fit imprimer à Londres le recueil de ses œuvres en deux volumes *in*-4°. Cette édition parut en 1723, & lui valut environ dix mille livres, qu'il plaça sur la compagnie d'Ostende, que l'empereur avoit établie; mais les affaires de cette compagnie s'étant dérangées, tous les actionaires perdirent leurs fonds. Dans cette extrémité Rousseau fut secouru généreusement par M. Boutet, notaire à Paris, son ancien ami, & il trouva une ressource encore plus grande dans M. le duc d'Aremberg, prince d'Arscot & du saint empire, depuis général des troupes de la reine de Hongrie. Ce seigneur lui donnoit sa table à Bruxelles, & alloit au-devant de ses besoins. En 1733 étant obligé d'aller à l'armée en Allemagne, il lui assura une pension de quinze cens livres, & lui donna un appartement dans son château d'Enguien près Bruxelles. Il faut compter encore entre ses protecteurs & ses bienfaiteurs, M. le comte de Lannoy, gouverneur de Bruxelles, & M. le prince de la Tour Tassis. Au mois d'octobre 1739, Rousseau vint secrettement à Paris, où il étoit mandé par M. le comte du Luc, & M. de Senozan, intendant & receveur général du clergé, qui l'avoient flaté de pouvoir lui obtenir toute liberté de finir ses jours dans sa patrie; mais ce projet ayant encore manqué, il partit de Paris le 3 février 1740, & retourna à Bruxelles. Au mois d'octobre de la même année, revenant de la Haye où il alloit de temps à autre faire quelque séjour, il fut attaqué d'apoplexie dans la barque même qui le transportoit à Anvers. Arrivé dans cette ville, le duc d'Aremberg, le comte de Lannoy & le prince de la Tour Tassis donnerent des ordres précis pour qu'il fût secouru avec soin. Au mois de décembre il fut transporté à Bruxelles; mais il mourut trois mois après, le 17 mars 1741, dans de grands sentimens de religion. Avant de recevoir le saint viatique, il protesta en présence même du corps de J. C. & de tous ceux qui assistoient à la cérémonie, qu'il n'étoit point auteur des couplets pour lesquels il avoit été condamné; & l'on ne peut nier qu'une protestation si expresse faite en pareilles circonstances n'ait beaucoup de force. Il faut ajouter qu'en même temps qu'il persistoit à protester de son innocence sur cet article, il témoignoit un vif regret des poésies licencieuses qu'il ne pouvoit désavouer. Entre celles-ci on lui a presque toujours attribué la *Moysade*, piéce impie qu'il n'a point composée, & que M. Titon du Tillet assure être d'un nommé Lourdet. Depuis sa mort M. Seguy, attaché à M. le prince de la Tour Tassis, a donné une belle édition de ses œuvres conformément aux intentions que le poëte lui avoit marquées. Cette édition donnée en 1743 à Paris, est en trois volumes *in*-4°, & en quatre volumes *in*-12, & ne contient que ce que l'auteur a avoué. Elle renferme, 1. quatre livres d'Odes, dont le premier est d'odes sacrées tirées des pseaumes. 2. Odes en musique, ou cantates allégoriques. 3. Deux livres d'épîtres, en vers. 4. Deux livres d'allégories. 5. Deux livres d'épigrammes. 6. Un livre de poésies diverses. 7. Quatre comédies en vers; savoir; *le Flateur*, qui avoit d'abord paru en prose, & que l'on n'auroit pas dû, ce semble, omettre, puisqu'elle avoit été encore plus goutée en prose qu'en vers; *le Capricieux*, *les Aieux chimériques*, & *la Dupe de soi-même*; & deux comédies en prose, *le Caffé*, & *la Ceinture magique*. 8. Un recueil de lettres en prose. 9. Une très-belle piéce en vers, intitulée : *Epode tirée principalement des livres de Salomon, & en partie de quelques autres endroits de l'écriture & des prieres de l'église.* Dès 1741 on avoit donné une fort jolie édition de *ses œuvres choisies*, à Paris *in*-18, à l'usage des jeunes gens & de tous deux qui ne cherchent dans la poésie que ce qui peut instruire & édifier, plaire à l'esprit & être utile au cœur en même temps. Sur les autres poésies de M. Rousseau qui ne sont point dans l'édition de 1743, sur les différentes éditions de ses œuvres, & les circonstances les plus remarquables de la vie de ce grand poëte, il faut lire le *supplément au Parnasse françois*, que l'on a déja cité. M. Titon s'y étend beaucoup sur M. Rousseau, & rapporte quelques piéces faites à la louange de ce poëte. Dans le mercure suisse, ou journal helvétique, *décembre* 1742, & les premiers mois de 1743, on rapporte quelques lettres de M. Rousseau; & dans le mois de décembre, on en donne une sur sa personne & ses ouvrages, dans laquelle on dit entr'autres : » Personne n'a mieux connu que M. Rousseau l'art de rendre de grandes vérités avec beaucoup » de force, de noblesse & d'énergie. Ses cantiques sacrés seront toujours regardés comme des chef-d'œuvres; & il a excellé dans les cantates, genre de poésie dont il est l'inventeur & qu'il a perfectioné. Ses » odes ne laissent pas douter qu'il ne fût en France ce » qu'étoit Horace à Rome, c'est-à-dire le premier » des poëtes lyriques. Le tour neuf & heureux qu'il a » su donner à ses vers, le choix de ses images, l'usage » élégant & gracieux qu'il y faisoit de l'histoire & de » la fable, tout cela leur prêtoit un ornement qui » appartenoit à lui seul. S'il égaloit Horace du côté de » l'esprit & des talens, il lui ressembloit encore plus » par l'extrême antipathie qu'il marquoit contre les » poëtes qui vouloient rimer malgré Minerve. Comme » il n'avoit pour eux nul ménagement, ils ne l'épargnoient pas non plus; & ne pouvant attaquer ses » vers, ils ont tâché de le rendre odieux du côté du » cœur & des sentimens. » On peut voir le reste de cette lettre.

ROUSSEL (Gérard) abbé de Clérac, puis évêque d'Oléron, vivoit dans le XVI siécle. Il voyagea en Allemagne, & vint ensuite à la cour de la reine de Navarre, qui lui fit avoir l'abbaye de Clérac, & qui le défendit contre les poursuites de la Sorbonne. Il avoit été mis en prison, & avoit été tiré d'affaires par cette princesse. Au reste, cet homme avoit d'assez bonnes qualités. Roussel ayant pris dans plusieurs de ses ouvrages les noms de *Girardus Ruffus*, a donné lieu à M. Colomiès & à quelques autres de le nommer tantôt le Roux & tantôt Ruffi ou Rousseau. Nicolas Bourbon dans ses *Nugæ* ne le nomme jamais autrement que *Gerardus Russellus*. On dit qu'il n'approuvoit ni la doctrine de Luther ni celle de Calvin, & que ce dernier écrivit contre lui un livre qui avoit pour titre : *Contra Nicodemitas*. Roussel mourut l'an 1559 ou 1560, & sa mort fut, dit-on, causée par le zèle de Pierre Arnaud de Maitie, pere d'Arnaud, depuis évêque d'Oléron; qui coupa par le pied la chaire, dans laquelle Roussel débitoit sa doctrine. * Florimond de Raimond, *hist. de l'hér. l.* 7, *c.* 3. Pierre-Matthieu, *hist. l.* 1. Sponde, *A. C.* 1523; *n.* 15; 1549, *n.* 8 & 9. Sainte Marthe; *Gall. christ. tome II*, *pag.* 832.

ROUSSEL ou ROUXEL. (Jean) Caën n'a peut-être point eu de citoyen dont le nom lui ait été plus glorieux que celui de Jean Rouxel : plusieurs prétendent cependant qu'il n'est pas né à Caën même, mais à Bretteville près de cette ville. Quoique d'autres lui soient préférables pour l'élévation de l'esprit, personne néanmoins, dit M. Huet, n'a été orné de tant de belles connoissances, & n'a tant acquis de réputation parmi les savans de son siécle. Il fit ses premieres études à Caën & à Paris, où dès-lors il mérita par ses vers l'estime du savant Muret. Déterminé ensuite à l'étude de la jurisprudence, il alla l'étudier dans les universités d'Orléans & de Bourges sous les célébres jurisconsultes Duaren, Baudouin & Donel. Il passa en Allemagne avec Baudouin, & fit à Heidelberg une étroite liaison avec Hotman. De-là il passa en Suisse où il acquit

l'amitié de Castalion qui le reçut dans sa maison, & qui avoit la modestie de lui communiquer ses ouvrages, & de déférer à ses jugemens. Roussel, obligé de revenir en France à cause de sa mauvaise santé, se fit recevoir avocat au parlement de Paris, & il s'y lia d'amitié avec les plus illustres savans de son temps, & entr'autres avec Turnebe. Mais le tumulte du barreau l'ayant dégouté, il revint dans son pays & s'y maria, préférant cette retraite aux sollicitations d'un prince Allemand qui lui avoit offert des conditions très-avantageuses pour l'attirer chez lui. D'un esprit doux, d'une humeur paisible, ennemi du faste & de l'ambition, son cabinet seul fit ses délices, & les affaires publiques firent son aversion. Il ne put néanmoins éviter qu'il ne fût élu & continué deux fois dans l'emploi de premier échevin de Caën. Dans le rétablissement de l'université, on le fit professeur royal d'éloquence & de philosophie, & ensuite des loix. Le concours de ses auditeurs fut extraordinaire, & il eut parmi eux des hommes distingués par leur naissance & par leur esprit. Il devint sourd dans sa vieillesse, & mourut en 1586. Scévole de Sainte-Marthe, Dorât, Critton, Fédéric Morel, & beaucoup d'autres, l'honorerent de leurs éloges après sa mort. Jacques de Cahaignes, professeur royal en médecine, récita publiquement son oraison funébre, honneur qui n'avoit point encore été fait à aucun de cette université: il recueillit aussi & publia les vers qui avoient été faits à sa mémoire, & il nous a laissé son éloge. Dans le recueil des oraisons & des vers de Roussel, M. Huet dit que l'on apperçoit clairement le caractere de l'antiquité. Le même ajoute que François Malherbe avoit été écolier de Roussel pour l'éloquence. En 1636 on donna à Caën une seconde édition des discours & des poésies de ce professeur, *in*-8°. Guillaume Roussel son neveu, conseiller au présidial de Caën, fut aussi un homme spirituel, d'un esprit agréable, & assez bon poëte Latin. * Huet, *origines de Caën, deuxiéme édition, pages* 343, 344, 348, 360, 364. Le P. Niceron, *mémoires*, tome XXIV. *Ruxelli carmina.*

☞ ROUSSEL (Michel) avocat, dédia à Marie de Médicis, régente durant la minorité de Louis XIII, un livre imprimé à Paris chez Mettayer en 1610, *in*-8°, sous ce titre: *L'Antimariana* ou *Réfutation des propositions de Mariana, pour montrer que la vie des princes souverains doit être inviolable aux sujets & à la république, tant en général qu'en particulier, & qu'il n'est loisible de se révolter contr'eux ou attenter à leur personne, sous prétexte de tyrannie ou autre que ce soit. A la fin sont les délibérations de la Sorbonne, & l'arrêt de la cour de parlement.* Dans la suscription de sa lettre, il qualifie la reine de *très-haute, très-vertueuse & très-chaste princesse.* Ce livre est plein de bonnes choses, & assez méthodique. On y trouve répandus d'excellens principes, que l'auteur traite à l'occasion de son principal sujet. Il y a cependant quelques endroits foibles en genre de preuves. Dans le trentiéme chapitre il se trompe, en faisant dire à Mariana, que celui qui, sans le savoir, boit un breuvage empoisoné, devient coupable de suicide. Mariana, (*de rege & regis institutione*, l. 1, c. 8) dit seulement que c'est une cruauté contraire à l'humanité & au christianisme, d'obliger un criminel à prendre du poison dans quelqu'aliment. Puis il ajoute que *le mal* commis alors par ignorance, de la part de celui qui avale le poison, retombe sur celui qui le contraint à le prendre. A la fin de ce livre est la censure de la faculté de théologie de Paris, en date du 4 juin 1610, en général contre ceux qui soutenoient que chacun pouvoit licitement ôter la vie à un tyran, & se servir pour cela de toutes sortes de voies. Cette censure est en latin & en françois. Elle est suivie de l'arrêt du parlement, du 8 du même mois, qui en ordonne la publication, & condamne le livre de Mariana, intitulé *De rege & regis institutione.*

ROUSSEL (D. Guillaume) de Conches, petite ville de Normandie au diocèse d'Evreux, peut être avec justice regardé comme un des plus beaux esprits de la congrégation de S. Maur, dans laquelle il fit profession le 23 de septembre 1680, âgé de 21 ans. Il prêcha d'abord, & prêcha avec succès : car il étoit très-bon orateur: mais préférant bientôt le repos d'une vie privée, il se retira à Reims où il s'appliqua à traduire en notre langue les lettres de S. Jérôme. Cette belle traduction a été imprimée en trois volumes *in*-8°. à Paris: les deux premiers en 1704, & le troisiéme qui contient les lettres critiques de ce saint docteur sur l'écriture sainte, en 1707. On les a réimprimées en 1713. Ces trois volumes sont ornés d'une belle préface, de notes & de remarques utiles & savantes, & de maximes morales tirées des ouvrages de S. Jérôme. Ces maximes finissent le troisiéme volume. L'éloge du pere Mabillon en prose quarrée est aussi de dom Roussel: c'est un chef d'œuvre d'élégance & d'esprit. On le trouve dans la *bibliothéque des auteurs de la congrégation de S. Maur* de D. le Cerf, à l'article du pere Mabillon; dans la bibliothéque des mêmes auteurs par le pere Pez, & ailleurs. D. Roussel avoit entrepris une Histoire littéraire de la France à laquelle il a travaillé quelques années. Il avoit déja disposé des matériaux considérables pour metre la main à l'œuvre, lorsque ses supérieurs le chargerent de travailler à l'histoire de sa congrégation. Mais à peine en avoit-il tracé le plan, qu'une mort prématurée qui l'enleva du monde à Argenteuil le 5 octobre 1717, âgé de 59 ans, fit échouer ce projet dès sa naissance, & arrêta le cours du premier. On trouva parmi ses papiers plusieurs portefeuilles de mémoires sur son Histoire littéraire de la France des derniers siécles par où il avoit commencé, & l'histoire ébauchée de S. Irenée, jusqu'auquel il paroît qu'il avoit au moins dessein de remonter. Ces mémoires ont été remis à dom Rivet son confrere, qui avoit conçu le même dessein, sans savoir que dom Roussel l'eût aussi projetté, & qui a publié les neuf premiers volumes de cet ouvrage. Dom Roussel a laissé aussi une dissertation manuscrite sur le Narsès dont parle S. Grégoire. * D. le Cerf, *bibl. des auteurs de la congrégation de S. Maur. Mémoires du temps. Préface de l'hist. littér. de la France citée dans cet article.*

ROUSSELET CHATEAURENAUD, famille qui a produit un maréchal de France, descend de

I. Jean Rousselet, seigneur de la Pardieu, de Jaunage & de la Bastie en Dauphiné, mort en 1520, qui avoit épousé *Jeanne* Lallemant, laquelle fit son testament le 30 octobre 1524. Elle étoit fille de *Jean* Lallemant, seigneur de Marmagnes, & fut mere de François, qui suit.

II. François Rousselet, seigneur de la Pardieu, de la Bâtie-de-Monluel & de Jaunage, épousa le 16 décembre 1533, *Méraude* de Gondi, fille d'*Antoine* de Gondi, seigneur du Perron, maître d'hôtel ordinaire du roi Henri II, & de *Marie* de Pierre-Vive, l'une des dames de la reine Catherine de Médicis, & gouvernante des enfans de France. *Méraude* étoit sœur aînée d'*Albert* de Gondi, comte, puis duc de Retz, maréchal de France, & de *Pierre* de Gondi, cardinal & évêque de Paris, & de *Marie* de Gondi, femme de *Claude* de Savoye, comte de Pancalier. De ce mariage sortit Albert, qui suit.

III. Albert Rousselet, seigneur de la Pardieu, de Lilli, des Abatis & de la Banchardaye, baron de Noyers, marquis de Châteaurenaud, &c. fut nommé au baptême par *Albert* de Gondi son oncle, comte de Retz. Après avoir été mis sous la tutelle de sa mere, le 5 novembre 1564, du consentement de *Marie* Pierre-Vive sa grand'mere, il fut envoyé auprès de *Marie* de Gondi sa tante, comtesse de Pancalier, qui le donna au duc Charles-Emanuel de Savoye, qui le fit élever, le

pourvut ensuite de la charge de gentilhomme de sa chambre, par lettres du 26 avril 1583, en considération de ce qu'il étoit issu de noble & ancienne maison, & à cause des services qu'il avoit rendus pendant qu'il avoit été nouri auprès de lui; c'est ainsi que parlent les lettres. Lorsqu'il fut de retour en France, il fut fait chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de la chambre, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, conseiller au conseil d'état & privé; & gouverneur des villes & châteaux de Machecoul & de Belle-Isle. Il avoit épousé le 4 avril 1585, *Magdeléne* le Maréchal, fille & héritiere de *Nicolas* le Maréchal, baron de Noyers en Normandie, aussi chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, & capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, & de *Cécile* de Croismare. Il mourut en 1621, & laissa FRANÇOIS, qui suit.

VI. FRANÇOIS Rousselet, marquis de Châteaurenaud en Touraine, baron de Noyers, seigneur de Blanchardaye en Bretagne, & gouverneur de Machecoul & de Belle-Isle, fut élevé enfant d'honneur du roi Louis XIII, & épousa le 19 mars 1622, *Louise* de Compans, fille de *Noël* de Compans, seigneur d'Arci & de Villers-sur-Orge, maître des comptes à Paris, & de *Louise* Dreux. Il mourut le 11 décembre 1677, & laissa de ce mariage, 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. *Albert* Rousselet, abbé de Pornic en Bretagne, mort le 1 novembre 1647; 3. *Balthasar*, abbé de Pornic, de Fontaines-les-Blanches en Touraine, & de Landevenec en Bretagne, mort en 1712; 4. FRANÇOIS-LOUIS de Rousselet, comte de Châteaurenaud, maréchal de France, *dont nous parlerons après son frere*; & cinq filles religieuses au Boulai & à Beaumont en Touraine.

VII. FRANÇOIS Rousselet, marquis de Châteaurenaud, & lieutenant de la compagnie mestre de camp du régiment des gardes en 1648, épousa le 24 janvier 1658, *Marie* le Gai, fille & héritiere de *Jean* le Gai, seigneur de la Giraudiere, & de la Poissonniere en Vendômois, & de *Renée* Jacques de la Heurliere. Il mourut au mois de décembre 1681, laissant de son mariage, 1. *Albert-François* Rousselet, marquis de Châteaurenaud, colonel du régiment de Cambresis, & inspecteur général de l'infanterie en Provence, mort sans alliance à Cazal au mois de septembre 1693; 2. *Henri-Charles*, abbé de Pornic, en 1684, & mort au mois d'avril 1693; 3. *Louis*, enseigne de vaisseaux, mort à Brest au mois de mars 1684; 4. *Balthasar*, chevalier de Malte, profez & capitaine d'un vaisseau du roi, mort; 5. *Dreux*, marquis de Châteaurenaud, capitaine d'un vaisseau du roi, gouverneur de Rhedon, & chevalier de S. Louis, tué à la bataille de Malaga le 24 août 1704; 6. *Louise-Françoise*, abbesse de Montfort à Alençon, puis du Port-Royal à Paris, où elle mourut le 25 août 1710; & quatre autres religieuses.

VII. FRANÇOIS-LOUIS Rousselet, marquis de Châteaurenaud, grand-croix de l'ordre militaire de saint Louis, vice-amiral & maréchal de France, fit ses premieres armes dès l'année 1658, dans l'armée de Flandre, commandée par le maréchal de Turenne. Trois ans après il passa dans le service de la marine en qualité d'enseigne de vaisseau, fut nommé capitaine en 1664, & se trouva à l'entreprise de Gigeri, où il fut blessé à la tête de l'armée. Les actions d'éclat qu'il fit les années suivantes avec son seul vaisseau, & les avantages qu'il remporta sur les corsaires de Salé, joints aux services qu'il rendit sur les mers d'Espagne les années suivantes, l'éleverent au rang de chef d'escadre en 1673. L'année suivante il commanda sur les côtes, défit le jeune Ruyter en 1675, & Tobias, contre-amiral des Hollandois, en 1676. Il assura les convois de Sicile, y en conduisit lui-même; & en 1678, combattit tout un jour avec huit vaisseaux & trois brulots, la flotte hollandoise, composée de seize vaisseaux de ligne, & commandée par l'amiral Eversen. Après la paix de 1679, le comte de Châteaurenaud commanda des escadres en chef pour protéger le commerce de Cadix, contraignit les corsaires de demander la paix en 1687. Il avoit été nommé grand-prieur de Bretagne de l'ordre de S. Lazare en 1681. Il servit les années suivantes dans les escadres qui furent envoyées en Danemarck, à Cadix, à Alger, & fut fait lieutenant général au mois de février 1688, peu de temps avant le combat contre Papachin, & le bombardement d'Alger, où il se trouva. De-là il alla à Cadix, & conduisit à Marseille les vaisseaux françois chargés de plus de quinze millions de livres en or & en argent. L'année suivante il prit le commandement de l'armée du roi, pour conduire en Irlande un grand convoi. Ayant rencontré l'armée d'Angleterre, il déchargea le convoi dans la baye de Bantri, donna la bataille, la gagna, & retournant à Brest, se rendit maître d'une flotte hollandoise de sept vaisseaux richement chargés. En 1690 il se trouva à la bataille de Bevezieres, où il commanda l'avant-garde. La même année il partit pour porter du secours à Limerick; mais ayant trouvé que cette place s'étoit rendue, il repassa en France dix-huit mille Irlandois, avec les troupes de France, & fut l'année suivante grand-croix de l'ordre militaire de saint Louis, à la création de cet ordre. Conduisant trente-cinq vaisseaux dans la Méditerranée pour le siége de Palamos en 1694, il brula quatre vaisseaux de guerre espagnols aux Alfages; & en 1696 il commanda l'armée du roi composée de cinquante vaisseaux de guerre. La paix de Riswick rendit le calme à l'Europe; mais la guerre s'étant rallumée en 1701, le comte de Châteaurenaud fut honoré de la dignité de vice-amiral de France. Il alla à Lisbonne avec quatorze vaisseaux de guerre, fit fortifier la riviere par de nouvelles batteries; & ayant été nommé capitaine général de la mer pour le roi d'Espagne, il alla prendre à Cadix quatorze vaisseaux de guerre de l'escadre du comte d'Estrées. Il partit avec cette flotte pour aller chercher les ennemis, & passa dans l'Amérique pour s'opposer aux entreprises qu'ils auroient pu faire sur les places de France & d'Espagne. Lorsqu'il fut à la Martinique, il apprit qu'il n'y avoit rien à craindre de ce côté-là; ce qui lui fit former le projet d'aller chercher la flotte de la nouvelle Espagne, pour la ramener en Europe. Le retour de cette flotte étoit de la derniere conséquence pour le commerce d'Espagne: d'ailleurs elle ne pouvoit rester à la Vera-Cruz, sans être en danger d'être insultée par dix-huit vaisseaux de guerre, que les ennemis avoient à la Jamaïque. Ces raisons déterminerent le comte de Châteaurenaud, quoiqu'il n'eût point d'ordre du roi sur cette expédition. Il renvoya en France les plus gros vaisseaux de sa majesté, n'en garda que dix-huit des petits; & après avoir levé tous les obstacles par sa prudence, fit partir la flotte de la Vera-Cruz, sous sa conduite, & arriva heureusement à la Havanne. Ensuite la flotte fit voile en Europe, où elle entra enfin dans le port de Vigo. C'étoit le seul port d'Espagne où l'on pût aborder alors, parceque l'armée des ennemis étoit devant Cadix, & qu'ils y avoient deux grosses escadres sur les routes qui conduisoient à la Corogne, Ferol, Saint-Ogne, &c. Cependant Vigo étoit un poste peu sûr & de difficile défense. Le comte de Châteaurenaud prévoyant les inconvéniens qui en pouroient résulter, conseilla, mais inutilement, aux généraux d'Espagne, de souffrir qu'on relâchât dans quelque port de France, jusqu'à ce que les Anglois & les Hollandois fussent retirés. Au reste, le roi fut si content du zèle & de la conduite du comte de Châteaurenaud, qu'il lui en écrivit, pour lui en témoigner sa satisfaction. Sa majesté, pour reconnoître tant de services importans, rendus sans interruption, l'honora le 14 janvier 1703 du bâton de maréchal de France, lui donna l'année suivante la lieutenance de Bretagne,

& le nomma chevalier de ses ordres, dont il reçut le collier le 3 février 1705. Il mourut le 15 novembre 1716, âgé de 80 ans, ayant eu de *Marie-Anne-Renée* de la Porte, fille & héritiere de *René* de la Porte, comte d'Artois & de Crozon, & baron de Beaumont en Bretagne, & d'*Anne-Marie* du Han de Bertric, morte au mois d'octobre 1696, 1. *François-Louis-Ignace*, tué au combat de Malaga le 24 août 1704; 2. *Anne-Albert*, chevalier de Malte, puis marquis de Châteaurenaud, capitaine de vaisseau, qui se noya malheureusement; 3. EMANUEL, qui suit; 4. *Marie-Anne-Dreux* de Rousselet de Châteaurenaud, mariée en mai 1710, à *Louis-Jean-Baptiste* de Matignon, marquis de Gassé, &c.

VIII. EMANUEL Rousselet, marquis de Châteaurenaud, lieutenant général de la haute Bretagne, a épousé le 20 février 1713, *Emilie* de Noailles, fille d'*Anne-Jules*, duc de Noailles, pair & maréchal de France, &c. morte le 7 mai 1723. * *Voyez* le P. Anselme, *histoire des grands officiers; histoire de la maison de Gondi, &c.*

ROUSSILLON, comté dans les Pyrenées, entre le Languedoc & la Catalogne, est situé au midi du haut Languedoc, & a la mer au levant, & la Catalogne au couchant: Perpignan en est la ville capitale. Les autres sont Elne, Collioure, Ceret, &c. Ce pays, qui étoit autrefois uni à l'Espagne, devint partie de la Catalogne: il fut engagé avec le comté de Cerdagne par Jean, roi d'Aragon, au roi Louis XI, qui stipula que la propriété de ce pays lui demeureroit, si le roi d'Aragon ne lui payoit dans neuf ans 300000 écus d'or avec les intérêts. Quoique ce payement n'eût pas été fait, néanmoins le roi Charles VIII remit ce comté à Ferdinand, à condition qu'il ne donneroit point de secours à ceux de Naples; mais celui-ci ne tint pas sa promesse, & cependant garda le Roussillon, que le roi Louis XIII reprit sur les Espagnols, & qui a été réuni à la France par la paix des Pyrenées en 1659. Ce pays, qui est dans les montagnes, & qui a beaucoup de pâturages, est arrosé de trois rivieres: l'Egli qui passe à Rivesalte; le Ter sur lequel il y a un pont de pierre pour entrer à Perpignan; & le Tech, qui passe près de Ceret, où l'on voit un pont d'une seule arche d'une hauteur prodigieuse, d'où il se jette dans la mer, après avoir passé près d'Elne. Le Roussillon a été souvent le théâtre de la guerre. Il a environ dix-huit lieues d'orient en occident, & un peu moins du midi au septentrion. Le terroir est extrêmement fertile en grains, & on y recueille beaucoup de vins, mais les oliviers sont la plus grande richesse du pays, où les orangers sont très-communs, & où l'on nourit aussi quantité de moutons; mais le bois y est rare, ainsi que les bêtes à cornes. On voit par les anciens auteurs, que ce qu'on appelle aujourd'hui le Roussillon, faisoit autrefois partie de la Gaule Narbonnoise; car c'est dans cette province que Ptolémée, Strabon, Polybe & Tite-Live, placent l'ancienne *Ruscino*, d'où tout ce pays-là a tiré son nom. *Cherchez* RUSCINO.

La ville d'*Illiberis*, qui étoit dans le même canton, est aussi comptée par les mêmes auteurs, entre celles de la Gaule Narbonnoise. Quelques-uns prétendent que c'est Colibre ou Collioure d'aujourd'hui; mais M. de Marca fait voir, que c'est la même ville que l'on a nommée depuis, *Elne* ou *Elene*, apparemment du nom d'Helene, mere de Constantin *le Grand*, où l'histoire rapporte que Constans, fils du même Constantin, fut tué par Magnentius: ce que les fastes Idatiens marquent expressément avoir été fait dans les Gaules. * M. de Marca dans son livre intitulé, *Marca Hispanica.*

ARMENGOL ou *Irmengarius*, comte de Roussillon & d'Ampurias, vivoit du temps de l'empereur Charlemagne, & bâtit les murs de Corse & de Majorque en 813. * Eginard. SUNER, I du nom, comte de Roussillon & d'Ampurias, vivoit sous Louis *le Débonnaire*, en 834 & 843. On le trouve avec la qualité de comte de ces lieux, dans plusieurs titres de l'église de Girone de l'an 844. ALARIC, comte de Roussillon & d'Ampurias, sous le regne de Charles *le Chauve*. On voit par des actes de 844, que le nom de sa femme étoit *Hortrudis*. BERNARD étoit comte de Roussillon & d'Ampurias en 876, ainsi qu'il paroît par une sentence donnée cette année-là à Elne, par Isambert son lieutenant, entre Audesinde, natif de cette ville-là, & le procureur du comte Bernard: *L'on ignore si ces quatre comtes étoient fils les uns des autres, & la généalogie ne commence qu'en la personne de celui qui suit;*

I. SUNER II, comte de Roussillon & d'Ampurias, vivoit en 877, ainsi qu'il paroît par un privilége donné cette année-là, par l'empereur Charles *le Chauve*, au monastere de S. André de Surede en Roussillon, où ce comte est qualifié *ami* de sa majesté impériale. Il avoit épousé *Ermengarde*, dont il eut BENCIO, qui suit; GAUZBERT, *dont il sera parlé après son frere aîné; Elmerad; & Waldad*, tous deux successivement évêques d'Elne.

II. BENCIO, comte de Roussillon & d'Ampurias, épousa *Gotlane*, comme il paroît dans des actes des années 909 & 916, qui sont dans le cartulaire de l'église d'Elne. Il mourut sans enfans.

II. GAUZBERT son frere lui succéda. De son temps l'église d'Elne fut consacrée par l'évêque *Elmerad* son frere, ainsi qu'il est porté dans un acte du cartulaire de l'église d'Elne de l'an 916. Il mourut avant l'an 943, ayant eu de la comtesse *Trudegarde*, GAUFRED, qui suit.

III. GAUFRED, comte de Roussillon & d'Ampurias, fut fort considéré par le roi Lothaire, qui en 981 lui donna la ville de Collioure & la vallée de Bagnols, pour faire repleuper ces cantons-là. Dans l'acte de cette donation, le roi le traite de *duc de Roussillon & de son ami*. De son temps le monastere de S. Pierre de Rhodes dans le comté d'Ampurias fut réparé, & il y contribua par ses libéralités: il fit aussi beaucoup de dons au monastere de S. Genis en Roussillon, testa en 989, & fut enterré dans l'église paroissiale de S. Martin d'Ampurias. Par son testament il partagea ses états à ses deux fils aînés qu'il avoit eus d'*Ava*, morte en 961. *Hugues* le premier fut comte d'Ampurias & de Peralado en Catalogne; (*voyez* AMPURDAN.) GISLABERT, qui suit, fut comte de Roussillon. Mais ces deux freres vécurent en si grande union, que lorsque l'un d'eux se trouvoit dans les terres de l'autre, il y exerçoit la jurisdiction comme s'il eût été dans son propre comté: ainsi l'on trouve des actes d'Ampurias, sous le nom du comte Gislabert, & des actes de Roussillon, sous le nom du comte Hugues; *Sunér*, leur troisiéme frere, fut évêque d'Elne. * Elobert, *succession de la maison d'Ampurias. Cartulaire d'Elne & de S. Pierre de Rhodes.*

IV. GISLABERT, comte de Roussillon, épousa *Ermengarde*, dont il eut GAUFRED II, qui suit.

V. GAUFRED, II du nom, comte de Roussillon, se trouva l'an 1026 à la consécration de l'église de saint Jean de Perpignan, qui fut faite en sa présence, par Berenger, évêque d'Elne. La même année, il assista au traité de paix ou de tréve du champ de Toulouges près de Perpignan, sur lequel il y a de longues dissertations de M. Baluze, dans la *Concordia imperii, &c.* Il fonda l'abbaye de S. Michel de la Flavia, dans le comté d'Ampurias. Enfin en 1069, il se trouva avec la comtesse *Adeleyde* son épouse, à l'édification du maître autel de l'église cathédrale d'Elne, ainsi qu'on le lit encore aujourd'hui dans une inscription à côté de ce maître autel. * *Cartulaire d'Elne & de S. Jean de Perpignan*

VI. GIZLABERT II, comte de Roussillon, fils du précédent, eut la guerre avec Hugues son grand oncle, comte d'Ampurias, qui fut terminée par un traité du

4 des calendes de juin 1085, dans lequel fut rétablie l'ancienne union des comtes de Roussillon & d'Ampurias. Il fonda la collégiale de S. Jean de Perpignan l'an 1102, & annoblit beaucoup cette ville. De son épouse, *Stéphanie*, il eut GUINART ou GUITART, qui suit;

VII. GUINART ou GUITART, comte de Roussillon, accompagna Godefroi de Bouillon à la Terre-sainte, en 1097. Il étoit encore en ce pays-là l'an 1109, auquel la comtesse *Ignès*, sa femme, fit une donation au couvent de S. André de Surede en Roussillon, dépendant alors de l'abbaye de la Grace, au diocèse de Carcassone, & dans l'acte elle promit de le faire ratifier par le comte Guinart son époux quand il reviendroit de la Terre-sainte. M. Baluze rapporte que ce prince en revint l'an 1113, & qu'après il fut assassiné; mais il ne cite point d'où il a tiré cet événement. Il laissa deux fils, ARNAUD-GAUFRED, & GAUFRED, qui suivent.

VIII. ARNAUD-GAUFRED avoit déja le titre de comte de Roussillon en 1116, qu'il fonda l'hôpital de Perpignan, ainsi qu'il appert par une inscription de cette année-là, que l'on voit encore à la muraille de cet hôpital. Nous n'avons de lui aucun mémoire qui prouve qu'il ait été marié.

VIII. GAUFRED, III du nom, succéda à son frere, & épousa *Ermingarde*, fille de *Bernard-Atton*, vicomte de Béziers, & de la comtesse *Cécile*. Cette comtesse Ermingarde est nommée dans les anciens titres de Roussillon, la comtesse *Trancavile*, à cause de *Raimond-Bernard* de Trancaville, son aïeul, vicomte de Béziers. Elle fut mere de GUINART, auquel en 1151 le comte son pere fit donation de son vivant de la ville de Perpignan, & du village de Mayole près de cette ville; & après sa mort, de tout le comté de Roussillon. Nonobstant cet acte, le comte Gauzbert ayant répudié son épouse eut quelques fils d'une maîtresse, qu'il vouloit faire ses héritiers. Cela fut cause que les vicomtes de Béziers, de Fenouillet, & de Castelnau, parens de la comtesse, prirent ses intérêts & ceux de son fils. Les papes Adrien IV & Alexandre III ayant pris connoissance de l'affaire, déclarerent par des bulles adressées aux archevêques de Narbonne & de Tarragone, que le comté ne pouvoit appartenir à ces bâtards. L'an 1140, Gaufred, comte de Roussillon seigneur de Raquesans, de Montabruno, de Val-Saint-Martin & d'Ultraria, fit du bien à l'abbaye de S. André de Surede, conjointement avec sa femme & son fils Guinart. L'an 1162 ce comte Gaufred, & son fils Guinart, compilerent les anciennes coutumes de Perpignan, qui sont les plus anciennes loix du pays. Il étoit mort en 1164.

IX. GUINART ou GUITART, II du nom, dernier comte de Roussillon, ne fut point marié: ainsi il fit son testament à Perpignan le 4 Juillet 1172, en faveur d'Alfonse, roi d'Aragon. * *Mémoires recueillis & communiqués par dom Joseph de Taverner & d'Ardenes, chanoine de Barcelone, & grand vicaire de l'évêque de Girone son oncle, l'an* 1711.

ROUSSILLON, bourg avec titre de comté dans le Dauphiné près du Rhône, à quatre lieues au-dessous de Vienne. On prend ce lieu pour celui qui étoit nommé anciennement *Figlinæ*, ou pour la ville de la Gaule Narbonnoise qui portoit le nom d'*Urseola* & d'*Urseolis*.

ROUSSILLON de BERNEX, *cherchez* ROSSILLION.

☞ ROWE (Nicolas) célébre poëte Anglois, naquit à Listle-Bedford, en 1672, d'une ancienne famille de Devonshire. Il se rendit très-habile dans les belles-lettres, grecques & latines, étudia le droit & l'hébreu, & se livra ensuite tout entier à la poésie. Il s'y acquit une grande réputation, devint secrétaire du duc de Queenberry, eut quelques autres emplois, sous le regne de George I, & mourut à Londres en 1718, à quarante-cinq ans. On a de lui sept tragédies, dont l'une est intitulée *Tamerlan*, & une traduction de Lucain, qui est très-estimée des Anglois. Il fut enterré dans l'abbaye de Westminster. * M. l'abbé Ladvocat, *dictionaire historique portatif.* Dans les *lettres d'un François* sur les Anglois, (par M. l'abbé le Blanc) tome II, lettre 51, il est parlé de la tragédie de *Tamerlan* de M. Rowe. On y donne une idée de cette tragédie qui suffit pour en faire connoître le plan & le caractere; on y a ajouté une traduction de la scène II du troisiéme acte.

ROWE (Thomas) savant Anglois, de la même famille que Nicolas, naquit à Londres le 25 d'avril 1687. Son pere qui avoit beaucoup d'érudition, & qui se distinguoit dans la prédication, le fit étudier d'abord à Epsom, & ensuite dans la Chartreuse à Londres sous le fameux docteur Walker. Le jeune Rowe ayant appris le latin, le grec & l'hébreu, fut envoyé en l'université de Leyde, où il fit une étude particuliere des antiquités judaïques sous M. Witsius. Il y étudia aussi le droit civil sous M. Vitriarius, les belles-lettres sous le célébre Périzonius, & la philosophie expérimentale sous M. Sengaard. Il se fit estimer dans cette université de tous ceux qui le connurent, & de ceux principalement qu'il y eut pour maîtres, par son application à l'étude, par les connoissances qu'il acquit, & par ses manieres polies & obligeantes envers tout le monde. Quoiqu'il y fût en quelque sorte abandonné à lui-même, sans autre surveillant que sa propre vertu & sa prudence, il conserva ses mœurs pures dans un âge où tout semble porter à se livrer à ses passions. L'amour de la liberté qu'il avoit puisé dans les anciens auteurs Grecs & Latins, se fortifia considérablement par le séjour qu'il fit dans une république où l'on est extrêmement jaloux de cette liberté, & le reste de sa vie il ne cessa de montrer le zèle qu'il avoit pour elle. De retour à Londres, il crut voir vers l'an 1708, que l'on commençoit à répandre dans le public des principes qu'il jugea pernicieux à la liberté de la nation. C'en fut assez pour le porter à combattre ces principes de toutes ses forces: & peut-être que son zèle eût eu plus de succès, s'il avoit possédé quelque charge dans l'état. Cet amour vif & sincere pour la liberté éclata dans les vies des hommes illustres qu'il a composées, & dont on parlera plus bas. En 1709 M. Rowe étant à Bath, fut conduit par un gentilhomme de ses amis chez mademoiselle SINGER, *dont on peut voir l'article ci-après*. Il avoit déja conçu beaucoup d'estime pour elle par la lecture de ses ouvrages, & par la réputation que son érudition & sa sagesse lui avoient acquise; mais lorsqu'il la vit, il fut charmé de ses agrémens extérieurs, de son esprit & de sa vertu, & conçut pour elle la passion la plus vive & la plus tendre. Il l'épousa l'année suivante, quoiqu'elle eût treize ans & quelques mois plus que lui; mais il n'eut pas la satisfaction de vivre long-temps avec elle. Il n'étoit pas d'un tempérament robuste, & comme il donnoit peut-être à l'étude une application trop forte & trop continuelle, il ne jouit que d'une santé assez foible durant tout le temps de son mariage. En 1714, il parut être en consomption: on crut que l'air de Hampstead, village agréable situé sur une colline à une petite lieue de Londres, lui procureroit au moins quelque soulagement, mais il mourut le 13 mai 1719, âgé de trente deux ans. Avant que de tomber dans l'épuisement qui l'a conduit à la mort, voyant que Plutarque a omis les vies de plusieurs grands hommes de l'antiquité, il entreprit d'y suppléer. Il possédoit toutes les qualités nécessaires pour y réussir. Doué d'un discernement exquis, il savoit distinguer dans l'histoire ancienne le réel d'avec le fabuleux. Par une étude assidue il avoit acquis une connoissance universelle de l'histoire grecque & romaine, & de toutes les parties

de la belle littérature, dans un âge où les autres commencent à peine leurs premieres recherches de l'antiquité; mais il n'a pas assez vécu pour suivre dans son étendue le vaste projet qu'il étoit si capable de bien remplir. Il ne nous a laissé que huit de ces vies, savoir celles d'Enée, de Tullus Hostilius, d'Aristomene, de Tarquin l'ancien, de L. Junius Brutus, de Gelon, de Cyrus & de Jason. Elles furent imprimées pour la premiere fois en anglois en 1728 à Londres, *in*-8°. Ce qu'on en peut dire de moins, dit M. l'abbé Bellenger, qui en a donné une traduction françoise, est qu'elles ne sont pas indignes d'accompagner l'ouvrage de Plutarque. Elles sont intéressantes, soit par la grandeur des caracteres de ses héros, soit par les différentes situations sous lesquelles il nous les représente. On y voit avec plaisir, ajoute l'habile traducteur, les plus zèlés patriotes comblés d'honneur; on les compare avec les héros modernes, & on remarque que l'antiquité ne récompensoit que la vertu solide & l'amour du bien public. Cependant quoique ces vies soient écrites avec gout, comme l'auteur n'y avoit pas mis la derniere main, il s'y trouve plusieurs fautes que M. l'abbé Bellenger a cru devoir corriger dans sa traduction, & quelques omissions auxquelles il a pensé qu'il lui étoit permis de suppléer. Cette traduction qui a reçu les plus justes éloges, a paru en 1734 à la suite de la nouvelle édition des vies de Plutarque traduites par feu M. Dacier. M. Rowe avoit aussi du gout & du talent pour la poésie angloise, & il en faisoit quelquefois son amusement ou son occupation. Ce qu'il a fait en ce genre, au moins ce que l'on a cru digne de voir le jour, a été imprimé en 1739 à Londres, à la suite des œuvres mêlées de sa femme. Ces poésies consistent en quelques imitations d'Horace & de Tibulle, & en quelques épîtres dont il y en a deux qui sont imitées de la *Climene* & du *Caprice* de madame Deshoulieres. On y trouve aussi l'ode pindarique à Proserpine, traduite du françois de feu M. Houdart de la Motte; une ode sur la liberté, & quelques autres piéces sacrées & profanes. *Voyez* l'article suivant. * Bibliothéque Britannique, ou histoire des ouvrages des savans de la grande-Bretagne, tome XIII, premiere partie, article second. Préface de M. Bellenger au-devant de la traduction des *vies des hommes illustres de Plutarque*, tome X, Amsterdam, 1734, *in*-12.

ROWE (Elizabeth) femme de M. Thomas Rowe, dont on vient de parler, étoit l'aînée de trois filles de M. *Gaultier* Singer, gentilhomme d'une famille connue, & de dame *Elizabeth* Portner. Elle naquit à Ilchester dans la province de Sommerset le 11 septembre 1674. Son pere qui suivoit le parti & les sentimens des Nonconformistes, c'est-à-dire de ceux qui refusent de se conformer aux rits de l'église anglicane, étoit si estimé à cause de la pureté de ses mœurs, de sa modération, & de son ardente charité pour les pauvres, que les plus zèlés Anglicans recherchoient son amitié & sa compagnie. Voici le portrait que sa fille fait de lui dans une de ses lettres familieres. » Je vis » à mon aise, *dit-elle*, & dans toute l'abondance que » je puis souhaiter. Je ne saurois former de desirs, » que mon pere, par un effet de sa bonté, ne soit prêt » à satisfaire. Je n'ai d'autre chose à demander à Dieu, » si ce n'est qu'il conserve les jours de ce bon vieillard. » La parfaite sainteté de sa vie, & la générosité de son » cœur, font qu'il est le refuge de tous ceux qui sont » en détresse, de la veuve & de l'orphelin. Le peuple » le comble de bénédictions & de vœux toutes les fois » qu'il sort; ce qu'il ne fait jamais que pour remettre » la paix parmi ses voisins, ou pour faire rendre jus» tice à ceux qu'on opprime. Le reste de son temps est » entierement consacré à des actes de dévotion, & à » ses livres qui sont son unique divertissement. » Mademoiselle Singer hérita des mêmes sentimens, & eut la même conduite. C'étoit aussi le caractere d'une de ses sœurs, qui s'attacha si particulierement à l'étude des livres de médecine, que l'on assure qu'elle fit de grands progrès dans la connoissance de cet art. Elles passoient l'une & l'autre la plus grande partie des jours & même des nuits à étudier, & mettoient toute leur satisfaction à augmenter en lumieres & en charité pour le prochain. On ne parle pas de la troisiéme sœur, qui mourut en bas âge. Mademoiselle Singer s'attacha de bonne heure au dessin. A peine avoit-elle la main assez ferme pour tenir le crayon, qu'elle montra une forte inclination pour dessiner. La poésie étoit encore plus sa passion favorite. Son génie étoit si fort tourné de ce côté-là, que sa prose même a tous les charmes de la poésie. On y voit le même feu, la même imagination que dans ses vers: des images vives, des figures hardies, un style nerveux & coulant: à peine pouvoit-elle écrire une simple lettre familiere sans y mêler quelques traits poëtiques. C'est le jugement qu'en portent non-seulement les auteurs de la bibliothéque Britannique, mais aussi plusieurs personnes de gout qui entendent parfaitement l'anglois. Mademoiselle Singer commença à faire des vers dès l'âge de douze ans; & elle n'en avoit que vingt-deux lorsqu'en 1696 elle publia un recueil de ses poésies, à la sollicitation de deux illustres amis qui vainquirent sur cela sa répugnance. Mais on ne put jamais l'engager à y mettre son nom, & ce recueil fut publié sous le nom poëtique de *Philomele*, que ses amis lui avoient, dit-on, donné dans les vers qu'ils lui adresserent, ou qu'ils firent à son occasion. Quoique la plupart de ses poésies roulent sur des sujets de piété, & que dans les autres il n'y en ait aucune qui sente ni le libertinage de l'esprit, ni la corruption des mœurs, cependant elle se reprocha avec raison dans sa vieillesse d'en avoir publié quelques-unes qui lui parurent ne pas s'accorder avec les régles étroites de la vertu. M. Thynne, fils du vicomte de Weymouth, lui avoit appris les langues françoise & italienne, & elle avoit si bien réussi dans cette étude, qu'elle étoit en état de lire non-seulement sans peine, mais avec gout les meilleurs ouvrages écrits dans ces deux langues. Elle étoit demeurée dans le célibat jusqu'en 1709, ayant toujours refusé d'écouter ceux qui lui avoient fait faire des propositions de mariage. Mais en 1709 ayant connu M. Rowe, *dont on a parlé à l'article précédent*, elle fut charmée de son esprit & de ses talens; elle répondit à son amitié & à sa tendresse, & l'épousa en 1710. Elle n'eut pas la satisfaction de le posséder long-temps: nous avons dit qu'elle le perdit dès le 13 mai 1715. Cette mort l'affligea extrêmement; & comme elle avoit toujours aimé la retraite, n'ayant demeuré à Londres ou dans le voisinage, que par déférence pour son mari, dès qu'elle l'eut perdu, elle alla se confiner à Frome dans la province de Sommerset, où elle avoit la plus grande partie de son bien. Depuis ce moment sa solitude lui tint lieu de tout, & elle ne la quitta que très-rarement, par complaisance pour quelques dames illustres par leur naissance, & en particulier pour satisfaire quelquefois aux vœux empressés de la comtesse de Hertford qui avoit pour elle une tendre amitié. Elle mourut subitement dans le lieu de sa retraite un dimanche 20 février 1737, selon notre maniere de compter. Elle fut d'autant plus regretée, que toutes ses actions l'avoient fait estimer & aimer. On fait dans sa vie écrite en anglois, & dont on trouve un précis étendu dans la bibliothéque britannique, le portrait le plus avantageux de son esprit & de son cœur. On y voit les charités presque immenses qu'elle faisoit à tous ceux dont elle pouvoit connoître les besoins, son désintéressement presque incroyable si on ne le justifioit par des faits détaillés, son aversion pour tout ce qui sentoit l'esprit de satyre, & même d'une critique un peu vive. Ces mêmes vertus paroissent aussi dans les lettres que l'on rapporte d'elle dans le journal

que l'on vient de citer, où elles sont traduites en françois. On y voit des sentimens grands, nobles, généreux; un esprit aimable, ami du vrai, quelquefois enjoué, mais avec toutes les réserves de la modestie la plus exacte; un génie porté aux réflexions les plus sensées; & souvent les plus sublimes. Ce fut aussi dans sa retraite qu'elle composa tous ses ouvrages, si l'on en excepte quelques poésies détachées,& son histoire de Joseph qui est aussi en vers. Madame Rowe avoit composé cet ouvrage dans sa jeunesse, & n'étant encore que mademoiselle Singer. Il est intitulé : *The history of Joseph*, &c. c'est-à-dire, *Histoire de Joseph*, *poëme en huit livres ;* & les amis de l'auteur l'ayant engagée à le publier, il parut à Londres en 1736, *in*-8°. Le but général de ce poëme est d'exposer aux yeux du lecteur le soin particulier que Dieu a pris pour conserver la nation juive, malgré les efforts des puissances infernales, qui vouloient introduire partout l'idolâtrie, & tâchoient d'exterminer la postérité d'Abraham, qui seule adoroit le vrai Dieu. On trouve une analyse exacte de ce poëme dans la bibliothéque britannique, tome VIII, partie seconde, article second. Dans cette premiere édition l'auteur n'avoit conduit son histoire que jusqu'au mariage de Joseph. Mais à la persuasion de ses amis, & particulierement de madame la comtesse de Hertford, elle y ajouta depuis deux livres, afin de conduire l'ouvrage jusqu'à l'époque où Joseph se fait connoître à ses freres. On assure que ces deux livres ne lui couterent que trois ou quatre jours de travail. Ce fut son dernier ouvrage, & on l'imprima peu de mois avant sa mort. En 1728 elle avoit publié son livre, intitulé : *L'amitié après la mort*, dont on a eu depuis plusieurs autres éditions, & qui parut pour la quatriéme fois en 1736 à Londres, *in*-8°, avec ses *lettres morales & amusantes*, *mêlées de prose & de vers*, dont la premiere partie avoit été imprimée en 1729, la seconde en 1731, & la troisiéme en 1733. Le but de cet ouvrage est de mettre devant les yeux des lecteurs des exemples de la bienveillance la plus généreuse & de la vertu la plus héroïque; afin de les porter par-là à la pratique de tout ce qui est digne de l'homme, & de tout ce qui tend au bien du genre humain. L'édition de 1736 est intitulée : *L'amitié après la mort*, *ou vingt lettres des morts aux vivans : auxquelles on a ajouté les lettres morales & amusantes en prose & en vers*, *en trois parties*. On en trouve un long extrait, avec la traduction même entiere de plusieurs de ces lettres, dans la bibliothéque germanique, tome VIII, premiere partie, article X. On fait sentir dans ce journal que dans les lettres ajoutées au premier écrit, on ne trouve rien qui réponde au terme d'*amusant*, selon le sens qu'il paroît que l'on y attache aujourd'hui, & qui renferme une idée de légereté & de bagatelle qu'on voit regner dans la plupart des livres qui ne sont que trop du gout de notre siécle, & dont le plus grand bien qu'on puisse en dire, c'est qu'ils aident à perdre le temps. Tout est sérieux au contraire dans les lettres dont il s'agit, tout y roule sur les sujets les plus graves & les plus importans. Tout, au moins dans le dessein de l'auteur, y est propre à faire gouter & aimer la vertu, & à inspirer de l'éloignement du vice, & nous découvre dans le caractere de l'auteur une personne persuadée de l'immortalité de l'ame, d'une vie future, de la récompense promise aux justes, & de la punition éternelle qui attend les réprouvés, &c. On reproche cependant à l'auteur d'avoir trop négligé les raisonnemens tirés de la révélation & de la philosophie, & de s'être trop contentée de faire intervenir des *morts* qui font de belles & de magnifiques descriptions d'une autre vie. Un autre défaut que l'on reprend, c'est que l'auteur parle très-souvent d'*apparitions de morts*, d'une maniere à faire soupçonner qu'elle en croit la réalité. En 1739 on imprima à Londres en deux volumes *in*-8°, les *œuvres mêlées de madame Elizabeth Rowe*, *en prose & en vers :* & l'on ajoute dans le titre, *que la plus grande partie se publie maintenant pour la premiere fois suivant ses ordres*, *& sur ses propres manuscrits*, *par M. Théophile Rowe*, (beau-frere de madame Rowe) & que l'*on y a ajouté des poëmes composés par M. Thomas Rowe* (son mari :) *le tout précédé de l'histoire de la vie & des écrits des deux auteurs*. Le premier volume de ces œuvres mêlées contient les poésies de madame Rowe : on y trouve quelques traductions de l'italien & du françois; un petit nombre de piéces sur l'amour & sur l'amitié, & sur-tout des poëmes sacrés; comme des hymnes, des imitations & des paraphrases en vers de divers endroits de l'écriture sainte, & en particulier du cantique des cantiques, dont il y a non-seulement divers passages paraphrasés en vers rimés, mais encore une paraphrase complette en vers non rimés. Dans le second volume on trouve d'abord trois dialogues : le premier est destiné à faire voir qu'il ne faut point tourner les défauts naturels en ridicule. Le second est contre une vie passée dans les plaisirs. Le troisiéme n'est pas achevé. Ces dialogues sont suivis d'un grand nombre de lettres, la plupart intéressantes par l'esprit & les sentimens qui y regnent. L'histoire de la vie des deux auteurs est de M. Grove, jusqu'au mariage de mademoiselle Singer avec M. Rowe, & la suite jusqu'à la fin, de M. Théophile Rowe, éditeur de ce recueil. M. Grove n'acheva point, parcequ'il mourut lorsqu'il travailloit à cette vie. * Bibliothéque britannique, tome VIII, premiere & seconde partie; & tome XIII, premiere partie, &c.

ROWE (Thomas) *cherchez* RHOE.

ROUVIERE (Arnaud de la) écuyer, ancien avocat au parlement de Provence, s'est distingué dans ce siécle par ses talens & par ses écrits. Il étoit d'une famille noble & connue avantageusement. LAURENT de la Rouviere, son grand-pere, écuyer, ancien capitaine dans le régiment de Normandie, s'est acquis beaucoup d'honneur dans presque toutes les guerres du régne de Louis XIV, & en particulier, au combat de Nortlingue donné en 1645. M. de la Rouviere y reçut un coup de feu dans l'épaule droite, après avoir enlevé un drapeau aux ennemis. PIERRE de la Rouviere, fils de *Laurent* & pere d'*Arnaud*, suivit un parti fort différent; il fut docteur ès droits, & de la faculté de médecine de l'université d'Avignon, & membre de la société royale de Londres. On a de lui plusieurs ouvrages de science & de litterature; mais ils ne nous sont point assez connus pour en parler. Arnaud de la Rouviere, son fils puîné, & de dame *Anne* de la Marck, ne s'est pas seulement rendu utile par ses conseils & par son zèle à défendre les droits de ceux qui avoient confiance en lui; il s'est encore appliqué à divers ouvrages qui ont été bien reçus du public. Ceux que l'on connoît sont : 1. *Traité de la révocation des donations par la naissance, ou survenance des enfans ;* à Paris, 1730, *in-fol.* de cinquante-sept pages, à la suite de la nouvelle édition des œuvres de Ricard. M. de la Rouviere ayant composé cet écrit long-temps avant l'ordonnance du mois de février 1731, faite pour fixer la jurisprudence sur la nature, la forme, les charges & les conditions des donations, on ne doit pas être surpris que l'on y trouve quelques articles, dont les décisions doivent être rectifiées sur les dispositions de cette ordonnance. Ce traité de M. de la Rouviere a été imprimé dans la même forme que celui des donations de Ricard, afin que l'on puisse joindre ensemble ces deux traités. 2. *Traité du droit du retour des dots*, *des donations*, *des institutions contractuelles*, *& des testamens mutuels*, *suivant l'usage & les maximes des pays de droit ecrit*, *& des pays coutumiers*, deux volumes *in*-12, à Paris, 1737. Ce traité est dédié à M. de la Tour, premier président du parlement, & intendant de Provence. 3. *Traité de la révocation & nullité des donations, legs*, *institutions*, *fidei-commis*, *& élections*

*d'héritiers, par l'ingratitude, l'incapacité & l'indignité des donataires, héritiers, légataires substitués & élus à une succession*; à Toulouse, 1738, *in-4°*. dédié à M. le duc de Villars, gouverneur de Provence. M. de la Rouviere est mort à Aix le 26 avril 1742, dans la soixante-treiziéme année de son âge. Il a laissé manuscrit un traité de la simonie & de la confidence; un de l'aliénation des biens de l'église, & de quoi former une nouvelle édition du traité de la révocation des donations, augmentée de plus de moitié. De plus, de la matiere pour un juste volume du *Journal du palais* de Provence; & des poésies. * *Mercure* de juillet 1742. *Journal des Savans* de mars 1732, & de septembre 1738.

ROUVILLE, ancienne maison de Normandie, a porté le nom de *Gougeul*, & a pris par succession celui de *Rouville*.

I. JEAN, dit *Gougeul*, I du nom, fut héritier de *Pierre* Gougeul, évêque du Mans & du Puy, mort en 1327, & laissa, entr'autres enfans, de son mariage avec *Perronelle*, fille de *Martin* des Essarts, maître des comptes, JEAN II, qui suit.

II. JEAN, seigneur de Rouville, II du nom, servit dans les guerres contre les Anglois, & fut fait prisonnier le 29 septembre 1364, à la bataille d'Aurai, combattant pour le parti de Charles de Blois, duc de Bretagne, fit plusieurs biens à l'abbaye de Bonport, & y est enterré. Il avoit épousé *Jeanne* de Villaines, fille de *Pierre*, dit le *Begue*, seigneur de Villaines, sénéchal de Toulouse, dont il eut PIERRE, qui suit; *Galois* de Rouville, vivant en 1388; *Colette* de Rouville, morte avant l'an 1388; & *Perrette* de Rouville, femme de *Jean* de Maussigni, chevalier.

III. PIERRE Gougeul dit *Moradas*, chevalier, conseiller & chambellan du roi, & son maître d'hôtel, accompagna le seigneur de Villaines, son parent, en l'armée que le roi envoya en 1368, en Espagne, contre *Pierre le Cruel*, roi de Castille, fut capitaine & garde de la ville du Pont-de-l'Arche en 1378 & 1379, puis lieutenant des maréchaux de France en Normandie, depuis 1380, jusqu'en 1392; & mourut à la bataille d'Azincourt en 1415. Il avoit épousé 1°. *Jeanne* Boudard: 2°. *Luce* de Brucourt, veuve de *Robert* d'Ollandon, & de *Guillaume* Commin, morte le 18 décembre 1423. Ses enfans du premier lit furent, *Renier*, seigneur de Rouville, dit *Morequen*, mort sans laisser de postérité de *Jeanne* de Poissi; PIERRE, qui suit; & *Mahaud* de Rouville, abbesse de S. Amand de Rouen, morte vers l'an 1324. Du second lit sortirent, *Isabeau* de Rouville, mariée à *Louis* de Roncherolles, seigneur de Hugueville; & *Jeanne* de Rouville, alliée à *Eustache* d'Erneville.

IV. PIERRE, seigneur de Rouville, après son frere, fut long-temps prisonier des Anglois, & passa ensuite en Italie, où il servit le pape. Etant de retour en France, il épousa *Aldonce* de Braquemont, dame de Grainville, fille de *Robert* de Braquemont, amiral de France. Cette alliance le porta à embrasser le parti du roi d'Angleterre, duquel il devint homme lige pour les terres qu'il possédoit en Normandie en 1419. Après la réduction de cette province au roi, il rendit aveu de sa terre de Rouville en 1450, & mourut peu après. Ses enfans furent, *Jacques*, seigneur de Rouville, de Grainville, de Molinaux, de Bobinville, &c. qui embrassa l'état ecclésiastique, & fut chanoine & archidiacre d'Eu en l'église de Rouen, & mourut le 27 janvier 1491; GUILLAUME, qui suit; & *Jean* de Rouville, docteur en décret, vice-chancelier de Bretagne, qui fut employé par le duc de Bretagne, en plusieurs négociations, tant vers les rois de France & d'Angleterre, que vers la république de Venise, & le comte de Charolois, depuis duc de Bourgogne, dont il s'aquitta avec honneur, & à l'avantage de son maître, qui le nomma ambassadeur en 1470, vers le comte de Foix pour conclure son mariage avec *Marguerite* de Foix, sa fille. Il vivoit encore en 1476.

V. GUILLAUME de Rouville, seigneur de Molinaux & du Villiers cul de-sac, chevalier, conseiller & chambellan du roi Louis XI, capitaine de cent-vingt lances des ordonnances du duché de Normandie, eut en 1473 la conduite des nobles du ban & arriere-ban du bailliage de Gisors, & mourut le 23 novembre 1491, & fut inhumé en l'abbaye de Bonport, en la chapelle de ses prédécesseurs. Il avoit épousé *Louise* Mallet-Graville, fille de *Jean*, sire de Graville, de Montagu & de Marcoussis, grand-maître des arbalêtriers de France, & de *Marie* de Montberon, sa seconde femme: elle lui survécut, & ne mourut que le 2 mars 1499. Leurs enfans furent, LOUIS, qui suit, *Pierre*, seigneur de Dimart, mort sans laisser de postérité de *Marguerite* de Preci; *Jean*, seigneur de Leri; *Renée*, mariée à *Fiacre* de Harville, seigneur de Paloiseau; & *Claude* de Rouville, femme de *Mathurin* de Harville, seigneur de la Grange-du-bois, frere puîné du seigneur de Paloiseau.

VI. LOUIS, seigneur de Rouville, de Grainville, &c. chevalier, conseiller & chambellan du roi, lieutenant général au gouvernement de Normandie, fut pourvu de la charge de grand véneur de France, par lettres données à Angers le 6 août 1488, qu'il exerça jusqu'à la fin de l'année 1496, qu'il en fut désapointé. Il fut ensuite nommé bailli & capitaine de Mantes en 1500, & rétabli en sa charge de grand véneur en 1506. Le roi François I l'institua grand-maître enquêteur & réformateur des eaux & forêts de Normandie & de Picardie en 1519, le fit son lieutenant-général au gouvernement de Normandie en 1525, dont il ne jouit pas long-temps, étant mort le 17 juillet de la même année. Il avoit épousé *Susanne* de Coësmes, fille de *Nicolas*, seigneur de Coësmes, de Lucé, & de *Magdeléne* de Chourses, dont il eut, FRANÇOIS, qui suit; *Marguerite*, alliée 1°. à *Antoine*, seigneur de la Fayette: 2°. à *Jacques* d'Auberville, baron de Verbosc; *Susanne*, alliée à *Guillaume*, seigneur de Houdetot; & *Renée* de Rouville, abbesse de S. Saëns en Normandie.

VII. FRANÇOIS, seigneur de Rouville, Grainville, &c. maître d'hôtel du roi, maître enquêteur & général réformateur des eaux & forêts de Normandie & de Picardie, & lieutenant de la vénerie, mourut vers l'an 1555, laissant de *Louise* d'Aumont, dame de Chars, fille de *Ferri*, seigneur d'Aumont, & de *Françoise* de Ferrieres, qu'il avoit épousée en 1523, *Anne* de Rouville, mariée à *Nicolas* de Hellenvilliers, seigneur de la Ferté-Fresnel; JEAN, qui suit; *Philippe*, seigneur de Quinville, mort sans postérité de *Jeanne* de Veelu; JACQUES, qui a fait *la branche des seigneurs de* MEUX, *rapportée ci-après*; & *Louis* de Rouville, seigneur de Chars, Mondevis, &c. gentilhomme de la chambre du roi, qui de *Magdeléne* Anthonis, fille de *Charles*, seigneur de Barron, & de *Marguerite* de la Faye, eut pour fille unique, *Marie* de Rouville, dame de Chars, mariée à *Jacques* de la Guesle, seigneur de Laureau, procureur général au parlement de Paris.

VIII. JEAN, seigneur de Rouville, Grainville, &c. gentilhomme de la chambre du roi, & lieutenant au gouvernement de Normandie, rendit de grands services aux rois Henri II, Charles IX & Henri III, & mourut au siége de Paris, voulant se sauver de la prison, où il avoit été mis par ceux de la ligue; ayant eu pour enfans de *Magdeléne* le Roi, fille de *Louis*, seigneur de Chavigni, comte de Clinchamp, &c. & d'*Antoinette* de Saint-Paër, qu'il avoit épousée en juin 1550, *Jean* & *Louis*, morts jeunes; & JACQUES, qui sui

IX. JACQUES de Rouville, seigneur de Grainville, &c. gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & lieutenant-général pour le roi aux bailliages de Rouen

& d'Evreux en 1575, mourut avant son pere. Il avoit épousé en 1573, *Diane* le Véneur, fille de *Tannegui*, comte de Tillieres, seigneur de Carrouges, &c. chevalier des ordres du roi, gouverneur de Normandie, & de *Magdeléne* de Pompadour, dont il eut, Jacques, qui suit; *Charles*, seigneur de Grainville, *François*, seigneur de Quinville, mort en Italie sans alliance; *Magdeléne*, Carmelite à Rouen, dont elle fut fondatrice; & *Charlotte* de Rouville, mariée à *Charles* de Margastel, seigneur de Saint-Denys-du-Gas.

X. Jacques, seigneur de Rouville, de Grainville, de Chavigni, comte de Clinchamp, &c. gouverneur de la ville & château de Chinon, chevalier d'honneur de Marie de Bourbon, duchesse d'Orléans, mourut en 1628. Il avoit épousé 1°. en 1609, *Antoinette* Pinart, fille de *Claude*, vicomte de Comblisi, & de *Françoise* de la Marck, morte en 1619: 2°. en octobre 1621, *Elizabeth* de Longueval, fille de *Philippe*, seigneur de Manicamp, & d'*Elizabeth* de Thou. Ses enfans du premier lit furent, *Nicolas*, comte de Clinchamp, tué en une occasion près de Mons en 1637; *François*, marquis de Rouville, mort sans postérité; *Marie*, alliée à *Pierre* de Neuville, marquis de Saint-Remi; & *Gabrielle* de Rouville, mariée en 1646, à *Henri* Pot, marquis de Rhodes, grand-maître des cérémonies de France. Ceux du second lit furent, *Louise* de Rouville, mariée en 1650, à *Roger* de Rabutin, comte de Bussi, mestre de camp général de la cavalerie légere de France, morte en août 1703; & *Angélique* de Rouville, abbesse de S. Julien de Rougemont.

*Branche des seigneurs de Meux.*

VIII. Jacques de Rouville, quatriéme fils de François, seigneur de Rouville, & de *Louise* d'Aumont, fut seigneur de Meux près la Croix Saint Ouen, proche Compiegne, & d'Amblainville, &c. se fit de la religion prétendue réformée, & fut marié deux fois, 1°. le 21 avril 1514, à *Denyse* Bochart, fille de *Jean*, seigneur de Champigni & du Norroi, & d'*Isabeau* Allegrain: 2°. à *Françoise* de Limai. Du premier lit sortirent, *Philippe-Henri*, & *N.* de Rouville, tués en duel; Jean, qui suit; & *Louis* de Rouville. Du second lit vinrent *N.* de Rouville, morte sans alliance; & *N.* de Rouville, religieuse à l'Hôtel-Dieu de Soissons.

IX. Jean de Rouville, seigneur de Meux, Rivecourt, &c. fut capitaine de la cavalerie légere en Allemagne, & d'une compagnie d'ordonnance, & mourut le 27 juin 1637, d'un coup qu'il reçut devant Espinal, étant rentré dans le sein de l'église. Il avoit épousé le 27 juin 1606, *Jacqueline* de Rogué, fille de *Pierre*, seigneur de Ville-Grugni, &c. gouverneur de la ville & citadelle de Noyon, & de *Jossine* du Chemin, dont il eut *Louis*, seigneur de Meux, capitaine de cavalerie, tué en duel à l'âge de 21 ans; & Hercule-Louis, qui suit.

X. Hercule-Louis, marquis de Rouville, seigneur de Meux, Rivecourt, &c. lieutenant général des armées du roi, gouverneur des ville d'Ardres & comté de Guienne, colonel du régiment de Rouville, capitaine d'une compagnie d'ordonnance, d'une compagnie franche de cavalerie légere, & d'une compagnie de 120 fusilliers, mourut le 27 novembre 1677, âgé de 67 ans. Il avoit épousé en 1639, *Marie-Jeanne* du Bosc, dame du Bois-d'Ennebout, fille de *Jean* du Bosc, seigneur du Bois d'Ennebout, baron de Niesles, & de *Jeanne* de Belloi, morte le 28 septembre 1695, âgée de 80 ans. Ses enfans furent *François*, marquis de Rouville, sous-lieutenant de la compagnie des gendarmes de la reine, mort sans postérité de *Marie* de Bethune, fille d'*Hippolyte* de Bethune, chevalier des ordres du roi, & chevalier d'honneur de la reine, & de *Marie* de Beauvillier, dame d'atours de la reine, qu'il avoit épousée en octobre 1667; *Louis*, marquis de Rouville, &c. lieutenant colonel du régiment de cavalerie de la reine; *Jean*, sous-lieutenant du régiment des Gardes, tué à Wezel; *Charles*, mort jeune; *Hercules-Louis*, abbé d'Andres, mort en 1691; *Henri*, cornette d'une compagnie de son pere, mort jeune; *Louis-Marie-Hercules* capitaine au régiment royal des vaisseaux; *Claude*, mariée à *Robert* de Monchi, capitaine d'Henneveux, tué à la prise de Lille, sans laisser de postérité; *Marie-Jeanne*, alliée à *Marc-Antoine* Saladin d'Anglure du Bellai-de-Savigni, marquis d'Anglure & du Bellai, comte d'Estoges; *Louise*, morte jeune; *Jeanne*, supérieure des Carmélites de Compiegne; & *Magdeléne* de Rouville. * *Voyez* le pere Anselme.

ROUVROI, *cherchez* SAINT-SIMON.

ROUX, nommé ordinairement *Maître Roux*, fameux peintre, *cherchez* ROSSO.

ROUX (Geraud le) natif de Toulouse, fils d'un pauvre chevalier, cultiva la poésie françoise avant le milieu du XII siécle. Il florissoit sous Alfonse Jourdain, comte de Toulouse, fils du comte Raymond l'*Ancien*, qui se distingua si fort à la premiere croisade. Le Roux se rendit particuliérement célébre par ses chansons, que lui inspira l'amour qu'il avoit follement conçu pour la fille d'*Alfonse*, dont la naissance & la qualité étoient trop au-dessus de lui pour qu'il pût raisonablement espérer qu'elle lui fût accordée en mariage. Il nous reste encore quelques-unes de ces chansons de Geraud le Roux, qui vivoit encore en 1148, lorsque le comte Alfonse mourut peu après son arrivée au port d'Acre ou de Ptolémaïde, vers la mi-avril de cette année, âgé de 45 ans. * MSS. de la bibliothéque du roi de France. *Histoire générale du Languedoc*, par quelques Bénédictins, tome 2, *l.* XVII, &c.

ROUX (Jean de) dit *Redade*, Anglois de nation, religieux de l'ordre de S. Dominique, vivoit sur la fin du XIII siécle, & composa des annales, une chronique des papes & des empereurs, &c. * Leland & Pitseus, *de illustr. script. Angl.* Vossius, *de hist. Latin. &c.*

ROUX (François le) Cordelier, né en 1632 dans le bourg de Chagny, entre Beaume & Châlon, fut docteur en théologie, commissaire général pour son ordre de la province de France, visiteur perpétuel des religieuses de sainte Claire, & deux fois provincial de la province de saint Bonaventure. Il mourut à Moulins le 7 octobre 1696, âgé de 64 ans. Le pere Lachere, son éléve & son confrere, composa son éloge en latin, & fit graver son épitaphe sur une table de cuivre.

*Maximus hic Minor est, tumulum venerare, viator:*
*Et pro ter magno vota repende viro.*
*Lux ero nascenti fuit illi nomen, & omen;*
*Voce, opere, & scriptis luxit ubique suis.*
*Ordo ministerii lituum, Sorbona coronam*
*Doctrinæ dederat, det diadema Deus.*

Ces mots *Lux ero*, sont l'anagramme de *Le Roux*. Le pere Ruffier, aussi Cordelier & docteur de Sorbonne, prononça l'oraison funébre de son confrere dans le définitoire de la province de saint Bonaventure assemblé à Dijon en 1698. Cette piéce fut imprimée la même année à Dijon, *in*-8°. C'est par erreur qu'on y a daté la mort du pere le Roux en 1697. Ce pere est auteur des écrits suivans: 1. *Traités spirituels de saint Bonaventure*, traduits en françois; à Paris, 1693, 2 vol. *in*-12. 2. *Traités spirituels des devoirs intérieurs de piété, que chacun peut pratiquer tous les jours, pour s'animer dans le chemin de la perfection*; à Lyon, 1707, *in*-12. 3. *Traité spirituel pour les supérieurs*, où il est traité de l'importance qu'il y a d'avoir de bons supérieurs

parmi les religieux ; quelles sont les regles de saint Bonaventure, par le moyen desquelles ils peuvent remplir exactement les fonctions de leur supériorité ; à Lyon, 1707, *in*-12. 4. *Traité spirituel pour les maîtres des novices*, où il est parlé de l'importance qu'il y a d'en avoir de bons, & des qualités qui sont nécessaires pour réussir dans leur emploi ; à Lyon. 5. Il a laissé manuscrits les ouvrages suivans : Traduction des ouvrages de piété du B. pere David d'Augsbourg, religieux Cordelier, tirés du XV tome de la bibliothéque des peres ; & Traduction des commentaires sur l'apocalypse, & sur la régle de saint François, expliquées par saint Bonaventure. * *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par M. l'abbé Papillon, *in folio*, tome 2, pag. 218 & 219.

ROUX (de) *cherchez* RUFFI ou RUFFO.

ROUX (Gerard le) *cherchez* ROUSSEL.

ROUX (Remond le) jurisconsulte, *cherchez* GREGOIRE (Pierre)

ROUXEL MEDAVI, maison illustrée par ceux qui en sont sortis.

I. JEAN Rouxel, seigneur du Plessis Morvant, écuyer du duc de Bretagne, à qui le roi Charles VII donna plusieurs terres situées au bailliage d'Alençon & de Caën, en considération de ses bons services, par lettres expédiées à Bernai le 14 juin 1436, fut la tige de cette maison. Il épousa *Marie* l'Arçonneur, fille & héritiere de *Guillaume*, seigneur de Medavi, Royville, Aubri-le-Panthou, & de Bretel, morte le 17 janvier 1457, dont il eut *Alain*, seigneur du Plessis-Morvant, &c. qui de *Renée* de Sales, sa femme, ne laissa que *Pierre* Rouxel, mort sans postérité vers l'an 1505 ; GEORGES, qui suit ; *Olivier*, seigneur d'Aubri-le-Panthou, qu'il vendit en 1470 ; *Alain* le Jeune, seigneur de Bretel, mort sans postérité ; *Jeanne*, mariée en 1445, à *Jean* de Silli ; *Catherine*, alliée en 1454, à *Gilles* Badin, seigneur de Vaucelles près Bayeux ; & *Gillette* Rouxel, femme du sire de Champvalon.

II. GEORGES Rouxel, seigneur de Medavi, &c. épousa en août 1458, *Catherine* d'Escalles, dame du Crocq, fille de *Richard*, seigneur d'Argentelles, & d'*Isabeau* de Thieuville, & fut tué à la journée de Guinegaste en 1479, laissant *Robert* Rouxel, ecclésiastique ; FLEURI, qui suit ; *Alain*, seigneur du Crocq, mort sans postérité de *Catherine* Moinet, sa femme ; & *Isabeau*, mariée en 1482, à *Christophe* Gouhier, seigneur d'Ectoc.

III. FLEURI Rouxel, seigneur de Medavi & d'Aubri-le-Panthou, épousa 1°. en janvier 1496, *Philippine* de Sarcilli, fille de *Jean*, seigneur d'Ernez, & de *Catherine* de la Palu : 2°. *Guillemette* de Mathan, veuve de *Jean* de Pierrefitte, dont il eut une fille, nommée *Catherine*. Du premier lit vint JACQUES I, qui suit.

IV. JACQUES Rouxel, I du nom seigneur de Medavi, prit alliance avant 1539, avec *Anne-Françoise*, dame de Pierrefitte, fille unique & héritiere de *Jean*, seigneur de Pierrefitte, Singlais, Chaumont & Occagne, & de *Guillemette* de Mathan, & mourut en 1562. Ses enfans furent *Fleuri* Rouxel, tué à la bataille de Saint-Quentin en 1557, *qui laissa un fils naturel d'une demoiselle de qualité, lequel plaida toute sa vie pour être reconnu légitime ; Georges*, seigneur de Pierrefitte, mort sans alliance à la défaite de Gravelines, en 1558 ; JACQUES, qui suit ; *Frédéric*, seigneur d'Aubri-le-Panthou & de Pierrefitte, mort le 20 septembre 1622, & qui avoit épousé le 20 mai 1571, *Marguerite* Labbé, dame de la Rosiere, dont il eut pour fille unique, *Françoise* Rouxel, mariée le 7 janvier 1598, à *Antoine* Osmont, seigneur de Beuvilliers ; *Denys*, seigneur de Crocq, qui porta les armes, & qui, ayant été mis hors de service par une blessure qu'il reçut au siége de Domfront, se fit ecclésiastique, & fut abbé de Cormeilles ; & *Anne*, mariée 1°. au seigneur de Bouillonné : 2°. au seigneur de Suresne.

V. JACQUES Rouxel, II du nom, seigneur de Medavi, d'Occagne, de Chaumont, &c. chevalier de l'ordre du roi en 1569, fut gouverneur d'Argentan en 1572, capitaine de cinquante lances, lieutenant général au gouvernement du duché d'Alençon & du comté du Perche en 1584, pour François de France, duc d'Alençon, dont il étoit chambellan ordinaire. Il le suivit en son voyage de Flandre, le servit dans les premiers emplois, & mourut fort âgé en 1607. Il avoit épousé en 1556, *Perrette* Foulques, fille de *Guillaume*, seigneur de Monetot, &c. & de *Françoise* Thiboust, dont il eut PIERRE, qui suit ; *François* Rouxel, chanoine de Paris, abbé de Cormeilles, puis évêque de Lizieux en 1600, mort le 8 août 1617 ; *Jacques*, chevalier de Malte, commandeur de Lagni, grand prieur d'Aquitaine, & ambassadeur pour son ordre en France ; & *Anne*, morte sans alliance.

VI. PIERRE Rouxel, baron de Medavi, comte de Grancei, &c. fut cornette de la colonelle de France, puis mestre de camp d'infanterie, capitaine de gendarmes, maréchal de camp, gouverneur de Verneuil, & d'Argentan, puis lieutenant général en Normandie l'an 1594, & conseiller d'état ordinaire en 1611. Ce seigneur qui mourut le dernier décembre 1617, étoit doué d'une force égale à sa valeur. On dit qu'ayant percé d'un coup d'épée dans un combat, le sieur de Trepigni qui étoit à la tête d'une compagnie de gendarmes, il le porta tout armé & enferré de son épée, plus de quatre pas en l'air. Il avoit épousé en 1585, *Charlotte* de Hautemer, comtesse de Grancei, fille de *Guillaume*, seigneur de Fervaques, &c. maréchal de France, & de *Renée* Levêque, dite *de Marconnai*, dont il eut JACQUES III, maréchal de France, qui suit ; *François*, abbé de Cormeilles & de S. André, évêque de Séez en 1651, puis archevêque de Rouen en 1671, & conseiller d'état, mort le 29 janvier 1691, âgé de 86 ans ; GUILLAUME, qui a fait *la branche des comtes de* MAREI, *rapportée ci-après ; Renée*, femme de *François* de Bigars, marquis de la Londe ; *Charlotte*, femme de *Jacques* de Castelnau, seigneur de Mauvissiere, & mere de *Jacques*, maréchal de France ; *Louise*, abbesse d'Almenesches, dans le diocèse de Séez ; *Magdeléne*, abbesse de Gomerfontaine, morte en septembre 1638 ; *Anne*, abbesse de Vignats, *Anne-Guyonne*, abbesse de S. Nicolas de Verneuil ; *Marguerite*, abbesse de Gomerfontaine après sa sœur ; *Jeanne ; Louise & Françoise* Rouxel, religieuses.

VII. JACQUES Rouxel, III du nom, comte de Grancei, & de Medavi, chevalier des ordres du roi, maréchal de France, & gouverneur de Thionville, servit le roi Louis XIII en Piémont, en Flandre, en Lorraine & ailleurs. Il fut fait maréchal de camp en 1636, puis gouverneur de Montbelliard. Le roi lui donna le gouvernement de Gravelines en 1644, le fit lieutenant général de ses armées, & maréchal de France, au mois de janvier 1651. Depuis ce monarque le fit gouverneur de Thionville, & le créa chevalier du saint Esprit en 1662. Le maréchal de Grancei, qui mourut le 20 novembre 1680, âgé de 78 ans, avoit épousé 1°. l'an 1624, *Catherine* de Monchi, sœur de *Charles*, marquis d'Hocquincourt, maréchal de France : 2°. en 1648, *Charlotte* de Mornai, morte le 7 mai 1694, fille de *Pierre*, seigneur de Villarceaux, & d'*Anne* Olivier-Leuville, & gouvernante de Mademoiselle d'Orléans, depuis duchesse de Lorraine. Les enfans du premier lit furent, PIERRE qui suit ; *George*, chevalier de Malte, mort sur les galéres de son ordre ; FRANÇOIS-BENEDICT, marquis de Grancei, *qui a laissé postérité rapportée ci-après ; François*, chevalier de Grancei ; *Louise*, abbesse d'Almenesches, morte en

1674 ; *Marie-Françoise*, abbesse de Vignats ; *Bernarde*, abbesse de saint Nicolas de Verneuil, fondée par Charlotte de Hautemer, son aïeule. Ceux du second lit furent, *Claude* & *Michel*, morts jeunes ; *Hardouin*, docteur de Sorbonne & de la Sapience à Rome, abbé de Relec, de Boisgenci, de Preuilli, & de saint Benoît sur Loire, premier aumônier de Monsieur, Philippe de France, duc d'Orléans, frere unique de Louis XIV, & de Philippe, son fils, auprès duquel il fut blessé au combat des lignes de Turin, donné le 7 septembre 1706, & mourut peu après ; *Jacques*, chevalier de Malte, mort en 1667 ; *Antoine*, mort jeune ; *Marie-Louise*, mariée le 11 novembre 1665, à *Joseph* Rouxel, comte de Marei, son cousin, tué en Candie en 1668, gouvernante, après la mort de sa mere, de Mademoiselle, depuis duchesse de Lorraine, & des princesses filles de défunt Philippe duc d'Orléans, régent du royaume, & du duc d'Orléans, son fils ; *Marie-Magdeléne*, abbesse d'Almenesches ; *Marie-Anne*, abbesse du Parc-aux-Dames ; *Elizabeth*, dame d'atours de Marie-Louise d'Orléans, reine d'Espagne, dite *madame de Grancei*, morte sans alliance le 26 novembre 1711, âgée de 58 ans ; *Marie-Charlotte*, prieure de Gomerfontaine sous sa tante ; *Marguerite Charlotte*, religieuse en la même abbaye ; & *Marie-Françoise*, prieure de la Saussaye, près Paris, puis abbesse de S. Mandé, morte en 1692.

VIII. Pierre Rouxel, II du nom, comte de Grancei, capitaine des chevaux légers, puis gouverneur du Fort-Philippe, mestre de camp d'infanterie, maréchal de camp, &c. épousa 1°. *Henriette* de la Palu, fille de *Jean*, seigneur de Bouligneux, & de *Gabrielle* de Damas-Thianges : 2°. *Marie* de Besançon, fille de *Bernard*, seigneur du Plessis-Besançon, lieutenant-général des armées du roi, & gouverneur d'Auxone, morte en 1672 : 3°. la même année, *Angélique-Eléonore* de la Vallée-Cornée, morte le 26 janvier 1703. Du premier lit il a eu Jacques-Eléonor, qui suit ; *Gabriel*, lieutenant de vaisseau, mort au retour des grandes Isles, où il étoit allé avec son oncle, pour lors chef-d'escadre ; *Catherine-Louise*, femme de *René* d'Olienςon, marquis de Courci, morte ; & *Henriette-Eléonore*, épouse d'*Antoine-Achilles* de Morel, marquis de Putanges, morte le 23 avril 1706. Du second lit sont issus, *Magdelain*, chanoine de Rouen ; mort en 1687 ; *François*, marquis de Grancei, maréchal de camp des armées du roi, qui fut blessé dangereusement à la bataille de Luzzara en 1702, & qui épousa en 1713, *Victoire* Rouxel, sa niéce, fille unique de *Jacques-Léonor*, comte de Grancei, &c. & de *Marie-Thérèse* Colbert, morte le 23 janvier 1716, âgée de 27 ans ; *Louis-François*, dit le *chevalier de Grancei*, capitaine de vaisseaux ; & deux garçons, morts jeunes.

IX. Jacques-Léonor Rouxel, IV du nom, comte de Medavi, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur de Sedan, chevalier des ordres du roi, &c. a été nommé maréchal de France le 2 février 1724, & est mort le 6 novembre 1725, âgé de 70 ans. Il avoit épousé le 12 juin 1685, *Marie-Thérèse* Colbert, fille d'*Edouard-François*, comte de Maulevrier, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées, & gouverneur de Tournai, dont il a eu pour fille unique, *Victoire* Rouxel, mariée en 1713, à *François* Rouxel, marquis de Grancei, son oncle, morte en couches le 23 janvier 1716, âgée de 27 ans.

*Branche des marquis de Grancei.*

VIII. François-Benedict Rouxel, marquis de Grancei, troisiéme fils de Jacques Rouxel, III du nom, comte de Grancei & de Medavi, maréchal de France, &c. & de *Catherine* de Monchi-Hocquincourt, sa premiere femme, fut chef d'escadre, & est mort lieutenant général des armées navales du roi. Il avoit épousé *Jeanne-Aimée* de Rabodanges, laquelle étant restée veuve, épousa en 1688, *Nicolas-Auguste* de la Baume, marquis de Montrevel, maréchal de France, morte le 25 avril 1722. Elle eut de son premier mariage, *Hardouin-François* Rouxel, mort jeune ; *Françoise-Marthe*, alliée en février 1705, à *Michel* de Fouilleuse, marquis de Flavacourt ; & *Elizabeth* Rouxel.

*Branche des comtes de Marei.*

VII. Guillaume Rouxel de Medavi, troisiéme fils de Pierre Rouxel, baron de Medavi, & de *Charlotte* de Hautemer, comtesse de Grancei, fut comte de Marei, &c. maréchal de camp, & capitaine-lieutenant des gendarmes du duc de Valois. Il fut blessé au combat de Bleneau, dit *de Briare*, en 1652, dont il mourut, laissant de *Marie* d'Achei, dame de Clefmont, fille de *Jean-Antoine*, seigneur de Toraise, gouverneur de Dole, & de *Claude-Perronne* de Choiseul, barone de Clefmont, Joseph, qui suit ; *Gaston-Jean-Baptiste*, chanoine régulier de l'ordre de saint Augustin à Herival en Lorraine ; *Claire-Françoise*, premiere femme d'*Erard* du Châtelet, marquis de Trichâteau, maréchal de Lorraine, morte en couches ; *Anne-Marie-Françoise*, dame chanoinesse de Remiremont, puis abbesse de Bouxieres, morte en 1686 ; *Elizabeth-Gabrielle-Françoise*, dame chanoinesse & secrette de Remiremont ; *Catherine-Blanche*, religieuse Bénédictine à Troyes ; & *Marie* Rouxel, mariée en 1663, à *Christophe* de Halli, comte de Ferriere, premier chambellan de Philippe de France, duc d'Orléans, restée veuve en 1671, sans enfans, & morte le 22 mai 1725, âgée de 76 ans.

VIII. Joseph Rouxel, comte de Marei, & de Clefmont, mestre de camp de cavalerie, & sergent-major des troupes auxiliaires, pour le secours de Candie au service de Vénitiens, y fut tué en 1668, commandant les dehors de la ville, sans laisser de postérité de *Marie-Louise* Rouxel, sa cousine, fille de *Jacques*, comte de Grancei, &c. maréchal de France, & de *Charlotte* de Mornai-Villarceaux, qu'il avoit épousée le 11 novembre 1665. * *Voyez* le Laboureur, *additions aux mémoires de Castelnau.* Le pere Anselme, *hist. des grands officiers.*

ROUXEL DE MEDAVI (Louise) abbesse d'Almenesches, au diocèse de Séez, fille de Pierre Rouxel, baron de Medavi, comte de Grancei, & de *Charlotte* de Hautemer, héritiere de *Guillaume* de Hautemer, seigneur de Fervaques, maréchal de France, fut mise dès l'âge de cinq ans sous la conduite de l'abbesse d'Almenesches, qui prit soin de son éducation, & lui donna le voile. Après la mort de cette abbesse, elle eut le brevet de cette abbaye ; mais comme elle étoit trop jeune pour exercer cette charge, on nomma *Anne* Rouxel, religieuse de Vigats, pour gouverner cette maison pendant sa minorité, par ordre exprès de Clément VIII. Le progrès que cette jeune abbesse fit dans la piété, fut si extraordinaire, qu'on la jugea capable de faire ses vœux & sa profession dès l'âge de douze ans. Un an après elle se chargea de l'administration de son abbaye, & entreprit d'y mettre la réforme, ce qu'elle fit avec beaucoup de difficultés. Son zèle & sa vertu augmentant de jour en jour, elle fonda le prieuré de N. Dame d'Argentan, où elle mourut le 24 août 1652.

ROUXEL (Jean) *cherchez* ROUSSEL.

ROXANE, fille d'*Oxiarte*, prince Persan, fut une des dames qu'Alexandre épousa après la défaite de Darius. C'étoit une des plus belles personnes de l'Asie, & ce conquérant ne l'eut pas plutôt vue, qu'il en devint amoureux, & l'épousa. En mourant, l'an 326 avant J. C. il la laissa grosse d'un fils qu'on nomma *le jeune Alexandre.* Cassandre la fit mourir depuis avec son fils.* Arrien, *l.* 1. Quint-Curce. Plutarque, &c.

ROXANE, fille d'Hérode *le Grand*, roi des Juifs, & de *Phedre*, sa huitiéme femme. * Josephe, *histoire des Juifs, livre XVII, chap. 1.*

ROXAS, *cherchez* ROIAS.

ROXBURG ou ROXBOURG, bourg de la Tweedale en Ecosse : il est sur le Tivet près de la Tweede, à cinq lieues de Berwik vers le couchant. Il y avoit autrefois un bon château. Jacques II, roi d'Ecosse, fut tué en l'assiégeant. Quelques géographes prennent Roxburg pour la petite ville nommée anciennement *Marchenium* & *Ripa Alta*. * Baudrand.

ROXBURG (le comté de) *cherchez* TEVIOTDALE.

ROXELANE, sultane, femme de Soliman II, empereur des Turcs, étoit une femme de grand esprit, & d'un courage fort élevé. Soliman avoit un fils aîné, nommé *Mustapha*, d'une autre femme que Roxelane, qui étoit mere de Sélim II, de Bajazet & de deux autres fils; & de Camene, femme de Rustan, grand visir. Pour élever ses enfans sur le trône, elle feignit d'avoir une passion extrême de faire bâtir une mosquée & un hôpital pour les étrangers. Soliman qui aimoit passionément sa femme, & qui étoit zélé pour sa religion, y consentit facilement. On consulta ensuite le muphti, qui répondit que ce dessein étoit très-pieux; mais que ces bonnes œuvres ne pouvoient être pour le salut de l'ame de Roxelane, parcequ'étant esclave, elle ne possédoit aucun bien. L'adroite sultane affecta une mélancolie extraordinaire, & fut affranchie par Soliman. Mais depuis ce prince l'étant venu voir à l'ordinaire, elle refusa d'habiter avec lui : de sorte que le sultan l'épousa, lorsque le muphti, de concert avec Roxelane, lui eut fait connoître qu'il ne pouvoit posséder une femme libre sans pécher. Alors la sultane devenue femme de ce prince, agit avec tant d'artifice, qu'elle fit périr Mustapha l'an 1553. Depuis Bajazet, son second fils, se révolta, & fut rétabli dans les bonnes graces de son pere par le crédit de la sultane, qui mourut en 1561. Elle avoit contribué à la mort du grand visir Ibrahim en 1546. * Baudier, *histoire des Turcs*. Vigenere, *contin. de Chalcond.* De Thou, *hist. l.* 12, *&c.*

ROXIATI ou DE ROSATE, *voyez* ALBERIC.

ROY-CHAVIGNI (le) maison éteinte, qui n'est connue que depuis

I. GUILLAUME le Roy, seigneur de la Baussonniere, & de Basses, qui épousa en 1369, *Jeanne* Maumoine, veuve d'*Aimeri* de la Grezille, & fille de *Pierre* Maumoine, seigneur de Maumonniere & de Chavigni en Loudunois. Elle prit une troisiéme alliance avec *Macé* de Gemages, seigneur de la Rosiere, & vivoit encore en 1424, ayant eu de son second mariage, GUILLAUME II, qui suit; & *Pierre* le Roy, seigneur de Courteau.

II. GUILLAUME le Roy, II du nom, seigneur de Chavigni, la Baussonniere, Chillou, &c. mourut avant l'an 1424. Il avoit épousé le 9 novembre 1398, *Jeanne* de Dreux, fille d'*Etienne*, dit *Gauvain*, seigneur de Beaushart & de Senonches, & de *Philippe* de Maussigni, dont il eut *Gauvain*, seigneur de la Baussonniere, &c. capitaine de la forteresse de Montlheri, mort sans enfans de *Marguerite* de Chevreuse, fille de Jean, seigneur de Chevreuse, & de *Guillemette* d'Estouteville, qu'il avoit épousée en 1434; & GUILLAUME III, qui suit.

III. GUILLAUME le Roy, III du nom, seigneur de Chavigni, Chillou, &c. capitaine de la forteresse de Montlheri, pour le roi Charles VII, par lettres du 23 avril 1436, fut aussi chambellan de Charles d'Anjou, comte de Mortaing, & mourut le 22 novembre 1479. Il avoit épousé par contrat du 20 janvier 1442, *Françoise* de Fontenays, fille d'*Ambroise*, seigneur de Saint-Gatien & de Saint-Clerc, dont il eut RENÉ, qui suit; GUYON, qui fit la *branche des seigneurs de* CHILLOU, *rapportée ci-après*; *Guillaume*, que l'on dit avoir été évêque de Maguelonne; & *Catherine* le Roy, mariée à *Bertrand* de la Jaille, seigneur d'Avrillé.

IV. RENÉ le Roy, seigneur de Chavigni, la Baussonniere, &c. chambellan du roi Louis XI, fut capitaine de Loudun en 1485, & mourut le 12 novembre 1512. Il avoit épousé en 1480, *Magdeléne* Gouffier, fille de *Guillaume*, seigneur de Boisi & de Bonnivet, premier chambellan du roi Charles VII, & de *Louise* d'Amboise, sa premiere femme, morte le 12 novembre 1544, ayant eu pour enfans, LOUIS, qui suit; *Gilles*, seigneur de Pamers, pannetier du roi en 1529, mort le 29 mai 1533, sans enfans de *Claude* de Château-Giron; *Pierre*; *François*, grand aumônier du roi François I, mort le 18 octobre 1515; *Jacques*, abbé de Saint-Florent de Saumur & de Cluni, puis archevêque de Bourges en 1537, mort en 1572; & *Antoinette* le Roy, mariée le 15 janvier 1518, à *François* de Prunelé, seigneur d'Herbaut.

V. LOUIS le Roy, seigneur de Chavigni, la Baussonniere, &c. chambellan du roi, capitaine de soixante archers établis pour la garde du corps du roi, par lettres du 4 juin 1517, servit les rois Louis XII & François I en plusieurs charges importantes où il fut employé, tant deça que de-là les Monts : se trouva à la bataille de Pavie en 1524, & vivoit encore en 1554. Il épousa en 1515, *Antoinette* de Saint-Pere, fille unique d'*Adam*, seigneur de Saint-Pere & de Clinchamp, & de *Charlotte* de la Haye, dont il eut, FRANÇOIS, qui suit; & *Magdeléne* le Roy, alliée en juin 1550, à *Jean*, seigneur de Rouville & de Grainville, lieutenant au gouvernement de Normandie, dont le petit-fils hérita des terres de Clinchamp & de Chavigni.

VI. FRANÇOIS le Roy, seigneur de Chavigni, comte de Clinchamp, &c. chevalier des ordres du roi, lieutenant général au gouvernement des provinces d'Anjou, de Touraine, & du Maine, mourut aveugle le 18 février 1606, âgé de 87 ans, sans enfans d'*Antoinette* de la Tour, fille de *François*, vicomte de Turenne, gouverneur de l'Isle de France, & de *Louise* de Bologne, qu'il avoit épousée le 12 juin 1545; ni de *Renée* de Bretagne, fille d'*Odet*, comte de Vertus, baron d'Avaugour, & de *Renée* de Coësmes, ses deux femmes.

### *SEIGNEURS DE CHILLOU.*

IV. GUYON le Roy, second fils de GUILLAUME, III du nom, seigneur de Chavigni, & de *Françoise* de Fontenays, fut seigneur de Chillou & de Mondon. Le roi Louis XI le fit écuyer de son écurie en 1481. Charles VIII le nomma vice-amiral de France : il accompagna à la conquête de Gènes le roi Louis XII, qui le nomma en 1513, général de ses armées navales contre les Anglois, & exerça l'office de vice-amiral sous le roi François I. Il épousa 1°. avant l'an 1481, *Isabeau* de Beauval, dame d'Occoich & de Villeroye en Ponthieu, fille aînée de *Philippe*, seigneur d'Occoich, &c. & de *Catherine* d'Amiens, dame de Fontaines : 2°. *Radegonde* de Maridor, fille de *Guillaume*, seigneur de la Forestonniere, & de *Renée* de Maunai. Du premier mariage vinrent GILLES, qui suit; *Anne*, dame de Chillou, mariée à *François* du Plessis, III du nom, seigneur de Richelieu; *Jeanne*, alliée à *Robert* du Hallus au Pays-Bas; & *Françoise* le Roy, qui épousa *René* de Maillé, seigneur de Lislete en Touraine. Du second mariage sortit *Nicole* le Roy, mariée 1°. à *François* Ruffin, seigneur de Pecalvari & d'Azai, sénéchal d'Agenois : 2°. à *Artus* de Cossé, seigneur de Gonor, comte de Secondigni, maréchal & grand panetier de France, chevalier de l'ordre du roi, dont il n'eut point d'enfans.

V. GILLES le Roy, seigneur de Chillou, & de Mondon, mourut peu après son mariage avec *Françoise* de Brezé, fille unique & héritiere de *Gaston*, seigneur

seigneur de Plannes, d'Auvricher & de Plainbose, & maréchal héréditaire de Normandie, & de *Marie* de Cerisai, dame de Fauquernon, qu'il avoit épousée en 1519, morte après l'an 1539. * *Voyez* Du Chêne. Le P. Anselme, *histoire des grands officiers*, *&c.*

ROY, en latin *Regius* (Louis le) né à Coutance en Normandie vers le commencement du XVI siécle, devint fort habile dans les langues grecque & latine, & s'efforça même de polir & de perfectionner la langue françoise qu'il parloit bien pour son temps. Après avoir passé plusieurs années en Italie & ailleurs, il se fixa à Paris, où il se livra au cabinet & à la composition de plusieurs ouvrages & traductions. En 1570, il succéda au fameux Lambin dans la chaire de professeur royal en langue grecque. Il mourut le 2 juillet 1577, dans un âge assez avancé, & non en 1579, comme l'ont dit Messieurs de Sainte-Marthe, de Thou, & plusieurs autres. Il fut enterré dans l'église de sainte Opportune. Son successeur dans la charge de professeur royal fut Jacques *Helias*, qui entra en exercice la même année. Le Roy nous apprend lui-même sur sa vie, des circonstances qu'il n'est pas inutile de savoir : c'est dans un petit discours *aux lecteurs*, qu'il a inséré dans le troisiéme livre de sa traduction françoise du *Sympose de Platon*, imprimée en 1559, *in*-4°. à Paris, pour Vincent Sartenas. Il y dit, que considérant depuis long-temps, que les *lettres sans expérience étoient inutiles*, il avoit tâché dès sa jeunesse, de réduire en pratique ce qu'il lisoit dans les bons auteurs, & à *en apprendre la nature & le véritable usage* ; qu'ainsi, après la premiere étude des langues *& avoir assis les fondemens de* la rhétorique, de la dialectique, des mathématiques, de la philosophie & du droit civil, dans les plus fameuses universités de l'Europe, & sous la discipline des plus savans de son temps, qu'il avoit toujours fréquentés, estimés & honorés; *il avoit suivi les jurisdictions moyennes & souveraines*, *afin de connoître l'état de judicature.* On voit en effet, par deux de ses discours latins, imprimés avec ses lettres choisies, en 1559, à Paris, chez Fédéric Morel, *in*-4°, qu'il avoit étudié quatre ans le droit à Toulouse, & qu'il l'y avoit enseigné; qu'il suivit aussi le barreau au parlement de Paris, où il paroît par le discours qu'il prononça devant ce parlement, qu'il y avoit exercé quelque magistrature ; mais la maniere dont il s'explique, n'est pas assez claire, pour décider quelle étoit cette magistrature. Il ajoute dans son petit discours françois : *De-là, je suis allé en cour, & j'ai demeuré avec deux ou trois chanceliers, étant leur domestique*, c'est-à-dire, de leur maison, *& par là j'ai eu moyen de voir tout l'état de France, & d'entendre les affaires des autres royaumes, principautés & seigneuries, conversant ordinairement avec ceux qui négocioient.* Il ne nomme pas ces chanceliers ; mais on voit par ses lettres, que ce furent Guillaume Poyet, baron de Beine, François Errault, chevalier, seigneur de Chemans, qui ne fut que garde des sceaux, & François Olivier, seigneur de Leuville. Le Roy ajoute : *J'ai été en la cour de l'empereur & de l'Angleterre.* (On voit par sa lettre au roi Edouard VI, qu'il étoit à Londres au commencement de 1551.) *J'ai suivi quelquefois les armées, visité les régions les plus renommées, afin de joindre l'expérience à la spéculation, la pratique au savoir.....* Il nous apprend ensuite, que voyant la nécessité de l'éloquence, il avoit étudié d'abord Ciceron, & que de cette étude il passa à celle des auteurs Grecs, choisissant particuliérement quatre d'entr'eux, Isocrate, Xénophon, Platon & Démosthène : observant avec soin ce qu'il trouvoit en eux de plus beau & de plus digne d'être remarqué, afin de former sur eux son jugement & son style selon sa capacité, & le temps où il vivoit. Et pour considérer de plus près *la grace & douceur d'Isocrate, la facilité & propriété de Xénophon, la majesté de Platon, & la véhémence de Démosthène, j'ai choisi*, dit-il, *entre leurs livres, les meilleurs, & je les ai traduits en notre langue.* Il en fait le détail conformément au catalogue que l'on en a donné. Il s'applaudit de ce qu'il a été un des premiers qui aient enrichi notre langue des trésors de la Gréce, quoiqu'*il fût un courtisan vagabond, distrait par les affaires, obligé de se trouver ordinairement auprès des Grands à leur lever, coucher & manger, sans pouvoir étudier, sinon par emblées.* Il se plaint de ce que ses travaux n'étoient point récompensés, & il espere que la suite lui sera plus favorable. Louis le Roy étoit d'un caractere vif & d'un esprit impétueux. Sa vanité & sa fierté lui firent bien des ennemis, & lui causerent bien des chagrins. Comme son application à l'étude lui avoit fait négliger ses affaires domestiques, il fut obligé, sur la fin de ses jours, de vivre aux dépens d'autrui, ce qui l'humilia beaucoup. Joachim du Bellay avec qui il s'étoit brouillé, fit contre lui plusieurs vers qui le tournerent en ridicule : mais ils se réconcilierent dans la suite. Le Roy étoit bon humaniste, & avoit beaucoup d'érudition. On recherche encore plusieurs de ses ouvrages, qui sont : 1. *La vie de Guillaume Budé*, en latin, *in*-4°, à Paris, dédiée à Guillaume Poïet, chancelier de France. Le Roy y a joint les épigrammes latines de plusieurs poëtes, faites à l'honneur de Budé, & plusieurs de ses propres lettres qu'il avoit écrites à Budé & à plusieurs autres savans, les unes en grec, les autres en latin. L'élégance avec laquelle la vie de Budé est écrite, acquit d'abord à l'auteur une grande réputation, & le fit regarder comme l'un des plus célébres écrivains de son siécle. Cette vie a été réimprimée dans le recueil intitulé, *Vitæ selectorum aliquot virorum*, &c. à Londres, 1681. 2. *Le Timée de Platon, avec les trois olynthiennes de Démosthène, le tout traduit de grec en françois, avec une explication des endroits difficiles*, à Paris, chez Vascosan, 1551, *in*-4°. 3. *Discours* latin *sur la mort de Charles de Valois, duc d'Orléans* ; à Basle, en 1552, *in*-8°. 4. *Le Phedon de Platon sur l'immortalité de l'ame ; Le dixiéme livre de la république*, du même, & deux autres passages du même, sur le même sujet, avec les *Avis de Cyrus à ses enfans & amis avant que de mourir*, traduits du grec ; à Paris, 1553, *in*-4°. 5. *Histoire de Diodore de Sicile* ; à Paris, en 1554, *in-fol.* & au même lieu, en 1585. C'est la traduction de Robert Macault & de Jacques Amyot, avec des notes de le Roy. 6. Le premier, le second & le dixiéme livre de la *république de Platon* ; traduit du grec en françois, *in*-4°. à Paris, 1555, avec une traduction du grec en françois d'un sermon de Théodoret, évêque de Cyr, sur la providence & la justice de Dieu. 7. *Discours* latin *adressé à Henri II, roi de France, & Philippe, roi d'Espagne, sur la paix faite entre eux, & la nécessité de faire la guerre aux ennemis de la religion* ; à Paris, 1559, *in*-4°. 8. Un recueil contenant quelques-unes de ses lettres, & deux discours ; à Paris, en 1559, *in*-4°. On a un plus grand nombre de lettres du même dans le recueil intitulé, *Trium disertissimorum virorum præfationes ac epistolæ familiares aliquot, Mureti, Lambini, Regii* ; à Paris, 1579, *in*-16. 9. *Le banquet de Platon*, traduit de grec en latin, avec des commentaires, 1559, *in*-4°. & en 1581 ; les passages des poëtes qui se trouvent dans ces commentaires traduits en françois, sont de la traduction de Joachim du Bellay. 10. *L'exhortation d'Isocrate à Démonique ; Discours du régne & de la maniere de bien régner ; Le premier livre de l'institution de Cyrus, par Xénophon ; Les louanges d'Agélias, par le même*, le tout traduit du grec en françois ; à Paris, 1560. 11. *Consolation à la reine Catherine de Médicis, sur la mort du roi Henri, son mari, &c.* en latin ; à Paris 1560, *in*-4°. 12. *Considérations sur l'histoire françoise & universelle de ce temps*, &c. à Paris, en 1562, 1568 & 1571, *in*-8°. 13. *Discours sur le royaume des Perses*, &c. à Paris, en 1562, *in*-8°. 14. *Traité d'Aristote touchant les changemens*,

*ruines & conservations des états*, &c. avec des commentaires ; à Paris, en 1566, *in*-8°. 15. *De l'origine & excellence de l'art politique, & des auteurs qui en ont écrit*, &c. à Paris, 1567, *in*-8°. 16. *Les politiques* d'Aristote, &c. avec des commentaires qui ont été fort estimés, *in-fol.* à Paris, 1600. 17. *Des troubles & differends advenus entre les hommes par la diversité des religions*, &c. à Paris, en 1567, *in*-8°. 18. *Projet ou dessein du royaume de France, pour en représenter en dix livres l'état entier*, &c. à Paris, en 1569, *in*-8°. 19. *Exhortation aux François pour vivre en concorde & jouir du bien de la paix* ; à Paris, en 1570, *in* 8°. 20. Traduction françoise du discours latin de Jean Zamoski envoyé de Pologne, pour féliciter Henri, duc d'Anjou, sur son élection à la couronne de Pologne ; à Paris, *in*-4°. en 1574. 21. Traduction d'un traité de Xénophon du bien qui revient aux princes de leur bonne intelligence, &c. à Paris, en 1575, *in*-8°. 22. *Les monarchiques de Louis le Roy, ou de la monarchie, & des choses requises à son établissement & conservation*, &c. à Paris, 1570, *in*-8°. 23. Sept oraisons de Démosthène, trois olynthiennes & trois philippiques, traduites du grec ; à Paris, en 1575 *in*-4°. 24. *Prolégoménes politiques* en latin, avec le discours latin qu'il prononça au commencement de sa possession de la chaire royale, lorsqu'il expliqua les politiques d'Aristote ; à Paris, en 1575, *in*-4°. 25. Deux discours latins prononcés à Paris, en 1575, le premier, sur les mouvemens de la France, & les malheurs des autres nations ; le deuxiéme sur la nécessité de bien écrire & avec sagesse ; à Paris, 1576, *in*-4°. 26. *De l'excellence du gouvernement royal, avec une exhortation aux François d'y persévérer*, &c. à Paris, 1576, *in*-4°. 27. Deux discours françois prononcés au mois de février 1576, l'un sur les langues savantes & sur les vulgaires, & de l'usage de l'éloquence ; l'autre de l'état de l'ancienne Grèce, depuis son commencement jusqu'à ce qu'elle fut tombée sous la puissance des Macédoniens, &c. à Paris, en 1576, *in*-4°. 28. Douze livres de la vicissitude ou variété des choses, &c. *in-fol.* en 1576 & 1583, *in*-8°. 29. *L'origine, progrès & perfection de la philosophie, avec la comparaison de Platon & d'Aristote, qui l'ont mise au plus haut qu'elle fut jamais : discours de son état & condition jusqu'à notre temps*, par Louis le Roy ; à Paris, chez Abel Langelier, 1581. * *Voyez* les éloges de Scévole de Sainte-Marthe, livre troisiéme ; les éloges de M. de Thou, avec les additions de Teissier, les bibliothéques françoises de Duverdier & de la Croix du Maine ; *le collége royal de France*, par Guill. Duval, p. 21. Niceron, *mémoires &. t.* 29.

ROY (Pierre le) aumônier du jeune cardinal de Bourbon, & chanoine de l'église de Rouen, composa & mit au jour en 1593 *la satyre ménippée*, connue aussi sous le nom de *Catholicon d'Espagne.* Cet écrit ingénieux étoit fort court, & fut distribué cette année-là, en feuilles brochées, comme sont d'ordinaire ces sortes de piéces fugitives. Dès qu'il parut, chacun en fut charmé, & les beaux esprits de ce temps-là se piquerent d'y mettre la main & de l'augmenter. On verra comment cela se fit, & par qui, dans les *Mélanges d'histoire & de littérature de* Vigneul Marville, *tome I*, *page* 197, *&c.* M. de Thou observe que Pierre le Roy étoit un homme de bien, & éloigné de l'esprit de faction. * De Thou, *l.* 105.

ROY (Guillaume le) dont le savant M. Huet, ancien évêque d'Avranches, fait un si grand éloge dans ses origines de Caën, étoit né à Caën le 10 janvier 1610. Il étoit fils de David le Roy, secrétaire du roi, & d'Opportune de Choisy, niéce de M. de Choisy, pere du chancelier de feu Monsieur, oncle du roi, & grand pere maternel de feu M. de Caumartin, conseiller d'état. Il fut amené à Paris dès son bas âge, y fit toutes ses études, entra dans l'état ecclésiastique, & eut fort jeune un canonicat de l'église de N. D. Ce fut aussi à Paris qu'il reçut tous les ordres jusqu'à la prêtrise. Comme il avoit du goût pour l'éloquence & pour le ministere de la parole, M. Grillié, évêque d'Uzez, fort ami de sa famille, & que l'on estimoit en son temps grand prédicateur, s'engagea de le former lui-même à la prédication. Il le mena dans ce dessein à Uzez, & lui communiqua tout ce qu'il put de son talent. Mais le disciple s'apperçut bientôt que le langage & les manieres du maître vieillissoient beaucoup ; que son savoir étoit fort commun, & qu'on le pouvoit aisément passer, surtout en s'appliquant plus que ce prélat n'avoit fait à l'étude de l'écriture & des peres, qui a formé les grands prédicateurs du dernier siécle. Revenu de ce voyage, il s'attacha à enrichir sa bibliothéque des meilleurs livres dans le dessein d'en faire usage ; & il profita beaucoup de celle de M. de Peiresc dont il achera alors une partie. Il eut soin aussi de se choisir pour amis les personnes les plus pieuses & les plus savantes de son temps, dans l'église, dans l'état régulier, & parmi les séculiers, & même entre les Protestans, comme on le voit par ses lettres manuscrites à M. Conrart, & par celles que celui-ci lui écrivoit fréquemment. Il eut une liaison si particuliere avec M. Godeau, évêque de Grasse & de Vence, que ce prélat voulut lui donner le premier de ces deux évêchés alors unis ; & ce projet dont l'exécution s'avançoit beaucoup, alloit réussir lorsqu'il fut rompu d'une maniere inespérée. Avant la lecture des livres de S. Augustin contre les Pélagiens, & n'ayant lu encore que peu des autres traités de ce pere, l'étude qu'il avoit faite des épîtres de S. Paul, l'avoit déja fait entrer dans le systême de l'évêque d'Hippone sur la grace. Il lia dès ce temps-là une amitié avec M. Arnauld qui augmenta jusqu'à la fin de sa vie. Il prit part autant qu'il put à la défense de la doctrine de S. Augustin, & composa à cet effet plusieurs ouvrages. Son coup d'essai fut *la priere de la grace*, ou sur les miséricordes de Dieu, qu'il nommoit sa confession de foi sur cette matiere, & qu'il composa pour une de ses sœurs qui étoit religieuse, & qui lui avoit demandé une priere pour solliciter auprès de Dieu la grace de la conversion. Cette priere a été employée en espagnol par Jean de Palafox, alors évêque d'Angelopoli, dans une instruction pastorale que ce prélat donna sur le même sujet. Elle a été aussi imprimée plusieurs fois à Bruxelles, & mise en françois sur l'espagnol par un nommé du Perron, qui la dédia à la feue reine Marie-Thérèse, un peu après le mariage de cette princesse. Elle a été encore traduite en latin, en italien, en anglois & en quelques autres langues. Nous ne parlerons point ici de ses autres ouvrages qui sont en très-grand nombre : nous renvoyons au catalogue qui est à la fin de cet article. Touché de l'amour de la solitude, il mit en 1653 ou 1654 une partie de son patrimoine à l'acquisition d'une maison de campagne où il se retiroit fréquemment, pour s'occuper à la lecture de l'écriture, des peres, des conciles, & de l'histoire de l'église. Elle étoit à près de six lieues de Paris, & se nommoit Merentais. Quelques-uns de ses amis trouvant ce nom triste, le changerent en celui de Merancy, qui lui est demeuré, & qui est le nom d'un assez bel étang qui en est voisin, & qui en dépendoit. Il y avoit dans cette maison une chapelle où l'on voyoit par une inscription qui étoit au-dehors au-dessus de la porte, qu'il consacroit sa solitude à la vie retirée, au silence & à l'esprit de pénitence. C'est de ce lieu qu'il a écrit la plupart des lettres adressées à M. Conrart : elles mériteroient de voir le jour, aussi-bien que les réponses de cet académicien que M. le Roy aimoit sincérement, & qu'il avoit si fort desiré de voir rentrer dans le sein de l'église catholique dont M. Conrart étoit malheureusement séparé. Le même amour de la solitude lui fit écouter sur la fin d'octobre 1653 les propositions de Louis Stuart, seigneur d'Aubigny, pour une per-

mutation de l'abbaye de Hautefontaine, ordre de Cîteaux, au diocèse de Châlons en Champagne, avec son canonicat de l'église de Notre-Dame de Paris: permutation qui fut faite avant le 5 novembre, puisque ce fut ce jour-là que M. d'Aubigni prit possession dudit canonicat. M. le Roy connoissoit déja l'abbaye de Hautefontaine; il y avoit fait plusieurs voyages: & il y alla se retirer de temps en temps lorsqu'il en eut pris possession, jusqu'à ce qu'il s'y fut fixé entierement, comme nous le dirons. La même année 1653 il fut pourvu du personat de Manerbe, par le crédit de M. le Tellier, depuis chancelier de France, comme on le voit par une lettre de celui-ci datée du 7 novembre de la même année, & par la réponse de M. le Roy, l'une & l'autre encore manuscrites. Dès 1651 M. le Roy l'aîné qui avoit rendu de grands services à la cour de France, avoit aussi demandé & obtenu pour son frere l'abbaye de S. Nicolas de Verdun, & non celle de S. Paul, comme il est dit dans plusieurs lettres de M. Arnauld; & l'on voit par une longue lettre manuscrite de l'abbé, qu'il possédoit déja quelque autre bénéfice avec son canonicat dont il ne s'étoit point encore démis, & que cette pluralité lui paroissoit avec raison contraire aux canons. Il paroît néanmoins par plusieurs lettres de M. Arnauld, qu'il conserva encore du temps cette pluralité. Ce docteur la lui reproche avec amitié dans une lettre de 1665, où il le presse de se démettre de son abbaye de Verdun pour ne conserver que celle de Hautefontaine, & il le rappelle aux régles des conciles sur cette matiere, qu'il lui rapporte en abrégé. M. le Roy écouta ces avis, & y obéit quelquelque temps après. Il se démit de son abbaye de Verdun en faveur de l'abbé Danet qui en prit possession. En 1659 ses retraites à Hautefontaine devinrent plus fréquentes, & ayant obtenu de M. l'abbé de Clairvaux qu'il lui donneroit pour prieur de son abbaye, dom Rigobert Levêque, alors maître des novices à Clairvaux, & qui est mort religieux profés de la Trappe le 14 novembre 1679, il songea tout de bon à se fixer à Hautefontaine, non-seulement pour s'y sanctifier, mais encore pour travailler avec ce religieux à rendre cette maison plus réguliere, & à y faire regner entierement l'esprit de saint Bernard qu'il regardoit comme un fidéle disciple de S. Augustin, & auquel il avoit une dévotion particuliere. Dom Rigobert ayant donc été envoyé à Hautefontaine sur la fin de 1661, M. le Roy l'y suivit de près. Il y arriva la veille de Noël de la même année: mais ce ne fut qu'en 1663, qu'il s'y fixa & qu'il y fit transporter sa bibliothéque. La même année il traita par procuration de sa terre de Mérancy à pension viagere avec l'Hôtel-Dieu de Paris, si résolu d'en laisser le fonds aux pauvres, qu'il refusa l'offre qu'on lui fit de lui en donner 4000 livres de rente en contrats sur les meilleurs particuliers de la ville. Mais environ huit jours après, les administrateurs informés de cette offre, la trouvant avantageuse, céderent la terre à l'offrant, & l'Hôtel Dieu demeura chargé de la pension. M. le Roi, libre alors de tout soin, n'en eut plus d'autre que celui de travailler à sa sanctification & à la régularité de ses religieux. Il conféroit avec eux en certains jours marqués; il leur faisoit des exhortations dans l'église les dimanches & les fêtes; il les écoutoit en particulier, les reprenoit avec charité, les portoit à l'amour de leur état, leur donnoit lui-même l'exemple de toutes les vertus chrétiennes & religieuses. Il eut la consolation de recevoir souvent dans sa maison bien des amis aussi illustres en piété qu'en science, entr'autres MM. Arnauld, Nicole, Treuvé, de Pontchateau, &c. Ce dernier qui avoit aussi fort à cœur la réforme entiere de Hautefontaine, y travailla sérieusement avec l'abbé, & il ne tint pas à eux qu'elle n'y fût solidement établie. M. le Roy eut long-temps avec lui un pieux laïc, nommé Germain Willard, qui lui servoit de secrétaire par amitié & qui lui a survécu long-temps. La retraite de M. le Roy fût si entiere, que depuis qu'il se fût fixé dans son abbaye, jusqu'à sa mort, il n'est venu qu'une seule fois à Paris pour une affaire nécessaire, & il se répandoit rarement aux environs. Il fut toujours fort attaché à la doctrine de S. Augustin, & à ceux qui en étoient les apologistes & les défenseurs. Par la même raison il a toujours aussi été lié d'une maniere particuliere à Port-Royal, & à tous les amis de cette maison. Ses charités étoient presque sans bornes. Il payoit des pensions à plusieurs religieuses en différens monasteres, faisoit des aumônes à tous les pauvres de son voisinage. Il a établi des fonds très-considérables pour les hôpitaux, entr'autres pour ceux de Vitry & de Saint-Dizier, voisins du lieu de sa retraite, & il laissa aux Bénédictins de S. Pierre de Châlons sa riche bibliothéque, dont il avoit traité avec eux pour environ le tiers de son prix. Sur la fin de ses jours il eut quelque peine de ce qu'il possédoit une abbaye en commende, & il s'en ouvrit à M. Arnauld qui le confirma dans le dessein où il étoit de ne point mourir abbé commendataire. Ce docteur le fit ressouvenir de cette résolution, & le pressa de l'exécuter, dans une lettre qu'il lui écrivit à ce sujet le 3 août 1681, & qui est parmi les lettres imprimées de ce docteur. Cependant M. le Roy garda Hautefontaine jusqu'à la fin de sa vie, & il mourut dans cette maison le 19 mars 1684, étant entré dans sa soixante-quatorziéme année. Un de ses amis qui a passé avec lui 24 ans, & que l'on croit être M. Germain Willard, lui fit cette épitaphe qu'on lit sur son tombeau où elle est gravée.

*D. O. M.*
*Hîc jacet*
*GUILLELMUS LE ROY,*
*Olim insignis Ecclesiæ Parisiensis*
*Canonicus & sacerdos:*
*Tum hujus monasterii de Alto-fonte,*
*Per triginta circiter annos,*
*Verè abbas, incola, & cultor.*
*Exemplo, continuis precibus,*
*Laboribus sacris,*
*Effusissimâ in pauperes liberalitate,*
*Omnibus notus, omnibus carus.*
*Hunc habuêre asylum sacerdotes,*
*Beneficum ascetæ,*
*Sacræ virgines patrem & ducem,*
*Oppressi defensorem,*
*Afflicti consolatorem,*
*Sancti patres interpretem;*
*Evangelica morum doctrina, fideique veritas,*
*Vindicem acerrimum simul & mitem,*
*Nec non intrepidum amatorem.*
*Obiit anno ætatis 74,*
*A Christo nato 1684, die 19 Martii.*

M. Huet dit que M. le Roy ne laissa pas de travailler pour le monde qu'il fuyoit, & de l'instruire par ses écrits, comme par l'exemple de sa vie: mais se cachant toujours, dit-il, & supprimant son nom dans ses ouvrages: c'est ce que l'on va voir par la liste que nous en allons donner.

*OUVRAGES ET TRADUCTIONS DE L'ABBÉ LE ROY.*

La priere de la grace. *Voyez ce que l'on en a dit dans cet article.*

Traduction d'un excellent discours de S. Athanase, contre ceux qui jugent de la vérité par la seule autorité de la multitude; avec des réflexions adressées à Dieu, lesquelles représentent les calamités spirituelles de notre siécle, & le besoin qu'on a maintenant de renouveller les plaintes de S. Athanase, & d'imiter le zèle de ce pere, à Paris en 1651, *in-4°*, avec approbation

des docteurs. La traduction a été réimprimée *in-4°*, en 1732, sans les réflexions.

*Lettre à dom Pierre de S. Joseph, Feuillant*, en lui envoyant le livre des conférences de deux théologiens Molinistes, du 1 avril 1650.

*Lettres à des religieuses*, en leur envoyant copie de la précédente, du 3 avril 1650.

Lettre, sous le nom de M. de la Tour, au P. Adam, Jésuite, sur la traduction de ce pere de quelques hymnes de l'église en vers françois, *in-4°*, en 1651.

*Discours d'un religieux professeur en théologie*, sur le sujet d'un voyage qu'il a été obligé de faire à Paris à l'occasion de la doctrine de la grace, avec une lettre importante du cardinal Baronius sur les sentimens de Molina, Jésuite, à Paris, 1652, *in-4°*. Ce discours contient le récit des conférences que le P. Gaboreau, religieux Récollet de Méun sur Loire, avoit eues avec les professeurs en théologie de divers ordres à Paris. Ce pere fournit ses mémoires à M. le Roy qui s'en servit pour dresser ce discours.

Traduction d'une lettre d'Etienne, Evêque de Tournay, pour justifier & encourager quelques religieux de l'ordre de Grandmont qui étoient entrés dans l'ordre de Cîteaux, & pour montrer qu'on peut passer d'un ordre moins austere dans un autre plus austere, à Paris, en 1652, *in-4°*.

Traduction de l'écrit intitulé, *Distinction abrégée des cinq propositions*, en trois colonnes, *in-4°*, en 1653.

Traduction de deux lettres de Gentien Hervet, docteur en théologie, &c. sur la résidence des évêques, l'une au P. Salmeron, Jésuite, l'autre au cardinal Hosius, à Paris, en 1650, *in-4°*.

Censure des sentimens des Jésuites touchant la doctrine & l'autorité de S. Augustin, par l'inquisition de Valladolid, *in-4°*, précédée d'une feuille volante où est l'extrait d'une lettre d'un Capucin de Flandre du 6 novembre 1650; par laquelle il promet la susdite censure, & mande quelques nouvelles importantes.

*Lettre d'un Capucin de Flandre du 2 mars 1651*, qui montre combien est faux le décret attribué à son ordre touchant la doctrine de S. Augustin, &c. avec une réflexion à la fin.

Traduction de la censure de plusieurs propositions des nouveaux casuistes, demandée à la faculté de Louvain par M. Trieste, évêque de Gand, &c. *in-4°*, 1658.

Traduction de la censure du catéchisme des Jésuites de Douai, par la faculté de Louvain, *in-4°*.

Sermons de S. Bernard sur le pseaume 90, *Qui habitat*, &c. traduits en françois, *in-8°*, puis *in-12*, à Paris chez Charles Savreux, 1658.

Lettre sur la constance & le courage qu'on doit avoir pour la vérité: avec les sentimens de S. Bernard sur l'obéissance qu'on est obligé de rendre aux supérieurs, & sur le discernement qu'on doit faire de ce qu'ils commandent, tirés de sa septiéme lettre, *in-4°*, 1661; réimprimée en 1700 dans le recueil *in-12*, intitulé, *Le pere Bouhours convaincu de ses calomnies anciennes & nouvelles contre MM. de Port-Royal*, & réimprimée encore dans un autre recueil de piéces, *in-8°*, & enfin *in-4°*, en 1726.

Lettre d'un solitaire à ........ sur la persécution qu'on faisoit aux religieuses de Port-Royal, 1661, *in-4°*.

*Les régles de la morale chrétienne, recueillies du nouveau testament par S. Basile le Grand*, *in-12*, à Paris chez Savreux, 1661, & 1663, seconde édition. Ce furent MM. de Contes & de Hodenc, alors grands vicaires de Paris, qui engagerent M. le Roy à publier cette traduction.

Instructions recueillies des sermons de S. Augustin sur les pseaumes, à Paris chez Savreux, 7 vol. *in-12*, 1662, 1663, 1664, 1665.

*Instruction chrétienne sur ce qui nous est marqué de la pénitence de David dans l'écriture sainte*, à Paris, chez la veuve le Mire, *in-12*, 1663.

*Lettre à M. l'archevêque d'Embrun*, (d'Aubusson de la Feuillade) touchant la lettre sur la constance & le courage qu'on doit avoir pour la vérité, du 22 juillet 1668, *in-4°*, & réimprimée dans *Le P. Bouhours convaincu*, &c. & encore ailleurs.

*Discours de S. Charles Borromée à ses conciles provinciaux & à son dernier synode diocésain*, à Châlons chez Seneuse, 1663, *in-12*.

*Homélies de saint Augustin* sur la premiere épître de saint Jean, à Paris chez Jean-Baptiste Coignard, 1670, *in-12*.

*Lettre sous le nom d'un savant & saint Capucin*, &c. à l'occasion de ce qui est arrivé dans leur monastére d'Etampes pendant la visite de M. l'archevêque de Sens, le 9 juillet 1672.

*Prieres propres à obtenir le don de la pénitence, de la confiance & de la foi*, à Paris chez Savreux, 1660, *in-24*.

*Instruction sur l'avent*, à Paris chez Savreux, 1660, *in-24*.

*Pratiques & instructions pour employer chaque journée selon les devoirs du christianisme; avec des observations sur la fausse dévotion*, à Paris chez Savreux, 1660.

*Réflexions sur un passage de saint Augustin* (tiré du troisiéme livre de la doctrine chrétienne) sur l'eucharistie, *in-4°*, 1679, à Châlons chez Seneuse. Ces réflexions sont contre les Protestans, qui alléguent ce passage pour combattre la présence réelle de J. C. dans l'eucharistie.

Dans un recueil *in-16*, imprimé chez la veuve Savreux en 1670, commençant par les cérémonies & les prieres de l'église pour le baptême, &c. il y a ceci de M. le Roy: Avertissement traduit de S. Jean Chrysostome touchant la modestie qu'on doit garder dans les églises. Discours tiré du même Pere sur l'éducation des enfans. Instruction sur le gémissement intérieur, tirée de S. Augustin, avec une priere pour le demander. Sur l'obligation d'aimer & de chercher Dieu pour lui-même, tirée de saint Augustin. Priere pour nous offrir & nous consacrer à Dieu. Expression de l'amour & de la fidélité que notre Seigneur Jesus-Christ demande à nos ames en qualité de leur époux, &c.

*Explication de l'oraison dominicale*, composée des pensées & des paroles mêmes de S. Augustin, à Paris chez Guillaume Desprez, 1673, *in-12*. C'est une traduction françoise de l'ouvrage latin du pere Lardenois Céléstin, intitulé, *Phileremi Paleologi monachi de oratione Dominica, liber ex sententiis sancti Augustini contextus*, *in-12*, imprimé à Paris en 1672, un an après la mort de l'auteur, mort en 1671. Le traducteur y a ajouté une longue préface, où il fait entr'autres l'éloge de l'auteur. M. Flechier loue beaucoup cette traduction dans une lettre écrite sur cela à M. le Roy.

*Du devoir des meres avant & après la naissance de leurs enfans*, à Paris chez Desprez, 1675, *in-12*. C'est une instruction qui lui fut demandée par une dame de qualité.

Traité du discernement des esprits, traduit du latin du cardinal Bona, à Paris chez L. Billaine, 1675, *in-12*.

*Du renouvellement des vœux du baptême & des vœux de religion*, à Paris chez Desprez, 1676, *in-12*.

De la lecture de l'écriture sainte, traduite du latin de M. de Neercassel, évêque de Castorie, vicaire apostolique en Hollande, &c. à Cologne, selon le titre, 1680, *in-8°*.

Du culte des Saints, traduit du latin du même, à Paris chez Desprez, 1679, *in-8°*.

*La solitude chrétienne*, 3 volumes *in-12*, chez Savreux. C'est un recueil de traductions des peres & de quelques autres concernant la solitude. M. Huet lui attribue ce recueil dans ses origines de Caën. M. Conrart remercie aussi M. le Roy du présent qui lui avoit été fait en son nom des deux premiers volumes de ce recueil; dont il parle avec éloge dans une lettre du 16 mai 1659, & dans une autre du 30 août suivant; lettres qui sont encore manuscrites. Nous avons aussi une lettre manuscrite du cardinal de Retz, écrite de Commercy le 14 mars 1663, pour remercier M. le Roy de plusieurs de ses ouvrages, entr'autres des deux premiers volumes de la solitude chrétienne. Enfin M. le Roy parle aussi du troisiéme volume sur la solitude, comme étant de lui, dans sa lettre à M. Conrart du 21 février 1665. La traduction des deux lettres de S. Eucher qui se trouvent dans ce recueil, est de M. Arnauld d'Andilli. M. l'abbé le Roy avoit été aussi engagé d'écrire sur cette matiere; savoir, si c'est une pratique légitime & sainte de mortifier & d'humilier des religieux par des fictions, en leur attribuant des fautes qu'ils n'ont point commises, & des défauts qu'on ne voit point en eux. Il soutint la négative, & envoya sa dissertation à M. l'abbé de Rancé, réformateur de l'abbaye de la Trappe, qui y répondit fort au long en 1685. M. le Roy qui n'approuvoit point cette réponse, l'appostilla d'abord par des notes marginales, & ensuite il donna des éclaircissemens détaillés sur cette réponse. Plusieurs de ces piéces, entr'autres la premiere lettre de M. le Roy & une de M. de Rancé, ont été imprimées.

*La petite lettre sur les enluminures de l'almanach des Jésuites*, qu'on met après la grande lettre, est encore de M. le Roy. Outre tous ces écrits, on trouve plusieurs de ses lettres dans le recueil de celles de M. Arnauld: une entr'autres dans le premier volume écrite à ce docteur en 1661, au sujet d'un mandement des grands vicaires de Paris sur la signature du Formulaire. On trouve un plus grand nombre de lettres du même dans le recueil de celles de M. Nicole, qui n'ont paru qu'en Hollande: elles roulent toutes sur le refus que M. Nicole avoit fait de continuer à travailler avec M. Arnauld au sujet des contestations qui agitoient alors l'église de France, & sur sa lettre à M. l'archevêque de Paris. Ces lettres de M. le Roy sont longues pour la plupart, vives, pleines de force, mais peut-être inférieures en solidité à celles que M. Nicole écrivit pour y répondre. Il faut voir sur cette contestation *l'histoire de la vie & des ouvrages de M. Nicole*, à Luxembourg, 1733, & *l'apologie de M. Nicole*, faite par lui-même, & imprimée en 1733. On a encore inséré plusieurs lettres de M. le Roy, dans le *Recueil de piéces qui n'ont pas encore paru sur le formulaire, les bulles & constitutions des papes*, &c. 1754, *in-12*. A l'égard des ouvages manuscrits que M. le Roy a laissés, les plus considerables que nous connoissions, sont ses lettres à M. Conrart depuis le 27 juillet 1659, jusqu'au 6 mai 1665, que nous avons lues avec les réponses de M. Conrart; & une traduction françoise de l'*Amor pœnitens* de M. de Castorie. Ce prélat avoit fait présent de son livre à M. le Roy: celui-ci qui avoit eu dessein de travailler sur le même sujet, crut, après l'avoir vu, qu'il devoit se contenter de traduire cet ouvrage en françois. Il en traduisit donc les deux premieres parties selon la premiere édition, & il avoit achevé le tout quand l'auteur lui manda qu'il venoit de donner une nouvelle édition de son livre tellement augmenté, qu'au lieu d'un volume *in-8°*, celle-ci en avoit deux. M. le Roy ne fit donc point usage de sa traduction, dans le dessein de la rendre conforme à cette seconde édition; mais il mourut avant que d'avoir pu exécuter son projet. Dans une de ses lettres à M. Conrart du 16 décembre 1659, il dit qu'il avoit fait *une Instruction sur la sainteté de Dieu*, qu'il envoyoit à son ami avec une *traduction d'un chapitre de Tertullien*, encore manuscrits quand il les envoya. Dans la même lettre il dit qu'il travailloit à justifier la créance des premiers siécles de l'église sur l'Eucharistie. M. le Roy avoit aussi traduit plusieurs livres de l'ancien testament. Il a laissé encore manuscrit un discours sur le hérisson. Il est parlé de tous ces écrits dans ses lettres à M. Conrart. C'est à tort qu'on a donné à M. le Roy la traduction de l'ouvrage latin de M. Hamon sur le pseaume 118, elle n'est point de lui, & on la croit de M. de Pontchateau. M. le Roy a eu cinq freres & six sœurs, tous nés à Caën, & recommandables par leur mérite. » Caën, dit M. Huet, se souvient » avec reconnoissance des services continuels & importans que lui a rendus dans le long cours de ses » fonctions M. le Roy l'aîné, premier commis des » trois secrétaires d'état, M. Servien, M. des Noyers & » M. le Tellier de qui il étoit allié. Peu de gens savent, » ajoute-t-il, qu'après la disgrace de M. des Noyers, le » roi Louis XIII le proposa dans son conseil pour rem- » plir sa place, & que le prince de Condé, Henri de » Bourbon, appuya fort cette proposition, mais sans » succès. Il mourut à Amboise le 9 septembre 1659, » à la suite de la cour qui alloit à Bourdeaux. Il laissa » cinq enfans. Un autre frere, continue M. Huet, » gouverneur des tours de Toulon, fut tué au siége » de Turin au mois d'août 1639, & eut son quatriéme » frere pour successeur dans son gouvernement, mort » à Paris en 1657. » Le cinquiéme, chanoine de S. Victor à Paris, fut élu abbé de S. Eloi près d'Arras, & y mourut au mois de février 1685, après l'avoir gouverné plus de trente ans. Le plus jeune de tous ces freres fut M. de Préfontaine, qui, après plusieurs emplois importans & honorables, fut long-temps secrétaire des commandemens de Mademoiselle, & se retira à la campagne. Les six sœurs furent toutes religieuses. * *Mémoires du temps*. Huet, *origines de Caën*, 2e *édition*, *chapitre* 24. Baillet, *jugemens des savans*, *t. III*, *édition in-4°*. Du Pin, *table des ouvrages à la fin de son histoire ecclésiastique du XVII siécle. Lettres de* M. Arnauld, *tom. II*, *lettres* 121, 126; *tom. III*, *page* 123; *tome VI*, *lettres* 435, 440, & les autres ouvrages *cités dans cet article*. *Voyez* de plus les *lettres* de M. Fléchier, évêque de Nismes. On en trouve plusieurs écrites à M. le Roy.

ROY (Jacques le) baron du saint empire, & seigneur de Saint-Lambert, issu d'une ancienne & noble famille originaire de France, s'est acquis beaucoup de réputation par les ouvrages qu'il a donnés au public. Il étoit d'Anvers, où il naquit le 28 octobre 1633. Dès qu'il fut en âge de voyager, le baron le Roy son pere l'envoya aux plus fameuses académies de l'Europe; & à son retour, il lui résigna les charges qu'il possédoit, & qu'il avoit exercées à la cour de Bruxelles. Notre baron s'aquitta si exactement de ces mêmes charges, que le marquis de Caracenne, gouverneur des Pays-Bas, le fit aller en Espagne, pour informer sa majesté catholique Philippe IV, de l'état de son gouvernement. Après s'être dignement aquitté de sa commission, il revint aux Pays-Bas, & ne put s'accorder avec le marquis de Castel-Rodrigo, qui en étoit gouverneur; c'est pourquoi il prit la résolution de renoncer à ses emplois, & se retira à une terre qu'il avoit proche d'Anvers. Sans cela il se fût poussé bien avant dans les affaires & dans les charges politiques; mais la république des lettres y eût perdu: car il n'eût pas eu le loisir dont il a joui, & qu'il a si bien employé à composer des ouvrages qui ont vu le jour. Le premier qu'il entreprit depuis sa retraite, fut la Notice du marquisat du saint empire, c'est-à-dire, d'Anvers & de ses dépendances: *Notitia marchionatus sacri Romani imperii*. Elle fut imprimée à Rotterdam *in-fol.* l'an 1678. Voyez *les nouvelles de la république des lettres*, mois de novembre 1685. Il publia ensuite dans la

même ville l'an 1683, *Achates Tiberianus, sive Gemma Cæsarea, antiquitate, argumento, arte, historiâ prorsus incomparabilis, D. Augusti Apotheosin, imp. Cæs. Tiberii, Augustæque Juliæ domus seriem & icones, gentesque bello captas repræsentans, notis historicis illustrata*, in-fol. *Voyez* le journal de Leipsick de 1684, & celui de Paris de 1685. Il fit imprimer en 1693, à Amsterdam, un *in-fol.* qui a pour titre, *Topographia historica Gallo-Brabantiæ, quâ Ramanduæ oppida, municipia & dominia illustrantur, atque monasteria, nobiliumque prætoria, castellaque in æs incisa exhibentur.* Il publia en 1696 un livret de 13 pages, intitulé : *Prædictio Antoniæ Bourignon de vastatione urbis Bruxellarum per ignem.* Depuis on a vu de lui, *Castella & Prætoria nobilium Brabantiæ, cœnobiaque celebriora ad vivum delineata ærique incisa.... cum brevi eorumdem descriptione*, à Anvers 1696, in-fol. & l'*Erection de toutes les terres, seigneuries & familles titrées du Brabant, prouvée par des extraits de lettres patentes tirées des originaux.* *Bayle, *dict. crit.*

☞ ROY (George le) écuyer, reçu au serment d'avocat le 28 juillet 1675, fut un des plus célébres de son temps, & versé singulierement dans la connoissance du droit public, ce qui le fit charger de plusieurs affaires importantes. Il fut choisi par Madame pour être de son conseil, & soutint dignement ses droits en la succession des électeurs Palatins Charles son pere & Charles-Louis son frere. Louis XIV, instruit de sa capacité, le chargea après la paix de Riswick de la discussion de ses droits sur plusieurs grandes seigneuries, contre le prince de Montbeliard. Il ne fut pas moins utile sur la fin du regne de Charles II, roi d'Espagne, lorsqu'il fut question d'un traité de partage, & d'établir les droits de sa couronne sur les royaumes de Naples & de Sicile. Sa réputation répandue jusque dans les pays étrangers, le fit demander pour conseil par le roi de Sardaigne Victor-Amédée, aïeul du roi, par la permission duquel il traita avec succès les prérogatives de la couronne de Sicile contre des puissances jalouses. M. le duc de Bourgogne avoit des conférences réglées avec lui, pour s'instruire des principes du droit public. Le roi, en considération de ses services, lui donna au mois d'octobre 1719 des lettres de noblesse. Il fut batonnier des avocats en 1725, & mourut le 19 avril 1747, étant doyen des avocats. Il étoit frere de Pierre le Roy de Valieres, qui fut aussi batonnier en 1731, & mourut doyen des avocats le 2 février 1748. Il laissa plusieurs enfans, dont deux fils avocats au parlement. L'aîné reçu le 18 juillet 1712, s'est distingué de bonne heure par son talent pour la plaidoirie, & mourut le 16 juillet 1737, dans les sentimens d'une solide piété. Voyez le mercure de France du mois de juillet 1737, page 1672, où sa mort est rapportée. M. l'avocat général Daguesseau en fit un grand éloge dans la harangue qu'il prononça le 25 novembre de la même année.* *Mém. mss. de M. Boucher d'Argis, avocat.*

ROY (Marc) est le nom que portoit dans le monde le bienheureux *Fidel.* Voyez son article, où nous parlons aussi de son frere.

ROY (Marin le) seigneur de Gomberville, *cherchez* GOMBERVILLE.

ROY (Henri de) *cherchez* REGIUS.

ROYALMONT, *cherchez* KONIGSBERG.

ROYAN, petite ville démantelée avec un port, dans la Saintonge en France, à l'embouchure de la Garonne, & à dix lieues au-dessous de Blaye. On estime fort les sardines de Royan. * Mati, *dict.*

ROYARD (Jean) né à Oudenarde, entra dans l'ordre des Freres Mineurs, & s'y distingua par ses lumieres dans la théologie, & par ses talens pour la prédication. Il acquit une si grande réputation à Anvers, & dans d'autres villes de Flandre, qu'on le regardoit, selon l'expression de Valere André, comme le *Phénix* de son ordre en son temps. Sixte de Sienne le dit d'Anvers, mais il s'est trompé : c'est que le pere Royard a demeuré long-temps dans cette ville. Il fut aussi commissaire général de son ordre dans tout le royaume d'Ecosse. Il est mort à Bruges, en Flandre, l'an 1647. On a de lui : *Homeliæ in epistolas & evangelia quadragesimalia*, à Anvers, 1538, à Paris, 1544 & 1554, *in*-8°. On trouve à la fin *Apologia contra Zelotem ; & Soliloquium, seu Formula Deum precandi.* * Valere André, *bibliotheca Belgica*, édition de 1739, *in*-4°, tome II, pages 718 & 719.

ROYAUMONT, abbaye dans le gouvernement de l'Isle de France, à huit lieues de Paris, vers la riviere d'Oise. Cette abbaye est la premiere fondation de S. Louis en 1227, & une premiere marque de ce qu'il devoit faire pour l'église dans le cours de sa vie. Louis VIII avoit ordonné par son testament la construction d'une abbaye nouvelle, & destiné pour cela le prix de ses pierreries ; mais la piété de S. Louis son fils, le porta à y faire de son chef une dépense royale : il en conduisit les bâtimens, travailla lui-même à celui de l'église, & l'enrichit de dons qui font mettre cette fondation entre les plus magnifiques qu'on eût faites jusqu'alors. Ce fut dans la suite un des lieux où il alloit le plus souvent chercher la retraite & le silence. Il y mangeoit au réfectoire, servoit les malades ; & l'on y verroit encore le lieu qu'il habitoit, s'il n'avoit été détruit par un abbé commendataire, qui ne s'y trouva pas logé assez commodément, ou avec assez de dignité. En 1409 le tonnerre tomba sur l'église de cette abbaye, & en brula la moitié avec le clocher : de sorte que les cloches furent toutes fondues, aussi-bien que le plomb dont l'église étoit couverte. * Juv. des Ursins, *histoire de Charles VI.* Filleau de la Chaise, *histoire de S. Louis.*

ROYE, petite ville de France dans la Picardie, diocèse d'Amiens, sur la petite riviere d'Auteque, à quatre lieues de Noyon, vers le couchant septentrional. On la prend pour l'ancienne *Rodium* ou *Rodrina*, ville de la Gaule Belgique. Il y a un bailliage auquel est unie la prevôté foraine ; mais ce que cette ville a de plus considérable, est l'église collégiale de S. Florent, qui a un premier degré de jurisdiction spirituelle. Le doyen & deux chanoines, nommés par le chapitre, exercent l'officialité, & connoissent de toutes les causes ecclésiastiques, qui regardent le clergé & les habitans de la ville, à la réserve de celles où il s'agit de crimes ou de divorce.

ROYE, illustre & ancienne maison, avoit tiré son nom de celui du bourg de Roye, sur une des sources du Moreuil en Picardie.

I. EVRARD, seigneur de Roye, affranchit en 1095 les églises de Cambrai du droit de péage, & celle de Saint-Quentin en 1100. Il fut pere d'ALBERIC, qui suit ; de *Raoul ;* de *Girard*, qui confirmerent en 1112 les franchises de l'église de Cambrai ; & de *Wermond* de Roye, qui fut pere de *Hugues* & d'*Alberic*, nommés dans un titre de l'abbaye d'Orcamp.

II. ALBERIC, seigneur de Roye, fit bâtir la terre de Becquignies, vivoit encore en 1163, & laissa d'*Odette* sa femme, ROGUES, dit *Roricon*, qui suit ; *Aubert*, vivant en 1139 ; *Sigert*, seigneur de Villiers-Cauchi, qui de *Radegonde*, sa femme, eut un fils nommé *Rogues ;* & *Jean* de Roye, vivant en 1190.

III. ROGUES, dit *Roricon*, seigneur de Roye & de Germigni, est nommé dans la donation faite à l'église de Paris en 1175, de la terre de Virei. Il avoit épousé *Adeline* de Guise, fille de *Gui*, seigneur de Guise, dont il eut, RAOUL, qui suit ; *Barthelemi* de Roye, qui gagna les bonnes graces du roi Philippe *Auguste*, lequel lui donna l'an 1199 la forêt d'Herelle près Montdidier, & plusieurs autres héritages en augmentation de son fief. Il l'accompagna au siége de Rouen, dont il signa la capitulation en 1204, fut fait chambrier de France vers l'an 1209, combattit à la bataille

de Bouvines en 1214, fonda l'abbaye de Joyenval près Saint-Germain en Laye l'an 1221, & y fut enterré trois ans après. Il avoit épousé *Perronelle* de Montfort, fille puînée de *Simon*, III du nom, seigneur de Montfort, & d'*Amicie* de Beaumont, dont il n'eut que deux filles; savoir, *Alix* de Roye, mariée 1°. en mai 1205, à *Jean II* comte d'Alençon: 2°. en 1214, à *Raoul* de Nesle, seigneur de Falui; & *Amicie* de Roye, alliée à *Guillaume* Crespin, seigneur de Dangu & d'Estrepagni, après la mort duquel elle se rendit religieuse, & fut abbesse de Premi à Cambrai. Les autres enfans de ROGUES, seigneur de Roye, furent, *Robert*, grand prevôt de l'église de Cambrai, & *Pierre* de Roye, chevalier, auquel on donne pour enfans, *Pierre* de Roye; *Nicolas*, évêque de Noyon depuis 1230, jusqu'en 1239; *Guillaume*, *Barthelemi*, & autre *Guillaume* de Roye, successivement archidiacres de Noyon.

IV. RAOUL, seigneur de Roye, Germigni, Monci-le-Pereux, &c. laissa de sa femme, dont le nom est ignoré, JEAN, qui suit; & *Raoul* de Roye, seigneur de la Ferté-en-Ponthieu, à cause de *Marie* de Ville sa femme, dont il eut *Marie* de Roye, alliée 1°. à *Aubert*, seigneur de Hangest: 2°. à *Bouchard*, VI du nom, comte de Vendôme; & *Matthieu* de Roye, I du nom, seigneur de la Ferté-en-Ponthieu, qui de *Jeanne*, dame de Vendeuil, fille aînée & héritiere de *Clerembaut*, III du nom, seigneur de Vendeuil, eut pour enfans, MATTHIEU II, qui suit; & *Marie* de Roye, dame de Vendeuil, mariée à *Guillaume* de Béthune, IV du nom, seigneur de Locres & de Hebuterne. MATTHIEU de Roye, II du nom, seigneur de la Ferté, qui mourut avant sa mere, à cause de quoi il ne lui succéda point, avoit épousé *Marguerite* de Piquigni, fille de *Jean*, seigneur de Piquigni, vidame d'Amiens, & de *Marguerite* de Beaumez, dont il n'eut que deux filles, qui furent, *Léonore* de Roye, dame de la Ferté, de Duri & d'Yaucourt, mariée en 1305 à *Jean*, seigneur de Châtillon, de Troisi, de Gandelus & de Marigni, grand-maître de France; & *Béatrix* de Roye, alliée à *Aubert* de Hangest, III du nom, seigneur de Genlis.

V. JEAN, seigneur de Roye, Germigni, Monci, &c. vivoit en 1217, & fut pere de

VI. MATTHIEU, I du nom, seigneur de Roye, de Germigni, &c. qui accompagna le roi S. Louis en ses voyages d'Outre-mer ès années 1248 & 1270, servoit encore en Flandre en 1300, & mourut peu après, laissant d'*Alix* sa femme, *Marie* de Roye, dame de Boullers, alliée à *Simon* de Poissi; JEAN, II du nom, qui suit; MATTHIEU, qui a fait *la branche des seigneurs du* PLESSIER *& d'*AUNOI, *rapportée ci-après; Aubert*, évêque de Laon en 1329, *Arnoul*, archidiacre de Cambrai; *Pierre*, seigneur de Maurecour, qui fut établi l'an 1340 inquisiteur sur tous les maîtres des eaux & forêts du royaume, & *Dreux* de Roye, seigneur de Germigni, qui épousa *Alix* de Garlande-Possesse, laquelle étant veuve, prit une seconde alliance avec *Rogues* de Hangest, maréchal de France, dont il eut *Marguerite* de Roye, alliée à *Colart*, châtelain de Beauvais; *N.* de Roye, mariée à *Enguerrand* Quieret, seigneur de Pransu; & *N.* de Roye, femme de *Gilles*, châtelain de Douai.

VII. JEAN, II du nom, seigneur de Roye, &c. rendit de grands services au roi Philippe *de Valois*, qui l'envoya à Tournai en 1338, pour défendre cette place assiégée par le roi d'Angleterre, dont il s'aquitta avec honneur, & fut ensuite établi au gouvernement de Cambrai. Il épousa *N.* de Thorotte-Offemont, dont il eut MATTHIEU II, qui suit; *Jean*, chanoine de Senlis, puis grand prevôt de Cambrai, & *Pierre* de Roye, seigneur de Saint-Quentin, vivant en 1377.

VIII. MATTHIEU, II du nom, seigneur de Roye, &c. accompagna en 1343 Jean, duc de Normandie, en Bretagne, & eut le commandement, avec le seigneur de Couci, de l'armée que ce prince y mena par ordre du roi, l'an 1348, fut l'un des seigneurs qui furent donnés en ôtage en 1360, pour la délivrance du roi Jean, demeura 14 ans en Angleterre; & à son retour le roi, pour le dédommager des peines & frais qu'il avoit soufferts, le gratifia d'une somme qu'il reçut en mars 1377: il étoit mort en 1380. Il avoit épousé 1°. *Yolande* de Hangest, fille de *Jean*, seigneur de Genlis, & de *Marie* de Vignemont, après la mort de laquelle, à son retour d'Angleterre, il prit une seconde alliance avec *Marie* de Floyon, fille de *N.* seigneur de Ville en Haynault, dont il n'eut point d'enfans. De son premier mariage vint *Marie*, dame de Roye & de Germigni, mariée 1°. en 1374, à *Alain* de Mauni, neveu du connétable du Guesclin, suivant les conditions de la délivrance de son pere: 2°. à *Jean*, III du nom, seigneur de Hangest & d'Avesnecourt, maître des arbalêtriers de France, avec lequel elle engagea ses terres, l'an 1402, à *Gui* de Roye, archevêque de Reims, & vendit en octobre l'an 1407, au seigneur d'Aunoi son cousin, ce qu'elle avoit à Magnevillers, & en décembre l'an 1415, la seigneurie de Germigni. Elle n'eut qu'une fille nommée *Marie* de Hangest, dame de Roye, laquelle étant morte sans alliance, tous ses biens retournerent en la branche des seigneurs d'Aunoi.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DU PLESSIER & d'AUNOI, devenus seigneurs de ROYE.*

VII. MATTHIEU de Roye, III du nom, second fils de MATTHIEU, I du nom, seigneur de Roye, fut seigneur du Plessier-de-Roye, qu'il acquit l'an 1323, & *Marguerite* de Ville sa femme, lui céda l'an 1328 tous les droits qu'elle y pouvoit avoir. Il vivoit encore l'an 1350, & eut pour enfans MATTHIEU IV, qui suit; *Dreux* de Roye, seigneur de Cangi, vivant l'an 1393; *Marie*, alliée à *Robert*, seigneur de Clari, dit *Fauvel*; & *Jean* de Roye, seigneur de Laigni-les-Châtaigniers près de Noyon, qui de *Jeanne* de Sains son épouse, eut pour enfans, *Jacqueline* de Roye, mariée l'an 1403, à *Regnaud* du Sauchoi; *Guillemette*; & *Jean* de Roye, seigneur de Cangi, de Meillancourt, & de Laigni, qui étoit mort l'an 1414, & avoit épousé *Marie* de Châtillon, fille de *Jean*, seigneur de Dours, & de *Béatrix* de Châteauvillain, dont il eut pour fils unique *Aubert* de Roye, vivant l'an 1438, mort sans alliance.

VIII. MATTHIEU de Roye, IV du nom, dit *le Flamand*, seigneur du Plessier-de-Roye & d'Aunoi, servit en Flandre en 1337, sous le connétable d'Eu, & fut l'an 1340 l'un des chefs de l'armée que le duc de Normandie y conduisit. Il étoit maître des arbalêtriers l'an 1347, qu'il fut député pour traiter la paix avec les Flamans. Il étoit en l'armée de M. le régent devant Paris en 1358, & mena l'an 1359 des troupes au secours de la ville de Reims: il s'embarqua en 1360 avec les princes & les grands seigneurs du royaume pour passer en Angleterre & ramener le roi Jean en France. Deux ans après il servit en Normandie, aida à réduire les forts de Romilli & d'Esquernon, qu'occupoient les Anglois, & continua l'année suivante ses services en la même province. Il étoit en 1364, avec le duc de Bourgogne, & se trouva avec lui à la bataille de Cocherel; fut établi en 1368, capitaine de la ville de Compiegne, & des forts de Choisi, & mourut en janvier 1380. Il avoit épousé en 1350 *Jeanne* de Cherisi, dame de Muret, fille aînée & héritiere de *Jean*, seigneur de Cherisy & de Muret, vicomte de Pusanci, & de *Pétronelle* de Nesle, dont il eut JEAN I, qui suit; *Gui*, chanoine de Noyon, doyen de Saint-Quentin, & successivement évêque de Verdun, de Castres & de Dol, archevêque de Tours, de Sens & de Reims, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé; Matthieu*,

dit *Tristan*, seigneur de Busanci, suivit le duc d'Anjou à la réduction de la Guienne, l'an 1377, & donna des marques de son courage au siége de Duras. Trois ans après il servit en Flandre sous le connétable de Clisson, & y fut fait prisonier. Depuis, étant passé en Espagne avec les troupes que son frere y conduisoit pour le service du roi de Castille, il y mourut le 8 décembre 1386, sans laisser de postérité de *Jeanne* de Montchevrai sa femme, dame de Bersa, qu'il avoit épousée l'an 1380; *Renaud* de Roye, seigneur de Milli, Jonquieres, Biars, &c. conseiller & chambellan du roi, fut l'un des plus adroits seigneurs de son temps; défendit un pas d'armes, dressé près de Calais l'an 1360, durant la tréve pour la délivrance du roi Jean, pendant trente jours. Il servoit en Flandre l'an 1383, sous le connétable de Clisson, & se trouva à Arras l'an 1386, lors du dessein formé de passer en Angleterre, qui n'ayant point eu d'effet, il alla en Espagne avec huit cens hommes bien armés, au service du roi de Castille. Il fut l'un des seigneurs qui suivirent le comte de Nevers en Hongrie, & se trouva à la malheureuse journée de Nicopolis, où il fut tué, laissant d'*Isabelle* de Ferrieres sa femme, *Jean* de Roye, seigneur de Milli, &c. Les autres enfans de MATTHIEU de Roye, IV du nom, furent *Raoul*, abbé de S. Pierre de Corbie; *Dreux*, dit *Lancelot*, seigneur de Launoi, maître des eaux & forêts de Languedoc, qui alla avec ses freres en Hongrie, où il mourut à la journée de Nicopolis, sans avoir été marié: *Béatrix*, alliée à *Jean* de Basoches, III du nom, vidame de Châlons, &c. morte sans postérité le 17 décembre 1388; & *Jeanne* de Roye, religieuse à Chelles.

IX. JEAN de Roye, I du nom, seigneur d'Aunoi, de Muret, de Cherisy, &c. conseiller & chambellan du roi, servoit en Normandie en 1378 & 1379. Il défendit vaillamment en 1383, avec le vicomte de Meaux son beau-frere, la ville d'Aire, contre les troupes du roi d'Angleterre, qui l'étoit venu assiéger; & trois ans après il fut retenu pour la garde de la ville & château de l'Ecluse, & ne laissa pas d'être mandé pour le passage que l'on avoit résolu de faire en Angleterre. Depuis il alla servir en Guienne en 1389, & l'année suivante il accompagna à banniere le duc de Bourbon en son voyage d'Afrique, & commanda l'avant-garde au siége de Tunis. Au retour, il fut un des trois notables chevaliers qui furent commis en 1392, pour être toujours auprès du roi, pendant sa maladie: il fut retenu de son grand conseil. Il fut l'un des seigneurs qui suivirent le comte de Nevers en son voyage de Hongrie, où il mourut à la journée de Nicopolis avec deux de ses freres. Il avoit épousé 1°. *Jeanne* de Béthune, fille de *Jean*, seigneur de Vendeuil, vicomte de Meaux, &c. & de *Jeanne* de Couci, morte en 1380: 2°. *Aleaume*, châtelaine de Berghes, fille du châtelain de Berghes-Saint-Vinox, & de *Sibylle* de Gavre, laquelle se remaria à *Raoul*, seigneur de Gaucourt. Les enfans du premier lit furent MATTHIEU V, qui suit; *Jeanne*, mariée le 14 mars 1394, à *Jean*, V du nom, sire de Créqui & de Canaples; & *Marie* de Roye, alliée à *Thibault*, seigneur de Riveri. Du second lit sortit *Jeannette* de Roye, que l'on croit avoir épousé *Aubert* de Hangest, seigneur d'Arzilliers.

X. MATTHIEU, V du nom, seigneur de Roye, Germigni, Aunoi, Muret, &c. fut l'un des chefs de l'armée que Valeran, comte de Saint-Paul, gouverneur de Picardie, dressa contre les Anglois. Il se trouva à la journée d'Azincourt en 1415, y demeura prisonier, & fut conduit en Angleterre, d'où il ne revint qu'après avoir payé une grosse rançon. Il recueillit la succession de la maison de Roye, après la mort de *Marie* de Hangest, dame de Roye, sa cousine. Le duc de Bourgogne, dont il tenoit le parti, le députa en 1435, pour assister au traité de paix qui se faisoit à Arras, & il mourut peu après l'an 1440. Il avoit épousé, 1°. *Marguerite* de Ghistelles, seconde fille de *Jean*, seigneur de Ghistelles: 2°. en 1424, *Catherine* de Montmorenci, dame de Beausault, &c. veuve de *Laurent*, seigneur de Sainte-Beuve, &c. fille aînée de *Huguet* de Montmorenci, seigneur de Beausault, &c. & de *Jeanne* de Harcourt. Ses enfans du premier lit furent, *Gui*, sire de Roye, de Muret, &c. qui suivit, comme son pere, le parti du duc de Bourgogne en 1432. Il commandoit à Soissons, quand il y fut surpris en 1437, lorsque le roi marcha pour la réduction de la Normandie; se trouva à la prise de Pont-Audemer en 1449, & y fut fait chevalier par le roi. Le duc de Bourgogne le fit aussi chevalier de la Toison d'or en 1461, & il mourut en août 1463, sans laisser de postérité de *Jeanne* de Mailli, dame de Talma, fille de *Ferri*, seigneur de Talma, qu'il avoit épousée en janvier 1448; *Marie* de Roye, alliée 1°. le 11 novembre 1422, à *Pierre* d'Orgemont, seigneur de Chantilli, baron de Montjai: 2°. à *Robinet* d'Estouteville, seigneur d'Aussebosc & de Berneval; *Marguerite*, mariée le 29 décembre 1426, à *Valeran* de Soissons, seigneur de Poix & de Moreuil; & *Isabeau* de Roye, femme de *Philippe*, seigneur de Ternant, chambellan du duc de Bourgogne. Ceux du second lit furent JEAN, II du nom, qui suit; & *Jeanne* de Roye, mariée à *Jean* de Sainte-Beuve, seigneur de Vandeuil, vivante veuve en 1493.

XI. JEAN, II du nom, seigneur de Roye, &c. après la mort de *Gui* son frere aîné du premier lit, auquel il succéda, porta premierement la qualité de seigneur de Busanci, fut conseiller & chambellan du roi, & l'un des plus puissans seigneurs de Picardie. Il ne vivoit plus en 1498, & avoit épousé, 1°. *Blanche* de Brosse, fille de *Jean* de Brosse, seigneur de Sainte-Severe & de Boussac, maréchal de France, & de *Jeanne* de Naillac: 2°. *Marguerite* du Bois, fille de *Jean*, seigneur des Querdes & de Tanques, & de *Catherine* de Caumesnil: elle se remaria en 1499, à *Olivier* de la Vernade, seigneur de la Bastie. Il laissa de sa premiere femme, *Marie* de Roye, alliée en 1480 à *Philippe* de Bourgogne, fils *naturel* de *Jean* de Bourgogne, comte de Nevers. De sa seconde femme il eut ANTOINE, qui suit.

XII. ANTOINE, sire de Roye, de Muret & de Busanci, &c. fut tué à la bataille de Marignan, donnée contre les Suisses le 13 septembre 1515. Il avoit épousé le 5 novembre 1505, *Catherine* de Sarrebruche, seconde fille de *Robert*, comte de Rouci & de Braine, morte le 8 janvier 1541, ayant obtenu de la succession de son frere le comte de Roussi, les terres de Pierrepont, Nisy-le-Comte, Aulnai, la vidamie de Laon, & Coulomiers en Brie. Leurs enfans furent CHARLES, qui suit; *Jean*, mort jeune, *Anne* & *Marie* de Roye, mortes jeunes.

XIII. CHARLES, sire de Roye, comte de Rouci, &c. né le 14 janvier 1510, mourut le 19 janvier 1551. Il avoit épousé le 27 août 1528, *Magdeléne* de Mailli, fille & héritiére de *Ferri* de Mailli, seigneur de Conti, &c. & de *Louise* de Montmorenci, morte en 1567. Leurs enfans furent *Charles*, sire de Roye, comte de Rouci, baron de Conti, &c. mort du vivant de son pere à l'âge de dix-huit ans; *Eléonore*, dame de Roye, de Conti, Muret, Busanci, &c. née le 24 février 1535, mariée le 15 novembre 1550 à *Louis* de Bourbon, I du nom, prince de Condé, morte le 23 juillet 1564; & *Charlotte* de Roye, comtesse de Rouci, dame de Pierrepont, &c. née en 1537, mariée en 1557, à *François*, III du nom, comte de la Rochefoucaud, morte en 1569. * *Voyez* le P. Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne.*

ROYE (Gui de) archevêque de Reims, fils de MATTHIEU, IV du nom, seigneur de Roye, grand-maître des arbalêtriers de France, & de *Jeanne* de Cherisi, dame de Muret, &c. fut chanoine de Noyon, puis

puis doyen de Saint-Quentin, & vécut à la cour des papes qui étoient à Avignon. Il suivit Grégoire XI à Rome, & dans la suite s'attacha au parti de Clément VII, & de Pierre de Lune, dit *Benoît XIII*. C'est pour cette raison que quelques auteurs parlent peu avantageusement de Gui de Roye, qui fut successivement évêque de Verdun, de Castres & de Dol, archevêque de Tours, de Sens & de Reims en 1391. Ce prélat fonda à Paris en 1399 le collége dit *de Reims*, fit de grands biens à son église, & célébra en 1407 un concile provincial. Il eut ordre de se trouver au concile de Pise, assemblé pour finir le schisme, & se mit en chemin avec Louis, cardinal de Bar, Pierre d'Ailli, évêque de Cambrai, & divers autres prélats. Lorsqu'ils furent arrivés à Voutre, bourg à quatre ou cinq lieues de Gènes, un maréchal de la suite de l'archevêque de Reims, prit querelle avec un autre maréchal de ce bourg, & le tua. Cet accident causa une sédition furieuse parmi le peuple, qui investit la maison de ce prélat. Il voulut descendre de sa chambre pour appaiser ce tumulte, mais en descendant, il fut frapé d'un trait d'arbalêtre, qu'un des habitans tira par une petite fenêtre, qui donnoit sur l'escalier. Il mourut de cette blessure le 8 juin 1409, & fut porté dans l'église cathédrale de S. Laurent de Gènes, où il est enterré. Quelques jours après, la justice de la ville fit punir celui qui avoit commis ce crime, d'autant plus irrémissible, que ce prélat avoit remis le meurtrier entre les mains du juge, dès que la populace vint assiéger sa maison. Cet archevêque nous a laissé un livre intitulé, *Doctrinale sapientiæ*. * Juv. des Ursins, *hist. du roi Charles VI*. Monstrelet, *t. I, c.* 12. Robert & Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Marlot, *hist. arch. Remens.* Du Chêne, &c.

ROYE (François de) Angevin, fils de *Claude* de Roye, conseiller au présidial d'Angers, fit dès sa premiere jeunesse des progrès si considérables dans la jurisprudence, qu'il disputa des chaires à Bourges & à Orléans avec beaucoup d'applaudissement. Mais dans le temps où il y a lieu de croire qu'il en eût emporté quelqu'une, il vint en disputer une à Angers, afin d'y vivre au milieu de ses parens & de ses amis. Devenu professeur, il redoubla son assiduité à l'étude, & fit d'excellens disciples. Les matieres qu'il traitoit étoient toujours approfondies, & il les expliquoit avec tant de clarté, qu'il les mettoit à la portée de tous ceux devant qui il en parloit. Ses infirmités même, que son application continuelle lui avoit causées, ne l'empêchoient presque jamais de donner ses leçons; & il disoit à cette occasion, que ses infirmités lui étoient aussi glorieuses que les blessures à un homme de guerre, quoique ce genre de mérite ne fût pas si éclatant. Sa récréation consistoit à être entouré de jeunes gens qui le questionoient, & à qui il répondoit. Ses manieres affables les lui attiroient, & ses lumieres les éclairoient. Il ne s'appliquoit pas moins à en faire des gens pleins de probité, que de savans juristes, & pendant plus de 40 ans il a formé quantité de magistrats & de défenseurs de la veuve & de l'orphelin, aussi habiles qu'integres. En 1681 le feu roi ayant donné des réglemens pour les universités de son royaume, en vertu desquels M. de Roye se vit obligé de céder la seconde place qu'il occupoit au professeur du droit françois, ce sage professeur qui ne demandoit que le bien des autres, se soumit sans peine à ces réglemens, & ne diminua rien de son zèle pour l'instruction de ceux qui étoient avides de prendre ses leçons. Son premier ouvrage est un petit livre qu'il composa à Orléans, à l'occasion d'une dispute qu'il eut dans cette ville sur trois loix très-difficiles. Il composa ensuite son livre sur le canon *Ego Berengarius*: 41 *de consecrat. distinct.* 2, où il traite (en latin) de la vie, de l'hérésie, & de la pénitence de Bérenger, archidiacre d'Angers, & dans lequel il justifie Eusébe Brunon, évêque d'Angers, que l'on avoit voulu enveloper dans les erreurs de son archidiacre. Ce livre a été imprimé *in*-4° à Angers en 1656. On a imprimé à la fin un petit traité du même pour prouver l'authenticité & la vérité du passage de l'historien Joséphe en faveur de Jesus-Christ. Plusieurs années après il fut obligé de prendre la défense de toutes les universités de droit du royaume, tant contre les entreprises de celle de Paris qui donnoit des degrés en droit civil, que contre les mercenaires qui l'enseignoient en particulier. Son ouvrage a pour titre: *Franciscus de Roye, antecessor Andegavensis, ad caput super specula 28 de privil. & excess. privil. apud Gregor. ubi apologeticus pro omnibus Galliarum antecessoribus contra Parisiensis canonici juris professores*, in-4°, à Angers en 1665. Son livre du droit de patronage & des droits honorifiques, imprimé en latin à Angers en 1667, *in*-4°, est un ouvrage que tout le monde reconnoît pour excellent. Il travailla ensuite à son livre *de missis dominicis, eorum officio & potestate*, qui parut *in*-4° à Angers en 1672: ce livre traite des officiers que nos rois de la premiere & seconde race envoyoient quelquefois dans les provinces pour y régler ce qui regardoit la justice, la police & les finances; & dont les fonctions étoient différentes de celles qu'ont en ce temps-ci les intendans des provinces. Le dernier ouvrage de M. de Roye est intitulé, *Canonici juris institutiones*, Paris, 1681, *in*-12, qui au jugement des savans, méritoit d'être donné pour régle de la jurisprudence ecclésiastique. Sa réputation engagea le feu roi Louis XIV à le nommer professeur dans la faculté de Paris, que sa majesté venoit de renouveller; mais il s'en excusa sur ses infirmités, & peut-être ne voulut-il pas démentir par sa conduite ce qu'il avoit écrit en faveur des autres facultés. Sa modestie égaloit sa science, & il n'aimoit point la réputation. Il a toujours vécu dans le célibat. Il eut quelque part à l'établissement de l'académie des belles-lettres établie à Angers en 1685, & il fut nommé un des académiciens; mais sa mort arrivée en 1686, l'empêcha d'en faire aucune fonction. Feu M. Frain du Tremblai fut chargé de faire son éloge. * *Mém. du temps*. Le Long, *biblioth. historique de la France, pag.* 74, 687, 865.

☞ ROYER (Joseph-Nicolas-Pancrace) musicien célébre, étoit né en Savoye. Il vint s'établir à Paris vers l'an 1725, & s'y acquit beaucoup de réputation par son excellent gout pour le chant, & par son habileté à toucher de l'orgue & du clavessin. Royer étoit un homme poli & d'un caractere aimable; ce qui lui procura de belles connoissances à Paris, & même à la cour. Il obtint la survivance de maître de la musique des enfans de France, dont il devint titulaire en 1746 à la mort de Jean Matho. Il eut en 1747 la direction du concert spirituel. En 1754 il obtint la charge de compositeur de musique de la chambre du roi, & la même année la place d'inspecteur général de l'opera. Mais prêt à jouir d'une fortune assez avantageuse, la mort termina ses jours à Paris le 11 janvier 1755, dans la cinquantiéme année de son âge. Royer a composé un grand nombre de piéces de clavessin estimées. On n'en a gravé jusqu'à présent qu'un livre: il en a laissé de manuscrites de quoi en former un second, & même un troisiéme. Les opera dont il a composé la musique, sont *Pyrrhus; Zaïde; Le pouvoir de l'amour; Amalsis; Promethée*. Sa mort a empêché la représentation de ce dernier, dont M. de Voltaire a fourni les paroles. * M. Titon du Tillet, *second supplément au Parnasse françois*.

ROYERE (Marie-Anne de) fille d'un gentilhomme Protestant, des environs de Blois, n'avoit que six ans, lorsqu'en 1686 Louis XIV donna une lettre de cachet pour faire enlever & conduire dans le couvent des Ursulines de Baugency, sa sœur aînée, âgée pour lors de quinze à seize ans. M. & madame de Royere, avertis de cet ordre, détournerent leur fille, & l'emmenerent

depuis avec eux en Angleterre, où elle a épousé M. Rouph. Ceux qui étoient chargés de son enlevement, ne l'ayant pas trouvée, interpreterent les intentions de sa majesté, & conduisirent aux Ursulines de Baugency mademoiselle de Royere au lieu de sa sœur. Elle y fut élevée dans la religion catholique, mais sans acquérir la connoissance du fond des controverses, qui divisent les Catholiques d'avec les Protestans. Parvenue à l'âge de raison, comme elle avoit un très-bon esprit, & un excellent cœur, elle voulut s'instruire plus à fond de la religion, pour travailler à retirer ses proches de leur égarement. Elle y trouva toute la facilité nécessaire, étant parente de plusieurs personnes, qui ayant autrefois été Protestans, s'étoient réunis, par connoissance de cause, à l'église catholique, & possédoient parfaitement les controverses. Elle tira sur-tout de grandes lumieres de feu M. Isaac Papin, de qui elle étoit parente & intime amie. Elle entra tellement dans son esprit & dans ses raisons, que l'on voit son génie, son tour, son style même, dans les six lettres qu'elle écrivit à madame Rouph sa sœur. Ces lettres datées de l'année 1706 ont été imprimées à la suite du tome III du recueil des ouvrages de feu M. Papin, publié à Paris en 1723, *in-12*, trois volumes. Mademoiselle de Royere mourut en 1709, après avoir édifié par la constance de sa foi, & par la pureté de ses mœurs. * *Voyez* l'avertissement qui est au-devant des six lettres citées; & la page XLVIII de l'*avertissement* du premier volume du même recueil des œuvres de M. Papin.

ROYHIER (Guillaume) docteur en droit civil & canonique, conseiller du roi, avocat au parlement de Bourgogne, naquit à Dijon en 1529. Il étoit reçu avocat avant 1555. Il fut maire de Dijon en 1581, 1582, 1583, 1584, 1585 & 1603: & ce qui est singulier, c'est qu'après avoir été maire, il devint échevin en 1589; mais par arrêt du 20 juillet de ladite année, il obtint séance au-dessus des six autres échevins. On croit qu'il mourut en 1603. M. Breunot, conseiller, dans ses mémoires manuscrits, le représente comme un zélé ligueur. Il dit que » le 15 novembre 1589, » Royhier, député de la ville (de Dijon) au parlement, » dit un long propos de l'union & des miracles faits » par le passé, pour la conservation de l'église; qu'il » pria la cour de faire exécuter roidement les arrêts » par ci-devant rendus. » Il entendoit parler des arrêts donnés depuis la mort du roi Henri III. Dès 1578 Royhier avoit été député par le tiers état du bailliage de la province, pour assister aux états de Blois, comme il paroît par le *Recueil des Etats*, imprimé en 1651, *in-4°.* à Paris. On a de Royhier une traduction en vers françois de la Batrachomyomachie d'Homere, imprimée à Lyon, en 1554 *in-4°.* Dix vers françois, à la tête du Dictionaire des rimes, par Etienne Tabourot, imprimé en 1588. Les écrits suivans sont demeurés manuscrits, savoir, 1. *Guillelmi Roherii, jurisconsulti, Divionensis, de juris arte libri*, 1587, *in-fol.* de deux-cens feuillets, minutés & bien écrits. Cet ouvrage est plein de grec. 2. *Marci Liturgia Greco-Latina Rohierii manu notata*: ces notes étoient sur un imprimé de cette Liturgie, de l'édition de 1583, à Paris, *in-8°.* 3. Notes sur la coutume de Bourgogne. 4. Observations sur Masuër. * *Bibliotheque des auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon, *in-fol.* tome 2, pag. [illegible]9 & 220.

ROZ (François) Jésuite, originaire de Gironne en Catalogne, étoit un homme très-habile dans les langues orientales. Il enseigna d'abord le syriac dans le collége occupé par sa société à *Vaïpicota*, sur les côtes du Malabar. En 1597, Menezés le nomma gouverneur & vicaire apostolique de l'évêché d'Angamale. Gouvea dit que le pere Roz avoit beaucoup de vertu, de l'érudition, de la prudence, & une grande connoissance de la langue Syriaque & de celle du Malabar. Il prêchoit aussi, & avec applaudissement. Il sut gagner l'amitié & la bienveillance des Chrétiens du lieu. Cependant le conseil de Goa désapprouva qu'il eût été nommé pour le poste dont on vient de parler. Ce Jésuite fut le principal auteur des décrets du synode de Diamper, qui le chargea de traduire en syriac le missel romain, de réformer la version syriaque de l'ancien & du nouveau testament sur la vulgate, & de traduire en syriac le symbole de saint Athanase, afin que les ecclésiastiques pussent le réciter tous les dimanches à l'heure de prime. Roz contribua beaucoup à soumettre les Chrétiens de Saint-Thomas à l'église romaine, & à l'autorité du pape. Ayant été établi avec trois autres prêtres pour revoir & examiner les livres syriacs des églises de saint Thomas, il fit corriger les uns & bruler les autres. M. l'abbé Renaudot approuvoit la plupart des changemens que le pere Roz fit avec ses adjoints dans la liturgie des Chrétiens de Saint Thomas, pour l'accommoder à celle de l'église latine. Le pere Roz eut enfin l'évêché d'Angamale, qui a été transféré à Cranganor. Il mourut vers l'an 1717.

ROZEAL (Elizabeth) dame Angloise, belle sœur du savant Guillaume Alan, résista avec ses trois filles à Edmond Traford, Calviniste, que le parlement d'Angleterre avoit employé dans le pays de Lancastre, d'Yorck & autres provinces, pour maltraiter les Catholiques. * Hilarion de Coste, *des femmes illustres*.

ROZÉE (*N.*) née à Leyde en 1632, excella dans un nouveau genre de peinture qu'elle inventa, & qui est mort avec elle. Elle n'y employoit que la soie, au lieu des couleurs & du pinceau. Tout ce qui est sorti de sa main, est, dit-on, extrêmement estimé. Elle mourut en 1682, âgée de 50 ans. * *Voyez* Jacques Campo Weyerman, vies de peintres des Pays-Bas, en hollandois, tome 2, & le *Dictionaire historique*, imprimé à Basle, tome 5.

ROZEN, maison connue en Livonie dès le temps que le christianisme y a été établi, & où elle subsiste encore. Les annales du pays portent que CHRÉTIEN de Rozen, chevalier, que l'on regarde comme le premier de cette famille, vint en Livonie vers l'an 1343, avec beaucoup d'autres chevaliers, qui conquirent cette province, & après plusieurs combats, la délivrerent des païens & des idolâtres qui l'occupoient; que ses descendans ont conservé & augmenté la gloire de leur maison par beaucoup de grandes actions, tant sous les princes de Livonie, que sous le grand Gustave Adolphe, & les autres rois de Suéde, sous lesquels ils ont possédé les plus grandes charges & commandemens; & qu'ils se sont alliés avec les principales & les plus nobles familles du pays.

ROZEN (Conrad de) comte de Bolweiller & d'Etweiller en Alsace, maréchal de France, fils de FABIEN de Rozen, seigneur de Kleinroop, gentilhomme de Livonie, entra au service de la France en 1651, ou il fut attiré par Rainol de Rozen de Crosroop, lieutenant-général des armées du roi, son parent, lequel se voyant sans enfans mâles, résolut de l'avancer, en lui donnant tous ses biens, & sa fille en mariage. Après avoir passé par plusieurs degrés militaires, il fut fait colonel de cavalerie en 1669, se trouva à la bataille de Senef en 1674, & fut nommé brigadier. Il continua de servir en Allemagne, fut fait maréchal de camp en 1677, se trouva au siége de Cambrai, où il fut blessé en empêchant les ennemis d'y jetter du secours, passa en Allemagne en 1678, sous le maréchal de Crequi, & en Piémont en 1682, sous le marquis de la Trousse, lieutenant-général. Il commanda en chef en Languedoc en 1686, d'où il fut rappellé lorsque la guerre recommença en 1688, & fut fait lieu-

tenant-général. Il eut le commandement des troupes qui passerent en Irlande avec Jacques II, roi d'Angleterre, qui l'honora du titre de maréchal d'Irlande en 1689. Le roi le fit mestre de camp-général de la cavalerie légere en 1690. Il servit la même année en Allemagne sous M. le Dauphin au siége de Mons en 1691, en Flandre en 1693, à la journée de Nerwinde, au siége de Charleroi, & dans toutes les grandes actions qui arriverent depuis. Il fut fait maréchal de France par lettres du 14 janvier 1703, dont il prêta serment le 20 du même mois, fut créé chevalier des ordres du roi le 2 février 1705, & mourut le 3 août 1715, âgé de 83 ans. Il avoit épousé en 1661, *Marie-Sophie* de Rozen, sa parente, fille aînée de *Rainol* de Rozen, seigneur de Crosroop en Livonie, lieutenant-général des armées du roi, & de *Sophie* d'Epp, dont il eut, RAINOL-CHARLES, qui suit; *Anne-Jeanne*, mariée en 1681, à *Nicolas-Frédéric*, comte de Rottembourg près Berlin, maréchal de camp des armées du roi, & premier chevalier d'honneur du conseil souverain d'Alsace; *Marie-Sophie* de Rozen, alliée à *Meneral*, baron de Planta, colonel d'infanterie; & trois filles, religieuses à Nanci.

RAINOL-CHARLES de Rozen, comte de Bolweiller, &c. maréchal de camp des armées du roi, épousa en 1698, *Marie-Béatrix-Octavie* de Gramont, cousine de l'archevêque de Besançon, dont il a eu, *Conrad* de Rozen, mort le 16 décembre 1714, en sa seiziéme année. * *cherchez* le pere Anselme, *histoire des grands officiers.*

## R U

RUA ou RHUA (Pierre) savant Espagnol du XVI siécle, *cherchez* RHUA.

RUAR, en latin RUARIUS (Martin) ministre Socinien, étoit né à Krempen en Allemagne. Il fut élevé dans le luthéranisme, & il regarda d'abord Luther comme un homme inspiré de Dieu : mais engagé dans le socinianisme par Ernest Sonerus, il soutint cette secte, & la défendit. On voit par deux de ses lettres, que sa mere, Joachim & Pierre Ruar, ses freres, alarmés des bruits qui couroient sur son compte à ce sujet, les deux derniers lui en avoient écrit pour s'en plaindre, & savoir de lui-même ce qu'il pensoit. Ruar leur écrivit plusieurs lettres pour répondre aux leurs; & dans deux qui nous sont restées, on voit qu'il se défend de l'accusation d'hérésie dont ils le soupçonnoient; mais en même-temps il montre par tout ce qu'il leur dit, qu'elle étoit bien fondée. Il ne parle dans ces deux lettres que de la liberté qu'on doit laisser aux hommes pour suivre leurs sentimens en fait de religion, & de s'en tenir à l'écriture qu'il entendoit mal, quoiqu'il dît qu'il l'étudiât continuellement. Dans la deuxiéme de ces lettres il prodigue sans mesure à Luther des louanges dont il étoit absolument indigne, & il ajoute que comme cet hérésiarque, qu'il traite de saint, n'avoit pas tout réformé, il étoit permis d'aller plus loin que lui, & d'achever ce qu'il n'avoit qu'ébauché; c'est-à-dire, que, sous prétexte de simplifier de plus en plus la foi, il la réduisoit presque à rien; & que sous l'ombre d'accorder la liberté des sentimens, il croyoit pouvoir pousser les siens jusqu'à nier les dogmes les plus certains. Dans toute cette lettre qui est fort longue, on voit de l'esprit, & une sorte d'élégance de style; mais en protestant souvent qu'il n'est tombé dans aucune hérésie, il ne le prouve pas une seule fois, & ne se défend que d'une maniere fort vague. Il emploie une partie de cette lettre à donner à l'un de ses deux freres des conseils sur les livres qu'il doit lire, dont il lui nomme une partie; sur lesquels, pour la plupart, il porte son jugement. Dans une autre lettre à Heinon Voglerus, Ruar nous apprend de lui-même les circonstances suivantes. Ruar, après ses premieres études, s'appliqua sérieusement à la lecture des meilleurs auteurs Grecs & Latins, qu'il lut dans leur langue originale, pour apprendre, par cette étude, à former son style, & pour orner son esprit de tout ce que ces auteurs lui offroient de plus digne d'être retenu. Il commença aussi l'étude de l'hébreu sous Tarnovius, & l'approfondit ensuite dans son particulier. Il ne négligea pas même les Rabbins, & il voulut au moins les connoître assez pour savoir quel cas on devoit en faire. Le savant Erpen, & les Maronites qui étoient à Paris lui apprirent la langue arabe. Il voyagea dans presque toute l'Allemagne, dans la France, en Italie, dans les Pays-Bas, en Angleterre, & il apprit les langues vulgaires en usage dans ces pays, excepté la langue angloise qu'il négligea, & dont il dit qu'il s'en repentit dans la suite. « Ce fut, ajoute-t-il, pour s'en punir qu'il apprit la » langue polonoise. » Il n'y eut aucune partie de la philosophie qu'il ne voulût étudier; & il y joignit la connoissance du droit naturel, & celle du droit public, ce qui l'engagea à examiner les loix & les coutumes anciennes & modernes des Grecs, des Romains, & des autres peuples qui ont été ou qui sont encore dignes d'être connus. Il voulut également connoître l'histoire & les dogmes de toutes les sectes, tant anciennes que modernes: « Mais, dit-il, sans prétendre » prendre parti pour aucune; mais en prenant de tou- » tes, les vérités qu'il trouvoit dans chacune. » On lui offrit différens emplois en Angleterre, en Silésie & ailleurs; il expose dans la même lettre les difficultés qui l'empêchoient de se déterminer. Ruar se fit estimer au-dedans & au-dehors par son jugement; par son savoir & par ses mœurs. Il fut recteur du collége de Racovie, puis ministre des Sociniens de Dantzic, soit dans la ville, soit au bourg de Straffin, & mourut dans cet emploi l'an 1657, à l'âge de 70 ans. Il l'exerçoit déja l'an 1635, comme il paroît par le voyage de Jacques Ogier. Le fameux Calixte employa tous les moyens dont il se put aviser pour le convertir, pendant le colloque de Torn, l'an 1646; mais il n'y put rien gagner. Ruar a fait des notes sur le catéchisme des églises sociniennes de Pologne. Ces notes furent ajoutées à l'édition qui fut faite de ce catéchisme l'an 1665. Elles se trouvent aussi à l'édition de 1680. Il a fait d'autres notes sur le même ouvrage qui n'ont pas été imprimées. Ses lettres ont été recueillies. On en a deux volumes *in-12*, dont chacun en contient cent. Le premier fut imprimé à Amsterdam en 1677, chez David Ruar, fils de l'auteur, & par les soins de Joachim Ruar, frere de Martin, qui y ajouta une préface. Le deuxiéme volume fut imprimé au même endroit, & chez le même en 1681, avec un court avertissement de David Ruar : il contient aussi cent lettres. Mais il y en a quelques-unes de plus que ce nombre dans le premier volume. On trouve avec ces lettres celles de plusieurs savans à Martin Ruar, entr'autres du pere Mersenne, de Hugues Grotius, de Bergius, de Næranus, d'Etienne Courselle, de Girtichius, de Bongars, de Crusius, & de plusieurs Sociniens fameux dans leur parti. Ces lettres sont curieuses & intéressantes. On y apprend bien des faits utiles pour l'histoire du Socinianisme, & des anecdotes de littérature. Quelques-uns ont cru que Ruar étoit auteur de la version allemande du nouveau testament faite à Racovie, & publiée en 1630; mais c'est une erreur. * Mollerus, *Isagoge in historiam Chersonesis Cimbricæ*, part. 3. Sandius, *in bibl. Antitrinitar.*

RUBEMPRÉ, maison illustre & ancienne, tire, selon quelques auteurs, son origine en ligne directe, masculine & légitime d'ALEXANDRE de Hongrie, surnommé *Sans-Terre*, fils de BELA, roi de Hongrie, & de la reine *Béatrix* d'Est, son épouse, fille du marquis d'Ancone & de Ferrare. On dit que cet Alexandre

de Hongrie accompagna le roi saint Louis avec plusieurs autres seigneurs & princes, à la conquête de la Terre-Sainte l'an 1248 ; qu'il assista au siége de Damiette, & à celui de Massoura, prit le premier terre sur les Sarasins au bord de la riviere du Nil, y tua un de leurs chefs, s'y maintint, & par *sa valeur acquit le nom de Rubempré, dans ces termes, Hongrie, & pour cause Rubempré*, que toute sa postérité a porté, & qui lui fut confirmé à la défense de Valenciennes, qu'il conserva pour Marguerite, comtesse de Flandre & de Hainault, contre Guillaume, comte de Hollande, empereur des Romains, avec Hugues de Bouchain & le comte d'Anjou. On donne à cet Alexandre pour femme *Isabelle* de Brienne, dame d'Havelui, fille d'*Erard* de Brienne, seigneur de Rameru, de la maison des comtes de Brienne, rois de Jérusalem & de Sicile, ducs d'Athènes, princes de Tarente, & de *Philippote*, fille du comte de Champagne, dont on fait venir BAUDOUIN, I du nom, sire de Rubempré, son fils, qui épousa *Marie* de Picquigni, fille du vidame d'Amiens, & de la vidame de Molleans, & qui fut pere de BAUDOUIN, II du nom, sire de Rubempré, qui prit alliance avec *Yolande* de Grandpré, fille de *Henri*, comte de Grandpré, & d'*Isabelle* de Luxembourg, desquels sont sortis ANTOINE, sire de Rubempré, qui épousa *Marie-Anne* de Couci, fille d'*Enguerrand*, dit *le Grand*, seigneur de Couci & de Montmirail, & de *Catherine* d'Autriche, dont sortit, JEAN, I du nom, sire de Rubempré, qui épousa *Jeanne* de Halwin, de laquelle maison sont descendus par filles, les ducs de CROI, d'ARSCHOT & d'ARENBERGH, aux Pays-Bas, & les ducs d'HALLWIN, & marquis de PIENNES en France. De ce mariage sortit ROBERT, I du nom, sire & baron de Rubempré & d'Authie, qui épousa *Colle* de Riveri, de laquelle il eut deux fils ; savoir, CHARLES de Rubempré, qui de *Françoise* de Mailli, fille d'*Adrien*, seigneur de Conti, eut *Jeanne*, héritiere de Rubempré, qui épousa 1°. *François*, seigneur de Crevecœur : 2°. *Jacques*, bâtard de Vendôme, bailli de Valois & de Vermandois, & fils *naturel* de *Jean* de Bourbon, II du nom, comte de Vendôme, dont les descendans porterent la qualité de seigneurs de Rubempré, & ANTOINE de Rubempré, conseiller & chambellan de Philippe, duc de Bourgogne, l'un de ses principaux capitaines, chevalier de la toison d'or, créé au premier chapitre de l'institution dudit ordre fait par ledit duc, au service duquel il mourut, ayant épousé *Jacqueline* de Croi, dame de Bievres, fille de *Jean*, seigneur de Croi & de Renti, grand bouteillier de France, & chambellan du même duc, & de *Marguerite* de Craon, dame de Tour-sur-Marne, dont le fils, JEAN de Rubempré, seigneur de Bievres, commanda les troupes de la province de Luxembourg avec son frere, & en chassa les ennemis, & qui outre les mêmes emplois de son pere, fut aussi l'un des premiers généraux & favoris de Charles, duc de Bourgogne, gouverneur, capitaine-général, grand bailli & officier souverain du pays & comté de Hainault & de Valenciennes, où il fut pareillement honoré de l'ordre de la toison d'or, avec les rois d'Aragon & de Naples, dont il fut précédé, & suivi de Philippe, comte de Chimai, son neveu, de Jean de Luxembourg, comte de Marle & de Rouci, de Gui de Brimeu, seigneur d'Umbercourt, comte de Meghem, & d'Engelbert, comte de Nassau & de Vianden, baron de Breda, qui reçurent tous le collier ce même jour-là dans l'ordre que dessus. Il fut depuis gouverneur & capitaine général pour le duc de Bourgogne, de Lorraine & de tous les pays conquis, généralissime de ses armées, & son ambassadeur, tant vers le pape & l'empereur, que vers divers rois & potentats, lequel finalement mourut aux pieds de son maître à la malheureuse bataille de Nanci, où ledit duc perdit aussi la vie, & après sa mort, fut exposé en parade par les ennemis, couché à la gauche de son maître, & mis ainsi en dépôt sous l'oratoire de René duc de Lorraine, son parent, en l'église de S. George de la ville de Nanci, regretté des ennemis mêmes. Il avoit épousé 1°. *Colle* de Bousies, dite *de Wertain*, dame d'Aubigni, d'Estrées, de Malmaison, du Beauverger & de Bussi, descendue en droite ligne masculine & légitime de *Waultier* de Wertain, seigneur de Bousies, qui eut pour femme *Alix* de Hainault, fille de *Philippe*, seigneur de Sebourg, lequel avoit pour oncle paternel *Baudouin*, comte de Flandre & de Hainault, marquis de Namur : 2°. *Catherine* de Bernieulles, fille de *Jean*, baron de Bernieulles, & d'*Ide* d'Abbeville, dont *Françoise* de Rubempré, son unique héritiere, épousa *Jean*, *VI* du nom, seigneur de Crequi & de Canaples, fils d'autre *Jean*, chevalier de la toison d'or, de qui sont descendus & sortis les ducs de CREQUI, de LESDIGUIERES, comtes de CANAPLES, marquis de BERNIEULLES, & princes de Poix. Du premier lit sortit CHARLES de Rubempré, qui continua ses services avec la même fidélité au temps de la princesse Marie, héritiere de Bourgogne, étant lieutenant-général de ses armées, & commandant aux frontieres de Picardie & de Hainault, pour Maximilien, archiduc d'Autriche, mari de cette princesse, & depuis empereur, qui le fit chevalier de la toison d'or, & son chambellan, ayant épousé *Anne*, vicomtesse de Montenac, barone de Reves, dame de Warfusée, dont le fils CHARLES de Rubempré, sire de Bievres, vicomte de Montenac, baron de Reves & de Warfusée, chevalier de l'ordre de la toison d'or, épousa *Jeanne*, héritiere de Wertain de Gozelliers, de Fellui & de Tubize, fille d'*Eustache*, seigneur des mêmes lieux, & de *Marie* d'Humieres de la branche de Drieu, dont ANTOINE de Rubempré, qui servit l'empereur Charles-*Quint* tant en Allemagne qu'ailleurs, en qualité de capitaine d'hommes d'armes, de colonel d'infanterie, & de lieutenant-général des armées à la bataille de Gravelines. Il mourut à Anvers en 1576, ayant été créé chevalier de l'ordre de la toison d'or, au chapitre tenu en la ville de Lille au temps du roi Philippe II. Il avoit épousé *Claudine* de Croi, fille d'*Adrien*, comte de Rœux, premier maitre d'hôtel de cet empereur, & chevalier de la toison d'or, gouverneur des villes de Lille, Douai, & Orchies, grand véneur de Brabant, général de ses armées, & de *Claudine* de Melun, fille de *François*, comte d'Epinoi, chevalier de la toison d'or, & de *Louise* de Foix. Il eut de cette alliance, JEAN de Rubempré, qui fut aussi colonel aux mêmes guerres d'Allemagne, & épousa *Marie* de Hamal, barone de Fontaines, fille de *Jean* de Hamal, & de *Jacqueline* de Hennin-Lietard, & niéce de *Marie* de Hamal, dame de Chievres, marquise d'Arschot, femme de *Guillaume* de Croi, duc de Soria, dont sortirent, 1. CHARLES de Rubempré, vicomte de Montenac, qui épousa *Françoise* d'Orlai, dame d'Escossines, de Venisi, de la Follie & de Rameric, fille de *Philippe*, seigneur des mêmes lieux, & d'*Ursule* de Baden ; & 2. ANTOINE de Rubempré, comte de Wertain, qui fut aussi colonel aux mêmes guerres, & grand véneur du roi, & maître d'hôtel de l'hôtel royal des Pays-Bas, lequel pour lors perdit la plus grande partie de ses biens pour le service de son roi, & souffrit de cruelles ruines & prisons par les mutins & rebelles de son temps, ayant épousé *Marie* d'Avroult, fille d'*Antoine*, chevalier, seigneur d'Helfaut, comte de Maltrayant, baron de la Mastine, vicomte de Montenac & de Bileques, & de *Jeanne* de Renti, dont le fils PHILIPPE, comte de Rubempré, de Wertain & de Vertignœul, continua de même ses services avec un zèle & une fidélité qu'il avoit hérité de ses ancêtres, tant en qualité de grand véneur de valido, & premier gentilhomme de la chambre d'Albert, archiduc d'Autriche, prince des Pays-Bas & de Bourgogne, que de conseiller

d'état du roi Philippe IV, & de gouverneur & capitaine général de la Flandre espagnole, des villes & pays de Tournai & Tournaisis, Lille, Douai & Orchies, étant chevalier de l'ordre de la toison d'or. Celui-ci épousa 1°. *Jeanne* de Croi, fille d'*Eustache* de Croi, seigneur de Cresseques : 2°. *Jacqueline* de Recourt, fille de *Jean*, chevalier, baron de Recourt, Chamblain, gouverneur d'Aire, chef de sa maison, & de *Jacqueline* de Saint-Omer, vicomtesse de Walon-Cappelle. De ce second mariage sortit CHARLES-PHILIPPE, comte de Rubempré, de Wertain, & de Vertignœul, colonel de cavalerie, grand véneur du roi, qui épousa *Marie* d'Avroult, comtesse de Maltrayant, baronne de la Mastine, vicomtesse de Montenac, de Beaumes-les-Loges & de Bileques, dame de Cormettes, d'Inghem, Pont d'Ardennes, de Winnezelle, de Saint-Laurent du Hilt, &c. fille & héritiere d'*Antoine*, comte de Maltrayant, baron, vicomte & seigneur desdits lieux, & de *Marie* de Lens, dont la niéce fut femme du comte d'Egmont, de qui sortit PHILIPPE-ANTOINE, prince de Rubempré, & d'Everberghe, comte de Wertain, de Vertignœul, d'Aubigni, de Maltrayant & d'Helfaut, &c. chevalier de l'ordre de la toison d'or, grand véneur du roi, colonel de cuirassiers, premier député commis au renouvellement des magistrats des villes & châtellenies de Flandre, &c. qui épousa *Marie-Anne-Scholastique* de Timple de Brabant, comtesse de Moulart, d'Autreppe, & du saint empire, dont est sortie *Louise-Brigitte*, princesse de Rubempré & d'Everberghe, mariée 1°. à *Frédéric-Charles* Rhingrave, comte du Rhin, de Salms, &c : 2°. à *Philippe-François* de Merode, comte de Montfort, devenu par cette alliance prince de RUBEMPRE', dont il prit le nom & les armes, ci-devant brigadier & colonel, & depuis du conseil d'état de l'empereur, commis au gouvernement général de ses Pays-Bas, dont sont sortis MAXIMILIEN-LEOPOLD de Rubempré, prince d'Everberghe ; & *Sabine-Claire* de Rubempré. * *Mémoire manuscrit communiqué dans l'édition de 1725, que l'on a un peu corrigé.*

RUBEN, premier fils de Jacob & de Lia, né l'an 2284 du monde, & 1751 avant J. C. souilla le lit de son pere, par son crime avec Baala, servante de Rachel ; & par cette incontinence il perdit tous les droits d'aînesse, ausquels le sacerdoce & divers autres avantages étoient attachés en ce temps-là. C'est ce que Jacob lui reprocha en mourant. Il s'opposa au dessein que ses freres avoient de faire mourir Joseph, & donna l'origine à la tribu de son nom, qui eut pour partage des terres qui étoient au-delà du Jourdain. Ruben mourut l'an du monde 2408, & 1627 avant J. C. âgé de 124 ans. * *Genèse*, 26, 35 & 49. Torniel & Salian, *in annal. vet. testam.*

RUBEN. Il y a plusieurs rabbins de ce nom ; RUBEN Berabbi Tzevi avoit recueilli des sentences & des allégories des peres. Il est cité par Azarias. Un autre RUBEN, Espagnol, a composé des livres cabalistiques, imprimés à Mantoue en 1438. * Bartholocci, *biblioth. Rabbin.* Du Pin, *histoire des Juifs, depuis Jesus-Christ jusqu'à présent.*

RUBENS (Philippe) né à Cologne en 1574, étoit frere du peintre de ce nom, appellé *Pierre-Paul Rubens*, & fut secrétaire de Jean Richardot, président au conseil privé du Pays-Bas, dont il accompagna les fils en Italie. Depuis il y retourna, & fut secrétaire & bibliothécaire du cardinal Ascagne Colonna, à la recommandation de Juste-Lipse, qui étoit l'ami particulier de Rubens. On le rappella à Anvers, où on le fit secrétaire de la ville en 1609, & où il mourut au mois d'août de l'an 1611, âgé de 38 ans. Il savoit les langues, étoit assez bon poëte, & laissa une traduction des cinq homélies de S. Asterius, évêque d'Amasée, qui ont été imprimées à Anvers, en 1608 ; des poësies ; *electorum, l. II, &c.* On a fait en 1615, après sa mort, une autre édition de la traduction des cinq homelies de S. Astérius, à laquelle on a joint un recueil de piéces faites à sa louange par ses amis. * Valere André, *bibl. belg.* Le Mire, &c.

RUBENS (Pierre-Paul) peintre fameux, étoit d'Anvers, où il naquit le 28 juin 1577. On l'éleva avec beaucoup de soin ; & il apprit à dessiner d'Octavio Van-Veen, de Leyden, peintre du duc de Parme & de l'archiduc Albert. Après ses premieres études, étant passé en Italie, il s'acquit beaucoup de réputation à Mantoue, à Rome, à Gènes & à Venise, où il s'arrêta assez long-temps ; & dans la derniere de ces villes, il résolut d'imiter la maniere de peindre du Titien, de Paul Veronèse & du Tintoret. Lorsqu'il fut retourné en son pays, il peignit d'excellens tableaux. La reine Marie de Médicis l'employa pour peindre la gallerie du Luxembourg, où il réussit très-bien. Le roi d'Espagne se servit encore de lui pour divers ouvrages, le fit chevalier, aussi-bien que le roi d'Angleterre, & l'employa en quelques négociations. Il composa un traité de peinture, qui fut imprimé à Anvers en 1622, & mourut le 30 mai 1640, laissant ALBERT son fils, qui a été secrétaire d'état en Flandre. Il fut enterré dans l'église de saint Jean, où l'on voit son tombeau. Antoine Vandyk, autre peintre célébre d'Anvers, étoit un des éleves de Rubens. * Jean-Pierre Bellori, *vit. de pittori moderni.*

RUBENS (Albert) fils du précédent, savant homme, & habile connoisseur en médailles, est auteur, selon Vossius & d'autres savans hommes, du commentaire sur les médailles du comte d'Arschot, & attribué faussement à Pierre-Paul son pere. Il a aussi fait un traité, *de re vestiaria & lati-clavo*, qui n'a été imprimé qu'après sa mort. * *Voyez la bibliothéque choisie* de Colomiez.

RUBERTI (Michel) de Florence, vivoit dans le XV siécle, & étoit domestique de Marie Salviati, mere du grand Côme de Médicis. Il écrivit une histoire depuis la création du monde jusqu'en 1430, & il y soutient que les changemens des monarchies & des états, sont une punition des crimes de ceux qui gouvernent. * Vossius, *de hist. lat.*

RUBEUS (Jérôme) historien & médecin, étoit de Ravenne, d'une naissance illustre, & s'est encore plus distingué par son propre mérite ; ce qui a fait dire à François Corelli :

*Et licèt illustris RUBEA sis gente, nitesces*
*Virtutis propriæ nobilitate magis.*

Il fut médecin du pape Clément VIII, & eut toute sa confiance. Il avoit un style aisé & naturel, une élocution pure & animée, une érudition assez étendue, & une critique, pour l'ordinaire, assez saine. Comme il étoit habile dans les affaires, il fut plusieurs fois chargé de négociations importantes, dont il s'aquitta au gré de ceux qui l'employoient. C'étoit un génie mâle, adroit, & propre à manier les esprits, & à les faire condescendre à ce qu'il desiroit. Sa science d'ailleurs, jointe à sa candeur, à sa modération, & à l'éloquence avec laquelle il parloit, lui gagnoit ordinairement les cœurs. Aussi est-il loué par les écrivains les plus célébres de son temps, & par plusieurs de ceux qui sont venus après lui : comme par Jacques Gaddi, au tome II de ses écrivains ; par Antoine Possevin, au livre XVI de sa bibliothéque choisie ; par Nicolas-Ange Caferrio, dans son *Synthema vetustatis* ; par Vanderlinden, dans sa bibliothéque des médecins, & par beaucoup d'autres. Rubeus mourut d'une dyssenterie le 8 septembre 1607, âgé de 68 ans, ne laissant qu'un fils, ANTOINE-MARIE Rubeus, qui a été professeur en médecine à Rome, où il a été regardé comme un des premiers médecins. Jérôme Rubeus a fait imprimer de son vivant, 1°. Une histoire latine de Ravenne sa patrie, en dix livres, qu'il aug-

menta d'un onziéme, & de plusieurs autres endroits dans la nouvelle édition qu'il en donna à Venise en 1589, *in-fol.* La premiere édition est de 1572. Quoiqu'elle ne soit pas si ample que celle de 1589, elle est recherchée à cause de quelques retranchemens qui ne se trouvent pas dans cette nouvelle édition, qui est devenue rare. Cette histoire, digne d'être estimée, a été encore imprimée en 1603 & en 1607. Dans l'édition de 1589, on trouve les anciens conciles provinciaux de Ravenne, qui ne sont pas dans la premiere. 2°. Discours latin sur l'élection de Grégoire XIII au souverain pontificat. Rubeus prononça ce discours devant le peuple de Ravenne. Il a été imprimé à Césenne en 1572, *in-4°.* 3°. Un traité latin de la distillation des liqueurs, où il explique beaucoup d'opérations chymiques, &c. Ce traité, loué par tous ceux qui en ont parlé, a été imprimé plusieurs fois, à Ravenne, à Venise, à Basle, & ailleurs, *in-4°* & *in-8°.* 4°. Un traité *de Melonibus, cum responso medicinali pro asthmate, Vincentii Alsarii à Cruce*, à Venise en 1607, *in-4°.* Rubeus a eu un oncle, nommé Jean-Baptiste, qui s'est distingué dans l'ordre des Carmes par son esprit, sa science, sa piété, & son adresse dans le gouvernement & le maniment des affaires: il mourut à Rome en 1578, & fut enterré dans l'église des SS. Silvestre & Martin. Il étoit aussi de Ravenne, & avoit été pendant 16 ans général de son ordre.

RUBEUS (Jean-Antoine) *cherchez* ROSSI.

RUBICON, petit fleuve de l'Emilie, dans la Gaule Cispadane, ou partie méridionale de la Gaule Cisalpine, sépare cette province d'avec l'Italie, & va se rendre dans la mer Adriatique. Cette riviere se nomme à présent *Pisatello*, coule dans la Romagne, province de l'état ecclésiastique, & se va décharger dans le golfe de Venise. On la nomme *Rico* ou *Rugoso*, vers sa source. Elle est remarquable dans l'histoire, à cause du passage de César, qui commença ouvertement à se déclarer dans cet endroit contre la république. On y a long-temps vu une colonne de marbre, qu'on y avoit placée, pour conserver la mémoire de ce fameux passage. Lucain en parle au commencement de sa *Pharsale.* * Léandre Alberti.

RUBIN, prince d'Antioche, dans le XIII siécle, étoit neveu de *Léon I*, roi d'Arménie, & fils de la fille de *Rubin*, prince d'Arménie, frere de *Léon* & de *Boëmond*, fils aîné de *Boëmond III*, prince d'Antioche. Il parvint à la principauté par le moyen de *Léon* son oncle qui en chassa Boëmond d'Ibelin. Ensuite il épousa *Chelvis*, fille d'*Amauri* de Lesignem, roi de Chypre, & de la reine *Cive*, sœur germaine de la reine *Sibylle*, femme du roi *Léon.* Enfin, la septiéme année après son avénement à la principauté, il en fut chassé par Frédéric II, empereur. * *Histoire du royaume de Chypre.*

RUBINI (Jean-Baptiste) cardinal, Vénitien, évêque de Vicence, fut nommé cardinal par le pape Alexandre VIII son oncle, le 13 février 1690, & mourut à Rome le 17 février 1707, en sa 65 année, & y fut inhumé en l'église de S. Marc, dont il étoit titulaire.

RUBUS (Jean) *cherchez* DUBUISSON.

RUBRUQUIS (Guillaume) Cordelier, fut envoyé par le roi S. Louis vers Sartach, prince Tartare. * *Voyez* SARTACH.

RUBYS (Claude de) auteur de plusieurs Ouvrages, naquit à Lyon vers 1535. Etant déja conseiller en la sénéchaussée & présidial de Lyon, il publia en 1573, des commentaires sur le texte des franchises & immunités accordées aux consuls, échevins & habitans de Lyon; & en 1604, joignant à la qualité de conseiller celle de procureur général de la communauté de Lyon, il publia une histoire de cette ville, qui est si chargée de questions de droit & d'histoires étrangeres, qu'on a de la peine à en soutenir la lecture. Il fut échevin en 1583, & pour la deuxiéme fois en 1592. Il fut exclus de l'échevinage en 1594, à cause de son attachement à la ligue. Il se refugia alors à Avignon, où il composa son histoire de Lyon. Après six ans d'exil, on lui permit de revenir à Lyon. On a encore de lui l'histoire de l'origine de la maison royale de France, qui parut en 1613. L'année suivante étant procureur général du roi à Lyon, il publia un traité, où il comparoit la noblesse & l'ancienneté de la France, avec toutes les monarchies de l'Europe; & une histoire des dauphins & vicomtes de Viennois. André du Chêne y ajouta une histoire des princes sortis des deux maisons royales de Vendôme & d'Albret. On ignore le temps de la mort de cet historien. M. de Thou assure qu'il est l'auteur de la déclaration des consuls, échevins, manans & habitans de la ville de Lyon, sur l'occasion de la prise d'armes, faite par eux le 24 février 1589; ce qui montre qu'il fut un ardent ligueur. Il est aussi auteur du traité intitulé, *La résurrection de la messe, contre le livre d'un hérétique intitulé, la mort & enterrement de la messe.* * Le Long, *bibliothéque historique de la France.*

RUCCELLAI (Horace) en latin *Oricellarius*, Florentin dont M. de Thou fait mention, au livre 92 de son histoire, dont il rapporte qu'il s'enrichit prodigieusement dans les gabelles de France, & que se voyant haï à cause de ce grand gain, il s'en retourna dans son pays. Le grand duc le députa pour son mariage avec une fille du duc de Lorraine, l'an 1588. C'est sans doute le même qu'Horace Oricellarius, qui fut grand-maître de la maison de Ferdinand, grand duc de Toscane, après le milieu du XVII siécle. Cet Horace étoit frere d'*Annibal* Oricellarius, dont le vrai nom étoit Orcelay, ou plutôt Ruccellai, qui fut nommé le premier avril 1569, évêque de Carcassone, après la mort du cardinal Vitelli, à la priere du pape Pie V. Il étoit né à Florence d'une famille noble, alliée à celle de Médicis. Les papes Paul IV & Pie V l'avoient envoyé plusieurs fois en France vers Henri II & Charles IX. Ces voyages lui procurerent l'abbaye de saint Jean du Jard, ordre de saint Augustin, diocèse de Sens, près de Melun. Il fut successivement gouverneur des villes d'Ancone, de Boulogne & de Rome. Il occupoit ce dernier gouvernement lorsqu'il fut nommé à l'évêché de Carcassone. Il en prit possession par procureur; & peu de jours après, il nomma un vicaire général. Trois ans après, il se rendit à Carcassone, prit par lui-même possession de cette église, & y resta jusqu'à ce qu'il fut nommé préfet du Vatican; ce qui le rappella à Rome, où il mourut en 1601. Horace de Ruccellai, son frere, dont on a parlé, lui fit dresser un superbe mausolée dans l'église de saint André du Val à Rome, sur lequel on lit cette épitaphe:

*D. O. M.*

*Annibali Oricellario, episcopo Carcassonensi,*
*Munificentiâ, integritate, humanitate singulari,*
*Cujus operâ summi pontifices Paulus IV, Pius V,*
*Maximis arduisque negotiis Christianæ reipublicæ,*
*Apud Henricum II & Carolum IX, Galliæ reges,*
*Clemens vero VIII. in regendis urbibus Anconæ,*
*Boloniæ, Romæ,*
*Ac demum Pontificiæ domûs præfecturâ,*
*Maximâ cum laude usi sunt.*
*Horatius Oricellarius jucundissimo fratri posuit.*

* Extrait de l'*histoire de Carcassone*, par le pere Bouges, Augustin, *in-4°*, pag. 332, 333.

RUCCELLAI (Bernard) Florentin, allié des Médicis, eut part aux plus belles charges de sa patrie. Il florissoit vers la fin du XV siécle. Il écrivoit bien en latin; mais le P. Mabillon lui reproche dans son *Musæum Italicum*, d'avoir été fort partial dans ce qu'il dit de l'expédition de Charles VIII, roi de France, en

Italie. Il est le même qu'*Ocricularius*, dont Erasme rapporte qu'il ne put jamais l'engager à parler latin. Ce n'est pas qu'il ne sût cette langue; c'est à cause qu'il en avoit étudié les finesses, & qu'il craignoit d'être barbare, s'il se hazardoit à la parler sur le champ. Plerius Valerianus & Pierre Crinitus ont parlé d'Oricellarius.

RUCCELLAI (Jean) en latin *Oricellarius*, né à Florence le 20 d'octobre 1475, de BERNARD Ruccellai ou Oricellarius, dont on vient de parler, & de *Nannina* de Médicis, niéce de *Cosme* de Médicis, étoit d'une des premieres familles de Florence. Il étudia principalement sous Cattané, qui professoit la philosophie à Florence, & il se rendit habile dans cette étude & dans celle des langues grecque & latine. Il posséda aussi sa langue, qui étoit l'italienne, dans une grande perfection, comme on le voit par ses ouvrages. Il étoit à Venise en qualité d'ambassadeur de l'état de Florence, vers l'an 1505, comme on le voit dans la vie de Decius par Pancirole. Laurent de Médicis ayant été fait en 1513 gouverneur de Florence par le pape Léon X, son oncle, il fit Ruccellai son grand veneur, & en 1515 il voulut lui donner la charge de *Proveditore dell' arte della lana :* mais Ruccellai aima mieux demeurer auprès de son bienfaiteur, dont cette charge l'eût en quelque sorte séparé, & elle fut donnée à son frere Palla. Il accompagna Léon X dans le voyage que le pape fit pour cette fameuse entrevue qu'il eut avec le roi François I. Léon X, qui aimoit les gens de lettres, lui témoigna d'abord beaucoup d'affection; mais ce pape s'étant depuis ligué avec l'empereur Charles-*Quint*, contre la France, Ruccellai fut obligé de sortir de ce royaume. De retour en Italie, il se retira à Florence, parceque Léon X étoit mort le premier décembre 1521, & le 13 d'octobre 1522 il fut choisi avec cinq autres personnes des familles les plus considérables de Florence, pour aller complimenter le nouveau pape Adrien VI sur son exaltation. Comme la peste régnoit alors à Rome, ils ne partirent qu'au mois d'avril 1523, & Ruccellai fit en cette occasion un discours dont l'éloquence fut admirée des Romains. Adrien VI étant mort peu après, & Jules de Médicis ayant été élu sous le nom de Clément VII, Ruccellai, qui étoit son cousin, retourna à Rome, où il fut bien reçu, & nommé gouverneur du château S. Ange. Il fut aussi protonotaire apostolique, & en 1524 élu curé de la paroisse de S. Martin du Pallaia, château qui étoit alors du diocèse de Lucques, & qui est à présent de celui de *San-Miniato :* mais il ne put jamais parvenir au cardinalat, comme il l'avoit espéré & desiré. Il mourut en 1525. Son discours prononcé sur l'élection d'Adrien VI, en latin, a été imprimé, & l'on a de lui en italien les ouvrages suivans : *Rosmunda di messer Giovanni Ruccellai patricio Fiorentino & della Rocca di Adriano difensore fidelissimo. Le api*, composés à Rome en 1524, dans le temps qu'il étoit gouverneur du château S. Ange. *Oreste*, &c. * *Le journal de Venise*, *tome XXXIII.* Niceron, *mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres*, *tome XIII.*

RUCCELLAI (L'abbé) gentilhomme Florentin, fils d'un partisan, qui avoit amassé de grands biens en France, & qui avoit entretenu une correspondance continuelle, avec Zamet, Bandini, Cedami, & plusieurs autres gens d'affaire de cette nation. Son pere qui avoit beaucoup de crédit à la cour, lui procura pour plus de trente mille livres de bénéfices, & lui donna chaque année une pareille somme de son bien. Il ne fut pas plutôt engagé dans l'état ecclésiastique, qu'il porta ses vœux aux premieres dignités de la cour de Rome, & acheta une charge de clerc de la chambre du pape. Comme il avoit de l'étude; qu'il s'énonçoit facilement & agréablement, il gagna l'estime du pape Paul V, qui le consultoit souvent sur les affaires les plus difficiles. Cette confiance lui attira tant d'affaires & tant d'ennemis, qu'il fut enfin obligé de quitter Rome, & de passer en France. Le maréchal d'Ancre, qui étoit alors en grand crédit, l'introduisit à la cour. Il s'y fit aimer & rechercher de tous les courtisans, tant à cause de la beauté de son esprit, que de sa grande dépense, ou pour mieux dire, de ses profusions: car on a vu servir à sa table des bassins de vermeil, tout chargés d'essences, de parfums, de gants, d'éventails, & même de pistoles pour le jeu après le repas. Sa délicatesse en toutes choses alloit à l'excès. Il ne buvoit que de l'eau; mais d'une eau qu'il faisoit aller chercher bien loin, & choisir, pour ainsi dire, goute à goute. Un rien le blessoit. Le soleil, le serein, le chaud, le froid, ou la moindre intempérie de l'air, altéroit sa constitution. La seule crainte de tomber malade l'obligeoit à garder la chambre, & à se mettre au lit. C'est à lui que les médecins sont obligés de l'imagination des vapeurs. A la fin piqué d'ambition, ou plutôt du desir de se venger de ses ennemis, il entreprit de servir la reine Marie de Médicis dans des intrigues fort embrouillées, & qui demandoient beaucoup d'activité. La vue du travail, qui lui paroissoit un monstre, pensa lui faire quitter prise; mais s'étant surmonté, il devint en peu de temps si robuste & si actif, que ses amis, qui le voyoient travailler tout le jour, ne point reposer la nuit, courir la poste sur de méchans chevaux, boire & manger chaud & froid, comme il trouvoit, lui demandoient des nouvelles de l'abbé Ruccellai, ne sachant point ce qu'il étoit devenu, ni quel autre homme avoit pris sa place, ou dans quel autre corps son ame étoit passée. Il fit un voyage à Metz, & détermina le duc d'Espernon à embrasser le parti de la reine mere. La jalousie qu'il conçut de ce que ce duc avoit plus de part que lui dans la confiance de Marie de Médicis, le détermina à quitter le parti de cette princesse, & à revenir à la cour. Il y rechercha l'amitié du duc de Luynes, & eut beaucoup de part à la disgrace du P. Arnoux, Jésuite, confesseur de Louis XIII. Quoiqu'il eût de grandes obligations au maréchal de Bassompierre, il ne laissa pas de se déclarer contre lui en plusieurs occasions. Il fut enfin obligé de quitter la cour, & de se retirer dans une de ses maisons de campagne, où il mourut vers l'an 1627. * De Vigneul Marville, *mélanges d'histoire*, &c. M. Girard en parle aussi dans *la vie du duc d'Espernon. Histoire de Louis XIII, imprimée à Paris en 1716.*

RUDBECK (Olaüs) naquit l'an 1630, à Arosen, en Suéde, de *Jean* Rudbeck, docteur en théologie, & évêque de cette ville, d'une famille noble & ancienne du pays, & de *Magdeléne* Hysing. Il eut pour parrain Gustave-Adolphe, roi de Suéde, qui se trouvoit alors à Arosen, & qui avoit de l'estime pour son pere. Olaüs appliqué de bonne heure à l'étude, s'y livra avec ardeur, y fit des progrès rapides, & ne se délassoit qu'en apprenant la peinture & la musique, dans lesquelles il réussit également. Il avoit aussi de grands talens pour la méchanique : il ne voyoit point de machine, qu'il ne fût en état d'en faire une semblable; & on lui vit construire dans son enfance un horloge de bois avec une adresse qui eut de quoi surprendre. Ayant fini ses humanités, il se tourna du côté de la médecine, & surtout de l'anatomie, dans laquelle il fit quelques nouvelles découvertes. La reine Christine, informée de sa capacité en ce genre, voulut qu'il fit devant elle quelques dissections, & l'entendit avec plaisir raisonner sur diverses parties du corps humain. Elle lui témoigna sa satisfaction par une somme d'argent considérable qu'elle lui donna, afin de lui faciliter les moyens de voyager hors de sa patrie, & de se perfectioner dans les connoissances qu'il avoit acquises. Avec ce secours, Rudbeck passa en Hollande, où il demeura quelque temps, occupé à profiter des lumieres

des savans de ce pays. Revenu en Suéde, il y donna de nouvelles preuves de son habileté dans les méchaniques, par plusieurs machines singulieres qu'il inventa. Il travailla aussi à inspirer à ses compagnons du gout pour l'étude de la botanique, qu'ils avoient négligée jusque-là, en plantant à Upsal, où il avoit établi sa demeure, un jardin de simples, & en faisant des leçons pour les faire connoître. Le comte de la Gardie, chancelier de l'université d'Upsal, fut si satisfait de ce zèle, qu'il lui fit tenir, de la Livonie où il étoit alors, un présent considérable, & le fit nommer professeur en botanique & en anatomie, à la place de Jean Francken. Peu de temps après, Rudbeck fut élu recteur de l'université; & au bout d'environ un an, il en fut nommé curateur perpétuel. Il mourut au mois de septembre 1702, âgé de soixante-douze ans, deux mois, trois semaines & cinq jours. Voici ses ouvrages: 1. *Dissertatio de circulatione sanguinis*; à Arosen, 1652, *in*-4°. 2. *Exercitatio anatomica exhibens ductus novos hepaticos aquosos, & vasa glandularum serosa, cum figuris aeneis, & observationibus anatomicis aliis*; à Arosen, 1653, *in*-4°, à Leyde, 1654, *in*-12; dans les *collectanea anatomica* de Hemsterhuys, à Leyde, 1653; dans la *bibliotheca anatomica* de Manget, 1685, *in-folio*, & encore ailleurs. Rudbeck prétendit que Thomas Bartholin s'étoit fait honneur de ses découvertes, dans son *historia nova vasorum lymphaticorum*, & publia à ce sujet les écrits suivans. 3. *Insidiæ structæ Olaï Rudbeckii ductibus hepaticis aquosis, & vasis glandularum serosis, à Thomâ Bartholino*; à Leyde, 1654, *in*-8°. 4. *Tractatus pro ductibus hepaticis aquosis, & vasis glandularum serosis, contra Thomam Bartholinum*; à Leyde, 1654, *in*-8°. 5. *Epistola ad Thomam Bartholinum, quâ sibi inventionem vasorum serosorum hepatis contra Bogdanum vindicat*; à Upsal, 1657, *in*-12. Martin Bogdan, disciple de Bartholin, avoit écrit en faveur de son maître, contre Rudbeck. 6. *Catalogus plantarum horti academici Upsaliensis*; à Upsal, 1658, *in*-8°, & avec des augmentations, en 1685, *in*-8°. 7. *De cometa viso anno 1667. Dissertatio*, dans le *theatrum cometicum* de Stanislas Lubienietski, à Amsterdam, 1668, *in-folio*, tome I. 8. *Athlantica, sive Manheim, vera Japheti posterorum sedes ac patria*, &c. en latin & en suédois; à Upsal, 1675, *in-fol.* réimprimé en 1679 & 1684; le tome II en 1689, *in-fol.* à Upsal, en latin & en suédois; le troisiéme, à Upsal, 1698, en latin & en suédois. Il y a un quatriéme volume qui contient les figures qui sont essentielles à ce livre. Tout l'ouvrage est plein d'une érudition & d'une lecture prodigieuse; mais l'auteur y avance bien des paradoxes. Prévenu en faveur de la Suéde, il veut qu'elle soit l'origine de toutes les autres nations, & la véritable Atlantide de Platon. Il trouve dans la langue suédoise tous les noms des anciens dieux des Grecs & des Romains, & soutient que toute leur mythologie & leur théologie en viennent; en un mot, il attribue à son pays tous les avantages qu'on n'a jamais attribués à tous les autres. 9. *Campi Elysii liber secundus, operâ Olaï Rudbeckii, patris & filii*; à Upsal, 1701, *in-fol.* Ce ne sont proprement que des figures de plantes, avec un catalogue de ceux qui en ont parlé. L'ouvrage devoit contenir douze volumes; mais l'incendie arrivé à la maison de l'auteur consuma les exemplaires, & l'imprimerie qui y étoit; & l'ouvrage est demeuré sans suite. 10. *Legum West-Gothicarum in Sueonia liber, ex gothico in latinum translatus à Joanne Loccenio, notis illustratus à Carolo Lundio, & editus ab Olao Rudbeckio*; à Upsal, *in-fol.* 11. *Olai Verelii lexicon linguæ veteris Scythoscandicæ, editum curâ Olaï Rudbeckii*; à Upsal, 1691. Outre ces ouvrages dont le pere Niceron a rapporté les titres, nous en trouvons encore deux autres cités ailleurs: 1. *Iter in Scandinaviam ad regni regum priscorum Sueogothicorum instituta quædam & mores cognoscendos*; à Upsal, 1675, *in*-4°. 2. *Nova Samolad, sive Laponia illustrata*; à Upsal, 1701, *in*-4°. * Oraison funébre d'Olaüs Rudbeck, par Jean Esberg, professeur en théologie à Upsal, dans la quatriéme partie d'un recueil intitulé: *Memoria virorum in Suecia eruditorum rediviva*; à Rostock, 1730, *in*-8°. *Joannis Schefferi Suecia litterata, & Hypomnemata Joannis Molleri.* Les *mémoires* du pere Niceron, tome XXXI, pag. 153 & suivantes.

RUDELS (Geoffroi) dont Jean Nostradamns a parlé peu exactement. Hugues de Saint-Cire, qui a écrit vers l'an 1225, la vie des poëtes Provençaux, étoit plus instruit de ce qui regarde Rudels, comme ayant vécu bien plus proche de ce poëte, qui florissoit vers le milieu du XII siécle. » Geoffroi Rudels, » *dit-il*, natif de Blaye, fut grand gentilhomme & » prince de Blaye. Il devint amoureux de la comtesse » de Tripoli, sur le seul rapport que lui firent de sa » personne les pélerins qui venoient d'Antioche. Il » composa pour elle diverses chansons, & eut un si » grand desir de la voir, que pour se satisfaire il se » croisa & passa la mer. La maladie s'étant mise dans » le vaisseau durant le voyage, Geoffroi en fut attaqué, & arriva fort mal à Tripoli, où il se mit dans » une auberge. La comtesse informée du sujet de son » voyage, l'alla voir, ce qui rétablit un peu ses forces: » mais bientôt après il expira entre ses bras, content » de l'avoir vue. Cette princesse le fit inhumer dans » la maison du Temple, & pénétrée de douleur de sa » mort, elle prit l'habit religieux. » On voit par ce récit que Jean de Nostradamus a eu tort de dire que Rudels étoit seigneur de Blieux en Provence, au lieu de Blaye auprès de Bourdeaux. Ce qu'il ajoute que Geoffroi, duc de Bretagne, fils de Henri II, roi d'Angleterre, le retint quelque temps à sa cour, ne paroît pas plus fondé. Il n'est pas d'ailleurs entiérement exact sur les circonstances du voyage de Geoffroi de Rudels vers la comtesse de Tripoli, ni sur celles de sa mort. Cette comtesse étoit veuve de Raymond II, dernier comte de Tripoli, de la maison de Toulouse. * *Manuscrits de la bibliothéque du roi de France. Histoire générale de Languedoc*, par quelques Bénédictins, à la fin du *livre XVII*, *tome II* de cette histoire.

RUDESHEIM ou RUDISHEIM, petite ville ou bon bourg de l'électorat de Mayence, est dans le Rhingow, sur le Rhin, environ à une lieue au-dessus de Bingen.

RUDESINDE ou ROSENDE (Saint) évêque de Dume, dans le X siécle. Il étoit de la plus haute noblesse, fils de GUTTIERE Mendez, & petit-fils d'ERMENEGILDE, parent du roi Alfonse *le Grand*. Sisenand, parent de Rudesinde, occupoit le siége d'Iria, qui fut depuis transféré à Compostelle. Il négligeoit ses fonctions, ne s'adonnant qu'aux jeux & aux vanités du siécle. Ses désordres le rendirent odieux, non seulement à son clergé & à son peuple, mais même aux grands. Dom Sanche le Gros, après l'avoir averti plusieurs fois, le mit en prison, & du consentement du clergé & du peuple lui substitua Rudesinde: c'est-à-dire qu'il l'engagea à prendre soin de cette église, car il n'en fut jamais évêque titulaire; & dans tous les actes qui restent de lui, il ne se nomme qu'évêque de Dume. Rudesinde voyant les Normans d'un côté & les Arabes de l'autre, qui ravageoient la Galice & la Lusitanie, leva des troupes, repoussa les Maures jusque sur leurs frontieres, & chassa les Normans. Dom Sanche étant mort, Sisenand trouva le moyen de rompre ses fers, alla attaquer Rudesinde, & le força l'épée à la main de quitter Compostelle. Quelque temps après, sous le regne de Ramire, Sisenand fut tué par les Normans qui étoient revenus ravager la Galice, sous la conduite de leur roi Gondrede. Pour Rudesinde, il se retira dans le monastere de Celle-Neuve, où l'on assure qu'il renonça à sa dignité, prit l'habit monastique, & se soumit à l'obéissance de l'abbé Franquilan, après la mort duquel il fut élu lui-même abbé de

de ce monastere, & en gouverna plusieurs autres en Galice & en Lusitanie. Il mourut âgé de 70 ans, en 977. Il avoit pour parente Segnoride, abbesse de Baste au diocèse de Brague, qui eut toujours avec lui une relation intime, dont elle sut profiter pour l'avantage de son cœur. Elle étoit recommandable par une grande piété. Elle mourut en l'an 982, à l'âge de 58 ans. Les historiens d'Espagne & de Portugal parlent avec éloge de Rudesinde qui a été mis dans le catalogue des saints. * *Voyez* en particulier l'*histoire de Portugal*, par M. de la Clede, *tom. I*, *in*-4°.

RUDIGER (Jean-Christophe) savant Allemand, qui vivoit encore au commencement du XVIII siécle, a écrit en sa langue naturelle les vies des savans illustres, & plusieurs autres ouvrages concernant l'histoire ecclésiastique. Il a fait imprimer aussi sous le nom supposé de Adolphe Clarmond (*Adolphus Clarmundus*) une histoire critique en latin des principaux auteurs qui ont traité des *Topiques*, avec un abrégé de leurs vies & des éloges que ces auteurs ont mérités. C'est un petit *in*-8°, imprimé à Leipsick en 1708. On sait que les Topiques font partie de la rhétorique. Rudiger rapporte ce que les savans en ont dit, & il en donne aussi son jugement. Il ne veut pas que l'on regarde la doctrine des Topiques comme inutile, épineuse & désagréable; il y trouve des charmes, & du merveilleux, même pour ceux qui n'ont aucune teinture des lettres, & de grands avantages, en beaucoup d'occasions, pour les études. Son ouvrage est fort court: l'auteur ne fait presque qu'indiquer les sources. Cet Allemand étoit habile, modeste, judicieux, zèlé pour le progrès des lettres & des sciences. Mais les louanges qu'il donne à la doctrine des Topiques sont certainement fort outrées. C'est en particulier le sentiment de M. Gibert, professeur de rhétorique au collége Mazarin, qui a parlé de cet auteur & de son ouvrage dans ses *maîtres d'éloquence*, à la fin du tome III.

RUDINGER (Esrom) né à Bamberg le 19 mai 1523, étudia à Leipsick, & y fut créé maître-ès-arts. Il fut ensuite recteur de Zwickau, & professeur en philosophie & en langue grecque. Ayant été obligé de quitter sa chaire, parcequ'il étoit du parti des réformés, il se rendit en Moravie auprès des freres Bohémiens, & il enseigna pendant quelques années dans le collége d'Evanziz. Il mourut à Altorf le 2 décembre de l'an 1591. On a de lui: 1. *Paraphrasis psalmorum*, à Wittemberg, 1572. 2. *Hypothesis astronomicarum positionum Procli translata*. 3. *Apologia Socratis Platonica, cum versione latinâ & scholiis*, à Nuremberg, 1591. 4. Ἀριθμολογία ἠθικὴ *Camerarii*, à Leipsick, 1571, *in*-8°. 5. Ενδ[illegible] *sive tunica funebris ex tela Paradisi ad dextram Christi; Luc* XXIII, 43, à Nuremberg, 1590, *in*-8°. 6. *Grammatica disputatio adversùs sanam sententiam & explicationem dicti Petrini*, *act.* III, 21. 7. *Vita Ciceronis*. * Supplément françois de Basle,

RUDISTO, ou RODESTO, *cherchez* RODOSTO.

RUDIUS (Eustache) de Belluno, eut tout ce qui est nécessaire pour acquérir une grande réputation, un esprit orné, une grande pénétration, un desir ardent de connoître le vrai, une vive passion pour en persuader les autres, beaucoup de sagacité, & une entiere supériorité dans la dispute. Il aima toutes les sciences, & approfondit toutes celles qui ont pour objet la nature, de même que toutes les parties de la philosophie. Il excella particuliérement dans la médecine, ce qui le fit appeller à Padoue pour y enseigner publiquement. Depuis 1599, qu'il fut chargé de cet emploi, jusqu'en 1611, qu'il mourut au milieu de ses exercices, il fut toujours honoré, estimé & recherché avec empressement. Ses ouvrages répondent à la réputation qu'il s'étoit acquise, & ont beaucoup eux-mêmes contribué à la lui former, & à l'étendre. Ces ouvrages écrits en latin, sont: 1. Un livre où il traite de l'usage de tout le corps humain, à Venise, en 1588, *in*-4°. 2. Trois livres où il entre dans le détail des vertus & des vices du cœur, c'est-à-dire, de ses fonctions, de la palpitation, de la syncope, &c. 3. Un livre de l'ame, selon les principes de Galien: il y entre aussi dans les preuves de son immortalité; c'est un *in*-4°, imprimé à Padoue. 4. Deux livres sur le pouls & les autres battemens naturels, &c. c'est proprement un abrégé de ce que Galien a dit sur ce sujet en dix-huit livres, volume *in*-4°, publié à Padoue en 1602; à Francfort, *in*-8°, la même année, & encore dans cette derniere ville en 1642, *in*-8°. 5. L'art de la médecine, où il traite en trois livres de la maniere de guérir toutes les maladies internes & externes du corps, à Venise, en 1590, 1592 & 1608 pour le premier livre. Le second parut les mêmes années, & le troisiéme en 1596. 6. Sept autres livres sur les maladies des parties extérieures du corps, en 1606, *in fol.* 7. Trois livres touchant les ulcères, à Padoue, en 1602, *in*-4°. 8. Trois livres des tumeurs contre nature, à Venise, en 1600, *in*-4°. 9. Cinq livres des maladies occultes & venimeuses, *in-fol.* à Venise, en 1610: on dit que c'est le premier ouvrage où ce sujet est dignement traité. 10. Cinq livres *de morbo Gallico*, à Venise, en 1604. 11. Enfin, un traité *de constitutione cordis*, à Venise, en 1600, *in*-4°. * *Histor. gymnas. Patav. tom. I*, *pag.* 345. Manget, *biblioth. scriptorum medicorum*, *lib. XVII*, *tom. IV*, *pag.* 97.

RUDOLFE, ou RODOLPHE, moine de Fulde, étoit soudiacre dès l'an 821, & fut élevé depuis aux autres ordres sacrés, jusqu'au sacerdoce inclusivement. Raban fut son maître dans les lettres, & Rudolfe lui succéda dans la direction de l'école de Fulde, qui sous lui conserva tout son éclat. Il continua d'en sortir un grand nombre de savans, & Rudolfe fut lui-même regardé comme le docteur de toutes les parties de la Germanie. Aussi excelloit-il dans tous les beaux arts, & en particulier dans l'histoire & dans la poésie. Ermanric, l'un de ses disciples, depuis abbé d'Elwangen, lui dédia avant l'an 842 la vie de saint Sole, hermite; & dans sa préface il le représente comme un homme d'un mérite & d'un génie extraordinaire, comme un savant du premier ordre, dont la profonde érudition étoit déja très-connue. Rudolfe joignoit à ces qualités une humilité profonde & une piété solide. Louis, roi de Germanie, fils de l'empereur Louis le Débonnaire, instruit de son rare mérite, favorisa ses études, & voulut même l'avoir auprès de sa personne. Il le prit pour son clerc ou chapelain, le fit son prédicateur, & le rendit dépositaire de sa conscience. C'est ce qu'on voit dans un acte public, par lequel ce prince lui assigne en conséquence certains revenus, qui devoient, après sa mort, être appliqués au profit de l'école de Fulde. Rudolfe mourut le 8 mars 865, selon l'annaliste de Fulde, ou 866 selon Pierre le Bibliothécaire. Tout ce qu'on nous a conservé de ses écrits, consiste dans la vie de sainte Liobe, ou Liebe, abbesse de Bischoffheim, au diocèse de Mayence, morte en 779, & la vie du bienheureux Raban, son maître mort en 856. Surius a fait imprimer la vie de sainte Liobe, dans son recueil de vies des saints, au 28 septembre. C'est sur la seconde édition que ce compilateur en avoit donnée, plus entiere & plus correcte que la premiere, que le pere Mabillon l'a insérée dans le quatriéme volume de ses actes bénédictins, avec des observations & des notes. A l'égard de la vie de Raban, c'est beaucoup moins l'histoire de ce célébre personnage, que celle d'une quantité de translations de reliques & des récits de miracles opérés, dit-on, lors de ces translations. On y trouve cependant le catalogue des écrits de Raban, mais sans exactitude. Nous avons quatre éditions de cet ouvrage; la premiere, dans l'histoire de Mayence par Sérarius; la seconde à la tête des écrits de Raban, dans la collection qui en a été faite; la troisiéme, dans le recueil de Bollandus,

au 4 de février, avec des observations & des notes; & enfin la quatriéme dans les *actes des saints* de l'ordre de S. Benoît, par dom Mabillon, avec de nouvelles remarques de ce savant Bénédictin. * Voyez l'*histoire littéraire de la France*, tome V, page 283 & suivantes.

RUDOLFWERF, c'est-à-dire, l'*isle de Rodolphe*, ville de la Carniole, est dans le Windisck-Marck, sur la riviere de Gurck, à huit lieues de Cillei vers le midi. Elle est située dans une presqu'isle, & porte le nom de l'empereur Rodolphe II, qui en est le fondateur. * Mati, *dict.*

RUDRAUFF (Kilian) du pays de Hesse, où il naquit en 1627, passa presque toute sa vie à apprendre ou à enseigner dans l'université de Giessen, qui lui a de grandes obligations. Il mourut de la pierre en 1709. C'étoit un Luthérien rigide, qui n'épargnoit pas les Calvinistes dans l'occasion. Il n'étoit pas d'ailleurs fort bon logicien, comme cela paroît par le raisonnement suivant, par lequel il prétend prouver, que les points voyelles sont aussi anciens que les lettres consonnes dans les exemplaires publics de la bible hébraïque. L'ame des mots, dit-il, ce qui leur donne la vie en les rendant lisibles, & en y attachant une juste signification, est aussi essentiel aux mots, & aussi ancien que les mots; or les points voyelles de la langue hébraïque, sont l'ame des mots; ils les rendent lisibles & significatifs: ces points sont donc essentiels aux mots, & ont la même ancienneté. On n'a qu'à appliquer à la majeure la fameuse distinction, *en puissance & en acte*, & tout l'argument s'en va en fumée. On a publié de lui après sa mort un gros ouvrage, sous ce long titre: *Kiliani Rudrauffii, SS. Theol. D. & professoris Giesse celeberrimi, &c. Protheoria theologiæ, tam generalis de theologia in genere, ejus natura, constitutione, ac divisione, quàm specialis de religione, articulis fidei, conciliis œcumenicis, symbolis, hæresi, schismate, &c. per diversas sectiones, certis præceptis & quæstionibus exhibita, cui in nova hac & auctiori editione adjecta ejusdem* ΕΠΙΜΕΤΡΑ *de habitu theologiæ* ΘΕΟΣΔΟΤΡΩ, *& supplementa de sacra scriptura, cum præfatione & brevi B. auctoris vitæ descriptione, multùm hactenus desiderata, nunc verò in lucem edita curâ & studio* J. Bartholomæi Rudigeri *SS. theologiæ doct. ejusque in acad. Gieff. prof. ord.* 1711, *in*-4°.

RUE (Charles de la) Jésuite, étoit né à Paris en 1643. Après ses premieres études il entra chez les Jésuites dont il prit l'habit en 1659. Il y est demeuré jusqu'à sa mort, arrivée à Paris dans le collége de Louis le Grand, le 27 mai 1725, âgé de 82 ans. Génie facile & élevé, on n'eut pas de peine à reconnoître ses talens, & on les cultiva avec soin. Il les fit briller avec éclat dès qu'il eut commencé à professer les humanités à Paris, & ayant fait en 1667, un poëme latin sur les conquêtes de Louis XIV, le célébre Pierre Corneille le traduisit en françois, & parla avec beaucoup d'avantage au roi, de l'auteur de l'original lorsqu'il en présenta la traduction à sa majesté. Tel fut le commencement de la bienveillance que Louis XIV eut pour le pere de la Rue, & dont ce prince lui donna souvent des marques dans la suite. Cependant le jeune Jésuite bruloit d'ardeur de voir d'autres pays que la France, & de s'occuper à d'autres fonctions qu'à celle dont il étoit chargé; il vouloit s'engager dans les missions du Canada; il le demanda avec instance; on fut constant à le refuser, parcequ'on le crut utile à d'autres emplois; il fallut obéir. Pendant qu'il étudioit la théologie, son attrait pour les belles-lettres l'emporta toujours, & ce fut sans doute en en suivant les mouvemens, qu'il s'appliqua dans le même temps à interpréter Virgile, & à l'enrichir de notes. Son travail parut *in*-4° en 1675: c'est ce qu'on appelle le Virgile *ad usum Delphini*. Il fut réimprimé en 1682. On l'a aussi en trois volumes *in*-12. Pour favoriser ses inclinations, on le chargea de professer la rhétorique à Paris, & il a exercé cet emploi pendant plusieurs années avec beaucoup de succès. Il brilla également dans l'éloquence & dans la poésie. Ses tragédies latines & françoises mériterent les éloges du grand Corneille. Ses harangues ne furent pas moins admirées: il parut un beau génie jusque dans les catéchismes mêmes qu'il faisoit en latin pour ses disciples. Après plusieurs années passées dans ces exercices du collége, on le vit orateur chrétien, se distinguer dans les chaires de nos temples, dans les provinces, à Paris & à la cour. On a imprimé ses panégyriques des saints, ses oraisons funébres, ses sermons de morale: on en a quatre volumes *in*-8° pour le carême & l'avent, qui ont aussi été imprimés à Lyon en 1719, en 4 volumes *in*-12. Il fut aussi choisi pour confesseur de madame la dauphine d'abord, & de M. le duc de Berri ensuite. Au milieu de ces fonctions, il se retiroit de temps en temps à Pontoise, où il s'étoit pratiqué une retraite, qu'il quitta pour n'être plus qu'à lui dans la solitude du collége. Mais dans ses maladies même on trouvoit du plaisir à l'entretenir, parcequ'il avoit la conversation belle, riche, féconde, & qu'ayant du gout pour tous les arts, il pouvoit parler de tout à propos. Outre ses discours françois, ceux qu'il a faits en latin en différentes occasions ont aussi été imprimés. Le recueil de ses poésies est en quatre livres. Le premier contient ses tragédies; le second les piéces qu'il appelle *Panegyrici*, parcequ'elles contiennent les louanges de quelques victoires de Louis XIV, ou les éloges de plusieurs autres personnes. Pierre Corneille a traduit en vers celui où il célébre les victoires du roi en Flandre, & celui où il décrit les victoires de ce prince sur les états de Hollande. Le troisiéme livre est intitulé *Symbolicus*, parcequ'il renferme des devises & des emblêmes avec leurs explications. Le quatriéme est rempli par des piéces de différent genre. On y trouve même une ode en vers françois, que l'auteur fit en 1670, & qui remporta le prix à Caën, sur la conception de la sainte Vierge, & plusieurs inscriptions en style lapidaire. Les trois derniers livres ont paru à Rouen en 1669, & à Paris en 1672, sous le titre seul d'*Idyllia*. On a recueilli les quatre à Paris, en 1680, & à Anvers en 1693. Le titre de cette édition porte que c'est la sixiéme. Les freres Barbou en ont donné une nouvelle à Paris depuis quelques années. On trouve beaucoup de délicatesse & de sentimens dans ses poésies. Le pere de la Rue prêchant à Alençon en 1680, dit que les auteurs de la traduction de la bible de Genève, avoient falsifié le huitiéme verset du huitiéme chapitre de Néhémie, c'est-à-dire, du second livre d'Esdras. M. Benoît, ministre de la religion prétendue réformée de la même ville, fut choqué de cette accusation, & dès le 29 janvier 1681, il écrivit au Jésuite pour justifier les traductions de Genève; le pere de la Rue répondit par une lettre longue & solide, où il défend ce qu'il avoit dit, & il paroît par cette réponse, qu'il entendoit la langue hébraïque. Il consulta M. Huet, évêque d'Avranche, son ami, sur le même sujet, & ce prélat réfuta aussi la lettre du ministre. Ces trois piéces sont en françois, & imprimées dans le tome I des *dissertations sur diverses matieres de religion & de philologie*, recueillies par l'abbé de Tilladet. * *Voyez* la préface du recueil de ces dissertations, pag. 10. Huetii *commentarius de rebus ad eum pertinentibus, pag.* 350. *Mercure de France, juin* 1725. Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes modernes, &c.*

RUE (Dom Charles de la) religieux Bénédictin de la congrégation de S. Maur, étoit né à Corbie, en Picardie, le 12 juillet de l'an 1684. Le desir de se consacrer à Dieu d'une maniere particuliere, le porta à embrasser la régle de S. Benoît. Il fut envoyé dans l'abbaye de S. Faron de Meaux, & il y fit profession en 1703 le 21 novembre, non le 5, comme le dit dom le Cerf dans sa *bibliothéque des auteurs de la con-*

grégation de saint Maur. Il avoit toujours apporté à l'étude de grandes dispositions, & il avoit brillé dans son cours d'humanités. Il ne se distingua pas moins, lorsqu'après sa profession, il s'appliqua à la philosophie & à la théologie, à l'étude du grec & de l'hébreu. En 1712, le savant D. Bernard de Montfaucon l'attira auprès de lui, le guida dans ses études, & lui communiqua ses lumieres. Le disciple en profita si bien, qu'en peu de temps il devint lui-même en état de servir de maître aux autres. Dom Bernard avoit donné en 1713 ce qui nous reste des Hexaples d'Origène en deux vol. *in-fol.* Avant lui feu M. Huet, ancien évêque d'Avranches, avoit publié en 1668, des commentaires du même sur l'écriture; mais ces éditions faisoient toujours desirer que l'on donnât une collection exacte & complette des ouvrages d'Origène, à l'exception des Hexaples. Dom Montfaucon s'étoit d'abord proposé de se charger de cette entreprise; mais les autres travaux auxquels il se livra, ne lui ayant pas permis de s'occuper de cette collection qui demandoit beaucoup d'application & de soin, il jetta les yeux sur dom de la Rue, dont il connoissoit le zèle & la capacité. Celui-ci répondit à ses vœux, & les deux premiers volumes parurent en 1733, *in-folio*, à Paris, chez Vincent. L'ouvrage fut dédié au pape Clément XII, qui par reconnoissance, envoya à l'auteur deux de ses médailles, l'une d'or & l'autre d'argent. Le pape honora aussi dom de la Rue d'une lettre très-obligeante, que le cardinal Firrao lui écrivit au nom de sa sainteté. Il restoit encore deux volumes d'Origène à publier. Dom de la Rue comptoit les faire imprimer en 1736; mais la mort précipitée de dom Vincent Thuillier, son ami intime, enlevé presque à la fleur de son âge, & au milieu des plus flateuses espérances que ce religieux avoit conçues depuis son nouvel engagement, frapa dom de la Rue du même coup. Son esprit & son corps en furent affligés; une fluxion de poitrine le mit aux portes de la mort, & il ne s'en retira que pour languir plus long-temps. Son zèle néanmoins pour le travail qu'il avoit commencé si heureusement, lui fit en quelque sorte oublier l'altération où étoit sa santé. Son troisiéme volume étoit prêt: il le confia à l'impression en 1737, & ce volume devoit paroître dans peu, lorsque D. de la Rue fut attaqué à la campagne, où il étoit, d'une paralysie subite sur tout le côté droit. On le ramena à Paris, où il mourut après le quatriéme ou le cinquiéme jour de sa maladie, le 5 octobre 1739. Il avoit entrepris depuis plusieurs années, un grand ouvrage françois sur les *antiquités ecclésiastiques*: mais se voyant réduit par la foiblesse de sa santé, à ne pouvoir plus soutenir une forte application, il en abandonna l'entiere exécution à dom Vincent de la Rue son neveu, qu'il avoit fait venir à saint Germain des Prés, pour partager avec lui ce travail, & pour en être aidé dans son édition d'Origène. Le premier volume d'Origène, donné par dom Charles de la Rue, contient les quatre livres des principes, le traité de l'oraison, l'exhortation au martyre, les huit livres contre Celse, le dialogue contre les Marcionites, & l'écrit intitulé, *Philosophumena*; l'un & l'autre faussement attribué à Origène. Le second volume contient les *commentaires sur l'ancien testament.* Ces deux volumes sont ornés de préfaces & de notes utiles & savantes. Dans le *mercure* de décembre 1739, premier volume, on dit que MM les docteurs de Sorbonne ont loué cette édition dans leur lettre latine adressée, il y a deux ou trois ans, aux Bénédictins de la congrégation de S. Maur. C'est la lettre du XI des calendes de février 1735, imprimée *in-4°*, contre celle, par laquelle D. Jacques Martin, de la même congrégation, avoit attaqué la premiere lettre des mêmes docteurs, adressée au marquis Scipion Maffei. On avoue en effet dans la seconde lettre des docteurs, que les deux premiers volumes d'Origène sont exacts, travaillés avec soin, & ornés d'une érudition convenable: on ne laisse pas cependant d'y reprendre quelques fautes, mais de peu d'importance. M. Alexis Desessarts avoit cru en trouver une considérable dans un endroit de la traduction des livres des principes, & il la fit remarquer dans sa *Défense du sentiment des saints peres sur le retour d'Elie*, imprimée en 1738. Il l'exprima même de façon à faire soupçonner la fidélité de dom de la Rue; ce qui fit de la peine à cet éditeur, qui fut près de prendre la plume pour se justifier; mais l'auteur de la *Défense* reconnut qu'il s'étoit lui-même trompé; & il a réparé sa faute, en rendant justice à dom de la Rue, dans son *Examen du sentiment des saints peres & des anciens Juifs sur la durée des siécles*, &c. volume *in-12*, imprimé à Paris à la fin de 1739. * *Voyez* les pages 497 & suivantes. Voyez aussi pour plusieurs faits rapportés dans cet article, un éloge abrégé de D. de la Rue imprimé, dans le *mercure de France*, au mois de décembre 1739, premier volume.

RUEDA (Lope ou Loup) poëte Espagnol, natif de Seville, dans le XV siécle, vers l'an 1560, composa quelques comédies, & d'autres piéces en vers, supportables pour son temps, & mourut à Cordoue. * Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hispan.*

RUEIL (Claude de) Parisien, fils d'un président de la monnoie de Paris, & petit-fils par sa mere, d'*Aymon* Boucherat, avocat général au parlement de Paris, perdit son pere & sa mere dès son enfance, & fut élevé à Angers par les soins de Guillaume Ruzé, évêque de cette ville, son grand oncle maternel. Il entra lui-même dans l'état ecclésiastique, & fut successivement chanoine de Chartres, syndic du clergé, aumônier & prédicateur des rois Henri IV & Louis XIII, grand archidiacre de Tours, & enfin évêque de Bayonne en 1622. Il assista en cette qualité à l'assemblée du clergé de 1625, & à celle des notables tenue à Paris en 1626. Il passa en 1628 de l'évêché de Bayonne à celui d'Angers, où il fut reçu le 6 juillet. C'étoit un prélat ami de la paix, & qui chercha toujours à la procurer dans les lieux où il eut quelqu'autorité ou quelque crédit. Il établit dans son diocèse plusieurs maisons religieuses, & en réforma d'autres. On trouve les statuts qu'il dressa en différentes occasions dans le recueil de ceux du diocèse d'Angers, *in-4°*, en 1680. On lit aussi un beau mandement de ce prélat à la tête du traité de Jacques Eveillon, *De processionibus ecclesiasticis*, imprimé en 1641, *in-8°*. à Paris. Claude de Rueil mourut le 20 janvier 1649, âgé de 74 ans, après 27 ans d'épiscopat. * *Mém. du temps.*

RUEL, village de France, situé près de la Seine à deux lieues de Paris, & à la même distance de Saint-Germain en Laye du côté du nord, est renommé par un château que le cardinal de Richelieu y fit bâtir dans le temps de son ministere. Il est entouré de fossés larges & profonds remplis d'eau vive. Ce château fait face à un grand parterre qui est terminé par un canal entouré de plus de cent jets d'eau. Chaque jet d'eau forme une cascade de trois chutes. Au bout de ce canal est une très-grande piéce d'eau quarrée, d'où s'élevent trois jets d'une hauteur prodigieuse. Le parc est d'une très-grande étendue, & embelli de quantité d'eaux jaillissantes, & d'une cascade en amphithéâtre. * *Mémoires dressés sur les lieux.*

RUEL (Jean) de Soissons, célebre médecin dans le XV siécle, avoit appris de lui-même la langue grecque & la latine. Il traduisit divers auteurs Grecs, & ces traductions lui acquirent de la part de Budé l'éloge d'*aigle des interprétes.* Son attachement pour l'étude lui fit négliger de suivre la cour, où il étoit appellé par le roi François I, & par Louise de Savoye, sa mere. Etienne Poncher, évêque de Paris, l'attira dans cette ville, où, après la mort de sa femme, il accepta un canonicat dans l'église de Notre-Dame, & mourut en 1537, âgé de 63 ans, après avoir donné plusieurs traités de sa façon, comme *De natura stirpium*, *l.* 3,

*in-fol. Veterinaria medicina*, *l. 2*, *per varios authores Græcos latinè redditos*, in-fol. * Paul Jove, *in elog. doct. c. 93.* Scévole de Sainte-Marthe, *in elog. l. 1.*

RUESSIUM, ville ancienne des Gaules. C'est la ville épiscopale d'Auvergne, qu'on nomme à présent Saint-Flour. * Audiffret, *géographie, tom. II.*

RUF (Saint) martyr du II siécle, compagnon de S. Zosime & de S. Ignace d'Antioche. Ils passerent ensemble par les villes de Philippes & de Smyrne. Saint Polycarpe, qui étoit évêque de la derniere, en parle avec éloge. C'est sur son témoignage que l'on a mis ces deux compagnons de S. Ignace, au nombre des martyrs, dans les martyrologes au 18 décembre. On suppose qu'ils furent martyrisés à Philippes; cependant ils n'y firent que passer, & on ne sait rien de particulier de leur mort. * Polycarp. *epist. ad Philippens.* Bolland. Baillet, *vies des saints, décembre.*

RUF (Saint) abbaye de Valence en Dauphiné, & chef d'ordre de chanoines réguliers de saint Augustin, doit son origine à Amalde, Odilon, Ponce & Durand, prêtres de l'église d'Avignon, qui ayant résolu entr'eux de mener une vie solitaire, demanderent à Benoît, leur évêque, deux églises dont il pouvoit disposer. C'étoient celles de saint Just & de saint Ruf ou *Roux*, dans son diocèse, près de la Durance. Il les leur accorda, par un acte daté du premier avril 1038; & parcequ'ils se logerent aux environs de Saint-Ruf, leur communauté en prit le nom. Depuis, soit que ces églises eussent été ruinées durant les guerres des Albigeois, ou pour quelqu'autre raison, les religieux vinrent s'établir près de Valence, dans l'isle Esparviere, que l'abbé Raimond avoit achetée d'Eudes, évêque de cette ville, où il avoit fait bâtir un somptueux monastere. Ils y ont demeuré jusqu'en 1562, que la fureur des guerres civiles a renversé cet ouvrage de la piété de Raimond. Ils avoient un prieuré dans l'enceinte des murailles de la ville de Valence: on en a fait le chef d'ordre après cette révolution. L'abbé général s'y est établi, & y a porté les droits, l'autorité & la dignité du monastere de l'isle Esparviere, avec le consentement du roi Henri IV, l'an 1600. Trente-neuf ou quarante abbés généraux ont gouverné jusqu'à nos jours cet ordre, qui a donné trois papes à l'église, Anastase IV, Adrien IV & Jules II. Il en est aussi sorti trois cardinaux, Guillaume de Vergi, Amédée Albret, & Angelicus on Angelique de Grimoard de Grisac, fondateur du collége de saint Ruf de Montpellier. Le nombre des évêques est plus grand. Olgarus ou Olger, premier abbé, puis évêque de Barcelone, est révéré comme un saint. * Le Mire, *c. 11, orig. Aug.* Sainte-Marthe, *Gall. christ. tom. IV.* Columbi, *de episc. Valent. de orig. ord. S. Ruf.* Chorier, *hist. de Dauph. t. II, l. 2, c. 11; & état polit. de Dauph. t. II.*

RUFFACH, petite ville autrefois impériale, maintenant dépendante de l'évêché de Strasbourg. Elle est dans la haute Alsace sur le Rotbach, à trois lieues de Colmar, vers le midi. Le maréchal de Turenne y gagna une bataille contre les Allemans en 1675. * Mati, *diction. géograph.*

RUFFEC, en latin *Rosiacum* & *Rufiacum*, petite ville du diocèse de Poitiers, à cinq ou six lieues d'Angoulême, est agréable par sa situation, & porte titre de marquisat. * Mati, *diction.*

### *Conciles de Ruffec.*

Gerard de Malemort, archevêque de Bourdeaux, présida au concile qui y fut tenu en 1258. On croit que c'est-là qu'on fit les ordonnances ou constitutions qui commencent, *Cùm milites, &c.* Bertrand de Goth, qui fut depuis le pape Clément V, y présida à un autre concile célébré en 1304, & Arnaud encore archevêque de Bourdeaux, présida à celui qui fut assemblé en 1326. Nous avons les actes de ces synodes, dans les deux dernieres éditions des conciles.

☞ RUFFI ou RUFFO, maison connue en Provence sous le nom de Roux de Gaubert, & en Dauphiné sous celui des comtes de la Ric, qui passa en France vers l'an 1346. Ce fut en effet vers ce temps-là que *Louis* de Ruffi ou de Roux, neveu de *Henri* de Ruffi, comte della Ricca ou Riccia, suivit la reine Jeanne qui se retira en Provence, & qui voulant reconnoître les services qu'elle avoit reçus de Louis & de ses ancêtres, & le dédommager de la perte qu'ils avoient faite de leur comté della Ricca, & de leurs autres terres pour soutenir leurs souverains légitimes, lui fit don de plusieurs châteaux au bailliage de Digne, de la gabelle de cette ville, de même que de la jurisdiction & du péage de Gaubert que cette maison posséde encore aujourd'hui. Ce don lui fut fait par lettres patentes confirmées par Louis, fils du roi de France, le 25 mars 1382, & enregistrées le 24 décembre 1400, au registre *Lividi, fol.* 101, à la chambre des comptes d'Aix, sur la requête de *George*, fils de *Louis*. Ce prince y fait mention des services importans de *Louis* & de ses ancêtres. Le titre de ces lettres est en latin: Louis y est appellé *Dominus Ludovicus Ruffi, egregius miles:* le corps des mêmes lettres est en françois gaulois. Louis y est nommé *Messire Louis de Roux.* Ces lettres patentes sont le premier titre de l'établissement de cette maison en Provence. Ammirato, Villani, Léon, évêque d'Ostie, & autres historiens du pays, rendent tous témoignage à l'ancienneté de cette maison, qui a donné des chanceliers au royaume de Naples, des vice-rois à la Calabre, & possédé les comtés de Sinopoli, de Montalte & un grand nombre d'autres fiefs considérables. Ils attestent même qu'elle a tenu pendant long-temps plusieurs comtés avec le titre de *Comtes par la grace de Dieu.* La branche qui est demeurée attachée à sa premiere patrie, soutient encore aujourd'hui le premier lustre de cette maison.

Louis & *George*, son fils, se retirerent dans la ville de Digne, comme on le voit par les lettres patentes ci-dessus rapportées. La situation des biens qui leur furent donnés par ces lettres, ou plutôt le changement qui survint à leur fortune, fixa leur habitation dans cette ville, où leurs descendans ont demeuré longtemps.

Par acte passé à Digne le 14 septembre 1382, *Louis* fit élection du couvent des Cordeliers de cette ville pour le payement de 100 florins légués par magnifique & puissant seigneur *Henri* de Roux, comte della Ricca, à telle communauté religieuse que *Louis* son neveu trouveroit à propos de choisir.

George, fils & héritier de *Louis*, & celui qui fit enregistrer les lettres patentes dont il vient d'être fait mention, passa une transaction le 5 août 1398 avec le chapitre de Digne en faveur duquel il hypotéqua, pour ce qu'il lui devoit, la jurisdiction & le péage de Gaubert.

George eut pour fils Louis II, & celui-ci Elzéar, qui épousa *Catherine* de Rochas le 10 avril 1453. *George* fit donation dans ce contrat de mariage à *Elzéar*, son petit-fils, des droits qui pouroient lui revenir de la succession de *Henri* de Roux, comte de la Ric, sur laquelle, est-il dit, il étoit survenu des procès à Naples.

Elzéar eut de *Catherine* de Rochas, un fils appellé *Jean*, qui épousa le 4 février 1500, *Magdeléne* de Laugier, fille de *Poncet* de Laugier & de *Delphine* de Matheron. Il rendit hommage au roi de ses terres à la chambre des comtes d'Aix le 25 octobre 1524.

Jean laissa deux fils, *Gabriel*, capitaine de cent hommes d'armes, mort à la bataille de Cerizolles, sans postérité, & Jean II, qui d'*Antouronne* d'Hoard, sa femme, eut pour fils, *Balthazar*, nommé par le roi viguier, & commandant de la ville de Digne le 1 octobre 1564.

Balthazar épousa *Catherine* de Meinier d'Oppéde le 13 septembre 1567. Dans le contrat *Jean II*, son pere, lui fait donation de la moitié des biens à lui échus par le décès de *Gabriel*, son frere, capitaine de cent hommes d'armes. De ce mariage naquirent *Alexandre*, *Honoré* & *Jean*, qui ont fait chacun une branche.

Alexandre de Roux de Gaubert épousa le 29 avril 1599, *Cassandre* de Bardonenche, fille de *Gaspard*, baron de Bardonenche, & de *Blanche* de Boniface de la Mole, dont le frere, chevalier de l'ordre du roi, fut décapité à Paris, comme le rapportent les historiens du temps. Par ce mariage l'entiere jurisdiction de la terre de Gaubert fut réunie dans la maison de Roux de Gaubert.

Jean III, fils d'*Alexandre*, fut conseiller au parlement d'Aix. Il épousa en premieres noces *Anne* d'Albert, & en secondes *Magdeléne* de Greffet. Il eut une fille nommée *Catherine* de Roux de Gaubert, mariée avec le comte de Beuil, baron de Chenillac, dont le fils ne laissa du mariage qu'il contracta à Turin avec *N.* de Scarampy, fille du marquis de ce nom, & de *N.* de Broglio, sœur de Victor Maurice, comte de Broglio, maréchal de France, qu'une fille unique qui est entrée dans la maison du comte Maffei, vice-roi de Sicile & ambassadeur extraordinaire en France en 1723.

Jean III eut encore deux fils nommés Jean IV, & Alexandre, second de ce nom.

Jean IV fut reçu dans la charge de son pere, & a fait la branche des seigneurs de Gaubert, marquis de Courbons, qui resta en Provence; & Alexandre a fait celle des barons d'Auze & de Saint-Auban, seigneurs du comté de la Ric, qui s'établit en Dauphiné.

Jean IV, qui a fait la branche des seigneurs de Gaubert, eut pour fils *Alexandre*, qui fut aussi reçu dans la charge de son pere, & ensuite nommé premier président du parlement de Pau en 1729. Il a laissé de son mariage avec *Marie-Anne* de Piolenc, 1. Paul de Roux de Gaubert, marquis de Courbons, qui suit; 2. *Jean-Baptiste*, chevalier de Malte, mort en bas âge; 3. *Raymond*, chevalier de Malte, mort, commandeur de Fontsorbe & de Renneville; 4. *Marie-Anne*, mariée avec *François* de Glandeves, comte de Porrieres; 5. *Honoré-Henri*, chevalier de Malte, colonel d'un régiment de cavalerie en Espagne.

Paul de Roux de Gaubert, marquis de Courbons, avocat général au parlement d'Aix en 1720, & premier président du parlement de Pau en 1732, mort au mois de janvier 1759, a épousé en premieres noces *Magdeléne-Charlotte* de Bullion, dont il n'a eu qu'une fille, mariée à *François-Xavier* de Coriolis de Villeneuve, marquis d'Espinouse, président à mortier au parlement d'Aix. Il a épousé en secondes noces *Marie-Angélique* de Lons, dont il a eu deux filles, *Marie-Angélique*, mariée à *Jean-César*, comte de Mesples Esquiule, président à mortier au parlement de Pau; & *Paule-Marie-Delphine*, mariée le 10 août 1758, avec son cousin, *Nicolas-Henri* de Roux de Gaubert, fils d'*Honoré-Henri* de Roux de Gaubert, colonel de cavalerie au service du roi d'Espagne, & de *Marie* de Lalanne, son épouse. Dans les provisions accordées à cette maison pour les charges que ses membres ont occupées, le roi a toujours fait une mention honorable des services qu'elle a rendus aux comtes de Provence pendant plusieurs siécles.

Alexandre, II du nom, qui a fait la branche établie en Dauphiné, a eu pour fils Alexandre III, conseiller au parlement de Grenoble, qui de son mariage avec demoiselle de Veynes du Prayet a laissé *Jean-François*, actuellement conseiller au même parlement, qui a épousé *Gabrielle-Scholastique* de l'Estang de Murat, fille du marquis de ce nom, président au parlement de Dauphiné, dont il a, 1. *Alexandre-Louis*, & 2. *Claude-Marie*.

Sa majesté a accordé à cette branche en 1724, des lettres d'érection de la terre de Chabestau & fiefs en dépendans situés en Dauphiné, en comté de la Ric, pour rappeller son ancienne origine. * M. d'Hozier, *armorial général.*

RUFFI (Antoine de) conseiller de la sénéchaussée de Marseille, sa patrie, s'aquitta de cette charge avec beaucoup d'intégrité, & avec une délicatesse de conscience bien singuliere. En voici un exemple bien remarquable. Une personne du procès de laquelle il avoit été rapporteur perdit sa cause. Il se reprocha de n'avoir pas donné assez de temps à l'examen de l'affaire, & fit rendre par un prêtre de l'Oratoire à cette personne ce qu'elle avoit perdu. A la vertu il joignit l'érudition; & donnant une partie de ses soins à la connoissance de l'histoire de son pays, il montra qu'il n'avoit pas travaillé infructueusement, en publiant en 1642, n'étant encore âgé que de 35 ans, son histoire de Marseille, qui est incontestablement la meilleure de toutes. Il nous apprend lui-même qu'il n'est pas le premier de sa famille qui ait écrit, & que Robert de Ruffi son aïeul, mort en 1634, avoit laissé des mémoires de ce qui s'étoit passé de plus remarquable depuis l'an 1585, jusqu'en 1595, où Marseille fut réduite sous l'obéissance du roi. Antoine reçut la juste récompense de son mérite en 1654, où il fut fait conseiller d'état. L'année suivante il publia la vie de Gaspard de Simiane, dit *le Chevalier de la Coste*; & il donna aussi l'histoire des comtes de Provence depuis l'an 934, jusqu'en 1480. Ce dernier ouvrage a encore reçu plus d'applaudissemens que le premier; & les savans en font grand cas. Antoine de Ruffi mourut le 3 avril 1689, âgé de 82 ans, & laissa une excellente histoire des généraux des galéres. Louis Antoine de Ruffi, son fils, a donné en 1696, une nouvelle édition de l'histoire de Marseille. Nous en parlons à l'article suivant. * Bayle, *dict. crit.* Le Long, *bibl. hist. de la France.*

RUFFI (Louis-Antoine de) troisiéme fils d'Antoine de Ruffi conseiller d'état, & de *Claire* Cypriani, de la famille des seigneurs de Cabries, né à Marseille le dernier jour de décembre 1657, fit ses études au collége des prêtres de l'Oratoire de Marseille, & sacrifia ensuite comme son pere, ses travaux & ses études à la gloire & à l'utilité de sa patrie. En 1696, il donna à Marseille en deux volumes *in-fol.* l'histoire même de Marseille, que son pere avoit publiée en 1643. Cette seconde édition est enrichie d'augmentations considérables, qui sont de Louis-Antoine de Ruffi. Ce savant étoit exilé à Castelnaudary lorsque cette seconde édition parut. Il y avoit été relegué sur de faux rapports faits à Louis XIV, qui ayant reconnu son innocence, le rappella quelques mois après. En 1712, il donna des *dissertations historiques & critiques sur l'origine des comtes de Provence, de Venaissin, de Forcalquier, & des vicomtes de Marseille*, à Marseille, *in-4°*; & en 1716, une *dissertation historique, chronologique & critique sur les évêques de Marseille, suivie d'un abrégé chronologique de ces évêques*, à Marseille, *in-8°*. L'auteur y attaque principalement les annales de Marseille du pere Jean-Baptiste Guesnay, Jésuite. On a encore de lui *L'histoire de saint Louis, évêque de Toulouse, & de son culte*, à Avignon, en 1714. Il ne pensoit qu'à mettre la derniere main à son histoire des évêques de Marseille, de même qu'à la seconde édition de l'histoire des comtes de Provence de son pere, lorsqu'il eut en 1720 une attaque d'apoplexie, qui le rendit pour la suite incapable d'aucune application. Il est mort le 26 mars 1724, âgé de 66 ans. Il a laissé un fils & trois filles. * Son éloge par le P. Bougerel, prêtre de l'Oratoire, dans les *mém. de littér. & d'hist. chez Simart, tom. I.* Le P. le Long dans sa *biblioth. hist. de la France*; & MM. de Sainte-Marthe dans le *Gallia christiana.*

RUFFUS, ou RUFUS, Ephésien qui vivoit sous l'empereur Trajan, est compté par Galien entre les plus habiles médecins. Le même auteur nous apprend que Rufus avoit écrit en vers sur la *matiere médicinale*: il avoit aussi fait un traité de l'*Atrâ bile*, & quelques autres qui sont cités par Suidas, mais que nous n'avons point. Il ne nous reste des écrits de cet auteur, qu'un petit traité des noms grecs des diverses parties du corps, & un autre des maladies des reins & de la vessie, avec un fragment où il est parlé des médicamens purgatifs. Le principal but que ce médecin se proposoit dans le premier de ces ouvrages, c'étoit de donner une idée générale de l'anatomie, & particuliérement d'empêcher que ceux, qui de son temps étudioient la médecine, ne se trompassent en lisant les anciens auteurs qui avoient nommé certaines parties du corps, les uns d'une maniere, les autres d'une autre. Pour le reste, on recueille de ce que dit Rufus dans ce livre, que toutes les démonstrations anatomiques se faisoient en ce temps-là sur des bêtes. Le petit livre qui traite des maladies des reins & de la vessie, ne contient rien de particulier. Les écrits de Rufus sont dans le recueil intitulé: *Artis medicæ principes post Hippocratem & Galenum: scilicet è græco latinitate donati per Henricum Stephanum, Aretæus, Rufus Ephesius, Oribasius*, &c. en 1567; *typis ejusdem Stephani, in-folio*. On a aussi une édition particuliere du traité des diverses parties de l'homme, sous ce titre: *Ruffi Ephesii de hominis partibus libri tres, interprete Junio Paulo Crasso*, à la suite des huit livres d'Aretée; à Paris, 1554, *in-16*. *Voyez l'*hist. de la médecine*, par Daniel le Clerc, pag. 656, 657. On n'y parle point des éditions des écrits de Rufus, qui ont encore été réimprimés à Londres en 1726. Voyez aussi la bibliothéque grecque de Jean-Albert Fabricius.

RUFIN, *Rufinus*, est le surnom d'une famille de l'ancienne Rome. La famille des RUFINS à Rome, étoit une branche de celle des CORNELIENS. P. Cornelius *dont nous parlerons ci-dessous*, fut pere de P. CORNEL. RUFINUS, consul l'an 464 de Rome, & 290 avant J. C. avec M. Curius Dentatus. Ils remporterent de grands avantages sur les Samnites. Ensuite Rufinus mérita encore les honneurs du consulat l'an 477 de Rome, & 277 avant J. C. avec C. Junius Bubulcus, & la charge de dictateur. Le censeur Fabricius le fit exclure du sénat, parcequ'il aimoit trop le luxe, & qu'on avoit trouvé chez lui quinze marcs de vaisselle d'argent. Il laissa un fils du même nom; & celui-ci fut pere de P. CORN. RUFINUS, qu'on nomma *Sulla* ou *Sylla*, parcequ'il avoit tiré des livres de la Sibylle un oracle, qui ordonnoit l'établissement des jeux en l'honneur d'Appollon. Ce dernier eut deux fils, P. & SEXTUS-CORNEL. RUFINUS. Celui-là fut gouverneur de Sicile, & laissa un fils de son nom, pere de L. CORN. qui suit; & de P. CORN. qui fut pere de CORN. SULLA, que Ciceron défendit par un plaidoyer que nous avons encore; & son fils de ce même nom fut consul en 749 de Rome, & 5 ans avant J. C. avec Auguste. L. CORN. SULLA, *dont nous parlerons sous le nom de* SYLLA, fut pere d'un autre que P. Sitius tua en Espagne, après la mort de Pompée. * Tite-Live, *l.* 8, 25, 29 & 45. Velleïus. Eutrope. Florus. Appien. Dion. Ciceron. Cassiodore, &c.

RUFIN, ou P. CORNELIUS RUFINUS, Romain, fut fait dictateur l'an 421 de Rome, & 333 avant J. C. sous le consulat de T. Veturius & de Sp. Posthumius, sur un bruit qui courut que les Samnites avoient pris les armes, dont il donna la charge de général de la cavalerie à M. Antonius; & peu après ils se déposerent l'un & l'autre sur ce qu'il y avoit eu quelque défaut dans les cérémonies de leur création: ce que firent aussi les autres magistrats pour la même raison. * Tite-Live, *hist. l.* 8.

RUFIN (Trebonius) ami de Pline le Jeune, naquit à Vienne, capitale de la Viennoise, où il exerça depuis une des premieres charges de magistrature de la ville. Il florissoit sous l'empire de Trajan à la fin du I siécle de l'église, & au commencement du II siécle. Pline en parle comme d'un homme d'un mérite très-distingué. Il l'avoit connu à Rome, où Rufin parut dans le barreau avec beaucoup d'éclat: son éloquence qui y brilla, lui fit plusieurs autres amis illustres. Rufin étant revenu à Vienne, entretint toujours un commerce de lettres avec eux, & surtout avec Pline. Il fut élevé dans cette ville au duumvirat, charge ainsi nommée, parcequ'elle s'exerçoit par deux personnes conjointement, & que l'on établit dans les villes qui jouissoient du droit de bourgeoisie romaine. Pendant que Rufin en exerçoit les fonctions avec honneur, on établit à Vienne, en conséquence du testament d'une personne qui n'est point nommée, des combats où des hommes tout nuds s'exerçoient à la lutte. C'étoit sous l'empire de Trajan. Rufin, tout païen qu'il étoit, sentit que de tels jeux étoient déraisonnables, & ne pouvoient être qu'une source de corruption & d'infamies. Il usa du droit que lui donnoit sa charge; il abolit ces honteux exercices. Mais quelque louable que fût cette action, on lui en fit un crime, prétendant qu'il n'avoit pas pour cela une autorité suffisante. L'affaire fut portée à Rome devant l'empereur. Rufin y alla, & plaida lui-même sa cause avec autant de succès que d'éloquence. Il parla avec tant d'énergie, de sagesse & de gravité, que non-seulement le sénat approuva ce qu'il avoit fait, mais que des sénateurs même opinerent que l'on fît la même chose à Rome. * *Voyez* les lettres de Pline le Jeune en plusieurs endroits, & l'*Histoire littér. de la France*, par quelques Bénédictins, *tom I*, *&c.*

RUFIN, ministre d'état sous l'empereur Théodose, étoit Gaulois de nation, de l'aveu même des écrivains étrangers. Il faisoit sa demeure à Euse ou Eaüse, dans l'ancienne Aquitaine troisiéme. Vers le commencement de l'empire de Théodose, il quitta sa patrie, & alla à la cour de Constantinople, où régnoit ce prince. Il gagna bientôt ses bonnes graces par la vivacité & l'élévation de son esprit, & par ses manieres insinuantes. Théodose lui donna toute sa confiance, & l'éleva aux plus grands honneurs. Dès l'année 390, au plus tard, il lui donna la charge de grand-maître du palais: en 392, il le fit consul, & lui donna pour collégue son fils Arcade. Pendant son consulat, il le revêtit encore de la dignité de préfet du prétoire, & deux ans après, allant faire la guerre au tyran Eugène, il le laissa auprès des jeunes princes Arcade & Honorius, maitre absolu de tout l'Orient. Le comte Marcellin dit aussi qu'il eut encore la dignité de patrice. Pendant l'absence de Théodose, Rufin fit assembler les plus illustres évêques d'Orient, pour faire la dédicace d'une église qu'il avoit fait bâtir avec un palais de son nom auprès de Chalcédoine, & pour recevoir le baptême à cette solemnité. Au sortir des fonts, les évêques le mirent entre les mains du saint solitaire Ammone, qu'il regarda depuis comme son pere, & dont il suivit quelque temps les conseils. Saint Ambroise regardoit aussi Rufin comme son ami, & se réjouissoit de son élévation, ce qui suppose qu'il avoit alors beaucoup de piété & de religion. Mais l'ambition le perdit enfin. Ayant résolu de se mettre sur le trône, il appella les Goths, & d'autres Barbares dans l'empire, afin que pendant cette désolation, il pût s'en saisir, ou le partager avec eux. Il avoit déja mis entre les mains de ses créatures, les gouvernemens les plus importans, lorsque les Goths entrerent dans l'empire, & vinrent assiéger Constantinople. Rufin empêcha qu'ils ne fussent repoussés, donna ordre que l'armée d'Orient s'avançât près de cette ville, & disposa toutes choses pour se faire déclarer empereur, lorsqu'il iroit visiter le camp avec Arcadius. Il y avoit plusieurs personnes de qualité engagées dans la conspiration, que les Barbares devoient favoriser; mais son attentat ayant été

découvert, il fut tué l'an 395, ou 397, selon M. Fléchier, au milieu de l'armée où il avoit mené l'empereur pour le faire massacrer, & s'assurer de l'empire par sa mort. Son corps fut taillé en piéces, & sa tête fut portée au bout d'une lance, pour la faire voir au peuple, qui le haïssoit à cause de sa cruauté & de son avarice. Quelqu'un ayant coupé une de ses mains, & voyant que les nerfs, qui font mouvoir les articles, étoient pendans, s'avisa d'aller demander l'aumône au nom de Rufin, ouvrant & fermant cette main sanglante, selon ce qu'on lui donnoit. Lorsqu'il eut été la victime de sa perfidie & de sa révolte, le poëte Claudien, pour faire plaisir à Stilicon, son héros, fit contre Rufin une invective en deux livres, remplie de traits fort piquans; elle est en vers latins, & se trouve parmi les autres poésies de Claudien. On assure que Rufin étoit lui-même poëte, & plusieurs critiques lui donnent la fable de Pasiphaé, composée de vers d'autant de différentes mesures, qu'il s'en trouve dans les poésies d'Horace. On trouve cette piéce dans le recueil des épigrammes & petites poésies des anciens, & à la fin de quelques éditions de Petrone. Symmaque étoit en grande relation avec Rufin, comme on le voit par les lettres du premier, qui s'y montre trop son admirateur. * *Voyez* les lettres. de Symmaque. Zosime, *l.* 5. Nicephore, *l.* 13. M. de Tillemont, au tome cinquiéme de son *Hist. des empereurs; l'hist. littér. de la France*, par dom Rivet, *tome I.*

RUFIN, prêtre d'Aquilée, surnommé *Toranius* ou *Tyranius*, dans le IV siécle, & au commencement du V, avoit embrassé l'état monastique, & avoit été baptisé dans un monastere vers l'an 372. Il fut lié d'amitié avec saint Jerôme, qui lui écrivit la lettre 41, pleine de tendresse & de louanges. Rufin sortit d'Aquilée vers l'an 373, pour aller dans son pays, & après plusieurs courses, il revint à Rome en 397. Il n'est pas vrai qu'il ait été, avec Mélanie, de Rome en Orient, & d'Orient à Rome; & quand S. Paulin appelle Rufin le compagnon de Mélanie dans ses voyages, ce saint entend parler des voyages que Rufin & Mélanie firent ensemble durant les 25 ou 30 ans qu'ils demeurerent en Orient, & de ceux qu'ils firent encore en Sicile après leur retour en Occident. L'attachement de Rufin au parti d'Origène, fut la cause de sa rupture avec saint Jerôme; & cette division de deux hommes excellens, étant poussée jusqu'aux extrémités, devint très-scandaleuse. Théophile les raccommoda; mais Rufin ayant publié à Rome une traduction des livres des principes d'Origène, sans y mettre son nom, y loua malicieusement saint Jerôme de son estime pour Origène: ce qui les brouilla une seconde fois ensemble. Saint Jerôme se plaignoit hautement de Rufin, qu'il traitoit d'hérétique & de prédécesseur de Pélage; & Rufin s'éleva avec encore plus de hauteur contre saint Jerôme dans son apologie divisée en deux livres, qu'il fit courir entre les mains de ses partisans. Le pape Anastase en étant averti, cita Rufin pour venir répondre sur les chefs dont on l'accusoit; mais il n'osa comparoître, & se contenta d'envoyer son apologie, qui ne fut pas reçue: ce qui le fit condamner par ce pape; ensuite s'en étant allé en Sicile, comme on le peut recueillir des écrits de saint Jerôme, il y mourut vers l'an 410. Rufin avoit traduit de grec en latin les œuvres de Joseph, l'histoire ecclésiastique d'Eusèbe, le livre des principes d'Origène, & plusieurs autres ouvrages de ce pere; le premier livre de l'apologie de Pamphile pour Origène, & quantité d'autres ouvrages. A la priere de saint Paulin, il ajouta deux livres à l'histoire de l'église d'Eusèbe. Il fit un écrit pour la défense d'Origène; son apologie contre saint Jerôme en deux livres; une explication du symbole; des commentaires sur les bénédictions de Jacob, sur les prophéties d'Osée, Joël & Amos. Le commentaire sur les pseaumes qui porte son nom, n'est point de lui. Nous avons un recueil de ses ouvrages imprimé à Paris, *in-fol.* en 1580. * Saint Augustin, *ep.* 93. Saint Jerôme, *epist.* 41, *&c.* Cassien, *l.* 2, *c.* 17. Gennade. Vincent de *Beauvais.* Sixte de *Sienne.* Trithême. Baronius. Bellarmin, &c. cités par Rosweide, *proleg.* 4 & 5 *in Vit. PP.* Henri de Valois, *annot. in Euseb.* Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiast. du V siécle.* D. Gervaise, vie de *Rufin.*

RUFIN, prêtre & peut-être moine, Syrien de nation, & maître du fameux Pélage, le plus grand adversaire de la grace de Jesus-Christ. Il avoit été lié d'amitié avec saint Jérôme, avec Pammaque, & avec tous ceux qui, à la fin du IV siécle, & au commencement du V, s'étoient déclarés contre Origène. Mais apparemment que saint Jerôme ignoroit ses mauvais sentimens sur la grace chrétienne, ou du moins il n'en a jamais été l'approbateur. Ce Rufin est celui dont parloit Céléstius, disciple & associé de Pélage, lorsqu'interrogé par les peres du concile de Carthage, & pressé par le diacre Paulin, son accusateur, pour savoir où il avoit appris à nier le péché originel, il répondit qu'il l'avoit appris à Rome d'un prêtre Syrien, qui logeoit chez Pammaque, & qui vivoit encore. C'étoit en 412. Plusieurs auteurs, comme le P. Alexandre, Dominicain, ont eu tort de confondre ce Rufin avec Rufin d'Aquilée. Ce dernier étoit Italien & non Syrien. Il n'a jamais logé chez Pammaque. Il n'avoit pu voir même Pélage à Rome ni ailleurs, avant que cet héréfiarque eût commencé à répandre ses erreurs, ce qu'il fit sous le pontificat du pape Anastase, sur la fin du IV siécle; or Rufin d'Aquilée ne mit jamais le pied dans Rome durant tout le régne de ce pape, & il en étoit sorti long-temps avant qu'il fût élu. Enfin Rufin d'Aquilée étoit mort dès l'an 410 au plus tard, & Rufin le Pélagien vivoit encore en 412. De plus Rufin d'Aquilée n'auroit jamais parlé d'Origène, son auteur favori, aussi mal qu'il en est parlé dans deux petits écrits que Marius Mercator rapporte de Rufin, maitre de Céléstius. Voyez les autres raisons dans la seconde partie de la *Dissertation* de D. Gervaise, où cet ancien abbé de la Trappe examine les fautes où sont tombés plusieurs auteurs au sujet de Rufin. Cette dissertation est à la fin du second volume de *la vie de* Rufin, écrite par ce religieux, mais mise en ordre & publiée par une autre personne.

RUFINA, *cherchez* CLAUDIA RUFINA.

RUFINE (Sainte) & sainte SECONDE, sa sœur, vierges & martyres Romaines, filles d'Astere & d'Aurelie, eurent la tête tranchée pour la foi de J. C. dans le temps de la persécution de Valérien, à ce que l'on croit. On fait leur fête le 10 juillet; mais les actes de leur martyre ne sont pas originaux. * *Acta apud* Surium. Tillemont, *mem. de l'hist. eccl.*

RUFINI (Philippe) cardinal, religieux de l'ordre de saint Dominique, célébre théologien, & fameux prédicateur dans le XIV siécle, fut transféré de l'évêché d'Isernia à celui de Tivoli en 1367, & y célébra deux ans après, un synode, dans lequel il fit de beaux réglemens qui sont conservés manuscrits dans les archives de cet évêché. Le pape Urbain VI l'éleva au cardinalat en 1378, & le fit grand pénitencier. Il soutint avec vigueur, comme légat apostolique dans toute l'Italie, les intérêts de son bienfaiteur, contre les partisans de Clément VII, & après avoir écrit quelques *Commentaires sur la physique d'Aristote*, il mourut à Rome en 1380. * Justiniani, *histoire des évêques de Tivoli.*

RUFUS, fils de Simon le Cyrénien, que les Juifs contraignirent de porter la croix de Jesus-Christ. Il avoit un autre fils nommé *Alexandre.* Rufus est mis le vingt-sixiéme, au nombre des disciples de Jesus-Christ. On dit qu'il fut évêque de Thèbes, & martyrisé le vingt-neuviéme novembre. * *Marc. XV*, 21.

RUFUS, fort chéri de l'apôtre S. Paul, & dont il

fait mention dans son *épître aux Romains*, *XVI*, 13. On prétend qu'il fut fait évêque de Philippes en Macédoine, où il souffrit le martyre le 18 décembre. * *Martyr. romain.*

RUFUS, auteur Grec, laissa une histoire de la poésie dramatique & lyrique, où il traitoit des poëtes tragiques, comiques, faiseurs d'odes, de chansons, d'épitalames, &c.

RUFUS (Satrius) étoit un orateur célébre qui florissoit sous l'empire de Vespasien dans le premier siécle de l'ére chrétienne. Juvenal le met au nombre de ceux qui professoient de son temps les lettres & l'éloquence à Rome. Il ajoute qu'il souffroit impatiemment celle qui étoit en usage alors, & qu'il osa même disputer sur ce sujet la palme à Ciceron.

*Sed Ruffum atque alios cadit sua quæque juventus,*
*Ruffum qui toties Ciceronem Allobroga dixit.*

Rufus, selon l'ancien scholiaste de Juvenal, étoit Gaulois de nation. Il paroît qu'étant à Rome il y enseigna d'abord la jeunesse, & qu'il se mit ensuite à fréquenter le barreau, où il acquit la réputation d'un des plus diserts orateurs de son siécle. Il avoit eu beaucoup moins de satisfaction dans le premier emploi : la jeunesse insolente se révoltoit alors fréquemment contre les maîtres, & leur insultoit impunément, & eux-mêmes étoient d'ailleurs fort mal récompensés par l'état. C'est ce qui a donné occasion à la VII satyre de Juvenal, qui nous y représente Rufus comme un des plus maltraités. Nous avons deux lettres de Pline le Jeune adressées à un Rufus son ami, & selon plusieurs critiques, c'est le même que celui dont il s'agit ici. Comme Pline le nomme ailleurs *Satrius Rufus*, on pouroit croire qu'il descendoit de ce Satrius Rufus qui succéda à Attéius Capito dans la charge d'intendant des eaux à Rome sous le consulat de L. Martius & d'Antistius Vetus, quelques années avant le commencement de notre ére vulgaire. Il y en a même qui se sont persuadés que notre orateur exerça lui-même cette charge, & que c'est lui que Frontin nomme dans l'énumération qu'il fait des intendans des eaux. Mais le temps où Frontin place ce Satrius Rufus, est bien éloigné de celui où florissoit l'orateur qui fait le sujet de cet article. * Juvenal, *satyr. VII*, vers la fin. Frontin, *de aq. l.* 2. Pline, *l.* 1, *epistol. epist.* 5. Les auteurs de *l'histoire littéraire de la France*, *tom. I*, *pag.* 217 *& suivantes.*

RUFUS (Mutatius) historien Latin, cité par Valere Maxime, *l.* 5, *c.* 3.

RUFUS (Richard) religieux Anglois, de l'ordre de saint François, vers l'an 1270, sous le regne de Henri III, roi d'Angleterre, fut docteur & professeur en théologie à Paris, & fut surnommé *le Philosophe admirable.* Il a écrit sur le maître des sentences ; mais cet ouvrage n'a point été imprimé. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

RUFUS, *cherchez* CLUVIUS RUFUS, RUTILIUS, SEXTUS RUFUS & RUFFUS.

RUGA CARBILIUS, *cherchez* CARBILIUS.

RUGEN, isle & principauté de la mer Baltique, sur la côte de la Poméranie, a été autrefois plus considérable qu'elle ne l'est présentement. Eric, roi de Danemarck, la donna en 1438, au duc de Poméranie. Mais depuis, les Suédois l'ayant prise, l'ont gardée par la paix de Munster en 1648, jusqu'au 17 novembre 1715, qu'elle fut prise par les troupes des rois de Danemarck & de Prusse. Elle est environée d'autres petites isles, presqu'isles & golfes, & est si fertile, qu'elle est comme le grenier des terres voisines. On y voit de toutes sortes d'animaux ; mais il n'y a point de loups, ni de rats. Il y a eu en cette isle des villes & forteresses fort peuplées, qui sont à présent presque toutes ruinées par les guerres. Ses habitans ne reçurent le christianisme que vers l'an 813, du temps de l'empereur Louis *le Débonnaire* : encore même l'abandonnerent-ils peu après, pour embrasser une infinité de superstitions, avec l'hérésie des Manichéens : mais vers l'an 1168, ils furent ramenés à la foi par les soins de Waldemar, roi de Danemarck. * Mercator, *en son Atlas.* Munster, *l.* 3 *de sa cosmographie.*

RUGENWALDE, petite ville de la Vandalie, dans la Poméranie ultérieure. Elle est sur le Wipper, à une lieue de la mer Baltique, & à douze de Colberg vers le levant. On croit que c'est l'ancienne *Rugium*, capitale des Rugiens, anciens habitans du pays. * Baudrand.

RUGGERI (Côme) Florentin de nation, vint en France, dans le temps que Catherine de Médicis y gouvernoit. Il se mit en vogue à la cour par ses horoscopes, & y obtint l'abbaye de saint Mahé en basse Bretagne. Mais dans la suite, s'étant trouvé en 1574 envelopé dans le procès de la Mole & de Coconas, accusés d'avoir conspiré quelques années auparavant contre le roi Charles IX, il fut condamné aux galeres, d'où la reine-mere le tira peu de temps après. Cet homme, qui se mêloit de donner des philtres, vécut encore long-temps après ; & commença en 1604, à faire des almanachs, qu'il publia depuis tous les ans. Il parut même à la cour de Henri IV, & eut l'effronterie d'y soutenir que ç'avoit été un jardinier Italien, & non lui, qui avoit été autrefois condamné, parcequ'il n'avoit été compris dans le procès, que sous le nom équivoque de Côme Florentin. Enfin il mourut en athée l'an 1615 ; & pour avoir osé le déclarer, il fut traîné à la voirie. * Mercure François, *tome IV.* Bayle, *dict. crit.*

RUGLAND, bourg de la Cluydesdale dans l'Ecosse méridionale, sur la riviere de Cluyd, à une lieue au-dessus de Glascow. Il y avoit autrefois en ce bourg une célébre abbaye de Bénédictins de la congrégation de Cluni. * Mati, *dict.*

RUGOSUS ou RUGGUS (Roger) religieux Anglois de l'ordre de saint François, & docteur en théologie, a composé plusieurs ouvrages, entr'autres, quatre livres de commentaires sur le maître des sentences ; *De maximo & minimo* ; quelques autres commentaires, *in libros de anima* ; quelques autres ouvrages de théologie, dont les manuscrits sont conservés à Cambridge. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

RUINART (Dom Thierri) né à Reims le 10 juin 1657, entra fort jeune dans la congrégation de saint Maur. Il fut admis au noviciat à Reims même le 18 octobre 1674, & fit profession le 19 du même mois 1675, dans l'abbaye de S. Faron de Meaux, où avoit été transféré le noviciat. Il étudia en philosophie & en théologie dans l'abbaye de S. Pierre. Il s'appliqua ensuite avec tant de succès à l'étude de l'écriture sainte & à la lecture des peres & des auteurs ecclésiastiques, qu'en 1682 le pere Mabillon le choisit parmi plusieurs autres, comme un sujet dont il pouvoit tirer beaucoup de secours dans ses grands travaux, & qu'il rendroit capable de les continuer ensuite lui-même. Dom Ruinart profita si bien sous un tel maître, qu'en 1689, non 1690, comme plusieurs l'ont écrit, il publia *in*-4° à Paris les *actes sinceres des martyrs*, ouvrage qui eut une approbation générale. Il y joignit des notes & une savante préface, dans laquelle il s'attacha particulierement à réfuter un paradoxe inoui jusqu'alors, que M. Dodwel avoit avancé dans une de ses dissertations sur S. Cyprien, qu'il n'y avoit eu que peu de martyrs dans l'église, & il combattit le systême de ce savant par des raisons qui sont demeurées sans réplique. Ce recueil des actes sinceres des martyrs a été réimprimé plusieurs fois depuis *in-folio*, avec des augmentations des éditeurs. La plupart de celles qui se trouvent dans l'édition de Hollande 1713, sont de dom Ruinart, qui a, dit-on, été aidé dans ce travail par dom Placide Porcheron. Ce recueil a été aussi traduit en fran-

çois avec la préface, par M. l'abbé Drouet de Maupertuy, & publié pour la premiere fois en 1708, à Paris, en deux volumes *in*-8°. En 1694, le pere Ruinart publia *in*-8°., à Paris, l'histoire de la persécution des Vandales, composée en latin par Victor, évêque de Vite en Afrique, que le pere Chifflet, Jésuite, avoit déja donnée en 1664, & le pere Labbe avant eux, dans sa bibliothéque des manuscrits. D. Ruinart joignit à son édition des notes & des remarques savantes & sensées, & quatre monumens remarquables de l'église d'Afrique : savoir, 1°. le martyre de sept moines qui souffrirent à Carthage sous Hunneric ; 2. une homélie qui contient l'éloge de S. Cyprien ; 3. une chronique abrégée qui va jusqu'à la fin du V siécle ; 4. une notice de l'église d'Afrique. L'homélie & la chronique parurent alors pour la premiere fois, & les deux autres piéces avec des changemens si considérables, qu'elles peuvent passer pour nouvelles. Comme l'histoire de Victor de Vite étoit d'ailleurs imparfaite, D. Ruinart y suppléa par un commentaire historique latin, qu'il joignit à cette édition, & qui est très-estimé. En 1699, le savant religieux donna en un volume *in-folio* une nouvelle édition des ouvrages de S. Grégoire de Tours, avec une excellente préface, & il y joignit la chronique de Frédegaire & ses continuateurs, avec d'autres monumens. En 1700, il publia, conjointement avec le P. Mabillon, le VI siécle des actes des saints de l'ordre de S. Benoît, en deux volumes *in-folio*. En 1702 il donna au public en françois l'apologie de la mission de S. Maur en France, où il tâche de prouver que S. Maur, abbé de Glanfeuil, est le disciple de S. Benoît dont il est parlé dans les dialogues attribués à S. Grégoire pape. Il y a joint une dissertation touchant S. Placide, où son but est de faire voir que ce disciple de S. Benoît fut envoyé en Sicile, & qu'il y souffrit le martyre. Il traduisit ensuite ce même ouvrage en latin, & l'inséra ainsi à la fin du premier tome des annales de l'ordre de S. Benoît. En 1706, il fit imprimer à Paris une dissertation latine *in*-8°, sous le titre de *Ecclesia Parisiensis vindicata*, pour soutenir la chartre du testament de Vandemire & d'Erchamberte contre la critique du pere Germon, Jésuite. Après la mort du pere Mabillon, il donna un abrégé de sa vie en françois, qui fut imprimé à Paris *in*-12. Il composa cet écrit autant par respect pour la mémoire de son maître, que pour satisfaire aux instances de plusieurs personnes considérables, entr'autres de milord, duc de Perthe, auquel il est dédié. Dom Claude de Vic, mort en janvier 1734, traduisit cette vie en latin, l'augmenta en quelques endroits, & la publia ainsi à Padoue en 1714. La même année 1709, le P. Ruinart donna ses soins à la nouvelle édition de la Diplomatique du P. Mabillon, y joignit les additions de celui-ci, & celles que lui-même avoit découvertes, avec une ample préface. Il avoit en même-temps mis la derniere main au cinquiéme volume des annales de l'ordre de S. Benoît, que le P. Mabillon avoit achevé peu de temps avant sa mort, & avec le même soin il avoit mis le dernier volume des actes des saints de cet ordre en état d'être imprimé. Il étoit allé en Champagne pour visiter les archives des églises & des abbayes de la province, & chercher ce qui pouvoit entrer dans la continuation de l'histoire bénédictine. En revenant il tomba malade à l'abbaye d'Hautvillers; & après dix-neuf jours d'une fiévre continue, il mourut le 29 septembre 1709, âgé de 53 ans, dont il avoit passé 35 dans la religion. Il fut enterré dans la nef de l'église de cette abbaye, & les religieux de cette maison ont fait graver une épitaphe sur sa tombe. Ses ouvrages qui sont entre les mains de tous les savans, font voir qu'il étoit un digne éleve du P. Mabillon. L'on y reconnoît un grand jugement, une critique sensée, une exactitude particuliere, un style net & fort correct, un caractere de simplicité & de modestie pareil à celui de son maître. S'il l'avoit pris pour régle de ses études, il étoit encore plus occupé du soin de profiter de ses exemples, comme il a toujours fait. Ses grands travaux n'ont jamais diminué en lui l'esprit de régularité, & l'attachement aux devoirs de l'état religieux dans lequel il ne s'est pas moins distingué par toute sorte de vertus, qu'il l'a été parmi les savans par sa grande érudition. Il a laissé un journal manuscrit très-circonstancié de ce qui s'est passé au sujet de l'édition des ouvrages de S. Augustin, donnée par ses confreres, & qui, comme l'on sait, souffrit beaucoup de contradictions. Ce journal n'a jamais paru : mais en 1723, D. Vincent Thuillier fit imprimer *in*-4° à Paris, avec quelques opuscules du P. Mabillon, une longue vie latine du pape Urbain II, par D. Ruinart, avec la relation écrite en latin par le même, d'un voyage qu'il avoit fait en Alsace & en Lorraine en 1696, & une longue dissertation du même, aussi latine, sur le *pallium* des archevêques, dont l'auteur examine l'usage & l'origine. * *Mémoires du temps. IX Journal des savans pour l'année* 1718. Eloge de D. Ruinart par D. Massuet, au-devant du cinquiéme volume des *annales de l'ordre de S. Benoît*. D. le Cerf, *biblioth. des auteurs de la congrég. de S. Maur*. Du-Pin, *bibl. des aut. eccl. du XVII siécle*.

RUINI (Charles) professeur en droit à Padoue & à Bologne, a écrit sur le digeste, & cinq volumes de conseils. Il est mort en 1530, fort âgé. Il avoit l'esprit très-subtil, suivant le témoignage de Natta; mais on le blâme d'avoir été trop hardi à décider. * Denys Simon, *bibl. hist. de droit*.

RUIS ou RUISIUS MORUS (Pierre) jurisconsulte Espagnol d'Alcaniz, professa le droit à Boulogne, puis à Cracovie, où il fut attiré par le roi de Pologne. Il excella encore en poésie, & laissa quelques poëmes, & quelques écrits sur le droit civil, qui ont été imprimés. * *Bibl. Hispan.*

RUISCH (Frédéric) *cherchez* RUYSCH.

RUIZ de MONTOJA (Diego) Jésuite célébre par son savoir, né à Séville en Espagne, dans une famille noble, est auteur de divers ouvrages de théologie, que nous avons en six volumes. Il mourut au mois de mars 1632. * Alegambe, *bibl. script. societ. Jes.* Nicolas Antonio, *bibl. Hisp. &c.*

RULLAND (Martin) illustre médecin, natif de Frisinghen en Baviere, professa la médecine dans l'université de Lawinghen, ville de la Souabe en Allemagne, & se rendit célébre par quantité de traités, qu'il commença d'écrire dès l'âge de 22 ans. Les principaux sont, *Thesaurus Rullandinus, seu curationes empyricæ; Oratio de ortu animæ; Problemata chymica, cum lapidis philosophici vera conficiendi ratione; Lexicon alchymiæ; Medicina practica; Aphorismi Hippocratis græco-latini in locos communes digesti, &c.* Il mourut en 1702, âgé d'environ 60 ans. * Vander-Linden, *de script. med.*

RULLAND (Martin) fils du précédent, né à Ratisbonne, fut médecin de l'empereur. Il mourut à Prague l'an 1611, du mal de Hongrie, sur lequel il avoit fait un traité. Ses principaux ouvrages sont : *Problemata physico-medica; Historia de aureo dente, qui nuper in Silesia puero cuidam septenni successivè animadversus, &c.* * Vander-Linden, *de script. med.* Conrad. *prosop. millen.*

RUMA, ville de la partie septentrionale de la tribu de Zabulon. * Joséphe, *guerre des Juifs, liv.* 3, *c.* 16. Il y en avoit une autre dans la tribu de Juda, & une troisiéme dans la tribu d'Ephraïm, près de Béthel.

RUMFORD, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du comté d'Essex, nommée *Scheway-Lath*. Il est fort connu des bouchers de Londres, qui y vont acheter des veaux. * *Dict. angl.*

RUMIE ou RUMILIE, *Rumia* ou *Rumilia*, déesse que les Romains invoquoient pour élever les enfans à

la mammelle, avoit été appellée anciennement *Ruma* par les Latins. Dans les sacrifices de cette déesse, on n'usoit point de vin, mais on y offroit du lait, & de l'eau mêlée avec du miel. * Plutarque, *en la vie de Romulus*.

☞ RUMILLI, ou ROMILLI EN ALBANOIS, ville de Savoye, à deux lieues d'Anneci, du côté du midi occidental. Cette ville est située dans une plaine élevée, au confluent du Seran & du Nepha, sur chacun desquels elle a un pont de pierres. En 1390 Rumilli obéissoit aux comtes de Genève, & c'étoit le principal fief que ces comtes tenoient des évêques de Genève. Le comte Pierre étant mort sans enfans mâles, cette ville fut donnée à sa veuve, pour la dédommager de sa dot. Ce fut d'elle & de son second mari, Frédéric, duc de Lorraine, qu'Amédée VIII, duc de Savoye, acheta cette ville. Ses successeurs en ont toujours joui depuis. * La Martiniere, *diction. géographique*.

RUMNEI, petite ville d'Angleterre, sur la côte du comté de Kent, entre Rye & Hyth, à trois lieues de la premiere, & à deux de la derniere. Rumnei est un des cinq ports de mer qui ont séance & voix au parlement d'Angleterre. Son port étoit un des meilleurs du royaume, lorsque la riviere de Gother s'y déchargeoit. Il est beaucoup moins considérable depuis l'an 1250, qu'une grande inondation détourna à Rye l'embouchure de cette riviere. * Mati, *dict.*

RUNCKEL, petite ville avec une citadelle & un comté de peu d'étendue, est enclavée dans les états de Nassaw, entre la ville de Dietz & celle de Weilbourg. Les comtes de Runckel possédent encore le comté de Wied & le bas Isenbourg. Ils sont divisés en deux branches, qui se distinguent par les noms de *Newen-Wied & Dirdof*. * Mati, *dict.*

RUNGIUS (David) Luthérien, de Poméranie, né en 1564, mort en 1604, enseigna la théologie à Wittemberg avec beaucoup de réputation. Il assista au colloque de Ratisbonne en 1601. On a de lui des commentaires sur la Genèse, l'Exode, le Lévitique, &c. * Konig, *bibl.*

RUPELMONDE, bourg avec un ancien château, est dans la Flandre, sur l'Escaut, vis-à-vis de l'embouchure du Rupel, & à deux lieues au-dessus d'Anvers. Rupelmonde fut érigée en comté vers l'an 1650, en faveur de la maison de Recourt & de Licques. * Mati & la Martiniere, *dict. géogr.*

RUPERT (Saint) François d'origine, & né de sang royal, ayant été élevé à l'épiscopat, en fit les fonctions dans le diocèse de Wormes, soit qu'il en fût le propre évêque, ou qu'il partageât avec celui qui avoit cette qualité, les soins & les travaux de la dignité pastorale. La plus commune opinion est, qu'il étoit véritablement évêque de Wormes; mais qu'il fut chassé de son siége par un grand seigneur qu'il avoit repris de ses désordres. On ne convient point du temps auquel S. Rupert a prêché la foi dans la Baviere, & a fondé l'église de Salzbourg. La plupart croient que ce fut dans le VI siécle, & sous Childebert II, qui regna depuis l'an 575 jusqu'à 596. Mais dans l'édition des actes de l'ordre de S. Benoît, on met cet évenement cent ans après; & cette opinion paroît la mieux établie; car il est certain que S. Rupert passa dans la Baviere un peu après la seconde année de Childebert, y étant invité par Théodon, qui la possédoit en qualité de duc ou de gouverneur. Pendant tout le regne de Childebert II, ce pays-là n'eut point d'autres ducs que Garibaud & Tassilon. Il faut donc rapporter l'apostolat de Rupert dans la Baviere, au temps de Childebert III, qui fut roi depuis l'an 695 jusqu'en 711, & sous lequel on trouve un Théodon duc de Baviere, & pere de Théodebert & de Grimoald, ausquels il fit part de son duché, & qui lui succéda après sa mort. S. Rupert, attiré par Théodon, duc de Baviere, dans son pays, l'alla trouver à Ratisbonne; & après l'avoir instruit dans les mysteres de la foi, il le baptisa avec un grand nombre de personnes de toutes sortes de conditions, qui suivirent l'exemple de leur prince. Le saint continua ses prédications à Lorchet & à Jevave. Il s'arrêta dans cette derniere ville, qui a été depuis appellée *Salzbourg*, & il y bâtit l'église de S. Pierre, où il fixa son siége épiscopal. Pour desservir cette église, & pour chanter l'office, il y établit une communauté d'ecclésiastiques, qui étoient moines. Telle est l'origine de la célébre abbaye de S. Pierre de Salzbourg. Après de si heureux commencemens, Rupert alla en son pays, & en amena douze prédicateurs. Il fonda encore dans le territoire de Salzbourg, par la libéralité du duc Théodon & de deux de ses sujets, un monastere sous l'invocation de saint Maximilien, & il y mit des religieuses pour célébrer l'office divin. Ce saint homme bâtit encore l'abbaye de Nunberg, & mourut le 27 mars 718. * Dom Mabillon, *actes des saints*.

RUPERT, abbé de Limbourg au diocèse de Spire, non content de défendre à ses moines l'usage des viandes, voulut encore leur ôter celui du poisson, des œufs, des laitages & du vin, sous prétexte de quelque révélation qu'il disoit avoir eue. Tous les moines se récrierent contre cette innovation, & firent reléguer Rupert par l'évêque du lieu. Ayant été rappellé peu après, il persista dans son premier dessein jusqu'à la mort, & endura de longues persécutions. Il florissoit vers l'an 1124, & a écrit des commentaires sur le cantique des cantiques. * *Chronic. Hirsaug.*

RUPERT, abbé de Deutsch, célébre par sa science & par sa piété dans le XII siécle, étoit originaire de Flandre, & né dans le territoire d'Ypres. Il prit l'habit de religieux de S. Benoît, étant encore très-jeune, au monastere de S. Laurent de Liége; & pour s'avancer dans les études, principalement dans l'intelligence de l'écriture sainte, il n'épargna ni veilles ni application. On dit néanmoins que son travail eut si peu de succès, qu'il désespéroit de pouvoir jamais rien apprendre. Il fut, à ce qu'on dit, inspiré de s'adresser à la sainte Vierge, qui lui apparut, & lui promit de lui accorder la grace qu'il lui avoit demandée. Depuis ce jour il apprit tout ce qu'il vouloit savoir, avec tant de facilité, qu'il devint l'admiration de son siécle, & l'homme du monde le plus intelligent dans l'écriture sainte. Sa profonde science, jointe à sa piété, lui acquit une grande réputation, & obligea Fridéric, archevêque de Cologne, de le tirer de son cloître pour le faire abbé de Deutsch. Rupert mourut le 11 février 1135, âgé de 44 ans. Nous avons diverses éditions de ses ouvrages, à Cologne, à Louvain & à Paris en 1638, en deux volumes, qui comprennent 42 livres de la Trinité; des commentaires; des traités de théologie; & quelques vies des saints. Depuis, le P. Grégorio Cannoni, de l'ordre des Hermites de S. Augustin, en a donné une nouvelle édition, plus ample & plus correcte, en 4 volumes *in-fol.* qui ont paru à Venise, le premier en 1748 & le quatriéme en 1752. Les commentaires de Rupert de Deutsch sur l'écriture sainte sont d'un nouveau genre. Les anciens peres dans leurs commentaires sur les livres sacrés, expliquoient l'écriture sainte littéralement & allégoriquement; les auteurs du VIII & du IX siécle n'ont fait que compiler & recueillir divers commentaires des peres. Rupert a suivi une autre méthode, conforme à celle dont il a traité la théologie scholastique, en expliquant l'écriture par les principes de la dialectique, en agitant diverses questions subtiles touchant les dogmes, & en s'étendant sur des lieux communs. Le principal ouvrage de théologie de Rupert est son traité *de Officiis*. * Honoré d'*Autun*, *de lumin. eccles. libel.* 4, *cap.* 16. Trithême & Bellarmin, *de script. eccles.* Sixte

de *Sienne*. Molanus. Hugues Ménard. Possevin. Valere André. Vossius, &c.

RUPERT ou ROBERT, de Russie, de l'ordre des Freres Mineurs, mourut en 1280. Il avoit enseigné la théologie avec réputation, & avoit composé plusieurs ouvrages. Trithéme fait mention de ceux-ci; une explication de la régle de saint François, adressée à Aimoin, Anglois, général de son ordre; quatre livres sur les sentences, & plusieurs sermons. Bellarmin y ajoute un livre de l'ame. On ne sait point si ces ouvrages sont imprimés. * Trithéme & Bellarmin, *de script. ecclef.* Wadingue, *in annal. Minor.* Du Pin, *bibliot. des auteurs ecclef. du XIII siécle.*

RUPERT, moine de saint Remi de Reims, a écrit en dix livres l'histoire de la guerre des Chrétiens contre les Sarasins. Il vivoit en 1120, selon Trithéme & le P. Labbe, *de script. eccl.*

RUPERT (Christophe-Adam) d'Altorf, né en 1612, & mort en 1647, étoit bon poëte, bon orateur, bon historien, & fut neuf ans professeur en histoire, dans l'université d'Altorf. Il a laissé des commentaires sur Florus, Velleïus-Paterculus, Salluste, Valere Maxime, &c. On a aussi de lui *Mercurius epistolaris, seu institutio epistolica.* * Chimentellius, *de honore Bisellii*, *pag.* 230. Henningius Witte, *in philos. pag.* 593. Chr. Arnoldus, *in parent. funeb. pag.* 84.

Pour suppléer à ce qui pouroit manquer dans les articles RUPERT, *cherchez* ROBERT, parceque ces deux noms sont synonymes, & surtout dans ceux qui ont été écrits en latin.

RUPPIN, que quelques cartes nomment *Rappin*, petite ville du marquisat de Brandebourg, est capitale du comté de Ruppin, & située à dix lieues de la ville d'Havelberg, vers l'orient, sur la petite riviere de Rhin, qui la divise en vieille & nouvelle ville. * Mati, *diction.*

RUPPIN (comté de) c'est une contrée du marquisat de Brandebourg. Ce comté est entre la seigneurie de Pregnitz & le duché de Meckelbourg, la Marche Uckerane & la Moyenne Marche. Il peut avoir douze lieues de long, & environ six de large, & il est fort embarassé de lacs & de forêts. Ruppin, capitale, Wusterhausf, Dindow & Rinsberg en sont les lieux principaux. L'électeur Joachim I acquit ce pays l'an 1524, par la mort de Wichman, comte de Ruppin, dernier de sa race. * Mati, *diction.*

RUREMONDE, seconde ville de Gueldre dans les Pays-Bas, avec évêché suffragant de Malines, est bâtie sur la Meuse, à l'embouchure du Roer, d'où elle a pris son nom. Son église collégiale du saint Esprit fut érigée en 1559, en cathédrale par le pape Paul IV, & eut pour premier évêque Guillaume Lindan. La ville est grande, belle & riche, avec plusieurs magnifiques monasteres, dont celui des Chartreux est le plus considérable. * Guichardin, *descrip. des Pays-Bas.* Gazei, *hist. ecclef. du Pays-Bas.* Arnoul Havensis, *de erect. novor. episc. in Belgio.* Sainte-Marthe, *Gall. christ. &c.*

RURICIUS, évêque de Limoges dans le V siécle, étoit, dit-on, de l'illustre famille des Aniciens, & épousa Liberie, fille d'Ommace. Sidoine Apollinaire, qui étoit son ami, composa, pour ce mariage, un épithalame que nous avons encore. Depuis, ces deux époux s'étant consacrés au service de Dieu, Ruricius fut élu évêque de Limoges après Astedius, & s'acquit une estime générale. Outre Sidoine Apollinaire, il eut encore pour amis saint Césaire d'Arles, Fauste de Riez, Sedatius, Victorin, &c. qui lui écrivirent des lettres. Nous avons deux livres des siennes, que Henri Canisius a publiées dans le V tome des anciennes leçons, les ayant tirées de l'abbaye de S. Gal en Suisse. Dans l'une de ces lettres, Ruricius s'excuse à S. Césaire d'Arles, de se trouver au concile d'Agde en 506, & témoigne que les infirmités de sa vieillesse l'en empêchoient: ce qui fait connoître qu'il ne vécut pas long-temps après. * Voyez D. Rivet, *hist. littér. de la France*, tom. III.

RURICIUS, dit *le Jeune*, son neveu, lui succéda, & a souscrit au IV concile d'Orléans en 541, & au V en 549. Fortunat a composé l'épitaphe de ces prélats. * Fortunat, *l.* 4. Sidoine Apollinaire, *l.* 4, *ep.* 16; *l.* 5. *ep.* 15, *l.* 8, *ep.* 10; *& carm.* 10 *&* 11. Savaron & Sirmond, *in not. ad Sidon.* Robert & Sainte-Marthe, *Gallia christiana.* Bellarmin. Le Mire, &c.

RUSBROC ou RUISBROECH (Jean) prêtre & chanoine régulier, auteur fameux pour la théologie mystique & la pratique de l'oraison, naquit en 1294, à Rusbroc ou Ruisbroëch, village sur la Sambre dans le Brabant. A l'âge d'onze ans il commença à étudier sous la conduite d'un chanoine, son parent; mais environ quatre ans après, c'est-à-dire à quinze ans, ayant à peine bien appris les fondemens de la grammaire, il résolut de renoncer aux études humaines, pour se donner tout entier à celle de la sagesse divine & à la pratique de la vertu. Il fut ordonné prêtre à l'âge de 24 ans, & continua de s'adonner à la vie intérieure. Il parloit si peu, & négligeoit tellement son extérieur, qu'il se rendit méprisable aux gens du monde. Il paroît qu'il parcourut différens monasteres, s'appliquant à y mettre la réforme; & il est presque constant qu'il la mit dans l'abbaye de saint Severin de Château-Landon, aujourd'hui possédée par des chanoines réguliers. On y voit encore dans la bibliothéque une grande partie de ses lettres. On assure qu'il fut aussi vicaire de l'eglise de sainte Gudule de Bruxelles. Il avoit déja 60 ans, & avoit fait paroître quelques livres de spiritualité fort estimés en son temps, quand il se retira à Vauvert près de Bruxelles dans la forêt de Soignies, où étoit une communauté de chanoines réguliers. Rusbroc y fit profession, & quelque temps après il fut élu prieur. Il étoit élevé à cette charge, lorsqu'il fut visité par Gerard Groot, docteur & savant théologien, qui demeuroit à Deventer, & qui donna depuis l'idée de la fondation de la congrégation de Windesheim. Gerard l'avertit que plusieurs étoient scandalisés de ses écrits, & en prenoient occasion de le calomnier: c'est qu'ils étoient remplis de beaucoup d'idées singulieres d'une spiritualité qui n'est pas fort commune dans les écrits moraux des peres de l'église. Rusbroc écouta les avis de Gerard, & lui répondit qu'il devoit être assuré qu'il n'avoit pas mis un mot dans ses écrits, que par le mouvement du saint Esprit, & en la présence singuliere de la sainte Trinité; réponse qui n'étoit pas, ce semble, bien capable de satisfaire Gerard, mais qui sembloit assez conforme aux idées de Rusbroc. La maniere d'écrire de ce dernier étoit que quand il se croyoit éclairé par la grace, il se retiroit dans la forêt, & s'y cachoit: c'est ainsi qu'il composa tous ses ouvrages. Quelquefois il étoit plusieurs semaines sans écrire; & quand il commençoit, quoique, dit-on, il eût oublié ce qu'il avoit écrit, son discours étoit aussi suivi, à ce que l'on prétend, que s'il l'avoit composé tout en un jour. Comme il savoit peu de latin, il écrivoit en sa langue vulgaire, c'est à-dire, en flamand ou bas allemand: mais tout fut depuis traduit en latin, tant par Denys le Chartreux, que par d'autres; & c'est ainsi que nous l'avons. Sa réputation lui attira plusieurs personnes nobles & puissantes de l'un & de l'autre sexe qui venoient le consulter, même plusieurs docteurs: il en venoit de Strasbourg, de Basle & d'autres villes du Rhin. Le plus célébre fut Jean Thaulere de l'ordre des Freres Prêcheurs, docteur en théologie, fameux pour sa science & sa vertu, & beaucoup meilleur théologien que Rusbroc. Ce dernier étant devenu vieux, n'en relâcha rien de ses exercices: malgré son application continuelle à l'oraison, il travailloit quelquefois de ses mains avec les autres chanoines de sa communauté, pour leur donner

l'exemple, & il ne dédaignoit point les travaux les plus bas, comme de porter le fumier. Il mourut le deuxiéme jour de décembre de l'an 1381, étant parvenu à la quatre-vingt-huitiéme année de sa vie, & à la soixante-quatriéme de sa prêtrise. Nous avons diverses éditions de ses ouvrages : celle de Cologne en 1609, *in*-4°, est la plus estimée ; on y trouve sa vie composée par Henri de Pomere. Les principaux traités sont : *Summa vitæ spiritualis : Speculum salutis æternæ : Commentaria in tabernaculum Mosis : De nuptiis spiritualibus*, en trois livres, &c. Ce dernier traité a été censuré par le célébre Gerson. Le cardinal Bellarmin, après Denys le Chartreux, Surius, & quelques autres, a allégué, pour le défendre, qu'en fait de théologie mystique, on ne doit pas chicaner les auteurs sur leurs opinions & leurs sentimens particuliers : mais au moins faut-il que ces opinions & ces sentimens soient conformes en tout à la doctrine de l'église, & qu'ils ne puissent pas eux-mêmes induire personne dans l'illusion : autrement l'église auroit eu tort de condamner la fausse spiritualité qui a causé tant d'égaremens, & qui a enfanté tant de sectes pernicieuses, sous prétexte même d'une plus grande perfection. * Outre la vie de Rusbroc, composée par Pomere, *consultez* celle qui a été écrite par le P. Thomas de Jesus, Carme déchaussé ; Marc Mastelin dans son *Nécrologe de Vauvert ;* Trithème & Bellarmin, dans leur *Biblioth. des auteurs ecclés.* M. l'abbé Fleuri, tome 20 de son *Hist. ecclés. le voyage littér.* des PP. DD. Martène & Durand, tome 1 ; le discours de M. l'abbé Goujet sur le renouvellement des études ecclésiastiques, &c. au devant du tome XXXIII de l'*Hist. ecclés.* article des Mystiques, &c.

RUSCA ( Jean-Alexandre ) né à Turin d'une famille noble, entra dans l'ordre de saint Dominique, s'y acquit une grande réputation par ses prédications, & fut fait inquisiteur de Verceil. Dans cet emploi, il fut obligé d'attaquer des personnes puissantes, qui se vengerent en le faisant révoquer ; mais depuis, on le rétablit, & on joignit en sa faveur l'inquisition d'Ivrée & d'Aoust à celle de Verceil. Il mourut l'an 1680, âgé de près de 80 ans, & laissa quelques ouvrages qui n'ont pas vu le jour. Il avoit fait imprimer en 1663, un abrégé de philosophie. En 1668, il publia des discours moraux en italien, avec quelques panégyriques des Saints, & en 1677, il publia encore d'autres panégyriques. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

RUSCELLI ( Jerôme ) de Viterbe, florissoit vers l'an 1640, à Venise, où il mourut, & laissa divers ouvrages, un traité de devises ; de la perfection des femmes ; des hommes illustres ; *scholia in IV lib. de veneratione Natalis à Comitibus*, &c. * Consultez la *Bibliotheca italiana*, & l'ouvrage d'Engel, intitulé *Bibliotheca librorum rariorum.*

RUSCINO, ville autrefois fameuse, aujourd'hui ruinée. Elle étoit la ville principale des Sardons, *Sardones*, qui faisoient partie des Volces Tectosages, *Volcæ Tectosages* ou *Tectosagi.* Les Sardons s'étendoient sur toute la côte du Roussillon depuis Cervera jusqu'à Salces, dans l'espace de 64 milles. Ruscino étoit proche d'une riviere de même nom, qu'on appelloit aussi *Vernodubre*, & qu'on nomme aujourd'hui *Tet.* Polybe fait mention de cette ville & de la riviere de même nom, au sujet du passage d'Annibal. Ruscino devint colonie romaine, comme il paroît par les médailles qui nous restent. Du temps de Pline, cette ville n'avoit que l'usage du droit latin : c'est d'elle que tout le comté de Roussillon a emprunté son nom. Elle fut détruite par les Sarasins, & ruinée une seconde fois en 859, par les Normans : en sorte que de tous ses édifices il ne reste plus aujourd'hui qu'une tour, que l'on nomme la *tour de Roussillon*, située à une demie-lieue de Perpignan, qui s'est accru des ruines de Ruscino. * *Marca Hispanica*, *pag.* 18, 303, 328. Vaillant, *Numism. Colon. Histoire générale de Languedoc*, par quelques Benédictins, *tome* 1, *l.* 2, en plusieurs endroits, & *liv.* 10, &c.

RUSCONI ( Camille ) naquit à Milan en 1658. Après avoir fait ses premieres études de sculpture dans cette ville, il vint à Rome, où il acheva de se perfectioner sous Hercule Ferrata. Le plus grand ouvrage qu'il ait fait est le tombeau de Grégoire XIII, qui est dans l'église de saint Pierre. On y reconnoît un heureux génie, soutenu d'une très-belle exécution. Il mourut à Rome en 1728. * Pascoli, *vies des peintres sculpteurs, &c.* en italien, *in*-4°. 1730, à Rome.

RUSINE, *Rusina*, étoit reconnue des anciens Gentils pour une déesse rurale ou champêtre, qui présidoit à tous les ouvrages & à tous les plaisirs de la campagne. * Saint Augustin, *de la cité de Dieu*, *liv.* 4, *chap.* 8.

RUSPOLI, nom d'une famille de Rome, qui a le titre & rang de prince à Rome. Cet honneur fut accordé par le pape Clément IX, à François-Marie Ruspoli, prince de Cerveteri, comte de Vignanello, marquis de Riano, &c. en considération du zèle qu'il avoit témoigné, en levant un régiment d'infanterie à ses dépens pour le service du saint siége, dans le temps de l'invasion de Comachio par les Allemans. Il prit possession de sa nouvelle dignité, le 5 février 1709, étant allé ce jour-là à l'audience du pape, à laquelle il fut introduit en qualité de prince, avec l'épée & le chapeau. Ce seigneur ayant fait rebâtir l'église collégiale de sainte Marie, dans le bourg de Vignanello, au diocèse de Civitta-Castellana, le pape Benoît XIII se rendit en ce lieu pour consacrer en personne cette église ; ce qu'il fit le 8 novembre 1725, avec beaucoup d'appareil, & le lendemain il administra lui-même dans cette nouvelle église le sacrement de confirmation au second fils & aux deux dernieres filles du prince Ruspoli, qui se démit au mois de février 1726, de la charge de premier gardien de la vénérable archiconfrérie des Agonisans. Le prince Ruspoli mourut à Rome d'une hydropisie de poitrine, après une longue maladie, le 11 juillet 1731, à l'âge d'environ 63 ans. Son corps fut porté le lendemain au soir à l'église de saint Laurent *in Lucina*, sa paroisse, où il avoit fait rétablir & embellir la chapelle dédiée à la bienheureuse Hiacinte Marescotti, sa grand'tante, & le 19 suivant il fut transporté à sa terre de Vignanello, où il fut inhumé dans l'église collégiale de ce lieu. Il avoit épousé une fille de *Joseph* de Cesi, duc d'Aqua-Sparta, & d'*Hiacinte* Conti, sœur du pape Innocent XII, & il en eut BARTHELEMI Ruspoli, cardinal, *qui sera mentioné ci-après dans un article séparé ;* ALEXANDRE Ruspoli prince de Cerveteri, qui suit ; *Marie-Isabelle* Ruspoli, religieuse au monastere de saint Sixte à Rome, de l'ordre de saint Dominique ; *Cencie* Ruspoli, qui fut mariée le 17 avril 1718, avec *Ferdinand-Bernualde-Philippe* Orsini ou des Ursins, duc de Gravina, prince de Solafra & de Vallata, comte de Muro, & neveu du pape Benoît XIII ; deux autres filles, qui, ayant été élevées depuis l'âge de quatre ans dans le monastere des religieuses Carmelites de sainte Thérèse à Rome, y firent leurs vœux entre les mains du pape Innocent XIII, leur grand-oncle maternel, le 20 juillet 1721 ; *Marie-Victoire* Ruspoli, qui fut mariée à Rome le 9 février 1727, avec *Etienne* Conti, duc de Guadagnola, & de Poli, prince assistant au trône pontifical, son cousin du deuxiéme au troisiéme degrés, étant neveu du pape Innocent XIII ;& *Anne-Marie* Ruspoli, ALEXANDRE Ruspoli, prince de Cerveteri, comte de Vignanello, marquis de Riano, fut reconnu prince de Cerveteri, le 20 juillet 1731, après la mort de son pere, le cardinal Ruspoli, son frere aîné, lui ayant cédé son droit de primogéniture.

RUSPOLI ( Barthelemi ) Romain, né le 25 août 1697, fils aîné de *François-Marie* Ruspoli, prince de Cerveteri, prit le parti de la prélature, & fut nommé le 9 mai 1721, sécretaire des mémoriaux par le pape Innocent XIII, son grand-oncle maternel, qui le fit aussi protonotaire apostolique participant, & après la mort duquel il perdit cette charge de sécretaire des mémoriaux, dont le pape Benoît XIII disposa à son avénement en faveur de *Nicolas* Coscia, depuis cardinal. Mais il fut déclaré par celui-ci sécretaire de la congrégation *de propaganda fide* le 21 novembre 1724, reçut les ordres mineurs par les mains du cardinal Nicolas Spinola, dans l'église de saint André du noviciat des Jésuites à Rome le 26 juillet 1725, & prit possession de la charge de primicier de l'archiconfrérie des Pélerins & Convalescens, sur la démission d'Etienne Conti, son cousin, le 27 janvier 1726. Le pape Clément XII., de la famille de Corsini, son parent, le créa & déclara cardinal le 2 octobre 1730, & fit le 5 suivant dans un consistoire public, la fonction de lui donner le chapeau; & le 22 novembre dans un consistoire secret, celle de lui fermer & ouvrir la bouche; ensuite de quoi il lui assigna le titre de saint Côme & saint Damien de l'ordre des diacres, & le fit chef des congrégations du concile, *de propaganda fide*, de la Consulte & de la Fabrique. Il prit solemnellement possession de son titre le 7 janvier 1731, fut pourvu le 3 juillet suivant, par sa sainteté, du grand prieuré de Rome, de l'ordre de saint Jean de Jérusalem, vacant par la démission du cardinal Camille Cibo, en prit possession le 18 du même mois dans l'église de sainte Marie sur le Mont-Aventin, & reçut la croix de Malte le 9 septembre suivant, des mains du cardinal François-Barberin, qui fit cette cérémonie dans la chapelle de son palais. Après la mort du prince, son pere, il céda ses droits d'aînesse à D. *Alexandre* Ruspoli, son frere puîné, moyennant une pension de 12000 écus, avec la réserve du fief de Vignanello. Le cardinal Ruspoli fut déclaré protecteur du collége Germanique Hongrois à Rome le 17 janvier 1737, & du collége des Maronites, au mois de novembre suivant. Il est mort à Rome le 21 mai 1741, âgé de quarante-trois ans, huit mois & vingt-six jours.

RUSS, riviere de Suisse, prend sa source au mont Saint-Gothard, fort près de la source du Thesin, & plus loin de celle du Rhin, du Rhône & de l'Aar. Elle traverse le lac de Lucerne, & se décharge dans l'Aar, au-dessous d'Araw, après avoir baigné Lucerne, Mellingen & Bremgarten. * *Carte de Suisse.*

RUSSE, *cherchez* MEMEL.

RUSSEL : c'est le nom d'une ancienne famille du comté de Dorset en Angleterre. Elle a depuis plusieurs siécles possédé de grands biens dans ce comté, sous le régne du roi Jean. JEAN Russel étoit connétable du château de Corf. Il avoit un fils nommé RAOUL, qui épousa *Isabelle*, fille de *Jacques* de Newmarch, baron. Son fils GUILLAUME obtint sous le régne d'Edouard I, le droit de tenir des marchés & des foires pour le lieu appellé *Kingston Russel*, dans le comté de Dorset, qui est encore possédé par cette famille. Mais le premier qui fut pair du royaume, fut JEAN Russel de Berwick, près de Bridport, dans le comté de Dorset. Comme il avoit beaucoup de belles qualités, & qu'il avoit voyagé, Thomas Trenchard l'envoya pour recevoir Philippe, archiduc d'Autriche, qui avoit débarqué à Weymouth. Il fut si agréable à ce prince, qu'il desira qu'il fût près de sa personne à Windsor, & le recommanda au roi Henri VII, dans la faveur duquel il fut bien avant, de même que dans celle de Henri VIII. Il accompagna ce dernier prince à la prise de Therouane & de Tournai, étant alors gentilhomme de la chambre; & pour le récompenser, il lui donna quelques possessions dans le territoire de cette ville, & fut fait chevalier pour les services qu'il rendit à la prise de Morlaix en Bretagne. Il fut depuis employé en diverses negociations, près de l'empereur Charles-*Quint*, en France, à Rome & en Lorraine; se trouva à la bataille de Pavie, & accompagna le roi Henri VIII, à l'entrevue qu'il eut avec François I à Calais. L'an 29 du régne de ce prince, il fut fait contrôleur de sa maison, membre du conseil privé, & baron d'Angleterre. Sa faveur fit qu'il eut bonne part à la distribution qui se fit des biens des monasteres. Il fut encore nommé gardien des mines d'étain dans les comtés de Devon & de Cornouailles. Immédiatement après il fut fait chevalier de l'ordre de la Jarretiere, & présidant du conseil pour les parties occidentales du royaume. L'an 32 du régne du même prince, il fut envoyé avec quelques troupes contre le roi de France; & l'an 34 du même régne, il fut fait garde du sceau privé, & capitaine-général de l'avant-garde de l'armée contre la France. Henri VIII, dans son lit de mort, le nomma conseiller de son fils Edouard, & au couronnement de ce prince, il fit la charge de grand-maître d'hôtel. La seconde année de ce régne, on l'envoya contre les rebelles de Devon, qu'il défit au pont de Fennyton. Il secourut Exester, tua 600 des rebelles, en prit quatre mille prisoniers. Pour ses bons services & divers autres, le 19 janvier de la troisiéme année d'Edouard VI, il fut créé comte de Bedford, & l'année suivante envoyé ambassadeur en France. Sous le régne de Marie, il eut la garde du sceau privé de cette princesse, & fut envoyé en Espagne pour son mariage avec le roi Philippe. Il mourut le 14 mars 1555, qui étoit la seconde année du régne de Marie, laissant d'*Antoine*, héritiere unique de *Gui* Sapcotes, FRANÇOIS, son fils, qui fut créé chevalier du bain, au couronnement d'Edouard VI, & qui, après la mort de ce prince, prit les armes pour la reine Marie, assista au siége de Saint-Quentin en Picardie, & eut ordre de lever des troupes pour la délivrance de Calais. La premiere année du régne d'Elizabeth, il fut fait membre du conseil privé, & envoyé ensuite deux fois ambassadeur en France. Cinq ans après il fut fait gouverneur de Berwick sur la Tweede, envoyé ambassadeur en Ecosse, où il assista au baptême de Jacques VI, présenté au nom de la reine sur des fonts qui étoient d'or massif. L'an 15 du même régne, il fut juge dans le procès du duc de Norfolck. L'an 24 du même régne, il traita du mariage du duc d'Alençon avec la reine. Deux ans après il fit son testament, par lequel il ordonna qu'on l'enterrât à Chenays, & donna vingt livres sterling pour vingt sermons qu'on feroit dans ce même lieu, les cinq premiers mois après sa mort. Il donna aussi vingt livres sterling pour l'entretien de deux pauvres étudians dans l'université d'Oxford: nous passons les autres legs qu'il fit, comme moins importans. Il mourut le 28 juin 1585, qui étoit le 27 du régne de la reine Elizabeth. Il avoit épousé 1°. *Marguerite*, fille de *Jean* de Saint-Jean, & sœur du lord Saint-Jean : 2°. *Brigitte*, fille de *Jean*, baron de Hussei, veuve de *Henri*, comte de Rutland, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vinrent, 1. *Edouard*, mort sans alliance; 2. *Jean*, baron de Russel, mort en 1584, laissant d'*Elizabeth*, fille d'*Antoine* Cook, & veuve de *Thomas* Hobbi, *Anne* Russel, mariée à *Henri* de Sommerset, marquis & comte de Vigorne; 3. *François*, baron de Russel, tué le 27 juin 1585, laissant de *Julienne*, fille de *Jean* Forster, chevalier, pour fils unique, *Edouard* Russel, comte de Bedford, mort le 3 mai 1627, sans laisser de postérité de *Lucie*, fille de *Jean*, baron d'Harington; 4. GUILLAUME, qui suit; 5. *Anne*, mariée à *Ambroise* Dudlei, comte de Warwick; 6. *Elizabeth*, alliée à *Guillaume* Bourchier, comte de Bath; & 7. *Marguerite* Russel, qui épousa *Georges* Clifford, comte de Cumberland. GUILLAUME Russel fut créé baron de Tornhaugh en 1603, fut général de la cavalerie angloise dans les Pays-Bas, gouverneur de

Heslingue, & député d'Irlande. Il épousa *Elizabeth* Shenga, dont il eut pour fils unique FRANÇOIS Russel, qui fut comte de Bedford après la mort d'*Edouard*, son cousin. Ce fut lui qui l'an 6 du régne de Charles I, fut le principal entrepreneur pour sécher les grands marais, appellés en anglois *Great Level*, dans les comtés de Northampton, Cambridge, Huntington, Norfolk & Lincoln. Il mourut le 9 mai 1641, & fut enterré à Chenays, ayant eu de *Catherine*, fille de *Gilles* Bridges, baron de Chandos, GUILLAUME, qui suit; *François*; *Edouard*, morts jeunes; *Jean*, colonel, mort en novembre 1687; *Catherine*, mariée à *Robert* Grevil, baron de Brooke; *Anne*, alliée à *Georges* Digbi, comte de Bristole; *Marguerite*, qui épousa 1°. *Jacques* Hai, comte de Carlile: 2°. *Edouard* Montagu, comte de Manchester; & *Diane* Russel, mariée à *François*, baron de Newport de Excall. GUILLAUME Russel, comte de Bedford, fut général de la cavalerie du parlement pendant les guerres civiles. Le roi Charles II le nomma chevalier de la Jarretiere en 1672. Le roi GUILLAUME III & la reine Marie le choisirent pour être membre du conseil privé, & il fut crée duc de Bedford. Il épousa *Anne* Carr, fille de *Robert*, comte de Sommerset, dont il eut *François*, baron de Russel, mort sans enfans mâles; *Jean*, mort jeune; GUILLAUME, qui suit; *Edouard-Robert*; *Jacques*; *Georges*; *Diane*, mariée 1°. à *Grevil* Vernei: 2°. à *Guillaume*, baron d'Allington; *Anne*, morte jeune; & *Marguerite* Russel. GUILLAUME, baron de Russel, eut la tête tranchée le 31 juillet 1683. Il avoit épousé *Rachel*, fille & héritiere de *Thomas* de Wriotheslei, comte de Southampton, grand trésorier d'Angleterre, & veuve de *François*, baron de Vaughan, dont il eut WRIOSTELEI, baron de Russel; *Rachel*, mariée en 1688, à *Guillaume*, baron de Cavendisch; & *Catherine* Russel. * Voyez le *Dictionaire anglois*. *Mémoires du temps*. Imhoff, *en son hist. des pairs d'Angleterre*, &c.

RUSSEL ou ROSSEL, évêque de Lincoln, chancelier d'Angleterre, & docteur en théologie, avoit beaucoup de piété, de prudence, d'érudition, & fut élevé aux premieres dignités de l'état. Après avoir été nommé à l'évêché de Lincoln, il fut du conseil du roi, puis chancelier du royaume. On a de ce prélat plusieurs livres, dont les plus considérables sont, *In cantica canticorum*; *De potestate summi pontificis & imperatoris*, &c. On croit qu'il a vécu vers l'an 1484, sous le régne d'Edouard V, roi d'Angleterre. * Pitseus, *de illust. Angl. script.* Thomas Morus.

RUSSIE BLANCHE, *cherchez* MOSCOVIE.

RUSSIE NOIRE ou PETITE RUSSIE, est une province de Pologne, entre la Volhinie, la Podolie, la petite Pologne, la Hongrie & la Transilvanie. Les habitans de ce pays sont nommés par les auteurs Latins *Russi* ou *Rutheni*, parcequ'on croit qu'ils tirent leur origine des Roxolans. La Russie a eu autrefois des ducs particuliers; & le czar de Moscovie fit mourir dans le XVI siécle le dernier de la race de ces princes. La ville capitale est Léopold ou Luwou, que les Allemans nomment *Russelemburg*; & les autres villes sont, Premislau, Belz, Chelm ou Chielmnick, Jeroslau, Zamoski, &c.

RUSSILIANUS (Tibere) philosophe du XVI siécle, est plus connu encore par la singularité & l'extravagance de ses sentimens, que par son érudition, quoiqu'il n'en manquât pas. Il étoit né dans la Calabre, & fut disciple de Niphus. C'étoit un homme d'un génie vif, hardi, & si impétueux, que dans la dispute il en venoit souvent aux mains avec ceux qui n'entroient pas dans ses sentimens: procédé fort mauvais, & très-indécent dans un homme de lettres. Il prétendoit approcher de l'érudition de Pic de la Mirande, & il voulut faire le même éclat. Dans ce dessein, il fit afficher en divers colléges de l'Italie quatre cens propositions tirées de presque toutes les sciences, sur lesquelles il disputa ensuite publiquement. La fausseté & l'impiété même de plusieurs de ces propositions lui firent des affaires, & l'inquisition en particulier le chagrina. Ce n'étoit pas sans raison: Russilianus avoit eu la hardiesse de soutenir que le monde étoit de toute éternité, & sujet alternativement aux inondations & aux embrasemens, d'où il concluoit que le déluge universel ne devoit pas être regardé comme un effet singulier de la justice de Dieu. Il ajoutoit que la conjonction de Jupiter avec Saturne dans le dernier degré du cancer, vis-à-vis la constellation du navire des Argonautes, avoit nécessairement causé le déluge, & que cette constellation avoit préfiguré l'arche de Noé; proposition aussi ridicule que contraire à l'écriture sainte. Un de ses sentimens favoris étoit, que tous les corps, & même la nature humaine de Jesus-Christ, étoient sujets aux influences des astres. L'inquisition ayant donc condamné ces propositions comme des erreurs, Russilianus les défendit avec aigreur, & plus par des injures que par des raisons: son ouvrage est intitulé: *Apologeticus adversus cucullatos*. Jerôme Arnullin, de l'ordre de S. Dominique, écrivit fortement contre lui. Russilianus fit encore une harangue, où il introduisit la philosophie produisant ses griefs au pape Léon X. * Naudé, *in judicio de Nipho*, &c.

RUST (Georges) docteur en théologie, & savant évêque Irlandois, fit ses études à Cambridge, où il fut membre du collége de Christ. Il se fit estimer de tout le monde par la régularité de sa conduite, & par son érudition. Il fut presque un des premiers qui s'apperçurent que la théologie scholastique étoit trop foible pour triompher des hérésies, & trop stérile pour rendre un homme bien instruit de la religion. Prenant donc une autre route, il s'appliqua principalement à l'étude de l'écriture sainte, des premiers peres, & de l'histoire de l'église. Charles II étant remonté sur le trône d'Angleterre en 1660, & Jérémie Taylor, évêque Irlandois, ayant demandé qu'on lui envoyât de Cambridge un homme capable de remplir le doyenné de Connor, Rust fut proposé, & il arriva à Dublin au mois d'août 1661, & peu après il prit possession du doyenné. L'évêque Taylor étant mort en 1667, & son évêché ayant été partagé en deux, Rust obtint celui de Dromore, & le docteur Bayle celui de Down & de Connor. Rust garda néanmoins le doyenné de Connor. Il mourut jeune au mois de décembre 1670. Il avoit une grande pénétration d'esprit, étoit savant, bon philosophe, sage. Il a fait un discours sur la mort de Taylor, & un autre sur la vérité, qui ont été imprimés. Le dernier fut publié avec des remarques, que l'on attribue à Henri Morus. * Mém. mss. de M. l'abbé Hénegan.

RUSTAN, grand visir sous Soliman II, vers l'an 1550, étoit fils d'un homme qui gardoit les troupeaux de bœufs, & les garda lui-même. Il s'éleva jusqu'à la charge de premier visir, & à l'honneur d'être gendre du grand-seigneur; mais il essuya beaucoup de traverses, & fut quelque temps disgracié. Dans la suite, Soliman qui avoit de grandes affaires sur les bras, & qui étoit en guerre avec les Perses, ayant besoin d'argent, rappella Rustan, & lui donna la surintendance de ses finances. Il le connoissoit très-habile & très-capable de les remettre bientôt en bon état: à quoi ce ministre travailla avec tant de soin & de succès, qu'il remplit les coffres de Soliman, & rétablit les affaires de l'empire. * Tavernier, *relation du serrail*.

RUSTAUDS. On a ainsi appellé les paysans d'Allemagne, qui se révolterent après le commencement du XVI siécle, & qui furent défaits l'an 1525, par Antoine, duc de Lorraine. Le roi François I ayant été fait prisonier à Pavie le 24 février de la même année 1525, les chefs des Anabaptistes voulurent profiter de la triste situation où la France se vit réduite, pour passer

dans ce royaume ; & y faire les ravages qu'ils avoient déja faits ailleurs. Ils assemblerent leurs sectateurs de toutes les provinces, & les séparerent en dix ou douze bandes ou troupes, qui commencerent à diriger leur route vers le Rhin. Ces révoltés, connus sous le nom de Rustauds, s'augmenterent en peu de temps ; & se répandirent en plusieurs lieux qu'ils ravagerent. S'étant emparé de Saverne, ils s'y fortifierent, résolurent d'en faire le lieu de leur assemblée générale, & de s'y rendre tous, pour de-là descendre en Lorraine. Le duc Antoine, informé de leurs mouvemens, convoqua sa noblesse en diligence, & avertit du danger pressant où il étoit, le cardinal de Lorraine, le duc de Guise, le comte de Vaudemont, & le prince François, ses freres. Ces princes se joignirent à Antoine ; & formerent tous ensemble une armée de sept à huit mille hommes de pied, d'environ trois mille cavaliers, & de mille ou douze cens hacbutiers Italiens. Avec cette petite armée Antoine traversa les forêts & les détroits des monts de Vosges ; & dès le 15 mai, il arriva devant Saverne. Les Rustauds y avoient vingt-quatre mille hommes, & attendoient de nouveaux renforts. Antoine peu intimidé de leur nombre, fit sommer Erasme Gerber de Molesheim, leur capitaine, de se rendre avec ses troupes, & de lui livrer Saverne. Les rebelles, loin de l'écouter, firent tirer sur ses députés, ce qui obligea le duc à faire bloquer la ville. Dans le même temps, le comte de Vaudemont alla s'opposer à l'arrivée des nouveaux rebelles qui venoient au secours des premiers, & qui étoient déja à Loupestain, à deux lieues de Saverne ; & soutenu par le duc de Guise, il les força de se retirer, & en tailla en piéces un grand nombre. D'environ dix mille qu'ils étoient, on en compta sept mille parmi les morts. Après cette expédition, les princes revinrent joindre Antoine devant Saverne, qui fut battue avec tant de vigueur, que les assiégés furent contraints de capituler. Ils s'obligerent d'abjurer leur doctrine, d'être gens de bien à l'avenir, & fidéles à leurs souverains : ils s'engagerent aussi à sortir de la ville sans armes, & à livrer pour ôtages cent hommes qui auroient la liberté, aussitôt que les autres se seroient retirés dans leurs maisons. La derniere & principale condition étoit, qu'en se retirant, ils ne feroient aucun mal ni tort, ni à l'église, ni à la noblesse. Le 17 mai, lendemain de la capitulation, le duc envoya quelqu'un pour recevoir, en son nom, les clefs de la ville. Comme les premieres compagnies en sortoient, les chevaux-légers Lorrains prirent un transfuge qui portoit des lettres du général Gerber aux autres bandes qui descendoient le long du Rhin ; & par ces lettres, on apprit que leur capitulation n'avoit été qu'une feinte, & que les révoltés n'avoient cherché à sortir de Saverne, que pour se réunir à ceux qui venoient à leur secours, & se rassembler tous à Loupestain. Le duc fut fâché de cette mauvaise foi ; cependant il ne vouloit encore consulter que sa douceur & sa modération, & pardonner à ces rebelles, malgré les avis contraires des princes & de toute l'armée, lorsqu'une querelle particuliere l'obligea de prendre le parti qu'on lui proposoit. Un Lansquenet Gueldrois dit à un des ennemis, qui étoient déja sortis de Saverne : *Tu l'as échapé belle.* Celui-ci répond par des injures, & crie de toute sa force : *Vive Luther.* Le Gueldrois irrité le tue : les Rustauds prennent la défense du mort, regagnent la ville, dont les autres du même parti s'efforcent de fermer les portes. Mais les Lorrains encore plus alertes, entrent en partie dans la ville, & sont en peu de temps suivis des autres. On en vint donc aux mains au milieu de Saverne même : la plus grande partie des Rustauds fut défaite, le reste se sauva avec les officiers dans le château, où ils furent forcés. Gerber fut pris & pendu. Toute la ville fut pillée, & l'on fit main-basse, sans distinction, sur tous les habitans, malgré le duc Antoine, qui fit tout ce qu'il put pour arrêter la fureur du soldat. Ses ordres furent fort mal suivis : on ne put sauver qu'une très-petite partie de la ville, & le reste fut réduit en cendres. Il se trouva plus de quinze mille morts, & l'on y fit plus de dix mille prisoniers. Antoine, avec son armée, alla à la rencontre des nouvelles bandes qui venoient, quoique bien tard, au secours des premieres ; & il en défit encore un grand nombre auprès de Chenonville. Les autres prirent le parti de la fuite, & perdirent l'envie de revenir en Lorraine : mais ils se répandirent dans toute l'Allemagne. Ils pénétrerent dans l'Autriche, dans la Bohême, dans la Moravie, dans la Silésie, dans la Hongrie, dans la Pologne, & dans presque toutes les provinces de l'Empire & du Nord. Ils continuerent leurs brigandages, & les princes souverains furent obligés d'armer pour se défendre. Ils les battirent, & en tuerent grand nombre. Munster qui leur avoit inspiré ces sentimens barbares, fut pris & décapité la même année : mais il eut de nouveaux disciples. Ceux qu'il avoit laissés en Suisse, y multiplierent, & y causerent un nombre infini de troubles, comme on le peut voir dans l'ouvrage de Frédéric Spanheim sur l'origine, le progrès, les différentes sectes, & les aventures des Anabaptistes ; dans les annales anabaptistes de Henri Ottius, & dans l'*Histoire du luthéranisme*, par Maimbourg. L'histoire particuliere de la guerre d'Antoine, duc de Lorraine, contre les Rustauds, a été écrite avec exactitude en françois, par M. Breyé : elle fait partie d'un petit recueil d'opuscules de cet auteur, imprimé sous le titre d'*Amusemens*, à Nancy, chez Antoine Lesevre, en 1733, *in*-12.

RUSTICI ( Jean-François ) célébre sculpteur au commencement du XVI siécle, étoit de Florence, où il apprit le dessin & la sculpture sous André Verrochio. Ce maître voyant que dans son jeune âge il s'adonnoit à modéler de soi-même de petites figures de terre, jugea par ce foible commencement de la force de son imagination, & le prit sous sa conduite, pour lui enseigner à manier le crayon & le marteau. Rustici trouva dans cette école Léonard de Vinci, par l'émulation duquel, autant que par les soins de ce savant maître, il se rendit un des plus habiles hommes de l'Italie, dans sa profession. La plupart des statues qu'il a faites, sont en bronze. On compte entre les plus remarquables, une Léda, une Europe, un Neptune, un Vulcain, un homme nud à cheval d'une hauteur extraordinaire, une femme haute de deux brasses, représentant une des Graces. En 1528, Rustici vint en France se présenter à François I, pour lequel il fit quelques ouvrages considérables. On croit même qu'il mourut en ce royaume, ne voulant plus retourner à Florence, à cause des factions qui troubloient cette ville. * *Acad. des arts.*

RUSTICUCCI ( Jérôme ) cardinal, natif de Fano dans la marche d'Ancone, vint à Rome à l'âge de vingt ans, où il fut domestique du cardinal Alexandrin. Ce cardinal étant devenu pape, sous le nom de *Pie V*, honora Rusticucci de la pourpre, en 1570, & maria Michel Bonello, son neveu, avec Léonarda Rusticucci, niéce du nouveau cardinal, qui par là acquit un très-grand crédit sous ce pontificat. Il alla en qualité de légat en portugal, en Espagne & en France du temps de la Ligue, & fut honoré par Sixte V de la charge de vicaire général. Ce cardinal s'aquitta très-bien de cet emploi sous cinq papes, & mourut le 14 juin de l'an 1603, âgé de 66 ans. * Ughel, *Ital. sacr.* Cabrera. Petramellario. Auberi, &c.

RUSTICUS, *cherchez* FABIUS RUSTICUS.

RUSTIQUE, évêque de Narbonne, dans le V siécle, étoit né dans la Gaule Narbonnoise vers la fin du regne de l'empereur Théodose. Il étoit fils d'un évêque nommé *Bonose*, & d'une mere très-vertueuse, qui avoit pour frere un évêque nommé *Arator.* Saint

Jérôme lui écrivit une belle lettre sur les devoirs de la profession monastique que Rustique avoit embrassée. Il fut rappellé à Marseille par son évêque, qui l'ordonna prêtre; & fut ensuite élevé au siége épiscopal à Narbonne après la mort d'Hilaire, arrivée vers l'an 427. L'on a conservé une inscription gravée de son temps sur un marbre d'autel, rapportée par Catel, *liv. V*, par laquelle il paroît qu'il avoit bâti une grande église à Narbonne. Il reçut avec beaucoup de charité les Catholiques chassés par les Vandales; & comme quelques-uns d'entr'eux ne savoient pas s'ils avoient reçu le baptême des Ariens ou des Catholiques, ou même s'ils étoient baptisés, il consulta le pape saint Léon sur cette difficulté, & sur quelques autres points concernant la discipline ou les mœurs. Ce pape répondit à ses doutes par la lettre 92, dans les anciennes éditions, & 2, dans la derniere. Il paroît par cette réponse, que saint Rustique avoit dessein de quitter son évêché, puisque saint Léon le détourne de ce dessein. En 451 saint Rustique se joignit à Ravennius d'*Arles*, & à quarante-deux autres évêques des Gaules, pour recevoir & pour approuver la lettre de saint Léon à Flavien, touchant les erreurs de Nestorius & d'Eutyche. Il vécut encore environ dix années, & l'on met ordinairement sa mort au 26 octobre de l'an 462. C'est le jour auquel sa fête est marquée dans le martyrologe d'Usuard & dans le romain. * Saint Jérôme, *epist.* 4. Saint Léon, *epist.* 92, *n.* 2 & 77, *nov. edit.* Quesnel, *dans ses notes sur les œuvres de ce pape.* D. Rivet, *histoire littéraire de la France*, tome II.

RUSTIQUE, évêque d'Auvergne, vulgairement S. ROTIRI, fut élu évêque de la ville de Clermont, que l'on appelloit en ce temps-là *Auvergne*, après la mort de saint Vénerand, l'an 423. Il fut désigné par une femme qui entra dans l'assemblée. On ne sait rien de particulier de sa vie. Il mourut vers la fin du regne de Valentinien. Le martyrologe romain & les autres modernes marquent sa fête au 24 septembre. * Saint Grégoire de *Tours l.* 2 *hist. c.* 13.

RUSTIQUE, *Rusticus*, diacre de l'église romaine, dans le VI siécle, irrité de ce que le pape Vigile avoit condamné les trois chapitres, se joignit en 548 à Etienne diacre, avec lequel il forma un schisme contre ce pontife. Ils y attirerent les soudiacres, les défenseurs & les notaires de l'église, & écrivirent à divers évêques dans l'Occident des lettres contre le pape, qu'ils blâmoient d'avoir abandonné la défense du concile de Chalcédoine, pour plaire à l'empereur Justinien. Rustique composa un dialogue contre les Acephales, dans lequel il prouve qu'il y a deux natures en J. C. Il y traite fort mal le pape Vigile. On trouve ce dialogue dans le tome IV de la Bibliothéque des Peres; mais il y manque la derniere partie, où Rustique prenoit la défense des trois chapitres. * Baronius, *in annal.* Bellarmin *de script. eccl.*

RUSTIQUE ELPIDE, *Rusticus Elpidius*, sorti d'une famille noble, & médecin de Théodoric roi des Goths dans le VI siécle, vers l'an 520, composa en vers héxametres l'histoire de l'ancien & du nouveau testament, & un traité des bienfaits de Jesus-Christ. Ces ouvrages ont été publiés par Georges Fabricius. Il avoit aussi écrit en mêmes vers la Consolation de la douleur, ouvrage que nous avons perdu, & dont il fait mention lui-même. * *Poët. christ.* Voyez D. Rivet, *histoire littéraire de la France*, tome III.

RUTGERSIUS (Jean) fils de Winandus Rutgersius, & de Cornelie Musie de Holy, d'une famille noble & ancienne, qui a donné plusieurs hommes illustres à la république de Hollande, vint au monde à Dordrecht le 28 août de l'an 1589. Lorsqu'il fut un peu avancé dans les lettres, on le confia aux soins de Gerard-Jean Vossius, dont la science & l'érudition sont très-connues. En 1605, on l'envoya à Leyde, où il demeura chez Dominique Baudius, sous lequel il acheva de se perfectioner dans l'étude, & sous qui il augmenta beaucoup ses connoissances. De Leyde il vint en France en 1611; & après y avoir passé deux ans, partie à Paris chez Frédéric Morel, partie à Blois & à Orléans, où il prit le degré de licencié en droit pour complaire à ses parens, il retourna dans sa patrie trop tard pour trouver encore sa mere vivante, & assez tôt pour assister à sa pompe funébre. Etant à Paris, il fit imprimer quelques notes sur Horace en 1613, & y joignit le texte de ce poëte. C'est un *in*-12, imprimé chez Robert Etienne, & que Pierre Burmann a donné de nouveau dans son édition d'Horace faite à Leyde en 1699, *in*-12. Pour soulager la douleur que la mort de sa mere lui causoit, Rutgersius alla à la Haye, où il accepta l'offre que lui fit Jacques Dyk, ambassadeur du roi de Suéde auprès des Provinces-Unies, de l'emmener avec lui en Suéde. Quoiqu'il n'eût pas encore 23 ans accomplis, il fut très-bien reçu dans ce royaume, & le roi Gustave-Adolphe l'honora du titre de son conseiller en 1614. Il revint peu après dans sa patrie pour y mettre ordre à ses affaires, & retourna en Suéde l'année suivante 1615, & il visita une partie des pays du Nord. Il revint encore en Hollande en 1616, pour des affaires importantes; & dès qu'elles furent terminées, il retourna de nouveau en Suéde au commencement de 1617. Mais il fallut encore partir la même année & la suivante; ensorte que dans l'espace de trois années il fut envoyé trois fois dans sa patrie pour des négociations qui lui firent honneur, & qui prouvent la confiance que le roi de Suéde avoit en lui. Ce prince pour reconnoître les services de Rutgersius, lui donna le rang de noble dans une nombreuse assemblée des grands du royaume, & lui fit présent d'un très-riche collier d'or dans la même assemblée, qui fut tenue le 21 décembre 1619. Au commencement de l'année suivante 1620, le roi de Suéde l'envoya à Prague pour tâcher de remédier aux troubles survenus dans la Bohéme, parceque les Bohémiens avoient choisi Frédéric pour roi après l'abdication de l'empereur Ferdinand. Sur sa route Rutgersius vit le sénat de Lubeck & celui de Hambourg, l'archevêque de Bremen, & plusieurs autres princes & prélats, & il s'aquitta envers eux des ordres dont sa majesté suédoise l'avoit chargé. A peine fut-il de retour, qu'il fut envoyé dans le Danemarck, & ensuite dans plusieurs autres provinces, & ses courses ne finirent qu'en 1623. Cette année il fut envoyé en Hollande pour la cinquiéme fois en qualité d'envoyé auprès de la république, & il demeura en cette qualité à la Haye, jusqu'à sa mort, arrivée en cette ville le 26 octobre 1625, n'ayant encore que trente-six ans. Il avoit publié en 1618 six livres de diverses leçons, en latin, *in*-4°, à Leyde. Nicolas Heinsius, fils de Daniel, publia ses poésies latines avec les siennes propres en 1666, *in*-12, à Amsterdam; & en 1699, l'on publia encore de lui à Francfort une lettre intitulée: *Jani Rutgersii de orbe stagneo, aut nummo potius adulterino, seu reprobo Antinoi epistola*, in-4°. Il préparoit plusieurs autres ouvrages, lorsque la mort l'enleva. Ses poésies latines sont en petit nombre; mais elles sont élégantes, & on les lit avec plaisir. Heinsius a mis au commencement un abrégé de la vie de l'auteur en latin écrite par Rutgersius même jusqu'en 1623. M. Baillet n'a point parlé de cet auteur, ni parmi les poëtes, ni parmi les critiques grammairiens, quoiqu'il méritât place entre les uns & les autres.

RUTH, femme Moabite, dont l'histoire est écrite au long dans un livre particulier de l'écriture. Au temps des Juges, une grande famine étant arrivée en Israël, un homme de Bethléem, nommé *Elimelech*, s'en alla avec sa femme Noëmi & ses deux fils, dans le pays de Moab, pour y trouver de quoi vivre. Elimelech y étant mort, Noëmi y demeura seule avec ses deux fils, qu'elle maria à deux filles de ce pays de Moab. Ruth épousa le plus jeune des fils de Noëmi, & Orpha, l'aîné.

l'aîné. Dix ans après, Noëmi perdit ses deux fils; & voulant retourner dans son pays, elle pria ses belles-filles de demeurer chez leurs parens. Orpha qui avoit épousé l'aîné de ses fils, y consentit, & Ruth, ne la voulant point quitter, la suivit à Béthléem, lieu de sa naissance. L'indigence où elles étoient porta Ruth à aller dans les champs ramasser les épics qui étoient échapés aux moissoneurs. Booz, parent d'Elimelech, mari de Noëmi, ayant apperçu Ruth, lui permit de continuer à ramasser les épics, & l'engagea de manger & de moissoner avec ses gens; ce qu'elle fit jusqu'à la fin de la moisson. Noëmi, dont Booz étoit proche parent, conseilla à Ruth de mettre ses plus beaux habits, & de s'aller coucher aux pieds de Booz dans le temps qu'il seroit endormi. Booz s'étant éveillé, fut surpris de cette aventure; & s'étant entretenu avec Ruth, il convint de l'épouser. De ce mariage naquit Obed, pere d'Isaï, & aïeul de David. Comme l'écriture sainte ne marque point sous quel juge arriva cette histoire, les auteurs ont eu peine à en fixer le temps. Il y a apparence que le mariage de Ruth avec Booz se fit vers l'an 2781 du monde, 1254 avant J. C. Quelques auteurs ont cru que Ruth étoit fille d'Eglon, roi de Moab; mais cette opinion n'est établie sur aucun légitime fondement. Le livre de Ruth est comme une suite de celui des Juges: les Juifs n'ont fait qu'un seul livre de ces deux. C'est pour cela qu'on croit que le même auteur a composé l'un & l'autre livre. Il est certain que l'histoire de Ruth est arrivée du temps des Juges; mais on n'en fait pas précisément le temps, ni même sous quel juge elle est arrivée. Booz, que Ruth épousa, étoit fils de Salmon & de Raab. Raab est cette femme qui avoit reçu les envoyés de Josué dans la ville de Jericho: ce qui fait conjecturer que cette histoire peut bien être arrivée sous Aod ou sous Samgar. Pour l'histoire, elle ne peut avoir été écrite que sous le régne de David, puisque la généalogie de Booz y est conduite jusqu'à ce roi.* Comestor. Lyranus. Jansénius. Torniel. Salien, *annal. vet. test.* Du Pin, *bibl. des auteurs ecclés.* Dissertation prélim. sur la bible, *édit. de Paris, in-12.*

RUTHARD, moine d'Hirsauge, a passé pour un des plus beaux esprits, & l'un des plus savans hommes de son siécle. Il embrassa d'abord la vie monastique à Fulde, d'où il passa à Hirsauge au diocèse de Spire. Il fut dans le premier, disciple de Walafride Strabon. En 859, il fut établi modérateur des écoles d'Hirsauge, où il eut lui-même un grand nombre de disciples. Son mérite l'ayant fait connoître de Louis de Germanie, ce prince avoit voulu en 853 lui donner l'évêché d'Halberstad, vacant par la mort d'Haimon: mais Ruthard le refusa, en déclarant qu'il préféroit le repos du cloître & l'étude des choses saintes, à tous les honneurs & à toutes les richesses du monde. Ruthard, quoi qu'en dise Possevin, qui le met au nombre des évêques d'Halberstadt, ne sortit point de son cloître, où il continua de former quantité de disciples. Il mourut le 25 octobre 865. Ruthard avoit composé en vers héroïques, l'histoire de la vie & du martyre de saint Boniface premier archevêque de Mayence, divisée en deux livres; & de petits traités sur la musique, la géometrie, l'arithmétique & les autres arts libéraux. Aucun de ces écrits de Ruthard n'a été imprimé. Le commentaire sur la régle de saint Benoît que Trithème lui attribue, est d'un moine François nommé Hildemar. * *Hist. littér. de la France*, t. V, pag. 317 & 318.

RUTH D'ANS (Paul-Ernest) né le 23 février 1653, à Verviers, ville du pays de Liége, près de Limbourg, étoit de famille patricienne, fils de JEAN Ruth d'Ans, capitaine Bavarois, & d'*Anne* le Vasseur. Il dit lui-même dans un de ses écrits, où il fait son apologie, & qui est signé de sa main dans tous les exemplaires, qu'il pouroit prouver par sa généalogie faite en bonne forme par un héraut d'armes, & approuvée dans l'empire, que sa famille est noble, & que ses ancêtres ont eu l'honneur d'être au service des princes de l'auguste maison de Baviere, depuis le prince Ernest jusqu'à Maximilien Henri. Il fit ses études dans l'université de Louvain, fut tonsuré le 28 mai 1663, par le suffragant de Liége, & environ un an après sa philosophie, M. Randaxh, sous qui il avoit étudié, ayant été député à Rome avec M. Huygens par l'université de Louvain, il les accompagna n'ayant alors que seize ou dix-sept ans. Etant de retour à Louvain, il étudia en théologie, portant la soutane comme les autres théologiens. Il prit ensuite le degré de bachelier; & étant sur le point d'entrer dans les ordres sacrés, on lui conseilla d'aller à Paris, pour y passer quelque temps dans un séminaire. Il suivit ce conseil, y vit M. Arnauld, qui demeuroit alors dans cette ville; & depuis ce temps-là il est toujours entré fortement dans son amitié & dans sa confiance. Pendant le premier carême qu'il passa à Paris, il alla faire une retraite à Port-Royal des Champs, où il arriva le 20 mars 1675, & le lieu eut pour lui tant d'attraits, qu'il y retourna quelque temps après; & y fit un plus long séjour. Plus de trois ans après qu'il eut quitté cette maison, il vint demeurer à Bruxelles, où il fit les dix & onziéme volumes de l'*Année Chrétienne*, commencée par M. le Tourneux. Il reçut le soudiaconat à Roterdam le 19 décembre 1682, & le diaconat à Amsterdam le 18 mars 1684, l'un & l'autre par les mains de M. de Néercassel, évêque de Castorie, vicaire apostolique en Hollande, & la prêtrise le 24 septembre 1689, par celles de M. Codde, évêque de Sébaste, son successeur, en vertu d'un dimissoire qui lui fut accordé par son propre évêque, & parceque M. Alfonse de Berghes, son prélat diocésain, étoit attaqué alors d'une maladie fort dangereuse, dont il mourut. Son dessein étoit de faire sa licence à Louvain, & d'y prendre le degré de docteur, comme il y avoit reçu celui de bachelier. Il y alla à cet effet; mais y ayant trouvé des difficultés, il ne jugea pas à propos de suivre ce projet, & se contenta du titre de *Bachelier formé* en théologie de la faculté de Louvain. Il ajouta depuis à ce titre, ceux de docteur de la sapience de Rome, de protonotaire apostolique, d'aumônier de M^me^. la duchesse de Baviere, de chanoine de sainte Gudule à Bruxelles, & de chanoine & doyen de l'église cathédrale de Tournai, parcequ'en effet il fut revêtu de tous ces honneurs, & qu'il remplit toutes ces fonctions. La duchesse de Baviere, dont il fut aumônier, étoit la fille du roi de Pologne, Sobieski, qui fit lever le siége de Vienne assiégée par les Turcs. M. Ruth d'Ans qui avoit l'esprit insinuant, s'étoit ménagé beaucoup de crédit à la cour du duc de Baviere, alors gouverneur général des Pays-Bas Espagnols, sous le régne de Charles II. Le duc se servit de lui pour faire élire évêque & prince de Liége, son frere, qui étoit électeur de Cologne, & M. Ruth d'Ans alla exprès à Liége en 1694, pour obtenir des voix en sa faveur contre le prince de Neubourg, grand-maître de l'ordre Teutonique, frere de l'impératrice, femme de l'empereur Léopold. M. Ruth d'Ans réussit; mais M. Arnauld & ses amis n'ont jamais approuvé qu'il se fût mêlé de cette affaire, quand ils en eurent su toutes les circonstances. M. Ruth d'Ans demeura toujours néanmoins ami de ce docteur, & il l'accompagna dans plusieurs de ses voyages. Il étoit venu le trouver à Bruxelles dès le 28 septembre 1690, & il se trouva à sa mort en 1694, & se chargea, avec M. Guelphe, d'apporter son cœur à Port-Royal des Champs le 9 novembre de la même année. Ce fut dans cette cérémonie qu'il fit le Discours françois que l'on trouve sous le nom de M. Guelphe, dans l'abrégé de la vie de M. Arnauld, donné par le pere Quesnel. Ayant été exilé des Pays-Bas, il y revint lorsque l'empereur s'en fut rendu maître, & il y a toujours résidé

depuis. M. de Precipiano, archevêque de Malines, y ayant présenté contre lui à la cour de Bruxelles, & envoyé en Espagne un mémoire, qu'il ne jugea pas à propos de laisser sans réfutation, il y répondit par un écrit de huit pages *in*-4°. sous le titre d'apologie, qui a été imprimé. En 1703, il présenta une requête à M. le marquis de Bedmar, qui a été pareillement imprimée *in*-12. Il y confirme plusieurs des particularités de sa vie que nous avons rapportées, & montre que la lettre de cachet qu'il avoit reçue le 17 janvier 1704, étoit subreptice. Il alla aussi exprès à Rome pour se justifier aux pieds du pape du crime d'hérésie, dont M. de Precipiano l'avoit accusé; & ce fut alors qu'il se fit docteur de la sapience. Innocent XII le reçut favorablement, l'admit plusieurs fois à des audiences particulieres, & le renvoya après l'avoir déclaré innocent. M. Ruth d'Ans fit beaucoup rire ce pape, en lui apprenant, entr'autres preuves de sa catholicité, qu'en passant par Naples, avant que de venir à Rome, le sang de saint Janvier, que l'on garde dans cette ville, s'étoit liquéfié en sa présence. En 1708, il prit aussi la défense contre le même prélat, de M. Guillaume Vande-Nesse, pasteur de sainte Catherine à Bruxelles. Cette défense imprimée en 1708 *in*-4°, divisée en deux parties, a pour titre : *Réfutation d'un monitoire de M. l'archevêque de Malines signifié à M. Guillaume Vande Nesse, pasteur de sainte Catherine à Bruxelles, le 17 février* 1703, & comprend 74 pages. On a encore de M. Ruth d'Ans un livre intitulé : *Assemblage de lettres, de réponses & répliques qui ont été écrites entre M. Ernest Ruth d'Ans, & l'examinateur anonyme du sieur d'Ans, au sujet de la conversion du sieur Loef, prédicateur capucin, nommé devant sa conversion*, le P. Cyprien de Bruxelles. M. Ernest Ruth d'Ans a fait aussi la vie de sainte Goule, qui a été imprimée à Bruxelles en 1703 *in*-12, & un écrit sur les dots des religieuses. Il est mort à Bruxelles le 24 février 1728. Le prince Ernest landgrave de Hesse Rheinsfelt lui écrivoit souvent, & il étoit aussi en relation avec quelques cardinaux. Il avoit de grandes liaisons avec le médecin de l'empereur Charles VI; & il envoyoit au prince Eugène tous les écrits qui paroissoient, & qui méritoient d'être achetés, & lui écrivoit souvent. Il aimoit les François: mais sous Philippe V, roi d'Espagne, après l'exil de M. Opstraët, il s'attacha aux impériaux. Il étoit généreux, & il aimoit la dépense. Il rendoit volontiers service quand il le pouvoit, & il pratiquoit l'hospitalité avec beaucoup de noblesse & d'attention. * *Mémoires du temps. Apologie* de M. Ernest Ruth d'Ans. *Histoire de la vie & des ouvrages de* M. Nicole, *seconde partie*, &c. On trouve l'*Histoire de la vie & des ouvrages de M. Ruth d'Ans, dans les Mémoires sur les troubles que la B. U. a occasionés dans les Pays-Bas*, tome II, page 156 & *suiv.*

RUTHGER RESSIUS, jurisconsulte, *cherchez* RESSIUS.

RUTILE (saint) martyr en Afrique dans le temps de la persécution de Severe, apres avoir fui la persécution en se cachant, & en changeant de demeure, fut enfin arrêté & présenté au juge. Il confessa généreusement la foi de J. C., & fut condamné à être brulé vers l'an 207. * Tertullien, *de fuga, c.* 5. L'église honore sa mémoire au deuxiéme jour d'août. * Baillet, *vies des saints.*

RUTILIE, dame Romaine, sœur de ce Publius Rutilius, qui souffrit si constamment l'injustice de son exil, & femme de Marcus-Aurelius Cotta, eut un fils de grand mérite, qu'elle aima tendrement, & dont elle supporta la perte avec beaucoup de courage. Senéque l'a proposée en exemple dans le livre qu'il écrivit pendant son exil, pour consoler sa mere. Cicéron avoit voulu faire la même chose; mais n'étant pas assez éclairci du fait, il s'en informa à Pomponius Atticus, qui ne fut pas bien l'en instruire. Comme on n'a point l'ouvrage *De consolatione*, où il vouloit faire entrer notre Rutilie, nous ne savons pas s'il trouva toutes les lumieres qu'il cherchoit, & s'il parla d'elle effectivement; mais il est fort vraisemblable qu'il le fit. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'on prétend qu'il demanda à être instruit sur des circonstances qu'il avoit déja débitées dans ses ouvrages. Ceci montreroit que même les plus grands auteurs oublient les choses qu'ils ont publiées. * Seneca, *de consolatione ad Helviam*, c. 16. Cicéron, *de orat. l. I.* Conradus, *in ep.* 20, *l. XII, ad Atticum.*

RUTILIUS RUFUS (P.) orateur, historien & jurisconsulte, fut consul à Rome avec C. Manlius, la 4 année de la CLXVIII olympiade, l'an 649 de cette ville, & 105 ans avant J. C. Depuis il accompagna Q. Mutius, proconsul d'Asie, en qualité de lieutenant, & non pas de questeur, comme Valere Maxime l'a écrit; & s'étant opposé avec fermeté aux concussions des traitans, il s'attira l'inimitié de l'ordre des chevaliers Romains, qui étant alors maîtres des jugemens, le firent accuser de péculat aussitôt après son retour, & le bannirent l'an 662 de Rome, 92 avant J. C. Il se retira en Asie, & demeura presque toujours à Smyrne, comme nous l'apprenons d'Ovide, *l.* 1 *de Ponto, eleg.* 4. Toutes les villes d'Asie lui envoyerent des ambassadeurs : de sorte qu'on auroit dit que c'étoit plutôt un triomphe qu'un bannissement. Sylla le voulut rappeller; mais Rutilius refusant de revenir à Rome, employa le temps de cet exil à l'étude. Il composa l'histoire romaine en grec, celle de sa vie en latin, & plusieurs autres ouvrages, dont divers auteurs anciens font mention. Cicéron parle ainsi de lui : » Rutilius étoit homme laborieux, » savant, agréable dans la conversation, & habile » jurisconsulte. Ses harangues ont peu de force & de » vigueur, mais on y voit de beaux traits de jurisprudence; car il étoit homme savant, même dans les » lettres grecques. Il fréquenta l'école de Panetius, & » approcha bien près de la perfection dans la connoissance de la philosophie stoïque, dont le caractere » est de parler avec beaucoup d'art, &c. » La loi qu'il s'étoit imposée d'écrire la vérité, le fit mal parler du pere du grand Pompée, & Théophanes de Lesbos voulut le venger, en écrivant, qu'à la prise d'un château en Asie, on trouva des lettres de Rutilius à Mithridate, par lesquelles il l'invitoit à égorger tous les citoyens Romains; mais cette calomnie ne fit du tort qu'à celui qui l'avoit débitée. Rutilius avoit une sœur, nommée *Rutilie*, femme de Marcus Aurelius Cotta, qui eut un fils, nommé *Caïus Aurelius Cotta*, bon orateur, banni de Rome pendant les querelles de Marius & de Sylla, & qui fut ensuite consul l'an 679 de Rome, 75 ans avant J. C. Il mourut quelque temps après, & Rutilie supporta sa mort avec un grand courage.* Cicéron, *de oratore & in Bruto.* Velleïus Paterculus, *l.* 2. Tite-Live, *l.* 70. Valere Maxime. Suetone. Plutarque. Sénéque, &c. cités par Vossius, *de hist. græc. l.* 1, *c.* 22, & *de hist. lat. l.* 1, *c.* 9, &c.

RUTILIUS (Publius) noble Romain, étant attaqué d'une légere maladie, & ayant appris que son frere avoit été refusé dans la poursuite du consulat, mourut subitement de déplaisir. * Pline, *l.* 7, *c.* 36.

RUTILIUS FLACCUS, a écrit l'histoire des empereurs Théodose & Honorius. * Vossius.

RUTILIUS GEMINUS, auteur du livre de l'histoire pontificale. Cette piéce est citée par Fulgence & par d'autres.

RUTILIUS LUPUS, rhéteur, dont on a un traité de rhétorique : *De figuris sententiarum & elocutionis*, & dont Quintilien fait mention, vivoit du temps de Néron. * Vossius.

RUTILIUS NUMATIANUS (Claudius) né dans les Gaules, & à ce qu'il paroît, dans la ville de Toulouse, étoit fils d'un seigneur Gaulois, qui s'étoit

acquis beaucoup de gloire & de réputation dans les charges de questeur, de gouverneur de Toscane, & d'intendant des largesses qu'il avoit exercées successivement. Il paroît aussi qu'il fut honoré de la dignité de préfet. Les peuples charmés de sa bonté, de son amour pour la justice, & surtout de son attention à les soulager, lui firent ériger, autant par estime que par reconnoissance, plusieurs statues en divers endroits de l'empire. Rutilius Numatianus, digne fils d'un tel pere, ne se rendit pas moins célébre par son esprit, sa politesse, & ses grandes qualités, qui répondoient parfaitement à l'éclat de sa naissance. Il parvint aux premieres dignités de l'empire. Il fut honoré d'abord de la charge de maître des offices, & exerça ensuite vers l'an 414, celle de préfet de Rome. Quelque agrément qu'il trouvât à faire son séjour dans cette capitale du monde, il voulut bien l'interrompre pour venir au secours de sa patrie affligée, & tâcher de la relever par sa présence, son crédit & son autorité, des maux que les Barbares venoient de lui faire. C'est dans cette vue qu'il entreprit un voyage dans les Gaules, après que les Visigots les eurent abandonnées pour passer en Espagne, & avant le retour de ces peuples en deça des Pyrénées. Il a écrit le détail de son voyage en vers élégiaques. Rutilius vit dans sa route son ami Victorin, illustre Toulousain, dans la retraite qu'il s'étoit choisie en Toscane; & c'est à cette occasion qu'il en fait l'éloge. Il paroît qu'ils étoient liés depuis longtemps d'une amitié fort étroite, & sans doute dès leur enfance, s'il est vrai que Rutilius fût né à Toulouse, comme on le croit. Nous ignorons le succès de son voyage, parceque nous n'avons qu'une partie du poëme où il en fait le récit. Ce qui nous reste de cét ouvrage fait assez connoître la bonté de son esprit, l'étendue & l'élévation de son génie. L'élégance de ce poëte est en effet beaucoup au-dessus de celle de son siécle. Le malheur qu'il avoit d'être envelopé dans les ténébres du paganisme, est cause, sans doute, du portrait odieux & peu fidéle qu'il fait dans ce poëme des solitaires qui habitoient les isles de la mer de Toscane: on doit l'attribuer plutôt à son aveuglement & à sa prévention contre la religion chrétienne, qu'à un dessein formé de décrier une profession dont il ignoroit la sainteté. Son poëme est divisé en deux livres que nous avons, hors une partie du dernier. Il fut trouvé dans l'ancienne abbaye de Bobbio en Italie, l'an 1494, du temps de Volaterran, & a souvent été publié. La meilleure édition est celle d'Amsterdam, en 1687, *in*-12, où l'on voit les notes entieres de plusieurs savans qui ont écrit sur cet auteur. M. le Franc, premier président de la cour des aydes de Montauban, en a fait une traduction en prose françoise, qui a été imprimée dans les *Mélanges de poésie*, *d'histoire*, &c. de l'académie de Montauban, *in*-8°, 1755. * *Voyez* le poëme même de Rutilius en plusieurs endroits; M. de Tillemont, article 67, sur Honoré; l'*Histoire générale du Languedoc*, par deux Bénédictins, *tom. I*, *liv. IV*, *article XXI*, *& note XLV*, &c. La préface de la traduction de M. le Franc.

RUTILIUS (Bernardin) né dans un bourg du territoire de Vicenze en Italie, vivoit au commencement du XVI siécle, & avoit une grande connoissance de l'antiquité. Il eut pour protecteur le cardinal Nicolas Ridolfi, chez lequel il vécut, & auquel il dédia ses vies des jurisconsultes, publiées en 1537, *in*-4°, à Basle, pour la premiere fois, & en 1557, aussi à Basle, pour la seconde, sous ce titre: *Jurisconsultorum vitæ, novissimè elimatæ, & mendis non paucis, quibus scatebant, repurgatæ.* On attendoit d'autres ouvrages de la façon de Rutilius, qui mourut fort jeune à Venise vers l'an 1537. * Paul Jove, *in elog. chap.* 196.

☞ RUTLAND, province d'Angleterre dans le diocèse de Peterboroug. C'est la plus petite province d'Angleterre; mais elle est très-fertile; car elle abonde en bled & en bétail, & nourit une infinité de brebis dont la laine est rougeâtre, aussi-bien que le terroir. C'est pourquoi on appelle ce pays *Rut-Land* ou *Rud-Land*, terre rouge. Il y a aussi beaucoup de bois dans cette province, & plusieurs petites rivieres, entre lesquelles le Weland & le Wash sont les principales. Ses villes sont Oatkham & Uppingham. * La Martiniere, *dict. géogr.*

RUTULES, *Rutuli*, ancien peuple de l'Italie dans le *Latium*. Ardée en étoit la ville capitale. * Strabon, Pline, Tite-Live, &c. en font mention; & Virgile, *l. 9 Æneïd. & seq.*

RUVERE, *cherchez* ROVERE.

RUVIO (Antoine) natif de Léon, ville d'Espagne, religieux de l'ordre de saint François, & professeur en théologie, a écrit neuf livres contre les erreurs qu'Erasme a semées dans ses ouvrages. Cet ouvrage parut en 1568. * *Bibl. Hispan.*

RUVO, *Rubi*, ville du royaume de Naples, avec évéché suffragant de Bari, & titre de comté appartenant à la maison de Caraffe, *voyez* CARAFFE.

RUYSCH (Frédéric) né à la Haye le 23 mars 1638, fils de *Henri* Ruysch, employé par la république de Hollande, & d'*Anne* Van-Berghem, a été un des plus célébres médecins & physiciens de ces derniers temps. L'inclination qu'il avoit pour ces sciences, le fit aller de bonne heure à Leyde, où toutes les parties de la médecine, l'anatomie surtout, & la botanique, étoient dès-lors cultivées avec soin. Il y eut pour maître Jean Van-Horn, célébre anatomiste, sous qui il fit des progrès surprenans; & comme pour se délasser, il alloit chercher avec soin toutes les plantes qu'il pouvoit trouver à Leyde, afin d'en connoître la nature & les propriétés. De Leyde il alla à Franecker, où il prit le degré & reçut les honneurs de docteur en médecine. Revenu à la Haye, il se maria n'ayant pas encore 24 ans, le 4 décembre 1661: il épousa *Marie*, fille de *Pierre* Post, architecte de Frédéric-Henri, prince d'Orange & de Nassau, dont il eut un fils & plusieurs filles. M. Ruysch pratiqua la médecine avec d'autant plus de succès à la Haye, qu'il ne séparoit point de cet étude, celle de la botanique, & encore moins celle de l'anatomie, pour laquelle il n'épargnoit ni les dissections fréquentes, ni la lecture des meilleurs ouvrages, ni les réflexions les plus profondes. Il montra ses progrès dans cette science dès 1665, par le livre qu'il publia cette année, *in*-12, à la Haye, intitulé, *Dilucidatio valvularum in vasis lymphaticis & lacteis.* Cet ouvrage fut si bien reçu, que dès 1665, il fut appellé à Amsterdam pour y être professeur en anatomie. Il exerça cet emploi avec beaucoup d'honneur, & il fixa dès-lors son séjour à Amsterdam, où il a vécu 65 ans, c'est-à-dire, jusqu'à sa mort. Son zèle pour l'anatomie, la lumiere avec laquelle il se conduisoit dans cette science, les expériences sans nombre qu'il fit, les disciples qu'il forma, conduisirent cette étude à un degré de perfection, auquel personne n'étoit encore arrivé jusques-là, au moins dans les Pays-Bas. Il fit bien des découvertes que l'on n'avoit point encore faites, & il s'acquit une réputation, qui ne périra sans doute qu'avec le monde. Il perfectiona tellement l'art de préparer & de conserver les cadavres, qu'il en doit passer pour l'inventeur; & c'est en vain que Godefroi Bidloo a voulu s'attribuer l'honneur d'une découverte que l'on ne doit qu'au savant dont nous parlons. On peut voir cette découverte & beaucoup d'autres, dont on lui est redevable, dans ses *Observationes anatomico-chirurgicæ*; dans son *Musæum Ruyschianum*; dans ses *Responsiones ad epistolas problematicas*; dans ses *Thesauri anatomici*; dans ses *adversaria anatomico-chirurgica*; & dans ses *Curæ posteriores.* On voit aussi par ces ouvrages que l'ostéologie étoit parfaitement connue à M. Ruysch; qu'il n'igno-

roit rien de ce qui regarde les vaisseaux du corps humain ; que tout ce qui concerne les visceres n'avoit rien pour lui de caché ; qu'il n'y avoit aucune partie qui entre dans la composition du corps de l'homme, qu'il n'eût examinée avec le soin le plus exact, avec l'attention la plus scrupuleuse, dont il ne connût la nature, les maladies, les propriétés, & sur quoi il n'eût fait quelques expériences, que l'on n'avoit point faites avant lui, ou que l'on n'avoit faites qu'imparfaitement. Il avoit approfondi d'ailleurs l'histoire naturelle dans toutes ses parties ; & c'étoit la réputation que la profondeur de sa science lui avoit si justement acquise, qui lui avoit attiré le concours étonnant d'auditeurs qui venoient, même de bien loin, pour prendre ses leçons. Il eut l'honneur d'expliquer la fabrique & toute la méchanique du corps humain au czar Pierre, que l'on sait avoir été passioné pour tous les arts & presque toutes les sciences : & ce prince l'écouta avec autant d'ardeur que de plaisir, & rendit à ses connoissances le tribut de louanges qu'elles méritoient. Le mérite de M. Ruysch le fit desirer aussi dans la plupart des académies de l'Europe. Il fut associé à l'académie impériale des *curieux de la nature*, & aux académies royales des sciences de Paris & de Londres. Il fut reçu dans celle de Paris en 1727, pour remplir la place du célébre M. Isaac Newton. Jusque dans l'âge le plus avancé, il aimoit à faire des expériences, à contempler la nature, à faire des démonstrations utiles, surtout aux jeunes gens, en qui il voyoit du gout & de l'inclination pour ces connoissances. Il étoit d'un accès si facile, que dans sa vieillesse il ne prenoit pas toujours les précautions de prudence qu'il eût du garder ; ce qui est cause que parmi ceux qui ne venoient chez lui que pour profiter de ses lumieres, il s'en est souvent trouvé d'autres qui ne se rendoient familiers que pour le piller plus aisément, & enlever de son cabinet bien des choses dont la conservation eût été utile. Il mourut à Amsterdam le 22 février 1731, âgé de 92 ans & onze mois. Son fils HENRI, l'unique enfant mâle qu'il eut, eut aussi une grande inclination pour les mêmes sciences où son pere s'étoit rendu si habile, & il y fit pareillement de grands progrès. Il fut docteur en médecine, & excella particuliérement dans la connoissance de l'histoire naturelle & de la botanique. Il eut soin de l'impression de plusieurs des ouvrages de son pere, ausquels il travailla lui-même ; & l'on trouve beaucoup de ses observations parmi celles de Frédéric Ruysch, imprimées en 1692. Mais ce fils qui faisoit la consolation & les délices de son pere, mourut plusieurs années avant lui d'une maladie épidémique, à Amsterdam, au mois de février 1727. M. Ruysch ne se consola de cette perte, que par la compagnie que lui faisoit la plus jeune de ses filles, qui avoit aussi beaucoup étudié la botanique & l'anatomie, & qui a souvent aidé son pere dans ses expériences & dans ses démonstrations. Tous les ouvrages de M. Ruysch, dont nous avons déja nommé une partie, sont : *Dilucidatio valvularum in vasis lymphaticis & lacteis. Observationum anatomico-chirurgicarum centuria* ; à Amsterdam, en 1691, *in*-4°. *Epistolæ problematicæ sexdecim. Responsio ad Godefredi Bidloi libellum vindiciarum. Adversariorum anatomico-medico-chirurgicarum decades tres*, à Amsterdam, en 1717, *in*-4°. *Thesaurus animalium primus. Thesauri anatomici decem. Musæum anatomicum. Curæ posteriores, seu thesaurus omnium maximus. Curæ renovatæ post curas posteriores. Responsio ad J. C. Bohlium, de usu novarum Cavæ propaginum. Responsio de glandulis ad Cl. Boerhave. Tractatio de musculo in fundo uteri observato, & à nemine antehac detecto* ; à Amsterdam, en 1726, *in*-4°. Cinq lettres latines écrites à M. Schelhammer, dans le *recueil des lettres des savans*, adressées au dernier, & imprimées en 1727, *in*-8°. M. Ruysch parle dans ces lettres de plusieurs de ses écrits, *dont on vient de parler*, & de ses disputes avec M. Vieussens. Il y parle, entr'autres, d'un ouvrage qu'il avoit dessein de donner, sous le titre de *Novorum vasorum sanguineorum systema, partim propriis experimentis, partim Ruyschianis concinnatum*, ou, ajoute-t-il, sous tel autre titre qui paroîtroit le plus convenable au but qu'il se proposoit. En 1732, Jean-Frédéric Schreiber publia à Amsterdam l'histoire de la vie & des mérites de Frédéric Ruysch (*Historia vitæ & meritorum Frederici Ruysch*) dans laquelle il s'étend beaucoup sur les talens de cet habile homme, sur ses découvertes, &c. C'est un *in*-4° de 80 pages, *dont nous avons fait usage pour cet article.*

RUYTER (Michel-Adrienſz de) duc, chevalier & lieutenant-amiral-général des Provinces-Unies, né à Flessingue en 1607, ville de Zélande, d'un bourgeois de cette ville nommé *Adrien-Michel*, & d'*Alide-Jean* Ruyter, dont il retint le nom. Il n'avoit qu'onze ans lorsqu'il commença à fréquenter la mer, où il se signala dans les divers emplois qu'il y exerça successivement. Après avoir été matelot, contre-maître & pilote, il fut capitaine de vaisseau, puis commandeur, contre-amiral, vice-amiral, & enfin lieutenant-amiral, qui est la plus haute dignité où il pouvoit parvenir, parceque celle d'amiral est attachée à la qualité de gouverneur de Hollande. N'étant encore que capitaine de vaisseau, il s'acquit beaucoup de réputation dans les pays étrangers ; car il repoussa de Dublin les Irlandois, qui vouloient se rendre maîtres de cette ville, & en chasser les Anglois, & fit plusieurs prises dans le Groënland. Il fit huit fois le voyage des Indes occidentales, & deux fois celui du Brésil. En 1641 il fut envoyé au secours des Portugais contre les Espagnols, & fut fait contre-amiral. S'étant avancé jusqu'au milieu des ennemis dans le combat, il donna la chasse à plusieurs vaisseaux, & fut loué hautement par le roi de Portugal. Il acquit encore plus de gloire devant Salé, ville de Barbarie, où malgré cinq vaisseaux corsaires d'Alger, il passa seul à la rade de cette ville ; car les Maures de Salé qui avoient vu cette belle action, voulurent que Ruyter entrât dans leur ville en triomphe, monté sur un cheval, & suivi à pied des capitaines corsaires. En 1653 il commanda sous l'amiral Tromp la flote des Etats généraux, composée de soixante & dix vaisseaux, avec lesquels il donna trois fois le combat aux Anglois. Il alla ensuite dans la mer Méditerranée, vers la fin de l'an 1655, & y prit quantité de vaisseaux turcs, avec le fameux renegat Amand de Dias, qu'il fit pendre. En 1659 il alla au secours du roi de Danemarck contre les Suédois, & donna des marques d'une valeur extraordinaire dans l'isle de Funen. Aussi le roi de Danemarck l'en récompensa dignement, & lui donna pension, après l'avoir ennobli, lui & toute sa famille. En 1661 il fit échouer un vaisseau de Tunis, délivra quarante esclaves Chrétiens qui étoient dessus, fit un traité avec ceux de cette ville, & mit à la raison ceux d'Alger. Tant de belles actions ayant mis Ruyter dans une haute réputation, il fut élu lieutenant-amiral en 1665, & en cette qualité prit sur la côte de Guinée quantité de vaisseaux. Ensuite, après avoir remporté une victoire considérable sur les Anglois en 1666, il fut fait lieutenant-amiral-général. Il continua de se signaler par quantité d'actions illustres, jusqu'en 1676 qu'il fut blessé mortellement d'un coup de canon, dans un combat qu'il donna aux François devant la ville d'Agouste en Sicile. Il mourut peu de jours après sa blessure, & son corps fut porté à Amsterdam, où les Etats lui firent dresser un superbe monument. Ce grand homme avoit été marié trois fois, & laissa plusieurs filles de ses deux dernieres femmes, & un fils de sa deuxiéme, nommé *Engel*, qui naquit en 1649, & qui est mort contre-amiral, quelques années après son pere. * *Vie de Ruyter.*

RUZANTES, poëte burlesque, *cherchez* BEOLCUS.

RUZÉ (Arnoul) de la même famille que les sui-

vans, étoit de Tours. D. Liron a eu tort de le faire naître à Blois. Il fut professeur en droit à Orléans, chanoine & scholastique de la cathédrale, & en cette derniere qualité chancelier de l'université de cette ville. Depuis il fut encore conseiller au parlement de Paris, & abbé de Notre-Dame de la Victoire. On a de lui un traité latin de la régale, imprimé pour la premiere fois en 1534, à Paris, & dont il a été fait depuis d'autres éditions. Il a écrit aussi *de mandatis apostolicis*, & *de præeminentia archiepiscopalis dignitatis*. * Le P. Liron, *biblioth. Chart.* Simon, *histoire des auteurs du droit. Lettre d'un conseiller de Blois* (M. Perdou de la Perriere, gentilhomme d'Orléans) *sur la biblioth. chart. de D. Liron.*

RUZÉ (Guillaume) fils de GUILLAUME Ruzé, seigneur de Beaulieu, receveur général des finances en Touraine, & de *Marie* Testu, & frere aîné de *Martin* Ruzé, secrétaire & trésorier des ordres du roi, dont nous parlons dans l'article suivant, fit ses études à Paris, où il étoit né, embrassa l'état ecclésiastique, & fut docteur de la faculté de Paris & de la maison de Navarre. Il a vécu sous les rois Charles IX & Henri III, dont il a été confesseur. Il assista à la conférence tenue en 1566, avec les ministres de la religion prétendue réformée. Henri III le nomma à l'évêché de Saint-Malo; & avant que d'avoir été sacré, il fut nommé à celui d'Angers, dont il prit possession le 29 août 1572, par procureur. Comme la fonction de confesseur du roi l'obligeoit de s'absenter de temps en temps de son diocèse, il crut que la résidence étant de droit divin, il devoit la préférer à cet emploi; & depuis qu'il l'eut quitté, il s'appliqua sans relâche à gouverner son troupeau en pasteur bon & fidéle. Il avoit beaucoup de douceur & de charité, & il se regardoit plutôt comme le confrere de ses chanoines que comme leur évêque. Il n'étoit pas moins le pere de son peuple, que l'ami de son clergé. Dès la premiere année de son épiscopat, il assista à l'assemblée du clergé tenue à Blois en 1572, & ce fut lui qui prêcha à l'ouverture. Il se trouva aussi au concile de sa province, tenu à Tours en 1583, & y eut le second rang après l'archevêque Simon de Maillé qui y présidoit. Il fit imprimer peu de temps après en françois la profession de foi qui avoit été arrêtée dans ce concile, & qui fut suivie presque par tout le royaume; elle est intitulée: *Maniere de profession de foi que doivent tenir ceux du diocèse d'Angers, qui se voudront remettre au giron de l'église catholique, apostolique & romaine.* Ce prélat étant allé à Paris pour les affaires de son clergé, y mourut le 28 septembre 1587, & fut enterré dans l'église de S. Paul. C'est à lui à qui Scévole de Sainte-Marthe a dédié ses cantiques de piété. Les statuts de Guillaume de Ruzé se trouvent dans le recueil *in*-4° de ceux d'Angers. Ce prélat est aussi auteur d'une traduction françoise du *Commonitorium* de Vincent de Lerins. * *Gallia christiana, anc. édit. tome II, pag.* 147. *Histoire de la ligue, tome I, page* 306. *Mémoires du temps.*

RUZÉ (Martin) seigneur de Beaulieu, de Chilli, de Lonjumeau, secrétaire d'état, & trésorier des ordres du roi, second fils de GUILLAUME Ruzé, & frere du précédent, étoit secrétaire des commandemens de Henri de France, duc d'Anjou, qu'il suivit en Pologne. Ce prince étant devenu roi de France, sous le nom de *Henri III*, le fit secrétaire des finances, & en 1588 secrétaire d'état. Ruzé le servit avec zèle, & après lui, le roi Henri IV, qui l'employa dans les plus importantes affaires, l'honora en 1592 de la charge de trésorier de ses ordres, puis de celle de grand-maître des mines de France. Depuis, en 1606 il se démit de sa charge de secrétaire d'état, en faveur du seigneur de Loménie; mais ce fut à condition que ce dernier n'en auroit que la survivance. En effet, Ruzé continua d'exercer jusqu'à sa mort, qui arriva le 16 novembre 1613. Son corps fut enterré à Chilli, où l'on voit sa figure de marbre blanc, & son épitaphe. Il avoit épousé *Geneviéve* Arabi, dont il n'eut point d'enfans, & laissa ses biens à ANTOINE Coiffier, seigneur d'Effiat, depuis premier écuyer de la grande écurie, maréchal de France, sur-intendant des finances, à condition de porter son nom & ses armes. *Voyez* COIFFIER.

R Y

RYBEREYS. La maison de Rybereys établie depuis long-temps dans le haut Perigord, entre les villes de Chalus & de Tivié, a produit plusieurs personnes distinguées par leur mérite. En 1530, ANDRÉ de Rybereys, seigneur de Saint-Priés-les-Faugerets, Courbefis, &c. exempt des gardes du corps du roi dans la compagnie de M. de Nançai, épousa *Louise* de Saint-Martin de Puigueraud, dont il eut deux fils, *Jean*, qui fut commandant de Monsegur, & mourut sans enfans; & GEORGES, qui épousa en 1562, *Marguerite* de Bart de Cluseau & de la Romagere, dont il eut deux fils, JEAN, baron de Courbefis, marquis de la Bastide, qui épousa en 1598 *Anne* Poutten de la Barde, dont il eut un fils & deux filles; PIERRE; *Marthe* & *Marguerite*. PIERRE de Rybereys épousa en 1623 *Antoinette* de la Tour, & de la Faye de Goursac, dont sont sortis CHARLES, seigneur de Rybereys, baron de Courbefis; *Guillaume*, seigneur de Lassalle & Sainte-Marie, qui fut page, puis écuyer de Mademoiselle, & qui commanda la noblesse du Périgord en 1674, sous M. d'Albret, dont quatre enfans; le premier a été capitaine dans le régiment d'Orléans; le second capitaine dans le régiment de la Fare: le troisiéme, qui fut fait prêtre; & le quatriéme, prêtre de l'Oratoire.

RYCHARD (Wolfgang) *cherchez* RICHARD.

RYCKIUS ou RYCQUIUS, *cherchez* RICKIUS.

RYCZYWUL, *cherchez* RITCHIVOL.

RYE, petite ville d'Angleterre, est à l'embouchure du Rother, dans le Sussex, aux confins de Kent. Elle est un des cinq ports d'Angleterre qui ont séance & voix au parlement, & a un bon port, où l'on s'embarque ordinairement pour passer en Normandie. Elle est vis-à-vis de Dieppe. Ses habitans sont la plupart des pêcheurs, qui s'attachent sur-tout à la pêche des harengs dans le temps. * *Dict. angl.*

RYE, maison noble & distinguée dans la Bourgogne. Elle tire son nom de Rye, village auprès de Neublans.

I. GUILLAUME de Rye, marié en 1265 à *Péronne* Neublans, sa cousine. M. Dunod croit que Guillaume de Rye étoit d'une branche cadette de la maison de Neublans, & qu'HUGUENIN de Neublans, qui étoit l'aîné de la famille, lui fit épouser sa fille unique pour soutenir sa maison; il en eut JEAN, qui suit.

II. JEAN, premier du nom, seigneur de Rye & de Neublans, eut de *Vandeline*, fille de *Thiébaud* de Neufchâtel, IV du nom, JEAN, qui suit.

III. JEAN, II du nom, seigneur de Rye & de Neublans, fut mari d'*Antoinette* de Salins, qui lui apporta en dot les terres de Balançon & de Corcondrai, suivant l'épitaphe de cette dame, qui est à l'abbaye d'Assé, en ces termes:

*Cy gît noble & puissante dame ANTOINE DE SALINS, dame de Balançon & Corcondrai, femme du feu noble & puissant seigneur messire Jean de Rye, chevalier, dit de Neublans, laquelle trépassa le lundi* 8 *mars* 1339. *Dieu ait son ame.*

Jean de Rye fut l'un des exécuteurs du testament de *Guillaume*, sire de Pesme, daté de l'an 1327, & il étoit mort en 1339, suivant l'épitaphe ci-dessus. Ses enfans furent JEAN de Rye, qui suit; *Humbert*, chevalier, qui ordonna par son testament de l'an 1361, qu'on offrît à son enterrement son lit, ses chevaux & ses armes; nomma Jean de Rye son frere, héritier,

& après lui *Matthieu*, fils de Jean. Il mourut en 1363, & fut inhumé dans l'église d'Assé avec épitaphe; & *Thiébaud*, qui a épousé *Etiennette* de Ruffé, dont il n'eut point d'enfans, comme on le voit par le testament de sa femme de l'an 1390, & mourut le premier février 1399, suivant son épitaphe à Assé, où il est qualifié messire Thiébaud de Rye, sire de Neublans, chevalier, seigneur de Rye.

IV. Jean de Rye, III du nom, chevalier, seigneur de Balançon, eut d'*Yolande* de Belvoir, suivant son testament de l'an 1384, Mathée, qui suit; & *Henri* de Rye, qui épousa *Pernette* de Corcondrai, suivant le testament d'Etiennette de Ruffé, dont on vient de parler. Il est qualifié chevalier dans ce testament, & dans celui de Jean de Savigny de l'an 1394. Jean de Rye par son testament nomma Thiébaud de Rye son frere, exécuteur, & ordonna qu'on mît sur son corps un drap d'or, & qu'on offrît trois chevaux ornés, l'un de ses armes, harnois & cotte de fer, le second, de ses armes de tournois, & l'autre de sa banniere. Jean de Rye & Thiébaud son frere, ont fondé le couvent des Cordeliers de l'observance à Dôle. Thiébaud de Rye en posa la premiere pierre en 1362.

V. Mathée de Rye, chevalier, seigneur de Balançon, marié 1°. à *Marguerite* de Rougemont, morte en 1377, & enterrée à Assé, avec épitaphe: 2°. à *Béatrix*, dame de Commenailles & autres lieux, sœur de *Jacques* & fille de *Gui* de Vienne, seigneur de Ruffé, suivant le testament de cette dame de l'an 1423, par lequel on voit qu'elle eut quatre fils & une fille, nommés aussi dans celui de Mathée de Rye, son mari, de l'an 1417. Ce seigneur veut qu'à son enterrement assistent deux cens prêtres messes chantans; donne l'usufruit de ses biens à *Béatrix* de Vienne, sa femme; légue à Jean de Rye, son fils aîné, qui suit, son châtel de Balançon & de Tervai; à *Philibert*, son second fils, le châtel de Rye; à *Guiot*, son troisiéme fils, Neublans Fretterans & ses dépendances; à *Claude*, prieur de Frontenai, une somme d'argent; & à *Louise*, sa fille, veuve de *N.* de Salins, seigneur de Poupet, la terre d'Ougné. Mathée de Rye fut inhumé en l'église d'Assé avec cette épitaphe: *Cy gît noble & puissant seigneur Mathée de Rye, dit de Neublans, qui trépassa le dix-septiéme jour de janvier l'an* 1419. Béatrix de Vienne son épouse, mourut le 19 septembre de l'an 1429, suivant son épitaphe que l'on voit dans la même église. Celle de Louise de Rye sa fille est de l'an 1439. Philibert eut de son mariage avec *Alis*, fille de *Jean* de Costebrune, maréchal de Bourgogne en 1423, *Louis* de Rye, marié à *Jeanne* de Salins, & décédé le 27 mai 1477, suivant leur épitaphe qu'on voit dans l'église d'Assé, dont il eut *Humbert* de Rye, sire de Costebrune, qui laissa de son mariage avec *Marguerite* de Ruffé, *Clauda* de Rye, épouse de *François* de Montmartin, seigneur de Bellefonds. Il choisit sa sépulture aux Cordeliers de Besançon, par son testament de l'an 1524; *Pierre* de Rye, mort sans enfans de son mariage avec *Marguerite* de Grandvilars; *Catherine*, abbesse de Châtauchâlon; & *Anne*, dame de Saint-Ligier. Guiot de Rye répartit, en 1422, le cens que les habitans de Neublans devoient pour prix de leur affranchissement. Il fut pere de *Jean* de Rye, chevalier, seigneur de Frichâtel, Vaudré & Nant, décédé sans enfans, suivant son testament de l'an 1462, par lequel il nomma son héritiere Gautiére de Saux, sa sœur utérine, épouse de messire *Thiébaud* de Rougemont, seigneur de Frichâtel & Ruffé-sur-Lougnon.

VI. Jean de Rye, IV du nom, seigneur de Balançon & de Corcondrai, épousa *Jacquette* de Rupt. Ils moururent tous deux en l'an 1481, suivant leur épitaphe qu'on voit à Assé, laissant Simon, qui suit; & *Hugues*, qui, de *Marie* de Lugni eut *Jeanne* de Rye, mariée à *Philibert* de Coligni.

VII. Simon, seigneur de Rye, Balançon & Dicey, fut chevalier d'honneur au parlement de Dôle, nommé sous cette qualité dans les actes de ce parlement, & dans la patente de sa confirmation par l'empereur Maximilien & l'archiduc Charles, son petit-fils, en date de l'an 1508. Il épousa *Antoinette*, fille de *Gui* de la Baume Montrevel, qui lui donna douze enfans en six couches, six garçons & autant de filles, suivant leur épitaphe que l'on voit dans un beau mausolée, dressé pour elle & son mari dans le chœur de l'église des Cordeliers à Dôle. Les six garçons furent, 1. *Joachim* de Rye, chevalier de la Toison d'or, premier sommelier du corps de Charles-*Quint*, & général de sa cavalerie légére. Il avoit été élevé en qualité de menin auprès de cet empereur, qui l'honora d'une amitié particuliere, & favorisa toute sa famille à sa considération; car entr'autres marques de sa protection il lui fit épouser, & à Marc & Gérard de Rye ses freres, les riches héritieres des maisons de Neufchâtel & de Lonvy, au comté de Bourgogne. Ce seigneur n'eut de son mariage avec *Antoinette* de Lonvy, que *Françoise* de Rye, mariée à *Eléonor* Chabot, comte de Charni, dont vinrent *Marguerite* Chabot, duchesse d'Elbeuf, & *Eléonore* Chabot, femme de *Christophe* de Rye; 2. Gérard, qui suit; 3. Marc de Rye, seigneur de Dicey, *dont la postérité sera rapportée ci-après*; 4. *Claude*, mort sans postérité; 5. *Louis*, évêque de Genève & abbé de saint Claude, dont le cœur fut porté à Assé dans le tombeau de ses ancêtres, & le corps à Tervai, dans une chapelle qu'il avoit fait bâtir à côté de l'église paroissiale; & 6. *Philibert* de Rye, évêque de Genève, abbé de saint Claude, après Louis son frere, mort au château de la Tour du May, qui appartient à l'abbaye de saint Claude, & inhumé dans l'église paroissiale de saint Christophe. Quant aux filles, trois furent abbesses à Remiremont, Châteauchâlon & Baume; deux religieuses, & la sixiéme nommée *Claudine* de Rye, mariée à *Jean* de la Palu, comte de la Roche, dont elle n'eut que deux filles, qui survêquirent à leur pere, & décéderent avant Claudine de Rye leur mere qu'elles instituerent héritiere. Cette dame mourut en 1593, & laissa à sa famille par son testament de l'an 1592, les biens dont elle avoit hérité, chargé de fideicommis envers les mâles. Ce fut par cette voie que les grands biens des anciens comtes de la Roche, des seigneurs de Willersexel, & de la branche aînée de la maison de la Palu, établie au comté de Bourgogne, passerent dans la maison de Rye.

VIII. Gerard de Rye, eut de son mariage avec *Louise* de Lonvy, *Marc*, marquis de Varambon, marié à *Dorothée* de Lorraine, & mort en 1599; *Claude*, baron de Willafans; *Joachim*, marquis de Tréfort, décédé en 1603, tous trois sans postérité; Philibert, qui suit; & *Antoinette* de Rye, mariée à *Gaspard* d'Andelot, baron de Chemilli.

IX. Philibert de Rye, réunit la plus grande partie des biens de sa maison; fut général de l'artillerie aux Pays-Bas, & mourut en 1586. Il avoit épousé *Clauda*, fille de *Juste*, comte de Tournon, & de *Claudine* de la Tour d'Auvergne; dont il eut Christophe, qui suit; *Ferdinand* de Rye, dit *de Lonvy*, mort archevêque de Besançon en 1636; *Marguerite*, femme de *Joachim* de Bauffremont, marquis de Listenois, enterrée aux Carmelites de Besançon, & *Desle* de Rye, femme de *N.* de la Guiche, comte de Sivignon.

X. Christophe de Rye, de la Palu, marquis de Varambon, comte de Varax & de la Roche, baron & seigneur de Balançon, Villersexel, Saint-Hippolite, Rougemont, Amance & autres lieux, chevalier de l'ordre de la Toison, mestre de camp du régiment de Bourgogne, aux Pays-Bas; eut pour femme *Eléonore* Chabot, dont il eut, 1. François, qui suit; 2. *Simon* de Rye, baron de Balançon, mort sans enfans; 3. *François* de Rye, abbé d'Assé, chanoine, haut-

doyen & archevêque de Besançon, après la mort de Ferdinand de Rye, dont il avoit été coadjuteur; 4. *Claude* de Rye, baron de Balançon, général de l'artillerie aux Pays-Bas, gouverneur de Namur, marié à *Claudine-Prospere* de la Baume, dont il a eu *Dorothée* de Rye, femme du marquis d'Hyene, de la maison de la Baume Saint-Amour; 5. *Catherine* de Rye, abbesse de Châtauchâlon; 6. *Claire-Marie* de Rye, comtesse de Montmaïeur en Savoye; 7. *Heléne* de Rye, abbesse de Baume; 8. *Jeanne* de Rye, chanoinesse à Epinal; 9. *Béatrix* de Rye, religieuse à Châteauchâlon; 10. *Anne* de Rye, morte sans alliance; 11. *Louise* de Rye, épouse de *Claude-Antoine* de Poitiers; 12. *Alexandrine* de Rye, chanoinesse à Mons; 13. *Desle*, épouse d'*Ermenfroi* de Cusance; 14. *Anne-Marguerite* de Rye, mariée à *Guillaume* Richardot, dit *Grusset de Champlitte*, mort en 1610, président du conseil privé de Flandre. Christophe de Rye mourut en 1623.

XI. François de Rye, marquis de Varambon, eut d'un premier mariage avec *Catherine* d'Ostfrise, *Jeanne-Philippe* de Rye, épouse de *Ferdinand-Eléonor* de Poitiers, comte de Saint-Valier; *Ferdinand* de Rye, marquis de Varambon, tué au siége d'Arras en 1640; *François* de Rye, décédé à Besançon sans postérité à l'âge d'environ dix-huit ans. Il épousa en secondes noces *Christine* d'Haraucourt, dont il eut Ferdinand-François de Rye, qui suit.

XII. Ferdinand-François de Rye. Quelque grands que fussent les biens de Christophe de Rye, il contracta des dettes qui les absorberent, ensorte qu'ils furent mis en discussion, & presque tous achetés par Ferdinand de Lonvy, dit de Rye, archevêque de Besançon, qui, par son testament daté de l'an 1636, institua ses petits neveux, fils de François de Rye, à charge de fidéicommis en faveur de leurs descendans mâles, & appella après eux & à leur défaut les descendans mâles & de mâle en mâle de Louise de Rye sa niéce, mariée à Claude-Antoine de Poitiers. Ferdinand-Juste de Rye recueillit ce fidéicommis, épousa le premier jour de septembre 1655, *Marie-Henriette* de Cusance, & mourut sans enfans à Besançon le 8 du mois d'août 1657, après avoir institué sa femme héritiere universelle, par un testament qui donna lieu à de grands procès. Son héritiere emporta les biens de la maison de la Palu, dont on jugea que le fidéicommis étoit fini; & ceux qui venoient de Ferdinand de Lonvy, dit de Rye, archevêque de Besançon, passerent à la maison de Poitiers en vertu du fidéicommis fait par ce prélat.

VIII. Marc de Rye, seigneur de Dicey, chevalier de la Toison d'or, troisiéme fils de Simon de Rye, & de *Jeanne* de la Baume, eut de sa premiere femme *Jeanne* de Lonvy, *Claude-François*, mort sans postérité: & de sa seconde femme, *Marie* Raguier, Marc-Claude, qui suit; & *Sabine* de Rye, femme de *Guillaume* de Poitiers, baron de Vadan.

IX. Marc-Claude de Rye, marquis d'Ogliani, baron de Dicey, né & baptisé à Amance le 21 février de l'an 1554, épousa en 1597 *Chrétienne* Madruce, fille de *Frédéric* Madruce, comte d'Ave & d'Arberg, baron de Bauffremont, & d'*Elizabeth* de Chalans. Il fut grand écuyer de Charles-Emanuel, duc de Savoye, gouverneur du Chablais, capitaine d'une compagnie d'ordonnance, maréchal des camps & armées de ce prince, & pere de Marc-François, qui suit; & de *Magdeléne* de Rye, mariée au baron de Wils.

X. Marc-François de Rye, marquis d'Ogliani, porta le nom de comte d'Arberg, parceque ses pere & mere avoient acheté de Ferdinand d'Arberg de Madruce, baron de Bauffremont, leur frere & beau-frere, le droit qui lui étoit acquis par substitution sur les comtés d'Arberg & de Valengin. Il se les fit adjuger par plusieurs sentences, dont l'exécution fut toujours éludée par les états de Neufchâtel & de Valengin, qui ne vouloient pas un seigneur catholique. Comme il mourut sans enfans, il institua son héritier don François de Mello, gouverneur des Pays-Bas, dans tous ses biens & actions tant de Bourgogne que des comtés d'Arberg & de Valengin, soit dans l'espérance que ce seigneur auroit assez de crédit pour se mettre en possession de ces comtés, soit parcequ'il étoit son parent, car il étoit descendu de la maison de Bragance, & d'Elizabeth de Chalans, aïeule maternelle de Marc-François de Rye, laquelle Elizabeth de Chalans étoit fille de René, comte de Chalans, & de Marie de Lancastre, qui avoit eu pour pere Denys de Portugal, troisiéme fils de Ferdinand, II du nom, duc de Bragance. Rye portoit *d'azur à l'aigle d'or*. La tombe d'Antoine de Rye, à l'abbaye de la Grace-Dieu, est chargée de quatre aigles. C'est une brisure de cadet. * Mémoires de M. Dunod de Charnage, pour l'histoire du comté de Bourgogne, *in*-4°, page 79 & suivantes.

RYER (André du) sieur de Malezais, né à Marcigni, petite ville du Mâconois en Bourgogne, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & chevalier du S. Sépulcre, a vécu dans le XVII siécle. Il séjourna assez long-temps à Constantinople, pour le service du roi; & fut consul de la nation françoise en Egypte. Il apprit les langues turque & arabe, fit même une grammaire turque, & traduisit l'alcoran en langue françoise. Le premier de ces ouvrages parut à Paris en 1630 & 1633; le second en 1647, & en d'autres années, & fut réimprimé à Amsterdam en 1733, *in*-12. Il a encore publié une version françoise du *Gulistan*, ou *l'empire des Roses*, composé par Sadi; prince des poëtes Turcs & Persans, qui a paru pour la premiere fois en 1634, & qui a été réimprimée depuis. * Colomiez, *Gallia orient.* Bayle, *dict. crit.*

RYER (Pierre du) étoit Parisien, né d'une famille noble. Il fut reçu de bonne heure à l'académie françoise. En 1626 il fut pourvu d'une charge de secrétaire du roi. Mais ayant fait un mariage peu avantageux, il vendit cette charge en 1633, & la nécessité où il se trouva de pourvoir à la subsistance d'une famille, l'obligea de s'attacher, en qualité de secrétaire, à Cesar, duc de Vendôme. Il eut sur la fin de ses jours un brevet d'historiographe de France, avec une pension sur le sceau. Il mourut le 6 novembre 1658, âgé de 53 ans, & fut enterré à S. Gervais dans le tombeau de ses ancêtres. Il avoit un style coulant & pur, une égale facilité pour les vers & pour la prose: il ne manquoit que de loisir. Comme il travailloit pour vivre, il ne se donnoit pas le temps de travailler ses ouvrages, qui sont éloignés de la perfection, où l'on sent qu'il étoit capable de les porter. La plupart de ses poésies consistent en piéces de théâtre. Voici celles que nous connoissons: *Le mariage d'amour*, pastorale, avec quelques mêlanges du même, à Paris, *in*-8°, 1621. Dès 1610 il avoit paru sous le même titre une pastorale d'un Isaac du Ryer, de qui l'on a encore *Les amours contraires & la vengeance des satyres. Argenis & Poliarque*, ou *Théocrine*, premiere journée, avec un recueil d'autres œuvres poëtiques du même, à Paris en 1630, *in*-8°. *Argenis, &c.* seconde journée, à Paris, *in*-8°, en 1631. *Lisandre & Calliste*, tragicomédie, à Paris, en 1632, *in*-8°. *Alcimedon*, tragédie, à Paris, *in*-8°, en 1635. *Cléomedon*, tragicomédie, à Paris, *in*-4°, en 1636. *Les vendanges de Suresne*, comédie, à Paris, *in*-4°, en 1636. *Lucréce*, tragédie, à Paris, *in*-4°, en 1638. *Clarigene*, tragicomédie, à Paris, *in*-4°, en 1639. *Alcionoé*, tragédie, à Paris, *in*-4°, en 1640. *Saül*, tragédie, à Paris, *in*-4°, en 1642. *Esther*, tragédie, à Paris, *in*-4°, en 1644. *Berenice*, tragicomédie en prose, à Paris, *in*-4°, en 1645. *Scévole*, tragédie, à Paris, *in*-4°, en 1647. *Nitocris*, reine de Babylone, tragicomédie, à Paris, *in*-4°, en 1650. *Amaryllis*, pastorale, à Paris, *in*-4°,

en 1650. *Dynamis*, reine de Carie, tragicomédie, à Paris, *in-4°*, en 1653. *Anaxandre*, tragicomédie, à Paris, *in-4°*, en 1655. Outre ces dix-huit piéces de théâtre imprimées, il en reste deux manuscrites dans la bibliothéque de M. le maréchal d'Estrées, qui sont Arétaphile & Clitophon, tragédies. Toutes ces piéces qui auroient couté beaucoup de temps à un grand poëte, ne l'ont pas empêché de donner un plus grand nombre encore de traductions, savoir : Traité de la providence de Dieu, traduit du latin de Salvien, à Paris, *in-8°*, en 1634. Isocrate, de la louange de Busire, avec la louange d'Helene, traduite par Giry, à Paris, *in-12*, en 1640. Les pseaumes de D. Antoine, roi de Portugal, &c. à Paris, *in-12*, en 1645. L'abbé de Bellegarde & plusieurs autres ont donné depuis de meilleures traductions françoises de ce petit ouvrage, dont il n'est point certain que D. Antoine soit l'auteur. Histoire de la guerre de Flandre, traduite du latin de Strada, en deux volumes *in-folio*, à Paris, le premier en 1644, le second en 1649. Les histoires d'Hérodote traduites du grec, à Paris, *in-folio*, en 1645. Les supplémens de Freinshemius, au-devant du Quint-Curce de Vaugelas, à Paris, *in-4°*, en 1647. La vie de S. Martin, traduite du latin de Sulpice Severe, à Paris, *in-12*, en 1650. Les décades de Tite-Live, avec les supplémens de Freinshemius, en 2 vol. *in-fol.* à Paris, en 1653. Les histoires de Polybe avec les fragmens, &c. *in-fol.* à Paris, en 1655. Histoire de M. de Thou, des choses arrivées de son temps, en trois volumes *in-folio* à Paris, en 1650. Cette traduction ne contient que les vies de Henri II, de François II & de Charles IX. Elle est d'ailleurs pleine de fautes, & en mille endroits du Ryer n'a point entendu son auteur, qu'il fait de plus parler si mal, qu'il l'a tout-à-fait deshonoré. On a donnée en 1734, une traduction complette & digne d'estime de cet excellent historien, en seize volumes *in-4°*. Les métamorphoses d'Ovide, avec de nouvelles explications historiques, morales & politiques, à Paris, *in fol.* en 1660. Cette traduction a été réimprimée à la Haye, en 1728, en quatre volumes, avec des dissertations & des explications mythologiques fort estimées, mais qui ne sont pas de du Ryer. Ce dernier a traduit encore presque toutes les œuvres de Ciceron, savoir ; le traité du meilleur genre d'orateurs, la plupart des oraisons, les épîtres familieres, les tusculanes, la nature des dieux, les offices, la vieillesse, l'amitié, les paradoxes, en 12 volumes, imprimés séparément en diverses années. Enfin il a traduit toutes les œuvres de Sénéque, excepté ce que Malherbe & Lesfargues en ont traduit, en 9 volumes, imprimés séparément en diverses années. * *Mémoires du temps. Histoire de l'académie françoise*, par M. Pellisson, avec les notes de M. l'abbé d'Olivet. *Bibliothéque choisie* de M. Colomiés, en plusieurs endroits. Maupoint, *bibliothéque des théâtres, &c.*

RYFFIUS (Pierre) né à Basle en 1552, d'une famille très-ancienne, s'est distingué dans la science des mathématiques. Il prit le degré de maître-ès-arts en 1576, & s'appliqua ensuite à l'étude de la médecine. Il fut reçu docteur en médecine en 1584, & professeur des mathématiques en 1586. Quelque temps après on l'aggrégea au collége des médecins, & deux fois il fut honoré du rectorat de l'université. Il donna tous ses soins aux devoirs de son état, & il se fit estimer & rechercher par son habileté & sa science. Il composa plusieurs abrégés de mathématiques, dans le dessein qu'ils fussent expliqués aux étudians, & on les trouva si utiles, qu'on s'en servit à cet usage. Il mourut en 1629. Il est auteur des écrits suivans : *Quæstiones geometricæ. Geodæsia per usum rasidii geometrici. Elementa sphæræ. Compendium arithmeticæ.* * Urstisii Ephmerides. *Archiva academ. Basileensis*, *&c.*

RYMON (Emanuel-Philibert de) lieutenant civil & criminel aux bailliages du pays & comté de Charollois. On trouve dans les registres du parlement de Dijon, que « Rymon, par lettres données à Blois le 7 mai » 1602, fut pourvu de la charge de conseiller du roi, » lieutenant général & enquêteur au bailliage des cas » royaux du comté de Charollois, sur la résignation de » Claude de Ganay ; qu'il fut reçule 6 mars 1606, » & qu'après le décès dudit Emanuel-Philibert de Ry- » mon, arrivé en 1627, Denys Girard fut pourvu de » cet office. » Dès 1614, Rymon avoit résigné à Jacques Quarré sa charge de lieutenant particulier au bailliage du Charollois. Tamisier dans sa dédicace de l'anthologie, traduite en vers françois, qualifie seulement Rymon de procureur du roi au bailliage du Mâconnois. Rymon a composé, 1. *Traité de la jurisdiction royale, & des cas royaux & privilégiés d'icelle, desquels les juges châtelains, prevôts, baillis, lieutenans, sénéchaux, présidiaux, & tous autres magistrats royaux, connoissent tant en premiere instance que de cause d'appel, entre les ecclésiastiques, nobles & plébeïens, privativement, & à l'exclusion de tous les officiers des seigneurs hauts-justiciers de ce royaume* ; à Paris, 1618, *in-8°*. 2. *Traité des pays & comté de Charollois, & les droits de souveraineté que la couronne de France a eus de tout temps & ancienneté sur iceux*, à Paris, 1619, *in-8°*. Comme il y avoit des différends entre la France & les archiducs de Flandre, concernant les droits de justice & de souveraineté dans le comté de Charollois, le roi Louis XIII écrivit à Rymon de chercher dans les archives du pays, & de l'instruire de bouche & par écrit de tout ce qui pouvoit à cet égard concerner les droits de sa couronne : c'est ce qui a produit l'écrit dont on vient de rapporter le titre. * *Voyez* la préface de l'anthologie, traduite par Tamisier ; & la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par Papillon.

RYNDACUS, fleuve dont parle Plutarque dans la vie de Lucullus. Scylax en sa navigation, met son cours dans la Phrygie, & dit que l'isle Besbicus est sur ce fleuve. Il couloit dans la Mysie de l'Asie mineure, du midi au septentrion, & alloit se décharger dans la mer Propontide, à l'orient de Cyzique, où est l'isle Besbicus. Pline, *liv.* 5, *chap.* 32, dit qu'il étoit auparavant appellé *Lycus*. On le nomme présentement *Lipadio*, selon Leunclave, & les Turcs l'appellent *Ulubad*. * Le P. Lubin, *tables géographiques.*

RYSWICK, village des Pays-Bas en Hollande, avec un château bâti à la moderne, entre la Haye & Delft, où se fit le traité de paix entre l'empire, la France, l'Espagne, l'Angleterre & les Provinces-Unies, le 20 septembre 1697, & entre l'empereur & la France le 21 octobre de la même année.

## R Z

RZECZICA, ville de Lithuanie, capitale d'un grand territoire qui porte son nom, est située sur le Borysthène, à vingt-cinq lieues au-dessous de la ville de Rohaczow. * Mati, *diction.*

☞ RZEVA ou RESCHOW, ville de l'empire Russien, située dans la province de Weliki-Louki, qui s'appelloit ci-devant la *province de Rzeva*. Cette ville, autrefois considérable, est aujourd'hui entiérement ruinée. Elle étoit à l'occident de Weliki-Louki. Il y a une autre *Rzeva* à l'orient, que Wolodimir a fait bâtir, & qu'on nomme *Rzeva-Wolodimerskoi* : cette derniere est située dans la province de Twer, sur le Wolga. L'une & l'autre de ces villes sont dans le gouvernement de Nowogorod. * Nicolle de la Croix, *géogr. moderne*, tome II, pag. 74.

*FIN DE LA PREMIERE PARTIE DU TOME IX.*


S LETTRE demi-voyelle, prend ordinairement sa force & le son qui lui est propre, de la voyelle suivante. Mais elle se joint à celle qui la devance avant les lettres M, P & T, comme en ces mots, *Cosmus*, *Prosper* & *Testis*. S. se change souvent en M, comme *rursus*, *rursum*; en N, *sanguis*, *sanguinis*; en R. *flos*, *floris*. Le changement de l'S en T, est plus ordinaire en plusieurs sortes de langues; & enfin la lettre S. s'est entiérement perdue en divers mots latins, puisqu'on a dit *numerus*, de *nusmerus*; *dumosus*, de *dusmosus*; *camœnæ*, & *camillus*, de *casmœnæ*, & de *casmillus*. Varron nous assure qu'*Omen* a été tiré d'*Osmen*, & *idem* de *isdem*. Le son de l'S fait une aspiration, d'où elle est appellée *une lettre aspirante*. Pindadare l'appelle κίβδηλον ou *adulteram*, c'est-à-dire, qu'elle a un faux son, & il l'a évitée presque dans tous ses vers. Quintilien dit qu'elle est rude, & qu'elle fait un mauvais son dans la combinaison des noms: ce qui la faisoit rejetter souvent de la fin des noms: on prononçoit, par exemple, *omnibu*, au lieu d'*omnibus*. S. se prononce comme un Z, en latin & en françois, quand elle se trouve entre deux voyelles; mais quelquefois chez les Latins, pour adoucir ce son, on la redoubloit au milieu du mot, & on écrivoit *caussa*, pour *causa*, comme Quintilien le remarque. La lettre S. chez les Grecs, ζ *zeta*, vaut sept; σ *sigma*, deux cens.

SA

SA ou SAA (Emanuël) Jésuite Portugais, né à Condé, dans la province dite *Entre-Minho & Douro*, se fit religieux en 1545, âgé de quinze ans ou environ, enseigna à Gandie, à Coimbre & à Rome, & fut consideré comme un excellent interpréte de l'écriture, & comme un bon prédicateur. Il prêcha dans les principales villes d'Italie, & fut employé par le pape Pie V, pour travailler à la nouvelle édition des bibles. Dans la suite il fut envoyé à Arone, dans le diocèse de Milan, pour s'y délasser de ses longs travaux, & il mourut le 30 décembre 1596, dans la soixante-sixiéme année de son âge. Nous avons de lui, *Scholia in IV Evangelia*, Anvers 1596, Lyon 1610, Cologne 1620. *Notationes in totam sacram scripturam*, Anvers 1598, Cologne 1610. *Aphorismi confessariorum*, Barcelone 1601, Paris 1609, Lyon 1612, Anvers 1615, Douai 1627. Ses notes sur la bible sont courtes & littérales. On assure qu'il fut quarante ans à composer son livre des aphorismes des confesseurs pour les cas de conscience, quoique ce ne soit qu'un petit volume; & cependant le maître du sacré palais en fit retrancher ou corriger plus de quatre-vingts endroits, où les principes & les décisions ne s'accordoient pas avec l'écriture, & les régles des mœurs établies dans les écrits moraux des peres de l'église, ou dans les décisions des conciles. On en a des éditions de Paris en latin, & quelques-unes en françois, mais tronquées. * *Voyez* ce qu'en dit Pierre de l'Etoile dans son *Journal du regne de Henri IV*, *tome second*. * Ribadeneira & Alegambe, *biblioth. script. societ. Jesu.* Nicolas-Antonio, *biblioth. script. Hispan. Mémoires de Portugal.*

SA-MENEZES (Jean Rodriguez de) seigneur de Sever & Matosinhos, & seigneur châtelain de la ville de Porto, se distingua non-seulement à la guerre, ayant paru avec honneur à l'expédition de Azamor, au siége d'Arzile, & au combat naval contre les Mores près d'Alcacer, mais encore dans les conseils, & s'acquit aussi beaucoup de réputation par ses poësies, & par la connoissance des langues savantes. Le roi D. Emanuel le fit en 1516, son ambassadeur à la cour d'Espagne; & en 1521, il lui donna la conduite de l'infante Béatrix, qui alloit épouser le duc de Savoye. On a quelques-unes de ses poësies, qui ont été imprimées en 1516, à Lisbonne; & il est sur qu'il vivoit encore en 1537, mais on ne sait pas en quelle année il mourut. On assure qu'il parvint jusqu'à l'âge de 115 ans. Il laissa plusieurs enfans, dont l'un nommé FRANÇOIS de Sa-Menezès, fut fait en 1540, grand chambellan du prince D. Jean, & ensuite garde & conseiller de D. Sébastien, qui étant parvenu à la couronne, le nomma grand-maître de la maison de la reine qu'il devoit épouser, & dans ses deux expéditions en Afrique lui confia le gouvernement du royaume. Le cardinal roi D. Henri le fit ensuite premier comte de Matosinhos, & il fut aussi un des commissaires chargés d'examiner à qui appartenoit le droit du royaume. Enfin il mourut fort âgé, le 17 mars 1585.

SA DE MIRANDA (François) chevalier de l'ordre de Christ en Portugal, né le 27 octobre de l'an 1495, à Coimbre, y enseigna le droit avec réputation. Dégouté de cette sorte d'emploi, par les disputes fréquentes de l'école, il s'occupa à faire des vers en sa langue naturelle, & il y réussit si bien, que les Portugais le considérent lui, & le Camoëns, comme les premiers de leurs poëtes. Il ne réussit pas de même dans les poësies espagnoles, parcequ'il ne possédoit pas bien cette langue. Il mourut le 15 mars 1558, âgé de 63 ans, & laissa deux comédies, *dos Vilhalpandos*, & *dos Estrangeiros*, qui ont été imprimées en 1650, à Coimbre, & à Lisbonne en 1595 & en 1622, avec un volume de poësies, dont il y a eu trois éditions à Lisbonne en 1595, 1614 & 1677. * *Mem. de Port.*

SAADA, ville d'Asie, dans l'Arabie-heureuse, est, selon quelques auteurs, la même que les anciens ont nommée *Sabatha*.

SAADIASGAON, c'est-à-dire, *Saadias l'excellent*, rabbin, vivoit au commencement du X siécle, & étoit le chef d'une célébre académie des Juifs, à Sora près de Babylone. Il fut appellé d'Egypte dans cette académie, par David Ben-Chaïr, prince de la captivité. Il s'aquitta de son emploi avec beaucoup de succès, & combattit le sentiment de la transmigration des ames, que plusieurs Juifs croyoient. Mais s'étant brouillé avec le prince de la captivité, il fut obligé de demeurer caché pendant sept ans, au bout desquels il en sortit, & se reconcilia avec ce prince, auquel il survécut, & demeura paisible possesseur de l'académie de Sora. Ce fut dans sa retraite qu'il composa la plupart de ses ouvrages. Il mourut en 943, âgé d'environ 50 ans. Il est un des premiers qui ait réduit en art la grammaire hébraïque, vivant dans un pays où l'on parloit la langue arabe, & où il y avoit des grammaires de cette langue. Nous n'avons point sa grammaire; mais on juge par les ouvrages de cet auteur, qu'il a été peu exact dans cet art, pour s'être trop préoccupé des subtilités puériles de la cabale. Il a écrit un livre de la théologie des Juifs, intitulé, *sepher Haëmunoth*, c'est-à-dire, *livre de la Créance*, où il traite des principaux articles de leur créance. On ne le trouve guère qu'en

hébreu de rabbin, quoique l'auteur l'ait composé en arabe; & il y a quelques sentimens particuliers: il a été imprimé à Constantinople en 1647. Il y traite de Dieu, du monde, des anges, de la résurrection, & de la promulgation de la loi. Il a encore fait une explication du livre *Jetsira*, imprimée à Mantoue en 1592; un commentaire sur les alliances illicites, dont Aben Esra fait mention, & un commentaire sur Daniel, inséré dans les grandes bibles hébraïques. On lui attribue une version arabe de l'ancien testament, dont le Pentateuque a été imprimé par les Juifs de Constantinople, en caracteres hébreux. Il a été depuis réimprimé en caracteres arabes, dans les bibles polyglottes de Paris & de Londres, avec quelques changemens. Cette version arabe du Pentateuque, qui a été traduite en latin par Gabriel Sionite, approche plus de la paraphrase que d'une traduction fidéle. Aussi lui a-t-on donné, dans l'édition de Constantinople, le nom de *targum*, qui signifie *paraphrase*, * M. Du Pin, *continuation de l'histoire des Juifs, depuis Jesus-Christ jusqu'à présent. Histoire critique du vieux testament*, par M. Simon.

SAAL, ville de Carinthie, *cherchez* SAINT-VEIT,

SAANANIM, ville ou petite contrée, frontiere de la tribu de Nephtali. * *Josué*, I., 13.

SAANECK, bourg de la Carniole, situé sur la riviere de Saana, à sept lieues au-dessus de Cillei. Quelques géographes le prennent pour l'ancienne *Sianticum* ou *Santicum*, petite ville du Norique, que d'autres mettent à *Sanchius*, village de la même contrée. * Baudrand.

SAANIM, ville de la tribu de Juda, qui a été la demeure des descendans de Simeon. * I. *Paral.* 4, 31.

SAAVEDRA FAXARDO (Diégo) né dans une famille noble du royaume de Murcie en Espagne, étoit fils de PIERRE-Saavédra, & de *Fabienne* Faxardo. Il fut secrétaire du cardinal Gaspard Borgia, viceroi de Naples, puis agent pour l'Espagne à Rome, où sa conduite lui acquit une grande estime. Dans la suite il fut envoyé résident en Suisse; se trouva à deux diétes de Ratisbonne; & eut enfin ordre d'accompagner à Munster dom Gaspard de Brancamonte, comte de Pennaronda, plénipotentiaire d'Espagne pour la paix qu'on y traitoit. Saavédra lui rendit de bons services, & mourut en 1648. Il fut chevalier de saint Jacques, conseiller au conseil des Indes, & a composé, entr'autres ouvrages, *Idea de uno principe politico christiano*, qu'on a traduit en latin; *Corona-Gothica, &c. Republica literaria, obra postuma*, &c, c'est-à-dire, la République littéraire, ouvrage postume de don Diégo Saavedra, &c. Ce livre parut d'abord à Madrid en 1655, sous le titre de *Juizio de artes, y sienzias*, &c, c'est-à-dire, *Jugement sur les arts & les sciences*, avec le nom de don *Claudio-Antonio* de Cabréra. En 1670 ce même ouvrage fut réimprimé à Alcala, sous le titre de *Republica literaria.* En 1744, M. Pineda, dont on a un dictionaire espagnol & anglois, a donné sous le même titre une troisiéme édition *in*-8°, dudit ouvrage; & dans sa préface il prétend que ce livre n'est pas de Cabréra, mais de Saavédra. Cet ouvrage répond en effet à la réputation que l'auteur s'est acquise. C'est la relation d'un songe, dans lequel, sous l'image d'une ville peuplée de divers ordres d'habitans, on dépeint les divers arts & les diverses sciences, & l'on caractérise les principaux auteurs anciens & modernes. Cette allégorie passe pour fort ingénieuse. C'est dommage, dit-on, que la critique y soit quelquefois un peu outrée, & que de la satyre des savans on passe trop légérement à celle des sciences. * Extrait de la *bibliothéque raisonnée des ouvrages des savans de l'Europe*, tome 33, page 234. Le Mire, de *script. sæcul XVII.* Nicolas-Antonio, *bibliothec. scriptor. hispan.*

SAAVEDRA (Miguel) *cherchez* CERVANTES, &c.

SABA, ville de l'Arabie déserte, nommée présentement *Simischachan*.

SABA, selon l'historien de Joséphe, étoit l'ancien nom de la ville de Méroé, avant que Cambyse lui donnât le nom de sa sœur. Cette ville fut selon quelques auteurs, le séjour de la reine que la réputation de Salomon attira en Judée, pour voir ce prince & s'entretenir avec lui. Joséphe appelle cette reine *Nicolis*, d'autres la nomment *Makéda.* Les Ethiopiens soutiennent encore aujourd'hui, que cette princesse étoit de leur pays, & que ses descendans y ont regné pendant un temps considérable. Ils en conservent les noms, la liste, & la succession. Ces peuples la nomment conformément à l'écriture, Néghesta-Azeb, la reine du Midi. Ils veulent, aussi-bien que les Arabes, qu'elle ait été femme de Salomon; qu'elle retourna enceinte dans son pays; qu'elle y accoucha d'un fils qu'elle éleva jusqu'à ce qu'il fût en état d'avoir des maîtres & de profiter des leçons de Salomon; qu'elle l'envoya alors à Jérusalem, pour y être élevé auprès de lui; qu'il y passa plusieurs années; qu'il fut oint & sacré dans le temple; qu'en mémoire de son aïeul il prit le nom de David; qu'étant de retour & parvenu à la couronne, il introduisit la religion des Juifs dans ses états; & que c'est de-là que sont venus tant de cérémonies juives qui se conservent encore parmi les Abyssins ou Ethiopiens. Mais presque tous les plus habiles interprétes veulent que cette reine ait demeuré particulierement dans cette partie de l'Arabie heureuse, connue sous le nom d'Yémen. Saint Justin, saint Cyprien, saint Cyrille d'Alexandrie, enfin le plus grand nombre des peres & des interprétes, décident qu'elle étoit véritablement Arabe. Philostorge en parle de même, & le géographe de Nubie place en Arabie la ville de Saba, & dit que Belkis femme de Salomon, étoit de ce lieu-là. Ces sentimens en apparence si opposés, sont aisés à concilier dès que l'on conviendra que ces peuples ont été unis, & n'ont eu qu'un même maître: ils ont porté le même nom, ils ont la même origine, puisque les Abyssins sont sortis de la terre de Chus & du pays des Sabéens. C'est ce que M. l'abbé le Grand prouve un peu plus au long, dans sa *Dissertation sur la reine de Saba*, qui est la septiéme des dissertations qu'il a jointes à la *Relation historique d'Abyssinie*, par le pere Jérôme Lobo, Jésuite, *pag.* 266, *& suiv. Voyez* aussi le *dictionaire de la bible* du P. Calmet, & Joséphe dans ses *antiquités judaïques*, *liv.* 2, *chap.* 5, *&c.*

SABA: il y a eu quatre hommes de ce nom, dont il est parlé dans l'écriture; l'un étoit fils de *Chus*, fils de Cham, * *Genes.* 10, *v.* 7: le second, fils de *Regma* & petit-fils de Chus, * *Ibid.* le troisiéme, fils de *Jectan*, fils de Phaleg, * *Ibid. v.* 28; & le quatriéme fils de *Jectan*, qui étoit fils d'Abraham par Céthura. Il y a en Arabie différens peuples nommés *Sabéens*, qui tirent leur origine de ces Saba; mais il est difficile de déterminer de qui chacun descendoit. Voici ce qui paroît plus vraisemblable. Ceux qui habitoient le long du golfe Persique, descendoient de Saba fils de Chus. Ceux qui demeuroient dans l'Arabie *heureuse*, vers la mer rouge, descendoient de Saba fils de Jectan. Le long du même golfe, mais plus vers le midi, à l'opposite de la Caramanie, étoient les descendans du fils de Regma; & enfin les derniers qui demeuroient proche des Nabathéens, entre l'Arabie-heureuse & l'Arabie *déserte*, étoient descendans de Saba petit-fils d'Abraham. Dans le pseaume 7, *v.* 10, il y a deux peuples de Saba distingués; car on lit dans l'hébreu les rois de Scheba par un *schin*; ש; & de Saba, par un *samech*, ס. Le nom de Saba, fils de Chus, s'écrit par un *samech*, ס; les noms des autres par un *schim*, ש; Pline nous assure qu'il y avoit des Sabéens sur les côtes des deux golfes Arabique & Persique; les anciens historiens, comme Théodore, Eratosthène, Agatharcide, & plusieurs autres, parlent de divers peuples Sabéens en Arabie. Ils font aussi mention d'une ville de Saba ou Sabatha, métropole des Sabéens. * M. Du Pin, *dissert. crit. & hist. sur la bible*.

SABACON ou SABACH, roi d'Ethiopie, chassa Anysis, roi de la haute Egypte, & fit bruler vif Bocchoris, fils de Gnephactes Saïte, qui occupoit la basse Egypte. Hérodote donne cinquante années de regne à Sabach; & Manethon ne lui en donne que huit. Il y a apparence que pour faire les cinquante années, il faut y joindre les regnes de ses fils Sevechus & Tarachus qu'il avoit laissés en Egypte, & qui y regnerent 32 ans, après que Sabacon y eut regné 8 ans : ce qui fait quarante ans : au bout desquels Sabacon revint en Egypte, fit la guerre à Néchaon, le tua, mit en fuite son fils Psamméhicus, & regna encore dix ans. Le commencement du regne de Sabacon doit être placé à l'an 727 avant J. C. 3277 du monde. Hérodote rapporte que ce roi ne punissoit les criminels qu'en les obligeant de porter en des lieux marqués une certaine quantité de terre; & que par cet artifice il avoit rehaussé toutes les villes de ce royaume, qui avant cela étoient extrêmement basses. * Hérodote, *Euterp.* ou *l.* 2. Manethon. Jul. Afric. Scaliger. Du Pin, *biblioth. des histor. prof.*

SABÆUS (Faustus) *cherchez* SABEO.

SABAITES ou SABIENS, *cherchez* SABÉENS.

SABAMA ou SABAN, ville bâtie par les descendans de Ruben.

SABARIE, *Sabaria*, ville de l'ancienne Pannonie, a été célébre par la naissance de saint Martin. Clusius, Lazius, & quelques autres la prennent pour *Stainan Angern* d'aujourd'hui; mais Cluvier veut que ce soit *Sarvat*, que les Allemans nomment *Rhotenturn*, à trois lieues de l'autre, & sur le confluent du Raab & du fleuve Sabarie, que les Allemans nomment *Gunss*, & les Hongrois *Benge*. * Cluvier. Sanson. Baudrand.

SABAS, Goth de nation, martyr, étoit né sous le regne de Constantin *le Grand*. Les Goths ayant depuis embrassé l'arianisme, il demeura ferme dans la foi catholique. Athanaric, roi des Goths, qui étoit resté païen, persécuta les Chrétiens. Sabas fut un de ceux qui furent arrêtés l'an 372; & n'ayant pas voulu manger des viandes offertes aux idoles, il reçut plusieurs mauvais traitemens, & fut ensuite noyé le 12 avril de l'an 372, qui est le jour où on célébroit autrefois sa fête chez les Grecs, & encore à présent chez les Latins, les Grecs ayant changé de jour. * *Acta apud.* Mabillon, *analect.*

SABAS (Saint) abbé, exarque, ou supérieur général des monasteres de Palestine, né l'an 439, dans le bourg de Mutallosque, au territoire de Césarée en Cappadoce, étoit fils de *Jean* & de *Sophie*, & son pere commandoit une compagnie d'Isauriens. Il quitta le monde pour se retirer dans le monastere de Flavien, habité par des religieux de la regle de saint Basile. En 457, il fit le voyage de Jérusalem, & demeura en Palestine dans le monastere de saint Euthyme. Il fit un voyage à Alexandrie, où il trouva son pere & sa mere qui le solliciterent inutilement de quitter la vie qu'il avoit embrassée. Etant de retour en Palestine, il se retira avec ses supérieurs dans une solitude, où il vécut pendant quelques années enfermé dans une grotte. L'abbé Euthyme le fit revenir auprès de lui; mais après la mort de cet abbé, Sabas s'établit dans une solitude près du Jourdain, où il vécut seul dans une caverne pendant cinq années. Plusieurs personnes l'étant venu trouver en ce lieu, il y bâtit une laure, qui fut bientôt peuplée d'un grand nombre de solitaires. Sallûste, patriarche de Jérusalem, l'ordonna prêtre, & quelque temps après le fit exarque, ou supérieur général de tous les anachoretes de Palestine. Ses religieux se révolterent contre lui, & l'obligerent de se retirer à Jérusalem; mais il revint par l'ordre du patriarche Elie, & trouva moyen de les gagner par sa douceur & par sa charité. Il fut député à l'empereur Anastase, par son patriarche, pour le rétablissement de Macédonius; mais il le demanda inutilement à l'empereur, & revint ensuite dans sa solitude. Il défendit fortement dans la suite la foi du concile de Chalcédoine, sous le regne d'Anastase. Il fut député vers Justinien, pour justifier les Chrétiens de Palestine, accusés d'avoir excité une sédition dans la ville de Samarie. Non seulement il obtint ce qu'il demandoit, mais aussi il fit condamner les Samaritains à être chassés de Samarie. Etant revenu ensuite en Palestine, il mourut le 5 décembre 531, âgé de 92 ans. * Cyrill. *vit. sancti Sabæ, apud Cotelerium, monument. eccles. Græcæ.*

SABATHA ou SABTA, troisiéme fils de *Chus*, fils de *Cham*, qui l'étoit de *Noé*. Il s'établit dans l'Arabie heureuse, près du golfe de Perse, où Ptolémée met une ville nommée *Saphta*, Σάφθα. Ses descendans s'étendirent ensuite jusqu'en Perse, où il y avoit des peuples nommés *Messabathes*, *Messabathæ*, comme qui diroit, *les Sabathiens méditerranéens*, ou qui habitoient loin de la mer. * *Genèse*, X, 7. J. le Clerc, *sur cet endroit.*

SABATHACA, cinquiéme fils de *Chus*, fils de *Cham*, qui l'étoit de *Noé*. On croit qu'il passa d'Arabie en Caramanie soit par mer, soit par terre, le chemin n'étant pas fort long. Ce fut là où il habita une ville qu'Etienne *le Géographe* appelle *Samydace*. Il y avoit aussi un fleuve du même nom. Bochart fait voir dans son *Phaleg. liv. IV, ch.* 4, que le mot *Samydace* peut facilement être corrompu de celui de *Sabathaca*. * Voyez *Genèse*, X, 7, & J. le Clerc, *sur ce passage.*

SABATHIENS, *cherchez* SABBATIUS.

SABATHIUS, *cherchez* SABBATIUS.

SABATHUS, valet de l'empereur Auguste, fut tué par Sylléus, prince Arabe, parcequ'il avoit donné avis à Hérode, roi des Juifs, que Sylléus avoit attenté à sa vie. En effet, Sylléus avoit corrompu un garde d'Hérode à force d'argent, & l'avoit engagé à tuer le roi son maître. * Josephe, *antiq. liv. XVII, ch.* 4.

SABAZIE : c'est le nom d'une certaine fête des païens, qu'on dit avoir été instituée en l'honneur de Denys, ou Bacchus, conquérant des Indes. * Ciceron, *l.* 3, *de natur. deor. &c.* Le mot *Sabazius*, étoit aussi un surnom de Jupiter, & semble être le même que celui d'*Ægiochus*; parceque, comme ce dernier vient du mot grec αἴξ, qui signifie *une chevre*; l'autre vient du phénicien *Tsebaoth*, qui signifie *des chevreuils.* On célébroit aussi une fête en l'honneur de Jupiter, nommée *Sabazia*; sur quoi l'on peut voir le livre de J. Meursius, intitulé, *Græcia feriata.* Pour Bacchus, on dit qu'il étoit fils de *Caprius*, pour signifier, qu'il étoit fils de ce Jupiter surnommé *Sabazius*. On peut voir une autre origine de ce nom dans Bochart, *Chanaan, liv.* 1, *c.* 18.

SABBAT, est un mot hébreu, qui signifie proprement *repos*; & qui est le jour que nous appellons *Samedi*. Rabin Moyse, dans son *More Nevochim*, *part.* 2, *c.* 31, dit que l'observation de ce jour a été commandée aux Juifs comme le fondement de leur religion, touchant la création du monde, afin qu'ils se souvinssent toujours que Dieu avoit créé de rien le monde en six jours, & qu'il s'étoit reposé le septiéme jour. Ainsi le Sabbat a été institué, pour conserver la mémoire de la création. Les anciens peres de l'église conviennent en cela avec les Juifs, comme il paroît par les constitutions faussement dites des apôtres, qui ordonnoient d'observer le jour du Sabbat, aussi bien que le Dimanche; parceque l'un est consacré à la mémoire de la création, & l'autre à la mémoire de la Résurrection. R. Moyse rapporte une seconde raison de l'institution du Sabbat, qui regarde purement les Juifs; savoir, leur délivrance de la captivité d'Egypte, afin qu'ils se souvinssent qu'ils avoient été esclaves en ce pays-là, & que Dieu avoit fait succéder le repos aux miseres qu'ils avoient souffertes en Egypte. Le précepte de la célébration du Sabbat fut établi, ou plutôt renouvellé par la loi de Moyse, & depuis exactement observé par les Juifs, qui considérent le Sabbat comme un jour consacré particulierement au culte de Dieu. Il commence le vendredi au soir, suivant l'usage général des Juifs, qui célébrent leurs Sabbats ou leurs fêtes, depuis un

ſoir juſqu'à l'autre. Les Juifs liſoient, & ils liſent encore dans leurs ſynagogues, tous les jours de Sabbat, la loi, qui leur eſt expliquée par les docteurs ou rabbins, & paſſent ce jour-là en prieres. Les anciens Juifs obſervoient même avec exactitude la ceſſation de toute œuvre en ce jour, & la pouſſoient même juſqu'au ſcrupule, comme Jeſus-Chriſt le leur reproche dans l'évangile. On lit dans l'hiſtoire des Machabées, que les Juifs étant attaqués au jour du Sabbat, ſe laiſſerent maſſacrer plutôt que de combattre. Mais Mathatias fit connoître aux Juifs qu'il ne falloit point faire difficulté de ſe défendre, quand on étoit attaqué le jour du Sabbat. * *Liv. I des Machabées*, *ch.* 2. Les rabbins ont marqué exactement tout ce qui leur eſt défendu de faire pendant le jour du Sabbat : ce qu'ils réduiſent à XXXIX chefs, qui ont chacun leurs dépendances. Ces XXXIX chefs ſont ainſi rapportés par R. Léon de Modène. Il leur eſt défendu de labourer, de ſemer, de boteler & lier des gerbes, de battre le grain, de vanner, de cribler, de moudre, de bluter, de paîtrir, de cuire, de tordre, de blanchir, de peigner, ou de carder, de filer, de retordre, d'ourdir, de taquer, de teindre, de lier, de délier, de coudre, de déchirer ou mettre en morceau, de bâtir, de détruire, de fraper avec le marteau, de chaſſer ou de pêcher, d'égorger, d'écorcher, de préparer & racler la peau, de la couper pour en travailler, d'écrire, de raturer, de régler pour écrire, d'allumer, d'éteindre, de porter quelque choſe d'un lieu particulier en public. Ces XXXIX chefs renferment diverſes eſpeces; par exemple, limer, eſt une dépendance de moudre; & les rabbins ont expoſé toutes ces eſpéces avec de grands rafinemens. Quoiqu'ils ne puiſſent allumer de feu ce jour-là, ils peuvent néanmoins ſe ſervir, pour leur en allumer, de quelqu'un qui ne ſoit pas Juif; mais ils n'apprêtent ni ne font cuire aucune choſe pour manger ; il ne leur eſt pas permis de parler d'affaire, ni du prix de quoi que ce ſoit, d'arrêter aucune choſe qui regarde l'achat ou la vente, ni de donner, ni de recevoir. Ils ne peuvent ſortir plus d'un mille hors la ville & des fauxbourgs. Le Sabbat commence chez eux, environ une demiheure avant le coucher du ſoleil, & toutes alors ces défenſes s'obſervent. Les femmes ſont obligées d'allumer une lampe dans la chambre, qui a d'ordinaire ſix lumignons, ou au moins quatre, & qui dure une grande partie de la nuit. De plus, elles dreſſent une table couverte d'une nappe blanche, & mettent du pain deſſus, qu'elles couvrent d'un autre linge long & étroit : ce qu'ils font, diſent-ils, en mémoire de la manne qui tomboit de la ſorte, ayant de la roſée deſſus & deſſous; & le jour du Sabbat il ne pleuvoit point. * *Voyez* Léon de *Modène*, *cérémonies des Juifs*.

Sabbat (le) ſe prend auſſi quelquefois pour toute la ſemaine, & en ce ſens le premier jour de la ſemaine eſt appellé *prima Sabbati*, & les autres de ſuite. Il ſe donne auſſi quelquefois généralement à toutes les fêtes des Juifs. * *Matth. c.* 28, *v.* 1. *Marc*, 16, *v.* 9. *Luc*, 24, *v.* 1. *Joan.* 20, *v.* 1 & 19.

SABBATIQUE, fleuve imaginaire de la Judée, ceſſoit, dit-on, de couler tous les jours de ſabbat. Baronius parlant de ce fleuve au ſujet de la fontaine Siloé, accuſe Pline de s'être trompé, parceque Joſéphe aſſure qu'après avoir ceſſé de couler pendant ſix jours, il recommence à paroître le ſeptiéme jour. Mais tous les rabbins qui ont fait mention de cette hiſtoire ou de cette fable, diſent la même choſe que Pline. Selon. Elie le *Grammairien*, on l'a appellé *Sabbathicus*, à cauſe qu'il ceſſe de couler, & ſemble ſe repoſer le jour du ſabbat ou du repos. Au reſte, ce fleuve, ſelon quelques auteurs, n'eſt autre que l'Eleuthére dont parle Strabon. Les Juifs, qui ſont inventeurs de cette fable, diſent que les dix tribus ſont retenues en captivité audelà de ce fleuve, que l'on ne peut paſſer que le jour du ſabbat. * Pline, *l.* 31, *cap.* 11. Baronius, *ann.* 33, *n.* 37. Joſéphe, *bell. Jud. l.* 7, *c.* 23, Caſaubon, *in Baronium. Voyez* Buxtorf, *dict. thalmud.* ſur le mot *Sambathion*.

SABBATIENS, *cherchez* SABBATIUS. On a donné dans le ſeiziéme ſiécle le nom de SABBATIENS ou SABBATAIRES, à une troupe d'Anabaptiſtes qui ſous prétexte de réforme, obſervoient le ſamedi à la façon des Juifs. * Sandere, *hær.* 195. Florimond de Remond, *l.* 2, *c.* 15, *n.* 3.

SABBATIUS, hermite & magicien, ſuccéda dans la profeſſion de devin, au ſolitaire qui avoit prédit que Léon l'*Arménien* parviendroit à l'empire, & refuſa les préſens que cet empereur envoyoit à ce devin, qui étoit mort, déclarant à celui qui les apportoit, qu'il n'acceptoit point les préſens d'un idolâtre. Il eut la hardieſſe d'écrire à Léon, & de lui prédire, en contrefaiſant le prophéte, qu'il perdroit bientôt l'empire & la vie, s'il ne détruiſoit les idoles, en aboliſſant les images qu'il prétendoit que les chrétiens adoroient. Ces menaces firent prendre à Léon la réſolution de défendre le culte des ſaintes images, & de renouveller la perſécution contre les orthodoxes, l'an de Jeſus-Chriſt 814. * Maimbourg, *hiſtoire des Iconoclaſtes*.

SABBATIUS, étoit Juif d'origine. S'étant fait chrétien dans la ſecte des Novatiens, il y fut ordonné prêtre par Marcien leur évêque, qui avoit ſuccédé à Agelius à Conſtantinople vers l'an 383. Sa converſion à la foi ne lui fit pas renoncer aux pratiques des Juifs, & il demeura toujours fort attaché à l'obſervation de la loi judaïque. Sa vie étoit fort reglée & même auſtère. Mais il étoit ambitieux, & deſiroit d'être évêque. Dans ce deſſein il s'aſſocia deux évêques de ſa ſecte, Thérétiſte & Macaire, réſolu de ſuivre ce qui avoit été arrêté touchant la Pâque, dans un concile des Novatiens tenu à Paze ſous le regne de Valens; ſavoir, que l'on ſe conformeroit au calcul des Juifs pour la célébration de cette fête, excepté qu'on la célébreroit toujours le dimanche. Paze étoit une petite ville de Phrygie : le décret du concile qu'on y avoit tenu, paroît n'avoir été qu'un prétexte que Sabbatius avoit cherché pour faire ſchiſme & ſe former un parti. Mais il en allégua un autre : il dit qu'il ne ſe ſéparoit de l'égliſe que pour ſuivre une plus grande perfection. Marcien voyant qu'il commençoit à tenir des aſſemblées à part, ſe repentit de l'avoir ordonné prêtre, & diſoit, *Il eût mieux valu mettre mes mains ſur des épines, que de les impoſer ſur ſa tête.* Cependant, comme il vit que Sabbatius diviſoit les Novatiens, il aſſembla un concile des évêques de ſa ſecte à Sangare, port de mer dans la Bithynie près d'Hélénople. Sabbatius y fut mandé. On l'interrogea ſur le ſujet de ſon mécontentement, & il dit qu'il venoit de ce que l'on n'obſervoit pas le décret du concile de Paze touchant la Pâque. Marcien & les autres évêques ſe douterent bien que ſon mécontentement avoit une autre cauſe, & que ſon véritable deſir étoit de parvenir à l'épiſcopat. Pour rompre ſes meſures, on lui demanda qu'il fit ferment de n'accepter jamais cette dignité. Il le fit: & auſſitôt le concile qui vouloit lui ôter tout prétexte de ſe diviſer, fit un canon qui fut ſurnommé l'*Indifférent*, par lequel il fut ordonné que chacun célébreroit la Pâque tel jour qu'il voudroit, pourvu que l'on ne quittât point les aſſemblées, & que l'on ne ſe ſéparât point des autres. Par ce décret ils violerent la diſcipline que le concile de Nicée avoit cru devoir établir d'une maniere uniforme dans toute la terre. Mais leur condeſcendance en ce point, qui n'étoit pas l'effet d'une vraie charité, eut de fâcheuſes ſuites. Sabbatius, quoiqu'uni de communion avec les autres Novatiens, ne voulut pas s'accorder avec eux ſur la célébration de la Pâque ; & quand la Pâque commune ne s'accordoit pas avec la ſienne, il prévenoit la commune, faiſant en ſon particulier le jeune & les autres cérémonies de cette fête. Divers Novatiens de Phrygie & de Galatie ſuivirent ſon exemple, & mirent ainſi le trouble dans leur ſecte. Sabbatius ſe ſépara même ouvertement de Siſinnius qui avoit ſuccédé à Marcien, ſous le même

prétexte de célébrer la Pâque avec les Juifs, & tint ses assemblées à part. On raconte de lui, que lisant un jour publiquement cet endroit de l'évangile : *La fête des Azymes qu'on appelle Pâque approchoit*, il y ajouta comme texte de l'évangile : *Maudit est celui qui fait la Pâque hors les jours des Azymes.* Plusieurs laïcs ignorans se laisserent tromper par cette fourberie, mais la fausseté en fut bientôt découverte. Comme il célébroit la fête de Pâque avec quantité de monde qu'il avoit séduit, il se répandit un bruit parmi eux, que l'évêque Sisinnius venoit les attaquer à main armée. La frayeur s'étant saisie de la multitude, ils se presserent si fort de sortir, qu'ils s'étoufferent les uns les autres, & il y en eut soixante & dix qui y perdirent la vie. Cet accident fit abandonner à plusieurs le parti de Sabbatius, mais il eut toujours des disciples. Après la mort de Sisinnius, arrivée sur la fin de l'an 407, comme on vouloit mettre à sa place Chrysante, & que celui ci pour l'éviter, demeuroit caché, Sabbatius prit ce temps pour se faire évêque, & se fit ordonner, malgré le serment qu'il avoit fait de ne pas même accepter l'épiscopat. Cette tentative ne lui réussit pas : les Novatiens indignés de son ambition, continuerent à chercher Chrysante, & firent bannir Sabbatius à Rhode, où il finit ses jours. * Socrate, *histor. l.* 7. Baronius, dans ses *Annales*, sous l'an 391, *n.* 7. Sanderus, *hæres.* 88. Dom Remi Ceillier, *histoire des auteurs sacrés & profanes, tome V.* Godeau, *hist. ecclesf. &c.*

SABBATIUS, évêque dans les Gaules, avoit composé, à la priere d'une vierge consacrée à Dieu, nommée *Seconde*, un livre de la foi contre Marcion, Valentin, Aëtius & Eunomius, dans lequel il prouvoit l'unité d'un Dieu, la vérité de la chair de Jesus-Christ, & la consubstantialité des trois personnes divines. Nous n'avons plus cet ouvrage, dont Gennade fait mention, *c.* 1, *de script. eccl.*

SABEENS ou SABIENS, nom d'une certaine secte, mêlée de christianisme, de judaïsme, de la religion des Turcs, & des superstitions païennes. R. Moyse avoit lu plusieurs livres arabes que nous n'avons plus, qui donnoient une connoissance assez exacte de ces Sabéens. Il dit qu'Abraham avoit été élevé dans la religion de ces Sabaïtes, qui étoient les anciens Chaldéens, lesquels n'adoroient point d'autre divinité que le soleil & les astres ; & qu'Abraham s'opposa ensuite fortement à cette créance, en établissant un seul Dieu, auteur de l'univers, & qui gouverne tout par sa providence. C'est ce qui a fait que Moyse a inséré plusieurs choses dans ses livres, par rapport aux dogmes de ces Chaldéens ou Sabéens, pour en détourner les Israélites. On voit dans leurs livres l'histoire d'Abraham & des autres patriarches : ce qui n'est pas surprenant, puisqu'Abraham étoit Chaldéen. Ils ont aussi les histoires d'Adam, de Seth & des autres patriarches, mais pleines de fictions ; outre d'autres livres qui portent le nom d'Adam, dont Abraham Ecchellensis a parlé dans son *Eutychius vindicatus*, écrits en langage chaldéen, mais en des caractéres fort différens de ceux des Chaldéens. On trouvoit dans la bibliothéque de M. Colbert, quelques-uns de ces livres manuscrits qui ont été apportés du Levant. Le P. Ange de S. Joseph, religieux Carme, qui a été missionaire dans le Levant, parle dans ses ouvrages assez au long de ces Sabéens, qu'il prétend être les mêmes que ceux qu'on appelle Chrétiens de saint Jean & un reste des anciens Chaldéens ou Sabéens. Selon cet auteur on les appelle *Mendai*, c'est-à-dire, selon leur interprétation, *Bendehai* ou *Créatures du vivant.* Mais d'autres écrivains veulent que *Mendai* soit un nom chaldéen qui signifie γνωστικος *Gnostique*, comme si les Sabéens d'aujourd'hui étoient un reste des anciens Gnostiques. Pour appuyer ce sentiment, ils disent que les anciens Gnostiques n'étoient chrétiens que de nom, mais philosophes en effet ; qu'ils suivoient la philosophie & les rêveries des Chaldéens sur l'astrologie, & qu'ils ont eu des livres d'Adam, de Seth & de plusieurs autres patriarches. Ils remarquent de plus, comme une chose fort singuliere, que la langue chaldaïque des Sabéens exprime les voyelles : Par exemple, la voyelle *a*, par un aleph, la voyelle *i*, par un jod ; & qu'ils n'écrivent point par abrégé, comme on fait dans l'hébreu, l'arabe, le chaldéen & le syriac, où l'on supplée ces voyelles par certains points lorsqu'on veut les marquer. Au reste, ces peuples adorent le soleil, comme le plus grand des dieux ; la lune, comme la premiere déesse, & les étoiles, comme des dieux inférieurs. Cette religion a infecté une bonne partie de l'Orient. Mahomet en parle dans son alcoran, & accorde aux Sabéens les mêmes priviléges qu'aux chrétiens. Ces idolâtres sont appellés de divers noms ; mais qui désignent tous une même sorte de gens, ou qui ont peu de différence entr'eux. On leur a donné le nom de Chaldéens, de Nabathéens, de Chananéens, &c. Il y a quelques astrologues & quelques médecins de cette secte à Constantinople ; mais dans le royaume de Perse, vers la mer de Tabristan, ils sont en grand nombre. Ils ne sont pas trop persuadés de l'immortalité de l'ame, ni des peines ou des récompenses de l'autre vie. Ils ne se vengent guère des injures ni des outrages qu'on leur fait, parcequ'ils regardent tout cela comme des effets naturels des influences célestes, & n'en paroissent pas plus irrités que nous le sommes, lorsque nous sentons tomber une grosse pluie sur nous, ou lorsque l'ardeur du soleil nous brule dans le fort de l'été. Ils s'appellent entr'eux *Mendai*, & outre l'arabe, ils parlent une sorte de chaldéen corrompu, qu'ils écrivent avec des caractéres particuliers ; mais il n'y a guère que leurs sacrificateurs qui le sachent lire & écrire. Ces sacrificateurs se nomment *scheichs*, c'est-à-dire, *vieillards*, & obéissent à d'autres souverains sacrificateurs, moines ou évêques, qu'ils appellent *chanzebra.* Ils croient qu'*Issa*, que nous interprétons Jesus, est l'ame de Dieu, c'est-à-dire, son bien-aimé ; & qu'il n'est point mort, mais que les Juifs ont crucifié un fantôme en sa place. Ils ont trois sacrifices, dont le premier est de pain, vin & huile ; le second, d'une poule ; le troisiéme, d'un mouton.

Ceux qui appellent les Sabéens, Chrétiens de S. Jean, se fondent sur ce qu'ils honorent ce saint prophéte ; mais ils sont plus gentils que chrétiens. Il y en a quantité dans le Curdistan, province de la Perse, & à Bassora dans l'Arabie déserte. Ils reçoivent le baptême en mémoire de ce que S. Jean baptisa Jesus-Christ, mais ils ne baptisent point au nom de la sainte Trinité. Ils reconnoissent seulement quatre sacremens, le baptême, l'eucharistie, l'ordre & le mariage ; mais ils n'admettent ni la confirmation, ni l'extrême-onction, ni la pénitence. Dans leur eucharistie, qui n'est sacrement que de nom, non plus que leur baptême, ils ne disent point les paroles de la consécration sur l'hostie ; mais seulement quelques prieres. Ils font leurs hosties de farine détrempée avec du vin & de l'huile. Pour le vin de leur consécration, ils le tirent de raisins secs, humectés dans de l'eau, qu'ils pressent ; & c'est ce même vin dont ils usent pour détremper la farine de l'hostie. A l'égard de l'ordre, ils ont des ministres supérieurs & inférieurs ; mais ce sont les enfans qui succédent à leurs peres ; ou au défaut des enfans, ce sont les plus proches parens, & toute la cérémonie de leur consécration consiste en quelques prieres, qu'un autre ministre dit sur celui qui reçoit cette dignité. Pour le mariage, leur cérémonie est de faire jurer à l'épouse qu'elle est vierge : après ce serment, le ministre baptise l'époux & l'épouse, les fait mettre dos à dos, & lit quelques prieres. Les ministres, aussi bien que les laïcs, peuvent avoir chacun deux femmes. Leur messe consiste en quelques oraisons, & à communier de leur hostie préparée & consacrée à leur mode, & de leur vin fait de raisins secs. Outre le dimanche, ils ont trois fêtes en l'année ; la premiere, au premier jour de l'an, qui dure

trois jours, en mémoire de la création d'Adam; la seconde, au commencement du quatriéme mois, qui se célébre aussi pendant trois jours, en l'honneur de saint Jean-Baptiste; & la troisiéme, au commencement du septiéme mois, qui dure cinq jours, en mémoire du baptême de Jesus-Christ, qui fut baptisé par S. Jean. Ils se font tous baptiser pendant ces cinq jours, une fois chaque jour, & ils appellent cette derniere fête *Pendgia*. Ils ne connoissent point d'autres saints que saint Jean-Baptiste, saint Zacharie son pere, & sainte Elizabeth sa mere; & ils n'honorent Jesus-Christ, que comme serviteur de S. Jean. Ils croient qu'il y a un paradis & un enfer; mais ils n'admettent point de purgatoire; & ils disent que les méchans après leur mort, passeront par un chemin étroit, bordé de lions, de serpens & de dragons, qui les dévoreront; mais que les bons passant par ce chemin, ne seront pas même épouvantés par ces bêtes farouches, & qu'ils iront jouir du paradis, qu'ils remplissent de toutes choses agréables à l'homme, & capables de contenter les sens, suivant les rêveries de l'alcoran, dont ils ont pris plusieurs fables, qui font une bonne partie de leur créance. Ils ne mangent point de la chair des animaux tués par ceux qui ne sont pas de leur religion, & leurs ministres leur servent de bouchers; car ce sont eux qui tuent les poules, les moutons, & les poissons dont ils mangent. Ils ne voudroient pas boire non plus dans un vase qui auroit servi à un autre qu'à un Sabéen, parcequ'ils s'imaginent que tous les autres hommes sont profanes. Leur année est composée de trois cens soixante-six jours; à savoir, de douze mois, de trente jours chacun, & de six jours surnuméraires. En 1665, le second jour de novembre ils comptoient le vingtiéme de leur premier mois: de sorte qu'il falloit que leur année eût commencé le quatorziéme d'octobre. * M. Thevenot, *voyages du levant, tom.* 2. Vansleb, *relation de Perse.* Le pere Ange de saint Joseph, *dissertation sur la religion des Sabaites*, en 1680. Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

SABELLICUS (Marcus-Antonius Cocceius) naquit vers l'an 1436, dans une petite ville d'Italie qui s'appelloit Valeria, ou Vicus Valerius, dans le pays des anciens Eques. Sabellicus, pour rendre ce lieu plus célébre, lui donna le nom de *Vicus Varronis*, d'où on l'appelle aujourd'hui Vicovaro. Le nom de sa famille étoit *Coccius*, dont il fit *Cocceius*, pour le rendre plus romain. Quelques flateurs l'ont fait descendre de la famille des Coccéiens; mais Paul Jove assure qu'il étoit fils d'un pauvre maréchal, ce qui n'est pas mieux fondé. Il étoit d'une famille honnête, & qui avoit du bien. Jean son pere étoit fort à son aise, & avoit servi sous Robert Ursini; sa mere se nommoit *Dacia*. Il est faux que Sabellicus ait été obligé pour subsister, d'instruire la jeunesse à Tivoli. Au contraire, il alla fort jeune lui-même à Rome, où il étudia quelque temps sous Gaspard de Véronne, & sous Porcellio Napolitain. Il prit ensuite des leçons de Domitio Calderino, sous lequel il fit briller & perfectiona sa grande facilité à faire des vers. La réputation avec laquelle Pomponius Lætus enseignoit aussi à Rome, l'engagea pareillement à étudier sous lui; & ce savant, charmé de ses progrès, le mit de son académie, & lui fit prendre le nom de *Sabellicus*. Il quitta ensuite Rome pour aller enseigner la jeunesse à Udine, où on le demandoit avec empressement. C'étoit vers l'an 1475. Pendant ce temps-là il étudia luimême la logique, les mathématiques, & la langue grecque. La peste l'obligea de se retirer à Trieste où il fit quelque séjour. En 1484 il fut appellé à Venise pour y enseigner les belles lettres. Mais la peste l'obligea encore de fuir, & il se réfugia à Véronne, où il composa son histoire de Venise, qu'il fit imprimer à son retour dans cette derniere ville. Il fut le premier chargé du soin de la bibliothéque de S. Marc, que le cardinal Bessarion avoit donnée à la république de Venise. Ses infirmités, qui étoient encore plus le fruit de ses débauches que de ses travaux, l'engagerent à présenter en 1505, une requête au sénat pour le supplier de le décharger de son emploi, & de lui donner une pension de deux cens ducats, ce qui lui fut accordé. Il mourut le 18 d'avril 1506, d'une maladie honteuse, comme l'a marqué Latomus dans cette épitaphe:

*Magnus in hoc tumulo jacet ille* Sabellicus, *orbis*
*Cujus ad ingenium non satis unus erat.*
*Tempora per modicis incluserat omnia chartis,*
*Servire exemplo quæ potuere aliquo.*
*In venere incerta tamen hic contabuit, atque*
*Maluit Italicus Gallica fata pati.*
*Quid juvat humanos scire atque evolvere casus,*
*Si fugienda facis, & facienda fugis?*

Les ouvrages de Sabellicus sont: *De vetustate Aquileiæ libri sex.* Il y a bien des contes dans cet ouvrage. *Rerum Venetarum historiæ*, à Venise *in-fol.* en 1486, en trentedeux livres. Hermolao Barbaro y fit ajouter un trentetroisiéme livre avec la date de 1487, qui étoit l'année en laquelle Augustin Barbadico avoit succédé au doge Marc Barbadico son frere. Cette histoire de Venise a été réimprimée à Basle en 1556, en 1560, & plusieurs autres fois ailleurs. Elle a été mise aussi en 1718, dans le recueil des histoires de Venise écrites par ordre de la république, en 10 vol. *in*-4°, quoique Sabellicus n'eût pas fait la sienne par le même ordre. Elle a été traduite en italien par trois auteurs différens. *De Venetis magistratibus liber*, à Venise en 1488, *in*-4°. Des notes latines sur quelques endroits de Pline, de Tite-Live, de Valere-Maxime, de Lucain, de Stace, de Catulle, avec des observations tirées de différens auteurs, à Venise en 1487, *in*-4°, à Paris en 1511, *in-fol.* avec d'autres écrits; & dans le premier tome du *Thesaurus criticus* de Gruter. Les notes de Sabellicus sur Pline le Naturaliste, ayant déplu à Hermolao Barbaro, celui-ci en reprit plusieurs dans ses *Castigationes Plinianæ*, mais sans nommer Sabellicus. Une édition de Valere Maxime, avec l'interprétation & les commentaires d'Olivier d'Arzignano, à Venise, en 1488, *in-fol.* & en 1491 & 1494. Une édition de Suétone, avec une paraphrase & des notes, à Venise en 1480, *in-fol. De officio Prætoris*, en 1491. *De Venetiæ urbis situ libri tres. De latinæ linguæ reparatione*, à Venise en 1494. *De officio scribæ. Oratio in funere Zachariæ Barbari, equitis & procuratoris D. Marci, &c. Oratio in funere Benedicti Rugii, regii oratoris, &c.* Courtes notes (latines) sur Tite-Live, dans l'édition de cet auteur faite à Venise en 1495, *in-fol. Justinus & Florus emendati*, à Venise en 1495, *in-fol. Notæ in Horatium*: on les trouve dans plusieurs éditions de ce poëte. *Rapsodiæ historiarum Enneades*: c'est une histoire universelle, qui a paru en diverses parties & en différens temps; elle est fort imparfaite & pleine de fautes. Il y a encore de Sabellicus dix livres d'exemples, des poëmes, des lettres, des harangues. On trouve la plus grande partie de ses ouvrages dans le recueil qui en a été fait en 1560, en 4 vol. *in-fol.* Dans le recueil intitulé, *Italia illustrata, seu rerum, urbiumque Italicarum scriptores varii*, &c. à Francfort, 1600, *in-fol.* on a de Sabellicus les écrits suivans: *De situ urbis Venetæ libri III. Carmen genethliacon urbis Venetæ lib. I. De apparatu urbis Venetæ lib. I. De vetustate Aquileiæ, l. IV. Urbis agrique Vicentini descriptio.* Douze des harangues de Sabellicus ont été imprimées ensemble *in*-4°, sans date, sans indication du lieu de l'impression, & sans *numero* aux pages. Ces harangues sont: *De laudibus poëticæ artis: De laudibus historiæ: De laudibus eloquentiæ: De præstantia latinæ linguæ: In funere Zachariæ Barbari equitis: In funere Benedicti Rugii regii oratoris: De ortu & incrementis philosophiæ: De usu philosophiæ: De laudibus religionis: De divo Vincentio & ejus martyrio: De sacerdotis dignitate.* On a aussi une ancienne édition de ses épîtres, en douze livres, en 1513, *in*-4°, chez Gilles de Gourmont à Paris, contenant 93 feuillets; &

dès 1502, une édition de ses œuvres faite à Venise, *per Albertinum de Lisona Vercellensem, M CCCCC II, die XXIIII decembris, in-folio.* Ce recueil contient les ouvrages suivans : *Epistolarum familiarium libri XII. Orationes XII. De situ Venetæ urbis l. 3. De Venetis magistratibus l. I. De prætoris officio l. I. De reparatione latinæ linguæ l. II. De officio Scribæ l. I. De vetustatæ Aquileiæ l. VI. Poëmata*, savoir : *Genethliacon Venetæ urbis : De apparatu Venetæ urbis : De Viceticæ ortu & vetustate : De Italiæ tumultu : De Coriolani luctu : De munitione Sontiacâ : De cæde Sontiacâ : De incendio Carnico : De Barionæ cymbâ : De origine Hunni alias Utini : De inventoribus artium : De laudibus Deiparæ Virginis elegiæ XIII.* * *Voyez* sa vie par Apostolo-Zeno, à la tête de l'*Hist. de Venise*, de l'édition de 1718. Sabellicus laissa un *fils naturel* qui mourut en 1506.

SABELLIENS, hérétiques, *voyez* l'article suivant.

SABELLIUS, hérésiarque, chef des Sabelliens, étoit de Ptolémaïde, ville de Libye ; & après avoir été disciple de Noëtus de Smyrne, il répandit ses dogmes l'an 250. Confondant les personnes de la Trinité, il enseignoit qu'il n'y avoit point de distinction entre celles-ci ; mais qu'elles étoient une, comme le corps, l'ame & l'esprit, ne font qu'un homme ; d'où il s'ensuivoit que le Pere & le saint Esprit avoient souffert la mort, aussi-bien que le fils : ce que Noëtus avoit déja enseigné après beaucoup d'autres. Tertullien attribue cette erreur à Praxéas. L'hérésie de Sabellius subsista assez long-temps dans l'orient, où ses disciples étoient appellés *Noëtiens & Sabelliens.* Marcel d'Ancyre & Photin furent accusés de la renouveller en occident : ils étoient connus sous le nom de *Patripassiens.* On dit qu'un apostat Espagnol l'a enseignée en Angleterre au commencement du XVII siécle. Les Sociniens qui n'admettent qu'une seule personne en Dieu, ne distinguant pas le Verbe & le saint Esprit du Pere, sont en cela conformes aux Sabelliens. Saint Epiphane ajoute que Sabellius avoit puisé cette erreur dans les livres apocryphes, & particulierement dans celui qu'ils nommoient l'*évangile des Egyptiens*, où Notre-Seigneur est introduit, enseignant à ses apôtres, que le Pere & le Fils n'étoient qu'une personne. Saint Denys d'*Alexandrie* composa d'excellens traités contre cette erreur, qui fut condamnée dans divers conciles, & entr'autres dans celui d'Alexandrie l'an 261. * Saint Epiphane, *hær.* 57 *&* 62. Saint Augustin, *hær.* 36 *&* 41. Eusebe, *l.* 7, *de præp. evang.* Baronius, *A. C.* 260, *n.* 61, *& seq.* Godeau, *hist. eccl.* Gautier, *chron. sæcul. XVII*, *ch.* 24. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclés.*

SABELLUS, poëte latin, qui vivoit du temps de Domitien & de Nerva, publia des ouvrages très-impurs, vers l'an de Jesus-Christ 96. * Martial parle de lui, *l.* 12, *epigr.* 43.

SABEO, connu sous le nom de FAUSTUS-SABÉUS, né de parens obscurs, à Chiari dans le territoire de Bresse en Italie, fut appellé à la cour de Rome par le pape Léon X, qui le fit garde de la bibliothéque du Vatican. Peu après, il fut envoyé en Angleterre & en Irlande, pour y chercher dans les monasteres divers manuscrits qu'on y conservoit, & fit d'autres voyages pour l'augmentation de cette bibliothéque. Il est certain, & Sabéo le dit lui-même, qu'il conserva son emploi de garde de la bibliothéque du Vatican sous les six successeurs immédiats du pape Léon X, savoir sous Adrien VI, Clément VII, Paul III, Jules III, Marcel II & Paul IV. Il avoue dans plusieurs de ses épigrammes, qu'il reçut divers bienfaits des cardinaux tant Italiens que François. Il est vrai que dans ces mêmes épigrammes, il est presque continuellement monté sur le ton plaintif ; qu'il ne cesse de représenter sa pauvreté, de demander qu'on le soulage, de se plaindre qu'on le néglige : mais peut être y avoit-il en cela plus d'humeur que de vérité. Sabéo publia en 1556, son recueil d'épigrames divisé en cinq livres, qu'il dédia au roi Henri II, dont il eut une chaîne d'or qui valoit plus de cent pistoles, & quelques autres présens. Sabéo mourut âgé de quatre-vingts ans, sous le pontificat de Paul IV, vers l'an 1558. Il a donné une édition de la cosmographie imprimée plusieurs fois sous le nom d'Æthicus & de l'empereur Antonin, & que Cassiodore, *lib. de divin. lection. cap.* 25, loue & attribue à Jules Honorius l'orateur. Cette édition est adressée au pape Léon X. On doit encore aux soins de Sabéo, une édition d'Arnobe ( *Arnobii libri VIII, disputationum adversùs Gentes, primùm editi studio Fausti Sabæi, Brixiani, Romæ* 1542, *in-fol.* Ce qui fait le huitiéme livre ( car il n'y en a que sept d'Arnobe ) est le dialogue de Minucius Felix, intitulé *Octavius*, que l'on a pris pour un huitiéme livre de l'ouvrage d'Arnobe, malgré la différence du stile. Fulvius Ursinus qui a donné une édition des mêmes livres d'Arnobe & de Minucius Félix, à Rome en 1583, *in-4°*, parle dans sa préface au pape Gregoire XIII, de l'édition de Sabéo, mais sans nommer celui-ci. M. le cardinal Querini parle de Faustus Sabæus dans son *Specimen variæ litteraturæ Brixianæ*, &c, seconde partie, pag. 167 & suiv. & il y rapporte un assez grand nombre d'épigrammes de ce poëte. Il dit aussi que dans les notes sur les ouvrages de Garcilasso, poëte Espagnol, on trouve de Sabéo une interprétation de la fable du Liére.

SABIN (Saint) évêque d'Assise, martyr dans le temps de la persécution de Dioclétien, avec Marcel & Expérance ses diacres, fut arrêté avec eux par ordre de Vénustien, gouverneur d'Ombrie. Marcel & Expérance moururent dans les tourmens. Sabin, après avoir refusé de sacrifier aux idoles, demeura renfermé dans la prison, où il guérit le petit fils d'une veuve qui l'assistoit. Vénustien, touché de ce miracle, se convertit & se fit baptiser avec sa femme & ses enfans. Maximien Hercule ayant appris ce changement de Vénustien, en fut tellement irrité, qu'il envoya aussitôt à Assise un tribun nommé Luce, avec ordre de lui couper la tête. Luce, après avoir fait cette exécution, fit fouetter Sabin jusqu'à ce qu'il eût rendu l'ame. La fête de ce saint est marquée dans le martyrologe de Raban au 7 décembre ; cependant on la fait à présent avec celle de ses compagnons, au 30 de ce mois. Saint Gregoire *le Grand* parle d'une chapelle bâtie en son honneur, près de la ville de Fermo, où il fit mettre de ses reliques, qu'il avoit demandées à Chrysanthe évêque de Spolete. Il fait aussi mention d'un monastere fondé en son honneur dans le diocèse de cette ville. Paul Diacre nous apprend que les soldats chrétiens avoient soin d'invoquer S. Sabin, lorsqu'ils alloient à la guerre. * *Acta apud* Bolland. Gregoire *le Grand*, *l.* 7, *epist.* 72, 73 ; *& l.* 11, *epist.* 10. Paul Diacre, *de gest. Longobard. l.* 4, *c.* 17. Baillet, *vies des Saints.*

SABIN, *Massurius Sabinus*, célébre jurisconsulte, vivoit sous Tibere, vers l'an 30 de J. C. & avoit composé divers livres de droit & d'antiquités, dont on trouve les titres dans Aulu-Gelle, & dans le digeste. Ulpien avoit fait des commentaires sur cet auteur en 51 livres. * Eckii, *princip. juris civilis*, *l.* 1, *tit.* 2.

SABIN, *Sabinus*, évêque de Plaisance, célébre par sa doctrine & par sa piété, assista au concile d'Aquilée en 381, & fut fort considéré de saint Ambroise, qui le prenoit quelquefois pour juge de ses écrits. S. Grégoire *le Grand* rapporte quelques-uns de ses miracles ; & le martyrologe fait mention de lui sous le 11 décembre.

SABIN, *Sabinus*, évêque d'Héraclée, & hérétique Macédonien, vivoit sur la fin de l'empire de Théodose *le Grand*, vers l'an 395, & fit un recueil des actes de divers conciles qu'il publia, comme nous l'apprenons de Socrate. Quelques auteurs ont cru qu'il pouvoit être le même que cet autre SABIN, moine, qui avoit composé un abrégé de tous les synodes généraux & provinciaux ; mais il y a peu d'apparence. * Socrate, *l.* 1, *c.* 5 ; *l.* 5, *c.* 11, *& seq.* Possevin, *in append. ad app. sacr.* Vossius, *de hist. Lat.*

SABIN (George) né l'an 1508, dans la famille des Schalter, dans la marche de Brandebourg, changea le nom de sa famille, comme faisoient plusieurs savans de ce temps-là, & prit celui de *Sabin*. Il a été un poëte d'une assez grande réputation parmi les Allemans, & fut fort estimé pendant sa vie par les cardinaux Bembo & Contarini, & par Baptiste Egnace, & Louis Beccatelli. A l'âge de quinze ans il fut envoyé à Wittemberg, & logea dans la maison de Mélanchton, qui l'instruisit avec un soin particulier. Ce savant homme connoissant que Sabin avoit beaucoup de penchant pour la poësie, lui conseilla de s'attacher à cet exercice, & de se proposer Ovide pour modèle de ses vers. A l'âge de 20 ans, Sabin mit au jour le poëme intitulé *Res gestæ Cæsarum Germanicorum* : ouvrage qui lui acquit l'estime, non-seulement des savans d'Allemagne, mais encore des princes qui étoient les protecteurs des gens de lettres. A son retour d'Italie, il fut appellé par l'électeur de Brandebourg, pour enseigner les belles lettres à Francfort sur l'Oder ; puis fut fait recteur de la nouvelle académie, que le duc de Prusse établit à Konisberg. Depuis étant retourné à Francfort, il fut honoré de la charge de conseiller de l'électeur de Brandebourg, & employé en diverses ambassades, dans lesquelles il fit également paroître son éloquence, & sa prudence dans les affaires. Enfin, ayant été envoyé en Italie par le prince qu'il servoit, il fut attaqué en chemin d'une fiévre quarte, qui l'obligea de retourner en son pays, où il mourut le 2 décembre de l'an 1560, à Francfort sur l'Oder. Son génie pour la poësie ne lui mérita pas seulement la couronne poëtique, dont il fut honoré à Venise par le célébre Alcander, mais encore une noblesse ancienne, qu'il n'avoit pas reçue de ses ancêtres ; car l'empereur Charles-Quint, à la diéte de Ratisbonne, l'an 1540, le mit au nombre des nobles de l'empire de quatre races, du côté de pere & de mere. Il avoit épousé en premieres noces *Anne*, fille de Mélanchton. On trouve parmi les Délices des poëtes latins d'Allemagne, diverses poësies de Sabinus, comme de Lotichius, de Mélanchton, &c. mais ce n'est pas un recueil fort accompli. Sabin recueillit lui-même ses poësies latines, & les fit imprimer à Leipsick en 1558, *in*-8°. On en a donné une édition plus ample en 1597. Ce recueil contient des élégies, des éclogues, des épigrammes, des épitaphes & quelques hendécasyllabes. Sabin est un poëte estimé encore aujourd'hui des connoisseurs. Nous avons, outre ses poësies, un livre de lettres à la fin de ses œuvres, & un traité en forme de préceptes, & pour apprendre à faire des vers à l'imitation des anciens. Ce traité a été donné à Paris *in*-8°, en 1580. On s'en servoit en France pour les étudians dans le XVI siécle. * Camerarius, *in vita Melancht. & Eobani.* De Thou, *hist. l.* 26, *&c. Biblioth.German. num.* 655. Melchior Adam, *de philos. German.* Baillet, *jugemens des sav. sur les poët. lat. modern. Observationes selectæ ad rem litterariam*, *tome VIII & IX. Holl.* 1704. *Epistola Philippi Melanchtonis ad Georg. Sabinum de morte uxoris Annæ*, parmi les lettres de Mélanchton, *ed. in-fol.* p. 183.

SABINE, province d'Italie, comprise entre le Tibre, le Teverone, le Vesino & les Apennins. Elle est fertile en bleds, en vins & en huile ; mais elle n'a point de ville murée. De trois chemins qui conduisent de Rome dans la Sabine, le premier est appellé *Via Salaria*. A deux milles de Rome on passe le Teverone sur le pont *Salario*, réparé par Narsés, comme le porte l'inscription. A trois milles de-là sur la rive du Tibre, est une ferme du chapitre de S. Pierre, appellée *Castel Giubileo* : c'est où étoit l'ancienne ville de *Fidénes*, & à deux milles de-là est *Mareigliano vecchio* : c'étoit l'ancienne ville de *Crustumium*. Le bourg appellé *Monte Rotundo*, appartenant aux Barberins, en est à six milles : on l'appelloit anciennement *Mons erectus* : c'est où la *Via Salaria* & la *Via Momentana* se réunissent. La Sabine embrasse aujourd'hui tout ce qui est connu entre le lac de Picdi, Luco, Riéti, le Tibre, la Négra & le Teverone. On a des ordonnances synodales de Prolémée, cardinal, évêque de Sabine, en 1590. Gabriel Paléotte en dressa l'an 1593 & 1595, & Louis Madruce en 1597.

SABINE, *Julia Sabina*, femme de l'empereur Adrien, étoit petite niéce de Trajan, & fille d'une de ses sœurs appellée *Marcienne*. L'impératrice Plotine la fit épouser l'an 100 de Jesus-Christ, à *Adrien* qu'elle favorisoit ; & ce mariage, qui se fit contre les intentions de Trajan, fut très-malheureux pour Sabine, qui fut traitée indignement par Adrien. Il se plaignoit qu'elle étoit d'une humeur chagrine & querelleuse, & assuroit qu'il l'eût répudiée, s'il n'eût été qu'un simple particulier. Les plaintes qu'elle faisoit de son côté, n'étoient pas moindres. Elle reprochoit à Adrien son humeur insupportable, & ne rougissoit pas même de se vanter qu'elle ne lui avoit point voulu donner de fils, de peur que ce ne fût la ruine du genre humain. Leur haine s'augmenta tellement, qu'Adrien ne la pouvant plus souffrir, la fit empoisonner, ou la réduisit à se faire mourir elle-même, l'an 138. Il ne laissa pas, pour satisfaire sa propre vanité, de faire rendre des honneurs divins à Sabine. * Adriani *vit.* Aurel Victor, *epitom.* Onuphr.

SABINIA TRANQUILLINA (Furia) que l'on appelle mal *Sabina*, étoit femme de l'empeur Gordien III. On a trouvé deux médailles de cette impératrice, entre beaucoup d'autres, dont on a fait une découverte considérable à Vienne en 1681, où il y a au revers une Concorde, avec cette légende, *Concordia Augg.* Ainsi Savot s'est trompé, lorsqu'il a avancé que toutes les médailles de cette princesse portoient des inscriptions grecques. * Hevin, *remarq. général.*

SABINIEN, *Sabinianus*, fut élu empereur par les Carthaginois en 240. Depuis, les peuples étant pressés par le gouverneur de Mauritanie, furent contraints de livrer leur nouveau prince, & de se soumettre à Gordien. * Zosime & Jules Capitolin, *in Gordian.*

☞ SABINIEN, diacre qui avoit été nonce de S. Grégoire à Constantinople auprès de l'empereur Maurice, fut ordonné pape le 1 de septembre 604, selon M. Fleury, après une vacance de cinq mois & demi, & ne tint le saint siége que cinq mois & dix-neuf jours. Le P. Pagi met l'ordination de Sabinien le 13 septembre 604, & sa mort le 22 février 606, & lui donne, après Anastase le Bibliothécaire, un an cinq mois & neuf jours de pontificat. On peut remarquer ici, avec le P. Pagi, que dans l'élection du pape, le choix tomboit ordinairement sur un diacre plutôt que sur un prêtre ; ce qui venoit de ce que les diacres se mêlant du temporel & du spirituel, & étant maîtres de tout, se concilioient aisément les esprits. * *Liste chron. & hist. des papes*, dans l'*art de vérifier les dates*. Voyez Anastase, *in vit. pontif.* Baronius, *in annal.* &c.

SABINIENS : c'étoit le nom d'un parti parmi les anciens jurisconsultes romains. Ce parti soutenoit les opinions d'Attejus Capiton, qui étoit en grande réputation & en grand crédit sous Auguste. Les Sabiniens tiroient leur nom de Massurius Sabinus, qui vivoit sous Tibere, ou selon d'autres, de Cælius Sabinus. Cassius Longin les appelle Cassiens. Ils étoient opposés sur plusieurs articles aux Proculiens ou Pégasiens, & se faisoient un devoir de ne jamais s'écarter des opinions de leurs docteurs. Ces deux partis se sont soutenus jusqu'au temps des Antonins, où ils ont commencé à s'éteindre, parceque les jurisconsultes faisoient un mêlange des opinions des deux sectes, & que les empereurs décidoient les affaires, plutôt selon leur volonté propre, que selon les loix, & qu'ils privoient par-là les jurisconsultes de leur ancienne autorité. * Balduinus, *ad ff.* 8, *l. de jure natur. gent. &c.* François Hotman dans son Anti-Tribonien, ou discours de l'étude des loix. Godefroi, *in historia juris*, *c.* 7, *&c.*

SABINS

SABINS, *Sabini*, anciens peuples d'Italie, entre l'Etrurie & le Latium, dont ils occuperent une partie, avoient pour ville capitale Cures, aujourd'hui *Corese*, dont les Romains furent appellés depuis *Quirites*. On prétend que les Picentins & les Samnites tiroient leur origine de ces peuples. Les Romains du temps de Romulus, enleverent les filles des Sabins, qu'ils avoient invitées à quelques spectacles. Ceux-ci prirent les armes pour se venger, & furent réconciliés avec les Romains, par l'entremise des femmes Sabines qui avoient épousé les Romains, & qui dans la chaleur du combat vinrent se jetter toutes échevelées entre les deux armées, dont elles arrêterent les combattans par leurs cris, & les engagerent à faire alliance les uns avec les autres. Depuis ce temps-là les Sabins ont fait plusieurs fois la guerre aux Romains, mais toujours sans aucun avantage.

SABINUS, poëte, dont Ovide fait mention, & marque qu'il avoit écrit des lettres d'Ulysse à Pénélope, d'Hippolyte à Phédre, d'Enée à Didon, & de Jason à Hypsipyle. On n'a plus ces piéces. On trouve sous le nom de Sabinus trois lettres; l'une d'Ulysse à Pénélope, la seconde de Demophoon à Phyllis, & la troisiéme de Paris à Enone; mais ces piéces ne sont guère dignes d'un poëte du temps d'Auguste. Il y en a quelques-unes parmi celles d'Ovide que l'on soupçonne être de Sabinus. Il mourut avant Ovide; après avoir composé une piéce intitulée *Trœzene*. Ovide en parle ainsi :

*Quique suam Trœzena, imperfectumque dierum*
*Deseruit celeri morte Sabinus opus.*

Et Sabin, emporté par une mort trop prompte, n'a pu achever ses fastes, ni sa Trœzene.

* Ovide, 14 *élegie du 4 liv. de Ponto, & en d'autres endroits de ses poesies.*

SABINUS (Flavius) étoit frere aîné de l'empereur Vespasien, & fils d'un Titus Flavius Sabinus, homme qui n'eut point d'autre vue que de s'enrichir dans les partis. Le crédit de sa mere Vespasia Polla, femme de meilleure naissance, le fit entrer dans le sénat, où il s'aquitta avec honneur des emplois qui lui furent confiés. Il fut préfet de Rome sous Neron, fut destitué par Galba, & rétabli par Othon, qui le laissa avec Titien son frere, pour gouverner cette ville, lorsqu'il marcha contre Vitellius. Après que ce dernier eut été reconnu empereur par la mort de son concurrent, il fit prêter serment en son nom par les soldats qui étoient restés à Rome, où il gouverna encore en qualité de préfet pendant la guerre que son frere Vespasien fit à Vitellius. Le parti de Vitellius y étoit le plus fort : ce qui fit que plusieurs partisans de Vespasien sortirent de la ville : cependant Sabinus n'osa entreprendre de se sauver, à cause de sa vieillesse. Il conclut un accord avec Vitellius, que les grands succès de Vespasien avoient mis à deux doigts de sa ruine, & qui promit de quitter l'empire; mais lorsqu'il l'eut repris, contre sa parole, ses soldats investirent & brulerent le Capitole, où Sabinus s'étoit retiré, & le conduisirent chargé de chaînes, en présence de Vitellius, qui s'efforça vainement de le sauver. On le déchira devant lui, on lui coupa la tête, & on traîna son corps au lieu où l'on metroit ceux que l'on avoit exécutés. Il s'étoit rendu célébre dans les fonctions civiles & militaires, depuis trente-cinq ans qu'il servoit l'état; il avoit gouverné sept ans la Mœsie, & douze ans la ville de Rome, sans qu'on lui eût jamais reproché d'autres défauts, sinon qu'il parloit trop. On ne lui trouva pas dans cette derniere occasion toute la vigueur & toute la conduite qu'on en attendoit. Cependant tout le monde demeuroit d'accord que, jusqu'à ce que Vespasien eût été fait empereur, il avoit été l'honneur de sa maison, & l'appui de Vespasien même, duquel il étoit aîné. * Plutarch. *vit. Othon.* Tacite, *hist. l.* 1 & 2. Dion. *l.* 61. Joséphe, *de bello judaic. l.* 4. Tillemont, *hist. des empereurs.*

SABINUS, natif de Langres, étoit de très-grande qualité, fort riche, & assez ambitieux. Il avoit pour femme *Eponina*, dame d'une grande vertu & d'une rare beauté. Comme, pendant les troubles des Gaules, qui durerent tout le temps qu'Othon, Vitellius & Vespasien se disputerent l'empire, il n'y avoit ni général d'armée, ni gouverneur de province, qui ne crût être en droit de pouvoir prétendre à l'empire, Sabinus osa concevoir cette pensée : & se laissant ensuite aveugler par son ambition, il se fit saluer empereur. Le support qu'il trouvoit dans ceux de sa nation, lui fit former ce hardi projet. D'ailleurs, il se disoit descendu du sang de Jules-César, qui avoit eu avec sa grand'mere une galanterie publique pendant son séjour dans les Gaules; & joignant une grande témérité à une vanité extrême, il tourna ses armes contre les Romains. Sa révolte eut un succès très-malheureux; ses troupes furent entierement défaites, & de tous ceux qui étoient entrés dans son parti, les uns prirent la fuite, & les autres se tuerent pour ne pas tomber entre les mains des généraux Romains, qui ne firent grace à aucun de ces rebelles, ausquels ils firent souffrir la peine que méritoit leur révolte. Sabinus auroit pu se retirer bien avant dans les Gaules, où il auroit été en sureté; mais comme il ne pouvoir se résoudre à abandonner sa femme, qu'il aimoit extrêmement, & dont il étoit tendrement aimé, il se flata qu'avec le temps il pouroit obtenir sa grace; & prit la résolution de se cacher jusqu'à ce que les troubles eussent cessé. Il avoit une maison de campagne, dans laquelle il y avoit des caves souterraines, qu'il étoit impossible de découvrir, à moins qu'on ne sût le secret; & en effet, de tous les domestiques de Sabinus, qui étoient en grand nombre, il n'y avoit que deux affranchis, ausquels il se confioit entierement, qui sussent où étoient ces caves. Sabinus tira à l'écart ces deux affranchis, leur communiqua le dessein qu'il avoit de se retirer dans ces caves, jusqu'à ce que les choses fussent disposées à pouvoir obtenir grace de sa révolte, & leur dit que pour empêcher qu'on ne le cherchât, il avoit résolu de faire courir le bruit qu'il étoit mort, & qu'il s'étoit empoisonné : ce dessein fut parfaitement bien exécuté. Sabinus assembla tous ses domestiques, & leur dit qu'après le malheur qu'il avoit eu de voir son attente trompée, & ses desseins mal exécutés, il étoit convaincu qu'il n'y avoit point de supplice qu'on ne lui fît souffrir, s'il tomboit entre les mains de ceux qui avoient déja fait mourir tous ceux de son parti qu'ils avoient pu attraper; & que pour éviter ce malheur, il étoit résolu de se donner la mort. Après les avoir remerciés de leurs services, il les congédia, & ne retint que les deux affranchis qui étoient du secret; & après leur avoir donné toutes les instructions nécessaires, il s'ensevelit, pour ainsi dire, dans ces réduits souterreins, & fit mettre le feu à sa maison, qui fut réduite en cendres en peu de temps. On ne manqua pas d'attribuer cet incendie au désespoir de Sabinus; & on le crut d'autant plus facilement, que les deux affranchis publierent par tout que leur maître, pour ne pas tomber entre les mains des généraux de l'empereur, s'étoit empoisonné, & avoit mis le feu à sa maison, afin qu'on ne pût faire aucune insulte à son corps. Ce qui confirma cette nouvelle, fut le deuil d'Eponina, laquelle ayant cru de bonne foi ce que l'un des affranchis, qui étoit du secret, lui étoit allé dire de la mort de Sabinus, s'abandonna à une douleur inconsolable. Elle remplit la maison de ses regrets & de ses cris, & versa des larmes aussi amérement que le fait une femme qui a perdu un mari qu'elle aimoit; elle fut visitée de tout ce qu'il y avoit dans la ville de personnes de distinction, qui ne manquerent pas de lui dire tout ce qu'on peut imaginer de consolant : mais Eponina ne voulant point survivre à un époux qui lui avoit été si cher, & qu'elle croyoit avoir perdu, resta trois jours sans prendre aucune nouriture. Le bruit de la mort de Sabinus fut aussitôt répandu par tout, & il n'y eut personne qui

n'y ajoutât foi. Le deuil d'Epinona, si profond & si sincere, la maison brulée, les affranchis congédiés, tout portoit à croire la mort de Sabinus, qui ne manquoit pas d'être instruit par l'un des deux affranchis, de tout ce qui se passoit; & craignant que sa femme ne portât trop loin sa douleur, il lui dépêcha de nouveau son fidéle affranchi, pour lui apprendre la vérité des choses, & la prier en même temps de ne rien changer dans sa conduite, de peur qu'on ne découvrît ce qu'il lui étoit si important de cacher, pour mettre sa vie en sureté. Eponina, qui en connoissoit la conséquence, continua à pleurer, quoique ce ne fût pas si amérement, & ne changea rien dans sa maniere de faire; mais mourant d'impatience de revoir ce cher mari, qu'elle avoit pleuré si amérement, elle l'alla trouver une nuit dans ces caves, & revint sans être apperçûe de personne, & fit la même chose pendant sept mois. Comme elle ne pouvoit tenir cette conduite sans peine & sans danger, elle hazarda pour s'épargner l'un & l'autre, de le faire porter dans la ville; & pour cela, elle le fit cacher parmi des hardes qu'elle fit transporter dans sa maison; mais ceux qui étoient dans le secret, pensant qu'ils pouroient être découverts, à cause des fréquentes visites qu'on faisoit à Eponina, ils furent d'avis que l'on reporteroit Sabinus dans ses caves. Tout cela réussit, & elle eut le plaisir & l'adresse d'aller voir son mari dans sa ténébreuse demeure pendant neuf ans, sans avoir été découverte. Ce qu'il y eut de particulier, c'est qu'Eponina étant devenue enceinte, & craignant, avec raison, que sa grossesse ne découvrît le mystere aux dames, avec lesquelles elle étoit obligée de se trouver, soit aux assemblées, soit aux temples, & sur-tout aux bains, elle se servit d'un onguent qui avoit la propriété de faire enfler la peau: & ainsi par l'enflure de ses bras & de ses jambes, elle couvrit l'enflure de son ventre, qu'on attribuoit à quelque incommodité; & elle eut ensuite la force & le courage de souffrir les douleurs de l'enfantement sans se plaindre, & d'accoucher sans aide de sage-femme, de deux jumeaux qu'elle nourit dans cette caverne pendant que Sabinus y resta. Cependant les fréquentes absences d'Eponina firent croire qu'il y avoit du mystere dans sa conduite: on observa ses démarches avec tant de soin, qu'on découvrit enfin la retraite de Sabinus, qui fut aussitôt arrêté, & conduit à Rome chargé de chaînes, avec sa femme & ses deux enfans. Aussitôt qu'ils parurent devant Vespasien, Eponina se jetta aux pieds de l'empereur; & lui présentant ses deux jumeaux, elle lui dit les larmes aux yeux: *Qu'il y avoit long-temps qu'elle seroit venue demander à sa clémence la grace de son mari, que son imprudence, les mauvais conseils, le malheur des guerres civiles, & le désir de se mettre à couvert des violences des tyrans, avoient porté à se faire chef de parti, plutôt que l'ambition & le désir de regner; mais qu'elle avoit attendu que les enfans qu'elle lui présentoit, fussent en âge de joindre leurs larmes & leurs soupirs à ceux de leur mere, afin que le nombre des supplians étant plus grand, sa colere fût plus facilement désarmée. Je les ai engendrés dans une espéce de sépulcre, Seigneur*, continua-t-elle, *& je puis dire que c'est aujourd'hui seulement qu'ils ont commencé de voir le jour: Soyez touché de nos pleurs, de notre infortune & de nos soupirs, & ayez pitié de notre misere.* Un discours si touchant, & le triste spectacle que faisoient aux pieds de Vespasien Eponina & ses deux enfans, qui demandoient grace pour leur pere, porterent la compassion dans le cœur de tous ceux qui étoient présens; & personne ne doutoit que l'empereur n'accordât la vie de Sabinus aux soupirs de sa femme, & aux larmes de ces deux innocens, qui la demandoient d'une maniere si tendre. Un si rare exemple d'amour conjugal méritoit même que Vespasien donnât Sabinus à la fidélité & à la tendresse de sa femme; mais ce prince fut inexorable, & condamna Sabinus à la mort, afin d'intimider par cette sévérité, assez hors de saison, ceux que l'ambition pouvoit porter à la révolte. Eponina voyant son mari condamné, voulut être la compagne de son supplice; & ayant pris un visage fier & viril, elle dit à Vespasien avec un air intrépide, *Qu'elle ne portoit aucun regret à la vie; puisqu'elle avoit vécu pendant neuf ans avec Sabinus dans les ténébres & dans les ombres d'une caverne, plus contente & plus satisfaite que lui avec tout son éclat & toute sa pompe sur le trône.* Elle lui reprocha hardiment sa cruauté; & après avoir donné un exemple admirable de fidélité & de tendresse conjugale, elle en donna aussi un d'une générosité héroïque. * Voyez Plutarque, *in eroticis.* Tacite, *hist. liv.* 4. De Servies, *en son hist. des femmes des XII Césars, art. de* Domitille.

SABINUS (Cornelius) tribun des gardes sous l'empereur Caligula, entra, avec Chéréa, dans une conspiration contre ce prince, l'an de Jesus-Christ 41. Ce fut lui qui lui porta le second coup, & qui lui abattit la machoire d'un coup d'épée. Il s'opposa à l'élection de l'empereur Claude, & refusa généreusement la vie que ce prince lui vouloit laisser avec sa charge, pour ne pas survivre à Chéréa son ami, qui avoit été condamné & exécuté pour la même conspiration, où il étoit entré avec lui. * Joséphe, *antiq.* 19. Dion, *l.* 59. Suetone, *l.* 4.

SABINUS, *cherchez* MASURIUS.

SABINUS, intendant pour l'empereur Auguste en Syrie. Après la mort d'Hérode *le Grand* roi, des Juifs, & le départ d'Archélaüs pour Rome, il voulut se saisir de la forteresse de Jérusalem & des trésors de ce prince. Il se logea au palais royal, & commanda au trésorier de lui rendre compte, & aux gouverneurs de lui remettre leurs places. Ces derniers refuserent de lui obéir, protestant qu'ils ne les remettroient qu'à ceux qui les leur avoient confiées. Cette réponse fut cause d'une très-dangereuse sédition, & de la mort de quantité de personnes des deux partis. Car les Juifs, qui virent l'insatiable avarice de Sabinus, s'assemblerent de toutes parts dans Jérusalem, sous prétexte de la solemnité de la Pentecôte; mais au fonds dans l'intention de réprimer l'injustice de ce Romain. On en vint à un grand combat, où les Juifs eurent le dessous. Les Romains mirent le feu aux portes de l'appartement où étoit le trésor sacré, y entrerent & le pillerent. Cet intendant en eut pour sa part quatre cens talens, & les officiers avec les soldats partagerent le reste entr'eux. Cette action irrita tellement le peuple, qu'il en vint de nouveau aux armes, assiégea le palais royal, & pressa de si fort Sabinus, que s'il n'eût promptement envoyé à Varus gouverneur de Syrie, c'étoit fait de lui & de toutes les troupes romaines. Varus vint donc à son secours avec ce qui lui restoit de monde, & les soldats des rois voisins alliés, à dessein de faire punir ceux qui auroient tort: mais Sabinus, qui se sentoit coupable, ne l'attendit pas, & se sauva du côté de la mer, de peur d'être charié comme il le méritoit. Dès que les Juifs furent le départ de ce tyran, & l'arrivée de Varus, ils mirent bas les armes, & allerent au-devant de lui pour se justifier, & se plaindre des extorsions & des violences de ce magistrat. * Joséphe, *antiquit. liv. XVII, chap.* 12.

SABINUS, soldat Syrien, se distingua au siége de Jérusalem. Il avoit un extérieur peu avantageux, qui n'annonçoit point un brave soldat. Il étoit maigre, petit & d'une foible complexion. Mais dans ce corps si peu propre en apparence, à supporter les fatigues de la guerre, il y avoit une ame si noble, si grande & si forte, qu'il pouvoit passer pour un des plus genéreux & des plus braves de l'armée romaine. Cet homme voyant que personne n'osoit se présenter pour aller à l'assaut de la tour *Antonia*, quoique Tite y eût beaucoup exhorté ses soldats, & qu'il eût promis de grandes récompenses à celui qui monteroit le premier à la brèche, s'offrit avant tous les autres; & prenant avec lui onze de ses compagnons, qui voulurent imiter sa

hardiesse, prit son bouclier de la main gauche, s'en couvrit la tête, & tenant son épée de la droite, monta sur les six heures du matin à l'assaut, s'avança beaucoup plus que ses compagnons, & se planta sur la brêche, où il fut le but de tous les dards & de toutes les fléches des ennemis, qu'il mit en fuite à coups d'épée. Mais il rencontra enfin une pierre qui le fit tomber; les Juifs ne lui donnerent pas le loisir de se relever; se jetterent sur lui & le tuerent. Il fut fort regreté de Tite & de toute l'armée, qui ne put jamais le secourir. * Joséphe, *guerre des Juifs*, *liv. IV*, *chap.* 5.

SABION, grand ennemi d'Hérode *le Grand*, roi des Juifs, & fort dans les intérêts d'Alexandra, fille d'Hircan souverain sacrificateur. Ayant appris par Esope, l'un des serviteurs de cette princesse, qu'elle avoit résolu de sortir des états d'Hérode; & que pour se sauver plus aisément, elle avoit fait faire deux cofres en forme de biere, pour se bien établir dans l'esprit du prince, il le lui alla découvrir, & fut cause des grands malheurs qui arriverent à Alexandra & à son fils Aristobule. * Joséphe, *antiq. liv. XV*, *chap.* 3 & 10.

SABIONCELLO, SABIONEIRA, presqu'isle de l'état de Raguse en Dalmatie, anciennement *Hyllis.* Elle est entre les isles de Lessina, de Corzola, de Méléda, & la Terre-Ferme. Elle peut avoir dix lieues de circuit, & on y met *Stagno Grande*, & Zuliana. * Baudrand.

SABIONETE, *Sabioneta*, est une ville & duché d'Italie, avec une citadelle, dans l'état de Mantoue, ou entre le Mantouan & Crémone. Elle fut fortifiée dans le XVI siécle par le prince Vespasien Gonzague Colonne, qui de son mariage avec Anne d'Aragon, fille du duc de Ségorbe, ne laissa qu'une fille, qui fut mariée au prince de Stigliano, de la maison de Caraffe. Ce prince ébloui des offres que les ministres du roi d'Espagne lui faisoient de la grandesse & de plusieurs autres récompenses, étoit sur le point de recevoir garnison espagnole dans cette place, lorsqu'il en fut empêché par sa femme. Quelques années après, cette princesse ne se croyant pas assez forte pour défendre la place contre de si dangereux voisins, la confia à Edouard duc de Parme, qui y mit une grosse garnison. Les Espagnols tenterent de la surprendre; mais ce fut inutilement, & le duc de Parme la conserva jusqu'en 1637, qu'il fut contraint de leur céder cette place pour recouvrer les états qu'il avoit perdus depuis la guerre, & les terres que le roi catholique lui avoit confisquées dans le royaume de Naples. Voila comment les Espagnols acquirent cette importante place, dont ils ont depuis toujours été les maîtres. En 1693 le duc de Saint-Pierre, fils du marquis de los Balbazez, leur offrit cinq cens mille écus; mais le prince de Bozzolo, qui a des prétentions sur cette place, & qui commandoit dans la citadelle, s'opposa à cette aliénation; menaçant de traiter de ses droits avec l'empereur, & de recevoir garnison impériale dans la citadelle. L'empereur s'étant rendu maître du Milanez, donna le 7 janvier 1710, l'investiture de cette principauté à Vespasien de Gonzague, duc de Guastalla, comme plus proche héritier de Jean-François de Gonzague, dernier de la branche de Bozzolo. * Amelot de la Houssaye, *notes sur les lettres du card. d'Ossat. tom. I*, *p.* 427.

SABLÉ, petite ville de France dans le Maine, sur la Sarte, à dix lieues d'Angers vers le nord. M. Ménage, a fait un assez gros livre pour relever la gloire de cette ville. La seigneurie de Sablé fut érigée l'an 1602, par Henri IV, en marquisat-pairie en faveur d'Urbain de Laval, seigneur de Bois-Dauphin, maréchal de France. La baronie de Saint-Germain, les châtellenies de Malicornes, Garlandes, Viré, & environ cinquante fiefs en relevent. * *Mem. du temps.*

SABLE (l'isle de) est dans la mer de Canada, à quinze lieues du cap Breton & des côtes de l'Acadie. Elle a quinze lieues de circuit, & les François s'y étoient établis; mais ils l'ont abandonnée, parcequ'elle manque d'eau douce. * Mati, *dict.*

SABLE. (la mer de) Ce sont de vastes sablonieres de l'Arabie Petrée, entre l'Egypte & la Palestine, vers la mer Méditerranée. Les voyageurs qui traversent ce pays, y sont en danger, non-seulement d'y périr par la soif, mais d'y être couverts de monceaux de sable dont les vents font souvent de hautes montagnes. Les anciens l'appelloient *Barathron* ou *Barathra Campi.* On trouve aussi une mer de sable dans l'Arabie déserte. On donne aussi ce nom au Zaara, vaste désert de l'Afrique. * Baudrand.

SABLESTAN, province du royaume de Perse, dont la ville capitale est Bust, avec un château qui est le plus considérable de toute la Perse. * Tavernier, *de la Perse.*

SABLONCEAUX, village avec abbaye, est dans la Saintonge, à cinq lieues de Saintes, vers l'occident méridional. * Mati, *dict.*

SABURRANUS, préfet du prétoire, est celui à qui l'empereur Trajan donnant une épée, dit ces paroles remarquables: *Reçois cette épée pour l'employer à mon service quand je te commanderai avec raison, ou pour t'en servir contre moi-même, si je commande quelque chose d'injuste.* * Aurel. Victor.

SABUS, fut, à ce qu'on prétend, le pere de Sabinus, qui donna son nom aux Sabins. Nous voyons dans tout ce qui nous reste de l'histoire des temps fabuleux, que les peuples adoroient d'ordinaire les fondateurs de leurs républiques, c'est-à-dire, les premiers qui les avoient assemblés en un corps, & gouvernés par des loix. Les Sabins reconnoissoient Sabus pour leur dieu. Lorsque ces peuples furent admis dans Rome, ils y transporterent leur dieu, & les Romains lui bâtirent un temple auprès de celui de Quirinus. Les noms différens que les auteurs donnent à Sabus, & les opinions diverses qu'ils en ont, nous font croire qu'il est fort ancien. Outre le nom de *Sabus*, on l'appelloit encore *Semicaper*, c'est-à-dire, *demi-chevre*; ou, comme lisent quelques-uns dans Ovide, *Semo-pater.* On donnoit aussi le nom de *Sangus* ou *Sancus* & *Sanctus*, & de *Fidius*, comme si on eût voulu dire *Fidei Deus*, le *Dieu de la foi.* Ovide fait mention de trois de ces noms, en parlant de la fête qui se célébroit tous les ans, le jour des nones de juin, où l'on faisoit un sacrifice solemnel au dieu *dont nous parlons*, sur le mont Quirinal, où étoit son temple. Saint Augustin veut que ce même dieu ait été appellé *Xanchis.* Nous voyons dans un fragment de Caton, que les Sabins appelloient ce dieu *Sahus*; & que les Romains furent les premiers qui l'appellerent *Sancus*, d'où par la suite des temps ils firent *Sanctus.* Silius Italicus l'appelle *Sabus* & *Sanctus.* Tite-Live l'appelle seulement *Sancus*, & le met au nombre des *Semones*, dont *nous parlons ailleurs.* * Plutarque, *in Romulo.* Tite Live, *liv.* 8, *c.* 20. Saint Augustin, *de la Cité de Dieu*, *liv.* 18.

SACADAS, poëte grec, fit chanter le premier chaque strophe & chaque chœur sur un mode particulier. Pindare, Plutarque & Pausanias en font mention, aussibien que Suidas, qui parle de SACAS, poëte tragique grec.

SACANIE, *cherchez* MORÉE.

SACARI ou SAGARI, *cherchez* SANGAR.

SACCA, ville maritime de Sicile, dans la vallée de Mazara, *Saxa*, *Xacca* ou *Sacca*, est le *Thermæ Selinuntiæ* des anciens. Frédéric Corneille, évêque de Padoue, & comte de Sacca, y publia en 1579, des ordonnances synodales.

SACCHI (André) peintre Romain, né l'an 1600, fut disciple de l'Albane, & hérita du génie de son maître. Il fut mettre, comme lui, dans ses ouvrages des graces qui les rendent extrêmement agréables. Son coloris, de même que celui de l'Albane, n'est pas des plus vigoureux; mais il est d'une suavité & d'un accord parfait. Le platfond qui répréfente la sagesse divine, qu'il a peint dans une des chambres du palais Barbe-

rin, est un de ses principaux ouvrages. Il y en a encore plusieurs autres dispersés dans l'église de Rome : mais rien n'égale celui où ce peintre a répréfenté S. Romuald instruisant ses disciples. Ce tableau qui est dans l'église de S. Romuald à Rome, est regardé d'un consentement unanime, non seulement comme le plus bel ouvrage de Sacchi, mais comme un des plus parfaits tableaux qui soient dans Rome. Sacchi avoit le rare talent de bien enseigner, auquel il joignit des manieres douces & affables : ce qui faisoit que son école étoit toujours remplie d'éleves, & il lui est très-glorieux d'avoir formé le chevalier Charles Maratti, qui doit à ses enseignemens la gloire qu'il a acquise dans la peinture. Sacchi est mort à Rome en 1661, âgé de 61 ans. * *Abcedario pittorico.*

SACCHINI (François) Jésuite Italien, né dans le diocèse de Pérouse, entra jeune dans la société des Jésuites, où il s'est acquis une grande estime par sa piété & son érudition. Il a professé durant plusieurs années la rhétorique à Rome, & il y exerçoit encore cet emploi en 1603. Il a été durant sept ans, secrétaire de son général Mutio Vitelleschi. Il mourut à Rome le 26 décembre de l'an 1625, âgé de 55 ans. Ce Jésuite a continué l'histoire de sa société, commencée par Nicolas Orlandin. Sa continuation est en quatre volumes *in-folio*; savoir : *Historia societatis Jesu, pars secunda, sive Lainius*; à Anvers, 1620, *in-folio. Pars tertia, sive Borgia*; à Rome, 1649. *Pars quarta, sive Everardus*; à Rome, 1652, *Pars quinta, sive Claudius*, achevée par Pierre Poussines, à Rome, 1661. Il a composé une vie du pere Canisius (*De vitâ & rebus gestis Petri Canisi, societatis Jesu*) qui parut en 1616, à Ingolstadt, *in-4°*. On a encore de lui une vie de S. Paulin; & une autre du bienheureux Stanislas Kostka, qui parut à Rome en 1612, *in-12*, en italien & en latin. Il a donné de plus les écrits suivans : *Epistola de utilitate benè legendi ad mensam*; à Milan, *in-12*. *De ratione libros cum profectu legendi*, traité plein de bon sens & de piété, dont on fit deux éditions en Allemagne en 1614, & qui a été plusieurs fois réimprimé depuis; entr'autres à Bourdeaux, chez Simon Millanges en 1617, *in-16*. Il est marqué que c'est la quatriéme édition. On trouve à la suite de ce traité, une harangue que le pere Sacchini avoit prononcée en 1603 à Rome, dans sa classe de rhétorique, dont le sujet est, *De vitandâ librorum moribus noxiorum lectione*. Dans le recueil intitulé : *Nova librorum rariorum conlectio, qui vel integri inseruntur, vel accuratè recensentur, fasciculus primus*; à Hall, 1708, *in-12* : on trouve une fort bonne analyse du traité de Sacchini, *de ratione libros cum profectu legendi*; & un court éloge de l'auteur.

SACCO (Joseph Pompée) médecin, né à Parme le 14 de mai 1634, fils de *Flavio* Sacco, médecin, & de *Barbe*, fille de *Paul* Simonetta, de Plaisance, professeur en chirurgie à Parme, passa à l'étude de la médecine après celle des humanités & de la philosophie, & fut reçu docteur en philosophie & en médecine le 19 d'août 1652. Il fut ensuite aggrégé au collége des philosophes & des médecins, dans le temps que Bonaventure son frere, qui avoit été fait avec lui docteur en philosophie, fut aggrégé au collége des philosophes. Le duc de Parme nomma Joseph Pompée Sacco, professeur en médecine théorique, le 3 de novembre 1691; & celui-ci remplit ce poste jusqu'en 1694, avec tant de réputation, que la faculté de médecine fit mettre ses armes accompagnées d'une inscription honorable, dans la sale où il enseignoit. La même année 1694, la république de Venise lui offrit une place de premier professeur extraordinaire en médecine-pratique dans l'université de Padoue; mais Sacco ne remplit pas long-temps ce poste. Il passa peu après à la chaire de premier professeur ordinaire en médecine théorique, & eut encore depuis le titre de président de l'université. Le duc de Parme qui sentoit la perte que son université avoit faite, le rappella en 1702, pour lui donner la chaire de premier professeur en médecine; & ce fut dans ce poste que Sacco mourut le 23 de février 1718, dans sa quatre-vingt-quatriéme année. Il fut enterré dans le tombeau de ses ancêtres, qui est dans l'église de S. Jean l'évangéliste. On a de lui, *Iris febrilis, fœdus inter antiquorum & recentiorum opiniones febribus promittens*, à Genéve, 1683, *in-8°* *Nova Methodus febres curandi fundamenti alkali & acidi superstructa*, en 1683, *in-8°*; *Novum systema medicum ex unitate doctrinæ recentiorum & antiquorum*; à Parme, 1693, *in-4°*; *Medicina theorico-practica*, &c, à Parme, 1696, *in-fol. Medicina practica rationalis Hippocratis, &c*, à Parme, 1717, *in-fol.* C'est un ouvrage complet de médecine-pratique. * *Voyez* l'éloge de Sacco dans le *Journal de Venise*, *tom.* 32, *pag.* 467, & le pere Niceron, *tome XIII*, de ses *Mémoires*, &c.

SACCOPHORES ou PORTE-SACS; on a donné ce nom à des hérétiques, qui étoient une branche des Encratites, parcequ'ils se couvroient d'un sac, & faisoient profession de mener une vie pénitente. Saint Basile fait mention de ces hérétiques, & l'empereur Théodose a joint dans une loi, leur condamnation à celle des Manichéens. * Saint Basile, *epist. ad Amphil.* On a aussi donné ce nom aux Messaliens, qui affectoient de mener une vie pénitente.

SACÉES, fête à Babylone, qui duroit cinq jours. Elle commençoit au seiziéme jour du mois Loüs, qui répond à notre mois de septembre. Les esclaves jouissoient dans ce court espace de temps, d'une ombre de liberté; leur maître étoit obligé de leur obéir, & ils ne reconnoissoient au dessus d'eux dans chaque famille, que celui d'entre eux qu'ils avoient choisi pour les commander. Ce maître esclave portoit des habits semblables à ceux du roi; & on l'appelloit Zoganes. La fête finie, tous rentroient dans l'ordre. * Athenée, *liv.* 14. Il cite Bérose & Ctésias.

SACES, *Sacæ*, peuples de l'ancienne Scythie, entre le mont Imaüs & les Scythes Alains, où sont présentement les Tartares Chazalgites. Ils étoient cruels & farouches, comme nous l'apprenons de Pline, de Strabon & de Denys l'*Africain*.

SACHETTI (Franco ou Francesco) di Benci, naquit à Florence en 1335. La maison di Benci, originaire de Rome, tenoit alors un des premiers rangs dans la république de Florence, à laquelle elle donna successivement huit gonfaloniers & plus de trente prieurs. Franco après avoir passé avec distinction par les premieres charges, fut nommé en 1383, prieur du quartier de Saint Jean. En 1385 il alla à Gènes en qualité d'ambassadeur de la république. De retour de cette ambassade il fut pourvu en 1390, du gouvernement de Bibiena, & ensuite de celui de San-Miniato, d'où il passa à Faënza en 1396, en qualité de podestat. Ces emplois peu importans en eux-mêmes, l'étoient alors infiniment dans la situation critique où se trouvoit la république de Florence. Par la maniére dont Franco les remplit, il mérita le commandement des troupes dans les états que Florence possédoit dans la Romagne. Après avoir exercé le commandement pendant quatre ans, il retourna à Florence, où ses infirmités & les dissensions qui déchiroient sa patrie, le déterminérent à renoncer aux charges publiques & à mener une vie privée. Il mourut en 1408, & avoit passé sa jeunesse dans les détails du commerce. Les nobles Florentins étoient alors, après les Vénitiens, les plus riches marchands de l'Europe. Franco avoit beaucoup voyagé pour des affaires de commerce; il avoit passé quelques années en Esclavonie, & avoit ensuite parcouru tous les états de l'Italie, dont les différens souverains l'avoient comblé de graces & de faveurs. Il fut avec la plupart en commerce de lettres pendant le reste de sa vie. La plus grande partie de ses lettres sont adréssées aux Viscomti, aux Malatestes, aux Gambacori, aux Ordelafi, aux Guinigui, aux Magalotti, aux Ottolini & autres souverains des différentes villes d'Italie. Il avoit

épousé *Félice* Strozzi, après la mort de laquelle il épousa en 1387, *Ghita* Guerardini, qu'il aimoit depuis 26 ans. Cette seconde femme étant morte, il en prit une troisiéme en 1397, à laquelle il survécut encore. Franco Sachetti fut un des plus beaux génies de son siécle, grand poëte, grand musicien : il étoit plus savant dans les lettres sacrées & profanes que son siécle ne sembloit le comporter. Mario Equicola, le Vasari, le Borghini, Scipion Amirato, le célébre Léon Allatius, le Domenighi, le Cinelli, enfin MM. Gravina, Muratori, Crescimbeni, &c, le comptent parmi les auteurs les plus célébres de l'Italie. Le recueil de ses ouvrages renferme 160 sonnets, 38 odes ou *canzoni*, parmi lesquelles il y en a plusieurs contre les papes Urbain V & Grégoire XI; 49 ballades, qui ne le cédent en rien à celles de Petrarque même; 28 madrigaux, la plupart avec des airs de la composition du Sachetti; 3 chansons de chasse; 5 rondeaux ou *frottole*, 14 *capitoli*, ou petits poëmes sur différens sujets historiques. Ces *capitoli* jettent une grande lumiere sur plusieurs faits de l'histoire du quatorziéme siécle. On oppose, par exemple, le douziéme à ce que dit M. Fleuri sur les usages des Bandes Blanches, qui entreprirent de convertir l'Italie vers la fin de ce siécle. 20 Lettres sur différens sujets; enfin 49 sermons ou explications des évangiles de tout le carême. Après que le Sachetti eut renoncé aux charges publiques, il entreprit pour s'amuser dans sa retraite, de jetter sur le papier les contes les plus plaisans qu'il avoit ouï faire, & les aventures les plus singulieres dont il avoit été témoin. Ce projet étoit très-conforme à la gayeté de son humeur, & à la liberté d'esprit dont il avoit toujours fait profession. Il en rassembla jusqu'à 258, sous le titre de Contes ou nouvelles. Elles sont entiérement dans le gout de celles de Bocace : les Italiens y trouvent la même naïveté & la même pureté de langage, avec une plus grande retenue sur la religion & pour les mœurs. Elles ont été imprimées pour la premiere fois à Florence en 1725, sur un manuscrit de la bibliothéque de Saint Laurent. On doit cette édition à M. Philippe Umberti, qui l'a dédiée au marquis Corsini, grand écuyer du grand duc de Toscane. Les autres œuvres du Sachetti n'ont point été imprimées : on en conserve le manuscrit original dans la bibliothéque de M. Julien Giraldi de Florence. * *Mémoire communiqué*, par M. Grosley, avocat à Troyes.

SACHETTI (Jules) Florentin, cardinal, après avoir été secrétaire de la congrégation du concile, & nonce en Espagne, fut nommé cardinal en 1626, par le pape Urbain VIII, qui lui donna le titre de sainte Susanne, puis de sainte Marie *trans-Tiberim*, fut évêque de Gravine, de Frescati & de Sabine, & préfet de la signature de justice. Il mourut à Rome le 28 juin 1663, âgé de 76 ans, & fut inhumé en l'église de saint Jean des Florentins.

SACHETTI (Urbain) neveu du précédent, étant auditeur général de la chambre apostolique, fut nommé cardinal par le pape Innocent XI, le 1 septembre 1681. Il eut le titre de sainte Marie *in Transvetere*. Il mourut à Rome le 6 avril 1705, d'une attaque d'apoplexie, en la 65 année de son âge, & la 24 de son cardinalat, & fut inhumé auprès de son oncle.

☞ SACHOT (Etienne) célébre avocat plaidant au parlement de Paris, joignoit à une naissance très-noble, une profonde érudition, & une grande douceur. Il étoit fils de *Nicolas* Sachot, conseiller du roi en ses conseils d'état & privé, ancien doyen des conseillers de sa majesté au châtelet de Paris, & d'*Anne* le Coigneux, fille de *Jacques* le Coigneux, conseiller au parlement de Paris, & de *Géneviéve* de Montholon, fille & petite fille des deux gardes des sceaux du nom de Montholon. Son amour pour les sciences le fixa à la profession d'avocat, dont il prêta le serment le 3 février 1653. Il s'étoit mis en état de s'en aquitter d'une maniere digne de sa naissance, par son application dès sa jeunesse à l'étude des belles-lettres, du droit & de la théologie. Entr'autres causes fameuses qu'il plaida, est celle de madame la duchesse de Mazarin, qui étoit sortie du royaume en 1667, & s'étoit retirée en Angleterre. Son mari demanda qu'elle fût tenue de revenir auprès de lui, ce qui fut ainsi jugé au grand conseil. M. Erard plaidoit pour le duc de Mazarin. M. Sachot épousa *Marie-Valentine* Crespin, dont il eut *Marie-Anne* Sachot, qui épousa en 1703, M. Dodun, conseiller au parlement, depuis président en la quatriéme chambre des enquêtes, & ensuite intendant des finances & controlleur-général des finances. M. Sachot aimoit beaucoup les pauvres, & se faisoit un devoir d'habituer sa fille, encore enfant, à leur faire des charités. C'est pourquoi il faisoit passer par ses mains une partie des aumônes qu'il leur faisoit. Il mourut le 14 octobre 1694. Il est auteur d'un ouvrage sur les matieres bénéficiales, intitulé : *Notæ Caroli Molinæi, Georgii Loüet, Ant. le Vaillant, circa rem beneficiariam, à Nic. Sachot collectæ & ordine alphabetico digestæ* ; imprimé à Paris, en 1723, un vol. *in*-12. M. Sachot est nommé *Nicolas*, dans le titre de cet ouvrage ; ce qui paroît être une erreur, ou bien cela feroit croire qu'il s'appelloit *Etienne-Nicolas*, ou que l'ouvrage seroit de Nicolas Sachot, son pere. Il est parlé avec éloge de M. Sachot dans les *Observations* de M. Bretonnier, *sur la derniere des questions posthumes de M. Henris*, tome II, de l'édition de 1708, page 868. On peut aussi voir son épitaphe à saint André, dans la chapelle qui est derriere la chaire du prédicateur. * *Mém. mss.* de M. Boucher d'Argis.

SACHS DE LEWENHEIMB (Philippe-Jacques) médecin, naquit à Breslau le 26 août 1627. Il étoit d'une très-bonne famille. Après avoir commencé ses études dans sa patrie, il alla en 1646 faire sa philosophie, à Leipsic. Il étudia ensuite la médecine dans la même ville, & il y soutint en 1649, une thèse *de phtisi*. Il voyagea peu de temps après, selon l'usage des Allemans, & vit la Hollande, la Flandre, la France & l'Italie, tâchant de profiter des choses & des personnes qu'il avoit occasion de voir, ou qu'il recherchoit. Il demeura un hiver à Padoue, y prit les leçons des meilleurs maîtres en médecine & en anatomie, & il y fut reçu docteur en médecine le 27 mars 1651. De retour en sa patrie le 6 mai de la même année, il se fixa à la pratique de la médecine. Il se maria en 1653; & en 1658, il fut reçu dans l'académie des curieux de la nature, dont il a enrichi les mémoires d'un grand nombre d'observations. Il est mort le 7 janvier 1672, n'étant âgé que de 45 ans. Outre ses observations insérées dans les mémoires de l'académie des curieux de la nature, il a rangé les matériaux des trois premiers volumes de ces mémoires, & en a fait les préfaces & les dédicaces. Il a composé de plus les ouvrages suivans : 1. *Ampelographia, sive Vitis viniferæ ejusque partium consideratio, cum appendice* ; à Leipsick 1661, *in*-8°. Toute la matiere de la vigne & du vin est traitée fort au long dans cet ouvrage. 2. *Gammarologia, id est Gammarorum sive Cancrorum consideratio physico-chymica* ; à Francfort 1663 ou 1665, *in*-8°. 3. *De mira lapidum natura, dissertatio*, 1664 *in*-8°. 4. *Oceanus Macro-Microcosmicus* ; à Breslau 1664, *in*-8°. Il seroit difficile de deviner par ce titre bizarre, qu'il s'agit dans cet ouvrage du rapport qu'il y a entre le mouvement des eaux & celui du sang. L'éloge de l'auteur est à la fin du tome quatriéme des mémoires de l'académie des curieux de la nature; le P. Niceron en a donné un abrégé dans le tome second de ses *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres*, pag. 336, & suivantes. Nous avons d'un PAUL-LOUIS Sachs, que l'on croit fils de *Philippe-Jacques*, un traité intitulé : *Pauli-Ludovici Sachsii Monocerologia, seu de genuinis unicornibus dissertatio* ; à Rissen 1676, *in*-8°, avec figures.

SACILE, petite ville, autrefois épiscopale & suffragante d'Aquilée, est dans la Marche Trévisane, province de l'état de Venise en Italie, à trois lieues de Céneda vers le nord. * Mati, *dict.*

SACKVILLE, comtes de Dorset. Les ancêtres de cette famille vinrent en Angleterre avec Guillaume *le Conquérant*, & leurs descendans y ont fait depuis une très-belle figure. ROBERT de Sackville, chevalier, avoit de grands biens dans les comtés d'Essex & de Suffolck sous le regne de Henri I. JORDAN de Sackville son fils & héritier, eut pour successeur GEOFROI, & celui-ci un autre JORDAN, qui fut fait prisonnier à la bataille d'Evesham. Plusieurs de ses successeurs furent chevaliers, & eurent de grands biens dans le comté de Sussex & ailleurs. Ils faisoient leur résidence ordinaire à Buckhurst. Jean Sackville, chevalier, l'un de leurs descendans, épousa *Marguerite*, fille de *Guillaume* Bullen de Blickling, du comté de Norfolck, sœur de *Thomas*, comte de Wilt & d'Ormond, de laquelle il eut RICHARD, grand jurisconsulte, qui fut élevé dans la maison appellée *Inner-Temple*, vers la fin du regne de Henri VIII, & qui fut un des gouverneurs de cette maison depuis le 1 au jusqu'au 6 du regne d'Elizabeth, étant alors chevalier. Il étoit aussi chancelier de la cour d'augmentation, sous le regne de Marie, membre du conseil privé sous Elizabeth, & sous-trésorier de l'eschiquier. Il épousa *Winefride*, fille de *Jean* Bruges, chevalier, de laquelle il eut *Agnès*, mariée à *Gregoire* Fiennes lord Dacres, & THOMAS, qui lui succéda. Sa veuve se remaria à GUILLAUME, marquis de Winchester. Thomas fut fait chevalier par le duc de Norfolck le 8 juin 1567. Le même jour il fut créé baron, sous le titre de lord-Buckhurst, & trois ans après envoyé ambassadeur aux états de Hollande, sur le mécontentement qu'ils avoient de la conduite du comte de Leicester ou Linster, afin de terminer les differends. Cette commission le mit mal avec ce comte, qui le fit renfermer dans sa maison pour quelques mois. Mais le comte étant mort, la reine Elizabeth le fit grand trésorier pour sa vie; & le 13 de mars suivant, elle le fit comte de Dorset. Il étoit aussi chevalier de la Jarretiere, & chancelier de l'université d'Oxford. Il mourut d'apoplexie le 19 avril 1608, étant assis à la table du conseil, la reine Anne étant présente. C'étoit une homme de bonne mine, qui avoit de grands talens, qui dans sa jeunesse fut prodigue jusqu'à l'excès. La reine Elizabeth, de qui il étoit parent, voyant qu'il commençoit à s'endetter, le fit trésorier; ce qui rétablit ses affaires, & augmenta sa dignité. Il étoit grand homme de lettres, d'un esprit enjoué, écrivoit bien, n'étoit engagé dans aucune faction d'état, mais fidélement attaché au parti de la reine. Il eut pour successeur son fils ROBERT, qui fonda un hôpital pour 31 pauvres à East-Greensted en Sussex, & le dota de 330 livres sterling par an. Il épousa 1. *Marguerite* Houvart, fille de *Thomas*, duc de Norfolck: *Anne*, fille de *Jean* Spencer, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent 1. *Thomas*, mort sans alliance en 1682. 2. *Richard*, comte de Dorset, mort le 28 mars 1624, deux jours après la mort de son pere. Il épousa *Anne* Clifford, fille unique & héritiére de *Georges*, comte de Cumberland, dont il eut, *Thomas*, mort jeune; *Marguerite*, alliée à *Jean* Tufton, comte de Thanet; & *Isabelle* Sackville, mariée à *Jacques* Compton, comte de Northampton; 3. EDOUARD qui suit; 4. *Winifride*, morte sans alliance; 5. *Cécile*, mariée à *Henri* Compton; & 6. *Anne* Sackville, alliée 1. à *Edouard* Seymour, baron de Beauchamp: 2. à *Edouard* Leuves. EDOUARD Sackville, comte de Dorset, chevalier de la Jarretiere, fut grand chambellan de la reine Marie & du roi Charles I, & mourut en mai 1652, ayant eu de *Marie*, fille & héritiere de *Georges* Curson de Croxall dans le comté de Derbi, RICHARD qui suit; & *Edouard* Sackville, mort sans postérité de *Brigitte*, fille & héritiére d'*Edouard* Wrai. RICHARD Sackville, comte de Dorset, épousa *Françoise* Cranfeild, fille de *Léonel*, comte de Middlesex, & héritiere de *Jacques*, comte de Middlesex, son frere, dont il eut CHARLES, qui suit; *Edouard*; *Richard*; *Elizabeth*, mariée à *N.* Boyle, baron de Broghill en Irlande; *Anne*, alliée à *N.* comte de Hume en Ecosse; & *Françoise* Sackville, qui épousa *Georges* Lane, chevalier. CHARLES Sackville, comte de Dorset & de Middlesex, a épousé *Elizabeth*, fille d'*Hervé* Bagot de Pipe-hal, veuve de *Charles*, comte de Salmouth. * *Voyez* Dugdale; Imhoff, *en son hist. des pairs d'Angleterre*, *&c.*

SACONAY. (de) La famille de Saconay est d'une noblesse très-ancienne. On ne parlera ici que de la ligne directe de cette maison établie à Bursinel, dans le bailliage de Morges, au pays de Vaud en Suisse, & & l'on ne commencera qu'à VILLERMUS de Saconay.

VILLERMUS & cinq freres qu'il avoit, vivoient au commencement du treiziéme siécle. C'est ce qui paroît par trois aumônes qu'ils firent à la Chartreuse du Jorat près de Lausane, dont on a conservé les actes autentiques. Le premier est de l'an 1210, le second de l'an 1215, & le troisiéme est de l'an 1219. Les ancêtres de ce seigneur avoient fondé ladite Chartreuse.

VILLERMUS de Saconai épousa en 1243 *Mathilde*, seconde fille de *Guillaume*, comte de Génevois. Elle étoit sortie d'un couvent après la mort de son pere, & de sa sœur aînée: il en eut AMEDÉE, qui suit.

AMEDÉE épousa *Lucie*, fille du baron des Alingés: de ce mariage sortit BERNARD, qui suit.

BERNARD épousa *Bertrande*, fille de *Varax* du Châtel, gouverneur de Lisle, dont il eut, entr'autres enfans,

THEOBALD, qui épousa *Amblarde* de Turay, sœur de *Pierre*, cardinal, & de *Philippe*, archevêque de Lyon. Il eut entr'autres enfans,

GUICHARD, qui épousa *Flandrine* de Lussinge, dont il eut quatre fils. PIERRE, qui suit, en étoit un.

PIERRE épousa *Andrée* de Bellegarde. Il en eut sept fils. *Humbert* l'aîné, mourut sans enfans; GUILLAUME reprit la branche, & eut deux fils, dont l'un fut FRANÇOIS, qui suit.

FRANÇOIS a commencé la branche de Saconai-Bursinel en Suisse. Il épousa *Louise* de Prez: il en eut ANDRÉ, qui suit; & un autre.

ANDRÉ épousa *Jeanne* de Villette, dont il eut JEAN-PHILIBERT, qui suit.

JEAN-PHILIBERT épousa *Susanne* de Martine. Il en eut trois fils, entr'autres, MARC-MICHEL, qui suit.

MARC-MICHEL fut capitaine de cavalerie au service de l'empereur. Il mourut le 5 mars 1659. Il avoit épousé *Claire* Turretin, d'une très-noble maison de Luques, réfugiée à Genève pour la religion. Il en eut plusieurs enfans, & entr'autres, JEAN, qui suit.

JEAN épousa 1. *Marie* le Cordelier, dont il eut un fils qui est mort jeune, & quatre filles: 2. *Louise* de Chandieu-Chabot, dont il a eu deux fils & trois filles. Le cadet des fils a peu vécu: l'aîné est,

MARC-FREDERIC-CHARLES, seigneur de Bursinel, né le 14 avril 1714.

Comme JEAN s'est distingué de nos jours par son rare mérite, & par le zèle avec lequel il a défendu sa patrie, on a cru que l'on ne pouvoit pas, sans injustice, lui refuser ici un article un peu étendu. JEAN de Saconay fut, *comme on vient de le dire*, fils de MARC-MICHEL de Saconay & de *Claire* Turretin. Il naquit le 23 septembre 1646. JEAN étoit en 1659 à Genève, où il étudioit les humanités. Il en fut retiré quelques mois après la mort de son pere, & on l'envoya à Berne pour apprendre la langue allemande. Il y demeura jusqu'au mois d'août de l'an 1661, qu'il revint à Bursinel, où il fut comme abandonné à lui-même pendant quatre ans, sans qu'aucun maître fût chargé de son éducation, excepté l'espace d'environ trois mois, qu'on lui donna des leçons de philosophie. Lassé presque d'une vie oisive, qui ne s'accordoit point avec

son inclination, il obtint de ses supérieurs la permission de sortir du pays, sur la fin de juillet de l'an 1665. Il partit de Bursinel pour se rendre au fort de la Perouse; il entra dans les cadets commandés par M. de Cinq-Mars. Après y avoir porté le mousquet jusqu'au commencement d'avril 1668, son capitaine lui procura un drapeau dans le régiment de Chalemberg, qui étoit alors en Lorraine: mais comme il alloit s'y rendre, il apprit que ce régiment avoit été réformé ensuite de la paix qu'on venoit de faire. Notre cadet revint donc à Bursinel, où il demeura jusqu'au milieu d'avril 1669, qu'il en repartit pour se rendre à Paris. Son dessein étoit de servir dans le régiment des gardes Suisses. M. Stoppa le reçut agréablement dans sa compagnie. Après y avoir servi quelques mois, son capitaine le fit enseigne d'une nouvelle compagnie commandée par M. de Salis Grison. Cette compagnie fut envoyée à Pignerol, de là en Allemagne, & ensuite dans les Pays-Bas. Ce fut-là que M. de Saconay commença à donner des preuves de sa valeur. L'an 1672, il se distingua à l'attaque d'un fort auprès de Vorden, où il enleva deux drapeaux aux ennemis, & fit un major Hollandois prisonnier; il y fut légérement blessé d'un coup de pistolet à la hanche, & plus dangereusement d'un coup de mousquet, à-peu près au même endroit. Au commencement d'octobre 1673, le colonel Stoppa le fit lieutenant de sa compagnie. Il se trouva l'année suivante à la bataille de Senef, où il fit des actions qui lui attirerent l'estime de plusieurs officiers généraux. Deux années après le roi fit le siége de Valenciennes: M. de Saconay à la tête des grenadiers, attaqua & emporta deux demi-lunes l'épée à la main, la garnison battit la chamade, & fut faite prisoniere de guerre. La même année, l'armée que le roi commandoit en personne, étant campée près de Ninove, la désertion se mit parmi les troupes: le roi demanda à M. Stoppa l'aîné, maréchal de camp, un officier sur lequel on pût compter, pour commander un parti de la nation. M. Stoppa nomma M. de Saconai, & le présenta au roi. Chargé de cette commission, il partit avec son monde, tomba sur un parti Espagnol, le défit & emméne onze prisonniers au camp. M. Stoppa le conduisit au quartier du roi, qui lui fit rendre compte de sa petite guerre: ce prince parut fort content, & dit obligeamment à M. de Saconay qu'il se souviendroit de lui. L'hiver de la même année, il fut fait capitaine-lieutenant de la compagnie colonelle de M. Stoppa le jeune. Le régiment passa l'hiver à Marseille. Le 4 avril 1677, il eut ordre de se rendre à Toulon, où il s'embarqua le 14 pour l'expédition de Sicile, & y arriva le 26. M. le maréchal de Vivonne commandoit en Sicile; il demanda un officier de confiance à M. Stoppa, qui lui indiqua M. de Saconay. Le général l'ayant fait appeller, lui donna le commandement de trois barques armées en course, sur lesquelles on mit un détachement composé de Suisses & de bandits, pour faire une descente dans le royaume de Naples. Elle se fit avec tout le succès possible sur les côtes de la Calabre. A son retour en Sicile, M. de Saconay fut nommé pour commander dans le château d'Agouste. Cette place est à quatre lieues de Syracuse. Le 20 mars 1678, les troupes françoises s'embarquerent sous les ordres de M. le maréchal de la Feuillade, & laisserent les Messinois au désespoir, & à la merci des Espagnols. L'année suivante on donna une compagnie à M. de Saconay. Il se maria le 2. février 1680, & épousa mademoiselle *Marie* le Cordelier de Cheneviere; c'étoit une dame d'un très-rare mérite: elle étoit fille de M. de Cheneviere, seigneur de Verneuil. La guerre ayant recommencé, le régiment où servoit M. de Saconay, fut de l'armée que M. le maréchal de Bellefonds commandoit en Catalogne. Ce général qui en vouloit à Gironne, fit ouvrir la tranchée devant cette place le 21 mai 1684: on donna un assaut, où M. de Saconay emporta un bastion, & s'y logea avec son monde: mais comme on avoit été battu par-tout ailleurs, il se vit obligé de quitter son poste, sur les ordres réitérés de M. de Bellefonds. Le maréchal lui donna de grandes louanges, & dit en propres termes, que si tout le monde eut fait son devoir comme M. de Saconay, on se feroit rendu maître de la place. Il fut blessé dans cette action d'un coup d'épée au bras droit. L'année 1685 fut remarquable par la révocation du fameux édit de Nantes. M. de Saconay fut tenté de quitter le service de France: cependant il se contenta d'emmener son épouse en Suisse, pour la mettre à couvert de l'orage qui fondit bientôt après sur la maison de madame de Verneuil, où les dragons furent logés. On vouloit envoyer le régiment de Stoppa en Languedoc: sur quelques discours un peu hardis que certains officiers tinrent, on changea d'avis. Le régiment fut destiné pour la Flandre; il partit de Mont-Louis le 19 juillet 1686. L'électeur de Cologne étant mort en 1688, il s'agit de lui donner un successeur. La France appuyoit le cardinal de Furstemberg, & l'empereur souhaitoit que l'élection tombât sur le prince Joseph-Clément de Baviere. Ce dernier l'emporta, nouveau sujet de guerre. Louis XIV fit avancer des troupes dans l'électorat de Cologne. Les deux régimens Suisses de Greder & de Stoppa le jeune eurent ordre de se rendre dans les Ardennes. M. le marquis de Sourdis voulut envoyer M. de Saconay à Keiserwert, au-delà du Rhin. Il fit ses représentations, & refusa de passer pour ne point encourir l'indignation de son souverain, dont il n'ignoroit pas la capitulation avec la France. On lui en sut bon gré à Berne; mais M. de Sourdis en écrivit en cour: M. de Saconay en fit autant de son côté. Appuyé par le général Stoppa, frere de son colonel, il effaça les mauvaises impressions qu'on avoit fait naître dans l'esprit de M. le marquis de Louvois, qui lui rendit justice. La bataille de Fleurus se donna le 30 juin 1690. M. de Saconay y fut blessé au pied d'un coup de fusil. Deux ans après il fut encore blessé au poignet à la bataille de Steinkerque. Alors M. de Saconay, las du service, demanda l'an 1694, un congé absolu, & l'obtint. Il se retira chez lui. Quelques affaires l'engagerent à aller à Berne. M. Hervart envoyé d'Angleterre, lui offrit la lieutenance colonelle du régiment de Melune, qu'il accepta: mais ayant eu occasion de faire le voyage de Zurich, il y trouva milord Gallowai, qui lui dit que le roi Guillaume ayant ouï parler de lui, souhaitoit qu'il levât un régiment, qui serviroit en Piémont sous les ordres de son altesse royale. La proposition fut goutée, la capitulation faite, & le régiment levé avec succès. L'année suivante milord présenta M. de Saconay au duc de Savoye, qui le reçut très-gracieusement, & lui donna plusieurs marques de son estime. Le duc de Savoye ayant fait son traité avec la France, l'armée des alliées se mit en marche pour sortir de Piémont le 3 août 1696. Le 27 M. de Saconay fut détaché par M. le prince Eugène, pour marcher du côté du Milanez à la tête de quatre bataillons; on croyoit que les ennemis en vouloient à Alexandrie. Notre colonel se jetta dans la place; il y resta jusqu'au premier décembre, qu'il en partit pour aller en Allemagne joindre l'armée du prince Louis de Bade. Ce prince le chargea l'année suivante d'une commission importante pour le roi Guillaume; il partit du camp de Brouxal le 8 août, & prit le chemin de la Haye, où il ne trouva pas le roi; il étoit à Loo. Ce fut là qu'il eut l'honneur de lui faire la révérence, & de lui remettre la lettre du prince de Bade. M. de Saconay s'apperçut qu'on méditoit une réforme très-désavantageuse aux Suisses. Il sonda le roi là-dessus, qui lui laissa entrevoir que ce bruit étoit fondé, l'assura en même temps qu'il n'avoit rien à craindre ni pour lui-même ni pour son régiment: mais M. de Saconay zélé pour les troupes de sa nation, chercha à parer le coup qu'on vouloit leur porter. Rien ne lui parut plus propre à produire cet effet, que d'insinuer au roi qu'il conviendroit de donner aux Suisses un

général de distinction, comme ils en avoient un en France. Il falloit un seigneur qui eût du crédit, milord d'Albermale fut indiqué & agréé; ce seigneur en fit mille remercimens à M. de Saconay, & autant de protestations d'amitié & de reconnoissance. M. de Saconay n'ayant plus rien à faire en Hollande, en partit le 8 septembre, & arriva le 14 chez M. le prince de Bade, à qui il rendit compte de sa commission. Il fut détaché avec deux mille hommes d'infanterie, & trois cens chevaux, pour couvrir le siége du château d'Eurembourg. La garnison capitula le 24. Après la réduction de cette place, M. de Saconay retourna en Hollande avec M. le comte de Frise. Son régiment le suivit, & arriva à Mastricht le 22 novembre. Dès le commencement de l'année 1702, les Provinces-unies des Pays-Bas déclarerent la guerre à la France; on sait à quelle occasion. M. de Saconay se trouva aux siéges de Venlo, de Ruremonde & de Liége; il y servit comme à son ordinaire, avec beaucoup de distinction. L'année suivante M. le comte d'Auvekerk l'envoya commander à Liége. L'an 1704, le landgrave de Hesse-Cassel lui fit offrir la charge de lieutenant général dans ses troupes, avec un régiment d'infanterie, qu'il ne trouva pas à propos d'accepter; il s'en alla conduire sa famille en Suisse. Il y étoit encore, lorsqu'il reçut en 1705, une lettre de compliment de milord d'Albermale, qui lui apprit que leurs hautes puissances l'avoient fait brigadier d'armée: là-dessus il s'en retourna en Hollande; il fut envoyé à Berg-Op-Zoom pour y commander: ce fut là qu'il reçut la nouvelle de la maladie de madame de Saconay. Il pria milord de lui accorder un congé pour se rendre auprès d'elle; milord le lui refusa d'une maniere séche. Piqué d'un refus auquel il n'auroit pas dû s'attendre, & plein du désir de voir encore une fois une épouse qu'il aimoit, & dont il étoit tendrement aimé, il demanda sa démission à Messieurs les Etats Généraux. L'ayant obtenue, il partit de Gorcum le 29 janvier 1706, pour se rendre chez lui, avec toute la diligence possible. A son arrivée, il trouva que madame de Saconay étoit morte depuis quelques jours. Ce fut pour lui un coup terrible. Le landgrave de Hesse-Cassel ayant appris que M. de Saconay avoit quitté le service de Hollande, le fit inviter par une nouvelle lettre à entrer dans le sien. Ce prince eut la bonté de lui offrir de le faire président de son conseil de guerre, & lieutenant général de ses armées, avec le régiment de Tettau, dont le colonel avoit été tué à la bataille de Spirbach; mais notre brigadier lassé du service, & souhaitant de vivre en repos chez lui, remercia le landgrave. Pour vivre plus agréablement dans sa retraite, il pensa à se remarier. Le 21 janvier 1707, il épousa en secondes noces mademoiselle *Louise* de Chandieu, qui étoit sœur de son gendre, & la troisiéme des filles de M. de Chandieu-Chabot, d'une famille illustre. A peine avoit-il commencé à gouter les douceurs du repos dans sa terre de Bursinel, qu'il en fut tiré en 1708, pour aller commander dans le comté de Neufchatel. La France, après la mort de madame la princesse de Nemours, fit marcher des troupes sur la frontiere. M. de Saconay mit les milices de Neufchatel & de Valengin sur le meilleur pied qu'il put, & le pays à couvert d'insultes, autant qu'il fut possible. Les différends se terminerent par un traité, & M. de Saconay se retira chez lui. Il semble qu'il étoit destiné à faire la guerre toute sa vie; le canton de Berne en ayant une à soutenir l'an 1712, contre l'abbé de S. Gall & ses alliés, au sujet de quelques troubles arrivés dans le Tokembourg, M. de Saconay fut appellé pour aller commander un camp volant de 6000 hommes auprès de Payerne; il partit de chez lui le 29 avril; il visita les postes, & donna tous les ordres nécessaires. On lui écrivit ensuite de se rendre incessamment à Berne. Il fut fait premier lieutenant général, & il partit pour l'armée assemblée auprès de Lentzbourg. Après avoir fait ses dispositions, il débuta par forcer un pont défendu par 900 hommes. De-là il alla à l'ennemi, qui se retira dans un bois. Il l'y laissa, & rabattit sur Mellingen, dans le dessein d'en faire le siége. La bourgeoisie fit sortir la garnison & rendit la place, sans attendre qu'elle fût investie. Après cela on résolut d'attaquer Bremgarten. Cette ville est mal fortifiée, mais de difficile accès, à cause de sa situation entre la riviere de Rus, & un marais. Le 26 mai on se mit en marche en ordre de bataille; on rencontra l'ennemi, on le battit: la nuit suivante le magistrat de Bremgarten capitula. Le général Tscharner ayant demandé d'être rappellé à cause de ses incommodités, M. de Saconay fut chargé du commandement de l'armée, avec le même pouvoir & la même autorité qu'avoit M. de Tscharner. Après la prise de Bremgarten, M. de Saconay alla faire le siége de Bade. M. le comte de Trautmannsdorf, ambassadeur de l'empereur auprès des cantons, demanda par une lettre adressée à M. de Saconay, une suspension d'armes jusqu'à ce qu'il fût sorti de la ville avec ses équipages. Notre général profita de l'occasion; il envoya à ce seigneur un de ses aides de camp, qui eut ordre de parler au conseil & à la garnison. On les intimida; des députés accompagnerent M. le comte au camp, & demanderent à capituler; la garnison étoit forte de 1200 hommes, sans compter les bourgeois. Le 25 juillet les troupes de Berne remporterent dans la plaine de Vilmergue une victoire complette sur celles de l'abbé de S. Gall & de ses alliés, composées de 14000 hommes. M. de Saconay contribua beaucoup à cette victoire par ses bons conseils & par sa valeur. La perte des ennemis fut considérable; les Bernois n'avoient que 7600 hommes; ils eurent environ 1200 morts ou blessés: M. de Saconay fut du nombre des derniers. Il eut la clavicule gauche cassée, & l'épaule traversée d'un coup de balle à l'endroit de la jointure. Il reçut ces blessures en se rendant maître d'une batterie, où il tua quelques canoniers de sa main. Après s'être fait traiter quelque temps à Lentzbourg, il se rendit à Berne le 31 août. Il fut reçu de la maniere la plus gracieuse & la plus honorable. Pour reconnoître ses services, le souverain le fit bourgeois de la capitale, & membre du grand conseil. Il partit de Berne pour se rendre à Lausane, où il arriva le 20 octobre. Le magistrat lui envoya un député de son corps à une lieue de la ville, pour le complimenter. Tout ce qui put monter à cheval, alla au-devant de lui. Il entra dans la ville au bruit du canon: les habitans étoient sous les armes. Deux conseillers furent nommés pour aller lui offrir des letres de bourgeoisie. Dix ans après (1722.) MM. de Berne donnerent à M. de Saconay le bailliage d'Oron pour six années. Il y fut généralement chéri, estimé & honoré. Le temps de sa préfecture fini, il vint s'établir à Lausane, où il mourut le 27 juillet 1729, dans la quatre-vingt-troisiéme année de son âge. M. de Saconay étoit bien fait, d'une taille fort avantageuse. Il a toujours vécu d'une maniere exemplaire; son attachement pour sa religion étoit à toute épreuve. Simple soldat, officier subalterne, capitaine, colonel, général, il a donné dans toutes les occasions où il s'est trouvé, des marques de sa bonne conduite & d'une valeur distinguée; on ne l'a jamais vu se démentir sur les qualités d'honnête homme, de zélé compatriote, de bon mari, de pere tendre, & d'ami sincére. Il laissa en mourant sept filles, & un seul fils âgé de quinze ans.

Trois branches de cette famille ont donné treize comtes de S. Jean de Lyon, dont voici les noms.

*I. Branche.*

1. *Aimon* de Saconay, fils de Bernard, fut reçu le 15 novembre 1361. On ne trouve pas qu'il ait eu aucune dignité, parceque les livres du chapitre de ce temps-là n'ont que quelques feuilles mal suivies.

2. *François*, neveu d'*Aimon*, fils de Theobald, reçu l'an 1385. Il ne paroît pas qu'il ait eu aucune dignité à Lyon,

Lyon, parcequ'aussitôt après sa réception, il se retira auprès du pape Robert de Genève, son parent, qui le fit son grand camerier; & après la mort dudit pape, il fut fait archevêque de Narbonne l'an 1398, & mourut l'an 1427.

3. *Henri*, fils de GUICHARD, & neveu de *François*, fut reçu le 23 juin 1396, fait sacristain l'an 1406, & ensuite doyen. Il fut député aux Etats généraux à Orléans, délégué pour le S. Siége, juge conservateur & exécuteur des priviléges concédés aux chevaliers de S. Jean de Jérusalem, ainsi qu'il paroît au septiéme livre des archives de S. Jean, *fol.* 128. C'est lui qui a fait bâtir la chapelle de S. Thomas, à côté de la petite horloge, où est son tombeau, & celui de tous ses successeurs. Il mourut le 29 janvier 1444.

4. *François* II du nom, fils de PIERRE, neveu de *Henri*, frere de Peterman & de *Jacques*, tous deux comtes de Lyon, fut reçu l'an 1455, fait maître du chœur le 2 mai 1497, sacristain le 31 juillet 1503, custode le 14 août de la même année.

5. *Martial*, fils d'AMEDÉE II, & neveu de *François*, fut reçu l'an 1545.

6. *Jacques* II du nom, fils de MARIN, & neveu de *Martial*, fut reçu l'an 1596.

7. *François* IV du nom, fut reçu le 10 novembre 1609. Il a été prévôt de l'église de S. Jean. Il fut fait camerier le 18 mars 1630. Il est mort l'an 1660.

*II. BRANCHE.*

1. *François* III du nom, fils de JEAN, fut reçu le 22 décembre 1483. Il a été grand custode de l'église de S. Jean. C'est lui qui a fait bâtir la chapelle de Notre-Dame de Grace à S. Etienne.

2. *Gabriel* fils de PIERRE, & neveu de *François*, fut reçu le 4 février 1527; fait précenteur le 21 octobre 1546; archidiacre le 12 août 1572; doyen par la promotion de Pierre d'Epinai à l'archevêché le 27 septembre 1574; mourut au mois d'août 1580. Il étoit savant, & fort zélé pour la religion catholique. Il a composé plusieurs livres, dont voici les titres. 1. *De la vraie idolatrie du temps présent.* 2. *Discours des premiers troubles, avenus en la ville de Lyon; avec l'apologie pour la ville, contre le libelle intitulé, Juste défense de la ville de Lyon*; à Lyon 1569, *in-8°.* 3. *De la providence de Dieu sur les rois de France très-chrétiens, avec l'Histoire des Albigeois.* 4. *Exposition sur le VI chapitre de S. Jean.* 5. *Du principal, & presque seul différend qui est présentement à la religion chrétienne.* 6. *La généalogie & la fin des Huguenaux, & découverte du Calvinisme; où est sommairement décrite l'histoire des troubles excités en France par lesdits Huguenaux*; à Lyon, 1573, *in-8°.* Dès l'an 1561, il avoit fait réimprimer l'ouvrage de Henri VIII, contre Luther, avec une belle & longue préface de sa façon; & l'année suivante il publia *l'apologie de la ville de Lyon*, contre laquelle Calvin écrivit avec son aigreur ordinaire. Il est sûr qu'il mourut en 1580, & ainsi tout ce que l'auteur des Essais de littérature a dit au mois de novembre de l'an 1702, des démêlés de Saconai avec Pierre d'Epinac, & de son zèle pour le parti du roi contre la ligue, qui n'étoit pas encore formée, n'a aucun fondement, & est insoutenable. * La Croix du Maine & du Verdier Vauprivas, *bibl. franç.* MM. de Sainte-Marthe, *Gallia christ.* Etienne du Tronchet, *lettre* 197.

3. *Théodore* fils d'AMEDÉE, III du nom, & neveu de *Gabriel*, fut reçu l'an 1572. Cet AMEDÉE pere de *Théodore*, étoit capitaine des gardes du corps de Charles IX, roi de France, qui lui écrivit une lettre, dont voici la copie. L'original est entre les mains de monsieur le comte de Saconay-Brinda auprès de Lyon.

» Monsieur de Saconay, pour vos vertus, vaillances » & mérites, vous avez été choisi & élu à l'assemblée » des chevaliers, freres & compagnons de l'ordre de » monseigneur saint Michel, pour être associé à ladite » compagnie: pour laquelle élection vous notifie & » vous présente de ma part, le collier dudit ordre, » si vous l'avez agréable. J'envoie présentement mémoire & pouvoir au sieur vidame du Mans, vous » priant vous rendre dans le lieu pour cet effet, & » d'être content d'accepter l'honneur que la compagnie » vous désire faire, qui sera pour augmenter de plus » en plus l'affection & bonne volonté que je vous » porte, en vous donnant occasion de persévérer à la » bonne dévotion qu'avez de me faire service, ainsi » que vous sera plus en plein entendre de ma part le » sieur vidame du Mans, auquel vous prie d'ajouter » autant de foi que vous feriez à moi-même, priant » Dieu, monsieur de Saconay, qu'il vous ait en sa » sainte & digne garde. Ecrit au camp de S. Jean » d'Angeli, le 12, jour de novembre 1569. Signé, CHARLES.

*Et plus bas*, DE L'AUBESPINE.

*III. BRANCHE.*

*Louis*, fils de JEAN II du nom, fut reçu le 24 décembre 1572, fait maître du chœur le 15 novembre 1577, chantre le 24 août 1600, camerier le 23 décembre 1604, mourut le 21 juin 1601. * Cet article a été fourni par monsieur du Fresne, pasteur de l'église de Bursinel, & second ministre de l'église de Rolle, très-distingué par ses talens, ses lumieres & son zéle. La matiere de cet article a été puisée dans les archives du château de Bursinel, & dans quatre volumes de mémoires écrits de la main de M. le général de Saconay, dont on fait espérer l'histoire détaillée.

SACONI (Rainier) religieux de l'ordre de saint Dominique, dans le XIII siécle, vers l'an 1240, composa divers ouvrages, qui sont souvent cités par les auteurs.

SACRAMENTAIRES. On donne ce nom aux hérétiques qui ont nié la présence réelle du corps de Jesus-Christ dans le sacrement, comme aux Calvinistes, aux Zuingliens, &c. *Cherchez* CALVINISTES.

SACRATUS (Paul) chanoine de Ferrare, sa patrie, vivoit dans le XVI siécle. Il fut un des Cicéroniens de son siecle. Il a écrit des lettres à Paul Manuce & à plusieurs autres savans de son temps, qu'il publia l'an 1581, *in-16*, à Lyon, & dédia à Jacques Sacratus, son frere, évêque de Carpentras. Il étoit par sa mere neveu du cardinal Sadolet, qui avoit pris soin de l'instruire. Il mourut âgé de 75 ans, & fut enterré à Ferrare. Son frere, qui fit mettre une épitaphe sur son tombeau, n'y fit pas marquer la date de sa mort. * Bayle, *dict. critiq. édit.* 1702. Le P. le Long, dans sa Bibliothéque sacrée, *in-fol.* page 938, cite les ouvrages suivans de Paul Sacratus. 1. *In principium Geneseos commentarius*; à Ferrare 1589, *in-8°.* 2. *Commentarius in psalmos triginta tres priores*; à Ferrare 1588, *in-8°.* 3. *Commentarius in septem psalmos pœnitentiales*; à Ferrare 1585, *in-12.*

SACRED ou SANCTUARY-ISLANDS, *Isles du Sanctuaire*, en latin *Flavanæ*: ce sont des isles à 50 milles de Lewis parmi les isles Westernes d'Ecosse. Elles abondent en montagnes couvertes d'herbe; mais elles sont inhabitées: on n'y trouve point de bêtes à quatre pieds, si ce n'est des brebis sauvages, dont la chair n'est pas bonne à manger * *Dict. anglois.*

SACREMENT, nom tiré du supin *sacratum*, a différentes significations dans les auteurs profanes. La plus ancienne signification est celle qui est marquée par Varron, dans le 4 livre de la langue latine, suivant laquelle il signifie la somme déposée par des plaideurs dans un lieu sacré, pour servir de gage: 2° le terme de *Sacramentum*, se prend pour le serment, & particulierement pour celui par lequel les citoyens s'engageoient à la milice, d'où il a été transféré à toute sorte de sermens: 3° les auteurs ecclésiastiques ont expliqué par ce mot, le terme grec de *mystere*, qui signifie une chose secrete & révélée: c'est en ce sens que les chré-

tiens ont donné le nom de *Sacremens* aux mysteres obscurs & sublimes. Mais le nom de *mystere* & de *sacrement* parmi eux s'est pris ordinairement pour des symboles ou signes des choses sacrées. On a donné ce nom aux signes que Dieu avoit établis dans l'ancienne loi, comme *la circoncision*, *l'agneau paschal*, *&c*, que les théologiens ont appellé *Sacremens de l'ancienne loi*, pour les distinguer des signes institués par Jesus-Christ, pour *signifier & conférer la grace*, qu'ils appellent *Sacremens de la nouvelle loi*. Il faut trois choses pour faire un Sacrement de la nouvelle loi, la matiere, la forme & le ministre. La matiere est la chose ou le signe extérieur qu'on y emploie. La forme ce sont les paroles que l'on prononce, en employant la matiére. Le ministre est celui qui emploie la matiére & qui prononce les paroles qui y répondent. L'effet du Sacrement est la grace sanctifiante, que tous les Sacremens produisent, ou augmentent dans tous ceux qui les reçoivent, à moins qu'ils ne mettent de leur part un obstacle à la vertu ou efficace du Sacrement. Outre cet effet qui est commun à tous les Sacremens, il y en a trois, savoir, le baptême, la confirmation & l'ordre, qui impriment dans l'ame de ceux qui les reçoivent un caractere spirituel & ineffaçable, ce qui fait qu'on ne peut les réitérer. Non-seulement l'église latine, mais encore l'église grecque & les églises orientales reconnoissent sept Sacremens; le baptême, la confirmation, l'eucharistie, la pénitence, l'extrême-onction, l'ordre, & le mariage. Les Luthériens & les Calvinistes n'en reconnoissent que deux, le baptême & l'eucharistie : les Anglicans y joignent la confirmation. * *Voyez* les théologiens, *sur les Sacremens*.

SACRIFICE, culte que l'on rend à Dieu par l'oblation de quelque victime, ou par quelqu'autre présent. Le premier sacrifice, dont il soit parlé dans l'écriture sainte, est celui d'Abel, qui immoloit à Dieu la graisse de son bétail, pendant que Caïn ne lui offroit que des fruits. Moyse parle ensuite du sacrifice de Noë, lorsqu'il fut sorti de l'arche, après que les eaux du déluge se furent retirées; de celui de Melchisedech, qui étant venu à la rencontre d'Abraham, présenta pour lui du pain & du vin au Seigneur, selon les interprétes catholiques. On lit aussi dans la Genèse, qu'Abraham, Isaac, & Jacob firent plusieurs sacrifices à Dieu. Lorsque Dieu délivra son peuple de la servitude d'Egypte, il commanda à Moyse de préparer le sacrifice de l'agneau paschal, lequel fut immolé le quatorziéme jour du mois de nisan, qui répond à notre mois d'avril : ce que le peuple Juif continua depuis. Les premiers sacrifices se faisoient par les peres de famille ou par les aînés de la maison; mais ensuite on établit des prêtres & des sacrificateurs. Les cérémonies des sacrifices parmi les Israélites, furent reglées par Moyse, suivant l'ordre qu'il en avoit reçu de Dieu. Aaron fut le premier grand pontife des Juifs; & les sacrifices ne se firent plus que par les prêtres & les lévites, dans le tabernacle ou dans le temple. Avant que la victime fût immolée, celui qui l'offroit, tenant la main dessus, faisoit une confession publique de ses péchés; puis on tuoit la victime, on l'écorchoit, & on la coupoit en six parties, ou en neuf. Ensuite on ôtoit les entrailles qu'on lavoit, & on recevoit le sang de la victime dans des coupes. Le prêtre arrosoit de ce sang les quatre cornes de l'autel, au pied duquel il versoit ce qui restoit dans la coupe. Ensuite, si le sacrifice étoit un holocauste, toute la victime étoit consumée par le feu : dans les autres sacrifices, on n'en bruloit qu'une partie, comme les entrailles & la graisse. Les lévites chantoient alors des hymnes à la louange de Dieu, & le prioient d'agréer le sacrifice. Les parties de la victime qui n'étoient pas brulées, étoient pour les prêtres & pour le peuple, qui en faisoient un festin après le sacrifice. Il y avoit cinq sortes de victimes dans les sacrifices des Juifs; 1. des vaches, des taureaux ou des veaux; 2. des brebis ou des beliers; 3. des chevres ou des boucs; 4. des pigeons; 5. des tourterelles. Les sacrifices que l'on appelloit *oblations*, étoient de pure farine de froment, avec de l'huile & de l'encens. Le prêtre mettoit tout l'encens sur l'autel, avec une poignée de farine & un peu d'huile, pour y être consumés; & le reste étoit pour lui, suivant la loi de Dieu. Il n'étoit pas permis de présenter du miel ou du levain dans ces oblations; mais il y falloit toujours ajouter du sel. Les *libations* étoient une espece de sacrifice, où l'on présentoit du vin & de l'huile, que l'on versoit sur l'autel. Les sacrifices de l'ancienne loi ont été abolis dans la nouvelle, par le sacrifice de Jesus-Christ sur la croix, qui s'est offert pour tous les hommes, qui est le seul & unique sacrifice qui se continue tous les jours d'une maniere non sanglante sur nos autels, dans l'oblation de l'eucharistie.

Les Idolâtres pratiquoient d'autres cérémonies dans leurs sacrifices, dont néanmoins quelques-unes paroissent avoir été empruntées des Hébreux, ou par les choses que les philosophes païens avoient lues dans les livres de Moyse, ou parceque le démon vouloit se faire adorer de la même maniere que le vrai Dieu. Lorsque la victime étoit auprès de l'autel, le sacrificateur, chez les Romains, tenant la main sur l'autel, faisoit de certaines prieres, qui commençoient par une invocation de Janus & de Vesta, ausquels on s'adressoit d'abord dans tous les sacrifices, comme à des divinités qui donnoient accès auprès des autres dieux; puis il imploroit le secours du dieu auquel il sacrifioit. Ensuite il jettoit de la farine cuite au four, mêlée avec du sel, sur la tête de la victime, qu'il arrosoit aussi de vin, après en avoir gouté un peu, & en avoir donné à gouter à ceux pour qui il offroit le sacrifice. La cérémonie de la farine s'appelloit *immolation*, du mot latin *mola*, qui signifie *farine*, ou *pâte salée*; & celle du vin se nommoit *libation*, du mot, *libare*, qui veut dire *égoutter* ou *verser légerement*. Ensuite le sacrificateur arrachoit du poil d'entre les cornes de la victime, & le jettoit dans le feu qui étoit allumé sur l'autel, offrant cette victime à la divinité à laquelle il sacrifioit; puis il la livroit aux ministres du sacrifice, qui l'égorgoient, recevant le sang dans des coupes; & qui, après l'avoir écorchée, la lavoient, pour la remettre entre les mains du sacrificateur ou du devin, que l'on appelloit *Aruspex*. Il découpoit les entrailles, comme le foye, le poumon, le cœur ou la rate, pour en tirer des augures, par rapport à l'état où ces parties se trouvoient. Lorsque cette cérémonie étoit achevée, les ministres coupoient un petit morceau de chaque membre & de chaque partie intérieure de la victime, qu'ils envelopoient dans de la farine de froment, qu'ils apportoient dans de petits paniers au sacrificateur, lequel les jettoit dans le feu de l'autel. L'offrande du dieu auquel on sacrifioit, étant consumée, on faisoit un festin du reste de la victime, avec d'autres mets. On y chantoit les louanges de ce dieu, & on dansoit autour de l'autel au son des tymbales. *Voyez* ADORATION. * Rosin, *antiq. rom. l. 3, c. 33. Levit. c. 1, 2, & suiv. Consultez* les interprétes.

SACRIPANTE (Joseph) de Narni, dans l'Etat ecclésiastique, né le 19 mars 1642, fut d'abord référendaire de l'une & l'autre signature, & soudataire des papes Innocent XI, Alexandre VII & Innocent XII. Ce dernier le créa cardinal le 12 décembre 1695; le déclara peu de jours après préfet de la congrégation du concile, lui assigna le titre de sainte Marie Transpontine, le 2 janvier 1696, & le fit protecteur de l'ordre des Carmes au mois de novembre 1698. Le pape Clément XI le déclara dataire de sa Sainteté le 3 décembre 1700, & préfet de la congrégation *de propaganda fide*, au mois de décembre 1704. Il fut fait aussi protecteur des catholiques d'Ecosse. Il quitta son premier titre, & opta celui de sainte Praxéde, vacant par la démission du cardinal François Barberin, le 3 de mars 1721. Il laissa aussi ce titre; & comme le plus ancien de l'ordre des cardinaux-prêtres, il opta celui

de saint Laurent *in Lucina*, le 31 de juillet 1726, & en prit possession le 11 août suivant. Il mourut à Rome la nuit du 3 au 4 janvier 1727, d'une inflammation de poitrine, dont il avoit été attaqué le 28 du mois précédent. Il étoit âgé de 84 ans neuf mois & seize jours, & avoit trente-un ans & vingt-trois jours de cardinalat. Ce cardinal n'eut pas la réputation de laisser de grands biens, ayant fait beaucoup d'aumônes, qu'on faisoit monter à 200000 écus. Il partagea également par son testament, ce qui lui restoit, à tous ses neveux, qu'il substitua les uns aux autres, assignant par préciput une somme de 25000 écus à celui d'entr'eux qui se marieroit au gré & du consentement de ses neveux ecclésiastiques. Il fonda pour ceux-ci une espece de prélature, à laquelle il attacha de gros revenus sur divers monts-de-piété. Le cardinal Sacripant avoit pour freres, PHILIPPE Sacripante, qui fut fait avocat consistorial-fiscal de la chambre apostolique le 31 décembre 1707, & qui mourut le 23 avril 1714, âgé de 70 ans, laissant des enfans, & le P. *Hiacinte* Sacripante de sainte Marie, qui fut élu général de l'ordre des Carmes déchaussés le six de mai 1713.

SACROBOSCO (Jean de) docte mathématicien, dans le XIII siécle: il fut aussi nommé *Holiwood*, parcequ'il étoit natif d'un bourg d'Angleterre de ce nom, qui a présentement celui de *Holifac*, dans le diocèse d'Yorck. Il étudia en son pays, & s'arrêta quelque temps dans l'université d'Oxford. Ensuite, attiré par la réputation de celle de Paris, il fit un voyage en cette ville, & y composa son livre de *sphera mundi*, que Clavius, Pierius Valerianus, Elie Vinet, Pierre Nonius, ont depuis enrichi de remarques, de commentaires, & qu'on a traduit en diverses langues. Il publia aussi un traité de *Computo eccl. &c.* & mourut à Paris en 1235, selon quelques-uns, ou en 1240 ou 1245, selon les autres. Mais il est sûr que ce fut en 1256, comme on l'apprend par les vers gravés sur son tombeau dans le cloître des Trinitaires, dits Mathurins, à Paris.

SACROVIR (Jules) natif du pays des Eduens, ou est aujourd'hui l'Autunois, fut auteur de la révolte des Gaules contre les Romains, sous l'empire de Tibere. Pour mieux couvrir ses desseins, il combattit nue tête parmi les Romains contre ceux de son parti, qui le reconnoissant à cette marque, ne tirerent point sur lui. Cette bravoure lui réussit si bien, qu'il se rendit maître de la ville d'Autun, laquelle étoit la capitale du pays, & le rendez-vous de la jeunesse, qui venoit de tous les côtés pour faire ses études. Tibere craignoit alors de perdre les Gaules, parceque les plus grands seigneurs du pays se trouvoient engagés à suivre la fortune de cette ville à cause de leurs enfans Sacrovir leva une armée de quarante mille hommes, où il fit entrer jusqu'aux esclaves qu'on avoit destinés pour être gladiateurs, & qu'on appelloit *Crupellaires*, à cause de la pesanteur de leurs armes, qui étoient des lames de fer, dont ils se couvroient depuis la tête jusqu'aux pieds. Le succès ne répondit point à la valeur de ce général; car cette armée, qui n'étoit point aguerrie, fut mise en déroute par les légions romaines, & Sacrovir fut obligé de se sauver dans Autun. Il en sortit, & se retira secretement dans une maison de campagne qu'il avoit près de-là, où il se tua de sa propre main, l'an de J. C. 79. Quelques uns de ses amis qui s'étoient sauvés avec lui, s'entretuerent aussi, après avoir mis le feu à la maison. * Tacite, *annal. III.*

SACY (Louis de) de Paris, avocat au conseil, fut reçu en 1701 à l'académie françoise, à la place de Toussaint Rose. La traduction des lettres de Pline le jeune, dont il donna les quatre premiers livres en 1699, & les six autres deux ans après, lui valurent cet honneur. Cette traduction très-estimée, & qui a été réimprimée plusieurs fois, est en trois volumes *in*-12. On trouve à la tête du deuxiéme la vie de Pline, bien écrite & fort détaillée Pline étoit un des auteurs favoris de M. de Sacy: il en connoissoit toutes les beautés; & l'on peut dire qu'il les a fait valoir d'une maniere très avantageuse dans sa traduction. Il a donné aussi celle du panégyrique de Trajan composé par le même auteur. M. Esprit en avoit déja publié une, & depuis ce temps là le comte de Quart en a fait imprimer une troisiéme en 1724, à Turin, avec des notes, parcequ'il n'a pas regardé celle de M. de Sacy comme assez fidéle. Avant ces traductions des ouvrages qui nous restent de Pline le jeune, M. de Sacy, qui n'avoit pas moins approfondi le droit que les belles lettres, avoit fait imprimer en 1687, un excellent mémoire sur le privilége de la fierte saint Romain de Rouen, qui lui a fait beaucoup d'honneur. Il est encore auteur de la requête présentée au roi par les correcteurs & auditeurs de la chambre des comptes de Paris, contres les maîtres des comptes, touchant plusieurs de leurs droits, *in folio*, à Paris en 1701. Vers le même temps il donna son *Traité de l'amitié*, réimprimé à la Haye en 1703, & dont on fit à Paris une troisiéme édition en 1704. Il a été suivi quelques années après du *Traité de la gloire*, que l'on n'estime pas autant que le premier. En 1728, M. Dupui, ci-devant secrétaire au traité de la paix de Riswick, ayant fait paroître des *Réflexions sur l'amitié*, à Paris *in*-12, chez Etienne, dans lesquelles il n'est pas toujours d'accord avec M. de Sacy, il s'éleva un anonyme qui prit avec beaucoup de vivacité la défense de celui-ci, dans une brochure adressée ironiquement à M. Dupui lui-même. M. de Sacy n'a eu aucune part à cette querelle; il étoit mort dès le 26 d'octobre de l'année précédente 1727, âgé de 73 ans. Quelque temps avant sa mort il avoit recueilli & fait imprimer tous ses factums & quelques autres piéces, en deux volumes *in*-4°. On a aussi réimprimé en un volume de pareille forme, ses lettres & son panégyrique de Pline, avec son traité de l'amitié, à Paris en 1722, *in*-4°. Quinze jours ou environ avant qu'il passât à une autre vie, il donna une consultation sur l'affaire de la demoiselle Gardel, en faveur de cette demoiselle, contre M. Cochin, célébre avocat du parlement de Paris, qui plaidoit pour la partie adverse de ladite demoiselle. M. de Sacy étoit fort uni avec feu M. l'abbé Massieu, qu'il avoit retiré chez lui à cause de son rare mérite, & qu'il eut le chagrin de perdre en 1722, de même que mademoiselle Lhéritier. * *Mém. du temps.*

SACY (Isaac de) *cherchez* LE MAISTRE.

SADATA ou SADAVAA, bourg d'Espagne, situé sur la riviere de Riguel, dans l'Aragon, aux confins de la Navarre, & à dix lieues de Jaca, vers le nord. On le prend pour l'ancienne *Atilia*, petite ville des Vascons. * Mati, *dict.*

SADE, famille d'Avignon, dont étoit sortie la belle Laure, si chantée par Pétrarque. *Voyez* LAURE. De cette famille étoient PAUL Sade, évêque de Marseille en 1406; PONCE Sade, évêque de Vaison en 1445, & RICHARD Sade, qui, après avoir été chanoine de saint Laurent *in Damaso*, auditeur du cardinal François Barberin, camerier du pape Urbain VIII, vice-gouverneur de Tivoli, fut fait évêque de Cavaillon en 1660, mourut à Rome le 25 juin 1663, étant alors député auprès du saint pere de la part du comté Venaissin. * Justiniani, *hist. des gouv. de Tivoli.*

SADEEL (Antoine) ministre de la religion prétendue réformée, *cherchez* CHANDIEU (Antoine de)

☞ SADELER (Jean, Raphael & Gilles) noms de 3 célébres graveurs Jean naquit à Bruxelles en 1550, d'un pere qui étoit fondeur & ciseleur. Il s'appliqua de bonne heure au dessin & à la gravure, & publia à Anvers quelques estampes, qui lui firent beaucoup d'honneur. Ce succès l'encourageant, il parcourut toute la Hollande pour travailler sous les yeux des meilleurs maîtres, & trouva un généreux bienfaiteur dans le duc de Baviere. Jean Sadeler alla ensuite en Italie, & présenta quelques-unes de ses estampes au pape Clément VIII; mais n'ayant reçu de ce pontife que des

complimens stériles, il se retira à Venise, où il mourut peu de temps après son arrivée, laissant un fils, nommé *Juste* ou *Justin*, dont on a aussi de bonnes estampes. Raphael Sadeler étoit frere de Jean & son disciple. Il se distingua comme lui dans la gravure, par la correction du dessin, & par le naturel qu'il exprimoit dans ses figures. Il accompagna son frere à Rome, & à Venise, où il mourut. Gilles Sadeler étoit neveu & disciple de Jean & de Raphael. Il les surpassa par la correction du dessin, & par le gout & la netteté de sa gravure. Après avoir fait quelque séjour en Italie, il fut appellé en Allemagne par l'empereur Rodolphe II, qui lui fit une pension. Matthias & Ferdinand II, successeurs de Rodolphe, continuerent d'estimer & d'honorer Gilles Sadeler. Il mourut à Prague en 1629, à 59 ans, étant né à Anvers en 1570. Marc Sadeler, parent des précédens, semble n'avoir été que l'éditeur de leurs ouvrages. * M. l'abbé Ladvocat, *dict. histor. portatif.*

SADELER (Jean) *cherchez* SADLER.

SADEUR (Jacques) étoit fils de *Jacques* Sadeur, & de *Guillemette* Itin, de Châtillon sur Bar, qui s'embarquerent en 1603, pour aller en Amérique. La femme accoucha de cet enfant dans le vaisseau. Le pere & la mere étant péris proche le cap de Finistere, où leur vaisseau échoua, l'enfant fut sauvé, & donné à un habitant de cette côte qui l'éleva. S'étant embarqué il fit un second naufrage, & entra chez une dame Portugaise, qui le fit étudier avec son fils: il fut pris par des pirates en 1623. Il pensa périr dans un troisiéme naufrage, & fut sauvé par un vaisseau qui alloit aux Indes. Il fit un quatriéme naufrage, qui lui donna lieu d'aborder à la terre Australe. La relation de sa vie & de son voyage dans la terre Australe, n'est qu'un roman composé par Gabriel Foigni, auparavant cordelier de Lorraine, & pour lors apostat à Genève, imprimé à Vannes en 1676, & à Paris en 1692. Ainsi on ne peut pas savoir si Sadeur est un homme véritable, ou imaginé. * Bayle, *dict. critiq. édition de* 1720, *article de* Sadeur, *& note g.*

☞ SADLER ou SADELER (Jean) fameux écrivain du dix-septiéme siécle, descendoit d'une ancienne famille du Shropshire. Il fut élevé à Cambridge, où il se rendit habile dans la connoissance des langues orientales. Il se livra ensuite à l'étude du droit, & eut des emplois considérables sous le ministere de Cromwel, qui eut pour lui une estime singuliere. Il mourut en 1674, à 59 ans. On a de lui un livre intitulé *les droits du royaume*, & un autre qui a pour titre *Olbia.* * M. l'abbé Ladvocat, *dict. histor. portatif.*

SADOC, grand pontife des Juifs, succéda l'an du monde 3021, & 1014 avant J. C. à Abiathar, qu'on priva du souverain sacerdoce après la mort de David, parcequ'il avoit déclaré roi Adonias. Sadoc avoit contribué à mettre sur le trône Salomon, qui le fit lui-même grand pontife. * III. *des rois*, *c.* 2. I. *des Paralipomenes*, *c.* 29.

SADOC II, souverain sacrificateur des Juifs sous le roi Manassés, fut le vingt-cinquiéme depuis Aaron. Il étoit fils d'*Achitob*, à qui il succéda, & laissa son fils *Sellum* pour successeur. * I. *Paral. VI*, 12. Tirin, *chronol. sac. ch.* 42.

SADOC, fils d'Azor, & pere d'Achim, dont parle saint Matthieu en la généalogie de Jesus-Christ, *c.* 1.

SADOLET (Jacques) cardinal, évêque de Carpentras, naquit à Modène l'an 1478. Après avoir appris en peu de temps les langues grecque & latine, de son pere JACQUES Sadolet, célébre professeur en droit à Ferrare, il fit de merveilleux progrès en philosophie sous Nicolas Léonicène. Ensuite il fit un voyage à Rome, & entra chez le cardinal Olivier Caraffa, qui aimoit les gens de lettres. Là il fit amitié avec Frederic-Fregose, évêque de Salerne, & avec Pierre Bembo, depuis cardinal; & quelque temps après, il entra en qualité de secrétaire auprès du pape Léon X. Il écrivoit avec beaucoup de délicatesse & de facilité, & étoit tout à la fois théologien, orateur, philosophe & poëte. Il ne paroissoit susceptible ni d'ambition, ni de vanité: de sorte qu'après que le pape lui eut conféré l'évêché de Carpentras dans le comté d'Avignon, pendant un voyage qu'il avoit fait à Lorette, pour y accomplir un vœu, il eut besoin d'un commandement exprès de ce pontife, pour se résoudre à l'accepter. Après la mort de Léon X, il se retira en son évêché. Clément VII, ayant succédé à Adrien VI, l'obligea de revenir à Rome, & ce prélat obéit; mais à condition qu'après trois années d'absence, il retourneroit à son église. En effet il y revint, & passa à Lyon pour y voir le roi François I, qui lui témoigna une estime très-particuliere. En 1534 Paul III, qui avoit été élu après Clément VII, voulut avoir Sadolet à Rome, le mena à Nice avec lui, & l'envoya nonce en France, pour porter le roi à conclure la paix avec Charles-Quint. Le pape extrêmement satisfait des négociations de Sadolet, l'éleva à la dignité de cardinal en 1536. Il assista avec cette qualité à la conférence que Clément VII eut avec l'empereur à Parme; & après que la paix eut été conclue, il écrivit une harangue, *De bono pacis.* Depuis, se sentant caduc, il se retira à Rome, où il mourut l'an 1547, âgé de 70 ans, 3 mois & 6 jours. Il fut enterré sans pompe, comme il l'avoit ordonné, dans l'église de saint Pierre aux Liens, qui étoit celle de son titre. Le cardinal Caraffa fit la harangue funebre en présence du pape; & Jacques Gallo en fit une autre dans l'église de saint Laurent. Les ouvrages que nous avons du cardinal Sadolet, sont, dix-sept livres d'épîtres; diverses oraisons; plusieurs poëmes; une interprétation sur les pseaumes & sur les épîtres de saint Paul; *De philosophica consolatione, & meditatione in adversis; De liberis rectè instituendis; De philosophiæ laudibus, &c.* Les ouvrages de ce cardinal qui n'ont paru d'abord que par morceaux, & dont quelques-uns même n'avoient jamais été imprimés, ont été recueillis à Vérone, & imprimés par les soins de J. Albert Turmermani libraire de cette ville, en 1737, 1738 & 1740, en trois volumes *in-4°*, sous ce titre: *Jacobi Sadoleti, cardinalis & episcopi Carpentoractensis, opera quæ extant omnia.* On a donné depuis 107 lettres que ce cardinal avoit écrites au nom des papes Léon X, Clément VII & Paul III, & 38 épitres familieres. Toutes ces lettres qui sont très-intéressantes, ont paru en 1754, à Rome, dans le recueil intitulé, *Miscellanea ex manuscriptis libris bibliothecæ collegii romani societatis Jesu.* Sadolet a écrit d'un style cicéronien, & est de tous ceux de ce temps là qui ont voulu faire revivre la belle latinité, celui qui a le mieux réussi. Dans ses sentimens il étoit doux, modéré, équitable, amateur de la paix, & zelé pour la réforme de la discipline. Il a écrit une lettre aux habitans de Genève, d'un style apostolique. Il y a imité la maniere d'écrire de S. Paul, en commençant par cette adresse, *Jacobus Sadoletus, episcopus Carpentorati, S. R. E. tit. sancti Calixti, presbyt. cardin. suis desideratis fratribus, magistratui, concilio & civibus Gebennensibus.* Dès le commencement de la lettre, il les appelle *freres*, & leur souhaite la paix, *Charissimi in Christo fratres; pax vobis & nobiscum, hoc est cum catholica ecclesia.* Cette lettre est datée de Carpentras, du 15 avril 1539. Calvin fit aussitôt une réponse. Sadolet excelloit en prose, & a assez bien réussi en vers. Il semble que son *Curtius* & son Laocoon tiennent le premier rang parmi ses poësies. Il fait paroître de la politesse: dans ses vers, il est sérieux & grave; mais il a quelquefois copié les phrases de Virgile, sans en exprimer l'esprit; & l'on entrevoit que parmi les efforts d'une imitation servile, il a laissé de temps en temps échaper des traits de son esprit. * Le cardinal Bembo. Paul Jove. César Capaci. Filiucius. Sigonius. De Thou. Sanderus. Garimbert. Sponde. Sainte-Marthe. Impérialis. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. XVI siécle*, & divers autres, parlent de lui avec éloge.

Ren. Rapin, *réflex. sur la poëtique*. Baillet, *jugem. des savans sur les poëtes lat. modernes*.

SADUCÉENS, secte parmi les Juifs. Ils nioient l'existence des substances spirituelles, l'immortalité de l'ame, & la résurrection des corps. Pour le reste, ils s'accordoient avec les Samaritains, excepté qu'ils participoient à tous les sacrifices des Juifs; ce que détestoient les autres. Ils observoient la loi, pour jouir des avantages temporels qu'elle promettoit, & pour éviter les supplices qu'elle ordonnoit contre ses transgresseurs. D'ailleurs, ils rejettoient toutes sortes de traditions, & niant absolument la fatalité, disoient que comme Dieu est incapable de faire du mal, aussi il ne prend pas garde à celui que les hommes font. Delà ils concluoient qu'il est en notre volonté de faire le bien ou le mal. Ceux de cette secte étoient en petit nombre; mais elle étoit composée de personnes de la plus grande condition; & en cela la qualité des sectateurs récompensoit la quantité. Il y avoit entr'eux & les Pharisiens une guerre irréconciliable, comme on le peut voir dans l'évangile, où l'on remarque à toute heure qu'ils se choquent. Au reste, si les Saducéens étoient plus impies dans leurs dogmes, au moins ils n'affectoient pas tant de vanité & d'hypocrisie dans leurs mœurs, que les Pharisiens. Joséphe remarque que les Saducéens étoient d'une humeur si farouche, qu'ils ne vivoient pas avec moins de réserve entr'eux, qu'avec des étrangers. * Joséphe, *l.* 2, *de bell. c.* 12, *l.* 13, *antiq. c.* 9 & *l.* 18, *c.* 2. Baronius, *in annal.* Torniel. Salian. & Sponde, *in annal. vet. test.* Godeau, *hist. ecclef. Voyez* encore le *Triharesion de* Drusius & *de* Scaliger.

Quelques-uns ont cru que l'hérésie des Saducéens avoit commencé du temps d'Esdras. Quelques-autres disent qu'elle s'est formée après la version des Septante. Leur véritable auteur est Sadoc, disciple d'Antigonus, qui vivoit 240 ans ou environ avant Jesus-Christ. Ils ont fait un parti considérable parmi les Juifs, depuis le regne d'Hircan jusqu'à la destruction de Jérusalem, & même depuis la dispersion des Juifs. Cette secte a subsisté long-temps parmi eux; mais ils sont devenus odieux au commun des Juifs, qui ne les tolerent plus. * Du Pin, *continuation de l'histoire des Juifs, depuis Jesus-Christ jusqu'à présent*. Bayle, *diction. critique*.

SADYATES, troisiéme roi de Lydie, de la famille des Mermnades, étoit fils d'Ardys, à qui il succéda l'an 3410 du monde, & 625 avant J. C. La Lydie étoit alors occupée presque entiere par les Cimmériens, peuple voisin du Palus Méotide, que les Scythes avoient chassés de leur pays, & qui fuyant ces cruels ennemis, étoient entrés dans la basse Asie. Ardys n'avoit pu conserver que la citadelle de Sardes, & Sadyates ne put les chasser entiérement: néanmoins ils ne lui donnerent pas assez d'occupation pour l'empêcher d'entreprendre la conquête de Milet: il harcela continuellement les habitans de cette ville pendant les six dernieres années de son regne, qui ne fut que de douze ans, & mourut enfin sans avoir pu les réduire, l'an 3422 du monde, & 613 avant J. C. Alyattes son fils, lui succéda. * Hérodote, *liv.* 1.

☞ SAEFTINGEN, (prononcez Saftingu) village & territoire de la Flandre Hollandoise, au bord de l'Escaut. C'est un grand *polder* ou marais desséché, qui a environ deux lieues de longueur du nord au sud, & une de largeur d'orient en occident. Ce territoire est fort bas, entrecoupé de quelques canaux, & garanti des inondations par des digues dont l'entretien coute extrêmement. Saeftingen, situé à l'embouchure d'un petit bras de l'Escaut, est le seul village qu'il y ait, & même il est peu considérable. * La Martiniere, *dict. géogr.*

SAFFAH, mot qui signifie en arabe *celui qui répand le sang*, est le surnom d'Abdallah Mohammed, que l'on nomme ordinairement *Aboul Abbas Saffah*, premier calife de la race des Abbassides, qui commença à regner l'an 132, & qui mourut de la petite vérole l'an 136 de l'hégire 753, de J.C. Il eut pour successeurs 37 califes de sa famille, qui ont regné pendant l'espace de 524 ans. Dès que ce calife eut pris en main le gouvernement, il disposa de toutes les charges avec une autorité souveraine, & les partagea à sa famille, qui étoit fort nombreuse. Ses troupes défirent dans la Syrie à plate couture, le calife Marvan, & prirent la ville de Damas, qui étoit pour lors le siége du califat. Marvan se réfugia en Egypte, où il perdit la vie dans un second combat. Aboul-Abbas fut surnommé *Saffah*, parcequ'il n'obtint la paisible possession du califat qu'après une très-grande effusion de sang, & un massacre horrible que l'on fit des Ommiades & de leurs adhérens. * D'Herbelot, *bibliothéque orient.*

SAFFETTI (Philippe) Florentin, célébre voyageur, vivoit encore à la fin du seiziéme siécle. Dans le troisiéme volume de l'ouvrage connu sous le titre de *Raccolta di prose Fiorentine*, imprimé avec le quatriéme, à Florence, 1745, *in*-8°, on trouve de ce Philippe Saffetti 34 lettres qu'il a écrites dans le cours de ses voyages aux Indes orientales, à quelques-uns de ses amis ou parens, les unes de Lisbonne, les autres de Cochin & de Goa. Elles contiennent diverses observations touchant l'astronomie & la physique, & concernant les mœurs, les coutumes & les caracteres des peuples chez qui Saffetti a demeuré pendant plusieurs années. Ces lettres ont été écrites depuis 1578, jusqu'en 1587. * *Journal des savans*, novembre 1745, à l'article des nouvelles littéraires.

SAFI, ville du royaume de Maroc, *cherchez* ZAFI.

SAFRA, petit bourg de l'Estrémadure d'Espagne, est aux confins du Portugal, & on l'a fortifié dans les dernieres guerres d'Espagne, pour l'opposer aux entreprises des Portugais. * Mati, *diction.*

SAG (le comté de) contrée de la haute Hongrie, est entre les comtés de Gomer, de Baëson, de Novigrad, de Bars & de Bistrick. Filleck en est la capitale, & le bourg de Sag lui donne le nom. * Mati, *diction.*

SAGACIO ou SAGACINO, de la famille noble de la Gazata, qui a été autrefois très-florissante à Regio, mais qui est éteinte aujourd'hui, est auteur d'une chronique de sa patrie, fort estimée, & que M. Muratori a donnée pour la premiere fois dans sa collection des écrivains de l'histoire de l'Italie, *tome XVIII.* Elle commence à l'an 1272, & finit en 1353, qui fut l'année de la mort de l'auteur. Elle a été continuée jusqu'en 1388, par Pierre de la Gazata son neveu, ou petit neveu, abbé de saint Prosper de Regio, de l'ordre de saint Benoît. *Voyez* PIERRE de la GAZATA. Sagacio, ou comme d'autres écrivent, *Sackacino*, fut exilé quelque temps de sa patrie dans les troubles dont elle fut agitée. Gui Pancirolle en parle avec éloge, comme d'un homme de lettres, qui avoit beaucoup d'érudition pour son temps, & qui écrivoit avec assez d'élégance. Il se trouve plusieurs lacunes dans sa chronique, qui mériteroient d'être remplies par ce que l'auteur avoit écrit lui-même, s'il étoit possible de le recouvrer, à cause de la lumiere que cette chronique jette sur l'histoire de son temps. Il mourut âgé d'environ 90 ans. Pancirolle l'appelle *Sagacius Mutus*, *cognomento Gazadius*. * Voyez la préface de Louis-Antoine Muratori sur cette chronique.

SAGAN, ville d'Allemagne en Silésie, appartenante à la maison d'Autriche, & capitale d'un duché de ce nom. Les auteurs Latins la nomment *Sarganum*, & les Polonois *Zeigan*.

SAGAREL (Gérard) hérétique, natif de Parme, & chef des faux apôtres, dans le XIII siécle, commença vers l'an 1296 à enseigner de nouvelles erreurs, se vantant d'imiter les apôtres, & sur-tout leur pauvreté volontaire. Il rejettoit toute sorte de vœux, s'opposoit aux papes, & croyoit que tous ceux qui avoient gouverné après saint Sylvestre, étoient de faux pontifes,

excepté Pierre Moron; qui fut Célestin V. De ce faux principe, il concluoit qu'on n'étoit pas tenu d'obéir aux décrets des papes, ni de payer les dîmes; & qu'on ne doit pas avoir plus de respect dans une église que dans une écurie. Ce blasphémateur, qui couroit le pays pour se faire des partisans, fut pris & brulé peu de temps après. * Sponde, *A. C.* 1298; *n.* 10. Bzovius, *A. C.* 1304, *n.* 1. Prateole, *V. Pseud. apost.*

SAGARI, *cherchez* SANGAR.

SAGDE, SAGDECH, anciennement *Sabathra*, *Sabatha*, ville de l'Arabie *heureuse*, & dans les états du chérif de la Mecque, sur le Nangeran, environ à vingt lieues de sa source, & de la ville de Nangeran. * Mati, *dict.*

SAGE (David le) bourgeois de Montpellier, a fait en vers patois un livre de poësies, intitulé; *Les folies du Sage*: il est rempli de plusieurs sonnets, élégies, satyres & épigrammes. Les vers qu'il fit sur l'entrée que la duchesse de Montmorenci Félice-Marie des Ursins fit à Montpellier en 1617, & ceux qu'il composa sur la peste en 1640, donnent lieu de croire qu'il étoit né sur la fin du seiziéme siécle. On sait d'ailleurs qu'il mourut vers 1650. Il étoit né dans la religion calviniste, comme il paroît par un sonnet qu'il adresse au baron de Peraut; mais on conjecture qu'il mourut catholique, parceque par son testament, qui est aussi en vers, il dit qu'il veut être enterré à saint Pierre, sans bruit, & avec la croix du curé. Mais peut-être ne parloit-il pas sérieusement. On lui a reproché d'avoir été fort dérangé dans ses mœurs, autant que dans ses affaires domestiques; & ses poësies se sentent beaucoup du libertinage de son cœur. On peut voir quelques fragmens de ces poësies dans l'*Histoire ecclésiastique de Montpellier*, par M. de Grefeuille, livre douziéme, pag. 377, & suiv. Le recueil intitulé; *Les folies du Sage*, a été imprimé par les soins de M. *Roudil*, avocat de Montpellier, qui a fait lui-même en langage vulgaire des poësies diverses, estimées de son temps.

☞ SAGE (Alain-René le) né à Ruis en Bretagne, vers l'an 1677, auteur qui s'est fait beaucoup de réputation pas plusieurs romans ingénieux qu'il a tirés & imités des meilleurs auteurs espagnols. Ce sont, *la valise trouvée, avec les lettres d'Aristenete, histoire d'Estevanille, &c*, tirée de l'espagnol, 2 vol. in-12. *Guzman d'Alfarache*, 2 vol. *in-12. Le bachelier de Salamanque*, *in-12. Nouvelles avantures de Don-Quichotte*, 2 vol. *in-12. Gilblas de Santilane*, 4 vol. *in 12. Mélange amusant de saillies d'esprit, & de traits historiques des plus frapans*, in-12. Le tout imprimé à Paris. On a de M. le Sage six comédies qu'il a composées pour le théâtre françois. Elles ont été réimprimées avec la *critique de Turcaret par le Diable-Boiteux*, en 1739, 2 vol. *in-12*. Ces comédies sont, *Turcaret; Crispin, rival de son maître; la Tontine; le Point d'honneur; César des Ursins*; (Damour mit cette comédie en vers, & la donna au théâtre.) *D. Felix de Mendoce*. Ces trois dernieres piéces sont tirées & imitées des auteurs Espagnols. M. le Sage a donné pour le théâtre italien, trois comédies, *le Jeune vieillard; la force de l'amour*, & *l'arbitre des différends*. Les piéces qu'il a données au théâtre de la foire, sont remplies d'une bonne plaisanterie. L'auteur que nous suivons, n'a pas jugé à propos d'en donner le catalogue. M. le Sage savoit très-bien la langue espagnole, & en connoissoit toute la force & toutes les graces. Il avoit une conversation fort amusante & très-agréable. Deux ou trois ans avant sa mort, il se retira à Boulogne-sur-mer chez M. son fils, chanoine de la cathédrale. Il y mourut en 1747. Il eut quelque chagrin d'avoir vu son autre fils prendre la profession de comédien sous le nom de Montmenil; mais on peut dire que c'étoit un homme de très-bonnes mœurs, & qui remplissoit très-bien ses rôles dans le tragique, & encore mieux dans le comique. Il mourut quelque temps avant que son père quittât Paris pour aller à Boulogne. * M. Titon du Tillet, *second supplément au Parnasse François.*

SAGES DE LA GRECE. On a donné ce nom à sept personnes illustres par leur prudence & par leur sagesse, dont voici les noms; Thalés de *Milet*; Pittacus de *Mitylene*; Bias de *Priene*; Solon d'*Athènes*; Cléobule de *Linde*; Periandre, tyran ou roi de Corinthe; Chilon de *Sparte* ou *Lacédémone*. Il y a des auteurs, qui au lieu de Périandre, mettent au nombre des sept Sages, Myson Lacédémonien, ou Anacharsis, Scythe. Ces philosophes ne commencerent à porter le nom des sept Sages, que la troisiéme année de la XLIX olympiade, 582 ans avant J. C. Plutarque écrit qu'il y eut toujours une grande correspondance entre ces sages, & qu'ils ne s'entretenoient jamais que de matiere de philosophie & de morale. Quelques-uns ont cru qu'on devoit ajouter au nombre des sages Epimenide de Crete, qui vivoit en même temps, & que saint Paul cite dans l'épître à Tite. On a fait le même jugement, d'Esope leur contemporain, dont Socrate, suivant le témoignage de Platon, vouloit bien se donner la peine de traduire quelques fables en vers. La sentence γνῶθι σεαυτόν est attribuée par Laërce à Thalés; par Ovide à Pythagore; par Plutarque à Esope. *Voyez* chacun des sages à leur article, dans l'ordre alphabétique. * Saint Cyrille, *l.* 1, *contra Julianum*. Plutarque. Diogène *Laërce*. Larrei, *hist. des sept sages.*

SAGESSE, titre d'un livre de l'ancien testament, que l'on attribue à Salomon, selon le sentiment de saint Cyprien, de saint Augustin, d'Origène, &c. Les versions anciennes & les rabbins reconnoissent aussi ce roi pour auteur de la Sagesse. Néanmoins, ce livre n'a point été écrit en hébreu, ni mis dans le canon des Juifs: il est certainement d'un Juif helléniste, qui vivoit apparemment vers le temps des Machabées. S. Jérôme remarque que le stile en est fort différent de celui de Salomon, & que plusieurs l'attribuoient à Philon, ce qui se doit entendre d'un Philon plus ancien que celui dont nous avons les œuvres. * Du Pin, *dissert. prel. sur la bibl.*

SAGISTAN, *cherchez* SABLESTAN.

SAGITTAIRE ou ARCHER, l'un des douze signes du zodiaque, où le soleil entre au mois de novembre, est représenté moitié homme & moitié cheval, tenant un arc, & tirant une fléche: ce qui montre la violence du froid, & la rapidité des vents qui regnent en ce mois-là. Les fables disent que c'est Chiron le Centaure, ou, selon quelques-uns, Crocus, fils d'Euphéme, nourice des Muses, lequel s'étant adonné à la chasse sur le mont Parnasse, fut après sa mort placé dans le ciel en faveur des Muses. * Natalis Comès, Hygin, *astronom.*

SAGITTAIRE, *Sagittarius*, évêque de Gap, & Salonius évêque d'Embrun, freres furent accusés dans le VI siécle de beaucoup de concussions & de meurtres, & entr'autres crimes, d'être venus avec des gens armés dans l'église de l'évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, d'avoir déchiré ses habits, battu les ministres qui le servoient à l'autel, & emporté tout ce qu'ils avoient trouvé dans sa maison. Sur cette accusation, on tint en 567, un concile à Lyon, où ayant été convaincus de cet excès, ils furent déposés. Après cette déposition, ils eurent recours au pape, qui les ouït & les rétablit, sans être informé de l'affaire. Ils revinrent en France, où le roi Gontran consentit à leur rétablissement. Quelque temps après, les Lombards ayant fait des irruptions dans leur pays, ils suivirent Mummol, qui alloit les combattre, & se vanterent d'avoir tué plusieurs barbares. Mais ces méchans évêques ayant toujours vécu depuis leur rétablissement avec la même licence, Gontran fut contraint en 579, d'assembler contr'eux un concile à Châlon, où sur l'accusation du crime de leze-majesté, & de beaucoup d'autres méchantes actions, ils furent une seconde fois déposés de

l'épiscopat, & enfermés dans un monastere en Bourgogne. Ils s'en sauverent, furent long-temps vagabons, & moururent enfin misérablement. Sagittaire suivit le parti de Gondebaud contre Gontran; & après la prise de Commenges, il eut la tête coupée par un soldat en 585. * Grégoire de *Tours*, *l.* 4, *c.* 37; *l.* 5, *c.* 21; *l.* 7, *c.* 34. Baronius, *in annal.*

SAGITTARIUS (Jean Christfried) né à Breslau le 27 septembre 1617, ayant perdu ses parens de bonne heure, trouva un ami & un pere dans son cousin GASPARD Sagittarius, pere de celui qui a tant écrit, & dont on va parler. Jean élevé par les soins & sous la direction de son parent, fit en peu de temps de si grands progrès, que dès 1636, il fut en état de fréquenter avec honneur l'académie d'Iéne. En 1641, il fut fait sourecteur de l'école illustre à la cour. Deux ans après on le fit recteur du college d'Iéne; & à quelque temps de-là, professeur en histoire & en poësie. En 1651, il fut appellé pour être surintendant à Orlamunde; & l'année suivante il prit le dégré de docteur en théologie. En 1656, il devint surintendant général, premier prédicateur de la cour, & assesseur du consistoire à Altenbourg. Il est mort le 19 février 1689. Il a fait un recueil des disputes soutenues à Iéne, qu'il a publiées sous le titre de *Otium Ienense*. Il rassembla aussi la plupart des œuvres de Luther, & les fit imprimer en neuf volumes; & en faveur de ceux qui n'entendent pas le latin, il traduisit les mêmes œuvres en allemand. Voyez le *diction. histor.* de l'édit. d'Amsterdam 1740.

SAGITTARIUS (Gaspard) docteur en théologie, historien du duc de Saxe, & professeur en histoire dans l'université de Hall, naquit à Lunebourg le 23 de septembre 1643, de *Gaspard* Sagittarius ministre, & de *Catherine*, fille de *Joachim* Jordan, aussi ministre. Après avoir fait ses classes, il alla étudier à Lubec, où il commença à écrire des notes sur Justin, qu'il publia. Il alla ensuite à Altenbourg étudier chez un de ses parens, où il écrivit quelque chose sur l'oracle de Delphes, & sur les souliers des anciens, qu'il augmenta dans la suite & mit au jour. Il fréquenta depuis la plupart des universités d'Allemagne, & passa même jusqu'en Danemarck, & fut fait docteur en philosophie à Iéne en 1671. En 1674, les ducs de Saxe le firent professeur en histoire, par les conseils du chancelier Thomas Altenbourg, à qui il avoit dédié un ouvrage sur les portes des anciens. Cette dignité n'empêcha pas qu'il ne voyageât encore. Etant de retour à Iéne, il continua d'expliquer l'histoire d'Allemagne, fut fait docteur en théologie, & se maria le même jour, savoir le 14 mai de l'an 1678. Il fit encore quelques voyages en Saxe & dans la Thuringe; attaqué d'une fiévre éthique, il mourut le 9 mars 1694. Il donna par son testament à l'académie tous ses livres, toutes ses médailles, & pierres précieuses, & tous ses manuscrits à l'abbé Schmidius. Les ouvrages qu'il a composés sont en grand nombre: en voici le détail: 1. *Exercitationes in Justini historici præfationem, & libri primi caput primum*; à Helmstadt, 1665, & à Iéne, 1671, *in*-4°. 2. *Exercitationes novem in Justini lib.* 1, *cap.* 2 *& sequentia usque ad finem*; à Helmstadt, 1666, & à Iéne, 1671, 3. *Exercitatio in Justini lib.* 2, *caput* 1, à Iéne, 1676, *in*-4°. 4. *Antiquitates Scythicæ exercitatione ad Justini libri* 2 *cap.* 2 *expositæ*; à Iéne, 1682, *in*-4°. 5. *Historia bellorum Scythicorum exercitationibus ad Justini librum* 2 *cap.* 3 *&* 5 *exposita*; à Iéne, 1685, *in*-4°. 6. *Programma, quo ad audiendas Eclogarum Virgilii parodias inspectores scholæ Salfeldensis invitat*; à Altenbourg, 1669, *in*-4°. 7. *Programma, quo patriæ patribus, &c. strenas Januarias distribuit in scholâ Salfeldensi*; à Altenbourg, 1670, *in*-4°. 8. *Introitus & exitus Salfeldensis*; à Iéne, 1671, *in*-4°. Sagittarius y rend compte des raisons qui lui ont fait quitter l'emploi qu'il avoit à Salfeld. 9. *Harmoniæ evangelicæ passionis domini nostri J. C. pars prima*; à Iéne, 1671, *in*-4°. *& ejusdem libri III*, à Iéne, 1684, *in*-4°. sans compter d'autres thèses sur quelques autres circonstances de la passion du Sauveur. 10. *Commentatio de vitâ, scriptis, editionibus, interpretibus, lectione, atque imitatione Plauti, Terentii, Ciceronis*; à Altenbourg, 1671, *in*-8°. 11. *Commentatio de lectione atque imitatione Ciceronis, &c.* à Altenbourg, 1671, *in*-8°. 12. *Historia vitæ & mortis Tulliæ M. Tullii Ciceronis filiæ*; à Iéne, 1679, *in*-4°. 13. *De Januis veterum liber singularis*; à Altenbourg, 1672, *in*-8°. 14. *Parodiæ Eclogarum Virgilii*, &c. à Iéne, 1672. 15. *De expositione Infantum*; à Iéne, 1672, *in*-4°. 16. *De martyrum cruciatibus in primitivâ ecclesiâ*; à Iéne, 1673, *in*-4°. 17. *Historia antiquissimæ urbis Bardewici*; à Iéne, 1674, *in*-4°. 18. *Dissertatiuncula de præcipuis scriptoribus historiæ germanicæ*; à Iéne, 1675, *in*-4°. 19. *Nucleus historiæ germanicæ*; à Iéne, 1675, *in*-12, & 1682, 20. *Epistola de antiquo statu Thuringiæ sub indigenis Francorum Germaniæque regibus, ut & ducibus, comitibus, marchionibus, usque ad ortum landgraviorum*; à Iéne, 1675, *in*-4°. 21. Les antiquités de la Thuringe, en allemand; à Iéne, 1685, *in*-4°. 22. *Antiquitates Gentilismi & Christianismi Thuringici*; à Iéne, 1685, *in*-4°. 23. *Antiquitates ducatûs Thuringici*; à Iéne, 1688, *in*-4°. 24. *Historia Goslariensis ab originibus ad Fridericum II imperatorem*; à Iéne, 1675, 25. *Dissertatio historico politica de Tyranno*; à Iéne, 1676, *in*-4°. 26. *De oraculo Apollinis Delphico*; à Iéne, 1675, *in*-4°. 27. *Origines & incrementa Sulciæ Luneburgensis*; à Iéne, 1675, *in*-4°. 28. *Exercitatio historica de Eccardo I, Misniæ marchione, anno* 1002. *Ienæ sepulto*; à Iéne, 1675, *in*-4°. 29. *De Nudipedalibus veterum*; à Iéne, 1675, *in*-4°; & dans le *Syntagma dissertationum philologicarum*, &c. à Rotterdam, 1699, *in*-8°. tome 1. 30. *Historia Lusatica*; à Iéne, 1675, *in*-4°. 31. *Historia Halberstadiensis*; à Iéne, 1675, *in*-4°. 32. Lettre au pere Marc Schonmann, prêtre de la compagnie de Jesus, contre son livre intitulé: L'Arsenal catholique, en allemand; à Gotha, 1677, *in*-8°. 33. *Historia antiqua, media, & recentior Lubecensis*; en plusieurs parties qui ont paru séparément depuis 1677, jusqu'en 1679, *in*-4°. 34. *De Natalitiis Martyrum*, &c. à Iéne, 1678, *in*-4°. & dans le *Syntagma*, &c. cité. 35. *Coquus veritatis & innocentiæ osoribus & calumniatoribus academiæ Ienensis oppositus*; à Iéne, 1675, *in*-4°. 36. Avertissement au pere Schonmann, de ne plus parler de la religion évangélique, en allemand; à Iéne, 1678, *in*-8°. 37. La doctrine & la vie de Martin Luther opposée à l'Arsenal invincible du pere Schonmann, en allemand; à Iéne, 1679, *in*-8°. 38. Le traité de Thomas Sagittarius sur le bonheur des villes qui ont des universités, traduit en allemand; à Iéne, 1679, *in*-8°. 39. *Historia antiqua Noribergæ*; à Iéne, 1679, *in*-4°. 40. Des fonctions d'un professeur en théologie de la confession d'Augsbourg dans l'université d'Erford, en allemand; à Iéne, 1680, *in*-8°. 41. *Vita Joannis Thomæ Cancellarii Saxonici*; à Iéne, 1680, 42. *Historia Eccardi II, marchionis Misniæ, & translationis sedis episcopalis Ciza Neimburgum*; à Iéne, 1680, *in*-4°. 43. *De originibus & incrementis Luneburgii*; à Iéne, 1681, *in*-8°. 44. *Historia episcoporum Numburgensium*, &c. à Iéne, 1683, *in*-4°. 45. *Historia Norberti archiep. Magdeburg. Præmonstrat. ordinis conditoris*; à Iéne, 1683, 46. *De originibus & incrementis Brunswici*; à Iéne, 1683, *in*-8°. 47. *Origines Ducum Brunswico-Luneburgensium*; à Iéne, 1684, *in*-4°. 48. *Antiquitates archiepiscopatûs Magdeburgensis*, &c. à Iéne, 1684, *in*-4°. 49. *Historia marchionum ac electorum Brandenburgensium*, &c. à Iéne, 1684, *in* 4°. 50. *Historia Rensburgi civitatis Holsatiæ*; à Iéne, 1684, *in*-4°. 51. *Historia Marchiæ Soltwedelensis*, &c. à Iéne, 1685, *in*-4°. 52. *Historia templi Jenensis academici*; à Iéne, 1690, *in*-4°. 53. *Historia principum Anhaltinorum*; à Iéne, 1686, *in*-4°. 54. *Antiquitates Alstetenses*

*& Palatinatus Saxonici*; à Iéne, 1687, *in*-4°. 55. *Dissertatio pro doctrinâ Lutheri de Missâ*, &c. à Iéne, 1687, *in*-4°. C'est contre un livre de l'abbé de Cordemoy. 56. *Memorabilia historiæ Luneburgicæ*; à Iéne, 1688, *in*-8°. 57. *Memorabilia historiæ Gothanæ*; Iéne, 1688, *in*-8°. 58. *Programma, quo exponit causas cur privatæ lectiones in historia liberarum Imperii Germanici urbium intra definitum à se temporis spatium non potuerint finiri*; à Iéne, 1690, *in*-4°. 59. *Origines & successio principum Arausianensium usque ad Wilhelmum III, magnæ Britanniæ regem*; à Iéne, 1691, *in*-4°. 60. Une édition de l'histoire sacrée de Sulpice Sévére, avec de courtes notes; à Iéne, 1691, *in*-12. 61. *Epistola de obitu Emanuelis Gutmanni*; à Iéne, 1691. 62. *Historia vitæ Georgii Spalatini*; à Iéne, 1693, *in*-4°. 63. *Theses theologicæ de promovendo vero Christianismo*; à Iéne, 1692, *in*-4°. 64. *Antiquitates Lacûs Bodamici cum specimine historiæ Lindaviensis*; à Iéne, 1693, *in*-4°. 65. *Dissertatio epistolica, quâ ratio redditur genealogiæ Sagittarianæ, & analecta in librum de Januis veterum*; à Iéne, 1694, *in* 4°. 66. *Introductio in historiam ecclesiasticam & singulas ejus partes*; à Iéne, en 1694, *in*-4°. après la mort de l'auteur. * *Joan. Andreæ Schmidii commentarius de vitâ & scriptis Gasp. Sagittarii*; à Iéne, 1713, *in*-8°. *J. Gasp. Zeumer vitæ professorum Jenensium*; à Iéne, 1711, *in*-8°. Les *mémoires* du pere Niceron, tome IV.

SAGON ou SAGONE, ville de Corse, avec évêché suffragant de Pise, est présentement détruite. L'évêque fait sa résidence dans un bourg voisin, nommé *Vico*.

SAGONDINO (Nicolas) se trouve appellé tantôt *Secundinus*, & quelquefois *Segundinus*, *Secundininus*, & *Saguntino* ou *Sagutino*; mais son vrai nom est *Sangondino*. C'est ainsi qu'il l'écrivoit lui-même, comme on le trouve dans plusieurs actes qu'il a signés en qualité de secrétaire de la république de Venise. Il étoit natif de l'isle de Négrepont, & il passa en Italie avec sa femme & ses enfans vers l'an 1438, à l'occasion du concile général qui devoit se tenir pour la réunion de l'église Grecque avec la Latine, réunion que l'on est encore à désirer. Comme Palmiéri l'appelle Nicolas *Euboïcus*, parceque l'isle de Négrepont étoit appellée *Eubœa* par les anciens, le pere Mabillon a douté si Nicolas *Sagondineus*, comme il l'appelle, & Nicolas *Euboïcus*, étoient le même homme. Nicolas Antonio s'est encore plus trompé en le mettant au rang des auteurs Espagnols, & supposant faussement qu'on l'appelloit Sagondino, parcequ'il étoit de Sagunte. Enfin ceux qui prétendent que ce nom lui venoit de ce qu'après le concile de Florence, le pape Eugène IV l'avoit fait évêque de Sagunte, se sont encore mépris; & il est sûr que cet auteur ne fut jamais évêque. Comme il possédoit bien le grec & le latin, il fut choisi pour interprête du concile de Florence, & lorsque le concile fut fini, il sortit de cette ville & alla à Venise, où il s'embarqua pour l'isle de Chypre avec sa famille, & ses effets. Mais le vaisseau sur lequel il étoit monté périt dans une tempête presque à la vue de Venise même, & Sagondino eut la douleur de voir submerger dans les eaux, sa femme, trois de ses enfans, & ses effets. Pour lui il se sauva avec peine avec un de ses fils, qui étoit déja grand, & cinq de ses filles. Cet accident lui fit oublier la Gréce: il rentra dans Venise, & la république qui connoissoit son mérite, lui accorda aussitôt le droit de bourgeoisie, & l'employa même dans les affaires de l'état. Il fut le reste de sa vie secrétaire de cette république dans les tribunaux les plus considérables, & particulierement dans le conseil des dix. Il eut aussi la même qualité dans plusieurs ambassades envoyées au pape, à Alfonse roi de Navarre, & à la cour Ottomane. On ignore le lieu & l'année de sa mort. Le pere Mabillon a inséré dans le tome premier de son *Musæum Italicum* sa traduction latine de la confession des Grecs sur les paroles de la consécration, & sur la transsubstantiation présentée en grec au concile de Florence par le célébre Bessarion. Sagondino a revu aussi & corrigé la traduction latine d'Arrien, faite par Barthélemi Facio, qui a été imprimée à Pesaro, en 1509, *in-folio*. Il en avoit fait aussi une nouvelle qui n'a point paru. On doit encore à Sagondino une traduction du grec en latin du livre d'Onosiander *de optimo imperatore eligendo*, à Basle, en 1541, 1548, & 1580, *in*-8°. Cette traduction n'est pas estimée. Enfin une traduction latine du livre de Plutarque *de civili institutione*, imprimée à Brescia en 1485, *in*-4°. & parmi les œuvres de Plutarque. Il a fait quelques autres ouvrages qui n'ont pas été publiés, entr'autres un traité *de origine Turcarum*, que Leo Allatius avoit dessein de faire entrer dans le troisiéme volume de ses *Symmicta*. * Vossius, *de historicis Latinis*, *libr.* 3. Mabillon, *Musæum Italicum*, *t.* 2. *Journal de Venise*, *tome XIV*, *pag.* 375, *&c.*

SAGORA, anciennement *Thynias*, petite ville ou bourg de la Romanie. Ce lieu est entre Sisopoli & Stagnara, sur le golfe de Sagora, nommé anciennement *Thyniacus Sinus*. * Mati, *dict.*

SAGRA, riviere dont parle Plutarque dans la vie de Paul Emile. C'étoit une riviere de la grande Gréce, chez les Locres Epizéphyriens. On la nomme à présent *Alaro*, dans la Calabre ultérieure. Elle se va décharger dans la mer Ionienne. * Lubin, *tables géogr. sur les vies de Plutarque.*

SAGREDO (Jean) procurateur de saint Marc, étoit d'une des plus anciennes familles nobles de Venise, & qui a produit de grands hommes. Jean Sagredo fut élu doge de Venise en 1675: mais son élection n'ayant pas été agréable au peuple, il se démit volontairement, & on choisit en sa place en 1676, Nicolas Sagredo son parent. En 1691, Jean fut provéditeur général dans les mers du Levant. Il a été ambassadeur dans les plus grandes cours de l'Europe, & avoit passé par divers emplois distingués avant d'être élevé à la dignité de procurateur de saint Marc. Jean Sagredo publia en 1677, *in*-4°, à Venise une histoire de l'Empire Ottoman, sous ce titre: *Mémorie historiche de' monarchi Ottomani.* L'auteur commence à l'an 1300, & continue son histoire jusqu'en 1644, sous le regne d'Ibrahim I, qui monta sur le trône en 1640. Il avoit fait une suite de cet ouvrage, qui renfermoit un détail fort exact de la guerre de Candie, dont il n'avoit touché que fort légerement la cause vers la fin de son premier volume. Cette suite renfermoit de plus tous les autres événemens les plus considérables arrivés jusqu'au temps qu'il cessa d'écrire; mais cette continuation est demeurée manuscrite. Ce que nous avons d'imprimé montre un historien sage, impartial, & très instruit de la matiere qu'il avoit entrepris de traiter. Son style est serré, dans le gout de Tacite, & l'auteur seme, selon les circonstances, des réflexions solides & judicieuses. Cette histoire a été traduite en françois par feu M. Laurent, & imprimée ainsi à Paris en 1724, en six tomes *in*-12; sous ce titre: *Histoire de l'Empire Ottoman*, traduite de l'italien de Sagrédo, par M. Laurent. * Voyez la préface de cette traduction. Dans la *Bibliothéque Italienne* de M. Fontanini, édition de Venise, 1728, *in*-4°, page 67, parlant de l'ouvrage italien, & citant l'édition de 1677, on dit: *Questo libro è curiosissimo, e l'edizione accennata è la migliore*; ce qui suppose qu'il y en a eu d'autres éditions.

SAGUENAI, province de la nouvelle France en Amérique, est arrosée par un fleuve de ce nom, qui le donne au pays, & qui se décharge dans celui de Saint-Laurent.

SAGUNTE, *Saguntum*, grande & ancienne ville d'Espagne, avoit fait alliance avec les Romains, dont ses habitans soutinrent le parti en Espagne contre les Carthaginois. Annibal, général de ces derniers, assiégea

gea Sagunte. Les Saguntins ayant soutenu le siége pendant sept ou huit mois, pressés de la famine, & lassés des miseres qu'ils souffroient depuis si long-temps, allumerent au milieu de leur ville un grand feu, dans lequel la plupart se précipiterent avec leurs femmes, leurs enfans, & tout ce qu'ils avoient de plus précieux. Ceux qui resterent furent passés au fil de l'épée, & la ville pillée, sous le consulat de P. Cornélius Scipion, & de Titus Sempronius, l'an 536 de la fondation de Rome, 218 avant J. C. qui est celle que l'on compte pour la premiere de la seconde guerre Punique, & selon d'autres, à la fin de l'année précédente. Depuis ce temps Sagunte fut rasée, & l'endroit où elle étoit se nomme aujourd'hui *Morvédre*. * Florus, *l.* 2, *c.* 6. Tite-Live. Polybe. Eutrope. Strabon. Orose Du Pin, *hist. profane*.

SAGUS, dieu des Sabins, *cherchez* SABUS.

SAID, ville & port de Syrie, en Asie, *cherchez* SIDON.

SAILLANS, bourg de Dauphiné, situé sur la Drome, entre Die & Crest. On conjecture que son nom vient de celui des *Sagalauniens*, qui étoient les anciens habitans du pays. * Mati, *dict.*

SAILLI (Gilbert de) grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, *cherchez* ASSALI.

SAILLIUS (Thomas) de Bruxelles, fut d'abord chanoine de l'église collégiale de Furnes en Flandre, ensuite de la cathédrale d'Arras. En 1580, il embrassa l'institut des Jésuites à Rome, & lorsqu'il eut fait son noviciat on le donna au pere Antoine Possevin son confrere, pour accompagner cet homme célebre en Moscovie. Le pere Saillius ne s'accommoda pas de l'air de ce pays; il y tomba malade, & par les conseils des médecins il revint en Flandre. Quelque temps après son retour, il fut fait confesseur d'Alexandre Farnèse, duc de Parme, qui commandoit l'armée du roi Catholique en Flandre. Le pere Saillius fut aussi chargé d'entendre les confessions des officiers & des soldats, ce qui le fatigua beaucoup, & lui causa diverses maladies. Il fut depuis recteur du collége de Bruxelles pendant cinq ans. Il est mort dans cette ville le 8 mars 1623, à l'âge de 70 ans. Il est auteur des ouvrages suivans: 1. *Litaniæ vitæ & passionis Domini : cum officio Passionis*; à Anvers 1588, & dont on a encore d'autres éditions : c'étoit pour l'usage de l'armée qu'il avoit fait cet ouvrage. 2. *Thesaurus precum, meditationum*, avec une apologie de l'ouvrage précédent; à Bruxelles 1598, & à Anvers 1609. 3. *Narratio expeditionis serenissimi Alberti archiducis ad Ambianum*; à Bruxelles, 1597. 4. *Legatio Francisci de Mendoza almirantii Aragoniæ, ad Cæsarem Poloniæ regem, & Ferdinandum archiducem*; à Bruxelles, 1598. 5. *Epistola ad serenissimum Rainutium Parmæ & Placentiæ ducem, de morte Alexandri Farnesii*, &c; à Milan, 1595, & à Cologne, 1598. 6. *Orationes funebres variorum in obitum Alexandri Farnesii, ducis Parmæ*, &c. Le P. Saillius n'est que l'éditeur de ce recueil. 7. La maison de conscience, ou des moyens de bien vivre & de bien mourir, & des remedes aux obstacles qui peuvent s'y opposer, en flamand; à Bruxelles, 1620. 8. Réponse aux questions controversées entre les catholiques & les hérétiques, en flamand; à Anvers, 1611. 9. Exhortation catholique adressée aux hérétiques, & l'apologie de cet ouvrage contre Abraham Coster, en flamand, en 1619, *in*-4°. 10. Le Chrétien véridique, ou le vrai Chrétien, en flamand, à Anvers, 1611, & à Bruxelles, nouvelle édition, augmentée, en 1616. 11. Le pere Saillius a fait en françois, *Instruction & pratique du soldat chrétien*; à Anvers, 1590, *in*-12. & 12; en la même langue; *Disposition testamentaire & codicille du soldat chrétien*; à Louvain, 1622, *in*-8°. * Valere André, *biblioth. belg.* édition de 1739, *in*-4°, tome second, page 1140 & 1141.

☞ SAINCLAIR (David) en latin *Sanclarus*, gentilhomme Ecossois, ayant embrassé la religion catholique, vint à Paris pour la professer librement. Il profita dans cette ville du commerce qu'il y lia avec les savans, & il devint lui-même très-habile dans les antiquités, la philosophie & les mathématiques. Maurice Bressieu ayant cessé d'occuper la chaire de mathématiques au Collége Royal, Henri IV y nomma, dans les dernieres années du seiziéme siécle, David de Sainclair, qui la remplit avec exactitude, & à la satisfaction de ceux qui prirent ses leçons. Il lut les anciens mathématiciens grecs dans leur langue originale, qu'il possédoit bien, & il les expliqua à ses auditeurs. Il cultiva avec un égal soin l'éloquence & la poësie, & il a donné des témoignages qu'il avoit fait de grands progrès dans l'une & dans l'autre. Il mourut à Paris au mois de juin 1629, selon l'auteur de la vie de Jean-Baptiste Morin, & fut enterré dans l'église des Cordeliers. Guillaume Duval dit dans son *Collége Royal de France*, page 36, que Sainclair lui fit présent en 1622, d'un de ses ouvrages qui avoit été imprimé la même année sous le titre de, *Direction cyclométrique; ou réfutation de la fausse quadrature de Scotto, Genevois*, & qu'il avoit déja mis au jour un écrit en faveur d'Archimède & d'Euclide, intitulé, δικαιολογία *pro Archimede & Euclide*. Sainclair a aussi composé quelques piéces de vers latins, telles que celles-ci : *Ducis Aurelianensis (Nicolai) genethliacon apotelesmaticon, ad Margaritam Valesiam reginam*; à Paris 1607, *in*-4°. L'horoscope est en hébreu : la piéce qui l'explique est en vers latins, de même que la dédicace à la reine. Cette piéce a été mise en françois dans le temps même, par deux auteurs différens, le Maine & Morin; le premier a traduit la dédicace à la reine. On a encore de Sainclair un autre poëme intitulé, *Nymphæa Rongiaca*, qui parut avec une traduction en vers françois, à Paris chez Metayer 1624, *in*-4°. Le pere Hilarion de Coste, Minime, parle de Sainclair dans la vie de son confrere le pere Marin Mersenne, *page* 81, & il dit que les mêmes études avoient lié ensemble ces deux philosophes. * M. l'abbé Goujet, *mém. mss.*

SAINCTES (Claude de) en latin *Sanctesius*, évêque d'Evreux, étoit du Perche, & non de Chartres, comme plusieurs l'ont dit. Il fut reçu chanoine régulier dans l'abbaye de S. Cheron proche de Chartres en 1536, & y fit profession à l'âge de quinze ans en 1540. Ne voulant pas demeurer oisif dans l'obscurité de ce monastere, il vint étudier à Paris, où le cardinal de Lorraine, qui connoissoit son mérite naissant, le mit au collége de Navarre. De Sainctes fit ses humanités, sa philosophie & sa théologie dans ce collége, & se rendit fort habile dans ces connoissances, & dans celle des langues. Il prit le bonnet de docteur en théologie en 1555. Ensuite il fut curé de Belleville-le-Comte, au diocèse de Chartres, & en 1561 principal du collége de Boissi à Paris. Il étoit dans ce poste lorsque le cardinal de Lorraine, son protecteur, engagea la reine Catherine de Médicis à l'employer au colloque de Poissi contre les calvinistes. Il le fit députer ensuite au concile de Trente avec Simon Vigor, au nom de l'université de Paris. Après la conclusion du concile, de Sainctes revint à Paris, où il eut souvent des conférences avec les calvinistes, & fit contr'eux quelques écrits. Quelques années après, Henri III le fit évêque d'Evreux, à la sollicitation du cardinal de Lorraine, le 30 mars 1575. A peine fut-il sur ce siége, qu'il travailla à réformer le bréviaire, le rituel, & le missel de ce diocèse. En 1576, il assista aux états de Blois, où il donna des preuves de sa capacité & de son savoir. Dès 1566, lui & Simon Vigor avoient tenu une conférence où ils confondirent les ministres Rosier & Lépine, fameux dans leur parti. Les actes en furent imprimés en 1568. En 1576, il commença à tenir ses synodes, où il traita de la régularité de la vie ecclésiastique, & de la nécessité de s'instruire de la doctrine & de la tradition de l'église sur les matieres contestées par les hérétiques, afin d'être en état de reconnoître les

fausses doctrines, de les rejetter, & de maintenir & de défendre le dépôt sacré de la vérité. Comme il vouloit gagner le cœur de son clergé, il ne lui proposoit rien avec autorité; mais attaché aux anciennes regles, quand elles étoient conformes en tout à la vérité, il proposoit dans les synodes ce qu'il croyoit utile ou convenable, écoutoit les avis & les objections de chacun, pesoit tout, & se rendoit aux conseils d'autrui quand il sentoit qu'ils étoient plus sages que les siens. C'est ainsi qu'ont été formées ses ordonnances synodales. Ce fut aussi dans ce temps-là qu'à raison des baronies de Condé, des Baux, de la vicomté d'Evreux, &c, il rendit foi & hommage à François, duc d'Anjou, quatriéme fils de Henri II, frere unique de Henri III, alors regnant, roi de France & de Pologne, & qui avoit érigé de nouveau le comté d'Evreux en duché-pairie en faveur de son frere. Ce fut par ses soins qu'en 1581, on tint un concile à Rouen, dont il rédigea les actes en latin & en françois, & il les publia avec les synodes de son diocèse. Ce fut aussi vers ce temps-là qu'il vendit l'hôtel que les évêques d'Evreux avoient à Paris rue S. Antoine, pour subvenir aux besoins des pauvres de son diocèse, & à ceux de son église. Le zèle de ce prélat contre l'hérésie le fit tomber dans quelques opinions qui n'étoient pas elles-mêmes conformes à la foi, mais qu'il ne soutint pas avec opiniâtreté. Il prétendit qu'on devoit rebaptiser ceux de la prétendue réforme qui retournoient à l'église catholique. Le pape en ayant été informé, lui en fit quelques reproches, lui defendit de soutenir à l'avenir de pareilles maximes, & le prélat se soumit, reconnut son erreur, & enseigna le contraire dans le synode d'Evreux assemblé en 1587. Il travailla sérieusement à faire recevoir le concile de Trente dans toute l'étendue du royaume, & dans son diocèse en particulier. Mais il eut le malheur d'entrer dans la ligue qui avoit pris naissance dans les dernieres années du regne de Henri III, mort en 1589, & qui éclata si vivement à l'avenement du roi Henri IV à la couronne de France. Le parti que prit Claude de Sainctes entraîna bientôt dans la rebellion toute sa ville épiscopale, qui ouvrit ses portes aux ligueurs. Mais cette ville ayant été assiégée & prise par le parti du roi, le prélat s'enfuit à Louviers, qui tenoit encore pour la ligue, & il y fut arrêté quelque temps après. On envoya des commissaires à Evreux pour faire l'inventaire de ses papiers, parmi lesquels on en trouva un écrit de sa main, où l'on s'efforçoit de justifier l'horrible assassinat commis en la personne du roi Henri III; ce qui obligea à faire conduire de Sainctes dans le château de Caen. On ne tarda pas alors à instruire son procès; & le prélat convaincu du crime de lèze-majesté, fut condamné selon la rigueur des loix. Mais le roi sollicité par le cardinal de Bourbon son oncle, commua la peine de mort en une prison perpétuelle, & l'envoya prisonnier au château de Crevecœur, dans le diocèse de Lisieux. Il y mourut, après environ deux ans de prison, l'an 1591. Son corps fut transporté dans l'église cathédrale d'Evreux, où on lit son épitaphe. L'ouvrage le plus considérable de Claude de Sainctes, est son grand traité sur l'Eucharistie, divisé en dix livres, & imprimé *in-folio* en 1575. Ses statuts synodaux de l'an 1576, sont imprimés dans l'appendice du *Joannes Abrincensis*, (ou Jean d'Avranches.) On peut voir la liste de ses autres ouvrages dans la Bibliothéque des auteurs ecclésiastiques, par M. Du Pin, siécle XVI, & dans sa table des auteurs ecclésiastiques. Voyez aussi l'*histoire ecclésiastique & civile du comté d'Evreux*, par M. l'abbé le Brasseur, *chap.* 39 & 40; la préface du traité de Claude Turrien sur l'Eucharistie; M. de Launoi, dans son *histoire du collège de Navarre*, &c.

SAINT-ADRIEN, petite ville de la Flandre impériale, sur la riviere de Dendre, à quatre lieues de Gand, à deux lieues d'Alost & d'Oudenarde. C'est celle qui s'appelloit auparavant *Geersberg* en flamand, ou *Geralmont* en françois. Elle a changé ce nom depuis qu'en 1110 on y a transporté de Raucourt en Hainault le corps de S. Adrien, envoyé de Rome dans l'onziéme siecle: On y a bâti une abbaye de Bénédictins du nom de S. Adrien. * Baillet, *topographie des Saints*.

SAINT-AFRIQUE ou SAINT-FRIQUE, en latin *Fanum S. Africani*, bourg ou petite ville de France, est dans le Rouergue, sur la Sorgue, à une lieue de Vabres, vers le levant. * Mati, *dict.*

SAINT-AGREVE, en latin *Fanum S. Agripani*, anciennement *Chiacum*, bourg de France situé dans le Vivarais, à 7 lieues d'Annonai, vers le couchant. * Baudrand.

SAINT-AIGNAN ou AGNAN, ville de France dans le Berri, sur la riviere de Cher, qui y reçoit la Saudre, a porté autrefois titre de comté, & a été depuis érigée en duché & pairie en faveur de François de Beauvilliers, premier gentilhomme de la chambre du roi, chevalier des ordres de sa majesté, gouverneur du Havre de Grace, &c. La ville de Saint-Aignan a eu autrefois le nom d'*Hagand*, & a pris celui du saint évêque d'Orléans son protecteur, dont elle conserve une partie des reliques. *Cherchez* BEAUVILLIERS.

SAINT-ALBAN, baronie & fief considérable du Gévaudan, dans le gouvernement de Languedoc, est possédé par la maison de Calvisson. * Daviti, *descr. de la France*.

☞ SAINT-ALBANS, *Fanum Sancti Albani*, ville d'Angleterre, dans le comté d'Herford, sur le Ver. Elle a été élevée des ruines de *Verulamium*, place forte autrefois, & qui étoit située de l'autre côté de la riviere. Cette ville a pris son nom de Saint-Alban, qu'on regarde comme le premier martyr d'Angleterre. Pour honorer sa mémoire, on bâtit au lieu de son supplice une église à laquelle on donna son nom. Les Saxons l'ayant détruite, Offa, roi de Mercie, y érigea un monastere sous le titre de ce saint en 793, & l'abbé obtint du pape Adrien I, la préséance sur tous les autres abbés d'Angleterre. C'est à ce monastere que la ville doit ses commencemens. Au temps du schisme & de la réformation protestante, les moines en furent chassés avec la religion catholique; & l'on vouloit abattre cette église, mais les bourgeois la racheterent, & conserverent ainsi ce monument de la piété de leurs ancêtres. Cette ville a le droit de tenir marché, & d'envoyer ses députés au parlement. * La Martiniere, *dict. géogr.* Baillet *topogr. des saints*.

SAINT-ALBANS (Henri Jermin de) lord, comte de Saint-Albans, &c. *voyez* JERMIN.

SAINT-ALYRE, abbaye & bourg près de Clermont en Auvergne, province de France. C'est là que coule la fontaine, dite *Tiretaine*, anciennement *Scateon*, dont l'eau s'endurcit & se pétrifie: de sorte qu'elle augmente toujours l'épaisseur du rocher sur lequel elle coule avant que de se jetter dans le ruisseau qui fait moudre les moulins de Clermont. * Daviti.

SAINT-AMAND, petite ville du comté de Flandre, à trois lieues de Tournai, bâtie sur la riviere de Scarpe, a été soumise aux François depuis l'an 1667, jusqu'à ce qu'elle fut prise par l'armée des alliés: elle ne leur resta pas long-temps, car elle fut reprise le 26 juillet 1712, par les troupes du roi, commandées par le comte Albergotti. Les auteurs latins la nomment *Elno*. On y voit la célébre abbaye de Saint Amand, où mourut le saint de ce nom, *Abbatia S. Amandi Elnonensis*. La forêt de Saint-Amand, qu'on nommoit aussi *de Raime*, commençoit sur les frontieres de Flandre, & s'étendoit dans le Hainault jusqu'auprès de Valenciennes. Louis XIV la fit couper au mois de juin de l'an 1676, après la prise de Condé & de Bouchain. * Guichardin, *descript. du Pays-Bas*. Le Mire, *orig. Bened. c.* 20, *&c.*

SAINT-AMAND, petite ville de France, est dans le Bourbonnois, près du Berri, à dix lieues de Bourges vers le midi. * Mati, *dict.*

SAINT-AMANT ( Marc-Antoine de Gerard de ) poëte François, a passé longtemps pour le fils d'un gentilhomme verrier, cependant il nous apprend lui-même, dans une de ses épîtres dédicatoires, que son pere avoit été chef d'escadre pendant vingt-deux ans au service d'Elizabeth, reine d'Angleterre. Saint-Amant naquit à Rouen, & s'acquit de la réputation, par ses ouvrages. Car encore qu'il n'eût pas étudié, ou plutôt qu'il n'eût pas passé sous la férule, comme il le dit lui-même, il a montré ce que peut un esprit libre & facile, sans le secours de l'étude. On dit qu'ayant vécu assez librement pendant sa vie, il devint fort sage dans ses dernieres années. On prétend que c'est à la misere qu'il est redevable de son changement. Il fut reçu à l'académie françoise en 1634, & mourut selon l'abbé d'Olivet, sur la fin de l'an 1660, âgé de soixante-sept ans. Il récitoit fort bien des vers; mais il y avoit beaucoup de défauts dans ceux qu'il faisoit; & c'est de lui dont Gombaud a voulu parler dans cette épigramme :

*Tes vers sont beaux, quand tu les dis;*
*Mais ce n'est rien, quand je les lis.*
*Tu ne peux pas toujours en dire;*
*Fais-en donc que je puisse lire.*

Comme on le croyoit fils d'un gentilhomme verrier, Maynard fit cette autre épigramme sur lui:

*Votre noblesse est mince;*
*Car ce n'est pas d'un prince,*
*Daphnis, que vous sortez.*
*Gentilhomme de verre,*
*Si vous tombez à terre;*
*Adieu vos qualités.*

On a de lui quatre volumes de poësies diverses, dont la plupart sont comiques & galantes. La *solitude*, est à la tête de ses œuvres; & l'*Andromede*, sa *Rome ridicule*, & le *Moyse sauvé*, passent pour les moins mauvaises de ses pieces. * Saint-Amand, *préface de ses œuvres*, & *dans la préface de son Moyse sauvé.* Jean Chapelain, *dans la préface du poëme de la Pucelle.* Rotteau, *sent. sur quelques ouvrages d'auteurs qu'il a lus*, *p.* 75. Nicolas Boileau Despreaux, *sat.* 1, *sat.* 9. *Défense du poëme héroïque contre M. Despreaux. Recueil des poëtes François, depuis Villon jusqu'à Beneserade. Recueil d'épigrammes françoises.* Baillet, *jug. des sav. sur les poëtes modernes.*

SAINT-AMBROISE petite ville sur la Doire, aux confins du Piémont dans le marquisat de Suze. On voit tout près de-là l'abbaye de S. Michel de l'Ecluse, bâtie à ce que disent ceux du pays, par la main des Anges. On la nomme *de l'Ecluse*, parcequ'elle est voisine de *la Chiusa*. Les rois Lombards y avoient fait bâtir un grand rempart, pour en fermer les avenues aux étrangers. Cette abbaye est célébre, parcequ'elle est un des quatre chefs d'ordre de S. Benoît, duquel dépend un grand nombre d'abbayes & de prieurés, tant en Italie qu'en France. * Sanson. Daviti.

SAINT-AMARIN, petite ville de la haute Alsace, est sur la riviere de Thur, dans l'abbaye de Murbach, à deux lieues & demi de la ville de ce nom, vers le couchant. * Mati, *dict.*

SAINT-AMOUR, petite ville du comté de Bourgogne, dans le diocèse de Lyon, a une église collégiale fondée dans le XVII siécle, sous le nom de Saint Amour, qui souffrit le martyre avec saint Viateur. L'église de Mâcon en fait la fête le 9 jour du mois d'août. Dans une bulle du pape Urbain II, donnée en faveur de Landric, évêque de Mâçon, en 1096, il est parlé de cette ville, qui a été encore honorée par la naissance de GUILLAUME DE SAINT AMOUR, célebre docteur de Paris. *Voyez* AMOUR (Guillaume de saint) Cette ville a été érigée en comté dans le XVI siécle, en faveur des seigneurs de la Baume-sur-Cerdon. *Voyez* BAUME (la) * Severt, *de episc. Lugd. & Matisc.*

SAINT ANDEOL, sur le Rhone, ville de France en Vivarais, appartient à l'évêque de Viviers, & est nommée *Bourg-saint-Andeol* & *Bourg-de-Viviers*, ou simplement le Bourg. Son nom dans les auteurs latins, est *Vivariense Monasterium*, & *Fanum S. Andeoli* ou *Andochi*; mais ce dernier est impropre. Cette ville est très-ancienne, & étoit connue sous le nom de *Gento*, *Gentibo* ou *Gentibus*, comme nous l'apprenons du martyrologe d'Adon, archevêque de Vienne, qui vivoit dans le IX siécle : *In Galliis*, dit-il, *territorio Vivariensi, in loco qui vocatus est antiquitùs Gentibus S. Andeoli subdiaconi, quem misit ab Oriente S. Polycarpus cum B. Benigno & Andochio, &c.* S. Andeol, Grec, envoyé par S. Polycarpe dans les Gaules, s'y arrêta à Gentibo sur le Rhone, qui étoit une ville considérable, & y fut martyrisé sous l'empire de Severe, l'an 190. Il donna depuis son nom à cette ville. Celui de Saint-Andoche ne lui est pas propre, puisque ce Saint souffrit en Bourgogne, où il vint avec ses autres compagnons y prêcher l'évangile. On voit encore la prison où saint Andeol fut mis. Il souffrit le premier jour de mai, & est honoré par l'église de Lyon le 12 août, qui est le jour de la translation de ses reliques. Dans le bourg de Saint-Andeol, il y a diverses maisons ecclésiastiques & religieuses, & un collége de Barnabites. * Adon, *in martyrolog.* Catel, *mémoires de Languedoc.* Colombi, *de episcopis Vivar. &c.*

SAINT-ANDRÉ, ville d'Allemagne, dans le duché de Carinthie, & sur la riviere de Lavant, près de l'endroit où elle se jette dans le Drave, est la *Flavia* des latins. Elle appartient à l'archevêque de Salztbourg. Quelques-uns la confondent avec Lavanmund, qui est une ville qui n'en est pas éloignée, & qui a un siége épiscopal.

SAINT-ANDRÉ, ville d'Ecosse, dans le comté de Fif, est le siége d'un archevêché, qui a pour suffragans Dunckel, Aberden, Moura, Dumblain, Brechin, Rosse, Cathnesse & Orcknai. Les Ecossois nomment cette ville S. Androu, & les écrivains latins *Andreapolis*, *Rigmundia* & *Abernathum.* Cette derniere, qui est Abernethi, est bien différente de Saint-André; cependant plusieurs auteurs ont confondu ces deux villes. Mais *Abernethi* est une ville dans la province de Stratherne, où étoit le siége épiscopal, que Kénet ou Canut III, roi d'Ecosse, qui vivoit dans le X siécle, fit transférer à Saint-André. Depuis, à la priere du roi Jacques III, le pape Sixte IV y établit un archevêché, & donna à l'église de S. André le titre de métropolitaine. En ce temps-là, les chanoines de cette métropole étoient réguliers, & il n'y avoit que le doyen seul qui fût prêtre du clergé. La ville de Saint-André n'est pas éloignée de la mer d'Allemagne, & a une célébre université. Elle est capitale de la province ou comté de Fif. * Jean Leslé & Boëtius, *hist. Scot. lib.* 2. Ferrier, *in append. ad hist. Boët. &c.*

SAINT-ANDRÉ, promontoire d'Ecosse, que ceux du pays nomment *S. Andrews* ou *Dungesbi head*, est le *Berubium* ou *Beruvium* des anciens.

SAINT-ANDRÉ ou SANT ANDERO, ville épiscopale d'Asturie, sur les confins de la Biscaye, avec un bon port, fort large, capable de tenir une nombreuse flotte, défendu par deux châteaux, avec un mole avancé pour le mettre plus à couvert de la furie des vents. A l'entrée du port est un écueil qui n'est pas dangereux, parcequ'on le voit hors de l'eau. La ville de S. André est petite, mais assez forte; l'air y est très-pur & il y a six fontaines, dont l'eau est d'une bonté extraordinaire. La pêche est la plus grande richesse de ses habitans. * Colmenar, *délices de l'Espagne.*

SAINT-ANDRÉ, ou *Capo S. Andrea*, promontoire de l'Achaïe dans le Péloponnèse, est l'*Anthirrhium* de Ptolémée & de Pline. Un autre promontoire de l'isle de Chypre est appellé *Capo di Andrea.* Ptolémée lui

donne le nom de *Clides*, qui est proprement celui d'une petite isle, & Pline le nomme *Dinaretum*.

SAINT-ANDRÉ, ou *le Fort de Saint André*, place forte des Pays-Bas dans le duché de Gueldre, entre la Meuse & le Vahal, à près de deux lieues de Buisseduc, fut bâtie en 1599, par André, cardinal d'Autriche; & l'année suivante elle fut prise par les Hollandois, qui en sont encore les maîtres. Les François la leur avoient enlevée en 1672; & deux ans après ils la leur abandonnerent, après l'avoir ruinée. * Baudrand.

SAINT-ANDRÉ, bourg dans la Hongrie, près de Bude, est, selon Bonfinius, la *Quartadecima Legio Germanica*, dont Ptolémée fait mention.

SAINT-ANDRÉ, petite isle du royaume de Naples, est dans le petit golfe qui fait le port de Brindes, & l'on croit que c'est celle que les anciens nommerent *Bara & Pharos*. * Baudrand.

SAINT-ANDRÉ (Jacques d'Albon de) maréchal de France, *cherchez* ALBON.

SAINT-ANDRÉ (Pierre de) premier président du parlement de Toulouse, qui occupa cette place avec beaucoup de réputation & de dignité, étoit fils de *Bertrand* de S. André, juge mage de Carcassonne, qui étoit issu d'une noble & ancienne famille, laquelle a donné le nom de Saint-André à un château qui est près de la ville de Limoux. Pierre succéda à la charge de son pere en 1482, puis fut second président au parlement de Toulouse, charge qu'il exerçoit lorsque le roi Louis XII le fit chef du conseil de Gènes, d'où il le retira en 1509, pour lui donner la place de premier président de Toulouse. Cette cour eut un grand démêlé la même année avec le conseil du roi, & Saint-André soutint les intérêts de son corps avec autant de courage & de fermeté, que de zèle pour la justice. Il mourut le 18 mai 1524. Il avoit épousé *Claire* de Puymisson, sortie d'une noble famille près de Beziers, dont il eut FRANÇOIS qui suit; *Martin*, conseiller clerc au parlement de Toulouse, puis évêque de Carcassone, qui fit bâtir le collége de saint Raimond à Toulouse, & mourut en 1545; & *Barthelemi* de Saint-André, chanoine de Carcassone, mort jeune. * La Faille, *annales de Toulouse, année* 1524.

SAINT-ANDRÉ (François de) fils du précédent, fut nommé par le roi Louis XII, chancelier de ses états d'Italie, & lieutenant dans la seigneurie de Gènes. En 1514, il obtint une charge de conseiller au parlement de Paris, puis une de président clerc en la nouvelle chambre des enquêtes l'an 1533; & deux ans après il parvint à celle de président à mortier, qu'il exerça avec beaucoup de gloire & de réputation, sous les regnes de François I, Henri II, François II & Charles IX. Sa probité, son érudition & sa grande expérience, le firent employer en diverses affaires importantes; car en 1554, tout le parlement étant sémestre, il tint la place du premier président; & ensuite présida en la chambre ardente, établie contre ceux qui faisoient profession de la religion nouvelle. Enfin lassé des dissentions civiles, qu'il voyoit croître tous les jours, il se retira à la campagne, où il mourut le 6 janvier de l'an 1571. Ce magistrat laissa de sa femme *Marie* de Gueteville, vicomtesse de Corbeil & de Tigeri, trois fils & trois filles. Les fils furent, *Jean*, chanoine de Paris; *Jacques*, président aux requêtes du palais; & *Pierre*, seigneur de Montbrun, président aux enquêtes, mort sans laisser de postérité. François de Saint-André avoit une belle bibliothéque, & avoit acheté celle de Guillaume Budé, avec ses manuscrits. *Jean* de Saint-André son fils, conseiller au parlement de Paris, homme de bon gout & d'érudition, dressa une riche bibliothéque, dont la Croix-du-Maine nous a laissé l'éloge dans la sienne. * Blanchard, *hist. des présidens au parlement de Paris*. Louis-Jacob, *traité des biblioth.*

SAINT-ANDRÉ (Alexandre du Puy, seigneur de) brave capitaine dans le XVII siécle, *voyez* PUY (Charles du) dit *le brave Montbrun*.

SAINT-ANTHOT (Antoine de) premier président du parlement de Rouen, étoit fils de *Nicolas* de Saint Anthot, écuyer, seigneur de Saint-Anthot, près de Semur en Auxois, & de *Sébastienne* de Thyard, fille d'*Etienne* de Thyard, seigneur de Bissy, docteur ès droits, lieutenant général au bailliage de Mâconnois, premier président au parlement de Dole. Il fut d'abord conseiller au parlement de Dijon en 1542, puis président au parlement de Rouen, où il fut reçu le 27 mars 1549, sans appeller les gens du roi, sans examen, ni information de vie & de mœurs. Quatre ans après il fut pourvu de l'état & office de premier président au même parlement de Rouen, par lettres du 11 juin 1553, & y fut reçu le 21 du même mois, après avoir fait serment que le roi lui avoit donné l'office *proprio motu*. Il étoit fort zélé pour la religion catholique, comme il paroît par une mercuriale qui est insérée dans les registres du parlement de Rouen, & dans laquelle il se plaint du progrès de la nouvelle religion, & sur-tout de ce qu'elle s'étendoit jusque dans la compagnie, dont plusieurs, dit-il, étoient suspects. Il proposa même de faire apporter le bras de S. Antoine, pour faire jurer sur cette relique tous les officiers de la cour, qu'ils révéleroient ceux qu'ils connoissoient entachés d'héréfie. Cependant quelques historiens ont écrit que ce magistrat, quoique catholique, fut soupçonné de favoriser les religionaires, & qu'il fut du nombre de ceux qui furent exécutés à mort après la prise de Rouen en 1562; en quoi ils ont suivi l'auteur du recueil des choses mémorables avenues en France depuis le regne de Henri II jusqu'à l'an 1696. Mais cet historien, l'un des plus passionés écrivains du parti huguenot, n'a avancé faussement que le président de S. Anthot avoit été pendu & étranglé par la populace mutinée, que pour rendre les catholiques d'autant plus odieux; car il est très-certain qu'il ne mourut que vers le commencement de l'année 1565, de mort naturelle & dans son lit. Comme il fut enterré de nuit & sans cérémonies, ainsi qu'il l'avoit ordonné par son testament, on crut alors à Rouen, & le peuple tient encore aujourd'hui pour certain par tradition, qu'il mourut huguenot. Le célébre Guillaume Budé, seigneur de Marly, maître des requêtes, avoit voulu être inhumé de cette façon dans sa chapelle, en l'église de saint Nicolas des Champs, ce qui l'avoit aussi rendu suspect, mais il ne fut pas pour cela déclaré hérétique. Le président de S. Anthot avoit été marié avec *Chrétienne* Moreau, fille du sieur d'Alliré, de laquelle il ne laissa que trois filles. * *Mémoires de* Castelnau, *tom. I, page* 840., *édition de Bruxelles* 1731. *Histoire de la maison des Salles, preuves, pages* 134, *imprimée à Nanci* 1726. *Histoire du parlement de Rouen, manuscrite, &c.*

SAINT-ANTOINE, ville de l'Amérique dans la Floride, avoit été bâtie par les Espagnols. François Drack la brula en 1585. Elle fut abandonnée par la garnison, qui l'auroit bien pu défendre. * Camden.

SAINT-ANTOINE, bon bourg avec une abbaye chef d'ordre, *cherchez* ANTOINE (saint)

SAINT-ANTOINE (les Basses de) est un écueil de la mer du Bresil, qu'on trouve au levant de la capitanie de Porto Seguro, sous le nom d'*Abrolhos*. * Mati, *diction.*

SAINT-ANTOINE (le canal de) c'est un lac du royaume de Naples, dans la Capitanate, près du golfe de Venise, & de la petite ville de Salpe. * Mati, *diction.*

SAINT-ANTOINE (le cap de) est le cap le plus occidental de l'isle de Cuba, une des Antilles. Il y a un autre cap de ce nom, à l'embouchure du Paraguai, du côté du midi, & un troisiéme sur la côte occidentale des Cafres, entre le tropique & le cap de Bonne-Espérance. * Mati, *diction.*

SAINT-ANTOINE (isle de) est une isle de l'Océan Atlantique. C'est la plus septentrionale de celles du cap Verd: elle a environ trente-trois lieues de circuit. On

l'a cru déserte ; mais les Hollandois y trouverent l'an 1622, plus de cinq cens personnes, tous négres.

SAINT-ANTOINE, riviere. Il y a deux rivieres de ce nom dans la capitanie de Fernambuco, province du Bresil ; le *Grand Saint-Antoine* ou *Guaraiguazu* ; & le *Petit Saint-Antoine* ou *Guaraimiri*. * Mati, *dict.*

SAINT-ANTONIN, ville de France en Rouergue, est située sur le confluent de l'Aveirou & de la Bonnette, & entourée de hautes montagnes, qui lui servent comme de ceinture & de rempart. En 1226 Gui de Montfort céda au roi Louis VIII, le droit qu'il avoit à Saint-Antonin. Raimond comte de Toulouse, s'opposa à cette donation ; mais en 1229, il approuva par acte la sentence arbitrale donnée par le légat du pape, & le comte de Champagne, au sujet de Saint-Antonin, qu'on adjugea au roi. Depuis, en 1245, Bernard Hugonis, fils de Frocard, vicomte de Saint-Antonin, vendit au roi saint Louis ce qu'il possédoit dans cette ville. Ceux de la religion prétendue réformée, s'y étoient fortifiés, lorsque le roi Louis *le Juste* la prit en 1622. Saint-Antonin est renommée à cause de ses prunes. Il y a une église collégiale, & des couvens de Carmes, de Cordeliers & de Capucins. * Papyre Masson, *descript. flum. Gall.* Du Pui, *droits du roi.*

SAINT-ARNOUL, bourg de France, est dans la Beausse, à six lieues de Chartres, vers le levant. * Mati.

SAINT-ASAPH, ville d'Angleterre, dans le pays de Galles & le comté de Flint, avec évêché suffragant de Cantorberi, est nommée par les auteurs Latins *Asaphopolis*, *Fanum S. Asaphi*, ou bien *Elwa*, parcequ'elle est sur le confluent de l'Elwi & du Cluyd, qui se jette peu après dans la mer. Vers l'an 560, Kentingerne, évêque de Glascou en Ecosse, étant venu prêcher aux Anglois, bâtit en ce lieu un monastere, & s'y vit bientôt suivi, non seulement par un grand nombre de moines, mais encore par des séculiers, attirés par ses sermons & par sa réputation. On augmenta le monastére, on bâtit à l'entour des maisons pour les séculiers ; & peu à peu on en fit une ville assez considérable. Kentingerne y établit un évêque. Ce fut un de ses disciples nommé Asaph, qui mourut en odeur de sainteté vers l'an 590, & dont la mémoire fut si précieuse à ces peuples, qu'ils donnerent à leur nouvelle ville son nom, qu'elle a toujours depuis conservé. Ce saint prélat écrivit la vie de son maître Kentingerne ; un autre ouvrage intitulé *les ordinations de son église, &c.* * Camden, *descript. Angl.* Pitseus, *de illustr. script. Angl.* Goodwin, *de episc. Angl.* Léland. Boëtius, &c.

SAINT-AUBIN DU CORMIER, petite ville ou bourg de France dans la Bretagne, à cinq ou six lieues de Rennes vers le nord, & autant des frontieres de Normandie au sud, sur la riviere de Couesnon, & célébre par la victoire qu'y remporta Louis de la Tremoille, général du roi Charles VIII, sur le duc de Bretagne & ses alliés en 1488. * *Dict. angl.*

SAINT-AUBIN (Jean de) mal nommé SAINT ALBIN *dans le dictionaire historique de l'édition de Basle*, étoit de Bourbon, & d'une famille noble. Il naquit en 1587, & entra dans la société des Jésuites en 1606. Il y a professé pendant plusieurs années la rhétorique, & s'est appliqué aussi à la prédication, & à la composition. Il mourut à Lyon l'an 1660. On a de lui une paraphrase en vers françois, du livre de Job & de l'Ecclésiaste, & une histoire ecclésiastique de la ville de Lyon, qui a été publiée, *in-fol.* à Lyon en 1666, après la mort de l'auteur, par les soins du P. Ménestrier son confrere. * Sotwel, *bibl. script. societ. Jes.* Lenglet, *méthode pour étudier l'hist. tom.* 4, *in-4°. pag.* 223.

SAINT-AUGUSTIN, ville & port de mer de l'Amérique septentrionale dans la Floride, appartient aux Espagnols, aussi-bien que celle de Saint-Matthieu. * Laët. Sanson.

SAINT AUGUSTIN ou CABO DE S. AGOSTINO, *Caput S. Augustini*, promontoire de l'Amérique méridionale, dans le Bresil & le gouvernement de Fernambuco, est défendu par une forteresse considérable, qui appartient aux Portugais. Les Hollandois la leur avoient enlevée ; mais les premiers l'ont reprise. * Sanson.

SAINT-AULAIRE (marquis de) *cherchez* BEAUPOIL.

☞ SAINT-AVOLD ou SAINT-AVAUL, par corruption pour SAINT-NABOR, petite ville de Lorraine à dix lieues de Metz, vers le levant, avec une abbaye de Bénédictins, fondée d'abord sous le nom de S. Hilaire de Poitiers par S. Fridolin. On la nomma long-temps *Saint-Hilaire de Mosellane*. C'est-à-dire, *Saint-Hilaire de Lorraine*. Elle fut aussi nommé *Neuzelle* ou *Novella cella*, comme l'appelle Raban de Mayence, jusqu'à ce qu'enfin elle a pris le nom de Saint-Nabor, dont le corps y avoit été transféré de Rome l'an 765, par les soins de S. Chrodegand, évêque de Metz. Le duc de Lorraine devoit pour cette ville hommage à l'église de Metz. Le roi de France l'en a déchargé par le traité de 1718. * La Martiniere, *dict. géogr.*

SAINT-BARTHELEMI, l'une des isles Caribes, dans la mer du Nord vers l'Amérique, & du nombre de celles qui sont appellées *de Barlovento*. Elle a un très-bon port, & est fertile en tabac & en manyoc, dont se fait la cassave, qui tient lieu de pain, presque par toute l'Amérique méridionale. Le manyoc est un arbrisseau plein de nœuds tortus, dont la longeur ne passe guères une toise. Il y en a de six ou sept espéces, distinguées l'une de l'autre par leur couleur ; celui qui tire sur le violet est le plus exquis : on le réduit en espéce de farine, qui fait une maniere de pain blanc. * Du Tertre, *hist. gen. des Antilles.*

SAINT-BASLE, abbaye à trois lieues de la ville de Reims en Champagne, près de Varzi, a été honorée par un concile, qu'on nomme ordinairement de Reims. Il fut assemblé l'an 991 ou 992, à la poursuite de Gerbert, depuis pape sous le nom de Sylvestre II. Son crédit & l'éloquence d'Arnoul d'Orléans, l'emporterent sur les remontrances d'Abbon, abbé de Fleuri, & sur le sentiment de Seguin de Sens, qui y présidoit : de sorte qu'Arnoul de Reims fut déposé, & Gerbert installé dans son siége. *Voyez* ARNOUL, archevêque de Reims. * Le Continuateur d'Aimoin. Papyre Masson, *l.* 3.

SAINT-BEAT, petite ville de Gascogne dans le Conserans, sur la Garonne, qui la traverse à deux lieues au-dessus de S. Bertrand. * Mati, *diction.*

SAINT-BENOIST sur Loire, *cherchez* FLEURI.

SAINT-BERNARD. Il y a deux montagnes célébres de ce nom dans les Alpes, & qui sont deux passages considérables. *Le grand Saint-Bernard* est entre le duché d'Aouste & le Vallais. *Le petit Saint-Bernard* est entre ce même duché & la Tarentaise. La premiere étoit appellée anciennement *Graius Mons.* * Baudrand.

SAINT-BLANCAT (poëte) *cherchez* BLANCAT.

SAINT-BERTRAND de Cominges, ville, *cherchez* COMINGES.

SAINT-BONNET (Jean de) seigneur de Toiras, maréchal de France, étoit de l'ancienne maison de Caylar, qui est une baronie depuis vendue aux évêques de Lodève en Languedoc. Il naquit en cette province, à Saint-Jean de Gardonnenques, le premier mars 1585, & eut pour pere AIMAR de Saint-Bonnet de Caylar, & pour mere *Françoise* du Claret de Saint-Felix de Palieres. Après avoir été page du seigneur de la Verune, leur parent, puis du prince de Condé, il servit le roi Henri IV, & le roi Louis XIII, qui le fit lieutenant de sa vénerie, puis capitaine de sa volerie. Mais souhaitant de s'avancer dans les armes, il supplia le roi de consentir qu'il prît une compagnie au

régiment des gardes; ce que ce monarque approuva. Toiras ayant pris possession de cette charge, commença de donner des marques de son courage en diverses occasions, comme il en avoit donné de son adresse à la chasse auprès de sa majesté. Il servit aux siéges de Montauban, de Montpellier, & en divers autres. Ayant été fait maréchal de camp, il eut le bonheur de se trouver à la prise de l'isle de Rhé, & du bourg de Saint-Martin, où il commandoit avec les seigneurs de saint Luc & de la Rochefoucaud. Le roi, qui étoit très persuadé de sa bravoure & de sa conduite, lui donna le gouvernement de cette isle, qu'il défendit courageusement contre les Anglois. Leur armée navale commandée par le duc de Buckingham, fit ses approches le 20 juillet de l'année 1627 : mais la conduite & la valeur de Toiras rompirent toutes ses mesures,& donnerent lieu de s'avancer au secours que le roi envoya, ce qui obligea les Anglois de lever le siége le 7 novembre. Toiras se trouva depuis au siége de la Rochelle; & ayant été envoyé en Italie, il y servit utilement dans toutes les occasions où le roi lui fit l'honneur de l'employer. Il commanda dans le Montferrat, défendit Casal contre le marquis de Spinola, général de l'armée d'Espagne, qui en avoit formé le siége le 23 mai de l'an 1630, & s'étoit vanté d'y entrer dans six semaines. Cependant ce général étoit encore devant cette place au commencement d'octobre. Le roi pour récompenser la valeur de Toiras, le fit maréchal de France le 13 décembre 1630, & lieutenant-général de ses armées en Italie. Quelque temps après, il fut admis à l'ordre du saint Esprit, & n'en put recevoir le collier, parcequ'il étoit absent. Après ces grands exploits, & ces marques de reconnoissance publique, il fut disgracié, sans qu'on en publiât la cause, & fut privé de ses pensions & de ses gouvernemens en 1633. Les ennemis de la France voulurent se servir de cette conjoncture, pour l'attirer à leur service; mais ce fut en vain : car le maréchal aima mieux être malheureux qu'infidéle. Il fut néanmoins extrêmement consideré en Italie, comme à Rome, à Venise & dans les autres villes, où il voyagea pendant sa disgrace. Victor Amedée duc Savoye, étant joint d'intérêts avec la France, leva contre le roi d'Espagne une armée, dont il fit Toiras lieutenant-général : ce que le roi agréa. Ce grand homme commença les fonctions de cette charge, avec la valeur & la conduite qui lui étoient ordinaires. Il entra dans le pays ennemi, & en attaquant la forteresse de Fontaine ou Fontanette dans le Milanez, il fut tué d'un coup de mousquet, en reconnoissant la brêche, pour juger si elle étoit raisonnable. Ce fut le 14 juin 1636, sans avoir été marié. Son corps fut porté à Turin, où il est enterré aux Capucins. Les curieux pouront consulter l'histoire de sa vie, écrite par *Michel Baudier*. * Le P. Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne.*

Il descendoit de Bernard du Caylar, coseigneur de Roujean, mort avant l'an 1318, & qui fut pere de Bernard II du nom, qui suit; de *Pierre*; & de *Guillaume.*

II. Bernard du Caylar II du nom, coseigneur de Roujean avec ses freres en 1318, fut pere de Hugues qui suit,

III. Hugues du Caylar, coseigneur de Roujean, fit son testament le 6 décembre 1390, & laissa pour enfans Guillaume, qui suit; & *Hugues*, coseigneur de Roujean, qui laissa postérité.

IV. Guillaume du Caylar, coseigneur de Montferrier, fit son testament en 1420. Il épousa *Louise* de Saint-Bonnet, fille de *Pierre*, seigneur de Toiras, qui par son testament du 27 avril 1398, substitua les enfans de sa fille, au défaut des siens, à condition du nom & des armes de Saint-Bonnet. De ce mariage vinrent entr'autres enfans Jean, qui suit; & *Antoine* du Caylar, viguier & châtelain de Galargues en 1416.

V. Jean du Caylar, mourut avant son pere, & laissa pour fils, Guillaume II, qui suit.

VI. Guillaume du Caylar, dit *de Saint-Bonnet*; seigneur de Toiras II du nom, recueillit la succession de la maison de Saint-Bonnet, & fit son testament le 7 février 1506, ayant eu de *Marguerite* de Nogaret sa femme, fille de *Guillaume*, vicomte de Trélans, & de *Susanne* d'Arpajon, entr'autres enfans Antoine, qui suit.

VII. Antoine de Saint-Bonnet, seigneur de Toiras, Montferrier, Restancliers, Saint-Jean de Gardonenques, &c. fit son testament le 2 mai 1561. Il épousa par contrat du 24 avril 1526, *Gabrielle* de Rochemure, fille de *Louis*, baron du Besset, & de *Jeanne* d'Ancezune, dont il eut Louis, qui suit; *Guillaume*; Aimar, *dont la postérité sera rapportée ci après*; *Jean*; *Jeanne*; *Françoise*; *Gabrielle*; & *Marguerite* de Saint-Bonnet, tous nommés au testament de leur pere.

VIII. Louis de Saint-Bonnet, coseigneur de Toiras, seigneur de Saint-Jean de Gardonenques, fit son testament l'an 1560, & laissa de *N.* sa femme, François, qui suit; & *Jacques* de Saint-Bonnet.

IX. François de Saint-Bonnet, fit son testament en 1615, & laissa entr'autres enfans de *Louise* du Cros, dame de Beaufols, qu'il avoit épousée le 7 septembre 1588, Jean II du nom, qui suit.

X. Jean de Saint-Bonnet de Toiras, II du nom, épousa *Susanne* de Soubeira, dont il eut Henri, qui suit.

XI. Henri de Saint-Bonnet de Toiras, épousa le 16 octobre 1648, *Louise* Roux de Montauban, dont il eut *Jacques* de Saint-Bonnet, seigneur de Toiras en 1668.

VIII. Aimar de Saint-Bonnet, troisiéme fils d'Antoine, seigneur de Toiras, & de *Gabrielle* de Rochemure, fut seigneur de Restanclieres, & de Montferrier, coseigneur de Toiras, &c. & fit son testament le 7 février 1586. Il épousa par contrat du 19 février 1572, *Françoise* Claret de Saint-Félix, dame de Palieres, fille de *Jean* Claret, seigneur de Saint Félix, & de *Philippe* Palet, dont il eut, Jacques, qui suit; *Simon*, seigneur de la Forêt, gouverneur de la ville & château de Foix, mort après l'an 1680, âgé de plus de 90 ans; *Claude*, évêque de Nismes, mort le 4 mai 1642; Jean, maréchal de France, *qui a donné lieu à cet article*, mort sans alliance le 14 juin 1636; *Paul*, seigneur de Montferrier, lieutenant de roi ès gouvernemens d'Amboise, Fort-Louis & isle de Rhé, tué d'un coup de canon dans le fort de Saint-Martin de Rhé en 1627, défendant la place contre les Anglois; *Rolin*, seigneur de Restanclieres, capitaine au régiment des gardes, tué au premier combat de l'isle de Rhé, le 22 juillet 1627; *Françoise*, mariée à *Paul* de Montgros, seigneur de Benezet; *Isabelle*, alliée à *Pierre*, seigneur de Lésignan, & *Marguerite* de Saint-Bonnet, mariée 1. à *N.* seigneur de Brinon : 2. à *N.* seigneur de Cabrieres.

IX. Jacques de Saint-Bonnet-Toiras, seigneur de Restanclieres, mestre-de-camp d'un régiment d'infanterie, gouverneur de Clermont, de Lodève & de Lunel, sénéchal de Montpellier, épousa par contrat du 14 octobre 1607, *Louise* de Gregoire de Gardies, dont il eut Louis qui suit; *Françoise*, mariée à *Jean-Louis* de Louvet-de-Murat-de-Nogaret, baron de Cauvisson; *Claudine*, abbesse de Vigniogou; *Tiphaine*, religieuse aux filles de sainte Marie; *Magdeléne* & *Louise* de Saint-Bonnet.

X. Louis de Bermond-du-Caylar-de-Saint-Bonnet, II du nom, marquis de Toiras & de Saint-Michel, &c. maréchal de camp en 1658, & sénéchal & gouverneur de Montpellier en 1661, épousa le 22 février 1645, *Elizabeth* d'Amboise, comtesse d'Aubijoux, &c. sœur puînée & héritiere de *François-Jacques* d'Amboise, comte d'Aubijoux, dont il eut *N.* comte d'Aubijoux, tué en un combat singulier; François-Jacques, qui suit; *N.* comte d'Aubijoux; & *Louise* de Bermond-du-Caylar-Saint-Bonnet, mariée à *Louis* Berart, seigneur de Bernes.

XI. François-Jacques de Bermond-du-Caylar-de-Saint-Bonnet, marquis de Toiras, capitaine-lieutenant des chevaux-légers-dauphins, brigadier des armées du roi, mourut des blessures qu'il reçut au combat de Leuse le 19 septembre 1691, ayant eu de *Françoise Louise* Berart sa cousine germaine, qu'il avoit épousée peu avant que d'entrer en campagne, *Marie-Louise-Nicole* du Caylar-de-Toiras-d'Amboise, comtesse d'Aubijoux, née posthume, mariée le 30 juillet 1715, à *Alexandre* de la Rochefoucaud, duc de la Rocheguyon, depuis duc de la Rochefoucaud. * Baudier, *hist. de la vie du maréchal de Toiras*. Le P. Anselme, &c.

SAINT-BRIEU ou S. BRIEUX, *Briocum* ou *Fanum S. Brioci*, ville de France dans la haute Bretagne, à laquelle le Saint qui en fut l'apôtre, donna son nom, est située entre les rivieres de Trieu & d'Arguenom, & a un évêché suffragant de Tours, fondé vers l'an 844, par Nomenoi, duc de Bretagne du temps du roi Charles *le Chauve*. Les autres disent que cet évêché étoit déja établi dès l'an 552; que Saint Brieu, disciple de S. Germain de Paris, en fut le premier évêque; & qu'après sa mort on en chassa les prélats que Nomenoi rétablit. Au reste c'est aux environs de cette ville, qu'étoit le pays des anciens *Biducéens*, dont parle Ptolémée qui nomme aussi les rivieres de Trieu & d'Arguenom. Elles contribuent à rendre agréable cette ville, bâtie dans une vallée fertile, & au pied d'un rocher, qui lui empêche de voir la mer, quoiqu'elle n'en soit qu'à demi-lieue. On y trouve un port assez commode pour les grosses barques. La ville est jolie, bien bâtie & fort peuplée. L'église cathédrale de saint Etienne a deux grosses tours, & un beau chapitre, composé d'un doyen, d'un trésorier, de deux archidiacres, d'un théologal, d'un chantre & de vingt chanoines. Cette église a eu des prélats célébres, entre autres S. Guillaume Pichon, qui mourut le 29 juillet de l'an 1234, & qui fut canonisé par le pape Innocent V. Il y a encore à Saint-Brieu une paroisse de saint Michel, & diverses maisons religieuses. Le palais de l'audience & le palais épiscopal méritent d'y être considérés par les étrangers. On remarque comme un bonheur particulier pour cette ville, que durant les querelles d'entre les maisons de Blois & de Montfort, qui disputoient le duché de Bretagne, elle fut toujours seule paisible, quoique toutes les autres eussent pris parti, & que toute la province fût en guerre. Juhel de Mayenne, archevêque de Tours, puis de Reims, fit en 1233, des ordonnances pour le diocèse de Saint Brieu, avec le consentement de Guillaume Pichon. *Voyez* BRIEU (Saint) évêque. * Argentré, *hist. de Bretagne*. Albert *le Grand*. De Morlais, *vies des Saints de Bret.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Du Chêne, *recherches des antiquités des villes de France*. Augustin de Paz, *hist. de Bret* Surius, *ad diem 29, jul. tom. III.* Papyre Masson, *descript. flum. Gall. &c.*

☞ SAINT-CALAIS ou SAINT-CALÉS, en latin *S. Carilefi oppidum*, ville & baronie de France dans le Maine, au diocèse du Mans, avec une châtellenie royale. Ce lieu a long-temps été nommé ANISOLA, à cause de sa situation sur la riviere d'Anile, à six lieues de Vendôme, & à neuf lieues du Mans. Il appartenoit dans les premiers temps à un seigneur païen, qui s'étant converti à la foi, donna une partie de ses biens à S. Thuribe, évêque du Mans, pour y bâtir un monastere. S. Carilef, qui vivoit sous le regne de Childebert, le rétablit vers l'an 515, & lui donna son nom, qu'on a corrompu dans l'appellation vulgaire de *Saint-Calais*. C'est à présent une abbaye considérable de l'ordre de S. Benoît, & de la congrégation de S. Maur. Il y a aussi un chapitre dédié sous le nom de S. Pierre & S. Paul. Il consiste en six chanoines à la collation de l'évêque du Mans, & en quatre chapelains. Quelques-uns prétendent que c'est cette collégiale qui a été fondée par S. Thuribe, second évêque du Mans, & non l'abbaye du même nom. Les seigneurs de ce lieu portoient aussi le nom de Saint-Calais. De cette famille étoit Hugues de Saint-Calais, trente-sep iéme évêque du Mans. Elle s'éteignit à la fin de l'onziéme siécle. Cette terre est à présent unie au duché de Vendôme. Sa jurisdiction particuliere s'étend sur quinze paroisses. Outre l'abbaye dont il a été parlé, il y a une paroisse & un monastere de Bénédictins. * La Martiniere, *dict. géogr.*

SAINT-CHAMANS ou plutôt SAINT-CHAMANT. La maison de Saint Chamans du Pescher est originaire de Limosin. Ceux de la branche aînée, sont établis depuis plus de cent ans à six lieues de Paris, dans une terre appellée *Meri sur Oise*. L'aîné de cette maison César Arnaud de Saint-Chamans, capitaine de cavalerie dans le régiment royal étranger, étoit fils de François de Saint-Chamans, qui comme officier des gardes du corps, eut l'honneur de conduire l'an 1679, Marie-Louise d'Orléans, reine d'Espagne, jusques dans ses états. Le roi érigea l'an 1695, par considération personnelle sa terre de Meri en marquisat, pour passer après lui à ses enfans, postérité mâle ou femelle, avec un droit de foire & marché franc tous les lundis de chaque semaine de l'année. Il épousa l'an 1687, *Bonne* de Châtelus, aînée de cette maison, à qui le maréchal de France de ce nom acquit, il y a plusieurs siécles, pour lui & pour ses descendans en droite ligne, de mâle en mâle, le droit dont ils jouissent encore à présent, de premier chanoine héréditaire de l'église cathédrale d'Auxerre, en mémoire de la bataille de Cravant qu'il gagna contre le connétable d'Ecosse, qui y fut fait prisonnier de sa main. François étoit fils d'Antoine de Saint-Chamans, & de *Marie* Leoni, d'une famille originaire de Florence, dont Pierre Leoni, antipape, & plusieurs gonfaloniers sont sortis. Antoine-Galiot de Saint-Chamans, marquis de Mésieres, fils puîné d'Antoine: c'est lui que le roi a choisi par distinction pour servir auprès de sa personne, & l'a fait enseigne des gardes du corps, où il avoit été élevé cadet, dans le temps que François son aîné en étoit officier. Cette faveur a été accompagnée d'une autre, qui n'est pas moins grande; c'est la permission de vendre le régiment royal étranger, dont il avoit été gratifié après la bataille de Ramillies: il étoit avant cela colonel d'un régiment de cavalerie portant son nom: il y a quelque temps qu'il est brigadier des armées du roi. Il a épousé *Marie-Louise* Larcher, dont la famille s'est toujours distinguée dans la robe par sa capacité & son attachement inviolable aux intérêts de l'état. Il avoit encore un troisiéme frere, qui est *Antoine* de Saint Chamans, religieux Feuillant, provincial de la province de Bourgogne, mort à Paris le 30 mai 1717. Antoine, fils de Pierre de Saint-Chamans, & d'*Emée* de Pontalier, héritiere de cette grande maison, sortie des comtes de Champagne, alla investir Nanci avec une armée, dont le roi Louis XIII lui donna le commandement en chef jusqu'à son arrivée devant cette place. Il fit encore une expédition considérable à Aigueperse en Auvergne, à la tête d'un corps de cavalerie qu'il commandoit pour le roi: c'est le même qui servit de second à son pere Jean de Saint-Chamans, âgé de près de cent ans, dans ce fameux duel, contre les sieurs de Miées & de Lostanges, dont Henri IV lui donna des lettres d'abolition, & où ce prince semble ne pouvoir s'empêcher de donner des éloges à la singularité de ce combat. Jean eut pour femme *Catherine* de Gimel. Mercure de Saint-Chamans, frere de Jean, gouverneur de Château-Thierri, lieutenant général des armées du roi, commandant la compagnie des gendarmes de Conti, épousa *Isabelle* des Ursins, dont il n'eut point d'enfans. *Antoine* de Saint-Chamans, son autre frere, fut gouverneur de la Ferté-Milon, pendant la ligue, & ensuite pour le roi de la ville, château & duché de Guise. Il eut après la mort de Mercure son frere, le commandement de

cette compagnie : ce fut lui qui substitua à Antoine son petit-neveu, la terre de Meri, qu'il avoit achetée des Orgemonts. Ces deux freres furent les principaux chefs de la ligue; & dans la suite s'attacherent si étroitement à Henri IV, que ce prince les combla l'un & l'autre de biens & d'honneurs. Jean, Mercure & Antoine, étoient fils d'ELIE de Saint-Chamans, gouverneur de Terouenne, Verdun & Mariembourg, lieutenant de roi du Limosin. C'est lui qui le premier a porté au chef de ses armes, *une engrelure en forme de crénaux :* ce qu'il demanda au roi pour marque d'honneur, après avoir soutenu le siége de Terouenne, contre une armée formidable, qui fut obligée de se retirer. Il se trouva aussi dans un combat sanglant à Vert en Périgord, où il acquit beaucoup d'honneur. Il eut pour femme, *Jeanne* d'Hautefort, fille de *Charlotte* de Chabane. Elie étoit fils de HUGUES de Saint-Chamans, & de *Marguerite* de Cornil, dont la mere étoit *Rose* d'Espagne, sortie de *Louis* d'Espagne, prince des isles Fortunées, amiral de France. Hugues étoit fils d'EBLE-ANTOINE de Saint-Chamans, & de *Jeanne* de Loin, maison ancienne de Limosin, qui est éteinte. Eble-Antoine étoit fils puîné de BERTRAND, & de *Marguerite* du Pescher. *François* de Saint-Chamans, dit le *Baron Blanc*, étoit le fils aîné de Bertrand, & n'eut que des filles, dont l'aînée, *Jeanne* de Saint-Chamans, épousa *Alain-Frédéric* d'Hautefort, & lui porta en mariage la terre & baronie de Saint-Chamans en Limosin, à la charge d'en porter, lui & ses descendans, le nom & les armes. BERTRAND étoit fils de GUI de Saint Chamans, chevalier de l'ordre du roi, lieutenant de roi du haut & bas Limosin. GUI, fils de PHILIPPE de Saint-Chamans, & de *Marguerite* de Gimel. PHILIPPE, fils de GUILLAUME de Saint-Chamans, & de *Catherine* de Cognac. GUILLAUME, fils d'OLIVIER de Saint-Chamans, & d'*Elbe* de Bellegarde. OLIVIER, fils de BERTRAND de Saint-Chamans, lieutenant de roi du haut & bas Limosin, & de *Souveraine* de la Tour-d'Auvergne. BERTRAND, fils de LEONARD de Saint-Chamans, & de l'héritiere de Montmeige. LEONARD, fils de PHILIPPE de Saint-Chamans, & de *Marie* d'Escoraille. PHILIPPE, fils d'HERCULE de Saint-Chamans, qui épousa *Felix* d'Orgnac, héritiere du Pescher, l'an 1180.

Les armes de la maison de Saint-Chamans sont *de sinople à trois fasces d'argent, pour supports deux sauvages de carnation, & un naissant du cimier, au-dessus duquel est cette devise*, Nil nisi vincit amor.

SAINT-CHAMONT ou MITTE-CHEVRIER, maison, *cherchez* MITTE.

SAINT-CHAUMONT, petite ville de France bien peuplée, est dans le Lyonnois, sur le Giez, à six lieues de Lyon, vers le midi occidental. * Mati, *dict.*

SAINT-CHRISTOPHE, isle de l'Amérique septentrionale, & l'une des Antilles, a été autrefois aux Caraïbes, qui l'appellent *Liamaiga*. Christophe Colomb, qui la découvrit dans le premier voyage qu'il fit en Amérique, lui donna son nom, & les sauvages l'appellent aujourd'hui *Ay-ay*. Elle a environ 20 ou 25 lieues de circuit, & fut partagée entre les François & les Anglois, qui s'y établirent depuis 1628. Quelques particuliers François vendirent leur part aux chevaliers de Malte, de qui elle a été rachetée en 1665. Les François en furent chassés par les Anglois en 1660; mais en 1706, les François en ont chassé les Anglois, & ont ruiné entiérement leurs habitations. Il y a du sucre, du tabac, du gingembre, & de l'indigo, avec trois bons ports. Le milieu de l'isle est couvert de montagnes escarpées : l'air y est assez bon; mais on y est fort tourmenté des ouragans, qui y font souvent de furieux désordres. Ce qu'on appelle *indigo* en ce pays-là, est une drogue qui forme une couleur bleue. Nos teinturiers s'en servent pour donner une premiere teinture à ce qu'ils veulent mettre en bleu, & quand les peintres travaillent sur une semblable couleur, ils emploient l'indigo pour en former les ombres & les enfoncemens. La plante dont on le fait est nommée *indeplate* par les Insulaires. C'est un arbrisseau qui ressemble à la plante appellée *luzerne*. Il porte des gousses longues comme une épingle ordinaire, fort menues, & qui renferment une petite graine qui a une couleur d'olive. On prépare l'indigo dans des lieux appellés *indigoteries*. Chaque indigoterie a un grand bassin, deux cuves, qu'on nomme *trempoires*; une autre, qu'ils nomment *batterie ;* & encore une autre, qu'ils nomment *reposoir*. Tout cela est disposé par étages l'un au-dessus de l'autre. On range les plantes par lits différens dans les trempoires, où l'eau s'étant échauffée, il se fait une fermentation & une ébullition qui attire de cette plante la matiere dont on fait l'indigo. De la trempoire on fait aller l'eau dans la cuve appellée *batterie*, où étant agitée par une machine faite exprès, garnie de six sceaux faits en pyramides, & percés en plusieurs endroits, elle se purifie, jettant des vapeurs malignes, qui bien souvent étouffent les ouvriers. A la fin il se forme une espèce de lie, qu'ils mettent dans des sacs de toile, d'où l'eau s'écoule : en sorte qu'il ne reste que l'indigo, que l'on met dans de petits caissons, pour le faire secher, & le mettre dans des magasins. * Du Tertre, *hist. des isles Antilles de l'Ameriq.* Rochefort, *hist. des Antilles, &c.*

SAINT-CHRISTOPHE, bourg de France dans la Touraine, aux confins du Vendômois, du Maine & de l'Anjou, à six lieues de Tours, vers le nord occidental. * Mati, *dict.*

SAINT-CIR, village de France avec une ancienne abbaye de filles, de l'ordre de saint Benoît, dans le diocèse de Chartres, à une petite lieue de Versailles. Le roi Louis XIV y a fondé une communauté de religieuses de l'ordre de saint Augustin, sous le titre de saint Louis, à laquelle il a assigné quarante mille écus de rente pour l'éducation de deux cens cinquante jeunes filles nobles. Il y a aussi fait unir la mense abbatiale des Bénédictins de saint Denys en France, qui est de cent mille livres de rente. Cette communauté est particulierement établie pour y élever les jeunes demoiselles, dont les peres ont vieilli ou sont morts dans le service. Le roi s'en est réservé la nomination. Le nombre est fixé à cinquante dames professes, & à trente six sœurs converses ou filles domestiques. Ces dames font les trois vœux ordinaires, & un quatriéme, qui est de consacrer leur vie à l'éducation & à l'instruction des demoiselles qui, avant que de se présenter, doivent faire preuve de quatre dégrés de noblesse du côté paternel, & être âgées de plus de 7 ans, & moins de 12. Celles que l'on y reçoit n'ont la liberté d'y demeurer que jusqu'à l'âge de 20 ans & 3 mois. Le bâtiment qui est du dessin de M. Mansart, fut achevé vers l'an 1686. L'église est desservie par les prêtres de la Mission, dits de S. Lazare. * *Mem. du temps.*

SAINT-CIRC (Hugues de) est ce poëte & historien Provençal, dont Jean de Nostradamus dit ignorer le nom, dans ses *vies des plus célébres & anciens poëtes Provençaux. Eble de Ventadour*, dit-il, *raconta tout ceci* (c'est-à-dire, ce qui regarde le poëte Bernard de Ventadour) *à un savant personnage de lors, duquel le nom est incognu, &c.* C'étoit Hugues de S. Circ, qui a fait en effet la vie de Bernard de Ventadour, avec une grande partie de celle des autres poëtes Provençaux qui se trouvent dans deux manuscrits de la bibliothéque du roi. Hugues de S. Circ étoit poëte lui-même, & contemporain du dauphin d'Auvergne, de Savaric de Mauleon, d'Alfonse II, roi d'Aragon, mort en 1196, & de Pierre, fils & successeur de ce prince. C'est de lui dont Hugues de S. Césaire, ou de S. Cézarie, dit avoir extrait une partie de ce qu'il a écrit, touchant les poëtes Provençaux : le Monge des isles d'or dit la même chose, & l'un & l'autre assurent avoir lu ses œuvres, quoique ni l'un ni l'autre ne les désignent que sous le titre de poëte Provençal, dont le nom leur est inconnu. Ce qu'a écrit Hugues de S. Circ,

Circ est beaucoup plus exact, & serviroit à rectifier Jean de Nostradamus en bien des endroits, si ce qu'il a fait étoit imprimé. * *Voyez* ce qu'en disent les Bénédictins, historiens du Languedoc, dans le second volume de leur histoire, *pag.* 518, *& suiv.* L'endroit cité de Nostradamus est *la pag.* 72, dans l'édition *in*-12, de Lyon, en 1575.

☞ SAINT-CLAUDE, ville de France, dans la Franche-Comté, entre de hautes montagnes, au pied de la petite riviere de Lison, aux frontieres du Bugey & du pays de Gex, à cinq ou six lieues de Genève. L'abbaye de S. Claude, d'où la ville a pris son nom, a été érigée en évêché en 1742. Les religieux, qui étoient de l'ordre de S. Benoît, ont été sécularisés, & sont devenus chanoines : ils doivent faire preuve de quatre quartiers de noblesse tant du côté paternel que du côté maternel. Cette abbaye fut fondée au cinquiéme siécle, par un saint homme nommé Romain, dans un lieu appellé *Condatesce* ou *Condatiscone*, en françois *Condate.* On l'a aussi appellée *Gurense monasterium*, à cause du mont Gura, au pied duquel ce monastere fut bâti. Sa situation entre trois rochers stériles, est affreuse; mais la sainteté des solitaires qui l'ont habité, y a attiré tant de monde, qu'il s'y est formé peu à peu une ville maintenant assez considérable. L'abbé de S. Claude avoit de très-beaux priviléges, comme d'ennoblir, & de donner la grace à des criminels. Entre différentes reliques qu'on conserve en cette église, celle qui excite le plus de vénération & que l'on conserve précieusement, est celle de S. Claude, dont le corps s'est conservé entier, & incorruptible depuis plus de mille ans avec ses entrailles. Ce corps est palpable; & quoique trois fois le jour on ouvre sa châsse pour faire baiser ses pieds au peuple, le miracle est si continuel, que ni l'humidité de l'air, ni celle de l'haleine des pélerins, n'y ont point encore causé de corruption. * La Martiniere, *dict. géogr.* Nicolle de la Croix, *géogr. moderne*, tome I.

SAINT-CLOUD, bourg de l'isle de France, sur la Seine, à deux lieues au-dessous de Paris, près & du côté de l'endroit fameux que César, au VII livre de ses commentaires, nomme *Metiosedum*, Meudon. Ce bourg est aussi ancien que le royaume. Il portoit autrefois le nom de *Nogent.* On ne l'a changé que pour honorer la mémoire de Clodoalde, troisiéme fils de Clodomir roi d'Orléans, qui après la mort violente de son pere & de ses deux freres, se retira dans le monastere qu'il avoit fait bâtir à Nogent, dont il étoit seigneur. Ce prince fit présent de ce fief à l'église de Paris, & il a été érigé en duché pairie en 1674, sous François de Harlai Chanvalon, archevêque de Paris, pour lui & ses successeurs. Ce fut à Saint-Cloud que Henri III fut tué en 1589, en la maison que le cardinal Pierre de Gondi y avoit fait élever, qui depuis a été acquise l'an 1658, par Philippe de France, duc d'Orléans, frere unique du roi Louis XIV. Cette maison sur un plan nouveau, est devenue si magnifique par sa riche structure, par les peintures du sieur Mignard, par la beauté de ses appartemens, par l'embellissement de ses jardins, par la beauté & la diversité de ses eaux, par sa cascade surprenante, & par la vaste étendue du parc, qui est de près de quatre lieues, qu'il n'y a que le château de Versailles capable de l'emporter sur elle. * Gregoire de *Tours*, *l.* 3, *c.* 18. Aimoin, *l.* 2, *c.* 12. Mezerai, *vie de Childebert I. Mem. hist.*

SAINT-CYRAN (Jean du Verger de Haurane, abbé de) *cherchez* VERGER.

SAINT CYRE, l'un des braves du parti prétendu réformé sous le regne de Charles IX, s'appelloit TANNEGUI du Bouchet de Puy-Greffier. Il descendoit de PIERRE du Bouchet, conseiller au parlement de Paris l'an 1372, puis reçu président en la grand'chambre le 29 avril 1389, originaire de la province d'Auvergne, & qui fut pere de JEAN sieur de Puy-Greffier en Poitou, ancêtre paternel des seigneurs de Puy-Greffier, de Sainte-Gemme & de Villiers-Charle-Magne; & de *Tannegui* du Bouchet, dont nous parlons. Il fut un des chefs de ce qu'on appelle *la conspiration d'Amboise*; & après la journée de Dreux, on l'envoya pour gouverneur à Orléans, sur l'avis que l'armée royale vouloit assiéger cette ville. Il amena les troupes de Guienne au prince de Condé après la bataille de Saint-Denys, & il fut tué à celle de Moncontour, étant, dit la Popeliniere, l'un des plus anciens & résolus gendarmes de France. Nous apprenons plus distinctement sa bravoure dans l'histoire de d'Aubigné. « L'étonnement des réformés, *dit-il*, ne fut point tel, que ralliés « en grosses troupes, ils ne fissent souvent des charges « à ceux qui les pressoient, bien qu'ils eussent aux « fesses les compagnies des maréchaux de camp, qui « n'avoient point combattu, & des charges de retraite : la principale gloire est aux Reïstres, pourvu qu'ils « permettent à Cyre-Puy-Greffier d'en avoir sa part. « Ce vieillard ayant rallié trois cornettes au bois de « Meré, & reconnu que par une charge il pouvoit « sauver la vie à mille hommes, son ministre qui lui « avoit aidé à prendre cette résolution, l'avertit de « faire un mot de harangue, *A gens de bien courte harangue*, dit le bon homme : *freres & compagnons*, « *voici comment il faut faire* : là-dessus, couvert à la « vieille françoise d'armes argentées jusqu'aux greves « & sollerets, le visage découvert, & la barbe blanche comme neige, âgé de quatre-vingt & cinq ans, « il donne vingt pas devant sa troupe, mena battant « tous les maréchaux de camp, & sauva plusieurs vies « par sa mort. » Il avoit fait pendre à Orléans un homme & une femme convaincus d'adultere. * D'Aubigné, *tom. I.* Beze, *hist. eccl. liv. VI.* De Thou, *liv.* 35. Castelnau, *mem. liv. VI.* Bayle, *dict. crit. édition de l'année* 1702.

SAINT-DAMIAN, bourg fortifié, ou petite ville du Montferrat Savoyard. Il est dans l'Albesan, à trois lieues d'Alve, vers le nord, & un peu moins d'Ast vers le couchant. * Mati, *dict.*

SAINT-DAVID, en latin *Menevia*, ville d'Angleterre dans le comté de Pembrock au pays de Galles; avec évêché suffragant de Cantorberi, est petite, mal peuplée, située sur la mer d'Irlande, sur le promontoire ou cap dit *Saint-David-Head*, que les anciens nommoient *Promontorium Octopitarum.*

SAINT-DENYS, sur la Crould, ville de France, dans l'isle de France, a été nommée autrefois *Catulliaque*, du nom de *Catulle*, qu'on dit avoir été une femme qui enterra les corps de saint Denys & de ses compagnons. Elle est célébre par ses foires; mais bien plus par l'abbaye royale de Bénédictins de la congrégation de saint Maur, & par la sépulture de nos rois. Cette maison est un monument de la piété du roi Dagobert I. *Consultez* les actes de la vie du roi Dagobert, *ch.* 17, dans les ouvrages d'Aimoin. La ville de Saint-Denys est à deux petites lieues de Paris, située sur le ruisseau dit *la Crould*, qui se jette peu après dans la Seine. Elle est nommée par ceux qui écrivent en latin *Dionysiopolis*, & *Fanum S. Dionysii.* Outre l'abbaye dont nous venons de parler, il y a encore dans cette ville plusieurs paroisses & quelques monasteres. C'est dans la plaine de Saint-Denys que fut donnée en 1567, la bataille des catholiques, commandés par le connétable Anne de Montmorenci, contre les calvinistes, qui avoient à leur tête le prince de Condé & l'amiral de Coligni. Les premiers avoient été long-temps maîtres de la ville de Saint-Denys, qui fut depuis soumise au roi Henri *le Grand.* Claude de Lorraine, dit le chevalier d'Aumale, y fut tué en la voulant surprendre pour la Ligue, le 3 janvier de l'an 1591.

L'ancienne chapelle de S. Denys fut, à ce qu'on prétend, consacrée par saint Rieul, évêque d'Arles, qui vint à Paris pour y chercher les reliques de saint Denys; ce qui ne paroît pas fort sûr. Quelques auteurs disent

que cette même chapelle fut rebâtie vers l'an 500, par les soins de sainte Geneviéve. C'est la chapelle qu'on voit encore aujourd'hui à saint Denys, dans l'église du prieuré de saint Denys *de l'Estrée*, ainsi appellée, *à stratis ibi sanctorum Martyrum corporibus*, parceque l'on y mit les corps des saints martyrs. Le roi Dagobert fit bâtir l'an 630 ou 632, une magnifique église, qu'il fit, dit-on, couvrir d'argent en quelques endroits, afin d'accomplir un vœu qu'il avoit fait pour sa santé, ou selon d'autres, pour avoir des enfans. Après qu'elle eut été consacrée l'an 636, on y transporta les corps de saint Denys & de deux autres martyrs, & ce prince donna de grands revenus pour un abbé & plusieurs religieux, afin d'y célébrer l'office divin. Pepin ayant fait de nouvelles augmentations à cette église, la fit consacrer une seconde fois par le Pape Etienne II, l'an 754. L'abbé Suger, premier ministre d'état, & régent du royaume sous Louis VII, dit *le Jeune*, répara l'église de saint Denys, & la fit consacrer une troisiéme fois par l'archevêque de Reims, au mois de juin 1140. L'abbé Odon Clément la rétablit encore en 1231, avec le secours de saint Louis; mais elle ne fut finie qu'en 1281. Matthieu de Vendôme en étant alors abbé depuis plusieurs années. Cette église est faite en forme d'une grande croix, & divisée en trois parties; savoir, la nef, le chœur & le chevet ou derriere du grand autel. La structure en est magnifique, & les fenêtres très-bien percées. Aux jours solemnels on y voit des richesses inestimables, & des ornemens les plus superbes qui soient dans toute l'Europe. On y peut aussi remarquer la magnificence des tombeaux, dont la structure est digne d'admiration.

A côté droit du grand-autel est le tombeau du roi Dagobert, fondateur de cette abbaye: il est de porphyre gris. Près de-là est celui de Pepin *le Bref*, pere de Charlemagne. Sur le tombeau suivant on voit les figures élevées en bosse de Louis III, & de Carloman, fils de Charles *le Begue*. Un peu au-dessus est le monument de Philippe III, dit *le Hardi*, fils de saint Louis, & celui de Philippe IV. Ensuite sont les tombeaux de Philippe *Auguste*, de Louis VII, & de saint Louis. On peut remarquer ici que, lorsqu'on porta le corps de ce saint roi en cette église, on bâtit des croix sur le grand chemin, depuis Paris jusqu'à saint Denys, faites en forme de pyramides, où sont les statues des trois rois, pour servir de reposoir, & s'y arrêter quelque temps. On appelle ces croix des Montjoies. Proche la chaire abbatiale, en entrant dans le chœur à main gauche est le tombeau de Clovis II. C'est ce prince qui fit, dit-on, prendre l'argent dont Dagobert I avoit fait couvrir l'église, pour le distribuer aux pauvres dans une nécessité publique. Le tombeau de Charles *Martel* est proche de celui de Clovis II, où il est représenté vêtu à la royale, avec cette inscription *Carolus-Martellus rex*. De l'autre côté du chœur contre la grille de fer, sont les tombeaux des rois Eudes & Hugues *Capet*. Au milieu du chœur est le monument de cuivre de Charles II, dit *le Chauve*, avec sa statue de même matiere, vêtu à la royale, & ayant la couronne impériale sur la tête, & une boule d'or en sa main gauche. Aux coins de ce tombeau sont les quatre docteurs de l'église, & sur le haut deux anges, qui tiennent chacun un encensoir, le tout de cuivre. Dans le chœur sont enterrés sans tombeaux les corps de Clotaire III, de Clotaire IV, de Thierri II, de Childéric & de Louis V, dit *le Fainéant*.

A la sortie du chœur, à main gauche, est le tombeau de marbre noir de Louis X, dit *Hutin*, & celui du roi Robert, près du monument de Henri I, & de Louis VI, dit *le Gros*, enfermés dans un même tombeau; puis le tombeau de Philippe *le Jeune*, & celui de Charles VIII, construit de marbre noir, au-dessus duquel est sa statue de bronze, & aux coins quatre anges aussi de bronze doré. A côté du grand autel, on voit les tombeaux du roi Philippe *le Long*, de Charles IV, de Philippe VI, dit de *Valois*, & du roi Jean. Dans l'une des chapelles du côté du midi, sont les tombeaux de Charles V, dit *le Sage*, de Charles VI, & de Charles VII. Au devant de cette chapelle est le superbe mausolée de François I. Proche la chapelle de Notre-Dame la Blanche, on voit le tombeau du roi Louis XII. Il est de marbre blanc à deux étages, sur le second desquels le roi & la reine son épouse sont représentés. Aux quatre coins sont les quatre vertus cardinales. Sur la corniche qui regne autour du premier étage, les douze apôtres sont représentés assis, de grandeur naturelle, & dans les bas reliefs sont gravées les batailles & les victoires remportées par Louis XII. Cet ouvrage, quoique d'un gout assez lourd, est digne de la magnificence de François I, qui le fit construire à Venise l'an 1527, par Pierre Ponce l'un des plus célébres sculpteurs de son temps. On l'apporta en France par piéces, que l'on joignit sur le lieu. Auprès du mausolée de Louis XI, il y a une grande porte qui conduit à une grande chapelle magnifique, que Catherine de Medicis fit construire pour y mettre le tombeau de Henri II, son époux. Cet édifice, qui n'est pas achevé, a été bâti sur le modele du Panthéon de Rome, que l'on nomme aujourd'hui *Notre-Dame de la Rotonde*. Il contient trois étages, dont le premier forme le caveau où sont posés les cercueils. Au milieu du second étage, on voit la sépulture en marbre blanc de Henri II, & de Catherine de Médicis. Sur le haut sont deux statues couchées, & entourées de douze colomnes de marbre jaspé, qui soutiennent une table de même marbre, sur laquelle sont posées les effigies de ce roi & de cette reine, faites de bronze, à genoux devant un prié Dieu de pareille matiere. En chaque étage il y a six petites chapelles hors d'œuvre, enrichies tout autour d'une arcade soutenue de douze pilliers de marbre blanc. Dans le caveau de ce superbe édifice sont aussi les corps de François II, de Charles IX & de Henri III. Les corps des rois Henri IV, Louis XIII & Louis XIV, sont déposés dans le caveau où l'on fait les cérémonies de l'enterrement des rois, proche les balustres qui ferment le chœur.

L'église de S. Denys n'est pas seulement le lieu de la sépulture des rois, des reines, des princes & princesses du sang; mais encore de quelques grands seigneurs, dont les belles actions ont mérité la faveur des rois. Entre plusieurs qui sont dans cette église, on voit au pied du roi Charles V, le tombeau de Bertrand du Guesclin, comte de Longueville, & connétable de France. Celui de Louis de Sancerre, connétable de France, est dans la même chapelle. Le corps de Henri de la Tour, vicomte de Turenne, maréchal de France, fut porté par ordre du roi Louis XIV, dans l'église de saint Denys, l'an 1675, où le cardinal de Bouillon son neveu, a fait construire sur le caveau où il est déposé, un superbe monument, où sont représentés ses combats & les victoires qu'il a remportées sur les ennemis de l'état.

Ce n'est pas ici le lieu de faire le dénombrement de toutes les richesses qui sont renfermées dans le trésor de l'église de saint Denys. Il suffira de remarquer que l'on y voit quantité de reliquaires, de croix & d'images d'or & d'argent, enrichies de pierres précieuses; des vases d'or & d'argent; des livres couverts d'or & d'argent doré, écrits en lettres d'or, & ornés de pierreries: une tasse d'or enrichie d'hiacinthes, d'émeraudes; & un saphyr où est la figure au naturel de Salomon, assis sur son trône: C'est pourquoi on l'appelle la tasse de Salomon, l'épée de l'empereur Charlemagne; celle de Turpin, chancelier de France; & celle de la pucelle d'Orléans; plusieurs couronnes enrichies de pierres précieuses; l'agraphe du manteau royal; l'épée royale; le sceptre d'or (qui est celui de Charlemagne;) la main de justice, faite de corne de licorne; les éperons d'or brillans de pierreries; & tous les habits royaux qui servent au sacre des rois de France.

L'abbaye de saint Denys fut exemptée, à ce qu'on croit, de la jurisdiction épiscopale, par saint Landri évêque de Paris; on prétend que cette immunité fut confirmée par Clovis II, roi de France, dans une assemblée faite exprès, où étoient tous les grands du royaume & plusieurs prélats; à quoi on ajoute que Pepin & Charlemagne confirmerent aussi cette exemption. Ce qu'il y a de certain, c'est que Charles *le Chauve* supposant cette exemption véritable, la fit ratifier l'an 862, dans un concile tenu à Soissons, du consentement d'Enée, évêque de Paris, qui y assista: & que dans les lettres qui en furent expédiées, il est dit que non seulement les évêques & les rois, mais encore les papes l'avoient affermie. Le pape Etienne III accorda aux religieux de cette abbaye un privilége très-particulier, qui leur donnoit droit d'élire quelqu'un d'entr'eux, pour être sacré évêque, & pour exercer dans cette abbaye les fonctions épiscopales, avec pouvoir de leur administrer les ordres. Ce même pape donna aussi à l'abbé de saint Denys la permission de porter l'anneau, la mitre, & la crosse, & de se servir d'ornemens pontificaux, lorsqu'il célébreroit l'office dans son église. A certaines fêtes solemnelles on chante dans cette église la messe toute entiere en langue grecque, & en d'autres fêtes on y lit seulement l'épître & l'évangile en grec. Les rois de France ont aussi donné de beaux droits à l'abbé & aux religieux de saint Denys, comme d'accorder des lettres de grace & d'abolition aux criminels de leur jurisdiction; de battre monnoye, & de tenir marché & foire. L'abbé de saint Deys avoit encore séance au parlement de Paris, en qualité de conseiller-né. Le roi Louis *le Gros* déclara dans une assemblée qui fut faite à saint Denys, qu'il reconnoissoit tenir à titre de fief mouvant de l'abbaye, le comté de Vexin, en vertu duquel il jouissoit du droit de porter l'oriflamme. Cette église a été souvent ruinée & dépouillée d'une partie de ses richesses par les Normans, par les Anglois, & par les huguenots. Les Normans la pillerent l'an 857; les Anglois, sous le regne de Charles VI, & sous celui de Charles VII, & les Calvinistes, en 1562 & 1567. On ne sait pas bien en quel temps la regle de saint Benoît fut établie dans cette maison. Quelques-uns assurent, mais sans fondement, qu'elle étoit reçue dans la petite église, avant que le roi Dagobert eût fait bâtir la grande. Quoi qu'il en soit, cette regle n'y a pas toujours été observée selon toute son étendue, à cause des guerres & des temps fâcheux, qui porterent les religieux à se relâcher. C'est pourquoi les abbés ont de temps en temps établi des réformes, dont la derniere fut introduite sous le regne de Louis XIII, du consentement de Louis de Lorraine qui en étoit abbé, & par les soins du cardinal de la Rochefoucaud & du cardinal de Richelieu. Ce fut en 1633, que les Bénédictins de la congrégation de saint Maur y furent admis. Depuis la fondation de cette abbaye jusqu'à présent, on y compte soixante-douze abbés, tant réguliers que commendataires. Le premier abbé commendataire fut Louis de Bourbon, cardinal, archevêque de Sens, qui en fut pourvu à la nomination du roi François I, l'an 1528. Depuis ce temps-là cette abbaye a toujours été en commende jusqu'en 1689, que le pape Alexandre VIII, à la priere du roi Louis XIV, unit le revenu de la mense abbatiale à la communauté des dames de saint Louis à saint Cir, proche de Versailles, que ce prince a fondée. Le dernier abbé commendataire a été Jean-François-Paul de Gondi, cardinal de Retz, mort en 1679. L'union de la mense abbatiale à la maison de saint Cir, donna lieu à une contestation pour la jurisdiction spirituelle exercée par l'abbé, entre les religieux de saint Denys, & l'archevêque de Paris, à qui elle fut cédée le 6 août de la même année, à la réserve du cloître, des lieux réguliers, & de l'enclos du monastere qui demeura aux moines, & immédiatement soumis au saint siége; à condition néanmoins que le supérieur régulier de l'abbayè, ou autre tenant sa place, seroit vicaire né perpétuel & irrévocable de l'archevêque dans la ville de saint Denys. Pour la seigneurie de la ville, elle est demeurée au monastere, & les appellations de son bailliage ressortissent nuement au parlement de Paris. * Actes de la vie de Dagobert, *chap.* 17. Aimoin, *l.* 4, *hist. Franc. cap.* 33. Merula. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. cap.* 2, *tom. III. p.* 329 *& seq.* Doublet, *hist. de l'abb. de saint Denys.* Du Chêne. *antiq. des villes de France, chap.* 9, *de la preuve de Paris.* Dom Germain Millet, *invent. des Reliques de saint Denys*, &c. Le Maire, *Paris ancien & nouveau.* Dom Felibien, de la congrégation de saint Maur, a donné en 1706 une nouvelle *histoire de l'abbaye de saint Denys, in folio.*

*CONCILES DE SAINT DENYS.*

La plus ancienne assemblée ecclésiastique tenue à saint Denys, est celle de l'an 834, dans laquelle les prélats réconcilierent à l'église Louis *le Débonnaire*, qui avoit été détrôné par ses enfans. Ils lui rendirent la couronne & la ceinture militaire, après une délibération du peuple François. Ensuite deux évêques lui présenterent Judith sa femme, & son fils Charles: ce qui est rapporté plus au long par Nithard, *annal.* Réginon & les autres auteurs de l'histoire de France.

Séguin, archevêque de Sens, ayant présidé au concile de Reims, tenu l'an 995, par ordre du pape, pour remettre Arnoul sur le siége de cette église, occupé par Gerbert, en tint un quelque temps après à S. Denys, dont Aimoin parle dans la vie de saint Abbon, que Jean du Bois a fait imprimer dans son recueil, intitulé, *Bibliotheca Floriacensis.*

Le roi Henri I assembla, vers l'an 1053, grand nombre de prélats, pour se trouver à l'ouverture qui se fit de la châsse de saint Denys, au sujet d'une dispute qui s'étoit émue quelque temps auparavant entre les moines Bénédictins de saint Denys en France, & ceux de saint Immeran de Ratisbonne. Ces derniers avoient fait courir le bruit qu'ils avoient le corps de saint Denys (que l'on croyoit en ce temps-là être celui de l'Aréopagite) & qu'il leur avoit été donné par le roi Arnoul; mais l'ouverture de la châsse du Saint ayant été faite, on y trouva le corps entier, à la réserve du bras que le pape Etienne III avoit emporté à Rome.

Il ne faut pas oublier que depuis les religieux de saint Denys font toutes les années la fête de la découverte des reliques de ce Saint, le neuviéme jour du mois de juin. La derniere assemblée de saint Denys fut tenue l'an 1223. Les autres disent qu'elle se fit à Paris, à la mort du roi Philippe-*Auguste.* * Du Chêne, *T. IV des hist. de France*, *p.* 157. Rigord & Baronius, *A. C.* 1052. Guillaume le Breton, &c.

SAINT-DIDIER (François de) *cherchez* LIMOJON.

SAINT-DIÉ, bon bourg de France. Il est dans le Blaisois sur la Loire, entre Blois & Beaugenci. * Mati, *dictionaire.*

SAINT-DIEZ, petite ville de Lorraine, dans la province de Vôges, est célébre par son église collégiale, l'une des plus illustres églises des Gaules après les cathédrales. Cette église a en effet tous les droits de celles-ci; & à la réserve de la puissance de l'ordre, ses prélats exercent toutes les fonctions qui dépendent du ministere épiscopal. Elle tient ses biens temporels de la concession de Childéric II, roi d'Austrasie, de la premiere race des rois de France. A l'égard de son autorité spirituelle, on prétend qu'elle la tient 1. du caractere de son fondateur, qui est saint Dié, qui après avoir été quelques années évêque de Nevers, se retira dans les montagnes de Vôges pour y servir Dieu dans la solitude; 2. de la qualité du fonds où ce saint établit sa demeure, parcequ'après avoir été trente ans sans se fixer de domicile, il s'arrêta dans la vallée qu'il nomma de Galilée, & qu'on appelle aujourd'hui le

Val de Saint Diez. C'étoit un désert absolument inculte, & où l'on croit qu'il n'y avoit point eu avant lui aucun habitant depuis l'établissement du christianisme dans les Gaules. Sa sainteté lui ayant attiré un grand nombre d'imitateurs, il fut obligé d'y bâtir un monastere, où il établit la regle de saint Benoît & de saint Colomban, & dans la suite le nombre de ses religieux s'étant beaucoup accru, Childéric II, alors roi d'Austrasie, détacha de son domaine tout le Val de Galilée, & lui en fit présent. Cette donation est de l'an *666*, ou environ. L'église de Saint Diez prétend qu'elle a été dès son origine indépendante de tout évêque, non-seulement dans son monastere principal, qui fut d'abord construit au lieu appellé *les Jointures*, mais encore dans les maisons du même institut, & dans les paroisses qui se formerent dans l'étendue du Val de sa dépendance. Elle ajoute que le métropolitain a reconnu cette indépendance, & que les papes l'ont aussi avouée & confirmée. La vie monastique s'est conservée plusieurs siécles dans l'église de Saint Diez; mais Frédéric I duc de Lorraine, voyant que les moines ne vivoient pas conformément à la sainteté de leur état, il les chassa, & mit des chanoines en leur place. Cette sécularisation est de l'an 954, ou environ. Jean-Claude Sommier, qui de curé de Champs a été fait grand-prévôt de l'église de Saint Diez, & archevêque de Césarée, a composé & fait imprimer à Saint-Diez en 172*6*, *in*-12, une histoire de ladite église de Saint Diez, qui est assez curieuse, mais qui n'est pas toujours exacte, & qu'il faut lire avec précaution. Cette histoire est dédiée au pape Benoît XIII. M. Sommier est le quarante-troisiéme prélat connu de l'église de Saint Diez. * *Voyez* cette histoire, & celle de l'abbaye de Moyen-Moustier écrite en latin par dom Belhomme, *in*-4°.

SAINT-DIZIER, ville de France en Champagne, est située sur la Marne, & capitale du pays de Vallage, entre Joinville & Châlons, à cinq ou six lieues de Bar-le-Duc, & est célébre par le siége que le comte de Sancerre y soutint en 1544, contre l'armée de l'empereur Charles-Quint. Ce prince s'étoit flaté de l'emporter de force; mais ayant perdu beaucoup de monde à un assaut, où les assiégés combattirent main à main pour la défense de leurs murailles, il prit d'autres mesures. Quelque temps après on surprit un paquet de lettres, où l'on trouva le chiffre avec lequel le duc de Guise avoit coutume d'écrire au comte de Sancerre. On supposa une lettre adressée à ce comte, comme si le roi lui commandoit de rendre la place. Il accepta le parti, mais ce fut à condition qu'on lui donneroit huit ou dix jours pour en avertir le roi, ce qui lui fut accordé. Sa majesté consentit à la reddition, & le comte de Sancerre sortit de la ville plus couvert de gloire, que les ennemis ne l'étoient en y entrant.

SAINT DOMINIQUE ou SAINT DOMINGUE, en latin *Dominicopolis*, ou *sancti Dominici civitas*, ville de l'Amérique septentrionale, est la capitale de l'isle Hispaniola ou de Saint-Domingue, l'une des Antilles, qui appartient aux Espagnols pour la plus grande partie. Cette ville est riche, grande & belle, située dans la partie méridionale de l'isle, à l'embouchure du fleuve Ozema, avec un très-bon port, archevêché, audience, chambre des comptes, & cour des monnoyes. C'est aussi le séjour ordinaire du gouverneur de l'isle. Le pape Léon X y fonda un évêché, que Paul III érigea, l'an 1547, en archevêché. Christophe Colomb bâtit cette ville en 1494. Les Anglois conduits par François Drack, la prirent en 1586, & l'abandonnerent peu de temps après. *Cherchez* HISPANIOLA.

SAINT-ELOI (le mont) village avec une abbaye, dans l'Artois, à deux lieues d'Arras vers le couchant. * Mati, *diction.*

SAINT-EMILION, bourg de France. Il est dans la Guienne propre, près de la Dordogne, à une lieue au-dessus de Libourne. * Mati, *diction.*

SAINT-ETIENNE, ou Saint-Etienne de Furens, *Furanum*, ou *Fanum sancti Stephani*, petite ville de France en Forez, environ à deux lieues de la riviere de Loire, à dix de Lyon, est située au pied des montagnes, sur le ruisseau de Furens. Ses eaux sont très propres pour la trempe de l'acier & du fer: ce qui fait valoir cette ville, où les habitans font un très-grand commerce de ces sortes de manufactures. Il y a dans le voisinage une montagne, avec une mine de charbon de terre qui brule depuis plusieurs années. Saint-Etienne souffrit beaucoup sur la fin du XVI siécle, pendant les guerres de la religion. En 1563, Sarras, capitaine huguenot, n'ayant pas de quoi armer le soldat, prit par adresse cette ville le matin, lorsqu'on ouvroit la porte sans beaucoup de précaution. Mais en revenant trouver ceux de son parti, après avoir employé trop de temps à faire emporter des armes, il fut pris lui-même par des troupes du duc de Nemours. Depuis, en 1570, la même ville fut encore occupée par les huguenots. * Du Chêne, *recherches des antiquités des villes.* Du Thou, *histoire, l.* 34, 47, *&c.*

SAINT-EVREMONT (Charles de Marquetel de Saint-Denys, sieur de) né le premier avril 1613, à Saint-Denys le Guast, terre à trois lieues de Coutance dans la basse Normandie, s'est rendu célébre dans le XVII siécle, plus encore par ses ouvrages, que par ses actions & par la noblesse de son sang. Il étoit sorti d'une maison distinguée en basse Normandie, dont l'ancien nom est Marquetel ou de Margastel. *Charlotte* de Rouville, sa mere, étoit fille de *Jacques*, seigneur de Granville, & de *Diane* le Véneur, & sœur du marquis de Rouville. Après ses premieres études, faites à Paris chez les Jésuites, où il prit le gout des lettres, & où il se forma à la connoissance des bons auteurs, il alla faire une année de philosophie à Caën, & revint l'étudier encore une année à Paris au collége d'Harcourt. Cette étude finie, il commença celle du droit; mais après s'y être appliqué un an, il entra dans le service, n'ayant que seize ans, & se trouva en qualité de capitaine d'infanterie au premier siége d'Arras en 1640. S'étant depuis attaché à M. le Prince, le fameux Louis de Bourbon, il combattit sous lui à Fribourg & à Nordlingue, où il reçut une blessure considérable, qui mit sa vie en danger. Sa bravoure lui fit mériter l'estime & la confiance des généraux, de M. de Turenne entr'autres; mais son penchant à railler lui fit perdre les bonnes graces de M. le Prince. Il alla servir en Catalogne, & y fut fait maréchal de camp. Par son esprit il gagna l'amitié de M. Foucquet, & il en profita pour ses affaires domestiques. Il eut aussi un grand crédit auprès de M. de Candale, ce qui lui attira quelque disgrace de la part du cardinal Mazarin. Il lui en couta trois mois de prison à la Bastille. Une lettre qu'il avoit écrite à M. de Crequi sur la paix des Pyrénées, indisposa beaucoup les ministres contre lui: ensorte qu'il fut contraint de sortir du royaume, où il ne rentra plus. Sa retraite principale fut en Angleterre, où depuis 166*5*, il resta jusqu'à sa mort, n'ayant pas même profité de la permission qu'il obint en 1689, de revenir en sa patrie. Le prince d'Orange, qui eut pour lui beaucoup de considération, jusqu'à rechercher avec empressement sa conversation, l'engagea à rester, & il mourut à Londres le 20 septembre 1703, âgé de 90 ans, ayant eu jusqu'à sa mort un jugement sain, une mémoire heureuse, & une santé aussi parfaite qu'on puisse la souhaiter. Il fut enterré à Westminster, où l'on voit son tombeau avec une épitaphe. Il n'avoit pas un grand savoir: mais ce qu'il avoit lu, il le savoit bien. En lisant il s'attachoit plus à étudier le génie & le caractére d'un auteur, qu'à charger sa mémoire d'une érudition fastueuse & souvent inutile. Il avoit beau-

coup de facilité pour écrire ; en ſorte que ſes ouvrages ne lui coutoient rien, quoique ſon ſtyle ſente le travail & l'étude. Quelquefois il revoyoit ſes écrits, il y ajoutoit ou retranchoit ; mais aſſez ſouvent il ſe trouvoit qu'il avoit mieux réuſſi au premier coup, qu'il ne faiſoit dans ſes corrections. Il n'y a rien de ſuivi dans ſes écrits. En homme libre, il a écrit tantôt ſur un ſujet, & tantôt ſur un autre, uniquement pour s'amuſer. Mais peu d'écrivains ont atteint tant d'agrément dans les narrations, tant de force & de délicateſſe dans les portraits, tant de profondeur dans les réflexions, tant de juſteſſe dans la critique, tant de fineſſe dans les louanges & dans la ſatire, & tant de nobleſſe & de variété dans l'expreſſion des choſes les plus communes. Il paroît pourtant quelquefois dans ſon ſtile quelque obſcurité, & ſouvent de l'affectation. On y apperçoit une meſure trop exacte & trop recherchée, des antithèſes fort fréquentes ; mais on lui paſſe ces défauts, qui ſe trouvent réparés par ſes expreſſions, où il paroît toujours de l'eſprit, un tour ingénieux, & une diction pure, hardie, ſoutenue, en ſorte que ces négligences mêmes lui ont été heureuſes. Il s'en faut bien que ſa poëſie égale ſa proſe : & pluſieurs de ſes piéces, qui auroient été charmantes dans ſon langage naturel, ne ſont point ſupportables dans ſes vers. Quoiqu'il ait toujours fait profeſſion de la religion catholique, ſa vie voluptueuſe & la liberté de ſes ſentimens, font voir que ſa religion étoit bornée à un certain extérieur qui ne le gênoit guère. Son bon ſens & la juſteſſe de ſon eſprit l'ont pourtant ramené quelquefois, & comme malgré lui, a des réflexions ſolides, qui ſuffiſent pour faire connoître qu'il ne s'eſt point égaré faute de lumieres. Il y a eu pluſieurs éditions de ſes ouvrages ; celle qui a été faite après ſa mort, & ſur ſes manuſcrits par MM. Silveſtre & des Maizeaux ſes amis, imprimée à Londres en 1705, eſt bonne : on y trouve un abrégé de ſa vie. Mais la meilleure édition eſt celle de 1726, à Amſterdam en 5 volumes. On y trouve auſſi à la tête la vie de M. de Saint-Evremond, par M. des Maizeaux, plus exacte que celle de l'édition de 1705, à Londres, & le mélange en partie des piéces attribuées à M. de Saint-Evremond, 2 volumes. C'eſt ſur cette édition d'Amſterdam qu'on a fait celle de Rouen en ſept volumes *in*-12. M. l'abbé Lenglet Du-Freſnoi a fait imprimer de cet écrivain un diſcours ſur les hiſtoriens François, dans le tome ſecond de ſa *Méthode pour étudier l'hiſtoire*, édition *in*-12 de 1713, pag. 102. Le même attribue à M. de Saint-Evremond un *Diſcours ſur les alliances de la France avec l'Eſpagne*, imprimé *in*-12, à Paris 1661. *Les Mémoires du comte D*** avant ſa retraite, contenant diverſes aventures qui peuvent ſervir d'inſtruction à ceux qui ont à vivre dans le grand monde ;* à Paris, 1695, 4 vol. *in*-12. Le même, *in*-12, à Paris 1702, deux volumes ; & *in*-12, à Amſterdam, 1696, quatre volumes. Les deux premiers volumes de ces mémoires ſont de Thomas Corneille, & les deux ſuivans ſont de l'abbé de Villiers. * *Mémoires de Trévoux*, aout 1711.

SAINT-EVROUL, village avec une célébre abbaye de Bénédictins. Il eſt en Normandie ſur le Carentan, à ſept lieues de Liſieux, vers le midi. * Mati, *dict.*

SAINT-EUSTACHE : c'eſt une des Antilles de Barlovento. Elle eſt près de la côte ſeptentrionale de l'iſle de S. Chriſtophe. Son circuit eſt environ de neuf lieues ; & elle appartient aux Hollandois depuis l'an 1635. * Mati, *diction.*

SAINT-EXUPERI, maiſon ancienne, dont on trouvera la généalogie à la fin de ce volume.

SAINT-FARGEAU, ville de France dans le pays de Puiſaye, ſur la riviere de Loin, au gouvernement d'Orléanois, appartenoit à *Jacques* Cœur, ſeul tréſorier de l'épargne ſous le regne du roi Charles VII, qui l'adjugea à Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, &c, grand maître de France, qui avoit eu la garde de Jacques Cœur, lorſqu'il fut arrêté priſonnier. Le comte de Dammartin fonda en décembre 1483, ſix prébendes en l'égliſe de Saint-Fargeau, & donna cette terre à *Antoinette* de Chabannes ſa fille, qui épouſa *René* d'Anjou, ſeigneur de Mezieres. *Renée* d'Anjou, petite fille d'*Antoinette*, porta Saint-Fargeau dans la maiſon de Montpenſier, par ſon mariage avec François de Bourbon, duc de Montpenſier, en faveur duquel cette terre fut érigée en duché-pairie par lettres du mois de ſeptembre 1569. Henri de Bourbon, duc de Montpenſier, leur fils unique, fut auſſi duc de Saint-Fargeau, & mourut en février 1608, laiſſant de *Henriette-Catherine* ducheſſe de Joyeuſe, pour fille unique *Marie* de Bourbon, ducheſſe de Montpenſier, Saint-Fargeau, &c, premiere femme de *Gaſton* de France, duc d'Orléans, morte le 4 juin 1627, ayant eu pour fille unique, *Anne-Marie-Louiſe* d'Orléans, ducheſſe de Montpenſier, Saint-Fargeau, &c, morte ſans alliance le 5 avril 1693. Celle-ci avoit fait donation de la terre de Saint-Fargeau à Antonin de Caumont, duc de Lauzun, &c, chevalier de l'ordre de la Jarretiere.

☞ SAINT-FELIX DE LA PALLIERE, lieu ſitué entre *Anduſe* & *la Salle* près de Montpellier, où il y a une ſource, dont l'eau a été regardée comme corroſive, parceque hors de l'hiver, en quelque ſaiſon que l'on y jette quelque feuille d'arbre, ou quelque animal mort, peu de jours après on ne trouve plus que des ſquelettes bien travaillés, ſoit des feuilles, ſoit des animaux. Cependant cette eau eſt très-bonne à boire. Les obſervations de M. de Sauvages, médecin, & membre de la ſociété royale des ſciences de Montpellier, lui ont appris que le travail qui trompoit auparavant, eſt l'ouvrage de petites écreviſſes, connues ſous le nom de *Crevettes* ou *Chevrettes*, qui ſont communes dans les puits des Cévennes, où on les nomme *Trinquetailles*. * Journal des ſavans, *août* 1745, *p.* 488, *édition de Paris*, *in*-4°.

SAINT-FLORENT, en latin *Fanum ſancti Florentii*, ville dans le nord de l'iſle de Corſe, qui a un bon port, & qui eſt bien fortifiée. Elle appartient aux Génois, de même que toute l'iſle. On croit que c'eſt la *Canelata* de Ptolémée.

SAINT-FLORENTIN, bon bourg de France dans la Champagne ſur l'Armançon, à ſix lieues au deſſous de Tonnerre. * Mati, *diction.*

SAINT-FLOUR, ville de France dans la haute Auvergne, avec un évêché ſuffragant de Bourges, eſt nommée par les auteurs latins *Floriopolis* & *fanum ſancti Flori ;* & eſt priſe par quelques-uns pour l'*Indiacum* des anciens. Elle eſt ſituée au pied du mont, nommé le *Cantal*, & ſur un roc eſcarpé, qui a le ruiſſeau de Larder au bas. L'évêché de Saint-Flour, qui n'étoit qu'une abbaye, fut fondé par le pape Jean XXII, l'an 1317, & fut gouverné par Raimond de Meſcueroles, cardinal, depuis évêque de Saint-Papoul. Le pape Sixte IV ſéculariſa le chapitre de Saint-Flour en 1476. * Robert & Sainte-Marthe, *Gall. chriſt.* Du Chêne, *antiq. des villes.*

☞ SAINT-FRANÇOIS, habitation & paroiſſe de l'Amérique, à la Guadeloupe, dans les Antilles, dans la grande terre. Elle comprend la partie la plus orientale de cette iſle. Il s'y trouve pluſieurs ſalines. Elle eſt deſſervie par les Capucins.

☞ SAINT-FRANÇOIS (les iſles de) iſles de l'Amérique ſeptentrionale, dans le Canada, au pays des Iroquois, à l'extrémité du lac de S. Pierre, dans un enfoncement à la bande du ſud. Elles ſont cinq ou ſix, & tiennent un terrein d'une bonne lieue. Elles ſont plates & remplies de bois de haute futaye. Ces iſles bornent le gouvernement des Trois-rivieres.

☞ SAINT FRANÇOIS (le lac de) lac de l'Amérique ſeptentrionale, qui ſe décharge dans le fleuve de S. Laurent, au-deſſus de Montréal. Il a ſept lieues de long.

☞ SAINT-FRANÇOIS (la riviere de) riviere de l'Amérique, dans la nouvelle France. Elle ſort du lac de

Buade, & vient se rendre dans le Missisipi, à huit lieues au-dessus du saut de S. Antoine de Padoue. On la nomme aussi la *riviere des Issatis*; d'autres la nomment riviere de Mendeouacanton.

☞ SAINT-FRANÇOIS (la riviere de) riviere de l'Amérique méridionale, au Brésil. Elle a sa source assez avant dans les terres, vers le 332 dégré de longitude, & les 11 dégrés 40 minutes de latitude méridionale. Elle circule ensuite vers le nord oriental, se perd sous terre, & prenant ensuite son cours vers l'orient, elle coule entre la capitainie de Fernambouc & celle de Seregippe, & se perd enfin dans l'Océan, aux confins de ces deux provinces, ausquelles elle sert de bornes. * La Martiniere, *dict. géogr.*

SAINT-GAL, en latin *Fanum sancti Galli*, ville & abbaye souveraine de Suisse, dans le pays de Turgow, est alliée des cantons, & située dans l'évêché de Constance, entre cette ville & Appenzel. L'abbé qui prend le titre de prince de l'empire, fait sa résidence à Veil. Saint-Gal est une petite ville, mais riche, & renommée par son commerce, sur-tout de toiles. L'abbaye, qui est célébre & ornée d'une belle bibliothéque, a produit de grands hommes. Elle est plus ancienne que la ville, & l'abbé beaucoup plus puissant que les citoyens en étendue de terre & en nombre de sujets. C'est pourquoi lorsqu'on les joint ensemble, on met toujours l'abbé le premier, en ces termes, *l'abbé & la ville de Saint-Gal.* Cette fameuse abbaye doit son origine à S. Gal, gentilhomme Ecossois, ou, selon d'autres, Irlandois, lequel étant venu en France avec saint Colomban, dans le VII siécle, passa dans la Suisse, où il prêcha l'évangile en plusieurs endroits, & particulierement dans le Turgow. Il refusa l'évêché de Constance, qui lui avoit été offert par Gonzem duc des Allemans, & aima mieux se retirer dans une solitude, en l'endroit où depuis l'on a bâti l'abbaye de son nom. Ses disciples se multiplierent beaucoup en peu de temps; & le prêtre Omer, environ 80 ans après la mort de saint Gal, fut fait premier abbé de ce lieu par le roi Pepin, fils de Charles *Martel.* Par succession de temps cette abbaye devint fort riche & fort puissante: de sorte que Conrad, l'un de ses abbés, élu en 1226, prit le titre de prince de l'empire. Ses successeurs ont acquis une domination de si grande étendue, qu'ils peuvent lever plus de six mille hommes. Charles *Martel*, Pepin, Charlemagne & plusieurs autres rois de France, & empereurs, ont accordé de grands priviléges & de riches revenus aux abbés de Saint-Gal, qui ont à présent pour patrons & défenseurs de leurs immunités & de leurs biens, les cantons de Zurich, de Lucerne, de Schwitz & de Glaris. Quant à la ville, qui fut fondée il y a plus de huit cens ans, elle s'accrut peu à peu jusqu'au temps de l'empereur Arnoul, qu'elle fut ceinte de murailles. Elle touche à l'abbaye, qui a une clôture à part; & il y a entre les deux une porte commune qui se ferme des deux côtés par l'abbé & par les bourgeois. La ville n'est pas fort grande, mais elle est fort propre & bien bâtie, en un lieu éminent, entre deux côteaux. Cette ville est divisée en six tribus ou compagnies. De chacune de ces tribus on tire douze personnes, qui composent le grand & le petit conseil; & l'élection des magistrats se fait tous les ans. La ville relevoit anciennement de l'abbé en plusieurs choses; mais les citoyens ont à présent leur souveraineté à part, indépendante de celle de l'abbaye. Ils sont alliés de six cantons, qui sont Zurich, Berne, Lucerne, Uri, Schwitz, Zug & Glaris. * Simler, *de la république des Suisses.* Hermannus Contractus, *chron. ad ann.* 835. Georgius Brunus, *tome II civit.* Le Mire, *cap.* 19. Guilliman, *liv. IV, ch. II, Helvet.*

Léodigaire Burgisser, abbé de Saint-Gal, ayant été contraint de sortir de son abbaye & de son pays par les cantons de Zurich & de Berne en 1713, à cause des contestations sur le Toggenbourg, fit sa résidence à Neu-Ravenspurg en Souabe. Lorsqu'il fut mort, le 18 de décembre 1717, le pere Joseph de Laibach de Carinthie, qui fut élu en sa place, conféra de nouveau dans les mois de mai & de juin 1718, avec les deux cantons à Bade. Il fut conclu à Ergau, dans la principauté de Baden, par les pacificateurs, un *traité de paix & d'amitié* entre les deux cantons de Zurich & de Berne d'une part, & son altesse le prélat de Saint-Gal d'autre part. Ce traité fut ratifié par les souverains des treize cantons au mois d'août de l'an 1718, & les sceaux y furent apposés le 15 d'octobre suivant. Par ce traité il est arrêté, Que le prince & prélat regnant de Saint-Gal sera nommé & reconnu pour juste & légitime souverain du Toggenbourg, dont les habitans lui rendront hommage de fidélité & d'obéissance, restans néanmoins librement & constamment dans leurs anciens droits & priviléges: Que le conseil de la province sera composé de soixante personnes; savoir, trente catholiques, & trente de la religion protestante, lesquels seront choisis & appellés de tous les endroits du pays par les habitans mêmes: Que le conseil de la province sera obligé d'avoir soin des droits & priviléges, & de l'intérêt commun du pays, & qu'au cas de justes sujets de plaintes, il proposera l'affaire au prince regnant, le suppliant d'y vouloir remédier: Que le prélat de Saint-Gal aura le pouvoir de commettre un juge provincial à Toggenbourg, sans être astreint à prendre pour cette fonction un habitant du lieu: Que si le greffier provincial choisi par le prince est de la religion protestante, son substitut sera de la religion catholique, & réciproquement: Que les deux religions ne se serviront point de l'argent qui tombe à la caisse du pays pour leur usage particulier; mais qu'il sera employé pour l'utilité & le bien commun du pays: Que l'on exercera librement & sans empêchement dans tout le pays de Toggenbourg la religion catholique romaine, & la religion protestante, chacun jouissant de tous ses droits & priviléges, & observant ses rits, usages, loix, fêtes, maximes, discipline, sans aucun trouble: Que toutes manieres d'injurier, diffamer, qui pouroient animer & irriter les esprits, seront bannies de la chaire & interdites par-tout, & que les contrevenans seront punis rigoureusement. Par le même traité l'abbé de Saint-Gal fut rétabli dans son abbaye & dans son pays, & le catholique, comme le protestant, maintenu & conservé chacun dans ses droits, coutumes, exercices, &c. Ce traité qui contient 85 articles, se trouve imprimé dans l'ouvrage de M. Rousset, intitulé: *Les interêts présens des puissances de l'Europe*, &c. *t. VI, p.* 293, *& suiv.*

SAINT-GAL. (le moine de) C'est le nom que l'on donne à l'auteur anonyme des *Gestes de Charlemagne*, parceque cet auteur étoit moine de l'abbaye de Saint-Gal, comme il le témoigne lui-même en plusieurs endroits de son ouvrage. Au chap. VIII, il appelle l'abbé Grimalde *son maître*; au chap. XV du second livre, il dit que Harmute, *son abbé*, étoit reclus dans le temps qu'il écrivoit. Comme Harmute s'est démis du gouvernement au mois de décembre de l'an 883, pour mener une vie solitaire, & qu'il est mort au mois de janvier 885, l'auteur aura composé son ouvrage en 884, & cela par le commandement de Charles le Gros, à qui il le dédia. Ce qu'il raconte dans le premier livre, *de la religion de Charles, & du penchant que ce prince avoit pour tout ce qui concernoit l'église*, il dit qu'il l'avoit appris de la bouche du prêtre Wernbert; & ce qu'il rapporte dans le second, *des exploits* militaires du même prince, il assure en avoir été instruit par Adalbert, pere du même Wernbert. Le nom de ce moine de Saint-Gal est incertain. Goldaste croit que c'est Notker le Begue, parceque l'auteur des Gestes dit au chapitre XXVI du livre second, qu'il étoit begue & édenté. Duchesne, & depuis dom Rivet, au tome V de son *histoire littéraire de la France*, ont rejetté cette raison. « Il est inutile, disent les auteurs de la préface

» du tome V de la *nouvelle collection des historiens de* » *France*, il est inutile de se mettre en peine de rechercher l'auteur des Gestes; l'ouvrage le deshonore plus » qu'il ne l'honore. Outre qu'il est rempli d'historiettes » & de fables mal assorties, Charles y est représenté » comme un homme qui exerce des cruautés, qui ne » respire que menaces, qui jette la terreur partout; en » sorte que si nous ne le connoissions pas d'ailleurs, » nous aurions de ce prince des sentimens peu avanta- » geux. Les évêques y sont traités indignement : leurs » mœurs, leur faste & leur ambition sont repris avec » trop d'aigreur & avec indécence. Ce qui est rapporté » aux chapitres VIII & IX du second livre, est absolu- » ment faux. Il y a d'énormes fautes de chronologie. » Au livre premier, chapitre X, il est dit que Charles » avoit demandé douze chantres au pape Etienne II : » or ce pape mourut en 757, & Charles ne commença » à regner qu'en 768. Dans le chapitre second, on fait » succéder Léon au pape Etienne. Au même endroit, » l'on rapporte que Charles avoit obtenu du pape Léon, » deux chantres très-instruits, & qu'il en avoit envoyé » un à Drogon son fils, évêque de Metz; mais Drogon » ne prit possession de cet évêché qu'en 823. Au cha- » pitre XVIII, on dit que le pape Léon ayant été mal- » traité par les Romains en 799, avoit demandé du » secours à Michel, empereur de Constantinople, qui » ne fut proclamé empereur qu'en 811. Les savans ont » cependant trouvé dans cet ouvrage quelques endroits » dignes de remarque. Au livre premier, chapitre » XXXVI, l'habillement des anciens François est décrit » assez exactement. Au chapitre II du livre second, on » donne assez bien la maniere de compter, employée » par les Huns, &c. » Voyez la préface citée dans cet article, nombre XIV. Canisius, au premier tome de ses *Anciennes leçons*, a le premier mis au jour les *Gestes de Charlemagne*, sur un manuscrit de la bibliothéque de l'électeur de Baviere. Du Chesne les a fait aussi entrer dans le second tome des *Ecrivains de l'histoire de France*, après les avoir collationés avec un manuscrit du monastere de Moissac. Cet ouvrage a été donné de nouveau, conféré auparavant sur un manuscrit de la bibliothéque du roi, dans le tome cinquiéme du *Nouveau recueil des historiens de France*, page 106 & suiv.

SAINT-GALMIER, petite ville du pays de Forez, dans le gouvernement du Lyonnois, a dans l'un de ses fauxbourgs une fontaine d'alun, dite *la Font-forte* par ceux du pays. * André du Chene, *recherches des antiquités des villes.*

SAINT-GAUDENS, bourg de Gascogne en France. Il est dans le comté de Comminges, sur la Garonne, à deux lieues de Saint-Bertrand, vers le nord. * Mati, *dictionaire.*

SAINT-GÉLAIS, maison illustre & ancienne, tire son nom du bourg de Saint-Gélais, de l'ancien patrimoine des seigneurs de Lézignem en Poitou. Aussi ceux de cette maison prétendent-ils être sortis de celle de Lézignem. Louis de Saint-Gélais, dont nous parlerons plus bas, se surnomma de *Lézignem*, & prit acte de sa prétention, par les preuves qu'il donna pour être reçu dans l'ordre du S. Esprit. Il para aussi ses armes de la figure de la célébre Mellusine, qu'il prit pour cimier. Le seigneur de Lansac n'étoit que cadet de cette maison. La branche des aînés, qui subsiste encore, prit en même-temps le nom de Lézignem, & le joignit à celui de Saint-Gélais. Pierre de Saint-Gélais, seigneur de Montlieu, de Saint-Aulaie, &c, qui vivoit dans le XV siécle, eut divers enfans. Alexandre de Saint-Gélais, son cinquiéme fils, seigneur de Lansac, de Romefort, &c, fut conseiller & chambellan du roi Louis XII, & épousa *Jacquette* dame de Lansac, & héritiere de *Thomas* seigneur de Lansac, & de *Françoise* d'Escars. Il mourut en 1522, laissant Louis de Saint-Gélais, qui épousa 1. en 1545, *Jeanne*, fille de *Philippe* baron de la Roche-Andri : 2. *Gabrielle* de Rochechouart, fille de *François* seigneur de Mortemart. Du premier lit il eut Gui, seigneur de Lansac, qui suit; & *Claude*, dame de Pressi, femme de *Charles* comte souverain de Lusse. Les enfans du second lit furent, *Charles*, mort en 1586; *François*, prieur de Saint Lo; & *Claude*, dame de Laye en Béarn. Le seigneur de Lansac *laissa aussi un fils naturel*, Urbain, *évêque de Comminges, mort l'an* 1613. Gui de Saint-Gélais fut connu sous le nom de jeune Lansac, parceque la reine Catherine de Médicis l'employa dans les affaires du cabinet en même temps que son pere. Il se rendit surtout célébre par l'ambassade de Pologne, où il contribua beaucoup à l'élection de Henri de France, duc d'Anjou, pour la couronne de cet état. Il y suivit depuis ce prince, à qui la reine l'avoit donné, & mourut fort âgé en 1622. Cet habile politique avoit pris alliance avec *Antoinette*, fille & héritiere de *François* Rafin, seigneur d'Azai-le-Rideau, capitaine des gardes du roi, & sénéchal d'Agenois, & de *Nicole* le Roi Chauvigni, dame de Balon, dont il eut Artus, qui suit; *Alexandre*, tué au siége de la Fére en 1596; & *Jeanne*, morte sans alliance. Artus de Saint-Gélais & de Lézignem, seigneur de Lansac, & marquis de Balon, épousa *Louise* de Souvré, fille aînée de *Gilles* de Souvré, marquis de Courtenvaux, maréchal de France, dont il eut Gilles, qui suit; *Marie* de Saint-Gélais femme de *René* de Courtalvert, seigneur de Peré au Maine, & *Françoise* de Saint-Gélais, mariée à *Louis* de Prie, marquis de Touci, & morte à Montpoupon le 29 août 1673, en sa 70 année. Gilles de Saint-Gélais & de Lezignem, fut tué au siége de Dole le 30 juillet 1636, & laissa *Marie*, femme de *Henri-François* marquis de Vassé; & *Armande*, femme de *Charles* duc de Crequi. * Le Laboureur, *addition aux mémoires de Castelnau.* De Thou. Du Chêne. Le pere Anselme, &c.

SAINT-GELAIS (Jean de) seigneur de Montlieu, fils de *Pierre* de Saint-Gélais, seigneur de Montlieu, vivoit sous le regne de Louis XII, & composa l'histoire de ce roi, qui comprend ce qui est arrivé en France & en Italie, jusqu'en 1510. C'est celle que Godefroi a publiée en 1622, avec les autres écrivains de l'histoire du même monarque.

SAINT-GELAIS (Octavien de) poëte François, évêque d'Angoulême, étoit né à Cognac vers l'an 1466. Il étoit fils de Pierre de Saint-Gélais, marquis de Montlieu & de Saint-Aulaye, & de *Philiberte* de Fontenai. Octavien eut plusieurs freres, avec qui il étudia à Paris, au collége de sainte Barbe, sous le célébre Martin *Magistri*, qui professoit les humanités dans ce collége, qui fut chargé ensuite d'enseigner la théologie au college de Navarre, qui fut depuis confesseur & aumônier du roi Louis XI, & qui est mort en 1482. Après ses études de philosophie, Saint-Gélais passa à celles de la théologie, & se destina dès-lors, ou fut destiné par ses parens, à l'état ecclésiastique : mais la poësie & la galanterie l'occuperent plus que les devoirs de cet état & les études qui y convenoient. Introduit de bonne heure à la cour, il fut connu & reçu favorablement de Charles VIII, à la recommandation duquel le pape Alexandre VI le nomma à l'évêché d'Angoulême en 1494. Il fut sacré à Lyon dans l'église de saint Paul, à la fin de l'année 1495, ou peut-être l'année suivante, puisque Charles VIII & les seigneurs qui avoient acccompagné sa majesté en Italie en 1494 & 1495, se trouverent à sa consécration. Saint Gélais fit son entrée à Angoulême le 17 août 1497; & l'on assure, que depuis son élévation à l'épiscopat, il ne s'occupa presque plus que des fonctions de son ministere, & de l'étude de l'écriture & des saints Peres. Il y a lieu de croire cependant, que ce fut depuis sa nomination à l'évêché d'Angoulême, qu'il fit imprimer plusieurs des ouvrages qu'il avoit composés auparavant. Il fit beaucoup de bien à son église, l'enrichit de présens considérables, & en fit réparer les bâtimens. Charles VIII étant mort au

château d'Amboise le 6 avril de l'an 1498, Octavien de Saint-Gélais fut un de ceux qui furent nommés pour accompagner le corps de ce prince jusqu'à saint Denys. Ce prélat mourut à Angoulême à la fin de novembre, ou au commencement de décembre de l'an 1502, âgé d'environ trente-six ans. Il fut inhumé dans une chapelle de sa cathédrale, que Jacques de Saint-Gélais, son frere, évêque d'Usez, & doyen d'Angoulême, avoit fait bâtir. Les ouvrages que l'on connoît d'Octavien de Saint-Gélais, sont: 1. *Histoire de Eurialus & Lucresse, vrays amoureux; selon pape Pie*, (c'est-à-dire, traduit de la prose latine d'Æneas Sylvius, depuis pape sous le nom de Pie II,) *en vers françois*, petit *in-folio*; à Paris, Antoine Verard, *imprimé le sixiéme jour de mai* 1493, 2. *Les Eneydes de Virgile, translatez de latin en françois, par messire Octavien de Saint-Gélais, en son vivant, évêque d'Angoulême, revus & cottés par maître Jehan Divry, bachelier en médecine;* imprimés à Paris le sixiéme jour d'avril 1509, pour Antoine Vérard, *in-folio*. La même traduction a été réimprimée plusieurs fois depuis, en 1529 & 1540. 3. *Les vingt & une épîtres d'Ovide, translatées de latin en françois, par révérend pere en Dieu Octavian de Saint-Gélais, évêque d'Angoulême*, petit *in-4°*, gothique, sans date imprimé à Paris. La même traduction a été réimprimée *in-4°*, à Paris, le 23 février 1525; & en 1538, *in-12*, & à Rouen, en 1544, *in-16*. 4. *La Chasse & le Départ d'Amours, nouvellement imprimé à Paris, où il y a de toutes les tailles de rimes que l'on pourroit trouver; composée par révérend pere en Dieu messire Octavien de Saint-Gélais, évêque d'Angoulême, & par noble homme Blaise d'Auriol, bachelier en chacun droit*, &c, à Paris, 1533, *in-4°*, gothique; *la Chasse d'Amours* est de Saint-Gélais, & *le Départ* est d'Auriol. 5. *Le Séjour d'honneurs composé par révérend pere en Dieu messire Octavien de Saint-Gélais, évêque d'Angoulême, nouvellement imprimé à Paris, pour Anthoine Vérard, achevé le* 25 *d'août* 1519, in-4°, *gothique*. 6. *Complainte & épitaphe sur la mort de Charles VIII*, par le même, dans l'ouvrage d'André de la Vigne, intitulé: *Le Vergier d'honneur, de l'entreprinse & voyage de Naples*, &c. Saint-Gélais n'a pas eu d'autre part à cet ouvrage. La Croix-du-Maine & Du-Verdier, dans leurs *bibliothéques*, lui attribuent encore quelques autres écrits: Du-Verdier lui donne entr'autres, une *traduction des six comédies de Térence;* mais il y a apparence qu'il s'est trompé.

SAINT-GÉLAIS (Louis de) dit de Lézignem, baron de la Mothe-Saint-Eraye, seigneur de Lansac & de Pressi, chevalier d'honneur de la reine Catherine de Médicis, surintendant de sa maison, & chevalier des ordres du roi, fils d'ALEXANDRE de Saint-Gélais, & de *Jacquette* dame de Lansac, parut avec réputation à la cour sous le regne de Henri II, & sous celui de ses enfans, & se rendit recommandable par l'ambassade de Rome & du concile de Trente. La reine Catherine, qui l'avoit attaché, lui & son fils, au roi Henri III, les jetta depuis dans le parti de la ligue, pour faire réussir les desseins qu'elle avoit. Ils avoient grande part aux secrets de cette princesse, qu'ils servirent toujours avec beaucoup de zèle. Le pere fut capitaine de cent gentilshommes d'armes, chevalier de l'ordre du roi sous Charles IX, puis chevalier du saint Esprit sous Henri III, en 1579: il mourut au mois d'octobre de l'an 1589, âgé de 76 ans, & fut enterré dans l'église de Pressi.

SAINT-GÉLAIS (Mélin de) poëte François, florissoit dans le XVI siécle, à la cour des rois François I & Henri II. Il avoit étudié à Poitiers, à Padoue & ailleurs, avoit voyagé en Italie, & avoit appris le droit, la théologie, la philosophie & les mathématiques. D'ailleurs, il excelloit en la poësie, & mérita le nom d'*Ovide François*. Il surpassa Marot en érudition, mais il l'égaloit au plus en poësie, & selon plusieurs savans, il fut lui-même surpassé par Ronsard: ce qui causa quelque jalousie entre ces deux beaux esprits. Mélin mourut à Paris sous le regne de Henri II, & fut enterré dans l'église de Saint Thomas du Louvre. On a cru que Mélin de saint-Gélais étoit *fil. naturel* d'Octavien de Saint-Gélais, évêque d'Angoulême; ce qui n'est pourtant pas sur. On prétend aussi que Mélin eut une fille, qui est la Diane qu'il appelle sa niéce dans ses poësies. Si cela est, il n'auroit pas été plus chaste que son pere. François I donna à Mélin l'abbaye de Reclus ou de Reculs, & le nomma aumônier du dauphin, qui fut depuis Henri II. Quand ce prince fut roi, Saint-Gélais continua d'être son aumônier, & devint son bibliothécaire. On croit qu'il est mort en 1558; au moins sa mort n'est-elle pas arrivée avant cette année, puisqu'il a fait l'épitaphe de Jules-César Scaliger, qui mourut en 1558. Les poëtes pleurerent la mort de Mélin, & l'on voit sur ce sujet plusieurs épigrammes latines imprimées chez Frédéric Morel, *in 4°*, en 1559. Il a fait en vers une piéce intitulée *Genèvre*, qui est une imitation des IV, V & VI chants de l'*Orlando furioso* de l'Arioste, où est racontée l'histoire de Genèvre fille du roi d'Ecosse. Saint-Gélais n'acheva pas cette piéce, où il n'y a que 310 vers de sa façon. Le reste est de Jean-Antoine de Baïf. Les autres ouvrages de Mélin sont, *Sophonisbe*, tragédie, traduite de Jean-George Trissin poëte Italien, & plusieurs autres poësies qui consistent en élégies, épîtres, rondeaux, sonnets, quatrains, chansons, épitaphes, épigrammes. On les a imprimées plusieurs fois. La derniere édition est de Paris, en 1719. Elle est plus ample que les précédentes, mais il y a peu d'ordre dans la distribution des piéces, & beaucoup d'autres défauts. On a encore de Mélin de Saint-Gélais, 1. *Le Courtisan du comte Balthasar de Chatillon, traduit de l'italien en françois, par Jean Colin, revu & corrigé par* Mélin, *imprimé à Paris, en* 1549. 2. *Les Voyages aventureux du capitaine Jean Alphonse*, à Poitiers, en 1549. * *Europe savante, tome* 11, *&c*, Sainte-Marthe, *l.* 1, *elog. Gall.* La Croix du Maine, *biblioth. franc.*

SAINT-GENAIS. (l'isle de) Cette isle, ou plutôt cette presqu'isle, est dans la Provence, entre la mer Méditerranée & celle du Martigues. Il y avoit autrefois un gros bourg, nommé SAINT-GENAIS. Les habitans l'abandonnerent l'an 1211, parcequ'il étoit trop exposé aux courses des pirates de Barbarie, & se retirerent à l'isle, qui est une partie de la ville de Martigues. * Mati, *diction.*

SAINT-GENGOUX LE ROYAL, ville du Mâconois en Bourgogne, dans le diocèse de Châlons sur Saone, avec châtellenie royale du bailliage de Mâcon, est située sur le penchant & presque au bas d'une montagne qui la couvre du côté du nord: elle a deux autres montagnes au midi, des bois à l'occident, & à l'orient la riviere de Grône, dont elle n'est séparée que par une prairie. C'étoit autrefois l'abbé de Cluni qui étoit seigneur de cette ville; mais dès l'an 1166, il céda la justice & la moitié des droits utiles au roi Louis *le Jeune*. Les vins de son territoire sont les meilleurs du Mâconois.

SAINT-GENIEZ (Jean de) en latin, *Sangenesius*, qui mérite un rang distingué parmi les poëtes latins qui ont écrit dans le XVII siécle, étoit né à Avignon le 12 de septembre 1607, d'une famille connue & estimée. Il paroît par ses poësies, que son pere *Honoré* de Saint-Geniez, & son grand-pere, étoient avocats ou jurisconsultes. Dans sa troisiéme Idylle, intitulée, *Euterpe, sive de re poëticâ*, il feint qu'Euterpe qui vient pour lui reprocher de ce qu'il abandonnoit la poësie, le trouve environné d'un grand nombre de livres de droit, le reprend de cette étude, & lui conseille de la quitter; à quoi il répond, entr'autres, que son pere & son grand-pere avoient tiré leur gloire principale, en marchant à la suite de Thémis.

*Ne contemne Themin, quæ sanctè finibus istis*
*Culta Dea est, numenque mei genitoris, avique.*
*Nobis si decoris quicquam est, defluxit ab illâ.*
*Atque utinam insistens gradibus genitoris, avique,*
*Hæsissem teneris illi devotus ab annis.*

Son pere étoit mort avant 1654, puisque dans le recueil des poësies latines du fils, imprimé cette année, on trouve son épitaphe, & que dans sa premiere piéce, où il en parle, comme d'un homme qui avoit beaucoup d'érudition, il suppose qu'il n'étoit plus au monde :

*Hanc meus ignorans genitor, cùm plurima nosset,*
*Astrææ teneris cultor devotus ab annis,*
*Multa tulit frustrà : nullâ mercede quietem*
*Perdidit, & dulci privavit lumina somno.*
*Me quoque ferre graves sua per vestigia curas*
*Jussit, & ingentes librorum volvere moles.*

Son pere étant mort, Jean de Saint-Geniez prit soin de l'éducation d'un frere plus jeune que lui, le fit étudier, & tâcha de lui inspirer du gout & de l'amour pour les sciences. C'est à lui qu'il adresse sa septiéme & sa huitiéme satyre, qui contiennent d'excellens avis. Pour lui, il étoit venu de bonne heure à Paris, où il avoit fait plusieurs connoissances utiles, sur-tout parmi ceux qui cultivoient les lettres. Il fut lié particulierement avec le cardinal François Barberin, & avec Alexandre d'Elbene II du nom, seigneur de la Motte, qui a servi avec réputation dans les armées, & qui avoit beaucoup d'esprit. Il nomme entre ses autres amis le pere Hercule Audiffret, qui a été supérieur général de la congrégation de la Doctrine Chrétienne, Petrone Mascaron à qui l'on doit l'esprit de Seneque, Piere Boissat, fort connu par ses écrits, le P. Salian, Jésuite, M. de Balzac, l'abbé Ménage, & M. Chapelain qui lui avoit lu son poëme de la Pucelle d'Orléans. Il cultiva ces liaisons, lorsqu'il fut de retour à Avignon, où il paroît qu'il a passé la plus grande partie de sa vie, mais toujours en regretant d'être obligé de vivre dans une ville si éloignée de Paris, & des amis qu'il y avoit fait. C'est ce qu'il dit, entr'autres, dans sa sixiéme élégie adressée à Chapelain :

*Sors inimica mihi, cupidisque obstantia votis*
*Fata, meos illic (Lutetiæ) non posuêre Lares.*
*Ne comitem doctæ possem me jungere turbæ,*
*Et quorum scriptis perfruor, ore frui.*
*Hei mihi! cur Rhodano tam distat Sequana nostro?*
*Cur mihi dilecto non licet amne vehi?* &c.

Son penchant pour la poësie s'étoit déclaré dès sa plus tendre jeunesse, & il s'y étoit livré. Etant à Paris, il laissa échaper plusieurs piéces qu'il ne publia qu'après qu'Alexandre d'Elbene les eut approuvées ; & dans une épigramme au savant M. de Peiresc, il dit que plusieurs de ses poësies s'étoient perdues :

*Ante meas quàm, vir, peteres, clarissime, nugas,*
*Non jactura gravis, quod periere, fuit.*
*Maxima nunc in re facta est jactura pusillâ,*
*Cùm parere tuis non licet imperiis.*

Si l'on prend à la lettre ce qu'il dit dans sa troisiéme Idylle, il faudra dire qu'il a fait aussi des vers françois ; car parlant de lui-même, il s'exprime ainsi :

*Nunc Latiis modulans fidibus, nunc Gallica metris*
*Verba ligans, æstro mens concita duplice fertur.*

Ses poësies latines sont louées par Colletet le pere, dans son Discours du poëme Bucolique, page 30 ; par M. de Saint-Didier, dans son *Voyage du Parnasse*, page 87, puisque l'auteur le met entre les bons poëtes ; & par M. Des-Forges Maillard, dans une lettre adressée à M. le président Bouhier, & imprimée dans le tome neuviéme des *Amusemens du cœur & de l'esprit.* M. Maillard prétend dans cette lettre, que M. Despréaux avoit profité des poësies de Saint-Geniez ; qu'il en avoit pris diverses pensées, quoiqu'il ne l'ait jamais nommé ; & les exemples qu'il en apporte, prouvent que sa conjecture est assez bien fondée. Le recueil des poësies latines de M. de Saint-Geniez est un volume *in*-4°, imprimé à Paris en 1654 : *Joannis Sangenesii Poëmata, Parisiis, sumptibus Augustini Courbé*, 1654. Il y a à la tête une belle estampe de Chauveau. Le recueil est dédié, par une épître latine, au cardinal François Barberin, vice-chancelier de l'église romaine. Il y a quatre *idylles*, dont la troisiéme & la quatriéme contiennent une défense de la poësie, dont il paroît que feu M. l'abbé Massieu a profité dans l'écrit qu'il a fait à ce sujet, & que l'on a réimprimé au devant de son *Histoire de la poësie françoise* ; au moins trouve-t-on les mêmes raisons dans le poëte latin, & dans l'académicien : huit *satyres*, remplies d'excellens avis & d'une critique judicieuse, sans fiel & sans passion : sept *élégies*, toutes sur des sujets utiles : un livre d'épigrammes, & un livre de poësies diverses. Ce recueil est terminé par un écrit en prose, intitulé : *De Parnasso & finitimis locis, libri duo, ad nobilissimum & illustrissimum virum Alexandrum Delbenum.* C'est proprement un abrégé historique & critique de la poësie latine & de ses révolutions. L'auteur y parle aussi de quelques poëtes Espagnols, & de plusieurs poëtes François, sur-tout de Chapelain pour qui il avoit une grande affection. Dans le second livre, p. 195, il promet de publier incessamment une *Carte géographique du Parnasse* ; & vers la fin du même livre, il rapporte un long fragment d'un poëme latin intitulé, *Poëtomachia*, qu'il dit lui avoir été envoyé, mais dont il paroît qu'il étoit lui-même l'auteur. Un éloge que l'on doit faire des poëmes de Saint-Geniez, c'est qu'*ils son brillans de feu & de génie, & remplis d'excellens vers, quoique le poëte laisse quelque chose à desirer en certains endroits pour la pureté du style* : c'est le jugement de M. Des-Forges Maillard ; & ce jugement nous a paru fondé. Ajoutons que M. de Saint-Geniez montre partout un esprit solide & éclairé, & beaucoup de modestie. Dans un âge où il n'étoit plus dans sa premiere jeunesse, il entra dans les ordres sacrés, prit le sacerdoce ; & on lui donna un canonicat à Orange, où il mourut de phtisie le 25 juin de l'an 1663, âgé de cinquante-six ans. M. Costar parle de lui avec beaucoup d'éloge dans une lettre qu'il lui adresse, page 375 du tome second de ses lettres, *in*-4°.

SAINT-GEORGES DE LA MINE, ville & forteresse d'Afrique, est bâtie sur la Côte d'or en Guinée, entre le cap des Trois Pointes & le cap Corse. Les capitaines Portugais, Santarin & Escobar, ayant reconnu les côtes de la Guinée en 1471, firent naître l'envie au roi dom Jean d'en prendre possession l'an 1481. Il y envoya dom Diégo d'Azemburcha, avec dix caravelles & deux hourques chargées de tout ce qui étoit nécessaire pour la construction d'un fort. En treize jours de navigation dom Diégo vint mouiller l'ancre dans le port où l'on avoit dessein de s'établir, & fit donner avis de son arrivé au prince du pays, appellé Casamenté, qu'il avoit connu dans un voyage précédent. Cependant, il mit pied à terre avec ses troupes, fit dire la messe sur le rivage, & prit possession du pays au nom du roi de Portugal. Casamenté vint de bonne foi pour le recevoir en ami. Il étoit accompagné d'un nombre considérable de ses sujets, la plupart tout-nuds ; mais armés d'arcs & de javelots. Le Portugais le reçut à la tête de son armée, avec la gravité de sa nation, lui fit un accueil obligeant ; & après avoir exageré la puissance de son roi, & sur-tout la piété & le zèle qu'il avoit pour la conversion du peuple de la Guinée, il le pria de contribuer lui même à leur salut & à la construction d'un fort, qui pût encore assurer le commerce des deux nations. Casamenté, qui avoit de l'esprit, & qui reconnut l'artifice, voulut détourner le coup,

en répliquant qu'il falloit un peu consulter sur le changement de religion ; & qu'ayant dessein d'établir l'union & la bonne intelligence entre ses sujets & les Portugais, il n'étoit pas nécessaire de bâtir un fort, qui ne feroit qu'effaroucher les peuples du pays. Le Portugais répliqua cent choses spécieuses sur la publication de l'évangile, & sur la crainte qu'il y avoit que les mal-intentionés du pays ne vinssent quelque jour en tumulte, & par caprice, insulter les nouveaux hôtes, & faire périr les auteurs de leur salut ; de sorte que, pour éviter la conjuration de quelques séditieux, que lui-même seroit le premier à détester, il étoit absolument nécessaire de bâtir un fort. Casamenté, qui voyoit que le Portugais raisonnoit les armes à la main, & que rien n'étoit plus persuasif, accorda ce qu'il ne pouvoit empêcher, & se retira : ensuite de quoi on se mit à tracer le fort. Une seule chose alarma les Africains, qui avoient accoutumé d'adorer des rochers. Lorsque les Portugais en voulurent rompre quelques uns qui se rencontrerent dans les fondemens de l'ouvrage, ils furent prêts de se soulever ; mais on les appaisa à force de présens, accompagnés de quelques remontrances, pour leur faire comprendre que ces rochers inanimés n'étoient point des divinités. Le fort s'acheva, & fut nommé *Saint-Georges*, en l'honneur de ce Saint, & parcequ'il y avoit aux environs quelques mines d'or, on le surnomma *de la Mine*. Les Hollandois sont les maîtres de cette place depuis 1637. * Marmol, *l. 3, c. 22.*

SAINT-GEORGES, bourg fortifié. Il est dans le Montferrat en Italie, à une lieue de Cazal, vers le couchant. * Mati, *dict.*

SAINT-GEORGES (isle de) c'est une des isles Açores. Elle est petite, & située au nord de celle de Pico. * Mati, *dict.*

SAINT-GEORGES, une des isles Bermudes, *cherchez* BERMUDES.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, ville & maison royale de France, entre Paris & Poissi. Le roi Charles V y fit bâtir l'an 1370, un château que les Anglois y avoient continué. Le roi François I fit travailler à l'ancien château qu'on y voit aujourd'hui ; & le roi Henri IV y fit faire le château-neuf. Louis XIV, qui y étoit né, y a fait ajouter divers ornemens, comme la terrasse, la maison du Val, le parterre, & l'a augmentée de nouveaux bâtimens aux quatre encoignures, &c. Il y a prévôté & maîtrise des eaux & forêts, avec des couvens d'Ursulines & de Récollets, & un autre d'Augustins Déchaussés dans la forêt.

SAINT GERMAIN LEMBRUN, bon bourg ou petite ville de France. Il est dans l'Auvergne près de l'Allier, entre Issoire & Brioude, à trois lieues de la premiere, & à quatre de la derniere. * Mati, *dict.*

SAINT-GERMAINS : c'est une communauté, ou, comme parlent les Anglois, une corporation, dans la contrée orientale du comté de Cornouaille, qui envoie deux députés au parlement d'Angleterre. * *Dict. anglois.*

SAINT-GERMAIRE DE FLAIX, bourg avec abbaye de l'ordre de saint Benoît, & de la congrégation de saint Maur, en latin *S. Germarus de Flaviaco.* Il est dans l'Isle de France, à quatre lieues de Beauvais, vers le couchant. * Mati, *dict.*

SAINT-GERY (Joseph de) seigneur de Magnas, dans la famille duquel celle de Saint-Lary de Bellegarde étoit entrée par le mariage de Marguerite de Saint-Lary, fille de Pierre ou Perroton de Saint Lary de Bellegarde, & de Marguerite d'Orbessan, laquelle épousa l'an 1563, *Antoine* de Saint-Géry de Salvagnac, maréchal des logis de la compagnie d'hommes d'armes de Henri d'Albret roi de Navarre, puis lieutenant de gouverneur à Leictoure, étoit fils de JEAN de Saint-Géry, lieutenant colonel du régiment de Picardie, tué au siége de Montpellier, & de *Marguerite* Delas, fille d'un gentilhomme d'Agen, & né en 1590, au château de Magnas. Il prit de bonne heure le parti des armes, & suivit le comte de Candale en 1612, dans la campagne que ce duc fit en mer sur les galeres de Florence, contre le Turc. S'étant attaché dès sa jeunesse à Jean-Louis de la Valette, duc d'Epernon, son oncle à la mode de Bretagne, ce duc lui donna le commandement de son régiment de Guienne en 1637, le fit son lieutenant au gouvernement de Leictoure, & plat-pays, qui étoit alors la place la plus considérable de son gouvernement, & il le députa plusieurs fois à la cour pour les affaires les plus importantes, pendant les brouilleries de la ville de Bourdeaux, qui commencerent en 1626, & qui durerent plus de dix ans. Joseph de Saint-Gery s'aquitta de ces différentes commissions avec beaucoup de sagesse & de succès ; mais le duc d'Epernon ayant été disgracié, cette disgrace nuisit beaucoup à l'avancement de M. de Saint-Gery ; & après la mort de ce duc arrivée en 1642, il fut obligé de se retirer du service ; cependant en 1663, Louis XIV le fit conseiller en ses conseils d'état, & privé, & de ses finances, &c. Il y avoit déja quelque temps que las du tumulte des affaires, il avoit cherché le repos dans sa retraite de Magnas, au diocèse de Leictoure, & dans l'étude de la nature. Il appelloit ordinairement cet état, *Sa felicité*, & il en a fait la description dans une longue piéce en vers françois, qu'il a intitulée pour cette raison, SA *félicité*, & qui fut imprimée à Paris, *in-4°*, chez Antoine Vitré en 1662. Elle est dédiée à M. de la Vrilliere, conseiller du roi, & secrétaire de ses commandemens, qui avoit toujours considéré l'auteur. Mais l'étude de la physique fut ce qui occupa davantage le loisir de M. de Saint-Gery, & cette étude a produit plusieurs ouvrages, qu'il a donnés au public : savoir, l'*Iris*, dédié à Louis XIV, & imprimé chez Vitré, *in-4°*. en 1662. *Disquisitiones physicæ de motu cordis & cerebri*, *in-4°*, en 1663, à Paris chez Edme Martin. *Disquisitio physica de finibus corporis & spiritûs*, en 1663, au même lieu. On trouve dans ces écrits un philosophe pieux, & sensé & un physicien habile. L'auteur étoit déja avancé en âge, quand il donna cette derniere dissertation. Il mourut en 1674, âgé de 84 ans. Les écrits dont nous venons de parler, se trouvent réunis dans un volume *in-4°*, que l'on a intitulé : *Les essais de messire Joseph de Saint-Gery, seigneur de Magnas*, à Paris, chez Thomas Jolly & Louis Billaine, en 1663. Ce gentilhomme a eu plusieurs enfans de *Jeanne* de Montant de Castelnau, & sa famille subsiste encore dans plusieurs de ses petits-fils ; entr'autres, dans *Joseph* & *Jean* de Saint-Gery, qui ont été longtemps au service du roi dans ses armées ; dans *Jean* de Saint-Gery de Magnas, ci-devant premier aumônier de feue Madame, duchesse d'Orléans, & abbé de Nogent-sous-Couci ; dans *Alain* de Saint-Gery, prêtre, abbé de Flaran ; & dans M. de la Mothe Saint-Gery, qui avoit une sœur, laquelle a été célébre par sa piété. Elle étoit religieuse Carmelite au monastere de Leictoure, où elle étoit connue sous le nom de *la sœur Marie des Anges.* Elle est morte le 2 décembre 1733, dans le monastere des Carmelites d'Agen. * *Mém. du temps. Vie du duc d'Epernon*, par Girard, en plusieurs endroits, &c.

SAINT-GILLES, petite ville de France dans le bas Languedoc, à une lieue du Rhône, est située sur un petit ruisseau, entre Beaucaire & Arles. Quelques auteurs ont cru que c'étoit l'*Anatalia* de Pline ; & d'autres l'ont prise pour l'*Heraclea* du même Pline, & de l'itinéraire d'Antonin. Elle a tiré son nom du saint solitaire, appellé Gilles, qui s'y retira dans le VI siécle, & depuis ce temps a été nommée *Fanum S. Ægidii.* D'autres croient qu'elle a encore porté le nom de *Palatium Gothorum.* Raimond IV, comte de Toulouse, fut surnommé de *Saint-Gilles*, du nom de cette ville, qui appartient aujourd'hui à l'ordre de Malte, sous le titre de grand-prieuré. Le comte de Sommerive, chef des catholiques, fut défait par les huguenots près de Saint-

Gilles en 1562. * Catel, *hist. des comtes de Toulouse*, & *mem. de Languedoc.* De Thou, *hist. l.* 32. Du Pui, *droits du roi.* Du Chêne, *antiq. des villes*, &c.

SAINT-GOAR, petite ville de la basse partie du cercle du haut Rhin. Elle est dans le bas comté de Catzenellebogen, sur le côté gauche du Rhin, entre Bingen & Coblentz. Saint-Goar est fortifié, & défendu par la forteresse de Rhinfeld. Le comte de Talard l'assiégea au mois de décembre 1692. Le landgrave de Hesse fit lever le siége. Les François y perdirent quelques troupes & quelques canons: le comte de Talard avoit été blessé peu auparavant. * *Mem. du temps.*

SAINT-GOARSHAUSEN, petite ville du bas comté de Catzenellebogen en Wétéravie. Elle est sur le côté droit du Rhin, vis-à-vis de Saint-Goar, & elle est défendue par le château de Catz ou Catzenellebogen, différent du vieux château de ce nom, qui est aux confins du comté de Nassaw. * Mati, *dict.*

SAINT-GOTHARD ou SAINT-GODARD, c'est une célébre montagne des Alpes. Elle est sur les confins de la Suisse, du Valais & du pays des Grisons. La montagne de la Fourche en est une partie, & ainsi elle est la source du Rhin, du Russ, de l'Aar, du Rhône & du Tesin. * *Cartes géogr.*

SAINT GOTTARD, village de la basse Hongrie, au comté de Sawar, sur la frontiere de Stirie, & sur le Raab, est célébre par la sanglante défaite des Turcs, sur lesquels les Impériaux, assistés des François, remporterent une grande victoire l'an 1664, entre ce lieu-là & Kerment, qui n'en est éloigné que de deux milles.

SAINT-GUILHIN, GISLAIN ou GHISLAIN, *Fanum S. Gisleni*, *Gislenopolis*, petite ville du Pays-Bas dans le Hainaut, est située sur la riviere de Haine, à deux petites lieues de Mons, & tire son nom d'une célébre abbaye, fondée à l'honneur de S. Gislain. Cette ville, qui est assez bien fortifiée, fut prise par les François en 1677. * Guichardin, *descript. du Pays-Bas.* Le Mire, &c.

☞ SAINT-HIPPOLYTE, petite ville autrefois d'Allemagne, ensuite de France, & aujourd'hui du duché de Lorraine, à une grande lieue de Schlestadt. Elle étoit anciennement de l'Alsace, & fut cédée avec cette province à la France par le traité de Westphalie, & la France l'a cédée au duc de Lorraine par le traité de Paris de 1718. Elle est au pied des montagnes de Vosges. On la nomme aussi par abréviation *Saint-Pilt.* Elle est du diocèse de Strasbourg, & étoit même autrefois du temporel de cet évêché en 1372, lorsque Jean, duc de Lorraine, étant entré en Alsace, pour faire la guerre à la république de Mulhausen, obligea Lambert, évêque de Strasbourg, de lui céder cette ville, qu'il prétendoit être de l'ancien patrimoine des ducs de Lorraine. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ SAINT-HIPPOLYTE, bourg de France, assez peuplé, & bâti depuis un siécle, au bas Languedoc, dans le diocèse d'Alais, près des Sevennes, & sur la petite riviere de Vidourle. On y a fait un bon fort pour la conservation du pays. Il est à deux lieues d'Anduse, au couchant, & à quatre d'Alais, en passant par Lodève. Les protestans de ce bourg ont attiré la révocation des édits de Nismes & de Nantes. Car ayant insulté le curé qui portoit le S. Viatique à un malade, & les catholiques qui le suivoient leur ayant jetté de la boue & des pierres, & en ayant blessé quelques uns, l'intendant de la province y envoya ses gardes & des dragons pour y loger à discrétion; mais ils se défendirent & en tuerent plusieurs, & envoyerent des députés jusqu'en Bourgogne & en Champagne pour exciter tous les protestans à leur défense, leur insinuant que c'étoit une cause commune. L'affaire fut renvoyée à l'intendant pour la juger avec le présidial de Nismes, & on la jugea conformément à un article des mêmes édits, qui porte qu'ils consentent qu'on leur ôte leurs priviléges, quand ils contreviendront aux articles accordés. * La Martiniere, *dict. géogr.*

SAINT-HUBERT, bourg du pays de Liége, enclavé dans le duché de Luxembourg, est situé sur la riviere d'Homme, & à quatre lieues de Bastogne, vers le couchant. Saint-Hubert a une célébre abbaye, dont l'abbé est seigneur du lieu & de seize villages, qui sont aux environs. Il portoit autrefois le nom d'*Andainum* & d'*Andagium.* * Baudrand.

SAINT-HYRIER ou SAINT-IRIER, anciennement *Attanum*, bourg de France dans le Limosin, à cinq lieues de Limoges, en tirant vers Périgueux. * Mati, *diction.*

SAINT-JACQUES, *cherchez* GUATIMALA, SANIAGO.

SAINT-JACQUES: c'est une des isles de Salomon, dans la mer Pacifique, près de la terre de Quir. On ne sait presque rien de certain de ces isles. * Mati, *dict.*

SAINT-JACQUES ou SAINT-JAMES, petite ville bien fortifiée. Elle est dans l'isle Barbade, une des Antilles, & appartient aux Anglois. * Mati, *dict.*

SAINT JAQUESME, en latin *Axima*, bourg fort ancien, dans la Tarentaise en Savoye, près de l'Isere, entre Moustiers & Saint-Maurice. * Mati, *dict.*

SAINT JEAN D'ACRE, *cherchez* ACRE.

SAINT-JEAN D'ANGELI ou D'ANGERI, *Angeriacum*, *Engeriacum*, & *Fanum S. Joannis Angeriaci*, ville de France en Saintonge, est située sur la riviere de Boutonne, vers les frontieres du Poitou. Il y a une abbaye de l'ordre de saint Benoît, fondée, dit-on, en 768, par Pepin, qui y avoit un palais nommé *Ageriac.* Comme le lieu étoit agréable, on y bâtit diverses maisons; & c'est de-là que s'est formée la ville de Saint-Jean d'Angeri, qu'on a nommée par corruption d'Angeli. En 1025, Alduin, abbé de saint Jean d'Angeli, trouva le chef d'un saint Jean, qu'on crut être celui de saint Jean-Baptiste. Le bruit s'en étant répandu par toute l'Europe, le roi Robert de Navarre, Sanche duc de Gascogne, & divers grands seigneurs, le vinrent visiter par dévotion: c'est ce que nous apprenons d'Ademar de Chabanois. Dans le XVI siécle, les habitans de cette ville s'engagerent presque tous dans les sentimens de Calvin. En 1562, le comte de la Rochefoucaud, l'un des chefs des huguenots, l'assiégea; mais Richelieu qui y commandoit, la défendit si bien, qu'elle ne put être prise. Depuis, les premiers s'en rendirent maîtres, & y commirent leurs excès ordinaires. Ils la fortifierent plus régulierement qu'elle ne l'étoit. Après la bataille de Montcontour en 1569, le duc d'Anjou, qui fut depuis le roi Henri III, l'assiégea. Le capitaine Armand de Clermont, seigneur de Piles, s'étoit jetté dedans avec un grand nombre des plus braves du parti huguenot, & deux mille hommes de garnison. Lorsque le siége fut formé, le roi Charles IX vint au camp le 16 octobre. La place se rendit par composition deux mois après. Les Catholiques y perdirent 10000 hommes par les maladies & par le fer, & entr'autres Séb. stien de Luxembourg, comte de Marrigues, qui fut tué à la tranchée d'un coup de mousquet. Les huguenots se rendirent encore les maîtres de cette ville, lorsqu'elle se révolta avec les autres du même parti en 1620. Louis XIII l'assiégea en 1621, & contraignit Benjamin de Rohan, seigneur de Soubise, qui y commandoit pour les huguenots, de la rendre six semaines après, le 24 juin, jour de la fête de saint Jean-Baptiste, quoique ceux de son parti eussent espéré qu'elle tiendroit six mois. Elle avoit alors siége de justice, élection, recette, & étoit entourée de bonnes murailles & de fauxbourgs. Le roi la priva de ses priviléges, la fit démanteler, & voulut quelle eût le nom de *Bourg-Louis*; mais ce changement de nom n'eut point de suite, parcequ'il n'en fit point de déclaration. * De Thou, *hist. l.* 30, *& seq.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Dupleix & Mezerai, *hist. de France.* Du Chêne, *recherches des antiq. des villes de France.* Papire Masson, *descript. flum. Gall.*

SAINT-JEAN DE LONE, en latin *Fanum S. Joan-*

*nis Laudonensis*, ou *Laudona*, petite ville de France en Bourgogne, avec bailliage, est située sur la riviere de Saône, près de l'abbaye de Cîteaux, entre Auxonne & Bellegarde. Elle est célébre dans l'histoire du XVII siécle, pour avoir repoussé en 1636, les efforts d'une armée impériale commandée par Galas, par le duc Charles de Lorraine, par le marquis de Grana, & par d'autres chefs illustres. Josias, comte de Rantzau, alors maréchal de camp, se jetta dans la place, qui n'avoit qu'une petite muraille de brique, fatigua les ennemis par de fréquentes sorties, les obligea de lever honteusement le siége, & leur fit perdre plus de deux mille chariots de bagage, avec une partie de leur canon. Pour récompenser la fidélité des habitans, qui avoient parfaitement secondé le comte de Rantzau, le roi Louis XIII leur accorda l'exemption de la taille, & la faculté de posséder des biens nobles sans payer le droit de franc-fief.

SAINT-JEAN DE LUZ, en latin, *Luisium* & *Fanum S. Joannis Luisii*, ville de France dans le pays des Basques, dans la terre dite *de Labour*, bâtie vers l'embouchure de la petite riviere d'Urdacuri dans la mer de Gascogne, environ à deux lieues de Fontarabie, sur les frontieres d'Espagne, & à trois ou quatre de Bayonne. Cette ville est renommée par la construction qu'on y fait de navires, & par l'adresse extraordinaire de ses habitans pour la pêche des baleines & des morues. C'est-là que se fit le mariage de Louis XIV, roi de France, avec Marie Thérèse d'Autriche, infante d'Espagne, en 1660.

SAINT JEAN DE MORIENNE ou MAURIENNE, sur la riviere d'Arch, ville épiscopale de Savoye, dans le comté de Maurienne, dépend de la métropole de Vienne pour le spirituel, & du sénat de Chamberi pour le temporel. Elle n'a point de murailles, & est située dans la vallée de Maurienne, vers les frontieres du Dauphiné. Flodoard croit que ce nom de Maurienne a été donné à la vallée de celui des Maures. Gontrand, roi de Bourgogne, fonda, ou, selon d'autres, rétablit cette ville, dans l'eglise cathédrale de laquelle on voit les tombeaux de plusieurs ducs de Savoye. Lucien, qui souscrivit à un concile de Rome, tenu en 341, sous le pape Jules I, est le plus ancien évêque de cette ville dont nous ayons connoissance. Il y en a eu divers autres, célébres par leur sainteté, par leurs emplois & par leur érudition. * François Augustin, évêque de Saluces, *in hist. Pedemont.* Guichenon, *hist. de Savoye.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.*

SAINT-JEAN D'ULVA, port de la nouvelle Espagne, sur la mer du Nord, proche la ville de Vera-Cruz, appartient au roi d'Espagne, qui y entretient une bonne garnison, & qui y a fait bâtir une nouvelle ville, nommée aussi *Vera-Cruz*. Ce fut parceque la situation de l'ancienne, qui est éloignée de cinq lieues du port, obligeoit les marchands à passer quatre mois pour décharger & recharger les navires : ce qui se fait aujourd'hui en peu de temps, la ville étant proche du port. En 1568, Jean Haukin, amiral d'une flotte angloise, entra dans ce port ; mais ayant été repoussé par les Espagnols, il se sauva avec deux vaisseaux seulement, qui tomberent depuis entre les mains des ennemis. * De Laët, *hist. du nouveau monde.*

SAINT-JEAN (Olivier) descendoit en ligne directe d'OLIVIER Saint-Jean de Bletsho, dans le comté d'Oxford. Il fut fait baron du royaume, sous le titre *de saint Jean de Bletsho*, le 13 janvier de la premiere année du regne d'Elizabeth ; & l'an 15 du même regne, il fut un des pairs qui jugerent Thomas duc de Nortfolck. *Jean*, son fils aîné, lui succéda dans ses biens & dignités, & fut un des juges de Marie reine d'Ecosse. Il mourut sans enfans, & OLIVIER son frere lui succéda. Il fut fait chevalier du bain au couronnement du roi Charles I, & fut tué pendant les guerres civiles dans la bataille qui se donna près de Kineton ou Edgehill, le 23 octobre 1642, sans laisser d'enfans mâles. OLIVIER, fils & héritier de *Paulet* S. Jean, second fils d'*Olivier* S. Jean de Bolinbroke & d'*Elizabeth*, fille & héritiere de *Rowland* Vaughan, lui succéda dans ses dignités, & épousa *Françoise*, fille de *Guillaume* duc de Newcastle. C'est de cette famille qu'est descendu M. de SAINT-JEAN, qui a eu tant de part au gouvernement d'Angleterre, & même à toutes les affaires de l'Europe, sur la fin du regne de la reine Anne, lorsque ceux qu'on nomme *Thoris*, prirent le dessus. Cette princesse le fit vicomte de Bolinbroke & secrétaire d'état. * Dugdale. *Mem. du temps.*

SAINT-JEAN, petite ville fortifiée dans le comté de Sarbruck, sur le côté droit de la Sarre, vis-à-vis de la ville de Sarbruck, & à quatre lieues au-dessus de Sarlouis. * Mati, *dict.*

SAINT-JEAN (isle) c'est une isle de la nouvelle France, dans le golfe de Saint-Laurent, près des côtes du Canada propre & de l'Acadie. Elle est médiocrement grande, & les François y ont quelques colonies. * Mati, *dict.*

SAINT-JEAN, riviere de la nouvelle France, a sa source dans un petit lac, près de la riviere de Saint-Laurent, & du Canada propre ; & coulant vers le midi elle se décharge par une grande embouchure dans la baye françoise, au nord de la ville de Port-Royal. * Mati, *dict.*

SAINT-JEAN, lac dans le Saguenai, dans la nouvelle France ; aux confins de l'Estotilande. Il est la source de la riviere de Saguenai. * Mati, *dict.*

SAINT-JEAN PIÉ DE PORT, petite ville de France dans la basse Navarre, *Fanum S. Joannis Pedeportuensis*, située sur une montagne, qui a au pied la Nive, qui se jette dans l'Adour à Bayonne, à huit lieues de-là. Cette ville n'est qu'à une lieue de la Navarre & des monts-Pyrenées. On dit qu'autrefois le gouverneur de cette place prenoit le titre de garde des terres de Navarre deça les monts.

SAINT-JEAN DE PUERTO-RICO, *cherchez* PORTO-RICO.

SAINT-JOHNSTOWN ou S. JOHNS-TOWN, c'est-à-dire, SAINT-JEAN SUR LE TAI, *Fanum S. Joannis ad Tavum*, ou *Perthia*, ville d'Ecosse, capitale du pays de Perth, est située sur la riviere de Tai, entre Dunkeld & Saint-André, environ à vingt lieues d'Edimbourg, capitale du royaume. * Camden. Sanson.

SAINT-JOSSE SUR MER, bourg avec abbaye, dans le Ponthieu, en Picardie, à deux lieues de Monstreuil, vers la côte. * Mati, *diction.*

SAINT-JULIEN, bourg de Savoye, à environ deux lieues de Genève, est fameux par plusieurs traités qui y ont été faits entre les ducs de Savoye & la république de Genève. Dans le temps que la confrairie de la Cuillier incommodoit la ville de Genève, & ravageoit la campagne, les députés de Berne & de Fribourg, ceux de Zurich & de Basle, conférérent à Saint-Julien avec les députés du duc, & y arrêterent une tréve jusqu'après la tenue d'une diéte. Cette tréve fut publiée le 9 de mars 1529. La paix fut traitée au même lieu en 1530, & conclue entre le duc de Savoye & les Génevois. Après la fameuse escalade, la guerre étant déclarée entre le duc de Savoye & les Génevois, le duc chercha le premier à traiter de la paix avec la république de Genève. Les conférences s'ouvrirent à Saint-Julien le 21 mars 1603, mais elles ne terminerent rien. On les reprit à la sollicitation des cantons & du roi de France. Cinq cantons, savoir, ceux de Glaris, de Basle, de Schaffouse, de Soleurre & d'Apenzel envoyerent des députés à Genève qui devoient servir de médiateurs. Les conférences se commencerent encore à Saint-Julien au mois de juin 1603, & le traité de paix fut signé le 11 juillet. Le 12, les médiateurs & les députés de la république rentrerent à Genève au bruit de l'artillerie, & la paix fut publiée le même jour par toute la ville. * Spon, *hist. de Genève.*

SAINT-JULIEN-DE-BALEURRE (Pierre de) gentilhomme du voisinage de Tournus, étoit fils de Claude de Saint-Julien, chevalier, seigneur dudit lieu de Baleurre, de Chastenay, Royer, mort le 9 d'octobre 1544. Il fut élevé à Tournus, où par le crédit & la faveur de ses parens, Antoine de Courent sousprieur, & Antoine de Véré chantre, l'un & l'autre fort versés dans les antiquités de leur monastere, il eut la commodité & la liberté d'en voir tous les titres, ce qui lui donna occasion dans la suite de composer une espéce d'histoire de l'abbaye & de la ville de Tournus. Ayant été destiné à l'église dès sa jeunesse, il fut d'abord protonotaire apostolique. On l'envoya à Rome pour y solliciter la sécularisation du prieuré de S. Pierre de Mâcon, & il en fut fait le premier chanoine séculier en 1557. Il obtint ensuite en vertu de ses grades, un canonicat de S. Vincent de Châlons, & depuis il en eut un autre de S. Vincent de Mâcon, par permutation de son doyenné de Cuiseri, & de sa chapelle de Branges. Il posséda successivement les quatre archidiaconés de l'église de Mâcon, & celui de Tournus en l'église de Châlons, de laquelle il fut élu doyen le dernier jour de l'an 1563. Il quitta ce doyenné en 1589, & mourut le 20 de mars 1593. Il s'attacha particulierement à l'histoire, & en composa divers traités; le plus considérable est de l'origine des Bourguignons, & des antiquités d'Autun, de Châlons, de Mâcon, de Tournus, qui fut imprimé en 1581, *in-fol.* & que présentement on n'estime pas. Ce fut aux sollicitations de Pierre Tamisier, homme d'esprit, que Pierre de Saint-Julien de Baleurre recueillit après les ravages des Huguenots, & mit par écrit ce qu'il avoit remarqué des antiquités de l'abbaye de Tournus. Il dédia son ouvrage en 1578, à François, abbé de Tournus, qui fut depuis le cardinal de la Rochefoucaud. Il l'intitula, *Recueil de l'antiquité & choses plus remarquables de l'abbaye & ville de Tournus*, & le fit imprimer à Paris en 1581, à la suite de son histoire des *Bourguignons.* Pierre Juenin, chanoine de Tournus, a donné une meilleure histoire de Tournus à Dijon en 1733, en un vol. *in-4°.* En 1585 Saint-Julien Baleurre publia à Paris, *in-8°*, son opinion de l'origine & extraction de Hugues Capet, sous le titre de *Paradoxe & néanmoins discours véritable de l'origine, & extraction de Hugues-Capet.* Il fut réimprimé à Lyon en 1588, *in-8°.* Il est aussi dans les mélanges historiques de l'auteur. Cet écrit ayant été réfuté par Nicolas Vignier, médecin, il y opposa une apologie, qu'il fit réimprimer en 1589, à Lyon, dans ses mélanges historiques, où l'on trouve les généalogies de quelques anciennes maisons de Bourgogne, &c. * La Croix-du-Maine, & Antoine du Verdier Vaupriyas, *bibl. franç.* Possevin, *in appar. sacr.* Louis Jacob, *de clar. script. Cabilon.*

SAINT-LARI, *cherchez* BELLEGARDE.

SAINT-LAURENT, isle d'Afrique, *cherchez* MADAGASCAR.

SAINT-LAURENT DES EAUX, en latin *Fanum S. Laurentii de Areolis*, bourg de France, dans l'Orléanois, près du Blaisois, & du côté gauche de la Loire, environ à deux lieues au-dessus de Beaugenci. * Mati, *dict.*

SAINT-LAURENT, grande riviere de l'Amérique septentrionale, dans le Canada ou nouvelle France, a sa source vers le lac des Hurons; & prenant son cours du couchant au levant, elle se jette dans la mer du Nord, vis-à-vis de l'isle de Terre-Neuve. Son embouchure est large d'environ quarante lieues, & c'est plutôt un golfe qu'une riviere. Quebec & Tadoussac, colonies des François, sont sur les bords du fleuve Saint-Laurent, bien avant dans le pays. *Voyez* CANADA. * Baudrand.

SAINT-LEONARD, bourg du cercle d'Autriche, dans la Carinthie, sur la riviere de Gurck, à trois lieues au-dessus de la petite ville de ce nom. * Mati, *dictionaire.*

☞ SAINT-LÉONARD LE NOBLAC, ville du haut Limosin, sur les confins de cette province, du côté de la Marche, située auprès de la Vienne, où cette riviere a un pont qui a donné son nom à l'endroit, espéce de gros bourg appellé le Pont de Noblac. Cette ville est au-dessus & à quatre lieues de Limoges. Elle tire son nom de S. Léonard son patron, qui florissoit vers le commencement du VI siécle. Le terrein où elle est bâtie fut donné au saint Solitaire par un de nos rois, & elle doit sa formation ou au concours des pélerins qui venoient visiter les reliques, ou aux priviléges qui lui furent accordés: car elle a joui presque jusqu'à nos jours d'exemption de tailles & autres impositions royales, du logement des gens de guerres, du droit de franchief, &c. Et c'est de-là qu'elle a reçu le surnom de *Noblac*, autrefois *Nobiliac*, en latin *Nobiliacum.* De tous ces avantages il ne lui reste aujourd'hui que d'être abonnée à 1600 livres de taille. La justice s'y exerce par trimestre, tantôt au nom du roi, tantôt au nom de l'évêque de Limoges. Il y a une collégiale qui est la dépositaire des reliques de S. Léonard. La châsse qui renferme son chef représente parfaitement la Bastille. C'est un présent de Charles VII, digne de la magnificence royale. Cette collégiale, autrefois fort célébre, n'est composée aujourd'hui que d'un prieur commendataire, de dix chanoines & de six demi-prébendiers appellés *Vicaires.* Elle avoit embrassé la regle de S. Augustin; mais elle s'est sécularisée depuis peu, presque par voie de fait. Outre ce chapitre, il y a une communauté de quatorze prêtres, où l'on ne peut être admis qu'on ne soit né dans l'enceinte de la ville, & dans laquelle le curé de la paroisse n'a aucune entrée; un couvent de Récollets, un autre de religieuses Jésuitines connues sous le nom de *Filles de Notre-Dame*, deux paroisses, une troisiéme au pont de Noblac, & une quatriéme dans la banlieue. Il se tint à Saint-Léonard, un concile de la province de Bourges, l'an 1290, le mercredi après la fête de S. Michel, pour le recouvrement du centiéme denier de tous les revenus ecclésiastiques de la province, ordonné quelque temps auparavant par un concile de Bourges. Les PP. Martene & Durand en ont publié l'épitre synodale, dans le tome IV de leur *nouveau trésor d'anecdotes.* Les calvinistes s'emparerent de cette ville après le milieu du XVI siécle: mais les habitans ayant surpris la garnison, la taillerent en piéces. Cela ariva vers l'an 1575, un vendredi avant le dimanche des Rameaux. En mémoire de cet événement, on fait encore aujourd'hui un sermon & une procession générale tous les ans à pareil jour. Dans la suite, elle suivit le parti de la ligue. Elle éprouva quelques mouvemens lors des troubles qui agiterent la minorité de Louis XIV. Un des partis portoit le nom de *Fronde*, & l'autre celui de *Choté* en langage du pays, qui en françois signifie *Soutien.* * *Mém. mss.* de M. du Mabaret, curé de S. Michel de la ville de S. Léonard.

SAINT-LIZIER DE COSERANS, *cherchez* COSERANS.

☞ SAINT-LO, ville de France, dans la basse-Normandie, au diocèse de Coutances, chef-lieu d'une élection dans la généralité de Caen. Elle est située sur la riviere de Vire, à cinq lieues de Coutances, sur les limites du diocèse de Bayeux. Elle est encore chef lieu d'un doyenné, qui est le second de l'archidiaconé du val de Vire. Cette ville doit son origine à une église bâtie sous l'invocation de S. Lo, évêque de Coutances, qui vivoit sous le regne des enfans de Clovis. C'est-à présent un chapitre régulier de l'ordre de S. Augustin, dont l'abbé présente à toutes les cures de la ville, & à grand nombre des autres cures & prieurés des environs. On veut que la ville de Saint-Lo soit fort ancienne, & que son nom fût autrefois *Briovera*, formé des deux mots *Briva* ou *Bria*, qui signifie un pont, & *Vera* qui est le nom de la riviere de Vire. Elle a pris son nom moderne de S. Lo, qui y sera apparemment né, puis-

que le château appartenoit à son pere. Il le donna à l'église de Coutances, qui en échange céda à celle de Bayeux plusieurs paroisses du Coutantin; & l'église de Coutances l'a échangé avec la maison de Matignon en 1574. Il y a des manufactures de draps & d'étofes, & aussi de fer, qui lui procurent un commerce assez considérable, principalement de serges & de raz qui en prenent le nom. On en fournit les foires de Caen & de Guibrai, & on en porte une grande quantité à Paris, où elles sont fort estimées. Cette ville est aussi connue pour la grande quantité d'empeignes de souliers qu'on y fait, & qu'on appelle *Vaches de saint-Lo*. Il y a trois jours de marché & plusieurs belles foires. Saint-Lo est un gouvernement de place du gouvernement militaire de la province de Normandie. C'étoit autrefois le siege du bailliage & du présidial, qui a été transféré à Coutances : il y est resté un bailliage & une vicomté qui ressortissent au bailliage de Coutances. On ne bat plus monnoye à Saint-Lo, comme le dit M. Corneille : mais à Caën, sous la lettre C. Saint-Lo a un assez beau pont sur la Vire : on y pêche de très beaux saumons. Cette ville a quatre cures, plusieurs maisons religieuses, un Hôtel-Dieu, & un collége où l'on enseigne les humanités & la philosophie. * La Martiniere, *dict. géogr.*

SAINT-LUC (marquis de) *cherchez* ESPINAI en Normandie.

SAINT-MAARD (Hancelot de) maréchal de France, suivit le roi saint Louis au voyage d'Afrique en 1270, ayant à sa suite cinq chevaliers; & exerçoit encore la même charge l'an 1274. Nous ne savons point s'il eut des enfans d'*Alix* dame de Lusarches sa femme, avec laquelle il vivoit en 1276. * Le P. Anselme, *hist. des grands officiers.*

SAINT-MACAIRE, petite ville de Guienne, sur le bord de la Garonne, est située vis-à-vis de Langon, à 8 lieues au-dessus de Bourdeaux, & à trente de l'Océan, qui monte jusqu'à ce lieu-là sans passer plus loin. * Daviti. André Du Chêne, *recherches des antiq. des villes.*

SAINT-MAIXENT, abbaye & ville de France en Poitou, dans le diocèse de Poitiers, est bâtie sur la Sevre Niortoise, avec siége royal & élection. Le saint qui a donné son nom à cette ville, étoit un solitaire qui vivoit du temps de Clovis *le Grand*, comme nous l'apprenons de Grégoire de *Tours*. Il fonda le monastere, que l'empereur Louis *le Débonnaire*, & Eble, évêque de Limoges, ont depuis réparé. Cette ville est renommée par son commerce & par ses serges. * Grégoires de *Tours*, *l.* 2, *c.* 37. Du Chêne, *antiq. des villes.* Jean Bouchet, *in annal.* Sainte-Marthe, *Gall. christ. t. IV*, *p.* 361.

*CONCILES DE SAINT-MAIXENT.*

Nous avons connoissance de deux assemblées ecclésiastiques, tenues dans l'abbaye de Saint-Maixent. La premiere est de 1073. Gosselin ou Josselin, archevêque de Bourdeaux, la célébra contre l'hérésiarque Berenger. Le même y tint un second concile en 1075, deux ans après le premier. La chronique de Maillezais, qui en fait mention, est citée par le P. Labbe, *t. II. novæ bibl. manuscriptorum. p.* 212.

SAINT-MALO, ville & port de mer de France en Bretagne, *Maclovium* ou *Maclopolis*, avec évêché suffragant de Tours, a été fondée sur les ruines de l'ancienne Aleth ou Guid-Aleth, & a tiré son nom de son premier évêque nommé dans le martyrologe *Maclovius* ou *Macutus*. La ville est située sur un rocher dans la mer, nommé l'*Isle de S. Aron*, qu'on a jointe à la terre-ferme par le moyen d'une longue chaussée, dont l'entrée est défendue par un fort château, flanqué de grosses tours, muni de fossés, d'une bonne garnison avec un gouverneur. La ville est très-importante, & par le commerce qu'on y fait de toutes parts, sur-tout du côté du nord, & parceque c'est une des clefs du royaume. Le soir en fermant les portes de la ville, on lâche au dehors six dogues, pour n'être pas surpris des ennemis : ce qui a donné occasion de dire que S. Malo est gardé par des chiens. La cathédrale, dédiée à S. Vincent, est une des plus anciennes du royaume. Les chanoines étoient autrefois réguliers, & furent sécularisés par le pape Jean XXII, dans le temps qu'Alain Gontier en étoit évêque. Cette ville reconnoît pour Saints huit de ses prélats. Le dernier est le B. Jean de la Grille, qui transféra vers l'an 1150, son siége épiscopal dans l'isse d'Aron, qui est aujourd'hui la ville de S. Malo. Le chapitre est composé d'un doyen, de deux archidiacres, d'un chantre & de divers chanoines. Guillaume le Gouverneur, évêque de S. Malo, publia des ordonnances synodales en 1618. Jacques Cartier, qui a découvert le Canada, étoit da saint Malo. * D'Argentré, *l.* 1, *de l'hist. de Bretagne.* Du Paz, *hist.* Sainte-Marthe, *Gall. christ. tom. II.* Du Chêne, *antiquit. des villes*, *&c.* Voyez une anecdote singuliere sur cette ville, que nous avons rapportée dans l'article de François I, en parlant du voyage que ce prince fit en Bretagne en 1518.

SAINT-MARC ou SAN-MARCO, ville d'Italie au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure, avec évêché suffragant de Cosenze, est, selon quelques auteurs, l'*Argentanum* de Tite-Live, & est éloignée d'environ dix lieues de la mer. C'est un duché qui appartient à la maison de Caïetan. *Voyez* CAIETAN. Il ne faut pas la confondre avec S. MARCO, bourg de Sicile, que les anciens ont nommé *Calacta*.

SAINT-MARCELLIN, petite ville bien peuplée & de grand passage : elle est en France dans le Dauphiné, entre Grenoble & Romans, à sept ou huit lieues de la premiere, & à cinq de la derniere. * Mati, *dict.*

SAINT-MARIN, petite principauté d'Italie, dans le patrimoine de saint Pierre, est différente de SAINT-MARIN, comté de l'empire dans le Mantouan en Italie; de SAINT-MARIN, comté dans le Modenois; & de SAINT-MARIN, forteresse d'Italie en Toscane, au septentrion de Florence.

SAINT-MARIN, ville située sur une haute montagne, en latin *Acer Mons* ou *Marinum*, & *Fanum S. Marini*, entre la Romagne & le duché d'Urbin, dans l'état ecclésiastique en Italie, est capitale d'une petite république, qui s'établit l'an 600, & qui acheta l'an 1000, la forteresse de Pennarosta, des comtes de Monfeltro; & en 1170 le château de Casolo. Le pape Pie II lui donna, en 1463, les châteaux de Serravalle, de Faëtano, de Montgiardino, de Fiorentino, & le bourg de Piagge. La ville est bien fortifiée, & est gouvernée par deux capitaines, que l'on change deux fois l'année; savoir au mois de mars, & au mois de septembre. Cette république comprend environ six mille habitans. Boccalini témoigne que cette république écrivant à celle de Venise, met cette inscription à ses lettres; *Alla nostra carissima sorella, la serenissima republica di Venetia.* Elle a pris son nom de saint Marin, qui avoit son oratoire & son hermitage en ce lieu. *Voyez* MARIN. * Baudrand, *diction. géogr.*

SAINT-MARIN, isle de l'Amérique, entre les Antilles, a été autrefois soumise aux Espagnols; & depuis ayant été abandonnée, elle a été partagée par les François & les Hollandois. Il ne la faut pas confondre avec SAINT-MARIN DE VAZ, isle d'Afrique, dans la mer d'Ethiopie, près du cap de Bonne-Espérance. Les Portugais lui donnerent ce nom; mais comme elle est presque toute couverte de montagnes, elle est inhabitée.

SAINT-MARTIN, ou le fort Saint-Martin, est une citadelle très-forte en France, dans l'isle de Rhé, vis-à-vis de la Rochelle, dont elle n'est éloignée que de trois lieues. Elle est célébre par la victoire que les François y remporterent en 1627, sur les Anglois, qui y firent une grande perte. * Baudrand.

SAINT-MARTIN (isle) c'est une des Antilles de Barlovento. Elle est au levant de Saint Juan de Porto Rico. Son circuit est de vingt-cinq lieues, & elle

appartient aux François depuis l'an 1645. Mati *dictionnaire.*

SAINT-MARTIN (isle) c'est une des isles Sorlingues, qui dépendent de l'Angleterre, & sont situées entre la Manche de Bretagne & celle de Saint-Georges. * Mati, *diction.*

SAINT-MARTIN (Michel de) prenoit les titres d'écuyer, sieur de la Mare du Desert, protonotaire du saint siége apostolique, docteur en théologie de l'université de Rome, aggrégé à celle de Caen, marquis de Miskou, dans la nouvelle France; & dans la suite il ajouta à ces titres celui de Mandarin du premier rang du royaume de Siam. Il étoit de basse Normandie, né au mois de mars 1614, fils d'un riche marchand de la ville de Saint-Lo, qui avoit épousé une demoiselle de la ville de Caen, de la famille du Thon. Enrichi par le commerce, ce négociant se fit ennoblir par l'achat d'une noblesse de Canada, où l'on dit qu'étoit situé le marquisat de Miskou. Michel de Saint-Martin fit ses études à Caen, entra dans l'état ecclésiastique; & lorsqu'il eut été revêtu du sacerdoce, il se mit à voyager. Il parcourut presque toute l'Italie, une partie de la France, de la Flandre, & à Rome il se fit recevoir docteur, & protonotaire apostolique. A son retour, il se fit aggréger à la faculté de théologie de Caen le 10 octobre 1650, & le 24 mars 1653, il en fut élu recteur. « Un peu auparavant, dit M. Huet, dans ses » *origines de Caen*, il avoit fait réparer, & ensuite lambrisser à ses frais l'école de théologie, & avoit fondé » une chaire, pour être remplie par un professeur de la » congrégation de l'Oratoire, par un contrat passé le » 16 décembre 1650. » La congrégation s'en désista dans la suite, & par un nouveau contrat du 12 mars 1664, cette chaire fut affectée aux Jésuites. « Long-» temps auparavant, il avoit fait plusieurs fondations » pieuses à Saint-Lo, sa patrie. » Il en fit aussi plusieurs à Caen, chez les peres de l'Oratoire, & chez les Cordeliers; & dans la ville, il fit faire diverses réparations & divers ornemens, dont on peut voir le détail dans l'ouvrage cité de M. Huet. Il fonda aussi le prix d'une ode latine au Palinod. « Mais l'âge, *dit M. Huet*, lui » ayant aigri l'humeur, & affoibli l'esprit, qu'il avoit » naturellement assez foible, il tomba dans de grands » ridicules, qui le rendirent le jouet & le mépris du » public. Il se vengea sur quelques-uns par des médisances sanglantes, dont il remplit plusieurs livres & » plusieurs écrits qu'il composa tant qu'il vécut, & qui » ne méritent pas d'être connus. Il mourut à Caen, où » il avoit toujours vécu depuis ses voyages, le 14 novembre 1687, âgé de soixante-quatorze ans, & fut » enterré dans la chapelle qu'il avoit bâtie, ornée, & » dotée. » Son *traité du gouvernement de Rome* a été réimprimé deux fois, quoique cet ouvrage soit peu de chose. La seconde édition est de 1659, *in*-8°. à Caen, sous ce titre: *Le gouvernement de Rome, où il est traité de la religion, de la justice & de la police, & de ce qui s'y passe de remarquable dans le cours de l'année.* Cet ouvrage, les fondations de l'auteur, & les monumens qu'il avoit fait élever à Caen, ont donné lieu à un assez grand nombre de poësies grecques, latines & françoises, où l'abbé de Saint-Martin est loué avec un excès qui feroit penser que les auteurs de ces piéces ne vouloient point être crus. On a imprimé un recueil de ces piéces en 1653, *in*-4°. à Caen, chez Adam Cavelier, sous ce titre: *In opera nobilissimi viri domini Michaëlis à Sancto-Martino, sacræ theologiæ doctoris in Academiâ Romanâ, protonotarii apostolici, nec non regiæ Cadomensis Academiæ rectoris amplissimi Elogia.* Ce recueil contient, 1. une épître dédicatoire, au nom du libraire, à madame de Matignon, marquise de Lonrey, baronne de Saint-Lo, &c: 2. un discours en prose latine d'André Boëda, docteur & doyen perpétuel de la faculté de théologie, & vice-chancelier de l'université de Caen, sur l'élection de l'abbé de Saint-Martin au rectorat, &c: 3. le discours de M. de Saint-Martin, pour remercier l'université de son élection: ce discours est en latin, & l'on y trouve les noms de plusieurs des recteurs de cette université, depuis l'an 1431, jusqu'au temps de l'abbé de Saint-Martin, qui y dit qu'il avoit appris le droit sous M. de Guernon, l'un de ces recteurs: 4. un discours en prose françoise, adressé à l'abbé de Saint-Martin par un de ses amis; 5°. enfin les poësies grecques, latines & françoises à l'honneur du même, qui contiennent cinquante-deux pages. Un court avertissement nous apprend que ce recueil, qui flatoit extrêmement la vanité de l'abbé de Saint-Martin, n'avoit été imprimé que de son consentement. Cette vanité, souvent poussée jusqu'à l'excès du ridicule, a donné lieu à divers écrivains d'en rapporter quantité de traits: on peut les voir dans les Mélanges de Vigneul-Marville, dans le *Menagiana*, le *Furetieriana*, &c. mais sur-tout dans l'ouvrage intitulé: *La Mandarinade, ou Histoire comique du mandarinat de M. l'abbé de Saint-Martin*, &c, en deux volumes *in*-12, à la Haye (Caen) 1738. Voici en deux mots l'histoire de ce prétendu *Mandarinat.* Dans le temps que le chevalier de Chaumont fut envoyé à Siam, quelques plaisans formerent le projet de persuader à l'abbé de Saint-Martin, que le roi de Siam l'avoit fait Mandarin de la premiere classe, & son premier médecin, avec cinquante mille écus d'appointemens par an. L'abbé avoit alors soixante-treize ans. Pour jouer cette comédie, on fabriqua des lettres du chevalier de Chaumont, par lesquelles cet ambassadeur lui demandoit des conseils de politique & de santé. L'abbé donna dans le piége, mit ses idées par écrit, & les envoya à l'adresse qui lui étoit marquée. On lui persuada aussi facilement, que le roi de Siam charmé de sa science, avoit fait placer son portrait dans son palais. Les prétendus députés s'habillerent burlesquement, & se barbouillerent le visage pour n'être pas reconnus. Ils réussirent mieux peut-être qu'ils n'avoient osé l'espérer. L'abbé se crut réellement mandarin: mais il s'excusa sur son âge d'aller à Siam. Cependant, comme les prétendus Siamois vouloient qu'il partît, conformément aux ordres qu'ils disoient avoir reçus de leur maître, on dit à l'abbé qu'il falloit avoir un ordre du roi de France, qui lui défendît de sortir de Caen, & un certificat d'ignorance en fait de médecine. On lui donna même des soldats pour le garder. Il y eut à l'occasion de ce mandarinat un grand festin aux dépens de l'abbé, & une fête très-divertissante. C'est cette histoire, avec toutes ses circonstances, qui forme la plus grande partie de l'ouvrage dont on a rapporté le titre: il est divisé en trois parties. La premiere contient, 1. une épître dédicatoire aux habitans de la ville de Caen; 2. un long *Avertissement sur l'impression de la mandarinade, & sur quelques particularités de la vie de l'abbé de Saint-Martin*; 3. *la Mandarinade, ou histoire comique du mandarinat*, &c. La seconde partie, qui est la premiere du tome second, & la suite de ce tome, ou la troisiéme partie, renferme quantité de piéces en prose & en vers, qui servent de preuves aux faits avancés dans la mandarinade, ou qui peignent le génie & le caractere de l'abbé de Saint-Martin & de ses ouvrages. Ceux-ci, dont on donne une idée à la fin du même recueil, sont, outre son *Gouvernement de Rome*, dont on vient de parler: 1. Relation d'un voyage fait en Flandre, Brabant, Hainaut, Artois, Cambresis, &c. en l'an 1661, où il est traité de la religion, de la justice, de la police, des universités de Louvain & de Douai, des fortifications les plus remarquables, des divertissemens publics, &c. 1667. 2. Description de toutes les cérémonies qui furent pratiquées à l'arrivée de M. de Nesmond, évêque de Bayeux, dans son diocèse. 3. Traité de la noblesse & de ses privileges. 4. Voyage fait au Mont-saint-Michel. 5. La vie d'un bon chanoine. 6. Factum touchant le chemin de saint Gilles de Caen, dont l'abbesse de la sainte Trinité vouloit s'emparer. 7. Factum touchant un almanach contre les bonnes mœurs. 8. Fac-

tum touchant un prix de musique fondé par le sieur de Saint-Martin, pour les musiciens de France & pour les étrangers, à condition que la confrérie de sainte Cécile fournira un président qui fera les frais de la cérémonie. 9. Du Carnaval de Rome, de Paris, de Flandre & autres lieux. 10. Factum contre un officier qui avoit vendu sa charge. 11. Discours de l'ordre que l'on tient à Rome pour empêcher les mauvais livres. 12. La cérémonie du Mans, où les officiers du présidial, les gentilshommes de la ville, & les plus honnêtes gens, lestement vêtus, montent à cheval, & depuis sept heures du soir jusqu'à dix, font cavalcade, précédés de quatre trompettes. 13. Description de la ville de Saint-Lo, particulierement de sa belle église, des personnes de cour souveraine qui en sont sorties, & du cardinal du Perron qui en étoit originaire. 14. Factum contre MM. Gast, pere & fils. 15. Autre, contre un bourgeois de Caen, qui soutenoit que ceux qui viennent habiter la ville de Caen, qui sont gentilshommes, & qui y apportent leurs biens, ne sont pas tant à considérer, que ceux qui en sont originaires. 16. Requête au pere général des Capucins, passant par Caen au mois d'août 1682, à ce qu'il lui plût faire abaisser la clôture de leurs autels, &c. 17. Eloge de M. Du-Bois, conseiller & procureur du roi en bailliage, en vicomté, & à la monnoie de S. Lo, 1655. On estime cet écrit. 18. Traité du respect dû aux églises & aux prêtres, 1664. 19. Vie de M. de Guerville, écuyer, seigneur de Cagnet-le-Fresne, &c. curé de Notre-Dame de Caen, 1676. Cet écrit est suivi d'un mémoire contre Thomas Dauge, curé de Cayron. 20. Traité des images en bosse qui sont dans les places de Caen, où l'on voit plusieurs épitaphes des parens & amis de M. de Saint Martin, la description de sa belle chapelle, de son cabinet doré, &c, 1678. 21. Moyens faciles & éprouvés, pour vivre près de cent ans, 1682. On y trouve l'éloge du fameux M. de Lorme, médecin. * Voyez les ouvrages cités dans cet article.

SAINT-MAUR DES FOSSÉS, village avec un pont de pierres sur la Marne. Il est dans l'Isle de France, à deux petites lieues de Paris vers l'orient.* Mati, *dictionnaire.*

SAINT-MAUR SUR LOIRE, c'est une abbaye de France dans l'Anjou. On l'appelloit anciennement Glanfeuil, *Glanafolium.* Elle est sur la Loire, à quatre lieues d'Angers vers le levant. Le bourg porte le même nom que l'abbaye. Il est de l'élection de Saumur. * La Martiniere, *dict. géogr.*

SAINT-MAURICE, petite ville de la Tarentaise en Savoye, au pied du petit Saint-Bernard, entre la ville de Moustiers & celle d'Aouste. Quelques géographes prennent Saint-Maurice pour l'ancienne *Bergintrum*, ou *Bergintium*, ville des Centrons; mais d'autres la mettent au village de Centron, qui a conservé le nom de ses anciens habitans, & qui est à une lieue de Moustier, tirant vers Saint-Maurice. * Baudrand.

SAINT-MAURICE, anciennement *Agaunum*, abbaye dans le Chablais, fut fondée par Sigismond roi de Bourgogne, au même lieu que saint Severin & quelques autres solitaires avoient habité. Ce prince y assembla soixante prélats, pour faire confirmer la donation qu'il faisoit à ce monastere; mais on ne sait en quelle année ce fut, & on peut seulement conjecturer que c'étoit vers le temps de la célébration du concile d'Epaune, c'est-à-dire vers l'an 517 ou 518. En 888, on y tint une autre assemblée en faveur de Rodolphe, fils de Conrad, & petit-fils de Hugues l'Abbé, qui se fit déclarer roi de toutes les provinces de l'ancienne Bourgogne, au-delà du Mont-Jura, & qui se fit couronner dans l'abbaye de saint Maurice. * Réginon. Abbon. *Edit. ult. concil.*

SAINT-MAURICE (Jean de) seigneur de Mont-Barré, professeur en l'université de Besançon, conseiller au parlement, alors établi à Dole, du conseil d'état de Flandre, ambassadeur en France, mort président du conseil-privé, étoit d'une ancienne famille de Dole. Il mourut dans cette ville en 1555, & fut enterré dans la chapelle de sa famille en la même ville. L'on a de ce magistrat un traité *de Restitutionibus in integrum*, imprimé à Paris en 1548. Il a laissé deux branches qui subsistent; la puînée sous le nom d'*Augerans*, & l'aînée sous celui des comtes de *Montbarré*, *Savigny*, & *Bosjan*, qui a fait les plus grandes alliances, savoir: Pontailié, Bouton, la Chambre, Vateville, Poitiers, Saint-Moris & du Bourg. Une autre branche portoit le titre de *Falletans*: elle est éteinte depuis peu, & ses biens ont passé à la maison de Dortans. * *Mémoires pour servir à l'Histoire du comté de Bourgogne*, par M. Dunod, imprimés en 1740, *in-4°*, au titre de l'*Administration de la justice au comté de Bourgogne*, pag. 944 & 945

SAINT-MAXIMIN, ville de Provence, avec bailliage, dans le diocèse d'Aix, étoit autrefois appellée, selon l'opinion commune, *Villa Lata*; & a pris le nom qu'elle porte présentement, de saint Maximin, archevêque d'Aix, qui y fut enterré. On y conserve, à ce que prétendent les gens du pays, le chef de sainte Magdeléne, & diverses autres reliques qui font le trésor de cette ville. Charles II, comte de Provence, y fonda sur la fin du XIII siécle, le célébre monastere des Dominicains, qui exercent les fonctions curiales dans cette ville, où il n'y a point de curé séculier. Le roi René y fonda un collége en 1476. * Guesnai, *de Magdal. advena.* Raimond de Soliers, Nostradamus, & Bouche, *hist. de Provence.* Launoi, *diss. de fictitio Lazari, Magdalenæ, &c, in Provinciam appulsu.*

SAINT-MICHAELSTOWN, c'est-à-dire, *la ville de S. Michel*, ville avec citadelle & un grand & bon port, sur la côte occidentale de la Barbade, une des Antilles: elle appartient aux Anglois. * Mati, *dict.*

SAINT-MICHEL ARCHANGE, ou ARCANGEL, ville de Moscovie, est située sur l'Océan septentrional, ou mer Blanche, à l'embouchure de la riviere de la Dwine; & est renommée par son commerce, qui a été commencé par les Anglois. On la considére comme le magasin de toute la Moscovie, à cause de son port; & on assure que les droits d'entrée ou de sortie, y valent plus de six cens mille écus par an. Le commerce se faisoit autrefois en passant par le Sund, & en abordant à Nerva; mais on a abandonné cette route incommode, par les impositions qu'on avoit mises sur les marchandises, dans tous les pays où l'on passoit. Arcangel fut presque toute brulée en 1669, & est devenue depuis ce temps-là plus florissante, surtout par le commerce des Hollandois, qui y est très-grand.

SAINT-MICHEL, appellée vulgairement SAINT-MIHEL, ville de Lorraine, dans le duché de Bar, est située sur la rive droite de la Meuse, au-dessus de Verdun, & a beaucoup souffert dans le XVII siécle. Elle se soumit à l'armée du roi Louis *le Juste*, qui y entra au mois de juin de l'an 1632, & par le traité de Liverdun, elle fut rendue par ce prince au duc de Lorraine. Le duc, par ses inconstances, attira encore dans son pays les armes du roi, qui prit Saint-Michel en 1633. Depuis, les habitans s'étant révoltés contre la garnison françoise, qu'ils maltraiterent, le roi résolut de venger cet outrage, & fit investir Saint-Michel, qu'on pressa de telle sorte, qu'elle se rendit à discrétion. On pardonna aux habitans; mais les plus séditieux furent envoyés aux galeres.

SAINT-MICHEL, ou MONT SAINT-MICHEL, en latin, *Mons S. Michaëlis in periculo maris*, bourg de France en Normandie, avec une abbaye célébre & un château. Sa situation est assez particuliere, sur un rocher qui s'étend au milieu d'une grande gréve, que la mer couvre de son reflux. On a bâti avec beaucoup d'artifice un bourg où l'on entre par un côté fermé de murailles,

railles. Tout le reste a pour rempart le rocher escarpé & inaccessible. Le bourg a une grande rue, au haut de laquelle est le château & l'abbaye. Ce mont s'appelloit autrefois le *Mont de Tombe*, à cause de sa figure. Une apparition de l'archange S. Michel, que l'on prétend s'être faite à S. Aubert évêque d'Avranches, non à Augustin, comme l'ont dit quelques auteurs, a fait changer de nom à cette montagne. On y bâtit une église en 709. C'étoient des hermites qui avoient habité originairement cette montagne. S.Aubert y mit douze chanoines pour y célébrer le service divin, & ce lieu devint bientôt un lieu de dévotion & de concours. On prétend qu'une forêt occupoit autrefois tout le terrein depuis le mont jusques aux paroisses de Tanis & d'Ardevon; que la mer a détruit cette forêt, & qu'elle en a pris la place; & c'est de-là, dit-on, que le mont S. Michel est surnommé, au péril de la mer, *Mons in periculo maris*. Les chanoines occuperent l'église pendant deux siécles, & reçurent plusieurs biens des ducs de Normandie, Rollon I, en 912, & Guillaume II, en 917. Mais le relâchement extrême où ils tomberent les fit chasser par Richard I, successeur de Guillaume. Richard mit en leur place en 966, des moines de l'ordre de S. Benoît, qui s'y sont toujours perpétués depuis. Il leur donna un abbé, & voulut que l'élection des successeurs de celui-ci, se fit toujours par les religieux, ce qui a subsisté jusqu'au concordat entre le pape Léon X, & le roi François I. Richard orna l'église, & l'enrichit même d'ornemens précieux. Il fit bâtir un monastere pour les religieux, fit élever autour de hautes murailles, qui ont été détruites dans la suite pour construire les bâtimens que l'on y voit à présent. Richard donna aussi à l'abbé & aux moines la justice temporelle, & Maugis, évêque d'Avranches, leur accorda la jurisdiction spirituelle, du consentement de son chapitre. Le roi Lothaire & le pape Jean XIII confirmerent cet établissement & ces droits. L'église & les bâtimens furent consumés par le feu en 992, & réparés la même année, & depuis ce temps-là on a fait un grand nombre de donations à ce monastere. La nef & le chœur de l'église, tels qu'on les voit aujourd'hui, sont du commencement du XI siécle; la nef ne fut cependant achevée entiérement que sous l'abbé Ranulphe, qui gouverna depuis 1060, jusqu'en 1084. Les quatre gros piliers, arcs & voutes, qui soutiennent le clocher, sont du même temps. Cet abbé Ranulphe, neuviéme abbé du monastere, équipa en 1066, six gros vaisseaux aux frais de l'abbaye, pour envoyer plusieurs de ses moines en Angleterre, y saluer le roi Guillaume, & le ramener lorsque ce prince voudroit repasser en Normandie. Cette action plut beaucoup à Guillaume, qui revint en effet sur les vaisseaux de Ranulphe, & les chargea de biens pour lui & ses religieux. En 1236, on érigea un office d'archidiacre du mont S. Michel en faveur du monastere, par transaction avec l'évêque d'Avranches. L'abbé étoit alors Radulphe de Villedieu. Dix ans après on permit aux moines de porter des calotes, à cause du froid qui regne sur la montagne. En 1254, le pape Alexandre IV donna à l'abbé Richard Tustin, tant pour lui que pour ses successeurs, le droit de porter la mitre, l'anneau, la tunique, la dalmatique, &c, & de conférer la premiere tonsure & les ordres mineurs. En 1286, le roi Philippe IV, surnommé *le Bel*, leur accorda la pêche des esturgeons, privativement à tous autres, dans toute l'étendue de la baronie de Genets. Le même leur permit en 1310, de faire tenir tous les ans une foire en la ville du mont Saint-Michel, le 8 mai. Ce prince visita ce lieu en 1311, & y fit de grands dons. Les gouverneurs des ports & frontieres de la Basse-Normandie envoyerent plusieurs fois pendant ce siécle, des soldats & des officiers pour garder la forteresse du mont, & voulurent obliger les moines à payer leur solde; mais ces gouverneurs furent toujours déboutés de leur demande, & les moines conservés dans leur exemption. Charles V ordonna même en 1357, au gouverneur de la province, de ne mettre aucun capitaine au mont Saint-Michel, que du consentement de l'abbé & des moines. Il prescrivit la même loi pour les six hommes d'armes & huit archers que l'on y envoyoit pour la sureté de la place. Ce prince prit ce monastere sous sa protection en 1364, & l'unit à la couronne & au domaine royal. Il confirma aussi l'abbé capitaine de la place & de la garnison, & défendit d'entrer au mont avec des armes, même aux nobles. Le roi Charles VI fit la même défense en 1386. Ce fut sous ce prince, & en 1417 & 1418, que la ville fut entourée de murailles, pour se garantir des incursions des Anglois; & comme l'abbé Jolivet s'étoit endetté pour cet édifice, Charles VI lui donna le droit en 1418, de prendre 1500 livres sur le revenu des aides, & sur le maître de la monnoie de Saint-Lo. Mais depuis l'an 1420, les abbés ne furent plus capitaines, & les moines pendant tout le XV siécle eurent beaucoup à souffrir des Anglois, ce qui engagea davantage plusieurs de nos rois à les prendre sous leur protection, & à leur accorder de temps en temps de grands dons. Vers la fin du XV siécle, il y eut un accord entre Jean d'Etouteville, baron de Briquelet, huitiéme capitaine du mont Saint-Michel, & les moines de cette abbaye, par lequel il est dit que le roi mettra un capitaine, lequel entretiendra & soldera la garnison, & que les moines mettront trois portiers, qui se releveront alternativement, pour garder pendant la nuit les portes du château & les fermer, avec celui qui sera mis par le capitaine; & qu'une des deux clefs sera remise audit capitaine, & l'autre aux moines. Cet accord a subsisté jusqu'à ce que M. de Souvré ayant obtenu du feu roi Louis XIV, le gouvernement, les choses sont demeurées en l'état où elles étoient avant qu'on eût mis de la garnison. * *Extrait d'un mémoire manuscrit contenant un abrégé de l'histoire du mont Saint-Michel.* On peut consulter l'histoire de cette abbaye, composée par le *pere François Feuardent*, sous ce titre: *Histoire de la fondation de l'église & abbaye du Mont Saint-Michel au peril de la Mer;* Sainte-Marthe, *Gall. christ. &c.*

SAINT-MICHEL (le mont) est dans le pays de Cornouaille en Angleterre. C'est une montagne située dans l'endroit qu'on appelle *Mounts-Bai*, séparée du continent par une plaine de sable, que l'on peut traverser à pied quand l'eau est basse. Cette montagne est fort haute, & a au sommet un ancien fort. * *Dict. anglois.*

SAINT-MICHEL EN BRENNE, bourg de France dans la Touraine, sur la Claise, aux confins du Berri, & à six lieues de Château-Roux, vers le couchant. Mézieres en Brenne n'étant pas éloigné d'un quart de lieue de Saint-Michel, on en confond ordinairement les noms. * Mati, *dict.*

SAINT-MICHEL, isle de la mer Atlantique, & l'une des Terceres ou Açores, appartient aux Portugais, qui la nomment *Ilha de S. Miguel*, & a pour principaux bourgs, *Punta delgada*, *villa Franca*, & *S. Antonio*. Elle est à l'orient de ces isles, entre la Tercere au septentrion, & Sainte-Marie au midi. On doit éviter de la confondre avec Saint-Michel, ou l'*Isla de S. Miguel*, isle des Indes, entre les Calamianes ou Paragoïa, qui lui est au septentrion; Punta de Galeta, qu'elle a au levant, & Borneo, au midi. Elle est aussi différente de celle Saint-Michel, *Isola disan Michele*, isle de la mer Adriatique, que d'autres appellent *Ugliana*, aux Vénitiens. Celle-ci est sur la côte de Dalmatie près de Zara.

SAINT-MICHEL ou SAINT-MIGUEL, *fanum Sancti-Michaëlis*, & *Michaëlopolis*, petite ville de la nouvelle Espagne, ou Mexique, dans l'audience ou province de Mechoacan, doit être distinguée de Saint-Michel, autre ville du même pays, dans la province de Guatimala. Celle-ci est située sur la mer, à l'embouchure de la riviere, de *Lempa*. * Laët. Sanson.

SAINT-MICHEL ou Saint-Miguel, autrefois CHILA, ville de la province de Quito, dans le Pérou,

eſt, dit-on, la premiere des villes que les Eſpagnols aient bâties dans ce pays. Elle eſt aſſez grande, ſituée dans une vallée fertile, environ à 20 lieues de la mer, & eſt nommée *Chila* par les habitans du pays. * Laët. Sanſon.

SAINT-MICHEL dit *de Tucuman*, ville de l'Amérique méridionale, dans le pays de Tucuman, eſt ſur la riviere d'Eſtero, & différente de SAINT-MICHEL, qui eſt auſſi de l'Amérique méridionale, dans le royaume de Grenade. * Laët. Sanſon.

SAINT-NECTAIRE, vulgairement SENNETERRE, maiſon conſidérable en Auvergne, eſt fort ancienne, & a produit de grands hommes.

I. LOUIS ſeigneur de Saint-Nectaire, vivoit en 1254, & laiſſa d'*Alix* ſa femme, BERTRAND I du nom, qui ſuit; & *Caſto*, chanoine de Brioude & de Clermont, mort en 1247.

II. BERTRAND I du nom, ſeigneur de Saint-Nectaire, fut l'un des exécuteurs du teſtament de Robert Dauphin, fait en 1296, & laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, CASTO, qui ſuit; & *Bertrand*, chanoine de Brioude, mort en 1298.

III. CASTO ſeigneur de Saint-Nectaire, vivoit en 1304, & laiſſa de *Guyonne* de Peyre, ſa femme, fille d'*Aſtorg* ſeigneur de Peyre, & de *Marquiſe* de Mercœur, BERTRAND II, qui ſuit; & *Eracle* prévôt de Brioude.

IV. BERTRAND II du nom, ſeigneur de Saint-Nectaire, vivoit en 1333. Il avoit épouſé en 1302, *Dauphine* de Breon, fille d'*Ithier*, ſeigneur de Mardoigne, dont il eut CASTO II du nom, qui ſuit; *Eracle*, pere de *Jean* ſeigneur de Rochemoliere, vivant en 1402; & *Dauphine* de Saint-Nectaire, mariée en 1336, à *Jean* de Marcilli, ſeigneur de Chalmazel.

V. CASTO II du nom, ſeigneur de Saint-Nectaire, dit *Bulico* ou *Bulier*, épouſa en 1339, *Oudine* d'Alegre, fille d'*Euſtache* d'Alegre, & de *Sibyle* de la Roue, laquelle prit une ſeconde alliance avec *Robert* ſeigneur de Chaſlus-Lambron. Il en eut pour enfans, BERTRAND III, qui ſuit; *Eracle*, prévôt de Brioude, vivant en 1370; & *Marguerite* de Saint-Nectaire, mariée à *Joſſelin*, ſeigneur de Villelume.

VI. BERTRAND III du nom, ſeigneur de Saint-Nectaire, dit *Tripier*, vivoit en 1400. Il avoit épouſé en 1363, *Jeanne* de l'Eſpinaſſe, dame de Faye en Nivernois, fille de *Philibert*, ſeigneur de Clayette, & de *Conſtance* de la Tour, dont il eut, ARMAND, qui ſuit; *Antoine*, doyen d'Iſſoire; & *Audine*, mariée à *Guillaume* ſeigneur de Murol.

VII. ARMAND ſeigneur de Saint-Nectaire, &c, ſe trouva à la bataille d'Azincour en 1415, & vivoit en 1423. Il avoit épouſé 1. en 1389, *Algaye* de Montmorin, fille de *Geofroi* ſeigneur de Montmorin, & de *Dauphine* de Tinieres: 2. *Alix* de Sautour, dame de la Nocle, dont il eut *Catherine* de Saint-Nectaire, mariée à *Jean* de Chalençon, ſeigneur de Chaſſignoles, vivant en 1460. Ses enfans du premier lit furent, ANTOINE, qui ſuit; & *Jeanne* de Saint-Nectaire, femme de *Pons* de Laſtic, ſeigneur de Monſuc.

VIII. ANTOINE ſeigneur de Saint-Nectaire, &c, épouſa le 26 novembre 1435, *Antoinette* de Montmorin, ſa couſine, fille de *Jacques*, ſeigneur d'Auzon, & de *Jeanne* Gouge-de-Charpaignes, dont il eut ANTOINE II du nom, qui ſuit; *Charles*, abbé de ſaint Léonard de Corbigni en 1442; *Natal*, prieur de ſaint Sauveur, prévôt de Montſalui; Jean, qui a fait *la branche des ſeigneurs de* FONTENILLES, *rapportée ci-après*; *Jacques*, abbé de la Chaiſe-Dieu, mort en 1518; & *Anne* de Saint-Nectaire, mariée à *Guichard* d'Albon, ſeigneur de Saint-André.

IX. ANTOINE II du nom, ſeigneur de Saint-Nectaire, aſſiſta comme député de la nobleſſe, aux états tenus pour la réduction des coutumes en 1510. Il épouſa 1. le 24 avril 1472, *Marie* d'Alegre, fille de *Jacques* baron d'Alegre, & de *Gabrielle* de Laſtic: 2. *Iſabeau* d'Aureilles, fille de *Rigaut* d'Aureilles, comte de Nolle, ſeigneur de Villeneuve, maître d'hôtel du roi Charles VIII, & de *Charlotte* de Roui, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux de ſon premier mariage furent, NECTAIRE de Saint-Nectaire, qui ſuit; *Charles*, abbé d'Aurillac & de ſaint Chaffre, mort en 1560; *Jérôme*, homme d'armes de la compagnie du maréchal de Saint-André; & *Marguerite* de Saint-Nectaire, mariée à *Claude* vicomte de Beaune.

X. NECTAIRE ſeigneur de Saint-Nectaire, gentilhomme de la chambre du roi, lieutenant, gouverneur & bailli d'Auvergne & de la Marche, & bailli de Saint-Pierre-le-Mouſtier, épouſa en 1522, *Marguerite* d'Eſtampes, fille de *Jean* ſeigneur de la Ferté-Nabert, & de *Magdeléne* de Huſſon Tonnerre, dont il eut FRANÇOIS, qui ſuit; *Antoine*, abbé d'Aurillac, puis évêque du Pui, mort en 1592; JACQUES, qui a fait *la branche des ſeigneurs de* SAINT-VICTOUR, *rapportée ci-après*; *Magdeléne*, alliée le 29 mai 1548, à *Gui* de Saint-Exuperi, ſeigneur de Miremont, *dont il ſera parlé ci-après dans un article ſéparé*; *Marguerite*, mariée le 21 février 1550, à *François* de Morlhon, ſeigneur d'Eſpeſſiez; *Catherine*, femme de *Philibert* Popillon, ſeigneur d'Arfeuil; & *Louiſe* de Saint-Nectaire, mariée à *Jean-Ithier*, ſeigneur de Joran.

XI. FRANÇOIS ſeigneur & comte de Saint-Nectaire & de la Ferté Nabert, chevalier de l'ordre du roi, bailli des montagnes d'Auvergne, ſervit au ſiége de Perpignan en 1542, aux guerres de Champagne en 1544, paſſa en Ecoſſe en 1548, & ſervit au retour en Picardie, accompagna le maréchal de Saint-André ſon parent, en Angleterre en 1551, & ſervit en Piémont en 1552. Il étoit dans la ville de Metz lorſque l'empereur Charles-*Quint* y mit le ſiége, commandoit en 1553, un corps de cavalerie, qui défit les troupes Eſpagnoles: le duc d'Arſchot y fut fait priſonnier; mais il eut un pareil ſort dans une eſcarmouche, le 11 novembre de la même année, & n'en ſortit qu'après avoir payé une groſſe rançon. Il ſe trouva avec le duc de Nevers & le maréchal de Saint-André, au ravitaillement de Mariembourg, & le roi l'ayant fait lieutenant général au gouvernement de Metz & du pays Meſſin en 1556, il y reſta juſqu'au commencement du regne du roi Charles IX. Depuis il ſervit en 1561, en qualité de maréchal de camp à la priſe de Poitiers, à la bataille de Dreux en 1562, & avec une compagnie de gendarmes, qui le roi lui donna, aux combats de Chaſneuil, de la Roche-Abeille, & à la bataille de Jarnac. Il mourut avant 1588. Il avoit épouſé *Jeanne* de Laval, fille de *Gilles*, ſeigneur de Maillé & de Loué, & de *Louiſe* de Saint-Maure, dont il eut HENRI qui ſuit; *Diane*, mariée en 1591, à *Chriſtophe* de Polignac, ſeigneur de Chalençon; *Louiſe*, religieuſe à Poiſſi; *Marie*, femme d'*Antoine-Jean* de Belvezer, baron de Joncheres; *Hippolyte*, alliée à *Antoine* Blot, ſeigneur de Laval; & *Magdeléne* de Saint-Nectaire, dame d'honneur de la comteſſe de Soiſſons, morte fort âgée vers l'an 1646.

XII. HENRI ſeigneur de Saint-Nectaire, marquis de la Ferté-Nabert, chevalier des ordres du roi, lieutenant général au gouvernement de Champagne, ambaſſadeur en Angleterre & à Rome, miniſtre d'état, mourut le 4 janvier 1662, âgé de 89 ans. Il avoit épouſé 1. *Marguerite* de la Châtre, fille de *Claude*, ſeigneur de la Maiſonfort, maréchal de France, & d'*Anne* Robertet: 2. en 1654, *Anne* de Bethune, fille *naturelle* de *Maximilien* de Bethune, marquis de Roſni, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, HENRI II, qui ſuit; CHARLES, qui a fait *la branche des marquis de* CHASTEAUNEUF, *rapportée ci-après*; & *Gabriel*, dit *le chevalier de Saint-Nectaire*, tué au ſiége de la Mothe en Lorraine, le 30 mai 1634.

XIII. HENRI II du nom, ſeigneur de Saint-Nectaire, duc de la Ferté, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, &c, *dont il ſera parlé ci-après dans*

*un article séparé*, mourut le 27 septembre 1681, âgé de 81 ans. Il avoit épousé 1. *Charlotte* de Bauves, fille de *Henri*, seigneur de Contenant, morte sans enfans en 1654 : 2. le 25 avril 1655, *Magdeléne* d'Angennes, dame de la Loupe, fille de *Charles*, baron de la Loupe, & de *Marie* du Raynier Droué, morte le 16 mars 1714, âgée de 85 ans, dont il eut HENRI FRANÇOIS, qui suit; *N.* mort en 1658, sans être nommé; *Louis*, seigneur de la Loupe, né le 2 juin 1659, qui se fit Jésuite en 1677, & mourut à la Fleche le 7 de mai 1732; *Annibal-Jules*, né le 6 août 1665, abbé de saint Jean d'Angeli en 1678, chevalier de Malte, perit sur mer en allant à Malte en 1702; *Catherine-Henriette*, née en 1662, mariée à *François* de Buillion, marquis de Longchêne; & *Cecile-Adelaide* de Saint Nectaire, née le 2 octobre 1673, mariée en juin 1693, à *Louis-César*, comte de Rabodanges, morte le 6 janvier 1729, âgée de 45 ans.

XIV. HENRI-FRANÇOIS de Saint-Nectaire, duc de la Ferté, pair de France, né le 23 janvier 1657, suivit le roi en la conquête de Hollande en 1672, fut fait un peu après colonel d'un régiment d'infanterie; & en mars 1674, le roi lui donna le gouvernement de Metz, pays Messin, ville & évêché de Verdun, Vic & Moyenvic, sur la démission du maréchal son pere; servit au siége de Fribourg en 1667, où il fut blessé. Le roi agréa en sa faveur la démission du duché de la Ferté. Il fut reçu au parlement le 8 janvier 1678, commanda la même année un détachement de douze cens grenadiers au siége de Gand : fut nommé brigadier des armées du roi en 1684, servit au siége de Luxembourg en cette qualité; & en 1693 & 1694, en celle de maréchal de camp dans les armées d'Allemagne, & en Italie en 1695. Il fut nommé lieutenant général en janvier 1696, servit en Allemagne la même année, & mourut à Paris le 1 août 1703, âgé de 46 ans 6 mois. Il avoit épousé le 18 mars 1675, *Marie-Isabelle-Gabrielle-Angelique* de la Mothe-Houdancourt, fille de *Philippe* de la Mothe-Houdancourt, duc de Cardonne, maréchal de France, & de *Louise* de Prie, gouvernante des enfans de France, dont il a eu *Marie-Angelique* de Saint-Nectaire, née le 6 novembre 1676, mariée le 16 janvier 1689, à *Gaston-Jean-Baptiste* de Levis, marquis de Mirepoix, &c. sous-lieutenant de la seconde compagnie des mousquetaires du roi, sénéchal de Carcassonne, lieutenant général & gouverneur des provinces de Foix, d'Onezan & d'Andorre, maréchal de la Foi, morte le 31 mars 1713; *Catherine-Louise*, mariée le 26 juillet 1698, à *François-Gabriel* Thibaut, seigneur de la Carte, capitaine des gardes de Philippe de France, duc d'Orléans, auquel en faveur de ce mariage, a été donné la terre de la Ferté, sous le titre de marquis de la Ferté, dont il porte le nom; & *N.* de Saint-Nectaire, morte sans alliance en 1694.

*BRANCHE DES MARQUIS DE CHASTEAUNEUF.*

XIII. CHARLES de Saint-Nectaire, marquis de Châteauneuf, vicomte de Lestrange & de Cheylane, second fils de HENRI, marquis de la Ferté, & de *Marguerite* de la Châtre, mourut le 24 avril 1667. Il avoit épousé *Marie* de Hautefort, fille aînée & héritiere de *Claude* de Hautefort, vicomte de Lestrange, & de *Marie* de Chambaud. Après la mort du marquis de Châteauneuf, elle prit une seconde alliance en juillet 1669, avec *Guillaume* de Maupeou, président à mortier au parlement de Metz, ayant eu de son premier mari, HENRI, qui suit; *Jean-Gabriel*, chevalier de Malte, puis marquis de Châteauneuf, comte de Lestrange, mort le 4 juillet 1710; *Henri* marquis de Senneterre, comte de Lestrange & de Privat, comte de Bourlatier, chevalier de l'ordre de Mont-Carmel, mort le 27 août 1713, qui avoit épousé en septembre 1710, *Marie-Therese* de Dortan, niéce de *Jean-Claude* de la Poype Vertrieu, évêque de Poitiers; *Marie-Louise*, alliée le 17 mai 1669, à *François* de Grolée, comte de Peyre, lieutenant-général de Languedoc, morte le 8 avril 1718, âgée de 79 ans; *Henriette-Bibiane*, demoiselle de Lestrange, qui a beaucoup contribué à la liberté du chevalier son frere; & *Anne-Marie* de Saint-Nectaire, demoiselle de Boulogne.

XIV. HENRI de Saint-Nectaire, marquis de Châteauneuf, vicomte de Lestrange, &c, eut différend avec le comte du Roure, avec lequel il se battit à Vienne en Autriche. Le comte y fut tué & le marquis de Sennetere eut les poulmons & le bras percé, dont il demeura manchot; il fut depuis lieutenant de roi en Poitou en 1668, fut blessé à Privas le 13 octobre 1671, à l'occasion d'un grand différend qu'il avoit avec sa mere, & mourut de ses blessures le 25 du même mois. Il avoit épousé le 23 juillet 1668, *Anne* de Longueval, fille d'honneur de la reine, & fille de *Roger* de Longueval, seigneur de Creci, morte le 25 novembre 1714, âgée de 71 ans, dont il eut *Marie-Therese* de Saint-Nectaire, mariée en 1688, à *Louis* de Crussol, marquis de Florensac, &c, morte le 2 juillet 1705, âgée de 35 ans; *Henriette*, morte jeune; & *N.* de Saint-Nectaire, morte.

*BRANCHE DES COMTES DE SAINT-VICTOUR & de BRINON.*

XI. JACQUES de Saint Nectaire, troisiéme fils de NECTAIRE de Saint-Nectaire, & de *Marguerite* d'Estampes, fut baron de Groliere, Brinon-sur-Saudre, Chaulmasson, &c, & gentilhomme de la chambre du roi. Il épousa en avril 1575, *Françoise* d'Anglars, dame de Saint-Victour, & fille & héritiere de *Jacques*, seigneur de Saint-Victour, & d'*Anne* de Coustin de Bourzolles, fille de *N.* comte de Carlus, dont il eut *Louis*, mort jeune; JACQUES, qui suit; *Nectaire*, seigneur de Brinon, gentilhomme de la chambre du roi, mort sans enfans; *Marie*, alliée en juin 1598, à *Gui* du Faur, seigneur de Courcelles; & *Jeanne* de Saint-Nectaire, mariée le 17 août 1606, à *Charles* Grain de Saint-Marsault, vicomte du Verdier en Limosin.

XII. JACQUES de Saint-Nectaire baron de Groliere, de Brinon, de Saint-Victour, &c, épousa en juin 1606, *Françoise* d'Apchon, fille de *Jacques*, seigneur d'Apchon, & de *Sidoine* de Vendômois, dont il eut CHARLES, qui suit; *Jacques*, comte de Groliere; *Françoise*, mariée en 1628, à *Charles* de Boisse, seigneur de la Farge, en Limosin; *Jacqueline*, alliée à *Jacques* de Montal, seigneur de Nosieres & de Valens; *Sidoine*, religieuse à Sainte-Claire de Brives; *Jeanne*, religieuse avec sa sœur; & *Jean-Charles* de Saint-Nectaire, comte de Brinon, lieutenant de roi, mort le 11 novembre 1696, âgé de 88 ans, qui avoit épousé le 2 février 1654, *Marguerite*, fille unique de *Timoleon* de Bauves, baron de Contenant, seigneur de Linville, &c, & d'*Anne* de Bethune Rosni, morte le 1 mai 1701, dont il eut *Henri*, né en 1663, mort en 1655; *Charles-François*, mort; *Henri* marquis de Saint-Nectaire, lieutenant-général des armées du roi, chevalier de ses ordres, ci-devant ambassadeur en Angleterre; *Louise-Magdeléne*, morte; & *Marie-Magdelene* de Saint-Nectaire, mariée en février 1696, à *Pierre-Gilbert* Colbert, marquis de Villacerf, premier maître d'hôtel de madame la Dauphine, morte le 22 juin 1716, âgée de 43 ans.

XIII. CHARLES de Saint-Nectaire, comte de Saint-Victour, épousa le 27 décembre 1633, *Jeanne* de Rabaynes, fille de *Paul*, seigneur d'Usson, & de la Tour-de-Brillac, & de *Diane* Esthuer de Caussade, dont il eut PAUL, qui suit; FRANÇOIS, *mentioné après son frere*; & *Marie* de Saint-Nectaire, mariée en 1680, avec *N....* de Fai, marquis de Garlande, & morte au Pui en Velai, en 1708.

XIV. PAUL de Saint-Nectaire, marquis de Saint-Victour, &c, épousa en avril 1657, *Marie* Estourneau, fille de *N.* seigneur de la Motte-Tursanne, dont il a eu FRANÇOIS, qui suit.

XV. François de Saint-Nectaire, marquis de Saint-Victour, mort le 24 mars 1715, âgé de 48 ans, épousa le 9 février 1696, *Anne* Houel, fille de *Charles* Houel, seigneur de Varennes, gouverneur & lieutenant général pour le roi, des isles de Guardeloupe, marquis, & seigneur propriétaire des mêmes isles, & d'*Anne* Hinselin.

XIV. François de Saint-Nectaire, dit *le comte de Senneterre*, seigneur de la Touche, Bresillac, &c, avoit épousé *Marie* de Bechillon, vivante veuve en 1713, de laquelle il laissa Jean-Charles, qui suit.

XV. Jean-Charles comte de Senneterre, seigneur de la Touche, Bresillac, d'Usson, &c, colonel d'un régiment d'infanterie, marié à l'âge de 28 ans, le 8 octobre 1713, avec *Marie-Marthe* de Saint-Pierre de Saint-Julien, fille de *Henri* de Saint-Pierre, seigneur marquis de Saint-Julien sur Callonge, Vassi, Mailloc, Grengue, Houdreville, &c, & de *Marie-Magdeléne* de Boisseret d'Herbelai.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE CLAVELIER, & de* FONTENILLES.

IX. Jean de Saint-Nectaire, fils puiné d'Antoine seigneur de Saint-Nectaire, & d'*Antoinette* de Montmorin, fut seigneur de Clavelier, &c, & épousa avant l'an 1501, *Louise* de la Gardette, fille & héritiere de *Robert*, seigneur de Fontenilles, & de *Souveraine* de Miremont, dont il eut Jean, qui suit; *François*, évêque de Sarlat, mort en 1567, *Jérôme*, seigneur de Nubieres; *Georges*, chanoine & comte de Lyon; & *Anne-Marie* de Saint-Nectaire, mariée à *Jean* de Foudras, seigneur de Courcenai.

X. Jean de Saint-Nectaire, seigneur de Clavelier, Fontenilles, &c, sénéchal de Beaucaire, épousa en 1535, *Renée* de la Platiere, sœur du maréchal Bourdillon, & fille de *François*, seigneur des Bordes, & de *Catherine* de la Fayette, dont il eut Jean, qui suit; *Georges*, seigneur de Nubieres, gouverneur de Carmagnoles, mort sans postérité légitime; *Antoine*, évêque de Clermont en 1570; & *Anne* de Saint-Nectaire, mariée à *Hector* de Montmorin, chevalier de l'ordre du roi, capitaine des gardes de la reine mere Catherine de Médicis,

XI. Jean de Saint-Nectaire, seigneur de Fontenilles, Clavelier, Chavagnac, &c, chevalier de l'ordre du roi, épousa *Marguerite* de Roffignac, dont il eut *Jean*, seigneur de Fontenilles, mort sans alliance; & *Gabrielle* de Saint-Nectaire, dame de Fontenilles, mariée 1. à *Gilbert* seigneur de Chaseron: 2. à *Philippe* Popillon, baron du Riau. * *Voyez* Le Pere Anselme, *hist. des grands Officiers*.

SAINT-NECTAIRE, vulgairement SENECTAIRE ou SENNETERRE (Henri de) duc de Senneterre, pair & maréchal de France, a été nommé ordinairement *le maréchal de la Ferté*. Il étoit fils de Henri de Saint-Nectaire, marquis de la Ferté-Nabert, lieutenant de roi en Champagne, chevalier de ses ordres, & son ambassadeur extraordinaire en Angleterre, & de *Marguerite* de la Châtre sa premiere femme. Lorsqu'on attaqua la Rochelle en 1628, Henri de Saint-Nectaire étoit à la tête du régiment du comte de Soissons; & pendant le siége de cette ville, il servit à la construction du Fort-Louis. Depuis, il combattit en plusieurs endroits contre les Religionaires, & se distingua au siége de Privas en Languedoc; à l'attaque du Pas de Suze en Piémont; au secours de Casal; au siége de Moyenvic & de Treves; & à la bataille d'Avênes. Il fut fait maréchal de camp sur la bréche de Hesdin, pour avoir défait le secours que le général Picolomini y vouloit jetter. Ensuite il gagna le fameux combat de Saint-Nicolas en Lorraine, où les ennemis eurent plus de deux mille hommes tués sur la place, & perdirent leur canon. Il commandoit l'aîle gauche à la bataille de Rocroi, où il fit des actions surprenantes, & fut fait peu après gouverneur en Lorraine, puis lieutenant général. Dans la suite, il se signala au siége d'Ypres, & à la bataille de Lens, d'où il repassa en Lorraine, & sauva la ville de Nanci du péril qui la menaçoit. Quelque temps après la prise de Ligni, le roi lui envoya le bâton de maréchal de France. Depuis, il réduisit sous l'obéissance du roi toutes les places qui avoient été prises en Lorraine. La fortune l'abandonna au siége de Valenciennes où il fut fait prisonnier; mais il ne fut pas sitôt délivré, qu'il prit Montmedi, & un an après Gravelines, qu'on estimoit imprenable. Il emporta la premiere de ces places, en trente-huit jours, & l'autre en dix-neuf. Après la paix, le roi ayant dessein d'aller en Lorraine pour prendre Marsal, il le fit général de son armée sous lui; mais comme le duc de Lorraine rendit cette place, l'affaire n'eut point de suite. A la promotion des chevaliers de l'ordre, l'an 1661, sa majesté le choisit pour être de leur nombre, & le fit un peu après duc & pair de France. Il mourut dans son château de la Ferté, près d'Orléans, le 27 septembre 1681, âgé de 81 ans.

SAINT-NECTAIRE ou SENECTAIRE (Magdeléne de) veuve de *Gui* de Saint-Exuperi, seigneur de Miremont dans le Limosin, s'est rendue recommandable dans l'histoire par sa vertu & par son courage trop mal employé pour la religion prétendue réformée. Cette dame avoit toujours auprès d'elle soixante jeunes gentilshommes en bon équipage, avec lesquels elle couroit jusque dans la basse Auvergne. Vers l'an 1575, sous le regne de Henri III, Montal, lieutenant de roi en cette province, irrité de ce que cette vaillante femme lui avoit défait deux compagnies, alla avec quinze cens hommes de pied, & deux cens chevaux, assiéger le château de Miremont. Cette Amazone voyant 50 cavaliers qui venoient faire le dégât jusqu'aux portes de son château, fit une sortie, & les tailla en piéces; mais au retour elle trouva l'entrée de son château saisie par les ennemis. Aussitôt elle courut à Turenne, & amena quatre compagnies d'arquebusiers à cheval. Montal se posta entre deux montagnes pour leur fermer le passage; mais il y reçut un coup mortel. Sa troupe découragée par la blessure de son chef, décampa le soir même, & l'emporta dans un château proche de-là, où il mourut quatre jours après. * Mezerai, *hist. de France, sous Henri III.*

SAINT-NEOTS ou SAINT-NEEDS, ville avec marché dans la contrée du comté de Huntington, qu'on appelle *Tolesan*. Elle tire son nom d'un moine de Glastenburi, dont le corps y fut transporté de Neodstock dans le pays de Cornouaille. On changea un palais qu'il y avoit dans cette ville en un monastere; & la ville changea son nom à cette occasion. * *Dictionaire anglois.*

SAINT-NICOLAS, bon bourg des Pays Bas Espagnols, dans le pays de Waës en Flandre, à quatre lieues d'Anvers, du côté du couchant. * Mati, *diction.*

SAINT-NICOLAS, ville & port de mer de Moscovie, sur un golfe de la mer Blanche, qui porte aussi le nom de *Golfe de Saint-Nicolas*: elle est fort marchande La Dwine se jette dans le golfe de Saint-Nicolas.

SAINT-NICOLAS, bourg de Lorraine, que ceux qui écrivent en latin, nomment *Fanum S. Nicolai*, est situé sur la riviere de Meurte, deux lieues au-dessus de la ville de Nanci. Ce bourg est agréable & bien bâti; mais ce qui le rend plus considérable, est l'opinion qu'on y conserve une relique de saint Nicolas, évêque de Mire, ce qui y attire les peuples qui y viennent de toutes parts en dévotion.

SAINT-OMER, ville des Pays-Bas en Artois, dans la contrée des anciens Morins, avec évêché suffragant de Cambrai, est nommée par ceux qui écrivent en latin, *Fanum sancti Audomari* ou *Audomaropolis*, & est bâtie sur la riviere de l'Aa. Saint-Omer, évêque de Terouane, la fonda vers l'an 660, & Foulques, abbé de Saint-Bertin, commença de l'entourer de murailles vers l'an 880. Baudouin II, dit *le Chauve*, comte de

Flandre, acheva cet ouvrage en 902, & joignit l'abbaye de Sithieu à la ville. Après que Térouane eut été démolie dans le XVI siécle, on fonda en 1559, deux évêchés, celui de Boulogne, & celui de Saint-Omer, dont Gérard de Hamericourt fut le premier prélat en 1562. Ortelius, & divers autres auteurs, croient que la mer venoit autrefois jusqu'à Saint-Omer, où l'on voit les vestiges d'un ancien port, qu'on a cru être le *Portus Iccius* de César. On voit près de cette ville un grand lac, avec de petites isles flottantes. Au reste, la ville est grande, belle, bien fortifiée, ayant d'un côté la riviere & des marais; & de l'autre, un côteau défendu par un château, avec de bons bastions, & des fossés extrêmement larges & profonds. Philippe, duc d'Orléans, frere unique du roi Louis XIV, prit cette ville au mois d'avril de l'an 1677, après avoir gagné la bataille de Cassel. Elle a été cédée à la France, par l'onziéme article de la paix de Nimegue en 1678. Outre le chapitre de la cathédrale, qui est nombreux, & l'abbaye, on trouve dans cette ville deux maisons de Jésuites, un couvent de Chartreux, & diverses autres communautés religieuses. * Guichardin, *descript. du Pays-Bas.* Gazei, *hist. ecclesf. du Pays-Bas.* Arnoul Havensius, *de erect. novor. episcop. in Bel.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.*

### Conciles de Saint-Omer.

Nous avons dans la derniere édition des conciles, celui qui fut assemblé à Saint-Omer en 1099. Robert *le Jeune*, comte de Flandre, souhaitoit la paix, qui fut conclue dans cette assemblée, où Manassés, archevêque de Reims, étoit avec ses suffragans. Jean VI, évêque de Saint-Omer, célébra un synode en 1583, & en publia les actes.

SAINT OUEN, village de France, au voisinage de Paris, près de Saint-Denys & de Clichi-la Garenne. Il y a plusieurs belles maisons. Son nom latin est *Fanum sancti Audoeni*, ou dans le latin barbare du moyen âge, *Capella sancti Audoeni.* La maison qui a appartenu à Bois-Franc, chancelier du duc d'Orléans, frere de Louis XIV, & depuis au duc de Tresmes, est du dessin de le Pautre, fameux architecte. Le village a été confondu par Nicole Gilles, par du Breul, par Sainte-Marthe, avec Clichi-la-Garenne qui en est fort-proche. Le château étoit une maison royale au milieu du quatorziéme siécle. On le nommoit *la noble maison.* C'est-là que le roi Jean institua l'ordre des chevaliers de l'Etoile, qui, à cause du lieu de leur institution, furent quelquefois appellés *Les chevaliers de la noble maison* L'ordonnance du même roi pour la réformation de l'état, de la justice & des officiers, fut faite *à la noble maison près Saint-Denys*, au mois de mai de l'an 1355. * La Martiniere, *dict. géogr.*

SAINT-PALAIS, ville capitale de la basse Navarre, *Fanum sancti Palatii*, est située sur la riviere de Bidousse, au-dessus de Gramont, & a été le siége de la chancellerie, & de la justice souveraine du pays, avant qu'elle fût unie au parlement de Pau.

SAINT-PAPOUL, ville de France dans le haut Languedoc, près du Fresquil, avec évêché suffragant de Toulouse, est bâtie dans un lieu arrosé par le sang de saint Papoul martyr. Ce fut d'abord une paroisse, où l'on bâtit un monastere sur la fin du VIII siécle, du temps du roi Pepin, ou de Charlemagne, son fils. Le pape Jean XXII la changea en cathédrale l'an 1317; mais les Bénédictins ont continué à y demeurer, & y sont encore au nombre de douze. La ville est à trois lieues de Castelnaudari, & à neuf de Toulouse: & le diocèse renferme environ quarante-cinq paroisses. Son nom en latin est *Fanum S. Pauli.* * Catel, *hist. & mem. de Lang.* Sainte Marthe, *Gall christ.*

SAINT-PATRICE. (le purgatoire de) C'est une petite isle dans le lac d'Erme, dans le comté de Dunegal ou Tirconnel, dans le nord d'Irlande. Il y a dans cette isle, fort près d'un petit monastere, une voute fort étroite, célébre, dit-on, par les esprits errans ou les spectres qui y paroissent, ou plutôt, par une certaine horreur qu'elle inspire. Les habitans du pays, gens superstitieux & crédules, croient que leur apôtre saint Patrice obtint de Dieu par ses ardentes prieres, que les peines & les tourmens de l'enfer, que souffrent les impies, fussent mis en cet endroit-là devant les yeux des habitans qui étoient encore païens, pour procurer leur prompte & sincere conversion. *Voyez* PATRICE. * Camben, *Britan.*

SAINT-PAVIN (Denys Sanguin de) bénéficier, natif de Paris, fils d'un président des enquêtes, qui par son mérite fut choisi pour remplir la place de prevôt des marchands, étoit grand oncle de M. Sanguin, premier maître d'hôtel du roi, & marquis de Livri. Il eut beaucoup de passion pour les belles lettres & la poësie, pour laquelle le beau tour de ses vers, & la delicatesse de ses expressions fait connoître la disposition qu'il avoit. Quoiqu'il fût d'une famille dont le crédit l'eût pu élever à quelque poste fort honorable, il se contenta de la réputation que son esprit & son savoir lui avoient acquise, & de jouir des délices qu'il trouvoit dans une vie molle & commode. On voit dans ses vers tout à la fois une finesse & une naiveté admirables, jointes à une délicatesse d'un gout exquis: ce qui le fit aimer & estimer de ceux qui se piquoient de science, de délicatesse & de bon gout. Il mourut l'an 1670. Il étoit assez touché de la beauté de ses propres ouvrages, puisqu'il fit cette épigramme.

*Thirsis fait cent vers en une heure;*
*Je vais moins vîte, & n'ai pas tort:*
*Les siens mourront avant qu'il meure;*
*Les miens vivront après ma mort.*

* *Recueil des poëtes François* depuis Villon jusqu'à Benserade. Saint-Pavin étoit disciple du poëte Théophile, aussi bien que Desbarreaux, Bardouville & quelques autres. Il avoit beaucoup d'esprit, & très-peu de religion. Voici la peinture qu'il a faite lui-même de ses sentimens.

*Je n'ai l'esprit embarassé*
*De l'avenir ni du passé;*
*Ce qu'on dit de moi peu me choque;*
*De force choses je me mocque;*
*Et sans contraindre mes desirs,*
*Je me donne entier aux plaisirs, &c.*

Cependant il ne put souffrir que M. Boileau Despreaux l'eût accusé d'incrédulité dans sa premiere satyre, & qu'il eût mis sa conversion au rang des impossibilités morales; il s'en vengea par cette épigramme, qu'il fit contre M. Boileau.

*Despreaux grimpé sur Parnasse*
*Avant que personne en fût rien,*
*Trouva Regnier avec Horace,*
*Et rechercha leur entretien.*

*Sans choix & de mauvaise grace*
*Il pilla presque tout leur bien:*
*Il s'en servit avec audace,*
*Et s'en para comme du sien.*

*Jaloux des plus fameux poëtes,*
*Dans ses Satyres indiscretes*
*Il choque leur gloire aujourd'hui.*

*En vérité je lui pardonne.*
*S'il n'eût mal parlé de personne,*
*On n'eût jamais parlé de lui.*

M. Boileau répliqua à cette épigramme, par celle-ci, que tout le monde connoît, & qui est dans ses œuvres.

(a) S. Pavin étoit très gouteux & ne pouvoit marcher.

*Alidor assis dans sa chaise* (a)
*Médisant du ciel à son aise,*
*Peut bien medire aussi de moi.*
*Je ris de ses discours frivoles,*
*On sait fort bien que ses paroles*
*Ne sont pas articles de foi.*

Adrien de Valois s'est trompé lorsqu'il a dit (Valesiana, p. 32,) que S. Pavin s'étoit converti après avoir entendu, dit-on, une voix terrible au moment de la mort de Théophile, qui mourut en 1626. Gui Patin nous apprend la mort de Saint-Pavin dans une lettre du 11 avril 1670, & il ajoute que le curé de S. Nicolas l'obligea d'employer en legs pieux le bien qui lui restoit. On trouve plusieurs morceaux de ses poësies; tels que des lettres, sonnets, rondeaux, épigrammes, au quatriéme tome du recueil de vers imprimé chez Barbin & ailleurs.* M. Brossette, *notes sur les œuvres de M. Boileau*, t. 1, p. 25 & 140; t. 2, p. 368. Titon du Tillet, *Parnasse françois*, *in-fol. p.* 297.

SAINT-PAUL-DE-LEON, *cherchez* LEON.

SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX, ville de France en Dauphiné, avec évêché suffragant d'Arles, & autrefois de Vienne, est capitale du petit pays de Tricastin, & étoit, dit-on, *l'Augusta Tricastinorum* des anciens, appellée aujourd'hui *sancti Pauli Tricastinorum civitas.* Ce nom moderne lui est venu de saint Paul, un de ses évêques. Cette ville souffrit beaucoup dans le XVI siécle, par la fureur des hérétiques, qui en ayant été maîtres pendant près de 50 ans, ruinerent les églises, pillerent les vases sacrés, & chasserent les évêques & le clergé. Antoine du Cros, qui fut nommé à cet évêché en 1599, rétablit la cathédrale, & le culte divin, qui y avoit été interrompu l'espace de 44 ans, & mourut en 1630. Torquat, Paul, Restitut & Martin, sont reconnus pour Saints dans l'église de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Les reliques du premier, qu'on y conservoit avec respect, furent brulées pendant les guerres civiles en 1561. Le corps de saint Restitut fut traité de la même façon. Le chapitre de la cathédrale n'est composé que de dix chanoines, les dignités comprises. Les Dominicains ont hors de la ville un assez beau couvent.* Du Chêne, *ant. des villes.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Chorier, *hist. de Dauph.* Ptolémée fait mention des peuples Tricastins, *l.* 2, *c.* 10. Silius, *Italicus*, *l.* 3.

SAINT-PAUL, ville & comté situé entre l'Artois & la Picardie, sur la riviere de Ternois, étoit dans son origine une forteresse qui avoit deux châteaux très-élevés, & séparés l'un de l'autre d'un fossé fort large & profond. On tient qu'elle fut bâtie par les Romains pour la défense du port de César, ce qui marque son antiquité. Dans la suite les comtes y ayant fait leur séjour ordinaire, y tinrent leur place d'armes & leur lit de justice : d'où vient que les habitans & les sujets s'étant multipliés, ils habiterent les environs & formerent une espece de bourgade, que les comtes ont depuis fait murer, ayant aussi renfermé l'un des châteaux dans son enceinte. Cette ville a été plusieurs fois assiégée par les comtes de Flandre dans les années 1117, 1120, 1140, & en 1380, par les Anglois, mais surtout l'an 1537, par l'empereur Charles-*Quint*, qui la prit & la ruina entiérement, après y avoir fait un carnage de quatre mille hommes qui étoient dans la place, qui fut enfin rendue à la France par la paix des Pyrénées l'an 1659. Elle a porté de tout temps le titre de comté, ayant quinze lieues d'étendue, & trois cens soixante villages sous sa jurisdiction; & les comtes qui relevoient de ceux de Boulogne, jouissoient du droit de souveraineté, faisoient battre monnoye, levoient des troupes & des impôts sur leur sujets pour faire la guerre. Aussi ont-ils fait voir leur valeur singuliere dans le commandement des armées; dans les batailles, rencontres & prises de villes, dans les croisades contre les infidéles, dans les guerres contre les hérétiques, Albigeois & autres. Ils ne se sont pas moins distingués par leurs alliances & leur piété que par leur bravoure : ils ont été alliés aux empereurs, aux rois & aux plus grands princes de l'Europe. Les états les plus florissans ont choisi les comtes de Saint-Paul pour leurs conseillers, chanceliers, ambassadeurs, plénipotentiaires, gouverneurs des villes & provinces : les rois de France leur ont confié les plus éclatantes charges & offices de leur couronne, comme de grand bouteillier, échanson, connétable, chambellan, &c. & ont honoré les derniers de la dignité de duc & pair, en récompense de leur mérite & de leurs services. L'église même a tiré de leurs familles, des cardinaux, des archevêques, des évêques & d'autres prélats, tels que le B. Pierre de Luxembourg, évêque & cardinal; Louis de Luxembourg, archevêque de Rouen; Robert de Châtillon, évêque & duc de Laon, pair de France; le B. Godefroi de Bouillon, roi de Jérusalem; saint Charles de Châtillon, dit *de Blois*, duc de Bretagne; Louis de Blois, ou, Blosius, abbé de Liesse en Hainaut; & grand nombre d'autres saints personnages de l'un & de l'autre sexe. Les premiers comtes de Saint-Paul étoient originaires des comtes de Boulogne sur mer : de-là vient que ceux-ci ont tenu longtemps le comté de Saint-Paul en fief, qu'ils ont transmis à leurs descendans qui ont fait la maison de Saint-Paul en Ternois : ce qui arriva après l'incursion des Normans, vers l'an 881, & lors par les alliances, ce comté passa dans la famille des comtes de Ponthieu, jusqu'à GUILLAUME I du nom, qui à la faveur du roi Lothaire reprit en 965, sur Arnoul *le Jeune*, comte de Flandre, les comtés de Ponthieu & de Saint-Paul, que ses prédécesseurs avoient usurpés, & les partagea à ses deux fils; le Ponthieu à son aîné Hilduin, & Saint-Paul au puîné, HUGUE, qui en prit le nom.

Nous allons donner la suite généalogique des comtes de saint-Paul que nous commencerons à,

I. HUGUE I, comte de Saint-Paul, surnommé de *Candavene*, aussi-bien que ses descendans, épousa *Clémence*, dont il eut GUI, HUGUE, qui suivent, & *Eustache*. Il souscrivit l'an 1065, à une charte de Philippe I, roi de France, & mourut vers 1070. Sa veuve se remaria avec *Arnoux* d'Ardre, l'un des plus vaillans chevaliers de son temps.

II. GUI I du nom, fils aîné de Hugue I, fut témoin l'an 1071, à la confirmation des priviléges des chanoines de Lens, faite par Lietbert, évêque de Cambrai. Il mourut l'an 1083, sans avoir été marié, & eut pour héritier & successeur son frere, qui suit.

III. HUGUE II, frere de Gui, étoit un brave guerrier : il accompagna Godefroi de Bouillon à la conquête de la Terre-sainte, & se signala dans la guerre qu'il eut contre le comte de Flandre. Il mourut l'an 1126. D'*Hélisende* sa premiere femme, il eut *Ingelran*, tué en Palestine; HUGUE, qui suit; & *Béatrix*, mariée à *Robert* de Boves. De *Marguerite* de Clermont, sa seconde femme, naquirent *Raoul* & *Gui* de Saint-Paul.

IV. HUGUE III, épousa une dame noble nommé *Béatrix*. Ils fonderent conjointement le monastere de Cercamp, auquel ils donnerent de grands biens. Hugue mourut l'an 1142, laissant cinq fils & deux filles, savoir : INGELRAN, qui suit; *Hugue* mort jeune; ANSELME, qui continua la postérité; *Raoul*, qui eut de son mariage une fille, mariée à *Gui* Corbet; *Gui*, époux de *Mathilde*, fille de *N.* de Dourlens; *Angeline*, mariée à *Anselme* de Housdain; & *Adélaide*, qui épousa *Robert* le Roux, seigneur de Bethune.

V. INGELRAN ou ENGUERRAND, fit de belles donations aux églises conjointement avec son frere Anselme. Il épousa l'an 1150, *Ide*, fille de *Nicolas* d'Avesnes; mais il mourut peu de jours après, sans laisser postérité.

VI. ANSELME frere d'Ingelran, & son successeur, avoit épousé *Eustache* de Champagne, dont il eut HUGUE, qui suit; *Ingelran*, pere de *Hugue*, sire de Beauval; *Gui*, sénéchal de Ponthieu; *Béatrix*, femme de *Jean* comte de Ponthieu. Anselme mourut l'an 1174.

VII. Hugue IV, dernier mâle de la race des *Candavene*, assista l'an 1180, au mariage de Philippe Auguste roi de France, avec Elizabeth de Flandre. Baudouin, pere d'Elizabeth, donna pour dot à sa fille Arras, Aire, Bapaume, Hesdin, Lens & plusieurs autres villes, qu'il détacha du domaine de Flandre, & dont on a formé la province d'Artois. Hugue se croisa, & mourut à Constantinople l'an 1205. Son corps fut apporté à Cercamp où il est inhumé. Il avoit épousé *Yolande* de Hainaut, dont il ne laissa que deux filles : *Elizabeth*, qui épousa Gauthier de Châtillon, qui suit, & lui porta en dot le comté de Saint-Paul ; & *Eustache*, qui fut mariée à *Jean* de Nesle, châtelain de Bruges.

VIII. Gauthier de Châtillon commença la seconde race des comtes de Saint-Paul. C'étoit un seigneur plein de valeur : il mourut l'an 1219, & *Elizabeth* sa femme, l'an 1253. Elizabeth, après treize ans de veuvage, se remaria à *Jean* de Bethune, avec qui elle ne vécut qu'environ un an, & dont elle n'eut point d'enfans. Ceux qu'elle avoit eus de Gauthier de Châtillon, sont : Gui de Châtillon, comte de Saint-Paul ; Hugues, comte de Blois & de Saint-Paul, après son frere, qui suivent ; *Elizabeth*, qui épousa *Raoul* de Couci ; *Eustache*, alliée à *Daniel* de Bethune ; *Béatrix*, qui épousa *Aubert* de Hangest, sire de Genlis. Quelques-uns ajoutent pour troisiéme fils, *Gauthier* seigneur de Châtillon-sur-Marne, & de Crecy, dans la Brie.

IX. Gui II, de Châtillon, comte de Saint-Paul, épousa *Agnès* de Donzy, fille de *Hervé* & de *Mathilde* de Courtenay. Il mourut l'an 1226, laissant deux enfans, *Gauthier*, qui alla en Palestine où il fut tué l'an 1250, à l'âge de vingt-huit ans ; & *Yolande*, qui épousa Archambaut de Bourbon.

X. Hugue de Châtillon, V du nom, succéda à Gauthier, son frere, dans le comté de Saint-Paul, parcequ'Elizabeth de Candavene vivoit encore, & que la représentation n'avoit point lieu en Artois. Il étoit seigneur de Châtillon, de Troissy, de Crecy, d'Avesnes, de Guise, de Condé, de Landrecies, de Bohain & de Trelon. On ignore le nom de sa premiere femme. Il épousa en secondes noces *Marie* d'Avesnes, dont il eut ; *Jean* de Châtillon, comte de Blois & de Chartres ; Gui, comte de Saint Paul, qui suit ; *Gauthier*, sieur de Crecy, de Crevecœur & de Troissy ; *Hugue* mort sans enfans l'an 1255 ; *Philippine*, mariée à *Otton* III, comte de Gueldre ; *Elizabeth*, qui épousa *Gérard* de Gand ; *Alix*, femme de *Hugue* de Beaucay ; *Béatrix*, qui épousa *Guillaume* de Dampierre, comte de Flandre. Hugue V se croisa, & mourut en route l'an 1248.

XI. Gui III du nom, comte de Saint-Paul, avoit épousé *Mathilde* de Brabant, veuve de *Robert* I, comte d'Artois, lequel mourut en la Terre-sainte l'an 1249. Gui eut de ce mariage, Hugue de Châtillon, qui suit ; Gui, comte de Saint-Paul, après son frere ; *Jacques*, seigneur de Leuse, marié à *Catherine*, dame de Carency, Bucquoi, &c. *Béatrix*, femme de *Jean* de Brienne, comte d'Eu ; *Jeanne*, alliée à *Guillaume* de Chauvigny. Gui III, mourut l'an 1289, & Mathilde étoit morte en 1288. Ils sont l'un & l'autre inhumés à Cercamp.

XII. Hugue VI, épousa, du vivant de son pere, *Béatrix* de Flandre, fille de *Gui* de Dampierre, & d'*Isabelle* de Luxembourg. Il mourut vers l'an 1307, laissant *Gui* de Châtillon, comte de Blois, marié à *Marguerite* de Valois, fille de *Charles* de Valois, dont il eut une illustre postérité ; & *Jean* de Châtillon, mort sans enfans.

XIII. Gui IV, frere de Hugue VI, succéda à son frere au comté de Saint-Paul, par la résignation volontaire que Hugue lui en fit. Il avoit épousé *Marie* de Bretagne, morte l'an 1339, dont il eut Jean de Châtillon, qui suit ; *Jacques*, qui eut de son mariage une fille unique, mariée à *Raoul* de Coucy ; *Mathilde*, épouse de *Charles* de Valois, frere de Philippe-le-Bel, roi de France ; *Marie* qui épousa *Aimar* de Valence, comte de Pembrock, viceroi d'Ecosse ; *Béatrix*, mariée à *Jean* de Flandre, châtelain de Cambrai, & sire de Nesle ; *Isabelle*, femme de *Guillaume* de Coucy, Oisy, &c. *Léonarde*, qui épousa *Jean* Mallet ; & *Jeanne*, qui fut mariée au chevalier de Noyers, gouverneur général d'Artois.

XIV. Jean I, de Châtillon, comte de Saint-Paul, seigneur plein de vertus & de bonnes œuvres, épousa *Jeanne* de Fiennes, fille de *Jean* & d'*Isabelle* de Luxembourg. Il mourut vers 1342, laissant Gui, qui suit ; & *Mathilde* ou *Mahaud*, héritiére du comté de Saint-Paul.

XVI. Gui V, épousa *Jeanne* de Luxembourg ; mais étant mort sans enfans l'an 1360, Mathilde sa sœur, porta le comté de Saint-Paul dans la maison des cadets de Luxembourg, avec la seigneurie de Fiennes, & beaucoup d'autres biens.

XVI. Gui VI, de Luxembourg, châtelain de Lille, fils de Jean, de la branche de Luxembourg-Ligny, devint un des plus puissants seigneurs, par son mariage avec *Mathilde* ou *Mahaut* de Châtillon. Mathilde mourut l'an 1374, trois ans après son mari.

XVII. Waleran, fils aîné de Gui de Luxembourg & de Mathilde de Châtillon, comte de Ligny, châtelain de Lille, & connétable de France, leur succéda au comté de Saint-Paul. Il fut employé dans les plus importantes négociations, dont il s'aquita toujours avec honneur. Après sa mort, *Philippe* de Bourgogne fut comte de Saint-Paul depuis 1414, jusqu'en 1430 ; mais étant mort sans enfans, *Jeanne* de Luxembourg hérita de ses biens, & les transporta à Pierre de Luxembourg son neveu, qui suit.

XVIII. Pierre de Luxembourg I du nom, comte de Saint-Paul, châtelain de Lille, seigneur de Conversan, Brienne, Enghien, &c, mourut en 1433, & eut pour successeur.

XIX. Louis, fils aîné de Pierre, comte de Saint-Paul & connétable de France, qui laissa plusieurs enfans naturels, qu'il pourvut avantageusement. *Jean* son fils aîné, ne fut qu'un an comte de Saint-Paul, ayant été tué à la bataille de Morat l'an 1476, sans avoir été marié.

XX. Pierre II, frere puîné de Jean, épousa *Marguerite* de Savoye, qui mourut en 1483, un an après son mari. Ils sont inhumés à Cercamp, où l'on voit leur mausolée.

XXI. Marie de Luxembourg, comtesse de Saint-Paul & de Ligny, dame de Conversan & de Brienne, & châtelaine de Lille, hérita de tous les biens de ses pere & mere. Elle eut de son premier mari *Jacques* de Savoye, une fille unique, nommée *Françoise*, mariée à *Henri* de Nassau, comte de Vianden, dont elle n'eut point d'enfans. En secondes noces elle épousa *François* de Bourbon, comte de Vendôme, qui mourut le 2 octobre 1495. Marie mourut elle-même en 1546, âgée de soixante-seize ans. Leurs enfans furent : *Charles* de Bourbon, premier duc de Vendôme, marié avec *Anne* d'Alençon, dont il eut treize enfans ; *Jacques* de Bourbon mort jeune ; *Louis* de Bourbon, cardinal ; François de Bourbon, comte de Saint-Paul, qui suit ; *Antoinette* de Bourbon, femme de *Claude* de Lorraine, duc de Guise ; *Louise*, religieuse & abbesse, &c.

XXII. François I. Les biens de Marie de Luxembourg furent partagés entre ses deux fils aînés : *Charles* fut châtelain de Lille ; & *François* comte de Saint-Paul. François épousa en 1534, *Adrienne*, héritiere d'Etouteville, fille de *Jean* de Tric. Il se signala dans plusieurs expéditions militaires, & mourut l'an 1545. Il eut pour enfans, François, qui suit ; *Jeanne*, morte en bas âge ; *Marie*, comtesse de Saint-Paul, après son frere.

XXIII. François II, ne fut qu'un an comte de Saint-Paul. Il mourut à la fleur de son âge, l'an 1546, sans avoir été marié.

XXIV. Marie II, sœur de François II, recueillit sa

succession. Elle fut mariée : 1. à *Jean* duc d'Enghien, tué à la bataille de Saint-Quentin : 2. à *François* de Cleves, duc de Nevers : 3. à *Léonard* d'Orléans, duc de Longueville. Elle n'eut des enfans que du dernier, savoir, deux fils du nom de *Charles*, morts en bas âge ; *Henri*, marié à *Catherine* de Gonzagues & de Cléves ; FRANÇOIS, qui suit ; *Léonard*, mort jeune ; *Catherine*, morte jeune ; *Marguerite*, qui n'a point été mariée ; *Antoinette*, épouse de *Charles* de Gondy, duc de Rets ; *Eléonore*, mariée à *Charles* de Matignon, maréchal de France. Léonard d'Orléans mourut l'an 1573.

XXV. FRANÇOIS III, épousa *Anne* de Chaumont, veuve de *Charles* d'Escars, prince de Carency, dont il n'eut qu'un fils, mort en 1531, peu avant lui-même, mort la même année. Son successeur fut HENRI, son neveu, qui suit.

XXVI. HENRI VI d'Orléans, comte de Saint-Paul, épousa : 1. *Louise* de Bourbon : 2. *Anne-Geneviéve* de Bourbon. Les enfans qu'il eut de l'une & de l'autre, moururent en bas âge, exceptés *Jean*, *Charles* & *Marie*, qui posséderent le comté de Saint-Paul successivement. Henri VI mourut l'an 1663.

XXVII. JEAN II d'Orléans abdiqua au bout de six ans, & embrassa l'état ecclésiastique. Son frere Charles prit sa place ; mais il fut tué au siége de Philippeville, le 30 octobre 1688. *Marie* sa sœur, devint par-là héritiere du comté de Saint-Paul.

XXVIII. MARIE III d'Orléans épousa *Henri* duc de Nemours, & mourut sans enfans l'an 1707. Deux ans avant sa mort, elle vendit le comté de Saint-Paul à Louis de Melun, prince d'Epinoy. Louis mourut en 1724, sans avoir été marié. Ses neveux, fils de sa sœur, laquelle avoit épousé un prince de la maison de Rohan-Soubise, ont hérité du comté de Saint-Paul. * Cette liste est extraite de l'*Histoire ecclésiastique & civile du duché de Luxembourg & comté de Chiny*, par le pere Jean Bertholet, Jésuite, tome quatriéme, *in*-4°. * *Voyez* Ferri de Locres, *histoire des comtes de Saint-Paul* ; Vigniers, *histoire de Luxembourg* ; Du Chêne, *histoire de Châtillon* ; Jean Carpentier, *histoire de Cambrai* ; Malbranc, *de Morinis* ; le pere Anselme ; les généalogies de France. Sainte-Marthe ; le Mire, &c.

SAINT-PETRONEL, bourg de l'Autriche situé sur le bord méridional du Danube, à trois lieues au-dessus d'Haimbourg. On prend Saint-Pétronel pour l'ancienne *Carnus*, *Carnutum*, ville de la haute Pannonie. * Mati, *dict.*

SAINT-PHILIPPE, fort d'Afrique, *cherchez* BENGUELE.

SAINT-PIERRE LE MOUSTIERS, petite ville de France. Elle est dans le Nivernois, entre l'Allier & la Loire, à cinq lieues de Nevers, du côté du midi, avec présidial pour tout le Nivernois. * Mati, *dict.*

SAINT-PIERRE (le fort) Il est dans la Martinique, une des Antilles, sur une baye, qui est entre la côte septentrionale & méridionale de l'isle. Il y a près de ce fort un couvent de Jésuites, & plusieurs habitations de François. * Mati, *dict.*

SAINT-PIERRE (l'isle de) petite isle située dans la mer Méditerranée, sur la côte méridionale de celle de Sardaigne. C'est celle qu'on appelloit anciennement *Hieracum* ou *Accipitrum insula*. * Baudrand.

SAINT-PIERRE (le lac de) Il est dans la nouvelle France, en Amérique. Il est formé par la riviere de Saint-Laurent, un peu au-dessous de l'isle de Montreal. * Mati, *dict.*

SAINT-PIERRE (Charles-Irenée CASTEL de) né au château de Saint-Pierre, en Normandie, diocèse de Coutances, fils puîné de CHARLES Castel, chevalier, seigneur & baron de Saint-Pierre, bailli de Cotentin, gouverneur des ville & château de Valognes, & de dame *Magdeléne* Gigault de Bellefont, tante de Bernardin Gigault, marquis de Bellefont, maréchal de France, vint au monde le 18 février 1658. Il embrassa l'état ecclésiastique, & fut premier aumônier de feue Madame. En 1702, le feu roi lui donna l'abbaye de la sainte Trinité de Tiron, ordre de saint Benoît, congrégation de saint Maur, au diocèse de Chartres. Dès 1695, Il avoit succédé dans l'académie françoise, à Jean-Louis Bergeret, secrétaire de la chambre & du cabinet du roi, mort l'année précédente. M. de Polignac, depuis cardinal, ayant été nommé l'un des plénipotentiaires de sa majesté pour assister aux conférences où l'on devoit traiter de la paix à Utrecht, & dont l'ouverture fut fixée au 12 janvier 1712, emmena avec lui M. l'abbé de Saint-Pierre, comme un homme sur les lumieres duquel il pouvoit compter. En 1717 ou 1718, ayant donné son *Discours sur la Polysynodie, où l'on démontre que la Polysynodie, ou pluralité des conseils, est la forme du ministere la plus avantageuse pour un roi & pour son royaume*, *in*-4°, de 147 pages, l'académie françoise fut choquée des réflexions hardies de l'auteur, répandues dans ce discours contre le régne de Louis XIV, & déclara vacante la place qu'occupoit dans son corps M. l'abbé de Saint-Pierre ; mais celui-ci fut seulement exclus des assemblées, M. le régent n'ayant pas voulu permettre qu'on lui nommât un successeur. Sa place n'a été remplie en effet qu'après sa mort, arrivée à Paris le 29 avril 1743, dans la quatre-vingt-sixiéme année de son âge. M. l'abbé de Saint-Pierre a passé la plus grande partie de sa vie à composer une multitude d'écrits, principalement sur la politique, dont le dénombrement seroit extrêmement long. Les plus connus sont : un *Projet de paix universelle entre les potentats de l'Europe*, 3 vol. *in*-12. C'est le même projet qu'avoient formé Henri IV & la reine Elizabeth. Un *Mémoire pour perfectioner la police sur les chemins*, *in*-4°, de 88 pages, avec une épître dédicatoire à M. le duc d'Orléans, régent du royaume, datée le 16 septembre 1715. Un *Abrégé* du même Mémoire, aussi *in* 4°. Un *Mémoire pour perfectioner la police contre le duel*, *dédié à nosseigneurs les prélats du clergé de France*, *assemblés à Paris*, en 1715, & une *Addition* à ce Memoire, composée en 1717. Un *Mémoire sur les billets d'Etat*, in-4°, *Mémoire sur l'établissement de la taille proportionelle*, *in*-4°, l'un & l'autre avant 1718. *Mémoire sur les pauvres mendians*, en 1724, *in*-8°. *Discours pour perfectioner l'orthographe*, dans les *Mémoires de Trévoux*, février 1724, & dans le *Journal des Savans*, avril 1725. *Projet pour perfectioner l'orthographe des langues d'Europe*, à Paris, 1730, *in*-8°. *Discours sur le sujet des conférences futures de l'académie françoise*, *in*-4°, de 99 pages, réimprimé dans le tome douziéme de l'histoire critique de la république des lettres, par Masson, qui a intitulé ce discours : *Réflexions critiques sur les travaux de l'académie françoise*, & qui ajoute, que ce discours fut communiqué en manuscrit au mois d'octobre 1712 ; qu'on en tira quarante copies pour les académiciens sur la fin de 1713, & qu'il a été revu depuis, & augmenté par l'auteur. *Second Discours* du même, *sur le même sujet*, *donné le 26 mai* 1714. Nous ne l'avons vu que tel qu'il se trouve dans le même tome douziéme de l'histoire critique, &c. *Observations sur le traité de la pésanteur*, composé par le pere Castel, Jésuite, en 1724. Le P. Castel y répondit dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de février 1725. *Discours sur les différences du grand homme & de l'homme illustre*, au commencement de l'histoire d'Epaminondas, par M. l'abbé Seran de la Tour ; à Paris, 1739, *in*-12. Ce discours avoit déja paru dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de janvier 1726. Plusieurs projets d'éducation, d'académies, &c. Des Réflexions sur différens ministeres, tels que ceux des cardinaux de Richelieu & Mazarin : des Observations sur divers auteurs, comme sur MM. Pascal & Nicole ; & un très-grand nombre d'autres écrits, dont le recueil forme dix-huit volumes *in*-12. On peut consulter le catalogue des divers écrits, contenus dans chaque volume de ce recueil,

recueil, imprimé en 1744, à Paris, *in*-12 de 24 pages: on trouve ce catalogue chez Briasson, libraire à Paris. Dans un court Avertissement qui est au commencement, on dit que M. l'abbé de Saint-Pierre faisoit imprimer à ses dépens tous ses ouvrages, pour les donner à ceux qui lui paroissoient en état, ou d'en profiter par eux-mêmes, ou de contribuer aux établissemens qu'il se proposoit, & que ce n'est que depuis sa mort qu'on a recueilli tous ces écrits. Ce recueil avoit été néanmoins commencé en Hollande, durant sa vie; & l'on en avoit déja plusieurs volumes, lorsque l'auteur mourut.

SAINT-POL en Artois, *cherchez* SAINT-PAUL.

SAINT-POL-HECOURT ( Marc-Antoine de ) chevalier de l'ordre militaire de saint Louis, a été un des braves capitaines de marine qu'il y ait eu dans le XVII siécle. Il commença fort jeune à servir, & fut fait capitaine de vaisseau en *1693*. Il prit l'année suivante un vaisseau de guerre hollandois de cinquante canons à l'abordage; il combattit & leur en enleva un autre de pareille force en *1696*. Il commanda un vaisseau dans l'escadre de M. le prince de Conti au voyage de Dantzick: ayant mis pied à terre, & s'étant retranché avec un détachement de deux mille hommes, il soutint l'effort de toute la cavalerie de l'électeur de Saxe, qui avoit enlevé les bagages de M. l'abbé de Polignac, depuis cardinal, pour lors ambassadeur en Pologne; & après avoir embarqué tout son monde, à la vue des ennemis, il joignit son escadre avec cet ambassadeur. Ayant pris, après un rude combat, en 1703, le Ludlow, vaisseau de guerre anglois, le roi le fit chevalier de saint Louis, & lui donna le commandement des vaisseaux de l'escadre de Dunkerque; trois mois après il prit le Samslade & le Salisberi, ce dernier vaisseau estimé un des meilleurs voiliers d'Angleterre. Il attaqua en la même année une flotte de 200 voiles, escortée par quatre vaisseaux de guerre hollandois, avec tant de valeur, que le commandant fut coulé à fond, les trois autres pris, & la flotte entiérement détruite sur les côtes d'Ecosse; tous les équipages enlevés; les officiers, soldats & matelots faits prisonniers; les flammes, banderoles & pavillons apportés à Paris. Le roi, pour récompenser sa valeur, lui donna une pension de quinze cens livres. L'année suivante, les intéressés en l'armement des vaisseaux du roi à Dunkerque, commandés par le chevalier de Saint-Pol, lui ayant remis une action de dix mille livres, il la fit en même temps distribuer, par une générosité singuliere, aux soldats & équipages de son escadre. En 1705, il enleva une flotte de vingt bâtimens, & deux vaisseaux de guerre, qui furent conduits à Brest. Le dernier jour d'octobre de la même année, ayant attaqué plusieurs vaisseaux de guerre ennemis, sur les côtes de Hollande, qui furent pris à l'abordage, ce brave officier s'étant avancé pour donner ses ordres, reçut un coup dans la poitrine, dont il mourut sur le champ. Son corps fut conduit à Dunkerque, où il entra triomphant après sa mort, & fut inhumé dans la principale église, avec les honneurs dus à sa valeur & à sa naissance, regretté par les capitaines des vaisseaux ennemis, même les prisonniers, quoiqu'il leur eût causé des pertes très-considérables pendant cette guerre. Le roi, en vue de ses services, accorda une pension à chacun de ses trois neveux. La maison de Saint-Pol répandue dans plusieurs provinces du royaume, tire son origine des anciens barons de Saint-Pol, connus en Bretagne dès le temps de ses premiers souverains: elle se divisa en plusieurs branches, il y a près de 400 ans. PIERRE de Saint-Pol, écuyer, seigneur des Fourneaux, en l'année 1340, forma celle dont est sorti le brave gentilhomme dont il vient d'être parlé. Il fut pere de JEAN de Saint-Pol, seigneur de Miserai, lequel eut trois fils; *Noël; Guillaume;* & *Pierre* de Saint-Pol, tige des seigneurs de Vacheresse. GUILLAUME de S. Pol seigneur de Hecourt, fut pere de Pierre de Saint-Pol II du nom, lequel épousa en 1453 l'héritiére de Boissi en Gastine. Ses descendans ayant possédé jusqu'à présent cette seigneurie, elle en a pris le nom de Boissi-Saint-Pol. PIERRE de Saint-Pol eut deux fils, JACQUES de Saint-Pol seigneur de Boissi; & *Charles*, duquel étoit issu un autre *Jacques* comte de Saint-Pol, maréchal des camps & armées du roi, tué à la bataille de Thionville. JACQUES de Saint-Pol, seigneur de Boissi, fut pere de PHILIPPE de Saint-Pol, lequel eut deux fils, *Charles* seigneur de Boissi; & ETIENNE de Saint-Pol, seigneur de Hecourt, pere de FRANÇOIS; & de PIERRE de Saint-Pol. Du premier est issu *Louis* de Saint-Pol, seigneur de la Briche, aîné de cette maison. PIERRE de Saint-Pol III du nom, fut pere de PIERRE de Saint-Pol IV du nom, seigneur de Hecourt, lequel laissa trois fils, PIERRE de Saint-Pol, seigneur de Lemondans; *François* de Saint-Pol, prieur des Granges-le-Roi; & *Marc-Antoine* de Saint-Pol, chevalier de saint Louis, commandant l'escadre des vaisseaux du roi à Dunkerque. PIERRE de Saint-Pol V du nom, a laissé plusieurs enfans, dont l'aîné est *Pierre* de Saint-Pol VI du nom, seigneur de Lemondans; *Charles* de Saint-Pol, chevalier de Malte; & autres.* *Mémoires du temps.* D'Argentré, *histoire de Bretagne.*

La maison de Saint-Pol porte *d'argent au sautoir dentelé de sable.*

SAINT-POLTEN, c'est-à-dire, Saint-Hippolyte, en latin *Fanum sancti Hippolyti*, petite ville de la basse Autriche en Allemagne, sur la riviere de Drasain, à onze lieues de Vienne, vers le couchant méridional. * Baudrand.

SAINT-PONS DE TOMIERES, ville de France en Languedoc sur la riviere de Jaur, avec évêché suffragant de Narbonne, est nommée par les auteurs latins *Tomeriæ Pontiopolis* & *sancti Pontii Tomeriarum urbs.* C'étoit une abbaye de l'ordre de saint Benoît, fondée en *936*, par Raimond Pons, comte de Toulouse, en l'honneur de saint Pons martyr, évêque de Cemele, ou Nice. Le pape Jean XXII y fonda un évêché en 1318, & depuis les moines en ont été sécularisés en 1625. L'évêque est le seigneur de la ville. Le chapitre est composé de trois archidiacres, d'un sacristain, d'un précenteur, & de seize chanoines * Papyre Masson, *desc. flum. Gall.* Du Chêne, *antiq. des villes.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Catel, *hist. de Toulouse*, &c.

L'abbaye de saint Pons fut fondée par Raimond III, comte de Toulouse, surnommé *Pons*, selon l'opinion commune. Cependant ce n'est pas le sentiment de M. Catel, lequel distingue Raimond, qui fit hommage au roi Raoul, l'an 932, d'avec Pons, qui fonda l'abbaye de Tomieres l'an *936*. On croit pourtant que c'est le même qui prit le surnom de *Pons*, par dévotion envers saint Pons martyr. La charte de la fondation est du mois de novembre *936*, le 1. du regne de Louis IV, dit d'*Outremer. Ego Raimondus qui & Pontius* ( porte un titre de 937 ) *primarchio & dux Aquitaniæ, & uxor mea Garsindis.* Cette *Garsinde* est la premiere femme de *Raimond* Pons, qui épousa en secondes noces *Berthe*, niéce de *Hugues*, roi d'Italie, & comte d'Arles, & veuve de *Bozon*, marquis de Toscane. Il eut de ce second mariage *Guillaume*, comte d'Arles & de Toulouse, qui se fit moine de Cluni, sous S. Mayeul; & PONS I ou II, pere de GUILLAUME IV, qui le fut de Pons II ou III. Celui-ci assista au concile tenu à Toulouse l'an 1056, & mourut vers l'an 1061. Il épousa *Adalmis* ou *Almodis*, fille de *Bernard*, comte de la Marche, séparée pour parenté de *Hugues* de Luzignan, & de *Guillaume* III, comte d'Arles, & veuve de *Raimond-Berenger*, & en eut GUILLAUME V; & *Raimond*, dit *de saint Gilles.* * Catel, *histoire de Toulouse*, &c.

SAINT-POURÇAIN, petite ville de France dans l'Auvergne. Elle est enchassée dans le Bourbonnois, & située au confluent de la Sioule & de l'Allier, à cinq lieues au-dessus de Moulins. * Mati, *diction.*

SAINT-PREUIL (François de Juſſac d'Embleville, ſeigneur de) gouverneur de la ville & comté d'Arras, & maréchal de camp des armées du roi, connu dans l'hiſtoire du regne de Louis XIII, par ſa bravoure & par ſa fin tragique, étoit fils puîné de François de Juſſac, ſeigneur d'Embleville, gentilhomme d'une ancienne nobleſſe de Saintonge, lieutenant général pour le roi en ſes pays de Saintonge, Angoumois & Aulnis, & d'*Elizabeth* de Bourdeille ſa femme, d'une des plus illuſtres maiſons de Perigord. Suivant le portrait que fait de lui le comte de Buſſy-Rabutin dans ſes mémoires, il étoit brun, & il avoit les cheveux naturellement friſés, le viſage aſſez agréable, mais ſur-tout la mine haute & fiere autant que le courage. Dans les commencemens de ſa jeuneſſe il fut fort galant, & il eut une intrigue entr'autres avec une dame, auprès de laquelle il eut pour rival Charles de la Porte de la Meilleraye, alors enſeigne des gardes de la reine Marie de Médicis, & depuis maréchal de France, dont il s'attira par-là l'inimitié. Il fut d'abord capitaine au régiment des gardes; & ce fut lui qui fit priſonnier le maréchal duc de Montmorency à la bataille de Caſtelnaudary, le premier ſeptembre 1632, ce qui lui procura les bonnes graces, & lui mérita la faveur du cardinal de Richelieu. Depuis, s'étant battu contre de Flecelles, & l'ayant tué, il ſortit du royaume pour ſe mettre à couvert de la rigueur des édits faits contre les duels. Il demeura à Bruxelles, juſqu'à ce que les Eſpagnols ayant aſſiégé Corbie en l'année 1636, il ſe jetta dedans, ayant paſſé la Somme à la nage à la vue des aſſiégeans. Il retarda même par ſa valeur la priſe de cette place. Le cardinal de Richelieu qui l'eſtimoit, fit tant valoir au roi cette action, que ce prince conſentit qu'on fit paſſer ſon duel pour une rencontre. Il eut depuis le gouvernement de la ville d'Ardres; & enſuite, au mois de novembre 1637, celui de Dourlens, & fut fait auſſi maréchal de camp. En 1640, la ville d'Arras ayant été aſſiégée, il en facilita la priſe par les convois qu'il eut ſoin de faire conduire au camp. Le gouvernement lui en fut donné, & le cardinal de Richelieu, qui lui fit en même temps préſent d'un diamant de prix, lui dit que s'il n'étoit pas le cardinal de Richelieu, il voudroit être Saint-Preuil. Il fatiguoit ſi fort les ennemis dans ſon gouvernement, qu'ils ne l'appelloient pas autrement que *la tête de fer*. Il étoit continuellement en campagne. Mais après avoir rendu de grands ſervices à l'état, le maréchal de la Meilleraye, qui ne le pouvoit ſouffrir, obtint un ordre de la cour pour le faire arrêter, parcequ'il venoit de tailler en piéces la garniſon de Bapaume dont il ignoroit la reddition, & qui n'étoit eſcortée, contre l'uſage ordinaire, que par un trompette du maréchal de la Meilleraye. Ce maréchal fut ſecondé dans ſa pourſuite pour perdre ce brave homme, par François Sublet des Noyers, ſecrétaire d'état, ayant le département de la guerre, qui conſervoit encore dans ſon cœur le reſſentiment de quelques coups de bâton que Saint-Preuil avoit un jour donnés à un de ſes parens nommé d'*Aubray*, qui étoit dans Arras commis pour les vivres. On accuſa auſſi Saint-Preuil de concuſſions, & de quantité de violences; entr'autres, d'avoir enlevé une meûniere qu'il entretenoit publiquement, & dont on excita le mari à ſe porter accuſateur contre lui. Il fut conduit à la citadelle d'Amiens, où ſon procès lui ayant été fait par des commiſſaires, il eut la tête tranchée le ſamedi 9 décembre 1641.

SAINT-QUENTIN ſur la Somme, ville de France, au diocèſe de Noyon, & capitale du pays de Vermandois en Picardie, eſt appellée aujourd'hui par ceux qui écrivent en latin *Quintinopolis* ou *Quintini Fanum.* Elle eſt ſituée ſur une petite éminence, qui a d'un côté la riviere, & de l'autre une vallée preſque toute eſcarpée, ſi ce n'eſt du côté de la porte de ſaint Jean, où l'on a élevé un grand baſtion, avec quelques demilunes. D'habiles géographes prétendent que l'ancienne Auguſte du Vermandois (*Auguſta Veromanduorum*; nom que l'on donne encore à la ville de Saint-Quentin) étoit ſituée dans le lieu où eſt aujourd'hui l'abbaye & le village de Vermand; ils ajoutent que cette ville ayant été détruite par les barbares, on la rebâtit auprès du tombeau de ſaint Quentin, dont elle a pris le nom. Il paroît plus probable à d'autres, qu'elle a toujours été à peu près où elle eſt aujourd'hui. L'invention des reliques de ſaint Quentin l'an 640, ſelon d'autres 641, ayant augmenté tellement la dévotion envers ce ſaint martyr, que l'égliſe ne pouvoit plus ſuffire au concours des fidéles, ſaint Eloi fut obligé de la faire agrandir & embellir. Cette égliſe devint en très-peu de temps fort célebre, & c'eſt aujourd'hui une des plus illuſtres collégiales de France. Ses canonicats ſont à la nomination du roi; elle avoit autrefois de beaux priviléges. Outre l'égliſe principale, qui eſt la collégiale de S. Quentin, il y en a d'autres très-propres, avec pluſieurs monaſteres. La ville eſt grande & bien peuplée, a diverſes manufactures, ſur-tout de toiles. Elle a appartenu aux comtes de Vermandois. Raoul I de ce nom, ſurnommé *le Vaillant*, fils de Hugues de France, eut d'*Alix*, dite *Petronille* de Guienne, ſa ſeconde femme, *Raoul* II, dit *le Jeune & le Lepreux*, qui mourut ſans poſtérité; *Elizabeth* comteſſe de Vermandois, qui épouſa l'an 1156, *Philippe* d'Alſace, comte de Flandre; & *Eléonore* comteſſe de Saint-Quentin & de Valois, qui fut mariée quatre fois, & mourut ſans enfans après ſa ſœur. Elizabeth s'établit dans ce comté: ce qui fut un ſujet de guerre entre le roi Philippe *Auguſte* & le comte de Flandre. Le roi lui laiſſa depuis pour uſufruit, ſa vie durant, Peronne & Saint-Quentin; mais après la mort de ce comte, ces villes furent réunies à la couronne. Saint-Quentin a été depuis quelquefois engagée aux ducs de Bourgogne, & en a été toujours retirée avec les autres villes ſur la Somme. L'an 1557, après que la tréve eut été rompue entre le roi Henri II, & Philippe II, roi d'Eſpagne, Philippe-Emanuel, duc de Savoye, gouverneur des Pays-Bas, aſſiégea la ville de Saint-Quentin, qui étoit dégarnie d'hommes, & mal fortifiée. L'amiral de Coligni ſe jetta dedans avec quelques troupes. On tenta diverſes fois d'y jetter du ſecours; & à la fin le connétable de Montmorenci paſſa lui-même la Somme avec l'armée du roi, qu'il commandoit, pour y en faire entrer par les marais; mais cela ſe fit avec tant de précipitation, qu'à peine y entra-t-il 500 hommes ſous d'Andelot, colonel de l'infanterie, & frere de l'amiral. Enſuite le connétable voulut ſe retirer à la vue de l'ennemi en plein jour, quoiqu'embaraſſé d'équipages, & beaucoup plus foible que les Eſpagnols. Le duc de Savoye profitant de cette faute, le ſurprit entre les villages d'Eſſigni & de Lizeroles, & le chargea ſi bruſquement, qu'il n'eut pas le loiſir de donner ſes ordres pour ranger ſon armée en bataille. Le connétable lui-même y demeura priſonnier, avec un de ſes fils, les ducs de Montpenſier & de Longueville, Louis de Gonzague, depuis duc de Nevers, le maréchal de Saint-André, dix chevaliers de l'ordre, & 300 gentilshommes. Il y en eut auſſi plus de 600 morts, outre 3000 hommes d'infanterie & de cavalerie, parmi leſquels on trouva Jean de Bourbon, duc d'Anguien. Il en fut fait preſqu'autant de priſonniers, dans cette bataille de *Saint-Quentin*, dite auſſi *de Saint-Laurent*, parcequ'elle fut donnée le 10 août, jour de la fête de ce Saint. Les ennemis n'y perdirent qu'environ 80 ou 100 hommes. Dans cette occaſion, Catherine Lallier, veuve de Louis Varlet, ſieur de Gibercourt, donna quelques arpens de terre pour la ſépulture des François. Ce lieu, appellé *Vieux-Mouſtier*, eſt encore un monument célebre, qui attire la curioſité des voyageurs. Les ennemis ne ſurent pas profiter de leur avantage: car ils s'arrêterent au ſiége de Saint-Quentin, où le roi Philippe vint le 27 août. L'amiral, qui avoit trop tardé à capituler, fut cauſe qu'on força cette place par cinq bréches, & fut lui-même

fait prisonnier. Cette ville fut rendue l'an 1559, par la paix de Câteau-Cambresis, si peu avantageuse à la France. L'amiral de Coligni, dans ses mémoires, en parlant de Louis Varlet de Gibercourt, major de la place, dit, *que jamais il ne vit un sujet plus affectioné au service du roi, ni plus diligent à secourir sa patrie.* Il fut l'aïeul maternel de Louis le Févre de Caumartin, garde des sceaux de France; & sa famille subsiste encore aujourd'hui en la personne de Nicolas Varlet de Monrescours, & de François Varlet de Gibercourt, chevalier de saint Lazare.

Quelques auteurs parlent d'un concile assemblé à Saint-Quentin l'an 1231, par Henri de Dreux, archevêque de Reims, pour mettre d'accord Milon, évêque de Beauvais, qui étoit en procès avec les habitans de sa ville; mais il y a plus d'apparence que cette assemblée se fit dans l'abbaye de saint Quentin de Beauvais, ou à Saint-Quentin de Lille. On parle encore de deux autres synodes, l'an 1235 & 1237, & d'un troisiéme tenu par Milon, évêque de Soissons, l'an 1272. * De Thou, *hist.* Mémoires de Tavanes & de Montluc. Belcarius, *hist.* Du Pui, *droits du roi.*

SAINT-RÉAL (César Vichard de) né & baptisé à Chambery en Savoye, après le commencement du XVII siécle, eut pour aïeul un juge mage de Tarentaise, & pour pere, un conseiller au sénat de Chambery. Son nom de famille étoit *Vichard*, & Saint-Réal n'est qu'un nom de terre. Cette famille subsiste encore, & tient un rang considérable à Chambery. L'abbé de Saint-Réal vint fort jeune en France, & après y avoir été pendant quelque temps disciple du fameux Varillas, avec lequel il se brouilla pour certains papiers que celui-ci prétendoit qu'il lui avoit enlevés, il ne tarda pas à se faire connoître à Paris. Quelques ouvrages qu'il y publia lui acquirent bientôt de la réputation, & le firent regarder comme un habile écrivain. En 1675, il retourna à Chambery, d'où il passa en Angleterre avec la duchesse de Mazarin. Mais il resta peu dans ce royaume, & revint bientôt à Paris. Il y vécut long-temps en simple clerc, sans titre ni dégrés, & uniquement occupé de ses études. Il y publia encore plusieurs ouvrages, dont quelques-uns lui attirerent des disputes littéraires avec quelques savans. Il en eut une avec le célebre M. Arnauld, auprès duquel il avoit été, dit-on, accusé de socinianisme. Il fut aussi deux fois aux prises avec M. Amelot de la Houssaye, & une fois avec Andry de Bois-Regard, auteur des *réflexions sur l'usage présent de la langue françoise.* Il se retira en Savoye en 1692, & mourut la même année à Chambery. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit & de pénétration, ennemi des éloges intéressés, mais trop sensible aux traits de la critique. Il aimoit beaucoup les sciences & sur-tout l'histoire, à laquelle il s'étoit particulierement attaché. Il avoit bien étudié l'histoire romaine, & il en a éclairci différens morceaux d'une maniere très-satisfaisante. Quelques critiques lui ont reproché d'avoir employé des anecdotes, non seulement fort suspectes, mais même absolument fausses: ses réflexions, selon les uns, sont trop recherchées & trop raffinées; son style, selon d'autres, n'est pas assez châtié, sur-tout dans ses œuvres posthumes qu'il n'avoit pas eu sans doute le temps de revoir. Mais en général ses écrits ont toujours été bien reçus du public, & ils sont en effet intéressans pour la plupart, & remplis de remarques solides & sensées, & de réflexions utiles & ingénieuses. Ses écrits sont: *De l'usage de l'histoire*, à Paris, chez Barbin, en 1671, *in*-12, réimprimé dans la premiere édition de la *méthode pour étudier l'histoire*, par l'abbé Langlet du Fresnoy, tome 2, à Paris, 1713, *in*-12. *Dom Carlos, nouvelle historique*, en 1672, *in*-12. *Conjuration des Espagnols contre la république de Venise en* 1618, à Paris, en 1674, *in*-12. *La vie de Jesus-Christ*, à Paris, en 1678, *in*-4°. & en 1689, *in*-12. C'est le plus foible des ouvrages de l'abbé de Saint-Réal, qui étoit fort peu propre à traiter de telles matieres. *Eclaircissement sur le discours de Zachée à Jesus-Christ*, à Paris en 1682, *in*-12. *Césarion, ou entretiens divers*, à Paris en 1684, *in*-12. *De la valeur*, à l'électeur de Baviere, à Cologne, en 1689, *in*-12. *De la critique*, à Lyon, en 1691, *in*-12. *Les lettres de Ciceron à Atticus, avec le latin à côté, & des remarques*, à Paris en 1691, *in*-12, deux volumes, qui ne contiennent que les deux premiers livres des épîtres à Atticus, avec la premiere lettre du deuxiéme livre de celles que Cicéron a écrites à Quintus son frere. *Oeuvres posthumes*, premiere partie, à Paris, en 1693, deuxiéme partie en 1695. Nouvelles œuvres posthumes, à Paris, en 1699, *in*-12, trois vol. chez Barbin: mais on n'y trouve presque rien de l'abbé de Saint-Réal. En 1725, on recueillit ces différens ouvrages en Hollande, & ce recueil a été depuis réimprimé en France. La derniere édition est de Paris en 1730, en cinq vol. *in*-12. Mais tout ce que contient cette édition n'est pas de l'abbé de Saint-Réal. Les mémoires de la duchesse de Mazarin, & le caractére de cette dame, que l'on trouve dans le cinquiéme volume, sont d'une autre main. La vie d'Octavie, qui est dans le même volume, vient de M. Bourgoin de Villefore, connu par beaucoup d'autres ouvrages. Le dialogue intitulé: *La réconciliation du mérite & de la fortune*, n'est pas non plus de l'abbé de Saint-Réal, de même que la préface historique des mémoires de la minorité de Louis XIV. Le discours de Xénophon sur la maniere d'augmenter les revenus d'Athènes: un autre discours du même sur la république de Lacédémone, l'un & l'autre, dit-on, traduits du grec, sont de M. l'abbé des-Fontaines. La méthode pour les déistes, & les remarques sur les Esseniens, sont deux bonnes piéces dont nous ignorons l'auteur. Il y a aussi dans le quatriéme volume des piéces qui ne sont point de l'abbé de Saint-Réal. Les fragmens sur Lépide; les considérations sur Antoine; les fragmens sur Auguste; les considérations sur Livie; le traité de philosophie, de morale & de politique; les maximes; les réflexions sur le cœur de l'homme; celles sur l'amour propre; celles sur l'inconstance de l'homme dans les égaremens de la vie; celles sur les gens de cour; sur les femmes; les observations politiques sur la fortune; les lettres sur divers sujets; les considérations sur Lucullus; la conjuration des Gracques; les affaires de Marius & de Sylla, sont de M. le marquis de la Bastie, gentilhomme d'Avignon. La lettre contre la traduction de l'histoire du concile de Trente par M. de la Houssaye, est du neveu de Richard Simon. Enfin ce recueil est terminé par un petit traité de la navigation des Romains, qui est peu de chose. On ne trouve point dans le recueil de 1730, les lettres à Atticus, ni le *panégyrique de la régence de madame royale*, MARIE-JEANNE-BAPTISTE de SAVOYE, qui parut à Turin en 1680, *in*-4°, & qui est plein de pensées nobles & sublimes. L'abbé de Saint-Réal l'avoit prononcé dans l'academie de Turin le 13 mai 1680, veille de la majorité de son altesse royale. On a réimprimé ce panégyrique dans le premier volume d'un recueil de piéces d'histoire & de littérature, publié par l'abbé Granet à Paris, chez Chaubert en 1731.* *Voyez* la lettre de M. D. sur la nouvelle édition des œuvres de l'abbé de Saint-Réal, dans le premier volume du *recueil des piéces d'histoire & de littérature cité dans cet article; Les sentimens d'un homme d'esprit sur la nouvelle intitulée, Dom Carlos*, dans le *tome* 2 du même recueil; l'avertissement qui est au-devant de cette édition des œuvres de Saint-Réal, &c. En 1745, on a donné à Paris une nouvelle édition des œuvres de l'abbé de Saint-Réal, *rangée dans un meilleur ordre, & augmentée*, en trois volumes *in*-4°, & en six volumes *in*-12. C'est M. l'abbé Perau qui a eu soin de cette édition. On y a oublié, comme dans toutes les précédentes éditions des œuvres de l'abbé de Saint-Réal, la *Relation de l'apostasie de Genève*, imprimée en 1682, à Paris. Cet

écrit est originairement de *Jeanne de Jussie*, religieuse de sainte Claire à Genève, laquelle en fut chassée en 1535, & avoit paru en 1611, *in*-8°, à Chambery, sous le titre de *Levain du calvinisme, ou commencement de l'hérésie de Genève.* L'abbé de Saint-Réal ayant trouvé cette histoire curieuse & intéressante, en retoucha le style, & la publia de nouveau. On a omis aussi dans l'édition des œuvres de M. de Saint-Réal, l'Apologie de Pomponius Atticus contre ce que cet abbé en avoit dit, & la réponse de Saint-Réal. La premiere piéce a pour titre : *Apologie de Pomponius Atticus, contre la critique de l'auteur de Césarion :* nous avons lu cette apologie dans un recueil intitulé : *Le retour des piéces choisies, ou Bigarrures ingénieuses ;* à Emmerick, 1688, tome premier, *in*-12. Dans une note sur la douziéme lettre du premier livre des lettres à Atticus, M. l'abbé de Saint-Réal autorisant l'usure, comme nécessaire à un état, pourvu qu'elle ait des bornes, cette note a été réfutée en 1691, par une lettre adressée à M. Amelot de la Houssaye, imprimée à Paris chez la veuve Bouillerot. Cette lettre est de Louis-Joseph Carrel. *Cherchez* CARREL. Les œuvres de l'abbé de Saint-Réal ont encore été réimprimées en 1756, en 8 volumes *in*-12.

SAINT-REME ou SAINT-REMO, ville de l'état & de la côte occidentale de Gènes, à quatre milles de Vintimille. Elle est située dans un fonds très-fertile, & plus agréable que tous ceux qui se trouvent sur la riviere. On y trouve des palmiers, des citroniers & des orangers dans la plaine. Peu de temps après qu'on est sorti de Saint-Réme, on rencontre d'affreuses montagnes. * Thomas Corneille, *dict. géogr.*

SAINT-REMI, petite ville de France dans la Provence, à quatre lieues d'Arles, de la viguerie de Tarascon, & du diocèse d'Avignon, s'appelloit anciennement *Glanum.* On croit que ce nom fut changé en celui de Saint-Remi, à cause d'un miracle que cet archevêque de Reims fit en ce lieu, lorsqu'en 501, accompagnant le roi Clovis en Provence, il y délivra du démon la fille d'un nommé Benoît, & la ressuscita ensuite. Il est resté au-dedans & au-dehors de cette ville plusieurs monumens d'antiquité, qui marquent assez qu'elle étoit autrefois grande & célèbre. Entr'autres, on voit à un quart de lieue de-là un arc triomphal, & un mausolée magnifique, couvert d'un dôme, soutenu par deux rangs de colonnes, dressées les unes sur les autres, & orné de plusieurs statues & figures, avec des trophées d'armes en relief. On découvre encore tous les jours aux environs de cette ville, des urnes, des médailles d'or & d'argent, & des pierres marquées d'inscriptions antiques. Il y a aujourd'hui dans la ville de Saint-Remi une église collégiale de chanoines séculiers, sous le titre de saint Martin, fondée vers l'an 1330, par le pape Jean XXII, séant à Avignon. Le domaine temporel a été possédé successivement par différens seigneurs, & est maintenant une dépendance de la baronie de Baux, dont le prince de Monaco jouit par le don que lui en fit Louis XIII, l'an 1641. Cette ville députe aux assemblées ou états de la province. * Bouche, *chronique de Provence, livre III & IV.*

SAINT-REMI, ville d'Italie, *cherchez* SAINT-RÉME.

SAINT-RENAN ou LOC-RENAN, petite ville de France en Bretagne, dans le diocèse de Saint-Pol-de-Léon. Elle est au nord-ouest de Brest, & au sud-ouest de Saint-Pol-de-Léon, à trois lieues de la premiere, & à quatorze de la seconde. * *Dict. histor.* édition d'Amsterdam, 1740.

SAINT-RIQUIER, anciennement *Centula*, bourg avec une ancienne abbaye, de l'ordre de saint Benoît, de la congrégation de saint Maur, fondée en 1630. Il est dans le Ponthieu en Picardie, sur le Gardon, à deux lieues d'Abbeville, vers l'orient septentrional. Il y a prévôté du bailliage d'Amiens. La foudre tomba sur cette abbaye le 29 février 1719, sur les neuf heures du soir, & l'embrasa en un moment, de sorte que les religieux eurent bien de la peine à se sauver. La bibliothéque, qui étoit considérable, fut consumée en une heure de temps. Le feu qui avoit pris à la charpente de la grosse tour, que l'on trouva moyen d'abatre, s'arrêta au pignon de l'église, qui ne fut point endommagée, quoique l'incendie eût duré cinq jours ; ce qui causa une très-grande perte à cette abbaye, qui est une des plus considérables de France. * *Mémoires du temps.* Baudrand.

SAINT-ROMAIN (Melchior de Harod, de Senevas, marquis de) conseiller d'état ordinaire, abbé de Preaux & de Corbigni, étoit issu d'une ancienne maison du Lyonnois, & s'est rendu recommandable dans le XVII siécle par ses négociations. Il commença à faire connoître le génie qu'il avoit pour cela pendant les guerres d'Allemagne, par le traité qu'il fit avec le chancelier Oxenstiern, directeur des affaires de Suéde en Allemagne, pendant la minorité de la reine Christine. Ensuite il fut résident pour la France à Hambourg, & s'y trouva dans le temps que l'on fit le traité préliminaire de la paix de Westphalie, & alla en la même qualité à Munster, pendant que l'on y faisoit le traité. Il y fut employé en diverses négociations importantes, & passa même en Suéde, pour y pénétrer les intentions de cette cour au sujet de la paix. Après le traité des Pyrenées, le roi l'envoya son ambassadeur ordinaire en Portugal ; & à peine en fut-il de retour, qu'il fut ambassadeur extraordinaire auprès des Cantons. Il a servi utilement la France, en empêchant les Suisses de mettre des obstacles à la conquête de la Franche-Comté. Les différends qui survinrent entre la France & l'Empire après le traité de Nimegue, ayant donné lieu aux conférences de Francfort, le roi y envoya M. de Saint-Romain en qualité de son ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire, l'an 1681. De-là il fut renvoyé encore l'an 1683, ambassadeur extraordinaire en Portugal, où il demeura deux ans. Le roi le nomma en même temps conseiller d'état d'épée, quoiqu'il fût d'église. Il mourut à Paris le 14 juillet 1694, âgé de 80 ans. * *Mémoires historiques.*

SAINT-ROMAIN, cap de l'Amérique méridionale, dans la partie la plus septentrionale de la province de Venezuéla, du côté de Rio de la Haca. * Delisle, *Atlas.*

SAINT-SAPHORIN D'OZON : c'est un petit bourg de France dans le Dauphiné. Il est au bord de l'Ozon, à une demi-lieue du Rhône, entre Vienne & Lyon, & est connu par cette singularité, qu'on y court la poste sur des ânes. * Mati, *dict.*

SAINT-SATUR, ville du haut Berri, à une portée de mousquet de la Loire, au pied de la montagne sur laquelle Sancere est située, dans un pays fertile en grains & en pâturages, & environnée de collines peu élevées, où croissent des vins qui ont quelque réputation. Elle étoit autrefois entourée de murailles, qui ont été détruites dans le XVI siécle, pendant les guerres de la religion. Plus anciennement encore c'étoit un château de considération, nommé Gorton, & depuis Château-Gordaine : il en est fait mention dans Frédegaire sous l'an 767, en divers titres, & dans quelques légendaires. Ce qui lui a fait changer de nom, est une ancienne abbaye de chanoines réguliers, qu'on y voit encore aujourd'hui. Saint-Satur est un martyr d'Afrique, dont on prétend que le corps fut apporté en Berri dès l'an 463, par saint Romble. On dit qu'on le garda quelque temps à Subligni ; mais ce que la Thaumassiere ajoute, qu'il fut transféré vers l'an 647, à Gorton, ainsi que le corps de sainte Perpétue, dans l'abbaye de Dreve, près de Vierzon, est insoutenable : car il est dit en termes précis dans l'histoire de saint Martial, que ce fut Raoul, archevêque de Bourges, mort en 866, qui fit cette translation après avoir mis le château de Gorton en meilleur état. Il n'est pas inutile d'observer

que cet archevêque étoit seigneur de Gorton & de plusieurs autres terres des environs, qui retournerent après sa mort à sa famille, de même que Robert étoit par Agane sa femme, fille de Vicfroi comte de Berri, seigneur de Saixeaux, qui paroît avoir fait auparavant une même seigneurie avec Gorton. Les parens de Raoul ajouterent depuis à leurs biens de patrimoine, ceux de l'église de saint Satur; & pour n'y être point troublés, consentirent à être, quant à ces biens, chevaliers ou vassaux de l'archevêque de Bourges & du chapitre de S. Etienne, de qui dépendoit l'église de saint Satur; mais l'an 1034, Mathilde fille de Gimon, assistée d'Eudes, comte du Palais, son parent, qu'elle avoit institué son héritier, & qui fut aussi seigneur de Sancerre, rendit à l'église de saint Satur tout ce qu'elle possédoit de ses biens, y en ajouta plusieurs autres, & y fit établir des chanoines réguliers: tout cela avec l'agrément de l'archevêque de Bourges, qui accorda de grandes immunités à ces chanoines. Mathilde ne cessa pourtant pas après ces donations d'être dame de Gorton, dit alors Saint-Satur. Il est certain que les comtes de Sancerre continuerent long-temps d'être seigneurs de la ville de Saint-Satur, & d'y faire rendre la justice en leur nom. Ce ne fut qu'en 1160, que les religieux commencerent à connoître par leur prévôt, des duels & des batailles, par concession d'Etienne comte de Champagne; mais depuis ils ont eu haute, moyenne & basse justice dans la ville de Saint-Satur, où ils l'ont encore; & dès l'an 1229, le comté de Sancerre & la seigneurie de Saint-Satur furent si bien séparés, qu'on a aboli jusqu'à l'unique chose qui marquoit qu'elles avoient originairement fait partie de la même seigneurie; savoir, les droits d'usage qu'avoient les hommes du comté de Sancerre dans les forêts de l'abbaye. L'abbaye & la ville de Saint-Satur ont souffert plusieurs révolutions; mais il n'y en a point eu dont elles se soient ressenties plus long-temps, que de celles qu'y causerent les guerres de la religion dans le XVI siécle, qui n'y ont laissé que des ruines, qui donnent bonne opinion des anciens édifices. * Thomas de la Thaumassiere, *hist. de Berri*, *l.* 10.

SAINT-SAUVEUR DE MONTRÉAL, ordre militaire d'Espagne, fut établi l'an 1118 par Alfonse III, roi d'Aragon. Ce prince avoit bâti la ville de Montréal contre les Maures de Valence, & y mit des Templiers pour la défendre, & pour faire la guerre aux Infidéles. Mais depuis, les Templiers ayant été supprimés au concile de Vienne, l'an 1311, on mit à Montréal des chevaliers, tirés des plus nobles familles d'Aragon. Ils portoient sur une robe blanche une croix ancrée de gueules, & étoient nommés les chevaliers de Saint-Sauveur. La destruction des Maures causa la ruine de cet établissement. * Mariana, *hist. d'Espagne*. Zurita, *in Ind. &c.*

SAINT-SAUVEUR, congrégation de chanoines réguliers, établie en Italie au commencement du XV siécle par le B. Etienne Cioni, religieux de l'ordre de saint Augustin. Ce religieux qui gouvernoit le couvent d'Iliceto près de Sienne, ayant eu souvent des contestations avec ses supérieurs majeurs, trop portés à favoriser le relâchement, s'adressa en 1408, au pape Grégoire, qui érigea le couvent d'Iliceto en collége de chanoines réguliers, dont il permit aux religieux de prendre l'habit; ce qui n'ayant pu être exécuté sans beaucoup de trouble, Etienne suivit la cour romaine pendant quatre ans; & enfin se servant d'un bref du 1 septembre 1409, qui lui permettoit d'accepter tel établissement qui lui seroit offert, jetta les fondemens de sa congrégation dans le couvent de saint Ambroise, près d'Eugubio. Entre les établissemens qu'il fit ensuite en grand nombre, celui de Saint-Sauveur de Bologne fut le plus considérable; & c'est de ce couvent que la congrégation a pris son nom. Elle tint dès l'an 1419, son premier chapitre général, où Etienne fut élu général; & elle a encore environ quarante-trois maisons; entre lesquelles il y a trois célébres abbayes à Rome; savoir, S. Laurent, S. Agnès *extra muros*, & S. Pierre aux Liens. * Joseph Mozzagrun, *narratio rer. gest. canonic. reg.* Sinius, *de ordine & statu canon. reg. S. Salvatoris.*

SAINT-SAUVEUR, titre d'une congrégation de chanoines réguliers, établie en Lorraine par Pierre Fourrier en 1628, *cherchez* FOURRIER.

SAINT-SAUVEUR LE VICOMTE, bourg de France, situé en Normandie, à neuf lieues de Coutances vers le nord. * Mati, *dict.*

SAINT-SAUVEUR, riviere qui coule dans le Canada propre, dans l'Amérique septentrionale, & se décharge dans la baye des Chaleurs. * Mati, *dict.*

SAINT-SÉBASTIEN, ville médiocrement grande, dans la mérindade de Guipuscoa, dans la Biscaye, avec un bon port de mer sur l'Océan, à l'embouchure de la petite riviere de Gurumea, appellée par les anciens *Menascum*. Elle est située au pied d'une montagne, qui lui sert de digue pour la défendre de la mer. Son port est un bassin que l'Océan y forme en poussant ses eaux assez avant du côté de la ville, & que l'art a rendu plus large & plus profond. Il est fermé de deux moles, qui ne laissent qu'autant d'espace qu'il en faut pour l'entrée d'un navire; & les bâtimens y sont à l'abri des vents au pied de la montagne qui les couvre. Les vaisseaux de guerre n'entrent pourtant que rarement dans ce port. Les maisons de la ville sont assez belles, les églises propres, & les déhors fort agréables. On y fait un gros commerce de fer, d'acier, & des laines qu'on y apporte de la Castille vieille; & les étrangers qui y viennent payent aux habitans un pour cent des marchandises qu'ils y vendent. Au-dessus de la montagne, au pied de laquelle est la ville, on voit une citadelle fort élevée qui la commande. * Colmenar, *délices de l'Espagne.*

☞ SAINT-SÉBASTIEN, ville de l'Amérique méridionale au Bresil, dans la capitainie de Rio-Janeiro, sur la côte occidentale du golfe que forme cette riviere, & à deux lieues de son embouchure. C'est le siége d'un évêque & du gouverneur de la province. Il y a quelques moulins à sucre qui appartiennent à la ville de Saint-Sébastien; mais le principal commerce des bourgeois est en coton, en bois de Bresil, & en plusieurs autres choses nécessaires à la vie dont le lieu abonde. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ SAINT-SÉBASTIEN, ville de l'isle de Tercere, l'une des Açores. Elle est petite, & située à deux lieues d'Angra, & à une lieue de Villa Praya. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ SAINT-SÉBASTIEN DE BUENA VISTA, c'est-à-dire, *de bonne vue*, ville détruite de l'Amérique méridionale, dans la Terre-ferme, sur des hauteurs qui sont à la pointe orientale du golfe d'Uraba. Ojeda en jetta les fondemens en 1510, & la mit sous la protection de S. Sébastien, dans l'espérance qu'il garantiroit la colonie des fleches empoisonnées des barbares. Cette colonie y souffrit tant de miseres, qu'elle quitta ce lieu, où les Américains mirent aussitôt le feu. Ainsi cette ville fut bâtie & détruite la même année. * La Martiniere, *dict. géogr.*

SAINT-SÉBASTIEN (marquis de) *Voyez* CARACCIOLI.

SAINT-SEINE, bourg & abbaye de l'ordre de saint Benoît, dans le duché de Bourgogne, près de la source de la Seine, & à quatre lieues de Dijon, sur la riviere d'Ougne, entre deux montagnes. * Mati, *diction.*

☞ SAINT-SEVER, ville de France, dans la Gascogne, au diocèse d'Aire, sur l'Adour, à trois lieues de Mont-Marsan, & à six d'Aire. Cette ville est le siége d'une sénéchaussée qui est du ressort d'Acqs. On y fait commerce de vin pour Acqs & pour Bayonne. On l'appelle souvent *Cap de Castogne*. Elle a pris son origine & son nom de Saint-Sever, d'une abbaye de l'ordre de S. Benoît, fondée en 993, selon quelques-uns, & selon d'autres en 982, par Guillaume Sanche,

duc des Gascons, en actions de graces de la bataille navalle par lui remportée par l'intercession de saint Sever sur les Normans qui vouloient faire une descente en Gascogne & la ravager. L'abbé de Saint-Sever étoit autrefois l'aumônier né de la cour des ducs de Gascogne. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ SAINT-SEVER, bourg de France en Normandie, au diocèse de Coutances, à huit lieues de cette ville, à trois de Vire, & à cinq d'Avranches. Il a pris sa naissance & son nom d'une abbaye de l'ordre de S. Benoît, fondée au bord de la riviere de Vire, sous l'invocation de Notre-Dame, par saint Sever, évêque d'Avranches, vers l'an 560. Cette abbaye ayant été détruite par les Normans, elle fut rétablie sous l'invocation de saint Sever, en 1085, par Hugues, comte d'Avranches. Il y a dans le bourg un marché, plusieurs foires & beaucoup de chaudroniers. La forêt de Saint-Sever est auprès du bourg. Elle a quatre lieues de circuit, & renferme un monastere de Camaldules qui sont dépendans de l'évêque. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ SAINT-SEVER DE RUSTAN, petite ville de France dans le bas Armagnac, diocèse d'Auch. Elle a pris son nom d'une ancienne abbaye de Bénédictins, située dans la vallée de Rustan, à deux lieues de Tarbes, sur la Russe ou la Rousse. Ayant été ravagée par les Sarasins, elle fut rétablie à la fin du onziéme siécle. Vers le même temps Centule, comte de Bigorre, la soumit à S. Victor de Marseille. Elle est maintenant unie à la congrégation de S. Maur. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ SAINT-SEVERIN, abbaye de France, dans le Poitou, au diocèse de Poitiers, située près la riviere de Broutonne & du château de Dampierre, à trois lieues de S. Jean d'Angeli. Elle est de chanoines réguliers de l'ordre de S. Augustin. Elle a embrassé la derniere réforme, & on en a rétabli les bâtimens & les lieux réguliers que les protestans avoient détruits pendant les guerres de religion. On croit que cette abbaye est celle dont parle Besly dans son histoire des comtes de Poitiers, & qu'il assure avoir été fondée vers l'an 1068, par Géofroi Guillaume VIII, duc d'Aquitaine. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ SAINT-SEVERIN DE CHATEAU-LANDON, en latin *Castri Nantonis abbatia*, abbaye de France, dans le Gâtinois, au diocèse de Sens. C'étoit autrefois une communauté de chanoines séculiers, qui ont embrassé la régle de S. Augustin, & ensuite la réforme de la congrégation de France. Elle reconnoît Childebert I pour son fondateur. * La Martiniere, *dict. géogr.*

SAINT-SIMON, bourg de France dans le Vermandois en Picardie, avec titre de duché, est situé sur la riviere de Somme, entre Saint-Quentin & Ham, & a donné son nom à l'ancienne maison de SAINT-SIMON.

### *Anciens seigneurs de Saint-Simon.*

I. EUDES de Vermandois, dit *l'Insensé*, fils d'HERBERT IV, comte de Vermandois, fut deshérité par le conseil des barons de France, parcequ'il étoit de petit entendement & sans gouvernement, *comme ont écrit du Tillet, de Sainte-Marthe, du Bouchet & Hemeré*, & vivoit l'an 1085. Il avoit épousé *Avide*, fille de N. seigneur de Saint-Simon, entre Ham & la Fere, dont il eut EUDES II, qui suit.

II. EUDES II, dit *Farin*, seigneur de Saint-Simon, vivoit l'an 1144, & laissa de *N.* sa femme, dont le nom est inconnu, JEAN I, qui suit; *Eudes*, chanoine de saint Quentin; & *Pierre*, chevalier.

III. JEAN I du nom, est le premier qui prit le nom de Saint-Simon seul, en quittant celui de Vermandois. Il céda ses prétentions sur le Vermandois & le Valois au roi Philippe *Auguste*, qui fit faire une enquête pour prouver qu'il descendoit des comtes de Vermandois. Il accompagna ce prince au voyage de la Terre-Sainte l'an 1188, servit au siége d'Acre l'an 1191, & vivoit encore l'an 1195. Il eut pour enfans de *N.* sa femme, dont le nom est inconnu, JEAN II, qui suit; *Eudes*, dit *Oudart*, chanoine de saint Quentin l'an 1213; & *Simon*, dont on ne trouve que le nom.

IV. JEAN II du nom, seigneur de Saint-Simon, se trouva à la bataille de Bouvines l'an 1214, & mourut l'an .... laissant de *Marguerite* de Beauvoir, sa femme, SIMON, qui suit; *Pierre*, chevalier, seigneur de Pons près de Ham, mort sans postérité; *Jean*, dit *Beduin*, chanoine de saint Quentin; *Gobert*; & *Matthieu* ou *Mahi* de Saint-Simon, seigneur de Ticoil, Vascelin, &c, vivant en 1245.

V. SIMON seigneur de Saint-Simon, vivoit en 1260. Il avoit épousé *Béatrix* dame de Coudun, dont il eut JACQUES, qui suit; & *René* de Saint-Simon, chevalier, vivant en 1309, mort sans postérité.

VI. JACQUES I du nom, seigneur de Saint-Simon, de Beauvoir, de Coudun, &c, étoit mort en 1328, comme il s'apprend d'un registre du parlement de Paris de cette année, & fut inhumé en l'église cathédrale de Noyon, dans une chapelle qu'il y avoit fondée. D'*Agnès* de Campremi, dame d'Estouilli, sa femme, fille de *Baudouin*, seigneur d'Estouilli, laquelle vivoit encore en 1334, il eut *Jacques* II du nom, seigneur de Saint-Simon, de Beauvoir, de Coudun, damoiseau, mort sans alliance avant 1333; MARGUERITE dame de Saint-Simon, qui suit; & *Beatrix* de Saint-Simon, mariée 1. à *Raoul* seigneur de Fremicourt, chevalier: 2. à *Guillaume* seigneur de Preci-sur-Oyse, dont le petit fils se voyant sans enfans, fit donation en 1451, de sa terre de Preci & de plusieurs autres, à *Gilles* de Saint-Simon, seigneur de Rasse, son cousin.

### *Derniers seigneurs de Saint-Simon, d'où sont issus les marquis & ducs de S. Simon. & autres.*

VII. MARGUERITE de Saint-Simon, fille aînée de JACQUES I, seigneur de Saint-Simon, devint dame de Saint-Simon par la mort de *Jacques* II, son frere, & épousa vers l'an 1332, MATTHIEU de Rouvroi, chevalier, dit *le Borgne*, seigneur du Plessier sur Saint-Just, & de Coivrel en Beauvaisis, qui servit au siége de Lille en 1339, *selon Froissart*, & demeura prisonnier des Anglois au voyage que le duc de Normandie fit en Hainault en 1340. Il servoit encore en 1358, & mourut vers l'an 1370. De ce mariage vinrent, JEAN, qui suit; *Marguerite*, alliée à *Jean* d'Humieres; & *Marie* de Rouvroi, abbesse de Fervaques.

VIII. JEAN de Rouvroi, dit *le Borgne*, seigneur de Saint-Simon, Estouilli, Coudun, du Plessier sur Saint-Just, de Coivrel, &c, lieutenant de roi en la province de Reims, ne vivoit plus en 1392. Il avoit épousé *Jeanne* de Bruyeres, dite de *Montigni*, sœur de *Raoul*, seigneur de Montigni, dont il eut, MATTHIEU II, qui suit; & *Guillaume* de Rouvroi, dit *le Gallois*, chevalier, tué à la bataille d'Azincourt en 1415.

IX. MATTHIEU de Rouvroi, II du nom, dit *le Borgne*, comme son pere & son aïeul, fut seigneur de Saint-Simon, Estouilli, &c, combattit à la journée d'Azincourt en 1415, où il mourut avec son frere, comme le remarque Monstrelet. Il avoit épousé *Jeanne* de Haverskerque, dite de *Wicque*, dame de Rasse, fille & héritiere de *Pierre* de Haverskerque, seigneur de Rasse, de Brai, Rainsbaucourt, &c, châtelain d'Orchies & de Bailleul, & de *Jeanne* de Lalain, dont il eut *Gaucher* qui suit; GILLES, qui a fait *la branche de* RASSE, *rapportée ci-après*; *Jeanne* chanoinesse de sainte Aldegonde de Maubeuge, *Isabeau*, mariée 1. à *Jean* Bracque, chevalier: 2. à *Aubert* seigneur de Sorel, bailli & capitaine de Chauni & de Noyon; & *Peronne* de Rouvroi, alliée à *Pierre* d'Oinville, chevalier.

X. GAUCHER de Rouvroi, seigneur de Saint-Simon, &c, fut élevé près la personne de Jean, duc de Bourgogne, qui le fit son chambellan en 1416. Il fut en même temps chambellan du roi Charles VI, qui lui donna en 1418, la charge de capitaine & gouverneur de la ville & château de Riblemont en Thiérar-

che. Il le servit en ses guerres contre les Anglois, & se signala à la journée de Mons en Vimeu, l'an 1421, étant à la suite de Philippe duc de Bourgogne, dont il suivoit le parti, qu'il quitta en 1424. Il fit son testament en janvier 1458, mourut peu après, & fut enterré en la chapelle qu'il avoit fait bâtir en l'église des Cordeliers de Saint-Quentin. Il avoit épousé 1. en 1416, *Jeanne* de Waurin, fille de *Robert* seigneur de Waurin, chambellan du duc de Bourgogne, & de *Jeanne* de Gaucourt, morte en 1421 : 2. le 8 juin 1422, *Marie* de Sarrebruche, veuve de *Jean* de Hangest, seigneur de Genlis, capitaine de Chauni, fille d'*Amé* de Sarrebruche, seigneur de Commerci, & de *Marie* de Chasteauvillain. Du premier lit vint *Antoine* de Rouvroi, dit *de Saint-Simon*, qui, après avoir paru dans le monde, & avoir fondé un hôpital en la ville de Raffe, se rendit Cordelier à Besançon. Du second lit sortirent, JEAN II, qui suit; *Aubert* de Rouvroi, dit *de Saint-Simon*, abbé de saint Satur, chanoine & trésorier de l'église de Noyon, & conseiller clerc au parlement, mort en 1458; *Isabeau* de Rouvroi, mariée à *Jean* d'Aunoi, dit *le Gallois*, seigneur en partie de Goussainville, de Louvres, d'Orville & de Villeron; *Jeanne*, surnommée *la belle Blanche*, l'une des douze dames & demoiselles à haquenées, ornées de drap d'or, qui accompagnerent la duchesse de Bourgogne en 1442, à son entrée en la ville de Besançon, pour y recevoir l'empereur Frédéric, mariée à *Jean* seigneur de Berghes sur l'Escaut; *Marguerite* de Rouvroi, chanoinesse à Mons, puis mariée à *Jean* du Moulin, seigneur de Fontenai en Brie; & *Jacqueline* de Rouvroi-Saint-Simon, alliée 1. à *Jean* d'Inchi, seigneur de Bogi & de Marquais : 2. à *Philippe*, seigneur de Sombrin.

XI. JEAN de Rouvroi, II du nom, seigneur de Saint-Simon, vicomte de Clastres & de Ham, chambellan du roi, se trouva à la bataille de Montlheri le 15 juillet 1465, tenant le parti du roi, & se jetta dans Amiens en 1471, lorsque cette ville fut assiégée par le duc de Bourgogne, où pendant le siége il soutint un combat singulier contre Baudouin de Lannoi, l'un des principaux seigneurs de la cour du duc de Bourgogne, & mourut à Amiens le 6 novembre 1491. Son corps fut porté aux Chartreux de Noyon, qui le reconnoissent comme l'un des principaux bienfaiteurs de leur monastere. Il avoit épousé *Jeanne* de la Tremoille, fille de *Jean*, seigneur de Dours, baron d'Engoutsen, & de *Jeanne* de Crequi, morte le 23 juillet 1500, & enterrée aux Chartreux de Noyon, près de son mari. Leurs enfans furent, LOUIS, qui suit; *Jean*, prieur de Villeselve, chanoine de Noyon, conseiller au parlement en 1525; *Susanne*, religieuse en l'abbaye de saint Remi; & *Françoise* de Saint-Simon, dame d'honneur de la reine Anne de Bretagne, mariée à *Louis* de Hedouville, seigneur de Sandricourt. Après la mort de son mari sans enfans, elle donna par son testament en l'année 1507, la terre de Sandricourt à son neveu, après avoir acheté dès l'année 1498, une grande maison en la ville d'Amiens, où elle fit bâtir un couvent de Minimes, dont elle est reconnue pour fondatrice.

XII. LOUIS, seigneur de Saint-Simon, &c, quitta le nom de Rouvroi, s'attacha à la cour du roi Charles VIII, qu'il suivit l'an 1495, en son expédition d'Italie, & combattit à la journée de Fornoue. Il avoit épousé *Yolande* de Rochebaron, fille de *Gerard*, seigneur de Lignon, & de *Michelle* de Monchi, laquelle fut choisie par la reine Anne de Bretagne, pour être dame d'honneur de Renée de France, sa seconde fille, qu'elle suivit en Italie, lorsqu'elle fut mariée à Hercule d'Est II du nom, duc de Ferrare, & ne mourut qu'en 1544, ayant eu pour enfans, FRANÇOIS, qui suit; JEAN, qui a fait *la branche des seigneurs de* SANDRICOURT, *rapportée ci-après*; *Philippe*, aumônier du roi, abbé de Genlis, doyen de saint Quentin, qui fut employé par le roi en plusieurs négociations importantes; *Charles*, abbé de S. Sauve de Montreuil, prieur de Querci; & *Claude* de Saint-Simon, morte sans alliance en 1528.

XIII. FRANÇOIS seigneur de Saint-Simon, &c, étoit mineur lors de la mort de son pere, & fit le voyage de la Terre-Sainte, où il fut fait chevalier du saint Sépulcre. Etant de retour, il servit le roi en ses guerres, commandoit à Saint-Quentin & aux environs en 1521. Les grandes dépenses qu'il avoit faites à la guerre au service du roi, l'obligerent de vendre plusieurs de ses terres. Il commandoit en 1543, une partie des troupes qui secoururent la ville de Landrecies, assiégée par l'empereur, & mourut en 1544. Il épousa 1. *Magdelene* de Refuge, fille de *Gui*, seigneur de Dannemarie, écuyer-tranchant du roi, & de *Jeanne* de Moi : 2. *Françoise* de Blecourt, fille d'*Antoine*, seigneur de Bethencourt, de Vaux & des Marêts, & d'*Antoinette* du Bois. Elle se remaria à *N.* seigneur de Montbleru, dont elle n'eut point d'enfans; & après sa mort elle se fit adjuger la terre de Montbleru, qui par son decès demeura à son fils. Du premier mariage vinrent, *Michel*, seigneur de Saint-Simon, &c, guidon des gendarmes du duc de Nevers, mort sans alliance en 1560; *Renée* de Saint-Simon, mariée à *N.* seigneur de Guerbez, maître d'hôtel du roi; & *Jeanne* de Saint-Simon, coadjutrice de l'abbaye de Biache. Du second lit vint TITUS, qui suit.

XIV. TITUS, seigneur de Saint-Simon, Montbleru, &c, succéda à son frere aîné. Le roi Charles IX le fit chevalier de l'ordre de saint Michel, & gentilhomme de sa chambre. Il se trouva à la bataille de Senlis, donnée le 17 mai 1589, où il commandoit une compagnie de chevaux-legers pour le service du roi; servit le roi Henri IV en toutes ses guerres, lorsqu'il fut parvenu à la couronne, & mourut en 1609. Il épousa 1. *Antoinette* de Montmorenci, veuve de *Florent*, seigneur de Sorel, & fille de *Gabriel*, seigneur de Bours, & de *Michelle* de Bayencourt, dont il eut *Antoinette* de Saint-Simon : 2. *Françoise* d'Averhoust, fille de *Jean*, seigneur de la Lobbe, & de *Françoise* de Verriere, dont il eut ISAAC, qui suit; *Louis*, seigneur de Pont-Avenne, du Burguet & de Camberonne, vicomte de Clastres, &c, qui servit contre les Religionaires en 1622, & au siége de la Rochelle, mort vers l'an 1638, sans laisser de postérité de *Michelle* Bouchard, fille de *Jean*, seigneur d'Ellecourt & de Ravenel, & de *Jeanne* du Plessis Biache; CHARLES de Saint-Simon, qui a fait *la branche des seigneurs de* MONTBLERU, *rapportée ci-après*; & *Françoise* de Saint-Simon, mariée en 1620, à *Antoine* seigneur du Mesnil.

XV. ISAAC seigneur de Saint-Simon, baron de Benais, comte de Vaux, &c, commença de porter les armes dès l'année 1594, s'attacha au maréchal de Biron, & servit dignement au siége d'Amiens en 1597. Il leva en 1616, une compagnie de 200 soldats d'infanterie, avec laquelle il se jetta dans Saint-Quentin, qu'il maintint contre les efforts du maréchal d'Ancre. Il servit devant la Rochelle, lorsqu'elle fut investie en 1622, & fut envoyé en 1625 en la Valteline, auprès du marquis de Cœuvres, général de l'armée du roi, où il commanda quelques troupes, avec lesquelles il s'empara du château de Val-de-Coldere. Après la réduction de la Rochelle, il eut en 1629, le commandement de 400 fantassins, qu'il fit passer les Alpes, & les joignit à l'armée du roi; fut pourvu en 1631, du gouvernement de Saverne, de Phlasbourg, & d'autres places en Alsace. Il céda en échange en janvier 1635, à *Claude* de Saint-Simon, son cousin, les terres de Saint-Simon & Pont Avenne, le vicomté de Clastres & la baronie de Benais, que le roi unit avec d'autres, & érigea en duché-pairie; & en contr'échange il obtint le comté de Vaux sur Meulent, & Vaugaillard, où il mourut en août 1643. Il avoit épousé en 1611, *Marie* d'Amerval, fille de *Nicolas*, seigneur de Liancourt, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur & bailli de Chauni, & d'*Anne* Gouffier-

Crevecœur, dont il eut *Charles* de Saint-Simon, mort à quinze ans; Claude, qui suit; *Magdeléne*; *Louise*; *Charlotte*, morte au monastere de Port-royal des champs le 29 janvier 1672, âgée de 55 ans; *Angelique*; & *Gabrielle*, religieuses; & *Anne* de Saint-Simon, mariée en juillet 1643, à *Charles-François* Gouffier, son cousin, marquis de Crévecœur & d'Engoutsen, morte veuve le 11 septembre 1671.

XVI. Claude de Saint-Simon, comte de Vaux, seigneur châtelain de Falvi-sur-Somme, de Dannemarie, &c, né en 1626, & mort le 25 novembre 1709, âgé de 83 ans, épousa *Marie-Henriette* le Clerc de Lesseville, morte le 10 décembre 1698, âgée de 70 ans, fille d'*Antoine* le Clerc, seigneur de Lesseville, &c, & de *Claude* Poncher, dont il eut *Nicolas* de Saint-Simon, dit *le comte de Saint-Simon*, seigneur de Vaux, &c, mort le 22 février 1710, qui avoit épousé en 1690, *Marie* le Bossu, dont il a laissé une fille unique, nommée *Marie-Henriette* de Saint-Simon, mariée en mai 1710, par sa mere, à l'âge de seize ans, avec *Gui-Michel* Billard de Laurieres, avocat au parlement, reçu conseiller au grand conseil en 1713, seigneur de Charenton à cause d'elle; Eustache Titus, qui suit; & *Catherine* de Saint-Simon, religieuse à Meulent.

XVII. Eustache-Titus de Saint-Simon, seigneur de Falvi-sur-Somme, appellé *le marquis de Saint-Simon*, né à Paris le 22 juillet 1654, fut successivement enseigne, sous-lieutenant, lieutenant en 1679, aide-major en 1689, & enfin capitaine au régiment des Gardes françoises en 1693, & servit en Flandre & en Allemagne, dans toutes les guerres de son temps. Il obtint la croix de l'ordre de saint Louis le 21 février 1700. Le maréchal de Villeroy le détacha en 1704, pour s'emparer de la ville d'Orneberg, & il fut fait brigadier des armées du roi le 26 octobre de la même année. Il commanda en 1708, l'infanterie qui fut laissée dans la ville de Lille avant le siége de cette place. Il mourut à Paris le premier septembre 1712, dans la 59 année de son âge, & il fut inhumé le lendemain à saint Sulpice. Il avoit été marié le 17 mars 1689, avec *Claire-Eugenie* d'Auterive, fille de *Guillaume* d'Auterive, baron de Villesecq, & de Sausan, & de *Marie* Plastrier de la Croix. Elle mourut à Paris le 31 juillet 1725, âgée de 58 ans, & 21 jours, étant née le 10 juillet 1667. De ce mariage vinrent, *Louis-Titus* de Saint-Simon, né le 13 janvier 1690, mort en bas âge; 2. un second fils né le 19 janvier 1691, mort en bas âge; 3. *Jean-Baptiste* de Saint-Simon, né le 13 mai 1692, aussi mort en bas âge; 4. *Bernard-Titus* de Saint-Simon, appellé *le marquis de Saint-Simon*, né le 25 août 1693, & qui entra dans le régiment des Gardes françoises en 1711, & y fut fait lieutenant en 1712, puis colonel d'un régiment d'infanterie, ci-devant Sourches, par commission du 15 mars 1718. Il mourut à Paris le 26 mai suivant, dans la 25 année de son âge, sans avoir été marié. 5. *Claude* de Saint-Simon né le 8 septembre 1694, tonsuré le 16 mars 1710, & chanoine régulier de l'ordre de saint Augustin en l'abbaye de saint Victor à Paris, où il fit profession le 17 avril 1712. Il réclama depuis contre ses vœux, & après en avoir obtenu la cassation, il entra dans l'ordre de Malte. 6. *Claude* de Saint-Simon le cadet, né le 20 septembre 1695, baron de Jouy-Trouville, seigneur & patron du Quillebeuf, & de Falvi-sur-Somme: celui-ci reçut aussi la tonsure cléricale le 16 mars 1710, & obtint l'abbaye de Jumieges, ordre de saint Benoît diocèse de Rouen, le 20 janvier 1716. Il fut nommé au mois de juillet 1731, à l'évêché de Noyon, comté & pairie de France, qui fut préconisé & proposé pour lui à Rome les 3 septembre 1731, & 7 mai 1732. Ensuite de quoi il fut sacré le 15 juin dans l'église du noviciat des Dominicains à Paris, par l'archevêque de Rouen, assisté des évêques d'Uzès, & de Bayeux, & il prit séance au parlement de Paris en qualité de pair de France, après avoir fait le serment accoutumé, le 12 janvier 1733. Il fut transféré le 28 août suivant à l'évêché de Metz, qui fut préconisé & proposé pour lui à Rome les 2 décembre 1733, & 15 février 1734, & pour lequel il prêta serment entre les mains du roi le 14 mars suivant. 7. *Alexandre* de Saint-Simon, né le 25 décembre 1696, & mort à Paris le 8 février 1714, dans la 17 année de son âge. 8. *Marie-Elizabeth* de Saint-Simon, née le 10 mars 1698, & mariée le 30 juin 1722, avec *Gui-Claude-Rolland* de Laval-Montmorenci, seigneur de Chaston, & de Vallon, gouverneur de Philippeville, & lieutenant général des armées du roi, du premier août 1734. 9. *Marie-Magdeléne* de Saint-Simon, née le 6 août 1699, religieuse de l'ordre de Fontevrault à Haute-bruyeres. 10. *Louis* de Saint-Simon, né le 24 octobre 1700, mort en bas âge. 11. *Claire-Anne* de Saint-Simon, née le 20 août 1702. 12. Henri de Saint-Simon, qui suit; & 13 *Françoise-Elizabeth* de Saint-Simon, née le 23 novembre 1707.

XVIII. Henri de Saint-Simon, appellé *le marquis de Saint-Simon*, né le 7 septembre 1703, obtint par grace spéciale le 14 juin 1718, le régiment d'infanterie vacant par la mort de *Bernard-Titus* de Saint-Simon, son frere aîné. Il accompagna en Espagne le duc de Saint-Simon, ambassadeur extraordinaire, & il fut un des seigneurs François que le roi Catholique invita à servir de témoins à la signature de la convention du mariage de l'infante sa fille le 25 novembre 1721. Il se rendit en Italie au mois d'octobre 1733, pour y servir à la tête de son régiment, & il fut fait brigadier le 20 février 1734, & maréchal de camp le 18 octobre suivant. Il fut nommé au mois de février 1735, pour être employé en cette qualité dans l'armée d'Italie. Il est mort à Montpellier le 18 janvier 1739, dans la 36 année de son âge. Il avoit épousé en Italie la veuve du marquis Botta, Milanois. Cette dame, dont le nom est *Litta*, est aussi Milanoise. Il en a eu une fille.

*Branche des seigneurs de Montbleru.*

XV. Charles de Saint-Simon, fils puiné de Titus seigneur de Saint-Simon, & de *Françoise* d'Averhoust, sa seconde femme, fut seigneur de Montbleru, capitaine au régiment de Vaubecourt, puis lieutenant colonel en celui de Navarre. Il servit dans toutes les guerres de son temps, & notamment à la prise de Corbie en 1636, & à la bataille de Thionville le 7 juin 1639, où il fut tué à la tête du régiment de Navarre qu'il commandoit. Il avoit épousé le 18 août 1632, *Louise-Diane* de Prunelé, fille unique & héritiere de *René*, seigneur de la Porte, morte le 2 septembre 1678, veuve en secondes noces de *Gilles-François* d'Ostrel, seigneur de Ferlingan, dont il a eu Claude, qui suit; & *Louis*, dit *le comte de Saint-Simon*, seigneur du Burguet, mestre de camp d'un régiment de cavalerie, brigadier des armées du roi, bailli & gouverneur de Chauni, qui fut tué à la bataille de Nerwinde le 19 juillet 1693, sans postérité de *Marguerite-Claire* de Bonnieres-Souastre, morte le 18 octobre 1672, qu'il avoit épousée le 20 août 1761.

XVI. Claude de Saint-Simon, seigneur de Montbleru, &c, servit dès sa plus tendre jeunesse, & fut long-temps major du régiment d'Artois. Il fut lieutenant de roi à Blaye, où il est mort. Il avoit épousé *Françoise* Blondel de Joigni, fille de *Charles*, marquis de Bellebrune, maître d'hôtel du roi, & lieutenant de roi au gouvernement de Blaye, dont il a eu Louis-Claude, qui suit; *Louis-Claude* de Saint-Simon, capitaine de vaisseau en 1708, mort en 1711; *Marie-Françoise*, mariée à *Armand* de Melun-Maupertuis, gouverneur des châteaux de Saint-Louis & de Sainte-Croix à Bourdeaux; & *Françoise-Marie* de Saint-Simon, morte religieuse en l'abbaye de Pui-Berland.

XVII. Louis-Claude de Saint-Simon, appellé *Le comte de Saint-Simon*, ci-devant capitaine de cavalerie

au régiment de la Motte, épousa en 1713, *Jeanne* Souchet, fille de.... Souchet, seigneur des Douffets, & de *Magdelêne* Giraud de Boischarente, & en a eu *Louis-Gabriel* de Saint-Simon.

*BRANCHE DES MARQUIS DE SANDRICOURT.*

XIII. JEAN de Saint-Simon, second fils de LOUIS seigneur de Saint-Simon, &c, & d'*Yolande* de Rochebaron, eut en partage de la succession de son pere, les seigneuries de Flavi-le-Martel, de Serviennois & d'Estouilli; & par la donation de la dame de Sandricourt sa tante, celle de Sandricourt, Saint-Lubin, Hedouville, Courdimanche, Outrevoisin, Hamecourt, Salincourt & Sevefontaine, & acquit encore celle d'Amblainville. Il fut premier pannetier de la reine Eléonore, épouse du roi François I, & vivoit en 1550. Il avoit épousé en décembre 1521, *Louise* de Montmorenci, fille de *Rolland*, baron de Fosseux, & de *Louise* d'Orgemont, laquelle vivoit encore en 1570, ayant eu quinze enfans; savoir, *Guillaume* de Saint-Simon, mort en Ecosse sans alliance; CHARLES, qui suit; *Gaspard*, seigneur de Saint-Lubin, prieur de Mortemer; LOUIS, seigneur d'Amblainville, qui a continué *la postérité rapportée après celle de son frere aîné; Jean*, seigneur de Hedouville, &c, capitaine de l'Isle-Adam, chef de la venerie du duc d'Alençon, qui de *Geneviéve* de Montmorenci, sa cousine germaine, a laissé pour fille unique *Charlotte* de Saint-Simon, dame de Hedouville, mariée à *Charles* de Pertuis, seigneur des Vosseaux. Les autres enfans de JEAN de Saint-Simon, seigneur de Sandricourt, furent *Jeanne* de Saint-Simon, mariée en 1549, à *Jean* seigneur d'Amilli & de la Bernardiere; *Louise*, alliée le 18 janvier 1551, à *Claude* de Clermont, baron de Montoison, chevalier de l'ordre du roi; *Marthe*, femme de *Pierre* Dauvet, seigneur des Marêts; *Charlotte*, mariée le 4 février 1556, à *Adrian* de Gallot, seigneur de Fontaine-la-Guyon, mort en 1573; *Agnès*, religieuse à Angers; *Marie*, religieuse à Wariville; *Yolande*, religieuse à Colinance; *Claude*, religieuse à la Trinité de Caën; *Barbe*, religieuse à Fontaines; & *Françoise* de Saint-Simon, religieuse à Fontevrault, puis abbesse de saint Corentin.

XIV. CHARLES de Saint-Simon, seigneur de Sandricourt en partie, Flavi, &c, écuyer de l'écurie du roi Henri II, mourut vers l'an 1560. Il avoit épousé *Antoinette* de Cleri, dite *de Biche*, dame de Susennes & de Lannoi-en-Capi, fille de *Jean*, seigneur d'Esne, Bévérange, Saint-Crespin & Estouilli, dont vint une fille unique, nommée *Claude* de Saint-Simon, dame de Cleri, &c, mariée le 10 septembre 1572, à *Claude* de Crequi, seigneur de Bernieulles, dit *le Sage*, chambellan de François duc d'Alençon.

XIV. LOUIS de Saint-Simon I du nom, frere puîné de CHARLES, *dont il vient d'être parlé*, fut seigneur d'Amblainville & de Sandricourt en partie. Le roi Charles IX le fit chevalier de son ordre de saint Michel, & gentilhomme de sa chambre. Il avoit épousé le 8 septembre 1572, *Marguerite* de Crequi, fille de *Claude*, seigneur de Bernieulles & de Blequin, & de *Marguerite* de Guitancourt, morte le 1 décembre 1576, ayant eu pour enfans *Claude* de Saint-Simon, tué au siége de Dourlens en 1595; LOUIS II qui suit; & *Louise* de Saint-Simon, morte sans alliance.

XV. LOUIS de Saint-Simon II du nom, seigneur de Sandricourt, d'Amblainville, &c, gentilhomme de la chambre du roi, épousa en 1607, *Marguerite* de Monceaux, dite *d'Auxi*, fille de *Gui*, seigneur de Saint-Sanson, Hanvoile, Saint-Aubin, &c, & de *Susanne* de Soyecourt, dont il eut LOUIS III du nom, qui suit; *François*, mort jeune; *Charlotte*, morte jeune; *Marie*, religieuse à saint Paul de Beauvaisis; *Marguerite*, fondatrice des Ursulines de Clermont en Beauvaisis; & *Françoise* de Saint-Simon, morte jeune.

XVI. LOUIS de Saint-Simon III du nom, marquis de Sandricourt, seigneur d'Amblainville, &c, né le 8 juillet 1608, mourut le 8 octobre 1674. Il avoit épousé le 27 juillet 1631, *Marie* le Bossu, fille d'*Eustache* le Bossu, seigneur de Courbevoye, morte le 31 mars 1653, dont il eut *Charles*, chanoine régulier de sainte Geneviéve, mort; LOUIS IV du nom, qui suit; *François*, dit *le comte de Sandricourt*, gouverneur de Nîmes, brigadier d'infanterie, chevalier de l'ordre de saint Louis, mort en 1717; *Nicolas*, né le 14 mai 1642, mort jeune; *Philippe*, mort en 1655; *Henri*, chanoine régulier de sainte Geneviéve; *Louis-François*, lieutenant aux gardes, tué au combat de Senef le 11 août 1674; *Augustin-Philippe*, dit *le chevalier de Sandricourt*, mort à Namur en 1693; *Laurence*, prieure de Notre-Dame de Bon-Secours au fauxbourg saint Antoine à Paris, pendant vingt-huit ans, morte le 10 de juillet 1696; *Laurence-Catherine*, religieuse à saint Paul de Beauvais, morte en 1697; *Marie*, religieuse à Gomerfontaine, morte en 1685; *Charlotte*, religieuse au Parc-aux-Dames, puis à Bon-Secours, morte en 1686; *Henriette-Marie*, morte en 1653; & *Marguerite-Jacqueline* de Saint-Simon, religieuse au Paraclet, puis prieure de Notre-Dame de Bon-Secours après sa sœur, morte le 18 décembre 1705.

XVII. LOUIS de Saint-Simon IV du nom, marquis de Sandricourt, seigneur d'Amblainville, &c, né le 6 octobre 1639, est mort à Paris au mois de mai 1718, dans la 79 année de son âge. Il avoit épousé le 15 septembre 1678, *Marie-Anne* de Monthomer, morte à Paris le 14 février 1727, âgée d'environ 75 ans, fille unique & héritiere de *Charles-Michel*, seigneur de Frucourt, d'Odelainville, &c, & de *Magdelene* de Vassé, dont il a eu LOUIS-FRANÇOIS, qui suit; & *Marie-Charlotte* de Saint-Simon, morte jeune en 1685.

XVIII. LOUIS-FRANÇOIS de Saint-Simon, seigneur marquis de Sandricourt, d'Amblainville, &c, fut fait mestre de camp du régiment de Berri cavalerie en 1702, & brigadier des armées du roi le 14 octobre 1705. Il servit en Espagne en 1708, & se trouva le 29 juillet 1710, à l'attaque des ennemis qui avoient débarqué à Cette en Languedoc, & qui furent contraints de se rembarquer. Il fut fait maréchal de camp le 8 mars 1718; & ayant été nommé au mois d'octobre 1733, pour être employé en cette qualité dans l'armée qui fut envoyée en Italie, il servit au siége de la forteresse de la Gerra d'Adda, qui capitula le 28 novembre, après douze jours de tranchée ouverte. Il fut fait lieutenant général le 20 de février 1734, & fit la campagne en cette qualité en Italie, où il continua de servir en 1735. Il a été marié au mois d'octobre 1717, avec *Louise-Marie-Gabrielle* de Gourgues, fille unique de *Jean-François-Joseph* de Gourgues, marquis d'Aulnay, de Vayres, Bouret, &c, maître des requêtes ordinaires de l'hôtel du roi, mort le 27 juillet 1734, & de *Gabrielle-Elizabeth* de Barrillon de Morangis, sa premiere femme. Il a eu d'elle *Armand-Louis-François* de Saint-Simon, né le 3 décembre 1718, & mort le 4 avril 1729; *Antoinette-Louise* de Saint-Simon, née le 17 août 1719; *Maximilien-Henri* de Saint-Simon, né au mois de novembre 1720; *Balthasar-Henri* de Saint-Simon, né au mois de novembre 1721; *Claude* de Saint-Simon, né le 27 décembre 1723, chevalier de Malte de minorité; un fils né au mois d'octobre 1725, mort quinze jours après; une fille née en 1726, & morte âgée de trois semaines; *Siméon-François* de Saint-Simon, né le 5 avril 1727; & une fille née le 2 janvier 1731.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE RASSE, ET DUCS de* SAINT-SIMON.

X. GILLES de Rouvroi, dit *de Saint-Simon*, second fils de MATTHIEU de Rouvroi II du nom, dit *le Borgne*, seigneur de Saint-Simon, & de *Jeanne* de Havers-

kerque, dame de Raſſe, fut ſeigneur du Pleſſier-Choiſel, puis de Raſſe, près de Douai, de Braye, Berſée, Raimbaucourt, châtelain d'Orchies & de Bailleul, par l'acquiſition qu'il en fit vers l'an 1450, d'*Antoine* de Rouvroi, dit *de Saint-Simon*, ſon neveu, & auſſi de Preci-ſur-Oiſe, & de pluſieurs autres terres, par la donation que lui en fit en 1451, *Louis*, ſeigneur de Preci, ſon couſin. Il fut élevé auprès du roi Charles VII, fut l'un des ſeigneurs qui en 1419 allerent ſecourir la forteresse de ſaint Martin-le-Gaillard, aſſiégée par les Anglois, & y fut fait chevalier; ſe ſignala à la défaite des mêmes ennemis près Beaugei en Anjou en 1421, ſervit en Picardie en 1422, & ſe trouva à la bataille de Verneuil en 1423. Le roi le fit ſon chambellan en 1424, & le mit auprès du connétable de Richemont, dont il fut auſſi chambellan & maître d'hôtel, & le ſuivit dans toutes ſes expéditions militaires. Il alla au ſecours de la ville de Montargis en 1426, fut pourvu de la charge de bailli de Senlis en 1430, aſſiſta à l'aſſemblée tenue à Auxerre en 1432, & en 1435 au traité de paix fait à Arras, ſervit au ſiége de Montereau en 1437, & étoit à la ſuite du roi à ſon entrée dans Paris. Il ſe trouva au ſiége de la ville de Meaux en 1439, à ceux de Creil & de Pontoiſe en 1441, & fut préſent à Chinon à l'hommage que le duc de Bretagne rendit au roi en 1445. Il ſervit auſſi au recouvrement des places de Normandie les années ſuivantes, & commanda les gensd'armes & tous les archers à la bataille de Fourmigni en 1450, fut l'un des juges du procès du duc d'Alençon en 1458, aſſiſta en 1461, au ſacre du roi Louis XI, qui l'établit en 1465 l'un des ſeigneurs pour la garde & ſureté de la ville de Paris; ſe rendit près de lui à Peronne en 1468, & le ſuivit au ſiége de Lille. Il fit ſon teſtament le 20 ſeptembre 1477, ſon codicile le 7 décembre ſuivant, mourut peu après, & fut enterré en la chapelle qu'il avoit fait bâtir & fondée en 1471, en l'égliſe cathédrale de Senlis, appellée encore à préſent *la chapelle du grand bailli.* Il avoit épouſé *Jeanne* Floques, fille de *Robert*, ſeigneur de Grumeſnil, maréchal héréditaire de Normandie, bailli d'Evreux, & de *Jacqueline* Creſpin, dame de Grumeſnil: étant veuve, elle prit une ſeconde alliance avec *Louis* de Heilli, ſeigneur du Meſnil-Madame-Rance. Les enfans qu'elle eut de ſon premier mari, furent, GUILLAUME, qui ſuit; *Robert*, & *Jean*, morts jeunes: *Antoine*, dit *Floquet*, gentilhomme de la chambre du roi Charles VIII, mort en 1490; & *Jacqueline* de Saint-Simon, mariée à *Valerans* de Sains, ſeigneur de Marigni, échanſon du roi, bailli & capitaine de Senlis. *Outre ces enfans légitimes, il en eut trois* naturels; *ſavoir*, Louis *de Saint-Simon, à qui il donna ſa terre de la Motte-d'Oiſemont, & ſa maiſon de Compiegne, dite* de Hangeſt, *mort* en 1523, *qui laiſſa pluſieurs enfans de* Catherine *de la Motte ſa femme;* Marguerite *de Saint-Simon, mariée en* 1446, *à* Guillaume *ſeigneur de Preſteval & de Fatouville; &* Marie *de Saint-Simon, dame du Grand Puiſez-lès-Betiſi, alliée le* 25 *avril* 1461, *à* Yvon, *ſeigneur de Vaux-ſur-Meuſe.*

XI. GUILLAUME de Saint-Simon, ſeigneur de Raſſe, Preci, Saint-Leger, &c, châtelain d'Orchies & de Bailleul, fut chambellan du roi François I, qu'il accompagna en ſon voyage d'Italie en 1514, ſe trouva à la journée de Marignan, & mourut en 1525. Il avoit épouſé *Marie* de la Vacquerie, fille unique & héritiere de *Jean* de la Vacquerie, ſeigneur de Verguigneuil, & de *Marie* du Fremault, dont il eut *Guillaume*, ſeigneur de Preci, mort ſans alliance; MERI, qui ſuit; LOUIS, qui a continué *la poſtérité rapportée après celle de ſon frere aîné;* ANTOINE, qui a fait *la branche de* GRUMESNIL, *rapportée ci-après; Louiſe*, morte ſans alliance; *Jeanne*, mariée le 1 mai à *Jacques* de Sallazar, ſeigneur de Marcilli, Beton, Potengi, &c, tué à la bataille de Pavie en 1524; *Marie*, alliée 1. le 19 juin 1521, à *François* de Sallazar, baron de Saint-Juſt: 2. à *Gui* de Karuel, ſeigneur de Borenc, tréſorier général de Luxembourg; *Claude*, femme d'*Antoine* de Boullainvilliers, ſeigneur de Saint-Ceré, de Neſle & de Bazancourt; & *Françoiſe* de Saint-Simon, dame de Moranci-la-Tour, mariée à *Jean* Potart, ſeigneur de Boiſemont.

XII. MERI de Saint-Simon, ſeigneur de Preci, de Balagni-ſur-Terrain, &c, mourut en 1527. Il avoit épouſé *Geraude* du Prat, fille d'*Antoine*, ſeigneur de Nantouillet, chancelier de France, & de *Françoiſe* de Veni d'Arbouſe. Après la mort de ſon mari, elle prit une ſeconde alliance avec *René* ſeigneur d'Arpajon & de Sévérac, ayant eu deux enfans de ſon premier mariage, qui furent *Meri* de Saint-Simon, mort jeune; & *Anne* de Saint Simon, dame de Preci, Balagni, &c, mariée 1. le 9 février 1536, à *Jean* de Canonville, ſeigneur de Rafetot: 2. à *Louis* de Montafié, comte de Varizelles en Piémont, coſeigneur de Montafié, chevalier de l'ordre du roi. *Il laiſſa auſſi un fils* naturel, *nommé* Maximilian, *ſeigneur des Tournelles, lieutenant au gouvernement de Heſdin, mort ſans enfans d'*Iſabelle *de Bournonville.*

XII. LOUIS de Saint-Simon, frere de MERI, *dont il vient d'être parlé*, fut châtelain d'Orchies, ſeigneur de Raſſe, de Brai, Berſée, Raimbaucourt, Dupleſſier-Choiſel, d'Invillé, de Saint-Léger, &c. Dès qu'il fut en âge de porter les armes, il s'attacha au ſervice, & ſe trouva en pluſieurs occaſions du temps de François I. Le roi Henri II le pourvut le 1 juillet 1547, de la charge de gouverneur & bailli de Heſdin, puis de celle de gouverneur & bailli de Senlis, le 24 novembre 1567, qu'il eut permiſſion le 30 octobre 1570 de reſigner à ſon fils aîné. Il fut auſſi fait chevalier de l'ordre du roi en 1567, & mourut après le mois de mai 1578, âgé de 84 ans. Il avoit épouſé le 24 novembre 1531, *Antoinette* de Mailli, veuve de *Louis* de Maricourt, baron de Mouci-le-Châtel, ſeigneur de Roulleboiſe, & de Serifotaine, & fille de *Robert* de Mailli, ſeigneur d'Aumareſts, & de *Françoiſe* d'Yaucourt, morte en 1576, dont il eut *Anne* de Saint-Simon, mariée, 1. le 7 mars 1558, à *Jean* Perdriel, ſeigneur de Bobigni: 2. le 2. novembre 1558, à *Nicolas* Popillon, ſeigneur d'Anſac: 3. le 3 juin 1572, à *Louis* de la Fontaine, ſeigneur de Leſche, de la Muette & de Boubiers: 4. à *Charles* de Nolent, ſeigneur de Saint-Conteſt, laquelle fit ſon teſtament le 3 décembre 1601; FRANÇOIS, qui ſuit; & *Louis* de Saint-Simon, ſeigneur de Camberonne & de Vaux, qui de *Julienne* de Conti, veuve de *Jean* de Mailli, ſeigneur d'Auvilliers, & fille de *Jean*, ſeigneur de Roquencourt près de Mondidier, & d'*Anne* d'Herbelot, eut *Louis; Adrien;* & *Charles* de Saint-Simon, morts jeunes; *Antoine*, ſeigneur de Camberonne, mort ſans poſtérité; & *Marie* de Saint-Simon, alliée le 16 ſeptembre 1616, à *Robert*, ſeigneur de Cheri en Bourgogne, de Beauchamp & de la Chapelle.

XIII. FRANÇOIS de Saint-Simon, ſegneur du Pleſſier-Choiſel, d'Invillé, de Raſſe, de Brai, &c, châtelain d'Orchies, ſervit dans toutes les guerres de ſon temps, ſous les rois Charles IX, Henri III & Henri IV. Il fut bleſſé au ſiége de Rouen en 1562, & à la bataille de Saint-Denys en 1567, ſe trouva auſſi à celles de Jarnac & de Moncontour, ſervit en qualité de maréchal de camp à la priſe de Saint-Denys en 1591, & mourut le 17 octobre 1620. Il avoit épouſé le 15 février 1563, *Suſanne* Popillon, dame d'Anſac, fille de *Nicolas*, ſeigneur d'Anſac, &c, & de *Claude* Fraguier ſa premiere femme, dont il eut LOUIS II du nom, qui ſuit; *Chriſtophe*, ſeigneur d'Invillé, mort jeune; *François*, capitaine de cavalerie, mort ſans alliance; *Etienne*, ſeigneur de Saint-Leger, qui épouſa 1. *Gilberte* de Boffles, dont il eut *Gilles*, baron de Saint-Leger, mort ſans poſtérité: 2. *Jeanne* de Piquet, fille de *Jean*, ſeigneur d'Eguenont, & de *Françoiſe* d'Hericourt, dont il eut pour fille unique, *Marie* de Saint-Simon, alliée

à *Marc* de Buci, seigneur de Seloine & de Henonville. Les autres enfans de FRANÇOIS de Saint-Simon, furent *Marie*; & *Diane* de Saint-Simon, mortes jeunes; *Françoise*, mariée 1. le 31 octobre 1586, à *Robert* de Collan, seigneur de Rollecourt: 2. à *Charles* de Grambus, seigneur d'Yvrancheuil: 3. à *Jean* de Sucre, seigneur de Belin en Artois; *Claude*; & *Nicolle*, mortes sans alliance; & *Susanne* de Saint-Simon, religieuse en l'abbaye du Trésor.

XIV. LOUIS de Saint-Simon II du nom, seigneur du Plessier-Choisel, Invillé, Rassé, & Châtellenie de Vaux, servit le roi Henri IV en toutes ses guerres depuis son avenement à la couronne; se trouva à la bataille d'Ivri & au siége de Paris en 1590, à celui de Rouen en 1592, & en 1597 à celui d'Amiens: il fut nommé gouverneur & bailli de Senlis le 11 juin 1627, & mourut en 1643, âgé de 75 ans. Il avoit épousé en avril 1594, *Denyse* de la Fontaine, fille & héritiere de *Louis*, seigneur de Lesche, Vaux-sur-Meulent, Boubiers, &c, & de *Jeanne* de Canjon, dame des Orgereux, dont il eut *Charles*, dit *le marquis de Saint-Simon*, seigneur du Plessier-Choisel, Invillé, &c, qui fut colonel du régiment de Navarre en 1630, lieutenant général des armées du roi, gouverneur & bailli de Senlis en 1642, & du fort & salines de Pecquais, capitaine du château de Chantilli, chevalier des ordres du roi en 1633, & mourut le 25 janvier 1690, âgé de 89 ans 7 mois, sans laisser de postérité de *Louise* de Crussol, veuve d'*Antoine-Hercule* de Budos, marquis des Portes, qu'il avoit épousée le 11 septembre 1634, & qui étoit fille d'*Emanuel* de Crussol, duc d'Uzez, & de *Claude* Ebrard de Saint-Sulpice, morte le 19 avril 1695; CLAUDE duc de Saint-Simon, qui suit; *Louis*, chevalier de Malte, commandeur de Pézenas & de Pieton, abbé de saint Sauveur de Blaye, capitaine au régiment des gardes, mort le 2 juin 1679; *Jeanne*, mariée le 11 février 1619, à *Louis* du Fai, seigneur de Château Rouge, vicomte de Cressonsat; & *Louise* de Saint-Simon, alliée le 26 novembre 1624, à *Laurent* du Châtelet, seigneur de Fresnieres.

XV. CLAUDE duc de Saint-Simon, pair de France, chevalier des ordres du roi, &c, né le 16 août 1607, fut dès sa jeunesse gagner la faveur du roi Louis XIII, qui lui donna plusieurs charges & emplois considérables. Il fut pourvu le 5 mars 1627, de la charge de premier écuyer de la petite écurie, & de la capitainerie du château & des chasses de Saint-Germain en Laye; puis le dernier février 1628, de celle de grand louvetier de France, dont il se démit peu après, & y rentra le 16 octobre 1636, de premier gentilhomme de la chambre le 4 mars 1628, de conseiller d'état le 26 décembre 1629, du gouvernement de la ville, château & fort de Meulent, le 27 mai 1630, & de celui de la ville, château & comté de Blaye le 27 décembre de la même année. Il fut choisi en 1632, pour commander l'arriere-ban de toute la noblesse qui alla servir en Lorraine; & lors de la promotion des chevaliers du saint Esprit en 1633, il fut du nombre des seigneurs qui y furent associés, & y fit ajouter son frere aîné. Sa terre de Saint-Simon, avec toutes les annexes qu'il y avoit jointes, fut érigée en duché-pairie en sa faveur, par lettres du mois de janvier 1635, vérifiées au parlement le premier février suivant. Il léva un régiment de cavalerie au mois de juillet de la même année, & commanda la cavalerie-legere de l'armée de Guienne, sous le prince de Condé en 1638 & 1639. Le roi lui donna le 25 mars 1652, pendant les guerres civiles, la commission de lieutenant général de ses armées en Guienne, sous le comte d'Harcourt; & il obtint en 1690, après la mort de son frere aîné, les charges de gouverneur & bailli de Senlis, de capitaine de Pont-sainte-Maixance & de Fecamp, & mourut le 3 mai 1693, âgé de 85 ans, étant doyen des chevaliers des ordres du roi. Il avoit possédé pendant quelques années la faveur du roi Louis XIII, sans donner à personne aucun sujet d'envie ni de jalousie; & se voyant éloigné, il remit toutes ses charges, se contentant du gouvernement de la ville & château de Blaye, qu'il a gardé jusqu'à sa mort. Il avoit épousé 1. par contrat du 26 septembre 1634, *Diane-Henriette* de Budos, fille d'*Antoine-Hercule*, marquis de Portes, vicomte de Teragues, &c, & de *Louise* de Crussol-Uzez, femme en secondes noces de *Charles*, marquis de Saint-Simon, son frere aîné, morte le 2 décembre 1670, en sa 40 année: 2. le 16 octobre 1672, *Charlotte* de l'Aubépine, morte à Paris le 6 octobre 1725, dans la 85 année de son âge, fille de *François*, marquis de Châteauneuf & d'Hauterive, comte de Sagonne, lieutenant général des armées du roi, commandant les troupes françoises en Hollande, gouverneur de Bréda, & d'*Eléonore* de Volvire, marquise de Ruffec. Du premier lit il eut *Gabrielle-Louise* de Saint-Simon, mariée le 17 avril 1663, à *Henri-Albert* de Cossé, duc de Brissac, pair de France, morte sans postérité le 28 février 1684, âgée de 38 ans; & *Marie-Magdeléne* de Saint-Simon, morte sans alliance. Du second lit est sorti LOUIS III du nom, qui suit.

XVI. LOUIS duc de Saint-Simon, III du nom, pair de France, né le 16 janvier 1675, fut tenu sur les fonts de baptême par le roi & la reine le 19 juin 1677. Il fit sa premiere campagne dans les mousquetaires du roi en 1692, au siége de Namur, en présence du roi, qui lui donna une compagnie de cavalerie le 20 avril 1693, & les gouvernemens qu'avoit son pere. Il se trouva la même année à la bataille de Nerwinde, à la tête de sa compagnie; obtint l'agrément d'un régiment de cavalerie le 12 novembre suivant, & servit en qualité de mestre de camp jusqu'à la paix de 1697. Le roi le nomma en 1721, son ambassadeur extraordinaire en Espagne, pour faire au nom de sa majesté, la demande de l'infante, & signer en son nom, les conventions matrimoniales: il fut fait en 1728, chevalier des ordres du roi. Il a épousé le 7 avril 1695, *Gabrielle* de Durfort, depuis premiere dame d'honneur de Madame la duchesse de Berri, fille aînée de *Gui-Aldonse* de Durfort, duc de Lorges, maréchal de France, chevalier des ordres du roi, capitaine des gardes du corps, gouverneur de Lorraine, & de *Geneviéve* Fremont, dont il a eu JACQUES-LOUIS de Saint-Simon, qui suit; *Charlotte* de Saint-Simon, née le 8 septembre 1696, seconde femme de *Charles-Louis-Antoine-Galeas* de Hennin-Bossu, prince de Chimai, &c, mariée le 16 juin 1722, & *Armand-Jean*, de Saint-Simon, marquis de Ruffec, né à Paris le 12 août 1699, nommé grand d'Espagne de la premiere classe le 20 janvier 1722: il prit possession de cette dignité à Madrid le premier février suivant. Il fut fait mestre de camp d'un régiment de cavalerie portant le nom de Ruffec, & ci-devant celui de Villepreux, par commission du 26 septembre 1717, & brigadier des armées du roi le 20 février 1734. Il obtint au mois de mars 1735, l'agrément du régiment de cavalerie de Saint-Simon, vacant par la démission de son frere. Il a été marié le 22 janvier 1733, avec *Marie-Jeanne-Louise* Bauyn d'Angervilliers, veuve de *Jean-René* de Longueil, marquis de Maisons & de Poissy, seigneur des terres & châtellenies de Longueil, Sevre, Orgerus, Grisolles, de la vicomté & châtellenie de Neufchatel, du Bac de la Roche, &c, président du parlement de Paris, mort le 13 septembre 1731, & fille unique de *Nicolas-Prosper* Bauyn, seigneur d'Angervilliers, ministre & secrétaire d'état, ayant le département de la guerre, & de *Marie-Anne* de Meaupou.

XVII. JACQUES-LOUIS duc de Saint-Simon, pair de France, par la démission de son pere en 1722, appellé *le duc de Ruffec*, & auparavant le vidame de Chartres, né à Paris le 29 juillet 1698, fait mestre de camp d'un régiment de cavalerie, portant le nom de Saint-Simon, & auparavant celui de Saint-Aignan, par commission du 25 septembre 1717, accompagna avec son frere le duc leur pere en Espagne, & fut nommé

par sa majesté catholique chevalier de l'ordre de la Toison d'or, le 20 janvier 1722. Il fut fait brigadier des armées du roi le 20 février 1734; mais sa santé ne lui permettant pas de servir, il se demit de son régiment au mois de mars 1735. Il est mort à Paris le 16 juillet 1746, dans la 49 année de son âge. Il avoit été marié le 26 mars 1727, avec *Catherine-Charlotte-Therese* de Gramont, veuve de *Philippe-Alexandre*, prince de Bournonville, comte de Hénin, baron de Caumont, marquis de Richebourg, mort le 5 janvier 1727, & fille de feu *Antoine* duc de Gramont, pair & maréchal de France, colonel général du régiment des Gardes Françoises, gouverneur pour le roi en Navarre & Béarn; & de *Marie-Christine* de Noailles sa veuve. De ce mariage est venu *Marie-Christine* de Saint-Simon, née à Paris le 7 mai 1728.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE GRUMESNIL.*

XII. ANTOINE de Saint-Simon, troisiéme fils de GUILLAUME, seigneur de Rasse, & de *Marie* de la Vacquerie, fut seigneur de Grumesnil & d'Haussé, & épousa *Jeanne* de Villiers, fille de *Jacques*, seigneur de Laubardiere, & de *Jeanne* de Chemans, dont il eut *Florent* de Saint-Simon, seigneur de Grumesnil & d'Haussé, mort sans postérité de *Magdeléne* Gaillard, fille de *Michel* Gaillard, seigneur de Lonjumeau & de Chilli, & de *Souvéraine* d'Angoulême; ARTUS, qui suit; & *Antoinette* de Saint-Simon, fiancée à *Nicolas* de Monchi, seigneur de Montcavrel, morte avant l'accomplissement du mariage.

XIII. ARTUS de Saint-Simon, seigneur d'Haussé, puis de Grumesnil, après la mort de son frere, fut gouverneur de Honfleur, & capitaine de cinquante hommes d'armes. Il avoit épousé *Marguerite* le Cocq, veuve de *Louis* seigneur de Guigi, & de *Jeanne* des Courtils, dont il eut FLORENT, qui suit; *André*, seigneur de la Houssaye, mort en 1534, sans postérité; *Barbe*, mariée à *Jean* Baudouin, seigneur de la Quesne, &c; *Aimée* de Saint-Simon, alliée 1. à *Antoine* de Faoucq, seigneur de Vaudampierre: 2. à *Jean* de Boufflers, seigneur de Rouvrel: & morte le 12 janvier 1596.

XIV. FLORENT de Saint-Simon, seigneur de Grumesnil, Haussé, &c, épousa *Geneviéve* du Crocq, fille de *Charles*, seigneur du Mesnil-Teribus & de Morfontaine, & de *Charlotte* de Montmorenci-Fosseux, dont il eut *François* de Saint-Simon, seigneur de Grumesnil, &c, qui épousa en 1619, *Helene* de Bussi, fille de *Claude*, seigneur de Gournai, & de *Nicole* Lhermite de Soliers, dont il n'eut point d'enfans; RENÉ, qui suit; *Anne*, mariée à *Jean* de la Berquerie, seigneur de Bernimont-la-Chapelle; *Roberte*, alliée à *Georges* Audouin, seigneur de Lespine & de la Landelle; *Françoise*, mariée en 1630, à *Charles* le Bastier, seigneur du Quesnoi près de Beauvais; & *Marie* de Saint-Simon, morte sans alliance.

XV. RENÉ de Saint-Simon, seigneur de Cuigi, &c, épousa le 10 septembre 1629, *Marguerite* de Moyencourt, fille de *François*, seigneur de Moymont, & de *Guïonne* de la Malmaison, dont il eut *Jacques* de Saint-Simon, seigneur de Grumesnil, Morfontaine, mort sans alliance en février 1665; *Hélene*, mariée à *Louis* du Fontet, seigneur de Theméricourt; *Catherine*, & *Marie* de Saint-Simon, mortes sans alliance. * *Voyez* le P. Anselme, *hist. des grands Officiers de la couronne.*

SAINT-SIMON, marquis de Courtomer, *cherchez* SIMON.

SAINT-SORLIN, *cherchez* MAREST.

SAINT-THIERRI AU MONT D'OR, abbaye près de Reims en Champagne, fut fondée dans le VI siécle vers l'an 525, par saint Thierri, disciple de saint Remi. Après avoir été ruinée par les Sarasins, elle fut réparée par l'archevêque Adalberon, dans le IX siécle. Nous en faisons mention, au sujet d'un concile qui y fut tenu en 953. Artaud, archevêque de Reims, le célébra contre le comte Pagenaud, usurpateur des biens ecclésiastiques. Quand les rois après leur sacre vont à Saint-Marcou faire leur neuvaine, ils vont dîner à saint Thierry, où ils sont défrayés par les abbés de saint Thierry, d'Auvilliers & de saint Basle.

SAINT-THIERRI, ou SAINT-CHER (Hugues de) cardinal, *cherchez* HUGUES DE SAINT-CHER.

SAINT-THOMAS. (les isles de) On met au nombre des isles de saint Thomas non seulement celles du Prince, de Fernando Pao, & d'Annobon, qui sont aux environs de celles de Saint-Thomas; mais encore celles de Sainte-Hélene, de l'Ascension, & de Saint-Mattheo, qui en sont fort éloignées. Les premieres sont possédées par les Portugais, & les dernieres sont désertes. * Mati, *diction.*

SAINT-THOMAS, isle de la mer d'Ethiopie, d'une figure presque circulaire; est située sous la ligne: ce qui y cause une perpétuelle égalité de jours & de nuits. Ce nom lui fut donné l'an 1405, par Vasconcellos, amiral de Portugal, qui la découvrit le jour de la fête de saint Thomas. Il la trouva déserte & sans habitations; mais les Portugais y envoyerent une colonie, laquelle y a extrêmement profité. On y a bâti une ville, appellée aussi de Saint-Thomas, ou *Pavoasan*, c'est-à-dire, *colonie*, en langue portugaise. Elle est très-mal saine, aussi-bien que tout le reste de l'isle, qui a deux hivers aux deux équinoxes, de mars & de septembre. Cette ville est située sur une petite riviere, les maisons ne sont bâties & couvertes que de bois, & l'église porte le titre d'évêché. Il y a un fort château, ou pour mieux dire, une citadelle, flanquée de quatre bastions. Toute cette isle a quantité de sources d'eaux vives. Dans le milieu de son étendue, il y a une très-haute montagne, couverte de grands arbres, qui nuit & jour, & en chaque saison de l'année, ont leur pointe chargée d'un nuage qui mouille leurs feuilles, dont il tombe une telle quantité d'eau, qu'on la conduit par divers canaux dans les sucreries qui sont dispersées dans l'isle, & qui en font la principale richesse. L'air n'y vaut rien pour les étrangers; mais les insulaires qui le respirent, vivent ordinairement jusqu'à cent ans. Les femmes de l'Europe y sont sujettes à des pertes de sang, qui sont sans remede, & qui les emportent après trois ou quatre ans de séjour: ce qui a contraint les Portugais d'épouser des filles de Congo, qui leur ont donné des enfans mulatres ou *Metis.* Les peres & les meres qui ont le teint blanc, y engendrent des enfans de la même couleur, quoique le climat y soit d'une constitution brulante. * Daviti, *de l'Afrique.* Villaut, *relat. d'Afrique. Geograph.* de Blaeu.

SAINT-THOMAS, ville des Indes, *cherchez* MELIAPOUR.

SAINT-THOMAS, ville de la nouvelle Espagne, *cherchez* AMATIQUE.

SAINT-TRON ou SAN-TRUYEM, en latin, *Fanum sancti Trudonis*, *Trudonopolis*, *Trudonium oppidum*, petite ville de l'évêché de Liége, dans la Hasbaye, aux confins du Brabant, & à cinq lieues de Mastricht, vers le couchant. Les murailles en furent abattues en 1675. On croit que c'est l'ancienne *Sarcinium*, ville des Centrons. * Mati, *diction.*

SAINT-TROPEZ, en latin, *Fanum sancti Torpetis*, *Torpetopolis*, bourg fortifié en France, dans la Provence, sur le golfe de Grimaut, où il a un bon port à douze lieues de Toulon vers le levant. Il y a un gouverneur, un commandant, & un major. * Mati, *dict.*

SAINT-TUBERI ou SAINT-UBERI, en latin *Fanum sancti Tiberii*, anciennement *Araura Cessero*, *Cæsiro*, ancien bourg situé dans le Languedoc, sur la petite riviere d'Erault, entre Agde & Pézénas, à deux lieues de chacune de ces villes. * Baudrand.

SAINT-VALERI, bourg considérable de France, sur la côte septentrionale de Normandie, à cinq lieues de Dieppe vers le couchant. Ce bourg a un petit port,

qui passe pour un des plus commodes de Normandie. Il y a mairie, haute justice, amirauté, & grenier à sel. * Mati, *dict.*

SAINT-VALERI, petite ville de France, dans le Vimeu en Picardie, à l'embouchure de la Somme, & à quatre lieues au-dessous d'Abbeville. Il y a une abbaye de l'ordre de saint Benoît, congrégation de saint Maur; & quoiqu'il n'y ait point de port, mais seulement une ance qui joint le fauxbourg de la Ferté, ce mouillage ne laisse pas que d'être fréquenté, à cause de la commodité qu'il y a à transporter en Picardie, en Artois & en Champagne, les marchandises qu'on y apporte.

SAINT-VALIER, bourg de France dans le Dauphiné, est sur le Rhône, entre Vienne & Valence, à sept lieues de la premiere, & à cinq de la derniere. * Mati, *dictionaire.*

☞ SAINT-VANDRILLE, bourg du pays de Caux, en Normandie, avec une abbaye considérable possédée par les Bénédictins de la congrégation de saint Maur. Il est situé à une lieue de Caudebec, & à un quart de lieue de la Seine, jusqu'où s'étend le dixmage de la paroisse qui est dédiée à saint Michel. L'abbaye de saint Vandrille, en latin *Sanctus Vandrigesillus*, est dans un valon, sur le petit ruisseau de Caillouville. Ce monastere connu autrefois sous le nom de *Fontenelle*, est très-célébre dans le martyrologe romain, qui fait mémoire des Saints dont on honore encore aujourd'hui les tombeaux dans les quatre chapelles ou églises bâties sur son territoire. Cette abbaye ayant été détruite par les Normans Danois en 850 ou 860, fut rétablie par Richard II, roi d'Angleterre & duc de Normandie, vers l'an 1035. La maison des religieux a été entierement rebâtie à neuf par les Bénédictins de la congrégation de saint Maur, avant la fin du dernier siécle. On la distingue entre les plus belles de la Normandie. L'abbé de Saint-Vandrille est seigneur de Caudebec, & patron de la cure de cette ville. La sénéchaussée, haute justice de Saint-Vandrille, va tenir dans la même ville la jurisdiction du bailliage durant une semaine de carême. * La Martiniere, *dict. géogr.*

SAINT-VEIT, SAINT-VIET, ou SAINT-VIT, petite ville des Pays-Bas, capitale d'une prévôté du duché de Luxembourg, est située à quatorze lieues de la ville de ce nom, vers le nord. * Mati, *dict.*

SAINT-VEIT & SAINT-WEIT, ville du cercle d'Autriche. Elle est dans la Carinthie, au confluent du Wilictz & du Glan, & à deux lieues de Clagenfurt vers le nord. Saint-Veit étoit autrefois capitale du duché de Carinthie. Le nouveau duc, avant que d'être inauguré, y devoit paroître en habit de paysan, répandre de la monnoie parmi le peuple, & promettre d'exercer fidélement la justice, après quoi on lui ôtoit l'habit de paysan & on lui mettoit l'habit ducal: mais cette cérémonie ne s'observe plus. Quelques géographes prennent Saint-Weit pour l'ancienne *Vandollica* ou *Candalica*, ville de Norique, que d'autres placent à Lavamynd. * Baudrand.

SAINT-WEIT ANFLAUM, ou FIUME, petite ville du cercle d'Autriche, aux confins de la Carniole, & de l'Istrie autrichienne, sur le golfe de Carnero, vis-à-vis de l'isle de Cherso, & à l'embouchure de la riviere appellée *Fiume*, dont elle prend quelquefois le nom. Saint-Weit a un bon port, & est défendue par une citadelle. * Mati, *dict.*

SAINT-VENANT, ville sur la riviere de Lys, dans la province d'Artois dans les Pays-Bas, à deux lieues d'Aire vers le levant. Les François la prirent en 1669, & à cause des autres places avancées, ils la négligerent comme leur étant assez inutile. Mais les conquêtes des Alliés l'ayant rendue place frontiere, ils y firent quelques fortifications. Elle fut prise par le prince de Frise, à la tête d'une partie de l'armée des alliés, pendant que l'autre assiégeoit Aire. * *Mémoires du temps.*

SAINT-VENDELIN, petite ville de l'électorat de Tréves, Elle est capitale d'un petit bailliage, qui est entre la Lorraine & le duché de Deux-Ponts, & éloignée de cinq lieues de la ville de Sarbruck, vers le nord. * Mati, *dict.*

SAINT-VINCENT, l'une des isles du Cap-Verd, dans la mer Atlantique, où Océan occidental, est très-abondante en tortues franches, dont le gout est excellent. Elles sont si grandes, qu'il y en a qui pesent trois cens livres, & dans lesquelles il y a autant à manger qu'à un veau d'un an. On trouve ordinairement dans leur ventre deux cens cinquante œufs à écaille, & autant sans écaille, qui sont très-bons. On voit dans cette isle de petits arbrisseaux qui jettent un lait très-dangereux à la vue, s'il en entre quelque goutte dans l'œil. Le long des côtes, il se pêche quantité de poissons: de sorte qu'avec les légumes qu'on trouve dans l'isle, on n'a besoin que de pain, pour s'y rafraîchir commodément; mais les eaux n'y sont guère bonnes. Elle est accessible par tout, & a un très-beau port, où les navires sont à l'abri de tous vents. Les voyageurs n'y ont rencontré aucuns habitans; s'il y en a, ils se cachent lorsque les vaisseaux en approchent. Quelques mémoires portent que cette isle avoit sauté en l'air, & étoit disparue en 1718: ce qui est incertain. *Voyez* le Merc. de juillet 1718. * Le général Beaulieu, *voyage des Indes Orientales, dans le recueil de* Thevenot, *volume 2.*

SAINT-ULRIC (Conrad de) *cherchez* CONRAD.

SAINT-URSANE, SAINT-URCIS, SAINT-URSITZ, en latin *Fanum Sancti Ursicini*, petite ville de Suisse. Elle a une abbaye, & est capitale du Saltzgow, contrée de l'évêché de Basle. Elle est située sur la riviere du Dou, entre les villes de Porentru & de Delmont. * Mati, *diction.*

SAINT-YONS, bouchers de Paris de la grande boucherie, dite de l'Aport de Paris, proche le grand Châtelet, se joignirent aux Gois, aux Tiberts, autres bouchers, en 1411, & firent de grands ravages dans Paris, sous le regne de Charles VI. *Voyez* GOIS. C'est ainsi qu'en parle J. Juvénal des Ursins dans sa chronique; cependant du Breul & Malingre dans *les antiquités de Paris*, disent que les Saints-Yons étoient issus des anciens barons de Saint-Yons, près de Châtres sous Montlheri, & qu'ils avoient seulement soin que la ville de Paris fût fournie à juste prix de toutes sortes de grosses chairs qui se débitoient par les bouchers étaliers. Les Saint-Yons eurent long-temps ce soin eux seuls: ils s'associerent ensuite avec les Tiberts, les La-Dehors, & les d'Auvergne, & eurent tous ensemble la police sur le fait de la viande, vente & débit de toutes sortes de bestiaux. Ils avoient même une chambre du conseil, des prisons, un scel, & une jurisdiction avec maire, procureur fiscal, greffier & sergens. Les priviléges des Saint-Yons, qui sont du XII siécle, défendoient d'ériger de nouvelles boucheries sans leur consentement. Philippe de Saint-Yons fit un échange en 1153, avec les religieuses de Montmartre, du fief de Torfou, & de plusieurs terres qui lui appartenoient proche le village de Saint-Yon, pour une maison qui appartenoit à ces religieuses, située près l'Aport, vulgairement *La porte de Paris*, où il fit construire une grande boucherie. Elle fut abattue sous le regne de Charles VI, en 1416, en punition de ce que les bouchers étaliers avoient pris le parti du duc de Bourgogne, & on leur ôta tous leurs priviléges; mais en 1418, le roi permit aux Saint-Yons de rétablir cette boucherie, dont la démolition, disent les lettres patentes, *avoit été faite par les Armagnacs haineusement, damnablement, injustement & déraisonnablement;* & depuis ceux de cette famille sont restés propriétaires de ces boucheries, conjointement avec les Tiberts & les La-Dehors, la famille des d'Auvergne étant éteinte.

SAINT-YVES, bourg du comté d'Huntington en Angleterre. Il est sur la riviere d'Ouse, à une lieue & demie de la ville de ce nom. * Mati *dict.*

SAINTE-AGATHE, *Santia*, petite ville des états de Savoye. Elle est fortifiée & située dans le Verceillois, à cinq lieues de Verceil, vers l'occident septentrional. * Mati, *dict.*

SAINTE-AGNÉS, c'est une petite isle. Elle est entre les Sorlingues, située au couchant de l'Angleterre, entre le canal de Bretagne & celui de Saint-George. * Mati, *dict. géogr.*

SAINTE-ALDEGONDE (Philippe de Marnix, seigneur du Mont) *cherchez* MARNIX.

SAINTE-AULAIRE (seigneurs de) *cherchez* BEAUPOIL.

SAINTE-AULAYE (seigneurs de) *cherchez* CHABOT.

SAINTE-BAUME. *Cherchez* BAUME.

SAINTE-BEUVE (Jacque de) Parisien, docteur de la maison & société de Sorbonne, & professeur royal en théologie dès l'âge de trente ans, fut un homme d'une très-profonde érudition. Il avoit été reçu docteur en 1638. Le clergé de France eut pour lui une estime si singuliere, qu'il lui fit une pension tant qu'il vécut. Il régloit un nombre infini de consciences, & il passa pour le plus habile casuiste de son temps. On s'adressoit à lui de toutes les provinces, pour des consultations. Il mourut le 15 décembre 1677, âgé de 64 ans. Il fut un des docteurs choisis par l'assemblée du clergé tenue à Mante, pour composer une théologie morale. Il professa la théologie avec beaucoup de réputation pendant quatorze ans. Ses traités sont fort recherchés. Il suivoit les sentimens de saint Augustin sur la grace & la prédestination; mais il évitoit les opinions outrées, & les expressions dures, & s'appliquoit à montrer la différence qu'il y avoit entre les sentimens des hérétiques, & ceux de saint Augustin. Il combattit publiquement dans ses écrits & dans ses explications les cinq propositions attribuées à Jansénius, avant même qu'elles fussent condamnées par le pape Innocent X. Cependant ayant été engagé dans l'affaire de M. Arnauld, il fut exclus de Sorbonne, & obligé de se défaire de sa chaire, par une lettre de cachet du 26 février 1656. M. de Lestoc fut fait professeur en sa place. Il signa depuis néanmoins le formulaire, & fut choisi pour théologien du clergé de France. Il vécut au milieu de Paris dans la même retraite, que s'il eût été dans une solitude fort écartée, continuellement appliqué à la lecture & à la priere, ou occupé à répondre aux consultations qui lui étoient faites de toutes parts, sur des cas de conscience, de morale ou de discipline. Il étoit consulté par des évêques, par des chapitres, par des curés, par des religieux, par des princes, par des magistrats & par d'autres personnes de toute condition: de sorte que l'on peut dire avec autant de raison, de son cabinet, ce que Ciceron a dit autrefois de la maison d'un jurisconsulte, que c'étoit l'oracle non-seulement de toute une ville, mais même de tout un royaume. Son frere *Jerôme*, & qu'on appelloit le *prieur de Sainte-Beuve*, fit imprimer après sa mort, deux traités des sacremens de la Confirmation & de l'Extrême-Onction, & trois tomes *in*-4°. de décisions de cas de conscience. Ce dernier mourut à Paris au mois de septembre 1711. * Du Pin, *bibl. des aut. ecclef. du XVII siécle. Mémoires du temps.*

SAINTE-CATHERINE, monastere au pied du mont Sinaï & du mont Oreb, dans l'Arabie. On tient que ce fut un empereur Grec nommé *Justinien*, qui le fit bâtir pour des caloyers ou religieux Grecs, de l'ordre de saint Basile. On dit même que le faux prophéte Mahomet, en considération d'un des caloyers, fit de grands dons à ce couvent, & lui donna de grands priviléges; entr'autres, une exemption de toute sorte d'impôts, leur assujétissant même tous les Arabes qui se trouveroient à leur service, à la charge toutefois de donner quelque nouriture aux Arabes qui passeroient par ce couvent: ce qu'il leur octroya même par une patente signée de sa main, qu'il marqua à sa maniere, en la trempant dans de l'encre, & en l'imposant ensuite sur le papier; car on tient qu'il ne signoit point autrement, à cause qu'il ne savoit pas écrire. Selim empereur des Turcs, leur enleva cette patente, pour la placer dans son trésor, après leur en avoir laissé une copie, avec confirmation & amplification de leurs priviléges. Ce couvent est un grand bâtiment de figure quarrée, dont les murailles ont 50 pieds de haut; ce qui les met hors de danger d'être escaladées. Elles n'ont qu'une porte, qui est bouchée d'une muraille, pour en défendre l'entrée aux Arabes. Du côté de l'orient, il y a une fenêtre, par où ceux de dedans tirent les pelerins avec une corbeille, qu'ils descendent au bout d'une corde passée dans une poulie; & par cette fenêtre & même corde, ils envoient à manger aux Arabes. L'église, qui est bâtie au milieu de cette clôture, est un ancien bâtiment enrichi de quantité de tableaux, à la maniere des Grecs. Derriere le maître-autel est une chapelle, qui couvre la place où l'on tient qu'étoit le buisson ardent, dans lequel Dieu apparut à Moyse, & l'on n'y entre que nuds pieds. A côté du grand-autel est une châsse de marbre blanc, sur laquelle sont taillés des feuillages en bas relief: elle est couverte d'ordinaire d'un drap fort riche. Cette châsse renferme les reliques de sainte Catherine, qui consistent en un crâne décharné, avec une main gauche fort desséchée, dont les ongles sont tout entiers. La chaire de l'archevêque est relevée comme un trône. Ce prélat Grec, qui prend la qualité d'archevêque du mont Sinaï, ne releve d'aucun patriarche. Aux jours de cérémonie, il se sert de deux thiares; l'une d'orfévrerie toute dorée, enrichie de pierreries; l'autre qui est plus belle, est presque de la même maniere que la thiare du pape, avec une croix au sommet; mais elle n'a qu'une couronne fleuronée au milieu; le reste de cette riche mitre est orné de quantité de broderie & de pierres précieuses. La tunique de ce prélat est faite, en quelque façon, comme celles des diacres. Elle traîne à terre, est fendue par les côtés, attachée par des cordons d'or de soye; les manches sont closes, & ne vont que jusqu'au coude. L'étoffe de cette tunique est une toile d'or à petits carreaux, où dans chacun on a travaillé au métier la représentation des portraits du Sauveur, de la Vierge & de quelques Saints. C'est un présent du grand duc de Moscovie. Au côté droit de ce prélat pend un quarré de toile d'or, en façon de pannetiere. Il porte au col deux belles croix de pierreries, & un petit quarré d'or garni de perles, de turquoises & d'autres pierres, à la façon de l'éphod du grand-prêtre des Hébreux. Sur l'épaule gauche il porte une étole d'un beau brocard en broderie de perles, large d'un pied, pendant au-devant, & faisant le tour du corps, puis se redoublant sur l'estomach, d'où elle vient retomber derriere l'épaule gauche. Il a pour bâton pastoral, une crosse d'argent doré, du haut de laquelle pend une maniere de mouchoir de toile d'or, semblable à celui qu'il porte à son côté. Il y a auprès de ce monastere la montagne de Sainte-Catherine, qui fait partie du mont Sinaï; mais qui est beaucoup plus élevée, & qui est séparée par un vallon. Au dessus de ce mont il y a une petite chapelle, que les Chrétiens on bâtie au haut d'une roche, qu'on dit avoir la figure du corps d'une femme, & représenter sur-tout son estomach & ses mamelles. Les religieux assurent qu'elle reçut cette figure miraculeusement, lorsqu'ils ôterent le corps de sainte Catherine, que les anges y avoient porté d'Alexandrie d'Egypte, après qu'elle y eut souffert le martyre; mais ce miracle est plutôt un effet de l'imagination, que de la nature. Ceux qui descendent de cette montagne ont soin de ramasser quantité de pierres, sur lesquelles sont peintes naturellement en noir, des feuilles, des herbes & des arbres. Lorsqu'on les casse, on trouve de ces représentations en dedans; mais tout s'efface, lorsqu'on y passe la main. De cette montagne, pour se rendre au couvent de sainte Catherine, on passe d'ordinaire par le couvent des qua-

rante martyrs ; c'eſt le même chemin que tinrent autrefois les enfans d'Iſraël. L'on y voit une roche, que l'on dit être celle d'où Moyſe fit ſortir de l'eau en abondance par une infinité de fentes, qui font l'admiration de ceux qui les regardent. Dans le même vallon on voit une groſſe & longue pierre, ſur laquelle on tient que fut érigé le ſerpent d'airain. Plus loin on montre deux groſſes pierres enfoncées en terre & creuſées, qu'on dit avoir ſervi de moule pour la fonte du veau d'or. * Monconis, *voyage*, *p.* 2. Thevenot, *voyage du levant*, *t. I*, *ch.* 27.

SAINTE-CATHERINE, petite iſle de l'Amérique, dans la mer du nord, vers les côtes de la nouvelle Eſpagne, & la province de Honduras, dont elle eſt éloignée de vingt lieues, a un port fort commode, & une citadelle. Les Eſpagnols en ont été les maîtres; mais les Anglois qui l'ont priſe par deux fois, s'en ſont mis en poſſeſſion depuis quelques années, & lui ont donné le nom d'*Iſle de la Providence.* * Baudrand.

SAINTE-COLOMBE, bon bourg de France, ſitué dans le Forez ſur le Rhône, vis-à-vis de Vienne, à laquelle il étoit autrefois joint par un pont, qui eſt maintenant rompu. * Mati, *diction.*

SAINTE-CROIX ( André de ) vulgairement SANTA-CROCE, de l'illuſtre famille de ce nom à Rome, laquelle prétend être iſſue de Valerius Publicola, vivoit dans le XV ſiécle. Il fut avocat conſiſtorial. C'étoit un homme d'érudition. S'étant trouvé au concile de Florence en 1439, il en recueillit tout ce qu'il avoit entendu dire de part & d'autre, & Horace Juſtiniani garde de la bibliothéque du Vatican, puis cardinal, s'eſt beaucoup ſervi de ſon manuſcrit dans les actes qu'il nous a donnés de ce concile. André de Sainte-Croix fit en 1446, les conſtitutions & la taxe des émolumens des officiers conſiſtoriaux & des notaires. Il fut honoré de l'eſtime d'Alfonſe d'Aragon, roi de Naples ; & après avoir été avocat fiſcal de la chambre apoſtolique, & avocat du peuple Romain, il mourut en 1472. Par ſon teſtament il ordonna que ſon livre, intitulé, *Vitæ Pontificum noſtri temporis*, fût donné au ſaint pere & aux cardinaux. L'on tient que cet ouvrage eſt le même qu'il a nommé dans ſes actes du concile de Florence, *Diarium curiæ romanæ.* Il ordonna par le même teſtament, que ſes écrits qui ont pour titre, *De juſtitia romani imperii*, & *De bello & pace*, fuſſent envoyés à l'empereur ; & que les autres ouvrages, qui ſont, *Baculus ſenectutis antiqui advocati ; Acta concilii Ferrarienſis & Florentini* ; *De votis ; De mea conſcientia*, fuſſent conſervés dans la bibliothéque de la Minerve. Outre ces ouvrages, il en a fait un autre : *De notis publicâ auctoritate approbatis*, qu'il avoit communiqué au cardinal de Pavie ( Jacques Picolomini ) à qui il le dédioit. Le cardinal fait l'éloge de cet ouvrage & de l'auteur, dans la cinquante-deuxiéme de ſes lettres latines, qui eſt adreſſée à André de Sainte-Croix. Il avoit fait relever en 1465, les murs de l'ancienne égliſe *del Popolo*, nommée autrefois *de Publicolis*, dont ceux de ſa famille ont toujours été les patrons, ſe diſant iſſus de *Valerius Publicola.* * Juſtiniani, *hiſt. des évêques de Tivoli.* Salmon, *traité de l'étude des conciles.*

SAINTE-CROIX, vulgairement SANTA-CROCE ( Proſper de ) cardinal, évêque d'Albano, fils de *Tarquin* de Sainte-Croix, avocat conſiſtorial, apprit la juriſprudence à Padoue, & fut pourvu à 22 ans d'une charge d'avocat conſiſtorial par le pape Clément VII, puis d'un office d'auditeur de Rote, & enfin de l'évêché de Chiſam en Candie, que le pape Paul III lui donna. Dans la ſuite il fut envoyé nonce en Allemagne, en Portugal, en Eſpagne & enfin en France, où il s'acquit tant de réputation, que la reine Catherine de Médicis le fit nommer à l'archevêché d'Arles; & lui procura le chapeau de cardinal, de la part du pape Pie IV en 1565. Sainte-Croix travailla utilement en France pour la reſtitution du royaume de Naples à ſes maîtres légitimes, & aſſura Antoine de Bourbon, que les Eſpagnols lui céderoient la plus grande partie de cet état, & lui donneroient le royaume de Sardaigne. Antoine Almeida, Portugais, alla même en Eſpagne de la part du même prince, pour négocier avec les miniſtres d'Eſpagne, qui lui promirent la même choſe. Mais comme Strada l'a remarqué judicieuſement, les Eſpagnols étoient trop avides de royaumes, pour en donner avec tant de libéralité. On connut dans la ſuite qu'ils n'avoient pas deſſein d'exécuter ce qu'ils promettoient ; mais ſeulement de détourner quelques entrepriſes qui les euſſent incommodés. Le cardinal de Sainte-Croix, à qui ſes ſervices acquirent une place dans le conſeil du roi, ne retourna à Rome que ſous le pontificat de Pie V, duquel il reçut le chapeau rouge. Il obtint l'évêché d'Albano, & mourut le 2 octobre de l'an 1589, âgé de 76 ans. Son corps fut enterré à ſainte Marie Majeure, où l'on voit ſon tombeau de marbre & une épitaphe, que lui fit dreſſer Marcel de Sainte-Croix ſon neveu. Il écrivit en langue latine les *Mémoires de ſa vie*, & d'autres mémoires des guerres civiles de France, diviſés en trois livres, qu'on a donnés avec des fragmens du quatriéme, ſous ce titre : *Proſperi Sancta-Crucii de civilibus Galliæ diſſenſionibus commentariorum libri III*, *ex manuſcriptis cardinalis Barberini eruit Mabillonius.* Ces mémoires qui commencent après la mort de François I, & finiſſent à l'an 1561, ont été publiés par les peres DD. Martenne & Durand, à la fin du tome cinquiéme de leur *Ampliſſima collectio veterum ſcriptorum & monumentorum*, &c. en 1729, *in-fol.* On a une lettre de Jacques Sadolet écrite au cardinal de Sainte-Croix, l'an 1540 : cette lettre eſt curieuſe ; elle eſt dans le recueil des lettres de Sadolet. On a auſſi de lui *Deciſiones Rotæ Romanæ ; Epiſtolæ ad Fredericum Nauſeam*, *alioſque ; Conſtitutiones laneæ artis à Sixto V in urbe erectæ ; Diverſes harangues* ; un livre manuſcrit, *De officiis legati*, que les Jéſuites de Rome conſervent. Comme ce fut ce cardinal qui au retour de la nonciature de Portugal, fit connoître le tabac en Italie, on donna à cette herbe le nom de *Sancta-Croce.* * Bayle, *dict. crit.* Juſtiniani, *hiſtoire des évêques de Tivoli. Hiſtoire de l'egliſe d'Arles*, *par* Gilles du Port.

SAINTE-CROIX ( Silvio ) neveu du précédent, lui ſuccéda à l'archevêché d'Arles par ſa démiſſion volontaire en 1573, il s'y comporta avec beaucoup de vertu & de ſageſſe dans des temps très-difficiles juſqu'en 1599, qu'il s'en démit pour retourner à Rome, où il mourut l'an 1603. * Juſtiniani, *hiſtoire des évêques de Tivoli.*

SAINTE-CROIX ( Antoine de ) cardinal, frere puîné du précédent, fut gouverneur de Viterbe, de la Campagne, & d'autres endroits. Il alla en France en 1625, avec le cardinal François Barberin, légat *à latere*, neveu du pape Urbain VIII, puis il paſſa en Pologne en 1627, en qualité de nonce ; ſuivit le roi Sigiſmond à la guerre contre le roi de Suéde, & fut nommé cardinal en 1629, par le pape Urbain VIII. Il eut enſuite la légation de Bologne, l'archevêché de Chieti, puis celui d'Urbin, & mourut le 25 novembre 1641. * Juſtiniani, *hiſtoire des évêques de Tivoli.*

SAINTE-CROIX ( Marcel de ) cardinal, neveu du précédent, naquit le 7 juin 1619, & étoit fils de *Valere*, marquis de Sainte-Croix. Dès ſa plus tendre jeuneſſe il s'appliqua à l'étude des belles lettres, apprit diverſes langues, & ſe rendit ſur-tout habile dans la grecque, à laquelle Urbain VIII ſe plaiſoit beaucoup. On lui donna un canonicat de ſaint Pierre ; puis il fut fait référendaire de l'une & de l'autre ſignature, préfet de la congrégation du bon gouvernement, & vice-légat de Bologne. Le pape Innocent X, à l'inſtance de Caſimir roi de Pologne, l'honora de la pourpre le 19 février 1652, & lui donna au mois d'octobre ſuivant, l'évêché de Tivoli, où ce cardinal s'appliqua entierement à ſes fonctions épiſcopales, ſoit en prêchant lui-

même, soit en tenant exactement des synodes, & visitant souvent son diocèse, où il fit de grandes aumônes. Son zèle parut pendant la contagion qui ravagea les environs de Rome en *1656*. Il préserva son diocèse de ce fléau par ses prieres, & par un vœu à la sainte Vierge, à laquelle il fit élever une magnifique chapelle dans sa cathédrale, pour honorer son immaculée conception. Il composa aussi à l'honneur de ce mystere une prose, qui s'y chante tous les ans le 8 décembre. Il y fit encore bâtir en 1657, une superbe sacristie, sur le dessin du fameux chevalier Bernin. Enfin, après avoir été de diverses congrégations à Rome, principalement de celle des évêques & réguliers, de celle de la consulte & de la visite apostolique, il mourut à Rome le 19 décembre 1674, en sa 56 année, & la 23 année de son cardinalat, & fut enterré à sainte Marie Majeure. * Justiniani, *hist. des évêques de Tivoli.*

SAINTE-CROIX (André de) cardinal, neveu du précédent, naquit le 22 décembre *1656*, fut évêque de Viterbe, nonce en Pologne & à Vienne, puis créé cardinal par le pape Innocent XII, le 14 décembre *1699*, & mourut d'apoplexie à Rome le 10 mai 1712.

SAINTE-CROIX (Nicolas Charpy de) que l'on trouve aussi nommé, *Sainte-Croix Charpy*, étoit un fameux visionaire & fanatique du XVII siécle. Il naquit à Sainte-Croix, village situé près de Louhans, dans la Bresse Chalonoise. Voici ce que nous en trouvons écrit sur un de ses ouvrages, par le célébre historien Mezerai & de sa propre main. » Il avoit été, *dit-il*, secrétaire de M. de » Cinq-Mars, & étoit hors de son service quand il fut » arrêté à Narbonne. Il s'étoit mêlé de bien des choses. » En *1648* il avoit fait un faux sceau. Deux de ses compagnons furent pris. Un mourut en prison : l'autre » s'évada durant la guerre par un trou de la Conciergerie avec quatre vingt autres prisonniers. Ils avoient » accusé Charpy, qui fut pendu en effigie à la Greve. Il » se tint caché pendant près d'un mois dans une cave, » jusqu'à ce que la cour se fût enfuie la nuit de Paris. » Dans ce désordre il gagna la guérite, & alla en Savoye où il se fit nommer Sainte-Croix. Depuis il est » revenu en France, est fort bien à la cour, & un des » sous-ministres. Il est tombé en dévotion enthousiastique, & fait le prophéte. » Voila ce que dit Mezerai. Dans un éloge latin du cardinal Mazarin, composé en prose quarrée, & imprimé pour la seconde fois *in-8°*, à Paris en *1658*, Charpy qui en est l'auteur, y prend le titre de conseiller d'état. Comme il est adressé à un clerc régulier Théatin, qui demeuroit à Rome, mais qui n'est pas nommé, on trouve avec cet éloge une lettre latine par laquelle ce clerc régulier remercie Charpy de sa dédicace, & en prend occasion pour louer *la vie de S. Gaëtan de Thienne*, que le même Charpy de Sainte-Croix avoit composée, & fait imprimer à Paris en *1657*, *in-4°*, & que plusieurs auteurs ont eu tort de ne regarder que comme un ouvrage manuscrit. Desmarets de Saint Sorlin, autre fanatique du même temps, se vante dans ses *Avis du S. Esprit au roi*, d'avoir été cause de la prison de Charpy : mais nous ignorons s'il veut parler de l'emprisonnement dont Mezerai fait mention, ou de quelque autre. Les ouvrages où le fanatisme de M. Charpy se montre à découvert sont : 1. *Le Hérault de la fin des temps, ou histoire de l'Eglise triomphante*, *in-4°*, de huit pages, imprimé à Paris par Guillaume Desprez, mais sans année. 2. *L'ancienne nouveauté de l'Ecriture-Sainte, ou l'église triomphante en terre*, chez Petit, *in-8°*, à Paris en *1657*. Il établit dans cet ouvrage cette vision commune à Desmarets de Saint-Sorlin, & à Simon Morin, qu'il devoit se faire de son temps une réformation générale de l'église, & que tous les peuples alloient être convertis à la vraie foi. Mais il n'est pas d'accord avec eux dans le moyen. Car Charpy prétendoit que toutes ces merveilles se devoient faire par un certain lieutenant de Jesus-Christ de la race de Juda, auquel il appliquoit les plus claires prophéties du Messie. Il s'imaginoit que l'ante-christ devoit naître dans le XVII siécle, & qu'après qu'il auroit excité une cruelle persécution contre l'église, sa puissance seroit détruite par ce lieutenant imaginaire qu'il s'étoit figuré. Il prétendoit que sous le regne de ce lieutenant, les Juifs se convertiroient à la foi chrétienne; qu'ils rebâtiroient le temple de Jérusalem; & qu'ils deviendroient les maîtres de toute la terre; qu'enfin deux mille ans après l'Ascension de Jesus-Christ tous les hommes seroient rétablis dans la justice originelle, & qu'ils passeroient, sans mourir, de la terre au ciel. Il tire toutes ces prédictions du rapport qu'il y a entre le corps naturel de Jesus-Christ, & son corps mystique qui est l'église; & comme il veut que Jesus-Christ soit ressuscité quarante heures après sa mort, & qu'il ait apparu huit heures après à ses disciples, il soutient qu'il envera son lieutenant général au bout de quarante heures, & viendra en personne, après la quarante-huitiéme, c'est-à-dire, après deux mille ans, à prendre mille ans pour vingt-quatre heures. Voila en gros quelle est la doctrine du livre de l'*Ancienne nouveauté de l'écriture-sainte* : l'auteur l'a ainsi intitulé, prétendant que son opinion est nouvelle, parcequ'il a été le premier qui l'ait enseignée, mais qu'en même-temps elle est aussi ancienne que l'écriture-sainte, où elle étoit demeurée cachée jusqu'à lui, ainsi qu'il l'a pensé. On ne peut nier que ce fanatique n'eût beaucoup étudié l'écriture-sainte : il l'avoit lue dans les langues originales : mais malgré ces secours, il donna dans les écarts qu'on vient de voir, parceque son imagination étoit son seul guide. Il l'avoit vive, féconde & assez juste même pour découvrir beaucoup de rapports, mais qu'il a poussé jusqu'à un excès intolérable. Cependant il eut assez de modestie pour vouloir avoir le sentiment du célébre M. Arnauld sur son ouvrage. Il le communiqua pour cet effet à M. Nicolas Thiboust, prêtre, chanoine de S. Thomas du Louvre, qui suivant le desir de l'auteur, communiqua l'ouvrage à M. Arnauld, & ce docteur en réfuta les principales erreurs, & envoya cette réfutation à M. Thiboust avec une lettre adressée à ce chanoine, le 28 juillet 1657. Cette réfutation persuada, comme on le croit, M. de Charpy, au moins assure-t-on qu'il n'a pas persisté dans les visions dont ce livre est rempli. La réfutation qu'en fit M. Arnauld, après avoir couru plusieurs années manuscrite, fut imprimée à Paris en *1665*, *in-8°*, chez Pierre Promé, sous ce titre : *Remarques sur les principales erreurs d'un livre, intitulé, l'ancienne nouveauté, &c.* avec un avertissement qui est de M. Nicole. Ces remarques étoient devenues très-rares, lorsqu'en 1735, l'abbé de Bonnaire les a publiées de nouveau à Paris, *in-12*, revues, à ce qu'il assure, & corrigées, sur le manuscrit de M. Arnauld : il y a joint la lettre de ce docteur à M. Thiboust qui n'avoit point encore paru, des notes & une préface fort longue, où il donne une analyse étendue de l'ouvrage de Charpy de Sainte-Croix, & prétend y prouver que les visions de cet auteur sont renouvellées, au moins en partie, par un certain nombre de ceux qui de notre temps ont expliqué l'écriture-sainte d'une maniere allégorique & figurative. Le parallele qu'il fait de ces auteurs avec Charpy de Sainte-Croix ne sera pas, sans doute, avoué des premiers à qui il est injurieux. Nous trouvons encore de ce fanatique, un ouvrage où il est nommé Sainte-Croix Charpy, & qui a pour titre, *Catéchisme eucharistique en deux journées*, à Paris en *1668*, *in-8°*, chez Cramoisi, & il est sûr qu'il avoit fait en latin des commentaires sur les prophétes, sur les pseaumes, & sur l'apocalypse, avec des prolégoménes sur ce dernier livre : mais ces ouvrages sont demeurés manuscrits. L'abbé de Marolles dans le dénombrement des auteurs qui est à la fin de son discours sur les œuvres d'Ovide, dit qu'il a eu pour ami JEAN de Charpy, abbé de Sainte-Croix, poëte françois : c'est le même, sans doute, à qui nous sommes redevables d'une paraphrase en vers des lamentations de Jérémie; & de plusieurs autres piéces

piéces sur des sujets de piété, ou à la louange de Louis XIV. Mais la paraphrase de l'office des *Ténèbres* est de Louis Charpy de Sainte-Croix, de qui on a encore les ouvrages suivans: 1. *Le juste prince, ou le miroir des princes, en la vie de Louis XIII*, à Paris 1638, *in*-4°. 2. *Paraphrase du pseaume 71, sur la naissance de M. le Dauphin; in* 4°. 3. *Epitre à l'hiver sur le voyage de la reine de Pologne*, *in*-4°. 4. *Abrégé des grands*, à Paris 1689, *in*-4°. 5. Dans le recueil des harangues de Brice Bauderon de Senecé, imprimé en 1685, on voit trois lettres de Nicolas Charpy de Sainte-Croix.

SAINTE-CROIX (l'isle de) c'est une des isles Antilles de Barlovento. Elle est entre celle de Saint-Juan de Porto-Rico & celle de Saint-Christophe. Son circuit est de 30 lieues. Elle a appartenu aux François depuis l'an 1650. La France l'ayant vendue à une compagnie danoise établie à Copenhague, cette isle releve présentement du Danemarck. * Mati, *dict.*

SAINTE-EUPHEMIE, autrefois *Lametia*, ville des Brutiens. Ce n'est maintenant qu'un bourg, qui fut fort endommagé par un tremblement de terre, l'an 1638. Il est dans la Calabre ultérieure, près de la citérieure, à deux lieues de Martorano, vers le midi. Sa situation est sur le golfe d'Euphémie, appellé en latin *Sinus S Euphemiæ*, anciennement *Sinus Hipponiates*, *Lameticus*, *Napitinus*, *Terinæus*, & *Vibonensis.* * Baudrand.

SAINTE-FOI, ville de France dans l'Agénois, est située sur la riviere de Dordogne, entre Bergerac & Libourne. Cette ville souffrit beaucoup dans le XVI siécle, pendant les guerres civiles. Armand de Clermont, seigneur de Piles, gentilhomme du Périgord, la prit en 1553, pour les Protestans: ce fut par l'entreprise d'un jeune homme rempli de courage, nommé la Riviere. Ils tuerent quatre-vingts hommes de la garnison, avec Resat, qui y commandoit. * *Voyez* le 34 liv. de l'histoire de M. de Thou.

SAINTE-FOI, ville de l'Amérique, *cherchez* SANTA-FÉ, &c.

SAINTE-HÉLENE, isle située dans la partie occidentale de la mer d'Ethiopie, est appellée par les pilotes l'*Hôtellerie de la mer*, parceque dans ce vaste trajet, elle sert d'entrepôt aux vaisseaux de l'Europe. Elle fut découverte par Jean Pimentel, Portugais, vice-amiral de la flote que le roi Emanuel envoya aux Indes, sous la conduite de l'amiral François d'Almeïda. Pimentel, battu d'un orage, vint échouer dans cette isle le 21 mai 1508, & parceque ce jour-la l'églife catholique célébre la fête de sainte Hélene, Pimentel lui en donna le nom. Elle est à 16 dégrés 12 minutes de latitude australe, & à 22 dégrés de longitude. L'Océan l'environne tellement de tous côtés, étant éloignée d'environ 400 lieues du plus proche continent, qu'on a peine à décider à quelle partie du monde elle appartient. Elle est néanmoins un peu plus proche de l'Afrique que de l'Amérique, & on la pouroit attribuer à la côte d'Angola. Cette isle n'a guère que dix lieues de tour, & il y a de quoi s'étonner, qu'un si petit morceau de terre puisse tenir bon contre les flots irrités d'une vaste mer, qui s'élargit entre l'Amérique, l'Afrique & la Terre-Australe, près de mille lieues. Il est vrai que cette isle est prodigieusement haute, & que ce n'est qu'une montagne escarpée, qui perce les nues; mais au-dessus de laquelle il y a quelques plaines: ce que l'on ne trouve point au pied. La mer est profonde à proportion, & à la réserve d'un seul endroit vers le nord-ouest, où l'on peut mouiller à vingt brasses, il n'y a point de fonds par tout ailleurs où l'ancre puisse mordre, de sorte que si les mariniers, gourmandés par le vent, ne peuvent arriver en ce lieu-là, ils sont contraints de porter les ancres à terre, s'ils y veulent être en sureté. Cette extrême profondeur fait qu'on s'apperçoit peu du flux & reflux, comme quand on est en pleine mer, où l'on ne p ut discerner l'un de l'autre par la vue; mais seulement par l'effet. Cette isle est une des plus fameuses & des plus considérables du monde, à cause des grands avantages qu'en reçoivent les flottes qui vont de l'Europe aux Indes, & qui en reviennent. Comme elle est dans leur route, en droite ligne du Cap-Verd & du cap de Bonne-Espérance, & presque dans une distance égale de l'un & de l'autre; c'est comme un gîte favorable, & un lieu de rafraichissement que la nature semble avoir posé en cet endroit, pour favoriser ces longues & hardies navigations dont toute notre Europe reçoit tant d'utilité. Aussi les Portugais qui l'ont découvert les premiers, les Anglois qui les ont suivis & les Hollandois, qui pour être venus les derniers dans ces places orientales, en savent mieux les routes que ceux qui les ont devancés, semblerent d'abord être convenus de la laisser libre à tous venans. Faute de pouvoir aborder à cette isle, les vaisseaux sont le plus souvent contraints d'aller sur la côte de Guinée, où l'on ne trouve pas toujours de l'eau, & où il faut attendre la pluye avec beaucoup d'incommodité pour l'équipage, qui peut périr cependant de maladie & de langueur.

Les Portugais n'y trouverent aucun arbre fruitier, ni aucun des animaux nécessaires à l'homme. Ils y planterent des citroniers, des orangers & des figuiers, qu'ils avoient pris à Calecut par curiosité, & bâtirent une petite chapelle & quelques cabanes pour les malades de l'équipage, qui souhaiterent d'y demeurer; & qui ayant au bout de quelque temps recouvré leur santé, repasserent en Portugal sur d'autres bâtimens. Les eaux douces qu'on y trouve, ne sont pas agréables à boire: il y en a qui ont un gout de mine de fer, principalement celles d'un ruisseau qui passe auprès du fort que les Anglois ont bâti dans une vallée, proche la chapelle des Portugais. Les rois de Portugal négligerent de s'y fortifier, de peur que dans une si longue navigation, il ne prît envie aux gens de quelque équipage de déserter & de s'y établir. Ils défendirent même à leurs sujets de s'y habituer, & la voulurent laisser comme un asyle commode & libre aux malades de leurs vaisseaux. Ils se contenterent d'y envoyer un hermite, qu'ils retirerent, parcequ'il préféroit les plaisirs de la chasse aux soins de sa chapelle & de ses malades. Ensuite il y eut deux Cafres & un insulaire de Java, qui s'étant sauvés de quelques vaisseaux Portugais, avec deux femmes, se jetterent dans cette isle, où ils multiplierent jusqu'au nombre de vingt personnes.

Ils faisoient leur retraite dans des rochers inaccessibles en apparence, d'où ils sortoient pour égorger les malades que les Portugais laissoient dans l'isle, & prenoient ce qu'ils avoient de vivres: ce qui fut cause qu'on y envoya des troupes, qui enleverent ces assassins, & qui les menerent à Lisbonne. Les Anglois sont maintenant les maîtres de cette isle. Ils y ont bâti un fort à trois bastions, qui est défendu par une petite garnison, & par de bonnes piéces d'artillerie. Ils y ont des habitations, où ils nourissent des bœufs, des moutons, des cabris, des cochons & des volailles. Ils y ont planté plusieurs arbres fruitiers, qui viennent fort bien, & dont les fruits sont d'un grand secours pour les malades qui sont attaqués du scorbut. C'est un mal qui prend souvent en mer, principalement dans les voyages de long cours, & qui s'engendre par les mauvais alimens & les eaux corrompues. On tient que la mer des environs de cette isle est fort sujette aux grains de vent. Les pilotes, par le mot de grains, entendent parler de ces tempêtes qui se forment très-souvent sous la zone torride, où l'air est fort inconstant; car d'un moment à l'autre on ne voit qu'éclairs, & on n'entend que tonneres & foudres, les plus épouvantables qu'on puisse imaginer, principalement quand le soleil s'approche de la ligne, ou qu'il est au zenith de cette isle. Pour lors les pilotes sont obligés d'y porter peu de voiles, pour conserver leurs mats, & être plus en état de résister aux coups de mer, qui y sont très-violens, & presque toujours suivis d'un grand calme.

C'est une grande incommodité pour ceux qui manquent d'eau ou de vivres, de ne pas rencontrer cette isle dans la traverse qu'il y a depuis Mozambique, ou depuis l'isle de Madagascar jusqu'aux isles du Cap Verd, qui est la route des vaisseaux qui vont ou qui viennent des Indes en Europe. Dans la mer qui est entre cette isle & celle de l'Ascension, il se trouve des poissons volans de la grosseur d'un harang, & qui ont les aîles faites comme les nageoires d'un saumon. Les autres poissons leur font la guerre, les forcent à prendre l'essor; mais le vol des poissons volans ne dure qu'autant de temps que leurs aîles sont mouillées, car aussitôt qu'elles sont séches, ils manquent de force, & sont obligés de plonger pour prendre un nouvel essor. Ce poisson est fort bon à manger.

Les Anglois & les Hollandois s'y trouvent souvent ensemble, quand ils ne sont pas en guerre, & se vont réjouir d'un bord à l'autre pendant leur séjour. Mais les Portugais y abordent rarement, parcequ'ils ne s'accordent pas bien avec les autres. Ainsi ils ne jouissent point des soins que leur compatriote Ferdinand Lopez eut, l'an 1605, de semer plusieurs herbages dans cette isle, dont le terroir est très-bon, & d'y porter des pourceaux & des chevres qui ont tellement multiplié, qu'il y en auroit assez de quoi faire la provision de toutes les flottes qui y abordent, & qui en tuent aussi quantité pour les saler. Thomas Candisk, fameux pilote Anglois, en faisant le tour du monde l'an 1588, mouilla à Sainte-Hélene, & dit en sa relation qu'il y trouva des oranges, des citrons, des grenades, des figues, des dates, &c. Mais Thomas Herbert, autre Anglois, assure dans la sienne, bien plus moderne, de l'an 1647, qu'il n'y trouva aucun de ces fruits, ni même aucun arbre qui en produise, à la réserve d'un seul citronnier. Le même Herbert & Mandeslo *en son voyage des Indes orientales*, ajoutent qu'on y trouve aussi des faisans, des perdrix, des cailles, des paons, & d'autres sortes d'oiseaux, avec du sel pour les conserver. La mer y fournit aussi du poisson en abondance. Mais ce qui est le plus utile dans cette isle, c'est que parmi des sources de sel, il y en a de belles d'eau douce, & que l'on y peut faire aiguade en trois différens endroits, où trois gros ruisseaux, qui descendent de la montagne, entrent dans la mer. On n'apperçoit aucun vestige de l'antiquité de cette isle; & l'on n'y voit autre chose que les débris d'une caraque qui y est échouée, avec quelques canons crevés & rompus qui servent d'anchre, & où l'on peut attacher les cables. On y voit aussi les ruines d'une chapelle bâtie par les Espagnols l'an 1571, & qui a été démolie par les Hollandois. * Daviti, *de l'Afrique*. Du Bois, *relation de l'isle Dauphine*. Tavernier, *voyage des Indes*.

SAINTE-HELENE, ville de la Floride dans l'Amérique septentrionale. Elle avoit été bâtie par les Espagnols, & fut brulée par les Anglois sous François Drake en 1585.

SAINTE-JALLE ou TOLLON (Didier de) quarante-cinquiéme grand-maître de l'ordre de saint Jean de Jérusalem, qui résidoit deslors à Malte, succéda en novembre 1535, à Perin du Pont. Il fut élu absent, étant grand prieur de Toulouse, de la langue de Provence. En cette même année les galeres de la Religion prirent la tour de l'Alcaïde, qui commandoit la ville de Tripoli, & empêchoit tout le commerce des chrétiens avec les Maures. Les Turcs qui la gardoient furent tous tués, ou faits esclaves; & elle fut rasée, après qu'on en eut retiré le canon. Le grand-maître de Sainte-Jalle tomba malade en allant à Malte, & mourut à Montpellier au mois de septembre 1536. Il fut enterré dans l'église du grand prieuré de saint Gilles, & fut fort regretté pour sa bonté & pour sa justice. Jean d'Homédes fut élu en sa place. * Bosio, *histoire de l'ordre de S. Jean de Jérusalem*. Naberat, *privileges de l'ordre*.

SAINTE-ISABELLE, isle de la mer Pacifique, est la plus grande de celles qu'on appelle les isles de *Salomon*. Son circuit est de 230 lieues, & sa situation près de la côte septentrionale de la terre de Quir. Elle fut découverte par les Espagnols l'an 1567. * Mati, *dict.*

SAINTE-LUCIE ou SAINTE-ALOUSIE, une des isles Antilles, dans la mer du Nord, entre les deux Amériques & les isles de la Martinique & de Saint-Vincent, appartient aux François. * Du Tertre, *histoire des Antilles*.

SAINTE-MANEHOULD (prononcez Sainte-Menou) ville de France, avec un château sur la riviere d'Aine dans la province de Champagne. Elle est située entre Châlons sur Marne & Verdun; elle porte le titre de comté. Son nom est celui d'une des filles du baron Sigmar, comte de l'ancienne ville de Perthe, qui vivoit en 450. Il y a un bailliage, prévôté, police, maréchaussée, eaux & forêts, élection, grenier à sel, & traites foraines, toutes jurisdictions royales. Il y avoit autrefois une chambre de monnoye qui avoit la lettre T pour sa marque: elle a été transférée à Nantes depuis la réunion de la Bretagne à la couronne. La ville de Sainte-Manehould a été assiégée différentes fois: la premiere en 1038, par Gozelon duc de la basse Lorraine, qui leva le siége; la seconde en 1089, par Théodoric évêque de Verdun, qui la prit; la troisiéme en 1181, par Arnoul aussi évêque de Verdun, qui y fut tué, & le siége levé; la quatriéme en 1590, par Charles II, duc de Lorraine, qui leva le siége le 25 octobre; la cinquiéme en 1616, par le marquis de Praslin, qui y entra le 27 décembre; la sixiéme en 1652, par Louis de Bourbon II du nom, prince de Condé, & la derniere en 1653, par Louis XIV, qui y entra le 27 novembre après un siége d'un mois. En 1562 les huguenots commandés par le prince de Portien, de la maison de Croui, entreprirent inutilement de surprendre Sainte-Manehould par escalade. Pendant les guerres de la ligue, cette place fut conservée sous l'obéissance du roi, par la prudence de Germain Godet, sieur de Renneville, lieutenant général au bailliage, qui prévint les desseins de Jacques Duval, sieur de Mondreville, qui en étoit gouverneur, & l'un de ceux ausquels Henri I, duc de Guise, se confioit le plus. C'est dans Sainte-Manehould que se retirerent en 1614, Henri II du nom, prince de Condé, & les ducs de Bouillon, Nevers & autres: ils y conclurent leur paix le 16 mai. Sainte-Manehould, qui appartenoit anciennement aux comtes de Champagne, a été donnée en douaire à quelques reines de France, à Marie d'Anjou ou de Provence, veuve de Charles VII, en 1449; à Marie Stuart, reine d'Ecosse, veuve de François II, en 1570, & à Anne d'Autriche veuve de Louis XIII, en 1644. Cette ville a été possédée à titre de don ou d'engagement par plusieurs seigneurs, comme, Artus comte de Richemont, connétable de France, le maréchal de Loheac, le bâtard de Bourgogne, les comtes de Tende & de Villars, les ducs de Nevers & de Mantoue, & le marquis de Vigean. Enfin ayant été réunie au domaine par arrêt du conseil d'état du 10 février 1667, le château n'en a été aliéné qu'en 1710, qu'il le fut à Roger Brulart, marquis de Puisieux, ci-devant ambassadeur en Suisse. Le 7 août 1719, un grand orage mêlé de tonnerres & d'éclairs, s'étant élevé sur les onze heures du soir le feu prit à quelques maisons de cette ville en différens quartiers, & la réduisit presque toute en cendres, en six heures de temps. Cette ville a donné naissance à plusieurs grands hommes. * Wassebourg, *conférence des ordonnances*. Le Grain, &c.

SAINTE-MARGUERITE, isle de la mer d'Italie, entre la Toscane & l'isle de Corse, a été autrefois aux Genois, & appartient présentement au grand duc de Toscane. C'est la *Gorgone* des anciens, que les Italiens nomment encore *la Gorgona*. * Léandre Alberti.

SAINTE-MARGUERITE, gande riviere de la nouvelle France en Amérique, prend sa source dans l'Estotilande, & se décharge dans l'embouchure de la rivie-

re de Saint-Laurent, un peu au couchant du Port-Neuf, & de l'isle Anticosti. * Mati, *dict.*

SAINTE-MARGUERITE ou LA MARGARETA, grande isle de l'Amérique méridionale, sur les côtes de la terre-ferme, a été célébre par la pêche des perles, & fut découverte par Christophe Colomb en 1498. Il y a une ville de même nom, avec évêché. C'est celle que les Espagnols, qui en sont les maîtres, nomment *Santas Margarita de las Caratas.* L'isle a environ cinquante lieues de circuit, & n'est qu'à huit lieues du continent de l'Amérique. * Laët.

SAINTE-MARGUERITE, isle de la mer Méditerranée, sur la côte de Provence, *cherchez* LERINS.

SAINTE-MARIE, nom d'une isle de la mer d'Ethiopie, autrement appellée *Nossi Hibrahim*, c'est-à-dire, *isle d'Abraham*, est située vers la baye d'Antongil, proche la côte orientale de l'isle de Madagascar, à deux lieues de la terre, & fait partie du pays de Port-aux-Prunes. Sa longueur est de dix lieues, & sa largeur de trois. Toute l'isle est bordée de cayes ou rochers, sur lesquels vont les canots quand la mer est haute; mais lorsqu'elle est basse, il n'y a pas plus d'un pied d'eau. C'est en ces cayes où l'on voit des roches de corail blanc, extraordinairement beau. Sur le rivage du côté de l'orient, on trouve de l'ambre gris, que les Négres brulent, quand ils font des sacrifices sur les sépulcres de leurs ancêtres. La terre est très-féconde en ris, en cannes de sucre, & en fruits, & produit diverses sortes de gommes, dont ils font des parfums; mais l'air y est fort humide, & il n'y a guère de jours qu'il n'y pleuve un peu. Le bétail y est fort bon. Tous les habitans se disent *Zaffe Ibrahim*, c'est-à-dire, *issus de la lignée d'Abraham*, & sont gouvernés par un grand, qui tire quelque tribut de ses sujets. Depuis que les François s'y furent établis, on y voit dix ou douze villages. Le tabac qui s'y fait, surpasse en bonté tous ceux que l'on fait dans l'isle de Madagascar. * Flacourt, *hist. de Madagascar.*

SAINTE-MARIE, petit fort situé dans la Flandre, sur le côté gauche de l'Escaut, à une lieue au-dessous d'Anvers. * Mati, *dict.*

SAINTE MARIE, fort construit par les François sur la côte orientale de l'isle de Guadaloupe, une des Antilles. * Mati, *dict.*

SAINTE-MARIE: il y a plusieurs isles de ce nom; une entre les Sorlingues; une entre les Açores; une troisiéme près de la côte orientale de l'isle de Madagascar & de la baye de saint Antoine; & une quatriéme appellée *Sainte-Marie de Parilla*, qui est entre les Philippines. * Mati, *dict.*

SAINTE-MARIE, bourg de l'Amérique septentrionale. Il a été bâti par les Anglois dans le quartier de Maryland en Virginie, duquel il est le chef. * Mati, *dict.*

☞ SAINTE-MARIE DU MONT, bourg considérable du diocèse de Coutances, situé près du grand Vay, avec un beau château. Il est chef-lieu d'une grande & belle terre qui a le titre de *baronie*, & appartenoit originairement aux connétables de Normandie. Aujourd'hui elle est possédée par la maison de Rohan-Soubise. Ce fut en cet endroit que le cardinal Odet de Châtillon s'embarqua, lorsqu'il se retira en Angleterre. * Mercure de France, mai 1743, *p.* 505 & 506.

SAINTE-MARTHE, province de la Castille-Neuve ou Castille d'Or, en l'Amérique méridionale. Ce pays est très-chaud vers la mer; mais au-dedans des terres il est un peu froid, à cause des montagnes couvertes de neiges. Il produit des orangers, des citronniers, des grenadiers, des vignes, & est très-fertile en mays. Les forêts y nourissent des lions, des tigres & des ours, & plusieurs autres bêtes sauvages. On a découvert dans cette province de riches mines d'or; & l'on y trouve des pierres précieuses, dont quelques-unes ont des vertus occultes pour la gravelle, le flux de sang, & autres maladies. On en tire aussi du jaspe, du porphyre, & diverses sortes de marbre. Il y a plusieurs salines, où l'on fait de fort bon sel, que l'on transporte dans les provinces voisines. Les Sauvages de Sainte-Marthe sont fiers & belliqueux, & sont gouvernés par leurs rois, qui résistent vigoureusement aux Espagnols. Ils usent de fléches empoisonées dans leurs combats, & portent pour habit une mante de coton de diverses couleurs. La ville de Sainte-Marthe, capitale de cette province, est bâtie sur la côte de la mer du nord, dans un lieu fort sain, & a un port fort spacieux & très-commode. Il a demi-lieue de large; & vis-à-vis de la ville est une haute montagne qui la défend contre la violence des vents. Cette ville a été autrefois fort peuplée, & ne l'est plus aujourd'hui, depuis que les flottes d'Espagne ont cessé d'y aborder. Le gouverneur de la province & les autres officiers du roi y font néanmoins leur demeure. Il y a une église cathédrale dont l'évêque est suffragant de l'archevêché de Santa-Fé, dans le nouveau royaume de Grenade. Cette ville a été pillée plusieurs fois par les François & les Anglois. Le chevalier Drac y mit le feu l'an 1595, & Antoine Sherlet, chevalier Anglois, la pilla l'année suivante. Le général de la compagnie des Indes occidentales pour les états de Hollande, la prit en 1620, mais elle fut rendue pour une petite rançon. * Laët, *hist. du nouveau monde.*

SAINTE MARTHE, nom d'une montagne de la Castille d'Or en Amérique, appellée autrement *Sierras-Nevadas*, *cherchez* SIERRAS NEVADAS.

SAINTE-MARTHE (Gaucher, dit Scévole de) président & trésorier de France dans la généralité de Poitiers, naquit à Loudun le 2 février de l'an 1536, dans une famille où l'esprit & le mérite sembloient héréditaires. Ce savant homme étoit fils de Louis de Sainte-Marthe, écuyer, seigneur de Neuilli, & de *Nicole* le Févre de Bizai, & petit-fils d'un autre Gaucher, tous hommes de lettres. Il les cultiva lui-même avec tant de succès, qu'il devint orateur, jurisconsulte, poëte, historien, & qu'il posseda la langue latine, la grecque & l'hébraïque. D'ailleurs, il étoit parfaitement honnête-homme, fidéle ami, zélé pour sa patrie, & très-attaché à son prince. Il exerça des emplois considérables sous les régnes de Henri III & de Henri IV, qui l'honorerent de leur estime. La constance de Scévole de Sainte-Marthe parut avec éclat aux états de Blois en 1588, & à l'assemblée des notables de Rouen en 1597: son intégrité se fit connoître dans l'emploi d'intendant des finances qu'il exerça en 1593 & 1594, dans l'armée de Bretagne, commandée par le duc de Montpensier: & son zèle pour le rétablissement de la religion éclata dans la commission qu'il exerça par ordre du roi dans le Poitou & ailleurs, avec le chancelier de Navarre. La réduction de Poitiers sous l'obéissance du roi Henri IV en 1594, fut aussi un de ses plus signalés services; & la ville de Loudun, qu'il sauva de sa ruine pendant les guerres civiles, le considéra comme le pere de la patrie. Il y mourut le 29 mars de l'an 1623, âgé de 87 ans. Bayf, Joseph Scaliger, Juste Lipse, Casaubon, Dorat, De Thou, Janus Dousa, Rapin, Pasquier, Balsac & un très-grand nombre d'autres savans, parlent de lui avec éloge. Il a écrit des éloges intitulés, *Gallorum doctrinâ illustrium, qui nostrâ patrumque memoriâ floruêre, elogia. La louange de la ville de Poitiers*, 1573 *in*-8°. & en vers, *Pœdotrophia, seu de puerorum educatione, lib. III*, & divers autres poëmes latins & françois dont il y a eu plusieurs éditions. *Voyez* sa vie écrite en françois par Gabriel Michel, sieur de la Roche-Maillet, avocat au parlement, & imprimée *in*-4°. à Paris, en 1629, & l'oraison funebre du même prononcée en l'église de S. Pierre de Loudun, par le fameux Urbain Grandier, le 11 de septembre 1623, *in*-4°. à Paris, 1629.

SAINTE-MARTHE (Gaucher, dit Scévole, & Louis de) freres jumeaux, naquirent à Loudun le 20 décembre, de l'an de 1571. Gaucher, dit Scevole, étoit seigneur de Meré-sur-Indre & se maria; Louis, sei-

gneur de Grelai, embrassa l'état ecclésiastique, & tous deux furent conseillers du roi, & historiographes de France. Ils étoient très-semblables de corps & d'esprit, & passerent toute leur vie ensemble dans une très-parfaite union. Notre monarchie leur sera éternellement redevable de l'ouvrage de l'Histoire généalogique de la maison de France, auquel ils travaillerent pendant 50 ans. La premiére édition de cet ouvrage parut l'an 1618 en deux volumes *in*4°. mais elle étoit fort imparfaite: elle ne renferme que l'*histoire généalogique de la troisiéme race*. La seconde édition, *in-folio*, à Paris, Cramoisi, 1628, deux volumes, est augmentée des deux premiéres races, & des illustres familles qui sortent des reines & des princesses du sang. La troisiéme édition, revue & augmentée, *in-folio*, à Paris, Cramoisi, 1647, deux volumes, est plus ample & plus exacte pour l'histoire: mais il y manque la généalogie des familles sorties des princesses du sang; elle devoit former un troisiéme volume, qui n'a point paru. L'église de France leur doit aussi le *Gallia Christiana*, publié par les fils de Scévole. Ces deux freres ont encore écrit l'histoire généalogique de la maison de Beauvau, in-*folio*, Paris, 1626, &c, & on été célébres par les éloges de nos plus fameux auteurs. *Gaucher*, dit *Scevole*, mourut à Paris le 7 septembre 1650, âgé de 78 ans, 8 mois & 18 jours. *Louis* suivit son frere le 29 avril 1656, âgé de 84 ans, un mois, 9 jours; & tous deux furent enterrés dans le même tombeau, sous les charniers de l'église de saint Severin, auprès de leur aïeul paternel, où l'on voit leur épitaphe. Ces grands hommes descendoient de

I. Nicolas de Sainte-Marthe, qui fut fait chevalier au siége de Bayone en 1451, par le comte de Foix, général de l'armée du roi Charles VII, contre les Anglois, qui étoit apparemment issu de *Guillaume-Raimond* de Sainte-Marthe, chevalier, seigneur de Roquebert, qui servoit le roi Philippe *de Valois* en 1350, & prenoit en 1368, la qualité de *messire* & de *chevalier*, comme il se remarque dans deux de ses quittances, tirées de la chambre des comptes de Paris, communiquées par M. Vyon d'Herouval. Nicolas fut pere de Louis, qui suit.

II. Louis de Sainte-Marthe, seigneur de Villedan & du Chapeau, épousa *Marie* du Treuil, dont il eut Gaucher, qui suit.

III. Gaucher de Sainte-Marthe, seigneur de Villedan & du Chapeau, mourut en 1551, & fut enterré dans la grande église de l'abbaye de Fontevrault, devant la grille, sous une tombe de cuivre, avec une inscription autour de son effigie, dans laquelle les qualités de *messire* & de *chevalier* lui sont données. Il y a environ soixante ans, que madame l'abbesse de Fontevrault fit paver de marbre l'espace qui est entre le chœur & le sanctuaire, & enlever cette tombe de cuivre; mais pour en conserver la mémoire, on a attaché à un pillier une lame de cuivre, avec une inscription qui en fait mention. Il avoit épousé *Marie* Marquet, fille de *Michel*, sieur de la Bedouaire, secrétaire du roi, & de *Jeanne* de Neubourg, dont il eut Louis, qui suit; *Charles*, lieutenant criminel d'Alençon, & maître des requêtes de Marguerite de Navarre, qui écrivit divers traités, & mourut sans alliance en 1455, âgé de 43 ans; & Jacques de Sainte-Marthe, qui a fait *la branche de* Chant d'Oiseau, *rapportée ci après*.

IV. Louis de Sainte-Marthe, seigneur de Neuilli & du Chapeau, mort en 1566, avoit épousé *Nicole* le Févre, sœur de *René*, seigneur d'Estrepied, président en la cinquiéme chambre des enquêtes du parlement de Paris, & doyen de l'église de Poitiers, fille de *Guillaume* le Fevre, sieur d'Estrepied, procureur du roi au bailliage de Loudun, & de *Mathurine* Berthelot, dame de Bizai; dont il laissa Gaucher, dit Scevole de Sainte-Marthe, qui suit; & *Louis* de Sainte-Marthe, chevalier, seigneur de Boisure, lieutenant général à Poitiers, mort en 1610, laissant de *Claude* Grignon sa femme, *Nicolas* de Sainte-Marthe, chevalier, seigneur de Boisure, reçu conseiller au parlement en 1608, puis lieutenant général à Poitiers, après son pere, mort le 6 février 1646. Il avoit épousé 1. *Rachel* Vernou, fille de *Pierre* Vernou, président des trésoriers de France à Poitiers, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Urbaine* de Launai, morte en juillet 1656, fille de *Pierre* de Launai, chevalier, seigneur d'Onglée, & d'*Urbaine* de la Haye, dont il eut pour fille unique *Marie-Urbaine* de Sainte-Marthe, dame du Frêne, de Jarzai, d'Anthon, de Boisure & de Marigni, qui épousa le 10 novembre 1652, *Louis* le Fevre, seigneur de Caumartin, maître des requêtes, puis conseiller d'état, morte le 15 janvier 1654; *Georges*, second fils de *Louis* de Sainte-Marthe, seigneur de Boisure, fut seigneur de Charenton, & mourut en 1648, laissant de *Renée* Roger, une fille unique, nommée *Renée* de Sainte-Marthe, mariée à *Antoine* de la Rochefoucaud, seigneur de Neuilli-le Noble.

V. Gaucher, dit Scevole de Sainte-Marthe, chevalier, seigneur d'Estrepied, & trésorier de France en la généralité de Poitiers, *dont il est parlé ci-dessus*, mourut le 29 mars 1623, âgé de 78 ans, laissant de *Renée* de la Haye, sa femme, Abel, qui suit; Gaucher, dit Scevole, de Sainte-Marthe, qui a continué *la postérité, rapportée après celle de son frere aîné*; & *Louis* de Sainte-Marthe, sieur de Grelai, prieur de Claunai, conseiller, historiographe du roi, frere jumeau de *Gaucher*, dont *l'éloge est rapporté ci-dessus*, mort le 29 avril 1656, âgé de 84 ans.

VI. Abel de Sainte-Marthe, seigneur d'Estrepied, conseiller d'état, & garde de la bibliothéque du roi qui étoit à Fontainebleau, mourut à Poitiers en 1652, âgé de 82 ans. Il avoit d'abord été avocat au parlement de de Paris, & *Abel* de Sainte-Marthe son fils, a recueilli ses principaux plaidoyers, qu'il a fait imprimer à Paris en 1693, *in*-4°, avec ceux de Nicolas Corberon. Il avoit épousé 1. *Magdélene* du Lac: 2. *Geneviéve* Merault, morte en janvier 1651. Du premier lit vint *Pierre* de Sainte-Marthe, seigneur d'Estrepied, mort en 1630, qu'*Anne* Gruget rendit pere d'*Abel* de Sainte-Marthe, seigneur d'Estrepied, capitaine au régiment de Navarre, tué à Gigeri en Afrique en 1664, sans laisser de postérité d'*Anne* Marchand; & de *Pierre Gaucher*, dit *Scevole* de Sainte Marthe, capitaine au régiment d'Espagni, tué à Ardembourg en 1672, sans alliance. Du second lit sortirent, *Abel* de Sainte Marthe, seigneur de Corbeville, mort doyen des conseillers de la cour des aydes, & garde de la bibliothéque du roi, le 30 octobre 1706, âgé de 81 ans, sans laisser de postérité, ni de *Marie* de Corberon, morte en janvier 1657, ni de *Marie* Heron, sa seconde femme, morte le 1 septembre 1714; & *Catherine* de Sainte-Marthe, alliée à *Louis* de Bruslon, comte du Plessis-Peillac.

VI. Gaucher, dit Scevole de Sainte-Marthe, chevalier, seigneur de Meré-sur-Indre, conseiller, historiographe de France, *dont il a été parlé ci-dessus*, mourut le 7 septembre 1650, dans sa 79 année. Après sa mort, ses enfans ajouterent ce qui manquoit à l'ouvrage intitulé, *Gallia christiana*, qu'ils rendirent public en 1656, & le présenterent à l'assemblée du clergé de France. Il avoit épousé *Elizabeth* du Monlin, dont il eut Pierre-Gaucher, dit Scevole, qui suit; *Abel-Louis* de Sainte-Marthe, théologien & poëte latin, qui a composé divers ouvrages qu'il a laissés manuscrits aux peres de l'Oratoire de Paris. On n'a imprimé de lui qu'une piéce de vers latins, qui se trouve au commencement du premier tome de l'histoire généalogique de la maison de France, de MM. de Sainte-Marthe. Il fut élu général de sa congrégation le 3 octobre 1672, dont il se démit le 14 septembre 1696, & se retira à saint Paul-aux-Bois, près Soissons, où il mourut subitement le 7 avril 1697, jour de Pâque, après en avoir fait tout l'office, âgé de 77 ans; & *Nicolas Charles* de Sainte-Marthe, prieur de Claunai, conseiller, aumô-

nier du roi ; mort le 6 février 1662, âgé de 39 ans.

VII. Pierre-Gaucher, dit Scevole de Sainte-Marthe, seigneur de Meré-sur-Indre & des Lionnieres, conseiller, maître d'hôtel du roi, & historiographe de France, a soutenu par son mérite & par son savoir, la réputation que ceux de son nom se sont acquise. Nous avons de lui l'état de la cour des rois de l'Europe, &c, en quatre volumes *in*-12, Paris 1680; l'Europe vivante, qui est comme un abrégé de cet ouvrage; un traité historique des armes de France & & de Navarre, & de leur origine, *in*-12, Paris 1673; l'histoire généalogique de la maison de la Tremoille, tirée de celle que *Scévole* & *Louis* de Sainte-Marthe avoient composée, Paris 1668, *in*-12. Remarques sur l'histoire de France du pere Jourdan Jésuite, &c, *in*-12, Paris 1684. Il est encore auteur de plusieurs autres ouvrages, qui ne sont pas imprimés; savoir, de deux volumes d'additions à l'histoire généalogique de la maison de France; d'un traité de l'origine des maisons souveraines, de leurs armes, & de leurs titres; d'un autre traité des vice-rois & gouverneurs des royaumes & provinces de l'Europe; de l'ouvrage intitulé, *Orbis Christianus*, en sept volumes; de l'*Hispania catholica*, *seu de episcopis Hispaniæ*. Il mourut le 9 août 1690, laissant d'*Anne* Stuart son épouse, morte le 18 juin 1713, âgée de 82 ans, *Pierre-Gaucher*, dit *Scevole* de Sainte-Marthe, seigneur de Meré; *Elizabeth-Marie-Anne*, morte sans alliance en décembre 1682; & *Gaucher-Louis* de Sainte-Marthe.

*Branche de Chant d'oiseau.*

IV. Jacques de Sainte-Marthe, troisiéme fils de Gaucher de Sainte-Marthe, fut chevalier, seigneur de Chant d'Oiseau en Poitou, mourut en 1570, & fut inhumé en l'abbaye de Fontevrault, près de son pere. Il avoit épousé *Renée* le Proust, dont il eut, François, qui suit.

V. François de Sainte-Marthe, seigneur de Chant d'Oiseau, mourut en 1641, laissant de *Marie* Frubert, morte en juillet 1651, François, qui suit; & *Claude*, dont on trouvera ci-après un article particulier.

VI. François de Sainte-Marthe, seigneur de Chant d'Oiseau, épousa *Marie* Camus, fille de *Jacques* Camus, & de *N*. du Mouceau, dont il eut *Gaucher-Louis* de Sainte-Marthe, capitaine d'infanterie, puis major de Casal, mort sans alliance; *Marie*, alliée à *Jacques* Grimoard, seigneur du Peré; *Elizabeth*, mariée à N. d'Antenaise, seigneur de la Ralliere; & *Denys* de Sainte-Marthe, religieux Benédictin, *dont nous parlerons ci-après*.

Nous avons toutes les poësies de Scévole de Sainte-Marthe, & celles d'Abel son fils, recueillies en un volume *in*-4°, édition de Paris en 1632. Les latines de *Scévole* sont, 1. trois livres de la *Pædotrophie*, ou de la maniere de nourir & élever les enfans : 2. deux livres de *Lyriques* : 3. deux livres de *Sylves* : 4. un d'*Elegies* : 5. deux d'*Epigrammes* : 6. des *poësies sacrées*. Les françoises sont, 1. les *Métamorphoses sacrées*, avec quelques autres poësies chrétiennes : 2. la *Poësie royale* : 3. la *Poësie mêlée* : 4. *Bocage des sonnets mêlés* : 5. les *Epigrammes* : 6. les *vers d'amour* : 7. les *Alcyons* : 8. les *Imitations*. Ce double recueil dans lequel on trouve aussi les éloges latins que Scévole a composés, est suivi d'un troisiéme, qui contient sous le titre de *Scæv. Sammarthani Tumulus*, les piéces différentes d'un grand nombre d'auteurs, à la louange de ce poëte, en grec, en latin & en françois.

Les poësies latines d'Abel de Sainte-Marthe se divisent en trois parties, dont la premiére comprend un livre du *Laurier*, sous le titre de *Daphné*; un de la *loi Salique*; un de *Sylves*; un d'*Eglogues*; *un d'Epigrammes*. La seconde contient un livre d'autres *Sylves*; un d'*Elegies*; un d'*Odes*; deux de *Poësies diverses*; deux d'autres *Epigrammes*; un d'*Hendecasyllabes*; un de *pseaumes de David*; un de *Poësies sacrées*. La troisiéme comprend un livre d'*Hymnes*; un d'autres *Sylves*; un de *piéces mêlées*; & un d'autres *Elegies*. Outre ces poësies on a du même dans ledit recueil, trois panégyriques latins à l'honneur de Louis XIII; l'expédition de la Valteline entreprise sous les auspices du même prince, aussi en latin; l'expédition de la Rochelle, en la même langue; une consultation latine du droit de la couronne de France; les éloges de quelques familles illustres de France : toutes ces piéces sont en prose. On a de suite du même en françois, divers discours présentés au roi en lui dédiant ses ouvrages latins sur les victoires de ce prince.

Scévole étoit un poëte merveilleux, au jugement de tous les critiques; il y en a qui l'ont appellé *le prince des poëtes Latins* de son pays; & même des autres de son siécle. Quelques-uns même ont prétendu que ce poëte a représenté à peu près la majesté de Virgile dans sa Pædotrophie; la douceur de Tibulle & d'Ovide, dans ses élégies; la gravité de Stace, dans ses sylves; les pointes & le sel de Martial, dans ses épigrammes; & dans ses odes, le génie d'Horace, & même celui de Pindare, qu'on estime inimitable. La Pædotrophie est un chef-d'œuvre, que son petit-fils Abel de Sainte-Marthe sieur de Corbeville, a traduit en prose françoise, & publié en 1698. Pour les poësies françoises de Scévole, elles sont tombées, à cause que la langue a changé depuis ce temps-là. Abel de Sainte-Marthe a fait des poësies latines, qui ont aussi leur mérite. On a estimé particuliérement le poëme *du Laurier*, & celui de la *Loi Salique*. * *Mém. du temps*. Baillet, *jugem. des sav. sur les poëtes modernes*.

SAINTE-MARTHE (Claude de) issu de la famille de ce nom, fils de François de Sainte-Marthe, avocat au parlement de Paris, & de *Marie* Frubert, naquit à Paris le 8 juin de l'an 1620. Après avoir fait ses études, il se retira à Chant-d'Oiseau en Poitou, où il vécut dans la solitude & dans la pénitence. Il entra ensuite dans une communauté d'ecclésiastiques où il fut engagé dans le sacerdoce. Il refusa la trésorerie de la Sainte-Chapelle de Paris dont le roi Louis XIII avoit dessein de le pourvoir, & il préféra la maison de Port-Royal des Champs au séjour de Paris, où on vouloit qu'il fit sa demeure. Il étoit à peine dans cette solitude, que, pendant la seconde guerre de Paris, le vicaire de Mondeville, terre dans le diocèse de Sens, qui dépendoit de Port-Royal des Champs, ayant été tué d'un coup de mousquet, & le curé étant mort de frayeur, on le pressa de se charger de cette cure. M. de Sainte-Marthe la trouva si désolée, que les plus riches mêmes y manquoient de pain, & que presque tous les habitans étoient ou malades ou languissans. Il les soulagea selon son pouvoir & les instruisit avec soin. Mais étant tombé lui-même dangereusement malade, & se croyant d'ailleurs incapable de gouverner une cure, il la quitta lorsqu'il eut recouvré la santé. Quelque temps après M. Singlin l'obligea de se charger de la direction des religieuses de Port-Royal des Champs, & il exerça cet emploi près de six ans. Il fut contraint ensuite de s'éloigner pendant cinq ans dans l'affaire du fromulaire; mais ayant été rétabli en 1669, il rentra dans son office dont il reprit les fonctions pendant dix ans. Des ordres supérieurs l'ayant obligé à se retirer de nouveau en 1679, il alla à Corbeville château de madame de Sainte-Marthe, dans la paroisse d'Orsay, au diocèse de Paris. Il y vécut encore environ onze ans, pendant lesquels il alla faire un voyage en Flandre & en Hollande, & il mourut à Corbeville même le 11 d'octobre 1690, à dix heures du soir, âgé de 70 ans & 4 mois, entre les bras de M. Burlugai, théologal de Sens. Sa mort arriva un mercredi. Le vendredi suivant son corps fut porté à Port Royal des Champs : le samedi quand on fit l'inhumation, il fut trouvé sans aucune corruption. On a exprimé dans ces deux vers tout son caractére, & presque toute sa conduite.

*Impatiens falsi, verique tenacior, inde*
*Ingemuit, tacuit, fugit & occubuit.*

On a ainsi paraphrasé ces deux vers latins en vers françois.

*Il fut humble, pieux, savant, modeste & sage,*
*D'un esprit élevé, d'un cœur plein de courage.*
*Et vit avec douleur souffrir la vérité.*
*Comme il parla pour elle, il sut aussi se taire,*
*Et cachant ses talens dans un lieu solitaire,*
*Il mourut pour revivre à l'immortalité.*

Il est certain qu'il est auteur de l'écrit intitulé: *Défense des religieuses de Port-Royal, & de leurs directeurs, sur tous les faits allégués par M. Chamillard docteur de Sorbonne, dans ses deux libelles contre ces religieuses*, adressée au même M. Chamillard *in*-4°, de 176 pages, datée du 1 août 1667, & imprimée la même année. Plusieurs auteurs célébres, entr'autres le P. Niceron Barnabite, lui donnent la *Lettre d'un théologien à un de ses amis, sur le livre de M. Chamillard contre les religieuses de Port-Royal*, in-4°, de 12 pag. datée du 22 décembre 1665 : mais M. de Sainte-Marthe dit lui-même pag. 5 de la *défense*, &c, que *jusqu'à cette heure il étoit demeuré dans le silence* d'où M. Chamillard le forçoit de sortir. On ne lui donne pas avec plus de fondement, *la préface* & le premier *chapitre de l'apologie des religieuses de Port-Royal*. M. Nicole est l'auteur de toutes les préfaces, & M. Arnauld de la premiere partie de l'ouvrage, comme M. Nicole l'a dit dans une conversation, le mercredi 13 de février 1692, à messieurs Dodart & Willart. M. de Sainte-Marthe avoit fait son testament le 10 d'octobre 1689, & il y fait légataire universelle & seule exécutrice dame Marie Heron, femme de M. de Sainte-Marthe, conseiller du roi en sa cour des aides; & en cas de mort de ladite dame, feu M. Chertemps, chanoine de S. Thomas du Louvre, mort le 9 d'avril 1714. Depuis sa mort on a imprimé deux volumes *in*-12, de ses *traités de piété, ou discours sur divers sujets de la morale chrétienne*, à Paris en 1703, & réimprimés en 1733, & deux volumes de même forme contenant un recueil de ses lettres de piété, en 1709. La préface de ces lettres, est, comme on le croit, de M. Chertemps, dont on vient de parler. On trouve encore douze ou quinze des lettres de M. de Sainte-Marthe qui n'avoient point encore été imprimées, dans un recueil de piéces *in*-4°, fait en 1735, pour servir de supplément au nécrologe de Port-Royal; & de plus un discours du même à l'occasion de la mort de M. Baudri de Saint-Gilles d'Asson, & les raisons de l'institution des petites écoles de Port-Royal par M. de Saint-Cyran, écrites par le même M. de Sainte-Marthe. Enfin on a quelques autres lettres de Claude de Sainte-Marthe, dans le tome I des *mémoires historiques & chronologiques sur l'abbaye de Port-Royal des Champs*, qui ont paru en 1755 & 1756. * *Mémoires du temps. Défense des religieuses de Port Royal & de leurs directeurs, pag.* 5, 13 *& suiv.* Niceron, *mémoires*, &c, *t.* 8, *& t.* 10, *premiere partie. Nécrologe de Port-Royal des Champs.*

SAINTE-MARTHE (Denys de) religieux de la congrégation de S. Maur, naquit à Paris le 24 de mai 1650, de FRANÇOIS de Sainte-Marthe, seigneur de Chant-d'Oiseau, de l'illustre famille de ce nom, si connue par l'érudition qui y a été comme héréditaire; & de *Marie* Camus. Denys de Sainte-Marthe étoit le plus jeune de leurs enfans, & il fut élevé jusqu'à 15 ans dans le Poitou par ses parens mêmes, qui s'y étoient retirés. A quinze ans on l'envoya étudier à Pont-le-Voy, pour achever ses études sous la conduite des Bénédictins qui gouvernent ce collége, situé à trois ou quatre lieues de Blois. Ce fut là où il prit la résolution de quitter le monde & d'embrasser l'état monastique. Il choisit la congrégation même des Bénédictins, dans laquelle il entra en 1667, & il fit profession dans l'abbaye de S. Melaine de Rennes le 12 août 1668, âgé de 18 ans. Ses études finies, il régenta la philosophie & ensuite la théologie dans plusieurs maisons de son ordre pendant l'espace d'onze ans, & on ne le tira de ces emplois que pour l'élever aux premieres charges de sa congrégation. Il fut en 1690 nommé prieur de S. Julien de Tours. On l'appella ensuite à Paris pour avoir soin de la cure de l'enclos de l'abbaye de saint Germain des Prés, & de la bibliotheque; mais en 1694, on l'envoya à Rouen pour y être prieur de la maison de son ordre, dite de Bonne-nouvelle, qu'il ne quitta que pour remplir le même emploi dans l'abbaye de S. Ouen de la même ville en 1699. En 1705, il fut rappellé à Paris pour être prieur des Blancs-manteaux. Trois ans après, c'est-à-dire, en 1708, on le fit assistant du P. Général; peu de temps après on le fit prieur de l'abbaye de saint Denys. Enfin il fut élu supérieur général de la congrégation au mois de juillet 1720. Il est mort le 30 de mars 1725, dans sa soixante-quinziéme année. Ses ouvrages sont, 1. *Traité de la confession, contre les Calvinistes*, in-12, en 1685. 2. *Réponse aux plaintes des protestans touchant la prétendue persécution de France*, in-12, à Paris en 1688. Comme à la fin de cet ouvrage le P. de Sainte-Marthe tâche de montrer que les théologiens protestans avoient prononcé eux-mêmes leur condamnation, en établissant comme un principe sûr qu'il est permis d'user du glaive pour réimprimer les hérétiques; un réfugié écrivit pour prouver que ce n'étoit pas-là le système des protestans; ce qui donna occasion à une réplique intitulée, *Réponse d'un nouveau converti à la lettre d'un réfugié, pour servir d'addition à la réponse aux plaintes des protestans*, &c. Cette réplique a été attribuée à M. Pellisson, qui l'a désavouée dans *l'histoire des ouvrages des savans, février* 1690. On a tâché d'y répondre dans la *lettre écrite de Suisse en Hollande pour suppléer au défaut de la réponse qu'on avoit promise à l'ouvrage publié sous le nom d'un nouveau converti*, &c, à Dordrecht, en 1690. Les autres ouvrages du pere de Sainte-Marthe, sont, 3. *Entretiens touchant l'entreprise du prince d'Orange sur l'Angleterre, en* 1680, & *la suite de ces entretiens en* 1691. 4. *Lettres à M. de Rancé abbé de la Trappe, où l'on examine sa réponse au traité des études monastiques*, à Tours, 1692. Ces lettres, qui sont au nombre de quatre, sont écrites avec esprit, mais très-satyriques. Il y en eut une cinquiéme qui parut en 1693, & fut réimprimée la même année dans un *recueil de quelques piéces* qui concernent les quatre premieres. 5. *Oraison funebre de madame de Bethune, abbesse de Beaumont-lès-Tours, prononcée dans l'église de ce nom.* 6. *La vie de Cassiodore, chancelier de Théodoric, & ensuite abbé de Viviers*, in-12, 1694. 7. *Histoire de S. Grégoire le Grand, tirée principalement de ses ouvrages*, en 1697, *in*-4°: la même traduite en latin, & insérée dans le quatriéme tome des ouvrages de ce saint pape, avec quelques changemens. 8. *Réflexions sur la lettre d'un abbé d'Allemagne aux PP. Bénédictins sur leur dernier tome de l'édition de S. Augustin*, en 1699, *in*-12. 9. *Lettre à un docteur de Sorbonne, touchant le mémoire d'un docteur en théologie* adressé à MM. les prélats de France contre les Bénédictins, en 1699, *in*-12. 10. Les œuvres de S. Grégoire le Grand en latin, *in-fol.* 4 vol. Le pere Castel, Bénédictin, dans sa lettre sur la mort du pere de Sainte-Marthe, imprimée en 1725, *in*-4°, dit que ce pere est le seul auteur de cette édition de S. Grégoire : cependant en 1706, *les mémoires de Trévoux, au mois de février*, donnerent à entendre, que le pere Bessin, de la même congrégation, étoit le principal auteur de cette édition, & le pere Bessin ne s'est pas défendu de l'honneur qu'on lui en faisoit. En 1726, on trouve dans les mêmes *mémoires de Trévoux, au mois de septembre*, que ce pere Bessin a travaillé à l'édi-

tion susdite pendant plus de trois ans, à la priere même du pere de Sainte-Marthe; qu'il a fait seul la critique des notes de l'édition de Goussainville; qu'il est auteur de trois ou quatre cens des notes de la nouvelle édition, & des sommaires qui sont à la tête des lettres; enfin que c'est à lui que l'on doit la division géographique de ces lettres, & la dissertation sur le rétablissement de celles qui avoient été déplacées. Le dernier ouvrage du pere de Sainte-Marthe est le *Gallia christiana*, dont il avoit entrepris une nouvelle édition à la priere de l'assemblée du clergé de 1710; & de cet ouvrage qui doit contenir environ dix volumes, il en a vu paroître deux ou trois avant sa mort. Il avoit associé plusieurs de ses confreres à ce travail qui se continue. L'auteur du roman allégorique & satyrique, intitulé *les aventures de Pomponius chevalier romain, ou l'histoire de notre temps*, en 1724, ouvrage que l'on attribue sans fondement à M. de Themiseuil, auteur du *chef-d'œuvre d'un inconnu*, sous le nom de Mathanasius, maltraite beaucoup le pere de Sainte-Marthe, & parle de ses ouvrages avec beaucoup de mépris. On ne sait pourquoi. Il en est parlé plus avantageusement, 1. dans la *lettre du pere Castel*, citée ci-dessus; 2. dans la *bibliothéque des auteurs de la congrégation de S. Maur de* D. le Cerf; 3. dans le pere Niceron, *mémoires pour servir à l'histoire*, &c, t. V, & dans beaucoup d'autres.

SAINTE-MAURE, isle de la mer Ionienne, vers la côte de l'Epire & de l'Achaïe, province de la Turquie méridionale en Europe. Les anciens l'appelloient *Leucas* & *Leucadia*, d'où elle retient encore le nom de *Leucada* ou *Lescada*. Elle est à neuf milles de Cephalonie, & à vingt-cinq des Curzolaires. On dit qu'elle étoit autrefois attachée à la terre-ferme; mais que les peuples d'Achaïe couperent l'isthme pour en faire une isle. Elle ne demeura pas long temps en cet état; car l'impétuosité des vents porta bientôt une si grande quantité de sable dans le canal qui faisoit cette séparation, qu'il s'y forma un autre isthme: ce qui lui fit donner le nom de presqu'isle. Cet isthme a été ruiné dans la suite des temps, & on y a bâti des ponts de bois qui joignent plusieurs islettes, séparées seulement par de petits canaux, & qui servent aujourd'hui de communication pour passer de l'isle à la terre-ferme. Elle a environ soixante-dix milles de circuit, & est si fertile, qu'on y recueille en abondance du bled, du vin, de l'huile, du tabac, & toutes sortes de fruits. Outre la ville de Sainte-Maure, qui en est la capitale, elle a trente villages que les Grecs de la terre-ferme repeuplent aujourd'hui. Il y a plusieurs ports, dont les plus considérables sont, celui de Demeta, & celui de Sainte-Maure. Elle est environnée de plusieurs écueils, dont un nommé *Sessola*, s'appelle aussi *l'écueil des souris*, parceque l'on y en voit une prodigieuse quantité. La ville & la citadelle de Sainte-Maure sont situées sur la côte de l'isle vers la terre-ferme, à laquelle elles sont jointes par les ponts de bois, dont nous venons de parler. Elles ont communication avec une partie de l'isle par un pont, & par un magnifique aqueduc de pierres, d'environ un mille de longueur, soutenu sur 360 arches qui traversent le grand étang. En 1470, les Turcs enleverent cette ville à quelques princes Grecs, ausquels elle étoit soumise. L'an 1502, le général Pezaro s'en rendit maître en peu de temps: mais les Vénitiens céderent cette conquête à Bajazet II, pour obtenir la paix. Depuis, cette ville devint une retraite de corsaires qui armoient tous les jours pour insulter les marchands & les passagers. En 1684, le généralissime Morosini prit cette place, d'où les infidéles sortirent, suivant la capitulation qu'il leur accorda. Les Vénitiens y ont rétabli le culte de la véritable religion; & ont repeuplé les villages d'un bon nombre de Grecs venus de la terre-ferme. * P. Coronelli, *descript. de la Morée*.

SAINTE-MAURE, maison, ainsi appellée de la ville de Sainte-Maure en Touraine, est une des plus anciennes du royaume. On en donnera à la fin de ce volume, une généalogie plus exacte que celles qui ont paru jusqu'à présent dans ce dictionaire.

SAINTE-MENEHOULD ou SAINTE-MENOU, *cherchez* SAINTE-MANEHOULD.

SAINTE-SOPHIE, principale mosquée de Constantinople. Ce superbe édifice n'est que le reste d'un plus grand qui fut commencé par Justin, & achevé par Justinien, tous deux empereurs d'Orient, qui le consacrerent à la Sagesse divine, sous le nom d'*Agia Sophia*. Les Turcs en ont retranché une grande partie, & ont conservé le dôme, qui n'étoit que le chœur de l'ancienne église. Ce dôme, dont le diametre est à peu près de cent treize pieds, est environné de deux rangs de galeries, chaque rang soutenu par soixante colonnes d'une même ordonnance, mais de différente matiere; les unes de porphyre, & les autres de marbre blanc. Pendant que l'église appartenoit aux chrétiens, toutes les femmes étoient obligées de se placer dans ces galeries, qui sont très-spacieuses. L'usage général de l'église orientale destine encore aujourd'hui des séparations dans chaque église, où les femmes assistent au service sans être mêlées avec les hommes: ce qui est aussi pratiqué dans quelques églises de Portugal. Quelques-uns disent qu'anciennement cette église étoit plus grande, & que ce qui se voit à présent, n'en est que le chœur. D'autres assurent que c'est le même corps de bâtiment, depuis que l'empereur Justinien l'eut fait rétablir après plusieurs incendies qu'elle avoit soufferts, parcequ'elle n'étoit au commencement couverte que de bois, comme l'ancienne église de saint Pierre de Rome, bâtie par le grand Constantin. Il n'y avoit autrefois qu'un seul autel dans cette église; mais à présent il n'y en a plus aucun. Derriere la place de l'autel, on voit encore au milieu d'un demidôme orné de mosaïque & enrichi d'or, une grande image de la sainte Vierge, assise dans un trône, & tenant sur ses genoux l'enfant Jesus, qui donne la bénédiction. Audessus est gravée l'image de la sainte face de J. C. sur un voile; & aux deux côtés deux grands anges, dont deux ailes cachent tout le corps depuis la tête jusqu'aux pieds. Plus haut, sous l'arcade ou le ceintre, on voit quatre Saints, & une Vierge au milieu, avec plusieurs ornemens d'architecture; & dans les deux vuides, qui sont entre cette arcade & la partie orientale du dôme, il y a deux séraphins à six ailes chacun. Au-dessus de la porte de l'église en dedans, sont encore les images du Sauveur assis, qui donne sa bénédiction à un empereur prosterné à ses pieds; & de la sainte Vierge, qui est à sa gauche. C'est une chose assez surprenante, que les Turcs aient laissé ces figures dans leur mosquée; car dans tous les autres endroits de ce temple ils ont rompu ou couvert de chaux les images qui y étoient. A l'entrée de l'église, de côté & d'autre, entre deux colonnes de porphyre, sont placées des urnes de marbre remplies d'eau, où les chrétiens se lavoient le visage, ou au moins les yeux, pour montrer qu'ils devoient être purifiés pour se présenter devant la majesté de Dieu; & on remarque qu'il y avoit écrit au-dessus en lettres d'or ce vers grec retrograde, c'est-à-dire, qui se lit à droite & à gauche:

ΝΙΨΟΝ ΑΝΟΜΗΜΑΤΑ, ΜΗ ΜΟΝΑΝ ΟΨΙΝ.

*Nettoye tes péchés, & non ta seule vue.*

Mais à présent les Turcs boivent de cette eau quand ils se sont un peu échauffés dans leurs prieres, par les inclinations & les génuflexions fréquentes qu'ils font, & par les exclamations continuelles du nom de Dieu, ou de quelques-uns de ses attributs. Ils la vont prendre dans ces vases, ou quelques officiers de la mosquée leur en portent dans un autre avec plusieurs tasses. A côté de la place de l'autel, en tournant vers le midi ou sud-est, est le mirabe ou *marahab*, c'est-à-dire, la niche

où l'on met l'alcoran, accompagné de deux chandeliers, garnis chacun d'un gros cierge. Cette niche est tournée vers le *keblé* ou mosquée de la Mecque, & vers Médine, où est le tombeau de Mahomet; & c'est de ce côté-là que les Mahométans doivent s'incliner en parlant à Dieu. Les ornemens de l'entrée & du dedans de ce temple, sont tous de beau marbre, d'albâtre, de serpentine, de prophyre, de nacres de perles, de cornalines, & d'autres pierres de grand prix. Le pavé est de marbre, travaillé en divers compartimens, & couvert de grands tapis de Turquie; le dôme est revêtu de mosaïques figurées, & enrichies d'or; & c'est assurément un des plus superbes édifices que l'on voie. On y voit une espece de petite tribune, pratiquée dans la hauteur de la muraille, & destinée pour le grand-seigneur, qui s'y vient placer par un petit escalier dérobé, lorsque la dévotion l'appelle dans la mosquée. Les Turcs montrent aussi un tombeau, qu'ils disent être celui de l'empereur Constantin. Devant le portail, on voit des *turbes* de marbre, c'est-à-dire, des réduits en façon de chapelles couvertes en dôme, & qui servent de sépulture à quelques jeunes princes Ottomans. Au-delà d'un portique qui regne devant la face de l'édifice, & où les femmes Mahométanes viennent quelquefois faire leurs prieres, il y a neuf portes de bronze, dont la cinquiéme seule est ouverte pour entrer dans la mosquée. On voit aussi au dehors de Sainte-Sophie, quatre *minarets:* c'est ainsi que les Turcs appellent des tours bâties à plusieurs étages, accompagnées de balcons en saillie, & qui leur tiennent lieu de clochers. Des hommes, appellés *Muézins*, y montent cinq fois chaque jour à de certaines heures, pour appeller les Turcs au *naama*, c'est-à-dire, à l'oraison; car les Turcs ne se servent point de cloches pour avertir le peuple. * Grelot, *voyage de Constantinople*. Quiclect, *voyage de Constantinople*, *pag.* 168.

SAINTES-MARIES ou LES SAINTES-MARIES, petite ville de Provence à l'embouchure du Rhône, est le même lieu que les anciens appelloient *Delphicum Templum*, parceque les Marseillois y avoient fait bâtir un temple en l'honneur d'Apollon, surnommé de *Delphes*. Les Provençaux tiennent que ce fut en ce lieu qu'aborda le vaisseau sans voiles & sans rames, qui portoit les trois Maries avec Lazare & autres Saints que les Juifs avoient exposés à la merci des vents & des tempêtes. Ils disent encore, sur la foi de la tradition commune, que les corps de ces trois Maries; savoir, Magdeléne, Jacobé & Solomé, y furent enterrés; & qu'ensuite ils furent cachés sous l'église, de crainte qu'ils ne tombassent entre les mains des barbares, qui ravagerent dans le pays. En 1448, René roi de Jérusalem & de Sicile, comte de Provence, ayant trouvé ces reliques, les fit transférer avec solemnité, & les fit mettre dans une belle châsse. * Bouche, *chronol. de Provence*, *liv.* 3.

SAINTE-VAUTRUDE, célébre abbaye de chanoinesses à Mons, ville de Hainault, a pris son nom de sainte Vautrude, parente de Dagobert roi de France, & femme de saint *Vincent*. Ce n'étoit auparavant qu'un simple monastere, que cette Sainte fonda il y a plus de mille ans, pour y faire sa retraite. Il a été depuis changé en un chapitre de chanoinesses, dont le comte de Hainault porte le titre de protecteur & d'abbé perpétuel. Ce sont des filles de la premiere qualité qui en doivent remplir les places, & on ne les y reçoit point qu'elles n'aient auparavant fait preuve de leur noblesse de plusieurs races, tant du côté maternel, que du côté paternel; ce qui est un motif en Flandre aux personnes de qualité de ne se pas mésallier, de peur de faire perdre à leurs filles le droit d'y être admises. Elles chantent tous les jours au chœur l'office canonial avec l'aumusse, revêtues d'un habit ecclésiastique qui leur est particulier; & elles en peuvent prendre un séculier le reste du jour pour aller en ville. Ces dames logent en des maisons séparées, mais renfermées dans un même enclos. Elles peuvent résigner leurs prébendes, & se marier, à la réserve de l'abbesse & de la doyenne. Le revenu y est très-considérable; & les chanoinesses y sont reçues en fort bas âge. * *Vie d'Anne de Melun, fondatrice des religieuses Hospitalieres de Baugé*, *l.* 1, *c.* 3.

SAINTES ou XAINTES, sur la Charente, ville de France, est la capitale de Saintonge; & a un évêché suffragant de Bourdeaux. Les anciens l'ont nommée *Mediolanum Sanctonum*, *Santones*, & *urbs Santonica*. César, Strabon, Tacite, Ausone, Gregoire de *Tours*, &c, font souvent mention de cette ville, qui est très-ancienne, & où l'on trouve divers monumens considérables. Les plus célébres sont, un amphithéâtre, des aqueducs, & un arc de triomphe sur le pont de la Charente, où l'on voit aussi des inscriptions. Saint Eutrope est le plus ancien évêque de Saintes. La cathédrale de cette ville, dédiée sous le nom de saint Pierre, fut presque toute ruinée dans le XVI siécle, par la fureur des guerres de la religion. Il y a diverses maisons religieuses de l'un & de l'autre sexe, & douze ou treize abbayes dans le diocèse. Nous ne nous arrêterons point à l'opinion ridicule de ceux qui croient que les Troyens nommerent autrefois cette ville Xaintes, & la province Xaintonge, par rapport au fleuve Xanthe qui étoit en Phrygie. L'évêque de Saintes pourvoit à plus de la moitié des cures de son diocèse, est seigneur de plus des trois quarts de la ville, où il fait exercer toute justice par son bailli, & est en possession de faire exercer la justice prévôtale sur les tenanciers du roi, demeurans dans son fief, depuis le 28 août jusqu'au 27 septembre, comme il fait sur les siens pendant le cours de l'année. Il est aussi en possession de percevoir pendant les mois d'août & de septembre les droits du roi sur la vente des marchandises. Le chapitre de la cathédrale est composé d'un doyen, de quatre dignités qui sont chanoines; savoir, l'archidiacre de Saintes, l'archidiacres d'Aunes, le chantre & le scholastique, & de vingt autres chanoines. Il y a aussi douze vicaires & deux sous-chantres au bas chœur. Ce chapitre est indépendant de l'évêque, & est en possession de visiter vingt-six paroisses de son diocèse. Il y a à Saintes sénéchaussée, présidial & élection. * Jules César, *l.* 1, *&c.* Strabon, *l.* 4. Ausone, *epist.* 14, 18, *&c.* J. Alin, *de Sant. regione.* Elie Vinet, *antiq. de Xaint.* Sammarth. *Gall. christ.*

*CONCILES DE SAINTES.*

Le III concile de Paris tenu en 557, défendoit aux clercs de se servir de l'autorité royale pour parvenir à l'épiscopat. Un certain Emerit négligea cette défense, & par la faveur du roi Clotaire, fut fait évêque de Saintes après Eusebe, contre le consentement du métropolitain, des évêques comprovinciaux, & du clergé de son diocèse. Après la mort du roi, arrivée en 562, Léonce de Bourdeaux assembla à Saintes un concile, où Emerit fut déposé, comme ordonné contre les formes canoniques. On mit Héraclius en sa place, & les évêques députerent vers Charibert, fils de Clotaire, pour avoir son consentement; mais Héraclius en fut très-mal reçu; car ce prince le fit mettre dans une charette pleine d'épines, & l'envoya en exil. Il condamna Léonce à mille écus d'or d'amende, tira de l'argent des autres prélats, & remit Emerit sur le siége épiscopal, ne pouvant souffrir qu'on eût chassé celui qui avoit été établi par son pere. Le cardinal Baronius & d'autres, mettent ce concile sous l'an 566, mais il est sur qu'il fut célébré en 562. Gregoire de *Tours* en fait mention dans le IV livre de son histoire, *chap.* 26. L'évêque Héraclius ne pouvant dissimuler un sacrilége commis par Nantin, comte d'Angoulême, qui avoit fait mourir un prêtre dans les tourmens de la gêne, le priva de la communion. Nantin s'humilia; & s'étant présenté devant les évêques assemblés à Saintes vers l'an 579, demanda pardon, & promit de faire toutes les satisfactions qu'ils voudroient lui imposer

pour l'expiation. Cette humilité les toucha; & Héraclius, à leur priere, lui donna l'absolution. Le comte oublia ce qu'il avoit promis, pilla les biens de l'église, & mourut d'une façon terrible. On tint à Saintes en 1075, un concile, auquel Gosselin de Bourdeaux présida; un autre en 1080, pour l'abbaye de Fleuri; un autre en 1088 ou 1089, où Aimé fut élu évêque métropolitain; & un autre en 1096, où le jeûne des veilles des apôtres fut ordonné. Geofroi de saint Brian ou de saint Brice, évêque de cette ville, fit des ordonnances synodales en 1280 & 1282. Gui ou Hugues de Neuville en publia en 1298 & 1304, & Julien Soderin en 1541.

SAINTETÉ, titre honorable & respectueux, ne se donne aujourd'hui qu'au chef de l'Eglise catholique. Autrefois les papes mêmes l'ont donné à des évêques dans les premiers siécles; comme le pape Hilaire, vers l'an 465, à Léonce, archevêque d'Arles; & Jean VIII, vers l'an 880, à trois archevêques. On a même attribué le titre de *Sainteté* à des abbés, jusqu'au temps de saint Bernard, & on l'a souvent donné aux rois. Le prêtre Attotta traita de *votre Sainteté* l'empereur Louis *le Débonnaire*; & Etienne de Tournai traita de même Béla roi de Hongrie. Des évêques catholiques ont quelquefois appellé *très-saints*, des princes séculiers, qui même étoient hérétiques. A présent le titre de *sainteté* ou de *béatitude*, ne se donne plus, comme nous l'avons remarqué, qu'au pape seul, que l'on appelle aussi *très-saint Pere*.

SAINTONGE ou XAINTONGE, province de France, entre l'Angoumois, & le Périgord au levant, l'Océan au couchant, le Poitou vers le septentrion, & la Guienne vers le midi, est extrêmement fertile en bleds, vins, &c. C'est pour cette raison que les Romains s'y établirent, comme nous le voyons dans César & dans les autres historiens. Ils ont parlé de l'absynthe de Saintonge, qu'on y trouve encore en abondance, & qui est le romarin, ou pontique-marin, ou l'aluine, auquel on attribue de grandes propriétés. On y fait grande quantité de très-bon sel; & on dit vulgairement que *si la France étoit un œuf, la Saintonge en seroit le moïeu*. La Garonne, la Charante, la Seudre & quelques autres rivieres, rendent cette province marchande, & y contribuent beaucoup à transporter les marchandises. Les habitans qui sont près de la mer, portent encore de ces manteaux ou cappes anciennes, qui viennent présentement de Béarn. Saintes est la ville capitale de Saintonge; & les autres sont Blaye, Saint-Jean-d'Angeli, Jarnac, Brouage, Pons, Soubise, &c. La Saintonge a eu des comtes particuliers: LANDRI, qui vivoit sous le regne de Charles *le Chauve*, eut guerre contre Emeno, comte d'Angoulême. AGNE'S porta Saintes dans la maison des comtes d'Anjou; & ELEONORE de Guienne, que le roi Louis *le Jeune* répudia, porta la province à l'Anglois. Elle fut confisquée sur Jean *Sans-Terre*, roi d'Angleterre. Depuis, après diverses révolutions, elle fut encore cédée par le traité de Bretigni en 1360. On la reconquit, & elle fut réunie à la couronne avec le reste de la Guienne. La Saintonge, avec l'Angoumois, fait un gouvernement général. * Jules-César. Strabon. Tacite & Pline, *l.* 4, *c.* 19. Du Chêne, *recherches des antiq. des villes*. Papire Masson, *descr. flum. Gall.* Elie Vinet, *in Auson.* Du Pui, *droits du roi*, &c.

SAINTPÉ (François de) prêtre de l'Oratoire, naquit dans le village de Vallegrand au diocèse de Paris le 28 février 1596. Son pere mourut en 1611, & lui laissa une charge dans la maison du roi, dont il prit possession l'année suivante, quoiqu'il ne fût encore âgé que de treize ans. Pour la soutenir avec honneur, il se mit en équipage, & alla faire deux campagnes en Hollande, pendant lesquelles il abandonna tous les devoirs de la piété chrétienne. Il continua dans les mêmes désordres jusqu'en l'année 1626, qu'il résolut de gagner un jubilé que le pape avoit envoyé en France. Il s'adressa pour cet effet à un religieux, qui lui conseilla de se confesser toutes les semaines, & de communier tous les mois. Peu de mois après il fit une retraite de quelques jours, sous la conduite du pere de Condren, par l'avis duquel il forma le dessein d'entrer dans la congrégation de l'Oratoire. Il contracta dès lors amitié avec mademoiselle Tardu, qui se fit bientôt après Ursuline à Beaujenci, où elle fut long-temps supérieure, & avec M. Vignier, qui étoit encore alors de la religion prétendue-réformée; mais qui se fit catholique, & entra comme lui dans l'Oratoire. François de Saintpé y prit l'habit ecclésiastique le 21 février 1629, après qu'il eut vendu sa charge, & payé ses dettes. Le 23 février 1630, il reçut l'ordre de prêtrise, suivant le conseil du P. de Condren, qui après la mort du cardinal de Bérulle, avoit été élu en général. Incontinent après son ordination, il fut employé à visiter les malades, & à instruire les ignorans. La mémoire lui ayant manqué un jour au milieu d'un sermon, il en prit occasion de s'humilier, en demandant publiquement pardon à Dieu & à son auditoire, de la témérité qu'il avoit eue de monter en chaire. En 1633, il fut choisi pour être supérieur de la maison de l'Oratoire de Lyon, & il travailla à faire embrasser la religion catholique aux prétendus-réformés, non par des disputes, mais par des entretiens de piété. Quand les trois ans de sa supériorité furent achevés, il retourna à Paris à pied, demandant l'aumône, & donnant aux pauvres le double de ce qui lui en auroit couté, s'il avoit fait le voyage à ses dépens. Il trouva à Paris un de ses freres, curé d'Etampes, qui s'y étoit fait porter pour une paralysie, & alla desservir la cure en sa place pendant deux ans que sa maladie dura. Le pere général de l'Oratoire, informé du bien qu'il avoit fait en ce lieu, le chargea de la cure de Chapenville, proche de Villeroi. La maladie contagieuse s'étant mise dans un hameau du voisinage, il laissa son vicaire dans le presbytere; & s'alla enfermer avec les pestiférés, ausquels il servit de médecin spirituel & temporel, si bien que le mal cessa en peu de jours. Au bout d'un an il fut rappellé par le pere général, & mis dans la maison de l'Institution, pour inspirer l'esprit de piété aux jeunes confreres. Sur la fin de l'année 1640, il assista le pere général à la mort. Le pere Bourgoin, qui succéda au pere de Condren dans cette charge, envoya le pere de Saintpé à Rouen, pour y être curé de la paroisse de sainte Croix, où il demeura sept ans, après quoi il fut fait supérieur du séminaire de saint Magloire à Paris. La duchesse d'Orléans ayant oui parler de sa piété, souhaita d'être sous sa direction; & après s'être confessée une fois à lui, cette princesse ne voulut plus le quitter. Il s'enfuit pourtant, & lui écrivit du lieu de sa retraite tout ce qui pouvoit le rendre méprisable aux yeux des hommes, & demanda à Dieu d'être méprisé, plutôt que d'être honoré par les grands. Sa priere fut exaucée. En allant à Troyes dire la messe dans un village proche de Nogent, au sortir il fut soupçonné d'avoir volé un calice. Son innocence fut reconnue, & le véritable voleur découvert; mais toute sa vie il eut regret de ne s'être pas laissé mener en prison. Le temps de sa supériorité de saint Magloire étant expiré, il souhaita d'être éloigné de Paris, pour éviter le danger d'être appellé à la cour. Il fut donc envoyé à une cure de Toulouse, unie à la maison de l'Oratoire; mais à peine y fut-il arrivé, que le duc & la duchesse d'Orléans prierent le général de le faire revenir. Réduit par l'obéissance à la nécessité d'aller à Blois, il résolut pour se préserver de l'air contagieux de la cour, de travailler plus que jamais à la conversion des ames. Il jeûna plus austerement, retrancha de sa dépense nécessaire, pour augmenter ses aumônes, & distribua aux pauvres ses appointemens, au moment même qu'ils lui étoient apportés. La premiere régle qu'il se prescrivit, fut de ne se mêler d'aucune affaire qui ne regardât son ministere, & de vivre dans la plus grande re-

traite qu'il lui seroit possible. Cependant ayant su que la duchesse d'Orléans étoit sujette au défaut de la plupart des grands, de ne point payer ses dettes, il l'en avertit, & elle lui promit d'y satisfaire au plutôt. Mais ces promesses n'ayant point été exécutées, le pere de Saintpé fit beaucoup de prieres, consulta des personnes fort éclairées, & prit son congé. Au même temps il fut député vers l'évêque de Genève, pour le remercier de l'honneur qu'il avoit voulu faire à la congrégation de l'Oratoire de lui donner une maison proche de Genève, & pour l'informer des raisons qui l'empêchoient de l'accepter. Il assista à la cérémonie qui se fit à Anneci pour la canonisation de saint François de Sales. A son retour à Paris, il fut fait supérieur de Notre-Dame des Vertus. L'économe sur lequel il se reposoit du soin temporel, endetta la maison par des bâtimens inutiles. La faute en fut rejettée sur le pere de Saintpé, qui bien loin de s'excuser se reconnut coupable, & se chargea lui-même plus qu'aucun autre n'auroit pu faire. Demeurant à Paris dans la maison de la rue saint Honoré, il fut attaqué d'une fiévre, qu'on jugea dangereuse. Il se prépara à la mort par les sacremens, par les prieres & par la patience dans ses douleurs, & rendit l'esprit le 9 janvier 1678. * *Mémoires manuscrits.* Voyez sa vie par le pere Cloyseault.

SAINTRE (Jean de) autrement dit XAINTRÉ, chevalier, sénéchal d'Anjou & du Maine, joignit à l'autorité de cette charge celle de lieutenant du sire de Craon l'an 1355, & commandoit trente hommes d'armes sous lui. En cette même année le même sire de Craon, Pierre de Craon, sire de la Suze, Guillaume de Craon, vicomte de Châteaudun, & Jean de Saintré firent une entreprise pour dévaliser un nommé Rennequin, capitaine de Blain en Bretagne, pour le sire de Clisson, l'un d.s principaux chefs des Bretons rebelles, qui tentoit toute sorte de moyens pour se rendre maître du château de Chantocé. On ne dit pas si l'entreprise réussit. Saintré eut divers commandemens dans les armées, & mérita d'être mis en parallele avec le maréchal de Boucicaut, avec cette différence que s'il ne l'égaloit point dans l'adresse & la prudence des traités, il le surpassoit dans les exploits d'une guerre ouverte, & ne le cédoit à personne dans les assauts & dans la mêlée. D'autres croient cependant que ce parallele ne convient qu'au fils du sénéchal d'Anjou. Quoi qu'il en soit, Jean de Saintré étoit d'une ancienne maison du Vendômois qu'il signala par ses armes. Il portoit *de gueules à la bande d'or, brisée d'un lambel d'or, de quatre piéces, & pour cimier un bois de cerf.* Il épousa *Jeanne* de Chaudrié; & en eut un fils nommé aussi JEAN de Saintré, qui fut fait chevalier par le roi de Bohême le jour même de la bataille qui se donna contre les Sarasins. Celui-ci épousa *Jeanne* de Thouars, qui étoit morte en 1386. On croit que c'est ce Jean de Saintré mari de Jeanne de Thouars, qui est le héros du roman intitulé *Histoire & plaisante cronique du petit Jehan de Saintré*, écrit par Antoine de la Salle. La famille de Saintré en Vendômois ou Touraine, & celle des Saintré, seigneurs de Bréviande & de Dizier qui porte pour armes *de sable au chef d'argent*, sont péries. La maison des Saintré qui subsiste encore en Normandie, a une autre origine; ceux-ci ont pour armes *de gueules à trois coquilles d'or*; ils sont seigneurs de Grand-pré, paroisse de Vatteville, élection de Pont-Audemer, généralité d'Alençon, & ils écrivent leur nom *Cintray.* * Voyez la préface du roman du petit Jehan de Saintré, dans l'édition de 1724, donnée par M. Gueulette.

SAINTS ou BAYE DE TOUS LES SAINTS, ou *Bahia de todos los Santos*, en latin *Sinus omnium Sanctorum*, golfe de l'Amérique méridionale dans le Bresil, donne son nom à une province dite *Capitania de la Bahia de todos los Santos*, entre la capitanie des isles, *capitania dos Ilheos*, & celle de *Seregyppo del Rey.* Tous ces pays appartiennent aux Portugais. Le bourg principal de la capitanie de la Baye de tous les Saints, est San-Salvador. * Laët. Sanson.

SAINTS (l'isle des) c'est une petite isle de France. Elle est au midi de celle d'Ouessant, & au touchant de la Bretagne, dont elle n'est séparée que par le passage du Ras. * Mati, *dict.*

SAIS, *cherchez* SÉES.

SAISSETI (Bernard) évêque de Pamiers, sous le pontificat du pape Boniface VIII, & sous le regne du roi Philippe *le Bel*, causa, ou du moins entretint assez long-temps, la mésintelligence qu'il y eut entre le pontife & ce monarque. Pierre Olhagari, auteur de l'histoire de Foix, s'est trompé en donnant le nom d'Etienne à ce prélat, qu'il fait Aragonois. Il fut abbé de saint Antonin de Pamiers; & par son crédit il fit ériger, l'an 1296, cette abbaye en évêché par le pape, qui l'en nomma premier évêque. Ce procédé offensa le roi, qui avoit des droits sur la ville de Pamiers. Quoiqu'il eut cédé les droits de propriété à Roger Bernard, comte de Foix, seigneur de Béarn, il jugeoit que ceux de souverain méritoient bien qu'on le consultât dans cette affaire. Irrité contre l'ambition de Bernard Saisseti, il s'en expliqua fortement; & pour le contenter, on donna l'évêché à saint Louis de Provence, qui eut aussi celui de Toulouse, & qui mourut en 1298. Ensuite Saisseti fut remis sur le siége épiscopal, avec le consentement du roi. Cet excès de bonté ne put toucher ce prélat, qui crut qu'on l'avoit traité d'abord d'une maniere trop cruelle, & qui résolut de sacrifier toutes choses à sa vengeance. Ayant été envoyé au roi par le pape, il parla avec si peu de respect, que Philippe ne pouvant souffrir son insolence, le fit arrêter en 1301, & le mit sous la garde de l'archevêque de Narbonne, qui étoit alors à la cour. Le pape ayant su ce qui s'étoit passé, envoya Jean de Normandie, archidiacre de Narbonne, pour demander au roi qu'on mît Saisseti en liberté; mais cela ne se fit pas si-tôt, & ces délais furent suivis de troubles très-fâcheux. Après la mort de Boniface, Saisseti se vit contraint de demander pardon au roi, & de rechercher sa protection. Ce prince la lui accorda généreusement; & fit même, au sujet d'une terre du diocèse de Pamiers, un certain accord avec cet évêque, qui mourut en 1314. Pilefort de Rabesteins, depuis cardinal, lui succéda. * Sponde. *tom. I, annal.* Du Pui, *hist. de la dispute entre Boniface VIII, & Philippe* le Bel. Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Nicolles Gilles. Nang s. Mezerai, &c.

SAITES, nom des rois d'Egypte qui ont regné à Saïs ville du Delta, dans la basse Egypte. On en compte trois dynasties. La premiére fut établie par Bochoris, l'an du monde 3264, & 771 avant J. C, & ne dura que 44 ans, sous le régne de ce prince. La seconde eut pour chef Psammiticus, & commença l'an du monde 3308, & 727 avant J. C. Elle continua sous cinq de ses successeurs, & finit sous Psammenitus, qui fut vaincu par les Perses, l'an du monde 3510, & 525 avant J. C. La troisiéme fut renouvellée par Amyrthæus, l'an du monde 3623, & 412 avant J. C, & ne dura que six ans sous ce prince seul. * Jules *Africain.* Usser.

SAIX (Antoine du) en latin *Antonius Saxanus*, poëte latin & françois, vivant dans le XVI siécle. Grognet dans ses poësies l'appelle mal-à-propos Antoine d'Usés.

*Nous avons* ANTOINE D'USÉS
*Lequel parla bien des excès,*
*L'Eperon fit* de discipline
*Où l'on peut voir bonne doctrine.*

Du Saix naquit à Bourg en Bresse, vers l'an 1505, d'une famille illustre de ce pays, qui n'étoit point alors dépendant de la France. Il étoit fils de messire CLAUDE du Saix, seigneur de Rivoyre, qui vivoit encore en 1535, & frere de Jean du Saix, seigneur de Ressins en Beaujolois, qui mourut à la bataille de Pavie; &

de Pierre du Saix, seigneur de Pierrefite, décédé au royaume de Naples, où il avoit accompagné le prince de Vaudemont. Guichenon dans son histoire de Bresse & de Bugey, rapporte la généalogie de cette famille, & donne à Antoine du Saix les qualités de docteur ès droits & en théologie, de commandeur de saint Antoine du Bourg, d'abbé de Chesery, & d'ambassadeur du duc de Savoye en France. Il rapporte aussi une requête en vers françois, dressée par Antoine du Saix au nom de son pere, & présentée au roi François I, à Lyon l'an 1535, dans laquelle il est parlé de plusieurs de ses ancêtres. Claude Bigotier, dans son poëme intitulé *Raparum encomium*, parle de même fort honorablement de la famille de du Saix : c'est au livre troisiéme *de illustribus & magnificis viris Segusianis*. Antoine entra jeune chez les chanoines réguliers de saint Augustin, ordre de saint Antoine, & eut dans la suite la commanderie de Bourg en Bresse, dépendante du même ordre. Les armes de sa famille sont *d'argent tout plein*, avec cette devise, *utcumque sors tulerit*. Mais Antoine pour désigner son état, écartela son écu, & au premier quartier mit un *Tau* qui est la marque distinctive de l'ordre de saint Augustin. On le croit mort en 1579. Il n'avoit que 27 ans lorsqu'il composa l'ouvrage dont parle Grognet. Il est en deux volumes *in*-8°, dont voici le titre : *L'Esperon de discipline, pour inciter les humains aux bonnes lettres, stimuler à doctrine, animer à sciences, inviter à toutes bonnes œuvres vertueuses & morales, par conséquent pour les faire cohéritiers de J. C. expressément les nobles & généreux, lourdement forgé & rudement limé, par noble homme fraire Antoine du Saix, commendeur de saint Antoine de Bourg en Bresse*. Tel est le titre du premier volume, imprimé en 1532, sans nom d'imprimeur, & sans la marque du lieu de l'impression. Voici le titre du second volume : *La seconde partie de l'Esperon de discipline, en laquelle est traicté de la nourriture & instruction des enfans, mêmement nobles & généreux, qui pour l'origine, entretien & consummation de vraye noblesse extraite de bonnes mœurs & gestes magnanimes, doivent requerir science : en ce que le sens qu'on quiert, soit en son temps en eux acquis*, 1532. Cet ouvrage est dédié à Charles duc de Savoye, dont l'auteur étoit sujet, & avec qui il étoit en grande liaison, si l'on en juge par le stile familier de son épître dédicatoire. Tout l'ouvrage est en caracteres gothiques, mais fort lisibles. Les pages ne sont point numérotées; & elles sont toutes enfermées dans des bordures gravées en bois assez délicatement. Ces bordures ont divers ornemens, où sont inserées les armoiries de la maison de Savoye, celles de l'auteur, des devises, des trophées, &c. C'est avec raison que Grognet dit que l'on *peut voir* dans cet ouvrage *bonne doctrine*. L'auteur y parle de toutes les sciences, des vices & des vertus, de l'éducation de la jeunesse, &c. On y voit aussi que du Saix étoit en relation avec plusieurs seigneurs, qu'il traite de ses amis, entr'autres Guillaume & Jean du Bellay, M. de Chabannes seigneur de la Palice, l'abbé de saint Antoine, le sieur de la Villette, grand bailli du pays de Bugey, le duc de Nemours, le seigneur de Montfort, &c. Il parle aussi de plusieurs poëtes de son temps, dont Grognet a pareillement fait mention, comme René Martin, qu'il appelle *pere d'Ovide en métrificature*, Simon Bourgoing ou plutôt Bougoing, qu'il dit avoir *une plume dorée*, &c. Voyez la lettre du R. P. Boudet, chanoine régulier de saint Antoine, écrite de l'abbaye de saint Antoine en Viennois le 22 juillet 1739, & imprimée dans le *Mercure de France*, novembre 1739. Dans le catalogue de M. Imbert de Cangé, pag. 67, on trouve l'*Esperon de discipline*, composé par Antoine du Saix, Paris, 1539, *in*-16. La Croix-du-Maine dans sa *bibliothéque françoise*, qualifie Antoine du Saix de précepteur & d'aumônier de Charles duc de Savoye, & d'orateur latin & françois. Il ne parle point de son *Esperon de discipline*, mais il dit qu'*il a écrit quelques oraisons funébres qui sont imprimées*. Du Verdier Vauprivas s'étend davantage sur cet auteur, dans sa *bibliothéque françoise*. Il lui donne la qualité d'abbé de Cheisery. Et en parlant de son Esperon de discipline, dont il cite l'édition *in*-8° de 1532, & celle de 1539, *in*-16, à Paris chez Denys Janot, il dit que l'auteur a bien fait de dire que cet ouvrage étoit *lourdement forgé & rudement limé*, & qu'en cela il a prévenu son jugement. Il lui donne aussi les ouvrages suivans. 1. *Petit fatras d'un apprenti surnommé l'Esperonnier de discipline*, Paris, 1537, *in*-16, sans indication du lieu de l'impression : & à Lyon, 1538, *in*-8°. C'est un recueil de petites piéces en vers, presque toutes morales. Il y a aussi quelques vers latins. Ce recueil finit par un long éloge en vers françois, composé à l'honneur de Benoît Fabri, docteur ès droits, lieutenant au pays de Bresse, ami de l'auteur. Fabri mourut en 1535. 2. *Le Blason de Brou, temple nouvellement édifié au pays de Bresse, par très-illustre princesse Marguerite d'Austriche, duchesse de Savoye & comtesse de Bourgoigne*; Lyon, *in*-8°, par Claude Nourry, sans date. 3. *Oraison funebre faite & prononcée aux obseques & enterrement de très-illustre princesse Marguerite d'Austriche*. 4. *La touche nayfve pour esprouver l'ami & le flateur, inventée par Plutarque, taillée par Erasme, & mise à l'usage françois par noble homme frere Antoine du Saix, avec l'art de soy aider, & par bon moyen faire son profit de ses ennemis*, 1537, *in*-8°, & *in*-16, 1537. Cet ouvrage est tout en prose. 5. *L'opiate de sobriété composée en caresme pour conserver au cloistre la santé de religion*, Lyon 1553, *in*-4°. 6. *Marquetis de piéces diverses assemblées par Antoine du Saix, contenant plusieurs épigrammes & emblesmes*, Lyon, 1559, *in*-8°. Il faut ajouter : *Traicté singulier, riche en sentences, éleguant en termes, & profitable à lire, de l'utilité qu'on peult tirer des ennemys : composé en grec par Plutarque, translaté en latin par Erasme, & mis en langage françoys par noble homme frere Antoine du Saix, commendeur de Bourg*. Ce traité est à la suite de *La Touche nayfve*, &c.

SALA ou LA SALE, *Sala*, est, selon Ptolemée, le nom d'une ville de Pannonie, à présent *Zalavar* en Hongrie, entre Varadin & Vesprin. * Ortelius. Sanson. Baudrand.

SALA (Benoît) Espagnol, religieux Bénédictin, évêque de Gironne, puis de Barcelone, prit pendant la guerre avec beaucoup de chaleur le parti des Catalans rebelles en faveur de l'empereur Charles VI, à la recommandation duquel il fut nommé cardinal le 30 janvier 1713. Après la réduction de la Catalogne par Philippe V roi d'Espagne, il se retira à Rome, où il mourut le premier juillet 1715, âgé de 70 ans, sans avoir été en état de faire aucune fonction, à cause de ses indispositions, qui l'avoient obligé de garder le lit, ni même avoir reçu le chapeau. Il est enterré en l'église de saint Paul, avec les religieux Bénédictins de la congrégation du Mont-Cassin, comme il l'avoit ordonné. On observa à ses obseques, avec la permission du pape, les mêmes cérémonies que s'il eût reçu le chapeau.

SALA ou LA SALE, *Sala*, riviere d'Allemagne, a sa source dans la Franconie, passe ensuite dans la Thuringe & la Misnie, & enfin accrue par les eaux de quelques rivieres, se jette dans l'Elbe au-dessous de Bernbourg en Saxe. * Ortelius. Sanson. Baudrand.

SALABERGE (sainte) abbesse de saint Jean de Laon, dans le VII siécle, étoit de Champagne. On tient qu'elle fut guérie par saint Eustase disciple de saint Colomban, d'une maladie dont elle avoit été attaquée étant encore fort jeune, qui lui avoit fait perdre la vue. Elle fut mariée contre son inclination; & ayant perdu son premier mari au bout de deux mois, elle épousa Blandin, avec lequel elle vécut d'une maniere fort religieuse. Elle consacra ses enfans à Dieu, & du consentement de son mari, elle se retira dans un monastere qu'elle avoit fondé à l'extrémité du diocèse de Langres, dans les monts de Vosges. Ce lieu

étant trop exposé aux courses des gens de guerre, elle transféra sa communauté à Laon en 640, & la gouverna jusqu'en 654 ou 655, qu'elle mourut le 21 septembre. Ce monastére fut donné l'an 1129, aux moines de saint Benoît. * *Anonym. apud* Mabillon, *sæcul. I.* Bulteau, *hist. monast. d'Occident, liv. III, ch.* 7. Baillet, *vies des Saints.*

SALABERRY (Irumberry de) famille, *cherchez* IRUMBERRY DE SALABERRY.

SALABONI ou SALEBIN, nom d'une ville de la tribu de Dan, d'où étoit Eliabe, un des braves hommes de David. * II. *Rois*, 23. *Josué*, 15, 42.

SALACIE, femme que les poëtes donnent à Neptune, dieu de la mer, ainsi appellée, parcequ'ils s'imaginoient que c'étoit elle qui soulevoit les flots de la mer, dite *Salum.* * Saint Augustin, *lib. VII, de civitate Dei.* Festus.

SALACON, homme réduit à une extrême pauvreté, voulut néanmoins passer pour riche, & porta sa fierté si loin, que son nom passa en proverbe, & fut attribué à ceux qui dans leur mauvaise fortune faisoient paroître des sentimens d'orgueil. De-là vint aussi que les Grecs se servirent du mot σαλακωνίζειν, pour exprimer l'air & le geste de ceux, qui pour se faire regarder, affectoient une démarche efféminée. D'autres ont appellé de ce nom ceux qui étoient réduits à une pauvreté honteuse, après avoir dissipé leur bien dans le luxe & dans la débauche. * Erasme, *in adag.*

SALADIN ou SALAHEDDIN, Joseph Ben Aïoub Ben-Schadi, étoit Curde d'origine, & vint avec son frere Schirgoueh, au service de Nouredin Zenghi, souverain d'Alep, de Damas, & de plusieurs autres pays & villes de la Syrie & de la Mésopotamie, prince que les historiens des guerres que les Francs ont faites dans la Terre-Sainte appellent Noradin. Saladin & son frere Schirgoueh, acquirent une grande réputation dans les armes : de sorte qu'Adhad califedes Fathimites en Egypte, ayant demandé à Nouredin du secours contre les Francs, ce prince ne crut pas pouvoir mettre à la tête de l'armée qu'il envoyoit en Egypte, de meilleurs chefs que ces deux capitaines Curdes. Mais les troupes de Nouredin ne furent pas plutôt en marche, que le calife se repentit d'avoir attiré chez lui des forces plus puissantes que les siennes, & aima mieux s'accommoder avec les Francs que de perdre toute son autorité, que Nouredin & Saladin vouloient usurper. Le calife fut cependant obligé de donner enfin à Saladin la charge de visir, & de général de ses armées, avec le titre de Malek-Al-Nasser, qui signifie *le prince victorieux.* Mais Saladin reconnut fort mal l'honneur & la grace que le calife lui faisoit; car il dépossеda dès l'an 566 de l'hégire : & 1169 de J. C. tous les juges & gouverneurs d'Egypte, qui faisoient profession de la secte d'Ali, de laquelle le calife étoit le chef. L'an 567 de l'hegire, & 1171 de J. C. Saladin fit supprimer par ordre de Nouredin, qu'il reconnoissoit encore pour son maître, le nom du calife Adhad, dans toutes les mosquées de l'Egypte, & fit publier en sa place celui de Mostadhi XXXIII calife de la race des Abbassides, qui regnoit à Bagdet. Ce grand changement se fit si promptement, & avec si peu de bruit, dit Ben-Schûhnah, que le calife Adhad n'en fut pas même la nouvelle; car il étoit attaqué pour lors d'une maladie qui l'emporta bientôt après dans la même année. Le calife ne fut pas plutôt expiré, que Saladin s'empara aussitôt du palais impérial, & des trésors que les califes y avoient amassés pendant le cours de plusieurs années, que le commerce des Indes s'étoit toujours fait uniquement dans l'Egypte. Saladin se trouvant alors maître absolu dans l'Egypte, crut n'avoir plus besoin de la protection de Nouredin, & pouvoir regner souverainement & indépendamment de quelque autre prince que ce fût. Il voulut pour cet effet gagner entiérement les esprits & les cœurs des Egyptiens, ce qu'il ne pouvoit faire, tant qu'ils conserveroient de l'affection pour Ali, pour sa famille, & pour sa doctrine. C'est pourquoi il établit plusieurs colléges & plusieurs séminaires, dans lesquels on devoit enseigner une doctrine tout-à-fait opposée à celle des Alides & il fit bâtir l'an 559 de l'hégire, & 1173, de J. C. dans la ville du Caire, un collége magnifique nommé *Al Mandrassah Al Schafiah*, dans lequel on devoit enseigner la théologie & la jurisprudence musulmane, suivant les principes & les conclusions de l'iman Schafei, qui est le chef d'une des quatre sectes estimées les plus orthodoxes parmi les Musulmans. Les Egyptiens, qui ne pouvoient pas se dépouiller si aisément des sentimens dont ils étoient imbus depuis deux ou trois siécles, entreprirent de relever le califat des Fathimites, & de supprimer entiérement l'autorité des Abbassides, pour ce qui concernoit la religion en Egypte. Ils éleverent pour cet effet sur le trône des califes, Amarah-Ben-Ali-Al-Iemeni, natif de l'Iemen, ou Arabie heureuse, qui étoit très-bon poëte. Mais les affaires de ce nouveau calife n'eurent point un bon succès ; car il fut peu suivi, & fut enfin obligé d'abdiquer lui-même. Le sultan Nouredin-Mahmoud-Ben-Zenghi, auquel Saladin devoit toute sa fortune, étant mort dans la même année 569, & son fils Al-Malek-Al-Saleh-Ismaël lui ayant succédé à l'âge d'onze ans, Saladin fit publier le nom de ce prince dans les mosquées; mais la foiblesse de son âge l'exposant aux insultes de ses voisins, Saladin s'empara l'an 570 de l'hégire, & 1175 de J. C. des villes de Damas & de Hems, & vint l'assiéger l'an 571, dans la ville d'Alep, de laquelle il fut cependant obligé de se retirer par la vigoureuse défense de ses habitans. L'an 579, Saladin vint pour la seconde fois assiéger Alep, & s'en rendit maître au mois de *Sepher.* Omadeddin-Zenghi, fils de Nouredin, qui en étoit le souverain, ayant capitulé, se retira dans les terres qu'il possédoit en Mésopotamie, dont Nisibe étoit alors la capitale. En 581, & 1185 de J. C. Saladin assiégea Mosul, où l'atabek Azzedin commandoit; mais ayant voulu détourner le fleuve du Tigre de la ville par un autre canal, qu'il faisoit ouvrir du côté de Ninive, & voyant que ce siége traînoit en longueur par la vigoureuse défense des assiégés, il alla se saisir de la ville de Miafarekin, où Schaf-Armen commandoit, & retourna aussitôt après devant Mosul, où quoiqu'il ne pût pas entrer, il obligea l'atabek Azzedin de faire proclamer son nom dans les mosquées de Mosul, & de toutes ses dépendances, & d'y faire battre monnoye à son coin. Après cette expédition, il retourna dans la ville de Damas, à dessein d'y préparer toutes les choses nécessaires pour faire le siége de Jérusalem, qu'il méditoit depuis long-temps; mais une maladie fort dangereuse l'ayant saisi en chemin, le réduisit en peu de temps aux dernieres extrémités. Dans cette conjoncture, son neveu Mohammed, fils de Schirgoueh, commença à faire des cabales dans la ville de Damas, pour se mettre en état de monter sur le trône, aussitôt après la mort de son oncle. Saladin fut averti pendant sa maladie, des menées de son neveu, & ne fut pas plutôt retourné en convalescence, que l'on trouva Mohammed mort dans sa maison, sans que l'on pût savoir la cause de cet accident; mais le bruit se répandit aussitôt qu'il avoit été empoisonné par les gens du sultan. Khondemir & Ben-Schûhnah, desquels l'on tire la plupart des choses que l'on trouvera ici écrites touchant Saladin, ne s'accordent pas avec Aboul-Farage, touchant les circonstances du siége de Mosul, & plusieurs autres actions de ce conquérant. C'est ce qu'il est bon de remarquer, afin que cette différence ne fasse point de peine au lecteur. L'an 583 de l'hégire, & 1187 de Jesus-Christ, Saladin mit sur pied une puissante armée contre les Francs, ou chrétiens, & vint d'abord attaquer la ville de Tibériade, où commandoit un comte de la nation des Francs. Les princes chrétiens de la Syrie, entre lesquels étoit le roi de Jérusalem, le grand-maître des Templiers, & le grand-maître des hospita-

liers, se mirent en devoir de secourir cette place. Saladin leur livra bataille, & remporta sur eux une victoire signalée, dans laquelle il fit un très-grand nombre de prisonniers de marque. Gui de Lusignan, roi de Jérusalem, & le grand-maître des Templiers furent de ce nombre; & il fut aisé après cette défaite, au sultan Saladin, de s'emparer de la plus grande partie des villes & châteaux que les chrétiens possédoient, tant sur la mer que dans les montagnes. Saladin reçut le roi de Jérusalem son prisonnier sous une tente magnifique, qu'il fit dresser exprès pour cette cérémonie, le fit asseoir à son côté, & lui donnant sa parole royale, qu'il ne courroit aucun danger, le traita toujours fort honnêtement, jusqu'à ce qu'il eût recouvré sa liberté. Le fruit de la victoire que Saladin remporta, ne fut pas seulement la ville & le château de Tibériade; car ce sultan passant de la Galilée dans la Samarie, se rendit maître de Naplouse & de Sebaste, qui sont Sichem & Samarie, villes bâties l'une fort proche de l'autre; & gagnant ensuite la côte maritime, il pénétra jusques dans la Judée ou Palestine, & prit par force, ou par composition, les villes d'Acca, ou saint Jean d'Acre, qui est l'ancienne Ptolémaïde, de Seide, de Barut, d'Ascalone, de Gazath & de Ramlah. Ce fut dans Ramlah, qui n'est éloignée de Jérusalem que d'une petite journée de chemin, qu'il disposa toutes choses pour le siége de cette importante place, qui étoit la ville royale & capitale de tous les états que les chrétiens possédoient en Syrie. Ce sultan commença de l'attaquer dans la même année 583 de l'hégire, & y fit donner plusieurs assauts avec tant de vigueur, qu'il obligea en peu de temps les assiégés de demander à capituler. La défense vigoureuse que les chrétiens avoient faite, en soutenant & repoussant vaillamment les fréquens assauts des Musulmans, leur faisoit espérer une bonne composition; mais Saladin répondit aux députés qu'ils lui avoient envoyés, qu'il vouloit prendre leur ville par force, de même qu'ils l'avoient prise autrefois sur les Musulmans. La réponse du sultan fit que les chrétiens se voyant réduits à cette extrémité, resolurent de vendre bien cher à Saladin leur vie & leur liberté. Cette résolution des assiégés, qui fut suivie par des actions de la plus grande valeur, fit connoître au sultan qu'il n'auroit pas si bon marché d'eux qu'il avoit cru au commencement du siége, & l'obligea enfin de consentir à leur donner des articles, sur lesquels ils pouvoient traiter. Le principal de tous, fut que de tous les habitans de Jérusalem, chaque homme payeroit dix écus d'or pour son rachat; que chaque femme en payeroit cinq; que l'on en donneroit deux pour chaque enfant; & que tous ceux qui ne pourroient pas payer cette somme, demeureroient esclaves du vainqueur. Le traité ayant été signé de part & d'autre, Saladin entra triomphant dans la sainte & noble ville; car c'est ainsi que les Musulmans qualifient Jérusalem, en l'appellant en leur langue *Cods Scherif*; & cette entrée se fit le vendredi dix-sept du mois de *Regeb*, l'an 583 de l'hégire, qui fut le second d'octobre 1187 de J. C. après quatorze jours de siége, & les chrétiens sortirent après l'avoir possédée pendant l'espace de quatre-vingt huit ans. Ben-Schûhnah remarque qu'il s'excita un très-grand tumulte dans la ville, lorsque les Musulmans enleverent la croix dorée, qui étoit plantée au haut du temple, appellée *Sakhrat*, que les Musulmans avoient fait autrefois bâtir; mais que Saladin l'appaisa par sa prudence, & fit que les Musulmans vécurent fort paisiblement avec les chrétiens, jusqu'à ce qu'ils eussent abandonné leur ville. L'an 585 de l'hégire, & 1189 de J. C. les chrétiens sortis de Jérusalem, qui s'étoient retirés dans la ville de Tyr, reçurent un grand secours des princes de l'Europe, & mirent sur pied une très-grosse armée, toute composée de gens qui portoient, à ce que dit Ben-Schûhnah, Sourat-Al-Massih, la figure du messie, par où il entend l'image de la croix. Ils vinrent d'abord mettre le siége devant la ville de saint Jean d'Acre, où Saladin vint aussitôt les assiéger dans leur camp. Ce sultan ne put pas cependant secourir la place, & eut le déplaisir de la voir prendre à sa vûe; mais ce qui le toucha beaucoup plus, ce fut que les chrétiens qui avoient reçu les Musulmans assiégés à composition, ne laisserent pas de tuer, ou de faire prisonniers tous ceux qu'ils trouverent dans la ville. Cette victoire, qui arriva l'an 587 de l'hégire, & 1191 de J. C. enfla le cœur des chrétiens, & leur fit entreprendre dans la même année les siéges de Césarée & de Jafa, qu'ils emporterent, malgré tous les grands efforts que fit Saladin pour secourir ces deux villes. Le sultan voyant qu'il ne pouvoit pas résister aux forces des chrétiens, prit le parti de faire démolir lui-même les villes d'Ascalon & de Ramlah, & fit fortifier autant qu'il put, la ville de Jérusalem. Dans la même année 587, les Musulmans traiterent d'accord avec les chrétiens, & il fut proposé entre les articles du traité, que Malek-Al-Adel, frere de Saladin, épouseroit la sœur du roi d'Angleterre, qui étoit Richard, que Ben-Schûhnah appelle Malek-Al-Anketar; & qu'en faveur de ce mariage, Saladin donneroit à son frere le royaume de Jérusalem, & que la reine sa femme auroit pour dot la ville de Ptolemaïde, ou saint Jean d'Acre; mais les évêques chrétiens ne voulurent point consentir à ce mariage, qu'avec cette condition, que le frere de Saladin renonceroit au mahométisme, & se feroit baptiser. Les Musulmans refusant d'aquiescer aussi de leur côté à cette condition, le traité tourna en longueur, & pendant tout ce temps-là les chrétiens & les Musulmans firent entr'eux beaucoup de jeux & de fêtes, qui furent suivis de festins & de réjouissances, lesquels lierent une si grande amitié entre les uns & les autres, que quoique le traité du mariage n'eût pas son effet, on y conclut cependant une trève de trois ans & de trois mois entre les parties. Dans ce traité de trève, qui fut conclu l'an 588 de l'hégire, & 1192, de J. C. Ben-Schûhnah remarque que ni le roi d'Angleterre, ni Saladin ne jurerent point, mais donnerent seulement leur main; au lieu que tous les autres princes chrétiens d'un côté, & de l'autre tous les freres & enfans de Saladin, jurerent de l'observer inviolablement. Ce traité portoit que les villes de Saint-Jean-d'Acre, de Jafa, de Césarée, d'Arsof, & d'Anka, demeureroient avec toutes leurs dépendances entre les mains des Francs; que la ville de Jérusalem avec son territoire, appartiendroit à Saladin & aux siens, & que les villes d'Ascalon & de Ramlah demeureroient démolies comme elles étoient. L'an 589 de l'hégire, & 1193 de J. C. Saladin mourut d'une maladie aiguë, ou de phthisie, dans le château de la ville de Damas, où il fut inhumé âgé de 57 ans; car il étoit né l'an 532 dans la ville de Takrit en Mésopotamie. Il avoit regné environ 24 ans en Egypte, & environ 19 en Syrie. Ce sultan fut tellement regretté des siens, qu'il y eut un deuil public à sa mort dans tous ses états. Malek-Al-Afdhal, son fils aîné, qui lui succéda en Syrie, reçut pendant trois jours les complimens de condoléance; & donna avis de son décès à ses freres Malek-Al Aziz, qui gouvernoit l'Egypte; Malek-Al-Dhaher, dit aussi *Al-Gazi*, qui commandoit dans Alep; & à son oncle Malek-Al-Adel, qui faisoit sa résidence dans la ville de Crac en Arabie. Saladin laissa dix-sept enfans mâles & une seule fille, qui fut mariée à Malek-Al Kamel, fils de Malek-Al-Adel, frere de Saladin, & qui étoit par conséquent son cousin germain. Malek-Al-Afdhal, de qui le nom propre étoit Nouredin-Ali, étoit l'aîné de tous ses freres, & eut pour son partage les royaumes de Damas, de Jérusalem, & de la basse Syrie, ou Cœlé-Syrie. Malek-Al-Aziz Othmam, quoique puîné, fut le mieux partagé; car il eut l'Egypte entiere. Malek-Al-Dhaher-Gaïatheddin, qui porte aussi le titre de gazi, ou de conquérant, regna dans Alep, & dans

toute la haute-Syrie, qui dépendoit de cette capitale. Ses autres états demeurerent entre les mains de ses freres, de ses neveux, & de ses cousins, qui les possédoient déja; & qui relevoient cependant de ces trois princes ses enfans, qui établirent trois dynasties ou principautés séparées, en Egypte, dans la basse-Syrie & Palestine, dont Damas étoit la capitale, & la haute-Syrie, qui dépendoit d'Alep. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

SALADINE, nom d'une dîme qui fut imposée en France & en Angleterre en 1188, pour subvenir aux frais de la croisade contre Saladin, soudan d'Egypte, après que cet infidéle se fut rendu maître de la ville de Jérusalem. L'ordonnance portoit que tous ceux qui ne seroient point de la croisade, même les ecclésiastiques, (excepté les Chartreux, les Bernardins, & les religieux de Fontevrault) payeroient une fois la dîme de leur revenu, & de la valeur de leurs meubles, sans y comprendre néanmoins les habits, les livres, les armes, les ornemens ou vases sacrés. Quoique cette dîme eût été acceptée des évêques aux états tenus à Paris, il se trouva néanmoins des ecclésiastiques qui se déclarerent contre cette ordonnance avec assez d'aigreur. Le célebre Pierre de Blois, archidiacre de Bath en Angleterre, l'un des plus savans hommes de son siécle, en écrivit à Henri de Dreux, évêque d'Orléans, & neveu du roi, en termes un peu forts, appellant cette ordonnance une entreprise contre la liberté des ecclésiastiques. Mais son avis ne prévalut pas sur celui des évêques de France, non plus que sur celui des évêques d'Angleterre, qui crurent tous qu'une partie des biens de l'église pouvoit être légitimement employée dans une si sainte occasion, pour délivrer tant de chrétiens esclaves, & presque toutes les églises orientales, de l'oppression & de la tyrannie des infidéles. * Mezerai, *hist. de France.* Maimbourg, *hist. des Croisades.*

SALAGNY (Geoffroy) jurisconsulte, étoit de la maison de Salagny, l'une des plus nobles du diocèse de Mâcon, & se disoit seigneur de Salagny dans le Beaujolois. Il avoit un frere nommé *Pierre* de Salagny, seigneur de Salornay, & un neveu qu'il appelle *Guichard* de Salagny. Leurs armoiries étoient *d'azur à trois tourteaux d'or.* On croit que Geoffroi étoit neveu de Jean de Salagny, qui fut évêque de Mâcon vers l'an 1330, & qui vivoit encore en 1359. Il paroît qu'il naquit en 1316. Après avoir fait ses premieres études, il commença à prendre des leçons de jurisprudence à l'âge de treize ans, c'est-à-dire en 1329. Ce fut en l'université d'Orléans, dont il fait un grand éloge. Il y étudia quatre ans, & y prit le degré de docteur. Il alla ensuite à l'université d'Angers, & de-là à celle de Montpellier. S'étant enfin retiré à Mâcon, il y fut d'abord chanoine, & ensuite doyen de l'église de saint Vincent. Il y commença à l'âge de vingt-six ans un vaste *Commentaire sur l'Infortiat:* c'étoit en 1342, & il acheva cet ouvrage à Avignon en 1364. Dans l'intervalle de ces deux dates, il fut vicaire général de l'archevêque d'Arles, & fit aussi différens voyages. Nous savons de lui qu'il fut à Milan, & qu'il se trouva à Rome dans le temps du grand jubilé de 1350. Il assista au couronnement qui se fit à Naples au mois d'août 1356, de la reine Jeanne I, & de Louis de Tarente. Enfin il traversa tous les royaumes d'Espagne, qui étoient alors au nombre de quatorze, pour se rendre en Portugal, où il y a lieu de croire qu'il étoit conduit par quelque commission secrette de la cour de Rome. S'il est vrai, comme on le prétend, qu'il ait exercé à Rome l'emploi appellé *Auditor Contradictarum*, il faut que ce soit sous Urbain V, à la cour duquel il étoit en 1364, & à qui l'on croit qu'il présenta son ouvrage. Il est faux qu'il ait été évêque de Bayeux, comme quelques-uns l'ont dit; mais il a été évêque de Châlons sur Saone, après Jean de Salornay. Il étoit déja revêtu de cette dignité au mois de janvier 1372, vieux stile. Il mourut en 1374. Son ouvrage, dont on a déja parlé, & qui fut tiré de la bibliothèque de l'université d'Avignon par Jacques Novarini, professeur en droit en cette université, qui le fit imprimer, a pour titre: *Goffredi Saligniaci* (il faut écrire *Salaniac*) *celeberrimi, nec-non perspicacissimi legum professoris, è Matisconensi diœcesi orti, primariæque ejus urbis ædis sacræ decani eminentissimi, primo Bajocensis episcopi,* (cela est faux) *Contradictarum sanctissimi papæ tandem auditoris vigilantissimi, commentarii in Infortiatum;* à Lyon, 1552, neuf volumes *in-folio.* * L'abbé Papillon, *bibliothéque des auteurs de Bourgogne.*

SALAH ou SALEH, fils de *Malek-Al-Kiamel*, fut le pénultiéme roi d'Egypte de la race des Ajoubites, & de la postérité de Saladin. Ce prince acheta des Tartares ou Mogols, plusieurs jeunes esclaves de la province de Turquestan, & en composa une nouvelle milice, qui s'est rendue dans la suite fort connue sous le nom de *Mamelucs*, & qui fut cause de la ruine entiere de la famille de ce sultan. Car ce prince n'ayant laissé après sa mort qu'un fils nommé *Borhan Schah*, qui regna sous le nom d'*Al Malek-Al-Moáddham*, ces mêmes Mameluc le massacrerent après qu'il eut regné seulement deux mois, & s'emparerent de la couronne d'Egypte. Ce fut ce prince qui perdit la ville de Damiette, qui fut prise par saint Louis l'an 647 de l'hégire, 1249 de J. C. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

SALAMANQUE, *Salmantica*, ville d'Espagne, dans le royaume de Léon, avec université & évêché suffragant de Compostelle, est une des plus grandes villes d'Espagne sur la riviere de Tormes, & est ornée de beaucoup de bâtimens, de places, de fontaines, & de magnifiques églises. On y voit un grand nombre de colléges, à cause de l'université, qui est l'une des plus renommées d'Espagne. La multitude d'écoliers qui y viennent étudier, rend Salamanque plus considérable, & même plus marchande. Le bâtiment qu'on appelle les écoles, où toutes sortes de sciences sont enseignées, est très-grand & très-beau. Il est divisé en deux corps de logis joints ensemble. Le premier qui est appellé les grandes écoles, renferme une grande cour quarrée, environnée de belles galeries, soutenues par des arcades, par où l'on entre dans les classes qui sont autour de la cour. Au dessus des galeries est la bibliothéque, qui est très-belle, où il y a un grand nombre de livres attachés avec de petites chaînes de fer. Il y a aussi quantité de statues, comme celles des grands personnages qui ont écrit, & quantité de figures d'anatomie. L'église des écoles est sous la galerie.

Voici l'ordre qu'on tient pour enseigner dans cette université. Il y a huit professeurs en théologie, qu'ils appellent *Cathédraticos*, quatre qui enseignent le matin, & quatre l'après-dînée, ils ont pour gages chacun mille écus de pension. Outre ces huit premiers professeurs, il y en a d'autres de la même faculté qui enseignent chacun la matiere qui lui semble la meilleure; & ceux-là ont cinq cens écus de rente, & enseignent à différentes heures. Il y a une chaire fondée pour la doctrine de Durand, & une pour celle de Scot. Outre ceux-là, il y en a d'autres qui n'ont point de gages de l'université, qui ne laissent pas néanmoins d'enseigner tous les jours comme les rentés; & ceux-là s'appellent *pretendientes*, & attendent que quelque chaire vaque pour s'y présenter. La même chose s'observe pour le droit civil & pour le droit canon, pour la philosophie & pour les mathématiques. Il y a beaucoup de docteurs qui enseignent la médecine, & des professeurs dans toutes les langues: de sorte que l'on compte environ quatre-vingts professeurs, qui font des leçons publiques tous les jours. * Monconis, *voyages.*

SALAMANQUE NOUVELLE, *Salamanca Nuova*, petite ville de l'audience de Mexique dans l'Amérique septentrionale. Elle est dans le Jucatan, près du golfe d'Honduras. Elle est peu considérable, & presque réduite en village. * Mati, *dict.*

SALAMENES, *Salamenes*, né d'une illustre famille

de Gaze, dans la Palestine, vivoit sous l'empire de Valentinien & de Valens, vers l'an de J. C. 378. C'étoit un solitaire célébre des environs de Bethléem, qui avoit embrassé ce genre de vie avec trois de ses freres, sous le grand Hilarion. * Eusebe, *histoire ecclésiastique.*

SALAMINE, *Salamis*, ville de l'isle de Chypre, étoit le siége d'un archevêché. Son église fut fondée par l'apôtre saint Barnabé, dont le corps y fut trouvé, à ce qu'on croit, par l'évêque Anthemius en 485. Nous avons l'histoire de cette translation, écrite par un moine d'Alexandrie, & rapportée par Baronius. Quelques-uns croient que Salamine est le *Porto Costanzo;* & d'autres que c'est la *Famagouste* d'aujourd'hui. Voyez FAMAGOUSTE. * *Histoire générale du royaume de Chypre.*

SALAMINES, *Salamis* ou *Salaminæ*, isle de Gréce, dans le pays Attique, fut nommée autrefois *Scyras*, *Cychreia*, & *Pythuiussa*, & est appellée aujourd'hui *Colouri* ou *Sancta Broussia*. Elle est célébre dans l'antiquité par la grande victoire que les Grecs, engagés au combat par Thémistocle, y remporterent sur Xerxés roi des Perses, dans un combat naval qui fut donné près de-là l'an 480 avant J.C.* Pomponius-Méla.Hérodote, *l.* 8. Justin, *l.* 2. Diodor. *Sicul.*

SALAMPSO, fille d'Hérode *le Grand*, roi de Judée, & de Mariamne, & sœur des deux malheureux princes Alexandre & Aristobule. Elle épousa Phazaël, fils de Phazaël frere de son pere, dont elle eut trois fils, Antipater, Hérode & Alexandre; & deux filles, Alexandre & Cypros. * Joséphe, *antiquit. liv. XVIII, chap.* 7.

SALANGA, montagne très-haute, située dans une isle entre l'Angleterre & l'Irlande, a été ainsi nommée d'un certain Salanga, fils de Bettulan, lequel le premier habita cette isle d'Irlande. On l'appelle à présent *Mont Saint-Dominique*, à cause d'un monastere que ce Saint y bâtit. * Camden.

SALANKEMEN, ville de la basse Hongrie sur le Danube, vis-à-vis l'endroit où la Teisse se perd dans ce fleuve, fameuse par une grande victoire que les Impériaux sous la conduite du prince Louis de Bade, y remporterent sur les Turcs en 1691. * *Mémoires du temps.*

SALAS BARBADILLO, poëte Espagnol, *cherchez* BARBADILLO.

SALAS, *cherchez* GONZALES SALAS, &c.

SALASSES, anciens peuples de la Gaule Transpadane ou d'au-delà du Pô, au pied des Alpes, qui habitoient le lieu nommé maintenant *le Val d'Aoste*, dans le duché de Savoye. * Cluvier.

SALATHIEL, fils de *Jéchonias* roi de Juda, étoit pere de *Zorobabel* prince des Juifs, dont on a l'histoire dans les Paralipomenes. Le nom de Salathiel & celui de son fils Zorobabel, se trouvent aussi dans la généalogie de J.-C. dans saint Matthieu & dans saint Luc; mais quelques-uns doutent que le Salathiel & le Zorobabel des Paralipomenes soient les mêmes dont il est parlé dans la généalogie de J. C. & prétendent que le Salathiel, dont il est parlé dans l'évangile de saint Matthieu, étoit fils de Johanam, que saint Matthieu appelle Jéchonias, fils de Josias roi de Juda, dont naquit Zorobabel pere d'Abiud; au lieu que le Salathiel des Paralipomenes étoit fils de Jéchonias roi de Juda, fils de Joachim, & petit-fils de Josias; que le Zorobabel des Paralipomenes étoit fils de Phadaïa, & non pas de Salathiel; & que ce Zorobabel eut huit enfans, dont aucun ne portoit le nom d'Abiud. Ils appuient cette conjecture sur ce qu'il est dit dans le prophete Jérémie, *ch.* 22, que Jéchonias, dernier roi de Juda, ne devoit point avoir de postérité. *Voyez* ZOROBABEL. * I. *Paral. chap.* 3, *v.* 17. *I. Esdr. ch.* 3, *v.* 2 *&* 8; *ch.* 5, *v.* 2. *II. Esdr. ch.* 12. *Matth. c.* 1, *v.* 12.

SALATIS, roi d'Egypte, le premier des princes Arabes ou pasteurs, qui s'empara de la basse Egypte vers l'an 1540 avant J. C. Il regna 19 ans. On dit qu'il bâtit la ville d'Abaris, & qu'il se rendit tributaire une partie de la haute Egypte. Il eut pour successeur *Beon.* Le regne de ces rois pasteurs a duré pendant 511 ans en Egypte, en deux dynasties, suivant le témoignage de Joséphe, qui ne paroît pas fort sûr. * Manethon, *apud Euseb. apud Joseph. l.* 1, *contra Appion.* Marsham, *canon. chronic.* Du Pin, *bibliotheque universelle des historiens profanes.*

SALAWAR, comté du royaume de Hongrie, sur les frontieres de Stirie, a le fleuve de Drave au midi, & le comté de Vesprim au septentrion. Il y a dans ce comté la ville de ZALAWAR ou SALAWAR, anciennement nommée *Sala*, qui appartient aux Turcs. La ville de Canise, si renommée par les différentes entreprises qu'on y a faites pour l'attaquer & pour la défendre, est aussi de ce comté. * Ferrari. Sanson.

SALAZAR (Jean de) dit *le grand Chevalier*, seigneur de Saint-Just, de Marcilli, de Montaignes, de Laz, de Bozonville, de Lonzac, Conflans, Fontaine-Bethon, seigneur engagiste d'Issoudun en Berri, & de Libourne en Guyene, vint en France servir le roi Charles VII, & se signala par sa conduite & par son courage. Il fut chambellan du roi, & capitaine de cent lances de ses ordonnances sous Louis XI. Ce prince estimoit si fort son courage, qu'il le nomma pour commander l'avant-garde de son armée à la bataille de Montlheri, en 1465, avec le grand sénéchal de Normandie, & le seigneur de Barbazan. Le roi l'en récompensa la même année par le don de la seigneurie d'Issoudun en Berri. Salazar se renferma ensuite dans la ville de Paris, pour la défendre contre les princes ligués. Il commanda quatre cens lances & six mille archers pour les Liegeois contre leurs évêque, dont le roi lui fut tant de gré, qu'il lui donna par lettres du 20 août 1467, la ville & seigneurie de Libourne & ses appartenances,avec le revenu des aydes & autres droits royaux, pour en jouir sa vie durant seulement. Jean de Salazar soutint en 1469, le siége de Beauvais contre le duc de Bourgogne, sous le comte de Dammartin & Joachim Rouaut maréchal de France. Dans la suite il contribua à la conquête de la Franche-Comté, où il eut le gouvernement de Grai, & il mourut à Troyes le 12 novembre 1479. Son corps fut enterré dans l'église du prieuré de Marcheretz près Meri sur Seine, où l'on voit son tombeau de marbre, sa statue armée de toutes piéces, avec un dragon à ses pieds, & son épitaphe. Il avoit épousé *Marguerite* de la Trémoille, dame de Saint-Fargeau, fille *naturelle* de *Georges* de la Trémoille, comte de Guines, de Boulogne, grand chambellan de France, &c, laquelle mourut à Saint-Juste au mois de décembre 1457. De cette alliance sortirent, 1. HECTOR de Salazar, seigneur de Saint-Just; 2. *Galeas* de Salazar, seigneur de Lez; 3. *Lancelot* de Salazar, seigneur de Marcilli, qui s'acquirent tous de la réputation dans les armées; 4. TRISTAN de Salazar, *dont nous allons parler.*

SALAZAR (Tristan de) fils de JEAN de Salazar, & de *Marguerite* de la Trémoille, fut destiné jeune à l'état ecclésiastique. Il se fit considérer à la cour par son habileté, & fut employé en diverses négociations importantes chez les princes étrangers, sous les rois Charles VII, Louis XI, Charles VIII & Louis XII. Depuis, il fut élu évêque de Meaux, puis archevêque de Sens en 1474. Ce fut ce prélat qui conclut en 1480, la confédération avec les Suisses, qui s'obligerent pour la premiere fois de combattre sous les étendards de la France. Il fut aussi envoyé en 1488, ambassadeur en Angleterre pour l'affaire de la Bretagne, que le roi Charles VIII avoit conquise après la bataille de Saint-Aubin du Cormier. Dans la suite, il servit le roi Louis XII en Italie, lorsqu'il y passa pour se venger des Genois en 1507. Jean d'Auton dit que l'archevêque de Sens étoit dans cette armée à la suite du roi,

armé de toutes piéces. Il continua à rendre ses services ordinaires, mourut à Sens le 11 février de l'an 1518, & fut enterré dans sa métropolitaine : son cœur fut porté dans l'église de Marcheretz. Son chapitre, sa cathédrale & d'autres églises de son diocèse eurent part aux libéralités de ce prélat, qui fit bâtir l'hôtel de Sens à Paris. Il avoit présidé l'an 1485, à un concile provincial où on fit de beaux reglemens, qu'on trouve dans le spicilége de D. Luc d'Acheri. * Jacques Tavel, *histoire des archevêques de Sens*. Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Alain Chartier. Philippe de Commines. Jean d'Auton. Belleforêt, &c.

SALAZAR (Etienne de) religieux Chartreux, natif de Grenade, entra dans l'ordre des Augustins, & alla prêcher dans les Indes. A son retour en Espagne il se fit Chartreux, & mourut le 28 janvier de l'an 1596. Il écrivit sur la généalogie de J. C. dressée par Saint Matthieu, & laissa divers autres traités. * Petreïus, *bibl. Carthus.* Nicolas Antonio, *bibl. script. Hisp.*

SALAZAR (Pierre de) de Grenade, ou selon d'autres, de Madrid, vivoit dans le XVI siécle, vers l'an 1570, & écrivit en espagnol la chronique de l'empereur Charles-Quint, l'histoire de la conquête d'Afrique, &c. Il est différent de PIERRE de Salazar, chanoine de Tolede, qui vivoit en 1610, qui a composé la vie de dom Jean Tavera, archevêque de Tolede; celle du cardinal Gonzalez de Mendoza, prélat de la même église; la chronique de la maison de Ponce de Léon; l'origine des dignités séculieres de Castille & de Léon, &c. * Nicolas Antonio, *bibl. script. Hisp.*

SALAZAR (Dominique de) né dans le petit pays de Rioxa en Castille, entra dans l'ordre de saint Dominique le 16 novembre 1546, & fut envoyé après ses études dans lé Mexique, où il travailla pendant plus de vingt ans sans relâche, à la conversion des naturels du pays. On le nomma ensuite pour venir à la cour d'Espagne, & y faire des remontrances sur des choses importantes; ce qui le fit connoître à Philippe II, qui venant d'obtenir de Grégoire XIII, l'érection d'un évêché dans les isles Philippines, présenta Salazar pour le remplir en 1579. Aduarte, dans l'histoire des isles Philippines, rapporte exactement tout ce que fit ce prélat pour le bon ordre; mais ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans ce détail. Salazar revint en 1593, en Espagne, & entr'autres choses, obtint du roi son consentement pour l'érection de son église en métropole; mais avant que cette affaire fût entierement terminée, il mourut à Madrid le 4 décembre 1594. Peu après sa mort on apporta les bulles qui le déclaroient archevêque de Manille, & qui érigeoient sous cette métropole les évêchés de la nouvelle Segovie, de Cacéres, de Camerinha, & de Nombre de Jesus. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t. 2.*

SALCA, SALECHA ou SELCHA, ville de la Palestine, qui fut ensuite nommée *Salchata*, étoit au septentrion de la tribu de Manassés, au-delà du Jourdain, près le mont Hermon, au milieu d'une grande campagne, qui fait la limite de la terre de Basan. * *Josué*, XII, 5; XIII, 11. Baudrand.

SALCEDO, *cherchez* GARCIAS SALCEDO.

SALCES, *Salsulæ*, petite ville de France dans le comté de Roussillon, à quatre lieues de Perpignan, & à deux de la mer Méditerranée, consiste en un château ou fort bâti par ordre de l'empereur Charles-Quint, pour l'opposer au fort de Leucate, qui en est éloigné de deux lieues, en un village tout ouvert, qui est à deux portées de fusil du château, & en sept ou huit maisons un peu plus éloignées, qui sont les restes de l'ancienne *Salsulæ*. Cette ville, qui prend son nom des eaux salées d'une fontaine voisine, laquelle produiroit une riviere considérable, si elle ne se perdoit aussitôt dans un étang, fut prise en 1640, sur les Espagnols par les François, ausquels elle est demeurée depuis le traité des Pyrénées. Il y a proche de ce lieu un étang, dit de *Leucate*, où l'on voit une isle flotante, & où Méla dit que l'on a pris autrefois un poisson en vie dans la terre. * Sanson. Baudrand. J. Eusebe *Nieremb. l. 1, de mirac. natur. in Europa.*

SALDEN (Guillaume) savant Hollandois, se dit d'Utrecht dans la dédicace de ses *Otia theologica*, qu'il dédia aux magistrats de cette ville, & il s'y glorifie d'être né dans la même ville, d'y avoir été élevé, & d'y avoir commencé & achevé ses études. Il s'appliqua particulierement à la théologie sous Gisbert Voet & Hoornbéeck. Ses études finies on lui donna le soin de l'église de Renswoude : c'étoit en 1649. On l'en retira en 1652, pour lui confier celui de l'église de Cockenge au diocèse d'Utrecht, & en 1655, il passa à celle d'Enchusen, où après avoir demeuré neuf ans, il fut appellé à Delft en 1664, & enfin à la Haye en 1677. Il mourut dans cette ville en 1694. Il avoit obtenu à Utrecht le titre de docteur, sans l'avoir demandé, & sans avoir subi aucun examen préliminaire. Ses écrits sont : 1. Le Prédicateur sacré; à la Haye, 1678, *in-12*, en latin. 2. *Exercitatio de jure zelotarum* : c'étoit l'esquisse d'un plus grand ouvrage qu'il promettoit, comme il le dit dans le discours qui est au-devant de ses *Otia theologica*, où il a mis depuis cette esquisse. 3. *De scribendis, legendis, & æstimandis libris exercitatio parænetica*; à Utrecht, 1681, *in-12*. Salden a pris dans cet ouvrage le nom de *Christianus Liberius*; mais en 1688, il le fit réimprimer, augmenté, à Amsterdam sous le titre de *De libris, varioque eorum usu & abusu*; & il y mit son vrai nom. 4. *Otia theologica : sive exercitationum subcisivarum varii argumenti libri quatuor*; c'est un recueil de dissertations sur différens sujets qui regardent l'ancien & le nouveau testament. Il est divisé en quatre livres, & imprimé à Amsterdam en 1684, *in-4°*. Il y a au-devant un long discours préliminaire, où l'auteur rend compte de plusieurs des piéces insérées dans ce recueil; & après ce discours on trouve à sa louange plusieurs piéces de vers de différens auteurs. C'est à ses soins & à ceux de Pierre de Witte, que l'on doit le recueil des *Miscellanea sacra* de Hoornbéeck. Salden a aussi fait plusieurs ouvrages en hollandois, dont on peut voir la liste dans l'Utrecht savante (*Trajectum eruditum*) de Gaspar Burman; à Utrecht, 1738, *in-4°*.

SALÉ, fils de Caïnan *le Jeune*, naquit l'an du monde 1724, & 2311 avant J. C. Il fut pere de *Hebert*, âgé de 30 ans, & mourut âgé de 433, l'an du monde 2156, & 1879 avant J. C. * *Genes.* 11, *vers.* 12 & 14. Torniel & Salian, *in annal.*

SALÉ ou SALA, ville de la province de Fez, est située sur la côte de l'Océan Atlantique, proche de l'embouchure de Burregre, à demi-lieue de la ville de Rabat, qui est de l'autre côté de ce fleuve. Lorsque les Goths regnoient en Afrique, Salé étoit la capitale du royaume; mais la ville de Fez l'emporta sur toutes les autres depuis sa fondation. Salé est aujourd'hui une retraite de corsaires, & dépend du roi de Maroc. La structure des édifices de la ville de Salé est très-belle, les fortifications sont d'une bonne défense, & le château est bien muni d'artillerie. Les maisons ont des portiques enrichis de colonnes & de tables de jaspe & d'albâtre; & toutes les rues sont alignées avec beaucoup de justesse. Il y a un assez bon port, quoique petit, où abordent les marchandises de l'Europe. Cette ville néanmoins n'est plus dans l'état qu'elle étoit autrefois; car les marchandises payent maintenant la douane à Fez. Il y a seulement un gouverneur avec trois cens chevaux & quelques arquebusiers, pour la sureté de la place. On recueille aux environs quantité de coton, dont les habitans font des toiles & des futaines. La petite riviere de Burregred ne peut porter bateau qu'à trois lieues près de son embouchure dans l'Océan occidental, dont l'entrée est extrêmement dangereuse, à cause du peu d'eau qu'il y a sur la barre, & des sables mouvans qui font souvent périr les

les vaisseaux des corsaires qui y entrent avec précipitation. On y voit quelques antiquités bâties de brique, entr'autres deux voutes, sous lesquelles ils tiennent leurs marchés, & y vendent à l'enchere les chrétiens qu'ils prennent en course. Sa principale gemme ou mosquée, & sa grosse tour, qu'on appelle *summatafte*, ont été construites par trente mille chrétiens captifs, que Moulei Jacob Almanzor emmena d'Espagne pendant ses conquêtes, avec trente mille autres, qu'il envoya à Maroc pour y faire ses aqueducs. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 4. Villalain. Daviti. Daper.

SALECHA, *cherchez* SALCA.

SALEL (Hugues) poëte François, né à Casals en Quercy vers l'an 1504, cultiva les lettres grecques & latines avec beaucoup de succès pour le temps où il vivoit, & fut un des poëtes les plus renommés de son siécle. Ce gout pour la poësie & pour les siences lui acquit l'estime & l'affection de François I, roi de France, qui ne se contenta pas de l'honorer de sa bienveillance, mais qui lui fit aussi de grands biens. Salel fut valet de chambre de ce prince, & il ne prend point d'autre qualité dans ses premiers écrits; mais dans la suite François I lui donna l'abbaye de saint Chéron, au diocèse & près de la ville de Chartres, & le gratifia de plus, d'une pension. Ce fut pour le récompenser en particulier de sa traduction des premiers livres de l'Iliade d'Homere, comme on le voit par les vers que Salomon Certon, conseiller notaire du roi, adresse à Henri IV, & que l'on trouve à la fin de sa traduction en prose de l'Odyssée d'Homere. On voit par *la Gaule chrétienne* que Salel eut l'abbaye de saint Chéron en 1540, & qu'il en fut le premier abbé commendataire. La facilité qu'il eut à communiquer le commencement de cette traduction qu'il entreprit par l'ordre de François I, donna lieu à en prendre des copies, mais fort défectueuses; & ce fut sur une de ces copies qu'un libraire de Lyon imprima les premiers livres de cette traduction. L'auteur s'en plaignit à sa majesté, qui voulut bien rendre cette plainte publique, dans les lettres patentes qu'il donna à Salel, & qui sont datées de Fontainebleau le 18 janvier 1544. Le roi y dit entr'autres ces paroles remarquables, & qui font honneur à Salel: « Aucuns » libraires & imprimeurs, plus avaricieux que savans, » ayant trouvé moyen de recouvrer des doubles, ou » copies d'aucuns livres de l'Iliade d'Homere, prince » des poëtes Grecs, que nous lui avons (à Salel) par » ci-devant commandé traduire, & mettre en vers » françois, se sont ingérées de les imprimer, ou faire » imprimer, & exposer en vente, avec une infinité » de fautes & changemens de dictions, qui altérent » le sens des sentences, contre l'intention de l'auteur » & la diligence du translateur, lequel n'en peut recevoir finon une déréputation & calomnie, par l'ignorance, témérité & négligence d'autrui. Nous, à cette » cause, voulans obvier & pourvoir à telles folles & » vaines entreprises des dits libraires, à ce que par » eux la dignité de l'auteur ne soit en aucun endroit » profanée, ne aussi le labeur du dit traducteur mal » reconnu, au préjudice de l'utilité, richesse & décoration que notre langue françoise reçoit aujourd'hui » par cette traduction, de laquelle nous ont jà été » présentés les neuf premiers livres, dont la lecture » nous a été si agréable, & nous a tant délecté que » nous desirons singulierement les continuation & » parachevement de l'œuvre: à icelui Salel avons permis de faire imprimer, &c. » Salel se vit donc obligé de publier lui-même les dix prem ers livres de sa traduction, auxquels il avoit mis la derniere main. Ils parurent en 1545, *in-folio*, à Paris chez Vincent Sertenas, sous ce titre: *Les dix premiers livres de l'Iliade d'Homere, prince des poëtes, traduits en vers françois par M. Hugues Salel, de la chambre du roi, & abbé de saint Chéron.* Le papier & le caractere en sont fort beaux. On voit à la tête de chaque livre une gravure qui en représente le sujet, mais mauvaise. Au-devant de la traduction est une longue *Epistre (en vers) de dame poësie au roi très-chretien François I de ce nom.* Elle contient principalement un éloge d'Homere & de ses poësies, où l'auteur en dit plus en faveur de ce poëte, que n'en ont dit depuis les plus zelés partisans de cet ancien écrivain grec. Quant à la traduction, elle a été louée par tous les auteurs contemporains, & on la lit encore avec une sorte de plaisir. Salel ne vécut pas assez pour achever son ouvrage, & il ne put continuer que jusqu'au douziéme livre inclusivement, & au commencement du treiziéme que l'on imprima avec la réimpression des dix premiers en 1574, *in-8°*, à Paris chez Claude Gautier, sous ce titre: *L'Iliade d'Homere traduit du grec en vers françois par M. Hugues Salel, abbé de saint Chéron, & l'un des grands maitres d'hôtel du roi. L'augmentation outre les précédentes impressions: l'Umbre dudit Salel par Olivier de Magny; avec le premier & le second de l'Odyssée d'Homere, par Jacques Pelletier du Mans. Autres poësies par Pierre de Ronsard, & par autres poëtes de ce temps.* On a mis à la tête de cette édition les épitaphes de Salel par Pierre Paschal son ami, & par quelques autres: ce que l'on a mal-à-propos supprimé, aussi-bien que le douziéme livre de la traduction de Salel, & le commencement de celle du treiziéme dans les éditions postérieures, à Paris 1584, *in-12*, chez l'Angelier, & à Rouen en 1606, aussi *in-12*. Dans ces deux dernieres éditions on trouve la continuation d'Homere traduite par Amadys Jamin, secrétaire de la chambre du roi. Le titre est: *Les vingt-quatre livres de l'Iliade d'Homere, traduits du grec en vers françois; les onze premiers par Hugues Salel, & les treize derniers par Amadys Jamin, secrétaire de la chambre du roi, tous les vingt-quatre revus & corrigés par ledit Amadys Jamin, avec les trois premiers livres de l'Odyssée d'Homere, traduits en vers par ledit Jamin.* On a encore de Salel un petit recueil de poësies, publié avant qu'il fût abbé de saint Chéron, & parmi lesquelles il y en a plusieurs sur des sujets de galanterie qui ne conviennent nullement à la dignité d'un poëte chrétien. Ce recueil imprimé à Paris pour Etienne Roffet, dit le Faucheur, relieur du roi & libraire, est sans date d'impression; mais le privilége accordé à Abbeville, est du 23 février 1539. Il est intitulé: *Les œuvres de Hugues Salel, valet de chambre ordinaire du roi, imprimées par commandement dudict seigneur.* C'est un volume *in-12*, de 64 feuillets; les piéces principales qu'il contient sont: *Chasse royale, contenant la prise du sanglier discord, par très-haultz & très-puissants princes l'empereur Charles-Quint, & le roi François I de ce nom: De la misere & inconstance de la vie humaine: Eglogue marine sur le trépas de feu M. de Valois, dauphin de Vienne, fils aîné du roi: Chant royal sur la maladie & convalescence du roi: La bien venue de l'empereur en France, présentée à Bayonne: Chant poëtique auquel Cupido est tourmenté par Vénus: Epître à M. de Plays, secrétaire & valet de chambre des dames de France*, ami de l'auteur: *Blason de l'anneau: Blason de l'épingle*, &c. La Croix-du-Maine & du Verdier Vauprivas, dans leurs *bibl. franç.* parlent encore de quelques vers de Salel sur la nativité de M. le duc, premier fils de M. le dauphin de France, imprimés à Paris par Jacques Nyverd l'an 1543, & d'une traduction françoise de la tragédie d'Hélene d'Euripide, mais qui ne paroît pas avoir été imprimée. Après la mort de François I, arrivée le 31 mars 1547, Salel se retira à son abbaye de saint Chéron, où il mourut après une longue maladie l'an 1553, âgé de 49 ans & six mois, comme on le voit par l'épitaphe suivante, que fit pour lui son ami Pierre Paschal.

*D. O. M. S.*

HUGONI SALELLIO, *Cadurco, Francisci Gallorum regis poëtæ, vitâ integerrimo, qui tranquillioris vitæ desiderio, ex regiâ, mortuo Francisco, ut se totum otio &*

*doctrinæ dederet, Carnutum venit, ubi aliquot post annos diuturno & mortifero morbo affectus, de vitâ, humanæ conditionis memor, placidè & constanter decessit. Huic hîc quiescenti, & dissoluti corporis renovationem expectanti, Petrus Paschalius amicus dolens P. & sub asciâ D. anno à salute mortalibus restitutâ* 1553. *Vixit annos* 49, *mens. sex.*

* Tiré des ouvrages de Salel, & des *bibliothéques* de la Croix-du-Maine, & de du Verdier Vauprivas.

SALEM, ville de Palestine, dont Melchisédech étoit roi. Le nom de Salem signifie *paix*. L'opinion la plus commune est que cette ville est celle qui a depuis été appellée Jérusalem. Cependant Jérusalem, dans son origine, s'appelloit Jébus, & non pas Salem; & saint Jérôme a été persuadé que la ville dont Melchisédech étoit roi, étoit différente de celle de Jérusalem. Il croit que c'est Salem proche de Scythople, dans le pays de Sichem, dont il est parlé, Genes. 33, & dans l'évangile de saint Jean, *chap.* 4. Pour le prouver, il dit que l'on voyoit de son temps les ruines du palais de Melchisédech en ce lieu, & que le chemin d'Abraham, pour revenir de Dan chez lui, n'étoit point de passer à l'endroit où étoit la ville de Jérusalem; mais par le pays de Sichem, où étoit Salim ou Salem. Quelques uns croient que Salem est Silo; & d'autres, que c'est Sichem. Cependant rien n'empêche qu'on ne se tienne au sentiment de Joséphe & de la plupart des commentateurs, qui prétendent que la ville de Salem, où regnoit Melchisédech, est celle qui a été depuis appellée Jérusalem, & qui est aussi appellée Salem dans le pseaume 75, où il est dit, *Factus est in Salem locus ejus, & habitatio ejus in Sion.* Le nom de *Salem* étant joint à celui de *Sion*, fait voir qu'il n'est pas pris pour un nom appellatif, comme l'auteur de la Vulgate l'a traduit, *Factus est in pace locus ejus*; mais pour le nom propre de la ville de David, appellée Salem, jointe à la montagne de Sion. *Voyez* JERUSALEM. * Du Pin, *dissert. prelim. sur la bible.*

SALEMI, anciennement *Aliciæ, Haliciæ*: c'est une petite ville de Sicile assez bien peuplée. Elle est dans la vallée de Mazara, près des sources de la riviere de Salemi, à six lieues de la ville de Mazara, vers le nord. * Mati, *dict.*

SALENE, *cherchez* SALONE.

SALENTINS, *Salentini*, anciens peuples d'Italie, habitoient le pays où est maintenant une partie de la terre d'Otrante, dans le royaume de Naples: ils furent défaits par les Romains, qui prirent leur capitale, qui portoit le nom de Brindes. * Pline. Cluvier. Léandre Alberti.

SALERNE, *Salernum*, ville du royaume de Naples, & capitale de la Principauté citérieure, avec archevêché, est fort ancienne, & est située au bord de la mer, sur la Busanola, dans une petite plaine environnée de collines les plus agréables & les plus fertiles du pays. Son port étoit célébre avant que celui de Naples fût fréquenté, & que la ville fût devenue considérable par le séjour du viceroi. Cette ville a eu des princes particuliers, & est célébre par son école de médecine, qui a produit de grands hommes. On dit même que deux femmes, Trotuosa & Rebecca Guarna, y ont paru avec éclat, & ont composé des ouvrages très-doctes. Luce de Sanseverin y célébra un concile provincial en 1615, & Marc-Antoine Marsille Colonne y publia des ordonnances synodales en 1579. L'archevêché fut érigé en 974, par Boniface VII. * Cluvier. Léandre Alberti.

SALERNO (Jean-Baptiste) né à Cosenze dans le royaume de Naples, le 24 juin 1670, se fit Jésuite; & étant devenu confesseur du roi de Pologne, électeur de Saxe, il contribua à l'instruction du prince électoral de Saxe dans la religion catholique. Il fut ensuite député à Rome pour donner part au pape Clément XI, de l'abjuration que ce prince avoit faite à Bologne dès 1712, de la religion luthérienne. Le pape, pour reconnoître ce service, le créa cardinal le 29 novembre 1719. Il se rendit à Rome, où il fit son entrée solemnelle le 14 juillet 1720; ensuite de quoi le pape fit la cérémonie de lui donner le chapeau dans un consistoire public le 22 du même mois; & ayant fait celle de lui fermer & ouvrir la bouche le 16 septembre suivant dans un même consistoire, il lui assigna en même temps le titre de saint Prisque. Il laissa ce titre, & opta celui de saint Etienne le Rond *in monte Celio*, le 20 février 1726. Il mourut à Rome dans le collége Romain, où il faisoit sa résidence, le 30 janvier 1729, au matin, âgé de 58 ans 7 mois & 6 jours, & de cardinalat neuf ans deux mois & un jour. Ce cardinal étant mort *ab intestat*, les Jésuites obtinrent du pape Benoît XIII un rescrit, en vertu duquel ils se mirent en possession de sa succession: mais le frere & les neveux du défunt la leur disputerent, se fondant sur un bref du pape Clément XI, qui déclaroit qu'au cas que ce cardinal vînt à mourir sans tester, ses effets reviendroient à ses parens. Le cardinal Impériali s'entremit pour accommoder cette affaire, entre les Jésuites & le marquis de Salerno frere du défunt; mais ce fut sans aucun succès, Benoît XIII n'ayant pas voulu révoquer son rescrit en faveur des Jésuites.

SALETTE (Jean de) natif de Béarn, évêque de Lescar, & intime ami du cardinal du Perron, fut nommé par le roi Henri IV à cet évêché, vers l'an 1609, pour récompense du zèle qu'il avoit fait paroître contre les hérétiques. Le roi Louis XIII lui remit tous les revenus de son évêché, qui avoient été confisqués par le commandement de la reine Jeanne d'Albret, son aïeule. Ce fut par l'entremise de ce prélat, que Louis XIII rétablit la religion catholique dans le Béarn, d'où elle avoit été bannie par Jeanne reine de Navarre, pendant soixante & dix ans. Il étoit mort en 1630, & Jean Henri de Salette, son neveu, fut nommé en cette année pour lui succéder. * Sammarth. *Gall. christ.*

SALFELD, petite ville de Saxe dans la Misnie. Elle est sur la Sala, à sept lieues au-dessus de la ville de Iène. * Mati, *dict.*

SALFELD, petite ville du royaume de Prusse. Elle est dans la Poméranie, sur un petit lac, à cinq lieues de la ville de Holland, vers le midi. * Mati, *dict.*

SALGADO DE SOMOSA, abbé d'Alcala, dans le royaume de Grenade, né à la Coruna en Galice, devint président au conseil de Castille, après avoir été juge & conseiller dans quelques autres jurisdictions. Il fut nommé par le roi d'Espagne à l'abbaye d'Alcala Réal, dans le royaume de Grenade, où il mourut en 1664. Le chemin des autres dignités ecclésiastiques lui fut fermé par les oppositions de la cour de Rome, où les sentimens de cet auteur n'ont pas toujours été approuvés. Il a écrit, *De regia protectione, vi oppressorum, appellantium à causis & judiciis ecclesiasticis*, t. II. *Tractatus de supplicatione ad sanctissimum, a bullis & litteris apostolicis nequàm & importunè impetratis*, &c. * Nic. Antonio, *bibl. script. Hisp.*

SALIAN ou SALLIAN (Jacques) Jésuite, natif d'Avignon, entra dans sa compagnie l'an 1578, qui étoit le vingt-uniéme de son âge, & y enseigna avec un très-grand applaudissement. Il fut recteur du collége de Besançon, & mourut à Paris le 23 janvier de l'an 1640. Nous avons de lui des annales de l'ancien testament jusqu'à J. C. en six volumes, & plusieurs ouvrages de piété. Comme il n'ignoroit pas que les abrégés ont été très-souvent la cause de la perte que nous avons faite de diverses histoires considérables, il éluda avec adresse la permission que M. de Sponde, évêque de Pamiers, lui demanda d'abréger ses annales, comme ce prélat avoit abrégé celles du cardinal Baronius. Cependant le pere Salian fit lui-même cet abrégé; mais il y resserra avec tant d'artifice ce qu'il avoit étendu dans ses grandes annales, qu'on est obligé de les consulter, pour

être instruit à fond de ce qu'on souhaite de savoir.

SALICET ( Guillaume de ) appellé *Placentinus*, parcequ'il étoit de Plaisance, à ce que l'on prétend, s'est distingué dans le treiziéme siécle par son habileté dans la médecine & dans la chirurgie. Selon M. Freind dans son histoire de la médecine, il fut professeur à Vérone, & mourut vers l'an 1280. Guy de Chauliac lui donne avec justice le titre de *Valens homo*, & celui d'homme entendu en la médecine & en la chirurgie. Il eut certainement une longue expérience, dit M. Freind, & il semble avoir mieux connu sa profession que ceux du même temps. Quoiqu'il ait écrit comme eux dans un stile barbare, & qu'il copie souvent *Albucasis* & d'autres, il a cependant plus l'air d'un auteur original. Il est le premier, au moins parmi les modernes, qui ait décrit particulierement cette maladie des enfans qu'il appelle *Crusta* & *Lactitium*, l'*Achor* des Grecs, & le *Lactumen* de la basse latinité; & il donne la méthode de la guérir sans aucun danger. Il semble aussi avoir été le premier qui ait conseillé les eaux mercurielles pour le visage. Il est plus détaillé que d'autres ne l'avoient été dans la description de la cure du sarcocéle. Il donne plusieurs exemples de sa pratique dans les plaies, & il paroît qu'il a fait quelques cures qui ne sont pas communes. En parlant des plaies au thorax, il dit touchant les nerfs de cette partie, que ceux de la sixiéme & septiéme paire, qui prennent leur origine du cerveau de & la nucque, servent pour les mouvemens volontaires, & que les autres servent pour les mouvemens naturels ou vitaux; ce qu'il prouve dans le cas de l'apoplexie. » Je remarque » cela, dit M. Freind, parceque c'est exactement l'idée » du fameux docteur Willis, le premier inventeur du » systême nerveux. » On peut voir au reste dans le même M. Freind, *histoire de la médecine*, *traduite de l'anglois en françois*, pag. 253, & suivantes, un plus grand d'étail des sentimens de Guillaume de Salicet. En 1546, on imprima à Venise *in-folio*, *Ars chirurgica Guidonis Cauliaci*, *Bruni*, *Theodorici*, *Rolandi*, *Lanfranci*, *Bertapaliæ*, *& Gulielmi* SALICETI. Nous avons un ouvrage intitulé: *La Cyrurgie de maître Guillaume de Salicet*, qui est apparemment une traduction de l'ouvrage latin de cet auteur: c'est un volume *in-4°*, imprimé en caracteres gothiques à deux colonnes. On lit à la fin: *Cy finist la cyrurgie de maître Guillaume de Salicet, dit de Placentia. Imprimée en l'université de Paris l'an mil cinq cent & six, pour François Regnault demourant en la rue saint Jacques.* Cet ouvrage est divisé en cinq traités: » le premier des maladies qui » viennent aux parties manifestes du corps depuis la » tête jusqu'aux pieds, qui procédent de cause in» trinséque. Le second de toutes les plaies & contusions » qui se font en tous les membres. Le troisiéme des » restaurations convenantes environ les fractures & » dislocations. Le quatriéme de l'anatomie en géné» ral, &c. Le cinquiéme des cautéres... des formes » des instrumens; & des médecines nécessaires à cet art, » & utiles à une chacune opération. » Chaque traité est partagé en plusieurs chapitres; à la fin est un petit traité intitulé: « Remede très-utile contre fiévre pesti» lentieuse, & autre maniere de épydimie, approuvé » par plusieurs docteurs en médecine. » Tout ce que M. le Clerc dit de Guillaume de Salicet dans son *histoire de la médecine*, page 785, c'est que l'on trouve dans ses ouvrages quelques remedes, mais en petit nombre, préparés chymiquement. Dans les *Recherches sur l'origine de la chirurgie*, imprimées à Paris en 1744, *in-4°*, on dit page 35, que Guillaume de Salicet eut assez bonne opinion de lui-même, pour croire qu'il pouvoit ne pas s'asservir aux idées des anciens. Elles furent, il est vrai, ajoute-t-on, ses premiers guides: il ne les a pas rejettées dans le cours de son ouvrage quand elles se sont présentées à lui; mais dans sa compilation même on entrevoit un génie original. Il paroît qu'il a marché par les mêmes routes que ses prédécesseurs ont suivies, & qu'il a puisé de nouvelles connoissances dans l'étude de la nature. On ajoute dans une note, que suivant quelques auteurs il est mort curé d'une paroisse de Normandie; mais on ne croit pas, conclut-on, que ce fait soit véritable. Vender-Linden attribue à Guillaume de Salicet l'ouvrage intitulé *Summa conservationis & curationis*, imprimé à Venise en 1489, *in-folio*, & à Leipsick en 1495, aussi *in-folio*.

SALIENS, *Salii*, peuples de l'ancienne Germanie, qu'on croit être ceux qui habitoient le pays nommé aujourd'hui *Sallandt*, dans les Provinces-Unies des Pays-Bas, où est Oldenzel, ou plutôt nom de plusieurs peuples de Germanie, appellés aussi Francs, selon ce qu'en dit Ammien Marcellin, *l.* 17, où parlant de l'empereur Constance, il dit qu'il attaqua les Francs, que l'on appelloit communément *Saliens*. De-là est venu, selon quelques-uns, le nom de *loix Saliques*, qui étoient celles de ces peuples. * Strabon. Pline. Pomponius Méla. Ammian. Marcell.

SALIENS, *Salii*, anciens peuples de Provence, s'étendoient aux environs d'Aix jusque vers Nice, comme nous l'apprenons de Strabon & des autres anciens, Pline, Méla, &c.

SALIENS, *Salii*, prêtres de Mars, institués à Rome par Numa Pompilius, étoient au nombre de douze, & furent nommés Saliens *à saliendo*, parcequ'à certains jours ils dansoient par la ville de Rome; ou à cause de Salius de Samothrace ou de Mantinée, qui avoit apporté cette danse en Italie. Ils avoient une robe brochée d'or, nommée *trabea*, un bonnet pointu, appellé *apex*, & un baudrier de cuivre, où pendoit leur épée. Ils portoient à la main droite un petit bouclier à la thracienne, qu'on nommoit *Ancile*, & dans la gauche un javelot, avec lequel ils frappoient en cadence sur leur bouclier d'airain, & ils ajustoient leurs pas & leur voix à ce bruit. Les Saliens alloient ainsi par la ville en chantant & dansant. Ils faisoient entr'eux des festins magnifiques les jours de leurs fêtes, se mettant sur la tête des couronnes de branches d'arbre entrelacées, & y prenant plusieurs sortes de divertissemens. On croit que ce qui donna lieu à leur institution, fut un de ces boucliers que Numa Pompilius dit lui avoir été envoyé du ciel, comme un gage certain de la protection des dieux pour la ville de Rome. Il assura que la nymphe Egerie & les Muses lui avoient conseillé de le garder soigneusement, parceque les destinées de l'empire y étoient attachées. Afin qu'il ne pût être enlevé, il en fit forger onze par Veturius Mammurius, si semblables, qu'on ne pouvoit le distinguer des autres; & il créa un collége de douze prêtres, pris de l'ordre des Patriciens, à qui il confia la garde de ces boucliers, qu'il mit dans le temple de Mars. Ce sacerdoce étoit très-auguste à Rome, & les plus grands capitaines Romains en étoient. Ils s'appelloient les *Saliens Palatins*, à cause que leur temple étoit sur le mont Palatin: c'étoit aussi afin de les distinguer des Saliens, appellés *Collini*, qui étoient aussi au nombre de douze, & de l'ordre des Patriciens institués par Tullus Hostilius. * Alex ab *Alexand.* l. 1, *c.* 26. Rosin, *antiq. rom.*

SALIER (Jacques) religieux Minime, professeur en théologie, provincial, définiteur de la province de Bourgogne, naquit à Saulieu en 1615, & mourut à Dijon le 20 août 1707, âgé de 92 ans. C'étoit un bon théologien scholastique, comme on le voit par ses ouvrages, qui sont: 1. *Historia scholastica de speciebus eucharisticis, sive de formarum materialium natura, singularis observatio ex sacris, prophanisque autoribus*; trois volumes *in-4°*. Le premier à Lyon, 1687 & 1689, à Paris; le second en 1692, à Dijon, & le troisiéme en 1704, dans la même ville. Voyez l'extrait de cet ouvrage dans l'*Histoire des ouvrages des Savans* par Basnage, mois de septembre & de novembre 1690. 2. *Cacocephalus, sive de plagiar. opusculum, in quo varia plagiariorum vitia traduntur, & ingenuorum operum jura*

*ex prophanis, sacrisque autoribus vindicantur*; à Mâcon, 1694, *in-12*. 3. *Pensées sur le Paradis & sur l'ame raisonnable*; (Dijon, *in-8°*.) sans nom d'auteur ni de ville. On n'y trouve point de pensées sur le Paradis; tout roule sur l'ame raisonnable.* *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, *in-folio*, tome second, page 230.

SALIEZ (Antoinette de Salvan de) née à Alby, fut mariée à *Antoine* de Fontvielle, seigneur de Saliez, viguier d'Alby, dont elle demeura veuve de bonne heure. *Voyez* FONTVIELLE, maison très-ancienne. Comme elle joignoit à beaucoup de délicatesse d'esprit, de l'érudition & un grand gout pour les sciences, elle ne passa pas à de secondes noces, afin de se livrer aux muses avec plus de liberté. Elle tenoit chez elle des assemblées où les gens d'esprit & les savans d'Alby étoient reçus avec joie, & s'y trouvoient avec empressement. On y discouroit sur toute sorte de science & de littérature, & madame de Saliez y brilloit par son esprit & son savoir. En 1689, l'académie des *Ricovrati* de Padoue lui envoya des lettres d'académicienne, & elle les remercia de cet honneur qu'elle accepta. On voit sa réponse dans le Mercure du mois d'octobre de la même année, & dans la *nouvelle Pandore* de M. de Vertron, *tom.* 2, *pag.* 143. Elle avoit formé une société, à qui elle donna le titre de Société des chevaliers & des chevalieres de la bonne foi, qui s'assembloient une fois la semaine, & dont elle dressa les statuts en 1704. Le premier en marque le caractere : il est exprimé ainsi;

*Une amitié tendre & sincere,*
*Plus douce mille fois que l'amoureuse loi,*
*Doit être le lien, l'aimable caractere*
*Des chevaliers de bonne foi.*

Lorsqu'elle fut aggrégée à l'académie de *Ricovrati*, elle en reçut des lettres de félicitation d'un grand nombre de savans, entr'autres, de Charles Patin, de MM. de Vertron, de Héricourt auteur de l'histoire de l'acad. de Soissons, de Martel secrétaire de celle de Toulouse, de monsieur & de madame Dacier, de PP. de Mourgues, d'Entraigues, &c. Cette dame est morte le 14 juin 1730, à Alby, âgée de 92 ans, ayant conservé toute la liberté de son esprit jusqu'à la fin. M. de Vertron *dont on vient de parler, & dont nous donnons un article en son lieu*, a inséré plusieurs lettres & une partie des poësies de madame de Saliez dans sa *nouvelle Pandore, ou les femmes illustres du siécle de Louis le Grand*, en deux vol. *in-12*. On y trouve aussi son portrait de madame la Dauphine, en prose & en vers. Outre ces poësies, madame de Saliez a fait imprimer *la Comtesse d'Isembourg, princesse de Hohenszolern*, roman historique, qui a été traduit en plusieurs langues, entr'autres, en allemand, & ensuite en italien par la princesse Capisuti; *des Réflexions chrétiennes; des paraprases* en vers françois, *sur les pseaumes de la pénitence. Inscriptions tirées de l'écriture sainte pour les arcs de triomphe dressés dans la ville d'Albi le 22 septembre 1700, en la solemnité de la translation des reliques de saint Clair martyr, premier évêque d'Albi. Relation de cette translation* en prose, avec quelques vers sur le même sujet. Cette rélation est adressée à M. de Vertron, historiographe du roi, & on la trouve dans le Mercure de septembre 1700, & ailleurs. *Lettre écrite* par madame de Saliez, &c, à madame de * (Mariotte de Toulouse) *sur l'entrée de Monseigneur Serroni premier archevêque d'Albi*, à Albi 1679, *in-4°*, & dans le *Merçure de cette année*. Cette lettre ayant été critiquée, madame de Saliez répondit par une piéce en vers fort polie qui se trouve dans le Mercure de juin 1679. Relation de l'entrée de M. de Nesmond, archevêque d'Albi, en mars 1704, avec des vers sur le même sujet. Cette piéce est adressée à M. de Héricourt, alors à Montauban, auteur de l'histoire de l'académie de Soissons. Madame de Saliez dit dans cette piéce, qu'elle avoit fait aussi la relation de l'entrée de M. le Goux de la Berchere en mars 1687. *Projet d'une nouvelle secte de philosophie*, dans le *Mercure de juillet* 1681, & dans la *nouvelle Pandore* de M. de Vertron. On trouve encore d'autres écrits de madame de Saliez, dans les Mercures & dans d'autres recueils de son temps. Elle en a laissé aussi plusieurs, tant en prose qu'en vers, entr'autres un roman historique intitulé : *Les princesses de Baviere, Isabelle & Marguerite*; la premiere, fille du duc Etienne, la seconde, fille d'Albert, comte Palatin du Rhin, qui fut élu empereur lorsque Venceslas fut déposé; toutes deux aimées par le duc d'Orléans frere du roi Charles VI. M. Titon du Tillet a donné place à cette dame dans son *Parnasse françois*, *in-fol.*

SALIG (Chretien-Auguste) né le sixiéme avril 1692, à Domerslaben, village près de Magdebourg, dans lequel son pere exerçoit le ministere, fit dès sa jeunesse de si grands progrès dans l'étude, qu'à l'âge de douze ans il lisoit & entendoit les originaux de l'ancien & du nouveau testament. Il fit ses études à Hall & à Iéne. Appellé à Wolfenbutel en 1717, il y fit un grand usage de la bibliothéque du duc, & se vit bientôt en état de publier divers écrits. Etant à Hall il avoit déja travaillé à quelques Journaux allemans, & donné une dissertation sur les sentimens des anciens & des modernes touchant *l'immortalité de l'ame*. Le premier ouvrage de quelque étendue qu'il ait donné étant à Wolfenbutel, est un traité *sur l'Eutychianisme plus ancien qu'Eutychès*; mais ce traité lui fut nuisible. On crut y trouver le nestorianisme; & on rendit l'auteur suspect sur ce point au duc de Brunswick qui régnoit alors. Tout ce que Salig soutenoit, dit-on, dans cet ouvrage, c'est que le nestorianisme & l'eutychianisme ne sont que des opinions indifférentes, qui roulent principalement sur des mal-entendus & des disputes de mots. Selon cette opinion nouvelle, l'église a eu tort de soutenir que le nestorianisme & l'eutychianisme sont deux hérésies, & de les combatre & condamner comme telles. M. Jablonski le fils, professeur à Francfort, a établi la même opinion dans son petit livre sur le nestorianisme; & ce fut contre lui & M. Salig que M. Hoffmann écrivit une dissertation académique, où il montre que le nestorianisme n'est point une dispute de mots. On croit que M. Salig s'est défendu dans son histoire de l'eutychianisme qu'il avoit achevée, mais qui est encore manuscrite. Il a donné de plus un ouvrage sur les diptyques des anciens; & l'histoire de la confession d'Augsbourg en trois volumes *in-4°*, écrits en allemand. On a imprimé depuis une quatriéme partie de cette histoire; & l'auteur travailloit à une cinquiéme lorsqu'il est mort en 1739. Depuis sa mort on a imprimé encore de lui un écrit intitulé : *Nodus prædestinationis solutus*. M. Salig étoit marié, & a laissé un fils & trois filles. Sa vie a été publiée en 1740, à Wolfenbutel par M. Ballenstedt, qui avoit été lié particuliérement avec lui. * Voyez cette brochure, & l'extrait qui en a été donné dans la bibliothéque Germanique, tome quarante-septiéme, pages 226, 227.

SALIGNY (Louis de) né dans le diocèse de Bourges, le troisiéme de janvier de l'an 1657, se fit Jésuite le premier d'octobre 1673, & s'engagea par la profession des quatre vœux à Arras le second février 1691. Il avoit déja enseigné la grammaire & les humanités pendant cinq ans, la rhétorique pendant dix, & la théologie positive pendant huit dans le collége de Bourges, lorsqu'il fut envoyé à la Fléche pour ne s'y occuper qu'à traduire en latin les sermons du pere Louis Bourdaloue. Le pere de Saligny demeura quinze années dans cette ville, & il y mourut le 16 juillet 1723. Ses ouvrages sont : 1. *De morte Ludovici Borbonii principis Condæie, pistolæ duæ gallicè scriptæ à Francisco Bergier è Societate Jesu, & in latinum conversæ*; à Paris 1689, *in-12*. Le P. Bergier dont le P. de Saligny a traduit ces deux lettres, est mort à Orléans le 27 avril 1725. Il étoit né à la Charité sur Loire en 1650,

Il avoit été confesseur du prince de Condé. 2. *Conciones P. Ludovici Bourdaloue, societ. Jesu, per adventum habitæ coram rege christianissimo, è gallico in latinum conversæ*; à la Fléche, 1712. 3. *Conciones habitæ per quadragesimam*, à la Fléche, 1713, 2 vol. 4. *Concionum per quadragesimam habitarum tomus tertius*: ce volume est achevé, mais il n'a point été imprimé. 5. La vie de Jean Maldonat, Jésuite. Cette vie composée en françois, est encore manuscrite. 6. Le P. de Saligny a travaillé long-temps à recueillir des matériaux pour un dictionnaire latin. * Mémoires latins manuscrits communiqués par le P. Oudin, Jésuite.

SALIM, contrée de Palestine dans le tribu de Benjamin. C'est aussi le nom de la ville capitale de ce pays. * I. *Rois*, 9, 4. *Jean*, 3, 23.

SALIMBENUS ou de SALIMBERIS, religieux de l'ordre de saint François à Parme, vivoit vers l'an 1280. Il composa l'histoire de ce qui étoit arrivé de son temps en Italie, & quelques autres ouvrages. * Wading. *in annal. Min.*

SALINAS, ancien bourg des Cantabriens en Espagne. Il est dans le Guipuscoa, au pied de la montagne de Saint-Adriano, sur la Deva, & à trois lieues de Vittoria, vers le nord. On l'a appellé ainsi à cause des sources de sel qu'on trouve au pied des montagnes voisines. * Baudrand.

SALINE, anciennement *Didyme*, *Didymæ*: c'est une isle de la mer de Toscane. Elle est du nombre des Lipares. Son circuit n'est que de quatre lieues. Elle a quantité d'alun, & produit beaucoup de vin. On y fait aussi abondance de sel, & c'est de-là qu'elle a pris son nom. * Mati, *dict.*

SALINE, *le Saline*, anciennement *Maritimæ Stationes*, bourg du royaume de Barca en Barbarie. Il est sur un petit golfe, près du cap de Rasaotin, entre l'embouchure du Nachel & le port du Patriarche. * Mati, *diction.*

SALINES (la vallée des) près de la mer Morte. Elle porte ce nom à cause de la grande quantité de sel qui se tire de cette mer, qui pour ce sujet s'appelle *la mer très-salée.* Elle a presque toujours été funeste aux Iduméens, qui y ont fait des pertes très-considérables depuis leur révolte contre les rois de Juda. Abisaï y tua une fois dix-huit mille hommes, qui étoient venus au secours des Ammonites pour faire la guerre au roi David. Joab y en tua douze mille; Amasias dix mille, & y prit dix mille prisonniers, qu'il fit précipiter du haut d'un rocher nommé *Jectehel.* * II. *Rois*, VIII, 13, IV, XI, 7.

SALINES (François de) Espagnol, fils de JEAN de Salines, qui avoit été extrêmement considéré à la cour de l'empereur Charles-Quint, perdit la vue dès l'age de dix ans, & ne laissa pas de cultiver avec soin son esprit, qui étoit excellent. Il apprit les langues grecque & latine, se rendit habile dans les mathématiques & dans la musique, & composa en prose & en vers. Entre ses protecteurs, on peut compter le pape Paul IV, le cardinal de Granvelle, Jean Alvarez, Gaspard Quiroga, archevêque de Tolede, Roderic de Castro, archevêque de Séville, & le duc d'Albe, qui lui procura un bénéfice dans le royaume de Naples, où il étoit viceroi. Ce savant homme mourut au mois de févriet de l'an 1590, âgé de 77 ans, après avoir dicté dans l'université de Salamanque quelques traités sur la musique, dont il composa un excellent ouvrage en sept livres. * De Thou, *hist. l.* 19. Ambrosio Morales, *l.* 15, *c.* 25. Andreas Schottus, & Nic. Antonio, *bibl. Hisp.*

SALINGUERRE, s'empara de la principauté de Ferrare dans le XIII siécle, & devint si puissant, qu'il méprisa l'autorité du légat du pape & du marquis Azzo V d'Est, & chassa de Ferrare tous ceux qui étoient de leur parti. Le marquis d'Est voulant s'en venger, leva une armée, & assiégea Ferrare. Salinguerre parla de faire la paix, & le laissa entrer dans la ville; mais le marquis d'Est ayant été un peu trop difficile à accepter les conditions de la paix, en fut honteusement chassé, avec tous ceux qui l'avoient accompagné. * Pierre Gerard de Padoue.

SALINO, anciennement *Suinus*, riviere du royaume de Naples. Elle coule dans l'Abrusse ultérieure, baigne *Civita di Penna*, & se décharge dans le golfe de Venise, au bourg de Civita S. Angelo. * Baudrand.

SALINS, ville du comté de Bourgogne, avec présidial, dans le diocèse de Besançon, dont elle est à sept lieues, a été ainsi nommée, à cause des sources d'eau salée que l'on y voit, & qui y servent à faire le sel. Elle étoit défendue par un fort appellé de *S. André*, sur l'une des deux montagnes entre lesquelles elle est située. Le roi Louis XIV la prit en 1668, la rendit par le traité d'Aix-la-Chapelle; & l'ayant encore soumise, il l'a conservée avec la Franche-Comté par la paix de Nimegue. Il y a quatre paroisses, quatre églises collégiales, des Carmes Déchaussés, des Capucins, des Conventuels, des Jésuites, des prêtres de l'Oratoire, qui ont le collége, des Carmelites, des filles de sainte Claire, des Pénitentes du Tiers-Ordre, des filles de la Visitation, & des Ursulines. On n'y trouve aucune église remarquable par son architecture; la grande saline qui est au milieu de la ville, mérite d'être vue: c'est une espece de place forte, qui a cent quarante toises de long sur quarante-six de large. On y a bâti un second fort sur son autre montagne, & on l'a nommé le *Fort Belin.*

SALINS (Hugues de) docteur en médecine de la faculté d'Angers, naquit à Beaune en Bourgogne. Il fut aggrégé le 5 janvier 1688, au collége des médecins de Dijon, & fut ensuite pourvu d'une charge de secrétaire du roi en la chambre des comptes de Dôle. Il est mort à Meursault, village près de Beaune, le 28 septembre 1710, âgé d'environ 78 ans. On lit son épitaphe dans l'église de Meursault, en ces termes: *Hic jacet HUGO DE SALINS, Hugonis præcellentis medici filius, Doctor Medicus Divione aggregatus, in Dolana rationum curiâ secretarius regius; vir in omni genere politioris litteraturæ versatus, græcè & latinè eruditissimus; qui pauperibus effusâ cum charitate; ditioribus summâ cum laude medicinam fecit. Patriam etiam scriptis ornavit. Quumque doctrinam probitate & pietate cumulasset; bonis magnum & eruditis sui desiderium reliquit. Natus Belnæ III nonas decemb. anno* 1632. *Denatus hoc in agro Belnæ, III calend. octob.* 1710. *Charissimo, semperque sibi lugendo patri, filius amantissimus, Claudius de Salins, Regi à consiliis, in supremâ rationum Burgundiæ curiâ senator, monumentum hoc posuit; & in anniversarium solemne sacrum annuo censu constituto, in perpetuum parentavit.* Les ouvrages de Hugues de Salins sont: 1. Vingt-quatre *vers lyriques sur la mort de M. l'abbé Boisot*; à Dijon, 1694. 2. *Récit fidèle de tout ce qui s'est passé dans la maladie de madame de Cœur-de-Roi-Vallot*, 1697, *in*-4°. 3. *Réponse aux passages tirés du livre de M. de Mandajors*, maire d'Alès, intitulé: *Nouvelles découvertes sur l'état de l'ancienne Gaule, du temps de César*: dans le *Journal des savans* de 1697, édition de Hollande pag. 555. 4. *Ode latine*, en vers hendécasyllabes, *adressée à Pierre Taisand*, au-devant de la coutume de Bourgogne de celui-ci, en 1698, *in-fol.* 5. Nouvelle édition de l'ouvrage de son frere, Jean-Baptiste de Salins, intitulé: *Défense du vin de Bourgogne contre le vin de Champagne, par la réfutation de ce qui a été avancé par l'auteur de la thèse soutenue aux écoles de médecine de Reims le 5 mai* 1700, (par M. le Pescheur) à Dijon (sous le titre de Luxembourg) 1704, *in*-8°, avec un avertissement de l'éditeur, & quelques changemens. La premiere édition est de 1701. Cet ouvrage fut traduit en latin sous ce titre: *Defensio vini Burgundionis adversùs vinum Campanum*; à Beaune, 1705, & à Dijon, 1706, & l'on croit que le traduc-

teur est Hugues de Salins. M. le Pescheur a répondu à cette défense dans le *Journal des savans* 1706. 6. *Copie de la lettre de M. de Salins, écrite à un de ses amis, servant à réfuter l'extrait de la dissertation de M. Moreau de Mautour, sur la ville de Bibracte*; à Dijon, 1708, in-8°. 7. *Lettre du même à un de ses amis, contenant ses réflexions sur une dissertation historique, au sujet de l'ancienne Bibracte, composée par un anonyme*, imprimée à Paris en 1706, chez Pierre Cot; à Beaune, 1709, *in-12*. L'anonyme réfuté est le pere l'Empereur, Jésuite. M. de Salins a laissé sur le même sujet un gros ouvrage latin, qui est demeuré manuscrit. 8. *Relatio mirandæ cujusdam suppressionis alvi Joannis Berardier, Belnensis juvenis*; à Paris. Hugues de Salins a eu pour fils CLAUDE de Salins, docteur en médecine & maître des comptes à Dijon, né en 1664. On a de lui, 1. *Paraphrase en vers sur le premier & le cinquiéme pseaume de David*, en 1714, *in-4°*. 2. *Paraphrase en vers sur les pseaumes* 41 & 136, en 1716, *in-4°*. A l'égard de JEAN-BAPTISTE de Salins, frere de Hugues, outre sa *défense du vin de Bourgogne*, &c, on a encore de lui: *Lettre écrite à un magistrat du premier ordre, pour réponse à un docteur Rémois, auteur d'un libelle diffamatoire, par deux lettres qu'il a écrites contre l'honneur & la réputation des vins de Beaune*, &c, à Paris, 1706, *in-4°*. Ce Jean-Baptiste de Salins né à Beaune, & mort dans la même ville le 18 février 1710, âgé de 80 ans, étoit aussi docteur en médecine. * *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, pag. 231, & suiv.

SALIQUE, nom d'une fameuse loi établie par les François, lorsqu'ils vinrent dans les Gaules. Quelques-uns disent que la loi Salique fut faite dans la Trans-Isalane, nommée maintenant *Over-Issel*, de la riviere d'Issel, appellée autrefois *Isala*, qui arrose ce pays où étoient les anciens Saliens. D'autres croient que ce fut dans la Taxandrie, où est aujourd'hui la *Campine*, partie dans le Brabant, & partie dans le pays de Liége; & leur principale raison est que l'on trouve en ce pays-là les quatre bourgs, dont étoient seigneurs les quatre qui recueillirent les articles de cette loi. Car Saleheim, disent-ils, ou Saëlheim, est un bourg près de Diestborg, qui a eu depuis le titre de comté. Boëden-hoven, ou Boëden-heim, est proche de la ville de Leuwe. Windoheim ou Winde-hove, est à huit milles de ces deux premiers bourgs, ensorte que ces trois lieux font un triangle. Le château de Wisogast, qui est le quatriéme de ces seigneurs François, n'est point nommé; mais c'est apparemment la petite ville de Mirshech, que le vulgaire nomme Wusthrarch. Les Allemans prétendent que la loi Salique fut dressée de-là le Rhin, & Goldaste y mit cette inscription: *Ce sont les loix Saliques de Pharamond, premier roi des François, autrefois décernées par les peuples & par leurs seigneurs dans les états de Salze*, qu'il interpréte à la marge, *Salzburg sur la riviere de Sal en Franconie*. Mais les François ne possédoient rien alors dans ce pays-là, qui ne s'est appellé *Franconie*, que long-temps depuis. A l'égard du temps, il n'est pas certain que cette loi ait été faite avant Clovis; & ce n'est pas une difficulté à faire, de dire qu'il y est parlé des victimes pour les sacrifices, qui ne se faisoient que par les païens, car on n'ignore pas que Clovis a été long-temps païen. D'ailleurs il est parlé d'amende pécuniaire, & l'on sait que les Francs au-delà du Rhin n'avoient point encore l'usage des monnoies: c'est ce qui a fait croire à quelques modernes, que la loi Salique avoit été publiée par Clovis. Du Haillan a eu tort d'avancer que cette loi étoit inconnue avant Philippe *le Long*, qu'il en fait auteur, puisqu'il en est parlé dans les formules du moine Marculphe, qui, selon le célébre Jerôme Bignon, vivoit environ un siécle avant Charlemagne. Les rois successeurs de Clovis réformerent la loi Salique, & y ajouterent plusieurs articles. Ces loix, dit-on, furent premierement rédigées par quatre seigneurs, nommés Sale gast, Wigogast, Bodogast, (ou Arogast, selon d'autres exemplaires) & Wasogast; lesquels s'étant assemblés avec les anciens du peuple en plusieurs *Malles* ou assises, recueillirent ce qu'ils jugerent de meilleur pour le gouvernement & pour l'administration de la justice. Elles furent aussi appellées *Ripuaires*; & le recueil que nous avons à présent, qui est intitulé, *Le pacte de la loi Salique*, contient quatre-vingt-titres, où il est parlé de différentes matieres, & de différens crimes. Dans le titre des Alleus, le 5e article porte, que *Nulle portion de la terre Salique ne doit passer aux femmes, mais que le sexe viril l'acquiert; c'est-à-dire, que les fils succédent dans l'héritage*. Plusieurs ont cru que la coutume qui excluoit les filles de la couronne de France, étoit fondée sur cet article: c'est pourquoi ils l'ont appellée par excellence, la *loi Salique*. Au-devant du recueil des loix Saliques, il y a un petit traité touchant les premiers législateurs François; qui nous apprend que le roi Thierri I, étant à Châlons, choisit quatre hommes fort savans & fort expérimentés, avec lesquels il dressa des loix pour les Allemans, les François, les Bavarois, & pour tous les peuples de son obéissance, y ajoutant & retranchant ce qu'il jugea à propos, & accommodant à l'usage des chrétiens, ce qui étoit selon la coutume des païens; que Childebert commença aussi à y faire quelques corrections, mais que Clotaire les acheva; & que Dagobert ayant fait revoir tout cela par quatre illustres personages, renouvella ces loix, & les mit encore en meilleur état. Voici une conjecture de M. Bouteroue, qui mérite d'être remarquée, sur l'origine du nom de la loi Salique. Lorsque le questeur romain rendoit la justice, il avoit, dit-il, à côté de son siége une table couverte d'un tapis, au milieu de laquelle étoit un livre dressé & appuyé sur des coussins; & proche de cette table il y avoit une armoire, dans laquelle les loix étoient conservées, avec cette inscription sur le devant, *Leges salutares*. De-là, les François prirent occasion d'appeller leur roi *Salick*, qui signifie *salutaire*, en vieux langage teuton. Toutes ces conjectures sont peu certaines. Il y a plus d'apparence que les loix Saliques furent ainsi appellées, du nom des anciens Francs, nommés *Saliens*; & que leur origine vient des loix de ces peuples, lorsqu'ils étoient encore sur les bords du Rhin, d'où elles sont aussi appellées *Ripuaires*. * Mezerai & Cordemoi, *histoire de France*. Le P. Daniel, *dissert. sur la loi Salique*. Bouteroue, *rech. sur des monnoyes de France*.

SALIS, bourg de l'Idumée dans la vallée des Salines, autrefois le grenier à sel des Iduméens, & de la tribu de Juda, dans le partage de laquelle cette vallée se trouve. * Josephe, *guerre des Juifs*, *liv. III*, *chap.* 2.

☞ SALIS (Ulysse de) célébre capitaine, de la noble & illustre maison des barons de Salis, dans le pays des Grisons, naquit le 24 juillet 1594. Après s'être distingué au service des Vénitiens, il assista sa patrie dans les troubles de la Valteline contre les Autrichiens & les Espagnols. Lieutenant-colonel du régiment Grison de son frere aîné, que la France entretenoit en cette guerre, il se signala sous les ordres du marquis de Cœuvres en 1624; obtint le régiment, à la mort de son frere en 1625, & le conserva jusqu'à sa réforme en 1626. Il leva ensuite une compagnie entiere au régiment des Gardes Suisses, & l'amena au service de Louis XIII, pendant le siége de la Rochelle. Salis acquit beaucoup de gloire à ce siége, & en 1629, à l'attaque du Pas-de Suze. Il leva un nouveau régiment Grison en 1631, pour le secours de sa patrie, que les Autrichiens vouloient subjuguer; servit à la tête de ce corps avec la plus grande distinction, en 1635, sous le duc de Rohan; fut établi, par ce général, gouverneur de toute la Chiavenne; refusa les offres avantageuses du comte Serbellone, général des Espagnols, & remporta, le 4 avril 1635, une victoire complette sur ces derniers, au Mont Francesca. Salis fut le dernier des Grisons qui ne voulurent point souscrire au

traité par lequel les Ligues Grises se réconcilioient avec le deux branches de la maison d'Autriche. Il continua de servir la France, fut nommé, en 1641, maréchal de camp, se signala, cette même année, au siége de Coni, dont il devint gouverneur, & prit le 19 octobre suivant, le château de Demone. Dans la suite, il quitta le service à cause de sa mauvaise santé, & mourut dans le pays des Grisons, le 3 février 1674, à 79 ans. * M. l'abbé Ladvocat, *dict. histor. portatif.*

SALISA, contrée de Palestine dans la tribu de Benjamin. * I. *Rois*, 9, 4.

SALISBURY, *cherchez* SARISBURY.

SALIUS (Panagius) ou Toussaints d'Ussel, natif de Saint-Omer, & mort l'an 1595, le 28 janvier, est un poëte latin, qui a publié 1. un poëme héroïque en cinq livres, sous le titre de la *Vedastiade*, ou *de la Gaule chrétienne*, à la louange de saint Vaast d'Arras; 2. un autre poëme en vers héroïques, touchant la fin de l'homme, appellé *la Telenthropie*, contenant deux livres; 3. quatre livres d'élégies; 4. un de sylves; 5. une tragédie sur le prince d'Orange; 6. une parodie sur l'*épitalame de Catulle*, &c. Ce poëte avoit le génie excellent, & au-dessus du commun des poëtes; mais il ne s'étoit pas donné la peine de revoir ses ouvrages, & d'y repasser la lime. * Olaüs Borrichius, *dissert.* 5, *de poët. lat.* Valere André, *biblioth. belg.* Baillet, *jugemens des sav. sur les poëtes modernes.*

SALL, petite ville de la Westmanie en Suéde, à huit lieues d'Uspal vers le couchant. Il y avoit autrefois des mines d'argent à Sall, de même qu'à Arosen, qui en est à quatre ou cinq lieues, mais on n'y travaille plus maintenant. * Mati, *dict.*

SALLANDT, contrée des Provinces-Unies. C'est la principale partie de l'Overissel. Elle est située entre le pays de Drente, le comté de Benthem, le pays de Twente, le comté de Zutphen, le Veluve & le Zuiderzée. Ses villes principales sont Deventer, Zwol, Campen, & Vollenhove. Ce pays est celui des anciens Saliens, qu'on croit fondateurs de la monarchie françoise. * Mati, *dict.*

SALLE (Antoine de la) secrétaire de René d'Anjou roi de Sicile & duc de Brabant, est auteur du roman intitulé: l'*Histoire & plaisante cronique du petit Jehan de Saintré, de la jeune dame des belles cousines, sans autre nom nommer: avec deux autres petites histoires de messire Floridan & de la belle Ellinde, & l'Extrait des Croniques de Flandres.* L'auteur composa cet ouvrage dans le Brabant, pour divertir le dauphin, qui fut depuis le roi Louis XI. Sa préface est cependant adressée *à monseigneur d'Anjou, duc de Calabre, de Lorraine, & marquis de Pont.* C'étoit Jean d'Anjou, premier du nom, né à Nancy en 1426, mort en 1471, fils de René roi de Naples & de Sicile, duc d'Anjou, de Lorraine & de Bar, comme ayant succédé en 1434, aux états du roi Louis son frere. Le roman du petit Jean de Saintré est du même temps que les *Cent Nouvelles Nouvelles*, composées dans la même vue de divertir le dauphin, lorsque ce prince, qui aimoit les bons contes, se tenoit avec sa petite cour à *Geneppe* en Brabant, où Philippe duc de Bourgogne l'avoit reçu lorsqu'il se fut retiré de la cour du roi son pere. Le roman d'Antoine de la Salle a été imprimé *in-folio* à Paris, 1517, *in-4°*, 1523, 1528 & 1533, *in-4°*, & enfin encore à Paris en 1724, 3 volumes *in-12*, avec une préface historique & des notes de M. Gueulette, connu par divers romans. M. le Duchat a fait d'autres observations sur le petit Jehan de Saintré, dans le tome I. du *Ducatiana*, pag. 34, & suivantes. La préface traite en particulier de l'origine de la Chevalerie & des anciens Tournois. On a encore d'Antoine de la Salle un ouvrage intitulé: *La Salade, lequel fait mention de tous les pays du monde, & du pays de la belle Sibylle, avec la figure pour aller au mont d'icelle Sibylle. Et aussi la figure de la mer & de la terre: & est dédié à l'illustre prince Jean d'Anjou, duc de Calabre & de Lorraine, fils du roi de Sicile;* à Paris, *in-folio*, sans date. * On peut consulter la préface de la derniere édition du petit Jehan de Saintré; le *Ducatiana*, à l'endroit cité ci-dessus, la Bibliothéque de Du-Verdier, pag. 79, & celle de la Croix-du-Maine, pag. 21.

SALLENGRE (Albert-Henri de) fils de M. Albert-Henri de Sallengre, seigneur de Grisoort, receveur général de la Flandre Wallonne, & de dame *Geertruyde-Jacqueline* de Rotgans, sœur de M. de Rotgans, fameux poëte Hollandois, naquit à la Haye en 1694. Il reçut de la nature beaucoup de dispositions aux belles lettres, ausquelles il s'attacha dès sa plus tendre jeunesse, & de ses parens une éducation convenable à sa naissance. On l'envoya à l'académie de Leyde, où il étudia avec application l'histoire & la philosophie. De-là il passa au droit; & avant que d'y prendre des degrés, il soutint publiquement en juillet 1711, des thèses de philosophie, dont il étoit lui-même l'auteur. Quelques jours après il soutint aussi en public des thèses inaugurales de droit; il y désapprouva la question que l'on donne aux coupables qui s'obstinent à nier leurs crimes. M. de Sallengre de retour à la Haye, se fit recevoir avocat de la cour de Hollande. Après la paix d'Utrecht il fit un voyage en France, & resta quelque temps à Paris, presque uniquement occupé à visiter les bibliothéques & les savans, & à profiter des lumieres de ceux-ci, & des richesses des autres. Il fit en 1717, un second voyage en France, & alla en 1719 en Angleterre, où il fut reçu membre de la société royale à Londres. Il passa à Cambrai en 1723, & de-là en Gueldre, où l'on croit qu'il contracta la contagion de la petite vérole qui y faisoit alors de grands ravages, & dont il fut attaqué peu de jours après son retour à la Haye. Il en mourut le 27 juillet 1723, dans la trentiéme année de son âge. Il étoit revêtu de deux emplois. En 1716, il avoit été fait conseiller de S. A. S. madame la princesse de Nassau-Orange; & en 1717, il avoit été pourvu de la charge de commissaire des finances des Etats-Généraux. Le peu de durée de sa vie & le nombre de ses ouvrages, sont des témoignages certains de l'étendue de ses connoissances & du bon emploi de son temps. Il a eu part avec d'autres savans aux premiers tomes du *Journal littéraire*, qui fut commencé en 1713, & imprimé à la Haye, où il s'est continué. La même année ayant vu une piéce en vers en six chants, où l'auteur donne des leçons fort sensées sur l'art de prêcher, il fit une lettre sur la longueur des sermons, qui a été imprimée, & traduite depuis en hollandois. En 1714, il publia *l'éloge de l'ivresse*, piéce purement badine, mais où l'on trouve beaucoup d'esprit. Elle a été traduite en hollandois, & imprimée en cette langue à Leyde 1715. Cette même année 1715, on vit paroître son *Histoire de Montmaur professeur royal de langue grecque*, à Paris. C'est un recueil en deux volumes, qui contient toutes les piéces qui ont été écrites contre ce fameux parasite ou à son occasion. M. de Sallengre y a mis une préface & quantité d'anecdotes curieuses qui ont rapport à son sujet. Ce recueil fut suivi la même année de la premiere partie du premier tome de ses *Mémoires de litérature*, dont il donna une seconde partie en 1716, & deux autres en 1717. Ces mémoires contiennent des piéces excellentes. L'auteur avoit de quoi faire un troisiéme volume qui n'a pas paru. Le P. Desmolets, bibliothécaire des PP. de l'Oratoire à Paris, a travaillé sur le même plan, & a poussé le recueil de ses *Mémoires de littérature & d'histoire* jusqu'au onziéme volume, composé chacun de deux parties. On a encore de M. de Sallengre un discours sur la vie & sur les ouvrages de M. de Meziriac, à la tête des commentaires de ce savant sur les épîtres d'Ovide, &c, à la Haye 1716, *in-8°*, deux volumes; une édition des poësies de M. de la Monnoie, avec un éloge de l'auteur de ces poësies, à la Haye 1716, *in-12*. M. de la Monnoie a désavoué publiquement ces poësies dans deux Mercures. *Novus*

*thesaurus antiquitatum romanarum*, à la Haye 1716, 1718, 1719, *in-folio*, trois volumes. On a donné depuis sa mort un essai d'une *Histoire des Provinces-Unies pour l'année 1621, où la trêve finit, & la guerre recommença avec l'Espagne*, à la Haye en 1728, *in-4°*. M. de Sallengre est aussi l'éditeur de l'ouvrage de M. Huet, *De rebus ad eum pertinentibus*; & la préface est de sa façon, *in-12*, à la Haye 1718. La famille des Sallengre est d'une ancienne noblesse. Elle est originaire du Hainaut, d'où, du temps du duc d'Albe, elle se retira en Hollande pour cause de religion. Ceux de cette famille qui vivoient alors, s'allierent aux illustres maisons de Teylengen & d'Egmond. La marquise de Vaugrenant sœur de M. de Sallengre, est morte à Malles sous *Pizzigithone*, dans le Milanez, le 16 de décembre 1733, M. le marquis de Vaugrenant, son mari, de la maison de Villers-la-Faye en Bourgogne, a été ambassadeur ordinaire de France à Turin puis en Espagne. Elle avoit épousé en premieres noces Charles de Whitworth, baron de Galloway, & lord en Irlande, ambassadeur extraordinaire, & plénipotentiaire de la grande Bretagne au congrès de Cambrai, mort le 3 de novembre 1725.* Son éloge par M. Cartier de Saint-Philippe dans le *Journal littéraire de la Haye*, *t. 12, p. 220. Biblioth. Franç. tom. 2, pag. 314.* Niceron, *mémoires, &c. t. 1, p. 122, & t. 10, p. 10. Nouvell. littér. in-8°*, recueillies par le P. Desmolets, au 15 décembre 1723.

SALLIE, petite ville de Béarn, renferme une source d'eau salée, laquelle, quoique fort petite, ne laisse pas de remplir deux fois la semaine un bassin profond de plus de quarante pieds de diametre, qu'on vuide aussi deux fois, pour distribuer l'eau aux habitans, qui en font du sel. Encore qu'il pleuve beaucoup, l'eau de pluie ne se mêle point avec l'eau salée; mais cette premiere surnage, & les personnes destinées à la vuider, jettent dans le bassin un œuf frais, lequel s'enfonce dans l'eau douce jusqu'à l'eau salée. On vuide toute l'eau de pluie, jusqu'à ce que l'œuf demeure à découvert, puis on vuide le bassin. Alors les habitans, à qui l'on distribue cette eau, la font bouillir dans de certains vaisseaux de plomb, où l'eau s'évapore sans autre artifice; ensorte que le sel demeure d'une blancheur exquise. On a remarqué que ce sel ne peut se faire en d'autres vaisseaux qu'en ceux de plomb. * *Mémoires curieux.*

SALLIGNY (Charles de) avocat, est auteur d'un commentaire de la coutume de Vitry en Parthois. Ce commentaire, qui est estimé, a été plusieurs fois imprimé. La bibliothéque des coutumes par MM. Berroyer & de Lauriére *in-4°*, n'en cite que deux éditions, celle de 1660, *in-12*, à Vitry, chez Quentin Seneuze, & celle de 1676, *in-4°*, à Châlons: celle-ci est une quatriéme édition, dont le titre est: *Coutumes de Vitry-le-François, avec le commentaire de maître Charles de Salligny, avocat au parlement*, quatriéme édition, corrigée & augmentée d'une nouvelle harmonie de loix, d'arrêts & décisions interprétatives du droit coutumier, curieusement illustrée de citations élégantes, avec divers traités séparés, touchant le droit des juges conservateurs, de la navigation, des incendies, & autres. Ce commentateur a vécu quatre-vingt-onze ans & demi. Nous ignorons la date de sa mort. Il étoit pere de Louis de Salligny, aussi avocat en parlement, né le dixiéme avril 1644, & mort à Vitry-le-François, le 24 octobre 1739, âgé de quatre-vingt-quinze ans six mois & quatorze jours. Il avoit prêté le serment d'avocat au parlement en 1662. Il fut nommé en 1718, par le roi, pour fixer les limites de la France & de la Lorraine, & il fit pour cet effet un voyage exprès à Commercy. Jamais personne n'aima plus le travail. Il passoit le jour à répondre à ceux qui venoient le consulter, & une partie de la nuit à étudier. Il a acquis une grande réputation dans toute la province de Champagne. A l'âge de 85 ans il plaida une cause de cinq quarts d'heure; & à quatre-vingt-douze, quoique privé de la vue, il fit un *factum* sur un des principaux points de la coutume de Vitry, avec le seul secours de la lecture qu'on lui fit des pièces du procès.

SALLO (Denys de) seigneur de la Coudraye, conseiller au parlement de Paris, étoit Parisien, originaire de Poitou, d'une très-ancienne noblesse, & étoit l'aîné des cinq fils de JACQUES de Sallo, conseiller en la grand'chambre. Il naquit en 1626, & dans sa premiere jeunesse il parut avoir l'esprit pesant; mais lorsqu'il fut en rhétorique au collége des Grassins, où il étoit pensionaire, son esprit s'ouvrit de telle sorte, qu'il remporta en prose & en vers, tous les prix de sa classe à la fin de l'année. Lorsqu'il eut achevé sa philosophie, il en soutint des thèses publiques en grec & en latin. Il ne fit pas moins de progrès dans l'étude du droit; & après avoir été reçu conseiller au parlement en 1652, il fit paroître au palais un très-beau génie, une conception facile, & un jugement solide. Il lisoit toute sorte de livres avec un soin incroyable, & employoit continuellement des personnes gagées pour transcrire ses reflexions, & les extraits qu'il leur marquoit: de sorte que par cette maniere d'étude, il se mit en état de composer en peu de jours des traités, sur toutes sortes de matieres, comme il le fit voir en plusieurs rencontres. Le cardinal Chigi, légat en France, s'étant trouvé en difficulté pour le pas, les historiographes ne purent écrire assez promptement sur ce sujet; mais le sieur de Sallo y travailla par ordre du roi, & acheva ce travail en huit jours avec beaucoup d'érudition. Ce traité fut mis en latin, & imprimé en Hollande, sous le titre *de legatis*, mais corrompu en tant d'endroits, & si mal traduit, que M. de Sallo s'en plaignit hautement. En une autre rencontre, on doutoit à la cour s'il falloit dire, *Marie-Thérèse d'Autriche*, ou *Marie-Thérèse d'Espagne*. Le roi fit écrire là-dessus M. de Sallo, qui composa en quinze jours un traité *des noms*, plein de recherches savantes & curieuses. Il a fait encore un traité *des sceaux*, & quantité d'autres, qui n'ont pas été donnés au public. On lui a attribué un traité touchant l'origine des cardinaux, & particulierement des François, mais il est de du Peyrat. Il est seulement vrai qu'un des *traités sur les légats*, joints à l'*origine des cardinaux*, est de M. Sallo. Son attachement continuel pour les livres, lui causa une maladie, qui le mit hors d'état de marcher pour le reste de ses jours: il étoit même obligé de se faire porter à son carrosse, lorsqu'il sortoit; mais le plaisir qu'il prenoit à étudier, le consola facilement de ce malheur. En 1664, il conçut le premier projet du *journal des savans*, qu'il donna au public l'année suivante, sous le nom supposé du sieur d'Hédouville. Comme le style n'en pouvoit pas être uniforme, parceque plusieurs personnes y contribuoient, il prit soin d'ajuster les matériaux qui venoient de différentes mains, pour leur donner quelque proportion & quelque régularité. On se plaignit, dès la premiere année, de la trop grande liberté qu'il prenoit de juger de toutes sortes de livres, & quelques savans firent éclater leur chagrin très-hautement. M. Ménage fit paroître le sien dans sa préface sur les œuvres de Malherbe, où il dit: *Que les gazettes de ce nouvel Aristarque ne sont, pour user des termes de M. Sarrazin, que billevezées hebdomadaires.* Les plaintes qu'on en faisoit, & quelque ordre supérieur, firent que M. de Sallo interrompit ce travail, après avoir donné le treiziéme journal. Il en laissa le soin à M. l'abbé Gallois en 1666, qui n'usa plus de critique, & qui s'attacha uniquement à donner des extraits des livres, sans en faire la censure. M. de la Roque succéda à M. Gallois en 1675, & eut lui-même pour successeur, M. le président Cousin. Aujourd'hui le soin du journal est commis à un nombre de personnes nommées par M. le chancelier. Au reste, ce dessein a été extrêmement gouté, dans tout le royaume, & chez les

les nations étrangeres. Les unes ont traduit cet ouvrage en latin, en italien & en allemand; & les autres ont formé de pareils desseins sur ce modele. Entre les journaux qui se font à l'imitation de celui que M. de Sallo a commencé, les plus célébres sont ceux d'Angleterre, d'Italie & d'Allemagne; les *nouvelles de la république des lettres*; la *bibliothéque universelle & historique*; l'*Histoire des ouvrages des savans*; que l'on a faits en Hollande; & le *journal de Trévoux*, que les peres Jésuites nous donnent tous les mois. Cette émulation parmi toutes les nations de l'Europe, fait connoître combien le public est obligé à M. de Sallo. Il étoit d'un caractere fort agréable, aimoit surtout à dire librement ses pensées, & haïssoit mortellement la contrainte; mais il étoit trop satyrique. Ce savant homme mourut à Paris en 1669, âgé de 43 ans. Il avoit épousé l'an 1655, *Elizabeth* Menardeau, fille de *Gratien* Menardeau, conseiller en la grand'chambre, dont il a eu un fils & quatre filles, qui furent toutes quatre religieuses. * *Mémoires du temps.*

SALLUSTE, historien latin, appellé *Crispus Sallustius*, étoit natif d'Amiterne, nommée aujourd'hui *San-Vittorino*, & fut élevé à Rome, où il exerça des emplois importans. Jamais personne n'a débité plus d'éloges que lui en faveur de toutes les vertus, ni fait de plus rudes invectives contre le luxe & l'avarice de son temps. Il fut néanmoins chassé du sénat par les censeurs, pour ses débauches; & après avoir été surpris en adultere par Milon, il ne put éviter le fouet, & l'amende qu'on lui fit payer, comme nous l'apprenons d'Aulu-Gelle, qui avoit tiré ce fait de Varron. Il bruloit d'ailleurs d'une passion violente pour les richesses, quoiqu'il en fit une profusion inconsidérée: c'est ce que nous voyons dans une oraison qu'on fit prononcer à Ciceron contre lui, où il est marqué qu'il avoit dissipé son patrimoine, & que du vivant même de son pere, leur maison se décréditoit à cause de ses dettes. Il y en a cependant qui ne mettent pas tant de vices sur le compte de ce Romain. César le rétablit dans sa dignité de sénateur, lui fit obtenir la préture, & l'envoya en Numidie; mais il pilla cette province. Aussi revint-il si riche à Rome, qu'il acheta une place au mont Quirinal, avec des jardins, qu'on nomme encore aujourd'hui *les jardins de Salluste*, outre sa maison des champs à Tivoli. Eusebe nous assure que cet historien épousa *Terentia*, répudiée par Cicéron, & qu'il mourut vers l'an 719 de Rome, & 35 ans avant J. C. Nous n'avons que des fragmens de la principale histoire de Salluste, dont la fondation de Rome faisoit le commencement Mais il nous reste deux ouvrages entiers de lui, *la conjuration de Catilina*, & *la guerre de Jugurtha.* Quelques auteurs lui reprochent, avec Asinius Pollio, de s'être trop attaché aux vieilles façons de parler, telles que celles des origines de Caton; & d'autres, d'avoir fait trop de mots nouveaux, de s'être servi de métaphores hardies, & de phrases purement grecques. Quoi qu'il en soit, quelques-uns le considerent comme le plus excellent auteur qui ait travaillé à l'histoire romaine, & alleguent pour autoriser cette préférence, le jugement de Martial en sa faveur, *in apoph.* * Aulu-Gelle, *l.* 1, *c.* 15; *&* 17, *c.* 18. Dion, *l.* 42 *&* 43, & les autres auteurs allégués par Vossius, *de histor. Latin.* 1, *cap.* 15, & la Mothe le Vayer, *au jugem. des hist.*

SALLUSTE, *Crispus Sallustius*, fils de la sœur du précédent, qui lui donna son nom, fut favori d'Auguste & de Tibere. C'étoit un homme riche, & qui aimoit le luxe. C'est à lui qu'est adressée la seconde ode du livre II des odes d'Horace. Il mourut sous le consulat de M. Valerius, & de M. Aurelius. * Plin. *l.* 34, *c.* 2. Tacit. *l.* 1, & 3.

SALLUSTE, dont il est parlé avec beaucoup d'éloge dans les écrits de Julien l'Apostat, étoit un officier de grand mérite, Gaulois de nation. Constance le donna à Julien, lorsque celui-ci vint gouverner les Gaules en qualité de césar, à la fin de l'an 355, & le chargea de l'administration de la justice: c'est-à-dire comme l'atteste Th odoret, que Salluste fut fait préfet du prétoire. Il étoit païen, homme de lettres, très-habile dans les affaires, & d'une probité reconnue. C'étoient bien des titres pour prétendre à l'amitié de Julien. Salluste avoit le talent rare de donner des avis sans humeur, & sans cet air de confiance qui ne révolte que trop souvent contre la vérité, & toujours contre ceux qui la disent. La liberté avec laquelle il reprenoit le prince, étoit assaisonnée d'égards, de cordialité & de tendresse. Julien le respectoit comme son pere, & l'on attribuoit à Salluste tout ce que celui-ci faisoit de bon, sans que Julien en fût jaloux. Une union si étroite excita l'envie des autres officiers. Les intrigues de Florentius & des autres lui furent nuisibles. On le rendit suspect à Constance, & cet empereur rappella Salluste, sous un prétexte qui lui étoit honorable, mais en effet pour mortifier Julien, qui demeuroit par-là à la discrétion de gens indignes de leurs places, & ses ennemis déclarés. Julien fut très-sensible à la perte de Salluste. Pour soulager sa douleur, il lui adressa un discours, où il lui dit adieu d'une maniere touchante, avec les témoignages de l'amitié & de l'estime la plus sincere. Il lui dédia aussi deux de ses ouvrages, l'un sur les saturnales, qui est perdu, l'autre sur le soleil, que nous avons encore. Salluste ne fut pas fort long-temps hors des Gaules. Il y étoit surement revenu en 361, & Julien qui y avoit été déclaré Auguste l'année précédente, l'y laissa en qualité de préfet. En 363, il le prit pour collegue dans le consulat; exemple rare, qu'un prince fût consul avec un particulier. Quelque tems après, Salluste apprenant que Julien vouloit aller faire la guerre, lui écrivit à Céreuse en Mésopotamie, pour l'engager à différer au moins cette expédition; ce fut inutilement. Julien couroit à sa perte: il fut tué en effet la même année dans cette guerre. Après sa mort, Névite, Dagalaïphe, & les plus distingués d'entre les Gaulois, s'accorderent à élire Salluste pour empereur; mais il s'en excusa sur ses maladies & sur sa vieillesse. On ignore ce qu'il devint dans la suite. * Ammien Marcellin, *livres* 21, 25, *&c.* Théodoret, *hist. l.* 3. Les Discours de Julien & de Libanius. *Vie de l'empereur Julien*, par le pere de la Bletterie, de l'Oratoire, *liv.* 2. *Hist. litter. de la France*, par quelques Bénédictins, tome premier, &c.

SALLUSTE, *Sallustius*, évêque de Jérusalem, fut élu après Martyrius l'an 485. D'abord après son ordination, des moines factieux vinrent le trouver, & tâcherent de lui donner de mauvaises impressions de l'abbé Sabas; mais Salluste, persuadé de sa sainteté, l'envoya chercher, & l'ordonna prêtre en présence de ses calomniateurs. Ce prélat mourut l'an 492, & eut pour successeur Elie Arabe. * Baronius, *in annal.*

SALLUSTE, philosophe, a écrit un livre des dieux & du monde, qui a été trouvé & donné en grec & en latin par Leon Allatius. Cet ouvrage a été réuni aux autres anciens mythologues, que Thomas a donnés à Amsterdam en 1688, *in*-8°.

SALM, ville de Lorraine, avec un château, sur la frontiere de la basse Alsace, à huit lieues de Strasbourg, & à quatorze de Marsal, est capitale d'un petit pays, qui a titre de principauté depuis l'an 1622. L'empereur Ferdinand II en fit l'érection en faveur de Philippe-Othon, de la famille des Rhingraves, lesquels ne portoient auparavant que le titre de comtes de Salm. Philippe-Leopold fut reçu l'an 1654 à l'assemblée des princes de l'empire. *Voyez* RHINGRAVE. * Limn. *de jur. public.*

Quoique la maison de Salm soit très-ancienne, l'on se contentera de la rapporter depuis

I. Jean III du nom, comte de Salm, mort en 1368, laissant de *Marguerite* comtesse de Blamont, Jean IV qui suit.

II. Jean IV du nom, comte de Salm, mourut en 1386. Il épousa *Philippe*, fille de *Renault* comte de

Falckenbourg, dont il eut JEAN V du nom, qui suit.

III. JEAN V du nom, comte de Salm, mourut en 1431. Il avoit épousé 1. *Jeanne*, fille d'*André* baron de Joinville : 2. *Hildemunde*, fille de *Guillaume* baron de Frise. Ses enfans du premier lit furent, JEAN VI du nom, qui suit; *Henri* & *Jean*. Du second lit sortirent, *Marguerite*; & *Simon* comte de Salm en partie, qui de *Jeanne*, fille de *Jean* baron de Rotzallem, eut pour fille unique *Jeannette*, qui porta la moitié du comté de Salm à *Jean* Rhingrave, comte Sauvage du Rhin, son mari, d'où descendent les princes de Salm.

IV. JEAN VI du nom, comte de Salm, mourut en 1451, laissant de *Marguerite*, fille de *Jacques* baron de Sirck & de Muncklar, JEAN VII du nom, qui suit; *Jacques; Marguerite; Marie*, abbesse de... & *Jeanne* mariée à *Jean* comte de Sonnenberg.

V. JEAN VII du nom, comte de Salm, épousa *Anne* fille de *Gerard* baron d'Haraucourt, sénéchal de Lorraine, dont il eut JEAN VIII du nom, qui suit, NICOLAS, qui a continué *la posterité rapportée après celle de son aîné; Henri-Arnaud*, chanoine de Trèves & de Metz; *Eve*, mariée à *Henri* comte de Wirtemberg-Montbeliard; *Anne*, alliée à *Jacques* comte de Manderscheid; *Béatrix*, femme de *Jean* comte de Mœurs & de Sauverden; & *Magdelene* comtesse de Salm, mariée 1. à *Philippe* comte de Rhineck : 2. à *Joachim* baron de Wisch.

VI. JEAN VIII du nom, comte de Salm, mourut en 1548. Il avoit épousé *Louise*, fille de *Louis* baron de Stainville, dont il eut *Jean* IX du nom, comte de Salm, mort sans alliance en 1600; PAUL, qui suit; *Claude*, mort sans postérité; *Françoise*, mariée à *Frideric* Wild Rhingrave; *Barbe-Anne*, alliée 1. à *Balthasar* de Haussonville, gouverneur de Lorraine : 2. à *François* de Coligni, seigneur d'Andelot, colonel général de l'infanterie françoise; & *Antoinette-Louise*.

VII. PAUL comte de Salm, baron de Brandebourg-sur-l'Inn, &c, grand chambellan du duc de Lorraine, épousa *Marie* le Veneur, fille de *Tannegui* le Veneur, comte de Tillieres, seigneur de Carouges, lieutenant général de Normandie, chevalier des ordres du roi, &c, & de *Magdelene* de Pompadour, dont il eut pour fille unique, *Chrétienne* comtesse de Salm, mariée à *François* de Lorraine, comte de Vaudemont.

VI. NICOLAS, fils puîné de JEAN VII du nom, comte de Salm, & d'*Anne* d'Haraucourt, fut aussi comte de Salm & de Neubourg-sur-l'Inn, capitaine général de l'Autriche, conseiller & chambellan de l'empereur Ferdinand I, se signala dans les guerres contre les Turcs, les Vénitiens, & à la bataille de Pavie, où le roi François I fut fait prisonnier, & mourut de la blessure qu'il reçut au siége de Vienne, attaquée par Soliman, empereur des Turcs en 1529. Il épousa 1. *Isabelle* Roggendorf, fille de *Gaspard* baron de Roggendorf, & de *Barbe* de Withaus : 2. *Marguerite*, fille de *Thomas* Zerki, baron Hongrois Ses enfans du premier lit furent NICOLAS, qui suit; *Wolgrand*, évêque de Padoue, mort le 6 décembre 1555, âgé de 41 ans; *Christophe*, mort jeune; *Elizabeth*, mariée 1. à *Pierre* comte de Polingen, Hongrois : 2. à *Fréderic* Hoffman, baron de Styrie; *Marguerite*, alliée à *Henri* de Plauven; *Anne*, femme de *Venceslas* baron de Lommer & Mesceritz en Moravie; & N. morte sans alliance, après avoir fleuré des roses. Du second lit vint, *Marguerite*, mariée à *Ladislas* Poppel, président de la chambre du royaume de Bohême.

VII. NICOLAS comte de Salm, &c, chevalier de la toison d'or, chambellan de Ferdinand roi de Hongrie & de Bohême, mourut le 20 décembre 1550, laissant d'*Amelie* fille de *Bernard* comte d'Eberstein, & de *Marie* d'Epstein, *Eginon* comte de Salm, fameux capitaine, mort le 7 juillet 1574, sans laisser postérité de *Catherine* comtesse de Bernstein, ni de *Barbe* d'Orzag, ses deux femmes; JULES, qui suit; & *Nicolas* comte de Salm, conseiller de guerre de trois empereurs, & gouverneur de Canise, mort en 1580. Il épousa 1. *Catherine*, fille d'*Antoine* comte d'Isembourg : 2. *Julienne*, fille de *Maximilien* comte de Polheim, dont il eut des enfans, morts jeunes.

VIII. JULES comte de Salm, &c, né le 11 novembre 1531, fut conseiller & chambellan des empereurs Maximilien II, & Rodolphe II, & mourut le 2 juillet 1595. Il épousa 1. *Elizabeth*, fille d'*Alexis* Turzo, vice-roi de Hongrie, morte le 29 mars 1574 : 2. *Anne-Marie*, fille de *Sigismond*, baron de Dietrichstein, morte en couches le 23 février 1586, âgée de 27 ans. Ses enfans du premier lit furent, *Anne*, née le 15 mars 1568, mariée le 14 février 1591, à *Jean-Septime*, baron de Liechtenstein; & *Emilie*, née le 6 décembre 1566, morte le 16 octobre 1570. Du second lit sortirent, WEICHARD, qui suit; *Jules*, né le 4 mai 1579, mort le 30 mars 1581; *Charles*, né le 14 janvier 1584, mort en 1603; *Anne-Elizabeth*, née le 7 mai 1581, mariée à *Ladislas*, baron de Lobkowitz; & *Anne-Marie*, née en 1586, morte avec sa mere.

IX. WEICHARD comte de Salm, &c, né le 16 septembre 1575, mourut en 1612. Il épousa *Sidonie*, baronne de Munkuviz, dont il eut dix enfans, qui furent, *Anne-Ludmille*, née en 1579, morte sans alliance; *Anne Marie-Anne*, mariée 1. à *Henri* comte de Schilk : 2. à N. baron de Hauguviz, juge suprême de Moravie; *Elizabeth*, alliée à N. comte de Heusenstein; JULES, qui suit; *Polixène*, morte sans alliance; CHARLES, qui a continué *la postérité rapportée après celle de son frere aîné; Ladislas*, né en 1607, mort à Strasbourg en 1628; *Maximilienne*, née en 1608, mariée 1. à N. comte de Liechtenstein : 2. à *Maximilien*, comte de Waldstein; 3 à *Christian-Guillaume* marquis de Brandebourg; *Judith*, religieuse à Vienne; & *Weichard* comte de Salm, né en 1610, mort sans alliance.

X. JULES II du nom, comte de Salm, &c, né en.... fut capitaine provincial de Moravie, & mourut en 1655. Il avoit épousé 1. *Julie*, comtesse de Colalto : 2. *Marie-Salomé* baronne de Windischgratz, veuve de N. comte de Hauguviz, morte en 1665. Du premier lit vint un fils unique né en 1638, mort jeune. Du second sortirent, FERDINAND-JULES, qui suit; & *Marie-Jules*, née en 1655, morte en 1666.

XI. FERDINAND-JULES comte de Salm & de Neubourg-sur-l'Inn, seigneur de Tobazou, Kogestin, Kraliz, &c, né en 1650, mourut le 3 août 1697, sans laisser de postérité, d'*Anne-Marie-Sibylle*, fille d'*Alexandre-Henri* duc de Holstein, morte en 1691.

X. CHARLES comte de Salm, frere puîné de JULES II, né en 1604, mourut en 1664. Il avoit épousé en 1637 *Marie-Bernardine*, fille de *Conrad-Guillaume*, dernier de la famille des comtes de Tubinge, dont il eut FRANÇOIS-LEOPOLD, qui suit; *Marie-Elizabeth*, mariée à *Jean-Ferdinand-Ernest* comte de Wartemberg; *Isabelle-Amelie*, alliée à *Jaroslas-Florien* Swihowki, seigneur de Nalzow; *Anne-Claire*, morte sans alliance; *Ferdinand*, chevalier de Malte; *Weichard-Ignace*, prévôt de Ratisbonne, & chanoine de Passau; *Paris-Jules*, chanoine d'Olmutz & de Passau, mort le 11 octobre 1701; *Françoise-Barbe*, mariée à *Constantin* comte de Thun; & *Jean-Louis* comte de Salm, mort à la guerre en 1673.

XI. FRANÇOIS-LEOPOLD comte de Salm, &c, a épousé *Marie* Herzenlant, fille de *Rodolphe* baron de Freyling, & de *Sabine* Blaarerin de Wartensée, dont il a eu *Wenceslas-François*, né en 1671, chanoine d'Olmutz & de Breslaw, mort; *Sébastien-Antoine-Ignace*, mort jeune; ERNEST-LEOPOLD-IGNACE, qui suit; *Leopold-Sébastien-Wolfgand*, mort jeune; *Marie-Joseph; Marie-Anne; Marie-Polixène-Ottile; Marie-Françoise-Antoinette*, mortes jeunes; *Marie-Françoise; Marie-Anne-Elizabeth; Anne-Marie; Marie-Herzenlaut; Marie-Eléonore; & Marie Sidoine-Elizabeth-Eve*.

XII. ERNEST-LEOPOLD-IGNACE, comte de Salm, &c, succéda en 1697, à *Ferdinand-Jules*, comte de Salm,

ſon couſin. * *Voyez* Ritterhuſius ; Imhoff, *notit. Imperii.*

SALM (Charles-Théodore Otton prince de) comte Sauvage du Rhin en Daun & Kirbourg, comte du Rhin en Stein, libre baron de Veſtingen & Anholt, dynaſte de Neufville, &c, maréchal général de camp, colonel d'infanterie, conſeiller intime de ſa majeſté impériale, &c, étoit de l'ancienne & noble maiſon des comtes du Rhin, & s'eſt encore rendu plus recommandable par ſes qualités perſonelles. L'Allemagne, la Hollande, l'Autriche, la Hongrie ont été témoins de ſa valeur dans les combats, de ſa prudence dans le gouvernement, de ſa ſageſſe dans la conduite des affaires, de la profondeur de ſes connoiſſances dans l'hiſtoire, dans la géographie, dans la politique, de ſon zèle ardent pour la religion catholique. L'empereur Léopold plein d'eſtime pour ſon mérite univerſel, le choiſit entre tous les grands de l'empire, pour lui confier l'éducation du prince Joſeph, ſon fils. La maniere dont il s'en aquitta, les talens qu'il fit remarquer dans cet emploi, engagerent l'empereur à le faire ſon miniſtre, & à le mettre à la tête de ſes conſeils. Elevé à ces dignités dans des temps difficiles & au milieu des troubles de la guerre, il ſauva l'empire par ſa prudence & par la ſageſſe de ſes conſeils, des intrigues de ſes ennemis du dehors & du dedans, & fit échouer les mauvais deſſeins qu'ils avoient formés contre lui, & qui auroient pu entraîner ſa ruine. Politique chrétien, on l'a toujours vu plein de zèle pour la défenſe des loix, pour le maintien de la juſtice, pour le ſoutien de la vérité, protecteur de l'innocence & défenſeur de la vraie religion. Quoique doué de tant de vertus, quoique tout appliqué au ſervice de l'état & de la religion, ſa piété lui faiſoit craindre d'être plus nuiſible qu'utile à l'un & à l'autre, ou du moins d'être inutile à lui-même, & que la multitude des affaires ne lui fît oublier celle de ſon ſalut. C'eſt ce qui le faiſoit ſoupirer ſouvent après la retraite ; & il a autant cherché à ſe démettre de tous ſes emplois, qu'on a eu d'ardeur pour l'y retenir. On fut enfin obligé de céder à ſes empreſſemens ; & ayant obtenu ſon congé, il ſe retira à Aix-la-Chapelle, où il a paſſé le reſte de ſa vie occupé de la priere & des bonnes œuvres ; & menant une vie pénitente & uniforme. Le ſeigneur acheva de le purifier par la maladie : les douleurs de la pierre ne ſervirent qu'à lui faire pratiquer la patience avec plus de courage. Il mourut à Aix-la-Chapelle le 10 de novembre 1710, & fut très-regreté des pauvres dont il étoit le pere, des affligés dont il étoit le conſolateur, des gens de bien qu'il ſoutenoit dans la vertu par ſon exemple & par ſes diſcours, des égliſes particulieres d'Aix-la-Chapelle, à qui il a fait beaucoup de bien pendant ſa vie & après ſa mort par les legs qu'il leur a faits. Le prince de Salm a laiſſé trois enfans, un fils marié à Aix-la-Chapelle ; deux filles, dont l'aînée appellée *Marie-Eléonore* princeſſe de Salm, a épouſé M. le duc d'Urſel, gouverneur de la province de Namur, pour le ſervice de l'empereur ; la cadette s'eſt retirée à Nancy en Lorraine.

SALM, bourg, chef d'un comté de ce même nom. Il eſt dans le duché de Luxembourg, aux confins de l'évêché de Liége, & à ſix lieues de la ville de Limbourg, vers le midi. On voit près de Salm un petit village, qui porte le nom de *Salm-le-Château.* * Mati, *dict.*

### *Comtes de Salm en Ardenne.*

Cette ſuite généalogique des anciens comtes de Salm eſt un peu obſcure ; leur origine eſt néanmoins certaine & illuſtre. Ils ſont cadets des comtes de Luxembourg ; & le premier que nous liſons avoir pris le titre de comte de Salm l'an 1035, eſt Gilbert troiſiéme, comte de Luxembourg. Herman ſon fils en continua la race.

I. Herman I, tige des comtes de Salm en Ardenne, fut couronné l'an 1081, roi de Germanie à Goſlar, & mourut en 1088. Il eut d'*Adéle* ſa femme deux fils, *Otton* tige des comtes Palatins de Reyneck ; & Herman II, comte de Salm en Ardenne, qui ſuit.

II. Herman II avoit épouſé la ſœur de Renaud I, comte de Bar, laquelle lui laiſſa deux fils, Henri I, comte de Salm, qui ſuit ; & *Thierri* de Salm, abbé de ſaint Paul à Verdun.

III. Henri I. L'auteur du Triomphe de ſaint Lambert parle amplement de lui, ſous l'année 1142. On dit qu'il avoit épouſé l'héritiere de Blâmont, nommée *Agnès* de Langeſtein, dont il laiſſa deux fils, *Henri* & Conrad, qui ſuit. Ce fut par eux que ſe formerent deux branches des comtes de Salm. *Henri* s'établit en Lorraine, où l'on bâtit le château de Salm dans les Voſges : *Conrad* eut la terre de Salm en Ardenne. Henri I, leur pere, vivoit encore l'an 1153. Saint Bernard l'obligea de faire la paix avec ceux de Metz.

IV. Conrad étoit ſeigneur de Pierre-percée, & en même temps comte de Salm en Ardenne. On ignore la date de ſa mort, & le nom de ſa femme. Il eut pour fils Henri, qui ſuit.

V. Henri II, fut marié à une dame nommée *Elize*, dans une charte de l'abbaye de Nider-Pruim. Il aſſiſta en 1214, au mariage de Waleran de Limbourg avec Ermeſinde, comteſſe & héritiere de Luxembourg. Il fit hommage en 1240, à Henri II, comte de Luxembourg, & mourut peu après, laiſſant pour ſon ſucceſſeur & fils unique Henri, qui ſuit ; & une fille mariée à *Frédéric* II, comte de Vienne.

VI. Henri III, comte de Salm, contracta alliance avec *Clémence* de Roſoy, troiſiéme fille de *Roger* ſeigneur de Roſoy en Thiérache. Devenu héritier d'une partie du château & de la terre de Chaumont en Porcéan, il promit en 1257, d'en payer le relief à Thibaut roi de Navarre. Il eut de ſon mariage Guillaume, qui ſuit ; & une fille qui épouſa le ſeigneur d'Ayſte, dont elle eut un fils nommé *Robert.*

VII. Guillaume comte de Salm, épouſa *Adélaïde*, fille de *Guillaume* comte de Juliers, & de *Richarde* de Fauquemont. Cette alliance lui procura les terres de Ravenſtein, de Zittart & de Borne. Il eut pour fils & ſucceſſeur :

VIII. Wolfang comte de Salm, ſeigneur de Ravenſtein, de Zittart & de Borne, qui s'allia avec *Richarde*, fille de *Henri* comte de Vienne, & mourut vers 1280. De ce mariage ſortit Henri IV, comte de Salm, qui ſuit.

IX. Henri IV, fut un prince très-courageux. Il reprit en 1306, ſon comté en fief du comte de Luxembourg. Il mourut vers 1339, laiſſant trois fils, *Guillaume*, *Waleran* & Henri, qui ſuit. Guillaume étoit en guerre en 1334, contre Thierri de Walcourt. Il mourut ſans enfans, de même que Walleran ; & Henri leur frere recueillit leurs héritages.

X. Henri V, releva l'an 1343, ſon château de Jean l'Aveugle, comte de Luxembourg Il eut pour femme *Mathilde*, fille d'*Albert* comte de Thuin en Hainaut. Il en laiſſa pour fils Jean, qui ſuit & lui ſuccéda après ſa mort arrivée l'an 1362

XI Jean comte de Salm, ſeigneur de Borne & de Zittart, épouſa *Philippote* de Fauquemont dont il n'eut point d'enfans. Il ſe remaria, & l'on croit que ce fut à *Marguerite* de Thuin, dont il eut.

XII. Henri VI, qui épouſa *Adélaïde*, dame de Schonvorſt, de Sichem & de Montjoie. Il en eut un fils & une fille. *Henri* ſon fils fut tué à la bataille d'Othée l'an 1408, ſans avoir été marié. *Marie*, fille de Henri VI, épouſa *Otton* de Rougrave, & mourut auſſi ſans enfans en 1415. Henri VI, dernier de la premiere race des comtes de Salm, vécut juſqu'en 1416, & nomma pour ſon héritier Jean, ſeigneur de Reifferſcheidt. Les Rougraves ſe mirent cependant en poſſeſſion du comté de Salm, mais ils en furent déboutés par ſentence du ſixiéme février 1455. Alors les ſeigneurs de Reifferſcheidt prirent le titre de comtes de Salm,

avec les armes au premier quartier, & celles de Reiffersfcheidt sur le tout. * Extrait de l'*Histoire ecclésiastique & civile du duché de Luxembourg & comté de Chiny*, par le pere Bertholet, Jésuite, en 1742, *in*-4°, tome troisiéme, au commencement.

SALMACIS, nymphe qui aimoit Hermaphrodite, fils de Mercure & de Vénus. L'ayant surpris lorsqu'il se baignoit, elle se jetta dans la fontaine où il étoit, & l'embrassant, elle pria les dieux de les unir pour jamais. Ce souhait fut exaucé, & leurs deux corps n'en firent qu'un, où étoit néanmoins conservé le sexe de l'un & de l'autre. Voila ce que dit la fable; la fontaine où Salmacis embrassa Hermaphrodite, étoit, dit-on, à Halicarnasse, & avoit la vertu d'amollir, & de rendre efféminés ceux qui s'y baignoient. * Ovide, *in métam.*

SALMANA, chef des Madianites, qui fut défait par Gédeon, juge des Israélites. *Voyez* ZEBÉE. * *Juges*, 8, 5, &c.

SALMANAZAR, roi d'Assyrie, qui monta sur le trône l'an du monde 3307, & 728 avant J. C. étoit fils & successeur de Théglat-Phalazar, ou Tiglat-Pileser, qui avoit imposé un tribut aux Israélites. Le roi Osée refusa de le payer, & s'allia même avec le roi d'Egypte pour secouer tout-à-fait ce joug. Salmanazar, pour s'en venger, mit une redoutable armée en campagne, assiégea Samarie, & la prit après un siége de trois ans, ruina le royaume d'Israël, & en transporta les habitans dans son pays, l'an 721 avant J. C. Il fit ensuite une irruption dans la Phénicie, avec laquelle il fit un traité; & ayant repris les armes contre les Tyriens, il fut vaincu par ce peuple. Ce prince mourut la même année, qui étoit la 3321 du monde, & la 714 avant J. C. Il eut pour successeur son fils Sennacherib. *Cherchez* OSÉE. * IV. *des Rois*, *c.* 17 & 18. Josephe, *l.* 8, *antiq. c. ult.* Torniel. Salian & Usser, *in annal. vet. testam.*

SALMANSWYLER ou SALOMONSWILER, bourg avec abbaye, dans le cercle de Souabe, sur la petite riviere d'Ach, à deux lieues de la ville d'Uberlingen, vers le nord oriental, est un état immédiat de l'empire. Elle est de l'ordre de Cîteaux, & la plus riche de celles que cet ordre posséde en Allemagne. * Baudrand.

SALMERON (Alfonse) Jésuite, natif de Tolede, dans le XVI siécle, étudia à Alcala, ou il se rendit habile dans les langues; & vint à Paris pour y continuer ses études en philosophie & en théologie. Ce fut dans cette ville qu'ayant rencontré saint Ignace, qui songeoit à établir sa compagnie, il se rangea entre ses dix premiers compagnons. Depuis il prêcha dans les principales villes d'Italie, avec applaudissement & édification. Il voyagea pour le bien de la religion en France, en Allemagne, en Pologne, dans les Pays-Bas, & même en Irlande; & assista par l'ordre de trois papes, au concile de Trente, où il prononça le panégyrique de saint Jean l'Evangéliste, qu'on a imprimé à la fin des actes du même concile. Il contribua beaucoup à l'établissement du collége de Naples, où il mourut le 13 février de l'an 1585, âgé de 69 ans. Ses travaux continuels, ses longs voyages, son assiduité à la prédication, ne l'ont pas empêché de laisser à la postérité de bons ouvrages, qui ont été divisés en seize volumes. Il y en a onze sur diverses questions évangéliques; & cinq autres sur les actes des apôtres & les épîtres canoniques. * Ribadéneira & Alegambe, *biblioth. script. societ. Jesu.* Eusebe Nieremberg, *de vir. illust. societ. Jesu.* Nicolas Antonio, &c.

SALMON, fils de *Naasson*, prince de la tribu de Juda, après la prise de Jéricho épousa *Rahab*, & fut pere de *Booz*, mari de *Ruth*, & aïeul de *David*, tous nommés dans la généalogie de Jesus-Christ. * *S. Matthieu*, *c.* 1. Torniel & Salian, *in annal.*

SALMON (N. de) natif de Montfort-l'Amaury, petite ville du gouvernement de l'Isle de France, ingénieur, directeur des fortifications de Saint-Omer & autres places, & brigadier des armées du roi. Après avoir servi dans la compagnie des cadets en 1684, il fut fait lieutenant au régiment royal, & employé sur l'état des ingénieurs en 1689. Il servit en cette qualité au siége de Mons en 1691, & à celui de Charleroi en 1693. Il fut fait capitaine en 1694, servit au siege d'Ath en 1697, où il eut la cuisse percée d'un coup de fusil, & en 1705 aux siéges de Nice, de Villefranche, de Saint-Hospice, de Montalban, de Chivas & du château de Nice. Il fut fait chevalier de saint Louis en 1706, après le siége de Turin. En 1708 il passa en Ecosse, & fut fait prisonnier de guerre. En 1710 il servit à la défense de Bethune, & fut fait brigadier d'infanterie. En 1712, il servit aux siéges du Quesnoy & de Bouchain; en 1713, à ceux de Landau & de Fribourg, en fasant le détail du génie sous M. de Valory lieutenant général. A la fin de l'année 1733, M. le maréchal duc de Villars & M. le marquis d'Asfeld, depuis maréchal de France, qui depuis long-temps étoient bien informés de son mérite, l'avoient vivement pressé de se rendre en Italie, pour y être chef des ingénieurs dans l'armée de France. Il se rendit à leurs instances réitérées, tomba malade à Grenoble, où il fut obligé de séjourner deux mois; & sur de nouvelles sollicitations de MM. de Vllars & d'Asfeld, il en partit encore convalescent; & arriva à Milan, où sa maladie recommença, & l'emporta le 25 de janvier 1734, âgé de 64 ans. Il avoit toujours servi avec beaucoup d'honneur & de distinction: & l'on regarda sa mort comme une vraie perte pour le corps des ingénieurs.* Voyez le *Mercure de France*, *mois de mars* 1734.

SALMON (François) prêtre, docteur en théologie de la maison & société de Sorbonne du dix-septiéme octobre 1702, depuis bibliothécaire de la maison de Sorbonne, étoit né à Paris, & mourut subitement à Chaillot, village près de Paris, le neuviéme septembre de l'an 1736, âgé de cinquante-neuf ans. C'étoit un habile théologien, versé dans les langues savantes, dans l'étude des peres & des conciles, & dans la connoissance des livres dont il a fait une ample & riche collection. Il étoit très-laborieux, & d'un caractere aimable dans le commerce de la vie, communicatif & affectioné pour ceux qui aimoient l'étude. On estime son *Traité de l'étude des conciles & de leurs collections, divisé en trois parties; avec un catalogue des principaux auteurs qui en ont traité, & des éclaircissemens sur les ouvrages qui concernent cette matiere, & sur le choix de leurs éditions;* à Paris, 1724, *in*-4°. Cet ouvrage a été traduit en latin, & imprimé en cette langue à Leipsick en 1729. Il avoit eu dessein de donner un *Supplement à la collection des conciles du pere Labbe*, en plusieurs volumes *in-folio*, & il paroît par le *projet* qui a été imprimé *in*-4°, en françois, que cette collection étoit très-avancée; & qu'elle devoit être accompagnée de notes, d'éclaircissemens, de variantes, en un mot de tout ce qui pouvoit la rendre utile, travail qui avoit occupé en effet M. Salmon depuis plusieurs années; mais sa mort en a arrêté les fruits. Il avoit aussi formé le projet & commencé seul l'exécution d'un *Index*, ou d'une bibliothéque générale, où il devoit indiquer par ordre alphabétique, sous le nom de leurs auteurs, les actes, vies, chroniques, histoires, livres, traités, bulles, constitutions, décrets, dissertations, lettres, diplômes, & autres monumens qui se trouvent çà & là dans les compilations, miscellanées & autres recueils semblables où ces piéces se trouvent comme reléguées, hors de leur place, & dès-là dérobées à la vue même des plus clairvoyans. Il y travailla seul assez long-temps, mais ensuite il s'associa quatre de ses confreres pour profiter de leurs lumieres & avancer l'ouvrage; mais ce travail est encore demeuré fort imparfait. Tout ce qu'il a produit consiste en différens écrits fugitifs, les uns pour annoncer le projet & le justifier, les autres pour le censurer. Il y eut d'abord un premier *Conspectus*, &c, ou projet de cette bibliothéque alphabétique, qui fut vive-

ment attaqué par le R. P. dom Jacques Martin, dans la premiere partie de ses *Eclairciſſemens littéraires*, &c, brochure *in-4°*, imprimée en 1736; mais comme dès 1734, les docteurs aſſociés au projet avoient donné eux-mêmes de nouveaux éclairciſſemens ſur leur travail dans l'écrit ſuivant : *Epiſtola plurium Doctorum è Societate Sorbonicâ ad illuſtriſſimum Marchionem Scipionem Maffeium, de ratione indicis Sorbonici ſeu bibliothecæ quam adornant*, *in-4°*, dom Jacques Martin donna ſur cette lettre, & ſur quelques autres plus courtes & écrites en françois, imprimées dans quelques ouvrages périodiques, de ſeconds *éclairciſſemens*, &c, *ou une ſeconde lettre à M. l'abbé de* * * * à Paris, 1736, *in-4°*. Les autres piéces qui ont paru dans cette diſpute, & que nous connoiſſons, ſont; 1. une *lettre* latine de 31 pages *in-4°*, (que l'on donne encore à dom Jacques Martin) adreſſée *Venerando Domino Seniori, & omnibus ſingulis Domûs Societatiſque Sorbonicæ Doctoribus & Magiſtris*, datée de l'abbaye de ſaint Germain des Prez le premier mai 1734; 2. une *réponſe* latine de 48 pages *in-4°*, à la lettre précédente, au commencement de 1735, par les cinq docteurs; 3. une *réponſe* particuliere, auſſi en latin, onze pages *in-4°*, adreſſée au général de la congrégation de ſaint Maur : cette lettre eſt de M. de Bacq, ancien profeſſeur de philoſophie au collége Mazarin, alors grand-maître du collége du Cardinal le Moine; 4. une *lettre* latine de quatre pages *in-4°*, de dom Bernard de Montfaucon à M. Salmon. Nous ne parlons point de ce que dom Jacques Martin a écrit en particulier pour la défenſe de deux lettres nouvelles de ſaint Auguſtin qu'il a fait imprimer, & ſur leſquelles on a fait des objections dans l'*Index Sorbonicus*, & dans la réponſe à la lettre latine ſortie de l'abbaye de ſaint Germain, &c. Il nous ſuffit d'avoir indiqué à peu près toutes les piéces de ce procès littéraire, dans lequel M. Salmon a eu beaucoup de part, & peut-être la principale. Nous ajouterons ſeulement que dans les *éclairciſſemens* de dom Jacques Martin, il y a des remarques utiles & d'excellentes réflexions.

SALMON (Jean) *cherchez* MACRIN.

SALMONA, l'un des campemens des Iſraélites dans le déſert, où l'on éleva à la vue du peuple piqué par les ſerpens, l'image du ſerpent d'airain. * *Nombres*, 33, 41.

SALMONE, promontoire de l'iſle de Crete, que l'on nomme aujourd'hui *le cap de Salmani*, que ſaint Paul cottoya en allant à Rome. * *Actes* 27, 7.

SALMONÉE, *Salmoneus*, fils d'un certain *Eole*, & petit fils d'*Hellen*, (car, ſelon Servius, ce n'étoit pas de celui que la fable a fait roi des Vents,) étant ſorti d'Eolide, avec une grande troupe d'Eoliens, ſe rendit maître de toute l'Elide, juſqu'aux rives de l'Alphée, & bâtit en cet endroit une ville nommée *Salmone*. Il y épouſa *Alcidice*, fille d'*Aleus*, & eut d'elle une fille nommée *Tyco*, mere de *Pelée* & de *Nubie*. Non content de commander dans l'Elide, province du Péloponnéſe, il fut ſi préſomptueux, que de vouloir paſſer pour un dieu. Pour cet effet, il fit dreſſer un pont d'airain, qui traverſoit une grande partie de la ville capitale auſſi nommée *Elide*, ſur lequel il faiſoit rouler un chariot, qui imitoit le bruit du tonnerre. Il lançoit des torches allumées ſur quelques malheureux, qu'il faiſoit tuer à l'inſtant, afin d'augmenter par artifice cette croyance, & de donner plus de terreur à ſes ſujets. Quelques auteurs fabuleux aſſurent que Jupiter irrité contre cet impie, le foudroya lui-même. Peut-être qu'il fut tué par le tonnerre, & que c'eſt ce qui a donné lieu à la fable. * Servius, *ſur le livre VI de l'Eneide*.

SALMONSLEAP, c'eſt-à-dire, *le ſaut du Saumont*, eſt un lieu en Angleterre près de Kilgarran, ſur la riviere de Tivi, dans le comté de Pembrock, où il y a une caſcade où l'eau tombe de fort haut. Quand les ſaumons veulent aller plus avant dans la riviere, ils portent leur queue près de leur gueule, faiſant de leur corps une eſpece de cercle, & s'abandonnent ainſi à l'eau comme une verge repliée, avec une grande admiration des ſpectateurs. * Camden.

SALMYDI, *Halmydis*, petite ville ou bourg de la Turquie en Europe. Il eſt ſur la Mer noire dans la Romanie, entre Gatopoli & Stagnara, laquelle quelques-uns prennent pour l'ancienne *Halmydeſſus* * Baudran.

SALNICH, anciennement *Celydnus*, & *Pepylichnus*, riviere de Gréce dans l'Albanie, a ſa ſource dans les montagnes de la Chimere, & ſe décharge dans le golfe de Veniſe, à deux lieues de la Valona vers le nord. * Baudrand.

SALO, petite ville des états de Veniſe dans le Breſſan, ſur le bord occidental du lac de Guarde, à deux lieues de la Valona vers le nord. * Mati, *dictionnaire*.

SALO, riviere de l'Eſpagne Tarragonoiſe, dans le pays des Celtiberiens, maintenant le *Xalon*, prend ſa ſource dans la Caſtille-Vieille; & paſſant dans l'Aragon, arroſe le bourg de Baubula, où étoit l'ancienne ville de Bilbilis, d'où elle va ſe rendre dans l'Ebre, à quatre lieues au-deſſus de Saragoſſe. L'eau de cette riviere eſt excellente pour donner une bonne trempe au fer. * Euſebe *Nieremberg*, *hiſt. nat. l.* 1.

SALOBRENNA, anciennement *Salambina*, *Salambinæ*, *Sagalbina*, ville d'Eſpagne ſituée ſur la côte de Grenade, à treize lieues de la ville de Grenade, vers le midi. Salobrenna a une bonne citadelle, ſituée ſur un rocher, environnée des eaux de la mer. On y fait un aſſez grand commerce de ſucre & de poiſſons. Les rois Maures gardoient leurs tréſors dans la citadelle. * Baudrand.

SALOMÉ, femme du roi Alexandre Jannée, *cherchez* ALEXANDRE.

SALOMÉ, reine des Juifs, *cherchez* ALEXANDRA.

SALOMÉ, ſœur d'Hérode *le Grand*, eut un grand pouvoir ſur l'eſprit de ce prince, qu'elle captivoit par ſes artifices, & par un feint amour pour ſa perſonne. Elle lui perſuada que Mariamne l'avoit voulu empoiſoner; & par ce rapport, fut cauſe qu'Herode fit couper la tête à cette princeſſe ſon épouſe. Salomé avoit épouſé Joſeph; mais Herode l'ayant fait mourir, la maria à Coſtobare, auquel il avoit déja donné le gouvernement de l'Idumée & de Gaze. Coſtobare entra depuis en grand différend avec Salomé, qui lui envoya le libelle de divorce, contre l'uſage des Juifs, qui ne donnoient ce pouvoir qu'aux maris. Herode le fit mourir, & ſa ſœur travailla à lui rendre odieux Alexandre & Ariſtobule ſes fils, qu'il avoit eus de Mariamne. Quelque temps après, Sylleus, miniſtre d'état d'Obodas roi d'Arabie, étant venu traiter quelque affaire avec Herode, devint amoureux de Salomé. Elle fit paroître de ſon côté une ſi grande paſſion pour cet étranger, que les femmes du roi diſoient ouvertement qu'elle ne lui avoit rien refuſé. Mais ce fut envain qu'elle voulut l'épouſer : Herode l'en empêcha, & la maria à Alexas. Salomé mourut quelque temps après ſon frere, un an ou deux après la naiſſance de Jeſus-Chriſt. * Joſephe, *l.* 15, 16, 17 *&* 18, *antiq.* *&* 1, *de bell.*

SALOMÉ, fille d'Herode *le Grand* & de ſa neuviéme femme nommée *Elpide*. * Joſephe, *hiſtoire des Juifs*, *liv. XVII*, 1. On dit auſſi que la fille d'Hérodias, qui danſa devant Herode *le Tetrarque*, & qui fut cauſe de la mort de ſaint Jean-Baptiſte, s'appelloit *Salomé*. Nicéphore & Métaphraſte diſent qu'elle ſuivit ſon pere & ſa mere dans leur exil; & qu'après leur mort, voulant s'en aller en Eſpagne, elle périt miſérablement dans une riviere glacée qu'elle voulut paſſer. La glace ſe fendit ſous ſes pieds, & s'étant enfoncée juſqu'au cou, elle y demeura ſuſpendue, en punition de ce qu'elle avoit fait couper la tête à Jean-Baptiſte; mais cela eſt fort incertain, & paroît même un conte fait à plaiſir.

SALOMÉ ( Sainte ) dont il est parlé dans l'évangile, étoit de la province de Gallilée, femme de *Zebédée*, & mere des apôtres saint *Jacques* & saint *Jean*. Ce fut elle qui demanda à Jesus-Christ de donner à ses deux fils les deux premieres places dans son royaume : sur quoi Jesus-Christ lui répondit, que ce n'étoit pas à lui, mais à son pere, de les faire asseoir à sa droite & à sa gauche. Elle suivit Jesus-Christ dans la Galilée, & fut du nombre des femmes qui après sa mort vinrent le chercher dans le sépulcre pour l'embaumer, & qui le virent ressuscité. On ne sait rien autre chose de ce qui regarde la vie de Salomé. L'église Grecque honore sa mémoire au mois de mai. La Latine en fait une fête particuliere au 22 octobre * *Matth.* 27 & 28. *Marc*, 15 & 16. Tillemont, *mem. pour l'hist. ecclésiast.*

SALOMINI (Mario) jurisconsulte Romain, célébre sur la fin du XV siécle, & au commencement du suivant, sous le pontificat de Léon X, fut engagé par ce pape à écrire sur le digeste; & mourut avant que d'avoir mis la derniere main à cet ouvrage. Ce fut à la priere du cardinal Jules de Médicis, qui fut depuis pape, sous le nom de Clément VII, que ce jurisconsulte entreprit de soutenir une maniere de thèses sur la loi *Gallus in ff. tit. de liberis & posthumis*, qu'il réduisit depuis en commentaires, de la maniere que nous l'avons encore. Il dédia au même pape Léon X, un traité *de principatu*, & il en publia divers autres, *De bono & æquo ; De volontario & involontario*, &c. * Fischard, *in vitis jurisconsult.* Gesner, *biblioth.* &c.

SALOMON, roi d'Israël, fils de *David* & de *Bersabée*, femme d'*Urie*, naquit l'an 3002 du monde, & 1033 avant J. C. Outre le nom de Salomon, qui signifie *Pacifique*, il porta encore celui de *Jedidiach*, qui signifie *aimable au Seigneur*, & prit lui-même celui de *Cohélech*, c'est-à-dire, d'*ecclésiastique* ou de *prédicateur*. David ordonna à Sadoc, au prophéte Nathan & à Banajas, fils de Joïada, de mener Salomon à Gihon, & de le sacrer roi de Juda & d'Israël. Cet ordre fut promptement & ponctuellement exécuté. David fit asseoir Salomon sur son trône, & lui donna sur le champ le gouvernement de l'état. Adonias ( qui s'étoit fait déclarer roi par le grand prêtre Abiathar & par Joab, général des troupes de David ) ayant appris cette nouvelle, en fut très-épouvanté ; & craignant la colere de Salomon, il alla embrasser les cornes de l'autel, qu'il ne voulut point quitter, qu'il n'eût reçu quelque assurance que Salomon ne le feroit pas mourir. Il ne jouit pas longtemps de cette grace ; car ayant demandé Abisag de Sunam en mariage, Salomon en conçut une si grande colere, qu'il ordonna à Banajas de le faire mourir. Salomon ôta la souveraine sacrificature à Abiathar, qu'il relégua à Anathot, & ordonna à Banajas d'aller tuer Joab, qui s'étoit réfugié dans le tabernacle du Seigneur. Il donna la charge de général de l'armée à Banajas, & celle de grand prêtre à Sadoc, & fit mettre à mort Seméi. Après que Salomon eut affermi son regne, & fait mourir tous les ennemis de son pere, il rechercha l'alliance du roi d'Egypte, dont il épousa la fille. Peu de temps après Dieu lui apparut en songe, & lui témoigna qu'il l'aimoit à cause de David son pere, qu'il lui accorderoit ce qu'il souhaiteroit, & qu'il n'avoit qu'à le lui demander. Alors ce prince, considérant avec humilité qu'il étoit roi d'un grand peuple, que cette dignité devoit être soutenue par une grande prudence, & que plus elle l'élevoit, plus elle l'engageoit à de grandes choses, crut que ce qui lui étoit le plus nécessaire, étoit la sagesse, pour bien gouverner ses états. Dieu agréant les demandes de ce jeune prince, lui départit plus de sagesse qu'à tous les hommes qui l'avoient précédé, & qui le devoient suivre, & par surcroît il le rendit le plus riche & le plus magnifique de tous les rois. Les proverbes, l'ecclésiaste & le cantique des cantiques, qui nous restent de lui, & qui sont reçus entre les livres sacrés, prouvent sa connoissance dans la morale, la politique & l'œconomie. L'écriture marque qu'il composa 3000 paraboles, 1500 cantiques, ou 5000 selon Joséphe, & qu'il avoit composé des traités sur toutes les plantes, depuis le cédre du Liban jusqu'à l'hyssope ; & sur tous les animaux de la terre, les oiseaux, les reptiles & les poissons. Il fit alliance avec Hiram roi de Tyr, à qui il envoya des ambassadeurs, pour le prier de lui permettre de faire couper des cedres & des sapins dans ses états, afin d'en bâtir un temple au Seigneur. Il employa plus de deux cens cinquante mille hommes à la construction de ce temple, dont on peut voir les dimensions, & ce qui le concerne dans l'article TEMPLE. Il fit ensuite bâtir un magnifique palais, pour lui & pour ses femmes, & employa vingt ans à faire construire tous ces bâtimens. Il obligea les Amorrhéens, les Heréens, les Phérezéens, les Hévéens, & les Jebuséens à lui payer tribut. Il équipa une flotte à Asiongabert, & l'envoya à Ophir, d'où elle rapporta une grande quantité d'or. On lui attribue le livre de la Sagesse & celui de l'Ecclésiastique; mais ils sont d'autres auteurs. Le jugement qu'il donna pour découvrir quelle étoit la véritable mere d'un enfant que deux femmes demandoient en même temps, fit connoître sa sagesse extraordinaire dans un âge peu avancé. La reine de Saba voulut être témoin des merveilles du regne de Salomon, qui les couronna par le bâtiment du temple de Dieu, qu'il fit construire avec une magnificence incroyable. Mais la sagesse dont il étoit rempli, ne l'empêcha pas de tomber dans des fautes dont un homme avec un peu de sens commun ne paroît pas devoir être capable. Car après avoir donné des marques publiques d'une singuliere piété ; après avoir montré dans les affaires de son royaume une prudence extraordinaire ; après avoir fait jouir son peuple d'une paix profonde, obligé tous les peuples infidéles qui étoient demeurés parmi les Israélites depuis leur entrée dans la Palestine à lui payer de gros tributs, & étendu les frontieres de son état jusqu'à l'Euphrate, il s'abandonna à des crimes infames & honteux. De l'amour de la sagesse, il passa à l'amour des femmes, & de l'amour des femmes à l'idolâtrie. Il eut jusqu'à sept cens femmes, qui portoient toutes le titre de reines, & trois cens concubines, quoique la loi de Dieu, qui permettoit alors la pluralité des femmes, défendît de les multiplier en si grand nombre, & sur-tout de s'allier avec les étrangeres. Sa complaisance pour ces femmes qu'il avoit prises dans l'Egypte, dans le pays des Ammonites & des Moabites, le porta à bâtir des temples à Astartes déessedes Sidoniens, à Moloch idole des Ammonites, à Chamos idole des Moabites, & à commettre d'autres abominations semblables. Dieu lui fit annoncer alors qu'il alloit diviser son royaume, & qu'il donneroit dix tribus à Jeroboam. Ainsi la fin de Salomon ne répondit pas à ses commencemens ; & le plus sage de tous les hommes finit sa vie dans un état qui donne un juste sujet de douter de son salut, quoique plusieurs des peres croient qu'avant sa mort il a fait pénitence de ses désordres, & que le livre de l'Ecclésiaste en est le fruit. Ce prince mourut l'an du monde 3060, & 975 avant J. C. à l'âge de 58 ans, & après en avoir regné 40. Au reste, nous ne pouvons omettre que Salomon a été accusé de magie. Ce que Joséphe dit d'un livre que ce roi avoit composé pour chasser les démons des corps, a donné lieu à cette créance. On le fait auteur de divers ouvrages, qui ont été publiés sous son nom ; mais il ne faut que voir le titre, pour connoître qu'ils lui sont faussement attribués. Genebrard n'en fait mention que de trois, & Pineda que de quatre ou cinq ; mais d'autres en nomment davantage. Albert *le Grand* en cite cinq dans son Miroir d'astrologie ; 1. *Liber Almadal ;* 2. *Liber novem Annulorum ;* 3. *Liber de novem Candariis ;* 4. *De tribus figuris Spirituum ;* & 5. *De sigillis ad dæmoniacas.* Trithême fait mention de quatre autres ; 1. *Clavicula Salomonis ad filium Roboam ;* 2. *Liber Lamene ;* 3. *Liber Pentaculorum ;* & 4. *De officiis Spirituum.* D'autres y ajoutent les livres,

*Raziel ; De umbris Idearum ; Testamentum Salomonis : & de Necromantia ad filium Roboam.* Le P. Gretser assure avoir vu ce dernier écrit en grec dans la bibliothéque du duc de Baviere. Au fond, tous ces ouvrages sont de pures suppositions, & nous pouvons surement conclure que si Salomon a fait le livre dont parle Joséphe, ce fut après son idolâtrie, lorsque l'amour des femmes l'eut jetté dans ce déréglement, qui étoit aussi la suite du culte des idoles. Ainsi l'écriture dit du roi Manassés, qu'il consultoit les devins, & qu'il établit des augures. Joséphe ajoute, qu'après la mort de Salomon les Juifs se servoient de son secret pour chasser les démons. Voici comment il en parle : » Entre les livres de » Salomon, il y en avoit qui avoient même la force de » chasser les démons sans qu'ils osassent revenir. Cette » maniere de les chasser est encore en grand usage parmi » ceux de notre nation : & j'ai vu un Juif, nommé *Eleazar*, qui en la présence de l'empereur Vespasien, de ses » fils, & de plusieurs de ses capitaines & soldats, dé- » livra plusieurs possédés. Il attachoit au nez du possé- » dé un anneau, dans lequel étoit enchassée une raci- » ne, dont Salomon se servoit à cet usage ; & aussitôt » que le démon l'avoit sentie, il jettoit le malade par » terre, & l'abandonnoit. Il récitoit ensuite les mêmes » paroles que Salomon avoit laissées par écrit ; & en » faisant mention de ce prince, il défendoit au démon » de revenir. Mais pour mieux faire voir l'effet de ses » conjurations, il emplit une cruche d'eau, & com- » manda au démon de la jetter par terre, pour faire » connoître par ce signe qu'il avoit abandonné ce pos- » sédé ; & le démon obéit. » Peut-être les plus sensés auront-ils lieu de regarder ce récit comme un conte. * III. *des Rois* II. *des Paralipomenes.* Joséphe, *l.* 8, *antiq. c.* 1 *&* 2. Saint Jerôme, *in comment. &c.* Sixte de *Sienne*, *biblioth. sanct.* Bellarmin, *de script. eccles. & de Verbo Dei.* Pineda, *de reb. Salom.* Torniel, Salian & Sponde, *in annal. vet. testament.* Liranus. Abulensis Delrio, &c. *in comment.* Usserius, *annal.* & les autres cités par Naudé, *apologie des grands hommes accusés de magie*, & par le pere Théophile Raynaud, *l. de calumnia*, *sect.* 2, *c.* 13.

SALOMON, roi de Hongrie, étoit fils d'*André* I, que son frere *Bela* I détrôna en 1061, & succéda à cet usurpateur. Ce fut l'empereur Henri IV, qui le remit sur le trône de son pere en 1063. Il fut couronné à Elbe : fit la guerre aux Bohêmes, & regna jusqu'en 1074, que ses cousins Géisa & Ladislas, fils de Béla, le chasserent de son état. Depuis il prit l'habit de religieux, & mourut à Pola en Istrie l'an 1095. * Martin Fumée, *histoire de Hongrie.* Bonfin, *de reb. Hung. Script. rer. Hung.*

SALOMON, duc de la petite Bretagne, succéda à *Haritpoge* ou *Haruspée*, qui fut assassiné Quelques auteurs disent qu'il étoit son fils, & qu'il eut part à cet assassinat ; mais il est sûr qu'il n'étoit que son parent. Les Bretons le choisirent pour leur prince, parcequ'il étoit grand, bienfait & extrêmement pieux. Il prit le titre de roi : & en 863, s'étant soumis à Charles *le Chauve*, il lui donna du secours contre les Normans, leurs ennemis communs. Ce prince fut tué en 875, & passe pour Saint en Bretagne. * Argentré, Augustin du Pas, *hist. de Bretagne.*

SALOMON, évêque de Constance dans le X siécle, tiroit sa naissance d'une famille riche & illustre par sa noblesse. Dès ses premieres années, il fut destiné à être clerc du palais ; & afin qu'il pût se mettre en état d'en remplir les fonctions, ses parens l'envoyerent à l'école de saint Gal. Il y eut pour maître Ison, & pour condisciples Titulon, Notker le Begue, & Ratpert. Il se rendit habile dans les sciences sacrées & profanes, & acquit le talent d'écrire en vers & en prose. Au sortir des écoles, il fréquenta la cour, & devint chapelain du roi Louis *le Germanique*, frere de Charles *le Gros*, ou, selon d'autres, de Louis fils de l'empereur Arnoul. L'estime & le crédit qu'il obtint des auprès grands, lui procurerent divers bénéfices, entr'autres les abbayes d'Elwangen & de Kempten. En 890, ou l'année suivante, il eut l'abbaye de saint Gal, dont on dépouilla l'abbé Bernhard ; & pour ne point irriter ceux qui trouvoient mauvais qu'il parût dans cette abbaye en habit séculier, il se rendit moine & en porta l'habit. Presque en même temps il fut ordonné évêque de Constance, après la mort d'un autre Salomon II du nom. Le nouveau prélat gouverna son diocèse en bon pasteur, & fit beaucoup de bien à son abbaye de saint Gal. Quelques affaires l'obligerent de faire le voyage de Rome, où il fut reçu du pape avec honneur. Il mourut la veille de l'Epiphanie, 5 de janvier de l'année 920. Salomon aima toujours les lettres : il favorisoit volontiers ceux qui les cultivoient. Il avoit un grand talent pour la chaire. Il y a de ce prélat un petit recueil de poësies, publié d'abord par Canisius au tome 1. de ses *Antiquæ lectiones*, & réimprimé depuis dans la bibliothéque des Peres. Ce recueil consiste en un poëme adressé à Dadon évêque de Verdun ; un autre poëme de 124 vers élégiaques ; un huitain, & un distique ; le tout adressé au même prélat. Le second poëme est une espece d'élégie de Salomon sur la mort de son frere. Trithême dit que le même prélat avoit fait un traité sur les sept arts libéraux ; un recueil de lettres, des sermons, & autres écrits qu'il ne fait pas autrement connoître. Il lui donne aussi un vocabulaire ou dictionaire, composé par Salomon dans sa jeunesse ; mais la plupart des savans ont plus de fondement à attribuer cet ouvrage à Ison maître de Salomon, de même que les scholies sur le poëte Prudence que l'on croit encore être plutôt du maître que du disciple. Mais Salomon a eu part au grand nombre de décrets qui furent dressés en 895, au concile de Teuver près de Mayence, auquel il se trouva en personne. * D. Rivet, *histoire littéraire de la France*, tome VI, page 164, & suivantes.

SALOMON. Il y a eu plusieurs rabbins de ce nom ; mais le plus célébre est celui que l'on désigne ordinairement sous le nom de *Raschi*, & que la plupart des chrétiens nomment *Salomon Jarchi.* R. Simon nous assure qu'il faut l'appeller avec les Juifs *Ben-Isaaki*, c'est-à-dire, *fils d'Isaac*, & qu'il n'étoit pas de Lunel en Languedoc, comme plusieurs l'ont cru, mais de Troyes en Champagne. Nicolas de Lira a rempli ses commentaires sur l'écriture, des explications de ce rabbin, qu'il appelle R. Salomon, & beaucoup d'autres chrétiens l'ont aussi cité après lui. Ses commentaires sur l'écriture ont été imprimés dans les grandes bibles hébraïques de Venise & de Basle. Les Juifs le considerent comme un de leurs plus excellens interprétes, parcequ'il suit le plus souvent les explications de leurs peres dans le talmud, & qu'il est extrêmement attaché à leurs traditions. Il vivoit dans le XII siécle ; & entre ses commentaires sur l'écriture, il composa des gloses sur le talmud babylonien, qui sont fort estimées des Juifs. R. Isaac Athias, dans l'introduction du livre qu'il a écrit en espagnol sur les six cens treize préceptes de la loi des Juifs, dit que R. Salomon Isaaki a commenté toute la bible & toute la *gemare*, avec tant de briéveté & d'érudition, qu'il a mérité parmi eux le nom de *prince des commentateurs.* * M. Simon.

SALOMON-JAPHE, rabbin du XV siécle, quitta l'Allemagne sa patrie pour se rendre à Constantinople. Il y expliqua le talmud de Jérusalem, & le rendit plus complet qu'il ne l'étoit auparavant, en y ajoutant bien des éclaircissemens nécessaires. Il publia deux autres ouvrages, dont l'un contenoit des sermons, & l'autre l'explication du Middrash Rabba sur le pentateuque. * Basnage, *histoire des Juifs*, *tome V*, *page* 2008.

SALOMON-LURIA, rabbin fameux du XVI siécle. Ceux de sa nation le nommoient la couronne d'Israël, & la merveille du temps. Il composa un ouvrage intitulé, *La mer de Salomon.* Il y examinoit particulierement le style & les phrases du talmud. Il mourut l'an

1573.* Basnage, *hist. des Juifs*, *tome V*, *page* 2070.

SALOMON BEN VIRGA, rabbin célébre en Espagne, au commencement du XVI siécle, y exerçoit la médecine parmi ceux de sa secte. Il écrivit une histoire de ce qui est arrivé aux Juifs depuis la destruction du temple de Jérusalem jusqu'à son temps. Cet ouvrage est intitulé, *Schebet Juda*, c'est-à-dire, *tribus Judæ*, ou plutôt, *virga Judæ*. Ce qu'il y a de plus considérable dans ce livre, c'est qu'il rapporte plusieurs disputes qui ont été entre les chrétiens & les Juifs, sur-tout en Espagne, & qu'il produit les raisons de part & d'autre. Il rapporte fort au long celle qui fut faite à Gironne en présence du pape Benoit XIII, appellé *Pierre de Lune*, des cardinaux, & de quelques évêques, entre Josua Lurki, qui avoit été Juif, & qui s'appella *Jerôme de Sainte-Foi*, étant chrétien; & entre plusieurs rabbins. Le fond de leur dispute étoit sur l'explication du passage du talmud, d'où Jerôme de Sainte-Foi prouvoit que le messie étoit venu. Cet ouvrage mérite d'être lu, même des chrétiens. Buxtorf, qui en a parlé dans sa bibliothéque, sans marquer le nom de l'auteur, témoigne que ce livre a été imprimé par les Juifs à Mantoue, & qu'il y en a eu une version allemande, imprimée à Cracovie 1591. On en a donné une édition hébraïque à Prague en 1619, & d'autres en la même langue à Venise, à Constantinople, à Salonique & à Amsterdam. Les Juifs en ont aussi fait une version en langue portugaise. Gentius l'a traduit en latin, & cette version a été imprimée à Amsterdam en 1651, avec ce titre : *Historia Judaica, res Judæorum ab eversa æde Hierosolymitana ad hæc fere tempora usque complexa.* * M. Simon, Buxtorf, *bibl. rab.*

SALOMON-DE-OLIVERA, Juif Portugais & rabbin à Amsterdam, vivoit vers le milieu du XVII siécle. Il a laissé plusieurs ouvrages, dont l'un est un livre de paraboles & sentences morales; il a été imprimé à Amsterdam en 1665. Un autre est une grammaire chaldaïque, un troisiéme une logique rabbinique; un quatriéme un indice alphabétique des devoirs; un cinquiéme une grammaire hébraïque écrite en portugais; un sixiéme un lexicon hébreu & portugais, imprimé à Amsterdam en 1682; un septiéme un livre en faveur de ceux qui veulent s'exercer à la poësie; un huitiéme un traité intitulé la révolution de l'année : il y traite du comput astronomique, & de la maniére d'accorder les mois lunaires avec les solaires; un neuviéme qui est un livre des accens, sous le titre de Médecine de la langue; enfin un sermon pour l'inauguration de la synagogue des Espagnols à Amsterdam, & plusieurs vers hébreux. * J. C. Volfii *bibliotheca hebraica.*

SALOMON (François-Henri) fils d'un conseiller au parlement de Bourdeaux, fut reçu avocat général au grand conseil en 1638, & à l'académie françoise en 1644, après Nicolas Bourbon. Il fut préféré à Pierre Corneille qui avoit demandé la même place, parceque ce grand poëte faisant son séjour en province, ne pouvoit presque jamais se trouver aux assemblées & faire la fonction d'académicien. M. Salomon ayant exercé la charge d'avocat général pendant neuf ou dix années, l'état de ses affaires ne lui permettant plus après ce terme, de se soutenir à Paris, il se retira dans sa province, & y fut d'abord lieutenant général du sénéchal de Guienne. Il épousa ensuite *Isabeau* de la Lanne, fille de M. Lancelot de la Lanne, président à mortier au parlement de Bourdeaux, & après la mort de son beau-pere, il exerça cette charge de président. Il mourut sans enfans le 2 mars 1670, à Bourdeaux, où il étoit né le 4 d'octobre 1620. Le roi (Louis XIV) l'avoit honoré du cordon de saint Michel, en considération des services qu'il avoit rendus à l'état durant les mouvemens de Toulouse & de Bourdeaux. Tout ce que rapporte Vigneul Marville dans le troisiéme tome des *Mélanges d'histoire, & de litterature*, 4e édition, *page* 393, de l'antiquité de la noblesse de M. Salomon, n'est qu'une fable, dont les propres héritiers de ce magistrat, gens sensés & pleins d'honneur, sont les premiers à se moquer. On ne connoît des ouvrages de M. Salomon que ceux-ci. 1. Paraphrase d'un pseaume *en vers, citée par M. Pelisson.* 2. Discours d'état à M. Grotius, sur l'histoire du cardinal Bentivoglio, à Paris, *in-8°*, en 1640. 3. *De judiciis & pœnis : item, de officiis vitæ civilis Romanorum libri duo*, à Bourdeaux, *in-12*, en 1665.* Pellisson, *histoire de l'académie françoise*, avec les remarques de M. d'Olivet sur cette histoire, *t.* 1, *in-12*, *p.* 210, 335, 423, *&c*, Vigneul Marville, *mélanges l'histoire & de littér. tome* 3, *quatriéme édition*, *p.* 393, *&c*, *Journal des sav. de* 1665.

SALOMON-SALMAN, fils de Juda Lew, Juif du XVIII siécle, & qui se dit de la race d'Aaron. Il s'est appliqué en différentes villes de la Hollande & de l'Allemagne à enseigner la jeunesse. Il a donné au public le *Livre de l'édifice de Salomon*, à Francfort sur le Mein, en 1708. C'est une grammaire hébraïque sacrée. Ce livre a déplu aux Juifs, parceque l'auteur y critique Aben-Esra, Kimchi, Elias Lévita, Isaac Abarbanel, & plusieurs autres grammairiens & docteurs de cette secte. Les rabbins de Francfort voulurent même faire bruler cet ouvrage; mais des avis plus modérés, & les rétractations de l'auteur, ont adouci cet orage. Ce livre est une grammaire complete, qui passe pour excellente. Salomon s'y plaint de ce que les Juifs négligent trop l'étude de la grammaire.

SALOMON ou ISLES DE SALOMON, grandes isles de la mer du Sud, ou mer Pacifique, vers la nouvelle Zélande, furent découvertes par Alvarez Mendoza en 1567. Nous avons connoissance de dix-huit ou vingt, qui sont Sainte-Isabelle, Saint-Georges, Saint-Marc, Saint-Nicolas, les Roches, Saint-Jérôme, Guadalcanal, Boavista, Saint-Dimas, Floride, Malaita, Atregada, les trois Maries, Saint-Jacques, Saint-Christophe, Nom de Dieu, Sainte-Anne & Sainte-Catherine. Elles sont toutes grandes, mais peu fréquentées par les Européens. * Baudrand.

SALON, en latin *Salum*, ville de France en Provence, est entre Aix & Arles, & a une église collégiale & diverses autres maisons religieuses. Les noms de Michel & César Nostradamus ont illustré cette ville, qui a été la patrie du célébre Pierre d'Hozier, juge des armes & blasons de France, mort à Paris en 1660.

SALON (Michel-Thomas) natif de Valence, ville d'Espagne, religieux hermite de saint Augustin, étoit docteur & professeur en théologie à Valence, & a laissé un gros volume, *de justitia & jure*, *&c.* * *Bibliotheque Hispan.*

SALONA, anciennement *Amphysa*, autrefois la capitale des Locres Ozolanes en Achaye, est maintenant dans la Livadie, sur une montagne, au sommet de laquelle il y a une citadelle. Elle est à neuf lieues de la ville de Lépante, vers le nord oriental, & a un évêché suffragant d'Athènes. Elle est peuplée de chrétiens & de Turcs, qui sont presque en nombre égal; mais les Juifs n'ont pas la permission d'y demeurer. * Mati, *dictionaire.*

SALONE, *Salona*, ville ruinée sur la côte de Dalmatie, est renommée dans les écrits des anciens, & célébre par la retraite de l'empereur Dioclétien. Salone tenoit le parti de César dans la guerre civile. Les habitans assiégés par Octavius, pour Pompée, se défendirent avec tant d'opiniâtreté, que ne voulant point se rendre, ils mirent leurs esclaves en liberté, & leur firent prendre les armes. Des cheveux de leurs femmes ils firent des cordes pour servir aux machines de guerre; & après avoir mis toutes les femmes sur les remparts pour faire montre, ils firent une sortie, dans laquelle ils contraignirent les ennemis de lever le siége. Cette ville, qui avoit autrefois un évêché suffragant de Spalatro, n'est plus aujourd'hui qu'un amas de mazures, avec une église, & quatre ou cinq moulins. Elle pouvoit avoir huit à neuf milles de tour; ceux

ceux du pays lui en donnent davantage. On voit parmi ses ruines un trou que les habitans disent être le sépulcre de saint Domne, premier évêque de Salone, & disciple de saint Pierre; & près de-là deux autres tombeaux de saint Anastase & de saint Rainier, prélats de cette église. Il y a des truites à Salone qui ont un gout admirable, & dont l'empereur Diocletien étoit si friand, que de peur d'en manquer il avoit fait faire un canal, par lequel elles venoient de Spalatro dans son palais. * J. Spon, *voyages d'Italie, &c, en 1675.* Strabon. César, *guerre civile.*

SALONE, *Salonius*, évêque dans le V siécle, étoit fils de saint Eucher *l'Ancien*, qui depuis fut évêque de Lyon, & fut élevé dans le monastere de Lerins avec son frere Veran. La providence les en tira tous deux pour les faire évêques. Veran le fut de Vence; mais on ne sait pas positivement quelle église Salonius eut à gouverner: quelques-uns conjecturent que ce fut celle de Vienne ou de Genève. Il assista au concile d'Orange tenu en 441, & souscrivit une épître envoyée au pape saint Léon en 452. Il écrivit encore à ce pape pour défendre les droits d'Ingénuus archevêque d'Embrun, & reçut réponse d'Hilaire successeur de saint Léon. Il y a apparence qu'il mourut peu de temps après. Ce prélat composa une explication littérale & mystique sur les Proverbes, & l'Ecclésiaste de Salomon, en forme de dialogue entre son frere Veran & lui. Nous avons cet ouvrage dans la bibliothéque des peres. * Salvien, *in epist. ad sanct. Euch.* Gennade, *c. 63 & 67.* Sixte de *Sienne, bibliot. sanct.* Bellarmin. *de script. eccles.* Possevin, *in apparat. sacr.* Vincent Barralis, *in chron. Lirin.* du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du IV siécle.* D. Rivet, *hist. littér. de la France*, tome II.

SALONE, évêque d'Embrun, dans le VI siécle, *cherchez* SAGITTAIRE.

SALONICHI, *cherchez* THESSALONIQUE.

SALONINE, *Cornelia Salonina*, femme de l'empereur Gallien, sur la fin du III siécle, fut si zélée pour la philosophie de Platon, qu'elle avoit apprise sous Plotin, qu'elle obligea l'empereur son mari de permettre que Plotin bâtit une ville, où il put établir une république qu'on gouverneroit selon les maximes & les sentimens de Platon, & qu'on appelleroit *Platonopolis*. Ce dessein, quoique soutenu du crédit d'un grand empereur, n'eut pas néanmoins un heureux succès; & Plotin fut obligé d'avouer que la république de son maître, qui étoit si agréable dans la spéculation, étoit sujette à de grands inconvéniens dans l'exécution & dans la pratique; c'est de-là que Baronius prend sujet de faire voir l'excellence de la religion chrétienne par son heureux établissement, malgré l'inclination aux plaisirs & les maximes de la sagesse du monde, qu'elle combat par la sévérité de ses loix. Quelques modernes ont voulu confondre cette impératrice avec une *Pipa* ou *Pipara*, fille, selon Pollion, d'*Attalus*, roi des Marcomans, que Gallien épousa pour obtenir la paix; mais on voit par les médailles, que Salonine étoit femme de Gallien dès le commencement de son regne, & par les mêmes médailles on est assuré qu'elle vivoit encore en 268, lorsque ce prince fut tué: de sorte que cette Pipa, de quelque naissance qu'elle fût, n'a pu être que la maîtresse de Gallien. Salonine est appellée *Chrysogone* sur une médaille grecque. * Porphyre, *dans la vie de Plotin.* Baronius, *ann.* 264. Bayle, *lettres, dans l'édit. de M. des Maizeaux, t. 1, lettre 1.*

SALONINUS, fils d'*Asinius Pollion*, général d'armée en Allemagne, sous l'empire d'Auguste, qui donna ce nom à son fils, parceque l'année que ce fils naquit il prit Salone, & fut fait consul. Ce fils ne vécut pas long-temps. La quatriéme églogue de Virgile est faite pour la naissance de Salonin. * Servius, *sur cet endroit de Virgile.*

SALONINUS (Publius Licinius Cornelius Valerianus *Saloninus*) fils de l'empereur *Gallien*, fut fait césar, vers l'an 253, & en 256 envoyé dans les Gaules avec Albinus son gouverneur. Mais Postumus à la tête d'une armée victorieuse, s'étant révolté, obligea les habitans de Cologne de lui livrer ce jeune prince, qu'il fit mourir l'an 261. Il avoit alors le titre d'auguste, que son pere lui avoit accordé depuis peu de temps. Il est parlé de lui dans une inscription trouvée à Briançon. Ce prince avoit un frere nommé JULIUS SALONINUS GALLIENUS, qu'on créa césar. * *Consultez* Trébellius Pollio, Aurelius Victor, Orose, &c.

SALPION, célébre sculpteur, étoit d'Athènes, & fabriqua, dit-on, ce beau vase antique de marbre que l'on voit à Gayette, ville maritime du royaume de Naples, où il sert présentement pour les fonts de baptême dans la grande église. On croit qu'il avoit été fait pour servir à tenir l'eau lustrale dans quelque ancien temple des païens, ou pour quelque autre usage de leur religion, qui nous est inconnu. * Sponde, *rech. des antiq.*

SALSO, anciennement *Himera*, c'est une des plus grandes rivieres de Sicile. Elle prend sa source dans la vallée de Démona, près de Gangi-Nuovo, traverse la vallée de Noto, où elle reçoit la Pétraglia; & elle se décharge dans la mer Méditerranée par deux embouchures, entre lesquelles est la petite ville d'Alicate. On dit que les eaux de cette riviere sont salées, & que c'est pour cette raison qu'on l'appelle Salso. Il y a un autre riviere de ce nom dans la vallée de Mazara. Elle est fort petite, & se décharge dans la Platina. * Mati.

SALTAREL (Simon) noble Florentin, entra dans l'ordre des Dominicains à Florence en 1280. Son mérite le fit chosir en 1311, pour provincial dans son ordre; & le pape Jean XXII l'ayant employé en plusieurs affaires importantes, le nomma à l'évêché de Parme en 1317, qu'il gouverna pendant six ans; mais n'ayant pu venir à bout de réformer les abus & les désordres qui se commettoient dans son diocèse, il se démit de son évêché entre les mains du pape, qui le nomma en 1323, à l'archevêché de Pise, qu'il trouva dans une grande division par les factions des Guelphes & des Gibelins. Il se déclara le pere commun de tous, & c'est ce qui lui attira l'estime & la confiance des deux partis. Il ne jouit pas long-temps de cet avantage; car Louis de Baviere étant entré dans Pise avec l'antipape Nicolas V, Cordelier, pour le faire reconnoître comme légitime successeur de saint Pierre par le P. Saltarel, l'archevêque résista généreusement, & se retira à Florence. L'empereur mit un religieux Augustin en sa place. Saltarel retourna néanmoins trois ans après dans son église, lorsque l'antipape eut été mis en prison, & que les troupes de l'empereur, qui protégeoit l'antipape, eurent été défaites. Après avoir beaucoup travaillé pour l'instruction de son peuple, & avoir gouverné l'église de Pise pendant seize ans, il mourut en odeur de piété le 23 septembre 1342. * Castill. *hist. sanct. Dominic. 2, p. l. 1, c. 59 & 60.* Leandre Alberti, *l. 3.* Pio, *de vir. illustr. ord. FF. Præd. l. 2.* Fontan. *theat. Domin. p. 94 & 463.*

SALTASH, ville d'Angleterre avec marché, dans la partie orientale du comté de Cornouaille, sur la riviere de Tamer, à six milles anglois de Plimouth. Elle est composée de trois rues, situées sur le penchant d'une montagne; ce qui fait qu'elles sont nettoyées toutes les fois qu'il tombe de la pluie. Cette ville est gouvernée par un maire & neuf conseillers, qu'ils appellent *Aldermans*. Il y a un marché tous les Samedis. Le principal négoce des habitans est en bierre, & en grain préparé pour en faire. La ville est à 184 milles anglois de Londres. * *Dictionaire anglois.*

SALTFLEET, bourg d'Angleterre avec marché, dans la partie orientale du comté de Lincoln, situé sur la mer, dans la contrée appellée *Louteask*. Il est fréquenté dans la belle saison par les personnes de qualité, qui y vont manger du poisson. Il est d'ailleurs peu considérable, & situé à 115 milles anglois de Londres.

SALTZ, bourg de la basse Saxe, près de l'Elbe, dans le duché de Magdebourg, à trois lieues au-dessus de la ville de ce nom. Il y a un autre SALTZ, nommé *Langensaltz*, dans la Thuringe, sur l'Unstrutt, au-dessus de Mulhausen. * Mati, *dict.*

SALTZ, SALTZACK, anciennement *Juvavius*, riviere du cercle de Baviere. Elle traverse presque tout l'archevêché de Saltzbourg, baigne la ville de ce nom; & ayant passé à Burchausen en Baviere, elle se décharge dans l'Inn. * Baudrand.

SALTZBOURG, ville d'Allemagne dans le cercle de Baviere, avec titre d'archevêché, a tiré son nom de la riviere de Saltz, sur laquelle elle est située; ou des salines qui y furent découvertes du temps de Théodon III, duc de Baviere. On la nommoit anciennement *Hadriana* ou *Juvavia*, aujourd'hui *Salisburgum*; & les Allemans l'appelloient alors Helffenbourg, du mot *Hulff*, aides; parceque les Romains y avoient bâti un château, où il y avoit une garnison pour garder & secourir le pays. Saint Maxime en fut le premier évêque, du regne de Léon I, surnommé *le Grand*, empereur de Constantinople, vers l'an 474. Cette église fut érigée en archevêché l'an 798, du regne de Charlemagne, qui y fit transférer le titre qu'avoit l'église de Passau, alors métropolitaine de toute la Baviere. Arnold en fut le premier archevêque, & obtint droit de jurisdiction ecclésiastique sur la moitié de la Carinthie, & sur la Stirie. La ville de Saltzbourg fut presque réduite en cendres sous l'empereur Henri VI, vers l'an 1195; mais elle fut bientôt rétablie. A présent elle passe pour une des plus belles & des mieux fortifiées de toute l'Allemagne; & a une église cathédrale consacrée l'an 1628, qui est une des plus magnifiques de toute la chrétienté. Cet archevêché, auquel on a incorporé l'évêché de Chiemsée, a pour suffragans les évêchés de Trente, de Passau, de Gurk, de Brixen, de Frisinghen, de Seccau & de Lavan. L'archevêque a sa séance & sa voix dans les diétes ou assemblées générales de l'empire, au premier banc des princes ecclésiastiques après les électeurs, & est légat-né du saint siége en Allemagne. Le chapitre de Saltzbourg est extrêmement riche: ses vingt-quatre plus anciens chanoines ont droit d'élire l'archevêque, & d'être élus pour cette dignité. La ville est revêtue de très-bonnes fortifications, qui furent achevées par le comte de Lodron, archevêque de Saltzbourg, lequel mit aussi dans sa perfection le bâtiment de l'église métropolitaine, & y rétablit l'université, dont les Bénédictins sont les directeurs & les régens. Il y a dans ce pays des mines d'or, & des eaux minérales, qui font de merveilleux effets pour la guérison des malades. L'archevêché de Saltzbourg porte d'*argent au lion d'azur*. * Heiss. *hist. de l'empire.*

*CONCILES DE SALTZBOURG.*

Fréderic archevêque de cette ville, célebra en 1274, un concile provincial, pour la réforme des mœurs, & pour faire recevoir les actes du concile général de Lyon, tenu par le pape Grégoire X. Les ordonnances qu'on y fit, sont contenues en vingt-quatre chapitres. En 1281, on y célebra un autre concile pour la discipline ecclésiastique. Les actes que nous en avons en dix-huit chapitres, témoignent qu'on y ordonna des prieres pour appaiser la colere de Dieu. En 1291, on assembla un concile, où l'on écrivit au pape Nicolas IV, qu'il seroit à propos que les trois ordres militaires des Templiers, de Rhodes & des Teutoniques fussent unis, pour résister avec plus de courage aux Sarasins. On en célebra deux en 1310, pour les décimes qu'il falloit payer au pape, & pour d'autres affaires importantes, sur lesquelles Clément V écrivit lui-même de Lyon. Nous avons dix-sept ordonnances d'un autre concile provincial, tenu par Pelerin archevêque de Saltzbourg en 1386. Eberard, prélat de la même ville, en célebra un autre l'an 1420, & y fit recevoir 59 decrets contenus en autant de chapitres. Jean successeur d'Eberard, publia divers de ces canons dans des ordonnances synodales. * *Voyez* la chronique de Saltzbourg, publiée par Canisius, *t.* 1, *ant. lect.*

SALU, fut pere de *Zimri*, celui que Phinées tua, l'ayant surpris avec une Madianite. Il étoit de la tribu de Siméon. * *Nombres*, xxv, 14.

SALVADOR (André) poëte Italien, sous Grégoire XV & Urbain VIII, est un des plus excellens auteurs qui aient travaillé pour le théatre Italien. On n'avoit encore rien vu de plus doux, & si on le peut dire, de plus délicieux que les piéces qu'il composa, qu'il mit en musique, & qu'il fit représenter par le fameux Loredo Vittorio de Spolette, qui seul étoit capable de donner la vie aux piéces les plus inanimées. C'est ce qui releva extrêmement le gout des piéces de Salvador, qui étoient déja excellentes d'ailleurs; parcequ'il sembloit avoir été formé de la nature tout exprès pour cette espece de poësie dramatique. Les principales de ses piéces sont, *Medore*, *Flore*, & *sainte Ursule*. Mais la derniere a remporté le prix sur les deux autres. Salvador s'y est surpassé lui-même, & l'on peut dire qu'il s'y étoit épuisé, après y avoit fait entrer toutes les graces, les beautés & les délicatesses dont l'esprit humain est capable. * Jean. Nic. Erythr. *Pinacoth.* 1, *c.* 55.

SALVAGES (les) deux petites isles vers la côte d'Afrique, sont mises au nombre des Canaries. Quoiqu'elles soient désertes & stériles, on y va souvent pour y prendre de ces petits oiseaux qu'on appelle *sereins de Canaries*, dont il y a une si grande abondance, qu'on ne peut pas marcher sans écraser quelques-uns de leurs œufs. * Villalain.

SALVAGI (Augustin) archevêque de Gènes, étoit sorti d'une famille considérable de la même ville. Il entra dans l'ordre de saint Dominique, où il se distingua par sa piété & par sa science. Après y avoir enseigné plusieurs années la théologie, il fut nommé par le pape Jules III, à l'évêché d'Accia dans l'isle de Corse, qu'il gouverna en vigilant pasteur jusqu'en 1560, qu'il fut transféré par Paul IV, à l'archevêché de Gènes, sa patrie. Il assista au concile de Trente en cette qualité, & parut avec éclat parmi les peres de cette auguste assemblée. Salvagi mourut l'an 1567, & fut enterré dans l'église métropolitaine de Gènes. * Ughell. *Ital. sacr tom.* 4 & 6. Pio, *part.* 2, *l.* 4. Fontan. *theat. Domin. Biblioth. Prov.* Lombard. *FF. præd. ann.* 1545.

SALVAING, maison noble & ancienne de Dauphiné, est une branche de celle d'Alinge dans la Savoye. La terre de Salvaing, qui lui a donné son nom, est située près du lac de Genève. Ceux de cette maison quitterent le pays de leur origine vers l'an 1100, pour s'établir en Dauphiné, où elle a produit des hommes illustres, un grand-maître de l'ordre des Templiers en 1285, & divers excellens esprits: ce que Chorier apprendra à ceux qui se donnerent la peine de lire son histoire de Dauphiné, & celle de la maison de Sassenage, qui a pris deux alliances dans celle de Salvaing.

SALVAING (Charles de) seigneur de Boissieu en Dauphiné, mort au commencement du XVII siécle, a été un homme d'un mérite singulier. Chorier dit qu'il possédoit bien les langues latine, grecque, hébraïque, chaldaïque, italienne, espagnole & françoise. Il écrivit sur Aristophane des remarques grecques, & fut uni d'une etroite amitié avec le célebre Cujas. Ces deux savans hommes s'écrivoient en grec l'un à l'autre; & on a même publié quelques unes de leurs lettres.

SALVAING (Denys de) seigneur de Boissieu, naquit le 21 avril 1600, dans le château de Vourey en Dauphiné, de Charles de Salvaing de Boissieu, dont on *parle dans l'article précédent*, & de Charles d'Arces, tous deux des premieres familles du pays. Denys de Salvaing, commença ses études dans le collége de Vienne, les continua à Lyon, & les acheva à Paris.

Il eut pour maîtres dans cette derniere ville, les peres Denys Péteau & Nicolas Coffin Jésuites, sous qui il apprit les humanités. Il étudia la philosophie sous Janus Cécile Frey, & Isaac Habert, qui fut depuis évêque de Vabres, & la langue grecque sous Jean & Frédéric Morel. De retour en sa patrie il songea à étudier en droit, & alla pour ce sujet à Valence, où il fut reçu docteur en cette faculté. Il fit ensuite un second voyage à Paris, où il chercha à se perfectioner dans ses connoissances, en fréquentant les savans, & il s'y appliqua aussi aux mathématiques sous un nommé Martin, qui donnoit beaucoup dans l'astrologie judiciaire, & dans la vaine science des horoscopes. Il occupoit la chaire fondée par Ramus au collége royal. De Salvaing rappellé au bout d'un an en Dauphiné par ses affaires domestiques, y eut bientôt occasion de se faire connoître de Louis de Bourbon, comte de Soissons, gouverneur de cette province, qui conçut beaucoup d'estime pour lui, & qui aimoit à avoir avec lui de fréquens entretiens. De Salvaing nourissoit aussi l'amour qu'il avoit pour la poësie, en composant de temps en temps des piéces en ce genre, qu'il montroit au comte, & que celui-ci approuvoit. Il lui en échapa plusieurs en latin & en françois, pour chanter la tendre affection qu'il avoit pour une demoiselle de mérite du pays, qu'il n'épousa pourtant point. Une autre passion l'entraîna peu après : ce fut celle des armes. Il s'en ouvrit au vicomte de Tallard, qui lui donna une compagnie; mais les troupes ayant été licenciées au bout de quelques mois, MM. de Lesdiguieres & d'Expilli, qui n'avoient point approuvé qu'il prît ce parti, l'engagerent à l'abandonner & à prendre celui de la robe, auquel il paroissoit s'être destiné d'abord. De Salvaing suivit ces conseils, & en 1629, il fut substitut du procureur général au parlement de Grenoble, & ensuite lieutenant général au bailliage de Grésivaudan. Il se maria vers ce temps-là avec *Elizabeth* Déageant, fille de *Guischard* Déageant, premier président de la chambre des comptes de Grenoble, qui avoit eu tant d'autorité en France sous le ministere du duc de Luynes. C'est ce Déageant dont on a des mémoires imprimés, & dont il est parlé dans les mémoires de M. Arnauld d'Andilly, & dans l'apologie manuscrite de Baptiste le Grain, qui n'en parle pas avantageusement. *Cherchez* DEAGEANT. M. de Crequi étant allé en ambassade à Rome, emmena avec lui M. de Salvaing de Boissieu, qui fut chargé de haranguer le pape Urbain VIII, & qui s'en aquitta d'une maniere qui lui fit honneur, le 25 de juillet 1633. Sa harangue écrite en latin, a été imprimée à Rome même en 1633, *in-4°*, & la même annéee à Paris, aussi *in-4°*. Pelletier & Videl ont traduit cette piéce en françois. Urbain VIII, qui aimoit les gens de lettres, & qui étoit homme de lettres lui-même, se fit un plaisir de s'entretenir souvent avec M. de Boissieu, & lui donna plusieurs marques de son estime & de sa bienveillance. Après quatre mois de séjour à Rome, qu'il employa à faire connoissance avec les savans, & à visiter les bibliothéques, il alla à Venise par ordre du cardinal de Richelieu, qui le chargea de quelques négociations où il réussit. Revenu en France, il fut honoré d'un brevet de conseiller d'état, & étant devenu veuf peu après, il se remaria avec Elizabeth de Villiers la Faye, veuve du baron de Saint-Leger, dont il n'eut point d'enfans, & qui mourut avant lui. En 1639, M. Déageant son beau-pere, ayant donné sa démission de la charge de premier président de la chambre des comptes, il fut nommé pour lui succéder, & remplit cette charge pendant plusieurs années avec beaucoup de réputation. La mort de sa seconde femme le détermina seule à s'en démettre & à se retirer entierement des affaires, pour ne plus vivre que pour lui même. Il mourut dans son château de Vourey, le 10 avril 1683, âgé de 83 ans, moins onze jours. Outre son discours prononcé devant le pape Urbain VIII, il publia en 1643, à Grenoble, *in-4°*, la vie de la comtesse Marguerite (*Vita Margaritæ comitissæ Albonensis.*) célébre par sa piété dans le XII ou XIII siécle, & écrite en latin par Guillaume chanoine de Grenoble. Dès 1638, il publia une partie de ses poësies *in-4°*, où voulant décrire ce qui passoit pour merveilleux dans sa patrie, il parle avec enthousiasme de la fontaine qui brule, de la montagne inaccessible, de la tour sans venin, & des cuves de Sassenage, quatre singularités dont il augmenta le nombre jusqu'à sept, lorsqu'en 1656 il donna une nouvelle édition de ses poësies augmentée, *in-8°*, à Grenoble, & publiée de nouveau en 1661, à Lyon, *in-8°*. Les trois autres singularités chantées dans ses poësies, sont la fontaine vineuse, la manne de Briançon, & le ruisseau de Barberon. Mais ces prétendues merveilles n'ont paru que des bagatelles à ceux qui les ont examinées, comme M. Lancelot de l'académie des belles lettres, savant aussi officieux qu'habile, l'a démontré dans un mémoire sur ce sujet, qui est imprimé dans le VI tome des mémoires de l'académie des inscriptions & belles lettres, pages 756, & suivantes. En 1632. M. de Boissieu publia à Lyon son commentaire latin sur Ibis, satyre d'Ovide, qui a été réimprimé aussi à Lyon en 1661, *in-8°*, avec l'ancien interpréte qui manquoit dans la premiere édition. Cette seconde édition fait la plus grande partie du volume intitulé : *Dionysii Salvagnii Boessii, Regi ab interioribus consiliis, & in supremâ Rationum fisci apud Delphinates curiâ primarii præsidis Miscella.* On trouve aussi dans le même recueil, avec plusieurs autres piéces, la traduction de Philon de Bysance, de *septem mundi miraculis*, avec le texte grec de l'auteur, ses poëmes sur les sept merveilles du Dauphiné, & la harangue qu'il fit au pape Urbain VIII, en qualité d'orateur de l'ambassade de M. le duc de Créqui, pour l'obédience filiale. La fermeté qu'il témoigna à cette occasion pour ne point se relâcher sur certaines expressions qui n'étoient point du gout de la cour de Rome, lui fit beaucoup d'honneur en France. Cette harangue fut imprimée séparément à Grenoble en 1633, *in-4°*, sous ce titre : *Dionysii Salvagnii Boessii equitis Delphinatis, Ludovici XIII, Regis Francorum & Navarræ Christianissimi ad Urbanum VIII. P. M. oratoris; oratio habita Romæ in aula regia Vaticanâ 25 junii 1633, Carolo Crequio Lesdigueriarum duce, Poëssii principe, Franciæ pari & marescallo, eidem summo Pontifici, Regis nomine, obedientiam præstante.* Son commentaire *in Ibim*, où l'on trouve beaucoup d'érudition concernant la fable & toute l'histoire ancienne, avoit été son coup d'essai. Il n'avoit pas encore vingt ans accomplis lorsqu'il l'acheva. Voici ce qu'il en dit lui-même : *Hîc finis esto commentationum quas admodum juvenis auspicatus sum Viennæ Allobrogum, promovi Lutetiæ Parisiorum, absolvi tandem in Vorano meo, annum agens ætatis vicesimum.* Il fit imprimer en 1652, à Grenoble *in-8°*, un *Traité du Plait seigneurial, & de son usage en Dauphiné*, & en 1664, un traité *de l'usage des Fiefs & autres droits seigneuriaux en Dauphiné*, à Grenoble, *in-8°*, réimprimé au même lieu en 1668, *in-folio.* L'année même de sa mort on imprima *in-12*, à Grenoble, la *généalogie de la maison de Salvaing*, qu'il avoit dressée. Le public est aussi redevable à M. de Boissieu, de quelques ouvrages qui ont paru sous le nom d'autres auteurs : telle est la Science héroïque de Vulson de la Colombiere : tout ce qui s'y trouve de nouveau sur le blason est de M. de Boissieu. C'est lui à qui on doit presque tous les noms qui manquoient à cette science, & qui parurent pour la premiere fois dans ce traité. Il en convient dans son élégie *de vitâ suâ*, où il dit :

*Ars quoque detinuit mirâ dulcedine captum*
*Stemmata nobilium quæ generosa docet :*
*Hanc ego restitui densâ caligine tectam,*
*Et quæ defuerant nomina, vera dedi.*

Le pere Philibert Brun, Jésuite, prétend dans un ou-

vrage sur l'histoire de Dauphiné que M. Lancelot avoit vu, que l'intention de M. de Boissieu étoit d'en imposer sur l'ancienneté de sa maison, dont il a voulu établir la gloire dans cet ouvrage. On ne l'auroit pas cru, dit-il, sur sa parole, au lieu que la Colombiere nous disant qu'il a tiré lui-même des archives de M. de Boissieu, ce qu'il nous dit de la maison de ce président, il y auroit de l'imprudence à l'en démentir. Le pere Brun veut aussi que ce soit par la même raison que M. de Boissieu a attribué à M. Videl, les annotations sur la vie du chevalier Bayard qui sont néanmoins de lui. On ne peut disconvenir que ce magistrat n'ait été fort prévenu sur sa maison; il n'a pas même été exempt de tout soupçon sur la généalogie qu'il nous en a donnée. Ce fut à cette occasion que l'on dit ce bon mot: *Que le commun des autres hommes devoit la vie à ses ancêtres; mais que M. de Boissieu l'avoit donnée aux siens.* On lui a attribué pendant quelque temps le malheureux ouvrage *de Arcanis Amoris & Veneris*; mais on sait qu'il est de Nicolas Chorier. Celui-ci qui étoit ami de M. de Salvaing, a écrit sa vie en latin, & l'a publiée à Grenoble en 1680, *in-12*; elle est curieuse. On trouve à la fin une élégie latine de M. de Salvaing *de vita sua*, & quelques autres poësies latines adressées à M. de Boissieu, ou faites à sa louange. * *Voyez* cette *vie* écrite par Chorier; cette *élégie* de M. de Salvaing; *Mémoire sur la vie & les ouvrages du président de Boissieu*, par M. Lancelot, de l'académie des inscriptions & belles lettres, dans les *Mémoires* de cette académie, tome douziéme, page 316, & suivantes.

SALVANÉS, abbaye dans le Rouergue, reconnoît pour son fondateur PONS de Laraze, gentilhomme d'une grande vertu, que l'église reconnoît pour Saint. Ce gentilhomme s'étant associé plusieurs personnes, qui voulurent marcher sur ses traces, se rendit à Camarez dans les montagnes du Rouergue, où Arnaud du Pont, seigneur dudit lieu, leur donna aux environs un terrein désert qu'on nommoit *Silvanés*, & qu'ils appellerent *Salvanés*. C'étoit en 1135 ou environ. Après avoir défriché ce terrein, ils y construisirent de petites hutes où ils firent leur demeure, & s'attirerent par leur vie pénitente, le respect & la vénération des peuples de tous les diocèses voisins. Plusieurs autres solitaires s'étant joints à eux, ils résolurent quelque temps après de fonder en ce lieu un monastere dans les formes, & d'embrasser l'institut de Cîteaux ou celui des Chartreux. Pons indéterminé sur le choix, alla à la grande Chartreuse pour y consulter le bienheureux Guigues qui en étoit prieur. On lui conseilla d'embrasser la réforme de Cîteaux, & de s'adresser pour cela à l'abbaye de cet ordre la plus voisine de Salvanés. C'étoit alors celle de Mazan en Vivarais. Pons y alla, se rendit au chapitre, & offrit la maison de Salvanés à Pierre abbé de Mazan, qui l'accepta, reçut Pons & ses compagnons au noviciat, & après les avoir revêtus de l'habit monastique au bout d'un an, & leur avoir donné pour abbé l'un d'entr'eux nommé Ademar, il les renvoya à Salvanés. C'est ainsi que fut fondée en 1136 cette abbaye, qui est aujourd'hui du diocèse de Vabres, & située vers les frontieres de l'Albigeois & du diocèse de Beziers. La sainteté de ces premiers religieux parut avec tant d'éclat, que plusieurs chevaliers de mérite voulurent s'y consacrer à la pénitence. Les princes & seigneurs tant voisins qu'étrangers, y firent aussi des dons considérables. Pons de Laraze ne voulut y choisir que l'état de frere convers, afin d'avoir plus de liberté de pourvoir aux besoins & à la subsistance de ses freres. Il y mourut en odeur de sainteté. Guiraud troisiéme abbé de Salvanés, mort en 1161, fonda pour des filles le monastère de Nonnenque, qui subsiste encore dans le diocèse de Vabres, vers les frontieres de celui de Lodève. L'abbaye de Salvanés est aujourd'hui en commende. * *Voyez* le Pouillé général; l'*Hist. gén. du Languedoc* par quelques Bénédictins, *t. II, liv. xvij.*

SALVATHIUS, qui fut le LXIV roi d'Ecosse, étoit fils d'*Eugène* VIII. Il eut pu être mis pour sa valeur parmi les rois du premier rang, si la goute, qu'il gagna par le froid la troisiéme année de son regne, ne l'eut empêché d'agir. Il ne laissa pas d'appaiser tous les troubles du royaume par ses généraux. La premiere rebellion fut suscitée par Donalde Bane, qui s'empara de toutes les isles Hebrides ou Westernes, s'en fit déclarer roi: & étant entré dans le continent, commença à y faire de grands ravages: mais il fut forcé dans un bois par Cullan d'Argile & Ducal d'Athol, & lui & ses gens furent tous passés au fil de l'épée. Ensuite Gilcolumbus s'empara de Gallowai, que son pere avoit déja pillée; mais les mêmes généraux le défirent, le prirent prisonnier, & il y paya de sa tête sa rebellion. Pendant ce regne avoit paix entre les Anglois & les Pictes. Salvathius regna vingt ans, & mourut fort regreté de ses sujets, l'an 787 de J. C. * Buchanan.

SALVI (Saint) évêque d'Albi dans le VI siécle. On ne sait rien de sa naissance. La tradition du pays veut qu'il soit né à Albi ou aux environs. Sa jeunesse fut très-réglée. Il fréquenta d'abord le barreau & s'y distingua. Il fut un avocat célebre par son éloquence & son intégrité. Le desir d'une vie plus tranquille, lui fit quitter cette profession, pour embrasser l'état monastique *sous la régle des Peres*. La piété qu'il y fit paroître, ses talens, ses vertus singulieres, le firent elire abbé de son monastere après la mort de celui qui le gouvernoit. Mais ne pouvant allier son attrait pour la vie contemplative, avec les devoirs de la supériorité, il y renonça & se renferma dans une cellule, résolu d'y passer le reste de ses jours. La réputation de sa sainteté le força néanmoins de rompre assez souvent le silence, pour répondre à ceux qui venoient le consulter. Le siége épiscopal d'Albi étant venu à vaquer, il fut élu pour le remplir, & ensuite ordonné malgré son extrême répugnance. Il conduisit son troupeau avec autant de lumiere que de prudence & de douceur. La peste ayant affligé l'Albigeois la dixiéme année de son épiscopat, il procura à ce peuple désolé tous les secours spirituels & temporels qu'il put lui apporter. C'est sans doute la même contagion qui fit tant de ravages dans la ville d'Albi en 584, & dont Gregoire de Tours a parlé. Le duc Monmole, général du roi Gontran, ravageant l'Albigeois en 576, & emmenant avec lui un grand nombre de prisonniers, Salvi alla le trouver, & sollicita leur liberté avec tant d'instance, qu'il obtint ce qu'il demandoit, & même des remises considérables sur les rançons qu'il offroit de payer. Il ramena ensuite comme en triomphe, tous ces prisonniers dans sa ville épiscopale, où Monmole l'accompagna, & leur accorda leur liberté dans cette ville. En 580, ce saint prélat se rendit au concile de Braine dans le Soissonnois, où de concert avec les autres sujets du roi Chilperic, il déclara innocent Gregoire de Tours, que Fredegonde vouloit perdre, & contre lequel elle avoit formé une accusation des plus graves. Après le concile, ce dernier commençant à s'entretenir avec Salvi, celui-ci l'interrompit, en lui disant: *Voyez-vous quelque chose sur le palais du roi? Je n'y apperçois*, dit Gregoire, *que la nouvelle couverture que ce prince y a fait mettre depuis peu. Quoi*, répliqua Salvi, *vous ne voyez rien davantage? Et moi*, continua-t-il, en soupirant, *j'y vois le glaive de la colere de Dieu prêt à fondre sur cette maison.* L'évenement justifia cette parole. Chilperic vit périr dans l'espace de vingt jours d'une maladie épidémique, ses deux fils Chlodobert & Dagobert qu'il avoit eus de Fredegonde, & dont la mort fut suivie quelque temps après de celle de Clovis, le seul des princes qui restoit à Chilperic de ses deux femmes précédentes. Salvi voyant quelques années après que sa fin approchoit, fit faire son cercueil, se leva de son lit, & s'étant habillé rendit son ame à Dieu le 10 septembre de l'an 584, ou selon d'autres, 585. Il fut inhumé dans une église de sa ville épiscopale, qui prit son nom dans la suite, & qui devint la sépulture des évêques ses succes-

feurs. On y bâtit un monaftere qui eft aujourd'hui une collégiale, où l'on conferve les reliques de ce faint prélat, qui furent découvertes l'an 1194, fous une grande maçonnerie derriere l'autel de S. Saturnin. S. Salvi avoit une niéce appellée Difciole, qui embraffa la profeffion religieufe fous la difcipline de fainte Radegonde, abbeffe du célebre monaftere de fainte Croix de Poitiers. Elle y mourut en odeur de fainteté. * Gregoire de Tours, *l.* 5, *c.* 45 & 51; *l.* 7, *c.* 1; *l.* 8, *c.* 22, & la préface que D. Thierri Ruinart a mife au-devant de fon édition des *œuvres de* Gregoire. Pagi, *crit. des annal.* de Baronius, fous l'année 587, *n°* 12, &c.

SALVIAN, *cherchez* SALVIEN.

SALVIANI (Hippolyte) gentilhomme Italien, natif de Citta di Caftello, ville d'Ombrie, dans l'Etat Eccléfiaftique, acquit beaucoup de gloire par l'ouvrage qu'il compofa des poiffons. Après avoir enfeigné vingt-deux ans dans l'école de Rome avec réputation, & après y avoir exercé la médecine avec fuccès, il mourut en cette ville l'an 1572, âgé de 59 ans, & fut enterré à Sainte Marie de la Minerve. Ses livres que l'on a imprimés font, *De pifcibus cum eorum figuris. De crifibus ad Galeni cenfuram. Ruffiana comedia.* * De Thou.

SALVIATI, famille noble & ancienne de Florence, a paru entre les plus illuftres de cette république dès l'an 1200, comme on le peut voir dans Paul Mini, & d'autres hiftoriens, & étoit fortie de Capofacci, felon le poëte Verrini. LAURENT Salviati fut choifi entre les quarante-huit confeillers qu'on donna à Alexandre duc d'Urbin, élu en 1331 perpétuel fouverain de la république de Florence. ANDRÉ, fils de *François* Salviati, fe diftingua glorieufement dans l'armée dont il étoit lieutenant général, contre le légat de Lombardie. JACQUES Salviati, qu'on furnomma *le Grand*, acquit le comté de Bagni à la république en 1400. JEAN Salviati, fon petit-fils, grand gonfalonier en 1471, avoit époufé en 1455, *Magdeléne* de Gondi. Leur fils JACQUES Salviati, grand gonfalonier en 1513, époufa en 1486, *Lucréce* de Médicis, fœur du pape Léon X, & grand'tante de Catherine de Médicis, reine de France. ALAMANNE Salviati, fecond fils de *Jean*, vint ambaffadeur en France fous le regne de Louis XII, & traita avec ce monarque pour les affaires de Pife. C'eft lui qui fit la branche des marquis de Salviati, qui fubfifte dans la perfonne d'*Everard* Salviati, chevalier de Malte, qui a été envoyé du grand duc de Florence à la cour de France, & d'ANTOINE Salviati, fon frere aîné, marquis de Monthierri & de Bocchigiane, qui a plufieurs enfans. JACQUES Salviati laiffa plufieurs enfans, l'un defquels, *Marie* Salviati, époufa *Jean* de Médicis, qui la rendit mere de *Côme*, premier duc de Florence, aïeul de *Marie* de Médicis, reine de France. Ce qui donne de l'alliance à la maifon de Salviati avec tous les princes de l'Europe chrétienne. Les autres enfans de JACQUES furent *Jean* & *Bernard*, cardinaux; *Laurent*, pere d'*Antoine-Marie*, qui fut auffi cardinal; *Pierre*, qui après avoir été marié, fut chevalier de Malte, & grand prieur de Rome; & ALAMANNE, qui continua la poftérité, & fut bifaïeul de JACQUES Salviati, duc de Juliano, qui époufa *Véronique* Cibo, fille de *Charles* prince de Maffa. Ce fut elle qui fit couper la tête à une courtifane entretenue par fon époux, & qui la lui envoya dans un plat. Elle mourut en 1691, âgée de 81 ans. Leur fils aîné fut FRANÇOIS-MARIE duc de Juliano, qui époufa *Catherine* Sforce, dont il eut ANTOINE-MARIE Salviati, dernier duc de Juliano, qui mourut le 3 janvier 1704, ne laiffant de *Marie-Lucréce* Rofpigliofi, fille du duc de Zagarola, qu'une fille née en 1701. Il inftitua pour fon héritier un des fils du marquis Antoine Salviati, gentilhomme de la chambre du grand duc de Florence, devenu par fa mort chef de cette illuftre maifon, à condition que lorfqu'il fera en âge, il époufera cette fille unique du duc. * *Généalogie de Gondi. Difcours fur le conclave d'Innocent XI. Mem. du temps.*

SALVIATI (François) archevêque de Pife en 1477, étoit un prélat de grande autorité. Pendant la fédition qui s'éleva vers ce temps-là à Florence, il fut arrêté prifonnier dans cette ville, & pendu publiquement dans fes habits épifcopaux, aux fenêtres de la maifon de ville, avec fon frere & fon coufin, tous deux nommés Jacques Salviati. * Enguerrand de Monftrelet, *chronique.*

SALVIATI (Jean) cardinal, archevêque de Trani, &c. fils de JACQUES Salviati, & de *Lucrece* de Médicis, fœur du pape Léon X, naquit à Florence le 24 mars de l'an 1490, & fut mis par le même pontife, fon oncle, au nombre des cardinaux le 1 du mois de juillet de l'an 1517. Il fut envoyé en Efpagne, puis en France; & apprit à la cour du roi François I, le faccagement de Rome par l'armée impériale en 1527, & la prifon même du pape Clément VII. Il perfuada au roi de prendre la défenfe du faint fiége & du pontife perfécuté: ce qu'il obtint, quoique dans une conjoncture très-délicate. Le roi nomma aux évêchés d'Oléron & de Saint-Papoul ce cardinal, qui eut en Italie, les archevêchés de Trani, de Sainte-Severine, & les évêchés de Ferrare, de Fermo & de Volterre. Les hommes de lettres trouverent en lui un protecteur bienfaifant, & plufieurs d'entr'eux lui dédierent leurs ouvrages. Ce cardinal étoit fort homme de bien, & avoit d'excellentes qualités, qui l'auroient porté fur le fiége pontifical après la mort de Paul III, fi l'empereur Charles-Quint ne fe fût oppofé à fon élection. Il rendit de bons fervices à l'églife, & mourut d'apoplexie à Ravenne le 28 octobre de l'an 1553. * Rubœus, *hift. Raven. l.* 9. Paul Jove, *hift. l.* 25. Onuphre. Victorel. Auberi. Ughel, &c.

SALVIATI (Bernard) cardinal, évêque de Clermont & de Saint-Papoul, & grand-aumônier de la reine Catherine de Médicis, étoit frere du cardinal Jean Salviati. Il fut chevalier de Malte, & devint prieur de Capoue, puis grand prieur de Rome, & amiral de fon ordre. Ce fut dans cette charge qu'il fe fignala fi glorieufement, & qu'il rendit fon nom redoutable à tout l'empire Ottoman. Il ruina entierement le port de Tripoli; il entra dans le canal de Fagiera, & mit en poudre tous les forts qui s'oppoferent à fon paffage & à fes armes. Dans une autre occafion, étant général de l'armée de fon ordre, il prit l'ifle & la ville de Coron, courut jufqu'au détroit de Gallipoli, brula l'ifle de Scio, & emmena divers efclaves. Paul Jove dit que le grand prieur Salviati étoit *conftanti compofitoque ingenio vir, militiæ maritimæ affuetus.* Depuis il embraffa l'état eccléfiaftique; & fur la démiffion du cardinal Jean Salviati fon frere, faite le 7 juin de l'an 1549, il fut élevé à l'évêché de Saint-Papoul en France, où il eut encore celui de Clermont en 1561. La reine Catherine de Médicis, fa parente, le choifit pour être fon grand aumônier, & lui procura auffi un chapeau de cardinal, que le pape Pie IV lui donna en 1561. Ce prélat avoit affifté aux états du royaume en 1557, & mourut le 6 mai de l'an 1568, à Rome, où il eft enterré dans l'églife de fainte Marie de la Minerve. * Paul Jove & de Thou, *hift. fui temporis.* Sainte-Marthe, *Gallia chriftiana.* Auberi, *hift. des cardinaux.* Bofio, *hift. Hierof.* Petramellario, &c.

SALVIATI (Antoine-Marie) cardinal, dit *le grand Cardinal* Salviati, à caufe de fes vertus, fils de LAURENT Salviati, & de *Conftance* Conti, & neveu de deux autres cardinaux, naquit en 1507, fut élevé dans les lettres, qu'il apprit heureufement, & fit furtout du progrès dans la fcience du droit. Depuis il fut nommé à l'évêché de Saint-Papoul, qui avoit été poffédé par fes deux oncles; mais en revenant du concile de Trente, il s'en démit entre les mains du pape Pie IV, qu'il pria d'y mettre quelque bon eccléfiaftique François, qui fût en état de s'oppofer plus utilement qu'un étranger aux calviniftes. Ce pontife l'envoya deux fois nonce en France; & Grégoire XIII, qui l'employa auffi avec fuccès, le fit cardinal le 23 décembre de

l'an 1583. Dans la suite ce cardinal fut légat à Bologne, sous le pontificat de Sixte V, & exerça sous les pontificats suivans la charge de préfet de l'une & de l'autre signature. Il fut protecteur de l'hôpital des orphelins, qu'il rétablit avec beaucoup de magnificence, aussi bien que celui des Incurables, & l'église de sainte Marie *in Aquiro*, son titre. Ce prélat mourut à Rome le 28 avril de l'an 1602, après que le pape Clément VIII, lui eut rendu visite pendant sa maladie. Sa pompe funebre fut très-magnifique, & fut faite par les soins de *Laurent* Salviati, marquis de Juliano. * *Consultez* Ciaconius, Petramellarius, Ughel, Sainte-Marthe, &c.

SALVIATI (François) excellent peintre, né à Florence l'an 1510, étant allé à Rome, fut employé par le vieux cardinal Salviati, qui le logea dans son palais: de-là vint qu'on lui donna le nom de Salviati, qui lui est demeuré depuis. Après avoir fait plusieurs excellens ouvrages, il fut appellé à Florence par le duc Côme de Médicis, & en 1554 il passa en France pour travailler à Fontainebleau; mais il n'y demeura pas long-temps, parcequ'étant d'une humeur bizarre, il ne put s'accorder avec le Primatice & les autres peintres. Il retourna en Italie, où il mourut l'an 1563, âgé de 54 ans. Ce peintre étoit abondant, inventif, & travailloit également bien à fresque, en huile & en détrempe. * Félibien, *entretiens sur les vies des peintres.*

SALVIATI (Alaman) cardinal de l'église romaine, prêtre du titre de sainte Marie d'*Ara cœli*, & préfet de la signature de justice, étoit né à Florence le 20 avril 1668. Etant protonotaire du Saint Siége Apostolique, il fut nommé par le pape Clément XI, au mois de juin 1707, son nonce extraordinaire à la cour de France, pour y porter les langes bénits & autres présens de sa sainteté destinés pour le duc de Bretagne. S'étant rendu en France, il eut sa premiere audience particuliere du roi le 6 juillet 1708, fit son entrée publique à Paris le 9 décembre suivant, & eut sa premiere audience publique de sa majesté le 11 du même mois. Depuis il fut déclaré au mois de juin 1711, vicaire général du saint siége, & vice-légat d'Avignon & du comtat Venaissin, & président des armes du même état. Il exerça cette vice-légation, jusqu'à ce qu'ayant été fait au mois de mars 1717, président de la légation d'Urbain, il retourna en Italie pour prendre possession de cette charge, qu'il remplissoit encore lorsqu'il fut créé & déclaré cardinal par le pape Benoît XIII, le 8 février 1730, à la nomination de Jacques Stuart III, roi titulaire de la grande Bretagne. Il reçut le soir du même jour la barrette des mains du pape, qui lui donna le chapeau avec les formalités ordinaires dans un consistoire public, le 11 du même mois. Le nouveau pape Clément XII son compatriote, lui donna au mois de juillet suivant la charge de préfet de la signature de justice, vacante par son exaltation au pontificat; & après avoir fait la fonction de lui fermer & ouvrir la bouche dans son premier consistoire secret le 24 du même mois, il lui assigna le titre presbytéral de sainte Marie d'*Ara cœli*, dont il prit possession le 20 du mois d'août. Il fut aussi déclaré protecteur de la congrégation réguliere de Valombreuse, de l'église & archi-hôpital de S. Jacques *in Augusta*, dit *des Incurables*, & des archiconfreries de l'Annonciation dans l'église de sainte Marie sur la Minerve, & de S. Antoine au bourg; & ayant été nommé député de la congrégation *de propaganda fide*, il prit séance pour la premiere fois le 8 avril 1731. Ce cardinal mourut à Rome après une longue maladie, le 24 février 1733, âgé de 64 ans, 10 mois & 4 jours, & de cardinalat 3 ans & 16 jours, & le 26 suivant il fut inhumé dans l'église de son titre. Il étoit le dernier des fils de Jean-Vincent Salviati, marquis de Montieri, mort le 26 novembre 1693, à l'âge de 50 ans, & de *Laure* Corsi, & avoit eu pour sœur *Françoise* Salviati, mariée avec *Jean-Vincent*, marquis Capponi, & pour freres aînés Antoine-Marie, qui suit; *Jean* Salviati, clerc de la chambre apostolique, mort de la petite-vérole à Rome, le 29 juin 1705, âgé de 45 ans; & *Everard* Salviati, marquis de Bocchegiano, commandeur de l'ordre de S. Etienne de Florence, grand véneur, & commandant des carabiniers du grand duc de Toscane, & son envoyé extraordinaire à la cour de France, mort à Paris le 7 juillet 1707, âgé de 41 ans, & inhumé le 8 dans l'église des Théatins.

SALVIATI (Antoine-Marie) marquis de Montieri & de Bocchegiano, puis duc de Juliano par la mort sans postérité masculine du duc Antoine-Marie Salviati, arrivée le 3 janvier 1704, fut grand véneur & capitaine des cuirassiers de la garde du grand duc de Toscane, & il mourut à Florence le 7 février 1723, âgé d'environ 66 ans. Il avoit été marié en 1686, avec *Catherine*, fille de *Philippe*, comte d'Elei, de laquelle il laissa *Jean-Vincent* Salviati, duc de Juliano, prince de la Rocca-Marsa, marquis de Montieri & de Bocchegiano, grand véneur du grand duc de Toscane, qui succéda en cette charge à son pere en 1723, & qui avoit été marié le 23 mai 1719, avec *Anne Marie* Boncompagno Ludovici, seconde fille du prince de Piombino, dont il a eu un fils né à Rome le 8 avril 1720, au soir; un second fils né à Rome le 24 avril 1721; un troisiéme fils né à Rome au mois de décembre 1722; une fille née à Rome au mois d'août 1725; & un quatriéme fils, nommé *Jacques-Marie-Augustin-Melchior* Salviati, & né aussi à Rome le 4 mai 1730. * Voyez Guill. Imhoff, *geneal.* 20 *illustrium in Italia familiarum*, *p.* 186.

SALVIATI (Joseph PORTA) cherchez PORTA.

SALVIDE ou DE SALIS (Jean-Baptiste) Italien, de l'ordre des Freres mineurs, mort après l'an 1494, a écrit une somme de cas de conscience, que l'on appelle *Baptistinienne* de son nom, imprimée à Paris en 1499. * Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiastiques du XV siécle.*

SALVIEN (Calpurnius) *Salvianus* Romain, pendant les féries latines, se présenta à Drusus, gouverneur de Rome, pour accuser Marius. Il crut qu'il gagneroit les bonnes graces de Tibere, en se pressant de faire cette dénonciation dans un temps où cela n'étoit pas permis; mais l'empereur désapprouvant cette accusation, qui n'étoit pas faite dans les formes, réprimanda ce délateur en public, & l'envoya en exil. * Tacite, *annal. l.* 4.

SALVIEN, *Salvianus*, prêtre & non évêque de Marseille, comme quelques-uns l'ont cru, florissoit dans le V siécle. On assure qu'il étoit originaire de Trèves; & que s'étant retiré en Provence, il fut fait prêtre à Marseille. Il étoit parfaitement instruit dans les lettres divines & humaines, & fut surnommé par Gennade *le Maître des évêques*, parcequ'il l'avoit été de Salone & de Verand, fils de saint Eucher. On voit par une des lettres de Salvien à *Hypacius*, son beau-pere, & à *Quiete*, sa belle-mere, l'éminence de sa sainteté, & celle de sa femme Palladie, avec laquelle il vivoit en continence, comme avec une sœur, même avant sa prêtrise. Gennade dit que Salvien vivoit encore dans une vieillesse vigoureuse vers l'an 496. Il avoit alors 70 années de prêtrise. Il a fait deux traités très-élégans; l'un *de la providence de Dieu*, qui contient huit livres; l'autre *contre l'avarice*, qui en contient quatre. Nous avons diverses éditions de ses ouvrages, avec un petit nombre de lettres. L'une des meilleures editions est celle de *Conrard Rittershusius*, à Nuremberg en deux volumes *in*-8°. M. Baluze a aussi publié les ouvrages de Salvien, avec ceux de Vincent de Lerins, & cette édition est sans contredit la meilleure. Elle a paru *in* 8°, séparément, & *in*-4°, dans le recueil intitulé, *Septem tubæ sacerdotales.* On a différentes traductions de ses ouvrages. Ceux qui prétendent qu'il a été évêque, se fondent sur une édition de Gennade, faite par Erasme; mais il y a peu d'ap-

parence, puisqu'aucun des anciens ne lui donne ce titre qu'on n'auroit pas oublié. * Gennade, *in catal. vir. illustr. c.* 67. Saint Hilaire d'*Arles*, *serm. de S. Honor.* S. Eucher, *epist. ad Salon.* Adon de *Vienne in chron.* Honoré d'*Autun*, *l.* 1. Trithème. Sixte de *Siennè*. Baronius. Bellarmin. Possevin, &c. Du Pin, *b.bl. des aut. ecclef. du V siécle.* D. Rivet, *hist. litter. de la France, tome II.*

SALVINI (Antoine-Marie) professeur célébre en langue grecque à Florence sa patrie, étoit un homme de condition, savant, poli, & d'un travail prodigieux. Peu d'Italiens ont plus contribué que lui au rétablissement du bon gout en Italie. Il est mort à Florence, après une longue maladie, le seiziéme de mai 1729. M. l'abbé Salvini a rempli une carriere de soixante-seize ans, & ayant toujours travaillé sans relâche, il n'est pas étonnant qu'il ait tant écrit; mais par rapport à la variété des sujets sur lesquels il a écrit, il est surprenant qu'il l'ait toujours fait avec autant d'exactitude que d'intelligence. Voici la liste de ses ouvrages. Il a traduit en vers italiens l'Iliade & l'Odyssée d'*Homere*, à Florence; *Théocrite*, à Venise, 1717, *in-12*. *Anacréon*; à Florence, 1695, *in-12*; le poëme d'*Aratus*, *Musée*, les Hymnes d'*Orphée* & de *Callimaque*; *Oppien*; quantité d'épigrammes grecques; le poëme astrologique de *Manethon*; une partie de *Nicandre*; les Nuées & le Plutus d'*Aristophane*; les vers dorés de *Pythagore*; *Théognis* & *Phocylide*; les Amours d'Abrocome & d'Anthia par *Xénophon* d'Ephèse; à Londres, 1723, *in-12*, à la fin de laquelle traduction on a du même M. Salvini, *una Cicalata sopra una statuetta di bronzo d'un Priapo antica*: c'est encore une piéce en vers toscans. Voyez l'article XENOPHON dit *le Jeune*. M. l'abbé Salvini a traduit du latin quelques satyres d'*Horace* avec l'art poëtique; les deux premiers livres des métamorphoses d'*Ovide*, & les six satyres de *Perse*, auxquelles le savant abbé joignit une traduction du traité de la satyre par Casaubon. Il a traduit de l'hébreu une partie du livre de *Job*, & les lamentations de *Jérémie*. Du françois, l'Art poëtique de M. *Boileau Despreaux*, avec une de ses satyres, & la vie de saint François de Sales si bien écrite par M. l'abbé Marsollier. De l'anglois, la Tragédie de Caton par M. *Addisson*, & la lettre du même au lord Charles Halifax en 1701. Du provençal, plusieurs poëmes ou fragmens de poëmes provençaux. M. Salvini avoit fait une étude particuliere de la langue provençale, afin d'être plus en état d'entendre les anciens poëtes Toscans, qui avoient pris pour modéles les poëtes Provençaux. Dans ses traductions des auteurs Grecs, & surtout d'Homere, M. Salvini persuadé que le principal soin d'un traducteur est de bien faire connoître le stile & le caractere de l'auteur qu'il traduit, il a suivi le poëte Grec presque mot pour mot, & n'en a pas omis une seule épithéte; ensorte que *Homere* parle en italien avec tout le stile grec & toutes les expressions qui le caractérisent. Le fidéle traducteur a été obligé pour cela d'enrichir la langue toscane de plusieurs termes composés que personne avant lui n'avoit hazardés. Outre ces traductions, nous avons du même un volume *in-4°*, de sonnets, un autre de proses sacrées & proses toscanes; cent discours académiques sur diverses questions proposées par l'académie des *Apatisti*; l'oraison funebre d'Antoine Magliabechi, prononcée dans l'academie de Florence, & imprimée dans la même ville en 1715, *in-folio*; l'oraison funebre de Pierre-André Forzoni Accolti, prononcée dans l'académie des Apatistes, & imprimée à Florence en 1720, *in-4°*, & celle d'Agostino Coltelline, fondateur de l'académie des Apatistes: des discours prononcés devant l'académie de la Crusca: un commentaire sur le *Casa*: *Della perfetta poësia Italiana di Lodovico-Antonio Muratori*, avec des notes critiques du même M. Salvini; à Modéne, 1706, *in-4°*, deux volumes, & à Venise en 1724, *in-4°*, deux volumes: une édition du recueil intitulé: *Rime diverse di Giusto dè Conti dette la Bella mano*; à Florence, 1715, *in-12*, avec une préface & des notes de l'éditeur. M. l'abbé Salvini étoit de l'académie de la Crusca, & il a travaillé plus qu'aucun autre à la perfection du dictionnaire de cette académie. Il a eu aussi beaucoup de part à l'ouvrage que M. l'abbé Gori son éleve a publié sur les inscriptions antiques, principalement celles qui furent trouvées dans le *Columbarium* des affranchis de Livie. Il y a long-temps que le cardinal Noris, dans son livre des époques Syromacédoniennes, a fait le caractere de M. l'abbé Salvini en ces termes: *Vir, quem doctrinæ excellentia, & morum nitor, ac, quod rarum est, in multâ eruditione modestia ac humanitas, domi forisque etiam atque etiam commendant.* * *Mémoires de Trévoux*, novembre 1729, pag. 2088, & suivantes. *Notizia dè libri rari*, édition de Venise, 1728, *in-4°*, pag. 104, 117, 149, 159, 195.

SALVIUS (Titianus) frere de l'empereur Othon, fut consul avec ce prince qui, en partant pour la guerre contre Vitellius, laissa le soin de la ville à Salvius, & lui donna le gouvernement des affaires de l'empire. Il l'appella ensuite auprès de lui, pour lui donner la conduite de l'armée; mais Salvius ayant trop précipité le combat, fut vaincu auprès de Bedriac, ville aujourd'hui nommée *Caneto*, dans le duché de Mantoue, l'an de Jesus-Christ 69. La perte de cette bataille fit perdre l'empire & la vie à Othon, qui se tua de désespoir. Salvius obtint son pardon de Vitellius. Tacite remarque qu'encore qu'il eût une grande avidité de s'enrichir, il ne fit néanmoins aucunes concussions dans les charges de questeur & de proconsul, qu'il avoit exercées en Asie, où il lui auroit été facile d'amasser beaucoup de richesses. * Tacite, *annal.* 1

SALVIUS COCCEIANUS, neveu de l'empereur Othon, épouvanté de la perte que son oncle avoit faite dans la bataille qu'il avoit perdue contre Vitellius, lui en témoigna sa douleur, & fut consolé par Othon, qui le jour avant qu'il se tuât, loua son affection, & le reprit en même temps de sa timidité. Il fut puni de mort l'an de J. C. 85, sous l'empire de Domitien, pour avoir célébré le jour de la naissance de l'empereur Othon son oncle. * Tacite, *hist. l.* 2.

SALVIUS JULIANUS (M.) jurisconsulte célébre, natif de Milan dans le II siécle, du temps de l'empereur Adrien, & d'Antonin *le Pieux*, fut plusieurs fois consul, & fut estimé de tout ce qu'il y avoit d'honnêtes gens dans son siécle. Il exerça son second consulat l'an 148, avec C. Bellicius Torquatus. Nous avons de lui divers ouvrages, dont l'empereur Justinien a fait l'éloge dans la publication des institutes. Il fut aïeul ou pere de Didius Julianus, qui fut depuis empereur. * Spartien, *in Did. Jul. c.* 1. *& in Adr.* Forster, *in vit. jurisconf.* Rutilius, &c.

SALVIUS VALENS, autre jurisconsulte, vivoit du temps d'Antonin *le Pieux*, vers l'an de J. C. 185. * Rutilius. Jules Capitolin, *in vita Anton. c.* 12.

SALVIUS (dom Jean Adler) fameux ministre d'état Suédois, étoit né dans un village en Sudermanland, de parens pauvres, qui l'envoyerent au collége de la ville de Stregness. Il se vit contraint de gagner sa vie en chantant devant les maisons; & cet exercice, loin de lui abattre le courage, ne servit qu'à enflammer davantage en lui le gout de l'étude. Un riche orfévre informé de ses dispositions, le prit chez lui, & lui confia son fils, avec lequel Salvius fit un voyage en Allemagne & en France. Ce poste fut la premiere source de son élévation. Salvius trouvant à profiter dans les universités d'Allemagne, y fit arrêter son disciple le plus qu'il lui fut possible. Il prit dans quelqu'une le degré de maître-ès-arts, s'appliqua ensuite à la médecine & au droit; & avec ces richesses alors fort peu connues en Suede, quand il revint dans ce royaume, il y fut admiré & estimé. Le pere de son disciple étant mort, il en épousa la veuve, qui lui

apporta des biens assez considérables; & peu après le roi de Suéde le nomma son conseiller aulique, & ensuite son secrétaire d'état. Il suivit ce prince en cette qualité, lorsqu'il marcha avec son armée en Prusse, & de-là en Allemagne, & peu après il fut envoyé à Hambourg avec le caractere d'agent du roi pour les affaires de Saxe & de Westphalie. Il obtint ensuite le titre de prolégat; & lorsque le chancelier Oxenstiern fut sorti d'Allemagne, il le remplaça en qualité d'envoyé auprès de tous les états d'Allemagne. La maniere dont il se comporta dans ces différens emplois, porta le roi à l'ennoblir, à l'honorer du nom d'Adler, & à l'élever à la charge de chancelier de la cour. Depuis ce moment, les affaires les plus importantes touchant l'Allemagne, passerent par ses mains, & la paix d'Osnabruck si avantageuse aux Suedois, fut conclue en particulier par ses soins. Après la conclusion de cette affaire, il fut fait baron, & envoyé à Lubeck à la tête de la députation pour les pacifications avec la Pologne: mais on ne fit rien alors, & l'année suivante il étoit près de retourner à Lubeck pour la même affaire, lorsqu'une fiévre de peu de temps l'emporta le 23 d'août 1652, âgé de 63 ans. Salvius étoit d'un esprit pénétrant, habile, savant, affable, prudent, fidéle à sa patrie, lorsque son intérêt particulier ne s'y opposoit pas, & très-versé dans les affaires; mais il ternit ses bonnes qualités par ses défauts; car il étoit soupçonneux, excessivement sévere, sur-tout envers ses domestiques, ingrat, avare, insensible aux maux d'autrui, immodéré dans ses passions, sur-tout dans la colère, & voluptueux.

SALVIUS, Espagnol, *cherchez* SALVUS.

SALUSSES, marquisat d'Italie, proche des Alpes, a pour capitale la ville de Salusses, qui est l'*Augusta Vagiannorum* des anciens. Elle est située sur une agréable colline, avec un beau château, & une église cathédrale qui mérite d'être vue à cause de sa magnificence. Les autres villes de ce marquisat sont, Carmagnole, place importante, qui a tant fait de bruit sous Henri IV, Bargues, Revel, Droner, Cental, Roquesparviere, &c. Le Pô a sa source dans ce marquisat, au mont Viso, qui est estimé le plus haut des Alpes. Les marquis de Salusses ont fait creuser dans ce roc à force de fer & de feu, une voute longue de demi-mille, sous laquelle on peut faire aisément passer les mulets qui portent des marchandises d'Italie en France.

Le marquisat de Salusses a eu long-temps des seigneurs particuliers. On prétend qu'ils ont pour tige GUILLAUME, comte en Italie, qui vivoit en 910. Il fut pere d'ALERAN I, qui obtint l'investiture du marquisat de Montferrat, de l'empereur Othon, l'an 967. On dit qu'il épousa *Gerberge*, fille de *Bérenger* roi d'Italie, dont il eut ANTESME, marquis de Vast, qui suit; *Boniface*, marquis de Buste, de Ponzzon & d'Incise, qui laissa des enfans; GUILLAUME, qu'on fait tige des marquis de Montferrat. ANTESME, marquis de Vast, &c. fut pere de THETES, marquis de Vast, de Ceve, de Savonne, & Cravesane, qui épousa *Helene*, comtesse de Vintimille, d'où vint BONIFACE, marquis de Salusses, de Busque, de Ceve, de Savonne & de Cravesane, qui prit alliance avec *Alix* de Savoye, fille de *Pierre* de Savoye, marquis de Suze. Guichenon prétend que les généalogistes de la maison de Salusses ont confondu *Alix* de Savoye, avec *Adélaïde* de Suze son aïeule. Ils avouent qu'elle fut femme de grand prix, qu'elle fonda le chapitre de Revel, & qu'elle testa le 5 octobre de l'an 1125. Le marquis *Boniface* vivoit encore en 1130, & eut de cette alliance une nombreuse postérité; MAINFROI, qui suit; *Boniface*, marquis de Cortemille; *Hugues*, marquis de Cravesane; *Anselme*, marquis de Ceve; HENRI, marquis de Carreto & de Savonne, qu'on fait tige de la maison de Carreto, marquis de Savonne, de Final & de Zuccarel: *Voyez* CARRETO; *Othon*, comte de Lorrette; & *Guillaume*, marquis de Busque. MAINFROI, marquis de Salusses, rétablit les monasteres de Staffarde & de Cazeneuve en Piémont, & mourut l'an 1173. Le nom de sa femme n'est pas connu: on dit seulement qu'elle étoit Aragonoise de nation. Il en eut MAINFROI II du nom, mort avant l'an 1197, lequel épousa *Alix* de Montferrat sa cousine, d'où vint BONIFACE II, marquis de Salusses, qui prit alliance avec *Marie* de la Tour, d'Arborie, de Sardagne, & fut pere de MAINFROI III, marquis de Salusses, qui épousa en 1233, *Béatrix* de Savoye, fille d'*Amé IV*, comte de Savoye, & d'*Anne* Dauphine, sa premiere femme. Le marquis mourut en 1244, & *Béatrix* prit une seconde alliance avec *Mainfroi*, surnommé *la Lance*, fils *naturel* de l'empereur *Frideric* II, & de *Blanche* d'Agano. THOMAS, marquis de Salusses, né du mariage de Mainfroi III, fonda un monastere de religieuses de l'ordre de saint Dominique à Revel, l'an 1291, & mourut en 1299. Il avoit épousé *Alix* de Ceve, & en eut MAINFROI IV, qui suit; *Jean*, seigneur de Dogliani, de la Mante & de Busque, qui laissa postérité; *Léonore*, mariée à *Henri* de Carreto, marquis de Savonne; *Iolande*, femme d'*Opicino* Spinola, patrice de Gènes; & *Alix*, mariée à *Thomas*, comte d'Arondel. MAINFROI IV, marquis de Salusses, fut en grande considération, & mourut l'an 1446, après avoir épousé 1. *Béatrix*, fille de *Mainfroi*, roi de Sicile: 2. *Isabelle* Doria. Il eut de la premiere, FRIDERIC, qui suit; & de la seconde, MAINFROI, seigneur de Cardé & de Mulassan, maréchal de Savoye, tige des seigneurs de Cardé. FRIDERIC I de ce nom, comte de Salusses, mourut avant son pere. Il avoit épousé *Marguerite* de Viennois, fille de *Humbert* I, seigneur de la Tour du Pin, & d'*Anne* Dauphine, comtesse d'Albon & de Viennois, & laissa THOMAS II de ce nom, marquis de Salusses, qui succéda à son aïeul. Ce dernier testa le 15 août de l'an 1357, & mourut peu après, ayant eu plusieurs enfans de *Richarde* de Cravesane sa femme. FRIDERIC II, l'aîné, fut marquis de Salusses, & prit alliance avec *Béatrix* de Genève d'Anthon, fille d'*Hugues* de Genève, baron d'Anthon, d'où naquirent THOMAS III, qui suit; *Hugues*, baron de Montjai; *Amedée*, cardinal de Salusses, évêque de Valence en Dauphiné, *dont il sera parlé ci-après*; *Pierre* de Salusses, archevêque de Vienne, mort en 1364; *Polie*, mariée à *François* de Carreto, marquis de Savonne; & *Iolande*, femme d'*Antoine* Porto, marquis de la Val de Trebia. THOMAS III de ce nom, marquis de Salusses, mourut fort âgé en 1416. Depuis, le marquisat de Salusses fut uni à la couronne de France, sur laquelle le duc de Savoye le prit en 1588. Henri IV, roi de France, échangea ce marquisat pour la Bresse, &c. en 1600, avec Emanuel duc de Savoye.

SALUSSES (Amédée de) cardinal, nommé évêque de Valence en Dauphiné, fils de FRIDERIC II, marquis de Salusses, & de *Béatrix* de Genève, fille de *Hugues*, baron d'Anthon, fut chanoine & archidiacre de l'église de Lyon, puis nommé évêque de Valence après Guillaume de la Voute d'Anduse, en 1383, & la même année créé cardinal par le pape Clément VII, dont il étoit cousin issu de germain. Depuis, il abandonna le parti de l'antipape Benoît XIII, se trouva en 1409 au concile de Pise; & en 1414 au concile de Constance, où il eut douze voix pour être pape. Othon Colonna, qui fut élu sous le nom de *Martin* V, l'envoya légat en France, pour tâcher d'établir la paix dans cet état, déchiré par les discordes civiles, & par les guerres étrangeres: mais les affaires étoient trop brouillées pour y réussir. Le cardinal de Valence à son retour, mourut à saint Donat, paroisse du diocèse de Vienne, le 28 juin de l'an 1419. Son corps fut porté à Lyon, & fut enterré dans la métropole de saint Jean, où il avoit fait diverses fondations. * Bosquet & Contelorio, *in vit. Clem. VII.* Frizon, *Gall. purp.* Auberi, *hist. des card.* Colombi, *de episcop. Valent.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Servatus, *in Arch. Lugd. &c.*

SALUT, déesse que les Romains adoroient, & à laquelle

quelle ils avoient bâti un temple ſur le mont Quirinal. L'empereur Auguſte rétablit ce temple, & l'embellit de nouvelles peintures. La divinité que les Romains appelloient *la déeſſe de Salut*, étoit adorée par les Grecs ſous le nom de *Jupiter Sauveur.* * P. Victor, *in urbis region.* Scholiaſt. Pindar. Dempſter, *in Paralip. ad Roſin. l.* 1.

SALUT DE MER, civilité, devoir & ſoumiſſion que les vaiſſeaux ſe rendent les uns aux autres, ou aux forteresſes devant leſquelles ils paſſent. Cela ne s'obſerve que ſur la mer; car ſur les rivieres les bâteaux ne ſe ſaluent point; & ſur le Rhin, dont les bords appartiennent à plus de trente princes différens, toute la cérémonie eſt que les bateaux qui remontent, ſe détournent, pour faciliter le paſſage à ceux qui deſcendent, & ſont emportés par le courant de l'eau. On ne croit pas que l'uſage des ſaluts de mer ſoit plus ancien que celui de l'artillerie; & l'hiſtoire ne nous en apprend rien avant ce temps-là. Lipſe rapporte, *elect. l.* 1, qu'Antoine rencontrant en mer Domitius Ænobarbus, lui fit abaiſſer la voile, & les marques de commandement qu'il portoit; & inſinue par-là que les ſaluts de mer ont été en uſage parmi les Romains. Mais d'autres diſent qu'Antoine dépoſſéda alors ce magiſtrat, & qu'ainſi il lui ôta les marques de ſa dignité, pour l'empêcher de l'exercer, & non pas pour l'obliger à le ſaluer. Les ſaluts de mer ſe font en prenant le deſſous du vent, en tirant quelques volées de canon, en amenant ou en abaiſſant les voiles, & en baiſſant le pavillon. C'eſt une maxime de la mer, que celui qui rend le ſalut, tire toujours moins de coups qu'on ne lui en a tiré: ce qui ſe fait même entre les vaiſſeaux des princes de dignité égale. Néanmoins les Suédois & les Danois rendent le ſalut, ſans conſidérer le nombre des coups du premier vaiſſeau, & ſuivent leur maniere accoutumée, qui eſt que les Suédois tirent toujours deux coups de canon, & les Danois trois. Par-tout le ſalut ne va jamais au-delà de ſept coups: ce qui ſe tire de plus eſt un excès de civilité; & ſi l'on tire des boëtes avec le canon, c'eſt galanterie, & non pas ſalut. Lorſqu'on a baiſſé les voiles, c'eſt une marque de ſoumiſſion, & ce ſalut n'eſt pas réciproque. Les vaiſſeaux marchands abaiſſent les grandes voiles, & les vaiſſeaux de guerre amenent ſeulement le perroquet, c'eſt-à-dire, la plus haute voile du grand mât. Tous vaiſſeaux marchands ſont ordinairement obligés de rendre le devoir aux vaiſſeaux de guerre qu'ils rencontrent; néanmoins les Hollandois dans le traité de 1646, demanderent que devant nos vaiſſeaux de guerre, ils fuſſent ſeulement tenus d'arrêter leur courſe, pour donner moyen à une chaloupe de les aller viſiter. A l'égard du ſalut par le canon, qui doit être réciproque, l'hiſtoire nous apprend qu'en 1661, le comte Brahé, ambaſſadeur de Suéde en Angleterre, étant ſur la riviere de la Tamiſe, le roi s'y vint promener. Comme il alloit paſſer devant les vaiſſeaux Suédois, cet ambaſſadeur ſe diſpoſa à le ſaluer de ſon canon; mais le roi lui manda de n'en rien faire, parcequ'il étoit monté ſur une berge, ſur laquelle il n'y avoit point de canon pour rendre le ſalut, & d'abaiſſer la voile, au lieu de tirer. Le ſalut en baiſſant le pavillon, eſt la marque de la plus grande ſoumiſſion, parcequ'il ſemble être fait de la part du prince ou de l'état dont le pavillon porte les armes; c'eſt pourquoi il eſt défendu par les ordonnances de France de le jamais amener ou baiſſer. Les moindres princes & les républiques baiſſent le pavillon devant celui d'un plus grand prince.

Les Anglois prétendent devoir être ſalués les premiers en toutes rencontres, & par toutes ſortes de vaiſſeaux, à cauſe du vain titre qu'ils ſe donnent de *maîtres de la mer.* Les Vénitiens prétendent cet honneur dans leur golfe, où ils veulent être ſalués les premiers, même par les vaiſſeaux du roi d'Eſpagne. Les Génois ont eu les mêmes prétentions dans leur mer; & les rois de Danemarck dans la mer Baltique; mais les rois d'Angleterre prétendent ſeuls l'empire de l'Océan. La reine Elizabeth n'eut point cette vanité, puiſque cette princeſſe allégua que la mer étoit libre, lorſque l'ambaſſadeur d'Eſpagne tâchoit d'exclure les Anglois des Indes. Pour montrer leur droit, les Anglois rapportent une ancienne médaille, où l'on voit ces mots: *Quatuor maria vindico.* Charles I, roi d'Angleterre, fit mettre ſur l'éperon du vaiſſeau royal, cette même inſcription, avec la figure de ſon auteur, Edgard roi d'Angleterre. Cromwel enſuite, a voulu ſe prévaloir de cette même médaille; & le roi Charles II la renouvella. Mais les hiſtoriens Anglois mêmes marquent à quelle occaſion cette médaille fut faite; & rapportent que cet Edgard ayant vaincu vers l'an 950, le roi d'Ecoſſe, & quelques autres petits rois dans la province de Galles, & ſe trouvant par ce moyen maître de toute l'iſle, fit graver cette médaille, pour montrer qu'il touchoit la mer des quatre côtés de ſon royaume: ce qui peut être dit auſſi par les princes qui ſont maîtres de la moindre iſle, & ne tire à aucune conſéquence pour l'empire de toutes les mers qui ſont dans les quatre parties du monde. A l'occaſion de ce vaiſſeau, où étoit l'inſcription, *Quatuor maria vindico*, & qui fut nommé *le roi Charles;* Heyvordans remarque qu'il fut bâti l'an 1637, & qu'il étoit de 1637 tonneaux: ce qui le rendit d'une grandeur énorme. * *Mem. hiſt.*

SALUTATUS (Linus Colucius Pierius) l'un des premiers reſtaurateurs des belles lettres en Italie, étoit de Stignano, & d'une famille ancienne. Selon Philippe Villani, fils de Matthieu Villani, qui vivoit de ſon temps, il étoit né avec de grandes diſpoſitions pour les lettres, & il s'y appliqua avec un ſuccès rapide dès ſa premiere jeuneſſe. Depuis, ſuivant la volonté de ſon pere, il ſe livra à l'étude qui convenoit aux fonctions de notaire auſquelles on le deſtinoit. Salutatus s'y rendit ſi habile, qu'il ne tarda pas à égaler & bientôt à ſurpaſſer les plus expérimentés dans cet emploi. Ces occupations ne l'empêcherent pas de cultiver l'éloquence, la poëſie, la politique, & preſque toutes les ſciences. Il brilla dans ces différens genres, & les fruits de ſa plume furent reçus & goûtés avec avidité. Luc de Scarparia, moine de Vallombreuſe, dans ſa chronique depuis l'an 1385, juſqu'à l'an 1407; Léonard Aretin dans l'épître onzieme du ſecond livre de ſes épîtres, & beaucoup d'autres ſavans, dont les témoignages ſont recueillis au devant du premier volume des lettres de Salutatus, l'ont comblé de louanges ſur ſon érudition, ſa probité & ſa religion. A l'âge de quarante-cinq ans il fut fait chancelier & ſecrétaire de la république de Florence, & il y avoit déja près de trente ans qu'il exerçoit ces fonctions avec beaucoup de diſtinction, lorſque Villani parloit de lui comme du prodige de ſon ſiécle. Il ajoute que ſa phyſionomie avoit quelque choſe de rebutant, mais qu'elle devenoit agréable dès qu'il commençoit à parler: & il lui donne cette belle louange, que c'étoit un homme ſans paſſions, exemplaire, & en qui l'on ne trouvoit la tache d'aucun vice. Le peuple de Florence le couronna poëte, comme le témoignent pluſieurs hiſtoriens d'Italie, qui rapportent auſſi ſa mort au quatriéme de mai de l'an 1406, & qui aſſurent qu'il fut regreté & pleuré de toute la république de Florence. Il fut inhumé dans la principale égliſe de cette ville. Le pape II, dans ſon *Europe*, dit que Colucius avoit un talent ſi ſupérieur pour écrire, que Galéace, duc de Milan, avoit coutume de dire que les écrits de Colucius lui avoient plus nui que mille cavaliers Florentins. On cite de ce ſavant un grand nombre d'ouvrages en proſe & en vers. Joſeph Rigacci a donné deux recueils des lettres de Salutatus: le premier a paru en 1741, & le ſecond en 1742, *in-8°*, à Florence. Preſque toutes ces lettres ſont fort importantes pour l'hiſtoire de ſon temps, & en particulier pour celle du ſchiſme d'Avignon qui a ſi long-temps affligé l'Egliſe. Salutatus entra fort avant dans cette affaire, qui com-

mença en 1378, comme on le voit par plusieurs de ses lettres, & entr'autres par la neuviéme de l'édition de Rigacci, qu'il écrivit au nom de la république de Florence aux cardinaux François, pour les engager à reconnoître l'élection d'Urbain VI, & à n'en point reconnoître d'autre. Rainaldi avoit déja donné cette lettre dans sa continuation des annales de Baronius sous l'an 1378. Salutatus y tient pour la doctrine qui enseigne que le pape est au-dessous du concile général. Dans le quatriéme volume des *Miscellanea* de M. Baluze, on trouve aussi trois lettres de Salutatus, réunies dans la nouvelle édition de Rigacci; savoir une à François Bruno, secrétaire d'Urbain V, sur la mort de ce pape & sur quelques particularités de sa vie : cette lettre est de 1371 : une de 1368, à Nicolas de Ausimo protonotaire du saint Siége : il parle de quelques vers qu'il lui envoie à la louange d'un évêque de Tusculum : la troisiéme de 1404, à Charles VI, roi de France, au nom de la république de Florence, qui y instruit sa majesté de l'état où étoit en ce temps l'Italie, partagée alors & depuis long-temps en deux factions, la Guelfe & la Gibeline, dont la premiere tenoit pour les papes & l'autre pour les empereurs. On trouve une idée de ces trois lettres dans le tome premier du Journal intitulé *Bibliothéque Germanique*. A l'égard du recueil de Rigacci, on y trouve non seulement les lettres que Salutatus a écrites soit en son nom, soit comme secrétaire de la république de Florence, mais aussi celles qui lui ont été adressées par diverses personnes. Laurent Mehus avoit déja donné depuis peu une édition des lettres de Colucius Salutatus; mais Rigacci prétend & paroît prouver, qu'elle est remplie de fautes qui viennent de l'ignorance de l'éditeur. Voyez l'*Appendix* de Joseph Rigacci, à la fin du premier volume des lettres de Salutatus.

SALVUS ou SALVIUS, Espagnol, abbé du monastere d'Albelada, succéda à Dulquite. Il étoit petit & d'une complexion foible & délicate, mais il avoit l'esprit vif & une conversation fort agréable. Il étoit savant, & plus pieux encore. Il dressa une regle pour les religieuses, & composa des hymnes, des oraisons, des messes, & fit quelques autres écrits sur d'autres matieres ecclésiastiques. Tout ce qu'il a fait est d'un style noble, grave, & qui inspiroit la piété & la componction dans ceux qui les lisoient ou qui les entendoient lire. Il mourut du temps de Garsias I, roi d'Aragon, & de Théodomir évêque de Najere, le 10 de février de l'an 962. M. du Pin n'en a rien dit dans sa *Bibliothéque des auteurs ecclésiastiques*.

SALVUS CASSETA, religieux de l'ordre de saint Dominique, *cherchez* CASSETA.

SALZBOURG, *cherchez* SALTZBOURG.

SAMA, ville de la Palestine dans la tribu de Juda. * *Josué*, 15, 26.

SAMABUGI, disciple de Cambadagi, établit une nouvelle secte dans le Japon, encore plus exécrable que celle de son maître : car il ne conseilla pas seulement d'adorer les démons, mais il obligea ses sectateurs de s'adonner entierement au culte de ces malins esprits, & de leur bâtir des temples. *Samabugi*, signifie *le soldat des montagnes;* & il fut ainsi appellé, parce qu'il se plaisoit sur les montagnes, & dans les déserts : ce que ses sectateurs ont imité. * Kircher, *de la Chine*.

SAMACHONITIS ou SEMECHONITIS, lac qu'on appelle aussi *eaux de Merom*, au nord de la mer de Galilée dans la Palestine, a trente stades de largeur, & soixante de longueur, & est traversé par le fleuve Jourdain. Il est presque toujours à sec pendant l'été; mais il se grossit pendant l'hyver, lorsque les neiges se fondent & y coulent du mont Liban. Ce lac produit des herbes de différentes especes, & de toutes sortes d'arbrisseaux, & mêmes de grands arbres, avec une si prodigieuse fécondité, qu'il a l'apparence d'une forêt assez belle, où les bêtes féroces trouvent des retraites, & fournissent abondamment au plaisir de la chasse, dont les grands seigneurs y vont prendre le divertissement. Ce fut en cet endroit, & dans le voisinage de la ville de Berothie, que Josué, chef des Israélites, défit Jabin, roi d'Azor, & les vingt-quatre rois des Cananéens. * *Jos.* 2. Josephe, *l.* 5, *ant. c.* 2. Liranus, *in Jos.* 1. Broncardus, *Itin.* 2. Breitenbachius, *ibid.* Joannes Eusebius *Nieremberg. hist. nat. lib.* 1, *c.* 50.

SAMAN, est celui de qui la dynastie des Samanides tire son origine. On ne sait point le nom de son pere. On convient pourtant, qu'il étoit conducteur de chameaux, & que son fils exerça aussi quelque temps le même métier. Mais il le quitta enfin, pour prendre le parti des armes. Il en fit le premier apprentissage parmi les voleurs, devint bientôt leur chef. Assad, fils de Saman, quitta cet infâme métier, éleva honnêtement ses enfans, & les rendit dignes des premiers emplois militaires de l'état des califes. Le calife Al-Mamon, VII des Abbassides, fut le premier qui les avança; & Motâmed, le XV, donna à Nasser fils d'Ahmed, & petit-fils d'Assab-Ben Saman, l'an 261 de l'hégire, 874 de J. C. le gouvernement de la grande province de Mawaralnahar, ou Transoxane. Enfin l'an 279 de l'hégire, 892 de J. C. Ismaël frere de Nasser, muni de ce gouvernement, s'en fit le maître absolu, de même que de plusieurs autres provinces, & fonda ainsi un sant empire, qui a porté le nom des Samanides. * D'Herbelot, *biblioth. orientale*.

SAMANA, isle de l'Amérique septentrionale. C'est une de Lucayes, & elle est située au nord de celles de Majagnana. Elle est encore au pouvoir de ses anciens habitans. * Mati, *dict.*

SAMANDRACHI, *cherchez* SAMOTHRACE.

SAMARATH, nom d'une secte de Banians, dans les Indes, qui croient que leur dieu, nommé *Permiseer*, gouverne le monde par trois lieutenans. Le premier, qu'ils appellent *Brama*, a le soin d'envoyer les ames dans les corps que Permiseer lui marque. Le second, nommé *Bussina*, enseigne le monde à vivre selon les commandemens de Dieu, qu'ils ont écrits en 4 livres. Il a aussi le soin des vivres, & fait croître le bled, les arbres & les plantes, après que Brama y a fait entrer l'ame. Le troisiéme s'appelle *Maïs*, & a pouvoir sur les morts, dont il examine les bonnes & les mauvaises actions, pour envoyer l'ame dans un corps où elle fait plus ou moins de pénitence, selon le bien ou le mal qu'elle a fait. Lorsque la pénitence est achevée, Mais présente les ames purifiées à Permiseer, qui les reçoit au nombre de ses serviteurs. Les femmes de cette secte se sacrifient gayement sur le bucher de leurs maris; car elles se persuadent que mourant ainsi, elles vivent avec eux en l'autre monde sept fois autant, & avec sept fois autant de satisfaction qu'elles en ont eu en celui-ci. Dès que les femmes sont accouchées, on met devant l'enfant une écritoire, du papier & des plumes, pour marquer que Bussina veut écrire la loi de Permiseer en son entendement. Si c'est un garçon, on y ajoute un arc & des fléches, comme un présage qu'il fera sa fortune à la guerre. * Mandeslo, *tome II* d'Oléarius.

SAMARAH, ville d'Asie, *cherchez* ASKER-MOR-KEM.

☞ SAMARCANDE, ville d'Asie dans la province de Sogde, sur la riviere de même nom. On appelloit anciennement ce pays la Sogdiane, & il reste encore aujourd'hui des traces de ce nom dans celui de la province & de la riviere. Cette ville a toujours été en grande réputation. C'est elle que les Chinois appellent *Samahania*. C'est la *Maraganda* de Pline, de Strabon & des autres anciens. Elle avoit soixante-dix stades de tour, c'est-à-dire environ trois lieues de France, au temps d'Alexandre *le Grand*. Elle a eu depuis plus de douze lieues de circuit, & elle les avoit, aussi-bien que Bochara, lorsque les Mogols commandés par Gengis-Khan, s'en rendirent maîtres en 1220. Elle étoit alors capitale de la Transoxane. Environ 140 ans après, elle

devint le siége de l'empire du grand Tamerlan, qui la rendit une des plus belles villes de l'Orient, quoiqu'elle fût alors d'une plus petite étendue qu'elle n'étoit auparavant. Présentement Samarcande est considérable par le commerce de la grande Tartarie, des Indes & de la Perse, d'où l'on y porte toute sorte de marchandises. C'est cette ville qui fournit à l'Indostan les plus beaux fruits qui s'y mangent tant verds que secs. Ses habitans en font un grand commerce, & en particulier de ces excellens melons que l'on sert aux Indes en plein hiver, sur les tables des grands seigneurs. Il s'y fait aussi du papier de soye le plus beau du monde. L'académie des sciences qui est en cette ville, est maintenant une des plus fameuses des Mahométans, & ceux qui souhaitent s'instruire dans les belles lettres, viennent de tous les états voisins y faire leurs études. Un prince de la race des Usbecs est aujourd'hui souverain de Samarcande. Quoiqu'il soit moins puissant que ses prédécesseurs, il l'est beaucoup plus que les Kans de Balck & de Bochara, qui sont Usbecs comme lui. Ces trois petits souverains sont presque toujours la guerre au roi de Perse, & sont toujours ligués ensemble contre lui. * La Martiniere, *dict. géogr.*

SAMARIE, *Samaria*, ville de la Palestine, a été capitale du royaume d'Israël. Amri, pere & prédécesseur d'Achab, roi de ce pays, acheta de Somer ou Semer, une montagne en la tribu d'Ephraïm, & y fit bâtir cette ville, qu'il appella du nom du premier possesseur du lieu, *Samarie*, & où il mit le siége du royaume d'Israel, vers l'an 3111 du monde, & 924 avant J. C. Ben-Adad, roi de Syrie, vint en l'an du monde 3134, & 901 ans avant J. C. avec un nombre prodigieux de soldats, assiéger Samarie, qui fut réduite à une famine effroyable; de sorte qu'on y vendoit, comme dit l'écriture, la tête d'un âne quatre-vingts sicles, c'est-à-dire, plus de six-vingts livres de notre monnoye. Ce fut alors qu'arriva cette histoire si tragique, d'une femme qui convint avec une de ses amies de manger leurs enfans. On avoit commencé par le sien, & l'autre avoit caché celui qu'elle devoit donner à son tour. La premiere en fit ses plaintes au roi Joram, qui, touché d'un accident si barbare, voulut faire mourir Elisée; mais le prophéte l'assura que le lendemain, à la même heure, la farine & l'orge se donneroient presque pour rien. L'événement vérifia cette prédiction. En 3314 du monde, & 721 avant J. C. Samarie fut prise par Salmanazar, roi d'Assyrie, après un siége de trois ans. Ce prince emmena en captivité les Israélites, & en leur place y envoya des colonies, composées de diverses nations. *Voyez* CHUTÉENS. Chacun y porta son idole, & tout le pays fut souillé par des sacrifices abominables. Dieu se servit de lions, qui pour les punir, firent une guerre si furieuse aux habitans, qu'ils manderent à Salmanazar qu'ils n'y pouvoient plus habiter. Il leur envoya un des prêtres du vrai Dieu, qui avoit été emmené captif avec les autres, pour leur enseigner les cérémonies de son culte, & par ce moyen faire cesser le fléau qui désoloit le pays. Mais elles furent mêlées des superstitions de l'idolâtrie; de sorte que les Samaritains firent une religion composée de la vraie & de la fausse. Jean Hyrcan, en l'an 3926 du monde, & 109 avant J. C. prit & ruina entierement Samarie, que le roi Hérode *le Grand* rétablit depuis. Il la nomma *Sebaste*, en l'honneur d'Auguste. Il y avoit encore en ce pays une ville nommée *Sichem* ou *Sichar*, qui fut prise sous Vespasien, puis rétablie sous le nom de *Flavia Neapolis*, & peuplée d'une colonie de Grecs; elle porte encore le nom de *Naplouse*

### *Schisme des Samaritains.*

Le schisme des Samaritains commença lorsque Jéroboam ayant distrait dix tribus, sept d'entr'elles se séparerent de Juda, & composerent le royaume d'Israel. Ce prince craignant que ceux de ses sujets qui iroient à Jérusalem, capitale du royaume, pour les cérémonies de la religion, ainsi qu'il étoit ordonné par la loi, ne vinssent à se révolter, & à se retirer de son obéissance, leur permit de sacrifier ailleurs, & leur fit ériger des temples & des autels à Béthel & à Dan, où il établit de nouveaux sacrifices & de nouveaux sacrificateurs. Depuis, lorsque les Samaritains, comme nous l'avons remarqué, eurent été transportés en Médie & en Perse par Salmanasar, roi des Assyriens, ce prince envoya pour habiter en Samarie à leur place, des Chutéens, & autres Gentils. Ces Samaritains furent toujours ennemis des Juifs, & s'opposerent au rétablissement du temple, quand Néhémie entreprit de le rebâtir, quoiqu'ils fissent semblant de reconnoître les Juifs pour leurs freres. Mais le schisme se forma pleinement entr'eux & les Juifs, du temps de Jaddus, leur souverain prêtre, pendant le regne d'Alexandre *le Grand*; car Manassés son frere, qui avoit épousé la fille de Sanaballath, gouverneur pour Darius, ayant pris le parti d'Alexandre, obtint de lui la permission d'édifier un temple sur la montagne de Garizim, entre Sichem & Samarie, semblable à celui de Jérusalem; & s'en étant fait nouveau pontife, il éleva autel contre autel, & introduisit cette pernicieuse division entre les Juifs. Ils conserverent toujours les anciens caracteres hébraïques; car Esdras en donna d'autres aux Juifs après la captivité de Babylone, qui avoient des figures différentes, comme le témoigne saint Jérôme, *en sa Préface sur le livre des rois.*

Ce temple des Samaritains subsista sous les rois de Syrie & d'Egypte; & si l'on en croit Josephe, il y eut devant Ptolemée *Philometor*, une dispute entre eux & les Juifs, sur l'antiquité de leur temple, & les Juifs l'emporterent. Hyrcan réduisit en cendres le temple de Garizim, & prit la ville de Samarie. Pompée rendit la liberté aux Samaritains. Quoiqu'ils fussent tombés sous la domination d'Hérode *le Grand*, ils professoient librement leur religion, & adoroient sur le mont Garizim; mais les Juifs ne vouloient avoir aucun commerce avec eux, comme il paroît par l'Evangile. Sous le gouvernement de Pilate, un imposteur leur avoit promis de découvrir les vases sacrés que Moyse avoit cachés sur le mont Garizim. Ce gouverneur ayant appris que les Samaritains s'étoient assemblés, & craignant une révolte, envoya contre cette populace quelques escadrons qui la mirent en fuite, & fit punir de mort les chefs de la sédition: ce fut cette cruauté qui fit envoyer Pilate à Rome, pour y rendre compte de sa conduite.

Il arriva quelque temps après un autre malheur: un Juif passant par Samarie pour aller célébrer la fête à Jérusalem, fut tué par quelques zélés. Les Juifs en porterent leurs plaintes à Cumanus, intendant de la province; & voyant qu'il négligeoit de leur faire justice, ils se la firent à eux-mêmes. Ils prirent les armes, fondirent sur les terres de Samarie, brulerent tous les lieux qui se trouverent sur leur route, & entrerent ensuite dans la ville, passant tout au fil de l'épée. Cumanus irrité de cette violence, détacha contre ces mutins quelques escadrons qui tuerent les uns, emmenerent les autres prisonniers: & ceux-ci furent ensuite crucifiés par ordre de Quadratus, qui envoya Ananias souverain sacrificateur, chargé de chaînes, avec Cumanus à Rome pour y rendre compte de leur conduite. Agrippa sollicita si fortement pour les Juifs, qu'il fit condamner à mort les députés des Samaritains, & Cumanus leur protecteur, à un banissement. Les Samaritains eurent part à la révolte générale de la Judée. Samarie fut brulée dès le commencement; ses habitans se retirerent sur le Garizim; Céréalis fut envoyé à la tête de ses troupes pour les obliger à mettre les armes bas, & à rentrer dans l'obéissance. Ce tribun n'osa les forcer; mais l'eau leur manquant, une partie périt de soif, & les autres furent taillés en piéces: il en demeura onze mille six cens sur la place. Ce fut ce carnage qui fit plier les Samaritains sous l'empire de Néron, &

les porta à adorer ce prince comme un dieu. Ils reçurent sa statue dans le temple. On renvoya de nouveaux habitans à Samarie, lesquels prirent la religion & les intérêts des lieux. Mêlés avec les Juifs qui étoient restés, ils entrerent dans leur faction, qui les exposa, comme le reste de la nation, à la haine de l'empereur Adrien. On enleva leurs livres; on leur défendit de circoncire leurs enfans; on les obligea de manger de la chair de pourceau; enfin on plaça sur le Garizim la figure d'un oiseau en cuivre, afin de les empêcher d'y aller; & on avoit posté des troupes au pied de la montagne, pour arrêter & faire mourir ceux qui voudroient y aller malgré la défense. Cet ordre fut exécuté contre les plus zélés. L'empereur Antonin en rendant aux Juifs la liberté de circoncire leurs enfans, excepta les Samaritains. Ils suivirent le sort des Juifs sous les autres empereurs, tant païens que chrétiens. Quelques-uns s'établirent en Egypte, & d'autres en Occident. Ils avoient un établissement considérable à Rome sous Théodoric; & l'église de Rome plaida contre eux pour une maison. Ils se maintinrent en Orient sous l'empire de Zénon. Abulpharage dit qu'ils se firent un roi, & que l'ayant mis à leur tête, ils attaquerent les chrétiens; mais Procope rapporte seulement qu'ils se souleverent à Naples de Samarie, le jour de la Pentecôte; & qu'ayant surpris les chrétiens qui célébroient cette fête, ils en firent un grand carnage, & maltraiterent l'évêque. L'empereur, pour punir ces rebelles, envoya des troupes, qui les chasserent de-là, & donna la montagne de Garizim aux chrétiens. On y bâtit une église, qui fut consacrée à la sainte Vierge; & on établit une garde de dix personnes pour empêcher que les Samaritains n'en approchassent. Ils souffrirent cette punition, ne pouvant pas l'empêcher; mais ils conserverent toujours l'espérance de se saisir de ce poste. Sous l'empire d'Anastase, quelques-uns des plus insolens surprirent la montagne, & tuerent tous les chrétiens qu'ils y trouverent. Cette violence fut châtiée par Procope, qui vint de la ville d'Edesse avec des troupes, & les punit. Mais du temps de Justinien, leur insolence alla jusqu'à créer un roi nommé *Julien*. Ils coururent avec lui tout le pays voisin de Samarie, & firent des désordres épouvantables; car ils brulerent les églises, pillerent les vases sacrés, massacrerent les prêtres, & fricasserent leur chair avec les reliques des martyrs, qu'ils trouverent dans les lieux saints. Justinien ayant appris ces désordres, envoya des troupes contre ces rebelles, qui furent défaits, montrant aussi peu de courage à se défendre contre les gens de guerre, qu'ils avoient montré de fureur contre des personnes qui ne se défendoient pas. Julien leur prince fut pris & brulé. L'empereur fit publier contre eux des loix extrêmement séveres, qu'il renouvella de temps en temps, pour les contenir dans leur devoir. En 551, l'impuissance les porta à la résolution de feindre de se vouloir faire chrétiens. Sergius, évêque de Césarée, à qui ils s'étoient adressés, les servit si bien auprès de ce prince, qu'il leur donna la liberté de tester, de léguer, & de recevoir des donations, comme aux autres personnes de l'empire. Mais leur conversion étant plutôt un effet de la nécessité du temps que de leur bonne volonté, ils ne laisserent pas de persécuter encore les fidéles, & subsisterent jusque sous le pontificat de saint Gregoire.

Il reste encore aujourd'hui des gens de la secte des anciens Samaritains, qui sont très-zélés pour la loi de Moyse, & que les Juifs néanmoins regardent comme des hérétiques, parcequ'ils n'admettent que le Pentateuque pour écriture-sainte, & qu'ils ont des cérémonies différentes. Il y en a à Gaza, à Damas, au Caire, & en quelques autres lieux du levant, principalement à Sichem, qu'on appelle aujourd'hui *Naplouse*, où ils sacrifioient encore il y a très-peu d'années, ayant un lieu sur le mont Garizim où ils offroient leurs sacrifices. Joseph Scaliger l'ayant appris, écrivit aux Samaritains d'Egypte, & au grand sacrificateur, qui faisoit sa résidence à Naplouse. Il leur proposa diverses difficultés, ausquelles ils répondirent; mais leur réponse ne vint point jusqu'à Scaliger. Elle tomba entre les mains de Genebrard, puis en celles de M. de Peyresc, qui la donna au P. Morin, lequel en fit une traduction latine, qu'on peut voir dans les lettres du P. Morin, imprimées à Londres, en 1682, *in*-8°. sous le titre de *Antiquitates ecclesiæ orientalis*. M. Simon avoit déja donné au public, dans le supplément de sa premiere édition des cérémonies & coutumes des Juifs, le contenu de deux lettres écrites à Scaliger par les deux synagogues des Samaritains de Naplouse & d'Egypte. R. Benjamin, qui a parlé de ces Samaritains dans son voyage, a remarqué entr'autres choses, qu'ils ont des sacrificateurs, qu'ils prétendent être de la race d'Aaron, qui ne se marient jamais qu'avec des femmes de leur famille, afin de ne pas confondre la race sacerdotale, & qu'ils sacrifient sur le mont Garizim, où ils ont un autel fait des pierres, que les Israélites éleverent, après avoir passé le Jourdain. Il ajoute que ces Samaritains se précautionent fort, pour ne point se souiller par l'attouchement d'aucun corps mort ou d'un sépulcre; qu'ils changent d'habit lorsqu'ils vont à la synagogue, & qu'ils se lavent avant de le prendre. Il dit de plus que ces Samaritains sont de la tribu d'Ephraïm, & qu'ils ont le sépulcre de Joseph fils de Jacob, lequel ils assurent être leur pere. Outre ce sépulcre, ils montrent ceux de leurs prophétes, & entr'autres, celui d'Eléazar, & celui d'Ithamar, fils d'Aaron, & même celui de son petit fils Phinées. Ils conservent aussi une inscription, qu'ils croient être écrite de la main de ce Phinées, fils d'Eléazar, la cinquiéme année après l'entrée des Israélites dans la terre de promission. Les Anglois ont écrit depuis peu d'années à ces Samaritains, qui leur ont fait des réponses assez semblables à celles qu'ils ont faites à Scaliger, si ce n'est que dans leurs lettres adressées à leurs chers freres d'Angleterre (car ils ont cru que ceux qui leur écrivoient d'Angleterre étoient de leur secte) ils témoignent n'avoir plus de grand sacrificateur. Leur créance au reste n'est pas infectée des erreurs que les Juifs leur attribuent, comme s'ils étoient dans les sentimens des Saducéens. L'interpréte Arabe Samaritain, qui est dans la bibliothéque du roi, a ajouté à sa version des remarques qui prouvent manifestement le contraire; car il y reconnoît la spiritualité & l'immortalité de nos ames, aussi bien que la spiritualité des anges. Pietro de la Valle a eu quelque commerce avec eux pendant ses voyages dans le Levant; & ce fut lui qui acheta d'eux l'exemplaire hébreu samaritain du pentateuque, que M. de Sanci, alors ambassadeur du roi à la Porte, a rapporté de Constantinople, & qui se conserve dans la bibliothéque des peres de l'Oratoire de Paris. C'est sur ce manuscrit samaritain qu'on a imprimé le pentateuqe samaritain, qui est dans la grande bible de M. le Jai, & que les Anglois ont depuis réimprimé dans leur polyglotte. Les lettres de ce manuscrit sont plus belles & plus majestueuses que celles de l'imprimé. Les Samaritains se vantent d'avoir un exemplaire de la loi écrite par Phinées. Quoi qu'il en soit, il est certain que ceux de Naplouse ont un exemplaire manuscrit des livres de Moyse très-ancien; & il seroit à desirer que nous eussions une copie figurée de quelques lignes pouren voir les caracteres. Un grand prêtre des Samaritains, nommé Eléazar, fit un livre en 1590, dans lequel il compte cent vingt-deux grands pontifes depuis Aaron jusqu'à lui, soutenant que les Juifs n'ont point de prêtres de la race d'Aaron. Il ajoute que les caracteres samaritains sont ceux dont Dieu se servit pour écrire la loi qu'il donna à Moyse.

### *Doctrine des Samaritains.*

Les anciens Samaritains du temps de Jéroboam & de ses successeurs rois d'Israël, n'enseignerent point de nouveaux dogmes sur la religion. Leur unique faute

étoit le schisme & le culte qu'ils rendoient en un autre endroit qu'au temple de Jérusalem. Cependant il y avoit dans le royaume d'Israël des prophétes & des justes en grand nombre, qui ne trempoient point dans le schisme, & qui venoient adorer Dieu à Jérusalem. Les habitans qui furent transportés à Samarie, quand elle eut été prise par Salmanazar, étoient dans leur origine idolâtres; mais ils embrasserent la religion des Juifs, quand ils furent dans le pays; & comme il a été dit dans l'article précédent, un prêtre des Juifs qui avoit été transporté en Orient, leur fut envoyé pour les en instruire. Mais comme il n'y avoit que les cinq livres de la loi qui fussent reconnus pour divins & sacrés, dans le temps de la séparation des dix tribus, les Samaritains ne reconnoissoient que ces livres, qu'ils ont toujours conservés avec grand soin. Ils étoient persuadés qu'il falloit adorer Dieu sur le mont Garizim, près de Sichem, où les patriarches l'avoient adoré; & les Juifs au contraire soutenoient qu'on ne pouvoit lui offrir des sacrifices que dans le temple de Jérusalem; & c'est en cela particulierement que consistoit la différence des Juifs & des Samaritains; c'est sur cela que rouloit leur dispute; & c'est sur cette seule question que la femme Samaritaine consulta Jesus-Christ. On a accusé les Samaritains d'avoir cru Dieu corporel, de nier la résurrection des corps, d'adorer de fausses divinités; mais toutes ces accusations n'ont point de fondement certain. Ils adoroient le même Dieu que les Juifs, & attendoient le Messie comme eux. Ils observoient la loi exactement. Enfin les Samaritains d'à présent sont dans les mêmes sentimens, comme on le peut voir par leur confession de foi. * III. *des Rois*, & II. *des Paralipomenes*. Josephe, *antiq. Jud.* Torniel, Salian & Sponde, *in annal. test. vest.* Baronius, *in annal. eccles.* Godeau, *hist. eccl.* Christoph. Cellarius, *in collect. Samariticis.* Morin, *exercit Samaritanæ.* Hottinger, *Antimorinus.* L. Capelle, *diss. de litt. Hebr.* Buxtorfii, *diss. de iisdem.* M. Simon. Jovet, *hist. des religions.* M. Du Pin, *continuation de l'hist. des Juifs.*

SAMASTRO ou FAMASTRO, en latin *Amastris*, *cherchez* AMASTRE.

SAMBALES, petites isles voisines de la presqu'isle de Jucatan, dans la nouvelle Espagne, vers les Honduras, produisent de l'ambre gris aussi bon que celui qu'on nous apporte d'Orient. Quelques Américains tributaires des Espagnols l'y viennent pêcher, & en font la pêche de cette maniere. Lorsque la mer est agitée de quelque tempête, l'ambre gris est jetté sur le rivage par les flots. Ces gens y viennent aussitôt que la tourmente commence, afin de prévenir les oiseaux qui mangent l'ambre gris dès que le vent est appaisé. Pour le découvrir, ils vont contre le vent, jusqu'à ce qu'ils sentent l'odeur de l'ambre, lequel étant frais en exhale beaucoup, & marchent doucement jusqu'à ce qu'ils l'aient perdue: ensuite ils cherchent dans le sable; quelquefois même les oiseaux leur enseignent le lieu en piquant du bec où il est. Lorsqu'ils l'ont trouvé, ils l'amassent, & l'emportent dans leurs habitations sur la côte de la presqu'isle de Jucatan, pour le vendre aux Espagnols. * Oëxmelin, *hist. des Indes occid.*

SAMBALI ou SAMBALLI, ville du Mogolistan en Asie. Elle est sur le Gange, au-dessus de l'embouchure du Perseli, & elle est capitale du royaume de Samball, qui est entre ceux de Bakar, d'Agra, de Navar, de Bengale & de Patna, duquel le Gange le sépare. * Mati, *dict.*

SAMBALLATH ou SANABALLATH, prince des Samaritains, & lieutenant du roi de Perse dans la Paleftine, obtint d'Alexandre *le Grand* la permission de bâtir un temple sur la montagne de Garizim, semblable à celui de Jérusalem, dont son gendre Manassés fut le premier grand-prêtre: ce qui fit un schisme entre les Juifs fidéles & les Samaritains. *Voyez* SAMARIE. * Josephe, *l.* 11, *c.* 8, *des antiq. Judaïq.*

SAMBIE, SAMLANDE, contrée du royaume de Prusse. Elle est entre la Nadravie, le Prégel, le Frisch-Haff, le Curisch-Haff & la mer Baltique. Ses lieux principaux son Konigsberg, capitale de la Prusse, Fischausen & Pilau. On pêche une grande quantité d'ambre jaune sur les côtes de la Sambie. Elle donne son nom à un des cercles du royaume de Prusse, lequel, outre la Sambie, comprend encore la Nadravie & la Sclavonie. * Baudrand.

SAMBIQUE, *Sambicus*, insigne voleur, ayant pillé le temple de Diane dans l'Elide, province du Peloponnèse, maintenant *Belvedere* dans la Morée; & ne voulant pas avouer son crime, fut mis à la gêne un an durant, & souffrir de cruels tourmens: ce qui a donné lieu au proverbe, *endurer plus de mal que Sambique.* * Erasme.

SAMBLANÇAI, *cherchez* BEAUNE.

SAMBRE, *Sabis*, riviere des Pays-Bas, a sa source à deux lieues de la Capelle en Picardie, baigne Landrecies, d'où elle est navigable par des écluses jusqu'à Maubeuge, Thuin, Charleroi, & se décharge dans la Meuse à Namur.

SAMBUC (Jean) célébre médecin, historien fameux, habile poëte, & antiquaire, né à Tirnau ou Dirn, ville de la haute Hongrie, en 1531, quitta son pays dès sa jeunesse, pour passer dans les universités & académies d'Italie, de France & d'Allemagne. Il s'adonna non seulement à la médecine, mais à la poësie. Outre ses commentaires sur l'art poëtique d'Horace, on a encore de lui un recueil des plus belles pensées de saint Grégoire *de Nazianze*, & quatre dialogues de l'imitation de Cicéron, avec un discours, où il prouve qu'il faut lire à la jeunesse les orateurs avec les poëtes. Il a aussi composé un recueil d'emblêmes, suivi de l'empreinte de plusieurs médailles & monnoies antiques, & de quelques épigrames. Ce volume, dédié à Maximilien II, ne renferme que des sujets de morale. On met au rang de ses ouvrages les plus considérables, son histoire de Hongrie, qu'il a écrite avec autant d'élégance que de fidélité, depuis le regne de Matthias jusqu'à l'empire de Maximilien II, & les vies des empereurs Romains, qu'il a données au public, corrigées & augmentées de plusieurs particularités. Ce savant homme a traduit de grec en latin les livres d'Hésiode; celui de Théophylacte sur les actes des apôtres; de Phedre; de Platon; & quelques oraisons de Xénophon & de Thucydide. Il revit avec exactitude les œuvres de Diogène *Laërce*, celles d'Hésychius, d'Ephestion, d'Apollonius & de Philon, & les mit au jour, avec quelques piéces anecdotes qu'il avoit dans sa bibliothéque. Il fut extrêmement considéré à la cour de l'empereur Maximilien II, & de Rodolphe II, son fils, où il passa une partie de sa vie en qualité de leur historiographe & de leur conseiller, & il mourut d'apoplexie à Vienne en Autriche, le 13 juin 1584, âgé de 53 ans.

SAMBULOS, montagne de la Mésopotamie, étoit célébre par un temple dédié à Hercule. Tacite rapporte que ce dieu des païens avertissoit dans un certain temps les prêtres de son temple, qu'ils eussent à préparer des chevaux chargés de fleches pour aller à la chasse; & que ces chevaux couroient vers un bois, d'où il revenoient le soir fort fatigués, & n'ayant plus de fleches; que la nuit ce même dieu montroit à ces prêtres pendant le sommeil, les endroits de la forêt où les chevaux avoient couru, & où il y avoit beaucoup de gibier par terre, que l'on y trouvoit le lendemain. * Tacite, *l.* 12, *c.* 13.

SAMBUQUE, machine de guerre à l'usage des anciens, ainsi appellée d'un mot grec, qui signifie un instrument de musique triangulaire en forme de harpe; ce triangle étant composé de cordes, qui font un de ses côtés, & du corps de l'instrument, qui fait les deux autres. La machine de guerre de ce nom étoit ce que nous appellons un *pont-levis*. Ce pont de la *sambuque* s'abattoit étant soutenu avec des cordes, & servoit aux assiégeans pour passer de leurs tours de bois

fur les murs des assiégés. * Morery ed. 1732, verb. ARMES.

SAMEAS, illustre sénateur de Jérusalem, de beaucoup de mérite, se trouva à l'assemblée qui fut tenue en présence d'Hircan contre Hérode, alors gouverneur de Galilée, qu'on accusoit de plusieurs crimes, dont le moindre méritoit la mort. Comme il l'avoit vu venir, non comme suppliant, mais avec un air de fierté, & un équipage superbe & magnifique, semblant mépriser les loix & les coutumes, il fut d'avis qu'on réprimât son insolence, & qu'on le fit mourir. Il revint pourtant de cette sévérité, voyant que personne n'étoit de son avis, crainte de déplaire à Hircan; mais il les avertit que pour récompense de lui avoir sauvé la vie, il la leur ôteroit un jour à eux-mêmes. L'événement justifia la vérité de cette prédiction. * Joséphe, *antiq. liv. XIV*, *chap.* 17.

SAMEAS, fils d'*Eléazar*, étoit de Saab en Galilée. Il se distingua dans la guerre des Juifs contre les Romains, & particulierement au siége de Jotapat. Il jetta avec tant de force une pierre d'une grosseur prodigieuse sur la tête du bellier qui battoit les murs, qu'il le brisa & l'abatit. Ensuite, avec une intrépidité étonnante, il sauta en bas au milieu des ennemis, prit cette tête, & la portat jusqu'au pied de la muraille, où n'étant pas armé, il fut blessé de cinq coups de fléches: mais rien n'étant capable de l'étonner, il remonta sur la muraille, & y demeura exposé à la vue de tout le monde, jusqu'à ce que la douleur de ses playes le fit tomber avec la tête du belier, qu'il n'avoit jamais voulu quitter. * Joséphe, *guerre des Juifs*, *liv. III*, *chap.* 16.

SAMEGA, ville de Syrie. Elle fut prise par Hircan après la mort d'Antiochus roi de Syrie. * Joséphe, *antiq. liv. XIII*, *ch.* 16.

SAMGAR, fils d'*Anath*, troisiéme juge des Israélites, succéda à Aod, & ne gouverna qu'un an. Nous ne savons rien de lui, sinon qu'avec le soc d'une charue il défit six cens Philistins, vers l'an du monde 2729, & 1306 avant J. C. * *Juges*, 3.

SAMIR, montagne & ville de la Palestine, dans la tribu d'Ephraïm. C'est où habitoit Thola, juge des Israélites, * *Juges*, X, 1. *Josué*, XV, 48.

SAMIUS, illustre chevalier Romain, donna quatre cens mille sesterces à un fameux avocat, nommé *Suilius*, pour intenter une accusation. Irrité de ce qu'il lui avoit manqué de parole, il l'alla trouver; & après lui avoir reproché sa perfidie, il se tua de son épée en la présence de l'avocat. * Tacite, *annal. lib.* 2.

SAMLANDE, *cherchez* SAMBIE.

SAMMAEL. Les docteurs Juifs Cabalistes appellent *Sammaël* le démon qui séduisit Eve, & le nomment l'*ange de la mort*, & le *prince des démons*. R. Moyse rapporte ce sentiment de ces docteurs, dans leurs commentaires allégoriques touchant Sammaël; savoir, qu'il étoit monté sur le serpent comme sur un chameau, lorsqu'il trompa Eve. Il ajoute au même endroit, que par Sammaël ils entendent ordinairement *Satan*, qui voulut empêcher Abraham de sacrifier son fils Isaac, & qui tâcha aussi de détourner Isaac d'obéir à son pere. En un mot, le Sammaël des Juifs est celui-là même que nous appellons *Satan*. C'est pourquoi ils le nomment dans leurs commentaires allégoriques sur l'écriture, *le prince des diables*; & il en est aussi fait mention dans le targum de Jonathan sur la genêse, ou il est appellé l'*Ange de la mort*. Les Juifs Caraïtes, qui ne reçoivent point la Cabale, se moquent dans leurs livres de tout ce que les Juifs Rabbanites ont écrit de ce Sammaël. * R. Moyse, dans son livre intitulé, *More Nevochim*, *part.* 2, *chap.* 30.

SAMMONICUS, *cherchez* SERENUS SAMMONICUS.

SAMNITES, *Samnites*, anciens peuples d'Italie, habitoient le pays appellé *Samnium*, où est présentement le duché de Bénévent, l'Abruzze, la Capitanate, la Terre de Labour, & quelques autres. Ils eurent long-temps guerre avec les Romains, qui les soumirent entierement. Leur pays forma depuis une des provinces d'Italie, régie par un président.

SAMNITES, espéce de gladiateurs, ainsi nommés à cause de leurs armes. C'étoient les gladiateurs que les particuliers employoient d'ordinaire pour le spectacle de leurs festins, comme dit Tite-Live, *quod spectaculum inter epulas erat*; & ils ne combattoient pas alors avec de véritables armes, mais avec des fleurets. Lucilius, en parlant d'un certain Q. Velocius, dit;

*Quamvis bonus ipse*
*Samnis in ludo, ac rudibus cuivis satis asper:*

c'est-à dire; quoiqu'il fût assez bon gladiateur Samnite dans la salle, & assez redoutable au fleuret. Ces fausses armes faisoient d'un côté que leur combat duroit long-temps; ce qu'Horace appelle *lento duello*; & de l'autre, qu'ils se donnoient de grands coups, sans se faire de véritables blessures. * Tite-Live, *hist.* Horat. *epistol.* 2, *l.* 2. *epistolar.* Solin, *c.* 4.

SAMOGIA, village de Lombardie entre Bologne & Modène, à trois lieues de l'une & de l'autre. On voit autour de ce village, à l'entrée de la nuit, la campagne remplie de mouches luisantes qu'on appelle *Lucioles*. Elles sont faites comme un hanneton; mais beaucoup plus petites. Elles ont le bas du corps rempli d'une matiere presque liquide, & de couleur de citron, & à chaque coup d'aîle que donne cette mouche, cette matiere jette un trait de feu, qui semble l'étincellement d'une étoile. * Misson, *voyage d'Italie*. Il y a de semblables mouches dans la vallée de Pragélas en Dauphiné. On dit qu'il y en a encore de plus grandes dans l'isle Barbade. * Mari, *dict.*

SAMOGITIE, province de Pologne, entre la Lithuanie, la Curlande, le royaume de Prusse, & la mer Baltique, a 35 lieues germaniques de longueur du levant au couchant, & a beaucoup moins de largeur. Autrefois elle a été divisée en douze gouvernemens; mais aujourd'hui il n'y en a plus que deux. Ses villes principales sont, Medniki, Rossienne, &c. * Sanson. Baudrand.

SAMON, roi des Esclavons. C'étoit un marchand, natif, selon quelques-uns, du territoire de Sens, & selon d'autres, du Brabant. Il partit de son pays au commencement du VII siécle, pour trafiquer avec quelques autres, chez les Esclavons. Il y trouva une guerre sanglante, allumée entre les Esclavons & les Abares. Samon fut invité par les premiers de se joindre à eux avec ses compagnons. Il y consentit, fit de si belles actions, & marqua tant de conduite, que ces peuples lui offrirent la royauté. Samon accepta une offre si flateuse; il gouverna les Esclavons, & les défendit contre leurs ennemis, pendant trente-cinq ans. Quelques marchands François qui trafiquoient dans le même pays, ayant été pillés, insultés & maltraités, le roi Dagobert envoya, l'an 629, Sichaire au roi Samon, pour demander justice. Samon, dans l'audience qu'il accorda, répondit que pourvu qu'on oubliât le passé il mettroit si bon ordre, qu'on n'auroit plus à l'avenir de semblables plaintes à faire. Sichaire mécontent de cette réponse, dit des injures, menaça, & eut l'imprudence de dire que Samon & ses sujets seroient trop honorés, si le roi de France vouloit bien les regarder comme ses serviteurs. Samon, quoique piqué par ce discours insultant, répondit avec modération, que lui & son peuple prendroient volontiers cette qualité à l'égard du roi de France, pourvu que de son côté il ne voulût pas rompre l'amitié qui avoit été jusqu'alors entre les deux nations. *L'amitié!* reprit Sichaire: *peut-il y en avoir entre des chrétiens, serviteurs du vrai Dieu, tels que sont les François, & des chiens de païens, comme vous autres? Vous*, *êtes* répliqua Samon, *les serviteurs de Dieu, & nous sommes des chiens: puis donc que vous servez si mal ce grand maître, nous avons le droit de*

*vous mordre, & nous nous en servirons.* Après cela il fit chasser l'envoyé, défendant pourtant de lui faire aucun mal. Sichaire revenu en France, rendit compte de sa mission, & la guerre fut résolue. Les François attaquerent les Esclavons par trois endroits différens; mais ils furent repoussés avec tant de valeur, qu'après avoir fait de grandes pertes, ils se virent contraints de se retirer en désordre, laissant leurs tentes & leur bagage. On ne sait pas précisément l'année de la mort de Samon. Il avoit eu douze femmes, dont il laissa vingt-deux fils & quinze filles. * Voyez l'*Histoire de France*, par le P. Daniel, Jésuite, t. I, p. 284 & suiv.

SAMONAS, Sarazin réfugié à la cour de Constantinople, sous l'empereur Léon *le philosophe*, à la fin du IX siécle, & au commencement du dixiéme. De simple valet de chambre, il devint le plus puissant favori de l'empereur. Ayant découvert une conspiration formée contre Léon, ce prince lui donna par reconnoissance la charge de patrice, ensuite celle de grand-chambellan, & l'honora de son amitié & de sa confiance. Lorsqu'elles lui eurent procuré de grandes richesses, il pensa à retourner dans sa patrie avec tous ses trésors, & prit le prétexte d'aller visiter le monastere de Spire, sur le bord du fleuve Damastris; car il feignoit d'avoir embrassé le christianisme, quoiqu'il fût toujours attaché à la religion mahométane. Malgré la précaution qu'il avoit prise de faire couper les jarets à tous les chevaux de poste qui étoient sur sa route, il fut arrêté par Constantin Ducas, fils du général Andronic, qui le ramena à Constantinople. Le sénat voulut lui faire son procès; mais l'empereur entreprit de le justifier, défendit à Constantin Ducas de dire qu'il l'avoit trouvé prêt à passer en Syrie; & sur ce que cet officier eut la sincérité de dire la vérité, il le fit chasser de l'assemblée par ses gardes. Il retira ensuite Samonas de l'ancien palais de Bardas où il avoit été quatre mois, & le jour d'une grande fête pour l'anniversaire de son couronnement, il le rappella à la cour, & lui laissa toutes les dignités dont il étoit revêtu. Samonas n'usa de son crédit que pour se venger de Constantin Ducas, & d'Andronic pere de Constantin, contre lequel il indisposa l'empereur. Andronic ayant découvert ses intrigues, se retira chez les Sarazins avec tous ceux qui s'étoient joints à lui, & ils en furent reçus avec plaisir. Léon sentant dans la suite le perte qu'il faisoit, chercha à rappeller Andronic, & lui envoya une lettre par laquelle il avouoit qu'on avoit abusé de sa confiance; qu'il avoit cru trop légerement les faux rapports qui lui avoient été faits sur sa fidélité, & qu'il le conjuroit de revenir à Constantinople. Mais cette lettre ne fut point rendue à Andronic: Samonas gagna le porteur, & l'engagea à donner la lettre au calife des Sarazins, qui ayant vu qu'Andronic, & ceux qui l'avoient suivi, étoient rappellés, les condamna à des supplices rigoureux. Quelques-uns seulement se sauverent avec Constantin, fils d'Andronic. Samonas laissa ignorer sa perfidie à l'empereur Léon, qui continua à lui donner une confiance dont il étoit si indigne. Le pere de ce traître instruit de la fortune que son fils avoit faite à Constantinople, étant venu le voir, Léon le reçut dans son palais, & lui fit rendre des honneurs distingués. Ce vieillard charmé de voir son fils élevé au plus haut point d'honneur, auroit souhaité rester à Constantinople, pour y participer à sa gloire & à son crédit: mais Samonas l'en dissuada, l'exhortant à ne point renoncer à sa religion, dont il n'avoit lui-même abandonné que le culte extérieur. Il le fit retourner en Syrie, & lui promit de le suivre dès qu'il en trouveroit l'occasion favorable: mais la Providence en ordonna autrement. Samonas avoit placé à la suite de l'impératrice un jeune homme, Paphlagonien de naissance, qui gagna si bien l'amitié de la princesse, qu'elle employa tout son crédit pour l'avancer. Samonas en fut jaloux; & craignant de se voir supplanté, il essaya d'écarter le Paphlagonien de la cour, en lui procurant quelque poste éloigné: mais ne pouvant réussir dans son dessein, il eut l'impudence d'accuser l'impératrice d'accorder ses faveurs à ce jeune homme; & comme Léon ne se prêtoit pas à cette calomnie, il poussa l'audace jusqu'à publier contre lui un libelle diffamatoire. L'empereur ouvrit alors les yeux: il commença enfin à connoître le perfide en qui il avoit eu le malheur de mettre sa confiance: il le fit raser, l'enferma dans un monastere, & donna sa place de grand-chambellan au jeune favori. * Extrait de la continuation de l'*Histoire romaine* de Laurent Echard, par M. l'abbé Guyon, tome XI, livre X, chap. 1, pag. 319, & suiv.

SAMONAS, archevêque de Gaze, vivoit, à ce que l'on croit, sur la fin du XII siécle, ou plutôt dans le XIII. Il a fait un écrit en forme de dialogue entre lui & un Sarazin, dans lequel il prouve que le pain & le vin sont changés dans le sacrement de l'autel, au corps & au sang de J. C. * Du Pin, *bibl. des aut. ecclés. du XI siécle.*

SAMOS, *Samus*, isle & ville sur les côtes de l'Asie Mineure, a été nommée diversement, *Parthenias*, *Anthemusa*, *Metamphylus*, *Driusa*, &c. Les Samiens soutinrent des guerres très-facheuses contre les Ephésiens, qui les chasserent de leur pays, où ils ne se rétablirent que long-temps après. Sous la LXXXIV olympiade, & vers l'an 441 avant J. C. les Athéniens, sous la conduite de Périclés, secoururent les Milésiens contre les Samiens leurs ennemis, qui furent vaincus. Depuis, reprenant courage par la retraite de Périclés, ils se vengerent des Athéniens, marquant avec un fer chaud le front de ceux qu'ils faisoient prisonniers. Quelque temps après, Périclés assiégea Samos, & après neuf mois de siége, força la ville de se rendre à discrétion. Ce fut-là où Artemon, natif de Clazomene, inventa le belier, la tortue & autres machines de guerre propres à prendre des villes. Les Samiens soutinrent d'autres guerres. Cette isle a donné naissance à la sibylle Samienne, nommée *Herophyle*, & à divers grands hommes. La ville, qui avoit été célébre par un temple de Junon, dans le temps du paganisme, fut depuis épiscopale, sous la métropole de Rhodes. Aulu-Gelle dit que les Samiens ont été les premiers inventeurs des vaisseaux de terre, parceque la leur étoit tout à fait propre pour ces sortes d'ouvrages. * Aulu-Gelle, *l.* 7, Strabon. Pline. Thucydide, &c.

SAMOS, riviere du royaume de Hongrie. Elle a deux sources, toutes deux en Transsylvanie: le grand Samos vers les monts Krapachs, & le petit Samos vers la ville d'Huniade. Celui-ci passe près de Clausembourg, & rencontre l'autre près des bourgs de Samos & de Doës, renfermés dans deux petites isles, que ces rivieres forment. Cette riviere étant réunie, passe dans la haute Hongrie, y baigne Zatmar, & se décharge dans la Teisse, à quelques lieues au-dessus du petit Waradin. * Mati, *diction.*

SAMOSATE, *Samosata*, ville de Comagène, dite aujourd'hui *Scemsat*, a été autrefois illustre & considérable, avec évêché suffragant d'Edesse. C'étoit le lieu de la naissance de Lucien & de Paul de *Samosate*, hérésiarque.

SAMOTHES ou DIS, que quelques-uns font fils de Japhet, est reconnu pour avoir été le premier roi des Gaulois. C'est de lui que les prêtres Gaulois, qui étoient aussi les théologiens & les philosophes du pays, furent nommés *Samothées*, ou *Samnotées*. * Cæsar, *l.* 6, *de bello Gall.* Dupleix, *mémoires des Gaules*, *l.* 2, *c.* 2.

SAMOTHRACE, *Samothracia*, maintenant *Samandrachi*, isle de l'Archipel, vers l'Europe, éloignée d'environ trois lieues de la terre-ferme de la Romanie, a au midi l'isle de Lemnos, nommée aujourd'hui *Stalimene.* Il y avoit dans cette isle une ville fort considérable, bâtie sur une montagne vers l'orient; mais ce n'est plus qu'un village. On y trouve encore un grand nombre de ports assez commodes, & l'isle est abondante en mouches à miel & en daims. Elle étoit autre-

fois célébre par les dieux Cabires, c'est-à-dire, *les grands dieux*, que l'on y adoroit. * *Voyez* là-dessus Samuël Bochart, dans son *Chanaan*, *l.* 1, *c.* 12.

SAMOYEDES, peuples qui occupent les bords de la mer glaciale, au nord de la Russie, depuis la ville d'Arcangel, jusqu'au fleuve Lena. Ils sont plus petits que les Zembliens, & plus trapus que les Lapons, & ont aussi la tête plus grosse, le visage plat, le nés plus large & camus, presque point de poil, & le teint bazané couleur de terre. Ils sont vêtus de peaux de bêtes, dont le poil est tourné en dedans lorsqu'il fait froid, & en dehors pendant l'été; ils ont une espece de capuchon fourré sur la tête, & les plus grands seigneurs ont des bonnets de castor ou de drap. Ils attachent sur la pointe une étoile faite de drap de diverses couleurs: & lorsqu'ils saluent quelqu'un, ils ôtent ce capuchon ou bonnet, en se courbant jusqu'à terre. Le vêtement ordinaire des hommes, est un bonnet rond frisé, comme si c'étoit de peau d'agneau, un haut de chausses & une robe de peau d'ours blanc, qui ne leur va que jusqu'aux genoux. Ils sont serrés au-dessous du ventre d'une ceinture large de quatre doits; leurs bas & leurs souliers sont de même peau, le poil en dehors; & sous leurs souliers, ils ont une espece de patins d'écorce d'arbre longs de deux pieds, faits en gondole, avec quoi ils marchent fort vîte sur la neige, qui est en grande quantité sur les montagnes. Les femmes Samoyedes sont fort agiles, & prennent grand soin d'enseigner leurs enfans à chasser. Elles sont vêtues comme les hommes; mais elles n'ont point de peaux sur leurs épaules, & elles vont à la chasse armées d'un carquois plein de fléches, & d'un arc en main. Ces peuples ont des traîneaux attelés de rennes, qui sont des animaux approchans de nos cerfs; ils mangent la chair crue, après avoir été quelque temps dessechée à l'air * Blaëu, *géograph.*

☞ Les Samoyedes de Sibérie sont appellés *Mantzela*, pour les distinguer de ceux d'Europe. Ce sont les plus stupides & les plus pauvres des peuples de Sibérie. Quand ils vont remettre leurs tributs aux Russes, ils font des paquets de peaux d'hermines, d'écureuils & autres pelleteries, chacun de neuf piéces, car ils considérent beaucoup ce nombre, ainsi que les Tartares. Les Russes défont ensuite ces paquets, & y mettent dix piéces, parcequ'à l'imitation des Grecs, avec qui ils ont toujours été liés, ils préférent ce nombre à celui de neuf. Quelques branches des Samoyedes se sont répandus fort loin vers le midi de la Sibérie. De ce nombre sont les Tartares KANSKI, dont on parle à leur titre particulier. * *Histoire généalogique des Tatars*, p. 487, Strahlenberg, *descript. de l'Empire Russien*, tome II, p. 168.

SAMPAYO (Etienne de) natif de Lisbonne, & religieux de l'ordre de saint Dominique, fut un de ceux que le roi Philippe II persécuta vivement, à cause de leur attachement pour la maison royale. Après avoir été retenu quelque-temps en prison, il trouva moyen de s'évader, & vint à Toulouse, où il prit le degré de docteur en théologie, & l'enseigna publiquement; mais en 1598, ayant oui dire que le roi Sébastien s'étoit fait voir à Venise, il alla y trouver cet imposteur, prit ses ordres, & se rendit secrétement en Portugal, où il disposa adroitement les esprits en sa faveur; après quoi étant retourné à Venise il se mit à la suite de ce prétendu Sébastien, à qui le sénat de Venise avoit rendu la liberté, à condition que dans un jour il sortiroit de la ville, & dans trois jours de dessus les terres de la république; mais ce malheureux ayant été arrêté par le grand duc, & livré aux Espagnols, on ne sait ce que devint Sampayo. Ce Dominicain avoit fait imprimer à Paris en 1586, un livre intitulé, *Thesaurus arcanus Lusitanis gemmis refulgens*, contenant les vies de plusieurs Portugais de son ordre, illustres par leur sainteté; & il y joignit une histoire des commencemens du même ordre: mais cette partie de son ouvrage est si remplie de fautes, même les plus grossieres, qu'on n'en peut faire aucun usage. * Echard. *script. ord. FF. Præd. t.* 2.

SAMPHO, ville de la Galilée, place assez forte. Elle fut prise, pillée & brulée par les Arabes, du temps que Varus étoit gouverneur de Syrie pour les Romains. * Josephe, *l.* XVII. *ch.* 12, *des antiquités.*

SAMPIETRO BASTELIA, seigneur d'Ornano, *cherchez* ORNANO.

SAMPSEENS, *cherchez* ELCESAITES.

☞ SAMPSICERAMUS, premier roi d'Emese, profita des troubles qui agitoient la Syrie, pour se rendre maître de cette ville. Il étoit Arabe. Ayant pris le titre de roi, il garda sa conquête, sans que les Seleucides, qui avoient de plus importantes affaires sur les bras, se donnassent le moindre mouvement pour la lui ôter. Ciceron dans ses lettres à Atticus, fait souvent mention de Sampsiceramus; mais Nizolius croit que Ciceron désignoit par ce nom Pompée, par qui Sampsiceramus avoit été défait. Il laissa deux fils, Jamblique & Alexandre, qui lui succéderent l'un après l'autre. Sampsiceramus II, que quelques auteurs prennent pour le petit-fils de Jamblique II, fut aussi roi d'Emese. *Voyez* EMESE. * *Histoire universelle par une société de gens de lettres, trad. de l'anglois*, T. VI, p. 744, & *seq.*

SAMSCHE; c'est une principauté tributaire du Turc. Elle est dans la Georgie en Asie, entre la Turcomanie, le Guriel, l'Imirette & le Guaguet. Il n'y a aucun lieu considérable. * Mati, *dict.*

SAMSOE, SAMSOI, isle du Danemarck. Elle est entre l'isle de Zelande & la côte du nord-Jutland, de laquelle elle n'est éloignée que de trois lieues. Samsoë est petite, mais fort agréable & fort fertile. Elle fut comprise dans les terres que l'on donna en apanage au roi Christiern II, lorsqu'il fut déposé. * Mati, *dictionnaire.*

SAMSON, juge & libérateur des Juifs, étoit de la tribu de Dan, fils de *Manué.* Sa naissance fut annoncée par un ange à sa mere, qui étoit stérile, & qui reçut ordre de le nourir comme un Nazaréen, c'est-à-dire, de ne lui point couper les cheveux, & de faire ensorte qu'il ne bût ni de vin ni de toute autre chose qui enyvre. Il naquit l'an 2880 du monde, 1155 avant J. C. & fut doué d'une force prodigieuse. Etant allé un jour à Thamnatha, il vit une femme qui lui plut, & pria son pere de lui permettre de l'épouser. Manué eut d'abord quelque peine à y consentir; mais enfin, s'y étant résolu, il vint avec Samson à Thamnatha. Ce fut dans ce voyage où il rencontra un jeune lion; & quoiqu'il fût sans armes, il le prit par la gueule, & le déchira en piéces. Quelque temps après, retournant par le même chemin, il voulut voir ce jeune lion qu'il avoit tué, & trouva dans sa gueule du miel, que les abeilles y avoient fait comme dans leur ruche. Il en tira le sujet d'une énigme qu'il proposa aux jeunes gens conviés à ses noces: *La viande est sortie de celui qui dévoroit, & la douceur est sortie du fort.* Ils ne purent pendant trois jours expliquer cette énigme. Le septiéme jour du festin, ces jeunes gens eurent recours à l'épouse de Samson, qui le pressa si fort, qu'il lui expliqua le sens de cette énigme. Cette femme la découvrit aussitôt aux Philistins, qui vinrent pour l'expliquer à Samson. Ce juge d'Israël vint aussitôt à Ascalon, & y tua trente hommes dont il donna les habits à ceux qui avoient expliqué son énigme. Il conçut une si grande colere contre sa femme, qu'il la renvoya chez ses parens, qui la donnerent à un des jeunes gens qui avoient été du festin. Ensuite, pour se venger de cette injure, il prit trois cens renards, les lia par la queue l'un à l'autre, leur attacha un flambeau, & les lâcha au milieu des bleds des Philistins, qui furent réduits en cendres. Les Philistins assemblerent ensuite trois mille hommes pour le perdre, & se jetterent sur les terres de ceux de la tribu de Juda, qui leur livrerent Samson.

On le menoit lié de deux grosses cordes, qu'il rompit sans peine; & avec la mâchoire d'un âne, qu'il trouva par terre, il tua mille Philistins, & mit les autres en fuite. Quelque temps après ils l'enfermerent dans la ville de Gaza; mais pendant la nuit il arracha les portes de la ville, avec les serrures & les poteaux, & les porta sur ses épaules jusqu'au sommet d'une montagne voisine. Samson seul leur faisoit plus de maux que tous les Israélites ensemble. Ne sachant plus comment s'en défendre, ils gagnerent Dalila, femme de mauvaise vie, qu'il voyoit. Cette femme infidéle employa si adroitement ses caresses & ses flateries, qu'elle lui arracha son secret; & ayant appris que sa force résidoit en ses cheveux, elle les lui coupa, & le livra aux Philistins. Ils lui creverent les yeux; & l'ayant chargé de chaînes, ils le mirent dans une étroite prison à Gaza, & le condamnerent à tourner la meule. Lorsqu'ils faisoient quelque festin solemnel, ils avoient accoutumé de le faire venir pour se divertir, en lui faisant mille outrages. Un jour qu'ils étoient tous assemblés, Samson, à qui la force étoit revenue avec les cheveux, ayant embrassé deux colonnes qui soutenoient la salle, les ébranla de telle sorte, que la voute l'accabla en tombant, & avec lui toutes les personnes qui s'y trouverent. Ainsi mourut cet homme, dont la force étoit prodigieuse, vers l'an 2918 du monde, & 1117 avant J. C. L'écriture remarque qu'il tua en mourant plus de Philistins, qu'il n'avoit fait pendant sa vie. * *Juges, c.* 13, 14, 15, 16. Josephe, *antiq. Jud.* Usserius, *in annal.*

SAMSON (saint) évêque de Dol, né l'an 495, étoit fils d'un seigneur Breton, nommé *Ammon*, & fut élevé sous la conduite de saint Hidulfe, abbé d'un célébre monastere dans la Grande-Bretagne, appellée depuis Angleterre. Lorsqu'il eut achevé ses études, il prit l'habit de religieux en cette abbaye, & passa en un autre monastere gouverné par saint Pyron, dans une isle assez avancée en mer. Après avoir été dix-huit mois abbé, il se démit du gouvernement de cette maison, & se retira dans un vieux château, d'où il sortoit les dimanches & les fêtes, pour aller célébrer la messe dans l'église du monastere, & assister à l'office divin. Ensuite il fut élu archevêque d'Yorck; mais après avoir gouverné cette église pendant quelques années, voyant qu'une partie du peuple de son diocèse étoit mort de la peste, & que le reste avoit été massacré par les Saxons, il repassa la mer pour se rendre dans la Bretagne ou Armorique, avec saint Magloire & saint Maclou, qui étoient ses parens, & quelques autres chrétiens. Lorsqu'il fut arrivé en son pays, il y bâtit un monastere auprès d'un château nommé Dol, où est maintenant la ville du même nom. Commore, comte de Léon & de Cornouaille, assassina Jonas, roi de Bretagne; & saint Samson vint demander du secours à Childebert, roi de France, pour remettre sur le trône Judwal, fils du défunt, & légitime héritier de la couronne. Il obtint ce qu'il demandoit; & Judwal aidé des François, vainquit le tyran Commore, & se rétablit dans ses états. Ce prince par motif de reconnoissance, fit de grandes donations au monastere de saint Samson, & sollicita le pape Pélage I, de l'ériger en évêché, à quoi consentirent tous les évêques de Bretagne. Ce pape accorda la demande du roi Judwal, & envoya le *pallium* à saint Samson. Depuis ce temps-là, les prélats qui lui ont succédé en ce siége, ont long-temps prétendu le droit de métropolitain dans la Bretagne, & l'usage du *pallium*; mais le pape Innocent III, qui fut élevé au pontificat l'an 1198, déclara que saint Samson avoit été simplement évêque de Dol, quoiqu'à cause de sa dignité d'archevêque d'Yorck, il lui eût été permis de se servir des ornemens de cette dignité. Ses successeurs néanmoins retiennent encore la croix, qu'ils font servir de timbre à leurs armes. En 557, saint Samson assista au concile tenu à Paris; & y refusa de prendre un appartement que le roi lui avoit fait préparer dans son palais, aimant mieux se retirer dans le monastere de saint Vincent, nommé depuis saint Germain-des-Prés. Dès-lors saint Samson fit une si étroite alliance entre ce monastere & le sien, que les religieux de saint Vincent envoyerent tous les ans du vin à ceux de Dol, qui de leur côté leur fournirent de la cire pour le service de leur église; usage qui a subsisté long-temps après. Sitôt que le concile eut été terminé, saint Samson, âgé de 64 ans, retourna en Bretagne, où sa sainteté éclata par quantité de miracles. Enfin il rendit son esprit à Dieu le 28 juillet 607, âgé de 112 ans. Son corps fut transporté de l'église cathédrale de Dol, lorsque les Normans firent une cruelle irruption en France par la Bretagne, sous le regne du roi Charles *le Chauve*, dans le IX siécle. L'évêque de Dol & l'évêque de Saint-Malo se réfugierent à Paris, & emporterent avec eux les reliques de saint Samson, de saint Magloire & de saint Maclou, qu'ils mirent en dépôt dans la chapelle royale du palais, où est aujourd'hui l'église paroissiale de saint Barthelemi. Bientôt après, le prince Hugues *le Grand*, comte de Paris, fonda près de cette chapelle un monastere de religieux de l'ordre de saint Benoît, sous le nom de saint Magloire: mais depuis, ces religieux se retirerent avec les corps de saint Samson, de saint Magloire & de saint Maclou, dans la rue saint Denys, d'où ils allerent ensuite s'établir au fauxbourg saint Jacques, en la maison qui appartient maintenant aux peres de l'Oratoire. * Surius, *au 28 juillet.* Histoire monastique d'Occident.

SAMSON, prêtre hérétique d'Ecosse, vers l'an 748, nioit la nécessité du baptême, & s'imaginoit que l'imposition des mains de l'évêque suffisoit pour délivrer du péché originel. * Baronius, *A. C.* 748.

SAMSON, abbé de Cordoue dans le IX siécle, confessa courageusement la foi catholique devant les rois infidéles; & écrivit pour les chrétiens une apologie, dont Ambroise Moralés fait mention, *in schol. ad lib.* 1 *annal. SS. Eulog.* Cet abbé mourut en 890. * Baronius, *in annal.*

SAMSON (Richard) Anglois, fut en faveur auprès de Henri VIII, roi d'Angleterre, qui le fit doyen de sa chapelle, & peu de temps après lui donna l'évêché de Lichefield & de Conventri. Par complaisance pour le roi il écrivit contre la primatie du pape un livre qui fut condamné; mais il se rétracta après la mort de ce prince, & souffrit ensuite beaucoup jusqu'à la fin de sa vie, pour la défense de la foi catholique. Il mourut l'an 1555, pendant le regne de la reine Marie avec Philippe roi d'Espagne. Ce prélat a écrit sur les pseaumes de David, sur S. Paul aux Romains, &c. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

SAMSONIUS ou SAMSON (Herman) ministre de Riga, mourut en 1643. Il est auteur de divers livres: de deux Antijésuites imprimés ensemble *in*-4°. à Giessen au landgraviat de Hesse, l'an 1605: ils sont contre le pere Nicolaï Jésuite. Samsonius est encore auteur d'un *Enchiridion* des articles de la foi: d'un *Syntagma* de l'histoire de la passion: *Postilla evangelica*; *Liber de cœna.* * Henning. Witte, *in theolog. p.* 510.

SAMUEL, prophéte, juge & gouverneur d'Israël, étoit fils d'*Elcana*, Lévite, & d'*Anne* qui étoit stérile, & naquit l'an du monde 2880, & 1155 avant J. C. Il fut consacré à Dieu, & élevé dans le temple auprès de Héli, qui étoit souverain prêtre. Pendant ce temps Dieu le favorisa d'une révélation, par laquelle il apprit ce qui devoit arriver à la famille du grand prêtre. Les menaces du seigneur furent exécutées; l'arche fut prise par les Philistins, & Samuel succéda à Héli l'an 2919 du monde, 1116 avant J. C. & le 40 de son âge. Les Philistins renvoyerent l'arche, qu'il fit mettre dans la maison d'Aminadab, ensuite dequoi il eut un soin extrême de retenir les Israélites dans le culte du vrai Dieu. Samuel étant devenu vieux, établit ses deux fils juges d'Israël; mais ils gouvernerent avec tant de violence, que le peuple ne les pouvant plus souffrir,

pressa Samuel de leur donner un roi. Après avoir gouverné 21 ans, il sacra Saül par ordre de Dieu : mais les Philistins unis avec les Tyriens vinrent attaquer le nouveau roi. Dieu fit combattre pour leur défense les foudres & les tempêtes : de sorte que les idolâtres prenant la fuite, furent défaits par ceux dont ils croyoient la défaite infaillible. Les désobéissances de Saül irriterent Dieu, & le firent rejetter du trône. Ce malheur toucha si fort Samuel, que l'écriture dit qu'il le pleuroit tous les jours de sa vie. Dieu l'en reprit, & lui commanda d'aller oindre David pour roi. Samuel mourut peu après, c'est-à-dire, vers l'an 2978 du monde, & avant J. C. 1057, âgé d'environ 98 ou 99 ans. Le saint Esprit fait lui-même son éloge dans l'Ecclésiastique ; & sa mémoire est en si grande vénération, que l'église la célébre dans ses ménologes & ses martyrologes le 20 août. Saint Jerôme écrit que son corps fut transporté à Constantinople, sous l'empire d'Arcadius ; & Procope ajoute que Justinien lui éleva un tombeau magnifique. Quelques uns croient qu'il a écrit le livre des Juges, celui de Ruth, outre une partie du premier des Rois. * *Consultez* ce livre ; S. Jerôme, *cont. Vigil.* Procope, *l. 4, des bâtim. de Justin.* S. Isidore, *l. 6, orig. c. 2.* Usser. & Sponde, *in annal. vet. test.* Bellarmin, &c.

SAMUEL, prêtre de l'église d'Edesse, vivoit dans le V siécle. Il avoit composé plusieurs ouvrages en syriac contre les Nestoriens, Eutychiens, & autres hérétiques, dont Gennade fait mention. * Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du V siécle.*

SAMUEL, prince des Bulgares, après avoir gagné une bataille contre l'empereur Basile, fut ensuite défait l'an 1013, par cet empereur, qui fit arracher les yeux à quinze mille soldats prisonniers de guerre. Il n'en épargna qu'un seul par centaine, auquel il laissa un œil, pour pouvoir conduire les autres en leur pays. Cet étrange spectacle toucha si vivement Samuel, que peu de jours après il en mourut de déplaisir. Son fils Gabriel ne lui survécut que d'une année. * Volaterr. *in antrop. l. 23.* Zonar. *tom. I.*

SAMUEL CHOPHNI, Rabbin Espagnol, né à Cordoue, a écrit un commentaire sur le Pentateuque, dont le manuscrit est dans la bibliothéque du Vatican. Il eut quelque dispute avec un théologien de sa nation : il mourut en 1034. * Basnage, *histoire des Juifs, tome 5.*

SAMUEL, Juif de Maroc en Afrique, dans le XI siécle, se fit batiser, & écrivit aux Juifs, dont il condamnoit l'endurcissement, une épitre *de la venue du Messie*, dont nous avons diverses éditions. Il déclare qu'il écrit mille ans depuis la prise de Jérusalem par Titus : ce qui nous fait connoître qu'il vivoit en 1070. Cet écrit a été imprimé plusieurs fois, & se trouve dans diverses collections d'auteurs. * Bellarmin, *de script. eccles.* Possevin. Simler, &c.

SAMUEL, fils de Juda, rabbin de Lunel, & médecin, fut lui-même un rabbin célébre dans le XII siécle, & au commencement du XIII^e^. Il traduisit d'arabe en hébreu le livre intitulé, *Le Docteur*, composé par le rabbin Moïse Maimonide, ou fils de Maimon, Juif Espagnol, mort en 1101, à l'âge de 70 ans. Samuel fit cette traduction du vivant même de Moïse. Il composa de plus un livre intitulé, *Interprétation des mots philosophiques*, ouvrage dont on fait beaucoup de cas. Sa traduction du livre *du Docteur* excita de grandes disputes entre les Juifs vers la fin du douziéme siécle. Salomon fils de Moïse, Juif de Montpellier, s'éleva contre ce livre avec un grand nombre de ses disciples, qui le firent bruler. Les partisans de Samuel de Lunel prirent d'un autre côté sa défense, & il y eut plusieurs écrits de part & d'autre ; ce qui causa un grand schisme parmi les synagogues de la province & du royaume, qui s'excommunierent réciproquement. Les Juifs de Narbonne entr'autres, se déclarerent pour Samuel & pour les Juifs de Lunel, contre Salomon & ceux de Montpellier. Enfin le fameux David Kimchi s'étant entremis pour appaiser ces troubles, & ayant écrit pour cela à un Juif de Lunel, la division cessa après avoir duré quarante ans, & le livre *du Docteur* fut généralement approuvé. La synagogue de Lunel dont Samuel étoit, avoit alors une très-grande réputation : on s'y occupoit jour & nuit à la méditation & à l'étude de la loi. *C'est-là*, dit le rabbin Benjamin dans son Voyage, *où notre grand docteur & maître Meschulam, d'heureuse mémoire, a enseigné autrefois, & où il a laissé cinq fils, tous rabbins très-sages & très-riches, & dont le dernier, nommé Ascher, s'est entierement retiré du monde par dévotion, pour s'appliquer uniquement jour & nuit à la méditation de la loi.* Benjamin Juif de Tudelle en Navarre, qui parle ainsi, avoit entrepris ce voyage vers l'an 1170. Nous en avons la relation, qu'il faut consulter. * *Voyez de plus* Buxtorf, *biblioth. rabbin. pag. 193 ; l'histoire générale du Languedoc*, par quelques Bénédictins, *tome II, livre 18*, &c.

SAMUEL BEN TSARTSA, savant rabbin, a écrit un livre de *Hiurim*, ou éclaircissemens sur les commentaires de R. Aben-Esra, sous le titre de *Mekor haiim, source de vie*, imprimé à Mantoue en 1559. Comme Aben-Esra est un des Juifs qui a expliqué le plus à la lettre l'écriture-sainte, & que son style est concis, ce rabbin y apporte de grands éclaircissemens, & ne s'attache pas même tellement à son auteur, qu'il ne rapporte le sentiment de plusieurs autres, & qu'il n'explique aussi de lui-même quelques endroits difficiles de l'écriture. * M. Simon.

SAMUEL OSEIDA, rabbin, fils d'*Isaac*, de la ville de Sapheta dans la haute Galilée, prédicateur célébre dans sa nation, vivoit sur la fin du XVI siécle. On a de lui, 1. *Igereth Schemuel*, lettre de Samuel, où se trouve l'explication du livre de Ruth. 2. *Lechem Dimhah*, le pain des larmes, réimprimé à Amsterdam en 1710. 3. *Midrasch Schemuel*, l'explication de Samuel. C'est un commentaire sur le *Pirche Avoth*. La troisiéme édition est de 1713, à Francfort sur le Mein. * J. C. Wolfii *bibliotheca hebræa.*

SAMUEL JAPHE, fils d'*Isaac*, rabbin Allemand, florissoit au commencement du XVII siécle. On a de lui, 1. *Jephé Maréh*, beau à voir. 2. *Jephé Hénajim*, beau des yeux : ce sont des sermons sur la loi, & sur quelques autres sujets ; ils ont été imprimés à Venise en 1631, *in-folio*. 3. *Jephé Hanaph*, beau de figure : c'est encore un commentaire allégorique & littéral, imprimé plusieurs fois ; la derniere édition est de 1714. * Le même Wolfius dans sa *bibliotheca hebræa.*

SAMUEL FRIDERIC BRENTZIUS, Juif, qui s'est rendu chrétien : il étoit né à Osterberg dans la Souabe auprès de Memmingen. Il fut baptisé avec sa femme & deux enfans en 1610. Il écrivit en 1614 un ouvrage en allemand, pour répondre à toutes les calomnies & à toutes les injures des Juifs contre les chrétiens. Le rabbin *Salman* ou *Salomon Zévi* lui répondit par un livre écrit en hébreu de rabin, qui fut imprimé en 1615. Jean Wlferus a fait réimprimer ces deux ouvrages à Nuremberg en 1684, *in-4°*, avec des notes ; & une traduction latine de l'ouvrage de Zévi. * Wolfius dans sa *bibliotheca hebræa ;* & le *diction. histor.* imprimé à Basle.

SAMUEL BEULAN, *cherchez* BEULAN.

SAMUELLI (François-Marie) né à Chiusi en Toscane, d'une famille noble, & religieux de l'ordre de saint Dominique, se rendit habile dans le droit canonique. On a de lui deux traités complets, l'un *de canonica electione*, imprimé en 1644, à Venise ; l'autre de la sépulture ecléstiastique, dont il y a deux éditions, la premiere à Luques en 1653, la seconde à Turin en 1678. Cet auteur préparoit d'autres traités, que sa mort arrivée en 1660, l'obligea de laisser imparfaits. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t. 2.*

SAN ANGELO, ville du royaume de Naples avec

titre de comté, appartenant à la maison de Caraccioli. *Voyez* CARACCIOLI.

SAN-BUONO (princes de) *cherchez* CARACCIOLI.

SAN-CANTIANO, anciennement *Aquæ Gradatæ*, bourg de l'état de Venise dans le Frioul, sur le golfe de Trieste, près de l'embouchure du Lisonzo. * Baudrand.

SAN-CHRISTOVAL DE LA LAGUNA, ou simplement, *Laguna*, ville de l'isle de Teneriffe. Elle est au pied de la montagne de Pico, près d'un lac, d'où elle prend son nom. Elle est la capitale des Canaries, & la résidence du gouverneur de toutes ces isles. * Mati, *dictionaire*.

☞ SAN-CLEMENTE, ville d'Espagne dans la Manche, est remarquable par sa fidélité envers le roi Philippe V. Dans le temps que le parti de l'archiduc avoit envahis les royaumes d'Aragon & de Valence, cette ville fut le quartier général de l'artillerie, des prisonniers de guerre, & l'hôpital des blessés. Elle fournit des vivres & tous les secours possibles avec tout le zèle imaginable. Aussi Philippe V, voulant la récompenser, lui donna sur la fin de 1707, le titre de très-noble, très-royale, & de très-fidéle, lui accorda un marché franc à perpétuité tous les jeudis, & une foire franche de trois jours, savoir le 14, le 15, & le 16 septembre. Il confirma l'ancien privilége accordé à la même ville par les rois ses prédécesseurs, de ne pouvoir jamais être aliénée du domaine. * Corneille, & la Martiniere, *dict. géogr.*

SAN-CLEMENTE, montagne de l'Amérique méridionale, au Chili, dans les Andes, aux confins de la terre Magellanique. C'est un volcan. * La Matiniere, *dict. géogr.*

SAN-DOMINGO DE LA CALZADA ou SAINT DOMINIQUE DE LA CHAUSSEE, petite ville d'Espagne dans la Castille Vieille, *cherchez* CALZADA.

SAN-FELICE, bourg de la Campagne de Rome. Il est dans la Palu Pontine, au pied du mont Circello, au couchant de Terracine. Il a été bâti des ruines d'une ancienne ville des Volsques, nommée *Circei*, *Circii*, *Circæum*, *Circeium*. * Baudrand.

SAN-FILADELFO, bourg de Sicile, dans la vallée de Démona. Il est environ à deux lieues de Rosmarino, & il a été bâti des ruines d'une ville nommé anciennement *Alontium*, *Haluntium*. * Mati, *dict.*

SAN-FILIPPO D'ARGIRONE, petite ville de Sicile, dans la vallée de Démona. Elle est sur la Jarretta, à quatre lieues d'Enna, tirant vers le mont Gibel. Cette ville est fort ancienne. Elle a été la patrie de Diodore de *Sicile*, fameux historien. * Baudrand.

SAN-FLORENZO, en latin *Fanum S. Florentii*, ville d'Italie dans l'isle de Corse aux Génois, est située sur la côte septentrionale, avec un assez bon port, & des fortifications considérables, & est prise par quelques auteurs pour la *Canelata* de Ptolémée. Elle est à 6 ou 7 milles de *la Bastia*, & à neuf ou dix de *Capo Canela*. * Sanson. Baudrand.

SAN-FRANCISCO DE CAMPECHE, ou simplement, CAMPECHE, petite ville d'Amérique dans l'audience du Mexique. Elle est sur la côte occidentale de la presqu'isle de Jucatan, environ à cinquante lieues de la ville de Valladolid, vers le couchant. San-Francisco fut surprise & pillée par les Anglois l'an 1596. * Mati, *dict.*

SAN-GERMAN, petite ville de l'Amérique. Elle est dans l'isle de San-Juan de Porto Rico, sur le cap de San-German, qui joint la côte occidentale de l'isle avec la septentrionale. * Mati, *dict.*

SAN-GERMANO, bourg autrefois fortifié: il est dans le Verceillois en Piémont, à quatre lieues de Verceil, vers le couchant. * Mati, *dict.*

SAN-GIAM, bourg bien fortifié. Il est dans le Portugal, sur l'embouchure du Tage, à trois lieues de Lisbonne vers le couchant. * Baudrand.

SAN-IAGO ou SAINT JACQUES, isle d'Afrique, & la principale de celles du Cap-Verd, a une ville de même nom, avec le titre d'évêché, & est soumise aux Portugais. Elle a environ 45 lieues de longueur, 10 de largeur & 95 ou 100 de circuit. Il y a une grande quantité de sel. François Drac, Anglois, prit & ruina la ville de San-Iago en 1585. On l'a depuis réparée; mais les François la pillerent & la brulerent en 1712. * Daper, *description d'Afrique*. Sanson.

SAN-IAGO ou SAINT-JACQUES DE CHILI, ville de l'Amérique méridionale, & capitale du Chili, avec évêché suffragant de la Plata, est située près du fleuve de Mapocho, aux pieds des montagnes des Andes, & Valparaise est son port. La Conception étoit autrefois la capitale du Chili. * Laët. Sanson.

SAN-IAGO ou SAINT-JACQUES DEL ESTERO, ville de l'Amérique méridionale dans le Tucuman, est capitale du pays, située vers le fleuve Estere, avec siége du gouverneur & d'un évêque. * Laët. Sanson.

SAN-IAGO ou SAINT-JACQUES, ville de l'Amérique septentrionale dans l'isle de Cuba, avec évêché suffragant de Saint-Domingue, est dans la partie orientale de l'isle, avec un excellent port, & en a été autrefois la capitale. Depuis plusieurs années, elle n'a que le second rang, & la Havane a le premier, parceque c'est le séjour ordinaire du gouverneur de l'isle. * Laët. Sanson.

SAN-IAGO ou SAINT-JACQUES DE GUATIMALA, *cherchez* GUATIMALA.

SAN-JAGO DE LEON, ville de Vénézuéla dans l'Amérique méridionale, à sept lieues de la Baye de Mexique, à 70 de Caro vers l'orient, & à 4 de Caravaleda. Les Anglois la surprirent en 1595. Elle est dans un terroir fertile. Il y a une chaine de hautes montagnes entre cette ville & la mer. * Laët, *p.* 682.

SAN-JOAN DE PESQUARA, bourg de Portugal dans la province de Tra los Montes. Il est à cinq lieues de Lamégo, du côté du levant, sur le Douro, qui commence en cet endroit à porter bateau. * Baudrand.

SAN-JOSEPH, bourg ou petite ville de l'Amérique méridionale. Ce lieu est dans l'isle de la Trinidat, situé dans le golfe de Paria. * Mati, *diction.*

SAN-JUAN DE LA FRONTERA, petite ville de l'Amérique méridionale. Elle est dans le Chicuito, province du Chili, au pied des Andes. On voit près de cette ville deux de ces montagnes qui vomissent des flammes. * Mati, *dict.*

SAN-JUAN DE ORO, bourg de l'Amérique méridionale. Il est dans le Pérou, entre les montagnes, à 35 lieues du lac de Titicaca, vers le levant. * Mati, *dict.*

SAN-JUAN DE LA PENNA, village avec monastere: il est dans l'Aragon en Espagne, à trois lieues de Jacca, vers le couchant. San-Juan étoit autrefois le lieu de la sépulture des rois d'Aragon. * Baudrand.

SAN-JUAN, isle de l'Océan Indien, est une des Philippines, située au nord de celle de Mindanao, dont elle n'est séparée que par un petit canal. Sa longueur & sa largeur sont de 25 à 30 lieues. Elle a dépendu des Espagnols; mais elle n'est plus soumise à leur domination. * Mati, *dict.*

SAN-LAURENZO, ville de l'Istrie, située près de la riviere de Lemo, entre la ville de Rovigo & celle de Montana. Elle appartient aux Vénitiens, ausquels elle s'est donnée volontairement. * Baudrand.

SAN-LORENZO, ville de l'état de l'église. Elle est sur la côte de la Campagne de Rome, entre le cap Antio, & l'embouchure du Tibre. C'est le lieu ou étoit l'ancienne *Laurentium*, petite ville du *Latium*.

SAN-LUCAR LA MAJOR, petite ville avec titre de duché & de grandesse, qui appartient à la maison de Guzman, *voyez* GUZMAN. Elle est dans l'Andalousie en Espagne, à quatre lieues de Séville, vers le couchant. * Mati, *dict.*

SAN-LUCAR DE BARRAMEDA, *Fanum sancti*

*Luciferi*, ville d'Espagne dans l'Andalousie, à 15 lieues de Séville, & à trois ou quatre de Lebrixa, est située à l'embouchure du Guadalquivir, au bord oriental de ce fleuve, sur le penchant d'une colline. Qelques auteurs la prennent pour la *Lux dubia* de Strabon. Elle est grande, quoique sans murailles, & est bordée de quelques rochers qui rendent son port redoutable aux navires qui y abordent. Il y a la tour de l'Or à l'embouchure de ce port, & un château sur une éminence. San-Lucar a de jolies églises, & une grande place ornée d'une belle fontaine, dont le bassin est de marbre blanc. * Mérula. Sanson. Baudrand.

SAN-LUCIDO, bourg de la Calabre citérieure dans le royaume de Naples. Il est sur la mer de Toscane, à une lieue de Paula vers le midi. Quelques géographes prétendent que l'ancienne *Temesa* ou *Tempsa*, ville des Bruttiens, ruinée par Annibal, étoit au lieu où est maintenant San-Lucido; mais d'autres la mettent à *Meluito*, au couchant de Saint-Marco,& d'autres encore à *Trore-Loppa*, bourg situé sur la mer de Toscane, aux confins des deux Calabres. * Baudrand.

SAN-MAGNO, principauté du royaume de Naples, dans la province citérieure. * *Consultez* Leandre Alberti, *descript. Ital*

SAN-MARINO, ville & petite république d'Italie dans l'état ecclésiastique, *cherchez* SAINT-MARIN.

SAN-MARTIN (la Sierra de) montagnes de l'audience de Mexique en Amérique. Elles sont dans la province de Guaxaca, vers le Tabasco, s'étendant du nord au sud, depuis le golfe de Mexique jusqu'à la province de Chiapa. Baudrand les met au rang des volcans, c'est-à-dire, des montagnes qui vomissent des flammes.

SAN-MARTINO, forteresse du Florentin en Toscane. Elle est sur la riviere de Sievre, à quatre lieues de Florence, du côté du nord. * Mati, *dict.*

SAN-MIGUEL, bourg de l'audience de Guatimala en Amérique. Il est sur la côte de la province de Guatimala, entre les villes de San-Jago & de Léon. Quoique Saint-Miguel n'ait pas le titre de ville, il est pourtant assez considérable. Il a son gouverneur particulier, un couvent de religieux, & un autre de religieuses. * Baudrand.

SAN-MIGUEL, bourg de l'Amérique méridionale. Il est dans le nouveau royaume de Grenade, environ à quinze lieues de Santa-Fé de Bogota, vers le nord. * Mati, *dict.*

SAN-MIGUEL DEL ESTERO, ou de Tucuman, petite ville de l'Amérique méridionale. Elle est dans le Tucuman, sur la riviere d'Estero, environ à trois lieues de San-Jago del Estero. San-Miguel est capitale du Tucuman, & elle a un évêché suffragant de la Plata. * Mati, *dictionaire.*

SAN-MINIATO, ville de Toscane, entre Florence & Pise, fondée par Othon I, empereur d'Allemagne, qui succéda à son pere Henri I, de la maison de Saxe, l'an 936, & fut couronné l'an 937. San-Miniato est située dans le Florentin, sur une colline, sur l'Arno. Elle a un évêché érigé en 1622, par le pape Grégoire XV, & qui est suffragant de l'archevêché de Florence. Cette ville a produit plusieurs personnes distinguées dans les lettres, d'autres célébres par leurs vertus, & un assez grand nombre qui ont été élevées en dignité, & qui se sont rendues illustres par les armes. M. Lami a donné une notice des uns & des autres dans ses deux premieres préfaces de l'histoire de Sicile de Laurent Bonincontri, qui fait partie de ses *Deliciæ eruditorum*, imprimés à Florence en 1739.

SAN-PANTALEON, isle fort petite, située environ à deux mille pas de la côte occidentale de Sicile, entre la ville de Marsala & celle de Trapano. Il y avoit anciennement dans cette isle la ville de *Motya*, qui est maintenant ruinée. * Baudrand.

SAN-PIETRO DE I FRATRI : c'est une fort petite isle, qui prend son nom d'une église de S. Pierre qui y est construite. Cette isle est à l'entrée du golfe de Salerne, près de la Principauté citérieure, province du royaume de Naples. * Mati, *dict.*

SAN-PIETRO IN GALATINA, bourg du royaume de Naples. Il est dans la terre d'Otrante, entre Lecce & Nardo. * Mati, *dict.*

SAN PIETRO, anciennement *Accipitrum* ou *Hieracum Insula* : c'est une isle de la mer Méditerranée. Elle est à deux ou trois lieues de la côte méridionale de Sardaigne, & peut avoir huit ou neuf lieues de circuit. * Baudrand.

SAN-QUIRICO, bourg du Siennois en Toscane, sur une colline, près de la riviere d'Orcio, à trois lieues de Mont-Pulciano, vers le midi occidental. * Mati, *dict.*

SAN-SALONI, bourg d'Espagne dans la Catalogne, sur la Tordera, entre Barcelone & Girone, à dix lieues de chacune. * Mati, *diction.*

SAN-SALVADOR, ville capitale du Bresil dans l'Amérique méridionale, est située sur la côte septentrionale du golfe appellé par les Portugais *Bahia de todos los Santos.* Le nom de ce golfe lui fut donné en 1500, par Manuel Pineiro, Portugais, qui étant battu d'une effroyable tourmente, y vint heureusement échouer le jour de la Toussaints. Pour rendre grace à Dieu, il donna le nom de *Baye de tous les Saints* à ce golfe, & imposa celui de *San-Salvador* à la ville qu'il y bâtit. Elle est située environ à deux cens toises de son port, sur le sommet d'une hauteur, qui est tellement escarpée du côté qui regarde la mer, qu'elle est inaccessible par cet endroit-là. Pour y porter les marchandises, il faut les guinder en haut par des grues ou machines, que l'on y a faites exprès; ou bien il faut tourner derriere cette éminence, & gagner une avenue du côté de la plaine. Les églises y sont belles, & entretenues avec beaucoup de propreté, principalement la cathédrale & celle du collége des Jésuites. Les couvens des Carmes & des Cordeliers y sont aussi remarquables. La ville fut érigée en évêché en 1550, puis en archevêché, qui a pour suffragans Olinda de Pernambuco, San-Sébastien de Rio de Janeiro, San-Luis de el Maranhan. Le vice-roi qu'on envoie de Portugal pour le gouveurnement du Bresil, loge dans le château de Saint-Antoine : c'est-là où se tient l'audience royale, c'est-à-dire, la suprême jurisdiction du pays. Le bureau de la douane est établi dans un grand corps de logis, qui est bâti de pierres, à la différence des maisons de la ville, qui ne sont que de bois, aussi-bien que celles qui sont bâties sur le rivage, au pied de la hauteur, & qui servent la plupart de magasins. Le 9 de mai 1623, les Hollandois surprirent la ville, la pillerent, & mirent le feu à ses magasins. Le butin y fut grand, & donna lieu à la désertion de la plupart de leurs soldats qui s'y étoient enrichis. Le roi d'Espagne pour lors roi de Portugal, ayant appris cette surprise, y envoya 7500 hommes, sous la conduite de dom Frederic de Tolede, qui obligea les Hollandois de la rendre par composition, ne l'ayant pas gardée un an entier. Les Portugais pour éviter de pareilles surprises, ont construit un fort entre la mer & les magasins, & un autre appellé *Tapajépo*, qui commande les avenues. Le port est encore défendu par quantité de tours & de redoutes, & la ville a été fermée de murailles. * Daviti, *de l'Amérique.* Laët. Sanson.

SAN-SALVADOR, ville capitale du royaume de Congo en Afrique, est située dans la province de Pemba, & se nommoit autrefois *Congo*, comme le royaume. On l'appelloit aussi *Ambas* ou *Banze*, qui en langage du pays signifie *capitale & résidence des rois.* La piété des Portugais les obligea à lui donner le nom de San-Salvador, en reconnoissance d'une mémorable victoire que le ciel accorda à 36 de leurs soldats, qui s'étant joints à quelques troupes du pays, en faveur du roi de Congo, gagnerent une grande bataille sur une armée nombreuse de rebelles, commandés par le frere de ce roi, & soulevés pour chasser du trône le possesseur légitime, à

cause qu'il s'étoit fait chrétien. La ville est située sur une montagne, à dix-huit lieues de la mer, & est d'une grande étendue & bien peuplée. Ses maisons sont isolées, c'est-à-dire, détachées l'une de l'autre : ensorte qu'on peut tourner à l'entour de chacune. Comme la pierre du pays est tellement remplie de veines, qu'elle se met en poudre lorsqu'on la taille, on y bâtit les maisons avec du bois & des branches d'arbres, liées l'une avec l'autre par un peu de terre mêlée avec de la chaux. Son église cathédrale, qui porte le titre d'évêché, est bâtie de pierre qu'on a fait venir d'ailleurs. Dans le pays il n'y a que cette église & celle d'Ambas, qui soient bâties de pierre, & cette derniere fut édifiée par les soins de Susa, ambassadeur auprès du roi de Congo pour le roi de Portugal en 1459. Cette ville étoit autrefois un lieu ouvert; mais on lui a donné une enceinte des mêmes matériaux qui servent à bâtir les maisons. L'enceinte est en terrasse, qui forme un rempart flanqué de tours soutenues par de grosses piéces de bois. De loin il semble que l'ouvrage soit de pierre. Un ingénieur Portugais avoit entrepris de la fermer de murailles, & d'y faire venir de la pierre par la riviere qui y passe au pied; & comme cette riviere n'est pas navigable, parceque son canal est coupé par quantité de rochers qui la traversent en trois endroits, il prétendoit faire sauter ces rochers par l'effet de la mine & des fournaux; mais il ne put exécuter ce dessein; & le projet de la nouvelle enceinte s'évanouit après beaucoup de dépense. * Marmol, *de l'Afrique, t. III.* Daviti, *de l'Afrique.*

SAN-SALVADOR, ville de la province de Guatimala, dans la nouvelle Espagne en l'Amérique septentrionale, est à sept lieues du port nommé *Acaxutla*, où abordent tous les navires qui viennent de la nouvelle Espagne. Ils s'y déchargent, & se rechargent de cacao & d'autres fruits. Le terroir de San-Salvador produit plusieurs arbres, qui rendent du beaume, que les sauvages recueillent l'été, après avoir légerement brulé l'écorce du tronc; mais les Espagnols le laissent couler de lui-même. Cet arbre porte des fruits semblables aux amandes, dans lesquelles il y a un suc jaune comme de l'or. A quelques lieues de San-Salvador, on voit un grand volcan qui ne jette plus de flammes, parceque la matiere en est consommée. * Laët, *histoire du nouveau monde.*

☞ SAN-SEVERINO, ville d'Italie dans la Marche d'Ancone, sur la riviere de Potenza, entre des collines, à six milles de Tolentin, à seize de Maurata, & à douze de Camerino, en passant par Osimo. Elle est petite, & cependant c'est le siége d'un évêché suffragant de l'archevêché de Fermo. Il fut érigé par le pape Sixte V en 1586. Cette ville fut bâtie en 1198, auprès des ruines de l'ancienne Septempeda, que les Goths avoient détruite en 543. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ SAN-SEVERINO, ville d'Italie au royaume de Naples, dans la principauté citérieure, au nord de la ville de Salerne, près de la riviere du Sarno, qui coule ensuite à Nocera. Elle a appartenu à la maison de San-Severino, à laquelle elle donne encore le nom : mais elle a été ensuite acquise par le prince d'Avellino, de la maison de Caraccioli : beaucoup de villages en dépendent. * La Martiniere, *dict. géogr.*

SAN-SEVERINO (Fréderic de) cardinal, étoit issu d'une des plus illustres maisons du royaume de Naples, qui a possédé en différens temps les principautés de Bisignano & de Salerne, le duché de Somma, les comtés de Marsico, de Cariglione, de Mileto, de Cajazzo, de Tricarico, de Potenza & della Saponera, avec la baronie de San-Donato & plusieurs autres terres considérables. Il étoit quatriéme fils de *Robert* de San-Severino, comte de Cajazzo, & petit-fils de *Galeas* de San-Severino, & de *Blanche* Sforce, sœur *naturelle* de *Maximilien* Sforce, & de *François* III du nom, duc de Milan. Fréderic naquit à Milan, & fut fait cardinal par le pape Innocent VIII, en 1489, en reconnoissance des grands services que son pere avoit rendus à sa sainteté, en qualité de général de l'armée du saint siége, contre Ferdinand *le Vieil*, roi de Naples. Comme les seigneurs de San-Severino prétendoient être issus d'un seigneur François, qui passa en Italie l'an 930, ils furent des premiers à exciter le roi Charles VIII, à la conquête du royaume de Naples, qui lui appartenoit comme héritier des ducs d'Anjou, & ils se déclarerent ouvertement contre Ferdinand d'Aragon, qui s'étoit emparé de la couronne. Ce cardinal ne contribua pas peu à engager le pays à se déclarer pour la France. Mais peu après les Sforces s'étant ligués avec les Vénitiens contre le roi, les alliances que Fréderic avoit avec eux, & surtout les obligations qu'il avoit au cardinal Ascagne Sforce, lequel après la mort d'Innocent VIII, avoit engagé le sacré collége à le laisser jouir des honneurs & des prérogatives du cardinalat, quoique le pape fût mort avant que de prononcer sa promotion : ces raisons, dis-je, l'obligerent à quitter le parti des François, pour prendre celui de ses parens, qui ne tinrent pas long-temps : leurs affaires furent bientôt renversées, & les Sforces ayant été envoyés prisonniers en France, le cardinal San-Severino reprit ses premiers engagemens, jusqu'à soutenir les intérêts du roi Louis XII, contre le pape Jules II. Il fut un des premiers à presser l'assemblée des cardinaux partisans de France à Pise : ceux-ci le nommerent leur légat dans l'armée du roi. Cette conduite obligea le pape à l'excommunier; le priver du chapeau rouge, & le déclarer incapable de tenir des dignités ecclésiastiques : il étoit alors archevêque de Vienne en Dauphiné. Le pape Jules II étant mort en 1513, les cardinaux Carvajal & San-Severino, qui n'en avoient jamais voulu qu'à la personne de ce pape, redemanderent a Léon X, son successeur, de se réunir à lui, & écrivirent pour ce sujet aux peres du concile de Latran; ils y comparurent même dans un état d'humiliation, avouerent publiquement leurs fautes; & là, après avoir reçu l'absolution du pape, ils furent rétablis dans leurs dignités & dans tous leurs droits. Quelques mois après les domestiques de notre cardinal tuerent un des geoliers de la tour de Savelli à Rome. Leur maître les ayant fait évader, on crut qu'il avoit autorisé ce meurtre, & le pape le fit conduire prisonnier au chateau saint Ange; mais il fut élargi le même jour à la priere du sacré collége, & il se justifia. Enfin il mourut à Rome le 7 août 1516. Quoiqu'il eût plus de 27000 ducats de revenu en bénéfices, la plupart en France, il se trouva endetté de plus de 37000 ducats; de maniere que le pape permit à ses créanciers de recevoir les fruits des bénéfices qu'il laissoit vacans, jusqu'à un entier payement; ses libéralités avoient causé ce dérangement dans ses affaires : aussi fut-il regretté à sa mort. Sa stature qui étoit une des plus hautes, marquoit en lui une magnanimité & grandeur de courage extraordinaire. * Auberi, *hist. des cardinaux.*

SAN-STEFANO, bourg des états de Parme. Il est chef d'un marquisat feudataire de l'empire, situé entre le Plaisantin & l'état de Gènes, le long de la riviere de Taro, depuis sa source jusqu'au Val de Taro. * Mati, *dict.*

SAN-STEFANO (Porto) port de l'état delli Presidii en Toscane. Il est défendu par une bonne forteresse située sur la pointe d'une petite presqu'isle, à deux ou trois lieues de la ville d'Orbitello, vers le couchant. * Baudrand.

SAN-THEODORO, petite isle située à demi-lieue de la côte de Candie, & à trois de la ville de Canée, vers le couchant. Il y a dans cette isle une forteresse, qui fut prise par les Turcs l'an 1645. * Mati, *dict.*

SAN-VENETICO, isle de la mer de Grece, située à l'entrée du golfe de Coron, du côté du couchant. Cette isle, avec celle de *Coagulo*, qui en est fort près, sont celles qu'on appelloit anciennement *Oenussæ Insulæ*. * Baudrand.

SAN-VINCENTE DE LA BARQUERA, petite ville d'Espagne. Elle est sur la côte de l'Asturie, à trois lieues de Santillana, vers le couchant méridional. San-Vincente a un bon port, & elle est défendue par une citadelle. * Mati, *dict.*

SAN-VINCENTE, petite ville avec un grand port. Elle est dans le Bresil,& capitale de la Capitanie qui porte son nom, située entre celle de Rio Janéiro & la province de Guayra en Paraguai. * Baudrand.

SANAA, ville de l'Arabie heureuse en Asie. Elle est dans la principauté de Tehama, sur une petite riviere, à huit lieues au-dessus d'Almacharana. * Mati, *dict.*

SANABALLATH, *cherchez* SAMBALLATH.

SANADON (Noël-Etienne) Jésuite, étoit né à Rouen le 16 février 1676. Il entra chez les Jésuites le 8 septembre 1691. Il professa avec distinction les humanités pendant neuf ans, tant à Caën qu'ailleurs. Ce fut dans ce temps-là qu'il acquit l'estime de feu M. Huet évêque d'Avranches, avec lequel il est demeuré étroitement lié jusqu'à la mort de ce prélat. Le gout de l'un & de l'autre pour la poësie, la facilité avec laquelle ils s'exerçoient à ce genre d'écrire, avoit été le commencement, & fut le principal nœud de cette union. Le pere Sanadon fut chargé dans la suite de professer la rhétorique, à Paris, & il remplit cet emploi pendant six ans. Il fit ses quatre vœux le 2 février 1711. Sa santé se trouvant affoiblie, on l'envoya à Tours en 1718, & il y fut quelque temps préfet des classes.Pendant que le pere Sanadon professoit la rhétorique à Paris, il y donna un recueil de ses poësies latines qui parut en 1715, chez les freres Barbou. On y trouve des odes,des élégies, des épigrammes,des poësies diverses, & quelques piéces d'anciens poëtes françois dont le P. Sanadon a fait la traduction en vers latins très-élégans. Ce recueil est dédié à M. Huet évêque d'Avranches, qui vivoit encore. On n'y trouve point plusieurs odes anacreóntiques que le P. Sanadon avoit traduites d'après quelques imitations d'Anacréon, publiées en vers françois par M. Houdart de la Motte. Ce petit recueil qui a été aussi imprimé, est un fruit de la jeunesse poétique du P. Sanadon. Cet habile Jésuite a donné depuis quelques autres petites piéces répandues dans les Mercures & autres recueils du temps, entr'autres, un assez long éloge latin en prose quarrée, de M. Huet, ancien évêque d'Avranches, son ami, mort le 26 janvier 1721; le *Pervigilium Veneris*, qui est une hymne à l'honneur de Vénus, dont il a donné séparément une édition, avec une traduction françoise en prose. Depuis que ce pere eut quitté les classes, il s'appliqua principalement à traduire en françois les œuvres d'Horace. Il fut aussi chargé en 1726, de l'éducation de M. le prince de Conti après la mort du P. du Cerceau. Enfin il étoit bibliothécaire du collége de Louis le Grand, depuis 1728, lorsqu'il mourut après une maladie assez longue, où il fit paroître beaucoup de piété & de résignation, le 21 septembre 1733, dans la cinquante-huitiéme année de son âge. Sa traduction d'Horace, avec de savantes remarques, *à l'usage de son altesse sérénissime monseigneur le prince de Conti*, étoit publique dès 1727, en deux volumes *in*-4°, avec le texte latin. Dans sa préface le traducteur fait l'apologie des traductions des poëtes en prose, & il a donné à la sienne un air poétique, qui a été loué de plusieurs connoisseurs. Il y justifie la liberté qu'il a prise de faire des changemens considérables dans l'ordre & la structure même des odes. Dans ses dissertations il établit la véritable date des piéces, & montre le rapport qu'elles ont avec l'histoire.On blâme son orthographe singuliere : il l'avoit prévu, & dans sa préface il tâche d'en faire l'apologie. Il a donné aussi *in*-12, le simple texte d'Horace, séparé de sa traduction, mais avec des notes, & conformément au systême qu'il s'étoit formé sur les œuvres de ce poëte, & qu'il a suivi dans son édition *in*-4°. On a réimprimé le texte latin & la traduction du *Pervigilium Veneris*, dans un recueil de piéces de M. le président Bouhier, qui parut à Amsterdam en 1737, *in*-4°, & à Paris en 1738, *in*-12. On trouve dans ce recueil des conjectures sur le *Pervigilium Veneris*, où M. Bouhier prétend, contre le pere Sanadon & les autres, qu'il faut partager cet hymne en deux; que c'est l'ouvrage de deux auteurs différens, l'un plus ancien, l'autre plus moderne. Il y blâme beaucoup les changemens que le pere Sanadon a faits à cette piéce : *Il l'a rendue*, dit-il, *méconnoissable*, *& il a donné en cela l'exemple de la plus audacieuse*, *& de la moins judicieuse critique.* Il ne le blâme pas moins de ce que,contre l'autorité de tous les exemplaires manuscrits & imprimés, il a changé la mesure des vers, en les partageant en deux, l'un de quatre pieds, & l'autre de trois & demi; & ce qu'il a prétendu que ces grands vers étoient l'ouvrage des copistes qui, en écrivant, avoient réuni deux petites lignes en une. *Il n'y a pas pensé*, dit sur cela M. Bouhier : *tous les anciens qui ont écrit sur la versification des Grecs & des Latins*, *nous apprennent*, *que les véritables vers trochaiques* (qu'il plaît au pere Sanadon d'appeller Coraïques) *étoient de sept pieds & demi*, *comme ceux dont il s'agit dans le Pervigilium.* On trouve dans ce recueil le *Pervigilium* distingué en deux hymnes, sans traduction, mais avec d'excellentes remarques. Les notes du pere Sanadon sont ensuite. Sur le *Pervigilium Veneris* & l'Horace du pere Sanadon, voyez les *Observations* de l'abbé Desfontaines, tome 14, lettre 198. Les discours que le P. Sanadon a prononcés en différens temps, & qui ont été imprimés, montrent qu'il n'étoit pas moins orateur que poëte. Dans celui où il traite *De abusu ingenii*, il a eu principalement en vue le P. Porée son confrere, à qui il accordoit néanmoins toute l'estime que celui-ci mérite. Dans ses vers il s'est peint ainsi lui-même

*Aureo duxit mihi secla filo*
*Læta libertas*, *& amica recti;*
*Nec venenato mea felle tinxit*
*Gaudia livor.*
*Publicas fortem removere curas*
*Musa me semper studiis profanæ*
*Plebis exemit*, *stygiisque vatem*
*Invidet umbris.*

L'inscription de ces vers porte que l'auteur les avoit faits pour être mis au bas de son portrait. On a encore du P. Sanadon les ouvrages suivans. 1. *Nicanor moriens*, *carmen*; à Caën, 1698, *in*-8°. 2. *Odæ*, à Caën, 1702, *in*-8°. 3. *Cunæ regales Ludovici Asturiarum principis*, *sive Carmina in regalem partum Mariæ-Ludovicæ Hispaniarum reginæ*; à Paris, 1707, *in*-8°, avec des gravures. 4. *Laudatio funebris Ludovici Delphini nepotis Ludovici magni*; à Paris, 1712, *in*-12. 5. *De malâ ingeniorum contagione vitandâ*, *oratio*; à Paris, 1714, *in*-12. 6. *Ad religionem*, *quum Ludovicus XV ritè inunctus coronaretur*, *Ode*; à Paris, *in*-12. 7. *Theses Rhetoricæ*; à Paris, 1716, *in*-4°. 8. *Theses Horatianæ*; à Paris, 1717, *in*-4°. Ce sont des remarques sur les deux premiers livres d'Horace. 9. Conjectures sur les vaisseaux de guerre des anciens; dans les *Mémoires de Trévoux*, septembre 1722. 10. Observations sur le grand dictionnaire géographique & critique de M. Bruzen de la Martiniére, (sur le tom. 1 & 3.) dans les *Memoires de Trévoux* du mois de septembre 1729. 11. *Ad Poëtas collegii Ludovici magni*, *quum Stanislaüs Kostka & Aloisius Gonzaga in Sanctos referrentur*, *lyricum*, à Paris 1730, *in*-4°. Il a laissé parmi ses papiers plusieurs ouvrages ausquels il n'avoit pas mis entierement la derniere main, entr'autres une géographie en latin, un traité de la versification latine, quantité de remarques grammaticales sur la latinité, un rudiment savant, des remarques sur Phedre, sur Lucrece; &c. Il avoit dicté sa géographie à ses écoliers, pendant qu'il professoit la rhétorique à Paris. Il a laissé aussi quelque tragédies manuscrites qu'il

avoit fait représenter. Il avoit traduit autrefois de l'italien en françois la vie de Nicolas Gabrini, dit *de Rienzi*, écrite en langue vulgaire romaine de ce temps-là, par Thomas Fortifiocca, historien contemporain, & imprimée à Bracciano en 1624; mais il n'a point fait usage de cette traduction : il la donna seulement au pere du Cerceau, son confrere, qui travailloit à l'histoire de ce Nicolas Gabrini, tyran de Rome en 1347, & ce pere s'en est servi utilement pour son ouvrage qui a paru après la mort de l'auteur en 1733, à Paris, par les soins du pere Brumoy, aussi Jésuite, & homme de beaucoup d'esprit & d'érudition.

SANAGAR, *cherchez* SAMGAR.

SANCÉ d'AREVAL (Roderic) Espagnol, docteur en droit de Salamanque, évêque de Palentia, puis de Calahorra, florissoit vers l'an 1470. Il a composé une histoire d'Espagne, divisée en quatre livres, jusqu'à l'an 1469, & un ouvrage de morale, intitulé *Le miroir de la vie humaine.** Du Pin, *bibl. des aut. du XV siécle.*

SANCERRE, ville & comté de France dans le Berri, en latin *Sacrum-Cæsaris* ou *Sacro-Cæsarinum*, fut prise par les huguenots pendant les guerres de religion du XVI siécle. Claude de la Châtre, gouverneur de Berri, l'assiégea; & ayant réduit les habitans à une faim extrême, il emporta la place le 25 août de l'an 1573. On démolit le château & les autres fortifications de cette ville, qui est située sur une petite colline, à une portée de canon de la riviere de Loire, dans un pays tout couvert de vignes. Nous avons l'histoire de ce siége, composée par Jean de Leri, *in-octavo.*

SANCERRE, maison illustre, tire son origine de THIBAULT IV du nom, surnommé *le Grand*, comte de Champagne, qui épousa en 1123, *Mahaud*, fille d'*Engilbert* III du nom, duc de Carinthie, dont il eut entr'autres enfans, HENRI I, qui a continué la lignée des comtes de Champagne; THIBAULT, qui a fait celle des comtes de Blois; & ETIENNE I du nom, qui suit.

II. ETIENNE de Champagne I du nom, comte de Sancerre en Berri, dont la postérité prit le surnom, mourut au siége d'Acre, outre-mer, avec le comte de Blois son frere, en 1191. Il avoit épousé en 1153, *Marie* de Donzi, fille de *Geofroi* III du nom, seigneur de Donzi, de Gien, de Saint-Aignan & de Cosne, dont il eut GUILLAUME I du nom, qui suit; *Jean*, mort sans alliance; & ETIENNE de Sancerre, seigneur de S. Briçon, &c. qui a fait *la branche des seigneurs de S.* BRIÇON, *rapportée ci-après.*

III. GUILLAUME I du nom, comte de Sancerre, &c. accompagna Pierre de Courtenai, son beau-frere, élu empereur de Constantinople, au voyage du Levant, où il mourut prisonnier de Théodore Comnene, empereur de Thessalonique. Il épousa 1. *Marie* dame de Charenton, fille d'*Eble* VI du nom, seigneur de Charenton : 2. *Eustache* de Courtenai, veuve d'*Erard* de Brienne, seigneur de Rameru, & fille de *Pierre* de France, seigneur de Courtenai, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent LOUIS, qui suit; & *Béatrix* de Sancerre, mariée à *Guillaume* I, comte de Joigni.

IV. LOUIS I du nom, comte de Sancerre, &c, épousa 1. avant l'an 1220, *Blanche* de Courtenai, fille de *Robert*, seigneur de Champignelles, bouteiller de France, & de *Mahaud*, dame de Mehun-sur-Yevre, morte sans enfans : 2. *Isabelle*, fille de *Juhel*, seigneur de Mayenne, & de *Gervaise* de Dinan, dont il eut JEAN qui suit; *Robert*, seigneur de Menetou-Salon & de Soësmes, qui laissa des enfans; & *Isabeau* de Sancerre, mariée à *Gautier*, seigneur de Vignori.

V. JEAN I du nom, comte de Sancerre, &c, succéda à son pere en 1268, & vivoit en 1280. Il avoit épousé du vivant de son pere, *Marie* de Vierzon, fille d'*Hervé* II du nom, seigneur de Vierzon, & de *Marie* de Dampierre, dont il eut *Etienne* II du nom, comte de Sancerre, mort avant 1308, sans enfans de *Marie* de la Marche, sa femme, seconde fille de *Hugues* de Lezignen XII du nom, comte de la Marche & d'Angoulême; JEAN II, qui suit; *Thibault*, évêque de Tournai en 1333; *Louis*, seigneur de Charpignon; *Blanche*, mariée en 1301, à *Pierre* de Brosse, seigneur du Boussac; *Agnès*, alliée 1. à *N.* seigneur de la Ferté-Chauderon : 2. à *Henri*, seigneur de Thoëni; & *Louis* de Sancerre, seigneur de Sagonne, vivant en 1334, qui d'*Isabelle* de Thouars, sa femme, fille de *Jean*, vicomte de Thouars, & de *Blanche* de Brabant, eut pour enfans, *Jean* de Sancerre, seigneur de Sagonne, de Charpignon & d'Avandre, qui épousa *Marguerite* de Fontaines; *Louis* de Sancerre, mari d'*Agnès*, fille de *Jean* de Cusance; *Marie*, alliée à *Godemar*, seigneur de Linieres; & *Agnès* de Sancerre, mariée à *Jean* seigneur de Culant.

VI. JEAN II du nom, comte de Sancerre après son frere, seigneur de Charenton, de Meillant, &c, étoit mort en 1327. Il épousa 1. *Louise* de Bomez, fille de *Robert*, seigneur de Boubers, châtelain de Bapaume: 2. *Isabeau* de Rosni, veuve de *Pierre* seigneur de Chambli, dont il n'eut point d'enfans. Ceux de sa premiere femme furent, LOUIS II, qui suit; *Jeanne*; mariée 1. à *Jean* de Trie, II du nom, comte de Dammartin : 2. à *Jean* de Châtillon, grand-maître de France; & *Marguerite* de Sancerre, abbesse de Charenton.

VII. LOUIS II du nom, comte de Sancerre, seigneur de Charenton, &c, laissa de *Béatrix* de Rouci sa femme, fille de *Jean* V du nom, comte de Rouci & de Braine, & de *Marguerite* de Bomiers, dame de Blazon & de Mirebeau, JEAN III, qui suit; LOUIS, seigneur de Bomez, maréchal & connétable de France, *dont l'éloge est rapporté ci-après dans un article séparé*; *Robert*, chevalier, vivant en 1371; *Thibault*, seigneur de Sagonne, archidiacre de Bourges; *Etienne*, seigneur de Vailli, mort en 1390, au siége de Tunis en Barbarie, sans laisser de postérité de *Bellassez* dame de Vailli, ni d'*Alix* de Beaujeu-Perreux, ses deux femmes; *Isabeau* de Sancerre, mariée 1. à *Pierre* de Graçai, seigneur de l'Isle & de la Ferté-Nabert : 2. à *Guichard* Dauphin, I du nom, seigneur de Jaligni & de la Ferté-Chauderon, grand-maître des arbalêtriers de France; & *Marguerite* de Sancerre, morte jeune.

VIII. JEAN III du nom, comte de Sancerre, &c, épousa 1. *Marguerite* dame de Miremande en Anjou : 2. *Constance* de Saluces, de laquelle il n'eut point d'enfans. Il eut de sa premiere femme, *Marguerite* comtesse de Sancerre, mariée 1. à *Gerard* Chabot, seigneur de Retz : 2. à *Beraud* II du nom, dauphin d'Auvergne, comte de Clermont, seigneur de Mercœur : 3. à *Jacques* seigneur de Montberon & de Malevrier : 4. à *Jean*, dit *Lourdin*, seigneur de Saligni, connétable de Sicile; & *Jeanne* de Sancerre, alliée à *Lancelot* Turpin, seigneur de Crissé, dont elle n'eut point d'enfans.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE S. BRIÇON.*

III. ETIENNE de Sancerre, I du nom, troisiéme fils d'ETIENNE de Champagne, I du nom, comte de Sancerre, & de *Marie* de Donzi, fut seigneur de S. Briçon, de Châtillon-sur-Loire, de Marcheville, la Loupe, &c, & bouteillier de France en 1248. Il épousa 1. *Eléonore* de Soissons, comtesse de Beaumont : 2. *Agnès* dame de Montreuil-Bellai, veuve de *Guillaume* vicomte de Melun, & de *Valeran* baron d'Ivri. De sa premiere femme vinrent, *Etienne*, *Jean*, & *Thibault* de Sancerre, morts avant leur pere, dont les deux derniers se noyerent en la riviere de Seine, près l'abbaye de Barbeaux, où ils furent enterrés; *Alix*, mariée à *Guillaume* Crespin, IV du nom, seigneur de Dangu; & *Comtesse* de Sancerre, qui épousa *Adam* III du nom, vicomte de Melun De sa seconde femme sortit ETIENNE II, qui suit; 1.

IV. ETIENNE de Sancerre, II du nom, seigneur de S. Briçon, Châtillon-sur-Loire, &c, vivoit en 1262. Il épousa *Pernelle* de Milli, fille de *Geofroi* seigneur de Milli, dont il eut *Jeanne*, dame de S. Briçon, ma-

riée en 1290, à *Jean* de Courtenai, I du nom, seigneur de Champignelles; & *Marguerite* de Sancerre, dame de Marcheville & de la Loupe, qui épousa *Gilles* de Melun, seigneur de la Salle. * *Voyez* le P. Anselme, *hist. des grands officiers*; La Thaumassiere, *hist. de Berri*; Du Bouchet, *histoire de Courtenai*, &c.

SANCERRE (Louis de) chevalier, seigneur de Charenton, de Bomez, de Condé & Lusi, second fils de Louis II du nom, comte de Sancerre, & de *Béatrix* de Rouci, rendit de grands services au roi Charles V, qui l'honora du bâton de maréchal de France en 1369. Il fut frere d'armes du connétable du Guesclin, avec le seigneur de Clisson, & le seconda dans ses conquêtes de la Guienne. Depuis, il eut le commandement des armées du roi en ce pays-là en 1381, contre les Anglois, sur lesquels il remporta plusieurs avantages. Il eut aussi le commandement de l'avant-garde de l'armée, conjointement avec le connétable de Clisson, à la bataille de Rosebec, donnée en 1382, contre les Flamans; & il retourna en Guienne s'opposer aux entreprises des Anglois en 1383, & en 1385. Après la mort du comte d'Eu, il fut pourvu de la charge de connétable de France, le 26 juillet 1397. En 1398 il marcha contre le captal de Buch au comté de Foix, & traita avec lui pour l'en faire sortir. Il mourut sans alliance le 6 jour de février 1402, à l'âge de 60 ans. Son corps fut porté à saint Denys en France, où ses obséques furent faites en présence des ducs d'Orléans & de Bourgogne, & des principaux seigneurs de la cour. Il fut enterré au côté gauche de la chapelle du roi Charles V, sous une tombe plate, *& laissa deux enfans* naturels, *savoir* Louis *de Sancerre, auquel il donna par son testament tout ce qu'il possédoit à Barleu, à la Ferriere & à Beroust; &* Jeannette *de Sancerre, mariée à* Jean *de la Teillaye, écuyer.* * *Hist. de France.* Godefroi. Le P. Anselme.

SANCHE, roi de Léon & des Asturies, succéda à son frere *Ordogno* en 956, & fut surnommé *le Gros*, parcequ'il étoit si chargé de graisse, qu'il étoit incapable de rien faire. Pour se défaire de cet embonpoint qui l'incommodoit, il continua la tréve qu'il avoit avec Abdérame roi de Cordoue; & étant allé en cette ville, il y trouva des médecins qui le dégraisserent parfaitement. Ses sujets se révolterent contre lui, & mirent sur le trône Ordogno, fils d'Alfonse IV, dit *le Moine*. Sanche le chassa; défit les Maures, qui l'étoient venu attaquer dans sa ville capitale; réduisit à la raison quelques-uns de ses sujets rebelles; & n'ayant pas voulu faire mourir le chef de ces révoltés, il fut empoisoné par cet ingrat dans une pomme, après 12 ans de regne, l'an 967. RAMIRE III lui succéda. * Turquet & Mariana, *hist. d'Espagne.*

SANCHE I, roi de Castille, est le même que le roi de Navarre III de ce nom, dit *le Grand*. Ferdinand lui succéda au royaume de Castille, & fut pere de SANCHE II, qui regna six ans & demi. Il étoit frere de *Garcias*, roi de Galice; d'*Alfonse* roi de Léon; & d'une sœur, dame de Zamora. Sanche détrôna le premier, contraignit le second de s'enfermer dans un monastere; & fut tué en assiégeant Zamora en 1072. SANCHE III, fils aîné d'*Alfonse* VIII, dit *le Bon*, succéda à son pere en 1157, & ne regna qu'un an & onze jours. SANCHE IV, fils d'*Alfonse* X, roi de Léon & de Castille, avoit fait la guerre à son pere avec tant de fureur, que le pape Martin IV l'excommunia. Il usurpa le royaume sur ses deux neveux, *Alfonse* & *Ferdinand*, qui étoient fils de son frere aîné *Ferdinand*, & de *Blanche* de France, fille aînée du roi saint Louis. SANCHE regna seul en 1284, fut surnommé *le Brave*, & mourut en 1295, après 11 ans de regne, laissant FERDINAND IV, pour successeur. * Mariana, *hist. d'Espagne.*

SANCHE, I de ce nom, roi de Navarre, surnommé *Garcias*, étoit fils de GARCIAS Innigo. Il épousa deux femmes; & de la seconde, nommée *Tuta*, il eut GARCIAS, qui lui succéda, & fut pere de SANCHE II, qui suit.

SANCHE II, fut surnommé *Abarca*, à cause d'une sorte de chaussure qu'il faisoit porter à ses soldats, & dont il affectoit de se servir lui-même. Ce prince, qui succéda à son pere *Garcias* II, en 970, remporta plusieurs victoires sur les Maures. Après un regne de 24 ans, il fut tué dans une bataille contre les Castillans, & laissa la couronne à son fils GARCIAS III, surnommé *le Trembleur*. Cette chaussure nommée *Abarca*, dont Sanche II prit son surnom, étoit autrefois en usage parmi les Espagnols, & quelques-uns s'en servent encore aujourd'hui. Elle est de cuir de chevre ou de bœuf. Du Cange en désigne la forme par cette phrase, *repandorum calceorum instar*. L'abarca est, dit on, fort commode pour aller sur les montagnes & dans les lieux escarpés, & par cette raison c'étoit la chaussure ordinaire des bergers & des montagnards. * Du Cange, *Glossarium mediæ & infimæ latinitatis.*

SANCHE III, dit *le Grand*, succéda à GARCIAS III, son pere, & regna sans obstacle sur tous ses états. Ce fut un prince vertueux, & dont la valeur soutint avec éclat la couronne qu'il possédoit. Il avoit épousé *Nuna*, fille aînée de *Sanche-Garcias* comte de Castille, laquelle le rendit maître de cet état, & le fit pere de GARCIAS, qui lui succéda dans la Navarre; de FERDINAND, qui fut roi de Castille; & de GONÇALVE ou *Gonzalez*, qui eut le royaume de Sobrarbe & de Ribagorça. *Dom* Ramir, *qui étoit son fils* naturel, *devint roi d'Aragon.* SANCHE, à cause de sa fortune & de son courage, fut surnommé *le Grand*, & prit la qualité de prince des Espagnes. *Beremond* ou *Verémond*, roi de Léon, qui avoit épousé la cadette de *Nuna*, lui voulut disputer la Castille; mais il fut battu, & perdit une partie de ses terres, qui resterent à *Ferdinand*, fils de *Sanche*, qu'on maria à une sœur de Verémond. Ce traité rétablit le calme dans les états du roi de Navarre, qui fit diverses fondations pieuses. En allant voir des reliques qui étoient à Oviédo, il fut tué dans ce voyage qu'il faisoit à pied & en homme privé, en 1034. GARCIAS IV, son fils, roi de Navarre, fut pere de SANCHE IV, qui commença de regner en 1054. Il fut détrôné par son cousin germain SANCHE V, fils de *Ramir* I, roi d'Aragon, en 1074. D'autres assurent que ce fut par son propre frere, qui le tua en bataille, & que *Sanche-Ramir* ne fut que le tuteur de ses fils. Quoi qu'il en soit, ce SANCHE-RAMIR fut roi d'Aragon, & pere de *Pierre* I, roi d'Aragon, & de Navarre, qui eut pour successeurs ses freres *Alfonse*, puis *Ramir*, dit *le Moine*, tiré de l'abbaye de saint Pons. SANCHE-RAMIR fut tué au siége d'Huesca le 4 juin 1094. GARCIAS V, fils de *Ramir* de Monçon, & petit-fils de *Ramir* Calahorre, frere de *Sanche* IV, recouvra la Navarre en 1134, & étant mort à la chasse d'une chute de cheval, eut pour successeur en 1150, SANCHE VI, dit le *Sage*. Il soutint diverses guerres contre ses voisins; & après un regne de 43 ans, il mourut à Pampelune le 27 juin 1194. SANCHE VII, dit *le Fort* ou l'*Enfermé*, étoit son fils, & lui succéda. Il fut déposé & mis en prison, où il mourut sans enfans en 1234. *Bérengere*, l'une de ses sœurs, fut mariée à *Richard*, surnommé *Cœur-de-Lion*, roi d'Angleterre, duquel elle n'eut point d'enfans. La cadette, nommée *Blanche*, épousa *Thibaud* IV, comte de Champagne, & fut mere de THIBAUD V, roi de Navarre, après son oncle *Sanche* VII. *Voyez* NAVARRE. * Gabriel Chapuis, André Favin, & Mayerne Turquet, *histoire de Navarre*. De Marca, *hist. de Bearn*. Oihenart, *not. utriusque Vascon.*

SANCHE, I de ce nom, roi de Portugal, succéda à son pere ALFONSE I, en 1185; & après s'être signalé contre les rois ses voisins, & contre les Maures, il mourut en 1212, âgé de 58 ans. Il laissa de sa femme *Douce*, fille de *Raimond-Berenger* comte de Barcelone,

ALFONSE,

Alfonse II qui suit ; & *Ferdinand*, qui fut comte de Flandre, du chef de sa femme *Jeanne*, fille de *Baudouin* empereur de Constantinople, &c. Alfonse II fut pere de Sanche II, surnommé *Capel*. Les sujets de ce dernier, mécontens de sa lâcheté, & de l'humeur hautaine de sa femme, appellerent en Portugal *Alfonse*, frere de *Sanche*, qui étoit en France, où il avoit épousé *Mahaud*, comtesse de Boulogne. Il continua la postérité ; & le malheureux Sanche, chassé de ses états, mourut à Tolede en 1248, âgé de 45 ans. Après quelques efforts pour se rétablir sur son trône, d'où le pape Innocent IV l'avoit fait tomber, le seul gouverneur de Conimbre, Martin Froilas, lui fut fidéle, défendit cette place jusqu'à la derniere extrémité : enfin sommé pour la derniere fois de se rendre, puisque Sanche ne vivoit plus, ce brave homme n'en voulut rien croire que ses yeux, & obtint du temps pour aller à Tolede s'en éclaircir. Là, mettant les clefs de sa ville sur le tombeau de son maître ; *Seigneur*, dit-il, *tant que je vous ai cru vivant, je me serois plutôt enterré moi-même, que de vous manquer de fidélité ; mais puisque vous êtes mort, je vous remets le dépôt que vous m'avez confié : trouvez bon que j'en aille assurer mes camarades, & que nous nous rendions. Voyez* PORTUGAL. * Mariana, *hist. d'Espagne*. La Chaise, *vie de saint Louis*, *liv.* 12, *&c.*

SANCHEZ (François) de las Broças, en latin *Sanctius Brocensis*, étoit le plus célébre grammairien d'Espagne vers la fin du XVI siécle. Lipse l'appelle *le Mercure* ou *l'Apollon d'Espagne*. Scioppius disoit que c'étoit un homme divin. Celui de ses ouvrages qui a fait le plus de bruit, est le traité intitulé, *Minerva* ou *De causis linguæ latinæ*. C'est par-là qu'il s'est acquis le titre de pere de la langue, & de docteur de tous les gens de lettres. Il a fait encore beaucoup d'autres ouvrages concernant cette profession, & entr'autres ceux de l'*art de parler*, & *de la maniere d'interpréter les auteurs*. Il mourut en 1600, âgé de 77 ans. * Nicolas Antonio, *bibl. Hisp.*

SANCHEZ (Thomas) Jésuite Espagnol, né à Cordoue l'an 1551, entra à 16 ans parmi les Jésuites, & fut homme de bonnes mœurs, austere, sobre, chaste, & mourut à Grenade l'an 1610. L'archevêque & le conseil royal de cette ville rendirent témoignage à sa vertu, aussi-bien que tout le peuple, par les honneurs qu'ils lui firent lors de ses obséques. Il est auteur de 4 volumes *in-fol.* sur le décalogue, & sur les vœux monastiques ; & de plusieurs questions de jurisprudence, qui parurent après sa mort. Mais bien des gens l'ont critiqué avec raison, sur son traité *de matrimonio*, qu'il fit imprimer à Gènes en 1592, & dans lequel l'auteur entre dans une infinité de questions qu'il devoit omettre. * *Bibl. script. soc. Jesu.* Bayle, *dict. crit.*

SANCHEZ (François) professeur en médecine à Toulouse dans le XVII siécle, natif de Brague en Portugal, fut transporté à Bourdeaux pendant son enfance par son pere, qui étoit un savant médecin. Gui Patin dit dans ses lettres, que le pere étoit Juif, & que le fils se fit chrétien. Celui-ci voyagea en Italie, & s'arrêta quelque temps à Rome : d'où étant repassé en France, il étudia à Montpellier, & y fut reçu docteur en médecine à l'âge de 24 ans. Les guerres de religion l'ayant obligé de sortir de cette ville, il alla à Toulouse, où il enseigna la philosophie pendant 25 ans, & la médecine pendant 11 ans, & mourut à Toulouse en 1632, âgé de 70 ans. Il composa plusieurs ouvrages de médecine & de philosophie en latin, & en langue espagnole, de la *Méthode universelle des sciences*. Celui qui fit plus de bruit est intitulé : *Quod nihil scitur*. Ulric Widdius le réfuta dans des thèses qu'il soutint à Leipsick en 1661, & qu'il intitula, *Quòd aliquid scitur*. Sanchez eut aussi avec le Jésuite Clavius une querelle sur la Géométrie qui fit de l'éclat. * Nicolas Antonio, *bibl. script. Hisp.* Bayle, *dict. crit.*

SANCIAN, petite isle de la mer de la Chine. Elle est près de la côte de Quantung, entre l'isle de Macao & celle d'Haïnan. Sancian est le lieu où mourut saint François Xavier. * Mati, *dict.*

SANCHONIATHON, historien de Phénicie, natif de Beryte, & non de Tyr, vivoit, suivant Porphyre, du temps de Sémiramis ; selon d'autres, du temps de David ; & selon quelques-uns, du temps de Gédéon, juge d'Israël, vers l'an du monde 2790 & 1245 avant J. C. Son nom ne signifie pas, comme l'a cru Théodoret, *ami de la vérité*, mais *zele de la loi*. Il écrivit en phénicien une histoire qui contenoit en neuf livres l'ancienne théologie, & l'histoire des antiquités de Phénicie, & la dédia à Abibal roi de Beryte. Philon de Biblos, qui vivoit du temps d'Adrien, la traduisit en grec. Il nous reste quelques fragmens de cette version dans Porphyre, *De l'abstinence de la chair des animaux*, & dans la *Préparation évangélique* d'Eusebe. Si l'on en croit Sanchoniathon, son histoire étoit tirée des registres & des inscriptions hiéroglyphiques des temples de la Phénicie & de l'Egypte. Il avoit aussi consulté Jerombal, sacrificateur du Dieu Jao, que Samuel Bochart a conjecturé être Jerumbaal, ou *Gédeon. Voyez* son *Cainan*, *lib.* 2, *c.* 17, où il traite au long de Sanchoniathon. H. Dodwel, savant Anglois, a fait un petit livre en sa langue, où il rapporte quantité de raisons, pour faire voir que cette histoire de Sanchoniathon n'a jamais existé ; & que quelques philosophes qui ont écrit en grec, ont fabriqué une version prétendue de cet historien, & ont travaillé à la faire valoir. Son livre a été imprimé à Londres en 1681, & est intitulé : *A discourse concerning Sanchoniathon's phœnician history*. M. Du Pin dit que cet auteur a été inconnu à tous les anciens ; que Porphyre est le premier qui ait cité cette histoire des Phéniciens, qui est pleine de fictions ; qu'il a pris de la Genèse ce qu'il dit de l'origine du monde & des premiers hommes ; que ce qu'il écrit de l'Æon & du premier né, a rapport aux rêveries des Valentiniens. Il dit aussi qu'il tire plusieurs choses des fables des Grecs : c'est ce qui montre évidemment que l'auteur de cette histoire ne peut pas avoir vécu du temps de Sémiramis. * M. Du Pin, *dissertation sur la bible, & bibl. des historiens profanes. Voyez aussi la dissert. de* Van-Dalen *sur ce sujet.*

SANCTES PAGNINUS, savant religieux Dominicain, étoit de Lucques, où il naquit d'une famille honnête vers l'an 1470. A l'âge de seize ans, il renonça au monde pour se consacrer à Dieu dans l'ordre de saint Dominique. Il s'y appliqua à l'étude des langues savantes, dans lesquelles il fit de très-grands progrès, de même que dans la théologie. Il prêcha aussi avec beaucoup de zéle. Il contribua beaucoup par ses exhortations à la conversion des pécheurs & des hérétiques, sur-tout des Vaudois & des Luthériens, dont il vit la naissance & les premiers progrès. Il empêcha en particulier, que ces nouveaux hérétiques ne séduisissent la ville de Lyon, où il passa une grande partie de sa vie, & dont il fut déclaré citoyen, avec tous les priviléges qui pouvoient être attachés à cette qualité. Ce fut par ses conseils que Thomas Guadagni établit un hôpital pour recevoir & secourir ceux qui seroient attaqués de la peste. Ce pieux & savant religieux mourut à Lyon, & il y eut un grand concours des principaux de la ville à ses funérailles. Léandre Alberti, dans sa description d'Italie, dit que sa mort arriva l'an 1536, à l'âge de soixante-dix ans. Le pere Echard prétend au contraire, que Pagnin ne mourut qu'en 1541, se fondant sur cette inscription sépulcrale, qui est en ces termes : *En hospes. Hic est ille Sanctes Pagninus Lucensis, cujus triplex ligua, eruditio, bonitas, ordinem, civitatem, Florentinos, à quibus mirificè cultus est, decorárunt. Obdormivit in Domino IX kalend. septemb.* MDXXXXI. Mais M. de la Monnoye a démontré la fausseté de cette date, en faisant voir que cette épitaphe se trouve dans les poësies de Jean Voulté, imprimées à Lyon dès 1537. Ainsi il faut mettre la mort de

Pagnin en 1556. Razzi dit que ce savant religieux avoit été disciple du célébre Jérôme Savonarole. Voici ses ouvrages: 1. *Veteris & Novi Testamenti nova translatio, per Sanctem Pagninum nuper edita, approbante Clemente VII*, à Lyon, Antoine du Ry, aux dépens de François Turchi, & de Dominique Berti, citoyens de Lucques, & de Jacques de Junte, citoyen de Florence, le 29 janvier 1527, (c'est-à-dire, 1528) *in-4°*, avec une épître dédicatoire au pape Clément VII. Cette version de la Bible a souvent été réimprimée depuis, comme on peut le voir dans les *Scriptores ordinis Prædicatorum* des peres Quetif & Echard, tome second, pages. 116, & suivantes. Nous avertirons seulement qu'en 1542, on a fait à Lyon une édition *in-folio* de cette version, très-différente de celle de Pagnin, quoiqu'elle porte son nom. Le titre de celle-ci est: *Biblia sacra, latinè, ex Sanctis Pagnini translatione, sed ad hebraicæ linguæ amussim recognita, & scholiis illustrata: ex editione, & cum præfatione, & quibusdam scholiis marginalibus Michaëlis Villanovani.* Ce prétendu Michel de Villeneuve est le fameux hérétique Michel Servet, qui a semé dans cette édition les erreurs les plus dangereuses. 2. *Liber interpretationum Hebraïcorum Græcorumque nominum, quæ arcanis sacrisque in litteris inveniuntur, ordine alphabetico, ut inventu cuncta sint perfacilia*; à Lyon, 1528, à la fin de sa version de la Bible, & dans les éditions suivantes. Simler en cite une édition particuliere faite à Lyon en 1538. 3. *Thesaurus linguæ sanctæ*; à Lyon, Sebastien Gryphe, 1529, *in-folio*. Cette édition, qui est rare, est très-estimée à cause de la grandeur & de la beauté des caracteres, & de l'exactitude de la correction. Le même, sous ce titre: *Thesaurus linguæ sanctæ contractior & emendatior*; à Paris, Robert Etienne, 1548, *in-4°*. Le même, à Genève, 1614, *in-folio*; mais cette édition augmentée & retouchée par Jean Mercier & Antoine Cavalleri, est corrompue. On a donné un abregé de ce *Thesaurus* (*Thesauri Pagnini Epitome*) à Anvers, 1616, *in-8°*. 4. *Isagoges, seu introductionis ad sacras litteras liber unus, ad Johannem cardinalem du Bellay directus*; à Lyon, 1528, *in-4°*, & dans la même ville en 1536, *in-folio*, avec une préface historique de Symphorien Champier, qui fait un très bel éloge de l'auteur. 5. *Hebraicarum Institutionum libri quatuor, Sancte Pagnino Lucensi auctore, ex Rabbi David Kimhi priore parte ferè transcripti*; à Lyon, 1526, *in-4°*, aux dépens de François de Clermont, cardinal, archevêque d'Ausch; & à Paris, de l'imprimerie de Robert Etienne, en 1549, *in-4°*. Abregé de cet ouvrage, à Lyon, 1528, *in-4°*, à Paris, Robert Etienne, 1546, & chez Charles Etienne, en 1556, *in-4°*. 6. *Enchiridion expositionis vocabulorum Haruch, Targum .... & multorum aliorum librorum, hebraicæ linguæ aliisque libris apprimè accommodatum, ab auctore dicatum Francisco cardinali de Claromonte*, &c, à Rome, 1523 *in-folio*. 7. *Isagogæ ad sacras litteras & ad mysticos Scripturæ sensus, quas ad annum 1536 prælo parabat, sumtus conferente Thomâ Guadagni Florentino.* La premiere partie est l'*Isagoge*, dont on a parlé plus haut: les deux parties ont paru ensemble à Lyon, en 1536, *in-folio*, & à Cologne, en 1543, *in-folio*. 8. *Grammatica Rabbi David, quæ Michol nuncupatur, in latinum translata eloquium.* 9. *Liber Ephod, grammaticam continens hebraicam, latinè donatus.* 10. *Liber cui nomen Cheter, id est, Corona, in quo de divinis nominibus agitur, latinè versus.* 11. *Catena argentea in Pentateuchum, sex magna continens volumina*; à Lyon, 1536. 12. *Catena argentea in totum Psalterium Hebræorum, Græcorum, & Latinorum continens commentaria, tribus magnis voluminibus.* 13. *Annotamenta in totum vetus instrumentum.* 14. *Chaldaïcum enchiridion.* 15. *Isagogæ græcæ*, &c, à Avignon, 1525, *in-fol.* deux volumes; & plusieurs autres que l'auteur a laissés manuscrits. * Echard, *Scriptores ordinis Prædicatorum*, *in-folio*, tome II, pag. 114, & suivantes. *Histoire littéraire de Lyon*, par le P. de Colonia, *in-4°*, tome II, pag. 595, & suivantes.

SANCTORIUS, médecin, *cherchez* SANTORIUS.

SANCTUS ou SANCUS, dieu des Sabins, *cherchez* SABUS.

SAND: c'est une des isles Orcades, situées au nord d'Ecosse. Elle est entre celles de North-Ranals & de Stromsa. Sa longueur est de quatre lieues, & sa largeur environ de trois. On croit que la qualité de son terroir sabloneux lui a fait donner le nom de *Sand*, qui signifie *du sable*. Il y a une autre isle de ce nom à l'occident d'Ecosse, à un mille de Kintyre, où les Danois menerent leur flotte, quand ils envahirent l'Angleterre, à cause de la commodité de ses ports. La premiere est, dit-on, agréable & fertile. * Buchanan.

SANDALIO, bourg de la Palestine, sur la côte, à quatre lieues de Ptolemaïs ou Acre, vers le nord. On assure que l'ancienne *Ecdipa* ou *Achazib*, étoit près de ce bourg. * Mati, *dict.*

SANDANIS, seigneur Lydien, voulut persuader à Crœsus de ne pas entreprendre la guerre contre les Perses; mais ce prince négligea ses avis, & s'en repentit dans la suite; car l'événement de cette guerre lui couta la perte de son royaume & de sa liberté. * Hérodote, *l.* 1, *c.* 71.

SANDECK, ville du Palatinat de Cracovie en Pologne. Elle est près des frontieres de la Hongrie, à douze lieues de la ville de Cracovie, vers le midi. Sandeck, capitale d'une châtellenie, est bien fortifiée, & a des mines de cuivre & d'or dans son territoire. On la prend communément pour l'ancienne *Asanca*, ville de la Sarmatie Européenne. * Mati, *dict.*

SANDEI (Felino) naquit l'an 1427, à Félina dans le duché de Reggio, où sa mere se trouva alors par hazard, & d'où il a tiré son nom, comme il le marque lui-même. Il a cependant toujours pris la qualité de Ferrarois, parceque son pere demeuroit à Ferrare, & qu'il y avoit été élevé. Sa famille étoit originaire de Lucques. Après le cours ordinaire de ses études, il se donna à la jurisprudence, qu'il apprit d'abord de François Aretin, & ensuite de Barthelemi Bellincini, dont il fut disciple pendant trois ans. Ayant pris le degré de docteur en droit, il fut choisi pour enseigner le droit canon à Ferrare, après quoi il fut fait professeur en droit civil à Pise. Ayant entrepris d'expliquer le titre *de Probationibus*, Philippe Décius, qui étoit son ami, & qu'il consultoit, quand il trouvoit de la difficulté dans l'explication de quelques loix, proposa plusieurs questions à résoudre sur ce même titre. Sandei promit d'y répondre; mais il changea depuis de pensée, dans la crainte de perdre sa réputation, en se tirant mal de cette dispute. Cette circonstance l'engagea de quitter sa chaire; & comme il avoit pris le parti de l'Eglise, & qu'il avoit même déja un canonicat à Ferrare, il se rendit à Rome dans le dessein de s'y avancer dans les dignités eccléfiastiques. Innocent VIII le fit en effet auditeur de Rote vers l'an 1488. Le 4 mai 1495, il fut nommé aux évêchés d'Atri & de Penna, qui sont unis; & le 25 septembre de la même année, il fut fait coadjuteur de Nicolas Sandonini, évêque de Lucques. Un clerc de Penna, nommé Sigismond Nardi, protégé par Gabriel de Bourbon, général des troupes françoises en Italie, s'empara des églises d'Atri & de Penna à son préjudice; mais le pape Alexandre VI réprima sa hardiesse, & engagea le duc de Bourbon à lui retirer sa protection. L'évêque de Lucques étant mort au mois de juin 1499, Sandei prit possession de ce siége, qui lui fut disputé cinq mois après par le cardinal Julien de la Rovere, qui fut depuis pape sous le nom de Jules II. Le crédit du cardinal l'emporta sur le bon droit de Sandei; mais en 1501, celui-ci fut mis en possession de ce siége disputé, & l'année suivante il se démit des évêchés d'Atri & de Penna. Il mourut au mois d'octobre 1503, âgé de soixante-seize ans. Il est auteur des ouvrages suivans: 1. *Ad quinque libros Decretalium commentaria cum annotationibus virorum eruditorum*;

à Lyon, 1519, *in-folio*, trois volumes; à Lyon encore, en 1535, 1549, 1555 & 1587; à Basle, 1567, & à Venise, 1600, *in folio*, quatre volumes. 2. *Consilia, seu responsa*; à Lyon, 1553 & 1587, *in-folio*; à Venise, 1574, *in* 4°, & 158. *in-folio*. 3. *De Indulgentia plenaria tractatus*; dans le tome neuviéme des *Tractatus juris*, édition de Lyon, 1544, & dans le tome quatorziéme de l'édition de Venise, 1584. 4. *Additiuncula ad Monarchiam Petri de Monte*, avec cet ouvrage; à Lyon, 1512, *in*-8°. 5. *De Regibus Siciliæ & Apuliæ, & nominatim de Alphonso rege Aragonum, epitome Felini Sandei, edita à Michael Ferno*; à Milan, 1495, *in*-4°, & *à Marquardo Frehero*, à Hanovre, 1611, *in*-4°, avec d'autres piéces. * Guidi Panciroli *de claris legum interpretibus lib.* 3, *cap.* 42. Jean-Albert Fabricius, *bibl. des écrivains de la moyenne & basse latinité*, liv. VI, p. 462, 463. Les *mém.* du pere Niceron, tome 41.

SANDEN (Bernard de) théologien Luthérien, naquit en 1536, le 4 octobre, à Insterbourg en Prusse. Il étudia à Konigsberg, à Thorn, à Leipsick & à Strasbourg, & visita l'Allemagne, la Suisse, la Hollande, la France & l'Angleterre. En 1659, il fut fait maître ès-arts à Konigsberg, & en 1664 doyen dans le Lobenicht, où il prêchoit avec beaucoup de succès. En 1667 il devint chapelain de la vieille ville; en 1681, professeur ordinaire en théologie; en 1688, premier professeur, premier ministre de la cour & suprême surintendant en Prusse. En 1701, conjointement avec l'évêque Ursinus, il couronna le premier roi de Prusse. Par-là il obtint le titre d'evêque, & on lui envoya un habit épiscopal à Berlin; mais Sanden étoit mort, lorsqu'il arriva. En 1696, ses trois fils furent créés le même jour docteurs dans les trois facultés. On a de lui: 1. *Theologia homiletica*. 2. *Theologia symbolica*. 3. *Theologia positiva*. 4. *Formula catechisandi*; plusieurs dissertations en latin, & divers ouvrages en allemand. * *Supplément françois de Basle.*

SANDEN (Bernard de) *fils du précédent*, né le 4 mai 1666, à Lobnitz en Prusse, se rendit en 1683 à l'académie de Konisgberg, & en 1686 à Leipsick, où il fut reçu maître-ès-arts en 1687. Il parcourut l'Allemagne & l'Italie; & en 1689 il fut aggrégé à la societé des *Recuperati*, apparemment des *Ricovrati* de Padoue. Il s'en retourna par la Hollande & l'Angleterre, après avoir visité dix-sept universités. En 1695 il fut fait professeur extraordinaire en théologie à Konisgberg; & cette même année, il devint licencié. En 1696 il prit le bonnet de docteur des mains de son pere. En 1698 on le créa quatriéme professeur en théologie, & en 1703, il devint le troisiéme, & pasteur de Lobnitz. En 1708 il fut fait prédicateur de l'église cathédrale, & en 1709 premier prédicateur de la cour de Prusse, & premier professeur en théologie. Il mourut en 1721. On a de lui plusieurs ouvrages en allemand, & ceux-ci en latin: *Theologiæ controversæ spicilegium*; à Konisgberg, 1706, *in*-4°. *Instructio Ministrorum verbi illustrata & aucta*, 1707, *in*-4°. C'est un ouvrage de son pere, qu'il a augmenté. *Disputationum Antipapisticarum fasciculus*, in-4°. *Prima fundamenta Theologiæ positivæ*, en 1713, *in*-4°. *Quæstionum Biblicarum è Genesi illustrium fasciculi*, en 1716, *in*-4°. *Præjudicia contra Bullam Clementis XI*, UNIGENITUS *dictam*, 1719, *in*-4°. *Theologia positiva auctior & plenior*, 1720, *in*-4°. C'est encore l'ouvrage de son pere qu'il a augmenté. * *Supplément françois de Basle.*

SANDERSON (Robert) naquit à Sheffield, dans le comté d'Yorck, le 18 septembre 1587. Il fut élevé à Oxford, dans le collége de Lincoln; & après avoir possédé plusieurs charges, Laud, évêque de Londres, le recommanda au roi Charles I, comme un excellent casuiste. Ce prince le fit son chapelain ordinaire, & eut beaucoup d'estime pour lui. Il fut fait docteur en théologie en 1636. Le parlement le nomma pour assister à l'assemblée des théologiens qu'il avoit convoqués; mais il refusa de s'y rendre, apparemment parcequ'il ne croyoit pas cette assemblée légitime. Il fut fait ensuite professeur royal en théologie à Oxford, où il enseigna environ un an. En 1647, il eut beaucoup de part à la représentation des raisons qu'avoit l'université contre le convenant & le serment négatif. Peu de temps après il fut envoyé au roi à l'isle de Wight, où il eut des conférences avec ce prince sur divers sujets importans, & le prince en parut fort satisfait. En 1648, il fut privé par les visiteurs du parlement, de sa charge de professeur, & de son canonicat de l'église de Christ. Il se retira dans un lieu nommé *Boothby Pannel*, où il fut pillé, blessé & mis en prison. Dans ce triste état, il ne laissa pas d'être consulté par plusieurs personnes sur des cas de conscience difficiles, & plusieurs de ses décisions ont été imprimées. Dans sa jeunesse il étoit du sentiment de ceux qu'on nomme *Calvinistes rigides*; mais ayant disputé sur les cinq articles avec le docteur Hammond, il changea de sentiment, désapprouvant également les Infralapsaires & les Supralapsaires, & embrassant ceux d'Arminius. Peu de temps après le rétablissement de Charles II, il fut fait évêque Lincoln, & fut un des prélats qui assisterent à la conférence qui se tint à la Savoye entre les Conformistes & les Nonconformistes. Il mourut le 29 janvier 1662. Il voulut avant sa mort recevoir l'absolution de son chapelain. Pour cet effet il ôta son bonnet, & voulut que ce chapelain lui mît les mains sur la tête nue. C'étoit un homme d'une vie exemplaire, qui avoit beaucoup de condescendance pour les autres, incapable de colere ou de ressentiment. Il avoit une bonne mémoire, un jugement solide, une science exacte & méthodique. Il avoit bien lu les peres & les scholastiques. Il possédoit parfaitement l'histoire ancienne & moderne d'Angleterre, étoit bon antiquaire; mais il excelloit sur-tout dans la science des Casuistes, & on croit qu'en ce genre il est un des meilleurs & des plus clairs écrivains. Il a publié *Logicæ artis compendium*; un volume de sermons *in-fol.* neuf cas de conscience, qui ont été réimprimés en 1685. *De juramenti obligatione prælectiones septem, &c. De obligatione conscientiæ prælectiones septem*; *Physicæ scientiæ compendium*; *Pax ecclesiæ, &c.* & quelques livres anglois. * *Voyez* sa vie écrite par Walton, & *Athen. Oxon.*

SANDERUS (Jean) de Gand, médecin de l'empereur Charles-Quint, fut très-estimé par sa science & sa piété, & après la mort de sa femme, fut chanoine de saint Bavon. Il a écrit quelques ouvrages, & est mort dans le XVI siécle.

SANDERUS ou SANDERS (Nicolas) né à Charlewod dans le comté de Surrei en Angleterre, au diocèse de Winchester, reçut par les soins de ses parens *Guillaume* Sandérus & *Elizabeth* sa mere, une excellente éducation. Il commença ses études au collége de Wikeham, fondé par un Anglois de ce nom dans un fauxbourg de Winchester, d'où il passa à Oxford, où en 1548 il fut agrégé au collége de même nom. Il devint habile théologien, & canoniste, & en 1551 il fut fait bachelier. Dès 1557 il obtint une chaire de professeur en droit canon dans cette université; mais la reine Elizabeth ayant changé la religion du pays, il s'en retira en 1560, & alla à Rome, où il fut fait prêtre & docteur en théologie; il suivit le cardinal Hosius au concile de Trente, & ensuite en Pologne & dans ses autres voyages. Ces courses finies, il passa à Louvain où on le retint pour être professeur royal en théologie. Il y publia en 1571, son traité *de visibili monarchia Ecclesiæ*, dont Pie V fut si satisfait, qu'il manda Sanderus à Rome, le reçut fort bien, & étoit près de le récompenser lorsqu'il mourut. Sanderus voyant ses espérances tombées de ce côté-là, alla trouver le cardinal Commendon légat du saint siége à la diéte d'Augsbourg, d'où il passa en Espagne avec le nonce Philippe Séga, évêque de Plaisance, & depuis cardinal. Sanderus fut lui-même quelque temps après envoyé en Espagne en qualité de nonce, par le pape

Grégoire, qui l'envoya ensuite en Irlande avec la même qualité, pour animer les catholiques du pays à ne point quitter les armes qu'ils avoient prises, mais qui attirerent leur défaite, & rendirent inutiles les peines & les desseins de Sandérus. Lui-même craignant de tomber entre les mains des Anglois, erra pendant du temps dans des forêts, où il mourut de faim & de misere vers l'an 1580, selon Pitséus son neveu, & selon Wood qui en paroît mieux instruit, en 1583. Presque tous les ouvrages de ce zélé catholique sont sur des matieres ecclésiastiques. Ces ouvrages sont: un traité de la Cène du Seigneur, & sa présence réelle dans l'Eucharistie, en anglois, à Louvain 1566, *in-4°*. Traité des images contre les Iconoclastes en particulier, en anglois, à Louvain 1567, *in-8°*. Défense de la primauté de saint Pierre & de ses successeurs, en anglois, à Louvain 1567, *in-8°*. Traité de l'usure, en anglois, à Louvain 1569, *in-8°*. *De typica & honoraria imaginum adoratione*, *l.* 2, à Louvain 1569, *in-8°*. *De explicatione missæ ac partium ejus*, à Louvain 1569, *in-8°*. Traité latin, où il prouve que J. C. parle proprement du sacrement de l'eucharistie dans le sixiéme chapitre de saint Jean, à Anvers 1570, *in-8°*. *De visibili monarchia ecclesiæ*, *l.* 8, à Louvain 1571, *in-folio*, & plusieurs fois réimprimé depuis. *De justificatione contra colloquium Altenburgense*, 1585, *in-8°*, à Tréves. *De origine ac progressu schismatis Anglicani*, *l.* 3, *&c.* à Cologne 1585, *in-8°*. Il n'y a proprement que les deux premiers livres qui soient de Sanderus. Edouard Risthon a fait le reste. Cet ouvrage a été traduit en françois par trois personnes. La premiere traduction de l'an 1587, *in-8°*, est sans nom d'auteur ni de lieu. La seconde de 1588, à Augsbourg, *in-8°*, a pour auteur un écrivain qui ne s'est désigné que par ces lettres J. C. A. T. La troisiéme qui est infiniment au-dessus des deux précédentes, est de M. l'abbé de Maucroix, & parut en 1678, *in-12*, à Paris. Jérôme Collini, Dominicain de Florence, l'a aussi traduit en italien, & sa traduction a paru à Florence en 1591, *in 4°*. Il y en a aussi une traduction angloise. M. Burnet ayant attaqué cet ouvrage de Sanderus, M. l'abbé le Grand en a pris la défense dans son histoire du divorce de Henri VIII. *De clave David*, *seu regno Christi*, *l.* 6, &c, à Rome 1588. C'est une réponse aux critiques qu'on avoit faites de son livre, *De visibili ecclesiæ monarchia*. *Sedes apostolica*, *seu de militantis ecclesiæ romanæ potestate*, *&c.* à Venise 1603, *in-4°*. C'est une traduction latine de son traité de la défense de la primauté de S Pierre, &c. Pitséus cite encore de Sandérus les ouvrages suivans; mais il ne dit pas s'ils ont été publiés: *Pro defensione excommunicationis à Pio V latæ in Angliæ reginam liber*. *Contra Hesutium apostatam Jesuitam*, *l.* 3. *De ecclesia Christi*, *l.* 4. *De martyrio quorumdam tempore Henrici VIII*, *& Elizabethæ*, *in-4°*, 1610, à Cologne. Un livre de ses discours latins prononcés, partie à Louvain, & partie au concile de Trente. La vie & les mœurs de l'hérétique Thomas Cramer, en latin. De la maniere & de la nécessité d'entendre la messe, en latin. Des cérémonies de la messe, en latin. Traité de la présence réelle de J. C. dans l'Eucharistie, contre un Anglois, en latin. Une chronique de ce qui s'étoit passé en Irlande durant le sejour qu'il y fit, en latin. Deux livres de lettres écrites d'Irlande à Grégoire XIII. Un traité du libre arbitre, en latin. * *Voyez* Jean Pitséus dans ses *écrivains illustres d'Angleterre*, Wood dans son *hist. de l'université d'Oxford*; Valere André dans ses *fastes de l'université de Louvain*, *&c.*

SANDERUS (Antoine) naquit à Anvers au mois de septembre 1586, de *Lævinus* Sandérus, docteur en médecine, & de *Marie* de Keyser, qui demeuroient à Gand, mais qui se trouvoient alors à Anvers. Il apprit à Oudenarde les premiers élémens de la langue latine, & étudia ensuite dans le collége des Jésuites de Gand. Il fit sa philosophie à Douay, & y fut reçu maître-ès-arts le premier d'octobre 1609. Après quelque séjour dans sa patrie, il alla commencer sa théologie à Louvain, & l'acheva à Douay, où il fut reçu docteur en 1619, ou selon d'autres, en 1621. Il gouverna pendant plusieurs années en qualité de curé, quelques églises du diocèse de Gand, pour lequel l'évêque Charles Masius l'avoit ordonné prêtre. Il eut beaucoup de zèle pour la conversion de ceux qui avoient eu le malheur d'abandonner la religion catholique, & principalement des Anabaptistes qui se trouvoient en grand nombre dans ce pays-là. Comme il avoit rendu au roi d'Espagne quelques services qui avoient déplu aux Hollandois, leur ressentiment, & les courses trop fréquentes qu'ils faisoient dans les environs du lieu où il étoit, l'engagerent à s'en retirer. Il entra ensuite au service du cardinal Alfonse de la Cuéva, qui étoit alors dans les Pays-Bas, & fut son aumônier & son secrétaire. Quelque temps après, il obtint, à la recommandation de ce cardinal, un canonicat d'Ipres, & non de Tournai, comme l'a écrit le pere Labbe dans sa Bibliothéque des bibliothéques. Enfin il eut la théologale de Terouanne. Il est mort en 1664, âgé de 78 ans, à Afflinghem, abbaye du Brabant, dans le diocèse de Malines. Il y est enterré, avec cette épitaphe qu'il s'étoit faite lui-même:

D. O. M.
ANTONIUS SANDERUS
*Presbyter,*
*Piis fidelium precibus*
*Me commendo,*
*Et à misericordia Christi*
*Expecto*
*Donec veniat immutatio mea.*
*Amen.*

Le grand nombre de ses ouvrages montre que sa vie a été laborieuse. On connoît de lui, 1. *Funus Albertinæ Spinulæ à variis adornatum, ad Gastonem Spinulam patrem*, à Anvers 1608, *in-folio*. 2. *Præludia poetica*, à Douay 1612, *in-8°*. *Diræ in Iconoclastas*, avec un traité des saintes images, à Gand 1618, *in-4°*. *Dissertatio parænetica pro instituto bibliothecæ publicæ Gandavensis*, à Gand 1619, *in-4°*. *Oratio de sacræ scripturæ reverentia*, à Bruxelles 1619, *in-4°*. *Poëmatum libri tres*, 1621, *in-8°*, à Gand. *Panegyricus Virginis annuntiatæ*, à Gand 1621, *in-8°*. *Panegyrici IV*, *in laudem B. Virginis Mariæ*, à Gand 1621, *in-8°*. *Præfationum ad varios liber*, à Gand 1622, *in-8°*. *Oratio de Incarnatione Domini*, à Gand 1623, *in-4°*. *Panegyricus in laudem B. Thomæ de Villanova*, *&c*, à Gand 1623, *in-4°*. *Encomium sancti Isidori*, *agricolæ Hispani*, *patroni Madritensis*, à Anvers 1623, *in-8°*. *De scriptoribus Flandriæ*, *l.* 3. à Anvers 1624, *in-4°*. *De Gandavensibus eruditionis famâ claris*, à Anvers 1524, *in-4°*. *De Brugensibus eruditionis famâ claris*, à Anvers 1624, *in-4°*. *Hagiologium Flandriæ*, &c, à Anvers, 1625, *in-4°*, à Lille en 1639, *in-8°*, augmenté, *Funus Simonis Kerchorii*, *presbyteri*, *canonici Gandavensis*, avec plusieurs de ses poësies qui n'avoient point encore paru, à Bruxelles 1626, *in-8°*. *Elogia Cardinalium sanctitate*, *doctrinâ*, *& armis illustrium*, à Louvain 1625, *in-4°*. *Gandavium*, *sive rerum Gandavensium libri 6* à Bruxelles 1627, *in-4°*. *De claris sanctitate & eruditione Antoniis*, à Louvain 1627, *in-4°*. *Poëmata*, à Gand 1633, *in-4°*: c'est un nouveau recueil de ses poësies. *Elogium sancti Angeli*, *martyris Carmelitæ*, à Bruxelles 1633, *in-4°*. *Panegyris S. Andreæ Corsini*, *Carmelitæ*, *episcopi Fesulani* à Bruxelles 1633, *in-4°*. *Auctuariolum ad Nic. Serrarium & Jac. Gretserum*, *de ritu catholicarum processionum*, à Ipres 1640, *in-8°*. *Bibliotheca Belgica manuscripta*, *pars* 1, à Lille 1641, *in-4°*; *pars secunda*, 1643, *in-4°*. *Flandira illustrata*, *&c*, à Cologne, deux volumes *in-folio*. le premier en 1641, le second en 1644. *Brabantia sacra & prophana*, à Anvers 1644, *in-folio*. *Chorographia sacra*

*Brabantiæ, &c*, à Bruxelles 1659, *in-folio. Panegyricus sacer anno sæculari jubileo societatis Jesu dictus*, à Ipres 1642, *in-8°. Gerardi Moringi vita sancti Augustini, cum notis*, à Anvers 1644, *in-8°. Vindiciarum sive dissertationum biblicarum, l. 3, &c*, à Bruxelles 1650, *in-4°. Elenchus catholicorum sacræ scripturæ interpretum*, à Louvain 1650, *in-4°*. Considérations utiles pour connoître Dieu, & pour se connoître soi-même, en flamand, à Bruxelles. *La Châtellenie d'Ipres*, carte géographique, à Amsterdam 1641, *in-folio*. Swertius & Valere André lui donnent encore les ouvrages suivans, sans dire s'ils sont imprimés: *Ephemeridum ecclesiast. l. 24. De S. sancto Euchar. sacram. l. 3. Dissertationes sacræ ac politicæ de causis ac remediis calamitatum Belgicarum. De causis, malitia, fraudibus ac remediis hæreseon hujus temporis. Dissertatio de genio Musarum. De bono pastore.* * *Voyez* son éloge dans l'*Athenæ Belgicæ* de Swertius: dans la *bibliothéque belgique* de Valere-André, & au-devant de la nouvelle édition de la *Chorographia sacra Brabantiæ*, &c.

SANDIUS (Christophe) gentilhomme Polonois, conseiller de l'électeur de Brandebourg, & l'un de ses secrétaires d'état sur la fin du XVII siécle, fut chassé, parcequ'il faisoit profession de l'arianisme. Il fut pere de celui qui suit.

SANDIUS (Christophe) Arien, natif de Konigsberg, dans la Prusse, & mort à Amsterdam l'an 1680, âgé de 36 ans, est auteur de la bibliothéque des Antitrinitaires, qui parut en 1684, à Freistadt. C'est un catalogue des écrivains Sociniens, & des ouvrages qu'ils ont composés. L'ordre qu'il y a gardé est chronologique, & non alphabétique. Il y rapporte les ouvrages de chacun, les différentes éditions & traductions qui s'en sont faites, & souvent l'occasion qui les a fait écrire. Quelquefois il en rapporte des fragmens, & touche plusieurs particularités de la vie de l'auteur; mais il a mis au rang des Sociniens quelques personnes qui ne l'étoient pas, ou du moins qui n'en avoient donné aucune marque. Comme l'ouvrage est posthume, d'autres personnes que Sandius, qui y ont mis la main, y ont pu faire quelques additions. La bibliothéque des Antitrinitaires renferme aussi plusieurs écrits qui ne sont pas de Sandius; savoir, un abrégé de l'histoire des Unitaires en Pologne, par Jean Stoin: le testament de George Schomann, qui contient une idée de sa vie, &c. Une notice des imprimeries des Unitaires en Pologne. Une relation du prétendu martyr J. Tyscovicius. Un écrit d'André Wissowatius, où il rend compte comment les Unitaires se sont séparés des Trinitaires réformés en Pologne. Une lettre sur la vie & la mort de Wissowatius, &c. *Vindiciæ pro Unitariorum in Polonia religionis libertate, &c.* Tous ces écrits sont en latin. On a encore de Sandius *Nucleus historiæ ecclesiasticæ*, qui est un receuil de tout ce qu'il y a dans l'histoire ecclésiastique, concernant les Ariens. Cet ouvrage parut en 1668, & fut réimprimé augmenté en 1676. En 1678, l'auteur donna encore un supplément à cet ouvrage. *Interpretationes paradoxæ in Joannem, de origine animæ. Scriptura sanctæ Trinitatis revelatrix.* Il a été plus versé dans l'histoire ecclésiastique que les autres Sociniens: ses remarques critiques sur les historiens latins de Vossius, sont une preuve de sa littérature.

SANDOMIR, ville capitale du palatinat de Sandomir en Pologne, est située sur une hauteur, dont le pied est baigné par la Vistule, environ à 40 lieues audessous de Cracovie. Sandomir est fortifiée & dominée par un château qui passe pour une place réguliere. Les Suédois la prirent l'an 1655, & les Polonois la recouvrerent l'an 1656. * Baudrand.

SANDOMIR, palatinat: c'est une des trois provinces de la petite Pologne. Elle est entre deux autres, qui sont le palatinat de Cracovie & celui de Lembourg. Son étendue est assez grande, & son terroir fort fertile, étant baigné par la Vistule & par quelques autres rivieres. On y trouve aussi quelques mines. Ses lieux principaux sont Sandomir, capitale; Corczin, Visliczca, Radom, Zarnaw, Malogocz, Polaniecz, Zavichost ou Zawichost, & Opoczno. * Baudrand.

SANDOVAL (Bernardin de) chanoine de l'église de Tolede, sortoit d'une illustre famille de Castille, & fut chancelier de l'université de Toléde, que ses ancêtres avoient fondée. Ses ennemis lui disputerent sa naissance. Il appella de cette injustice à Rome, où il mourut, laissant en Espagne deux traités; l'un du devoir d'un bon prêtre, & l'autre de la consolation de ceux qui sont détenus dans les prisons. * Nicolas Anton. *bibliotheq. hisp.*

SANDOVAL (François de Roxas de) cardinal & duc de Lerme, marquis de Dénia, comte d'Ampudie, de Sancta-Gadea & de Batendia, grand sénéchal de Castille, trois fois grand d'Espagne, par son duché, par son marquisat, & par le comté de Sancta-Gadea, s'acquit les bonnes graces de Philippe III, roi d'Espagne, & fut le plus chéri de tous ses favoris. Il avoit épousé *Felicité* Henriquez de Cabrera, fille de l'amirante de Castille, dont il eut pour fille unique *Marie-Anne* de Sandoval & de Roxas, qui porta tous les biens de sa maison, les grandesses & la charge de grand sénéchal de Castille dans la maison de Cardonne, par son mariage avec *Louis-Raymond* Folck, duc de Cardonne, &c, chevalier de la toison d'or. Le duc de Lerme étant resté veuf, le roi son maître lui procura le chapeau de cardinal, que lui donna le pape Paul V, le 16 mars 1618. Il lui confia le gouvernement de l'état; mais il fut disgracié le 4 octobre suivant. Roderic Calderon, qui avoit été son page, & qu'il avoit fait faire chevalier de l'ordre de saint Jacques, commandeur d'Ocana, comte d'Oliva, marquis de Sept-Eglises, & capitaine de la garde allemande, accusé de plusieurs crimes & de malversations, fut arrêté en même temps, & eut la tête tranchée le 21 octobre 1621, & le cardinal mourut à Valladolid, le 17 mai 1625. * *Hist. des favoris anciens & modernes.*

SANDRART (Joachim) naquit à Francfort le 12 de mai 1606. Il étoit fils de *Laurent* Sandrart. Après avoir fait ses études de grammaire, il s'adonna à la gravure; & à l'âge de 15 ans il alla à pied jusqu'à Prague, s'offrir pour disciple à Gilles Sadeler, qui le détourna de la gravure, & lui conseilla de se mettre à la peinture. Il suivit cet avis, & passa à Utrecht, où il se mit sous la discipline de Gerard Hontorst, qui le mena avec lui en Angleterre, d'où il sortit en 1627, que le duc de Buckingham fut tué. Parmi les belles choses qu'il vit en Angleterre, il est fait mention dans sa vie, des douze empereurs du Titien, plus grands que nature, qui ont été gravés par G. Sadeler. Il y est dit aussi qu'après la mort du duc de Buckingham, l'empereur Ferdinand III fit achever les tableaux du cabinet de ce duc, dont il orna son palais de Prague, & qui y sont encore en partie.

Sandrart fut à Venise, où il copia les plus beaux tableaux du Titien & de Paul Véronèse. De-là il passa à Rome avec le Blond graveur, son cousin germain, où après quelque temps de séjour, il se rendit des plus considérables dans la peinture; ensorte que le roi d'Espagne ayant souhaité douze tableaux des douze plus habiles peintres qui se trouvassent pour lors dans Rome, on lui en envoya du Guide, du Guerchin; de Josepin, d'André de *Massimi*, de Gentileschi, de Pierre de *Cortone*, de Valentin, de Sacchi, de Lanfranc, du Dominiquin, du Poussin & de Sandrart. Le marquis Justiniani l'ayant connu, souhaita de l'avoir chez lui, & lui donna la direction de la gravure des statues de sa galerie. Sandrart, après avoir fait un long séjour à Rome, alla à Naples, en Sicile & à Malte, & s'en retournant à Francfort, il passa par la Lombardie. Après s'être marié à Francfort, il quitta l'Alle-

magne, à cause de la famine, & s'en alla à Amsterdam, où il tint une assemblée de curieux. Ensuite il retourna en Allemagne, où il prit possession de la terre de Stokau, dans le duché de Neubourg, laquelle lui étoit venue en héritage : mais la trouvant un peu délabrée, il vendit tout ce qu'il avoit de beaux tableaux, de dessins, & autres curiosités, pour la rétablir. Cependant, à peine fut-elle en état de lui donner du plaisir, que dans les guerres d'Allemagne les François la brulerent entierement. Il la rétablit plus belle qu'elle n'étoit; & craignant une seconde invasion, il la vendit, & s'alla établir à Augsbourg, où il se mit à travailler à divers ouvrages, & entr'autres, à celui des douze mois de l'année en grand. Ils ont été gravés en Hollande, avec des vers latins, qui en font la description. Sa femme étant morte, il quitta Augsbourg, & alla demeurer à Nuremberg, où il érigea une académie de peinture, & où il a mis au jour plusieurs volumes qui regardent sa profession, ausquels il a travaillé jusqu'à l'âge de 77 ans, ainsi qu'il le dit lui-même. De tous ses livres le plus considérable est celui de la vie des peintres, dans lequel il a abrégé Vasari & Ridolfi, pour ce qui regarde les peintres Italiens; Charles Ver-Mandre pour les Flamans du siécle passé; & du reste il a écrit sur les mémoires qu'il a pu recouvrer, & sur ce qui étoit de sa connoissance. La vie de Sandrart est écrite fort au long à la fin du livre dont on vient de parler. Celui qui en est l'auteur n'y a point mis le jour de la mort de ce peintre. Il y fait mention d'un grand nombre de tableaux fort grands & fort chargés d'ouvrage, & de quantité de portraits, le tout de la main de Sandrart. Il en parle enfin comme d'un très-habile peintre. Mais si lon jugeoit de sa peinture par les estampes de ce livre, dans lesquelles il a fait mettre son nom, on n'en devroit faire qu'un cas très-médiocre. Ce qu'on peut surement louer de ses livres, est l'amour qu'il avoit pour l'avantage de son art, & l'intention qu'il a eu de rendre service aux jeunes peintres de sa nation, en leur mettant devant les yeux les belles statues & les beaux édifices de Rome. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres*.

SANDROCOTTUS, roi, *cherchez* ANDROCOTTUS.

SANDWICH, petite ville d'Angleterre sur la côte du comté de Kent, à deux lieues de Cantorberi vers le levant. C'est un des cinq ports de mer qui ont séance & voix au parlement d'Angleterre. Son port est si fort gâté par les sables, qu'il n'y a que les petits vaisseaux qui puissent y mouiller. Il a été autrefois célébre sous le nom de *Rhutupiæ portus*. * Baudrand.

SANDYS, ancienne famille du comté de Hant en Angleterre. L'un de cette famille, nommé JEAN, fut chevalier sous le regne de Richard II. Mais ce fut GUILLAUME Sandys qui avança sur-tout sa famille aux richesses & aux honneurs, sous les regnes de Henri VII & de Henri VIII, par les services qu'il rendit. Il eut beaucoup de part à la victoire remportée sur les rebelles à Black-Heat, dans le comté de Kent. Ce Guillaume fut fait chevalier de la Jarretiere, & employé par Henri VIII, dans ses guerres contre la France. La quinziéme année du regne de ce prince, il fut fait lord Sandys, ensuite grand chambellan. Il fut un de ceux qui signerent les articles contre le cardinal Wolsei, & la déclaration contre le pape Clément VII. Son fils THOMAS lui succéda. Son fils GUILLAUME fut un de ceux qui furent juges de Thomas duc de Norfolck, sous le regne de la reine Elizabeth. Il fut aussi employé dans le traité entre cette princesse & les Hollandois, & un des pairs qui jugerent Marie reine d'Ecosse. Il fut mis en prison pour s'être joint à un soulevement, qui se fit à Londres par Robert comte d'Essex. Son fils Guillaume lui succéda, qui étant mort sans postérité, eut pour successeur GUILLAUME son neveu, qui mourut aussi sans enfans en 1668. Son frere HENRI fut son héritier. * Dugdale, *baronage*.

SANDYS (Edwin) second fils d'EDWIN archevêque d'Yorck, naquit à Worcester en 1577. Il étudia à Oxford, & eut une prébende dans l'église d'Yorck, qu'il résigna en 1602. L'année suivante il fut fait chevalier par le roi Jacques I, qui l'employa dans diverses affaires de grande importance. Etant membre du parlement en 1621, il parla avec tant de liberté, que le roi le fit mettre à la garde du séhrif de Londres avec M. Selden. C'étoit une personne d'un grand jugement, bon politique, & qui avoit une bonne plume. Il écrivit: *Europæ speculum*, ou *description de l'état de la religion dans l'Occident*. La meilleure édition de ce livre est celle de 1629, & celles qui ont été faites sur celle-là. Il mourut en 1629, laissant à l'université d'Oxford quinze cens livres sterling pour l'entretien d'un professeur en métaphysique. * *Athen. Oxoniens.*

SANDYS (George) le plus jeune fils d'EDWIN, archevêque d'Yorck, étoit d'un mérite distingué, & est fort connu par ses voyages, par sa description de la Terre-Sainte, & d'autres pays de l'Orient, & par son élégante traduction des pseaumes en vers. Il a aussi traduit en vers les métamorphoses d'Ovide, & y a joint des commentaires mythologiques. Il mourut en 1642. * *Dict. angl.*

SANG DE JESUS-CHRIST, ordre militaire de Mantoue, fut institué par Vincent IV, duc de cet état, l'an 1608, en l'honneur du sang du Sauveur du monde. La premiere cérémonie s'en fit le jour de la Pentecôte de la même année, dans la chapelle du château, où le cardinal Ferdinand de Mantoue créa chevalier le duc son pere, ensuite de quoi ce duc en créa quinze autres dans l'église de saint André. Le pape Paul V approuva cet ordre, dont le collier est composé d'ovales; les unes en long, où sont écrits ces mots, *Domine, probasti me*; les autres en large, où est représenté un creuset dans le feu. Au bout de ce collier pend une ovale, où sont représentés deux anges tenant un calice couronné, avec trois gouttes de sang, & ces mots: *Nihil hoc triste recepto*. * Sponde, *A. C.* 1608, *n.* 5. Aubert le Mire, *orig. ord. equest. l.* 2, *c.* 6.

SANGAR, ZAGARI ou SACARI ou ACADA, fleuve de l'Asie mineure ou Natolie, est celui que Ptolemée nomme *Sangaris*; Pline, *Coralius*; & d'autres *Angarius*. Il a sa source en Phrygie, dans les monts Dindymiens, près du bourg de Sangia, reçoit diverses rivieres, entr'autres le Garippe ou Gallus, passe à Angori ou Ancyre, & se décharge dans la mer Noire. * Ptolemée. Pline, *l.* 1, *c.* 1. Strabon. Sanson. Claudien, *l.* 2, *in Eutrop.*

SANGIAR, sixiéme sultan de la premiere branche des Selgiucides. Il étoit fils de *Maleck schah*, & gouverna pendant vingt ans la province de Khorassan, sous les regnes de Barkiarok & de Mohammed ses freres, qui succéderent l'un à l'autre. Après la mort du dernier, l'an 501 de l'hégire, 1107 de J. C. Sangiar s'empara de ces états, combattit Mahmoud son neveu, qui vouloit succéder à son pere, & le contraignit de se retirer dans un château, d'où il fit sa paix, & obtint l'investiture de la province d'Iraque, sous la dépendance de son oncle, dont il fut content, & ne s'occupa plus que de la chasse. Il remit sous l'obéissance quelques autres princes ou grands seigneurs, qui avoient voulu encore secouer le joug; & reprit après un long siége la ville de Samarcand, qui s'étoit soulevée. Il ne fut pas si heureux contre Gurgiasb, prince du Cara-Cathaï, ou du Cathaï-Noir. Ce prince tailla en piéces trente mille hommes de Sangiar, enleva ses équipages, se rendit maître de tout son serail; dans lequel étoit la reine Tartkhan Khatoun, la premiere de ses femmes. Il eut bien de la peine à se sauver, & revint dans le Khorassan tout confus d'une si grande perte. Ce malheur diminua beaucoup l'estime que ses sujets avoient conçue pour lui; mais sa réputation se rétablit bientôt par la victoire signalée qu'il remporta l'an de l'hégire 544, de J. C. 1149, sur Houssain Gehansouz, sultan de la

dynastie des Gaurides, qui étoit entré à main armée dans le Khorassan, à dessein de s'en rendre le maître. Il défit à pate couture Houssain & son général, les prit tous deux prisonniers, & fit mourir ce dernier, qui avoit été son sujet, & comblé de ses bienfaits. Quatre ans après Sangiar voulut châtier les Turcomans, qui refusoient de payer le tribut ordinaire; mais il fut défait avec toute son armée, & pris par cette canaille, qui ne sachant qu'en faire, le plaçoit pendant le jour sur un trône, & l'enfermoit la nuit dans une cage de fer. Ce prince passa ainsi quatre années; mais il trouva enfin le moyen de se sauver. Il se retira ensuite à Merou, capitale du Khorassan, où il faisoit son séjour. Mais il la trouva en si mauvais état, de même que tout le pays où il passa, à cause des courses que les Turcomans y avoient faites pendant son absence, qu'il tomba dans une profonde mélancolie, puis dans une maladie, dont il mourut l'an de l'hégire 552, de Jesus-Christ 1157. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

SANGIORGIO (Benvenuto) des comtes de Biandrata, étoit originaire de Novarre. Il étoit chevalier de Malte, & fut gouverneur de Casal dans le Montferrat. Il a composé en latin l'histoire des marquis de Montferrat, qui fut imprimée à Asti en 1515, sous ce titre: *Montisferrati marchionum & principum regiæ propaginis successionumque series nuper elucidata.* L'auteur retoucha & augmenta cet ouvrage, dont il donna une nouvelle édition à Turin en 1521, dédiée au marquis Bonifacio. Il en avoit fait aussi une traduction italienne, mais elle n'a point paru. *Giorn. de letter. d'Italia*, t. 10.

SANGLAYES, nom que l'on donne aux Chinois, dans les isles Philippines. * Thevenot, *tome II.*

SANGUESA, petite ville d'Espagne avec châtellenie. Elle est dans la Navarre, sur l'Aragon, à sept lieues de Pampelune vers l'orient méridional, & est capitale d'une mérindade. Quelques géographes la prennent pour l'anciene *Iturista*, petite ville des Vascons, que d'autres mettent à Suburi, village de la même contrée sur l'Agra, entre Pampelune & Roncevaux. * Baudrand.

SANGUIN (Antoine) dit *le cardinal de Meudon*, à cause qu'il en étoit seigneur, second fils d'ANTOINE Sanguin, seigneur de Meudon, la Honville, &c. maître des eaux & forêts de l'Isle de France, de Champagne & de Brie, & de *Marie* Simon, se servit du crédit de la duchesse d'Estampes sa niéce, maîtresse du roi François I, pour s'avancer aux plus éminentes dignités de l'eglise. Il fut abbé de Fleuri-sur-Loire, maître de la chapelle du roi, puis évêque d'Orléans en 1533; d'où il passa à l'archevêché de Toulouse, & fut nommé cardinal le 19 décembre 1539, à la recommandation du roi, par le pape Paul III, sous le titre de Sainte-Marie *in Porticu*, & en reçut le chapeau à Paris le jour de la Pentecôte suivant, dans l'eglise de Notre-Dame, par les mains du cardinal Farnèse, légat en France. Il fut crée grand-aumônier de France le 7 août 1543, & a été le premier qui en ait porté le titre, ses prédécesseurs n'ayant pris que la qualité de grands-aumôniers du roi, d'aumôniers du roi, & d'aumôniers de France. Quelque temps après il fut déclaré gouverneur de Paris, pour la défendre contre les menaces de l'empereur, & employé avec plusieurs autres pour négocier la paix avec ce prince, & fut du nombre des ôtages donnés jusqu'à l'exécution du traité. Après la mort du roi, les parens de la duchesse d'Estampes n'étant pas bien venus en cour, il se démit de la charge de grand-aumônier en 1547, passa en Italie, se trouva à l'élection du pape Jules III, qui lui changea son titre en celui de saint Chrysogone; & étant de retour en France, il mourut à Paris le 22 décembre 1559, & y fut enterré en l'eglise de sainte Catherine du Val-des-Ecoliers. Ce cardinal avoit pour frere & sœurs, *Jean* Sanguin, seigneur de Meudon, d'Angervilliers, &c, maître d'hôtel du roi, & lieutenant de roi au gouvernement de Paris en 1534, mort sans enfans de *Marguerite* de Sains; *Jeanne*, femme de *Guillaume* de Lanvin, seigneur de Blerencourt; & *Anne* Sanguin, mariée à *Guillaume* de Pisseleu, seigneur de Helli, pere & mere de la duchesse d'Estampes. * *Voyez* Ciaconius, Sainte-Marthe, *Gall. christ.* le P. Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne*, &c.

SANGUIN (Nicolas) évêque de Senlis, vint au monde en 1580. Son pere, *Jacques* Sanguin, seigneur de Livri, étoit conseiller au parlement de Paris: sa mere *Marie* du Ménil, étoit fille du président de ce nom. Il fut quelque temps conseiller clerc au parlement de Paris, & chanoine de Notre-Dame dans cette ville. Sa vertu lui procura l'estime du cardinal de la Rochefoucaud, qui se démit de l'évêché de Senlis en sa faveur en 1622. Sanguin, sacré le 12 février de l'année suivante, par le cardinal de Richelieu, montra bientôt qu'on n'avoit pu faire un meilleur choix: tous ses revenus furent distribués aux pauvres: il s'oposa aux nouveautés, il réprima le vice, & sa maison fut réglée comme un monastere, où il vivoit en communauté avec ses ecclésiastiques, faisoit faire la lecture pendant le repas, & la faisoit lui-même à son tour aux domestiques de la seconde table. Il avoit voulu introduire les Jésuites dans la ville de Senlis, mais il n'avoit pu y réussir. On le chargea avec le cardinal de la Rochefoucaud de travailler à la réforme de l'abbaye de saint Denys; & en 1628, il fonda le monastere de la Présentation de la sainte Vierge, auquel il donna des constitutions, qui ont été changées depuis, parce qu'il y avoit établi la dévotion de l'esclavage de Notre-Dame, qui a été condamnée. Deux sœurs de Nicolas Sanguin, Marie & Magdeléne, qui étoient religieuses de sainte Claire, gouvernerent long-temps ce monastere: celle-ci mourut le 22 décembre 1670, âgée de 80 ans: celle-la le 28 janvier 1674, à l'âge de 77 ans. Pour Nicolas, après avoir refusé en différens temps les archevêchés d'Arles & d'Embrun, il se démit de l'évêché de Senlis en faveur de Denys Sanguin son neveu, qui fut sacré à Paris en 1652, & qui réforma les constitutions de la Présentation; & il mourut le 15 juillet 1653, d'apoplexie au Louvre, où il étoit allé signer une lettre de remerciment que les évêques de France écrivoient à Innocent X, au sujet de la bulle que ce pape avoit donnée dans les disputes au sujet du livre de Jansénius évêque d'Ipres. * Heliot, *hist. des ord. relig. t.* 4.

SANGUIN (Claude) de l'illustre famille de ce nom, chevalier, conseiller du roi en ses conseils, maître d'hôtel de sa majesté & de feu son altesse royale monseigneur le duc d'Orléans, s'est rendu recommandable par sa piété & par son esprit. Il faisoit bien des vers françois; & il consacra uniquement ce talent à la religion. L'ouvrage le plus considérable que l'on connoisse de lui est un *in-4°*, intitulé: *Heures en vers françois, contenant les cent-cinquante pseaumes de David, selon l'ordre de l'église, où sont compris les offices de la Vierge, les sept Pseaumes pénitentiaux, l'office des morts, les vêpres, complies, heures canoniales & cantiques, avec plusieurs belles méditations sur les vingt principales fêtes de l'année, & mystéres de notre foi, dédiées à la reine*, à Paris, chez Jean de la Caille 1660. Il y a plus de douze mille vers dans cet ouvrage. On voit à la tête deux sonnets à la louange de l'auteur, l'un par Belin, & l'autre par Depreville, & une piéce en vers latins du sieur Belin sur le même sujet. DENYS Sanguin de Saint-Pavin, aussi poëte François, étoit de cette famille. * Titon du Tillet, *Parn. franç. édit. in-fol. pag.* 28.

SANGUIN, *cherchez* SAINT-PAVIN.

SANGUINAIRES, surnom de quelques Anabaptistes, qui dans le XVI siécle buvoient du sang humain, en faisant leurs sermens. * Lindan.

SANGUINARA, anciennement *Alesus*, riviere du Patrimoine de saint Pierre en Italie. Elle a sa source près du lac Bracciano, & se décharge dans la mer de Toscane, à une lieue du bourg de Palo vers le couchant. * Baudrand.

SANHEDRIN, mot hébreu, est pris du grec Συνέδριον *Synedrion*, qui signifie *concessus*, c'est-à-dire, *assemblée de gens assis ou de juges*. Il y avoit plusieurs Sanhedrins dans la Palestine, qui dépendoient tous du grand Sanhedrin, dont le siége étoit à Jérusalem. Tous les rabbins, & la plupart des docteurs chrétiens croient que l'établissement du grand Sanhedrin fut ordonné de Dieu à Moyse, par ces paroles du livre des Nombres, *ch.* 11, *v.* 16 : *Assemble soixante & dix hommes d'entre les vieillards d'Israël, &c.* & que celui des autres jurisdictions fut commandé par ces paroles du Deuteronome, *c.* 16, *v.* 18 : *Tu établiras des juges & des maîtres dans toutes les portes des villes que le Seigneur te donnera, afin qu'ils jugent ton peuple avec équité.* Il est vrai que ce fut alors que le Sanhedrin eut une autorité souveraine; mais si on le considere sans cette autorité, il est certain qu'avant l'institution faite par Moyse, il y avoit des assemblées de vieillards pour connoître des affaires du peuple. Il en est fait mention dans l'Exode, *chap.* 3. Les juges du Sanhedrin furent appellés *vieillards* ou *sénateurs*, parcequ'on ne choisissoit que ceux à qui l'âge avoit donné la prudence nécessaire pour cette fonction. Quant au nom de Sanhedrin, il fut depuis emprunté des Grecs par les Talmudistes. La sainte-écriture nous fait voir en plusieurs endroits que ces juges devoient être pour la plupart de la tribu de Lévi, c'est-à-dire, *prêtres & lévites*; mais que l'on devoit aussi y admettre ceux des autres tribus, qui étoient illustres par leur piété & par leur science. * *Paralipom. ch.* 19, *v.* 8. Le grand prêtre présidoit ordinairement au Sanhedrin, quoique cet honneur ne fût pas précisément annexé au pontificat; car les historiens Juifs marquent des princes du sénat ou Sanhedrin, qui n'étoient pas souverains pontifes. Quelques-uns disent que les prêtres & les laïcs, qui avoient place dans le Sanhedrin, ne faisoient qu'un corps, & jugeoient tous sur quelque matiere que ce fût : de sorte qu'il n'y avoit point deux sortes de causes, les unes de la jurisdiction des prêtres, & les autres réservées aux laïcs. * *Deuteron. ch.* 17, & *II. Paralipom. ch.* 19. Il est néanmoins ordonné dans la suite du même chapitre 19 des Paralipoménes, qu'Amarias, pontife, présideroit dans les choses qui regardent Dieu; & que Zabadias, prince de la maison de Juda, auroit l'intendance de celles qui regardent le roi. Mais on dit que le sens de ce passage est qu'Amarias donneroit conseil pour les choses de la loi, & Zabadias pour ce qui concernoit les affaires civiles & politiques. Outre les prêtres, les lévites & les plus notables des autres tribus, qui composoient le Sanhedrin, nous apprenons de Joséphe qu'il y avoit encore des Scribes. Grotius & H. de Valois, croient que ces Scribes tenoient lieu d'assesseurs, pour donner conseil aux juges de la loi, dont ils avoient une intelligence particuliere. D'autres jugent que ces Scribes n'étoient que les greffiers du Sanhedrin; & qu'ils n'étoient reçus dans le sénat des Juifs qu'en cette qualité, ou qu'en celle de sénateurs, lorsque leur science & leur mérite les faisoient choisir pour être du nombre des juges. Il faut remarquer que le prince du sénat n'étoit pas compris dans le nombre des soixante & dix vieillards ou sénateurs, & qu'ainsi le Sanhedrin étoit composé de soixante & onze juges. Le président étoit appellé, *nassi*, c'est-à-dire, *prince* : & le plus ancien des sénateurs, qui tenoit la seconde place, se nommoit *ab Bethdin*, c'est-à-dire, *le pere du consistoire.* Le lieu de ce sénat fut premierement établi à Silo, bourg auprès de Jérusalem, où se tenoient les assemblées publiques; mais peu de temps après il fut fixé à Jérusalem, dans le temple, du côté du midi, en une salle lambrissée, qu'on appelloit *liscar-hangazith*, c'est-à-dire, *le conclave de pierres*, & que les Talmudistes nomment *basilique*.

L'autorité du Sanhedrin a été très-différente, suivant la différence des temps. Sous les juges du peuple hébreu, le Sanhedrin connoissoit des grandes affaires; & les juges, à proprement parler, n'avoient que le commandement des armées, comme chefs de la république. Du temps des rois Juifs, le Sanhedrin n'étoit pas moins puissant que le prince même. C'est pourquoi on y portoit certaines causes dont les rois ne connoissoient point. Ces princes n'eurent pas même entrée dans le sénat, excepté David & ceux de sa race, lesquels étant plus doux & plus modérés que les rois d'Israël, laissoient aux sénateurs une entiere liberté d'opiner. Pendant la captivité de Babylone, le sénat retint son autorité parmi les Juifs, & jugea même à mort, s'il en faut croire les auteurs hébreux, qui assurent que les sénateurs avoient reçu ce pouvoir des rois de Babylone, ou de Perse. Après cette captivité, les rois de Perse confirmerent aux Juifs la puissance souveraine, & le libre exercice de la judicature. Ils en jouirent jusqu'au regne d'Antiochus, lequel ayant réduit la ville de Jérusalem sous son obéissance, s'efforça de détruire la nation des Juifs, aussi-bien que l'autorité de son sénat. Mais après que les Machabées eurent rétabli l'éxercice de la religion & de la judicature, le Sanhedrin devint si puissant, que le sceptre étoit conféré dans la chambre lambrissée où les sénateurs s'assembloient. Ce sénat se maintint à peu près dans cet état florissant jusqu'à Pompée. Lorsque ce général eut subjugué la Judée, & l'eut réduite en forme de province romaine, la splendeur du Sanhedrin commença à diminuer. Gabinius, président de Syrie, établit quatre siéges de justice dans la Judée; & quoique ces siéges fussent inférieurs au Sanhedrin, ils lui ôterent néanmoins la connoissance de beaucoup d'affaires. Les autres présidens affoiblirent ensuite le plus qu'ils purent l'autorité du sénat Juif, qui perdit enfin la puissance du glaive vers le temps d'Auguste. C'est ce que les Juifs déclarerent eux-mêmes dans la passion de Jesus-Christ, lorsqu'ils dirent, *qu'il ne leur étoit pas permis de faire mourir personne.* Après que les Romains eurent ôté au Sanhedrin la puissance de juger à mort, Hérode ruina l'ordre des élections, & renversa toute la police de ce sénat. Il fit mourir tous les sénateurs, excepté Sameas, & éleva à cette dignité qui bon lui sembla, sans garder aucune formalité.

A l'égard du Sanhedrin, depuis Auguste jusques à Tite qui détruisit la ville de Jérusalem, les rabbins assurent, suivant une tradition reçue parmi eux, que 40 ans avant la destruction du temple, le sénat sortit de *Liscat haggazith*, & passa au *Chanoth*, ou boutique de la montagne du temple, puis en d'autres lieux de la ville; qu'il alla ensuite à Jabné ou Jasné; d'où il se retira à Oscha, & successivement à Sephatan, à Bethsaarim, à Tsiporis, & à Tibériade. Mais ces transmigrations ne se trouvent que dans les talmuds; les anciens livres, comme ceux de l'écriture sainte & de Joséphe, ne les marquent point, & parlent au contraire d'une maniere qui fait juger que le sénat Juif ne sortoit jamais de Jérusalem. En effet nous voyons dans l'évangile, que quand Jesus-Christ fut condamné, les juges de ce sénat étoient à Jérusalem; & Josephe, dans *ses antiq. l.* 20, dit que saint Jacques fut condamné à mort par le Sanhedrin, en l'absence du président Romain.

Outre le grand sanhedrin, il y avoit encore à Jérusalem deux petits synedres, dont chacun étoit composé de vingt-trois personnes, selon les rabbins. L'un étoit au mont du temple, ou autrement à la porte du Susan; & l'autre à la cour d'Israël, ou autrement à la porte de Nicanor. Les Juifs appelloient *mont du temple*, la premiere cour qu'on rencontroit avant que d'entrer dans l'intérieur du temple. Les païens, les excommuniés & les impurs pouvoient venir dans cette cour; mais il ne leur étoit pas permis de passer outre. Ensuite étoit la cour des femmes, puis la *cour d'Israël.* Il devoit y avoir un semblable synedre de vingt trois juges, dans chaque lieu où se trouvoient six-vingt habitans ou plus. Ce nombre de vingt-trois juges est marqué

marqué par les rabbins ; mais Josephe ne parle que de sept magistrats, & de quatorze lévites, qui ne font que le nombre de vingt-un ; & il semble que l'on doit préférer son autorité à celle des Talmudistes. Rabbi Jochanam dit que pour être reçu dans le sanhedrin, il falloit savoir soixante & dix langues ; & Rabbi, fils de Mamon, dit qu'il en falloit du moins entendre plusieurs, pour n'avoir pas besoin d'interprête. Mais les étrangers ne fréquentoient pas beaucoup la Judée, & les juges n'étoient obligés tout au plus, que de savoir la langue grecque & la latine. Ainsi ils ne devoient pas être savans en plusieurs langues, comme l'assure Seldenus, après Rambam.

Il y avoit encore parmi les Juifs une autre sorte de sanhedrin, composée de trois juges seulement ; & cette sorte de jurisdiction étoit pour des lieux où il y avoit moins de six-vingts habitans. On n'y pouvoit point condamner à mort ; car pour cela il falloit au moins vingt & un juges. Pour être reçu dans le sanhedrin, soit dans le grand, ou dans les autres, il falloit être Juif originaire. L'ordination du sénateur ou juge se faisoit par l'imposition des mains, en disant ces paroles : *Je vous ordonne, soyez ordonné ;* & quelquefois par une lettre qu'on envoyoit à celui qui avoit été élu, en y insérant ces mêmes mots : *Je vous ordonne, soyez ordonné.* Les rabbins disent que Moyse est l'inventeur de la premiere sorte d'ordination ; & que le rabbin Juda, fils de Baba (qui vécut jusqu'au regne d'Adrien) inventa la seconde en faveur des absens.

Il faut ajouter ici quelques particularités touchant l'autorité du grand sanhedrin. Outre qu'il avoit droit de connoître de toutes les grandes affaires, c'étoit de l'avis & du consentement de cette assemblée, qu'on élisoit un roi, avant que la royauté fût héréditaire ; & le roi ne pouvoit entreprendre de guerre pour l'agrandissement de ses états, sans l'agrément de ce sénat. Il appartenoit à cette cour de juger un pontife, une tribu tombée dans l'apostasie, ou un faux prophéte. Le cardinal Baronius dit même que le sénat des Juifs étoit au-dessus du roi, & qu'il pouvoit le juger. Il en rapporte l'exemple du roi Hérode, qui fut appellé en justice devant le sanhedrin, selon Josephe, *ant. l.* 14, *c.* 17. Mais Hérode n'étoit encore que gouverneur de Galilée, & non pas roi des Juifs. S'il y a des rabbins qui aient attribué ce pouvoir au sanhedrin ; c'est parcequ'ils ont toujours été ennemis des rois, & très-jaloux de leur liberté. Il s'en est trouvé néanmoins parmi eux qui ont été assez amis de la vérité, pour reconnoître que le roi ne dépendoit que de Dieu seul, & n'étoit pas soumis au jugement du sénat. En effet, les passages du Deutéronome & des Paralipomenes, qui marquent fort en détail les prérogatives du sénat, ne parlent jamais de celle de juger les rois ; & nous ne lisons dans aucun endroit de l'écriture-sainte, qu'il y en ait eu qui aient été cités devant ces juges pour rendre compte de leurs actions. M. Simon remarque, qu'après que les Juifs furent retournés de Babylone à Jérusalem, ils tinrent une de ces grandes assemblées, qui selon eux fut composée de douze notables, ausquels Esdras, surnommé *le Scribe*, présida en qualité de chef, & où se trouverent les prophétes Aggée, Zacharie, Malachie, & quelques grands hommes inspirés de Dieu ; comme Daniel, Néhémias, Mardochée, Zorobabel, Azarias, Misaël & Ananias. Il ajoute qu'il n'y a rien eu de plus élevé dans la république des Hébreux, que ce sanhedrin, qui avoit le pouvoir, comme parlent les Juifs, de faire *sajeth atthora, une haye à la loi*, parcequ'il étoit le maître de l'expliquer, selon qu'il jugeoit à propos. C'est en ce sens que R. Moyse appelle le sanhedrin, *fondement de la loi de bouche, & la colonne de la véritable doctrine.* Ceux qui refusoient de s'y soumettre étoient considérés comme des rebelles & des excommuniés. Quelques protestans ont cru que Moyse n'avoit établi ce sanhedrin, que pour son temps. *Voyez* la réponse de M. Simon à quelques théologiens de Hollande, imprimée à Rotterdam, en 1686, où il examine assez au long les raisons de ces protestans : ce qu'il a aussi continué de faire dans sa réponse à la défense de ces théologiens de Hollande, imprimée au même endroit en 1687. * Ferrand, *reflexions sur la religion chrétienne.* Selden, *de Synedriis.* M. Simon, *supplément aux cérémonies des Juifs. Réponse aux sentimens des théologiens de Hollande. Réplique au pere Simon.*

SANIR, montagne qui tient au Liban & qui s'étend jusqu'aux montagnes de Galaad. * *Deuter.* 3, 9.

SANLECQUE (Jacques de) natif de Clanleu, dans le Boulonnois en Picardie, s'appliqua dès son jeune âge (vers 1558) à l'art de tailler les poinçons, & fraper les matrices qui servent à faire les caracteres de l'imprimerie : en quoi il surpassa tout ce que l'industrie de ses prédécesseurs avoit produit de rare dans l'Europe. C'est ce qui fut cause, qu'après avoir fait une exacte recherche de tous les plus habiles graveurs de son temps, on le trouva seul capable d'imiter en ces sortes de caracteres, les écritures des langues syriaque, samaritaine, arménienne, chaldéenne & arabique, pour l'impression de la bible royale, dont l'édition fut faite à Anvers. Il y réussit avec une satisfaction universelle ; & après avoir employé 75 ans à rendre dans son art un service si utile au public, il mourut à Paris, en sa 90 année, le 20 novembre 1648.

☞ SANLECQUE (Jacques de) fils de celui *dont on vient de parler*, né à Paris, s'appliqua fort à l'étude des langues. Il savoit l'hébraïque, la grecque, la latine, l'angloise, l'allemande, l'espagnole & l'italienne, & avoit un génie si extraordinaire pour la musique, qu'il savoit jouer de toutes sortes d'instrumens, sans avoir appris d'aucun maître. Quoiqu'il fût dans le dessein de ne s'appliquer qu'aux sciences ; voyant néanmoins que son pere n'avoit point de successeur dans son art, qui le rendoit si recommandable, il embrassa cette profession, & y réussit en peu de temps d'une maniere si surprenante, qu'il embellit même quelques ouvrages de son pere. Il entreprit aussi de tailler des poinçons, & de faire des matrices pour toutes sortes de notes, soit de plain-chant, soit de musique, dont il a laissé des épreuves d'un travail inconcevable. S'attachant néanmoins plus fortement que jamais à l'étude des sciences, il ruina sa santé, & mourut à Paris, dans la 46 année de son âge, le 23 décembre 1660. Il eut trois fils, l'un fut le poëte, qui fait *le sujet de l'article suivant :* le second à l'âge de sept ans savoit le latin, le grec, l'hébreu & un peu de philosophie. La mort arrêta le cours de ses études, lorsqu'il n'avoit que neuf à dix ans. Le troisiéme, nommé *Jean*, suivit la profession de son pere, & mourut au mois d'août 1716, âgé de 62 ans. Celui-ci à transmis les poinçons & matrices de son pere & de son grand pere à *Jean-Eustache-Louis* Sanlecque, son fils, entre les mains duquel ils subsistent toujours dans la même beauté, qui les a fait employer par les le Petit, les Cramoisi, les Muguet, & autres célebres imprimeurs, dont les éditions sont recherchées. Il se trouve même parmi ces caracteres des petits-textes qui ne le cédent point à ceux que les Elzevirs ont employés.

SANLECQUE (Louis de) fils du précédent, prieur de Garnai & de Fors, étoit né à Paris l'an 1650, & il entra dès sa premiere jeunesse chez les chanoines réguliers de sainte Geneviéve, parmi lesquels il professa pendant quelque temps les humanités dans leur collége de Nanterre près de Paris. A peine y fut-il entré, que le P. Pilgrain, bon poëte latin, & qui professoit la rhétorique dans ce collége, voulut l'engager à donner une piéce de récréation pour les jours du carnaval. Mais Sanlecque, qui n'avoit qu'un mois

devant lui pour composer & dresser ses écoliers à la déclamation, fit représenter le *Bourgeois gentilhomme* de Moliere, & mit seulement à la tête de cette comédie quatre ou cinq cens vers, où il introduit des gens de différentes provinces du royaume, qui se présentent à la porte du théatre gardée par des Suisses qui en faisoient payer l'entrée par ce refrein : *Point d'argent point de suisse.* On a quelques fragmens de cette piéce qui fut fort goutée. Il en composa plusieurs autres pendant le temps qu'il régenta, qui n'ont jamais été imprimées. Il entra dans la querelle du duc de Nevers contre M. Boileau Despreaux, qui avoit vengé la *Phedre* de M. Racine des mépris qu'en faisoit ce duc pour élever celle de Pradon. Le duc de Nevers avoit fait un sonnet pour louer la piéce de ce dernier aux dépens de celle du premier. M. Boileau fit un autre sonnet sur les rimes de celui du duc, pour abaisser Pradon & son défenseur. On dit que M. de Nevers s'en vengea autrement que par des vers. Quoi qu'il en soit, le P. de Sanlecque, pour plaire au duc, reprit les mêmes bouts rimés du sonnet de M. Despreaux, & en commença ainsi un autre :

*Dans un coin de Paris, Boileau tremblant & blême,*
*Fut hier bien frotté, quoiqu'il n'en dise rien.*
*Voila ce que produit son stile peu chrétien ;*
*Disant du mal d'autrui, il s'en fait à lui-même.*

Le reste du sonnet est à la louange de M. le duc de Nevers. Ce duc prit tellement le P. Sanlecque en amitié, que quelques années après il voulut lui procurer l'évêché de Bethléem. Il y fut nommé en 1701. Mais les deux satyres de ce pere contre les faux-directeurs & contre les évêques, lui firent du tort. On lui en fit un crime auprès de Louis XIV, qui s'opposa à ses bulles. Il demeura donc dans son prieuré de Garnai près de Dreux, qu'il a tant chanté dans ses poësies. Il y mourut le 14 de juillet 1714, âgé de 64 ans, fort regreté de ses paroissiens, qui étoient plus maîtres du revenu de sa cure que lui-même. On dit qu'à mesure qu'il pleuvoit dans la chambre où il couchoit, faute d'en faire réparer la couverture, il se contentoit de changer son lit de place, & qu'il avoit fait sur ce sujet une piéce qu'il avoit intitulée : *Les promenades de mon lit.* Mais cette anecdote est absolument fausse ; & cette piéce de poësie n'est point de lui. Ce qu'on a pu recueillir de ses poësies a été imprimé deux fois en France, sous le titre de Harlem. La premiere parut *in-8°*, en 1696, sous ce titre : *Poësies héroïques, morales & satyriques, par M. de *** avec quelques épigrammes, sonnets, madrigaux, &c*, du même auteur. La seconde fut imprimée (à Lyon) en 1726, *in-12*, sous ce titre : *Poësies du P. Sanlecque, &c.* Cette seconde édition est très-correcte & en beaux caracteres. Ce recueil consiste en deux épîtres au roi : cinq satyres : une épître au P. de la Chaise : une autre à un prélat : une troisiéme au duc de Nevers : un poëme sur le mauvais geste des prédicateurs, qui n'est pas entier : plusieurs épigrammes, placets & madrigaux, & un poëme latin sur la mort du P. Lallemant, chanoine régulier de sainte Geneviéve. Dans l'édition de 1696, il n'y a que quatre satyres, parceque celle qui est la seconde dans l'édition de 1726, & qui est contre les abus de la direction, ne s'y trouve point. Cette piéce avoit déja paru plusieurs fois sous le nom de *M. Boileau*, à qui on l'avoit faussement attribuée. Le poëme *sur le geste* se trouve dans le *Recueil de vers choisis* du P. Bouhours, p. 107, avec une autre piéce du même. Les poësies du P. Sanlecque ont été réimprimées à Genève en 1732. * *Mem. du temps*

SANNABALLATH, *cherchez* SAMARIE.

SANNAZAR (Jacques) se fit nommer *Actius Sincerus Sannazarus*, par l'avis de Jovianus Pontanus, qui avoit aussi changé de nom, selon la coutume des savans de son siécle. Il tiroit son origine de Saint-Nazaire, lieu situé dans le territoire de Lamosso, entre le Pô & le Tesin, & prit naissance l'an 1458, dans la ville de Naples, où son esprit lui acquit les bonnes graces du roi Fréderic. Lorsque ce prince, ayant perdu l'espérance de remonter sur le trône, eut choisi la France pour sa retraite, où le roi Louis XII lui donna le duché d'Anjou en 1501. Sannazar l'accompagna, & lui témoigna sa fidélité jusqu'à sa mort, arrivée en 1504. Il retourna ensuite en Italie, s'appliqua aux belles lettres, & surtout à la poësie latine & italienne. Comme il étoit naturellement d'une humeur gaie & enjouée, il se faisoit souhaiter dans toutes les compagnies ; & il étoit si galant, que même en sa vieillesse, il paroissoit avec les habits & l'air d'un jeune courtisan. Le déplaisir qu'il eut dece que Philibert de Nassau, prince d'Orange, général de l'armée de l'empereur, avoit ruiné sa maison de campagne, lui causa une maladie, qui le mit au tombeau en peu de jours, l'an 1530. Avant que de mourir, il apprit que le prince d'Orange avoit été tué dans un combat : ce qui lui fit dire ces paroles : *Je mourrai content, puisque Mars a puni ce barbare ennemi des Muses.* Sannazar fut enterré dans l'église d'une métairie qu'il avoit au pied de Posilipe. Il fit mettre son tombeau derriere l'autel, quoiqu'il y eût au-dessus les statues d'Apollon & de Minerve. Pour remédier à cette profanation, on a mis au dessus de la statue d'Apollon le nom de *David*, & au-dessus de celle de Minerve, celui de *Judith.* Sannazar s'étoit fait lui même cette épitaphe :

*Actius hic situs est, cineres gaudete sepulti,*
*Jam vaga post obitus umbra dolore vacat.*

Mais comme on la trouva païenne, on mit à la place celle que fit Bembo, qui n'est guère plus chrétienne.

*Da sacro cineri flores ; hic ille Maroni*
*Sincerus Musâ proximus & tumulo.*

On dit que Sannazar se trouva un jour en la présence de Fréderic roi de Naples, où quelques physiciens s'entretenoient de ce qui pouvoit le plus contribuer à la bonne vue. Voyant que l'un tenoit pour l'odeur du fenouil, l'autre pour le verd, il dit qu'il n'y avoit rien qui rendît la vue meilleure que l'envie, parcequ'elle faisoit voir les choses plus grandes qu'elles n'étoient. On a imprimé ses poësies latines à Amsterdam en 1689. Elles ont été réimprimées à Naples en 1718, *in-12*, & à Venise en 1746, *in-8°*. Les principales d'entre ses poësies latines, sont les trois livres du poëme sur les couches sacrées de la sainte-Vierge ; trois livres d'élégies ; une lamentation sur la mort de Jesus-Christ ; trois livres d'épigrammes ; & six églogues, en y comprenant celle qui a pour titre *Salices*, que Jules Scaliger ne laissoit pas de reconnoître pour être de Sannazar, quoiqu'il la trouvât fort mauvaise. Parmi les italiennes, on conte son *Arcadie*, divers sonnets & des chansons. Les unes & les autres lui ont fait beaucoup d'honneur, & elles ont été acquis à son pays, au jugement de quelques critiques, la gloire d'avoir produit un homme qui a pensé faire revivre dans ces derniers siécles la plus belle antiquité, ou qui du moins semble être celui des modernes qui ait approché le plus près des anciens. Il a presque touché au point de leur élégance & de leur délicatesse ; mais ses poësies latines surpassent celles qu'il a faites en italien. C'est principalement le poëme des couches de la sainte Vierge, qui a acquis de la réputation à Sannazar. Mais les ornemens dont il a prétendu embellir ce sujet sont entierement profanes, & indignes de la sainteté de sa matiere. Le mêlange qu'il a fait des fables du paganisme avec les mysteres de notre religion, a toujours paru quelque chose de monstrueux aux personnes de bon sens. Tout y est rempli de Dryades & de Néréïdes ; il met entre les mains de la sainte Vierge, non les pseaumes, ni les livres des prophétes, mais les vers des Sibylles. Cependant on a a entrepris d'excuser ces licences très-blamables, dans un glossaire imprimé à Dijon, l'an 1720, *p.* 342. Au

lieu d'introduire Isaïe, David, ou quelques autres prophétes de l'ancien testament, c'est le Protée de la fable, qui prédit le mystere de l'Incarnation. Le nom du Sauveur du monde ne s'y trouve pas une seule fois. Il appelle la sainte Vierge l'*Espoir des dieux.* Voila le défaut capital de ce poëme : au reste, la pureté du style en est admirable. Mais après tout, ce poëme, auquel Sannazar a travaillé l'espace de 20 ans, ne paroît pas répondre par sa beauté à un terme si long. Il y en a qui préferent les églogues de cet auteur à son poëme des couches. La plus célébre de toutes ses piéces italiennes, est son *Arcadie*, qui parut dès l'an 1514. Elle est écrite avec une délicatesse & une naïveté merveilleuses, soit pour les vers, soit pour la prose. Les papes Léon X & Clément VII ont honoré Sannazar, chacun d'un bref où ils le louent de ses vers. On trouve ces brefs & son éloge à la tête de l'édition de ses poësies latines faite à Naples en 1718. * Paul Jove, *in ejus vita.* Mabillon, *in tom. I. Mus. Ital.* Isaac Bullart, *académie des sciences.* MM. de Port-Royal, dans leur *préface sur la grammaire italienne.* Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes mod.*

SANNEJEAN (Pierre de) premier supérieur de la réforme de l'ordre de saint Antoine, naquit le 5 janvier 1571, dans un village du Limosin, d'où il a tiré le nom de *Sannejean*, de parens peu riches, mais craignant Dieu. Il donna, dès son enfance, des marques d'une vertu peu commune. Après avoir fait ses études à Bourges dans le collége des Jésuites, il sortit de son pays dans le dessein de passer en Italie : mais étant à Gènes, il se rendit aux raisons d'un directeur éclairé, qui lui conseilla de retourner en France. Arrivé à Grenoble, il s'adressa à un pieux ecclésiastique de cette ville, pour l'aider à connoître le genre de vie auquel Dieu l'appelloit. Celui-ci le renvoya à Antoine Tolosani, chanoine régulier de l'ordre de saint Antoine, qui s'étoit acquis une grande réputation par la sainteté de sa vie, & par le succès de ses prédications. Le chanoine connut d'abord le mérite de Pierre de Sannejean : mais pour l'éprouver, il lui ordonna de se charger de l'instruction de la jeunesse de la ville de Saint Antoine, en qualité de maître d'école, & le retint près d'une année dans cet emploi. Au bout de ce temps, Pierre entra dans l'ordre de saint Antoine, dont il reçut l'habit le 23 janvier 1598. Tolosani qui venoit d'être élu abbé général après la mort de Louis de Langeac, ayant conçu le dessein de se servir de Pierre de Sannejean, pour introduire dans l'ordre la réforme qu'il avoit projettée, forma lui-même le nouveau prosélyte à l'état religieux. Dès que celui-ci eut fait profession le 2 février 1599, sa vie ne fut plus qu'un continuel exercice des vertus les plus sublimes. On peut en voir le détail dans l'histoire de sa vie, donnée au public en 1643, à Paris, sous le titre de *l'Homme inconnu*, par Jean de Loyac, aumônier & prédicateur du roi, & abbé de Gondon. L'abbé Tolosani n'ayant pu qu'ébaucher à peine la réforme qu'il avoit méditée, il en confia le plan en mourant à Pierre de Sannejean, & ce plan fut exécuté entierement sous son successeur l'abbé Antoine Brunel de Grammont. Les discours & les exemples de Pierre de Sannejean y contribuerent beaucoup. Ce fut la maison de saint Antoine de Paris, qui reçut la premiere cette réforme, & Pierre de Sannejean en fut établi le premier supérieur le 24 septembre 1618. Sa vertu le fit respecter & honorer de tout ce qu'il y avoit de plus grand à Paris & à la cour. Il introduisit la réforme avec un succès égal dans la maison de Lyon : en quoi il fut beaucoup aidé par le cardinal de Marquemont, qui avoit pour lui une estime & une considération singulieres. De Lyon, il passa à l'abbaye de saint Antoine, & la réforme y fut encore admise par ses soins. Ce fut en ce lieu qu'il mourut en odeur de sainteté, le 6 juillet de l'an 1625, dans la cinquante-cinquiéme année de son âge. Les disciples de ce serviteur de Dieu ont fait imprimer après sa mort un livre tiré de ses conférences & de ses écrits, sous le titre de *Maximes très-utiles pour acquérir le véritable esprit de religion, & pour l'avancement d'un chacun des fidéles à la perfection chrétienne ; dédiées à la reine, in-24*, à Paris en 1645, chez Guillaume Sassier. * *Mémoires manuscrits* communiqués par M. Boudet, chanoine régulier de l'ordre de saint Antoine.

SANREY (Agnus-Bénignus) prêtre, théologal de Beaune, chapelain de saint Martin de Langres, habile théologien ; né à Langres sur la paroisse de saint Martin, garda les moutons d'un boucher jusqu'à l'âge de quatorze ans, fut ensuite valet de M. Medard, avocat du roi ; puis clerc d'œuvre de la paroisse de saint Martin, où il commença à apprendre le latin. Comme dans cet état si pauvre il n'avoit pas de quoi avoir de l'huile pour étudier pendant la nuit, il descendoit dans l'église, & à la faveur de la lampe qui bruloit devant le S. Sacrement, il lisoit & composoit, & quand le sommeil l'accabloit il se contentoit de se coucher sur un tas de meubles de rebut. On lui permit ensuite de prendre les leçons de quelques ecclésiastiques de Langres qui enseignoient le latin, & il en profita si bien, qu'au bout d'environ trois ans, il fut jugé capable d'enseigner lui-même publiquement la rhétorique dans le collége de la ville. Quelque temps après il fut envoyé à Lyon, & recommandé au célebre Théophile Rainauld, Jésuite, qui lui facilita les moyens d'étudier en philosophie & en théologie. Sanrey après ses études prit le soudiaconat, prêcha avec applaudissement, & lorsqu'il fut prêtre, ayant prêché à Lyon devant la reine Anne d'Autriche, cette princesse en fut si contente qu'elle lui fit donner un brevet de prédicateur ordinaire de sa majesté, & lui promit d'avoir soin de lui. Ses amis lui conseillerent en conséquence de suivre la cour ; il le tenta en effet ; mais étant tombé trois fois de cheval en chemin, il crut que la volonté de Dieu étoit contraire à cette démarche, il s'en retourna à Lyon, & poursuivit ses études. Ce fut peu de temps après qu'il disputa la théologale de Beaune, qu'il emporta sur quinze ou seize compétiteurs par son mérite & par sa rare érudition. Pendant qu'il étoit théologal, un des collateurs des chapellenies de saint Martin lui ayant conféré une de ces chapelles, il revint à Langres, y résida & y mourut le 15 octobre 1659, âgé de 70 ans. M. Sanrey savoit parfaitement le grec & le latin, & n'ignoroit pas l'hébreu. Il avoit lu tous les Peres avec attention, & entr'autres S. Augustin avec tant d'exactitude, qu'il sembloit être imprimé tout entier dans son esprit. Il étoit de plus très-versé dans les belles lettres, & avoit une mémoire si heureuse qu'il n'avoit presque rien oublié de ce qu'il avoit appris. Il a été estimé un des plus grands hommes de son temps pour la capacité. Il est mort la plume à la main, lorsqu'il écrivoit par l'ordre de son évêque sur les matieres de la grace qui faisoient beaucoup de bruit de son temps. Il fit imprimer à Paris en 1643, un traité savant & curieux, intitulé : *Paracletus, seu de rectâ illius pronunciatione.* Ce livre est fort rare. Jean Boudot a imprimé aussi à Langres la premiere partie d'un ouvrage de Sanrey, intitulé : *Jubilus ecclesiæ triumphus.* Il devoit y en avoir cinq parties. Les quatre autres étoient achevées & sont demeurées manuscrites. On garde encore de lui un autre ouvrage intitulé : *Tetramonologia.* C'est une concorde des quatre Evangélistes. M. Santey a été enterré dans l'église de saint Martin de Langres, où ses amis ont fait graver sur sa tombe une épitaphe très-honorable. On peut la voir dans le *tom. 2, pag. 252 des Mélanges d'hist. & de litterat.* de Vigneul-Marville, quatriéme édition. On trouve dans le même volume un mémoire que M. Sanrey dressa un peu avant sa mort, pour servir d'instruction à ceux qui voudroient faire imprimer ses ouvrages, contre le pere Bagot Jésuite, &c. * *Voyez* l'endroit cité des mêlanges de Vigneul-Marville ;

*Fragmens d'hist. & de litterat.* à la Haye 1706, p. 46, où l'on parle des différens écrits faits sur la prononciation du terme *Paracletus*, entr'autres de celui de Sanrey, & de celui de M. Thiers.

SANSON (Nicolas) géographe fort connu, naquit à Abbeville en Picardie, dans le comté de Ponthieu, le 20 de décembre 1600, de Nicolas Sanson & de *Marie* Thomas, tous deux de famille distinguée dans cette ville. Son pere le mit avec deux de ses freres au collége des Jésuites d'Amiens; mais il fut le seul qui dans la suite s'appliqua à la géographie, à l'exemple de son pere. Ses deux autres freres prirent le parti de l'église, l'un fut docteur de Sorbonne, l'autre embrassa la regle de S. François. L'inclination de Nicolas Sanson pour la géographie le domina toute sa vie. Dès l'âge de 18 à 19 ans, il fit une carte de l'ancienne Gaule en quatre feuilles, & un traité latin avec des supplémens, & ajouta à la marge les noms des régions & des villes en françois, pour en faciliter l'intelligence. Cet ouvrage étoit bon; mais pour lui donner le temps de le perfectioner, & de peur qu'on ne crût qu'il étoit de Nicolas Sanson son pere, de qui l'on a quelques ouvrages de géographie sur l'Allemagne, &c, son frere l'ecclésiastique lui en fit différer l'impression jusqu'en 1627, que cette carte parut. Elle fut très-favorablement reçue. Le succès qu'elle eut l'ayant encouragé, il donna en 1636, *in-fol.* un traité de l'ancienne Grece, sous ce titre, *Græciæ antiquæ descriptio geographica*, avec des cartes; en 1637, un traité de l'empire romain *in-fol.* avec quinze cartes; en 1636, sa *Britannia, ou recherche de l'antiquité d'Abbeville*, *in*-8°, qui est un morceau curieux. Tous ces ouvrages ont été réimprimés depuis. Ces travaux ne l'empêcherent pas de s'occuper des fortifications d'Abbeville, dont on lui donna le soin en qualité d'ingénieur du roi, & il fut couché sur l'état. Il accompagna aussi M. de Beljambe intendant de la province, dont il étoit parent, pour regler avec lui les gouvernemens particuliers des places de Picardie. En 1641, il publia la carte des rivieres de France. En 1644, il donna la France décrite en plusieurs cartes, avec différens traités de géographie & d'histoire, selon les distinctions principales qui peuvent se remarquer dans les auteurs anciens & modernes, & une table méthodique où l'on voit les rapports des noms nouveaux avec les anciens. Il y a cinq cartes latines, savoir; 1. La Gaule en général: 2. en quatre régions: 3. en dix-sept provinces, selon les Romains: 4. en plusieurs peuples, selon Ptolemée: 5. par les itineraires romains, & selon la table de Peutinger. Il y a aussi cinq cartes françoises, qui sont: 1. La France en général: 2. par les diocéses: 3. par les parlemens: 4. par les gouvernemens généraux: 5. par les généralités: le tout *in-fol.* & reimprimé en 1726. Il donna la même année 1644, les isles Britanniques, l'Espagne & l'Allemagne, décrites de la même maniere que la France, en cinq cartes latines & cinq cartes françoises; & de même l'Italie, à laquelle il ajouta un traité des princes souverains d'Italie, *in*-8°, 1643. Il composa aussi un traité sur le *Portus Iccius*, qui n'a pas été imprimé. C'est le même port sur lequel le pere le Quien, Dominicain, a donné une excellente dissertation, dont nous avons parlé en son lieu. Dans le cours de ses travaux, il prépara une France très-particularisée, qu'il poussa jusqu'à l'étendue de l'ancienne Gaule, dont il a donné au public près de cent-vingt feuilles *in-fol.* En 1646, quelque temps après qu'il fut venu s'établir à Paris, il donna neuf cartes du cours du Rhin, avec une table alphabétique de toutes les villes, leurs positions, &c. Ce sont des *in-fol.* qu'il dédia à M. le cardinal Mazarin. Ce fut en cette même année qu'il perdit son fils aîné, *Nicolas* Sanson, qui fut tué aux barricades de Paris, en défendant contre la populace M. le chancelier Seguier. Ce jeune homme sachant que cet illustre magistrat étoit comme assiégé dans le petit hôtel de Luines sur le quai des Augustins, y courut pour le dégager. Il le fit monter dans un carosse de M. de Bellievre qui passoit, & il le ramenoit chez lui, marchant à la portiere du carosse le pistolet à la main; mais ce brave jeune homme eut la cuisse cassée d'un coup de mousquet tiré d'une fenêtre, à la descente du pont neuf du côté de S. Germain l'Auxerrois, & il en mourut le lendemain lorsqu'on lui coupa la cuisse, n'ayant que vingt-deux ans & trois mois. Il avoit prêté peu de jours auparavant serment de fidélité pour la charge de géographe du roi, dont il étoit déja très-capable. On a de lui un traité de l'Europe en discours, *in*-4°, avec vingt cartes françoises & neuf cartes latines, & quelques autres ouvrages. Nicolas Sanson le pere eut en 1647, une dispute fort vive avec le P. Labbe Jésuite. Ce pere avoit donné en 1644, *in*-12, à Moulins, son *Pharus Galliæ antiquæ*, dans lequel il attaquoit les notes que M. Sanson avoit faites sur la carte des Gaules, & les copioit néanmoins en beaucoup d'endroits sans en fai e honneur à leur auteur. M. Sanson piqué de cette conduite, le réfuta dans ses *Disquisitiones geographicæ in Pharum Galliæ antiquæ*, dont il donna le premier volume en 1647, *in*-12, & le second en 1648, & dans lequel il fait voir qu'outre le plagiat dont il accusoit justement le pere Labbe, ce Jésuite avoit commis un très-grand nombre de fautes contre la géographie. Cette réfutation est par ordre alphabétique. L'auteur n'a donné que les deux premieres lettres A & B, parceque M. le chancelier Seguier l'engagea à ne pas aller plus loin, & à se réconcilier avec le P. Labbe. Il vouloit au moins aller jusqu'à la lettre D. inclusivement, afin, disoit-il, qu'il pût faire l'*abécédé* du P. Labbe; mais il obéit aux instances de M. Seguier, & aux sollicitations que le Jésuite avoit faites pour l'engager à discontinuer sa critique. En 1649, M. Sanson donna des *remarques* sur la carte de l'ancienne Gaule du temps de César; on les trouve dans quelques éditions de la traduction des commentaires de César par d'Ablancourt. En 1652, il donna l'Asie en plusieurs cartes nouvelles & de diverses formes: il y en a quatorze avec divers traités de géographie & d'histoire. On en fit une seconde édition en 1653, une troisiéme en 1658, & une quatriéme en 1667. Son *Index geographicus* parut en 1653. Cet ouvrage est extrêmement utile pour l'intelligence de la bible. Il y joignit des dissertations particulieres, & des remarques importantes pour la géographie sacrée. Il fit aussi un *Index* plus court pour la concorde latine du nouveau testament, qui fut imprimé en 1653, avec des cartes. On a traduit en françois presque tous ces ouvrages, pour les joindre à l'édition de la bible françoise & latine de M. le Maître de Sacy, faite à Paris chez Desprez en 1717, en 4 vol. *in-fol.* On y trouve aussi la dissertation sur l'empire des Elamites, qui est de M. Sanson. En 1656, cet habile homme donna l'Afrique en dix neuf cartes, & différens traités de géographie & d'histoire. Il donna de suite l'Amérique septentrionale & la méridionale en seize cartes, & différens traités de géographie & d'histoire appartenans au même sujet. En 1665, il fit la fonction d'historien & de géographe du roi. Il publia dans ces différens temps plusieurs cartes générales & particulieres, tant latines que françoises, qui composent deux volumes *in-fol.* & un volume *in-fol.* de tables méthodiques; où l'on trouve le parallele de l'ancienne géographie avec la moderne. Il fut toujours fort estimé à la cour de France, & il eut l'honneur de montrer pendant plusieurs mois & en deux temps différens, la géographie au roi Louis XIV. Le prince de Condé qui l'aimoit beaucoup, alloit souvent chez lui pour s'y entretenir sur les sciences. Tous les grands seigneurs le visitoient de même, & prenoient de lui des leçons. Lorsque Louis XIV alla à Abbeville en 1638, pendant le siége des villes de l'Artois, il logea dans la maison de M. Sanson, & ne voulut jamais que l'on touchât à son ca-

binet pour agrandir l'appartement. Il s'en fit même donner la clef, de peur qu'on n'y touchât, & appella M. Sanson dans le conseil d'état, pour le consulter sur plusieurs difficultés où ses lumieres pouvoient être utiles. Mais jamais celui-ci ne voulut prendre la qualité de conseiller d'état, que sa majesté lui accorda par un brevet, de peur, disoit-il, d'affoiblir dans ses enfans l'amour de l'étude. Il s'est toujours contenté du titre de géographe du roi, & de la pension de deux mille livres qui y étoit attachée. Il mourut après deux ans de maladie, le 7 juillet 1667, âgé de soixante-huit ans. Il avoit épousé *Elizabeth* le Moitier, dont il laissa cinq enfans, deux fils & trois filles. Il fut inhumé dans la chapelle basse de saint Sulpice. Ses deux fils, GUILLAUME & ADRIEN Sanson, ont été aussi géographes du roi. *Guillaume* mourut à Paris le 15 de mai 1703. On a de lui des *notes* latines contre le dictionnaire géographique de Baudrand, *in-12*; une *Introduction à la géographie*, imprimée pour la premiere fois en 1680, & plusieurs autres fois depuis. La France en six feuilles 1709. La France distinguée selon l'étendue de ses provinces & de ses acquisitions 1713, & plusieurs autres cartes. *Adrien* Sanson mourut le 7 septembre 1718. Les filles de *Nicolas* étoient, *Marie* Sanson, qui épousa *Denys* Guerin, docteur régent de la faculté de médecine de Paris; *Françoise* Sanson, qui fut mariée à *Pierre* Moulart, sieur de Visé-Marets, de qui est né *Pierre* Moulart-Sanson, géographe ordinaire du roi; & *Elizabeth* Sanson, morte fille. C'est sous Nicolas Sanson qu'ont été formés, non-seulement ses fils & ses petits-fils, mais aussi M. du Val & plusieurs autres, & ses ouvrages ont été le fond sur lequel ils ont travaillé. Lorsque M. Freret de l'academie des inscriptions & belles lettres, eut publié l'éloge de M. de Lisle, dans le Mercure de mars 1726, M. Moulart-Sanson crut y voir la mémoire de son grand pere attaquée, & prit sa défense dans l'éloge qu'il donna de Nicolas Sanson au P. Niceron Barnabite, qui l'a inséré tel qu'il l'avoit reçu dans le tome XIII des *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres*. M. Freret a répondu dans un des tomes suivans des mêmes mémoires; & feu M. l'abbé Périer, disciple & ami de Guillaume & de Moulart-Sanson, avoit entrepris une réplique qui n'a point paru. M. Moulart-Sanson a donné en 1712, l'édition de l'*Introduction à la géographie*, dont Guillaume Sanson est auteur, & qu'il a perfectionée. Il a fait aussi plusieurs cartes de géographie, & un petit ouvrage gravé par Mony, & intitulé, *Moyen facile pour se préparer chez soi à bien entendre la messe; ce qui peut aussi servir d'entrée suffisante à l'étude de la langue latine, pour un chrétien qui n'aspire qu'à la vie éternelle*, in-12, sans date. Il est mort à Paris, au mois de juillet 1730. Par son testament, il a institué ses héritiers, MM. Perier, Frémont & Robert. En 1670 & 1671, MM. Sanson céderent quantité de dessins de leurs cartes à M. Alexis-Hubert Jaillot, qui les a fait graver avec beaucoup de netteté, & a augmenté considérablement son recueil de géographie. * *Mémoires du temps*. Eloge de M. Sanson, inséré dans le *tome* XIII *des mémoires* du pere Niceron, &c.

SANSON (Jacques) religieux des Carmes de la réforme, dits *Deschaussés*, où on lui donna le nom d'*Ignace-Joseph de Jesus-Maria*, étoit parent du célébre géographe Nicolas Sanson, & naquit, comme lui, à Abbeville le 10 février 1596. Il fit profession dans l'étroite observance des Carmes à Paris en 1619. Après qu'il eût fait son cours de théologie, on l'envoya à Limoges, d'où on le tira pour le faire souprieur du couvent de Paris. Il fut ensuite maître des novices à Charenton; & depuis, il eut encore la même charge à Toulouse. Quelque temps après, il fut choisi pour confesseur de madame Royale de Savoye, & on lui donna la conduite des nouveaux Carmes de Turin. Etant de retour à Paris, il porta madame la Pestrie à employer une somme de cent mille francs pour fonder en Canada un couvent d'Ursulines, & il en fit établir un de son ordre dans Abbeville, & un autre dans Amiens. Il mourut à Charenton le 19 août 1665. Voila ce que l'on dit dans le *dictionnaire historique*, imprimé à Amsterdam en 1740: mais dans la *bibliothéque des écrivains de l'ordre des Carmes de l'un & de l'autre sexe*, composée en latin, par le pere Martial de saint Jean-Baptiste, & imprimée en 1730, à Bourdeaux, *in*-4°, on ne rapporte aucun de ces faits. On se contente de marquer les dates de la naissance de Jacques Sanson, de son entrée en religion, & de sa mort; & nous avons mieux aimé suivre ces dates, que celles du *dictionnaire historique*. A l'égard des ouvrages du pere Sanson, voici ceux dont on donne les titres dans la même bibliothéque des Carmes: 1. *Histoire généalogique des comtes de Ponthieu & des maïeurs d'Abbeville, où sont rapportés les priviléges que les rois leur ont donnés; leurs actions héroiques, leurs armoiries, & ce qui s'est passé de plus remarquable durant leur magistrature dans le pays de Ponthieu & de Vimeux, tant dans l'état ecclésiastique, que dans l'état politique, depuis l'an* 1083, *jusqu'en* 1657, *avec les hommes illustres qui y sont nés; & qui y sont morts*; à Paris, 1657, *in-folio*. 2. *Histoire ecclésiastique de la ville d'Abbeville, & de l'archidiaconé de Ponthieu, au diocèse d'Amiens*; à Paris, 1646, *in*-4°. Ces deux ouvrages sont mal écrits; mais ils sont utiles pour l'histoire de la province. 3. *La vie du vénérable pere André de Jesus-Marie*, avec qui il avoit vécu dans le siécle & en religion. 4. *Récit des vertus de M. de la Forest*. L'auteur de la *bibliothéque des écrivains Carmes*, dit qu'il est parlé de cette relation dans le livre intitulé: *Le séculier parfait, ou discours de la vie & de la mort de ce grand contemplatif, Antoine le Clerc, écuyer, sieur de la Forest, commissaire provincial de l'artillerie de la province de Picardie*; à Paris, 1644, *in*-8°. 5. *Préparation à la mort*. Cet écrit est demeuré manuscrit. Le pere le Long dans sa *bibliothéque des Historiens de France*, page 251, donne encore au pere Sanson: la *vie de saint Maur des Fossés, avec les antiquités de cette abbaye*; à Paris, 1640, *in*-8°. * Voyez, *bibliotheca scriptorum utriusque congregationis & sexus Carmelitarum excalceatorum*, &c, p. 209, & les autres ouvrages cités plus haut.

SANSOVINO (François) né à Rome l'an 1521, comme il nous l'apprend lui-même dans une de ses lettres à Jean-Philippe Magnanini, secrétaire du cardinal Bentivoglio, étoit fils de *Jacques* Sansovino, sculpteur célébre & fameux architecte, dont George Vasari nous a donné l'éloge dans le second volume de la troisiéme partie de ses vies des peintres, sculpteurs, & architectes, & qui étoit né à Monte-Sansovino, bourg de la Toscane près d'Arezzo. Son nom de famille étoit Tatti; mais son pere ayant pris celui de Sansovino du lieu de sa naissance, le fils se fit appeller de même. Jean-Marie de Monti, alors simple particulier, & depuis pape sous le nom de Jules III, le tint sur les fonts de baptême. Lorsque Rome fut prise au mois de mai 1527, par l'armée de Charles-Quint, Jacques Sansovino se retira avec son fils à Venise, dans le dessein de passer en France, où le roi François I l'invitoit. Mais le doge André Griti, qui aimoit les beaux arts, l'engagea à rester à Venise, où il fut employé à plusieurs ouvrages, tant pour la république qui le fit son ingénieur, que pour différens particuliers. François Sansovino commença alors à apprendre les belles lettres sous Etienne Plazone & Jovite Rapicio, & la langue grecque sous Antoine Francino de Monte-Varchi. Son pere qui vouloit le faire avancer à la cour de Rome, lui fit abandonner ces études qui lui plaisoient beaucoup, pour lui faire prendre celles du droit; & dans ce dessein il l'envoya d'abord à Padoue & ensuite à Boulogne. Sansovino acquit donc les titres de jurisconsulte, de docteur & d'avocat; mais, com-

me il le dit, sans être plus habile, parcequ'il n'avoit pris aucun gout à la jurisprudence, & que l'on ne réussit jamais dans les études forcées. Jean-Marie de Monti qui avoit été élevé au cardinalat, ayant été élu pape le 8 février 1550, Sansovino résolut de se pousser à la cour de Rome; il y alla à cet effet, fut bien reçu du pape son parrein; mais ce pontife s'en tint aux complimens & aux promesses, & Sansovino, que son pere & ses amis rappelloient d'ailleurs à Venise, retourna dans cette ville, s'y maria, & y mourut l'an 1586, âgé de 65 ans. Il a composé un fort grand nombre d'ouvrages, dont beaucoup manquent de cette exactitude qu'une composition trop précipitée ne lui avoit guère permis d'apporter. En quel genre n'a-t-il point écrit? Poëte, historien, humaniste, philosophe, traducteur, il a écrit dans tous ces genres, & l'on compte au moins cinquante-deux ouvrages sortis de sa plume. On peut en voir la liste & les titres dans le *t.* 22 des *mémoires* du pere Niceron Barnabite, *pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres.* Ces ouvrages sont écris en italien. Voyez aussi la lettre même de Sansovino à Magnanini, à la fin de son *Secretario*: on y apprend plusieurs circonstances de sa vie, que l'on ne trouve point ailleurs, & dont le pere Niceron a profité.

SANTABARENUS (Théodore) abbé d'un monastere de Constantinople vers l'an 877, étoit fils d'un autre Santabarenus, lequel étant accusé de sortilége, s'étoit sauvé de Constantinople chez les Bulgares, où il avoit renié Jesus-Christ. Théodore, qui étoit alors jeune garçon, & fort estimé du prince Bardas, fut mis dans le fameux monastere de Studite, où il se fit religieux; & s'étant attaché à Photius, qui le fit prêtre, puis abbé, il employa tout son esprit pour rendre service à ce chef des schismatiques. On dit que sous la discipline de son pere il avoit appris les plus grands secrets de l'art magique, lequel il pratiquoit avec tant d'adresse & tant d'hypocrisie, qu'il faisoit passer plusieurs enchantemens pour des graces & des faveurs du ciel, faisant accroire à beaucoup de gens qu'il avoit le don de prophétie, aussi-bien que celui des miracles. Photius voulant se prévaloir de l'opinion qu'on avoit de la sainteté de ce Théodore, qu'il avoit créé archevêque de Patras, le fit venir à la cour, & le présenta à l'empereur Basile, avec de grands éloges de sa sainteté extraordinaire. Cet hypocrite joua si bien son personnage, qu'il eut bientôt presque autant de pouvoir que Photius sur l'esprit de ce prince. Alors Théodore & Photius travaillerent tous deux de concert pour ruiner Ignace, patriarche de Constantinople; mais l'empereur ne put se résoudre à chasser ce vénérable prélat, qu'il avoit rétabli lui-même. Ce prince étant inconsolable de la mort de son fils Constance, qu'une fiévre aiguë lui avoit enlevé dans la fleur de son âge, & ayant une passion violente de le revoir encore une fois, conjura Santabarenus d'obtenir cette grace de Dieu par ses prieres. Cet hypocrite ayant feint de se disposer à ce miracle par des jeûnes & des oraisons, fit, dit-on, paroître ce jeune prince à son pere par la force de ses enchantemens; ce qui confirma tellement Basile dans l'opinion qu'il avoit de la sainteté de ce moine, qu'il le croyoit en toutes choses. Quelque temps après, Santabarenus voyant que Léon, fils de Basile, ne l'aimoit pas, trouva le moyen de persuader à ce jeune prince qu'un inconnu avoit dessein d'attenter à la personne de l'empereur, & qu'il lui seroit aisé de prévenir l'assassin, s'il vouloit cacher un poignard sous son habit, & se tenir près de l'empereur dans une certaine occasion qu'il lui marqua. Ce prince, trop crédule, donna dans ce piége; & l'imposteur alla dire à Basile qu'il savoit par une révélation du ciel que son fils Léon avoit résolu de monter sur le trône par un parricide; & que pour preuve de son crime, on lui trouveroit le jour suivant un poignard caché sur lui. L'empereur ayant ensuite trouvé ce poignard sur Léon, s'emporta; & sans vouloir ouir son fils qui demandoit qu'on lui fit la grace de l'écouter un moment, il commanda d'enfermer ce prince dans une chambre, où il demeura long-temps prisonnier. Néanmoins Léon fut rétabli dans la dignité de collégue de l'empire quelques mois avant la mort de Basile son pere. Lorsqu'il se vit maître absolu de l'état, il résolut de punir l'horrible trahison de Santabarenus, qui étoit alors dans son archevêché. Il l'envoya prendre, & le fit conduire à Constantinople, où après qu'on l'eut déchiré publiquement à coups de fouet, & qu'on lui eut crevé les yeux, on le relégua dans le fond de l'Orient. * Curopalate. Cedren. Zonar. Maimbourg, *histoire du schisme des Grecs.*

SANT-ADRIANO (Monte di) c'est un cercle de hautes montagnes, qui séparent la contrée de Guipuscoa, du reste de la Biscaye & de la France, & qui coupent ensuite tout le Guipuscoa, & une partie d'Alava, jusqu'à la Castille *Vieille.* On voit dans ces montagnes, à neuf lieues de Saint-Sébastien, un passage, qu'on a creusé à travers un rocher presque inaccessible. Il a cinquante pas de long, huit de large, & dix de haut. Quoiqu'à l'un des côtés de cette voute il y ait une hôtellerie, elle ne laisse pas d'être la retraite des voleurs. * Mati, *dict.*

SANT-ANGELO IN VADO, *Fanum sancti Angeli in Vado*, autrefois *Tiphernum Metaurum*, ville de l'Etat Ecclésiastique dans le duché d'Urbin, étoit autrefois le siége d'un évêque, que le pape Urbain VIII unit à l'archevêché d'Urbin, qui étoit sa métropole. * Léandre Alberti.

SANT-ANGELO DE LONGOBARDI, *Fanum S. Angeli Longobardorum*, *Angelopolis*, ville d'Italie dans le royaume de Naples, avec évêché suffragant de Conza. * Léandre Alberti.

SANT-ANGELO, bourg de l'Etat de l'église, situé dans la Marche d'Ancone, à trois lieues de Jesi, vers le midi. * Mati, *dict.*

SANT-ANGELO, bourg du duché de Milan. Il est dans le Lodésan, sur le Lambro, à trois lieues de Lodi, tirant vers Pavie. * Mati, *dict.*

SANT-ANGELO, bourg de la Tzaconie en Morée. Il est près du cap Malio, entre la ville de Malvoisie & l'isle de Cerigo. * Mati, *dict.*

SANT-ANGELO, *cherchez* GARGAN, montagne.

SANT-ANTIOCHO, isle dépendante de celle de Sardaigne. Elle est fort près de sa côte méridionale, & au levant de l'isle de San-Piétro. Elle peut avoir douze lieues de circuit. On la nomma anciennement *Enosis*, puis *Sulcitania Insula*, parceque la ville de Sulci y étoit bâtie; & *Plumbia* ou *Melybodes*, parcequ'il y avoit des mines de plomb. * Baudrand.

SANT-ARPINO, anciennement *Atella.* C'étoit autrefois une ville épiscopale: maintenant ce n'est qu'un bourg de la terre de Labour en Italie, situé entre la ville de Naples & celle de Capoue, près d'Aversa, où son évêché a été transféré. * Baudrand. *Voyez* ATELLA.

SANT-ESTEVAN DE PUERTO, bourg d'Espagne, situé dans l'Andalousie, à quatre lieues d Ubeda, vers l'orient septentrional. Sant-Estevan est le lieu qu'on nommoit anciennement *Ilugo* ou *Illugo*, *Municipium Ilugonense.* * Baudrand.

SANT-JAGO, petite ville de l'Amérique. Elle est dans l'isle de Saint-Domingue, à trente lieues de la ville de ce nom, vers le nord. * Mati, *dict.*

SANT-JAGO DE CACEM, bourg de Portugal. Il est dans l'Alentéjo, près de la côte, à treize lieues de Beja, vers le couchant. On le prend pour *Merobriga*, petite ville de l'ancienne Lusitanie. * Baudrand.

☞ SANT-JAGO DE LA VEGA, ville de l'Amérique, dans l'isle de la Jamaïque. Elle est à deux lieues ou environ de la mer, dans une plaine, sur le bord d'une riviere, & à quatre lieues de Port-Royal. Cette ville bâtie par les Espagnols, du temps qu'ils étoient les maîtres de l'isle, étoit d'une assez grande étendue,

& contenoit près de deux mille maisons. Il y avoit deux églises, deux chapelles & une abbaye: mais après que les Anglois en eurent chassé les Espagnols, on réduisit Sant-Jago à quatre ou cinq cens maisons, & le reste fut détruit. Cette ville s'est cependant rétablie sous les Anglois; c'est le lieu où le gouverneur fait sa résidence, & où se tiennent les principales cours de justice, ce qui la rend fort peuplée. * La Martiniere, *dict. géogr.*

SANT-JAGO DE LAS VALLES, petite ville de l'audience du Mexique. Elle est dans la province de Panuco, sur la riviere de ce nom, environ à trente lieues au-dessus de la ville de Panuco. * Mati, *dict.*

SANT-OSPITIO, fort, avec un petit village & un port. Il est dans le comté de Nice, à une lieue de la ville de ce nom, & à demi-lieue de Villefranche, vers le levant. Quelques géographes prennent le port de Sant-Ospitio pour le *Portus Anonis* des anciens. Il y en a pourtant qui croient que ce dernier fort est celui de Villefranche, & que le premier est la baye de Malo, située un peu à l'orient de Sant-Ospitio. * Baudrand.

SANT-OYO, bourg d'Espagne dans le royaume de Léon. Il est dans la contrée de Campos, entre les rivieres de Carrion & de Pisuerga. On le prend pour l'ancienne *Gella* ou *Tela*, petite ville de Vaccéens. * Baudrand.

SANTA-AGATHA, *delli Goti* ou *di Gotti*, en latin *Agathopolis* ou *S. Agatha Gothorum*, ville du royaume de Naples, en la Principauté ultérieure, avec évêché suffragant de Bénévent, n'est pas éloignée de Capoue. On conserve dans la cathédrale un doigt de sainte Agathe, patrone de la ville qui porte son nom. Nous avons des ordonnances synodales qui y furent faites en 1585 & 1587.

SANTA-AGATHA, principauté du royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, près de Reggio. SANTA-AGATHA, duché du même royaume en la Capitanate. SANTA-AGATHA ou AGADE, *Agathopolis*, ville de Thrace, avec évêché suffragant d'Andrinople. * Sanson, Baudrand.

SANTA-ANNA, petit bourg du royaume de Naples. Il est dans la Calabre ultérieure, près de la mer de Toscane, à sept lieues de Reggio, vers le nord. Quelques-uns prennent ce bourg pour le lieu des anciens Brutiens, nommé *Decastidium* ou *Decastadium*, lequel d'autres mettent à *Castitio*, lieu de la même Calabre, près du cap Bursano. * Baudrand.

SANTA-CHRISTINA, bourg d'Espagne dans le royaume d'Aragon. Il est aux sources de l'Aragon, à quatre lieues au-dessus de Jacca. Il y a en ce lieu un passage des Pyrenées, appellé *Somport*, & anciennement *Summum Pyrenæum*. * Baudrand.

SANTA-CROCE, ville de la Turquie en Asie. Elle est archiépiscopale, & située dans l'Aidinelli en Natolie, entre la ville d'Aidinelli & celle de Macre. * Mati, *dict.*

SANTA-CRUX, ville sur la côte septentrionale de l'isle de Cuba, l'une des Antilles, dans l'Amérique, a reçu son nom, à l'occasion de ce qui suit. Un soldat de la province de Charcas, dans le Pérou, craignant la justice qui le recherchoit pour ses crimes, entra dans ce pays, & fut bien reçu de ceux qui y demeuroient. Ce soldat voyant que les habitans de cette ville souffroient beaucoup, à cause d'une grande disette d'eau; & que pour en obtenir du ciel, ils faisoient quantité de cérémonies superstitieuses, les assura que s'ils vouloient suivre son conseil, ils auroient aussitôt de l'eau: ils y consentirent. Le soldat fit une grande croix qu'il planta en un lieu éminent, & avertit le peuple de l'adorer: ce qu'ils firent; ensuite de quoi il tomba une pluie abondante. Ce peuple conserva cette dévotion à la sainte Croix, brisa les idoles, & demanda des prédicateurs pour l'instruire dans la religion chrétienne. Depuis, cette ville fut appellée *Santa-Crux*, à cause de ce miracle. Ce misérable soldat, qui vit la conversion de ces habitans, à laquelle il avoit lui-même contribué, ne laissa pas de continuer sa mauvaise vie, & fut pendu quelque temps après au Potosi. * Oëxmelin, *hist. des Indes occid.*

SANTA-CRUX DE MARZENADO (dom Alvaro de Navia-Osorio, vicomte de Puerto, marquis de) étoit chef de la maison de Navia-Osorio, l'une des plus illustres de la principauté des Asturies. Les Osorio, marquis d'Astorga & grands d'Espagne, font gloire de venir de cette maison. Le marquis de Santa-Crux prit de bonne heure le parti des armes. Il étudioit en rhétorique, & avoit environ quinze ans, lorsque Philippe V, roi d'Espagne, ayant ordonné à chaque province de ses états de lever chacune un régiment, leur accordant la permission d'en nommer les officiers, la principauté des Asturies le choisit pour colonel. Il ne démentit pas la bonne opinion que l'on avoit conçue de lui. On l'a vu se conduire avec distinction dans la guerre de Valence, & depuis au siége de Tortose, sous les ordres de feu son altesse royale monseigneur le duc d'Orléans. Il fut envoyé ensuite à la guerre de Sicile, où il servit avec dom Joseph Patino, alors intendant de l'armée, qui admira dans un jeune officier toutes les lumieres d'un vieux général, jointes à une probité invariable & inflexible. Après cette guerre, il alla commander en Sardaigne, d'où il passa à Turin en qualité d'envoyé extraordinaire de sa majesté catholique. L'on négocioit alors le traité d'Hanowre. Le roi de Sardaigne lui témoigna qu'il étoit sollicité par la cour de Vienne d'entrer dans cette alliance: qu'on lui faisoit même, pour l'y engager, des propositions avantageuses; qu'il le prioit d'en écrire à sa majesté catholique, pour savoir quels étoient ses sentimens, afin de pouvoir se déterminer. Le marquis de Santa-Crux lui marqua qu'il étoit disposé à lui obéir; mais que s'il avoit un conseil à lui donner, c'étoit d'attendre à se déterminer lorsque la guerre seroit commencée, parceque si l'on avoit besoin de lui maintenant qu'on étoit en paix, on le rechercheroit beaucoup plus lorsque la guerre seroit commencée, & que les conditions qu'on lui feroit seroient beaucoup plus avantageuses. Le roi de Sardaigne trouva l'avis sage, & le suivit. En 1727, sur la fin, sa majesté catholique ordonna à M. de Santa-Crux de passer en France, pour y travailler à pacifier au congrez de Soissons, les affaires publiques de l'Europe, qui paroissoient vouloir incliner à la guerre. On sait avec quelle distinction il y parut. Sa maniere de négocier fut simple. Il agit naturellement & sincerement, & il gagna ainsi la confiance de tous ceux qui négocioient avec lui. Comme il aimoit sa nation, & qu'il étoit très-zèlé pour son bien, il fut envoyé à Ceuta pour y servir de barriere contre les infidéles. L'expédition d'Oran ayant été projettée, il eut ordre de s'embarquer, & de se rendre directement par mer à Alicante, où à son arrivée il fut déclaré lieutenant général: car après trente ans de services, il n'étoit encore que maréchal de camp. L'expédition se fit & réussit. Enfin arriva la triste journée où il fit une sortie si vigoureuse contre les Maures. Un corps de troupes Espagnoles plioit, & tout étoit à craindre, & pour l'armée & pour la ville. Il s'y rendit avec vingt-cinq dragons & quelques officiers, & remporta cette victoire glorieuse pour le général & pour la nation, mais fatale pour le marquis de Santa-Crux. C'étoit le 21 de novembre 1732. Il sortit avec courage pour secourir le détachement qu'il avoit envoyé contre les Maures, & que ces infidéles avoient mis en déroute, & dans le temps qu'il s'avançoit avec intrépidité, il reçut un coup de fusil à la cuisse, & fut renversé de son cheval, & laissé entre les mains des Maures, qui lui couperent la tête, & mirent le reste de son corps en piéces, selon que l'ont rapporté plusieurs personnes qui se donnent pour les témoins oculaires de cette

action barbare & digne de ceux qui l'ont commise. Car on n'ignore pas que l'on a été long-temps en doute s'il étoit mort, ou s'il étoit resté prisonnier. Le marquis de Santa-Crux étoit encore plus homme de lettres que capitaine expérimenté dans la guerre. Tout le monde connoît ses *réflexions politiques & militaires*, écrites en espagnol, dont dix volumes *in*-4°, ont paru à Turin, & le onziéme a été publié à Paris. Il finissoit le douziéme quand il eut ordre de se rendre à Alicante. Le treiziéme qui regarde les vivres, est une traduction du *parfait munitionnaire des guerres*, donné au commencement du XVIII siécle par le sieur Nodot. Cette version est d'un des pages du marquis de Santa-Crux; mais en la corrigeant il l'avoit adoptée pour treiziéme volume de son ouvrage, qui devoit en contenir environ vingt. M. de Vergy qui avoit connu particulierement M. de Santa-Crux, a commencé de traduire cet ouvrage en françois, & il a donné déja à Paris deux volumes *in*-12 de cette traduction au mois de mars 1735. Il ne suit pas l'ordre des traités de son auteur, cet ordre paroissant assez indifférent. Ces deux volumes dédiés à M. le comte de Clermont, & qui seront suivis, à ce qu'on assure, de huit autres, contiennent ce que M. de Santa-Crux a dit des qualités d'un général d'armée, des dispositions avant de commencer la guerre, des surprises, des embuscades, des passages des rivieres, & des espions. Cet ouvrage de M. de Santa-Crux est le fruit de son expérience dans les armées, & de ses réflexions sur le grand art de la guerre. On y admire une érudition peu commune, une mémoire prodigieuse, & un raisonnement toujours juste & solide. M. de Santa-Crux avoit commencé aussi l'histoire des traités de paix de la couronne d'Espagne avec toutes les autres puissances, & il avoit associé à ce travail un auteur assez connu en France & en Hollande, le sieur abbé Langlet du Fresnoi. Mais rien n'a paru de cet ouvrage. Etant en Piémont, le marquis de Santa-Crux assembloit chez lui les jeunes cavaliers de la cour, en qui il voyoit de la disposition pour les études, & leur distribuoit à chacun la portion du travail auquel il les croyoit propres. Il avoit formé pour lors le plan d'un dictionnaire universel, également destiné aux langues, aux sciences, aux arts, & à l'histoire; & malgré les impressions fâcheuses que l'on voulut donner au roi de Sardaigne sur ces assemblées, le prince qui en savoit l'utilité, les loua & fut ravi de les voir se continuer. Le marquis de Santa-Crux a été marié trois fois. En 1733, il lui restoit quatre enfans, deux fils & deux filles du premier mariage, & cinq du troisiéme, c'est-à-dire, de la fille de dom *Etienne* Villette, d'une illustre maison du royaume d'Aragon, femme d'un mérite distingué, & d'une intrépidité assez grande, pour avoir vu sans frayeur tous les dangers ausquels elle a été exposée dans neuf ou dix voyages maritimes qu'elle a été obligée de faire. La plupart des enfans du marquis de Santa-Crux, sur-tout de son dernier mariage, sont aujourd'hui honorablement employés dans les charges militaires. * *Mém. du temps.* Eloge de M. le marquis de Santa-Crux, à la fin de l'*Hist. de l'empire des cherifs en Afrique*, par l'abbé Boulet, imprimée à Paris en 1733, &c.

SANTA-CRUZ DE LA SIERRA ou BARANCA, petite ville du Pérou dans l'Amérique méridionale. Elle est capitale de la contrée de la Sierra, située sur la riviere de Guapei, aux confins du Paraguai, & à cent lieues de la Plata, vers le levant. Santa-Cruz est une colonie espagnole: elle est fort petite, & a un évêché suffragant de la Plata. Elle fut brulée en 1572, par Fr. Drake, amiral Anglois. * Mati.

SANTA-CRUZ DE LA ZARZA, bourg d'Espagne dans la nouvelle Castille. Il est environ à une lieue du Tage vers le sud, & à douze de Tolède, vers le levant. * Mati.

SANTA-FÉ ou SAINTE-FOI, *Fanum S. Fidei*; ville de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne & dans la province de Véragua, entre la mer du Sud & celle du Nord, vers la Conception, est différente d'un autre Santa-Fé, que les Espagnols ont bâtie dans le nouveau Mexique, & sur les bords de la riviere du Nord * Laët. Sanson.

SANTA-FÉ DE BOGOTA, ville de l'Amérique méridionale, dans le nouveau royaume de Grenade, avec archevêché, est située au pied du mont de Bogota, vers la riviere de Pati, & le lac de Gutavita, à l'orient de Rio-Grande de la Magdalena, qui est le nom que donnent à ce fleuve les Espagnols, maîtres de ce pays. L'archevêché de Santa-Fé a pour suffragans, Santa-Marta, Carthagena la Inda, & Popayan. La ville est le siége de la justice, & le séjour du viceroi. Il y a diverses maisons religieuses, & un collége de Jésuites. * Laët. Sanson.

SANTA-FÉ, petite ville du royaume de Grenade en Espagne: elle est sur le Xenil, environ à deux lieues au-dessous de la ville de Grenade. * Mati.

SANTA-FE, petite ville du Paraguai dans l'Amérique méridionale. Elle est dans la province, dite *Rio de la Plata*, au confluent du Salado & du Paraguai. * Baudrand.

SANTA-LUCIA, petite ville avec titre de duché. Elle est dans la vallée de Démona en Sicile, entre la ville de Messine & celle de Catanea. * Mati.

SANTA-MARIA, que les Latins ont appellée *Pandataria*, est une petite isle d'Italie dans la mer de Toscane, dépendante du royaume de Naples. C'est dans ce lieu fort désert & peu cultivé, qu'Auguste César relégua sa fille Julie, à cause de ses débauches qui n'étoient que trop connues à Rome. Agrippine, mere de Néron, eut la même destinée, aussi bien que Flavia Domitilla, femme de Flavius Clémens, oncle de l'empereur Domitien. La cause de son exil fut qu'elle avoit embrassé la religion chrétienne avec son mari. * Tacit. *l.* 14. Euseb. *l.* 3. *c.* 17.

SANTA-MARIA DEL DRAGONA, principauté du royaume de Naples, dans la terre de Labour.

SANTA-MARIA DI LEUCA, ville & évêché d'Italie, en la terre d'Otrante, province du royaume de Naples. * Léandre Alberti. Sanson.

SANTA-MARIA IN GEORGIO, bourg de l'Etat de l'Eglise. Il est dans la Marche d'Ancône entre Fermo & Tolentino. On la prend pour l'ancienne *Tignium* ou *Ignium*, petite ville du Picenum. * Baudrand.

SANTA-MARIA DE IGUAZU, bourg du Paraguai dans l'Amérique méridionale. Il est dans la province de Parana, au confluent de la riviere de ce nom avec celle de Parana * Mati, *dict.*

SANTA-MARIA DE TRANSIARCH, bourg ou petite ville de Croatie, environ à six lieues de Carlostad vers le nord. * Mati, *dict.*

SANTA-MARINELLA, bourg de l'Etat de l'Eglise, où il y a un petit port, est dans le patrimoine de saint Pierre, à onze lieues de Rome, vers le couchant. On croit qu'il est bâti sur les ruines de l'ancienne *Cæretanorum navale* & *Pyrgi*, petite ville de l'Etrurie, & que son église, appellée *Santa Maria in Purgano*, en conserve le nom. * Baudrand.

SANTA OLALA, bourg d'Espagne dans la Castille nouvelle, près de la riviere d'Alberche, à neuf lieues de Tolédo. Il y a un autre bourg de ce nom dans l'Andalousie, à neuf lieues de Séville, du côté du nord. Ce dernier bourg portoit anciennement le nom de *Pontianum.* * Baudrand.

SANTAREL (Antoine) Jésuite, théologien, est auteur d'un livre intitulé: *Antonii Santarelli è societate Jesu, tractatus de hæresi, schismate, apostasiâ, sollicitatione in sacramento pœnitentiæ, & de potestate summi pontificis in his delictis puniendis, ad serenissimum principem Mauritium, cardinalem à Sabaudiâ*; à Rome, 1625, *in*-4°. Cet ouvrage fut censuré l'année

née suivante par la Sorbonne ; ce qui ne se fit pas sans contestation. On peut voir le détail de cette affaire dans l'*Histoire ecclésiastique* du XVII siécle, par M. Du Pin, tome premier, *in-8°*, p. 454 & suivantes ; & dans l'ouvrage de M. d'Argentré, évêque de Tulles, intitulé : *Collectio judiciorum de novis erroribus*, &c, *in-folio*, tome II, seconde partie, pag. 212 & suivantes. Le livre de Santarel ne fut pas seulement censuré par la faculté de théologie de Paris, mais encore par celles de Toulouse, de Valence, de Reims, de Caen, de Poitiers, de Bourdeaux, de Bourges & d'Orléans, dont les censures sont rapportées dans la relation & le recueil des piéces sur cette affaire, données par Edmond Richer, à Paris, 1629, *in-4°*.

SANTAREN, ville de Portugal, dans l'Estrémadurè, à neuf lieues de Tomar, & à douze ou quatorze de Lisbonne, est située sur le bord du Tage, dans une jolie campagne, & est capitale d'une comarca ou jurisdiction.

SANTÉ, en latin *Salus*, déesse, adorée par les Romains, étoit représentée sous la forme d'une femme assise sur un trône, tenant d'une main une coupe, qu'elle mettoit sur un autel, autour duquel un serpent faisoit plusieurs tours. La coupe marquoit le remède ou le préservatif salutaire, sans lequel cette déesse n'est jamais ; & le serpent qui est le symbole de la prudence, ou peut-être celui d'Epidaure, étoit pour avertir que la science de la médecine est inutile, si elle n'est accompagnée de la conduite. Il y avoit dans Rome des fêtes consacrées à cette divinité. C. Junius Bubulcus, sénateur, fut le premier qui lui bâtit un temple, près du mont Quirinal, pour accomplir le vœu qu'il en avoit fait pendant la guerre contre les Samnites. Tite-Live remarque qu'il le voua, étant consul ; qu'il le bâtit étant censeur ; & qu'il en fit la dédicace étant dictateur. Ce temple fut peint ensuite par Fabius : ce qui a fait donner le surnom de *Pictor* à toute la famille de ce Romain. La porte de Rome, qui étoit voisine du temple dont nous parlons, s'appella *la porte salutaire*. Ce terme *salus*, ne signifioit pas seulement ce que nous entendons par celui de *santé*, il exprimoit encore ce que nous appellons en certaines occasions *salut*, délivrance du trépas, ou de quelqu'autre danger ; & sans doute le consul Bubulcus regarda la déesse *Salus* sous cette idée, lorsqu'il lui voua un temple : ce qu'il fit comme général d'armée, qui vouloit conserver son armée, & non comme un malade qui eût voulu recouvrer la santé. * Cicero. Tacit. Macrob. Vossius. Tite-Live, *l.* 9, *c.* 43, *& l.* 10, *c.* 1.

SANTEN, anciennement *Vetera Castra*, ville du cercle de Westphalie, dans le duché de Cleves, près du Rhin, environ à trois lieues de Wessel, de Calcar & de Gueldre. Cette ville a été plus considérable qu'elle ne l'est, comme cela paroît par plusieurs vestiges d'antiquité qu'on y voit. * Mati, *dict.*

SANTENA (le comte de) est le nom qu'avoit dans le monde celui qu'on appelloit dans le cloître *le F. Palemon* qui étoit fils du marquis de Tana, gouverneur de Turin. Le plaisir & l'ambition furent ses idoles. Il a souvent dit depuis sa retraite qu'il s'étoit porté à toutes sortes de crimes, & que s'il avoit été exempt de quelqu'un, c'est qu'il n'avoit pas eu intérêt ou occasion de le commettre. Ayant lu un jour quelque chose de l'histoire de Joseph, il fit réflexion sur la grandeur de Dieu, & commença à considérer comme des vérités ce qu'il avoit regardé jusqu'alors comme des fables. La providence l'adressa à un Jésuite, qui le fortifia dans la résolution de renoncer aux biens & aux espérances du monde, & de se retirer à l'institution de l'Oratoire, pour ne s'y occuper qu'à la lecture, à la priere, & au travail des mains. Il commençoit à gouter le plaisir qu'il y a d'élever son cœur au-dessus des choses présentes, lorsqu'il eut occasion de faire un voyage à la Trape. Il fut édifié de l'austérité qui s'y pratique ; y étant retourné peu de mois après, il assista aux obséques d'un religieux, natif de Saint-Omer, qui avoit quitté la profession des armes, pour s'enfermer dans ce monastere, & il fut touché du récit que l'abbé fit des circonstances de cette mort. Au même moment il se retira derriere le chœur, & pendant sa priere il crut entendre une voix qui lui disoit au-dedans de lui-même : *Prends ma place & mon nom, & finis tes jours dans le lieu où tu es.* Le 4 juillet 1691, il prit l'habit & le nom de *Palemon*, & depuis ce jour, on dit qu'on n'a vu en lui ni sentiment ni action qui ne fût digne d'un homme consacré à la pénitence. Il avoit eu auparavant des incommodités considérables, qui augmenterent pendant son noviciat. Quand le temps en fut expiré, tous les religieux crurent que c'étoit une bénédiction pour le monastere, que d'y recevoir une personne favorisée de tant de graces. Le jour de son sacrifice étant arrivé, il se trouva dans le chapitre, s'y prosterna fondant en larmes, & y fit un portrait de la vie malheureuse qu'il avoit menée dans le monde. Après son engagement, il ne songea plus qu'à s'aquitter de ses promesses. Il fut attaqué de douleurs aiguës, qui obligerent à lui faire des incisions, qu'il souffrit avec aussi peu d'émotion que s'il eut été insensible. En peu de temps il se vit tout couvert d'ulceres, & eut de la joie de voir ainsi détruire son homme extérieur. Il reçut le Viatique & l'Extrême-Onction avec une entiere connoissance ; & quoique la gangrene parût formée, il commença à sentir du soulagement, & à se trouver en état d'aller à l'église & au chapitre. Alors il supplia l'abbé de lui permettre de garder jusqu'à la mort, nonobstant ses maladies, toute l'austérité qui se pratique dans le monastere, pour les veilles, pour la nouriture & pour les jeûnes. Il continua donc sa vie ordinaire, ayant continuellement devant les yeux la destruction de son corps. Ses maux s'accrurent ; mais sa résistance fut toujours la même, & plusieurs personnes du monde en furent témoins. Il y eut des gens qui publierent qu'il se repentoit de sa conversion, & ils n'avoient point d'autre fondement que les larmes qu'il répandoit en parlant de Dieu. L'abbé, pour dissiper ces faux bruits, le fit parler, contre l'usage du monastere, à des personnes de toutes conditions, à des gens de sa profession, à des ecclésiastiques, & tous furent édifiés de la fermeté avec laquelle il soutenoit son état, & conservoit dans la ruine de son corps, la paix de son ame. Mais enfin le peu qui lui restoit de force acheva de se détruire, & il fallut céder à la violence de la douleur. Il témoigna un ardent desir de recevoir les Sacremens. Lorsqu'il fut dans la derniere défaillance, l'abbé fit la croix de cendres sur le pavé, la couvrit de paille à l'ordinaire, & frere Palemon, soutenu de deux de ses freres, se leva aussitôt, se mit sur cette paille, & peu de momens après expira. * *Voyez sa vie imprimée à Paris en* 1695.

SANTERINI, isle de l'Archipel, vers l'Europe, s'appelloit autrefois *Thera*, non pas *Therasia*. L'isle Therasia, qui est proche de l'autre, vers l'occident, en fut séparée par un tremblement de terre, selon le témoignage de Pline & de Pausanias. Quelques Italiens altérant le nom de *Santa-Irene*, ont appellé cette isle *Santerini* ou *Saint Erini*. Son terroir est sec, & n'a ni ruisseaux, ni fontaines : de sorte qu'on n'y boit que l'eau de pluye. Il n'y croît point de bled, mais seulement de l'orge & du millet ; il y a des vignes en quelques endroits, qui donnent du vin, quoiqu'elles soient plantées dans des terres brulées. Près de la dixiéme partie des habitans suit le rit latin, sous la conduite d'un évêque, & le reste obéit à un évêque grec. Cette isle a trente milles de tour, est à soixante milles de Candie, vers le septentrion, & contient plusieurs châteaux, dont les principaux sont appellés *Saint-Nicolas*, *Scaro*, *Pirgo* & *Crotiri*. La mer du port & de la côte y paroît toute noire & brulée, parcequ'il y a des mines de souffre sous cette isle, où il s'allume des feux de temps en temps. Il y a près de cette isle un volcan au fond de la mer,

qui a souvent produit des effets extraordinaires. Le premier dont nous avons des mémoires, arriva l'an 726, du temps de l'empereur Léon *Isaurien*. Il sortit de la mer une isle, que l'on nomme *Cameni* ou *Isle brulée*, parcequ'elle se forma par les matieres vomies & entassées par ce volcan. Au mois de novembre 1427, cette isle brulée fut augmentée par de grands rochers que ces feux souterrains y pousserent. Au mois de septembre 1630, le volcan prit encore feu, & produisit les mêmes effets, sans pourtant former aucune isle; mais seulement un banc à dix brasses sous l'eau, dans une mer qui n'a point de fonds. Enfin, en 1707, parut une isle qui se forma de cette maniere: le 21 mai de cette année-là on sentit entre midi & une heure dans toute l'isle de Santerini, un grand tremblement de terre, qui fut suivi d'une apparition d'une nouvelle isle, qui depuis le 23 de ce mois-là, jusqu'au 13 ou 14 de juin, s'éleva d'une maniere sensible entre les deux isles brulées, & qui crut toujours tant en largeur qu'en hauteur, sans faire aucun bruit. Il y eut dès les premiers jours des gens assez hardis pour aller débarquer sur ce nouvel écueil: c'est ainsi qu'on nomma cette nouvelle production. Il croissoit à vue d'œil sous leurs pieds, & ils en rapporterent diverses curiosités, entr'autres des huitres d'une grosseur extraordinaire & d'un gout excellent. Cette nouvelle terre avoit dans les premiers jours de juin, près de demi mille de circuit, & environ vingt-cinq pieds de hauteur: son augmentation pendant les jours suivans, ne parut pas si sensible: mais dans la suite la mer devint plus trouble de jour en jour, par le mélange d'une quantité extraordinaire des différentes matieres qui sortoient jour & nuit du fond de ses eaux: on y distinguoit même aisément les divers minéraux par la diversité des couleurs qui se faisoient remarquer sur la surface des ondes; & celui qui se remarquoit le plus, étoit le souffre. Depuis Santerini jusqu'à vingt milles d'éloignement, on en voyoit la terre toute teinte; l'agitation des flots augmentoit à vue d'œil autour du nouvel écueil: ceux qui en approchoient de trop près, sentoient une chaleur immodérée, & l'on trouva quantité de poissons morts sur le rivage. Enfin, le 16 juillet, vers le coucher du soleil, on vit paroître entre la nouvelle isle & la petite Cameni, comme une grande chaîne de rochers noirs & obscurs, qui sortoient d'une immense profondeur d'eau: on en compta dix-sept à dix-huit un peu séparés les uns des autres; mais qui sembloient prêts à se joindre, & à s'unir à la nouvelle isle, comme il arriva en effet peu de jours après. Le 17 on les distingua encore fort clairement; & ceux dont on avoit eu peine à voir les pointes le soir précédent, parurent enfin d'une grosseur extraordinaire. Le 18 on commença à en voir sortir la fumée, & on entendit sortir des bruits souterreins, qui sembloient partir du centre de la nouvelle terre; mais qui étoit encore trop enfoncée dans la mer pour pouvoir laisser distinguer la nature de ce bruit; puis les rochers s'unirent, & parurent former une autre isle toute différente de la blanche qui avoit d'abord paru, & la fumée devint plus épaisse & plus abondante. Le 19 le feu se manifesta, petit dans les commencemens & peu vif; mais on le vit croître à mesure que l'isle augmentoit; & toutes les nuits sur le haut de cette nouvelle montagne, on remarquoit comme une quantité prodigieuse de petits fourneaux ardens & tout embrasés. Cependant cette isle bruloit, augmentoit toujours, & s'étendoit principalement vers le midi & le nord, & la mer y paroissoit par conséquent plus agitée & plus chargée de souffre & de vitriol: le bouillonnement des eaux y étoit plus violent, la fumée plus grande, & le feu plus terrible. L'infection qui en sortoit, devint si insupportable, qu'elle ôta même à quelques-uns la respiration, & causa à d'autres de fréquens évanouissemens. La fumée qui en sortoit comme une grosse montagne, se mêlant à quelques jours de-là à un brouillard épais & fort commun dans ces quartiers-là quand le vent du midi y souffle, ravagea en trois heures de temps, presque tout le vignoble de Santerini, qui étoit près d'être vendangé. Il arriva peu de jours après de grands changemens dans les deux nouvelles isles; la blanche, qu'on croyoit ne devoir plus croître, augmenta beaucoup en hauteur; la noire brulée accrut en longueur; & toutes deux se joignirent, de maniere qu'elles n'en firent plus qu'une seule. La fumée & le feu se firent diverses ouvertures; les bruits souterreins devinrent plus fréquens & plus distincts, & l'on entendit plusieurs fois tirer du milieu de cette isle comme de grands coups de canon, & l'on vit pousser en l'air des pierres en feu. Les furieuses décharges qui se faisoient entendre les jours & les nuits, ébranloient les maisons les plus solides de Santerini. Ces pierres enflammées s'élançoient à perte de vue dans l'air, & venoient tomber & s'éteindre dans la mer à plus de cinq milles de-là. On remarquoit dans le temps de ces décharges, d'abord un grand éclat de feu, semblable à celui des plus grands éclairs, puis l'on voyoit sortir avec impétuosité une fumée noire & affreuse, & toute mêlée de cendres, & si épaisse, qu'elle avoit peine à se dissiper en l'air, où elle paroissoit former un gros nuage de diverses couleurs, qui venant peu à peu à se résoudre en poussiere fine & subtile, alloit tomber comme une pluye, sur le pays voisin, particuliérement sur Santerini, où elle tomboit avec tant d'abondance, que la terre en étoit souvent toute couverte: on entendoit aussi quelquefois un bruit plus fort, & d'un plus grand éclat que ne seroit celui de six ou sept gros canons qui tireroient tous ensemble. Ce feu enfin se faisoit de jour à autre plus d'ouverture, & paroissoit plus distinctement. Il changeoit aussi de figures; quelquefois il sembloit que ce n'étoit qu'une cendre embrasée, qui s'élargissoit en l'air en forme d'aigrette, & qui venant ensuite à se répandre sur l'écueil, le faisoit paroître tout en feu; & d'autres fois il sembloit que c'étoit véritablement une décharge de trois gros mortiers, qui jettoient comme autant de bombes & de carcasses, même des rochers entiers tout enflammés, capables de détruire les plus grandes forteresses. Souvent ce n'étoit que des pierres d'une médiocre grosseur; mais poussées si abondamment, que plus d'une fois la petite isle de Cameni en fut toute couverte, & si éclairée qu'on ne pouvoit se lasser de la considérer. Sur la fin du mois d'août, ces affreuses décharges étoient assez rares; mais en septembre elles devinrent plus fréquentes, & en octobre elles se faisoient entendre tous les jours. On croyoit que la nouvelle isle cesseroit de croître pendant l'hiver; cependant pendant l'hiver de 1708, elle augmenta du côté du midi, tirant au ponent, où il sembloit que la nature travailloit à faire un port capable de mettre à l'abri toutes sortes de bâtimens. On dit qu'Alexandre *le Grand* sonda la mer aux environs de cette isle, & qu'il n'y trouva point de fond. Les habitans font quelque trafic de leurs vins, & de leurs toiles, & paient tribut au grand seigneur. * Thevenot, ***voyage** du Levant. Mem. de Trévoux.*

SANTERRE (Jean-Baptiste) né en 1657, à Magni, ville du Vexin François, dans le gouvernement de l'Isle de France, & d'une bonne famille, a été dans le XVIII. siécle un des plus célébres peintres pour le portrait & pour l'histoire. Il fut reçu à l'académie royale de peinture en 1704. Il a fait plusieurs tableaux fort estimés; entr'autres les liseuses à la chandelle; la dessineuse à la chandelle; la voilée; la coupeuse de choux; la tireuse de rideau; l'Uranie; les trois Parques séparément; son portrait; le chasseur; la géométrie; le tireur d'épée; le ramoneur; la cacheteuse; la dormeuse; la peinture; la Susanne, qui est son morceau d'académie; le portrait de madame

Bolotte & de sa fille ensemble, en Artemise; le portrait de mademoiselle Bolotte, en Espagnolette; la chanteuse; la pélerine; la sainte Vierge, avec l'enfant Jesus; la Magdelène; la sainte Thérèse; les curieuses; la coquette; la menaçeuse; le fumeur; la donneuse de billet; une descente de croix; le portrait de madame la Dauphine, & celui de M. le duc d'Orléans. Un curieux qui avoit du gout pour la peinture, fit ce madrigal pour louer Santerre.

*D'un pinceau merveilleux, à la belle nature*
SANTERRE *ajoute encore de nouvelles beautés;*
*Et tous les yeux sont enchantés,*
*Par les graces de sa peinture.*

Il mourut à Paris le 21 novembre 1717, âgé de 66 ans. * *Mémoires du temps.* Baraton. *Son éloge est rapporté dans le mercure gal. de décembre 1717, & de septembre 1718.*

SANTEUL (Claude de) d'une ancienne famille de Paris, frere du célébre poëte *dont nous parlerons dans l'article suivant*, naquit en cette ville le 3 février 1628. Ce fut un homme d'une vaste érudition, d'une sincérité & d'une candeur admirables. On remarqua en lui une profonde humilité, une grande modestie, beaucoup de sagesse, & une piété exemplaire: vertus qui ne se rencontrent pas toujours avec la science. Mais le public ne seroit pas content de cette peinture, si l'on n'y ajoutoit qu'il ne fut nullement inférieur en mérite à son frere, par l'endroit même que celui-ci s'est le plus distingué dans le monde. C'étoit pourtant un génie tout différent. La modération, la tranquillité & la douceur faisoient son caractere. Il n'y avoit ni nuages ni tumultes dans son esprit. Tout y étoit tranquille & dans un parfait accord. Ce n'étoit pas un feu brulant qui excite des tonneres & des tempêtes. Un mélange agréable de feu & de phlegme faisoit qu'on remarquoit en lui un esprit toujours égal; éloigné de tous les emportemens que causent d'ordinaire les disputes; plus capable en cela de persuader & d'attirer les gens dans son sentiment. Il avoit une idée si haute de la religion, que s'étant consacré à l'église dans l'état de la cléricature, il eût regardé comme une présomption orgueilleuse & un attentat sacrilége, de prétendre au sacerdoce, quoiqu'il eût toutes les qualités pour en remplir dignement les fonctions. Mais effrayé de toutes les obligations ausquelles cet état engage, il aima mieux vivre & demeurer dans le plus bas dégré de la cléricature, que de se voir honoré du sacerdoce, persuadé qu'il faut y être conduit par une main supérieure, & forcé par une contrainte religieuse: sentimens que sa piété lui fournissoit, & qu'il eut toujours soin de cultiver, instruit d'ailleurs par la lecture des ouvrages des saints peres, dont il fit toujours, après l'écriture sainte, sa principale étude. Messire François de Harlai de Chanvallon, archevêque de Paris, ayant entrepris, de concert avec le chapitre de son église, de réformer le bréviaire de Paris, (dessein qui avoit déja été conçu par son prédécesseur) Claude de Santeul fut chargé d'en composer les hymnes nouvelles. Il n'eut pas sitôt mis la main à l'ouvrage, que Jean-Baptiste son frere, connu sous le nom de *Santolius Victorinus*, qu'il s'est donné lui-même, lui envia pour ainsi dire cette gloire, qu'il ne voulut partager avec personne. Ce qui, entre deux freres moins unis, auroit excité une espéce de jalousie qui eut altéré l'amitié fraternelle, ne servit qu'à la fortifier: car Claude, qui souhaitoit ardemment que son frere eût tout-à-fait abandonné ses poësies profanes, pour s'appliquer à quelque chose de plus utile & de plus conforme à son état, fut ravi de lui déférer, & de l'engager de telle maniere dans un travail si glorieux, que ne pouvant plus s'en dédire, il n'employât plus dorénavant ses talens que pour le service de l'église. Nous avons cependant plusieurs hymnes dans le bréviaire de Paris de la façon de Claude de Santeul, sous le nom de *Santolius Maglorianus*: nom qui lui a été donné pour avoir demeuré long temps au séminaire de S. Magloire comme ecclésiastique pensionaire. L'on peut compter plusieurs autres hymnes qu'il a faites pour des offices particuliers, consacrés à la piété publique par une approbation universelle: illustres monumens de sa science & de sa piété. Il fut consulté plusieurs fois sur les différentes leçons du texte de saint Augustin, quand les RR. PP. Bénédictins de la congrégation de S. Maur entreprirent de nous en donner une édition plus belle & plus correcte. Il y a même rétabli plusieurs passages extrêmement embrouillés. C'est ce que nous apprend dom Claude de Vert, *dans son explication des cérémonies de l'église, tome I, édition de 1706, pag. 31.* Ceux qui pouroient douter que Claude de Santeul fût un aussi excellent poëte que le Victorin, n'ont qu'à consulter une piéce de poësie que nous avons de lui imprimée parmi les ouvrages de son frere, que celui-ci n'a pas jugée indigne d'être comparée aux siennes, & qui peut faire juger s'il fut moins bon poëte que plusieurs de ceux qui en ont fait profession toute leur vie. Cette piéce est écrite en faveur des muses chrétiennes, pour faire voir qu'on peut, & qu'on doit même retrancher toutes les fables & toutes les marques de l'ancien paganisme des poëtes, où notre religion a quelque part, & qu'il est même de la bienséance de les abandonner dans toutes sortes de poësies, faisant voir qu'elle peut fort bien subsister sans ce secours. Nous ne parlons pas de deux volumes manuscrits, contenans plus de trois cens hymnes, qui n'ont pas encore été publiées, & que l'on conserve dans la famille de ce nom, comme un reste précieux de ses dépouilles. Il est vrai que l'auteur n'y a pas mis la derniere main, comme n'ayant jamais eu dessein de les donner au public. Cet ouvrage ne laisse pas que d'avoir son mérite, auprès de ceux du moins qui savent combien il est difficile de réussir dans un genre d'écrire si concis, où un poëte se trouve dans des bornes si étroites, & où l'on peut dire qu'il est difficile d'allier le feu de la poësie avec la simplicité de notre religion. Nous avons perdu une infinité d'ouvrages de ce savant homme sur différentes matieres qui n'étoient qu'en manuscrit lors de son décès. Nous avons parmi les lettres de M. de Launoi, *I. part. édition deuxième de Paris* 1675, une lettre qui lui est adressée sous ce titre: *Claudio Santeulio*, où l'on fait voir dans quel sens on doit entendre que l'évêque de l'église de Rome n'a jamais été soumis au jugement de personne. Après avoir examiné la question, M. de Launoi finit ainsi: *De canonis suppostore & interpolatore, judicabis tu, qui solertiam cum bona fide conjunctam habes: de cæteris quoque, quæ in epistola nostra disputantur, judicatis à te rebus stabo.* Comme nous n'avons point d'autres ouvrages de Claude de Santeul qui aient été rendus publics que ses hymnes, & la piéce *dont nous avons parlé*, il semble qu'on ne lui peut donner d'autre place que parmi les poëtes, quoiqu'il n'affectât jamais de prendre cette qualité. Il mourut à Paris le 29 septembre 1684, âgé de 56 ans & 8 mois, & fut enterré dans le cimetiere de l'église paroissiale de saint Jacques du Haut-Pas, suivant sa derniere volonté.

SANTEUL (Jean-Baptiste de) frere du précédent, chanoine régulier de saint Victor à Paris, poëte latin, naquit en cette ville le 12 mai 1630. Après avoir fait une partie de ses humanités au collége de sainte Barbe, & ensuite étudié sous le savant pere Cossart, Jésuite, il entra parmi les chanoines réguliers de saint Victor, où il s'acquit bientôt la réputation d'un excellent poëte. Il eut toute sa vie une inclination très-forte pour la poësie, à laquelle il s'occupa jusqu'à la mort. Aussi remarquoit-on en lui ce feu qui produit la fureur poëtique & l'enthousiasme, & qui l'a si fort distingué du reste des poëtes de son temps, par un caractere tout particulier, qui ne paroissoit pas moins dans tous les mouvemens de son corps, que dans les opérations de son esprit. Tout pénétré de ce feu, dont il ressentoit les ardeurs jusque dans les os & dans les vei-

nes, il se fit un chemin au Parnasse par des routes si extraordinaires, qu'aucun poëte n'eût été assez présomptueux, pour s'en faire un exemple. Il chanta hautement les louanges de plusieurs grands hommes de son temps. Il enrichit la ville de Paris de quantité d'inscriptions qu'on y lit sur les fontaines publiques : mais ce qui retourne le plus à sa louange, c'est que dans tous ses poësies l'on ne remarque rien ( chose qui n'est pas commune aux poëtes) qui puisse blesser la modestie chrétienne, quoique pourtant l'on n'ait pas laissé de trouver à redire qu'il y employât comme il fait, les noms des divinités païennes; ce qui sembloit peu convenir à son état ; & lui même ressentoit bien la justice de ce reproche : mais comment s'écarter des régles ordinaires sans rien perdre de ce feu qui anime les poëtes ? C'est ce que son frere Claude de Santeul, *dont nous avons parlé ci-dessus*, entreprit de lui faire voir dans une piéce de vers qu'il composa à ce sujet, soutenant que sans le secours de la fable & des fausses divinités, la nature & la religion offrent assez de quoi rallumer dans un poëte chrétien, ce même feu que l'on remarque dans les poëtes de l'ancien paganisme. Le célébre M. Bossuet, évêque de Meaux, l'avoit long-temps sollicité à abjurer les muses profanes; il étoit difficile de résister aux instances d'un si grand prélat. Notre poëte s'y sentoit même intérieurement poussé. Il ne lui manquoit plus qu'une occasion d'éclat; ce fut celle qui se présenta de composer les nouvelles hymnes du bréviaire de Paris. M. Pellisson l'excita fort à entrer dans cette nouvelle carriere, qui auroit déconcerté tout autre d'un moindre courage que notre poëte. Il y entra si bien qu'on ne vit rien de plus achevé dans ce genre : ce qui lui ayant attiré un surcroit de réputation, l'encouragea dans la suite à composer les nouvelles hymnes du bréviaire de Cluni. Toutes les églises de la ville en voulurent avoir de sa composition; celles des provinces même l'inviterent de leur en donner de nouvelles à la place des anciennes, inintelligibles par leur barbarie. L'ordre de Cluni lui accorda des lettres de filiation, & le gratifia d'une pension en reconnoissance de ce service qu'il venoit de lui rendre. Quoique ce poëte eût consacré d'orenavant sa veine au service de l'église, & fait une abjuration solemnelle, comme il l'appelle lui-même, des muses profanes, il ne laissoit pourtant pas de temps en temps de s'échaper, comme ne se ressouvenant plus de ses promesses. Il fit un poëme intitulé : *Pomona in agro Versaliensi*, dédié à M. de la Quintinie. M. Bossuet évêque de Meaux lui en ayant fait des reproches, il en prit occasion d'en faire un autre pour s'excuser d'avoir employé inconsidérément ce terme, & l'adressa à ce prélat. Il eut soin de s'y faire répréfenter dans une vignette en taille douce à genoux, la corde au cou & un flambeau à la main sur les marches des portes de l'église de Meaux, y faisant une espéce d'amende honorable. Cette piéce fait voir quels sentimens il avoit de la religion. Elle est très tendre & très-affectueuse. Ce digne prélat eut tout sujet d'en être content, d'autant plus qu'elle donna lieu au poëte en s'excusant, de faire une piéce si belle & si accomplie. C'étoit l'ordinaire de ce poëte, de faire graver des vignettes au-dessus de ses poëmes, qui répréfentoient toujours quelque fiction plaisante & agréable. Ce n'étoit pas seulement l'évêque de Meaux qui de temps en temps lui donnoit quelques coups d'aiguillon, tous ses amis le traitoient de parjure, de voir qu'après tant de sermens faits d'abjurer les muses profanes, il ne pouvoit s'empêcher d'y revenir toujours. Mais ces reproches qu'on lui faisoit n'étoient pas si sérieux que ce ne fût dans le dessein d'animer sa verve, qui ne faisoit jamais si bien que lorsqu'elle étoit plus échauffée. La piéce adressée à M. Pellisson, est incomparable, & l'on ne peut rien voir de plus achevé. Le nom de profane, ne doit pourtant pas renfermer une idée désavantageuse de tant de belles piéces qu'il n'a ainsi appellées, que parcequ'elles n'ont point été faites pour la gloire de Dieu & de son église. Une des plus belles de cette nature, est sans doute le tombeau du pere Cossart Jésuite, qui avoit été son maître. Un critique anonyme ( François Charpentier, de l'académie françoise ) reconnoît que la versification en est excellente, que les idées de son imagination y sont justes & naturelles, que la cadence en est harmonieuse, & l'expression nette & latine, mais il dit que les manieres en sont païennes & fabuleuses; & que c'est assez pour la faire considérer comme un ouvrage tout-à-fait profane : il épargna encore moins cette autre piéce curieuse qu'il fit sous le titre de la Défense des fables, & il désavoua le célebre Corneille, qui tâcha de l'appuyer de toute son autorité, & qui l'honora même d'une belle traduction en vers françois. Pour venir à ses inscriptions, l'on peut dire qu'elles subsisteront tant que dureront le bronze, le marbre, la ville de Paris, la maison de Chantilli, & les autres monumens de ce royaume les plus durables. Il est inutile de dire qu'elles ont été reçues avec les applaudissemens du public & l'approbation des connoisseurs, après qu'elles sont devenues des monumens publics consacrés à la postérité, par l'autorité des puissances. Il paroît qu'il a attrapé le tour & trouvé le caractere de ce genre d'écrire, qu'il n'affecte point les pointes ni les jeux puérils, qu'il écrit rondement & en homme de bon sens. Au reste il est visible que ce n'est point l'Apollon de la fable, qui l'a inspiré dans la composition de ses hymnes, mais que c'est l'esprit saint qui a parlé immédiatement à son cœur. Il lui fallut d'abord combattre contre son génie, qui n'étoit pas d'humeur de rien diminuer du faste poëtique auquel il étoit accoutumé, ni de rabattre de cette élévation que produit l'enthousiasme; mais enfin il en devint victorieux, & il le réduisit à prendre un stile & des manieres conformes à la majesté & à la simplicité auguste de notre religion. C'est pourquoi il s'est appliqué sur toutes choses à parler purement, à se rendre clair & intelligible, & à éviter soigneusement tout ce qui pouvoit en altérer la vérité. Il paroît qu'il a rompu exprès la cadence des vers qui aiment à enjamber sur les autres, & qu'il a aussi ôté les élisions qui incommodent la mesure du chant & en déréglent l'harmonie. Il fut chéri & honoré de tous les savans de son temps; il eut pour admirateurs les deux princes de Condé pere & fils, de la bienveillance desquels il ressentit souvent les effets. C'étoit une estime héréditaire dans cette illustre maison pour la personne de ce poëte, qui n'onobstant l'impétuosité de son génie, ne sortit jamais des bornes de la modération & du respect. Les plus grands du royaume l'honorerent de leur estime, & Louis XIV lui donna des marques sensibles de la sienne, par une pension dont il le gratifia. M. Arnauld étant mort, il composa son épitaphe : ce qui le brouilla un peu avec les Jésuites : mais pour les contenter il adressa une lettre en vers au pere Jouvanci, dans laquelle il donne de grands éloges à la société, sans toutefois rétracter ouvertement ce qu'il avoit dit en faveur de M. Arnauld. Cela ne les satisfit point : ils lui firent demander de s'expliquer nettement; il fit encore une autre piéce qu'il adressa au pere Jouvanci, où il sembloit en quelque façon rétracter ce qu'il avoit dit à la louange de M. Arnauld, & y joignit de petites notes pour expliquer les termes dont il s'étoit servi. Cependant il restoit encore quelque ambiguité dans la maniere dont il parloit de M. Arnauld, qui dépendoit d'un seul mot. Car au lieu que dans la piéce dont nous parlons, il dit qu'en cas que M. Arnauld eût été frapé des foudres du Vatican, il n'auroit plus d'estime pour lui, ce qui fait un sens conditionel :

*Ictus illo fulmine*
*Trabeate Doctor, jam mihi non amplius*
*Arnalde saperes :*

il fut obligé pour regagner les bonnes graces des Jésuites, qui crurent appercevoir quelques ruses dans son procédé, de parler plus positivement en ôtant toute équivoque, & de mettre *sapias* au lieu de *saperes* : c'est-à-dire, qu'il n'avoit plus d'estime pour ce docteur, depuis qu'il avoit été frapé des foudres du Vatican : à cette condition il se réconcilia avec eux. Cela n'empêcha pas quelques rieurs de faire deux piéces latines en vers, l'une intitulée *Santolius pœnitens*, où on lui faisoit pousser de grands regrets de ce qu'il avoit rétracté les vers qu'il avoit faits pour M. Arnauld; & l'autre *Santolius à Belgis laqueo suspensus*, qui est un centon de Virgile, où il est fort maltraité & condamné à perdre la vie. Cela attira diverses piéces de poësie, comme le *Linguarium*, adressé à Santeul, fait par le pere Commire, qui lui reproche son inconstance & sa légéreté. Il fit des vers élégiaques pour y répondre, & l'on en fit d'autres contre ces mêmes vers. La derniere piéce qu'il fit avant sa mort, fut celle qu'il intitula, *Santolius Burgundus*, lorsqu'il étoit à Dijon en la compagnie de M. le duc de Bourbon, qui y tenoit les états de Bourgogne. Il y mourut le 5 août 1697, dans la 66 année de son âge, sur le point de son retour. Ainsi la Bourgogne qu'il avoit adoptée comme une nouvelle patrie, par une fiction purement poëtique, l'ensevelit dans son sein. Ce fut dans l'église de saint Bénigne où se firent ses obseques : mais après quelques semaines de séjour, on transporta son corps à Paris, dans la célebre abbaye de saint Victor, pour laquelle il avoit toujours eu un attachement inviolable. M. Rollin a composé son épitaphe, que nous allons rapporter.

On lit sur sa tombe, qui est dans un des côtés du cloître tenant à l'église :

*Hic jacet F. Joannes-Baptista Santeul, hujus abbatiæ canonicus subdiaconus, qui sacros hymnos piis æquè ac politis versibus ad usum ecclesiæ concinnavit.*

*Obiit die V Augusti, anno R. S. 1697, ætatis verò 66.*

Et sur un marbre attaché au mur.

*Quem superi præconem, habuit quem sancta pœtam*
*Religio, latet hoc marmore Santolius.*
*Ille etiam Heroas, Fontesque, & Flumina, & Hortos*
*Dixerat : At cineres quid juvat iste labor?*
*Fama hominum merces sit versibus æquè prophanis :*
*Mercedem poscunt carmina sacra Deum.*

* *Mémoires du temps.* Perrault, *hommes illustres qui ont paru en France dans le XVII siécle. Histoire du différend des Jésuites avec Santeul.* Baillet, *jugemens des savans.* La Bruyere. Menagiana, *t.* 2, *edit. de* 1715.

SANTILLANA, petite ville d'Espagne capitale de l'Asturie de Santilla, est située vers la Biscaye, à une lieue de la côte, & à cinq de Saint-André, vers le couchant. Elle a titre de marquisat, & les ducs de l'Infantado, de la maison de Mendoza, en sont seigneurs. * Mati, *dict.*

SANTI QUARANTI, bourg avec un bon port situé sur la côte de l'Epire, entre Butrinto & Chimera, vis-à-vis de la pointe septentrionale de l'isle de Corfou. On met en ce lieu le port que les anciens appelloient *Onchesmus* & *Onchimus.* * Baudrand.

SANTIS CORNELIS MUNSTER, c'est-à-dire, *le monastere de saint Corneille*, autrefois *Inde*, bourg avec abbaye. Il est dans le duché de Juliers en Westphalie, à une lieue d'Aix-la-Chapelle, vers le midi. L'abbé est seigneur du bourg, & de plusieurs autres lieux qui sont aux environs. * Mati, *dict.*

SANTIUS, martyr à Cordoue, dans le IX siécle. Il étoit natif d'Albi en Aquitaine. Il avoit été fait prisonnier pendant quelqu'une des incursions des infidéles dans la marche d'Espagne, & avoit été emmené captif à Cordoue, où Abdérame roi des Sarazins d'Espagne, lui avoit donné la liberté, avec une place parmi ses gardes. Santius durant son séjour à la cour de Cordoue, eut des liaisons très-étroites avec saint Euloge, qui fut depuis martyr, qui lui fut d'un grand secours pour le soutenir dans la foi. Abdérame ayant voulu l'engager d'embrasser le mahométisme, Santius résista courageusement, & mérita d'être condamné à être empalé. Son martyre arriva un vendredi cinquiéme de juin de l'an 851. Santius étoit encore fort jeune * *Voyez* Eulogii *Mémoriale, l.* 2, *c.* 3. Bollandus, *au tome* 1 *du mois de juin, p.* 506, *& suiv. Hist. générale du Languedoc*, par les Bénédictins, *tome I, livre X.*

SANTONS, espece de religieux parmi les Turcs. On doit remarquer que les Mahométans, soit Turcs ou Persans, ont chez eux un grand nombre de religieux, & de différens ordres. Ceux qui ont écrit l'histoire des Turcs, & les voyageurs, ont fait mention de ces religieux dans leurs livres, jusqu'à nous donner des relations de leur profession & de leur habillement. On distingue les religieux Turcs, que le P. Dandini, Jésuite, appelle *gens de néant*, par la différence de leurs habits, par leurs façons de vivre, & par leurs différentes régles. Il s'en trouve qui font vœu de pauvreté, & d'autres d'un jeûne perpétuel : d'autres s'appliquent entierement à la vie contemplative, & chacun porte sur soi la marque de sa profession. Ceux qui ont des plumes sur la tête, prétendent par-là faire voir qu'ils sont gens de méditation, & qu'ils ont des révélations. Ceux dont les habits sont remplis de diverses piéces de plusieurs couleurs, croient étaler ainsi leur pauvreté. Il y en a aussi qui portent quelque chose à l'oreille, pour marquer leur obéissance & leur soumission à l'esprit qui les transporte dans des ravissemens. Les chaînes que quelques-uns ont à leur col, ou à leurs bras, sont, selon eux, des témoignages de la véhémence de l'esprit qui les anime. Ils ont aussi chez eux une espece de religieux cœnobites, qui vivent en communauté, & des hermites qui sont retirés dans les deserts. De plus, il y en a de mendians, qui ne vivent que d'aumônes, & enfin il s'en trouve qui s'appliquent entierement à servir leur prochain. On peut consulter là-dessus l'histoire de l'état présent de l'empire Ottoman, traduit de l'anglois par M. Briot. Pietro della Valle a aussi parlé dans ses voyages, de certains religieux Persans, qui faisoient vœu de pauvreté. * M. Simon, *remarques sur le voyage du mont Liban.*

SANTORIO (Jule-Antoine) cardinal, né à Caserte le 6 juin 1532, fut reçu docteur en droit à Naples; & durant quelque temps, il exerça la profession d'avocat par complaisance pour son pere, plutôt que par inclination. Dès qu'il put quitter cette fonction, il entra dans le sacerdoce, & eut la charge d'assesseur du tribunal de l'inquisition. Le cardinal Alfonse Caraffa, archevêque de Naples, le fit son grand vicaire, & Santorio acquit dans cette place l'amitié de Perafan de Ribera, duc d'Alcala, viceroi de Naples. Hortensius Abbatichius l'accusa d'avoir empoisonné le pape Paul IV, & Santorio courut quelque risque de succomber sous cette accusation : mais la calomnie fut découverte, le coupable puni, & Santorio déclaré innocent. Le pape le gratifia depuis de plusieurs emplois honorables. Le cardinal Caraffa étant mort en 1565, Santorio retourna à Caserte. Le pape Pie V, qui avoit été son collegue au tribunal de l'inquisition, connoissant son mérite, ne le laissa pas oisif; il le fit d'abord conseiller de la chambre & de l'inquisition, archevêque de Santa-Severina, dans le royaume de Naples; & le 7 mai 1570, il le créa cardinal prêtre, du titre de sainte Barbe. Il lui donna aussi l'abbaye de saint Anastase de Carbonne, au royaume de Naples. Clément VIII voulut lui conférer l'archevêché même de Naples, mais il le refusa. Santorio fut aussi grand

pénitencier de l'église de Rome. Son mérite, son érudition, sa grande charité pour les pauvres, & ses autres bonnes qualités lui avoient tellement acquis l'estime & la considération des autres cardinaux, que dans trois conclaves consécutifs, il fut proposé pour être élevé au souverain pontificat. Il mourut à Rome le 28 mai 1602, âgé d'environ soixante-dix ans. On a de lui plusieurs ouvrages, dont voici les titres, tels qu'ils sont rapportés dans le *dictionnaire historique* d'Amsterdam, 1740. *Deploratio calamitatum : De moribus hæreticorum : De calamitatibus sui temporis : De potestate summorum pontificum supra Franciæ regnum : De monarchiâ Siciliæ : De Nestorianorum & Græcorum erroribus ; item de eorum ritibus : De usuris Judæorum interdicendis : Rituale Romanorum : Duæ apologiæ contra suos obtrectatores*, &c.

SANTORIUS ou SANCTORIUS, professeur en médecine dans l'université de Padoue, après avoir long-temps étudié la nature, reconnut que le superflu des alimens, étant retenu dans le corps, devenoit la principale source des maladies, & que la transpiration qui se fait par les pores, étoit alors le plus grand secours que l'on pouvoit attendre de la médecine : c'est pourquoi il s'appliqua uniquement à la recherche des raisons qui pouvoient convaincre les esprits de cette vérité, & il en fit la matiere de plusieurs aphorismes, dont il composa un petit traité intitulé, *Statica medicina*, qui est fort estimé des plus éclairés. Il montre dans ce traité, que cette transpiration est si nécessaire, qu'il est comme impossible, sans son secours, de procurer la guérison aux malades, d'autant que cette voie leur étant fermée, les humeurs qui devroient s'exaler par les pores, se corrompent, & que presque toutes les maladies procédent de cette corruption, qui se communique non seulement aux esprits, mais même au sang, & à toutes les parties internes & externes du corps. Pour donner une juste idée des avantages qui reviennent de cette transpiration, il dit, que si l'on mange & boit pendant un jour la quantité de huit livres, il en transpire cinq ou environ; que toutes les fonctions de la nature tombent en désordre, dès que cette transpiration est arrêtée ; que, si la chaleur naturelle ou l'étrangere ne poussent par l'ouverture des pores les humeurs qui causent la fiévre, cette fiévre devient maligne; que les alimens qui ne peuvent être digérés, forment par le long séjour qu'ils font dans les parties, les obstructions des pores, qui deviennent la cause de la corruption de ces alimens, de la lassitude, de l'inquiétude de l'esprit, & du poids extraordinaire du corps; que l'on meurt faute de transpirer, quand les extrémités du corps sont froides, dans le temps d'une fiévre continue, si la nature ou l'art ne les réchauffent ; que les vieilles gens prolongent leur vie en crachant souvent ; mais que dès qu'ils ne sont plus en état de le faire, ces excrémens incapables de coction, & par conséquent de digestion, empêchent la transpiration, d'où s'ensuit la suffocation & la mort ; que la seule transpiration est plus abondante que toutes les évacuations ensemble ; que la mort subite des jeunes gens, quoiqu'ils soient sobres & tempérés dans le boire & dans le manger, doit être attribuée au défaut de cette transpiration. Cet auteur à écrit depuis 1600, jusqu'en 1634, & avant lui un médecin nommé *Nicolas de Cusa*, soutenant la même opinion dans un traité *de staticis experimentis*, imprimé à Basle en 1565, avoit employé un esprit de vin composé, pour faciliter la transpiration des humeurs. * *Mémoires du temps.* Il y a eu diverses éditions du traité *De medicina statica* de Santorius, une à la Haye en 1657, *in*-12 ; une à Leipsick en 1670, *in*-12 : *Accedit Hippolyti Obicii Staticomastix* ; une à Lyon en 1690 ; une à Boulogne en 1694, *in*-12 ; une à Rome en 1704, *cum Georgii Baglivi Canonibus* ; une à Leyde en 1711, *in*-12 ; une donnée par Noguez, avec d'autres écrits, en 1725, à Paris, deux volumes *in*-12. Peut-être y en a-t-il encore d'autres éditions. Cet ouvrage de Santorius a été traduit en françois, sous ce titre : *La médecine statique de Sanctorius*, ou l'*Art de se conserver la santé par la transpiration*, traduit en françois, par le sieur le Breton ; à Paris, 1722, *in*-12. On a encore de Sanctorius, *Methodus vitandorum errorum qui in arte medicâ contingunt : accedit ejusdem autoris de inventione remediorum liber* ; à Genève, 1630, *in*-4°. Le même, à Genève, 1681, *in*-4°.

SANTRA, ancien auteur Latin, vivoit, selon ce qu'on en peut conjecturer, du temps, de Jules César, & quelques années avant Jesus-Christ. Il composa un traité des hommes illustres, & quelques autres piéces qui sont alléguées par les anciens. * S. Jerôme, *in præf. de script. eccl.* Vossius, *de hist. Lat.*

SANTVOORT (Grégoire-Van) né le 10 juin 1577, à Saint-Udenrode, au territoire & diocèse de Bosleduc, après avoir achevé le cours ordinaire des études, prit à Louvain en 1606, le degré de licencié en l'un & l'autre droit. On lui donna ensuite un canonicat de l'église cathédrale d'Anvers. Il ne posséda ce bénéfice que quelque temps : l'amour de la retraite & de la pénitence le lui fit abandonner, & depuis il vécut presque inconnu aux hommes, & uniquement occupé des exercices de la piété chrétienne. Il a traduit de l'italien en latin l'abrégé de la vie de cinq personnages distingués par leur sainteté, & que le pape Gregoire XV avoit canonisés, savoir : Isidore Agricola, Ignace de Loyola, François Xavier, la mere Therèse & Philippe de Neri ; à Anvers, 1624, *in*-8°. Il a aussi traduit de l'espagnol un traité de la paix de l'ame chrétienne, dont l'auteur est Jean Boniles ; à Anvers, 1626 : & enfin il a traduit du françois un abrégé de la perfection du chrétien ; à Anvers, 1626, *in*-12. * Valere André, *Bibliotheca Belgica*, édition de 1739, *in*-4°, tome premier, page 374.

SANUT ou SANUDO (Marin) *cherchez* MARIN SANUT.

SANUTI (Marin) *cherchez* MARIN SANUTI.

SAONE, *Arar*, riviere de France, a sa source au Mont de Vosge, entre la Lorraine & le comté de Bourgogne, & près des sources de la Moselle, & non pas de la Meuse. Elle passe dans le comté & dans le duché de Bourgogne, où s'étant accrue des eaux du Doux, & de diverses autres rivieres, elle arrose Auxonne, Saint-Jean de Lône, Bellegarde, Verdun, Châlons, Tournus, Mâcon, Villefranche, Trevoux, & traverse Lyon. Enfin elle se jette dans le Rhône au-dessous de cette ville, où l'on voit le confluent des deux rivieres. Elle commence à porter bateau à Traves, au-dessus d'Auxonne ; mais son cours est extrêmement lent, d'où vient que Seneque a dit qu'elle paroissoit ne pas savoir de quel côté elle devoit couler :

*Ararque dubitans quò suos cursus agat.*

Quelques auteurs conjecturent, mais avec peu de vraisemblance, que le nom de *Saugona*, & par corruption Saône, lui est venu du sang des martyrs, qui fit changer de couleur ses eaux, pendant le grand massacre des chrétiens qui se fit à Lyon sous l'empire de Marc Aurele. * Papyre Masson, *descript. flum. Gal.* Paradin, *hist. de Lyon*, *&c.*

SAOSDUCHINUS, roi d'Assyrie, succéda à Assaraddon dans les royaumes de Ninive & de Babylone l'an 3368 du monde, 667 avant Jesus-Christ ; il regna 20 ans, & eut pour successeur Chiniladanus l'an 3388 du monde. Son regne n'est célèbre par aucun événement. * Eusebe, *chron.* Marsham, *canon. chronol.* M. Du Pin, *biblioth. univers. des hist. prof.*

SAOTERE de Nicomédie, *cherchez* ANTERE.

SAPA ou SAPHA, c'étoit un géant de la race des enfans de Rapha, qui fut tué par Sobocaï de Husçathite. * II. *Rois*, XXI, 18.

SAPATE, espéce de fête où l'on fait des présens

sans donner à connoître celui qui les fait, pour surprendre agréablement la personne qui les reçoit, ou plutôt qui les trouve dans sa maison. Cette fête a été inventée par les Espagnols, qui la célébrent toujours le 5 décembre, la veille de S. Nicolas. Elle a depuis passé en Savoye, & commence à se pratiquer en quelques endroits de la France. L'infante Catherine d'Espagne, femme de Charles-Emanuel, duc de Savoye, apporta en cette cour la coutume du Sapate, que l'on y a conservée. * *Mémoires du temps.*

SAPHA, petit bourg de la Palestine dans la tribu de Zabulon, au pied du mont Thabor, où se voit encore un château presque entier, qu'on croit avoir été la maison de Judith. Il y a aussi un lieu de ce nom près de Jérusalem.

SAPHAN, fils d'Assalia, & secrétaire du temple de Jérusalem. Josias l'envoya à Helcias souverain sacrificateur, pour lui ordonner de ramasser l'argent qu'on avoit contribué pour la réparation du temple, afin de le distribuer aux ouvriers * IV. *Rois*, XXII, 3.

SAPHIRA, *cherchez* ANANIAS.

SAPHO, *cherchez* SAPPHO.

SAPHON, nom d'un lieu dans la Palestine, dans la tribu de Gad * *Josué*, 13, 27.

SAPIDUS (Jean) né à Schelestatt en Alsace, l'an 1490; y commença les premieres études sous Jerôme Gebweiler & Beatus Rhenanus. Il vint ensuite à Paris avec le dernier, & y prit les leçons du savant le Fevre d'Estaples, & de Josse Clichtoue, outre celles que lui donnoit Rhénanus. De retour dans sa patrie, on le mit à la tête du collége de Schelestatt, & il s'efforça d'y faire revivre l'étude des meilleurs auteurs de l'antiquité, dont il publia par cette raison plusieurs éditions commodes, & où l'on voit qu'il avoit du discernement & de la critique. L'amour des nouvelles opinions surprit son esprit & le gâta; il embrassa la prétendue réforme, & s'en montra zelé défenseur. Ce nouvel engagement l'obligea de quitter Schelestatt pour aller à Strasbourg, où on lui donna un emploi pareil à celui qu'il occupoit dans la premiere ville. Il mourut à Srasbourg le 8 juin 1560 ou 1561. Il étoit fort uni avec le savant Erasme. Outre ses éditions diverses d'auteurs classiques, Sapidus a donné des poësies latines, comme des épigrammes & des épitaphes; une comédie sainte sur la résurrection du Lazare; *Consolatio de morte Alberti marchionis Badensis*, &c. * *Voyez* la vie de Plater qui avoit été son disciple, & qui se félicite beaucoup des instructions qu'il en avoit reçues; & Melchior Adam, dans ses vies des philosophes, &c.

SAPIEHA (Michel-François comte) vaivode de Podolie, sénateur du royaume de Pologne, & chevalier de l'Aigle-blanc, étoit fils de BENOÎT, comte Sapiéha, grand trésorier de Lithuanie, & d'*Isabelle* comtesse de Tartowna, fille du vaivode de Sendomir. Il naquit en 1670. Son éducation répondit à sa naissance. Il fit une étude des langues & des sciences propres à orner & à enrichir son esprit, & il voyagea avec fruit dans les pays étrangers. A son retour, il fut jugé capable d'être député aux diétes, & revêtu de plusieurs emplois très-honorables. Il étoit du parti des Suédois, à cause des différends que sa maison avoit eus avec celle d'Oginski. Auguste II étant monté pour la seconde fois sur le trône en 1709, Sapiéha fut un des premiers qui vint se soumettre à ce monarque. Il fut fait secrétaire de campagne de Lithuanie, & général. Il servit en qualité de lieutenant général dans les troupes du roi & de l'électeur de Saxe; & en 1716, il signa l'accord avec les confédérés à Rava, comme plénipotentiaire des troupes auxiliaires saxonnes. Il obtint en 1727 l'ordre de l'Aigle-blanc, & on lui donna en 1728 la charge de vaivode de Podolie. Le roi étant mort en 1733, il fut compté au nombre des prétendans à la couronne, quoiqu'il s'opposât fortement au parti de ceux qui vouloient élire un naturel du pays, en excluant les étrangers. Il fut sur-tout opposé au parti de Stanislas. Il se trouva à l'élection & au couronnement du roi Auguste III, & il assista à la députation qui reçut le nouveau roi à Tariowitz. En 1735, il quitta volontairement son régiment, & en 1737 il vint en France pour prendre les bains de Montpellier. Il mourut en 1738, à Châlons en Champagne, âgé de soixante-huit ans. * *Supplément françois de Basle.*

SAPIENZA, isle de la mer méditerranée, anciennement nommée *Spagia* ou *Sphragia*, est située vis-à-vis de Modon, ville de la Morée, sur la côte méridionale, & a donné le nom à la mer qui baigne cette côte. Quelques-uns veulent que la mer de Sapienza comprenne aussi le golfe de Colochina; mais d'autres, avec plus de raison, soutiennent que ce golfe fait partie de la mer de Candie. Il y auroit encore plus de lieu de la nommer mer de Cérigo, depuis le cap de Matapan, jusqu'à l'isle de Cérigo. L'isle de Sapienza est très-connue aux corsaires de Barbarie, qui se tiennent cachés derriere, pour attendre en embuscade les vaisseaux qui sortent du golfe de Venise, ou qui viennent du côté de Sicile. * P. Coronelli, *description de la Morée*. J. Spon, *voyage en* 1675.

SAPIN (Jean-Baptiste) conseiller clerc au parlement de Paris, & chanoine de S. Martin de Tours, ne fut point un des ambassadeurs que Charles IX, roi de France, envoyoit à Tours & de-là en Espagne l'an 1562, avec Odet de Selve & Jean de Troyes, abbé de Gatines, comme l'a imaginé Maimbourg. Jean-Baptiste Sapin fut arrêté dans le pays Chartrain, comme il alloit en Touraine pour y voir ses parens. Lui & l'abbé de Gatines furent pendus en représailles du président d'Esmandreville, & du ministre Marlorat, que le parti catholique avoit fait pendre à Rouen. Lorsque le corps de cet illustre conseiller fut apporté à Paris, la cour de parlement déclara solemnellement que c'étoit ellemême qu'on avoit si cruellement offensée, & lui rendit en corps les derniers honneurs par de magnifiques funérailles dans l'église des Augustins, où elle fit dresser une épitaphe digne d'un martyr, en marquant dans son éloge la glorieuse cause de sa mort par ces paroles: *Quod antiquæ & catholicæ religionis adsertor fuisset, turpissimæ morti addictus* . . . . . . . . *honestam & gloriosam pro* CHRISTI *nomine & christiana republica mortem perpesso.* Ainsi le nom de Jean-Baptiste Sapin, malgré l'infamie de son supplice; dont toute la honte retombe sur les huguenots, fera toujours honneur à ceux qui descendent de sa famille. * Maimbourg, *histoire du calvinisme.*

SAPONARA, bourg du royaume de Naples. Il est dans la Principauté citérieure, près de la Basilicate, & de la riviere d'Agri, à quatre lieues au-dessous de Marsico.

SAPOR ou SCHABOURG I de ce nom, roi des Perses, succéda à Artaxerxés, vers l'an 242 de J. C. Ce prince cruel faisoit consister son plaisir à répandre du sang, ou à désoler les villes. Il ravagea la Mésopotamie, la Syrie, la Cilicie & diverses autres provinces de l'empire romain; & sans la vigoureuse résistance d'Odenat, capitaine, puis roi des Palmireniens, il se seroit rendu maître de tout l'Orient. L'empereur Gordien le contraignit de se retirer dans ses états, & Philippe, qui se mit sur le trône impérial, après avoir assassiné Gordien, fit la paix avec Sapor, qui prit la ville d'Antioche en 252. Sept ans après Sapor fit prisonnier l'empereur Valérien, par la trahison d'un de ses chefs, nommé Macrien, & se servit depuis de son dos comme d'un marchepied pour monter à cheval. Ce ne fut pas assez pour ce barbare, il fit enfin écorcher Valerien tout vif, & jetter du sel sur cette chair sanglante & sans peau. Odenat & sa femme Zénobie prirent Nisibe, Carrhes & d'autres places sur Sapor, défirent souvent ses troupes, & envoyerent à l'empereur Gallien ses meilleurs chefs qu'ils avoient pris. Sapor mourut l'an 272, après un regne de 30 ans, & laissa pour

successeur son fils *Hormeuz*, que les historiens latins ont nommé *Hormisdas*. * Pollion, *vies des trente tyrans*. Agathias. Eusebe, &c.

SAPOR ou SCHABOUR II, fils posthume d'*Hormisdas*, fut reconnu roi étant encore dans le sein de sa mere, l'an 309 de J. C. Constantin *le Grand* ayant appris que ce prince avoit mis sur pied une puissante armée pour attaquer Nisibe, se mit en campagne, & mourut en chemin l'an 337. Son fils Constance y envoya l'année suivante des troupes, pour s'opposer aux courses de Sapor; & la guerre continua en 345 & 349. Ce fut en cette derniere année qu'il se donna pendant la nuit un furieux combat prés de la ville de Singar, comme nous l'apprenons de saint Jerôme & d'Ammien Marcellin. Ce dernier se trouva dans la ville d'Amide, lorsque les Perses la prirent en 359, aprés un siége de soixante & treize jours, l'armée romaine conduite par Sabinien, ayant été défaite auparavant. Sapor suscita une horrible persécution contre les chrétiens. Les Juifs & les Idolâtres firent croire à ce prince barbare, que les chrétiens étoient ennemis de l'état; & sous ce prétexte il leur abandonna ces innocentes victimes: de sorte qu'ils n'épargnerent ni sexe, ni âge, ni condition. Constance fut toujours malheureux contre lui, & néanmoins le repoussa de devant Nisibe. Julien fut défait en 373, & Jovien fut obligé, en faisant la paix avec Sapor, de lui laisser Nisibe & diverses autres villes. Sapor renouvella la guerre en 370, se jetta dans l'Arménie, & défit l'empereur Valens: enfin il mourut sous l'empire de Gratien en 380. * S. Jerôme, *in chron.* Sozomene, *l.* 2. Socrate. Ammien Marcellin. Agathias, &c.

SAPOR ou SCHABOUR III, fils du précédent, succéda en 384, à son oncle Artaxerxés ou Ardezebir, roi après Sapor II. Il ne fut ni si cruel, ni si heureux que ses prédécesseurs, & fut obligé d'envoyer des ambassadeurs à Théodose *le Grand*, pour lui demander la paix. Ce prince mourut en 389, après cinq années & quatre mois de regne, & eut *Varanes* pour successeur.

SAPORTA (Antoine) docteur en médecine de la faculté de Montpellier, étoit fils de Louis Saporta, Espagnol. Louis avoit pris des dégrés en médecine dans sa patrie, & avoit été professeur à Lérida, où il avoit enseigné la médecine l'espace de neuf ans. Laurent Joubert dit, qu'ayant quitté l'Espagne, & voulant demeurer à Avignon, il fut obligé de prendre de nouveaux degrés pour exercer la médecine dans cette ville; & que dans la suite ayant voulu se retirer à Montpellier, il lui fallut pour la troisiéme fois, se soumettre aux actes prescrits pour le doctorat. *Antoine* Saporta son fils, étoit chancelier de la faculté de Montpellier en 1566. On a de lui un traité intitulé: *De tumoribus præter naturam, libri quinque, ex instructissima bibliotheca Ranchiniana eruti, & publici juris facti, curâ & studio Henrici* Gras; à Lyon, 1624, *in*-12. On trouve avec cet ouvrage un autre traité *De lue vereneâ*, par Jean Saporta, fils d'Antoine. La famille de Saporta, après avoir donné des officiers au présidial de Montpellier, au bureau des finances, & à la chambre des comptes, est tombée maintenant dans celle de Veissiere. * *Hist. de Montpellier*, par M. de Grefeuille, tome II, pag. 349. *Recherches curieuses sur les écoles de médecine de Paris & de Montpellier*, par Jean de Riolan, page 165, & ailleurs.

SAPHO, qu'on surnomma la dixiéme muse, étoit native de Mytilène dans l'isle de Lesbos, & vivoit en même temps que Stesichore, & qu'Alcée sous la XLII olympiade, du temps de Nabuchodonosor, & de Tarquin l'*Ancien*, c'est-à-dire, vers l'an 610 avant J. C. Elle composa diverses piéces en vers, qui ont été admirées de toute l'antiquité, & dont nous n'avons plus qu'une hymne qu'elle avoit faite à Venus; une ode de seize vers adressée à une fille qu'elle aimoit; & quelques fragmens répandus & cités dans divers auteurs. Denys d'*Halicarnasse* & le rhéteur Longin, nous ont conservé l'hymne & l'ode, qui nous font juger de la délicatesse de Sappho. Quelques auteurs estiment aussi qu'une élégie qu'Ovide a faite sous le nom de Sappho, est plus belle que beaucoup d'autres du même auteur, parcequ'il avoit profité des écrits de cette femme. Au reste, Sappho n'a pas été moins décriée par son penchant à l'amour, qu'elle a été célebre par ses vers. On dit que sa passion s'étendoit jusque sur celles de son sexe. Elle étoit veuve d'un habitant de l'isle d'Andros, dont elle avoit eu une fille nommée *Cleis*, lorsqu'elle devint amoureuse de Phaon, dont les mépris la poussérent à se précipiter dans la mer. Quelques auteurs parlent d'une autre Sappho, native d'Erèse, ville de Lesbos, laquelle fut amoureuse de Phaon. Les partisans de la premiere Sappho se servent de ce témoignage, pour justifier sa mémoire sur ce qui regarde Phaon d'Erythée, qui faisoit des vers. C'est le sentiment d'Athénée, *l.* 13. * Plutarque. Eusebe. Suidas. Lilio Giraldi. Tan. Le Fevre. Madame d'Acier sa fille, *traduction de Sappho*. M. de Longepierre, *Traduction d'Anacreon & de Sappho*.

SAPRICE, *Sapricius*, prêtre d'Antioche, étoit intime ami d'un simple laïc, nommé Nicéphore. Cette amitié fut rompue par un dégout, qui rendit Saprice irréconciliable. Il porta son ressentiment jusque sur l'échafaut où il devoit être martyrisé pour la défense de la foi. Nicéphore crut qu'il pouroit le fléchir en cet état, en lui demandant pardon; mais toutes ses prieres furent inutiles. Enfin Saprice persistant dans sa dureté, renia la foi pour sauver sa vie, perdant ainsi la couronne du martyre que Dieu accorda à Nicephore, lequel prit hardiment sa place en se déclarant chrétien, & eut la tête coupée. C'étoit dans la persécution de Valérien. * Metaphr. Surius. Le cardinal Baronius, *an.* 160.

SARA, ville de la grande Arménie. Il y en avoit une autre en Illyrie.

SARA, auparavant SARAI, femme d'*Abraham*, naquit l'an du monde 2049, & 1986 avant J. C. Elle suivit en Egypte son mari, où ne passant que pour sa sœur, elle fut enlevée par Pharaon roi du pays, qui en devint amoureux, quoiqu'elle eût 66 ans, & voulut même l'épouser. Mais il fut frapé de plaies si extraordinaires dans sa maison, & dans son royaume, qu'il fit venir Abraham. Ayant su de lui que Sara étoit sa femme, il lui fit de grands reproches de sa feinte, la lui rendit; & lui ayant fait de riches présens, il le renvoya hors de son royaume. Depuis, Sara, qui étoit stérile, conseilla à Abraham d'épouser Agar Egyptienne, qui étoit sa servante, de laquelle il eut Ismaël. Mais a l'âge de quatre-vingt-dix ans, Sara apprit de Dieu, par le ministere de ses anges, qu'elle auroit un fils: ce qui lui parut si incroyable, qu'elle ne put s'empêcher d'en rire, comme d'une chose où il n'y avoit aucune apparence. Elle se nommoit *Sarai*, qui veut dire, *Madame*; & elle fut nommée *Sara*, qui signifie *Dame* absolument. La même avanture qu'Abraham avoit eue pour sa femme à la cour de Pharaon, lui arriva en celle d'Abimelech, roi de Gerara. Sara, dont la grossesse ne paroissoit point encore, plut à ce prince, qui la voulut épouser; mais ayant su qu'elle étoit mariée, il la rendit à son époux. Elle accoucha d'Isaac; & dès qu'il fut un peu grand, voyant qu'Ismaël commençoit à le chagriner, elle pressa son mari de chasser de sa maison la mere & le fils: ce qu'il fit. Elle mourut âgée de 127 ans, l'an 2176 du monde, 1859 avant J. C. & fut enterrée dans une grotte proche de la ville d'Hebron. * *Genese*, 11, 16, & *seq.* Usserius, Torniel, & Salian, *in annal. vet. test.*

Il est dit dans la Genèse, *ch.* 20, *v.* 12, que Sara *étoit véritablement sœur d'Abraham, fille de son pere, & non pas de sa mere.* Si l'on entend ces termes à la lettre, il faudra dire que Sara étoit fille de Tharé, & propre sœur d'Abraham, quoique d'une autre femme.

Mais

Mais Joséphe, S. Augustin, & la plupart des commentateurs, prétendent qu'elle n'étoit que fille d'Aran, frere d'Abraham, & par conséquent sa niéce. Néanmoins l'écriture, en parlant des filles d'Aran, en nomme deux, *Melcha*, mariée à Nachor, & *Jescha*. Quelques-uns prétendent que cette derniere est la même que Sara; mais l'écriture n'en dit rien, & parle de Sara, comme d'une femme différente. Quand Abraham dit au roi de Gerara, que c'est vraiment sa sœur, ce nom de sœur peut se prendre pour sa proche parente; comme le nom de frere qu'il donne à Lot son neveu, se prend pour son proche parent : mais il n'est pas nécessaire pour cela de supposer que Sara soit fille d'Aran, parcequ'il se peut faire que Tharé eût eu d'autres enfans, de l'un desquels étoit issue Sara. * Du Pin, *nouvelle dissert. crit.& chronol. sur la Genèse.*

SARA, femme du jeune *Tobie*, étoit fille de *Raguel.* Le démon avoit étranglé sept maris qu'elle avoit eus; & elle avoit long-temps gémi devant Dieu de cet opprobre, qui la rendoit la fable du monde & de ses propres servantes; mais elle en fut délivrée. Raguel, en la donnant à Tobie, avoit déja préparé la fosse, croyant qu'il lui arriveroit la même chose qu'aux autres maris de cette fille infortunée. Mais celui-ci se souvenant de quelques avis que l'ange Raphaël lui avoit donnés, passa les trois premieres nuits de son mariage en prieres & en continence avec sa nouvelle épouse; & par ce moyen il évita tous ces malheurs. Le lendemain, lorsqu'on assura Raguel que l'un & l'autre étoient pleins de vie, il s'en réjouit, & referma la fosse. Sara suivit son mari chez ses parens, vers l'an du monde 3330, & 7-5 avant J. C. * *Tobie, c.* 7, 8, *& seq.*

SARAA, ville & pays de la Palestine dans la tribu de Dan & de Juda : c'étoit le pays de Manué, pere de Samson Juge des Israélites. * *Juges*, 13, 3, *&c.*

SARAA, est aussi le nom d'une autre ville de la tribu de Juda que Roboam fit rebâtir. * II. *Esdras*, 11, 29.

SARAIM, ville de Palestine dans la tribu de Juda. * *Josué*, 15, 36.

SARABAITES, nom que l'on donnoit à certains moines qui ne suivoient aucune régle approuvée, & alloient de ville en ville, vivant à leur discrétion. On dit que ce mot signifie en langue égyptienne, *des gens qui vivoient sans discipline.* Gazée en rapporte plusieurs étymologies. Saint Jerôme, qui appelle ces moines *Remoboth*, en fait la description dans son livre de la virginité. * Du Cange, *glossar. latinit.*

SARABAT, anciennement *Hermus*, riviere de la Natolie. Elle reçoit le Pactole, baigne Magnesie, & se décharge dans le golfe de Smyrne, près de la ville de ce nom. * Mati, *dict.*

SARACINA, bourg du royaume de Naples, avec titre de duché, dans la Calabre citérieure.

SARACORES, peuples qui combattoient sur des ânes, dont Elien fait mention, *l.* 12, *c.* 34. Quelques-uns les confondent avec les Saraguses, peuples de Scythie, dont Suidas fait mention. Strabon parle de certains peuples de Caramanie, qui se servoient aussi d'ânes pour faire la guerre.

SARAGOSSE sur l'Ebre, *Cæsar-Augusta*, ville d'Espagne, est capitale du royaume d'Aragon, avec archevêché, conseil souverain, université & inquisition. Elle est très-ancienne, a été autrefois considérable, est située dans une campagne très-agréable, & a diverses églises. Celle de Notre-Dame du Pillier, *nostra Senora del Pilar*, est fréquentée par les pélerins. Cette ville a produit divers grands hommes, & a été arrosée par le sang d'un grand nombre de martyrs. Le pape Jean XXII rendit son église métropole, en y fondant un archevêché, en 1318. L'université fut fondée l'an 1474.

### *Conciles de Saragosse.*

Les erreurs des Priscillianistes jettoient plusieurs personnes dans le précipice, sur la fin du IV siécle. Pour arrêter un embrasement qui menaçoit de dévorer toute l'Espagne en 380, les évêques s'assemblerent en concile, dans la sacristie de l'église de Saragosse, où S. Delphin de Bourdeaux se trouva. On y condamna Priscillien & ses sectateurs. Ensuite, pour arrêter le cours des brutalités que les nouveaux dogmatiques enseignoient aux femmes, sous prétexte d'instruction & de spiritualité, les peres firent un canon, par lequel, les séparant des assemblées & des écoles des étrangers, ils défendoient à ceux-ci de les aller trouver dans leurs maisons. Ils interdirent encore les congrégations secrettes qu'ils faisoient dans les lieux écartés où ils commettoient des abominations étranges, & n'oublierent rien pour déraciner un si grand mal. Nous avons huit canons de ce concile. Dix évêques s'assemblerent en 515, dans cette province, & firent des réglemens, dont il nous reste une partie en treize chapitres. Nous avons trois canons d'un autre concile tenu en 592, & cinq d'un autre en 691.

SARAGOUSE, *cherchez* SYRACUSE.

SARAI ou SCARAI, Israélite, qui après le retour de la captivité de Babylone, fut obligé de renvoyer sa femme, parcequ'elle n'étoit pas Juive. * *Esdras*, x, 40.

SARAINA (Torello) historien de Vérone en Italie, vivoit dans le XVI siécle. Il a écrit en latin un traité des antiquités de Vérone en quatre dialogues, qui ont été traduits en italien par Orlando Pescetti. L'ouvrage de Saraina est intitulé : *De origine & amplitudine urbis Veronæ, cum figuris*; à Vérone, 1540, *in-folio.* On y trouve les anciennes inscriptions de Vérone. Le même auteur a écrit en italien l'histoire des Scaligers. Le titre est : *Storie, e fatti de Veronesi nel tempo de signori Scaligeri*; à Vérone, 1542 & 1586, *in-4°.* Cette seconde édition est augmentée : il y en a eu aussi une troisiéme faite aussi à Vérone en 1649, *in-4°.* Dans un recueil de quelques écrivains de l'histoire d'Italie, imprimée à Francfort en 1600, *in-fol.* sous ce titre : *Italiæ illustratæ, seu rerum, urbiumque italicarum scriptores varii, notæ melioris*, on a inséré pag. 90, & suivantes : *Torelli Saraynæ Veronensis, legum doctoris, de origine & amplitudine civitatis Veronæ : Ejusdem de viris illustribus antiquis Veronensibus; de his qui potiti fuerunt dominio civitatis Veronæ; de monumentis antiquis urbis & agri Veronensis.* On trouve au commencement de ces traités plusieurs vers à la louange de l'auteur. * *Verona illustrata*, au livre quatriéme des écrivains de Vérone, édition *in-fol.* pag. 197. *Bibliotheca Italiana*, édition de Venise 1728, *in-4°*, pag. 41, & l'*Italia illustrata*, citée plus haut.

SARAINA (Gabriel) jurisconsulte de Vérone, fut disciple du fameux Alciat. Il fit un assez long séjour à Paris, où l'on croit qu'il exerça la profession d'avocat. Il étoit encore dans cette ville lorsqu'il publia un recueil des loix & constitutions de la Sicile. En 1563, on imprima de lui à Lyon, *Adnotationes in Philippum Decium de regulis juris.* Il a aussi donné une collection des auteurs qui ont écrit *de Syndicatu.* De plus, il a corrigé & publié plusieurs autres légistes, comme on peut le voir par ce qu'il dit dans la préface de son livre intitulé *Singularia*, imprimé à Venise en 1557. C'est un recueil de ses observations auquel il a joint celles de Nicolas Pignolati, autre jurisconsulte de Vérone, & les ouvrages de *Ludovico Romano*, & de *Matteo Matesilano.* * Voyez M. le marquis Scipion Maffei dans sa *Verona illustrata*, au livre quatriéme des écrivains de Vérone, qui fait partie de cet ouvrage, édition *in-folio*, pag. 217.

SARAIO, BOSNA-SARAIO, ville de la Turquie en Europe. Elle est capitale d'un des sangiacats de la Bosnie, & située sur la riviere de Bosna, environ à vingt-cinq lieues de Bagnaluck vers l'orient. * Baudrand

SARAMALLA, le plus riche & le plus honnête hom-

me des Syriens. Il découvrit à Orfélius la résolution que Pachorus, roi des Parthes, & Barsapharnés son général, avoient prise de faire mourir Hircan souverain sacrificateur des Juifs, & Phazaël frere d'Herode *le Grand*. Ce dernier l'envoya depuis vers Phraate en Babylone, pour obtenir la liberté d'Hircan. * Josephe, *antiq. l.* xiv, *ch.* 24; & xv, *chap.* 2.

SARAMEL, ou comme l'appellent quelques-uns, ASARAMEL, lieu du conseil des Juifs, où s'assembloient les chefs des vingt-quatre familles, pour résoudre les difficultés qui se présentoient, touchant la religion ou la police. * I. *Machab.* xiv, 27.

SARAQUINO, anciennement *Peparethus*. C'est une des isles de l'Archipel. Elle est parmi plusieurs autres située à l'entrée du golfe de Salonichi. Son circuit est de sept lieues. Elle a été peuplée, mais maintenant elle est déserte. * Baudrand.

SARASIN (Jean-François) né à Hermanville, dans le voisinage de Caen, fils d'un avocat du roi, & trésorier de France de la même ville de Caen, & selon d'autres, fils d'un homme d'assez basse extraction sous le nom duquel un homme fort riche, du même pays, avoit mis ces deux charges. Il fit ses études à Caen, & vint ensuite à Paris, d'où après quelque séjour il passa en Allemagne, où il s'acquit l'estime de la princesse Sophie, fille du roi de Bohême, & amie de M. Descartes. Il s'étoit peu embarassé de se produire dans le public, & de s'y faire un nom par ses ouvrages: cependant il avoit publié en 1649, l'histoire du siége de Dunkerque, par Louis de Bourbon, prince de Condé; & la pompe funebre de Voiture, qui est un chef-d'œuvre d'esprit, de délicatesse & d'invention. D'ailleurs en 1651, prenant part aux querelles des princes, il avoit fait imprimer un écrit sous le titre de *Lettre du marguillier à son curé, sur la conduite de M. le coadjuteur*, qui lui attira une réponse du célébre Olivier Patru, intitulée, *Réponse du curé à la lettre du marguillier, &c.* Après sa mort M. Ménage prit soin de ses ouvrages, & fit publier ceux de ses vers qu'il put retrouver avec sa prose, l'an 1656, avec un discours de Pellisson, sur les œuvres de cet auteur, comme il en a mis un de M. Godeau, dans son édition de Malherbe. Ces vers de Sarasin consistent en un fort petit nombre d'odes, d'églogues & d'élégies, de stances, de sonnets, d'épigrammes, de chansons, de vaudevilles, de madrigaux, d'etrennes, de lettres, & de récits; avec la *défaite des bouts rimés*, ou *Dulot vaincu, en quatre chants*. On y peut ajouter quelques ouvrages mêlés de prose & de vers; comme l'*ode de Calliope sur la bataille de Lens*; & la *lettre écrite de Chantilly à mademoiselle de Montpensier*. Il a encore fait d'autres petites piéces fort ingénieuses; telles sont la *souris*; la *glose*; *stances à M. le duc d'Enguien*; *prosopopée de la riviere de Seine*; & l'*épitre au comte de Fiesque*: & en 1675, on en imprima encore d'autres; entre lesquelles est *Rollon conquérant*, poëme héroïque. Toutes ces poësies font assez connoître la délicatesse & la beauté de son génie. Il avoit sur-tout l'art de faire de petits vers aisés, dans lesquels il s'est contenté de renfermer de la délicatesse, & d'exprimer des sentimens doux & passionés, en quoi consistoit son principal talent. Plusieurs personnes sages auroient souhaité que l'on eût retranché de ses œuvres, le *directeur*; l'*épigramme sur le curé*, & quelques autres faites dans le même esprit. Une de ses premieres productions est son traité de la tragédie, que M. Pellisson appelle savant & agréable. On peut dire que c'est cette piéce qui commença à faire connoître M. Sarasin dans le monde, quoiqu'elle ait paru sous le nom déguisé de *Sillac d'Arbois*. Il fit cet ouvrage pour faire remarquer au public les beautés d'une tragédie de M. Scuderi, intitulée, *l'amour tyrannique*. On a encore de lui en prose, la *conspiration de Valstein*; un *dialogue où l'on demande s'il faut qu'un jeune homme soit amoureux*; un *traité du nom & du jeu des échecs*. Il avoit l'art de réjouir toutes les compagnies où il se trouvoit. Sarasin servit M. le prince de Conti en qualité de secrétaire de ses commandemens, & mourut à Pézenas au mois de décembre 1664, de chagrin d'avoir été, dit-on, maltraité par son maître, pour s'être mêlé d'une affaire qui lui avoit déplu. Son caractere est admirablement bien dépeint dans la *Clélie*, sous le nom d'*Amilcar*. * Pellisson, *hist. de l'académie*. Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes modernes*. *Les Gazettes de Loret*.

SARASIN (Jacques) sculpteur, naquit à Noyon, d'une bonne & honnête famille. Il se rendit à Paris dès sa plus tendre enfance, où il apprit à dessiner & à modeler; mais comme la France se sentoit encore d'une espéce de barbarie pour les beaux arts, que la guerre y avoit amenée, & que les ouvrages de sculpture manquoient de gens qui en connussent les beautés, il alla à Rome, où il demeura pendant l'espace de dix-huit ans. Là il travailla à Frescati par les ordres du cardinal Aldobrandin, neveu du pape Clément VIII. Il y fit un Atlas & un Polyphème, qui jette une prodigieuse quantité d'eau en forme de girandole. La beauté de ces figures se soutient parfaitement, quoiqu'exposées à la comparaison qu'on ne peut s'empêcher d'en faire avec les plus beaux ouvrages de l'antiquité qui les environnent. En revenant de Rome, il passa à Lyon, où il fit un saint Jean-Baptiste, & un saint Bruno dans la Chartreuse de cette ville, qui en font un des plus singuliers ornemens. De retour à Paris, il fit des anges de stuc pour le principal autel de saint Nicolas des champs; une figure de sainte Anne & une de saint Louis pour l'église de Notre-Dame de Paris. Le marquis d'Effiat, surintendant des finances, l'employa à sa maison de Chilly, où il orna d'un très-grand nombre de beaux ouvrages, & la chapelle & la galerie de ce château. M. des Noyers, alors surintendant des bâtimens, lui fit faire ces grandes figures qui ornent un des dômes du louvre du côté de la cour. Ce sont des caryatides qui quoique colossales, sont néanmoins très-légeres. Le roi Louis XIII en fut si satisfait, qu'il lui fit une pension très-considérable, & lui donna un logement dans les galeries du louvre. La reine Anne d'Autriche, dans le temps qu'elle étoit enceinte de son premier enfant, qui étoit le roi Louis XIV, lui ordonna de jetter en fonte sur ses modeles un ange d'argent de trois pieds & demi de haut, tenant un enfant aussi fondu d'or, représentant le dauphin qu'elle attendoit, pour s'aquitter d'un vœu qu'elle fit pendant sa grossesse. Ce groupe de figures a été porté à Notre-Dame de Lorette, où elle l'avoit destiné. Il a fait deux morceaux d'ouvrages très-beaux & très-considérables dans l'église des Jésuites à Paris; le premier est deux grands anges d'argent, volant en l'air, & tenant chacun d'une main un cœur d'argent, dans lequel est enfermé le cœur de Louis XIII. Je dis que ces anges sont en l'air, parcequ'ils ne sont attachés à l'arcade sous laquelle ils semblent voler effectivement, que par quelques barres de fer qu'on ne voit point. Le second est le tombeau de Henri de Bourbon prince de Condé, bisaïeul du prince de Condé d'aujourd'hui. Ce mausolée est orné de quatre grandes figures de bronze, qui représentent la diligence, la justice, la piété, &, ce qui est assez bizarre, une Minerve, pour la guerre & pour les beaux arts. Ce mélange du sacré & du profane, de la piété avec Minerve, est un reste de la licence mal entendue que nos ancêtres se sont donnée dans leurs poësies, qui de-là a passé dans les ouvrages de peinture & de sculpture. Dans les bas reliefs des piedestaux de la balustrade de l'autel, sont des batailles représentées avec la même licence; car on y voit des dieux de fleuve appuyés sur leurs urnes. C'est un

des plus beaux ouvrages de sculpture qu'il y ait à Paris. M. Perrault, président en la chambre des comptes, & intendant de la maison de ce prince, lui a fait élever ce monument, pour une marque éternelle de sa reconnoissance. Sarasin fit pour la chapelle de saint Germain en Laye deux crucifix, l'un d'or & l'autre d'argent, & deux anges de stuc, qui portent les armes du roi de France. On voit de lui dans l'église des Carmelites du fauxbourg saint Jacques, le tombeau du cardinal de Bérulle; dans l'église du noviciat des Jésuites, & dans celle de saint Jacques de la boucherie, deux crucifix de sa main; l'un & l'autre d'une beauté singuliere. Parmi les beaux morceaux de sculpture qui sont à Versailles, on admire un groupe d'une chevre & de deux enfans, qui est encore de sa façon. On n'auroit jamais fait, si on vouloit rapporter tous ses ouvrages. Cependant le génie qu'il avoit ne s'est pas renfermé dans ce talent seul, il a aussi éclaté dans la peinture. Sarasin a laissé plusieurs tableaux, qui se font distinguer parmi ceux des plus excellens maîtres. Il a fait aux Minimes de la place royale un tableau de la sainte famille : dans une des chambres des enquêtes, au palais, un crucifix, accompagné de la Vierge, de saint Jean, & de la Magdeléne, & plusieurs autres encore; ce qui lui a fait avoir une grande conformité avec Michel Ange, qui par le ciseau & le pinceau, s'est rendu célebre par toute la terre. Il mourut le 4 décembre 1660, âgé de 68 ans. * Perrault, *les hommes illustres qui ont paru en France*, *tome II.*

SARASINS, peuples originaires d'Arabie, furent aussi nommés *Agareniens* & *Ismaélites*, parcequ'ils descendoient d'Agar & d'Ismaël, quoique d'autres assurent qu'ils étoient issus de Cham. Ptolémée parle d'une ville d'Arabie, dite *Saraca*, capitale du pays qu'ils habitoient; mais il y a plus d'apparence que leur nom a été tiré du mot arabe qui veut dire *brigander*, puisque l'exercice ordinaire des Sarasins étoit de courir & de piller les terres de leurs voisins; ou d'un autre qui signifie *Oriental*, parcequ'ils habitoient à l'orient de la Syrie. Ils commencerent à se faire craindre dans le V siécle. Nous apprenons dans la vie de saint Euthyme, abbé, écrite par saint Cyrille, que Terebon, fils d'Aspectus, un des chefs des Sarasins, ayant été miraculeusement guéri d'une paralysie, fut cause que la plus grande partie de ce peuple embrassa la religion chrétienne. Depuis, s'étant attachés à Mahomet, & ayant fait profession de sa secte, ils se rendirent puissans, & eurent des souverains sous lesquels ils coururent l'Afrique, l'Asie, & l'Europe même. L'Egypte, la Syrie & la Perse étoient de leur empire : & c'est contre eux que les princes chrétiens soutinrent long-temps la guerre en Orient, dans les XI & XII siécles. Depuis, les Turcs, les califes d'Egypte, & les sophis de Perse étant devenus maîtres des états des Sarasins, abolirent jusqu'à leur nom, quoiqu'on l'ait donné quelquefois à tous ceux qui font profession des rêveries de Mahomet. Les Arabes donnent par honneur ce nom à ceux qui courent au butin; & par mépris ils appellent *Maures* aujourd'hui les gens de travail qui demeurent dans les villes. * Ptolémée, *l. 6.* Ammien Marcellin. *l.* 14. Bongars, *gesta Dei per Francos. Hist. Sarac. &c.* Bochart, *in Phal. lib.* 4, *c.* 2. Pocok, *in spec. hist. Arab.*

SARATH ASAR, ville de Palestine dans la tribu de Ruben, sur le mont de Bethphogor. * *Josué*, 13, 19.

SARBOURG ou SAREBOURG : il y a deux petites villes de ce nom sur la Sare : l'une est dans l'archevêché de Trèves, à quatre lieues de la ville de ce nom : l'autre est dans la Lorraine, près des montagnes de Vosge, entre Salm & Sarverden. On prend celle-ci pour l'ancienne *Pons Saravi*, *Pons Sarnix*, petite ville des Médiomatrices. Au reste, ces deux villes ont été toutes deux impériales & libres; mais elles ont toutes deux perdu ce droit. * Baudrand.

SARBRUCK ou SAREBRUCH; & par adoucissement SAREBRUCHE, dans le Surgaw, près la Sare, au diocèse de Metz, ville & comté : nos anciens par corruption de langage, l'appelloient Salebruce & Sarrebruche, comme ils disoient la Marche pour la Marck, & Behaigne pour Bohême. L'empereur Othon III, étant à Rome, en fit don en mai 998 à Adalberon évêque de Metz, avec plusieurs autres héritages, sur la remontrance qu'il lui fit, qu'il recevoit, lui & son église, plusieurs hommages de ce château; & l'empereur Henri IV, à la recommandation de l'impératrice Agnès sa mere, fit don du comté à l'église de Metz & à l'évêque, par lettres données à Mayence, en 1065 : ce que l'empereur Frideric I confirma en 1171.

SARBRUCK ou SARBRUCHE, maison très-illustre & très-ancienne, a tiré son nom de la ville dont nous venons de parler.

I. Le plus ancien seigneur qui se trouve avoir possédé ce comté, est Sigebert, auquel l'empereur Henri IV, à la priere de l'impératrice son épouse, & de Théodoric, duc de Lorraine, donna en 1080, la ville de Wadegase, située au pays de Surgaw dans son comté, & qui fut pere de Frederic, qui suit; & d'*Adelbert* ou *Albert*, archevêque de Mayence, qui fut fort aimé, & depuis fort maltraité de l'empereur Henri V, dont il devint l'ennemi mortel. Après la mort de ce prince, ayant fait tomber l'empire à Lothaire préférablement à ses concurrens, il s'acquit un si grand crédit auprès du nouvel empereur, que toutes les affaires de l'empire qui dépendoient de ce prince, étoient reglées au gré de l'archevêque, qui mourut le 14 juillet 1135.

II. Frederic comte de Sarbruche, étoit mort l'an 1135. *Gisele*, sa veuve, étant à Trèves, donna en présence de l'archevêque, du consentement de son fils aîné, & en exécution de la volonté de feu son mari, à l'abbaye de saint Pierre, tout ce qu'elle avoit à Wadegase, pour y bâtir une abbaye en l'honneur de la Vierge. Ses enfans furent, Simon I du nom, qui suit; *Albert*, grand prévôt d'Erford, puis archevêque de Mayence après son oncle, qui mourut le 17 août 1140; *Agnès* de Sarbruche, deuxiéme femme de *Fréderic* II, duc de Souabe, frere de l'empereur *Conrad*, troisiéme fils de *Frédéric* I. duc de Souabe, & d'*Agnès*, fille de l'empereur *Henri* IV, & pere de l'empereur *Frédéric* I, qu'il avoit eu de *Judith* de Baviere sa premiere femme. Cette alliance a uni la maison de Sarbruche à ce qu'il y a de plus grand dans l'empire d'Allemagne. Car *Agnès*, fille de *Conrad*, palatin du Rhin, & ainsi petite fille d'*Agnès* de Sarbruche, fut mariée à *Henri*, frere de l'empereur *Othon* IV, & de *Guillaume*, tige des ducs de Brunswick & de Lunebourg d'aujourd'hui, & fut mere d'une autre *Agnès*, laquelle porta le palatinat à son mari *Othon* duc de Baviere, tige des ducs de Baviere, & comte Palatin du Rhin. *Claricie*, seconde fille d'*Agnès* de Sarbruche, fut mariée à *Louis* IV, landgrave de Thuringe, dont la postérité est fondue dans la maison des marquis de Misnie. C'est de-là que sont sortis les ducs de Saxe & les landgraves de Hesse d'aujourd'hui, & les anciens ducs de Brabant, de la Basse-Lorraine, & de Luxembourg, & les comtes de Hainault, de Hollande & de Zelande; *Berthe*, troisiéme fille d'*Agnès* de Sarbruche, fut mariée à *Mathieu* duc de Lorraine, d'où est descendue la maison de Lorraine.

III. Simon, I du nom, comte de Sarbruche, épousa une dame, nommée *Leucarde*, dont il eut Simon II, qui suit; & *Helvis* mariée à *Hugues*, II du nom, comte de Vaudemont, qui se trouva avec les François à la célébre bataille où Saladin fut défait.

IV. Simon II, comte de Sarbruche, étoit au siége de Damiette en 1218, & fut élu général de l'armée. Il épousa *Laure* ou *Laurette* de Lorraine, fille de *Frédéric* duc de Lorraine, & d'*Agnès* de Bar. Leurs

enfans furent, *Simon* III du nom, comte de Sarbruche, mort avant l'an 1247, sans enfans de *Jeanne* d'Aspremont; *Laurette*, comtesse de Sarbruche après la mort de son frere, mariée 1. en 1235, à *Geofroi* III du nom, sire d'Aspremont, avec lequel elle fut investie du comté de Sarbruche par Jacques évêque de Metz, en 1247, & dont elle n'eut point d'enfans: 2° à *Loup*, qui voulut s'emparer du comté après la mort de sa femme; Mahaud, qui suit; & *Jeanne* de Sarbruche, morte sans alliance.

V. Mahaud de Sarbruche épouse d'*Amé* de Montbéliard, seigneur de Montfaucon, se mit en possession du comté de Sarbruche après la mort de sa sœur aînée. L'évêque de Metz soutenant qu'elle ne le pouvoit faire, sans en avoir eu auparavant son investiture, & fait l'hommage, les femmes suivant l'usage d'Allemagne, ne succédant aux baronies qu'avec permission, décerna commission en octobre 1271, pour la sommer de s'en déporter sous peine d'excommunication & d'interdit, offrant de lui rendre justice par les hommes de sa cour; mais elle ne laissa pas de s'y maintenir jusqu'à sa mort, arrivée en 1274, laissant le comté de Sarbruche à Simon, son fils, qui suit.

VI. Simon prit le nom & le titre de comte de Sarbruche, qu'il transmit à sa postérité, & fut le quatriéme de ce nom. Il s'accorda après la mort de sa mere avec l'évêque de Metz pour ce comté, en reçut l'investiture, & lui en fit hommage en 1277, & vivoit encore en 1304. Il avoit épousé dès l'année 1265, *Elizabeth* de Broyes, dame de Commerci, fille unique de *Simon* de Broyes, seigneur de Commerci & d'*Alix*, dont il eut Jean I du nom qui suit; *Laure*, mariée à *Ancel* seigneur de Joinville, morte sans postérité; *Agnès*, alliée à *Jacques* de Vaudemont; & *Jeanne* de Sarbruche, dame de Beinville, femme de *N.* de Vienne, seigneur de Saint-Georges.

VII. Jean I du nom, comte de Sarbruche, sire de Commerci, &c, mourut le 23 janvier 1340. Il avoit épousé *Marguerite* de Grancei, fille d'*Eudes* IV, sire de Grancei, & d'*Isabelle* de Blamont, dont il eut Simon V, qui suit; Jean, qui a fait *la branche des seigneurs de* Commerci, *rapportée ci-après*; & *Laure* de Sarbruche, mariée à *Gaucher*, seigneur de Planci.

VIII. Simon V du nom, seigneur de Commerci & de Morlei, mourut avant son pere en 1336. Il avoit épousé en 1309 *Marguerite* de Savoye, veuve de *Jean* de Châlon, seigneur de Vignori, & sœur de *Louis* de Savoye, seigneur de Vaud, morte en 1344, dont il eut Jean II, qui suit; *Jeanne* mariée à *Gerard* de Blanckenheim, seigneur de Castelberg; & *Mahaud* de Sarbruche, dame de Fresweier, alliée à *Simon* comte de Salm.

IX. Jean II du nom, comte de Sarbruche, sire de Commerci, conseiller & chambellan du roi, fut nommé bouteillier de France, & premier président des comptes par lettres du 6 novembre 1365, rendit de grands services au roi dans ses guerres, & en plusieurs négociations & traités, & mourut en 1381. Il avoit épousé en 1334 *Gisle* de Bar, fille de *Pierre*, seigneur de Pierfort, & de *Jeanne* de Vienne-saint-Georges, sa premiere femme, dont il eut pour fille unique *Jeanne* comtesse de Sarbruche, dame de Commerci, mariée du vivant de son pere à *Jean* comte de Nassau & de Weilbourg, morte la même année que son pere. De ce mariage sont descendus les comtes de Nassau-Sarbruche. *Voyez* NASSAU.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE COMMERCI.*

VIII. Jean de Sarbruche I du nom, second fils de Jean I du nom, comte de Sarbruche, & de *Marguerite* de Grancei, fut seigneur de Commerci par indivis, de Venisi, & étoit mort en 1344. Il avoit épousé *Mahaud* d'Aspremont, fille de *Gobert* IV du nom, Seigneur d'Aspremont, & d'*Agnès* de Couci-Vervins, dont il eut *Simon*, seigneur de Commerci, de Brequenai & de Venisi, mort sans alliance en 1363; Jean II, qui suit; *Guillaume*, seigneur de Brequenai, mort sans postérité; *Henri*, qui étoit mort en 1364; & *Mahaud* de Sarbruche, qui étoit morte en 1366.

IX. Jean de Sarbruche, II du nom, seigneur de Commerci, Venisi, &c, étoit mort en 1388. Il avoit épousé *Marie* d'Arcelles; mais M. Du Chêne, & après lui, M. Du Cange, lui donnent pour femme *Isabeau* de Joinville, dame d'Estreelles, fille aînée d'*Amé* de Joinville, seigneur de Meri, &c. laquelle prit une seconde alliance avec *Charles*, seigneur de Châtillon & de Souvain. Ses enfans furent, *Simon* de Sarbruche, sire de Commerci, de Fere-Champenoise, & d'Estreelles, mort avant l'an 1397, en l'isle de Chypre, sans laisser de postérité d'*Isabeau* de Châtillon, veuve d'*Oger*, seigneur d'Anglure, fille de *Jean*, seigneur de Châtillon, grand-maître de France, & d'*Isabeau* de Montmorenci sa seconde femme; Amé I, qui suit; & *Jean* de Sarbruche, seigneur d'Estreelles, évêque de Verdun, puis de Châlons-sur-Marne, mort en 1438.

X. Amé de Sarbruche, I du nom, sire de Commerci, de Venisi, &c. gouverneur du duché de Bar en l'absence du duc, suivit le roi au siége de la ville d'Arras en 1414, où il fut tué d'un coup de canon qu'il reçut à la tête. Il épousa 1. *Marie* de la Bove, dame de Ville-sur-Tourbe & d'Olisi, que l'on croit fille unique de *Jean*, dit *Barat*, seigneur de la Bove, & de *Jacqueline* de Châtillon, sa premiere femme, dont il n'eut point d'enfans: 2. en 1397, *Marie* de Châteauvillain, dame de Louvois, fille de *Jean* IV du nom, seigneur de Châteauvillain, & de *Jeanne* de Grancei, dont il eut Robert, qui suit; & *Marie* de Sarbruche, alliée 1. à *Jean* de Hangest, seigneur de Genlis: 2. à *Gaucher* de Rouvroi, seigneur de Saint-Simon.

XI. Robert de Sarbruche, sire de Commerci, &c. vivoit en 1460. Il avoit épousé en 1417, *Jeanne* comtesse de Rouci & de Brenne, morte le 4 septembre 1459, fille unique & héritiere de *Jean* VI du nom, comte de Rouci & de Brenne, & d'*Elizabeth* de Montagu. Ses enfans furent, *Jean*, qui fut comte de Rouci, par la donation que lui en fit sa mere le 11 mars 1439, à condition du nom & des armes. Il assista au sacre du roi Louis XI en 1461; mais sur quelques soupçons, il fut arrêté prisonnier au château de Loches, où il étoit en 1477. Depuis, étant en liberté, il se trouva aux états que le roi Charles VIII assembla à Tours en 1483, & mourut le 19 juin 1497, sans laisser de postérité de *Catherine* d'Orléans, seconde fille de *Jean* d'Orléans, comte de Dunois & de Longueville, & de *Marie* de Harcourt, qu'il avoit épousée le 16 mars 1468; Amé II, qui suit; *Marie*, alliée à *Jean* de Melun, seigneur d'Antoing & d'Espinoi, chevalier de l'ordre du roi; & *Jeanne* de Sarbruche, mariée à *Christophe* de Barbançon, seigneur de Cani.

XII. Amé de Sarbruche, II du nom, comte de Brenne, seigneur de Commerci, &c. assista avec son frere aîné au sacre du roi Louis XI, en 1461, & étoit mort en 1476. Il épousa en 1463, *Guillemette* de Luxembourg, fille aînée de *Thibault*, seigneur de Fiennes, & de *Philippe* de Melun-Antoing: elle prit une seconde alliance avec *Gilles*, seigneur de Belleville & de Montagu, ayant eu de son premier mariage pour fils unique, Robert, qui suit:

XII. Robert de Sarbruche, comte de Brenne, seigneur de Commerci, &c. hérita du comté de Rouci après la mort de son oncle, en 1497, & mourut le 4 septembre 1504. Il épousa le 5 février 1487, *Marie* d'Amboise, fille de *Charles*, seigneur de Chaumont, gouverneur de Champagne & de Bourgogne, & de *Catherine* de Chauvigni, laquelle se remaria en 1509, à *Jean*, seigneur de Crequi, & mourut le 9 janvier 1519, ayant eu de son premier mariage un fils & trois filles. Le fils, nommé *Amé* de Sarbruche, III du nom, comte de Rouci & de Brenne, seigneur de

Commerci, &c. gouverneur de l'Isle de France, né le 20 octobre 1495, épousa en 1520, *Renée* de la Marck, fille de *Guillaume*, seigneur d'Ogimont, & de *Renée* du Fou, dame de Montbason, de Saint-Maur & de Nouastre, & mourut de la pierre le 19 novembre 1525, ayant eu un fils unique nommé *Robert*, mort au berceau. Ses sœurs furent *Philippe* de Sarbruche, dame de Commerci, Montmirel, Louvois, Sandou, Venisi, &c. mariée en 1504, à *Charles* de Silli, seigneur de la Rocheguyon, &c; *Catherine* de Sarbruche, comtesse de Rouci, dame de Pierrepont, Nisi, Aunoi, Brequenai, &c. alliée le 4 novembre 1505, à *Antoine* de Roye, seigneur de Muret, &c. morte le 8 janvier 1542; & *Guillemette* de Sarbruche, comtesse de Brenne, dame de Pontarci, la Ferté-Gaucher, &c. qui épousa *Robert* de la Marck, seigneur de Floranges, duc de Bouillon, maréchal de France, & mourut le 20 septembre 1571. * Othon évêque de Frisingue. Conrad de Litchenau, abbé d'Usperg. Dodechim, & autres historiens d'Allemagne. Alberic. *La généalogie de saint Arnoul. Les archives de Trèves, de Metz & de Verdun.* Senaut. Serrarius. Du Chêne. Sainte-Marthe. Blondel. Le P. Vignier, de l'Oratoire. Valois. Du Cange. La Fayole. Le P. Anselme, &c.

SARCATERUS, roi Danois, ayant fait mourir injustement un certain Lénus, offrit, pour réparer sa faute, de se mettre entre les main du fils de Lénus, & de subir la mort. * Saxon *le Grammairien*, *l.* 8.

SARCK, petite isle de la mer de Bretagne. Elle est entre celles de Jersei & de Garnesei. Elle a environ six milles anglois de circuit. Elle fut inhabitée jusqu'au regne d'Elizabeth reine d'Angleterre, quoiqu'elle ait un port & un petit fort où ne peuvent entrer que deux personnes à la fois. Cette place fut surprise en 1558, par les François; mais elle fut reprise par un certain *Flemming*, de cette maniere. Il feignit d'avoir un de ses amis mort sur son bord : il offrit au gouverneur un présent considérable, s'il vouloit lui permettre de l'enterrer dans sa chapelle. Le gouverneur le permit, à condition que les gens du vaisseau seroient fouillés & désarmés; ce qui fut fait. Mais le cercueil du prétendu mort étant plein d'armes, ils s'en saisirent, chasserent les François, & retinrent prisonniers dans leur vaisseau ceux qui y étoient allés pour recevoir le présent. La reine Elizabeth donna cette isle à Helier de Cortret, lord de Saint-Oën, qui commença à la peupler, & 40 ans après on y comptoit cinquante familles. Auparavant elle servoit de pâquis commun aux habitans de Jersei. Cette isle est l'*Arica* des anciens. Il y a tout proche la *petite Sarck*, nommée anciennement *Arica parva*. * Baudrand. *Dict. angl.*

SARCUM, SARCHAN, contrée de la Natolie en Asie. Sanson & Baudrand la placent sur l'Archipel, entre le Sarabat & le Madre, & la font par conséquent répondre à l'ancienne Ionie. Smyrne en est la ville capitale. Mais Jean Bunon, dans ses notes sur Cluvier, met le Sarcum dans la petite Phrygie des anciens.

SARDA, petite ville ou bourg de Sardaigne. Il est dans la province de Lugodori, à trois lieues de Terra Nova, vers l'orient, près du cap de Sarda ou de Tavolara, qui est le *Columbarium Promontorium* des anciens. * Baudrand.

SARDAIGNE, nommée anciennement *Sardus*, *Sardo*, *Sandaliotis*, *Ichnusa*, & enfin *Sardinia*, est une isle & royaume de l'Europe, dans la mer Méditerranée, qui appartient au duc de Savoye. On la divise ordinairement en deux parties, par les fleuves de Cédro & Tirso; l'une dite Cap de Lugodori; & l'autre, Cap de Cagliari. La terre est assez fertile; mais l'air y est si mauvais, que la république & les empereurs Romains y envoyoient autrefois en exil les personnes de qualité dont ils avoient envie de se défaire, dans la pensée que l'air grossier & corrompu de cette isle suffisoit pour les ôter du monde, sans qu'il fût besoin d'y employer le fer ni le poison. Elle a été autrefois plus considérable qu'elle n'est aujourd'hui, puisqu'on y comptoit dix-huit villes épiscopales. Cagliari est la capitale. Les autres villes sont, Sassari, Saint Pierre d'Ussel, Torre, Terra-Nova, Oristagni, Algher, Castel-Aragonèse, Ampurias, &c. Les anciens ont cru que Sardus, fils d'Hercule, ayant conduit une colonie dans cette isle, lui donna son nom. Depuis elle fut habitée par différens peuples, jusqu'à ce qu'elle fut prise par les Carthaginois, ausquels les Romains l'enleverent. Elle obéit long-temps à ces derniers, qui la regarderent comme une partie de l'Italie : d'où vient que dans le IV siécle elle étoit soumise, non-seulement au préfet du prétoire & au vicaire d'Italie, mais au vicaire de Rome. Depuis elle fut soumise aux Sarasins, sur lesquels elle fut conquise par ceux de Pise & de Gènes, qui disputerent à qui elle resteroit. Enfin, après que le pape Boniface VIII eut permis aux rois d'Aragon de la conquérir, elle est passée sous la domination des rois d'Espagne. Elle a été cédée depuis à l'empereur, & reprise par Philippe V, roi d'Espagne, & cédée par ce prince au duc de Savoye.

*ARCHEVECHÉS ET EVECHÉS DE SARDAIGNE.*

ARCHEVECHÉ DE CAGLIARI.

Il n'a point d'évêchés suffragans; car celui de Villa-d'Iglesias est uni à l'archevêché.

ARCHEVECHÉ D'ORISTAGNI.

Evêchés suffragant : Alés.

ARCHEVECHÉ DE SASSARI.

Evêchés suffragans; Algher, Bosa, Castel-Aragonèse.

* Cluvier, *introd. géogr. l.* 3. Surita, *Ind. l.* 2. Mariana, *l.* 15. Sponde, *in annal. Déscript. géograph. histor. & politique de ce royaume, imprimée à Cologne en* 1714.

SARDANAPALE, que l'on nommoit autrement THONOS CONCOLEROS, est un roi fabuleux des Assyriens, de la maniere dont on raconte ce qui le regarde. Son regne, qui dura vingt années, fut, dit-on, une suite de débauches continuelles. Il passoit les jours à filer au milieu d'une troupe de femmes, dont il portoit l'habit, de peur d'être distingué d'elles. Sa mollesse fit soulever Arbaces gouverneur de la province des Medes, qui conjura contre lui avec Bélesus, gouverneur de Babylone. L'armée des rebelles, composée de Medes, de Perses, de Babyloniens & d'Arabes, fut vaincue dans trois combats consécutifs; mais dans le quatriéme, Arbaces, renforcé des troupes de la Bactriane, qui avoient passé de son côté, attaqua son ennemi la nuit, & le défit jusque dans son camp. Sardanapale, effrayé de cet échec, laissa le commandement de son armée à son frere Salœmenes, qui fut vaincu dans deux batailles, & fut taillé en piéces dans la derniere. Cette suite de malheurs fit résoudre Sardanapale à s'enfermer dans Ninive, où il soutint avec assez de vigueur le siége que les conjurés mirent devant cette ville; mais la troisiéme année du siége, le fleuve enflé tout-à-coup par des pluyes prodigieuses, inonda une partie de la ville, & abattit plus de trente stades du mur. Alors Sardanapale désespérant de pouvoir résister davantage, fit élever un bucher magnifique au milieu de son palais, & s'y consuma lui-même, avec ses concubines, ses eunuques & ses richesses. Arbaces fut élu roi par les conjurés.

Entre les chronologistes modernes, il y a deux opinions principales sur ce Sardanapale : les uns, qui ont été long-temps le plus grand nombre, ont placé le commencement de son regne, l'an 896 avant J. C. qui selon notre calcul, est l'an 3139 du monde; & la fin à l'an 876 avant J. C. parcequ'ils ont prétendu qu'Arbaces & ses successeurs ont regné 317 ans, jusqu'à Cyrus, qui commença à regner l'an 560 avant Jesus-Christ, 3475 du monde : de sorte que selon eux

on peut admettre toute l'histoire qu'on vient de rapporter. Les autres dont Usserius est le chef, prétendant conserver le gros de l'histoire, ont soutenu que Sardanapale a été un roi d'Assyrie, qui est appellé Phul dans l'écriture, & ils placent sa mort à l'an 748, avant J. C. qui est l'an 3287 du monde. Mais les uns & les autres ne produisent aucune preuve de ce qu'ils avancent, & leurs systêmes ne peuvent s'accorder ni avec l'écriture sainte, ni avec ce qu'on lit dans les meilleurs auteurs profanes. Pour savoir plus exactement ce qu'on doit penser de Sardanapale, *voyez* l'article ASSYRIE.

L'histoire de Sardanapale, le temps où il a vécu, celui de sa mort, & ce qui a suivi celle-ci, tout cela a exercé beaucoup les savans. On a sur tous ces points une excellente dissertation de feu M. le président Bouhier, imprimée d'abord en 1737, avec la traduction des Tusculanes de Ciceron par M. l'abbé d'Olivet, & par le même savant magistrat, & réimprimée en 1746, à la suite des dissertations du même sur Hérodote, *in*-4°, à Dijon, pag. 213, & suivantes. M. le président Bouhier montre que plusieurs princes ont porté le nom de Sardanapale; il donne l'étymologie de ce nom; il examine le temps où a vécu le Sardanapale dont il est ici question principalement, & qu'il appelle Sardanapale II, dernier roi d'Assyrie. Il discute ensuite l'inscription du tombeau de Sardanapale à Ninive, & l'imitation de cette épitaphe par le poëte Chœrile; & une autre inscription de Sardanapale, qui étoit à Anchiale. Il finit cette savante dissertation par la discussion de plusieurs points historiques, comme sur le sort de Ninive après la mort du dernier Sardanapale; la seconde prise de Ninive par Astyage roi des Médes; les prophéties qui ont annoncé la destruction de Ninive, &c. En parlant des mœurs de Sardanapale, M. le président Bouhier dit que l'on s'accorde assez à dire qu'elles ont été réellement efféminées; mais il convient qu'il se peut faire que Ctésias & ses copistes ont un peu outré les choses à cet égard. C'est ce qu'a soutenu un habile Allemand dans une dissertation intitulée: *Apologie de Sardanapale*, où il fait voir par le récit même de Diodore, que ce prince donna de bonne heure des preuves de son courage, tant dans la guerre que lui susciterent ses sujets révoltés, que dans la maniere dont il se donna la mort. L'écrit du savant Allemand est en latin, sous le titre de *Apologia Sardanapali*, & se trouve dans les *Observationes Hallenses*, tome X, observation XV, pag. 398, & suivantes.

SARDES, ancienne ville de Lydie, nommée autrefois *Tarna* & *Hyde*, puis *Sardis*, étoit près du mont Tmolus, sur le fleuve Pactole, & capitale de ce royaume, où regnoient les Mermnades, descendus de Gygès. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un village, appellé *Sardo*. Cyrus prit cette ville sous la LIX olympiade, & vers l'an 544 avant J. C. & soumit à son empire toute la Lydie, avec le roi Crœsus. Sous la LXIX olympiade, & vers l'an 504 avant J. C. Aristagoras ayant obtenu vingt navires des Athéniens, sollicita les peuples à se révolter contre les Perses, puis prit & brula Sardes. Depuis, cette ville fut réparée & passa sous l'empire des Grecs. Antigone y fit mourir Cléopatre, sœur d'Alexandre *le Grand*, 308 ans avant J. C. & Antiochus la prit en 214. Elle fut convertie des premieres en Asie par les prédications de l'apôtre saint Jean; mais le peuple inconstant retourna bientôt à l'idolâtrie, comme il est exprimé dans l'apocalypse. Sardes eut un évêque, & fut depuis ville métropole. On n'y voit aujourd'hui que des cabanes habitées par des bergers Turcs, qui ont fait une mosquée d'une église des chrétiens. Il y est aussi resté quelques chrétiens, qui s'occupent la plupart au jardinage, & qui n'ont ni prêtre ni église. On y trouve néanmoins un grand kan ou autel public pour les voyageurs, parceque c'est le passage ordinaire des caravanes qui vont de Smyrne à Alep & en Perse. * *Apocalypse*, *c.* 1. Hérodote, *l.* 5. Ferrari, *in lex. &c.* Sponde, *voyages en 1675*.

SARDI (Gaspard) savant Italien, qui a vécu dans le seiziéme siécle, & que l'on croit mort peu d'années après le milieu du même siécle, étoit de Ferrare. Il étoit habile dans les belles lettres, dans la philosophie, dans la cosmographie & dans l'histoire. Il eut avec Barthelemi Riccio, autre savant de son temps, quelque dispute dont on a rendu compte à l'article de RICCIO. Sardi parle de cette dispute dans le recueil de ses épîtres qu'il publia lui-même à Florence en 1549, *in*-8°. Le titre de ce recueil est: *Gaspdris Sardi Ferrariensis epistolarum liber, variâ reconditâque historiarum cognitione refertus. Ejusdem de triplici philosophiâ commentariolus. Florentiæ cudebat Laurentius Torrentinus.* Sardi traite dans ces lettres divers points d'érudition. Par exemple, dans la premiere qu'il adresse à Lantfranc Gypsio, jurisconsulte, il examine s'il est vrai que la comtesse Mathilde a épousé Accius d'Est, & il discute les opinions des auteurs qui ont traité le même sujet, ou qui en ont parlé en passant. Dans quelques autres lettres à Vincent Maïo, philosophe, & à François Robortel, il rend compte de sa dispute avec Riccio, duquel il fait connoître divers ouvrages. Il traite en particulier dans la longue épître à Robertel de la maniere dont on doit écrire les noms propres, & se récrie contre ceux qui les défigurent. Dans une lettre à Benoît Boceus de Brescia, datée ainsi, *pridie Calend. Januarii MDXLVIII*, il dit qu'il avoit laissé pour quelque temps *ses histoires*, pour se remettre à l'étude de la cosmographie & de la théologie, qu'il avoit interrompue pendant trois ans. Dans la lettre suivante, où il répete la même chose, il dit qu'il avoit employé plusieurs années à rechercher tous les monumens qui pouvoient lui servir pour écrire l'histoire de sa patrie & des princes de la maison d'Est. On voit par une autre de ses lettres (page 49) qu'il étoit marié; il y nomme son fils *Alexandre* Sardi, & à la page III, il adresse une de ses lettres à ce même fils: le sujet de cette épître, toute mythologique, est *de Jano, Saturno & Ferrato.* Dans une lettre au cardinal Hippolyte d'Est (page 103) il réfute ceux qui ont prétendu qu'Actius d'Est VI du nom, avoit été empoisonné & mis à mort par son fils. Le traité *de triplici philosophiâ*, qui fait une partie de ses épîtres, est adressée à la savante Olympia Fulvia Morata, avec qui Sardi étoit en commerce de lettres. Dans l'épître dédicatoire du même recueil à Cosme de Médicis, duc de Florence, Sardi parle d'un travail sur la cosmographie, qu'il devoit publier peu après: *Magnanimo Cosmo cosmographiæ lucubrationes à me jam diu elaboratas, propediem inscribam.* Nous ne connoissons point cet ouvrage. Il y a apparence qu'il est différent de l'histoire de Ferrare, que Sardi écrivit en italien, & qui parut à Ferrare même en 1556, *in*-4° (*Storie Ferraresi di Gasparo Sardi.*) Cet historien ayant laissé son ouvrage à l'an 1520, Agostino Faustini le continua depuis cette année jusqu'en 1598, & il fut ainsi imprimé à Ferrare en 1646, *in*-4°. Jerôme Baruffaldi a continué encore le même ouvrage jusqu'en 1700, & en a donné une édition avec cette continuation, à Ferrare la même année 1700, *in*-4°. Sardi (page 127 de ses épîtres) parle ainsi de son travail sur l'histoire de sa patrie. *Ad hæc meâ sponte antiquissimam patriæ nostræ originem, magistratus, instituta, mores, delubra, vicos tam urbanos quam rusticos, familias, palatia, arces, oppida, civitates, earumque fines, litteris etiam pro virili attentavi. Quid autem profecerim, ut spero, typis propediem excusum ex me accipies.* C'étoit en 1549 qu'il parloit ainsi. Il y a apparence que c'est *Alexandre* Sardi, fils de Gaspard, qui est auteur des ouvrages suivans. 1. *Discorsi di Alessandro Sardo*; à Venise, 1586, *in*-8°. Plusieurs de ces discours sont sur les poësies du Dante. 2 *Precetti storici*, à Venise, 1586, *in*-8°. Ces regles sur la maniere d'écrire l'histoire, font encore partie des discours d'Alexandre Sardi.

SARDIQUE, *Sardica*, ville de l'ancienne Illyrie, & maintenant de Bulgarie, avec évêché, est située sur le fleuve de Morava ou Sucova, qui est le *Ciagrus* des anciens. Les Turcs & les Grecs la nomment *Sophie*, & ceux du pays *Triadizza*. Elle a été le séjour des anciens despotes de Servie.

*Concile de Sardique.*

La complaisance de l'empereur Constance pour les Ariens les rendoit insolens. Ils n'osoient combattre ouvertement la foi du concile de Nicée; mais ils s'efforçoient de la renverser par leurs artifices, & par les persécutions qu'ils firent souffrir aux prélats orthodoxes, principalement à saint Athanase. Le pape & les évêques eurent recours à l'empereur Constant, qui ayant fait venir à Milan saint Athanase, fut persuadé que le seul crime de ce prélat étoit d'avoir trop de zèle & trop de capacité pour défendre la foi de Nicée. Ils lui proposerent la célébration d'un concile général; & cet empereur ayant approuvé ce dessein, en écrivit à son frere Constance qui en convint. Ainsi ces deux princes, pour faire cesser les troubles de l'église, convoquerent ce concile, tant de l'Orient que de l'Occident, & ordonnerent qu'il se tiendroit à Sardique. Il y avoit déja onze ans que le grand Constantin étoit mort, lorsque ce concile s'ouvrit, sous le consulat de Ruffin & d'Eusebe, en 347. Le nombre des prélats, selon Théodoret, monta à 250, & selon saint Athanase, à près de 300, comprenant ceux qui l'ont confirmé, avec ceux qui y ont assisté; & selon Socrate & Sozomene, à 316. Ils étoient venus de trente-cinq ou trente-sept provinces, tant de l'orient que de l'occident. Osius, Archidamus & Polixènes y tinrent la place du pape Jules, premier du nom, à qui ses incommodités ne permirent pas de s'y trouver. Entre les prélats il y en avoit de très-saints & de très-célébres. Les Ariens y vinrent accompagnés de deux comtes, croyant par leur autorité pouvoir disposer de toutes choses, & furent surpris d'y trouver saint Athanase contre leur espérance. Ils firent instance pour exclure de l'assemblée ce prélat, & quelques autres; mais le concile rejettant cette proposition, les pressa de comparoître: ce qu'ils refuserent avec opiniâtreté. Afin d'avoir quelque occasion pour se retirer, ils feignirent que Constance leur avoit mandé qu'il venoit de remporter une victoire sur les Perses, & qu'il avoit besoin d'eux pour solemniser le triomphe; & ils firent porter au concile cette excuse par Eustathe, prêtre de l'église de Sardique. Cependant le concile déclara innocent S. Athanase, & les autres prélats catholiques; & ayant examiné les accusations contre les évêques hérétiques, il en déposa plusieurs. Après que la cause des particuliers fut vuidée, le concile ne voulant rien ajouter au symbole de Nicée, ni faire aucune nouvelle confession de foi, songea à la discipline générale, & dressa les 20 canons, que nous avons selon les Grecs. Il y en a 21, selon les Latins, qui ont suivi une autre division & un ordre différent. Le I de ces canons est sur la translation des évêques. Il y en a d'autres qui regardent les voyages de cour, leur ordination, les appellations au pape. Mais dans le temps que les évêques occidentaux établissoient ces réglemens à Sardique, les orientaux, qui s'étoient retirés, tenoient un conciliabule à Philippes, ville de Thrace, où ils condamnerent la consubstantialité du Fils avec le Pere. Après avoir confirmé leurs premieres sentences de déposition contre saint Athanase, Paul, Marcel & Asclepas, ils déposerent le pape Jules, Osius, Maximin de *Trèves*, Protogènes de *Sardique*, & Gaudence de *Bresse*. Dans un nouveau symbole qu'ils publierent, ils ôterent à Jesus-Christ la qualité de fils de Dieu, qu'ils sembloient lui accorder par leurs termes équivoques. Pour faire passer cette assemblée comme orthodoxe, ils donnerent à leur conciliabule le nom de concile de Sardique: de sorte que plusieurs catholiques y furent trompés. Ils écrivirent une lettre synodale, qu'ils adresserent à tous les évêques catholiques, & entre les autres à Donat, qui étoit évêque des Donatistes à Carthage. Cresconius, Donatiste, voulut depuis alléguer cette lettre pour prouver que ceux qui l'avoient faite, avoient eu communion avec l'église. Saint Augustin répondit qu'elle étoit venue des Ariens, assemblés au concile de Sardique, sans distinguer le faux du véritable, dont il n'avoit point eu de connoissance: ce qui est assez surprenant. Au reste, quoique ce concile de Sardique ait été assemblé de toutes les églises du monde, pour être un concile écuménique, il n'est point reçu comme tel; puisqu'on n'y résolut rien touchant la foi, & qu'on ne fit que confirmer celle de Nicée * Théodoret. Socrate, *l.* 2. Sozomene, *l.* 3. S. Athanase, *apol.* 2 *ad Solit.* S. Hilaire, *fragm. de synod.* Baronius, *A. C.* 347. De Marca *l.* 7, *de concord. c.* 3, § 5. Godeau, *hist. ecclef.* Hermant, *vie de saint Athanase.*

SARDONIENS, *Sardonii*, peuples d'Afrique, ainsi appellés de Sardon l'un de leurs rois, habitoient sur les frontieres des Carthaginois. Ils sacrifioient à Saturne leurs parens, lorsqu'ils avoient atteint l'âge de 70 ans, & faisoient cette cérémonie en riant: ce qui a donné lieu au proverbe latin *Sardonius risus*, selon quelques auteurs. Mais la plupart croient que ce proverbe vient de l'effet d'une herbe qui croît dans l'isle de Sardaigne, appellée en latin *Sardoa* ou *Sardonia herba*, laquelle empoisonne ceux qui en mangent, & leur tire la bouche d'une maniere qu'ils semblent rire en mourant. * Solin. Pausanias.

SARDONS, *Sardones*, ancien peuple, faisoit partie des Volces Tectosages, qui étoient soudivisés en plusieurs peuples, dont les principaux étoient les Sardons, les *Consuarani*, les Bebryces, les Toulousains, & les Lutevains. Les Sardons s'étendoient sur toute la côte de Roussillon, depuis Cervera jusqu'à Salses, dans l'espace de soixante-quatre milles. La ville principale de ces peuples étoit Ruscino, qu'on appelle à présent la Tour de Roussillon, située à demi-lieue de Perpignan. *Voyez* RUSCINO. *Illiberis* étoit une autre ville des Sardons: Polybe en fait mention. Pline & après lui Ptolémée lui donnent rang au-dessus de Ruscino. Cette ville étoit située, suivant Polybe, sur une riviere du même nom, qu'on appella dans la suite Tech, *Tecum*. Elle a été autrefois très-considérable; mais à peine trouvoit-on dans le premier siécle de l'ere chrétienne, quelque vestige de ce qu'elle avoit été autrefois. Constantin la rétablit sous le nom d'*Helene*, ou *Elne*, *Helena*, en mémoire de l'impératrice de ce nom. D'autres attribuent ce rétablissement aux enfans de Constantin. Plusieurs auteurs ont confondu mal-à-propos *Illiberis*, ville des Sardons, avec *Cocoliberis*, ou Collioure, qui est plus moderne; & avec *Illiberis*, Elvire, fameuse par le concile qui s'y tint au commencement du IV siécle.

SARE, fleuve appellé par les Latins *Saravus*, & par les Allemans *Die Saare*, prend sa source au mont de Vosge, près de Salm en Lorraine; & après avoir arrosé quelques villes de cet état vers le nord, il se jette enfin dans la Moselle à Consarbrick, une lieue & demie au-dessus de Trèves. Il commence à porter bâteaux à Sarabe. * Baudrand *dict. géogr.*

SAREA, ville & canton de Palestine dans la tribu de Dan & de Juda. * *Josué*, 15, 33.

SAREDA, ville de la tribu d'Ephraïm, d'où étoit Jeroboam * III. *Rois*, 11, 26.

SAREPTA, ville de Phénicie, dite présentement *Saphet* ou *Sarafindi*, a été évêché suffragant de Tyr. C'est en cette ville que le prophéte Elie augmenta les provisions de bouche d'une veuve, dont il ressuscita le fils. * III. *Reg.* 17.

☞ SARGANS, comté de Suisse, & qui fait partie de ce qu'on appelle les sujets des Suisses. Il est borné au midi & à l'orient par les Grisons, à l'occident par le canton de Glaris, & le pays de Gaster & au nord

par le Toggenbourg & le comté de Werdeberg. Le comté de Sargans avoit autrefois des seigneurs particuliers, qui portoient le titre de *comte*, & qui étoient descendus des comtes de Werdeberg, de l'ancienne maison de Montfort. Les sept anciens cantons, Zurich, Lucerne, Ury, Schwitz, Undervald, Zug & Glaris, acheterent ce comté dans le quinziéme siécle. Depuis la paix de 1712, le canton de Berne a un intérêt dans cette possession. La Sare partage les Sargans en deux parties, qu'on appelle le haut & le bas Sargans. Les huit cantons souverains de ce comté, y envoient tour-à-tour des baillis, qui font leur résidence à Sargans, ville capitale de ce comté, auquel elle donne son nom. La religion y est mêlée. La protestante y fut introduite en 1530. Wartaw qui appartient aux protestans de Glaris en particulier, est aussi de leur religion * La Martiniere, *dict. geogr.*

SARGAPISES, *Sargapises*, fils unique de *Thomyris*, reine des Scythes, ou Massagetes, étoit encore fort jeune, lorsque Cyrus fondant en Scythie avec une puissante armée, passa le fleuve Araxe, & s'avança une journée dans le pays de Thomyris; après quoi feignant de s'être trop avancé par mégarde, il se retira brusquement. Pour mieux persuader qu'il s'enfuyoit en désordre, il laissa dans son camp quantité de vin & d'autres provisions de bouche. Thomyris envoya pour le suivre la troisiéme partie de ses troupes, sous le commandement de son fils Sargapises. Ce prince plein de confiance, & peu expérimenté dans l'art militaire, permit à ses soldats de boire du vin, auquel ils n'étoient point accoutumés. Ils s'enyvrerent, & furent taillés en piéces par Cyrus, qui étoit revenu les attaquer. Sargapises mourut dans le combat; mais sa mere Thomyris vengea sa mort peu de jours après, par celle de Cyrus, & par le carnage de deux cens mille Perses. Xénophon ne convient pas que Cyrus ait été défait & tué par les Scythes. D'anciens auteurs ont attribué cette disgrace à un autre CYRUS, différent de Cyrus *le grand*, qui mourut l'an du monde 3506, & 529 avant J. C. *Voyez* CYRUS. * Hérodote. Justin.

SARGASSE, partie de l'Océan Atlantique, entre les isles du Cap-Verd, les Canaries & la Terre-ferme d'Afrique. Les Portugais la nomment *Mardo-Sargasso*, à cause d'une herbe qui y croît, & qui est extrêmement incommode à ceux qui y navigent.

SARID, ville de la Palestine, dans la tribu de Zabulon. * *Josué*, XIX, 10, 12.

SARIGAN, ou l'isle de Saint-Charles, l'une des isles Marianes ou des Larrons. Elle n'a que quatre lieues de tour. Elle est sous le 17 degré, 35 minutes de latitude septentrionale, à trois lieues de l'isle d'Anatajan, & à six de celle de Guguan. * Charles le Gobien, *histoire des isles Marianes.*

SARISBERI, SALISBERI, SALESBERI, ou SALISBURI, &c. (Jean de) en latin *Sarisberiensis*, évêque de Chartres, Anglois de nation, né vers l'an 1110. Il alla en France à l'âge de 16 ou 17 ans. Il eut ensuite commission du roi son maître de se tenir auprès du pape Eugène III, pour les affaires d'Angleterre. On voulut lui faire un mauvais parti auprès de ce pape: on le chargea de fausses accusations; mais enfin la vérité fut reconnue, & il fut retenu auprès d'Eugène avec toutes les faveurs qu'il méritoit. Il fut encore plus considéré par le successeur de ce pape; & ayant été rappellé en Angleterre, il reçut de grandes marques d'estime de Thomas Bequet, grand chancelier du royaume. Ce chancelier gouvernoit alors l'esprit de son maître Henri II; & comme il avoit besoin de secours dans une charge si pesante, il se voulut servir des conseils de Jean de Salisberi, principalement pour l'éducation du fils aîné du roi & de plusieurs autres jeunes seigneurs d'Angleterre, qu'il avoit entrepris d'élever dans les bonnes mœurs & dans les belles sciences. Il le pria encore d'avoir soin de sa maison, pendant qu'il seroit au voyage de Guienne avec le roi son maître. Etant revenu de ce voyage, il fut fait archevêque de Cantorberi, & quitta la cour, afin de remplir les devoirs de la résidence. Jean de Sarisberi l'accompagna, & lui tint ensuite une fidéle compagnie, lorsque ce prélat fut contraint de se retirer en France, & lorsqu'au bout de sept ans il fut rappellé en Angleterre. On sait qu'il fut tué dans sa propre église. Jean de Sarisberi voulant parer un coup qu'un des assassins portoit sur la tête de son maître, le reçut sur le bras. La plaie fut si grande, que les chirurgiens l'ayant pansée près d'un an, désespéroient de sa guérison. On prétend qu'il fut guéri par un miracle de Thomas Bequet. Il fut élu évêque de Chartres à l'instante priere de la province quelques années après. Il vécut dans ce siége épiscopal avec la même retenue & la même vertu qu'il avoit toujours prêchée & recommandée par ses écrits, & mourut vers l'an 1180. Il composa entr'autres livres un traité latin des vanités de la cour, qui est fort connu, & qui a pour titre *Policraticus, sive de nugis curialium, & vestigiis philosophorum.* C'étoit un des plus beaux esprits de son siécle, des plus polis, & des plus habiles dans la belle littérature.* *Tiré de la vie de Jean de Salisberi*, à la tête de la traduction françoise de son livre des vanités de la cour, dont on a copié très-souvent les propres paroles. On verra le titre des autres ouvrages de cet évêque dans *le dictionnaire critique de* M. Bayle.

SARISBURI ou SALISBURI, ville d'Angleterre dans la province de Wilton, sur le fleuve Avon, avec évêché suffragant de Cantorberi, a été nommée par les auteurs latins *Sorviodunum*, *Sarviodunum*, & aujourd'hui *Sarisberia.* On trouva en 1719, près de cette ville en creusant la terre, un squelette humain d'une grandeur extraordinaire, ayant neuf pieds quatre pouces de longueur, qui fut portée à Londres. Cette découverte fut faite en un endroit éloigné d'environ six milles de Salisburi, qu'on nomme *Stonehend* ou *les pierres suspendues*, & que les anciens appelloient *la danse des géants.* On y voit une enceinte de pierres brutes de vingt-quatre pieds de haut, & de sept de large, qui en soutiennent d'autres mises en traverses; & on n'a pu jusqu'à présent découvrir ce que pouvoit être ce monument antique, qui paroît d'autant plus rare, qu'on ne trouve aucunes pierres propres à bâtir dans toute la campagne voisine. * *Mémoires du temps.* Speed & Cambden, *descr. magnæ Britan.*

SARLAT, en latin *Sarlatum*, ville de France & capitale du bas-Périgord, avec évêché suffragant de Bourdeaux. Il y avoit une ancienne abbaye de l'ordre de saint Benoît, dédiée à Dieu sous l'invocation de saint Sacerdos, nommé vulgairement *Sadroc* ou *Sardoc*, évêque de Limoges: Jean XXII l'érigea en cathédrale en 1317, & l'année suivante il en nomma Raimond de Roquecor, premier évêque. Sarlat est située entre la Dordogne & la Vezere, à trois quarts de lieue de la premiere vers le midi, & à trois lieues de l'autre vers le nord. Elle a présidial & sénéchaussée du ressort du parlement de Bourdeaux, & élection de la généralité & du ressort de la cour des aydes de la même ville. Elle n'est pas forte par sa situation, étant commandée par plusieurs montagnes, d'où il est aisé de la battre; néanmoins elle a soutenu plusieurs siéges depuis moins de deux siécles. En 1562, le marquis de Duras l'attaqua pour les huguenots; mais les habitans se défendirent vigoureusement: & Duras ayant appris que les troupes du roi commandées par Montluc & Burie s'approchoient, se retira vers la Saintonge. En 1574, le capitaine Vivans, gentilhomme du voisinage, & huguenot, surprit cette ville le 22 février, par le moyen de plusieurs gentilshommes qui s'y étoient retirés sous prétexte d'y passer l'hiver & le carnaval. Ces impies rançonnerent la bourgeoisie, massacrerent plusieurs personnes considérables dans leurs maisons, & entre autres, Pons & Pierre de Salagnac, le

le premier archidiacre, le second chantre de la cathédrale : ils pillerent aussi les églises, & suivant leur coûtume ils brulerent les reliques, & sur-tout le corps de saint Sacerdos, patron de la cathédrale. En 1587, après la bataille de Coutras, le vicomte de Turenne, avec une partie de l'armée du roi de Navarre, (Henri, depuis roi de France IV du nom) assiégea Sarlat inutilement durant trois semaines, & fut contraint de se retirer le 14 décembre, quoique la ville n'eût pour toute défense que ses propres habitans, & deux gentilshommes qualifiés du voisinage, savoir le capitaine Jayac, de l'ancienne maison de Carbonnieres, & la Mothe-Fénelon, de la maison de Salagnac. En 1652, l'armée des princes, commandée par le comte de Marchin, assiégea Sarlat & la prit par capitulation le 1 janvier 1653 : les habitans furent désarmés, & leurs armes confiées à la garde d'Antoine de Costes de Maurival, *dont on a parlé à l'art.* COSTES (Antoine de) Celui-ci, qui avoit exhorté la bourgeoisie à ne point capituler, la ranima peu après : il arrêta lui-même Chavagnac qui commandoit dans Sarlat pour les princes, & la ville fut remise sous l'obéissance du roi dès le 23 mars 1653. Plusieurs de nos rois ont reconnu la fidélité de cette ville par les beaux priviléges qu'ils lui ont accordés, & par la concession d'un chef cousu des armes de France à celles de la ville, qui sont une salamandre couronnée d'or en champ de gueules. Le plus singulier de ses priviléges, est l'autorité accordée aux quatre consuls qui sont coseigneurs de la ville avec l'évêque, & les seuls juges du criminel & de la police, d'imposer la taille & contribution sur la ville & banlieue pour subvenir aux besoins publics, sans nouvelle permission du roi. Ce privilége leur fut accordé par Philippe IV. dit *le Bel.* Le président Boyer, *décision* 60, observe qu'ils n'en peuvent user que du consentement de vingt-quatre conseillers de ville. Il n'est pas inutile de remarquer qu'avant que les reliques de saint Sacerdos fussent transférées à Sarlat, ce qui arriva selon MM. de sainte Marthe sous le regne de Charlemagne, l'église étoit sous le titre de saint Sauveur ; & qu'elle a été bâtie sur les ruines d'un temple de faux dieux, dont on a conservé le portail, au haut duquel on voit encore les trois Parques. Le chapitre de cette cathédrale, auquel on a uni celui de saint Avit, au commencement du XVIII siécle, est composé d'un doyen, d'un archidiacre, d'un sacristain & de quatorze chanoines. * Sainte Marthe, *Gall. christ.* Souliers, *hist du Calvinisme*, *l.* 1, *pag.* 64, 65 ; *l.* 6, *p.* 217. *Nouvelles publiques de l'an* 1653, *p.* 340, 341, *&c.*

SARLOUIS, SARELOUIS, bonne forteresse de la Lorraine. Elle a été commencée à bâtir l'an 1680, par Louis XIV, roi de France, dont elle porte le nom, & elle est située sur la Sare, un peu au-dessus de Vaudrevange, & à quatre lieues au-dessus de Sarbruk. * Mati *diction.*

SARMATIE, *Sarmatia*, ou *Sauromatia*, grande & vaste région, a été divisée en Sarmatie d'Asie, Sarmatie d'Europe, & Sarmatie Germanique. La SARMATIE ASIATIQUE s'étendoit vers les bornes de l'Asie & de l'Europe, & le fleuve Rha ou le Volga, & avoit l'Océan septentrional au nord, le Pont-Euxin, ou mer Caspienne au midi, la Scythie au levant, & la Sarmatie d'Europe au couchant. C'est proprement le pays où sont la Moscovie septentrionale & la Tartarie Moscovite, qui comprennent les provinces de Dwina, de Condora, de Petzora, Permki, les Samoyedes, Sibérie, Viatka, Loppie, Lukomorie, & les royaumes de Casan, d'Astracan & de Bulgar. LA SARMATIE EUROPÉENNE, étoit entre l'Asiatique, la Germanique, le Pont-Euxin, & la mer de Moscovie, & comprenoit la petite Scythie, & le pays des Roxolans, des Hamaxobiens, des Alains, &c. où est aujourd'hui la petite Moscovie, & la petite Tartarie. Enfin la SARMATIE GERMANIQUE contenoit presque toute la Pologne d'aujourd'hui. Le Boristhène ou Nieper la séparoit au levant de la Sarmatie Européenne ; la Vistule la bornoit au couchant, du côté de l'Allemagne ; le Niester & les monts Carpathiens la divisoient au midi du pays des Daces ; & au septentrion elle avoit la mer Baltique & le golfe de Finlande. Ses peuples étoient les Vedes, les Peucins, les Bastarnes, &c. Nous parlons de tous ces pays sous leurs articles particuliers ; mais il est bon d'observer que ces diverses Sarmaties ne sont que des imaginations des géographes anciens ; puisque les Sarmates n'ont jamais occupé de si vastes pays ; mais seulement ceux qui sont au nord de la mer Caspienne, & ensuite une partie de ce qu'on appelle présentement Pologne, sans qu'on sache quand ils sont venus s'y établir. * Pline *l.* 5 *&* 6. Strabon *l.* 7. Pomponius Mela, *l.* 3. Sanson & Briet, *géographie.* Baudrand, *in geogr.*

SARMENTUS, parasite, fut très-connu à Rome par ses bouffonneries, sous l'empire d'Auguste & de Tibere.* Horat. *l.* 5, *satir.* 5. Juvenal, *satir.* 5. Plutarque, *dans la vie d'Antoine.* Voyez *les remarques de* M. Dacier, *sur les satires d'Horace.*

SARMIENTO ou SARMIENTUS (François) évêque de Jaën en Espagne, étoit grand jurisconsulte & fut auditeur du palais apostolique. Il publia à Rome un traité *de reditibus ecclesiasticis*, contre lequel Martin d'Aspilcueta, dit *Navarre*, écrivit : il fit encore imprimer en Espagne un livre intitulé, *Libri tres selectarum interpretationum.* * Antonio, *bibl. Hisp.*

SARNELLI (Pompée) savant Italien, naquit le 16 janvier 1649, à Polignano dans la province de Bari, au royaume de Naples. Il reçut la tonsure cléricale dès l'âge de sept ans ; & à quatorze on l'envoya à Naples pour y achever ses études qu'il avoit commencées dans sa patrie. Lorsqu'il eut reçu le sacerdoce, le pape Clément X le fit en 1675, protonotaire honoraire. En 1679, le cardinal Marie-Vincent Orsini, alors évêque de Manfredonia, le prit auprès de lui en qualité d'homme de lettres ; & ayant été transféré la même année à l'église de Césene dans la Romagne, il le choisit pour son grand vicaire. Sarnelli prit alors le degré de docteur en théologie dans le collége de la Sapience à Rome, & celui de docteur en droit dans l'université de Césene. En 1686, le cardinal Orsini ayant été nommé à l'archevêché de Bénévent, Sarnelli en alla prendre possession en son nom, continua d'être son grand vicaire, & l'accompagna aux conclaves qui suivirent la mort d'Innocent XI & d'Alexandre VIII. Le premier de ces papes lui avoit donné le privilége d'user d'habits pontificaux dans l'abbaye du Saint-Esprit, qu'il avoit à Bénévent, & le cardinal son protecteur, l'avoit béni abbé en 1688. Innocent XI le nomma à l'évêché de Biseglia dans la terre de Bari le 24 mars 1692, & le cardinal Orsini le sacra le 4 mai suivant. Il mourut en 1724, âgé de 75 ans. Ses ouvrages sont : 1. *S. Anna, poëma* ; à Naples, 1668, *in*-16. 2. *Il filo d'Arianna. Commentarii intorno ad un epigramma in San Domenico Maggiore di Napoli* ; à Naples, 1672, *in*-4°. 3. *Parafrasi elegiaca de sette salmi penitentiali* ; à Naples, 1672, *in*-4°. 4. *Alfabeto græco* ; à Rome, 1675, *in*-4°. 5. *Donato distrutto renovato* ; à Naples, 1675, & 1690, *in*-12. C'est le premier livre d'une grammaire qui devoit avoir neuf livres. 6. *Diario Napoletano di Salomone Lipper*, *in*-12. Sarnelli se déguisa sous ce nom. 7. *Auvenimenti di fortunato, e de suoi figli : istoria comica tradutta ed illustrata*, &c. à Naples, 1676, & à Bologne, 1681, *in*-12. Sarnelli s'y est caché sous le nom de *Massilio Reppone.* 8. *Ordinario grammaticale* ; à Naples, 1677, *in*-12. 9. *Della chirofisonomia della Porta, libri due, tradotti da un manuscritto latino* ; à Naples, 1677, *in*-4°. & *in*-12. 10. *Vita di Giovan-Battista della Porta* ; à la tête de la traduction précédente. 11. *Vita del padre D. Giovan-Nicolo Boldoni Barnabità* ; à la tête des sermons pour le carême de ce Barnabite ; à Naples, 1677, *in*-4°. 12. *Spe-*

chio del Clero secolare, overo vite de SS. Chierici secolari; à Naples, 1678, 3 tom. *in-4°.* 13. *Bestiarum schola ad homines erudiendos ab ipsâ rerum naturâ providè instituta, & ab Æsopo Primnellio* (c'est Sarnelli) *decem & centum lectionibus explicata*; à Césene, 1680, *in-12.* 14. *Cronologia de vescovi ed arcivescovi Sipontini, con le notizie storiche della Vecchia, e nuova Siponto*; à Manfredonia, 1680, *in-4°.* 15. *Scuola dell' Anima*; à Césene, 1682, *in-12.* 16. *Ritratto di S. Pompeo, vescovo di Pavia*; à Césene, 1682, *in-12.* 17. *La statua di ferro di S. Martiniano* à Césene, 1683, *in-8°.* 18. *Pasillicheata di Masfilio Reppone*; à Naples, 1684, *in-12.* 19. *Commentarii intorno il rito della santa messa*; à Venise 1684, *in-12.* 20. *Guida de forastieri curiosi di vedere ed intendere le cose piu notabili della regal citta di Napoli*; à Naples, 1685 *in-12*; & avec des augmentations, à Naples, 1692, *in-12.* Le même traduit en françois; à Naples, 1706, *in-12.* 21. *Guida de forastieri curiosi di vedere e considerare le cose notabili di Pozzuoli, Baia, Miseno, Cuma, ed altri luoghi convicine*; à Naples, 1685, & avec des augmentations en 1688, *in-12.* 22. *Antica Basilicografia*; à Naples, 1686, *in-12.* 23. *Lettere ecclesiastiche, in-4°*, neuf volumes : le premier à Naples, 1686; le second en 1699; le troisiéme & le quatriéme quelques années après; les cinq derniers avec les quatre premiers à Venise en 1716, *in-4°.* L'auteur a joint à ces lettres un discours contre les perruques des ecclésiastiques; la relation de l'ambassade de Luitprand évêque de Crémone, à Constantinople; & dix leçons sur le prophéte Jonas. 24. *Il Clero secolare nel suo splendore, overo della vità commune chericale*; à Rome, 1688, *in-4°.* 25. *Memorie dell' insigne collegio di S. Spirito della citta di Benevento*; à Naples, 1688, *in-4°.* 26. *Memorie chronologiche de' vescovi ed arcivescovi di Benevento; con la serie de' duchi e prencipi Longobardi nella stessa citta*; à Naples, 1691, *in-4°.* 27. *Memorie dé vescovi di Biseglia, e della stesso citta*; à Naples, 1693, *in-4°.* 28. *Diœcesanæ constitutiones synodales S. Vigiliensis ecclesiæ, editæ in synodis celebratis annis* 1692, 1693 & 1694, à Bénévent, 1694, *in-4°.* 29. *Regola di S. Chiara, colle constitutioni*, à Bénévent, 1694, *in-4°.* 30. *L'Arca in Testamento di Biseglia: istoria de SS. Martyri Mauro vescovo, Pantaleone, e Sergio*; à Venise, 1694, *in-4°.* 31. *Il fico mistico: discorso per la translatione di S. Bartolomeo*; à Bénévent, 1698, *in-8°.* 32. *Annotazioni sopra il libro degli Egregori del S. Propheta Henoch, apocrifo per la troppa antichitta*; à Venise, 1710, *in-12.* 33. *Lavando de' piedi*; à Venise, 1711, *in-12.* 34. Il a fait réimprimer plusieurs ouvrages, comme les antiquités de Pouzoles de Ferrante (ou Ferdinando) Loffredo; l'histoire de Naples de *Summonte*, &c. * Voyez son éloge par Hyacinthe Gimma, au tome 1 des *Elogi academici della societa de gli Spensierati di Rossano*; à Naples, 1703, *in-4°.* Sarnelli étoit de cette académie. Ughelli, *Italia sacra*; & le tome 42 des *Mémoires* du P. Niceron.

SARNO, ville du royaume de Naples, dans la principauté citérieure, avec évêché suffragant de Salerne, & duché, appartient à la maison Barberine, & tire son nom de la riviere de Sarno.

SAROHEU, ville de la Palestine dans la tribu de Siméon.

SARON ou SARONE, ville de la Palestine, près de Lidde, dans la tribu d'Ephraïm, près du pays nommé *Saron*, nommée aujourd'hui *Castel San Lamberto*. Cette ville fut convertie par les prédications de S. Pierre. * *Actes*, IX, 35. Baudrand. Le roi de Saron fut un de ceux que Josué défit.

SAROZ, petite ville de la haute Hongrie, sur la Tariza, à deux lieues d'Eperies vers le couchant. Elle donne le nom au comté de Saroz, dont Eperies est la capitale. Ce comté est au pied du mont Krapach entre le comté de Zepus & celui d'Abanwiwar. * Mati, *dict.*

SARPEDON, roi de Lycie, étoit fils de Jupiter, & d'Europe, selon quelques-uns, ou plutôt de Laodamie, fille de Bellerophon. Il secourut Cilix, qui étoit en guerre contre les Lyciens, & conquit une partie de la Lycie, sur laquelle il regna. On dit qu'il excita une sédition contre lui, par l'amour infame qu'il conçut pour Atymnius, fils de Jupiter & de Cassiopée. Ce dieu lui avoit, dit-on, accordé de pouvoir vivre trois âges d'hommes : cependant ayant mené du secours à Priam contre les Grecs, il fut tué dans un combat par Patrocle, revêtu des armes d'Achile. Sa mort fut vengée par Hector sur Patrocle même. Il est différent de SARPEDON, fils de Neptune, homme querelleur, qui fut tué à coup de fléches par Hercule. Pline rapporte dans le 13 *livre* de son *hist. chap.* 13, que Mucianus, qui avoit été trois fois consul, étant gouverneur de Lycie, avoit trouvé dans un temple un papier, où il y avoit une lettre écrite de Troyes, sous le nom de Sarpedon, roi de Lycie; mais Pline a raison de ne pas ajouter foi à ce monument; « car, *dit-il*, si du temps d'Homere, l'usage eût été décrire sur du papier, comment ce poëte auroit-il dit que dans la Lycie même on donna des codicilles, & non pas des lettres à Bellerophon? » * Apollod. *l.* 2 & 3. Du Pin, *bibliothéque universelle des historiens profanes.*

SARPI ou FRA-PAOLO, ou PAUL DE VENISE, religieux de l'ordre des Servites, théologien & conseiller de la république de Venise, étoit né le 14 août 1552, dans cette ville, de *François* Sarpi, & d'*Isabelle* Morelli. Il fut élevé dans les belles lettres par Ambroise Morelli, son oncle maternel, chanoine dans la collégiale de saint Hermagor, & fit en peu de temps de grands progrès dans les langues latine, grecque, hébraique, & dans les mathématiques. Ensuite il étudia la philosophie & la théologie sous le pere Jean-Marie Capella, qui enseignoit alors chez les Servites, & entra dans cet ordre en 1564. Sa réputation se répandit bientôt dans toute l'Italie, & lui attira l'estime des papes, de plusieurs cardinaux, du duc de Mantoue, du célébre Vincent Pinelli, d'Aquapendente, & des autres savans de son temps. On étoit surpris qu'un jeune homme foible & délicat pût savoir tant de choses. Car, outre qu'il possédoit les langues & les sciences dont nous avons parlé, il avoit lu les meilleurs auteurs, savoit très-bien l'histoire, & avoit fait de grandes découvertes dans le droit & dans la médecine; mais sur-tout dans l'anatomie, dans la connoissance des simples & des minéraux. Il fut élevé aux principales charges de son ordre, comme à celle de provincial, qu'on lui confia l'an 1579, en la vingt-septiéme année de son âge, à celle de procureur général, & à quelques autres. Les affaires de la république de Venise avec le pape Paul V, en susciterent d'extrêmement fâcheuses au P. Paul, qui étoit alors théologien, & conseiller des Vénitiens. Le pape lui commanda en 1606 de venir à Rome, & l'excommunia sur le refus qu'il en fit. Ce coup n'étonna pas le pere Paul, qui soutint vigoureusement les droits de la république, de bouche & par écrit. Ce fut en ce temps qu'on publia le traité intitulé *Squittinio della liberta Veneta*, que l'on crut avoir été fait par ordre du pape. Les Vénitiens voulurent obliger le pere Paul à y répondre; mais il ne le jugea pas à propos : & pour venger sa république, il composa en italien l'histoire du concile de Trente, sur des mémoires que quelques auteurs taxent d'infidéles, & y sema des réflexions souvent très-malignes, & quelquefois fort dangereuses. Marc-Antoine de Dominis s'étant retiré en Angleterre, la fit imprimer à Londres, sous le nom de *Pierre Soave Polano*, qui est l'anagramme du nom de *Paul Sarpi de Venise*, & y mit une préface de sa façon, où il fait parler l'auteur en vrai protestant. Les autres ouvrages du P. Paul sont; Considérations sur les censures du pape Paul V, contre la république de Venise; Traité de l'interdit; Histoire particuliere des choses passées entre le pape Paul V & la république de Venise; *De jure asylorum*; Traité de l'inquisition; Continuation de l'histoire des Uscoques,

&c. outre un grand nombre de manuscrits sur divers sujets. Le zèle de Fra-Paolo pour sa patrie lui fit des ennemis puissans, qui penserent le perdre : entr'autres dangers qu'il courut, il fut une fois attaqué par cinq assassins, qui lui donnerent trois coups dont il guérit. Quand on ne seroit pas convaincu par les propres lettres de Fra-Paolo, que sous son froc il cachoit un esprit protestant, on s'en convaincroit par la lecture de son histoire du concile de Trente, où il ne garde aucunes mesures : quoiqu'on doive avouer qu'elle renferme d'excellentes choses. Il mourut le 14 janvier 1623, âgé de 71 ans, après avoir servi la république de Venise pendant 17 ans. Le peuple entêté alors contre la cour romaine, fit des vœux sur son tombeau, comme sur celui d'un Saint : ce qui fut défendu par ordre du pape Urbain VIII. * *Voyez sa vie par* Fra-Fulgentio, son compagnon ; & celle qui se trouve au commencement de son histoire du concile de Trente, traduite en françois par le pere Courayer ; *consultez* Sponde, Riccioli, &c.

SARRASIN (Jean) né à Arras le 20 juillet 1539, entra dans l'ordre de saint Benoît à saint Vast d'Arras, étant âgé de 17 ans, & après avoir fait ses études à Paris & à Louvain, fut chapelain de l'abbé & successivement grand prevôt, & grand prieur de l'abbaye. Il fut ensuite vicaire général de l'abbé, & quelque temps après les hérétiques s'étant rendu les plus forts dans la ville d'Arras, l'évêque qui prit la fuite lui laissa le soin de son troupeau : ce qui lui attira une vive persécution. Il fut quinze jours dans une obscure prison, & il n'en seroit sorti que pour être conduit au supplice, si des personnes qui s'intéressoient pour sa conservation, ne l'avoient racheté en livrant aux hérétiques l'argenterie du monastere pour l'envoyer au prince d'Orange. Ce fut dans ce temps-là même que les états généraux d'Artois le nommerent à l'abbaye de saint Vast, dont il obtint la confirmation du roi Philippe II, & toute la ville d'Arras eut bientôt lieu de se féliciter du choix qu'on avoit fait de lui. Son zèle pour maintenir la régularité dans son monastere & pour en maintenir les priviléges ; ses travaux pour rétablir la paix dans l'Artois ; sa charité envers les pauvres, ausquels il servit de pere dans la famine de l'an 1587, ayant fait ouvrir les greniers de son abbaye : son amour pour les lettres, qui le porta à fonder des colléges où on reçût les pauvres écoliers, & à donner des pensions aux couvents des religieux mendians, afin qu'ils pussent plus commodément avancer leurs éleves dans les sciences ; sa piété qui l'engagea à faire construire un hôpital pour les pauvres, & à faire bâtir un couvent pour les Capucins nouvellement venus d'Italie : enfin son habileté dans les négociations, ont immortalisé son nom. Philippe II, pour lui témoigner son estime, le déclara conseiller d'état ; & en 1596, il le nomma à l'archevêché de Cambrai dont il prit possession le 14 septembre de la même année ; mais ses grands travaux avoient déja épuisé ses forces, & comme rien ne fut capable de ralentir son zèle, étant allé à Bruxelles où sa présence étoit nécessaire, contre l'avis des médecins, il y mourut le 3 mars 1598, en réputation d'une grande piété. * Heliot, *hist. des ordres rel. t. 6, ch. 33.*

SARRASIN (Michel) médecin du roi, & conseiller du conseil souverain de Quebec en Canada, naquit dans la petite ville de Nuys le 5 septembre 1659. Il exerça d'abord la chirurgie avec honneur. Sa piété lui ayant inspiré d'entrer dans le séminaire des missions étrangeres, après un an d'épreuves, le supérieur qui avoit bien examiné ses dispositions, lui conseilla de s'attacher à la médecine. Sarrasin suivit ce conseil, étudia avec soin, devint habile, & fut envoyé à Quebec, où il a exercé la médecine avec beaucoup de capacité & de succès. Cet habile homme est mort à Quebec vers 1736. On a de lui 1. *Histoire du Castor*, imprimée en 1704, dans l'*histoire de l'académie des sciences de Paris*, & presque toute entiere dans le Traité universel des drogues simples de Nicolas Lemery, édition de 1723. 2. *Histoire d'un animal qu'on peut appeller* Rat d'Amérique, assez semblable à celui que Raïus a décrit sous le nom de *Mus Alpinus*. Voyez le *Journal des savans* de 1718. 3. Relation d'une découverte singuliere, faite en 1728, dans le caveau de l'hôpital, près de Quebec : dans les *Mémoires de Trevoux* du mois d'août 1728. Cette découverte est celle des corps entiers de trois religieuses, mortes de la petite vérole en 1703 & 1708. Ces corps avoient été couverts de chaux vive, & rendoient encore du sang lors de leur découverte. Les journalistes ont fait à cette occasion l'éloge de M. Sarrasin. 4. Remarques sur une espece d'érable de l'Amérique septentrionale, dont la séve est sucrée, sortant par incision dans le mois d'avril, &c. dans l'histoire de l'académie royale des sciences, année 1730. 5. Traité sur la pleurésie : on ne le croit pas encore imprimé. * Voyez la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon, *in fol.* tome second, page 234 & 235.

SARRAU (Claude) conseiller du roi au parlement de Paris, né en Aquitaine d'une famille noble & illustre, a été un des savans les plus distingués du XVII siécle. Son pere qui aimoit les lettres eut soin de lui faire apprendre tout ce qui pouvoit orner son esprit des plus belles connoissances. Les belles lettres, la philosophie, la jurisprudence, furent son partage principal. Claude Sarrau né avec un esprit aisé & pénétrant, approfondit toutes ces sciences & en surmonta toutes les difficultés. Il écrivoit très-purement en latin, possédoit bien le grec, avoit une grande connoissance des anciens auteurs, & s'amusoit quelquefois à la poésie latine & françoise. Il fréquenta d'abord le barreau à Rouen, & fut conseiller dans ce parlement où il brilla par son éloquence & sa sagacité. Il fut ensuite conseiller au parlement de Paris ; & pendant 16 ans qu'il exerça cette charge, il fut un des plus beaux ornemens de ce parlement, par sa prudence, l'intégrité de ses mœurs, & l'étendue de ses connoissances. Ennemi des procès, il cherchoit presque toujours à accommoder les parties, & il y en avoit peu qui ne se rendissent à ses avis. Il tempéroit la sécheresse de l'étude des loix par celle des belles lettres, qu'il n'a cessé de cultiver avec soin, & dont il n'ignoroit aucune partie. Il a été en relation avec presque tous les savans du premier ordre, même étrangers, qui vivoient de son temps, & il les assistoit avec joie de ses lumieres & de ses avis. La reine Christine de Suéde lui écrivoit quelquefois, & aimoit beaucoup à recevoir de ses lettres. Elle avoit pour Sarreau une estime toute particuliere. Ce savant mourut le 30 mai 1651, dans un âge peu avancé. La reine Christine témoigna la douleur qu'elle ressentoit de cette mort, à la veuve de celui qu'elle perdoit, par une lettre qu'elle lui écrivit de Stockholm le premier juillet de de la même année. La plupart des beaux esprits de son temps s'empresserent aussi de célébrer en plusieurs langues les qualités de ce savant. On fit sur sa mort des vers latins, françois & italiens. Le savant Paulmier de Grentemesnil fit en prose latine son éloge funebre. Pendant sa vie, Claude Sarrau donna le recueil des lettres de Grotius & autres, intitulé, *Grotii epistolæ ad Gallos*, & en fit la préface. Après sa mort, Isaac Sarrau son fils ou Paulmier de Grentemesnil, sous le nom d'Isaac Sarrau, qui étoit encore fort jeune alors, publia à Orange, *in-8°*, le recueil des lettres latines de ce savant, en 1654. Dans l'épître dédicatoire à la reine Christine de Suéde, c'est Isaac Sarrau qui parle, & c'est lui qui signe. On trouve parmi ces lettres quelques vers latins de Claude Sarrau. Elles ont été réimprimées avec quelques augmentations en 1697, à Utrecht, *in-4°*, avec les lettres de Marquard Gudius, conseiller du duc de Holstein, & celles de plusieurs autres savans ; & depuis encore à Leyde en 1711, par les soins de Pierre Burmann, avec les mêmes lettres de Gudius & des autres. On trouve bien des particularités dans

les lettres de M. Sarrau; mais il y paroît trop partisan de Claude Saumaise, à qui il applaudit toujours, jusque dans ses vivacités contre les autres savans, & dans ses injures contre Heinsius. * *Voyez* les lettres mêmes de Sarrau; l'éloge qu'en a donné M. de Grentemesnil, à la tête de ces lettres; les vers faits à sa louange, qui sont à la fin de l'édition d'Orange qui est rare, & à la fin de celles faites en Hollande; la *Bibliothéque choisie* de Colomiés.

SARRAVALLE, bon bourg de l'état de Venise en Italie, dans le Trévisan, environ à deux lieues de Ceneda, vers le septentrion oriental. Sarravalle est la résidence de l'évêque de Cénéda. * Baudrand.

☞ SARRAVALLE, bourg d'Italie au duché de Milan, aux confins du Tortonnèse, & de l'état de Gènes, à la gauche de la riviere de Scrivia. Ce bourg donne son nom à un petit territoire, qui est comme enclavé dans l'état de Gènes. * La Martiniere, *dict. géogr.*

SARREBRUCHE, *cherchez* SARBRUCK.

SARRIA, bourg d'Espagne dans la Galice, sur la riviere de Lugos, environ à quatre lieues de la ville de Lugos vers le midi. On prend Sarria pour le bourg des anciens Callaïques, nommé *Aquæ Quintianæ*.

SARRITOR, dieu du paganisme, étoit révéré par les Gentils, comme celui qui présidoit au travail des sarcleurs. Son nom étoit pris de son office *sarrire*, sarcler, arracher les mauvaises herbes. * Servius, *in* 1, *georgic.*

SARROCHIA (Margareta) dame de Naples, dans le XVII siécle, célébre par son érudition, avoit une grande connoissance de la philosophie, de la théologie, & des belles lettres, & avoit fait de sa maison une académie où l'on ne parloit que de sciences. Elle composa un poëme héroïque de Scanderbeg en vers italiens, & diverses épigrammes latines. Mais la vanité de cette dame lui fit croire que les savans devoient se soumettre à ses décisions, & louer aveuglément ses ouvrages. Cet entêtement lui fit diverses affaires avec le cavalier Marin, & avec l'académie des Humoristes, comme on le peut voir dans Nicius Erythræus, *Pinacot. P. I*, *c.* 145.

SARRON, troisiéme roi fabuleux des anciens Gaulois, regna après Magus ou Magog, & eut Drius pour successeur. Ce prince aimoit les lettres, & établit, dit-on, des écoles publiques, dont les professeurs furent nommés *Sarronides*, qui étoient une secte de Druides. * Diodore, *l.* 6, *c.* 9. Dupleix, *mémoires des Gaul. l.* 1, *c.* 16, *& l.* 2, *c.* 4. Samuel Bochart, *in Cainan*, *l.* 1, *c.* 42.

SARSINE, *Sarsina*, ville d'Italie dans la Romagne, avec évêché suffragant de Ravenne, est célébre pour avoir été la patrie du poëte Plaute. Ange Peruci, évêque de cette ville, y publia des ordonnances synodales en 1592.

SARTACH, prince Tartare, regnoit le long du Volga & du Tanaïs, dans le XIII siécle. Le roi saint Louis ayant appris en 1252, par un bruit répandu dans toute la Terre-Sainte, où il étoit alors, que ce prince avoit embrassé la religion chrétienne, jugea à propos de lui écrire, & confia sa lettre à Guillaume Rubruquis, cordelier François, de la province de Palestine. Ce député prit le chemin de Constantinople, pour s'embarquer sur la mer Noire; puis ayant cotoyé le Palus-Méotide, il passa le Tanaïs, & se rendit deux mois après aux tentes de Sartach, vers le pays des Mardes. Ces peuples étoient vêtus de peaux de chiens & de chévres, & n'avoient pour maisons que des chariots couverts de feutre: ce qui étonna fort Rubruquis, lequel s'étoit imaginé que ce Tartare étoit un puissant roi. Lorsqu'il fut admis à l'audience de Sartach, il entra avec ses deux compagnons, en chantant un cantique, suivant l'ordre qu'il en avoit reçu de l'introducteur. Ils étoient tous trois revêtus de chapes en broderie. Rubruquis portoit d'une main une bible; & en l'autre un pseautier enrichi d'or & de mignatures. Son premier assistant portoit une croix, avec un missel; & le second un encensoir. Sartach témoigna qu'il étoit fort satisfait de la lettre du roi; mais bien loin de marquer qu'il fût chrétien, il fit de grandes difficultés sur ce que le roi lui demandoit de permettre aux envoyés de demeurer sur ses terres pour y prêcher, & leur dit qu'il falloit prendre l'avis de Baatu son pere, qui faisoit son séjour vers le pays des Bulgares, à l'orient du Volga. Baatu les renvoya au grand Kan Mangu, pour obtenir la permission. Ils y allerent avec beaucoup de fatigue, avancerent vers le nord, jusqu'au soixantiéme dégré de latitude, & trouverent les tentes de Mangu, aux environs du village de Caracoran. Ce kan ne voulut point leur permettre de prêcher l'évangile dans le pays; de sorte que Rubruquis fut contraint de revenir dans la Palestine, rapportant seulement deux vestes, que Sartach lui donna pour le roi. * De la Chaise, *histoire de saint Louis*, *imprimée en* 1688.

SARTE, *Sarta*, riviere de France, qui a sa source en Normandie, sur les limites du Perche, arrose Alençon & le Maine, où elle reçoit la Huine au-dessous du Mans. Ensuite accrue des eaux de diverses autres rivieres, elle coule dans l'Anjou, & se jette dans la Mayenne au-dessus d'Angers. * Papyre Masson, *descript. flumin. Gall.*

SARTHAN, ville de Palestine sur les frontieres de la tribu de Gad, à l'orient du Jourdain, près du torrent de Jeboc. Les eaux du Jourdain reculerent jusqu'à ce lieu au passage des Israélites. * *Josué*, III, 16.

SARTO (André del) peintre célébre, étoit de Florence, & fut éleve de Pierre Cosimo. Après avoir peint quelques histoires à fraisque, pour le général de Vallombreuse, il fut employé par les ordres de Léon X, à peindre les triomphes de Jules-César, dans le palais de Poggio, en la ville de Cajano, avec François Bigio & Jacques de Pontorne, qui ne pouvant l'égaler, abandonnerent l'entreprise, & lui en laisserent toute la gloire. Depuis, Sarto travailla pour François I, & fut retenu quelque temps en France par les libéralités & les honneurs dont ce prince le combla; mais il ménagea sa fortune avec si peu de conduite, qu'elle lui échapa des mains, lorsqu'il la croyoit la mieux établie. Pressé par les importunités de sa femme, qui l'invitoit de retourner en Italie, il repassa les Alpes, sous prétexte d'aller chercher sa famille pour l'amener en France, & emporta une somme considérable d'argent que le roi lui avoit donnée, pour acheter des tableaux en Italie. Abusant de la confiance de ce prince, il employa ces deniers à bâtir, & à régaler ses amis. Cette imprudence le perdit de réputation en France: de sorte que se voyant sans ressource de ce côté-la, à cause de la colere du roi, qu'il avoit offensé, il renferma ses espérances dans les limites de la Toscane, où il peignit divers ouvrages. Les Florentins en firent tant d'estime, que dans la fureur des factions populaires, ils préserverent du feu les ouvrages de sa main qui étoient dans le monastere de saint Salvi à Florence, lors même que l'on n'épargnoit ni les églises, ni les choses les plus sacrées. Frideric, duc de Mantoue, croyoit avoir l'original du portrait de Léon X fait par Raphaël, & n'en eut néanmoins qu'une copie de Sarto, qui fut placée dans le palais des Médicis à Florence. Jules Romain la voyant dans le cabinet de ce prince, ne put s'empêcher de dire, que c'étoit un des chef-d'œuvres de Raphaël son maître; & ne fut désabusé de cette opinion, que lorsque Vasari lui fit voir sur le revers, le nom de celui qui l'avoit copié. On reconnut dans les tableaux d'André del Sarto quelques traits empruntés des estampes d'Albert Durer; mais ce n'est qu'une marque de son adresse à bien choisir les parties propres à ses sujets. L'un de ses derniers ouvrages, & des plus excellens, fut le sacrifice d'Abraham, qu'il fit pour le roi de France; mais qui passa pendant les confusions des guerres civiles, entre les mains de Philippe Strozzi, puis en celles d'Alfonse d'Avalos, marquis de Guasto,

qui le fit porter en l'isle d'Ischia, avec plusieurs autres raretés. Cet habile homme mourut de peste à Florence en 1530, âgé de 42 ans.

SARTORIS (Jean-Léonard) tige de la famille de ce nom qui est à Genève, naquit à Quiers en Piémont vers l'an 1500, & fut reçu notaire & tabellion public le 5 septembre 1525. Le prince Charles, duc de Savoye, le fit secrétaire deçà & de-là les monts, par des lettres données à Chambery le 6 mai 1531, & la princesse Béatrix de Portugal, femme du duc Charles, & en son absence gouvernante dans ses états, lui donna la charge de conseiller de la cour, & celle de trésorier & receveur général de la ville & comté d'Ast, par des lettres expédiées à Quiers le 12 septembre 1535, & confirmées à Nice le 7 février 153 , par d'autres lettres d'Emanuel-Philibert, duc de Savoye, fils & successeur de Charles. Ces lettres font beaucoup d'honneur à Sartoris, & il y est regardé comme un homme qui a rendu de très-grands services à la cour de Savoye. Il embrassa la religion prétendue réformée, & se montra fort zélé pour elle. Il fit en sa faveur plusieurs écrits pour l'accréditer qu'il répandit manuscrits, & dans lesquels il fait bien voir qu'il ne connoissoit pas la religion catholique qu'il calomnie de plus d'une maniere. Comme il ne pouvoit pas suivre à son aise dans le lieu où il étoit, l'impétuosité de son zèle aveugle, il résolut de se retirer à Genève pour y jouir de la liberté qu'il desiroit, & il étoit prêt à exécuter son dessein lorsque l'inquisition de Turin, à laquelle il fut déféré, se saisit de sa personne & le mit en prison. Il y mourut, on ne sait de quelle maniere. Ce qu'il y a de sûr est que s'il y mourut de mort violente, comme ceux de son parti le prétendent, c'est une conduite que la douceur & la modération dont la religion catholique fait profession ne peut approuver, étant persuadée qu'elle doit convaincre les esprits, & non se faire des prosélytes par la violence. Sartoris étoit un homme d'esprit & de beaucoup de mérite, qui demandoit un autre sort. Il a eu plusieurs enfans qui se sont distingués. CHARLES fut pere de JACQUES, pasteur de l'église de Genève, à qui la seigneurie fit présent de la bourgeoisie en 1610. Celui ci eut onze enfans, parmi lesquels on compte *David*, mort en 1610, à Constantinople, où il avoit succédé à Antoine Leger, dans le poste de ministre de l'ambassadeur des Etats-Généraux à la Porte Ottomane, & de l'église réformée à Pera; & JEAN-JACQUES, pasteur & professeur à Genève, qui eut entr'autres pour fils, *Jean* pasteur & bibliothécaire à Genève, mort sans postérité le 8 de juillet 1721; & *David* docteur en droit, & syndic de la république de Genève. NICOLAS Sartoris fils de Jean-Léonard, fut brulé vif le 4 de mai 1557, pour son attachement opiniâtre à la prétendue réforme, & ses déclamations insensées contre la religion catholique: rigueur au reste que les catholiques instruits n'approuvoient point. Il a été mis par son parti au nombre des martyrs, sous le nom de *Nicolas Sartoire*, parcequ'on a mal tourné en françois l'expression italienne *Nicolao Sartorio*.

SARTORIUS (Jean) d'Amsterdam, né au commencement du XVI siécle, ou peut-être à la fin du XV, se rendit habile dans les langues savantes; & il enseigna l'hébreu à Amsterdam avec le consentement des magistrats de cette ville. Né dans la religion catholique, il l'abandonna pour embrasser les nouvelles opinions. Vers l'an 1540, il se retira à Noordwich où il érigea une école; & il y eut une dispute sur la justification avec Corneille Crocus. Dans la suite il se transporta à Basle; mais on ignore combien de temps il y demeura. On sait qu'il retourna à Noordwich, où l'on croit qu'il mourut. D'autres mettent sa mort à Delft. On dispute aussi sur l'année où elle arriva. Valere André la met en 1568. Celui qui a donné la derniere édition de la bibliothéque Belgique de cet auteur, la place en 1570, le jour même de Pâque, qui cette année étoit le premier jour d'avril. Ses ouvrages montrent la variété de son érudition. Valere André rapporte les titres des suivans: *Grammatica latina*, à Anvers. *Centuria syntaxeon*, divisée en décades; à Anvers, 1530. *Adagiorum chiliades III.* C'est un recueil de sentences grecques, latines & en langue vulgaire, tirées de divers auteurs. Corneille Schrevelius a fait réimprimer ce recueil avec de courtes notes, à Amsterdam en 1670, *in-8°*. *Sylvula vocabulorum*, ou recueil de discours choisis & de phrases; à Anvers, 1563, *in-8°*. Il a donné de plus une version des douze petits prophétes d'après l'hébreu, avec des notes, sous le nom feint de *Joannes Tosarrius Aquilovicanus*; à Basle, 1558, *in-fol.* un Traité de la foi justifiante, en latin, contre Crocus: des observations sur saint Mathieu: un écrit sur l'Eucharistie: *Assertiones fidei ad Satanæ Satellitium*, &c. Voyez Valere André, *bibl. Belg.* édit. de 1739.

SARUG, fils de Reu, fut pere de Nachor, duquel naquit Tharé, à qui Abraham devoit la vie. Saint Epiphane & Suidas assurent que l'idolâtrie commença du temps de Sarug. Il mourut l'an 2079 du monde, & 1956 avant J. C. âgé de 230 ans. * *Genes. c.* 11. Epiphane, *l. ad. hær.* Suidas, *in* Ἀβραάμ. Torniel, *in annal.*

SARWAR ou ROTHENTUR, ville de la basse Hongrie, capitale du comté de Sarwar, est située sur le Raab, un peu au-dessus de l'isle de ce nom. Quelques géographes la prennent pour l'ancienne *Sabaria*, ville de la haute Pannonie, que d'autres placent à Szombath Heli, autrement Staimam Angern, bourg du comté de Sarwar. * Baudrand.

SARWAR (comté de) contrée de la basse Hongrie, entre les comtés de Sopron, de Vesprim, de Zalawar, & le cercle d'Autriche. Sarwar, capitale, Kerment, & Guncz en sont les lieux principaux. * Baudrand, *dict. géogr.*

SARWITZ, riviere de la basse Hongrie, sort du lac Balaton, baigne Albe Royale, & quelques lieux moins considérables, & se décharge dans le Danube, entre Tolna & Bodrog. Quelques géographes prennent cette riviere pour celle que les anciens nomment *Urpanus*, laquelle quelques autres prétendent être la riviere de Walpo, qui coule dans l'Esclavonie. * Baudrand.

SARZAN ou SAREZANE, *Sarezana* & *Sergianum*, ville d'Italie sur la côte de Gènes, proche de la Toscane, est le siége d'un évêché, qui y fut transféré de Luna, par le pape Nicolas V, & qui est suffragant de Milan. * Léandre Alberti.

SAS DE GAND, ville des Pays-Bas, dans la Flandre Hollandoise, à trois lieues de la ville de Gand, vers le nord. Le Sas de Gand est une petite ville, mais qui est très-forte.

SASBOUT (Adam) religieux de l'ordre de S. François, savant théologien, étoit d'une ancienne famille noble de même nom, de Rhynland en Hollande, dont la postérité masculine s'est éteinte dans la personne de *Jacques* Sasbout qui ne laissa qu'une fille, mariée avec *Léonard*, comte Vander Nath, seigneur de Petten. Adam naquit à Delft le 21 décembre 1516, & eut pour précepteur George Macropedius, qui l'instruisit de tout ce que les poëtes & les rhéteurs ont de plus utile. Il le forma aussi à l'étude de la langue grecque, & Sasbout profita si bien de ses leçons, qu'avant l'âge de 18 ans il avoit traduit l'Iliade d'Homere en autant de vers latins qu'il y en a dans ce poëme grec. On l'envoya ensuite à Louvain, où il étudia la philosophie dans le collége du château, la langue hébraïque dans le collége des Trois Langues, & les saintes lettres sous Ruard Tapper & Jean Hassels. La piété l'ayant porté à entrer dans l'ordre de saint François, il y enseigna ce qu'il avoit appris, vivant du reste avec une grande régularité, & ne s'occupant dans sa cellule qu'à prier & à composer. Ses confreres n'eurent la consolation de le

posséder que neuf ans ; il mourut en odeur de sainteté à Louvain le 21 mars 1553, âgé de 36 ans. Michel Vosmer, fils d'une de ses sœurs, a écrit sa vie & une apologie de ses ouvrages. Corneille Musius, qui avoit été son ami, fit ces vers en son honneur, où il fait parler Sasbout.

ADAMUS *nomen, Batavi mea patria Delfi :*
*Progenies* SASBOUTH *non inhonora fuit.*
*Trajectum Latias & Græcas tradidit artes ;*
*Lovanium Hæbreas addidit, atque sacras.*
*Quas ut proferrem ( culpa est sepelire talentum,*
*Et Domino usuras non soluisse suas, )*
*Commoda visa mihi* FRANCISCI *semita : at illam*
*Dum sequor, in mediis cursibus eripior.*

Ses ouvrages sont : 1. un commentaire sur le prophéte Isaïe, précédé d'un traité des sens des écritures, *in-4°.* à Louvain, 1558. 2. Commentaire sur les épîtres de saint Paul, savoir sur l'épître aux Romains, & celles aux Galates, aux Ephésiens, aux Philippiens, aux Colossiens, à Timothée, à Tite, sur une grande partie de l'épître aux Hébreux, sur la seconde épître de saint Pierre, & sur celle de saint Jude ; à Anvers, 1461, *in-8°.* Quelques auteurs ayant prétendu que ces commentaires n'étoient que les leçons de Jean Hassels, & que Sasbout n'avoit eu presque que la peine de les copier, Vosmer soutint le contraire dans l'apologie qu'il fit pour les écrits de son oncle. 3. Des Homélies, qu'il avoit prêchées à Louvain. 3. Sermons sur cet endroit du Lévitique, *Eritis mihi sancti*, &c. 5. Un discours sur l'église ( *De verâ christi ecclesiâ.* ) 6. Un autre sur la mort de Tilmann Geldrop, président du collége du pape à Louvain. Ces différens ouvrages de Sasbout ont été réunis, après avoir été corrigés & augmentés, & imprimés, *in-folio* à Cologne en 1568 & 1575. * Valere André, *biblioth. Belg.* édit. de 1739, *in-4°*, tom. 1, pag. 5 & 6. On y voit le portrait gravé de Sasbout. Le Long, *biblioth. sacra*, *in-fol.* pag. 946.

SASCERIDES (Jean) théologien dans l'université de Copenhague depuis 1557, jusqu'en 1594, étoit né en 1526, à Varmenhus dans la Hollande septentrionale, près d'Alcmar. Il étudia à Utrecht & à Louvain. La lecture des écrits des prétendus réformés ayant rempli son esprit de leurs opinions, il les gouta, les suivit & fut chassé par les catholiques d'une église située près du lieu de sa naissance, où il avoit été appellé pour la desservir. Il se rendit alors à Wittenberg, où Philippe Melanchton lui donna son estime, & le recommanda à Christiern III, roi de Danemarck. Ce prince fit donner en 1557, à Sascerides une chaire de professeur pour l'hébreu à Copenhague. En 1558, Nicolas Hemmingius le créa bachelier en théologie. Il mourut en 1594. On a de lui : 1. *Oratio de observando Christi die.* 2. *De morte arcanâ.* 3. *De mysterio trium Patriarcharum.* 4. *De regno Christi, quomodo differat à regno mundi.* 5. *De Agni, seu Christi victoria contra Gogum & Magogum.* 6. *Carmina de septem temporibus sacræ ecclesiæ*, en neuf livres, à Basle 1557, *in-8°* : on y trouve les pseaumes en vers lyriques, selon le pere le Long. 7. *Themata pro magisterii gradu in philosophia, de affectibus*, à Copenhague, 1565. 8. *Carmen gratulatorium ad Fridericum II, de nato filio*, 1577. 9. *Epicedion in obitum Christiani III, regis Daniæ*, &c. en 1559. 10. *Septem conciones de passione & resurrectione Christi*, en 1567. Le pere le Long cite du même, *Explicatio grammatica psalmorum*, & dit que l'on conserve manuscrit à Copenhague son commentaire sur Isaïe & les douze petits prophétes. * *Supplément françois de Basle.* Le Long, *bibliotheca sacra*, édition *in-fol.* page 946.

SASQUESAHANOXES, sauvages de la Virginie, dans l'Amérique septentrionale, sont d'une grandeur prodigieuse, & paroissent des géans, auprès des Européens, & des autres sauvages. Ils ont l'esprit assez docile, sont fort disposés à recevoir le christianisme, & ont une voix extrêmement grosse, qui semble sortir du fond d'une caverne. Au reste, ils sont couverts de peaux d'ours & de loup, & sont habillés d'une maniere étrange ; car la peau d'ours les envelope depuis les épaules, & la tête leur pend sur la poitrine, en forme de médaille ; d'autres, pour ornement, y attachent les pattes. Leurs armes sont l'arc & les fléches, avec une massue. Leurs villages, composés de cabanes, sont environnés de pieux pour se défendre contre les incursions des autres sauvages, qui leur font la guerre. Jean Smith, auteur Anglois, fait la description d'un de ces Sasquesahanoxes, dont le gras de la jambe avoit de tour trois quarts d'aûne d'Angleterre, par où l'on peut juger du reste du corps. » Il étoit, *dit-il*, bien fait, » & beau à voir ; ses cheveux pendoient sur l'épaule » droite, & ils étoient dressés en forme de crête, de» puis le front jusqu'au derriere, passant par le som» met ; le côté gauche de la tête étoit rasé. Ses fléches » étoient longues d'une aûne & demie, armées au bout » d'un caillou aigu, au lieu de fer ; une peau de loup » pendante par derriere le dos, lui servoit de carquois. » Il tenoit l'arc d'une main, & la massue de l'autre, & » avoit l'air d'un homme vaillant. » * De Laët., *histoire du nouveau monde.*

SASSARI, ville de l'isle de Sardaigne, avec archevêché, qui y a été transféré de Torre, est assez grande, mais peu fortifiée. Les auteurs Latins lui donnent le nom de *Sarsaris*, & de *Turris-Libissonis nova.*

SASSENAGE, village du Dauphiné, au pied des Alpes, & proche le confluent de l'Isere & du Drac, n'est pas moins célébre par la noblesse de ses seigneurs qui sont des principaux de la province, que par ses excellens fromages, & quelques curiosités qui s'y remarquent. On trouve proche de-là de petites pierres, qui servent à guérir le mal des yeux. On y admire aussi deux cavernes creusées dans un rocher, que les habitans du pays appellent *tines* ou *cuves*, & dans lesquelles, quoiqu'il ne se voie point d'eau du tout pendant l'année, il s'en trouve néanmoins le jour des Rois une grande quantité, sans qu'on puisse savoir d'où elle vient, ni où elle se retire après ce jour-là. En certaines années on en voit une plus grande abondance qu'en d'autres, & par cette augmentation ou diminution, les habitans conjecturent la fertilité ou la stérilité de l'année, & jugent de l'abondance des vins par l'une de ces cavernes, comme de l'abondance des bleds par l'autre. Plusieurs auteurs ont parlé de cette merveille. Il y a plus de cent ans qu'Aimar Faucon a fait une description de ces tines, *dans la seconde partie de son histoire.* * Pierre Daviti en parle au *cinquiéme tome de son monde ;* & Foder, *dans sa descript. des maisons de l'observance de saint François.*

Quant aux seigneurs de Sassenage, l'on tient qu'ARTAUD III du nom, comte de Forez & de Lyon, eut entr'autres enfans, ARTAUD IV du nom, qui continua la postérité des comtes de Forez ; HECTOR, qui suit ; & ISMIDON, qui fut prince de Royans, & dont l'un des descendans ayant épousé l'héritiere de Sassenage, en prit le nom & les armes.

I. HECTOR fut seigneur souverain de Sassenage, & mourut vers l'an 1080, ayant eu entr'autres enfans, de *Cana*, sa femme, GUIGUES I du nom, qui suit ; saint *Ismidon*, chanoine de Lyon, puis évêque de Die ; *Didier*, vivant en 1141 ; *Alix*, mariée à *Pierre* d'Aqualens ; & *Aalgardis*, alliée à *Hugues* de la Baume, tige des seigneurs de la BAUME-SUZE.

II. GUIGUES I du nom, seigneur de Sassenage, fit son testament en l'an 1146, & eut de *N.* d'Iseron sa femme, fille d'*Ardenc* II du nom, seigneur d'Iseron ; GUIGUES II du nom, qui suit ; & *Silvion* de Sassenage, qui de *Geraude* sa femme, eut *Guillaume*, mort sans postérité ; *Jean*, chanoine de l'église de Vienne ; & *Aimar* de Sassenage, seigneur d'Iseron, qui eut pour fille unique *Flote* de Sassenage, mariée à *Pierre-Artaud* Isoard, seigneur d'Aix.

III. GUIGUES II du nom, seigneur de Sassenage, d'Iseron & de Rouon, fit son testament en 1190, & mou-

rut peu après dans un âge fort avancé. Il épousa *Ainarde*, sœur d'*Ainard* II du nom, seigneur de Domene, dont il eut GUIGUES III du nom, qui suit; *Jean*, Chartreux, puis évêque de Grenoble, qui se trouva au troisiéme concile de Latran; *Guillaume*, vivant en 1251; *Aymar*, seigneur d'Iseron & d'Avalon; *François*; & *Didier* de Sassenage, qui d'*Aujarde* Alleman, eut pour fils *Odon* de Sassenage.

IV. GUIGUES III du nom, seigneur de Sassenage, vivant en 1257, épousa *Béatrix* de Beranger de Royans, dont il eut AIMAR I du nom, qui suit; *Guillaume* & *Aviarde* de Sassenage.

V. AIMAR I du nom, seigneur de Sassenage, &c. laissa de *N.* sa femme, dont le nom est inconnu, *Henri* mort peu de temps après son pere; ALBERT, qui suit; *Guillaume*, évêque de Grenoble, où il établit les Dominicains en 1288, mort en 1308; *Didier*, abbé de saint Felix de Valence, vivant en l'an 1311; HUGUES, qui fit la branche des seigneurs d'ISERON & de MONTRIGAUD, laquelle subsista près de deux cens ans, & finit vers l'an 1570; & *Flote* de Sassenage, morte sans alliance.

VI. ALBERT I du nom, seigneur de Sassenage, &c, épousa l'an 1280, *Marguerite* Alleman, fille de *Guigues*, seigneur de Vaubenois, vivante en 1351, dont il eut FRANÇOIS I du nom, qui suit; *Eudes*, prieur de Beaumont dans le Valentinois; & *Philippe* de Sassenage, mariée à *Amedée*, seigneur de Chaste.

VII. FRANÇOIS I du nom, seigneur de Sassenage, de Vercors, &c. mort en 1328, épousa *Agnès* de Joinville, fille de *Simon* de Joinville, & de *Lionette* dame de Gex, dont il eut *Albert* II du nom, seigneur de Sassenage, &c. conseiller du Dauphin, & son ambassadeur en France, mort sans alliance l'an 1339, *laissant pour fille* naturelle, Catherine, *mariée en 1336 à* Aymar *de Fontaines*; BEATRIX, qui suit; *Eléonore*, mariée à *Jean* de Berenger, seigneur de Morges; *Annette*, alliée à *Gautier* de Briançon, seigneur de Varce; *Lionnette*, morte sans alliance; & *Catherine* de Sassenage, qui épousa *Rollet* du Peloux, seigneur de Rochefort.

VIII. BEATRIX de Sassenage, épousa 1. *Aymar* de Berenger, seigneur de Pont-de-Royans, qui descendoit d'*Ismidon*, troisiéme fils d'*Artaud* III du nom, comte de Forez & de Lyon, *dont il a été parlé au commencement de cet article*: 2. en 1330, *Bertrand* de Berenger, seigneur de Fallians. Elle eut de son premier mari, HENRI, qui suit; *Chabert*, religieux de S. Antoine de Viennois, & commandeur de Liége; & *Rainaud*, chanoine de S. Ruf de Valence.

IX. HENRI baron de Sassenage, du chef de sa mere, & seigneur du Pont, du chef de son pere, quitta le nom & les armes de Berenger pour prendre ceux de Sassenage, que sa postérité a conservés jusqu'à présent, suivant la disposition testamentaire de François I, seigneur de Sassenage, son aïeul maternel, qui l'avoit substitué aux biens de sa maison, en cas qu'Albert II du nom, son fils, mourut sans enfans. Il fut fait chevalier le 20 octobre 1338, servant alors dans l'armée de France, que commandoit Albert, seigneur de Sassenage son oncle, & mourut en 1351, dans un combat donné contre les Anglois, qui ravageoient les provinces contiguës à la Guienne. Il avoit épousé en 1336, *Marguerite* de la Tour-de-Vinai, dont il eut FRANÇOIS II du nom, qui suit; AYMAR, seigneur de S. André, Chalmei, Vatalieu, &c. *dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné*; & *Marie* de Sassenage, alliée à *Guillaume* Artaud, seigneur d'Aix.

X. FRANÇOIS II du nom, baron de Sassenage, dit *le Bon*, seigneur de Sassenage, &c. lieutenant général des armées du roi en Italie en 1387, conclut la soumission de la seigneurie de Gènes à la France en 1396, dont il reçut le serment de fidélité au nom du roi Charles VI, & mourut le 1 juillet 1399. Il épousa 1. *Constance* Alleman, veuve de *Guillaume* de la Baume, seigneur de l'Abergement, & fille de *Hugues* Alleman, seigneur de Vaubonnois, & de *Sybille* de Châteauneuf, morte sans postérité; 2. le 1 novembre 1394, *Alix* de Châlon, sœur de *Louis* de Châlon, seigneur de Château-Belin, dont il eut *Marguerite*, morte jeune; *Huguette*, dame de Bocqueron, mariée à *Hugues* de Blezi: *Jeanne*, alliée à *Humbert* de Luirieu, seigneur de la Cueille; *Antoinette*, qui épousa 1. *Bormond* d'Anduse, seigneur de la Voute: 2. *Guyot*, seigneur de Montagu; & *Françoise* de Sassenage, religieuse aux Chartreuses de Salettes.

X. AYMAR de Sassenage, fils puîné de HENRI, baron de Sassenage, &c. & de *Marguerite* de la Tour, fut seigneur de S. André, de Chapeverse, de Chalmei, &c. & épousa en 1373, *Humilie* Aynard, fille de *Pierre* Aynard, seigneur de Gere, dont il eut *Albert*, seigneur de Vinai, d'Armieu & de Vatalieu, dont la postérité est finie; HENRI II, qui suit; & *Antoine* de Sassenage, surnommé *Brigand*, seigneur de S. André, &c. qui étoit l'aîné, lequel épousa *Anne* de Trians, vicomtesse de Tallard, fille unique de *Raimond* de Trians, vicomte de Tallard, dont il eut *Jean* de Sassenage, vicomte de Tallard, &c. qui de *Françoise* de Montmajour eut pour filles, *Françoise* de Sassenage, vicomtesse de Tallard, mariée le 29 mars 1439, à *Antoine* I du nom, vicomte de Clermont; & *Marie* de Sassenage, alliée à *Jacques* de Miolans.

XI. HENRI II du nom, baron de Sassenage, fut institué héritier des principales terres de sa maison par François, baron de Sassenage son oncle, fut nommé gouverneur de Dauphiné par le dauphin Jean, fils du roi Charles VI, dont il prêta serment le 5 juin 1417, & fut tué à la bataille de Verneuil contre les Anglois, le 6 août 1424, à l'âge de 40 ans. Il épousa par contrat du 10 août 1411, *Antoinette* de Saluces, fille de *Hugues*, seigneur de Montjai. Elle se remaria en 1426, à *Louis* de la Baume Suze, & eut de son premier mariage FRANÇOIS III du nom, qui suit; *Louis*, seigneur du Pont, mort sans alliance; *Jacques*, né posthume, mort aussi sans alliance; & *Marguerite* de Sassenage, mariée à *Amblard* de Beaumont, seigneur de Montfort, après la mort duquel elle devint maîtresse du roi Louis XI, dont elle eut deux filles.

XII. FRANÇOIS III du nom, baron de Sassenage, seigneur du Pont, de Monteillez, &c, mort en 1447, épousa *Philippe* Alleman, fille de *Jacques*, seigneur de Champs, morte en 1478, dont il eut JACQUES, qui suit; & *Guillemette* de Sassenage, mariée à *Georges* Berenger, seigneur de Gua.

XIII. JACQUES baron de Sassenage, &c. chambellan & premier écuyer du roi Louis XI, qu'il servit dans les guerres de Flandre, commanda l'arriere-ban de Dauphiné au combat de Montlheri le 16 juillet 1465, dans la guerre du bien public, fut nommé gouverneur de la principauté d'Orange en 1478, & mourut en 1490. Il épousa *Jeanne* de Commiers, dame d'honneur de la reine Charlotte de Savoye, morte en 1502, dont il eut LOUIS, qui suit; FRANÇOIS, qui a fait *la branche des seigneurs du* PONT, *rapportée ci-après*; *Philippe-Helene*, dont Zizime, fils de Mahomet II, empereur des Turcs, qui s'étoit jetté entre les bras du grand-maître de Rhodes après la perte d'une bataille, devint si passionément amoureux, qu'il proposa de l'épouser & de se faire chrétien, pour la mériter par cette preuve de sa passion: ce qui n'eut point d'effet. Elle épousa 1. en 1484, *Haymar*, seigneur de Bressieu: 2. *Hugues* de Luirieu, seigneur de la Veilliere: 3. *Jacques* de Montbel, comte d'Entremonts, & mourut le 6 août 1533; *Françoise*, mariée à *Jean* Robe, seigneur de Mirebel; *Huguette*, alliée à *Philippe* de Chammurat; & *Isabelle* de Sassenage, religieuse à Montfleuri.

XIV. LOUIS baron de Sassenage, &c. s'attacha au service de Louis duc d'Orléans, avec lequel il fut fait prisonnier à la journée de S. Aubin, suivit le roi Charles VIII au voyage de Naples, lui rendit de grands services à Ast & à Novarre; mais il fut encore fait

prisonnier à la bataille de Fornoue, & mourut en 1521. Il épousa *Anne* de Montlaur, fille de *Louis*, seigneur de Montlaur, dont il eut *François*, baron de Sassenage, mort en 1526, à l'âge de 22 ans, sans laisser de postérité d'*Helene* de Sassenage, fille d'*André*, seigneur de Montrigaud; *Philippe* baron de Sassenage, après son frere aîné, dissipa tout son bien, & mourut si pauvre en 1555, qu'il fut enterré aux dépens des paroisses de la baronie de Sassenage, sans enfans de *Jeanne* de Fougeres, fille de *Jean*, seigneur d'Oin, & de *Jeanne* d'Arces, ni de *Jeanne* d'Aumont, veuve de *Gaspard* de Vienne, comte de Listenois, & fille de *Ferri*, seigneur d'Aumont, de Chars, &c, & de *Françoise* de Ferrieres, dame de Thuri & de Dangu, ses 2 femmes; JACQUES, qui suit; *Louis*, seigneur d'Outrans, qui fut assassiné en la ville de Clermont en 1537, sans enfans de *Germaine* d'Espagne, dame d'Onsac; *Françoise*, mariée à *N.* de Chambaraut; *Louise*, alliée en 1528, à *Philippe* de la Tour-Sassenage; & *Elizabeth* de Sassenage, religieuse à Mont-fleuri.

XIV. JACQUES de Sassenage, seigneur de la Bastie, Champron, &c. mourut, non sans soupçon de poison, laissant de *Marguerite* Alleman, fille de *Sofrei*, baron d'Uriage, lieutenant de roi en Dauphiné, & de *Jeanne* de S. Priest, qu'il avoit épousée en 1518., morte en 1562, pour fille unique *Isabelle* de Sassenage, mariée à *Laurent* de Revel, seigneur de Chassetai.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DU PONT DE ROYANS.*

XIV. FRANÇOIS de Sassenage, second fils de JACQUES, baron de Sassenage, & de *Jeanne* de Comiers, fut seigneur du Pont, servit avec le chevalier Bayard, son intime ami, à la journée des Eperons, où ils furent faits prisonniers. Le seigneur du Pont fut conduit en Angleterre, d'où il ne sortit qu'après avoir payé une grosse rançon, & servit au siége de Mezieres en 1521. Il épousa en 1500, *Guicharde* d'Albon, fille de *Henri* II du nom, seigneur de Saint-Forgeux & de Curis, & d'*Anne* de Montmorin, morte en 1523, dont il eut LAURENT, qui suit; ANTOINE, seigneur du Mas, d'Iseron & de Monteillez, qui a fait *la branche des derniers marquis de* SASSENAGE, *rapportée ci-après*; *Jacques*, moine de l'abbaye de l'Isle-Barbe; *Anne*, mariée à *Laurent* de Beaumont, seigneur de S. Quentin; & autres enfans, morts jeunes.

XV. LAURENT baron de Sassenage, après la mort de *Philibert* son cousin, fit profession pendant dix ans de la vie monastique, qu'il quitta avec dispense du pape, servit en Dauphiné contre les religionaires en 1563, où il fut fait prisonnier, & mourut en 1574. Il épousa 1. en 1536, *Françoise* Alleman des Champs: 2. en 1557, *Marguerite* d'Oraison. Du premier lit sortirent ANTOINE, qui suit; & *Louise*, mariée à *César* d'Ancezune, seigneur de Venejan. Du second lit vinrent *Jeanne* de Sassenage, mariée 1. à *François* Ruzé, président au parlement de Dauphiné: 2. à *Jacques* de Costaing, seigneur du Palais: 3. à *N.* seigneur de la Liegue.

XVI. ANTOINE baron de Sassenage, chevalier de l'ordre du roi, contribua beaucoup à rétablir les affaires de sa maison, & mourut en 1611. Il épousa *Louise* de la Baume, fille de *François*, comte de Suze, & de *Françoise* de Levis Vantadour, dont il eut *Annet*, mort avant son pere sans alliance; *Gaspard* baron de Sassenage, mort de l'opération de la pierre sans postérité d'*Antoinette* d'Albon, veuve de *Geofroi* de la Guiche, seigneur de Chitain, & fille de *Pierre* d'Albon, seigneur de Saint-Forgeux, chevalier de l'ordre du roi, & d'*Anne* de Gadagne, sa premiere femme; *Antoinette* de Sassenage, abbesse de Soyons; *Louise*, abbesse de Soyons après sa sœur; *Françoise*, religieuse de sainte Claire de Grenoble; *Jeanne*, mariée à *Timoleon* de Maugiron, comte de Monleans; *Marthe*, seconde femme de *Pierre* d'Albon, seigneur de Saint-Forgeux, chevalier de l'ordre du roi, mariée le 3 septembre 1620; & *Marguerite* de Sassenage, alliée à *Horace* du Rival, seigneur de Blanieu.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DU MAS, D'ISERON, & de* MONTEILLEZ, *marquis de* SASSENAGE.

XV. ANTOINE de Sassenage, second fils de FRANÇOIS, seigneur du Pont de Royans, & de *Guicharde* d'Albon, fut seigneur du Mas-d'Iseron & de Monteillez. Il commandoit en 1550, une compagnie franche de deux cens hommes sous le maréchal de Brissac, qu'il suivit dans tous ses exploits; fut gouverneur de Vienne en 1567, puis de Valence en 1576, & mourut en 1579, dans un âge fort avancé. Il épousa l'an 1556, *Antoinette* du Fai, fille de *Meraud*, seigneur de Saint-Jean de Bournai, dans le Viennois, dont il eut *Laurent* de Sassenage, seigneur de Monteillez, qui servit les rois Charles IX & Henri III, & qui épousa en mai 1580, *Magdelêne* Bertrand, dont il n'eut qu'une fille unique, morte à l'âge de 14 ans; ANTOINE II du nom, qui suit; & *Antoinette* de Sassenage.

XVI. ANTOINE de Sassenage, II du nom, seigneur d'Iseron, de Monteillez, &c. épousa *Esther* de Beaumont-des-Adrets, fille de *François*, baron des Adrets, dont il eut *Claude*, prieur de Monteillez & de Châteaudouble; ALFONSE qui suit; & *Susanne* de Sassenage, mariée à *Michel* de Baronat, seigneur de Polemieux.

XVII. ALFONSE, baron de Sassenage, marquis du Pont, seigneur d'Iseron, Monteillez, &c. fut mis en possession des biens substitués de sa maison par arrêt du parlement de Dauphiné du 27 mars 1651, & mourut le 24 février 1668. Il avoit épousé *Louise* de Latier, fille de *Claude*, seigneur de Charpei, dont il eut CHARLES-LOUIS-ALFONSE, qui suit; *Louis-François*, archidiacre de Valence, prieur de Monteillez & de Châteaudouble; *Gaspard*, seigneur d'Iseron, capitaine au régiment de Normandie, tué en duel; *Claude*, capitaine de chevaux-legers dans le régiment de Crequi, tué à la bataille de Retel en 1650; *Guillaume-Antoine*, chevalier de Malte, où il mourut le 11 février 1660; *Jacques*, mort au retour du siége de Pavie, où il avoit servi volontaire; *Henri*, qui servit en Hongrie au combat de Raab contre les Turcs; *Alfonse*, mort jeune en 1655; & *Marie-Marguerite* de Sassenage, abbesse de Soyons.

XVIII. CHARLES-LOUIS-ALFONSE, baron de Sassenage, marquis du Pont, seigneur d'Iseron, &c. se trouva en plusieurs siéges & combats, & mourut en...... Il épousa 1. en septembre 1651, *Christine* de Salvaing, fille de *Denys*, seigneur de Salvaing & de Boissieu, premier président de la chambre des comptes de Dauphiné, & d'*Elizabeth* Deageant, morte le 24 janv. 1668: 2. en mars 1669, *Claude* de la Motte, fille de *René*, comte de Brion, & de *Paule* de Clermont-Chatte. Du premier lit sont issus entr'autres enfans, JOSEPH-LOUIS ALFONSE, qui suit; *Ismidon-René* comte de Sassenage, premier gentilhomme de Philippe de France, duc d'Orléans, qui a épousé en août 1698, *Marie-Thérèse* d'Albert, veuve de *Michel-Adelbert*, comte de Morstein & de Châteauvillain, colonel du régiment de Hainault, & fille de *Charles-Honoré* d'Albert, duc de Luines, pair de France, chevalier des ordres du roi, &c. & de *Jeanne-Marie* Colbert; *Achilles*, abbé de S. Jean-des-Vignes; & *N.* de Sassenage, chevalier de Malte, qui périt dans un combat contre les Turcs.

XIX. JOSEPH-LOUIS-ALFONSE, marquis de Sassenage, &c. épousa *Justine* Prunier de S. André, dont il eut GABRIEL-ALFONSE, qui suit.

XX. GABRIEL-ALFONSE, marquis de Sassenage, &c. fut fait prisonnier à la bataille de Hochstet le 13 août 1704, & mourut en 1706. Il avoit épousé par contrat du 18 mai 1704, *Catherine-Ferdinande* d'Hostung, fille de *Camille*, comte de Tallard, chevalier des ordres du roi, maréchal de France, &c. & de *Marie-Catherine* de Grolée, comtesse de Vireville. *

*Voyez*

*Voyez* Chorier, *hist. de la maison de Sassenage.* Le Laboureur, *hist. de l'abbaye de l'Isle-Barbe, &c.*

SASSOFERRATO, bourg de l'Etat de l'Eglise en Italie. Il est sur le Sentino, dans la Marche d'Ancone, aux confins du duché d'Urbin, environ à quatre lieues de Fabriano, vers le nord occidental. * Mati, *dict.*

SASSUOLO, SASSEUIL, petite ville des états de Modène en Lombardie. Elle est défendue par une bonne citadelle, capitale d'une seigneurie ou petite province qui porte son nom, & située à trois lieues de Modène, vers le midi. * *Dict.*

SATAN, terme hébreu qui signifie *adversaire, ennemi*, & que l'on donne communément au démon, que les Grecs appellent διάϐολος, dans le même sens que les Hébreux l'appellent *satan*, parcequ'il est l'ennemi des hommes. Jesus-Christ, en parlant à saint Pierre, qui vouloit le détourner de souffrir la mort, lui dit: *Retire-toi, satan, parceque tu m'es sujet de scandale;* c'est-à-dire, *tu m'es contraire, tu t'opposes à ma volonté & à celle de mon Pere.* En plusieurs endroits de l'ancien & du nouveau testament, ce nom de *satan* est donné au démon. Saint Paul, dans *sa premiere épitre aux Corinthiens*, livre l'incestueux à satan: ce que les théologiens & les commentateurs ont communément interprété de l'excommunication, quoique d'autres l'expliquent de la possession du démon. S. Epiphane, *Hæres.* 80, fait mention de certains hérétiques, appellés *Sataniens*, qui honoroient, à ce qu'il prétend, satan, & le considéroient comme leur protecteur.

SATANITES, SATANIENS ou POSSEDÉS, *cherchez* MASSALIENS & ENTHOUSIASTES.

SATAPES, noble Persan, fils de Théaspes, & favori du roi Xerxés, viola la fille de Zopyre, fils de Megabyse. Xerxés le fit crucifier, pour punir ce crime, faisant néanmoins entendre que c'étoit pour n'avoir pas obéi aux ordres qu'il lui avoit donnés, d'aller reconnoître les frontieres de l'Afrique. * Hérodote, *hist. l.* 4. Rucelli, *indice de gli huom. illust.*

SATHARQUES, *Satarchæ*, certains peuples de la Scythie Européenne, maintenant la petite Tartarie, lesquels (comme rapporte Solin) méprisoient l'usage de l'or & de l'argent, & étoient très-belliqueux. * Mela, *l.* 2, *en sa description de la Scythie Européenne.*

SATIRE, piéce de poësie pour blamer les vices, a été inventée par les Romains; car les poëmes satiriques des Grecs étoient très-differens. C'est ce que nous apprend Quintilien, lorsqu'il dit, *que la satire est toute entiere aux Latins;* & Horace, quand il l'appelle *une poësie inconnue aux Grecs.* Voici, selon l'opinion de plusieurs savans, la véritable étymologie de ce nom. *Satur*, signifioit autrefois, *plein* ou *rempli;* & dans ce sens on appelloit *satura lanx*, un bassin rempli de toute sorte de fruits, que les païens offroient à Cerès & à Bacchus, comme les prémices de tout ce qu'ils venoient de cueillir. De-là le mot *satura* fut appliqué à plusieurs autres mélanges; & on donna le nom de *leges saturæ*, à des loix, qui contenoient plusieurs matieres ou titres; & d'*historiæ saturæ* à des recueils d'histoires, dont les sujets étoient differens, & ramassés dans un même livre. Ensuite on appella *sature*, un poëme rempli de railleries plaisantes, ou *satire*, changeant l'*u* en *i*, comme dans *optimus* d'*optumus*. Ces sortes de farces succéderent aux vers Saturniens & Fescenniens, qui tenoient lieu auparavant de piéces de théâtre; & l'on y joignit une musique réglée, soutenue du son des flutes, & accompagnée de danses. Livius Andronicus trouva les choses en cet état, lorsqu'il s'avisa le premier de faire des comédies & des tragédies, à l'imitation des Grecs. Ce divertissement ayant paru plus noble, on négligea les satires pour quelque temps; mais on les reprit ensuite: & bientôt après on trouva à propos de les joindre avec les comédies en les jouant à la fin, comme on joue aujourd'hui des farces: alors on changea leur nom de *satire* en celui d'*exodium*. Ennius, qui naquit un an après que Livius Andronicus eut fait jouer ses premieres piéces, ayant reconnu que les satires étoient agréables aux Romains, composa des discours en vers, qui n'etant point faits pour le théâtre, conservoient néanmoins les plaisanteries & les railleries des satires: c'est pourquoi il leur en donna le nom. Ce poëte prit aussi la liberté d'y mêler plusieurs sortes de vers; comme des hexametres avec des ïambes trimetres, dans la pensée que cette varieté pouroit divertir l'esprit. Après Ennius, Pacuvius fit aussi des satires, à l'exemple de son oncle. Lucilius vint ensuite, qui donna un nouveau tour aux satires, & les composa avec plus d'art, imitant de plus près le caractete de la vieille comédie grecque: c'est pourquoi on le considéra comme le premier auteur de la satire. Il ne mit pas ensemble plusieurs sortes de vers dans la même piéce, comme Ennius; mais il fit diverses piéces, dont les unes étoient toutes entieres de vers hexamétres, & les autres de vers ïambes. Il y avoit une autre espéce de satire, que l'on appelloit *varronienne* ou *menippée;* parceque Varron en fut le premier auteur, & qu'il imita dans cet ouvrage les manieres de Ménippe, philosophe Cynique. Cette satire n'étoit pas seulement composée de plusieurs sortes de vers, mais aussi mêlée de prose & de vers. Le livre de Seneque, sur la mort de Claudius: celui de Boëce, dont le titre est De la consolation de la philosophie; & celui de Petrone, sont autant de satires, semblables à celles de Varron, dont il ne nous reste que quelques fragmens. Il est donc vrai que le nom de *satire* en latin, convient à des discours qui sont faits pour recommander la vertu, aussi bien qu'à ceux où l'on s'est proposé de décrier le vice. En françois *satire*, signifie un poëme de raillerie ou d'invective contre les désordres & les déréglemens de la vie. Scaliger, & beaucoup d'autres, ont cru que les Satyres, appellés *Faunes* par les Romains, avoient donné leur nom à ces sortes de piéces; & qu'elles avoient une grande affinité avec les poëmes satiriques des Grecs: ce qui n'est pas vraisemblable; car les Grecs n'ont rien eu d'approchant de la satire romaine, que leurs *silles*, qui étoient des poëmes remplis de fiel & de médisance, mais composés de parodies; c'est-à-dire, des vers sérieux, pris de quelques poëtes, & tournés dans un sens ridicule. * Isaac Casaubon, *de satirica Græcorum poësi & satira Latinorum.* M. Dacier, *préface sur les satires d'Horace, & dans ses remarques.*

SATOR, étoit chez les païens, le dieu qui présidoit aux semailles, & que l'on invoquoit dans le temps qu'on jettoit les semences dans la terre. Son nom *Sator*, signifie *celui qui seme.* * Servius, *in* 1 *Georg.*

SATORE (Jean-Grégoire) natif de Valence, ville d'Espagne, religieux de l'ordre des hermites de saint Augustin, fut professeur en théologie à Valence, & laissa un traité, *De laudibus atque excellentia nominis JESU*, imprimé en 1583. * *Biblioth. Hisp.*

SATRAPE, est le nom qu'on donnoit aux gouverneurs des provinces chez les anciens Perses; entre lesquels les gouvernemens étoient aussi appellés *satrapies.* Ce mot est persan, comme le témoignent Hesychius & Plutarque, dans la vie d'Alexandre: Quint-Curce nomme *Satrapene*, la province que Strabon appelle *Titacené*, *l.* 16. Elle étoit située dans l'Assyrie, entre Suze & Babylone.

SATRAEL, vingt-sixiéme roi d'Ecosse, succéda à son frere *Ethod* ou *Ethodius*, dont le fils n'étoit pas en âge de regner. Il travailla à établir la couronne pour ses propres descendans & à détruire ses neveux. Pour cet effet il forgea des accusations de trahison contre la noblesse, qui aimoit Ethod, & en fit mourir plusieurs; & parceque le peuple désapprouvoit cette conduite, il commença à l'opprimer. Il en survint des tumultes, & il n'osa paroître en public pour les réprimer: enfin, il fut si haï, qu'il fut tué par ses

propres domestiques, lorsqu'il se cachoit dans sa maison, après avoir regné quatre ans, vers l'an 188 de J.C. * Buchanan.

SATRIANO, bourg du royaume de Naples dans la Calabre Ultérieure, près du golfe de Squilace, environ à trois lieues de la ville de ce nom, vers le midi. * Mati, *dict. géogr.*

SATRIUS RUFUS, *cherchez* RUFUS.

SATROPACES, général de la cavalerie de Darius, fut tué par Ariston, qui commandoit la cavalerie des Péoniens. * Quint-Curce, *l.* 4, *c.* 9.

SATURNALES, *Saturnalia*, fêtes très-anciennes en l'honneur de Saturne. Elles furent établies à Rome sous le consulat d'A. Simpronius & de M. Minatus, l'an 257 de la fondation de Rome. On les célébroit le dix-septiéme jour de décembre, qui étoit le XIV devant les calendes de janvier. Lorsque César eut ajouté deux jours à ce mois, la fête fut transportée au XVI devant les calendes. Ce changement fut cause que quelques-uns célébroient les saturnales le XIV des calendes de janvier, comme auparavant, & d'autres le XVI des calendes, selon la réformation de Jules-César : ce qui donna lieu à l'empereur Auguste d'ordonner que cette fête dureroit trois jours, depuis le 17 décembre jusqu'au 19. Quelques auteurs néanmoins disent que dès auparavant on avoit célébré les saturnales pendant trois jours, & même pendant sept. Cette fête fut instituée par le roi Janus, peu de temps après la mort de Saturne, & fut ensuite célébrée par les Romains & par les Grecs. Les maîtres y traitoient leurs esclaves, & se mettoient avec eux à une même table, étant vêtus d'une maniere de juste-au corps, qu'ils appelloient *synthèse*, au lieu de leur robe, qu'ils quittoient pendant cette cérémonie; ce qu'ils faisoient en mémoire du siécle de Saturne, sous le regne duquel tous les hommes vivoient en commun, sans distinction d'états, & sans différence de conditions. Les Romains s'envoyoient aussi plusieurs présens, & entr'autres des cierges, qui étoient une coutume empruntée des Pélasgiens. Ces peuples de la Grece sacrifioient anciennement des victimes humaines à Saturne, peut-être parcequ'il avoit autrefois dévoré plusieurs de ses enfans; mais Hercule leur représenta l'abomination de ces sacrifices, & leur conseilla de bruler des cierges en son honneur, au lieu de lui immoler des hommes. On sacrifioit à ce dieu, ayant la tête nue; la cérémonie de se couvrir la tête d'un voile, n'ayant été en usage que du temps d'Enée, long-temps après l'institution de cette fête. Cette cérémonie néanmoins de prendre un voile, qui s'observoit à l'égard des autres dieux, ne se gardoit point dans les sacrifices que l'on faisoit à l'*honneur*, dont les sacrificateurs avoient la tête découverte, comme ceux de Saturne. Pendant les saturnales, il n'étoit pas permis de prendre les armes pour faire la guerre, ni de punir un criminel. Le sénat même ne tenoit aucune assemblée & ne rendoit aucun jugement pendant la solemnité de ces fêtes. Les écoles & les leçons publiques discontinuoient ce jour-là. On croit que la coutume des Romains de s'envoyer des présens les uns aux autres durant les jours de cette fête, a été l'origine des étrennes que l'on donne à peu près dans ce même temps. * Macrob. *Saturn. l.* 1, *c.* 7. Funger, *in Saturn.* Mart. Lipenius, *in hist. Stren.* J. Lipse, *Saturn. l.* 1.

SATURNE, *Saturnus*, que les païens ont considéré comme le pere des dieux, étoit fils de Cœlus ou du Ciel & de Vesta, ou, selon Platon, de l'Océan & de Téthys, & frere de Titan. La fable le fait pere de Jupiter, de Neptune, de Pluton, & frere d'Ops ou Rhéa, qu'il épousa. Titan étoit son frere aîné, & lui céda ce droit, à condition qu'il n'éleveroit jamais aucun enfant mâle, & que l'empire du monde retourneroit aux siens. Saturne le promit; & sachant d'ailleurs qu'un de ses fils devoit le détrôner, comme il avoit lui-même détrôné son pere, il prit le parti de les dévorer, aussitôt que leur mere s'en seroit délivrée. Mais sa femme trouva moyen de les enlever & de les faire nourir en secret par des personnes qui lui étoient affidées. Titan, averti de cette supercherie, se mit à la tête de ses enfans, fit la guerre à Saturne; & l'ayant pris, il le retint en prison, jusqu'à ce que Jupiter étant devenu grand, le délivra. Saturne se souvenant alors qu'un de ses fils devoit le faire descendre du trône, travailla à se défaire de Jupiter, qui l'ayant chassé de son royaume, l'obligea de se retirer en Italie, où Janus le reçut, & où il porta, dit la fable, le siécle d'or. Les poëtes ont mêlé à l'histoire de Saturne, des fables mystérieuses, & qui faisoient le fondement de la théologie des païens. On dit que Saturne apporta l'âge d'or en Italie, parcequ'il y apprit aux habitans l'art de cultiver la terre, qu'il les civilisa, leur donna des loix & des préceptes de morale. On dit même qu'il trouva l'invention de marquer le cuivre, & de donner une forme à la monnoie, où d'un côté il fit graver sa tête, & de l'autre le navire qui l'avoit amené en Italie. Plusieurs mythologistes croient que Saturne n'étoit autre chose que le temps; & disent qu'il fut ainsi appellé, parcequ'il se remplit & se rassasie d'années, *saturatur annis* : de même que les Grecs l'appelloient Κρόνος, de Κορεῖν *rassasier*, *soûler*. Et ce qui peut avoir donné lieu à cette mythologie, est le rapport de Κρόνος, qui est le nom grec de Saturne, avec Χρόνος, qui signifie *temps*. De-là est venu qu'on a feint que Saturne dévoroit ses enfans, & qu'on lui a mis une faulx à la main, pour marquer qu'il détruit & abbat tout. D'autres croient que Saturne a été ainsi nommé du mot latin, *satus*, qui signifie l'*action de semer & de planter*; parcequ'il fut le premier qui enseigna l'agriculture en Italie; & que, pour cette même raison, on lui a donné une faulx, qui est un instrument de la moisson. Quelques-uns tirent son nom de l'hébreu סתר, *satar*, c'est-à-dire, *latuit*, *être caché*, parcequ'il se vint cacher dans l'Italie, lorsqu'il s'enfuit d'Arcadie, pour se mettre à couvert de la colere de Jupiter. Ils ajoutent qu'ayant apporté le siécle d'or en ce pays, il fut appellé *deus latius*; & que le lieu où il avoit regné en Italie, fut nommé *Latium*. C'est ce que disent Minutius Felix & saint Cyprien, après Virgile. Ceux qui ont voulu concilier le sens des fables avec l'écriture, disent que Saturne étoit le même qu'Adam; qu'il étoit nommé *Saturne* de *Satus*, parceque c'est lui qui a été le premier pere des hommes, le premier jardinier & le premier laboureur; qu'il étoit appellé fils du Ciel, parcequ'il avoit été formé de la main de Dieu; & que l'âge d'or fut véritablement de son temps sur la terre avant le péché; qu'enfin selon la sibylle Erythrée, Saturne fut le premier qui regna dans le monde : ce qui convient proprement à Adam. Bochart croit que le Κρόνος des Grecs a été le même que Noë, & en rapporte plusieurs raisons dans le I *chap. du premier livre de son Chanaan.* Il y a apparence néanmoins que les Grecs ont confondu avec Noë ou le Κρόνος de l'Orient, un autre homme, qui n'est pas si ancien, & qui a habité dans l'isle de Crete, en Grece & en Italie. On a confondu plus d'une fois diverses personnes, à cause de leur antiquité; & les païens mêmes on reconnu qu'on avoit donné le même nom à différentes divinités. Les Romains, l'an 257 de Rome, & 497 avant J. C. dédierent un temple à Saturne. Ils célébroient aussi des fêtes en son honneur. *Voyez* SATURNALES. * Cicero, *de nat. deor. l.* 3. Aurelius Victor, *de origin. gent. Rom.* Apoll. Hygin. Natalis Comes, *l.* 2, *mythol.* Cartari, *de imag. deor.* Bocace, *hist. deor. &c.* Juste Lipse, 1. *saturn.* & Martin Lipenius, *in hist. Stren.*

Suivant l'histoire, il y a eu plusieurs Saturnes; car les Assyriens & les Egyptiens ont honoré un Saturne avant les Grecs : & par Saturne ils ont entendu l'un des anciens rois de leur pays. On croit que le Saturne des Assyriens n'est autre que Noë. Celui d'Egypte, selon Diodore de *Sicile*, épousa sa sœur Rhéa, & en eut

Ofiris & Isis. Celui des Grecs étoit un ancien roi, fils d'Uranus, auquel Titan, son aîné, céda l'empire, à condition qu'on feroit mourir tous ses enfans mâles. Le premier ne fut pas mis à mort; mais Jupiter, Neptune & Pluton ayant été soustraits à la cruauté de Titan; & ce prince l'ayant appris, arma avec les tyrans ses enfans; fit la guerre à Saturne; le prit avec sa femme Ops, & les enferma. Jupiter cependant, qui avoit été élevé en Crete, vint avec des troupes, défit Titan, délivra son pere de prison, le rétablit sur le trône, & s'en retourna en Crete. Saturne ayant appris que Jupiter avoit dessein de le détrôner, voulut le prévenir; mais Jupiter en étant averti, se rendit maître de l'empire, & en chassa son pere Saturne. Il s'enfuit, & alla regner en Italie. C'est ainsi qu'Euhémérus, cité par Lactance, rapporte l'histoire de Saturne.

SATURNIN, *Saturninus*, tribun du peuple, entreprit pendant son tribunat d'introduire des nouveautés à Rome; mais il fut chassé de la ville par Métellus *le Numidique*; & y étant revenu, il fut assiégé dans le Capitole, & tué dans la cour même où se tenoit le sénat, par ordre du consul Marius, en la 654 année de la fondation de Rome, & la 100 avant J. C.

SATURNIN, homme d'un rare mérite, qui avoit été consul & gouverneur de Syrie pour les Romains. Il assista à l'assemblée que fit faire à Beryte Hérode *le Grand*, roi des Juifs, contre ses deux fils Alexandre & Aristobule, & fut d'avis qu'on leur sauvât la vie, après leur avoir fait connoître le respect qu'ils devoient à leur pere. Volumnius son collégue opina au contraire à la mort: quantité d'autres furent de ce dernier avis, & ainsi l'on fit mourir ces deux princes. Varus fut successeur de Saturnin. * Joséphe, *antiquit. liv. XVI*, *chap.* 17.

SATURNIN, *Ælius Saturninus*, poëte, composa des vers contre l'empereur Tibere, qui le fit précipiter du haut du Capitole, comme nous l'apprenons de Dion, *liv.* 58.

SATURNIN, *Junius Saturninus*, avoit écrit quelques traités historiques sur Auguste: ce que nous pouvons juger, par ce que Suétone dit en la vie de ce prince, *c.* 27.

SATURNIN (Publius) *Saturninus*, l'un des plus braves capitaines de son temps, avoit eu beaucoup de part en l'amitié de Valérien, sous lequel il servit, aussi-bien que sous Gallien. On assure qu'il étoit doué d'une prudence singuliere, & aimé de tout le monde, pour son mérite & pour les victoires qu'il avoit remportées sur les ennemis de l'empire. Les soldats l'éleverent à l'empire; & le jour qu'il fut revêtu de la pourpre, il leur dit, dans une harangue qu'il leur fit, *Mes compagnons, vous avez perdu un bon capitaine, & vous avez fait un mauvais prince.* Après avoir donné souvent des marques de sa valeur; parcequ'il étoit severe à faire observer la discipline militaire, il fut assassiné par ceux qui l'avoient fait empereur vers l'an 262. * Trebellius Pollio, *des trente tyrans*, *c.* 22.

SATURNIN (Sextus Julius) le plus célébre tyran du III siécle de l'église, étoit Gaulois de nation. L'historien Zosime le fait Maure d'origine, mais il le dit sans preuves. Il est vrai seulement que Saturnin étudia la rhétorique en Afrique. Peut-être y avoit-il été mené par son pere, qui, comme on le croit, y a exercé quelque charge. D'Afrique il passa à Rome où il s'appliqua encore à l'étude des humanités dans lesquelles il fit beaucoup de progrès: ce qui a fait dire à Vopisque, *fuit reverà non parum litteratus.* Mais son talent particulier fut pour la guerre. Il y parut avec éclat sous les regnes d'Aurelien, de Tacite & de Probe. Le premier le fit général des frontieres de l'Orient. Entre les actions qui acquirent plus de gloire à Saturnin, on conte celles-ci: il rétablit les Gaules, il délivra l'Afrique des Maures qui s'en étoient emparé, il donna la paix à l'Espagne. Quelques affaires l'ayant appellé à Alexandrie sous le regne de Probe, les Alexandrins, peuple naturellement vain & léger, le saluerent aussitôt par flaterie du nom d'Auguste. Saturnin qui vouloit être fidéle à son prince, refusa cet honneur, quitta promptement Alexandrie, & s'en retourna en Palestine. Cependant craignant que l'empereur ne lui ôtât la vie pour empêcher qu'on ne le plaçât réellement sur le trône où il avoit refusé de monter, il prit de lui-même la pourpre & le titre d'Auguste, & résolut d'agir comme empereur. Probe qui avoit pour lui beaucoup d'estime, lui écrivit plusieurs lettres pour l'assurer qu'il le laisseroit tranquille, & qu'il lui conserveroit toujours son amitié, s'il vouloit se contenter du rang de général où il avoit été élevé, & il paroît que Saturnin fut très-porté à déférer à ses exhortations. Mais les soldats le forcerent à soutenir sa révolte malgré lui; ils le proclamerent solemnellement empereur; & pendant qu'ils en témoignoient leur joie, il n'y répondoit que par ses gémissemens, ses plaintes & ses larmes même. Vopisque nous a conservé un fragment du discours qu'il fit en cette occasion: on y voit beaucoup d'éloquence & de bon sens. Probe voyant que sa révolte continuoit, fit marcher contre lui des troupes qui affoiblirent tellement son parti, qu'il fut bientôt sans défense. Il fut assiégé dans le château d'Apamée, où il fut tué presque contre la volonté de Probe, qui n'avoit cessé de l'aimer. Eusebe dit que ce fut peu après sa proclamation, que M. de Tillemont met l'an 280. Sa mort éteignit entierement sa faction. * Eusebe en sa *chronique*. Tillemont, *hist. des empereurs*, *tome* 3. Vopiscus, *vita Saturnini*, &c.

SATURNIN, *Saturninus* ou *Saturnillus*, hérétique, natif d'Antioche, étoit disciple de Simon *le Magicien*, de Ménandre & de Basilides, & enseignoit presque les mêmes réveries qu'eux, au commencement du II siécle. Il condamnoit le mariage comme une invention du diable, & nioit la résurrection de la chair. Selon lui, le monde avoit été fait par sept anges. Il ajoutoit qu'en même temps il y avoit eu deux hommes formés par deux de ces esprits, dont l'un étoit bon, & l'autre mauvais; que de-là procédoient deux genres d'hommes qui tenoient les uns de la bonté, & les autres de la malice de leurs chefs; que, pour délivrer les bons de l'oppression des méchans assistés par le démon, le Sauveur étoit venu sur la terre, sous la figure trompeuse d'un homme. Cet impie ajoutoit d'autres blasphêmes, & pour les faire recevoir aux personnes simples, il affectoit aussi-bien que ses sectateurs, de paroître fort austere, & s'abstenoit de l'usage de toutes choses animées. * S. Irenée, *l.* 6, *c.* 12. S. Epiphane, *hær.* 13. Eusebe, *l.* 4, *hist. cap.* 7. Tertullien. Théodoret. Philast. S. Augustin, &c. *cités par* Baronius, *A. C.* 120.

SATURNIN (Saint) *Saturninus*, premier évêque de Toulouse, où il est communément nommé saint SERNIN, fut envoyé, dit-on, dans les Gaules par le pape Saint Clément, sur la fin du premier siécle de l'église. Quelques-uns prétendent qu'ayant été disciple de saint Jean-Baptiste, puis de Jesus-Christ, il s'attacha à saint Pierre, après la descente du saint Esprit, & parcourut par son ordre diverses provinces de l'Orient; & qu'il vint ensuite à Rome, d'où saint Pierre l'envoya à Toulouse pour y prêcher l'évangile. Ces opinions sont combattues par des difficultés insurmontables. D'ailleurs la premiere s'accorde peu avec les actes d'Eugène, premier évêque de Tolede; avec ceux de S. Firmin, premier évêque de Pampelune & d'Amiens, & de quelques autres Saints; & la seconde n'est fondée que sur ce que Grégoire de *Tours* a dit dans son *histoire des François*, *l.* 1, & a rétracté dans son livre des miracles, ou de la gloire des martyrs. Il est donc plus vraisemblable que S. Saturnin n'arriva à Toulouse que sous l'empire de Dece, vers le milieu du III siécle, suivant l'auteur des anciens actes de ce Saint, cités par Grégoire de *Tours*, & par la tradition des églises de Toulouse, de Pampelune & de Tolede. Il accompagna S. Denys, & cette illustre troupe de missionaires qui ont été les fondateurs des principales églises de France. Lorsqu'il fut arrivé à Arles, il

fut destiné pour le Languedoc, la Gascogne, & les frontieres d'Espagne, avec Papoul & Honeste, qu'on lui donna pour compagnons. La premiere ville où il s'arrêta fut Carcassonne; mais il y fut mal reçu: c'est pourquoi il se retira à Toulouse, où il prêcha l'évangile avec succès, & où il établit une église à côté du Capitole, qui étoit le temple des faux dieux. Puis laissant S. Papoul, pour avoir soin des nouveaux chrétiens, & travailler à la conversion des idolâtres, il alla à Pampelune, accompagné de S. Honeste; & de-là à Tolède, où il reçut les nouvelles du martyre de S. Papoul. Aussitôt il recommanda l'église de Tolède à S. Honeste, & revint à Toulouse, où les idolâtres l'attacherent par les pieds à la queue d'un taureau, qu'ils pousserent à coups d'aiguillons du haut des dégrés du Capitole. Ainsi S. Saturnin eut la tête cassée, & le corps tout brisé par les secousses que lui donnoit cette bête furieuse. On dit que le roi Dagobert voulant enrichir l'abbaye de saint Denys en France, de ce qu'il y avoit de plus considérable dans son royaume, y fit transporter les reliques de S. Saturnin; mais que six ans après, les Toulousains, qui se virent affligés de plusieurs maladies, firent de grandes instances pour recouvrer la possession de ce trésor, qui leur fut rendu par les religieux de S. Denys, ausquels on donna en échange plusieurs reliques considérables; mais c'est un fait fort incertain, & suspect de fausseté. L'empereur Charlemagne fit bâtir à Toulouse, proche la basilique de S. Saturnin, un riche monastere, où il mit une communauté de religieux, qui est maintenant occupé par des chanoines séculiers, qui y prirent la place des chanoines réguliers de l'ordre de S. Augustin en 1526, sous le pape Clément VII. * *Acta Saturnini apud* Ruinart. Grégoire de *Tours*, *l.* 1, *hist. c.* 30; *de gloria confessor. c.* 30. Fortunat, *l.* 2, *c.* 9. De Tillemont, *mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, *t.* 3. Baillet, *vies des Saints*, 29 novembre, jour auquel on célébre la fête de ce saint. On fait aussi le même jour la fête d'un saint SATURNIN martyrisé à Rome avec son diacre Sisinne, dans le temps de la persécution de Dioclétien. Mais l'histoire de son martyre n'est pas certaine. Il y a encore un autre SATURNIN, l'un des dix martyrs de Crete, dont les Grecs font la fête au 23 décembre.

SATURNIN (saint) martyr en Afrique, sous la persécution de Dioclétien, étoit prêtre de la ville d'Abitine, dans la province proconsulaire. Il fut arrêté avec ses enfans, & plusieurs autres chrétiens, & conduit à Carthage, devant le proconsul Anulin. Ils souffrirent divers tourmens, & moururent dans la prison l'an 304. Leur fête commune est marquée dans le martyrologe romain au 11 février. * *Acta apud* Ruinart. Baillet, *vies des Saints*, 1 février.

Il y a un autre saint SATURNIN, martyr de Cagliari en Sardaigne dans le même temps, dont on a fait la fête au 30 d'octobre; mais dont les actes ne sont pas certains.

SATURNIN, évêque d'Arles dans le IV siécle, succéda dans le siége épiscopal d'Arles à Valentin, dont le nom se lit entre ceux des autres évêques qui ont souscrit au concile de Sardique tenu en 347. Mais on croit qu'il ne fut ordonné qu'après le conciliabule d'Arles en 353 ou 354; au moins ne trouve-t-on point son nom parmi ceux qui ont souscrit à ce conciliabule. Saturnin qui s'étoit livré à l'Arianisme, fit ce qu'il put pour en accréditer le parti. Il étoit d'ailleurs factieux, emporté, tyrannisant les églises des Gaules, & on l'accuse de plusieurs crimes énormes. Uni de sentimens & de conduite avec Ursace & Valens, fauteurs zélés de la secte arienne en Illyrie, il fut aussi un des plus ardens persécuteurs de S. Athanase. Ses menaces, sa fureur, son crédit auprès de l'empereur Constance, n'empêcherent pas saint Hilaire & un grand nombre d'autres évêques particulierement des Gaules, de se séparer de sa communion, à cause de sa conduite scandaleuse & tyrannique, & de ses erreurs sur la foi. Les évêques des Gaules annoncerent même son excommunication dans leurs lettres. Saturnin & son parti irrités de cette fermeté, furent assembler un concile à Beziers en 356, & Saturnin y assista, & peut-être même y présida; mais sa présence n'arrêta pas le zèle de S. Hilaire. Ce digne prélat s'y opposa ouvertement aux blasphêmes des hérétiques, s'y rendit leur dénonciateur, & s'offrit de prouver en particulier que Saturnin étoit coupable d'hérésie. Ce dernier encore plus furieux par cette fermeté, dressa une fausse relation de ce concile, l'envoya à l'empereur Constance, & en obtint l'exil de saint Hilaire, qui fut envoyé en Phrygie. Saturnin se trouva encore au concile de Milan en 355: assemblée irréguliere, où l'iniquité domina, & en conséquence de laquelle plusieurs saints évêques furent exilés. En 360, il assista au concile de Constantinople, qui ne fut guère moins fatal aux défenseurs de la foi que celui de Milan. Saint Hilaire qui se trouvoit alors à Constantinople, présenta une requête à l'empereur pour avoir une conférence réglée avec Saturnin; mais celui-ci qui craignoit la lumiere & le zèle du saint, la refusa. Son crédit & sa haine pour la vérité, n'arrêterent pas l'ardeur des évêques des Gaules. Dans un concile tenu à Paris en 361, Saturnin fut déclaré indigne du nom d'évêque, déposé, chassé de l'église, & dénoncé comme tel aux évêques Orientaux. On ignore ce qu'il devint depuis. Outre la fausse relation de ce qui s'étoit passé à Beziers qu'il avoit dressée, la lettre synodale du concile de Paris nous apprend qu'il avoit encore composé d'autres écrits qui ne respiroient que l'impiété de l'hérésie des Ariens. Ces écrits ne subsistent plus aujourd'hui. * Mabillon, *analect. tome* 3. Saint Hilaire en plusieurs endroits de ses ouvrages. *Gallia christiana novæ edition. tome* 1. M. Fleuri dans son *hist. eccles. IV siécle. Histoire générale du Languedoc*, par deux Bénédictins, t. 1, liv. 3, &c. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, *tome I.*

SATURNIUS LAZARONEUS (Augustin) critique grammairien, qui a vécu dans le XVI siécle, étoit du Bressan, né dans une ville qu'il nomme en latin *Buennum*, située, ajoute-t-il, dans le Val Camonica sur le lac d'Isée. Saturnius fut un des disciples de Jean Taberius de Brescia, dont il fait un grand éloge. Il dit qu'il étoit déja dans sa vingtiéme année lorsqu'il prit les leçons de Taberius, & qu'il étudia sous lui sept ans. Les lumieres de ce maître habile & sa propre application le dédommagerent du temps qu'il avoit perdu avant de se mettre sous la discipline de Taberius. Il ajoute que s'il y a quelque chose de bon dans son *Mercure*, il le doit en partie à son maître. Ce *Mercure* est un ouvrage de grammaire, *Mercurius Major*, *seu Grammaticarum institutionum libri decem*, imprimé à Basle en 1546, & à Lyon 1556; mais composé avant l'an 1531, comme on le voit par une lettre de Jean Pincio, poëte *Lauréat*, par laquelle il exhorte Saturnius à publier son ouvrage. Le *Mercurius major* de Santurnius n'est pas seulement une grammaire étendue & détaillée, c'est en même temps une critique des grammairiens précédens: Laurent Valle en particulier y est souvent repris, & presque toujours avec trop de vivacité. Il doit nous suffire de renvoyer sur cela au *Specimen variæ litteraturæ Brixianæ* de M. le cardinal Querini, depuis la page 35, jusqu'à la page 59. Voyez aussi Vossius, *de arte grammatica*; & la *Minerve* de Sanctius.

SATYRES, appellés par les Latins *Satyri*, monstres que les poëtes feignoient être des demi-dieux, habitoient les forêts & les montagnes. On les représentoit ayant la partie supérieure d'homme avec des cornes à la tête, & la partie inférieure de bête avec des pieds de chevres. Pline même dit qu'il y en avoit à quatre pieds dans les Indes. Nous lisons dans la vie de saint Paul Hermite, composée par saint Jerôme, & dans celle de saint Antoine, par saint Athanase, que saint Antoine rencontra dans le désert un monstre de cette

nature, auquel ayant demandé qui il étoit, il lui répondit qu'il étoit un des habitans du désert, que les Gentils, par une vaine erreur, appelloient Faunes, Satyres & Incubes. Ces auteurs ajoutent que ce Satyre lui présenta des fruits de palmier, & qu'il lui dit qu'il étoit député de son troupeau pour le venir prier d'intercéder pour eux auprès de Dieu, qu'ils reconnoissoient être venu au monde pour le salut du genre humain, & qu'ensuite de cet entretien il disparut. Saint Jerôme, qui récite ce fait comme une vérité dont il semble être persuadé, remarque, pour le confirmer, qu'environ cent ans auparavant, on vit avec admiration dans Alexandrie en Egypte un monstre de cette espece en vie, & qu'après qu'il fut mort, on embauma son cadavre, pour le porter à Antioche, & le faire voir à l'empereur. Outre ces exemples, Plutarque dit que Sylla passant à *Dyrrachium*, aujourd'hui *Durazzo*, ville d'Albanie, vit un satyre vivant qu'on lui présenta. Ce monstre ayant été interrogé par plusieurs interprétes, ne fit sortir qu'à peine une voix rude qu'on ne pouvoit entendre, & qui avoit quelque ressemblance au hennissement d'un cheval, & au cri d'un bouc. Diodore de *Sicile* dit qu'on présenta en Sicile à Denys *le Tyran* de ces sortes de monstres, qui avoient des cheveux pendans jusque sur le ventre. Mais il y a lieu de croire que toutes ces histoires sont fabuleuses, ou ne sont fondées que sur des illusions du démon. Les rabbins sont encore plus extravagans que les poëtes sur ce sujet. Rabbi Abraham s'est imaginé que les Satyres ou Faunes étoient de véritables créatures, mais imparfaites, à cause que dieu ayant été surpris par le soir du Sabbat, n'avoit pas pu leur donner la derniere perfection ; & que pour cela ces monstres fuyant la sainteté de ce jour, se retirent dans les montagnes & dans les bois pour se cacher; d'où ensuite ils reviennent tourmenter les hommes. * Pline, *l.* 7, *ch.* 2, & *in Sylla*. Diodore, *l.* 5, *c.* 8.

SATYRE, *Satyrus*, philosophe Péripateticien, avoit écrit des vies des hommes illustres, comme de Philippe de *Macédoine*, de Socrate, d'Empedocle, &c. Cet ouvrage est cité par Athénée, par saint Jerôme & par d'autres; & le premier donne un fragment d'un traité de morale écrit par cet auteur, sous le titre *des caracteres*. On peut croire que c'est le même qui avoit écrit des perles & des pierres, & que Pline cite : mais il est différent d'un autre SATYRUS, qui étoit d'Olynthe, comédien de profession, & qui laissa un ouvrage intitulé *Pamphyla*, dont on ignore le sujet. * *Consultez* Vossius, *de hist. Græc. l.* 4.

☞ SATYRE, *Satyrus*, frere aîné de S. Ambroise, archevêque de Milan, fils d'*Ambroise*, préfet du prétoire des Gaules, vint au monde vers la fin du regne de Constantin *le Grand* : il se distingua beaucoup dans le barreau de Rome, où il plaida plusieurs causes dans l'auditoire du préfet Symmaque, qui l'honora de son amitié. Il fut ensuite gouverneur de province, & s'aquitta de cet emploi à la satisfaction des peuples. Quand saint Ambroise fut élu archevêque de Milan, Satyre le vint trouver & se chargea de toutes les affaires, afin qu'il ne restât à son frere que la charge de la conduite spirituelle de son église. Comme Satyre vaquoit aux affaires de leur famille, il s'embarqua pour aller en Afrique, afin de faire payer un nommé Prosper, qui étoit leur débiteur. Il fit naufrage en chemin, & le vaisseau où il étoit échoua entre les écueils & les rochers. Il n'étoit pas encore baptisé ; & pour ne pas mourir entierement privé des saints mysteres, c'est-à-dire, de l'Eucharistie, il la demanda aux fidéles qui étoient avec lui. Mais comme il n'étoit permis de la voir qu'à ceux qui étoient baptisés, il la fit envelopper dans un linge, l'attacha à son cou, & se jetta ainsi dans la mer, sans vouloir se servir de planche pour se soutenir, sa foi fut récompensée, & il arriva le premier à terre. Echapé du danger, & persuadé que le sacrement qui l'avoit ainsi protégé, lui seroit plus utile, quand il le recevroit au-dedans de son cœur, il se pressa de se faire baptiser. Mais ayant su que l'église du lieu où il étoit abordé (c'étoit apparemment en Sardaigne) étoit engagée dans le schisme de Lucifer, il aima mieux s'exposer une seconde fois, que de recevoir le baptême de la main d'un évêque schismatique. Il se remit en mer ; & étant arrivé en Afrique, dans un lieu où il y avoit un évêque catholique, il se fit baptiser. Ayant ensuite fait payer Prosper, il partit d'Afrique, passa par la Sicile, & se rendit à Rome, & de-là revint à Milan, quoique Symmaque voulût le retenir à Rome. Il tomba bientôt après dans une maladie, qui lui ôta l'usage de tous ses membres, & le conduisit à la mort l'an 379. Le martyrologe romain fait mention de lui au 17 septembre. * Ambros. *de excessu fratris Satyri. Vie de saint Ambroise*. Baillet, *vies des Saints*.

SATZ, ville de Bohême, capitale du cercle de Satz, est située sur l'Eger, à quatorze ou quinze lieues de Prague, vers le couchant. * Mati, *dict.*

SAVA, ville de Perse : sa latitude est de 35 dégrés 50 minutes, & sa longitude de 85 dégrés. C'est une grande ville située dans une plaine sabloneuse & stérile, à la vue du mont Alouvent. Elle a deux milles de tour, mais elle n'est guère peuplée. Elle a été belle autrefois, comme on le voit par les ruines de plusieurs édifices considérables. Quoiqu'il y ait un grand nombre de jardins, il n'y vient rien qu'à force d'art & de travail. L'air qu'on y respire est échauffé & mal sain. Un dérogué en est le gouverneur. Les peuples du septentrion la ruinerent au IV siécle du mahométisme. Coja-Schid-el-din, fils de Melec-Cheref-el-din-Sauvegi, la fit rebâtir quarante ans après, plus grande qu'elle n'étoit avant sa destruction, & la fit entourer de murs & paver de briques rouges. * *Voyez* les voyages du sieur Chardin, *tome* 1, &c.

SAVA, SAVE ou SAW, riviere d'Allemagne, qui a sa source dans la province de Carniole, près de la Carinthie, se jette dans le Danube à Belgrade en Hongrie. * Ortelius. Sanson.

SAVARON (Jean) sorti d'une bonne famille de Clermont en Auvergne, après avoir exercé divers emplois dans sa province, fut pourvu de l'office de président & de lieutenant général en la sénéchaussée & siége présidial de Clermont. Il se trouva aux états généraux tenus à Paris en 1614, en qualité de député du tiers état de la province d'Auvergne, & y fit paroître beaucoup de talent, & une grande fermeté d'esprit. Lorsqu'il eut été choisi avec d'autres par la chambre du tiers-état de France, pour examiner les cahiers de la noblesse, & pour parler à leur chambre de la part de celle du tiers-état, il y harangua avec tant de liberté, qu'il suscita contre lui toute la noblesse : de sorte que l'on fut obligé de lui donner des gardes. Ce magistrat étoit si éloquent & si bon orateur, qu'il fut employé plusieurs fois par le tiers-état pour répondre sur le champ, & sans être préparé, aux propositions du clergé & de la noblesse pendant la tenue de ces mêmes états. On le vit ensuite plaider au parlement de Paris pour les droits honorifiques des magistrats de son présidial, que le chapitre de la cathédrale de Clermont ne vouloit accorder dans le chœur de cette église, qu'à lui seul président & lieutenant général, chef de la compagnie. Il parla avec tant d'érudition, que le premier président de Verdun ayant oui sonner dix heures au milieu de son plaidoyer, se leva, & demanda à la compagnie si elle n'étoit pas d'avis qu'il achevât ; ce qui lui fut permis : honneur qui n'avoit jamais été accordé qu'aux gens du roi. Savaron mourut fort âgé en 1622, pour s'être échauffé en faisant publiquement l'éloge du baron de Canillac, sénéchal de Clermont, mort d'une maladie contractée au siége de Montauban. Il a passé pour un des plus savans de son temps, & est nommé par M. Bignon, dans ses notes sur le chap. 2. du livre des formules de Marculfe, *Avernorum & præses & decus*. Les plus

considérables de ses ouvrages sont ceux qui suivent. 1. Ses commentaires sur les lettres & les poësies de Sidonius Apollinaris, évêque d'Auvergne, qui furent imprimés *in-4°*, à Paris en 1609, & auparavant *in-8°*, en 1598, & dans lesquels brille une belle érudition. Il fut accusé de les avoir dérobés au P. Sirmond Jésuite, qui seize ans après donna une nouvelle édition de cet ancien auteur : mais Savaron sut bien se justifier de cette accusation ; & quelques endroits de ses notes qu'on voulut attaquer, furent aisément défendus. 2. La chronologie des états généraux, où le tiers-état est compris, qu'il publia en 1615, après la tenue des états, où il avoit paru avec tant de distinction, pour prouver que depuis le commencement de la monarchie, le tiers-état avoit toujours assisté aux états généraux. 4. Enfin le traité de la souveraineté du roi & de son royaume. Dans ce traité, qui parut en 1615, & auquel Savaron joignit un second traité adressé au roi, il se proposa de prouver que le roi ne tient sa couronne que de Dieu seul ; que le temporel de son royaume n'est sujet à aucune puissance spirituelle & temporelle ; & que ses sujets ne peuvent être dispensés du serment de fidélité & d'obéissance. Un inconnu, qu'on croit être le cardinal du Perron, fit imprimer presque aussitôt un examen de ces deux traités, où sans entrer dans la question de droit, il entreprit de réfuter les faits allégués ; & Savaron répondit fort vivement à cet examen : mais en 1617, un nommé Jean le Cocq se mit de la partie, ainsi qu'avoit fait le cardinal Bellarmin, qui par une froide allusion au nom de celui dont il combattoit le sentiment, l'appelloit *Senza vero* ; & en même temps on vit encore un écrivain Huguenot, qui donna *la puissance, dignité & autorité royale*, où il outroit les principes. Ces écrits engagerent donc Savaron à donner encore en 1620, un nouveau traité de la souveraineté du roi. On avoit conçu une grande idée de ses notes sur Grégoire de *Tours*, & sur les capitulaires de Charlemagne, qu'il a laissés sans y mettre la derniere main. * Durand, *origines de Clermont*. Paul Colomiez, *dans ses mélanges historiques*, 1675.

Voici une liste exacte des ouvrages de Jean Savaron. 1. *Sidonii Apollinaris opera* ; premiere édition, revue & corrigée par Savaron, imprimée sans notes en 1598, *in-8°*, à Paris, chez Adrien Perier dans la boutique de Plantin : seconde édition, avec des notes, en 1608, *in-8°* : troisiéme édition plus correcte & avec un plus grand nombre de notes, en 1609, *in-4°*. 2. *Cornelius Nepos, cum castigationibus & notis Joannis Savaronis* ; à Paris, 1602, *in-16*. 3. *Traité des confrairies* ; à Paris, Chevalier, 1604, *in-8°*. 4. *Origine de Clermont, ville capitale d'Auvergne* ; par Jean Savaron, seigneur de Villars, &c, à Clermont, 1607, *in-8°*, & augmentée des remarques, notes & recherches curieuses des choses advenues avant & après la premiere édition ; ensemble des généalogies de l'ancienne & illustre maison de Senectere & autres, justifiées par chartes, titres, priviléges des rois, & autres preuves authentiques ; par Pierre Durand, conseiller du roi, visiteur général des gabelles en la cour des aides de Clermont-Ferrand ; à Paris, 1661, *in-fol.* 5. *De Sanctis, Ecclesiis & Monasteriis Claromontii, incerto auctore sæculi decimi, edente cum notis Joanne Savarone* ; à Paris, 1608, *in-8°*. Pierre Durand a inséré cet ouvrage dans son édition des origines de Clermont de Savaron, à la page 341. 6. *Traité contre les masques* ; à Paris, 1608, *in-8°* : troisiéme édition, augmentée ; à Paris, 1611, *in-8°*. 7. *Traité contre les duels, avec les ordonnances & arrêts du roi S. Louis : au roi Très-chrétien Louis XIII*, à Paris, 1610, & 1614, *in-8°*. 8. Discours abrégé sur le même sujet, avec l'ordonnance entiere du roi S. Louis contre les dicts duels, au même ; à Paris, 1614, *in-8°*. 9. *Traité de l'épée françoise* ; à Paris, 1610, *in-8°*. Ce livre tend à relever la valeur des rois de France. 10. *Homilia Sancti Augustini de Calendis Januarii, ac venerandæ Sorbonæ decretalis Epistola contra festum fatuorum, notis illustratæ ; accedit tractatus contra larvas, studio Joan. Savaronis* ; à Paris, 1611, *in-8°*. 11. *Traité de la souveraineté du roi & de son royaume, aux députés de la noblesse* ; à Paris, 1615, *in-8°*. 12. Second traité de la souveraineté du roi & de son royaume, au roi Louis XIII. On opposa à cet ouvrage un *examen*, imprimé la même année, & Savaron fit contre, l'écrit intitulé : 13. *Les erreurs & impostures de l'examen*, &c. 1616 : *in-8°*, & l'on opposa encore à ce dernier écrit, la censure de la réplique de Jean Savaron sur l'examen, &c, par Jean le Cocq, 1617, *in-4°*. 14. *De la souveraineté du roi, & que sa majesté ne la peut soumettre à qui que ce soit, ni aliéner son domaine à perpétuité*, avec les preuves, contre un auteur inconnu ; à Paris, 1620, *in-8°*. 15. *Chronologie des états généraux ; où le tiers-état est compris depuis l'an 422, jusqu'en 1615*, à Paris, 1615, *in-8°*. 16. *De la sainteté du roi Louis, dict Clovis*, avec les preuves & les autorités, & un abrégé de sa vie : imprimé avec les annales de Belleforest ; à Paris, 1621, *in-fol.* & 1622, *in-4°*. De l'Etoile dans ses *mémoires pour l'histoire de France*, dit que le 21 septembre 1611, le libraire Perier lui donna un traité de Savaron qu'il avoit imprimé, intitulé : *Que les lettres sont l'ornement des rois & de l'état.* Dans le catalogue de la bibliothéque de Nicolas Bachelier, doyen de l'église de Reims, vendue en 1725, on lit parmi les manuscrits un traité de Savaron sur cette question : *S'il est permis aux chrétiens de danser.*

SAVARY (Jacques) de Caën en Normandie, poëte latin, florissoit au milieu du XVII siécle. Il a fait quelques ouvrages en vers latins, entre autres un qui traite de la chasse du liévre, sous le titre de *Album Dianæ leporicidæ*, en sept livres, imprimé en 1655 ; un poëme en trois livres, sur le manége ou l'hippodrome, intitulé *Album Hipponæ, seu Hippodromi leges*, en 1662 ; un autre poëme sur la chasse du cerf, du sanglier, &c, qui fut imprimé à Caën, en 1669, *in-4°*, sous ce titre : *Venationis cervinæ, capreolinæ, aprugnæ, & lupinæ leges.* Il a encore fait l'*Odyssée*, en vers latins ; *les triomphes de Louis XIV*, depuis son avénement à la couronne ; un volume de *poësies mêlées.* Savary promettoit de donner au public un corps entier de toutes *les chasses* qui se font avec les chiens courans. Il y a beaucoup d'invention dans les poëmes de la chasse du liévre, & dans celui du manége. Il a eu soin de mettre à la marge les termes de ces arts en notre langue, pour la commodité de ceux qui ne pouroient les deviner en son latin. Il est mort âgé de 63 ans, le 21 mars 1670. * Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes modernes.* Huet, *origines de Caën, seconde édition. p.* 382.

SAVARY (Jacques) né à Doué en Anjou le 22 septembre 1622, ayant fait une fortune assez considérable dans le négoce à Paris, fut pourvu d'une charge de secrétaire du roi en 1658, & se mit dans les traités, où il ne réussit pas comme il se l'étoit promis. Mais la grande réputation qu'il s'étoit acquise dans le négoce, par les importans arbitrages où il étoit sans cesse appellé, fit qu'en 1670, il fut nommé pour travailler au code marchand qui parut en 1673. Il donna au public en 1675, *le parfait négociant*, qui a été imprimé jusqu'à huit fois, avec des additions ; & a été traduit en allemand, en hollandois, en anglois & en italien ; & servit comme de régle pour les affaires du commerce, dont il devint comme l'oracle. La huitiéme édition fut donnée en 1721, *in-4°*, augmentée par Philemon-Louis Savari, chanoine de l'église royale de saint Maur, l'un de ses fils. En 1688, il donna encore au public ses *pareres*, ou *avis & conseils sur les plus importantes matieres du commerce*, dont la seconde édition augmentée parut en 1715. Il mourut le 12 octobre 1690, âgé de 68 ans,

ayant eu dix-sept enfans de *Catherine* Thomas, sa femme, morte en 1685, & entre autres Jacques Savary des Bruslons, & Philémon-Louis Savary, qui font le sujet des articles suivans.

SAVARY des BRUSLONS (Jacques) sixiéme fils du précédent, fut choisi en 1686, par M. de Louvois, pour inspecteur général de la douane de Paris. M. Savary, qui n'avoit alors que 29 ans, voulant se mettre au fait de toutes les espéces de marchandises, qui passent par la douane, mit dans un ordre alphabétique les mots qui avoient rapport au commerce & aux manufactures, à mesure qu'il apprenoit. Devenu plus habile, il ajouta à tous ces mots quelques explications: il y joignit ensuite un extrait des livres de commerce imprimés en France, ou dans les pays étrangers, des ordonnances, des arrêts & des réglemens qui regardent cette matiere. Il s'adressa aux inspecteurs du commerce établis dans les provinces, il tira d'eux de grands secours pour perfectioner son recueil. L'ouvrage étoit en cet état, lorsque les magistrats, que le roi avoit choisis pour présider au conseil du commerce, furent instruits de ce que Savary avoit recueilli sur cette matiére. On loua fort son plan; on l'exhorta à le continuer; & on l'engagea à pousser ses vues au-delà de ce qu'il s'étoit proposé. Ce fut alors que ses occupations & sa santé ne lui permettant pas d'espérer de remplir seul un plan si vaste, il prit le parti d'engager *Philemon-Louis* Savary, chanoine de l'église de S. Maur des Fossés, son frere, à prendre plus de part à cet ouvrage, qu'il n'avoit fait jusqu'alors. Les deux freres travaillant à l'envie l'un de l'autre, l'ouvrage avança de maniere, qu'on l'annonça au public dans les premiers journaux de 1713; mais des Bruslons ne put s'aquitter de la parole qu'il avoit donnée, à cause des différentes maladies dont il fut attaqué depuis 1713, jusqu'en 1716, qu'il mourut le 22 avril de cette année, d'une fluxion de poitrine, âgé de 56 ans. Ainsi M. Savary le chanoine se trouva seul chargé de la conduite de cet ouvrage. Voyez l'article suivant. * *Mém. du temps.*

SAVARY (Philemon-Louis) prêtre, chanoine de l'église royale de S. Maur des Fossés près de Paris, frere du précédent. Il fut chargé après la mort de son pere de l'administration des affaires du duc de Mantoue, & il s'aquitta de cette commission avec beaucoup de prudence & de fidélité. Cet emploi cependant ne l'empêcha point de s'appliquer au genre d'étude convenable à l'état ecclésiastique qu'il avoit embrassé, & il avoit acquis une assez grande connoissance de l'écriture sainte, des peres de l'église & de la morale chrétienne. Il prêcha même avec applaudissement pendant sa jeunesse dans les chaires les plus célebres de Paris, & il composa en 1679, un discours sur *la vraie & de la fausse humilité*, qui remporta le prix de l'académie françoise cette année-là, & qui a été imprimé dans le premier volume d'un recueil de piéces d'éloquence, à Rotterdam, 1707. Mais la foiblesse de son tempérament ne lui ayant point permis de continuer le pénible exercice de la prédication, il se retira à S. Maur des Fossés, où il partagea son temps entre les fonctions canoniales & l'étude. Des expériences curieuses de physique, d'optique & des autres parties de mathématiques y faisoient ses amusemens, & y attiroient souvent les savans & les curieux. C'est dans cette retraite qu'il travailla pendant trente années à rédiger de la maniere la plus instructive & la plus intéressante les mémoires sur le commerce, que lui communiquoit le sieur Jacques Savary des Bruslons son frere. Ces mémoires sont le premier fonds du *dictionnaire universel du commerce*, qui est assez connu. Pour perfectioner cet ouvrage, l'auteur a fait par lui-même plusieurs recherches. Il a consulté les personnes les plus habiles sur cette matiére; il a tiré des relations des différens voyages ce qu'il a trouvé qui y avoit rapport au sujet qu'il vouloit traiter; il a eu recours aux cabinets des curieux, & il a profité des archives du conseil de commerce dont il a eu communication; aussi les deux premiers volumes de cet ouvrage ont-ils été parfaitement bien reçus. Ces deux volumes ont paru *in-folio* en 1723, par les soins de M. Philemon-Louis Savary, après la mort de son frere, arrivée le 22 avril 1716. En 1730, on en a donné un troisiéme volume *in-fol.* pour servir de supplément aux deux autres; & ce troisiéme volume, qui n'est ni moins curieux ni moins intéressant que les deux autres, a été composé en partie sur les mémoires de M. des Bruslons par M. Philemon-Louis Savary, qui l'avoit entierement achevé, lorsqu'il mourut le 20 septembre 1727, âgé de 73 ans. * *Mém. du temps. Journ. des sav. mars* 1731.

SAVATOPOLI, ville de Mingrélie en Asie, sur le Pont-Euxin, est la *Sebastopolis* de Colchide des anciens, que d'autres ont nommée *Dioscurias* & *Giganæum.*

SAUDT (D. Jean-Paul du) né à S. Severe cap de Gascogne, diocèse d'Aire, en 1650, fit profession chez les Bénédictins de la congrégation de S. Maur le 21 mai 1667, âgé de 17 ans. Il a été supérieur en différentes maisons pendant plus de quarante ans, & il a publié plusieurs ouvrages qui peuvent donner aux chrétiens plus d'idée qu'ils n'en ont ordinairement de la sainteté de notre religion, & aux religieux plus d'amour pour leur état. Ces ouvrages sont: *Entretiens de J. C. dans le très-saint Sacrement*, à Toulouse 1703, 5 vol. *in*-12, réimprimés en 1705, au même lieu en 3 vol. & un quatriéme volume imprimé séparément la même année. *Abrégé de ces Entretiens*, à Toulouse en 1705. Le cinquiéme volume du même ouvrage, a paru à Toulouse en 1712. Cet ouvrage a été réimprimé en 1717 & 1722. *Avis & réflexions sur les devoirs de l'état religieux*, 2 vol. *in*-12, en 1708, à Toulouse. Nouvelle édition en 1711, augmentée en 2 vol. *in*-8°, à Avignon. Troisiéme édition à Paris, en 1714, 3 vol. *in*-12. Quatriéme à Avignon en 1717. La troisiéme a été retouchée par D. Roussel. *Préparation à la mort*, à Avignon, 2 vol. *in*-8°. Cet auteur est mort au mois de janvier 1724, dans le monastere de S. André d'Avignon. Il a plu au P. Colonia, Jésuite, de mettre les *avis sur l'état religieux* au nombre des livres jansénistes. C'est dans cette *Biblioth. Jansen.* 2 édit. p. 25, où il se trompe, en disant que ce livre a été imprimé à Paris chez Godart en 1716, au lieu de dire qu'il a été imprimé à Paris en 1714, aux dépens de Godart, libraire, demeurant à Reims, où l'ouvrage s'est vendu. * D. le Cerf, *Biblioth. des aut. de la cong. de S. Maur. Défense de cette bibl. p.* 19, &c.

SAVE (Philippe-Ignace) médecin très-habile, étoit de Mons en Hainaut. Quand il vint à Paris pour prendre le degré de docteur en médecine, il prit des lettres de naturalité. Ce fut un mois avant la prise de Mons par Louis XIV. Il fit sa licence avec tant de distinction, que peu de temps après avoir reçu le bonnet de docteur, M. le duc du Maine le demanda pour son médecin, lui promit un équipage, la table & mille écus d'appointement. M. Save demanda huit jours pour délibérer. Une nuit qu'il réfléchissoit sur les avantages qui lui étoient proposés, il pensa que cette fortune si flateuse pour un jeune homme, ne le délivreroit pas de la mort; & aussitôt il prit un autre état. Dès qu'il fut jour, il alla trouver M. Varet de Fonteni, frere du grand vicaire de Sens, lui dit sa résolution; & peu après il se retira à l'abbaye d'Orval, au diocèse de Tréves, dans le pays de Luxembourg, & s'y consacra au service des religieux & des pauvres du voisinage. Il y ajouta à ses noms celui de Joseph. Il y mourut d'une fiévre maligne, qu'il gagna en traitant un berger, le 25 d'avril 1702, n'étant encore que dans sa quarante-quatriéme année. Il avoit commencé un traité sur le baptême des monstres, & il pria en mourant l'abbé d'Orval de faire remettre à M. Loger, curé de Chevreuse, ce qu'il avoit recueilli sur ce sujet. Ce re-

cueil existe encore. M. Save croyoit qu'il falloit baptiser tout ce qui naissoit de la femme, quelque forme qu'il eût, & même ce qui naîtroit de la bête ayant forme humaine : il en donne des raisons qui nous ont paru assez plausibles. On n'a de lui d'imprimé sur cette matiere que deux lettres, que l'on trouve parmi les lettres & opuscules de feu M. Bocquillot, chanoine d'Avallon, imprimés en 1745, *in*-12. La premiere de ces lettres de M. Save est du 4 mai 1693 ; la seconde du même mois de la même année : l'une & l'autre furent écrites pour répondre à une consultation de M. Bocquillot sur le baptême des monstres.

SAVE, riviere de Hongrie, *cherchez* SAVA.

SAVE ou SEVE SIREI, rabbin, *cherchez* ANAM.

SAVE, ville, *cherchez* CARIATHAIM.

SAVELLI, maison puissante à Rome, qui a donné deux papes à l'église ; savoir, HONORÉ III, mort en 1227, & HONORÉ IV, mort en 1287, a été longtemps en possession de la charge de maréchal perpétuel de l'église, & de gardien du conclave, & a produit de grands hommes en différens temps, & donné plusieurs cardinaux à l'église ; entr'autres JACQUES Savelli, créé cardinal par le pape Paul III en 1539, mort en 1587 ; SILVIO Savelli, créé cardinal par le pape Clément VIII, en 1596, mort en 1599, & JULES Savelli, créé cardinal par le pape Paul V, en 1615, mort en 1644.

SAVELLI (Bertrand) Romain, fut créé cardinal en 1116, par le pape Honorius III, qui étoit frere de Pandulphe Savelli pere de Bertrand. Il fut envoyé en 1217, ambassadeur en France, & depuis en Espagne, où il mourut en 1223, dans un âge peu avancé. Il s'acquit une haute estime par son savoir. On a de lui : *Sermones de Sanctis : & Apologia contra concubinarios.* * *Dictionnaire historique*, édition de Hollande 1740.

SAVELLI (Jean-Baptiste) cardinal, après s'être aquitté de plusieurs emplois dans la cour de Rome dans le XV siécle, fut nommé cardinal avec trois autres par le pape Paul II : mais la mort subite de ce pontife, arrivée en 1471, l'ayant empêché de publier les nouveaux promus dans un consistoire, on ne voulut point les admettre dans le conclave, en vertu de l'extravagante d'Eugène IV, qui déclare nulles de pareilles promotions. Savelli redevint donc protonotaire apostolique ; & quelques mouvemens que ses parens se donnassent auprès de Sixte IV, ils ne purent obtenir pour lui le chapeau qu'en 1470. Il tomba quelque temps après dans la disgrace de ce pape ; qui sous quelque mauvais soupçon, le fit arrêter au sortir du consistoire, & enfermer dans le château S. Ange. Il n'en sortit qu'au bout d'un an, son innocence ayant été reconnue ; & pour le dédommager en quelque maniere, le souverain pontife le nomma gouverneur de la Marche d'Ancône, puis de la Romagne, de l'Ombrie, & enfin l'envoya légat *à latere* à Gènes, où il obtint de cette république une flotte considérable pour s'opposer aux Turcs, qui depuis la prise d'Otrante faisoient trembler toute l'Italie. Il continua d'avoir des emplois considérables sous le pontificat d'Innocent VIII, & sous celui d'Alexandre VI, & mourut à Rome le 18 septembre 1498, âgé de 71 ans. * Auberi, *hist. des cardinaux*.

SAVELLI (Fréderic duc de) après avoir servi en Hongrie, l'empereur Rodolphe II, fut fait par le pape Paul V, général du Bolonnois, du Ferrarois & de la Romagne. Le pape Grégoire XV, successeur de Paul V, lui confera la charge de lieutenant général de l'Eglise Romaine. Il entra depuis au service de l'empereur Ferdinand II, qui l'honora de la dignité de chambellan, & il s'insinua fort avant dans les bonnes graces du général Walstein. Gustave Adolphe étant entré en Allemagne, Savelli lui remit sans résister la ville de Demmin en Poméranie. Le prince de Tilly porta contre lui quelques accusations, mais il se justifia. L'empereur l'envoya depuis à Rome pour demander du secours contre les Protestans. Lorsque Ferdinand III monta sur le trône d'Allemagne, Savelli commandoit en Alsace avec Jean de Vert, général Bavarrois. Il eut d'abord quelque succès ; mais il fut battu ensuite, & fait prisonnier. Ayant trouvé moyen de se sauver, il fit, mais envain, tous ses efforts pour empêcher les François de se rendre maîtres de Brissac. Alors il retourna à Vienne, d'où il fut envoyé pour la seconde fois en ambassade à Rome vers le pape Urbain VIII. Ce pape étant en guerre en ce temps-là avec ses voisins au sujet du duché de Castro, le fit, du consentement de l'empereur, lieutenant-général de l'Eglise dans le Pérugin. Après que Savelli eut éloigné les Florentins de l'Etat Ecclésiastique, il se démit de sa charge de général, & reprit le titre d'ambassadeur de sa majesté impériale. Il se trouva à l'élection du pape Innocent X, faite en 1644, & mourut en 1649. Le Vassor, *histoire de Louis XIII*, livre 29. *Dictionnaire historique*, édition de Hollande 1740.

SAVELLI (Bernardin) prince d'Albano, &c. épousa *Marie-Félice* Peretti, petite niéce du pape Sixte V, dont il eut JULES, qui suit ; *Catherine*, mariée à *N.* prince de Cariati ; *Marguerite*, alliée à *N.* duc de Cesarini ; & *Paul* prince de Savelli, abbé de Chiaravalle, clerc de chambre, qui fut créé cardinal en 1664, par le pape Alexandre VII, & mourut le 11 septembre 1685, en sa 63 année. JULES Savelli, prince d'Albano & de Venasere, duc de Marsi, &c. grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'or, maréchal perpétuel de la sainte Eglise, & gardien du conclave, épousa *Marie*, fille d'André Justiniani, & de *Marie* Pamphile, niéce du pape Innocent X, & mourut le 5 mars 1712, âgé de 87 ans, sans postérité. Ainsi finit en lui cette illustre maison, n'y en ayant plus que quelques gentilshommes de branches fort éloignées, ausquels il ne laissa rien ; & institua pour son héritier universel George Sforce, fils puîné du duc de Cesarini. Il s'est pourtant trouvé en France un homme du nom de *Savelli*, qui y avoit rempli des emplois fort au-dessous de sa naissance, qui s'est prétendu héritier de cette maison, & même s'est transporté à Rome, où il a pris le titre de prince Savelli. Il avoit épousé en Berry *N.* sœur de l'abbé Bordelon, auteur de divers ouvrages de littérature.

SAVERDUN, petite ville de France dans le Languedoc, dans le comté de Foix sur l'Ariége, à trois lieues au-dessous de Pamiers. Saverdun a été la patrie du pape Benoît XIII. * Baudrand.

SAVERNE ou ZABERN, en latin *Taberna*, petite ville de la basse Alsace, étoit ci-devant la résidence de l'évêque de Strasbourg, qui en est seigneur. Elle est située au pied des montagnes, proche des frontieres de la Lorraine, sur la riviere de Sor, & sur le grand chemin par où l'on va à Strasbourg, à Spire, à Francfort & aux principales villes d'Allemagne : c'est pourquoi elle est habitée par de riches marchands. Sur les côteaux il y a des vignobles où croissent de fort bons vins ; & sur trois rochers on voit trois vieux châteaux assez forts par leur situation. Antoine duc de Lorraine, défit l'armée des Luthériens auprès de cette ville en 1525. * *Comment. des guerres en la Gaule Belgique.*

SAVERNE, sur l'Erlbach, dans le Palatinat du Rhin, est nommée par ceux du pays *Berg-Zabern*. SAVERNE, *Rhein-Zabern*, dans la même province, au confluent de l'Erlbach dans le Rhin. * Sanson.

SAVERNE, riviere célébre d'Angleterre, que les Latins nomment *Sabrina*, & ceux du pays *Severn*, sort du mont Plyinllimon dans le comté de Montgomeri, & après avoir arrosé diverses provinces, & reçu les eaux de plusieurs autres fleuves, elle forme le golfe de Saverne nommé *Sabrianus Sinus*, & par ceux du pays *Severn floud*. Peu après, la Saverne forme encore ce qu'on appelle la Manche de S. George. * Speed & Camden, *desc. Magn. Britan.*

SAVERNE

SAVERNE (la nouvelle) riviere de l'Estotilande, dans l'Amérique septentrionale. Elle coule dans le nouveau pays de Galles méridional, & se décharge dans la baye de Hudson, du côté du levant. * Mati, *dict.*

SAVERY (Roland) fils d'un peintre médiocre, naquit à Courtrai en 1576. Il s'attacha à imiter d'après nature des animaux de toutes les especes; & il s'y rendit si célébre, que l'empereur Rodolphe, qui avoit bon gout, le fit travailler quelque temps, puis l'envoya dans le Frioul, pour étudier le paysage d'après le vrai: ce qu'il fit avec soin. Ses dessins sont ordinairement faits à la plume, accompagnés de lavis de couleurs différentes, & approchantes de la nature qu'il dessinoit. Toutes ses études étoient ramassées dans un grand livre qu'il consultoit au besoin; ce livre demeura entre les mains de l'empereur. Gilles Sadeler, & Isaac son disciple, ont gravé plusieurs de ses paysages. Le plus beau de tous est celui où se trouve représenté saint Jerôme, gravé par Isaac. Il mourut à Utrecht en 1639, à l'âge de 63 ans. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres.*

SAVEUSE (Hector de) vaillant chevalier, sorti de l'ancienne maison de Saveuse en Picardie, parut avec distinction au siége d'Arras, où le duc de Bourgogne son prince conçut beaucoup d'estime pour lui. Depuis, il fut fait capitaine de la ville de Beauvais, & fit ces grands exploits de guerre que l'on peut lire dans Monstrelet. Il mourut vers l'an 1420, & fut enterré dans l'église de Flechelles. * Godefroi, *observation sur l'histoire de Charles VI.*

SAVIARD (Barthelemi) maître chirurgien juré à Paris, né à Marolles-sur-Seine, près Montereau Faut-Yonne, le 18 octobre 1656, & mort le 15 août 1702, dans sa quarante-sixiéme année. Il a excellé dans la lithotomie; c'est-à-dire dans l'opération de la taille. Voici ce que M. Jean Devaux en a dit dans l'*Index funeræus Chirurgorum Parisiensium ab anno* 1315, *ad annum* 1729. M. BARTHOLOMÆUS SAVIARD *Senonensis, post assiduam 17 annorum in domo Dei chirurgiæ exercitationem, magisterium adeptus, tantam sibi comparaverat lithotomes celebrandæ peritiam ut non mirum, quòd hanc arduam sectionem post hinc, in urbe feliciter, & constanti plausu peregerit: amplam demum & luculentam observationum chirurgicarum collectionem paulò ante occubitum edidit, obiit* 15 *august. anni* 1702. L'avertissement que défunt M. Saviard a mis au commencement de ce recueil d'observations, annonce qu'il jouissoit d'une mauvaise santé, occasionée par les veilles & un travail continuel; ce qui a privé le public d'un plus grand fruit de ses travaux & de ses lumieres, ayant à son âge de 45 ans conduit un nombre presqu'innombrable de traitemens, ou par lui-même, (comme il le dit dans cet avertissement) ou dont il avoit été le témoin oculaire, ou qui lui avoient été très-fidélement rapportés. Il crut pouvoir rétablir cette mauvaise santé en allant prendre l'air natal; mais il mourut à Egligny-sur-Seine, chez M. Etienne Saviard son frere, qui en étoit curé. Son corps fut transferé à Marolles, pour être inhumé dans le tombeau de ses ancêtres. Il avoit épousé le 12 juillet 1693, demoiselle *Jeanne-Catherine* Heurté, fille de M. *Jean* Heurté, conseiller du roi, receveur des épices de la seconde chambre des enquêtes du parlement de Paris; il en a eu plusieurs enfans, dont il ne reste que *Barthélemi* Saviard, avocat au parlement, qui fait sa profession avec honneur & probité.

SAVIGNANO, petite ville de l'Etat de l'Eglise dans la Romagne, entre Rimini & Cesena. On prend Savignano pour l'ancien bourg de l'Emelie, nommé *Compita.* * Baudrand.

SAVIGNANO (Barthelemi) *cherchez* BACCIO.

SAVILLE (Henri) né en 1549, à Bradlei dans le comté d'Yorck, étoit d'une ancienne & noble famille Il fut élevé à Oxford, où il devint gardien du collége de Merton, puis prevôt d'Eaton. Il ramassa avec soin les meilleurs exemplaires des ouvrages de saint Chrysostome, & publia les œuvres de ce saint docteur avec des remarques, à ses propres dépens. Ils ont été imprimés à Etone en 1612, avec ses notes & celles de plusieurs savans. C'étoit la plus belle & la meilleure édition des œuvres de saint Chrysostome, avant celle des Bénédictins. Fronton du Duc, qui les a données en grec & en latin, peut s'en être servi; mais il ne l'a pas suivie exactement. Les savantes leçons de Henri Saville sur Euclide montrent qu'il étoit aussi savant mathématicien. Cet habile homme mourut en 1621. On a plusieurs de ses lettres, sur divers points de critique & de litterature, parmi celles de Guillaume Cambden. * *Dict. anglois.*

SAVILLAN, que les Latins nomment *Savilianum*, & ceux du pays *Savigliano*, ville d'Italie en Piémont, à vingt-deux milles de Turin, est située entre deux riviéres: ce qui l'a fait juger par de grands capitaines très-propre à être fortifiée. On dit que le duc de Savoye, Philibert-Emanuel, eut dessein de la faire la capitale de ses états. * Sanson. Baudrand.

SAVINIEN (S.) & S. POTENTIEN, *Savinianus & Potentianus*, apôtres du Sénonois, ont introduit, si l'on en croit la tradition du diocèse, la religion chrétienne dans ce pays. On dit qu'ils étoient du nombre des soixante-douze disciples que Notre-Seigneur avoit choisis après les apôtres pour prêcher l'évangile. On ajoute que ces saints s'attacherent à saint Pierre, après l'Ascension de Jesus-Christ; qu'ils le suivirent à Antioche & à Rome, d'où ce saint apôtre les envoya dans les Gaules vers l'an de grace 45. Savinien, que saint Pierre avoit sacré évêque, partit de Rome avec Potentien; & étant arrivé proche de Sens, il s'arrêta dans un bourg que l'on appelloit *le Vif*, où il convertit plusieurs idolâtres, dont il changea le temple en une église, pour y assembler les fidéles qu'il avoit baptisés. Après un si heureux commencement, il entra dans la ville de Sens, & y prêcha l'évangile avec tant de succès, qu'il y bâtit bientôt trois chapelles; l'une en l'honneur de Notre-Dame; l'autre, sous le nom de saint Jean-Baptiste; & la troisiéme, sous l'invocation de saint Etienne, premier martyr. On dit que quelque temps après, saint Savinien ayant su la mort de saint Pierre, dédia hors la ville une église à son honneur, que l'on appella *saint Pierre le Vif*; non comme quelques-uns se sont imaginés, parceque S. Pierre étoit encore vivant lorsqu'elle fut dédiée, mais parceque c'étoit dans le bourg dont nous avons parlé, que l'on appelloit *le Vif.* Peut-être étoit-ce ce même temple des faux dieux, dont Savinien avoit fait une église. A l'égard de saint Potentien, on dit qu'il alla ensuite à Troyes, dont il fut le premier évêque; mais que celui qui y commandoit pour l'empereur, le chassa hors de la ville: de sorte qu'il fut contraint de se retirer à Sens; que bientôt après, saint Savinien y fut pris par le commandement du préfet des Romains, & y souffrit le martyre en recevant deux coups de hâche sur la tête. On croit que saint Potentien fit alors les fonctions d'évêque, dans le diocèse de Sens: mais qu'au bout d'un an il fut pris; & qu'après plusieurs tourmens, il eut la tête tranchée. Mais toute cette histoire n'a aucun fondement. Les actes qui la contiennent, sont visiblement supposés. Saint Savinien & saint Potentien ne furent envoyés à Sens pour y prêcher l'évangile, que du temps de Dece, vers l'an 250, & on ne sait rien de particulier de leur vie ni de leur martyre. Leur fête est marquée au martyrologe au 31 décembre. Cependant elle se fait à Paris & à Sens le 29 d'octobre. On honore aussi à Troyes un saint SAVINIEN ou SABINIEN martyr, que quelques-uns croient être le même. Sa fête est néanmoins marquée dans les martyrologes à un jour différent; savoir, au 24 janvier.* Du Saussai, *en son martyrologe.* Hugues Mathoud, *de*

*vera Senonum origine christiana.* Tillemont, *mém. pour servir à l'histoire ecclésiast.* Baillet, *vies des Saints.*

SAUL, roi d'Idumée, qui étoit de Rohoboth, & qui succéda à Selma. * *Genèse*, 36, 37.

SAUL, premier roi d'Israël, fils de *Cis*, de la tribu de Benjamin, fut envoyé par son pere pour chercher des ânesses qui avoient été perdues; & ne les ayant point trouvées, il s'adressa à Samuël pour en avoir des nouvelles. Ce prophéte le sacra roi dans sa maison, par l'exprès commandement de Dieu, l'an du monde 2940, & 1095 avant J. C. La même année, dans l'assemblée du peuple à Masphat, le sort tomba sur Saül, après quoi tous lui obéirent. Sa taille & sa bonne mine le rendoient digne de la souveraineté, dont il se chargea étant âgé d'environ 40 ans. Il donna d'abord des marques de sa bravoure, par la défaite de Naas, roi des Ammonites. La guerre des Philistins, qui suivit celle-ci, ne fut pas si heureuse à Saül, qui après deux ans de regne, fut dépouillé de son sceptre. Samuël lui avoit ordonné de l'attendre avant le combat; mais parceque le septiéme jour étoit déja passé, sans que ce prophéte parût, Saül offrit lui-même le sacrifice, pour se rendre Dieu favorable. Le prophéte arriva lorsqu'il achevoit, & lui prédit qu'en punition de sa désobéissance, Dieu ôteroit le royaume d'Israël de sa maison. Dieu ne laissa pas de le rétablir dans son royaume, & de le rendre victorieux de divers peuples, comme il est marqué dans le premier livre des rois; mais la derniere faute qu'il fit, acheva sa ruine. Le Seigneur lui commanda par Samuël de détruire entiérement les Amalecites, sans les épargner, & sans réserver la moindre chose de tout ce qui leur appartenoit. Saül, pour exécuter cet ordre, marcha avec plus de deux cens mille hommes contre ce peuple idolâtre; mais il interpréta à sa fantaisie le commandement qu'il avoit reçu de Dieu, au lieu d'obéir simplement à sa voix. Il consentit qu'on épargnât ce qu'il y avoit de meilleur dans les troupeaux, sous prétexte d'en faire un sacrifice, & sauva Agag leur roi. Dieu fut irrité de la témérité avec laquelle ce prince osoit éluder ses ordonnances, & commanda à Samuël d'aller témoigner à Saül, qu'il se repentoit de l'avoir élu pour roi. Ce prophéte s'aquitta de sa commission; & ayant reproché à ce roi les crimes qu'il avoit commis, il l'assura que Dieu le rejettoit. Le malin esprit saisit alors Saül, & commença de le tourmenter, sans qu'il y eût d'autre reméde pour le délivrer, que le son de la harpe de David, qui étoit son gendre, & qui avoit épousé sa fille *Michol.* Celui-ci fut sacré roi par Samuël, & fut persécuté cruellement par Saül, qui en avoit reçu de grands services, dans la défaite de Goliath, & en diverses occasions. Mais quoique Saül cherchât tous les moyens possibles pour se défaire de David, celui-ci l'épargna en diverses occasions, où il étoit maître de sa personne. Cependant Saül, qui faisoit la guerre aux Philistins, ayant consulté le Ciel, pour savoir le succès d'un combat qui devoit se donner le lendemain, sans pouvoir en recevoir aucune réponse, voulut trouver dans l'art des démons ce qu'il ne pouvoit obtenir du Ciel. Il se déguisa; & étant entré chez une femme, que l'écriture appelle *Pythonisse*, il lui commanda de faire venir le prophéte Samuël, qui étoit déja mort. Dieu permit que ce prophéte lui apparût, & que lui reprochant ses infidélités, il l'avertit des maux qui lui arriveroient, à lui & à ses enfans. En effet, on donna le lendemain la bataille, où ses troupes furent taillées en piéces, & ses enfans tués. Pendant qu'il attendoit à tout moment la mort, qu'il savoit être inévitable pour lui, il fut frapé d'une fléche, dont la blessure jointe au désespoir qui le transportoit, le porta à prier son écuyer de le tuer. Mais cet écuyer ayant refusé de le faire, Saül se perça lui-même de son épée, en se laissant tomber dessus, l'an 2980 du monde, & 1055 avant J. C. après un regne de 40 ans. Car Isboseth, qui naquit dans le temps que Saül son pere monta sur le trône, succéda depuis à ce prince à l'âge de 40 ans. * I. *des Rois. Actes des apôtres*, *chap.* 13. Josephe, *l.* 6, *antiq. jud.* Sulpice Severe, *l.* 1, *hist. sacræ.* Eusebe, *in chron.* Torniel, Salian & Usserius, *in annal. vet. test.* Petau, *l.* 2, *doctr. temp. c.* 32. Ribera, Pineda, Abulensis, Tirinus, &c. cités par Riccioli, *l.* 6, *chron. reform. c.* 28.

Quelques auteurs disent que l'apparition de Samuël faite à Saül, étoit une illusion diabolique: on demeure néanmoins communément d'accord, que ce fut effectivement l'ame de Samuël qui se rendit visible à Saül; & on le prouve par le chap. 46 de l'ecclésiastique, qui dit dans le verset 23, *que Samuël mourut; qu'il fit savoir au roi Saül la fin de sa vie; qu'il éleva sa voix de la terre en prophéte, &c.* Mais on ne prétend pas pour cela que l'apparition de ce prophéte fût un effet de son obéissance aux ordres de la Pythonisse. En effet, cette nécromantienne, qui ne s'y attendoit pas, témoigna être fort surprise lorsqu'elle le vit, parcequ'il parut avant qu'elle eût achevé les cérémonies de son art diabolique. Il se fit donc voir par un ordre exprès de Dieu.

SAUL, nom de S. Paul apôtre, *cherchez* PAUL.

SAULGER (Robert) né à Paris le troisiéme de juillet 1637, fut admis dans la société des Jésuites, le neuviéme d'octobre de l'an 1657. Ayant sollicité d'être joint aux missionaires de sa compagnie envoyés dans la Gréce pour prêcher l'évangile, il les seconda avec beaucoup de zéle. Revenu à Paris pour quelques affaires qui demandoient sa présence, dès qu'il les eut terminées, il retourna en Gréce. Il y mourut dans l'isle de Naxos ou Nacsia, le 14 septembre 1709. Le pere Saulger a fait quelques ouvrages, savoir: 1. *Principes de la langue latine;* à Paris 1689, *in*-12. 2. *Elégances de la langue latine, pour l'ornement du discours;* à Paris 1696, *in*-12. 3. *Principes de la vie spirituelle pour l'instruction de la jeunesse;* à Paris 1697, *in*-12. 4. *Principes de la grammaire;* à Paris 1699, *in*-8°. * *Mémoires manuscrits* communiqués par le R. P. Oudin, Jésuite.

SAULI ou SAULIO CARREGA (Jean-Nicolas) d'une famille noble de Gènes, a vécu dans le XVI siécle & dans le XVII. Il vécut quelque temps dans le siécle, & s'y fit estimer par la beauté de son génie, & par son érudition; mais vers l'an 1606, il quitta tout, renonça au monde, & fit profession chez les religieux déchaussés de l'ordre de saint Augustin. Il vivoit encore en 1613, dans la maison de saint Nicolas de Tolentin à Gènes, & il n'y étoit occupé qu'aux exercices de la piété chrétienne & à l'étude de l'écriture sainte & de la théologie. Vers 1603, il mit au jour trois livres de ses épîtres, & ce recueil fut dédié à Jean Vincent Imperiali, sénateur de Gènes, duquel on trouve l'éloge & le portrait, page 187 & suivantes, du *Musæum historicum & physicum* de Jean Imperiali, philosophe & médecin de Vicence. En 1613, Jerôme Frugonio en donna une suite, dédiée au même Jean-Vincent Imperiali, sous ce titre: *Joannis-Nicolai Saulii Carregæ Genuensis, epistolarum appendix, ad perillustrem Joannem-Vincentium Imperialem;* à Venise, *in*-4°. Cet appendix ne contient qu'onze lettres de Saulio, & une que lui a adressée Aubert le Mire, qui étoit son ami. Marc-Antoine Flaminio loue dans ses poësies latines plusieurs personnes de la famille de Saulio, entr'autres Etienne & Dominique Saulio. Nous trouvons aussi un ALEXANDRE Saulio ou Sauli, évêque d'Aléria, de qui l'on a l'ouvrage intitulé: *Constitutioni del vescovato d'Aleria, publicate nella synodo diœcesana da Alessandro Sauli, vescovo d'Aleria, l'anno* 1571, à Gènes 1571, *in*-4°. Un ANTOINE Saulio ou Sauli, archevêque de Gènes, qui donna en 1586, *in*-4°. à Gènes, une nouvelle édition des décrets du concile provincial de Gènes, déja imprimés en 1574, par les soins de Cyprien Pallavicini, archevêque de la même ville. Cette édition a été renouvellée

à Rome en 1605, *in*-4°. Un JEAN Saulio qui se fit Dominicain dans une maison de cet ordre à Gènes, vers la fin du XVI siécle, qui fut ensuite docteur en théologie, & qui eut la confiance du pape Paul V. Ce Jean Saulio après avoir été prieur de quelques maisons de son ordre, fut évêque d'Aleria dans l'isle de Corse en 1609, & mourut en 1611. On assure qu'il a laissé les écrits suivans qui ne sont point imprimés: 1. *De libertate seu libero arbitrio adversùs Calvinum.* 2. *Commentaria in tertiam partem summæ sancti Thomæ de Aquino.* 3. *Expositiones in Genesim.* Le pere Echard parle de Jean Saulio dans ses *Scriptores ordinis prædicatorum*, *in-folio*, tome second, page 377.

SAULIE, *Saulia*, roi des Scythes, succéda à son pere *Gnurus*. Il regna du temps de Solon, vers l'an du monde 3485, & 550 avant J. C. & fut frere d'*Anacharsis*, illustre par sa sagesse, qu'il tua d'un coup de dard, parcequ'il avoit voulu introduire dans la Scythie des loix & des cérémonies étrangeres. Saulie eut un autre frere, nommé *Calvida*, qui regna conjointement avec lui, & auquel il laissa le royaume par sa mort. *Idathyrse*, fils de Saulie, regna dans la suite. * Suidas.

SAULIEU, petite ville de France, dans le duché de Bourgogne, à six lieues d'Autun, vers le nord, avec bailliage & justice consulaire. Elle donne le titre de comte à l'évêque d'Autun. On y trouve des Capucins, des Ursulines, un collége & un hôpital: elle a cinq fauxbourgs qui sont plus peuplés que la ville.

SAULNIER (Claude) prevôt & chanoine de l'église cathédrale d'Autun, étoit né dans cette ville, & il y mourut le 15 mars 1697, âgé de 76 ans. Il étoit devenu aveugle quelques années avant sa mort. Claude Saulnier n'est connu que par cet ouvrage: *Autun chrétien, contenant la naissance de son église, les évêques qui l'ont gouvernée, & les hommes illustres qui ont été tirés de son sein, pour occuper les siéges les plus considérables de ce royaume, & les premieres dignités de l'église: ses prérogatives & son progrès*: à Autun, Jacques Guillemin, 1686, *in*-4°. * Papillon, *bibl. des aut. de Bourgogne.*

SAULNIER (Pierre) quatre-vingt-septiéme évêque d'Autun, fut élevé à cette dignité au mois de mars 1588, à l'âge de 40 ans. Il mourut, selon CLAUDE Saulnier son parent, *dont on vient de lire l'article*, à l'âge de 64 ans, le 24 décembre 1612, à Autun. Claude Robert dans sa Gaule chrétienne, recule cette mort jusqu'en 1616, & nous apprend que Saulnier étoit de Charolles, & qu'il avoit été moine, prieur claustral & chambrier de Charlieu. Claude Saulnier dans son *Autun chrétien*, fait mention d'un discours que cet évêque fit à l'ouverture des états de Bourgogne; mais il ne nous apprend pas s'il a été imprimé.

Il y a eu un JEAN Saulnier qui a composé un ouvrage dont le titre est: *Tableau des vérités chrétiennes, contenant les résolutions de plusieurs belles questions théologiques, morales*, &c. traduites de l'italien du révérend pere Ange Delly; à Paris 1632 & 1636, *in*-8°. Le pere Labbe, Jésuite, dans sa nouvelle bibliothéque des manuscrits, pag. 315, fait mention d'un autre JEAN Saulnier, docteur en théologie, auteur d'un manuscrit intitulé: *Maison de Conscience*, & conservé dans la bibliothéque du roi. C'est peut-être le même que *Jean* Saulnier, dont parle M. de Launoy dans son histoire du collége de Navarre, pag. 202 & 209 de l'édition *in*-4°, & qu'il dit avoir été boursier au même collége de Navarre en 1493, & théologien en 1497.

Un autre PIERRE Saulnier a fait imprimer l'ouvrage suivant: *De capite ordinis sancti Spiritûs, dissertatio, in quâ ortus progressusque totius ordinis, ac speciatim Romanæ domûs, amplitudo, prerogativæ, jus & œconomia differuntur. Autore Petro* Saulnier; à Lyon, 1649, *in*-4°. * Voyez sur ces Saulniers la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, tome II, p. 235 & 236.

☞ SAULT, ville de France dans la Provence, au diocèse de Carpentras, vers les confins du comtat Venaissin. Elle est le chef lieu d'un comté & d'une vallée qui en prennent le nom, & qui sont du nombre des terres adjacentes. Cette ville & sa vallée ont été tenus longtemps sous le titre de baronie en souveraineté par la maison d'Agoult ses anciens seigneurs. Voici ce que rapporte de cette maison & de cette ville l'abbé R. D. P. dans son *état de la Provence*, imprimé en 1693, *tom.* I, *pag.* 132.

» Il n'y a pas de nom plus fameux que celui d'AGAUT ou d'AGOULT, & point de généalogie moins » connue que celle de cette maison. Les fables qu'on » a débitées sur son origine, l'ont rendue admirable, » lorsqu'on a supposé que celui qui en fut la tige étoit » un prince de Saxe & de Poméranie, qui avoit été » alaité par une louve. Mais cette fable est détruite » par les titres qui établissent un origine provençale à » la maison d'Agoult, qui lui est d'autant plus avantageuse qu'elle est plus certaine.

» C'est par ces titres, qui se conservent dans l'église » cathédrale d'Apt, que l'on apprend que *Humbert*, » seigneur d'Apt, d'Agoult, de la Cazeneuve & de plusieurs autres terres, qui le rendoient un des plus puissans seigneurs de la province, est la tige de la maison d'Agoult: & cette origine est commune entre » elle & les maisons de Simiane & de Pontevez, qui » sont des branches de ce tronc.

» HUMBERT vivoit dès l'an 993, jusqu'après l'an 1008. » De sa femme, nommée *Mauris*, il eut GUILLAUME, » seigneur des mêmes terres, vivant l'an 1019, & qui » d'*Adelais* sa femme, eut un fils appellé ROSTAIN, » qui tout le premier prit le surnom d'*Agoult*. Avant » ce temps-là, les noms n'étoient point encore fixes ni » héréditaires; celui d'Agoult est celui d'une terre dite » en latin *de Agauto*, située dans le bailliage ou viguerie » d'Apt, & du diocèse de Cavaillon. ROSTAIN prenant le surnom d'*Agoult*, le transmit à REIMBAUD, » à REMOND & à LAUGIER ses enfans.

» REIMBAUD d'Agoult épousa *Sance* de Simiane, » dont le fils ayant pris le nom de Simiane, le transmit à toute sa postérité...... REMOND d'Agoult, » seigneur d'Agoult, continua de porter le nom d'*Agoult*; & de lui descendent les seigneurs de Sault. » *Laugier* fut évêque d'Apt depuis l'an 1113, jusqu'après l'an 1120.

» REMOND d'Agoult, fils de Rostain, fut inféodé » de la baronie de Sault par l'empereur Henri V, l'an » 1108. Il eut pour successeur BERTRAND d'Agoult, » seigneur d'Agoult & de Sault, qui fut l'un des gentilshommes qui tenoient le parti de Remond Berenger, comte de Provence, dans la guerre qu'il eut » l'an 1150, contre la princesse Etiennette des Baux » & ses enfans.

» REMOND d'Agoult, fils de Bertrand, l'an 1178, » reçut de l'empereur Frideric Barberousse, l'investiture de la baronie de Sault. Il eut d'Isoarde sa femme, fille d'Isoard, comte de Die, deux fils, ISNARD » d'Agoult, seigneur d'Agoult & de Sault, & *Bertrand* d'Agoult, dit de Misan. Celui-ci, à cause de » sa mere, ayant eu des terres en Dauphiné, s'y alla » établir; & de lui sont issus les AGOULTS, seigneurs » de Chanausse, de Piegan & de Bonneval, qui sont » encore en état en Dauphiné.

» ISNARD d'Agoult continua la postérité des seigneurs » de Sault, dont le nom a été si célébre par le grand » nombre de terres qu'ils avoient possédé, & par les » grands emplois qu'ils avoient eu. ISNARD d'Agoult » surnommé d'*Antravenne*, petit fils du précédent, » l'an 1291, fit volontairement hommage à Charles » II, comte de Provence, pour sa baronie de Sault, » que lui & ses prédécesseurs avoient tenue en souveraineté. Il fut grand sénéchal de Provence aux années 1284 & 1286; & après lui ceux de son nom » ont exercé jusques à dix fois cette grande charge.

» La maison d'Agoult porte de toute ancienneté, » *d'or au loup ravissant d'azur, lampassé, armé & vi-* » *lainé de gueule.* Cimier *un loup naissant du casque.*

» On voit au château de Sault des armoiries en pier- » re, faites depuis plus de 2 ou 300 ans, où le cas- » que est couronné d'une couronne ducale; & il y a » deux anges pour supports, avec ces paroles écrites » au-dessus en lettres gothiques, *Sault au Seigneur.* » On a toujours dit de cette maison, *hospitalité & bonté* » *d'Agoult.* » Chorier dans son *Nobiliaire du Dauphiné*, dit que cette maison a pour devise, *Avidus committere pugnam.*

Il résulte de l'hommage prêté par Isnard d'Agoult d'Antravenne à Charles II, roi de Jérusalem, de Sicile, & comte de Provence, en l'année 1294, lequel j'ai vu certifié par M. d'Hozier, que Isnard d'Antravenne se soumet à fournir au roi, à raison de son comté de Provence, une certaine quantité d'hommes à cheval & à pied, pour faire la guerre dans les lieux, pendant le temps & aux conditions y exprimés. Il se soumet aussi à ne point faire une guerre offensive sans la permission du roi. Il se réserve de porter les armes & de faire une guerre défensive lorsqu'il sera attaqué, sans avoir besoin en ce cas de la permission du roi, & sans que le roi puisse s'en mêler en aucune façon. Il se réserve encore 1°. que le roi ne poura faire aucunes sortes d'acquisitions, à quelque titre que ce soit, par lui ni par personnes interposées, dans ladite baronie: 2. Que le roi ne poura sous aucun prétexte faire aucune levée de deniers dans l'étendue de ladite baronie: 3. Qu'il ne poura y créer aucun officier: 4. Que le baron poura sans la participation du roi, donner dans l'étendue du château de Sault & sa vallée, des terres en emphitéoses, créer des notaires, donner les tutelles & curatelles; comme aussi se réserve toutes jurisdictions en premiere instance & en dernier ressort, sauf le cas de déni de justice, après trois interpellations faites aux juges du baron, & les autres cas exprimés audit acte.

Ledit Isnard d'Agoult d'Antravenne qui a prêté volontairement ledit hommage, étoit petit fils d'un autre Isnard d'Agoult d'Antravenne, qui a contracté au mois de mars 1225, avec Bertrand d'Agoult de Misan. Ils sont qualifiés dans ledit acte de freres, & de fils l'un & l'autre de Remond d'Agoult, & *Isoarde* de Die, fille unique du comte de Die, souverain du Diois. C'est de ce Bertrand de Misan que sont issus, comme on l'a dit, tous les d'Agoults de Dauphiné, auquel étoient échues, pour sa portion, des terres dans ladite province du chef maternel.

La branche aînée de la maison d'Agoult étant tombée en quenouille, la baronie de Sault est passée dans la maison de Montauban, & successivement dans celles de Crequi, de Lesdiguieres; & de Villeroi qui la posséde aujourd'hui sous le titre de comté.

Depuis que cette baronie est sortie de la maison d'Agoult, il a été ordonné par arrêt du conseil au seigneur de produire les titres établissant la souveraineté; & cependant, par provision, cet arrêt ordonne que les appellations des sentences du juge de Sault seront portées au parlement de Provence; & lors de l'érection de ladite baronie en comté, les lettres patentes portent cette clause, *sans préjudice de la prétendue souveraineté.*

Les habitans du comté de Sault ont encore conservé les autres franchises dont ils jouissoient sous les autres d'Agoults leurs anciens seigneurs. Le papier timbré n'est point en usage dans le comté de Sault. Ils ne fournissent point à la milice, & ne payent au roi aucuns subsides de quelque espece que ce soit. Le seigneur de la terre de Feraciere, située dans le comté de Sault, a été déchargé par arrêt du conseil, du dixiéme auquel il avoit été imposé pour cette terre.

SAULX, illustre & ancienne maison de Bourgogne, qui a pris son nom du château de Saulx, situé à cinq lieues de Dijon, à côté du chemin de Langres, & dont elle a été long-temps en possession. Le pere Pierre-François Chifflet, Jésuite, fait une mention honorable des seigneurs de Saulx, dans son traité de la noblesse de saint Bernard. Il y parle d'Eble ou Hebaud comte de Saulx, qui fit du bien en 1135, à l'abbaye d'Auberive. Son fils Gui de Saulx, & sa femme *Elizabeth*, y en firent aussi en 1203. Ils avoient fondé la collégiale de Saulx en 1197, & dès l'an 1170, celui-ci avoit donné en échange le comté de Langres à Hugues duc de Bourgogne, qui en fit présent à son oncle Gautier, évêque de Langres. Othon & Henri, fils de *Gui*, approuverent cette transaction de leur pere, comme on le voit chez le P. Chifflet, qui en rapporte l'acte tiré du cartulaire de l'église de Langres. Guillaume de Saulx, petit-fils de Gui, épousa *Belote* de Fontaine, niéce de saint Bernard, qui lui apporta la terre de Fontaine. Sa postérité masculine finit en 1366. Jacques de Saulx, petit fils de Gui II, frere de *Guillaume*, se croisa en 1248, & Guillaume, fils de *Jacques*, épousa *Marguerite* de Vienne. Ils firent du bien aux chanoines de Saulx, par leur testament de 1286, & nommerent pour exécuteur testamentaire, *Pont* de Saulx, seigneur de Vantoux, son oncle paternel. Elle mourut en 1290, & fut enterrée chez les Dominicains de Dijon. Sous ce comte *Guillaume*, la forteresse de Saulx fut remise comme en dépôt l'an 1254, entre les mains du roi saint Louis, pour ne plus donner d'ombrage au duc de Bourgogne. Mais le roi Philippe *le Bel*, voulant gagner l'amitié du duc de Bourgogne, Robert, lui abandonna cette terre par lettres patentes données à Long-champ au mois de mai 1303, & dès-lors elle fut nommée *Saulx le duc.* Les comtes de Saulx n'en ont donc depuis retenu que le nom. Cette maison fit deux branches; l'aînée, qui a pris depuis le nom de Tavannes; & la cadette, qui eut en partage la seigneurie de Vantoux, laquelle étoit dans la famille dès l'an 1090, comme il se prouve par des actes de ce temps là. Ceux-ci finirent vers la fin du XVI siécle, par le mariage de deux filles; l'une dans la maison de Joyeuse-Grandpré; l'autre dans celle de la Palu Bouligneux. Ces seigneurs de Vantoux sont presque tous enterrés au prieuré de Bonvaux, qu'ils avoient fondé. Nous ne rapporterons ici de la branche aînée, que ce que *Guillaume* de Saulx en fournit dans ses preuves pour l'ordre du saint Esprit.

I. Huguenin de Saulx, dit *Louvet*, seigneur d'Arc-sur-Til, vivoit sur la fin du XIV siécle. Il avoit épousé *Agnès* de Beauffremont, dont il eut Guillaume, qui suit; *Marguerite* de Saulx, mariée le 15 octobre 1409, à *Jean* de Trestondant.

II. Guillaume de Saulx, seigneur d'Arc-sur-Til, S. Thibauld, &c. chambellan du duc de Bourgogne, épousa par contrat du 26 avril 1422, *Guillemette* de Baudoncourt, morte le 13 décembre 1457, dont il eut entr'autres enfans, Erard, qui suit; *Jeanne*, mariée à *Jean* de Bessei, seigneur de Lonjecourt; & *Guyard* de Saulx, seigneur d'Arc-sur-Til en partie, qui d'*Eve* de Ligneville, eut pour enfans *Guillaume*; & *Jean* de Saulx.

III. Erard de Saulx, seigneur d'Arc-sur-Til en partie, & d'Aurain, mourut le 13 octobre 1477. Il avoit épousé par contrat du 13 juillet 1466, *Antoinette* de Dinteville, fille de *Jean*, seigneur de Dinteville, & de *Jeanne* de Pontallier, morte le 27 mars 1516, dont il eut Jean, qui suit; & *Edme.*

IV. Jean de Saulx, seigneur d'Aurain, grand gruyer de Bourgogne, charge qui, au rapport de Gollut dans son histoire de Bourgogne, étoit héréditaire dans la maison de Saulx dès le XIII siécle, épousa par contrat du 18 avril 1504, *Marguerite* de Tavannes, sœur & héritiere de *Jean* de Tavannes, chevalier, seigneur de Dalle, natif du comté de Ferrete en Allemagne, & qui fut naturalisé par lettres du roi, données à Am-

boise en 1518. Ce *Jean* de Tavannes fut colonel des Bandes noires qu'il amena d'Allemagne au service du roi François I. Il servit utilement à la tête de ces troupes, à repousser les Anglois descendus en Picardie; à la défaite des Espagnols à Saint-Jean Pié de Port; à la conquête du Milanez, & à la bataille de Marignan contre les Suisses. Jean de Saulx fonda en 1527, six chanoines en l'église de S. Nicolas de Dijon. Ses enfans furent, GUILLAUME, qui suit; *N.* prieur de S. Leger près d'Auxonne; GASPARD, *mentioné après son frere*; *Benigne* de Saulx, mariée le 13 nov. 1538. à *Léon* de Neuchezes, seigneur des Francs & de Clereaux.

V. GUILLAUME de Saulx, baron de Sulli, & du Mont-saint-Vincent, seigneur de Villefrançon, fut chambellan du roi Henri II, quand il étoit dauphin, & se signala en diverses occasions. Il maintint la Bourgogne après la malheureuse journée de S. Quentin, en qualité de lieutenant au gouvernement de cette province sous le maréchal son frere, rompit les mesures du général Pauleville, qui, à la tête de 15000 hommes, vouloit entrer dans le pays; commanda à Châlons, & y fit bâtir la citadelle. Il mourut en 1565, sans enfans de *Claude* de Cusance.

V. GASPARD de Saulx, seigneur de Tavannes, maréchal de France, amiral des mers du Levant, gouverneur de Provence, fut l'un des plus célébres capitaines de son temps. Il avoit été élevé page du roi François I, & fut pris auprès de lui à la bataille de Pavie, où il gagna une épée, pour preuve qu'il avoit bien combattu. Peu après, il donna des marques de son adresse en se sauvant de sa prison, pour retourner chez son pere, à qui il ne donna que le loisir de lui dire des nouvelles de sa prise. Tavannes repartit aussitôt pour se rendre à l'armée, sous Jacques Galliot de Genouillac, grand écuyer de France; qui le fit archer dans sa compagnie, puis guidon de ses gendarmes: entre lesquels s'étant signalé, il entra près de Charles de France, duc d'Orléans, qui le fit lieutenant de sa compagnie. Depuis, il fut compagnon des folies périlleuses de ce jeune prince; car on ne sauroit appeller autrement leurs courses de nuit, & les combats où ils s'exposoient, contre des gens qui ne les épargnoient point. Les dames ne s'en sauvoient pas non plus; & ils firent présent à la comtesse d'Uzés, du corps d'un pendu, qu'elle trouva couché auprès d'elle. C'étoit à qui entreprendroit les choses les plus téméraires, & c'est ce qui leur faisoit chercher des aventures: telles que furent celles ci de Tavannes qui fit soixante lieues en poste, pour se rencontrer en une hôtellerie de Bourgogne, avec dix hommes inconnus. Voyant que ces gens vouloient prendre le haut bout à table, il mit l'épée à la main, les surprit, se rendit maître de leurs armes, & les fit dîner avec leurs gants. Son histoire remarque encore qu'étant à Fontainebleau, il sauta d'un rocher à un autre, qui en étoit éloigné de vingt-huit pieds. Il servit dans Fossan, lorsqu'il fut assiégé par les Impériaux; dans la guerre de Provence l'an 1536, & à la défense de Terouane. Ensuite, il assista aux prises de Damvilliers, d'Yvoi & de Luxembourg, & signala son courage à la bataille de Cérizoles en 1544, & à celle de Renti, où le roi le voyant revenir tout sanglant de la mêlée, l'embrassa, & le fit chevalier, lui mettant au col le collier de l'ordre qu'il portoit. Il tailla en piéces huit cens hommes de la garnison de Calais, en fit quatre cens prisonniers, & se trouva aussi à la prise de cette place l'an 1558; ensuite dequoi le roi lui donna la lieutenance générale du gouvernement de Bourgogne. Après la mort du duc d'Orléans, Tavannes demeura auprès du roi, & servit en qualité de capitaine de cent hommes d'armes, jusqu'au voyage d'Allemagne, où il fut fait maréchal de camp, sans quitter l'armée ou la cour, tant en guerre qu'en paix. La vie des courtisans ne lui déplaisoit pas; parcequ'il avoit un esprit d'intrigue, prêt à entrer dans tout, jusqu'à s'offrir à la reine Catherine, comme témoigne son fils en ses mémoires, de couper le nez à la duchesse de Valentinois, maîtresse du roi son mari; proposition hardie & désespérée, laquelle épouventa la reine. Lorsqu'elle remontra à Tavannes que ce seroit sa perte; il lui répondit qu'elle lui seroit agréable, pourvu qu'il pût éteindre le vice, le malheur du roi & celui de la France. Cela le mit fort bien dans l'esprit de la reine; mais comme après la mort du roi, le duc de Guise, auquel il s'étoit attaché, gouvernoit tout avec le cardinal son frere, il demeura dans leur parti, & passa ainsi dans celui du Triumvirat, au commencement du regne de Charles IX. Pendant les guerres civiles contre les Huguenots, il ne se passa aucune occasion où il ne donnât des marques de sa valeur. Il sauva l'armée du roi près du village de Pamprou en Poitou, servit aux combats de Jarnac & de la Roche-Abeille, & à la bataille de Montcontour, & reçut ensuite du roi le bâton de maréchal de France, par lettres données à Mezieres le 28 novembre 1570. Sa majesté avoit créé cette charge en sa faveur, parceque les quatre places étoient remplies: après quoi on le fit gouverneur de Provence, & amiral des mers du Levant au mois d'octobre 1572. Au reste il étoit ennemi déclaré de la maison de Coligni, sur quoi nous ferons deux remarques. Le maréchal étoit l'homme de main de la cour; & l'amiral ayant eu avis qu'il y avoit une entreprise contre lui, le traita assez brusquement en présence d'un gentilhomme. Ce dernier s'étant étonné de la violence que le maréchal avoit faite à son inclination brusque & mutine, même dans une occasion publique, il lui échapa de dire qu'il en vouloit avoir une vengeance encore plus publique, & dans peu de jours. L'autre est que d'Andelot, frere de l'amiral, lui ayant mandé par Saint-Bonnet, qu'il avoit été averti d'un dessein pour le tuer, il lui répondit assez fierement, *Je remercie votre maître: lorsque les Huguenots avertissent de telles choses, c'est signe qu'ils veulent faire le semblable; j'ai trop d'honneur pour devenir poltron, & quand la guerre sera ouverte, je ne l'épargnerai point.* Enfin il mourut en son château de Sulli, le 19 juin 1573, âgé de 63 ans, & fut enterré dans l'église de la sainte chapelle de Dijon, où l'on voit son tombeau. Il étoit grand capitaine, bon courtisan, avoit une maniere de parler forte & vive, qu'il ne tenoit que d'un beau naturel. On dit qu'il fut un de ceux qui conseillerent le massacre des Huguenots, arrivé le jour de S. Barthelemi en 1572. Il avoit épousé le 16 décembre 1546, *Françoise* de la Baume, seconde fille de *Jean* de la Baume, comte de Montrevel, & de *Françoise* de Vienne, qui fit son testament en 1608, dont il eut *Henri-Charles Antoine*, filleul de Henri II, de Charles, son frere, duc d'Orléans, & d'Antoine roi de Navarre, qui porta les armes dès sa jeunesse, servit au siége de Rouen, qui portoit la cornette colonelle des Reistres sous le Rhingrave, & mourut au retour du Havre en 1563; GUILLAUME, qui suit; JEAN vicomte de Lugni, qui a fait *la branche des seigneurs de* LUGNI, *rapportée ci-après*; *Jeanne*, mariée le 1 janvier 1570, à *René* de Rochechouart, seigneur de Mortemart; & *Claude*, mariée 1. le 21 janvier 1588, à *Jean-Louis*, marquis de la Chambre: 2. à *Louis* d'Ancienville-Bordillon, II du nom, marquis d'Epoisses, mort en 1639.

Gaspard de Tavannes fut enterré dans le chœur de la Sainte-Chapelle de Dijon, où on lui éleva un mausolée sur lequel on lit cette inscription:

*D'hardiesse, d'assaut, de conseil, de vaillance,*
*Je défis, & je prins, j'aidé, je regagnai,*
*Charles-Quint, un Milord, Henry, le Dauphiné,*
*A Renty, à Calais, aux Guerres, à Valence.*
*Cinquième maréchal premier je fus en France;*
*Admiral du levant, aux mers j'ai commandé:*
*J'ay, lieutenant de roi, la Bourgogne gardé;*
*J'ay, pour luy-même, été gouverneur de Provence.*

*En soixante-trois ans qu'au monde j'ai vescu,*
*Je n'ay rien, fors la mort, trouvé qui ait vaincu*
*Ma puissance, mon bras, mon bonheur, ma prouesse:*
*Dont mon corps, mon esprit, & mon renom aussi,*
*Vieil, heureux, immortel, gist, revist, court sans cesse*
*Au tombeau, dans les cieux, par tout ce monde icy.*

On lit ensuite ces paroles : *La réduction des villes de Châlons, Mâcon, Tournus & Villefranche, 1562, & les victoires obtenues ès batailles de Jarnac, Moncontour, 1566, par le roi Henri II, où ledit seigneur maréchal s'est trouvé, témoignant sa valeur.*

*Dame* FRANÇOISE DE LA BAULME (*morte en 1608*) *sa compagne, par l'étroite amitié d'entr'eux, a fait construire cette sépulture. Passant, prie Dieu; bien te soit. A la mémoire de* GASPARD DE SAULX, *sieur de Tavannes, maréchal de France, gouverneur pour le roi en Provence, qui décéda en juin 1575, Guillaume de Saulx de Tavannes, son fils aîné, lieutenant-général de sa majesté en Bourgogne, a fait mettre ici cet écrit, par devoir de piété.*

Ceux qui souhaiteront connoître plus particulierement les actions de ce célebre maréchal de France, peuvent consulter sa vie composée par M. l'abbé Perau, qui fait le XVI volume des *hommes illustres de la France.* Gaspard de Tavannes n'est pas l'auteur des *mémoires* imprimés sous son nom : ils sont de JEAN de Tavannes, *dont on parlera.* On ne voit dans ces *mémoires* que cinq ou six *avis de Gaspard de Tavannes, sur les affaires présentes de la France en 1572.* Ils sont à la page 442. Il y a encore quatre *avis* du même dans les *mémoires* de Guillaume de Tavannes, page 81 de l'édition *in-folio*; & page 77 de l'édition *in-4°*, où l'on n'en trouve que trois; le premier ayant été retranché. Il ne faut point confondre ces *avis* avec ceux qu'on lit à la tête, ou à la fin des *mémoires* qui portent le nom de Gaspard de Tavannes. Ceux-ci sont de la composition de *Jean* de Tavannes, le fils, puisqu'il est parlé des rois Henri IV & Louis XIII, à la page 19 du troisiéme *avis*, où l'auteur s'adresse à Louis XIII, & lui rappelle le souvenir de son pere; ce qui ne peut convenir à Gaspard de Tavannes, mort 28 ans avant la naissance de Louis XIII. Le pere Perry, Jésuite, à la page 380 & suiv. de son *histoire de Châlons*, rapporte quelques lettres du maréchal de Tavannes; & ailleurs, il fait l'extrait de quelques autres. A la pag. 369 des *mémoires* de M. de Nevers; à Paris, 1665, *in-folio*, on trouve une *lettre du maréchal de Tavannes au roi Charles IX*, datée du 3 décembre 1567. Le pere Bertaud, Minime, à la fin du premier volume de son *illustre Orbandale*, ou *histoire de Châlons*, a inséré un *Abrégé des choses les plus mémorables, arrivées pendant les guerres civiles, sous les regnes de François II, Charles IX, Henri III & Henri IV, & particulierement celles qui regardent Châlons; & quelques autres villes de la province de Bourgogne, tiré des mémoires de M. de Tavannes, d'Avila, & de plusieurs manuscrits.* Mais tout ce qui est du maréchal dans cet abrégé, consiste en quatre ou cinq lettres : le reste ne peut le concerner, puisqu'il n'est pas, comme on l'a dit, auteur des *mémoires* qui portent son nom. On a du maréchal de Tavannes, quelques manuscrits, comme : lettres écrites à Henri II, à Charles IX, à Catherine de Médicis, par Gaspard de Saulx. Lettres écrites par Gaspard de Tavannes, à plusieurs personnes de qualité, gros *in-folio*; & de plus, un grand nombre de lettres qui lui ont été écrites par plusieurs princes : François II, Charles IX, Catherine de Médicis, par des cardinaux, &c. Autres, par Guillaume de Saulx, seigneur de Villefrancon : plus, Recueil de diverses piéces, concernant le démêlé entre M. Gaspard de Saulx, & MM. Recours & Popon, conseillers au parlement, commissaires du roi pour l'exécution de l'édit de pacification, du 15 décembre 1573, *in-folio.* Déclaration du roi, ordonnances & requêtes de ceux de la religion prétendue-réformée, trouvées chez M. Gaspard de Saulx, *in-folio.* Autres lettres écrites à M. Gaspard de Saulx, par des princes, &c, *in-folio.* Lettres de plusieurs maréchaux de France, écrites à Gaspard de Saulx, *in-folio.* Ces manuscrits étoient chez M. Philibert de la Mare, conseiller au parlement de Dijon, & sont maintenant à la bibliothéque du roi. * Papillon, *biblioth. des auteurs de Bourgogne.*

VI. GUILLAUME de Saulx, II du nom, comte de Tavannes, fut élevé enfant d'honneur du roi Charles IX, & devint gentilhomme de sa chambre, capitaine de cinquante hommes d'armes, seul lieutenant général en Bourgogne, & fut fait chevalier des ordres du roi, le dernier décembre 1585. Il combattit sous son pere en 1567, contre les Reistres huguenots, & se distingua à la bataille de Jarnac, & autres occasions. Lors de la Ligue contre le roi Henri III, il refusa d'y entrer; & quoique le duc de Mayenne se fût saisi des principales places de son gouvernement, il conserva au roi les villes de Beaune & de Châlons, prit en 1588, Flavigni, Saint-Jean-de-Lône, Semur, Montcenis, Saulieu, & fortifia ces places de maniere qu'il tint le pays en respect. Il favorisa aussi le passage des Suisses & des Reistres, qui vinrent au secours du roi Henri III. Il résista même aux sollicitations de son frere, qui étoit dans le parti de la ligue, & arrêta ses entreprises dans la Bourgogne; & quoique ses ennemis l'eussent desservi auprès du roi Henri IV, il persévéra dans son devoir, & combattit pour ce prince à Fontaine-Françoise. On a de lui des mémoires, écrits d'un stile sec & languissant, où il rapporte quelques particularités de ce qui s'est passé dans le duché de Bourgogne, & dans quelques autres provinces, depuis l'an 1560, jusqu'en 1596. Ils furent imprimés en 1625, pour la premiere fois. Guillaume mourut après l'an 1633, ayant épousé le 18 octobre 1576, *Catherine* Chabot, fille aînée de *Léonor*, comte de Busançois & de Charni, grand-écuyer de France, & de *Claude* Gouffier, morte en juillet 1609, à l'âge de 48 ans, dont il eut CLAUDE, qui suit : *Joachim*, baron d'Arc-sur-Til, lieutenant général des armées du roi, mort sans alliance en 1635; *Eléonore*, mariée 1. le 30 décembre 1596, à *Joachim* seigneur de Dinteville, lieutenant de roi en Champagne : 2. à *Aimé* de Rochechouart, seigneur de Tonnai-Charante; *Françoise*, épouse de *Joachim* de Bussi, seigneur d'Eria & de Brion, morte en avril 1654; *Anne*, alliée en 1623, à *Jacques* vicomte de Tigeri; & *Jeanne*, religieuse. Le comte de Tavannes prit une seconde alliance à l'âge de près de 80 ans, avec *Jeanne-Baptiste* de Pontallier, fille d'*Olivier* de Pontallier & d'*Anne* de Cantiers, dont il eut JEAN de Saulx, qui a eu *postérité, mentionée ci-après.*

VII. CLAUDE de Saulx, comte de Tavannes & de Beaumont, lieutenant général des armées du roi, bailli de Dijon, capitaine lieutenant des gendarmes de M. le Prince, mourut de maladie au siége de Fontarabie en 1638. Il avoit épousé *Françoise*, fille de *Nicolas* Brulart, seigneur des Bordes, premier président au parlement de Dijon, & de *Marie* Bourgeois, dame d'Origni, dont il eut *Gaspard*, abbé de sainte Marguerite de Troyes, mort en 1670; JACQUES, qui suit; NOEL, comte de Beaumont, qui a fait une branche; *Nicolas*, chevalier de Malte, reçu en 1639, tué d'une mousquetade dans un combat près de Quiers en 1659; *Joachim*, tué en duel par un gentilhomme du duc d'Espernon; *Louis* comte de Saulx; *Charles-Roger*, mort sans alliance; *Marie*, alliée à *Louis* Gallois, comte d'Auvillars, seigneur du Perron & de Courcelles, gouverneur de Bellegarde, capitaine des gardes de M. le Prince; *Charlotte*, Ursuline à Dijon; *Magdelène*, religieuse Bénédictine à Châtillon; & *Rose* de Saulx, Ursuline à Semur en Auxois.

VIII. JACQUES de Saulx, comte de Tavannes, lieutenant général des armées du roi, bailli de Dijon, un des braves hommes de son temps, & un des plus expérimentés, mourut le 22 décembre 1683, âgé de 63 ans. On imprima en 1691, à Cologne ses mémoires, contenant les guerres de Paris, depuis la prison des princes, en 1650, jusqu'en 1653. Il avoit épousé *Louise-Henriette* Potier, fille puînée de *René*, duc de Tresmes, pair de France, & de *Marguerite* de Luxembourg, veuve de *François* de Faudoas, dit d'Averton, comte de Belin, morte en 1680, dont il eut *René*, marquis de Tavannes, tué en Candie le 16 décembre 1668; CHARLES-MARIE, qui suit; *Gaspard*, marquis d'Arc-sur-Til, tué à la bataille de Cassel en 1677; HENRI, qui commence une branche; & *N.* religieuse Ursuline à Dijon.

IX. CHARLES-MARIE de Saulx, comte de Busançois, marquis de Tavannes, lieutenant général en Bourgogne, grand bailli de Dijon, fut blessé au combat de Senef en 1674, & mourut le 29 juin 1703, âgé de 54 ans. Il avoit épousé *Marie-Catherine* Daguesseau, dame de Château & de Lux, fille de *Henri* Daguesseau, conseiller d'état ordinaire & au conseil royal des finances, & sœur de *Henri-François*, procureur général au parlement de Paris, depuis chancelier de France, dont il laissa *Léon-Charles*, comte de Tavannes, lieutenant général en Bourgogne, grand bailli de Dijon, guidon des gendarmes de Berri, mort le 14 avril 1705, âgé de 20 ans, ayant déja donné des preuves de sa valeur; HENRI-CHARLES, qui suit; *Nicolas*, né le 19 septembre 1690, docteur en théologie de la faculté de Paris, abbé de Mont-Benoît, diocèse de Besançon, en 1717, & de S. Michel en Thierarche, diocèse de Laon; sacré évêque de Châlons sur Marne, le 9 novembre 1721; & aujourd'hui archevêque de Rouen, depuis 1733, nommé cardinal en 1756, & grand aumônier de France, le 12 juin 1757; *Henri-Charles*, chevalier.

X. HENRI-CHARLES de Saulx, comte de Tavannes, lieutenant général au gouvernement de Bourgogne, grand bailli de Dijon, &c. est né en décembre 1687, a été nommé chevalier des ordres le 1 janvier 1745, & lieutenant général des armées du roi le 1 janvier 1748. Il a épousé le 3 mars 1712, *Marie-Anne-Ursule* Amelot de Gournay, fille unique de *Michel* Amelot, marquis de Gournai, conseiller d'état ordinaire, ambassadeur à Venise, &c, & de *Catherine* le Pelletier de la Houssaye. Ses enfans sont, 1. CHARLES-MICHEL-GASPARD, qui suit; 2. *Nicolas-Charles*, abbé de la Creste, au diocèse de Langres, mort en juillet 1745; 3. *Charles-Henri*, mort en août 1739; 4. *Henriette-Marie-Pélagie*, née en juillet 716, mariée au mois d'avril 1731, au comte de Vienne, en Bourgogne, brigadier de cavalerie, mestre de camp d'un régiment de son nom; 5. *Marie Françoise-Ursule*, née en avril 1718, mariée le 29 décembre 1734, à *René* Thibault de Tulon, seigneur baron des Prez & de Tulon en Bourgogne, chevalier de l'ordre de S. Louis, ancien capitaine de dragons.

X. CHARLES-MICHEL-GASPARD, appellé comte de Saulx, est né le 31 novembre 1713, a été d'abord colonel du régiment de Quercy, infanterie, en 1731; brigadier en janvier 1740; maréchal de camp le 2 mai 1744; menin de monseigneur le Dauphin le 29 septembre 1747; lieutenant général des armées du roi le 10 mai 1748; gouverneur du château du Taureau en juillet 1752. Il a épousé le 4 mars 1734, *Marie-Françoise-Casimire* de Froulay-Tessé, fille unique du marquis de Tessé, née en août 1714, nommée en 1747; dame du palais de la reine, & morte le 15 août 1753. Ses enfans sont, 1. *Charles-François-Casimir*, appellé le marquis de Tavannes, né le 11 août 1739; 2. *Marie-Anne*, née le 15 septembre 1749; 3. *Charles-Dominique-Sulpice*, appellé le chevalier de Saulx, né le 19 janvier 1751.

*I. BRANCHE DE SAULX-TAVANNES.*

IX. HENRI comte de Saulx-Tavannes, ci-devant mestre de camp du régiment d'Orléans, quatriéme fils de JACQUES, comte de Tavannes, & de *Louise-Henriette* Potier-Tresmes, épousa *Marie* de Grimonville, sœur de *Louis* de Grimonville, marquis de la Mailleraye, colonel de Piémont, mort sans avoir été marié. Ces Grimonvilles sont de la même maison que MM. de Larchant, chevaliers du S. Esprit sous Henri III & Henri IV. Elle étoit veuve de *René* Potier, seigneur de Blancmesnil, président aux enquêtes de Paris, & mourut le 25 de juillet 1715. Il en a CHARLES-HENRI-GASPARD, qui suit; *Léon*, chevalier de Tavannes, colonel du régiment de Soissonnois en juin 1724; & *Marie-Thérèse*, abbesse de S. Andoche d'Autun.

X. CHARLES-HENRI-GASPARD vicomte de Saulx-Tavannes, colonel du régiment de son nom en 1702, nommé brigadier des armées du roi, le 1 février 1719, & chevalier de ses ordres en 1724, premier gentilhomme de la chambre du duc de Bourbon, lieutenant général pour sa majesté au duché de Bourgogne en Mâconnois, & du Charolois. Il est mort sans enfans le 4 novembre 1753. Il avoit épousé le 23 juin 1721, *Elizabeth* Mailli-du-Breuil, fille d'*André* Mailli-du-Breuil, receveur général des finances de Touraine; & de *Françoise* Deschiens.

*II. BRANCHE, MARQUIS DE TAVANNES & de MIREBEL.*

VIII. NOEL de Saulx, comte de Beaumont, marquis de Tavannes & de Mirebel, épousa *Gabrielle* Jaubert de Barrault, laquelle resta veuve en 1679. Leurs enfans sont LOUIS-ARMAND-MARIE, qui suit; & *Marguerite-Henriette*, mariée 1. à *Louis* de Montsaulnin, marquis de Montal, mort en 1686: 2. à *Eustache-Louis* Marion, marquis de Druys, major de la gendarmerie, dont elle resta veuve le 4 octobre 1693.

IX. LOUIS-ARMAND-MARIE de Saulx de Tavannes, marquis de Mirebel, baron de la Marche, seigneur de Chambole, &c, a épousé *Catherine* de Choiseul de Chevigni, dont il a eu LOUIS-HENRI, qui suit; & *Maximilienne-Emanuelle-Marie-Anne*, née le 24 mars 1704.

X. LOUIS-HENRI de Saulx-Tavannes, marquis de Mirebel, dit *le marquis de Tavannes*, né en 1705, lieutenant-général des troupes de Baviere, ci-devant commandant des grenadiers à cheval du feu empereur Charles VII, & l'un de ses chambellans, mourut à Paris le 13 janvier 1747, âgé de quarante-un ans, sans avoir été marié.

*III. BRANCHE, MARQUIS DE TAVANNES & du MAYET.*

VII. JEAN de Saulx, seigneur du Mayet, fils de GUILLAUME II du nom, comte de Saulx, & de *Jeanne-Baptiste* de Pontallier, sa seconde femme, épousa *Jeanne-Françoise* de Pontallier, fille de *Philippe* de Pontallier, seigneur de Langeri, & d'*Adrienne* de Thomassin, dont il eut JEAN, qui suit; & *Eléonore*, mariée le 31 octobre 1665, à *Michel* du Faur, comte de Pibrac.

VIII. JEAN de Saulx, II du nom, marquis de Mayet & de Tavannes, vicomte de Lugni, né le 14 janvier 1644, épousa en 1672, *Anne* de Bourbon Busset, fille de *Jean-Louis*, comte de Busset, & d'*Hélene* de la Queilhe, dont il a eu *N....* de Saulx, ci-devant lieutenant aux gardes, qui se retira en Bourbonnois, & y est mort en avril 1706; & *N.* de Saulx.

*IV. BRANCHE DES VICOMTES DE TAVANNES & de LUGNI, qui est éteinte.*

VI. JEAN de Saulx, vicomte de Tavannes, troisiéme fils du maréchal de Tavannes, fut gentilhomme de la chambre du roi Charles IX, capitaine des gendarmes, gouverneur d'Auxonne, puis lieutenant de roi sous Henri III, dans l'Auxerrois. Il eut encore plusieurs autres emplois de guerre & de confiance; mais en 1585, s'étant laissé entraîner dans le parti de la Ligue, il suivit la fortune du duc de Mayenne; parceque sa seconde femme, *Gabrielle* de Montpezat, étoit fille de *Henriette* de Savoye, laquelle, après la mort du marquis de Montpezat s'étoit remariée à *Claude* de Lorraine, duc de Mayenne. Celui-ci le fit maréchal de la Ligue, & gouverneur en chef de Normandie. En ces qualités il fit différens exploits de guerre, & fut fait prisonnier l'an 1591, en voulant secourir la ville de Noyon contre le roi Henri IV. Le duc de Mayenne relâcha la mere, la femme, & les deux sœurs du duc de Longueville, pour retirer le vicomte de Tavannes, qui fit son accommodement en 1595. Le roi lui donna un brevet de retenue pour être maréchal de France, & lui permit en attendant de continuer d'en porter le titre & les armes: ce que le roi Louis XIII confirma de nouveau par un brevet du 4 mars 1616, avec pouvoir d'entrer dans ses conseils après les officiers de la couronne, & la jouissance de la pension de maréchal de France. Il testa le 6 octobre 1629. C'est lui qui rédigea les mémoires de son pere, mais d'une maniere fort singuliere; puisqu'au lieu d'une narration suivie, il donne des réflexions de toutes sortes, dans lesquelles il enchasse de temps en temps des faits historiques. A la lecture de ce livre on voit bien que l'auteur n'étoit pas savant. Pour faire honneur à sa famille, il lui donne des alliances avec les rois de Bohême, dans un temps où le nom même de Bohême n'étoit pas connu; & de son château de Saulx, il en fait un duché héréditaire dans des siécles où la dignité de duc étoit un emploi militaire dans une grande province. D'ailleurs il y a des traits satiriques contre François I, Henri II & Catherine de Médicis, qui font rechercher ces mémoires; & ce sont ces traits-là même qui ont empêché de l'imprimer avec privilége. Jean de Tavannes est le véritable auteur des *mémoires* imprimés sous le nom de Gaspard de Tavannes. L'auteur s'y qualifie: *Gouverneur d'Auxone, lieutenant de Bourgogne pour le duc de Mayenne;* ce qui ne peut convenir qu'à Jean de Tavannes. Il entre aussi dans le détail du siége d'Auxone, & se dit gouverneur de cette ville, titre que n'ont jamais eu ni Gaspard de Tavannes, ni *Guillaume*, à qui M. l'abbé le Gendre attribue les *mémoires* en question. On pouroit encore rapporter contre ce qu'il avance, d'autres traits tirés des mêmes *mémoires*, & qui ne peuvent convenir qu'à Jean de Saulx. Il y a eu trois éditions de ces *mémoires*, toutes trois *in-folio*, sans date d'impression & sans nom de ville. Il y en a une qui est intitulée: *La vie de M. Gaspard de Saulx, seigneur de Tavannes*, &c: *ensemble quelques mémoires & avis d'état, donnés au roi par M. le vicomte de Tavannes, son fils, imprimés à Sully, par son commandement.* Cette édition a été faite vers 1616. Dès 1574, on vit paroître *in-8°*, à Paris, chez Hulpeau & de la Noue, un livre sous ce titre: *Instruction & devis d'un vrai chef de guerre, ou général d'armée, recueillis des mémoires de feu Gaspard de Tavannes, par Charles de Neufchaises, seigneur de Francs, neveu du maréchal.* Quoique Neufchaises, au 61 feuillet de cette *instruction*, marque expressément qu'il l'a puisée dans les *mémoires* de M. de Villefrançon, (Guillaume de Tavannes, gouverneur de Bourgogne, sous le duc d'Aumale) & dans ceux du sieur de Beaumont-Brisé, lieutenant de roi en Bourgogne, sous l'amiral de Biron: il ne cite qu'une ou deux lignes de ces *mémoires;* tout le reste est tiré des *mémoires* qui portent le nom de Gaspard de Tavannes. Au feuillet 52 & suiv. il y a un *discours du combat en champ clos*, qu'on cite comme une piéce tirée des *mémoires* de Tavannes. Cependant l'auteur de la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, dit qu'il n'a pu y trouver ce discours. Il conjecture qu'il n'est que dans les mémoires manuscrits, qu'il croit fort différens de ceux qui sont imprimés. Jean de Tavannes avoit épousé 1. le 14 janvier 1579, *Catherine* Chabot, dame de Lugni, fille de *François*, marquis de Mirebeau, chevalier des ordres du roi, & de *Françoise*, dame de Lugni, sa premiere femme, morte en 1587: 2. *Gabrielle* des Prez, fille de *Melchior*, marquis de Montpezat, & de *Henriette* de Savoye, marquise de Mirebel. De la premiere il eut CHARLES, qui suit; & *Eléonore-Françoise*, femme de *Jacques* d'Apchon d'Albon, seigneur de Saint-André. Du second lit sortirent *Henri*, marquis de Mirebel, lieutenant général en Bourgogne, chevalier d'honneur au parlement de Dijon, qui fut élevé enfant d'honneur du roi Louis XIII, & qui commanda pour sa majesté à Casal & dans le Montferrat, ayant été demandé pour cela par le duc de Mantoue, dont il avoit l'honneur d'être cousin germain. Il se distingua à la bataille d'Avein en 1635, & y servit en qualité de maréchal de camp. Il mourut le 11 d'octobre 1653, en sa 56 année, sans enfans de *Marguerite* Potier, seconde fille de *René*, duc de Tresmes, qu'il avoit épousée en novembre 1635, morte en 1669; *Jacques*, vicomte de Lugni, seigneur de Villefrançon, colonel du régiment de Navarre, mort au siége de Montauban en 1621; *Melchior*, abbé d'Hauterive & de sainte Marguerite de Troyes, vicomte de Tavannes, qui fit son testament le 26 août 1636; *Lazare-Gaspard*, chevalier de Malte, mestre de camp, tué au siége de Quiers en 1637; *Guillaume-Léonor*, marquis de Montpezat, mort en 1641; *Claude* mariée à *Antoine* Jaubert, comte de Barault, ambassadeur en Espagne; *Anne*, épouse d'*André* de Grimaldi, comte de Bueil, morte en 1665; & *Jeanne*, religieuse en l'abbaye de la Trinité de Poitiers.

VII. CHARLES de Saulx, marquis de Lugni, comte de Briançon, vicomte de Tavannes, épousa *Philiberte* de la Tours-Occors, dame de Lieu-Franc, dont il eut *Claude-François*, mort en septembre 1646; & *Claire-Françoise*, marquise de Lugni, mariée le 2 janvier 1647, à *Charles-François* de la Baume, marquis de Saint-Martin, mort en mai 1666. * Le pere Chifflet, *Genus illustre S. Bernardi assertum. Mémoires de Tavannes. Généal. des seigneurs de Saulx. Observations sur la vie & la mort de Jeanne de Saulx, dame de Mortemart.* Fiot, *histoire de l'église de saint Etienne de Dijon.* Maimbourg, *histoire des croisades.* Le pere Anselme, *histoire des grands officiers de la couronne.*

SAUMAISE (Bénigne de) seigneur de Tailly, Bouze & Saint-Loup, d'une famille noble & ancienne, étoit fils d'ETIENNE de Saumaise, lieutenant particulier en la chancellerie de Semur en Auxois, & d'*Antoinette* Sayve, fille de *Jean* Sayve, seigneur de Flavignerot, président à mortier au parlement de Dijon. Il fut reçu le 15 mai 1587, en la charge de son pere, & épousa la même année *Elizabeth* Virot, fille d'*Antoine*, seigneur de Tailly, & niéce de *Guillaume* Virot, conseiller de la cour. Les troubles de la ligue s'étant élevés en 1589, il se distingua par son ferme attachement au service des rois Henri III & Henri IV, & il contribua beaucoup à maintenir dans l'obéissance la ville de Semur. Henri IV reconnut son zèle & sa fidélité en lui donnant le 24 mars 1592, une charge de conseiller en la cour, en laquelle il ne fut cependant reçu que le 11 août 1594. Il exerça cette charge avec une intégrité irréprochable, & une rare capacité pendant quarante-six ans. Il étoit doyen de la cour, lorsqu'il mourut le 15 janvier 1640, âgé d'environ quatre-vingts ans. Il fut inhumé en l'église de saint Pierre de Dijon. Ami des lettres, dès sa jeunesse il ne cessa point de les cultiver, autant que ses fonctions le lui permirent.

rent. Il faisoit bien des vers latins : il en a donné des preuves dans l'épitaphe qu'il composa pour François Fyot, seigneur de Barrain, conseiller au parlement de Bourgogne, insérée par Pierre Palliot, page 254 de son *Histoire du parlement de Bourgogne ;* dans son poëme latin, demeuré manuscrit, intitulé : *De fulmine ad latus Ludovici XIII cadente ;* dans ses vers faits à l'occasion de la défense du traité de Benigne Milletot, sur le délit commun & le cas privilégié : insérés dans ledit ouvrage, édit. de 1613, & réimprimés dans les *Vies des jurisconsultes*, par Taisand, p. 372, & suiv. de la seconde édition, donnée en 1737. Mais le plus considérable de ses ouvrages, est sa traduction en vers françois de la géographie de Denys d'Alexandrie, publiée sous ce titre : *Denys Alexandrin, de la situation du monde, nouvellement traduit de grec en françois, & illustré de commentaires pour l'éclaircissement des lieux les plus remarquables contenus en cette œuvre ;* à Paris, chez Adrien Perier, 1597, *in-12*, avec une préface & une épître dédicatoire au roi Henri IV. Cette traduction étoit un fruit de la jeunesse de l'auteur : il dit lui-même, qu'il avoit à peine vingt ans, quand il la commença. Si l'on en croit Claude Saumaise, son pere auroit eu tort de la supprimer ; ce savant l'a jugée digne de ses éloges, dans sa préface sur les livres de Tertullien *du Manteau.* Bénigne Milletot, avocat général au parlement de Bourgogne, l'a aussi honorée d'un sonnet, & Jacques de Guijon de quelques vers latins. ( Voyez la traduction en question, & *Guijoniorum opera*, p. 184. ) * Papillon, *biblioth. des auteurs de Bourgogne. Hist. de la litt. françoise*, tome quatriéme, page 319, & suiv.

SAUMAISE ( Claude ) fils du précédent, naquit à Semur-en-Auxois le 15 avril 1588. Son pere fut son unique maître pour les langues grecque & latine, ainsi que son fils nous l'apprend lui-même dans sa préface du livre de Tertullien *de Pallio.* Dans la suite, ayant voulu savoir l'hébreu, l'arabe & même le copthe, il étudia lui-même ces langues, & ne se servit d'aucun maître. Il tenta même de pénétrer dans les mysteres de la langue étrusque ; & s'il n'y réussit point, il ne se repentit pas au moins de sa tentative. En 1604, son pere l'envoya à Paris pour y étudier en philosophie, & dès lors le jeune homme forma dans cette ville d'illustres liaisons, sur-tout avec les gens de lettres, & en particulier avec Isaac Casaubon. En 1606, il se transporta à Heidelberg, où il prit des leçons de jurisprudence sous le célébre Denys Godefroi. Son gout pour la littérature grecque & latine, trouva aussi dans cette ville de quoi se satisfaire, par l'entrée que Jean Gruter lui ouvrit de la bibliotheque Palatine, dont il avoit la garde. Saumaise y parcourut divers manuscrits, les conféra avec les imprimés, & copia plusieurs piéces, qui n'avoient pas encore vu le jour, entr'autres, les épigrammes anecdotes de l'Anthologie, dont il communiqua quelques-unes à Joseph Scaliger. Trop d'application le fit tomber malade : se vit presque à l'extrémité, & composa alors son épitaphe en vers grecs & latins : mais sa santé s'étant rétablie, il commença à produire quelques fruits de ses travaux. En 1608, il donna en grec & en latin les deux livres de Nil, archevêque de Thessalonique, & un ouvrage du moine Barlaam, sur la primauté du pape, avec ses remarques, qu'il dédia à M. Servin, avocat général au parlement de Paris, qui l'honoroit de son amitié. En 1609, il publia une édition de l'historien Florus, qu'il dédia à Gruter, dont il joignit les observations aux siennes. En 1610, de retour en sa patrie, il s'y fit recevoir avocat le 19 juillet ; mais il n'en a jamais exercé la profession. La littérature & la critique surtout l'occuperent presque toute sa vie. En 1619 il publia deux inscriptions en vers grecs d'Hérode l'Athénien, & de Régille sa femme, avec quelques autres piéces, & de savantes remarques. Il entra vers la même année, dans la dispute qui s'étoit élevée entre Jacques Godefroi, savant jurisconsulte, & le célébre pere Sirmond, Jésuite, au sujet des *Provinces suburbicaires.* Cette dispute duroit encore lorsqu'il fit imprimer les Ecrivains de l'histoire Auguste, avec les remarques de Casaubon & les siennes. En 1622, il publia le livre de Tertullien *de Pallio*, avec des notes, où ayant critiqué quelques-unes de celles du pere Pétau, Jésuite, sur les ouvrages de saint Epiphane, le Jésuite lui répondit avec vivacité, sous le nom de *Antonius Kercoëtius.* Saumaise répliqua sur le même ton ; & cette dispute produisit divers écrits également remplis de vivacité & d'érudition. En 1623, Saumaise, qui penchoit déja beaucoup du côté du calvinisme, épousa le 5 septembre, *Anne* Mercier, fille de *Josias* Mercier, sieur des Bordes, homme très-accrédité parmi les Protestans de France. Mercier avoit une maison de campagne à Grigny, près Paris, où Saumaise & sa femme passerent une partie des années suivantes, & ce fut là qu'il mit la derniere main à son grand ouvrage sur Solin, ou pour mieux dire, sur l'histoire naturelle de Pline, qui parut à Paris en 1629, en deux volumes *in folio.* Au mois d'août de la même année 1629, Saumaise étant venu à Dijon, son pere songea à lui résigner sa charge ; & quoique le fils fût déclaré alors pour le calvinisme, le parlement, sans s'arrêter à cette difficulté, consentit à le recevoir, & l'on en écrivit à M. le garde des sceaux de Marillac : mais ce magistrat fut moins facile, & refusa absolument l'agrément & les provisions. Saumaise déchu de ses espérances, s'en consola avec ses livres. Son érudition, qu'il avoit déja fait connoître hors du royaume, engagea les universités de Padoue & de Boulogne à lui offrir des chaires de professeur, avec de gros appointemens, ce qu'il refusa. Les curateurs de l'académie de Leyde, & les magistrats de la même ville furent plus favorablement écoutés : ils lui offrirent en 1631, la place que Scaliger avoit occupée, & des appointemens considérables, en lui témoignant qu'ils ne desireroient rien de plus, sinon qu'il s'appliquât à illustrer l'histoire ecclésiastique, & à réfuter les annales du cardinal Baronius. Saumaise se rendit à leurs vœux, alla à Leyde la même année 1631, & y fut logé, avec toute sa famille, dans un hôtel qui avoit autrefois appartenu aux chevaliers de Malte. En 1635, ayant fait un voyage à Paris, le roi lui accorda un brévet de conseiller d'état, & le fit chevalier de saint Michel. Peu après, étant allé à Dijon, Henri de Bourbon, prince de Condé, gouverneur de Bourgogne, lui fit de vives instances pour le faire rester en France ; ses amis joignirent leurs sollicitations à celles du prince, & Saumaise s'y rendit à ces conditions ; qu'il seroit rappellé en France par un commandement exprès du roi, & qu'on lui accorderoit la même pension de 3600 livres, qui avoit été donnée à Grotius, lorsqu'il quitta la Hollande pour venir en France. Ces propositions furent agréées par le prince ; mais demeurant sans effet, Saumaise retourna en Hollande en 1636. Il revint encore à Dijon en 1640, à l'occasion de la mort de son pere. On prétend, qu'en passant par Paris, le cardinal de Richelieu lui fit offrir par M. de Chavigny, secrétaire d'état, 12000 livres de pension, s'il vouloit renoncer à la Hollande ; que Saumaise fut ébranlé ; mais qu'ayant su de M. de Chavigny, qu'on ajoutoit pour condition, qu'il travailleroit à l'histoire du cardinal, il répondit qu'il n'étoit point homme à sacrifier sa plume à la flaterie ; & qu'il ne songea plus qu'à continuer son voyage en Bourgogne : il y resta jusqu'en 1645. Avant son retour à Leyde, le roi lui accorda, par un brevet daté du 3 septembre 1644, une pension de 6000 livres : mais on doute qu'il ait jamais rien touché de cette pension. Son ouvrage sur la primauté du pape ayant paru en 1645, le clergé, alors assemblé à Paris, en porta ses plaintes au parlement, au cardinal Mazarin, & à la reine mere : mais on prit le parti de laisser démêler cette querelle

aux théologiens. Peu de temps après, commença la grande dispute de Saumaise avec Didier Herauld, avocat au parlement de Paris, qui avoit été jusque-là son ami. La querelle vint de ce que l'avocat dans ses *Observationes & emendationes*, ouvrage sur le droit, avoit censuré quelques sentimens de Saumaise. Celui-ci, qui souffroit impatiemment la critique, en fut choqué; & de part & d'autre on se défendit, & l'on s'injuria par divers écrits. En 1649, Saumaise ayant donné en latin son apologie de Charles I, roi d'Angleterre, décapité par ses propres sujets, le roi Charles II, à qui ce livre, traduit depuis en françois par l'auteur même, avoit été dédié, en remercia Saumaise par une lettre très-polie. Ce prince n'étoit pas en état alors de lui en témoigner autrement sa reconnoissance. Jean Milton pensa différemment de l'apologie; il y fit une réponse remplie d'invectives: notre savant la méprisa; & cependant il y opposa une défense, qui n'a été imprimée qu'après sa mort. Au mois de juillet 1650, il se transporta en Suéde, après de pressantes sollicitations de la reine Christine; & lorsqu'il quitta ce pays dans les premiers mois de 1651, Christine le gratifia de son portrait, peint par Bourdon. Saumaise revint par le Danemarck, & eut l'honneur de rendre ses devoirs au roi Frederic III, qui lui fit celui de le faire manger à sa table; & après lui avoir donné son portrait & celui de la reine, & l'avoir honoré de quelques autres présens, il le fit conduire à ses frais, jusqu'aux frontieres de ses états, où il s'embarqua pour la Hollande. Il survécut peu à ce voyage, étant mort le 3 septembre de l'an 1653. Il fut inhumé sans cérémonie & sans épitaphe, dans l'église de saint Jean à Mastricht. Il avoit été assisté dans ses derniers momens par David Stuart, professeur en théologie, & calviniste. L'académie de Leyde fit prononcer son oraison funebre par Adolphe Vorstius, l'un de ses professeurs. On dit que la reine de Suéde lui en fit faire une autre par un professeur d'Upsal, & qu'elle promit à sa veuve, de prendre soin de l'éducation de l'un de ses fils, qui étoit à la cour de Suéde, & qui étoit le seul que Saumaise eût destiné à l'étude. A sa mort, il laissa cinq fils vivans & une fille, qui étoit *Elizabeth-Benigne* Saumaise. L'aîné des fils, *Benigne-Isaac*, fut tué en 1655, en la ville de Paray en Charollois, par Théophile de Damas, baron de Digoine. Le second étoit CLAUDE de Saumaise. *Josias* de Saumaise, sieur du Plessis, qui étoit le troisiéme, suivit en Pologne Charles-Gustave, roi de Suéde, & y fut tué en 1665. Le quatriéme, *Louis* de Saumaise, fut appellé en Angleterre par le roi Charles II. Enfin le cinquiéme *Louis-Charles*, fut page de l'électeur Palatin. On dit que leur mere s'étant retirée à Paris, y mourut vers le mois de mai 1657. Feu M. Philibert de la Mare, savant conseiller au parlement de Dijon, a composé une vie très-détaillée de Claude de Saumaise; mais cet ouvrage est encore manuscrit. Au devant des lettres de notre savant, imprimées *in-4°. & dont il sera parlé ci-après*, on trouve du même une vie beaucoup moins étendue, par Antoine Clément. Barthelemi Morisot a donné aussi son éloge, à la fin de la seconde Centurie des épitres du même Morisot. Enfin feu M. Papillon est entré dans un détail curieux & très-circonstancié, de la vie & des ouvrages de M. de Saumaise, dans sa *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*. On n'a presque fait qu'abréger cet article dans celui que l'on vient de donner: on le suivra encore dans le catalogue suivant des ouvrages imprimés de M. de Saumaise. 1. *Nili, archiepiscopi Thessalonicensis, de primatu papæ Romani, libri duo; item Barlaam monachus, cum interpretatione latinâ: Cl. Salmasii operâ & studio, cum ejusdem in utrumque notis*; à Hanovre, 1608, *in-8°*; à Heidelberg, 1608 & 1612. La version de Nilus n'est pas de Saumaise, mais de Bonaventure Vulcanius, & celle de Barlaam est attribuée à Jean Luidus. 2. *L. An. Flori rerum romanarum libri IV, cum notis Jani Gruteri; nunc primùm accesserunt notæ & castigationes Cl. Salmasii*; à Paris, 1609, *in-8°*, & 1636, *in-8°*. Cette édition de Florus a souvent reparu depuis avec les mêmes notes, & celles de quelques autres savans. Dans une édition faite à Leyde en 1638, Saumaise y ajouta *Lucius Ampelius* qui n'avoit point encore été imprimé (*Lucii Ampelii libellus memorialis ad Macrinum.*) Ampelius paroît avoir vécu depuis le regne de Trajan. 3. Poëme en vers ïambes, dans la défense du traité du Délit commun, par Milletot, & dans les *Vies des Jurisconsultes*, par Taisand, comme on l'a dit plus haut. Plus, neuf vers latins, traduits du grec, dans le traité d'Albert Rubenius, *de Calceo senatorio*, édition de 1711. Deux épigrammes grecques, aussi traduites en latin, à la tête d'Herodote, édition de Gronovius, à Leyde, 1715, *in-folio*; & plusieurs autres poësies répandues dans les propres ouvrages de Saumaise. 4. *Duarum inscriptionum veterum Herodis Attici rhetoris, & Regillæ conjugis, honori positarum, explicatio. Ejusdem ad Dosiadæ aras, Simmiæ Rhodii ovum, alas, securim, Theocriti fistulam, notæ*; à Paris, 1619, *in-4°*, & dans le tome second du *Musæum philologicum & historicum* de Thomas Crenius; à Leyde, 1700, depuis la page 1, jusqu'à la page 301. 5. *Amici ad amicum, de suburbicariis regionibus & ecclesiis suburbicariis, epistola*; vers 1619, *in-8°*; au moins cette lettre est-elle datée du premier janvier de cette année. Elle a été réimprimée plus correctement à la fin des épîtres de Saumaise en 1656. 6. *Historiæ Augustæ scriptores sex*, &c. *Claudius Salmasius ex veteribus libris recensuit, & librum adjecit notarum ac emendationum: quibus adjectæ sunt notæ ac emendationes Isaaci Casauboni, jam antea editæ*; à Paris, 1620, *in-fol.* & depuis à Leyde en 1670 & 1671, *in-8°*. 7. *Eucharisticon Jacobo Sirmondo S. J. P. pro adventoriâ, de Regionibus & Ecclesiis suburbicariis*; à Paris, 1621, *in-4°*. 8. *Septimii Florentis Tertulliani liber de Pallio, Cl. Salmasius recensuit, explicavit, notis illustravit*; à Paris, 1622, *in-8°*, & à Leyde, 1656, *in-8°*. 9. *Confutatio animadversionum Antonii Kercoëtii (Dionysii Petavii) ad Cl. Salmasii notas in Tertullianum de Pallio: Autore Francisco Franco J. C. (Claudio Salmasio) Midelburgi* (Paris) 1623, *in-8°*. 10. *Refutatio utriusque elenchi Kerco-Petaviani*; à Paris, 1623. 11. *Plinianæ exercitationes in Caii Julii Solini Polyhistora. Item Caii Julii Solini Polyhistor, ex veteribus libris emendatus*; à Paris, 1629, *in-folio*, deux volumes; & à Utrecht, 1689, *in-folio*, deux volumes. On a joint à cette édition l'ouvrage de Saumaise: *De Homonymis Hiles jatricæ exercitationes antehac ineditæ; nec non de Mannâ & Saccharo*. 12. *Lucius Ampelius*; à Leyde, 1638, *in-12*, & encore depuis. 13. *De Usuris*; à Leyde, 1638, *in-8°*. 14. *Notæ in pervigilium Veneris*; à Leyde, 1638, *in-12*, & encore depuis. 15. *De modo usurarum*; à Leyde, 1639, *in 8°*. 16. *Dissertatio de fœnore trapezetico, in tres libros divisa*; à Leyde, 1640. 17. *Diatriba de mutuo, non esse alienationem, adversùs Coprianum (Cyprianum Regnerum) quemdam juris doctorem: Autore Alexio à Massaliâ, domino de sancto Lupo*; à Leyde, 1640, *in-8°*. 18. *Simplicii commentarius in Enchiridion Epicteti, ex libris veteribus emendatus, cum versione Hieronymi Wolfii, & Cl. Salmasii animadversionibus & notis, quibus Philosophia Stoica passim explicatur & illustratur*; à Leyde, 1640, *in-4°*, & à Utrecht, 1711, *in-4°*. 19. *Achillis Tatii Alexandrini Eroticon de Clitophontis & Leucippes amoribus, libri VIII, ex editione Cl. Salmasii*; à Leyde, 1640, *in-12*. La traduction latine n'est pas de Saumaise; il a conservé l'ancienne. 20. *Interpretatio Hippocratei aphorismi* 69, *sect.* IV, *de calculo: additæ sunt Epistolæ duo Jo. Beverovicii med. doct. quibus respondetur*; à Leyde, 1640, *in-8°*. 21. *Responsio ad calumniatoriam epistolam Joan. Cloppenburgii*; à Leyde, 1640, *in-8°*. 22. *Brevis confutatio larvati cujusdam theologi* (Daniel Heinsius) *in excerpta dissertationis de Trapezitis*; à Leyde, 1640, *in-8°*. 23. *Wallonis Messalini de episcopis & presbyteris contra Petavium Loyolitam, disser-*

*tatio* ; à Leyde, 1641, *in*-8°. 24. *Epistola ad Beverovicium*, dans le traité de Beverovicius, *de Calculo*, 1638. 25. Une lettre dans l'écrit du même Beverovicius, *de vitæ termino*, 1641. 26. *De Hellenisticâ. Commentarius controversiam de linguâ hellenisticâ decidens, & plenissimè pertractans origines & dialectos græcæ linguæ*; à Leyde, 1643. 27. *Funus linguæ hellenisticæ, sive Confutatio exercitationis de Hellenistis & linguâ hellenisticâ*; à Leyde, 1643, *in* 8°. 28. *Epistola ad Andream Colvium, super cap.* XI, *primæ ad Corinth. epist. de cæsarie virorum, & mulierum comâ*; à Leyde, 1644, *in*-8°. 29. *Epistola ad Ægidium Menagium super Herode infanticidâ, viri celeberrimi tragœdiâ, & censurâ Balzacii*; à Leyde, 1644, *in*-4°, à Paris, 1644 & 1648, *in*-8°, & à la fin du recueil des lettres de Saumaise, en 1656. 30. *De comâ, dialogus primus*, &c, à Leyde, 1645, à Roterdam, 1699, *in*-8°, & dans le dixiéme *Fasciculus dissertationum Crenii*; à Roterdam, 1700, *in*-8°. 31. *Observationes in jus Atticum & Romanum*; à Leyde, 1645, *in*-8°. 32. *Disquisitio de mutuo, quâ probatur non esse alienationem*, &c, à Leyde, 1645, *in*-8°. 33. *Confutatio diatribæ de mutuo, tribus disputationibus ventilatæ, auctore & præside Jo. Jacobo Wissembachio, in academiâ Franeck. professore*; à Leyde, 1645, *in*-8°. 34. *Epistola Caroli Annibalis Fabroti, antecessoris Aqui-Sextiensis, de mutuo, cum responsione Salmasii ad Menagium*; à Leyde, 1645, *in*-8°. 35. *Simplicii Verini ad Justum Pacium epistola, sive Judicium de libro posthumo Grotii*; à la Haye, 1646, *in*-4°, & à Strasbourg, 1654, *in*-8°. C'est une satyre contre Grotius & les Jésuites. 36. *De Transsubstantiatione*, &c, à Strasbourg, 1646, & 1660, *in*-8°. 37. *Epistola ad Thom. Bartholinum de Cruce & Hyssopo*; à Leyde, 1646, *in*-8°. 38. *Præfatio in orationes Alexandri Mori.* I. *Oratio in Calvini laudem.* II. *De pace*; à Genève, 1647, *in*-8°. 39. *Specimen confutationis animadversionum Desiderii Heraldi, sive Tractatus de subscribendis & signandis testamentis. Item de antiquorum & hodiernorum sigillorum differentiâ*; à Leyde, 1648, *in*-8°. 40. *De annis climatericis & antiquâ astrologiâ, diatribe*; à Leyde, 1648, *in*-8°. 41. *Defensio regia pro Carolo I, ad sereniss. magnæ Britanniæ regem Carolum II, filium natu majorem*, &c, à Londres, 1649, *in*-12, & depuis en divers lieux & en différentes formes. Saumaise a traduit cet ouvrage en françois, sous le titre d'*Apologie royale pour Charles I, roi d'Angleterre*, &c, *in*-4°, à Paris, 1650. 42. *Epistolarum liber primus : accedunt de laudibus & vitâ Salmasii prolegomena, accurante Claudio Clementio*; à Leyde, 1656, *in*-4°. 43. *Cl. Salmasii aliquot litteræ, quibus quid de Daniele Heinsio quondam senserit, apparet*, à la suite des *Animadversiones in quædam capitis primi & secundi Speciminis Salmasiani* de Guillaume Goës; à la Haye, 1657, *in*-12. 44. *De re militari Romanorum, liber : opus posthumum*; chez Elzevir, 1657, *in*-4°. 45. *Ad Joannem Miltonum responsio : opus posthumum*; à Dijon, *in*-4°, & à Londres, 1660, *in*-8°. 46. *Epistolæ aliquot, cur sternutamentum veteribus habitum pro Deo. De Platonis loco in Timæo*, &c, dans les *Beverovicii Quæstiones epistolicæ*; à Roterdam, 1644, *in*-12, & dans les *Doctorum virorum epistolæ*, &c, à Roterdam, 1665, *in*-8°. 47. *Judicium de sanguine vetito*, dans le traité de Thomas Bartholin, intitulé : *Disquisitio medica de sanguine vetito*; à Francfort, 1675, *in*-12. 48. *Stephanus Byzantinus de urbibus, à Salmasio quondam collatus cum mss. codicibus Palatinis & editis*; dans l'édition de cet auteur, faite par Jacques Gronovius, à Leyde, 1694, *in-folio*. 49. *De ludis Græcorum Joan. Meursii, cum Supplemento Salmasii*, dans les Antiquités grecques de Gronovius, tome VII. 50. *In Censorinum de die natali, notæ & emendationes Scaligeri, Salmasii*, &c, à Cambridge, 1695, *in*-8°. 51. *Notæ in Aristeneti epistolas*; dans les *Acta litteraria Schurfleischii*; à Wittemberg, 1714, *in*-8°. 52. *De secretariis, ad Christophorum Justellum, observatio*, dans les antiquités romaines de Sallengre, tome second. 53. *Catalogus Græcorum & Latinorum mss. qui anno 1622, operâ atque industriâ Rigaltii, Salmasii, Hautini, primùm perfecti, denuò recogniti & aucti fuerunt anno 1645, operâ & studio Puteanorum*; dans la nouvelle bibliothéque des manuscrits du P. Labbe, Jésuite. 54. Diverses lettres, qui ne sont pas dans le recueil de 1656, & qui se trouvent répandues dans plusieurs ouvrages. On peut en voir la liste dans la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*; de même que celle de quantité d'observations, corrections & même éditions d'auteurs, qu'il seroit trop long de détailler ici. A la suite de la même liste des ouvrages imprimés de Saumaise, dans la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, on en trouve une très détaillée des ouvrages manuscrits du même, qui étoient chez M. de la Mare, & des autres ouvrages, aussi manuscrits, qui sont parvenus à la connoissance de l'auteur de ladite Bibliothéque. Nous remarquerons aussi, que dans le détail des livres imprimés, le savant bibliothécaire a souvent inséré des notes curieuses, qu'il faut lire dans son ouvrage.

SAUMAISE (Pierre de) frere de celui qui fait le sujet de l'article suivant, étoit seigneur de Chazans, & fut reçu conseiller au parlement de Dijon le 20 novembre 1612. Ce fut lui qui fit le procès au président Giroux, condamné à perdre la tête, & à faire amende honorable à Pierre de Saumaise, qu'il avoit tâché de faire périr par toutes les voies les plus iniques, que la fraude & la calomnie purent lui suggérer. Pierre de Saumaise mourut à Paris, au mois d'avril 1658. *Marc-Antoine* de Saumaise, son fils, qui mourut quelques mois après, lui fit cette épitaphe :

*Hîc cinis, pulvis, nihil, & tamen* SAL-MAS-IUS, *breve sapientiæ, fortitudinis & justitiæ monimentum, quod in patris nomine invenit & posuit M. A. filius non degener.*

Pierre de Saumaise est auteur des ouvrages suivans : 1. *Discours de consolation à M. le duc de Bellegarde, sur la mort de M. de Termes*; à Dijon 1621, *in*-8°. 2. *Eloge de la vie de très-illustre seigneur messire* Pierre Jeannin, *baron de Mantjeu, Chagny & Dracy, conseiller du roi en ses conseils, président de Bourgogne, & surintendant des finances de France*; à Dijon, 1623, *in*-8°. Pierre de Saumaise avoit accompagné le président Jeannin en Hollande, depuis 1607, jusqu'en 1610. 3. *Discours d'honneur sur les vertus éminentes de très-haut & très-puissant prince Henri de Bourbon, prince de Condé*; à Dijon, 1627. L'auteur présenta lui-même cet écrit au prince de Condé, qui le reçut avec beaucoup de marques d'estime. 4. *Panégyrique de Louis le Juste* (Louis XIII) à Dijon, 1629, *in*-4°. 5. Ode françoise, de vingt strophes, & une longue piéce en vers latins; aux pages 15 & 30 de la *Défense du délit commun*, par Benigne Milletot, édition de 1611. 6. *Lettre à* Jacques Bouchart, *avocat au parlement de Dijon*: c'est une réponse à Jacques Bouchart; l'une & l'autre sont à la tête de la traduction françoise des lettres & du panégyrique de Pline, imprimée à Paris en 1632, *in*-8°. (M. l'abbé Papillon dit, imprimée à Dijon : notre exemplaire porte, à Paris chez Toussaint Quinet.) 7. Cinq dystiques latins, à la tête de l'Indice armorial de Geliot, en 1635. 8. M. de la Mare, dans sa *Vie des freres Guijon*, page 7, fait mention des notes de Pierre de Saumaise, sur Alcabitius, *de inimicitiis plantarum*. C'est ainsi que l'on s'exprime dans la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne* : mais à l'endroit cité de la vie de MM. Guijon, on lit : *Salmasius Chasantius, senator Divionensis, qui rem, uti à me scripta est, suis in Alcabitium de inimicitiis plantarum notis inseruit.* Au reste, on ne croit pas, dit-on, que ces notes aient été imprimées. 9. Instruction générale de toutes les affaires dans lesquelles il a plu à Dieu m'exercer. C'est le titre d'un ouvrage de M. de Saumaise, conservé manuscrit à Dijon. * Papillon, *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne.*

SAUMAISE (Claude de) quatriéme fils de JERÔME de Saumaise, seigneur de Chazan, conseiller au parlement de Bourgogne, & de dame *Catherine* de la Tour, naquit à Dijon en 1603. Il y commença ses études au collége des Jésuites, & les acheva dans leur

collége de Clermont à Paris, nommé depuis de Louis le Grand. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire le 15 septembre 1635, âgé de 32 ans, & fut ordonné prêtre au mois d'avril 1637. Il fut fait supérieur de la maison de Tours en 1648, puis de celles de Rouen & de Dijon. Dans l'assemblée de 1669, il fut élu assistant du P. Senault, alors général de la congrégation, & on le continua sous le P. de Sainte-Marthe. Il fut chargé par l'assemblée de 1672, d'écrire l'histoire de la congrégation, & il a recueilli plusieurs matériaux à cet effet : mais l'ouvrage est demeuré imparfait. Il mourut à Paris dans la maison de la rue de S. Honoré, le 25 mars 1680, âgé de 77 ans. Il a traduit les *Directions pastorales pour les évêques*, de dom Juan de Palafox, évêque d'Angelopolis, imprimées à Paris chez Cramoisi en 1671, *in-12*. Il étoit de la famille du fameux critique Claude de Saumaise. Après la mort du P. Senault, on voulut élire pour général de l'Oratoire le P. du Breuil, dont M. Arnauld parle dans ses lettres, & qui avoit été exilé à la Ciutad en 1662; mais M. de Harlai qui ne l'aimoit pas, depuis un sermon sur l'aumône que ce pere avoit prêché, empêcha son élection. Le P. de Saumaise fut député avec le P. Seguenot vers ce prélat, pour l'engager à consentir à cette élection, ou au moins à ne pas l'empêcher; mais ils ne purent rien obtenir; & ce fut le P. de Sainte-Marthe qui fut élu. * *Mem. du temp.*

SAUMUR, *Salmurium*, siége royal, sur la Loire, ville de France en Anjou, au diocèse d'Angers, avec prévôté royale & élection, est située au pied d'une colline, & a des dehors très-agréables, avec un château sur la colline. L'église de Notre-Dame des Ardilliers y est desservie par les peres de l'Oratoire, qui y ont un collége. Les calvinistes y avoient aussi un collége & une académie, qu'on leur ôta en 1684. Ils y attiroient beaucoup de monde; mais depuis leur ruine Saumur a été peu fréquentée. On y fabrique divers ouvrages de clincaillerie. Les trois foires royales qu'on y tient, ne sont pas franches, & les marchés y sont peu fournis de grains, à cause des gros droits de minages que leve l'abbesse de Fontevrauld.

*CONCILES DE SAUMUR.*

On met un concile à Saumur vers l'an 1253. Il fut tenu dans l'abbaye de saint Florent, après les désordres qui y arriverent pour l'élection d'un abbé, qui devoit succéder à Pierre de Nozille. On y en célébra un autre vers 1276, pour l'affaire de Guillaume de Culturis, abbé du même monastere. Il avoit été déposé par Nicolas Gelant, évêque d'Angers, & en avoit appellé au métropolitain de Tours, qui avoit confirmé la sentence. Mais sans s'y tenir, il en avoit encore appellé au saint siége. On en met deux autres en 1294, & en 1315. Ces conciles ont fait deux canons sur la discipline de l'église. * *Consultez* la derniere édition des conciles.

SAVOCA, petite ville avec un château, dans la vallée de Démona en Sicile, sur une petite riviere qui porte son nom, & à huit lieues de Messine vers le midi. * Mati, *dict.*

SAVOLAX, province du royaume de Suéde en Finlande, & du côté de la Moscovie, ne renferme point de ville ni de bourg considérables. * Sanson.

SAVONAROLE (Jean-Michel) médecin célébre du XV siécle, étoit d'une des premieres familles de Padoue, & grand pere du fameux Jerôme Savonarole. Il fut médecin de trois différens marquis de Ferrare, & il fut chevalier de S. Jean de Jérusalem. Il étoit fort estimé en son temps, & il parvint à une très-grande vieillesse. Il a composé plusieurs traités, un entr'autres, de tous les bains alors connus en Italie, & un autre sur les fiévres, qui est fort long. Il entreprit le premier entre les années 1440 & 1450, & il y fit encore quelques additions après l'an 1460. Il mourut à Ferrare quelque temps après. On a encore de lui, *Introductio practicè medendi, sive de compositione medicamentorum. Catalogus continens simplicium & compositorum medicamentorum nomenclaturas, usum & summam. De 24 Italiæ miner. deque usu vitalis aquæ, & quomodo conficiatur. De physionogmiæ speculo.* Il laissa deux fils, dont le puîné fut pere du fameux dominicain de ce nom. * Freind, *hist. de la médecine*, troisiéme partie. Freheri *theatrum*, *pag.* 129. Bayle, *dict. crit.*

SAVONAROLE (Jerôme) né de parens nobles à Ferrare, le 21 septembre de l'an 1452, prit l'habit de l'ordre de saint Dominique à Boulogne le 25 avril de l'an 1475, & s'acquit une grande réputation par ses prédications, & encore plus par ses prédictions à Florence, où il gouverna la république pendant quelque temps. On ne peut douter que cet homme n'ait eu un génie extraordinaire, & que sa piété ne mérite des éloges; mais s'il eut le don de prophétie, & si ses prédictions ont eu leur effet, c'est ce qu'on ne décidera pas; & on se contentera d'observer qu'il auroit du reprendre avec plus de modération les vices des ecclésiastiques, & garder plus de ménagement pour Alexandre VI. Ce pape irrité des traits qui avoient échapé à Savonarole, le cita devant lui l'an 1497, pour répondre sur les chefs d'accusation intentés contre lui; mais il ne jugea pas à propos de se livrer à ses ennemis, & se contenta de se justifier par des lettres adressées au pape, qui l'excommunia comme hérétique & désobéissant, sans pouvoir le soumettre, ce religieux ayant opposé à la censure, des écrits, où il entreprenoit de prouver qu'elle étoit nulle. On peut voir tout ce que Savonarole a écrit à cette occasion, dans l'histoire de sa vie donnée en 1674, à Paris, par le pere Jacques Quetif. Une persécution plus vive fut suscitée presque aussitôt contre lui à Florence. Le peuple de cette ville, qui avoit cessé de l'entendre en chaire, où il le gouvernoit à son gré, fut plus susceptible des impressions qu'on voulut lui donner contre lui : & cet homme que les Florentins avoient admiré, fut ensuite regardé par eux comme un brouillon, un séditieux & un hérétique. On l'arracha par force de son couvent, pour le conduire en prison : on lui fit son procès, & on le condamna à être pendu & brulé; mais par une bizarerie qui n'a point d'exemple, on ne se contenta pas de lui accorder les sacremens de Pénitence & d'Eucharistie, Alexandre VI y ajouta l'indulgence pléniere. Savonarole mourut le 23 mai de l'an 1498, à l'âge de 46 ans, & aussitôt après sa mort on publia une piéce sous le titre de *sa confession*, où on lui prêta bien des extravagances, mais rien qui méritât la mort. Jean Balesdens fit imprimer l'an 1633, à Leyde, quatre ouvrages de Savonarole, qui avoient été imprimés du vivant de l'auteur à Florence, & dont il y avoit eu depuis diverses éditions, mais peu correctes; savoir, *De simplicitate vitæ christianæ; Thriumphus crucis : Dialogus spiritûs & animæ : Expositio orationis dominicæ quadruplex.* La piété & le bon sens de Savonarole brillent dans ces ouvrages. Le premier fut traduit en italien par Jerôme Benevieni, qui donna sa version dès l'an 1496, à Florence, & on en a aussi une traduction françoise du P. Philippe Chahut, Jésuite, qui parut en 1672, avec celle du quatriéme. Pour le second, Savonarole prit lui-même la peine de le traduire, mais librement en italien, & il donna cette version en 1497, à Florence. On a encore de lui d'autres ouvrages de piété, comme *Trattato dell' humiltà : Trattato del amore di Giesù Christo : Trattato della vita vedovile : II. Trattati dell' oratione : Regole del ben viver Christiano : Regole del viver christianamente*, qu'il écrivit en prison, à la priere du geolier : *Operetta soprai dieci commandamenti : Trattato de misteri della messa ; Epistola della frequente communione ; De vitæ spiritualis perfectione*, &c. tous imprimés en 1495, & les trois années suivantes, à Florence, & dont plusieurs ont été réimprimés depuis. On a aussi cinq volumes de ses sermons imprimés l'an 1520, à Venise, & ailleurs, outre plusieurs autres recueils de sermons qui

ont paru en divers temps, & dont quelques-uns n'ont pas été approuvés : son dialogue *de veritate prophetica*, qui a été mis à l'*Index* ; son *Compendium revelationum* ; un traité italien contre l'astrologie judiciaire ; un abrégé de la philosophie naturelle & morale ; un traité *de disciplinis*, & les autres dont on peut voir le dénombrement dans sa vie écrite par le savant Jean-François Pic de la Mirandole, prince de Concordia, & publiée en 2 vol. *in*-12, par le P. Quetif, qui y a fait des additions & des notes, & y a joint un recueil des lettres spirituelles de Savonarole, & un abrégé de ses révélations. Marc-Antoine Flaminius, dont les poësies sont imprimées dans le recueil intitulé, *Carmina quinque illustrium poëtarum*, a fait ainsi l'épitaphe de ce fameux Dominicain :

*Dum fera flamma tuos, Hieronyme, pascitur artus,*
*Relligio sacras dilaniata comas*
*Flevit, & ô! dixit, credules parcite flammæ,*
*Parcite, sunt isto viscera nostra rogo.*

SAVONE, *Savo* ou *Savona*, ville d'Italie, dans l'état de Gènes, avec évêché suffragant de Milan, est la seconde ville de la république, à qui elle a inspiré autrefois de la jalousie, parcequ'elle étoit soutenue par François I. Depuis, ceux de Gènes firent boucher le port de Savone, qui a été la patrie de trois papes, Gregoire VII, Jules II & Sixte IV. On y voit d'assez belles églises, cinq portes, deux forteresses & une citadelle. Le marquisat de Savone a été long-temps dans la maison de Salusses, *voyez* SALUSSES.

☞ SAVONERIE (la) est un lieu remarquable à Chaillot. Il est au pied de la colline, auprès du grand chemin qui borde la Seine. C'est la premiere maison qu'on découvre en sortant du Cours-la-reine. Elle a été nommée *savonerie*, parcequ'autrefois on y fabriquoit du savon. C'est à présent la manufacture royale des ouvrages de la couronne de la façon de Perse & du Levant. Cette maison & l'emplacement furent donnés par Marie de Médicis en 1615, à SIMON LOURDET, & PIERRE du PONT, nés à Paris, qui les premiers travaillerent en France de cette sorte d'ouvrage ; & l'un & l'autre obtinrent des lettres de noblesse pour récompense, tant pour eux que pour leur postérité née & à naître. Leurs successeurs ont continué les mêmes travaux, & y ont si parfaitement réussi, qu'ils ont surpassé ce qui venoit du Levant. Plusieurs piéces d'un grand prix sont sorties de leurs mains ; entr'autres le grand tapis de pied conservé au garde meuble du roi, qui devoit couvrir en quatre-vingt-douze piéces toute l'étendue de la grande galerie du Louvre. * Germain Brice, *description de la ville de Paris*, tome I, p. 177. L'abbé le Beuf, *hist. de la ville & du diocèse de Paris*, tome III, p. 60.

Les lettres de noblesse accordées par le roi Louis XIII, à SIMON LOURDET & PIERRE du PONT, sont datées du 17 avril 1627. Ils obtinrent le même jour des lettres patentes adressées à la cour de parlement pour l'entegistrement desdites lettres de noblesse. Ces lettres de noblesse & les lettres de surannation, qu'ils obtinrent le 28 août 1628, furent enregistrées au parlement le 9 mars 1630 ; à la chambre des comptes le 20 juin de la même année, & à la cour des aydes le 25 février 1633. Tous ces titres ont été représentés, & transcrits sur les registres de la chambre des comptes, le 7 janvier 1739, en exécution de la déclaration du roi du 26 avril 1738. PHILIPPE Lourdet, écuyer, directeur de la manufacture de la Savonerie, obtint le 21 novembre 1667, des lettres qui le confirment dans la possession de la manufacture, & dans tous les priviléges accordés par celles du 17 avril 1627, à SIMON Lourdet son pere. Ces lettres furent enregistrées en la cour des aydes le 17 septembre 1668. *Jeanne* Haffrey, veuve de PHILIPPE Lourdet, ayant été assignée en conséquence de la déclaration du 4 septembre 1696, contre les usurpateurs du titre de noblesse, fut maintenue dans sa noblesse, par jugement rendu le 28 décembre 1698.

Les descendans de SIMON Lourdet subsistent aujourd'hui en la personne de 1. CLAUDE Lourdet, correcteur de la chambre des comptes de Paris, qui n'a point pris d'alliance ; 2. FRANÇOIS Lourdet, écuyer, premier huissier du grand conseil, qui a trois enfans, PAUL-FRANÇOIS, auditeur des comptes, *Jean-Baptiste*, & *Magdeléne-Anne*, fille ; 3. ANDRÉ-BAUDOUIN Lourdet, écuyer, conseiller du roi en l'élection de Paris, qui a deux enfans, *André-Pierre* & *Magdeléne-Victoire*, fille.

Les armes concédées à Simon Lourdet, sont *d'argent à la ruche à miel de sable, entourée de quatre abeilles de même, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent* ; couronné d'un casque de face, avec son aigrette. La devise est, *labor omnia vincit*.

SAVONNIERES, étoit autrefois un bourg à une lieue de Toul en Lorraine. En 859, on y tint un concile provincial, où vinrent d'Allemagne trente évêques, huit métropolitains, & trois rois, sous le pontificat de Nicolas I, & sous le regne de Charles *le Chauve*, roi de France. Ce concile est appellé en latin, *concilium ad Saponarias*. Il n'y a plus à Savonnieres qu'une église, dédiée à saint Michel. *Voyez* TOUL. * Mabillon, *de re diplom.*

SAVOT (Louis) né à Saulieu, petite ville de Bourgogne, & du diocèse d'Autun, vers l'an 1579, s'appliqua d'abord à la chirurgie, après le cours ordinaire des études ; & pour y mieux réussir, il vint à Paris âgé d'environ vingt ans. Il ne tarda pas à pousser ses vues plus haut, & à penser à prendre des degrés en médecine. Il étoit bachelier en 1604, soutint ses thèses en 1609, & fut licencié en 1610. Savot ne prit point le degré de docteur, & se contenta de celui de licencié. Il mourut vers l'an 1640. Il est auteur de plusieurs ouvrages, dont les plus estimés sont : 1. *Un discours sur les médailles antiques*, vol. *in* 4°. imprimé à Paris en 1627. Cet ouvrage a été applaudi par tous les savans, & on le cite toujours avec éloges. 2. *L'architecture françoise des bâtimens particuliers*, à Paris en 1624, *in*-8°, & réimprimée plusieurs fois depuis. François Blondel l'a augmentée de notes, & l'a fait imprimer ainsi en 1673 & 1685, *in*-8°. à Paris. 3. On trouve dans le Médecin charitable de Guibert, *le livre de Galien, de l'art de guérir par la saignée, traduit du grec*, par le même Louis Savot. Cette traduction est précédée d'un discours du même à MM. les docteurs en la faculté de médecine à Paris. Elle avoit été imprimée d'abord séparément en 1603, à Paris *in*-12. Elle fut aussi imprimée en latin à Paris en 1649, *in*-8°. 4. *Nova, seu veriùs, Nova-Antiqua de causis colorum sententia, autore Ludovico Savotio, in academiâ Parisiensi medicinæ baccalaureo. Ejusdem de Tetragoni Hippocratici significatione, contra chymicos observatio* ; à Paris, en 1609, *in*-8°. 5. Discours sur le sujet du colosse du grand roi Henri, posé sur le milieu du Pont-neuf, à Paris, où il est traité de l'origine des statues, &c. pourquoi celles des princes & des dieux étoient plus grandes que nature, &c. Voyez la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne* par l'abbé Papillon, & l'éloge de M. Savot écrit en latin, par Antoine le Camus, qui a pour titre : *Amphitheatrum medicum, Poëma : pro solemni restaurati amphitheatri medici inaugurationе* ; à Paris en 1745, *in*-4°.

SAVOYE, duché souverain de l'Europe, entre le Piémont, le Valais, la Suisse, le Rhône, le Dauphiné & la Provence, a été autrefois habitée par les Centrons, les Brannoviciens, les Antuates ou Nantuates, les Latobriges, les Allobroges & les Savoisiens. Aujourd'hui il est divisé en six parties, qui sont la Savoye propre, les Genevois, la Maurienne, la Tarantaise, le Foucigni & le Chablais. Chamberri en est la ville capitale ; & les autres sont Saint-Jean de Maurienne, Anneci, Cluse, Moustiers, Montmeillan, Thonon, &c.

Mélanchton, Bucer & quelques autres, avoient cru que le nom latin *Sabaudia*, étoit nouveau; mais M. du Chêne prouve dans son *histoire de Bourgogne*, qu'ils se sont abusés; puisqu'il y a plus de mille ans que Prosper d'*Aquitaine* a écrit que la Savoye fut donnée aux Bourguignons par Aëtius, patrice des Gaules. Ammien Marcellin la nomme *Sabaudia*, aussi-bien qu'Ennodius, évêque de Pavie, qui vivoit au commencement du VI siécle; & nous voyons ce nom, quoiqu'un peu changé, dans d'autres chartes & cartulaires très-anciens. Ce pays est presque tout couvert de montagnes, difficiles à cultiver, & peu fertiles, sur-tout en bleds. Il y a aussi quelques mines & beaucoup de chasse. La Savoye faisoit autrefois partie de la Gaule Narbonnoise, & partie de la Celtique ou Lyonnoise. Elle obéit aux Romains, jusqu'à ce que sur le declin de l'empire, & sous Honorius, elle devint la proye de plusieurs nations barbares. Enfin elle est passée sous la domination des princes qui la possédent présentement. BERTOLD ou BEROLD, qui vivoit au commencement du XI siécle, est tige de cette famille souveraine. Les savans ont peine à convenir des aïeux de ce prince. Louis Chieza tire son origine d'Anchaire, marquis d'Ivrée, en 850, & du Chêne dit qu'il étoit sorti de Hugues roi d'Italie, & duc de Provence. Il y en a qui le font neveu de Hugues *Capet*; & d'autres, des comtes de Mâcon. Cependant plus de quatre-vingts historiens, François, Allemans, Italiens & Savoisiens, ont donné dans le sentiment de Guichenon, qui, après avoir bien examiné qui étoient les ancêtres de Berold, a dit qu'il descendoit de WITIKIND *le Grand*, duc de Saxe & d'Angrie, pere de WITIBERT, duc d'Angrie, qui le fut de *Brunon* & de WALPERT. Ce dernier, qui étoit aussi duc d'Angrie, & comte de Ringelbert, laissa IMMED, duc d'Engern, qui de *Hinne* comtesse de Chiren, eut HUGUES, marquis d'Italie, pere de ce BEROLD, comte de Savoye & de Maurienne. HUMBERT, dit *aux blanches mains*, lui succéda. Ces comtes, & leurs successeurs ajouterent divers domaines au leur; & c'est ce qui rendit plus considérable leur petit état. AMÉ VIII fit ériger par l'empereur Sigismond ce comté en duché. Des historiens modernes ont cru que ce Berold de Saxe n'a point été, & qu'Humbert étoit petit fils de l'empereur Louis, fils de Boson, qui le fut de Beuve, comte d'Ardenne, du sang, selon quelques-uns, de Pharamond, ou de Charlemagne, selon d'autres. Voici comme en parle Chorier dans *l'histoire de Dauphiné*, abrégée pour monseigneur le Dauphin: *Le roi Lothaire* le jeune *épousa Tietberge, sœur de Humbert. Ermengarde, fille de l'empereur Louis II, & petite fille de Louis* le Debonnaire, *fut femme de Boson. Il eut Louis qui lui succeda au royaume de Bourgogne, & qui fut empereur d'Italie. Charles Constantin fut fils de celui-ci, & d'Adelays-Egine d'Angleterre. Il épousa la comtesse Tietberge, eut d'elle Humbert, & vivoit encore l'an 963. Nous devons cette découverte à l'exact & curieux* Du Bouchet, *& la preuve est en divers titres du cartulaire de Cluni, qu'il m'a communiqué.* * Louis Chieza, *hist. Pedem.* Philibert Pingon, *Sax. Sabaud. princ. Arbor. genti.* Guichenon, *histoire de Savoye.* Paradin, *chron. de Savoye.* Papyre Masson, *elog. ducum Sabaud.* Thomas Blanc, *abrégé de l'histoire de Savoye.* Du Chêne, *hist. de Bourgogne.* Chorier, *histoire de Dauphiné.* Sanson, *géographie*, &c.

*SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des ducs de* SAVOYE.

I. BERTHOLD ou BEROLD, marquis d'Italie, premier comte de Savoye & de Maurienne, est le premier dont l'histoire fasse mention. Les anciens chronologistes lui ont attribué différentes actions, que Guichenon a regardées justement comme fabuleuses. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'il étoit Allemand; qu'il s'établit à la cour de Rodolphe, roi de Bourgogne & de Provence, & qu'il y rendit de grands services, qui lui mériterent la qualité de lieutenant général de son royaume: services que ce prince récompensa par la donation qu'il fit à Berold de la Savoye & de la Maurienne, l'an 1000. Il mourut vers l'an 1023 ou 1024. On n'est pas d'accord sur le nom de sa femme. Son fils lui succéda.

II. HUMBERT, surnommé *aux Blanches-Mains*, fut comte de Savoye & de Maurienne, seigneur de Chablais & de Valais, seigneuries qu'il reçut avec celle de Saint-Maurice, de l'empereur Conrad, & mourut en 1048. D'*Ancilie* son épouse, il eut AMEDÉE I, qui suit; *Burchard*, pere d'un seigneur nommé *Aimon*, lequel fut présent à une donation qu'Humbert, son aïeul, fit aux chanoines de saint Jean de Maurienne en 1041; *Aimon*, nommé dans une donation de son pere en 1038; ODON, qui a continué *la postérité, rapportée après son frere aîné; N.* de Savoye, épouse de *Luidfride*, comte de Zeringen. *Voyez* HUMBERT.

III. AMEDE'E ou AME' I du nom, comte de Savoye, fut surnommé *la Queue*, en mémoire de ce qu'accompagnant l'empereur Henri II, dans un voyage de Rome, il avoit une si grande suite, que dans une audience que l'empereur lui accorda à Vérone, ce prince ne voulant point que la suite d'Amedée entrât, celui-ci repartit généreusement, *Qu'il ne vouloit point entrer, si on ne laissoit entrer sa queue*, désignant par-là, les gentilshommes qui étoient avec lui: ce qui lui attira ce sobriquet. Il mourut avant son pere l'an 1047, sans enfans de la comtesse *Adele*, son épouse.

III. ODON, quatriéme fils d'HUMBERT, dit *aux Blanches-Mains*, & frere d'*Amé* I, succéda à son pere. Il fit plusieurs donations à différentes églises, & mourut vers l'an 1060. D'*Adélaïde*, marquise de Suze, son épouse, princesse très-religieuse, & fort libérale envers l'église, laquelle mourut en 1091, il eut *Pierre*, marquis de Suze & d'Italie, mort après 1064, ayant eu d'*Agnès* de Guienne ou de Poitiers, fille de *Guillaume VI*, duc de Guienne; *Agnès* de Savoye, mariée à *Frideric* de Montbelliard ou de Bar; & *Alix* de Savoye, femme de *Boniface*, marquis de Saluſſes; AMEDE'E II, qui suit; *Othon*, évêque d'Ast en 1079, mort en 1102; *Berthe* de Savoye, épouse de *Henri* de Souabe, III du nom, empereur, surnommé le *Vieil*, morte en 1087; & *Adélaïde*, femme de *Rodolphe*, comte de Rhinsfeld, duc de Souabe, depuis empereur.

IV. AMEDE'E II du nom, comte de Savoye, mourut vers l'an 1095. Il avoit épousé *Jeanne*, fille de *Gerold* comte de Genève, dont il eut HUMBERT II, qui suit; *Constance*, épouse de *Boniface II*, marquis de Montferrat; & *Lucrece*, alliée à *André* Visconti, comte d'Anhiéra, seigneur de Milan. *Cherchez* AMEDÉE II.

V. HUMBERT II, comte de Savoye, de Maurienne & de Piémont, seigneur de Chablais, d'Aouste, de Valais, de Tarentaise & de Bugei, marquis de Suse & d'Italie, surnommé *le Renforcé*, passa à la Terre-Sainte avec Godefroi de Bouillon en 1096. Il fit diverses fondations, & mourut en 1103, laissant de *Giſle* de Bourgogne, fille de *Guillaume II*, surnommé *Tête Hardie*, comte de Bourgogne, de Vienne & de Mâcon, AME' III, qui suit; *Guillaume*, évêque de Liége, mort en 1130; *Humbert*, mort sans postérité l'an 1131; *Gui*, abbé de Namur, & chanoine de Liége; *Renaud*, prevôt de l'église de saint Maurice de Chablais, mort en 1140; *Adélais* ou *Alix*, mariée 1. en 1116, à *Louis* VI, dit *le Gros*, roi de France; 2. à *Matthieu* I du nom, seigneur de Montmorenci, connétable de France, laquelle mourut en 1154, & fut enterrée en l'abbaye de Montmartre près Paris, qu'elle avoit fondée; & *Agnès*, épouse d'*Archambaut VI*, seigneur de Bourbon.

VI. AMEDE'E III, comte de Savoye, &c. fit diverses fondations, & mourut à Nicosie en Chypre, le 1 avril 1149. Son épouse fut *Matilde* ou *Mahaud* d'Albon, fille de *Guigues VI*, comte d'Albon & de Grenoble, dont il eut HUMBERT III, qui suit; *Jean & Pierre*, re-

ligieux au monastere de saint Antoine de Ranvers en Piémont, morts en 1188, en odeur de sainteté; *Alise*, épouse d'*Humbert* III, sire de Beaujeu; *Matilde*, femme d'*Alfonse I*, roi de Portugal, après la mort duquel elle se fit chanoinesse de sainte Croix de Coimbre, & y mourut; *Marguerite*, religieuse de l'ordre de Cîteaux, au monastere de Bons en Bugei, dont elle étoit fondatrice; *Julienne*, abbesse de S. André de Vienne, morte en 1194; & *Agnès*, épouse d'*Humbert*, comte de Genève. *Cherchez* AMEDÉE.

VII. HUMBERT III, surnommé *le Saint*, né le premier août 1136, mérita ce surnom par sa piété & ses vertus. S'il eût suivi son inclination, il seroit resté dans l'abbaye d'Aulps, où il avoit pris l'habit de Cîteaux; mais il en fut retiré par ses sujets, & mourut le 4 mars 1188. L'ordre de Cîteaux le met au rang de ses Saints. Il fut marié quatre fois, 1. à *Faydide* de Toulouse, fille d'*Alfonse I*, comte de Toulouse: 2. à *Germaine* de Zeringen, fille de *Bertold IV*, duc de ce nom, morte en 1162: 3. à *Béatrix* de Vienne, fille de *Girard*, comte de Vienne & de Mâcon, décédée en 1184: & 4. à *Gertrude*, fille de *Thieri* d'Alsace, comte de Flandre. Du second lit, il eut *Agnès*, accordée à *Jean* prince d'Angleterre, surnommé *Sans-Terre*, morte l'année suivante 1174, avant le mariage. Du troisiéme lit, il eut *Eléonore*, épouse de *Gui*, comte de Vintimille, fils de *Boniface III*, marquis de Montferrat, morte en 1225; & THOMAS, qui suit.

VIII. THOMAS I du nom, comte de Savoye, &c. né le 20 mai 1177, fit diverses fondations, fut vicaire général de l'empire en Piémont & Lombardie, mourut à Aouste le 20 janvier 1233, & fut enterré en l'église cathédrale. Il avoit épousé 1. *Béatrix*, fille de *Guillaume I*, comte de Genève, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Marguerite* de Foucigni, fille & héritiere de *Guillaume*, seigneur de ce nom, dont il eut AMEDÉE IV, qui suit; *Humbert*, tué en Hongrie dans un combat, l'an 1223; THOMAS, comte de Maurienne, de Flandre & de Hainault, d'où sont issus les comtes de PIEMONT, *dont nous ferons mention ci-après*; *Aimon*, seigneur de Chablais, &c. mort en 1242, n'ayant point été marié; *Guillaume*, doyen de l'église de Vienne en Dauphiné, puis évêque de Valence & de Liége, mort le premier novembre 1239; *Amedée*, qui se fit Chartreux, qui fut ensuite évêque de Maurienne, & qui mourut en 1268; PIERRE, comte de Savoye, après *Boniface*, son neveu; *Philippe*, archevêque de Lyon, puis comte de Savoye, après *Pierre*, son frere; *Boniface*, évêque du Bullei & de Valence, archevêque de Cantorberi, & primat d'Angleterre, avoit été Chartreux, comme un de ses freres: il mourut le 14 juillet 1270, en réputation de sainteté, & fut enterré en l'abbaye de Hautecombe; *Léonore*, épouse d'*Azon* d'Est, IV du nom, comte de Véronne & d'Ancone; *Marguerite*, femme d'*Herman*, surnommé *le Vieil*, comte de Kibourg, de Nidow & de Bade, landgrave d'Alsace, &c. morte en 1283; *Béatrix*, qui épousa en 1220, *Raimond-Berenger*, comte de Provence, dont elle resta veuve & mourut en 1266, mere de trois reines & d'une impératrice, & aïeule de deux reines & d'une impératrice; *Alix*, abbesse de saint Pierre de Lyon; *Agathe*, qui succéda à sa sœur *Alix*, au gouvernement du même monastere; & *Avoye*, mariée à *Baudouin* de Rivieres VII, comte de Devonshire, & de l'isle de Wight. Thomas *laissa aussi deux fils naturels*, Berold; & Benoît. *Voyez* THOMAS.

IX. AMEDÉE IV, vulgairement appellé III, comte de Savoye, né en 1197, fut premier duc de Chablais & d'Aouste, & prince de Piémont, & reçut de l'empereur Frederic II, cette qualité en 1238. Ce prince s'étoit soumis la ville de Turin en 1234, & fut créé par ce même empereur, son vicaire général en Lombardie & Piémont l'an 1242. Il mourut en 1253, âgé de 57 ans, & fut enterré à Hautecombe. Il avoit épousé 1. *Anne*, fille d'*André* de Bourgogne, comte de Viennois: 2. en 1244, *Cécile* de Baux, surnommée *Passe-Rose*, à cause de sa beauté, fille de *Berol I*, seigneur de Baux & de Venaisin, vicomte de Marseille. Du premier lit, il eut *Béatrix*, mariée 1. en 1233, à *Mainfroi* III, marquis de Saluces: 2. à *Mainfroi*, dit *la Lance*, marquis d'Alexandrie, puis roi de Naples & de Sicile, fils *naturel* de l'empereur *Frederic II*; & *Marguerite*, épouse de *Boniface*, marquis de Montferrat, surnommé *le Géant*. Les enfans du second lit d'Amedée IV, furent BONIFACE, qui suit; *Béatrix* la jeune, mariée 1. en 1258, à *Pierre* de Châlon, surnommé *le Bouvier*, seigneur de Châteaubellin: 2. en 1269, à *Manuel*, prince de Castille, fils puîné de *Ferdinand*, roi de Castille & de Léon; *Constance*, morte sans alliance, après avoir disputé les états de Savoye à *Pierre*, comte de Savoye, son oncle, & en avoit été excluse par la loi Salique; & *Léonore*, seconde femme de *Guichard* de Beaujeu, seigneur de Montpensier, qu'elle épousa en 1269.

X. BONIFACE, comte de Savoye, duc de Chablais, &c. prince de Piémont, surnommé *le Roland*, à cause de sa force prodigieuse, né le premier décembre 1344, conduisit du secours à Marguerite comtesse de Flandre, & se signala, quoiqu'il n'eût que dix ans, dans la guerre qui la rétablit dans ses états, & visita le roi saint Louis à Compiegne. Ce prince eut ensuite à soutenir la guerre que lui fit Charles d'Anjou, roi de Naples, lequel s'empara de Turin. Boniface le combattit, & le défit à Rivole en 1262, & assiegea Turin: mais les assiégés, secourus par le marquis de Montferrat, le battirent, & l'emmenerent prisonnier dans leur ville, où il mourut de déplaisir en 1263. Son corps fut racheté, & porté dans l'église de S. Jean de Maurienne. Il n'avoit point été marié, & transmit sa succession à son oncle.

IX. PIERRE de Savoye, comte de Romont & de Richemont, baron de Foucigni & de Vaud, seigneur d'Essex en Angleterre & de Berne, &c. fut ensuite comte de Savoye & surnommé *le petit Charlemagne*. Il recueillit la succession de son neveu, par la loi salique, malgré les prétentions de ses niéces, sœurs de *Boniface*, & au préjudice des enfans de *Thomas* de Savoye, comte de Maurienne & de Flandre, son frere aîné, la loi de la primogéniture & de la representation n'étant pas encore établie dans la maison de Savoye. Il mourut le 7 juin 1268, & fut enterré à Hautecombe. Ce prince avoit épousé en février 1233, *Agnès*, fille & héritiere d'*Aimond*, seigneur de Foucigni, dont il n'eut que *Béatrix* de Savoye, dame de Foucigni, mariée 1. en 1241, à *Gui* Dauphin de Viennois, comte d'Albon: 2. en 1273, à *Gaston*, vicomte de Béarn, morte en 1310.

IX. PHILIPPE de Savoye, archevêque de Lyon, devint comte de Savoye, après la mort de *Pierre* son frere. Il étoit le septiéme fils du comte THOMAS, & de *Marguerite* de Foucigni, & avoit 61 ans quand il succéda aux états de son frere. L'espérance de cette succession l'avoit obligé de quitter tous ses bénéfices, & de se marier en 1267. Il soutint diverses guerres, sur tout contre Rodolphe, comte d'Habsbourg, élu roi roi des Romains, & mourut en 1285, sans enfans d'*Alix*, comtesse de Bourgogne. Sa succession passa par son testament à *Amé* de Savoye, seigneur de Bresse, son neveu, au préjudice de *Philippe* de Savoye, comte de Piémont, son petit neveu, à qui par droit de représentation, elle eût du appartenir. *Voyez* PHILIPPE.

*COMTES DE MAURIENNE, DE LA MAISON DE SAVOYE, aînés de tous, devenus comtes de* PIEMONT, *princes d'*ACHAYE *& de la* MORÉE.

IX. THOMAS de Savoye, II. du nom, qui fut chef de cette branche, né en 1199, étoit le troisiéme fils de THOMAS I, comte de Savoye, & de *Marguerite* de Foucigni, sa seconde femme. Il eut le comté de Mau-

rienne pour son apanage, & fut destiné à l'église de Valence en Dauphiné, dont il se démit, après avoir été fait par son frere *Amedée* IV, comte de Savoye, lieutenant général de ses états en 1235, passa en France, attiré par Marguerite de Provence sa niéce, femme du roi S. Louis, lequel lui fit épouser en 1236, *Jeanne*, comtesse de Flandre & de Hainault, veuve de *Fernand* prince de Portugal, fille & héritiere de *Baudouin*, comte de Flandre & de Hainault, puis empereur de Constantinople, & de *Marie* de Champagne. Il alla demeurer en Flandre, où il secourut en 1242, Guillaume de Savoye, son frere, évêque de Liége, contre Walleran, comte de Limbourg, qui étoit en guerre avec Henri, duc de Brabant, & Godefroi de Brabant, son frere. Il les surprit tous deux dans Bruxelles, & les emmena prisonniers à Gand. La paix se fit l'année suivante, & Thomas passa en Savoye avec le titre de vicaire général de l'empire en Lombardie & en Piémont, conjointement avec son frere le comte Amedée. L'année 1243 lui fut fatale; car étant retourné en Flandre, il y perdit sa femme, dont il n'avoit point d'enfans; & céda à Guillaume de Dampierre son neveu, fils de Guillaume, seigneur de Dampierre & de S. Dizier, & de Marguerite de Flandre, tous les droits qu'il avoit sur la succession de la défunte, moyennant 6000 livres de rente, & le droit de porter pendant sa vie les titres de comte de Flandre & de Hainault. En 1244 il passa en Angleterre, & conduisit au roi, qui avoit épousé sa niéce, du secours contre le roi d'Ecosse. Il avoit pris la même année, pour seconde femme, *Béatrix* de Fiesque, niéce du pape *Innocent* IV, lequel lui donna le gouvernement du Patrimoine de l'église, & la charge de grand-gonfalonier. Son frere Amedée lui donna aussi toutes ses terres en Piémont, dont il ne se réserva que la souveraineté: ce qui fit prendre à Thomas le titre de *comte de Piémont*. En 1245 il fut arbitre entre Henri, roi d'Angleterre, & Thibaut de Champagne, roi de Navarre, comme en 1248, entre l'empereur Frederic & le pape. L'empereur lui accorda beaucoup de terres & des priviléges considérables, qui lui furent confirmés par Guillaume, comte de Hollande, son successeur à l'empire. Il eut ensuite des guerres à soutenir en Piémont contre Guillaume, marquis de Montferrat & les Astesans; & en 1256, il donna un combat contre eux à Montbruno, où il fut défait & emmené prisonnier. Il n'en sortit que par un traité honteux, qui fut cassé par Richard d'Angleterre, nouvel empereur: mais le comte n'eut pas le temps de rétablir ses affaires; car il mourut à Chamberri en 1259. De sa seconde femme, qui fut *Béatrix* de Fiesque, niéce du pape *Innocent* IV, *comme nous l'avons dit*, & sœur du pape *Adrien* VI; il eut THOMAS III, qui suit; AMÉ, seigneur de Bresse, souche des ducs d'aujourd'hui; LOUIS baron de Vaud, seigneur de Bugei & de Valromei, qui fit branche; & *Léonore*, épouse de *Louis* de Forez, dit *de Beaujeu*, seigneur de Beaujolois & de Dombes, morte en 1296.

X. THOMAS de Savoye, III du nom, comte de Maurienne, Piémont, &c. né en novembre 1248, donna de bonne heure des marques de son courage; car il accompagna dès l'âge de quinze ans Boniface comte de Savoye, son cousin, en la guerre qu'il eut en Piémont en 1263, & fut fait prisonnier avec lui en la bataille où Boniface fut défait. Il eut encore le même sort dans le combat que Pierre, comte de Savoye, son oncle, perdit contre les Astesans en 1266. Ses freres & lui y furent blessés, & resterent prisonniers de guerre. En 1273 il fut encore défait par le marquis de Montferrat, qui, secondé des Astesans, lui fit lever le siége de Turin; en 1280 il se vengea, & surprit la ville de Turin, qui étoit son héritage, d'où il chassa Boniface marquis de Montferrat, qu'il poursuivit. Il l'arrêta, lui & sa femme, proche de Valence en Dauphiné, lorsqu'ils alloient en Espagne demander du secours à Alfonse, roi de Castille, beau-pere de ce marquis: ce qui moyenna un traité entr'eux, après lequel Thomas mourut le 15 mai 1282. Il avoit épousé en mai 1274, *Guye* de Bourgogne, fille d'*Hugues*, comte de Châlons & de Bourgogne Palatin, dont il eut PHILIPPE, qui suit; *Pierre*, doyen de Salisberi en Angleterre, chanoine comte, puis doyen en l'église de Lyon, & enfin archevêque de cette ville. Il eut un différend en cette qualité avec les officiers du roi Philippe *le Bel*, pour la jurisdiction temporelle dans la ville de Lyon, de laquelle il fut débouté au concile de Vienne en 1312. Le roi Philippe *le Long* la lui rendit en 1320. Enfin il mourut en 1325, *laissant deux fils* naturels, Jean, & Hugonin *de Savoye*. Les autres enfans de THOMAS furent *Amedée*, archidiacre de Rheims; *Thomas*, chanoine d'Amiens, l'un des exécuteurs du testament de la reine Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe *le Long*, & qui accompagna Philippe *le Bel* à la bataille de Bouvines en 1340; & *Guillaume*, abbé de saint Michel de la Cluse en Piémont. *Il eut aussi deux bâtards*, Nicolas; *&* François, *seigneur du Bord-de-Mer en Nivernois*. Nicolas *se trouva à la bataille de Bouvines, & n'eut qu'une fille*, Philippine *de Savoye*. François *eut un fils*, Perot *de Savoye, qui vers l'an 1369, commandoit des troupes pour le roi Charles V, contre les Anglois*.

XI. PHILIPPE de Savoye, fut prince d'Achaye & de la Morée, comte de Piémont & seigneur d'Ivrée. Si la loi de la primogéniture & de la représentation jusqu'à l'infini en ligne directe & collatérale, eût eu alors lieu en Savoye comme elle l'y a eu depuis, non seulement les comtes Pierre & Philippe n'eussent point été préférés en la succession des états de Savoye, à Thomas III, pere de Philippe: mais même Amedée de Savoye, seigneur de Baugé, son oncle, ne lui eût pas été préferé comme il le fut par le testament du comte Philippe. Celui dont nous parlons en cet article, naquit en 1278, & resta sous la tutelle d'Amedée, seigneur de Baugé & de Bresse, qui étant devenu comte de Savoye, donna à son neveu, pour toutes ses prétentions, tout le Piémont, à l'exception du marquisat de Suze. Après avoir épousé en 1301, *Isabelle* de Ville-Hardouin, fille unique & héritiere de *Guillaume*, prince d'Achaye & de la Morée, veuve pour lors de *Florent* de Henault, seigneur de Braine & de Hall, & auparavant de *Philippe* d'Anjou, prince de Sicile, Philippe prit le titre de prince d'Achaye & de la Morée, que sa postérité conserva. Cependant il vendit cette principauté d'Achaye en 1307, à Charles roi de Sicile, en échange de laquelle on lui donna le comté d'Albe, érigé en principauté. Il eut différentes guerres à soutenir pour le Piémont, & mourut à Pignerol le 27 septembre 1334. D'*Isabelle* de Ville-Hardouin, princesse d'Achaye, il eut JACQUES qui suit; *Amedée*, comte de Lyon, puis évêque de Maurienne & de Lausane, mort en 1376; *Thomas*, comte de Lyon, puis évêque de Turin, mort en 1360; *Edouard*, religieux de saint Benoît, abbé de saint Just, puis évêque de Bellei, de Sion, archevêque de Tarentaise, mort en février 1390; *Marguerite*, épouse de *Regnaud* de Forez, seigneur de la Malaval, de Virieux; & *Isabelle*, épouse de *Jean*, seigneur de la Chambre, comte de Leville, chevalier du collier de Savoye. PHILIPPE prit une seconde alliance avec *Catherine* de Viennois, fille d'*Humbert* de la Tour-du-Pin, dauphin de Viennois, dont il eut *Aimon*, seigneur de Villefranche, mort en 1358, sans enfans de *Meucie* de Ceve; *Alix*, mariée 1. à *Mainfroi* de Carreto, marquis de Savone: 2. à *Antelme*, seigneur d'Urrieres, morte en 1368; *Léonore*, femme de *Mainfroi*, marquis de Saluces, morte en 1350; *Jeanne*, alliée à *Amedée* de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier, morte en 1352; *Béatrix*, qui eut pour mari *Humbert* VI, sire de Thoire & de Villars, morte en 1340; & *Agnès*, alliée à *Jean*, seigneur de la Chambre, vicomte de Maurienne. *Il laissa un bâtard*, Antelme *de Savoye*, *seigneur de Collegno*

*legno, dont la postérité finit à la fin du XVI siécle.*

XII. Jacques de Savoye, prince d'Achaïe & de la Morée, comte de Piémont, seigneur d'Ivrée, succéda à son pere sous la tutelle de Catherine de Viennois, sa belle-mere, & fit son entrée à Turin en 1334. Il fit la guerre en 1340, au marquis de Saluffes, dont il prit la ville, en brula une partie, & emmena le marquis prisonnier. Ensuite il eut guerre avec Jeanne reine de Naples, & assista le roi de Hongrie, dans la poursuite de ses prétentions sur ce royaume. Il se brouilla avec Amedée VI, comte de Savoye, surnommé *le comte Verd*, lequel entra à main armée dans le Piémont, combattit le prince d'Achaïe, le défit en 1359, & l'envoya prisonnier à Rivole. Ce dernier, pour sortir de prison, céda le Piémont au comte, qui l'y rétablit trois ans après. Enfin, pour satisfaire le comte *Verd*, il fit la guerre une seconde fois au marquis de Saluffes, & eut le déplaisir de voir son fils aîné partisan de ses ennemis. Il mourut enfin le 17 mai 1366, après avoir été marié trois fois, 1. en 1339, à *Béatrix* d'Est, fille de *Renaud*, marquis de Ferrare : 2. à *Sibylle* de Baux : 3. en 1362, à *Marguerite* de Beaujeu, fille d'*Edouard* seigneur de Beaujeu & de Dombes. Du second lit il eut *Philippe* de Savoye, seigneur de Vigon, qui pour s'être joint aux ennemis de son pere, fut deshérité par lui, puis fait prisonnier par *le comte Verd*, & mourut en prison en 1369, sans avoir eu d'enfans d'*Alix* de Villars, fille d'*Humbert* VI, sire de Thoire & de Villars. Du troisiéme lit de Jacques de Savoye, sortit Amedée, qui suit; & Louis, dont *la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné.* Le comte de Piémont *laissa aussi un fils* naturel, Antoine *de la Morée, tige des seigneurs de Busque finie en* 1610.

XIII. Amedée de Savoye, prince d'Achaïe & de la Morée, comte de Piémont, succéda à son pere en vertu de son testament, & sous la tutelle d'Amedée VI, comte de Savoye. Dès qu'il se vit en âge, il entreprit de recouvrer les principautés d'Achaïe & de la Morée, détenues sur ses prédecesseurs par les rois de Naples, de la maison d'Anjou. Le traité de vente qui avoit été fait à ces rois, n'avoit point eu lieu; mais la mort du comte de Savoye l'empêcha de pousser sa pointe. Amedée eut ensuite diverses guerres avec ses voisins, & mourut le 7 mai 1402, âgé de 39 ans, laissant de *Catherine*, fille d'*Amé* III, comte de Genève, *Marguerite* de Savoye surnommée *la Grande*, laquelle épousa *Théodore* Paleologue, marquis de Montferrat II du nom, gouverneur de Gênes, après la mort duquel, arrivée en 1418, touchée des prédications de S. Vincent Ferrier, elle fit vœu de chasteté, malgré les sollicitations de Philippe-Marie duc de Milan, qui la rechercha long-temps en mariage, muni même d'une dispense du pape Martin V, pour le vœu qu'elle avoit fait : elle prit l'habit des Terçaires de saint Dominique; puis ayant fondé un monastere de religieuses de saint Augustin en la ville d'Albe, elle y prit l'habit en 1446, en fut ensuite supérieure, & y mourut le 23 novembre 1464, en odeur de sainteté. Son corps repose dans l'église de son monastere de sainte Magdeléne d'Albe, & l'on voit sur son sépulcre une très-belle châsse d'argent massif, que fit faire le prince Maurice, pour le cardinal de Savoye, en 1637, par reconnoissance des faveurs qu'il avoit reçues du ciel pendant une grande maladie, où il réclama l'intercession de cette sainte parente. Le prince Amedée eut encore une autre fille, *Mechtilde* de Savoye, qui fut la seconde femme de *Louis* comte Palatin du Rhin, électeur & duc de Baviere, morte en 1424. *Voyez* AMEDÉE de Savoye.

XIII. Louis de Savoye, frere du précédent, lui succéda, & fut prince d'Achaïe, de la Morée & du saint Empire, comte de Piémont, &c. Il fonda l'université de Turin en 1405, & après divers exploits mourut à Pignerol le 11 décembre 1418, & y fut enterré proche son frere. Comme il n'eut point d'enfans de *Bonne* de Savoye sa cousine, fille d'*Amedée* VII, comte de Savoye, & de *Bonne* de Berri, il institua son héritier universel Amedee VIII, premier duc de Savoye, son beau-frere; & par-là le Piémont & la Savoye furent réunis. *Il avoit pourtant un fils* naturel, Louis, *bâtard d'Achaïe, seigneur de Raconis, de Cavours, &c, maréchal de Savoye, dont la* postérité prit le nom & les armes de Savoye, & sera rapportée ci-après.

*SUITE DES COMTES, PUIS DUCS DE SAVOYE, issus de* Thomas II, *comte de* Maurienne.

X. Amedée V, comte de Savoye, de Maurienne & d'Ast, duc de Chablais & d'Aouste, seigneur de Bresse, &c, marquis d'Italie & de Suze, prince du saint Empire & de Piémont, surnommé *le Grand*, & second fils de Thomas II, comte de Maurienne, & de *Beatrix* de Fiesque sa seconde femme, succéda au comte Philippe, comme nous l'avons dit, par préférence à ses neveux, fils de Thomas III. Il mourut le 26 octobre 1323, ayant institué son fils aîné, & les mâles qu'il auroit, pour son héritier, substituant son cadet & ses enfans mâles; reglant par-là la succession de Savoye, suivant la loi Salique, comme elle l'est en France. Il fut marié trois fois, & épousa 1. *Sibylle* de Baugé, fille unique & héritiere de *Gui* sire de Baugé & de Bresse, morte en 1294 : 2. *Marie* de Brabant, fille de *Jean* duc de Brabant : 3. *Alix* de Viennois, fille d'*Humbert* dauphin de Viennois, comte d'Albon. Du premier lit il eut Edouard, qui suit; Aymon, seigneur de Baugé & de Bresse, dont la *postérité sera rapportée après celle de son aîné*; *Jean*, mort en 1284; *Bonne*, mariée à *Jean* I dauphin de Viennois : le mariage n'ayant point été consommé par la mort du dauphin, elle épousa 1. *Hugues* de Bourgogne-Comté, seigneur de Montbouson, &c; *Alienore*, qui fut mariée 1. à *Guillaume* de Châlons, surnommé *le Grand*, comte d'Auxerre : 2. à *Dreux* Mello, seigneur de Sainte-Hermine : & 3. à *Jean* comte de Forez; *Marguerite*, femme de *Jean* marquis de Montferrat, surnommé *le Juste*, morte en 1359; & *Agnès*, alliée à *Guillaume* comte de Genève, III du nom, morte le 4 octobre 1322. Du second lit, Amedée V eut *Marie* de Savoye, femme d'*Hugues* dauphin, baron de Foucigni, morte en 1336; *Catherine*, épouse de *Léopold* duc d'Autriche, fils d'*Albert* empereur, morte en 1326; *Anne*, mariée à *Andronic* Paleologue III du nom, empereur de Constantinople, morte en 1345; & *Beatrix*, alliée à *Henri* d'Autriche, roi de Bohême & de Pologne. *Il eut aussi un fils* naturel, Artus *de Savoye, brave chevalier, mort au voyage de la Terre-sainte. Voyez* AMEDEE V.

XI. Edouard comte de Savoye, &c, surnommé *le Libéral*, mourut à Gentilli près de Paris, le 4 novembre 1329, laissant de *Blanche* de Bourgogne, fille aînée de *Robert* II, duc de Bourgogne, une fille unique, *Jeanne* de Savoye, mariée le 21 mars 1329, à *Jean* III, duc de Bourgogne, morte en 1347. *Voyez* EDOUARD.

XI. Aymon comte de Savoye, &c, qui succéda à son frere Edouard, étoit né le 15 décembre 1291, & étant destiné à l'église, fut chanoine & comte de Lyon, prieur de Ville-Moustier en Bresse, puis chanoine de Paris; mais ayant renoncé à cet état, il reçut un apanage de son frere Edouard. Il fit la guerre à Guigues dauphin de Viennois, qui fut tué en 1333, à l'attaque du château de la Perriere. La paix se fit avec Humbert son successeur. Aymon conduisit des troupes en Flandre pour le service du roi de France en 1340, & mourut au château de Montmeillan le 24 juin 1343. Il avoit épousé le 1 mai 1330, *Iolande* de Montferrat, fille de *Théodore* Palyologue,

marquis de Montferrat, dont il eut AMEDÉE VI, dit *le comte Verd*, qui suit; *Jean*, mort jeune en 1345; *Blanche*, épouse de *Galeas* Visconti, seigneur de Milan, morte en 1386; *Catherine*, morte jeune. *Il eut aussi pour enfans* naturels, Humbert *de Savoye, seigneur d'Arvillars, tige d'une branche finie vers le milieu du XV siécle;* Oger, *qui de* Jeanne *Meyra, eut un fils.* Humbert *de Savoye, seigneur d'Arie, & de* Bellecombe *qui vivoit en* 1411; Amé *de Savoye;* Jean, *chanoine de Bellei, puis chantre ès églises de Genève & de Lausane;* N. *épouse d'*Hugonin, *seigneur de Lucinge; & N. religieuse.*

XII. AMEDÉE VI, comte de Savoye, &c. surnommé *le Verd*, mourut de peste âgé de 50 ans le 2 mars 1383. Il avoit épousé en 1355, *Bonne* de Bourbon, fille de *Pierre*, duc de Bourbon, sœur de *Jeanne*, reine de France. Elle mourut le 19 janvier 1402. Leurs enfans furent AMEDÉE VII, qui suit; & *Louis*, mort jeune en 1365. Amedée *eut aussi deux filles naturelles*, Antoinette & Jeannette *de Savoye. Voyez* AMEDEE.

XIII. AMEDEE VII du nom, comte de Savoye, surnommé *le Rouge*, mourut le 1 novembre 1391, ayant eu de *Bonne* de Berri, fille de *Jean*, duc de Berri, AMEDÉE VIII, qui suit; *Bonne*, épouse de *Louis* de Savoye, prince d'Achaye; & *Jeanne*, née posthume, mariée à *Jean-Jacques* Paleologue, comte d'Aquosana, fils de *Theodore*, marquis de Monferrat. *Il eut aussi un fils naturel*, Humbert *de Savoye, comte de Romond, &c. chevalier du Collier, qui en* 1397, *fut pris par les Turcs à la bataille de Nicopolis. Ils le retinrent pendant sept ans, au bout desquels il fut envoyé par le comte Amedée VIII, ambassadeur au concile de Constance. Enfin il mourut sans avoir été marié, en* 1443. *Il portoit en ses armes la croix de Savoye, chargée de cinq croissans pour brisures. Voyez* AMEDÉE VII.

XIV. AMEDÉE VIII du nom, duc de Savoye, &c. surnommé *le Pacifique*, né le 4 septembre 1383, fit ériger par l'empereur Sigismond le comté de Savoye en duché le 19 février 1416. Deux ans après il recueillit toute la succession de *Louis* de Savoye, comte de Piémont, prince d'Achaye & de la Morée, & mourut le 7 janvier 1451, âgé de 67 ans, après avoir épousé *Marie* de Bourgogne, fille de *Philippe*, surnommé *le Hardi*, duc & comte de Bourgogne, & de *Marguerite*, comtesse de Flandre, laquelle mourut le 6 octobre 1428. Leurs enfans furent *Amedée*, prince de Piémont & d'Achaye, mort à la fin d'août 1431. Son mariage venoit d'être arrêté avec *Anne* de Chypre, fille de *Janus*, roi de Chypre, de Jérusalem & d'Arménie; LOUIS, comte de Genève, puis prince de Piémont, & duc de Savoye, qui suit; *Philippe*, comte de Genève, baron de Foucigni, mort sans postérité en 1452; deux *Antoines*, jumeaux, morts, l'un en 1408, l'autre en 1409; *Marie*, mariée le 2 décembre 1427, à *Philippe-Marie* Visconti, duc de Milan, après le décès duquel elle se fit religieuse à sainte Claire de Turin, & mourut en 1458; *Bonne*, fiancée en 1427, à *François* de Bretagne, comte de Montfort, fils de *Jean*, duc de Bretagne, morte avant le mariage; *Marguerite*, morte sans alliance en 1418; & *Marguerite*, dite *la jeune*, mariée 1. à *Louis* d'Anjou, III du nom, roi de Naples, de Sicile & de Jérusalem, &c: 2. en 1444, à *Louis*, électeur Palatin, mort en 1551: 3. à *Ulric*, comte de Virtemberg, & mourut en 1568. *Voyez* AMEDÉE VIII.

XV. LOUIS I du nom, duc de Savoye, &c. né le 24 février 1402, mourut le 29 janvier 1465, laissant d'*Anne* de Chypre, fille aînée de *Janus*, roi de Chypre, & de *Charlotte* de Bourbon, qu'il avoit épousée en février 1433, après la mort de son frere *Amedée*, auquel elle avoit été fiancée, & laquelle mourut le 11 novembre 1462, AMEDÉE IX, qui suit; *Louis*, roi de Chypre, de Jérusalem & d'Arménie, par sa femme *Charlotte*, fille unique de *Jean*, II du nom, roi de Chypre, &c. veuve alors de *Jean* de Portugal, duc de Coimbre. Il mourut en août 1482, sans enfans; *Janus*, comte de Genève, mort le 22 décembre 1491. Il avoit épousé 1. *Hélene* de Luxembourg, fille de *Louis*, comte de saint Paul, connétable de France, morte en juin 1488: 2. *Magdeléne*, fille de *Jean* de Bretagne de Brosse, comte de Penthievre. Du premier lit, il eut une fille, *Louise*, fiancée à *Charles*, duc de Savoye, son cousin, puis mariée à *Jacques-Louis* de Savoye, marquis de Gex, frere de ce duc, & morte le 1 mai 1530. Les autres enfans du duc LOUIS, furent *Jacques*, comte de Romont, baron de Vaud, prince fort remuant, mais fort vaillant, qui fut toujours attaché à Charles duc de Bourgogne, & mourut à Ham en Picardie, le 30 janvier 1486, ayant eu de *Marie* de Luxembourg, comtesse de Saint-Paul, sa niéce, fille de *Pierre*, comte de Saint-Paul, & de *Marguerite* de Savoye, *Louise-Françoise* de Savoye, mariée à *Henri* comte de Nassau-Vianden, morte en 1526. LOUIS eut encore d'autres enfans, PHILIPPE, comte de Baugé, seigneur de Bresse, puis duc de Savoye, *dont il sera parlé ci-après*; *Pierre*, évêque de Genève, puis archevêque de Tarentaise, mort le 21 octobre 1458; *Jean-Louis*, évêque de Maurienne, archevêque de Tarentaise, évêque de Genève; mort le 11 juin 1482; *François*, archevêque d'Auch, mort en 1491: *celui-ci laissa un fils naturel*, Jean-François *de Savoye, qui fut évêque de Genève, assista au concile de Latran en* 1515, *& mourut en* 1522; *Marguerite*, mariée 1. le 2 juillet 1454, à *Jean* marquis de Montferrat: 2. à *Pierre* de Luxembourg, comte de Saint-Paul, morte en mars 1483; *Anne*, morte en jeunesse; *Charlotte*, mariée en 1451, à *Louis XI*, roi de France, morte en 1483; *Bonne*, alliée le 9 mai 1468, à *Galeas-Marie* Sforce, duc de Milan, morte en 1485; *Marie* épouse de *Louis* de Luxembourg, comte de Saint-Paul, connétable de France, morte en 1475; *Agnès*, femme de *François* d'Orléans, comte de Dunois-Longueville, &c. grand chambellan de France, morte le 17 mars 1508; & *Jeanne*, décédée sans alliance. *Voyez* LOUIS.

XVI. AMEDÉE IX du nom, duc de Savoye, &c. dit *le Bienheureux*, né le premier février 1435, mourut en 1472, âgé de 37 ans, ayant été sujet à l'épilepsie pendant sa vie: ce qui contribua à le sanctifier par sa patience. D'*Iolande* de France, fille du roi *Charles VII*, à laquelle il avoit été accordé dès l'an 1436, & qu'il n'épousa qu'en 1452, il eut *Charles*, prince de Piémont, né le 15 septembre 1456, mort en 1471, âgé de 15 ans; PHILIBERT, qui suit; CHARLES, *dont il sera parlé après son frere*; *Jacques-Louis*, comte de Genève, mort le 27 juillet 1485, sans enfans de *Louise* de Savoye, fille unique de *Janus*, comte de Genève, & d'*Helene* de Luxembourg; *Bernard*, & *Claude-Galeas*, morts au berceau; *Anne*, épouse de *Frédéric* d'Aragon, prince de Tarente, puis roi de Naples, &c. *Marie*, alliée à *Philippe*, marquis d'Hochberg, comte souverain de Neufchâtel, &c. morte le 27 novembre 1500. (C'est de ce mariage que naquit une fille unique, *Jeanne* d'Hochberg, qui porta les terres de Rotelin, de Neufchâtel, &c. dans la maison de Longueville, par son mariage avec *Louis* d'Orléans I, duc de Longueville;) & *Louise*, qui épousa le 24 août 1479, *Hugues* de Châlon, après la mort duquel elle prit l'habit de sainte Claire à Orbe au pays de Vaud, où elle mourut en 1503. *Voyez* AMEDÉE IX.

XVII. PHILIBERT I du nom, duc de Savoye, &c, surnommé *le Chasseur*, né le 7 août 1465, mourut le 22 avril 1482, sans enfans de *Blanche-Marie* Sforce, fille de *Galeas*, duc de Milan, & de *Bonne* de Savoye, qu'il avoit épousée en 1474. *Voyez* PHILIBERT I.

XVII. CHARLES duc de Savoye, &c. roi de Chypre, surnommé *le Guerrier*, succéda à son frere. Il naquit le 29 mars 1468, & mourut le 13 mars 1489, âgé de 21 ans, ayant eu de *Blanche*, fille de *Guillaume*, marquis de Montferrat, qu'il avoit épousée le 1 avril 1485, & qui mourut le 31 mars 1509; CHARLES-JEAN-AME-

DÉE, qui suit : & *Iolande*, née le 11 juillet 1487, mariée en 1496, à *Philibert* de Savoye *le Jeune*, comte de Bresse, & morte en 1500. *Voyez* CHARLES.

XVIII. CHARLES-JEAN-AMEDÉE, duc de Savoye, &c, roi de Chypre, né le 24 juin 1488, mourut le 16 avril 1496, âgé de 7 ans.

XVI. PHILIPPE duc de Savoye, &c. surnommé *Sans-Terre*, cinquiéme fils de LOUIS I, succéda à son petit neveu *Charles-Jean-Amedée*, & mourut le 7 novembre 1497. Il avoit épousé 1. en 1472, *Marguerite* de Bourbon, fille de *Charles* duc de Bourbonnois & d'Auvergne, morte le 24 avril 1483 : 2. en 1485, *Claudine*, fille de *Jean* de Brosse, dit de *Bretagne*, comte de Penthievre, morte le 13 octobre 1513. Du premier lit, il eut PHILIBERT II, qui suit; & *Louise*, épouse de *Charles* d'Orléans, comte d'Angoulême, mere de *François* I, roi de France, morte le 22 septembre 1531. Du second lit, il eut CHARLES III, duc de Savoye, *dont il sera parlé ci-après; Louis*, destiné à l'église, mort en 1502; PHILIPPE, comte de Genevois, puis duc de Nemours, tige des ducs de ce nom, *dont la postérité sera rapportée ci-après; Absalon;* & *Jean-Amée*, morts jeunes; *Philiberte*, née posthume en 1498, duchesse de Nemours, mariée en 1513, à *Julien* de Médicis, frere du pape *Léon X*, morte le 4 avril 1524. *Le duc* Philippe *eut plusieurs enfans naturels de* Bonne *de Romagne, dame Piémontoise; savoir*, RENÉ, *comte de Villars, de Tende, &c. qui laissa postérité rapportée ci-après*; Jeanne, *épouse de* Jean *Grimaldi, prince de Monaco*; Philippine, *premiere femme de* Laurent *de Médicis, pere de* Léon X; & Claudine. *Voyez* PHILIPPE.

XVII. PHILIBERT II du nom, duc de Savoye, &c, surnommé *le Beau*, né le 10 avril 1480, mourut sans enfans le 10 septembre 1504, quoiqu'il eût été marié deux fois. Il épousa 1. le 12 mai 1496, *Iolande-Louise* de Savoye, sa cousine, fille du duc *Charles I*, & de *Blanche* de Montferrat : 2. le 26 septembre 1501, *Marguerite* d'Autriche, fille de *Maximilien* roi des Romains, puis empereur, & de *Marie*, héritiere de Bourgogne, veuve alors de *Jean* prince de Castille, morte le 30 novembre 1530. *Voyez* PHILIBERT II.

XVII. CHARLES III du nom, duc de Savoye, &c, surnommé *le Bon*, fils du second lit du duc PHIBIPPE, succéda à son frere *Philibert II*. Il étoit né le 10 octobre 1486, & changea le nom de l'ordre du Collier, institué par le comte *Verd* Amé VI, en celui de l'Annonciade. Ce prince mourut le 19 septembre 1553, âgé de 66 ans, & le 49 de son regne. Il avoit été accordé en 1516, avec *Jeanne* d'Aragon, fille de *Ferdinand* roi de Naples; mais ce mariage n'ayant pas été consommé, il épousa le 26 mars 1521, *Beatrix*, fille d'*Emanuel* roi de Portugal, & de *Marie* de Castille, morte le 8 janvier 1538 : *Voyez* BEATRIX, & dont il eut *Adrien-Jean-Amedée*, né en 1522, mort au bout de six semaines; *Louis*, prince de Piémont, né en décembre 1523, accordé en 1526, à *Marguerite*, fille du roi *François I*, mariage qui n'eut point de suite, parceque le duc Charles donna son fils à Charles-Quint, pour être élevé en Espagne auprès de l'infant: il y mourut à Madrid le 25 décembre 1536; EMANUEL-PHILIBERT, qui suit; deux *Emanuels*, & un *Jean-Marie*, morts au berceau; *Catherine*, morte à sept ans en 1529; *Marie*, & *Isabelle*, mortes au berceau. *Voyez* CHARLES III.

XVIII. EMANUEL-PHILIBERT duc de Savoye, &c, surnommé *Tête de Fer*, né le 8 juillet 1528, mourut le 30 août 1580. Il avoit épousé le 9 juillet 1559, *Marguerite* de France, fille du roi *François* I, morte le 14 septembre 1574, dont il eut CHARLES-EMANUEL, qui suit. Ce prince *laissa aussi plusieurs enfans naturels; savoir, de* Lucrece *Proba, demoiselle de Turin*, Amedée *de Savoye, marquis de Saint-Rambert, lieutenant général de son altesse deçà les Monts, qui fut grand prieur de l'ordre de saint Maurice & de saint Lazare, & chevalier de l'Annonciade. Il rendit de grands services à l'état, & mourut en* 1610, *laissant un fils naturel*, Maurice, *mort jeune; & une fille naturelle*, Marguerite *de Savoye, épouse de* Jerôme, *comte de Roussillon. De la fille de* Martin *Doria, général des galeres de Savoye*, le duc Emanuel *eut* Philippin, *grand-croix de saint Jean de Jérusalem, capitaine des chevaux-légers, & colonel d'infanterie, tué en duel près de Quirieux en Dauphiné, par le seigneur de Crequi : de* Laura *Cravola, demoiselle de Verceil*, Marie, *légitimée de Savoye, mariée en* 1570, *à* Philippe *d'Est, marquis de Saint-Martin & de Lans, général de la cavalerie de Savoye, morte en* 1580 : *de* Béatrix *de Lanquisque, marquise de Pianesse*, Melthilde, *légitimée de Savoye, marquise de Pianesse, mariée en* 1607, *à* Charles *de Simiane, seigneur d'Albigni, marquis de Marêt, &c, chevalier de l'ordre, lieutenant général des armées du duc, & depuis deçà les Monts; elle mourut en* 1639. *De la même marquise il eut* Béatrix, *accordée à* François Philibert-Ferrero-Fiesque, *morte avant le mariage*; & Othon, *mort jeune. Voyez* EMANUEL.

XIX. CHARLES-EMANUEL duc de Savoye, &c, surnommé *le Grand*, né le 12 janvier 1562, mourut le 26 juillet 1630, âgé de 69 ans. Il avoit épousé le 11 mars 1585, *Catherine* d'Autriche, fille de *Philippe II*, roi d'Espagne, morte le 6 de novembre 1597, âgée de 30 ans, & il en eut *Philippe-Emanuel*, prince de Piémont, né le 3 avril 1586, mort en Espagne le 9 février 1605, âgé de 19 ans; VICTOR-AMÉ, qui suit; *Emanuel-Philibert*, chevalier de Malte, grand prieur de Castille & de Léon, prince d'Oneille, généralissime de la mer pour le roi d'Espagne, viceroi de Sicile, mort en 1624, âgé de 36 ans; *Maurice*, né en 1593, & nommé cardinal par Paul V, à l'âge de 14 ans. Son pere le laissa en 1615, lieutenant général en Piémont. En 1618, il vint en France pour conclure le mariage de son frere avec Christine de France. La France le demanda en 1622, pour son protecteur à Rome, où il assista & contribua beaucoup à l'élection d'Urbain VIII, puis il quitta la protection de France pour prendre celle de l'Empire, & de la maison d'Autriche. Il brigua, soutenu des Espagnols, la tutelle de son neveu Charles-Emanuel: ce qui causa une guerre civile en Piémont, où il prit quelques places. La paix se fit avec madame Royale en 1642 : après laquelle il quitta le chapeau de cardinal & ses bénéfices, pour épouser la princesse *Louise-Marie* de Savoye sa niéce, dont il n'eut point d'enfans, & mourut d'apoplexie le 3 octobre 1657. Ses autres enfans furent THOMAS-FRANÇOIS de Savoye, prince de Carignan, qui fit *la branche dont nous parlerons ci-après; Marguerite*, née en 1589, mariée en 1608, à *François* de Gonzague, duc de Mantoue : elle fut après la mort de son époux, vice-reine de Portugal, & mourut en 1655; *Isabelle*, née en 1595, mariée en 1608, à *Alfonse* d'Est, duc de Modène, morte en 1626; *Marie*, née le 8 février 1594, religieuse du Tiers-Ordre de saint François, morte à Rome en 1656; *Françoise-Catherine*, aussi religieuse du Tiers-Ordre de saint François, née le 6 octobre 1595, morte le 20 novembre 1641; & *Jeanne*, née le 6 novembre 1597, morte le même jour avec la duchesse sa mere. Charles-Emanuel *laissa aussi plusieurs enfans naturels; savoir, de* Louise *de Duyn-Maréchal, de la maison des comtes de Laval-d'Isere*, dom Emanuel *de Savoye, marquis d'Andorne, gouverneur de Bielle, grand croix des saints Maurice & Lazare, capitaine des cuirassiers des gardes de son altesse royale, mort en* 16.... D'Argentine *Prouvana, fille du grand chancelier de Savoye, il eut dom* Felix *de Savoye, lieutenant général du comté de Nice, gouverneur de Savoye, conseiller d'état, grand-croix de Malte, mort en* 1644. *De* Marguerite *de Roussillon de Castellard, marquise de Rive, il eut* dom Maurice *de Savoye, marquis de Rive, capitaine des gardes des archers de S. A. R. mestre de camp, maréchal de camp général du roi de France, & de son A. R. en Piémont, mort au combat de Pro dans l'état de Milan, étant général de la cavalerie du prince*

*Thomas en* 1645 ; *dom* Gabriel, *marquis de Rive, mestre de camp, maréchal général des camps & armées du roi de France, de S. A. R. puis lieutenant général en Piémont, & général de la cavalerie & infanterie, mort le* 21 *juin* 1695 ; *dom* Antoine *de Savoye, abbé de saint Michel de la Cluse, d'Aups, d'Hautecombe & de Sambalin, doyen de Savoye, gouverneur & lieutenant général de S. A. R. dans le comté de Nice, mort en février* 1688 ; Marguerite, *épouse de* François-Philippe *d'Est, marquis de Lanzo, & de saint Martin, morte le* 6 *septembre* 1659. *Il y en eut quatre autres qui ne furent pas avoués ; savoir*, Charles-Umbert, *marquis de Mulassan, gouverneur de Montreuil, qui épousa* Claude *de Ferrero de Fiesque, fille de* François Philippe, *prince de Masseran ; dom* Silvio, *qui soutint le siége d'Yvrée contre les armes de France & de Savoye, mort en* 1645 ; *dom* Louis, *& dom* Wittichind, *destinés à l'état ecclésiastique. Voyez*, CHARLES-EMANUEL.

XX. Victor-Amedée, duc de Savoye, &c, né le 8 mai 1587, mourut le 7 octobre 1637, âgé de 50 ans, ayant eu de *Christine* de France, fille du roi *Henri IV*, surnommé *le Grand*, qu'il avoit épousée le 10 février 1619, morte le 27 décembre 1663, François-Hyacinthe, qui suit ; Charles-Emanuel, *nommé après son frere ; Louise-Marie-Christine*, née en 1629, qui épousa le prince *Maurice* de Savoye, son oncle, morte en 1692 ; *Marguerite-Iolande*, née le 15 mai 1635, mariée le 29 avril 1660, à *Rainuce* Farnèse, II du nom, duc de Parme & de Plaisance, morte en 1663 ; *Adelayde-Henriette*, née le 6 novembre 1636, mariée en 1650, à *Ferdinand-Marie* électeur duc de Baviere, morte en 1676. *Voyez*, VICTOR-AMEDÉE.

XXI. François-Hyacinthe duc de Savoye, &c, né le 14 septembre 1632, succéda à son pere sous la tutelle de *Christine* de France sa mere, & mourut le 4 octobre 1638.

XXI. Charles-Emanuel duc de Savoye, &c, né le 20 juin 1634, succéda à son frere sous la tutelle de la duchesse leur mere, & mourut le 12 juin 1675. Il avoit épousé 1. le 4 mars 1663, *Françoise* d'Orléans, fille puînée de *Gaston* de France, duc d'Orléans, morte le 14 janvier 1664 : 2. le 11 avril 1665, *Marie-Jeanne-Baptiste* de Savoye, fille aînée de *Charles-Amedée*, duc de Nemours, morte le 15 mars 1724, en sa 80 année, dont il a eu Victor-Amedée-François, qui suit. *Voyez* CHARLES-EMANUEL.

XXII. Victor-Amedée-François, II du nom, né le 14 mai 1666, fut le trente-deuxiéme depuis Berold comte de Savoye, & le quatorziéme depuis Amée VIII, premier duc de Savoye. Le 24 décembre 1713, il fut couroné roi de Sicile à Palerme, en vertu de la cession que lui en fit Philippe V, roi d'Espagne, par le traité d'Utrecht ; mais par le traité de la quadruple alliance, signé à Londres en août 1718, ce prince convint d'échanger avec l'empereur Charles IV, le royaume de Sicile contre celui de Sardaigne. Il abdiqua le 2 septembre 1730, & mourut au château de Montcallier le 31 octobre 1732, dans la soixante-septiéme année de son âge. *Voyez* VICTOR. Il épousa le 10 avril 1684, *Anne-Marie* d'Orléans, morte à Turin le 26 août 1728, âgée de 59 ans presqu'accomplis, fille puînée de *Philippe* fils de France, frere unique de *Louis XIV*, surnommé *le Grand*, dont il a eu *N.* prince de Piémont, né le 8 novembre 1697, mort une heure après ; *Victor-Amedée-Joseph-Philippe*, prince de Piémont, né le 6 mai 1699, mort le 22 mars 1715 ; Charles-Emanuel-Victor, duc d'Aouste, puis prince de Piémont, qui suit ; *Emanuel-Philibert*, duc de Chablais, né le 1 décembre 1705, mort le 19 suivant : *Marie-Adélayde*, née le 6 décembre 1685, mariée le 7 décembre 1697, à *Louis* de France, duc de Bourgogne, puis dauphin de Viennois, morte le 12 février 1712 : & *Marie-Louise-Gabrielle*, née le 17 septembre 1688, mariée par procureur le 11 septembre 1701, à *Philippe V*, roi d'Espagne, morte le 14 février 1714. Victor-Amedée-François a laissé deux enfans *naturels, qui sont* Victor-François-Philippe-Benoît *de Savoye, marquis de Suze, légitimé au mois d'août* 1701 ; *&* Victoire-Françoise *de Savoye, née le* 9 *fevrier* 1690, *légitimée en* 1701, *& mariée le* 7 *novembre* 1714, *avec* Victor-Amedée *de Savoye, prince de Carignan.*

XXIII. Charles-Emanuel-Victor, roi de Sardaigne, III du nom, duc de Savoye, de Chablais, d'Aouste, de Genevois & de Montferrat, prince de Piémont, d'Achaye, de la Morée & d'Oneille, marquis de Saluces, de Suze & d'Italie, comte d'Ast, de Geneve, de Nice, de Tende & de Romont, baron de Vaud, seigneur de Verceil, de Marro, de Prella, de Novello, du marquisat de Ceva, comte de Coconas, prince & vicaire perpétuel du saint empire romain, roi titulaire de Chypre, né à Turin sur les neuf heures du matin, le 27 avril 1701, porta d'abord le titre de *duc d'Aouste*, & ensuite celui de *prince de Piémont*, après la mort de son frere aîné arrivée le 22 mars 1715. Il succéda au royaume de Sardaigne, & aux états de Savoye & de Piémont, par l'abdication du roi son pere, le 3 septembre 1730. Il a épousé en premieres noces le 15 mars 1722, *Anne-Christine-Louise* de Baviere, née comtesse Palatine de Sultzbach, morte le 12 mars 1723, dont il a eu *Victor-Amedée-Théodose* de Savoye, duc d'Aouste, né le 7 mars 1723, mort à Turin le 11 août 1725. Il a épousé en secondes noces, le 2 juillet 1724, *Polixène-Christine-Jeannette* de Hesse-Rhinfels-Rothembourg, morte à Turin après une maladie de langueur le 13 janvier 1735, âgée de 28 ans, 3 mois, 23 jours, étant née le 21 septembre 1706. Il a eu d'elle Victor-Amedée-Marie, qui suit : *Eleonore-Marie-Therése* de Savoye, née à Turin le 28 février 1728 : *Marie-Louise-Gabrielle* de Savoye, née le 25 mars 1729 : *Marie-Félicité* de Savoye, née à Turin le 19 mars 1730 : *Joseph-Charles-Emanuel-Philibert* de Savoye, duc d'Aouste, né à Turin le 17 mai 1731 ; & *Charles François-Romuald* de Savoye, duc de Chablais, né à Turin le 23 juillet 1733, & mort le 28 décembre suivant. Le roi de Sardaigne a épousé en troisiémes noces le 5 mars 1737, *Elizabeth-Therése* de Lorraine, morte à Turin le 13 juillet 1741, âgée de 30 ans, dont il a eu *Benoît-Marie*, appellé le duc de Chablais, né le 21 juin 1741.

XXIV. Victor-Amedée-Marie, fils aîné du duc de Savoye, est né à Turin, à sept heures du matin, le 26 juin 1726, & fut d'abord duc d'Aouste, & ensuite duc de Savoye & prince de Piémont. Il a épousé le 31 mai 1750, *Marie-Antoinette-Ferdinande* d'Espagne, née le 17 novembre 1729, dont il a *Charles-Emanuel-Ferdinand-Marie*, prince de Piémont, né le 24 mai 1751.

### *Branche de la maison de Savoye, princes de* Carignan.

XX. Thomas-François de Savoye, prince de Carignan, chevalier de l'Annonciade, fut la tige de cette branche. Il étoit le cinquiéme fils du duc Charles-Emanuel, I du nom, surnommé *le Grand*, naquit le 21 décembre 1596, & mourut le 22 janvier 1656. De *Marie* de Bourbon, fille de *Charles*, comte de Soissons, qu'il épousa le 10 octobre 1624, & laquelle mourut le 4 juin 1692, en sa 87 année, il eut Emanuel-Philibert-Amedée, qui suit ; *Joseph-Emanuel-Jean*, né en 1631, mort en 1656, dix jours avant son pere ; Eugene-Maurice, qui a fait *la branche de* Soissons, *rapportée ci-après ; Amedée & Ferdinand*, morts jeunes ; *Charlotte-Chrétienne*, morte en jeunesse ; & *Louise-Chrétienne*, mariée en 1653, à *Ferdinand-Maximilien*, marquis de Bade, morte le 7 juillet 1689. *Voyez* son article.

XXI. Emanuel-Philibert-Amedée de Savoye, prince de Carignan, chevalier de l'ordre de l'Annonciade, gouverneur & lieutenant général du comté d'Ast, né le 20 août 1630, mourut le 23 avril 1709, en sa 79 année. Ce prince étoit plein d'esprit, vaillant & hardi; mais il n'entendoit que par les yeux, & parloit avec beaucoup de difficulté. Il avoit épousé en novembre 1684, *Angélique-Catherine* d'Est de Modène, fille de *Borso* d'Est-Modène, marquis de Scandian, morte en juillet 1722, dont il a eu Victor-Amede'e, qui suit; *Thomas-Joseph*, né le 10 mai 1696, & mort le 8 septembre 1715: *Marie-Victoire*, née le 12 février 1687; & *Isabelle-Louise-Gabrielle*, née le 30 juin 1688.

XXII. Victor-Amede'e de Savoye, prince de Carignan, né en 1690, fut fait chevalier de l'Annonciade en décembre 1696, & mourut à Paris le 4 avril 1741. Il avoit épousé le 7 novembre 1714, *Victoire*, fille *naturelle* de *Victor-Amedée François*, duc de Savoye, roi de Sicile, puis de Sardaigne, dont il a eu *Victor-Joseph*, né le 11 mai 1616, mort à l'âge de 9 mois: Louis-Victor-Amede'e-Joseph, qui suit; & *Anne-Thérèse*, née le 1 novembre 1717, mariée au prince de Soubise, morte à Paris le 5 avril 1745.

XXIII. Louis-Victor-Amede'e-Joseph de Savoye, prince de Carignan, né à Paris le 25 septembre 1721, a épousé le 4 mai 1740, *Christine-Henriette* de Hesse-Rhinfels, née le 24 novembre 1717, dont il a *Victor-Amedée*, né le 31 octobre 1743: *Eugène-Marie-Louis*, né le 21 octobre 1753: *Charlotte-Marie-Louise*, née le 17 août 1742: *Léopolde-Marie*, née le 21 décembre 1744: *Polixène-Marie-Anne*, née le 31 octobre 1746: *Gabrielle-Marie*, née le 17 mars 1748: *Marie Thérèse-Louise*, née le 8 septembre 1749.

*Branche de Soissons.*

XXI. Eugene-Maurice de Savoye, comte de Soissons, fils puîné de Thomas de Savoye, prince de Carignan, & de *Marie* de Bourbon, comtesse de Soissons, né le 3 mai 1635, s'établit en France, où il fut colonel général des Suisses & Grisons, gouverneur de Champagne & de Brie, lieutenant général des armées du roi. Après s'être distingué en plusieurs occasions, il mourut le 7 juin 1673, laissant d'*Olympe* Mancini, niéce du cardinal Mazarin, chef du conseil, & surintendant de la maison de la reine, qu'il avoit épousée le 21 février 1657, morte le 9 octobre 1708, Louis-Thomas, qui suit; *Philippe*, chevalier de Malte, abbé de saint Pierre de Corbie, de saint Médard de Soissons & de Notre-Dame du Gard, mort le 4 octobre 1693, âgé de 34 ans; *Louis-Jules*, dit *le chevalier de Savoye*, gouverneur de Salusses, né le 2 mai 1660, mort au siége de Vienne en 1683, âgé de 23 ans; *Emanuel*, comte de Dreux, mort en 1676; *Eugène-François*, né le 18 octobre 1663, qui a été connu premierement sous le nom de chevalier de Carignan, puis sous celui d'abbé de Savoye, ayant les abbayes de Casenova & S. Michel de la Cluse: & enfin sous celui de prince Eugene, a été chevalier de la toison d'or, généralissime des armées de l'empereur, conseiller d'état, président du conseil de guerre de l'empereur, & gouverneur des Pays-Bas. Il est mort le 21 avril 1736, âgé de 72 ans, six mois & trois jours. *Voyez* son article particulier, à EUGENE. *Marie-Jeanne-Baptiste*, dite *mademoiselle de Soissons*, née le premier janvier 1665, morte le 30 mai 1705; *Louise-Philiberte*, dite *mademoiselle de Carignan*, née le 22 novembre 1667, morte en février 1722; & *Françoise*, dite *mademoiselle de Dreux*, morte en 1671.

XXII. Louis-Thomas de Savoye, comte de Soissons, chevalier de l'ordre de l'Annonciade, maréchal des camps & armées du roi de France, colonel du régiment de Soissons, né le 16 octobre 1657, mourut le 25 août 1702, en sa 44 année, des blessures qu'il avoit reçues devant Landau, étant alors au service de l'empereur. Il avoit épousé le 12 octobre 1680, *Uranie* de la Cropte-de-Beauvais, morte le 14 novembre 1717, âgée de 61 ans, dont il eut Thomas-Emanuel-Amedée, qui suit; *Eugène*, chevalier de Soissons, né le 29 janvier 1690, qui fut en 1710, capitaine de cavalerie dans le régiment du prince Eugène son oncle, & mourut à Londres de la petite vérole le 7 mars 1712; *Maurice*, né le 4 juillet 1692, mort à Barcelone le 15 mars 1710; *N.* née en mars 1697, morte; & *Anne-Victoire*, damoiselle de Soissons, née le 13 septembre 1683.

XXIII. Thomas-Emanuel-Amedée de Savoye, comte de Soissons, chevalier de l'ordre de la toison d'or, lieutenant-maréchal de camp des armées de l'empereur, colonel d'un régiment impérial de cuirassiers, & gouverneur d'Anvers, né le 6 décembre 1687, mourut de la petite vérole à Vienne en Autriche, le 28 décembre 1729, à l'âge de 43 ans, étant né le 8 décembre 1687. Ce prince avoit été marié le 24 octobre 1713, avec *Thérèse-Anne-Félicité* de Liechstenstein, née le 7 mai 1696, fille de *Jean-Adam-André* prince du S. empire romain, & régent de la maison de Liechstenstein à Nicolspurg, duc de Troppau & de Jagerndorff en Silésie, comte de Ruedberg, chevalier de l'ordre de la toison d'or, conseiller intime actuel, & chambellan de la clef d'or de l'empereur, & d'*Ermude-Thérèse-Sophie*, née comtesse de Dietrichstein. Il la laissa veuve, & mere d'un fils unique, qui suit.

XXIV. Eugene-Jean-François de Savoye, comte de Soissons, né le 23 septembre 1714, fut fait colonel d'un régiment impérial de cuirassiers, vacant par la mort de son pere, au mois de novembre 1729, & nommé chevalier de l'ordre de la toison d'or, le 29 novembre 1731. Ce prince qui avoit été élevé par le feu roi de Sardaigne Victor-Amedée, après avoir achevé ses études & les exercices dans l'académie de Turin, en partit pour se rendre à Vienne, où étant arrivé le 28 octobre 1732, il fut présenté le même jour par le prince Eugène de Savoye, son grand oncle, à l'empereur & à toute la famille impériale. L'empereur le nomma au mois de novembre 1733, major général de ses armées. Il fit en cette qualité la campagne en Allemagne sous le prince Eugène son grand oncle en 1734: mais à son retour de l'armée, s'étant rendu à Manheim auprès de l'électeur comte palatin du Rhin, il y fut attaqué d'une fiévre maligne, dont il mourut le 24 novembre 1734, âgé de vingt ans, deux mois & un jour. Il fut universellement regretté, à cause du mérite extraordinaire & des qualités héroïques que l'on avoit remarquées en lui. Son mariage avoit été arrêté & conclu au mois d'avril 1732, avec *Marie-Thérèse-Françoise* Cibo, duchesse de Massa, née le 29 juin 1725, fille aînée & principale héritiere d'*Alderan* Cibo, dernier duc de Massa, & prince de Carrara, mort le 18 août 1731, & de *Richarde-Gonzague* de Novellare.

*Branche des ducs de Nemours, de la maison de* Savoye.

XVII. Philippe de Savoye, duc de Nemours, troisiéme fils du duc Philippe, & de *Claudine* de Brosse sa seconde femme; naquit en 1490, & n'étant âgé que de cinq ans, il fut nommé à l'évêché de Genève; ce qui ne l'empêcha pas d'accompagner Louis XII, roi de France, en Italie, où il combattit à la journée d'Agnadel l'an 1509. Il quitta son évêché en 1510. Le duc *Charles* son frere, lui donna le comté de Genevois pour son apanage, avec les baronies de Foucigni & de Beaufort. Depuis s'étant attaché au service de l'empereur Charles-Quint, il en fut retiré par François I, roi de France son neveu, qui lui donna en 1528 le duché de Nemours. Il mourut le 25 novembre 1533, & avoit épousé le 15 septembre 1528, *Charlotte* d'Or-

léans, fille de *Louis*, duc de Longueville, & de *Jeanne* de Hochberg, morte le 8 septembre 1549, dont il eut JACQUES, qui suit; *Jeanne*, née en 1532, mariée en janvier 1555, à *Nicolas* de Lorraine, duc de Mercœur, comte de Vaudemont, morte en 1568, & *un fils* naturel, Philippe *de Savoye, abbé de Pignerol & d'Entremonts, mort en* 1567.

XVIII. JACQUES de Savoye, duc de Nemours, &c. né le 12 octobre 1531, mourut le 15 juin 1585, laissant d'*Anne* d'Est, comte de Gisors, veuve de *François* de Lorraine, duc de Guise, & fille d'*Hercules* d'Est, II du nom, duc de Ferrare, & de *Renée* de France, morte le 7 mai 1567, CHARLES-EMANUEL, qui suit; HENRI, marquis de S. Sorlin, *dont il sera parlé après son frere; Marguerite*, née en 1669, morte en 1572, *& un fils* naturel, Henri *de Savoye, qu'il avoit eu de* Françoise *de Rohan, fille de* René, *prince de Léon, laquelle il avoit épousée par paroles de présent. Le pape cassa ce mariage comme clandestin, & le parlement de Paris déclara l'enfant illégitime en 1566. Celui ci mourut en 1596, ne laissant qu'un bâtard*, Samuel *de Nemours, seigneur de Villem. Voyez* JACQUES.

XIX. CHARLES-EMANUEL de Savoye, duc de Nemours, &c. chevalier de l'Annonciade, gouverneur de Lyonnois, Forez & Beaujolois, né en février 1567, porta du vivant de son pere le titre de prince de Genevois. S'étant trouvé aux états de Blois en 1588, dans le temps de la mort de messieurs de Guise, il y fut arrêté comme un des principaux ligueurs; mais il s'échapa de la prison, & combattit pour la ligue aux batailles d'Yvri & d'Arques, & fut gouverneur de Paris, pendant le siége qu'y mit le roi Henri IV en 1590. Il passa ensuite dans son gouvernement de Lyonnois, où il eut quelques favorables succès pour la ligue; mais Pierre d'Espinac, archevêque de Lyon, se saisit de sa personne en 1593, & le fit mettre à Pierre-Encize. Il s'en sauva l'année suivante, & mourut en juillet 1595, sans avoir été marié.

XIX. HENRI de Savoye, duc de Nemours, de Genevois, de Chartres & d'Aumale, marquis de Saint-Sorlin & de Saint-Rambert, comte de Gisors, &c. chevalier de l'Annonciade, né le 2 novembre 1572, mourut le 10 juillet 1632, ayant eu d'*Anne* de Lorraine, fille unique de *Charles*, duc d'Aumale, qu'il avoit épousée en 1618, morte en mars 1638, *François-Paul*, prince de Genevois, mort à 8 ans; LOUIS, qui suit; CHARLES-AMEDÉE, *nommé ci-après*; & HENRI, *dont il sera parlé après ses freres. Il eut aussi un fils* naturel, *nommé N. de Savoye, abbé de saint Rambert, premier aumônier du duc de Savoye, mort le* 26 *août* 1679, *Voyez* HENRI.

XX. LOUIS de Savoye, duc de Nemours, &c. après avoir servi en diverses occasions, sur-tout au siége d'Aire, où il tomba malade, mourut le 16 septembre 1641, sans avoir été marié.

XX. CHARLES-AMEDÉE de Savoye, duc de Nemours, &c. pair de France, & colonel général de la cavalerie légere de France, né en avril 1624, servit volontaire aux siéges de Gravelines, de Bethune, de Lens, de Bourbourg & de Montcassel. En 1646, il commanda la cavalerie légere au siége de Courtrai & à celui de Mardick, où il fut blessé à la jambe. Il reçut en 1652, à l'attaque du fauxbourg de saint Antoine, neuf mousquetades dans ses armes, dont deux lui blesserent la main. Depuis s'étant battu en duel, contre François de Vendôme, duc de Beaufort, son beau-frere, il fut tué d'un coup de pistolet le 30 juillet 1652, ayant eu d'*Elizabeth* de Vendômefille de *César*, duc de Vendôme, qu'il épousa le 9 juillet 1643, & qui mourut le 19 mai 1664, trois fils, morts la même année de leur naissance; & deux filles, 1. *Marie-Jeanne Baptiste*, née le 11 avril 1644, mariée au duc de Savoye *Charles-Emanuel II*, le 11 mai 1665, laquelle fut régente en Savoye, & mourut le 15 mars 1724; 2. *Marie-Françoise-Elizabeth*, née le 21 juin 1646, mariée le 25 juin 1666, au roi de Portugal *Alfonse VI*. Après que ce mariage eut été déclaré nul, par cause d'impuissance, elle fut mariée le 28 mars 1668, à *Pierre*, frere du roi, régent de Portugal, & depuis roi. Elle mourut le 27 décembre 1683.

XX. HENRI de Savoye, dernier duc de Nemours, II du nom, &c. né en 1625, mourut le 14 janvier 1659. En lui finit cette branche; car il n'eut point d'enfans de *Marie* d'Orléans, fille de *Henri* II du nom, duc de Longueville, qu'il avoit épousée le 22 mai 1657, morte le 16 juin 1707, âgée de 82 ans.

*BARONS DE VAUD, SEIGNEURS DE BUGEI, & de* VALROMEI, *issus des comtes de* MAURIENNE *& de* PIEMONT.

X. LOUIS de Savoye, troisiéme fils de THOMAS II, comte de Maurienne, de Flandre, de Hainault & de Piémont, & de *Béatrix* de Fiesque, sa seconde femme, fut chef de cette branche, & eut pour son apanage la baronie de Vaud & les seigneuries de Bugei, de Valromei, &c. Il naquit en octobre 1250, & fut fait prisonnier à la bataille que ses oncles & ses freres perdirent contre les Astesans & ceux de Turin en 1266. Depuis, il suivit le roi saint Louis en son expédition d'Afrique: il accompagna aussi Charles II, roi de Naples & de Sicile, en toutes les guerres qu'il eut en ce royaume, & mourut à Naples en janvier 1302. Il avoit épousé 1. *Adeline* de Lorraine, fille de *Matthieu* II du nom, duc de Lorraine, & de *Catherine* de Limbourg: 2. *Jeanne* de Montfort, fille de *Philippe*, comte de Castres, seigneur de la Ferté-Alets, & veuve de *Gui* VI, comte de Forez: 3. en 1301, *Isabeau* d'Aulnai, fille de *N.* seigneur de Lauro & de Mariglian au royaume de Naples. Il eut du premier lit, *Louise-Laure* de Savoye, épouse de *Jean*, comte de Forez. Il laissa du second lit LOUIS, qui suit; *Pierre*, qui fut tué en 1312, avec l'évêque de Liége & le comte de Bar en une sédition arrivée à Rome entre les troupes de l'empereur Henri VII, dont il suivoit le parti, & les partisans de Robert roi de Naples; *Catherine*, morte sans alliance en 1305; *Blanche*, épouse de *Guillaume*, seigneur de Grandson; *Isabelle*, alliée à *Humbert*, seigneur de Montluel; *Léonore*, mariée à *Raoul*, comte de Neuchâtel, morte en 1335; *Marguerite*, fiancée, mais sans effet, avec *Hugues* dauphin, baron de Foucigni, mariée depuis, 1. à *Jean* de Châlons, seigneur de Vignori & de Saint-Laurent de la Roche: 2. à *Simon* de Sarrebruck, seigneur de Commerci, morte en 1344; *Jeanne*, femme de *Guillaume* de Joinville, seigneur de Gex, morte en 1338; & *Béatrix*, alliée à *Geofroi*, seigneur de Clermont en Dauphiné, morte en 1338.

XI. LOUIS de Savoye, II du nom, baron de Vaud, &c. fut sénateur & gouverneur de Rome pour l'empereur Henri VII. En 1330 il se trouva au secours de Léopold, comte d'Habsbourg, duc d'Autriche, contre les Bernois, à la fameuse bataille de Loupen, où ce comte fut défait. Il servit le roi Philippe *de Valois* en Flandre contre les Anglois en 1339 & en 1340, aussi bien qu'en 1347, à la bataille de Créci, où il commandoit l'arriere-garde: Enfin il mourut en 1350. Il avoit épousé le 13 juillet 1309, *Isabelle* de Châlons, dame de Joigni, de Broyes & de Chavanes, fille de *Jean*, seigneur d'Arlai, & de *Marguerite* de Bourgogne-Comté, dont il eut JEAN, qui suit; & *Catherine*, mariée 1. en 1333, à *Azzon*, Visconti, seigneur de Milan: 2. en 1340, à *Raoul* de Brienne, comte d'Eu & de Guynes, connétable de France: 3. à *Guillaume* de Flandre, comte de Namur.

XII. JEAN de Savoye, baron de Vaud, &c. Ce prince étant fort jeune, accompagna son pere en diverses occasions, & mourut avant lui sans enfans de *Jeanne* de Montbelliard, sa premiere femme, ni de sa seconde femme *Marguerite* de Châlons, dame de Touci, fille de *Jean* de Châlons, II du nom, comte d'Auxerre & de Tonnerre. Ainsi sa sœur *Catherine* hérita de la baro-

nie de Vaud & des seigneuries de Bugei & de Valromei, qu'elle vendit au comte *Verd.*

*SEIGNEURS DE TENDE ET DE VILLARS.*

XVII. RENÉ *légitimé* de Savoye, comte de Villars, de Tende, &c. *dont nous parlerons dans un article séparé*, étoit fils *naturel* du duc PHILIPPE, & de *Bonne* de Romagne, & naquit en 1497. Son pere en le légitimant l'appella à la succession de ses états, au défaut de ses enfans mâles. Il mourut en 1524, ayant eu d'*Anne* de Lascaris, comtesse de Tende, qu'il avoit épousée en 1501, CLAUDE, qui suit; *Honorat*, marquis de Villars, maréchal de France, *dont il sera parlé dans un article séparé.* Il avoit épousé *Françoise* de Foix, fille d'*Alain*, vicomte de Castillon, & de *Françoise* de Montpezat en Agenois, dont il eut pour fille unique *Henriette*, mariée 1. à *Melchior* des Prez, seigneur de Montpezat, gouverneur de Guienne: 2. à *Charles* de Lorraine, duc de Mayenne, pair & grand chambellan de France, morte en octobre 1615; *Magdeléne*, qui épousa le 10 janvier 1526, *Anne*, duc de Montmorenci, connétable de France, premiere dame d'honneur de la reine Elizabeth d'Autriche, épouse de Charles IX; *Marguerite*, épouse d'*Antoine* de Luxembourg II du nom, comte de Brienne; & *Isabeau* de Savoye, femme de *René* de Batarnai, comte de Bouchage.

XVIII. CLAUDE de Savoye, comte de Tende & de Sommerive, *dont nous ferons mention ci-après dans un article séparé*, épousa 1. *Marie* de Chabannes, fille de *Jacques*, seigneur de la Palice, grand-maître & maréchal de France: 2. *Françoise* de Foix, fille de *Jean*, vicomte de Meille, seigneur de Gurson. Du premier lit, il eut HONORAT, qui suit; *René*, baron de Cipiere, mort sans postérité, *voyez* CIPIERRE; *Renée*, marquise de Baugé, femme de *Jacques* d'Urfé, bailli de Forez. Du second lit vint *Anne* de Savoye, mariée 1. à *Jacques* de Salusses, seigneur de Cardé: 2. à *Antoine* de Clermont d'Amboise, marquis de Renel: 3. à *George* de Clermont, marquis de Gallerande. Il laissa aussi *un fils naturel*, Annibal *de Tende*, qui aura ci-après son article séparé, *lequel fut pere, entr'autres enfans, de* Gaspard *de Tende, mort le* 8 *mai* 1697, *âgé de* 79 *ans, laissant un fils unique* Gaspard, *qui est auteur des Régles de la belle traduction, recommandée par le P. Mabillon à ceux qui vouloient apprendre à bien traduire le latin en françois. Il les donna sous le nom du sieur de l'Etang, comme aussi une Relation historique du royaume de Pologne, sous le nom du sieur de Hauteville.*

XIX. HONORAT de Savoye, comte de Tende, &c. *dont nous parlerons ci-après dans un article séparé*, mourut le 8 octobre 1572, sans enfans de *Clarice* Strozzi, fille de *Pierre*, maréchal de France, ni de *Magdeléne* de la Tour, fille de *François* de la Tour, III du nom, vicomte de Turenne, ses deux femmes.

*SEIGNEURS DE RACONIS, DE PANCALIER, de* CAVOURS, *&c, bâtards de* SAVOYE.

XIV. LOUIS bâtard d'Achaye, fils *naturel* de LOUIS de Savoye, prince d'Achaye & de la Morée, eut de son pere pour partage, les seigneuries de Raconis, de Pancalier, de Moilebrune & de Château Regnier en Piémont, à quoi le duc Amé VIII, pour reconnoissance de ses services, ajouta la ville & châtellenie de Cavours. Il fut maréchal de Savoye, & chevalier du collier. Le 3 novembre 1412, il épousa *Alix* de Montbel-d'Entremonts, dont il eut FRANÇOIS, qui suit: *Louis*, qui vivoit en 1461, & qui fut pere de *Jean-François* de Savoye, seigneur de Cavours & de Pancalier, époux d'*Aimée* de Montbel, de laquelle il eut une fille unique *Béatrix* de Savoye, mariée à *Charles-Mainfroi*, comte de Lucerne. Louis eut encore une fille nommée *Marie* de Savoye, alliée à *Aimé*, comte de la Chambre, vicomte de Maurienne.

XV. FRANÇOIS de Savoye, seigneur de Raconis & de Pancalier, laissa de *Catherine* de Seyssel, CLAUDE, qui suit; & *Marie*, alliée 1. à *Geofroi* de Rivarolles, des comtes de Saint-Martin: 2. à *Geofroi* Fauria, gentilhomme de Final: 3. à *Mainfroi* de Salusses, seigneur de Cardé.

XVI. CLAUDE de Savoye, seigneur de Raconis, chevalier de l'ordre du collier, maréchal de Savoye, épousa *Hippolite* Borromée, fille de *Jean*, comte d'Arona, gentilhomme Milanois, dont il eut BERNARDIN, qui suit; & *Antoine-Louis*, chevalier de Malte en 1524.

XVII. BERNARDIN de Savoye, seigneur de Raconis & de Pancalier, épousa *Violente* Adorne, Génoise, dont il eut *Louis*, seigneur de Raconis, chevalier de l'Annonciade, mort sans alliance; PHILIPPE, qui suit; *Claude*, comte de Pancalier, sommelier du corps de son altesse, & chevalier de l'Annonciade, qui n'eut point d'enfans de *Marie* de Gondi, comtesse de S. Trivier, premiere dame d'honneur de Marguerite de France, duchesse de Savoye, gouvernante de la personne de Charles-Emanuel de Savoye, prince de Piémont, & fille d'*Antoine* de Gondi, seigneur du Peron & de Toissei; *Charles*, & *François* de Savoye.

XVIII. PHILIPPE de Savoye, comte de Raconis, chevalier de l'Annonciade, vivoit en 1560. Il épousa *Paule* Coste, de la maison des comtes de Bennes en Piémont, & en eut BERNARDIN de Savoye, qui suit; *Jean-Baptiste*, marquis de la Chieuse, chevalier de l'Annonciade, & grand chambellan de Savoye, mort en 1585: *François*, tué à la bataille de Lépante en 1571: *Louis-Philibert*, mort en 1585; *Violente*, femme d'*Octave* Henri, comte de Cremieu; *Bonne*, mariée à *Claude* de Chalant, seigneur de Villarse, chevalier de l'Annonciade, & grand-maître de la maison de son altesse; *Claudine*, épouse de *Besso* Ferrero de Fiesque, marquis de Masseran, chevalier de l'Annonciade; *Louise*, alliée à *Louis* Isnard de Castello, comte de Sanfré; & *Octave*, femme de *Jean-François* Provana, comte de Beynete.

XIX. BERNARDIN de Savoye, II du nom, seigneur de Cavours, de Villefranche & de Cazelle, comte de Raconis & de Pancalier, fut chevalier de l'Annonciade, & capitaine des archers de la garde de son altesse. En lui finit la branche des comtes de Raconis & de Pancalier; car il n'eut point d'enfans d'*Isabelle* de Grillet, son épouse, marquise de la Chieuse, & dame de Cazelle.

*AUTRES BASTARDS DE LA MAISON de* SAVOYE.

Les seigneurs de COLEGNO étoient issus d'ANTELME de Savoye, fils *naturel* de PHILIPPE de Savoye, prince d'Achaye & de la Morée, comte de Piémont. Antelme eut pour son apanage la seigneurie de Colegno, & celle d'Altezzan-le-Bas en Piémont. Il vivoit encore en 1309, qu'il servit en France sous Charles-Quint. Son fils PHILIPPE de Savoye, conseiller ordinaire d'Amé de Savoye, prince d'Achaye, fut pere d'ANTOINE, *qui continua la postérité*; & d'un autre *Antoine* le Jeune, qui eut un fils, *Philippe* de Savoye, lequel vivoit en 1450, & qui fut pere d'*Antelme*, mort sans postérité. ANTOINE de Savoye, seigneur de Colegno, se maria en 1391, & fut pere de MICHEL, dont vint ANTOINE II, vivant vers l'an 1483, qui fut pere de FRANÇOIS, grand-pere d'ANTOINE-MARIE, & bisaïeul d'EMANUEL-PHILIBERT de Savoye, en faveur de qui le duc Emanuel-Philibert érigea la seigneurie de Colegno en comté. Il mourut sans enfans, & cette branche finit à la VIII génération.

Les seigneurs d'ARVILLARS & DES MOLETTES étoient issus d'HUMBERT, *bâtard* d'AYMON, comte de Savoye. Celui-ci servit long-temps Philippe *de Valois*, roi de France, aussi-bien que le roi Jean en 1355. Le comte *Verd* l'employa en différentes négociations & ambas-

sades. Sa postérité manqua en la personne de *Jean* de Savoye, son petit-fils, seigneur d'Arvillars, des Molettes & de l'Orme, lequel ne laissa qu'une fille, nommée *Françoise* de Savoye, dame d'Arvillars, &c. qui vivoit en 1479.

Enfin, il y a eu les seigneurs DE BUSQUE, du surnom DE LA MOREE, issus d'ANTOINE, *bâtard* de JACQUES de Savoye, prince d'Achaye & de la Morée. Cet Antoine vivoit en 1390, & sa postérité finit à la septiéme génération en la personne de *Guillaume* de la Morée, seigneur de Busque, mort sans enfans en 1610.

Les princes Pio, comtes de Carpi, seigneurs de Sassolo, princes de San Gregorio, portent le nom & les armes de Savoye, non pas qu'ils soient issus de cette maison, mais par aggrégation seulement: ce qui arriva en 1450, sous le duc Louis. Ce prince ayant reçu de grands services d'ALBERT Pio, seigneur de Carpi, en la guerre que ce prince eut contre François Sforce, & en considération aussi de ce qu'il tiroit son origine de la maison de Saxe, lui permit, & à *Galeas* Pio son frere, à *Marc* & *Louis* Pio ses neveux, & à leurs descendans mâles, seigneurs de Carpi, de porter le nom & les armes de Savoye. ENÉE Pio de Savoye, seigneur de Sassolo, fut fait chevalier de l'Annonciade en 1576, & FRANÇOIS prince de Pio de Savoye-y Corte-Réal, marquis de Castel-Rodrigo, chevalier de la toison d'or en 1708, qui avoit été fait maréchal de camp en 1705, lieutenant général des armées d'Espagne en 1708, capitaine général & gouverneur de la ville de Madrid en février 1714, gouverneur de Catalogne en mai 1715, & grand-écuyer de la princesse des Asturies en octobre 1721, fut malheureusement noyé à Madrid dans une inondation, précédée d'un violent orage, le 15 septembre 1723. *Voyez* PIO.

*SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES COMTES, puis ducs de* SAVOYE.

| *Ans de J. C.* | | *Durée du regne.* |
|---|---|---|
| 1000. | Berold, | 23. ans, |
| 1023. | Humbert I, | 25. |
| | Amedée I, son fils, est mis au rang de ces comtes, quoiqu'il soit mort avant Humbert. Odon, second fils d'Humbert, lui succéda. | |
| 1048. | Odon, | 12. |
| 1060. | Amedée II, | 35. |
| 1095. | Humbert II, premier prince de Piémont, | 8. |
| 1103. | Amedée III. | 46. |
| 1149. | Humbert III. | 39. |
| 1188. | Thomas I. | 45. |
| 1233. | Amedée IV, premier duc de Chablais & d'Aouste, | 20. |
| 1253. | Boniface, | 10. |
| 1263. | Pierre, septiéme fils de Thomas I, | 5. |
| 1268. | Philippe I, huitiéme fils de Thomas I, | 17. |
| | Thomas II, comte de Flandre. | |
| 1285. | Amedée V, second fils de Thomas II, comte de Flandre, lequel étoit troisiéme fils de Thomas I. | 38. |
| 1323. | Edouard, | 6. |
| 1329. | Aymon, frere d'Edouard, | 14. |
| 1343. | Amedée VI, | 40. |
| 1383. | Amedée VII, | 8. |
| 1391. | Amedée VIII, premier duc de Savoye, puis pape, | 43. |
| 1434. | Louis, | 31. |
| 1465. | Amedée IX, | 7. |
| 1472. | Philibert I, | 10. |
| 1482. | Charles I, frere de Philibert, premier roi de Chypre, | 7. |
| 1489. | Charles II, | 7. |
| 1496. | Philippe II, cinquiéme fils de Louis I, | 1. *6. mois.* |
| 1496. | Philibert II, | 7. |
| 1504. | Charles III, son frere, | 49. |
| 1553. | Emanuel-Philibert, | 27. |
| 1580. | Charles-Emanuel I, | 50. |
| 1630. | Victor-Amedée, | 7. |
| 1637. | François-Hyacinthe, | 1. |
| 1638. | Charles-Emanuel II, fils de Victor-Amedée, | 37. |
| 1675. | Victor-Amedée II, | 55. |
| 1730. | Charles-Emanuel III. | |

SAVOYE (René de) comte de Villars, de Tende, de Sommerive & de Beaufort en Anjou, baron de Precigni, seigneur d'Apremont, de Gondrans, de Saint-Julien, de Virieu-le-Grand, de Virieu & de Ferrieres-Larçon, chevalier de l'ordre de saint Michel, grand-maître de France, gouverneur & grand sénéchal de Provence, étoit fils *naturel* de PHILIPPE I de ce nom, duc de Savoye. Philippe duc de Savoye, lui donna pour apanage en 1497, le comté de Villars, & les seigneuries d'Apremont & de Gondrans en Bresse, & le fit lieutenant général de ses états en 1500. Mais le comte de Tende ne posséda pas long-temps cette charge; car après que le duc eut épousé Marguerite d'Autriche, cette princesse conçut de l'aversion contre René, parcequ'il étoit porté pour les François. Elle ne pouvoit oublier l'injure qu'elle avoit reçue du roi Charles VIII, qui l'avoit fait demander en mariage sans l'épouser, & contraignit René de Savoye de se retirer à la cour de France, vers le mois de juin de l'an 1502, & de s'attacher au service du roi Louis XII. Il accompagna ce monarque à l'entrée solemnelle qu'il fit à Gènes l'an 1502, & il fut fait par ce même roi gouverneur & sénéchal de Provence. Après la mort du roi, son crédit augmenta à la cour, par l'appui de Louise de Savoye, mere du roi François I. En 1515, il assista avec tous les princes à la cérémonie qui se fit à Amboise pour le baptême de François, dauphin de Viennois. Il signala son courage à la bataille de Marignan, & combattit toujours auprès de la personne du roi, qui le choisit avec Trivulce, pour commander sept cens lances & sept mille Allemans, que sa majesté envoyoit au secours des Vénitiens, qui avoient assiégé Bresse, où Barthélemi d'Alviane leur général avoit été tué. En 1519, sa majesté l'honora de la charge de grand-maître de France, & l'envoya en Suisse l'an 1521, pour faire un nouveau traité avec les Cantons, afin de les engager à servir sa majesté qui alloit en Italie, pour se mettre en possession du duché de Milan. Dans ce voyage, René avoit cinq cens chevaux à sa suite. Il eut ordre du roi de lever seize mille Suisses, pour les mener à Lautrec, qui étoit à Milan, où il conduisit les troupes qu'il avoit levées, & où il se distingua au combat de la Bicoque en 1522 & 1523. Dans la suite il assista en qualité de grand maître de France, à plusieurs conseils tenus à Paris par François I, la même année contre Charles-*Quint*, élu empereur, pour la commise des comtés de Flandre & d'Artois, & contre Charles de Bourbon, connétable de France, qui s'étoit révolté contre le roi. Ensuite il fut envoyé dans le Bourbonnois avec quatre mille hommes de pied & six cens chevaux, pour se saisir des meilleures places, & les remettre à l'obéissance du roi. Enfin, à la bataille de Pavie donnée l'an 1525, René de Savoye fut blessé, fut fait prisonnier, & mourut de ses blessures la même année. Il avoit été légitimé par son pere, qui l'appelloit lui & sa postérité mâle, à la succession de tous ses états, au défaut de Philibert, Charles & Philippe ses fils, ou de leur postérité masculine: ce qui fut confirmé en faveur de Claude son fils aîné, par lettres patentes du duc Emanuel-Philibert, données à Rivoles le

le 22 janvier 1562, & vérifiées en la chambre des comptes de Savoye, le 14 mai de la même année, & au sénat de Turin le 28 avril 1563. * Guichenon, *hist. de Savoye.* Le Laboureur, *tome II*, *c.* 2.

SAVOYE (Claude de) fils de RENE', & d'*Anne* de Lascaris, fut comte souverain de Tende, seigneur de Sommerive, du Bois de Beaufort en vallée, de Maro & de Cipiere, conseiller & chambellan ordinaire du roi, & gouverneur pour sa majesté en ses pays & comté de Provence, Forcalquier & terres adjacentes, grand-sénéchal, gouverneur, lieutenant général & amiral des mers du Levant. Il fut pourvu de ces charges à l'âge de quatorze ans par François I, l'an 1520, sur la démission de René son pere, & les possèda toutes pendant plus de quarante ans, sous les regnes de François I, Henri II, François II & Charles IX. Il rendit de grands services à François I, en Provence, contre l'empereur Charles-*Quint*. Depuis, il fut général des Suisses, & se trouva à la bataille de Pavie en 1525, où il fut fait prisonnier; mais il fut relâché pour venir chercher la rançon de René son pere, qui mourut de ses blessures pendant ce voyage Claude de Savoye mourut à Aix le 6 avril 1566, & fut enterré dans l'église de saint Jean, où l'on voit son tombeau. * Bouche, *hist. de Provence.* Guichenon.

SAVOYE (Honorat de) comte de Tende & de Sommerive, chevalier de l'ordre du roi, grand sénéchal & gouverneur de Provence, né à Marseille l'an 1538, fut aimé dans son gouvernement, où il maintint l'autorité du roi pendant les guerres de la religion. Il mit sur pied une armée, avec laquelle il prit Orange & Sisteron; malgré les efforts du marquis de Saint-André-Montbrun, chef des Huguenots. Depuis, ayant rétabli le bon ordre dans son gouvernement, lorsque la guerre civile recommença en 1566, il alla joindre l'armée du roi avec 3000 hommes, où il servit très-utilement, s'étant toujours opposé à tous les desseins des Prétendus Réformés. Il mourut à Aix le 8 octobre 1572. C'étoit un prince bien fait, vaillant, hardi, généreux, libéral & de très-facile accès. * Ruffi, *hist. de Marseille.* Dupleix, *hist. de France.* Nostradamus, *hist. de Provence.*

SAVOYE (Honorat de) II de ce nom, chevalier de l'ordre du roi, marquis de Villars, comte de Tende & de Sommerive, maréchal & amiral de France, gouverneur de Guienne & de Provence, second fils de RENE' de Savoye, comte de Villars, & d'*Anne* de Lascaris, imita la vertu & la générosité de son pere. Il suivit sa majesté en 1553, à la guerre de Lorraine, fut envoyé par le roi avec le seigneur de Montmorenci & le comte Ringraff, pour faire le dégât aux environs de Terouane, & alla ensuite à Augsbourg, pour faire une négociation importante avec Maurice duc de Saxe. Depuis il se trouva à la défense de la ville de Hesdin, lorsqu'elle fut prise par Emanuel-Philibert duc de Savoye, général de l'armée de l'empereur Charles-*Quint*. Il assista aussi à la bataille de Saint-Quentin, où il fut blessé; & après la défaite de l'armée du roi, il eut ordre de se jetter dans la ville de Laon, avec le prince de Condé & le seigneur de Montmorenci; ensuite de quoi il entra dans Corbie assiégée par les Impériaux, avec trois cens hommes d'armes, & empêcha la prise de cette place. Il suivit le roi Charles IX, au voyage de Bayone l'an 1565, assista à l'assemblée des grands de France, tenue à Moulins l'an 1566, & servit à la bataille de Moncontour l'an 1569. Il fut honoré du bâton de maréchal de France, & pourvu de la charge d'amiral le 24 d'août 1572, après la mort de l'amiral de Coligni. En 1573, sa majesté l'envoya en Guienne avec une armée de huit mille hommes de pied, & de deux mille chevaux, pour y servir en qualité de lieutenant de roi de Navarre. Il prit plusieurs villes dans le Querci sur les Huguenots la même année, fut fait chevalier de l'ordre du saint Esprit le 1 janvier 1579, & mourut à Paris l'an 1580. * *Hist. de Bresse & de Bugei.* Dupleix, *hist. de France.* Guichenon, *hist. de Savoye.*

SAVOYE (Annibal de) ne prit que le surnom de Tende, tant parceque le comté de Tende étoit une souveraineté, que parceque CLAUDE, comte de Tende, son pere, ne prenoit pas toujours le nom de Savoye. Pendant les guerres civiles de Provence, il commanda une compagnie de cavalerie pour le service du roi, & fut appellé le capitaine *Pignans*. Ce fut lui qui prit la Sainte-Baume, & qui la remit sous l'obéissance du roi par un stratagême. N'ayant que sept hommes avec lui, il s'étoit fait descendre dans une grande caisse, attachée par une corde, au saint Pilon. * Guichenon, *histoire de Savoye.* Le Laboureur, *tom.* 2, *c.* 2. Bouche, *tome II.*

SAVOYE (Thomas-François de) prince de Carignan, grand-maître de France, général des armées du roi en Italie, fils de CHARLES-EMANUEL duc de Savoye, & de *Catherine* d'Autriche, naquit le 21 du mois de décembre 1596. A l'âge de 16 ans, il suivit le duc Charles-Emanuel son pere, au siége de Trin, combatrit courageusement à celui d'Ast, & se signala à la prise de Masseran, de Felizzan, & au combat de Corniento. Lorsque la guerre eut été déclarée aux Génois l'an 1625, par le duc de Savoye, il empêcha par sa prudence la déroute de l'armée du roi, commandée par le connétable de Lesdiguieres, au passage de la riviere d'Orbre. Il étoit auprès du prince de Piémont, son frere, à la retraite de Bastagne; il obligea les Espagnols de lever le siége d'Ast, & se distingua encore à celui de Verue, où il donna des preuves de sa valeur. Après que la guerre d'Italie eut été finie par le traité de Monçon, il fit paroître beaucoup d'empressement pour s'établir en France; à quoi n'ayant pu réussir, par l'aversion que le cardinal de Richelieu avoit pour sa maison, il se li a d'intérêts avec l'Espagne. Dès le 10 octobre 1624, il avoit épousé à Saint-Germain-en-Laye, en présence de leurs majestés, *Marie* de Bourbon, fille de *Charles* de Bourbon comte de Soissons, & d'*Anne* de Montafié. Ensuite il passa dans les Pays-Bas avec le cardinal infant, fils du roi d'Espagne, l'an 1634. Il surprit la ville de Trèves le 21 mars, sur l'archevêque, qu'il fit prisonnier, & qui fut conduit à Namur en 1635, & la même année il perdit la bataille d'Avein, donnée le 15 de mai. Les François, après cette victoire, prirent Tillemont; mais le prince, assisté du marquis d'Ayetonne, pour effacer la mémoire de la journée d'Avein, contraignit les Hollandois de lever le siége de Breda qu'ils avoient investi en 1636. Il entra en Picardie, prit la Chapelle le 8 juillet, força Bouchain, emporta le Catelet, Bray-sur-Somme, & assiégea Corbie, dont il se rendit maître le 15 d'août. Deux ans après il fit lever le siége de Saint-Omer, empêcha la prise de Hesdin, sauva Gueldres, que le prince d'Orange avoit assiégée, mit à couvert Béthune, Arras, Arlus & Cambrai. Ensuite étant passé dans le Milanez, il déclara la guerre à la duchesse de Savoye, sa belle-sœur, prétendant la régence de l'état pendant la minorité du prince son neveu, & emporta les villes de Chivas, Cengio, Yvrée, Crescentin, Verue, Villeneuve-d'Ast, Trin, Saintia. Turin arrêta les conquêtes de ce prince, qui fit son accommodement avec le roi Louis XIII, le 2 décembre 1640; mais lorsque ce premier traité eut été rompu, il s'engagea de nouveau avec l'Espagne. Ce ne fut pas pour long-temps; car madame Royale, duchesse de Savoye, fit un second traité le 14 de juin 1642, avec ce prince, qui en conclut un autre avec sa majesté très-chrétienne; par d'Aiguebonne son ambassadeur. Au commencement de l'an 1643, le prince Thomas se mit en campagne, avec les troupes du roi & de la duchesse de Savoye; reprit Crescentin, Nice de la Paille & Aqui, & assiégea & prit Tortonne dans le Milanez le 25 de novembre. L'année suivante, il se rendit maître de Ponzzon, de Sartirane & de Saintia, pendant que les Espagnols lui enleverent la citadelle d'Ast, qui

fut reprise peu de jours après par ce prince ; mais il fut malheureux à l'entreprise qu'il avoit faite sur Final, parceque l'armée navale de France arriva trop tard devant cette place : ce qui l'obligea à se retirer. En 1645 il rentra dans le Milanez avec ses troupes ; prit Vigevano & Mortare, places importantes, par capitulation du 12 septembre ; puis n'y pouvant plus subsister avec son armée, il retourna en Piémont, où le marquis de Valada, général des Espagnols, l'ayant suivi jusqu'au passage de la Gogne, défit son arriere-garde. Sur la fin du mois de février de l'an 1646, le prince passa en France, d'où il revint au printemps pour l'entreprise d'Orbitelle, qui ne réussit point. L'année suivante, il entra dans le Milanez, où il prétendoit surprendre Crémone, avec le duc de Modène, qui s'étoit déclaré pour la France ; mais le duc ayant changé d'avis, & s'étant retiré brusquement du Crémonois, où il étoit entré avec son armée, le prince, qui n'avoit pas assez de forces pour former un siége de cette importance, fit subsister son armée pendant tout l'été dans le pays. En 1648 il se mit en mer par ordre du roi Louis XIV, avec une armée navale composée de dix-neuf galeres, de cinquante-quatre vaisseaux, & de quarante tartanes. En passant, il essaya de surprendre le fort de Saint-Philippe sur Orbitelle ; & se saisit de l'isle de Procida ; tenta le siége de Salerne, qu'il voulut escalader, & qu'il abandonna pour retourner avec l'armée navale en Provence le 14 août. Quoique ce prince eût toujours la charge de généralissime des armées du roi en Italie, il ne servit point les années 1649, 1650 & 1651. Sa majesté l'honora de la charge de grand-maître de France l'an 1654, après que le prince de Condé se fut retiré en Flandre, dont il prêta le serment entre les mains du roi le 22 février. L'an 1655 il retourna en Piémont pour y commander les armées de sa majesté en Italie ; ensuite il passa dans le Milanez, & assiégea Pavie au mois de juillet, conjointement avec le duc de Modène, qui s'étoit nouvellement jetté dans les intérêts de la France. Mais la jalousie qui se glissa entre ces princes, & la vigoureuse résistance des assiégés, les obligea à lever le siége au mois de septembre. Enfin le prince Thomas mourut à Turin le 22 janvier 1656, âgé de 70 ans, & fut enterré dans l'église de S. Jean, dans le sépulcre des princes de Savoye. Sa vie a été écrite par Samuel Guichenon, en son *histoire généalogique de la maison de Savoye* ; & ses campagnes, par dom Emanuel Tesauro, en italien, sous le titre de *Compeggiamenti del principe Tomaso di Savoya*. * *Voyez le nom de sa femme & celui de ses enfans, dans la généalogie de sa maison.*

SAVOYSI, maison considérable en Bourgogne, tiroit son origine de

I. HEMONIN seigneur de Savoysi, de Bierri & de Chevigni, qui de sa femme nommée *Conegan*, laissa EUDES, qui suit ; & PHILIPPE, qui a fait *la branche des seigneurs de* SEIGNELAI, *rapportée ci-après*.

II. EUDES seigneur de Savoysi, de Bierri, de Chevigni, de Miquel, de Cernai, &c, bailli de Vitri, puis de Troyes, vivoit en 1354 & 1383. Il épousa 1. *N.* dont le nom est inconnu : 2. en 1378, *Marguerite* de Joinville, dite *de Dongeux*, dame de la Fauche, veuve de *Henri* de Flandre, dit *de Saint-Dizier*, seigneur de la Roche, & fille d'*Oger*, seigneur de Dongeux & de la Fauche, & de *Marguerite* de Joinville-Beaupré, qui vivoit en 1407. Ses enfans du premier lit furent, GAUCHER, qui suit ; *Henri*, archevêque de Sens, mort le 13 mars 1421 ; & *Jean* de Savoisi, qui servit sous le duc de Bourgogne, au voyage qu'il fit en Bretagne en 1394.

III. GAUCHER seigneur de Savoysi, &c, l'un des chevaliers d'honneur du roi en 1393, épousa *Jeanne* de Flandre, dite *de Saint-Dizier*, veuve de *Jacques* de Vergi-Fonvens, & fille unique de *Henri* de Flandre, dit *de Saint-Dizier*, seigneur de la Roche, & de *Marguerite* de Joinville, dite *de Dongeux*, dame de la Fauche, dont il eut pour fils unique, CHARLES, qui suit.

IV. CHARLES seigneur de Savoysi, &c, vivoit en 1444, & laissa de *N.* sa femme, dont le nom est inconnu, *Jacqueline* de Savoisi, mariée à *Claude* de Brinon ; & *Marguerite* de Savoisi, femme de *Pierre* Bourretot.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE SEIGNELAI.*

II. PHILIPPE de Savoysi, second fils de HEMONIN seigneur de Savoisi, fut seigneur de Seignelai, Montmirail, Crosnes, Augeres, &c, conseiller & chambellan du roi, souverain maître d'hôtel de la reine Isabeau de Baviere, concierge du palais royal de Paris en 1358, capitaine & châtelain du château de Melun en 1364, & mourut le 25 juillet 1398. Il avoit épousé *Marie* de Duisi, fille de *Philippe* de Duisi, maître d'hôtel du Dauphin, duc de Normandie, régent du royaume, dont il eut *Charles* de Savoisi, damoiseau, qui épousa le 28 décembre 1371, *Marguerite* de Châtillon, fille de *Jean*, comte de Porcéan, & de *Jacqueline* de Trie-Dammartin, mort sans enfans du vivant de son pere, en 1372 ; *Pierre*, évêque du Mans, puis de Beauvais, mort le 13 septembre 1412 ; *Louis*, trésorier de saint Martin de Tours ; CHARLES, qui suit ; *Catherine*, dame d'Ivri ; & *Isabelle* de Savoysi, mariée en 1387, à *Jean* de Melun, dit *le Brun*, seigneur de la Borde.

III. CHARLES de Savoysi, seigneur de Seignelai, &c, conseiller & premier chambellan du roi, & grand échanson de France, fut élevé auprès du roi Charles VI, duquel il étoit chevalier d'honneur en 1388. Il servit en Poitou, en 1397 & en 1400. Le procureur du roi de l'hôtel étant venu jusques dans sa chambre prendre un de ses domestiques, accusé de vol & de meurtre, il le fit maltraiter en plein jour dans sa maison ; ce qui lui causa un grand procès. Il obtint des lettres de rémission, qu'il présenta au parlement le 23 janvier 1402, en présence du duc d'Orléans, en considération duquel il ne fut pas retenu prisonnier ; il lui fut seulement défendu de sortir de Paris pendant deux jours. Mais deux ans après, ses gens ayant outragé & blessé quelques écoliers de l'université, qui alloient en procession à sainte Catherine du Val, le 14 juillet 1404, il fut condamné à cent livres de rente pour la fondation d'une chapelle, & aux dommages & intérêts envers les blessés & envers l'université, & il fut ordonné par arrêts des 22 août & 6 septembre 1404, que son hôtel seroit démoli, & le procès fait à ses domestiques : cela n'empêcha pas qu'il ne fût toujours bien en cour. Il commandoit en 1405, les forces navales du royaume, & tint des vaisseaux armés sur les côtes de Normandie & de Picardie. Il fut du conseil du roi en 1407 ; & fut retenu cette année grand échanson de France, charge qu'il exerça jusqu'en 1413, fut capitaine de Bar sur-Seine depuis 1408, jusqu'en 1411, premier chambellan du roi en 1418 : il étoit mort en 1420. Il avoit épousé en 1410, *Iolande* de Rodemach, dame d'Autri, fille de *Jean* de Rodemach, & de *Mahaud* de Grancei, dont il eut PHILIPPE II qui suit ; *Marie*, dame d'Autri, de Coulanges-la-Vineuse, &c, alliée le 19 janvier 1435, à *Claude* de Beauvoir, vicomte d'Avalon, seigneur de Châtelus, &c ; & *Isabeau* de Savoisi, mariée à *Blanchet* d'Estouteville, seigneur de Villebon, &c.

IV. PHILIPPE de Savoysi II du nom, seigneur de Seignelai, &c, conseiller & chambellan du roi, étoit mort en 1487. Il avoit épousé le 24 mars 1455, *Marguerite* de Lugni, fille de *Jacques* seigneur de Lugni, & de *Catherine* de Dyo, dont il eut *Claude*, seigneur de Seignelai, &c, conseiller & chambellan du roi, & gouverneur de Gien, mort en 1517, sans laisser de postérité de *Louise* de la Baume, fille de

*Gui*, seigneur de Montrevel, & de *Jeanne* de Longui; qu'il avoit épousée le 2 octobre 1472, & qui vivoit encore en 1537; *Perrette* de Savoisi, dame d'Auxon, mariée en 1482, à *Thibault* seigneur de Cusance; *Huguette*, alliée à *Jean* d'Entraigues, seigneur de Montare en Bourbonnois; *Iolande*, religieuse; *Louise*, dame de Seignelai en partie, femme de *Jacques* Malain, baron de Lux; & *Magdeléne* de Savoisi, dame de Seignelai en partie, de Chesni, de Beaumont, de Baysou, &c, mariée en 1499, à *François* de la Riviere, seigneur de Champlemi, vivant en 1553.* *Voyez* le P. Anselme, *histoire des grands officiers de la couronne.*

SAURA, anciennement *Isaura*, *Isauropolis*, *Claudiopolis*, petite ville de la Natolie. Elle est dans la Caramanie, à quinze lieues de Cogni du côté du couchant. Elle a un évêché suffragant de Cogni. * Baudrand.

SAURIN (Elie) ministre de l'église Wallone d'Utrecht, d'un mérite distingué, & très-estimé dans son parti, naquit à Usseaux dans la vallée de Pragélas, frontiere de Dauphiné, le 28 août 1639. Saurin son pere y exerçoit alors son ministere. Il fut depuis ministre à Courteson, dans la principauté d'Orange, puis à Niors & à Grenoble, où il mourut. Il fut le précepteur de son fils, qui fit de si grands progrès, qu'à l'âge de 18 ans il fut en état de paroître dans les académies d'une maniere distinguée. Il fréquenta celles de Die, de Nîmes & de Genève. Il fut reçu ministre en 1661, & donné à l'église de Venterol, & en 1662 il fut appellé au service de l'église d'Embrun. On vouloit le faire professeur en théologie dans l'académie de Die, lorsqu'une affaire fâcheuse l'obligea de quitter le royaume. Il rencontra un prêtre, qui portoit la sainte hostie à un malade; il ne voulut pas lever le chapeau. Il y en avoit assez pour lui faire son procès. Le plus sûr pour lui fut de quitter au plutôt sa patrie. Il se rendit en Hollande sur la fin du mois de juin 1664, & au mois de juillet de l'année suivante, il fut appellé au service de l'église Wallone de Delft, & eut beaucoup de part à la déposition du sieur de Labadie pasteur à Middelbourg. Peu de temps après, cette même église de Middelbourg voulut l'avoir pour pasteur; mais bien des raisons l'obligerent à refuser cette vocation. En 1671, il accepta celle qui lui fut adressée par l'église d'Utrecht. Les François s'étant rendu maîtres de la ville en 1672, il se conduisit avec beaucoup de prudence. Au mois d'août de 1673, il fut appellé au service de l'église de Dordrecht; mais les dangers où il étoit exposé, ne purent l'obliger à quitter un troupeau auquel il se croyoit nécessaire. Un vieux ministre, qui avoit été donné à M. Saurin pour le soulager dans ses prédications, sans avoir aucune part dans le gouvernement de l'église, lui fit le plus de chagrin qu'il put, après que les François eurent quitté Utrecht; mais il eut toujours le dessus sur son adversaire dans toutes les assemblées ecclésiastiques qui jugerent de leurs différends. Il eut un adversaire plus redoutable dans M. Jurieu. Un synode chargea M. Saurin de faire des remarques sur quelques livres de M. Jurieu, dans lesquels on croyoit que ce théologien s'écartoit des sentimens reçus sur des matieres importantes. Les remarques furent faites. M. Jurieu en fut irrité. Il accusa à son tour M. Saurin des plus grossieres hérésies. Le synode jugea de ces différends, & voulut terminer les choses, en jugeant orthodoxes les sentimens de l'un, & tolérables les sentimens de l'autre. M. Saurin ne fut pas content de ce jugement. Dans un autre synode on leur fit promettre de ne point écrire l'un contre l'autre. M. Saurin crut que sa partie n'avoit pas tenu sa promesse; ce qui l'obligea de composer l'*Examen de la théologie de M. Jurieu*, en deux volumes *in*-8°, dans lesquels on peut dire qu'il a éclairci diverses questions importantes de la théologie; d'ailleurs quoique son style soit un peu diffus, il est si vif & si animé, que cet ouvrage se fait lire avec plaisir. M. Jurieu répondit par des satires violentes contre son adversaire. M. Saurin ne croyant pas que les synodes qui suivirent, lui eussent rendu la justice qu'il méritoit, publia diverses autres piéces pour sa défense. Il publia aussi dans le même temps des réflexions sur les droits de la conscience, où il réfuta également & M. Jurieu, & le commentaire philosophique de M. Bayle, & prit un milieu entre des opinions si opposées. On a encore de lui un traité de l'*amour de Dieu*, où il soutient l'amour désintéressé; & un autre de l'*amour du prochain*, auquel il n'avoit pas mis la derniere main lorsqu'il mourut; mais qui a pourtant été publié. M. Saurin mourut le dimanche de pâque de l'année 1703, dans sa 64 année, sans avoir jamais été marié. Il étoit philosophe; il avoit appris les mathématiques, & les avoit poussées assez loin sans maître. * *Mémoires du temps.* Voyez *aussi sa vie mise au devant de son traité De l'amour du prochain, & les lettres de M. Bayle, deuxiéme vol. avec les notes de M. des Maizeaux, dans lesquelles on trouve bien des choses qui regardent les ouvrages de M. Saurin.*

SAURIN (Jacques) étoit de Nismes, où il naquit l'an 1677, fils d'un célebre avocat Protestant, qui après la révocation de l'édit de Nantes se retira à Genève où il est mort. Son fils y fit d'excellentes études, qu'il abandonna quelque temps pour suivre le parti des armes. En 1694, il fit une campagne en qualité de cadet dans la compagnie de milord Galloway, & en 1695 le capitaine Regnault lui donna un drapeau dans son régiment qui servoit alors en Piémont. Le duc de Savoye ayant fait sa paix avec la France, M. Saurin quitta une profession pour laquelle il n'étoit point destiné, & de retour à Genève il y reprit ses études de philosophie & de théologie sous MM. Alphonse Turretin, Tronchin, Pictet, Leger, Minutoli & Chouet, professeurs fort connus & très-estimés. L'année 1700 le vit successivement en Hollande & en Angleterre. Il fit un plus long séjour dans ce dernier royaume, s'y maria en 1703, avec mademoiselle *Catherine* Boiton, & revint à la Haye en 1705. Quoiqu'il y prêchât avec beaucoup d'applaudissement, il se disposoit à retourner en Angleterre, faute d'un emploi qui pût le fixer en Hollande, lorsqu'on en créa un exprès à la Haye afin de l'y retenir. Ce fut une place extraordinaire de ministre de la noblesse, avec une pension qu'il a conservée jusqu'à sa mort. Il avoit de grands talens extérieurs, un air prévenant, une physionomie gracieuse, un ton de voix net & insinuant: son élocution d'ailleurs étoit pure; il étoit pathétique quand il le falloit, sans être jamais guindé ni donner dans l'enflure. On l'écoutoit avec plaisir, & son auditoire étoit toujours fort nombreux. Ces talens lui firent des amis illustres & des protecteurs; mais ils lui firent aussi des ennemis, dont plusieurs s'efforcerent d'obscurcir son mérite, & attaquerent même ses mœurs. Doux & pacifique, il se contenta de continuer à être utile autant qu'il le pouvoit à ceux de sa communion. C'est dans cette vue qu'il publia les sermons qu'il avoit prononcés. On en a cinq volumes qui parurent en differens temps, le premier en 1708, le second en 1712, le troisiéme quelques années après, le quatriéme en 1722, & le cinquiéme en 1725. Depuis sa mort on en a donné un nouveau recueil en deux volumes, contenant des sermons sur l'histoire de la passion de J. C. & sur divers sujets qui y ont rapport. Dans l'intervalle de la publication de ces sermons, un de ses amis qui étoit chargé de l'éducation des enfans du prince de Galles, depuis Georges II, roi de la grande Bretagne, lui ayant demandé ses avis sur la maniere dont il devoit élever ces jeunes princes, M. Saurin fit sur cela un ouvrage important qu'il adressa aux princes mêmes pour qui

il avoit été entrepris, & la princesse de Galles en témoigna généreusement sa reconnoissance à l'auteur. Cet ouvrage n'a point été imprimé. La dédicace du troisiéme volume de ses sermons, faite au roi d'Angleterre, lui valut aussi une pension de ce prince. L'ouvrage le plus considérable qu'il ait entrepris, est celui qui a pour titre : *Discours historiques, critiques, théologiques & moraux sur les évenemens les plus mémorables de l'ancien & du nouveau testament.* On n'avoit eu d'abord d'autre dessein que celui d'accompagner une collection d'estampes, d'explications sommaires & de titres qui indiquassent les sujets des estampes; mais ce projet avoit déja été éxécuté dans l'église catholique par M. Fontaine, qui prit le nom de Royaumont, & chez les protestans, par MM. Basnage & Martin. Il falloit donc entreprendre quelque chose de nouveau. M. Saurin proposa ses idées à M. Vander Marck, seigneur de Leur, qui étoit devenu possesseur des estampes dont il s'agissoit. Ce seigneur laissa M. Saurin maître de suivre ses vues, & de leur donner toute l'étendue qu'il desireroit. Telle est l'origine des discours dont on vient de parler, & que l'auteur laissa imparfaits. Il ne put en donner que deux volumes *in-folio*, qui furent réimprimés en quatre volumes *in-8°*, & il laissa seulement six autres discours qui forment une partie du cinquiéme volume *in-8°*, publié par M. Rocques ministre à Basle, qui a entrepris la continuation de cet ouvrage. Il y a beaucoup d'érudition, & une érudition très-variée dans ces discours: les auteurs profanes comme les auteurs chrétiens, les philosophes, les poëtes, les historiens, les critiques, comme les peres, y sont cités avec profusion. C'est une compilation des sentimens des uns & des autres sur chaque point qui est discuté dans cet ouvrage. On y voit que l'auteur penchoit beaucoup du côté de la tolérance. Quoique les catholiques y soient plus attaqués que loués, M. Saurin est communément fort modéré. Cet ouvrage a reçu de grands éloges; mais dans le parti même de l'auteur, il a été traité aussi avec beaucoup de mépris. Les auteurs du Journal littéraire & ceux de la Bibliothéque françoise n'en parlent qu'avec de grands témoignages d'estime: dans la Bibliothéque raisonnée au contraire on porte la censure de cet ouvrage jusqu'à la satyre la plus vive. Une dissertation qui regarde la matiere du mensonge officieux, qui fait partie du second volume *in-folio*, suscita contre l'auteur une tempête violente qui lui causa bien de la peine & de l'embaras. En qualité d'historien, il avoit cru qu'il lui étoit permis de produire les raisons principales de ceux qui prétendent qu'il y a de certains cas dans lesquels il est permis de déguiser la vérité, & celles de ceux qui soutiennent que ce déguisement n'est jamais permis. Il ne décide rien sur cette question : mais on s'apperçoit qu'il étoit plus favorable qu'opposé au mensonge officieux. Le ministre Armand de la Chapelle qui avoit dès-lors une grande part à la Bibliothéque raisonnée, combattit avec autant de force que de vivacité la dissertation de M. Saurin dans le second volume de ce journal. L'auteur des discours trouva un apologiste aussi vif dans François-Michel Janiçon, qui publioit alors les *Lettres sérieuses & badines* : les trois premieres lettres du second tome sont en faveur de M. Saurin. M. de la Chapelle y répondit dans le tome troisiéme de la Bibliothéque raisonnée; & la réponse n'est pas moins violente que l'attaque. M. Saurin crut terminer la dispute en faisant réimprimer sa dissertation séparément, avec un avis préliminaire, où il se justifie des imputations qu'on lui faisoit. Il se trompa : cette réimpression & cet avis lui attirerent de la part de M. de la Chapelle une réplique fort longue, qui par son emportement ressemble trop à un libelle. Elle est dans le tome quatriéme de la Bibliothéque raisonnée. M. Saurin crut devoir laisser l'auteur à ses emportemens; mais il trouva un nouveau défenseur dans le sieur François Bruys, qui, sans en être requis de personne, voulut se mêler dans la dispute. Ses réponses & ses attaques sont semées dans ses trois volumes de la *Critique désintéressée des Journaux littéraires* qu'il avoit entreprise. *Voyez* BRUYS. Cette dispute fut enfin portée devant les synodes. Celui de Campen chargea au mois de mai 1730, les églises d'Utrecht, de Leyden & d'Amsterdam, de l'examiner & d'en faire leur rapport au synode de la Haye, qui devoit se tenir au mois de septembre de la même année. Il y eut des commissaires nommés. Le synode de Campen donna son jugement, celui de la Haye le confirma : mais n'y ayant pas fait mention des instructions envoyées dans l'église Wallonne d'Utrecht, celle-ci s'en plaignit, & chargea M. Bonvoust, un de ses ministres, de justifier ses démarches & sa doctrine, ce qu'il fit par un assez gros volume *in-8°*. imprimé à Utrecht en 1731, après la mort de M. Saurin, sous ce titre : *Le triomphe de la vérité & de la paix, ou réflexions sur ce qui s'est passé de plus important dans le dernier synode, au sujet de messieurs Saurin & Maty.* M. Saurin avoit contribué lui-même à cette paix, en donnant une déclaration de ses sentimens, qui satisfit les églises protestantes; & il réitéra cette déclaration quand il vit que les *nouveaux éclaircissemens* sur son affaire, donnés par M. Bruys dans le tome troisiéme de sa *Critique désintéressée*, alloient exciter un nouvel orage, peut-être plus fâcheux que le premier. *Voyez* BRUYS. Indépendamment de la réitération de cet acte, par laquelle il désavouoit M. Bruys, qui n'avoit publié cependant son écrit que de son consentement, on voulut le chagriner de nouveau; mais la mort le délivra de ces poursuites. Il mourut à la Haye le 30 décembre de la même année 1730. Après l'impression du premier volume de ses discours sur la bible, M. Saurin avoit entrepris un autre ouvrage en faveur des protestans de France, qu'il Prétendoit avoir besoin de consolation. Il fit à cette occasion plusieurs brochures qui parurent en 1725, 1726 & 1727, & qui réunies forment un volume *in-8°*. Il les intitula : *L'état du christianisme en France.* Il y traite de plusieurs points importans de la religion, controversés entre les Catholiques & les Protestans. On juge bien qu'il ne combat qu'en faveur de son parti. Ces lettres essuyerent plusieurs critiques; & il ne tarda pas lui-même à y mettre fin. Dès la préface, ou le *dessein de son ouvrage*, & dans une lettre au pere de Tournemine, Jésuite, qui suit cette préface, il s'avisa de contester & même de combattre le miracle opéré par l'Eucharistie sur la dame la Fosse; miracle opéré publiquement à Paris, examiné avec scrupule, & constaté par feu M. le cardinal de Noailles & par toutes les autres voies que la prudence veut que l'on prenne dans de pareils faits. L'incrédulité & la censure du ministre ne firent aucune impression sur quiconque étoit instruit de cet évenement. Il fut même réfuté par un théologien qui lui adressa en 1725, une assez longue lettre sur ce sujet, sous le titre de *Lettre d'un curé de Paris*, &c. & qui avec cette lettre lui envoya le mandement de M. le cardinal de Noailles, & deux lettres de M. Hecquet, célebre médecin de la faculté de Paris, en faveur du même miracle. Peu de temps après, le même médecin qui avoit démontré la vérité dudit miracle dans ces deux lettres par des preuves physiques qui paroissoient sans réplique, crut devoir répondre en particulier à M. Saurin, & composa à cette occasion deux nouvelles lettres qui furent, dit-on, envoyées à ce ministre, mais qui n'ont point été imprimées. Outre les deux volumes de sermons sur la Passion, imprimés depuis la mort du ministre, il y en a eu encore un autre sur divers sujets que l'on a recueillis de ses papiers. * *Voyez* son éloge adressé à l'auteur des *Lettres sérieuses & badines*, dans le tome quatriéme de ce recueil, lettre trente-uniéme. Les deux, trois & quatre premiers volumes de la *Bibliothéque raisonnée*

*des ouvrages des savans de l'Europe.* Les trois volumes de la *Critique désintéressée des Journaux littéraires*, par le sieur François Bruys. Le *Triomphe de la vérité & de la paix*, par Jean-Louis Bonvoust. Les *mémoires de Bruys* tome I, & la préface de M. Rocques au commencement de sa continuation des discours sur la bible.

SAURIN (Joseph) pensionaire vétéran de l'académie des Sciences de Paris, & célebre géometre, étoit né en 1659, à Courtaison dans la principauté d'Orange, de *Pierre* Saurin, ministre calviniste à Grenoble, qui fut le seul précepteur des trois garçons qu'il eut de son mariage. Joseph, le dernier des trois, doué d'un esprit juste, d'un génie naturel, d'un caractere vif, ferme, noblement audacieux, apprit fort bien les langues savantes, & fut reçu fort jeune ministre à Eure en Dauphiné. Le parti dans lequel il étoit né étant menacé d'une ruine prochaine en France, M. Saurin s'échapa sur cela dans un sermon, & se vit obligé de quitter le royaume & de se retirer à Genève. Il passa de-là dans l'état de Berne, qui le reçut avec joie, & qui le fit pasteur de l'église de Bercher dans le bailliage d'Yverdun. Les questions de la prédestination & de la grace qui excitoient alors de grandes & vives disputes parmi les Calvinistes, ayant donné lieu à un formulaire de doctrine que l'on voulut faire signer en Suisse à tous les ministres François réfugiés, M. Saurin qui croyoit que sa conscience seroit intéressée dans cette signature, l'éluda autant qu'il put, résolu, quand il ne pouroit plus se défendre, de quitter son poste, & de se retirer en Hollande. Un anc en ministre fort accrédité en Suisse, (c'étoit M. Marlat, alors recteur de l'académie de Lausane) trouva moyen de lui sauver cette disgrace, & étant demeuré tranquille dans son état, il épousa à l'âge de 26 ou 27 ans une demoiselle d'Hermenge, de l'ancienne & noble famille de Crouzas dans le pays de Vaux, bien alliée dans toute la Suisse. La paix dont il jouissoit dura peu. Il avoit signé le formulaire dont on a parlé, mais en secret, & avec des modifications qu'il crut devoir le tranquiliser, & qui le troublerent dans la suite. Il se reprocha son action comme une foiblesse, il en parla à quelques personnes, il alla même jusqu'à prêcher contre le sentiment théologique qu'il n'approuvoit pas ; il fut dénoncé. Un orage violent se formoit d'ailleurs contre lui. Prêt à en être envelopé, il prit la fuite ; & quelque temps après il se détermina à renoncer au parti dans lequel il étoit né, & qu'il avoit suivi jusque-là. Etant passé en Hollande sur un prétexte qui trompa ceux qui ignoroient ses vues principales, il écrivit de là à M. Bossuet évêque de Meaux, sur le dessein, ou plutôt sur le besoin où il étoit de conférer avec lui sur la religion. L'illustre prélat lui ayant facilité tous les moyens d'arriver jusqu'à lui, ils se virent à Germini, maison de campagne des évêques de Meaux : ils conférerent ensemble. M. Saurin fit son abjuration entre les mains mêmes de M. Bossuet le 21 septembre 1690, âgé de 31 ans. Le secret qu'il lui importoit de conserver jusqu'à ce qu'il eût pu faire sortir sa femme de Suisse ayant été découvert, il eut beaucoup de peine à obtenir celle qu'il desiroit : il l'obtint enfin ; mais ils furent arrêtés l'un & l'autre sur la frontiere, & ne durent leur liberté qu'au crédit de M. de Meaux qui y intéressa Louis XIV. M. Saurin, arrivé à Paris, fut présenté par le même prélat au roi, qui le reçut avec bonté & l'honora de ses bienfaits. Libre alors de choisir une occupation convenable à son gout, il prit le parti de la géométrie, & dès l'an 1705, après 12 ans tout au plus d'application aux mathématiques, il se trouva en état d'entrer en lice avec les plus habiles : & depuis il a toujours fait connoître par les mémoires qu'il a lus à l'académie des sciences, combien sa capacité sur ces matieres étoit étendue. Il fut reçu en 1707, dans ladite académie avec des distinctions flateuses, & il y a toujours été fort estimé. On connoissoit déja sa Défense des tourbillons de Descartes contre une objection de M. Huygens : la solution d'un problême proposé par M. le marquis de l'Hôpital dès 1692 : ce qu'il avoit fait dans la fameuse dispute des infinimens petits contre M. Rolle le plus profond de nos algébristes. M. Saurin avoit orné de plusieurs de ces écrits le Journal des Savans, auquel il travailloit alors. Lorsqu'il eut été reçu à l'académie des sciences, il débuta par d'importans mémoires sur les courbes de la plus vîte descente. Il avoit entrepris un traité sur la pesanteur selon le systême cartésien, & il en donna un morceau dans les mémoires pour l'année 1709. Ce fut quelque temps après qu'il fut envelopé dans une triste affaire qui a fait long-temps l'entretien de Paris & des provinces. « Il se répandit, dit M. de Fontenelle, dans le » caffé où M. Saurin alloit prendre tous les jours son » principal & presque son unique divertissement, des » chansons contre tous ceux qui y venoient, ouvrage » digne des trois furies, si elles ont de l'esprit. On en » soupçonna violemment M. Rousseau, illustre par son » talent poëtique ; & celui-ci en accusa juridiquement » M. Saurin, à qui personne ne pensoit, & qui ne fai- » soit point de vers. Cependant sur l'accusation du » poëte, le géometre fut arrêté en 1711, pour avoir » fait des chansons. Il écrivit de sa prison à des per- » sonnes d'un grand crédit, qui protégeoient haute- » ment & vivement M. Rousseau, des lettres fort tou- » chantes, & où le vrai se faisoit bien sentir ; il publia » sur le même ton des requêtes adressées au public au- » tant qu'aux juges, des mémoires où il faisoit le pa- » rallele de sa vie & de ses mœurs avec la vie & les » mœurs de son accusateur. Toutes ces piéces (toutes » ou presque toutes recueillies à la suite de l'Anti- » Rousseau du sieur Gacon) sont assez bien écrites, » & assez bien tournées pour faire beaucoup d'hon- » neur à quelqu'un qui auroit recherché cette gloire. » Enfin le parlement termina l'affaire par un arrêt du » 7 avril 1712. M. Saurin fut pleinement justifié, & M. Rousseau banni à perpétuité du royaume, & con- » damné à des dépens & dommages très-considéra- » bles. » C'est dans les piéces de ce procès, fournies par M. Saurin, que l'on apprend la partie la plus brillante de l'histoire de sa vie. Cet évenement lui causa long-temps de la peine, & l'on ne voit reparoître son nom dans les mémoires de l'académie qu'en 1716. Lorsqu'il eut repris ses études, il écrivit sur la nouvelle méthode des tangentes des courbes, en 1716 & en 1723. Il donna en 1720, des remarques sur l'art de l'horlogerie, & depuis encore plusieurs morceaux de géométrie fort estimés. En 1730 il fit imprimer l'écrit intitulé : *Lettre critique de Monsieur *** sur le traité de mathématiques du P. C.* (le pere Castel, Jésuite.) *& les extraits qu'il a faits dans les Journaux de Trévoux des Mémoires de l'académie des sciences de l'année* 1725, à Paris, *in*-4°. de 50 pages. Son âge & ses infirmités l'obligerent de demander en 1731, la vétérance qu'il obtint ; & il mourut le 29 décembre 1737. Il a laissé un fils, avocat au parlement de Paris, qui s'est distingué par une grande capacité. Il y en a qui le font auteur de la lettre critique qui vient d'être citée. N'oublions pas de remarquer que lorsqu'on a dit que M. Saurin ne faisoit point de vers, il faut entendre qu'il en faisoit fort rarement ; car on a de lui une épître sur la sortie de M. de la Motte de l'abbaye de la Trappe, & sur ce qu'après cette sortie M. de la Motte s'occupa à travailler pour le théâtre de l'Opéra. * *Voyez* les piéces du procès de M. Saurin citées dans cet article ; & son éloge par M. de Fontenelle, dans les *Mémoires de l'academie royale des sciences* pour l'année 1737. Dans le Journal de du Sauzet, imprimé depuis cet éloge, écrit par M. de Fontenelle, on fait quelques reproches à cet illustre académicien de ne s'être point servi de quelques autres mémoires qu'on lui indique touchant M. Saurin ; mais il faut croire que M. de Fontenelle a eu ses raisons pour ne point adopter ces mémoires, ou qu'il ne les a pas con-

nus. On trouvera au reste ces mémoires, & quelques autres donnés depuis la mort de M. Saurin dans le *Mercure Suisse*, avril 1736 & janvier 1741; dans la *Bibliothéque Germanique*, tome 35, page 166, & dans les *Amusemens littéraires* de M. de la Barre de Beaumarchais, pour l'année 1738, page 171. Dans les mêmes *amusemens* il y a un éloge de M. Saurin, auquel on répond dans la derniere piéce que l'on vient de citer. Voyez aussi l'article de M. ROUSSEAU.

SAURLAND : c'est une des deux contrées qui composent le duché de Westphalie. Elle appartient à l'électeur de Cologne. * Mati, *dict.*

SAUROMAN (Georges) *Georgius Sauromanus*, Allemand, qui vivoit au commencement du XVI. siécle, s'adonna à l'étude du droit civil, qu'il quitta pour celle des belles lettres, & composa à la louange de l'empereur Charles-Quint deux harangues, qui mériterent l'approbation des savans. Ce fut à Rome où Charles lui commit le soin de quelques affaires auprès des papes Léon X, Adrien VI & Clément VII. Les Espagnols pillerent tout ce qu'il avoit à la prise de Rome en 1527, & lui auroient ôté la vie, si ceux de sa nation ne la lui eussent conservée. Il mourut peu après de la peste. * Paul Jove, *in elog. doct. viror. c.* 128.

SAUROMATES, peuples de la Sarmatie, nommés aussi SARMATES, *cherchez* SARMATIE.

SAVRY (Roland) peintre, étoit Flamand, & a vécu dans le seiziéme & le dix-septiéme siécle. Il fut un des bons peintres de son temps. Sa maniere est précise, mais un peu séche; ce qui a plus fait rechercher ses tableaux par ceux qui admirent les ouvrages faits avec patience, & qui n'ont que l'expression simple de la nature, que par les amateurs du mérite de l'art & du génie. Savry excelloit sur tout dans les paysages, les animaux, les montagnes, les broussailles, les plantes & les chutes d'eau, qu'il rendoit effectivement au naturel. L'empereur Rodolphe II, mort en 1612, le fit venir auprès de lui, & l'envoya dans les montagnes du Tirol. Savry y trouva beaucoup de vues & de situations singulieres qui lui plurent, & dont il se fit une provision d'études, qu'il sut placer ensuite avantageusement dans ses tableaux. Gilles Sadeler en a gravé un grand nombre. Après la mort de Rodolphe, Savry se retira à Utrecht, où il partagea ses jours entre le travail & les plaisirs; il peignoit toute la matinée, & le reste du jour il le passoit ordinairement avec ses amis. Il est mort à Utrecht dans un âge avancé. * *Voyez* le Catalogue raisonné des curiosités de feu M. de la Roque, par M. Gersaint, pag. 43 & 44.

SAUSSAI (André du) né à Paris vers l'an 1595, docteur en droit, & ensuite en théologie, fut curé de saint Leu à Paris, official & grand vicaire du diocèse, & enfin évêque de Toul. Il étoit pourvu de la cure de saint Leu dès l'an 1625, où il publia en françois un traité, qu'il donna aussi séparément en latin, pour montrer qu'on avoit eu raison d'ériger l'évêché de Paris en archevêché. Quatre ans après il publia divers petits ouvrages sur des matieres de l'histoire ecclésiastique, qui lui acquirent l'estime du roi Louis XIII, dont il fut prédicateur ordinaire. Ce fut par ordre de ce prince que du Saussai entreprit son *Martyrologium Gallicanum*, qu'il publia en 1637, en 2. vol. *in-folio*, après y avoir travaillé près de dix années; & ce qu'on ne doit pas oublier, le roi qui l'avoit engagé à ce travail, s'en servit pour entretenir sa piété par la lecture qu'il en fit faire tous les jours en sa présence. Le P. Pabebrock ne parle point avantageusement de cet ouvrage, & M. Baillet en dit beaucoup de mal : il est vrai que les fautes y sont en grand nombre, & que le style ne convient pas à un écrivain ecclésiastique. Avant qu'il parût, la proposition qu'on fit d'établir un second siége de l'évêché de Langres dans la sainte chapelle de Dijon, détourna quelque temps M. du Saussai de ses études ordinaires, pour prendre la défense des chanoines de la cathédrale qui s'opposoient à cet établissement; & son écrit intitulé, *de episcopali monogamia & unitate ecclesiastica*, qui parut en 1632, joint aux sollicitations du chapitre de Langres, eut l'effet qu'il s'étoit proposé. En 1639 parut son traité, *De mysticis Galliæ scriptoribus*, qui n'est pas du gout des savans; en 1644 la Généalogie des hérétiques Sacramentaires. Après la mort de M. Paul de Fiesque évêque de Toul, arrivée en 1643, il y eut de grandes difficultés sur le choix de son successeur, le pape prétendant pourvoir à cet évêché, & le roi voulant y nommer; ce qui fit que M. du Saussai, nommé à cet évêché dès l'an 1649, ne put avoir ses bulles qu'en 1657, lorsque le pape Alexandre VII eut accordé au roi un indult pour nommer aux bénéfices des trois évêchés. La même année il fit la visite de son diocèse, & la suivante il publia ses statuts synodaux. On doit observer qu'il y avoit alors vingt ans qu'on n'avoit vu d'évêque dans ce diocèse, & que plusieurs paroisses manquoient de curés; ce qui obligea Alexandre VII à accorder un indult au nouveau prélat, pour tenir les ordres en tout temps, & donner les majeurs de suite : mais en les ordonnant, il ne pouvoit les rendre savans,& il se vit contraint d'employer un grand nombre de prêtres, en qui les bonnes mœurs tenoient lieu de tout. Il donna aussi une partie de ses soins à recouvrer le temporel de l'évêché, composa quelques ouvrages, qu'il fit imprimer à Toul, entr'autres le traité qui a pour titre : *Insignis libri de scriptoribus ecclesiastici eminentissimi cardinalis Bellarmini continuatio, ab anno* 1500, *in quo definit, ad annum* 1600, *quo incipit sequentis sæculi exordium*; à Toul, 1665 *in* 4°. Cet ouvrage est dédié à M. Hardouin de Péréfixe, archevêque de Paris. L'auteur a donné à la fin une liste de ses propres écrits, tant ceux qu'il avoit fait imprimer en latin & en françois, que ceux qu'il n'avoit pas encore publiés. On peut consulter cette liste, où l'on trouvera plusieurs autres ouvrages de ce prélat, dont on n'a point parlé. Il est bon d'observer qu'il y donne en latin les titres de plusieurs ouvrages qu'il a publiés en françois. M. du Saussai mourut dans cette ville le 9 septembre 1675, âgé de 80 ans. * Le P. Benoît de Toul, *hist. ecclef. & pol. de Toul.*

SAUSSAYE (Mathurin de la) évêque d'Orléans, né à Blois l'an 1531 de JEAN de la Saussaye, seigneur de Brezolles, & de *Jeanne* de Morvilliers, fut chanoine d'Orléans & archidiacre de Sulli, puis prieur de saint Samson d'Orléans, & évêque d'Orléans par la démission de Jean de Morvilliers son oncle. Peu de temps après il eut le malheur de voir le pillage de la ville d'Orléans, que les Calvinistes surprirent en 1562, & fut obligé de s'enfuir à Tours avec ses chanoines. Aussitôt que cet orage fut passé, il retourna à Orléans, & répara autant qu'il le put, les désordres que les Huguenots avoient faits dans les églises de son diocèse. Il établit les Capucins à Orléans en 1583, & mourut la même année, âgé de 70 ans. * Bernier, *histoire de Blois.*

SAUSSAYE (Charles de la) neveu du précédent, & natif d'Orléans, fut docteur de Sorbonne, & doyen de l'église d'Orléans. Il s'est acquis de la réputation par ses annales latines de l'église d'Orléans, dans lesquelles néanmoins on a remarqué depuis beaucoup de fautes, que cet auteur auroit évitées aisément, si au lieu de s'en tenir au cartulaire de cette église, il eût consulté les actes originaux, comme il le pouvoit. Il y joignit un traité de la translation du corps de saint Benoît à Fleuri, qui au jugement de D. Mabillon, *annal. Bened. t.* 2, *p.* 337, est le meilleur qu'on ait écrit sur cette matiere. Il mourut en 1621, étant curé de saint Jacques de la Boucherie à Paris. Ses annales de l'église d'Orléans sont en latin, divisées en seize livres, & ont été imprimées à Paris en 1615, non en 1625, comme le dit le pere le Long dans sa *Bibliothéque des historiens de France.* Il est étonnant que l'au-

teur des remarques de l'ingénieuse satyre Menippée, ait confondu cet auteur avec Charles du Saulsay, député de la noblesse ligueuse au conseil des quarante, & frere du cardinal Pellevé. * Le Long, *bibliothéque historique de la France.*

SAUSSILLANGES, bourg avec un prieuré conventuel de l'ordre de saint Benoît, dans l'Auvergne en France, à sept lieues de Clermont du côté du sud. On y fait un assez grand commerce d'étamines. * Mati, *dict.* Son nom latin est *Celsiniacus*, *Celsiniæ*, ou *Celsinianæ.*

SAUSTIA, ville d'Asie dans la Natolie. Elle est archiépiscopale, & située dans l'Amasie, environ à vingt-trois lieues de Siwa ou Suwas du côté du levant, & au pied de la montagne de Saustia, appellée anciennement *Argæus mons.* * Baudrand.

SAUTEL (Pierre-Juste) Jésuite de Valence en Dauphiné, poëte latin, né en 1613, mort à Tournon le 8 de juillet de l'an 1661. Ce pere a fait en vers latins, *l'année sacrée poëtique*, c'est-à-dire, *des épigrammes sur tous les jours & les fêtes de l'année, selon l'ordre où elles sont dans le calendrier romain.* Cet ouvrage fut imprimé après sa mort à Paris l'an 1665, *in*-16, & l'a été plusieurs autres fois depuis. La latinité en est pure, le style net & facile, & les vers sont fort naturels : ils ont cela de commun avec ceux des meilleurs poëtes, qu'ils sont d'autant plus travaillés, qu'ils semblent ne l'être pas. Il a fait encore un autre ouvrage, appellé *les jeux poëtiques allégoriques*, c'est-à-dire, *des élégies faites pour divertir les lecteurs, en les instruisant utilement, & en leur formant les mœurs.* Cet ouvrage fut imprimé à Paris en la même année & en la même forme que le précédent, & il l'avoit déja été à Lyon dès l'an 1656, *in*-12, avec un autre ouvrage poëtique du même auteur, qui a pour titre. *Les feux sacrés & les pieuses larmes de la Magdelene*, qui est un tissu d'épigrammes & d'éloges, dans lesquels il y a bien du feu & de la difficulté. Quelques critiques ont trouvé les jeux allégoriques si beaux, & la diction si pure, qu'ils n'ont point hésité à les comparer à ceux d'Ovide. * Jean Gallois, *journal des savans du 11 jour de janvier de l'an 1666, & du 22 février de la même année.*

SAUVAGE (Denys) seigneur de Fontenailles en Brie, autrement dit *le sieur du Parc*, Champenois, historiographe du roi Henri II, dans le XVI siécle, s'est fait connoître par la traduction des histoires de Paul Jove en françois, par des éditions d'anciens auteurs, & par la continuation des annales de France de Nicole Gilles. Ces annales, qu'on méprise présentement avec raison, étoient fort recherchées alors, & on les réimprimoit très-souvent avec des continuations. Sauvage se chargea de la continuation depuis 1544, jusqu'en 1552; & étant prié de les continuer encore jusqu'au regne de François II, il le fit; mais en même temps il jetta les yeux sur ce qui venoit du premier auteur, & il y fit quelques corrections & de courtes notes. Il donna aussi en 1552, les mémoires de Philippe de Comines revus, & son édition a servi de modéle à quatorze ou quinze autres. S'étant appliqué ensuite à revoir la chronique de Froissart, il la redonna en l'année 1559, & suiv. *en 4 vol. in-fol.* à Lyon, & il en fit de même de la chronique de Monstrelet, qui parut par ses soins en 1572, à Paris *en deux volumes in-fol.* avec des continuations jusqu'en 1516. Il est bon d'avertir que les libraires n'ayant pas eu un prompt débit de cette édition de Monstrelet, firent de nouveaux titres en 1595 & 1603, pour faire croire que ce qu'ils offroient au public étoit de nouvelles éditions. Sauvage avoit encore donné en 1562, une ancienne chronique de Flandre, depuis Charlemagne jusqu'en 1384, & continuée par lui-même depuis 1384, jusqu'en 1435. La liberté qu'il s'y étoit donnée de changer le stile & les expressions, est apparemment ce qui a mis Jean le Laboureur en mauvaise humeur contre lui, & lui a fait dire qu'il avoit plutôt disgracié qu'illustré notre histoire; car son édition de Monstrelet est estimée, & celle de Froissart qu'on a indiquée est la plus recherchée de toutes. Il y a une édition de ce dernier auteur faite en 1574, à Paris, sous les yeux du même Sauvage, mais elle est moins belle que l'autre. On ne sait pas en quel temps il mourut.

SAUVAGE (Jean le) connu sous le nom de JOANNES FERUS, ainsi nommé, parcequ'il s'appelloit *Wild*, mot allemand, qui signifie *ferus* en latin, & *sauvage* en françois, natif de Mayence, étoit religieux de l'ordre de saint François dans le XVI siécle, prêcha long-temps avec applaudissement dans l'église de Mayence sa patrie, & écrivit sur la religion; mais avec tant de modération, qu'encore que toute l'Allemagne fût divisée sur ce sujet, ses œuvres furent estimées de tous ceux de l'une & l'autre religion. On a de lui divers ouvrages en latin & en sa langue naturelle; comme *Annotationes in Pentateuchum, in Job, in Ecclesiast. in Threnos, Jonam, Matthæum, Joannem, Acta Apostolorum, Epist. ad Romanos, Sermones, Exam. Ordinandor.* Ces ouvrages ont été imprimés à Mayence, à Louvain, à Anvers, à Lyon & ailleurs. Il mourut le 8 septembre 1554. On dit que quelques-uns de ses traités ont été corrompus par les Protestans. Dominique de Soto écrivit contre sa doctrine : ce qui a donné sujet à Michel Medina de publier une apologie pour lui. * Sixte de *Sienne, biblioth. sanct. l. 6, ann.* 72. De Soto, *in l.* 4, *de Sentent.* Michel Medina, *apolog. Joan. Feri.* Serarius, *hist. Mogunt. l.* 1, *c.* 40. Le Mire, *de script. sæcul. XV.* Wadingue. Willot. De Thou, *hist. &c.*

☞ SAUVAL (Henri) avocat au parlement, est auteur d'un ouvrage en trois volumes *in-fol.* intitulé *Histoire & recherche des antiquités de la ville de Paris.* Il est mort en 1669, ou 1670. Il employa vingt années à faire des recherches sur les agrandissemens de Paris, & sur les changemens des lieux les plus considérables de cette ville; sur les aventures singulieres qui y sont arrivées, sur les grandes cérémonies extraordinaires, sur les privileges, & sur les anciens usages & coutumes qui y ont été observés. Il puisa ses recherches, tant au trésor des chartes & dans les régistres du parlement, que dans les archives de la ville, dans celles de Notre-Dame, de la Sainte-Chapelle, de sainte Geneviéve, dans les manuscrits de S. Victor, dans les comptes de l'ordinaire de Paris, & autres. Cet ouvrage fut admiré de M. Colbert, & les savans Pellisson, Patin, Sorel, Costar, la Caille, & le pere le Long, en ont rendu des témoignages très-avantageux. Il mourut sans avoir eu le temps de le finir. M. Rousseau, auditeur des comptes, y mit la derniere main, & y rectifia & suppléa beaucoup de choses. La mort le prevint aussi, & l'ouvrage ne fut donné au public qu'en 1724. On en a donné une nouvelle édition en 1733. * *Mém. mss.* de M. Boucher d'Argis.

SAUVE ou SAULVE. L'abbaye de saint Pierre de Sauve, est de l'ordre de saint Benoît, au diocèse d'Alais en Languedoc, & située dans la ville même de Sauve; elle est aujourd'hui en commende. Elle fut fondée vers la fin de l'an 1029, par GARSINDE, veuve de *Bernard* seigneur d'Anduse & de Sauve, au diocèse de Nismes. Cette pieuse veuve fonda ce monastere *avec Bernard son fils, & Almerade frere de ce dernier, pour la rémission des péchés de Bernard leur pere.* Guillaume comte de Toulouse, & plusieurs autres seigneurs distingués furent présens à cette fondation. Garsinde, Bernard & Almerade mirent le monastere de saint Pierre de Sauve sous la dépendance de l'abbaye de Gellone ou de saint Guillem du désert, & de Gausbert son abbé, *à condition que les fils des nobles ou des pauvres qui se présenteroient pour être religieux, prendroient l'habit monastique dans l'autre.* Le monastere de Sauve fut fondé dans le

château de ce nom. Il fut soumis dans la suite à l'abbaye de saint Victor de Marseille dont il dépend encore. Il est à présent du diocèse d'Alais, comme on l'a dit. Voyez l'histoire générale de Languedoc par les PP. DD. de Vic & Vaissete, bénédictins de la congrégation de saint Maur, tome 2, liv. 13. Il est souvent fait mention en beaucoup d'endroits de la même histoire, des seigneurs de Sauve & de la ville de ce nom. Le plus ancien monument que l'on connoisse où il en soit fait mention, est un diplome du roi Charles le Simple, par lequel ce prince confirme en faveur d'Arnuste archevêque de Narbonne, l'église de cette ville dans la jouissance de ses priviléges & des domaines qu'elle avoit reçus des rois ses prédécesseurs. Ce diplome est daté *du premier de novembre, Indiction 1, la sixiéme année du regne de Charles, & la deuxiéme depuis qu'il avoit succédé à Eudes.* Mais il paroît qu'il y a faute dans cette date; car l'indiction & l'année prouvent qu'il appartient à l'an 898. Or Charles n'étoit alors que dans la premiere année de son regne depuis la mort d'Eudes. La ville de Saulve est située sur la riviere de Vidourle. S. Louis y établit un viguier perpétuel l'an 1236. On voit la suite des seigneurs de Saulve, dans un petit livre intitulé, *Inventaire des seigneurs de la ville & viguerie de Saulve depuis l'an* 1020, *jusqu'en l'an* 1613.

SAUVE-BENITE, abbaye de filles, doit son origine à l'abbaye de Mazan en Vivarais, une des plus anciennes de l'ordre de Cîteaux, & est de sa filiation. On n'a aucun monument qui la regarde avant l'an 1228. Elle est située sur les frontieres de Velay, du Forès & de l'Auvergne, à huit lieues du Puy. Les comtes de Forès en sont les principaux fondateurs. On voit dans l'église le tombeau de la bienheureuse Marguerite religieuse de ce monastere, laquelle y est en grande vénération.

SAUVETAT (Bernard de la) archevêque de Tolede, natif de la Sauvetat, auprès d'Agen en Guienne, quitta l'épée, qu'il avoit portée dès sa jeunesse, pour se rendre religieux de l'ordre de saint Benoît à Auch. Hugues, abbé de Cluni, le choisit pour aller rétablir la discipline réguliere dans le fameux monastere de saint Facond & de S. Primitif en Espagne, où le roi Alfonse VI, surnommé *le Vaillant*, lui donna l'archevêché de Tolede en 1085. Il fit éclater son zéle contre les Maures, pendant l'absence du roi, que les affaires de son état attirerent dans le royaume de Léon, & se voyant appuyé de l'autorité de la reine Constance, il ôta à ces infidéles la possession d'un temple qui leur étoit demeuré par le traité fait avec Alfonse VI. Le roi fut très-irrité de cette entreprise, craignant les fâcheuses suites de cette infraction, & eut même dessein de faire punir Bernard aussi-bien que la reine: mais les Maures s'étant laissés gagner par les persuasions de Bernard, céderent la jouissance de ce temple aux chrétiens. Ainsi cet illustre archevêque rentra dans les bonnes graces du roi, & mourut plein de gloire & de mérites. * Roderic, *de rebus Hisp. l. 6.*

SAUVEUR (saint) congrégation de chanoines réguliers, *voyez* SAINT-SAUVEUR. *Voyez aussi* sous le même titre, SAINT-SAUVEUR, ordre militaire.

SAUVEUR (saint) couvent de religieux de S. François à Jérusalem, dans la partie occidentale de la ville, entre la porte du château & celle de Damas. C'est l'hospice de tous les chrétiens d'Occident qui font le pélerinage de la Terre-Sainte. Tous ceux qui viennent de France, d'Italie, d'Espagne, d'Allemagne, de Pologne, de Hongrie, d'Angleterre, de Hollande, ou de Suéde, & généralement tous ceux qui y vont des pays Occidentaux, Catholiques, Luthériens, Calvinistes & autres, y sont bien reçus pendant le séjour qu'ils font à Jérusalem: il ne leur est pas permis de se retirer ailleurs, sur peine d'une grosse amende. Les religieux y font l'office divin à la romaine, & sont ordinairement au nombre de trente cinq. Le gardien y a jurisdiction épiscopale, avec autorité spirituelle sur tous les Chrétiens latins ou romains qui y vont: c'est pourquoi il porte l'anneau, & officie avec la mitre & la crosse. * Doubdan, *voyage de la Terre-Sainte.*

SAUVEUR (Joseph) né à la Fleche le 24 mars 1653, fut absolument muet jusqu'à l'âge de sept ans, par le défaut des organes de la voix qui ne se débarasserent qu'à cet âge, lentement & par dégrés, & qui n'ont jamais été bien libres: en revanche, il pensoit beaucoup: & dès ce premier âge, il étoit déja machiniste; il construisoit de petits moulins; il faisoit des siphons avec des chalumeaux, des jets d'eau, &c. Son inclination se fortifia avec l'âge; il prit peu de gout dans le cours de ses études, à l'éloquence & à la poësie, & il en eut beaucoup pour l'arithmétique & les autres parties des mathématiques. Sa famille le destinoit à l'église; & dans cette intention un de ses oncles, chanoine & grand chantre de Tournus, lui accorda une pension pour étudier à Paris en philosophie & en théologie. M. Sauveur étudia un peu la premiere, & très-peu la seconde: mais il apprit en un mois & sans maître les six premiers livres d'Euclide, entra dans plusieurs autres parties des mathématiques, fit un cours d'anatomie & de botanique, & se trouva assidument aux conférences de M. Rohaut. La connoissance qu'il avoit alors de M. de Cordemoi, lecteur de M. le dauphin, & habile philosophe, lui procura celle de M. Bossuet, alors évêque de Condom, précepteur du jeune prince; & ce prélat lui conseilla de renoncer à la médecine. M. Sauveur suivit ce conseil, & ne s'appliqua plus qu'aux mathématiques. Il n'avoit encore que 23 ans, qu'il enseignoit déja la géométrie, & eut pour disciple le prince Eugène. La chaire de Ramus pour les mathématiques, qui se donne au concours, étant venue à vaquer au collége Royal, il se prépara à entrer en lice; mais la difficulté de faire une harangue, & plus encore celle de l'apprendre, lui firent quitter cette entreprise. Comme le jeu appellé la Bassette, étoit alors fort à la mode à la cour, M. le marquis de Dangeau demanda à M. Sauveur en 1678, le calcul du banquier contre les pontes; celui-ci satisfit si pleinement à cette demande, que le roi & la reine voulurent entendre de lui-même l'explication de son calcul, & on lui demanda ensuite ceux du quinquenove, du hoca & du lansquenet. Quoiqu'il ne connût point ces jeux, il n'omit rien dans ses explications de ce qui pouvoit contenter les esprits les plus difficiles. En 1680 il fut choisi pour être maître de mathématiques des pages de madame la dauphine; & l'année suivante étant allé à Chantilli avec M. Mariotte pour faire des expériences sur les eaux, il fut gouté du prince de Condé, qui depuis ce temps-là l'appella souvent auprès de lui. Il prit le temps de ses voyages de Chantilli pour travailler à un traité de fortification; & pour mieux y réussir, il alla au siége de Mons en 1691, & il y montoit tous les jours la tranchée. Le siége fini, il visita toutes les places de Flandre. De retour, il devint le mathématicien ordinaire de la cour, & il a eu l'honneur de montrer les mathématiques à tous les jeunes princes & aux enfans de France. Dès 1686, il eut une chaire de mathématiques au collége royal, & il eut un grand nombre de disciples. En 1696, il entra dans l'académie des sciences, qu'il a souvent entretenue de ses utiles réflexions & de ses profondes recherches sur l'acoustique ou la science des sons. On peut voir les fruits de ses travaux sur ce sujet dans les mémoires de cette académie. Quand M. de Vauban fut fait maréchal de France en 1703, ce fut M. Sauveur qui lui succéda dans l'emploi d'examinateur des ingénieurs, & le roi lui donna une pension. Il mourut d'une fluxion de poitrine en 1716, le 9 de juillet, en sa soixante-

soixante-quatriéme année. Il étoit officieux, doux & sans humeur, même dans l'intérieur de son domestique ; il joignoit à ces qualités beaucoup de candeur & de simplicité. M. Sauveur a composé une géométrie pratique, qui après avoir long-temps resté manuscrite entre les mains de différentes personnes qui en avoient des copies, a été imprimée à Paris en 1753, en un vol. *in*-4°, sous ce titre : *Géométrie élémentaire & pratique de feu M. Sauveur*, de l'académie royale des sciences, *revue, corrigée & augmentée de plusieurs supplémens, notes & observations*, par M. le Blond, maître de mathématiques des enfans de France. * Son éloge *dans l'hist. de l'acad. des sciences, par M.* de Fontenelle.

SAUVEURS, que les Espagnols appellent *Saludadores*, fourbes ou magiciens, qui font profession de guérir les maladies avec leur salive & leur haleine, ou avec certaines oraisons. Le pere Delrio dit qu'ils observent certains nombres & certaines cérémonies, pleines de superstitions ; & du Laurens, célebre médecin, a prétendu que leurs guérisons étoient magiques. La plupart de ces Sauveurs ou enchanteurs, ont empreinte sur quelque partie de leurs corps la figure d'une roue entiere, ou d'une roue rompue, qu'ils appellent *de sainte Catherine*, & se disent parens de cette sainte. Ils assurent qu'ils sont nés avec cette figure, quoiqu'ils se la soient faite eux-mêmes. Ils se vantent que le feu ne leur peut nuire, & qu'ils peuvent le manier sans se bruler. Il y a d'autres *Saludadores* en Irlande, qui se disent parens de saint George, & qui portent sur leur chair la figure d'un serpent, qu'ils y ont empreinte, & qu'ils veulent faire passer pour naturelle. Ceux-ci publient hautement qu'ils ne peuvent être blessés par les serpens, ni par les scorpions, & qu'ils les manient sans danger. Gaspard Peucer & Delrio disent que ce sont des imposteurs & des magiciens. * Thiers, *traité des superstitions*.

SAWICKI (Gaspard) Jésuite, né à Vilna en Lithuanie l'an 1542, entra dans la société des Jésuites à Rome en 1569 ; & après avoir fait ses études en théologie, il retourna en Pologne, & enseigna la controverse à Vilna. Il suivit les ambassadeurs du roi de Pologne en Moscovie, & leur fut d'un grand secours pendant les trois ans de prison qu'il passa avec eux. Nonobstant son âge & ses maladies, il fut obligé d'accepter la charge de procureur général des Jésuites à Rome. Il mourut en retournant en Pologne, dans un chariot, proche de Francfort sur l'Oder, le 19 janvier 1620. Sawicki a fait entre autres écrits, un livre intitulé, *Anatomia*, pour justifier les Jésuites, qui parut en 1611, sous le nom de Gaspard Cicocki, chanoine & curé de Sandomir ; & un écrit polonois, contenant une relation de la violence faite par les hérétiques aux religieuses de sainte Brigitte de Dantzick, sous le nom de Laïnouski ; & une réplique aux bruits qu'un ministre hérétique avoit fait courir dans la Prusse, touchant ce qui s'étoit passé en Posnanie, sous le nom de Jean Golubski. * Alegambe, *bibliotheq. societatis Jesu.* Bayle, *diction. critiq.* 2. *édit.* 1702.

SAUZET, prieuré ou monastere de la ville de Montpellier. GUILLAUME VI, seigneur de Montpellier, si connu par ses exploits militaires, & par les services importans qu'il rendit au pape Innocent II, & au saint siége, fut le fondateur de ce prieuré, conjointement avec *Ermessinde* sa mere, & *Sibylle* sa femme. La fondation fut faite avant l'an 1149, auquel ce seigneur quitta le monde pour embrasser la profession monastique dans l'abbaye de Grand-Selve au diocèse de Toulouse. Il fonda le monastere de Sauzet dans un lieu de même nom, à condition qu'on ne construiroit dans ledit lieu ni ville, ni village, ni forteresse, & qu'il seroit uniquement habité par les religieux. Innocent qui avoit prié Guillaume de fonder ce monastere, en confirma la fondation par une bulle du 28 d'avril 1138. Il étoit sous la dépendance de l'abbaye de Cluni. Vers l'an 1162, un différend étant survenu entre Jean évêque de Maguelonne & son chapitre d'un côté ; & l'abbaye de Cluni de l'autre, au sujet du monastere de Sauzet, le pape Alexandre III termina ce différend dans un concile tenu à Tours au mois de mai de l'année 1163. Ce concile auquel Pons d'Arsac, archevêque de Narbonne, & la plupart des évêques de la province & des royaumes de France & d'Angleterre, se trouverent, défendit qu'il y eût plus de douze religieux dans le monastere de Sauzet, & de l'ériger en abbaye. Ce prieuré qui étoit sous l'invocation de saint Maurice, a été détruit durant les guerres des Calvinistes, & uni depuis à la collégiale de sainte Anne de Montpellier. * *Biblioth. Cluniac. p.* 1404. Gabriel, *de præsul. Magapolit. Histoire générale de Languedoc*, par les Bénédictins, tome 2, en plusieurs endroits. Maan, dans sa *métropole de Tours, sur la fin*, &c.

SAXE, grand pays d'Allemagne, que les Latins nomment *Saxonia*, & les habitans *Sachsen*, est considéré diversement, ou comme un électorat, ou comme une région plus étendue. Cette derniere est divisée en cercle de la basse, & en cercle de la haute Saxe. Le premier cercle comprend les duchés de Brunswick, de Lunebourg, de Magdebourg, de Bremen, de Meckelbourg, d'Holstein & de Lawembourg ; les principautés de Ferden & d'Halberstat, & l'évêché d'Hildesheim. Le cercle de la haute Saxe contient la Marck, ou le marquisat de Brandebourg, la Poméranie, la Thuringe, la Misnie, le duché de Saxe & la principauté d'Anhalt. La Saxe propre, qui est le duché & électorat de Saxe, est une petite province d'Allemagne, près de l'Elbe, entre la Lusace au levant, le marquisat de Brandebourg au septentrion, la principauté d'Anhalt au couchant, & la Misnie au midi. Ses villes sont, Dresde, Wittemberg, Torgaw, &c. Le duc, qui est le huitiéme électeur de l'empire, outre cette province, possede encore la Misnie, une partie de la Thuringe, de la Lusace, qui faisoit auparavant partie de la Bohême, & qui lui est soumise depuis l'an 1620, une partie du comté de Mansfeld, de l'abbaye & du territoire de Quedelimbourg. L'électeur Jean-Georges III avoit diverses autres terres, dont il céda une partie à ses freres. L'ancienne Saxe, outre tous ces pays dont nous venons de parler, comprenoit encore la Westphalie & d'autres terres. Les anciens Saxons étoient barbares & superstitieux ; & s'étant rendus très-puissans en Allemagne, ils passerent dans la grande-Bretagne, où ils établirent un royaume. Dès le VI siécle, ils firent des courses sur les terres des François, & les continuerent dans le suivant. Charlemagne leur fit la guerre pendant 30 ans, & eut toujours la bonté de leur pardonner. Ils étoient encore idolâtres ; & pour se réconcilier avec lui, ils reçurent le baptême : mais comme leur conversion n'étoit que feinte, se voyant les maîtres, ils massacrerent leurs prêtres, & se défirent des François qui étoient dans leur pays. Witikind, qui étoit leur chef, se signala par son courage : ce qui ne les empêcha point d'être toujours vaincus pendant la vie de Charlemagne. Sous ses enfans, ils commencerent à secouer le joug de la France. Depuis, le pays de Saxe passa dans le X siécle de la domination des successeurs de Rodolphe, neveu du même Witikind, qui est le III. de ce nom, sous celle d'Hermand de Billinguen, puis dans la maison de Supplinberg l'an 1106, en la personne de Lothaire, qui fut depuis empereur, & qui donna sa fille, avec la Saxe, à Henri *le Superbe*, duc de Baviere, qui disputa l'empire à Conrad III Albert dit l'*Ours*, prince d'Anhalt, prit sur lui la basse Saxe, en qualité de petit-fils de Magnus, dernier duc de la maison de Billinguen, & s'y établit entierement après la mort de Henri *le Superbe*. Le fils de celui-ci, dit

Henri *le Lion*, fut mis au ban de l'empire, & perdit ses biens par confiscation, vers l'an 1175, à cause de ses violences. Othon de Witespach eut la Baviere; & le fils d'Albert *l'Ours* garda la Saxe, à laquelle il joignit tout ce qui en fait l'électorat; & c'est de lui que descendent les ducs de Saxe-Lawembourg. En 1423, l'empereur Sigismond voulant récompenser les grands services de Fréderic *le Belliqueux*, marquis de Misnie, lui donna cet électorat, vacant par la mort d'Albert IV mort sans enfans. Eric V, duc de Saxe-Lawembourg, y prétendoit; mais il fut obligé de se contenter de la basse Saxe. La haute demeura avec l'électorat à la maison de Misnie, qui y prétendoit, comme descendue de Witikind. Ce Fréderic *le Belliqueux* a eu des successeurs, qui sont encore ducs de Saxe. Jean Fréderic fut dépouillé de l'électorat par Charles-Quint vers l'an 1548. Maurice son cousin, arriere-petit-fils de Fréderic II, en fut investi, & le transmit aux enfans d'Auguste-Maurice, son cousin, dont les descendans l'ont possédé depuis.

### *Droit Saxon.*

Le droit Saxon est celui dont les Saxons Ostfaliens & Westphaliens se servoient autrefois. Ce droit ne consistoit d'abord, comme celui des autres peuples de l'Allemagne, que dans les anciens *us*. On croit qu'avant Charlemagne ils n'avoient point de loix écrites. Ce prince fut le premier qui leur en donna. Elles ont été publiées en partie par Hérolde, Lindenbroge, Luc Holstenius, & autres. Les empereurs & rois d'Allemagne qui suivirent Charlemagne, y ajouterent quelque chose: entr'autres, Henri l'Oiseleur & les Othons, à qui l'on attribue quelques loix. Ebkon de Rebkau compila vers le commencement du XIII siécle une espece de code de toutes ces anciennes coutumes, & l'intitula, *Le miroir Saxon*. Ce droit fut adopté par une grande partie de l'Allemagne, & réputé pour un droit universel dans le Palatinat Saxon. On l'opposa même au droit de Souabe, qui s'observoit dans les provinces sur le Rhin & dans les Pays-Bas. Le Droit Saxon fut aussi introduit en Pologne & dans les provinces qui lui appartenoient alors, où il est encore aujourd'hui en vigueur. Mais l'autorité des états d'Allemagne s'étant accrue de jour en jour, ces états ont presque entierement aboli le Droit Saxon, quoiqu'ils se trouvent proprement compris dans le Palatinat Saxon, & que l'observation de ce droit soit bornée au pays de la branche Albertine & Ernestine. * Conringius, *de jure gent.* Schilter, *institut. jur. publ.* Gundling, *de Henrico aucupe*, &c.

### *Droit électoral Saxon.*

Le droit électoral Saxon est celui que les électeurs de Saxe, en vertu de leur pouvoir, ont prescrit à leur électorat & aux pays qui y sont compris & incorporés. Ce droit est composé d'ordonnances, de décisions, de reglemens de police, &c. On y trouve en particulier les constitutions de l'électeur Auguste, divisées en quatre parties, que Daniel Moller & Benedict ou Benoît Carpzovius ont illustré par d'amples commentaires. L'électeur Auguste voyant que les tribunaux de justice & les facultés des jurisconsultes de ses pays n'étoient pas d'accord, tant dans l'explication du droit romain, que dans celle du saxon, & ayant été plusieurs fois requis par les états de remédier à ce désordre, ordonna aux tribunaux d'envoyer les questions controversées avec les mémoires nécessaires pour cela. Tout ayant été exécuté comme il l'avoit prescrit, il établit en 1572, à Meissen une députation des conseillers auliques: savoir Jean de Bernstein; Eric Volkmer de Berlepsch, capitaine de la Thuringe; Jérôme Kiesewetter, docteur en droit & chancelier; Jean de Zasch; Abraham de Bock, maréchal de la cour; Laurent Lindemann, docteur en droit, & David Pfeiffer, docteur en droit. Il leur joignit les jurisconsultes Jacques Thoming, Léonard Badehorn, & Jean Reiffschneider, de la faculté de Leipsick; le docteur Teuber, Joachim de Beust, & Matthieu Wesembeck, de la faculté de Wittemberg. Ces députés après plus d'un mois de conférences, remirent leurs décisions à l'électeur, qui les communiqua aux états assemblés, les ratifia, & les fit imprimer. On ne publia à Dresde le 21 d'avril 1572, en allemand, que 171 constitutions, que le docteur Jacques Schultes, pour lors conseiller de l'électeur & chanoine de Mersebourg, traduisit en latin. Les autres 40 constitutions qui y étoient aussi scellées & signées par l'électeur, furent remises aux tribunaux pour leur servir de regles en temps & lieu. Dans la suite on les inséra dans le corps du droit saxon, sous le titre de *Constitutions particulieres*; & elles ont force de loi comme les autres. Mais comme ces loix n'avoient pas levé toutes les difficultés, & qu'elles avoient même donné occasion à plusieurs abus, les états présenterent sur cela leurs griefs à Georges I, en 1653 & en 1655, & à Georges II, son fils, en 1657. Ce dernier fit publier en conséquence 91 nouvelles décisions, que Jean Philippi a éclaircies par des remarques. Depuis ce temps-là on a encore travaillé à un nouveau reglement par rapport aux procès; mais il n'a pas été rendu public. * Daniel Moller, *in Præfatione ad constitutiones Augusti.* Mauritius, *in introductione ad praxim forensem.* Struvius, *in biblioth. juris*, &c.

### *Etat présent de l'électorat de Saxe.*

L'électeur de Saxe, qui est grand maréchal de l'empire par son électorat, possede le duché de toute la haute Saxe, la Misnie, le marquisat de Lusace & les Mines, & rend la justice en dernier ressort dans tous ses états, sans appel au conseil aulique de l'empereur, ni à la chambre impériale de Weslar. A l'égard des terres & biens qui ont été donnés en partage aux cadets de cette famille, l'électeur y a le droit d'armes, de protection & de supériorité. Ce partage fut fait vers l'an 1656, par l'électeur de Saxe, *Jean-Georges* I, en faveur de quatre de ses enfans; savoir, *Jean-Georges* II, qui lui succéda dans l'électorat; *Auguste*, *Christian* & *Maurice*. Il donna à *Auguste* pour son apanage l'administration de Magdebourg, & une partie des terres qui dépendent de la maison de Saxe, en Thuringe, avec trois autres bailliages. Le duc *Christian* eut l'administration de l'évêché de Mersbourg, la basse Lusace avec cinq bailliages. L'apanage du duc *Maurice* consistoit en tous les biens que son pere possédoit dans le Voigtland & dans le comté de Henneberg, avec l'évêché de Naumbourg ou de Zeitz, dont il fut administrateur. Comme tous ces freres furent mariés, & qu'ils eurent beaucoup d'enfans, ce partage subsiste toujours. Dresde est la ville capitale du duché de Saxe: autrefois Wittemberg, sur la riviere d'Elbe, avoit cet honneur. Les habitans de celle-ci ont une grande vénération pour le temple où sont enterrés Luther & Mélanchthon, & se vantent d'avoir été les premiers qui reçurent leur doctrine dans l'université de cette ville, qui est la plus fameuse de toutes les universités protestantes d'Allemagne.

Le revenu de l'électeur de Saxe en temps de paix monte à plus de quinze ou dix-huit millions de livres. Il peut facilement mettre en campagne 8000 chevaux, & 20000 hommes de pied; & en moins de quatre jours, il fait monter à cheval 1200 gentilshommes qui tiennent des fiefs de lui. * Jordan, *voyages histor. tome VI.*

### *Succession chronologique des anciens électeurs de Saxe.*

Le premier électeur se nommoit

Bernard, duc d'Angrie. Il mourut en 988. Son fils lui succéda.

Bernard II, mourut l'an 1003, ayant son fils pour successeur.

Ortolphe, mourut l'an 1073.

Magnus, mourut l'an 1106.

Lothaire, comte de Querfourt, fut élu empereur en 1125, & donna son électorat à Henri *le Superbe*, son gendre. Il mourut en 1137.

Henri *le Superbe*, Guelphe, ayant épousé la fille unique de Lothaire, fut son successeur, & mourut l'an 1136. Son fils lui succéda. *Voyez* HENRI.

Henri *le Lion*, mourut l'an 1195. *Voyez* HENRI.

Bernard, fils puîné d'Albert *l'Ours*, comte d'Ascanie, fut fait électeur de Saxe l'an 1180, par l'empereur Frédéric *Barberousse*, lequel avoit dépouillé Henri *le Lion* de l'électorat. Ce Bernard mourut l'an 1212, laissant de son mariage avec *Juthe*, fille de *Canut*, roi de Danemarck, Albert, qui suit; & Henri *le Vieux*, tige des princes d'Anhalt.

Albert, mourut l'an 1260. Il eut *d'Hélène*, fille de l'empereur *Othon* IV, Albert, qui suit; & Jean, *tige de* Saxe-Lawembourg.

Albert II, cessa de vivre en 1311, ayant eu d'*Agnès*, fille de l'empereur *Rodolphe* de Habsbourg:

Rodolphe, mort en 1356, laissant de son mariage avec *Judith* de Brandebourg, fille du marquis *Othon*, surnommé *le Long*, Rodolphe, qui suit; & de son second mariage avec *Cunegonde* de Pologne, Venceslas.

Rodolphe II, mourut sans enfans mâles en 1379.

Venceslas, mourut en 1385, ayant eu de *Cécile*, fille du marquis *François* de Carare, Rodolphe & Albert.

Rodolphe III, mourut sans enfans en 1418.

Albert III, mourut aussi sans postérité en 1422.

Tous ces ducs & électeurs étoient de l'ancienne famille de Saxe, de laquelle sont aussi descendus les ducs de Saxe-Lawembourg, *comme nous le dirons ci-après*, & les princes d'Anhalt.

*Suite des électeurs de Saxe, que l'on nomme* Saxe *moderne.*

Après la mort d'Albert III, sa succession fut disputée par les ducs de Saxe-Lawembourg, par les comtes Palatins, & les marquis de Brandebourg; mais l'empereur Sigismond en priva les ducs de Saxe-Lawembourg, qui y avoient plus de droit que les autres, parcequ'ils ne lui en avoient pas demandé assez à temps l'investiture; il en investit Frédéric *le Belliqueux*, landgrave de Thuringe, & marquis de Misnie.

I. Frédéric *le Belliqueux*, chef des électeurs modernes de Saxe, étoit landgrave de Thuringe & marquis de Misnie. Quelques-uns le font descendre de Witikind *le Grand*. Mais sans s'arrêter à cette extraction, que plusieurs autres croient fabuleuse, nous nous contenterons de dire, que Conrad, comte de Wettin, obtint de l'empereur Lothaire II, la Misnie & la Lusace, qu'il laissa en mourant l'an 1156, à ses fils; savoir, la Misnie à Othon, son aîné, & la Lusace à *Diéteric*, son cadet. Diéteric, fils d'Othon, racheta la Lusace de l'empereur Othon IV, & épousa *Juthe*, fille d'*Herman*, landgrave de Hesse & de Thuringe, & sœur du landgrave *Henri*, qui fut tué au siége d'Ulm, & qui étant mort sans enfans, donna lieu aux enfans de sa sœur *Juthe*, & à ceux de sa niéce *Sophie*, fille du landgrave *Louis* son frere, & épouse de *Henri* duc de Brabant, de disputer sa succession. L'affaire s'accommoda en 1263. Le landgraviat de Hesse fut le partage de Henri, surnommé *l'Enfant*, fils de *Sophie*; & la Thuringe fut cédée à Henri, marquis de Misnie, surnommé l'*Illustre*, fils de *Diéteric* & de *Juthe*, lequel réunit en sa personne le landgraviat de Thuringe, & les marquisats de Misnie & de Lusace. Son fils Albert épousa *Marguerite*, fille de l'empereur *Frédéric* II, qui lui apporta le comté d'Altembourg & la seigneurie de Plaissi. De lui vint un Frédéric, surnommé *le Mordu*, qui vivoit en 1308, dont Frédéric *le Grave*, qui fut désigné roi des Romains, après la mort de l'empereur *Louis* V, son beau-pere; mais il céda ses droits à Charles IV. Il acquit le comté d'Orlemont ou de Weimar; & son fils Frédéric *le Vaillant* eut par sa femme, *Catherine* de Henneberg, la principauté de Cobourg. Ce dernier fut pere de Frédéric *le Belliqueux*, I électeur de Saxe, de la famille des marquis de Misnie. Il mourut le 4 janvier 1428, ayant eu de *Catherine*, fille du duc *Henri* de Brunswick, morte en 1442, Frédéric II, qui suit; *Sigismond*, évêque de Wirtzbourg, mort en 1457; *Henri*, marquis de Misnie, mort en 1435; *Guillaume*, landgrave de Thuringe, mort en 1482, ayant eu d'*Anne* fille d'*Albert* II, empereur, morte en 1482, *Marguerite*, mariée en 1474, à *Jean*, électeur de Brandebourg, dit *le Ciceron d'Allemagne*, laquelle mourut en 1511; & *Anne*, épouse de *Henri*, duc de Munsterberg, décédée en 1460. L'électeur Frédéric eut aussi deux filles, *Anne*, épouse de *Louis*, dit le *Pacifique*, landgrave de Hesse, morte en 1463; & *Catherine*, mariée en 1441, à *Frédéric* II, électeur de Brandebourg.

II. Frédéric II, dit *le Pacifique*, électeur & duc de Saxe, né en 1412, mourut en 1464. Il avoit épousé *Marguerite*, fille d'*Ernest*, duc d'Autriche, & sœur de l'empereur *Frédéric* III, morte en 1486, dont il eut *Henri*, mort en 1435, âgé de 5 ans; *Frédéric*, mort en 1451, âgé de 12 ans; Ernest, *tige de la branche surnommée* Ernestine; Albert *le Courageux*, *tige de la branche* Albertine; *Emelie*, mariée à *Louis*, surnommé le *Riche*, duc de Baviere, morte en 1502; *Anne*, épouse d'*Albert*, marquis de Brandebourg, morte en 1512; *Hedwige*, abbesse de Quedelinbourg, morte en 1519; & *Marguerite*, abbesse de Schleusingen.

*Branche Ernestine, aînée de toutes les autres.*

III. Ernest, électeur de Saxe, né le 25 mars 1441, mourut le 26 août 1486. Il avoit épousé *Elizabeth*, fille d'*Albert* III, duc de Baviere, morte en 1484, dont il eut Frédéric, qui suit; *Albert*, selon Ritterhusius, ou *Ernest*, selon Imhof, archevêque de Mayence, mort le premier mai 1484; *Ernest* ou *Albert*, archevêque de Magdebourg, mort le 3 août 1513; Jean, surnommé *le Constant*, *mentionné ci-après*; *Christine*, mariée en 1478, à *Jean*, roi de Danemarck, morte en 1521; & *Marguerite*, mariée le 27 février 1497, à *Henri*, duc de Brunswick, morte le 7 décembre 1528.

IV. Frédéric, surnommé *le Sage*, électeur de Saxe, né le 17 janvier 1463, ne voulut jamais se marier. L'empereur Maximilien I le choisit pour chef souverain de son conseil, & son vicaire général dans l'empire. On lui offrit même l'empire après la mort de cet empereur; mais par une grandeur d'ame peu commune, il le refusa, donna son suffrage à Charles-Quint, & le fit élire à de certaines conditions, pour ménager la liberté de l'Allemagne. De-là est venue la capitulation que l'on fait jurer à tous les empereurs avant leur élection. Ce sage prince mourut le 5 mai 1525: il fut un des premiers protecteurs de Luther, & eut son frere pour successeur.

IV. Jean, électeur de Saxe, surnommé *le Constant*, le quatriéme fils d'Ernest, né le 29 juin 1469, travailla beaucoup pour l'établissement du luthéranisme, & mourut le 13 août 1532. Ce prince avoit épousé, 1. le premier mars 1500, *Sophie*, fille de *Magnus*, duc de Meckelbourg, morte le 12 juillet 1503: 2. le 13 novembre 1513, *Marguerite*, fille de *Voldemare*, prince d'Anhalt, morte le 9 octobre 1521. Du premier lit il eut Jean-Frédéric, qui suit. Du second il eut *Jean*, mort en 1519, âgé de 6 ans; *Jean-Ernest*, né

le 10 mai 1521, qui s'établit à Cobourg, & qui mourut à 32 ans, le 8 février 1553, sans enfans de *Catherine*, fille de *Philippe*, duc de Brunſwick & de Grubenhagen; *Marie*, née le 6 décembre 1515, mariée le 27 février 1536, à *Philippe*, duc de Poméranie, morte le 7 juin 1583; & *Marguerite*, morte à 19 ans, en 1537.

V. JEAN-FRÉDÉRIC, électeur de Saxe, ſurnommé *le Magnanime*, né le 30 juin 1503, fut l'un des principaux ſoutiens, comme ſon pere l'avoit été, de la religion proteſtante, & ſe fit chef de la ligue de Smalcade en 1536: ce qui lui attira la haine de l'empereur Charles-Quint, auſſi-bien que ſon oppoſition à l'élection de Ferdinand, frere de cet empereur, pour roi des Romains. Il ſoutint de grandes guerres contre cet empereur; & ayant perdu la bataille de Mulberg, où il fut fait priſonnier le 24 avril 1547, il fut dépouillé par cet empereur de ſon électorat, & de la plupart de ſes biens, qui furent donnés à ſon couſin Maurice, fils d Albert *le Courageux*. Cet électeur mourut le 3 mars 1554. Nous rapporterons toute ſa poſtérité avant que de venir aux électeurs d'aujourd'hui, qui ſont les cadets de cette illuſtre maiſon. Il avoit avant ſa mort conſenti à ſon dépouillement, & l'avoit ſigné, ſe contentant des comtés d'Altembourg, de Sachſenbourg, Hiſenberg, &c. & de conſerver le titre d'électeur juſqu'à ſa mort; ſes fils y ſouſcrivirent auſſi, & firent dans une aſſemblée à Naumbourg l'an 1555, avec leurs couſins, un traité de confraternité héréditaire. Jean-Frédéric avoit épouſé le 9 mars 1527, *Sybille*, fille de *Jean*, duc de Cleves, morte peu avant ſon mari, le 21 février 1554. Il en eut JEAN-FRÉDÉRIC, qui ſuit; *Jean-Erneſt*, mort à 19 ans en 1553; JEAN-GUILLAUME, duc de Weimar, *nommé ci-après*; & *Jean-Frédéric* III, mort ſans alliance le 31 octobre 1565, âgé de 27 ans.

VI. JEAN-FRÉDÉRIC II du nom, duc de Saxe-Gotha, né le 8 janvier 1529, s'attira encore plus fortement que ſon pere la haine de l'empereur, pour avoir donné ſa protection aux aſſaſſins de l'évêque de Wirtzbourg. Il fut mis au ban de l'empire, & Auguſte ſon couſin, électeur de Saxe, fut chargé de l'exécution de ce ban. Ce duc fut battu & fait priſonnier dans un combat: on le conduiſit en Stirie, où il mourut au bout de vingt-huit ans de priſon, le 9 mai 1595. Ses biens, qui avoient été confiſqués, furent rendus à ſes enfans. Il avoit épouſé 1. le 26 mai 1555, *Agnès*, fille de *Philippe*, landgrave de Heſſe, morte le 24 novembre de la même année: 2. le 12 juin 1558, *Elizabeth*, fille de *Frédéric* III, électeur Palatin, morte le 8 février 1594, dont il eut *Jean-Frédéric*, qui ne vécut qu'un an; *Frédéric*, qui n'en vécut que dix; JEAN-CASIMIR, qui ſuit; & *Jean-Erneſt*, duc de Saxe-Eiſenach, né le 9 juillet 1566, mort le 23 octobre 1638, ſans enfans d'*Elizabeth*, fille de *Jean*, comte de Mansfeld, morte le 12 avril 1596, ni de *Chriſtine*, fille de *Guillaume* IV, landgrave de Heſſe, morte le 19 août 1658.

VII. JEAN-CASIMIR, duc de Saxe-Cobourg, né le 12 juin 1564, mourut le 16 juillet 1633. Il avoit épouſé 1. en 1586, *Anne*, ſa couſine, fille d'*Auguſte*, électeur de Saxe, morte le 7 août 1613: 2. *Marguerite*, fille de *Guillaume*, duc de Brunſwick-Luneboug, morte le 7 août 1643. N'ayant point eu d'enfans ni de l'une ni de l'autre, ſes biens paſſerent à ſon frere *Jean-Erneſt*, duc de Saxe-Eiſenach, qui étant mort auſſi ſans enfans, *ainſi que nous l'avons dit*, leurs couſins ducs de Saxe-Weimar & d'Altembourg en hériterent, *ainſi que nous allons le rapporter*.

VI. JEAN-GUILLAUME, duc de Saxe-Weimar, troiſiéme fils de JEAN-FRÉDÉRIC, I du nom, électeur, né le 3 mars 1530, fit la guerre en France, ſous le roi Henri II, & mourut le 2 mars 1573, ayant obtenu l'année précédente des biens dont jouiſſent ſes ſucceſſeurs. Il avoit épouſé le 15 janvier 1560, *Dorothée-Suſanne*, fille de *Frédéric* III, électeur Palatin, morte le 29 mars 1592, & il en eut FRÉDÉRIC-GUILLAUME, *tige de la branche* d'ALTEMBOURG, qui ſuit; JEAN, *tige de la branche de* WEIMAR, *rapportée ci-après; Sybille-Marie*, né en 1563, morte le 20 février 1569; & *Marie*, abbeſſe de Quedelinbourg née le 2 mai 1571, morte le 8 mars 1610.

### *SAXE-ALTEMBOURG.*
*Branche finie en 1672.*

VII. FRÉDÉRIC-GUILLAUME, I du nom, duc de Saxe-Altembourg, né le 25 avril 1562, mourut le 7 juillet 1602. Il avoit épouſé 1. le 5 mai 1583, *Sophie*, fille de *Chriſtophe*, duc de Wittemberg, morte le 21 juillet 1590: 2. le 29 août 1591, *Anne-Marie*, fille de *Philippe-Louis*, comte-palatin, duc de Neubourg, morte le premier février 1643. Du premier lit, il eut deux fils, morts avant l'âge de deux ans; & deux filles, mortes jeunes; *Dorothée-Sophie*, abbeſſe de Quedelinbourg, née le 19 décembre 1587, morte le 10 février 1645; & *Anne-Marie*, née le 31 mars 1589, morte ſans alliance le 15 décembre 1626. Du ſecond lit ſortirent *Jean-Philippe*, né le 26 janvier 1597, mort le premier avril 1639, laiſſant d'*Elizabeth*, veuve d'*Auguſte*, duc de Saxe, & fille de *Henri-Jules*, du cde Brunſwick, qu'il avoit épouſée le 25 octobre 1618, & qui mourut le 25 mars 1650, une fille unique, *Elizabeth-Sophie*, née le 10 octobre 1619, mariée le 24 octobre 1636, à ſon couſin *Erneſt* de Saxe-Gotha, morte le 25 décembre 1680; 2. *Frédéric*, tué à 26 ans, au combat d'Hanover, le 24 octobre 1625; 3. *Jean-Guillaume*, mort le 2 décembre 1632, âgé de 32 ans, ſans enfans de *Sophie*, fille de *Jean*, duc de Holſtein Sunderbourg; 4. FRÉDÉRIC-GUILLAUME, qui ſuit; 5. *Anne-Sophie*, née le 26 février 1598, mariée le 20 novembre 1618, à *Charles-Frédéric*, duc de Munſterberg, morte le 20 mars 1641; & 6. *Dorothée*, née le 26 juin 1601, mariée le 14 juin 1633, à ſon couſin *Albert* de Saxe-Weimar, morte le 10 avril 1675.

VIII. FRÉDÉRIC-GUILLAUME, II du nom, duc de Saxe-Altembourg, né le 12 février 1603, mourut le 2 mai 1669. Il avoit épouſé 1. le 18 ſeptembre 1638, *Sophie-Elizabeth*, fille de *Chriſtian-Guillaume*, marquis de Brandebourg, morte le 6 mars 1650: 2. le 11 octobre 1652, *Magdeléne-Sybille*, veuve de *Chriſtiern* V, prince de Danemarck, & fille de *Jean-George*, I du nom, électeur de Saxe, morte le 6 janvier 1668, dont il eut *Chriſtian*, né le 27 février 1654, mort le 5 juin 1663; FRÉDÉRIC-GUILLAUME, qui ſuit; & *Jeanne-Magdeléne*, née le 14 janvier 1656, mariée le 25 octobre 1671, à *Jean-Adolphe*, duc de Saxe-Hall, morte le 22 janvier 1686.

IX. FRÉDÉRIC-GUILLAUME, III du nom, duc de Saxe-Altembourg, né le 12 juillet 1657, mourut le 14 avril 1672, & en lui finit cette branche, dont les terres & ſeigneuries paſſerent à la branche de Weimar.

### *SAXE-WEIMAR, EISENAC ET GOTHA.*

VII. JEAN, duc de Saxe-Weimar, ſecond fils de JEAN-GUILLAUME, né le 22 mai 1570, mourut le 31 octobre 1605, laiſſant de ſon mariage avec *Dorothée-Marie*, fille de *Joachim-Erneſt*, prince d'Anhalt, qu'il avoit épouſée le 2 janvier 1593, & qui mourut le 18 juillet 1617, *Jean-Erneſt*, mort en Hongrie, où il ſervoit pour l'empereur, le 4 décembre 1626, à l'âge de 32 ans; *Frédéric*, né le 1. mars 1596, tué ſous le commandement du comte de Mansfeld, au combat de Fleurus en Flandre, le 19 août 1622; *Jean*, mort le 6 octobre 1604, âgé de ſept ans; GUILLAUME, qui ſuit; *Albert*, né le 17 juillet 1599, mort le 20 décembre 1644, ſans enfans *de Dorothée*, fille de *Frédéric-Guillaume*, duc de Saxe-Altembourg,

qu'il avoit épousée le 14 juin 1633, morte le 10 avril 1675 ; *Jean-Frédéric*, mort dans sa 28 année le 17 octobre 1628 ; Ernest, *tige de la branche de* Gotha *mentionée ci-après ; Frédéric-Guillaume*, mort à 17 ans, le 16 août 1619 ; & *Bernard*, fameux capitaine, né le 6 août 1604, mort le 8 juillet 1639. *Voyez* WEIMAR.

VIII. Guillaume, duc de Saxe-Weimar, né le 11 avril 1598, mourut le 17 mai 1662, ayant eu d'*Eléonore-Dorothée*, fille du prince *Jean-Georges* d'Anhalt, qu'il avoit épousée le 25 mai 1625, morte le 26 décembre 1664, 1. Jean-Ernest, qui suit ; 2. *Jean-Guillaume*, mort en 1639, à 9 ans ; 3. *Adolphe-Guillaume*, né le 15 mai 1632, qui servit long-temps chez les Suédois, s'établit ensuite à Eisenach, & mourut le 21 novembre 1668, ayant eu de *Marie-Elizabeth*, fille d'*Auguste*, duc de Brunswick, qu'il avoit épousée le 18 janvier 1663, morte le 5 février 1687, cinq enfans mâles, dont quatre moururent avant lui, & le dernier né posthume le 30 novembre 1668, mourut le 23 février 1671 ; 4. Jean-Georges, *tige de la branche d'*Eisenach, *rapportée ci après ;* 5. *Bernard*, duc de Saxe-Jena, né le 21 février 1638, mort le 3 mai 1678, qui de *Marie* de la Trémouille, fille de *Henri*, duc de Thouars, qu'il épousa le 18 juillet 1662, & qui mourut le 24 août 1682, eut deux enfans mâles, morts à l'âge de deux ans ; *Jean-Guillaume*, duc de Jena, né le 28 mars 1675, mort de la petite vérole le 4 novembre 1690 ; *N.* née le 7 avril 1666 ; & *Charlotte-Marie*, née le 20 décembre 1669, mariée le 3 novembre 1683, à *Guillaume-Ernest*, duc de Saxe-Weimar, dont elle fut séparée par divorce en 1690, & mourut le 6 janvier 1703. Le duc Guillaume eut encore un fils, *Frédéric*, né le 18 mars 1640, mort avant son pere en 1656 ; & une fille, *Dorothée-Marie*, née le 14 avril 1641, qui épousa le 3 juillet 1656, *Maurice*, duc de Saxe, administrateur de Naumbourg, & mourut le 11 juillet 1675.

IX. Jean-Ernest, duc de Saxe-Weimar, né le 11 sept. 1627, mort le 25 mai 1683, hérita d'une partie des biens de la branche d'Altembourg. Il avoit épousé le 14 juin 1656, *Christine-Elizabeth*, fille de *Jean-Christian*, duc de Holstein-Sléeswic de Sunderbourg, morte le 7 juin 1679, dont il eut Guillaume-Ernest, qui suit ; Jean-Ernest, *nommé après son frere ; Anne-Dorothée*, abbesse de Quedelinbourg, née le 12 novembre 1657, morte le 23 juin 1704 ; *Gillemine-Christine*, née le 26 novembre 1658, seconde femme de *Christian-Guillaume*, comte de Schwartsbourg, morte le 30 juin 1712 ; & *Eléonore-Sophie*, née le 22 mars 1660, mariée le 3 juillet 1684, à *Philippe*, duc de Saxe-Mersbourg, morte le 4 février 1687.

X. Guillaume-Ernest, duc de Saxe-Weimar, &c. né le 19 octobre 1662, est mort sans enfans le 19 août 1728. Il avoit épousé le 3 novembre 1683, sa cousine, *Charlotte-Marie*, fille de *Bernard*, duc de Saxe-Jena, avec laquelle il fit divorce en 1690. Elle mourut le 6 janvier 1703.

X. Jean-Ernest, portoit, comme son frere, nommé ci-dessus, les titres de duc de Saxe, de Juliers, Cleves, de Mons, d'Angrie & de Westphalie ; de landgrave de Thuringe ; de marquis de Misnie ; de prince, comte de Henneberg ; de comte de la Marck & de Ravensberg, & de seigneur de Raveinstein. Il naquit le 22 juin 1664, & mourut le 10 juin 1707. Il avoit épousé 1. le 11 octobre 1684, *Sophie-Auguste*, fille de *Jean*, prince d'Anhalt-Zerbst, dont il eut Ernest-Auguste, qui suit ; *Jeanne-Charlotte*, née le 23 nov. 1693 ; & trois autres morts à un an. Son épouse étant morte le 14 sept. 1694, il prit une seconde alliance le 4 novembre suivant, avec *Charlotte-Dorothée-Sophie*, fille de *Frédéric*, landgrave de Hesse-Hombourg, dont il eut *Charles-Frédéric* né le 31 oct. 1695, mort le 30 mars 1696 ; *Jean-Ernest*, né le 25 décembre 1696, mort le 1 août 1715 ; & *Marie-Louise*, née le 18 décembre 1697, & morte le 29 décembre 1704.

XI. Ernest-Auguste, duc de Saxe-Weimar, &c. né le 19 avril 1688, a épousé le 24 janvier 1716, *Eléonore-Willelmine*, fille d'*Emanuel*, prince d'Anhalt-Coëthen, & veuve de *Frédéric-Erdman*, duc de Saxe-Mersbourg, dont il a *Guillaume-Ernest ;* & *Willelmine-Auguste*, nés jumeaux le 4 juillet 1717 ; & *Jean-Guillaume*, né le 10 janvier 1719, mort à Dresde le 6 décembre 1732.

*Saxe-Eisenach.*

IX. Jean-Georges duc de Saxe-Eisenach, &c, quatriéme fils de Guillaume duc de Saxe-Weimar, eut la seigneurie d'Eisenach, après la mort de son frere *Adolphe-Guillaume*. Il étoit né le 11 juillet 1634, & en 1661 il épousa *Jeanne*, fille d'*Ernest*, comte de Sayn & de Virgenstein, veuve de *Jean* landgrave de Hesse-Darmstad, morte le 28 septembre 1701. Il mourut le 19 septembre 1686, ayant eu *Frédéric-Auguste*, né le 29 octobre 1663, mort le 31 septembre 1684, d'une blessure reçue au siége de Bude ; Jean-Georges, qui suit ; *Maximilien-Henri ;* & Jean-Guillaume, nés jumeaux, le 17 octobre 1666, le premier mort le 22 juillet 1668, le second, *dont il sera parlé ci-après ; Ernest-Gustave*, né & mort le 28 août 1672 ; *Eléonore-Ertmude-Louise*, née le 13 avril 1662, mariée 1. le 4 novembre 1681, à *Jean-Frédéric*, marquis de Brandebourg-Anspach : 2. le 26 avril 1692, à *Jean-Georges* IV, électeur de Saxe, morte le 29 septembre 1696 ; *Louise*, née le 8 avril 1668, morte le 26 janvier 1669, & *Frédérique-Elizabeth*, née le 5 mai 1669, mariée le 16 janvier 1698, à *Jean-Georges* duc de Saxe-Hall-Weissenfels.

X. Jean-Georges II du nom, duc de Saxe-Eisenach, &c, né le 24 juillet 1665, mourut de la petite vérole le 20 novembre 1698, sans enfans de *Sophie-Charlotte*, fille d'*Eberard* III, duc de Virtemberg, qu'il avoit épousée le 20 septembre 1688, morte le 11 septembre 1717. Son frere hérita de lui.

X. Jean-Guillaume duc de Saxe-Eisenach, ajouta aux qualités portées par son cousin *Jean-Ernest*, celle de comte de Sayn & de Witgenstein, & hérita de Jena, où il faisoit sa résidence. Il naquit le 17 octobre 1666, & mourut à Eisenach le 4 janvier 1729. Il avoit épousé 1. le 3 novembre 1690, *Amélie*, fille de *Guillaume-Frédéric*, prince de Nassau-Dietz, morte le 26 février 1695 : 2. le 28 février 1697, *Christine-Julienne*, fille unique de *Charles-Gustave*, marquis de Bade-Dourlach, morte le 10 juillet 1707, âgée de 29 ans : 3. le 28 juillet 1708, *Magdeléne-Sibylle*, fille de *Jean-Adolphe* duc de Saxe-Weissenfels, morte le 28 novembre 1726 : 4. en mars 1727, *Marie-Christine-Félicité* de Leininghen, veuve de *Christophe*, margrave de Bade-Dourlach. Du premier lit il eut Guillaume-Henri, qui suit ; & *Albertine-Jeanne*, née le 28 février 1693, morte le 1 avril 1700. Du second lit il a eu *Antoine-Gustave*, né le 10 août 1700, mort le 5 octobre suivant ; *Charles-Guillaume*, né le 9 janvier 1706, mort le 24 février de la même année ; *Charles-Auguste*, né le 10 juin 1707, mort le 23 février 1711 ; *Jeanne-Antoinette*, née le 31 février 1698, mariée le 8 mai 1721, avec *Jean-Adolphe*, duc de Saxe-Weissenfelds ; *Charlotte-Christine*, née le 15 avril 1699, mariée le 24 novembre 1725, à *Charles* landgrave de Hesse-Philipstadt, morte le 25 juillet 1743, & *Jeanne-Willelmine-Julie*, née le 10 décembre 1704, morte le 3 janvier 1705. Du troisiéme lit vinrent *Jean-Guillaume*, né le 28 janvier 1713, mort le 9 mai suivant ; *Jeanne-Magdeléne-Sophie*, née le 19 août 1710, morte le 26 février 1711 ; & *Christine-Willelmine*, née le 2 septembre 1711.

XI. Guillaume-Henri duc de Saxe-Eisenach, né le 10 novembre 1691, mort le 26 juillet 1741, dans

la cinquantiéme année de son âge. Il avoit épousé, 1. le 13 septembre 1713, *Albertine-Julienne*, fille de *Georges-Auguste-Samuel*, prince de Nassau Idstein, morte sans enfans le .... octobre 1722 : 2. le 23 juin 1723, *Anne-Sophie-Charlotte*, fille du margrave *Albert-Frédéric* de Brandebourg.

### *SAXE-GOTHA, D'OU SONT SORTIS PLUSIEURS autres rameaux.*

VIII. ERNEST duc de Saxe-Gotha, septiéme fils de JEAN duc de Weimar, étoit né le 25 décembre 1601, & mourut le 26 mars 1675 : prince pieux, sage, grand politique, grand œconome, & qui recueillit par son grand âge, préférablement à ses neveux & petits-neveux, les successions d'Altembourg & de Cobourg. D'*Elizabeth Sophie*, fille unique de *Jean-Philippe* duc de Saxe Altembourg, qu'il avoit épousée le 24 octobre 1636, morte le 25 décembre 1680, il eut dix-huit enfans, desquels sept fils & deux filles parvinrent à un âge de maturité. L'aînée des filles, *Elizabeth-Dorothée*, née le 3 janvier 1640, épousa le 5 décembre 1666, *Louis* landrave de Hesse-Darmstat, morte en 1709 ; la seconde, *Dorothée-Marie*, née le 12 février 1654, mourut sans avoir été mariée, le 17 juin 1682. Tous les sept fils furent mariés, & ont fait branche, ainsi que nous allons le rapporter ; savoir, FRÉDERIC duc de Saxe-Gotha, qui suit ; ALBERT duc de Saxe-Cobourg ; BERNARD duc de Saxe-Meinungen ; HENRI duc de Romhild ; CHRISTIAN duc de Saxe-Eisemberg ; ERNEST duc de Hildebourg, dans le duché d'Eisembourg ; & JEAN-ERNEST duc de Saalfeld.

IX. FRÉDERIC duc de Saxe-Gotha, né le 15 juillet 1646, mourut le 12 août 1691. Il fit sa résidence ordinaire à Fridenstein, dans le duché de Gotha, & eut pour son partage la principauté de Gotha, celle d'Altembourg, & la seigneurie de Tonne, qu'il acheta des comtes de Valdek. Ce prince épousa 1. le 14 novembre 1669, *Magdeléne Sibylle*, fille d'*Auguste* duc de Saxe-Hall, administrateur de Magdebourg, morte le 7 janvier 1681 : 2. le 14 août de la même année, *Christine* fille de *Frédéric* marquis de Bade, veuve d'*Albert* marquis de Brandebourg-Anspach, morte sans enfans le 21 décembre 1705. Du premier lit il eut FRÉDERIC, qui suit ; *Jean-Guillaume*, né le 4 octobre 1677, mestre de camp & ajudant général dans l'armée de Guillaume III, roi d'Angleterre, puis major général de l'armée impériale sous le prince de Bade, & sur le Rhin, tué au siége de Toulon le 15 août 1707 ; *Anne-Sophie*, née le 22 décembre 1670, mariée le 15 octobre 1691, à *Louis-Frédéric*, comte de Sckwarsbourg Ruddestad, morte le 24 juin 1718 ; *Dorothée-Marie*, née le 22 janvier 1674, premiere femme d'*Ernest-Louis* duc de Saxe-Meinungen, morte le 18 avril 1713 ; *Frédérique*, née le 24 mars 1675, mariée le 20 mai 1702, à *Jean-Auguste* prince d'Anhalt-Zerbst, morte le 28 mai 1709 ; *Jeanne*, née le 1 octobre 1680, mariée le 20 juin 1702, à *Frédéric* duc de Meckelbourg-Strelitz, morte le 9 juin 1704 ; & deux filles mortes dans leur enfance.

X. FRÉDERIC II duc de Saxe-Gotha, né le 23 juillet 1676, fut fait chevalier de l'ordre de l'Elephant en 1694, & mourut le 23 mars 1732, dans la cinquante sixiéme année de son âge. Il avoit épousé le 7 juin 1696, *Magdeléne-Auguste*, fille de *Charles-Guillaume* prince d'Anhalt-Zerbst, morte le 11 octobre 1740, âgée de 61 ans, dont il a eu FRÉDERIC, qui suit ; *N.* né le 22 avril 1700 ; *Guillaume*, né le 12 mars 1701 ; *Charles-Frédéric*, né le 20 septembre 1702, mort le 21 novembre 1703 ; *N.* né le 5 mai 1703 ; *Jean-Auguste*, né le 17 février 1704 ; *Christian-Guillaume*, né le 28 mai 1706 ; *Louis-Ernest*, né le 29 décembre 1707 ; *Emanuel*, né le 5 avril 1709, mort le 10 avril 1710 ; *Maurice*, né le 11 mai 1711 ; *Charles*, né le 17 avril 1714, mort le 10 juillet 1715 ; *N.* né le 30 novembre 1716 ; *Sophie*, née le 30 mai 1697, morte le 29 novembre 1703 ; *Christine*, née le 27 février 1705, morte le 5 mars suivant ; *Christine-Willelmine*, née le 28 mai 1706 ; *Sophie*, née le 14 août 1712, morte le 12 novembre suivant ; *Frederique*, née le 17 juillet 1715, morte le 9 novembre 1718 ; *Magdeléne-Sibylle*, née le 15 août 1718, morte le 19 novembre suivant ; & *Auguste*, née le 29 novembre 1719.

XI. FREDERIC duc de Saxe-Gotha, né le 14 avril 1699, qui fut marié le 8 août 1729, avec *Louise-Dorothée* de Saxe-Meinungen, née le 10 août 1710, fille d'*Ernest-Louis* duc de Saxe-Meinungen, & de *Dorothée-Marie* de Saxe-Gotha, dont il a *Frédéric*, né le 20 janvier 1735.

### *SAXE-COBOURG.*

IX. ALBERT duc de Saxe-Cobourg, maréchal de camp, général des armées de l'empereur, & colonel d'un régiment d'infanterie, second fils d'ERNEST duc de Saxe-Gotha, né le 24 mars 1648, mourut en août 1699. Il eut Cobourg pour son partage, &c, & épousa 1. le 18 juillet 1676 ; *Marie-Elizabeth*, fille d'*Auguste* duc de Brunswick, & veuve d'*Adolphe-Guillaume* duc de Saxe-Eisenac, morte le 15 février 1687, n'ayant eu qu'un fils, *Ernest-Auguste*, né le 1 septembre 1677, mort le 18 août 1678 : 2. le 24 mai 1688, *Susanne Elizabeth*, comtesse de Kimpinski en Bohême, dont il n'eut point d'enfans. Ses biens passerent à son frere duc de Meinungen.

### *SAXE-MEINUNGEN.*

IX. BERNARD duc de Saxe-Meinungen, puis de Cobourg, troisiéme fils d'ERNEST duc de Saxe-Gotha, né le 10 septembre 1649, mourut le 27 avril 1706. Il avoit épousé 1. le 20 novembre 1671, *Marie-Hedwige*, fille de *Georges* II landgrave de Hesse-Darmstad, morte le 19 avril 1680 : 2. le 25 janvier 1681, *Elizabeth-Eléonore-Sophie*, fille d'*Antoine-Ulric* duc de Brunswick Wolfembutel, & veuve de *Jean-Georges* duc de Meckelbourg, morte le 15 mars 1725, dans la 71 année de son âge. Il eut du premier lit ERNEST-LOUIS, qui suit ; *Bernard*, mestre de camp au service des Hollandois, né le 28 octobre 1673, mort d'apoplexie à Bruxelles le 25 octobre 1694 ; *Jean-Ernest*, né le 29 décembre 1674, mort le 8 février 1675 ; *Frédéric-Guillaume*, né le 19 février 1679 ; *Georges-Ernest*, né le 26 mars 1680, mort le 1 janvier 1699 ; & *Marie-Elizabeth*, née le 11 août 1676, morte le 22 décembre suivant. Du second lit il eut *Antoine-Auguste*, né le 20 juin 1684, mort le 10 décembre suivant ; *Antoine-Ulric*, né le 22 octobre 1687 ; *Elizabeth Ernestine-Antoinette*, née le 3 décembre 1681, abbesse de Sandrech en 1713 ; *Eléonore-Frédérique*, née le 2 mars 1683, & *Willelmine-Louise*, née le 19 janvier 1686, mariée le 20 décembre 1703, à *Charles* duc de Wirtemberg-Juliusbourg.

X. ERNEST-LOUIS duc de Saxe-Meinungen, né le 7 octobre 1672, a épousé 1. le 19 septembre 1704, *Dorothée-Marie*, fille de *Frédéric* duc de Saxe-Gotha, morte le 13 avril 1713 : 2. le 3 juin 1714, *Elizabeth-Sophie* de Brandebourg, veuve de *Frédéric-Casimir*, duc de Curlande, & de *Christian-Ernest*, marquis de Brandebourg-Bareith, & fille de *Frédéric-Guillaume* électeur de Brandebourg. Du premier lit sont issus *Joseph-Bernardin*, né le 27 mai 1706, colonel d'un régiment d'infanterie, mort en 1724 ; *Frédéric-Auguste*, né le 4 novembre 1707, mort le 25 décembre suivant ; *Ernest-Louis*, né le 28 août 1709, mort le 24 février 1729 ; CHARLES-FRÉDERIC, qui suit ; & *Louise-Dorothée*, née le 10 août 1710, mariée le 8 août 1729, avec *Frédéric*, duc de Saxe-Gotha.

XI. CHARLES-FRÉDERIC, né le 18 juillet 1712,

mort le 18 avril 1743, âgé de 30 ans & neuf mois.

*SAXE-ROMHILD.*

XI. HENRI duc de Saxe-Romhild, général des ingénieurs dans les armées de l'empereur, quatriéme fils d'ERNEST duc de Saxe-Gotha, né le 16 novembre 1650, mourut le 13 mai 1710. Il avoit épousé le 1 mars 1676, *Marie-Elizabeth*, fille de *Louis* landgrave de Hesse-Darmstat, dont il n'eut point d'enfans, morte le 26 août 1715.

*SAXE-EISEMBERG.*

IX. CHRISTIAN duc de Saxe-Eisemberg, cinquiéme fils d'ERNEST duc de Saxe-Gotha, né le 6 janvier 1653, mort le 28 août 1707. Il avoit épousé 1. le 13 février 1677, *Christine*, fille de *Christian* duc de Saxe, administrateur de Mersbourg, morte le 13 mars 1679 : 2. le 8 février 1681, *Sophie-Marie*, fille de *Louis* landgrave de Hesse-Darmstat, morte le 22 août 1712, dont il n'eut point d'enfans. Il a eu du premier lit une fille unique, *Christine*, née le 4 mars 1679, & mariée le 15 février 1699, à *Philippe-Ernest* duc de Holstein-Gluksbourg.

*SAXE-HILDEBOURG.*

IX. ERNEST duc de Saxe-Hildebourg, sixiéme fils d'ERNEST duc de Saxe-Gotha, né le 12 juin 1655, se signala à la bataille de Fleurus, & au combat de Luze en Flandre, à la tête d'un régiment de cavalerie, pour le service des états généraux, & mourut le 17 octobre 1715. Il avoit épousé le 10 février 1680, *Sophie-Henriette*, fille de *Georges-Frédéric* prince de Valdeck, dont il a eu ERNEST-FRÉDERIC, qui suit; *Charles-Guillaume*, né le 25 juillet 1686, mort le 1 avril 1687; *Joseph-Marie-Frédéric-Guillaume-Hollandin*, né le 8 octobre 1702, qui a servi dans les troupes impériales, & qui a abjuré la religion protestante à Naples, au mois d'octobre 1727; *Sophie-Charlotte*, née le 23 décembre 1682, morte le 20 avril 1684; & autre *Sophie-Charlotte*, née le 23 mars 1685, morte le 4 juin 1710.

X. ERNEST-FRÉDÉRIC duc de Saxe-Hildebourg, né le 21 août 1681, major général des armées de l'empereur, après l'avoir été de celles de Hollande, mourut le 19 mars 1724. Il avoit épousé le 4 février 1704, *Sophie-Albertine*, fille de *Georges-Louis*, comte d'Erpach, morte à Erpach, le 22 novembre 1727, dont il eut *Ernest-Louis-Hollandin*, né le 23 novembre 1704, mort le 26 du même mois; *Ernest-Louis-Albert*, né le 6 février 1707, mort le 17 avril suivant; ERNEST-FREDERIC, qui suit; *Frédéric-Auguste*, né le 8 mai 1709, mort le 4 mars 1710; *Louis-Fréderic*, né le 11 septembre 1710; *Emanuel-Fréderic*, né le 26 mars 1715; *Sophie-Elizabeth*, née le 5 octobre 1705, morte le 28 février 1708; *N.* née le 21 août 1711; & *Elizabeth-Sophie*, née le 3 août 1713, morte le 4 octobre 1717.

XI. ERNEST-FRÉDERIC III du nom, duc de Saxe-Hildebourg, né le 17 décembre 1707, étant parvenu à l'âge de majorité, prit possession de la régence de ses états & pays le 16 décembre 1728. Il a épousé une comtesse d'Erpach, & en a eu *Frederic-Auguste-Albert*, né le 8 août 1728; & *Frederic-Guillaume-Eugène*, né à Hildebourg en Franconie, le 8 octobre 1730.

*SAXE-SAALFELD.*

IX. JEAN-ERNEST duc de Saxe-Saalfeld, septiéme fils d'ERNEST duc de Saxe-Gotha, né le 22 août 1658, mourut au mois de janvier 1730, dans la soixante-douziéme année de son âge. Il avoit épousé 1. le 10 février 1680, *Sophie-Hedwige*, fille de *Christian* duc de Saxe-Mersbourg, morte le premier août 1686; 2. le premier décembre 1690, *Charlotte-Jeanne*, fille de *Josias* comte de Valdeck, morte le 1 février 1699. Ce prince a eu du premier lit *Christine-Sophie*, née le 14 juin 1681, morte le 3 juin 1697; *N.* née & morte le 5 mai 1682; CHRISTIAN-ERNEST, qui suit; *Charlotte-Guillelmine*, née le 4 juin 1685, mariée le 25 décembre 1705, à *Rainhart*, comte de Hanaw. Du second lit il a eu *Guillaume-Fréderic*, né le 16 août 1691; *Charles-Ernest*, né le 12 septembre 1692; *François Josias*, né le 25 septembre 1697; *Sophie-Willelmine*, née le 9 août 1693, mariée le 8 février 1720, à *Fréderic-Antoine*, prince de Scwartsbourg, morte le 4 décembre 1727; *Henriette Albertine*, née le 8 juillet 1694, morte le 1 avril 1695: *Louise-Amelie*, née le 24 août 1695, morte le 12 août 1713; *Charlotte*, née le 30 octobre 1696, morte le 2 novembre suivant; & *Henriette-Albertine*, née le 20 novembre 1698.

X. CHRISTIAN-ERNEST, prince, héréditaire de Saxe-Saalfeld, né le 18 août 1683.

*BRANCHE CADETTE DE SAXE, qui est à présent l'Electorale, surnommée.*
ALBERTINE.

III. ALBERT *le Courageux*, fils puîné de l'électeur FRÉDERIC II, surnommé *le Pacifique*, né le 27 juillet 1443, fut gouverneur de Frise, & mourut le 13 septembre 1500, ayant eu de *Zedene*, fille de *Georges* Poggebrack, roi de Bohême, qu'il avoit épousée en 1459, GEORGES, surnommé *le Riche* ou *le Barbu*, qui suit; HENRI *le Pieux*, qui a continué la postérité, *dont nous parlerons ci-après*; *Fréderic*, grand-maître de l'ordre Teutonique, né le 25 octobre 1474, mort le 13 décembre 1510; & *Catherine*, née le 24 juillet 1468, mariée 1. en février 1484, à *Sigismond* d'Autriche, qui mourut en 1496 : 2. en 1500, à *Eric* duc de Brunswick, morte en 1524.

IV. GEORGES duc de Saxe, surnommé *le Riche* ou *le Barbu*, né le 27 août 1471, mourut catholique le 17 avril 1539, ayant eu de *Barbe*, fille de *Casimir IV*, roi de Pologne, qu'il épousa le 19 novembre 1496, & qui mourut le 14 janvier 1535, *Jean*, mort à 36 ans le 11 janvier 1537, sans enfans d'*Elizabeth*, fille de *Guillaume II*, landgrave de Hesse; *Fréderic*, mort à 35 ans, le 27 février 1539, sans enfans d'*Elizabeth*, fille d'*Ernest*, comte de Mansfeld; *Christine*, née le 25 décembre 1505, mariée en 1523, à *Philippe* landgrave de Hesse, morte le premier juillet 1549; & *Magdeléne*, alliée le premier novembre 1524, à *Joachim II*, électeur de Brandebourg, morte en mars 1534.

IV. HENRI *le Pieux* duc de Saxe, second fils d'ALBERT *le Courageux*, étant de retour de Compostelle en Galice & de la Terre-sainte, introduisit le luthéranisme en son pays. Ce prince né le 16 mars 1473, & mort le 19 août 1541, avoit épousé en 1512, *Catherine*, fille de *Magnus* duc de Meckelbourg, dont il eut MAURICE, qui suit; *Severin*, né le 29 octobre 1522, mort le 10 octobre 1533, AUGUSTE, *dont nous parlerons après son frere*; *Sidoine*, née le 8 mars 1518, mariée en 1545, à *Eric* duc de Brunswick, morte le 5 janvier 1575; *Emilie*, mariée le 31 août 1532, à *Georges*, marquis de Brandebourg, morte le 9 avril 1591; & *Sibylle*, mariée en 1540, à *François I*, duc de Saxe-Lawembourg.

V. MAURICE électeur de Saxe, naquit le 21 mars 1521. L'empereur Charles-Quint lui donna en 1547, l'électorat après la prise de *Jean-Fréderic* qui le possedoit; & Maurice, après s'être signalé en diverses occasions, mourut le 11 juillet 1553, ayant été blessé à mort deux jours auparavant dans un combat contre Albert marquis de Brandebourg, n'ayant eu d'*Agnès*, fille de *Philippe* landgrave de Hesse, morte le 4 novembre 1555, qu'un fils, né en 1545, qui ne vécut

qu'un mois ; & une fille, *Anne-Marie*, mariée le 10 août 1561, à *Guillaume* prince d'Orange. Son frere AUGUSTE lui succéda dans l'électorat.

V. AUGUSTE électeur de Saxe, dit *le Pieux*, frere cadet de MAURICE, né le 31 juillet 1526, épousa 1. en 1548, *Anne*, fille de *Christiern III*, roi de Danemarck, morte le premier octobre 1585 : 2. le 3 janvier suivant *Agnès-Hedwige*, fille de *Joachim-Ernest* prince d'Anhalt, & mourut peu après le 11 février 1586. Il eut de la premiere, *Joachim-Henri*, né & mort en 1550 ; *Alexandre*, né le 21 février 1554, mort le 7 octobre 1566 ; *Magnus*, mort en 1558, à l'âge de deux ans ; *Joachim*, né en 1557, mort en 1558 ; *Hector*, mort en 1560, âgé de deux ans ; CHRISTIAN, qui suit ; *Auguste-Adolphe* & *Fréderic*, qui ne vécurent chacun qu'un an ; *Elizabeth*, née le 28 novembre 1552, mariée en 1568, à *Jean-Casimir* comte Palatin, morte le 2 avril 1590 ; *Dorothée*, née le 4 octobre 1563, mariée le 26 septembre 1585, à *Henri-Jules* duc de Brunswick, morte en 1587 ; *Anne*, née le 6 août 1567, mariée le 23 janvier 1585, à *Jean Casimir* duc de Saxe-Cobourg, morte en 1613 ; & trois filles mortes jeunes.

VI. CHRISTIAN, I du nom, électeur de Saxe, naquit le 3 novembre 1560. Ce prince embrassa le calvinisme, & l'introduisit dans la Saxe. Il mourut le 25 septembre 1591, ayant eu de *Sophie*, fille de *Jean-Georges*, électeur de Brandebourg, qu'il épousa le 25 avril 1582, & qui mourut en 1622, CHRISTIAN II, qui suit ; JEAN-GEORGES, *qui continua la postérité* ; *Auguste*, né le 7 septembre 1589, mort le 26 décembre 1615, sans enfans d'*Elizabeth*, fille de *Henri-Jules*, duc de Brunswick, morte en 1650 ; *Sophie*, née le 29 avril 1587, mariée le 26 août 1610, à *François*, duc de Poméranie, morte en 1635, *Dorothée*, abbesse de Quedelinbourg, née le 11 juin 1591, morte le 17 novembre 1617 ; & deux filles mortes en bas âge.

VII. CHRISTIAN, II du nom, électeur de Saxe, né le 23 septembre 1558, fut sous la tutelle du duc de Weimar, petit-fils de *Jean-Frédéric*, électeur dépouillé. Ce prince, son tuteur, rétablit le luthéranisme dans la Saxe. CHRISTIAN épousa en 1602, *Hedwige*, fille de *Frédéric II*, roi de Danemarck ; mais il n'eut point d'enfans, & mourut le 23 juin 1610, & elle le 5 novembre 1641. JEAN-GEORGES, son frere, lui succéda.

VII. JEAN-GEORGES, I du nom, électeur de Saxe, fils puîné de CHRISTIAN I, naquit le 5 mars 1585, & mourut le 18 octobre 1656. Il avoit épousé 1. en 1604, *Sibylle*, fille de *Frédéric*, duc de Wirtemberg, morte sans enfans le 20 janvier 1606 : 2. le 19 juillet 1607, *Magdeléne-Sibylle*, fille d'*Albert-Frédéric*, marquis de Brandebourg, duc de Prusse, morte le 12 février 1659, dont il eut JEAN-GEORGES, qui suit ; AUGUSTE, administrateur de Magdebourg, qui a fait *la branche de* SAXE-HALL *ou* WEISSENFELDS, *rapportée ci-après* ; CHRISTIAN, administrateur de Mersbourg, qui a fait *celle de* MERSBOURG, *dont la postérité sera aussi rapportée ci après* ; MAURICE, administrateur de Naumbourg, dit de ZEIST, *dont nous ferons aussi mention après ses freres* ; trois autres fils morts enfans ; *Sophie-Eléonore*, née le 23 novembre 1609, mariée le premier avril 1627, à *Georges II*, landgrave de Hesse-Darmstad, morte le 2 juin 1671 ; *Marie-Elizabeth*, née le 22 novembre 1610, alliée le 21 février 1630, à *Frédéric*, duc de Holstein-Gottorp, décédée le 24 juin 1684 ; & *Magdeléne-Sibylle*, née le 23 décembre 1617, mariée 1. le 5 octobre 1634, à *Christian V*, prince de Danemarck : 2. le 11 octobre 1652, à *Frédéric-Guillaume II*, duc de Saxe-Altembourg, morte le 6 janvier 1658.

VIII. JEAN-GEORGES, II du nom, électeur de Saxe, né le 31 mai 1613, mourut le 1 septembre 1680. Il avoit épousé le 13 novembre 1638, *Magdeléne-Sibylle*, fille de *Christian*, marquis de Brandebourg Culembach, morte le 30 mars 1687, dont il eut JEAN-GEORGES III, qui suit ; & *Ertmuth-Sophie*, née le 15 février 1644, mariée le 19 octobre 1662, à *Christian-Ernest*, marquis de Brandebourg-Anspach, morte en 1670.

IX. JEAN-GEORGES, III du nom, électeur de Saxe, né le 20 juin 1647, fut déclaré par l'empereur Léopold, grand véneur de l'empire en 1662. Il se signala en plusieurs occasions durant les différentes guerres de l'empire contre les François & contre les Turcs, sur-tout à la levée du siége de Vienne, & mourut le 22 septembre 1691. Il avoit épousé en 1663, *Anne-Sophie*, fille de *Frédéric III*, roi de Danemarck ; mais il n'accomplit son mariage que le 16 octobre 1666. Elle mourut le premier juillet 1717, ayant eu pour enfans JEAN-GEORGES, qui suit ; & FREDERIC-AUGUSTE, qui a continué *la postérité rapportée ci après.*

X. JEAN GEORGES, IV du nom, électeur de Saxe, né le 17 octobre 1668, fit aussi la guerre sur le Rhin & en Hongrie pour l'empereur ; mais il mourut de la petite verole à Dresde le 27 mai 1694, sans enfans d'*Eléonore-Ermuth-Louise*, veuve de *Jean-Frédéric*, marquis de Brandebourg-Anspach, & fille de *Jean-Georges*, duc de Saxe-Eisenac, qu'il épousa le 26 avril 1692, morte le 29 septembre 1696.

X. FREDERIC-AUGUSTE, roi de Pologne, grand duc de Lithuanie, duc de Saxe, de Juliers, de Cleves, & de Mons, d'Angrie, & de Vestphalie, électeur & archimaréchal du saint Empire romain, landgrave de Thuringe, marquis de Misnie, & des deux Lusaces, prince & comte de Henneburg, burgrave de Magdebourg, comte de la Marck, de Ravensberg, & de Barbi, seigneur de Ravenstein, étoit né le 12 mai 1670. Voyez le détail de ses actions à son titre particulier de FREDERIC-AUGUSTE. Il mourut le premier février 1733, dans son palais à Varsovie, âgé de 62 ans, 8 mois & 19 jours, dans la trente-neuviéme année de sa régence en Saxe, & dans la trente-sixiéme de son regne en Pologne. Il avoit été marié le 10 janvier 1693, avec *Christine-Everhardine* de Brandebourg-Bareith, qui mourut subitement d'une attaque d'apoplexie, en son château de Pretsch en Saxe, lieu de sa résidence ordinaire, le 5 septembre 1727, sur les dix heures du matin, dans la cinquante-sixiéme année de son âge, étant née le 29 décembre 1671. Elle mourut dans la religion protestante, dans laquelle elle étoit née. De ce mariage il n'est sorti que FRÉDÉRIC-AUGUSTE, qui suit. FRÉDÉRIC-AUGUSTE, roi de Pologne, électeur de Saxe, laissa plusieurs enfans *naturels, entr'autres*, Maurice, *appellé* le comte de Saxe, dont il faut consulter l'article particulier, *né de* Marie-Aurore *de Konigsmarck, comtesse de Westerweich & de Stegolhm, abbesse du monastere royal & impérial libre & seculier de Quedelimbourg, morte au mois de mars* 1728 ; un autre fils *appellé* le comte Rutowski *ou* Radowski, *qui du consentement du roi son pere, entra au mois de janvier* 1728, *au service du roi de Prusse, qui le déclara major général de ses armées, & lui conféra le régiment de ses gardes du corps à cheval, le roi de Pologne lui conservant en même-temps la compagnie qu'il avoit dans ses gardes* ; un troisiéme fils, *connu sous le nom de* chevalier de Saxe & prince de Techsen, *chevalier de l'ordre de l'Aigle blanc* ; une fille, *appellée* la comtesse de Cosel, *qui fut mariée au château de Pilnitz en Saxe, le 3 juin* 1725, *avec* Henri-Frédéric, *comte de Friesen, grand chambellan & grand fauconnier de l'électorat de Saxe, chevalier de l'ordre de l'Aigle blanc & ministre du cabinet ou conseil privé de l'électorat : elle mourut de la petite vérole à Dresde au mois de fevrier* 1728 ; *&* Anne, *comtesse d'Orzelska, qui a été mariée à Dresde le* 10 *août* 1730, *avec* Frédéric-Guillaume, *duc de Holstein-Beck.*

XI. FRÉDERIC-AUGUSTE, duc de Saxe, de Juliers, de Cleves & de Mons, d'Angrie & de Westphalie, électeur

électeur & archimaréchal du saint Empire Romain, landgrave de Thuringe, &c. prince royal de Pologne, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, né à Dresde le 17 octobre 1696, a succédé à la dignité électorale & aux états de sa maison par la mort du roi son pere, au mois de février 1733; *voyez* son titre particulier. Ce prince a été marié à Vienne le 20 août 1719, avec *Marie-Josephe-Benedicte-Antoinette-Thérèse-Xavier-Philippine*, archiduchesse d'Autriche, née le 8 décembre 1699, fille aînée de feu l'empereur *Joseph*. Il en a eu *Charles-Frédéric-Auguste-François*, né à Dresde la nuit du 17 au 18 novembre 1720, mort le 22 janvier 1721: 2. *Joseph-Charles-Auguste-Frederic-Guillaume-François-Xavier*, né au château de Pilnitz le 24 oct. 1721, mort de la petite vérole à Dresde le 14 mars 1728; 3. *Frédéric-Christian-Grégoire-Georges-François-Léopold*, né à Dresde le 5 sept. 1722, devenu prince électoral de Saxe au mois de fév. 1733; 4. *Marie-Amélie-Christine-Françoise-Xavier-Flore-Walburge*, princesse électorale de Saxe, née à Dresde le 24 novembre 1724, mariée en 1738, avec *Charles*, roi des deux Siciles; 5. *Marie-Marguerite-Françoise-Xavier*, née à Dresde la nuit du 11 au 12 septembre 1727; 6. *Anne-Marie-Angelique-Xavier*, née à Dresde le 29 août 1728; 7. *Auguste-Albert-François-Xavier-Benoît*, né à Dresde le 25 août 1730; 8. *Marie-Josephine-Caroline*, née le 4 novembre 1731, nommée dame de l'ordre de la Croix d'Etoiles, le 14 septembre 1739, mariée le 9 février 1747, à *Louis*, dauphin de France; 9. *Charles-Chrêtien-Joseph-Ignace-Eugène-François-Xavier*, né le 13 juillet 1733, reçu chevalier de l'Aigle blanc, le 3 août 1733, & de celui de S. Henri, le 7 oct. 1736; 10. *Marie-Christine-Anne-Thérèse-Salomée-Eulalie-Xavier*, née le 12 février 1735; 11. *Marie-Elizabeth-Apollonie-Casimire-Françoise-Xaviere*, née le 9 février 1736; 12. *Albert-Casimir-Philippe-Ignace-Pie-François-Xavier*, né le 11 juillet 1738, nommé chevalier de l'Aigle blanc, le 3 août suivant; 13. *Clément-Venceslas-Hubert-François-Xavier*, né le 28 sept. 1739, nommé chevalier de l'Aigle blanc, le 3 août 1740; 14. *Marie-Dorothée-Cunegonde-Hedwige-Françoise-Xaviere-Florence*, née le 10 nov. 1740. * *Théatre généalogique & historique des personnes illustres d'Allemagne*, 1744. Extrait du *Suppl. franc. de Basle.*

*SAXE-HALL ou WEISSENFELDS.*

VIII. AUGUSTE, duc de Saxe-Hall, second fils de JEAN-GEORGES I, électeur de Saxe, né le 13 août 1614, mourut le 14 juin 1680. Il fut administrateur de l'archevêché de Magdebourg, & fit sa résidence à Hall; mais comme cette administration n'étoit qu'à vie, il fit bâtir pour son fils & ses successeurs la ville de Weissenfelds sur la Sale, dont sa postérité a retenu le nom. Il avoit épousé 1. le 3 décembre 1647, *Anne-Marie*, fille d'*Adolphe-Frédéric*, duc de Meckelbourg, morte le 21 décembre 1669: 2. le 29 janvier 1672, *Jeanne-Walpurge*, fille de *George-Guillaume*, comte de Leiningen-Westerbourg, morte en 1687. Du premier lit il eut JEAN-ADOLPHE, qui suit; *Auguste*, dit le *Jeune*, né le 13 déc. 1650, qui fut nommé prévôt de Magdebourg, par le chapitre, en 1650, puis passa en Suede, où il fut colonel; il servit aussi l'électeur de Cologne au siége de Groningue, & mourut le 21 août 1674, sans enfans de *Charlotte*, fille de *Frédéric*, landgrave de Hesse; *Christian*, né le 5 juillet 1652, qui fut tué au siége de Mayence, commandant dans les troupes de l'électeur son oncle, le 3 septembre 1689; HENRI, qui a fait *la branche* de BARBI, *rapportée ci-après; Albert*, né le 14 avril 1659, mort le 19 mai 1692, ayant eu de *Christine-Thérèse*, comtesse de Lowenstein & de Wertheim, fille du comte *Ferdinand-Louis*, qu'il avoit épousée en 1687, une fille, *Christine*, née le 27 juillet 1690. Les filles du duc AUGUSTE furent *Magdeléne-Sibylle*, née le 27 septembre 1648, mariée le 14 novembre 1669, à *Frédéric*, duc de Saxe-Gotha, morte le 7 janv. 1681; *Anne-Marie*, née le 28 fév. 1653, morte le 28 fév. 1671; *Sophie*, née le 23 juin 1654, laquelle épousa le 18 juin 1676, *Charles-Guillaume*, prince d'Anhalt-Zerbst; *Catherine*, née le 12 sept. 1655, morte le 12 avril 1663; *Christine*, née le 25 août 1656, mariée le 21 juin 1676, à *Auguste-Frédéric*, duc de Holstein, évêque de Lubec, morte le 27 avril 1698; *Elizabeth*, & *Dorothée*, mortes dans leur enfance. Du second lit, le duc AUGUSTE eut *Frédéric*, né le 20 novembre 1673, commandant dans les troupes de l'électeur, mort en 1715; & *Maurice*, né le 5 janvier 1676, mort à Segedin en Hongrie le 12 septembre 1695.

IX. JEAN-ADOLPHE, duc de Saxe-Hall, né le 12 novembre 1649, mourut le 3 juin 1697. Il avoit épousé 1. le 4 novembre 1671, *Jeanne-Magdeléne*, fille de *Frédéric-Guillaume*, duc de Saxe-Altembourg, morte le premier février 1686: 2. le 13 février 1692, *Christine-Willelmine* de Bunau, morte le 24 avril 1707. Du premier lit, il eut JEAN-GEORGES, qui suit; CHRISTIAN, *dont il sera parlé après son frere aîné;* JEAN-ADOLPHE, né le 4 septembre 1685, *mentionné après ses freres; Magdeléne-Sibylle*, née le 2 septembre 1673, mariée le 28 juillet 1708, à *Jean-Guillaume*, prince de Saxe-Eisenach; *Jeanne-Willelmine*, née le 20 janvier 1680; *Anne-Marie*, née le 17 juin 1683, alliée en mai 1705, à *Erman*, comte de Promnitz, morte au mois de mars 1731; *Sophie*, née le 11 août 1684, mariée le 16 octobre 1699, à *Georges-Guillaume*, marquis de Brandebourg-Bareith, & autres enfans morts jeunes.

X. JEAN-GEORGES, duc de Saxe-Hall, & de Weissenfelds, &c. né le 23 juillet 1677, & mort le 17 mars 1712, avoit épousé le 16 janvier 1698, *Frédérique-Elizabeth*, fille de *Jean-Georges* I, duc de Saxe-Eisenach, morte le 11 novembre 1730, dont il eut *Jean-Georges*, né le 20 octobre 1702, mort le 3 mars 1703; *Frédérique*, née le 14 août 1701, morte le 28 fév. 1706; *Jeanne-Willelmine*, née le 31 mai 1704, morte le 9 juillet suivant; *Jeanne-Magdeléne*, née le 17 mars 1708, mariée le 27 septembre 1730, à *Ferdinand*, duc de Courlande; & *Frédérique-Amelie*, née le 1 mars 1712, morte le 31 janvier 1714.

X. CHRISTIAN, duc de Saxe-Hall & de Weissenfelds, né le 23 février 1682, a succédé en 1712, à *Jean-Georges*, son frere aîné, & est mort au mois de juin 1736. Il avoit épousé le 11 mai de la même année *Louise-Christine*, fille de *Christophe*, comte de Stolberg, & veuve de *Georges III*, comte de Mansfeld, morte le 16 mars 1738, dont il n'a point eu d'enfans.

X. JEAN-ADOLPHE, né le 4 septembre 1685, d'abord général d'infanterie des troupes du roi de Pologne, a succédé dans ses états à *Christian*, son frere, mort sans enfans au mois de juin 1736. Il a épousé le 8 mai 1721, *Jeanne-Antoinette* de Saxe, fille de *Jean-Guillaume*, duc de Saxe-Eisenach.

*SAXE-BARBI.*

IX. HENRI, duc de Saxe, résident à Barbi, quatriéme fils du duc AUGUSTE de Saxe-Hall, naquit le 29 septembre 1657, succéda à son frere *Auguste*, en la prévôté de Magdebourg, & mourut au mois de février 1728. Il avoit épousé le 30 mars 1686, *Elizabeth-Albertine* d'AnhaltDessaw, abbesse d'Hervord, fille de *Jean-Georges*, prince de Dessaw, morte le 5 octobre 1706, dont il a eu deux mâles, morts jeunes; *Frédéric-Henri*, né le 2 juillet 1692, mort en Hollande le 12 novembre 1711; GEORGES-ALBERT, qui suit; & *Henriette-Marie*, née le premier mars 1697, morte fille le 10 août 1719.

X. GEORGES-ALBERT, duc de Saxe-Weissenfelds-Barbi, né le 9 avril 1694, chevalier de l'ordre de l'Aigle blanc, mort le 12 juillet 1739, avoit été marié le 18 février 1721, avec *Auguste-Louise* de Wir-

temberg, née le 21 janvier 1698, fille de *Chrétien-Ulric*, duc de Wirtemberg-Oëls, & de *Sophie-Guillelmine* d'Oost-Frise.

### *SAXE-MERSBOURG.*

VIII. CHRISTIAN, duc de Saxe, troisiéme fils de l'électeur JEAN-GEORGES I, fut administrateur de Mersbourg. Il naquit le 27 octobre 1615, & mourut le 18 octobre 1691, âgé de 76 ans, étant le plus âgé de tous les princes d'Allemagne, & même de toute la chrétienté. Il avoit épousé le 19 novembre 1650, *Christine*, fille de *Philippe*, duc de Holstein-Glucsbourg, morte le 20 mai 1701, dont il eut 1. *Jean-Georges*, né le 4 décembre 1652, mort le 3 janvier 1654; 2. CHRISTIAN, qui suit; 3. *Auguste*, né le 15 février 1655, qui épousa le 1 décembre 1686, *Hedwige* de Meckelbourg, fille de *Gustave-Adolphe*, duc de Meckelbourg-Gustraw, dont plusieurs enfans morts jeunes; & *Charlotte-Auguste*, née le 10 mars 1691; 4. *Philippe*, né le 26 octobre 1657, qui fut tué à la bataille de Fleurus le 1 juillet 1690, étant mestre de camp dans les troupes de Lunebourg. Il avoit épousé, 1. le 9 juillet 1684, *Eléonore-Sophie*, fille de *Jean-Ernest*, duc de Saxe-Weimar, morte le 4 février 1687: 2. le 7 août 1688, *Louise-Elizabeth*, fille de *Christian-Ulric*, duc de Wirtemberg-Oëls. Du premier lit il eut, *Jean-Guillaume*, né le 27 janvier 1687, mort le 21 juin suivant; & *Christine-Ernestine* née le 25 juillet 1685, morte le 6 juin 1689. Du second lit vint *Christian-Louis*, né le 16 septembre 1689, mort le 31 juin 1690. 5. *Henri*, né le 2 septembre 1661, colonel d'un régiment d'infanterie de l'empereur, qui s'est signalé en Allemagne & en Italie, & a épousé le 29 mars 1692, *Elizabeth*, fille de *Gustave-Adolphe*, duc de Meckelbourg-Gustraw, dont il a eu *Christine-Frédérique*, née le 7 mai 1697. Ce prince succéda en 1731, aux états de *Maurice-Guillaume*, son neveu, mort sans enfans mâles; il est mort lui-même sans postérité masculine le 28 juillet 1738. 6. *Maurice*, né le 29 octobre 1662, mort le 21 avril 1664; 7. *Magdeléne-Sophie*, née le 19 octobre 1651, morte le 29 mars 1675; 8. *Christine*, née le 2 juin 1659, mariée le 13 février 1677, à *Christian*, duc de Saxe-Eisemberg, morte le 13 mars 1679; 9. *Sophie-Hedwige*, née le 4 août 1660, mariée le 10 février 1680, à *Jean-Ernest*, duc de Saxe-Salfeld, morte le 2 août 1686; & 10. *Sibylle-Marie*, née le 28 oct. 1667, mariée le 27 oct. 1683, à *Christian-Ulric*, duc de Wirtemberg-Oëls, morte le 9 octobre 1693.

IX. CHRISTIAN, II du nom, duc de Saxe-Mersbourg, né le 29 novembre 1653, mourut le 20 octobre 1694, ayant eu d'*Ermuth-Dorothée*, fille de *Maurice*, duc de Saxe-Naumbourg, morte le 27 avril 1720, *Christian-Maurice*, né le 7 novembre 1680, mort peu de jours après son pere, le 14 novembre 1694; trois fils, morts dans leur premiere enfance; MAURICE-GUILLAUME, qui suit; & *Frédéric-Herman*, né le 20 septembre 1691, mort le 2 juin 1714, sans postérité d'*Eléonore-Guillelmine*, princesse d'Anhalt Koëthen, qu'il avoit épousée le 15 février 1714, laquelle a pris une seconde alliance le 24 janvier 1716, avec *Ernest-Auguste*, duc de Saxe-Weimar.

X. MAURICE-GUILLAUME, administrateur de Mersbourg, né le 15 fév. 1688, a épousé le 4 nov. 1711, *Christienne Henriette* de Nassau-Idstein, & est mort au mois d'avril 1731, sans laisser de postérité masculine. Il a eu pour successeur dans ses états *Henri*, son oncle, qui étant mort aussi sans enfans mâles, le duché de Mersbourg est retourné à la maison électorale.

### *SAXE-NAUMBOURG ou ZEITZ.*

VIII. MAURICE, duc de Saxe, dernier des fils de l'électeur JEAN-GEORGES, I du nom, fut administrateur de l'évêché de Naumbourg & du bailliage de Thuringe, de l'ordre Teutonique. Il naquit le 28 mars 1619, & mourut le 14 décembre 1681. Ce prince avoit épousé, 1. le 19 novembre 1650, *Hedwige-Sophie*, fille de *Philippe*, duc de Holstein-Glucsbourg, morte le 27 décembre 1652, mere de deux enfans qui ne vécurent pas: 2. le 3 juillet 1656, *Dorothée-Marie*, fille de *Guillaume*, duc de Saxe-Weimar, morte le 11 juin 1675: 3. le 14 juin 1676, *Sophie-Elizabeth*, fille de *Philippe-Louis*, duc de Holstein-Sunderbourg, morte le 19 août 1684, sans postérité. Il eut du second lit, MAURICE-GUILLAUME, qui suit; *Christian-Auguste*, né le 9 octobre 1666, qui, après la mort de son pere, eut le bailliage de Thuringe; puis s'étant fait catholique, il fut chanoine, puis sous-doyen, ensuite prevôt de l'église de Cologne, chanoine de Liége, de Munster & de Breslaw, évêque de Javarin, créé cardinal le 17 mai 1706, archevêque de Strigonie en 1707, & nommé en 1716 le premier commissaire de l'empereur à la diéte de Ratisbonne, mort à Ratisbonne le 23 août 1725, & inhumé à Marienthal en Hongrie: FRÉDERIC-HENRI, dont la postérité *sera rapportée après celle de son frere aîné*; *Ermuth-Dorothée*, née le 13 nov. 1661, mariée en 1678, à *Louis*, landgrave de Hesse-Darmstat: ce prince étant mort pendant qu'on faisoit les préparatifs de son mariage, elle épousa le 14 oct. 1679, son cousin *Christian*, duc de Saxe-Mersbourg, & mourut le 27 avril 1720; & autres enfans, morts jeunes.

IX. MAURICE-GUILLAUME, duc de Saxe Naumbourg ou Zeitz, né le 12 mars 1664, demeuroit à Mauricebourg, près Zeitz, & fit profession de la religion catholique le 18 avril 1717, entre les mains du nonce du pape en Pologne. Mais il abjura en plein prêche; fit une nouvelle profession publique de la religion protestante, & mourut le 14 novembre 1718. Il avoit épousé le 25 janvier 1689, *Marie-Amélie*, fille de *Frédéric-Guillaume*, électeur de Brandebourg, & veuve de *Charles*, duc de Meckelbourg, dont il a eu *Frédéric-Guillaume*, né le 26 mars 1690, mort le 15 mai suivant; *Fréderic-Auguste*, né le 12 août 1700, mort 17 février 1710; *Dorothée-Willelmine*, née le 20 mars 1691, mariée le 24 septembre 1717, à *Guillaume*, prince de Hesse-Cassel, gouverneur de Bréda; *Cardine-Amelie*, née le 24 mai 1693, morte le 5 septembre 1694, & *Sophie-Charlotte*, née le 25 avril 1695, morte le 8 juin 1696.

IX. FRÉDERIC-HENRI, duc de Saxe-Naumbourg ou Zeitz, frere puîné du précédent, naquit le 21 juillet 1668, commanda les dragons de Saxe, demeuroit à Pagau, & mourut le 18 décembre 1713. Il avoit épousé, 1. le 13 avril 1699, *Sophie-Angelique*, fille de *Christian-Ulric*, duc de Wirtemberg-Bernstad, morte sans enfans le 11 novembre 1700: 2. le 27 février 1702, *Anne-Frédéric-Philippine*, duchesse de Holstein-Sunderbourg-Weissembourg, dont il eut MAURICE-ADOLPHE-CHARLES, qui suit; & *Dorothée-Charlotte*, née le 20 mai 1710, morte le 8 nov. suivant.

X. MAURICE-ADOLPHE-CHARLES, duc de Saxe-Zeitz, né le premier décembre 1702, embrassa en 1716 la religion catholique; & quoiqu'il restât seul héritier de sa branche, il prit le parti de l'église, & fut fait chanoine de Cologne & prevôt d'Alt-Oëttingen. Il fut aussi élu prevôt de S. Gereon de Cologne, au lieu du feu cardinal son oncle, au mois de septembre 1725. Le pape Benoît XIII proposa pour lui à Rome dans un consistoire l'archevêché de Pharsale, *in partibus infidelium*, le 8 février 1730, & il fut sacré le 27 août suivant dans l'église métropolitaine de Prague par l'archevêque & prince de ce lieu, assisté des évêques de Leitmaritz & de Mayern. L'empereur le nomma au mois d'octobre 1731, à l'évêché de Konigsgratz en Bohême, qui fut préconisé & proposé pour lui à Rome le 17 décembre suivant & le 3 mars 1732; & ayant été déclaré conseiller intime actuel d'état de S. M. I. il prêta serment, & prit séance en cette qualité dans ce conseil à

Vienne le 2 janvier 1732. Il fut transféré au mois d'avril 1733, à l'évêché de Leitmaritz aussi en Bohême. * *Voyez* Rittershusius. Imhoff, *notit. imp. &c.*

SAXE-LAWEMBOURG, ville & duché de la basse Saxe, est située sur la riviere d'Elbe en Allemagne. Le dernier duc professoit la religion catholique, & faisoit sa résidence au château de Lawembourg, qui est accompagné d'une petite ville, d'où les ducs prirent le nom de Saxe-Lawembourg. Il a de l'autre côté de l'Elbe un château, nommé Ertemberg, lequel, avec celui de Lawembourg, forment un passage de grande importance sur l'Elbe. Ce prince avoit encore un autre château appellé Newhaus, d'où dépend un bailliage considérable. En 1423, l'empereur Sigismond priva de la dignité électorale les ducs de Saxe-Lawembourg, parcequ'ils ne lui en avoient pas demandé l'investiture assez à temps, & fit duc & électeur de Saxe Frédéric *le Belliqueux*, landgrave de Thuringe, & marquis de Misnie, qui se disoit issu de l'ancienne famille de Witikind *le Grand*. Frédéric *le Belliqueux* fut pere de Frédéric *le Pacifique*, lequel eut deux fils, Ernest & Albert *le Courageux*, de qui descendent les électeurs & ducs de Saxe d'à présent. *Voyez* la généalogie précédente. * Heiss. *hist. de l'empire, l.* 6.

*DUCS DE LA BASSE SAXE OU DE SAXE-LAWEMBOURG.*

I. JEAN I, issu des comtes d'Ascanie, puis électeurs de Saxe, second fils d'ALBERT I, électeur de Saxe, petit-fils de BERNARD, aussi électeur, & arriere-petit-fils d'ALBERT *l'Ours*, comte d'Ascanie, fut *la tige de cette branche*. Il eut pour son partage la basse Saxe, où il fit bâtir la ville de Lawembourg, dont il prit le nom de duc de Saxe-Lawembourg, & mourut l'an 1285, laissant d'*Ingeburge*, son épouse, fille du roi *Eric* de Suéde, (d'autres disent) d'*Helene* duchesse de Sleswich, ALBERT, qui suit; & ERIC, qui continua *la postérité rapportée après celle de son frere aîné.*

II. ALBERT duc de Saxe-Lawembourg, mourut en 1314, laissant.

III. ERIC I du nom, duc de Saxe-Lawembourg, mort l'an 1401, sans enfans.

II. ERIC II du nom, duc de Saxe-Lawembourg, second fils de JEAN I, mourut l'an 1360, laissant d'*Elizabeth* de Poméranie, ERIC III, qui suit.

III. ERIC III du nom, duc de Saxe-Lawembourg, mourut en 1376, ayant eu d'*Agnès* de Holstein,

IV. ERIC IV du nom, duc de Saxe-Lawembourg, qui mourut en 1411, ou, selon d'autres, en 1419. Il avoit épousé 1. *Elizabeth*, fille de *Nicolas* II duc de Holstein, & veuve d'*Albert* III, duc de Meckelbourg: 2. *Catherine*, fille de *Magnus* duc de Brunswick, veuve de *Gerard* VII, duc de Holstein. Ses enfans furent, ERIC V, qui suit; *Jean*, mort en 1414; *Magnus*, évêque de Camin & d'Hildesheim, mort en 1474; *Albert*, chanoine d'Hildesheim, mort en 1422; BERNARD, *qui continua la postérité*; *Agnès*, épouse de *Wratislas* VIII, duc de Pomeranie, morte en 1415; *Catherine*, mariée à *Jean* duc de Meckelbourg, élu roi de Suede en 1422; & *Scholastique* alliée à *Jean* duc de Sagan, morte en 1463.

V. ERIC V du nom, duc de Saxe-Lawembourg, fut celui à qui l'empereur Sigismond refusa l'investiture de l'électorat de Saxe, qui lui appartenoit par la mort sans enfans de Rodolphe & d'Albert III. Il protesta en vain contre cette injustice, & en appella au concile de Basle. Frédéric *le Belliqueux*, marquis de Misnie, conserva l'électorat, dont l'empereur lui avoit fait présent; & Eric, qui n'en eut que le titre, mourut l'an 1435, sans enfans d'*Elizabeth*, fille de *Conrad* libre baron de Weinsberg.

V. BERNARD duc de Saxe-Lawembourg, succéda à son frere *Eric* V, & mourut de peste l'an 1463, ayant eu d'*Adélaïde*, fille de *Wratislas* IX, duc de Poméranie, JEAN, qui suit; *Marguerite*, femme de *Henri* IV, duc de Brunswick-Grubenhagen; & *Sophie*, épouse de *Gerard* duc de Juliers & de Cleves, morte en 1493.

VI. JEAN II du nom, duc de Saxe-Lawembourg, reprit le procès pour l'électorat devant l'empereur Frédéric III, mais sans aucun succès, & mourut le 15 août 1507, ayant eu de *Dorothée*, fille de *Frédéric* II, électeur de Brandebourg, *Eric*, évêque de Hildesheim & de Munster, mort en 1522; *Bernard*, prevôt de Cologne, mort en 1524; *Jean*, évêque de Hildesheim, mort en 1547; MAGNUS, qui suit; *Adelaïde*, morte sans alliance; *Anne*, mariée 1. à *Jean* comte de Kupen: 2. à *Frédéric* comte de Spielberg; *Catherine*, religieuse à Rhinebek; & *Sophie*, alliée à *Antoine* comte de Holstein-Schawembourg.

VII. MAGNUS duc de Saxe-Lawembourg, après avoir été quelque temps excommunié par le pape, & proscrit par l'empereur, fut obligé de s'abstenir du titre d'électeur de Saxe, protestant pourtant de la violence qu'on lui faisoit, pour la conservation de ses droits. Il mourut en 1543, ayant eu de *Catherine*, fille de *Henri*, dit *le Vieux*, duc de Brunswick & de Lunebourg, morte le 29 juin 1563, FRANÇOIS, qui suit; *Catherine*, mariée le 14 novembre 1531, à *Gustave* roi de Suéde, morte en 1535; *Dorothée*, mariée en 1532, à *Christian* III, roi de Danemarck, morte le 7 octobre 1571; *Claire*, alliée le 24 septembre 1547, à *François* duc de Brunswick-Lunebourg, morte le 21 mars 1576; *Sophie*, femme d'*Antoine* comte d'Oldembourg; & *Ursule*, épouse de *Henri* duc de Meckelbourg.

VIII. FRANÇOIS I du nom, duc de Saxe-Lawembourg, mourut le 19 mars 1581, âgé de 83 ans, & eut de son mariage avec *Sibylle*, fille de *Henri*, surnommé *le Pieux*, duc de Saxe, FRANÇOIS II, qui suit; *Magnus*, prince d'un esprit turbulent, qui passa en Suéde, où il servit le roi Gustave dans ses guerres, & où il épousa même en 1568, *Sophie*, fille de ce prince; mais en ayant mal usé avec elle, il fut obligé de sortir du royaume, & étant passé en Allemagne, il ne put souffrir que son frere FRANÇOIS eût le gouvernement des états de son pere. Ainsi ayant ramassé des troupes en 1574, il lui fit la guerre, prit Ratzebourg, qu'il donna au pillage à ses soldats; mais peu après, abandonné par les siens, il fut obligé de fuir en Suéde. Il fut pris ensuite par son frere, & enfermé à Ratzebourg, où il mourut en 1603, n'ayant eu qu'un fils, *Gustave*, mort le 11 novembre 1592 à 17 ans. Les autres enfans de FRANÇOIS I furent, *Henri*, archevêque de Bremen, évêque d'Osnabruck, administrateur de Paderborn, qui mourut le 23 avril 1585, âgé de 36 ans; *Maurice*, qui conduisit aux Pays-Bas les troupes de Jean-Casimir, comte Palatin, qui fut pris par les Espagnols, & fut enfin renvoyé, à la priere de son frere François, par le duc de Parme, gouverneur des Pays-Bas. Ce prince mourut en 1616, sans alliance; *Frédéric*, prevôt de Bremen, & coévêque de Cologne, mort le 8 décembre 1586, âgé de 32 ans; *Dorothée*, épouse de *Wolfang*, duc de Brunswick-Grubenhagen, morte en 1586; *Ursule*, femme de *Henri* duc de Brunswick & Lunebourg à Danneberg; *Sidonie-Catherine*, mariée 1. à *Venceslas-Adam* duc de Teschen: 2. à *Emeric* Forgatz, comte de Trenschin, morte en 1594.

IX. FRANÇOIS II du nom, duc de Saxe-Lawembourg, fut choisi par son pere vivant, pour régir ses états. Il mourut en 1619, & avoit épousé 1. en 1574, *Marguerite*, fille de *Philippe* duc de Poméranie, morte le 7 septembre 1581: 2. en 1582, *Marie*, fille de *Jules* duc de Brunswick & de Lunebourg, morte en 1626. Du premier lit il eut AUGUSTE, qui suit; *Philippe*, mort à 27 ans, le 18 avril 1605; *Marie*, chanoinesse de Gandersheim, morte à 49 ans, le 12

mars 1625; & *Catherine-Ursule*, morte à 32 ans, le 18 avril 1611. Du second lit sortirent, *François-Jules*, qui eut sept enfans d'*Agnès*, fille de *Fréderic*, duc de Wirtemberg, & qui n'en put élever aucun pour lui survivre. Sa femme mourut en 1629, & lui le 16 octobre 1634, âgé de 50 ans; JULES HENRI, qui a continué *la postérité rapportée après celle de son frere aîné; Ernest-Louis*, né le 7 juillet 1587, massacré par des paysans l'an 1620, en allant à Vienne; *Joachim-Sigismond*, mort à 35 ans en 1627; *François-Charles*, né le 2 mai 1594, qui servit chez les Suédois. Il fut défait par Pappenheim proche Ratzebourg l'an 1630, fut fait prisonnier, & mourut catholique le 2 mai 1669, âgé de 63 ans, sans enfans, quoiqu'il eût eu trois femmes, savoir, *Agnès*, fille de *Jean-Georges*, électeur de Brandebourg, veuve de *Philippe-Jules* duc de Poméranie, morte en 1629: *Catherine*, fille de *Jean-Sigismond* électeur de Brandebourg, veuve de *Bethlem* Gabor, prince de Transylvanie, morte le 27 août 1639: & *Elizabeth* comtesse de Maggaw, veuve de *Christophe-Adolphe*, libre baron de Teufel; *Rodolphe-Maximilien*, qui servit l'empereur dans les guerres de Bohême, se fit aussi catholique, & mourut le premier octobre 1647, âgée de 53 ans, sans enfans d'une noble Vénitienne, qu'il avoit épousée à Paris; *François-Albert*, qui combattit pour le roi de Suede, & qui fut soupçonné de l'avoir tué à la bataille de Lutzen. Il suivit depuis l'électeur de Saxe, & fut confident des desseins d'Albert comte de Walstein, par qui il fut envoyé à Ratisbonne au duc Bernard de Weimar; mais au retour de cette course, il fut arrêté par les Impériaux le même jour que Walstein fut tué à Egra. Ils le conduisirent à Vienne, où il recouvra la liberté, à condition de prendre le parti de l'empereur, qui lui donna le soin de défendre Schweidnitz en Silesie. Il y battit le comte de Konismarck, qui étoit entré dans la Silésie; mais le poursuivant trop vivement, il fut arrêté par le comte de Tortenshon: il fut blessé mortellement, & mourut peu après en 1642, âgé de 44 ans, sans enfans de *Christine-Marguerite*, fille de *Jean-Albert*, duc de Meckelbourg; *François-Henri*, né le 9 avril 1604, qui s'attacha aux Suédois, & commanda un de leurs régimens. Ils lui donnerent le monastere de Marienflies en Poméranie, où il s'établit, & il eut des biens de son pere la ville de Franzhagen. Ce prince mourut le 26 novembre 1658, âgé de 54 ans. De six enfans qu'il eut de *Marie-Julienne*, fille de *Jean*, comte de Nassau, il ne laissa que deux filles, *Erdmuth-Sophie*, née le 5 juin 1644, mariée en 1667, à *Gustave-Rodolphe* duc de Meckelbourg; & *Eléonore-Charlotte*, née le 8 août 1648, mariée en 1676, à *Christian-Adolphe*, duc de Holstein Sunderbourg. Les filles du duc FRANÇOIS II, furent, *Hedwige-Sibylle*, née le 17 octobre 1588, morte fille en 1635; *Julienne*, née en 1589, mariée le premier août 1627, à *Fréderic*, duc de Holstein Norbourg, morte en 1630; *Hedwige-Marie*, née le 7 août 1597, mariée en 1636, à *Annibal* de Gonzague, prince de Mantoue, morte en 1650; & *Sophie-Hedwige*, née le 23 mai 1601, mariée en 1624, à *Philippe* duc de Holstein Glucsbourg, morte le premier février 1660.

X. AUGUSTE duc de Saxe-Lawembourg, fils aîné de FRANÇOIS II, naquit le 17 février 1577, & mourut le 18 janvier 1656. Il avoit épousé 1. en 1622, *Elizabeth-Sophie*, fille de *Jean-Adolphe* duc de Holstein, morte en 1627: 2. *Catherine*, fille de *Jean* comte d'Oldembourg, décédée le 29 février 1644. Du premier lit vinrent *Anne-Elizabeth*, laquelle épousa en 1665, *Guillaume-Christophe*, landgrave de Hesse-Hombourg, & mourut en 1688; & *Sibylle-Hedwige*, née le 30 juillet 1625, mariée en 1654, à *François-Herman*, duc de Saxe-Lawembourg, son cousin germain. Du second lit sortit *Jean-Adolphe*, né en 1626, mort en 1646.

X. JULES-HENRI duc de Saxe-Lawembourg, second fils du second lit du duc FRANÇOIS II, né le 9 avril 1586, fut plus heureux que ses freres, & laissa postérité. Il se fit catholique, servit l'empereur dans ses armées, & mourut le 20 novembre 1665, âgé de 79 ans. Ce prince épousa 1. *Anne*, fille d'*Etzard*, comte d'Oostfrise, veuve de *Louis* III, électeur palatin, & d'*Ernest-Fréderic*, marquis de Bade, morte en 1621, sans avoir eu d'enfans: 2. le 27 février 1628, *Elizabeth-Sophie*, fille de *Jean-Georges*, électeur de Brandebourg, & veuve de *Janus* de Radzevil, morte le 14 décembre 1629: 3. *Anne-Magdeléne* Poppel de Lobkowitz, fille de *Guillaume* de Lobkowitz, & veuve de *Sbitokon* de Kolowrat, morte le 7 septembre 1668. Du second lit vint FRANÇOIS-HERMAND, qui suit. Du troisiéme sortirent, JULES-FRANÇOIS, qui a continué *la postérité rapportée après celle de son frere aîné; & Marie-Benigne-Françoise*, née le 19 juillet 1636, mariée en 1651, à *Octave* Picolomini, duc d'Almafi, prince du saint empire, dont elle resta veuve en 1656.

XI. FRANÇOIS-HERMAN, duc de Saxe-Lawembourg, né le 25 février 1629, succéda à JULES-HENRI son pere; mais il ne lui survécut pas long-temps, car il mourut le 30 juillet 1666, âgé de 37 ans, sans enfans de *Sibylle-Hedwige*, sa cousine, fille du duc *Auguste*.

XI. JULES-FRANÇOIS, dernier duc de Saxe-Lawembourg, né à Prague le 16 septembre 1641, succéda à *François-Herman*, son frere. Il renouvella les prétentions de sa famille sur l'électorat de Saxe, & en prit les marques dans ses armes: ce qui fut cause d'un traité de succession mutuelle, entre la maison électorale de Saxe & celle de Lawembourg, qui fut conclu avec Jean-Georges électeur en 1671. Il fit toujours profession de la religion catholique, posséda de grands biens en Bohême, fut général de la cavalerie de l'empire, & maréchal de camp général, & mourut sans enfans mâles le 29 septembre 1689. En lui finit cette famille, qui depuis le duc *François* II, avoit eu de si grandes espérances de postérité, par les mariages de six fils de ce duc. Il avoit épousé le 9 avril 1668, *Marie-Hedwige-Auguste*, fille de *Christian-Auguste* prince palatin de Sultzbach, laquelle avoit été fiancée à *Sigismond-François* archiduc d'Autriche, morte le 29 novembre 1681. De cinq enfans qu'il en eut, dont un étoit mâle, il ne laissa que deux filles, *Anne-Marie-Françoise*, née le 15 juin 1672, mariée 1. le 29 octobre 1690, à *Philippe-Guillaume-Auguste*, comte Palatin, frere de l'électeur, mort en 1693: 2. le 2 juillet 1697, à *Jean-Gaston* de Médicis, second fils du grand duc de Toscane; & *Françoise-Sibylle-Auguste*, née le 21 janvier 1675, mariée le 27 mars 1690, à *Louis-Guillaume* marquis de Bade.

La succession de Saxe-Lawembourg échut à l'électeur de Saxe, non-seulement en vertu du traité de 1671; mais en vertu d'un acte de Maximilien I, empereur en 1507, que l'empereur Léopold renouvella en 1687, ainsi l'électeur s'en mit en possession. Les princes d'Anhalt s'y opposerent, comme plus proches parens, & les ducs de Meckelbourg aussi, en vertu des traités de succession mutuelle faits en 1431 & 1518. Les ducs de Lunebourg y prétendirent, ces biens ayant été possédés par leurs ancêtres, sur-tout Henri *le Superbe* & Henri *le Lion*, à qui on les avoit ôtés, pour les donner à Bernard d'Ascanie, pere d'Albert, *tige des ducs de Saxe-Lawembourg;* & en vertu de ces droits ils entrerent brusquement dans le duché, & s'emparerent de la ville de Ratzbourg. Les princes de Saxe de la branche Ernestine les revendiquerent par préférence à l'électeur, en vertu de l'acte d'expectative de l'empereur Maximilien I. Le duc de Holstein-Gottorp redemanda huit villages dépendans du bailliage de Reimbeke, que le duc François I avoit pris de force. La prudence de l'empereur appaisa la guerre qui pouvoit s'allumer entre tant de prétendans. Le suffrage des ducs de Saxe-Lawembourg dans

les diétes a été suspendu du consentement de toutes les parties. Les filles du défunt y prétendent aussi. Elles ont partagé les biens de Bohême; mais pour la succession du duché, rien n'a encore été décidé. * Albert Crantz, *Saxon.* George Fabricius & David Chytræus, *Saxon.* Reinerus Reineccius, *de Saxon. origin. & annal. Witikindi.* Bertius, *de reb. Germ.* Cluvier, *descript. Germ.* Sanson. Du Val & Briet, *georg.* Baudrand, *in auct. lexic. Ferr.* Scriptores Germaniæ, &c. Heiss. *hist. de l'empire*, *l. 6.* H. Meibomii, *ad historiam Saxoniæ interioris introductio.* Gregorio Leti, *della casa serenissima di Sassonia.* Imhoff, *notitia Imperii.* Rittershusius, &c.

SAXE (Maurice comte de) *cherchez* MAURICE.

SAXI (Pamphile) poëte latin, étoit de Modène, & vivoit dans le XV siécle & au commencement du XVI. Il avoit été nouri dès l'enfance dans l'étude des lettres, & il y avoit fait de grands progrès. Il étoit doué d'une excellente mémoire, & il parloit avec une grande facilité sur le champ, tant en vers qu'en prose: il n'avoit pas plus négligé la théologie que les autres sciences, & il paroît par une de ses lettres à Cassandra Fidélis, femme savante du même temps, qu'il réussissoit dans la poësie italienne. Une de ces lettres est datée de Verone le 19 mars 1493, & Saxi dit qu'il avoit alors 38 ans. Le recueil des lettres de Cassandra Fidélis contient plusieurs poësies de Saxi & quelques épîtres, de même que les réponses de Fidélis. * Voyez ce recueil intitulé: *Clarissimæ feminæ Cassandræ Fidelis, Venetæ, epistolæ & orationes posthumæ*; & les notes de Jacques-Philippe Thomasini sur ce recueil.

SAXOLUS, surnommé PRATENSIS, parcequ'il étoit de Prato, ville d'Italie dans le duché de Toscane, a vécu dans le XV siécle. Il étoit fils de *Laurent* Saxolus médecin si célébre, qu'il a été appellé par quelques-uns l'Esculape de Prato (*Æsculapius Pratensis.*) Sa mere se nommoit *Pieria*, & il dit qu'elle le porta à l'étude & à la vertu. Il fut mis de bonne heure entre les mains du savant Victorin de Feltri, qui avoit tant d'amour pour les jeunes gens en qui il voyoit des talens, qu'il leur donnoit non-seulement son temps, mais aussi sa bourse. *Voyez* VICTORIN. Saxolus s'attacha si fortement à cet excellent maître, qu'après la mort de son pere & de sa mere, rien ne put le lui faire quitter, quoique l'intérêt de sa famille & de son propre bien temporel le demandât ailleurs. Un ami lui en ayant fait des reproches, & ayant parlé mal en même temps de Victorin qui avoit alors 70 ans, Saxolus prit la défense de son maître dans deux lettres, dont la seconde surtout est un éloge complet de Victorin: elle est intitulée par cette raison: *De Victorini Feltrensis vitâ ac disciplina*; elle est adressée à l'ami qui lui avoit reproché son attachement à Victorin: la premiere lettre est à Léonard Dathi. Ces deux lettres sont imprimées dans le tome troisiéme, page 842, & suivantes de l'*Amplissima collectio*, &c. des peres dom Martenne & dom Durand. Il est aussi parlé de Saxolus dans une longue lettre par laquelle Jean-André, évêque d'Aleria, adresse son édition de Tite-Live au pape Paul II, & il y est dit que Saxolus mourut fort jeune. *Qui plura discere voluerit de Victorino*, dit l'évêque d'Aleria, *Saxoli Pratensis inter condiscipulos nostros minimè contemnendi, quanquam admodum juvenis ille fato concesserit, librum legat de vitâ & moribus Victorini.* * Voyez la préface de la collection citée plus haut; & la lettre de l'évêque d'Aleria, pag. 187 de l'*Appendix* de la vie de Paul II, publiée par les soins de M. le cardinal de Quirini, à Rome 1740, *in-4°.*

SAXON, surnommé à cause de la pureté de son style, *le Grammairien*, Danois de l'isle de Zelande, prevôt de l'église de Roschild en Danemarck dans le XII siécle, fut envoyé à Paris l'an 1177, par Absalon évêque de Roschild, pour en emmener des chanoines réguliers de sainte Geneviéve en Danemarck. Il a composé une histoire des anciens peuples du Nord en seize livres, jusqu'à l'an 1186; & la dédia à André, évêque dans le même royaume. Cet ouvrage contient dans ses premiers livres plusieurs faits absolument fabuleux; mais il est écrit d'un style bien au-dessus du mauvais gout de son siécle, & d'un latin très-élégant. Il est mort l'an 1204. * Erasme, *in Ciceron.* Possevin, *in Appar. sacr.* Vossius, *de hist. Lat. l. 3, chap. 55.*

SAXONIA (Hercule) célebre médecin, natif de Padoue, étoit fils de *Victor*, & neveu de *Jerôme* & de *François* Saxonia, qui ont acquis beaucoup de réputation dans les sciences. Après avoir obtenu le dégré de docteur en médecine, il enseigna publiquement cette science à Padoue, avec un grand concours d'auditeurs. Lorsque la république de Venise voulut retrancher treize chaires de professeurs dans cette université, les Allemans s'employerent auprès d'elle pour conserver Saxonia dans sa charge. Après qu'il eut exercé cette profession pendant un an dans sa patrie, il alla avec sa famille à Venise, où la république l'avoit demandé, & où il acquit beaucoup de bien & de réputation. La mort de Jerôme Capivaccio, célebre professeur en médecine à Padoue, y fit rappeller Saxonia pour occuper sa place. L'empereur Maximilien II le fit venir en Allemagne, pour prendre ses avis sur une dangereuse maladie où il étoit tombé. Ce prince ayant recouvré la santé par le secours de ce savant médecin, le fit chevalier, & le renvoya en son pays comblé de plusieurs autres bienfaits. Il y mourut en 1607, âgé de 56 ans, & laissa plusieurs écrits sur différentes matiéres, entr'autres, *De phænigmis, & de usu Theriacæ in febribus; De pestilentibus; De peste; De pulsibus*; & plusieurs autres, que Pierre Uffenbach, médecin & son disciple, a fait imprimer ensemble, sous le titre de *Pantheum sive templum medicinæ practicæ.* * Thomasini, *illustr. viror. elog.*

SAXONS, peuples de la Saxe, étoient autrefois grands écumeurs de mer, & immoloient à leurs dieux les prisonniers de guerre. Ils faisoient une si grande distinction entre les libres & les esclaves, les nobles & les roturiers, qu'ils punissoient de mort ceux qui se mésallioient. Quant à leur religion, ils étoient idolâtres. Ils dédioient les bois de haute futaye & les forêts les plus épaisses à leurs dieux, où ils les adoroient, sans vouloir leur bâtir des temples, ni faire aucunes figures pour les représenter. Ils s'adonnoient aux sortiléges & à la divination, qu'ils exerçoient non seulement par le vol des oiseaux, mais aussi par les chevaux, dont ils observoient superstitieusement le hennissement & le bruit, pour en conjecturer l'évenement de leurs affaires les plus importantes. Ils étoient & sont encore à présent fort robustes, à cause de la grande quantité des viandes dont ils sont nouris dès leur enfance; car les meres mâchent aux petits enfans la viande, & ne leur donnent ni lait ni bouillie. Ils sont fort adonnés à l'excès du vin & de la biere. Ces peuples reçurent la foi du temps de l'empereur Charlemagne, & ont été Catholiques jusqu'au XVI siécle, qu'ils embrasserent l'hérésie de Luther. Il s'est fait autrefois de grands débordemens des Saxons dans diverses provinces de l'Europe.

Vers l'an de Jesus-Christ 428, ils se rendirent maîtres de la partie méridionale de la Grande-Bretagne, où ils avoient été appellés par les peuples nommés *Britanni*, qui étoient en guerre contre les Scots & les Pictes. Après s'y être établis par la force des armes, ils abolirent les noms des cinq provinces, dont les Romains avoient fait la division: & par succession de temps, ils formerent ce que quelques-uns appellent *Heptarchie des Saxons*, parcequ'ils diviserent leur pays de conquête en sept royaumes, qui furent nommés Kent, Essex, West-Sex, Sussex, Est-Angles, Mercie & Northumberland. Le royaume de KENT contenoit la province de Kent. Celui d'ESSEX ou des *Est-Saxons*, c'est-à-dire, *Saxons Orientaux*, comprenoit les pro-

vinces d'Essex, de Midlesex, & une partie de celle d'Hereford. Le royaume de West-Sex ou des *West-Saxons*, c'est-à-dire, *Saxons Occidentaux*, renfermoit les provinces de Cornouaille, de Den, de Dorset, de Sommerset, de Wist, de Southampton & de Barck. Celui de Sussex ou des *South-Saxons*, c'est-à-dire, *Saxons Méridionaux*, étoit composé des provinces de Sud-Sex & de Suthri. Le royaume d'Est-Angles ou *East-Angles*, c'est-à-dire, *les Anglois Orientaux*, renfermoit les provinces de Nortfolck & de Cambridge, avec l'isle d'Eli. Celui de Mercie ou de *Madlelangle*, c'est-à-dire, *des Anglois du milieu*, contenoit les provinces de Glocester, de Worchester, de Bedford, de Bukingham, d'Oxford, de Stafford, de Shropp, de Notingham, de Chester, & une partie de celle d'Hereford. Le royaume de Northumberland ou *des Anglois Septentrionaux*, près de la riviere d'Humbre, étoit composé des provinces de Lancastre, d'Yorck, de Durham, de Cumberland, de Westmorland & de Northumberland, avec les frontieres d'Ecosse, jusqu'au bras de la mer d Edimbourg. Le pays de Wales, nommé aujourd'hui *Principauté de Galles*, servit de retraite aux peuples *Britanni*, que les Saxons avoient chassés du reste de leurs terres.

Chaque royaume de cette heptarchie étoit divisé en plusieurs petites régions; mais toutes ces sept monarchies furent réunies en une seule par le roi Egbert, vers l'an 825.

Le premier roi Saxon de Kent, fut Hengist, qui s'établit dans ce royaume vers l'an 456, dans le temps que Wortiger étoit roi des *Britanni*, ou anciens Bretons, à qui il fit la guerre, pour étendre ses conquêtes. Il mourut l'an 488, & laissa pour successeur Esc son fils, que d'autres appellent *Otrich* & *Oisch*, duquel les rois de Kent furent appellés *Oiscingiens*. Sa postérité conserva la couronne jusqu'en 805, que Balred dernier roi de Kent, fut vaincu par Egbert roi de West-Sex, qui unit ce royaume au sien.

Le premier roi Saxon de Sud-Sex, fut Ælla ou *Elli*, lequel arriva dans l'isle de Bretagne un peu devant la mort de Hengist, premier roi de Kent. Il se rendit fort puissant; mais sa postérité ne regna pas long-temps; car on ne compte pour ses successeurs, que Cisse ou *Cisc*, son fils; Ethelvalcuius Berutius; & Aldinus, qui fut détrôné par Inas, roi de West-Sex, vers l'an 520.

Le premier roi Saxon d'Est-Angles, fut Uffe ou *Offa*, qui établit son royaume vers l'an 575. Après avoir regné sept ans, il eut pour successeur Titilus ou *Titullus*, auquel onze ans après succéda Redwald, qui embrassa le christianisme; mais par complaisance pour sa femme, il joignit dans un temple le culte du vrai Dieu avec celui des idoles. Entre les autres rois ses successeurs, le plus célebre dans l'histoire est Edmond, qui mérita le titre de Saint, & qui fut martyrisé par les Danois qui étoient dans l'isle, vers l'an 871, après neuf ans de guerre. Gudhormus ou *Guthrum*, prince Danois, s'empara du royaume, qu'il laissa à Eric, aussi Danois, que ses sujets tuerent au bout de quatorze ans, à cause de ses cruautés. Enfin, l'an 921, Edouard, roi d'Angleterre, issu d'Egbert, roi de West-Sex, unit ce royaume au sien, cinquante ans après la mort de saint Edmond.

Le premier roi d'Est-Sex, fut Erchenvin, prince Saxon, qui fit Londres la capitale de son royaume, vers l'an 527. Ses successeurs posséderent la couronne jusqu'à l'an 804, qu'Egbert, roi de West-Sex, vainquit Suthret, dernier roi d'Est-Sex.

Le royaume de Mercie commença par Crida, seigneur Saxon, vers l'an 580, & dura jusqu'en 880, ou environ, qu'Alfred, roi d'Angleterre, issu d'Egbert, roi de West-Sex, conquit cette province, & l'unit à ses états.

Northumbre ou Northumberland, eut pour premier roi Inas, prince Saxon, qui commença à régner vers l'an 547. Il étoit auparavant duc de Northumbre, sous la protection du roi de Kent; mais s'étant rendu puissant, il prit le titre de roi, & étendit ses conquêtes jusqu'auprès d'Edimbourg. Il eut pour successeurs Alla ou *Ella*, & dix-neuf autres rois, dont le dernier fut Ethelbert, qu'Egbert, roi de West-Sex, vainquit & dépouilla de son royaume vers l'an 827.

Le premier roi de West-Sex ou des Saxons occidentaux, fut Cerdicius ou *Certic*, prince Saxon, qui commença de regner vers l'an 519. Il fut suivi de seize rois, qui posséderent cette couronne après lui. Mais Egbert, dix-septiéme roi de West-Sex, qui commença de regner en 801, étendit beaucoup les limites de son royaume, & détrôna presque tous les autres rois de l'heptarchie. Il avoit été envoyé en exil par Brithic, son prédécesseur; & s'étant retiré en France, il avoit appris le métier de la guerre à la suite de Charlemagne: ce qui le rendit redoutable en son pays, lorsqu'il y fut retourné après la mort du roi Brithic. Vers l'an 804, il vainquit Suthred, roi d'Essex, ou des Saxons orientaux, & se mit en possession de son royaume. Ensuite il conquit les royaume de Kent & de Northumbre, & se rendit le roi de Mercie tributaire. Inas, qui regna avant lui, vers l'an 530, avoit réuni à son royaume celui de Sussex.

Il ne restoit plus que le royaume d'Est-Angles, que son successeur Edouard conquit en 921. Egbert se voyant souverain presque dans tout le pays, voulut immortaliser le nom de sa nation; & après avoir supprimé le nom d'heptarchie, il ordonna qu'on l'appelleroit *Engeland*, c'est-à-dire, *Terre des Anglois*, prenant ce nom des peuples nommés *Ingli*, qui étoient les plus considérables d'entre les Saxons. Le mot *Engeland* a été traduit par les François, *Angleterre*. * A. Du Chêne, *hist. d'Angl.*

☞ SAYANTZI, peuple païen de Sibérie, qui habite vers la source du Ienisei, & dans le pays des Mungales. Les Tartares les nomment *Soyoth* & *Sayath*, qui signifie *Chasseur*: & ce mot est le seul reste qui subsiste en Tartarie de l'ancien nom de Scythe, qui n'étoit proprement celui d'aucune nation, mais par lequel on désignoit les peuples chasseurs & errans, tels qu'étoient ceux du nord. * Strahlenberg, *descript. histor. de l'empire Russien.*

SAYD, ville de la Phénicie, *cherchez* SIDON.

SAYN, comté sur le Rhin, qui comprenoit autrefois Vallendar, Altenkirchen, Freusberg, Hachenbourg, Neumagen, Rheinbruel, & diverses autres villes & offices. Il y en a qui placent ce comté dans le cercle de Westphalie. Il tire son nom du vieux château de *Sayn*, situé sur une petite riviere du même nom. Ce château est à une lieue & demie de Coblentz, & l'on croit qu'il a été bâti par Frédéric, fils de Walrab, comte de Nassau. Brunon, comte de Sayn, & l'un des descendans de Frédéric, fut électeur de Cologne depuis l'an 1205, jusqu'en 1208. Henri, mort en 1246, fut le dernier de sa race, qui s'éteignit avec lui.

SAYPAN, ou *l'Isle de Saint-Joseph*, l'une des isles Marianes ou des Larrons, *cherchez* SEPAN.

## S C

SCACCHI (Fortunat) religieux Augustin d'Italie, maître de la chapelle du pape Urbain VIII, étoit fils de Jacques Scacchi, gentilhomme de la ville d'Ancone, & d'une servante. Après avoir été mis de bonne heure dans un couvent de l'ordre de saint Augustin, dans la ville de Fano, où on lui donna le nom de frere Fortunat, il fut envoyé à Tolede, & de-là en l'université d'Alcala, où il étudia en philosophie & en théologie. Lorsqu'il fut de retour en Italie, il y apprit la langue grecque & l'hébraïque; & en 1609, il fit faire à Venise l'édition de la bible en plusieurs langues, qu'il

dédia au pape Paul V. Il composa ensuite plusieurs ouvrages fort savans sur les saintes huiles, sur les cérémonies de la canonisation des Saints & sur la théologie, & se rendit célebre par ses prédications. Il enseigna la théologie à Bologne & à Macerata, & la langue hébraïque à Padoue, où il eut la conduite d'un collége, aussi-bien qu'à Perouse & à Récanati. Lorsqu'il alla à Rome au chapitre général qui s'y tint en 1618, il fut très-bien reçu de tous les savans, entr'autres du cardinal Cobellutio, qui le fit demeurer à Rome pour y enseigner l'écriture-sainte. Le cardinal Maffée Barberin lui donna aussi des marques de son estime; & étant parvenu au pontificat sous le nom d'Urbain VIII, il le fit maître de sa chapelle. Le pere Fortunat Scacchi jouit pendant quinze ans de cette dignité, sans toutefois demeurer au Vatican, à cause que l'air étoit contraire à sa santé. Le pape mécontent de cette absence continuelle, lui ôta cette charge, sous prétexte qu'il avoit demandé de lui-même à s'en défaire, quoiqu'il n'en eût pas la pensée. Cette perte le chagrina si fort, qu'ayant vendu sa bibliothéque, qui étoit assez nombreuse, il se retira à Fano, où il mourut âgé d'environ 70 ans. Son gros traité des huiles saintes qui est en latin, fut d'abord imprimé à Rome en 3 vol. *in*-4°. le premier en 1625, le second en 1627, le troisiéme en 1629, & réimprimé *in-fol.* à Amsterdam en 1701. * Janus Nicius Erythr. *Pinacoth.* 2.

SCÆA, porte de la ville de Troye, où étoit le sépulcre de Laomédon, ainsi nommée, parcequ'elle étoit à la gauche ou à l'occident. Il est fait mention de cette porte dans Homere, *Iliad* Σ & Ξ & dans Virgile, *l.* 2 & 3. *Æneid.* Propert. *l.* 3, *eleg. VIII.*

SCÆVA MEMOR, poëte Latin du temps de Tite & de Domitien, vers l'an 80 de Jesus-Christ, composoit des tragédies, & avoit un frere nommé *Turnus*, qui faisoit des satyres. Martial fait mention de l'un & de l'autre, *l.* 11, *epig.* 11, & en particulier dans la X épigramme du même livre. Scaliger croit que Scæva est auteur d'une tragédie intitulé *Octavie*, qu'on attribue à Séneque. * J. Cæs. Scaliger, *in poët.* Lilio Giraldi, *dialog. des poët. &c.*

SCAINO (Joachim) en italien, *Joachino Scaino*, célebre jurisconsulte du seiziéme siécle, étoit de Salo, ville du Bressan sur le lac de Garda. Il fut un des plus grands ornemens de l'académie dite des *Etherés*, (*Æthereorum Academia*) qui paroît n'avoir été composée que de philosophes & de physiciens. Joseph Milio Voltolina qui a dédié à Scaino son poëme *de Hortorum culturâ*, en trois livres, imprimé à Bresse en 1574, nous apprend que ce jurisconsulte étoit d'une famille distinguée par la prudence, la sainteté, la piété, la religion & la libéralité; qu'il avoit si bien étudié la philosophie à Padoue, que Platon & Aristote lui étoient devenus familiers; qu'il possédoit parfaitement les langues grecque, latine & toscane; & que dans les leçons qu'il avoit faites dans l'académie des *Etherés* ou Ethériens, il avoit fait connoître qu'il étoit versé dans l'étude & dans l'intelligence des meilleurs écrivains qui avoient composé dans les langues qu'on vient de nommer, principalement de ceux qui avoient traité des matieres philosophiques; qu'enfin il avoit acquis une connoissance si profonde du droit & des loix, qu'on ne l'entendoit jamais parler sur ce sujet sans admiration. Il paroît par la maniere dont Voltolina s'exprime sur ce dernier genre de connoissances de son ami, que Scaino avoit enseigné le droit publiquement. M. le cardinal Quirini qui rapporte cet éloge de Scaino par Voltolina dans son *Specimen variæ Litteraturæ Brixianæ*, partie seconde, page 263, ne dit rien de plus de ce jurisconsulte. Dans la *Bibliotheca Italiana*, édition de Venise 1728, *in*-4°. on cite page 198, deux ouvrages d'un *Scaino* qui vivoit dans le même temps, qui étoit aussi de Salo, mais que l'on nomme *Antoine*: il y a apparence que c'est le même: les deux ouvrages cités, & qui ont aussi un grand rapport avec ce que Voltolina dit de *Joachino Scaino*, sont: 1. *L'Etica d'Aristotile a Nicomaco, ridotta in modo di parafrase da Antonio Scaino, con varie annotazioni sopra diversi dubbi*; à Rome 1574, *in*-4°. 2. *La politica d'Aristotile ridotta a modo di parafrase di Antonio Scaino da Salo, con alcune annotazioni, e sei discorsi sopra diverse materie civili*; à Rome 1578, *in*-4°.

SCALA, ville du royaume de Naples, en la Principauté citérieure, avec évêché suffragant d'Amalfi, a été autrefois plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui. Les Latins la nomment *Scalæ* & *Scaüs.* L'évêché de Scala fut érigé vers l'an 987, & a été réuni à Ravello en 1603.

SCALA (Barthelemi) *cherchez* ESCALE.

SCALDRES, c'est ainsi qu'étoient nommés les poëtes anciens des nations septentrionales. Ils tiroient leur nom du livre *Scalde*, qui renfermoit l'art & les régles de leur poësie. Les peuples du Septentrion faisoient un très-grand cas & de la poësie & des poëtes. Leurs annales, la vie & les faits de leurs rois & de leurs héros étoient écrites en vers. Les Scaldres chantoient ces grands exploits, dont souvent ils avoient été les témoins, au milieu de la cour, en présence du roi & de tous les grands du royaume. Les rois eux-mêmes se piquoient d'apprendre par cœur ces poëmes, & de les faire apprendre à leurs fils pour les instruire de la vie & des actions de ceux de leurs ancêtres qui s'étoient distingués. Dans ces temps reculés on choisissoit pour Scaldres, ceux qui avoient le plus de talent & qui s'exprimoient le mieux. On ne les bornoit pas à la poësie. Ils devenoient les ministres des princes, & on les consultoit dans les plus grandes affaires de l'état, tant dans la paix que dans la guerre. On les voyoit aussi dans les armées, tantôt pour combattre les armes à la main, tantôt pour enflammer par leurs vers le courage de l'officier & du soldat. La poësie leur étoit si familiere, qu'ils pouvoient sur le champ s'exprimer en vers sur toute sorte de sujets. Les Islandois l'emportoient dans cet art, & les rois de Danemarck, de Norwége & de Suéde les employoient préférablement à tous les autres. Snorron Sturleus, dans sa chronique de la Norvége, a donné un catalogue des anciens Scaldres, qu'Olaüs Wormius a joint à sa dissertation sur l'ancienne poësie des Danois. Ce *Scaldatal* ou catalogue des principaux Scaldres du Danemarck, de la Suéde & de la Norvége, qui ont laissé par écrit les actions des rois, en renferme un très-grand nombre. Voici les noms de quelques-uns.

STARKATER l'ancien. Ses poësies existent encore, quoique l'auteur ait vécu dans des temps fort reculés. Il s'est attaché principalement à décrire les actions des Danois.

HIARNO roi, qui fut ceint du diadême à cause d'une épitaphe qu'il avoit faite à l'honneur du roi Frothon.

ROGNER LODBROG. Sa femme Aslang, & tous ses fils étoient aussi Scaldres.

THIODULFUR HIN-HVINVERSKE, célébra en Norwége les descendans de Ragnwald, la fuite des Ynglingiens, & les actions de Harald Harfager. Il fit l'histoire de trente des ancêtres de ce roi, & décrivit leur mort & leur sépulture.

EVIND SCALDA SPILLER, chanta Haquin le riche, & l'on nomma son poëme *Haleigiatall.* Il fit l'énumération de tous les ancêtres d'Haquin jusqu'à Otho, & parla en détail de leur décès & de leur sépulture. * Voyez le *Supplément françois de Basle*, & les auteurs qui y sont cités, entr'autres *Nicolai Petri* Sibern, *Bibliotheca historica Dano-Norwegica*; Olaüs Wormius, *in præfatione ad Snorronis Sturlæ chronicon Norvegiæ*, &c.

SCALEA, bourg du royaume de Naples. Il est dans la Calabre, à l'embouchure de la riviere de Laino, dans le golfe de Policastro qu'on appelle aussi le golfe de Scalea. * Mati, *dict.*

SCALEMURE ou ANEMURO, ancienne ville de Cilicie. Elle eſt maintenant dans la Caramanie en Natolie, ſur un petit cap qui porte ſon nom, environ à douze lieues d'Antiochetta, vers le levant, & eſt défendue par une citadelle, & à un évêché ſuffragant de Séleucie. * Mati, *dict.*

SCALIGER ou l'ESCALE (Jules-Ceſar de) critique, poëte, médecin & philoſophe, l'un des plus grands génies du XVI ſiécle, né en 1484, au château de Ripa, dans le territoire de Vérone, ſe diſoit deſcendu des princes de l'Eſcale, ſouverains de Vérone & de diverſes autres places d'Italie. Pluſieurs l'ont cru ſur ce point; & d'autres l'ont accuſé d'une vanité ridicule. Entre ſes ennemis, on diſtingue ſur-tout Jerôme Cardan, médecin de Milan, dont il avoit attaqué le livre *de la ſubtilité;* & Gaſpard Scioppius. Scaliger ne parle pas ſeulement avec avantage de ſa nobleſſe, il éleve avec des termes pompeux ſes faits d'armes, & publie de même ſon érudition. C'étoit en effet un très-ſavant homme, comme on le peut connoître par ſes écrits. Il ſe retira dans la Guienne, où il exerça long-temps la médecine, & mourut en 1558, le 21 octobre, dans ſa 75 année. On l'accuſa de n'avoir pas eu des ſentimens tout-à-fait orthodoxes en matiere de religion; cependant quelques auteurs aſſurent que ce qu'il y a de répréhenſible dans ſes ouvrages y a été ajouté par les calviniſtes, qui ont même ſupprimé des poëmes qu'il avoit compoſés en l'honneur des ſaints. Il mourut catholique, & fut enterré dans l'égliſe des Auguſtins d'Agen, où l'on voit ſon épitaphe compoſée par lui-même. Ce qui détruit ſa chimere de principauté, c'eſt que dans les lettres de naturalité qu'il obtint en France l'an 1528, il ne s'y donna point d'autre qualité que celle-ci, *Jules-Céſar de l'Eſcale de Bordoms, docteur en médecine, natif de la ville de Vérone.* * Ménage, *addition à ſon livre, Le Origini della lingua italiana.* Ses enfans furent, *Conſtant*, que l'on appelloit *le Diable*, tant il étoit terrible, qui fut aſſaſſiné en Pologne; *Léonard*, qui eut le même ſort à Laon en Picardie; *Silvio*, médecin, qui s'établit près de Bartas; il fut négligent, n'écrivit rien; & mourant ſans enfans, ſes biens paſſerent par ſa négligence & ſa folie à un neveu de ſa femme; JOSEPH JULES, *dont il ſera parlé dans l'article ſuivant; Odet*, & deux filles, dont l'une fut religieuſe, & l'autre fut mariée deux fois, & hérita de *Joſeph-Jules.* C'eſt ainſi qu'il a parlé lui-même de ſes freres & ſœurs dans le *Scaligerana.* * Scévole de Sainte-Marthe, *l.* 1, *elog.* Poſſevin, *in appar. ſacr.* Sponde, *A. C.* 1558, *n.* 14. Juſte Lipſe, *in epiſt.* Vander Linden, *de ſcript. medic.* Juſte, *in chron. medic.* Lorenzo Craſſo, *elog. d'huom. letter. P. II.* Quenſted, *de Patr. doct. &c. Voyez* Baillet, *jugemens des ſavans ſur les critiques grammairiens, & les auteurs de l'art poëtique.*

Il y a eu des auteurs ſi prévenus en faveur de Jules-Céſar de l'Eſcale, qu'ils n'ont point fait difficulté de dire qu'il n'y a point eu de plus grand philoſophe que lui depuis Ariſtote; point de plus grand poëte depuis Virgile; ni de plus grand médecin depuis Hippocrate. Juſte Lipſe va encore plus loin; & après avoir dit que les quatre plus grands hommes qui aient paru dans le monde, ſont, ſelon lui, *Homere*, *Hippocrate*, *Ariſtote* & *Jules Scaliger*, il ajoute que ce dernier s'étoit élevé au-deſſus de la condition humaine; & par-là il le préfere aux trois autres. M. Huet le loue avec moins d'emphaſe & plus de vraiſemblance, quand il dit que Jules avoit renfermé dans la vaſte étendue de ſon eſprit une encyclopédie de preſque toutes les ſciences, quoiqu'il eût fait ſes études fort légerement, & qu'il eût paſſé la plus grande & la plus belle partie de ſa jeuneſſe dans les troupes, où à la campagne. Il ajoute que cet homme paroiſſoit avoir été formé des mains de la nature exprès, afin que nos derniers temps euſſent de quoi oppoſer à toute l'antiquité. En effet Jules-Céſar-Scaliger ſemble être de la force d'Ariſtote en tout ce qu'il a écrit; mais entre autres, la poëtique, le livre des cauſes de la langue latine, & les exercitations contre Cardan, ſont trois piéces inimitables; ſa poëtique ſur-tout eſt un des plus beaux & des plus accomplis d'entre les ouvrages qui ont été faits ſur cet art. Il l'a diviſée en ſept livres. Dans le premier il traite d'une maniere hiſtorique l'origine, le progrès, la fin & l'uſage de la poëſie; dans le 2^e^ il parle de la matiere de cet art; dans le 3^e^ de l'idée ou de la forme; dans le 4^e^ des choſes qui ſervent de préparatifs à la poëſie; dans le 5^e^ qu'il appelle *critique*, il s'applique particulierement à faire le parallele de divers poëtes, & à comparer même les choſes entre elles, auſſi-bien que les perſonnes; le 6^e^ qui a pour titre, *l'hypercritique*, comprend les jugemens de divers poëtes, en commençant par les modernes, & remontant juſqu'à ceux du temps d'Auguſte; le dernier, qu'il appelle *epinomis*, eſt une explication particuliere de quelques difficultés, qui s'étoient trouvées dans ce qu'il avoit dit des regles de l'art dans les ſix premiers. Jules fait paroître dans cet ouvrage beaucoup de pénétration d'eſprit & de ſolidité de jugement, & une grande variété d'érudition. On pouroit peut-être le préférer même à Eraſme, en cette partie de la critique qui dépend du génie & du jugement; mais on remarque que comme il n'étoit pas aſſez intelligent dans la poëſie grecque, il n'y a point auſſi grand fond à faire ſur les jugemens qu'il donne des poëtes grecs. Il y fait paroître entre autres, une grande prévention contre Homere en faveur de Virgile, qu'il tâche de préférer au premier en toutes rencontres. Le catalogue de ſes livres eſt à la fin de ſa vie; & ſes principaux ouvrages critiques ſont, ſes commentaires & ſes remarques ſur l'hiſtoire des *animaux* d'Ariſtote; ſur les livres des *plantes*, qu'on attribue à ce philoſophe; ſur les livres des *plantes*, écrits par Théophraſte; ſur Hippocrate, des *ſonges*; deux oraiſons ſur l'art de bien dire, qui ſont deux *invectives* contre le Ciceronien d'Eraſme, qu'il maltraite trop; les 15 *liv. des exercitations exotériques* contre Cardan; les XIII livres des *cauſes de la langue latine;* les *problêmes* ſur Aulu-Gelle; quelques *lettres*, ſans parler de ſa poëtique, qui eſt toute remplie de remarques grammaticales & philologiques. Il s'étoit fait le ſtyle entierement ſur celui de Pline, & il eſt tout-à-fait philoſophique; il s'étend beaucoup ſur des étymologies, qui ſont ſouvent fauſſes. Dans l'article ſuivant, en parlant de ſon fils Joſeph, nous parlerons des poëſies de l'un & de l'autre, & de la différence qui ſe trouve entre le génie du pere & celui du fils.

SCALIGER (Joſeph-Juſte ou Jules) fils de JULES-CESAR Scaliger, né à Agen le 4 août de l'an 1540, embraſſa le calviniſme à 22 ans, & ſurpaſſa ſon pere, même en érudition, quoiqu'il lui fût peut-être inférieur en génie. Ayant reçu de lui les premiers élémens des belles lettres, il fit un voyage à Paris, où il continua ſes études dans l'univerſité de cette ville. Il y apprit la langue grecque ſous Adrien Turnebe; s'attacha avec ſuccès à l'étude de la langue hébraïque; ſe rendit très-profond dans la critique des auteurs, & fit mille découvertes nouvelles dans la chronologie. Quoiqu'il fût très-habile, on peut dire qu'il avoit trop bonne opinion de lui-même, & trop de mépris pour les autres auteurs, qu'il n'a point du tout ménagés dans ſes écrits. Il ſoutint auſſi que ſa famille étoit ſortie de celle des princes de l'Eſcale de Vérone. Les curateurs de l'académie de Leyden en Hollande l'attirerent dans leur univerſité, où il vécut 16 ans, & où il mourut le 21 janvier 1609. Gaſſendi rapporte une choſe remarquable de lui ſur le fait de la religion, dans la vie de M. de Peireſc. Celui-ci ayant fait en 1609 un voyage en Angleterre, pour y voir les hommes de lettres, paſſa en Hollande pour le même ſujet, & alla à Leyde rendre viſite à Scaliger, qui étoit ſon ami. Dans la converſation, Scaliger dit à M. de

de Peiresc qu'il eût souhaité de venir mourir en France, pour être enterré dans le tombeau de son pere. Comme cette confidence donna occasion à M. de Peiresc de lui demander s'il n'avoit pas aussi dessein de finir ses jours dans la même religion que lui, on dit qu'il ne répondit à cela que par des larmes, qui témoignoient assez les sentimens de son cœur. Nous avons de lui des notes sur les tragédies de Seneque, sur Varron, sur Ausone, sur Pompeïus Festus, sur les *catalectes* de Virgile, &c. des poësies; ses livres *de emendatione temporum*; & la chronique d'Eusebe, avec ses notes, & ses *canones isagogici*, & divers autres ouvrages.

On connoît assez les deux recueils intitulés *Scaligerana prima & secunda.* Gui Patin dans ses lettres en a fait une histoire qui n'est point exacte. Voici ce qu'on en sait de plus certain. Le premier a été recueilli depuis 1575 jusqu'en 1592, par François Vertunnien de Poitiers, médecin de MM. Chateigners de la Rochepozai, dans la maison desquels Joseph Scaliger demeuroit alors. Vertunnien qui avoit occasion de le voir, & qui le fréquentoit même assez souvent, se plaisoit dans ses conversations; & n'ayant d'autre dessein que de pourvoir à son utilité particuliere, il recueilloit avec assez de soin des entretiens de ce savant les traits d'érudition qu'il donnoit continuellement. Les cahiers que Vertunnien en laissa, après être demeurés plusieurs années après sa mort ensevelis dans une espèce d'oubli, en furent tirés enfin par M. de Sigognes avocat à Poitiers, homme de lettres, qui acheta ce recueil, & le fit imprimer sous le titre de *Scaligerana prima*, parcequ'il ne contenoit que des traits donnés par Scaliger, dans un âge moins avancé que lorsque ses conversations fournirent la matiere du second Scaligerana, qui n'est le premier que dans l'ordre de l'impression, ayant été publié deux ou trois ans avant le *Scaligerana prima.* Ce second Scaligerana est dû à Jean & Nicolas de Vassan, fils de M. de Vassan, sieur de Remi-Mesnil, mari de Perrette Pithou, sœur de Pierre, de François, &c, Pithou, morte sur la fin de 1604, à Genève, où elle s'étoit retirée. Ces freres Vassans étant allé faire leurs études à Leyde, y voyoient assidument Joseph Scaliger, & recueilloient avec soin ce qu'ils lui entendoient dire de curieux. A leur retour en France, où ils se firent catholiques, ils communiquerent leurs recueils à MM. Dupuy. Ceux-ci les donnerent à M. Sarrau, qui en laissa une copie à son fils Isaac, des mains duquel ils passerent entre celles de Daillé le fils, qui les rangea pour son usage par ordre alphabétique, comme il avoit fait du Perroniana; & Isaac Vossius, qui étoit alors à Paris, ayant eu communication de l'un & de l'autre, les fit imprimer chez Adrien Ulac, libraire à la Haye. Il y a d'assez bonnes choses dans ces deux recueils, & des traits de critique quelquefois bien frapés; mais il y a aussi beaucoup de verbiage, & des traits bien communs * *Notes* de M. de la Monnoye *sur les jugemens des savans* de M. Baillet, t. II, p. 155, 156. *Recueil de littérature & d'histoire, chez Lhonoré*, p. 66 & 67. Cet auteur dit que le premier Scaligerana est bon, parcequ'il est de Scaliger même, & que le second, qui est, selon lui, de Dumoulin le pere, n'est qu'un enfant de Scaliger, dont Heinsius, Grotius & Vorstius ont fait les oreilles. Mais l'auteur de ce recueil de littérature se trompe très-souvent. Il a été relevé en particulier sur cet article par les auteurs du *Journal littéraire de la Haye*, t. XVI, part. 1, qui disent que le premier Scaligerana a été publié par Tanneguy le Fevre: mais M. de la Monnoie étoit mieux informé.

Jusqu'à présent les savans ont toujours joint les deux Scaligers dans les jugemens qu'ils ont faits des vers de l'un & de l'autre. Les poësies de Jules furent rassemblées en deux parties, qui font un gros volume, & parurent à Heidelberg l'an 1621, *in*-8°. Les hymnes & les poësies sacrées du premier; les traductions en vers de l'Ajax de Sophocle, & de la Cassandre de Lycophron, par le second; les épigrammes de l'un & de l'autre se trouvent détachées du corps en diverses formes. Mais ces deux grands hommes ne tiennent point parmi les poëtes le même rang qu'ils tiennent ailleurs: aussi n'ont-ils pas été si fort entêtés de la principauté du Parnasse que de celle de Vérone. Ils n'ont réussi ni l'un ni l'autre dans la poësie, peut-être pour avoir commencé trop tard. Jules n'a rien de gracieux en sa poësie; ses vers sont durs; ceux de Joseph le sont un peu moins. *Voyez* sur cela Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes modernes.* Que si l'on veut faire en général un paralléle des deux Scaligers; on peut dire que Jules avoit plus d'esprit que d'étude, & Joseph plus d'étude & de travail que d'esprit. Jules avoit commencé à étudier fort tard; Joseph au contraire avoit étudié fort jeune. Jules a le style très-beau entre celui de Ciceron & celui de Seneque; Joseph a un style qui n'a rien d'extraordinaire. Ce dernier excelloit dans les langues; & non pas en théologie; mais le fils a enchéri sur le pere dans la passion, ou plutôt dans la fureur de dire des injures souvent atroces, non-seulement contre les plus savans hommes, mais même contre les plus grands peres de l'église grecque & latine.

SCALIGER (Paul) qui se qualifioit prince de la Scala & de Hurt, marquis de Vérone, &c, seigneur de Creutzburg en Prusse, étoit né en 1534, & fut grand adversaire des nouvelles sectes. Il fut envoyé en Prusse pour les intérêts de la religion catholique; mais il en fut chassé par les habitans déja prévenus en faveur des nouvelles opinions. On a imprimé quelques-uns de ses ouvrages à Cologne *in*-4°, l'an 1571, entr'autres, une explication des prophéties de l'abbé Joachim, & une harangue fort longue, qu'il avoit préparée pour la réciter devant le pape & les cardinaux, pleine d'invectives contre les sectaires.

SCALIGER (Scipion) qu'on appelloit *le chevalier de l'Escale*, prétendoit être descendu des princes de Vérone, & soutenoit que Jules-César Scaliger n'en étoit pas descendu. Il nioit même très-fort d'être son parent, & avoit dressé une généalogie, pour justifier cette extraction, comme nous l'apprend Michel de Marolles dans ses *mémoires.* Ce chevalier a publié quelques discours politiques. Joseph Scaliger, dans son livre intitulé, *Confutatio fabulæ Burdonum*, dit qu'il étoit fils d'*Antoine* Scaglia, moine défroqué de Bar-le-Duc, qui s'étant retiré à Basle, y vécut de son métier de passementier. Il ajoute que s'étant voulu mêler de dogmatiser, les magistrats le chasserent: de sorte qu'après avoir erré long-temps, il se retira dans un village de l'évêché de Bâle. Son fils *Nicolas*, étant au service du cardinal de Givri, facilita à son frere *Adam*, par la recommandation de ce cardinal, les moyens d'entrer dans l'ordre de Malte. C'est-là le chevalier Scipion de l'Escale dont il s'agit, & qui étoit intime ami de Scioppius.

SCALINE, isle qui appartient au comté de Pembrock dans le pays de Galles en Angleterre, est située sur la côte qui est au sud-ouest, au nord de l'isle de Storckholm. * *Dict. anglois.*

SCALKEN (Godefroi) de Dordrecht, s'est distingué dans le même talent de peindre que Gerard Dau, chez lequel il avoit appris son art. Il s'est souvent plu à représenter des sujets de nuit, c'est-à-dire, des figures éclairées par des lumieres artificielles; & ce sont les tableaux où il semble avoir mieux réussi. Il est mort au commencement du XVIII siécle. * *Mémoires du temps.*

SCAMACCA (Hortensio) Jésuite Italien, étoit poëte. Ce Jésuite, qui étoit né à Leontini, ville de Sicile, a fait quarante-neuf tragédies italiennes, toutes sur des sujets pieux. Il s'en voit, dit-on, quarante-quatre d'imprimées par les soins & sous le nom de dom Martin la Farina: c'est ainsi qu'est

appellé dans l'histoire de la poësie italienne par Crescimbeni, le disciple du pere Scamacca. Léon Allatius, page 416 de sa *Drammaturgia*, parle fort au long de ce Jésuite, qui mourut à Palerme le 26 février 1648, âgé de 86 ans. * Notes de M. de la Monnoye sur les *jugemens des savans* de M. Baillet, édition *in*-4°, tome VI, page 373.

SCAMANDRE, *Scamander*, riviere de la Troade, ou petite Phrygie, porte encore aujourd'hui le nom de *Scamandro*, & doit être distinguée du *Xantus* & du *Simoïs*, plus célebres, aussi-bien qu'elle, par la fable que par leurs cours. Elle sort du mont Ida, & se va jetter dans la mer Egée. Les vierges avoient accoutumé de s'y aller laver par principe de religion, la veille de leurs nôces, & y alloient offrir leur virginité au dieu de cette riviere. * Pline. Mela. Strab. Ptolem. Ferrar. *in lexic. geogr. &c.*

SCAMMACHIE, c'étoit autrefois une grande ville & fort marchande. Elle est dans le Scirwan en Perse, environ à quinze lieues de la mer Caspienne vers le couchant. Elle a été fort délabrée par un tremblement de terre, qui a renversé six mille maisons, selon la relation du P. Avril. Quelques géographes la prennent pour l'ancienne *Cyropolis*, ville considérable de la Médie Atropatène.

SCANDARON, ancien château ruiné, à quatre ou cinq milles de Sur ou Tyr, sur le même rivage, vers le midi, est appellé autrement *Scandalion*, & le *Champ du Lion*. Il fut ainsi nommé de son fondateur, Alexandre *le Grand*, qui le fit bâtir pour lui servir de retraite pendant qu'il assiégeoit la ville de Tyr, & qui l'appella *Alexandrion*; d'où, par corruption dans la suite du temps on a fait *Scandalion* & *Scandaron*. Pompée avoit fait détruire ce château, lorsqu'il se rendit maître de la Phénicie; & en 1116, Baudouin I du nom, roi de Jérusalem, le fit rebâtir pendant qu'il tenoit la même ville de Tyr assiégée. Elle fut depuis une place forte, & une retraite assurée pour les chrétiens tant qu'ils posséderent la Terre-sainte. Le gouvernement en fut donné à un jeune seigneur nommé *Gui*, des plus vaillans de l'armée, lequel en prit le surnom de *Scandaron*, qui a demeuré long-temps à sa famille. Les ruines de ce fort sont si proches de la mer, qu'elles flottent dedans quand elle est haute. * Doubdan, *voyage de la Terre-sainte.*

SCANDER, bourg avec un fort. Il est dans le royaume d'Imirete en Georgie, sur le Kur, environ à 40 lieues au-dessus de Teflis. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne Xalisea, ville de l'Iberie. * Baudrand.

SCANDERBEG (car c'est ainsi qu'il faut écrire, & non SCANDERBERG) est le nom sous lequel on connoît George Castriot, roi d'Albanie d'Epire, & signifie *Alexandre seigneur.* Ce héros chrétien naquit l'an 1404. *Jean* son pere serré de près par Amurat II, sultan des Turcs, fut contraint de lui donner en ôtage ses quatre fils, Repose, Stanise, Constantin & George. Trois de ces princes périrent par un poison lent que le sultan leur fit donner, & on ne conserva que George à cause de son extrême jeunesse. Amurat après l'avoir fait circoncire, lui donna le nom de Scanderbeg, l'éleva avec soin; & il n'étoit âgé que de dix-huit ans, lorsqu'on lui donna le commandement de quelques troupes avec le titre de Sangiac. Jean, son pere, mourut en 1432, & Scanderbeg vit aussitôt l'Albanie au pouvoir des Turcs, sans pouvoir même en demander raison; mais l'habileté avec laquelle il dissimula son chagrin, lui facilita enfin les moyens de recouvrer son état. Il trompa en 1443 le gouverneur de Croye avec tant de succès, qu'il se rendit maître de cette place capitale de l'Albanie: toutes les autres le reconnurent bientôt après pour leur souverain; & ayant repris aussitôt la foi de ses peres, il mérita par son ferme attachement à la religion toutes les victoires qu'il remporta sur les infidéles. Ce n'est pas ici le lieu de les décrire toutes; il suffit de marquer les principales. Après avoir plusieurs fois battu les Turcs, il ne put empêcher qu'en 1540, ils n'assiégeassent Croye; mais comme il tenoit en même temps la campagne, tombant tantôt sur un quartier, tantôt sur un autre, il seconda si bien les fréquentes sorties des assiégés, qu'il fallut lever le siége après la mort d'Amurat qui y commandoit en personne. Mahomet II, fils & successeur d'Amurat, continua la guerre pendant onze ans, pendant lesquels ses généraux furent battus en diverses rencontres, sans que ses pertes fussent jamais compensées par aucun avantage, quoiqu'il eût accru ses états de l'empire de Constantinople. Enfin, en 1461, il rechercha la paix, & l'obtint. Scanderbeg vint aussitôt en Italie à la priere du pape Pie II, pour secourir Ferdinand d'Aragon, assiégé dans Bari, fit lever le siége, & contribua beaucoup à la victoire que ce prince remporta contre le comte d'Anjou & le général Picinini. De si grands services furent récompensés par la donation que Ferdinand lui fit des villes de Trani, Siponte & Saint-Jean-le-Rond. Le Turc recommença aussitôt après la guerre; & ses généraux étant toujours repoussés, il voulut tenter la fortune par lui-même. Croye fut assiégée deux fois en deux campagnes consécutives, & deux fois aussi le siége fut levé. Enfin Scanderbeg étant âgé de 63 ans, mourut dans la ville de Lisle le 17 janvier de l'an 1467, & on vit bientôt après quelle perte la chrétienté faisoit en lui: les Albanois qui avoient toujours vaincu tant qu'ils l'avoient eu à leur tête, n'ayant pu résister aussitôt après sa mort, & étant tombés sous la domination du Turc. Ce grand homme tout occupé du soin de repousser les Turcs, ne s'étoit marié que tard, & à la priere de ses sujets. De sa femme *Donique*, fille d'un seigneur Albanois de la famille Arianite, il laissa un fils nommé *Jean*, qui suivant ses dernieres dispositions, devoit être avec l'Albanie sous la tutelle de la république de Venise; mais il ne lui resta que les places du royaume de Naples que Ferdinand avoit données à son pere. On prétend qu'il y avoit quelque chose d'extraordinaire & de surnaturel dans la force de Scanderbeg; & l'on dit que Mahomet, étonné des coups prodigieux qu'il portoit, le fit prier de lui faire présent de son cimeterre; mais que s'étant convaincu qu'il en avoit de bien meilleurs, avec lesquels néanmoins personne ne pouvoit faire les mêmes choses, il le lui renvoya; & qu'alors Scanderbeg lui fit dire qu'en lui envoyant le cimeterre, il ne lui avoit pas envoyé le bras. Ce qu'il y a de certain, c'est que peu de gens ont été aussi heureux que lui, puisque s'étant trouvé en vingt-deux batailles, toujours fort avant dans la mêlée, il ne reçut qu'une assez légere blessure. Les qualités de *véritable athlete, de généreux défenseur du nom chrétien, de rempart des etats chrétiens*, qui lui ont été données par les papes & les puissances de l'Europe, lui étoient très-justement acquises. Le P. du Poncet, Jésuite, donna en 1709, la vie de ce grand homme. On en trouvera un abrégé bien plus détaillé dans les *mémoires de Trévoux* de mai 1709. Le dernier de la race de ce héros étoit le marquis de Saint-Ange, qui périt à la bataille de Pavie le 24 février 1525, où il commandoit un corps séparé; & Paul Jove dit qu'il y fut tué de la main du roi François I. * Martin Barlet, *hist. Scand.* Paule Jove, *della vit. di Scanderb.* Sponde. Bzovius & Rainaldi, *in annal. ecclef.* Leunclavius, *in pandect. Turcar.* Chalcondyle, *histoire des Turcs*, *&c.*

SCANDIE ou SCANDINAVIE, grande presqu'isle, qui, selon quelques-uns, faisoit partie de l'ancienne Germanie, est appellée aujourd'hui *Scandinavie*, & comprend les royaumes de Norwege & de Suéde. Il y a des géographes qui nomment particulierement *Scandie* la partie méridionale de la Scandinavie, que nous appellons *Sudgothland.* * Baudrand.

SCANIE, SCHONEN ou SKONE, principale province du Sudgothland ou Gothie méridionale, dans

le royaume de Suéde. Lunden en est la capitale, & est aussi le siége d'un archevêque. Le nom de *Scanie* se donnoit aussi à tout le Sutgotland, parceque la Scanie contenoit autrefois les provinces de Bleking & de Hallan. Ce pays est situé en fort bon air : on y trouve plusieurs mines d'argent, d'airain & de plomb. * Baudrand.

SCANUS (Jean) Danois, né à Aarhus, y exerça l'imprimerie, ce qui ne l'empêcha pas d'y posséder quelqu'autre emploi. C'étoit un habile homme, comme il l'a fait connoître par ses ouvrages, qui sont tous écrits en danois. On cite ceux-ci : Dialogue en vers, entre deux vierges, la Justice & la Vérité ; dont l'une est prise & pendue, & l'autre envoyée en exil en 1648. Le procès des chats avec les chiens en 1650 : c'est une satyre où l'auteur a eu pour but de décrire les mœurs corrompues du siécle. La géographie historique de l'Orient, en 1641. Collége philosophique, où l'on parle des différens sentimens des anciens philosophes, en 1643. *Sursum corda*, 1637. *Anser & Martiniana*, 1626 & 1644. *Memento mori*, 1646. *Flosculi Patrum*, 1611. *De excitatione à somno peccati*, 1644. Sur les flateurs. Les merveilles de la nature, &c. en 1639. Qu'il faut fuir la haine & embrasser la charité ou l'amour, en 1641. * *Bibliotheca Septentrionis eruditi*, *in-8°*, page 88.

SCAPULAIRE, *cherchez* STOCK (Simon.)

SCARBOROUG, petite ville ou bourg d'Angleterre. Ce lieu a un bon port sur la côte du comté d'Yorck, à 10 lieues de la ville de ce nom, vers le levant. * Mati, *diction.*

SCARDEONI (Bernardin) chanoine de Padoue, né dans cette ville l'an 1478, se consacra fort jeune dans l'état ecclésiastique, & fut pendant 34 ans confesseur des religieuses du monastere de saint Etienne de Padoue. Ensuite il fut pourvu d'un canonicat dans la cathédrale, & acheva l'histoire de Padoue, qu'il avoit commencée depuis long-temps. Il a tâché de la tirer des ténebres, avec plus de bonheur que n'avoient fait ceux qui l'avoient devancé dans cette carriere, & il y parle avec exactitude des grands hommes qu'elle a produits. Cet ouvrage est intitulé, *De antiquitate urbis Patavinæ, deque claris ejusdem civibus.* Scardéoni mourut le 19 mai de l'an 1574, âgé de 96 ans. * Jacques-Philippe Thomasini, *in elog. illust. vir.* Vossius. Sandellius, &c.

SCARDONA, ville de la Dalmatie, avec titre d'évêché suffragant de l'archevêché de Spalatro, fut honorée en 1120, du siége épiscopal, qui étoit auparavant à Zara-Vecchia. Elle est nommée par les Esclavons *Skaldin*, & forme une espece de presqu'isle sur le Kethka, à sept milles de la mer. La veuve du comte Mladin remit Scardona entre les mains de la république de Venise l'an 1352. Les Turcs ayant pris cette ville depuis, la garderent avec beaucoup de soin, comme une place nécessaire pour la conquête de Sébénico. Elle avoit alors deux forts, qui en défendoient l'approche du côté de la riviere ; mais en 1537, le général Pesaro l'enleva aux Turcs, & jugea à propos de ruiner les fortifications de la ville, & de renverser les principaux bâtimens, parceque la conservation de cette place étoit de trop grande dépense. Les Turcs vinrent s'y établir, & en furent chassés en 1647, par le général Foscolo, qui en remporta sept piéces de canon. L'an 1683, les Morlaques de Croatie en chasserent encore les infidéles ; & le général Valieri y fit entrer une bonne garnison, après avoir mis cette place en état de servir de rempart contre les incursions des Turcs. * P. Coronelli, *description de la Morée.*

SCARDONA, étoit autrefois une isle de Dalmatie, qui est aujourd'hui inconnue. Quelques-uns la prennent pour celle de *Pago* ; mais elle étoit nommée *Gissa* ou *Cissa* ; & par d'autres, *Scherda* ou *Scherdiza*, qui sont pourtant trop petites, pour pouvoir être comparées à la *Scardona* des anciens. * *Consultez* Lucius, *de regno Dalmatico.*

SCARLINO, anciennement *Scapris*, *Scabris*, ancien bourg de Toscane. Il est dans la principauté de Piombino, sur une colline fort fertile, près du golfe de Piombino, du côté du couchant. * Baudrand.

SCARON, *cherchez* SCARRON.

SCARPANTO, isle de l'Archipel vers l'Asie, avec une ville de même nom, a été de tout temps très-considérable par sa situation ; car elle est entre les isles de Candie & de Rhodes. Les chevaliers de Rhodes l'avoient autrefois fortifiée avec soin, & en tiroient un grand avantage, tant contre les soudans d'Egypte, que contre les Turcs. Au lieu de quatre villes considérables qu'elle renfermoit anciennement, elle n'en a plus qu'une, qui est à demi-ruinée. Cependant son terroir est fertile en fruits & en vins. Les perdrix y sont communes & délicates, & l'on croit que dans les montagnes il y a des mines d'or & d'argent. Les habitans l'assurent ; mais on n'a pas encore entrepris d'y travailler. Il n'y a guère de Turcs, & presque tous les habitans suivent le rit grec. *Voyez* CARPATHIE. * Boschini, *Archipelago.*

SCARPE, riviere des Pays-Bas, a sa source dans l'Artois, près d'Aubigni, à quatre lieues au-dessus d'Arras, où elle passe, & où elle commence à porter bateau, & à Douai ; puis ayant séparé la Flandre du Hainault, accrue des eaux de diverses autres rivieres, elle se joint à l'Escaut près de Mortagne, à deux lieues au-dessus de Tournai.

SCARRON (Paul) poëte célebre du XVII siécle, fils de PAUL Scarron, reçu conseiller au parlement en 1598, fut chanoine du Mans ; & étant tombé tout à coup après une débauche dans une espece de paralysie, à l'âge de 27 ans, il demeura perclus pendant plusieurs années. Il a tracé son caractere, & le pénible état de son corps, dans un *écrit* adressé *au lecteur*, à la tête d'un recueil de plusieurs de ses poësies, imprimé à Paris en 1648, *in-4°.* & qui commence par la *Relation du combat des parques & des poëtes*, *sur la mort de Voiture.* La maison de Scarron étoit fréquentée par nombre de gens d'esprit & de qualité. Pour soulager ses maux, & donner carriere à son esprit, qu'il avoit naturellement agréable, il s'attacha au genre d'écrire que nous appellons *burlesque*, où il a excellé aussi-bien en prose qu'en vers. Ce genre, dans lequel il a composé la plupart de ses ouvrages, a eu beaucoup de cours de son temps ; & encore aujourd'hui les personnes d'esprit & de gout lisent avec plaisir les bons endroits du *Virgile travesti*, & de la *Gigantomachie.* Il a composé en ce genre la plupart de ses poësies, dont les principales sont ; l'*Enéide de Virgile travesti*, en huit livres ; *Typhon*, ou la *Gigantomachie*, en cinq chants ; diverses comédies, comme le *Jodelet*, ou le *Maître Valet* ; le *Jodelet Duelliste* ; le *Jodelet souffleté* ; *dom Japhet d'Arménie* ; l'*Héritier ridicule*, ou *la dame intéressée* ; le *Gardien de soi-même* ; le *Marquis ridicule* ; l'*Ecolier de Salamanque* ; la *fausse Apparence* ; le *faux Alexandre*, comédie imparfaite ; le *prince Corsaire*, tragi-comédie ; & trois ou quatre autres piéces en prose, comme le *Roman comique*, & des *nouvelles Espagnoles*, traduites en françois : & un volume de *Lettres*, sans parler de plusieurs autres piéces de petits vers, qu'on a ramassées en un volume à part, dont la plus remarquable est *la Requête* qu'il fit au cardinal de Richelieu, sur l'exil de son pere, qui étoit conseiller en la grand'chambre. Scarron mourut le 14 octobre 1660. Tout le monde connoît son *Roman comique*, imprimé en dernier lieu à Paris en trois petits volumes *in-12.* * Charles Sorel, *dans sa biblioth. franç. trait. des poësies*, *page* 213 & 214. Gueret, *dans le Parnasse réformé.* Olaüs Borrichius, *dissert. de poët. Lat.* Rosteau, *sentimens sur quelques livres qu'il a lus.* Boileau Despréaux, *art. poët. chant* 1. Voyez sur-tout *le petit Traité* du P. Vavasseur, *Jésuite*, intitulé, *De ludicra dictione* ; & Baillet, *jugem. des sav. sur les poëtes François. Les mémoires & les lettres* de madame de Maintenon.

La famille de SCARRON tiroit son origine de Montcallier en Piémont, où l'on voit dans l'église collégiale

une chapelle fondée, sur la fin du XIII siécle, par Louis Scarron, dont on y voit la sépulture en marbre blanc avec ses armes. JEAN Scarron fut reçu conseiller au parlement en 1568. PIERRE Scarron y fut reçu conseiller en 1603 : il fut depuis évêque & prince de Grenoble, & mourut en 1667. Il y a eu aussi la branche des seigneurs de Vaujours, & de Mendiné, marquis de Vaures, dont étoit JEAN SCARRON, seigneur de Mendiné, conseiller de la grand'chambre du parlement, élu prévôt des marchands de la ville de Paris en 1644, mort en 1646, à l'âge de 72 ans ; & MICHEL Scarron, seigneur de Vaujours, conseiller d'état, qui eut pour fille *Catherine* Scarron, mariée à *Antoine*, duc d'Aumont, pair & maréchal de France, gouverneur de Paris, &c. morte en novembre 1691, âgée de 84 ans.

SCARZINO, beau-pere du vicomte Matthieu, étoit capitaine de bandits de Milan ; & ayant entrepris de chasser de cette ville les Torregiani, il se mit à la tête de quelques bandits, & d'autres troupes de soldats étrangers ; mais il ne fut pas plutôt devant Milan, qu'il fut contraint de s'en retourner, après avoir perdu plusieurs de ses soldats. * Donatus Bossius, *biblioth. hist.*

SCAVENIUS (Pierre) jurisconsulte, naquit à Roschild en Séelande le 27 août de l'an 1623, de *Laurent* Scavenius, docteur en théologie & évêque de Séelande. Il se rendit en 1640 à l'université de Copenhague pour y faire ses études ; & en 1643 il entreprit de voyager. Il séjourna quatre ans en Hollande, où il s'appliqua aux études & à voir ce qui méritoit le plus sa curiosité. Il employa quatre autres années à parcourir l'Angleterre, la France, l'Italie, la Suisse & l'Allemagne. Revenu dans sa patrie, il se chargea peu après d'accompagner le fils de Christian-Thomas de Sehested, avec qui il parcourut les Pays-Bas, l'Angleterre, la France, l'Italie & l'Allemagne. Ils employerent quatre années à ces courses. En 1657, Scavenius fut fait professeur en droit dans l'université de Copenhague, & reçut le titre de docteur. Le roi le fit ensuite procureur général, & lui donna rang entre les conseillers de la justice & de l'état, en lui permettant de retenir toujours son emploi de professeur. Il contribua beaucoup à la révision des loix, & à la nouvelle collection qui en fut faite & qui parut en 1683, par les ordres du roi Christiern V. Il avoit amassé une bibliothéque très-choisie, qu'il vendit au roi Frédéric II. Comme il se connoissoit bien en livres, ce prince se servit de lui pour ranger & augmenter sa bibliothéque par l'acquisition des livres les plus rares. Il mourut le 10 juin 1685. On a de lui : *Disputationes de Sponsalibus*, 1657. *De re militari veterum disquisitio juridica*, 1657. *Designatio Bibliothecæ regiæ Hafniensis*, 1665. Il laissa deux fils, qui sont morts il y a quelques années ; savoir, CHRISTIAN Scavenius, conseiller d'état & de justice, & membre du tribunal suprême de la justice ; & PIERRE Scavenius, major général dans l'armée, & colonel d'un régiment d'infanterie au service du roi. * *Bibliotheca Septentrionis eruditi*, pag. 122 & 386. *Supplément françois de Basle.*

SCAURUS (Aurelius) consul, fut envoyé par le sénat contre les Cimbres, après la défaite de Silanus, l'an 646 de Rome, & 108 avant J. C. Velleïus Paterculus le qualifie consul & Tite-Live proconsul. Il fut encore moins heureux dans cette expédition que Silanus; car il fut tué par les Cimbres. Tite-Live rendant raison du sujet de cette mort, dit qu'après qu'il eut été fait prisonnier, il fut appellé à un conseil des Cimbres, & que les voyant résolus d'aller en Italie, il tâcha de les dissuader de faire ce voyage, les assurant que les Romains ne pouvoient pas être vaincus : ce qui irrita tellement Bojorix, jeune roi des Cimbres, que sur le champ il lui fit perdre la vie. * Patercul. *l.* 2. Tite-Live, *l.* 67.

SCAURUS (M. Æmilius) consul Romain, sorti d'une famille illustre, se trouva si pauvre, qu'il fut contraint de vendre du charbon, afin de trouver dans ce commerce, quoique peu honorable, de quoi subsister. Il se consola avec ses livres, de sa mauvaise fortune, commença par se faire connoître dans le barreau ; & étant allé à la guerre d'Espagne, il s'y fit estimer, & obtint de l'emploi. On l'accusa de s'être laissé corrompre par l'argent de Jugurtha. Cela ne l'empêcha pas de parvenir aux premieres charges de la république & au consulat, qu'il exerça plus d'une fois. Il domta les Liguriens ; & étant censeur, il fit bâtir le pont Milvien, & paver le chemin, qui, de son nom, fut appellé *la voie Emilienne.* Il composa aussi l'histoire de sa vie, qu'il adressa à L. Fufidius; & publia d'autres ouvrages, dont les anciens ont parlé avec estime. * Cicero, *in Brut.* Valere Maxime, *l.* 4, *c.* 4. Sallust. *de bello Jugurt.* Aurelius Victor, *de vir. illustr. c.* 72. Plin. *l.* 34. Cassiod. *fast. consul.* Ursin, *de famil. Roman.* On a une très-savante vie de *Scaurus*, par M. le président de Brosses, insérée dans le tome XXIV des *Mémoires* de l'académie des inscriptions & belles lettres.

SCAURUS (M. Æmilius) fils du précédent, étant édile, fit faire un théatre le plus vaste & le plus magnifique qui ait jamais été vu ; car il étoit capable de contenir quatre-vingt mille personnes. Il y avoit trois cens soixante colonnes de marbre. Le premier étage étoit tout de marbre ; celui du milieu étoit de verre, & le plus haut n'étoit que de colonnes qui soutenoient un plancher & lambris doré. Les colonnes d'en bas avoient toutes trente-huit pieds de haut, & dans les intervalles il y avoit trois mille statues de bronze. Tout l'appareil de ce théatre, & tout ce qui servoit aux acteurs, étoit de toile d'or, avec un grand nombre de riches tableaux. * Pline, *l.* 36, *c.* 15.

SCAURUS, général d'une armée romaine, étant en Syrie avec Pompée, se laissa gagner par les grandes promesses que lui fit Aristobule, contre son frere Hircan, avec lequel il étoit en guerre, pour la principauté & la grande sacrificature des Juifs. Il fit lever le siége qu'Arétas, roi des Arabes, avoit mis devant le temple de Jérusalem, & l'obligea de s'en retourner dans la ville de Philadelphe, appellée autrefois *Petra.* Mais comme il vit dans la suite qu'Aristobule ne pouvoit pas satisfaire aux promesses qu'il lui avoit faites, il le quitta & se joignit à Hircan. * Joséphe, *antiq. l. XV*, *chap.* 14.

SCAURUS (Mamercus) de la famille des Scaurus, étoit recommandable par sa noblesse & par son éloquence ; mais méprisable par ses mœurs : il fut accusé du crime de leze-majesté, sous le consulat de Paulus Fabius & de Lucius Vitellius, qui lui reprochoient encore d'avoir été l'adultere de Livie, & d'avoir assisté à des mysteres infâmes. Il prévint sa condamnation en se tuant lui-même ; & la famille des Scaurus fut éteinte en sa personne. * Tacit. *annal. l.* 6, *c.* 29. Senec. *l.* 4, *de benef. c.* 31.

SCAURUS (Terentius) grammairien, sous l'empereur Adrien, fut pere de Scaurinus, lequel fut maître de l'empereur Vérus. Capitolin en fait mention dans la vie de cet empereur, & Aulu-Gelle, *l.* 11, *c.* 15. Scaurinus eut un fils de même profession, nommé aussi Scaurinus, qui fut maître d'Alexandre Severe. * Jul. Capitolin, *in Vero.* Lamprid. *in Alexand.* On ne sait pas précisément auquel de Scaurus, ou des deux Scaurinus on doit donner un traité des particules de la langue latine que l'on fait passer sous son nom, si-même on doit donner un tel ouvrage à aucun des trois ; car pour celui que l'on prétend avoir été adopté par Turcelin, c'est une méprise. *Voyez* l'article de SCAURUS.

SCEDASUS, Bœotien très-riche, ayant su que ses deux filles, Hippone & Melesie, avoient été violées, puis tuées, & jettées dans un puis par deux Lacédémoniens, s'en plaignit aux éphores de Sparte. Désespéré de ce qu'ils ne tenoient compte de lui en rendre justice ; il se tua sur le tombeau de ses filles, après avoir chargé les Lacédémoniens des plus horribles imprécations. Elles ne furent pas sans effet : car ces deux filles ayant, dit-on, apparu à Pélopidas, implorerent son secours pour venger leur mort. Ce vaillant

capitaine joint à Epaminondas, livra bataille aux Lacédémoniens, & les tailla en piéces auprès du lieu, nommé *Leuctres*. * Plutarque, *au traité des étranges accidens arrivés pour l'amour; & dans la vie de Pelopidas.*

SCEDIUS, *cherchez* SCHEDIUS.

SCEIH - MAHAMED - TAZIMTAHAHMOLAI MOHAMED SCERIFFO, héritier du royaume de Fez, &c. docteur & prêtre de la loi de Mahomet, embrassa la foi chrétienne, & se rendit Jésuite, prenant le nom de *Balthazar de Loyola.*

SCELTON (Jean) Anglois, & curé de Disse, ville & comté de Norfolck, excelloit en prose & en vers. Il écrivit avec un extrême emportement contre les religieux de l'ordre de S. Dominique : ce qui obligea Richard Nixus, son évêque, à examiner sa vie, qui se trouva souillée de crimes. Scelton fut aussi convaincu d'avoir écrit quelques lettres contre le cardinal Wolsei, archevêque d'Yorck : ce qui l'obligea de se retirer dans l'abbaye de Westminster, où il mourut le 21 du mois de juin 1529. Le nombre de ses ouvrages est considérable. Il a écrit, entr'autres, *De peccatis fugiendis.* * Pitseus, *de illustr. Angl. script.*

SCEM-TOBH, célebre rabbin parmi les Juifs, est celui à qui M. Simon attribue un ouvrage manuscrit qu'il a trouvé dans la bibliothéque des peres de l'Oratoire de Paris, où il est traité des *taghin* ou *couronnes*, c'est-à-dire, des petites cornes ou pointes, que les Juifs peignent sur certaines lettres dans les exemplaires manuscrits du Pentateuque, qui sont destinés aux usages de leurs synagogues. Ce rabbin explique ces minuties avec beaucoup de subtilité. Il reprend même la plupart des grammairiens, pour avoir négligé d'expliquer dans leurs livres, ces *taghin* ou *couronnes*, & il tire du Talmud ce qu'il en rapporte. Il donne, par exemple, sept couronnes ou sept pointes à la lettre Aleph; & il y a dans toute la loi sept Aleph de cette nature. Le Betha a deux couronnes ou pointes, & il n'y en a que quatre de cette sorte dans la loi. Le Ghimel a quatre couronnes, & il y en a trois dans la loi. Le Daleth a aussi quatre couronnes, & la loi contient six de ces Daleth couronnés. R. Scem-Tobh parcourut de la même maniere les autres lettres de l'alphabeth hébreu. Au reste nous ne voyons point ces sortes de lettres couronnées dans nos bibles imprimées, ni même dans nos bibles manuscrites; mais seulement dans les rouleaux dont les Juifs se servent dans leurs synagogues. Les rabbins sont si exacts, ou plutôt si superstitieux là-dessus, qu'ils assurent que Dieu a donné à Moyse sur le mont Sinaï, toutes ces couronnes ou petites cornes, & qu'il lui apprit même la maniere de les peindre. * M. Simon.

SCENITES, anciens peuples, furent ainsi nommés des tentes couvertes de peaux de chevres, où ils habitoient, appellées σκηναὶ par les Grecs. Leur pays étoit tellement pestilentieux pour les porcs, qu'ils y mouroient aussitôt qu'ils y étoient amenés. Ils habitoient près de l'Euphrate & de la Mésopotamie, entre l'Arabie déserte & l'heureuse. * Saumaise *sur Solin, chap.* 33.

SCÉNOPÉGIE. Les Juifs avoient deux fêtes de ce nom, l'une qu'ils célébroient au mois de septembre; c'étoit la fête des Tabernacles instituée par Moyse. *Cherchez* TABERNACLES. L'autre Scénopégie se célébroit au mois de casleu, qui est notre mois de décembre : elle fut instituée par Judas Machabée. L'évangile la nomme Encenies, *cherchez* ENCENIES.

☞ SCEPEAUX, au Maine & Anjou, maison ancienne & illustre, porte pour armes *Vairé d'argent & de gueules*, pour supports *deux lions*, & pour devise *In spem contra spem.* Elle prend son nom d'une châtellenie située dans la paroisse d'Astillé au comté de Laval, entre Craon & Laval, nommée en latin *de Cepellis*, & en françois de CEPEAUX, d'ESPEAULX, d'ESCEPEAULX, ou de SPEAUX, & aujourd'hui de SCEPEAUX. Quoiqu'elle ait possédé de grandes terres dans les provinces de Bretagne, Normandie & Poitou, & qu'elle ait été partagée en différentes branches, elle n'a formé aucun établissement hors des provinces du Maine & d'Anjou, où elle a figuré depuis plus de sept cens ans avec la plus haute noblesse. Elle avoit autrefois sa sépulture dans l'abbaye de Belle-Branche au Maine, où l'on voit encore aujourd'hui les tombeaux de plusieurs de ce nom, ornés de leurs armes, avec les armures de chevaliers dès le XI & le XII siécle.

Dom Lobineau a observé, à l'honneur de la maison de Scepeaux, 1. que dès le temps que les armoiries ont commencé à se fixer, celles de cette maison ont été peintes dans l'église de saint Nicolas d'Angers, dès le temps de la fondation de cette abbaye faite l'an 1020, par Foulques *Nerra*, comte d'Anjou, ou du moins au temps de la dédicace de l'église de l'abbaye, faite peu d'années après : 2. Qu'elles y sont peintes aux lieux les plus honorables, qui sont les arcades du chœur & de l'autel, & aux ceintres de la nef : 3. Qu'il n'y a avec ces armoiries que celles de cinq ou six des plus grandes maisons d'Anjou, comme *Craon*, *Mathefelon*, *Chemillé*, *la Haye*, &c : 4. Qu'elles y sont répétées plus de cent fois. Il faut conclure de tout celà, qu'elles y sont ou comme armes de seigneurs distingués, qui ont assisté à la fondation ou à la dédicace de l'église; ou plutôt comme armes des alliances du comte d'Anjou, fondateur; ou enfin comme armes de bienfaiteurs principaux de cette abbaye. Quelque parti que l'on prenne, il en résulte pour le nom de Scepeaux, un éclat qui lui est commun avec peu d'autres maisons.

La généalogie de cette maison a été donnée au public par différens auteurs. On va suivre celle qui est insérée dans l'*histoire des grands officiers de la couronne*, t. VII, p. 223, en y faisant mention de tous les actes qu'on a recouvrés depuis que cette généalogie a été imprimée.

SILVESTRE de Scepeaux, & ROBERT son fils aîné, chevaliers, donnent à l'abbaye de Clermont, diocèse du Mans, toutes les dîmes qu'ils avoient dans les paroisses de Loiron, d'Ahuilé, de Montigny, d'Astillé, & la terre de la Rousseliere, par acte de l'an 1221. * *Titres* de l'abbaye de Clermont, entre Laval & Vitré. Cette donation fut confirmée par Maurice, évêque du Mans, au mois de juin 1221. Leurs armes, comme principaux bienfaiteurs, se voient encore aujourd'hui en l'église & en la maison de ces religieux.

Ce titre prouve que Silvestre de Scepeaux contractoit de concert avec Robert son fils, en âge de confirmer une donation aussi considérable, & qu'il devoit être né vers l'an 1160 & 1170. Silvestre est celui par lequel nous commençons cette généalogie.

I. SILVESTRE de Scepeaux, chevalier, fut très-connu par les exercices ordinaires à l'ancienne noblesse, comme les chasses & tournois, ainsi que dans les guerres de son temps contre les Anglois, qui lui occasionerent de grandes dépenses. Il accompagna Louis, fils aîné de Philippe *Auguste*, & combattit près de sa personne, à la victoire qu'il remporta en Poitou l'an 1214, sur le roi d'Angleterre.

II. ROBERT de Scepeaux, I du nom, chevalier, seigneur de Scepeaux, qui avoit fait ses premieres armes sous son pere, continua de se distinguer par ses services, dans les guerres que le roi Louis VIII eut à soutenir à son avénement à la couronne contre les Anglois, l'an 1223 & 1224. Il laissa pour fils,

III. ROBERT de Scepeaux, II du nom, chevalier, seigneur de Scepeaux, nommé dans un registre de collation de l'évêché d'Angers de l'an 1250, & peu d'années après, dans une donation qu'il fait aux religieux du prieuré du Port-Ringard, fondé dès l'an 1233, par Thibaud de Mathefelon, chevalier, seigneur d'Entrames : il eut pour fils,

IV. MACÉ de Scepeaux, chevalier, seigneur de l'Isle d'Athée, la Mothe de Bouchans, l'Espronniere, &c. fut l'un des députés de la noblesse du Maine en 1301, pour en soutenir les droits devant les commissaires nommés par le roi Philippe *le Bel*, pour juger un différend

qui étoit entre elle & Charles de France, comte de Valois, d'Anjou & du Maine, au sujet d'une aide demandée par ce prince pour le mariage de sa fille. Entre les nobles des provinces d'Anjou & du Maine qui s'opposerent à cette prétention, se trouvent *Yvon* & *Yvonnet* de Scepeaux, Geofroi de Mathefelon, Jean de Landevy, Hardouin de Maillé, Guillaume de Coesme, Patry de Chourses & Macé Quatre-Barbes, &c. De sa femme *Marie* d'Amboise, il eut,

V. YVON de Scepeaux, chevalier, seigneur de Scepeaux, l'Isle d'Athée, la Mothe de Bouchans & l'Espronniere, &c, qui s'opposa aux prétentions du comte du Maine, avec son pere & les nobles de la même province; fit un hommage simple & un hommage lige à Gui, seigneur de Laval, XII du nom, le mercredi avant la saint Vincent 1349, le premier pour ce qu'il tenoit de lui sans le déclarer, & le second pour les fiefs & domaines de Scepeaux qu'il tenoit *de vous*, dit-il, *à cette foi*, *à cause de madame* (Louise) *de Châteaubriens*, *votre compaigne*. L'acte scellé.* *Archives de Laval.* Il eut pour fils,

VI. JEAN de Scepeaux, I du nom, chevalier, seigneur de Scepeaux, de l'Isle d Athée, la Mothe de Bouchans, la Touche, baron de l'Espronniere, & de Bouche-d'Usure, servit le roi en qualité de chevalier bachelier, avec Silvestre & Yvon de Scepeaux, ceux-ci comme écuyers, dans la compagnie de Jean de la Teillaye, revue au Mans le 22 août 13 0.* *Hist. de Bretagne*, par D. Morice, *preuves*, t. II, p. 254 Il eut pour femme *Marie* de Beaumont, fille de *Jean* de Beaumont-Brienne, vicomte de Beaumont, & d'*Isabeau* d'Harcourt. Ses enfans furent, 1 JEAN de Scepeaux, II du nom, seigneur de Scepeaux, qui suit; 2. JACQUES de Scepeaux, tige des SEIGNEURS DE L ESPRONNIERE, *rapportés ci-après*. 3. YVON de Scepeaux, seigneur de GAUBERT, *dont la postérité sera rapportée ci-après*; 4. *Charlotte* de Scepeaux, qui épousa *Brisgaud*, seigneur de Courceriers, fils puîné de *Guillaume*, chevalier, seigneur de Courceriers au bas Maine, de la Ferriere, de la Bigeottiere & du Plessis-de Cosme en Anjou; dont entre autres enfans *Charlotte* de Courceriers, femme de *Guillaume* de Montecler, chevalier, lequel avoit le bail de *Jean* de Montecler, son fils aîné, suivant l'hommage de l'Isle d'Athée, rendu par Jean de Scepeaux le 3 janvier 1406, vieux stile, dans lequel ce Jean de Montecler est dit fils aîné de la niéce dudit seigneur de Scepeaux, & comme tel avoir part dans la terre de l'Isle d'Athée.

VII. JEAN de Scepeaux, II du nom, chevalier, seigneur de Scepeaux, de Landevy, la Mothe de Bouchans, l'Isle d'Athée, Douet-Sauvage & Vielleville, servit le roi d abord en qualité d'écuyer, dans la compagnie de Hugues d'Arguenne, chevalier-bachelier, dont la revue fut faite à Angers les premier octobre & premier janvier 1380; puis en qualité de chevalier-bachelier dans la compagnie de Jean, sire de Landevy, revue à Mantes le 5 septembre 1386. * *Hist. de Bretagne*, par le P. Lobineau, *t.* II, *p.* 660; par D. Morice, *preuves*, *t.* II, *p* 526. Il reçut en 1387, un aveu d'héritages mouvans de sa terre du Douet-Sauvage, fit hommage simple le 2 avril 1388, à Louis de France, duc d'Anjou & de Touraine, à cause de sa justice de Vieilleville, du port de Perrigne, de la Ronguerie & de l'Isle-Bruneau, relevans de la châtellenie de Baugé. La même année Aimery de Breon, seigneur de la Chevriere, lui donna aveu d'héritages mouvans de lui. Il en reçut un autre en 1389, de la terre de la Suhardiere, relevante de lui à cause de sa femme. Il suivit le duc de Bourgogne dans le voyage qu'il fit en Bretagne en 1394, comme on l'apprend de la quittance qu'il donna à Jean Chanteprime, trésorier des guerres, de 67 francs & demi sur ses gages, à Angers, le dernier juillet de cette année. Cette quittance scellée de son sceau en cire rouge, chargé d'un *Vairé*, & ayant pour supports deux léopards.* *Bibliothéque* du roi, *Cabinet* de Gagniere. Il est nommé dans l'aveu rendu le 5 novembre 1406, par Gille Quatre-Barbes, à Charles d'Albret, baron de Craon, pour la Mothe-Cheorchin, le Refoul & l'Isle d'Athée, sous la redevance annuelle d'une lance dorée à jouter. Il est qualifié *seigneur de Scepeaux Landevy*, dans un aveu qui lui fut rendu la même année. Il rendit aveu au même seigneur de Craon le 3 janvier de l'année suivante, des terres qu'il possédoit dans la mouvance de celle de Craon; savoir la Mothe de Bouchans, le féage qu'il avoit sur le domaine de l'Espronniere, dont étoit son homme de foi simple, *Silvestre* de Scepeaux son neveu; le féage qu'il avoit sur le domaine de la Touchardiere, dont étoit encore son homme de foi simple le même *Silvestre*, à cause de sa femme; & la terre de l'Isle d'Athée, tant pour ce qui lui appartenoit, qu'à son même neveu, à *Yvon* de Scepeaux son frere, & à Guillaume de Montecler, mari de Charlotte de Courceriers sa niéce, comme ayant le bail de *Jean* de Montecler leur fils. Il fit hommage à Gui, sire de Laval, en 14... de sa seigneurie de Scepeaux, par laquelle il déclara devoir 15 jours de garde à la Porte Becherelle. Il fut présent à l'aveu que ce seigneur fit a Louis, roi de Jérusalem & de Sicile, comte du Maine, en 1407. Il est mentioné comme seigneur de l'Isle d'Athée, dans les aveux rendus en 1408 & 1409, par *Silvestre* son neveu, & par *Yvon* son freré, des biens démembrés de cette terre, & est qualifié *noble & puissant seigneur*, dans celui qu'il reçut le 16 février 1409, d'héritages mouvans de lui à cause du féage de Bouchans. * *Trésor* de la terre de la Lande. Jean de Scepeaux eut pour femme, *Marie* de Landevy, fille de *Guillaume* de Landevy & de *Jeanne* Quatre-Barbes, & petite fille de *Philippe*, seigneur de Landevy, chevalier, & de *N*.... fille puînée de *Guillaume*, seigneur de Saint-Brice & de la Chatiere. Elle devint héritiere des terres de Landevy & du Bois-Bâtard, par la mort de *Jean* son frere arrivée en 1403. Ce fut de son chef que celles de Saint Brice & de la Chatiere passerent à *Jean*, seigneur de Scepeaux son petit-fils, après la mort d'Olivier, sire des Prés, petit fils de Fraesline de Saint-Brice, sœur aînée de son aïeule. Leurs enfans furent, 1. YVON de Scepeaux, écuyer, seigneur de Scepeaux, &c. qui suit; 2. *Jeanne* de Scepeaux, qui épousa par contrat passé à la cour de Bourg-Nouvel, le 15 avril 1392, *Guillaume* de Brée, chevalier, seigneur de Fouilloux, de Montchevrier & de S. Denys au Maine; son pere lui donna en dot 400 écus d'or à la couronne, & promit de lui asseoir 80 livres de rente sur la terre du Douet-Sauvage. De ce mariage vint *Jean* de Brée, chevalier, seigneur du Fouilloux, qui transigea en 1434, avec *Jean*, seigneur de Scepeaux son cousin, sur les droits qu'il prétendoit du chef de sa mere, dans la succession de Jean, seigneur de Landevy, & autorisa son fils Guyon en 1454, pour transiger sur les mêmes droits avec *Yves* de Scepeaux, son autre cousin: 3. six autres enfans.

VIII. YVON de Scepeaux, écuyer, seigneur de Scepeaux, de Landevy, du Bois-Bâtard, &c. est qualifié *sire de Scepeaux & de Landevy*, dans des lettres d'Olivier, sire des Prez, de Vancay, de Saint-Brice & de la Chatiere, données à Angers le 19 août 1420, par lesquelles il déclara qu'au cas qu'il mourût sans enfans, lui sire de Scepeaux étoit son héritier du chef de sa mere. Il étoit sous la curatelle & garde de sa femme, laquelle fit aveu à Jeanne, dame de Laval, de la terre de Scepeaux * *Archives* de Laval. Il est dit mort dans une transaction passée entre son fils aîné & Jean de Brée son neveu le 15 septembre 1434. Il avoit épousé *Guillemette* de Montenay, fille aînée de *Guillaume* de Montenay, chevalier, seigneur de Montenay & de Gosencieres, & de *Jeanne* de Mathefelon. Elle reçut en 1416, un aveu de la seigneurie de Bouchans, mouvante de celle du Douet-Sauvage; elle avoit la curatelle & garde de son mari en 1424, & étoit morte en 1466. Ses enfans furent 1. JEAN III du nom, chevalier, seigneur de Scepeaux, &c. qui suit; 2. YVES de Scepeaux, chevalier, seigneur de Landevy, de Fromentieres, de Vieilleville,

&c. premier président au parlement de Paris, chancelier de Dauphiné. Ayant pris le parti de la robe, il fut reçu conseiller au parlement de Paris le 9 mars 1438, puis troisiéme président le 4 juillet 1441. Il fut aussi chancelier de Dauphiné, & se trouva en cette qualité avec le dauphin depuis Louis XI, aux états de cette province, tenus à Romans le 23 janvier de l'année 1450. L'année suivante il fut l'un des ambassadeurs que ce prince envoya au duc de Savoye, pour traiter son mariage avec Charlotte fille de ce duc. Il remit la même année sa charge de chancelier de Dauphiné; & sa retraite fut, à ce qu'on croit, l'une des raisons qui déterminerent le dauphin à changer le conseil delphinal en parlement. Il rentra alors dans celui de Paris; dont il fut fait premier président le 19 août 1457. Il remplit cette charge avec tant de distinction, qu'on l'appella par excellence *le grand Président*. Il est qualifié *noble & puissant seigneur*, dans une transaction qu'il passa à la cour de Craon le 24 mai 1454, avec Guyon de Brée, fils de Jean, son cousin germain, au sujet d'une rente assignée sur la terre de Landevy à Anne du Bu, dame de Cordouon, femme dudit Guyon; & dans la ratification faite par ladite dame, le 22 juin suivant. Il reçut le 16 mai 1457, un aveu d'héritages mouvans de sa terre de Fromentieres, dans lequel il est qualifié *très-noble & puissant seigneur, monseigneur président en la cour de parlement*, conseiller du roi, seigneur de Losdey, &c. Il mourut le 2 novembre 1461, sans enfans de *Charlotte* de Beauvau, fille de *Bertrand* de Beauvau, baron de Précigny, chambellan du roi & président en sa chambre des comptes, grand conservateur de son domaine, & de *Françoise* de Brezé. Elle transigea avec le seigneur de Scepeaux, son beau-frere, sur ses reprises en 1463 & en 1466, & eut sa vie durant la jouissance des terres de Landevy, de Mausson, la Mothe-Labouée, le domaine de Laubriage & la propriété pour elle & ses héritiers de celle de Fromentieres, & testa le 16 août 1493: par ce testament elle ordonna sa sépulture dans la chapelle qu'elle avoit bâtie aux Augustins d'Angers.

IX. Jean de Scepeaux, chevalier, seigneur de Scepeaux, de Landevy, de S. Brice, de la Chattiere, de l'Isle d'Athée, de la Mothe-Bouchans, de Cherviers, du Douet-Sauvage & du Bois-Bârard, chambellan du duc d'Anjou, transigea avec Jean de Brée, son cousin, sur les droits de celui-ci dans la succession de Jean de Landevy, son grand oncle maternel, en la cour d'Angers, le 15 septembre 1434, & promit de lui asseoir une rente sur la terre de Landevy, alors occupée par les Anglois, lorsqu'il en seroit paisible possesseur. Il est compris avec Thibaut de Laval & Louis de Melun, dans un état des chambellans de Charles d'Anjou, comte du Maine, d'environ l'an 1442. Il rendit aveu de la terre de Scepeaux à Anne, dame de Laval, le 28 juin 1450, lequel fut reçu le 6 août suivant. * *Archives* de Laval. Il y est qualifié chevalier, seigneur de Scepeaux & de Saint-Brice. Il est le même qui par méprise est nommé *Gui de Scepeaux*, & qui fut sire de Saint-Brice, l'un des bannerets appellés aux états de Bretagne, tenus à Vannes le 26 mai 1451. * *Hist. de Bretagne*, par D. Lobineau, *t.* I, *p.* 651, & *t.* II, *p.* 1143. Il est qualifié *noble & puissant seigneur, messire Jean, seigneur de Scepeaux & de Saint-Brice*, dans le contrat de mariage de *Jean* de Scepeaux, fils du seigneur de Gaubert, avec Jeanne de Feschal, du 22 novembre 1453, par lequel, en considération de ce qu'il étoit son *prouche parent & lignagier*, il lui fit don d'une rente de 50 livres, assise sur la seigneurie de Cherviers, en la baronie de Craon, ou sur celle de l'Isle d'Athée, à son choix, ou sur ses autres seigneuries d'Anjou & du Maine: il est qualifié de même dans une transaction passée entre son frere & Guyon de Brée le 24 mai 1454. Il reçut un aveu d'un féage relevant de la terre de la Mothe-Bouchans le 10 octobre 1458. *René* de Scepeaux, son parent, lui rendit aveu des terres de la Touchardiere & de l'Espronniere, les 31 août 1458, & 12 février 1459. Il s'opposa en 1463, avec son frere, à la vente de la terre de Milly en Gatinois, qui avoit appartenu à la maison de Montenai dont étoit leur mere. Il transigea avec Charlotte de Beauveau sa belle-sœur, sur ses reprises en 1463 & en 1466. Il est qualifié *chevalier, seigneur de Scepeaux, de Landevi & de Saint-Brice*, dans l'aveu qu'il rendit le 4 août 1464, de la terre de la Mothe de Bouchans, mouvante de Craon, à Georges de la Tremoille, seigneur de Craon, & déclare son homme de fief simple *René* de Scepeaux, chevalier, à cause de l'Espronniere & de la Touchardiere mouvans de ladite terre; il mourut en 1467. Il avoit épousé *Louise* de la Haye, fille de *Jean* de la Haye, seigneur de Chemillé, de Passavant, de Mortagne, & de *Thomine* de Dinan. Elle étoit veuve & avoit le bail de ses enfans les 5 septembre & 5 décembre 1468, qu'elle transigea avec Jean de Brée pour le retrait de la terre du Douet-Sauvage, dont elle consentit qu'il jouiroit jusqu'au premier mars 1472, & qu'il en demeureroit en possession s'il n'étoit dédommagé par des héritages équivalens. Ce fut de son chef que les terres de Beaupreau & de Chemillé passerent dans la maison de Scepeaux, après l'extinction des descendans de Jean & de Bertrand ses freres. Ses enfans furent 1. *Jean*, seigneur de Scepeaux, de l'Isle d'Athée, de la Mothe de Bouchans, &c. qui rendit hommage de la terre de Scepeaux en 1472, & mourut sans enfans de *Jeanne* de Châteaubriant, fille de *Théode* de Châteaubriant, baron du Lyon d'Angers, & de *Françoise* Odart de Cursay, dame de Loigny. Elle se remaria en 1478, à *René* Feschal, chevalier, baron de Poligny & du Gripon. 2. François de Scepeaux, qui suit.

X. François de Scepeaux, chevalier, seigneur de Scepeaux, de Saint-Brice, Landevy, de la Chattiere, de Bouche d'Usure, de Vieilleville, de la Mothe Bouchans, de Virey, &c. après la mort de son frere aîné, est qualifié *conseiller & chambellan du roi*, dans l'hommage qu'il rendit des terres de Virey & d'Ernays, scises au bailliage de Mortain, le 19 juillet 1484. Gui, comte de Laval, XIV du nom, lui donna la haute justice à trois pilliers dans sa terre de Scepeaux, par lettres du premier janvier 1489, dans lesquelles il le qualifie son *cher & bien amé cousin François de Scepeaux, seigneur dudit lieu, Saint-Brice, la Chattiere, &c.* * *Archives* de Laval. Il avoit épousé *Marguerite* d'Estouteville, dame de Mausson près de Landevy, fille de *Michel* sire d'Estouteville, de Vallemont, &c. & de *Marie* de la Rocheguyon; elle étoit sœur de Jacques, sire d'Estouteville, qui épousa Louise d'Albret, tante de Jean d'Albret, roi de Navarre, & en eut Jean, sire d'Estouteville, pere d'Adrienne duchesse d'Estouteville, femme de François de Bourbon, comte de Saint-Paul. Leurs enfans furent 1. Gui I du nom, qui suit; 2. René de Scepeaux, sire de Vieilleville, *dont la postérité sera rapportée ci-après*.

XI. Gui de Scepeaux, I du nom, seigneur de Scepeaux, de Landevy, de Saint-Brice, de la Chattiere, de Bouche-d'Usure, la Mothe de Bouchans, &c. est qualifié *noble & puissant seigneur, baron de S. Brice*, dans un hommage qu'il rendit le 9 septembre 1505. Il vendit en 1513, les terres de Saint-Brice & de la Chattiere à Philippe de Montauban, chevalier, baron de Grenoville, &c. Il épousa en premieres noces, *Jeanne* de Longvi, fille de *Philippe* de Longvi, seigneur de Pagni, Givri, &c. & de *Jeanne* de Beaufremont, dame de Mirebeau, & tante de Jacqueline de Longvi, duchesse de Montpensier; dont il eut, 1. Gui, seigneur de Scepeaux, &c. II du nom, qui suit; 2. *Louise* de Scepeaux, femme de *René* Anger, seigneur de Crapado en Bretagne, & de la Riviere. 3. *Françoise* de Scepeaux, fille d'honneur de mesdames de France depuis 1530 jusqu'en 1535. Elle épousa *Mery*, seigneur de Chespoi, & de Bretigni; vice-amiral de Bretagne, & chambellan du roi, fils de *Charles*, seigneur de Chespoi, & d'*Héléne* de Saveuse. Gui de Scepeaux épousa en secondes noces, *Jeanne* de la Riviere, fille de *Jean*, seigneur de la Riviere en Bre-

tagne, & d'*Aliette* de Pontcallec, & veuve de *Jean* Anger de Crapado, seigneur du Plessis-Anger, qui mourut en 1525.

XII. Gui de Scepeaux, II du nom, chevalier, seigneur de Scepeaux, comte de Chemillé, baron de Mortagne, seigneur de Landevy, de Mausson, de Bouche-d'Usure, Bain, Beaumanoir, Guilledo, Miniac, la Hardouinaye, Saint-Launeau, Pleugano, Bodister, &c. chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances. Après la mort sans enfans de Philippe de Montespedon, veuve de Charles de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, arrivée en 1577, Gui de Scepeaux fut son héritier dans les terres de Chemillé, de Mortagne, &c. comme représentant *Louise* de la Haye sa bisaïeule, sœur de Bertrande de la Haye, basaïeule de cette princesse. Il prend la qualité de son héritier dans une requête qu'il présenta au roi en 1580, pour reprendre le procès qu'elle avoit contre le connétable de Montmorenci, au sujet de la terre de Châteaubriant. Il hérita du chef de sadite bisaïeule des terres de Bain, de Beaumanoir, de Guilledo, de la Hardouinaye, &c, après la mort de Jean de Laval, baron de Châteaubriant, arrivée en 1542. Il épousa 1. *Mathurine* Anger de Crapado, fille de *Jean* Anger, seigneur du Plessis, & de *Jeanne* de la Riviere, belle-mere de son mari : 2. *Charlotte* de la Marzeliere, fille de *Pierre*, chevalier, seigneur de la Marzeliere & de Bonnefontaine, gentilhomme ordinaire de la maison du roi, & de *Françoise* de Porcon, mariée par contrat passé en la cour d'Antrain le 25 septembre 1555. Elle fit une fondation de 2 messes & autres prieres, dans l'église des Carmes d'Angers le 21 mars 1605. Ses enfans furent 1. Gui de Scepeaux, III du nom, qui suit; 2. *Robert* de Scepeaux, baron de Beaumanoir, seigneur de Landevy & de Mausson, chevalier de l'ordre du roi, mort en 1630, sans avoir été marié.

XIII. Gui, sire de Scepeaux, III du nom, chevalier de l'ordre du roi, duc de Beaupreau, comte de Chemillé, vicomte de la Hardouinaye & de Miniac, baron de Mortagne, de Beaumanoir & du Châtel, seigneur de Bain, Mausson, Bodister & Runefaux, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du roi; présida aux états de Bretagne tenus à Nantes en 1579, & fut tué en 1597, à la tête d'un corps de troupes qu'il commandoit en Poitou, pour le service du roi Henri IV, contre la ligue. Il avoit épousé *Marie* de Rieux, fille de *Gui* de Rieux, seigneur de Châteauneuf, & de *Jeanne*, dame du Châtel, sœur de *Magdeléne* de Rieux, femme de Pierre de Rohan, prince de Guemenée. Elle survécut son mari, & eut de lui une fille unique, *Jeanne* de Scepeaux, duchesse de Beaupreau, comtesse de Chemillé, & héritiere des autres terres de sa branche, mariée 1. à *Henri* de Montmorency, fils aîné de *Henri* de Montmorency, pair & connétable de France, & de *Louise* de Budos. Ce mariage n'ayant pas été consommé, elle épousa 2. *Henri* de Gondi, duc de Retz, général des galeres, pair de France, chevalier des ordres du roi, fils de *Charles* de Gondi, général des galeres de France, & d'*Antoinette* d'Orléans-Longueville. De ce mariage elle eut deux filles, 1. *Catherine*, mariée à *Pierre* de Gondi, duc de Retz, dont vint *Paule-Françoise-Marguerite* de Gondi, mariée à *François-Emanuel*, duc de Lesdiguieres : 2. *Marguerite-Françoise* de Gondi, qui porta la terre de Beaupreau en dot à *Louis* de Cossé, duc de Brissac, qui en eut une fille mariée à *François* de Neuville duc de Villeroi, maréchal de France.

### *SIRES DE VIEILLEVILLE.*

XI. René de Scepeaux, chevalier, baron de Durestal & de Mathefelon, &c, fils puîné de François, seigneur de Scepeaux, & de *Marguerite* d'Estouteville, fut seigneur de Vielleville, par le partage qu'il fit avec Gui, son frere aîné. Il est qualifié *noble & puissant seigneur, chevalier, seigneur de Vi illeville*, au contrat de mariage de *Charlotte* sa fille de l'an 1534, où il est dit mort. Il fut lieutenant de la compagnie de cent hommes d'armes de François de Bourbon, comte de Saint-Paul. Il se distingua à la bataille de Marignan en 1515, & quelque temps après au combat de Paz, contre les Anglois. Il avoit épousé *Marguerite* de la Jaille, dame de la baronie de Durestal, de Mathefelon, & de Saint-Michel du Bois, veuve de *René* du Mas, chevalier, seigneur de la Vaizouziere, & fille de *François* de la Jaille, baron de Durestal & de Mathefelon, & de *Jeanne* de la Chapelle-Rainsouin. Ses enfans furent, 1. François de Scepeaux, sire de Vieilleville, maréchal de France, &c. qui suit; 2. *Françoise* de Scepeaux, qui épousa *Jean* de Thevalle, seigneur de Bouillé, de Loichon, de Saint-Sauveur & d'Aviré, gouverneur & premier chambellan du duc d'Alençon : de ce mariage vint entr'autres enfans, *Jean*, seigneur de Thevalle, comte de Gréance, chevalier des ordres du roi, dont la fille épousa Charles de Maillé Brezé, grand-pere de *Claire-Clémence* de Maillé Brezé, femme de *Louis* de Bourbon, II du nom, prince de Condé. 3. *Charlotte* de Scepeaux, épousa par contrat passé en la cour de Durestal le 8 mars 1534, *Louis* du Plessis, chevalier de l'ordre du roi, seigneur du Plessis Châtillon, Chauvigné, &c.

XII. François de Scepeaux, sire de Vieilleville, maréchal de France, *dont nous parlons ci-après dans un article séparé*, épousa *Renée* le Roux, fille de *Jean* le Roux, seigneur de Chemans & de la Roche des Aubiers, & de *Catherine* de Saint-Aignan, dont il n'eut que deux filles; 1. *Marguerite* de Scepeaux, comtesse de Durestal, barone de Mathefelon & de Vieilleville, épousa *Jean N.* marquis d'Espinai en Bretagne, fils aîné de *Gui*, seigneur d'Espinai, & de *Louise* de Goulaines, & mourut à Rennes le 28 mars 1603 : son corps fut porté à Champeaux au tombeau de son mari. D'elle sont descendus à divers dégrés, les ducs de la Rochefoucaut, les seigneurs de Rieux & les ducs de Montbazon, princes de Guémenée. 2. *Jeanne* de Scepeaux, dame de Saint-Michel-du-Bois, de la Houberdiere & de la Berardiere, dame d'honneur de Claude de France, duchesse de Lorraine, épousa 1. avant 1555, *Olry* du Châtelet, chevalier, baron de Deuilli, seigneur de Gerbevilliers, de Bulgneville, &c. mort en 1569, fils de *Pierre*, seigneur de Deuilli : 2. avant le 24 juin 1573, *Antoine* d'Espinai, seigneur de Broon & du Molai, chevalier de l'ordre du roi.

### *SEIGNEURS DE L'ESPRONNIERE.*

VII. Jacques de Scepeaux, chevalier, second fils de *Jean*, seigneur de Scepeaux, & de *Marie* de Beaumont, eut pour son partage la terre de l'Espronniere dans la paroisse de Livré en Craonnois. Il fut fait chevalier à la bataille de Cocherel, gagnée par du Guesclin le 6 mai 1364, & accompagna la même année le roi Charles V, à son sacre à Reims. Il épousa *Simonne* Roussart, sœur de Drouet, chevalier, seigneur de la Roussardiere, dont il eut 1. Silvestre, qui suit; 2. Bertrand de Scepeaux, seigneur de la Cherbonnerie, *dont la postérité sera rapportée ci-après.*

VIII. Silvestre, dit Sauvestre de Scepeaux, écuyer, seigneur de l'Espronniere & de la Touchardiere, servoit avec *Yvon* de Scepeaux son oncle, dans la compagnie de Guillaume de Courceriers en 1380, & avec *Jean* sire de Scepeaux, son autre oncle, dans celle de Jean sire de Landevi en 1386. Il est dit *homme de foi simple dudit sire de Scepeaux* son oncle, à cause des terres de l'Espronniere & de la Touchardiere, & tenir la derniere comme bail de ses enfans, dans l'aveu que ce dernier rendit de la Mothe-de-Bouchans en 1407, stile nouveau. Il rendit aveu à M. d'Albret, comme baron de Craon, des lieux de la Riviere, de Chasteignon le 27 février 1408, & déclara que ces biens consistoient tant en fiefs que domaines, qui partirent n'a gueres de la terre de l'Isle d'Athée, alors pos-

sédée par M. de Scepeaux, & des choses que tenoient *Yvon* de Scepeaux & Jean de Montecler, qui partirent de la même terre. Il est aussi nommé dans l'aveu de la Maugendriere, rendu par *Yvon* son oncle en 1409. Il consentit le 14 juillet 1420, que les acquisitions que Bertrand son frere avoit faites ou pouroit faire à l'avenir, demeurassent à lui & à ses héritiers, & lui donna en héritage une rente en argent & en seigle, à prendre sur la terre de l'Espronniere, par acte du 14 novembre 1435. Il vivoit encore en 1446. Il eut pour premiere femme, *Marie* Touchard, dame de la Touchardiere, fille aînée & principale héritiere de *Geofroi* Touchard, seigneur de la Touchardiere, dans la paroisse de Balou. Cette dame étant morte le 3 janvier 1407, il épousa en secondes noces, *N.* le Connétable, dame de la Raudiere en Quelaine, pour laquelle il plaidoit en 1446. De sa premiere femme il eut, 1. JACQUES de Scepeaux, qui suit; 2. *Silvestre* de Scepeaux, dit *le Jeune*, mort sans enfans avant l'an 1456; 3. *Catherine* de Scepeaux, mariée à *Pierre* Gaultier, chevalier, seigneur de la Bourgonniere. De ce mariage vint *Jean* Gautier, seigneur de la Gondardiere qui transigea en 1456, avec *René* de Scepeaux, son cousin germain, sur la portion qu'il demandoit aux droits de sa mere dans la succession de ses aïeul & aïeule maternels; 4. *Catherine* de Scepeaux, dame de Cuillé ou Caillé, vivante en 1456.

IX. JACQUES de Scepeaux, chevalier, seigneur de l'Espronniere & de la Touchardiere, est dit mort, & qualifié *chevalier* dans l'aveu de la Mothe de Bouchans rendu par Jean sire de Scepeaux, son cousin issu de germain, le 24 août 1464. Il avoit épousé *Catherine* d'Angennes, fille de *Jean* d'Angennes, dit *Sapin*, seigneur de Rambouillet, & de *Jeanne* de Courtemblai. Elle fut mere de RENE qui suit.

X. RENÉ de Scepeaux, chevalier, seigneur de l'Espronniere, de la Touchardiere & de la Riviere, est employé dans un compte de Raoul de Launai, trésorier & receveur général du duc de Bretagne, fini le 1 décembre 1452, comme ayant eu six tasses à souaige, vairées & martelées, pesant 17 marcs. * *Hist. de Bretagne*, par D. Morice, *preuv. t.* II, *p.* 1607. Il fut commis par le roi pour accompagner l'amiral de Beuil, par lettres du 10 mars 1453; il rendit aveu du domaine de la Riviere au seigneur de Craon les 6 août 1456, & 15 novembre 1459 (*Trésor* de Craon) & des fiefs & domaines de la Touchardiere & de l'Espronniere, mouvans de la Mothe de Bouchans, a *Jean* sire de Scepeaux, son parent, les 31 août 1458, & 12 février 1460. * *Trésor* de la Lande. Il fut présent à une transaction passée entre l'amiral de Beuil & Jacques de Beuil, seigneur de Bois, son neveu, le 10 avril 1464: est dit *homme de foi simple* de *Jean*, sire de Scepeaux, à cause de son hébergement, moulin & refoul de l'Espronniere, mouvant de la Mothe de Bouchans, dans l'aveu que celui-ci rendit de cette terre le 6 août suivant. Il fut nommé executeur avec l'amiral de Beuil du testament de Louise de Fontaines, femme de Jacques de Beuil, seigneur de Bois, neveu dudit amiral, du 28 janvier 1469. Il étoit mort le 26 août 1485. De sa femme, dont le nom est ignoré, il eut 1. *Jacques* de Scepeaux, écuyer, seigneur de la Touchardiere, de l'Espronniere, de la Riviere, &c. qui rendit aveu du domaine de la Riviere, mouvant de Craon, à Louis, sire de la Tremoille, le 1 mars 1484, & le scella de son sceau. Il est dit *homme de foi lige & simple* de *François*, sire de Scepeaux son parent, à cause de ses terres de l'Espronniere & de la Touchardiere, dans l'aveu rendu par ce seigneur de la Mothe de Bouchans le 25 août 1485: il mourut sans postérité. 2. *Antoinette* de Scepeaux, dame de l'Espronniere & de la Touchardiere, épousa vers l'an 1500, *Georges* de Chauvigné. 3. *Radegonde* de Scepeaux, fut mariée à *Jean* de Pannard, seigneur de Ravigné.

*SEIGNEURS DE LA CHERBONNERIE, marquis du* CHALONGE.

VIII. BERTRAND de Scepeaux, écuyer, second fils de JACQUES, seigneur de l'Espronniere, & de *Simonne* Roussard, acquit une rente de 10 boisseaux de seigle, par acte passé en la cour de Craon le 22 nov. 1417. *Silvestre*, son frere, consentit le 14 juillet 1420, que toutes les acquisitions qu'il avoit faites ou pouroit faire dans la suite fussent pour lui & pour ses héritiers. Il acquit les terres de Beauchesne & de la Courtillerie de Meaulne y contigue, sises dans la paroisse de Balou, les 15 août 1420, & 15 septembre 1424, & celle de la Cherbonnerie le 14 septembre 1433. Son frere *Silvestre* lui donna à héritage pour lui & pour ses héritiers le 14 nov. 1435, une rente de 60 sols & de 8 septiers de seigle à prendre sur sa terre de l'Espronniere. Il épousa *Jacquette* de Montbourcher, fille de *Jacques* de Montbourcher, troisiéme fils de *Guillaume* de Montbourcher, chevalier, seigneur du Plessis Paté, & de *Guillemette* de Vandigné. Elle vivoit avec son mari en 1424, & fut mere de,

IX. JEAN de Scepeaux, chevalier, seigneur de Beauchesne & de la Cherbonnerie, acquit par échange divers héritages dans la paroisse de Balou le 25 octobre 1466. Il comparut en équipage de guerre aux montres de la noblesse d'Anjou, à Craon, le 15 novembre 1467. Il partagea avec Pierre de Baubigni, écuyer, & *Jeanne* de Beaucé, la succession de son beau-pere, comme on l'apprend de la ratification qui en fut faite après sa mort par Jean, son fils, le 3 mars 1477. Il se trouva aux états tenus à Tours l'an 1468, & suivit le roi Louis XI au siége de Liége, où il fut dangereusement blessé. Il épousa 1. *Guillemette* Maimbier, fille de *Bertrand* Maimbier, qui étoit morte en 1483, & épousa en secondes noces, *N.* laquelle vivoit encore en 1483. De sa premiere femme il eut 1. *Jean* de Scepeaux, *le jeune*, écuyer, seigneur de Beauchesne & de la Cherbonnerie, ratifia en la cour de Château-Gontier le 3 mars 1476, le partage fait entre son pere & Pierre de Baubigny, & Jeanne de Beaucé, sa femme, de la succession de Bertrand Maimbier, son aïeul maternel; donna à ferme le 16 juin 1479, pour neuf années, une rente de huit septiers de seigle qu'il avoit droit de prendre sur le domaine de l'Espronniere, & présenta requête à la dame de l'Espronniere pour qu'elle en permît la perception. Il mourut sans enfans avant le 27 novembre 1483. 2. FRANÇOIS de Scepeaux, qui suit; 3. *Jeanne* de Scepeaux, morte avant l'an 1483; 4. *Renée* de Scepeaux, femme le 27 novembre 1483, de *Guillaume* d'Orcises, écuyer; 5. *Mathurine* de Scepeaux, morte avant 1507.

X. FRANÇOIS de Scepeaux, chevalier, seigneur de la Cherbonnerie, de Beauchesne & de la Jarriaye, transigea avec son beau-frere sur le partage des successions de ses pere & mere, & de celles de ses freres & sœurs, à Craon le 27 novembre 1483, & se chargea d'aquitter le douaire de sa belle-mere. Il acquit avec sa femme des héritages dans la paroisse de Balou en 1485, & étoit mort le 28 juin 1510. Il avoit épousé *Jeanne* de Mauviel, fille de *Nicolas* de Mauviel, seigneur de Luzardiere en Craonnois; elle vivoit en 1510, & lui donna, 1. BERNARDIN de Scepeaux, qui suit; 2. *Marguerite* de Scepeaux, femme d'*Olivier* Prevôt, qui vendit le 4 juin 1518, à Bernardin, son frere, la part qui pouvoit lui appartenir dans les successions de leurs pere & mere, & de Jeanne de Scepeaux, leur sœur: 3. *Jeanne* de Scepeaux, morte avant le 4 juin 1518; 4. *Roberte* de Scepeaux, partagea avec son frere en 1533.

XI. BERNARDIN de Scepeaux, chevalier, seigneur de la Cherbonnerie de Beauchesne, & de la Grange-Fourneliere, acquit de Guillaume & de Guyon d'Orcises, ses oncle & cousin, le 1 septembre 1507, ce qui leur appartenoit sur la terre de la Fourneliere: il transigea le 28 juin 1510, en son nom, & aux noms de sa mere

& de ses sœurs, avec René de Baubigné, seigneur de Villette, sur le payement d'une rente que celui-ci avoit été condamné de leur payer, comme ayant eu leur bail, & sur ce qu'il lui appartenoit à lui seul, comme représentant son pere dans la succession de feu Jean de Montbourcher, & remit tous ses droits audit seigneur de Villette, moyennant la cession que lui fit celui-ci du lieu de la Grange-Fourneliere. Il fut renvoyé par sentence donnée aux plais de la Brosse le 20 octobre 1512, de la demande qu'on avoit faite à son pere qu'il eût à rendre des contrats d'acquisitions, faites par Bertrand de Scepeaux sur Guillaume le Breton, & par *Jean* de Scepeaux, avec Louis le Hayer. Il acquit le 4 juin 1518, les droits de Marguerite sa sœur dans les successions de leurs pere & mere, & de *Jeanne* de Scepeaux leur sœur; il partagea avec Roberte sa sœur en 1533, & reçut quittance du payement de la dot de Jeanne sa fille le 1 juillet 1535. Il avoit épousé par contrat du 21 juin 1511, *Marguerite* de Breon, dame du Coudrai & de la Giraudiere, fille aînée de *Jacques* de Breon, seigneur desdites terres, dont il eut 1. Jacques de Scepeaux, qui suit; 2. *Charles* de Scepeaux, seigneur de Beauchesne, par la cession que son frere lui en fit le 28 janvier 1547, en faveur de son mariage avec *Julienne* du Layeul, qu'il avoit épousée le même jour, fille de *Jean* du Layeul, seigneur des Alleux, & de Guyonne de Salles; 3. & 4. *Marguerite* & *Marie* de Scepeaux, partagées le 22 janv. 1544; 5. *Jeanne* de Scepeaux, qui épousa le samedi 6 mars 1534, *Mathurin* Beaudevis, seigneur de la Brecheriere; 6. *Renée* de Scepeaux, qui épousa *Joachim* de la Morallerie, écuyer, seigneur de la Courfourée.

XII. Jacques de Scepeaux, chevaleir, seigneur de la Cherbonnerie, Beauchesne & du Coudrai, servit au ban & arriere-ban, suivant un certificat donné par François, seigneur du Hommet, capitaine des gentilshommes du ban d'Anjou, le 6 octobre 1536. Il partagea le 8 avril 1545, au nom de sa femme, les biens de son beau-pere, avec Antoinette du Mortier, sa belle sœur, âgée de 16 à 17 ans, à laquelle il céda les terres de la Joliserie & de la Gilleterie, paroisse de Bouchamp. Sa femme se nommoit *Mathurine* du Mortier, dame du Vivier, fille de *Thibaut* du Mortier, seigneur du Vivier & de la Telisiere, & de *Louise* Briand; elle étoit veuve l'an 1569. Leurs enfans furent, 1. François de Scepeaux, qui suit; 2. *Renée* de Scepeaux, mariée par contrat du 9 décembre 1561, à *Georges* Gilet, seigneur de Montfranc & de la Gonniere, fils de *Pierre* Gilet, seigneur des mêmes terres, & de *Christophlette* de Landevy.

XIII. François de Scepeaux, chevalier, seigneur de la Cherbonnerie, de Beauchesne & du Coudrai, vendit conjointement avec sa mere le 17 mai 1569, un pré nommé *la petite Riviere*, à Guillaume Boyeau, vicaire de Neuville, & fut condamné par sentence du lieutenant particulier du sénéchal d'Anjou du 19 décembre 1587, à faire la recousse, *alias* retrait, de la moitié du moulin de Chovaines, paroisse de S. Clément de Craon. Il étoit homme d'armes dans la compagnie du maréchal de Vieilleville l'an 1571, passa l'année suivante en la même qualité, dans la compagnie de 50 hommes d'armes de *Gui* de Scepeaux, comte de Chemillé, de laquelle il fut fait guidon en 1577, & lieutenant en 1579. Il épousa par contrat du 30 janvier 1570, *Jacqueline* de la Touche, fille de *Jacques* de la Touche, seigneur de la Fontaine, & de *Marie* de la Bouvraye, & veuve d'*Olivier*, seigneur de Cheuble ou Chouble. Elle survêquit son mari, & eut pour enfans, 1. René de Scepeaux, qui suit; 2. Jean de Scepeaux, qui a formé la branche des *seigneurs de* Beauchesne, *marquis de* Beaupreau, *rapportée ci-après*. 3. & 4. *Marguerite* & *Françoise*, partagées par leur frere le 18 nov. 1601.

XIV. René de Scepeaux, chevalier, seigneur de la Cherbonnerie & du Coudrai, est nommé avec sa mere dans un transport du 15 avril 1597; il partagea le 18 novembre 1601, les biens de ses pere & mere avec son frere & ses sœurs; reçut quittance le 16 mai 1624, de *Charlotte* de Chevereux, veuve de son frere, & partagea du consentement de sa femme leurs biens à ses enfans le 10 juillet 1630. Il obtint le 10 mai 1635, acte de la représentation de ses titres de noblesse, dans laquelle il fut maintenu avec *Pierre* son fils, par ordonnance des commissaires du roi au régallement des tailles de la généralité de Touraine. Il épousa par contrat du 17 août 1594, *Jeanne* Balue, dame du Chemin, fille de *Claude* Balue, seigneur du Bois, & du Bois-Noblet, & de *Guyonne* Bretonnier, dont il eut 1. Pierre de Scepeaux, qui suit; 2. René de Scepeaux, seigneur du Chemin, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné*; 3. *Perrine* de Scepeaux, mariée par contrat du 25 septembre 1626, à *Louis* le Picart, écuyer, seigneur de Grandmaison, fils aîné de *Gui* le Picart, & de *Catherine* d'Andigné. Ils étoient présens au mariage de *Michel* de Scepeaux, leur neveu, l'an 1646.

XV. Pierre de Scepeaux, chevalier, seigneur de la Cherbonnerie, du Coudrai & de la Fontaine, partagea le 10 juillet 1630, les biens de ses pere & mere avec son frere & sa sœur. Il épousa par contrat du jeudi 23 mai 1619, *Louise* Cheminard, dame de Chevité, fille unique de *Pierre* de Cheminard, écuyer, & de *Barbe* de Maillé, seigneur & dame du Chalonge; elle vivoit encore avec son mari le 23 mai 1646. Leurs enfans furent, 1. Michel de Scepeaux, qui suit; 2. *Gabriel-Raphael* de Scepeaux, seigneur du Coudrai, maintenu dans sa noblesse avec son frere Michel le 25 mars 1667.

XVI. Michel de Scepeaux, chevalier, seigneur du Coudrai & du Chalonge, paroisse du Châtelais en Anjou, demeuroit au Chalonge lorsqu'il obtint le 25 mars 1667, acte de la représentation de ses titres de noblesse pour lui, pour son frere & ses cousins, devant M. Voisin de la Noiraye, intendant en Touraine. Il épousa par contrat du 21 mai 1646, *Françoise* Martin, fille de *François* Martin, seigneur de Boistaillé, & de *Catherine* Guerin, dont il eut 1. Gabriel de Scepeaux, qui suit; 2. *N*.... de Scepeaux, ecclésiastique; 3. *Louise*, nee le 10 mai 1650; 4. *Marie*, née le 11 mai 1659; 5. *Magdeléne-Elizabeth*, née le 20 octobre 1662; 6. *Françoise*, née le 11 avril 1666; 7. *Louise-Victoire* de Scepeaux.

XVII. Gabriel de Scepeaux, chevalier, seigneur du Coudrai, du Chalonge & de la Boissiere, fut maintenu dans sa noblesse par M. Chauvelin, intendant à Tours, le 27 août 1715. Il épousa par contrat du 18 novembre, 1678. *Anne-Magdeléne-Geneviéve* Sevin, fille de *Marin* Sevin, seigneur de la Riviere près Beaumont-le Vicomte & de Fresnai au Maine, & de *Renée* le Fevre sa premiere femme; elle fut mere de 1. Pierre-Marin-Gabriel de Scepeaux, qui suit; 2. *Marie Henriette* de Scepeaux, religieuse à la Visitation à Angers.

XVIII. Pierre-Marin-Gabriel de Scepeaux, chevalier, seigneur du Chalonge & de la Boissiere, maintenu dans sa noblesse avec son pere en 1715, fut capitaine de dragons au régiment de Senneterre, & est mort en 1727. Il avoit épousé par contrat du 7 novembre 1709, *Marie-Anne* d'Espinai, fille unique de *René* d'Espinai, chevalier, seigneur de la Hauteriviere, & d'*Anne* de la Barre-Goupil; dont il a eu, 1. *Gabriel-Pierre* de Scepeaux, seigneur du Chalonge, de la Boissiere, de la Blerie & de la Hauteriviere, né le 15 novembre 1710, reçu page du roi dans sa grande écurie le 22 mars 1727, puis lieutenant dans le régiment du roi infanterie, mort le 2 février 1756, sans enfans de *Magdeléne-Eléonore-Emilie* Hulin de la Selle, qu'il avoit épousée par contrat du 13 mai 1734. 2. René-Paul de Scepeaux du Chalonge, qui suit; 3. *Anne-Magdeléne* de Scepeaux, religieuse chanoinesse à l'abbaye royale de Roncerai à Angers; 4. *Marie-Lucie* de Scepeaux, fille en 1758.

XIX. René-Paul de Scepeaux, chevalier, seigneur du Chalonge, de la Boissiere, &c. né en 1712, est entré cornette de cavalerie au régiment de Tou-

loufe en 1733 ; capitaine audit régiment en 1735 ; aide-maréchal des logis de la cavalerie en 1748 ; mestre de camp de cavalerie en 1749, & lieutenant colonel du même régiment, aujourd'hui Penthiévre, en 1753. Il a épousé le 11 juillet 1751, demoiselle *Marguerite* du Vivier, dont un fils nommé *Marie-René-Pierre-Louis* de Scepeaux, né le 19 octobre 1756.

XV. René de Scepeaux, deuxiéme fils de René de Scepeaux, chevalier, seigneur de la Cherbonnerie & du Coudrai, & de *Jeanne* Balue, fut seigneur du Chemin & de la Grande-Chaussée, par le partage que son frere lui fit le 10 juillet 1630. Il vivoit encore le 28 juin 1652, lors de l'acte de curatelle de ses enfans mineurs. Il avoit épousé par contrat du 28 juin 1640, *Jacquine* Gouezaut, fille de *Robert* Gouezaut, conseiller du roi en l'élection d'Angers, & de *Marie* Coustard. Elle étoit morte en 1652. Leurs enfans furent, 1. *Anne* de Scepeaux, nommé dans l'acte de curatelle de 1652, mort sans avoir été marié ; 2. Pierre de Scepeaux, qui suit ; 3. *Elizabeth* de Scepeaux, étoit mariée l'an 1670, à *Claude* Mabille, seigneur de la Pommeliere ; 4. *Renée* de Scepeaux, étoit mariée l'an 1670, à *Louis* de Mesnieres, seigneur de la Gaudiniere ; 5. *Louise* de Scepeaux, mineure en 1652.

XVI. Pierre de Scepeaux, seigneur du Chemin & du Houssay, fut baptisé en la paroisse de S. Sauveur de Flée le 11 août 1643, & fit son testament le 20 juin 1686. Il avoit épousé par contrat du 17 juillet 1665, *Catherine* Gandon, fille de *Jean* Gandon, & de *Sainte* de Rouez, dont il eut, 1. Joseph de Scepeaux, qui suit ; 2. Claude de Scepeaux, seigneur de Moulinvieux, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné* ; 3. *Pierre* de Scepeaux, seigneur du Chemin, marié le 9 novembre 1704, à *Anne Angelique* du Guesclin, fille de *René* du Guesclin, seigneur de Beaucé, & d'*Anne* Cousinot, & mourut sans enfans le 2 mars 1709. 4. *N.* de Scepeaux, dit *de la Chauviere*, capitaine de dragons au régiment de la Lande, tué au siége de Barcelone.

XVII. Joseph de Scepeaux, seigneur du Chemin & du Houssay, marquis de Scepeaux, fut capitaine dans le régiment Lyonnois, blessé dangereusement au siége de Charleroi, servant d'aide-de camp à M. le maréchal de Willeroi ; puis colonel d'un régiment Wallon pour le service du roi d'Espagne, brigadier de ses armées, gentilhomme à la clef d'or de sa chambre, avec titre de *marquis de Castille*, le 6 octobre 1715, depuis brigadier d'infanterie en France, & chevalier de S. Louis en 1719. Il eut une pension de 4000 livres, & est mort en 1723. Il avoit épousé *Catherine* Chailland, dont il eut, 1. François-Joseph de Scepeaux, qui suit ; 2. *Pierre-Henri* de Scepeaux, comte de Scepeaux, capitaine des gardes Wallonnes en Espagne, brigadier des armées du roi d'Espagne en 1745, au mois de janvier, gentilhomme de la clef d'or, & commandeur de l'ordre de S. Jacques en Espagne, maréchal de camp au mois de janvier 1746, tué au combat de Codogne en Italie au mois de mai de la même année ; 3. & 4. *Lucie* & *Marie-Anne* de Scepeaux.

XVIII. François-Joseph de Scepeaux, chevalier, seigneur du Houssay & des terres de Louvaine, & Saint-Martin-du-Bois, marquis de Scepeaux, capitaine dans le régiment de son pere en Espagne, puis capitaine de cavalerie au service de France, dans le régiment de Villeroi, mort en 1757. Il a épousé 1. *Marie-Anne* d'Espinai, veuve de *Pierre-Marin Gabriel* de Scepeaux, seigneur du Chalonge & de la Boissiere, par contrat du lundi de la pentecôte 1728, dont il n'a pas eu d'enfans ; 2. *Jacqueline-Françoise* Girard de Gastine, par contrat du 11 février 1744, dont un fils nommé *Jean-Marin-Gabriel* de Scepeaux, âgé d'onze ans en 1758 ; 3 par contrat du 19 juin 1749, *Louise-Magdeléne* de Baglion de la Dufferie, fille de *Jacques* de Baglion de la Dufferie, chevalier, dont 2 enfans, *Louis-Joseph* de Scepeaux, & *Jacquine-Marie-Louise-Josephe* de Scepeaux.

XVII. Claude de Scepeaux, second fils de Pierre de Scepeaux, seigneur du Chemin, & de *Catherine* Gandon, chevalier, seigneur de Moulinvieux & de Langlée, né le 10 décembre 1668, fut élevé page de la reine de Suéde, où il a servi plusieurs années ; revint en France, fut capitaine de dragons dans le régiment de Senneterre, puis lieutenant colonel du régiment de dragons de la Lande, & mourut en 1724. Il avoit épousé par contrat du 9 janvier 1709, *Marie-Antoinette* des Hayes, fille de *Henri* des Hayes, seigneur de Cric & de la Perrigne, & de *Marie* de Hesnault, dont il a eu, 1. *Claude-Gaston* de Scepeaux, seigneur de Moulinvieux & du Chemin, né le 6 décembre 1711, reçu page dans la grande écurie du roi le 3 mars 1728, cornette de la mestre-de camp du régiment de Villeroi, cavalerie, en 1730, capitaine dans le même régiment en 1735, mestre-de-camp de cavalerie en 1744, enseigne des gardes du corps dans la compagnie de Villeroi en 1747, brigadier des armées du roi le 10 mai 1748 ; & lieutenant des gardes du corps dans la même compagnie en 1755. 2. *Pierre* de Scepeaux, cornette dans le régiment de Mont-Revel en 1733, capitaine au même régiment, sous le nom de Vogué, en 1737, mestre-de-camp en 1749, & enseigne des gardes du corps dans la compagnie de Villeroi en 1755 ; 3. *Guillaume-François* de Scepeaux, mort jeune ; 4. *Alexandre* de Scepeaux, major du régiment de Saint-Jal, cavalerie ; 5. *Gabriel* de Scepeaux, capitaine de cavalerie au régiment de Conti ; 6. *François* de Scepeaux, mort jeune ; 7. *Marie* de Scepeaux, âgée de 17 ans, en 1730 ; 8. *Josephe-Magdeléne-Eléonore-Catherine* de Scepeaux, née le 14 novembre 1714, reçue aux damoiselles de S. Cyr, près Versailles, le 21 novembre 1722, doyenne de l'abbaye d'Estival, au Maine.

*Seigneurs de Beauchesne et de la Roche-Noyant, aujourd'hui marquis de* Beaupreau.

XIV. Jean de Scepeaux, chevalier, second fils de François de Scepeaux, seigneur de la Cherbonnerie, & de *Jacquine* de la Touche, fut seigneur de Beauchesne & de la Grange-Fourneliere, par le partage que son frere lui fit le 18 novembre 1601. Il épousa par contrat du 14 novembre 1601, *Charlotte* de Cheverue, fille de *Pierre* de Cheverue, & de *Léonarde* Baudin, seigneur & dame de la Lande de Cheverue. Elle étoit veuve le 16 mai 1624, & tutrice de ses enfans, qui furent, 1. *Charles* de Scepeaux, qui suit ; 2. François de Scepeaux, seigneur de Bois Guinot, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné.*

XV. Charles de Scepeaux, chevalier, seigneur de Beauchesne, étoit sous la tutelle de sa mere le 16 mai 1624, & fut maintenu dans sa noblesse avec *René* de Scepeaux son oncle, le 10 mai 1635. Il épousa le 10 octobre 1636, *Renée* Laillier, dame de la Roche-Noyant, fille de *Jean* de Laillier, chevalier, seigneur de la Fresnaye, & d'*Anne* de Breon, dame de la Corbiniere, dont il eut, 1. Charles de Scepeaux, qui suit ; 2. *François* de Scepeaux.

XVI. Charles de Scepeaux, chevalier, seigneur de la Roche Noyant, de la Gravoyere & de la Corbiniere, demeuroit à la Roche-Noyant, élection d'Angers ; le 25 mars 1667, lorsqu'il fut maintenu dans sa noblesse, par M. Voisin de la Noiraye. Il épousa par contrat du 12 mai 1656, *Isabelle* Menardeau, fille de *Noel* Menardeau, écuyer, seigneur de la Hulonniere & de Maubreil, dont il eut, 1. Gui-Michel de Scepeaux, qui suit, 2. *Anne-Elizabeth* de Scepeaux, mariée le 5 décembre 1694, à *Jean-René* le Maître, chevalier, comte de la Garlaye, seigneur de l'Orme, du Cheral, du Tertre & de Keroger, lieutenant-colonel du régiment de Martel, infanterie, fils aîné de *Samuel* le Maître, chevalier, seigneur de la Garlaye, & de *Judith* Couyer. De ce mariage sont sortis entr'autres enfans, 1. *Jean-François-Henri* le Maître, comte de la Garlaye, & 2. *François-Marie* le Maître, comte de Lyon, aumônier du roi, aujourd'hui évêque de Clermont,

XVII. Gui-Michel de Scepeaux, chevalier, seigneur de la Roche-Noyant, de la Gravoyere & de la Corbiniere en Anjou, marquis de Scepeaux, a servi plusieurs années en qualité de capitaine de dragons dans le régiment d'Asfeld, fut maintenu dans sa noblesse par M. Chauvelin, intendant de Tours, le 27 août 1715, & mourut le 27 juin 1721. Il avoit épousé le 11 fév. 1692, *Magdeléne-Marguerite* Chotard, fille de *Jacques* Chotard, & de *Marguerite* Laurencin, morte en 1731, dont il a eu, 1. *N*... de Scepeaux, mort en Anjou, âgé de 19 ans en 1715; 2. *Charles*, comte de Scepeaux, enseigne de vaisseau du roi, mort à Montpellier au retour du bombardement de Tripoli en 1730; 3. Jacques-Bertrand de Scepeaux, marquis de Beaupreau, qui suit; 4. *Marguerite-Angelique-Constance* de Scepeaux, dite mademoiselle de Scepeaux, morte: 5. *Michelle* de Scepeaux, née le 1 mai 1699, dite mademoiselle de la Roche Noyant, morte; 6. *N*... de Scepeaux, née le 8 septembre 1703, dite mademoiselle de la Gravoyere; 7. *Anne-Elizabeth* de Scepeaux, dite mademoiselle de la Corbiniere.

XVIII. Jacques-Bertrand de Scepeaux, marquis de Beaupreau, seigneur des Châtellenies de la Roche-Noyant, de la Gravoyere & de la Corbiniere, né en 1705, fut d'abord lieutenant en second de la mestre-de-camp du régiment de Villeroi en 1721; puis capitaine dans le régiment de Montrevel en 1722; colonel du régiment Lyonnois en 1734; lieutenant général de la province d'Anjou & pays Saumurois en 1738; brigadier en 1743; maréchal des camps & armées du roi en 1745; & lieutenant-général des armées de sa majesté en 1748. Il a épousé par contrat du 28 mars 1740, *Elizabeth-Louise* Duché, dont il a eu, 1. *François-Magdeléne-Bertrand* de Scepeaux, comte de Beaupreau, né au mois d'août 1744, mort en février 1751; 2. *Elizabeth-Louise-Adelaïde*, dite mademoiselle de Beaupreau; 3. *Marie Françoise-Rosalie* de Scepeaux, dite mademoiselle de Scepeaux.

XV. François de Scepeaux, second fils de Jean de Scepeaux, seigneur de Beauchesne, & de *Charlotte* de Cheverue, chevalier, seigneur du Bois-Guinot & de la Foucheraye, fut maintenu dans sa noblesse avec Charles son frere le 10 mai 1635, & vivoit le 12 mai 1656, avec sa femme *Jacqueline* du Bouchet, fille de *Jacques* du Bouchet, seigneur de Beligné, & de *Claude* de Roirand, mariée par contrat du 11 mai 1631, dont il eut, 1. Jacques de Scepeaux, qui suit; 2. 3. & 4. *Jeanne, Marie, Angelique* de Scepeaux.

XVI. Jacques de Scepeaux, chevalier, seigneur du Bois-Guinot & de la Foucheraye, demeuroit à la Roche-Noyant le 25 mars 1667, lorsqu'il fut maintenu dans sa noblesse par M. Voisin de la Noiraye, intendant à Tours. Il épousa par contrat du 9 octobre 1663, *Elizabeth* d'Aubert, fille de *N.* d'Aubert, écuyer, seigneur de la Criblerie, & de *Renée* Jaret, dont il eut René-Joseph, qui suit.

XVII. René-Joseph de Scepeaux, chevalier, seigneur du Bois-Guinot, fut maintenu dans sa noblesse le 27 octobre 1715, par M. Chauvelin, intendant de Tours. Il épousa le 19 juillet 1702, *Perrine-Rose* le Prêtre, dont il eut, 1. *René-Gui* de Scepeaux, ecclésiastique; 2. *Pierre-François* de Scepeaux, mort; 3. *Maurice* de Scepeaux, mort; 4. *Charles* de Scepeaux, mort; 5. *François-Gabriel* de Scepeaux, vicaire général du diocèse de Langres, abbé commendataire de l'abbaye d'Hambie en 1744, & de Fémi en 1754; 6. *Mathieu* de Scepeaux, ancien capitaine d'infanterie; 7. *Perrine* de Scepeaux.

*Seigneurs de Gaubert.*

VII. Yvon de Scepeaux, seigneur de Gaubert, de la Touche, baron de la Motte-de-Balou, de la Motte-Richard, de la Maugendriere, de Malaumosne, & en partie de l'Isle d'Athée, troisiéme fils de Jean, seigneur de Scepeaux, & de *Marie* de Beaumont-Brienne, étoit ainsi que *Silvestre* de Scepeaux son neveu, au nombre des écuyers de la compagnie de Guillaume de Courceriers, chevalier, dont la revue fut faite à Craon le premier février 1380. Il étoit l'un de ceux de la compagnie de Jean Giffart, chevalier, revue à Angers le 19 octobre 1394. Il est dit *homme de foi simple* de Gilles Quatre-Barbes, à cause de sa châtellenie de Touche-baron, dans l'aveu rendu par celui-ci à Charles d'Albret, sire de Craon, de sa terre de la Motte Cheorchin, le 5 novembre 1406. Il est qualifié *seigneur de l'Isle d'Athée* avec Jean, sire de Scepeaux, son frere, & Sauvestre de Scepeaux, son neveu, & avec Jean de Montecler, dans l'hommage que sondit frere rendit de cette terre le 5 janvier suivant; il est encore nommé comme tenant avec Jean de Montecler des biens détachés de l'Isle d'Athée, dans l'aveu rendu par Silvestre, son neveu, à N. d'Albret sire de Craon, le 27 février 1408, des domaines de la Riviere & de Chasteignou; il rendit aveu le 22 octobre 1409, à M. d'Albret, à cause de la terre de Craon, des lieux & domaines de la Maugendriere & de Malaumosne, scis dans les paroisses d'Athée & de Livré, démembrés de la terre de l'Isle d'Athée, tenue par *Jean* de Scepeaux son frere. Il est encore fait mention de lui à cause de sa terre du Plessis-Brochart, dans l'aveu que Jean, comte d'Alençon, donna en 1413, au roi de Jérusalem & de Sicile, duc d'Anjou. Il avoit épousé *Renée* Brochart, dame du Plessis-Brochart, dont il eut, 1. Amauri de Scepeaux, qui suit; 2. *Marguerite* de Scepeaux, dame du Plessis-Brochart qu'elle eut en partage avec *Roberte* sa sœur, & dont elle donna aveu au comte d'Alençon en 1435, épousa *Jean* de Villarmois, écuyer, seigneur de Villarmois, avec lequel elle vendit le fief du Plessis-Brochart en 1437, à Henri de Villeblanche, seigneur de Martigné, Ferchaud, chevalier; 3. *Roberte* de Scepeaux, dame en partie du Plessis-Brochart, épousa *Jean* Aubri, écuyer & seigneur de Villerremaise & de Saint-Cyr au Maine, avec lequel elle approuva en 1437, la vente du Plessis faite par sa sœur.

V. Amauri de Scepeaux, chevalier, seigneur de Gaubert, de la Motte de Balou & de la Touche-Baron, épousa *Jeanne* de Maillé, dont il eut, 1. René de Scepeaux, qui suit; 2. *Jean* de Scepeaux, écuyer, seigneur de Gaubert, épousa par contrat passé en la cour de Craon le 22 novembre 1453, *Jeanne* de Feschal, fille de feu *Lancelot* de Feschal, chevalier, seigneur de l'Espinai, & de *Philippe* de Landevi, alors remariée à *Michel* de Saint-Agnan, écuyer: par ce contrat, *Jean* de Scepeaux, seigneur de Scepeaux & de Saint-Brice, son *prouche parent & lignagier*, lui assigna une rente de 50 livres sur sa terre de Chervieres. Il étoit en 1460, l'un des hommes d'armes de la compagnie de 70 lances de M. le comte du Maine; il comparut aux montres des nobles d'Anjou, faites à Craon le 15 novembre 1467, & au Lion d'Angers le 15 décembre 1470.

VI. René de Scepeaux, seigneur de Gaubert, de la Motte de Balou & de la Bodiniere, eut pour femme *Yolande* le Maire, fille de *Jean* le Maire, seigneur de la Roche-Jacquelin, & d'*Isabeau* Quatre-Barbes, dont il eut,

VII. Jean de Scepeaux, seigneur de Gaubert, de la Motte-Balou, de la Bodiniere & de Viaulnai, est nommé comme tenant le domaine de Gaubert en hommage simple de Gilles de Laval, seigneur de Lone, dans l'aveu que celui-ci rendit de la terre de Pomerieux à la baronie de Craon, le 20 février 1535. Il déclara en 1550, devant le procureur du roi à Angers, tenir la terre de Gaubert du seigneur de Congé, celle de la Motte-Balou, de la baronie de Craon, celle de la Bodiniere du seigneur d'Annebaut, comme seigneur de Saint-Péan, & celle de Viaulnai, du seigneur de Monceaux. Il épousa *Jeanne* Maingui, dame de Viaulnai, paroisse de Loigné, près Château-Gontier, & de la Péaniere, laquelle étant veuve se remaria à *N.* de la Saugere. Elle eut de son premier mari; 1. *Claude* de Scepeaux, dame de Gau-

bert, de la Péaniere & de Viaulnai, qui épousa *Jean* de Beaucé, écuyer, seigneur de Beaucé, près Sablé, & mourut sans postérité. 2. *Louise* de Scepeaux, dame de Gaubert, de la Motte-Balou, de la Bodiniere & de Viaulnai, mariée en 1561, à *Olivier-Brigitte-René* Errault, seigneur de Chemans, fils d'*Hervé* Errault, maître d'hôtel du duc d'Orléans, & de *Marie* de Beauvau du Rivau. 3. *Renée* de Scepeaux, femme de *Paul* de la Saugere, seigneur de la Bouffardiere.

☞ SCEPEAUX (François de) sire de Vieilleville, comte de Durestal, baron de Mathefelon, &c. chevalier de l'ordre du roi, gouverneur & lieutenant-général pour le roi des villes de Metz, Toul & Verdun, & pays Messin, capitaine de cent hommes d'armes des ordonnances du roi, chevalier d'honneur de la reine Catherine de Médicis; naquit l'an 1510. Il fut élevé enfant d'honneur de *Louise* de Savoye, duchesse d'Angoulême, mere du roi François I. Il en sortit à l'âge de 18 ans, pour une querelle qu'il eut avec le premier maître d'hôtel de cette princesse, qui osa lui donner un soufflet, comme il alloit au service du diner de sa maîtresse. Le jeune Vieilleville continua son service, & quand il fut fini, il pressa le gentilhomme qui l'avoit offensé, *de lui rendre son honneur* : sur le refus qu'il en fit, il lui passa son épée au travers du corps. Il se retira au château de Durestal chez son pere; & après avoir mis ordre à son équipage il en partit en 1528, avec 25 gentilshommes d'Anjou & de Bretagne, qu'il avoit choisis pour l'accompagner pour se rendre en Italie, où il fit ses premieres armes dans l'armée commandée par Odet de Foix, vicomte de Lautrec, dont il étoit parent. Ce général voulut qu'il logeât & combattît sous sa cornette blanche. Il se trouva au sac & à la prise de Pavie qui eut été réduite en cendres, si Lautrec ne l'avoit commandé avec 200 hommes d'armes pour empêcher le feu des François animés par le souvenir de la prise du roi.

L'année suivante il combattit sur une galere vénitiéne. Il y fut fait prisonnier avec le sieur de Cornillon, son frere d'armes, par le prince de Monaco, qui le mit à 3000 écus de rançon & Cornillon à 1000. Lautrec envoya la rançon de Vieilleville, qui refusa la liberté si Cornillon n'en jouissoit pas avec lui. Cette générosité & cette amitié obligerent ce prince à donner pareille liberté à Cornillon sans rançon.

De retour à l'armée, il se trouva à la prise de Melphe, qui fut emportée d'assaut. Il fit prisonnier Jean Caraccioli, seigneur de cette ville, qui lui offrit 60000 ducats de rançon; mais plus avide d'honneur & de gloire que d'argent, il préféra d'attirer ce prince au service du roi, qu'il servit si utilement, qu'il fut fait maréchal de France. La même année le comte Philippin Doria lui donna le commandement d'une des galeres qui bloquoient le port de Naples, & il en prit deux aux ennemis.

Le roi François I, informé par Lautrec des actions de valeur que Vieilleville avoit faites dans la guerre d'Italie, le mit auprès du duc d'Orléans son second fils, qui a été depuis le roi Henri II. Il lui dit en le lui présentant, *Mon fils, il n'a pas plus d'âge que vous, voyez ce qu'il a déja fait. Si les guerres ne le dévorent, vous le ferez un jour connétable ou maréchal de France.* Il s'étoit acquis une si grande réputation de bravoure, que l'on disoit à la cour, *Chataigneraie, Vieilleville & Bourdillon sont trois hardis compagnons.*

En 1536, l'empereur Charles-Quint étant entré en Provence à la tête d'une armée formidable, le roi François I donna à Vieilleville le commandement d'un corps de 6000 hommes, & le chargea de se saisir d'Avignon, qu'il surprit avec beaucoup d'adresse & d'intelligence. Le conseil du roi s'étoit opposé à la confiance qu'il avoit en lui, craignant que sa jeunesse ne fût un obstacle au succès d'une entreprise aussi délicate & aussi importante. Le roi au retour de cette expédition, lui dit : *Approchez de moi, gentille lumiere de chevalerie; mais que vous soyez plus âgé, je vous appellerai soleil; car si vous continuez, vous reluirez sur tous autres : cependant parez ce cop de votre roi qui vous aime & estime*, & mettant l'epée à la main, il le fit chevalier.

Jean de Laval, seigneur de Châteaubriant, son parent, lui donna la lieutenance de sa compagnie de 50 hommes d'armes, qu'il rendit la meilleure & la plus brillante de France. Il la conduisit aux siéges de Landreci, de Saint-Dizier, d'Hesdin, de Terouanne & au camp de Marolles.

En 1538 le roi craignant que l'empereur ne portât ses armes en Piémont, y envoya M. de Vieilleville avec *ample pouvoir sur les troupes & sur la province.* Le maréchal de Montejan son parent, qui en étoit gouverneur, en conçut d'abord de l'ombrage; mais il sut le tranquilliser par sa prudence & sa bonne conduite.

En 1539 il fit épouser madame Philippe de Montespedon sa cousine germaine, veuve du maréchal de Montejan, très-riche héritiere, à Charles de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, dont il fut tendrement aimé. Il ne fut pas moins chéri du comte d'Enghien, second fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, premier prince du sang, dont le fils aîné étoit Antoine de Bourbon, qui fut depuis roi de Navarre, & pere de Henri IV, & le septiéme fut Louis, I du nom, prince de Condé, tué à la bataille de Jarnac,

Il étoit allié à la maison de Bourbon par le mariage de sa niéce, héritiere de la maison d'Estouteville, avec François de Bourbon, comte de Saint-Paul. Cette princesse l'appelloit toujours *mon bel oncle*, & le comte d'Enghien ne l'appelloit jamais autrement.

En 1542, ce jeune prince ayant été envoyé en Provence pour commander l'armée qui devoit y seconder les opérations de celle de Frédéric Barberousse, il voulut avoir Vieilleville avec lui. Il lui fut fort utile, & le préserva d'un très-grand danger, où l'avoit exposé l'imprudence du gouverneur de la province. En 1544, il combattit à ses côtés à la journée de Cérisoles, & contribua par ses conseils & sa bravoure au succès de cette bataille.

Le roi François I le recommanda en mourant au dauphin, qui lui succéda sous le nom de Henri II. A peine ce prince fut sur le trône, qu'il envoya Vieilleville ambassadeur en Angleterre auprès du jeune roi Edouard VI, fils & successeur de Henri VIII : il s'aquitta de cette ambassade avec beaucoup de succès, & repoussa en plein conseil, avec autant de fermeté que de dignité, les atteintes que le duc de Sommerset, oncle du jeune roi & régent du royaume, osoit porter à la gloire de la nation Françoise. Il eut l'honneur d'être admis à un festin royal, & d'y être placé entre le roi & le duc de Sommerset. Il partit d'Angleterre avec l'estime de toute la cour.

A son retour il refusa 50 hommes d'armes de la compagnie du maréchal de Biez, que le roi vouloit lui donner; *Il ne vouloit pas*, disoit-il, *de la dépouille d'un homme convaincu de trahison.*

L'an 1549 il remonta au siége de Boulogne, François de Lorraine, comte d'Aumale, depuis duc de Guise, abattu d'un coup de lance dans le front. Il y eut un cheval tué sous lui, & deux autres dans une action qui suivit. Il accepta la lieutenance de la compagnie de cent hommes d'armes du maréchal de Saint-André, dont il étoit ami. Il avoit refusé peu de temps avant l'honneur que le roi voulut lui faire de l'envoyer avec la principale autorité aux conférences de Boulogne, pour conclure la paix entre la France & l'Angleterre; & il avoua au duc de Vendôme, étonné de son refus, que sa raison étoit, *Qu'on trahissoit le roi, & qu'on lui faisoit acheter une paix qu'il pouvoit vendre aux Anglois.* La même année il eut l'honneur de recevoir le roi & toute la cour en son château de Durestal.

En 1551, le roi lui donna une place dans son conseil d'état. Il fut d'avis qu'il accordât sa protection aux princes d'Allemagne, qui la demandoient par

une ambaffade folemnelle, & qui n'avoient que cette feule reffource pour fe garantir de la tyrannie de l'empereur. Le connétable de Montmorenci n'étoit pas d'avis que le roi leur accordât leur demande; fon autorité entraînoit tous les fuffrages. Mais Vieilleville expofa fi vivement les griefs du roi contre l'empereur, l'honneur qu'il lui en reviendroit d'avoir fecouru des opprimés; l'utilité dont cette démarche feroit au royaume; il propofa les moyens de fubvenir aux frais de cette grande entreprife avec tant de clarté, que le roi fe décida fuivant fon avis, qu'il avoit terminé par ces paroles, auffi naïves qu'elles font expreffives: *Il femble, fire, qu'on veuille vous ravir des poings, & de deffus le front, la plus grande gloire qui puiffe être offerte, ni arriver à un roi de France, de le choifir protecteur du faint-empire de la chrétienté, qui eft plus eftimable quafi, que fi on vous préfentoit le même diadême impérial.*

En 1552, le roi lui donna le commandement de fa cornette, compofée des compagnies du duc de Guife & du maréchal de Saint André, de cent hommes d'armes chacune, pour l'accompagner la campagne d'Allemagne, pendant laquelle il s'empara des trois évêchés. Il dégagea dans une rencontre, au fiége d'Ivoy, le duc de Nemours, qui lui dit: *Mon pere, je vous dois la vie & l'honneur, faites de moi ce que vous voudrez.* Vieilleville fut fait maréchal de camp, fit fortifier Verdun, prit plufieurs villes en Lorraine; & pendant que Charles-Quint affiégeoit Metz en perfonne, il étoit à la tête d'un gros détachement, prefque tout compofé de nobleffe. Il harcela continuellement l'armée de l'empereur, lui enleva des convois, battit tout ce qui s'éloignoit du camp, & la fatigua tellement, que Charles-Quint irrité de toutes ces pertes, *déclaroit en jurant que s'il pouvoit tenir ce lion-regnard de Vieilleville, qu'il le feroit empaler. Sans lui*, difoit-il, *je ferois roi de France.*

En 1553, le roi lui donna le gouvernement de Metz, auquel il ajouta Toul & Verdun, avec un pouvoir fi abfolu, qu'il avoit droit de vie & de mort. Il s'y comporta avec tant de fageffe, de prudence, de valeur & de défintéreffement, que les habitans de ces villes en confervent encore la mémoire.

La même année il fut chargé de négocier une ligue offenfive & défenfive avec les députés des princes Proteftans d'Allemagne, qui fe rendirent à Metz. Le cardinal de Lénoncourt & Charles de Marillac, évêque de Vennes, lui furent adjoints dans cette négociation. Son zèle pour les droits inaliénables de la couronne, éclata dans le courage avec lequel il empêcha le cardinal de Lénoncourt, évêque de Metz, de continuer à battre monnoie. La puiffance du cardinal de Lorraine, qui foutenoit fon confrere, ne put l'arrêter. Il foutint les droits du roi & ce qu'il avoit fait en plein confeil, & fes raifons furent trouvées fi fortes que Henri II, qui étoient préfent, dit, *J'avoue & j'approuve tout ce que M. de Vieilleville a fait dans fon gouvernement, & déclare devant toute cette affiftance, qu'il ne fe fauroit mieux faire en une charge; car toutes fes actions redondent merveilleufement au bien, profit & confervation de mon état, & à la gloire de ma couronne.*

En 1554, le roi lui donna une compagnie de 50 hommes d'armes, vacante par la mort de M. d'Humieres. La même année il battit en plufieurs rencontres le comte de Mefgue, gouverneur de Thionville.

En 1555, il découvrit une confpiration tramée par les religieux obfervantins, pour livrer la ville de Metz aux Impériaux. Il fit échouer leur projet par fa vigilance, & défit totalement le comte de Mefgue qui étoit forti de Thionville avec des troupes, pour en faciliter l'exécution.

En 1558, il forma le fiége de Thionville. Ce fiége étoit déja commencé, lorfque le duc de Guife vint prendre le commandement de l'armée, pour avoir l'honneur de la prife de cette place; mais il ne put enlever à Vieilleville la gloire qui lui étoit due, d'y avoir contribué par les préparatifs, & par les avis qu'il lui avoit donnés. La même année le roi lui donna par brevet du 15 février, figné par fa majefté, & contrefigné par les quatre fecrétaires d'état, l'affurance du premier état de maréchal de France qui viendroit à vaquer.

L'année fuivante il mit en ufage un ftratagême ingénieux, pour empêcher les armées de France & d'Efpagne d'en venir aux mains, & pour faciliter la paix entre les deux couronnes. Il fut nommé pour affifter aux conférences, & à la fignature du traité qui fut fait à Câteau-Cambrefis. Le roi le gratifia de 10000 écus, & le chargea de porter le traité au parlement, dont il reçut des louanges d'autant plus flateufes, qu'elles étoient méritées. Il détourna le roi de tenir un lit de juftice contre les hérétiques: il s'oppofa aux articles de la paix de Savoye, traité funefte à la France qui perdit le Piémont & la Savoye, mais plus funefte encore par la mort du roi qu'il occafiona. Ce prince, en mourant, donna à Vieilleville les plus grands témoignages de bonté.

La reine Catherine de Médicis devenue régente, le retint auprès d'elle en qualité de chevalier d'honneur. Après la découverte & la punition de la conjuration d'Amboife, il fut envoyé à Orléans pour y commander. Il contint les Proteftans, & défit quelques-unes de leurs troupes. Il alla enfuite en Normandie, où il réprima les entreprifes des religionaires de Rouen & de Dieppe, employant à propos la douceur & la févérité fuivant les circonftances.

Après la mort de François II, la nobleffe de la prévôté & vicomté de Paris le nomma parmi les principaux feigneurs du royaume, que l'on demandoit qui fuffent mis auprès de la perfonne du roi. Cette requête fut fans effet.

La reine le nomma ambaffadeur extraordinaire auprès de l'empereur Ferdinand & des princes de l'empire. Les raifons que la régente donna de fon choix, font de ce feigneur l'éloge le plus accompli. Il partit accompagné d'un grand nombre de feigneurs & de gentilshommes. On lui rendit les plus grands honneurs. Sa réputation le précédoit dans tous les lieux où il paffoit. Il jouiffoit d'une confidération perfonnelle, qu'il ne devoit qu'à fes vertus, à fon mérite & à fes exploits. L'empereur le traita de la maniere la plus diftinguée, & l'admit plufieurs fois à fa table, & fans être autorifé à le faire, lui propofa le mariage de la princeffe Elizabeth d'Autriche avec Charles IX. A fon retour le roi & la reine mere l'avouerent de tout, & ce mariage fe fit par la fuite.

Il fut envoyé en Angleterre, & réuffit à détourner la reine Elizabeth de donner des fecours aux Proteftans de France, qui lui en faifoient demander par le cardinal de Châtillon.

En 1562, il trouva à fon retour Paris affiégé par le prince de Condé. Il fervit fous fon ami le maréchal de Saint-André; fit une fortie fur les Reiftres; les mit en déroute, & obligea le prince de lever le fiége, & de fe retirer à Orléans. Toute la cour lui attribua la gloire d'avoir fauvé la capitale. La même année il fut fait maréchal de France, à la place du maréchal de Saint-André, tué à la bataille de Dreux. Mais il n'accepta cette charge qu'après beaucoup de difficultés, par l'extrême répugnance qu'il avoit de fuccéder à fon ami. En vain le prince de la Roche-fur-Yon, le maréchal de Montmorenci & le chancelier de l'Hôpital voulurent l'engager à l'accepter, ils ne purent y réuffir. Le roi lui-même & la reine fa mere vinrent chez Vieilleville. Cet excès de bonté de leurs majeftés furmonta toute fa répugnance: il obéit, & le roi mit le comble à cette faveur, par une plus grande encore, qui eft peut-être fans exemple dans l'hiftoire de cette monarchie. On l'attendoit pour la meffe. Il alla à la chapelle de Bourbon, avec le prince de la Roche-fur-Yon; il plaça en marchant Vieilleville au milieu d'eux, tous trois revêtus des grands manteaux & colliers de l'ordre. Après la meffe il dîna avec le roi;

& le dîner fini il prêta le serment de fidélité entre les mains de S. M. pour son état de maréchal de France, en présence du chancelier de l'Hôpital & de toute la cour.

Le maréchal de Vieilleville fut envoyé en 1563, en Normandie, pour y rétablir l'ordre & la tranquillité. Il y réprima l'audace du sieur de Villebon de la maison d'Estouteville, gouverneur de Rouen, qui, quoique son parent, osa tirer l'épée contre lui. Vieilleville lui coupa la main droite d'un revers de la sienne, & dissipa par sa fermeté & son courage, une sédition que cette querelle avoit excitée dans la ville. Il fut envoyé à Orléans pour assister aux conférences de la paix. Il y proposa le siége du Havre, remis aux Anglois par les Protestans, & que ceux-ci fussent obligés de se joindre aux troupes du roi pour chasser du royaume ses plus grands ennemis. La paix ne fut conclue qu'à cette condition. Le connétable de Montmorenci, pour ôter au maréchal de Vieilleville la conduite de ce siége, le fit différer & le fit al ler à Rouen. Vieilleville fut obligé d'en partir pour se rendre à Metz : un faux bruit de sa mort avoit fait penser aux princes de l'empire, que la circonstance étoit favorable pour enlever à la France cette importante place, dont la perte étoit aussi sensible à l'Allemagne que l'acquisition en est avantageuse à la France. Son arrivée imprévue fit avorter leurs projets. Il profita du séjour qu'il y fit pour achever la citadelle qui étoit déja bien avancée. Il fut mandé par le roi pour aller au siége du Havre, qui fut repris sur les Anglois.

En 1564, il fut envoyé en Suisse, & conclut avec le corps helvétique, un traité d'alliance plus avantageux que les précédens. Ce traité fut signé le 7 décembre 1564, à Fribourg, par le maréchal de Vieilleville, & par Sébastien de Laubépine, & Nicole de la Croix, abbé d'Orbais, ambassadeurs ordinaires auprès des Cantons, qui signerent après lui.

La guerre civile commença en 1567. Le connétable Anne de Montmorenci, tué à la bataille de Saint-Denys, laissa vacante la premiere charge de l'état. Le roi nomma en plein conseil le maréchal de Vieilleville à cette haute dignité. Il eut le courage de la refuser, & de représenter à sa majesté, qu'il étoit convenable au bien de son service, de la laisser vacante, & de nommer le duc d'Anjou, frere du roi, & roi lui même après son frere sous le nom de Henri III, lieutenant-général du royaume. La reine mere & le duc d'Anjou n'oublierent jamais cette générosité du maréchal, qui doit lui faire d'autant plus d'honneur, qu'il ne fut point porté à cette action par une lâche complaisance, mais par un zèle éclairé pour le service de son maître, & le bien de son royaume. La même année il fut envoyé en Poitou ; se saisit de la capitale de cette province, & pendant quatre mois il arrêta les projets des Protestans, les fit échouer, & mit le roi en état de faire le siége de Saint-Jean d'Angeli en Saintonge. S. M. le fit son lieutenant-général à l'attaque de cette place, qui fut obligée de se rendre. Le vicomte de Martigues, gouverneur de Bretagne, fut tué devant cette ville. Le roi nomma le maréchal de Vielleville à ce gouvernement, qu'il remit à sa majesté pour en gratifier le duc de Montpensier, prince du sang, qui le demandoit avec beaucoup d'instances.

En 1570, les quatre maréchaux de France eurent ordre de procéder dans toutes les provinces du royaume à l'exécution de la paix d'Angers. Le maréchal de Vieilleville eut pour son département les provinces de Bourgogne, Bourbonnois, Berri, Auvergne, Lyonnois, Vivarais, Dauphiné & Provence. Il rétablir par tout le libre exercice de la religion catholique. Il congédia les troupes des Protestans, & remit les chanoines de S. Jean de Lyon en possession de leur église. A la priere du pape il rétablit le même ordre dans le comtat d'Avignon. Il prit la ville de Sisteron, qui servoit d'azile aux rebelles.

Enfin pendant qu'il recevoit le roi & toute sa cour dans son château de Durestal, il fut attaqué d'une maladie violente, qui l'emporta en douze heures de temps, à l'âge de 61 ans, le dernier novembre 1571.

L'on croit qu'il fut empoisonné par la méchanceté de ceux des courtisans qui conseilloient au roi le massacre des religionaires, qui fut exécuté le jour de la S. Barthelemi de l'année suivante. Ils craignoient que ce grand homme n'employât son crédit sur l'esprit du roi, pour le détourner d'une action aussi cruelle, & dont le souvenir devroit être effacé des fastes de la monarchie.

Telle fut la vie du maréchal de Vieilleville. Il sera compté au nombre des plus grands hommes. Sa vie est un tissu de grands & glorieux faits d'armes : habile général, il ne servit pas moins bien ses maîtres dans le cabinet ; bon négociateur, il joignit à ces qualités celles d'un excellent ministre. Il fit voir dans les conseils une prudence consommée. Rien n'approche de son désintéressement. Il l'a poussé jusqu'à l'héroïsme. Les vertus religieuses & civiles faisoient la base de son caractere. Eloge rare pour le siécle dans lequel il a vécu. Les grands hommes y étoient peut-être trop communs ; mais les vertus de l'humanité, qui constituent l'homme, qui le font aimer, y étoient presqu'inconnues.

Voyez les *mémoires* de sa vie écrits par Vincent Carloix son secrétaire, imprimés à Paris en 1757 ; l'*histoire généalogique de plusieurs maisons illustres de Bretagne*, de François Augustin Dupas. Les *mémoires* de Brantôme ; les *additions de le* Laboureur *aux mémoires de Michel de Castelnau*, & *l'histoire généalogique* de la maison de Gondy par l'abbé Corbinelly.

SCEPTIQUES, philosophes, disciples de Pyrrhon, ainsi appellés, parceque toute leur philosophie ne consistoit qu'à considérer les choses sans rien déterminer sur leur vérité ou fausseté, qu'ils ne croyoient pas que l'on pût découvrir : ainsi ils doutoient de tout, & n'osoient pas même assurer qu'il y eût rien de certain : en quoi ils différoient des nouveaux académiciens, qui assuroient au moins qu'il n'y avoit rien de certain. Pyrrhon, auteur de cette secte, vivoit du temps d'Epicure & de Théophraste. * Vossius, *de philosoph sectis.*

SCEPUS ou CEPUSE, comté de Hongrie, sur la frontiere de la Pologne, vers les monts Carpathiens ou Crapak. Il y a une partie de ce comté qui dépend de la Pologne, & l'autre de la Hongrie. Le principal bourg de cette derniere partie est Leutsch. Jean de Zapol, comte de Scepus, fut couronné roi de Hongrie en 1526.

SCEVA, Juif, prince des prêtres, eut sept fils exorcistes, qui voulurent se mêler de chasser les esprits malins au nom de Jesus, que l'apôtre saint Paul prêchoit. Le démon leur fit réponse, qu'il connoissoit Jesus & Paul, & que pour eux, il ne savoit qui ils étoient. Ensuite l'homme possédé de l'esprit malin usa de telle violence contr'eux, qu'ils furent contraints de s'enfuir nuds & fort blessés. * *Act. c.* 19.

SCEVA, centurion ou capitaine dans l'armée de Jules-César, *cherchez* CASSIUS SCÆVA.

SCEVOLA, *cherchez* MUTIUS.

SCEVOLE de SAINTE-MARTHE, *voyez* SAINTE-MARTHE.

SCEY, maison, *cherchez* CEIS.

SCHAAF (Charles) né à Nuys, ville de l'électorat de Cologne, le 28 d'août 1646, étoit fils de Henri-Schaaf, major dans les troupes du Landgrave de Hesse-Cassel, qu'il perdit avant l'âge de huit ans. Sa mere l'accompagna à Duisbourg, où l'on avoit dessein qu'il poursuivît ses études ; & quand il les eut achevées, prêt à entrer dans l'état ecclésiastique, l'électeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume, l'établit en 1677, sur la demande des étudians en théologie, docteur en langues orientales dans l'université de

Duisbourg. Schaaf quitta cet emploi au bout de trois ans, pour en remplir un semblable à Leyde, du consentement du sénat académique. Il y fut si utile, que le 8 mai 1681, les curateurs de l'université lui firent un présent considérable, & l'engagerent le 8 novembre suivant à remplir en chef le poste de docteur en langues orientales; emploi qu'il exerça quatre ans, sans penser à le quitter. Mais au bout de ce terme, appellé ailleurs, & prêt à quitter Leyde, on l'y retint, on augmenta ses gages, on lui promit une chaire de professeur, on lui donna par écrit un privilége qui défendoit à tout autre d'enseigner les langues orientales; & ce privilége fut notifié au recteur & au sénat académique. Au bout de 33 ans d'exercice, M. Schaaf eut encore une augmentation de gages, qui fut suivie d'une troisiéme en 1719, avec le titre de professeur. Il enseigna encore dix ans avec cette qualité. Ainsi M. Schaaf a professé les langues orientales 3 ans à Duisbourg, & cinquante ans à Leyde. Il prêchoit quelquefois, &, dit-on, avec beaucoup d'applaudissement. En 1711, les curateurs le prierent de faire un catalogue des livres hébreux, chaldéens, syriac, samaritains, & des écrits des rabbins imprimés & manuscrits, qui se trouvoient dans la bibliotheque de l'université; ce qu'il fit en trois mois de temps. Le catalogue est joint à celui de la bibliotheque publique de Leyde, imprimé *in-folio* en 1711. Il avoit déja donné au public, 1. *Opus Aramæum.* 2. *Novum Testamentum syriacum*, avec une traduction latine. 3. *Lexicon syriacum concordantiale.* Son catalogue fut suivi 1. d'un *Epitome grammaticæ hebrææ;* 2. d'une lettre syriaque de l'évêque *Mar-Thomas*, écrite de Malabar en 1709, au patriarche d'Antioche, & traduite en latin par Schaaf; plus, une lettre syriaque de ce dernier, suivie d'une relation historique, *in-4°*, 1714. *Caroli* Schaaf *Sermo academicus de linguarum orientalium scientia, &c*, prononcé le 27 mai 1720. Ce savant mourut en 1729. Il avoit eu une correspondance intime avec l'évêque de Malabar, qui lui écrivoit souvent, & Jean-Henri Schaaf son fils, a entretenu cette correspondance. * *Bibliotheque Germanique*, *tome* 22. M. de la Croze, *histoire du Christianisme des Indes*, *page* 421, *& suivantes*, *&c.*

SCHABOUR-BEN-SAHEL, est le nom d'un excellent médecin Arabe, qui mourut chrétien l'an 250 de l'hégire, 864 de J. C. Il est auteur d'un livre intitulé, *Acrabadin*, c'est-à-dire, *Médicamens composés de confections*, qui est reçu & fort estimé dans l'usage commun des boutiques. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

SCHACA, déesse des Babyloniens, étoit la même qu'*Ops* parmi les Romains, c'est-à-dire, *la terre.* La fête de cette divinité se célébroit pendant cinq jours, durant lesquels les valets commandoient dans la maison, & les maîtres leur obéissoient. Le plus considérable de ces esclaves avoit tout le soin de la famille, & étoit vêtu d'une robe semblable à celle du roi. * Ctesias, *l.* 2. *Pers.* J. Selden, *de Diis Syris Synt. II*, *c.* 13.

SCHACH ou SCHAH, en langue persane signifie *roi* ou *seigneur.* *Padschach* signifie la même chose. Schach se met devant le nom propre, comme *Schach-Abbas;* & *Padschach* après, comme *Hassan-Padschach*, &c. Schich-Eider ou Aidar, prince d'Ardebil, gendre & successeur d'Ussum-Cassan, changea le nom de *Schich*, qui signifie *prophéte*, en celui de *Schach*, ou *roi.* Son fils Ismaël, qui commença à regner vers l'an 1500, y ajouta le titre de sophi, & se nomma *Schach-Ismaël-Sophi.* * Oléarius, *voyage de Perse.*

SCHACH ABBAS, fils de Mohammed-Khodabendeh l'aveugle, succéda à l'âge de 18 ans, en 1585, à Kodabendeh, l'un de ses freres. D'abord qu'il fut sur le trône, il s'appliqua à recouvrer les grandes provinces que les Turcs & les Tartares avoient usurpées sur la couronne de Perse. Il entra en Khorasan, & vainquit Abdallah, prince des Tartares Uzbeks, auquel il fit couper la tête. Ensuite il alla à Ispaham, qu'il fit la capitale de son royaume, & qu'il embellit de plusieurs bâtimens fort magnifiques. Après ces victoires, il marcha contre les Turcs, & prit la ville de Tabris ou Tauris, dans la province d'Aderbigian; puis il entra dans la province de Kilan, & ramena sous son obéissance ces peuples, qui s'étoient révoltés du temps de Schach-Thamas. Il gagna encore plusieurs batailles contre les Turcs; & reprit la ville d'Ormus sur les Portugais. La mort lui fit trouver la fin de ses victoires en 1629, après un regne de 44 ans. Il fit paroître la force de son esprit dans l'ordre qu'il donna sur la fin de sa vie, pour faire cacher sa mort, pendant que l'on assureroit la succession à Schach-Sefi, son petit-fils. Pour exécuter ce qu'il avoit ordonné, on exposa son corps tous les jours dans la même salle, où il avoit coutume de rendre la justice, assis dans une chaise, les yeux ouverts, & le dos tourné vers une tapisserie, derriere laquelle se tenoit Jousouf Aga, qui lui faisoit lever le bras par le moyen d'un petit cordon de soye, & Timur-Beg faisoit semblant de lui proposer les affaires de ceux qui étoient à l'autre bout de la salle, & d'en recevoir les jugemens. Par cet artifice, la mort de Schach-Abbas demeura cachée plus de six semaines. * Oléarius, *voyage de Perse.* Relation de *Pietro della Valle.* D'Herbelot, *biblioth. orientale*, au titre de *Mohammed*, M. Chauffepied, *supplément au dict. de Bayle*, au titre ABBAS.

SCHACH-SEFI, roi de Perse, succéda à son grand-pere Schach-Abbas en 1629. On dit que quand il vint au monde, il avoit les deux mains pleines de sang: ce qui fut un présage de sa cruauté. Dès qu'il fut sur le trône, il fit crever les yeux à son frere unique, & fit mourir ses oncles & leurs enfans, son premier ministre d'état, son chancelier, son grand maître d'hôtel, & sa mere. Il remporta plusieurs victoires sur ses ennemis; mais, la gloire de ces bons succès étoit due à la valeur & à la conduite de ses généraux, & à la fortune, plutôt qu'à sa prudence & à son courage. Ce prince mourut en 1642, après douze ans de regne, ou plutôt de tyrannie. Son fils Schach-Abbas lui succéda à l'âge de 13 ans. * Oléarius, *voyage de Perse.*

SCHACH-ABBAS IX roi de Perse, de la race des Sophis, & arriere petit-fils d'Abbas *le Grand*, succéda à son pere *Sefi* en 1642, à l'âge de 13 ans. Il n'en avoit que 18 lorsqu'il reprit la ville de Candahar, cédée au Mogol sous le regne de son pere. Il la conserva malgré cet empereur qui vint l'assiéger plus d'une fois, avec une armée de trois cens mille hommes. Abbas protégeoit ouvertement les chrétiens, ne permettant point qu'on les inquiétât en aucune maniere pour leur religion, *parceque*, disoit-il, *la conscience des hommes releve de Dieu seul; quant à moi*, ajoutoit-il, *mon devoir est de veiller au gouvernement extérieur de l'état, & d'avoir soin que la justice soit exactement rendue à tous mes sujets, de quelque religion qu'ils soient.* Abbas avoit dessein d'étendre les limites de son empire du côté du nord; il amassa à cet effet de grandes sommes d'argent, non en foulant ses sujets, mais en retranchant ses dépenses superflues, & en laissant vacantes plusieurs charges inutiles & de grand revenu. La mort arrêta ses projets, ayant été emporté par la maladie vénérienne en 1666, âgé de 37 ans. * M. Ladvocat, *dict. hist. portatif.*

SCHACK (Hans) comte de Schackembourg, seigneur de Gisselfeld & Gram, chevalier de l'ordre de l'Eléphant, généralissime des troupes du roi de Danemarck, conseiller intime, président du conseil de guerre, colonel des gardes à pied & à cheval, assesseur dans le conseil d'état & dans le tribunal suprême

prême, naquit le 29 octobre 1609, dans le duché de Lawembourg, dans la basse Saxe, de Christophe Schack, seigneur de Borsthorst, & d'*Anne* de Diden. La famille des Schack est des plus nobles & des plus anciennes du Holstein. Il fit ses premieres campagnes sous le roi Christiern IV, & sous les ordres de Detlev Brochdorff, général de la cavalerie de l'armée qui en 1626 marcha contre l'empereur. La paix ayant été faite entre l'empereur & le roi de Danemarck, Schack passa au service du roi Gustave-Adolphe, lorsque ce monarque se jetta sur l'Allemagne en 1630. Pendant cinq ans qu'il porta les armes, il passa par tous les grades inférieurs, & enfin le duc de Saxe-Weimar lui donna une compagnie de cavalerie. En 1635, il passa au service de la France, où se trouvoit le fameux Josias Rantzaw, qui fut dans la suite maréchal de France, & qui le fit en 1638 lieutenant-colonel de son régiment. Il devint colonel en 1642, & le roi de France le déclara en 1648 mestre de camp général tant dans l'infanterie que dans la cavalerie. Après avoir passé l'espace de seize années dans les troupes de France, ou dans la guerre contre les Espagnols, il donna diverses preuves de sa valeur en Flandre, il se retira dans ses terres, situées dans le duché de Lawembourg, & le duc Auguste le fit gouverneur de cette province avec le titre de vice-duc. Deux ans après la ville de Hambourg se l'attacha à des conditions très-avantageuses pour Hans Schack, le faisant commandant de la ville. Quinze mois s'étoient écoulés, pendant lesquels il avoit mis toutes choses sur un pied infiniment meilleur qu'elles n'étoient auparavant, lorsqu'irrité des jugemens sinistres & de la malignité de quelques-uns des principaux de Hambourg, il résolut d'offrir ses services à Frédéric III, roi de Danemarck. La guerre étoit alors déclarée entre les Danois & les Suédois. Dès qu'il arriva, il fut fait lieutenant-général, & dans toutes les occasions il donna des preuves de son habileté & de sa prudence dans l'art de la guerre. Dans le siége de Copenhague, il remplit tous les devoirs d'un général très-expérimenté, mettant ordre à tout & encourageant les troupes par ses discours & par son exemple. Elevé au grade de général, il transporta en Fionie les troupes danoises & celles des alliés, pour en chasser les Suédois qui infestoient toute cette isle. Là il attaqua l'armée suédoise avec tant de valeur & de succès, que les Suédois se virent contraints de chercher un asyle dans les murs de la ville de Neubourg; mais ces troupes fugitives ne se croyant point là en sureté, prirent le parti de se rendre aux Danois. Ainsi dans un seul jour, qui fut le 14 novembre 1659, cet habile général priva les Suédois d'une belle province, d'une puissante armée, & leur enleva l'espérance de s'étendre davantage dans le Danemarck. Ces heureux succès furent suivis d'un grand revers pour Schack. Comme ce général, pour obéir au roi de Danemarck, étoit monté sur un vaisseau hollandois qui devoit le porter à Copenhague, il fut pris par les Suédois qui le conduisirent d'abord à Malmoë dans la Schonie, & ensuite à Jenekoping, où il fut retenu jusqu'en 1660, qu'on le rendit lui & ses terres, à son roi. Aussitôt après, le roi de Danemarck le fit sénateur du royaume, ensuite généralissime de ses troupes, à quoi il ajouta la qualité de conseiller intime, de président du conseil de guerre, & d'assesseur dans le conseil d'état. Il fut fait chevalier de l'ordre de l'Eléphant en 1663, & en 1671, il fut un des premiers que le roi Christiern V éleva à la dignité de comte. Enfin comblé & rassasié de gloire & d'honneurs, il décéda à Copenhague le 27 février 1676, âgé de 67 ans. De sa femme *Anne* Blome, fille d'*Otton* Blome de Kaltenhof dans le Holstein, qu'il avoit épousée en 1648, il laissa un fils héritier de son comté & de ses biens; savoir, Othon-Diétric Schack, comte de Schackenbourg, chevalier de l'ordre de Danebrog, & grand bailli de Rippen, &c. Celui-ci eut plusieurs fils, l'aîné *Hans* Schack, comte de Schackenbourg, chevalier de l'ordre de l'Eléphant, lieutenant-général, conseiller intime du roi, chambellan, grand-bailli de Rippen, & enfin président de la chambre des finances, mourut à Copenhague l'an 1718. De sa premiere femme, fille du grand chancelier, comte de Reventlow, il eut un fils, *Othon-Diétric* Schack, comte de Schackenbourg, chevalier de Danebrog & chambellan du roi, mort en 1741, qui a laissé de sa femme, de la famille de Gabel, deux fils & autant de filles. Les freres du dernier comte de Hans Schack, que l'on appelloit les barons de Schack, ont aussi été mariés, & ont laissé des enfans. L'auteur judicieux des mémoires que nous suivons, croit qu'il y a encore (en 1743) un de ces freres vivant à la cour de Luneville en Lorraine, qui a été autrefois en Danemarck grand-véneur de la cour du roi Frédéric IV, mais qui mécontent, s'exila lui-même, se fit catholique en France, & qui depuis a vécu en Lorraine dans quelque emploi considérable. * *Supplément de Basle.*

SCHADRENSIS ou SCIADRENSIS (Isaac) auteur Syriac, Maronite du Mont-Liban, nommé ainsi du bourg de Schadra, où l'on croit qu'il étoit né, a fleuri dans le XVII siécle. Il prenoit le titre d'archevêque de Tripoli en Syrie. En 1636 il fit imprimer à Rome, au collége des Maronites, une grammaire pour la langue syriaque, en syriac même, pour l'usage de ses compatriotes. Il étoit alors dans un âge fort avancé. Dans la préface de cette grammaire qui est en arabe, quoiqu'écrite en caracteres syriacs, on apprend qu'il étoit fils de Jean Ebn-Schadajack, qui fut envoyé à Rome en 1603, vers le pape Clément VIII, avec quatre de ses fils, Cyriaque, Michel, Sergius, & Isaac lui-même. Jean fut métropolitain dans son pays, & mourut peu après avoir été élevé à cette dignité. Isaac profita du séjour que son pere lui fit faire à Rome, pour y étudier au collége des Maronites, où il enseigna ensuite. Etant retourné depuis dans sa patrie, il fut pendant dix ans archiprêtre de Tripoli, & en 1629 on l'éleva à la dignité de métropolitain de Canubin & des lieux qui en dépendent. Le patriarche Jean l'envoya deux fois à Alep, & en 1635 il revint à Rome avec ses deux fils, Jacques & Jean, diacres. Il y étoit encore en 1636, *comme on l'a dit au commencement.* Nous ignorons le temps de sa mort.

SCHAFEI, fameux iman ou docteur Musulman, né à Gaza, ville de Palestine, l'an 150 de l'hégire, 767 de J. C. vint à Bagdet l'an 178, 794 de l'hégire de J. C. Il en sortit pour passer en Egypte, où il entendit Malek-ben-Ans, célebre iman, & mourut dans le même pays l'an 204 de l'hégire, 819 de J. C. âgé de cinquante-quatre ans. Schafei est le premier qui ait écrit de la jurisprudence parmi les Mahométans, & qui composa un livre sur les *Ossoul*, ou fondemens du musulmanisme, dans lequel tout le droit tant civil que canonique des Mahométans est compris. On a encore de lui deux autres livres qui traitent de la même matiere; & sa doctrine est tellement autorisée par les Musulmans, que Saladin fonda un collége dans la ville du Caire, dans lequel il étoit défendu d'en professer ou enseigner une autre. Il y a eu cependant quelques-uns de ses envieux qui lui ont préféré le docteur Aban-Hamed. La mosquée magnifique, accompagnée d'un collége, qui fut bâtie dans la ville de Herat en Chorasan, par Gaïat-Heddin, sultan des Gaurides, fut affectée à ceux qui étoient de la secte de Schafei, & tous les docteurs de la ville de Farab dans la Transoxane, étoient Schafeïens de secte. Il y a une histoire de ces docteurs, sectateurs de Schafeï, intitulée *Thabacat al Schafeiat.* Quant aux traditions musulmanes, l'on dit que Schafeï les reçut de Maleck-ben-Ans,

& qu'il les transmit à Zohari; car il est important parmi les Mahométans de savoir le canal par lequel les traditions qui tirent leur source de leur prophéte, sont venues jusqu'à nous. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

SCHAFFHOUSE, en latin *Scaphusium*, *Probatopolis*, ville capitale d'un des cantons Prétendus-Réformés de la Suisse, est située sur le rivage droit du Rhin. Cette ville est le douziéme canton. Elle n'est pas fort grande; mais elle est bien bâtie, & a un très-beau pont de pierres, par lequel elle communique avec la Suisse. Ses revenus sont considérables, & consistent en partie dans ceux du couvent sécularisé de *Tous les saints* : & en partie dans le péage que payent les marchandises qui y passent en grande quantité, parcequ'on est obligé de débarquer toutes celles qui descendent le Rhin, pour les transporter sur des chariots au-dessous de la grande cataracte du Rhin, qui est à une demi-lieue de Schafhouse. L'air y est fort bon & fort pur. Le commerce & les fabriques n'y fleurissent point; mais elle a produit de fameux ouvriers & des savans célébres, surtout des médecins. Son territoire est fertile en bleds, en vins, en fruits, en pâturages. L'origine de cette ville est due en partie à quelques maisons nobles des Brunsi, des Am-Staad, des Im-Thurn, &c. & en partie aux maisons des pêcheurs & des bateliers qui demeuroient là, parcequ'on y traversoit le Rhin, & que les bateaux avoient coutume d'y aborder. Les maisons de ces bateliers furent nommées *Scaph-hauser*, ou les Maisons des bateaux, du mot latin *Scapha*, qui signifie un bateau. Ces maisons ayant formé un village, ce lieu fut appellé *Schiffause*, *Scaphause* ou *Scafuse*. Les anciens sceaux de la ville portent ce dernier nom. En 1052, l'abbaye de l'ordre de S. Benoît qui porte le nom de *Tous les saints*, fut fondée par Eberhard comte de Nellenbourg, qui fit présent à ce couvent du bourg de Scafuse, & de tous ses droits & dépendances. Depuis ce temps-là les richesses de l'abbaye & le nombre de ces maisons ayant augmenté considérablement, il s'en forma une ville dans le XIII siécle. Cette ville prit alors les armoiries de l'abbaye; & l'abbé, en vertu de la donation *dont on a parlé*, avoit le pouvoir suprême sur la ville, & y nommoit le préteur & la moitié des membres du conseil. Les priviléges accordés par les empereurs de la maison d'Autriche, lui firent peu à peu changer de face; & lorsque la maison des anciens ducs de Souabe fut éteinte, cette ville fut déclarée ville impériale libre. En 1312 elle entra en alliance avec Zurich & Saint-Gall. Schaffhouse tomba en 1330 au pouvoir de la maison d'Autriche, par l'accord que fit Louis de Baviere élu empereur, avec Frédéric duc d'Autriche, contre qui le premier disputoit la couronne impériale : mais elle conserva ses priviléges. Elle demeura sous la domination de la maison d'Autriche jusqu'en 1415, où le duc Frédéric fut mis au ban par l'empereur Sigismond & par le concile de Constance, parcequ'il avoit favorisé l'évasion du pape Jean XXIII. Schaffhouse redevint alors ville libre de l'empire, & obtint de l'empereur une lettre, en vertu de la quelle elle ne pouroit plus être aliénée de l'empire. En 1501 elle fut reçue dans la ligue éternelle des Suisses, & devint ainsi le douziéme des cantons. Elle entra en 1511 dans le traité de l'union héréditaire avec la maison d'Autriche, & en 1521 dans l'alliance avec la France. La même année les Prétendus-Réformés s'introduisirent dans cette ville, & y eurent le dessus dès 1529. Le gouvernement de Schaffhouse comprend le grand & le petit conseil, dont les chefs sont les deux bourguemestres. Les douze tribus dont la bourgeoisie est composée, fournissent chacune un nombre égal de membres à ces conseils. La tribu des nobles tient le premier rang, & n'est composée que de six familles nobles. Les bourguemestres président alternativement tous les ans, en commençant à la Pentecôte. Après eux le lieutenant & les deux trésoriers sont les plus distingués, & sont élus par le grand conseil. Le petit conseil a 24 membres, outre le bourguemestre, & le grand est composée de 84 membres. On appelle des sentences du petit conseil au grand; mais alors le petit conseil, excepté le bourguemestre regnant, n'y a ni séance ni voix; & pour remplir le nombre de 84, on choisit alors 24 bourgeois. Il y a encore un conseil privé, composé de deux bourguemestres du lieutenant, des deux trésoriers, d'un conseiller & du secrétaire d'état. La justice est composée de 24 juges, dont la moitié est tirée du petit conseil, & l'autre de la bourgeoisie. On n'y juge en matiere de dettes, que celles qui ne passent pas 60 florins; celles qui vont au-delà se décident devant le petit conseil. Il y a encore quelques autres petits tribunaux & chambres qui s'occupent des affaires matrimoniales, des procès d'injures, & des comptes que l'on rend. Le pays de Schaffhouse est divisé en bailliages qui sont au nombre de dix, c'est la ville qui y envoie les baillis : elle a aussi part aux quatre bailliages d'Italie. Les armes de la ville sont un bélier sautant de sable, couronné d'or au champ de sinople. Les valets de ville portent des manteaux moitié noirs & moitié verds. M. Ruger a fait une histoire de Schaffhouse, qui est encore manuscrite.

SCHAFFIROF ou SCHAPHIROW (Pierre baron de) ne tiroit point son origine d'une famille distinguée. Il y en a qui prétendent qu'il étoit Juif de naissance. C'est à son savoir qu'il doit son avancement. Ses connoissances lui ouvrirent auprès de Pierre le Grand le chemin aux honneurs. La connoissance qu'il avoit avec le premier ministre & grand chancelier Russien, le comte Théodore-Alexiewitz Gallowin, fut le premier pas de sa fortune. Ce comte le prit à son service en qualité de secrétaire, & il l'avoit à sa suite en 1697 & 1698, lorsqu'en qualité de second ambassadeur, il se trouva de la grande suite avec laquelle le Czar se rendit aux cours d'Allemagne, de Hollande & d'Angleterre. Le Czar apprit dans cette occasion à connoître Schaffirof, & il le nomma ensuite son secrétaire d'état. Schaffirof accompagna en cette qualité le Czar dans ses campagnes en Livonie & en Pologne. Ce monarque avoit beaucoup de confiance dans le savoir de son secrétaire, & il le consultoit dans toutes les affaires d'importance. Il le nomma vice-chancelier, après la mort du grand-chancelier comte de Gallowin, & il lui donna le titre de baron Russien. Le roi de Pologne Auguste II lui donna en même-temps l'ordre de l'Aigle blanc. Il suivit le Czar en 1711, dans sa campagne contre les Turcs, où il ne s'en fallut pas beaucoup que le Czar ne tombât lui & son armée entre les mains des ennemis. Il étoit auprès du Pruth dans la Moldavie, & l'armée turque l'enfermoit de telle maniere, qu'il ne pouvoit ni avancer ni reculer, & il n'entrevoyoit point d'autre moyen que de se rendre, à cause de la disette des munitions de bouche & de fourage. On envoya Schaffirof & le jeune Czeremetow dans le camp ennemi pour parler au grand-visir, & pour conclure la paix avec lui. Pour obtenir ce qu'ils demandoient, ils apporterent au grand-visir tout ce qu'il y avoit de plus précieux dans le camp Russien : ce qui éblouit si fort ce général, qu'il se laissa persuader de faire la paix le 23 juillet, & par-là le Czar se retira avec son armée. On envoya pendant ce temps-là Schaffirof & le jeune comte Czeremetow à Constantinople, pour y ratifier la paix conclue; mais ils y trouverent beaucoup de difficulté, & il s'en falut peu que la Porte ne fit échouer toute cette négociation par l'instigation des commissaires Suédois. On confirma cependant cette paix le 16 avril 1712, par le moyen du nouveau grand-visir; mais elle ne dura pas fort long-temps, parceque ce ministre fut disgracié peu après, & qu'on en élut un autre qui ne vouloit pas entendre parler de cette paix : cependant ceux qui étoient portés pour la paix eurent le dessus; on étrangla le grand-visir, & on ratifia le 16 juin 1713, le traité de paix à Andrinople. Les principaux articles étoient la reddition de la forteresse d'Azoph, & la

retraite des Russiens de la Pologne. Schaffirof demeura encore plus de 18 mois à la cour de Constantinople, parcequ'on ne vouloit pas lui permettre de s'en aller, jusqu'à ce que les articles de la paix fussent remplis dans tous les points, & que les différends à l'égard des limites fussent accordés. Il obtint finalement la permission de partir, & il arriva en 1714, le 20 décembre, à Petersbourg. Il prit séance dans le sénat, & le Czar lui fit de grandes confidences; mais il y avoit plusieurs courtisans qui le regardoient de mauvais œil. Il accompagna en 1716 & 1717, le Czar dans son voyage en Allemagne, en France & en Hollande, où il fut fort honoré. Il fut obligé de signer, à son retour, la sentence de mort prononcée contre le Czarowitz Alexis. On le nomma cette année vice-président des affaires étrangeres. Le 10 juin 1719, il obtint l'ordre de S. André dans l'anniversaire de la naissance du Czar, & ses envieux en furent fort mécontens. Le Czar fit son entrée de triomphe à Petersbourg le 18 septembre 1720, à cause du gain d'une bataille remportée sur mer contre les Suédois, & Schaffirof fit faire une superbe illumination qui fut fort goutée. Le Czar prit en 1721, le titre d'empereur de Russie, & Schaffirof en apporta la nouvelle aux ministres étrangers qui étoient alors à Petersbourg, & il leur délivra aussi des copies imprimées d'un écrit de l'empereur Maximilien I, dans lequel cet empereur donnoit au Czar Ivan Basilowitz le titre d'empereur de la Russie. Il leur montra aussi les originaux de quelques écrits que les rois d'Espagne d'Angleterre & la république de Venise avoient envoyés au Czar, dans lesquels ces trois souverains se servoient du titre d'empereur. Mais les ambassadeurs, qui n'avoient point d'instruction de leurs maîtres, ne purent promettre si ce n'est qu'ils en écriroient à leurs cours. Il accompagna en 1722 l'empereur à Astracan, où le monarque vouloit monter sur la mer Caspienne; mais Schaffirof s'en retourna peu après, ayant eu le malheur de se brouiller avec le prince de Menczikoff, qui avoit regardé depuis long-temps d'un œil jaloux la fortune de Schaffirof, & ce fut par-là que commença la chute de ce dernier. Le Czar étant de retour de Perse vers la fin de l'année, la premiere chose qu'il fit fut d'examiner les différends de ces deux ministres. Ayant appris qu'en présence du sénat ils s'étoient invectivés, tous les deux furent condamnés à une amende de 100000 roubles, & on examina soigneusement cette affaire. Cette recherche donna occasion au Czar de découvrir plusieurs fraudes que le prince Menczikoff, plusieurs seigneurs & Schaffirof avoient commises. On établit pour cet effet une inquisition, devant laquelle comparurent les principaux accusés. Ils en furent tous quittes, moyennant une grande somme d'argent, hormis le baron de Schaffirof, qui, tout vice-chancelier qu'il étoit, & quoiqu'il eût rendu de grands services, reçut une sentence des plus dures. On le fit prisonnier au commencement du mois de février 1723, à Petersbourg, lui & toute sa famille, & on fit savoir publiquement, que tous ceux qui avoient à dire quelque chose sur son compte, se présentassent dans l'espace d'un temps fixé, sous peine de mort. On établit une commission pour examiner son affaire, & le Czar voulut y présider. Le procès ne dura pas long-temps; car on lui lut sa sentence le 23 du même mois, qui contenoit la confiscation de ses biens, la perte de toutes ses charges & de la vie. On lui lut cette sentence sur un échaffaud construit pour cet effet, où il se résigna sans contrainte à la mort, en mettant sa tête sur le billot; mais comme le bourreau levoit la hache on cria grace, & on changea ce supplice en un exil dans la Sibérie, avec confiscation de tous ses biens. En conséquence de cet ordre on le transporta en Sibérie, où peu de temps après, sa femme fut conduite. Son secrétaire, nommé Kœnig, qui avoit eu part à tout le manége, fut condamné pour sept ans aux galeres. On dit que c'étoit à l'ambassadeur Turc, qui étoit alors en Moscovie & que Schaffirof avoit connu à Constantinople, qu'il étoit redevable de la vie. On l'accusoit d'avoir donné à son frere un caractere & une pension à l'insu du Czar & du sénat. On dit aussi qu'étant directeur général des postes, il avoit haussé le port des lettres à son profit. On prétend encore qu'il avoit pris secretement 200000 ducats, & pour 70000 de pierreries des biens du prince Gagarin, quoique cela fût défendu sous peine de mort, de même que de dire des injures dans le sénat, comme cela lui étoit arrivé. Mais on ne regarda pas ces fautes comme suffisantes, pour punir si sévérement un homme qui étoit si estimé du Czar. On croit donc que sa chute étoit due à d'autres raisons secrettes & qu'on vouloit taire. On a présumé que cela venoit de ce qu'il s'étoit opposé au Czar par rapport à la succession de l'empire, & qu'il entretenoit un commerce de lettres suspect, tant en dedans qu'au déhors du royaume. L'inimitié de Menczikoff s'y joignit aussi, quoiqu'il fût que la Czarine étoit sa protectrice. Il avoit outre cela plusieurs ennemis, qui ne pouvoient pas supporter qu'on lui confiât, quoiqu'étranger, ces hautes dignités, & qu'on lui permît de faire plusieurs choses de sa propre autorité. Les Hollandois s'intéresserent pour lui, & par le moyen de leur ambassadeur M. Wilde, ils firent solliciter le Czar de le rappeller; mais tout cela fut inutile. Son exil finit pourtant avec la mort du Czar: car aussitôt que la Czarine eut pris les rênes du gouvernement après la mort de son mari arrivée au mois de février 1725, on relâcha son secrétaire, & on annonça à Schaffirof qu'il étoit rentré en grace, & qu'on lui rendoit la possession de tous ses biens. Il abandonna son exil, & il se rendit en diligence à Petersbourg, où il alla attendre les ordres de la Czarine. Peu de temps après il fut présenté à cette princesse par le grand-chancelier comte de Galowkin. La Czarine l'assura de sa bienveillance, & elle lui ordonna de demeurer à Petersbourg jusqu'à nouvel ordre. Il adressa un discours à cette princesse, dans lequel il lui rendoit graces de la maniere la plus forte. Il obtint enfin, lui & son épouse, la permission de baiser la main de la Czarine. Ayant reçu la permission de se retirer de Petersbourg, il se rendit lui, son épouse & ses enfans accompagnés de quelques domestiques, sur ses biens entre Moscow & Oloniz, & là il vécut pendant quelque temps sans emploi, jusqu'à ce qu'en 1726 il obtint la place de président dans le collége du commerce de Moscow. On lui donna ensuite l'inspection supérieure sur le district d'Archangel & sur son commerce, sous le titre de conseiller d'état. Il fut confirmé dans ces charges en 1727, par le jeune Czar Pierre II, & en 1730, par la Czarine Anne. Il fut envoyé vers la fin de 1730, en qualité d'ambassadeur extraordinaire à la cour de Schah-Thamas roi de Perse, pour y conclure la paix au nom de l'impératrice de Russie. Il fit son entrée publique à Ispahan le premier février 1731. Sa négociation fut heureuse. Les traités furent conclus à l'avantage de la Russie le 11 janvier 1732, à Racht, & signés par Schaffirof & le général Lewaschow. Ce succès acquit au premier toute la bienveillance de l'impératrice; & lorsqu'il fut de retour en 1733, elle le nomma son conseiller privé. Il fut envoyé en 1737, à Niemirow dans l'Ukraine, pour assister en qualité de plénipotentiaire au congrès assemblé pour traiter de paix. Il ouvrit ce congrès par un fort beau discours; mais son éloquence ne servit de rien; les Turcs n'étoient pas disposés à la paix, & les plénipotentiaires se retirerent après quelques conférences. Schaffirof fut, dit-on, aggrégé au sénat à son retour. Il mourut le 11 mars 1739. Il avoit alors un fils qui étudioit à Leipsick, & une fille mariée depuis plusieurs années au comte de Gallowin, fils du comte Théodore-Alexiewitz Gallowin, qui avoit été premier ministre de Russie. * Extrait du *Suppl. franç. de Basle.*

SCHAGIA, SCHEGIA, SCHAH-SCHEGIA, *le*

*roi courageux* : c'est le titre de Geladeddin, quatriéme sultan de la dynastie des Modhaffériens. Il étoit fils de Mobarezeddin Mohammed Modhaffer, & il s'accorda avec ses deux freres, Schach-Mahmoud & Schah-Solthan, pour emprisoner leur pere, dont ils craignoient la colere. Schah-Schegiâ fut cependant un très-grand prince, & n'eut point de part à l'outrage que Schah-Solthan fit à son pere, en le privant de la vûe. Il vécut 53 ans, & en regna 26. Il mourut l'an 788 de l'hégire, 1386 de J. C. C'étoit un prince fort savant, & qui avoit une mémoire fort heureuse. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

SCHAHMANSOR BEN-HODMAFFER. Ce prince qui étoit neveu de Schah-Schegiâ roi de Perse, est le cinquiéme sultan de la dynastie des Modhaffériens. Il fit la guerre à Ali-Zeinalâhedin, qui avoit succédé à son pere Schah-Scheiâ, & le fit prisonnier. Celui-ci ayant été tiré de prison par ses amis, donna un second combat à Schahmansor, & fut encore vaincu. Schahmansor le fit priver de la vue, & se rendit ensuite maître de la ville de Schiraz, l'an 790 de l'hégire, 1388 de J. C. Mais cinq ans après Tamerlan, qui s'étoit déja rendu maître d'Ispahan, l'y vint attaquer. Ce sultan fut assez brave pour lui livrer bataille : il le blessa même dans le combat. Mais enfin il fut accablé par le nombre, & contraint de se retirer à Schiraz : il fut atteint en chemin par un des officiers du fils de Tamerlan, qui le tua. Avec lui prit fin la dynastie des Modhaffériens. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

SCHAHMOHAMMED ben-Modhaffer. C'est le premier sultan de la dynastie des Modhaffériens. Il fut fait gouverneur de la ville d'Iezid en Chorasan, par Abouzaïd, sultan des Mogols ou Tartares, l'an 718 de l'hégire, 1318 de J. C. L'an 729, ce prince après avoir défait en plusieurs combats les Nikoudariens, monta à un fort haut dégré de puissance, & épousa la fille du sultan des Carakhathaïens, nommée *Cothbeddin*. Il se fit enfin souverain après la mort du sultan Abousaïd l'an 742, regna ou gouverna 42 ans, 22 à Iezid, 13 dans le Kerman, & 7 en Perse. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

SCHAHROKH, fils du grand *Tamerlan*, succéda à son pere l'an 807 de l'hégire, 1404 de J. C. & fit la guerre presque pendant toute sa vie à Cara-Jousouf, prince Turcoman, de la dynastie du Mouton-Noir, & à ses deux enfans. Il défit leur pere en trois combats différens, & mourut l'an 850 de l'hégire, 1446 de J. C. après un regne de 43 ans, la 71 année de son âge, dans la ville de Rey. Ce prince ne s'est pas rendu moins célébre par sa justice, par sa piété & par sa libéralité, que par son courage & ses autres vertus militaires. L'histoire de Schahrokh, faite par Abdalrazzak, mort l'an 880 de l'hégire, est si pleine de belles actions & de grands événemens, qu'on ne peut se lasser de la lire. C'est une histoire complette de la vie de ce prince & de ses enfans, jusqu'en l'an 875. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

SCHAHSCHEGIA ou SCHUGIA, fils de *Mohammed*, fondateur de la dynastie des Modhaffériens, succéda à son pere, devint sultan & maître absolu, non-seulement de la province de Perse, mais encore de l'Iraque Persienne, & acquit une grande réputation de justice & de valeur. Il protégeoit les gens de lettres, avec lesquels il avoit de fréquentes conférences. Il regna 26 ans, & mourut l'an 786 de l'hégire, 1384 de J. C. laissant pour successeur *Alizein-Aldbedin*, son fils. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

SCHALAVONIE. C'est une contrée du royaume de Prusse, au cercle de Samland. Elle a la Nadravie au midi, le golfe de Curisch-Haff au couchant, & la Samogitie au levant & au nord. Elle est baignée par le Niemen, & par quelques autres rivieres ; mais elle est mal peuplée & mal cultivée ; les habitans en sont grossiers, & passent pour des restes des anciens Borusses. Ses lieux principaux sont Memel, capitale, Rangnits, Tilse & Russe. * Baudrand.

SCHALG, nom d'une ville du Turquestan, dont les habitans sont Musulmans. Elle est située à 90 dégrés 30 minutes de longitude, & à 44 de latitude septentrionale, dans le sixiéme climat. Cette ville n'est éloignée de celle de Tharaz que de quatre parasanges, & passe pour être une des plus fortes places du Turquestan. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

SCHALL (Adam) Jésuite, fut envoyé dans les missions de Chine, où il se distingua. Le docteur Paul Siu, qui ne tarda pas à connoître son mérite, & qui se concilia son amitié, le proposa à l'empereur Hoai-Tsong, le dernier de la race chinoise, pour la réformation du calendrier. Ce dessein ne s'exécuta pas alors. Dès que le Tartare Chun-Tschi fut parvenu à l'empire de la Chine, & que le pere Schall lui fut connu, il l'honora de sa bienveillance. On fit revivre alors le projet dont on a parlé. Le tribunal des mathématiques qui avoit été pendant trois cens ans entre les mains des Mahométans, leur fut ôté, & confié au Jésuite missionaire, qui ne l'accepta, après s'en être, dit-on, bien défendu, qu'à condition qu'il ne travailleroit qu'à ce qui concerne l'astronomie ; étant persuadé que l'astrologie, dont les Chinois étoient fort entêtés, n'avoit aucun fondement solide. La réforme du calendrier, & l'éclat que le pere Adam donna au tribunal des mathématiques, lui attirerent des visites assez fréquentes du jeune empereur. Il ne l'appelloit que *Mafa*, c'est-à-dire, *ancien pere*. Il lui permit de s'adresser toujours immédiatement à lui, quoique, selon l'usage, personne ne puisse présenter de requêtes, qu'elles n'aient passé par les mains du mandarin qui doit les examiner. En sa considération, l'empereur permit de bâtir deux églises à Pekin, & de réédifier dans les provinces celles qui avoient été endommagées durant les troubles. Ce fut encore en faveur du pere Adam, que le pere Ferdinand-Verbiest, & d'autres missionaires furent bien reçus du même empereur. Chun-Tschi étant mort à l'âge de vingt-quatre ans, Cang-Hi, son second fils, monta sur le trône, & conserva au pere Adam la même bienveillance que son pere lui avoit accordée. Ce Jésuite fut maintenu dans le palais, & eut le titre de précepteur du prince. Il rendit un grand service à la ville de Macao, en la sauvant contre l'ordre qui avoit été donné de la détruire, ainsi que toutes les habitations maritimes, parcequ'elles favorisoient les desseins d'un fameux pirate, qui faisoit la guerre au nouvel empereur. Le pere Schall se servit du même crédit pour arrêter diverses persécutions que les Bonzes suscitoient aux chrétiens : mais il ne put se garantir lui-même de la persécution. Le 12 novembre 1664, il fut enchaîné avec plusieurs autres, & mis en prison. On produisit contre lui un livre, qu'il avoit publié pour exhorter les Chinois & les Tartares à embrasser la religion chrétienne, comme étant la seule qui pouvoit conduire au salut. On accusoit d'ailleurs les missionaires de vouloir fomenter une révolution dans l'empire, & le P. Schall fut traduit comme étant le chef de la conjuration. Il fut en conséquence condamné à mort en 1665, à l'âge de soixante-seize ans. La sentence portoit, que le chef de cette secte pernicieuse (c'est-à-dire des chrétiens) seroit exposé dans la place publique, & coupé tout vivant en morceaux. Le pere du Halde dit, que toutes les fois qu'on voulut lire la sentence, il y eut un tremblement de terre qui obligeoit l'assemblée de se séparer. Quoi qu'il en soit, les chrétiens prisonniers furent relâchés, & il fut permis au pere Schall de retourner dans sa maison jusqu'au premier ordre de l'empereur. Il mourut peu après, l'an 1666, le jour de l'Assomption de la sainte Vierge, au commencement de sa soixante-dix-septiéme année. Il avoit été missionaire pendant quarante-quatre ans. * Le pere du Halde, *Description de la Chine*, tome premier, page 464 ; tome troisiéme, page 104, &c. On trou-

re cité l'ouvrage suivant : *Historica narratio de initio & progressu missionis societatis Jesu apud Chinenses, ac præsertim in regiâ Pequinensi ; ex litteris J. Adami Schall. Viennæ Austriæ*, 1665 *in-8°*. Cet ouvrage a été réimprimé à Ratisbonne, en 1672, *in-8°*. & l'on assure que cette seconde édition est préférable à la premiere.

SCHAMALGANI, est le surnom d'un fameux imposteur, nommé *Mohammed*; natif d'une bourgade nommée Schamalgan, située entre les villes de Coufah & Bassorah. Cet homme fut auteur d'une secte, qui rouloit entierement sur la métempsycose. Mais il n'enseignoit pas seulement la transmigration des ames, il admettoit aussi une communication, & pour ainsi dire, une transfusion des mêmes ames des unes aux autres. Il commença par abolir toute sorte de culte divin, soit légitime, soit superstitieux, & approuvoit toutes les conjonctions charnelles, & même les plus abominables. Ebn Mocla, visir de Radhi, vingtiéme calife de la race des Abbassides, fit faire le procès a ce séducteur, qui fut condamné par les docteurs de la loi à être pendu & brulé; ce qui fut exécuté l'an de l'hégire 322, de J. C. 933. On dit que la secte des Illuminés a pris son origine de lui parmi les Musulmans. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

SCHANNAT (Jean-Frédéric) d'une famille de Franconie, étoit fils d'un médecin de Luxembourg. Il naquit en cette ville le 23 juillet 1683. Il étudia la jurisprudence à Louvain, & à peine avoit-il vingt-deux ans, lorsqu'il obtint la licence. Il voulut mettre ensuite ses talens à profit, & il plaida au parlement de Malines. A l'âge de vingt-quatre ans, il écrivit l'histoire du comté de Mansfeld, prince de l'empire, qui fut imprimée à Luxembourg en 1707. Le succès de cet ouvrage lui donna du gout pour s'attacher principalement à l'histoire. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut recherché par Constantin, prince & abbé de Fulde. Celui-ci ayant conçu le dessein d'écrire l'histoire de Fulde, Schannat fit la perquisition de tous les monumens qui pouvoient servir à la composition de cette histoire, & tira des archives de la chancellerie quantité de piéces qu'il mit en ordre, qu'il revit avec soin, & qu'il publia. C'est ce qui a produit le recueil qu'il fit imprimer à Fulde & à Leipsick en 1723 & 1724, sous ce titre : *Vindemiæ litterariæ, hoc est, veterum monumentorum ad Germaniam sacram præcipuè spectantium, collectio*; deux volumes *in-folio*. Tels sont encore les trois recueils suivans : 1. *Corpus traditionum Fuldensium, complectens imperatorum, regum, & principum donationes in ecclesiam Fuldensem, ab anno* 744, *ad annum* 1323; à Leipsick 1724, *in-fol.* avec figures. 2. *Analecta Fuldensia, quibus fœminarum successio, tam in Fuldensibus, quàm ecclesiasticis beneficiis aliis, clarissimè demonstratur, aliaque ad rem clientelarem & militarem Germanorum facientia, è monumentis eruuntur*; à Strasbourg 1727, *in-fol.* 3. *Diœcesis Fuldensis, cum annexa sua hierarchia..... Ecclesiæ Fuldensi, tum olim tum etiam nunc immediatè ac pleno jure subjecta*; à Francfort sur le Mein, 1727, *in-fol.* Ce dernier ouvrage ayant déplu à la cour de Hesse, l'évêque de Wirtzbourg chargea le savant Jean-George Eccard de le réfuter : celui-ci obéit, & publia à cette occasion ses *Animadversiones historicæ & criticæ*, &c. Schannat opposa à cette critique un ouvrage qu'il intitula : *Vindiciæ quorumdam archivi Fuldensis diplomatum, à Joanne-Georgio ab Eckard perperam impugnatorum*, en 1728, *in-fol.* Jean-George Estor prit aussi la plume pour soutenir les droits des landgraves de Hesse; & c'est apparemment l'objet de l'ouvrage qu'il intitula : *Joannis-Georgii Estor Analecta Fuldensia ad J. F. Schannat clientelam Fuldensem beneficiariam*; à Strasbourg, 1727, *in-fol.* Schannat ne demeura pas sans séplique; & dès 1729, il opposa à M. Estor une histoire de Fulde, divisée en trois parties, & accompagnée de piéces pour servir de preuves (*Historia Fuldensis, in tres partes divisa, cum codice probationum annexo*; à Francfort, trois volumes *in-fol*). Après la mort de Constantin, abbé de Fulde, François-George, électeur de Trèves, & évêque de Wormes, de la maison des comtes de Schœnborn, invita Schannat à écrire l'histoire de Wormes, qui parut l'an 1732, en deux volumes *in-fol.* M. l'abbé Lenglet dit 1734. (*Historia episcopatûs Wormatiensis, cum figuris*; à Francfort, 1734, 2 vol. *in-fol.*) En 1735, M. l'archevêque de Prague envoya M. Schannat en Italie, d'où il ne revint qu'en 1738, après avoir visité toutes les bibliothéques. C'étoit le but de son voyage. Il rapporta un grand nombre de piéces & de documens inconnus, concernant l'histoire d'Allemagne. On trouve la liste des principales de ces piéces dans l'éloge de M. Schannat cité plus bas. Le même archevêque ayant souhaité que M. Schannat écrivît sur l'histoire ancienne d'Eiffel, qui est en partie dans l'archevêché de Trèves, & en partie dans le duché de Juliers, Schannat s'en chargea; & il auroit été, dit-on, en état de publier au printemps de 1739, l'histoire de vingt-deux familles de ce pays, si la mort ne l'eût prévenu. Il mourut à Heidelberg la même année 1739. En 1740, on a imprimé à Francfort sur le Mein, son *Histoire abrégée de la maison Palatine.* M. de la Barre de Beaumarchais y a joint l'éloge historique de l'auteur. L'abbé Schannat étoit fort lié avec plusieurs cardinaux, tels que MM. Albani, Quirini & Passionéi, & avec plusieurs autres personnes illustres. * *Acta eruditorum Lipsiæ*, 1741, page 238, &c. *Supplément François de Basle.*

SCHANSEDIN, Mohammed-ben-Ali, *cherchez* AGIALOUI.

SCHAPLER (Christophe) luthérien, fut un de ceux qui porterent l'an 1525 les paysans d'Allemagne, qu'on nomme *Rustaux*, à prendre les armes contre les princes, lesquels tuerent plus de cent mille de ces rebelles en diverses occasions. Il écrivit douze articles, qu'il appelle de la liberté chrétienne, dont le principal est, *Qu'il ne faut point payer de tribut au magistrat.* * Pratéole, *au mot* Christoph. Gautier, *chron. du XIV siécle.*

SCHARDIUS (Simon) naquit en 1535, & mourut en 1573. Il a publié une idée du conseiller; un dictionnaire du droit civil & canonique; & quatre tomes de l'histoire d'Allemagne, dont il y a eu une édition à Basle en 1574. Son épitaphe que voici, apprendra plus particulierement qui il étoit.

*Schardius hic Simon post funera mœsta quiescit :*
*Heu quantum amissa Saxona terra virum !*
*Imperii Assessor, Nemetum dicebat in urbe*
*Jus, justique tenax, eloquiique decus.*
*Parce tamen lacrymis. Nam quæ monumenta reliquit,*
*Perpetuo vitam sunt habitura suam.*

* Konig, *biblioth.*

SCHARF (N.) savant d'Allemagne, naquit en 1678, & mourut le 10 novembre 1707. Il a publié divers ouvrages, & sur-tout une grammaire hébraïque; les chroniques de Soraw, petite ville de la basse Lusace, sur les frontieres de Silésie; & plusieurs ouvrages de poësie, qui ont paru en différens temps. * *Journ. des sav. avril* 1710, *p.* 469, *édit. de Holl.*

SCHAT-EL-ARAB, c'est-à-dire, *la riviere des Arabes.* C'est le nom qu'on donne au Tigre & à l'Euphrate, depuis leur confluent à Gorno ou Quorno, jusqu'à leur embouchure dans le golfe de Bassora. La ville de Bassora est sur cette riviere. * Baudrand.

SCHAUMBOURG, SCHAWEMBOURG : c'est un petit pays de la Westphalie, entre la principauté de Minden, les comtés de Spiegelberg & de Lemgow, & le duché de Brunswick. Ce comté peut avoir neuf lieues du nord au sud, & quatre ou cinq

du couchant au levant. Il a eu ses comtes particuliers, qui possédoient aussi le comté de Pinnenberg dans le Holstein. Leur race s'étant éteinte l'an 1640, le roi de Danemarck & le duc de Holstein-Gottorp hériterent du comté de Pinnenberg, & le landgrave de Hesse-Cassel de celui-ci. *Voyez* HOLSTEIN. * Mati, *dict.*

SCHEBIB-CE-NZEID, un des plus vaillans hommes que les Arabes aient eu sous le regne des Ommiades, servit à la tête des révoltés sous le califat d'Abdal Maleck, fils de Marvan, & livra plusieurs combats à Hégiage, autre grand capitaine, gouverneur de la province d'Iraque. Schebib combattoit toujours ses ennemis avec un nombre inégal de troupes, & ne craignoit point d'attaquer dix mille chevaux lorsqu'il n'en avoit que mille : son histoire porte qu'il ne fut jamais battu qu'en une seule rencontre, qui fut celle dans laquelle il perdit la vie. Cette derniere rencontre fut auprès du fleuve Farfar dans la Syrie, où Schebib ayant voulu le passer dans un esquif, lorsque ce fleuve étoit enflé & débordé extraordinairement, tomba tout armé, & d'où il ne put jamais être retiré, quoiqu'il revînt par trois fois au-dessus de l'eau. L'on rapporte que chaque fois qu'il revenoit, on lui entendoit parler de Dieu, & qu'à la derniere il prononça ces paroles : *Tel est le décret du tout-puissant.* Le corps de Schebib ayant été pêché, il fut ouvert, & on lui trouva le cœur aussi solide & aussi dur qu'une pierre. La nouvelle de sa mort ayant été portée à sa mere, elle ne voulut jamais le croire, jusqu'à ce qu'on lui eût dit qu'il étoit péri dans l'eau. Alors elle commença à pleurer, & dit que lorsqu'elle avoit accouché de lui, elle avoit vu en songe sortir une grande flamme de ses entrailles, & qu'elle connoissoit pour lors qu'il n'y avoit que l'eau qui pût éteindre un si grand feu. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

SCHEDEL (Hartman) de Nuremberg, vivoit sur la fin du XV siécle, & composa une chronologie, où il rapporte la suite des papes, des empereurs, des rois, &c. jusqu'à l'an 1492. Cet ouvrage est connu sous le nom de *Chronique de Nuremberg*, à cause qu'il fut imprimé en cette ville l'an 1493. * Vossius, *de hist. Lat. l.* 3, *c.* 6. Keckerman. Le Mire, &c.

SCHEDIUS (Paul Melisse) fils de *Balthasar* Schedius & d'*Otilia* Melissa, naquit à Meristad ou Melrichstad en Franconie, le 20 décembre 1539. Il mérita à l'âge de 25 ans la couronne de laurier, que les empereurs avoient accoutumé de donner à ceux qui excelloient en poësie. Pendant qu'il étoit en Italie, il fut fait comte Palatin, & citoyen Romain. En Angleterre, la reine Elizabeth lui témoigna beaucoup d'estime & de bienveillance. Il passa pour un des premiers poëtes de son siécle : c'est pourquoi ceux qui ont parlé de lui le nomment le *Pindare Latin.* Outre plusieurs poësies latines qu'il a composées, il a traduit en vers allemans les pseaumes, suivant la mesure des François, de Clément Marot & de Théodore de Beze. Il mourut à Heidelberg le 3 de février de l'an 1602, âgé de 63 ans. Schédius passe pour un des meilleurs poëtes Latins que l'Allemagne ait produits. Entre ses ouvrages, nous avons huit livres de *Pensées* ou *Consolations ;* deux de *Parénétiques* ou d'*Exhortations ;* deux de *Parodies* ou d'*Imitations ;* un recueil de *Schediasmes* ou *Billets poëtiques*, en trois parties ; un grand nombre d'*Epigrammes*, d'*Odes*, de *Chansons*, & quelques autres piéces. La plupart de ces ouvrages ont eu autant d'approbateurs, qu'il y a eu de bons connoisseurs dans l'Allemagne, dans l'Italie, dans la France, & partout où ils ont paru. En France, il a été honoré de divers éloges des savans, & particulierement de Scaliger, de Beze & de Sainte-Marthe. C'est principalement à ses vers lyriques qu'il est redevable de tant d'honneurs. Il a travaillé à ce genre de poësie avec un soin tout particulier ; & le succès en a été si grand, & si universellement reconnu, que de son temps il n'y a eu dans toute l'Europe personne qui ait approché de plus près que lui d'Horace & de Pindare. On ne voit point dans ses vers ces beautés fardées, dont tant d'autres poëtes ont fait souvent leurs plus beaux ornemens ; tout y est naturel, & les graces qu'il leur a données sont prises de lui-même, c'est-à-dire, du fonds de son génie & de celui de sa matiere. Il avoit une adresse particuliere pour bien placer ses archaïsmes (ou ces figures, par lesquelles on imite une maniere de parler qui est ancienne;) mais il ne s'en servoit qu'avec beaucoup de réserve & de retenue, & lorsqu'il sentoit que cela feroit un ornement. Son style est élégant, & ses mots très-bien choisis ; & l'on peut dire que sa principale qualité est une douceur presque inimitable. * *Additions aux éloges de* M. de Thou, par A. Teissier, *tome II.* Melchior Adam, *de vit. philosophor. Germanor.* Georg. Matth. Konigius, *in biblioth. vet. & nov. Varii poetæ ætatis æqual. in epigram. passim.* Sainte-Marthe. Olaüs Borrichius, *dissertat.* 4, *de poetis Latinis.* Thuan, *hist.*

SCHEDIUS (Elie) naquit le 12 juin 1615, de *George* Schédius qui a été successivement recteur de diverses écoles en Bohême. George ayant été appellé à Gustrow en 1629, son fils, qui avoit déja fait des progrès dans l'étude, y continua de s'appliquer aux sciences. On assure que dès l'âge de douze ans, il étoit déja si versé dans les langues grecque & latine, qu'il faisoit avec facilité dans l'une & dans l'autre des vers & des discours en prose, qui avoient l'approbation des connoisseurs, & qui annonçoient dans le jeune auteur des talens fort au-dessus de son âge. A quatorze ans, il traduisit Dictys de Crète & Darès le Phrygien, de même que l'exil de Diomède, & la guerre des Juifs ; le tout en vers latins. A quinze ans, il traduisit aussi dans le même gout les Phénomènes d'Aratus. A l'âge de seize ans, il apprit la langue italienne ; & en 1633, étant allé à l'université de Rostock, il y reçut la couronne poëtique le 10 de juillet, des mains de Grégoire de Winss, comte de l'empire, & conseiller d'état. La même année on le chargea de professer à Hambourg, & il exerça les fonctions de professeur jusqu'en 1635. On a de lui, l'Idée d'un bon prince, contenue dans la vie de David, & comprise en onze livres ; & plusieurs autres ouvrages, tant en prose qu'en vers, qui sont, à ce qu'on assure, demeurés manuscrits, & dont on peut voir la liste dans l'écrit cité ci-après. Son traité *de Diis Germanorum* fut publié par les soins de son pere, qui lui a survécu, en 1648, à Amsterdam, *in*-8°. Le titre de cet ouvrage est : *Eliæ Schedii de Diis Germanis, sive veteri Germanorum, Gallorum, Britannorum, Vandalorum religione, syntagmata quatuor.* Elie Schédius est mort à Warsovie vers le commencement de 1641. Il n'avoit que vingt-six ans. * *Joannis Klefekeri, bibliotheca eruditorum præcocium*, &c. pag. 337 & suiv.

SCHEELSTRATE (Emanuel) sous-bibliothécaire du Vatican, étoit d'Anvers. Il s'appliqua dès sa jeunesse à l'étude de l'antiquité ecclésiastique ; & n'avoit que trente-deux ans lorsqu'il publia à Anvers, en 1678, un traité en latin, sous le titre d'*Antiquités de l'église illustrées.* L'année suivante il donna un traité de l'état de l'ancienne église d'Afrique, sous le primat de Carthage ; & en 1681, il fit imprimer une dissertation sur le concile d'Antioche, tenu sous le pape Jules I., en 341. Etant venu à Paris pour y conférer avec les savans, il fut appellé à Rome par le pape Innocent XI, & chargé de la garde de la bibliothéque du Vatican. Il fit imprimer à Rome une dissertation sur les décrets des IV & V sessions du concile de Constance. Cette dissertation fut faite à l'occasion de ce qui s'étoit passé en 1682, dans l'assemblée générale du

clergé de France. Les quatre articles qu'elle y dressa, sont connus de tout le monde ; ils contiennent une déclaration précise de la doctrine de l'église de France sur l'autorité des deux puissances, l'ecclésiastique & la temporelle. Dans le deuxiéme de ces articles elle déclare son attachement inviolable aux décrets du saint concile général de Constance, contenus dans les sessions IV & V. Décrets où la supériorité des conciles généraux sur toute autre puissance spirituelle qui soit sur la terre, est clairement établie & décidée ; & c'est ce qui a engagé M. Scheelstrate à écrire contre, pour en affoiblir l'autorité, & par-là saper par le fondement la déclaration du clergé & en ébranler la doctrine. Pour cet effet, s'étant imaginé avoir trouvé dans la bibliothéque du Vatican, dont il avoit soin, des manuscrits authentiques, par où il se flatoit de pouvoir désarmer les théologiens François, en faisant voir sur-tout que le premier décret de la IV session avoit été corrompu par les peres du concile de Basle, il publia dans ce dessein un ouvrage qu'il fit imprimer en 1683, sous ce titre : *Acta Constantiensis concilii ad expositionem decretorum ejus sessionum IV & V facientia, nunc primùm ex codicibus manuscriptis in lucem eruta & dissertatione illustrata* ; & qui a été réimprimé en 1740 sous cet autre titre : *De lugendis actis Cleri Gallicani Parisiis, de mandato regio congregati anno* 1682, 19 *martii & sequentibus, autore eximio domino Scheelstrate*, &c. Plusieurs savans ont répondu à cet ouvrage, & ont réfuté, chacun en sa maniere, tous les raisonnemens & toutes les conséquences que l'auteur a bâties sur ce fondement. Mais un des meilleurs ouvrages faits contre lui, est celui de M. Arnauld, docteur de Sorbonne, intitulé, *Eclaircissemens sur l'autorité des conciles généraux & des papes*, &c. *in*-8°. en 1711, après la mort de l'auteur. M. Bossuet attaque aussi fortement M. Scheelstrate dans sa Défense des quatre propositions du clergé, volume *in*-4°. écrit en latin, & qui est connu de tout le monde. M. Scheelstrate a encore donné en 1685, un traité intitulé, *De disciplina arcani, contra disputationem Ernesti Tentzelii, dissertatio apologetica*, où il soutient que les chrétiens, jusqu'au V siécle en Orient, & au VI en Occident, ont caché les dogmes de la religion, & la doctrine des sacremens. Cet ouvrage a été réimprimé *in*-4°. en 1743. En l'année 1687, comme il se disposoit à s'en retourner en son pays, pour résider à Anvers, où il étoit chanoine & chantre, il fut pourvu par le pape d'un canonicat de S. Pierre de Rome, & d'un autre de S. Jean de Latran. La même année il fit imprimer à Rome un traité de l'autorité patriarchale & métropolitaine ; il revit ensuite son grand ouvrage des antiquités de l'église, dont il fit imprimer le premier tome à Rome en 1690. Il mourut en faisant imprimer le second, le 5 avril 1692, âgé de 46 ans. * Du Pin, *bibl. des aut. ecclef. du XVII siécle.*

SCHEFFER (Pierre) surnommé *de Gernsheim*, gendre de *Jean Faulte*, premier imprimeur de Mayence, exerça ce nouvel art avec son beau-pere, & imprima plusieurs livres après lui vers le milieu du XV siécle.

SCHEFFER (Jean) professeur dans l'académie d'Upsal, né à Strasbourg en 1621, n'avoit que trente ans, lorsqu'il alla en Suéde, où la reine Christine lui fit un favorable accueil, & le fit professeur en éloquence & en politique dans l'académie d'Upsal, & bibliothécaire en la place de Freinshemius. Il mourut le 26 mars 1679. Il a composé plusieurs ouvrages, entr'autres les suivans : *Upsalia antiqua*, in-8°. à Hambourg en 1687, après la mort de l'auteur. *De antiquis verisque regni Sueciæ insignibus*, à Holme en 1678, *in*-4°. c'est-à-dire, l'année qui précéda celle où il mourut. *De militia navali veterum libri IV*, à Upsal 1654, *in*-4°. M. Colomiés, dans sa bibliothéque, parle très-avantageusement de cet ouvrage. *De varietate navium. De re vehiculari*, &c. *Chronicon archiepiscoporum, episcoporum, præpositorum*, &c. *ecclesiæ Upsalensis*, avec des notes, *in*-8°. à Upsal 1673. Cette chronique n'est point de Scheffer, qui n'en est que l'éditeur : l'auteur vivoit dans le XIV siécle, & l'on ignore son nom. Sa chronique est le plus ancien monument que nous ayons pour l'histoire ecclésiastique de Suede. Scheffer a fait encore en latin une Histoire de la Laponie sous ce titre : *Laponia, seu gentis regionisque Laponum descriptio accurata, cum figuris*, à Francfort en 1673, *in*-4°. Elle a été traduite en françois par le pere Lubin, dont la traduction a paru en 1678, *in*-4°. à Paris. Scheffer attaque dans cet ouvrage quelques endroits de la Relation latine des voyages faits en 1652, & les années suivantes, par Henri-Louis de Loménie, comte de Brienne, qui a été secrétaire d'état, & qui passe pour l'auteur même de cette Relation ; mais que l'on prétend venir de la plume de Benjamin Priolo. M. de Lionne avec qui M. de Loménie avoit traité malgré lui de sa charge de secrétaire d'état, fut le premier qui lui parla de cette critique de Scheffer, & M. de Loménie fit entendre à M. de Lionne avec qui il n'étoit pas en trop bonne intelligence, qu'il le soupçonnoit lui-même d'avoir engagé ou fait solliciter Scheffer à cette critique. Sur ce soupçon bien ou mal fondé, M. de Loménie attaqua vivement l'ouvrage de Scheffer dans un écrit qui a pour titre : *Relation véritable de la Laponie opposée à l'histoire fabuleuse de Jean Scheffer.* Mais cette nouvelle relation que nous avons vue manuscrite de la main même de M. de Brienne, n'a jamais été imprimée. Scheffer est encore auteur de la Suéde lettrée ; ouvrage latin, qui parut à Hambourg en 1698, après la mort de l'auteur. C'est un petit *in*-8°. intitulé, *Suecia litterata, sive de scriptis & scriptoribus gentis Sueciæ, opus posthumum.* Il y en a une premiere édition à Stockholm en 1680 ; mais celle de Hambourg, en 1698, est plus exacte, & augmentée de remarques historiques de Jean Moller.

SCHEGKIUS (Jacques) *cherchez* SKEKIUS.

SCHEHABEDDIN-BEN-MAAD, *cherchez* ACLISSI-AL-NAGEBI ou NAGIBI.

SCHEHABEDDIN-BEN-SAM, quatriéme sultan de la dynastie des Gaurides, frere de Gaïatheddin son prédécesseur, qui l'associa à l'empire, & à qui il succéda, regnant seul après sa mort pendant l'espace de quatre ans. Du vivant de son frere il conquit les royaumes de Multan & de Delli aux Indes. Il eut diverses guerres à soutenir, dans lesquelles il ne fut pas toujours heureux. En retournant à sa ville de Gasnah, après une grande victoire sur des peuples révoltés, il fut assassiné par un Indien idolâtre, qui s'étoit dévoué pour faire ce coup, l'an 602 de l'hégire, 1205 de J. C. à l'âge de 62 ans. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

SCHEHERESUL ou SCHIAHRAZUL, ville de la Turquie, en Asie, dans le Diarbeck, pris en général, sur les confins de Irak-Agemi, en Perse. Scheheresul est l'ancienne Arbelle, ou du moins elle a été bâtie de ses ruines. Elle n'est pas grande ; mais elle est assez bonne, & capitale du beglerbeglic qui porte son nom, & qui est situé au-delà du Tigre, dans l'Assyrie particuliere des anciens. * Baudrand.

SCHEIBLER (Christophe) né en 1589, dans le comté de Valdeck, dans la Hesse, fréquenta d'abord le collége de Marpurg ; & ensuite, à l'âge de quatorze ans, il suivit tous les exercices académiques de l'université de cette ville. Il soutint plusieurs disputes avec distinction, & il ne se fit pas moins d'honneur en attaquant qu'en répondant. En 1606, il alla à Giessen, prit le titre de bachelier avant l'âge de dix-sept ans, & celui de maître ou docteur en philosophie deux ans après. Depuis il se livra à l'é-

tude des langues; & en 1610, le 16 de mars, dans la vingt & uniéme année de son âge, il fut nommé à une chaire de professeur en langue grecque, à Giessen. Il a enseigné aussi avec éclat toutes les parties de la philosophie. On cite de lui les ouvrages suivans: 1. *Collegium physico-logicum de animâ*; à Giessen, 1608 & 1609, *in*-8°. Il avoit composé cet ouvrage à l'âge de dix-neuf ans. 2. *Liber sententiarum, in quo axiomata & sententiæ philosophicæ vulgatiores explicantur*; à Giessen, 1610 & 1615, & à Marpurg, 1631, *in*-8°. 3. *Synopsis methodicæ philosophiæ, in XXX disputationes distributa*; à Giessen, 1611, & depuis à Marpurg, 1634, *in*-8°. Nous n'avons point trouvé la date de la mort de Scheibler. * Extrait du livre intitulé: *Joannis Klefekeri bibliotheca eruditorum præcocium*, page 339 & 340.

SCHEICH, est un mot arabe qui signifie *ancien* ou *seigneur*, & est le nom que les Mahométans donnent à leurs prédicateurs, qu'ils appellent *scheichs*. M. Simon dit que ces *Scheichs* ou *prédicateurs mahométans* tiennent devant eux l'alcoran ouvert, & qu'ils en lisent quelque verset, pour servir de texte à leur prédication. Ils rapportent, dit-il, sur ce texte différentes interprétations des docteurs mahométans; & pour confirmer ce qu'ils avancent, ils ont quelquefois recours à certaines narrations, qui ressemblent plus à des contes faits à plaisir, qu'à de véritables histoires. D'Herbelot, *dans sa bibliothéque orientale*, dit que ce mot ne signifie pas seulement *vieillard*; mais encore un *prince*, un *docteur célebre*, & *chef de quelque communauté religieuse*. * M. Simon, *remarques sur le voyage du Mont-Liban*.

SCHEINER (Christophe) de Mundelheim en Souabe, célébre mathématicien, entra dans la compagnie de Jésus à l'âge de 20 ans, & y fit les quatre vœux en 1600. Scheiner fut le premier qui observa les taches du soleil, à Ingolstadt, en 1611. Il publia un *in-folio* en 1630, sous le nom de *Rosa Ursina*, dans lequel il traite de ces taches, de l'incorruptibilité du ciel, & d'autres questions curieuses de la même nature. Galilée l'a beaucoup raillé sur le titre de cet ouvrage, dans une lettre qu'on a imprimée parmi les *lettere d'vomini illustri*, qui ont paru à Venise en 1744. Scheiner mourut en 1650, à Nice, étant fort âgé. * Alegambe, *pag.* 77. Placcius, *pag.* 56.

SCHELE (Rabode-Herman) Hollandois, seigneur de Welberg & Veenbruge, dans la province d'Over-Issel, naquit vers l'an 1622. Il étoit fils d'*Asver* Schele, d'une famille noble & ancienne, lequel fut député plusieurs fois pour la noblesse de sa province, à la Haye, sur-tout dans les troubles excités lors de l'affaire du fameux Barneveld. Il eut pour mere *Anne* Brawe, qui étoit de la famille noble & ancienne de Campen & de Dyckhusen. Il fit successivement ses études à Steinfurt, à Groningue & à Leyde. Il passa quatre ans dans cette derniere ville, pendant lesquels il perdit son pere. Lorsqu'il se crut en état de profiter, en voyant d'autres pays que ceux où la nécessité des études l'avoit conduit, il parcourut la France & l'Italie, tâchant de puiser partout d'abondantes lumieres, & se liant avec tous ceux qui pouvoient lui en procurer. Il prit ensuite le parti des armes, & servit quelque temps dans les troupes du grand duc de Toscane. Son mérite ne tarda pas à le faire connoître avantageusement de ce duc: il lui fit des offres considérables s'il vouloit demeurer à son service; peut-être Schele en fut-il tenté: mais sa mere le rappella, & il retourna dans sa patrie. Il n'y fut pas oisif; il aimoit l'étude: il s'y livra, autant que ses autres occupations purent le lui permettre: elle remplit au moins le temps que les autres donnent au jeu & aux plaisirs. Il lut avec attention & avec discernement les anciens auteurs Grecs & Latins, les philosophes & même les Peres de l'église. Les jours ne suffisant pas souvent à son avide curiosité, il y consacroit une partie des nuits. Aussi devint-il très-savant. Exemt d'ambition, & content de sa fortune, il ne rechercha aucun emploi. Après la mort du prince d'Orange, les députés des Provinces-Unies s'étant assemblés à la Haye pour mettre ordre aux affaires de la république, il y fut député de la part de la noblesse de la province d'Over-Issel, & s'y entretint à ses dépens. Dans le temps qu'il y pensoit le moins, on lui donna le gouvernement d'Isselmonde, poste qui n'est accordé qu'aux nobles de la province, & que plusieurs avoient brigué avec beaucoup d'ardeur: mais la mort qui l'enleva deux mois après cette élection, l'empêcha de rendre à sa patrie, dans cet emploi, tous les services dont il étoit capable. Il mourut en 1662, âgé d'environ quarante ans. Le célebre Jean-George Grævius se chargea de prononcer son oraison funebre. Elle fut prononcée à Utrecht en 1662, environ sept semaines après la mort de Schele. C'est le second des discours du recueil intitulé: *Joannis-Georgii Grævii Orationes quas Ultrajecti habuit*, imprimé à Leyde en 1617, *in*-8°. Ce n'est guère qu'un discours oratoire: il est presque dénué de faits & de dates. On a plusieurs ouvrages de Schele, tels que, 1. *Hygini & Polybii Megalopolitani de Castrametatione Romanorum quæ extant; cum notis & animadversionibus Hermanni Rhabodi Schelii; ejusdemque dissertationibus de re militari populi Romani*; à Amsterdam 1660, *in*-4°. Grævius parle de cet ouvrage, & du travail de Schele, dans son épître 63, page 415, de l'édition de Hambourg 1707, *in*-8°. Dans cette même lettre, Grævius regrete que l'on n'ait point trouvé parmi ses papiers les deux volumes qu'il avoit préparés, dit-il, *de Artibus bellicis Romanorum*. Il ajoute, qu'il avoit aussi beaucoup écrit sur la philosophie & la théologie. 2. *Nobilissimi atque illustrissimi viri Rab. Herm. Schelii, domini & Venebruggæ & Welbergii, Isselmudani Salaniæ agri præsidis, de Jure imperii liber, editus à Theophilo Hogersio*; à Amsterdam 1671, *in*-12. Hogersius a mis à la tête de ce traité, une épître dédicatoire de soixante-deux pages, qui est elle-même une espece de petit traité sur le même sujet; vers la fin, il y fait l'éloge de l'auteur. 3. *Rabodi Hermanni Schelii de libertate publicâ liber posthumus; accedit Theophili Hogersii Oratio, C. Julium Cæsarem tyrannum fuisse, in quâ cives adhortatur & monet de libertate tuendâ*; à Amsterdam, 1666, *in*-12. * *Voyez* la harangue de Grævius, citée dans cet article; l'épître 63 du même de l'édition de Fabricius, & l'épître dédicatoire du traité *De Jure imperii*, &c.

SCHELESTRATE (Emanuel) *cherchez* SCHEELSTRATE.

SCHELGRIGIUS (Samuel) docteur en théologie, professeur & recteur du collége de Dantzick, & ministre de la maison de la sainte-Trinité, étoit luthérien, & grand ennemi non-seulement des catholiques, mais encore de ceux des protestans que l'on appelle *Piétistes*, comme il paroît dans ses écrits contre le docteur Speiner, contre Schuze, contre Langius, professeur à Hall, & quelques autres. Entre les ouvrages qu'il a donnés au public, les plus remarquables sont, Commentaires ou dissertations sur le concile de Jérusalem, & sur le concile de Dantzick; Preuve du papisme; explication des controverses avec les Piétistes & Rechabites, &c. Il mourut à Dantzick vers le milieu de janvier 1715, âgé de 72 ans. Il a laissé en manuscrit l'histoire du Piétisme depuis son commencement jusqu'à présent, avec tous les actes, mémoires & autres piéces authentiques concernant cette secte. * *Mém. du temps*.

SCHELHAMMER (Gonthier-Christophe) célebre médecin & philosophe Allemand, naquit à Iéne le 3 de mars de l'an 1649. Il étoit fils de *Christophe* Schelhammer, né à Hambourg le 15 avril 1610, homme habile dans la médecine, dans la chirurgie, la botanique

nique, &c, professeur en anatomie & en chirurgie à Iéne. Il eut pour mere *Catherine-Elizabeth* Plathner, & pour aïeul paternel *Christophe* Schelhammer, poëte couronné, professeur à Hambourg. Nous ne parlerons point de ses autres ancêtres, quoique plusieurs se soient encore distingués dans les lettres. Gonthier n'avoit que deux ans, lorsqu'il perdit son pere le 20 juin 1651, âgé seulement de trente-deux ans. Sa mere prit soin de son éducation. Après avoir fait ses humanités, & s'être perfectioné dans les langues grecque & latine, il commença, dès l'âge de quinze ans, de se livrer à l'étude de la médecine, d'abord à Iéne, où il prit les leçons d'Arnoul Fridérici, qui professoit publiquement l'anatomie, la chirurgie & la botanique, & ensuite à Leipsick, où il fut inscrit au nombre des étudians de l'université. Dans cette ville, il eut pour guides & pour maîtres dans ses études, Jean Bohn, Valentin Alberti, Jean-Adam Scherzer, Jacques Thomasius & quelques autres. Il étoit retourné à Iéne en 1666, & il s'y fit en peu de temps une réputation au-dessus de son âge. Ayant perdu sa mere le onziéme mars 1671; n'ayant plus de lien qui l'attachât, il se mit à voyager dès l'année suivante 1672. Il vit une partie de l'Allemagne & des Pays-Bas, & séjourna quelque temps à Leyde. En 1674, il alla en Angleterre, & passa l'hyver à Londres & à Oxford. Il visita ensuite la France, & fit quelque séjour à Paris & à Montpellier, pour se perfectioner dans l'anatomie, la pharmacie & la botanique. Il passa de-là en Italie, dont il parcourut les villes principales. Ces voyages durerent cinq ans. Revenu chez lui en 1677, il y prit, le 4 de septembre de la même année, le dégré de docteur en médecine. En 1679, il fut appellé à Helmstadt, pour y être professeur extraordinaire en botanique; & en 1680, il fut fait professeur ordinaire. Il épousa la même année *Marie-Sophie* Coweing, dont il a eu trois filles. Il quitta Helmstadt en 1690, retourna à Iéne, & y prit possession d'une chaire d'anatomie, de chirurgie & de botanique. En 1695, le duc de Holstein l'appella à Kiel, & lui donna une chaire de médecine pratique, & le fit l'un de ses médecins. Quelques académies avoient déja cherché à l'avoir pour associé, telles que celle des Ricovrati de Padoue, le premier février 1679, & celle des Curieux de la nature, le 26 juin de la même année. Il mourut le onziéme janvier 1716, dans la soixante-septiéme année de son âge. Il a fait un grand nombre d'écrits: nous suivrons la liste qui en a été donnée à la suite de sa vie, dont il sera parlé plus bas. 1. *Dissertatio inauguralis medica, de voce ejusque affectibus, sub præsidio Georgii Wolfgangi Wedelii*; à Iéne, 1677, *in-4°*. 2. *Exercitatio medica de capitis dolore*; à Iéne, 1678, *in-4°*. 3. *Introductio in physiologiam*; à Helmstadt, 1681, *in-4°*. 4. *Dissertatio de peste*; à Helmstadt, 1682, *in-4°*. 5. *Disquisitio de spiritibus animalibus*; à Helmstadt, 1682, *in-4°*. 6. *Catalogus plantarum maximam partem rariorum, quas per biennium in hortulo domestico aluit*; à Helmstadt, 1683, *in-4°*. 7. *Epistolica dissertatio de lymphæ ortu & lymphaticorum vasorum caussis*; à Helmstadt, 1683, *in-4°*. 8. *Liber unus de auditu*; à Leyde, 1684, *in-8°*. 9. *Programma, cùm Aphorismorum Hippocratis publicam interpretationem aggrederetur, de eorum ortu & certitudine*, &c, à Helmstadt, 1685, *in-4°*. 10. *Hermanni Conringii in universam artem medicam singulasque ejus partes Introductio, additamentis necessariis aucta*, &c, à Helmstadt, 1687, *in-4°*, à Spire, 1688, à Hall, 1726, avec une préface de Frédéric Hoffman, &c. 11. *Pathologiæ generalis disputationes tres*, &c, à Helmstadt, 1687, *in-4°*. 12. *Epistola ad G. Wedelium, quâ pulsûs ratio omnis diligentiùs expenditur, & ad mechanicæ naturalis æternas leges exigitur*, &c, à Helmstadt, 1690, *in-4°*. 13. *Dissertatio quâ medicus philosophus delineatur*; à Iéne, 1690, *in-4°*. 14. *Programma rei herbariæ professioni in horto medico solemniter auspicandæ præmissum*; à Iéne, 1690, *in-4°*. 15. *Disputatio inauguralis de tabe dorsali*; à Iéne, 1691. 16. *Disputatio inauguralis de suffusione*; à Iéne, 1691. 17. *Dissertatio de epulide & parulide, cum annexa dentium & gencivarum exereunesei*; à Iéne, 1692. 18. *Dissertatio de tremore*; à Iéne, 1692. 19. *Disputatio de lethargo*; à Iéne, 1692. 20. *Dissertatio de genuinâ febris curandi methodo*; à Iéne, 1693, *in-4°*. 21. *Disputatio de paresi, sive paralysi ex colicâ*; à Iéne, 1693. 22. *Disputatio de aquâ pericardii*; à Iéne, 1694. 23. *Disputatio de morbis ætatum*; à Iéne, 1694. 24. *Disputatio de anxietate præcordiali*; à Iéne, 1694. 25. *Disputatio de febrifugorum naturâ, agendi & applicandi modo*; à Iéne, 1694. 26. *Disputatio de Dyspepsia*; à Iéne, 1695, *in-4°*. 27. *Oncologia parva, sive de tumoribus humani corporis, eorumque legitimâ curatione liber*, &c, à Iéne, 1695. 28. *Programma anatomicum*, &c, à Iéne, 1695, *in-4°*. 29. *Epistolica dissertatio de novâ plantas in classes digerendi ratione*, &c, à Hambourg, 1695, *in-4°*. 30. *Disputatio de fonticulis*; à Kiel, 1696, *in-4°*. 31. *Natura sibi & medicis vindicata, sive de Naturâ liber bipartitus*; à Kiel, 1697, *in-4°*. 32. *Disputatio complectens Theses medicas miscellaneas*; à Kiel, 1697. 33. *Disputatio de spinâ ventosâ*; à Kiel, 1698. 34. *De motu Mercurii in tubo Torricelliano epistola*; à Kiel, 1699, *in-8°*. 35. *Phocæ maris Anatome anno 1699, in Academiâ Kiloniensi suscepta*; à Kiel, 1700, *in-4°*, & à Hambourg en 1707, *in-4°*. 36. *Naturæ vindicatæ vindicatio, ubi simul J. C. Sturmii querelis respondetur*; à Kiel, 1702, *in-4°*. 37. *Disputationes tres de corporum per ignem resolutione chemicâ*, en 1702 & 1703. 38. *Disputatio de Odontalgiâ tactu sedandâ*; à Kiel, 1701. 39. *Acidularum Swalbacensium & Pyrmontanarum per experimenta exploratarum inter se collectio*; à Kiel, 1703 & 1704. 40. *Disputatio de morbis magicis*; à Kiel, 1704. 41. *Disputatio de Obsessis*; à Kiel, 1704. 42. *Analecta anatomico-physiologica, in breves theses congesta, quibus propriæ observationes & sententiæ potissimùm publico eruditorum judicio exponuntur*; à Kiel, 1704, *in-4°*. 43. *Disputatio de proportionibus in corpore humano destructis, morborum caussis*; à Kiel, 1706. 44. *Anatomes Xiphiæ piscis, cultro anatomico anno 1704 in Academiâ Kiloniensi subjecti, brevis enarratio*; à Hambourg, 1707. 45. *Oratio de augmentis & decrementis scientiarum superiori præsentique sæculo, habita 1708, die 5 octobris*, &c. 46. *Commentatio de nitro cum veterum tum nostro*; à Amsterdam, 1709. 47. *Via regia ad artem medendi, præceptis & exemplis munita*, &c, à Kiel, 1709. 48. *De humani animi affectibus, eorum ortu, causis & inde expectandis in corpore bonis malisque disquisitio*; à Kiel, 1713. Outre cette multitude d'écrits, M. Schelhammer a donné encore beaucoup de programmes, & un grand nombre d'observations & de dissertations dans les *mémoires de l'académie des curieux de la nature*. Il a traduit aussi de l'anglois en allemand les *voyages* de Henri Blount; & du françois en vers allemans, la tragédie d'Alexandre de feu M. Racine. Il a laissé de plus un assez grand nombre d'ouvrages, qui n'ont point été imprimés. Depuis sa mort, Christian-Etienne Scheffel, docteur en médecine, désigné professeur ordinaire dans l'université ou académie de Gryphswald, a publié en 1727, *in-8°*, un recueil des lettres que les savans ont écrites à M. Schelhammer; & il a joint une vie très-détaillée de M. Schelhammer lui-même, avec une liste, souvent historique, des écrits de cet habile médecin, tant ceux qui sont imprimés, soit séparément, soit dans les *mémoires de l'académie des curieux de la nature*, soit dans d'autres recueils, que de ceux qui sont demeurés manuscrits. Il est aussi entré dans l'histoire des dis-

putes que Schelhammer a eues avec J. C. Sturmius, Ramazzini, & quelques autres. On a suivi cette vie, dans l'extrait qu'on vient de lire : c'est la même source où a puisé le pere Niceron, qui a donné un article de Schelhammer, dans le tome trente-troisiéme de ses *mémoires*, &c.

SCHELLING : c'est une isle des Provinces-Unies. Elle est au-devant du Zuiderzée, environ à quatre lieues de la côte de Frise, entre les isles d'Ameland & de Vlieland. Il n'y a que quelques villages peu considérables. On pêche sur ses côtes quantité de chiens marins ; ce qui se fait par des hommes déguisés, qui se mêlent avec eux, & les conduisent insensiblement dans les filets. * Mati, *dict.*

SCHELSTRATE (Emanuel) *cherchez* SCHEELSTRATE.

SCHENCK, ou le *Fort de Schenck*, place très-forte d'Allemagne, dans le duché de Cleves, à l'endroit où le Rhin se séparant en deux bras, forme le Vahal, a été ainsi appellé du nom de Martin Schenck, qui le fit bâtir. Les Espagnols l'enleverent par surprise en 1635 aux Hollandois, qui le reprirent après un siége d'onze mois ; & les François le reprirent l'an 1672 sur ces derniers en deux jours. Ils le rendirent en 1674, à l'électeur de Brandebourg, qui l'engagea de rechef en 1679 aux états de Hollande. * Baudrand.

SCHENCK (Frédéric) de l'ancienne & noble famille de Tautenbourg, étoit fils de GEORGE Schenck, chevalier de la toison d'or, & gouverneur de la Frise occidentale & du territoire de Groningue. Frédéric né avec une grande disposition pour les sciences, qui fut cultivée avec soin, fit de tels progrès, qu'il fut jugé digne, à l'âge de dix-sept ans, d'être fait docteur en droit. Il n'en avoit que vingt-deux, lorsqu'il devint conseiller privé de l'empereur Charles-Quint. Il fut ensuite assesseur & président de la chambre impériale de Spire. Il pouvoit prétendre à de plus grandes dignités ; son mérite lui donnoit lieu de tout espérer ; il le craignit, & se retira de la cour en 1536, à l'âge de trente-trois ans. Il embrassa alors l'état ecclésiastique, devint prevôt de l'église de saint Pierre à Utrecht, & ensuite évêque de cette ville. Il en fut le soixante-uniéme évêque, & il en devint le premier archevêque. Il gouverna ce diocèse pendant vingt & un ans, & mourut le 25 août 1580, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Son épitaphe ne lui donne que dix-neuf ans d'épiscopat. Il n'a presque écrit que sur des matieres de droit ; & presque tout ce qu'il a composé sur ce sujet, a été inséré dans le *Tractatus tractatuum.* Ces écrits sont : *Trias forensis, judicis, actoris, & rei ;* à Anvers, 1528, *in-8°. Progymnasmata fori, sive de iis qui in judicio versantur, & de actis civilium judiciorum*, en deux livres. *Viridarium conclusionum juridicarum ;* à Hall, avec le précédent, en 1537, *in-fol.* & à Cologne, en 1589, *in-8°. Tractatus de Testibus ;* à Cologne, en 1577, *in-fol.* avec d'autres traités de divers auteurs sur la même matiere. *Interpretationes in libros tres feudorum ;* à Cologne, 1555. Schenck a écrit aussi sur des sujets de doctrine & de morale, savoir : *Un dialogue contre les ivrognes ;* à Anvers. *Un traité des devoirs d'un évêque ;* à Anvers, 1525, *in-8°. De l'ancienneté de l'usage des saintes images dans l'église ;* à Anvers, 1567, *in-8°.* Actes d'un concile provincial d'Utrecht, tenu l'an 1565. Ces actes sont imprimés dans la *Batavia sacra*, seconde partie. * Valere André, *biblioth. belg.* édit. de 1739, tom. I, *in-4°*, pag. 321, 322.

SCHENCK (Matthias) né en 1517, à Constance, ancienne ville impériale, d'une famille honnête, mais peu riche, trouva dès son enfance des secours utiles pour ses études & son entretien. Après ses humanités, ses protecteurs qui le destinoient à l'étude des saintes lettres, l'envoyerent successivement à Strasbourg, à Marpurg & à Wittenberg, afin qu'il y prît des leçons des meilleurs maîtres en théologie. Pourvu d'amples connoissances en ce genre, & jugé capable de les transmettre aux autres, il fut rappellé dans sa patrie : on l'envoya à Isne en Souabe, afin qu'il se perfectionât sous Paul Fagius dans la langue hébraïque qu'il avoit cependant déja assez bien apprise à Wittenberg, pour en donner quelques leçons à ses condisciples, & en particulier à Nicolas Gallus, mort à Ratisbonne en 1570. On vouloit aussi qu'il s'exerçât à Isne à faire quelques instructions publiques. Il étoit dans cette ville, lorsqu'on lui manda le triste état de l'école de Constance, & qu'on le pria de venir la gouverner. Il se rendit à ces vœux ; & tant par ses lumieres que par son zèle, il rendit à cette école son premier éclat, & l'augmenta même. Mais la ligue de Smalcalde ayant causé de grands changemens dans le pays, après avoir combattu quelque temps contre la mauvaise fortune, il fut appellé à Augsbourg l'an 1552, & il y enseigna durant un assez grand nombre d'années. Il y forma d'excellens disciples, & s'acquit une grande réputation. Il y mourut le 21 juillet 1571. On lui fit cette épitaphe :

MATTHIAS SCHENKIUS, *Constantiæ, antiquâ imperii urbe, natus anno Domini* 1517, *Argentorati, Wittembergæ, & in aliis scholis præclarè edoctus, utiliter docuit annos in patriâ : unde Augustam - Vindelicorum commigravit, invitatus ab Augustano Senatu, ut primarius Anneæ scholæ moderator esset : cui cùm* XVIII *annos laudabiliter præfuisset, commoratus in terrâ annos* 54, *tandem in cœlestem patriam discessit* XII *kal. Augusti, anno redempti orbis* 1571.

On ne connoît de lui qu'un seul écrit imprimé, dans lequel il rend compte de sa vie, des raisons qu'il avoit de ne point multiplier le nombre des livres, d'éviter la qualité d'auteur, & de se borner à l'instruction particuliere ou de vive voix. Cet écrit est plein de réflexions judicieuses. Il est en forme de lettre, adressée au savant Jérôme Wolfius. (*Matthiæ Schenkii Lycæi Augustani quondam rectoris, ad Hieronymum Wolfium epistola, quâ vitam suam ipsemet descripsit.*) Cet écrit a paru dès 1588, à Basle, *in-8°*, dans un livre devenu rare, intitulé : *Tabula compendiosa de origine, successione, ætate & doctrinâ veterum philosophorum, ex Plutarcho, Laërtio, Cicerone, & aliis ejus generis scriptoribus, à G. Morellio Tiliano collecta*, avec des notes & des additions de Jérôme Wolfius. La rareté de ce recueil a engagé M. Scelhorn à faire réimprimer la lettre de Schenck dans le tome dixiéme de ses *Amœnitates litterariæ*, p. 1047-1080. Le savant éditeur dit qu'il conserve du même Schenck un écrit intitulé : *Constantiæ querimonia*, dans lequel l'auteur introduit la ville de Constance, sa patrie, qui se plaint à l'empereur Charles-Quint des malheurs qu'elle éprouve, & en particulier, de la perte de sa liberté. On a encore de Schenck un autre ouvrage demeuré manuscrit, intitulé : *Historia scholæ Anneanæ, ab anno* 1551, *ad annum* 1565. M. Scelhorn, au tome onziéme du recueil cité, a donné quelques corrections & additions de Jean-Brucker à l'éloge de notre savant ; & la lettre de Jean-Benigne, par laquelle il invite Schenck à venir à Augsbourg, datée du jour de saint André 1552. Cette lettre latine est suivie d'une autre lettre en allemand, adressée au même.

SCHENCK (Martin) seigneur de Tauttembourg en Gueldre, connu par sa bravoure, après avoir été au service du prince d'Orange, se jetta dans le parti des Espagnols. Il avoit été élevé par le colonel Isselstein, sous lequel il avoit appris le métier de la guerre, & étoit devenu un des braves & habiles officiers de son temps. En 1579, il s'empara du château de Blyenbeeck, situé sur la Meuse au-dessus de Grave, & de-là ravagea les environs. Dans le temps qu'il formoit

de plus grands projets, il fut envelopé par les troupes du comte Philippe de Hohenlo, & fait prisonnier. Peu après, le baron de Curtzbach en Silésie s'intéressa pour lui, & il fut relâché. En 1582, il fut surpris à Santen, petite ville près du Rhin, du côté de Cleves, par le sieur de Hoogh-Saxen, commandant d'un petit fort de la Gueldre. Deux ans auparavant, il avoit été pris de la même maniere par Curtzbach; mais il avoit trouvé le moyen de tromper ses gardes & de s'évader. Il sollicita vivement sa liberté; mais piqué de ce que les Espagnols ne faisoient presque aucune démarche pour la lui obtenir, il les quitta. Ce n'étoit pas là son unique grief. Quoiqu'il eût rendu des services importans au roi d'Espagne, en battant les Flamans dans les plaines de Herderberg, & en s'emparant de plusieurs places, comme de Breda & de Nimégue, on lui refusa un gouvernement qu'il sollicitoit pour récompense, & on le donna au baron de Haulsepenne. Au mois de mai 1585, il passa au service d'Adolphe de Newenar, comte de Meurs & d'Alpen, qui faisoit la guerre pour Gebhard, ancien archevêque de Cologne, dépouillé de son électorat. Schenck, pour gage de sa fidélité, remit au comte le château de Blyenbeeck, avec quelques autres places fortes dont il étoit en possession. Comme il passoit pour le capitaine le plus rusé de son temps, & le plus adroit dans l'art de surprendre les villes, il communiqua au comte de Newenar les projets qu'il avoit formés sur plusieurs places. Peu après, il se rendit maître de Bleberg, au-delà de l'Issel, & par-là il enleva au baron de Haultepenne le moyen de faire des courses aux environs. La même année, il fut battu avec le comte de Newenar le 23 de juin à Ameronghen, par les Espagnols, commandés par Jean-Baptiste Taxis. Cet échec n'empêcha pas Schenck de tailler ensuite en piéces deux escadrons de cavalerie, & de s'emparer, par surprise, de la petite ville de Rueroft près de Duysbourg. Il avoit ménagé des intelligences dans Groningue; mais l'entreprise échoua. Il tenta une autre voie, réduisit la ville à la famine, & l'obligea de se rendre aux Etats. En 1586 Schenck ayant fait une sortie de Venlo, tomba sur les Espagnols, & en tua un bon nombre. Peu auparavant, il avoit mis en déroute un détachement de cavalerie italienne, commandé par Appio Conti, & en avoit pris & tué une grande partie. Il se rendit maître d'une petite isle dans la Betuwe, à l'endroit où le Rhin se partage en deux bras, & y fit bâtir un fort, qui fut jugé très-nécessaire. Cette isle fut nommée Schenker-Schantz. Schenck, & Frédéric Cloet, gouverneur de Nuys, ayant manqué quelques entreprises, entrerent dans la Westphalie au mois de mars, & s'emparerent de la ville de Verle, qu'ils pillerent & abandonnerent dix jours après l'avoir prise. Schenck fit charger le butin sur des chariots, emmena les habitans prisonniers, & se retira à Rheinberg. De-là il alla joindre le comte de Leicester qui le fit chevalier, & lui donna en récompense de cette action, un collier de la valeur de mille écus d'or. Schenck ayant perdu la ville de Gueldre, par la trahison de Payton, chercha à s'en dédommager. Il entra en Allemagne en 1587, & surprit la ville de Bonn, ayant fait sauter la porte par le moyen d'un pétard. Il la fit bien fortifier & munir de vivres. Ensuite il alla trouver le prince Casimir qu'il accompagna à la diéte de l'empire, pour y proposer aux princes de prendre Bonn sous leur protection, pour la défendre contre les Espagnols; mais les princes n'acquiescerent point à cette demande, craignant de se déclarer contre le roi d'Espagne, en faveur des Etats. Le 11 août 1589, il tailla en piéces, près de Vesel, quelques compagnies de cavalerie & d'infanterie espagnole. Ayant formé le dessein de surprendre Nimégue, & son monde n'étant pas venu assez-tôt pour le soutenir dans la ville, il fut obligé de regagner son vaisseau qui trop chargé, coula à fond, & Schenck y fut noyé. Il n'avoit pas alors plus de quarante ans. Il étoit actif, brave, rusé & généreux au-delà de sa condition. Par ses libéralités, il s'étoit gagné le cœur de ses soldats; & par ses belles actions, il s'étoit fait une réputation brillante. Les états, qui connoissoient son mérite, lui avoient destiné la charge de maréchal de camp général que Villers exerçoit auparavant. Les habitans de Nimégue pècherent son corps, & assouvirent leur rage sur ce cadavre. Ils le couperent en quatre piéces qu'ils pendirent à quatre potences en quatre différens endroits de la ville, & mirent sa tête sur la tour Saint-Antoine. Peu après, Varambon fit enlever les piéces de ce corps, pour ôter aux soldats de Schenck l'occasion de traiter cruellement ceux de Nimégue qui tomboient entre leurs mains. Sa tête & tout le reste fut mis dans un cercueil, que l'on plaça en dépôt dans une tour, jusqu'à ce le prince Maurice, s'étant rendu maître de Nimégue, lui fit faire de magnifiques obséques, & le fit placer dans l'église, vis-à-vis du grand autel, dans le tombeau des ducs de Gueldre. * Extrait du *Supplément françois de Basle.*

SCHENCKEL (Lambert-Thomas) étoit de Bois-le-duc en Brabant, où il naquit le septiéme mars 1547, *Dominique* Schenckel, son pere, étoit médecin de la ville. A l'âge de dix-sept ans, Lambert vint à Louvain pour y faire sa philosophie dans le collége du Porc. Il a enseigné depuis en différentes villes de Flandre, après quoi il fut recteur du collége de Malines. On ne sait ce qui l'obligea de quitter ce poste pour venir en France, où il enseigna pareillement à Rouen, à Paris & en Bourgogne. On trouve aussi qu'il enseigna en Allemagne & en Bohême. Valere André cite de lui les ouvrages suivans: *Tabula scholæ publicæ Machliniensis;* à Anvers 1576, *in-8°. Grammaticæ latinæ præceptiones;* à Anvers, 1582 & 1592, *in-4°. Tabula prosodiæ latinæ;* à Cologne, *in-8°. Corn. Valerii Tabulæ rhetorices*, par demandes & par réponses; à Anvers, 1596, *in 8°. Flores & sententiæ insigniores;* à Paris 1606. Ces fleurs & maximes sont tirées de Philippe de Commines, de Froissard, & de quelques traités de Juste-Lipse. *Gratulatio adventûs Joannis Austriaci in urbem Mechliniensem*, &c. en vers latins; à Louvain, 1577. *Gratulatio in adventum Alexandri Parmæ principis*, &c. en vers latins; à Anvers, 1589, *in-8°. Apologia anthitetica pro rege catholico;* à Anvers, 1589, *in-8°. Descriptio brevis prælii initi in Frisiâ anno 1568, die 13 maii:* c'est la bataille où fut tué Jean de Ligny, comte d'Aremberg, gouverneur de Frise; à Bruxelles, 1590, en vers. Un livre d'élégies & d'épigrammes; à Toulouse, 1609. *Lamentatio in obitum Henrici IV, & Gratulatio in proclamationem Ludovici XIII*, 1610 en vers. *Jovinianus, seu historia fortunæ adversæ*, avec quelques élégies, &c, à Prague 1617. *Præconium Matthiæ Cæsaris*, &c. *& Ferdinandi coronati regis Bohemiæ & Hungariæ;* à Fribourg 1620. Outre cela, il a écrit en françois deux livres de la mémoire, avec des exemples de ceux qui en ont eu une singuliere: cet ouvrage a été imprimé à Arras en 1593, *in-8°*. Cet art de la mémoire, l'auteur l'a enseigné par-tout où il a été. *Gazophylacium artis memoriæ*, &c. * Voyez Valere André, *bibliotheca belgica*, édit. de 1739, tom. 2, pag. 801, 802.

SCHENCKIUS (Jean-Théodore) naquit à Iéne, ville de Thuringe, le 15 août 1619. Il perdit sa mere à trois ans & son pere à huit. Ses tuteurs l'envoyerent en 1629, étudier à Naumbourg, où il ne demeura que deux ans, au bout desquels on le fit passer à Arnstadt. Il y fit de si grands progrès qu'après y avoir demeuré six ans, il fut jugé capable d'entrer dans l'académie de sa ville natale, où il retourna en 1636; mais la guerre l'ayant obligé d'en sortir l'année suivante, il se retira à Servest chez Nathan Voigtius, médecin de cette ville, son parent, qui l'instruisit dans la médecine & la botanique. En 1638, il l'envoya à Leipsick, d'où le fléau de la guerre le fit retourner à Iéne, où il étudia en méde-

cine pendant deux ans. Ensuite il lui prit envie de visiter les académies étrangeres, & il partit en 1641 pour l'Italie. Il alla d'abord à Venise & de-là à Padoue, où il fit deux années de séjour, pendant lesquelles il fit de temps en temps des voyages en d'autres villes d'Italie. Sa mauvaise santé l'obligea enfin de retourner dans sa patrie, où il se donna à la pratique de la médecine, après s'y être fait recevoir docteur le 7 décembre 1643. En 1645, il fut appellé à Kemnitz, pour y être médecin ordinaire. En 1649, les seigneurs de Schœnburg le prirent pour leur médecin; mais en 1653, les administrateurs de l'université d'Iéne lui donnerent une chaire de médecine, & il la remplit avec honneur pendant dix-huit ans, ayant, pendant ce temps-là, passé par toutes les dignités de l'université. Il mourut le 21 décembre 1671, âgé de cinquante-deux ans. Il s'étoit marié deux fois, 1°. le 19 septembre 1648, avec *Anne* Straub, fille d'un bourguemestre de Kemnitz, dont il eut quatre enfans, qui moururent dans le berceau: 2°. en 1659, avec *Anne-Elizabeth* Sœrgel, fille d'un bourguemestre de Iéne, & n'en eut point d'enfans. On a de lui les ouvrages suivans: *Observationes medicæ: De sero sanguinis ex veterum & recentiorum scriptis historia; accessit disputatio de natura lactis, & exercitatio de materia turgente: Catalogus plantarum horti medici Ienensis, earumque quæ in vicinia proveniunt: Exercitationes academicæ ad usum medicum accommodatæ: Humorum corporis humani historia generalis, cognoscendi & curandi principiis illustrata: Schola partium corporis humani, usum earumdem & actionem secundùm situm, connexionem, quantitatem, qualitatem, figuram atque substantiam continens: Synopsis institutionum medicinæ disputatoriæ: Medicinæ generalis novo antiquæ Synopsis: Syntagma componendi & præscribendi medicamenta, ex veterum & recentiorum scriptis erutum, cum indice generali & speciali: Observatio de cerebro bovis petrefacto.* Ajoutez à cela plusieurs thèses sur des matieres intéressantes de médecine. * Le pere Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, tom. XXII, pag. 161, & suivantes. *Dict. de Holl.*

SCHENEBERG, bourg avec titre de principauté. Il est dans le Voigtland en Misnie, sur la croupe d'une montagne, à trois lieues de Zwikaw, vers le midi. * Mati, *dict.*

SCHENING, ville de Suéde dans la Gothie orientale. Guillaume, légat du saint siége, y célébra en 1247, un concile pour la réforme des mœurs. Jean Magnus & Sponde en font mention.

SCHERIF, *cherchez* CHERIF & SHERIF.

☞ SCHERTLIN (Sébastien) l'un des plus grands généraux du XVI siécle, naquit le 17 janvier 1495, à Schorndoff, dans le duché de Wirtemberg, d'une famille honnête. Après avoir servi quelques années l'empereur, en Hongrie & dans les Pays-Bas, il passa en Italie, & se distingua si bien à la défense de Pavie, que le viceroi de Naples le créa chevalier. Après cette campagne, il retourna dans sa patrie, & remplit la charge de major-général en Franconie, durant la guerre des paysans; mais s'étant attiré la haine du cercle de Souabe, il repassa en Italie en 1526, & servit avec les Allemans à la prise de Rome, à celle de Narni, & au secours de Naples en 1528. Plusieurs princes lui offrirent, l'année suivante, des pensions annuelles, pour s'assurer de son secours, en cas qu'ils eussent besoin de quelques levées de troupes. Schertlin s'attacha au service du sénat d'Augsbourg, & acheta en 1530 la seigneurie de Burtenbach. Il commanda en 1536, les troupes du cercle de Souabe contre la France; & Charles-Quint le nomma en 1544, grand maréchal de son armée, & capitaine & commissaire général de ses troupes dans son expédition contre François I. Mais en 1546, il épousa ouvertement le parti de la ligue de Smalcalde contre l'empereur, & la servit de toutes ses forces. Il attaqua le premier le comté de Tirol; mais les protestans le rappellerent dans le temps qu'il coupoit le passage aux troupes impériales qui venoient d'Italie. On attenta trois fois à sa vie. La ville d'Augsbourg, menacée d'un siége, lui confia sa défense; mais ensuite ayant fait sa paix avec l'empereur, Schertlin, que ce prince avoit exclus du traité, fut obligé d'abandonner Augsbourg & de se retirer à Constance; puis ayant passé au service de la France, l'empereur le mit au ban de l'empire en 1549. Schertlin aida en 1551, à conclure l'alliance entre le roi Henri II & l'électeur de Saxe, & fut encore exclus du traité de paix de Passau. Il accompagna Henri II dans ses expéditions du Rhin & des Pays-Bas. Charles-Quint & son frere Ferdinand lui accorderent sa grace en 1553, & lui rendirent tous ses honneurs & emplois. Il servit depuis avec zèle l'empereur Ferdinand I, & fut ennobli en 1562. Il reçut de nouvelles pensions de la ville d'Augsbourg, & mourut fort âgé en 1577. * M. Ladvocat, *dict. histor. portatif.*

SCHERZER (Jean-Adam) théologien de Leipsick, de la confession d'Augsbourg, qui vivoit dans le XVII siécle, est auteur de divers ouvrages, savoir, d'un *systême de théologie*; d'un recueil de piéces faites par des catholiques contre la cour de Rome, dont le premier volume parut en 1676, sous le titre de *bibliotheca pontificia*; d'un livre contre le *cardinal Bellarmin*, imprimé en 1681; d'un traité *de Cathôlice*, publié en 1683, & d'un ouvrage contre *les Sociniens*, dont la seconde édition parut en 1684. Il travailla même à corriger & à augmenter cette édition pendant la maladie dont il mourut, & il composa dans son lit une préface apologétique contre les chicaneries de Sandius, qui fut mise à la tête de cette seconde édition. Son livre réfute fort solidement toutes les hérésies des Sociniens, & a pour titre: *Collegium antisocinianum.* Cet auteur mourut en 1684, âgé de 56 ans. * Bayle, *dict. critiq. Republ. des lettres*, juin 1684.

SCHESTED ou SESTED, *cherchez* SEHESTED.

☞ SCHETLAND (les isles de) Isles de la mer d'Ecosse. Ces isles nommées autrement *Hesland* ou *Hithland*, sont encore plus avancées au nord que les Orcades, depuis le 60 jusqu'au-delà du 61 dégré de latitude: mais cependant elles ne sont pas si éloignées qu'on ne le puisse voir de celle des Orcades qui est la plus septentrionale. Il y a un très-grand nombre d'isles qu'on partage en trois ordres comme les Orcades. Les unes sont assez grandes & assez fertiles pour être peuplées: on en compte vingt-six; les secondes ne produisent que quelques herbages, & sont au nombre de quarante; & les troisiémes au nombre de trente, ne sont que des rochers.

La plus grande des isles de Schetland n'a pas de nom particulier: ses habitans l'appellent en leur langue *Mainland*, ce qui signifie *le continent* ou *la terre-ferme.* Elle a soixante milles de long, & en quelques endroits seize de large. Autrefois elle n'étoit habitée que le long des côtes, à cause des hautes montagnes qui la couvrent; mais depuis l'an 1620 ou environ, les habitans plus industrieux que leurs peres, ont trouvé le moyen de s'accommoder un peu plus avant dans le pays. On y voit deux petites villes, l'une à l'orient nommée Lerwick, où l'on compte trois cens familles, & l'autre à l'occident, qui est la plus ancienne, avec un château nommé Scolavobant ou Scolloway. Ce sont les seules villes qu'il y ait dans toutes ces isles.

L'isle de Mainland est environnée de quantité d'autres petites à l'orient & à l'occident. Entre les premieres, il y en a deux qui sont considérables, Yeal ou Yell, qui a dix-huit milles de long & neuf de large, & au-delà de celle-ci Vust qui a près de dix milles de long & six de large. Yell a trois églises paroissiales & quelques chapelles. Vust ou Wist est fertile & assez peuplée. Toutes ces isles ensemble font le nombre de douze paroisses.

A l'occident de l'isle de Mainland, à quelque distance, paroît une isle nommée *Thule* ou *Tule*, qu'on croit

être la *Thule* tant chantée par les anciens; ou si ce ne l'est pas, il faut croire qu'elle n'est autre chose que l'isle de Mainland; sur tout, ce que Solin en a dit y quadre parfaitement.

Le terroir de ces isles est à peu près le même que dans les Orcades. Les pâturages sont la principale richesse de la terre, & l'on y nourit des troupeaux de bœufs ou de vaches, de brebis & de chevaux. La mer abonde en toute sortes de poissons, petits & grands, depuis les esturgeons jusqu'aux baleines, ce qui fait que les habitans s'appliquent particulierement à la pêche. Ils sont d'origine Danoise ou Norwégienne, & leur langue est une dialecte gothique, ressemblante à la danoise, mêlée de divers mots anglois. Leurs mœurs, leurs manieres de vivre, leurs mesures & leurs façons de compter, sont à peu près les mêmes que celles qu'on a dans la Norwége. Ils font profession de la religion réformée. Leur commerce consiste principalement à vendre aux Danois & aux Norwégiens, des poissons salés ou durcis au vent, des gans & des bas de laine, qu'ils savent assez bien faire à l'aiguille, des draps d'une lesse épaisse qu'ils nomment *Woadmeils*, de l'huile & de la graisse de poisson, des cuirs & quelques autres choses de cette nature. Les Norwégiens leur apportent en échange du bois à bâtir des maisons & des bâteaux, & leur amenent même des bateaux tout faits. Les Hollandois, les Hambourgeois & autres y viennent pêcher au mois de juin, & s'en retournent au mois d'août ou de septembre. On a vu jusqu'à deux mille bâteaux de pêcheurs à la fois au fond de Brassa.

Comme ces isles sont fort avancées vers le pôle, aussi vers le solstice d'été, le jour y est de deux mois entiers; & pendant ce temps-là le ciel est fort serain & l'air fort pur & fort agréable; mais en échange vers le solstice d'hiver, ces pauvres gens sont envelopés dans une nuit de deux mois, pendant laquelle l'air est fort orageux. Les marées y sont si violentes pour lors & la mer si impétueuse, que depuis le mois d'octobre jusqu'au mois d'avril, ces insulaires n'ont aucune correspondance avec les pays étrangers. * La Martiniere, *dict. géogr.*

SCHEUCHZER (Jean-Jacques) docteur en médecine, professeur en mathématiques & en physique à Zurich, fils aîné de *Jean-Jacques* Scheuchzer, docteur en médecine dans la même ville, naquit le 2 d'août 1672. Son pere mourut d'une fiévre pourprée dans sa 42 année, fort regreté de tous les gens de bien, surtout de ses enfans & de sa veuve *Barbe* Fœsius, fille de *Jean* Fœsius, ministre & modérateur du collége Carolin. « Mes premiers maîtres, *dit lui-» même celui dont il est ici question*, furent Rodolphe » Hospitalerus, Henri Nozlinus, Rodolphe Hospinien, » Jacques Huldric, & mon grand pere maternel. » J'étudiai ensuite sous les professeurs Rodolphe Hofmeister l'aîné, Jacques Lavater, Henri Ottinger » Henri Frisius, dans ce que nous appellons le collége » d'Humanités; & dans le collége supérieur, sous » Jean-Henri Heidegger, Jean-Gaspard Wolphius, » Jean-Lavater, Jean-Henri Suicerus, Rodolphe » Ottius, Henri-Lavater, Jean-Herrliberger, & » Salomon-Hottinger A tous ces noms, je puis ajouter » le mien, puisque j'ai fait la plupart de mes études » sans autre guide que moi-même. Je partis le 9 » d'avril 1692, dans le dessein de voir les pays » étrangers, ayant pour compagnons de voyage » Jacques-Cramer, depuis professeur en langues » orientales & en théologie à Herborn, & Jacques » Reutlinger, depuis chanoine. Je m'arrêtai d'abord » à Altorf, pour y profiter des leçons de MM. Wagenseil, Maurice, Hoffman pere & fils, Pancrace » Bruno & Jean-Christophe Sturmius. Etant allé de-» là en Hollande au mois de juillet 1693, j'étudiai » à Utrecht sous MM. Jacques Vallan & Jean Munniks, dont le premier fut mon promoteur lorsque » je reçus le bonnet de docteur dans la même université le 26 de janvier 1694. Après avoir parcouru » la Hollande, je retournai chez moi par la Frise, » Hambourg, le Brandebourg, la haute & la basse » Saxe, la Bohême, la Baviere & la Franconie; & » cette même année je fis mon premier voyage de » Suisse. En 1695, je retournai à Nuremberg & à » Altorf, pour m'avancer dans les mathématiques » sous MM. Sturmius & Eimmartus De retour à » Zurich je fus nommé un des médecins de la ville, » & le magistrat me fit espérer la survivance de la » chaire de professeur en mathématiques. Le 9 de » novembre 1697, j'épousai *Susanne* Vogel, fille de » *Gaspard* Vogel du conseil des deux cens, & de » *Marguerite* Ottius. » Dans l'éloge du même, imprimé depuis sa mort, on apprend ce qui suit: Peu après qu'il eut été reçu docteur en médecine à Utrecht, il donna une lettre savante sur la génération des coquillages fossiles, & adressa cette lettre à Jean-Christophe Sturmius, alors professeur en mathématiques & en physique à Altorf. Il expliquoit cette génération par des principes de mathématiques & de physique: mais dans la suite s'étant apperçu qu'il s'étoit trompé, il se retracta, & adhéra au sentiment du savant Woodward, professeur de physique à Londres, dont il traduisit de l'anglois en latin l'*Essai de géographie physique*, qu'il fit imprimer à Zurich en 1704. Outre quelques dissertations concernant la physique & l'histoire naturelle, principalement celle de la Suisse, qu'il donna à la fin du XVII siécle, il entreprit en allemand une histoire naturelle qu'il donna par parties en 1705, 1706 & 1707: le recueil forme trois petits tomes *in*-4°. Il en donna trois autres depuis en 1716, 1717 & 1718, qui achevent l'histoire naturelle de la Suisse, à l'exception de ce qui concerne les plantes, dont il avoit recueilli un herbier sec de plus de 18 gros volumes *in-folio.* Sa physique, en allemand, parut en 1701, & l'on en fit une seconde édition en 1711, *in*-8°, avec figures. Ses nouvelles littéraires de Suisse en latin parurent dès 1702, & finirent en 1715. Son zéle pour l'utilité du public, & pour augmenter lui-même ses connoissances, l'engagerent à faire onze fois le voyage des Alpes avec quelques jeunes éleves qu'il se plaisoit à instruire. Ces voyages se firent en 1694, 1697, 1699, 1702, & les années suivantes jusqu'en 1707, inclusivement; il les recommença en 1709 & 1710. On en a des relations imprimées en latin en plusieurs volumes *in*-4°, partie à Londres en 1708, & le reste en Hollande plusieurs années après. Ces voyages donnerent aussi occasion à M. Scheuchzer d'enrichir le public de deux cartes géographiques: la premiere est une petite carte du Toggenbourg: la seconde est une grande carte de toute la Suisse, en quatre grandes feuilles réunies. Les courses de ce savant, ses ouvrages, ses leçons, ses correspondances littéraires, ne l'empêcherent pas de s'appliquer encore à la connoissance des médailles, & à tout ce que cette connoissance peut avoir d'utile & de curieux; & ce fut ce gout qui l'engagea à traduire en latin le traité de la science des médailles du pere Jobert, Jésuite; mais on ne croit pas que cette traduction, qui l'emportoit, dit-on, sur celle qui a été faite à Leipsick, ait été imprimée. En 1712, M. Leibnitz obtint du Czar Pierre le Grand, des lettres de vocation pour M. Scheuchzer en qualité de médecin de sa majesté Czarienne, avec quatre cens ducats d'or d'appointemens. Mais dans le temps que M. Scheuchzer se préparoit à partir, le conseil de Zurich le retint, & lui assigna un honoraire considérable. Ce savant ne s'appliqua plus qu'à répondre à l'attention que l'on avoit eue pour lui, & peu content de redoubler ses soins pour être plus utile à la jeunesse & au public, il se livra à la philologie sacrée & profane,

& à l'histoire, principalement à celle de la Suisse. Un de ses grands ouvrages est sa physique sacrée, imprimée en 1731, sous ce titre: *Physica sacra, iconibus æneis illustrata, procurante Joanne-Andreâ Pfeffel*, en quatre volumes *in-folio*. On en a une traduction françoise sous ce titre: *Physique sacrée, ou histoire naturelle de la bible*, traduite du latin de M. Jean-Jacques Scheuchzer, enrichie de figures en tailles-douces, gravées par les soins de Jean-André Pfeffel, graveur de sa majesté Impériale; à Amsterdam, 1732, deux volumes *in-folio*. Scheuchzer avoit déja donné un essai de cet ouvrage en allemand dans sa *Physique sacrée de Job*; à Zurich, 1721, *in-4°*. Il donna ensuite deux essais de son ouvrage en latin, le premier dans une dissertation imprimée en 1724, en forme de thèses sur les sauterelles dont Moïse permet aux Juifs de manger: le second en 1727, dans des thèses sur la nature de divers matériaux employés pour la construction du temple de Jérusalem. En 1726, il publia en allemand un projet d'histoire ecclésiastique & civile de la Suisse; l'ouvrage a été fait, & est prêt à être imprimé; on ignore les raisons qui ont empêché de le laisser paroître. Il a envoyé à l'académie des sciences de Paris les observations qu'il avoit faites à Zurich les cinq derniers mois de l'année 1728: elles sont en un petit volume *in-folio*, bien imprimé, avec quatre tables gravées, où les dégrés du froid sont marqués par de petits points, selon les lunaisons des quatre derniers mois de l'année 1728. En 1732, il envoya à l'académie de l'institut de Bologne une dissertation sous le titre de *Cœlum triste*, avec deux tables gravées qui indiquent toutes les variations du barométre qui avoient eu lieu à Zurich & sur le Gothard depuis le commencement d'août 1728, jusqu'à la fin de l'année 1731. Ce savant est mort à Zurich vers la fin du mois de juin 1733. Il avoit été aggrégé à l'académie Léopoldine des curieux de la nature, à celle des sciences de Londres & de Berlin, & à celle de l'institut de Bologne. Il avoit un commerce de lettres avec un grand nombre de savans de tout pays. On trouvera les noms des principaux à la suite de l'abrégé de sa vie que l'on a publié dans le *mercure Suisse*, mois d'août 1733, depuis la page 83 jusqu'à la page 95. On remarque dans le même éloge qu'il avoit succédé à M. Muralt en qualité de chanoine de Zurich, & de professeur en physique. Il a laissé à sa famille une bibliothéque nombreuse & bien choisie, un médailler considérable & un riche cabinet de curiosités, surtout par rapport à l'histoire naturelle. Outre ses ouvrages rapportés dans cet article, on trouve encore les titres suivans à la fin de l'article où il parle de lui-même, & qu'on lit dans la bibliothéque raisonnée des ouvrages des savans de l'Europe, tome XI, premiere partie, article IV. *Herbarium Diluvianum*, premiere édition; à Zurich, 1709, dédiée à M. Cuper: seconde édit. augmentée de moitié; à Leyde, 1723, *in-fol. Piscium querelæ & vindiciæ*; à Zurich, 1708, *in-4°*. *Oratio de Matheseos usu in theologia*; à Zurich, 1711, *in-4°*. *Musæum Diluvianum*; à Zurich, 1716, *in-8°*. *Homo Diluvii testis & θεοσκοπος*; à Zurich, 1726, *in-4°*. Au reste, peut-être que quelques-uns de ces ouvrages sont compris dans ceux qui sont mentionés dans cet article, & dont l'on n'y rapporte pas les titres. Jean-George Scelhorn a donné en 1738, dans le tome second de son recueil *in-8°*, intitulé: *Amœnitates historiæ ecclesiasticæ & litterariæ*, dix lettres latines de notre savant à Gisbert Cuper, & un plus grand nombre de celui-ci au premier, qui n'ont point été réunies avec les autres lettres de M. Cuper dans le recueil qui en a été donné à Amsterdam en 1742, *in-4°*. On a imprimé à Zurich en 1751, un autre ouvrage de Jean-Jacques Scheuchzer, intitulé *Bibliotheca scriptorum historiæ naturalis omnium terræ regionum inservientium, & historiæ naturalis helveticæ prodromus*. Dans les *Miscellanea Lipsiensia*, *in-8°*, on trouve du même 1. dans le tome V, pag. 131, *Observatio de gangræna, aliisque pravis symptomatibus, ab usu panis, clavorum secalinorum farinâ inquinati, excitatis*. 2. Dans le tom. IX, p. 221, Explication d'une *médaille d'un prince anonyme fils de Domitien, adressée à M. Formond de la Tour*. 3. *Relatio eorum quæ hactenus elaboravit Joan. Jacobus Scheuchzer*, dans le même recueil, t. VIII, p. 117. C'est une liste exacte de tous les écrits faits par l'auteur jusqu'en 1717, avec une notice de la plupart, un catalogue de ceux qu'il préparoît, & plusieurs circonstances de sa vie. C'est un écrit à lire si l'on veut bien connoître les travaux & la personne de M. Scheuchzer.

SCHEUCHZER (Jean-Gaspard) docteur en médecine. Il étoit fils de M. Scheuchzer, docteur en médecine, & professeur à Zurich dont nous parlons dans l'article précédent, & étoit né en 1702. Quoique très-jeune, lorsque la mort l'a enlevé, il avoit déja acquis une assez grande connoissance des antiquités, des médailles & de l'histoire naturelle, & il exerçoit la médecine avec succès. On a de lui une traduction angloise de l'histoire du Japon de M. Kæmpfer; & il travailloit à traduire dans la même langue la relation des voyages que le même avoit faits en Moscovie, en Perse & dans les Indes orientales depuis l'an 1683 jusqu'en 1689. Cet ouvrage devoit composer deux volumes *in-folio*, en y comprenant les *Amœnitates exoticæ* de M. Kæmpfer, qui devoient en faire partie. La mort prématurée de M. Scheuchzer a laissé cet ouvrage imparfait. Ce jeune savant est mort à l'âge de 27 ans au mois d'avril 1729. * Voyez *Bibl. raisonnée des ouvr. des sav. de l'Eur. t. 3, part. 1.*

SCEUCHZER (Jean) frere de Jean-Jacques, professeur ordinaire de physique à Zurich, docteur en médecine, premier médecin de la république de Zurich, associé de l'académie des curieux de la nature, & membre de la société royale de Londres & de celle de Prusse, né en 1682, étoit aussi un homme fort savant, & des plus entendus dans les affaires. Le conseil de Zurich qui lui connoissoit ce talent, le chargea de l'emploi de secrétaire dans le comté de Bade, & M. Scheuchzer en a exercé les fonctions avec honneur pendant dix ans. Il fut rappellé au mois de juin 1733, & on lui donna, après la mort de son frere, la chaire de physique & la charge de premier médecin de la république. Il ne jouit pas long-temps de ces emplois, étant mort le huitiéme mars 1738. Il avoit été appellé après le commencement de ce siécle pour occuper une chaire de botanique à Padoue; mais cette vocation n'eut pas son effet, ou ne l'eut pas long-temps. Voici la liste de ses ouvrages telle qu'on la trouve dans le recueil intitulé *Tempe Helvetica*, tome second, section premiere & section troisiéme, & tome troisiéme, section seconde. 1. *De usu historiæ naturalis in medecinâ, dissertatio inauguralis*; à Basle, 1706, *in-4°*. 2. *Agrostographiæ Helveticæ prodromus*; à Zurich 1708, *in-folio*. 3. *Operis Agrostographici idea*; à Basle 1719, *in-8°*. 4. *Agrostographia, sive graminum, juncorum, cyperorum, cyperoidum, iisque affinium historia*; avec figures, *in-4°*. à Zurich, 1719. On y trouve une préface historique sur sa vocation à Padoue & sa révocation. 5. *De Tesseris Badensibus dissertatio philosophica*; à Zurich 1735, *in-4°*. 6. *Disquisitiones physicæ de meteoris aqueis*; premiere partie, à Zurich 1736, *in-4°*, seconde partie en 1737, *in-4°*. 7. *De origine montium, dissertatio*, adressée à l'académie royale des sciences établie à Paris. 8. *Itineris Alpini in Alpes Rhæticas anno 1709 suscepti descriptio*, presentée à la même académie. 9. *Dissertatio de lapidibus figuratis*. L'auteur y fait part des observations sur cette matiere qu'il avoit faites dans la Flandre espagnole & autour de Paris. 10. *De Diluvio universali*, en huit leçons faites publiquement en 1711. 11. *Oratio inauguralis de philosophi*

*naturalis objecto & officio.* Ce discours fut prononcé en 1734. 12. *Theses physicæ miscellaneæ.* Il est parlé avec beaucoup d'éloge de ce savant dans les lettres de son frere écrites à M. Cuper & dans les réponses de celui-ci, imprimées les unes & les autres dans le tome second des *Amœnitates ecclesiasticæ & litterariæ* de M. Scelhorn : voyez les pages 858, 866, 873, 889, 980 & 994 de ce recueil. Voyez aussi la bibliothéque choisie de Jean le Clerc, tom. XVII, article IV, où cependant les deux freres Scheuchzer sont confondus en un.

SCHEVELING, village du comté de Hollande sur le bord de la mer, à une grande demi-lieue de la Haye. On y va de cette ville par un grand chemin, proprement pavé de briques, & bordé d'arbres de chaque côté. Au reste, Scheveling a été plus grand qu'il n'est aujourd'hui ; parceque l'an 1574, la mer en engloutit 121 maisons.

SCHIAIS, nom de la secte des Mahométans de Perse, ennemie de celle de Sunnis ; c'est-à-dire, *des Mahométans Turcs.* Les Schiais ont en horreur les premiers successeurs de Mahomet ; savoir, Abubeker, Omar & Osman, & tiennent qu'ils ont usurpé la succession de leur prophéte, qui étoit due à Ali, son neveu & son gendre. Ils disent que la véritable succession de Mahomet comprend douze pontifes, dont Ali est le premier, & les onze autres descendans d'Ali. Les voici de suite ; I. Ali, fils d'Aboutaleb ; II. Hacen, fils aîné d'Ali ; III. Hussein, son second fils, qui fut tué à la bataille de Kerbela, proche de Babylone, en combattant contre les Sunnis ; IV. Imanzin-el-Abedin, fils de Hussein ; V. Mehemet-el-Baker ; VI. Iafer-el-Scadek, lequel ordonna que les Chrétiens, les Juifs & les Idolâtres qui se feroient Mahométans, jouiroient de tout le bien de leur famille, à l'exclusion des freres & sœurs qui demeureroient dans leur religion, ce qui s'observe encore en Perse ; VII. Moutza Katzem ; VIII. Ali-el-Rezza ; IX. Mahomet-el-Jouad ; X. Ali-el-Hadi ; XI. Hocunel-Askeri ; XII. Mouhemmet-el-Mohadi-Sahebzaman. Les Persans croient que ce dernier imam ou pontife n'est pas mort, & qu'il reviendra au monde. C'est pourquoi plusieurs laissent par testament des maisons garnies, & des écuries pleines de bons chevaux pour son service, quand il paroîtra pour soutenir sa religion. On tient ces maisons garnies, & on nourit les chevaux des rentes qu'on a laissées pour cet effet. La secte des Schiais ou Persans, est suivie dans le royaume de Golconde en l'Inde ; & celle des Sunnis ou Turcs dans l'empire du grand Mogol, & au royaume de Visapour. Les Schiais suivent seulement les commandemens de la loi de Mahomet ; & les Turcs pratiquent aussi les conseils, & plusieurs choses qui ne sont que de dévotion dans la loi de ce faux prophéte. * M. Thevenot, *voyage du levant, tome II.* Tavernier, *voyage de Perse.* D'Herbelot, *bibl. orient.*

SCHIATTI, isle de l'Archipel vers l'Europe, est séparée du cap de Verlichi en Macédoine, par un canal qui n'a qu'une lieue de largeur : c'est le cap que les anciens appelloient *Magnesia.* Cette isle a plusieurs ports assurés. Le meilleur & le plus fréquenté est celui qu'ils appellent *Agios Georgios*, c'est-à-dire, *de saint George*, qui est à une petite distance d'une montagne, où il y a une ville de même nom. On y voit aussi beaucoup de ruines, qui marquent son ancienne splendeur. Aujourd'hui les corsaires chrétiens y font de fréquentes insultes, & ravagent tout ; d'où vient que le plus souvent elle n'est habitée que par des caloyers. On y trouve de l'eau, du bois, & plusieurs chevres sauvages, avec quantité de lapins. * Bolchini, *Archipelago.*

SCHIAVONE (André) célébre peintre d'Italie, étoit né en 1522, à Sébénigo en Dalmatie, de parens pauvres, qui vinrent s'établir à Venise. Dès les commencemens il fit paroître dans ses tableaux une beauté de pinceau, & un gout de couleurs si exquis, qu'il se fit admirer de tout le monde. C'est pourquoi le Tintoret disoit souvent, qu'il n'y avoit point de peintre qui ne dût avoir un tableau de Schiavone, à cause de sa belle maniere de peindre. Ses ouvrages néanmoins n'étoient pas corrects, parcequ'il n'étoit pas fort dans le dessin, qui est la partie principale, de la peinture. Il fut employé par le Titien, avec d'autres peintres, à peindre la bibliothéque de saint Marc ; & fit plusieurs beaux ouvrages, sans en devenir plus riche. Sa réputation, & le prix de ses ouvrages augmenterent lorsqu'il ne fut plus au monde : ce qui est arrivé à plusieurs grands peintres. Il mourut à Venise en 1582, dans la soixantiéme année de son âge. * Félibien, *entretiens sur les vies des peintres.* D'Argenville.

SCHICKARD (Guillaume) professeur en langue hébraïque dans l'académie de Tubinge en Souabe, a donné plusieurs livres au public, où il fait connoître qu'il étoit savant dans cette langue, & dans les écrits des rabbins. Nous avons entr'autres de lui un ouvrage intitulé, *Jus regium Hebræorum è tenebris rabbinicis erutum*, imprimé à Strasbourg en 1625, où il traite du droit des rois des Hébreux, par leurs livres mêmes. Il a publié un autre ouvrage intitulé, *Bechinat happeruschim*, imprimé à Tubinge en 1624, où il traite du texte hébreu de la bible, des targums, de la massore, de la cabale, & de la maniere dont les Juifs interprétent l'écriture. Cet auteur est savant ; mais sa méthode est trop judaïque, & il ne peut pas être utile à toutes sortes de personnes : il affecte même trop de paroître savant dans les livres des rabbins. Il a composé un petit abrégé de grammaire sous le titre de *Horologium Schikardi*, qui est très-méthodique ; & que ceux qui veulent apprendre l'hébreu doivent préférer à toutes les autres grammaires. * M. Simon.

SCHIDON (Bartholoméo) peintre estimé, né à Modene vers l'an 1560, fut éleve d'Annibal Carrache : mais il s'attacha particulierement à l'étude des ouvrages du célébre Corrége, dont il a plusieurs fois imité parfaitement la maniere. Ses tableaux furent recherchés de tous côtés. Le duc de Parme Ranuce Farnèse, premier du nom, le fit son premier peintre, & lui fit présent d'une très-belle terre & d'une maison magnifique. Schidon avoit beaucoup de passion pour le jeu, & le chagrin qu'il eut d'avoir perdu huit cens ducats le conduisit au tombeau en 1616. * Voyez le catalogue des curiosités de M. le chevalier de la Roque, par M. Gersaint, page 41. *Abrégé des vies des plus fameux peintres.*, par M. d'Argenville, t. 1, p. 255, & suivantes.

SCHIITES, *cherchez* SCHIAIS.

SCHILING (Bernard) natif de Torn, dans la Prusse, obtint permission du grand-maître de l'ordre Teutonique, de battre de la monnoie d'argent, & fit les piéces que l'on appella *schiling* de son nom, maintenant *un escalin.* C'est ce qu'assurent Gasp. Schuz & Henneberg ; mais il y a d'autres historiens qui soutiennent que les schilings ou escalins, étoient en usage avant ce Bernard Schiling. * Hartknoch, *de re num. Pruss. dissert.* 16.

SCHILLING (Christophe) Luthérien natif de Francostein dans la Silésie, fut reçu médecin dans l'université de Padoue. Il sortit de son pays pour quelques différends qui regardoient la matiere de l'Eucharistie, au sujet de laquelle il se brouilla avec Balthasar Tilasius ministre de Hinschberg, & se retira en 1566 dans le palatinat, où il fut établi recteur des colléges d'Amberg & d'Heidelberg. On a de lui un volume de poësies grecques & latines, & quelques lettres sur des questions de médecine. Il mourut avant l'an 1584. * Bayle, *diction.*

SCHILTBERG ou VERTHES, en latin *mons Clypeorum*, *Verthusius mons*, *Batonii montes*, montagne de la basse Hongrie. Elle s'étend du sud au nord, depuis le lac Balaton jusqu'au Danube, dans les comtés de Vesprim, de Javarin & de Gran. * Baudrand.

SCHILTER (Jean) né à Pegaw en Misnie le 29

août, vieux ſtyle, de l'an 1632, de Marc Schilter, marchand, originaire de Leipſick, & de Barbe Strauch, ſœur de Jean Strauch, aſſeſſeur à Iéne, fut élevé en partie à Leipſick, & en partie à Dreſde, où les troubles de l'Allemagne obligerent ſes parens de ſe retirer ſucceſſivement. Il perdit l'un & l'autre en bas âge, & Jean Schilter ſon oncle & ſon tuteur, conſeiller de la cour électorale & du conſiſtoire de Leipſick, prit ſoin de ſon éducation. Après avoir étudié à Leipſick & à Naumbourg ſous Chriſtophe Burchard & Théophile Colerus, il fut envoyé en 1651, à l'académie de Iéne, où deux ans après il ſoutint une thèſe, *de ſyllogiſmis & hypotheſi*, qu'il avoit compoſée lui-même, & qui lui attira des cenſeurs: mais ſon profeſſeur le défendit. Il paſſa deux autres années à Leipſick pour ſe perfectioner dans la philoſophie, & il y fit en public en 1654, une analyſe de la vie de Titus Pomponius Atticus, écrite par Cornelius Nepos, qui lui fit beaucoup d'honneur. En 1655 il fut reçu docteur en philoſophie. Retourné à Iéne, il s'y appliqua cinq ans à la juriſprudence, & alla enſuite exercer pendant deux ans la profeſſion d'avocat à Naumbourg. Le prince Maurice de Saxe, alors adminiſtrateur de cet évêché, le fit peu après garde de ſes archives, & au bout de cinq ans intendant ou directeur du territoire de Sul dans le comté de Henneberg. En 1671 Schilter ſe fit recevoir docteur en droit à Iéne, fut fait enſuite conſeiller intime du duc Bernard de Saxe-Weimar, & remplit ce poſte juſqu'à la mort de ce prince arrivée en 1678. Alors dégouté du ſéjour de Iéne, il alla à Francfort ſur le Mein, d'où on le tira pour le faire conſeiller & avocat de la république à Straſbourg, & profeſſeur honoraire de l'académie. Il alla à Straſbourg en 1686, & y mourut le 14 mai 1705, dans ſa ſoixante-treiziéme année. Ses écrits ſont, 1. la thèſe dont on a parlé, qui a été imprimée en 1653, *in*-4°, & en 1678 à Iéne *in*-8°, avec quelques autres piéces: 2. ſon analyſe de la vie de Titus Pomponius Atticus, qui l'a été à Leipſick en 1654, *in*-4°. 3. Diſſertation ſur les acquiſitions faites par ceux qui ſont en puiſſance, à Iéne en 1658, *in*-4°. 4. Diſſertation juridique touchant le droit & l'état des aſſiégés, en 1664, *in*-8°. 5. *Diſputatio de curſu publico, de angariis, perangariis, & de onere Temonario*, 1661, *in*-4°. 6. La pratique du droit romain dans le fore Germanique, ſelon l'ordre de l'édit perpétuel, en 1675. Cet ouvrage avoit déja paru ſous une autre forme, & ſous le titre de *Exercitationes theoretico-practicæ*, &c. en 1672, *in*-4°. *Chemin de la philoſophie morale à la vraie juriſprudence*, 1676, *in*-8°. *Diſſertation ſur le droit des hoſpices* en 1677, *in*-4°. *Diſpute ſur le droit de pourſuivre un héritage, & la poſſeſſion des biens*, en 1677, *in*-4°. *Pratique de l'art analytique dans la juriſprudence*, &c. 1678, *in*-8°, & 1687. *Inſtitutions du droit canonique accommodées à l'état de l'égliſe ancienne & moderne*, en 1681; deuxiéme édition en 1689, à Straſbourg; troiſiéme édition en 1721. Schilter s'eſt propoſé dans cet ouvrage d'accommoder le droit canon aux uſages des égliſes Proteſtantes. *Pratique du droit civil romain touchant les tutelles*, &c. 1681 & 1684. Conrard Sincerus ayant attaqué ce livre, Schilter l'a défendu par une lettre qui ſe trouve dans les actes de Leipſick de 1682. Sept livres de la liberté des égliſes d'Allemagne, avec pluſieurs autres traités qui tendent au même but, d'accorder les droits de l'empire & du ſacerdoce, à Iéne en 1683, *in*-4°. *Inſtitutions du droit naturel des gens, & civil Romain & Germanique, accommodées aux uſages modernes*, en 1685, *in*-8°. *Herennii Modeſtini fragmenta περὶ ευρηματικῶν commentario illuſtrata*, avec un diſcours hiſtorique ſur la diſſolution du mariage, où Schilter ſoutient que le mariage eſt diſſous par l'adultere, en 1687, *in*-4°. Notes ſur les concordats de la nation Germanique en 1686, *in*-4°. & en 1728. *Traités des vicaires de l'empire Romano-Germanique*, en 1693, *in*-4°. *Introduction au droit féodal d'Allemagne*, &c. 1695, *in*-8°, & 1721. *Epinikion rythmo teutonico Ludovico regi acclamatum*, &c. 1696, t. II, des Inſtitutions du droit public Romano-Germanique, 1696, *in*-8°. *Codex juris Alemannici feudale*, en allemand & en latin, &c. avec le livre de Barthelemi Barathier, intitulé, *Libellus feudorum reformatus*, &c. en 1696, *in*-4°. 3 vol. *Diſſertatio de termino, è quo reſtitutio bonorum eccleſiæ petenda*, 1697. Une édition du livre de ſaint Auguſtin, *De adulterinis conjugiis*, avec des notes, en 1698. Ancienne chronique univerſelle qui regarde principalement l'Alſace, compoſée par Jacques Konigshofen, avec des obſervations, en allemand, en 1698. *Inſtituts du droit civil de Juſtinien*, 1698. *Elémens de toute la juriſprudence*, &c, 1698. *Abrégé du droit privé*, 1698. *Commentatio ad conſtitutionem Argentoratenſem de emponematum jure*, &c. 1698. Une édition augmentée du droit public de Limnæus, 1699. Une édition du livre de Betſius, *De ſtatutis, pactis*, &c. avec une nouvelle préface & des notes, 1699. *De pace religioſa liber*, &c. 1700. Une édition augmentée des obſervations pratiques de Wehner & de Rudinger, &c. 1700. *Marci Ottonis & aliorum concilia Argentoratenſia*, 1701. Une édit. de pluſieurs traités de différens juriſconſultes ſur les renonciations, avec des notes & des préfaces, 1701, *in*-4°. 2 vol. *Tractatus de peraggio & apanagio: de feudis juris Franciſci*, &c. 1701, *in*-4°. *Diatribe de imperii comitum prærogativa*, &c. 1702. Une nouvelle édition du recueil des hiſtoriens d'Allemagne de Kulpiſius, avec une préface & des notes, 1702. *Diſſertatio de condominio circa ſacra*, 1704. Notes ſur le *Syntagma juris civilis* de Struvius, &c. 1704 & 1711. Les Diſſertations académiques de Jean-George de Kulpis, avec une préface, 1705. Pratique du droit civil, &c. 1713. *Diſſertationes de probatione per archivum & ſecretariis*, 1715, *in*-4°. *Le tréſor des antiquités Teutoniques, eccléſiaſtiques, civiles & littéraires*, en 3 vol. *in-folio*, 1728. * *Voyez* le Journal littéraire de la Haye, *tome* 13, & le P. Niceron, dans ſes *Mémoires*, *tome* 11, &c.

SCHIO (Jean) religieux de l'ordre de ſaint Dominique, ſavant & éloquent prédicateur du temps du pape Grégoire IX, prêcha par ordre de ce pape dans la Lombardie, & dans la Marche Tréviſane, pendant les factions des Guelfes, défenſeurs du pape, & des Gibelins, partiſans de l'empereur Frédéric. Il excitoit les grands & les peuples à la paix; & ce fut avec un ſuccès ſi heureux, que l'on vit des changemens extraordinaires dans l'eſprit de tous ceux qui l'avoient entendu. Pluſieurs ſeigneurs qui avoient des inimitiés enſemble, s'embraſſerent à la fin d'un des ſermons de Schio: & il porta les habitans de Bologne & de Vérone à ſe ſoumettre entierement à l'obéiſſance du pape. * Mazar, *hiſt. di Vincenzia.*

SCHIRAS, ville de Perſe dans la province de Farſi, vers le fleuve Bendimir, eſt la plus grande du pays, & s'eſt accrue par la ruine de l'ancienne Perſepolis. Les Perſes la nomment *Scherazz*, & quelques-uns croient qu'elle pouroit être la *Marazium* des anciens. Divers auteurs diſent qu'il y a cent mille maiſons. Auprès de cette ville on voit les ruines de Tſchelminar.

SCHIRO, iſle de l'Archipel vers l'Europe, a conſervé ſon ancien nom de *Scyros*, & eſt au nord-eſt de l'iſle de Négrepont. On y voyoit autrefois quatre petites villes ſituées ſur des montagnes: maintenant elles ſont réduites en bourgades d'aſſez peu d'étendue. Le port de Schiro & la ville regardent le ſud-oueſt; il eſt aſſez ſur, & la ville médiocrement peuplée. Ce fut dans cette iſle que Thetis, mere d'Achille, fit élever ce jeune héros ſous l'habit de fille, qui lui donna la facilité de faire l'amour à Déidamie, fille de Lycomede roi de Scyros. Ce fut auſſi à Scyros que mourut Theſée, après que la faction de ſes ennemis l'eut chaſſé d'Athènes. On recueille dans cette iſle du coton & du lin; & l'on nourit dans ſes

ses montagnes une infinité de chevres, dont le lait sert à faire d'excellens fromages. * Pline, *l. 36, chap.* 17.

SCHIRWIN (Raoul) prêtre Anglois, savant dans les langues & dans la théologie, fut fait prêtre le 23 de mars de l'an 1577, & alla au mois d'août de la même année à Rome avec Edouard Risthon. Après avoir étudié quelque temps en théologie, il retourna en Angleterre; & y ayant prêché la foi orthodoxe, il fut mis en prison dans la tour de Londres, & traité cruellement. Il fut enfin pendu, son corps mis en quatre quartiers le 29 décembre de l'an 1581, pendant que la reine Elizabeth regnoit en Angleterre. On a de lui un livre des disputes des calvinistes contre les catholiques. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

SCHISMATIQUES-GRECS: On comprend sous ce nom les Grecs de l'Europe, de l'Asie mineure, & des isles; les Syriens les Georgiens, & les Russes ou peuples de la Russie. Les SYRIENS sont tous les chrétiens des patriarchats d'Antioche, de Jérusalem & d'Aléxandrie, qui suivent la religion des Grecs, contre les Nestoriens, les Arméniens, les Jacobites, qui appellent ceux-la *Melchites*, c'est à-dire, en syrien, *Royaux* ou *Impériaux*, parcequ'ils reçoivent le concile de Chalcédoine, qui fut soutenu par les empereurs. Les GEORGIENS sont les peuples de l'ancienne Ibérie, maintenant la Georgie particuliere ou le Gurgistan. Les RUSSES ou MOSCOVITES ayant été convertis à la religion chrétienne par les Grecs dans le IX siécle, furent attribués au patriarchat de Constantinople, duquel ils dépendent encore aujourd'hui en quelque façon, quoiqu'ils aient un patriarche nommé par le Czar de Russie.

SCHISME DES GRECS, division de l'Eglise grecque d'avec l'Eglise latine ou romaine. Il n'y a proprement qu'une église universelle & catholique, sous un seul chef visible; mais comme l'empire romain fut partagé en deux empires, l'un d'orient, & l'autre d'occident, qui furent toutefois assez souvent sous la puissance d'un seul empereur, aussi l'église universelle a été comme partagée en deux principales, qui sont celle de l'occident, ou la romaine; & celle de l'orient, ou la grecque. Celle-ci est composée des provinces sujettes aux patriarches de Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche & de Jérusalem, lesquels ont reconnu dans les huit premiers siécles, la primauté & la supériorité du pape, comme chef de toute l'église catholique; mais vers le milieu du IX siécle, ils se sont séparés, & n'ont plus voulu reconnoître l'autorité du saint siége. Voici l'origine de ce schisme. L'empereur Michel ayant atteint l'âge de majorité en 854, commença à prendre par lui-même le gouvernement de l'état, méprisa les bons conseils de sa mere Théodora, & suivit les pernicieux avis de Bardas son oncle, qui pour se rendre maître des affaires, inspira à ce jeune prince l'amour des plaisirs & de la débauche. Quelque temps après, Bardas devint éperdument amoureux de sa belle fille, demeurée veuve; & après avoir chassé sa femme, il mit en sa place cette jeune princesse. Il employa toutes sortes de moyens pour obliger S. Ignace, patriarche de Constantinople, à dissimuler ce mariage incestueux; mais ce prélat eut toujours une constance inébranlable; & voyant que ses remontrances étoient inutiles, il résolut de se servir du pouvoir que sa dignité lui donnoit pour empêcher ce scandale. C'est pourquoi le jour de l'épiphanie en 855, Bardas s'étant présenté à la suite de l'empereur, pour recevoir selon la coutume, le cierge béni, & participer ensuite aux sacrés mysteres, le saint patriarche le repoussa devant toute la cour, & protesta hautement qu'il ne souffriroit pas qu'un si méchant homme profanât l'église de Dieu. Bardas transporté de colere, anime l'empereur contre saint Ignace, fait enlever ce prélat, qu'on relegue dans une des isles de la Proponride, & oblige les évêques à reconnoître Photius pour patriarche. Saint Ignace fut depuis transporté dans l'isle de Lesbos; & Photius se voyant à la tête d'un parti assez puissant pour l'emporter dans un concile, en fit convoquer un par l'empereur à Constantinople, où se trouverent avec les partisans de Photius, plusieurs évêques orientaux, qui n'étoient pas de sa cabale. Il y présida comme patriarche, quoique son élection eût été faite contre les formes canoniques; & y fit condamner saint Ignace par ceux dont il put acheter les suffrages, faisant emprisonner tous ceux qui refuserent de souscrire à un jugement si injuste. Pour s'assurer la possession de sa dignité, il tâcha d'en obtenir la confirmation du pape par surprise, & fit en sorte que l'empereur Michel envoya un ambassadeur à Rome, pour demander qu'il plût à sa sainteté d'envoyer ses légats à Constantinople, afin d'y mettre la paix & la tranquillité, qui étoit troublée par ceux qui favorisoient le parti d'Ignace. Le pape Nicolas I, pénétrant le mauvais dessein de Photius, envoya des légats; mais avec pouvoir seulement de s'informer du différend qui étoit entre Ignace & Photius, sans porter aucun jugement. Ces légats néanmoins se laisserent gagner par Photius, & autoriserent la condamnation d'Ignace. Le pape Nicolas pleinement informé de tout ce qu'on avoit fait à Constantinople, & de la perfidie des deux légats, frapa d'anathême Photius, & rétablit S. Ignace. Photius voyant qu'il n'avoit plus rien à ménager avec le pape, rompit avec le saint siége, & chercha les moyens de se rendre indépendant. Il fit convoquer l'an 863, à Constantinople une assemblée d'évêques en forme de concile, auquel il consentit que l'empereur Michel présidât, pour l'engager dans ses intérêts par cette complaisance. Là parurent des gens apostés, qui se présenterent avec de fausses lettres, comme députés des patriarches d'orient, pour assister à ce conciliabule, où par une audace inouie, le pape fut excommunié & déposé, comme convaincu d'une infinité de crimes énormes. Photius prit ensuite la qualité de patriarche œcuménique, indépendamment du pape, & convoqua un concile général, dans le dessein de faire condamner l'église latine particulierement sur ces chefs: *Que l'on y gardoit le jeûne du samedi; que l'on y mangeoit des œufs en carême; qu'on y croyoit que le saint Esprit procede du Pere & du Fils; que le pape ne vouloit pas souffrir que le patriarche de Constantinople écrivît des lettres décrétales à tous les fidéles; que les clercs rasoient leur barbe; qu'au temps de pâque les prêtres offroient sur l'autel un agneau, avec le corps de* Jesus-Christ, *&c.* Le pape Nicolas, qui fut averti de l'audace de Photius, en écrivit une lettre à Hincmar, archevêque de Reims, & à tous les archevêques & évêques de France, pour lui faire entreprendre la défense de la doctrine de l'église romaine. Hincmar s'aquitta de ce devoir; mais ses écrits sont perdus. Ænée évêque de Paris, composa sur ce sujet un excellent livre, où il montre la vérité de la doctrine & la sainteté des usages de l'Eglise latine, par l'écriture sainte, par les peres, par les conciles; & Ratramne fit encore mieux, en joignant ses réflexions & ses raisonnemens aux passages des peres & des conciles qu'il avoit rassemblés. Peu auparavant l'empereur Michel se défiant de Bardas, dont l'ambition n'avoit point de bornes, avoit résolu de s'en défaire, & après avoir exécuté son dessein, il avoit adopté Basile, qui étoit alors grand chambellan, l'avoit fait général de toutes ses troupes, & même l'avoit associé à l'empire.

Photius ne se laissa point abattre par la perte de son protecteur, au contraire il ménagea si bien l'esprit de Michel, qu'il lui persuada de se mettre à couvert des menaces du pape en convoquant un concile, pour

renoncer canoniquement à la communion romaine. La plupart des grands de l'empire & des officiers, se trouverent à cette assemblée, & Photius suborna des gens instruits qui y parurent comme députés des autres patriarches, avec des lettres supposées. Ce fut en ce concile, tenu en 867, que Photius prononça de nouveau contre le pape, la sentence d'anathême, & prétendit séparer tout l'orient d'avec l'église romaine. Après quoi il mit entre les mains de Zacharie, métropolitain de Chalcédoine, & de Théodore, évêque de Laodicée, les actes de ce prétendu concile, ausquels il avoit ajouté de son autorité, plus de cinquante autres décrets qu'on n'y avoit pas faits. Ces évêques se chargerent de porter ces actes en Italie, de les publier hautement contre le pape, & de les présenter à l'empereur Louis II; afin de chasser de Rome le pape & les prélats de l'église latine. Mais la mort de l'empereur Michel fit avorter ce dessein extravagant; car Basile qui lui succéda, ordonna à Photius de se retirer dans un monastere qu'il lui assigna pour sa demeure, & rappella le patriarche Ignace. Un peu après ce rétablissement, le pape Adrien II, qui succéda à Nicolas I, fit examiner les actes tant véritables que supposés du conciliabule de Photius; & après qu'on en eut connu les faussetés, les erreurs, les impiétés & les blasphêmes, Photius fut de nouveau condamné juridiquement, & excommunié dans le concile que le pape avoit assemblé pour ce sujet en 868. Son livre fut brulé devant la porte de l'église de saint Pierre, & le concile ordonna que la même chose se fit à Constantinople.

Le pape ensuite fit assembler un concile oecuménique, comme l'empereur Basile le souhaitoit, pour abolir ce dangéreux schisme, qui s'étoit déja fort étendu dans les provinces de l'empire d'orient. Ce concile fut tenu à Constantinople dans l'église de sainte Sophie, en octobre 869, & les cardinaux Donat & Marin y présiderent comme légats du pape. On y approuva le formulaire de foi, que le pape avoit envoyé, qui contenoit en substance: *Que suivant la loi du saint siége apostolique, on condamne toutes les hérésies, & nommément celles des Iconoclastes; on anathématise Photius; on reçoit les conciles tenus à Rome par les papes Nicolas & Adrien; on anathématise tous les conciliabules du faux patriarche Photius, & on reconnoît Ignace pour vrai Patriarche.* Photius fut cité à ce concile; mais après s'être servi de ces paroles de David: *J'ai mis des gardes à ma bouche pour la tenir fermée;* & avoir dit fierement au concile qu'il pouvoit lire le reste (il y a dans la suite, *lorsque le pécheur s'éleve contre moi*) il demeura dans un silence obstiné. C'est pourquoi on lui donna encore quelques jours pour se reconnoître, & on le remena dans son monastere. Les évêques schismatiques plaiderent la cause de Photius en plein concile, & le 29 octobre, qui étoit la septiéme session, ils témoignerent encore plus d'attachement que jamais pour sa personne. Photius même, après le terme qu'on lui avoit donné pour se reconnoître, & lorsqu'on lui demanda s'il étoit près d'avouer sa faute, répondit d'un ton superbe, qu'il n'avoit point de compte à rendre à des gens qu'il ne reconnoissoit point pour juges. Tous les autres évêques de son parti eurent alors l'insolence de prononcer anathême contre ceux qui avoient excommunié le patriarche Photius. Ainsi le concile ne pouvant réduire ces évêques obstinés dans leur schisme, renouvella tous les anathêmes fulminés contre Photius & contre ses partisans. On dit que tous les peres souscrivirent à cette condamnation, avec une plume trempée dans un calice contenant le précieux sang de Jesus-Christ. Mais il ne s'en trouve rien dans les actes du concile, qui disent en détail, jusqu'aux moindres particularités de tout ce qui s'y fit; & Nicetas *le Paphlagonien*, qui marque cette circonstance, ne la rapporte que sur la foi des gens qui la lui avoient racontée, & qui l'avoient apprise d'un bruit commun, sans en examiner l'origine. On en peut dire autant à l'égard de la condamnation du patriarche Pyrrhus, Monothélite, que le pape Théodore signa, dit-on, l'an 648, avec de l'encre dans laquelle on avoit fait couler quelques goutes du sacré sang de Jesus-Christ; car on ne lit rien de cette circonstance dans les actes de l'Eglise romaine: & il n'y a que Théophane auteur, grec, qui en parle dans son histoire. On sait assez que les Grecs se plaisent à débiter ces sortes de faits qui surprennent par leur nouveauté, & ausquels on ne doit nullement ajouter foi, quand ils ne sont appuyés d'aucunes preuves. A la huitiéme session, qui fut tenue le cinquiéme novembre, on brula dans un grand brasier, au milieu du concile, & en présence de l'empereur, toutes les signatures que ce faux patriarche avoit exigées pour rendre son parti plus fort, & tout ce qu'il avoit écrit contre le pape Nicolas, & contre saint Ignace. On remit les autres séances du concile à l'année suivante, & la neuviéme se tint le 12 février 870. Le député du patriarche d'Alexandrie étant arrivé, y autorisa de son suffrage tout ce qui s'étoit fait dans les huit sessions précédentes: de sorte que les quatre églises patriarchales, d'un consentement unanime, condamnerent Photius, dans un concile général. Enfin, on tint la derniere séance, le dernier jour de février, célébre par la présence des ambassadeurs de Louis II, empereur d'Occident, & de Michel roi des Bulgares. Louis, qui étoit allié de l'empereur Grec, envoyoit à Constantinople pour traiter du mariage de sa fille avec Constantin, fils aîné de Basile; & le roi des Bulgares, pour une affaire de grande importance, où l'Eglise romaine & celle de Constantinople avoient chacune leur intérêt particulier. L'empereur Basile, & Constantin son fils, associé à l'empire, menerent avec eux ces ambassadeurs au concile général, & on prononça le nouvel anathême contre Photius, & contre tous ses sectateurs.

Il sembloit que le schisme fut éteint par l'autorité d'un concile si célébre, & par le grand zéle que témoignoit Basile pour rendre la paix à l'église, lorsque quelques fâcheuses conjonctures changerent l'esprit de cet empereur, & lui firent concevoir de l'aversion pour l'église latine. Il ne pouvoit souffrir, non plus que plusieurs autres empereurs de Constantinople, qui l'avoient précédé, que les successeurs de Charlemagne prissent le titre d'*Empereur*, & ne vouloit donner à Louis II, que celui de ῥὴξ, formé sur le latin *rex*, qui signifie *roi*. C'est pourquoi dans une lettre du pape, qui louoit fort Louis II, les Grecs supprimerent le titre d'*Auguste* & d'*Empereur*, en traduisant la lettre latine en grec. Anastase *le Bibliothécaire*, qui étoit le chef de l'ambassade de Louis, & à qui les légats du pape avoient donné les actes du concile à revoir avant la dixiéme séance, en laquelle on devoit les signer, les avertit de cette infidélité. Ils s'en plaignirent, mais inutilement; & ils ne purent trouver d'autres expédiens, que de signer sous le bon plaisir du pape, lequel ensuite dissimulant une chose qui n'entroit point dans ses décisions, confirma le concile. Les Grecs voyant l'empereur tout disposé à recevoir les mauvaises impressions qu'on lui donnoit contre les Latins, lui remontrerent, *Que la liberté de l'Eglise grecque alloit être opprimée, & que les évêques d'Orient ayant signé le formulaire dressé par le pape, s'étoient rendus esclaves de l'Eglise romaine, qui les retiendroit dans une servitude fâcheuse, à laquelle ils s'étoient assujétis par toutes ces souscriptions.* Basile fut aisément persuadé, & comme il ne vouloit point agir avec violence, il donna ordre à ceux qu'il avoit établis pour le service des légats, de prendre le temps qu'ils seroient allés rendre visite au patriarche, d'entrer alors dans leurs cabinets, & d'en enlever adroitement tous les formulaires signés par les évêques d'Orient. Cet ordre fut exécuté; mais on ne trouva qu'une partie de ces signatures, celles des prin-

cipaux évêques ayant déja été mises en lieu de sureté par les légats, qui firent leurs plaintes à Basile aussi bien que les ambassadeurs de l'empereur Louis. Basile dissimula le mauvais dessein qu'il avoit eu, & fit rendre les signatures aux légats; mais il se disposa à les reprendre bientôt, par une autre voie beaucoup plus méchante que la premiere. Cependant il arriva un autre sujet de rupture, à l'occasion de la Bulgarie; les Grecs prétendant que ce royaume devoit être soumis au siége patriarchal de Constantinople; & le pape au contraire voulant qu'il fût du patriarchat d'Occident. Le roi des Bulgares avoit envoyé ses ambassadeurs à Constantinople, où ils étoient arrivés sur la fin du concile, & où ils avoient eu audience trois jours après, en présence des légats du pape, de S. Ignace, patriarche de Constantinople,& des vicaires des autres patriarches d'Orient, non sans grande contestation. Les légats s'irriterent contre les Grecs, & ceux-ci s'emporterent avec excès. L'empereur dissimula son déplaisir sous un visage tranquille, & fit de beaux présens aux légats du pape avant leur départ; mais les ayant fait conduire jusqu'à Durazzo en Albanie, il ne donna aucun ordre pour la sureté de leur passage; de sorte qu'ayant pris la route d'Ancone, ils tomberent entre les mains des pirates Esclavons, qui les prirent sur les côtes de l'empire grec, & leur ôterent tous leurs papiers, entre lesquels étoit un exemplaire authentique des actes du concile: ce qui fit croire qu'ils avoient agi par les ordres secrets de Basile. Mais cet empereur n'eut pas pour cela ce qu'il prétendoit: car les ambassadeurs de Louis II, qui avoient pris une autre route en s'en retournant sans avoir rien fait, parcequ'on refusoit le titre d'*Empereur* à leur maître, arriverent heureusement à Rome; & remirent entre les mains du pape les formulaires bien signés, qui leur avoient été confiés, pour empêcher que Basile dont on se défioit, ne les fit prendre une seconde fois. Les actes mêmes du concile furent présentés au pape par Anastase *le Bibliothécaire*, qui les avoit mis en latin à Constantinople, qui protesta ensuite que tout ce que l'on trouvoit de contraire à sa version dans les exemplaires grecs de ce concile, étoit de l'invention des Grecs, qui l'avoient falsifié en y ajoutant ou en y supprimant plusieurs choses d'importance.

En 874, les schismatiques partisans de Photius, voyant que l'empereur avoit beaucoup relâché de son zéle à maintenir les decrets du concile, exciterent de nouveaux troubles dans Constantinople, qui obligerent l'empereur d'envoyer en 877, des ambassadeurs au pape Jean VIII, pour lui demander des légats qui vinssent pacifier ces désordres. Peu de temps après, Photius trouva moyen de revenir en cour, où il entra si avant dans les bonnes graces de Basile, qu'après la mort de S. Ignace arrivée en 878, cet empereur le rétablit sur le siége patriarchal, & envoya à Rome, pour prier le pape de confirmer son rétablissement. Jean VIII fit alors une faute irréparable, en approuvant ce que l'empereur avoit fait contre le décret du dernier concile, qui avoit condamné Photius, & l'avoit entierement exclus de cette dignité; car ce nouveau patriarche, prenant avantage de la présence des légats qu'il avoit gagnés, fit célébrer son concile en 879, pour le substituer en la place du huitiéme général, qu'on avoit tenu dix ans auparavant à Constantinople, dans la même église de sainte Sophie. Il se trouva dans ce concile plus de trois cens quatre-vingts évêques, qui lui étoient tous dévoués, outre les députés des trois patriarches Orientaux, & les légats du pape; & même l'empereur avec ses fils, voulut honorer cette assemblée de sa présence. Photius, non-seulement s'y porta pour patriarche indépendamment du pape, mais il y agit en président du concile, paroissant dans tous les actes avant les légats, qui eurent la lâcheté de trahir les intérêts du saint siége. Il y fit condamner le VIII concile œcuménique, & tous les synodes qu'on avoit tenus contre lui; & y inséra une profession de foi conforme au symbole de Nicée & de Constantinople, avec l'anathême contre ceux qui en ôteroient ou y ajouteroient quelque chose: ce qu'il fit pour avoir lieu d'accuser ensuite l'Eglise romaine, qui avoit permis en Occident qu'on ajoutât à ce symbole le mot *Filioque*, pour marquer que le saint Esprit procéde du Pere & du Fils. L'an 882, le pape Martin, qui succéda à Jean VIII, condamna de nouveau Photius, & déclara nul tout ce qu'il avoit fait jusqu'alors en qualité d'évêque & de patriarche. Ce qui mit tellement en furie l'empereur, qu'il écrivit à Rome des lettres pleines d'emportemens contre l'Eglise romaine & contre le pape. Photius prit cette occasion favorable, pour rompre encore une fois ouvertement avec le saint siége; mais enfin Léon étant maître de l'empire après la mort de son pere Basile, arrivée l'an 886, résolut d'abolir le schisme en chassant Photius, qu'il relégua dans un monastere; où ce chef des schismatiques mourut, sans que l'on sache ni le temps ni le genre de sa mort. L'empereur Léon ayant ainsi pacifié les troubles de Constantinople, fit élire patriarche le prince Etienne son frere, que Basile avoit déja engagé dans l'état ecclésiastique.

Pendant près de cent ans, le schisme particulier qui divisa les Grecs au sujet des quatriémes mariages, qui furent enfin défendus, fit qu'on n'entreprit rien contre la doctrine & l'autorité de l'Eglise romaine; mais l'an 981, le parti de Photius reprit de nouvelles forces, & autorisa ouvertement la conduite de ce schismatique: ce qui fut suivi d'une entreprise encore plus hardie de Sisinnius, patriarche de Constantinople, lequel en 996, publia la lettre circulaire que Photius avoit écrite à trois autres patriarches de son temps, contenant les points de doctrine & de discipline qu'il reprochoit aux papes, sans y changer autre chose que l'inscription, où il mit son nom, au lieu de celui de Photius. Il l'envoya à ceux qui tenoient alors les siéges d'Alexandrie, d'Antioche & de Jérusalem, pour les obliger à s'unir avec lui contre Rome: mais il mourut avant l'exécution de son dessein. En 996 Sergius lui succéda; & quelques années après il fit assembler à Constantinople un synode, où après avoir accusé l'Eglise romaine de tous les points que Photius lui avoit reprochés, il renouvella ouvertement le schisme, en effaçant le nom du pape des diptyques; c'est-à-dire, de la liste de ceux pour lesquels on prioit durant les saints mysteres, sans que les empereurs Basile & Constantin s'y opposassent. Mais Michel Cerularius fit encore pis; car ce patriarche ayant été ordonné contre les canons, le 25 mars de l'an 1043, & craignant qu'on ne lui fit à Rome son procès, résolut de poursuivre contre les papes la guerre que Photius avoit commencée, & que Sisinnius & Sergius n'avoient pas eu le temps d'achever. Il publia un écrit contre les usages de l'Eglise romaine, & principalement contre celui de consacrer avec du pain azyme ou sans levain, ce que Photius ne s'étoit pas avisé de reprocher aux Latins. Il fit fermer les églises que les catholiques Romains avoient à Constantinople; s'empara des monasteres dont les religieux refusoient de se soumettre à ses injustes ordonnances; & en vint même jusqu'à ce point, de vouloir qu'on rebaptizât ceux qui avoient reçu le baptême des Latins. Ce schisme fit d'étranges désordres jusqu'en 1204, où l'empereur Baudouin régla les affaires de l'église de Constantinople, après avoir fait élire un patriarche Latin. Mais Théodore Lascaris, qui fut proclamé empereur à Nicée par les Grecs schismatiques, maintint le schisme dans les lieux dont il étoit le maître. Il laissa son empire en 1222, à son gendre, Jean Ducas surnommé *Vatace*, qui reconquit presque tout l'empire, à la réserve de Constantinople; mais craignant les forces de la croisade, que le pape avoit fait publier, il résolut de traiter avec le pape, de la réunion des deux églises, & envoya ses ambassadeurs à Rome en 1254, pour négocier la paix

ſous ces conditions : *Que les Grecs reconnoîtroient la primauté & la ſupériorité du pape ſur tous les autres patriarches ; qu'il préſideroit au concile ; que les eccléſiaſtiques Grecs pouroient librement appeller au ſaint ſiege.* Vatace demandoit réciproquement ; *Qu'on lui rendît Conſtantinople, comme la capitale de l'empire d'Orient ; que l'on y remît un patriarche Grec ; & qu'on ne donnât plus de ſecours à Baudouin.* Sur ces entrefaites Vatace mourut, & ſon ſucceſſeur, qui fut le jeune Théodore, appellé *Laſcaris*, rompit ce traité d'union, s'attachant opiniâtrément aux erreurs des ſchiſmatiques.

L'empereur Paléologue ayant repris Conſtantinople en 1261, les Grecs y renouvellerent ouvertement leur ſchiſme, qu'ils n'avoient abjuré que par force, ſous la domination des François. Mais Michel Paléologue ſouhaitant l'union des deux égliſes, envoya ſes ambaſſadeurs au concile de Lyon, qui fut tenu en 1274, où l'Egliſe grecque ſe ſoumit à l'obéiſſance du ſaint ſiége, & reçut la doctrine de l'Egliſe romaine ſur la proceſſion du ſaint Eſprit. La mort de l'empereur Michel arrivée en 1283, donna lieu au rétabliſſement du ſchiſme des Grecs ; & Andronic ſon ſucceſſeur, fut la principale cauſe d'un ſi funeſte changement ; car il avoit toujours été ſchiſmatique dans le fond de l'ame, & n'avoit reconnu l'Egliſe romaine que pour plaire à ſon pere. Enfin la réunion des deux égliſes ſe fit encore en 1439, au concile de Florence, où les Latins & les Grecs déclarerent unanimement : *Que le ſaint Eſprit procéde du Pere & du Fils, comme d'un ſeul principe ; qu'on a pu ajouter* Filioque *au ſymbole : qu'il y a un purgatoire ; que la conſécration ſe fait véritablement avec du pain levé, ou ſans levain ; & que les prêtres doivent conſacrer ſelon la coutume de leur égliſe Orientale ou Occidentale ; que le pape a la primauté dans tout le monde, comme chef de toute l'Egliſe.* Cette union fut bientôt rompue ; car en 1443, les patriarches d'Alexandrie, d'Antioche & de Jéruſalem, qui avoient ſouſcrit au concile de Florence par leurs vicaires ou députés, ne laiſſerent pas de convoquer un ſynode à Jéruſalem, où ils excommunierent Métrophanes, patriarche de Conſtantinople, comme fauteur, diſoient-ils, de l'héréſie des Latins ; traiterent d'exécrable conciliabule le ſaint concile de Florence ; & menacerent même l'empereur Jean par une épître ſynodale, qu'ils lui adreſſerent, de l'excommunier, s'il continuoit à en autoriſer les déciſions. L'empereur qui étoit un prince aſſez craintif, relâcha beaucoup de ſa premiere fermeté : de ſorte que tout l'Orient demeura dans le ſchiſme, à la réſerve d'une partie du clergé de Conſtantinople, qui ſuivoit encore ſon patriarche. Conſtantin Paléologue, ſucceſſeur de Jean, prévoyant les deſſeins de Mahomet II, empereur des Turcs, envoya l'an 1451, des ambaſſadeurs au pape, pour lui demander du ſecours dans l'extrême danger où il avoit trouvé les affaires à ſon avénement à la couronne. Il n'avoit pu encore obliger les Grecs à ſe ſoumettre aux déciſions du concile de Florence ; mais il proteſtoit qu'il étoit fort réſolu de travailler au plutôt à la réduction des ſchiſmatiques. Le pape Nicolas V envoya à Conſtantinople le cardinal Iſidore, pour faire accepter le decret d'union au nouvel empereur, qui le reçut avec pluſieurs de ſa cour, & quelques-uns du clergé : mais, comme en célébrant la liturgie dans l'égliſe de ſainte Sophie, on eut fait commémoration du pape & du patriarche de Conſtantinople, toute la ville s'emut ; & ſuivant l'avis du ſolitaire Gennadius, qui étoit le chef du parti déclaré contre Rome, tous les Grecs, à la réſerve de ceux qui avoient reçu le légat du pape, ſe mirent à crier anathême contre ceux qui s'étoient unis avec les Latins. Mais pendant que les ſchiſmatiques s'opiniâtroient ainſi dans leur révolte contre le ſaint ſiége, Mahomet II ſe mettoit en état de venir fondre ſur eux, & de prendre leur ville capitale ; ce qu'il fit en 1453. Après la priſe de Conſtantinople, Mahomet conſentit que Gennadius fut élu patriarche : celui-ci n'étoit pas le ſolitaire ou moine dont nous venons de parler. Bien loin d'être ſchiſmatique, il fit tous ſes efforts pour réduire ſon peuple à l'obéiſſance de l'Egliſe romaine, en recevant le decret d'union : mais n'ayant pu rien gagner ſur ces cœurs endurcis, il ſe retira dans un monaſtere. Depuis il n'y a eu dans l'Egliſe grecque ou orientale que des patriarches ſchiſmatiques, à qui le grand ſeigneur vend ces dignités à prix d'argent. * Maimbourg, *hiſtoire du ſchiſme des Grecs.*

SCHISME D'OCCIDENT. Il commença après la mort du pape Gregoire XI en 1378, par l'élection de Clément VII en la place d'Urbain VI. Ceux qui ſoutinrent le parti d'Urbain, furent appellés *Urbaniſtes* ; & ceux qui prirent celui de Clément, furent nommés *Clémentins.* D'abord la plus grande partie du monde chrétien demeura ferme dans l'obéiſſance d'Urbain : & c'eſt pour cela qu'on le met ordinairement, & ſes ſucceſſeurs, dans la liſte des vrais papes ; quoique l'égliſe aſſemblée dans le concile de Conſtance, n'ait pas voulu décider lequel de ces deux avoit été le légitime pontife, ni enſuite qui d'entre ceux qui leur ont ſuccédé, devoit être tenu pour tel. Elle les dépoſa pour le bien de la paix, & en élut un nouveau, qui fut alors conſtamment le vrai pape. Avant cela, le droit des deux partis ne fut jamais bien éclairci ; & il y a eu des deux côtés de très-ſavans juriſconſultes, de célebres théologiens & de grands docteurs, qui écrivirent des traités, les uns pour Urbain, & les autres pour Clément. On peut conſulter là-deſſus de très-beaux manuſcrits dans la bibliothéque de M. Colbert, dans les bibliothéques de ſaint Victor à Paris, du collége de Foix à Toulouſe, & ſur tout dans le Vatican à Rome. Enfin on a vu de grands Saints dans l'une & l'autre obédience : ce qui montre aſſez qu'on y pouvoit être de bonne foi. Voici qu'elle fut l'origine de ce grand ſchiſme. Les papes ayant tenu pendant ſoixante & dix ans le ſiége à Avignon depuis Clément V, qui l'y avoit tranſporté, Grégoire XI le rétablit à Rome en 1377, & y mourut le 26 mars 1378. Rome étoit alors gouvernée par une eſpece d'ariſtocratie, compoſée d'un ſuprême magiſtrat, appellé *Sénateur*, de ſes conſeillers, & de douze capitaines de quartier, que l'on nommoit Bannerets, *Bandereſii*, à cauſe des bannieres différentes qu'ils avoient pour ſe diſtinguer. Ceux-ci, qui craignoient qu'on ne tranſportât de nouveau le ſaint ſiége en France, s'aſſemblerent pour chercher les moyens de faire élire un pape qui demeurât toujours à Rome. On fit entrer dans ces aſſemblées pluſieurs prélats Romains & Italiens ; & entr'autres, Barthelemi Prignano, archevêque de Bari, homme de grande autorité à la cour de Rome, où il exerçoit l'office de chancelier, en la place du cardinal de Pampelune, qui étoit demeuré à Avignon. L'on y conclut que l'unique moyen de retenir les papes à Rome, étoit d'en faire un qui fût ou Romain, ou du moins Italien. Il n'y avoit en ce temps-là dans le ſacré collége, que 23 cardinaux, 18 François, quatre Italiens, & un Eſpagnol. Des François, il y en avoit ſept abſens de Rome ; ſavoir, ſix que le pape Gregoire avoit laiſſés à Avignon, & un qu'il avoit envoyé légat dans la Toſcane : de ſorte qu'il ne ſe trouvoit que 16 cardinaux à Rome pour l'élection du pape : les quatre Italiens étoient, Pierre Corſini, cardinal de Florence ; François Thebaldeſchi, Romain, cardinal de Saint-Pierre ; Simon de Broſſano, cardinal de Milan ; & Jacques, cardinal des Urſins, Romain. L'Eſpagnol étoit Pierre de Lune, Aragonois. Des onze François, ſept étoient Limouſins ; à ſavoir, Jean de Cros, cardinal de Limoges ; Guillaume d'Aigrefeuille, cardinal du titre de ſaint Etienne ; Bertrand Lagier, cardinal de Grandéve ; Pierre de Sortenac ou de Bernie, cardinal de Viviers ; Guillaume de Noëllet, cardinal de ſaint Ange ; Pierre de Veruche, cardinal de ſainte Marie ; & Gui de Mailleſec, évêque

& cardinal de Poitiers. Les quatre autres François étoient, Robert, cardinal de Genève; Hugues de Morlaix, cardinal de Bretagne; Gerard du Puis, abbé & cardinal de Marmoutier; & Pierre Flandrin, cardinal de saint Eustache. Pendant que ces cardinaux travailloient à élire un pape, les bannerets leur envoyerent des députés, qui leur remontrerent de la part du sénat & du peuple Romain, que depuis la translation du saint siége à Avignon, on n'avoit vu que troubles, que séditions & que révoltes, qui avoient désolé tout l'Etat ecclésiastique: Que pour remédier à un si grand malheur, il étoit absolument nécessaire d'exclure du pontificat les Ultramontains, c'est-à-dire, les François & les Espagnols, & de faire un pape qui fût Romain, ou du moins Italien. Les Romains peu satisfaits de la réponse des cardinaux, employerent les menaces, & porterent enfin la violence jusqu'à prendre les armes, & à crier de toute leur force: *Nous voulons un pape Romain ou Italien; nous l'aurons, autrement nous saurons nous faire justice.* Enfin le 9 avril, les cardinaux voyant tout le peuple mutiné autour du conclave, furent contraints de le satisfaire; mais presque tous, & principalement les Ultramontains, protesterent que l'élection qu'ils alloient faire d'un pape Italien, n'étoit pas libre. On élut Barthelemi Prignagno, Napolitain, archevêque de Bari, quoiqu'il ne fût point cardinal; parceque les Ultramontains ne vouloient pas un des quatre cardinaux Italiens. Il fut solennellement couronné le jour de Paque 18 avril, & prit le nom d'Urbain VI. Ensuite il fut conduit avec une pompe magnifique à saint Jean de Latran, pour y prendre possession de son église selon la coutume, étant reconnu de tous pour vrai pape, sans que l'on parlât plus de violence. On remarque néanmoins que les cardinaux François étant hors de Rome à Anagni, protesterent par un acte authentique du 2 août de cette même année 1378, où ils exposerent qu'ils n'avoient pas été en liberté pendant l'élection. Mais le célébre jurisconsulte Balde, qui florissoit sous le pontificat d'Urbain, assure que cette violence n'empêchoit pas que l'élection ne fût canonique. Il soutient qu'elle avoit été véritablement ratifiée par les cardinaux, en intronisant Urbain, en le couronnant, & en traitant avec lui près de trois mois, comme avec le vrai pape.

Peu de temps après cette élection d'Urbain VI, les cardinaux Ultramontains résolurent de la casser, comme contraire aux saints canons. Dans ce dessein, ils s'assurerent du château Saint-Ange, dont le gouverneur, Pierre-Gontelin, qui étoit François, entra dans leur parti; puis ils traiterent secrétement avec Honorat Caïetan, comte de Fondi, gouverneur de la Campagne de Rome. En même temps ils gagnerent les troupes étrangeres qui étoient au service du saint siége, & qui se révolterent contre Urbain. C'étoient les gens de guerre que Grégoire XI avoit fait lever en Bretagne au nombre d'environ six mille chevaux, & de quatre mille fantassins, & qui étoient passés trois ans auparavant en Italie, sous la conduite du cardinal de Genève, contre les Florentins & les villes rebelles au saint siége. Ils étoient commandés par les capitaines Jean de Malétroit & Silvestre de Budes, parent du connétable du Guesclin; & Bernard de la Salle, capitaine Gascon, s'étoit joint à eux avec de bonnes troupes de sa nation. Ces cardinaux ayant ainsi pris leurs mesures, sans qu'Urbain en pût rien découvrir, ils lui demanderent permission de sortir de Rome pendant les chaleurs, qui commençoient alors, & de passer le reste de l'été à Anagni, comme ils avoient fait l'année précédente avec le feu pape. Après l'avoir obtenue, ils s'y rendirent tous au mois de juin, aussi-bien que le cardinal d'Amiens, qui vouloit voir la consommation de cette affaire, avant que de revenir en France. Pierre de Cros, archevêque d'Arles, frere du cardinal de Limoges, & camerlingue de la sainte Eglise, s'y rendit aussi des premiers, sans en avoir demandé la permission, & emporta avec lui la thiare, & tout le reste des ornemens pontificaux, avec la chapelle papale, qu'il avoit en garde. Le pape Urbain envoya les cardinaux Italiens à ceux d'Anagni, pour les exhorter à revenir; mais ceux-ci lui firent remontrer par ces mêmes cardinaux, qu'il savoit en conscience que son élection n'avoit pas été canonique; & qu'ainsi ils le conjuroient de n'être pas cause d'un schisme dans l'église. Ils avoient déja envoyé l'évêque de Famagouste & le maître du sacré palais au roi Charles V, & à l'université de Paris, pour les informer de tout ce qu'ils avoient résolu de faire. Pendant que l'on travailloit à chercher quelque voie d'accord, Jeanne I reine de Naples, se déclara pour celui que les cardinaux feroient pape: ce qui les fit enfin résoudre à exécuter leur dessein. D'abord ils firent devant l'archevêque d'Arles, camerlingue, cette protestation juridique du deux août dont nous avons parlé; & le 9 du même mois, l'archevêque d'Otrante, patriarche de Constantinople, en présence de treize cardinaux, de plusieurs prélats & de quantité de seigneurs, lut une déclaration, par laquelle les fidéles étoient avertis de ne point reconnoître pour pape Barthélemi, archevêque de Bari, parceque son élection n'avoit été faite que par force. Ensuite les cardinaux se retirerent à Fondi, au royaume de Naples, sous la protection de la reine & du comte Caïetan. Ce fut-là qu'ils trouverent moyen d'attirer les trois cardinaux Italiens qui restoient; car le cardinal de saint Pierre étoit mort. Ainsi au mois de septembre les seize cardinaux qui avoient élu Urbain VI, c'est-à-dire, tous ceux qui étoient alors en Italie, tinrent conclave, où Robert, cardinal de Genève, fut élu pape le 20 du même mois, & adoré selon la coutume, après avoir pris le nom de Clément VII. On le couronna ensuite devant la grande église de Fondi, en présence du duc Othon de Brunswick, prince de Tarente, des ambassadeurs de la reine Jeanne, & de la plupart des grands du royaume.

Aussitôt après cette élection, les cardinaux écrivirent à tous les princes de l'Europe & à tous les fidéles, pour les avertir de tout ce qui s'étoit passé à Rome, à Anagni & à Fondi, protestant qu'ils n'avoient élu Urbain que par force; mais comme il y avoit déja quatre mois qu'on l'avoit reconnu pour vrai pape, selon les premieres lettres qu'eux-mêmes avoient écrites touchant son élection, il n'y eut d'abord que la reine Jeanne & son royaume de Naples, la Provence, la ville d'Avignon, & les six cardinaux que Grégoire XI y avoit laissés, qui suivirent le parti de Clément. L'Italie, & presque toute l'Allemagne demeurerent dans l'obédience d'Urbain, comme aussi les royaumes du Nord, l'Angleterre & les Pays-Bas, à la réserve du Hainault, qui demeura neutre. Louis roi de Hongrie, embrassa aussi le parti d'Urbain. Les rois d'Espagne le reconnurent au commencement du schisme; mais bientôt après, le roi d'Aragon se déclara neutre, jusqu'à ce qu'on eût décidé de la question; ce que fit aussi le roi de Castille. Charles V roi de France, se rangea du côté de Clément; & son exemple fut suivi des rois d'Ecosse & de Chypre, des comtes de Savoye & de Genève, & des ducs de Lorraine & de Bar. Le duc d'Autriche & quelques autres princes & villes d'Allemagne, furent gagnés par le cardinal d'Aigrefeuille, qui étoit légat de Clément, & que l'empereur, hautement déclaré contre ce pape, ne voulut pas souffrir dans ses états. Voila de quelle maniere les peuples étoient alors partagés à l'égard des papes. Mais il est important de remarquer ce qui porta le roi de France à prendre le parti de Clément. L'évêque de Famagouste & le maître du sacré palais, envoyés de la

part des cardinaux François au roi Charles V, étant arrivés à Paris au mois d'août, ce prince fit le 11 septembre, dans la grande-salle du palais, une assemblée de six archevêques, de trente évêques & de plusieurs docteurs en théologie & en droit canon. Il y fut arrêté que le roi seroit conseillé de ne se déclarer ni pour ni contre l'élection d'Urbain, jusqu'à ce qu'il eût plus clairement connu la vérité du fait. Le roi, suivant ces avis, envoya à Rome quelques habiles gens de son conseil, pour y accompagner l'évêque de Famagouste & le maître du sacré palais, & s'informer de toutes choses. Ils y arriverent après l'élection de Clément, & on leur donna les lettres autentiques, qui faisoient foi de la violence qu'on avoit exercée pour l'élection d'Urbain VI. Cependant, comme les deux papes faisoient tous leurs efforts auprès de Charles V, pour maintenir le droit qu'ils prétendoient avoir, il tint une seconde assemblée le 16 novembre au château de Vincennes, où assisterent les prélats de France, & les plus célebres docteurs de plusieurs universités, en présence des princes & du conseil du roi. Il y en eut qui opinerent pour la neutralité, jusqu'à ce que le schisme fût éteint par un concile général, ou par quelqu'autre voie : mais l'assemblée jugea qu'il étoit nécessaire de prendre parti ; & après avoir examiné l'attestation authentique des cardinaux, laquelle ils avoient envoyée scellée de leurs sceaux, & oui le cardinal de Limoges, légat de Clément en France, elle conclut que l'élection d'Urbain étoit nulle, & celle de Clément très-légitime & canonique. Le roi, pour s'assurer de toutes parts dans une affaire de cette importance, envoya ses lettres à l'université de Paris, laquelle tint une assemblée générale le 8 janvier 1379, aux Bernardins, où il fut arrêté que sa majesté seroit suppliée de donner du temps pour délibérer à loisir sur un point si difficile à décider. Enfin le 30 mai 1380, après avoir délibéré près de cinq mois, les quatre facultés ; savoir, de théologie, de droit canon, de médecine & des arts, déclarerent unanimement, *Que l'université adheroit, & vouloit désormais adherer au pape Clément VII, comme au vrai pape, souverain pontife de l'église universelle.* Le roi fit ensuite publier sa déclaration touchant la résolution qu'il avoit prise de suivre le parti de Clément.

Cependant les deux papes se faisoient la guerre, & le 29 avril 1379, les Clémentins furent défaits à la bataille de Marino. Le pape Clément se retira à Naples auprès de la reine Jeanne ; mais voyant qu'il n'y étoit pas en sureté, il résolut de se retirer en France, & de transporter sa cour à Avignon, où il arriva au mois de juin. Henri roi de Castille, étant mort le 30 mai 1379, Jean I, son fils & son successeur, envoya des ambassadeurs à Avignon & à Rome, vers les deux papes, pour s'instruire de leur droit, & s'éclaircir de la vérité ; puis il tint à Médina del Campo une grande assemblée des prélats, des seigneurs, des magistrats, des docteurs, des députés des chapitres, & des principaux monasteres de son royaume, avec les gens de son conseil, en présence des nonces des deux papes. L'ouverture s'en fit le 23 novembre 1380, par le cardinal d'Aragon ; & après une longue discussion de tout ce qui regardoit le droit des deux papes, on décida le 24 avril 1381, que sa majesté devoit tenir pour intrus celui qui s'appelloit Urbain VI, & tenir pour vrai pape Clément VII. Ensuite de quoi le roi fit sa déclaration, & ordonna que tous ses sujets rendissent obéissance à Clément. Ainsi le plus grand royaume de l'Espagne embrassa son obédience ; les autres (excepté le Portugal, qui fut toujours pour Urbain) demeurerent encore dans la neutralité. Après la mort de Charles de Duras, roi de Naples, le pape Urbain tâcha de s'emparer de ce royaume ; mais Louis II, duc d'Anjou, s'en étant rendu maître en 1387, le pape Clément y fut reconnu ; & ces peuples, qui d'Urbanistes étoient devenus Clémentins sous la reine Jeanne, & de Clémentins, Urbanistes sous Charles de Duras, redevinrent encore une fois Clémentins sous Louis II. Ce fut envain que le pape Urbain, qui avoit quitté Gènes pour se retirer à Luques, & qui n'avoit plus d'armée, entreprit de recouvrer le royaume de Naples, en faisant publier des indulgences pour tous ceux qui prendroient les armes, afin d'en chasser les Angevins. Presque en même temps, Pierre roi d'Aragon, qui étoit demeuré neutre jusque alors, étant venu à mourir, Jean son fils & son successeur, fit au mois de janvier 1387, une assemblée générale des prélats & des grands de son royaume en présence du cardinal Pierre de Lune ; & l'on résolut qu'on embrasseroit l'obédience du pape Clément. Cela se fit aussi dans le même mois au royaume de Navarre, où Charles *le Mauvais*, qui avoit toujours suivi la neutralité, étant mort, son fils Charles *le Noble* reconnut Clément pour vrai pape. Ainsi toute l'Espagne, à la réserve du royaume de Portugal, se déclara pour lui.

Le pape Urbain VI mourut en 1389, vers le milieu du mois d'octobre ; & dès le 2 novembre, les quatorze cardinaux qui étoient à Rome, élurent Pierre Thomacelli, cardinal de saint Anastase, qui s'appella Boniface IX. Les deux papes, Boniface IX & Clément VII, ayant témoigné en 1393, qu'ils étoient disposés à écouter les moyens qu'on leur proposeroit pour éteindre le schisme & procurer l'union de l'église, le roi de France Charles VI ordonna à l'université de Paris d'en rechercher les voies. Pour cet effet, elle convoqua une assemblée générale des quatre facultés, où après qu'on eut recueilli les suffrages secrets qui furent jettés par une petite ouverture, dans un coffre fermé, il se trouva qu'ils s'accordoient tous à conclure qu'il falloit prendre l'une de ces trois voies ; ou de la cession volontaire des deux papes pour en élire un autre ; ou du compromis par lequel ils remettroient leur droit entre les mains des arbitres qui seroient nommés par eux ou par d'autres pour décider ce différend ; ou enfin d'un concile général, qui auroit de Jesus-Christ même son autorité, étant assemblé en cette occasion du consentement des fidèles. Voila les trois voies d'union qu'on résolut de présenter au roi, dans un petit traité en forme d'épître. Les célebres docteurs, Pierre d'Ailli, grand-maître du collége de Navarre, & Gilles des Champs, avec quelques autres des plus savans, eurent ordre de le composer ; & l'on choisit pour le mettre en beau latin, Nicolas de Clemangis, le plus renommé professeur de rhétorique qui fût dans l'université. Mais pendant qu'on travailloit à cet ouvrage, le cardinal Pierre de Lune, qui après avoir fait déclarer trois royaumes de l'Espagne pour Clément, étoit venu en France comme légat, sous prétexte du traité de paix qu'on négocioit entre la France & l'Angleterre, renversa tous ces beaux desseins de l'université. Il entreprit de gagner les principaux docteurs, sur-tout le grand maître de Navarre & Gilles des Champs ; mais il n'en put venir à bout : ce qui l'obligea de rechercher l'amitié des grands de la cour, & principalement celle du duc de Berri, qui gouvernoit tout avec son frere le duc de Bourgogne. Alors l'université eut recours au duc de Bourgogne, qui lui fit avoir audience du roi ; mais le parti du duc de Berri fut le plus fort dans le conseil ; & le chancelier défendit à l'université de la part du royaume de ne se plus mêler de cette affaire. L'université se voyant frustrée de son espérance, fit cesser les leçons & les prédications à Paris, comme dans une calamité publique ; & envoya cependant son petit traité au pape Clément, qui s'en offença fort, & mourut peu de temps après au mois de septembre 1394. Alors l'université supplia le roi d'arrêter par

fon autorité la nouvelle élection qu'on pouvoit faire ; ce que ce prince lui accorda, à condition qu'elle rétabliroit, comme elle fit, les leçons publiques & les fermons. Mais le courier du roi étant arrivé dans le temps que les vingt-deux cardinaux qui étoient alors à Avignon, entroient au conclave, ceux qui fe doutoient de ce que la lettre portoit, voulurent qu'on ne l'ouvrît qu'après l'élection. Néanmoins ils fignerent un acte, par lequel ils promettoient que celui qui feroit élu pape, procureroit l'union de tout fon pouvoir, jufqu'à prendre la voie de ceffion, en fe dépofant du pontificat, fi la plus grande partie des cardinaux jugeoit qu'il fût à propos de le faire pour le bien de la paix. Après cela, dès le fecond jour on élut le cardinal d'Aragon, Pierre de Lune, qui fe fit appeller Benoît XIII.

Ce nouveau pape écrivit au roi de France & à tous les princes, qu'il defiroit extrêmement déteindre le fchifme, & de pacifier l'églife, étant près de fe dépofer, fi cela étoit néceffaire. Ainfi le roi convoqua au mois de février 1395, une nombreufe affemblée de prélats du royaume, & des plus fignalés docteurs, à laquelle Simon de Cramaud, patriarche d'Alexandrie, préfida en préfence du chancelier. Il fut réfolu que fuivant l'avis de l'univerfité, on devoit préférer la voie de ceffion à toutes les autres, pour créer enfuite un nouveau pape, dont l'élection fe feroit par des électeurs que les deux partis choifiroient, ou par les deux colléges des cardinaux. Sur cela le roi qui avoit la parole du pape Benoît, voulut rendre la conclufion de cette affaire très-célebre, par la plus magnifique ambaffade qui fût jamais ; elle étoit compofée de quatorze des principaux de fon confeil avec les députés de l'univerfité, à la tête defquels étoient les ducs de Berri & de Bourgogne fes oncles, & fon propre frere Louis duc d'Orléans. Ils arriverent au mois de mai à Avignon ; mais Benoît ne voulut point tenir fa parole, quoiqu'on lui eût repréfenté l'acte qu'il avoit figné au conclave, & que tous les cardinaux, excepté celui de Pampelune, euffent déclaré qu'ils jugeoient que pour faire ceffer le fchifme, il devoit accepter la voie de ceffion. On ne put tirer de lui qu'une déclaration en forme de bulle, où ayant avancé que la voie de ceffion ne fe devoit ni ne fe pouvoit accepter, il propofoit trois autres moyens d'union ; le premier, que lui & fon compétiteur s'affemblaffent avec leurs colléges dans un lieu fur, pour convenir d'un expédient ; le fecond, fi cela ne pouvoit réuffir, qu'on choisît de part & d'autre des arbitres ; & en cas qu'ils ne puffent s'accorder, il s'offroit à propofer fur le lieu même un troifiéme moyen, ou à fuivre celui qu'on lui propoferoit, pourvu qu'il fût conforme au droit & à la raifon. Les ducs étant revenus à Paris, le roi envoya des ambaffadeurs avec des députés de l'univerfité, en Angleterre, en Allemagne, en Hongrie & en Efpagne, pour prier les rois & les princes de vouloir procurer avec lui la paix de l'églife par cette voie de ceffion, qu'on trouvoit être la plus efficace. Le roi d'Angleterre réfolut de la prendre, contre le fentiment de l'univerfité d'Oxford, qui vouloit qu'on terminât ce différend par un concile général. L'empereur Venceflas, les électeurs de l'empire, les ducs de Baviere & d'Autriche affemblés à Francfort, s'attacherent auffi à cette voie de ceffion. Le roi de Hongrie Sigifmond, fit d'abord la même chofe ; & les rois de Navarre & de Caftille fe joignirent auffi au roi de France Charles VI, malgré les follicitations de Martin roi d'Aragon, qui tint toujours pour Benoît. Le roi de Portugal & les autres princes, qui avoient embraffé le parti des papes élus à Rome, reconnurent toujours Boniface. Il s'en trouva quelques-uns qui s'étant laiffés gagner aux artifices de Benoît, retournerent à lui, & d'autres qui fouhaitant la paix & l'union, ne vouloient pourtant pas qu'elle fe fît par voie de ceffion. C'eft pourquoi, fur l'avis de l'univerfité de Paris, le roi réfolut de convoquer une affemblée des prélats, & des députés des univerfités de France, pour délibérer s'il étoit à propos de contraindre Benoît à tenir fa parole par fouftraction d'obédience, ou du moins du droit qu'il prétendoit avoir de conférer les bénéfices, & de lever les décimes fur le clergé de France. L'ouverture de cette affemblée fe fit le 22 mai 1398. Le roi fe trouvant mal, le duc d'Orléans fon frere, & les ducs de Berri, de Bourgogne & de Bourbon, fes oncles, y affifterent de fa part, avec le chancelier de France & tous les feigneurs du confeil. Charles III, roi de Navarre, voulut y être ; & le roi de Caftille y envoya fes ambaffadeurs. Il s'y trouva avec le patriarche d'Alexandrie, onze archevêques, 60 évêques & 70 abbés, 68 procureurs de chapitres, le recteur de l'univerfité de Paris, avec les procureurs des facultés, les députés des univerfités d'Orléans, d'Angers, de Montpellier & de Touloufe, outre un grand nombre de docteurs en théologie & en droit. Simon de Cramaud, patriarche d'Alexandrie, ayant propofé de faire une fouftraction, pour contraindre Benoît de prendre la voie de ceffion, à quoi il s'étoit lui-même obligé, prefque tous conclurent à fouftraire entierement l'obédience à Benoît, jufqu'à ce qu'il acceptât la voie de ceffion. Cela s'exécuta par l'autorité du roi, lequel étant dans un de fes bons intervalles, fit publier fes lettres patentes du 27 juillet, dans lefquelles il défendit à tous fes fujets d'obéir à Benoît, & de rien payer à fes officiers, voulant cependant que l'églife Gallicane jouît de fes anciennes libertés, & qu'il fût pourvu aux bénéfices, felon le droit commun, par l'élection des chapitres, ou par la collation des ordinaires, gratuitement.

L'exemple de la France fut bientôt fuivi des princes voifins & du duc de Baviere, qui ordonnerent dans leurs états une pareille fouftraction d'obédience au fpirituel & au temporel. La reine Marie de Blois, mere de Louis d'Anjou, roi de Sicile, fit la même chofe en Provence, où elle étoit alors, comme auffi les rois de Navarre & de Caftille dans leurs royaumes. Benoît fe vit enfuite abandonné de dix-huit de fes cardinaux, qui fe retirerent à Villeneuve fur les terres du roi, & il n'en refta que deux auprès de lui, le cardinal de Pampelune, & un autre nommé Boniface. Il fut bientot après affiégé dans fon palais d'Avignon, par le maréchal de Boucicaut; mais le roi donna ordre à ce maréchal de convertir le fiége en blocus, y laiffant entrer toutes les provifions néceffaires. Alors Benoît promit par un acte authentique du 20 avril 1399, de renoncer au pontificat, en cas que Boniface fît la même chofe, ou qu'il mourût, ou qu'il fût chaffé de fon fiége. Cependant il fut gardé par les gens du roi dans le palais, en attendant l'exécution de fa promeffe ; & il demeura dans cette captivité près de cinq ans, jufqu'à ce qu'en 1403, le duc d'Orléans, qui foutenoit fon parti, n'ayant pu le délivrer par force à caufe de l'autorité des ducs de Berri & de Bourgogne, réfolut enfin de le retirer de prifon par adreffe. Il fe fervit du fieur de Braquemont, qui commandoit une compagnie de François dans une ville affez proche d'Avignon, & qui avoit l'entrée libre dans le palais du pape. Ce capitaine trouva le moyen de faire évader le pape travefti & envelopé d'un manteau, comme s'il eût été de fa fuite ; & le conduifit à Château-Rainaud, accompagné de cinq cens hommes qui l'attendoient hors de la ville d'Avignon. Benoît fe voyant libre, reprit fes habits pontificaux, fort réfolu de retenir fon autorité jufqu'à la mort.

Il eft bon de remarquer ici, pour connoître fon génie & le caractere de fon efprit, qu'ayant laiffé

croître sa barbe pendant tout le temps de sa prison, il fit venir un barbier, lorsqu'il fut à Château-Rainaud, & s'avisa de lui demander d'où il étoit. Celui-ci lui ayant répondu qu'il étoit de Picardie : *Bon*, répliqua le pape, *les Normands sont des menteurs ; car ils m'avoient juré qu'ils me feroient bien la barbe, & c'est un Picard qui me l'a faite.* Cette raillerie fut toute la vengeance qu'il prit des Normands qui l'avoient gardé, & qui l'avoient traité avec beaucoup d'indignité pendant sa prison. Aussitôt qu'on le vit en liberté, les cardinaux qui lui avoient été contraires, demanderent leur grace, & retournerent à lui ; les bourgeois d'Avignon le reçurent, & les magistrats firent réparer les bréches de son palais. Il écrivit en même temps au roi, aux princes, & à l'université de Paris, & envoya les cardinaux de Poitiers & de Saluces, pour demander à sa majesté la restitution de l'obédience, protestant qu'il étoit près d'accomplir ce qu'il avoit promis touchant la cession. Le duc d'Orléans qui avoit entrepris le rétablissement du pape Benoît, obtint la restitution d'obédience, qui fut publiée solemnellement dans l'église de Notre-Dame, où l'université de Paris se vit obligée de se trouver. Presque en même temps la Castille lui restitua aussi, dans les états de Valladolid, l'obédience qu'elle lui avoit ôtée ; & il y reprit tant d'autorité, qu'il donna l'archevêché de Tolede à son neveu Pierre de Lune.

Le pape Boniface étant mort au mois de septembre 1404, les cardinaux entrerent au conclave ; & avant que de procéder à l'élection, ils jurerent tous que celui d'entre eux qui seroit élu, se soumettroit à la voie de cession & se déposeroit du pontificat, si Benoît en faisoit autant ; après quoi ils élurent le cardinal de Bologne Cosmo Méliorati, qui prit le nom d'Innocent VII, & qui mourut le 6 novembre 1406, sans avoir pu rien faire pour la paix de l'église. On élut en sa place le cardinal de saint Marc, Angelo Corario, qui se nomma Grégoire XII ; mais auparavant, tous les cardinaux avoient fait un acte authentique, par lequel chacun promettoit que s'il étoit élu, il céderoit le pontificat, si Benoît y renonçoit. Cependant le roi de France convoqua une assemblée générale des prélats de France, pour la saint Martin, afin de délibérer sur la soustraction d'obédience, qui paroissoit si nécessaire. On tint cette assemblée au palais en présence du roi, qui y assista toutes les fois que sa maladie le lui permit, de M. le dauphin, des princes & des officiers de la couronne, & de tout le Parlement. Il s'y trouva soixante-quatre archevêques & évêques, environ cent quarante abbés, & un très-grand nombre de docteurs de toutes les universités de France. Après avoir examiné cette matiere en plusieurs séances, les prélats assemblés le 21 décembre conclurent par leurs suffrages, *Qu'on devoit procurer la convocation d'un concile universel, pour la réformation de l'église dans le chef & dans les membres ; que l'on feroit la soustraction générale d'obédience sans reconnoître ni Pierre de Lune pour pape, ni celui qui seroit à Rome ; que cependant l'église Gallicane seroit gouvernée comme elle l'avoit été pendant sa premiere soustraction.* Sur ces entrefaites, Benoît XIII convint à Marseille, avec les ambassadeurs de Grégoire XII, que les deux papes, avec leurs collégues, se trouveroient à Savone à la saint Michel, ou au plus tard à la Toussaints de l'an 1407, pour terminer le schisme. Le roi de France leur envoya ses ambassadeurs, pour les solliciter d'accomplir leur promesse ; mais ce fut inutilement, car cette conférence ne se tint point, quoique Benoît se fut avancé au-delà de Savone, jusqu'à Porto-Venere, & que Grégoire fût venu jusqu'à Lucques. Cela donna lieu à presque tous les cardinaux du collége de Grégoire, de le quitter à Lucques, où il étoit, & de se retirer à Pise en 1408, pour y travailler à l'union de l'église. De-là ils firent signifier un acte d'appel de tout ce que Grégoire pouvoit faire contre eux, dont ils appellerent au concile général, ou au pape futur, canoniquement élu. Ils écrivirent en même temps à tous les princes & à tous les prélats de la chrétienté des lettres circulaires, dans lesquelles ils déclaroient qu'ils s'étoient retirés à Pise pour y chercher les moyens d'éteindre le schisme, conjointement avec les ambassadeurs de France, les députés de l'université de Paris, & tous ceux qui s'y étoient rendus, & qui s'y rendroient de la part des rois, des princes & des prélats. Benoît n'étoit pas plus favorablement traité en France, où le roi fit publier des lettres patentes du 21 janvier 1408, par lesquelles il déclara que suivant la résolution prise à Paris dans l'assemblée générale de l'église Gallicane, il feroit entiere soustraction d'obédience, & ne reconnoîtroit ni Benoît ni Gregoire pour papes, si dans la fête de l'Ascension, qui écheoit cette année au 24 de mai, ces papes ne travailloient à la réunion de l'église par une cession volontaire. Benoît se plaignit au roi de ce traitement, par ses lettres du 18 avril, en des termes assez civils ; mais ses envoyés présenterent dans le même paquet une bulle, datée d'un an auparavant, où il excommunioit tous ceux qui s'opposeroient à ses desseins, soit en appellant de son tribunal, soit en faisant soustraction, fut-ce un empereur & un roi, dont en ce cas il mettroit tous les états en interdit. Le roi fit lacérer cette bulle, & le lendemain de l'Ascension on publia solemnellement à Paris, & par tout le royaume, la soustraction d'obédience & la neutralité. On convoqua ensuite un concile national à Paris, auquel l'archevêque de Sens présida en la place du patriarche d'Alexandrie, qui étoit ambassadeur à Pise. On y pourvut au gouvernement de l'Eglise Gallicane, & ce fut aussi par l'avis de cette assemblée que le roi déclara déchus de toutes dignités & de tous bénéfices en France, trois cardinaux, un archevêque, trois évêques, & tous ceux, qui, comme eux soutiendroient le parti de Pierre de Lune.

Benoît, qui étoit alors à Porto-Venere, n'osant plus aller en Provence ni à Avignon, se retira à Perpignan, dans le Roussillon, & y créa douze cardinaux, afin de se faire une cour de pape. D'autre part, le pape Grégoire retourna à Sienne, & créa de nouveau neuf cardinaux, pour se faire un collége ; parceque le peu d'anciens qui lui restoient, l'avoient encore abandonné pour se joindre aux autres à Pise. De cette ville ils se rendirent tous ensemble à Ligourne, où la plupart des cardinaux de Benoît, qui vouloient la paix de l'église, étoient arrivés. Ce fut là que l'on convint qu'il falloit tenir un concile général, de l'autorité des deux colléges, & du consentement de la plus grande partie des princes, des prélats & des fidéles. On y arrêta l'indiction du concile pour le 25 mars 1409, à Pise, que les Florentins avoient accordée au cardinal de saint Eustache, Balthasar Cossa. On envoya deux cardinaux à Sienne, pour y citer Grégoire, & le prier d'honorer le concile de sa présence, ou du moins d'envoyer ses procureurs, avec pouvoir de faire la cession de sa part. Benoît fut prié de la même chose ; & les deux colléges envoyerent des lettres de cette indiction à tous les princes & à tous les prélats de la chrétienté, pour les y inviter. On en fit l'ouverture au jour assigné, qui étoit le 25 mars ; & ce fut une des plus grandes assemblées que l'on eût vue depuis long-temps dans l'église ; comme il est remarqué dans l'article de PISE. Après treize sessions, le patriarche d'Alexandrie, par l'ordre du concile, lut le 5 juin 1409, la sentence définitive, par laquelle le concile déclaroit schismatiques, Pierre de Lune, & Ange Corario ; c'est-à-dire, Benoît XIII & Grégoire XII, & les privoit du pontificat. Le 15 du

du même mois les cardinaux entrerent au conclave, & le 29 suivant, ils élurent Pierre Philargi, dit *de Candie*, cardinal de Milan, qui prit le nom d'Alexandre V.

Le schisme ne cessa pas après cette élection ; mais au lieu de deux papes, on en vit trois, un véritable, & deux faux ; parceque Benoît XIII & Gregoire XII se maintinrent chacun dans ce qui leur restoit d'obédience ; Benoît ayant encore les royaumes d'Aragon, de Castille & d'Ecosse ; & Gregoire étant reconnu de Ladislas roi de Naples, & de quelques villes d'Italie. Tout le reste du monde chrétien se soumit au pape Alexandre. Cependant Gregoire alla célébrer un concile à Austria, ville tout proche d'Udine, capitale du Frioul. Il commença le 6 juin ; mais comme il ne s'y trouva qu'un très-petit nombre de prélats, il envoya citer les évêques de l'état de Venise, qui n'y voulurent pas venir. Ainsi tout ce qu'il put faire dans cette petite assemblée, qu'il appella néanmoins le concile général, fut qu'en deux autres sessions, dont la derniere se tint le 5 septembre, il excommunia Pierre de Lune & Pierre de Candie, avec tous leurs adhérans ; & publia une constitution, par laquelle il offroit de se trouver dans un concile des trois obédiences, & d'y céder son droit, pourvu que les deux autres s'y dépouillassent aussi du pontificat. De-là il se retira à Gaïette, que Ladislas lui assigna pour sa demeure. Alexandre V, aussitôt après son élection, confirma les cardinaux, changeant leurs titres, comme pour faire une nouvelle création ; & c'est la premiere fois qu'on trouve que l'on ait fait ce changement. Ce saint pape tint trop peu le siége pour le bien de l'église, & mourut le 3 mai 1410. Les cardinaux François & les Napolitains qui faisoient la plus grande partie des dix-sept, dont le conclave étoit composé, & ausquels presque tous les autres se joignirent, élurent le 17 mai, le cardinal légat de Bologne, Balthazar Cossa, qui se nomma Jean XXIII.

Ce pape convoqua le concile de Constance, dont il fit l'ouverture le 5 novembre 1414, après quoi on intima au 16 décembre la session, qui fut depuis remise au 1 mars 1415. Dans la seconde séance qui se tint le 2 mars, le pape Jean XXIII promit solemnellement de céder le souverain pontificat, lorsque Benoît XIII & Gregoire XII y renonceroient pareillement, pour réunir l'église par cette cession, & extirper le schisme. Depuis il y eut de nouvelles défiances entre lui & le concile : de sorte qu'il s'enfuit à Schaffouse, d'où quelque temps après il se retira à Brisac, puis à Fribourg où le duc Frideric d'Autriche, qui s'étoit déclaré son protecteur, le fit arrêter dans son château, qu'il lui avoit promis pour asyle. Le pape y reçut les archevêques de Besançon & de Riga, qu'on lui envoya pour lui déclarer que le concile l'avoit cité à comparoître dans le 13 mai ; & il leur répondit qu'il étoit près de retourner à Constance ; mais au lieu de l'y mener, l'empereur Sigismond le fit conduire à Cell, place forte, à deux lieues de cette ville ; & malgré ses remontrances, le concile le déposa du pontificat le 29 mai 1415, déclarant qu'il ne seroit plus permis d'élire, ni Balthasar Cossa, ci-devant Jean, pape XXIII, (c'est ainsi que le concile lui donna simplement le nom de pape, qu'il ne donne pas aux deux autres) ni Angélo Corario, ni Pierre de Lune, nommés dans leurs obédiences, Grégoire XII & Benoît XIII. Après cette destitution, Jean XXIII céda librement par un acte autentique ; & Gregoire XII fit son abdication en plein concile le 4 juillet, par son procureur Charles Malatesta, seigneur de Rimini. Pour la ratifier, Gregoire qui étoit à Rimini, assembla en consistoire ses cardinaux, & le peu de prélats & d'officiers qu'il avoit à sa cour ; puis s'étant revêtu de ses habits pontificaux pour la derniere fois, il mit bas sa thiare, & toutes les autres marques de la dignité pontificale, protestant qu'il se contenteroit d'être le premier des cardinaux, & légat perpétuel de la marche d'Ancone, comme il le fut par decret du concile jusqu'à sa mort. Il n'y eût que Benoît XIII, qui s'opposa à la paix de l'église : de sorte que l'empereur Sigismond se vit obligé de se rendre à Perpignan, pour y tenir avec cet antipape, & Ferdinand I, roi d'Aragon, la conférence dont on étoit convenu. Il fut accompagné de l'archevêque de Tours, & de treize autres députés du concile, & y arriva le 18 septembre 1415 ; mais il ne put rien gagner sur l'esprit de Benoît, qui fut déposé par le concile de Constance le 26 juillet 1417, de la même maniere qu'il l'avoit été au concile de Pise. On procéda ensuite à l'élection d'un nouveau pape ; & afin qu'elle se fit en cette occasion d'un consentement plus certain de toute l'église ; le concile ordonna dans la session XL, que pour cette fois seulement, six députés ecclésiastiques, de chacune des cinq nations, seroient joints aux cardinaux, & que celui qui seroit élu par les deux tiers des cardinaux, & les deux tiers aussi des députés de chaque nation, seroit tenu pour le vrai successeur de S. Pierre, & le chef de l'église. Dans la session suivante on choisit les trente députés des cinq nations, qui furent le patriarche de Constantinople, cinq archevêques, douze évêques, & douze autres prélats ou docteurs. Les vingt-huit cardinaux des trois obédiences, avec ces trente députés, faisant tous ensemble 58 électeurs, entrerent le huit novembre au conclave, & trois jours après ils élurent tout d'une voix Othon Colona, cardinal diacre, qui prit le nom de Martin V. Il présida depuis aux quatre séances, dont la derniere célébrée le 25 avril, termina le concile. En 1419, Jean XXIII, qui étoit détenu prisonnier depuis près de quatre ans, obtint sa liberté, & se rendit à Florence, où il se jetta en pleine assemblée aux pieds du pape Martin, le reconnoissant pour chef de l'église : Martin, qui étoit fort humain, le reconnut pour cardinal, & le fit doyen du sacré collége, & voulut que dans toutes les cérémonies publiques, il fût toujours placé le plus près de sa personne, & sur un siége plus élevé que ceux de tous les autres. Mais Jean ne jouit pas long-temps des effets de la bonté du pape ; car il mourut six mois après.

Ainsi il n'y avoit plus que la presqu'isle de Peniscole, dans un coin du royaume d'Aragon, proche de Tortose, qui pût désormais tenir contre tout le reste de la chrétienté, par l'invincible opiniâtreté de Pierre de Lune, ou Benoît XIII, qui se crut toujours vrai pape jusqu'à sa mort, laquelle arriva au mois de septembre 1424. Avant même que de mourir, il obligea sur peine de malédiction de Dieu, les deux cardinaux qui restoient auprès de lui, d'en élire un autre en sa place, ce qu'ils firent pour obéir aussi à Alfonse roi d'Aragon, ennemi du pape Martin V. Comme il étoit impossible qu'un de ces deux cardinaux fut élu à la pluralité des voix, s'il ne se donnoit la sienne, ils élurent de concert un chanoine de Barcelone, appellé Gilles Mugnion, ou Mougnos, gentilhomme Aragonois, docteur en droit canon, lequel fut contraint par Alfonse de prendre les ornemens pontificaux, avec le nom de Clément VIII. Ensuite, afin d'avoir un juste consistoire, il créa plusieurs cardinaux. Ainsi comme Alfonse étoit roi d'Aragon, de Valence, de Sardaigne & de Sicile, il y avoit du danger, que faisant reconnoître ce prétendu pape dans ces quatre royaumes, le schisme ne reprît de nouvelles forces ; mais enfin le roi d'Aragon se réconcilia avec le pape Martin l'an 1429, & aussitôt Gilles Mugnion fit solemnellement son abdication le 26 juillet de la même année : après quoi il rendit obéissance à Martin V, en la personne du cardinal de Foix son légat. Les cinq cardinaux de sa création se déposerent d'eux-mêmes, à divers jours, jusqu'au 24 août 1429, qui, à proprement parler, fut la fin de ce grand schisme d'Occident, lequel depuis le 21 septembre 1378, (que Clément, appellé VII, fut élu à Fondi,) jusqu'alors, avoit duré près de cinquante & un ans. * Maimbourg, *hist. du grand schisme*. Fleuri, *hist. ecclesf. & discours sur les libertés de l'église Gallicane*.

**TABLE CHRONOLOGIQUE DES PAPES ET ANTIPAPES DURANT LE GRAND SCHISME.**

GREGOIRE XI, mort en 1378.

| PAPES. | ANTIPAPES, ou crus tels. |
|---|---|
| URBAIN VI. Barthelemi Prignani, archevêque de Bari, Napolitain, { élu en avril 1378. mort en octobre 1389. | CLEMENT VII. Robert, cardinal de Genève, frere d'Amedée IV, comte de Savoye. { élu en septembre 1378. mort en septembre 1394. * tint onze ans contre Urbain VI. & cinq ans contre Boniface IX. |
| BONIFACE IX. Perrin Thomacelli, cardinal de saint Anastase, Napolitain, { élu en novembre 1389. mort en septembre 1404. | BENOIST XIII. Pierre de Lune, cardinal d'Aragon, Aragonois, { élu en septembre 1394. déposé en juin 1409, au concile de Pise. déposé une seconde fois en juillet 1417, au concile de Constance. mort en septembre 1424. * tint quinze ans avant sa déposition au concile de Pise. & trente ans en tout, contre Boniface IX. |
| INNOCENT VII. Cosmo Meliorati, cardinal de Bologne, Italien, { élu en octobre 1404. mort en novembre 1406. | contre Innocent VII. |
| GREGOIRE XII. Angélo Corario, cardinal de saint Marc, Vénitien. { élu en novembre 1406. déposé en juin 1409, au concile de Pise. déposé une seconde fois le 29 mai 1415, au concile de Constance. quitte le 4 juillet 1415. | contre Gregoire XII. |
| ALEXANDRE V. Pierre de Candie, cardinal de Milan, Candiot, { élu en juin 1409, au concile de Pise. mort en mai 1410. | contre Alexandre V. |
| JEAN XXIII. Balthasar Cossa, cardinal légat de Bologne, Napolitain, { élu en mai 1410. déposé, & quitte en mai 1415, au concile de Constance. | contre Jean XXIII. |
| MARTIN V. Othon Colonna, cardinal diacre, Italien, { élu en novembre 1417. mort en 1431. | & contre Martin V. CLEMENT VIII. Gilles Mugnion, Aragonois, docteur en droit canon, { élu en 1424. quitte en juillet 1429. |

† Martin V, seul pape, & chef, de l'Eglise depuis 1429.

SCHISME D'ANGLETERRE, division qui a séparé les Anglois de l'Eglise romaine, & dont le roi Henri VIII fut auteur, lorsqu'il se fit chef de la religion dans son royaume. En novembre 1501, on célébra le mariage d'Artus, prince de Galles, fils aîné de Henri VII, roi d'Angleterre, avec Catherine, fille de Ferdinand V, roi d'Espagne. Ce prince, qui n'avoit encore que quinze ans, & qui étoit incommodé d'une fiévre lente, mourut cinq mois après, à ce qu'on croit, avant la consommation du mariage. Le roi son pere fit proposer à Ferdinand le mariage de Catherine avec Henri son second fils, frere d'Artus. Ce mariage fut conclu, à la charge que l'on en obtiendroit une dispense du pape ; & les ambassadeurs des deux rois la proposerent à Alexandre VI, en 1502, puis à Pie III, en 1503 mais ces deux papes étant morts avant la conclusion de cette affaire, Jules II donna la dispense. Ainsi on accorda à Henri & à Catherine la permission de se marier ensemble. Le bas âge du prince, qui n'avoit encore que quatorze ans, fit différer la célébration du mariage ; pour la princesse, elle en avoit dix-neuf. Cependant Henri VII mourut en 1509, & Henri VIII succéda à la couronne, étant alors âgé de dix-huit ans. Après avoir fait lire la dispense du pape, en présence des grands seigneurs du royaume, il épousa Catherine, le 3 juin 1509. Le jour de la saint Jean suivant, il fut couronné à Londres avec la reine sa femme, dans l'abbaye de Westminster. Henri VIII eut trois fils & deux filles de Catherine, dont il n'y eut que Marie, née le 18 février 1515, qui vécut, les autres étant morts en bas âge. Les mœurs ni l'âge de Henri & de Catherine n'avoient guères de rapport : elle étoit plus âgée de cinq ans que le roi, & s'appliquoit aux exercices de piété, pendant qu'il s'abandonnoit aux plaisirs. En 1525 le cardinal Wolsei, archevêque d'Yorck, & légat du pape en Angleterre, voyant que le roi, éperdument amoureux d'Anne de Boulen, qu'il vouloit épouser, avoit conçu du mépris pour la reine, lui proposa de faire déclarer son mariage nul, & lui fit entendre que les moyens en étoient indubitables. Il forma ce pernicieux dessein, pour se venger aussi de l'empereur Charles-Quint, neveu de la reine Catherine, lequel avoit promis de le faire élire pape, & néanmoins avoit favorisé l'élection d'Adrien VI. Le roi & Wolsei jugerent à propos d'envoyer à Rome Etienne Gardiner, célébre jurisconsulte, & conseiller d'état, avec François Briant, qu'ils lui donnerent pour collégue dans cette ambassade. Les cardinaux & les théologiens, après avoir examiné les raisons des ambassadeurs, trouverent, *que le mariage étoit valable, & n'étoit nullement contraire au droit divin.* Cette réponse ayant été signifiée à Gardiner, il demanda audience au pape, & lui dit : *Qu'il y avoit beaucoup de docteurs à Rome, qui n'étoient pas de l'avis de ces théologiens ; & que, quand la loi divine ne seroit pas contraire au mariage de Henri, il feroit voir que la dispense du pape Jules II, n'étoit ni juste ni canonique.* Clément VII, lui repartit, *Que ce mariage avoit été autorisé par Jules II ; qu'il avoit été ratifié par une bonne intelligence depuis vingt années ; que l'honneur de l'empereur & de Catherine sa tante y étoit engagé ; & que ce divorce pouroit causer une grande guerre ; qu'enfin il ne pouvoit séparer ce que Dieu avoit joint.* Le pape voulut ensuite que cette affaire fût discutée une seconde fois par d'autres cardinaux, & par d'autres théologiens ; & le résultat de la délibération fut, qu'il étoit à propos d'envoyer des juges en Angleterre. Le pape nomma pour juges le cardinal de Wolsei, & le

cardinal Campegge. La reine ayant eu avis de ce qui s'étoit passé à Rome, écrivit promptement au pape, & le supplia que cette affaire ne fût point décidée en Angleterre, où le roi se rendroit juge en sa propre cause. Elle informa aussi l'empereur du dessein de Henri. L'ambassadeur de Charles-Quint se plaignit à sa Sainteté, de ce qu'à l'insu de la reine, & sans l'avoir entendue, l'on avoit nommé des commissaires dans une affaire où elle avoit le principal intérêt; & remontra qu'il n'y avoit pas lieu d'espérer justice en Angleterre, où les gens de bien étoient dépouillés de leurs charges, & les fauteurs de l'impudicité du roi comblés d'honneur & de richesses. Le pape voyant que les ambassadeurs lui avoient déguisé la vérité, dépêcha quatre couriers au cardinal Campegge, par quatre chemins, & lui manda, *qu'il se gardât bien de rendre aucune sentence sur le divorce sans un nouvel ordre de sa part.* Campegge arriva à Londres le 7 octobre 1528. Wolsei le présenta au roi, qui eut une longue conférence avec ces deux cardinaux. Quelques jours après on examina la dispense du pape Jules II, & Campegge demanda à voir l'original de la bulle, qui étoit entre les mains de l'empereur. Avant que cet original fût représenté, le roi obligea Wolsei & Campegge de procéder à un jugement. Ces deux cardinaux citerent le roi & la reine à comparoître le 28 mai 1529, dans le réfectoire des Dominicains, où ils avoient fait dresser un tribunal. Deux procureurs comparurent pour le roi; & la reine se présenta en personne. Elle déclara d'abord qu'elle ne reconnoissoit point les cardinaux pour juges, & en appella au pape. Le lendemain la reine exposa les raisons de son appel; & le roi qui comparut lui-même, déclara qu'il avoit demandé des commissaires par conscience, & non par aucune aversion qu'il eût pour la reine, & qu'il étoit résolu de s'arrêter à leur jugement, quel qu'il pût être. La reine insista pour faire recevoir son appel: ce que ne pouvant obtenir, elle se jetta à genoux devant le roi, & le pria de lui permettre de poursuivre sa cause devant le pape; à quoi le roi consentit. Il ne laissa pas néanmoins de presser les commissaires, & de faire tous ses efforts pour faire déclarer la dispense nulle; mais Campegge différa toujours le jugement; & le pape enfin évoqua à soi le différend des parties, & révoqua la commission des cardinaux; ordonna au roi & à la reine de comparoître à certain jour devant lui par leurs procureurs. Les commissaires obéirent au mandement du pape, & Campegge s'en retourna à Rome.

Henri VIII voyant le mauvais succès de son entreprise, s'irrita contre Wolsei, qui en étoit l'auteur: il le relégua dans son église d'Yorck, & donna la charge de chancelier à Thomas Morus, pour tâcher d'attirer ce grand homme à son parti. En même temps le roi voulut que l'on prît par écrit les avis des théologiens & des jurisconsultes François. Quelques théologiens de la faculté de Paris s'étant laissé gagner, se déclarerent pour Henri. Il y eut encore plusieurs docteurs des universités d'Orléans, d'Angers, de Toulouse & de Bourges en France; comme aussi de Hambourg, de Lubeck en Allemagne; & même de Pavie & de Bologne en Italie, qui signerent des consultations en faveur de ce roi. Mais l'université de Cologne, & plusieurs autres que l'on sollicita, ne voulurent point accepter ses présens. A l'égard de l'Angleterre, l'université de Cambridge se laissa corrompre, & quelques-uns d'Oxford rompirent la porte du greffe, que les plus doctes de ce corps tenoient fermée, & appliquerent le sceau aux approbations du divorce. D'un autre côté un grand nombre de savans hommes écrivirent en faveur du mariage de Henri & de Catherine. Sur ces entrefaites, le roi donna l'archevêché de Cantorberi à Crammer, qui étoit un homme disposé à tout faire, sans aucun égard pour le pape. Enfin, en 1532, Henri épousa Anne de Boulen secretement, & se fit mari d'une seconde femme, la premiere vivant encore, dont il n'avoit été séparé ni par sentence, ni par autorité ecclésiastique. La reine Catherine quitta la cour, & se retira à Cimbalton, dans la province de Bedford. Alors le roi, voyant que Thomas Cromwel étoit fort dans les intérêts d'Anne de Boulen, il le fit son premier ministre d'état, & lui donna tout le pouvoir qu'avoit eu le cardinal de Wolsei. Cromwel, qui favorisoit les hérétiques, employa toute son autorité pour appuyer leur parti, & pour opprimer le clergé: il porta le roi à faire assembler les ecclésiastiques, pour lui prêter serment de fidélité au temporel & au spirituel, consentant qu'ils y ajoutassent cette restriction, *autant que la parole de Dieu le permettoit:* ce qui étoit une subtilité inventée pour surprendre le clergé, qui reconnut dès-lors, en quelque façon, le roi pour chef de la religion en Angleterre. Les choses s'étant ainsi passées, Crammer, archevêque de Cantorberi, ne fit point difficulté de prononcer la sentence du divorce de Henri & de Catherine, vers la fin de l'an 1532, & donna au prince la liberté d'épouser qui il lui plairoit. Mais comme Henri avoit déja épousé secretement Anne de Boulen, la solemnité du mariage fut remise à la veille de Pâque de l'an 1533, & le couronnement au 2 juin suivant.

Le pape Clément VII prononça la même année sur le différend de Henri & de Catherine, dont il déclara le mariage bon & valable, & celui de ce prince avec Anne de Boulen, nul & injuste. Il excommunia le roi, suspendant néanmoins la déclaration des censures, jusqu'à la fin du mois de septembre suivant. Henri ayant eu avis de cette sentence, devint plus opiniâtre, & ne songea qu'à se venger. Il défendit d'appeller à l'avenir Catherine reine d'Angleterre, ni femme de Henri, mais la veuve du prince Artus. Il ôta à Marie sa fille, alors âgée de dix-sept ans, tous les honneurs de son rang, & la renvoya auprès de sa mere, comme une bâtarde & une personne privée, quoiqu'elle eût été reconnue par tous les ordres du royaume pour princesse de Galles, & présomptive héritiere de la couronne d'Angleterre. Le 7 septembre 1533, Elizabeth naquit, cinq mois après la célébration des noces de sa mere Anne de Boulen. Le roi indiqua ensuite l'assemblée du parlement au 3 novembre de la même année. Dans ce parlement il fut ordonné, *Que Marie seroit privée des droits qu'elle pouvoit prétendre à la couronne, & que ces mêmes droits seroient transférés à Elizabeth; que le pape n'auroit plus jamais aucun pouvoir ni aucune jurisdiction en Angleterre & en Irlande; & que le roi seroit déclaré souverain chef de l'église Anglicane.* Il fit exécuter ces ordonnances avec tant de rigueur, que l'on punissoit de mort celui qui manquoit d'effacer le nom du pape par-tout où il étoit écrit, ou imprimé dans les livres qu'il avoit; même dans les litanies, au lieu de la priere pour le pape, il fit substituer ces paroles impies, *De la tyrannie de l'évêque de Rome, & de ses détestables excès, delivrez-nous, Seigneur.* Alors il envoya des ambassadeurs chez quelques princes Allemans, déja infectés de l'hérésie de Luther, pour appuyer son parti; mais quoiqu'ils approuvassent sa révolte contre le pape, ils condamnerent la primauté ecclésiastique de Henri, contre laquelle Calvin écrivit aussi quelque temps après. Ce roi, ennemi de l'église, ne voulut plus souffrir d'ordres religieux. Il commença à les détruire par les trois qui étoient les plus considérables; savoir, celui des Chartreux, celui de sainte Brigitte, & celui de l'Observance de saint François, & fit mourir quantité de ces religieux par les supplices les plus cruels. Jean Fischer, évêque de Rochester, fut aussi exécuté le 22 juin 1535, & l'illustre Thomas Morus, chancelier d'Angleterre, eut la tête tranchée le 6 juillet, pour avoir soutenu la primauté du pape, & l'autorité de l'église romaine. La nouvelle étant venue à Rome de la mort

de ces deux grands perſonages, & de beaucoup d'autres catholiques, le pape Paul III prononça excommunication contre Henri le 30 août de la même année; mais ce prince mépriſa cette cenſure eccléſiaſtique, & continua de perſécuter les religieux, & de s'emparer du bien des monaſteres, d'où il ſortit plus de dix mille perſonnes religieuſes de l'un & de l'autre ſexe, qui retournerent au ſiécle. Le 6 janvier 1536, la reine Catherine mourut à Cimbalton. Henri commanda à toute ſa maiſon d'en prendre le deuil; mais Anne de Boulen prit le jaune, pour marque de ſa joie. Ce bonheur, qui la rendoit ſi orgueilleuſe, ne dura pas long-temps: car le roi devint amoureux d'une des demoiſelles d'Anne de Boulen, nommée Jeanne Seymour, & fut averti de la mauvaiſe conduite de cette reine, laquelle ayant été convaincue d'adultere, & même d'inceſte avec ſon frere, eut la tête tranchée le 19 mai 1536. Le lendemain de la mort d'Anne de Boulen, le roi épouſa Jeanne Seymour.

Peu de temps après, le roi aſſembla le parlement & le ſynode épiſcopal, pour régler les articles de foi. On y condamna la primauté du pape & la vie religieuſe; on changea pluſieurs choſes dans les cérémonies des ſacremens; on n'en reconnut que trois, inſtitués par Jeſus-Chriſt; ſavoir, le Baptême, l'Euchariſtie, & la Pénitence, attribuant l'inſtitution des quatre autres à l'égliſe. On y reçut la confeſſion, quoiqu'on ne la crût pas d'inſtitution divine; & l'on y admit les prieres pour les morts, ſans admettre le nom de purgatoire. On y défendit le mariage aux prêtres, & on le permit aux moines, pourvu qu'ils n'euſſent pas reçu l'ordre de prêtriſe. On y approuva les vœux de chaſteté & de célibat; mais on commanda aux religieux & aux religieuſes au-deſſous de vingt-quatre ans, de quitter l'habit, & de retourner au ſiécle. Cependant Jeanne Seymour accoucha d'un fils, que Henri fit appeller Edouard; mais elle mourut dans les douleurs de l'enfantement en 1537. Quelque temps après, le roi renouvella la perſécution contre les catholiques, & pilla les égliſes. Il fit même faire le procès à S. Thomas de Cantorberi, mort depuis plus de quatre cens ans, le fit condamner comme criminel de lèze-majeſté, & défendit de le reconnoître pour Saint. Le pape Paul III voyant qu'il n'y avoit plus lieu de ſe rien promettre de Henri, réſolut en 1538, de publier la ſentence d'excommunication qu'il avoit prononcée contre lui. Il fit afficher la bulle, non-ſeulement aux portes de Bruges, de Tournai & de Dunkerque, villes de la domination d'Eſpagne; mais encore à Boulogne & à Calais, villes françoiſes; à Carliſle & à Saint-André, qui appartenoient au roi d'Ecoſſe: d'où l'on peut connoître que la ſentence d'excommunication rendue contre Henri, étoit approuvée de l'empereur Charles *Quint*, & des rois de France & d'Ecoſſe. Tout cela ne fit qu'irriter le roi d'Angleterre, qui aſſembla le parlement le 28 avril 1539, où l'on ordonna la confiſcation de tous les biens des monaſteres au profit du roi, ce qui fut exécuté en 1540. En la même année, Henri VIII épouſa Anne de Cleves, ſœur du duc de Cleves & de Juliers. Quelque temps après, le parlement s'aſſembla, & Cromwel y tint le premier rang. On y abolit l'ordre des chevaliers de ſaint Jean de Jéruſalem, le ſeul qui reſtât en Angleterre, & on unit leurs biens au domaine du roi. Henri répudia Anne de Cleves ſept mois après l'avoir épouſée, ſous prétexte qu'elle avoit donné ſecretement une promeſſe de mariage à un gentilhomme avant que d'épouſer le roi. Le parlement ayant autoriſé ſa répudiation, Henri ſe maria huit jours après à Catherine Howard, niéce du duc de Nortfolk, laquelle il fit mourir deux ans après, pour crime d'adultere commis avec deux ſeigneurs Anglois. Il choiſit enſuite pour ſa ſixiéme femme, Catherine Pare, veuve du baron de Latimer, & ſœur du marquis de Northampton. L'an 1545, le parlement accorda au roi la jouiſſance de tous les biens des hopitaux, des colléges, des ſéminaires, & autres fondations faites par les fidéles. Enfin, ce prince, dont la conduite fut ſi fatale à l'égliſe catholique, mourut au mois de janvier 1547. Il ordonna par ſon teſtament, qu'Edouard, qu'il avoit eu de Jeanne Seymour, âgé de neuf ans, lui ſuccéderoit le premier; & il lui ſubſtitua Marie, fille de Catherine; puis Elizabeth, qu'il avoit eue d'Anne de Boulen. Il recommanda expreſſément qu'Edouard fût élevé dans la foi catholique, mais avec la primauté eccléſiaſtique, ſans reconnoître le pape. Ce jeune prince eut néanmoins des précepteurs hérétiques, qui introduiſirent en Angleterre les erreurs de Zuingle.

Edouard, fils de Henri VIII, fut proclamé roi d'Angleterre, & chef de l'égliſe Anglicane; & Edouard Seymour, frere de la reine Jeanne, ſe créa lui-même tuteur & protecteur du roi & du royaume. Il étoit Zuinglien: c'eſt pourquoi il n'épargna rien pour abolir la religion catholique. Tout ce qui reſtoit de biens eccléſiaſtiques fut confiſqué au profit du roi: on preſcrivit une nouvelle forme d'ordination pour les évêques & les prêtres; on publia un rituel nouveau; on ôta ce qu'il y avoit encore d'images de Saints dans les égliſes; on ordonna la communion ſous les deux eſpeces; on abolit la meſſe; & on introduiſit une nouvelle forme de liturgie & de cène. Quelques évêques réſiſterent à ces nouveautés; mais enfin les faux prélats l'emporterent, & cette doctrine fut obſervée publiquement dans tout le royaume. La princeſſe Marie, fille aînée de Henri VIII, ſuivit la religion catholique, & imita la conſtance de Catherine ſa mere: ni les prieres, ni les menaces du protecteur ne la purent faire conſentir à fermer la chapelle de ſon palais, ni à ſouffrir que l'on y changeât le ſaint ſacrifice de la meſſe en une cène calviniſte. On eut du reſpect pour ſa qualité de ſœur du roi, & d'héritiere préſomptive de la couronne. Alors les catholiques reprirent courage; mais leur parti étoit trop foible. Les évêques qui firent paroître leur zèle pour la religion romaine furent dépoſés & arrêtés priſonniers, d'autres ſe condamnerent à un exil volontaire, & ſe réfugierent en Flandre ou en Italie. L'an 1553, Edouard mourut au mois de juillet, étant âgé de ſeize ans; & Marie, fille de Henri & de Catherine, ſuccéda à la couronne. Elle épouſa Philippe, fils de l'empereur Charles-*Quint*, & elle rétablit la religion catholique en Angleterre: mais ce bonheur ne dura pas long-temps; car cette vertueuſe princeſſe mourut en 1558.

La reine Elizabeth, qui lui ſuccéda, fit renaître l'héréſie dans le royaume, & renouvella le ſchiſme. Elle prêta à ſon ſacre le ſerment ordinaire des rois chrétiens, *de maintenir la foi catholique, & de conſerver les priviléges & les libertés de l'égliſe*; mais ce ne fut qu'une feinte, pour monter plus facilement ſur le trône. Enſuite elle ſe fit déclarer *ſouveraine gouvernante de l'égliſe dans ſon royaume, tant au ſpirituel qu'au temporel.* Elle n'oſa prendre la qualité de *chef de l'égliſe*, parceque Calvin avoit blâmé Henri VIII de l'avoir priſe. S'étant attribué la puiſſance ſpirituelle, elle ſe fit payer les dixmes des revenus eccléſiaſtiques, c'eſt-à-dire, les fruits de la premiere année de la jouiſſance des bénéfices, à chaque changement de titulaire. Elle s'empara de tous les biens que la reine Marie avoit rendus aux monaſteres. Elle défendit de condamner comme héréſie quelque opinion que ce fût, ſi elle n'étoit condamnée dans les quatre premiers conciles généraux (de Nicée, de Conſtantinople, d'Ephèſe & de Chalcédoine, dont le dernier fut célébré en 451,) ou dans un ſynode qui n'eût reconnu que l'écriture pour juge, ou bien dans le parlement. Tous les évêques (qui ont droit de ſuffrage dans le parlement d'Angleterre) réclamerent

contre cette nouveauté. Le clergé de la province de Cantorberi assemblé à Londres, s'en plaignit, & présenta une requête à la reine & au parlement, où il les supplioit de ne pas souffrir qu'un concile séculier décidât des affaires de la religion : mais la reine n'eut point égard à toutes ces remontrances ; elle abolit le sacrifice de la messe ; elle ôta les images des Saints ; & changea la forme de la religion, selon les avis des séculiers qui avoient du crédit auprès d'elle. Les évêques qui s'opposerent à ces impiétés, furent la plupart renfermés dans des prisons, où ils perdirent la vie, après avoir souffert beaucoup de miseres. D'autres furent chassés du royaume ; & un grand nombre de catholiques se réfugierent dans les pays étrangers. La reine distribua toutes les dignités ecclésiastiques aux Luthériens & aux Calvinistes, qui se soumirent à la primauté royale, à cause du profit qu'ils en retiroient. Elle ne voulut point s'assujétir ni à Zuingle, ni à Luther ; mais elle créa un clergé d'une secte nouvelle, par rapport à l'institution de l'ancienne église. Il fut composé d'archevêques, d'évêques, de prêtres & de diacres. Les églises cathédrales & collégiales eurent comme auparavant des prevôts, des doyens, des archidiacres & des chanoines. Cette reine voulut même avoir des religieux de sa secte, & elle tâcha de persuader à l'abbé de Westminster de retenir ses moines, & de célébrer l'office divin conformément à ses ordonnances ; mais il n'y voulut pas consentir. Elle regla aussi les vêtemens des clercs & des ecclésiastiques, & leur ordonna de porter un surplis pour faire les prieres, & une châpe dans l'église le jour de la cêne ; & de ne paroître jamais en public sans la soutane cléricale. Pour les évêques, elle leur commanda de porter le rochet. Il y eut une grande contestation entre les hérétiques sur ces reglemens, ausquels ils ne vouloient pas s'assujétir ; mais Elizabeth, en vertu de sa primauté ecclésiastique, privoit des dignités & des bénéfices ceux qui refusoient de lui obéir ; parcequ'il n'y avoit point d'appel du souverain chef de l'église Anglicane aux consistoires étrangers, quelque réformés qu'ils pussent être.

En 1570, le pape Pie V s'étant servi inutilement de toutes sortes de moyens pour adoucir l'esprit d'Elizabeth, & la réconcilier à l'église, prit le parti d'excommunier cette reine, & tous ceux qui lui rendroient obéissance. Elizabeth, irritée contre le saint pere, assembla son parlement, & y fit ordonner des punitions très-griéves contre les catholiques. En ce temps, les hérétiques d'Angleterre se diviserent en plusieurs sectes ; car outre les disciples d'un Jean Morus, qui assuroient que leur maître étoit le Messie : outre les Anabaptistes, les Athées & les Freres de l'Amour, il s'éleva une nouvelle secte de calvinistes réformés, qui prirent le nom de *Puritains*. Ceux-ci condamnoient les cérémonies ecclésiastiques, & la maniere dont la reine gouvernoit l'église. En 1580, Elizabeth fit un édit, par lequel elle ordonna à ses sujets, qui sous prétexte d'étude, faisoient séjour dans les pays étrangers, de retourner au plutôt en Angleterre ; & défendit à tous ceux de son royaume de retirer chez eux aucuns Jésuites, ni autres prêtres catholiques. L'an 1585, le parlement rendit un arrêt encore plus précis, & ordonna que quarante jours après sa publication, tous les Jésuites, les prêtres des séminaires, les diacres & les clercs, qui avoient reçu les ordres sacrés par autorité du pape, depuis l'abolition de la religion catholique par Elizabeth, eussent à sortir du royaume, ou à n'y pas rentrer, s'ils en étoient dehors, à peine d'être punis comme criminels de lèze-majesté. Jacques I, qui succéda à Elizabeth en 1603, chassa par un édit tous les catholiques de ses états ; & Jacques II, prince catholique, ayant essayé de rétablir l'église romaine, fut obligé de sortir du royaume, & de se réfugier en France, où il est mort. Depuis ce temps, l'Angleterre a été gouvernée par des personnes très-attachées aux sentimens de l'église Anglicane ; & en l'année 1714, les Anglois, conformément à plusieurs actes du parlement, passés depuis 1701, ont appellé à la couronne l'électeur de Hanover, non pas comme le plus proche héritier, mais comme le premier prince protestant de ceux qui y pouvoient prétendre. * Sanderus, *hist. du schisme d'Angleterre.* Burnet. Varillas. Le Grand, *hist. du divorce de Henri VIII.*

SCHISSO, bourg de la vallée de Démona, en Sicile, sur le cap de Schisso, environ à deux lieues de Taormina vers le midi. Quelques géographes le prennent pour l'ancienne *Naxos*, *Naxus*, ruinée par Denys, tyran de Syracuse ; mais d'autres croient que cette ancienne ville étoit à l'embouchure du Freddo, à quatre lieues de Schisso, vers le midi. * Baudrand.

SCHITTANUS, philosophe & magicien, fut maître de Therebinthus, dont nous avons parlé dans l'article MANÉS.

SCHIVE (Laurent) professeur en mathématiques, naquit le 24 décembre 1677, à Schéve, dans le Jutland septentrional. Son pere étoit citoyen de cette ville, & y exerçoit le commerce. Laurent fréquenta pendant sept ans l'école de sa patrie ; & il en employa cinq autres à continuer ses études à Wiborg. En 1697, il passa à l'université de Copenhague. Après la mort de Rœmer, professeur de mathématiques, le roi donna la chaire à M. Schive, qui la remplit jusqu'à sa mort, dont on ne nous marque point la date. Il a fait imprimer ; 1°. *Disputatio de Synodo Chronozeuticâ* ; à Copenhague, 1700. 2. *Rudimenta Geometriæ* ; en 1702. 3. *Theses mathematicæ* ; en 1703. 4. *theses opticæ* ; en 1704. 5. *Dissertatio de dimensione telluris* ; en 1705. * Alb. Thura, *Idea histor. litter. Danorum*, p. 192. *Supplement françois de Basle.*

SCHLESTAT, *cherchez* SELESTAT.

SCHLEUSINGEN, petite ville avec un château. Elle est dans le comté d'Henneberg en Franconie sur la Schleus, à cinq lieues de Cobourg, vers le nord. L'empereur Ferdinand II assembla à Schleusingen, l'an 1623, le collége électoral, pour lui faire agréer la translation de la dignité électorale du comte Palatin, qu'il avoit proscrit, au duc de Baviere. * Mati, *diction.*

SCHLICHTINGIUS (Jonas de Bukowiec) Polonois, mourut en 1661, âgé de 65 ans. Il professa les dogmes de Socin. Il a publié des commentaires sur l'évangile de saint Jean ; sur les épîtres aux Romains, aux Hébreux, aux Corinthiens, &c. Il écrivit aussi contre Meisner. On trouve ses ouvrages dans la bibliotheque des freres Polonois. * Hornbeck, *tom. I. Socinian. refut.*

SCHLUSSELBOURG (Conrad) célebre théologien, naquit en 1543, & mourut en 1615. Il composa un catalogue des hérétiques en sept volumes ; la théologie des Calvinistes ; les décisions des questions de théologie. * Micrælius, pag. 410. Henning de Witté, *in theol. p.* 141.

SCHMELTZER (Michel) natif de Beiten, petite ville de la Misnie dans la haute Saxe, étoit religieux de l'ordre de Citeaux, & s'est rendu célebre vers l'an 1512, par le livre qu'il a composé des hommes illustres de son ordre. * Mader, *de clar. Germ. viris.*

SCHMID (Erasme) né à Delitzsch, en Misnie, fils d'un conseiller de la ville, s'est rendu habile dans les mathématiques & dans le grec, qu'il étudia à Wittemberg. En 1595, on lui offrit, & il accepta la charge de recteur à Lenchovien en Hongrie. Il résigna cet emploi en 1596, & retourna à Wittemberg, où il fut peu après professeur en grec, & en 1614 professeur en mathématiques. Il mourut le 22 sep-

tembre 1637, âgé de 77 ans. On lui avoit offert la charge de bourguemestre à Wittemberg, qu'il refusa. On lui doit une édition du poëte Grec Pindare, avec une traduction latine & un commentaire; un commentaire sur Denys Periégete; une édition de Lycophron, & une d'Hésiode, avec la version latine; un Traité des dialectes grecs; les *Sibyllina*; une Grammaire grecque; des Oraisons funébres en latin; une Concordance grecque du Nouveau Testament, & une version latine du même. * Spizelius, *in templo honoris*, p. 344. Clarmund, *vitæ clarorum virorum*, p. 3. Witten, *memor. philosoph.*

SCHMID (Sébastien) né à Lamperthein, village de l'Alsace, de parens assez pauvres, fit du progrès dans les humanités & dans l'hébreu dès sa jeunesse. Le peu de secours qu'il trouva chez lui, le fit aller à Marpurg, d'où la guerre le chassa peu après. Il alla alors à Wittemberg, où il prit les leçons du docteur Weller. Il en sortit pour aller en Prusse, & il s'arrêta à Kœnigsberg. Son dessein étoit d'aller ensuite en Danemarck: mais il ne l'exécuta pas, & vint à Hambourg par Dantzick & Lubeck. Ces courses ne l'ayant pas avancé du côté de la fortune, il revint dans sa patrie, & s'y livra à l'étude des langues orientales. L'amour qu'il avoit pour elles le transporta à Basle, où il prit les leçons de Buxtorf, lut les livres des rabbins, & en traduisit quelques uns. Après trois ans de séjour à Basle, étant près d'aller à Genève, Dorschæus le fit venir à Strasbourg, le logea chez lui & le nourit. Il obtint peu après la cure d'Ensheim, & ensuite le rectorat du collége de Lindau, où sa maniere de prêcher fut si fort goutée, qu'on le fit prédicateur du soir les jours de Dimanche, & *senior*, en survivance du ministre de Lindau. La chaire de théologie à Strasbourg lui ayant été offerte, il l'accepta, prit le dégré de docteur en théologie, & s'aquitta de cet emploi avec honneur. Il mourut à Strasbourg en 1697. Il a fait plusieurs ouvrages, où son attachement au luthéranisme qu'il professoit, est clairement dévoilé. Les plus considérables sont, un Traité de l'image de Dieu dans l'homme, consideré avant sa chute; un autre de la Circoncision, comme le premier sacrement de l'ancienne loi; quelques traductions d'ouvrages rabbiniques; un Traité des fondemens de la présence du corps & du sang de J. C. dans la sainte cène; le livre de Luther, *De servo arbitrio*, avec des notes contre le célebre Erasme; un Commentaire sur Job; l'Ancien & le Nouveau Testament traduits en latin, d'après les langues orientales, &c.

SCHMID (Jean) théologien, né à Norlingue, ville impériale en Souabe, province d'Allemagne, au mois de septembre de l'an 1639, fut mis aux études dès l'âge de quatre ans, & apprit dès cet âge la langue latine. Etant dans sa dixiéme année, il reçut ou se donna, en jouant, un coup qui lui fit perdre l'œil droit, & la maladresse d'un chirurgien, qui entreprit de le guérir, lui fit perdre le gauche. Se croyant hors d'état par cet accident de continuer ses études, & étant d'une famille pauvre, il se livra à la musique instrumentale, & s'en servit, non-seulement pour tempérer son affliction, mais encore pour subsister. Il alloit aux repas de noces & aux autres fêtes dont la joie est ordinairement l'ame, & il jouoit de quelque instrument pour accompagner les danses ou le chant des convives ou des associés. Il passa six années dans cette occupation; mais comme elle l'exposoit à beaucoup de dissipation & à entendre souvent ce qui déplaît à des oreilles chastes, il s'en dégouta & reprit l'étude. Il fréquenta les classes du collége de sa patrie, & par son application, que les objets extérieurs ne détournoient point, jointe à un génie extrêmement facile, il fit des progrès qui eurent de quoi étonner ses maîtres. Ceux-ci, après un certain temps, l'envoyerent à Strasbourg l'an 1661, & lui firent trouver des secours dans la libéralité du duc de Wirtemberg, d'un autre seigneur, & du magistrat même de Norlingue. Schmid s'appliqua pendant quatre ans aux lettres à Strasbourg, la premiere année à la philosophie, la seconde & la troisiéme année à la physique & à la médecine, & la quatriéme année à la théologie sous le docteur Dannhaver. La même année il fut déclaré maître en théologie, ayant eu le troisiéme rang entre seize compétiteurs, & il reçut aussi la couronne poëtique. Pendant ce même séjour à Strasbourg, il disputa jusqu'à six fois publiquement, & prononça trois harangues latines & une en grec. Tant de succès lui attirerent les plus grands applaudissemens, & l'on fit plusieurs vers à son honneur. Schmid desirant depuis d'apprendre la langue françoise, le duc de Wittemberg lui donna des lettres de recommandation, & l'envoya à Montbelliard en 1665, & en six mois de temps il sut assez la langue qu'il vouloit apprendre pour la parler familierement. Profitant de la bonne volonté de ses protecteurs, il parcourut ensuite presque toutes les universités d'Allemagne, demeurant au moins un mois dans chacune, & mettant à profit le temps qu'il y passoit pour augmenter ses connoissances. En 1667 il vint à Iéne, dont il n'avoit d'abord visité l'université qu'en passant, & y demeura trois ans, pendant lesquels il présida quatre fois à des disputes publiques, & instruisit en particulier divers étudians en philosophie & en théologie. Rappellé dans sa patrie en 1670, il fut chargé des sermons du vendredi, & pendant quatre ans qu'il exerça cet emploi il eut toujours un grand nombre d'auditeurs. En 1674, il obtint la permission de retourner à Iéne, où il emmena sa femme qu'il avoit épousée en 1668, & trois enfans qu'il en avoit. Ernest, surnommé le Pieux, duc de Saxe, lui donna ou lui procura des appointemens honnêtes, mais qui, avec son travail, ne lui suffisoient pas encore, parceque le nombre de ses enfans s'augmentoit chaque année, & que sa femme d'un caractere fort peu commode n'étoit jamais satisfaite. En 1677, comme on pensoit à établir une université à Coburg, Schmid résolut de s'y transporter dans l'espérance d'y avoir un poste plus convenable & surtout plus lucratif; mais en attendant que l'établissement projetté eût lieu, le duc de Saxe-Gotha le fit venir à Gotha au mois de février 1679, & lui donna une chaire avec des appointemens suffisans pour subvenir à ses besoins & à ceux de sa famille. Jouissant dans ce poste d'un repos assez agréable, il entreprit une histoire des académies ou universités, qu'il a, dit-on, achevée, mais que l'on ne croit pas imprimée. Pendant ce temps-là le projet de l'établissement d'une université à Coburg s'étant évanoui, Schmid se retira à Wirtemberg, avec toute sa famille, & il y acquit l'estime & l'amitié du docteur Abraham Calovius, qui le fit connoître à plusieurs personnes de considération, entr'autres à Jean Bagger, évêque de Copenhague. L'amitié que ce prélat lui témoigna l'engagea d'aller en Danemarck, où il présenta au roi un commentaire sur les lamentations de Jérémie. Il prêcha aussi en présence de sa majesté dans la chapelle de la citadelle de Copenhague, & le roi lui accorda diverses gratifications; mais quelque temps après voulant connoître par lui-même les églises au moins principales de sa communion, il entreprit un voyage long & difficile pour lequel l'évêque de Copenhague lui donna des lettres de recommendation à vue, qui étoient fort honorables à notre voyageur. Ces nouvelles courses durerent deux ans, & Schmid en remporta un grand nombre d'actes & de piéces nécessaires ou utiles à son dessein. Revenu à Norlingue, il acheta près de cette ville un lieu de retraite, où il mourut le 5 avril 1689, n'ayant encore que 50 ans. Ses ouvrages imprimés, excepté ceux qui sont écrits en allemand, sont: 1. *Oratio de monarchiâ Jesu-Christi cœlesti, occasione verborum Petri, Act.* 5, 3, *græco idiomate conscripta.* 2.

*De visu carentium conditione, à litterarum amore & laude nullâ ratione, neque unquam excludendâ ; oratio* 1. 3. *De oculis ad vitia patranda inque mentem introducenda haud minimum operis conferentibus ; oratio* 2. 4. *De vitiis quibusdam in specie, quæ patranda potissimum oculi ex sensibus juvant ; oratio* 3. 5. *Disputatio logica de Euporia sub præsidio Joan. Faustii Argentorati habita.* 6. *Exercitatio in M. T. Ciceronis lib. II, de Divinatione.* 7. *Quæstio metaphysicorum celebratissima : An accidens migret de subjecto in subjectum ?* 8. *Disputatio de causâ instrumentali.* 9. *Disputatio de aquarum supra-cœlestium natura ;* à Iéne, 1667. 10. *Disputationum logicalium proœmialium triga*, &c. à Iéne, 1674, *in*-4°. 11. *Squama syncretistica antiqui serpentis & magni draconis ex inferni abysso, ob intolerabilem mentiendi & calumniandi rabiem profligata, conscissa, protrita.* 12. Diverses poësies grecques, latines & allemandes. Il a beaucoup plus écrit en allemand. * *Memoria M. Joannis Schmidii theologi cæci*, dans les *Amœnitates litterariæ* de M. Scelhorn, tom. XII, pag. 515 & suiv.

SCHMID (Jean-André) né à Worms le 18 d'août 1652, étoit fils de Georges Schmid, ministre de cette ville. Ayant perdu son pere & sa mere au milieu de ses études en 1666, pendant la peste qui ravagea Worms en cette année, son grand-pere maternel, orféve à Augsbourg, le mit au collége de cette ville, qu'il quitta en 1672, pour continuer ses études à Altorf & de-là à Iéne, où en 1675 il fut reçu maître-ès-arts. Il en sortit peu après pour voyager, & y revint en 1679. S'y étant laissé tomber d'un deuxiéme étage, il perdit de cette chute le bras droit, & il s'habitua à écrire de la main gauche. En 1683, il fut fait professeur de logique & de métaphysique dans la même université. En 1694, il fut reçu docteur en théologie à Iéne, & il fut peu après professeur ordinaire en théologie & en histoire ecclésiastique à Helmstadt, où il se rendit en 1695. En 1699 il fut fait abbé de Marienthal ; ce qui lui donna séance dans les états de la province. Il mourut le 12 de juin 1726, dans sa 74e année. Jean-Laurent Mosheim, qui lui succéda dans l'abbaye de Marienthal, prononça son oraison funebre le 28 juin 1726. Les ouvrages de Schmid sont en si grand nombre, que nous aimons mieux renvoyer à ceux qui en ont fait le catalogue, comme Schmid lui-même, qui en a donné une liste, dont la derniere édition est de 1705, *in*-4° ; à Jean-Gaspard Zeumerus, dans ses vies des professeurs de Iéne ; à la bibliothéque Germanique, tome 14, & au P. Niceron dans ses *Mém. &c. t.* 9. Il faut bserver cependant que parmi ces ouvrages il y a beaucoup de thèses raisonnées qui ont été composées par ses disciples, & qu'il s'est contenté de retoucher, & qu'il y en a encore d'autres de la même nature, que l'on ne trouve pas dans quelques-uns de ces catalogues. On a une de ses lettres dans le recueil de celles qui ont été adressées à M. Schelhammer, imprimé en 1727, *in*-8°. C'est la 79 lettre de ce recueil.

SCHMIDEBERG, petite ville de Silésie, dans le comté de Jawer, au pied du mont Risemberg, & près de la soure du Bober. Le nom de cette ville signifie, *la montagne des maréchaux.* On le lui a donné, parcequ'elle est pleine d'ouvriers de ce métier, qui font une très-grande quantité d'outils, & d'autres ouvrages de fer, qu'on tire de la montagne de Risemberg. Les habitans de ce lieu & de quelques lieux voisins, étoient autrefois presque tous gouteux ; mais on dit que cette maladie est extrêmement diminuée, depuis qu'on a fermé quelques fontaines, dont on croit que les eaux la produisoient. * Becman, *hist. du monde.*

SCHOENBERGER (Marc-Aldric) a été un de ces prodiges que la nature produit de temps en temps. Né en 1601 de N. Schoënberger, tailleur à Weide, dans le Palatinat, il perdit la vue d'une petite vérole à l'âge de quatre ans. Cet accident ne l'empêcha pas de se rendre habile dans les langues allemande, françoise, latine, grecque, hébraïque, chaldaïque, syriaque & arabe, dans la philosophie & les mathématiques ; & il enseignoit toutes ces choses avec grande facilité. Il faisoit aussi des instrumens de musique, & les touchoit fort bien. Cet homme extraordinaire mourut à Coninsberg l'an 1649. * Vincent Parasicini, *centuries latines de choses singulieres touchant des hommes illustres par les sciences*, à Basle, 1715.

SCHOENBORN (Damien-Hugues-Philippe-Antoine de) cardinal de la création du pape Clément XI, de l'an 1715, évêque de Spire, prince de l'empire, étoit fils de *Melchior-Frédéric* de Schoenborn, conseiller d'état & chambellan de l'empereur, premier ministre d'état de l'électeur archevêque de Mayence, & chevalier du Saint Empire, mort le 19 mai 1717, & de dame *Anne-Sophie* de Boyneburg, morte le 11 avril 1726. Le cardinal de Schoenborn est mort le 2 août 1743, âgé de 67 ans. * *Voyez* pour la généalogie de Schoenborn les tables généalogiques d'Hubner, & les Souverains du monde, tome troisiéme.

SCHOENE, aujourd'hui *Scheno*, port du Péloponnèse. Il y avoit une ville de même nom près de Thèbes en Béotie ; & deux rivieres, l'une en Arcadie, & l'autre à Athènes.

SCHOENÉE, *Schœnius*, nommé autrement JASIUS, fut fils d'Abas roi d'Arcadie, & pere d'Atalante, femme d'Hippomene, laquelle, du nom de son pere, est aussi appellée *Schœneide.* * Ovide.

SCHOENOBATES, nom que les Grecs donnoient aux danseurs de corde, qu'ils appelloient aussi *Nerobates*, *Acrobates*, *Oribates.* Ces mots sont composés de Βάτες qui dans la composition signifie *celui qui marche*, & de Σχοῖνος ou νεῦρον *corde*, ἄκρον, ou ὄρος *lieu haut.* Les anciens avoient quatre sortes de danseurs de corde, suivant le rapport de Bulenger. Les premiers étoient ceux qui voltigeoient autour d'une corde, comme une roue autour de son essieu, & qui se suspendoient par les pieds ou par le cou. La seconde sorte étoit de ceux qui voloient de haut en bas sur une corde, appuyés sur l'estomac, ayant les bras & les jambes étendues. La troisiéme espéce étoient ceux qui couroient sur une corde tendue en droite ligne, ou du haut en bas. Les derniers étoient ceux qui marchoient non-seulement sur une corde, mais y faisoient aussi des sauts & des tours. L'art des danseurs de corde (que les Latins appelloient *Funambules*, de *funis*, *corde*, & *ambulo*, *je marche*) est fort ancien ; & Térence en fait mention dans le prologue d'une de ses comédies, intitulée *Hecyra.* Capitolin dit que les empereurs Marc-Aurele & Lucius-Verus, vêtus d'habits magnifiques, furent spectateurs des jeux que l'on avoit ordonnés pour le triomphe ; & qu'ils firent mettre des matelats sous la corde des danseurs, parcequ'un petit garçon de leur troupe étoit tombé : ce qui fut cause que jusqu'au regne de Diocletien, on tendit toujours des filets sous la corde. Suetone rapporte que l'on vit même des éléphans marcher sur une corde du temps de l'empereur Galba, & qu'un chevalier Romain parut aussi sur la corde, monté sur un éléphant, en présence de Néron. Messala, qui vivoit 260 ans avant Jesus-Christ, est le premier qui ait traduit le mot grec *Schœnobates*, par celui de *Funambulus*, latin. Ceux qui recherchent curieusement l'origine des choses, se persuadent que l'art de danser sur la corde a été inventé peu de temps après les jeux comiques, où les Grecs dansoient sur des outres de cuir, & qui furent institués en l'honneur de Bacchus, vers l'an 1345, avant la naissance de Jesus Christ. Les spectacles des danseurs de corde n'ont pas toujours été compris parmi les jeux publics ; & cette profession fut considérée comme un exercice de particuliers, plutôt que comme une dépendance du théâtre ; quelquefois néanmoins ils servoient d'intermedes dans les jeux publics. * Bulenger, *dans*

*son théâtre.* Spon, *recherches curieuses d'antiquités.*

SCHOINECH, petite ville avec château & bailliage, dans l'électorat de Trèves, sur la riviere de Nyms, & assez près de sa source, à 8 lieues de la ville de Trèves, vers le nord. Quelques géographes prennent cette ville pour le lieu de la basse Allemagne nommé anciennement *Ausava*, & *Ausana regio VIII*, que d'autres placent à Pallescheid, village situé à une lieue de Schoinech, vers le midi. * Baudrand.

SCHOLARIUS (George) un des plus savans hommes du XV siécle, fut un des juges du conseil impérial de Constantinople, assista au concile de Florence, pour l'union des Grecs avec les Latins, & prononça diverses harangues fort estimées. Etant revenu à Constantinople en 1439, il embrassa le parti des Schismatiques, & écrivit contre les Latins. Il se retira ensuite dans un monastere, & prit le nom de *Gennade*. Le pape Nicolas V ayant envoyé en 1452, Isidore, cardinal légat à Constantinople, Gennade s'opposa encore fortement à l'union. Après la prise de Constantinople par les Turcs en 1453, Mahomet II, leur sultan, voulant attirer les Chrétiens dans la ville, leur permit d'élire un nouveau patriarche, en la place de Grégoire, qui avoit quitté le siége. Scholarius ou Gennade, quoique simple moine, fut élu. Comme c'étoit une ancienne coutume dans ces occasions, que l'empereur donnât lui-même la crosse au prélat, en proférant ces paroles : *Sancta Trinitas quæ mihi imperium donavit, te in patriarcham novæ Romæ delegit*, & qu'il lui fit présent d'un cheval blanc richement caparaçonné, sur lequel le patriarche étoit mis & conduit en pompe jusqu'à son palais ; Mahomet voulut que ces cérémonies fussent exactement observées. Depuis il eut plusieurs conférences avec Gennade, lequel ayant été élu l'an 1453, gouverna l'église de Constantinople cinq ans & quelques mois, & se retira ensuite dans un monastere, où il mourut, selon le sentiment de quelques auteurs, l'an 1460, quoique d'autres auteurs assurent que ce fut plutôt. Nous avons de lui, outre les traités que nous avons allégués, la conférence avec Mahomet ; un livre des articles de foi ; un traité de la prédestination ; & quelques autres, sans parler de ceux que les curieux conservent dans leurs bibliothéques, & qui n'ont pas encore vu le jour.

Matthieu Cariophile, Possevin, Leo Allatius, &c, se sont trompés, en distinguant deux Scholarius & deux Gennadius, l'un qui approuvoit l'union, & l'autre qui étoit Schismatique ; car les manuscrits de la bibliothéque du roi font voir que c'étoit le même homme qui s'appelloit *Georges Scholarius*, & *Gennade*, qui a favorisé l'union au concile, & qui lui a été depuis fort opposé ; qu'il s'appelloit tantôt *Georges Scholarius*, qui est son premier & véritable nom ; tantôt *Gennadius*, qui est le nom qu'il prit lorsqu'il se fit moine, & qu'il garda étant devenu patriarche. On l'appelle aussi quelquefois *Gennadius & Scholarius-Moine ;* parcequ'il a été en effet moine avant & après son patriarchat ; & c'est la raison pour laquelle on trouve des ouvrages de lui qui ont tous ces noms dans leurs titres, *Gennadius*, *Scholarius*, *Moine & Patriarche.* Il n'y a point eu deux Scholarius, dont l'un ait été patriarche de Constantinople, sous le nom de *Gennadius*, & l'autre moine & disciple de Marc d'Ephèse. C'est un même auteur, qui a été appellé *George Scholarius*, & qui étoit juge général des Grecs, secrétaire de l'empereur, son prédicateur ordinaire, qui prit le nom de *Gennadius*, lorsqu'il quitta les affaires publiques pour entrer dans un monastere, & qui conserva ce même nom étant devenu patriarche. Si Possevin avoit su que ce patriarche a été un des plus grands ennemis de l'église romaine, il n'auroit pas trouvé mauvais dans son apparat, qu'il eût dit dans un de ses écrits, que le Saint Esprit procéde du Pere, sans parler du Fils ; parcequ'étant Grec Schismatique, il ne pouvoit parler autrement. On trouve deux volumes de cet auteur, écrits contre les Latins en manuscrits, dans la bibliothéque du roi, & plusieurs autres piéces, dont la plupart n'ont point encore été données au public. M. l'abbé Renaudot a donné au public une homélie de Gennade sur l'eucharistie ; & un extrait d'une autre homélie, cité par Meletius Syrigus ; il reconnoît dans ces deux ouvrages la transsubstantiation, & s'est même servi du mot μετουσίωσις, qui est le *transsubstantiation* des Latins. M. Renaudot a encore donné un catalogue ou une notice de tous les ouvrages de Gennadius, dans laquelle il réfute les fautes où les critiques sont tombés au sujet de cet auteur. * Phranza, *c.* 18, 29, *&c, de excid. Const.* Zimogalas, *l.* 1. *Turco-Græc.* Bellarmin, *de script. eccles.* Sponde, *A. C.* 1439, 1440, 1451, 1453. Leo Allatius, *diat. de Georg.* M. Simon, *créance de l'église Orientale sur la transsubstantiation. Gennadii homil.* par M. Renaudot, *à Paris en* 1709, *in*-4°.

SCHOLASTIQUES : on nommoit ainsi dès le siécle d'Auguste, les rhéteurs qui s'exerçoient à faire des déclamations avec leurs disciples dans leurs écoles, pour donner des essais de leur éloquence sur toutes sortes de sujets. Depuis le temps de Néron, il semble que ce nom ait été affecté à ceux qui s'exerçoient à la plaidoirie, & dans les écoles de droit. Ensuite on l'a attribué aux avocats qui plaidoient de véritables causes dans le barreau ; comme nous le voyons à l'égard de Socrate l'historien ecclésiastique, avocat de Constantinople ; d'Eusebe, qui plaidoit dans le même temps & dans le même lieu ; & de plusieurs autres, dont l'histoire nous fournit des exemples. Ce nom paroît avoir subsisté assez long-temps en cette signification parmi les Grecs ; puisque Constantin *Harmenopule* le portoit encore au XII siécle, comme une marque de sa profession. Il y a eu aussi un temps auquel ce nom de *Scholastique* se donnoit à toutes sortes de jurisconsultes. Depuis l'établissement des écoles ecclésiastiques, fait par les rois de France de la premiere race, & remis en vigueur par l'empereur Charlemagne, le nom de *Scholastique* fut donné aux maîtres de ces écoles, c'est-à-dire, à ceux qui étoient commis pour les gouverner & pour enseigner les clercs de chaque église. Quelques-uns prétendent que le Scholastique de ces églises n'étoit établi que pour enseigner les langues, les humanités & tout ce que l'on comprend sous le nom de belles lettres ; & qu'il y avoit un théologien ou théologal, pour y enseigner la théologie ; mais si cela est vrai, ces fonctions ont depuis été ordinairement réunies en une même personne. Celui qu'on appelloit *Scholastique de l'église*, se nommoit en certains lieux *l'Ecolâtre*, *le Primicier* ou *le Théologal*, quoique cependant le Théologal & le Primicier soient différens du Scholastique, comme ils sont différens entre eux. Le B. Alger, qui écrivit contre Berenger, portoit le nom de *Scholastique*, parcequ'il avoit été théologal ou écolâtre de Liége. Olivier *le Scholastique*, qui vivoit au commencement du XII siécle, & qui a écrit une histoire des croisades, avoit acquis ce titre étant théologal de Cologne, avant que d'être cardinal. Il est probable que tous les écrivans ecclésiastiques de l'Occident, qui ont porté le surnom de *Scholastique* depuis le IX siécle, ne l'ont pris que comme la marque de l'emploi qu'ils avoient dans leur église, & que ce titre n'a presque plus été en usage, pour marquer l'érudition & l'éloquence des auteurs. Il s'en trouve néanmoins encore quelques exemples, tel qu'est celui d'Anselme, doyen & chanoine de Laon, mort en 1117, qui a été surnommé *le Scholastique* & *le Docteur des Docteurs.* Genebrard dit

dit que le titre de *Scholastique* étoit aussi chez les Grecs un nom d'office ou de dignité ecclésiastique, qui avoit du rapport à la théologale des Occidentaux, ou au notariat apostolique : & que Zacharie *le Scholastique*, qui vivoit du temps de Justinien, fut ainsi nommé, à cause d'un pareil emploi qu'il eut avant que d'être archevêque de Metelin : d'autres croient que c'étoit un titre d'honneur qui lui fut donné à cause de son éloquence & de ses grandes connoissances. C'est dans ce sens que Valafrid Strabon appelle le poëte Prudence, *le Scholastique de l'Espagne*. Casaubon prétend que Théophraste, disciple d'Aristote, est le premier qui ait employé ce nom, pour marquer une personne savante & éloquente. Quelques-uns ont voulu enchérir sur cette qualité ; & voulant marquer un dégré éminent d'érudition ; ils se sont servi du nom de *Scholasticissimus*. Fortunat & Sedulius ont été honorés de ce titre. * Vossius, *etymolog. L. Latin.* Du Cange, *glossar. latinit.* Baillet, *jugemens des savans*, *t. I*, de l'édition *in*-4°, avec les notes de M. de la Monnoye.

SCHOLASTIQUE. (théologie) On divise ordinairement la théologie, en positive & en scholastique ; & on donne le nom de *Scholastique* à l'art de traiter les matieres de théologie selon la méthode philosophique. Cette maniere d'enseigner la théologie commença dans le XII siécle. Roscelin, Abailard, Gilbert de la Porrée, l'introduisirent dans les écoles. Elle y fit bientôt de grands grogrès, & y multiplia le nombre des questions & des disputes. Pierre Lombard, évêque de Paris, pour les appaiser, entreprit de faire un recueil des passages des peres, & principalement de saint Hilaire, de saint Ambroise, de saint Jerôme & de saint Augustin, pour décider les principales questions qui étoient agitées entre les théologiens. Cet ouvrage fut appellé *le livre des Sentences*. Les théologiens, en le commentant, firent renaître leur méthode & leurs questions ; & la scholastique continua dans les siécles suivans d'être l'étude la plus ordinaire des théologiens. On en distingue communément trois âges ; le premier, depuis Abailard jusqu'à Albert *le Grand*, maître de saint Thomas ; le second, depuis saint Thomas jusqu'à Durand de saint Pourçain, mort en 1333, & le troisiéme, depuis Durand jusqu'à Gabriel Biel. Ce fut dans le second âge que se formerent les écoles des Thomistes & des Scotistes. Quelque temps après il y eut des théologiens qui firent un tiers parti, qui fut celui des *Nominaux* ou *Ockamistes*, du nom d'Ockam, l'un de leurs principaux chefs. Durand de saint Pourçain, évêque de Meaux, sans s'assujétir à suivre les principes d'aucune secte, prit des uns & des autres ce qu'il jugea à propos. Depuis lui les théologiens se donnerent plus de liberté, & se firent des systêmes particuliers. Dans le XV & dans le XVI siécle, les bons auteurs se défirent peu à peu de la méthode scholastique, qui ne subsista que dans les écoles, pour s'appliquer à l'étude de l'écriture sainte & des peres. Enfin, on a chassé même des écoles la barbarie scholastique, au moins en partie, & l'on y a traité, comme on y traite encore, les questions de théologie d'une maniere qui a plus de rapport à la théologie positive. * M. Du Pin, *traité de la doctrine chrétienne & orthoxode.*

SCHOLASTIQUE (sainte) Vierge, sœur de saint Benoît, née à Norsie, ville d'Italie, sur la fin du V siécle, suivit, comme son frere, la vie ascétique, & établit une communauté de religieuses. Elle alloit visiter son frere tous les ans, & saint Benoît l'alloit recevoir dans un lieu qui n'étoit pas éloigné de sa maison ; la derniere année qu'il lui rendit ce devoir, elle prédit sa mort prochaine. S'étant retirée, elle mourut trois jours après, & saint Benoît vit l'ame de sa sœur voler vers le ciel, comme une colombe. On croit que son corps fut transporté au monastere du Mont-Cassin, & de-là en France. On fait sa fête au 10 février. * S. Grégoire *le Grand*, *l. 2 dialog. c.* 33 & 34. Mabillon, *acta ord. S. Benedicti, sæcul. I.* Bollandus. Bulteau. Baillet, *vies des Saints.*

SCHOLIER ou SCHULLER, dit *Scholirius*, conseiller d'Anvers, né l'an 1582, mourut d'apoplexie le 16 novembre 1635. Il est mis au nombre des poëtes Latins de son temps. On a de cet auteur trois livres de satires latines, ou *discours familiers*, qui, après quelques éditions d'Anvers, parurent pour la derniere fois l'an 1683, avec les commentaires du pere le Roi, hermite de saint Augustin. Il tâche (comme il le témoigne dans sa préface) d'éviter, comme deux extrémités également fâcheuses, le caractere & l'air du déclamateur, qu'a pris Juvenal, & l'obscurité dans laquelle Perse s'est envelopé ; il a gardé un milieu, en tâchant, dit-il, de suivre Horace pas à pas, même dans son style agréable & enjoué. Mais Schuller n'a pu parvenir à cette exactitude du style, à cette pureté des mots, & à cette naïveté des expressions qui regnent dans Horace ; il y a même des endroits obscurs. Au reste, on y remarque du génie, du sel & de l'adresse dans la maniere dont il reprend les vices de son temps. * *Acta Eruditor. mensis Junii ann.* 1684. Valere André. Dessellius, *in bibl.*

SCHOMBERG (Pierre) cardinal dans le XV siécle, étoit natif de Wirtzbourg en Franconie, dont il fut chanoine & de Bamberg, chapitre où l'on fait preuve de noblesse de XVI quartiers paternels. Il fut ensuite évêque d'Augsbourg, & nommé cardinal l'an 1439, par le pape Eugène IV. L'empereur Frédéric III le consultoit souvent dans ses affaires secretes. Il fit plusieurs voyages en France pour s'entremettre de la paix entre les rois de France & d'Angleterre, & pacifia les querelles de plusieurs princes Allemans ; entr'autres le différend qui s'étoit mu entre les princes de la maison de Baviere. Il mourut l'an 1469, à Dillenge, ville de son diocèse. * Auberi, *histoire des cardinaux.* Ciaconius, &c.

SCHOMBERG (Nicolas de) cardinal & archevêque de Capoue, étoit issu de l'ancienne famille de Schomberg, dans la Misnie, dont une branche, qui s'est établie en France, y a possédé les premieres dignités. Nicolas naquit le 23 août de l'an 1472, fut envoyé à Pise pour faire son cours de droit, & y fut si touché d'un discours du célebre Savonarole, qu'il se mit sous sa conduite, & enfin entra dans l'ordre de saint Dominique en 1497. Après s'être élevé de dégré en dégré, jusqu'à la charge de procureur général de cet ordre, il fut fait archevêque de Capoue l'an 1520, par le pape Léon X. Il fut envoyé en France par Clément VII, & eut beaucoup de part au traité de Cambrai, entre François I & Charles-Quint. Enfin il fut honoré de la pourpre par le pape Paul III, le 20 mai de l'an 1535. Il s'en fallut peu qu'il ne fut élu pape dans les conclaves où furent élus Adrien VI & Clément VII. On a de lui cinq sermons sur la tentation de Jesus-Christ, qu'il avoit prononcés devant Jules II, en 1505, & quelques lettres, dans le recueil de celles des princes. Ce grand cardinal quitta son église de Capoue dès le mois d'avril 1536, & l'année suivante il renonça encore à une abbaye, dont il procura l'union à un hôpital. Il mourut à Rome le 9 septembre de la même année 1537, âgé de 65 ans & 29 jours. * *Biblioth. Ordin. Prædicat.* Rupipozeus, *Nomenclat. Cardin. Dict. crit.*

SCHOMBERG (Gaspard de) comte de Nanteuil, étoit de la même famille que le cardinal, & se signala en France dans les guerres civiles au sujet de la religion. Il porta d'abord les armes pour les Protestans, & se mit à leur tête à Angers, où il étudioit dès l'an 1562. Ensuite il fut envoyé en Allemagne

par le prince de Condé, pour obtenir des secours d'hommes & d'argent. Mais après que Charles IX l'eut attiré dans le parti catholique, il traversa avec beaucoup de zèle & de succès les desseins de ceux ausquels sa religion l'avoit attaché. C'étoit un homme d'une grande expérience dans l'art militaire, d'une grande habileté pour les négociations, d'une éloquence mâle & persuasive, & d'une humeur officieuse, qui lui attiroit l'amour de tout le monde. Il avoit été naturalisé en 1570, & quelque temps après il avoit été pourvu du gouvernement de la haute & basse Marche. Il mourut d'apoplexie le 17 mars 1599, dans son carosse, auprès de la porte de saint Antoine, à Paris, comme il revenoit de Conflans, où il avoit assisté à un conseil tenu par Henri IV, pour nommer des commissaires pour l'exécution de l'édit de Nantes. Dans l'édition du *Journal de Henri III*, donnée en 1744, à Paris *in*-8°, tome 1, on trouve 1. une lettre du roi Charles IX à M. de Schomberg, au sujet de la mort de l'amiral de Coligni : elle est du 13 septembre 1572. 2. Une lettre de M. de Schomberg du 9 octobre 1572, au roi Charles IX, en réponse à celle du roi. 3. Une seconde lettre du même *à messieurs de Limoges & Bruslart*, sur le massacre de la saint Barthelemi, du 10 octobre même année. 4. Deux autres lettres de Charles IX, au même M. de Schomberg, pour faire favoriser l'élection du duc d'Anjou, pour roi de Pologne. 5. Lettre de M. de Schomberg au roi Henri III, du 13 juin 1587, dans le tome troisiéme de l'ouvrage cité, pag. 315.

SCHOMBERG (Henri de) comte de Nanteuil & de Duretal, marquis d'Espinai en Bretagne, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées, fils du précédent, succéda à son pere au gouvernement de la haute & basse Marche, & à sa charge de maréchal de camp général des troupes allemandes pour le service du roi. Depuis, il fut fait lieutenant de roi en Limosin, l'an 1608, & fut envoyé en ambassade extraordinaire en Angleterre l'an 1615. A son retour, il eut un commandement dans l'armée de Piémont sous le maréchal de Lesdiguieres, avec lequel il contribua à la prise de plusieurs petites places l'an 1617. Il fut fait surintendant des finances en 1619, & servit à la réduction des villes de Rouen, de Caën, de la Fléche, du Pont de Cé & de Navarrins en 1620, ainsi qu'aux siéges de Saint-Jean d'Angeli & de Montauban. Il exerça par commission la charge de grand-maître de l'artillerie de France, depuis la prise de Clerac jusqu'à celle de Montpellier, & assista à la prise de Royan, de Negrepelisse, de Marsillargues, & d'autres places de Languedoc sur les Huguenots; après quoi il fut pourvu du gouvernement des pays de Limosin, de Saintonge & d'Angoumois l'an 1622. L'année suivante il fut éloigné de la cour, où il retourna au mois d'août 1624, & fut honoré du bâton de maréchal de France au mois de juin de l'an 1625. Il défit les Anglois au combat de l'isle de Ré le 8 novembre 1627; commanda l'armée du roi, avec les autres généraux, au siége de la Rochelle l'an 1628, & força le Pas de Suze, où il fut blessé d'une mousquetade aux reins, le 6 mars 1629. Il se rendit maître de Pignerol le 22 du même mois en 1630, & secourut Cazal. La relation qu'il a écrite de cette guerre, à laquelle il eut tant de part, fut imprimée dès l'an 1630, & on l'a redonnée encore en 1669 & en 1682. Depuis, commandant les troupes du roi en Languedoc, il gagna la victoire de Castelnaudari le premier septembre 1632, où il défit les troupes de Gaston, duc d'Orléans, commandées par le duc de Montmorenci, qui y fut blessé & pris : ensuite de quoi le roi donna le gouvernement de Languedoc au maréchal, qui, peu après, mourut à Bourdeaux d'apoplexie le 17 novembre 1632, en sa 49 année. Son corps fut apporté à Nanteuil-le-Haudouin, où il fut enterré dans l'église du prieuré de Notre-Dame, sous un tombeau de marbre.

SCHOMBERG (Charles de) fils du précédent, duc d'Halluin, pair & maréchal de France, comte de Nanteuil-le-Haudouin & de Duretal, marquis d'Espinai, chevalier des ordres du roi, colonel général des Suisses & Grisons, gouverneur de la ville & citadelle de Metz, & du pays Messin, fut élevé enfant d'honneur auprès du roi Louis XIII, qui eut une estime particuliere pour lui. Il commença à se faire connoître au siége de Sommieres en Languedoc, où il fut blessé, l'an 1622. Ensuite il se trouva à l'attaque du Pas de Suze, à la prise de Privas l'an 1629, & suivit le roi au voyage de Savoye l'an 1630. Il fut depuis capitaine lieutenant des chevaux légers de sa garde, & fut dangereusement blessé au combat de Rouvroi le 19 de juin 1632. L'année suivante le roi l'honora du collier de l'ordre du saint Esprit, le pourvut du gouvernement de Languedoc, & de la citadelle de Montpellier, & lui donna le bâton de maréchal de France le 26 octobre 1637, après qu'il eut remporté une victoire sur les Espagnols, près de Leucate en Roussillon, le 28 septembre précédent, & qu'il les eut contraints de lever le siége de devant cette place. Ce maréchal eut aussi plusieurs avantages sur eux les années suivantes, se signala au combat de Canet & de Sijan l'an 1639, fit lever le siége de la ville d'Ilhes en Catalogne l'an 1640, & emporta les villes de Perpignan & de Salces l'an 1642. Depuis, il se démit du gouvernement de Languedoc, qui fut donné à M. le duc d'Orléans, & eut en récompense, outre la charge de lieutenant général de cette province, le gouvernement de la ville de Metz, du pays Messin, & de l'évêché de Verdun, dont il prêta le serment le 14 de juillet 1644. Il eut aussi la charge de colonel général des Suisses & Grisons le premier de mai 1647 : ensuite de quoi il alla en Catalogne en qualité de viceroi, & y prit d'assaut la ville de Tortose au mois de juillet 1648. Depuis, étant de retour à Paris, il mourut d'une rétention d'urine le 6 juin 1656, âgé de 56 ans, & fut enterré dans l'église du prieuré de Nanteuil, auprès de son pere.

GASPARD de Schomberg, *qui a son article ci-dessus*, acquit le comté de Nanteuil-le-Haudouin, & mourut d'apoplexie, dans son carosse, le 17 mars 1599. Il avoit épousé le 15 juillet 1573, *Jeanne* Chasteigner, veuve de *Henri* Clutin, seigneur d'Oisel, ambassadeur à Rome, & fille de *Jean* Chasteigner, III du nom, seigneur de la Rochepozai, &c. & de *Claude* de Monléon, morte en décembre 1622, âgée de 79 ans, dont il eut HENRI, qui suit; *Annibal*, mort en la guerre de Hongrie contre les Turcs; *Catherine*, mariée à *Louis* de Barbançon, seigneur de Cani, morte avant son pere sans postérité; *Marguerite*, morte sans alliance; & *Françoise* de Schomberg, mariée le 15 janvier 1597, à *François* de Daillon, comte du Lude.

HENRI de Schomberg, comte de Nanteuil-le-Haudouin, &c. maréchal de France, *dont l'éloge est rapporté ci-dessus dans un article séparé*, mourut le 17 novembre 1632. Il épousa 1. le 23 novembre 1598, *Françoise* d'Espinai, sœur & héritiere de *Charles*, marquis d'Espinai, en Bretagne, comte de Duretal, &c. morte le 6 janvier 1602 : 2. le 26 février 1631, *Anne* de la Guiche, fille de *Philibert*, seigneur de la Guiche & de Chaumont, grand-maître de l'artillerie de France, & d'*Antoinette* de Daillon, morte le 20 avril 1663. Ses enfans du premier lit, furent CHARLES, qui suit; & *Jeanne* de Schomberg, mariée à *Roger* du Plessis de Liencourt, duc de la Rocheguyon, pair de France, chevalier des ordres du roi, &c. morte le 14 juin 1674, âgée de 73 ans. Du second lit vint une fille unique, née posthume, nommée *Jeanne-Armande* de Schomberg, mariée le

10 janvier 1653, à *Charles* de Rohan, duc de Montbazon; prince de Guémené, &c. morte le 10 juillet 1706, âgée de 74 ans.

Charles de Schomberg, duc d'Halluin, pair & maréchal de France, &c. *dont l'éloge est aussi rapporté ci-dessus*, mourut de la pierre, le 6 juin 1656, âgé de 56 ans, sans postérité, ni de *Anne*, duchesse d'Halluin, qui avoit été mariée à *Henri* de Nogaret de la Vallette, dit *de Foix*, &c. fils aîné de *Jean-Louis*, duc d'Espernon, dont le mariage avoit été dissous d'un consentement mutuel, fille de *Florimond*, marquis de Piennes & de Maignelais, & de *Claude-Marguerite* de Gondi, & petite-fille de *Charles*, duc d'Halluin, morte en novembre 1641; ni de *Marie* de Hautefort sa seconde femme, dame d'atour de la reine, fille de *Charles*, marquis de Hautefort, qu'il avoit épousée le 24 septembre 1646, morte le 1 août 1691, âgée de 75 ans. * *Voyez* le président de Thou, *livre* 122; le Laboureur, *additions aux mémoires de Castelnau;* Mezerai, *histoire de France;* le pere Anselme, *histoire des grands officiers de la couronne*, &c.

SCHOMBERG, maison autrefois établie dans le diocèse de Tréves sur le Rhin, est différente de celle de Misnie, & descend, dit-on, de celle des ducs de Cleves, dont elle porte les armes. Elle a produit deux électeurs de Mayence, & un grand commandeur de l'ordre Teutonique.

Theodoric de Schomberg servit dans l'armée des Reistres, qui fut amenée en France au secours des protestans l'an 1598, par le prince Jean-Casimir, fils de l'électeur Palatin. Il y commandoit alors quinze cens chevaux; & après s'être signalé par beaucoup d'actions de valeur, il fut tué à la bataille d'Ivri l'an 1590, servant pour le roi. C'est de lui que ses descendans hériterent de la terre de Sarguemunde en Lorraine, dont le duc Charles IV s'empara, sans rembourser les deniers pour lesquels il la leur avoit laissée, en la place de la forteresse de Bitelhe, que Théodoric de Schomberg avoit assiégée & prise avec des troupes qu'il avoit levées à ses dépens.

De la même maison sortoit Frédéric de Schomberg, pere de Menard de Schomberg, qui suit; & de Frédéric. Ce dernier laissa Simon-Rodolphe de Schomberg, mort ambassadeur extraordinaire de l'empereur à Madrid, pere de Jean-Charles de Schomberg, & d'*Othon-Frédéric* de Schomberg, tué à la bataille de Leipsick, étant général de la cavalerie & de l'artillerie pour l'empereur, l'an 1631. Son frere aîné fut des conseils de l'empereur Ferdinand II, & de l'électeur de Mayence; & laissa de *Marguerite-Catherine* Poppel de Lobkowitz, Emanuel-Maximilien-Guillaume, comte de Schomberg, gentilhomme de la chambre de l'empereur, mort en 1682, sans enfans de *Magdeléne-Isabelle*, comtesse de Cromberg.

Menard de Schomberg servit en France, où il amena au roi Henri IV des troupes levées à ses dépens, & fut maréchal de camp. Son fils Jean-Menard, comte de Schomberg, fut grand maréchal du haut & bas Palatinat sous l'électeur Frédéric V, & gouverneur de la province & de la ville de Juliers & de Cleves. Après avoir commandé au siege de cette place le secours d'Allemagne, l'électeur l'envoya ambassadeur extraordinaire en Angleterre pour traiter son mariage avec la princesse d'Angleterre. Depuis, Schomberg fut destiné trois mois avant sa mort pour commander son armée, lorsqu'il marcha en Bohême, où il fut élu roi. Il avoit épousé en Angleterre *Anne* Dudlei, fille d'*Edouard* Dudlei, pair & second baron d'Angleterre, dont il eut Frédéric-Armand de Schomberg, qui suit. * D'Aubigné, *tom. I, état de la France.*

SCHOMBERG (Frédéric-Armand de) maréchal de France, duc & grand en Portugal, a été depuis gouverneur de Prusse, ministre d'état de l'électeur de Brandebourg, lieutenant colonel de ses mousquetaires & grenadiers à cheval, généralissime des armées de son altesse électorale, milord & duc en Angleterre, & chevalier de la Jarretiere. Toutes ces dignités, dont il a été pourvu en des états si différens & si éloignés, marquent assez l'estime générale où il étoit dans toute l'Europe. Il se fit connoître étant au service des Provinces-Unies sous Frédéric-Henri, prince d'Orange, & s'attacha ensuite à son fils le prince Guillaume: d'où il passa au service de la France, où il mérita par ses services la charge de capitaine-lieutenant des gendarmes Ecossois, & les gouvernemens de Saint-Guillain, Bergues, Gravelines, Furnes & pays circonvoisins. En 1661, il alla en Portugal, où l'on s'étoit soustrait de l'obéissance d'Espagne depuis l'an 1640. Il commanda si heureusement l'armée portugaise, que l'Espagne fut contrainte de faire la paix en 1668, & de reconnoître la maison de Bragance, comme légitime héritiere de la couronne de Portugal. Il commanda ensuite les armées de France en Catalogne en 1672, prit les villes de Figueres & autres places, & fut honoré, quoique protestant, du bâton de maréchal le 30 juillet 1675. Il commanda aussi les armées du roi dans les Pays-Bas, & fit lever le siége de Mastricht à l'armée des Etats, & l'année suivante celui de Charleroi. Enfin en 1685, lorsque la religion protestante eut été abolie en France, ce maréchal eut permission d'en sortir, & de se retirer en Portugal; & peu de tems après celle de se retirer en Allemagne, où l'électeur de Brandebourg lui donna de grands emplois. En 1688 il passa en Angleterre avec Henri-Guillaume, prince d'Orange, qui s'étoit emparé du royaume d'Angleterre, & qui l'envoya commander en Irlande sur la fin de l'été de l'an 1689. Le roi Guillaume s'y étant rendu l'été de l'année 1690, il y eut un combat le 10 juillet entre son armée, commandée sous ses ordres par le maréchal de Schomberg, & celle du roi Jacques, campée au-delà de la riviere de Boyne. Le maréchal de Schomberg y étant entré sans cuirasse, fut tué par un officier Irlandois d'un coup de pistolet & d'un coup d'épée, à la queue d'un régiment d'Infanterie qu'il faisoit avancer vers l'ennemi. Son corps fut inhumé dans l'église de S. Patrice de Dublin, où on voit son tombeau & son épitaphe. Il avoit épousé 1. *Jeanne-Elizabeth* de Schomberg, sa cousine germaine, fille de *Henri-Dieteric*, comte de Schomberg à Wesel: 2. *Susanne* d'Aumale, fille de *Daniel*, comte d'Aumale-Haucourt, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent *Frédéric*, comte de Schomberg, mort à Wesel, époux de *Catherine-Ernestine*, fille de *Jean-Christophe*, baron de Buchold; *Othon*, tué au siége de Valenciennes en 1656; Menard, qui suit; *Henri*, mort à Bruxelles des blessures reçues en un combat que le marquis de Nogent-Vaubrun donna en Flandre, où il fut pris, ayant percé trois escadrons; & *Charles*, mort prisonnier des François, des blessures reçues à la bataille de la Marsaille en 1693, où il commandoit les religionaires François.

Menard, comte, puis duc de Schomberg, servit en France avec son pere, fut brigadier des armées du roi, duc de Leinster en Angleterre, par la nomination du roi Guillaume en 1691, & comte de Banger, baron de Mulingar en Irlande, &c. Il épousa en 1683, *Charlotte* Rhingrave, fille *naturelle* de *Charles-Frédéric*, électeur Palatin, morte le 6 juin 1696, lui laissant Charles, comte de Schomberg, né le 15 décembre 1683. * *Mémoires du temps*. Le P. Anselme. Imhoff, *hist. parium Angliæ.*

SCHOMMER (Juste-Christophe) naquit à Lubeck en 1648. Après ses premieres études, il voyagea en France & en Italie. Ces voyages ne contribuerent pas peu à le perfectioner dans la science de la théologie. En 1680, il obtint une chaire dans cette faculté à Rostock. En 1690, il donna au public sa *Theologia mora-*

*lis sibi constans*, qui est si fort estimée dans les universités de la basse Saxe, que c'est presque l'unique que l'on suive dans les écoles. Les savans de Leipsick en firent l'éloge l'année suivante, dans le journal du mois de juin. Il ne contenoit alors que cinq chapitres. En 1691, l'auteur ajouta encore trois chapitres à son ouvrage. Sa mort, qui arriva le 9 avril 1693, l'empêcha de conduire cet ouvrage à la perfection qu'il s'étoit proposée. Il a laissé divers manuscrits, qui ne sont pas encore imprimés. On en a tiré douze chapitres, dont on a grossi l'édition nouvelle qu'on en a faite en 1707, à Leipsick & à Rostock. * *Journal des savans de décembre* 1708, *page* 480, *édition de Hollande.*

SCHONÆUS (Corneille) poëte comique Latin, étoit de Goude, ville de la Hollande méridionale. Il fit sa philosophie à Louvain sous Jean Beverus, qui s'est fait une grande réputation par ses talens & par la subtilité de son esprit. Ce docteur auroit bien voulu attirer son disciple à la même profession; mais Schonæus étoit né poëte, & il suivit son penchant. Les poésies qui l'ont fait le plus connoître, sont ses comédies saintes dans le stile de Térence qu'il a en effet imité d'assez près pour la pureté du stile, le naturel & la précision. C'est ce qui fait qu'il a donné au recueil de ses piéces le titre de Térence chrétien. (*Terentius christianus, seu comediæ sacræ.*) Valere-André dans sa bibliothéque belgique, dit qu'une partie de ces piéces a été imprimée à Anvers chez Plantin en 1570, *in*-8°, & recueillie à Cologne en 1614; mais il ne parle pas d'une autre édition plus complette & plus correcte donnée après la mort de l'auteur à Amsterdam, 1629, *in*-8°, avec une préface de l'éditeur, où l'on montre les avantages que ceux qui aiment les piéces écrites purement, peuvent retirer de la lecture de celles-ci. Ce recueil est intitulé: *Terentius christianus; seu comœdiæ sacræ, tribus partibus distinctæ, Terentiano stylo à Cornelio Schonæo Goudano conscriptæ: nunc demum magnâ ejusdem diligentiâ & labore emendatæ, atque recognitæ.* Il contient les piéces suivantes: *Naaman: Tobæus: Nehemias (seu de instauratione Hierosolymæ.) Saulus (seu Sauli conversio.) Josephus (seu Josephi Castitas.) Juditha (seu Judithæ constantia.) Susanna (seu Susannæ innocentia.) Daniel (seu Danielis judicium.) Triumphus Christi: Typhlus (seu cæcus à nativitate.) Pentecoste; Ananias.* Ces piéces font les deux premieres parties du recueil. Dans la troisiéme on trouve les piéces suivantes: *Baptistes, tragi-comœdia. Dyscoli, comœdia. Pseudostratiotæ, fabula ludicra. Canæ fabula ludicra. Vitulus, fabula ludicra. Elegiarum liber.* Il y a treize élégies, dont la derniere est un épithalame: la premiere élégie est un dialogue entre l'auteur & son livre. Il paroît que celui-ci avoit été retenu long-temps par l'auteur avant d'être exposé au grand jour, puisque Schonæus lui fait dire:

*Tu me dum piceo conclusum carcere servas,*
*Innumeros memini præteriisse dies*, &c.

La troisiéme élégie est la plainte de la fortune: la cinquiéme est la description d'un naufrage: la neuviéme est un vœu pour la paix & la concorde de l'église: dans la dixiéme le poëte fait la description des malheurs de son temps; & parmi les principaux de ces malheurs, il compte le mépris de la religion, le réfroidissement de la piété, la haine de la vérité, les vices qui corrompoient toutes les conditions. *Epigrammatum liber.* Ce recueil d'épigrammes étoit un fruit de la jeunesse de l'auteur: il le revit dans la suite & l'augmenta. Il y en a une adressée à *Balthasar* Schonæus son fils, qui étoit sur le point de partir pour voyager en France, en Italie & ailleurs. Voici les instructions qu'il lui donne:

*Hæc mea, chare puer, procul hinc abiturus in oras*
*Externas, memori pectore verba lege.*
*Sit cordi probitas, absit fallacia linguæ;*
*Eccole sincerâ relligione Deum.*
*Fac tua vita aliis passim, moresque probentur,*
*Atque bonis placeas, displiceasque malis.*
*Sic nulla obvenient ignotæ incommoda terræ,*
*Et charus cunctis, gratus & hospes eris.*
*Nos hic perpetuis precibus, votisque supremum*
*Non desistemus sollicitare patrem,*
*Ut te restituat nobis salvum, incolumemque.*
*Interea felix vive, valeque diu.*

Schonæus a fait aussi une grammaire pour la langue latine, imprimée en latin à Harlem, *in*-8°. Il gouverna l'école de cette ville l'espace de 36 ans; & il y mourut le 23 de novembre de l'an 1611, âgé de 71 ans. Il fut enseveli dans l'église de saint Bavon, qui étoit autrefois l'église cathédrale. Valere-André rapporte ces vers en forme d'épitaphe faits en l'honneur de Schonæus.

*Rector juventæ, Musici doctor gregis,*
SCHONÆUS *egi fabulam fictam prius:*
*Veram peregi; summus hic actus mihi.*
*Scenam relinquo. Vos valete, & plaudite.*

Schonæus a été loué par les meilleurs esprits de son temps, & on lit encore ses poésies avec beaucoup de satisfaction. * *Voyez* la Bibliothéque belgique de Valere-André & autres, édition de Bruxelles 1739, *in*-4°. tom. I; & le recueil des poésies de Schonæus cité dans le présent article.

SCHONEMBERG: c'est le nom d'une forêt considérable, à moitié chemin de Hambourg à Lubeck, au milieu de laquelle on a bâti un hameau & un cabaret pour la commodité des voyageurs. Cette forêt & le hameau qui portent ce nom, appartiennent au roi de Danemarck, qui tient un grand corps de garde au milieu & à l'entrée de la forêt, qui ne sert, à ce qu'on dit, que pour rançonner les voyageurs. * *Mémoires du chevalier de* Beaujeu.

SCHONER (Jean) Allemand, né à Carlestat dans la Franconie, enseigna les mathématiques à Nuremberg, & s'acquit une grande réputation par les tables astronomiques, qu'il a publiées après celles de Regiomontan. Il a été aussi fort savant dans l'astrologie judiciaire qu'il a beaucoup enrichie par ses observations. Les tables astronomiques qu'il a mises au jour, sont appellées *Resolutæ*, à cause de leur clarté, comme l'a remarqué Vossius. Il mourut l'an 1547, âgé de 62 ans, à Nuremberg, où il s'étoit établi. Ses principaux ouvrages sont, *Isagoge astrologiæ judiciariæ. De usu globi cælestis. Horarii cylindri canones. Æquatorium astronomicorum planisphærium, seu meteoroscopium, &c. Organum Uranicum. Globus astronomicus.* * De Thou, *hist.* Vossius, *math. p.* 451.

SCHONIE ou SCHONEN, *cherchez* SCANIE.

SCHOOCKIUS (Martin) étoit d'Utrecht. Il naquit en 1614, & mourut en 1665, âgé de 51 ans. Il enseigna à Groningue la logique & la physique. On a de lui un traité sur les tourbes; un sur la biere; un sur l'aversion pour le fromage; un sur l'œuf & sur le poulet; un *de signaturis fœtus: fabula Hamelensis: de figmento legis regiæ*, & un grand nombre d'autres dont on peut voir le catalogue dans le tome XII des *Mémoires* du P. Niceron. * Ræviu, *hist. Davent. lib.* 6. *Le journal des savans, tome I & II.* Voyez outre le tome XII des *Mémoires* du P. Niceron, les lettres de Gui-Patin imprimées dans les *Epistolæ clarorum virorum ex musæo Joannis Brandt, in*-8°, *p.* 204-227.

SCHOONHOVEN, petite ville de la Hollande méridionale, située sur la riviere de Leck, a un port capable de recevoir un assez grand nombre de navires, & où l'on pêche, entre autres poissons, une grande quantité de saumons. Cette ville a été le lieu de la naissance de Jean Digne, illustre prélat, dont parle Trithême dans son traité des auteurs ecclésiastiques; & d'Agnan, qui de religieux de l'ordre de saint Dominique, devint évêque de Saint-Asaph, dans la

principauté de Galles en Angleterre. La mere du savant Christophe Longueil étoit aussi de cette ville. C'est peut-être ce qui a donné lieu à quelques-uns de croire qu'il en étoit lui-même, quoiqu'il fût natif de Malines. * Guichardin, *description des Pays-Bas.*

SCHOOREL (Jean) peintre, ainsi nommé du village de Schoorel, près de la ville d'Alcmaër en Hollande, né sur la fin du XV siécle, perdit ses parens étant fort jeune, & fut envoyé par ses tuteurs à Harlem, pour apprendre les principes de la peinture, puis à Amsterdam, pour se perfectioner sous Jacob de Cornille. Ensuite il alla à Venise, où il résolut de faire le voyage de la Terre-Sainte avec un religieux Hollandois. Dans son voyage il eut soin de dessiner exactement les promontoires & les détroits par lesquels il passa, entre autres, les côtes des isles de Candie & de Chypre. Lorsqu'il fut arrivé à Jérusalem, il vit toutes les raretés de ce pays, & se promenant sur les bords du Jourdain, il en fit sur le lieu même cette carte figurative, qui lui a servi en Flandre à peindre l'histoire de Josué conduisant les enfans d'Israël à pied sec au travers de ce fleuve. Il fit encore avec le crayon le plan de la ville de Jérusalem, dessina le saint sépulcre, & tout ce qu'il trouva de remarquable dans ces lieux sacrés. En revenant de-là il passa à Rome, où le pape Adrien VI le retint, & lui donna l'intendance des ouvrages du Belveder. Il fit aussi le portrait de sa sainteté, que l'on a depuis transporté à Louvain dans le collége fondé par ce pape. Après la mort d'Adrien, Schoorel retourna en Hollande où il donna au public les raretés qu'il avoit rapportées d'Italie & de la Palestine. Mais la plupart de ces ouvrages furent déchirés par les hérétiques, & ce qui restoit fut acheté par Philippe II, & transporté en Espagne. Il fit pour le roi de Suéde un portrait de la Vierge, pour lequel ce prince lui envoya un anneau d'or, avec plusieurs autres présens. Ce peintre, recommandable par la connoissance qu'il avoit de la poésie, de la musique & des langues étrangeres, & par l'intégrité de ses mœurs, mourut l'an 1572, en sa 76 année. * Félibien, *hist. des peintres.*

SCHORNDORF, petite ville fortifiée & défendue par une bonne citadelle, dans le duché de Wirtemberg, en Souabe, sur le Rhin, à dix lieues de Studgard, vers l'orient septentrional. Il y a à Schorndorf des mines de sel qui sont d'un grand rapport. * Mati, *diction.*

SCHORUS (Antoine) né à Anvers, a été un des meilleurs grammairiens du XVI siécle, & travailla à introduire dans les écoles la latinité de Ciceron. Il composa un livre intitulé, *Thesaurus Ciceronianus*; & un recueil de phrases latines, avec une méthode pour enseigner & pour apprendre les langues grecque & latine. Ces ouvrages sont très-utiles pour la connoissance de la bonne latinité. Il en avoit promis un autre sur les Particules qui ne s'est point trouvé parmi ses papiers. Morhof, livre 1, de son *Polyhistor*, en regrette la perte comme d'un trésor qui eût été plus cher que l'or même. *Utinam*, dit-il, *ejus liber de particulis linguæ latinæ non intercidisset, habuissemus profectò thesaurum auro cariorem.* Ceux qui ont travaillé à l'édition du Moreri de 1725 se sont trompés, en donnant à Scaurus, grammairien célébre sous l'empereur Adrien, cet ouvrage des *Particules*, qui est certainement d'Antoine Schorus dont nous parlons. C'est encore une méprise, & quelque chose de plus, d'avoir dit sans preuves que cet ouvrage étoit tombé entre les mains d'Horace Turselin, Jésuite, qui, dit-on, se l'est approprié. Il est vrai que ce Jésuite a donné un traité *De particulis linguæ latinæ*: mais pourquoi veut-on que ce soit celui de Schorus? Pourquoi ne dit-on pas de même que l'ouvrage de ce dernier est celui de Godeschalcius Stewechius, qui en donna un semblable en 1580, à Cologne. Une comédie que Schorus fit jouer à Heidelberg, dans laquelle il fit paroître la religion se présentant à la porte des grands, qui la lui ferment, fut cause que l'empereur donna ordre au prince Fréderic II, électeur Palatin, de le chasser. Il mourut à Lausane l'an 1552. * Bayle, *dict. crit.* 2, *edit.* 1702. * M. de la Monnoie, *notes sur les jugemens des savans de* M. Baillet, *t. II, p.* 537.

SCHOT (Pierre) chanoine de Strasbourg, poëte, jurisconsulte, historien, &c. publia divers traités, & en promettoit davantage, lorsqu'il fut surpris par la mort, âgé de 31 ans, en 1491. * Trithême, *in catal.* & Pantaléon, *p. II, de vir. illust. Germ.*

SCHOT (André) *Andreas Schottus*, d'Anvers, Jésuite, a été très habile dans la connoissance de la langue grecque. Il nous a donné la version de la bibliothéque de Photius, & des éditions de plusieurs ouvrages des peres. Il étoit né le 12 septembre 1552, & avoit fleuri à Tolede vers l'an 1580, avant que d'entrer dans la société en 1586. Il mourut le 23 janvier de l'an 1629, âgé de 76 ans, 4 mois & onze jours. Il a encore écrit la vie de saint François de Borgia en trois livres, & composé quelques autres ouvrages. * Alegambe, *biblioth. societ. Jesu.* Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du XVII siécle.*

SCHOT ou SCOT (Reginald) gentilhomme Anglois, composa un livre, dans lequel il entreprit de prouver que tout ce que l'on disoit des magiciens & des sorciers étoit fabuleux, ou se pouvoit expliquer par des raisons naturelles. La premiere partie de cet ouvrage fut traduite du latin en flamand, & imprimée en 1609. L'ouvrage fut supprimé, & l'on brula tous les exemplaires que l'on en put trouver. * Voët, *disputat. theolog. tom. III.*

SCHOTANUS (Bernard) né à Franecker en 1598, étoit fils de *Henri* Schotanus, premier professeur en droit dans la même ville. Il fit ses études sous la direction de son pere, après quoi il fut avocat à la cour souveraine de Frise, ensuite successivement syndic de Franecker, & professeur de droit civil. De-là il passa à Utrecht pour y exercer le même emploi avec 1200 florins d'appointemens, qui furent augmentés peu après de 300, à condition qu'il feroit de plus deux leçons de mathématique chaque semaine. Il commença ses exercices par un discours sur le bon ordre des écoles, qu'il prononça vers la fin de 1635, & il a été le premier recteur de cette université qui n'étoit fondée que depuis peu. Leyde, qui cherchoit à enlever ceux qui se distinguoient le plus, sollicita aussi Schotanus, & les magistrats d'Utrecht eurent beaucoup de peine à le laisser aller. Schotanus mourut à Leyde le 15 octobre 1652. On a de lui des *Disputes de droit*, à Franecker, 1635, *in-8°*. Un *Examen de droit*, qui a été plusieurs fois imprimé: un *Recueil de questions sur les institutes*; à Amsterdam, 1640, *in-12*. Des *Disputes* sur le même livre; à Leyde, 1649, *in-12*, réimprimées depuis à Iéne avec des *Supplémens* de Jean Schmidelius; & à Berlin en 1671, avec les *corrections & révisions* de Jonathan le Clerc. Les *Fondemens du droit*; à Leyde 1653, *in-12*. *Disputes de droit selon l'ordre des Pandectes*; à Amsterdam, 1653, *in-12*. *Processus judicialis*; à Hanovre, 1653 & 1662, *in-12*. *Sur les présomptions & les conjectures touchant les dernieres volontés.*

SCHOTANUS (Meinard) *frere du précédent*, né, comme lui, à Franecker le treiziéme d'octobre 1593. Après avoir fait ses études de philosophie & de théologie, il exerça quelque temps le ministere, & fut ensuite docteur & professeur en théologie à Franecker. Il professa sept ans: après quoi il fut ministre de Lewarden, & ensuite reprit une chaire de théologie dans sa patrie jusqu'en 1637, qu'il fut appellé à Utrecht pour y être en même temps pasteur & professeur. Il mourut le sixiéme d'avril 1644, âgé seulement de 51 ans. Gisbert Voët avec qui il avoit exercé en commun les fonctions de pasteur, prononça son oraison funebre. On a de lui un discours sur la doctrine chré-

tienne ; la pratique de la foi & de la véritable religion : à Utrecht, 1640. Commentaires pratiques sur l'épître de saint Paul aux Philippiens, & la premiere épître de saint Pierre : le commentaire sur l'épître aux Philippiens parut à Franecker en 1637, & l'autre en 1644. Schotanus a composé aussi un nombre de thèses académiques sur divers sujets de théologie. On a eu tort de lui attribuer le traité latin du paganisme d'Aristote, contre Fortunio Liceti, imprimé à Franecker en 1664. L'auteur est Chrétien Schotanus. * Voyez le *Trajectum eruditum* de Gaspard Burman, volume *in*-4°, imprimé à Utrecht en 1738.

SCHOTT (Gaspard) né à Kœnigshofen, dans l'archevêché de Wurtzbourg en 1608, entra dans la société des Jésuites en 1627. Il fut envoyé à Palerme pour y enseigner la théologie morale & les mathématiques. Il fut depuis rappellé à Wurtzbourg, où il enseigna les mathématiques jusqu'à sa mort arrivée le 22 mai 1666. Il est auteur des ouvrages suivans : 1. *Physica curiosa.* 2. *Cursus mathematicus.* 3. *Organum mathematicum.* 4. *Technica curiosa.* 5. *Schola steganographica.* 6. *Arithmetica practica generalis & specialis.* 7. *Anatome physico-hydrostatica.* 8. *Mathesis Cæsareana.* 9. *Magia universalis mechanica hydraulico-pneumatica.* 10. *Itinerarium Kircherianum.* 11. *Pantometrum Kircherianum.* * Sotwel, *bibliotheca scriptorum societatis Jesu.*

SCHOTT (Jean-Charles) né à Heidelberg en 1672, fit ses études sous le savant Beger, son parent, à qui il succéda dans sa charge. Il suivit le baron de Spanheim en qualité de secrétaire en France & en Angleterre, & s'acquit dans ces voyages une grande érudition. Mais il mourut jeune à Berlin en 1718, & pendant la plus grande partie de sa vie, il n'eut qu'une santé fort délicate & des maladies fréquentes. Il dessinoit parfaitement les médailles anciennes avec la plume, & égaloit en ce genre le célébre André Morell, *dont nous avons parlé ailleurs.* Ses infirmités ne lui ont pas permis de donner beaucoup d'ouvrages au public : on connoît de lui 1. Une explication d'une médaille énigmatique d'Auguste ; 2. Une explication nouvelle de l'apothéose d'Homere ; 3. L'explication d'une médaille de Phidon, qui se trouve dans les *Miscellanea Berolinensia* ; 4. Des explications de diverses pierres gravées. Il avoit formé le dessein d'écrire de nouvelles remarques sur Suétone, & de publier *Opinionum conjecturarumque in gemmas, inscriptiones, &c. centuria* * *Nova litteraria Lipsiensia anni* 1718.

SCHOTTELIUS (Juste-George) jurisconsulte & philologue du XVII siécle, naquit à Eimbeck en 1612. Il fut docteur en droit, conseiller de la chambre aulique & du consistoire du prince de Brunswick-Lunebourg, & assesseur de la chambre aulique. Il mourut à Wolffenbutel en 1676, âgé de soixante-quatre ans. Il étoit membre de l'académie allemande, & portoit l'épithete de *Chercheur.* Aussi recherchoit-il avec un soin infatigable tous les moyens d'enrichir & d'embellir la langue allemande : il en a donné des preuves dans ses écrits en cette langue. Il a aussi publié un ouvrage de droit, intitulé : *Tractatus de singularibus quibusdam & antiquis in Germania juribus.* * Vitte, *in diar. diograph.* & le *Dictionnaire historique*, édition de Basle.

SCHOTTENNIUS (Herman) Allemand, de Hesse, vivoit dans le XVI siécle. Il ne nous est connu que par les deux ouvrages suivans : 1. *Vita honesta, sive virtutis : quomodo quisque vivere debeat, omni ætate, omni tempore, & quolibet loco, erga Deum & homines, Hermanno Schottennio Hesso auctore* ; à Lyon, 1545, *in*-8°. C'est une seconde édition, où l'on a ajouté *Institutio hominis Christiani*, par Adrien Barland ; & *Formula honestæ vitæ, auctore Martino episcopo Dumiensi.* L'épître dédicatoire de ce recueil est de 1527. Elle est adressée par Schottennius à Jean Rynck, docteur en droit, qu'il qualifie son Mécene, & dont il fait l'éloge, de même que celui de sa famille. C'est Schottennius lui-même qui a donné la seconde édition. 2. *Confabulationes tyronum litteratorum, ad amussim colloquiorum Erasmi Roterodami, auctore Hermanno Schottennio Hesso ; ab auctore nuper plus quàm triginta conviviis lepidissimis auctæ* ; à Nuremberg, 1538, *in*-8°. Il y en avoit eu une édition dès 1526. On voit par la préface, que l'auteur avoit enseigné long-temps la jeunesse ; & il paroît qu'il a été professeur dans quelque ville ou université de Hesse, & à Cologne.

SCHOVARTS (Christophe) natif d'Ingolstad, fut peintre du duc de Baviere. Il a fait quantité d'ouvrages à Munich, tant à fraisque qu'à huile. Sandrat en parle très-avantageusement, & comme du plus habile de son temps, sur-tout pour la peinture à fraisque. Il mourut en 1594. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres.*

SCHOWEN, en latin *Scaldia*, l'une des isles du comté de Zélande, dans les Provinces-Unies vers l'orient, a environ sept lieues de circuit, & étoit autrefois si proche de l'isle de Noort-Béveland, que les habitans parloient ensemble de l'une à l'autre. Aujourd'hui il y a un grand trajet qui les sépare. La ville principale de cette isle est Ziriczée. * Guichardin, *description des Pays-Bas.*

SCHRECKENBERG, ancien nom de la ville d'*Annaberg.* Voyez ce que nous en disons, & de sa monnoye, au mot ANNABERG.

SCHREVELIUS (Corneille) Hollandois, est un des plus laborieux compilateurs des notes diverses. Il a donné au public, avec ces sortes de notes, les éditions d'*Hesiode*, d'*Homere*, avec le prétendu *Didyme* d'*Ovide*, de *Claudien*, de *Virgile*, de *Lucain*, de *Martial*, de *Juvenal* & de *Perse*, des colloques d'Erasme, &c. & du lexicon d'*Hesychius.* Son édition d'Homere, avec le scholiaste grec, qui parut en 1656, en deux volumes *in*-8°. est une des moins estimées. Schrevelius a encore donné un petit dictionnaire ou lexicon grec & latin, fort commode pour les étudians, qui a été imprimé plusieurs fois en Hollande & dans les autres pays. C'est son meilleur ouvrage. Ses notes sont souvent médiocres & mal choisies. Cet auteur, suivant le sentiment du sieur Borremans, Hollandois, étoit un homme de petit génie, & de peu de discernement : il prend souvent ce qu'il y a de mauvais dans les critiques, pour le préférer aux meilleures remarques qu'il a négligées. Schrevelius est mort en 1667. * Ant. Borremans, *cap.* 7, *var. lection. Journal des sav. du* 8 *février* 1667. *Nouvell. de la répub. des lettr. de mai* 1684. Baillet, *jugem. des sav. sur les crit. gramm.*

SCHRIIVER, en latin *Scriverius* (Pierre) naquit à Harlem en 1576, le 12 janvier. Il étoit fils de *Henri* Schriiver, Hollandois, né à Amsterdam ; mais qui étant destiné au commerce, avoit été envoyé jeune à Anvers. Cette ville étoit alors fameuse par son commerce. Henri, après y avoir fait quelque séjour, passa en Espagne, visita le Portugal, & alla dans le Brésil. De retour chez lui, après une longue absence, il épousa *Cornelia* Soopi, fille de *Jean* Soopi, bourgeois de Harlem, dont il eut plusieurs enfans, entr'autres, PIERRE, dont il s'agit. Henri, après avoir demeuré quatre ans à Harlem, étant retourné à Amsterdam avec sa famille, son beau-frere, qui étoit dans la magistrature, retint Pierre chez lui, eut soin de son éducation, l'envoya à l'école latine de la même ville, & dirigea lui-même ses études. La poësie & les belles lettres furent les délices de Schriiver, & il y réussit. En 1593, son oncle l'envoya à Leyde pour s'y perfectioner, & dans le dessein qu'il s'appliquât ensuite principalement à l'étude du droit civil : mais cette étude avoit peu d'attraits pour Schriiver ; & pendant trois ans qu'il demeura à Leyde, ce fut celle qu'il cultiva le moins. Il voyoit avec regret, qu'on vouloit l'obliger à suivre le barreau, & qu'on l'arrachoit à ses cheres étu-

des de philologie, pour l'ensevelir dans celle des loix, lorsque la mort de Théodore Nieuwenburg, frere du mari de sa tante, & président de la cour de Hollande, lui rendit plus de liberté. Ce magistrat étoit un de ceux qui le pressoient le plus de se livrer au barreau, & il le destinoit à le faire dans peu avocat à la Haye. Schriiver se voyant donc libre de suivre son gout, se donna tout entier aux belles lettres, & s'acquit en peu de temps l'amitié de Jean Wowerius, de Jean Meursius, de J. Isaac Pontanus, d'Hugues Grotius, de Daniel Heinsius, de Janus Douza, curateur de l'académie, de Joseph Scaliger, de Bonaventure Vulcanius, de Paul Merula, de Dominique Baudius, & de plusieurs autres. En 1599, il épousa une fille de Leyde, nommée *Anne* Van Der Aar, ce qui le fixa dans cette ville, où il a toujours demeuré depuis. Cependant il n'y eut jamais d'emploi; il n'en rechercha même aucun, & n'en fut pas moins regardé comme membre, en quelque sorte, de l'académie. Maître de tout son temps, il ne s'occupa qu'à ce qui faisoit ses délices, *lire & écrire*, qu'il prit aussi pour sa devise. Pour y vaquer avec plus de plaisir & de liberté, il se retiroit souvent dans une maison de campagne qu'il avoit à Woelewyk. Il jouissoit d'une santé vigoureuse qui lui faisoit porter sans peine le poids de la plus longue application; mais étant à l'âge de soixante quatorze ans, il perdit la vue, & se consola avec les muses qu'il cultivoit toujours. Il mourut onze ans après, dans la quatre-vingt-cinquiéme année de son âge, & fut inhumé le sixiéme de mai 1660. L'université de Leyde assista en corps à ses funérailles, & peu après Jean-Frédéric Gronovius, qui étoit un des professeurs, prononça à sa louange un discours funebre. On lui doit les éditions de plusieurs auteurs anciens qu'il a revus, corrigés sur les manuscrits, & souvent ornés de notes, comme Végece, sur l'art militaire; le livre de Jules Hygin, intitulé: *Cromaticus, sive de Castrametatione*; les stratagêmes de guerre, par Frontin, & le petit traité du même concernant les aqueducs de Rome; son livre *de agrorum controversiis*; celui *de limitibus & coloniis*: Apulée: Martial: Seneque le Tragique. Outre ces éditions, on a du même: *Antiquitatum Batavicarum Tabularium, Hollandiæ, Zelandiæque ac Noviomagi Gelrici inscriptiones, monumentaque antiqua repræsentans omnia*; à Leyde, 1619, *in-4°*. Schriverius fit réimprimer en 1611 ce recueil, qui est très-curieux, sous le titre de *Antiquitates inferioris Germaniæ provinciarum unitarum*; à Leyde, *in-4°*. *Chronicon Hollandiæ, Zelandiæ, Frisiæ, & Ultrajecti*; à Amsterdam, 1663, *in-4°*. Cet ouvrage est en hollandois. *Batavia illustrata, seu de Batavorum insulâ, Hollandiâ, Zelandiâ, Frisiâ, Territorio Trajectensi, & Gelriâ scriptores varii, junctim ex ipsius musæo editi anno* 1609. Une histoire de la Hollande & de ses comtes, en hollandois; & plusieurs autres cités par Jean Meursius, à la fin de l'éloge qu'il a fait de l'auteur dans le second livre de son ouvrage intitulé: *Athenæ Batavæ*, &c. pag. 224. On y trouve aussi la liste des ouvrages que Schriverius avoit laissés manuscrits. En 1628, on imprima de Schriverius un long écrit hollandois sur l'histoire de l'imprimerie; & cet écrit se trouve traduit en latin, dans le premier tome des *Monumenta typographica*, &c. recueillis par M. Wolfius; à Hambourg, 1740, *in-8°*. Le titre de l'écrit de Schriverius est, *Laurea Laurentii Costeri Harlemensis, primi inventoris Typographiæ: interprete Georgio Quapnero, Lycei Altonaviensis subconrectore.* M. Baillet dans ses satyres personnelles, lui donne un *Anti-Criticus*, contre le *Criticus Arnobianus* de Jean Meursius. Dans le *Sylloge Epistolarum* d'Antoine Matthæus, ou Matthieu, imprimé à Leyde en 1708, *in-8°*. on trouve sept lettres de Schriverius: la premiere de 1602, où il parle fort mal du travail de Bonaventure Vulcanius sur Apulée: la seconde de 1605, le 14 mai, écrite à Isaac Pontanus, traite en particulier de la déesse Epone: la troisiéme & la quatriéme adressées au même en 1605, parlent de plusieurs livres qui venoient de paroître, entr'autres, contre l'*Amphitheatrum honoris* du Jésuite Scribanius: la cinquiéme parle du dieu Anubis & de quelques autres points d'antiquité: elle est de 1606: la sixiéme est écrite d'Amsterdam, le 13 février 1631, à Jean-Isaac Pontanus; il y parle de l'histoire de Danemarck que Meursius venoit de donner: la septiéme est du même lieu, le 10 mars 1630; on y trouve quelques conjectures sur Tacite. En 1734, dans les *Miscellaneæ observationes criticæ ab eruditis Britannis*, vol. v, t. II, p. 116, on trouve deux lettres latines de Schriverius à Heribert Rosweide, & trois autres dans le volume suivant, p. 168, l'une à Isaac Pontanus; la seconde, à Jean de Wouwer; la troisiéme, à Van-Dale. Dans les *Amœnitates litterariæ* de M. Scelhorn, tome douziéme, p. 685, on trouve une lettre de Schriverius à Théophile Spizelius; mais c'est un autre Schriverius, nommé Chrétien Schriverius, beaucoup plus moderne que l'autre. En 1737, on a imprimé à Utrecht un recueil *in-4°* de divers opuscules philologiques & poëtiques, tirés de ses manuscrits, & publiés par Henri-Arnould Westerhovius. Ces opuscules ou *Anecdota*, consistent en observations grammaticales, en explications, ou corrections de divers passages d'auteurs Latins, & en poësies latines. Celles-ci sont rassemblées sous plusieurs chefs. On y voit trois livres d'élégies; un de vers ïambiques; un de scazons, un de phaleuces; un de vers pour mettre sous des portraits; & deux d'épigrammes. * Meursii *Athenæ Batavæ*, *l.* 2. *Bibliothéque raisonnée des ouvrages des savans de l'Europe*, tome 22, premiere partie. Matthæi *Sylloge epistolarum*, &c.

SCHROECK (Luc) savant médecin d'Augsbourg, étoit fils de *Luc* Schroeck, docteur en philosophie & en médecine, de qui on a des observations dans les *Mémoires de l'académie des curieux de la nature.* Sa mere se nommoit *Anne-Marie* Welsch, de la famille de Welsch, dont étoit le savant George-Jerôme Welschius. Luc Schoerck le fils, dont nous parlons, naquit le 24 septembre 1646. Après avoir étudié jusqu'à sa vingtiéme année dans sa patrie, il fut envoyé à Iéne, chez Jean-Théodore Schenck, docteur & professeur en médecine; & il y profita aussi des lumieres de George-Wolfgang Wedelius, de Guernerus Rollfinckius, de Jean-Arnould Frédéric, &c. tant pour la médecine que pour la chymie, & les autres connoissances qu'il vouloit acquérir. S'étant montré dans plusieurs disputes, où il soutint avec érudition des thêses de chymie, & quelques autres; ce qui avoit été précédé d'une dissertation *de Moscho*, qu'il soumit à l'examen des savans, il reçut avec applaudissement tous les honneurs académiques. Il parcourut depuis l'Allemagne & l'Italie, & tira de grands avantages de ces courses, par les entretiens qu'il eut avec les savans, les visites qu'il fit des bibliothéques, & l'examen auquel il s'appliqua de tout ce qui pouvoit éclairer son esprit. Revenu dans sa patrie en 1671, où il fut admis au collége des médecins, il devint successivement comte palatin, noble de l'empire, médecin de l'empereur & de la ville d'Augsbourg, & président de l'académie des curieux de la nature. Il mourut à Augsbourg le 3 janvier 1730, dans la quatre-vingt-quatriéme année de son âge. Il a ordonné par son testament, que sa bibliothéque, qui étoit fort nombreuse, fût unie à celle de la ville. On a de lui les ouvrages suivans: 1. *Pharmacopeia Augustana restituta, seu Examen animadversionum in Dispensatorium Augustanum ejusdemque mantissam hermeticam Joannis Zwelferi, Palatini*; à Augsbourg, 1673, *in-4°*; réimprimée en 1684, 1694 & 1710, avec des augmentations & des corrections. Spaenhosius a écrit contre cet ouvrage, sous le nom de Philon Nasturtius. On assure

que c'est une très-mauvaise critique, pleine d'ailleurs d'emportemens déraisonnables. 2. *Defensio pharmacopœiæ Augustanæ restitutæ*, contre la critique ou satyre dont on vient de parler; à Augsbourg, 1675. 3. *Memoria Welschiana, sive Historia vitæ Georgii-Hieronymi Welschii, medici Augustani*, &c. à Augsbourg, 1678, *in-4°*. Outre la vie de Welschius, cet ouvrage contient divers écrits qui concernent ce savant & ses ouvrages. 4. *Methodus medendi Waleo-Welschiana*, 1679. C'est un ouvrage de Welschius dont Scoehrck a été l'éditeur. 5. *Welschii curationum propriarum & consiliorum medicorum Decades decem, edente Schrœckio.* 6. *Joannis Helwigii Observationes medico-physicæ.* C'est une édition procurée par Schroeck: Helwigius étoit docteur en philosophie & en médecine, & médecin de Ratisbonne. Schroech a joint d'amples notes à ces observations. 7. *Moschi Historia*, 1682, *in-4°*. 8. *Hygea Augustana, sive Memoria secularis collegii medici Augustani*; à Augsbourg, 1682, *in-4°*. On ne trouve pas seulement dans cet ouvrage l'histoire de ce collége, mais aussi celle des illustres médecins d'Augsbourg, & des bienfaits qui ont été accordés audit collége. 9. Diverses observations dans les *Miscellanea Academiæ Naturæ Curiosorum.* M. Schroeck a été jusqu'à sept fois doyen du collége des médecins d'Augsbourg. Il avoit épousé le 18 mai 1678, *Anne-Catherine* Pfanzelte, fille d'un fameux négociant: il n'en a point laissé après lui d'enfans. Ce qu'on vient de dire sur Schroeck est tiré de l'écrit suivant: *Elogium illustris viri Lucæ Schroeckii, medicinæ doctoris S. R. I. nobilis, medici Cæsarei, Comit. Palat. Lateran. Cæsar. Academiæ imperialis Naturæ Curiosorum præsidis, Academiæ Recuperatorum, Physicocriticæ, & Coloniæ Physicocriticorum socii, Reipublicæ Augustanæ physici primarii, Collegii medici senioris vicarii, Officinarum pharmaceuticarum visitatoris perpetui, auctore Jacobo Bruckero*, dans le tome treiziéme des *Amænitates litterariæ* de M. Scelhorn. M. Brucker a inséré dans cet éloge une lettre latine de *Charlotte* Patin, à M. Schroeck, écrite de Padoue le 23 octobre 1693. Dans le recueil, intitulé: *Virorum clarissimorum ad Guntherum-Christophorum Schelhammerum Epistolæ selectiores*, &c. en 1727, *in-8°*. on lit une lettre de Luc Schroeck (page 198) datée d'Augsbourg, au mois d'août 1691. Schroeck y répond à divers reproches que M. Schelhammer avoit faits concernant la conduite de l'académie des curieux de la nature, tant sur ceux qu'elle admettoit, que sur les écrits qu'elle autorisoit, ou qu'elle publioit. Schroeck justifie bien cette compagnie. Lui-même est loué dans la lettre trente-neuviéme de ce recueil, laquelle lettre est de Jean-George Wolckamer (ou Wolckmar) & datée de Nuremberg le 22 août 1691. Schroeck y est loué, comme un homme qui fuyoit tous les honneurs, & qui les méritoit tous.

SCHTRAUX (N.....) ministre luthérien de Dantzick, savant & habile déclamateur, qui s'étoit acquis beaucoup de créance & de crédit parmi le peuple de la ville. Il entroit dans les affaires du gouvernement, fomentoit la mésintelligence entre le magistrat & le peuple, & mêloit dans tous ses sermons des invectives contre le premier, dont il décrioit la conduite. Le peuple, naturellement séditieux, étoit encore excité par ce ministre. Il faisoit tous les jours de nouvelles demandes pour des exemptions & des priviléges, & assiégeoit le conseil dans l'hôtel de ville, pour les obtenir. Le magistrat crut y remédier, en interdisant la chaire à ce docteur: mais le peuple l'obligea à reprendre ses fonctions, & le rétablit malgré le magistrat. Il se lassa néanmoins d'avoir toujours à craindre pour sa personne & pensa à chercher un azyle. On le lui offrit à Hambourg, avec un bon emploi: de sorte que s'étant muni d'un passeport du prince de Croui, gouverneur de la Prusse Ducale, il crut pouvoir y passer surement: mais ses ennemis lui tendirent des piéges. L'électeur de Brandebourg, contre lequel ce docteur avoit fort déclamé en plusieurs rencontres, fut averti de son voyage par les magistrats de la ville de Dantzick, où ce prince entretient toujours un parti & des créatures: & il donna des ordres si justes, que le docteur fut arrêté en passant à Colberg, dans la Poméranie électorale, sous prétexte de quelque intelligence avec la Suede, pour laquelle on supposoit qu'il alloit à Hambourg: ce qui fut d'autant plus aisé à persuader au public, qu'on le trouva muni d'une lettre de l'ambassadeur de Suede, résident à Dantzick, qui adressoit le docteur à quelques seigneurs de sa connoissance: ce qui n'étoit proprement qu'une recommandation. L'électeur de Brandebourg lui fit souffrir une longue & dure prison; il refusa même sa liberté au roi de Pologne, ne pouvant oublier la maniere fiere & même insolente dont ce docteur en avoit usé à son égard; car ce prince lui ayant fait dire un jour, après un sermon qu'il avoit fait contre lui, qu'il devoit se souvenir que la forteresse de Pillawe, où l'on enferme les prisonniers d'état, n'étoit pas loin de Dantzick, le docteur lui fit dire que l'enfer n'étoit pas loin de Berlin. Mais enfin, le temps ayant diminué la colere de ce prince, il rendit le docteur aux instantes prieres du peuple de Dantzick, qui lui députa pour cet effet un conseiller de ville, homme fort séditieux, qui s'étoit fait chef de parti, & qui fomentoit sous main l'aigreur du peuple, depuis un chagrin qu'il avoit eu contre le magistrat, pour quelque charge qu'on lui avoit refusée. Le jour que le docteur Schtraux retourna à Dantzick fut un jour de fête & de réjouissance: on lui prépara une entrée magnifique; on lui dressa un arc de triomphe; on alla au-devant de lui avec des démonstrations de joie fort éclatantes; mais ce ministre que le malheur avoit intimidé, refusa sagement ces honneurs, & entra à la pointe du jour *incognitò*. Sa femme seulement parut en carosse, accompagnée des premiers de la ville, qui étoient allés bien loin au-devant d'elle. Ce retour du docteur est une époque fameuse pour l'histoire de Dantzick. On a fait battre des médailles, où il est d'un côté dans sa représentation naturelle, & de l'autre il paroît avec une barbe jusqu'à la ceinture, telle qu'il l'a rapporta de sa prison; car il ne se fit jamais raser tant qu'elle dura. Cependant l'entêtement du peuple vint à cesser. Le docteur suivit dans sa conduite, après son retour, le même bon sens & la même modération qu'il avoit fait paroître dans son entrée. Son retour ramena la même personne sans ramener le même factieux. Il s'éloigna au contraire de toutes les affaires; & sa vie privée témoigna si bien qu'il vouloit quitter le monde, que le monde le quitta. * *Mémoires du chevalier de* Beaujeu.

SCHUBART (George) naquit en 1651, à Heldbourg dans la Franconie, où *Nicolas* Schubart, son pere, étoit marchand de vin. George ayant fréquenté le collége du lieu de sa naissance jusqu'à l'âge de douze ans, fut ensuite envoyé à Nuremberg, où Jean-Michel Dilhert le recommanda à Adam Zammer, recteur du collége de S. Sébalde, & à Christophe Arnold, professeur en éloquence & en grec au collége de saint Gilles. George conduit par de bons maîtres, fit de grands progrès dans les humanités & dans les langues grecque & latine. Après six ans d'étude dans cette ville, il fut envoyé à Iéne, & encore recommandé à MM. Rolfinck, Schenck & Frischmuth, professeurs habiles. Il fréquenta à Iéne les leçons philosophiques & historiques de J. Guillaume Bajer, Valentin Velthem & Bosius. Il fut ensuite précepteur du fils aîné de Jacques-Henri Heidenreich, président du consistoire de Gotha. Etant dans ce poste, il sut gagner la bienveillance de Jean-Jacques Avianus, pour lors conseiller du duc de Gotha

Gotha, & d'Adam Tribbechovius, surintendant général des églises. Ces deux protecteurs lui procurerent à Gotha la chaire d'éloquence & de poësie. Revenu à Iéne deux ans après, il s'appliqua au droit, & prit le dégré de docteur, étant déja professeur. Vers le même temps, on lui donna une place de professeur en histoire. Il conserva ces deux chaires, & les remplit l'une & l'autre avec beaucoup de distinction. Il mourut le 18 août 1701. Il a peu écrit, & on ne connoît de lui que les ouvrages suivans : 1. *Exercitationes tres de fatis jurisprudentiæ romanæ ab urbe conditâ ad primos usque imperatores.* 2. *Dissertationes academicæ de Henrico IV; de Ludis equestribus; de Comitibus Palatinis Cæsareis; de Diluvio Deucalionis; de Julio Cæsare, dictatore*, &c. Il a aussi mis au jour divers ouvrages de Bosius, & de Schilter. * *Dictionnaire historique* en françois imprimé à Basle.

SCHUD (Gilles) étoit de Glaris, l'un des treize Cantons Suisses, & écrivit en sa langue l'histoire des Grisons, que Sébastien Munster, son ami, se pressa de donner au public en latin. Depuis, Schud travailla à la revoir, & à écrire en sa langue l'histoire générale des Suisses, qu'il ne put achever, parcequ'il fut prévenu par la mort. Il mourut le dernier jour de février de l'an 1571, âgé de 67 ans. Après sa mort on donna le soin d'achever cet ouvrage à Josias Simler, qui traduisit en latin ce que Schud avoit commencé, & le continua. Sa mort, qui survint, fit que l'ouvrage demeura imparfait. * De Thou, *hist.*

SCHUDT (Jean-Jacques) fils d'un pasteur de Francfort sur le Mein, y naquit le 14 janvier 1664. Il s'y distingua dans ses études; & en 1680, étant à Wittemberg, il se fit connoître par ses thèses, *De Essæis.* En 1684, après un court séjour dans sa patrie, il alla à Hambourg, où il approfondit la langue grecque, & voulut étudier les rabbins sous le célébre Edzard. Il revint à Francfort en 1689, y prêcha avec applaudissement, fut nommé en 1691, premier précepteur du collége, obtint le conrectorat en 1695, & le rectorat en 1717. Il mourut le 14 février 1722. Il étoit profond dans les langues orientales. On a de lui, *Trifolium hebræo-philologicum. Compendium historiæ Judaicæ. Deliciæ Hebræorum philologicæ. Vita Jephtæ. Funiculus græcus. Judæus Christicida. Genius & indoles linguæ sanctæ. Commentarius in psalmos. Memorabilia Judaica. Monita paterna ad filium. De probabili mundorum pluralitate. Vita Hugonis Grotii. Elias corvorum in deserto alumnus.* * *Nova litterar. Tigurin*, &c.

SCHULEMBERG (Jean de) comte de Montdejeu, chevalier des ordres du roi, gouverneur & bailli de Berri, maréchal de France, &c. fut en 1614, cornette du prince de Sedan, au secours de la ville de Verceil en Piémont, où il se jetta, n'ayant encore que seize ans; & l'année suivante ayant été fait capitaine de chevaux-legers, il alla avec sa compagnie & les troupes envoyées au secours du comte Palatin en Bohême, & n'en revint qu'après s'être trouvé à la bataille de Prague en 1620. Pendant les guerres de la religion, il servit au siége de Saint-Jean d'Angeli & de Montauban, où il commanda les régimens de Vaudemont & de Phalzbourg; & ayant été fait mestre de camp d'infanterie en 1632, & gouverneur de Coblens, il se signala par une résistance de quatorze mois; & supporta en 1637 toutes les fatigues du long siége d'Hermenstein, qui fut rendu sans sa participation. A son retour il fut nommé gouverneur de Rue & du Crotoi; fut fait maréchal de camp au siége de Hesdin, & aida à forcer le passage de l'Escaut en 1649. Il fut nommé lieutenant général des armées du roi en Flandre en 1650, gouverneur d'Arras en mars 1652, qu'il défendit contre les troupes espagnoles, qui la vinrent assiéger en 1654. Ce service, qui étoit de la derniere importance, fut un des motifs qui porterent le roi Louis XIV à l'honorer du bâton de maréchal de France, qu'il reçut au mois de juin 1658. Il fut ensuite lieutenant général du pays d'Artois en 1661, & chevalier des ordres du roi la même année; se démit du gouvernement d'Arras, & du pays d'Artois en 1665, qu'il fut pourvu de celui de Berri, & mourut en sa terre de Montdejeu en mars 1671.

Ses ancêtres établis dans la marche de Brandebourg dès le XII siécle, où ils ont possédé des emplois considérables, tant dans l'église que dans l'épée, ont porté le nom de Schulembourg & de Chaldeberg. L'on n'en rapporte ici la postérité que depuis,

VII. Jean de Schulembourg, I du nom, qui étoit au septiéme dégré de sa maison, suivant la généalogie dressée par l'abbé le Laboureur, fut élevé auprès de Sigismond de Luxembourg, marquis de Brandebourg, depuis empereur, dont son pere avoit éte l'un des tuteurs, eut part à toutes les disgraces qui traverserent la vie de ce prince, lequel trouva des ennemis puissans dans les états qui lui échurent. La dignité de maréchal de Luxembourg lui fut plus funeste qu'avantageuse, parcequ'Antoine de Bourgogne, duc de Brabant, qui la prétendoit à cause d'Elizabeth de Luxembourg, sa seconde femme, se trouva le plus fort lors de la mort de l'empereur Venceslas, frere aîné de Sigismond, l'an 1419. Les mémoires de sa maison, qui lui donnent cette qualité, ajoutent qu'il épousa *N.* de Schellemberg en Souabe; & que cette alliance, qui lui donna des droits sur cette terre, fit la confusion du nom de Schulembourg & de Schulemberg, & qu'il eut pour fils Jean II, qui suit;

VIII. Jean de Schulembourg, II du nom, dit *de Schulemberg*, à cause de sa mere, épousa *Anne-Elizabeth* de Pirmond, dont il eut, 1. *Jean*, naturalisé par lettres du mois de janvier 1488, qui fut nouri page du roi Louis XI, puis fut homme d'armes de ses ordonnances, seigneur de Senonneux & Montdejeu, & mourut sans enfans de *Marie* de Dampierre, veuve de *Rolin* de Verrieres; 2. *Guillaume*, qui se maria en Allemagne, & fut pere de *Guillaume*, lequel ayant été institué héritier de *Jean*, son oncle, vint en France pour en recueillir la succession, y prit parti dans la compagnie d'hommes d'armes de Robert de la Marck, prince de Sedan, & mourut en Italie, sans alliance; & 3. Aloph, qui suit.

IX. Aloph de Schulemberg, seigneur de Montdejeu & de Ploiraut, épousa 1. *Roline* de Vaux, veuve de *Jean*, seigneur de Noirefontaine, & fille de *Guillaume* de Vaux, seigneur de Vaulciennes, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Jeanne*, fille de *Ferri* d'Essaires, seigneur de Montgon, & de *Marguerite* de Bournonville. Elle prit une seconde alliance avec *Minguet* de la Hette, seigneur de Sommeraines, ayant eu de son premier mariage Raoulin, qui suit, & *Claude* de Schulemberg, mariée à *Didier* de Lire, seigneur d'Iermont.

X. Raoulin de Schulemberg, seigneur de Montdejeu & de Ploiraut, homme d'armes des ordonnances sous le sire de Sedan en 1529, & capitaine de cinquante hommes de pied, en Champagne, pour le service du roi, en 1543, épousa *Catherine* de Berle, fille de *Garlache*, seigneur de Guignicourt, & de *Susanne* de Saint-Baussan, dont il eut *Nicolas*, seigneur de Montdejeu, mort après l'an 1564; *Jean*, seigneur de Montdejeu après son frere, mestre de camp du régiment de Champagne, à la tête duquel il fut tué au siége d'Amiens, en 1597; Jean III, qui suit; *Philippe*, *Jacques*, *François*, *Claude* & *Jeanne* de Schulemberg.

XI. Jean de Schulemberg, III du nom, seigneur de Montdejeu, &c. commandoit une compagnie de chevaux-légers au siége d'Amiens, lors de la retraite de l'archiduc en 1597. Il épousa, par contrat du 21 octobre 1596, *Anne*, fille de *Jean* d'Averhoust, seigneur de la Lobbe, chevalier de l'ordre du roi, &

lieutenant de la compagnie d'ordonnance du duc de Bouillon, & de *Claude* Deschamps de Marcilli, dont il eut JEAN IV, qui suit; & *Philippe* de Schulemberg, mariée 1. à *Anchelin* de Villiers, seigneur de Binatville : 2. par contrat du 14 avril 1629, à *Jean* de Rolland, seigneur de Singli.

XII. JEAN de Schulemberg, IV du nom, comte de Montdejeu, &c, chevalier des ordres du roi, maréchal de France, qui a donné lieu à cet article, mourut en mars 1671, en sa 71 année, sans laisser de postérité de *Magdeléne* de Roure-de-Forceville, fille de *N.* seigneur de Basancourt, gouverneur de Dourlens, morte en 1674. * *Voyez* M. d'Hozier, *nobil. de Champagne*; le P. Anselme, *histoire des grands officiers*, *&c.*

SCHULENBOURG (Matthias-Jean, comte de) naquit le 8 août 1661. Il se voua dès sa plus tendre jeunesse à la guerre. Il étoit déja lieutenant-général, lorsqu'en 1702 il se fit connoître dans le service polonois, & lorsqu'âgé de quarante & un ans il commanda les troupes Saxonnes, envoyées au secours de l'empereur contre les François. Après s'être trouvé à la bataille de Passau, il mena en 1703, ses troupes en Souabe. Il eut le bonheur de prendre sur les François une grande quantité d'habits d'ordonnance, avec 30000 louis d'or qui leur venoient de Schaffhouse, après avoir taillé en piéces la plus grande partie des soldats qui accompagnoient ces munitions de guerre. Il obtint en 1704, le commandement des troupes saxonnes, dans la Grande-Pologne; & le 10 août il battit le général Suédois, nommé Mayerfeld, près de Posen. Ayant été attaqué avec son petit corps de troupes, le 7 novembre près de Punitz, par le roi de Suéde, qui étoit accompagné de 10000 hommes de cavalerie, il sut se poster si avantageusement, qu'après cinq attaques, le roi de Suéde fut obligé de se retirer, ayant perdu un bon nombre d'hommes, de chevaux, plusieurs étendards & plusieurs timbales, & laissant les Saxons maîtres du champ de bataille, que Schulenbourg ramena heureusement en Saxe. Cette action lui fit beaucoup d'honneur, & fut regardée comme un coup de maître; mais en 1706, le 13 février, il eut le malheur d'être battu à plate couture près de Frauenstadt, & son armée saxonne fut taillée en piéces. Il sut néanmoins se justifier si bien, qu'on ne lui en attribua point la faute. Les Suédois étant tombés au commencement de septembre 1706, sur la Saxe, Schulenbourg mena vers le Rhin les Saxons qu'il commandoit. Notre guerrier obtint en 1708, le commandement des 9000 hommes que le roi Auguste donna à la solde des Hollandois; il fut aussi nommé général d'infanterie. Il commandoit en 1709, une des trois attaques qui se firent au siége de Tournai; & sa valeur lui acquit beaucoup de gloire. Il se trouva le 11 septembre à la bataille de Malplaquet, où il donna de si belles preuves de son courage, que depuis ce temps-là, le prince Eugène conçut pour lui une grande estime. En 1710, on lui offrit & au général Fagel, d'assiéger la ville de Bethune. Il arriva le 15 juillet devant cette place; & elle se rendit par capitulation le 29 août. Il quitta en 1711, le service polonois-saxon; & comme les Vénitiens cherchoient un général expert pour commander leurs troupes allemandes, le prince Eugène le leur recommanda en des termes si forts, que la république le prit à son service, après lui avoir donné le brevet de général-velt-maréchal, dix mille sequins par an, & le commandement de toutes leurs forces par terre. Schulenbourg se rendit encore avant la fin de 1715, à Venise, & y prit le commandement des troupes, après avoir quitté Vienne, où l'empereur l'avoit élevé à la dignité de comte de l'Empire. Les Turcs, de leur côté, avoient tourné leurs regards en 1716, sur l'isle de Corfou, comme étant l'avant-mur de Venise. Ils armerent pour cet effet une puissante flotte, qui aborda le 8 juillet sur les côtes de cette isle. Ils firent mettre pied à terre à trente mille hommes, munis d'une nombreuse artillerie, & les firent avancer vers la forteresse, qu'ils commencerent à assiéger vigoureusement; mais le général de Schulenbourg, qui s'y étoit renfermé de bonne heure, & qui s'étoit muni de tout, s'aquitta parfaitement bien de son devoir, soutint avec tant de courage les assauts, & fit des sorties si vives, que quoique les Turcs jusqu'au 21 août, eussent attaqué la place avec vigueur, & se fussent déja avancés jusqu'à la contrescarpe, il furent néanmoins obligés la nuit du 21 août de lever le siége de cette place, après avoir abandonné leur camp, leur artillerie, plusieurs milliers de bufles & de chameaux, & après avoir laissé un nombre considérable de leurs morts sans sépulture. Ce vaillant général fit rétablir ensuite tout ce qui avoit été endommagé. Il forma aussi des projets pour mieux fortifier l'isle de Corfou. Il mit outre cela une garnison dans l'isle de Maura, que les Turcs avoient abandonnée. Il fit entrer ses troupes en quartier d'hiver; & après avoir fait tout ce qu'on peut attendre d'un général expérimenté, il s'en retourna vers la fin de l'année à Venise, où il fut reçu avec des marques d'estime & d'honneur très-distinguées. On lui augmenta sa pension, & on lui fit présent d'une épée enrichie de diamans. On ordonna aussi au célebre statuaire, Francisco Cobiania de le représenter à cheval; & l'on fit dresser cette statue dans l'isle de Corfou, comme un monument perpétuel. Schulenbourg partit de Venise en 1717, pour s'en retourner à Corfou, & prit de-là occasion d'aller faire un voyage à Rome, où il fut reçu fort gracieusement du pape Clément XI, qui lui fit présent d'une médaille d'or. Il se rendit au mois d'octobre avec le capitaine-général Pisani, devant les forteresses de Prevesa, Voinizza & Larta en Albanie, qui se rendirent après une courte résistance; & ce fut par-là qu'il termina la campagne. Enfin il se présenta le 22 juillet 1718, devant Dulcigno, sur la mer Adriatique, où il y avoit un seraskier, accompagné d'un nombreux corps de troupes, qui devoient couvrir cette place: mais comme il se disposoit à en faire l'attaque, il apprit que par le traité de paix, conclu à Passarowitz, & l'ordre du sénat, il devoit faire cesser toutes les hostilités. La foudre tomba le 21 novembre sur le nouveau magazin des munitions de Corfou, dans lequel se trouvoient quatre-cens tonneaux de poudre, qui furent embrasés tout à la fois. Toute la montagne *della Campana* & le vieux château furent renversés avec un bruit épouvantable; ce qui fut cause que le palais du capitaine-général & toutes les autres maisons furent abîmées. Il y eut même plus de quinze-cens personnes tuées, entre lesquelles étoit le capitaine-général Pisani. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que la statue que la république avoit fait dresser à l'honneur du comte de Schulenbourg, quoique très-proche du magazin, ne fut nullement endommagée. La république, après la paix conclue avec les Turcs, n'ayant plus besoin de général-veltmaréchal, ne laissa pas de renouveller de temps en temps sa capitulation avec ce vaillant guerrier. En 1726, il fit un voyage en Angleterre, pour aller voir sa sœur, qui étoit comtesse de Kendale. Le roi Georges I fut si charmé de son arrivée, qu'il fut obligé de venir faire la révérence au roi en habit de voyage, & de souper avec lui. Après avoir été comblé d'honneurs, il s'en retourna à Venise. Il a été pendant vingt-huit ans général-velt-maréchal au service de la république de Venise. Il est presque sans exemple, qu'un général étranger ait servi pendant tant d'années cette république avec une entiere approbation du sénat & du peuple. * Voyez les *Acta publica*, & le *supplément françois de Basle*.

SCHULLER (Pierre) *cherchez* SCHOLIER.

☞ SCHULTENS (Albert) professeur en hébreu & en langues orientales, à Leide, & l'un des plus savans hommes du XVIII siécle, étoit natif de Groningue, où il étudia jusqu'en 1706. Il alla cette même année continuer ses études à Leide, puis à Utrecht, où il eut pour maître le célebre Reland. Schultens s'appliqua ensuite à la lecture & à l'étude des livres arabes, tant imprimés que manuscrits, & y fit de grands progrès. Peu de temps après il devint ministre de Wassenar, & deux ans après, professeur en langues orientales à Franecker. Enfin on l'appella à Leide, où il enseigna l'hebreu & les langues orientales avec une réputation extraordinaire jusqu'à sa mort, arrivée en 1741. On a de lui un grand nombre de savans ouvrages, dont les principaux sont: 1. Un commentaire sur Job, 2 vol. *in*-4°. 2. Un commentaire sur les Proverbes, *in*-4°. 3. Un livre intitulé *Vetus & regia via hebraizandi*, *in*-4°. 4. Une traduction latine du livre arabe d'Hariri. 5. Un traité des origines hébraïques. 6. Plusieurs écrits contre le systême de Gousset. Schultens fait paroître dans tous ses ouvrages une saine critique & beaucoup de science & d'érudition. Il y soutient, avec raison, contre Gousset & Driessen, que pour avoir une parfaite intelligence de l'hébreu, il faut y joindre l'étude, non-seulement du chaldéen & du syriac, mais aussi, & principalement de la langue arabe. * M. l'abbé Ladvocat, *dict. hist. port.*

SCHULTET (Daniel-Severin) né à Hambourg, de *Joachim* Schultet de Poméranie, & ministre de l'évangile à Hambourg, où il mourut en 1682. Le jeune Schultet étudia les belles lettres, s'appliqua ensuite à l'hébreu, depuis l'an 1661, jusqu'en 1664, & profita des leçons particulieres du célebre Esdras Edzard. Il étudia successivement la théologie à Wittenberg, à Leipsick, à Iéne, à Giessen & à Strasbourg, & y fit de grands progrès. Revenu dans sa patrie, il se livra tout entier à l'étude, & refusa tout emploi, aimant mieux vivre comme un simple particulier. Son gout étoit décidé pour la controverse. Il a attaqué les Catholiques-romains, les Réformés, les Sociniens & les Anabaptistes. Il avoit pourtant quelque inclination pour la réunion des églises luthériennes & réformées, comme il le déclare lui-même dans quelques écrits. Cependant quelques-uns d'entre les Réformés l'ont trouvé trop rigide. L'on croyoit sur-tout, & avec raison, que le moyen dont il vouloit que l'on se servît pour procurer la réunion de ces églises, étoit très-mal choisi. Au lieu de la tolérance chrétienne, & d'un sage & prudent silence sur les articles controversés, qui n'ébranlent point le fondement de la foi, il vouloit qu'on en vînt à une dispute publique, & que le parti vaincu adoptât les sentimens du vainqueur. C'est vouloir jetter de l'huile dans le feu pour l'éteindre. Il mourut à Hambourg le 29 décembre 1712, âgé de soixante-sept ans. Il a été fort loué pour son érudition, par les savans de l'une & de l'autre communion. Il a fait un grand nombre d'ouvrages. Voici le titre de quelques-uns. *Antididagma, quo probatur, doctrinam à Jacobo-Benigno Bossueto, Episcopo Condomensi, expositam, & ab Innocentio XI, Pont. Rom. egregiè laudatam, admitti non posse*, &c, 1684. in-8°. *Epicrisis ad articulos Argentinenses nuperos, unionem Ecclesiæ Evangelicæ & Romano-Catholicæ concernentes*, 1686. *in*-8°. *Diagraphe rerum Fidei, inter Evangelicos, Reformatos, & Romano-Catholicos, controversarum*, 1686, *in*-8°. *Animadversiones ad nuperum scriptum Petri Jurii, Theologi, Professoris Roterodamensis, unionem Ecclesiæ Evangelicæ & Reformatæ concernens*, 1687, *in*-8°. *Judicium supremum à Deo luculentissimè atque uberrimè factum, in scripturis Prophetarum atque Apostolorum, de causa Evangelicam inter Reformatamque Ecclesiam hactenùs disceptata, ad demonstrandam Doctrinæ Evangelicæ veritatem, & ad promovendam piam Protestantium harmoniam, ex hebræo græcoque fonte exhibitum & D. Phil. Jac. Spenero inscriptum*, 1689, *in*-8°. *Panoplia Sacra*, 1691. *Stereoma doctrinæ evangelicæ*, 1692. *in*-8°, *Iterata Ecclesiæ Reformatæ invitatio ad pium in doctrina Fidei consensum*, 1697. *Disceptatio amica cum Bened. Picteto, theologo Genevensi*, 1699. *Assertio amplissima divinæ gratiæ*, 1701. Cet ouvrage est encore une réponse à M. Pictet. *Universalismi Reformati discussio*, 1703. *Paraphrasis continua in Novum Testamentum, à Vern. Mich. Borcholto, gymnasii Luneburg. professore, cum observationibus*, 1720, *in-folio*. Outre cela il a fait un grand nombre d'ouvrages en allemand. * *Supplément françois de Basle.*

SCHULTINGIUS (Corneille) professeur en théologie à Cologne, & chanoine de saint André, a composé plusieurs ouvrages, dont Possevin a donné le catalogue dans son apparat. Celui qui est le plus recherché, & qui est devenu très-rare, est intitulé, *Bibliotheca ecclesiastica, seu commentariorum sacrorum de expositione & illustratione missalis & breviariorum, tomi quatuor.* Il est imprimé à Cologne en 1599, & dédié au pape Clément VIII. Son dessein dans cet ouvrage est de montrer l'antiquité des offices de l'église. Il produit pour cela un grand nombre d'actes qu'il a recherchés avec soin; mais il ne paroît pas assez bon critique; car il donne plusieurs piéces supposées pour véritables, & attribue à d'anciens écrivains des ouvrages dont ils ne sont point les auteurs. On ne laisse pas de trouver dans ce livre des choses curieuses, non-seulement sur ce qui regarde les offices de l'église, mais même dans ce qui concerne les différentes liturgies des protestans, qu'il combat par tout. Son dernier tome est employé tout entier à examiner les livres d'offices, qui servent aux usages publics des Luthériens & des Calvinistes. Il s'étend assez au long sur la liturgie des épiscopaux d'Angleterre. * M. Simon, *bibliothéque critique*, *t.* 2.

SCHUPART (Jean-Godefroi) né à Heinsheim, lieu dépendant des barons de Rackenitz, le 22 d'octobre 1677, fit ses études à Iéne, & y donna ensuite des leçons en qualité de maître-ès arts. Peu après il fut fait professeur en théologie & en philosophie au collége de Hall en Souabe. Ensuite le comte de Hohenloh-Pfedelbach le fit son prédicateur & conseiller de son consistoire. Cinq ans après il fut pasteur à Heilbron, & conserva toujours ses autres charges. Mais en 1721, le landgrave de Hesse-Darmstad le fit professeur de théologie à Giessen, surintendant & conseiller consistorial. Il devint dans la suite premier professeur & premier surintendant. Il mourut subitement le 3 d'août 1730, & le 2 novembre suivant, M. Ayrmann, professeur, prononça son oraison funebre. M. Schupart est auteur de dissertations estimées sur la secte des Caraites; sur le chiliasme ou l'opinion des Millenaires, avancée par Nepos; sur l'année du jubilé des Hébreux contre le fameux Richard Simon; sur la lapidation des Juifs, &c.* *Voyez* la bibliothéque Germanique, *t.* 22, *p.* 194, *&c.*

SCHUPPIUS (Jean-Balthasar) né à Giessen en 1710, y fit ses premieres études, qu'il continua à Marpourg, où il alla à l'âge de 15 ans. Après trois ans de séjour dans cette ville, il alla à Francfort sur le Mein, vit une partie de l'Allemagne, vint à Kœnigsberg pour y entendre le fameux orateur Fuchs, & s'appliqua à la théologie. Il parcourut ensuite la Livonie, la Lithuanie, la Pologne & le Danemarck, & vint à Greiffswalde, où il fit connoissance avec le prince Savelli, gouverneur de cette ville pour l'empereur. Savelli l'envoya à Rostock déguisé en soldat, afin qu'il n'eût rien à crandre dans le chemin, & Schuppius y prit le degré de

maître-ès-arts à l'âge de 21 ans, & y fit des leçons publiques. Il parcourut ensuite Lubeck, Hambourg, Bremen, & revint à Marpourg, où il enseigna jusqu'à ce que la peste l'obligea d'en sortir. Il alla alors à Cologne, puis en Hollande, où il connut Vossius, Heinsius, Barlæus, Saumaise. Il revint ensuite à Marpourg, où à l'âge de 25 ans il fut fait professeur en éloquence & en histoire. En 1645 il prit le dégré de docteur en théologie, & peu après Jean, landgrave de Hesse, le nomma son prédicateur & surintendant des églises. En 1647 le même landgrave l'envoya pour assister en son nom au traité de Munster, & après la conclusion du traité, il prêcha sur la paix en présence d'un grand nombre d'ambassadeurs & de plénipotentiaires. Quelques années après, il fut appellé à Hambourg, pour y être pasteur de saint Jacques, & il y demeura jusqu'à sa mort arrivée en 1661. C'étoit un homme fort satyrique, & presque tous ses discours se sentoient de ce génie. Il observoit peu aussi le sérieux qui convient à la gravité de la chaire, & on l'en a repris plusieurs fois, sans qu'on ait pu l'engager à se conformer davantage aux regles. Il aimoit la société, & se plaisoit à étudier les caracteres, pour en faire ensuite dans ses discours des portraits souvent trop naturels. On a imprimé ses ouvrages en deux volumes *in-8°*, à Francfort en 1701. C'est la deuxiéme édition. Nous ignorons la date de la premiere. Ses harangues latines avoient paru au même lieu dès 1659. Pierre Lambecius a écrit sa vie en abrégé dans un programme. *Voyez* Mollerus, *Introduct. ad histor. Chersones. Cimbricæ, pag.* 590, *&c.* Théophile Spizelius, dans un éloge du même Schuppius, qu'il dit avoir connu, met sa naissance en 1607, mais il y a lieu de croire qu'il se trompe, (si cette date ne vient pas de l'éditeur de l'éloge) puisqu'il est dit à la fin, qu'il mourut en 1661, à peine âgé de cinquante ans : or il en auroit eu cinquante-quatre, s'il étoit né en 1607, car la date de sa mort est certaine. Dans le même éloge écrit par Spizelius, on lit que Schuppius a été pasteur ou ministre de l'ordre Teutonique. * *Elogium Johann. Balthas. Schuppii à Theophilo Spizelio*, dans le tome sixiéme des *Amœnitates litterariæ* de Jean-Georges Scelhorn, pag. 585, & suiv.

SCHURMAN (Anne-Marie de) a été une des plus illustres filles du XVII siécle, par le grand nombre de connoissances où elle a excellé, & par la modestie singuliere qu'elle a conservée au milieu des acclamations publiques qu'elle recevoit de toutes parts. Elle étoit d'une très-noble famille, tant du côté paternel que maternel. Son grand-pere, *Frédéric* de Schurman, s'étoit marié dans la famille des comtes de Lumei, & se retira d'Anvers du temps du duc d'Albe. Son fils, nommé aussi *Frédéric*, s'établit dans le pays de Neubourg, & épousa en 1602, la fille d'un gentilhomme du pays de Cologne, nommé de Harf, que sa femme avoit porté à embrasser la religion prétendue-réformée, ayant été séduite elle-même par Bucer, qui prêchoit la réformation dans le pays de Cologne, sous l'autorité de l'archevêque Herman, en 1543. Du mariage de *Frédéric* de Schurman, & d'*Eve* de Harf, sortit la célébre *Anne-Marie* de Schurman, née à Cologne le 5 novembre 1607. Le P. Catrou, qui parle d'elle dans son histoire des Trembleurs, place sa naissance en 1602, mais il s'est trompé. Elle eut dès l'enfance une adresse de main extraordinaire; car à six ans elle faisoit avec des ciseaux sur du papier cent sortes de figures sans aucun patron; à huit ans elle apprit en peu de jours à crayonner des fleurs d'une maniere qui faisoit plaisir; & deux ans après il ne lui fallut que trois heures pour bien apprendre à broder. Elle s'instruisit ensuite dans la musique vocale & instrumentale, dans la peinture, la sculpture, la gravure, & y réussit parfaitement. Son écriture en toutes sortes de langues étoit inimitable; & il y a des curieux qui en conservent dans leurs cabinets par rareté. On peut voir dans le voyage de Munster de M. Joli le témoignage qu'il rend comme témoin oculaire à la beauté de son écriture, à son habileté à peindre en mignature, & à faire des portraits sur verre, avec la pointe d'un diamant. Elle fit son portrait en cire au miroir, & se donna des perles si semblables aux naturelles, qu'il fallut en percer une avec une épingle, pour persuader aux assistans qu'elles étoient artificielles. Les talens de son esprit n'étoient pas inférieurs à ceux de sa main; car à l'âge d'onze ans, lorsque ses freres étoient interrogés sur les leçons qu'ils avoient apprises, elle leur suggéroit souvent ce qu'il falloit répondre, quoiqu'elle n'eût fait qu'écouter, comme en passant, ce qu'on leur avoit donné à apprendre. Son pere connoissant combien elle étoit propre aux sciences, l'engagea à cultiver soigneusement ces bonnes dispositions, avec lesquelles elle a cultivé cette multitude de connoissances qui l'ont rendue si célébre. Le latin, le grec & l'hébreu étoient des langues qui lui étoient si familieres, que lorsqu'elle vouloit s'y appliquer avec quelque soin, elle s'en servoit non seulement par écrit, mais aussi de vive voix, avec un succès qui surprenoit les plus doctes. Elle apprit aussi fort heureusement les langues orientales, qui ont du rapport à l'hébraïque; comme la syriaque, la chaldaïque, l'arabe & l'éthiopique. Pour les langues vivantes, elle entendoit parfaitement & parloit sans peine, le françois, l'anglois & l'italien. La géographie, l'astronomie, la philosophie, & les autres sciences humaines lui étoient assez connues pour pouvoir en parler & en juger avec beaucoup de discernement; mais comme le caractere de son cœur étoit de se tourner principalement du côté de l'être suprême & infini, elle apperçut aisément dans les sciences un certain vuide qui l'attacha de plus en plus à l'étude de la théologie & de la sainte écriture.

Ce qu'il y avoit de plus beau dans la personne d'Anne-Marie de Schurman, c'est que bien loin de chercher à se faire honneur de tant de rares lumieres dans une personne de son sexe, & qui ne l'empêchoient pas de savoir s'entretenir à fonds de toutes les petites choses qui servent ordinairement de conversations aux femmes, elle ne parloit de quoique ce soit qu'avec une extrême modestie, & seulement lorsqu'on l'y contraignoit. Son pere qui s'étoit venu établir à Utrecht lorsqu'elle étoit encore enfant, se transporta avec toute sa famille à Franecker pour y faire étudier ses deux fils sous Amesius, & y mourut en 1623. Sa veuve revint ensuite à Utrecht, où Anne-Marie de Schurman continua de donner toute son application à l'étude : ce qui sans doute l'empêcha de se marier, comme elle auroit pu faire avantageusement avec M. Catz, pensionaire de Hollande & poëte fameux, qui fit des vers à sa louange, lorsqu'elle n'avoit pas encore 14 ans. De l'humeur dont elle étoit, son mérite & sa doctrine seroient demeurés inconnus, si Rivet, Vossius & Spanheim ne l'eussent poussée comme malgré elle sur le théâtre du grand monde. Il faut aussi joindre à ces trois professeurs en théologie, Saumaise de Beverwick médecin à Dort, en latin *Beverovicus*, & Huygens, secrétaire des princes d'Orange. Ces messieurs se firent honneur d'avoir commerce de lettres avec elle, de montrer ce qu'elle leur répondoit, & de la préconiser dans les pays étrangers : ce qui fit que les Balzac, les Gassendi, les Mersenne, les Bochart, les Conrard, & plusieurs autres personnes illustres lui écrivoient. Enfin son nom devint si célébre, que les princesses du plus haut rang, & toute sortes de personnes de qualité, qui pouvoient avoir occasion de la voir, s'en faisoient un plaisir singulier. La princesse Marie de Gonzague allant en Pologne, dont elle avoit épousé le roi (Uladislas) & la duchesse de Longueville allant à Munster durant les négociations de la paix, passerent à Utrecht, & lui firent l'honneur de lui rendre visite, comme M. le Laboureur & M. Joli l'ont remarqué;

l'un dans sa relation du voyage de Pologne, & l'autre dans celle du voyage de Munster. Le cardinal de Richelieu voulut aussi donner des marques de son estime à Mademoiselle de Schurman, qui étoit d'ailleurs tendrement aimée de la princesse Elizabeth, fille du roi de Bohême, tant vantée par M. Descartes. Il ne sera pas inutile de remarquer que la premiere chose que cette demoiselle publia, furent des vers sur l'érection de l'académie d'Utrecht en 1636. Bever wick inséra en 1639, la lettre qu'elle lui avoit écrite, *De termino vitæ*, parmi les réponses qu'un grand nombre d'autres savans lui firent sur la même question. Quelque temps après, il mêla dans ses *Epistolicæ questiones*, deux lettres de cette savante fille. Mais en 1641, on imprima à part à Leide sa dissertation latine, qui a été traduite en françois par Colletet, sur la question, *Si les femmes doivent étudier*, avec quelques lettres que Rivet & elle s'étoient écrites sur cette matiere. On passa plus avant quelques années après. Frédéric Spanheim, professeur en théologie à Leide, la fit consentir, quoiqu'avec beaucoup de peine, qu'il publiât un recueil des piéces qu'elle avoit composées en divers temps, tant en prose qu'en vers, en hébreu, en grec, en latin & en françois. Vers l'an 1650, il se fit un assez grand changement dans la vie de mademoiselle de Schurman. Elle n'avoit eu jusque-là que des occupations de cabinet; car quoiqu'elle eût perdu sa mere depuis long-temps, les soins du ménage n'avoient point roulé sur elle; mais sur deux tantes, qui étant devenues infirmes & aveugles, la mirent dans la nécessité de se charger de tous les embaras domestiques. On a cru qu'elle avoit voulu embrasser la religion catholique, cela fondé sur la jalousie de quelques ministres, dont elle ne vouloit point ouir les prédications; & qui se servant de l'occasion d'un voyage qu'elle fit à Cologne, avec ses deux tantes, en 1653, affecterent de la décrier du côté de la religion, à cause qu'elle y demeura deux ans. Ils crurent qu'elle s'étoit fait catholique, parceque durant ce voyage elle se désaccoutuma d'aller au prêche; & qu'après être revenue à Utrecht, s'étant retirée à la campagne, elle continua à faire ses dévotions hors des temples: si bien que peu à peu elle se jetta tout-à-fait dans des pratiques de piété fort intérieures, sans assister aux églises, de quelque religion que ce fût. Voici la cause de ce changement de conduite. Labadie ayant trouvé de la facilité à s'insinuer auprès de cette illustre fille, lorsqu'elle étoit à Utrecht, où elle faisoit profession d'une vertu sévere, & ne connoissoit guère que son cabinet, il en profita, & s'attacha auprès d'elle avec tout le soin d'un homme vain & intéressé. La maison de la demoiselle avoit été jusqu'alors une académie de belles lettres. Elle changea de face, lorsque le nouveau directeur y fut introduit. Son logis fut le rendez-vous de toutes les personnes qui tendoient à la perfection, telle que Labadie la prêchoit. Celui-ci devint l'ame de la nouvelle association, qui ne fut presque composée que de la noblesse & des plus riches citoyens; & lorsque Labadie fut mort, mademoiselle de Schurman établit le siége de la nouvelle association à Wiewert, proche Leuwarden. Elle avoit transféré son domicile dans cette bourgade, où ensevelissant les beaux talens de son esprit, elle ne s'occupa plus qu'à continuer l'ouvrage de son directeur; & par ses soins Wiewert fut bientôt peuplé de prétendus parfaits, dont elle dirigeoit le cœur sur le plan de Labadie. Mademoiselle de Schurman mourut en ce lieu, avec beaucoup de marques de zèle & d'amour pour Dieu, le 5 mai 1678, âgée de près de 71 ans. Elle avoit publié en latin un traité, intitulé ἐυκληρίαν, c'est-à-dire, *la bonne part*, où elle fait des réflexions fort solides, & où elle nous apprend diverses particularités de sa vie. C'est de-là, & de quelques autres mémoires, qu'a été tiré ce qu'on vient de dire. * Le P. Jacob, *dans sa bibliothéque des femmes savantes*. Vossius, Saumaise, Valere André, le Laboureur & plusieurs autres, ont parlé de cette illustre fille avec éloge. La meilleure édition des opuscules de mademoiselle de Schurman est celle de Leyde 1648, procurée par les soins de Frédéric Spanheim. On trouve en tête le portrait de mademoiselle de Schurman fait en 1640, à l'âge de 33 ans; ce qui confirme qu'elle n'étoit née qu'en 1607. Les opuscules contenus dans ce recueil, sont, 1. *De vitæ termino*. 2. *Num fœminæ christianæ conveniat studium litterarum*, avec plusieurs lettres d'André Rivet, à qui cette dissertation est adressée, & les réponses de mademoiselle de Schurman sur la même matiere, & plusieurs autres lettres de la même sur d'autres sujets. 3. Ses poësies latines. 4. Ses lettres françoises. Ce recueil est terminé par un autre, qui contient les éloges faits par différentes personnes en prose & en vers en l'honneur de mademoiselle de Schurman.

SCHURZFLEISCH (Conrad Samuel) fils de *Jean*, recteur de Corbach, ville du comté de Waldeck, naquit dans cette ville au mois de décembre 1641, commença ses études dans le même lieu, & alla les continuer à Giessen. Il passa de cette ville à Wittemberg, & en 1664, il y fut reçu docteur en philosophie. Etant retourné dans sa patrie, il y régenta pendant quelque temps à la place de son pere; mais trouvant cette classe trop petite pour lui, il la quitta, après avoir écrit sur les murailles *Hæc schola me non capit*: cette classe n'est pas digne de moi. Voulant achever de se perfectioner dans les belles lettres, il alla en 1667 à Leipsick où il eut la conduite de deux jeunes seigneurs. Deux ans après il retourna à Wittemberg avec un de ses disciples. Son mérite lui procura en 1671, le titre de professeur extraordinaire en histoire dans cette ville. Benoît Carpzovius étant mort, il lui succéda en 1675, dans la charge de professeur en poésie, d'où il passa en 1678, à celle de professeur ordinaire en histoire. Dans la suite il joignit à cette qualité celle de professeur en langue grecque. Ces occupations ne l'empêcherent pas de faire quelques voyages. En 1680 il alla en Hollande & en Angleterre, & l'année suivante en Italie, visitant partout les bibliothéques & les gens de lettres. En 1700 Georges-Gaspard Kichmaier, professeur en éloquence à Wittemberg, étant mort, Schurzfleisch quitta la chaire de grec pour prendre celle d'éloquence, qu'il a gardée jusqu'à sa mort. Quelque temps après il se démit de celle d'histoire en faveur de son frere *Henri-Léonard*, se réservant seulement le titre de professeur honoraire. Il a eu aussi dans la suite la direction de la bibliothéque du duc de Saxe-Weimar, avec le titre de conseiller de ce prince. On rapporte qu'étant à Rome, & voyant une statue de Cicéron, il fit devant elle un discours à la louange de ce célébre orateur, à qui il adressa la parole, comme s'il eût été vivant, en présence d'un grand nombre d'auditeurs, surpris d'une imagination si singuliere. Il est mort le 7 juillet 1708, dans sa soixante-septiéme année. Il avoit une bibliothéque nombreuse, composée de livres curieux & recherchés, & l'on voit par ses ouvrages qu'il en a fait usage. Voici ceux dont parle le P. Niceron, dans les tomes I & X de ses *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres*. 1. *Orationes panegyricæ & allocutiones varii argumenti*; *Wittembergæ*, 1697, *in*-4°. 2. *Dissertationes academ cæ varii argumenti*; *Wittembergæ*, 1699, *in*-4°. 3. *Disputationes historicæ civiles, collectæ & conjunctim editæ*; à Leipsick, 1699, *in*-4°. Il y a soixante-cinq dissertations dans ce recueil, qui sont importantes pour l'histoire ancienne, & pour l'histoire moderne. M. l'abbé Lenglet les détaille dans son catalogue des historiens, & en parle très-avantageusement. 4. *Epistolæ*; à Wittemberg, 1700, *in*-8°. 5. *Epistolæ arcanæ varii politici, in primis historici, antiquarii & litterarii argumenti*: *Halæ Magdeb.* 2. tomes *in*-8°, le premier en 1711, le second en 1712. On a réimprimé toutes ces lettres vers 1725, en Allemagne, en trois volumes *in*-8°, & cette

édition est fort augmentée. 6. *Poëmata latina & græca, unà cum quibusdam inscriptionibus, collecta, conquisita, & simul edita*; à Wittemberg, 1702, *in*-8°. 7. *Joannis Sleidani de quatuor summis Imperiis libri tres, à Conrado Samuele Schurzfleischio continuati*; à Wittemberg, 1678, *in*-8°. Cette continuation va jusqu'en 1678. Elle a été réimprimée depuis avec une nouvelle suite de Chrétien Juncker; à Francfort, 1711, *in*-8°. 8. *Dionysius Longinus de sublimi, ad fidem codicum à Jacobo Tollio omissorum recensitus, notisque è schedis Conradi Samuelis Schurzfleischii auctus*; à Wittemberg, 1711, par les soins de son frere Henri-Léonard. 9. *Joannis Schefferi de naturâ & constitutione philosophiæ italicæ seu Pythagoricæ liber. editio secunda, cui accedunt aurea Pythagoræ carmina: cum præfatione C. S. Schurzfleischii*; à Wittemberg, 1701, *in* 8°. 10. *Orthographia romana ex Acroasibus Conradi Samuelis Schurzfleischii collecta à M. C. Accedit orthographia Norisiana*, à Wittemberg, 1707, *in* 8°. Ce qu'il y a de Schurzfleisch dans cet ouvrage, est peu de chose: c'est Jean-David Cœlerus qui l'a publié. Dans le second volume de ses lettres imprimé en 1712, on trouve un supplément de cette orthographe. 11. Schurzfleisch a publié sous un faux nom, *Judicium de novissimis prudentiæ civilis scriptoribus, ex Parnasso cum Eubulo Theosdato Sarckmasio in secessu Albipolitano ingenue communicatum. Martismonte. Excudebat Satyrus Stepabhius*, 1669, *in*-4°. Cet écrit qui ne contient qu'une feuille & demie, renferme le sentiment de l'auteur sur quinze jurisconsultes ou écrivains politiques Allemans. Comme il y a beaucoup de liberté, l'écrit fit du bruit, & l'auteur qui avoit été reçu docteur à Wittemberg, fut à cette occasion retranché du corps de cette université, qui condamna son ouvrage. Il y fut rétabli deux ans après, lorsqu'il y eut été fait professeur extraordinaire en philosophie & en histoire. Dès que son écrit fut publié, on vit aussi paroître contre plusieurs ouvrages destinés à venger les auteurs qui y étoient maltraités; & Schurzfleisch y fit diverses réponses. Théodore Crusius a recueilli ces écrits, & celui qui avoit occasioné la dispute, & les a publiés en 1711, *in*-8°, sous ce titre: *Acta Sarckmasiana ad usum reipublicæ litterariæ in unum corpus collecta*. On peut voir les titres de ces piéces dans le tome dixiéme du P. Niceron. Dans le recueil de Crusius, les jugemens de Schurzfleisch y paroissent avec une continuation de l'auteur même, qui avoit deja paru avec les premiers jugemens, mais d'une maniere fort imparfaite, en 1709, dans le recueil intitulé: *Nova librorum rariorum collectio, qui vel integri inseruntur, vel accuratè recensentur; Halæ Magdeb. in*-8°, pag. 444, & suiv. 12. *Breves animadversiones in Relfendso Heromontanum*. L'auteur dans cet ouvrage où il a pris le nom de *Huno ab Hunenfeld*, s'est proposé de réfuter un livre de Jean Volfgang Rosenfeld qui avoit paru en 1669, *in*-12. sous le nom de Jean Relfendso Heromontanus, *de summâ principum Germanicorum potestate*. Outre ces ouvrages de Schurzfleisch dont le P. Niceron a donné les titres, on connoît encore les suivans dont il n'a point parlé: 1. *Conradi Samuelis Schurzfleischii polyhistoris introductio in notitiam scriptorum variarum artium atque scientiarum, ex variis acroasibus & mss. celeberrimi hujus viri collecta & eruta, operâ & studio J. C. Wittembergæ Saxonum*, 1736, *in*-8°, par conséquent depuis les tomes I & X du P. Niceron. Il y a dans cet ouvrage des notes très-satyriques sur divers auteurs, entr'autres sur plusieurs papes. On n'y voit aucune préface de l'éditeur, & l'ouvrage est fort mal imprimé. 2. *Acta litteraria quibus anecdota animadversionum spicilegia e codicibus mss. quorumdam eruta comprehenduntur. Henricus Leonardus Schurzfleischius ex bibliothecâ suâ edidit, & insertis è schedis B. fratris elogiis atque observationibus illustravit*; à Wittemberg, 1714, *in*-8°. Ce recueil contient les opuscules suivans de Conrad Samuel Schurzfleisch: 1. *Historiæ Germanicæ fundamenta*. 2. *Emendationes in inscriptiones quasdam ex inspectis ipsismet in Italiâ marmoribus*. 3. *Notæ in Aristæneti epistolas*. 4. *Animadversiones in Taciti dialogum de causis corruptæ eloquentiæ*. Dans la préface de ce recueil, l'éditeur s'étend beaucoup sur les louanges de son frere. Henri-Léonard Schurzfleisch est connu lui-même par plusieurs ouvrages qui lui ont fait honneur; mais nous n'avons vu que le suivant, intitulé: *Historia Ensiferorum ordinis Teutonici Livonorum*; à Wittemberg, 1701, *in*-8°. En 1744, on a donné à Wittemberg un volume qui contient un recueil de dissertations sur l'histoire ecclésiastique, lesquelles sont le précis & le fruit des leçons publiques que l'auteur a données dans le collége de Wittemberg qu'il avoit ouvert. Le titre de cet ouvrage est: *Conradi Samuelis Schurzfleischii polyhistoris incomparabilis, humanit. & eloquentiæ in academiâ Wittembergensi olim profess. publici ordinarii, serenissimi principis Saxo-Vinar. consiliarii & bibliothecæ directoris, historia ecclesiastica, in quâ ecclesiæ status, imperatores, pontifices, patres, viri docti, hæretici ac schismatici, ritus, concilia & synodi exponuntur, ex mss. edita studio Godofredi Wageneri*, *in*-4°.

SCHUSSENRIEDT, abbaye de Souabe, située vers la source de la riviere de Schuss, entre Biberac & Konigseck. Ce lieu étoit autrefois un château. Berenger de Schussenriedt en fit un monastere, dont il fut le premier prévôt l'an 1188. Le concile de Basle lui donna ensuite le titre d'abbaye. * Mati, *diction.*

SCHUT (Corneille) peintre d'Anvers, apporta en naissant une vive imagination & un grand talent pour la peinture, comme on le voit par ses ouvrages, qu'il assaisonnoit d'idées poétiques. Il étoit peu employé: & comme il en attribuoit la cause à la réputation de Rubens, il s'emporta contre ce peintre, & le traita d'avare: mais Rubens ne s'en vengea qu'en lui procurant de l'ouvrage. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

SCHUT ou CITUATU, *Cituorum insula*, isle de la haute Hongrie, entre les bras du Danube, est séparée en deux, dont l'une s'appelle *le grand Schut*, & l'autre *le petit Schut*. Komorre est la capitale du grand Schut, qui s'étend depuis cette ville jusqu'à Presbourg. Ce pays est agréable, & rempli de beaux jardins, de garennes, d'étangs, & de bons pâturages. * Fournier, *in geogr.*

SCHWALBACH: il y a deux bourgs de ce nom dans le Westerwald en Allemagne; l'un dans les états de Nassaw sur l'Har, à trois lieues au-dessus de Dietz; l'autre sur la même riviere à trois lieues au-dessus du premier. Ce dernier, que l'on nomme *Langen Schwalbach*, pour le distinguer de l'autre, est dans le comté de Catzenellebogen. Il a des eaux minérales fort estimées. Elles ont un petit gout aigre, qui approche de celui du vin du Rhin. * Mati, *dict.*

SCHWANDE, bourg du canton de Glaris en Suisse, sur la riviere de Lint, à une lieue au-dessus de Glaris. Schwande est le lieu où se tient tous les ans l'assemblée générale du canton. Il étoit autrefois une baronie, & la résidence de ses barons. * Mati, *diction.*

SCHWART (Bertholde) autrement dit CONSTANTIN ANCKLITZEN, originaire de Fribourg en Allemagne, & moine de profession, fut l'inventeur de la poudre à canon & des armes à feu: malheureuse expérience qu'il découvrit par le moyen de la chymie. On dit qu'ayant pilé du salpêtre dans un mortier, il fut surpris de voir que le feu y prit tout d'un coup: ce qui l'obligea d'en chercher la raison. Il la conçut, & parvint par dégrés jusqu'à inventer la poudre à canon, puis les armes à feu. Dans un traité que nous avons parmi les œuvres d'Albert *le Grand*, ce Bertholde Schwart, ou *le Noir*, dit qu'il étoit Cordelier, & que ce fut en prison qu'il inventa la poudre. L'usage commença d'en devenir commun vers l'an 1380, & les Vénitiens s'en servirent contre les Génois, principalement au siége de Chiozza. Il faut pourtant avouer que la pou-

dre à canon n'étoit pas inconnue avant ce temps-là; car Petrarque & quelques autres semblent en parler dans leurs ouvrages. Scaliger, Forcatulus, Argolus & d'autres auteurs nous ont laissé des épigrammes ingénieuses contre les inventeurs d'une chose si pernicieuse. * *Consultez* Petrarque, *de remed. utriusque fort.* Naucler & Palmerius, *in chron. an.* 1213. Mariana, *l.* 16, *de reb. Hisp. c.* 16. Polydore Virgile, *l.* 2, *de Invent. c.* 11. Forcatulus, *l.* 4, *de Imper. & Phil. Gall.* Ramus, *l.* 2, *Schol. Mathem.* Salmth, *in comment. Pancir. rer. invent. P. II*, *tit.* 18, *&c.*

SCHWARTZ (Christophe) peintre, surnommé le Raphaël d'Allemagne, étoit né à Ingolstad vers l'an 1550. Il étudia à Venise sous le Titien, & devint habile. L'électeur de Bavière informé de sa capacité, l'attira à son service, & le nomma son premier peintre. Schwartz fut renommé pour les grandes compositions, le bon coloris & la facilité du pinceau. Sandrart qui avoit vu plusieurs ouvrages de sa main, en parle avec éloge, & Goltzius fit son portrait en 1591. Il est mort à Munich en 1594, âgé d'environ 44 ans. Il eut pour disciple George Besam. Le mérite de Schwartz n'est guère connu en France que par ses dessins & ses estampes. * *Voyez* son éloge dans les vies des peintres par M. d'Argenville, tome second, pag. 13, & suivantes.

SCHWARTZBOURG, comté, est un des états de la Thuringe, en haute Saxe. Il est divisé en deux parties. La *supérieure* ou *méridionale* est entre le duché de Weimar & celui de Coburg. Elle peut avoir dix lieues de long, & six de large : elle comprend les bailliages de Schwartzbourg, d'Arnster, de Konigseck, de Rudelstat, & de Plakenberg. L'*inférieure* ou *septentrionale* est entre les terres de Saxe-Hall & les comtés de Stolberg & d'Hohenstein. Elle peut avoir douze lieues de long, & environ quatre de large, & elle renferme les bailliages de Sundershausen, & de Frankenhusen, de Strausberg & d'Heringen. Il y a encore dans les états de Schwartzbourg le bailliage de Leutenberg, situé le long de la Sala, sur les confins de la Misnie & du marquisat de Culemback. La maison de Schwartzbourg est fort ancienne. L'an 1349, *Gunter* de Schwartzbourg fut élu empereur dans les formes; mais se voyant empoisonné, il céda l'empire à Charles de Luxembourg, qui avoit été élu contre toutes les régles, pendant la vie de Louis de Baviere, par quelques membres de l'empire ennemis de cet empereur, & mourut à Francfort six mois après son élection. Les comtes de Schwartzbourg sont divisés en deux branches principales, qui se distinguent par les noms d'*Arnstet*, & de *Rudelstet*, ou *Rudolstat*.

SCHWARTZEMBOURG. On nomme aussi SCHWARTZEMBOURG une ville & baillage de Suisse, qui appartient aux cantons de Berne & de Fribourg.

☞ SCHWARTZEMBERG, principauté d'Allemagne, dans la Franconie, entre l'évêché de Bamberg, & le marquisat d'Anspach. Elle tire son nom du château de Schwartzemberg, situé sur la petite riviere de Lée, à une heure du bourg de Langfeld. Ce n'étoit anciennement qu'une seigneurie peu considérable, que l'empereur Sigismond érigea en baronie l'an 1417, en faveur d'Erckinger de Schwartzemberg. L'empereur Maximilien I lui donna le titre de comté à la diéte d'Augsbourg en 1566, & l'empereur Léopold érigea ce comté en principauté de l'empire par lettres patentes du 14 juillet 1670. Le prince de Schwartzemberg fut introduit dans le collége des princes au mois d'août 1674. Il n'y a dans cette principauté que les petites villes de Schenfelt, & de Marckbrait. Le prince de Schwartzemberg possede encore la baronie de Sainsheim, qui est l'ancien patrimoine de sa maison, & pour laquelle il a séance & voix dans le banc des comtes de Franconie. * La Martiniere, *dict. géogr. Abrégé chron. de l'hist. & du droit public d'Allemagne.*

SCHWATZ, petite ville du Tirol, située sur l'In, à six lieues au-dessous d'Inspruck. Quelques géographes prennent Schwatz pour l'ancienne *Sabatum* ou *Sevatum*, ville du Norique, que d'autres placent à Suneberg, village du Tirol, sur la riviere d'Eisoco. * Baudrand.

SCHWEIDNITZ, ville de Silésie, sur la riviere de Westritz, à dix lieues de la ville de Breslaw vers le couchant. Schweidnitz est fortifiée, & capitale d'un duché ou d'une principauté, qui est entre celles de Jawer, de Breslaw, de Brieg, de Monsterberg & la Bohême. * Mati, *dict.*

SCHWEINFURT, ville impériale d'Allemagne en Franconie, est sur le Mein, & dépend de l'évêque de Wirtzbourg. Les Suédois la prirent durant les guerres d'Allemagne du XVII siécle.

SCHWEINITZ, petite ville de la haute Saxe. Elle est dans le duché de ce nom, sur l'Elster, à cinq lieues de Wittemberg, vers le midi oriental. * Mati, *dict.*

SCHWENCKFELD (Gaspard de) gentilhomme du XVI siécle, issu d'une ancienne famille noble de Silésie, né dans son château d'Ossig, au duché de Liegnitz, fit d'assez bonnes études, après lesquelles il vécut plusieurs années en courtisan, à la cour de Charles, duc de Munsterberg & ailleurs. Il apprit ensuite la langue grecque, & se mit à lire les peres de l'Eglise qui ont écrit en cette langue. Livré à la secte des Protestans, il défendit leur parti, & fit ce qu'il put pour l'étendre, & y attirer Jacques Salza, évêque de Breslau, par un écrit qu'il rendit public, étant chanoine au collége de saint Jean à Liegnitz. Il écrivit ensuite contre les prétendus réformés, son traité de *l'abus qu'on fait de l'évangile en faveur de la sécurité charnelle*, adressé à Frédéric, duc de Liegnitz. Ce traité l'engagea dans une conférence avec Luther, au commencement de décembre 1525, sur l'article de la sainte cène, en présence du docteur Bugenhage, & à la sollicitation du prince de Liegnitz, & il y fit connoître une partie de ses sentimens hérétiques. Il soutenoit entr'autres, que l'écriture sainte n'étoit qu'un témoignage rendu à la parole de Dieu; que la véritable parole de Dieu étoit Jesus-Christ en nous; que le ministere public de la parole & l'administration des sacremens n'étoient pas nécessaires, & ne contribuoient en rien au salut; que le seul véritable serviteur de Dieu, capable de contribuer à la conversion des hommes, étoit celui à qui l'esprit de Dieu communiquoit immédiatement ses lumieres; que chaque fidéle pouvoit enseigner par-tout où il se trouvoit; qu'il ne falloit baptiser personne avant qu'il fût converti; que la manducation spirituelle par la foi du corps & du sang de J. C. suffisoit; qu'il suffisoit de se confesser à Jesus-Christ, mais qu'on pouvoit consulter un homme éclairé, & lui demander de prier pour soi; que J. C. selon sa nature humaine, n'étoit pas créature, quoiqu'il eût pris sa chair de la Vierge Marie. Au reste, il rejettoit plusieurs erreurs des luthériens & des calvinistes, comme la justice imputative des derniers. Ses erreurs particulieres, & l'éloignement qu'il avoit pour plusieurs des sentimens des hérétiques de son temps, le firent également rejetter des catholiques, des luthériens & des calvinistes. Les uns & les autres écrivirent contre lui, & les livres qu'il fit pour sa défense, ou pour enseigner ses blasphêmes, furent défendus & supprimés. Lui-même se vit bientôt en but à toutes les sectes, comme il étoit en horreur à l'église, & il fut errant pendant un temps considérable. Le roi Ferdinand & le duc Frédéric le chasserent en 1527, de la Silésie, où il avoit déja fait un grand nombre de partisans. Le duc Frédéric de Liegnitz s'étoit même déclaré pour lui; mais les plus fameux luthériens l'en détournerent pour le précipiter dans leurs propres abîmes. Ce fanatique étant passé à Strasbourg, y écrivit contre Luther avec encore plus de liberté qu'il n'avoit fait, & il tint la même conduite à Augsbourg, où il fit un séjour assez long, & dans plusieurs autres villes impériales. Il

mourut dans ses erreurs à Ulm le 10 décembre 1561, âgé de 71 ans. Il a encore des partisans en Silésie, que l'on nomme *Schwenckfeldiens*, mais qui ne dogmatisent point, & qui ménent une vie paisible. Ses écrits qui parurent d'abord séparément *in-8°* & *in-4°*. ont été réimprimés en un recueil *in-folio* en 1564, par les soins de ses disciples, sans nom de lieu. En 1592, on en a fait une nouvelle édition, en quatre volumes *in-4°*.

SCHWERIN, ville d'Allemagne, capitale de Meckelbourg, & résidence de ses ducs.

SCHUZ (Jean Helvic Sinold de) d'une famille noble & ancienne, étoit né en 1624, à Guisen en Hesse. Il fut élevé aux premiers emplois sous les empereurs Ferdinand III & Léopold. Il exerça sous eux, pendant 17 ans, la charge de conseiller aulique, & s'y fit beaucoup estimer. Le duc de Brunsvic-Zell le fit ensuite son chancelier & son premier ministre. Son mérite, ses talens, sa probité éclaterent dans ces dignités; & jusqu'à sa mort arrivée en 1677, il fit voir qu'il étoit digne des fonctions dont ces princes l'avoient chargé, & de la confiance qu'ils lui avoient donnée. Ses *Prælectiones ad jus publicum & feudalia placita*, &c. qu'il a données au public, ne sont pas une moindre preuve de son érudition & de sa connoissance particuliere du droit. Il étoit fils de Justus Schuz, conseiller privé & chancelier du landgrave de Hesse Darmstadt, qui fut envoyé au traité de la paix de Riswick, qui fut chargé de plusieurs autres ambassades qui lui ont fait beaucoup d'honneur, & qui s'est fait connoître des savans par ses dissertations *De vicariis imperii*; ses *Exercitationes ad instituta*, & son *Collegium feudale*. Le chancelier, pere de Jean Helvic, eut deux freres, Herman Adolphe & Jean Henri, qui furent faits colonels par l'empereur Ferdinand II, & tués tous deux en 1620, dans une même journée, proche de la ville de Prague, à la fameuse bataille du Mont-Blanc ou de Weissemberg en Bohême, où cette famille a été élevée à la dignité de comte, & y est encore fort estimée. Un troisiéme frere du chancelier, nommé Christophe, a été aussi élevé aux charges, & sa famille s'est établie à la cour d'Anspach, excepté son second fils Jean Helvic, qui a servi dans les troupes angloises. Le chancelier Jean Helvic Sinold de Schuz, eut pour fils Justus-Louis de Schuz, qui fut conseiller privé & ambassadeur de l'électeur de Brunswic-Lunebourg à Londres, où il est mort pendant son ambassade en 1709. Il a laissé trois fils, qui sont élevés aux premiers emplois en Angleterre & à Hanovre.

SCHYN (Herman) ci-devant docteur en médecine, & depuis pasteur de l'église d'Amsterdam, mort après l'an 1722, & avant 1729, donna en 1711 un livre flamand intitulé: *Histoire abrégée des Chrétiens Protestans surnommés* Mennonites. Onze ans après il fit imprimer chez les Westburges, *Historia Christianorum qui Mennonitæ appellantur.* Les auteurs des *Acta eruditorum* de Leipsick ont fait une mention honorable de ces deux ouvrages. Ils ont seulement observé que dans le second, l'auteur avoit moins rapporté l'histoire des Mennonites, qu'exposé & défendu leur doctrine. Cette observation engagea M. Schyn à faire de nouvelles recherches sur l'histoire des sectaires nommés *Mennonites*, qui ont beaucoup de ressemblance avec les Vaudois; mais n'ayant pu faire imprimer son ouvrage de son vivant, ses héritiers l'ont publié en 1729, & dédié aux auteurs des actes de Leipsick. Cet ouvrage, imprimé à Amsterdam, a pour titre: *Historiæ Mennonitarum plenior deductio, in quâ de origine, nominibus, differentiis, dogmatibus propriis & peculiaribus, confessionibus, auctoribus: itemque de hodierno statu eorum Christianorum, qui à Mennone Simonis, Mennonitæ appellantur, fusiùs agitur; Auctore Hermanno* Schyn, *nuper Medicinæ Doctore, & Verbi Divini in Ecclesiâ sub signo solis Amstelodami Ministro.* Selon cet ouvrage, tous ceux qui jusque-là avoient parlé des Mennonites avoient mal connu cette secte & ses dogmes. M. Schyn s'attache à montrer qu'il y a une grande différence entre eux & les Anabaptistes; que les Mennonites sont une branche des Vaudois; que leurs mœurs sont pures & réglées, & qu'on leur a attribué beaucoup de mauvais sentimens qu'ils n'ont jamais adoptés. Ils ont formé diverses sociétés, & se sont divisés en *Flamans*, *Waterlanders*, *Frisons* & *Allemans*, ainsi nommés des lieux qu'ils ont habités anciennement. Les Flamans peuvent être appellés *Mennonites rigides*, parcequ'ils suivent plus à la rigueur que les autres les opinions de leurs ancêtres touchant la discipline ecclésiastique. Les *Galénistes* & les *Apostoliques* forment une seconde division. Ils tirent leur nom de *Galenus Abrahami* & de *Samuel Apostool*, dont le premier nioit la divinité éternelle du Fils, la justification & la sanctification par le sang de Jesus-Christ, & la visibilité de l'église catholique, articles que défendoit le second. On pouroit compter encore les *Oekwallistes*, sectateurs de *Oeke-Wallis*, pasteur Frison, qui conservent la rigoureuse doctrine de *Menno* sur l'excommunication. Leurs églises principales sont en Lithuanie & à Dantzick. * Voyez l'ouvrage d'Herman Schyn, ou l'extrait de cet ouvrage dans les *Lettres sérieuses & badines*, &c. tome troisiéme, premiere partie, lettre quatriéme.

SCHYROS, *cherchez* SCHIRO.

SCIADRENSIS ou SCHADRENSIS (Isaac) écrivain Syriac, Maronite du Mont-Liban, tiroit son nom du bourg de *Schadra*: il vivoit vers le commencement du dix-septiéme siécle. Il se donne le titre d'archevêque de Tripoli en Syrie. Il a composé pour l'usage de ses compatriotes une Grammaire pour la langue syriaque, faite en syriac même. Cette grammaire fut imprimée par les soins de l'auteur à Rome, dans le collége des Maronites, en 1636. La préface est en arabe, mais imprimée avec des caracteres syriacs. Il y dit que son pere *Jean Ebn Schadjack*, qui mourut peu après avoir été élevé à la charge de métropolitain dans sa patrie, avoit été envoyé à Rome en 1603, auprès du pape Clément VIII, avec quatre de ses fils, Cyriaque, Michel, Sergius & Isaac. Celui-ci est celui que l'on appelle Isaac Sciadrensis: il étudia & enseigna ensuite au collége des Maronites à Rome. Depuis, étant retourné dans sa patrie, il fut nommé archiprêtre de Tripoli, dignité qu'il exerça pendant dix ans. Au bout de ce terme, en 1629, il fut élevé à la dignité de métropolitain de Canubin & des lieux qui en dépendent. Le patriarche *Jean* l'avoit envoyé deux fois à Alep. Il revint avec ses deux fils *Jacques* & *Jean*, diacres. C'est ce qu'on lit dans la préface de sa grammaire, citée plus haut; & ce qui est rapporté dans le *Dictionnaire historique* imprimé à Basle.

SCIALAC ou SCHALACH (Victorius) Syrien, né au Mont-Liban, & religieux Maronite, vivoit à Rome dans le commencement du dix-septiéme siécle, & y enseignoit les langues orientales, la philosophie & la théologie. Il a traduit d'arabe en latin les Liturgies attribuées à S. Basile, à S. Grégoire de Nysse & à S. Cyrille d'Alexandrie. Cette collection a été imprimée en 1604. On a aussi de Scialac: *Introductio ad grammaticam arabicam*; à Rome 1622, & une traduction des pseaumes d'arabe en latin, faite de concert avec Gabriel Sionite: elle a paru à Rome en 1614. Enfin on lui doit une traduction latine du Targum chaldaïque sur le livre de Job. * Le pere le Long en sa Bibliothéque sacrée, *in-folio*.

SCIAPODES, autrement MONOSCELES, peuples fabuleux, habitoient, dit-on, dans je ne sais quel pays des Indes ou de la Libye. On dit qu'ils couroient sur une jambe avec une vitesse admirable: c'est pourquoi on les nomma *Monosceles*. Ils furent appellés *Sciapodes*

*podes*, parcequ'au cœur de l'été ils se couchoient sur le dos, & se couvroient de leurs pieds, qui leur servoient d'ombre. * Pline, *l.* 7, *c.* 2. S. Augustin, *au seiziéme livre de la Cité de Dieu.*

SCIATI, isle de l'Archipel, *cherchez* SCHIATTI.

SCIERCK, *cherchez* SIRQUES.

SCILLITAINS. On donne ce nom à des martyrs de la ville de Scille, dans la province proconsulaire d'Afrique, qui souffrirent sous le regne de l'empereur Severe, vers l'an 200 de Jesus-Christ, Saturnin étant proconsul en ce pays. On nomme dans les actes de ces martyrs, trois hommes, Sperat, Narzale & Scittin; & trois femmes, Donate, Seconde & Vestine. Sperat porta la parole pour tous au proconsul; & les autres étant demeurés fermes, aussi-bien que lui, ils furent condamnés à mort avec d'autres martyrs, & exécutés le 17 juillet de l'an 200. La mémoire de ces martyrs étoit célebre en Afrique, comme on le voit par le sermon que saint Augustin fit en leur honneur dans une église de Carthage, qui étoit dédiée sous leur invocation. On croit que leurs corps furent transportés en France dans le VIII siécle, sous le regne de Charlemagne. * S. Augustin, *serm.* 155. Victor de Vite, *l.* 1, *c.* 4, *hist. Vandal.* Agobard, *tom.* 2, *pag.* 121. Adon, *in chron. Acta apud* Ruinard. Tillemont, *tom. III.* Baillet, *vies des Saints.*

SCILURUS, *cherchez* SCYLURUS.

SCIN, place forte dans la Dalmatie, commande sur une étendue de pays qui est de trois milles, à prendre au-dessus de Clissa, jusqu'à la riviere de Cittena, où il y a des plaines très-fertiles. Le général Cornaro l'attaqua en 1686, accompagné du prince de Parme, & du comte de Saint-Paul. Après avoir foudroyé la place, il donna l'assaut, qui fut vigoureusement soutenu par les Turcs; mais après un combat de trois heures, les chrétiens forcerent les postes des ennemis, & taillerent en piéces tous ces barbares, à la réserve des femmes & de ceux qui n'étoient pas en état de porter les armes. On trouva dans le fort de Scin huit piéces de canon; & l'on en fit réparer les bréches, pour le mettre en état de défense. * P. Coronelli, *description de la Morée.*

SCINIS, nommé par Plutarque *Sinnis*, insigne voleur, faisoit sa demeure aux environs de la ville de Corinthe, dans le Peloponnèse. Il avoit une force prodigieuse; & lorsqu'il vouloit faire mourir quelqu'un, il courboit jusqu'à terre deux pins, où il attachoit les bras de ces malheureux; puis il lâchoit ces arbres, qui, remontant dans leur situation naturelle, mettoient en piéces celui qui étoit lié. Mais Thésée passant par-là, lui fit souffrir le même supplice. Ovide parle de lui dans ses *Métamorphoses.* * Plutarque, *T. I*, *p.* 4 & 5.

SCIO ou SIO, isle de l'Archipel, *cherchez* CHIO.

SCIONÉ, ville que Thucydide, *liv. IV*, dit être une ville de la contrée appellée *Pallene*, qui est une espéce de presqu'isle de la Macédoine, au golfe Thermaïque: & parceque quelques auteurs mettent cette contrée dans la Thrace, Etienne de *Byzance*, pour cette raison, attribue Scioné à la Thrace. Elle étoit sur la côte du golfe Thermaïque. * Lubin, *tables géograph. sur les vies de Plutarque.*

SCIOPPIUS (Gaspard) l'un des plus redoutables critiques des XVI & XVII siécles, naquit dans le Palatinat le 27 mai 1576. Il étoit gentilhomme, si l'on en veut croire l'acte d'attestation qu'il prit à Rome de la chambre apostolique; mais d'une naissance très-basse, & fils d'un fossoyeur, à ce qu'ont publié ses ennemis. Il étudia dans les universités du Palatinat, & fit un progrès si rapide, qu'à l'âge de seize ans il mit au jour des livres qui le firent admirer. Depuis, il fit un voyage en Italie, d'où il revint en Allemagne; & enfin il retourna encore en Italie, où il résolut de se fixer. Il abjura la religion protestante, & se fit catholique vers l'an 1599; & dans cette nouvelle situation, il se déchaîna à toute outrance contre les Jésuites, qu'il affecta de déchirer par des libelles sanglans, comme il avoit fait avant son changement de religion. Le zèle qu'il témoigna contre les sectateurs de ses anciennes erreurs eût été louable, s'il ne l'eût poussé jusqu'à la violence. L'audace avec laquelle il attaqua les plus savans hommes de l'Europe, & sur-tout le célebre Joseph Scaliger, attira sur lui une grêle d'invectives, & lui fit donner le surnom de *Cynique.* Les livres qu'il écrivit contre Jacques I, roi d'Angleterre, lui couterent beaucoup plus cher. Car en 1614, il fut attaqué par des domestiques de l'ambassadeur d'Angleterre, & fut percé de plusieurs coups. Il n'avoit pas épargné la personne de Henri IV, & ce fut pour cette raison que le libelle intitulé, *Ecclesiasticus*, fut brulé à Paris par la main du bourreau. Haï de tout le monde, & craignant toujours justement pour sa vie, il chercha un azyle à Padoue, où il mourut le 19 novembre 1649, dans la soixante-quatorziéme année de son âge. C'étoit un homme d'un génie vaste, impétueux, d'une application infatigable & d'une profonde littérature. Il se piquoit sur-tout d'une belle latinité; & sa critique, non contente de s'étendre sur les auteurs modernes, osa remonter jusqu'à Ciceron. Son emportement, pour ne pas dire la fureur qui paroît dans ses écrits, doit rendre sa mémoire odieuse, & servir d'exemple à ces savans féroces, qui s'acharnent sans distinction sur ce qu'il y a de plus distingué, même dans la république des lettres. Au reste, quoiqu'il se parât du titre pompeux de comte de Claravalle, comte Palatin, patrice de Rome, chevalier de saint Pierre, conseiller de l'empereur, du roi d'Espagne & de l'archiduc, il ne paroît pas qu'il ait vécu dans une grande opulence. Le nombre de ses écrits seroit d'un trop long d'étail, outre qu'il en a fait imprimer plusieurs sous des noms supposés, pour pouvoir satisfaire avec plus de licence le dangereux penchant qu'il avoit à la satire. Les plus considérables de ses ouvrages critiques sont; *Verisimilium*, *lib. IV. Suspectarum lectionum*, *lib. V. Notationes criticæ in Phædrum. Commentarius de arte critica*, *&c.* Il avoit composé ceux que nous venons de nommer, avant l'âge de 24 ans. On trouve un catalogue détaillé de ses ouvrages dans le tome XXXV[e] des *Mémoires* du P. Niceron, auquel nous renvoyons. Il est bon d'observer que Scioppius a pris quelquefois le nom de *Melior*, & plus souvent celui de *Melchior*: ce que nous remarquons, parceque quelques bibliothécaires, trompés par cette variation, en ont fait deux auteurs. * *Vita & parentes Gaspari Scioppii.* Freherus, *in Theat.* Octavio Ferrari. Le continuateur du président de Thou. Baillet, *enfans célebres*, & *Jugemens des savans.* Patin, *lettres.*

SCIPION. La famille de ce nom, autrefois très-illustre à Rome, étoit une branche de celle des Corneliens. Lucius Cornelius SCIPION, étoit consul l'an 456 de Rome, & 298 avant J. C. avec Cn. Fulvius Maximus. Il combattit les Toscans près de Volterre, & donna des marques de son courage en diverses autres occasions. * Tite-Live, *l.* 10. Cn. Cornelius SCIPION, dit *Asina*, fut consul avec C. Opilius Nepos, en 494 de Rome, & 260 avant J. C. & avec A. Attilius Calatinus l'an 500 de Rome, & 254 avant J. C. Il fut défait & pris avec dix-sept vaisseaux, pendant son premier consulat; mais l'année suivante, il prit Alerie, dans l'isle de Corse, avec quelques autres places, & fit vœu de faire bâtir un temple à la Tempête. De-là il passa dans l'isle de Sardaigne; & ayant pris Olbie, il défit & tua Hannon, général des Carthaginois. Dans son dernier consulat, il défit deux cens voiles des Carthaginois, & prit Palerme. * Tite-Live, *l.* 17. Valere Maxime, *l.* 5, *c.* 1. Zonaras, *in annal. &c.* Ce grand homme laissa deux fils, Cn. Cornelius SCIPION, qui fut consul l'an 533 de Rome, & 221

avant J. C. avec Minutius Rufus, & qui vainquit avec son collegue, les peuples d'Istrie qui écumoient la mer; l'autre est P. Cornelius SCIPION, qui fut consul avec Tib. Sempronius Longus l'an 536 de Rome, & 218 avant J. C. Ce fut cette année que commença la seconde guerre Punique. Il alla en Espagne pour s'opposer à Annibal; mais ayant su qu'il étoit déja dans les Gaules, & qu'il avoit passé le Rhône, il résolut de l'arrêter. Pour y réussir, ayant donné une partie de ses troupes à son frere, afin de poursuivre Asdrubal en Espagne, il se rendit à l'armée qui étoit sur le Pô: ce fut sur le Tesin que la premiere bataille se donna. L'armée romaine y fut mise en déroute; & Scipion y ayant été blessé, fût tombé lui-même entre les mains de ses ennemis, si Publius son fils, qui, quelque temps après, fut surnommé l'*Africain*, ne l'eût défendu avec beaucoup plus de vigueur que sa jeunesse ne sembloit le permettre. Dans la suite les deux freres donnerent souvent des marques de leur courage. L'an 542 de Rome, & 212 avant J. C. ils commanderent l'armée en Espagne, & enleverent cette province presque entiere aux Carthaginois. Ils rétablirent Sagunte; mais ils furent opprimés par les ruses des ennemis. Publius, abandonné par les siens, & défait par Asdrubal & par Magon, fut entouré par un gros de Numides qui le tuerent; & Cn. voyant son armée dissipée par toutes les forces des Carthaginois jointes ensemble, se sauva dans une tour. Sur le refus qu'il fit de se rendre, les ennemis y mirent le feu de toutes parts, & le firent périr misérablement. * Tite-Live, *l.* 21. Polype, *l.* 4. Florus. Eutrope. Orose, &c.

SCIPION (Publius Cornelius) surnommé l'*Africain*, étoit fils de *Publius Cornelius*, & n'étoit pas encore âgé de dix-huit ans, lorsqu'il sauva la vie à son pere à la bataille du Tesin. Ensuite il arrêta la noblesse romaine, qui vouloit abandonner Rome après la défaite de Cannes. Son pere & son oncle étant morts, il fut envoyé en Espagne à l'âge de vingt-quatre ans; & en moins de quatre années il reconquit tout ce grand pays sur les Carthaginois. En un seul jour il emporta Carthage-la-Neuve. Sa douceur contribua beaucoup à affermir ces conquêtes. La femme de Mardonius & les enfans d'Indibilis, qui étoient les principaux du pays, s'étant trouvés parmi les prisonniers, il les fit remener honorablement à leurs parens. Ce fut dans cette occasion, que par un motif de continence, il ne voulut pas même donner à ses yeux la satisfaction de voir une jeune dame, dont la beauté attiroit l'admiration de tout le monde. Il accompagna même cette modération généreuse, d'une libéralité qui ne l'étoit pas moins; car il voulut que la rançon qu'on lui offroit pour cette prisonniere servît à l'augmentation de la dot qu'on avoit promise à un seigneur Celtiberien auquel elle étoit fiancée. Il mit fin à la guerre d'Espagne, par une grande bataille qu'il donna dans la Bétique, (c'est l'*Andalousie*) où il défit plus de cinquante mille hommes de pied & quatre mille chevaux. Depuis il porta la guerre en Afrique, où tout lui succéda. Il défit deux fois les ennemis, commandés par Asdrubal & par Syphax roi de Numidie. Dans la premiere bataille, il y eut quarante mille des ennemis tués ou brulés, & six mille prisonniers; dans la seconde leurs troupes furent dissipées; & Lælius, avec Masinissa roi d'une autre partie de la Numidie, poursuivirent Syphax, qui fut pris dans Cirtha avec Sophonisbe sa femme. Ces avantages furent remportés l'an 551 de la fondation de Rome, & 203 avant J. C. L'année suivante, Scipion gagna la bataille de Zama, où Annibal fut défait: il lui tua vingt mille de ses gens, & en prit pareil nombre, avec onze éléphans, sans avoir perdu à peine quinze cens hommes. Vermina fils de Syphax, amenoit du secours aux Carthaginois: Scipion alla au-devant de lui, & défit quinze mille de ses soldats. Ainsi la ville de Carthage assiégée par mer & par terre, se soumit à des conditions très-avantageuses pour Rome, où Scipion revint l'an 554, & 200 avant J. C. triomphant de Syphax; après quoi on lui donna le nom d'*Africain*. Il avoit déja été consul; il le fut une seconde fois, & fut élevé aux plus grands honneurs de la république. L'an 564 de Rome, & 190 avant J. C. il suivit son frere en Asie. A son retour, les deux freres Pétiliens, tribuns du peuple, oserent l'accuser de péculat, & même de trahison, pour l'intelligence qu'ils prétendoient qu'il avoit eue avec Antiochus, en considération de son fils Scipion, qui étant prisonnier de guerre entre les mains de ce roi, lui avoit été renvoyé sans rançon. Scipion, après avoir raconté ce qu'il avoit fait pour le public, fit souvenir le peuple qu'il avoit défait Annibal en Afrique à pareil jour, & qu'il étoit juste qu'il en allât rendre graces aux dieux. Le peuple le considérant alors comme son principal défenseur, oublia qu'il fût accusé, & l'accompagna dans tous les temples, comme si c'eût été le jour de son triomphe. Après cela, ce grand homme, piqué de l'ingratitude des Romains, se retira à Linterne dans la Campagne de Rome, & y passa le reste de ses jours dans l'étude & l'entretien des gens de lettres. Il les aimoit, & il étoit lui-même éloquent, comme nous l'apprenons de Ciceron. Son fils P. Cornelius SCIPION l'avoit suivi à la guerre d'Asie, & y fut fait prisonnier. Ciceron en parle dans son dialogue des orateurs illustres, intitulé Brutus. *Publius Scipion, fils du grand Africain, eût eu un rang entre les plus éloquens s'il eût eu plus de santé. Nous avons de lui quelques oraisons qui le témoignent, avec une histoire grecque qu'il a écrite d'un style fort agréable.* Ce fut lui qui adopta le fils de Paulus, qui fut nommé le jeune Scipion *l'Africain*.* Tite-Live, *l.* 25, & *seq.* Aurelius Victor, *de vir. illust. cap.* 49. Plutarque, *in Scip.* Florus, *l.* 2, *c.* 6. Polybe. Eutrope. Orose, &c. En 1738 M. l'abbé Seran de la Tour a donné une histoire très-estimée de Scipion l'Africain, pour servir de suite aux hommes illustres de Plutarque: avec les observations de M. le chevalier de Folard sur la bataille de Zama; *in*-12. à Paris, dédié au roi. Cet ouvrage est terminé par une *Comparaison de la constitution des républiques de Rome & de Carthage, avec le parallele des mœurs des Romains & des Carthaginois, du temps de la seconde guerre Punique.*

SCIPION (L. Cornelius) dit *l'Asiatique*, étoit fils de P. Scipion, & frere de *l'Africain*, qu'il suivit en Espagne & en Afrique. Il étoit extrêmement valétudinaire, ce qui le rendoit incapable de grandes entreprises. Pendant son consulat, l'an 564 de Rome, & 190 avant J. C. on lui donna la conduite de la guerre d'Asie, contre Antiochus, & son frere Publius lui servit de lieutenant. La bataille fut donnée dans les champs de Magnésie, près de Sardes, contre l'armée d'Antiochus qui étoit de soixante-dix mille hommes de pied, & de douze mille hommes de cheval, outre quantité de chariots armés de faulx, & un grand nombre d'éléphans. Les Romains n'avoient en tout que trente mille hommes; cependant les Asiatiques y furent défaits. On fait monter les morts jusqu'à cinquante mille fantassins, & quatre mille cavaliers, outre quatorze cens prisonniers, avec quinze éléphans. Scipion remporta de cette bataille, avec l'honneur du triomphe, le surnom d'*Asiatique*. Depuis, il fut accusé par Caton d'avoir détourné les deniers publics; & il eût été mené en prison après sa condamnation, si Gracchus, qui épousa Cornelie, fille de Scipion l'*Africain*, ne s'y fût opposé. Cela n'empêcha pas que ses biens ne fussent saisis par les receveurs. Il est vrai qu'il s'en trouva si peu, que sa pauvreté justifia son innocence, & tourna la haine publique contre son accusateur & contre son juge. * Tite-Live, *l.* 38. Aurelius Victor, *de vir. illust. c.* 58, *l.* 4, *&c.*

SCIPION, surnommé *Nasica*, étoit fils de Cneïus,

& cousin de Publius l'Africain. Il avoit beaucoup de connoissance du droit & beaucoup de courage ; mais encore plus de vertu. Aussi fut-il estimé le plus homme de bien de la république, lorsqu'il eut ordre de recevoir la statue de la mere des dieux. Il se montra homme de guerre dans les occasions ; & par sa prudence & sa modération, il mérita d'être appellé *corculum populi Romani, les délices du peuple Romain.* * Aurelius Victor, *de vir. illust. cap.* 44. Florus. Tite-Live. Eutrope.

SCIPION (Pub.) surnommé *Nasica*, petit-fils de celui qui par jugement du sénat, avoit été déclaré le plus homme de bien de la ville, étoit fils d'un autre qui fut consul, & lequel étant censeur, avoit bâti des portiques au Capitole. Il descendoit au troisiéme dégré de Cn. Scipion, oncle de Scipion l'*Africain*. Ce Nasica vécut toujours en homme privé, & fut un de ceux qui s'éleverent contre Tiberius Gracchus, qui publioit les loix Agraires. * Velleïus Paterculus, *liv.* 2.

SCIPION (Q. Metellus Pius) fils de *Nasica*, étoit beau-pere de Pompée, à qui il avoit donné sa fille, qui étoit veuve de Crassus. Il étoit surnommé *Metellus*, parcequ'il avoit été adopté par Metellus. Il se retira en Afrique après la bataille de Pharsale, où il commanda une armée avec Caton & Juba, & recommença la guerre contre le parti de César ; son armée fut défaite. * *Comment. de bell. Afric. apud Cæsarem.* Plutarch. *in Cæsar.*

SCIPION (Publius) dit *Emilien* ou *le Jeune Africain*, étoit fils de *Paul Emile*, & fut adopté par Scipion, fils de *l'Africain*, celui-là-même, lequel, au sentiment de Velleïus Paterculus, n'avoit rien conservé de la grandeur de son pere, que l'image d'un beau nom, & quelque force d'éloquence. Le jeune Scipion joignit ensemble toutes les vertus de Scipion son aïeul adoptif, & de Paul son pere naturel. Il fut en effet le premier homme de son siécle, soit par toutes les qualités qui pouvoient le rendre recommandable dans la guerre & dans la paix, soit par les connoissances que l'étude lui avoit acquises. Il fit l'apprentissage de la guerre sous son pere Paul Emile. En 603 de Rome, 151 avant J. C. il alla en Espagne, lorsque tout le monde refusoit d'y servir. Il gagna une couronne murale, pour être monté le premier sur les remparts d'une ville ennemie, que les Romains attaquoient ; & il défit dans un combat singulier, un des chefs des Espagnols, de taille demesurée. L'année suivante il passa en Afrique, où l'on avoit commencé la troisiéme guerre Punique, & il y gagna une couronne obsidionale, pour avoir dégagé les troupes qui étoient assiégées. On crut devoir déroger en sa faveur aux loix & à l'usage ordinaire ; car on lui déféra avant l'âge la dignité de consul, quoiqu'il ne brigât que celle d'édile. Ce fut l'an 607 de Rome, & 147 avant J. C. L'année suivante il prit & brula la ville de Carthage, qui étoit odieuse aux Romains, plutôt par jalousie de la domination qu'elle avoit eue, que pour aucune faute qu'on lui pût reprocher en ce temps-là. Ce grand homme se connoissoit si bien en ce qu'on nommoit *belles lettres*, que non seulement il étoit capable de bien juger d'un ouvrage, mais d'écrire lui-même fort poliment. Il avoit tant d'estime pour les personnes de savoir, qu'il tenoit toujours auprès de lui, aussibien dans l'armée qu'à la ville, Polybe & Panætius, qui étoient deux hommes d'excellent esprit. Il s'appliquoit continuellement, ou aux choses qui concernoient le métier de la guerre, ou à celles qui pouvoient lui faire honneur en temps de paix ; & se trouvant tantôt parmi les armes, & tantôt dans l'étude, il exerçoit sans cesse, ou son corps dans les fatigues, ou son esprit dans les sciences. Il fut créé consul pour la deuxiéme fois l'an 620 de Rome, & 134 avant J. C. fut envoyé en Espagne, où il prit Numance, & la rasa quinze mois après son arrivée. Peu après son retour il fut trouvé mort dans son lit, l'an 625 de Rome, 129 avant J. C. * Tite-Live, *l.* 48 & 52. Velleïus Paterculus, *l.* 1 & 2. Aurelius Victor, *de vir. illust. c.* 52. Cicero, *in Bruto.* Polybe. Appien. Eutrope. Orose, &c.

SCIRON, insigne voleur qui habitoit proche de Mégare, & qui jettoit les passans dans la mer : d'autres disent que c'étoit un prince, qui maria sa fille Endeide à Eaque, fils de Jupiter, & qui eut d'elle Pélée & Télamon. Les poëtes feignent que Sciron ayant été précipité dans la mer par Thésée, ses os furent changés en rochers qui ont depuis porté son nom : ils sont entre Corinthe & Mégare. Il y avoit un vent qui portoit à Athènes le nom de *Sciron*, parcequ'il venoit du côté de cette montagne. * Ovid. *métamorph. l.* 7. Propert. *l.* 3, *eleg.* 15. Strab. *l.* 9. Solin. *c.* 13. Euripid. & Séneque, *in Hippolyt.* Claudian. *de bell. Geth.*

SCIROS, *cherchez* SCHIRO.

SCLERE, *cherchez* BARDAS dit *Sclere.*

SCLINGIA (Nicolas) publia contre les Latins dans le XV siécle, un recueil d'autorités des peres sur la procession du saint Esprit, qu'un moine de Chypre, nommé *Isaïe*, réfuta. Sclingia lui fit une réplique fort aigre. * Leo Allatius, *de perpetuo consensu.* Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XV siécle.*

SCOLASTIQUE, *cherchez* BECTOZ.

SCONE, bourg à un mille de Perth ou de Saint-Johnston en Ecosse. Il étoit célebre à cause d'un monastere qui y étoit, & encore plus, parcequ'on y couronnoit les rois d'Ecosse, depuis que le roi Kennet défit les Pictes près de cette place, & y fit dresser une chaise de marbre enchassée dans une autre de bois, où tous ses successeurs ont été couronnés. On dit qu'elle avoit été apportée d'Irlande par Fergus premier roi d'Ecosse. Mais Edouard I, roi d'Angleterre, la fit transporter à Westmunster ; ce qui, selon l'imagination de quelques-uns, a été un présage que les rois d'Ecosse regneroient en Angleterre, conformément à cette ancienne prophétie si connue :

*Ni fallat fatum, Scoti quocunque locatum*
*Invenient lapidem, regnare tenentur ibidem.*

Ce lieu donne le titre de lord à un de la famille de Murrai, qui étoit en 1701 le vicomte Stormont. * Cambden.

SCOPAS, général des armées de Ptolemée *Epiphanes* roi d'Egypte, conquit presque toute la Syrie à son maître, & remit les Juifs sous l'obéissance de ce prince. Mais quelque temps après il fut vaincu par Antiochus *le Grand*, qui reprit tout ce dont Scopas s'étoit emparé ; & les Juifs secouerent en même temps le joug du roi d'Egypte, pour se mettre sous la domination d'Antiochus. * Josephe, *antiquit. liv.* XII, *c.* 3.

SCOPAS, excellent statuaire & sculpteur, fit le sépulcre qu'Artémise reine de Carie fit dresser à son mari Mausole. Il travailla aussi au temple de Diane à Ephèse, & en divers autres lieux, principalement dans l'Ionie & dans la Carie. Il y a eu un autre SCOPAS, de Syracuse, habile dans la gnomonique, & dans la méchanique, qui trouva le moyen de faire un cadran du plafond d'une chambre. * Vitr. *l.* 9. Et un SCOPAS, préteur des Etoliens, qui fit la guerre aux Acarnaniens. * Plin. *l.* 36, *c.* 5 & 14. Horace, *l.* 4 *od.* 8. *carm.*

SCOPELINUS, joueur de flûte, étoit pere de *Pindare*, prince des poëtes lyriques. * Giraldus, *de hist. poët.*

SCOPELOS. Il y a eu plusieurs isles de ce nom dans la mer Egée ; une au promontoire de Magnésie, qui est encore présentement appellée *Scopeli* ; une autre dans la mer Ionienne, proche de Cepha-

Ionie ; une autre en Asie, devant la ville de Troas, dont Pline parle, *l.* 5, *c.* 31. Il y avoit aussi des villes de ce nom en Sarmatie & en Thrace.

SCOPIA, USCUP, ville ancienne, a été capitale de la Dardanie, province de la haute Mœsie. Elle est maintenant capitale d'un sangiacat, ou petit gouvernement, qui porte son nom, & située sur le Vardar, aux confins de la Bosnie & de l'Albanie, & à vingt-sept lieues de la ville de Sophie, vers le couchant. Scopia est une grande ville, où il y a un beau pont de douze arches sur le Vadar, & un archevêché. * Mati, *dict.*

☞ SCOPOLI, SCOPPELO, SCOPELO, ou SCOGLI, isle de l'Archipel, l'une de celles qui sont au-devant du golfe de Salonique, entre celles de Sciatti & de Dromi. Cette isle a douze milles de circuit. Les anciens l'appelloient *Scopelos.* Elle est située à une lieue & demi des isles de Silodroni, à deux de l'isle de Sciatti, & à six de celle de Negrepont. Quoique l'isle de Scopoli ne soit pas grande, elle est occupée par dix ou douze mille habitans qui ont grand soin de cultiver le terrein, fertile en plusieurs choses, principalement en vins, dont ils font un assez grand commerce, surtout avec les Vénitiens qui en font beaucoup d'usage. * La Martiniere, *dict. géogr.*

SCOPPA (Lucius-Jean) Napolitain, contemporain de Sannazar, étoit un critique grammairien que Sannazar, Barthius & quelques autres ont fort maltraité, au rapport de M. Baillet dans ses *jugemens des savans*, *in*-4°, tome second, page 567. M. de la Monnoye dit au même endroit que Scoppa mourut l'an 1543, & il ne lui donne que l'ouvrage suivant : *Lucii-Johannis Scoppæ, Parthenopæii, spicilegium seu Lexico-Latinum ; Venetiis*, 1561, *in*-4°. On a encore du même : *Collectanearum libri duo*, réimprimés dans le tome premier du *Thesaurus criticus* de Jean Gruter ; à Francfort, 1602, *in*-8°, depuis la page 893, jusqu'à la page 958. Scoppa dédia ce recueil d'observations & de corrections sur divers auteurs à Jean-Baptiste Petruci archevêque de Tarente, poëte & orateur. Il commence ainsi : *Lucius-Joannes Scoppa Parthenopæus*, &c. Il dit qu'il pouvoit donner encore six cens observations de même genre, si celles-ci étoient reçues favorablement ; qu'ensuite il feroit paroître une grammaire & quelques commentaires ; & il en parle comme d'ouvrages fort avancés. Son épître est datée de Naples le dixiéme des calendes de juin 1507. On trouve dans la même épître quelques circonstances de la vie du prélat à qui elle est adressée ; entr'autres dans la conclusion qui est à la fin du premier livre des *collectanea* : l'auteur s'y dit jeune.

SCORILO, prince des Daces, voyant les Romains divisés par les guerres civiles, ne crut pas néanmoins qu'il fût à propos de les attaquer, de peur qu'ils ne se réunissent pour s'opposer d'un commun accord à son entreprise. Pour faire connoître à ses sujets la raison qui le retenoit, par une expérience fort sensible, il fit mener en leur présence deux chiens, qu'on irrita pour les faire battre l'un contre l'autre, & devant lesquels, dans la chaleur du combat, on fit paroître un loup. Alors ces deux chiens, voyant paroître leur ennemi commun, se joignirent aussitôt pour le poursuivre. Par cet exemple, Scorilo détourna ses peuples d'une guerre qui auroit été avantageuse aux Romains. * Frontin, *in stratag.*

SCORPION, l'un des douze signes du zodiaque, est composé de vingt-une étoiles, qui représentent, dit-on, la figure d'un Scorpion. Le soleil entre au mois d'octobre dans ce signe ; il se leve au même temps que le signe d'Orion se couche. Les poëtes ont feint que Diane, irritée contre Orion, qui avoit osé défier toutes sortes de bêtes, fit naître de la terre un Scorpion, qui le tua d'un coup de sa queue, & fut ensuite placé au ciel par Jupiter, qui le changea en cette constellation. * Cæsius, *astronom. poët.*

SCORPION, machine de guerre composée de plusieurs crocs de fer attachés à des poutres, dont les anciens se servoient pour attaquer & défendre les murailles. Ces instrumens étoient composés de cercles inégaux ; on les appelloit *scorpions*, à cause de leur effet, qui étoit de blesser avec de petites fléches, de même que le scorpion blesse avec un petit aiguillon, & à cause de la figure de leur arc, qui représentoit deux bras recourbés, comme les pieds d'un scorpion. De la maniere qu'Ammien Marcellin décrit le scorpion, il le fait ressembler à une baliste plutôt qu'à une catapulte ; car il dit que le scorpion étoit fait pour jetter des pierres, par le moyen d'un morceau de bois qu'il appelle *style*, & qui étoit engagé dans des cordes attachées à deux branches de bois courbées, comme elles sont à une scie : en sorte que le style étant tiré par quatre hommes, & ensuite lâché, il jettoit la pierre qui étoit dans une fronde attachée au bout du style.

SCORRAILLE, famille. Elle tire son nom d'un ancien château, situé dans la haute Auvergne, à cinq lieues d'Aurillac, lequel fut pris en 767, par le roi Pepin, pere de Charlemagne, ainsi qu'il est marqué dans les annales de saint Bertin, & dans celles de Metz, où il est nommé *Castrum Scoralium.* Le second livre de la *vie manuscrite de saint Marius*, disciple de saint Austremoine, premier évêque d'Auvergne, attribuée par quelques-uns à saint Odilon, abbé de Cluni, mort en 942, fait mention d'un seigneur de *Scorraille* qui fut guéri d'une fiévre très-violente par l'intercession de saint Marius.

La généalogie de cette maison fut dressée en 1681, par le sieur du Bouchet : en voici le précis avec quelques additions.

I. Begon, seigneur de Scorraille, est le premier qui soit connu par titre. Il fit son testament le 3 décembre 1030, où il nomme ses deux fils ; Raymond, qui suit ; & *Etienne* de Scorraille, qui fut pere de *Geraud*, chanoine de Limoges, qui comme fils d'Etienne transigea le dix-septiéme novembre 1083, conjointement avec Bégon son neveu, avec Arnault recteur de l'église de Mercœur, archiprêtre de Brivasat, touchant les différends qui étoient entre eux pour raison des devoirs que l'église de Mercœur étoit obligée de rendre aux seigneurs de Scorraille ses fondateurs. Ils obtinrent par cet accord l'hommage des choses données à cette église, & deux septiers de seigle de rente annuelle, & en outre deux portions des dîmes de la même église, pour en jouir eux & leurs successeurs.

II. Raymond, I du nom, seigneur de Scorraille, est qualifié chevalier dans le titre de 1083. Ses enfans furent Gui, qui suit ; *Begon* damoiseau, nommé dans l'acte de 1083 ; & *Raoul*, seigneur en partie de Scorraille, second fils de Raymond, qui fit le voyage d'Outre-mer avec son frére aîné, & prit les armes avec lui pour la délivrance de l'abbé de saint Pierre-le-Vif de Sens, détenu prisonnier dans le château de Ventadour. On croit que c'est lui qui rapporta d'Outre-mer les chefs de saints Côme & Damien, & qui en fit présent au monastere des Bénédictines de Brageac, dans le diocèse de Clermont, attendu que sur le reliquaire, on y voit gravé le nom en latin de Raoul. Il fut pere de *Begon*, seigneur de Scorraille en partie, qui après avoir suivi la profession des armes durant quelque temps, se fit religieux en l'abbaye d'Obasine, ordre de Cîteaux, nouvellement fondée au diocèse de Limoges par le bienheureux Etienne, qui en fut le premier abbé. Celui-ci envoya Begon pour régir un nouveau monastère, nommé Le Prestre, en latin *Domiscum*, au diocèse de Clermont ; mais en 1145, il alla s'établir à la Valette dans le diocèse de Tulles, & en fut le premier abbé. *La vie manuscrite du bienheureux Pierre de Mercœur*, compagnon du B. Etienne, parlant de Bé-

gon de Scorraille, au *chapitre XI*, dit qu'il étoit très-noble dans le monde, & considérable par les chevaliers dont il étoit issu. Il acquit de grands biens pour son monastere, & lui en procura d'autres par ses parens, entre lesquels on nomme *Raymond* de Scorraille (nous ne savons qui il étoit) & *Etienne* de Scorraille, qui pouvoit être son frere, & qui dans la donation qu'il fit à ce monastere l'an 1151, dit que c'étoit du conseil de Manfred, doyen de Mauriac, & de Geraud, abbé de Tulles, ses cousins. *Age* de Scorraille, sœur de cet Etienne, & femme de *N*.... de Montaut, se faisant religieuse, aussi-bien que son mari, fit du bien à l'abbaye de la Valette, du temps de l'abbé Bégon, qui vivoit encore en 1156.

III. Gui I du nom, seigneur de Scorraille, succéda à son pere l'an 1085. Il se croisa au concile de Clermont l'an 1096, mais avant son départ pour la Terre-Sainte, lui & son frere Raoul, par acte d'un mardi du mois de décembre dans la même année, soumirent la seigneurie de Scorraille, à Guillaume de Baffie, évêque de Clermont, pour la tenir à foi & hommage de lui & de ses successeurs. L'acte en est rapporté par dom de sainte Marthe, *tome II* du *Gallia christiana*, *pag.* 265. On apprend par la chronique de l'abbaye de saint Pierre-le-Vif de Sens, *au tome II du spicilége*, *p.* 751, que l'an 1105, Gui & Raoul, seigneurs de Scorraille, freres, joignirent leurs armes à celles de Pierre Roux, évêque de Clermont, pour délivrer l'abbé de ce monastere, détenu prisonnier dans le château de Ventadour en Limosin, où il avoit été mis par la trahison du doyen de Mauriac, qui s'étoit soustrait de son obéissance. Il fut pere de Begon, qui suit.

IV. Begon, III du nom, seigneur de Scorraille, avoit succédé à son pere avant l'an 1120. Il fit son testament l'an 1168, instituant son fils aîné pour son héritier, ordonna sa sépulture en l'abbaye de la Valette, & nomma pour ses exécuteurs testamentaires Guibert II du nom, seigneur de Castelnau, frere de sa femme, & les trois fils de ce seigneur. Elle se nommoit *Almodie*, & étoit fille de *Guibert*, I du nom, seigneur de Castelnau le-Brettenoux. Leurs enfans furent 1. Raoul II du nom, qui suit; 2. *Matfred* de Scorraille, doyen de Mauriac, dont Geofroi, moine de Vigeois, qui le nomme frere de Geraud, abbé de Tulles, fait honorable mention sous l'an 1174. Il mourut à Roc-Amadour, prieuré dépendant de Tulles, à minuit du dimanche 27 octobre 1185, ainsi que l'écrivit son frere Geraud à Odon, abbé de saint Pierre-le-Vif. Sa lettre est rapportée par Baluze, *hist de Tulles*, *p.* 503. 3. *Geraud* de Scorraille, religieux en l'abbaye de Tulles, en fut élu abbé, près Ebles de Turenne, mort le 6 novembre 1152. Baluze a rapporté quelques actes qui concernent cet abbé; l'un d'Alfonse IX, roi de Castille, l'an 1181; l'autre du pape Clément III, qui le 11 juin 1188 lui adresse une bulle pour son monastere: d'où cet auteur conclut qu'il y a erreur dans la chronique de Geofroi de Vigeois, où il ne donne à cet abbé que 8 ans de gouvernement, au lieu qu'il faut lire 38 ans. Il ajoute qu'il croit qu'il mourut en 1188, & que le nécrologe de Tulles marque que ce fut le 12 décembre. Dom de sainte Marthe a écrit le 12 novembre. 4. *Etienne*, seigneur en partie de Scorraille, fut présent avec plusieurs autres seigneurs à l'hommage du château de Gimel, rendu par Renaud, vicomte dudit lieu à Raymond, II du nom, vicomte de Turenne, le 26 janvier 1163. L'acte est rapporté par Justel aux *preuves de l'histoire de la maison de Turenne*, *page* 34, & cet Etienne de Scorraille y est nommé le premier de ces témoins, qui tous étoient des meilleures maisons du pays. Sa postérité se partagea en deux branches. L'aînée, qui posséda toujours la portion du domaine de Scorraille, dont Etienne avoit été pourvu, finit au dixiéme dégré de génération depuis Bégon I. La seconde branche, qui avoit eu les seigneuries d'Aynac, de la Capelle en Rouergue & de Bonrran, finit au douziéme dégré de génération. La plus commune opinion est qu'une fille de Bégon III, seigneur de Scorraille, fut mariée à *N*.... Hector; Baluze croit qu'il se nommoit *Guillaume*, & qu'elle fut mere de *Geraud* Hector, évêque de Cahors depuis l'an 1150, jusqu'en 1199. Ce prélat étoit certainement petit neveu d'Eustorge, & neveu de Geraud, successivement évêques de Limoges. Baluze dans son *histoire de Tulles*, *page* 144, croit que ces deux-ci étoient du surnom de Scorraille, & que Geraud de Scorraille, chanoine de Limoges, fils de Bégon I, étoit oncle ou frere de l'évêque Eustorge, mort en 1137. Il croit aussi que Geraud évêque de Limoges, mort en 1177, étoit frere de Geraud abbé de Tulles.

V. Raoul II du nom, seigneur de Scorraille, fut marié du vivant de son pere à *Dauphine* de Comborn, troisiéme fille d'Archambaud, IV du nom, vicomte de Comborn, & de *Jourdaine* de Périgord. Archambaud, I du nom, vicomte de Turenne, quatriéme aïeul paternel de Dauphine de Comborn, étoit gendre de Richard I du nom, duc de Normandie: ce qui donna de grandes alliances à la maison de Scorraille, avec les rois d'Angleterre, les comtes de Bretagne & ceux de Champagne. Leurs enfans furent Gui II du nom, seigneur de Scorraille, mort avant l'an 1212, laissant de *Béatrix* sa femme, une fille unique, *Algaye*, dame de Scorraille, mariée avant l'an 1212, à *Henri* I du nom, comte de Rodés, vicomte de Carlat, dont étant veuve, elle & Hugues IV, son fils aîné, firent une donation au mois d'août 1246, à l'abbaye de la Valette, pour feu son mari, défunt Gui de Scorraille & Béatrix ses pere & mere, ainsi qu'on le voit *aux preuves du tome II du Gallia christiana*, *pag.* 219. Elle transigea en 1254, pour sondit fils avec les conseigneurs de Scorraille; & 2. Raoul, III du nom, qui suit.

VI. Raoul, III du nom, seigneur en partie de Scorraille, se trouve nommé avec Etienne, conseigneur de Scorraille, son cousin germain, fils d'autre Etienne, frere de son pere, dans un accord passé entr'eux, & Ranulphe, abbé d'Aurillac, l'an 1199, touchant l'hommage de leur portion de la seigneurie de Scorraille, que cet abbé prétendoit lui être due, & ils furent condamnés de la lui rendre & à ses successeurs, nonobstant l'opposition de l'évêque de Clermont. Il fit son testament l'an 1214; le nom de sa femme est inconnu. Il en eut quatre enfans: 1. *Gui*, III du nom, dont la postérité finit en la personne de son arriere-petit-fils; *Raoul*, IV du nom, seigneur de Scorraille, de Salins, Rillac & Sergiac, qui, mourant le dernier mâle de la branche aînée de sa maison, institua son héritier Jean de Bré, fils de sa tante paternelle, Marguerite de Scorraille, à condition de porter son nom & ses armes; 2. *Bégon*, abbé de Beaulieu, ordre de Citeaux, au diocèse de Rodés, en 1254, puis d'une autre abbaye du même nom, ordre de saint Benoît, au diocèse de Limoges, depuis l'an 1259, jusqu'en 1288, qu'il fit de beaux statuts pour ce monastere. Il mourut le 7 octobre ..... 3. *Maffre*, doyen de Mauriac, qui, en 1254, fut tuteur avec Huguette, sa belle-sœur des enfans de Gui son frere aîné; & 4. Raimond de Scorraille, II du nom, qui continua la postérité.

VII. Raimond, II du nom, chevalier, conseigneur de Scorraille, partagea avec ses freres, l'an 1250, en présence d'Algaye, comtesse de Rodés, leur cousine germaine. Lui, Huguette, veuve de son frere aîné, & ses deux autres freres, la comtesse de Rodés & Hugues son fils, tous conseigneurs de Scorraille, convinrent ensemble, le 20 mai 1254, que les droits & devoirs de cette seigneurie seroient communs entr'eux, sans que l'un pût remettre son droit que du consentement des autres; qu'ils jouiroient aussi en commun des fiefs & hommages que devoient les seigneurs de Rillac, de Salins, Chambres & Mazerolles, comme aussi de la

garde des églises d'Aurillac, & de Rillac, des hommages de Mauriac & de Brageac, & qu'aucun d'eux ne pourroit bâtir dans la place commune du château de Scorraille. Dans la même année, il souscrivit en qualité de chevalier, ainsi qu'il avoit fait dans cette transaction, à une donation faite à l'abbaye de la Valette, comme il se voit aux *preuves du Gallia christiana*, *tom. II*, *pag.* 200. Il fit son testament l'an 1274, & vivoit encore l'année suivante. De son épouse *Galienne*, fille de *Bernard*, chevalier, seigneur d'Alboi, proche de Scorraille, il eut BEGON, qui suit; & *Hugues*, religieux de l'ordre de saint Benoît, prieur d'Orcet, dépendant du monastere de Mauriac, dont il fut élu doyen le 7 mars 1280, & mourut en 1308.

VIII. BEGON, IV du nom, conseigneur de Scorraille, est compris en cette qualité dans une transaction passée le 26 janvier 1287, entre Henri, II du nom, comte de Rodés, Gui IV, & Gui, dit le *Jeune*, conseigneur de Scorraille, de la branche aînée, l'un étant son cousin germain, & l'autre son neveu à la mode de Bretagne, & l'abbesse de Brageac. De *N.* sa femme, dont le nom est ignoré, il eut *Begon*, V du nom, conseigneur de Scorraille, auquel Béatrix de Monclar, abbesse de Brageac, rendit hommage de son abbaye, & conjointement aux autres conseigneurs de Scorraille l'an 1313. Il testa l'an 1337, & mourut sans postérité; RAIMOND, III du nom, qui suit; *Pierre*, archidiacre de Rodés, témoin à l'acte de la fondation de l'abbaye de sainte Marie d'Arpajon, le 8 mars 1297; & *Guillaume*, doyen de Cayrac, monastere dépendant jadis de l'abbaye d'Aurillac. Il y a un acte de lui, du 7 juin 1301. *Voyez*, pour ces deux freres, *Gallia christiana*, de dom de Sainte-Marthe, *tom. II*, *pag.* 271, & *tom. I*, *pag.* 138.

IX. RAIMOND, III du nom, conseigneur de Scorraille, après la mort de son frere aîné, étoit aussi seigneur de Roussille, & ce fut en cette qualité qu'il rendit hommage au seigneur de Mercœur, en 1302, de ce qu'il tenoit de lui à Marliagues & à Aubijoux du chef de sa femme nommée *Marguerite*. Il testa en 1344, & fut pere de BEGON VI, qui suit.

X. BEGON VI, conseigneur de Scorraille, fit hommage de quelques terres à Robert de la Faye, abbé de la Valette, l'an 1348, comme on le voit dans *Gallia christiana*, *tom. II*, *p.* 683; & le 19 avril 1361, il pourvut à la subsistance de sa sœur *Marguerite* de Scorraille, veuve d'*Etienne* de Rujac, chevalier. Sa femme fut *Marguerite*, dame de Grossaldet & de Montbrun, dont naquirent RAIMOND IV, qui suit; *Mondon* de Scorraille, qui servoit le roi sous le comte Dauphin d'Auvergne, avec un chevalier & dix écuyers de sa compagnie, l'an 1383. Il fit la *branche de Scorraille-Sangruere* en Agenois, qui subsistoit en 1605; & *Marguerite*, dame de Grossaldet & de Montbrun, mariée en 1362, à *Bernard* III de Montelar.

XI. RAIMOND, IV du nom, conseigneur de Scorraille, seigneur de Roussille & de Montpensier, vivoit en 1399, avec *Marie* de Montelar son épouse, dame de Montpensier, fille de Nicolas de Montelar, chevalier, & de *Dauphine* Grifer. Il laissa LOUIS, I du nom, qui suit; *Samuel*, seigneur de la Gibaudiere en Berri, qui étoit au service de Jean, duc de Berri & d'Auvergne, le 29 février 1412; il mourut sans postérité; & PIERRE de Scorraille, second des fils de Raimond, seigneur de la Gibaudiere après la mort de son frere puîné. Il laissa postérité qui se partagea en plusieurs rameaux, qui ont fourni un très-grand nombre d'officiers d'armée, parmi lesquels il y en a eu plus de douze tués pour le service du roi. La branche aînée de ces *seigneurs de la Gibaudiere*, finit en la personne d'*Adrien* de Scorraille, seigneur de la Marche & de Charmois, commandant d'un bataillon du régiment de Bourgogne, tué à la bataille de Sintzeim en Alsace, le 16 juin 1674, ne laissant que des filles. La seconde branche des *seigneurs du Pont-Cressonnet*, subsistoit en 1680, en la personne de *Jacques* de Scorraille, sieur du Pont-Cressonnet, de Torci & de la Cheze, capitaine au régiment de Bourgogne, pere de trois fils. De la troisiéme, des *seigneurs de la Barre-Villenume*, barons de Bohan en Bresse, étoit FRANÇOIS-PHILIPPE, marquis de Scorraille, par l'érection que le roi Louis XIV fit de sa baronie de Bohan, en marquisat, sous le nom de Scorraille, l'an 1710; seigneur de la Barre, de Livri, de Saubertier, &c. chevalier de l'ordre militaire de saint Louis, maréchal des camps & armées du roi. Il avoit été destiné à l'ordre de Malte, & après avoir été capitaine de dragons en 1688, colonel de dragons en 1696, mestre de comp du régiment d'Anjou en 1704, brigadier de cavalerie en 1707, il fut fait maréchal de camp le 14 février 1711, & est mort à la fin de mars 1724, laissant de son épouse, *Françoise-Aimée* de Pontier, *Etienne-Marie*, marquis de Scorraille, reçu capitaine de cavalerie dans le régiment de Saint-Germain-Beaupré, en novembre 1721; *Claude-Marie*, lieutenant au même régiment; & *Marie-Charlotte* de Scorraille.

XII. LOUIS, I du nom, seigneur de Scorraille, de Roussille & de Montpensier, conseiller & chambellan du dauphin, depuis roi Charles VII, capitaine de la grosse tour de Bourges, sénéchal de Berri, puis de Limosin, fut appellé comme parent à l'émancipation faite le 21 juillet 1400, de Jeanne de la Tour, & à son contrat de mariage, signé dix jours après avec Beraud Dauphin, comte de Clermont. Elle étoit fille de Bertrand de la Tour, V du nom, & de Marie de Boulogne, comtesse d'Auvergne. La bisaïeule de ce seigneur étoit Béatrix de Rodés, qui, en épousant Bernard de la Tour, VI du nom, avoit eu en dot les honneurs de Scorraille, du chef de sa bisaïeule Algaye de Scorraille, petite-fille de Raoul, II du nom, seigneur de Scorraille, sixiéme aïeul de Louis, I du nom. Plusieurs seigneurs se trouverent comme lui à la signature de ce contrat, où il fut qualifié comme eux, *noble & puissant seigneur & chevalier*, comme on le peut voir aux *preuves de l'histoire d'Auvergne*, par Baluze, *page* 414. L'année suivante, il se trouva employé, avec neuf écuyers de sa compagnie, pour la garde de la frontiere de Picardie, & la fureté de la ville de Boulogne, qui appartenoit à Jean, duc de Berri. Il défendit par ordre du même duc, & avec une valeur extraordinaire, la ville de Dun-le-Roi, que le roi Charles VI assiégea en 1412, & par-là il donna le moyen à ce duc, qui étoit enfermé dans Bourges, de faire sa paix avec le roi. Louis de Scorraille étant rentré dans les bonnes graces du roi, fut employé en 1418, en des affaires secrettes par ordre du dauphin, dont il étoit alors conseiller & chambellan. Etant sénéchal de Berri, & capitaine de la grosse tour de Bourges, le dauphin, régent du royaume, lui donna en 1419, le commandement de vingt hommes d'armes, pour servir le roi son pere & lui en leurs guerres, tant à la garde de cette grosse tour, que par tout ailleurs: ce qui fut accompagné d'un présent que le roi lui fit d'un hanap d'argent doré, du prix de 119 liv. 3 sols. Le 3 janvier de l'année suivante, il fut pourvu de l'office de sénéchal de Limosin, dont il fit serment au parlement de Paris le 29 du même mois. Dans la même année 1420, il acquit la portion de la seigneurie de Scorraille, qui avoit été le partage d'Etienne, fils de Bégon, III du nom. Elle lui fut vendue par Jean de Favars, & Jeanne de Molceu-de-Marcillac, sa femme, héritiere de Béatrix de Scorraille, sa mere, qui avoit cet Etienne, seigneur en partie de Scorraille, pour son cinquiéme aïeul. En l'an 1422, le régent l'envoya avec un corps considérable de troupes, pour empêcher le passage de la riviere de Loire aux Anglois & Bourguignons, qui avoient dessein de faire lever le siége de Cosne. Il s'en aquitta avec succès; & pour récompense, ce prince étant monté sur le trône, lui fit donner la somme de mille livres par ses lettres du 9 sep-

tembre 1423. Il secourut d'hommes & de vivres la ville & château de Montargis, assiégés par les Anglois en 1427, & le comte de Richemont, connétable de France, lui fit délivrer la somme de 1140 livres sur les cent marcs d'argent prêtés au roi par les habitans de Bourges. Le temps de sa mort est ignoré. Il avoit épousé en 1349, *Genevre* de la Roche-Aymon, fille de *Louis*, I du nom, seigneur dudit lieu. Il en eut 1. Louis, II du nom, qui suit; 2. *Marquis* de Scorraille, qui rendit hommage au roi le 31 décembre 1444, & le 2 juillet 1446, pour les terres de Lonloi, Mauléon & d'Auton, qui lui étoient venues du chef de sa femme *Claudine* de Beauvoir, laquelle étoit tutrice de ses enfans, l'an 1461. L'un d'eux prit le surnom & armes de Claviers, en vertu de la donation du mari de sa tante *dont nous allons parler*. Cette postérité finit en 1625. 3. *Marguerite* de Scorraille, mariée le 29 avril 1424, à *Philibert* seigneur de Chaslus; 4. *Isabeau*, qui épousa en 1425, *Antoine* de Claviers, seigneur de Murat-l'Arabe & de Château-neuf-Terres, qu'il donna à *Bertrand* de Scorraille, neveu de sa femme, à condition de prendre son nom & ses armes : elle vivoit en 1461, tutrice de son fils; & 5. *Françoise* de Scorraille, abbesse de Brageac, vivante en 1434.

XIII. Louis, II du nom, seigneur de Scorraille, de Roussille & de Montpensier, transigea le 30 mai 1444, avec Gui, seigneur de Saint-Amand, au diocèse de Tulles, & coseigneur de Scorraille, touchant les différends qu'ils avoient ensemble, & testa le 7 janvier 1460, ayant fait du bien aux abbayes de la Vallette & de Brageac. Il s'étoit marié en 1438, à *Louise* de Dienne, fille de *Louis*, seigneur de Dienne, & de *Barrane* d'Estaing, dont il laissa *Louis*, III du nom, seigneur de Scorraille, &c. vivant en 1476, mort sans enfans de *Catherine* de Saint-Christophe, qu'il avoit épousée en 1466; Marquis, seigneur de Scorraille, qui suit; *Guillaume*, seigneur de Roussille, qui testa en faveur de ses deux neveux; & *Marguerite*, épouse de *Jacques*, seigneur de Giou.

XIV. Marquis, seigneur de Scorraille, de Roussille & de Montpensier, après la mort de son frere aîné, fut avec Louis de Ventadour, & Catherine de Beaufort, épouse de celui-ci, fondateur du couvent des Cordeliers de Saint-Project, en la paroisse de Neuvi, au diocèse de Limoges, l'an 1489, comme il est marqué dans *Gallia christiana* de la nouvelle édition, *tom. II*, *pag.* 537. Il testa le 6 décembre 1498, ayant eu d'*Helene* de Salagnac, fille d'*Antoine*, seigneur dudit lieu, sénéchal de Querci & de Périgord, & de *Jeanne* de Caumont-Lausun, François, qui suit; Louis, *tige des seigneurs de* Roussille, *mentionés ci-après; Lionne*, abbesse de Brageac en 1484, 1509 & 1523; *Louise*, vivante, femme de *Hugues*, seigneur de Lavaur, le 4 août 1535; & *Gabrielle*, abbesse de Brageac, depuis 1535, jusqu'en 1559. Elle vivoit encore avec le titre d'ancienne abbesse le 22 janvier 1564.

XV. François, I du nom, seigneur de Scorraille, &c. chevalier de l'ordre du roi, testa l'an 1566, & mourut l'an 1571. Il avoit épousé *Anne* de Montal, fille d'*Amauri*, seigneur dudit lieu, & de *Jeanne* de Balsac, dont naquirent François, II du nom, qui suit; *Françoise*, mariée le 28 octobre 1544, à *N.* Robert, seigneur de Lignerac; *Jeanne*, abbesse de Brageac en 1559, sur la démission de *Gabrielle*, sa tante, se démit le 2 novembre 1582; & *Marie*, alliée le 28 avril 1555, à *Gabrielle* de Combaret, seigneur de Gibanel. Guillaume, bâtard de *Scorraille*, *né de* François I, *& d'*Agnès, *demoiselle de Mazerolles*, *fut légitimé par lettres du roi Charles IX*, *l'an* 1561. *Son pere lui fit don par son testament de la terre de Chaussenac : ce qu'il fit confirmer par son fils le* 11 *novembre* 1569. Il testa le 21 février 1608, & sa postérité subsista avec honneur.

XVI. François, II du nom, seigneur de Scorraille, d'Ailli, de Rillac, Chaussenac & Cologne, chevalier de l'ordre du roi, épousa l'an 1560, *Jacqueline* de Dienne, sa parente, fille de *François*, seigneur de Dienne, & de *Jeanne* d'Aubusson. Il en eut François III, qui suit; *Anne*, femme de *Louis* Aultier-de-Villemontée, seigneur de la Grange; & *Catherine*, qui fit profession à Bonnesaigne le 15 février 1589, fut abbesse de Brageac par bulles du 27 juin 1594, se démit en 1622, en faveur de *Marguerite* Aultier-de-Villemontée, sa niéce, & mourut âgée de 100 ans.

XVII. François, III du nom, seigneur de Scorraille, &c. mourut le 20 novembre 1621, ayant épousé en 1602, *Jeanne* de Saint-Chamand, fille de *Jean* de Saint-Chamand. Elle mourut en 1628, ayant eu Jean, qui suit.

XVIII. Jean, seigneur de Scorraille, d'Ailli, Chaussenac & Rillac, mourut en 1680. Il avoit épousé 1. le 19 juin 1623, *Magdeléne* de Prades Vigier; 2. le 5 octobre 1644, *Anne* de Tautal, dame de Chanterelle, fille de *Jean*, seigneur du même lieu, & de *Catherine* du Chastelet. De la premiere naquirent Charles, qui suit; & quatre fils, morts au service du roi. De la seconde naquirent encore quatre fils, dont deux moururent aussi au service.

XIX. Charles, seigneur de Scorraille, vivoit en 1681, ayant de son épouse, *Gabrielle* de Pesteil, *François-Antoine; Pierre*, & *Rose* de Scorraille.

*Seigneurs de Roussille.*

XV. Louis de Scorraille, second fils de Marquis, seigneur de Scorraille, & d'*Heléne* de Salagnac, eut en partage les seigneuries de Roussille en Limosin, & de Montpensier en Auvergne. Il fut capitaine-lieutenant de la compagnie des gendarmes de Charlus, & testa le 14 mai 1560. Il avoit épousé avant le 15 septembre 1534, *Marie* de Royere, fille de *Jean*, seigneur de Royere, & de *Jeanne* Hélie-de-Villac. L'aîné de ses enfans, & le seul qui laissa postérité, fut Antoine, qui suit.

XVI. Antoine de Scorraille, seigneur de Roussille & de Montpensier, testa en 1587, & institua son héritiere universelle *Anne* de Sedieres sa femme, qui étoit fille de *Dominique*, vicomte de Sedieres, & d'*Anne* de Pierre-Buffiere, à condition de rendre sa succession à celui de ses quatre fils qu'elle voudroit choisir; & elle céda le 14 décembre 1597, cette succession à Rigaud, qui suit; son frere aîné nommé *Dominique*, étant mort depuis le testament de leur pere; *Martial* de Scorraille, autre fils, fut seigneur de Tonnans & de Philippie. Il épousa le 8 novembre 1596, *Jeanne* de Laval, & mourut en 1628. Sa postérité finit en la personne de *Marie* de Scorraille, sa petite-fille, qui épousa le 23 juin 1661, *Antoine* de Fontanges, marquis de Maumont.

XVII. Rigaud de Scorraille, seigneur de Roussille, épousa le 12 novembre 1580, *Anne* d'Aubusson, veuve de *François* Faucon, seigneur de Saint-Pardoux, fille de *François*, seigneur de la Feuillade, & de *Jacqueline* Pot-de-Rhodes. Elle testa le 18 octobre 1631, & eut pour fils unique Louis, qui suit.

XVIII. Louis de Scorraille, II du nom, seigneur de Roussille, la Maziere, Montjou, Saint-Joueri, Cropiere & de Fontanges, capitaine-lieutenant de la compagnie du comte de Charlus, son parent, la commandoit au siége de la Rochelle. Il testa le 27 août 1639, ayant épousé par contrat du 3 août 1616, *Guillelmine* de Fontanges, fille unique de *Petre-Jean* seigneur de Fontanges, & de *Jeanne* de la Roue-de-Pierrefort, dont il laissa Jean-Rigaud, qui suit; & *Gaspard* de Scorraille, seigneur de la Maziere, marié en 1662, à *Claude* de Fontanges, fille de *Geraud*, seigneur de Velzic, & de *Marguerite* d'Auzolle, dont il laissa *Louis-Geraud* de Scorraille, docteur de Sorbonne, comte de l'église de Brioude, doyen en 1708

de l'église cathédrale de Verdun; *Joseph-Gaspard*, chevalier de Malte, où il mourut en 1700; & *Jean-Marc-François* de Scorraille, seigneur de la Maziere, aîné de ses deux freres, qui fut élevé page du roi; & qui après avoir été enseigne de vaisseau, s'est retiré faute de santé. De son épouse *Jeanne* de Giou, fille de *N.* Seigneur de Salles de Bezac, &c, & de *Catherine* de Carlat, il a *Louis* de Scorraille; *Angelique* & *Marguerite*.

XIX. Jean-Rigaud de Scorraille, comte de Roussille, seigneur de Montjou, de Cropiere & de Saint-Joueri, servit en plusieurs occasions durant la minorité du roi Louis XIV, & commandoit en qualité de lieutenant-mestre de camp du régiment d'Espinchal, au siége de Montrond. Il épousa le 27 janvier 1640, *Aimée-Eléonore* de Plas, fille d'*Annet* seigneur de Plas, & de *Jeanne-Françoise* Robert-de-Lignerac, dont la mere étoit fille de *Claude* de la Châtre, maréchal de France, & de *Jeanne* Chabot. De cette alliance naquirent Annet-Joseph, qui suit; *Henri*, mort au siége de Condé en 1676; *Louis-Léger*, abbé de Valloire, mort en 1692; *Jeanne*, religieuse de saint Benoît en l'abbaye de Faremoutier, benite abbesse de Chelles le 25 août 1680, morte en 1688; *Catherine-Gasparde*, mariée 1. à *Sebastien* de Rosmadec, IV du nom, marquis de Molac, lieutenant-général en Bretagne, gouverneur de Nantes, brigadier & mestre de camp de cavalerie: 2. en 1709, à *Henri* de Chabanes, marquis de Curton, dont elle a été la seconde femme, & dont elle est restée veuve le 16 mai 1714; *Marie-Angélique*, damoiselle de Fontanges, fille d'honneur de Madame, depuis duchesse de Fontanges en 1679, morte à l'abbaye de Port-Royal de Paris, le 28 juin 1681, âgée de 20 ans: elle y fut enterrée, & son cœur porté à Chelles; & *Anne*, religieuse à Chelles, depuis abbesse de Notre-Dame-des Près à Paris.

XX. Annet-Joseph de Scorraille, marquis de Roussille, &c, mort en 1701, avoit épousé le 7 janvier 1677, *Charlotte* de Pestels, fille de *Jean* de Pestels-de-Levis-de-Tubieres, comte de Caylus, & de *Marie-Isabelle* de Pelignac sa seconde femme. Elle mourut en novembre 1719, laissant Louis-Theodose, qui suit; *Louis-Leger*, chanoine & comte de la noble église de Brioude; *Jeanne-Marie-Elizabeth*, née le 13 juillet 1678, mariée à *N.* de Valadi, comte de Fraixinet en Languedoc; & *Marie-Charlotte*.

XXI. Louis-Theodose de Scorraille, marquis de Roussille, &c, mestre de camp d'un régiment d'infanterie, aujourd'hui réformé à la suite de celui de Normandie, chevalier de l'ordre de saint Louis, lieutenant de roi dans la haute Auvergne, brigadier d'infanterie, créé le 1 février 1719, est né le 12 août 1680. Il a épousé en 1719, *N.* de Ribeyre, fille de *Charles* de Ribeyre, premier président de la cour des aydes de Clermont-Ferrand, & de *Magdeléne* de Berulle.

Les armes de Scorraille sont d'*azur à trois bandes d'or*.

SCOT (Michel) mathématicien du XIII siécle, fut fort considéré de l'empereur Frédéric II: on l'a cru magicien. On dit qu'il prédit à Frédéric qu'il mourroit à Florence: prédiction qui eut son événement, non à Florence en Toscane, mais à un château de la Pouille, nommé *Fiorenzola*. On dit qu'il prévit de même qu'il mourroit de la chute d'une pierre: ce qui arriva; car étant dans une église, une pierre tombée de la voute, le blessa à mort. Cela n'a pas empêché que Jean Bacon & Pitseus ne l'aient loué comme un grand théologien & un savant homme. Il a composé un traité de la physionomie; des questions sur le traité de la sphere de Sacro-Bosco; & une histoire des animaux. * Dante, *chant.* 20. Pitseus, *de script. Angl.* Naudé, *apologie des grands hommes accusés de magie*. Bayle, *dict. crit.*

SCOT (Jacques) duc de Montmouth, *cherchez* MONMOUTH.

SCOT, de l'ordre de saint François, *cherchez* DUNS.

SCOTINIENS, hérétiques, *cherchez* PHOTIN.

SCOTTI (Jules-Clément) naquit à Plaisance l'an 1602, de l'illustre famille de ce nom. Il fut élevé à Rome, où après ses études d'humanités, il se présenta pour être reçu parmi les Jésuites. Comme on ne le connoissoit que par de bons endroits, les supérieurs le reçurent. Son entrée au noviciat est marquée au 25 novembre 1616. Quoiqu'il n'eût pas été incorporé à la province romaine, cependant par considération pour sa famille, qui le souhaita, il fut destiné à faire son cours de basse régence dans le collége romain. Il le commença en 1621, & le finit en 1626. Au sortir de la classe, que l'on nomme d'humanités, Scotti fit ses études de théologie, toujours au collége romain, avec un succès fort inférieur à ses prétentions. Ce n'est pas qu'absolument il manquât d'esprit ou d'application; mais ce qu'il avoit d'esprit étoit lourd, peu net & encore moins juste. L'application auroit pu corriger ou diminuer ces défauts, si elle avoit été réglée & méthodique; mais un esprit naturellement faux & borné ne connoît point son mal, & tourne les remedes en poison. Scotti se croyoit capable de tout, & entra en théologie avec le dessein d'en sortir par la porte la plus honorable, c'est-à dire, par une thèse générale sur les matieres théologiques. Les progrès rapides du jeune marquis Pallavicin, depuis Jésuite & cardinal, qui étudioit dans la même classe, & les applaudissemens que lui attirerent les thèses de théologie qu'il soutint pendant trois jours en 1628, le piquerent. L'émulation lui inspira une vive ardeur pour l'étude; mais au lieu de se borner à ce qu'il devoit bien savoir, il voulut se singulariser en étudiant bien d'autres choses, & se remplit par-là la tête d'une multitude d'idées mal conçues & plus mal digérées, qui ne firent que lui appesantir & obscurcir encore davantage l'esprit. Vers la fin du cours, il s'exposa à soutenir une thèse sur un traité particulier; mais le succès en fut si médiocre, que les examinateurs crurent devoir l'empêcher d'aller plus loin & de s'exposer une seconde fois. Au reste, quoiqu'on ne le trouvât pas aussi habile qu'il croyoit l'être, on lui trouva le dégré de capacité requis pour être admis à la profession solemnelle des quatre vœux. En 1631, Scotti fut envoyé au collége de Parme pour y enseigner la philosophie, dont le cours étoit alors de trois années. Il commença un second cours à Ferrare en 1634. En 1637, il s'engagea à continuer, dans l'espérance qu'après avoir enseigné la philosophie pendant douze ans, il auroit une chaire de théologie scholastique, qu'il ambitionoit sur toutes choses. La maniere dont il s'étoit tiré de ses cours, & les mortifications qu'il avoit essuyées dans les disputes publiques, avoient confirmé ses supérieurs dans la pensée où ils étoient déja que ce poste ne lui convenoit pas. Mais il en jugeoit autrement, & se dégouta pour cela de la régence. On l'en déchargea, & on le laissa dans le collége de Ferrare pendant les années 1639, 1640 & 1641. La premiere de ces trois années, il conserva le titre de consulteur, qu'il avoit eu les quatre années précédentes. Ce titre ne paroît guère dans les éloges des Jésuites; on le marque ici uniquement, parceque Scotti dans un de ses livres s'est fait honneur de l'avoir eu. Après s'être dégouté du travail, il s'ennuya de ne rien faire. L'occupation ne lui auroit pas manqué s'il eût voulu faire autre chose que la théologie scholastique; mais il étoit buté là, & vouloit, à quelque prix que ce fût, parvenir à cet objet de ses desirs. S'imaginant que dans un autre ordre il obtiendroit ce qu'il souhaitoit avec tant de passion, il forma le dessein de passer dans celui des Jéronymites de Fiésoli. Il en demanda la permission

permission à son général, qui étoit alors Mutio Vitelleschi, par deux lettres, la premiere du 2 février 1641, la deuxiéme du 22 mars de la même année, & elle lui fut accordée le 13 avril. Toutes les mesures étoient prises pour sa sortie. Deux Jéronymites étoient venus pour le prendre & le conduire dans leur maison; mais au moment de l'exécution il changea tout d'un coup, congédia honnêtement les deux religieux, & resta au collége. La lettre par laquelle il rendit compte au général de sa résipiscence est du 11 mai. Ce général, qui ne vouloit rien moins que pousser à bout son religieux, le fit quelques mois après supérieur de la résidence de Carpi. Outre que c'étoit donner à un homme soupçonneux une marque de confiance propre à le rassurer, c'étoit fournir matiere d'occupation à un esprit inquiet, & le mettre dans la nécessité de s'observer davantage. Scotti se rendit à son poste, & fut supérieur de la résidence de Carpi pendant les années 1642 & 1643. En cette derniere année ayant appris que le comte Ferdinand Scotti, son parent, étoit tombé malade à Venise, il y fit un voyage & un assez long séjour, sans en donner avis à son général, comme il l'auroit dû faire. Ce séjour de Venise lui fut pernicieux. Les Jésuites n'avoient point alors d'établissement dans cette ville. La liberté qu'il y gouta, lui rendit insupportable la gêne de la vie réguliere. Néanmoins il garda encore quelques mesures & retourna à Carpi. Théophile Raynaud insinue qu'il y donna quelque sujet de le déposer. *Tu videris*, lui dit-il, *quare Carpo sis abstractus, & an cum mulierculis hæreres justo diutius.* Rappellé à Rome, il obéit. On le plaça dans le collége romain, où il vécut sans emploi pendant l'année 1644, & une partie de la suivante. Il n'eut point de peine à sentir qu'on étoit mécontent de lui. Ses dégouts augmenterent, & il ne s'occupa plus qu'à chercher de quoi justifier la démarche qu'il vouloit faire. Dans cette vue il écrivit deux livres contre la société. En 1645, le général Mutio Vitelleschi étant mort le 9 février, ceux qui gouvernoient connoissant le caractere de Scotti, & craignant que s'il se trouvoit à Rome dans le temps de l'élection d'un nouveau général il ne causât quelques brouilleries, le renvoyerent dans sa province, pour y assister à la congrégation provinciale. Il quitta Rome avec peine. Durant le voyage il fit les réflexions que peut faire un atrabilaire mécontent. Il avoit plus d'une fois menacé de se venger par quelque satyre, si on ne lui donnoit satisfaction sur la chaire de théologie scholastique. Il s'imagina que des particuliers avoient intercepté quelques feuilles de ce qu'il avoit écrit contre le corps. Deux lettres anonymes, qui lui furent écrites à Lorette, le confirmerent dans cette idée. Il appréhenda que s'il se trouvoit à la congrégation provinciale, il n'y reçût quelque mortification. Ainsi au lieu d'aller à Parme, où il étoit envoyé, il alla droit à Venise, quitta l'habit de Jésuite, & prit celui des ecclésiastiques séculiers. Ce fut alors qu'il se fit nommer le comte Jules-Clément Scotti. Vincent Carraffa, successeur de Mutio Vitelleschi, fit tout ce qui dépendoit de lui pour engager Scotti à se reconnoître. Enfin il lui envoya un ample pouvoir d'entrer dans tel ordre religieux qu'il voudroit. C'est tout ce que le général peut faire à l'égard des profès; mais Scotti aima mieux rester dans le siécle, & passa le reste de ses jours d'abord à Venise, ensuite à Padoue. S'étant fait connoître dans cette derniere ville à Jacques Caimo, professeur en droit civil, il lui fit tant valoir son habileté dans la philosophie, que ce savant lui procura une seconde chaire extraordinaire en cette faculté. Scotti en prit possession en 1650, & on lui accorda 300 florins de gages. Deux ans après, c'est-à-dire le 27 février 1652, il fut aggrégé au collége de philosophie & de médecine de Padoue. Sebastien Colombina, second professeur du soir en droit canonique dans la même université, étant mort en 1653, Scotti sollicita sa place; & les obligations que la république de Venise avoit à sa famille, ne permirent pas de la lui refuser. Il prit possession de cette nouvelle chaire le 23 octobre de cette année, & la remplit un peu moins de cinq ans, c'est-à-dire, jusqu'en 1658. Plusieurs personnes de piété, instruites de son état, s'étant plaint alors de ce qu'on laissoit dans un poste semblable un homme qui avoit abandonné contre les regles l'ordre auquel il étoit lié par des vœux solemnels, on eut égard au scandale public, & on ôta à Scotti sa chaire, en lui réservant cependant une pension pour le mettre en état de subsister. Il demeura depuis ce temps-là à Padoue, & ce fut dans cette ville qu'il mourut le 9 octobre 1669, âgé de soixante-sept ans. Il fut enterré dans l'église de saint Augustin, où on lui dressa un mausolée avec une épitaphe. Ou cette épitaphe est trop flateuse, ou le mal qu'on dit de Scotti est outré. Ses ouvrages sont: 1. *Monita philosophiæ tyronibus opportuna; unà cum explicatione plurimarum vocum, quæ in distinctionibus apud Philosophos ac Theologos maximè usurpari consueverunt*; à Ferrare, 1636, *in* 16. 2. *Index Librorum à Julio Clemente Scoto compositorum*, 1644. 3. *Lucii Cornelii Europæi Monarchia Solipsorum; ad virum clarissimum Leonem Allatium*; à Venise, 1645. Superiorum permissu, *in*-12. On l'a traduit en françois, & on l'a imprimé en Hollande en 1721. C'est une satyre contre les Jésuites; beaucoup d'auteurs l'attribuent à Melchior Inchofer. 4. *Julii Clementis Placentini ex illustrissima Scotorum familia, de potestate pontificia in Societatem Jesu, &c, qui in octo partes tribuitur, Liber, Francisci Solanguis, Nobilis Cremensis, operâ evulgatus. Ad Innocentium X, sum. pontif.* à Paris, 1646. Ce livre a été imprimé à Venise, & non à Paris. 5. *Julii Clementis Scoti, ex Comitibus Placentinis, illustrissimi Philosophi, Theologi, &c, de obligatione Regularis, extra regularem domum commorantis ob justum metum: De Jure tuendi famam: De apostatis ac fugitivis: Opuscula tria, in quibus juxtà principia theologicæ, tum scholasticæ, tum positivæ, sacrorumque canonum ac philosophiæ moralis plurimæ solvuntur quæstiones: Livii Vice-Comitis Parmensis operâ typis vulgata*, 1647, *in*-4°. 6. *Libellus supplex ad S. D. N. Innocentium X*, 1648. 7. *De probabilitate opinionum generatim acceptarum.* 8. *De probabilitate opinionum minus generatim acceptarum.* 9. *Julii Clementis Scoti, Comitis Placentini, animadversionum opusculum primum, quod in duodecim capita tribuitur, in quorum singulis animadversiones quinquaginta reponuntur.* 10. *Animadversionum Opusculum secundum, quod in duodecim capita tribuitur; in quorum singulis animadversiones quinquaginta reponuntur.* 11. *Animadversionum Opusculum tertium, quod in duodecim capita tribuitur, in quorum singulis animadversiones 25 reponuntur.* 12. *Pædiæ Peripateticæ Dissertationes octo*; à Padoue, 1653, *in*-8°. 13. *Notæ sexaginta quatuor Morales, Censoriæ, Historicæ ad Inscriptionem, epistolam ad lectorem, approbationem & capita tredecim introductionis ad historiam concilii Tridentini P. Sfortiæ Pallavicini è Soc. Jesu, in quibus multa reponuntur cum multiplici eruditione ad utramque theologiam, canonicam, conciliorumque scientiam potissimè spectantia, Stanislai Felic. Coloniensis operâ typis evulgatæ, & selectis in Romana Curia viris dicatæ. His additus est libellus continens discussionem quatuor judiciorum jam impressorum de eadem P. Pallavicini historia; unà cum incommodis ab ea Romanæ ecclesiæ illatis ac inferendis, ac illius pariter commodis: Quam sequitur exceptio contra accusationem Historiæ Petri Soave Polani, ejusdemque accusationis confutatio*; 1664, *in*-4°. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages manuscrits. * Nicolai Comneni Papadoli, *Historia Gymnasii Patavini*, t. 1. Le P. Oudin, dans les mémoires du P. Niceron, t. 39.

SCOTTI (Bernardin) né à Milan le 6 octobre 1656, étant auditeur de la rote à Rome pour la nation Milanoise, fut déclaré gouverneur de la ville de Rome & de son district, le 10 décembre 1711, prêta le serment pour cette charge, & reçut le bâton de commandement le 14 suivant, & fut mis le 15 en possession de la charge de vice-camerlingue de la sainte église romaine. Le pape Clément XI le déclara cardinal de la même église le 16 décembre 1715, & qu'il étoit un de ceux qui avoient été réservés *in petto* à la promotion faite le 29 mai précédent. Il reçut le chapeau dans un consistoire public le 19 du même mois, & il obtint le titre de S. Pierre *in Montorio* le 5 février 1716. Nonobstant sa promotion au cardinalat, il continua d'exercer le gouvernement de Rome jusqu'au 21 juin 1717, qu'il fut nommé pour faire par *interim* les fonctions de la charge de préfet de la signature de grace, dont il ne fut pourvu en titre que le 23 novembre 1718, après avoir reçu l'ordre de prêtrise. Il avoit célébré sa premiere messe dans l'église de son titre le 31 octobre 1717. Depuis il fut fait préfet de la signature de justice, mis dans la congrégation *de propaganda Fide* au mois de février 1719, déclaré l'un des inquisiteurs généraux de la congrégation du saint office au mois de novembre 1725, & protecteur de la vénérable confrérie du saint Sacrement à S. Jean *della Malua*, dont il prit possession le 24 juin 1726. Il fut aussi protecteur du collége germanique de Hongrie, & de quelques autres églises & confréries. Il mourut à Rome le 16 novembre 1726, entre les six & sept heures du soir, d'une inflammation de poumon, causée par un catarre, & accompagné par une grosse fiévre, dont il avoit été attaqué le 12 précédent, à son retour d'un voyage qu'il venoit de faire au sanctuaire de Lorette. Il étoit âgé de 70 ans un mois & 10 jours, & avoit 13 ans 9 mois & 17 jours de cardinalat. Son corps ayant été transporté le 18 au soir de son palais en l'église de saint Ambroise & de saint Charles de la nation Milanoise, dont il étoit protecteur, y fut inhumé le 19, après la célébration de ses obséques. Le cardinal Scotti laissa par son testament quelques tableaux & bijoux à divers cardinaux ses confreres, & disposa de tous ses biens en œuvres pieuses, à l'exception de ses biens patrimoniaux dont il institua héritier Jean-Baptiste, comte Scotti, son frere, avec substitution en faveur du grand hôpital de Milan, en cas de mort de son frere sans enfans. Il disposa de sa bibliothéque en faveur du public, en laissant l'usage à N. Cavalchino, Milanois, votant de la signature de justice, sa vie durant, & après sa mort à l'auditeur de rote de la nation Milanoise à perpétuité.

SCOTOPITES, hérétiques, *cherchez* CIRCONCELLIONS.

SCOTTUS, *cherchez* MARIANUS.

SCRAPELAW (Burchard, comte de) archevêque de Magdebourg, après avoir soutenu cette dignité pendant dix-neuf ans, fut contraint de se retirer avec son clergé. Lorsqu'on le pria de retourner dans son église, il fit faire serment aux principaux du peuple, sur le saint sacrement de l'autel, qu'ils entretiendroient la paix qu'ils faisoient ensemble; ce qu'il jura aussi de sa part. Mais bientôt après ces perfides se jetterent sur lui, & l'enfermerent chargé de chaînes dans une prison obscure, où lui ayant fait souffrir mille maux, ils envoyerent quatorze hommes masqués, & armés de massues, lesquels dansant en rond, frapoient de temps en temps ce saint archevêque, & le massacrerent ainsi l'an 1338. L'évêque de Mersbourg prit les armes contre ces impies; la ville fut mise en interdit, & les complices de cet horrible attentat furent tous excommuniés.* Crantz, *l.* 8 *Vandal. c.* 13.

SCRIBANIUS (Charles) Jésuite, natif de Bruxelles, fut recteur du collége de Bruxelles & de celui d'Anvers, & provincial de Flandre. Il se rendit célebre par ses ouvrages, & mourut à Anvers le 24 juin 1629, âgé de 69 ans. C'est lui qui est auteur d'un livre intitulé: *Amphitheatrum honoris*, sous le nom de *Clarus Bonarscius*. Il se propose d'y justifier les Jésuites des choses que leurs ennemis leur imputoient; & pour y réussir, il met tous ces ennemis au nombre des hérétiques; entre autres MM. Marion, Antoine Arnauld & Pasquier. Ses origines d'Anvers, qui furent imprimées dans cette ville en 1610, ne méritent pas plus d'être lues. Il a encore composé d'autres ouvrages, savoir, 1. *Ars mentiendi calvinistica*, sous le nom de *Romanus Veronensis*. 2. *Commentarius in Dominici Baudii Gnomas*; à Anvers, *in*-8°, sans nom d'auteur. 3. *Defensio posthuma Justi Lipsii*; à Anvers, 1608, *in*-12. 4. *Antuerpia: de viris civiumque laudibus ac moribus*. 5. *Orthodoxæ fidei controversa*; à Anvers, *in*-8°: cet ouvrage est divisé en six livres. Le premier, traite de l'Ecriture Sainte, des traditions, du juge des controverses: on en trouve un extrait dans la *Bibliotheca maxima Pontificia* de Rocaberti, tome VII, à Rome 1698. Le second livre est: *De apostolicæ fidei germanis denuntiatoribus*; en 1609. Le troisiéme: *de Reliquiis Sanctorum*: le quatriéme, *de Miraculis*: le cinquiéme, *de Sanctorum invocatione & cultu*: le sixiéme & dernier, *de Imaginum cultu*. 6. *Philosophus Christianus*; à Anvers, 1614, *in*-8°. 7. *Meditationum sacrarum libri duo*; en flamand, avec une version latine de Jean Brisselius; à Anvers, 1615, *in*-8°; Mayence, 1616, *in*-12; & à Cologne, 1618, *in*-12. 8. *Amor Divinus*; à Anvers, 1615, *in*-8°, & à Cologne, 1618, *in*-12. 9. *Superior religiosus*, &c. à Anvers, 1619, *in*-8°, Lyon, 1620, *in*-12. 10. *Medicus religiosus*; où il est traité des maladies de l'ame & de leurs remedes; à Lyon, 1619, *in*-12. 11. *Adolescens prodigus*; à Anvers, 1621, *in*-12. 12. *Cœnobiarcha*; ou du gouvernement sage & religieux; à Anvers, 1624, *in*-12. 13. *Politico-Christianus*; à Anvers, 1624, *in*-4°; & 1625, *in*-8°. 14. *Christus patiens*; à Anvers, 1629, *in*-4°.

SCRIBES: ce nom se donnoit chez les Romains à ceux qui écrivoient & gardoient les actes publics: les pontifes & les magistrats avoient leurs scribes. Cette charge, qui n'étoit pas fort considérable pendant le temps de la république, non plus que chez les Grecs, le devint sous les empereurs, & ils prirent le nom de *notaires*. On donne dans l'évangile le nom de *scribes* aux docteurs de la loi, dont l'office étoit de l'écrire, de la lire & de l'expliquer au peuple. Ce nom de *scribe* ne leur a été donné que du temps d'Esdras. * *Antiq. Grec. Rom. & Hebr.*

SCRIBONIA, troisiéme femme de César-Auguste, étoit fille de Scribonius Libo, & sœur d'un autre de ce nom, beau-pere de Pompée. Scribonia avoit déja été mariée à deux hommes consulaires; & elle eut de l'empereur Auguste la célebre Julie, *dont nous parlerons ailleurs*. * Suetone, *in Octav. c.* 62. Dion. *hist. l.* 38. Levinus Hulsius, *de uxor. XII prim. Cæsar.*

SCRIBONIUS LARGUS, fameux médecin, qui a fleuri sous le regne de l'empereur Claude. Son nom marque qu'il étoit Romain, & peut-être de la famille *Scribonia*. Ce qui montre qu'il a vécu sous l'empereur Claude, c'est premierement, qu'il a adressé son recueil de compositions de médicamens à C. Julius Callistus, celui de tous les affranchis de Claude qui étoit le plus dans la faveur de ce prince; secondement, qu'il parle en un endroit de Messaline & de Claude d'une maniere qui ne permet pas de douter qu'il ait écrit sous leur regne; *Messaline*, dit-il, *l'épouse de notre Dieu César*, &c: *Messalina Dei nostri Cæsaris*, composit. 60. Voici ses ouvrages tels que les cite Vander Linden *de scriptis Medicis*, lib. 1, pag. 566, édition d'Amsterdam, 1662, *in*-8°. *Antidota quibus curantur qui malam potionem sumpserunt*, avec l'ouvrage intitulé: *Laurentii Frisii Epitome de curandis pustulis Gallicis*; à Basle, *in*-4°. *De compositione medicamentorum liber*; à Basle,

1529, *in-8°*, dans le recueil des anciens médecins; à Venise, 1547, *in-fol.* & à Paris, 1567, *in-fol.* enfin à Padoue, par les soins & avec les notes de *Jean Rodius*, qui a ajouté *Lexicon Scribonianum*, 1655, *in-4°*. Quelques savans ont cru que Scribonius avoit écrit en grec, & que ce que nous avons de lui en latin, n'étoit qu'une traduction qui avoit été faite long-temps après lui. Ce qui les a portés à embrasser cette opinion, c'est qu'il leur a paru que la latinité de Scribonius ne répondoit point à la pureté que la langue latine avoit encore conservée du temps de Claude. Ils ont même voulu montrer des fautes de traducteur dans cette prétendue version : mais Rhodius a fait voir que ces savans se trompoient; que Scribonius avoit tout l'air d'un original, & que si sa latinité n'est pas aussi pure que celle de Celse, qui l'avoit précédé de peu, cela ne vient que de ce que tous les auteurs n'écrivent pas également bien, quoique même contemporains. Voila ce que dit Daniel le Clerc dans son histoire de la médecine, troisiéme partie, livre 1, chapitre troisiéme, page 579. Marsilio Cagnati, savant médecin & philosophe de Vérone, qui a vécu dans le seiziéme siécle, dit à peu près les mêmes choses dans le chapitre XIV du troisiéme livre de ses *Variæ observationes*, imprimées au tome troisiéme du *Thesaurus criticus* de Jean Gruter; à Francfort, 1604, *in-8°*. Il décide de même que Scribonius a écrit en latin & non en grec, & réfute le sentiment contraire. Il montre aussi dans le même chapitre, que Galien a fait usage des écrits de cet ancien médecin Romain, & conseille de n'en point négliger la lecture : *Accipio non esse negligendam Scribonii lectionem, cum quia Galenus toties ejus mentionem fecit, & plura, quam hîc notaverim, medicamina ex eo desumpserit; tum quia in Scribonio cumulatiora ea quæ Galenus sumpsit, reperiuntur.* Tout ce chapitre de Cagnati doit être lu sur ce qui regarde Scribonius.

SCRIBONIUS LIBO, avoit écrit des annales de Rome. Les anciens font mention de divers grands hommes de ce nom; comme de SCRIBONIUS LIBO, consul avec Antoine; d'un autre, du même nom, surnommé *Caius*, qui commanda la flotte de Pompée; d'un autre, surnommé *Drusus*, accusé de vouloir remuer sous l'empire de Tibere, & condamné à mort. * Tacite, *annal. l.* 2, *c.* 27. Cicero, *in Brut. l.* 2, *de orat. l.* 12, *ad Attic. epist.* 5, *& l.* 13, *epist.* 30 *&* 31. Valere Maxime, *l.* 8.

SCRIMGER (Henri) né à Dondée en Ecosse, sortoit d'une maison, dont le chef a droit de porter l'étendard dans le royaume. Il quitta son pays, & vint à Paris pour y étudier, suivant la coutume des Ecossois; puis il alla à Bourges pour apprendre le droit, qu'il étudia sous Eginard Baron, & François Duaren, professeurs célébres en cette université. Depuis, ayant suivi en Italie Bernard Bochetel, évêque de Rennes, il alla à Padoue, dans le temps que François Spiera y mourut; & il écrivit son histoire, qui a été publiée sous le nom de Henri d'Ecosse. Scrimger étant passé en Allemagne, s'attacha à Ulric Fugger, protecteur des lettres & des savans, aux dépens duquel il fit une bibliothéque de quantité de livres rares, tant grecs que latins, & de divers manuscrits. Il retourna à Genève pour les faire imprimer : il s'y servit de Henri-Etienne, qui étoit pensionaire de Fugger, & donna encore au public les novelles de Justinien. Ensuite il enseigna la philosophie à Genève l'an 1563, & deux ans après il fut le premier qui commença à enseigner le droit en cette ville, où il mourut l'an 1571, âgé de 65 ans. Outre les ouvrages de Scrimger, desquels de Thou fait mention, il a fait des notes sur Athenée, qui n'ont pas été imprimées, comme l'a écrit Casaubon. * Thuan. *hist.*

SCROFFA (Remi) religieux de l'ordre de saint Dominique, natif de Vicence, fut en 1627 professeur public de métaphysique à Padoue; en 1619, fait docteur en théologie, & prieur de Vicence, depuis provincial de Venise; & enfin il mourut l'an 1645, âgé de 62 ans. On a de lui trois ouvrages imprimés à Venise; *De invaliditate professionis ante legitimam ætatem*, 1625: *Constitutiones fratrum sacri ordinis Prædicatorum*, 1634: *Quæstiones morales*, 1640. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t. II.*

SCROPUS (Richard) archevêque d'Yorck, sorti d'une noble famille d'Angleterre, & docteur en droit canonique & civil, fut nommé à l'évêché de Lichfield, à son retour de France & d'Italie. Quelque temps après il fut élu à l'archevêché d'Yorck, & composa ensuite un livre sur les épîtres de la messe. Il a fait aussi un livre de quelques articles, dont les manuscrits ont resté à Cambridge, dans le collége de saint Benoît; une oraison, & une invective contre le roi. Ce prélat eut la tête coupée à Yorck le 8 juin de l'an 1405, pour avoir, avec d'autres, formé quelques desseins contre le roi Henri IV, qui regnoit alors. * Pitséus, *de illust. Angl. script.*

SCROPUS (Thomas) évêque de Dromore en Irlande, sorti d'une illustre famille d'Angleterre, se fit religieux de l'ordre de saint Benoît; mais ayant trouvé que cette régle n'étoit pas assez austere; il prit l'habit de Carme à Norwich vers l'an 1430, & vécut dans cet ordre pendant 16 ans avec une austérité presque incroyable. Le pape Eugène IV lui donna en 1446, l'évêché de Dromore; & quelque temps après il l'envoya ambassadeur à Rhodes. Lorsqu'il fut de retour de cette ambassade, il quitta son évêché; & revint à Norwich, où il fut vicaire général de l'évêque. Il mourut enfin à Leistot, dans le comté de Suffolck, en odeur de sainteté, le 15 du mois de janvier de l'an 1491, sous le regne du roi Henri VII. Il a fait plusieurs livres, dont le plus considérable est, *De privilegiis pontificum, &c.* * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

SCRYVER (Corneille) que les auteurs latins appellent *Scribonius & Grapheus*, né à Alost en Flandre, en 1482. Il étudia à Anvers, devint excellent poëte, grand orateur, & composa des églogues, & quelques dialogues, à l'imitation du style de Térence, qui eurent l'approbation des savans. Les citoyens d'Anvers le choisirent pour garde de leurs archives, & pour secrétaire de leur magistrat : occupation qui ne l'empêcha pas de s'appliquer à l'étude, & de donner quelques traités en prose & en vers latins, qui font connoître sa piété, aussi-bien que sa doctrine. Ce fut lui qui composa la harangue qu'on fit à l'empereur Charles-Quint, lorsqu'il fit son entrée dans la ville d'Anvers. Au second voyage que cet empereur fit dans les Pays-Bas, il servit encore d'interpréte aux citoyens de cette ville, pour lui témoigner la joie qu'ils avoient de le recevoir. Son livre intitulé *Le manuel du prince & du magistrat Chrétien*, est un ouvrage fort singulier, & contient plusieurs instructions politiques. Il a encore réduit en abrégé l'histoire d'Olaüs, des nations septentrionales. Entr'autres talens il possédoit la musique, & étoit très-intelligent dans les antiquités & dans les langues étrangeres. Il mourut à Anvers l'an 1558, âgé de 76 ans, & fut enterré dans l'église de Notre-Dame. * Valere André.

SCUDERY (George de) étoit d'une famille noble, originaire d'Apt en Provence, dont le nom est *Scutifer* dans les contrats latins, & qui porta celui de Scudier ou Ecuyer quand on commença à contracter en francois, & depuis celui de Scudery. *Elzéar*, écuyer, aïeul de *George* Scudery, porta les armes & se fit un nom dans cette profession. Le seigneur de la Coste ayant été fait gouverneur d'Apt sous le regne de Charles IX, pendant les troubles du royaume, le fit major de la ville. Ce seigneur aimoit à se servir de lui quand il y avoit quelque expédition à faire contre les Huguenots, retranchés en divers endroits du voisinage. Son fils pere de *George* de Scudery, suivit la fortune

de l'amiral de Villars, André de Brancas, qui le fit nommer lieutenant de roi du Havre-de-Grace, dont il étoit gouverneur au nom de la ligue. M. l'abbé d'Olivet s'est trompé quand il dit que ce fut Scudery lui-même qui fut gouverneur de cette ville. Le fils d'*Elzéar* de Scudery se maria en Normandie avec la fille du seigneur de Brilly, riche demoiselle de cette province. *George* de Scudery naquit de ce mariage au Havre-de-Grace, non en 1603, comme le dit M. d'Olivet, mais en 1601, & fut envoyé de bonne heure à Apt où il passa une partie de sa jeunesse. Il s'y exerça à la poésie françoise pour faire plaisir à une demoiselle dont il étoit amoureux. C'étoit *Catherine* de Rouyere, qui épousa depuis à Aix M. de Pigenal. Si l'on en croit la préface de son *Ligdamon* qui est sa premiere piéce de théatre, il avoit beaucoup voyagé, & avoit suivi jusque-là le parti des armes. Mais il y a un peu de fanfaronade dans ce qu'il dit en cet endroit, & ses voyages & ses campagnes examinés dans le détail, se réduisent à peu de choses. Lorsqu'il se fut établi à Paris, il publia en 1637, *des observations sur le Cid*, tragédie de Corneille, qui plurent beaucoup au cardinal de Richelieu, & qui obtinrent à l'auteur la bienveillance de ce ministre. Treize ans après, c'est-à-dire, en 1650, il fut reçu à l'académie françoise après la mort de M. de Vaugelas, & on lui donna le gouvernement de Notre-Dame de la Garde en Provence, mais on ne sait en quelle année. Ce gouvernement étoit fort peu de chose, si l'on s'en tient à l'agréable description qu'en font en ces termes messieurs Chapelle & Bachaumont dans leur Voyage :

*Mais il vous faut parler du fort,*
*Qui sans doute est une merveille :*
*C'est Notre-Dame de la Garde,*
*Gouvernement commode & beau,*
*A qui suffit pour toute garde*
*Un Suisse avec sa hallebarde*
*Peint sur la porte du château.*

La plus grande partie de sa vie s'est passée à écrire, & sa fécondité en ce genre a fait dire fort judicieusement à M. Boileau Despreaux qui méprisoit ses ouvrages :

*Bienheureux* SCUDERY, *dont la fertile plume*
*Peut tous les mois sans peine enfanter un volume !*
*Tes écrits, il est vrai, sans art & languissans,*
*Semblent être formés en dépit du bon sens :*
*Mais ils trouvent pourtant quoi qu'on en puisse dire,*
*Un marchand pour les vendre & des sots pour les lire.*
*Et quand la rime enfin se trouve au bout du vers,*
*Qu'importe que le reste y soit mis de travers ?*

C'est encore de lui que M. Despreaux veut parler, quand il dit d'un auteur qui se trouvant quelquefois,

. . . . . *trop plein de son objet.*
*Jamais sans l'épuiser n'abandonne un sujet.*

M. de Scudery mourut à Paris le 14 mai 1667, âgé de 66 ans. Il avoit épousé une damoiselle de Martinvast, bonne maison de Normandie, dont il a eu pour fils l'abbé de Scudery. Sa veuve qui lui a survécu plusieurs années, est morte à Paris au commencement de 1711. On voit dans la note de M. Brossette sur le quarante-deuxiéme vers de la satyre VIII de M. Despreaux, deux fragmens de lettres qu'elle avoit écrites en 1674, à M. le comte de Bussy pour l'animer contre M. Despreaux, afin de venger en quelque maniere la mémoire de son mari, mais qui n'eurent point d'effet

Les ouvrages de M. de Scudery sont : *Lygdamon & Lydias*, ou la *Ressemblance*, tragi-comédie, à Paris en 1631, *in-8°*. *Le trompeur puni* ou l'*Histoire septentrionale*, tragi-comédie, à Paris en 1635, *in-8°*. *L'amour caché par l'amour*, piéce en trois actes, précédée de la Comédie des comédiens, piéce en deux actes, à Paris en 1635, *in-8°*. *Le Vassal généreux*, poëme tragi-comique, à Paris en 1636, *in-8°*. *Orante*, tragi-comédie, à Paris en 1636, *in-8°*. *Le fils supposé*, comédie, à Paris en 1636, *in-8°*. *Le prince déguisé*, tragi-comédie, à Paris en 1636, *in-8°*. *La mort de César*, tragédie, suivie d'autres œuvres poëtiques, à Paris en 1636, *in-8°*. *Didon*, tragédie, à Paris en 1637, *in-4°*. *L'Amant libéral*, tragi-comédie, à Paris en 1638, *in-4°*. *L'Amour tyrannique*, tragi-comédie, à Paris en 1638, *in-4°*. *Eudoxe*, tragi-comédie, à Paris en 1641, *in-4°*. *Andromire*, tragi-comédie, à Paris en 1641, *in-4°*. *Ibrahim* ou l'*illustre Bassa*, tragi-comédie, à Paris en 1643, *in-4°*. *Ariane*, tragi-comédie en prose, à Paris en 1644, *in-4°*. *Le Temple*, poëme, &c. à Paris en 1633, *in-fol.* *Observations sur le Cid*, à Paris en 1637, *in-8°*. *Lettre à l'illustre académie*, à Paris en 1637, *in-8°*. Cette lettre est adressée à l'académie françoise, que M. de Scudery rend juge de ses observations sur le Cid. *La preuve des passages allégués dans les observations sur le Cid*, à Paris en 1637, *in-8°*. *Lettre à messieurs de l'Académie françoise sur le jugement qu'ils ont fait du Cid & de ses observations*, à Paris en 1638, *in-8°*. *Réponse à M. de Balsac* sur le même sujet, à Paris en 1638, *in-8°*. *L'Apologie du Théatre*, à Paris en 1639. Les harangues ou discours académiques de J. B. Manzini traduites de l'italien, à Paris en 1640, *in-8°*. Le cabinet de M. de Scudery, à Paris en 1646, *in-4°*, premiere partie, & la seule qui ait paru. *Discours politiques des rois*, à Paris en 1648, *in-4°*. *Poësies diverses*, à Paris en 1649, *in-4°*. *Alaric* ou *Rome vaincue*, poëme héroïque, à Paris en 1654, *in-fol.* en 1656, *in-12*. L'édition *in-fol.* est ornée de figures de Chauveau. On trouve au devant de ce poëme un traité du poëme héroïque fort peu estimable. Le Calloandre fidéle, traduit de l'italien de J. Ambroise Marini, à Paris en 1668, *in-8°*, trois volumes. L'épitaphe du cardinal de Richelieu. * M. Boileau Despreaux, *Sat.* 8, & les notes de M. Brossette. Voyage de Bachaumont & Chapelle. Sillac d'Arbois, (c'est-à-dire, Jean Sarasin) sur l'amour tyrannique de Scudery. Nouvelle allégorique, ou histoire des troubles nouvellement arrivés au pays de l'éloquence, par Furetiere. Pellisson, *histoire de l'académie françoise*, avec les notes de l'abbé d'Olivet. Niceron, *Mémoires*, *&c. t.* 15. Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes modernes*, &c.

SCUDERY (Magdeléne de) *sœur du précédent*, née aussi au Havre-de-Grace l'an 1607, fut menée de bonne heure à Paris, où elle fut bien élevée, & eut dès sa premiere jeunesse une entrée libre à l'hôtel de Rambouillet, où elle fut goutée des savans & des beaux esprits qui s'y assembloient fréquemment. Son peu de bien & son inclination naturelle la rendirent auteur. Elle vivoit sous le regne des romans ; elle se conforma à ce mauvais gout, & donna à ces sortes d'ouvrages, peu dignes d'amuser un esprit serieux & solide, un agrément & un tour qui les firent rechercher avec avidité, & qui lui acquirent une grande réputation. Tout le monde voulut connoître l'auteur ; elle fut recherchée à la cour & par tous les gens de mérite : les étrangers même s'empresserent de former avec elle un commerce de lettres, & l'académie des *Ricovrati* de Padoue l'associa à son corps après la savante Helene Cornaro. L'évêque de Munster, prince de Paderborn, lui fit présent de sa médaille & de ses ouvrages. Christine reine de Suede l'honora de son amitié, de son portrait, d'un brevet de pension, & souvent de ses lettres. Le cardinal Mazarin lui donna aussi une pension par son testament. M. le chancelier Boucherat lui en établit une sur le sceau, que M. de Pontchartrain lui continua. Louis XIV lui en accorda aussi une de deux mille francs en 1683, à la sollicitation de madame de Maintenon ; & lorsque mademoiselle de Scudery en remercia sa majesté, ce prince s'entretint amiablement avec elle, la loua beaucoup, & quelques années après la gratifia d'une de ses médailles. On s'étonnera sans doute

que des romans, sorte d'ouvrage plus propre à gâter l'esprit qu'à le former, & presque toujours nuisible au cœur, aient pu mériter tant d'honneurs & de biens : mais on étoit alors passioné pour ces sortes d'ouvrages, & ce n'étoit presque que par cette voie qu'un auteur s'avançoit dans le monde. Mademoiselle de Scudery eut pendant plusieurs années une espece de cour chez elle, composée de persones d'esprit, & elle ne fut un peu plus retirée que lorsque l'âge & les infirmités l'y obligerent. Elle mourut le 2 juin 1701, âgée de 94 ans. Elle fut enterrée dans l'église de S. Nicolas des Champs sa paroisse, & quantité de gens d'esprit honorerent ses cendres d'éloges en prose & en vers. Les ouvrages de mademoiselle de Scudery sont : *Ibrahim*, ou l'*illustre Bassa*, à Paris, en 1652, *in*-8°, quatre volumes, sous le nom de son frere, de même que les trois ouvrages suivans. Celui-ci a été traduit en italien, & imprimé à Venise en 1684. Femmes illustres ou les harangues héroïques, à Paris en 1665, *in*-12, deux vol. *Artamene*, ou *le grand Cyrus*; à Paris en 1653, *in*-8°, dix vol. *Clelie*, histoire romaine, à Paris en 1660, *in*-8°, dix vol. *Almahide* ou *l'Esclave reine*; à Paris en 1660, *in*-8°. *Célinte*, nouvelle; à Paris en 1661, *in*-8°. *Mathilde d'Aguilar*, histoire espagnole avec les jeux; à Paris en 1667, *in*-8°, 8 vol. *La promenade de Versailles* & *l'histoire de Célamire*; à Paris en 1669, *in*-8°. *Discours de la gloire*, à Paris en 1671, *in*-12. Ce discours qui est estimable, remporta le prix d'éloquence de l'académie françoise en 1671. *Conversations sur divers sujets*; à Paris en 1680, *in*-12, deux volumes. *Conversations nouvelles sur divers sujets*; à Paris en 1684, deux volumes. *Conversations morales*; à Paris en 1686, *in*-12, deux volumes. *Nouvelles conversations de morale*; à Paris en 1688, *in*-12, deux volumes. *Entretiens de morale*; à Paris en 1692, deux volumes. Ces dix volumes de conversations sont ce que mademoiselle de Scudery a fait de meilleur : il ne faut pas néanmoins y chercher toujours cette morale évangélique qui fait le Chrétien. *Nouvelles fables* en vers; à Paris en 1685, *in*-12. On trouve dans differens recueils, des vers de sa façon. M Despreaux dans ses écrits n'a pas plus ménagé mademoiselle de Scudery, que son frere, parcequ'il ne voyoit pas dans ses écrits l'utilité & le bon gout qu'il desiroit avec raison dans un auteur, & il est étonnant que malgré le bon gout que l'on affecte tant d'avoir aujourd'hui, on réimprime encore les romans de mademoiselle de Scudery presque tombés dans l'oubli. Cette fille au reste avoit beaucoup d'esprit, la conversation aisée & agréable, & ne manquoit pas même d'une sorte d'érudition. M. l'abbé Bosquillon de l'académie de Soissons a fait son éloge, qui se trouve imprimé dans le *Journal des savans du 11 juillet* 1701. C'est plutôt un panégyrique qu'un abrégé de vie. M. de Vertron historiographe du roi, membre de l'académie royale d'Arles, & de celle des *Ricovrati* de Padoue, a composé pour mademoiselle de Scudery une épitaphe qui se trouve dans les *mélanges historiques*, imprimés à Amsterdam en 1718, p. 21.

SCULPTURE, art de faire des figures en pierre, en bois ou en métal. Il est très-difficile de savoir quels ont été les premiers inventeurs de la sculpture. Son antiquité nous paroît dans l'écriture-sainte, par les idoles de Laban que Rachel enleva, & par le veau d'or que les Israélites dresserent dans le desert. A l'égard des auteurs profanes qui ont écrit, les uns disent que ce fut un potier de Sicyone, ville du Peloponnèse, nommé *Dibutades*, qui fut le premier sculpteur; & que sa fille donna commencement à la portraiture, en traçant l'image de son amant sur l'ombre que la lumiere d'une lampe marquoit sur la muraille. D'autres soutiennent que cet art prit son origine dans l'isle de Samos, où Idéocus & Théodore, qui en furent les inventeurs, avoient fait de ces ouvrages long-temps avant qu'on parlât de Dibutades; & que Demaratus, pere de Tarquin l'*Ancien*, apporta cet art en Italie lorsqu'il s'y retira, ayant amené avec lui Eucitaque & Eurygramme, excellens sculpteurs. Il ajoute que Tarquin, roi de Rome, fit venir un sculpteur nommé *Taurianus*, très-habile en cet art, & lui fit faire la statue de Jupiter de terre cuite, & quatre chevaux de même matiere, pour mettre au frontispice du temple de ce faux dieu. On croit aussi que ce fut le même sculpteur qui fit une figure d'Hercule, que l'on nommoit, à cause de sa matiere, l'Hercule de terre cuite. Il y eut alors en Grece & en Italie plusieurs sculpteurs qui faisoient des ouvrages de terre. Les histoires font mention de Calcosthènes, Athénien, de Démophile & de Gorsanus, qui excelloient à travailler en argile. Aussi les premieres images de toutes les divinités païennes n'étoient au commencement que de terre ou de bois. Depuis on y employa la pierre, le marbre & les métaux : ce qui donna occasion à Praxitelle de dire que l'art de faire des figures de terre étoit comme la mere qui avoit enfanté l'art de faire des figures de marbre & de bronze, qui ne commença à paroître dans sa perfection qu'environ trois cens ans après la fondation de Rome. Phidias d'Athènes, qui parut alors, surpassa tous ceux qui l'avoient précédé, soit qu'il travaillât en marbre ou en ivoire, soit qu'il employât les métaux. Bientôt après il s'éleva quantité d'excellens hommes, qui porterent la sculpture au plus haut point où elle ait été. Car à Sicyone on vit Polyclete, dont les figures étoient l'admiration de tout le monde. Ensuite parurent Myron, qui étoit inimitable en tout ce qu'il faisoit; Lysippe, qui seul eut la permission de jetter en bronze l'image d'Alexandre; Praxitele & Scopas, qui ont fait les admirables figures & les chevaux que l'on voit encore à Rome devant le palais du pape, *à Monte Cavallo*. Ce Scopas eut pour concurrens Briaxis, Timothée & Léochares, qui travaillerent au fameux tombeau de Mausole, roi de Carie, & il fut suivi de plusieurs autres. Les noms de quelques-uns ont péri avec leurs ouvrages; car quoiqu'il y eût un grand nombre de statues en Asie, en Grece & en Italie; que dans Rome seulement on en comptât presque autant que d'hommes vivans, il en reste néanmoins aujourd'hui assez peu. Dans le temps que Marcus Scaurus étoit édile, il orna de trois mille statues de bronze le superbe théâtre qu'il fit construire. Quoique L. Mummius & Lucullus en eussent apporté une grande quantité d'Asie & de Grece, il en étoit encore demeuré dans Rhodes plus de trois mille, autant dans Athènes, & davantage à Delphes. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est la grandeur des figures que ces anciens ouvriers avoient la hardiesse d'entreprendre. Parmi celles que Lucullé fit apporter à Rome, il y avoit un Apollon de trente coudées de haut, & le Colosse de Rhodes avoit soixante-dix coudées. La statue de Neron, que Zenodore fit, étoit haute de cent dix pieds. Mais il est à remarquer que depuis Phidias, la sculpture ne demeura dans sa perfection que pendant environ cent cinquante ans. Ce n'est pas que depuis ce temps-là il ne se fit encore en Grece & en Italie quelques beaux ouvrages; mais ils n'égaloient pas ceux des siécles précédens. Il faut remarquer que les statues grecques sont les plus estimées, pour l'excellence du travail; & qu'il y a cette différence entr'elles & les statues romaines, que la plupart des grecques sont presques toutes nues, à la maniere de ceux qui s'exerçoient à la lutte, ou aux autres exercices du corps; & que les autres sont couvertes de draperies ou d'armes. * Félibien, *principes des arts*.

SCULTET (Abraham) professeur en théologie à Heidelberg, né à Grumberg dans la Silésie, le 24 août 1566, fit ses études à Breslaw; ensuite il s'avança dans l'église protestante par ses prédications; & fut enfin fait professeur à Heidelberg. Il assista au synode de Dordrecht, où il travailla à mettre la paix entre les Protestans, étant fort ennemi de leurs divisions. Il a composé plusieurs ouvrages de théologie assez estimés;

entr'autres le livre intitulé, *Medullæ theologiæ Patrum syntagma*, imprimé *in*-4° en 1634. Il mourut le 24 d'octobre 1625. * Freher, *theatr. vir. illustr.* Bayle, *dict. crit.* 2 *édit.* 1702.

SCULTET (Daniel-Severin) *cherchez* SCHULTET.

SCUTARI, que les Latins nomment *Scodra*, les Esclavons *Scadar*, & les Turcs *Iscodar*, est une ville de l'Europe, qui a été autrefois de la Dalmatie, & qui est présentement de l'Albanie. Elle est située sur le fleuve nommé *Boyano*, en latin *Barbana*, qui vient du lac Labéatis, qu'on nomme ordinairement le lac de Scutari, & sur les lieux, lac de *Penta*. Cette ville a été autrefois le siége des rois d'Illyrie; mais depuis plus de 250 ans, les Turcs en sont les maîtres. Mahomet II l'avoit assiégée deux fois, & y avoit perdu beaucoup de monde sans la pouvoir prendre. Elle lui fut soumise par un traité de paix avec les Vénitiens en 1478. La plupart des habitans aiment mieux sortir de la ville, que d'y vivre sous la tyrannie d'un prince ennemi de Jesus-Christ. Scutari a eu un évêché suffragant d'Antibari ou Antivari, qui est une ville de Dalmatie. Il y a aussi SCUTARI, place en Asie, vis-à-vis de Constantinople. Quelques-uns la confondent avec Chalcedoine. C'est *Chrysopolis*, & le *Dianæ Fanum* des anciens.

SCUTARIUS (Eusebe) savant Italien de Verceil, vivant dans le XV siécle, étoit disciple de George Mérula. C'est à lui qu'il a adressé son édition de Plaute, revue & corrigée, donnée à Venise en 1495. Il dit à la fin de son épître, où il parle de Plaute, & rend compte de son travail sur ce comique, qu'il avoit fait un poëme dans lequel il déploroit la perte des poëtes comiques anciens qui ne nous étoient plus connus que de nom. On peut lire cette longue lettre dans l'ouvrage de M. le cardinal Querini : *De Brixiana Litteratura*, ou *specimen variæ litteraturæ*, &c, premiere partie, page 11, & suivantes.

SCYLAX, célebre mathématicien, de l'isle de Caryande, dans la Carie, florissoit sous le regne de Darius, fils d'Hystaspes, vers l'an 522 avant Jesus Christ. Quelques-uns croient qu'il inventa les tables géographiques. * Isaac Vossius, *ad Scylacis periplum.* Il y a eu trois SCYLAX de Cariande, selon Gerard Vossius, *de hist. Græcis.* Il croit que Suidas s'est trompé en confondant celui qui a écrit contre Polybe, avec le géographe que nous venons de nommer.

Aristote, *livre* 7, *politiques*, *chap.* 14, cite SCYLAX *le Géographe* : Il n'en est pas de même, dit-il, que dans les Indes, où Scylax dit que les rois sont toujours beaucoup au-dessus de ceux qui les commandent. Ce philosophe cite en cet endroit SCYLAX de Cariande. Herodote fait aussi mention d'un SCYLAX de Cariande, envoyé par Darius, fils d'Hystaspes, pour reconnoître la mer dans laquelle le fleuve Indus se décharge. Ce Scylax ne peut point être celui qui, suivant le temoignage de Suidas, a écrit contre l'histoire de Polybe, auteur plus récent. Le Périple, qui porte le nom de Scylax, donné par Hœschelius, est encore d'un auteur beaucoup plus récent que l'ancien Scylax. C'est peut-être un abrégé de la géographie de ce Scylax, dont l'ouvrage est cité par Harpocration; par Marcien d'Heraclée; par Philostrate dans la vie d'Apollonius de Tyane; par Tzetzès & par Rufus Avienus. * Vossius, *de hist. Græc. liv.* 1, *ch.* 19. Du Pin, *bibl. univers. des hist. profanes.*

SCYLITZES (Jean) *Scylitza*, dit *Curopalate*, à cause d'une charge qu'il avoit dans le palais des empereurs de Constantinople, à laquelle semble répondre celle de grand-maître de la maison du roi en France, a vécu dans le onziéme siécle. Il a composé un abrégé historique depuis l'an 811, que Nicephore *Logothete* mourut, & où Théophane avoit fini son histoire, jusqu'à la destitution de l'empereur Nicephore *Botaniate* en 1081. Une partie de cet abrégé depuis le commencement jusqu'au couronnement d'Isaac Comnene en 1067, se trouve presque toute entiere dans Cedrenus, ce qui a fait rechercher par les savans, lequel des deux auteurs a emprunté de l'autre. Quelques-uns veulent que Scylitzes soit le plagiaire; mais le plus grand nombre attribue le vol à Cedrenus. Vossius éclaircit cette difficulté dans le 2 *liv.* des historiens Grecs, *c.* 26. Il se fonde sur ce que Cedrenus appelle *Joannem Protovestiarium*, celui qu'il copie; & que le titre de l'histoire composée par celui dont il s'agit présentement, l'attribue à *Jean Curopalate Scylitza.* Il remarque que toutes ces épithétes peuvent fort bien convenir à un même homme, dont il prétend que le nom de famille est Scylitza, & qu'il est nommé Thracesius, à cause qu'il étoit né parmi les Thracesiens, peuples de l'Asie Mineure, le long de la mer Egée; qu'il est qualifié *protovestiarius*, à cause qu'il avoit été grand-maître de la garderobe de l'empereur, d'où il monta à la charge de curopalate, l'une des plus importantes de l'empire, & qui consistoit à avoir soin du palais impérial. Il y a des exemples que les neveux, les freres & les gendres des empereurs ont été curopalates. Au reste, Jean Scylitzes avoit été préfet des gardes, ou *Magnus Drungarius Biglæ*, comme il est porté par le titre de son abrégé historique : *Drungus* étoit un mot latin qui, du temps de Vopiscus, signifioit une *compagnie de soldats*, d'où est venu que celui qui s'appelloit anciennement *tribun*, a dans la suite été nommé *Drungarius*; & le mot *Bigla* a été fait par les Grecs du mot *vigiliæ*. L'ouvrage de Scylitzes fut publié tout entier en latin à Venise en 1570, de la traduction de Gabius; & la partie que Cédrénus n'a point copiée, savoir depuis 1067, jusqu'en 1081, a été publiée en grec, avec la version du même Gabius, corrigée par Annibal Fabrot, & avec les notes du pere Goar, à Paris en 1647, conjointement avec Cedrenus. * Vossius, *ubi supra.* Hankius, *de script. hist. Byzant. part. I, chap.* 27. Du Cange, *glossar. græc.*

SCYLLA, fille de *Nisus*, roi des Mégariens, dans l'Achaye, étant devenue amoureuse de Minos, roi de Crete ou Candie, trahit la ville de Mégare qu'il assiégeoit : ce qu'elle fit en coupant à son pere un cheveu fatal, duquel dépendoit l'heureux destin de son pays. Minos eut une telle horreur de cette perfidie, qu'il la méprisa. De dépit elle se précipita dans la mer, où, selon Ovide, elle se jetta en l'air pour le suivre malgré lui; mais elle fut changée en alouette, & son pere Nisus, qui étoit mort auparavant de déplaisir, fut transformé en épervier. * Ovide, *liv.* 8 *de ses métamorphoses.*

SCYLLA, fille de *Phorcus*, fut aimée de Glaucus, qui ne pouvant la rendre sensible à sa passion, s'adressa à Circé, enchanteresse, qu'il pria d'amollir par ses charmes le cœur de Scylla; mais Circé, éprise de l'amour de Glaucus, n'en voulut rien faire. Au contraire, elle empoisonna la fontaine où Scylla avoit accoutumé de se baigner : de sorte que s'y étant lavée, elle fut transformée depuis le nombril jusqu'en bas, de diverses formes de chiens & d'autres animaux. Elle eut une telle horreur de soi-même, qu'elle se précipita dans la mer de Sicile, ou détroit de Messine, entre les villes de Messine & de Rhege. * Ovide, *liv.* 13 & 14 *de ses métamorphoses.*

SCYLLA, rocher dans le détroit de Messine, ou mer de Sicile, proche le cap de *Sciglio*, en Italie, est un écueil fort dangereux pour les vaisseaux, qui y sont souvent brisés. Les eaux qui se dégorgent des cavernes de ce rocher, font un bruit si épouvantable, qu'il semble que ce soit des chiens qui aboyent : ce qui a donné lieu à la fable de Scylla, changée moitié en rocher, moitié en chien. Quelques-uns disent qu'il y avoit des monstres marins qui faisoient leur retraite dans cet écueil, & qui y jettoient des cris effroyables.

SCYLLIAS, fameux plongeur Macédonien, rendit son nom célebre sous le regne d'Artaxercès *Mnemon*,

roi de Perse, vers l'an 404 avant Jesus-Christ. Il retira du fond de la mer quantité d'or & d'argent, dans le naufrage que les Perses firent proche de Pyle. Dans une rencontre, il passa sous la mer un trajet de plus de quatre-vingt stades, ou dix milles, depuis la côte de Magnésie jusqu'à l'isle Eubée, pour aller porter aux Grecs la nouvelle du naufrage que leurs vaisseaux avoient fait. * Herodote.

SCYLURUS, roi des Scythes, qui avoit quatre-vingts enfans mâles, étant prêt à mourir, les exhorta à vivre en bonne intelligence. Pour donner une marque de ce que peut l'union, il fit apporter un faisceau de fléches & le donna à chacun d'eux pour le rompre, ce qui leur fut impossible. Il tira ensuite les fléches l'une après l'autre, & les rompit lui-même fort facilement: leur faisant connoître par cet exemple, que tant qu'ils demeureroient unis, rien ne seroit capable de les vaincre; mais qu'au contraire, s'ils se divisoient par les haines & les dissentions, les moins puissans viendroient aisément à bout d'eux. * Plutarch. *de garrulit.* Stob. *serm.* 82.

SCYMNUS de Chio, géographe, dont le siécle n'est pas connu, avoit fait une description de toute la terre en vers, dont nous n'avons que quelques fragmens, qui ont été publiés à la fin des notes de Lucas Holstenius sur Etienne *de Bysance.* * Vossius, *de hist. Græc.*

SCYRON, insigne voleur dans le pays d'Attique, *cherchez* SCIRON.

SCYROS (Σκῦρος) isle de l'Archipel, *cherchez* SCHIRO.

SCYTHES, peuples de la Scythie, étoient des gens robustes & d'une taille avantageuse, endurcis au travail & à la guerre, mais nullement propres aux sciences, & sans aucune humanité ni société. Ils ne cultivoient point leurs terres, & n'avoient aucune demeure assurée; mais ils erroient dans les déserts, menant avec eux leurs femmes, leurs enfans, leurs proches parens, & chassant devant eux leur bétail. D'ailleurs ils n'avoient aucun usage de l'or ni de l'argent; ils se servoient de lait & de miel pour nouriture; & s'habilloient de peaux de bêtes sauvages pour se garantir de la rigueur du froid, sans user d'aucuns autres vêtemens. Ils ne s'assujétissoient à aucunes loix; mais ils rendoient la justice volontairement les uns aux autres, punissant entre autres choses le larcin fort rigoureusement. Lorsqu'ils avoient pris un homme à la guerre, ils en buvoient le sang, l'écorchoient, s'habilloient de sa peau, & en mettoient la tête aux faîtes de leurs cabanes, ou bien ils en prenoient les têtes ou cranes, dont ils faisoient des tasses à boire. Quand leur roi condamnoit quelqu'un à la mort, tous ses enfans mâles subissoient la même peine. Lorsque ce prince venoit à mourir, on mettoit dans l'espace vuide du cercueil la concubine qu'il avoit le plus aimée, laquelle étoit conduite par les Officiers ordinaires de la maison du roi, qui étoient tous étranglés auprès du tombeau, avec chacun un cheval, pour l'aller servir en l'autre monde. Ils avoient pour divinités principales Vesta, Jupiter, Vénus, Hercule & Mars, & sacrifioient à ce dernier le centiéme de tous ceux qu'ils prenoient en guerre; & aux autres dieux ils sacrifioient des bêtes, & spécialement des chevaux. * Herodote, *l. 6.* Munster, *l.* 5 *de sa cosmographie.*

SCYTHIE, grande & vaste région, s'étendoit dans l'Europe & dans l'Asie. La Scythie Asiatique étoit divisée en celle qui étoit deçà le mont Imaüs, & en celle qui étoit de-là ce même mont. La premiere, qui étoit vers le mont Imaüs, s'étendroit au couchant entre les Hyperboréens, les Perses & les Sarmates. Ses principaux peuples étoient les Alains, les Saces & les Jaxartes, qui habitoient le pays où nous plaçons la Tartarie déserte. Les autres étoient la Chalzalgites & le pays dit Olgar, Buchar & Calmux, dans la grande Tartarie. La Scythie, qui étoit de-là le mont Imaüs, s'étendoit au levant, & avoit l'Inde au midi. Elle comprenoit divers peuples & plusieurs régions différentes avec la ville d'Issedon. Aujourd'hui ce pays comprend le royaume de Thibet, Sifian & la principale partie de la grande Tartarie. On comptoit encore une troisiéme partie de la Scythie Asiatique du côté du septentrion, vers la mer que nous appellons la mer de Tartarie, & le pays des Hyperboréens, où sont présentement les provinces de Bagu, de Jeka-Mongal, de Su-Mongal & de Tartar.

La Scythie d'Europe contenoit une partie de la Sarmatie, vers le Pont-Euxin, & le Palus Méotide, où l'on trouvoit les Nomades, les Georgiens, les Basilides, &c. & d'autres peuples le long du Borysthène; ce qui est proprement la petite Tartarie d'aujourd'hui. Une autre partie de la Scythie d'Europe étoit appellée *Pontique*, entre la Dace, la Mésie, la Thrace & le Danube. C'est où est présentement la partie orientale de la Bulgarie, & où sont les provinces habitées par les Tartares de Dobruce, & les Tartares de Budziack. Pline, Strabon, Ptolémée & Pomponius Méla ont fait des descriptions de la Scythie, peu conformes à ce qu'Ortelius, Cluvier & les autres nous en ont dit depuis. * Sanson. Baudrand, *geogr. Voyez* une *Dissertation sur la situation de la Scythie du temps d'Hérodote*, par Bayerus, dans les *Mémoires littéraires*, *&c.* traduits de l'anglois par M. Eidoas.

SCYTHIEN, philosophe, après avoir voyagé en Egypte, fut le maître de Therebinthe & de Manès. *Voyez* MANES ou MANICHÉENS.

SCYTHOPOLIS, ville de Palestine, est située sur le bord du lac de Genezareth. Pline & Ptolémée en ont parlé comme si elle eût été dans la Cœlesyrie. On dit qu'elle fut bâtie par des peuples venus de Scythie, & qu'elle eut le nom de Nyssa & de Methora. Depuis elle devint métropole, & son siége archiépiscopal fut transféré dans la suite à Nazareth. On assure que son nom moderne est *Bethsan.* * Pline, *l.* 4. Zonoras, *t.* 1, *annal.*

SCYTHOTHAURES, peuples de la Scythie, ainsi appellés, parcequ'ils habitoient la région Taurique, avoient coutume de sacrifier les étrangers à leurs dieux * Pline, *l.* 4, *c.* 12.

SCZEBRECZIN, ville de Pologne, *cherchez* CHEBRECHIN.

## S D

SDILLE, *cherchez* DELOS.

## S E

SEBA, fils de Bochri, de la tribu de Benjamin, traversa le regne de David par ses projets séditieux, vers l'an 1023 avant J. C. Après la mort d'Absalon, les principaux de son armée se rangerent du côté de David: & tout auroit été calme dans l'état, si Séba ne l'eût jetté dans de nouveaux troubles. Il sonna insolemment de la trompette au milieu du peuple, en criant qu'il n'auroit jamais de communication avec David, & sépara de lui les dix tribus d'Israël qui le suivirent, pendant que celle de Juda demeura toujours fidéle à son véritable prince. David prévoyant les dangereuses suites que pouroit avoir ce désordre, résolut de l'étouffer dès sa naissance, & fit poursuivre Séba qui s'enfuit, & s'enferma dans la ville d'Abéla. Joab assiégea la ville, qui étoit en danger de périr, si la sagesse d'une femme ne l'eût délivrée de ce malheur. Car ayant demandé à Joab, du haut des murailles, pourquoi il venoit les assiéger de cette sorte; & Joab ayant témoigné qu'il ne demandoit que Séba, qui s'étoit révolté contre David, elle assembla tout le peuple de la ville, & leur persuada de jetter de dessus les murailles la tête de ce séditieux: ce qui fut exécuté. Ainsi la mort d'un seul homme donna la paix à toute la ville & à tout un royaume. * II *des Rois*,

*chap.* 20. Josephe, *antiq. Jud. liv.* 7. *chap.* 10.

SEBASTE, ville de Palestine, *cherchez* SAMARIE. Il y a eu aussi SEBASTE, ville d'Arménie, ou sur les confins de la Cilicie, avec un évêché suffragant de Tarse; & une autre métropole dans la Cappadoce.

SEBASTIEN (Saint) natif de Narbonne, fut élevé à Milan, qui étoit le pays de sa mere. Les empereurs Dioclétien & Maximien, sur la fin du III siécle, l'avancerent dans les emplois militaires. Il s'aquitta parfaitement bien de son devoir à l'égard de ces empereurs; mais en même temps il encourageoit & soulageoit les chrétiens, sans déclarer qu'il l'étoit aussi. Ayant su que Marcellin & Marc, freres jumeaux, qui étoient des personnes de grande qualité, avoient été mis en prison par ordre de Chromace, préfet de Rome, pour avoir embrassé le christianisme, il alla trouver Nicostrate, qui gardoit ces illustres prisonniers, & le convertit à la foi. Il introduisit le saint prêtre Polycarpe dans la prison, pour y baptiser un grand nombre d'infidéles, & y donna accès à Tranquillin, pere de Marcellin & de Marc, qui y venoit voir ses enfans. Ensuite il convertit encore Chromace, préfet de Rome, & Tiburce son fils. Chromace se retira à la campagne, & emmena avec lui plusieurs chrétiens; les autres qui demeurerent à Rome, se cacherent pour éviter la persécution. Le pape fit Tranquillin prêtre, Marc & Marcellin diacres, & ordonna à saint Sébastien de demeurer caché sous l'habit d'homme de guerre, pour être plus en état d'aider les chrétiens. Quelque temps après saint Sébastien fut reconnu pour chrétien, & fut arrêté prisonnier; mais parcequ'il étoit vêtu en soldat, le préfet se crut obligé d'en donner avis à Dioclétien. Cet empereur ennemi des chrétiens, l'envoya querir, & ne pouvant l'attirer au culte des faux dieux, ni par promesses ni par menaces, commanda qu'on le fît mourir à coups de fléches. On l'attacha à un poteau, & on lui perça le corps en mille endroits, puis on le laissa pour mort; mais les actes de son martyre portent qu'Iréne, femme chrétienne, étant venue la nuit pour prendre le corps & l'ensevelir, le trouva vivant, & qu'elle le mena en sa maison, où il fut guéri en peu de jours. Il se présenta ensuite devant les empereurs Dioclétien & Maximien, pour leur faire connoître l'injustice de la persécution qu'ils ordonnoient contre les Chrétiens. Alors Dioclétien commanda qu'on le menât dans le Cirque, & qu'on l'assommât à coups de bâton: ce qui fut exécuté l'an 287. Son corps fut jetté dans un cloaque, d'où les chrétiens le retirerent. Les actes du martyre de ce saint, que quelques-uns ont attribués à saint Ambroise, & sur la foi desquelles on a rapporté son histoire, ne sont point authentiques, & ne méritent point de foi. * Bollandus, *au* 20 *janvier*. Baillet, *vies des saints*.

SEBASTIEN, roi de Portugal, fils posthume de JEAN, naquit en 1554, de *Jeanne*, fille de l'empereur *Charles* Quint. En 1557 il succéda à son aïeul JEAN III, & il eut beaucoup de zèle pour la religion, & beaucoup de courage: ce qui lui fit entreprendre un voyage en Afrique contre les Maures en 1574. Mahomet dans la suite, lui demanda du secours contre son oncle Abdemelech, roi de Fez & de Maroc. Il lui en promit, lui mena l'élite de la noblesse de Portugal, & aborda à Tanger en Afrique le 9 juillet 1578, & donna une bataille à Alcacer le 4 août. Son armée y fut défaite; & Abdemelech, qui étoit malade, mourut dans sa litiére; Mahomet périt dans un marais; & on dit que Sébastien y fut tué en la 25 année de son âge. Cependant l'an 1585, le Portugal vit deux faux Sébastiens, l'un natif du bourg d'Alcasoua, fils d'un faiseur de tuiles; l'autre nommé *Matthieu Alvarez*, natif de l'isle de Tercere, & fils d'un tailleur de pierres, tous deux hermites. Comme il s'étoit répandu un bruit que dom Sébastien s'étoit sauvé de la bataille d'Alcacer, & que pour faire pénitence d'avoir été cause de la mort de tant d'hommes que cette sanglante journée avoit emportés, il s'étoit retiré dans un désert; les paysans voyant la vie austére de ces deux hermites, soupçonnerent que ce pouvoit être leur roi, & les tirerent l'un & l'autre en différens endroits du royaume pour les mettre sur le trône. Le premier avoit avec lui un prétendu évêque de Garde, qui écrivoit les noms de ceux qui leur faisoient des aumônes, afin, disoit-il, que le roi Sébastien les récompensât, quand il seroit de retour à Lisbonne. Ils furent arrêtés, le soi-disant évêque fut pendu, & le roi son disciple envoyé aux galéres, où l'on reconnut aisément qu'il n'avoit nulle ressemblance au défunt roi. Matthieu Alvarez eut au commencement quelque sincérité, disant naturellement à tous ceux qui le prenoient pour Sébastien, à cause qu'il avoit quelque air de son visage, & les cheveux blonds comme lui, qu'il n'étoit que le fils d'un pauvre tailleur de pierres; mais quand il vit qu'on attribuoit ses discours à son humilité, & que plus il nioit d'être dom Sébastien, plus on s'opiniâtroit à le croire tel, il s'appliqua adroitement à confirmer dans cette erreur ceux qui n'en vouloient pas être guéris. Il se levoit à minuit pour prendre la discipline, & il demandoit à Dieu la permission de se découvrir à ses sujets, & de rentrer en possession de la couronne de ses ancêtres. Cet artifice lui réussit, & ceux qui avoient étudié sa conduite, & entendu ses priéres, persuadés qu'il étoit le vrai Sébastien, n'hésiterent plus à le publier par-tout. Enfin tout le peuple des environs accourut pour lui baiser la main. Il les reçut en roi, & mangea en public dans la petite ville de Rezeira ou Elizera. Quelques jours après il eut la témérité d'écrire à l'archiduc Albert, cardinal & viceroi de Portugal, un ordre en termes grossiers, de sortir aussitôt de ses palais, parcequ'il vouloit aller prendre séance dans son trône. L'archiduc envoya sur les lieux Diégo de Fonseca avec quelques milices. Alvarez avoit près de mille hommes, qui après quelque résistance, furent défaits; & comme il s'enfuyoit lui troisiéme par les rochers, il fut pris & amené avec ses deux compagnons à Lisbonne, où après avoir eu la main coupée, il fut pendu & écartelé. Cela n'empêcha pas qu'il ne parût encore en 1598, à Venise un homme qui se disoit être ce roi. Il lui ressembloit si parfaitement de visage, de taille, & de ton de voix, que les Portugais qui étoient dans cette ville, le reconnurent pour être leur prince. Quelques jours après il fut arrêté, & ayant été obligé de répondre devant les juges qu'on avoit nommés pour décider une affaire si délicate, il soutint toujours qu'il étoit Sébastien. Il avoua qu'il fut méconnu par les Maures, qui l'avoient fait prisonnier; que le repentir qui lui restoit d'avoir entrepris si légérement cette guerre, lui avoit presque causé la mort; & qu'après avoir long-temps souffert, il revenoit prendre une couronne que le ciel & sa naissance lui avoient donnée. Ensuite il fit voir sur son corps des marques qu'on avoit vues sur celui du roi de Portugal, & dit aux Vénitiens des secrets qu'ils lui avoient fait proposer par leurs ambassadeurs, n'oubliant aucune des circonstances qui pouvoient faire connoître qu'il étoit Sébastien. Les Espagnols qui étoient maîtres du Portugal, le traiterent de maniaque & d'imposteur, & le firent chasser de Venise. On l'arrêta dans la Toscane, d'où il fut mené à Naples. En cette ville on le mit sur un âne, & on le conduisit en cet état par toutes les rues, exposé aux railleries d'une populace insolente. Mais la tragédie ne finit pas là; quelque temps après on le rasa, & on le mit aux galéres. Depuis ayant été mené en Espagne, il finit sa vie dans une prison, dans le temps que les Portugais, improuvans la tyrannie, & détestant les violences des Espagnols, demandoient celui qu'ils assuroient être leur roi. * Vasconcellos, *histoire de Portugal*. Sponde, *in annal. hist.*

*Hist. de dom Sébastien.* Herrera, *hist.* 15 *liv.* 2 *part. chap.* 18 & 19. Amelot de la Houssaye, *annales de Tacite*, *tom. I*, *pag.* 158.

SÉBASTIEN DE VENISE, ou FRA BASTIANO, ou FRA SEBASTIEN DEL PIOMBO, surnommé autrement *Frater del Piombo*, excellent peintre Italien, porta ce surnom, parcequ'il exerça un office de frater del Piombo, que le pape lui donna. Il se mit d'abord en crédit à Venise, d'où il étoit natif, puis alla à Rome, où il s'engagea avec Michel-Ange, qui lui fournit plusieurs desseins. Raphaël étant venu à mourir, il fut considéré de quelques-uns, comme le premier peintre d'alors, par la faveur de Michel-Ange, qui fut cause que beaucoup le préférerent à Jules Romain, & aux autres éléves de Raphaël. Il a laissé plusieurs ouvrages imparfaits : ce que l'on attribue à une lenteur & à une nonchalance qui lui étoit naturelle. Lorsqu'il se vit en état de vivre commodément dans l'exercice de sa charge de frater del Piombo, il ne fit plus guère de tableaux, & passa doucement sa vie jusqu'à l'âge de 62 ans, qu'il mourut à Rome l'an 1547. Ce peintre fut le premier qui s'avisa de peindre sur des pierres de diverses couleurs, dont il faisoit servir le fond dans la composition & dans les ornemens de ses tableaux. Il trouva aussi un moyen pour empêcher que les couleurs à l'huile ne se gâtassent, étant employées sur des pierres & contre des murailles, faisant auparavant enduire les murs d'une composition de poix & de mastic, avec la chaux vive : ce qui conservoit la beauté des couleurs, sans qu'il y arrivât aucun changement. * Felibien, *entretiens sur les vies des peintres.*

SEBASTIEN, recteur du collége de Londres en Angleterre, ayant fait représenter une tragédie, ou la reine Elizabeth assista, satisfit tellement cette princesse, qu'elle lui demanda ce qu'il souhaitoit d'elle pour récompense. Il la pria de lui donner liberté de conscience pour vivre en catholique dans ses états. * Rasdellus.

SEBASTIEN BRANT ou TITIO, *cherchez* BRANT.

SEBASTIEN FOX, *cherchez* FOX MORZILLO.

SEBASTIEN, frere de Jovin, *cherchez* JOVIN.

SEBASTIEN (le pere) Carme, *cherchez* TRUCHET (Jean.)

SEBASTOPOLIS, dite aujourd'hui *Savatopoli*, ville de la Colchide, aux princes de Mingrelie, &c.

SEBATH, onziéme mois des Hébreux, qui n'avoit que 29 jours, répondoit à la fin de notre mois de janvier, & au commencement de février ; & il n'avoit point de fête particuliére, ni de sacrifice, que les ordinaires. * Sigonius, *in Kalend. Hebr.* Torniel, *A. M.* 2545, *n.* 37, *&c.*

SEBEKTEGHIN, étoit Turc de nation, & esclave d'Alpteghin, général des armées du sultan Nouh le Samanide, & gouverneur pour lui dans la province de Gaznah. Les belles qualités de Sebekteghin firent que son maître l'affranchit, l'avança dans les premiéres charges de la milice ; & découvrant tous les jours de nouveaux talens en lui, il le fit enfin son héritier. Après la mort de son maître, possesseur de tous ses grands biens, il s'empara encore de sa charge, que le sultan Nouh lui confirma. Il s'aquitta si bien de cette charge, que les peuples furent très-contens de son gouvernement ; & il gagna tellement le cœur des officiers par sa libéralité, qu'il se rendit en peu de temps absolu dans tous les états du sultan. Ayant pacifié les provinces, il passa dans l'Indostan, & contraignit plusieurs princes à embrasser le musulmanisme. Il s'acquit tant de réputation par ses victoires, que le sultan Nouh, fils de Mansor, le laissoit agir par tout en souverain ; & l'appella enfin à son secours, plutôt comme allié que comme sujet, contre le roi du Turquestan. Sebekteghin remporta plusieurs avantages contre les Turcs, & les contraignit de s'en retourner dans leur pays. Après cette expédition il mourut dans la ville de Balkh, où il étoit venu pour se délasser de ses grands travaux. Il eut pour fils *Mahmoud*, qui fut ce grand prince qui fonda la dynastie des Gaznevides, à qui *Massoud* son fils succéda. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

SEBENICO, ville de Dalmatie, avec évêché suffragant de Spalatro, & sur la mer Adriatique, & appartient aux Vénitiens. Les Turcs se sont souvent efforcés de l'emporter, mais inutilement. Au reste, ceux qui prennent Sébenico pour la ville que Ptolémée appelle *Sicum*, se trompent assurément, puisque l'on voit les ruines de cette ancienne ville assez loin de Sébenico, qui n'étoit autrefois qu'un bourg de la Croatie. Il y a tout près une forteresse très-considérable, dite *le fort de saint Nicolas.* * Jean Lucius, *de regno Dalmat.*

SEBISCH ou SEBIZIUS (Melchior) né à Falckenberg dans le duché d'Oppelen, fut envoyé en 1571 à Leipsick, où il eut pour maître Joachim Camerarius. Etant allé la même année à Strasbourg, François Hotman chez qui il logea, lui conseilla de s'appliquer à l'étude du droit. Sebisch suivit ce savant en France, où il étoit appellé, & il étoit avec lui à Paris en 1563. Hubert Languet qu'il y connut, lui persuada d'étudier la médecine & la physique, & Sebisch, suivant cet avis, prit les leçons de Turnebe, de Ramus, de Lambin, de Dorat, & de Charpentier, tous connus dans la république des lettres, & qui ont fait honneur au collége royal de France. Sebisch fit de si grands progrès dans la médecine, que le frere de Gaspard Bauhin le fit venir à Lyon pour l'aider dans un grand ouvrage qu'il faisoit sur cette matiére. Cet ouvrage fini, Sebisch alla à Montpellier, & s'enrolla dans la garnison de cette ville, lorsqu'elle fut prise alternativement par les Catholiques & par les Protestans. Les troubles qui s'éleverent en France l'engagerent à s'en retirer, & il emmena avec lui à Strasbourg le fils de Camerarius. De-là il alla en Lorraine avec le baron de Hauteville, premier chambellan du duc de Lorraine. Mais las de la vie de la cour, il quitta Nancy en 1568, & alla à Heidelberg, où il entendit Thomas Erastus. Il retourna de-là à Strasbourg, & revint enfin dans sa patrie en 1569. La même année il alla en Italie avec Mathieu Sebisch son neveu, ci-devant premier médecin du duc de Leignitz, & ce voyage fait il retourna de nouveau à Strasbourg. En 1570, Jerôme Boide son cousin, quartier-maître de l'empereur Maximilien II, lui procura un emploi honorable pendant la diéte de Spire, auprès de la princesse Elizabeth, fille de Maximilien, pour lors promise à Charles IX roi de France. Sa commission finie, il fut gouverneur de Christophe, baron de Redern, avec lequel il alla à Paris & à Orange. En 1571, il alla seul à Montpellier dans le dessein de s'y faire recevoir docteur en médecine; mais les troubles agitant encore cette ville, il s'en retira promptement, & alla prendre le dégré de docteur à Valence en Dauphiné, le 25 d'août de la même année. De Valence il reprit le chemin de Strasbourg où il se maria en 1576. Il obtint alors la place de médecin de la ville de Haguenaw. Il en revint en 1586, parcequ'il fut nommé professeur en médecine à Strasbourg, & médecin de la ville. En 1589 il fut reçu au nombre des chanoines de saint Thomas à la place de Sturmius. En 1612 il résigna sa place de professeur, qui fut donnée à MELCHIOR Sebisch son fils, qui suit ; & il mourut le 19 juin 1625, âgé de quatre-vingt-six ans.

SEBISCH (Melchior) *fils du précédent*, né à Strasbourg le 19 juillet 1578, étudia la médecine sous son pere, & sous Israël Spachius. Il soutint sous ce dernier deux thèses publiques qui lui firent honneur. En 1600 il alla à Basle où il fut disciple de Platter, de Stupanus & de Gaspard Bauhin. Il visita ensuite les principales universités de l'Europe, & employa à ces

voyagés environ sept années. En 1610 il prit le degré de docteur à Basle, & en 1612 il obtint la place de son pere, de professeur en médecine à Strasbourg. Il se maria en 1613. L'empereur Ferdinand II le créa en 1630, comte palatin à la diéte de Ratisbonne, & en cette qualité Sebisch a créé quarante-sept notaires impériaux. Il fut dix fois recteur de l'université, & trente fois doyen de sa faculté. En 1625, il avoit succédé à son pere dans la charge de médecin de la ville, & dans la place de chanoine de saint Thomas. En 1657 il fut fait doyen, & en 1658, prevôt dudit chapitre. Il est mort le 25 de janvier 1673, âgé de 95 ans. On a de lui plusieurs ouvrages, comme *Herbarium Tragi-Germanicum, cum synonymis stirpium, &c. De alimentorum facultatibus; Dissertatio de acidulis; Commentarius in libros Galeni de curanda rabie per sanguinis missionem; Speculum medicinale practicum; Tractatus de Mola; Dissertationes theoreticæ & practicæ, &c.*

SEBISCH (Jean-Albert) *fils du précédent*, né en 1614, le 22 octobre, fit sa philosophie & ses études en médecine dans sa patrie, soutint des thèses publiques sous son pere, & alla ensuite à Basle, où il profita des leçons de Stupanus, de Gaspard Bauhin, & de Jean-Jacques Braun. De-là il passa par la Suisse, la Savoye & le Dauphiné, jusqu'à Montpellier, où il étudia pendant six mois. Il continua ensuite son voyage par la Provence en Italie, d'où il revint à Montpellier, & de-là à Angers. Après un séjour de huit mois dans cette derniére ville, il vint à Paris, & retourna à Strasbourg en 1639, par Lyon, Genève, la Suisse & la Bourgogne. En 1640 il soutint des thèses *de calido nativo*, & reçut le bonnet de docteur des mains de son pere. En 1652, il fut nommé professeur en médecine, en 1656 chanoine de saint Thomas, & en 1678 *Senior* du chapitre. Il fut cinq fois recteur de l'université, & vingt-une fois doyen de sa faculté. Après la mort de son pere en 1673, il fut médecin de la ville, & président du collége des médecins. Il mourut le huit février 1685, âgé de 70 ans.

SEBISCH (Melchior) fils de JEAN-ALBERT, *dont on a parlé à l'article précédent*, naquit le 12 janvier 1664, étudia la philosophie & la médecine dans sa patrie, soutint en 1684 des thèses publiques *de risu & fletu*, & en 1668, *de sudore*, pour le degré de docteur. La même année il alla à Paris, & en 1691 il prit le bonnet de docteur. Il fut depuis nommé à la chaire de physique. Il fut fait chanoine de saint Thomas en 1697, & professeur en médecine en 1701. Il fut deux fois recteur de l'université, & quatre fois doyen de son ordre. Il mourut en 1704, âgé de 41 ans.

SEBOÏM, l'une des quatre villes qui furent submergées par le feu du ciel, dans l'endroit où est maintenant le lac Asphaltide ou mer Morte. *Voyez* SODOME.

SEBONDE ou SEBEYDE (Raimond de) Espagnol natif de Barcelone, philosophe, médecin & théologien, vivoit dans le XV siécle, vers l'an 1430. On dit qu'étant sorti de son pays pour venir enseigner dans l'université de Paris, il fut arrêté malgré lui par les écoliers de Toulouse, où il mourut en 1432. Il écrivit une théologie, intitulée : *Theologia naturalis, sive liber creaturarum*, en 330 chapitres. Michel de Montagne avoit traduit cet ouvrage en notre langue. * Bayle, *diction. critiq.* Trithême, *de script. eccles.* Gesner, *in biblioth. &c.*

SEBOURG, terre & château dans le comté de Hainault, proche de Bavai, à trois lieues de Valenciennes, a été possédé par les comtes de Flandre & de Hainault, par les comtes de Henin-Liétart, par les seigneurs de Lannoi, & a passé dans la maison de Wirthem. Cette terre a titre de vicomté.

SEBUSÉENS, secte particuliere entre les Samaritains. Ils avoient changé le temps ordonné de Dieu pour la célébration des fêtes principales, de Pâque, de la Pentecôte & des Tabernacles. Ils célébroient la premiere au commencement de l'automne ; la seconde, sur la fin de la même saison ; & la derniere, au mois de mars. *Cherchez* SAMARITAINS. Saint Epiphane est le seul qui ait parlé de cette secte.

SECCHIA, en latin *Secia, Socia, Gabellus*, riviere des états de Modène. Elle prend sa source dans les montagnes de Carfagnana, coule sur les confins des duchés de Modène & de Regio, baignant Sassuolo & Carpi, & va se décharger dans le Pô, vis-à-vis de l'embouchure du Menzo. * Baudrand.

SECKAW, petite ville, avec évêché suffragant de Saltzbourg, dans la haute Stirie, sur la riviere de Gayl, à trois lieues de Judembourg vers le nord. L'évêque de Seckaw est établi par l'archevêque de Saltzbourg, auquel il prête serment de fidélité ; & pour cette raison il n'est pas prince de l'empire, & il n'a point d'entrée dans les diétes. * Baudrand.

SECKENDORFF (Vite-Louis de) d'Oberzenn, & Menselwitz, conseiller privé de l'électeur de Brandebourg, fils de Joachim-Louis, colonel au service de la Suisse, issu d'une maison très-noble & fort ancienne de la Franconie, naquit en 1626. Après ses humanités, il vint à la cour d'Ernest le Pieux, duc de Gotha, qui le fit instruire avec deux princes de Wirtemberg. Il passa ensuite deux ans dans l'étude à Gotha, & de-là à Strasbourg, d'où il alla à la cour de Darmstad, & ensuite à celle de Gotha, où il fut gentilhomme de la cour. Comme il avoit fort bien appris l'hébreu, le grec, le françois, l'espagnol, l'italien, le danois & le suédois, outre le latin, il lut les meilleurs livres écrits en ces langues, & il se rendit habile dans le droit, dans la théologie, la politique, l'histoire, les généalogies, la géographie, la philologie, &c. Il fut gentilhomme de la chambre du duc de Gotha, conseiller aulique, consistorial, & de la chambre en 1651 ; & en 1663 il parvint à être conseiller privé, premier ministre, & directeur en chef de la régence, de la chambre & du consistoire. En 1664, Maurice, duc de Saxe-Zeitz, l'appella auprès de lui, & le fit conseiller privé, chancelier & président au consistoire. Seckendorff passa dix-sept années auprès de ce prince, & lorsqu'il fut mort, il renonça à tous ses emplois, & se contenta d'accepter la charge de conseiller privé à la cour d'Eisenach. En 1691 il fut fait conseiller privé de l'électeur de Bandebourg, & chancelier de l'université de Hall. Il mourut en 1692, âgé de 66 ans. Malgré l'assiduité qu'il donnoit aux fonctions que demandoient les charges dont il fut revêtu, son amour pour l'étude, son gout pour les sciences, lui firent trouver encore du temps pour composer plusieurs ouvrages qui sont autant de monumens de son érudition. Les plus connus sont, un abrégé de l'histoire ecclésiastique de Gotha ; l'état du Christianisme ; une histoire du Luthéranisme ; un commentaire historique & apologétique pour Luther, dont il étoit zelé sectateur ; l'état des princes d'Allemagne ; des harangues en allemand ; Défense de la relation touchant Antoinette Bourignon ; Dissertation historique & apologétique pour la doctrine de Luther sur la messe, &c. Il a aussi beaucoup travaillé aux *Acta eruditorum* de Leipsick. N'ayant pas laissé d'héritier, sa terre noble de Menselwitz parvint à son neveu *Frédéric-Henri*, que l'empereur éleva en 1719 à la dignité de comte. On a imprimé une vie détaillée de ce savant, que l'on dit très-curieuse. Elle a paru à Leipsick en 1734, *in-4°.* * Juncker, *ephemerid. eruditor.* pag. 154. Pipping, *memoriæ theolog.* pag. 1602. Breithaupt, *dodecas programmatum selectorum, &c.*

SECKINGEN : c'est une des quatre villes Forestieres. Elle est dans la Souabe, sur une petite isle formée par le Rhin, entre Lauffembourg & Rheinfeld, à deux lieues de chacune. Cette ville fut prise par Bernard de Weimar l'an 1638, & consumée en par-

tie avec son pont l'an 1678; mais on l'a réparée. * Mati, *diction.*

SECOND ou SECUNDUS, étoit de Thessalonique, & fut disciple de l'apôtre saint Paul. Il en est parlé dans les Actes, *chap. XX*, *v.* 4.

SECOND (Jean) fils de Nicolas Everard, fameux jurisconsulte de l'université de Louvain, *cherchez* EVERARD (Jean Second).

SECONDAT (Charles de) baron de la Brède & de Montesquieu, ancien président à mortier au parlement de Bourdeaux, de l'académie françoise, de l'académie royale des sciences & des belles lettres de Prusse, & de la société royale de Londres, naquit au château de la Brede, près de Bourdeaux, le 18 janvier 1689, d'une famille noble de Guyenne. Son trisaïeul, JEAN de Secondat, maître d'hôtel de Henri II, roi de Navarre, & ensuite de Jeanne, fille de ce roi, qui épousa *Antoine* de Bourbon, acquit la terre de Montesquieu, d'une somme de dix mille livres que cette princesse lui donna par un acte authentique, en récompense de sa probité & de ses services. Henri III, roi de Navarre, depuis Henri IV, roi de France, érigea en baronie la terre de Montesquieu, en faveur de JACOB de Secondat, fils de *Jean*, d'abord gentilhomme ordinaire de la chambre de ce prince, & ensuite mestre de camp du régiment de Châtillon. JEAN-GASTON de Secondat, son second fils, ayant épousé la fille du premier président du parlement de Bourdeaux, acquit dans cette compagnie une charge de président à mortier. Il eut plusieurs enfans, dont un entra dans le service, s'y distingua, & le quitta de fort bonne heure. Ce fut le pere de *Charles* de Secondat, auteur de l'*Esprit des Loix*, qui fait le sujet de cet article.

Les succès de l'enfance, présage quelquefois si trompeur, ne le furent point dans Charles de Secondat. Il annonça de bonne heure ce qu'il devoit être; & son pere donna tous ses soins à cultiver ce génie naissant. Dès l'âge de vingt ans, le jeune Montesquieu préparoit les materiaux de l'*Esprit des Loix*, par un extrait raisonné des immenses volumes qui composent le corps du droit civil. Un oncle paternel, président à mortier au parlement de Bourdeaux, ayant perdu son fils unique, laissa ses biens & sa charge à M. de Montesquieu. Il étoit conseiller au parlement de Bourdeaux depuis le 24 février 1714, & fut reçu président à mortier le 13 juillet 1716. Quelques années après, en 1722, pendant la minorité du roi, sa compagnie le chargea de présenter des remontrances à l'occasion d'un nouvel impôt. Placé entre le trône & le peuple, il remplit en sujet respectueux & en magistrat plein de courage, l'emploi si noble de faire parvenir au souverain le cri des malheureux; & la misere publique, représentée avec autant d'habileté que de force, obtint pour lors la justice qu'elle demandoit.

M. de Montesquieu fut reçu le 3 avril 1716, dans l'académie de Bourdeaux, qui ne faisoit que de naître. Le goût pour la musique & pour les ouvrages de pur agrément avoit d'abord rassemblé les membres qui la formoient. Il crut avec raison que l'ardeur naissante & les talens de ses confreres, pouroient s'exercer avec encore plus d'avantage sur les objets de la physique. M. le duc de la Force avoit secondé ses vues si éclairées & si justes, par un prix qu'il venoit de fonder à Bourdeaux. On jugea qu'une expérience bien faite seroit préférable à un discours foible ou à un mauvais poëme; & Bourdeaux eut une académie des sciences.

Ce ne fut qu'en 1721, c'est-à-dire, âgé de trente-deux ans, que M. de Montesquieu mit au jour les *Lettres Persannes*. Le *Siamois* des *Amusemens sérieux & comiques* pouvoit lui en avoir fourni l'idée; mais il surpassa son modéle. La peinture des mœurs orientales, réelles ou supposées, n'est que le moindre objet de ces lettres: elle n'y sert, pour ainsi dire, que de prétexte à une satyre fine de nos mœurs, exprimée avec autant de légereté que d'énergie. Ce livre eut un succès prodigieux; mais il attira quelques mortifications à l'auteur. S'étant présenté pour la place de l'académie françoise, vacante par la mort de M. de Sacy, le ministre écrivit à cette compagnie que le roi ne donneroit jamais son agrément à l'auteur des *Lettres Persannes*. Cependant par le crédit de M. le maréchal d'Estrées, alors directeur de l'académie françoise, M. de Montesquieu fut reçu dans cette compagnie le 24 janvier 1728. Son discours est un des meilleurs qu'on ait prononcés dans une pareille occasion. Entre plusieurs traits brillans dont il est rempli, on ne peut s'empêcher d'admirer le portrait du cardinal de Richelieu, *qui apprit à la France le secret de ses forces, & à l'Espagne celui de sa foiblesse; qui ôta à l'Allemagne ses chaînes, & lui en donna de nouvelles.*

Le nouvel académicien étoit d'autant plus digne de ce titre, qu'il avoit peu de temps auparavant renoncé à tout autre travail, pour se livrer entiérement à son génie & à son goût. Il entreprit de voyager, dans la vue d'examiner par-tout le physique & le moral; d'étudier les loix & la constitution de chaque pays; de visiter les savans, les écrivains, les artistes célébres; de chercher sur-tout ces hommes rares & singuliers, dont le commerce supplée quelquefois à plusieurs années d'observations & de séjour. Il alla d'abord à Vienne, où il vit souvent le célébre prince Eugène. Ce héros si funeste à la France, après avoit balancé la fortune de Louis XIV, & humilié la fierté ottomane, vivoit sans faste durant la paix, aimant & cultivant les lettres, & donnant à ses maîtres l'exemple de les protéger. M. de Montesquieu crut entrevoir dans ses discours quelque reste d'intérêt pour son ancienne patrie. Le prince Eugène en laissoit voir sur-tout, autant que le peut faire un ennemi, sur les suites funestes de cette division intestine, qui trouble depuis si long-temps l'église de France. L'homme d'état en prévoyoit la durée & les effets, & les prédit au philosophe. M. de Montesquieu partit de Vienne pour voir la Hongrie; comme peu de personnes connoissent bien ce pays, il a écrit avec soin cette partie de ses voyages. D'Allemagne il passa en Italie. Il vit à Venise le fameux Law, à qui il ne restoit de sa grandeur passée, que des projets, heureusement destinés à mourir dans sa tête, & un diamant qu'il engageoit pour jouer aux jeux de hasard. Un autre personnage non moins fameux, que M. de Montesquieu vit encore plus souvent à Venise, fut le comte de Bonneval. Cet homme si connu par ses aventures, qui n'étoient pas encore à leur terme, lui faisoit avec plaisir le détail singulier de sa vie; le récit des actions militaires où il s'étoit trouvé; le portrait des genéraux & des ministres qu'il avoit connus. M. de Montesquieu se rappelloit souvent ces conversations, & en racontoit différens traits à ses amis. Il alla de Venise à Rome, où il s'appliqua sur-tout à examiner ce qui la distingue aujourd'hui le plus; les ouvrages des Raphaels, des Titiens & des Michels-Anges. Il n'avoit point fait une étude particuliere des beaux arts; mais l'expression dont brillent les chef-d'œuvres en ce genre, saisit infailliblement tout homme de génie: malheur aux productions de l'art dont toute la beauté n'est que pour les artistes. Après avoir parcouru l'Italie, M. de Montesquieu vint en Suisse. Il examina soigneusement les vastes pays arrosés par le Rhin. Il s'arrêta ensuite quelque temps dans les Provinces-Unies. Enfin il se rendit en Angleterre, où il demeura deux ans. Il forma à Londres des liaisons intimes avec des hommes exercés à méditer, & à se préparer aux grandes choses par des études profondes. Il s'instruisit avec eux de la nature de leur gouvernement, & parvint à le bien connoître. Comme il n'avoit rien examiné, ni avec la prévention d'un enthousiaste, ni avec l'austérité d'un cynique, il

quelques-uns, auſquels ils confioient les plus importantes affaires de l'état, ſans en limiter le nombre : mais Philippe *le Bel* fit un reglement en 1309, pour en avoir trois auprès de ſa perſonne. Dans l'ordonnance de Philippe *le Long* de l'an 1316, il y a un article des notaires ſuivans le roi, qui en marque trois, & qui nous apprend que la qualité de ſecrétaire n'étoit qu'une adjonction à celle de notaire, pour marquer la différence de leurs fonctions; & que le notaire-ſecrétaire étoit celui qui travailloit aux dépêches ſecretes & particulieres du roi : le notaire du conſeil, celui qui en tenoit les regiſtres; & le notaire du ſang, celui qui étoit employé aux affaires criminelles, pour les graces & les rémiſſions. On appelloit ſimplement *Notaires*, ceux dont l'emploi étoit de faire les expéditions ordinaires du ſceau. Le roi Philippe *de Valois* en 1343, avoit ſept ſecrétaires, & ſoixante-quatorze notaires, ainſi que l'on voit par les regiſtres de la chambre des comptes. Le roi Jean, par ſon ordonnance de l'an 1361, réduiſit le nombre de ſes ſecrétaires & notaires à cinquante-neuf, ſans ſpécifier combien il y avoit de ſecrétaires. Mais le roi Charles V, ſon fils, les réduiſit l'an 1365, à huit ordinaires, qui avoient entrée dans ſes conſeils, & trois extraordinaires. Le nombre de ces officiers étant beaucoup augmenté, le roi Charles VI les réduiſit à douze par les lettres-patentes de l'an 1381. Par un édit de l'an 1418, il créa le collége des cinquante neuf clercs-notaires de la chancellerie, & réduiſit les ſecrétaires des finances à cinq. Charles VII établit de nouveaux ſecrétaires. On ne trouve que trois ſecrétaires qui aient ſervi le roi Louis XI pendant tout ſon regne; car comme il étoit défiant, il employoit ſouvent le premier notaire qu'il rencontroit. Charles VIII confirma les ſecrétaires des finances; & ce fut ſous ſon regne que Florimond Robertet acquit tant de crédit dans ſa charge de ſecrétaire, que quelques-uns l'appellent le pere des ſecrétaires d'état, parcequ'il commença à donner à cet emploi le degré d'élévation où il eſt maintenant. Robertet continua ſes ſervices auprès de Louis XII & de François I, & fut toujours maître des plus grandes affaires. Enfin le roi Henri II fixa le nombre des ſecrétaires d'état, & les réduiſit à quatre, par ſes lettres-patentes du 14 ſeptembre 1547, ſous le titre de conſeillers & ſecrétaires des commandemens & finances. Ces quatre ſecrétaires furent Guillaume Bochetel, Côme Clauſſe, Claude de l'Aubeſpine, & Jean du Thier, qui ſe qualifierent ſecrétaires d'état, comme avoit fait Robertet. Ceux qui ont poſſedé ces charges après eux, ont laiſſé le titre de ſecrétaires des finances au collége des ſecrétaires du roi, qui portent ce nom.

TABLE CHRONOLOGIQUE DES SECRÉTAIRES *d'état, depuis leur établiſſement en* 1547.

* I. Guillaume Bochetel exerça cette charge juſqu'à ſa mort, arrivée l'an 1558, & eut pour ſucceſſeur,

Jacques Bourdin, ſeigneur de Villeines, ſon gendre, auquel ſuccéda en 1567.

Claude de l'Aubeſpine fils, ſeigneur de Hauterive, qui après avoir été reçu en ſurvivance de ſon pere l'an 1560, & exercé en cette qualité juſqu'en 1567, fut pourvu de l'office de M. Villeines, dont il fit les fonctions juſqu'en 1570, & eut pour ſucceſſeur,

Claude Pinard, ſeigneur de Combliſi, qui avoit épouſé ſa couſine germaine. Il exerça juſqu'en 1588, que le roi Henri III allant aux états de Blois, lui envoya ordre de ſe retirer.

* II. Côme Clauſſe, ſeigneur de Marchaumont, poſſeda cette charge juſqu'en 1558, & la laiſſa à

Florimond Robertet, ſeigneur de Freſne, ſon gendre, lequel mourut en 1567, & eut pour ſucceſſeur

Simon Fizes, baron de Sauves, qui exerça juſqu'à ſa mort, arrivée en 1579. Il n'eut point de ſucceſſeur; car le roi Henri III accorda la ſuppreſſion de ſa charge à MM. de Villeroi, Brulard & Pinard, ſes confreres, & leur en partagea le département.

* III. Claude de l'Aubeſpine pere, mourut en 1567, & laiſſa ſon office à

Nicolas de Neufville, ſeigneur de Villeroi, ſon gendre, qui exerça juſqu'en 1588, que le roi Henri III allant aux états de Blois, lui envoya ordre de ſe retirer, & de ceſſer la fonction de ſa charge; mais il rentra depuis dans une autre, par la mort de M. de Revol.

* IV. Jean du Thier, ſeigneur de Beauregard, mourut en 1559, & eut pour ſucceſſeur

Florimond Robertet, baron d'Alluye, qui exerça juſqu'à ſa mort, arrivée en 1569.

Pierre Brulart, ſeigneur de Genlis, lui ſuccéda, & exerça juſqu'en 1588, que le roi Henri III allant aux états de Blois, lui envoya ordre de ſe retirer.

Après que le roi Henri III eut congédié MM. de Villeroi, Pinard & Brulart, & eut ſupprimé leurs charges quand il fut à Blois, il en créa deux nouvelles; puis quelque temps après, deux autres, ſuivant leur ancienne création. Ces quatre furent, Louis Revol, Martin Ruzé, Louis Potier, & Pierre Forget.

* I. Louis Revol fut fait ſecrétaire d'état en ſeptembre 1588, & exerça cette charge juſqu'à ſa mort, arrivée en 1594. Il eut pour ſucceſſeur

Nicolas de Neufville, ſeigneur de Villeroi, qui étant rentré par ce moyen dans la charge de ſecrétaire d'état, l'exerça juſqu'en 1607.

Pierre Brulart, ſeigneur de Puiſieux, fut reçu en ſurvivance en 1606, & exerça en cette qualité juſqu'en 1616, que le maréchal d'Ancre le fit éloigner de la cour, & fit pourvoir en ſa place par commiſſion,

Claude Mangot, ſeigneur de Villarceaux, qui exerça quatre mois, & fut enſuite garde des ſceaux de France. Cette commiſſion fut donnée à

Armand-Jean du Pleſſis de Richelieu, évêque de Luçon, qui exerça juſqu'au mois de mai 1617, que M. de Puiſieux fut rappellé à la cour, & remis en ſa charge. Il fut deſtitué en 1624.

Charles Beauclerc lui ſuccéda, & exerça cette charge juſqu'à ſa mort, arrivée en 1630. Il eut pour ſucceſſeur,

Abel Servien, qui s'en démit l'an 1636, en faveur de

François Sublet, ſeigneur des Noyers, qui exerça juſqu'en 1643, puis ſe retira en ſa maiſon de Dangu, où il mourut au mois d'octobre 1645.

Michel le Tellier, ſeigneur de Chaville, fut enſuite pourvu de cette charge, & fit recevoir l'an 1655, en ſa ſurvivance,

François-Michel le Tellier, marquis de Louvois, ſon fils, qui a exercé cette charge juſqu'à ſa mort, arrivée en 1691, & a eu pour ſucceſſeur

Louis-François le Tellier, marquis de Barbezieux, qu'il avoit fait recevoir en ſurvivance en 1685, mort le 5 janvier 1701.

Michel Chamillard lui a ſuccédé, & a exercé cette charge juſqu'en juin 1709. Le marquis de Cani ſon fils, fut reçu en ſurvivance en 1707; mais il donna ſa démiſſion le 9 juin 1709.

Daniel-François Voyſin lui ſuccéda, fut fait en même temps miniſtre d'état, puis chancelier de France.

* I. Il ne laiſſa pas d'exercer la charge de ſecrétaire d'état juſqu'en janvier 1716, qu'il donna ſa démiſſion.

Joſeph-Jean-Baptiſte Fleuriau, ſeigneur d'Armenonville, fut pourvu de cette charge, dont il prêta ſerment le 5 février 1716, eut en octobre 1718, le département de la marine, des galeres, du commerce maritime, & des colonies étrangeres; & prêta ſerment de la charge de garde des ſceaux de France le 29 février 1722. Le comte de Morville, ſon fils, avoit été reçu en ſurvivance en la charge de ſecrétaire d'état du département de la marine, dont il prêta ſerment le 9 avril 1722. Mais après la mort du cardinal du Bois, le roi lui donna le département des affaires étran-

gères, *comme il sera remarqué ci-après*; & celui de la marine fut donné au comte de Maurepas.

Claude le Blanc fut pourvu le 25 septembre 1718, de la charge de secrétaire d'état du département de la guerre, que le roi créa en sa faveur, dont il se démit en août 1723.

François-Victor le Tonnelier, marquis de Breteuil, prêta serment de cette charge le 4 août 1723. Il en donna sa démission au mois de juin 1726.

Claude le Blanc, ayant été rappellé à la cour, fut rétabli dans la charge de secrétaire d'état, avec le même département de la guerre, le 15 juin 1726, & il en prêta un nouveau serment le 22 du même mois. Il mourut le 19 mai 1728.

Nicolas Prosper Bauyn, seigneur d'Angervilliers, fut pourvu de cette charge par la mort du précédent, & en prêta le serment le 23 mai 1728.

* II. Martin Ruzé, seigneur de Beaulieu, fut créé secrétaire d'état en septembre 1588, & mourut en 1613, laissant sa charge à

Antoine de Loménie, qui avoit été reçu en survivance dès l'année 1606. Celui-ci étant mort en 1638, eut pour successeur

Henri-Auguste de Loménie, son fils, reçu en survivance l'an 1615, lequel se démit de sa charge l'an 1643, en faveur de

Henri de Guenegaud, seigneur du Plessis, auquel succéda

Jean-Baptiste Colbert, ministre & secrétaire d'état, qui mourut en 1683, & laissa sa charge à

Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelai, lequel en jouit jusqu'à sa mort, arrivée en 1690. Il eut pour successeur,

Louis-Phélypeaux de Pontchartrain, qui a été fait chancelier de France en 1699, & laissa cette charge à

Jean-Phelypeaux son fils, comte de Pontchartrain, qui étoit reçu en survivance, & qui s'en est démis en 1715, en faveur de

Jerôme-Fréderic Phelypeaux, comte de Maurepas, son fils, qui en a prêté serment le 13 novembre 1715, & a commencé à en faire les fonctions au mois de mars 1718.

* III. Louis Potier, seigneur de Gesvres, fut créé secrétaire d'état en février 1589, & exerça cette charge jusqu'en 1622, qu'il s'en démit en faveur de Nicolas Potier, seigneur d'Ocquerre, son neveu. Il avoit fait recevoir en survivance l'an 1606, Antoine Potier, seigneur de Sceaux, son fils, lequel mourut en 1621.

Nicolas Potier, seigneur d'Ocquerre, reçu secrétaire d'état en 1622, exerça jusqu'en 1628, & eut pour successeur

Claude Bouthillier, lequel fut fait surintendant des finances en 1632, & laissa la fonction de sa charge de secrétaire d'état à son fils.

Léon Bouthillier, seigneur de Chavigni, qui s'en démit l'an 1643, en faveur de Henri-Auguste de Loménie, comte de Brienne. Ce dernier étant rentré par ce moyen en la charge de secrétaire d'état, l'exerça jusqu'en 1663, & en fit sa démission en faveur de M. de Lionne. Il avoit fait recevoir en survivance Louis-Henri de Loménie, comte de Brienne, l'an 1651, qui s'en démit avec son pere.

Hugues de Lionne, seigneur de Berni, reçu en 1663, mourut en 1671, après avoir fait recevoir en survivance,

Louis-Hugues de Lionne, marquis de Berni, son fils, l'an 1667 : mais le roi donna cette charge à

Simon Arnaud, seigneur de Pomponne, qui en prêta le serment en janvier 1672, & l'exerça jusqu'en l'année 1680, qu'il s'en démit en faveur de

Charles-Colbert, marquis de Croissi, qui exerça cette charge jusqu'à sa mort, arrivée en 1696. Il avoit fait recevoir en survivance en 1689, son fils,

Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torci, qui s'en démit en faveur de

Guillaume du Bois, conseiller d'état, puis archevêque de Cambrai, cardinal, & principal ministre d'état, mort le 10 août 1723.

Charles-Jean-Baptiste Fleuriau, comte de Morville, lui a succédé en août 1723 : il en donna sa démission le 19 août 1727.

Germain-Louis Chauvelin, président à mortier au parlement de Paris, fut pourvu de cette charge avec le département des affaires étrangeres le 19 août 1727, & en prêta serment le 25 suivant; il avoit été nommé le 17 du même mois garde des Sceaux de France.

* IV. Pierre Forget, seigneur de Fresne, fut fait secrétaire d'état en février 1589, & s'en démit en 1610, en faveur de

Paul Phelypeaux, seigneur de Pontchartrain, qui exerça cette charge jusqu'à sa mort, arrivée en 1621, & eut pour successeur

Louis Phelypeaux, son fils, qui s'en démit en faveur de son oncle

Raimond Phelipeaux, seigneur d'Herbaut, qui mourut en 1629, & laissa sa charge à

Louis Phelypeaux, seigneur de la Vrilliere, son fils, qui fit recevoir en survivance en 1654, Louis Phelypeaux, baron d'Hervi, son fils; mais un autre de ses fils, savoir,

Balthazar Phelypeaux, seigneur de la Vrilliere, marquis de Château-neuf, comte de S. Florentin, &c. lui succéda dans la charge de secrétaire d'état, auquel a succédé son fils,

Louis Phelypeaux, marquis de la Vrilliere, qui a été reçu le 10 mai 1700.

Louis Phelypeaux, comte de S. Florentin, son fils, fut reçu en survivance en février 1723, & entra en exercice par la mort de son pere, le 7 septembre 1725. * Fauvelet-du-Toc, *histoire des secrétaires d'état.*

SECULAIRES, jeux institués à Rome, *cherchez* JEUX SECULAIRES.

SECUNDIN, disciple de Manés, contre qui S. Augustin a écrit, &c.

SECUNDINUS (Nicolas) *cherchez* SAGONDINO.

SECUNDUS (Publius Gabinius) commanda les armes romaines sous l'empire de Claude. Il défit les Marses, peuples d'Allemagne, l'an 41 de Jesus-Christ, & retira de leurs mains la derniere des aigles qu'ils avoient prises à la célébre défaite de Varus : dépouille plus glorieuse pour lui dans l'esprit des Romains, que n'étoit la victoire même. Le texte de Dion, qui rapporte ce fait, a sans doute été corrompu dans cet endroit. Il porte que Gabinius ayant vaincu les Maures, Μαυρουσίους, recouvra une des aigles prises sur Varus. Il faut assurément lire Μάρσους, comme l'a jugé M. de Tillemont dans son histoire des empereurs; car qu'auroient eu de commun les Maures avec Varus ? Les conjectures des autres critiques sont moins vraisemblables. Au reste, la défaite des Marses fit prendre à Claude les ornemens du triomphe & le titre d'*Imperator* pour la seconde fois. Gabinius Secundus vainquit encore les Cauques, autre peuple d'Allemagne : on ne sait pas précisément en quel temps ce fut; mais cette victoire lui acquit le surnom de *Caucius.* * Dion, *l.* 60. Suetone, *l.* 5, *c.* 25. Oltzius, *thesaurus rer. antiquar.* Tillemont, *hist. des empereurs.*

SECUNDUS, Lombard, dans le VII siécle, écrivit l'histoire de sa nation, & mourut à Trente vers l'an 615. * Paul Diacre le cite souvent, *lib.* 3, *de gest. Longob. c.* 20, *l.* 4, *c.* 42.

SECUNDUS, sophiste d'Athènes, précepteur d'Herodote *le Sophiste.* * Suidas, *in lex.*

SECUNDUS, disciple de Valentin hérétique, chef des Secundiens, que saint Augustin nomme mal *Sevandiens*, avoit inventé une combinaison d'Eons différente de celle de Valentin, & permettoit la communauté des femmes. * S. Augustin, *de hæres. c.* 12. S. Epiphane, *hæres. c.* 32.

SEDADA, nom d'un lieu de Palestine, sur les confins de la terre de Chanaan, du côté du septentrion. * *Nombres*, 34, 8.

SEDAN, ville de France en Champagne, sur les frontieres du Luxembourg, & très-forte, est située sur la Meuse. Cette ville, qui a eu autrefois des princes particuliers, est unie à la couronne depuis le traité fait l'an 1642, avec Fréderic-Maurice de la Tour duc de Bouillon, & seigneur de Sedan. Le roi y établit en 1661, un présidial, qui a très-peu d'étendue : sa manufacture de draps est très-considérable.

SEDATUS, que l'on croit être l'évêque de Beziers, qui assista au troisiéme concile de Tolede, tenu en 589, & au premier concile de Narbonne tenu le 1 novembre de la même année, nous a laissé une homélie sur l'Epiphanie. * Honoré d'Autun, *de script. ecclef.* Du Pin, *bibl. des aut. ecclef. du VI siécle.* D. Rivet, *hist. litter. de la France*, t. III.

SEDECIAS, dernier roi de Juda, nommé auparavant *Matathias*, étoit fils de *Josias* & d'*Amital*, fille de *Jérémie*. Etant âgé de 21 ans, il fut mis sur le trône par Nabuchodonosor, en la place de son neveu Joachim, ou Jechonias, l'an du monde 3436, & 599 avant J. C. Il méprisa les conseils de Jérémie, & vécut dans l'impiété & l'idolâtrie aussi bien que son peuple. Cette conduite alluma contre eux la colere du Seigneur, qui suscita Nabuchodonosor, contre lequel Sédécias s'étoit révolté, à la persuasion des Ammonites, des Moabites, des Iduméens & de ceux de Tyr & de Sidon. L'armée du roi de Babylone entra en Judée, & la soumit toute entiere. Après un siége de plus de deux ans, Jérusalem fut emportée, & ses habitans éprouverent toutes les violences dont des barbares victorieux sont capables. Sédécias voulant se sauver, fut pris & fut mené à Nabuchodonosor, qui étoit dans la ville de Reblata de Syrie, entre Tyr qu'il assiégeoit & Jérusalem. Après lui avoir reproché son infidélité & son ingratitude, il fit égorger ses enfans en sa présence, & commanda qu'on lui crevât les yeux, qu'on le chargeât de chaînes, & qu'on le menât à Babylone, où il mourut en prison. Ainsi finit, en 3447 du monde, & 588 avant J. C. le royaume de Juda, qui depuis sa séparation d'avec celui d'Israël avoit duré 387 ans. * IV. *des Rois, cap. ult. Jéremie, cap.* 34, *& ult.* Josephe, *antiq. jud.* Torniel & Salian, *in annal. vet. testament. &c.*

SEDECIAS, médecin Juif qui vivoit au commencement du IX siécle. Il fut médecin de Louis le Débonnaire, roi de France, sous lequel les Juifs avoient beaucoup de crédit dans ce royaume. Ce médecin passoit aussi pour magicien, & les historiens ont rapporté sur ce sujet, & quelquefois sérieusement, les contes les plus extravagans. Il fut aussi médecin de Charles le Chauve, successeur de Louis, & il eut la foiblesse de se laisser corrompre par Boson, beau-frere de la reine femme de Charles, & par plusieurs autres seigneurs, & l'inhumanité d'empoisoner Charles à leur sollicitation. C'est ce que rapporte Mezerai dans son abrégé chronologique de l'histoire de France, tome II. *Voyez* aussi l'*Histoire des Juifs* par Basnage, *tome* 5, *pages* 144, 149, *& suivantes*, &c.

SEDECIAS, faux prophéte, *cherchez* MICHÉE.

SEDULIUS (Caïus Cælius, ou Cæcilius) prêtre qui florissoit dans le V siécle vers l'an 430, composa deux ouvrages; l'un en vers, intitulé *Paschale carmen*, ainsi intitulé, parcequ'il contient les miracles de J. C. qui est notre pâque. Il est divisé en V livres ; le premier commence à la création du monde, & parcourt les histoires les plus remarquables de l'ancien Testament ; les quatre autres contiennent les miracles de J. C. & les principales actions de sa vie, jusqu'à son Ascension, & les principaux points de sa doctrine. L'autre est un ouvrage en prose, *Paschale opus*. Ces deux ouvrages se sont conservés jusqu'à nous. On en a fait beaucoup d'éditions, & presque dès l'origine de l'imprimerie. Sédulius a fait paroître beaucoup d'esprit dans son ouvrage poëtique, aussi-bien que de savoir ; son style est facile & coulant ; il a de la clarté, & assez de pureté même pour son siécle ; mais il n'est pas exemt de fautes contre la prosodie. Il a fait aussi la conférence de l'ancien & du nouveau testament en vers, que quelques-uns attribuent au consul ASTERIUS, *dont on peut consulter l'article.* Les PP. DD. Martene & Durand ont publié dans le tome neuviéme de leur *Amplissima collectio*, &c. un poëme de Sédulius sur le mystere de l'Incarnation, (*Cœlii Sedulii Presbyteri Carmen de Verbi Incarnatione.*) tiré d'un ancien manuscrit de Corbie. Ce qui fait croire aux éditeurs que ce poëme est de Sédulius, c'est que l'on y trouve le même style & la même imitation des vers de Virgile qui caractérisent celui que personne ne doute être de lui. Ce second poëme ne contient que cent onze vers. * Labbe, *dissert. de script. ecclef. tom. II.* Bayle, *dict. critiq.* Du Pin, *bibl. des aut. ecclef. du V siécle.*

SEDULIUS le Jeune, Ecossois, c'est-à-dire, selon le langage de ce temps-là Irlandois, puisque l'Ecosse d'aujourd'hui s'appelloit alors *Albanie* : assista en qualité d'évêque au concile tenu à Rome le 5 avril 721, sous Grégoire II, au sujet des mariages illégitimes, conjointement avec un évêque Picte ou de l'Ecosse moderne, nommé Fergust. Voici la teneur de la souscription de ce prélat Irlandois : *Je Sédulius évêque de Bretagne, de race Ecossoise, ai souscrit à la présente constitution par nous promulguée.* Plusieurs auteurs, même célébres, ont confondu ce Sédulius avec un autre du même nom & pays, qui florissoit dans le cinquiéme siécle sous l'empire de Théodose, & qui est auteur du *Carmen paschale*, de plusieurs hymnes de l'église & de quelques autres ; mais le docte Usserius a mis ce point de critique en évidence dans le 6 chap. de son excellent ouvrage des Antiquités des églises Britanniques. On a de ce second Sédulius *Collectanea in S. Matthæi Evangelium*, qui existe en manuscrit. On lui attribue aussi des commentaires sur le plus grand volume de Priscien, sur la seconde édition de Donat & sur l'art d'Eutichius ; mais d'autres se croient fondés d'en faire auteur un troisiéme Sédulius, qui a vécu vers l'an 818. Le chevalier Higgins premier médecin de sa majesté catholique Philippe V, & conseiller d'état, qui étoit Irlandois de nation, découvrit, il y a quelques années dans un monastere de Gallice un manuscrit en beaux caracteres gothiques & sur parchemin, qui porte ce titre : *Concordantia Hispaniæ atque Hiberniæ à Sedulio Scoto, genere Hiberniensi, & Episcopo Oretensi.* Voici ce qui a donné occasion à Sédulius d'écrire ce livre. Etant en très-grande réputation à Rome pour sa science & sa vertu, le pape l'envoya en Espagne avec le caractere d'évêque d'Oreto, pour appaiser quelques disputes qui s'étoient élevées parmi le clergé de ce pays-là ; mais les Espagnols firent difficulté de reconnoître son titre, parcequ'il étoit étranger : sur quoi le prélat prit la plume, pour prouver que cette qualité ne lui étoit pas due ; qu'étant Irlandois d'origine & de naissance, il devoit être censé Espagnol, puisque les premiers étoient incontestablement descendus des derniers, comme les auteurs de part & d'autre en conviennent. Aussi a-t-on vu de tout temps que les Irlandois ont joui en Espagne des mêmes priviléges que les naturels du pays, & qu'ils en jouissent encore aujourd'hui. L'invasion des Maures & la destruction du siége épiscopal d'Oreto, obligerent Sédulius à s'en retourner à Rome. Quelque temps après, le pape le pourvut d'un évêché en Angleterre, & c'est en qualité d'évêque Breton qu'il assista au concile dont on a parlé. Le manuscrit en question sert à corriger deux erreurs dans lesquelles on est tombé touchant Sédulius l'ancien, en le faisant évêque d'Oreto, & en lui attribuant les commentaires sur les épîtres de saint Paul. Ce monument littéraire,

si

si son authenticité est bien prouvée, pouroit être de grand usage pour éclaircir bien des faits intéressans de la fin du septiéme, & du commencement du huitiéme siécle. Il est resté entre les mains de la veuve de M. Higgins. * On donne cet article tel qu'il a été communiqué par M l'abbé Hénégan.

SEDULIUS (Henri) né à Cleves dans le XVI siécle, entra après ses études d'humanités dans l'ordre des Freres Mineurs, où il fut défi. iteur & ensuite provincial. Ce religieux avoit de la piété & de la science. Il fut lié avec les savans de son temps, principalement avec Juste-Lipse. Il avoit beaucoup lu les peres de l'église. Il mourut à Anvers le 26 février 1621, après avoir passé environ 52 ans dans son ordre. On a de lui, *Præscriptiones adversùs hæreses. Diva Virgo Mosæ Trajectensis sive beneficia ejus & miracula. Apologeticus adversùs Alcoranum Franciscanorum pro libro conformitatum*, &c, à Anvers en 1607, *in*-4°. Le livre des conformités de la vie de S. François avec la vie de Jesus-Christ dont Sedulius tâche de faire l'apologie dans cet ouvrage, est un livre fort rare, qui a pour auteur Barthélemi de Pise, & qui est encore plus ridicule qu'impie: l'Alcoran des Cordeliers qui en est la critique contient aussi bien des choses repréhensibles. *Historia seraphica, vita sancti Francisci & illustrium virorum & fœminarum qui ex tribus Ordinibus relati sunt inter sanctos*, in-fol. à Anvers en 1613. Il y a peu de critique dans cet ouvrage. *Vita sancti Ludovici, filii Caroli II, regis Siciliæ*, à Anvers en 1602, *in*-8°. Sedulius n'est pas l'auteur de cette vie; elle vient d'un historien contemporain, mais on lui en doit l'édition: il en a corrigé le style, & il y a joint un commentaire. Le Saint Louis qui fait l'objet de cet ouvrage, a été évêque de Toulouse. *Sancti Bonaventuræ speculum disciplinæ ad novitios. Imagines religiosorum sancti Francisci in æs incisæ; additis brevibus elogiis. Provincia inferioris Germaniæ fratrum Minorum, in quâ de cœnobiis fratrum, virginumque monialium, de martyribus & scriptoribus*, &c. Cet ouvrage est encore manuscrit. * *Voyez* François Swertius dans ses *Athenæ Belgicæ*; le *Théâtre* de Freher, &c.

SEELAND, *cherchez* SELANDE.

SEEZ, ville de France en Normandie, avec évêché suffragant de Rouen, est nommée par les anciens *Sajorum civitas, Sagium*, & *Urbs Seluniorum*. Elle est sur la riviere d'Orne, assez près de ses sources, & vers les confins de la province du Maine, à quatre grandes lieues d'Alençon, à onze de Lizieux, & à trente-six de Paris. On y voit diverses paroisses & monasteres, &c. L'église cathédrale est distinguée par sa beauté, & reconnoît pour patrons S. Gervais & saint Protais. Ce chapitre est composé d'un prévôt, d'un chantre, de cinq archidiacres, d'un pénitencier, de seize chanoines prébendés, & de quatre demi-prébendés. Il fut sécularisé l'an 1547, & tous les bénéfices en sont à la collation de l'évêque. Cet évêché, qu'on croit avoir été transféré de l'ancienne ville d'Oximion, qui est le bourg d'Hiesme d'aujourd'hui, comprend outre la ville de Séez, celles de Falaise, Argentan, Alençon, Belesme & Mortagne, avec 500 paroisses & huit abbayes, entre lesquelles on distingue celle de la Trappe. La ville est presque déserte, & n'a aucun commerce: il y a élection & grenier à sel; mais il n'y a point de jurisdiction ordinaire. * Gille Bri, *hist. des comtes d'Alençon*. Sainte-Marthe, *Gall. christian.*

SEGA (Philippe) évêque de Plaisance, nonce du pape en France, crée cardinal en 1591. Le pape Grégoire XIV lui expédia la même année un bref, par où il lui disoit que pour extirper l'hérésie du royaume de France, il falloit élire un roi catholique. Le nonce en rendant public ce bref le 20 février, y joignit une lettre dans laquelle il exaltoit les soins du pape pour le royaume & l'église, & exhortoit à seconder ses vues. Le 18 novembre 1592, le parlement établi à Châlons donna un arrêt contre le bref du pape, & ordonna que Philippe Séga, du titre de S. Onuphre, cardinal de Plaisance, fût assigné. Le pape Grégoire XIV, voyant qu'il ne falloit pas agir avec hauteur dans cette affaire, & qu'il valoit mieux user de prudence & de ménagement, envoya à son nonce en France Jerôme Aguéchio protonotaire apostolique, pour lui faire connoître ses intentions. Les instructions dont cet envoyé étoit chargé, portoient ordre au légat, « de se conduire avec beaucoup » d'adresse & de prudence, pour ne point effaroucher » les esprits; d'empêcher que rien ne se fît avec » violence dans l'assemblée des états, & d'y laisser » jouir d'une liberté entiere dans les suffrages; ... » de ne point se montrer trop scrupuleux, mais de » céder au temps & à l'état des choses dans ce qui » pouroit se faire équitablement; d'assurer d'abord » la religion & de préférer ses intérêts à tout autre » motif, qui ne tendroit pas à sa conservation & à » son avancement. » Ces avis de prudence furent mal suivis par le légat. Le cardinal, tout livré aux Espagnols, & comptant par leur moyen de parvenir au souverain pontificat, négligea les instructions de Grégoire. Il employa tous les soins pour faire réussir les entreprises des Espagnols, & bien loin de diminuer les désordres & de travailler à ramener la paix, il fit précisément le contraire. Les états ayant été convoqués par le duc de Mayenne, il parut le 15 janvier une lettre du cardinal Séga, par laquelle il invitoit les catholiques à se rendre aux états pour y élire un roi qui fût catholique & de nom & d'effet, & qui pût maintenir, par sa puissance, la religion & l'état. Le titre de cet écrit étoit: *A tous les catholiques, de quelque prééminence, état & condition qu'ils soient, qui suivent le parti de l'hérétique, qui lui adhérent, ou qui lui prêtent secours en quelque maniere que ce soit.* Les états s'étant assemblés le 26 janvier 1593, malgré les protestations du roi Henri IV, le cardinal de Plaisance s'y trouva le lendemain, & prétendit qu'avant toutes choses on devoit faire faire à tous un serment solemnel de ne se réconcilier jamais avec Henri de Bourbon, ni de le reconnoître pour roi, *quand même il abjureroit ses erreurs & se feroit catholique;* mais cette proposition fut réfutée avec force, & elle tomba entierement. Le cardinal se proposant, avec les Espagnols, de mettre l'infante d'Espagne sur le trône de France, fit faire des prieres publiques & des processions solemnelles, afin qu'il plût à Dieu d'inspirer aux états des moyens propres & convenables à une légitime élection pour le bien de la chrétienté. Il forma ensuite dans son palais une assemblée de ceux qui étoient l'ame de toute la ligue. Là le duc Feria, ambassadeur d'Espagne, osa proposer l'élection de l'infante; mais Rose, évêque de Senlis, quoiqu'ardent ligueur, parla d'une maniere si forte & si sensée contre ce dessein, que le légat & les ministres d'Espagne en furent déconcertés, & on ne daigna plus les écouter sur cet article. Henri IV s'étant déterminé à se faire instruire de la religion romaine, écrivit à Mantes à René Benoît, curé de saint Eustache, de l'attendre à saint Denys pour conférer avec lui. Le légat l'ayant appris, n'oublia rien pour détourner le curé de se rendre aux ordres du roi; mais René Benoît ne suivit point les avis du cardinal, & se rendit le 14 de juillet à Saint-Denys avec deux autres curés. Le cardinal déféra ces curés à la Sorbonne, & exigea que les docteurs les déclarassent excommuniés & retranchés de l'église. N'ayant pu obtenir ce qu'il demandoit, il publia lui-même une déclaration par laquelle il défendoit à tous les ecclésiastiques d'aller à Saint-Denys, sous peine d'excommunication, & ensuite il feignit de vouloir sortir du royaume & se retirer à Rome. Le jour de l'abjuration que Henri IV devoit faire ayant été fixé au 25 juillet, le légat fit publier dès le 24 une

déclaration par laquelle il disoit que Henri de Bourbon, soi disant roi de France & de Navarre, ayant été déclaré par Sixte V hérétique, relaps, impénitent, chef & fauteur des hérétiques, ne pouvoit être absous que par le pape, & que tout ce que les prélats feroient seroit nul. Jean Boucher, curé de saint Benoît, prononça neuf sermons à S. Merri, qu'il publia & dédia au légat avec ce titre : *Sermons sur la simulée conversion & la nullité de l'absolution de Henri de Bourbon, prince de Béarn, à Saint-Denys le 25 juillet* 1593. Peu après le cardinal fit accepter le concile de Trente aux ligueurs; mais le pape fit peu de cas de cette acceptation irréguliere. Le roi ayant été reçu dans Paris avec de grandes marques de joie en 1594, le 22 mars, il envoya le sieur du Perron au légat pour lui dire de sa part qu'il lui étoit libre de rester à Paris, & qu'il le prioit de ne point se retirer sans le voir & sans s'entretenir avec lui, l'assurant qu'il en recevroit plus d'honneur & de satisfaction qu'il n'en avoit jamais eu de la ligue. Le cardinal refusa de voir le roi, & se retira quelques jours après pour se rendre en Italie. Il mourut en 1596. * De Thou, *histoire*, tom. VII, p. 775. *Continuation de l'hist. eccl.* de M. l'abbé Fleuri, tome XXXVI, pag. 317, &c.

☞ SEGAUD (Guillaume de) célebre prédicateur Jésuite, natif de Paris, enseigna les humanités avec distinction dans le collége de Louis le Grand à Paris, puis la rhétorique à Rennes & à Rouen. Il composa pendant ces régences plusieurs petites piéces, où il y a beaucoup de gout & de délicatesse, & par lesquelles on voit qu'il excelloit dans les belles-lettres. Il avoit un desir extrême d'aller porter l'évangile aux sauvages & aux infidéles, mais ses supérieurs s'y opposerent; & dans le temps qu'on l'appelloit pour enseigner la rhétorique au collége de Paris, il fut destiné au saint ministere de la prédication. Ce fut à Rouen que le P. de Segaud fit l'essai de son talent pour la chaire, & qu'il posa les fondemens de cette réputation brillante qui l'a fait regarder pendant 40 ans, comme un des premiers prédicateurs de son siécle. Il commença à prêcher à Paris en 1729. On ne tarda pas à l'y admirer, & il eut l'honneur de prêcher avec applaudissement trois carêmes devant le roi, qui lui fit une pension de 1200 livres. Le P. de Segaud joignit à la prédication la pratique des vertus religieuses & apostoliques. Il étoit fidéle à tous ses exercices de piété, dur à lui-même, & ne connoissant point d'autres délassemens que ceux qui étoient permis, ou même prescrits par sa regle. Au sortir d'un avent ou d'un carême, il couroit avec zéle faire une mission dans une petite ville, & quelquefois même dans le fond d'une campagne. Ses manieres douces, simples & unies, son air affable, lui attiroient les cœurs de tout le peuple, & les plus grands pécheurs accouroient à lui dans le tribunal de la pénitence. Au travail des missions succédoit celui des retraites que lui demandoient des communautés religieuses. Il étoit également recherché des grands & des petits, surtout aux approches de la mort. On s'estimoit heureux de mourir entre ses mains. Compatissant envers les pauvres, & animé d'un zéle vraiment chrétien, il n'y avoit aucune espece de bonnes œuvres auxquelles il ne se livrât volontiers. Il eut un soin particulier de la congrégation des messieurs, établie dans la maison professe des Jésuites à Paris, & fut confesseur de M. le dauphin pendant l'absence du P. Perussaut. Enfin, après une vie laborieuse & très-utile au prochain, il mourut avec de grands sentimens de piété, dans la maison professe des Jésuites à Paris, le 19 décembre 1748, à 74 ans. On a de lui des sermons imprimés à Paris, chez Guerin, en 1750 & en 1752, en six volumes *in*-12, par les soins du P. Berruyer Jésuite, si connu par son *histoire du Peuple de Dieu*. Entre les sermons du P. de Segaud, on estime surtout *le pardon des injures; les tentations; le monde; la probité; la foi-pratique, & le jugement général*, qui sont en effet d'une grande beauté. Le P. de Segaud a aussi composé plusieurs petites piéces de vers, qui ont été universellement applaudies. La principale est son poëme latin sur le camp de Compiégne. Il avoit fait un autre poëme latin sur les eaux minérales; mais il n'a pas été imprimé. * M. l'abbé L'advocat, *dict. histor. portatif*.

SEGEBERT, autrefois *Ælberga*, petite ville du duché de Holstein en Danemarck. Elle est dans la Wagrie sur la Trawe, à cinq ou six lieues de Lubeck vers le couchant. Ségebert, capitale d'un bailliage fort étendu, est défendue par un château situé sur un rocher escarpé. Quelques géographes prennent cette ville pour celle qu'on nommoit anciennement *Limiris*. * Baudrand.

SEGED ou SEGEDIN, ville forte de la haute Hongrie, dans le comté de Csongrad, sur la Theisse, vis-à-vis de l'embouchure du Maros. Elle fut prise par les Allemans l'an 1686. On croit que c'est l'ancienne *Singidava*, ville de la Dace. * Baudrand.

SEGELMESSE, ville du Biledulgerid en Afrique, située sur la riviére de Ziz, dans le Segelmesse, dont elle est la principale. * Baudrand.

SEGELMESSE : c'est une grande région du Biledulgerid en Afrique. Elle est entre la Barbarie & le Zaara, ayant au levant le Tegorarin, & au couchant le Tafilet. Ce pays est baigné par les riviéres de Farcala, de Ghir, de Ziz & de Togda, qui engraissent la terre par leur débordement, comme le Nil. Il est abondant en dattes. Il y a aussi des grains & d'autres fruits, & des mines de fer, de plomb, & d'antimoine. Cette région renferme le Segelmesse propre, le Farcala, le Togda, le Queneg, le Benibessera, le Guachda, le Benigomia, & divers autres pays, qui se gouvernent eux-mêmes en forme de communautés, ou qui sont sujets aux Arabes. * Baudrand.

SEGERIC ou SIGERIC, roi des Goths en Espagne. *Cherchez* SIGERIC.

SEGERS (Daniel) peintre, natif d'Anvers, où il vivoit l'an 1646, âgé d'environ 45 ans, ayant appris son art de Jean Breugel, fut reçu frere-lai dans la maison des Jésuites d'Anvers. Ses supérieurs l'envoyerent à Bruxelles, où il peignit les paysages que l'on voit dans leur église, au-dessus des confessionaux, qui représentent quelques histoires de la société. Quelque temps après il alla à Rome, où il travailla à dessiner ce qu'il y avoit de plus beau dans les palais & les jardins; & lorsqu'il fut de retour aux Pays-Bas, il fit paroître ces raretés aux yeux des curieux. On voit d'excellens ouvrages de sa main dans l'église d'Anvers; de même que dans les cabinets de l'empereur & du roi d'Espagne. Segers fit pour Fréderic-Henri, prince d'Orange, un vase en ovale rempli de fleurs; & ce prince en fut si satisfait, qu'il envoya aux Jésuites un dixain de fin or, dont les grains étoient fort gros, en forme d'oranges émaillées, & donna à Segers une palette, & quelques bâtons de pinceaux de fin or. La princesse d'Orange eut aussi du même Segers un vase plein de fleurs, & donna pour récompense aux peres une croix d'or émaillée, pesant plus d'une livre. * Wermander.

SEGERS (Gérard) frere du précédent, peintre Flamand, après avoir été éleve d'Abraham Jansseus, entreprit le voyage de Rome, pour y copier quelques ouvrages des plus fameux peintres Italiens. Il y fit plusieurs copies, qui furent presque autant estimées que les originaux, & suivit à Madrid le cardinal Zapata, ambassadeur d'Espagne auprès de sa sainteté. Ce prélat le présenta au roi, qui lui fit peindre plusieurs tableaux d'importance pour ses palais, & pour quelques lieux de dévotion. Ce monarque l'ayant ennobli, lui donna une pension considérable sur le château d'Anvers, lorsqu'il lui permit de retourner en son pays.

Segers se fit admirer parmi les Flamans, comme il l'avoit été parmi les Italiens & les Espagnols. On loue fort son tableau de saint Pierre crucifié la tête en bas, & la table du grand autel des Jésuites, qui représente une élévation de la croix. Il fit pour le duc de Neubourg un portrait de la Vierge, dont ce prince fut si satisfait, qu'il lui donna une chaîne d'or avec sa médaille, outre le prix de son travail. L'on voit aussi de son invention des piéces nocturnes très-ingénieuses, dont on a donné des estampes au public. Il amassa quantité de rares peintures dans la belle maison qu'il fit bâtir à Anvers, où il mourut en 1651, âgé de 60 ans. * Wermander.

SEGESWAR, ville de Transylvanie, située sur le grand Kockel, au comté de Chesbourg, dont elle est le chef-lieu, à quinze lieues d'Hermanstadt, vers le nord. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Sandava*, ville de la Dace, que d'autres mettent à Soczowa en Moldavie. * Baudrand.

SEGETIE, *Segetia*, déesse, passoit chez les Romains pour l'intendante de tous les fruits de la terre prêts à cueillir. Elle avoit une statue dans le Cirque, & étoit du nombre de ces divinités appellées *Salutaires*, dont le nom étoit à tout moment dans la bouche des gentils, qui les invoquoient contre les travaux dont cette vie est remplie. On la trouve sur une médaille de Salonine, dans un temple, tenant en ses deux mains élevées, des épics. * Varron. Macrobe. Pline, *livre* 18, *chapitre* 2.

SEGEWOLDT, petite ville de la Lettonie en Livonie. Elle est sur la Treiden, à la gauche, vis-à-vis de la ville de Treiden. * La Martiniere, *dict.*

SEGLA (Guillaume de) sieur de Cairas, étoit conseiller au parlement de Toulouse vers le commencement du XVII siécle. Il fut rapporteur d'un procès criminel, qui a été mis parmi les histoires tragiques du temps, & qu'on peut voir à l'article ARIAS BURDEUS. M de Verdun, premier président au parlement de Toulouse, prit toutes les peines imaginables pour l'éclaircissement de ce procès. Les accusateurs furent enfin convaincus, & châtiés selon leur mérite; & comme Guillaume de Ségla avoit une connoissance très-exacte de cette affaire, il fut exhorté par ce premier président à la donner au public. La lettre latine qu'il en reçut, a été mise au-devant du livre qu'il publia, dans lequel on voit, outre les narrés des procédures, cent trente-une observations remplies d'érudition. Cet ouvrage fut publié à Paris en 1613, *in*-8°. La famille de Ségla subsiste encore à Toulouse, & posséde des charges au parlement. * Bayle, *dict. critiq.*

SEGNA ou SENG, ville de Croatie, dans la Morlaquie, où elle a un bon port vis-à-vis de l'isle d'Arbe. Segna est du royaume de Hongrie. Elle a un évêché suffragant de Spalatro, & elle est fortifiée & défendue par une bonne citadelle, située sur un rocher escarpé. Ses habitans, qui portent le nom d'*Uscoques*, sont les plus grands pirates du golfe de Venise. * Baudrand. Fra-Paolo, *continuation de l'histoire des Uscoques.*

SEGNERI (Paul) naquit à Nettuno le 21 mars 1624, d'une famille distinguée, originaire de Rome. Etant entré dans la société des Jésuites, il y brilla beaucoup par la sainteté de ses mœurs, & par son application à l'étude. Il lut l'écriture, les peres, les théologiens pendant plusieurs années. Et comme il se sentoit porté à l'instruction des peuples & à la prédication, il ne négligea rien pour se perfectioner dans la langue italienne, & pour se former à l'éloquence. Les suites de ces préparatifs furent très-heureuses. Il prêcha dans les principales villes d'Italie avec un succès extraordinaire jusqu'à l'âge de 41 ans. Il crut alors devoir joindre à l'emploi de prédicateur celui de missionaire, & il continua dans ces fonctions pendant 27 ans, qu'il parcourut plus de vingt diocéses avec des peines incroyables. Il marchoit toujours à pied, vêtu d'un habit tout déchiré, les jambes & les pieds nuds, un bréviaire sous le bras, & un crucifix sur la poitrine. Chaque année il commençoit ses fonctions par prêcher le carême dans quelque grande ville. Il employoit ensuite six mois entiers à faire ses missions. L'hiver venu, il se retiroit dans une des maisons de la compagnie, pour recommencer au bout de quelques mois sa course ordinaire. Son temps de retraite étoit employé à composer les livres qu'il a donnés au public, & qui sont tous excellens. Le pape Innocent XII, qui avoit pour lui une estime singuliére, l'appella à Rome, pour y remplir la place de son prédicateur ordinaire. Il s'aquitta de son nouveau ministére avec une approbation universelle : & le pape y joignit bientôt l'emploi important de théologien de la pénitencerie. Mais il ne l'exerça pas longtemps. Usé par ses longs travaux & par ses austérités continuelles, il tomba dans une langueur qui insensiblement devint mortelle, & mourut le 9 décembre 1694, âgé de 70 ans. Tous ses ouvrages furent réunis après sa mort dans un recueil de plusieurs volumes *in-folio*. Outre ses sermons & ses autres discours, il nous a laissé, *Le chrétien instruit dans sa loi; l'Incrédule sans excuse; La manne ou la nouriture de l'ame; Le pasteur instruit; Le confesseur instruit; Le pénitent instruit; L'accord de l'action & du repos dans l'oraison; Les illusions des Quietistes; Le serviteur de Marie; L'exposition du* miserere; divers autres opuscules de piété. On en a traduit quelques-uns. Par exemple, son *Il Parocho instruito* a été traduit en françois, par le pere Buffier, Jésuite, & imprimé sous le titre de *la Pratique des devoirs des curés*; à Lyon, 1701, *in*-12. *La Manna dell' anima*, &c. a été aussi traduite en françois, sous ce titre : *Méditations sur de passages choisis de l'écriture-sainte, pour tous les jours de l'année*; à Paris, 1713, *in*-8°, 5 tomes. *Le Quiétiste, ou les Illusions de la nouvelle oraison de Quiétude*, est encore une traduction de l'italien, attribuée à feu M. l'abbé Du-Mas; à Paris, 1687, *in*-12. *L'Incredulo senza scusa*, c'est-à-dire, l'Incrédule sans excuse, ou l'Impie forcé jusque dans ses derniers retranchemens, a été traduit en 1635 en anglois, par M. *Besombe*, chapelain de milord Baltimore, & fils de M. Besombe, ministre de l'église françoise, communément appellée, *de Londres*. Le traducteur y a joint trois dissertations; la premiére, sur la nécessité d'une révélation, & l'excellence du christianisme; la seconde, sur l'inspiration de Moyse & des prophétes; & la troisiéme, sur les miracles; le tout en un vol. *in*-4°, annoncé dans le *Journal des savans* du mois de juin 1735, comme ne devant pas tarder à paroître. *L'Instruction du chrétien* a été traduite en arabe, par Pierre Fromage Jésuite, missionaire au Levant. * *Voyez* la préface qui est au-devant de ses *Méditations sur des passages choisis de l'écriture sainte, pour tous les jours de la semaine*; *à Paris*, 1713, *in*-8°.

SEGNERI (Paul) Jésuite, neveu du fameux pere *Paul* Segneri, *dont il est parlé dans l'article précédent*, étoit un zèle missionaire, dont on assure que les travaux ont fait beaucoup de fruit. On prétend qu'il prédit sa mort arrivée le 25 juin 1713, à l'âge de 40 ans, à Sinigaglia en Italie. Le peuple de cette ville, qui le regardoit comme un saint, obtint du pape que son corps leur demeureroit, & ils l'ont enterré dans la cathédrale. * *Mémoires de Trevoux, janvier* 1714, *page* 177.

SEGNI, en latin *Signia*, ville de la Campagne de Rome, à trente-deux milles de Rome vers l'orient, est bâtie sur la montagne appellée *la montagne de Segni*, avec évêché & titre de duché, autrefois comté, qui appartient à la maison de Sforce, *voyez* SFORCE. Les papes Innocent III, Grégoire IX & Alexandre IV, étoient de la maison des comtes de Segni. C'est dans

cette ville que le pape Vitalien prit naissance, & que les orgues furent inventées, selon quelques-uns, car les autres disent qu'elles furent apportées de Grece par un prêtre appellé *Gregoire*. Le terroir de Segni est abondant en vins, mais qui sont fort rudes. * Italic. *l.* 8. Petrarque. Holsten.

SEGOR, ville de la Palestine dans la Judée, près du mont Engaddi, à quinze milles de Jéricho vers le midi, près du lac Asphaltite ou la mer Morte. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un village, qu'on nomme *Seor*. * Baudrand. Elle appartenoit à la tribu de Siméon. Longtemps auparavant, même avant qu'on la nommât *Segor*, lorsqu'elle avoit l'ancien nom de *Bala*, elle fut prise par Codorlahomor, roi d'Helam. * *Genes.* xxv, 2. Quand Dieu détruisit les villes de la Plaine, Sodome, Gomorre, &c, Loth demanda de pouvoir s'y retirer, ce que Dieu lui accorda, & depuis ce temps cette ville fut nommée *Segor*, c'est-à-dire, *petit* ou *petite*, parceque Loth avoit dit : *Voilà ici près une ville où je puis fuir : elle est petite, je puis m'y sauver.* * *Genese*, *XIX*, 22. *Voyez* pour la situation de cette ville, J. Le Clerc, *dans sa dissertation sur la statue de sel.* Il la place tout autrement que Baudrand, à l'orient du lac Asphaltite, & fort près de sa partie la plus méridionale ; & par conséquent il y a entre Jéricho & cette place tout le lac Asphaltite, selon sa longueur.

SEGORBE ou SEGORVE, ville du royaume de Valence en Espagne, avec évêché suffragant de Valence, qui fut rétabli, lorsque Jacques I, roi d'Aragon, reprit cette ville sur les Maures, l'an 1245. C'est un duché & grandesse d'Espagne, qui a été possédé longtemps par la maison d'Aragon, d'où il a passé dans celle de Folch-Cardonne. Les ducs de Medina-Cœli, qui ont hérité de la maison de Cardonne, sont en possession du duché de Segorve. On la nomme en latin *Segorbia*, & on ne doute point qu'elle ne soit la *Segobriga* des anciens, qui étoit aussi une ville épiscopale sous la métropole de Tolède. Il y en a néanmoins qui confondent *Segobriga* avec *Siguenza* ; d'autres, avec Jerôme Surita, croient, que c'est *Injesta*. Mariana & Moralès la prennent pour un bourg dit *Cabeça el Griego*, & Vasée, Clusius, Tarapha, ne doutent point qu'elle ne soit Ségorbe. Elle est située au bord du Morviedro, sur le penchant d'une colline, dans une vallée entre des montagnes. Elle porte le titre de duché, & dans son terroir, qui est très-fertile, on trouve des carrieres de très-beau marbre.

SEGOVESE, ancien capitaine des Gaulois, & neveu d'Ambigat, étant sorti de son pays vers l'an 590 avant J. C. passa le Rhin & la forêt Hercinie, & établit une partie de ses troupes dans la Bohême, une partie sur le bord du Danube, & l'autre près de la mer Océane dans la Frise & la Westphalie. * Tite-Live, *l.* 5.

SEGOVIE, ville d'Espagne dans la vieille Castille, à neuf lieues françoises de l'Escurial, onze de Madrid, dix-huit de Valladolid, vingt de Tolède, & environ à vingt-cinq de Salamanque, est bâtie sur une montagne entre deux collines. La petite riviére d'*Atayada* coule au bas de cette ville ; & après avoir mêlé ses eaux à quelques autres, va se précipiter dans le *Douro*, qui traverse les royaumes de Léon & de Portugal. Le territoire des environs est fort fertile, principalement en pâturages, où l'on nourit un grand nombre de troupeaux de moutons & de brebis, qui produisent cette laine si fine & si estimée dans l'Europe, dont on fabrique dans la même ville ces beaux draps, qui portent le nom de *Ségovie*, & qui font subsister un très-grand nombre d'ouvriers, dont la ville est peuplée ; ce qui contribue beaucoup à l'enrichir, de même que le papier fort fin qu'on y fabrique en grande quantité : aussi n'y voit-on aucun mendiant. La ville est divisée en haute & basse, séparée par un simple mur ; & elle est si peuplée, qu'on y compte 7500 maisons, dont la plupart passeroient ailleurs pour d'assez beaux hôtels. Elle est ornée d'un évêché de vingt-cinq mille ducats de revenu, suffragant de Tolède. Sa cathédrale est dédiée à la sainte Vierge : au-devant de cette église est la grande place ; elle passe pour une des plus belles & des plus riches du royaume de Castille. Parmi ses richesses, on voit sur le maître autel une grande statue de la sainte Vierge d'argent massif. Les autres principales églises sont celles des monastéres de saint Vincent, de saint Jerôme & de saint Dominique, qui sont toutes bâties sur la montagne. Le château royal bâti par les Maures, & nommé *Alcaçar*, est bâti sur un rocher, dans l'endroit le plus élevé de la ville ; & l'on y monte par des degrés taillés dans le roc, avec autant de propreté que de dépense. Ce palais est environné de grosses tours rondes, qui en défendent l'approche. Il y a aussi deux grandes plate-formes garnies d'artillerie toujours pointée, tant sur la ville & sur le fauxbourg, que sur la campagne ; on y entretient en tout temps une forte garnison pour la garde du château, & pour la défense de la ville. Ce palais royal est tout couvert de plomb ; les appartemens en sont beaux & magnifiquement meublés, même dans le temps que la cour n'y réside pas ; ce qui est assez rare dans les autres maisons royales d'Espagne. Presque tous les appartemens sont dorés de fin or de ducat ; on y voit un foyer de pierre de porphire, & plusieurs autres de marbre : une des chambres est tout incrustée de verre, depuis le haut jusqu'à la hauteur du dossier des siéges : un salon assez grand est de même garni de verre, depuis le plafond, qui est doré, jusqu'à trois pieds du parquet. La grande salle, qu'on nomme la salle des rois, en espagnol *salla de los reyes*, est aussi dorée depuis le haut jusqu'au plancher. Cette salle des rois est ainsi nommée, parcequ'on y a exposé à la vue du public les statues de tous les rois qui ont regné en Espagne depuis Pelage jusqu'à Jeanne, mere des empereurs Charles-*Quint* & Ferdinand. Ces statues sont toutes relevées en bosse, dorées & assises sur des trônes, & ont au-dessus de la tête un lambris, ou petite voute, qui faisant une saillie, leur sert de dais, d'un ouvrage si bien travaillé, qu'il semble être de pierre d'agathe. Les Romains sous l'empire de Trajan, firent conduire à Ségovie un aqueduc, qui étant encore à présent en son entier, passe pour un des plus beaux morceaux qui nous restent de l'antiquité. Cet édifice long de 3000 pas, tient d'une montagne à l'autre, & est soutenu par cent soixante-dix-sept arcades, sur deux rangs elevés l'un sur l'autre, faisant ainsi un double pont : c'est sur les plus hautes arcades qu'on fait conduire l'eau qui vient d'assez loin, pour servir à l'utilité & à la commodité des habitans de la ville : les basses fournissent l'eau au fauxbourg. Cet aqueduc est bordé de plusieurs bassins, qui se remplissent d'eau, & qui sont fermés par de petites portes de fer : on communique cette eau par des tuyaux dans les principales maisons, où on n'a qu'à ouvrir un robinet pour en prendre la quantité dont on a besoin, & le surplus par le moyen des autres canaux, est conduit en différens quartiers de la ville, où l'on a fait des fontaines publiques, principalement dans le fauxbourg habité par les teinturiers. Cet aqueduc est bâti de grosses pierres de taille si bien unies ensemble, & si solidement appuyées les unes contre les autres, qu'on n'a employé ni mortier ni ciment pour les joindre ; ce qui est une dextérité inconnue aux architectes & aux ouvriers des derniers siécles ; & cet édifice s'est conservé en son entier jusqu'à present, au lieu que les petites réparations qu'on a jugé à propos d'y faire pour la commodité publique, ne durent que quinze à vingt ans, lorsqu'on les néglige. On se sert de l'eau de la riviere qui coule au bas de la ville, pour laver les draperies, & pour les autres gros ouvrages ; mais elle est très-mal saine pour ceux qui en boivent, puisqu'elle leur cause souvent l'hydropisie & la paralysie : on s'en sert néanmoins en été, pour rafraichir l'eau bonne à boire qui

vient par l'aqueduc. Son hôtel des monnoies, en espagnol *casa de la moneda*, est un bâtiment assez spacieux, flanqué de grosses tours couvertes de plomb. La maniere ingénieuse avec laquelle on y frape la monnoie, a fait donner le nom *del ingenio* à la machine dont on se sert. Cette maison est construite dans un vallon environné de la riviere d'*Atayada*, dont l'eau fait tourner les moulins si bien disposés, qu'on s'en sert pour fondre, rogner, peser, battre & marquer les espéces d'or & d'argent qu'on y fabrique; & l'on prétend qu'on y fait chaque jour, lorsqu'on a assez de matieres, autant d'espéces qu'on en fraperoit dans un mois par les bras de l'homme dans la plus fameuse monnoie de l'Europe. Cette invention fut portée à Ségovie par des monnoyeurs d'Inspruck, capitale du Tirol, d'où l'on fit venir plusieurs ouvriers capables d'y travailler. Ce n'est qu'à Ségovie & à Séville qu'on bat toute la monnoie d'Espagne: mais on préfere toujours celle de Ségovie, à cause de la beauté de l'espéce. * *Voyage d'Espagne en* 1679.

SEGOVIE, que les Espagnols nomment *Segovia Nueva*, ville de la province de Cagayan, dans l'isle de Luçon une des Philippines, avec évêché suffragant de Manille. * Diego del Colmenares, *hist. de Segov.*

SEGRAIS (Jean Regnault sieur de) l'un des quarante de l'Académie Françoise, où il fut reçu en 1662, étoit natif de la ville de Caën, dont il fut premier échevin; & fils de *François* Regnault, sieur de Segrais, & de *Colombe* de la Menardiere. Dès sa premiere jeunesse il se donna à la poësie lyrique, fit plusieurs chansons, & quelques petites nouvelles. Il commença même un poëme pastoral, sous le nom d'*Atis*, qui est un passage de la riviere d'Orne, à une lieue de Caën. Les personnages portoient le nom des villages, des hameaux & des rivieres voisines. Il n'avoit encore que 19 à 20 ans lorsque le comte de Fiesque, retiré à Caën, prit du gout pour lui, & l'amena à la cour. Là il acheva de se former, en prenant cette politesse & ce bon gout qui ont paru depuis dans ses ouvrages. Il entra ensuite dans la maison de la princesse Anne-Marie-Louise d'Orléans, dite *Mademoiselle*, en qualité de son gentilhomme ordinaire; & ce fut dans le loisir qu'il eut à Saint-Fargeau, où elle passa quelques années, qu'il travailla tout de bon à traduire l'*Enéide* en vers françois, dont il n'avoit fait que quelques essais. Cela ne l'empêcha pas de s'amuser à des églogues, des stances, des chansons, & autres petits ouvrages de cette nature, à quoi il joignit les Nouvelles Françoises, ou les divertissemens de la princesse Aurelie, qui parurent en 1656. En 1672, il sortit de chez Mademoiselle, & se retira chez Marie-Magdeléne de la Vergne, comtesse de la Fayette, qui lui donna un appartement. Ce nouveau repos lui fit prendre part à la composition de *Zaïde*, *histoire Espagnole*, espéce de roman, qui est pourtant moins de lui que de Madame de la Fayette, ainsi que *la princesse de Cléves*, à laquelle François VI, duc de la Rochefoucaud, contribua aussi. Enfin lassé du grand monde, il se retira à Caën sa patrie, où il épousa une riche héritiere, sa parente, nommée *Claude* Acher, & fille de *Jean* Acher, seigneur du Mesnilvité, & d'*Hélene* de la Menardiere, dame de Cuverville. L'académie de Caën étant dispersée par la mort de M. de Matignon, son protecteur, M. de Segrais en recueillit les membres, & leur donna chez lui un appartement fort propre pour y tenir leurs assemblées. Quoiqu'il fût devenu incommodé d'une surdité considérable, cela n'empêcha pas les personnes les plus distinguées de le venir visiter, & l'on se fit un plaisir d'entendre celui qui ne pouvoit plus entendre les autres. Sa conversation avoit mille agrémens, & la vivacité de son esprit lui fournissoit toujours quelque chose de nouveau. Il mourut le 25 mars 1701, âgé de 76 ans. L'ouvrage le plus considérable qu'il ait fait, & celui qui l'a le plus fait considérer dans le monde, est sa traduction en vers françois de l'*Enéide de Virgile*. Ce traducteur considérant que la poësie se distingue principalement de la prose, en ce que son langage est plus pressé & plus figuré, a tâché de renfermer le plus de sens qu'il a pû, en aussi peu de paroles que la netteté & la contrainte de notre langue, qui ne peut oublier les articles, ont pu le lui permettre, & il a conservé la figure autant qu'il lui a été possible: c'est ce qui fait que sa version est la meilleure de toutes celles qu'on a faites de ce poëte, en égalant les idées de notre poësie françoise aux idées de la latine. On ne trouve dans son ouvrage, ni une paraphrase, ni une traduction entierement littérale; il a cru qu'il valoit mieux tenir le milieu entre les deux, en s'approchant néanmoins plutôt du sens littéral, que de l'autre extrémité. Il lui est arrivé quelquefois de s'écarter tant soit peu; mais on trouve plus souvent des vers qu'il a rendus mot pour mot. Enfin il nous a donné l'Enéide en françois, comme il a conçu que Virgile nous l'eût donnée lui-même, s'il fût né François & de notre temps. Son sujet s'y trouve tout entier. On y reconnoît ce poëte non seulement par le gros de son ouvrage, mais par ses moindres parties; & il le suit de période en période, aussi-bien que de livre en livre. Quant aux efforts qu'il a faits pour imiter la clarté, la pureté, la facilité, la magnificence & le vol majestueux de Virgile, on est persuadé qu'il en est le moins éloigné de tous ceux qui ont couru la même carriere. Il laissa plusieurs ouvrages posthumes, entr'autres une traduction des Georgiques, que l'auteur estimoit, dit-on, plus que son Enéide. M. de Segrais avoit eu le dessein que cette traduction des Georgiques fût publiée avec une préface dont il avoit au moins dressé le projet; mais celui qui étoit chargé d'exécuter sa volonté ne l'ayant point accomplie, un de ses amis qui avoit une copie de la traduction, l'a donnée sans la préface en 1712, *in*-8°. On voit au-devant le portrait de M. de Segrais. Depuis on a publié un *Segresiana* in-12, où l'on trouve quelques anecdotes de littérature. Ce recueil a pour titre, *Segresiana*, ou *Mélange d'histoire & de litterature, recueilli* des entretiens de M. de Segrais. On y a joint ses *Eglogues*, & l'*Amour guéri par le temps*, tragédie du même auteur, non encore imprimée; la *Relation de l'isle imaginaire*, & l'*Histoire de la princesse de Paphlagonie*, imprimée en 1646, par l'ordre de Mademoiselle. Le tout forme un volume *in*-8°, à la Haye (c'est-à-dire à Paris) en 1722; & cette édition a été suivie d'une autre faite à Amsterdam en 1723, & qui est beaucoup plus belle. La préface qu'on voit à la tête de l'une & de l'autre est de M. de la Monnoye. On y dit que les particularités contenues dans le *Segresiana*, ont été recueillies par les soins d'un illustre conseiller d'état (M. Foucault, intendant de Caën) dont la maison étoit le rendez-vous de tout ce qu'il y avoit à Caën de personnes de mérite & de qualité. M. de Segrais y étoit reçu avec distinction: il y avoit pour lui, ajoute-t-on, une place de réserve auprès d'une tapisserie, derriere laquelle un homme de confiance écrivoit en secret ce qu'il disoit; & c'est de lui, dit-on, qu'a été tiré le *Segresiana*, dans lequel, avec plusieurs faits singuliers & curieux, on en trouve d'évidemment faux qu'on ne doit pas mettre, sans doute, sur le compte de M. de Segrais. *Les Eglogues* au nombre de sept, avec une lettre de M. Ogier sur la premiere, la réponse de M. de Segrais & des réflexions sur l'Eglogue, ont été réimprimées à Paris en 1733, *in*-8°, avec les passages imités des poëtes Latins; l'*Atis*, poëme pastoral, & le portrait de Mademoiselle, aussi en vers, du même auteur. L'*Atis*, qui est fait en l'honneur de son pays, avoit paru dès 1653, *in*-4°, à Paris. Les *Nouvelles Françoises*, &c, ont été réimprimées en 1722 à Paris, *in*-12, deux volumes. En 1658, on avoit donné un recueil de ses *Diverses poësies*, à Paris, *in*-4°. Son *Enéide de Virgile*, *traduit en vers françois*, parut en deux volumes *in*-4°, à Paris,

le premier en 1668, le second en 1681, & a été réimprimé à Amsterdam en 1700, *in-8°*, deux volumes, & à Lyon en 1719. M. de Segrais a été très-uni avec M. Huet, évêque d'Avranches, & ce fut à sa priere que ce prélat composa son traité de l'origine des Romans, où il fait l'apologie de ces sortes d'ouvrages: mais le premier se brouilla avec le dernier à l'occasion suivante. M. Huet passant par Caën en 1693, fut invité de se trouver à l'académie qui devoit ce soir-là s'assembler chez M. de Segrais, qui lui promit d'y lire ses conjectures sur la restitution d'un passage du quatriéme livre des Georgiques de Virgile, où ce poëte parle de l'application qu'ont les Egyptiens à la récolte du miel, & qui commence au vers 287. M. Huet n'approuva point la restitution; il soutint que c'étoit faute d'entendre cet endroit de Virgile, qu'on le croyoit corrompu, & faute de savoir l'opinion qu'avoient les anciens de la situation & du cours du Nil; que Virgile, en ce lieu, n'avoit point parlé sel n la vérité de la géographie, telle qu'on la connoît aujourd'hui; mais selon l'opinion reçue de son temps. M. de Segrais, qui étoit prévenu pour son opinion, qu'il avoit puisée dans Lacerda, commentateur de Virgile, la défendit par un écrit qu'il adressa à M. du Quesnai, ci-devant lieutenant général de Caën, & qu'il envoya ensuite à M. Huet à Paris, avec une lettre au même. M. Huet a répondu à cet écrit par un autre beaucoup plus long. On trouve le tout dans le tome deuxiéme des dissertations sur diverses matieres de religion & de philologie, recueillies par l'abbé de Tilladet en 1712. M. Huet dit que depuis ce temps-là M. de Segrais n'avoit plus pour lui ni ouverture, ni la même affection. Ce prélat n'a pas laissé de le louer beaucoup dans ses poësies & dans son *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, où il en parle en plusieurs endroits avec éloge. Le pere Noël-Etienne Sanadon, Jésuite, a fait aussi deux élégies latines sur la mort de M. de Segrais, l'une adressée à l'académie françoise de Paris, l'autre à Elie Betoulaud, poëte François: elles se trouvent dans le recueil des poësies de ce Jésuite publiées en 1715 *in-12*. Le même, dans son ode aux citoyens de Caën, dit aussi de M. de Segrais:

*Addêre magnis tu quoque vatibus*
SEGRÆSE, *solers nunc calamos leves*
*Inflare, nunc magno sonantes*
*Consociare fides Maroni.*

Enfin le P. Sanadon a fait ces vers pour mettre au bas d'un portrait de M. de Segrais, gravé par Etienne de Caën.

*Dum vates raptum lugent sine fine* SEGRÆSUM,
*Divini Stephanus scalpserat ora viri.*
*Vidit ubi hæc Phœbus. Stephano jam cedimus, inquit:*
*Absolvit luctus ista tabella meos.*

* Segrais, *préface sur l'Enéide de Virgile. Mémoires de Trevoux*, *mai* 1701. Baillet, *jugemens des savans sur les traducteurs françois.*

SEGRE, anciennement *Sicoris*, grande riviere de Catalogne, qui a sa source dans les Pyrenées, dans le comté de Cerdagne, baigne Puicerda, Urgel, Balaguer, Lérida & Méquinença, où elle se décharge dans l'Ebre, après avoir reçu plusieurs rivieres, dont les principales sont la Cinca, la Noguera, Ribagorçana, & la Noguera Pallaresa. * Baudrand.

SEGUARD (Jean) Anglois, fils d'un chevalier d'Angleterre, s'appliqua particulierement à la rhétorique & à la poësie. Il enseigna l'une & l'autre dans le comté de Norfolk, & dans la ville de Norwich. Il a laissé plusieurs ouvrages en prose & en vers, dont les plus considérables sont, *Metristenchiridion. Cathemeron. De miseria hominis. Decretum Apollinis*, &c. Il vivoit vers l'an 1420, sous le regne du roi Henri V. * Pitseus, *de illust. Angl. scriptoribus.*

SEGUB, fut fils de *Hesron*, de la tribu de Juda, & de la fille de *Machir*, pere de *Galaad*; il eut un fils nommé *Jair*, qui posséda vingt-trois villes au pays de Galaad. Il y a eu un autre SEGUB, fils de *Hiel* de Bethel, qui rebâtit Jéricho, contre l'ordre exprès qu'en avoit donné Josué, & il en fut puni par la mort de *Segub*, son second fils, & par celle d'*Abiram* son aîné, selon l'imprécation que Josué avoit faite. * I. *Rois*, *XVII*, 34. *I. Paralip. II*, 21. *Josué*, *VI*, 26.

SEGUENOT (Claude) prêtre de la congrégation de l'Oratoire, naquit à Avalon dans le duché de Bourgogne le 6 mai 1596. Après avoir fait ses études de théologie en Sorbonne, il fréquenta le barreau à Dijon & à Paris, où il plaida quelques causes. Il fut ensuite pourvu d'une charge de judicature qu'il abandonna pour entrer en 1624 dans la congrégation naissante de l'Oratoire, où il s'appliqua particulierement à l'étude de saint Augustin. En 1625 il fut un des douze PP. de l'Oratoire qui accompagnerent M. de Berulle en Angleterre, à la suite de la princesse Henriette, mariée à Charles I, roi d'Angleterre. De retour à Paris en 1626, il y reçut l'ordre de prêtrise des mains de Jean-François de Gondy, évêque de Paris, & dès 1629 il fut fait successivement supérieur des maisons de Nanci, de Dijon, de Rouen & de Saumur. Il n'avoit aucun gout pour la théologie scholastique, & il auroit voulu que l'on eût trouvé le moyen de rendre saint Augustin si familier, que chacun eût été excité à étudier particulierement les ouvrages de ce pere. Ce fut ce gout qui le lia particulierement avec M. du Verger de Hauranne, abbé de Saint Cyran, avec M. Arnauld, & avec presque tous les amis de l'un & de l'autre. Cette liaison troubla son repos pendant quelques années. Ayant fait paroître en 1638, *in-8°*, à Paris chez Camusat, une traduction françoise du livre de saint Augustin de la sainte virginité, avec d'amples notes théologiques, le syndic de Sorbonne dénonça cet ouvrage à la faculté pour l'examiner. La faculté nomma en effet pour cet examen Messieurs Dautrui, Bachelier, Chatelain & Pereyret, & le 14 du même mois, le P. Seguenot fut enlevé de Saumur, où il étoit, & conduit à la Bastille, où il demeura jusqu'après la mort du cardinal de Richelieu. Ce fut le P. Joseph, Capucin, qui se servit des ordres du roi contre quelques illuminés de ce temps-là pour faire faire cet enlevement. Ce pere s'imaginoit que le pere Seguenot l'avoit eu en vue dans plusieurs de ses notes. On trouve ce fait dans la vie du P. Joseph par l'abbé Richard, chanoine de sainte Opportune. Le lendemain de cet emprisonnement, le syndic de Sorbonne produisit devant la faculté une déclaration des PP. de l'Oratoire de Paris, par laquelle ils désapprouvoient le livre du P. Seguenot, tant pour la doctrine qui y étoit renfermée, que parcequ'il n'avoit point été approuvé par son supérieur, qui étoit alors le P. Charles de Condren, second général de la congrégation. Le même jour le P. Bertin, de la même congrégation, fit une déclaration semblable au nom de son corps, dans laquelle il dit en particulier, que ce livre avoit beaucoup déplu à la congrégation; qu'elle n'avoit point les mêmes sentimens, & qu'elle s'offroit de souscrire à la censure qui en seroit faite par la faculté; mais on ne voulut point en recevoir la signature. Le 18 juin suivant on se rassembla pour entendre la lecture des propositions que les examinateurs avoient cru dignes de censure. On les discuta, & on remit encore au vingt-troisiéme juin à prononcer la censure, afin de donner lieu à un nouvel examen. Cette question fut donc encore débattue le vingt-troisiéme juin; & le premier jour de juillet, dans l'assemblée génerale, on fit la lecture de la censure, à laquelle le P. Seguenot se soumit, sans néanmoins qu'on lui rendît la liberté. Aussi la vraie raison de sa détention étoit-elle la liaison étroite qu'il avoit avec M. de Saint Cyran, & pour satisfaire les moines qui se plaignirent de divers endroits au cardinal de Richelieu, que ce

nouveau livre sembloit n'avoir été composé que pour combattre la profession religieuse : ce qui n'étoit nullement vrai. Le docteur Lemée fit contre ces notes un ouvrage intitulé : Réfutation de Claude Seguenot, & apologie pour la vérité contre ses œuvres, & demanda le premier octobre 1638 à la faculté, qu'elle approuvât cette réfutation. Le cardinal de Richelieu étant mort en 1642, le P. Seguenot fut mis en liberté peu de temps après, & rentra dans la congrégation de l'Oratoire, où il occupa depuis les premieres charges. En 1661 il fut fait assistant du général; mais il fut exilé à Boulogne, quoiqu'il eût signé le formulaire en 1658, & qu'il eût prétendu justifier sa signature par écrit. Cette lettre de cachet fut révoquée, & en 1666 il fut nommé de nouveau assistant, & confirmé en 1669. Il fut fait supérieur de la maison de Paris en 1667 jusqu'en 1673. Après sa sortie de la Bastille, il entreprit de défendre son livre contre la censure de la faculté de 1638; mais sa défense n'a point été imprimée, & le manuscrit fut enlevé depuis avec les papiers du P. Quesnel, parmi lesquels il se trouva. Le P. Seguenot est mort à Paris le septiéme de mars 1676, âgé de 80 ans. Dès 1634 il avoit fait imprimer une *Conduite d'oraison*, dont on prétend que le pere de Condren étoit plus l'auteur que lui, & dont le P. Quesnel a donné une nouvelle édition augmentée par lui-même en 1674. En 1635 il avoit donné encore des *Elévations à Jesus-Christ Notre-Seigneur au très-saint Sacrement, contenant divers usages de graces sur ses perfections divines.* Il étoit dressé par articles, & sous les mêmes titres du *Chapelet secret du saint Sacrement*, qui étoit de la mere Agnès de Saint Paul Arnauld, & non de M. S. Cyran. Le P. Seguenot avoit traduit aussi en latin le traité *des Grandeurs de Jesus*, du cardinal de Berulle, & il avoit fait un traité particulier de la contrition, pour servir d'apologie à ses notes sur la sainte virginité. Ces ouvrages n'ont point été imprimés. M. de Néercassel, évêque de Castorie, en a employé presque tous les passages dans son *Amor pœnitens.* M. Arnauld parle de cet ouvrage du P. Seguenot dans la lettre cinquante-sixiéme du recueil de ses lettres, tome 8. Il est bon de remarquer que c'est à tort que plusieurs écrivains ont prétendu que M. de S. Cyran étoit auteur des notes qui accompagnent la traduction du livre de la sainte virginité. * *Mémoires du temps.* Simon, *biblioth. critique*, *tome* 2, *chap.* 21 & 22, & *critique de la bibliothéque des auteurs ecclesf. de* M. du Pin, *tome* 2, *chap.* 7. *Le véritable pere Joseph*, *page* 435. Arnauld, *lettre* 211, *page* 355 *du tome troisiéme.*

SEGUIER, ancienne famille originaire du pays de Querci, a été divisée en plusieurs branches établies à Cahors & à Toulouse. Celle de Cahors a eu des sénéchaux du pays de Querci, & des chanceliers d'Armagnac. Celle de Toulouse a produit des juges mages de cette ville, & des présidens à mortier au parlement de Languedoc. SEGUIER, autre famille originaire de Bourbonnois, a été féconde en grands magistrats & en personnes illustres, & a donné un chancelier à la France, cinq présidens à mortier, treize conseillers, deux avocats généraux au parlement de Paris, & sept maîtres des requêtes.

I. BLAISE Séguier, dont le pere aussi nommé *Blaise* Séguier, vint s'établir à Paris, mourut le 25 avril 1510, laissant de *Catherine* Chenart, fille de *Jean*, maître de la monnoye de Paris, & de *Thomasse* Pigache, JACQUES Séguier, controlleur ordinaire des guerres, mort le 5 mars 1535, duquel sont descendus les seigneurs de la Charmoye & de Gloise en Brie; NICOLAS, qui suit; *Catherine*, mariée, 1°. à *Aimeri* Basillau; 2°. à *Pierre* Havart, seigneur de Thuillai; *Marie*, femme de *Jean* Vialart, avocat; *Thomasse*, alliée à *Thomas* de Bragelogne; & *Guillaume* Seguier, seigneur en partie de Lestang-la-Ville & de Gloise, mort en 1525, laissant de *Marie* le Prêtre sa femme, *Barthelemi*, argentier du roi de Navarre; *Catherine*, mariée à *Claude* du Fresne; *Marie*, alliée à *Claude* Coulon; *Magdeléne*, femme de *Claude* le Roux, seigneur de la Fortiniere; *Geneviéve* & *Isabelle*, religieuses.

II. NICOLAS Séguier, seigneur de Lestang-la-Ville, de Dranci, mort le 22 décembre 1533, avoit épousé le 29 juillet 1497, *Catherine* le Blanc, fille de *Louis* le Blanc, greffier des comptes, & de *Catherine* Malingre, morte le 23 février 1534, dont il eut PIERRE, qui suit; NICOLAS, qui a fait *la branche de* SAINT-CYR, *rapportée ci-après*; *Martin*, prieur de saint Pere près Estampes, vice-gérent du conservateur des privileges de l'université de Paris (qui étoit le cardinal de Châtillon, évêque de Beauvais,) nommé deux fois conseiller au parlement; *Anne*, mariée à *Guillaume* Troussart, avocat; *Catherine*, religieuse à Hieres; & *Magdeléne* Séguier, alliée à *Adam* Lormier, secrétaire du roi.

III. PIERRE Séguier, I du nom, seigneur de Soret, Lestang-la-Ville, Saint-Brisson, Autri, &c. fut président à mortier au parlement de Paris, & *l'une des plus brillantes lumieres du temple des Loix*, comme l'appelle Scévole de Sainte-Marthe dans l'éloge qu'il lui a consacré parmi ceux des doctes François. Les piéces d'éloquence dont il enrichit le barreau pendant quelques années, furent les premiers dégrés qui l'éleverent en 1550 à la charge d'avocat général du parlement. On admira les harangues qu'il prononça dans les fonctions de cette charge, & entr'autres celles qu'il fit au sujet des différends qu'eurent le pape Jules III & Henri II, qui avoit pris le duc de Parme sous sa protection. Il fut honoré d'une charge de président à mortier en 1554, & l'exerça pendant ving-deux ans. Ce fut dans cet emploi qu'il fit voir quelles étoient son éloquence, son érudition, son intégrité & son expérience pour les choses du monde. Lorsque sous le regne de Charles IX il fallut remettre à Philibert Emanuel, duc de Savoye, les places qu'on avoit prises à son pere, & fixer les frontieres du Dauphiné & du Piémont, le président Séguier fut le premier des députés qui s'assemblerent à Lyon pour cette affaire. Il y éclaircit si bien les droits du roi, & confondit tellement les Savoyards, que si ses conseils eussent été alors suivis, la France n'auroit pas depuis eu tant de peine à s'ouvrir un passage en Italie. Ce grand homme mourut le 25 octobre de l'an 1580, âgé de 76 ans, comblé d'honneurs & de biens. Outre les harangues dont nous avons parlé, il composa un excellent traité, *De cognitione Dei & sui*, que Guillaume Colletet traduisit en françois l'an 1637. Il avoit épousé *Louise* Boudet, fille de *Simon*, seigneur de la Bouillie, & de *Marie* de la Saussaye, morte le 5 août 1594, dont il eut *François*, seigneur de Sorel, président aux enquêtes, mort en 1572, ayant eu de *Catherine* Mesnager, dame de Marcaut, un fils mort jeune; PIERRE, qui suit; *Louis*, conseiller au parlement, & doyen de l'église de Paris, mort le 9 septembre 1610, ayant refusé l'évêché de Laon, auquel le roi l'avoit nommé; *Antoine*, seigneur de Villiers & de Fourqueux, conseiller au parlement, puis maître des requêtes en 1577, lieutenant civil, conseiller d'état en 1586, avocat général au parlement en 1587, président à mortier en 1597, & ambassadeur à Venise en 1598; mort sans alliance en novembre 1624, ayant laissé par son testament plus de trente mille livres de rente pour être employées en aumônes & fondations, entre lesquelles celle qu'il fit de l'hôpital de la Miséricorde au fauxbourg de saint Marcel à Paris, pour l'éducation de cent pauvres filles orphelines, est une des plus considérables; JEAN, qui a fait *la branche* d'AUTRI, *rapportée ci-après*; *Magdeléne* Seguier, mariée à *Claude* Hennequin, seigneur de Bermainville, maître des requêtes; *Catherine*, alliée à *Claude* Malon, seigneur de Berci, greffier criminel du parlement: *Elizabeth*, mariée 1. à *Jean* Boudet, seigneur de Rodon, maître des requêtes, & intendant des Fi-

finances : 2. à *Louis* Guibert, seigneur de Bussi, aussi intendant des finances; *Louise*, femme de *Claude* de Berulle, conseiller au parlement, après la mort duquel elle se rendit Carmélite; *Marguerite* & *Marie*, religieuses à Longchamp; & *Jérôme* Seguier, qui étoit le troisiéme fils, seigneur de Dranci, de Lestang-la-Ville, &c. grand-maître des eaux de France, qui, de *Marie* Menisson, fille de *Christophe*, seigneur de Saint-Aventin, & de *Claude* Bizet, eut pour fils unique, *Tannegui*, seigneur de Dranci, &c. conseiller au parlement en 1615, puis maître des requêtes en 1628, & président à mortier en 1633, mort le 1 novembre 1642, âgé de 54 ans, laissant de *Marguerite* Menisson sa cousine, veuve de *Matthieu* Lallemant, seigneur de Paci, & fils de *Jacques* & de *Perrette* Collet, pour fils unique, *Pierre* Séguier, seigneur de Dranci, Lestang-la-Ville, &c. conseiller au parlement, puis prévôt de Paris, mort sans alliance en août 1669.

IV. Pierre Séguier, II du nom, seigneur de Soret, président à mortier au parlement de Paris, suivit quelques années le barreau, où il fit connoître sa capacité. Son pere qui vouloit le rendre capable de lui succéder un jour dans sa charge de président, le fit pourvoir de l'office de lieutenant de bailli du palais. Après en avoir fait la fonction pendant quatre ans, il fut reçu conseiller au parlement l'an 1568, & maître des requêtes en 1572. Il parut avec tant d'éclat dans ces divers emplois, que le roi Charles IX le nomma lieutenant civil en la prévôté de Paris; mais son pere voulant abdiquer en faveur de son fils, en obtint la permission de sa majesté l'an 1576. Son fils n'en prêta le serment que deux ans après, & en fit pendant vingt-quatre ans les fonctions avec réputation. Après avoir servi très-fidélement quatre rois, il mourut le 6 avril 1602, laissant de *Marie* du Tillet, fille de *Jean*, seigneur de la Bussiere, greffier en chef du parlement, & de *Jeanne* Brinon, Pierre III, qui suit; *Louis*, baron de Saint-Brisson, des Ruaux & de Saint-Firmin, prévôt de Paris, mort en 1663, sans postérité d'*Anne* de Balzac, veuve de *François* de l'Isle, seigneur de Trigni, & fille de *Pierre*, seigneur de Montagu, & de *Magdeléne* Olivier; *Antoine*, abbé de saint Jean d'Amiens, chanoine de Paris, & conseiller au parlement, mort le 19 août 1635; & *Marie* Séguier, alliée à *Michel-Antoine* du Prat, seigneur de Nantouillet.

V. Pierre Séguier, III du nom, seigneur de Soret, marquis d'O, &c. fut conseiller au parlement, puis maître des requêtes. Mais il quitta la profession de la robe pour embrasser le parti de l'épée, & mourut l'an 1628, laissant de *Marguerite* de la Guesle, dame de Chars, fille de *Jacques*, procureur général du parlement, & de *Marie* de Rouville, dame de Chars, qu'il avoit épousée en août 1612, pour fille unique, *Louise-Marie* Séguier, marquise d'O, dame de Soret, de Chars, &c. premiere femme de *Louis-Charles* d'Albert, duc de Luines & de Chevreuse, pair & grand-fauconnier de France, morte le 13 septembre 1651.

### *Branche des seigneurs d'Autri.*

IV. Jean Séguier, sixiéme fils de Pierre Séguier, I du nom, & de *Louise* Boudet, fut seigneur d'Autri, &c. conseiller au parlement, puis maître des requêtes, & lieutenant civil, &c. S'étant attaché au roi Henri III, il lui rendit de bons services. Après la mort de ce monarque, il suivit Henri IV, qui lui ordonna d'exercer la justice à Mante & à Saint-Denys, comme il auroit fait à Paris, qu'il tâcha de ramener sous l'obéissance de son souverain. Il y contribua beaucoup; & travaillant à y rétablir la justice, il sacrifia sa vie pour le soulagement des citoyens, qu'il ne vouloit point abandonner pendant une cruelle peste, dont il mourut lui-même. Il avoit épousé *Marie* Tudert, fille de *Claude*, seigneur de Bournaliere, conseiller au parlement, & de *Nicolle* Hennequin, dont il eut Pierre, qui suit; *Dominique*, né en 1593, conseiller au parlement, doyen de l'église de Paris, évêque d'Auxerre, puis de Meaux, premier aumônier du roi, mort le 16 mai 1659, âgé de 66 ans; *Charlotte*, mariée à *Jean* de Ligni, maître des requêtes, morte le 18 janvier 1636; *Marie*, alliée à *Marc-Antoine* de Gourgues, premier président du parlement de Bourdeaux; & *Jeanne* Séguier, prieure des Carmélites de Saint-Denys en France, puis de Pontoise.

V. Pierre Séguier, chancelier de France, duc de Villemor, comte de Gien, &c. pair de France, & garde des sceaux des ordres du roi, né à Paris le 29 mai 1588, fut successivement conseiller au parlement de Paris, maître des requêtes, & président à mortier pendant neuf ans. Il fut honoré par Louis XIII, de la charge de garde des sceaux en 1633, & devint chancelier par la mort d'Etienne d'Aligre en 1635. En 1650 & 1651 il quitta les sceaux, qui lui furent rendus, & les posséda jusqu'à sa mort, arrivée à Saint-Germain-en-Laye le 28 janvier 1672, à l'âge de 84 ans. Ce grand homme, qui étoit ami des gens de lettres, a toujours soutenu l'éclat de sa charge avec beaucoup de réputation. Après la mort du cardinal de Richelieu, il fut protecteur de l'académie françoise, qui s'assembloit chez lui. Il avoit épousé *Magdeléne* Fabri, fille de *Jean*, seigneur de Champauzé, trésorier de l'extraordinaire des guerres, & de *Marie* Buatier, morte le 6 février 1683, âgée de 85 ans, laissant deux filles, qui furent *Marie*, née le 10 août 1618, mariée 1. le 5 février 1634 à *Pierre-César* du Cambout, marquis de Coislin, colonel général des Suisses: 2. à *Gui*, marquis de Laval, lieutenant général des armées du roi, morte le 31 août 1710, âgée de 92 ans; & *Charlotte* Séguier, mariée 1. le 3 février 1639, à *Maximilien* de Béthune, duc de Sulli, pair de France: 2. le 29 octobre 1668, à *Henri* de Bourbon, duc de Verneuil, pair de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Languedoc, &c. morte le 3 juin 1704, âgée de 81 ans.

### *Branche des seigneurs de Saint-Cyr.*

III. Nicolas Séguier, second fils de Nicolas Séguier, seigneur de Lestang-la-Ville & de Dranci, & de *Catherine* le Blanc, fut seigneur de Saint-Cyr, maître des comptes, & vivoit en 1568. Il avoit épousé 1. *Claude* de la Forge, fille de *Jean*, receveur général des finances en Picardie, & de *Claude* Molé: 2. *Michelle* de Fontaines, fille de *Jean* de Fontaines, auditeur des comptes, & de *Marie* Boucher d'Orsai. Du premier lit vinrent, Pierre, qui suit; *Jean*, maître des comptes en 1586, qui, de *Marie* Hulin, sa femme, eut pour fille unique *Isabelle* Séguier, mariée à *Christophe* Sanguin, seigneur de Livri, président aux enquêtes, & prevôt des marchands; *Marie*, alliée à *Guillaume* Baillon, maître des comptes; *Françoise*, femme de *Jean* Veau, seigneur de la Bauchere, maître des comptes; & *Magdeléne* Séguier, épouse de *Pierre* Lescalopier, président aux enquêtes. Ses enfans du second lit furent, *Jerôme*, conseiller au grand conseil, puis maître des requêtes, & président au grand conseil, qui laissa postérité d'*Anne* Viole, fille de *Claude*, seigneur de Ciresnes, conseiller au parlement, & de *Jeanne* Piedefer; & *Nicolas* Séguier, correcteur des comptes, qui, de *Françoise* le Prêtre, sa femme, fille de *Jean* le Prêtre, ne laissa que trois filles; savoir, *Magdeléne* Séguier, mariée 1. à *Pierre* Gaucher: 2. à *Guillaume* Philippes, secrétaire du roi; *Françoise*, alliée à *Antoine* Regnault, seigneur de Montmor; & *Anne* Séguier, femme de *Jean* de la Croix-Journée, seigneur de Chailli.

IV. Pierre Séguier, seigneur de Saint-Cyr, conseiller au parlement, épousa *Charlotte* Janvier, fille de *Nicolas* Janvier, secrétaire du roi, & de *Marie* Maillard, dont il eut Pierre, qui suit; *Nicolas*, conseiller au parlement, chanoine de Paris, abbé de S.

Jacques de Provins, prieur d'Estampes & de Montreuil-Bellai, mort le 16 septembre 1624; *Louise*, mariée le 6 mai 1595, à *Charles* de Longueil, seigneur de Sevre & de la Vaudoire; *Françoise*, religieuse aux Cordelieres de S. Marcel; *Jeanne*, religieuse à Longchamp; & *Jean* Séguier, seigneur du Plessis & de Feux, qui, de *Philippe* de Maulevault sa femme, fille de *Guillaume* de Maulevault, écuyer de la maison, gentilhomme ordinaire de la chambre du duc d'Alençon, & de *Geneviéve* d'Asnieres, eut pour enfans, *Nicolas*, qui suit; *Louis*, seigneur du Plessis-Raymond, capitaine de chevaux-légers, tué au siége de la Motte en 1645; *Marguerite*, religieuse de Longchamp; & *Anne*, religieuse de la congrégation de Soissons. *Nicolas* Séguier, seigneur du Plessis en partie, fut prieur de Ventelet, & épousa depuis *Anne* le Juge, dont il a eu *Pierre-Louis*, *Charles-Philippe*, *Anne-Marguerite* & *AnneDorothée* Séguier.

V. Pierre Séguier, II du nom, seigneur de Saint-Cyr, conseiller au parlement, & doyen des requêtes du palais, mourut le 5 janvier 1625. Il avoit épousé *Marguerite* Froment, fille de *Louis* Froment, lieutenant criminel de Provins, puis contrôleur des ligues Suisses, & de *Marguerite* de Bragelogne, dont il eut *Nicolas*, seigneur de Saint-Cyr, mort sans alliance; *Pierre*, seigneur de Saint-Cyr, enseigne aux gardes, mort sans avoir été marié; Jerôme, qui suit; & *Charlotte* Séguier, mariée à *Antoine* Chomel, maître des requêtes, morte en mai 1675.

VI. Jerôme Séguier, seigneur de Saint-Cyr & de Saint-Brisson, après la mort du prévôt de Paris, son cousin, avoit épousé *Charlotte* Pepin, fille de *Jean* Pepin, conseiller au châtelet, & de *Marguerite* le Liévre, dont il eut 1. Jean-Baptiste, qui suit; 2. *Claude-Alexandre*, qui a épousé en premieres noces, *Marie-Jeanne* Lenoir, dont il a eu entr'autres enfans, *Louis-Anne* Séguier, conseiller au parlement de Paris; & *Nicolas* Séguier, chanoine régulier de la congrégation de France: & en secondes noces, *Renée-Françoise* de Canonne, veuve de *Jacques* Boulet, seigneur de Tarameſnil, & fille d'*Adrien* de Canonne, secrétaire du roi, morte le 27 janvier 1712; & 3. *Charlotte* Séguier, mariée à *Vivien* Labbé, seigneur de Bullonde, lieutenant général des armées du roi.

VII. Jean-Baptiste Séguier, marquis de Saint-Brisson, a vendu sa terre de Saint-Cyr au roi, & est mort à Angoulême au commencement de 1734, âgé d'environ 81 ans. Il avoit épousé en janvier 1684, *Renée* Quelain, fille de *Nicolas* Quelain, conseiller au parlement, & de *Jacqueline* Marin, dont il a laissé des enfans. * *Voyez* Blanchard, *hist. des présidens*. Le P. Anselme, *hist. des grands officiers*, &c. Voyez un éloge latin de cette famille assez détaillé, composé par Pierre d'Aulberoche, marquis de Magnac, & imprimé *in*-4°, à Paris, en 1636. Cet éloge est suivi d'un certain nombre de piéces de vers latins par le même, dont chacune est à la louange des principaux membres de cette famille. On y apprend plusieurs faits historiques qui les regardent, & cet ouvrage peu connu, ne doit point être négligé par ceux qui veulent connoître MM. Séguier & leurs alliances.

SEGUIN (Hugues) M. l'abbé Fleury, & quelques autres, désignent sous ce nom le cardinal Hugues Aycelin de Billon. Cherchez son article sous cette derniere dénomination.

SEGUIN. Il y a eu dans le XVI & le XVII siécle quatre personnes de ce nom & de la même famille, illustres par leur science, & lecteurs en médecine au collége royal à Paris. Le premier est, Simon Seguin, dont nous ne savons rien de particulier. Il fut pere de Pierre Seguin, également estimé pour la chirurgie & pour la médecine. Il succéda dans la chaire royale de chirurgie à Jean Martin, qui avoit remis ce poste en sa faveur à Martin Akakia, de qui il le tenoit. Seguin en fut pourvu par lettres patentes du roi Henri IV, données au camp devant Laon, le 26 juin 1594. Il n'occupa cette chaire que cinq ans, & il passa à la chaire royale en médecine, que Jean Duret lui offrit, & qu'il le pria d'accepter. Seguin étoit très-capable de la bien remplir. Il étoit docteur en médecine, & véritablement docte. Les lettres patentes qui lui permettent d'occuper cette chaire, sont du 10 septembre 1599. Il eut un très-grand nombre d'écoliers qui s'empressoient d'entendre ses leçons. Mais l'affluence de ceux qui avoient recours à ses lumieres, & qui demandoient fréquemment ses visites dans leurs maladies, ne lui laissant plus assez de liberté pour vaquer à ses leçons, il donna sa chaire à *Michel* Seguin son fils, qui avoit déja beaucoup de réputation & de science. Pierre Seguin fut depuis premier médecin de la reine mere de Louis XIV, & fut du conseil du roi Louis XIII. Il vivoit encore à la fin de 1643; étant alors âgé de 77 ans, fort infirme, & doyen de la faculté de médecine de Paris, & des lecteurs & professeurs du roi au collége royal. *Michel* Seguin son fils, qui occupoit sa chaire royale de médecine depuis 1618, étant mort quelque temps après, Pierre Seguin son pere la reprit, & ne s'en démit entierement qu'en 1630, en faveur de *Claude* Seguin son neveu, qui la remplit peu de temps, parcequ'il fut rappellé pour partager avec son oncle les soins de la santé de la reine, mere de Louis XIV. *Michel* Seguin, *dont on vient de parler*, avoit eu le premier lieu dans sa licence. Il fut fait docteur le deux août 1616, créé doyen de la faculté de médecine sur la fin de l'an 1621, & mourut épuisé par le travail en 1622, à Paris. Il est enterré dans l'église des saints Innocents. Il avoit environ trente ans. Pour *Claude* Seguin, neveu de Pierre, il entra en possession de la chaire royale de médecine en 1630, pour laquelle charge il prêta serment entre les mains du cardinal Alfonse de Richelieu, archevêque de Lyon & grand aumônier de France. Mais ayant été appellé, comme on l'a dit, pour être médecin ordinaire de la reine, mere de Louis XIV, conjointement avec son oncle, Pierre Seguin, que son âge & ses infirmités empêchoient d'exercer ses fonctions aussi librement & aussi souvent qu'il eût été nécessaire, il quitta sa chaire du collége royal. En 1641, son oncle s'étant retiré, il fut fait en sa place premier médecin en chef de la reine, & honoré du titre de conseiller de sa majesté en ses conseils, &c. Guillaume du Val parle de ces MM. Seguin dans son *Collége royal de France*, en plusieurs endroits, mais avec un verbiage, une prolixité, & un style figuré, souvent ridiculement, qui le rendent presque inintelligible Le premier que nous avons nommé *Simon*, il le nomme *Pierre*, mais nous croyons qu'il s'est trompé. Ces MM. Seguin étoient Parisiens. Il y a eu de nos jours un homme d'esprit du même nom, qui étoit de Nevers, qui avoit été autrefois précepteur de feu M. le duc de la Trimouille, pere du prince de Tarente, aujourd'hui vivant, & de qui nous avons quelques écrits, comme un Tableau analytique de la morale de l'évangile, en une grande feuille *in-fol.* gravée en 1690; des Programmes sur l'histoire sacrée & profane, sur la fable, &c. imprimés *in*-4°, chez Dezallier, & qui avoient été faits principalement pour annoncer quelques exercices publics, que M. le duc de la Trimouille soutint sur les sujets indiqués en présence de quantité de savans du premier ordre. Ce M. Seguin est encore auteur d'une *Dissertation sur l'empire des Assyriens*, que l'auteur de la bibliothéque françoise a eu tort d'attribuer à M. Freret de l'académie des belles-lettres. Cette dissertation est imprimée dans le tome premier, seconde partie, des *Mémoires de littérature & d'histoire*, recueillis par le pere Desmolets de l'Oratoire. M. Seguin est mort à Paris le 13 janvier 1736, âgé d'environ 72 ans. Il étoit bachelier en théologie, mais il n'est point entré dans les ordres sacrés. Il a fait une histoire fort étendue, sacrée & profane, avec des questions sur l'une & l'autre, les fables, les hommes illustres, &c. Cette histoire qui commence à l'origine du monde, & qui va jusqu'à Jesus-Christ, n'est point encore imprimée.

SEGUIN (Pierre) abbé de saint Etienne de Femy, ordre de saint Benoît, au diocèse de Cambrai, près Landrecies, & doyen de saint Germain-l'Auxerrois, à Paris, a été un des célébres antiquaires de son temps. Il avoit un très-riche cabinet de médailles, dont il a donné l'explication d'un petit nombre dans un ouvrage latin qu'il publia en 1665, *in*-4°. à Paris, & qui a été réimprimé en 1684, aussi *in*-4°. à Paris, avec plusieurs additions & des notes de M. Vaillant. La maison de M. Seguin étoit comme une académie d'antiquaires, où quantité de savans illustres aimoient à se trouver. C'est à cet habile homme que l'on doit la vie du cardinal Commendon, écrite en latin par Antoine-Marie Gratiani secrétaire de ce cardinal, & que M. Fléchier a fait imprimer en latin, & traduite en françois. Après la mort de M. Seguin, Louis XIV acheta ses médailles. M. Seguin avoit été conseiller & aumônier d'Anne d'Autriche, reine de France. Il fut élu doyen de S. Germain-l'Auxerrois, par le chapitre, le 27 septembre 1641. Il mourut le 4 d'avril 1672, & fut enterré dans l'église de S. Germain-l'Auxerrois, où on lit son épitaphe.

SEGURA, bourg d'Espagne dans le Guipuscoa, au pied du mont Saint-Adrien, sur l'Orio, à quatre lieues au-dessus de Tolosa. * Mati, *diction.*

SEGURA, en latin *Secura*, *Tider*, petite ville d'Espagne dans l'Andalousie. Elle est dans les montagnes de Ségura, sur la riviere de même nom, environ à huit lieues de Guescar, vers le nord. * Baudrand.

SEGURA, en latin *Secura*, *Tader*, *Staderus*, riviere d'Espagne, prend sa source dans les montagnes de Ségura en Andalousie, traverse la Murcie, & une petite partie du royaume de Valence, d'orient en occident, & se décharge dans la mer près de Guardamar, après avoir baigné Ségura, Murcie & Origuéla. * Baudrand.

SEGURA, SIERRA SEGURA ou CARÇORLA, anciennement *Argentarius* ou *Argenteus Mons*, *Tugiensis Saltus*, montagnes d'Espagne, sur les confins de l'Andalousie, de la Castille nouvelle, de la Murcie & de la Grenade. Elles sont une partie de celles qu'on appelloit anciennement *Orospeda*, & prennent aujourd'hui leur nom, ou de la ville de Carçorla, ou de celle de Ségura. Le Guadalquivir & la Ségura y ont leur source.

SEGURA DE LA FRONTERA, petite ville du Méxique, dans la province de Los-Angeles, au midi de la ville de ce nom. Fernand Cortès, conquérant du Méxique, la fit bâtir pour la sureté de ceux qui feroient le voyage de la Véra-Cruz à Méxique, & pour tenir en bride les Américains, qu'il n'avoit pas encore subjugués. * Mati, *dict.*

SEHESIMA, ville de Palestine, dans la tribu d'Issachar. * *Josué*, 19, 22.

SEHESTED (Christian-Thomasson) grand-chancelier des rois de Danemarck, Christiern IV & Frédéric III, chevalier de l'ordre de l'Eléphant, protecteur & conservateur de l'université de Copenhague, seigneur de Stargard, &c, mourut en 1657. Il voulut être nommé & il écrivoit toujours, *Christian-Thomasson*, *T. fils de Thomas*, ne faisant point usage du surnom de sa famille, & imitant en cela la pratique de ses ancêtres. Cette famille est du duché de Slefwick, où il y a encore une terre du nom de Sehested. On trouve qu'en 1440, Sigfrid Sehested fut tuteur des enfans du duc de Slefwick. Une branche de cette maison s'est établie en Nord-Jutland, où on la trouve dès le XIV siécle. Deux ou trois hommes de cette famille ont été juges provinciaux en Jutland. Le grand-pere de notre grand-chancelier se nommoit *Malthe* Jensson, c'est-à-dire, *fils de Jean*, & son pere *Thomas* Malthesson, seigneur de Holmegaard. Sa mere étoit *Anne* Lounghe, sœur de *George* Lounghe, sénateur & général ou maréchal du royaume de Danemarck. Christian-Thomasson naquit en 1590. Ayant fini ses études & ses voyages en Allemagne, en France, en Italie & en Angleterre, il devint secrétaire de la chancellerie; & peu après, il accompagna Jacques Ulfeld dans son ambassade en Espagne. Ensuite il fut placé auprès de la personne du prince royal, fils aîné de Christiern IV, premierement en qualité de gentilhomme de la chambre, & ensuite, comme maître de sa cour. Cependant le roi l'employa très-souvent dans les affaires de la plus grande conséquence, & l'envoya en diverses rencontres pour traiter avec les princes d'Allemagne. Il alla aussi en qualité d'ambassadeur, en Hollande, en Angleterre, en Espagne, en Suéde, à la cour de Bruxelles, &c, & cela entre les années 1620 & 1630. Dans cette derniere année, il fut fait sénateur & chancelier du royaume, charge inférieure à celle de chancelier du roi. Outre cela il fut créé chevalier de l'ordre de l'Eléphant. En 1640, le roi le fit son grand-chancelier. Ce seigneur étoit rempli de piété & de vertu. Très-savant, il aimoit les gens de lettres, qui ne manquerent pas de le louer. Il mourut en 1657, laissant de sa femme, fille de l'illustre *Holger* Rosenkrantz de Rosenholm, deux fils & quelques filles, mariées très-avantageusement. *Pierre* Réetz, un de ses gendres, lui succéda dans la charge de grand-chancelier. De son fils aîné, *Axel* Sehested, qui demeura en Scanie, descendit l'amiral *Christian-Thomasson* Sehested, qui a servi le roi Frédéric IV, dans la guerre contre la Suéde, avec beaucoup de fidélité, d'habileté & de valeur. Il en est parlé dans les histoires de ce temps-là. Depuis il fut conseiller-privé, chevalier de Danebrog & grand-drossat du pays & comté d'Oldenbourg, où il mourut en 1736. * Extrait du *supplément françois de Basle.*

SEHESTED (Christian de) conseiller intime du conseil du roi Frédéric IV, chevalier de l'ordre de l'Eléphant, grand-bailli de Fionie, seigneur de Rafnnoit & de Nisslefgaard, &c, étoit d'une branche différente de la Danoise, dont on a parlé. Son pere *Christophe* de Sehested, étoit né dans le Holstein. S'étant rendu en Danemarck, il servit le roi Christiern V, comme premier député du commissariat-général de la marine. En 1684 il fut fait chevalier de Danebrog, & ensuite conseiller-privé. Son fils Christian, dont il s'agit ici, s'étant rendu habile dans les affaires, & ayant passé quelques années à la cour, comme gentilhomme du roi, il fut fait envoyé extraordinaire à la cour de Suéde. Après cela il devint successivement premier secrétaire d'état & de la chancellerie allemande, pour les affaires étrangeres, chevalier de Danebrog, & conseiller-privé du conseil du roi. En 1722, il succéda à feu M. de Lente, dans le grand bailliage de Fionie. Quelque temps après, le roi le nomma son ambassadeur extraordinaire au congrès de Soissons, & à la cour de France, où il résida jusqu'en 1729. Avant que de partir pour cette ambassade, il avoit été décoré du cordon bleu, ou fait chevalier de l'ordre de l'Eléphant. En 1734 il fut envoyé comme ambassadeur à la cour de Stockholm, où il conclut l'alliance entre le Danemarck & la Suede. Il mourut fort âgé, dans son gouvernement de Fionie, l'an 1740. Il n'a point eu d'enfans de son épouse, fille de *Frédéric* Gersdorff, autrefois grand-maître des cérémonies, & petite fille de *Joachim* Gersdorff, grand-maître de la cour & du royaume de Danemarck, sous Frédéric III. * Extrait du *supplément françois de Basle.*

SEHESTED (Annibal) étoit cousin germain du grand-chancelier Christian-Thomasson. Ce seigneur avoit beaucoup d'esprit & de savoir. Il étoit adroit, fin, intriguant, & sur-tout ambitieux, plein de faste & d'ostentation. Après avoir été employé à des ambassades & à des négociations en Suede, à Bruxelles & ailleurs, il entra dans le sénat de Danemarck

l'an 1640. La même année, le roi Christiern V lui donna en mariage sa fille Christine, qu'il avoit eue de son mariage *ad morganiticam*, avec Christine Munck, sœur de la comtesse d'Ulefeld & du comte de Woldemar Christian. En 1640 il fut envoyé en qualité d'ambassadeur extraordinaire à la cour de Philippe IV, roi d'Espagne. Cette ambassade fut des plus magnifiques & des plus pompeuses. L'ambassadeur avoit tout ce qui étoit nécessaire pour en soutenir l'éclat. Il le fit d'une telle maniere, qu'il obligea la cour de Madrid, & le premier ministre, le comte d'Olivarez, à lui accorder de plus grands honneurs, que ceux que l'on avoit rendus jusque-là aux ministres des puissances étrangeres, si l'on en excepte les ambassadeurs de l'empereur d'Allemagne en certaines occasions. Les autres ambassadeurs qui étoient à Madrid, s'en plaignirent vainement. Il en est fait mention dans les mémoires & dans les lettres des ministres de ce temps-là. L'Espagne se promettoit de tirer un plus grand fruit de ces honneurs & de cette ambassade qu'elle n'en retira. Tout aboutit à un traité de commerce entre les deux nations, lequel fut conclu, & qui se trouve dans le corps diplomatique de Du Mont, & ailleurs. Etant de retour en Danemarck l'an 1641, il fut récompensé de ses services, & le roi le fit peu après viceroi de Norwége. Il y avoit une perpétuelle mésintelligence entre lui & son beau-frere, le grand-maître Corfitz Ulefeld. Cependant leur haine ne procédoit point de l'amour qu'ils avoient pris tous les deux pour une même personne, comme on l'a dit dans le petit roman, intitulé : *L'histoire du comte d'Ulefeld*. Ce récit est une pure fiction. La vérité est, que cette haine étoit causée par les intrigues d'Annibal, & par le desir ambitieux qu'ils avoient tous les deux de posséder plus que tout autre, la confiance du roi. Il y avoit long-temps qu'on s'en étoit apperçu, & l'an 1652 on en eut une preuve sensible, lorsque le roi se sépara de Christine Munck, pour laquelle Ulefeld, déja promis avec sa fille, Eléonore-Christine, *& non pas* Frédéric-Eléonore, s'intéressoit beaucoup, se donnant toutes les peines imaginables pour la réconcilier avec le monarque. Mais Annibal tint le parti du roi, & le confirma dans l'éloignement qu'il avoit pour cette dame, dont pourtant quelques années après il épousa une fille. Fait viceroi de Norwege, il eut occasion de se signaler dans ce poste éminent, surtout lorsque la Suéde y porta ses armes en 1644. Ayant alors rassemblé les forces du royaume, il fit à son tour une irruption en Suéde l'an 1645, où il prit quelques villes, & exigea quelques contributions. Cependant dans la suite, il fut accusé d'avoir négligé de porter de plus grands coups à l'ennemi, & d'avoir fait sonner ses actions beaucoup plus haut qu'elles ne le méritoient. Il resta encore plus d'un an dans sa vice-royauté, après que le roi Frédéric III fut monté sur le trône. Ce fut alors que sa majesté & les sénateurs commencerent à presser sérieusement Annibal sur le compte des revenus de Norwége, qu'il avoit distribués sous le précédent régne, comme il l'avoit jugé à propos. On fit aussi une très-grande attention aux plaintes que certains officiers porterent contre lui. Enfin après cette recherche, il fut trouvé coupable, & condamné à perdre sa charge, à céder tous ses biens qu'il avoit en Norwége, & à payer aux troupes de ce royaume les arrérages de leur solde, à quoi l'on ajouta d'autres conditions très-dures. Il subit cette peine en 1651. Avant que la sentence lui eût été prononcée ; & quoiqu'entre les articles qu'on exigeoit de lui, il y en eût un qui lui défendoit de sortir du Danemarck, ou d'entrer au service d'aucune autre puissance, il obtint nonobstant cela du roi Frédéric, de pouvoir prendre un engagement en Espagne, où il s'étoit fait des amis pendant son ambassade ; mais à condition qu'il ne trameroit jamais rien contre le Danemarck. Il se rendit donc à Bruxelles, où le roi d'Espagne lui donna de l'emploi, lui faisant assigner une pension convenable. Il fit un voyage en Danemarck l'an 1656, & il se trouva sur ses terres en Fionie, lorsque les Suédois, l'année suivante, passerent par cette isle pour entrer en Zélande. Les Suédois le firent prisonnier, & Charles-Gustave le retint auprès de sa personne, le traita fort gracieusement, le faisant toujours manger à sa table. La grande confiance que le roi de Suéde lui marqua, fit naître des soupçons contre Sehested à la cour de Danemarck ; on ne le soupçonna pas moins à la cour de Gustave. Les ministres de ce roi en prirent ombrage, parceque le monarque lui témoignoit de la confiance. Le chevalier de Terlon en parle amplement dans ses mémoires. On est persuadé que c'est par un conseil de Sehested, que le roi de Suéde s'amusa à faire le siége de Cronbourg, ce qui donna assez de temps à la ville de Copenhague de se mettre en état de défense. La guerre étant finie, il obtint sa liberté, & rentra dans la faveur & le service de son ancien maître, le roi Frédéric III. On tient aussi pour constant, qu'il contribua beaucoup par ses conseils, au changement de forme dans le gouvernement du Danemarck, par rapport à la souveraineté. Cependant il affecta de ne pas se montrer à découvert dans cette révolution, & demeura caché pendant que l'affaire se passoit, & jusqu'à ce que tout fût conclu : mais il parut d'abord après l'évenement, & fut comblé de faveurs & de graces, qui servirent de clef à cette énigme. Le roi le fit son grand-trésorier & son conseiller-privé d'état. Il fut envoyé en Suéde pour faire des complimens de condoléance & de félicitation au nouveau roi. Ensuite on l'envoya en Norwége pour faire prêter le serment de fidélité au prince héréditaire des royaumes. En 1662 il accompagna ce prince dans les Pays-Bas, où il s'en sépara pour aller exécuter une commission à la cour de Londres. De-là il se rendit à Paris en qualité d'ambassadeur, & fit son entrée avec beaucoup de pompe. Il eut aussi l'honneur de loger dans son hôtel son altesse royale le prince Christiern. Il conclut avec la cour de France un traité de commerce le 14 février 1663. Louis XIV l'éleva, lui & ses descendans, à la dignité de comte de France, & ajouta à ses armes *un chef d'azur à trois fleurs de lys d'or en fasce*, comme cela paroît par la patente qui lui fut donnée au mois d'avril 1663. Il retourna ensuite en Danemarck : mais dès le mois de mai 1664, il fut envoyé de nouveau à la Haye, & ensuite à Paris avec le même caractère d'ambassadeur extraordinaire. C'est-là qu'il mourut le 23 septembre 1666, âgé de cinquante-huit ans. Il ne laissa de son mariage avec la fille du roi Christiern IV, qu'une fille unique, mariée au comte *Guillaume-Frédéric* Wedel, comte de Wedelsbourg en Fionie, duquel descendent, 1. le comte de Wedelsbourg, aujourd'hui (en 1743) chevalier de Danebrog, major général & colonel : 2. les sœurs de ce comte, dont une est mariée au comte *Daneschiold* Samsöe, intendant-général de la marine. Annibal eut un fils naturel qu'il fit légitimer & ennoblir. Il fut nommé *Jean* Sehested, & devint savant, très-honnête homme & brave officier. Il fut enfin colonel d'un régiment d'infanterie. Depuis il demanda sa démission pour demeurer sur ses terres en Fionie, & pour y élever sa famille. Il donnoit beaucoup de temps à l'étude, & s'exerçoit à faire des vers, comme il paroît par quelques piéces qu'il a données au public. * Extrait du *supplément françois de Basle*.

SEHIRATH, ville ou village de Palestine, sur la montagne d'Ephraïm. * *Juges*, 3, 26.

SEHON, roi des Amorrhéens, voulut empêcher les Hébreux de passer le torrent ou le fleuve Arnon, qui divisoit son pays de celui des Moabites. Il fut repoussé

par les Israélites, qui défirent son armée, lui ôterent la vie, & se rendirent maîtres de son pays, l'an du monde 2584, & 1451 avant J. C.* *Nombres*, 21. Torniel & Salian, *in annal. vest. testam.*

SEJAN (Ælius) favori & ministre d'état de l'empereur Tibere, naquit à Vulsines, ville de Toscane, de *Sejus Strabo*, chevalier Romain; & étant encore jeune, il suivit la fortune de Caïus César, petit-fils d'Auguste. Depuis, par divers artifices, il s'empara si absolument de l'esprit de Tibere, que ce prince lui confia les secrets qu'il cachoit à tout le monde. Il étoit rusé, calomniateur, lâche & orgueilleux tout ensemble; plein de pudeur & de modestie en apparence, mais au dedans dévoré d'une ambition insatiable. Il devint chef des cohortes prétoriennes, & s'éleva jusqu'à être aussi puissant que Tibere même. Ce prince très-satisfait de sa conduite, le nommoit par-tout le compagnon de ses soins & de ses travaux, & souffroit que son image fût révérée dans les places publiques, sur les théâtres, & dans les enseignes des légions. Drusus, fils de l'empereur, ne pouvoit souffrir Séjan, & dans quelques contestations qu'ils eurent ensemble, il lui donna un soufflet. Séjan outré de dépit, ne trouva point de moyen plus sûr pour se venger, que de corrompre Livie, femme de Drusus. Il en vint à bout, en lui promettant l'empire; & ayant mis Eudemus, médecin, dans sa confidence, il obtint les dernieres faveurs de cette femme. Ce crime fut suivi de divers autres; car Drusus fut empoisonné, & Agrippine, Germanicus, & ses fils moururent aussi par les artifices de Séjan. Il voulut épouser Livie; mais Tibere ne le trouva pas à propos. La grandeur aveugloit tellement ce favori insolent, qu'il étoit insuportable à tout le monde. Tibere qui restoit dans l'isle de Caprée, étoit averti de tout ce que Séjan faisoit à Rome. Elevé jusqu'au plus haut comble de grandeur où un sujet pouvoit arriver, un jour il se vanta qu'il étoit empereur de Rome, & que Tibere n'étoit que prince de l'isle. Une autre fois il fit représenter une comédie, où l'on se moquoit de la tête pelée de Tibere. Ce prince ne pouvant plus souffrir cette audace, donna ordre au sénat de faire le procès à Séjan, ce qui fut exécuté: de sorte que dans un même jour il fut arrêté & étranglé en prison. Ses enfans furent aussi exécutés, & Tibere envelopa dans la perte de ce favori tous ceux qui lui étoient suspects, & dont il vouloit se venger. Cette exécution se fit le 18 octobre de l'an 31 de J. C. * Tacite, *annal. l.* 3, 4 & 5. Sueton. *in Tiber.* Xiphilin, &c.

SEJAN, *Sejanus*, nom d'un cheval de Séjus, capitaine Romain, étoit, dit-on, de la race de ces chevaux qu'Hercule mena à Argos, après avoir tué Diomede, roi de Thrace. Par une certaine fatalité, que l'on attribuoit à ce cheval, ceux qui le possédérent, périrent tous misérablement; car ce Séjus fut condamné à mort; & Dolabella, consul, qui l'acheta 2330 écus, étant assiégé à Laodicée en Syrie, par Cassius, se tua lui-même. Ensuite Cassius, & après lui Antoine, qui en devinrent les maîtres, se firent aussi mourir eux-mêmes. De-là est venu le proverbe, en parlant d'un homme malheureux, *Il a le cheval de Séjus* * Aulu-Gelle, *l.* 3, *c.* 9.

SEID, SCIVED ou SUETHA, ancienne petite ville épiscopale, suffragante de Jérusalem. Elle est dans la Judée, sur le bord oriental du Jourdain, à quatre lieues au-dessus de la mer de Galilée. On fait voir près de ce lieu le tombeau de Job. Mais comment Job, qui vivoit dans l'Arabie déserte, près de la Chaldée, aura-t-il été enterré près de Jérusalem? * Baudrand. Spanheim, *hist. Jobi.*

SEID BATTAL, dont le nom signifie en arabe *Seigneur vaillant* ou *prince courageux*, est un héros Mahométan, dont le sépulcre est en grande vénération parmi les Turcs. Les dervis l'honorent particulierement, parcequ'il fut cause, à ce qu'ils disent, que ceux dont il étoit le chef, conquirent la plus grande partie de l'Asie. Son corps est dans un monastere de la Natolie, qui est bâti au milieu d'une campagne, & c'est où les dervis tiennent leur chapitre général, qui est quelquefois composé de plus de huit mille religieux Mahométans, & où ils font une fête & une réjouissance solemnelle. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

SEIDELIUS (Bruno) natif de Querfut au comté de Mansfeld en Allemagne, médecin & poëte latin, mourut vers l'an 1577. On a sept livres de poësies de cet auteur, savoir, deux d'élégies, trois d'odes, un d'épigrammes, & un d'idylles; mais on n'estime guère que ses élégies, qui ont de la douceur & de la naiveté. Ces poësies ont été imprimées à Basle en 1555. L'auteur les a dédiées à Josias Sédelius, son frere, qui se mêloit aussi de poësie, & dont on a plusieurs piéces dans le même recueil. Les trois premieres élégies du second livre, contiennent le récit de plusieurs circonstances de la vie de Bruno Seidelius, qu'il raconte lui-même. * Melchior Adam, *vit. medic. German.* Joan. Andr. Quenstedt, *dial. de patr. viror. illust.* Olaüs Borrichius, *dissert. de poët. lat.* Baillet, *jugemens des sav. sur les poëtes modernes.*

SEIE, *Seja*, déesse que les Romains reconnoissoient pour celle qui présidoit aux semences, & qui avoit soin de les conserver, tant qu'elles étoient dans le sein de la terre. Pline dit que la statue de cette déesse étoit dans le Cirque. C'étoit une des divinités que les Latins appelloient *Salutaires*, & qu'ils invoquoient dans leurs peines & dans leurs afflictions. * Pline, *liv*, 18, *chap.* 2.

SEIGNELAI, bon bourg de France, avec titre de marquisat. Il est dans le comté d'Auxerre en Bourgogne, sur le Senin, entre Auxerre & Joigni, à trois lieues de l'un & de l'autre. Ce bourg appartient à la famille de Colbert. *Voyez* COLBERT. Cette terre a été à la maison de Savoisi: Charles de Savoisi, grand échanson de France, en avoit fait bâtir le château, sur la fin du XIV siécle. * Baudrand, *dict.*

SEILLE ou HAUTE SEILLE, en latin *Alta-Sylva*, étoit autrefois un village & une paroisse nommée *Tanconville*: c'est aujourd'hui une abbaye de l'ordre de Cîteaux, située au pays de Vosge, dans le comté de Blamont en Lorraine. Il a été ainsi nommé, parcequ'il étoit anciennement au milieu d'une grande & haute forêt, que le vulgaire de ce pays a appellée *Sielle*, par corruption du mot latin *Sylva*. Ce fut l'an 1140, que quelques religieux de l'abbaye de Theullei, du diocèse de Langres, vinrent s'établir en ce lieu, où ils furent reçus comme des anges de Dieu par Agnès de Bar, comtesse de Salms, & par ses deux fils Henri & Haman. * Ruite, *recherches des antiquités de Vosge.*

SEIMOUR, *cherchez* SEYMOUR.

SEINE, *Sequana* grande riviere de France, a sa source en Bourgogne, ou plutôt elle en a deux; l'une à Chanceaux, & l'autre entre le même bourg & celui de Saint-Seine, dans le bailliage de la Montagne. Elle coule à Châtillon & à Bar-sur-Seine: puis arrosant la province de Champagne, elle passe à Troies, & reçoit l'Aube à Meri, l'Yonne à Montreau, & diverses autres rivieres, jusqu'à ce qu'étant entrée dans l'Isle de France, elle arrose Melun & Corbeil, reçoit la Marne à Charenton, & traverse Paris. En quittant cette ville, elle fait plusieurs tours & retours, puis elle reçoit l'Oise, entre en Normandie, passe au Pont-de-l'Arche, où est le confluent de l'Eure, à Rouen, à Caudebec, à Honfleur & Harfleur, & se décharge près du Havre-de-Grace dans l'Océan, où elle a son reflux, appellé *la Barre* par ceux du pays. Son embouchure est extrêmement large, & ce reflux la fait remonter l'espace de trente lieues, deux fois le jour. * Papyre Masson, *descr. flum. Gall.*

SEINSHEIM, bourg d'Allemagne dans la Franconie. Il est chef de la baronie de Seinsheim, située entre le comté de Schwartzemberg & le marquisat d'Anspach. Le bailliage d'Erlach enclavé dans l'évêché de Wurtzbourg dépend de cette baronie, qui appartient

à la maison de Schwartzemberg. * Mati, *dict.*

SEIR, pays rempli de montagnes dans l'Idumée, qui a pris son nom de Séir, prince des Horriens. C'est aussi le nom d'une montagne de Palestine, dans la tribu de Juda. * *Genèse*, 36, 8. *Josué*, 15, 10.

SEIR, montagnes de l'Arabie, bornoient la Judée du côté du midi, & la séparoient de l'Idumée. Elles portent aujourd'hui le nom de *Sardenai.* * Baudrand.

SEIRA, ville d'Idumée, ou sur les confins de ce pays. * IV. *Rois*, 8, 21.

SEISSEL, petite ville de France dans le Bugei, sur le Rhône, à six lieues d'Anneci, vers le couchant septentrional. C'est là où l'on commence à se servir du Rhône pour naviger; ce qu'on ne peut faire plus haut, à cause qu'il se cache dans la terre pendant quelque temps. On y trouve des Augustins, des Capucins, un prieuré de Bernardines, des religieuses de la Visitation, & un hôpital.

SEISSEL (Claude de) *cherchez* SEYSSEL.

SEJUS (Cneus) Romain, commandoit des troupes en Italie pendant la guerre civile, & fut massacré par ordre de Marc-Antoine. Il eut un cheval, dont on parle fort dans l'histoire, & que l'on nomma *le cheval Séjan. Voyez* SEJAN, cheval. * Aulu Gelle, *l.* 3, *c.* 9.

SEIZE (les) nom d'une faction qui se forma à Paris en 1589, pendant la ligue, & dont les principaux étoient au nombre de quarante, parcequ'ils avoient distribué à seize d'entr'eux les seize quartiers de Paris, pour y faire exercer ce qui avoit été résolu dans leur conseil : on les nomma *les Seize*, du nombre des quartiers, & non pas de celui des personnes qui conduisoient ce parti. Ce fut un bourgeois de Paris, nommé *la Rocheblond*, qui commença cette ligue particuliére, pour s'opposer aux desseins du roi Henri III, lequel favorisoit, disoit-on, les huguenots, & pour empêcher que le roi de Navarre ne succédât à la couronne de France. La Rocheblond eut d'abord une conférence secrette avec deux docteurs & curés; l'un de saint Severin, & l'autre de saint Benoît à Paris, & avec un chanoine de Soissons, qui prêchoit à Paris. Peu de jours après, ces quatre en attirerent huit autres à leur parti; & ce furent là comme les douze faux apôtres, & les fondateurs de la ligue de Paris, qui fut bientôt composée de nouveaux associés, gens d'église, de palais & de boutique. Pour garder quelque ordre dans cette conspiration, ils en choisirent seize d'entr'eux, ausquels on distribua les seize quartiers de la ville de Paris, afin d'y observer ce qui s'y feroit, & d'y exécuter les ordres de leur conseil. Cette faction se joignit à la grande ligue, commencée à Péronne; mais elle eut aussi ses intérêts particuliers, & ne seconda pas toujours les intentions du duc de Guise, ni celles du duc de Mayenne, à qui elle préféra le roi d'Espagne. *Voyez* LIGUE. * Maimbourg, *hist. de la ligue.*

SELA, ville de Palestine, dans la tribu de Benjamin. * *Josué*, 18, 28.

SELA, fils de *Juda*, l'un des douze patriarches, & de *Sua*, Chananéenne. Juda avoit promis de le donner pour mari à Thamar, qui avoit déja épousé successivement deux de ses fils, dont elle étoit veuve. Mais ayant négligé de tenir sa parole, il commit par mégarde un inceste avec elle. * *Genes.* XXXVIII, 5, *&c.*

SELANDE ou ZELAND, que ceux du pays nomment *Seeland*, grande isle de Danemark dans la mer Baltique, a eu autrefois le nom de *Codadonia.* Le Sund ou Oresund, la sépare du côté du levant de la province de Schonen; & le Belsund la divise au couchant de celle de Funen. Copenhague en est la ville capitale; les autres sont, Roschild, & Elseneur, avec les forteresses de Cronembourg & de Frideriksbourg, & près de trois cens quarante villages. Elle contient environ dix-huit lieues danoises de long, & quatorze de large; & comme c'est toute terre plate, & bois de haute-futaye, il y a beaucoup de pâturages. Il n'y croît point de froment, & on n'y peut recueillir que quelque peu de ségle, d'avoine & d'orge; mais à cela près, elle est extrêmement fertile. * Meursius, *hist. Dan.* &c.

SELCHA, *cherchez* SALCA.

SELD (George-Sigismond) vice-chancelier de l'empire, s'éleva par son seul mérite. Fils d'un orfévre d'Augsbourg, il naquit dans cette ville en 1516, étudia à Ingolstad, où il fut envoyé à l'âge de douze ans, & y trouva accès auprès de deux barons de Fugger, qui l'emmenerent avec eux en Italie en 1530. Seld demeura deux ans avec eux à Padoue, & passa ensuite en France, s'arrêta à Bourges, & s'y appliqua à l'étude du droit, à celle de l'histoire, aux mathématiques, & à la connoissance de la langue grecque. De Bourges il retourna à Padoue, y prit le degré de docteur en droit, & revint dans sa patrie, où Louis, duc de Baviere, le fit peu après conseiller. Seld revêtu de cette charge, épousa la fille du chancelier du duc. En 1546, Charles-Quint le nomma son conseiller, & quatre ans après son vice-chancelier. Ce fut en cette qualité qu'il travailla à dresser les articles du fameux traité de Passau. En 1557 il assista en qualité de commissaire impérial au colloque de Worms avec Jules Pffug, évêque de Naumbourg. Ferdinand I, successeur de Charles-Quint, lui conserva la charge de vice-chancelier; mais Seld s'en démit cinq ans après. On eut de la peine à y consentir, & la permission ne lui en fut accordée qu'à condition qu'il demeureroit encore un an à la cour, & qu'en qualité de conseiller privé, il se chargeroit de plusieurs affaires importantes, où l'on avoit besoin de ses lumiéres. Lorsque cette année fut expirée, il se retira sur ses terres en Baviere avec toute sa famille. Mais Ferdinand étant mort, Maximilien II son successeur, le fit solliciter de reprendre ses emplois. Philippe roi d'Espagne, & Albert, duc de Baviere, l'y engagerent aussi : ensorte que Seld ne pouvant résister à des sollicitations si honorables pour lui, revint à la cour, & se remit de nouveau dans le tumulte des affaires. Un accident imprévu l'en retira environ six mois après. Comme il revenoit d'une maison de campagne, les chevaux de son carrosse prirent le mors aux dents : Seld effrayé s'élança d'une des portiéres, & fit une chute dont il mourut peu après. Cet accident lui arriva le 26 mai 1565. Il a écrit en allemand *La vie & les actions de l'empereur Charles-Quint*, & en latin *Repertorium juris; Genealogiæ maximarum familiarum; Discursus de Cæsaris & Romani Pontificis potestate.* Ce dernier ouvrage n'a été imprimé qu'après sa mort en 1618. L'auteur y examine cette question, *Si un empereur voulant se démettre du gouvernement de l'empire, est obligé de faire cette démission entre les mains du pape.* * Pantaleon, *prosop. l.* 3, Chytræi. *Sax.* Zwingeri, *theatr.* Adami *vitæ jurisconsultorum. L'histoire* de Jacques Auguste de Thou, *l.* 21, *&c.*

SELD (Jean-Christophe) théologien luthérien, naquit à Hilpershausen le premier mai 1612. Son pere étoit *Michel* Seld, pasteur & adjoint de ce lieu, & sa mere se nommoit *Susanne*, née à Petsch. Il étudia à Erfort, à Iéne & à Wittenberg. Après que Seld eut été pendant quelque temps adjoint de la faculté de philosophie, il fut créé en 1644 docteur en théologie, & surintendant de Rœmhild. En 1664 il devint surintendant-général, antiste, assesseur du consistoire, & premier professeur du gymnase de Cobourg, où il mourut le 14 septembre 1676. Il s'étoit marié en 1645 avec *Catherine* Lucrece, veuve d'*André* Kesler, surintendant-général de Cobourg, & il en eut huit enfans. Voici ses écrits : 1. *Scrutinium articulorum fidei fundamentalium;* à Cobourg, 1659, *in*-12. 2. *Topica calviniana, sive isagoge in theologiam calvinianorum polemicam atque exegeticam;* à Cobourg, *in*-12. 3. *Harmonia orthodoxiæ Paulinæ in lo-*

*cis de prædestinatione & justificatione*; à Cobourg, 1644, *in*-4°. 4. *Exercitationes analyticæ*; à Iéne, 1637, *in*-4°. 5. *Disputationes de subalternatione scientiarum & præcognitis demonstrationis*; à Iéne, 1636, *in*-4°. 6. *Idolum Syncretisticum*; à Altenbourg, 1664, *in*-4°. 7. *Pars generalis metaphysicæ theorematicæ, elenchticè, s. problematicè & axiomaticè proposita, & disputationibus 22 absoluta*; à Iéne 1644, *in*-4°. 8. *Pars specialis metaphysicæ, s. pneumatica quinque disputationibus proposita*; à Iéne, 1644, *in*-4°. 9. *Diatribe de methodo interpretandi*; à Iéne, 1645, *in*-8°. 10. *Topica Marcelliana in sex locos Jesuiticæ theologiæ proprios digesta, & per* θέσιν, ἔκθεσιν, ἀπόδειξιν *&* ἀντίθεσιν, *resoluta*; à Cobourg, 1648, *in*-12. 11. *Anti-Marcellius, h. e. Refutatio protestationis christianæ & salutaris, in solâ religione catholicâ assecurata ab Henr. Marcellio*; à Cobourg, 1649, *in*-12. 12. *Exercitationes anti-Marcellianæ, quibus controversiæ quindecim de justificatione ab Henr. Marcellio motæ deciduntur*; à Cobourg, 1650, *in*-12. 13. *Theologiæ Marcellianæ & hæreticæ parallelismus geminus*; à Cobourg, 1651, *in*-12. 14. *Scrutinium mediorum religionis dissidia componendi legitimorum, papistis, calvinistis, photinianis, weigelianis, armeniani, aliisque Syncretismi patronis & architectis oppositum, disputationibus 24 comprehensum*; à Cobourg, 1671, *in*-4°. 15. *Prodromus theologiæ acromaticæ præmissus, exhibens maximas & axiomata generalia, judicio logico, philologico & theologico formando & confirmando inservientia*; à Cobourg, 1661, *in*-4°. On a encore plusieurs disputes de sa façon. * Extrait du *supplément françois de Basle*.

SELDEN (Jean) jurisconsulte Anglois, célébre dans le XVII siécle, a non-seulement excellé dans la science du droit, mais aussi dans la connoissance de l'antiquité, & a été un critique très-judicieux. Outre ses ouvrages sur le droit, il a laissé de savans traités, des dieux des Phéniciens, & de leurs voisins; des Sanhédrins des Juifs; *De jure naturæ & gentium, juxta Hebræos*: *Uxor hebraïca*: *De successione in bona defuncti*: *De anno civili veterum Judæorum*: *De nummis*: *Mare clausum*: &c, des dîmes, en anglois. Il a aussi corrigé & déchifré les *marbres d'Arondel*, avec un très-grand succès, & y a ajouté des notes si excellentes, qu'elles ont fait dire, que quand les hommes lui refuseroient les éloges qui lui sont dus, les pierres parleroient pour lui. Les ouvrages de Selden, qui sont en grand nombre, ont été recueillis en trois volumes *in-fol*, par David Wilkins à Londres, 1726. Les deux premiers volumes contiennent les ouvrages latins, & le troisiéme ceux qui sont écrits en anglois. L'éditeur a mis à la tête la vie de l'auteur. Il mourut en 1654, le dernier novembre, âgé de 70 ans. * *Mem. du temps*.

SELEBIN, ville de Palestine, dans la tribu de Dan. * *Josué*, 19, 22.

SELEMNE, *Selemnus*, fleuve de l'Achaye, province du Péloponnèse, coule proche de la ville de Patras. On dit que les hommes & les femmes qui s'y baignoient, oublioient leurs amours, & n'avoient plus que de l'indifférence. Pausanias, qui parle de cette tradition, ajoute que si l'eau du Sélemne avoit cette vertu, elle seroit préférable à de grosses sommes d'argent. La fable suppose que Vénus donna cette qualité à ces eaux, en faveur de l'amant de la nymphe Argyra, qui s'appelloit *Selemnus*, & avoit été aimé de cette nymphe, qui le méprisa lorsque l'âge eut effacé ce qu'il avoit d'agrément. Sélemnus mourut de regret, & fut changé en fleuve par Vénus. Ne pouvant se guérir de sa passion, même après ce changement, il couloit vers l'endroit où il pouvoit joindre Argyra; mais Vénus lui en fit perdre le souvenir, & il prit un autre cours. * Pausan. *in Achaïc.*

SELENAS, secrétaire d'Ulphila, évêque des Goths, inventa les lettres gothiques, & succéda à son maître dans cet évêché. Il vivoit vers l'an 370, sous l'empire de Valens. * Socrat. *l.* 5, *c.* 33.

SELESTAD, ville de la basse Alsace, sur la riviére d'Il, étoit autrefois libre & impériale, & du gouvernement de Haguenaw. Aujourd'hui elle appartient à la France depuis la paix de Westphalie, par laquelle ce gouvernement lui a été cédé. Sélestad est à quatre milles de Brisac, & à quelque peu moins de Colmar, vers Strasbourg. Ses fortifications furent ruinées en 1673, & réparées entiérement deux ans après: de sorte qu'elle est maintenant une place très-forte. * Baudrand.

SELEUCIDES, nom des descendans de Séleucus, roi de Syrie. L'ére ou l'époque des Séleucides est de si grande importance dans l'histoire, qu'elle mérite qu'on en fasse ici mention. Quelques auteurs la nomment simplement l'*ére des Grecs*; les autres, l'*année des contrats*; les Arabes, *terik dhylkarnaïm*, c'est-à-dire, l'*époque d'Alexandre, qui porte ses cornes*, ou parceque ce prince se vantoit d'être fils de Jupiter *Ammon*, qu'on représentoit avec deux cornes, ou plutôt parcequ'après sa mort on forma deux célébres royaumes des Séleucides en Syrie, & des Ptolémées en Egypte. L'ére, *dont nous parlons*, commença douze ans après la mort d'Alexandre *le Grand*, 3692 du monde, 442 de Rome, 4402 de la période Julienne, la premiere année de la CXVII olympiade, & 312 ans avant Jesus-Christ. Dans le même temps Seleucus reprit sur Antigonus Babylone, la Médie, avec diverses autres provinces. C'est de cette époque que se sont servi les auteurs des deux livres des Machabées, quoiqu'avec quelque peu de différence, à laquelle il faut faire attention, pour accorder toutes les contrariétés de chronologie qui se rencontrent dans ces livres; car les Juifs commençoient l'année au printemps, c'est-à-dire, au mois de Nisan, qui répond à notre mois de mars; & les Chaldéens commençoient l'année en automne, c'est-à-dire, au mois de Tisri, qui revient à notre mois de septembre. Or l'auteur du premier livre des Machabées a suivi la supputation judaïque; & l'auteur du second, la chaldéenne. Nous ne disons rien de ceux qui nomment cette époque du nom de *Periode Alexandrine*, & qui la font commencer à la mort d'Alexandre *le Grand*, parceque ceux qui ont quelque connoissance des principes de la chronologie sainte & profane, ne tombent plus dans de semblables fautes. * Scalig. *l.* 2 & 5, *de emend. temp.* Petau, *l.* 2, *de doct. temp.* Lange, *l.* 2, *de ann. Christ. c.* 17. Riccioli, *chron. reform.* Calvisius. Torniel. Salian. Le P. Pagi, dans sa dissert. *de periode Græco-Romana*, où il réfute quelques erreurs vulgaires, que l'on a sur l'ere d'Alexandre.

SELEUCIE, ville de l'ancienne Cilicie ou Isaurie, & aujourd'hui de Caramanie, a été autrefois très-considérable, & étoit nommée Seleucie la rude, *Seleucia aspera*, peut-être à cause des montagnes dont ce pays est tout rempli; & par d'autres auteurs, *Olbia* & *Hiria*. Saint Gregoire de *Nazianze* l'appelle *la Seleucie de sainte Thecle*, parcequ'elle étoit célébre par le tombeau de cette martyre. Les modernes la nomment *Seleschia*, *Seleuca* & *Salesica*. Elle a été métropole d'Isaurie, & a eu un archevêché, sous le patriarchat d'Antioche. * Ammien Marcellin, *l.* 14. Strabon. Ortelius. Le Noir, &c.

### CONCILE DE SELEUCIE.

Les partisans de l'hérésie d'Arius, très-puissans à la cour de Constance, porterent cet empereur à indiquer un concile œcuménique à Nicomédie; mais après que cette ville eut été ruinée par un tremblement de terre, on résolut de le tenir à Nicée. Cette seconde proposition fut encore sans effet; car les hérétiques firent ensorte que Constance ordonna qu'il se tiendroit deux conciles à la fois; l'un à Séleucie, pour l'Orient; & l'autre à Rimini, pour les prélats d'Occident. La chose fut exécutée de cette sorte; tous les évêques convoqués

en Orient, se rendirent à Séleucie le 13 septembre de l'an 359, & le concile s'ouvrit le 27 du même mois. Il s'y trouva cent soixante prélats, presque tous Ariens Saint Hilaire de *Poitiers*, qui étoit en exil dans la Phrygie, vint à ce synode, & défendit puissamment la vérité orthodoxe, en quoi il fut secondé que par quelques évêques d'Egypte. Les hérétiques avoient fait courir le bruit que ce Saint, & ses confreres des Gaules, étoient Sabelliens; mais il se purgea bientôt de ce soupçon. Le concile se trouva divisé en deux opinions; parceque les uns vouloient qu'on commençât par les controverses de la foi; & les autres que l'on traitât des accusations & des dépositions des évêques. Les Sémi Ariens, qui admettoient dans Jesus-Christ la ressemblance de la substance, ne vouloient point que l'on dressât de nouvelle confession de foi. Au contraire Acacius de Césarée, condamnant le concile de Nicée, & diffamant son symbole, en présenta un, où il disoit que la ressemblance du Fils avec le Pere, étoit de volonté seulement, & non de substance. Il avoit appris cette doctrine d'Aëtius, qui servit de prétexte à ce concile. Les Sémi-Ariens détesterent cette confession de foi, disant qu'il se falloit tenir à celle qu'on avoit faite à Antioche l'an 341, & en effet, ils la confirmerent. Mais comme la division augmentoit toujours, Léonas, que Constance avoit envoyé avec Laurice, pour faire observer l'ordre dans le concile, le rompit le quatriéme jour, & renvoya les évêques. Ensuite les Sémi-Ariens s'étant assemblés dans l'église, & ayant cité inutilement Acacius, le déposerent lui & plusieurs autres prélats. Aniens, qui étoit prêtre d'Antioche, fut mis en la place d'Eudoxe, déposé. Mais ceux du parti d'Acacius s'étant saisis de lui, le mirent entre les mains de Laurice & de Léonas, lesquels après l'avoir fait garder quelque temps par les soldats, l'envoyerent en exil. Ceux qui venoient de l'ordonner se plaignirent de cette violence, & députerent dix d'entr'eux à Constance, pour l'avertir de ce qui s'étoit passé; de quoi ils avoient aussi donné avis aux autres évêques par une lettre synodale. * S. Athanase, *de synod.* Saint Gregoire de *Nazianze*, *orat.* 21. Sulpice *Severe*, *l.* 2, *hist. sacr.* Socrate, *l.* 2. Théodoret, *l.* 2. Sozomene, *l.* 4. Baronius, *in annal.* Hermant, *vie de S. Athan. l.* 8. Godeau, *hist. eccles.*

SELEUCIE, sur le Tigre, ville d'Asie, dite *Seleucia ad Tigrim*, fut bâtie par le roi Seleucus *Nicator.* Trajan la prit avec Ctesiphont; & Cassius brula l'une & l'autre. Du temps de Julien l'*Apostat*, elle s'appelloit *Colché*, comme nous l'apprend Ammien Marcellin. Les modernes sont en peine de trouver cette ville, que quelques-uns prennent pour *Mosul*, & d'autres pour *Hellé* à deux journées de Bagdet. Sanson croit que c'est la même que *Bagdet* ou *Bagdat*, qui ayant été prise souvent & reprise par les Perses & les Turcs, est soumise aux derniers depuis l'an 1638. * Strab. *l.* 16. Plin. *l.* 6, *c.* 26. Ammien Marcellin, *l.* 2. Ortelius. Le Noir. Sanson, &c.

SELEUCIE, ville de Syrie surnommée *Pieria*, & bâtie par le même Seleucus *Nicator*, étoit près de l'Oronthe, avec archevêché. Le Noir la nomme *Soldin*; & d'autres la prennent pour *Seleuche Lelber.*

SELEUCIE, ville de Pisidie, sur les confins de la Pamphilie, avec évêché suffragant d'Antioche. S. Paul y établit la foi. Les Turcs la nomment *Carasazar*, & d'autres *Celestria.*

SELEUCIE, autre ville de Syrie, sur le fleuve Belus, avec évêché suffragant d'Apamée. On croit que son nom moderne est *Divertigi.* Seleucus *Nicator* bâtit neuf villes de ce nom. *Voyez* son article. * Ferrari, *in lex. geogr.*

SELEUCIENS, hérétiques, venus de Seleucus & d'Hermias, dans le IV siécle, faisoient Dieu corporel, & soutenoient que la matiére élémentaire étoit éternelle. Ils baptisoient en imprimant un fer chaud sur le front, & soutenoient d'autres erreurs contre la gloire du Verbe fait chair. * Saint Augustin, *her.* 59. Nicéphore, *l.* 11, *c.* 14. Philastre. Sandere. Pratéole ou du Preau, &c.

Ces deux hérétiques (Seleucus & Hermias) étoient de Galatie, selon Philastrius. Ils croyoient comme Hermogêne, que la matiere étoit éternelle; mais ils avoient ajouté à ce dogme les erreurs suivantes: 1. Que Dieu est corporel: 2. Que les ames son tirées de la terre: 3. que le mal vient de Dieu ou de la matiere. 4. que le Sauveur n'est point assis à la droite de son Pere en corps; mais qu'il a quitté son corps, & l'a laissé dans le soleil: 5. que le paradis est visible: 6. que les ames étant de feu & d'esprit, ne doivent pas être baptisées par l'eau: & 7. qu'il n'y a point de résurrection, ou qu'elle n'est autre chose que la génération continuelle des hommes. * Du Pin, *biblioth. des auteurs eccles. des III premiers siécles.*

SELEUCUS NICATOR, qui signifie *Victorieux* & *Conquerant*, roi de Syrie, I du nom, étoit fils d'*Antiochus* & de *Laodicé.* On dit qu'il portoit sur sa cuisse la figure d'un ancre, & qu'il avoit apporté cette marque en naissant. *Voyez* LAODICE. Après la mort d'Alexandre, dont il étoit un des généraux d'armée, il s'établit à Babylone; mais il en fut chassé par Antigone, & se retira en Egypte près de Ptolémée. Depuis il traversa toute la Perse, & fit alliance avec Sandrocotus, roi des Gangarides, peuples de l'Inde, dont il reçut un renfort de cinq cens éléphans, & de six mille hommes de pied. A son retour il se ligua avec Ptolémée, Cassandre & Lysimachus, contre Antigonus roi de l'Asie Mineure, qui fut tué dans la bataille d'Ipsus, la 1 année de la CXIX olympiade, l'an 304 avant J. C. & partagea avec eux les provinces de cette conquête. Ce fut ce prince qui commença le royaume de Syrie, qui de son nom fut appellé des Séleucides. Depuis il fit la guerre à Démétrius: puis il reçut sous sa protection l'eunuque Philetere, qui se retira auprès de lui avec neuf mille talens, qu'il avoit amassés dans le gouvernement de Pergame. Il alla au-devant de Lysimachus, qui poursuivoit Philetere, lui livra la bataille, & le tua, l'an 281 avant J. C. Après cette victoire, il forma le dessein de conquérir la Thrace & la Macédoine; mais il fut assassiné par Ptolémée *Ceraune* dans la ville d'Argos, la 1 année de la CXXV olympiade, l'an 280 avant J. C. le 78 de son âge, & le 32 de son regne. C'étoit un prince vaillant, & néanmoins fort doux. On rapporte un exemple de sa modération qui est assez extraordinaire. Son fils Antiochus *Soter* étant tombé dans une langueur amoureuse pour Stratonice sa belle mere; & le médecin Erasistrate ayant reconnu la cause du mal de ce prince par un soudain tressaillement de son poulx à la vue de cette reine, Séleucus eut la bonté de la lui céder, & de permettre qu'il l'épousât. Il envoya aux Athéniens la bibliothéque que Xerxés leur avoit enlevée, & qu'il trouva en Perse. Il fit bâtir seize villes, appellées *Antioche*, en mémoire de son pere; six *Laodicée* en l'honneur de sa mere; neuf *Séleucie*, pour immortaliser son nom; trois *Apamée*, & une *Stratonice*, en faveur de ses femmes, outre *Berrhée*, *Edesse*, *Bella*, &c. où il envoya des Juifs, ausquels il donna de beaux privileges. Il tenta de joindre le Palus Méotide à la mer Caspienne; mais ce dessein ne put réussir. Joséphe fait mention d'un prodige qui lui arriva dans un de ses sacrifices. Le bois, dit-il, destiné pour le bucher, s'alluma en sa présence, sans qu'on y eut mis le feu. Antiochus *Soter* lui succéda. * Plutarque, *in Seleuc.* Joséphe. Justin. Arrien.

SELEUCUS II, fils d'Antiochus *le Dieu*, fut surnommé *Pogon* ou *Barbu*, parcequ'il portoit une longue barbe, & *Callinicus* ou *Victorieux*, ou par ironie, comme on le croit ordinairement, ou selon M. Vaillant, à cause de la victoire qu'il remporta sur son frere Antiochus, en mémoire de laquelle il fit bâtir une ville appellée *Gallinicopolis*. Il succéda à son pere l'an 246 avant J. C. & la troisiéme année de la CXXXIII

olympiade. Son regne fut agité de guerres continuelles où il fut toujours malheureux. Ce prince mourut d'une chute de cheval, après un regne de vingt ans, la troisiéme année de la CXXXVIII olympiade, & la 226 avant J.C. Séleucus III, son fils, lui succéda. * Strabon, *l.* 19. Justin, *l.* 27. Appien, *de bello Syriac, &c.* Vaillant, *hist. des Séleucides.*

☞ SELEUCUS III, surnommé *Céraune*, ou *le Foudre*, succéda à son pere Seleucus *Callinique*, la troisiéme année de la CXXXVIII olympiade, & la 226 avant J. C. Seleucus ne méritoit rien moins que le titre de *Ceraunus.* C'étoit un prince très-foible de corps & d'esprit, très-indigent, & qui n'a jamais rien fait de considérable. Son regne fut fort court, & son autorité mal établie dans les provinces & dans l'armée. Ce qui l'empêcha de la perdre tout-à-fait, fut qu'Achéus, son cousin, fils d'Andromachus, frere de sa mere, homme de cœur & de tête, prit le maniment des affaires. Attalus, roi de Pergame, s'étant saisi de toute l'Asie mineure, Séleucus marcha contre lui, & laissa la régence de la Syrie à Hermias, Carien. Mais comme il n'y avoit point d'argent pour payer l'armée, Nicanor & Apaturius, deux des premiers officiers, conspirerent contre lui pendant qu'il étoit en Phrygie, & l'empoisonnerent la troisiéme année de son regne, la deuxiéme de la CXXXIX olympiade, 223 avant J. C. Il eut pour successeur son frere Antiochus le Grand. * Polybe, Justin, Appien, *in bellis Syriacis.* Prideaux, *histoire des Juifs, t. III, p.* 150.

SELEUCUS IV, dit *Philopator*, regna après son pere Antiochus *le Grand*, la deuxiéme année de la CXLVII olympiade, & la 191 avant J. C. mais avec une très grande diminution de puissance & de gloire, à cause des pertes que les Syriens avoient faites contre les Romains. Ce prince fut favorable aux Juifs, & fournit un revenu annuel pour l'entretien des sacrifices. Ce fut de son temps qu'arriverent les choses qui sont décrites dans le second livre des Machabées. Siméon, préfet du temple, donna avis à Seleucus des trésors qui étoient dans le lieu saint. Héliodore, qui fut envoyé pour les enlever, fut fouetté rigoureusement par deux anges, & ne fut guéri que par les prieres d'Onias. Seleucus, qui avoit donné son fils Démétrius en ôtage à Rome, fut empoisonné par Héliodore, la deuxiéme année de la CLI olympiade, & la 175 avant J. C. qui étoit la douziéme de son regne. Son frere Antiochus s'empara du royaume. * II *des Machabées*, *l.* 3. Strabon, *l.* 16. Justin, *l.* 32. Appien. Sulpice Severe, &c.

SELEUCUS V, fils de Démétrius *Nicator*, se mit sur le trône la premiere année de la CLXIV olympiade, & la 124 avant J. C. mais Cléopatre sa mere, qui venoit de ravir la vie à Démétrius son époux, le tua d'un coup de fléche l'année d'après son couronnement. Son frere Antiochus *Grypus* lui succéda. * Appien, *in Syriac.* Justin, *l.* 9. Eusebe, *in chron.*

SELEUCUS VI, succéda à son pere Antiochus *Grypus*, la quatriéme année de la CLXX olympiade, & la 97 avant J. C. Il s'opposa aux entreprises de son oncle Antiochus *de Cyzique*, qui vouloit regner, & le réduisit à se tuer. Mais Antiochus *Eusebe* ou *le Pieux*, fils de ce dernier, fit la guerre à son cousin Seleucus, qui fut chassé de son état, & qui s'étant retiré dans la ville de Mopsueste en Cilicie, y fut brulé par les habitans, la quatriéme année de la CLXXI olympiade, & la 93 avant J. C. * Appien, *de bello Syriac.* Justin. Josephe. Eusebe, &c.

SELEUCUS, surnommé l'*Homere*, grammairien d'Alexandrie, avoit écrit des commentaires sur presque tous les poëtes, comme nous l'apprenons de Suidas. * Vossius, *de hist. Græc.*

SELEUCUS de Tarse, a composé un ouvrage en vers sur la pêche, cité par Athenée, des mélanges, & d'autres ouvrages. Quelques-uns le confondent avec SELEUCUS *le Grammairien* de ce nom, natif d'Emese, qui avoit écrit l'histoire des Parthes en deux livres, selon Suidas. Strabon cite un SELEUCUS *de Babylone*, *l.* 1; & Porphire un autre qu'il appelle le *Théologien*, *liv.* 2. * *Consultez* Vossius, *de hist. Græc.*

SELEUCUS, fameux mathématicien, vers l'an 75 de J. C. étoit souvent consulté par l'empereur Vespasien sur le succès de ses entreprises. C'est le même dont Othon avoit pris les avis, pour disposer son élévation à l'empire. * Tacite, *hist. l.* 2.

SELGIUCIDES : c'est le nom d'une dynastie puissante divisée en trois, qui a regné en Orient, & dont le chef a été *Selgiuk*, que quelques-uns disent tirer son origine d'Afrasiab roi du Turquestan. Il y a eu, selon les Orientaux, trois dynasties contemporaines des Selgiucides; la premiere de la Perse, dans laquelle on compte quinze sultans. La seconde est la dynastie des Selgiucides du Kerman ou de la Caramanie Persienne, qui a eu onze princes qui ont regné pendant l'espace de 150 ans. La troisiéme est des Selgiucides de Roum, c'est-à-dire, des Romains, ou plutôt des Grecs, dont les empereurs prenoient le nom d'empereurs des Romains, & c'est cette partie de l'Asie que nous appellons l'*Asie Mineure*, ou *la Natolie.* Elle a duré 220 ans, sous quinze sultans. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

SELIM, ville de la Palestine dans la tribu de Juda. * *Josué*, 15, 32.

SELIM, I de ce nom, empereur des Turcs, étoit second fils de *Bajazet* II. L'ambition lui fit prendre les armes contre son pere; mais il perdit une bataille, & néanmoins par les intrigues des Janissaires, il fut préféré à son aîné Achmet. Bajazet lui remit sa couronne, & ce fils inhumain craignant quelque changement, lui fit donner du poison, & ôta ainsi la vie à celui qui la lui avoit donnée. Il monta sur le trône en 1512, & commença son regne par des largesses extraordinaires qu'il fit aux Janissaires & aux grands de la porte. Son frere Achmet, qui avoit recherché l'amitié & la protection du sultan d'Egypte, perdit une bataille, fut pris & mis à mort par ordre de Sélim. Ce prince barbare se défit aussi de son autre frere Corchut, homme paisible & ami des lettres, qui même lui avoit rendu de bons services dans le temps de sa disgrace. Il trempa encore ses mains dans le sang de huit de ses neveux, & fit mourir autant de ses bassas, qui l'avoient fidélement servi en diverses occasions. D'ailleurs ce sultan étoit courageux, infatigable dans les travaux, sobre, libéral, ami de la justice. Il se plaisoit à la lecture de l'histoire : on dit même qu'il s'occupoit souvent à faire des vers en sa langue, & qu'il n'y réussissoit pas mal. Achmet, frere de Sélim, avoit laissé un de ses fils nommé Amurat, qui se retira chez les Perses, & cette protection fut le sujet d'une guerre avec le sophi Ismaël. Sélim y eut du désavantage, mais dans la suite il gagna la bataille de Zalderane le 26 août 1514. Il est vrai que cette victoire lui couta plus de cinquante mille hommes; & qu'à son retour il perdit encore beaucoup de monde avec son artillerie, au passage de l'Euphrate. Dans la suite il prit diverses villes en Perse, & défit quelques petits princes, qui ne lui avoient pas été favorables. Bientôt après il porta ses armes contre Campson Gauri, sultan d'Egypte, qu'il défit & tua près d'Alep en Syrie, le 26 août de l'an 1516. Alep se rendit avec Damas & le reste de la province, & la Palestine lui fut soumise par Sinan bassa. Cependant les Mammeluks retournés en Egypte, créerent Tonumbei sultan, & se préparerent à résister aux Ottomans. Mais Sélim entrant dans leur pays, emporta le Caire sur la fin du mois de janvier de l'an 1517, & défit le nouveau sultan un mardi 27 jour du même mois. Ce prince infortuné ayant été trouvé dans un marais, où les Arabes l'avoient caché, fut pendu par ordre de Sélim. Celui-ci retournant à Constantinople, fut attaqué d'un charbon pestilentiel à l'épine du dos. Il voulut se faire porter à Andrinople, croyant

croyant que l'air de cette ville lui seroit meilleur ; & il mourut à Cluri en Thrace, au lieu même où il avoit combattu & fait empoisoner son pere, le 22 septembre de l'an 1520, le 46 de son âge, & le 8 de son régne. D'autres disent qu'il régna 8 ans & 8 mois. *Soliman* II lui succéda. * Leunclavius, *l.* 7, *in Pand. Turc.* § 215. Paul Jove, *in Selim.* Mezerai. Continuation de Chalcondyle, *en l'histoire des Turcs.*

SELIM II, fils de SOLIMAN II, & petit fils de SELIM I, succéda à son pere en 1566, âgé de quarante-deux ans. La mort de ses freres Mustapha & Bajazet, dont on s'étoit défait du vivant de Soliman, lui ouvrit le chemin du trône, dont il se montra indigne par ses vices. Il étoit craintif & sans courage, & n'aimoit que les femmes & le vin. Néanmoins le courage de ses généraux d'armée lui fut favorable ; car Piali & Mustapha lui conquirent l'isle de Chypre en 1571, & Louchali remporta une victoire en Barbarie contre les galeres de Malte. Mais après la perte de Chypre, les chrétiens gagnerent le 7 octobre la fameuse bataille de Lépante, où Hali Bassa fut tué. On ne doute point que ce n'ait été la plus grande plaie qu'eût reçu de son temps l'empire Ottoman. Si les chrétiens eussent su profiter des avantages de leur victoire, ils auroient sans doute emporté Constantinople, où on étoit dans une consternation générale. Selim en sortit pour lors & se retira à Andrinople. Depuis il donna la paix aux Vénitiens, & mourut d'apoplexie le 13 décembre de l'an 1574. *Amurath III* fut son successeur. * Mezerai, *hist. des Turcs.*

SELINCOURT, village avec abbaye dans l'Amiénois en Picardie, à sept lieues d'Amiens vers le couchant. Son nom latin est *Selincurtis.* Il y a une abbaye de l'ordre de Prémontré, fondée en 1231 par Gauthier Thirel, seigneur de Pois. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ SELINGA, riviere d'Asie, qui a diverses sources vers le 46 dégré de latitude, & le 115 de longitude. La principale qu'on appelle *Wersch-Selinga*, sort d'un lac appellé par les Moungales *Kosogoll.* Son cours est à peu près en droite ligne du sud au nord. Après avoir été grossie par les eaux de plusieurs rivieres qui viennent s'y jetter de côté & d'autre, elle va se décharger dans le lac Baikal. Les eaux de cette riviere sont fort bonnes & légeres, mais elle n'est guère abondante en poisson. Ses bords ne laissent pas d'être fertiles. La ville de Selinginskoi, située sur la rive orientale de cette riviere, est la forteresse la plus avancée sur les frontieres de la Chine que les Russes possédent à présent. Les deux bords de la Selinga, depuis ses sources jusqu'à une journée de Selinginskoi, sont possédés par les Moungales ; mais depuis Selinginskoi jusqu'à son embouchure dans le lac Baikal, tout ce qui est le long de cette riviere appartient aux Russes. * *Histoire généalogique des Tatares*, p. 101.

SELKIRK, capitale du comté de Twedal, dans l'Ecosse méridionale, située sur la riviere d'Etterick. C'est là où l'on administre la justice pour tout le comté. La charge de shérif héréditaire de ce pays appartient à la famille de Murrai de Philiphaugh, qui est très-ancienne. Le chef de cette famille fut fait un des lords de la Session par le roi Guillaume & la reine Marie. Cette ville est remarquable par la défaite totale du marquis de Montrosf, sous le regne de Charles I, par les troupes du parlement, commandées par David Lesli, dans la vallée nommée *Philiphaugh*, de l'autre côté de la riviere. C'est de cette vallée que la famille dont on vient de parler prend son titre. * Cambden, *Brit. &c.*

SELLERI (Grégoire) natif de Muggione, dans le territoire de Pérouse, religieux de l'ordre de S. Dominique, & professeur en théologie, étoit secrétaire de la congrégation de l'Indice, lorsqu'il fut fait maître du sacré palais au mois de mai 1711. Le pape Benoît XIII le créa cardinal le 9 décembre 1726 ; mais il le réserva *in petto*, & ne le déclara que le 30 d'avril 1728, lui assignant en même temps cent écus d'or par mois, à prendre sur la chambre apostolique jusqu'à ce qu'il fût pourvu de bénéfices. Il reçut le bonnet le même jour, & le chapeau le quatre de mai. Le pape fit la fonction de lui fermer & ouvrir la bouche le 10 du même mois, & lui assigna ensuite le titre presbytéral de S. Augustin, dont il prit possession solemnelle le 26 d'août. Il jouit peu de temps de sa nouvelle dignité, étant mort à Rome le 30 mai 1729, à minuit, âgé de 74 ans, 10 mois & 19 jours.

SELLES, *cherchez* CELLES.

SELLUM, fils de Jabès, se mit sur le trône d'Israël, qu'il ravit avec la vie à Zacharie ; & environ un mois après son élection, il fut tué par Manahem, général des troupes de Zacharie, l'an 3263 du monde, & 773 avant J. C. Manahem lui succéda. * IV *des Rois*, *c.* 15. Joseph, *l.* 9, *antiq. c.* 11. Torniel, *A. M.* 3264.

SELO, *cherchez* SILARO.

SELOMBRIA ou SELIVRÉE, ville de la Romanie, dans la Turquie en Europe, étoit autrefois le siége d'un évêché suffragant d'Héraclée.

SELSEIISLE : c'est une presqu'isle près de Chichester, dans le comté de Sussex en Angleterre. Elidwach, roi des South Saxons, ou Saxons méridionaux, l'assigna vers l'an 711 à Wilfride, archevêque d'Yorck, pour sa demeure, quand il fut banni de son pays par le roi de Northumberland, & qu'il vint prêcher aux Saxons méridionaux. Godwal roi des West-Saxons, ou Saxons occidentaux, ayant conquis le royaume des Saxons, y bâtit un monastere & en fit un siége épiscopal, qui fut maintenu dans le même lieu pendant 300 ans, jusqu'à ce qu'en 1070 l'évêque Stigand transporta ce siége à Chichester. Ce lieu est encore renommé pour ses bons petoncles & ses bonnes écrevisses. * *Dict. angl.*

SELTZ, bourg avec une abbaye. Il est dans l'Alsace, & situé à l'embouchure du Seltzbach dans le Rhin, entre Strasbourg & Philisbourg, à neuf ou dix lieues de chacune. * Mati, *diction.*

SELVE (Jean de) premier président au parlement de Paris, étoit né dans le Limosin, d'où sa famille étoit originaire, & non du Milanez. Son pere, FABIEN de Selve, lieutenant de la compagnie des gendarmes du comte de la Marck, gouverneur d'Auvergne, étoit fils de FABIEN de Selve, & d'*Elizabeth* de Baudeni. Jean de Selve ayant de l'inclination pour les lettres, quitta la profession des armes que son pere avoit suivie, pour s'adonner à l'étude de la jurisprudence, & fut élevé à la charge de premier président au parlement de Rouen en 1507, & ensuite de celui de Bourdeaux en 1515. Le roi ayant conquis le duché de Milan l'année suivante, l'y appella, afin de s'assurer de ses nouveaux sujets, en les soumettant à la conduite de ce sage & fidéle ministre, auquel il donna la premiere administration de la justice dans le Milanez. Lorsque cet état se fut soustrait à la domination de ce prince, il retourna en France, & en 1520 le roi le fit premier président du parlement de Paris ; & lorsque ce prince eut été fait prisonnier de l'empereur à la bataille de Pavie, Louise de Savoye sa mere le choisit avec François de Tournon, alors archevêque d'Embrun, depuis cardinal & archevêque de Lyon, pour aller à Madrid traiter de sa délivrance avec Charles-*Quint.* Il y fut envoyé avec François de Tournon, archevêque d'Embrun, & Philippe Chabot, baron de Brion ; mais il étoit chargé des plus secretes instructions. Après avoir heureusement exécuté cette commission, il revint à Paris, où il continua ses fonctions ordinaires. Il fut nommé l'an 1529, par les cours souveraines, pour porter de leur part la parole aux états du royaume assemblés

à Paris, où il mourut au mois d'août de la même année. Ce magistrat fut enterré à saint Nicolas du Chardonnet, où l'on voit son épitaphe. On lui attribue communément le livre *de Beneficio*, qui n'est point de lui, & on l'a accusé faussement d'avoir corrompu l'histoire de Philippe de Commines. Il laissa de *Cécile* de Buxis, sa femme, fille de *Jean* de Buxis & de *Béatrix* de Monestier, dame de Modstrade en Languedoc, six enfans, dont l'aîné, LAZARE de Selve, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & ambassadeur en Suisse, épousa en 1534 *Marie* Pignard, fille de *Gui* Pignard, seigneur de Dampierre en Bassigni, Chalifer, Sabelines & Varaunes, notaire & secrétaire du roi, & bailli de Langres, & de *Gillette* Allegrain. Le second, *Jean-Paul* de Selve, fut évêque de Saint-Flour en Auvergne. Le troisiéme, *Georges* de Selve, évêque de Lavaur, fut ambassadeur à Venise, en Angleterre & en Espagne. Le quatriéme, *Odet* de Selve, président du grand conseil, mourut ambassadeur à Rome. Le cinquiéme, *Jean* de Selve, fut abbé de saint Vigor. Le dernier, *Jean-François* de Selve, fut ambassadeur à Constantinople. LAZARE, le premier de tous ces enfans, fut pere de GEORGES de Selve, qui eut de son mariage avec *Diane* Groslot, entre autres enfans, JEAN-BAPTISTE de Selve, seigneur de Cromieres, qui fut chevalier de l'ordre du roi. Il avoit épousé *Jacqueline* Bouchaut, de laquelle il eut *Jean-Baptiste* de Selve, seigneur de Cromieres, maître d'hôtel du roi, qui épousa en 1645, *Charlotte* Marreau, dont il eut *Jean-Baptiste* de Selve, procureur général en la cour des Monnoyes à Paris, mort en 1691, laissant des enfans, & *Pierre* de Selve, lequel après avoir servi long-temps dans le régiment de Picardie, en devint lieutenant-colonel; fut fait chevalier de saint Louis à 1000 livres de pension, & brigadier des armées du roi en 1704. Il défendit la ville de Saint-Venant en 1710, & n'en sortit que le 2 octobre après un long siége pour une telle place, avec tous les honneurs de la guerre, & fut fait maréchal de camp le 29 novembre de la même année. Il défendit Bouchain en 1711, & y fut fait prisonnier de guerre. Il mourut sur la fin de mars 1721, âgé de plus de 82 ans, laissant un fils & deux filles jeunes. * Bayle, *dict. critique*, *Mémoires généalogiques*.

SELVE (Georges de) fils de JEAN, premier président au parlement de Paris, fut évêque de Lavaur, & succéda l'an 1529 à Pierre du Buis. Le roi François I l'employa dans les ambassades auprès du pape, de l'empereur Charles Quint & de la république de Venise. Il composa quelques livres de piété en françois, & traduisit en cette même langue huit vies des hommes illustres de Plutarque. Ce prélat mourut l'an 1541, * Antoine du Verdier, *biblioth. françoise*, *page* 1449. Sainte-Marthe, *Gallia christiana*, *tome II*, *page* 1142. Pierre Bunelli, *epistola ad Petrum Danes. & Petrum Fabrum*.

SEM, patriarche, fils de *Noé*, naquit l'an 1559 du monde, & 2476 avant J. C. Il est toujours nommé le premier entre les enfans de Noé, Cham le second, & Japhet le troisiéme. Ce qui fait croire que c'est aussi l'ordre de leur naissance; & que Sem étoit l'aîné, comme il est dit dans la vulgate, *Genes.* 11, *v.* 21. Cependant, *Genes.* 9, *v.* 24, Cham est appellé le plus jeune des enfans de Noé, & il est dit, *Genes.* 11, *v.* 10, que Sem engendra Arphaxad la 100<sup>e</sup> année de sa vie, deux ans après le déluge, c'est-à-dire, l'an 602 de Noé, d'où il s'ensuit que Noé n'avoit engendré Sem que l'an 502 de sa vie. Cependant il est marqué *Genes.* 5, *v.* 32, que Noé commença à engendrer à l'âge de cinq cens ans: d'où l'on conclut que Sem n'étoit pas son fils aîné, & que Japhet étoit venu au monde deux ans avant lui. C'est peut-être ce qui a déterminé les Hébreux à dire que Sem n'étoit pas le fils aîné de Noé. Mais comme le texte de la Genèse *chap.* 5, ne distingue point la naissance des trois fils de Noé, & qu'il porte qu'il les eut à l'âge de cinq cens ans, on peut dire que ce terme veut dire qu'il les eut tous trois vers l'âge de cinq cens ans. D'ailleurs, il se peut faire que Sem ait engendré Arphaxad au commencement de sa centiéme année & de la 2<sup>e</sup> après le déluge, & que Noé n'ait engendré Sem qu'à la fin de l'an 500 de sa vie: auquel cas il sera vrai de dire que Sem étoit né l'an 500 de la vie de Noé. Quoi qu'il en soit, Sem est toujours nommé dans l'écriture comme le premier des enfans de Noé. Ses descendans s'établirent tous en Asie. Quelques uns veulent qu'il ait joui non-seulement du droit d'aînesse, mais encore du sacerdoce, qu'ils prétendent y avoir été attaché: c'est sans aucun fondement. Ceux qui ont soutenu que ce patriarche est celui qui paroît sous le nom de Melchisédech, ont encore avancé une plus grande chimere. Sem mourut l'an 2158 du monde, & 1877 avant Jesus-Christ, âgé de 600 ans, ayant pu voir quinze générations de ses descendans. * *Genes.* 11. S. Augustin, *l.* 6, *de civitate. cap.* 3. Isidore. Torniel, Salian & Sponde, *in annal. vet. testament.* Du Pin, *dissert. prel. sur la bibl.*

SEMAINE, espace de sept jours, qui recommencent successivement. Cette maniere de compter le temps est venue des Juifs, qui le septiéme jour célébroient le Sabbat, c'est-à-dire, *jour du repos*, pour obéir au commandement de Dieu, & pour suivre la tradition reçue depuis Adam jusqu'à Moyse. Cette coutume passa chez les Grecs, & chez les autres peuples. Quelques-uns néanmoins croient que les autres nations ont séparé le temps par le nombre de sept jours, à cause des sept planetes, ou à cause des quatre quartiers du mois lunaire, qui ont chacun sept jours, ou par une certaine vénération qu'ils avoient pour le nombre de sept, si célébre parmi les anciens philosophes de la secte de Pythagore. Les Juifs ne donnoient point de nom particulier aux six premiers jours de la semaine; mais le septiéme s'appelloit *Sabbat*, qui veut dire *repos*; parcequ'ils s'abstenoient de toute sorte d'ouvrages serviles, en mémoire de ce que Dieu avoit cessé ce jour-là son admirable ouvrage de la création du monde, qu'il avoit continué les six premiers jours. Les païens donnerent le nom d'une des sept planetes à chaque jour de la semaine; celui du Soleil, au premier jour; de la Lune, au second; de Mars, au troisiéme; de Mercure, au quatriéme; de Jupiter, au cinquiéme; de Vénus, au sixiéme; & de Saturne, au septiéme. On rapporte une autre raison de cet ordre. On donne chaque heure du jour à quelqu'une de ces planettes; & l'on commence par le Soleil, en cette maniere. La premiere heure du premier jour étant donnée au Soleil, on donne en descendant la seconde, à Vénus; la troisiéme, à Mercure; la quatriéme, à la Lune; puis, en prenant les plus hautes planetes, la cinquiéme, à Saturne; la sixiéme, à Jupiter; & la septiéme, à Mars. Continuant dans cet ordre, la 8 est pour le Soleil, puis la 15 & ensuite la 22. Vénus a la 23, & Mercure la 24. Ainsi la premiere heure du second jour, est pour la Lune; celle du troisiéme jour, pour Mars; du quatriéme, pour Mercure; du cinquiéme, pour Jupiter; du sixiéme, pour Saturne. Ce que l'on peut compter sur cet ordre des planetes, marqué par des chiffres.

5. Saturne, *septiéme.*
6. Jupiter, *cinquiéme.*
7. Mars, *troisiéme.*
1. Le SOLEIL, *premier jour.*
2. Vénus, *sixiéme.*
3. Mercure, *quatriéme.*
4. La Lune, *second.*

Les Chrétiens appellent encore les jours du nom des planetes (à la réserve du Dimanche, ou jour du Seigneur, que les anciens appelloient *dies solis*, jour du soleil; & du samedi, dont le nom vient de *sabbatum*; & non pas de *Saturnus*,) car lundi veut dire, jour

de la Lune ; mardi, jour de Mars ; mercredi, jour de Mercure ; jeudi, jour de Jupiter, nommé autrefois *Jovis* ; vendredi, jour de Vénus. Le principal jour de la semaine, est le dimanche parmi les Chrétiens ; & le jour du sabbat, ou le samedi chez les Juifs. Les idolâtres avoient de la vénération pour le Jeudi, à cause de Jupiter, qu'ils estimoient être le plus grand des dieux Les Mahométans observent le vendredi, parceque ce fut en un pareil jour que Mahomet s'enfuit de la Mecque, où on ne vouloit pas le reconnoître pour prophéte. Ils appellent cette fuite, *hégire* ; c'est-à-dire, *fuite* * Le P. Petau, *de doctr. tempor.* J. Selden, *de jure gent.*

SEMECA (Jean) jurisconsulte Allemand, que l'on trouve cité par cette raison, sous le nom de *Joannes Teutonicus*, vivoit dans le XIII siécle. Il réforma les gloses qui avoient été publiées avant lui sur le décret : il y ajouta aussi plusieurs gloses de sa composition. Il avoit été disciple d'Azon. Il fut prévôt de l'église de saint Etienne d'Halberstadt ; & ce fut dans cette ville qu'il interpréta le décret. Panzirole dit, que quoique Semeca se serve quelquefois de mots qui paroissent peu convenables, mais qui étoient alors en usage, il ne laisse pas d'éclaircir beaucoup le décret de Gratien, & d'expliquer avec beaucoup d'érudition, divers endroits de l'Ancien & du Nouveau Testament. Le pape Clément IV ayant demandé des décimes en France & en Allemagne, pour le recouvrement de la Terre-Sainte ; & Semeca en ayant interjetté appel comme d'abus au concile, le pape l'excommunia, & le priva de son bénéfice, quoique notre jurisconsulte eût alors pour défenseur les personnages les plus distingués de l'Allemagne. Semeca mourut en 1267, selon les uns ; en 1268, selon d'autres ; ou en 1269, selon l'abrégé de Gesner. Semeca composa une somme, qui est si estimée, que lorsqu'on cite la *somme*, sans ajouter le nom de l'auteur, on entend celle de Semeca. On a ses observations dans l'ouvrage intitulé : *Antiquæ Decretalium collectiones : I. Bernardi Papiensis præpositi. II. Joannis Wallensis. III. Bernardi Compostellani. IV. E constitutionibus Lateranensis concilii sub Innocentio III, à Petro Beneventano contextæ, ac scholiis Joannis Teutonici & aliorum illustratæ*, &c. à Paris, 1621, *in-fol.* C'est l'édition de Charles Labbé, où l'on trouve ses corrections & celles d'Antonius Augustinus, & de Jacques Cujas. * Panzirol. *de claris legum interpretibus*, *lib.* 3, *cap.* 6. Taisand, *vies des jurisconsultes*, seconde édition, pag. 512 & 513.

SEMECHON, lac de Palestine, *cherchez* SAMACHONITIS.

SEMEDO (Alvarez) né à Niza, au diocèse de Portalégre en Portugal, entra dans la société des Jésuites l'an 1602, à l'âge de dix-sept ans. Il étoit encore étudiant en philosophie, lorsqu'il fut envoyé missionnaire aux Indes, à sa pressante sollicitation. Il s'embarqua à Lisbonne en 1608, & arriva à Goa, où il vaqua quelque temps à l'étude de la théologie. Il partit ensuite pour la Chine, & se rendit à Nankin en 1613. Il y fit ses quatre vœux, & ne s'attacha plus ensuite qu'aux travaux de la mission. La quatriéme année de son apostolat, une violente tempête s'étant élevée contre les missionaires, le pere Semedo fut mis en prison ; ensuite enfermé dans une grande cage de fer ; après quoi on le transporta à Canton, environné de soldats qui l'insultoient, & souffrant beaucoup d'autres incommodités. De Canton il fut relégué à Macao. Ces événemens ne l'empêcherent pas de retourner depuis à la Chine, en changeant de nom & d'habit. En 1642 il vint à Rome, d'où après avoir fait une nouvelle recrue de missionaires, il se rembarqua en 1644. Il mourut à Canton en 1658. Ses ouvrages sont : 1. *Litteræ Sinenses annorum 1621 & 1622.* Le pere Jean-Baptiste de Machaut traduisit ces lettres en françois, sous ce titre : *Histoire de ce qui s'est passé au royaume de la Chine ès années 1621 & 1622.* Cette traduction fait la seconde partie de la collection intitulée : *Histoire de ce qui s'est passé ès royaumes du Japon & de la Chine... traduite de l'italien en françois* ; à Paris, Cramoisi, 1627, *in-8°.* 2. *Relaçao de propagaçao da fé no reyno da China e autros adjacentes* ; à Madrid, 1641, *in-4°.* & en françois, sous ce titre : *Recueil des commencemens, progrès & état moderne de la Chrétienté de la Chine*, traduit du portugais, imprimé à Lisbonne l'an 1641, le 22 septembre ; à Rouen, 1645, *in-8°.* Le pere Emanuël Faria de Sousa a revu cet ouvrage, lui a donné un ordre & un style historique, & l'a publié sous ce titre : *Imperio de la China, y cultura evangelica en el por los religiosos de la compana de Jesus* ; à Madrid, 1642, *in-4°.* 3. *Relatione della grande monarchia della China* ; à Rome, 1643, *in-4°.* Louis Coulon a traduit cet ouvrage en françois, sous ce titre : *Histoire universelle du royaume de la Chine, traduite de l'italien du P. Alvarez Semedo, Jésuite* ; à Paris, 1645, *in-4°.* On a une autre traduction françoise du même ouvrage, intitulée : *Histoire universelle de la Chine, par le P.* Alvarèz Semedo, *Portugais : avec l'histoire de la guerre des Tartares, par le P.* Martin Martini, traduite nouvellement en françois ; à Lyon, 1664, *in-4°.* On a dit à l'article du P. Jean-Baptiste Giattini, que celui-ci mit en ordre & traduisit en italien les mémoires portugais du P. Semedo. *Voyez* GIATTINI. Le P. Semedo avoit fait deux dictionnaires ; l'un chinois & portugais ; l'autre portugais & chinois : Philippe Couplet le dit dans son catalogue. * *Mém. mss.* du P. Oudin, Jésuite.

SEMEI, créature de Saül, s'emporta contre David & le maudit, lorsque ce roi s'enfuyoit devant Absalom, l'an 1023 avant J. C. Ceux qui accompagnoient ce prince, voulurent punir Séméi de sa témérité ; mais David s'y opposa, & lui pardonna généreusement. Cependant lorsque Salomon lui eut succédé à la couronne d'Israël, il fit mourir ce téméraire qui étoit sorti de Jérusalem, contre l'expresse défense que lui en avoit faite ce roi. * II. *des Rois*, 16, 5, 13, & *c.* 19, 23. III. *des Rois*, 2, 9, 42, 46.

SEMEIA, prophéte, *cherchez* ROBOAM.

SEMEIA, faux prophéte, à qui Jérémie fit une prédiction désavantageuse, en punition de ce qu'il avoit voulu se mêler d'en faire de favorables aux Juifs captifs à Babylone. * *Jérémie*, *ch.* 29.

SEMÉIM, roi de Fez, *cherchez* MOULEI ISMAEL.

SEMELÉ, fille de *Cadmus* roi de Thèbes, fut aimée de Jupiter, qui la débaucha, & la rendit mere de *Bacchus.* On dit que Junon déguisée en vieille, lui ayant conseillé de prier son amant de la venir voir dans toute sa majesté, la maison où elle étoit fut brulée, & l'envelopa dans son incendie. * Ovide, *liv.* 3 *metam.*

SEMELIER (Jean-Laurent le) étoit né à Paris d'une famille honnête. Son pere étoit secrétaire du roi, & son grand-pere étoit notaire au châtelet de Paris. Il entra en 1678, dans la congrégation de la doctrine chrétienne, où il prit les ordres sacrés, & se fit considérer par sa grande application au travail, & la facilité avec laquelle il remplissoit tous les emplois dont il étoit chargé. L'étude de la théologie fut sa principale occupation, & il commença à l'enseigner en 1694, ce qu'il fit pendant six ans. Ensuite il fut deux ans recteur de la maison de sa congrégation à Vitry-le-François ; un an à Noyers en Bourgogne ; & trois ans à S. Julien de Paris. Etant dans cette derniere ville, il s'attacha plus particulierement à l'étude de la théologie morale. Il se rendit assidu aux conférences publiques qui furent établies en 1697, au séminaire de S. Nicolas du Chardonnet. Il y parla souvent & s'y distingua toujours. Il fit plus : il se chargea de recueillir & de publier les décisions que l'on donnoit dans ces conférences, sur les matieres les plus importantes de la théologie morale, mais en se réservant le droit d'y

ajouter tout ce qui pourroit rendre ces recueils plus complets & plus utiles. C'est ce qui a produit les *Conférences sur le mariage*, qu'il publia en 1713, en quatre volumes, & qu'il fit réimprimer en cinq volumes avec beaucoup de corrections & d'augmentations, en 1715, à Paris; & les *Conférences sur l'usure & sur la restitution*, publiées pour la premiere fois en 1718, en quatre volumes *in*-12, & pour la seconde en 1724. Cette seconde édition est beaucoup corrigée & augmentée. Les augmentations roulent sur bien des cas que l'on avoit proposés à l'auteur sur cette matiere, dans les conférences qui se tiennent tous les mois dans les doyennés du diocèse de Paris. Le P. le Semelier s'étoit proposé de donner de semblables conférences sur les principales matieres de la morale chrétienne; mais la mort ne lui a pas permis d'exécuter ce dessein. On a cependant imprimé depuis sa mort quatre volumes de conférences sur différentes matieres qui se sont trouvés en état de voir le jour. Ils ont paru en 1755, sous ce titre, *Conférences ecclésiastiques sur plusieurs points importans de la morale chrétienne*. Le P. le Semelier est mort le deuxiéme de juin 1725, âgé d'environ 65 ans. Il étoit alors assistant du général de sa congrégation. Ses conférences imprimées ont été approuvées par feu M. le cardinal de Noailles. * *Voyez* son éloge par le P. Baizé, bibliothécaire de la doctrine chrétienne de la maison de S. Charles, dans le *Mercure de juillet* 1725.

SEMENDRIA, SENDEROW, SMIDEROW, SPLENDEROBI, ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Servie, sur le Danube, à dix lieues au-dessous de Belgrade. On prend Sémendria pour l'ancienne *Singidunum*, ville de la Mœsie supérieure. Elle a été épiscopale, capitale de la Servie, & le siége de ses despotes. Elle est aujourd'hui capitale d'un sangiacat, & défendue par une bonne citadelle. Les Allemans la prirent l'an 1668, & ils la perdirent de nouveau l'an 1690. * Baudrand. *Mémoires du temps.*

SEMER: ce fut celui qui donna le nom à la ville de Samarie; parcequ'Amri, roi d'Israël, acheta de lui la montagne de Samarie, & y bâtit la ville de ce nom. *Voyez* SAMARIE. * III. *Rois*, XVI, 24.

SEMERI (André) né à Reims en Champagne le 8 février 1630, se fit Jésuite à Rome le 10 mars 1652, & prononça ses quatre vœux le 15 août 1663. Presque toute sa vie s'est passée à enseigner dans les basses classes d'abord, ensuite la philosophie, & après celle-ci la théologie morale: il fut aussi censeur des livres. Il est mort dans le collége romain le 25 janvier 1710. On a de lui les ouvrages suivans: 1. *Triennium philosophicum, quod pater Andreas Semeri in collegio romano philosophiæ iterum professor dictitabat: Joannes-Baptista Passerus ejusdem discipulus edidit*; à Rome, 1674, 3 tomes *in*-12, & encore en 1682. 2. *Breve difesa della vera religione contro il grosso volume di Giacomo Picenino apologista de' pretesi Riformatori e Riformati*; à Bresce, 1710, *in*-4°, sans nom d'auteur. L'ouvrage que le P. Semeri attaque, avoit été composé par Jacques Picenini, calviniste, ministre en Suisse, contre un ouvrage du P. Paul Segneri, intitulé: *L'Incredulo senza scusa*, & avoit pour titre: *Apologia per i Riformatori, e per la religione riformata.* Le ministre opposa à celui du P. Sémeri un autre écrit qu'il intitula: *Il triumpho della vera religione*; à Genève, 1712.

SEMERON, ville de Palestine dans la tribu de Zabulon. * *Josué*, 11, 1. C'est aussi le nom d'une montagne dans la tribu d'Ephraïm. * II. *Paral.* 13, 4.

SEMERONE, *Seremonius*, Babylonien, est un auteur ancien, dont l'ouvrage n'est pas connu, & qui mérite d'avoir place ici, à cause de son opinion sur l'empire des Assyriens, & sur celui des Perses. Ce fut, dit-il, Persée, fils de Danée, qui établit cet empire par la défaite de Sardanapale. Cette opinion, qui n'a pas fait fortune, est rapportée par l'auteur de la chronique d'Alexandrie.

SEMIAMIRE, *Semiamira* ou *Semis*, étoit mere de l'empereur *Eliogabale*, qui créa en sa faveur un sénat de femmes, dont elle fut la présidente. Les femmes jugeoient dans ce sénat des affaires de leur sexe, & de ce qui regardoit leur état. Elle fut tuée avec son fils, l'an de J. C. 222, & après sa mort on abolit cette jurisdiction qui n'avoit pu être établie que par un Eliogabale, c'est-à-dire, par le plus lâche & le plus infâme des empereurs. * Lamprid. *in Heliogabelo.*

SEMI-ARIENS ou DEMI-ARIENS. Ceux qui suivoient les sentimens d'Arius, se diviserent dans la suite en deux partis principaux. Les uns, suivant l'hypothèse de leur maître, soutinrent que le Fils est dissemblable au pere ἀνόμοιος; c'est pourquoi on les nomma *Anoméens*; & tel étoit Eunomius, dont la réputation dans le parti fit qu'on les nomma ensuite *Eunomiens*; d'autres, qui refusoient de recevoir le mot de consubstantiel, comme marquant une parfaite égalité, sembloient s'approcher beaucoup plus du sentiment des peres de Nicée, parcequ'ils disoient que le Fils étoit ὁμοιούσιος, *semblable en essence* ou *semblable en toutes choses* au Pere. On leur donna le nom de *Sémi-Ariens*, comme n'étant qu'à demi dans les sentimens d'Arius. Ce furent eux qui eurent le plus de part aux conciles de Rimini & de Séleucie. Cependant ils étoient encore subdivisés; car les uns faisoient consister la ressemblance du Fils au Pere dans la seule volonté, & les autres dans la substance. Parmi ceux-ci il y en avoit plusieurs qui étoient orthodoxes, & qui se réunirent dans la suite à l'église catholique. C'est ce qu'on peut voir dans les livres cités au bas de cet article. * Socrate, *l.* 2. Rufin, *l.* 2. Théodoret, *l.* 4, *hær. fab. c.* 3. Sozomene, *l.* 4. Sulpice *Severe*, *l.* 2 *hist. sacr.* Baronius, *in annal.* Hermant, *vie de saint Athan. l.* 7, *& suiv.* Tillemont, *hist. des Ariens. Voyez* l'excellente dissertation de D. Prudent Marand, Bened. de saint Germain-des-Prés, sur les Sémi-Ariens, en 1722.

SEMIDULITES, hérétiques, *cherchez* BARSANIENS.

☞ SEMIGALLE, contrée annexe de la Courlande, dont elle fait la partie orientale. La riviere de Mutza l'en sépare à l'occident. La Sémigalle confine avec la Livonie, au nord & à l'orient, & elle a la Samogitie au midi. On compte dans cette contrée deux capitaineries, qui sont Mittau & Selburg. * La Martiniere, *dict. géogr.*

SEMINAIRES. On donne ce nom aux communautés ecclésiastiques, où l'on éleve les clercs pour les instruire de tous les devoirs de leur ministere. L'institution de cette sainte retraite n'est pas nouvelle dans l'église. Saint Ambroise observoit jusqu'à la façon de marcher de ceux qu'il vouloit faire clercs; & ayant remarqué que quelqu'un qui demandoit de l'être, marchoit d'une maniere étourdie, refusa de l'admettre. S. Léon défend d'ordonner ceux qui n'ont pas donné des marques de leur capacité. Les conciles & les papes ordonnent la même chose, avec des termes extrêmement forts. C'est pour cette raison qu'autrefois les clercs vivoient en communauté, & que dans toutes les églises il y avoit un écolâtre, que nous appellons présentement *théologal*, qui étoit obligé d'instruire les autres. Eugène II, Alexandre III, Innocent III, & divers autres pontifes, ont fait des ordonnances salutaires pour procurer des maîtres & des instructeurs aux clercs qui se disposoient au sacerdoce. En 1436 Eugène IV établit un séminaire à Florence, comme nous l'apprenons de saint Antonin, qui fut peu de temps après archevêque de cette ville. Dans le même temps le B. Pierre Berland, archevêque de Bourdeaux, fonda une maison, où l'on avoit soin d'instruire douze clercs pendant dix ans; & divers autres prélats en ont agi de même. Enfin le concile de Trente a ordonné l'établissement des séminaires, qui se sont heureusement multipliés dans le monde chrétien; sur-tout depuis que saint Charles, saint François de Sales, & divers autres

grands prélats en ont donné l'exemple. En France les séminaires s'augmentent tous les jours par les soins des évêques: & c'est principalement par ce saint établissement qu'on donne de bons prêtres à l'église, & qu'on met de sages ouvriers dans la vigne du Seigneur. Entre ceux qui y ont travaillé avec le plus de bénédiction, il faut convenir que Jean-Jacques Olier, qui a été supérieur du séminaire de saint Sulpice de Paris, est des plus connus. Le 15 décembre 1698, Louis XIV donna une déclaration pour l'établissement des séminaires dans les diocèses où il n'y en a point. M. Thiers a fait des considérations sur cette déclaration, qui ont été imprimées. * IV concile de Tolède. Concile de Trente, *seff.* 23, *c.* 18. Eugène II, *in conc. Rom. distinct.* 37, *c.* 12. Alexandre III, *in conc. Rom. c.* 18. Innocent III, *in conc. Rom. c.* 11. Saint Léon, *ep.* 87. Saint Antonin, *tit.* 22, *c.* 10, § 6. Lurbæus, *de Aquit. illust.* Sponde, *in annal. &c.*

SEMINARA, bourg du royaume de Naples. Il est dans la Calabre Ultérieure, à une lieue du golfe de Gioïa, & à trois lieues de la ville de ce nom vers le midi. Les François y défirent les Espagnols l'an 503. * Baudrand.

SEMIRAMIS, reine des Assyriens, fille de la déesse Syrienne Derceto, ou *Atergatis*, fut d'abord mariée à *Menon*, général des armées du roi Ninus. Son penchant, qui la portoit à suivre son mari dans les armées, & à combattre à ses côtés, la fit connoître à *Ninus*, qui en devint amoureux. Elle abandonna Menon, qui se pendit de regret, & se donna à ce prince, qu'elle accompagna dans ses conquêtes. Depuis, comme tutrice du jeune *Nynias*, son fils, elle succéda à Ninus. Elle étendit les conquêtes du roi son époux, d'un côté jusqu'à l'Ethiopie, & de l'autre jusque dans les Indes. Après avoir soumis la Médie, la Libye & l'Egypte, où elle fit la guerre au roi Stabrobates, elle éleva un magnifique tombeau à Ninus, changea la montagne de Bagistone en statue, en fit renverser d'autres pour applanir les grands chemins; & ayant achevé Babylone, elle y fit bâtir ces murailles, selon l'opinion commune, & élever ces jardins, qui passerent pour des merveilles du monde. Quelques auteurs attribuent à Nitocris, qui vécut long-temps depuis, la construction de ces murs merveilleux de Babylone; mais ils conviennent que Sémiramis fit renfermer entre des chaussées très-élevées l'Euphrate, qui inondoit auparavant tout le pays. Cette héroïne souilla sa gloire, en s'abandonnant à des impuretés extraordinaires. On dit qu'elle faisoit égorger ceux qui lui avoient servi à contenter ses lubricités, & qu'ensuite elle leur élevoit de magnifiques tombeaux. Son fils Nynias lui plut tant, qu'elle le sollicita à commettre un inceste; mais ce prince la fit mourir, après qu'elle eut regné 42 ans, & qu'elle en eut vécu 62. Ceux qui admettent ce récit, que Diodore de *Sicile* a pris de Ctésias, ne s'accordent pas entr'eux sur le temps auquel on doit rapporter ces grands événemens; & il n'y a pas lieu de s'en étonner, puisque tous les systêmes qu'on a imaginés là-dessus, n'ont plu qu'à ceux qui en ont été les inventeurs. Ninus ne trouve point de place dans la vraie chronologie; mais Sémiramis, dont on ignore l'époux, y en tient une honorable; car on trouve qu'elle étoit reine d'Assyrie, dans le temps même où l'Assyrie devint un puissant état, ou si l'on veut un empire. C'est à l'année 2806 du monde, 1229 avant Jesus-Christ, qu'on la trouve jettant les fondemens de ce grand empire, qui subsista cinq cens vingt ans, selon Hérodote. Il y avoit alors 1004 ans que Babylone étoit fondée : ce qui s'accorde à ce qu'a écrit Erranius, ancien auteur, cité par Etienne de *Byzance* : & Troye fut prise par les Grecs 46 ans après; ce qui revient encore parfaitement à ce que Porphyre assure, que divers auteurs avoient écrit que Sémiramis vivoit très-peu de temps avant ce mémorable événement de l'histoire grecque. * Justin, *lib.* 2. Diodore de *Sicile*, *lib.* 2. Torniel, *in annal.* Salian. Petau, &c.

SEMONES : c'est un nom que les Latins donnoient à certains petits dieux, qu'ils n'estimoient pas dignes du ciel, mais qu'ils croyoient aussi trop au-dessus des hommes ordinaires, pour être destinés à demeurer sur la terre parmi eux. On les appelloit *Semones*, comme qui diroit *semi-homines*, demi-hommes, c'est-à-dire, *moitié-hommes & moitié-dieux.* Tels étoient Janus, Pan, les Satyres, les Faunes, Priape, Vertumne, Mercure. C'est ainsi qu'il faut entendre Tite-Live, dans le *liv.* 8, *c.* 20, où il dit, *Bona Semoni Sanco censuerunt consecranda*, & autres endroits semblables. * Varron, *in Mistagog.*

☞ SEMPACH, ville de Suisse, au canton de Lucerne, sur la rive orientale du lac de Sursée. Elle est fameuse par la bataille qui y fut livrée en 1396, le 9 juillet, entre Léopold duc d'Autriche, & les cantons Suisses, & où le premier fut vaincu & tué avec un très-grand nombre de seigneurs & de gentilshommes. On voit leurs noms & leurs armes dans une église qui a été bâtie au-dessus de la ville sur le champ de bataille, & à l'endroit même où l'archiduc fut trouvé mort. Tous les ans le 9 juillet on fait dans cet endroit des processions & des réjouissances, en mémoire de cet évenement qui assura la liberté des Suisses. La ville de Sempach a de beaux priviléges. Elle a son chef qu'elle appelle *Avoyer*, sa police & son conseil. Elle reçoit à la vérité un bailli, mais il n'a point de jurisdiction sur la ville : il n'étend son autorité que sur le lac. * La Martiniere, *dict. géogr.*

SEMPERIUS (André) médecin Espagnol, & professeur à Valence, avoit toutes les qualités d'un grand orateur, & fut appellé dans l'isle de Sardaigne, pour y professer. Il retourna bientôt après dans son pays. Il a laissé plusieurs ouvrages; *Grammaticæ præceptiones; Rhetorica ac de concionandi ratione; In tabulas rhetoricæ Cassandri; In Ciceronis Brutum seu Oratorem.* * D. Nicolas Antonio, *bibl. hisp.*

SEMPRINGHAM, *cherchez* GILBERT DE SEMPRINGHAM.

SEMPRONIUS, *cherchez* ASELLIO.

SEMPRONIUS TUDITANUS (C.) consul Romain, écrivit des commentaires historiques, qui ne sont pas venus jusqu'à nous; mais qui sont cités par les anciens. * Pline, *l.* 13, *c.* 13. Aulu-Gelle, *l.* 13, *c.* 14. Macrobe, *l.* 1, *c.* 13. Cicero, *in Bruto, &c.*

SEMUR EN AUXOIS, ville du duché de Bourgogne sur l'Armanson, avec présidial, bailliage, chancellerie aux contrats, &c. Elle est située sur un rocher escarpé, & est entourée de montagnes de tous côtés, hors de celui d'orient; elle est petite, mais ses cinq fauxbourgs la font paroître assez grande. On y trouve un prieuré de l'ordre de saint Benoît, un autre de chanoines réguliers, des Carmes, des Capucins, des Minimes, des filles de l'ordre de saint Dominique, & de la Visitation, des Ursulines, &c.

SEMUR EN BRIONOIS, autre ville de Bourgogne, dans le diocèse d'Autun, comme la premiere, avec bailliage. Elle est située sur une petite montagne, dont les vues donnent sur la riviere de Loire, qui passe à une demi-lieue de-là.

SENAT : nom que l'on a donné à l'assemblée des juges souverains, composée anciennement des vieillards. Les Lacédémoniens & les Carthaginois ne recevoient dans leur sénat que des gens âgés de 60 ans. Mais ce nom a été particulierement consacré au sénat de Rome, qui avoit la principale autorité dans l'état pour les affaires publiques. On fait remonter son autorité & son établissement au temps de Romulus, qui le composa de cent sénateurs, qui furent choisis entre les plus sages & les plus qualifiés qui se trouvoient alors à

Rome. Le sénat avoit droit de délibérer & d'ordonner sur les affaires publiques, à l'exception de la création des magistrats & des loix qui concernoient le peuple. Il pouvoit bien être d'avis de la guerre ou de la paix; mais il ne pouvoit ni déclarer la guerre, ni faire la paix sans le consentement du peuple, & sans son autorité. C'étoit au sénat à juger les criminels, à envoyer & à recevoir les ambassadeurs : il avoit aussi la direction des deniers publics. Le dictateur, les consuls, les préteurs, les tribuns du peuple, le gouverneur pendant l'interregne, & le gouverneur de Rome, avoient droit d'assembler le sénat & de le consulter. Le lieu de l'assemblée étoit ordinairement, ou le temple de la Concorde, entre le Capitole & la place publique, ou un lieu proche la porte Capène, ou le temple de Bellone, dans lequel le sénat donnoit audience aux ambassadeurs étrangers. Les assemblées ordinaires du sénat se tenoient trois fois par mois; savoir, le jour des calendes, le jour des nones, & le jour des ides. Auguste les réduisit à deux assemblées par mois, les jours des calendes & des ides; & dans les mois de septembre & d'octobre, il déchargea les sénateurs de s'y trouver, à l'exception de ceux que l'on avoit tirés par sort. Les assemblées extraordinaires étoient convoquées par les magistrats. On y opinoit de deux manières; savoir, en demandant à chacun son avis, en commençant par le prince du sénat, ensuite par les consuls désignés, après par les consulaires, & enfin de suite, suivant qu'il plaisoit au consul de les nommer, observant toutefois de garder toujours le même ordre qu'il avoit une fois commencé. L'autre maniere d'opiner dans les choses plus faciles, étoit quand le magistrat avoit fait son rapport & donné son avis, il disoit, *Que ceux qui sont de cet avis passent de mon côté;* ce qui se faisoit sur le champ. Il y avoit un certain nombre de sénateurs nécessaire pour faire un arrêt solemnel : il en falloit d'abord cent, ensuite deux cens, & enfin quatre cens. Les sénateurs qui ne se trouvoient pas au sénat étoient condamnés à une amende. La décision du sénat étoit souveraine, à moins que les tribuns du peuple n'y formassent opposition, & en ce cas il falloit porter l'affaire au peuple; cependant les tribuns n'entroient point dans le sénat; mais examinoient à la porte les premieres résolutions prises par les sénateurs, pour les approuver ou les rejetter. Son autorité diminua sous les premiers empereurs; mais elle subsista encore long-temps, & ne fut anéantie que peu à peu. *Voyez* l'article suivant. * *Antiq. græc. & rom.* Du Pin, *hist. profane.* Pitiscus, *lexicon antiq. Ital.*

SENATEURS, magistrats romains, que Romulus créa pour être ses conseillers d'état, & pour juger les différends du peuple. Ils étoient au nombre de cent, choisis des plus nobles familles de Rome, & entre les vieillards les plus distingués par leur prudence. Romulus les nomma sénateurs, en latin *Senatores*, ou par rapport à leur âge, ou par rapport à leur sagesse. Il les appella aussi Peres, *Patres*, soit pour marquer le respect qu'on leur devoit, soit pour leur faire connoître qu'ils devoient être les protecteurs, & comme les peres du peuple. Quelque temps après, lorsque les Sabins eurent été reçus dans la ville, Romulus & le roi Tatius créerent cent nouveaux sénateurs tirés des plus illustres maisons de Rome. Tarquin l'*Ancien* augmenta encore ce nombre, choisissant dans les familles plébeïenes ou bourgeoises, cent personnes remarquables par la vertu : il leur donna le titre de *Patriciens*, & les fit ensuite recevoir dans le sénat, qui fut alors composé de trois cens sénateurs. Ceux qui avoient été ajoutés aux deux cens premiers, furent appellés *Conscripts*, & de-là est venu l'usage, quand on parloit au sénat, de donner aux sénateurs le titre de *Patres Conscripti.* Long-temps après C. Gracchus fit faire une loi pour ajouter trois cens sénateurs de l'ordre des chevaliers, mais cette loi ne subsista pas long-temps; cependant le nombre des sénateurs ne fut point fixé. Des chevaliers entrerent dans le sénat du temps de Sylla; & du temps des triumvirs on comptoit près de neuf cens sénateurs. Jules-César ayant fait entrer plusieurs personnes indignes dans le sénat, Auguste le réforma sur l'ancien pied. Dans les premiers temps il n'y avoit que ceux qui étoient de la race patricienne, c'est-à-dire, descendus des trois cens anciens sénateurs, qui étoient admis dans le sénat. Ensuite, on y fit entrer les plébeïens, quand ils avoient passé par les magistratures. Il falloit qu'un sénateur fût au moins âgé de vingt ans, & qu'il eût au moins huit cens mille sesterces de bien : ce qui monte à vingt mille écus. Après y avoir été admis, s'il lui survenoit quelque perte qui diminuât considérablement son bien, il perdoit sa charge & son rang. C'étoit aux censeurs à choisir ceux qui devoient avoir entrée dans le sénat, & à les en chasser quand ils s'en rendoient indignes. Les sénateurs avoient aussi le droit de choisir entre les sénateurs celui qui devoit tenir le premier rang, à qui l'on donnoit le nom de *prince du sénat.* Cette dignité étoit à vie, & l'on n'en nommoit un nouveau qu'après sa mort. L'habit des sénateurs étoit une tunique ornée de grands galons, qu'ils appelloient *latus clavus*, qui les distinguoit des chevaliers. * Rosin, *antiq. rom. l.* 7, *c.* 5. Du Pin, *hist. profane.* Pitiscus, *lexic. antiquit.*

On appella depuis SÉNATEUR le souverain magistrat de Rome. Alberic remarque en sa chronique, que la dignité de sénateur, qui avoit été supprimée depuis le regne de l'empereur Constantin, fut rétablie par les Romains sous le pontificat d'Innocent II, contre lequel ils faisoient la guerre. Ils créerent sénateur Jordan, fils de Pierre Léon, à qui ils firent serment de fidélité & d'obéissance. Vers l'an 1100, par un traité fait avec le pape Eugène, la dignité de sénateur fut soumise à l'autorité du pape; & cela dura jusqu'en 1194, car alors les Romains élurent cinquante-six sénateurs, au lieu du souverain sénateur qu'ils avoient auparavant. Mais le nombre de ces magistrats causant des troubles, parcequ'ils ne pouvoient s'accorder, le peuple Romain rétablit le gouvernement d'un seul, dont l'autorité duroit deux ans. En 1237, l'empereur Frédéric II fit ensorte qu'il y eût deux sénateurs; mais on ne sait si ces deux dignités subsisterent long-temps; car les historiens ne parlent que d'un sénateur en 1244, 1252, &c. L'an 1263, Charles comte d'Anjou, fut élu sénateur de la ville de Rome pour toute sa vie : ce qui déplut fort au pape Urbain IV, lequel en écrivit à saint Louis, frere de Charles. Celui-ci étant devenu roi de Sicile, donna en 1266 la dignité de sénateur à Henri, fils du roi de Castille. Le pape Nicolas III se fit élire sénateur par le peuple en 1278. Après sa mort cette dignité fut déférée au pape Martin IV, qui établit en sa place Charles roi de Sicile, l'an 1281. Ses descendans en jouirent; & le roi Robert la fit exercer par le baron Guillaume, qui fut chassé par les Romains, lesquels élurent Etienne Colonna & Poncel Ursin. Aujourd'hui on appelle sénateur à Rome le juge & magistrat ordinaire de la ville. Cette dignité est à vie, à la nomination du pape, qui ne la peut conférer à un citoyen Romain; car, contre la coutume des autres villes, qui n'élisent pour magistrat que de leurs propres citoyens, celui-ci doit être étranger. Il a pour collatéraux trois conservateurs du peuple, qui sont ordinairement gentilshommes Romains, & dont l'office répond à celui d'échevins à Paris. Ils sont élus, & on les change tous les mois. * Du Cange, *glossar. latinit.*

SENAULT (Pierre) fut clerc au greffe du parlement de Paris, & greffier du conseil de la Ligue. Il fut chassé de Paris le 30 mars 1594, par ordre de

Henri IV, roi de France. Il fut pere de JEAN-FRANÇOIS, qui suit.* *Remarques sur la satire Menippée, tom. II.*

SENAULT (Jean-François) né à Paris en 1601, entra dès sa plus tendre jeunesse dans la congrégation des prêtres de l'Oratoire, qui étoit depuis peu établie en France par le cardinal de Bérulle. Il parut avec éclat dans cette compagnie naissante, où il remplit les emplois les plus considérables, & se distingua par ses talens pour l'éloquence de la chaire & du cabinet. Il fut un des premiers prédicateurs de son temps, & prêcha pendant quarante années sans interruption à Paris, & dans les villes principales de la France. Il a laissé plusieurs excellens livres de piété & de morale; une paraphrase sur le livre de Job; l'usage des passions; l'homme chrétien; l'homme criminel; des panégyriques des Saints; & divers autres ouvrages, entre lesquels sont des vies de personnes illustres par leur piété; comme de Magdeléne de S. Joseph, Carmelite Déchaussée, 1645, 1670; du B. Regnauld de S. Gilles, doyen d'Orléans, & depuis religieux de saint Dominique, 1645; de Jean-Baptiste Gault, prêtre de l'Oratoire, 1647. La vie de Catherine de Montholon, fondatrice des Ursulines de Dijon, 1653, *in*-4°. On a encore de lui: le *Monarque*, ou *les devoirs du souverain*, ouvrage estimé, imprimé en 1661 & 1662, *in*-12. *Harangues funébres de Louis le Juste, roi de France & de Navarre, & de la royne sa mere, Marie de Médicis*, prononcées dans l'église cathédrale de Sainte-Croix d'Orléans; à Paris, 1643 & 1644, *in*-4°. *Discours de la paix*, prononcé dans l'église de S. Paul, l'onziéme de mars 1660, & dédié au cardinal Mazarin; à Paris, 1661, *in*-4°. *L'horoscope de M. le Dauphin*, discours prononcé dans l'église des prêtres de l'Oratoire; à Paris, 1661, *in*-4°. Ses rares qualités le firent juger digne de l'épiscopat; mais sa modestie l'empêcha d'accepter cette dignité, qu'il refusa à deux diverses fois. Son désintéressement lui avoit fait refuser des pensions considérables qui lui furent offertes. Son grand mérite, & les services importans qu'il avoit rendus à sa compagnie, l'en firent élire le chef en 1662. Il exerça cette charge pendant dix années, avec l'amour & l'estime de tous les siens, & mourut à Paris le 3 jour d'août 1671.* *Mém. hist.* Le Long, *bibl. sacr.*

SENAUX (Marguerite de) religieuse de l'ordre de saint Dominique, célebre sous le nom de la mere *Marguerite* de Jesus, & fondatrice des monasteres de saint Thomas & de la Croix à Paris, née à Toulouse l'an 1590, étoit fille de *François* Senaux, seigneur de Montbrun, secrétaire du roi, dont le frere étoit conseiller au parlement de Toulouse, fut mariée à M. *Raymond* de Garibal, conseiller au parlement de Toulouse, juge d'une grande intégrité & capacité, avec lequel elle vécut jusqu'en 1618: se voyant sans enfans, ils se séparerent d'un commun consentement. Le mari prit l'habit de Chartreux, & après avoir vécu dans ce saint ordre pendant douze années, il mourut prieur de la Chartreuse de Villefranche en Rouergue. La femme âgée de 29 ans, se fit religieuse de l'ordre de S. Dominique, au couvent de sainte Catherine de *Sienne* à Toulouse, & reçut pour nom de religion celui de *Marguerite de* JESUS. Elle fut appellée à Paris par la comtesse de Saint-Paul, pour y fonder, comme elle fit, le monastere de S. Thomas, qui fut établi dans le fauxbourg saint Marcel, le 6 mars 1627, puis au marais du temple, & qui a été transféré au bout de la rue Vivienne, dans le quartier de Richelieu. Elle sortit de son monastere du marais l'an 1636, pour fonder celui de la Croix; qui fut établi proche de l'église de S. Eustache, puis auprès du Louvre, & enfin dans le fauxbourg S. Antoine. Ce fut là qu'elle passa le reste de ses jours, estimée & considérée de tout le monde; mais sur-tout fort aimée de la reine Anne d'Autriche. Elle y mourut le 7 juin 1657, âgée de 68 ans. Le frere de cette dame fut président aux enquêtes au parlement de Toulouse, & aïeul de *Bertrand* de Senaux, qui fut nommé évêque d'Autun en 1702, sur la démission volontaire de son oncle maternel *Gabriel* de Roquette. Il vécut très-saintement dans l'épiscopat, & mourut de même en 1709.* *Mém. du temps.*

SEND, province de Perse en Asie. Elle est le long de l'Océan, entre le Makeran, le Sigistan & les états du Mogol. Ce pays répond presque entierement à l'ancienne Gédrosie.* Baudrand.

SENE, c'est le nom d'un des rochers par où devoit passer Jonathas, fils de Saül, roi d'Israël, pour se rendre au corps de garde des Philistins.* I. *Rois*, 14, 4.

SENECÉ (Antoine BAUDERON de) poëte François, né à Mâcon le 27 octobre 1643, mort dans la même ville le premier jour de l'année 1737, âgé de 93 ans deux mois & quatre jours, étoit fils, petit-fils, & arriere petit-fils de trois lieutenans-généraux au bailliage & siége présidial de Mâcon, issus d'une ancienne famille originaire de Paray-le-Monial dans le Charollois, à douze lieues de Mâcon. BRICE Bauderon de Senecé, pere d'*Antoine*, est mort à Mâcon le 31 octobre 1698, âgé de plus de 85 ans, après avoir rempli pendant près de cinquante ans la charge de lieutenant-général au présidial de Mâcon. Le conseil & le parlement instruits de ses lumieres & de son intégrité, l'ont souvent employé dans des affaires importantes, & en ont toujours été satisfaits. Le zèle de Brice pour Louis XIV, & la maniere dont il servit ce prince durant sa minorité, lui valurent un brevet de conseiller d'état en date du 31 juillet 1651. Il procura une bonne éducation à son fils. Celui-ci ayant dès l'âge de 13 ans achevé le cours ordinaire des études au collége des Jésuites à Mâcon, fut envoyé à Paris, où il fit un nouveau cours de philosophie. Il soutint des thèses avec succès sur la fin de sa quatorziéme année; & lorsqu'il fut revenu à Mâcon, il y passa deux années, après lesquelles on le renvoya à Paris pour y étudier le droit. S'étant fait recevoir avocat, il suivit le barreau quelque temps, moins par inclination cependant, que pour obéir aux ordres de son pere. De retour à Mâcon pour la seconde fois, un duel qu'il accepta, l'obligea de prendre la fuite. Il se retira à la cour du duc de Savoye, Charles-Emanuel II, où il eut une autre affaire avec les freres d'une demoiselle qui consentoit à l'épouser, & au mariage de laquelle ses freres s'opposoient. Ce nouvel incident obligea M. de Senecé de passer à Madrid. Sa premiere affaire ayant été accommodée, il revint à Mâcon, & ensuite à Paris, où il épousa mademoiselle de Blansy, fille de M. Brunot, seigneur de Blansy, intendant de la maison de madame la duchesse d'Angoulême, belle fille du roi Charles IX, & seconde femme de Charles de Valois, duc d'Angoulême, prince légitimé. En 1673, résolu de ne point accepter la charge de son pere, il traita avec le sieur de Vizé de celle de premier valet de chambre de la reine Marie-Thérèse, femme de Louis XIV. Ayant perdu cette charge par la mort de la reine, arrivée en 1683, M. Brunot le produisit auprès de la duchesse d'Angoulême, qui le reçut chez elle avec sa famille, qui étoit nombreuse. M. de Senecé y a joui pendant environ trente années d'une retraite également honorable & utile, déchargé de presque toute dépense, & ayant l'estime & l'amitié de tous ceux qui approchoient de la princesse. Il étoit veuf depuis 1685. La duchesse d'Angoulême étant morte au mois d'août 1713, M. de Senecé revint à Mâcon, y fixa son séjour, & y mourut en 1737, comme on l'a dit. Il a toute sa vie cultivé la littérature & l'histoire, & en particulier les muses françoises, sans néanmoins négliger les latines. M. de Senecé avoit amassé une bibliothèque nombreuse & bien fournie, surtout dans les genres qu'il affectionoit le plus.

On trouve de lui dans les *Mercures* & les autres ouvrages périodiques de son temps, un assez grand nombre de poësies françoises. En 1695, on imprima à Paris trois satyres de sa composition; savoir, *les Travaux d'Apollon*; *les Auteurs* & *les Nouvellistes*. La premiere a été réimprimée en 1741, dans le tome 2, seconde édition, des *Amusemens du cœur & de l'esprit*, avec des extraits de quelques lettres de M. Rousseau à M. Titon du Tillet, lesquelles lettres font honneur à la piéce de M. de Senecé, qui est un poëme d'environ sept cens vers. En 1713, on donna à Paris un recueil *in-12* d'épigrammes de M. de Senecé, avec une longue dissertation sur la composition & le caractere de ce genre de poësie. Cette dissertation n'est presque qu'un abrégé du traité latin du pere Vavasseur, Jésuite, sur l'épigramme. Ce fut le pere du Cerceau qui se chargea de l'édition de ce recueil de M. de Senecé. M. Titon du Tillet a raison de dire qu'il auroit dû réduire ce volume à la moitié. Dans le tome quatriéme des *Amusemens du cœur & de l'esprit*, page 15 & suiv. on trouve de M. de Senecé des *Remarques historiques*, curieuses & intéressantes, *suivies de quelques observations critiques, sur un livre intitulé : Mémoires de M. le cardinal de Retz*. Dans le tome quatorziéme du même recueil, qui est dû aux soins de M. Philippe, homme de beaucoup d'esprit & de gout, & de plus très-savant, il y a encore de M. de Senecé une historiette en vers, intitulée : *Filer le parfait amour.* Cette piéce a environ cinq cens vers. Le détail des autres poësies de l'auteur que l'on voit dans les *Mercures*, dans d'autres ouvrages périodiques & dans le *Supplément* que M Titon du Tillet a donné à sa *Description du Parnasse françois*, seroit d'autant plus inutile ici, que M. Titon nous assure dans le même *Supplément*, page 688, que l'on imprime actuellement un recueil des poësies de M. de Senecé en trois volumes *in-12*, avec la vie de l'auteur, composée par le chevalier de Neufville Montador. Dans une lettre de feu M. l'abbé Poncy Neufville, insérée dans le *Supplément* dont on vient de parler, on dit que M. de Senecé avoit entrepris un opéra intitulé : *Méléagre*; une comédie en prose, qui avoit pour titre, *le Ridicule des voyageurs : six Chants de la Jérusalem délivrée*, du Tasse, en vers françois; *Thémistocle*, tragédie, dont le premier & le troisiéme acte, dit M. Poncy, étoient dignes du grand Corneille. On attribue communément à M. de Senecé une *Lettre de Clément Marot à M. **. touchant ce qui s'est passé à l'arrivée de Jean-Baptiste Lulli aux Champs-Elisées*; à Cologne 1688, *in-12*. De huit enfans que M. de Senecé eut de sa femme, morte en 1685, âgée de trente-trois ans, il ne reste aujourd'hui que madame de la Salle, femme d'esprit & de mérite. Son fils aîné, capitaine au régiment de Piémont infanterie, fut tué dans un combat qui se donna auprès de Tournai en 1697, n'étant âgé que de 23 ans. Son second fils, héritier de sa terre de Condemines, dont il portoit le nom, est mort en 1741. Il avoit servi quelque temps dans les troupes; mais il avoit quitté le service pour rester à Mâcon auprès de son pere, & cultiver avec lui la littérature. En attendant l'histoire détaillée de la vie de M. de Senecé, qui nous est promise, on peut consulter le *Mercure de France*, mai 1737, & le *Supplément* de M. Titon du Tillet, *mentionné ci-dessus*. Dans le *Mercure Suisse*, ou *Journal Helvétique*, janvier 1742, page 54, on parle d'une Dissertation sur les Romans, attribuée à M. de Senecé; & l'auteur qui en donne un extrait assez étendu, dit qu'il avoit cette dissertation entre les mains, sans déclarer si elle est imprimée ou manuscrite. L'extrait qu'il en donne montre que l'écrit doit être curieux. Voyez aussi la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, *in-fol.* tome premier, page 11 & 12.

Dans le même ouvrage, page 13, on parle de Brice Bauderon l'ancien, dont Antoine étoit arriere-petit-fils. Ce Brice étoit né en 1539, à Paray dans le Charollois, se fit recevoir docteur en médecine à Montpellier, & se rendit un des plus habiles praticiens de son temps. Il acquit, avec une grande réputation, des biens considérables; entr'autres la terre de Senecé, qui est restée à ses descendans, & dont ils portent le nom. Ayant rendu visite à l'abbé de Cluny, il fut pris & mené en prison par quelques ligueurs. Il paya une rançon excessive, qui lui couta une partie de son bien. Sa *Pharmacopée* est son principal ouvrage : il y en a eu beaucoup d'éditions. On a encore de lui : *Praxis in duos tractatus distincta : in primo, de febribus essentialibus, in secundo, de symptomatis in & morbis internis à capite ad pedes usque*, à Paris 1620, *in-4°*. Ce Brice Bauderon eut pour fils Gratien Bauderon, sieur de Senecé, qui exerça la profession de son pere, dans laquelle il fit de grands progrès. Il étoit encore fort jeune lorsqu'il composa un traité d'anatomie, & un autre des maladies épidémiques de son temps : on ne croit pas que ces traités aient été imprimés. Il a fait des notes sur la *Pharmacopée* de son pere; à Lyon 1628, *in-8°*. On y lit un *Discours apologétique sur la chalcite, faite par M. Gratien Bauderon.* Gratien Bauderon étoit pere de *Brice* Bauderon, lequel fut pere d'Antoine, *qui a donné lieu à cet article.* On a aussi des écrits de ce Brice Bauderon, savoir : 1. *La Gyvre mystérieuse, ou Explication de la famille de M. Colbert*; à Mâcon 1680, *in-8°*. 2. *Apollon François, ou Parallele des vertus héroiques, avec les propriétés du soleil, distribuées en cent devises, accompagnées d'explications*; à Mâcon 1681 & 1684, *in-12*. 3. *Paraphrase du Cantique des Cantiques*; à Mâcon 1684, *in-12*. 4. *Harangues prononcées aux assemblées des états du Mâconnois, & aux ouvertures des audiences*; à Mâcon 1685, *in-4°*. 5. *Le Coq royal, ou le Blason mystérieux des Armes de M. le chancelier Boucherat*; à Mâcon 1687, *in-12*. Il a laissé dix-huit ou vingt volumes manuscrits de philologie. * Voyez sur cette famille la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, tome premier, *in-folio*, page 11 & suivantes.

SENECÉ (baron de) *cherchez* BEAUFREMONT.

SENECHAL DE FRANCE, ancien officier de la couronne, avoit la surintendance de la maison du roi, & en régloit la dépense pendant la paix & en temps de guerre. Il avoit la conduite des troupes, & portoit le principal étendard. La dignité de sénéchal fut reconnue pour la premiere de la couronne, sous le roi Philippe I. Le grand sénéchal étoit quelquefois grand-maître de la maison du roi, gouverneur de ses domaines & de ses finances. Il rendoit la justice aux sujets du roi, étoit au-dessus des autres juges, & signoit aussi le premier dans les lettres-patentes que les rois faisoient expédier. Voici ce que l'on peut recueillir des titres anciens.

*Suite chronologique des Sénéchaux de France depuis l'an 980 jusques en 1190 ou environ.*

I. Geofroi I, comte d'Anjou, surnommé *Grisegonnelle*, fut honoré de la charge de sénéchal de France, tant pour lui que pour sa postérité, en reconnoissance des grands services qu'il avoit rendus à l'état sous le regne de Lothaire : il mourut devant le château de Marson, le 21 juillet 988.

II. Guillaume, sénéchal de France, autorisa de son seing le titre de la fondation du prieuré de saint Martin des Champs de Paris, l'an 1060.

III. Raoul, sénéchal de France, assista à la célébre assemblée des grands de France, que le roi Robert fit convoquer à Paris l'an 1067, pour être présens à la dédicace de l'église du prieuré de saint Martin des Champs.

IV. Frideric, sénéchal de France, souscrivit l'acte de l'immunité que le roi Philippe I accorda à l'église de S. Spire de Corbeil l'an 1071.

V. Robert, sénéchal de France, signa un titre en faveur du prieuré de saint Martin des Champs l'an 1079.

VI,

VI. Hugues, sénéchal de France, est nommé dans des lettres du mois de mars de l'an 1083. Quelques historiens ont cru qu'il étoit comte de Vermandois, & fils du roi Henri I, mais cela n'est pas certain.

VII. Gervais, sénéchal de France, autorisa de sa signature une concession faite à l'abbaye de S. Jean d'Angeli, l'an 1085.

VIII. Gui de Montlheri, dit *le Rouge*, comte de Rochefort en Iveline, seigneur de Gournai sur Marne, fut en grand crédit auprès du roi Philippe I, qui l'éleva à la dignité de sénéchal de France avant l'an 1095.

IX. Hugues de Montlheri, seigneur de Creci, sénéchal de France, souscrivit des lettres-patentes du roi Philippe I, données en faveur du prieuré de S. Eloi de Paris, l'an 1107.

X. Anseau de Garlande, seigneur de Gournai sur Marne, fut créé sénéchal de France l'an 1108, & gagna les bonnes graces du roi Louis *le Gros*, qui lui donna l'administration des affaires du royaume.

XI. Guillaume de Garlande, II du nom, seigneur de Livri, succéda à son frere Anseau dans la charge de sénéchal de France l'an 1118. Il étoit général de l'armée du roi au combat de Brennenville en Normandie, l'an 1119.

XII. Etienne de Garlande, fut premierement élu évêque de Beauvais vers l'an 1100, & fait chancelier de France en 1108. Après la mort de son frere Guillaume, il obtint l'office de sénéchal de France, & eut l'administration des principales affaires du royaume.

XIII. Raoul I, dit *le Vaillant*, comte de Vermandois, de Valois, d'Amiens & de Crespi, seigneur de Peronne, rendit des services considérables aux rois Louis *le Gros* & Louis *le Jeune* pendant leurs guerres. Il fut fait sénéchal de France l'an 1131, & établi régent du royaume pendant le voyage d'Outremer du roi, l'an 1147.

XIV. Thibaut I, dit *le Bon*, comte de Blois & de Chartres, fut élevé à la dignité de sénéchal l'an 1152, & rendit de grands services aux rois Louis *le Jeune* & Philippe-*Auguste*. * Le P. Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne.*

SÉNÉCHAL KERCADO (le) maison illustre de Bretagne, *cherchez* KERCADO.

SÉNÉCHAL-AU-DUC. C'étoit un grand officier créé par les ducs de Normandie, qui jugeoit les affaires pendant la cessation de l'échiquier. Il revoyoit les jugemens rendus par les baillis, & pouvoit les réformer. Il avoit soin de maintenir l'exercice de la justice & des loix par toute la province de Normandie. Par les lettres qui rendirent l'échiquier fixe & perpétuel en 1499, il est porté, qu'arrivant le décès du grand sénéchal de *Brezé*, cette charge demeureroit éteinte, & que sa jurisdiction seroit alors abolie.

SÉNÉCHAL, en Angleterre. Le grand sénéchal en Angleterre, nommé en anglois *Lord High-Steward*, est le premier officier de l'état, & comme le viceroi. Il est à peu près ce qu'étoient autrefois les maires du palais en France. Son pouvoir étoit si excessif, qu'on s'est cru obligé de supprimer cette charge. Henri de Bulling-Broock, fils de Jean de Gand, duc de Lancastre, qui parvint à la couronne sous le nom de Henri IV, est le dernier qui l'ait eue. Il y a cependant des cas où le roi fait encore un grand sénéchal, comme lorsqu'il s'agit du couronnement, ou de juger un pair du royaume accusé de quelque crime capital. Dans le premier cas le grand sénéchal tient sa cour dans le palais de Westminster. Il y reçoit les placets des nobles & d'autres personnes, qui ont droit de faire quelques fonctions dans la cérémonie du couronnement, & de recevoir certains émolumens. Dans la marche qui se fait le jour du couronnement, de l'église collégiale de Westminster, où le roi est sacré, jusqu'à la sale où il dîne, le grand sénéchal a rang immédiatement devant la personne du roi, & il porte en sa main la couronne de saint Edouard. Sa charge finit avec la cérémonie. Quand il s'agit de juger un pair ou une pairesse du royaume pour un crime capital, le grand sénéchal n'est créé encore que pour cette fois, & il fait ériger une cour exprès pour cela au milieu de la sale de Westminster. Ce sénéchal est proprement alors le juge de cette cour, mais il y fait venir les douze juges de la loi. Les pairs du royaume qui sont présens, condamnent ou absolvent l'accusé à la pluralité des voix, & la sentence est prononcée par le grand sénéchal. Quand celui-ci vient à la cour, il est accompagné des hérauts & sergens d'armes, qui marchent avec leurs masses devant lui, & l'huissier à la verge noire lui présente à genoux en entrant, une baguette blanche, qui est la marque de sa commission. Pendant le procès il est assis sous un dais révéré comme un roi. On le traite de *Grace*, titre qu'on donnoit autrefois aux rois d'Angleterre, avant qu'on leur donnât celui de *Majesté*. Le procès achevé, le grand sénéchal rompt publiquement sa baguette, & ainsi finit son office. * *Etat de la grande Bretagne*, tome 2, &c.

SÉNÉCHAUX en FRANCE. Les ducs s'étant emparé du pouvoir d'administrer la justice, & ne voulant pas l'exercer en personne, établirent des officiers pour la rendre en leur nom & sous leur autorité. Ils les appelloient *Baillis* en certains lieux, & *Sénéchaux* en d'autres. Mais lorsque les rois de la troisiéme race commencerent à réunir à la couronne les villes qui en avoient été démembrées, particulierement du temps de Hugues Capet, ils attribuerent aux juges ordinaires, c'est-à-dire aux baillifs & aux sénéchaux, la connoissance des cas royaux & des causes d'appel du territoire des comtes. Sous la seconde race, c'étoient des commissaires, ou *Missi Dominici*, que les vieux historiens nomment *Messagers*, qui jugeoient ces causes d'appel dévolues au roi. Ainsi ces baillifs & sénéchaux sous la seconde race, furent revêtus non-seulement du pouvoir des commissaires royaux ou *Missi Dominici*; mais ils succéderent en quelque sorte à toute l'autorité des ducs & des comtes, ensorte qu'ils avoient l'administration de la justice, des armes & des finances. Ils jugeoient en dernier ressort, ce qui a duré jusqu'au temps où le parlement fut rendu sédentaire par Philippe le Bel. Avant cela on ne remarque aucuns arrêts rendus sur des appellations des jugemens des baillis ou sénéchaux. Mais toutes les charges étant devenues perpétuelles par l'ordonnance de Louis XI, les baillis & les sénéchaux, non contens de n'être plus révocables, tâcherent encore à devenir héréditaires. C'est pourquoi les rois appréhendant qu'ils n'usurpassent l'autorité souveraine, comme avoient fait les ducs & les comtes, leur ôterent d'abord le maniment des finances, & ensuite le commandement des armées, en établissant des gouverneurs. On leur laissa seulement la conduite de l'arriere-ban, pour marque de leur ancien pouvoir. Enfin l'exercice de la justice a passé à leurs lieutenans. Il ne leur reste que la simple séance à l'audience, & l'honneur que les sentences & contrats sont intitulés en leur nom. Lorsque le sénéchal est présent, son lieutenant prononce, *Monsieur dit*, & lorsqu'il est absent, *Nous disons*. Le sénéchal de Lodunois est l'un des premiers sénéchaux royaux. Les autres sénéchaussées n'ont été réunies à la couronne que long-temps après. Les premiers rois de la troisiéme race n'avoient conservé que Paris, la Beauce, la Sologne, la Picardie & une partie de la Bourgogne. Le sénéchal de Bourdeaux est grand sénéchal de Guienne. La Provence est divisée en neuf Sénéchaussées sous un grand sénéchal. Il y a un sénéchal particulier dans chaque sénéchaussée. *Voyez* LIEUTENANT DE ROBE-COURTE. * François de Roye, *in tract. de missis Dominicis, eorum officio & potestate*, *in*-4°. Piganiol de la Force, *Nouvelle description de la France*, *&c. tom. I.* Furetiere, dans son *Dictionnaire* de l'édition de 1727, &c.

SENECIO, *cherchez* HERENNIUS SENECIO.

SENECTAIRE ou SAINT NECTAIRE (Magdeléne de) *cherchez* SAINT-NECTAIRE.

SENEF, bourg du Brabant, dans les Pays-Bas catholiques, sur les frontieres du Hainaut & du comté de Namur, est célébre par la victoire que les François, commandés par Louis de Bourbon, II du nom, prince de Condé, y remporterent en 1674, sur les Espagnols & les Hollandois, qui y furent défaits. * Baudrand.

SENEGA, pays aux environs de la riviere de même nom, dans la Nigritie en Afrique. La riviere de Sénéga est une branche du Niger, & se partage encore en plusieurs bras, qui après avoir formé plusieurs isles, grandes & petites, se rassemblent & se jettent dans l'Océan. Entre ces isles du Sénéga; celle que l'on nomme l'*isle de saint Louis*, est une des plus belles, & une habitation des François. Elle est accompagnée de deux autres, dont l'une est appellée l'*isle aux Rois*, & l'autre l'*isle aux Anglois*, parcequ'ils y ont une petite colonie, qui est maintenant déserte. Quelques voyageurs rapportent que le Sénéga est un royaume, & que la ville capitale a le même nom de Sénéga, ou celui de Tulucatan. D'autres disent qu'il n'y a point de royaume de Sénéga, & que dans ce pays on ne voit que des cases de Negres, qui composent des villages. Les royaumes que ceux-ci nomment dans le pays de Sénéga, qu'ils prennent pour toute la Nigritie, sont ceux de Foulles, Tombut, Brak, Guroloph Galain, Thim & Cahior. Ils disent que le pays où habitent les François appartenoit au roi de Brak, dont le royaume s'appelloit *Ouhalle*, & non pas Sénéga, quoiqu'il fût aux environs de la riviere de Sénéga. * *Relation de la Nigritie & du Sénéga.*

SENEQUE (Lucius Annæus *Seneca*) orateur, né à Cordoue en Espagne, composa des déclamations que nous avons encore aujourd'hui, & que l'on a faussement attribuées à son fils le philosophe. Il épousa une dame Espagnole, nommée *Elbia*, dont il eut trois fils; SENEQUE *le philosophe*; Annæus Novatus, depuis surnommé *Jule Gallion*, par adoption; & Annæus Méla, pere du poëte Lucain. Sénéque s'adonna entierement à l'étude de la philosophie. Novatus, célebre par son érudition, fut élevé à des charges publiques à Rome; & Méla se contenta de la fortune de son pere.

SENEQUE (Lucius-Annæus *Seneca*) philosophe Stoïcien, né à Cordoue peu avant la mort d'Auguste, vers l'an 13 de Jesus-Christ, fut instruit dans l'éloquence par son pere, & eut pour maîtres de rhétorique Hygin, Cestius & Asinius Gallus; ensuite dequoi il étudia la philosophie sous Socion *Alexandrin*, & Photin, de la secte des Stoïques. Dès le commencement de l'empire de Caligula, il donna des preuves de son savoir & de son éloquence en divers plaidoyers. Mais voyant que Caligula se piquoit d'être l'homme du monde le plus éloquent, il ne parla plus en public, de peur de donner de la jalousie à ce prince ambitieux & colere. Quelque temps après, étant soupçonné d'être un peu trop familier avec la veuve de son bienfaiteur Domitius, il fut relégué en l'isle de Corse, où il demeura près de deux ans, & où il écrivit ses livres de consolations, qu'il adressa à sa mere & à Polybe, & quelques autres ouvrages. Agrippine ayant épousé l'empereur Claude, rappella Sénéque, pour lui donner la conduite de son fils Néron, qu'elle vouloit élever à l'empire. Ce prince profitant des instructions de son précepteur, fut très-estimé, & passa les cinq premieres années de sa domination d'une maniere à servir de modèle aux meilleurs princes. Mais après que Poppée & Tigellin se furent rendus maîtres de son esprit, il s'abandonna à ces crimes abominables qui l'ont rendu la honte du genre humain. La vertu de Sénéque étoit une censure continuelle de ses vices. Il voulut s'en défaire, & se servit d'un de ses affranchis, nommé *Cléonice*, qui avoit ordre de lui donner du poison; mais la chose n'eut point d'effet, ou par le repentir de ce domestique, ou par la défiance de Sénéque, qui ne vivoit que de fruit, & qui ne buvoit que de l'eau. Quelque temps après, Néron sachant que son précepteur avoit su la conjuration de Pison contre sa personne, profita de cette occasion pour se défaire de lui. Il lui laissa le choix du genre de mort, & Sénéque se fit ouvrir les veines. Pendant ses derniers momens, il s'entretint avec ses amis qui pleuroient à l'entour de lui, & par de graves discours il tâcha d'arrêter leurs larmes, se servant tantôt de la douceur, tantôt de la sévérité. Sa femme *Pauline* se fit ouvrir en même temps les veines, pour mourir avec lui. Sénéque ennuyé des longueurs de la mort, pria Statius Annæus, son médecin, & son ancien ami, de lui donner un poison, qu'il lui gardoit depuis long-temps à tout événement. Mais les veines étant déja épuisées, & les membres froids, le venin n'eut pas le même moyen d'agir, & on fut obligé de l'étouffer avec la vapeur d'un bain chaud. Il mourut l'an 65 de Jesus-Christ, & le 12 du regne de Néron. Ce philosophe avoit été honoré des charges de préteur & de questeur, & même, selon quelques-uns, avoit été élevé au consulat. Nous avons diverses éditions de ses ouvrages, qui sont assez connus. Il faut éviter de les confondre avec ceux de son pere. Il y a eu des auteurs qui ont cru que Sénéque avoit été chrétien, & avoit eu commerce de lettres avec saint Paul. Mais pour être convaincu du contraire, il ne faut que remarquer ce que Tacite en rapporte, parlant de sa mort: *Comme il entroit dans le bain*, dit-il, *il prit de l'eau, dont il arrosa le plus proche de ses domestiques, & dit qu'il faisoit ces effusions à Jupiter le Libérateur.*

On ne doit point douter de la supposition des treize épîtres, tant de Sénéque à saint Paul, que de saint Paul à Sénéque, quoique saint Jerôme & saint Augustin semblent les avoir reconnues pour véritables. Car 1. ces lettres ne sont ni du style de saint Paul, ni de celui de Sénéque. Le style de celles qui sont attribuées à Sénéque, est barbare, & plein de termes peu latins. Les lettres que l'on rapporte sous le nom de saint Paul, ne ressentent en aucune maniere la gravité de cet apôtre. 2. Il y est dit que dans l'incendie de la ville de Rome, sous Néron, il n'y eut que cent trente-deux maisons de brulées, quoiqu'il soit certain qu'une grande partie de la ville fut consumée par le feu, comme le rapporte Tacite, qui assure que de quatorze quartiers de la ville il n'en resta que quatre entiers; qu'il y en eut trois, dont les maisons furent entierement consumées; & que dans les sept autres il en restoit très-peu. 3. La date de ces lettres est fausse; l'une est datée sous le consulat d'Aprianus & de Capiton, pour Vipsanius & Capiton, qui étoient consuls cinq ans avant l'incendie. L'autre est du mois de mars, & l'incendie ne commença, suivant Tacite, qu'au mois de mai. 4. Elles ne contiennent rien qui soit digne de saint Paul & de Sénéque. Il n'y a presque aucune pensée morale dans celles de Sénéque, ni aucune pensée chrétienne dans celles de l'apôtre.

Sénéque a composé plusieurs ouvrages de philosophie morale, suivant les principes des Stoïciens: *De ira*; *de consolatione*; *de providentia*; *de tranquillitate animi*; *de constantia sapientis*; *de clementia*; *de brevitate vitæ*; *de vita beata*; *de otio sapientis*; *de beneficiis*, & quantité de lettres morales. On lui attribue encore des questions naturelles, & des déclamations ou controverses. Ces derniers pourroient bien être l'ouvrage de son pere. Il avoit encore composé d'autres ouvrages d'histoire. Son apothéose de l'empereur Claude, en prose & en vers, a été traduite en françois, aussi en prose & en vers, par M. l'abbé Esquieu, connu par quelques autres piéces écrites avec politesse, & où regne le bon goût. Cette traduction a été imprimée dans les *Mémoires de littérature & d'histoire*, recueillis par le P. Desmolets de l'Oratoire, *tome premier*, *seconde partie*. Pour les tragédies qui portent le nom de Sénéque, & que quelques-uns attribuent au moins en partie au philosophe, c'est un recueil de tragédies de différens auteurs. La *Medée*, l'*Hippolyte* & les *Troades*, sont les

plus belles; l'*Octavie*, la *Thébaïde*, & les autres piéces sont beaucoup plus foibles ; mais il n'y a point d'anciens qui attribuent aucune de ces piéces à Sénéque *le philosophe*. La meilleure édition des tragédies de Sénéque est celle de Gronovius ; elle est préférable à celle de Thysius, *de Variorum*. * Tacit. *l.* 12, 14 & 15, *in annal.* Suéton. *in Neron.* Aulu-Gelle, Quintilien, &c. ne parlent point avantageusement de Sénéque. Jul. Scalig. *hypercrit. seu l.* 6, *poët.* Jos. Scalig. *in primis Scaliger.* Ger. Joan. Voss. *lib. singul. de poët. Lat.* Antoine Godeau, *hist. de l'église, fin du premier siécle.* René Rapin, *reflex. sur la poëtiq.* Hedelin d'Aubignac, *de la pratique du théâtre.* Rosteau, *sentimens sur quelques livres qu'il a lus.* Louis Thomassin, prêtre de l'Oratoire, *de la méthode d'étudier & d'enseigner chrétiennement les poëtes, l.* 1. Baillet, *jugem. des sav. sur les poëtes Latins.* Du Pin, *bibl. des aut. ecclés. des trois premiers siécles.*

SENEQUE, évêque de Jérusalem dans le II siécle, succéda à Philippe. Il étoit du nombre de ces évêques de la nation Juive qui succéderent à saint Jacques, depuis l'an 111, jusqu'à l'an 135.

SENEQUE, certain vieillard ignorant, renouvella les erreurs des Pélagiens dans la marche d'Ancone, vers l'an 493. Cet hérétique faisoit demeurer en même maison les clercs, les moines & les vierges sacrées, & osoit déchirer publiquement la mémoire de saint Augustin & de S. Jerôme. Le pape Gélase en étant averti, écrivit aux évêques de cette province des lettres, pour les exhorter à étouffer ces erreurs dans leur naissance. * *Epist.* 3, 4, 5 & 6.

SENÉS (Dominique de) capitaine dans le régiment de la Marine, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, & ingénieur du roi en chef, naquit le 28 octobre 1674, à Cuers, petite ville de Provence. Dès sa plus tendre jeunesse il aima les livres, & ce qui doit être compté, les bons livres. A cet âge les romans lui étoient insipides : rien ne lui plaisoit que le vrai. M. Blanchard, maître de mathématiques à Toulon, étant venu passer un été à Cuers, le jeune Senés apprit de lui les élémens de géométrie, dans laquelle il fit de si grand progrès, que M. de Riquet directeur des fortifications dans la basse Provence, pensa d'abord à attirer cet habile homme au service du roi : mais il avoit affaire à un philosophe qui aimoit la retraite qu'il s'étoit choisie, & dans laquelle il étoit soutenu par la femme qu'il avoit épousée en 1697. Cependant l'ingénieur le pressa si fortement dans toutes les occasions qu'ils eurent de se voir, qu'enfin M. de Senés donna son consentement. Il fut obligé de venir à Paris, & de se présenter à M. Sauveur, célebre géometre de l'académie des sciences, & chargé par la cour de l'examen des nouveaux ingénieurs. M. Sauveur offrit à M. de Senés de le remettre dans ses études géométriques : c'étoit une espece de préparation à l'examen. Le refus de cette offre surprit un peu l'examinateur, qui proposa au jeune géometre une question qu'on ne jugeoit pas qu'il pût résoudre. Cependant elle fut résolue sur le champ par les nouveaux calculs, surtout par le calcul intégral. L'ingénieur demanda à son tour la résolution d'une autre question fort embarassante. M. Sauveur y satisfit, dispensa M. de Senés de l'examen, & lui donna un certificat qui lui valut, avec le choix du département, des appointemens plus forts qu'à l'ordinaire. Cette distinction fit des jaloux ; mais elle étoit due à la supériorité du mérite. M. de Senés demanda d'être placé à Toulon, & il s'y trouva lorsque cette place fut attaquée par le duc de Savoye. Ce fut dans cette ville qu'il composa son traité *du Toisé des voutes*, dont M. Sauveur jugeoit l'impression nécessaire, & que M. le Pelletier, commissaire général des fortifications, auroit fait imprimer aux dépens du roi si la guerre ne l'en avoit empêché. On en trouve les extraits dans les mémoires de l'académie royale des sciences, années 1719 & 1722. L'ingénieur servit ensuite en Espagne dans l'armée des deux couronnes, & y reçut des blessures, dont il fut récompensé par une gratification. La guerre d'Espagne étant terminée, il fut placé en Languedoc ingénieur en chef du canal des Etangs, & chargé en même temps de celui des Launes en Provence. Il perfectiona le canal de Lunel, dont l'exécution avoit manqué deux fois ; il fit cesser les maladies qui regnoient à Aigues-mortes, par l'ouverture d'un grau qui établissoit la communication de la mer avec les étangs. C'est aussi à sa fermeté qu'on doit le canal des Launes, qui abaisse si considérablement les eaux du Rhône dans les grandes crues : il en soutint presque seul la possibilité. M. de Senés ayant été choisi pour remplir à Montpellier la place de mathématicien vacante par la mort de l'abbé de Lacan, & ayant pris séance dans la société royale des sciences de cette ville, il prouva dans un mémoire contre MM. Pitcarn & Hecquet, médecins célebres, que l'estomac a pour broyer les alimens trente fois moins de force qu'ils n'en supposoient, & contre M. Astruc, autre médecin, qu'il en a une réelle. En 1720, la cour voulut le charger de plusieurs commissions honorables & lucratives, qui ne le tenterent point, parcequ'il auroit fallu quitter sa famille. La voix publique lui adjugeoit le *grade* vacant par la mort du directeur général des fortifications de la province de Languedoc, mais la cour y nomma M. Frezier, ingénieur connu par ses ouvrages. M. de Senés n'y eut aucun regret : il se contenta de dire qu'il se seroit plaint de toute autre préférence. En 1721, on lui confia la conduite des travaux nécessaires pour empêcher la communication de la peste qui ravageoit la Canourgue. Il dirigea aussi l'esplanade de Montpellier ; & en 1739, il fut nommé par la cour commissaire avec trois autres pour visiter les marais de Saint-Gilles & d'Aigues-mortes, & pour voir si l'on pouroit les dessecher sans inonder ou les salins de Pécais, ou des terres considérables. A peine rétabli d'une dangereuse maladie, il fit une chute, qui peu de temps après fut suivie d'un vomissement de sang considérable, qui termina sa vie le 11 août 1740. De neuf enfans de son mariage, il ne reste qu'un fils, conseiller à la cour des comptes de Montpellier, & qui est aussi un des associés de la société royale des sciences de la même ville. Son éloge est imprimé dans le recueil intitulé, *Assemblée publique de la société royale des sciences, tenue dans la grande sale de l'hôtel de ville de Montpellier, le* 2 *décembre* 1745, à Montpellier, 1746, *in-4°.* On trouve un extrait du même éloge dans le *journal des savans*, mois de janvier 1747 ; & dans les *mémoires pour l'histoire des sciences & des beaux arts*, mois de février de la même année. L'éloge de M. de Senés est de M. de Carney, associé de la société royale. Dans les *mémoires pour l'histoire des sciences*, &c, on nomme de Riquet, celui qui dans le *journal des savans* est nommé de Niquet.

SENEZ, ville de France dans les montagnes de Provence, a un évêché suffragant d'Embrun. Quelques auteurs ont crut que Ptolémée fait mention de cette ville en parlant de celle qu'il nomme *Sanitium*, dans les Alpes maritimes ; mais ils se trompent, puisque Sénez n'est point dans le pays des Védiandins. Les Latins la nomment *Civitas Sanitiensium, Sanesios* & *Sanitium.* Le plus ancien évêque dont nous ayons connoissance, est Ursius, qui a souscrit à l'épître synodale des prélats des Gaules au pape saint Léon. L'église cathédrale est dédiée sous le titre de l'assomption de Notre-Dame. Le chapitre qui étoit autrefois de l'ordre de saint Augustin, fut sécularisé par le pape Innocent X, en 1647. Il est composé d'un prevôt, d'un archidiacre, d'un sacristain & de cinq chanoines, dont l'un est camerier ; outre un curé & trois autres ecclésiastiques. La ville est petite & peu considérable : sa juris-

diction temporelle est en partage entre l'évêque, le chapitre & le comte de Carces. * Ptolémée, *l. 3, c. 1.* Bouche, *hist. de Provence.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.*

SENFRED, roi des East Saxons, ou Saxons Orientaux, en Angleterre, étoit le plus jeune fils de *Sebbi.* Il succéda à son frere *Sigeard*; mais il ne regna que sept ans.

SENGEBERE (Polycarpe) jurisconsulte au XVII siécle, étoit de Brunswick. Il a écrit contre le livre *de mutuo* de Saumaise. Il disputa une chaire en droit de l'université d'Angers, contre un nommé Macquin. M. Ménage, qui avoit été son disciple, ne s'oublia point, pour lui rendre service dans cette occasion; mais Macquin lui fut préféré, parcequ'il en savoit plus que lui. Néanmoins à cause de son mérite & de sa capacité, messieurs d'Angers lui firent une pension de cent écus par an, pour l'obliger à rester dans leur ville; & M. de Boilesve, conjointement avec quelques autres personnes, lui en donna autant; de sorte qu'il avoit six cens livres chaque année. On voulut l'accuser d'avoir corrompu ses juges, quoiqu'il eût du dessous; mais M. Ménage fut son défenseur. On dit aussi que le même plaida pour M. Sengebere, qui vouloit répudier sa femme pour cause d'adultere.* *Menagiana.* Bayle, *dict. critiq.*

SENGHAM (Guillaume) Anglois, de basse naissance, fut professeur en théologie, & se fit religieux de l'ordre de saint Augustin. Il a fait des livres, qui ont pour titre; *De legibus & fide*; *De remediis tentationum*; *De claustro animæ, &c.* Il florissoit vers l'an 1260, sous Henri III, roi d'Angleterre. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

SENGLE (Claude de la) quarante-septiéme grand-maître de l'ordre de saint Jean de Jérusalem, qui pour lors résidoit à Malte, succéda en 1553, à Jean d'Homedes, & fut élu absent, pendant qu'il étoit ambassadeur pour l'ordre à Rome. Il étoit aussi grand hospitalier & chef de la langue de France. Lorsqu'il fut arrivé à Malte, le premier jour de l'an 1554, il fit travailler aux fortifications de la ville, & fit clorre de bonnes murailles & de bastions l'isle de saint Michel, qui fut appellée l'*isle* ou *la cité de Sengle.* Vers ce temps, l'empereur voyant que la religion n'avoit pu accepter la donation de la ville d'Africa, entre Tunis & Tripoli, la fit démolir à force de mines, & témoigna qu'il auroit voulu en avoir fait autant de Tripoli, comme le grand-maître d'Homédes le lui avoit conseillé. L'an 1555 le grand-maître de la Sengle fit réformer les statuts de l'ordre, & en fit un volume nouveau, qui fut approuvé par le pape. L'année suivante, François de Lorraine, grand-prieur de France frere, du duc de Guise, arriva à Malte avec deux galeres & un navire, chargés de toutes sortes de provisions. Il donna à l'église de Malte l'image de S. Jean-Baptiste, l'aigle de S. Jean l'Evangéliste, & la statue de Moyse, le tout de bronze, avec de riches paremens pour l'autel, & d'autres présens pour l'infirmerie. Le grand-maître le fit seoir au conseil près de sa chaise, au-dessus de l'évêque de Malte; mais il ne lui permit néanmoins d'opiner qu'à son rang. Dans l'église, le grand-prieur eut sa place avant tous les grands-croix: distinction qui ne fut accompagnée d'aucune cérémonie particuliere. Après quatre années de gouvernement, pendant lesquelles le grand-maître de la Sengle n'oublia rien de tout ce qui pouvoit contribuer à la sureté de l'isle, & au bien de la religion, il mourut en 1559, regretté de tout le monde, & eut pour successeur *Jean* de la Valette. * Bosio, *histoire de l'ordre de saint Jean de Jérusalem.* Naberat, *priviléges de l'ordre.*

SENGUERD (Arnold) docteur & professeur en philosophie à Amsterdam, étoit de cette même ville. Il étudia en philosophie à Leyde sous Burgersdice, & fut reçu docteur dans cette faculté à l'âge de 19 ans. Il passa de-là à l'étude de la théologie calviniste; & après y avoir fait des progrès, il alla s'y perfectioner à Franeker sous Amesius & Maccovius. Sa réputation lui obtint une chaire de professeur en métaphysique & en physique dans l'université d'Utrecht. Après y avoir professé long-temps, il fut appellé pour exercer la même profession dans l'école d'Amsterdam sa patrie, & y fut recu au mois de mai 1648, par une harangue qu'il fit sur le véritable philosophe, qu'il donna depuis au public. Le magistrat le fit ensuite son bibliothécaire, & un des scholarques de son collége. Il a publié divers ouvrages; une logique; une idée de la métaphysique; un collége sur la même science; un collége de physique; une introduction à cette science; un collége de morale; une ostéologie du corps humain; un petit ouvrage *de ostento Dolano.* Il suivoit presque en tout le sentiment d'Aristote. Il mourut en 1667, âgé de 56 ans. Il laissa un fils unique nommé *Wolfred* Senguerd, docteur en philosophie & en droit, professeur en philosophie à Leide, bibliothécaire dans l'université. Il a donné divers ouvrages au public sur la philosophie. * Janus Klenckius, *oraison funebre* d'Arnold Senguerd. *Mem. du temps.*

SENIGAGLIA, ville d'Italie dans le duché d'Urbin, sur la côte du golfe de Venise, avec évêché suffragant de l'archevêché d'Urbin, est un ouvrage des anciens Gaulois Sénonois, qui s'établirent en ce pays, & fut pour cela nommée *Sena Gallica* ou *Senogallia.* Cette ville est petite, mais assez jolie & assez forte, avec un beau port dans le même endroit où elle reçoit la riviere de *Nigola.* Les Malatestes & les ducs d'Urbin ont été successivement maîtres de Sénigaglia, qui est présentement dans l'Etat Ecclésiastique. Le cardinal Antoine Barberin, évêque de cette ville, y publia des ordonnances synodales en 1627. Cette ville est célebre dans l'histoire par la défaite d'Asdrubal; la montagne voisine en a pris le nom de *Mont d'Asdrubal*; & la plaine qui est aux environs, s'appelle *Malarota.* * Schraderus.

SENKAN, petite ville de Perse, à une journée de Sultania, vers l'occident, sur la route de Derbent à Ispahan. C'est la meilleure place de rafraîchissement qu'on trouve sur toute cette route. Il y a grande abondance d'oranges, de citrons, de grenades & de raisins, du veau & du mouton à bon marché. Elle est située dans une plaine, qui est d'ailleurs séche & stérile. Elle étoit fort marchande avant que Tamerlan l'eût si fort ruinée, qu'il n'y a pas d'espérance qu'elle se rétablisse. * Struis, *page* 301.

SENLIS, sur la Nonnette, ville de France en Valois, avec évêché suffragant de Reims. Les Latins la nomment *Sylvanectum*; & quelques-uns la prennent pour l'*Augustomagus* de Ptolémée, & la *Sylviacum* de Loup de Ferrieres. Cette ville est située dans un endroit fort agréable, près de la forêt de Rets, qui lui a donné son nom. Saint Procul fonda l'église de Senlis, dont il fut premier évêque. Outre la cathédrale, qui est consacrée sous le titre de Notre-Dame, il y a sept paroisses, y compris les deux des Fauxbourgs, deux collégiales & une abbaye de chanoines réguliers de la congrégation de France. Il y a aussi bailliage & siége présidial, une prevôté royale pour la ville & banlieue, les justices de l'église de Notre-Dame, & des chapitres de saint Rieul & de saint Framboud, une élection, un grenier à sel, une maréchaussée, une maîtrise particuliere des eaux & forêts, & une capitainerie royale des chasses. Senlis souffrit un siége contre la ligue, & vit le combat qui s'y donna entre les ducs de Longueville & d'Aumale; celui-ci ligueur, & l'autre du parti du roi. * Sammarth. *Gall. christ.*

### *Conciles de Senlis.*

Le premier concile qui porte le nom de cette ville, fut célébré en 863, dans une maison de campagne voisine, dite *Convicinus.* Rothades de Soissons y fut privé de l'épiscopat, pour avoir déposé injustement un prêtre. Hincmar de Reims, ancien ennemi de ce prélat, y présidoit. Charles *le Chauve* assembla les évêques des

provinces de Sens & de Reims à Senlis l'an 873, pour y faire le procès à son fils Carloman, qui étoit diacre, & s'étoit révolté contre lui. Ce malheureux prince y fut convaincu de ce crime; puis aveuglé & mis dans l'abbaye de Corbie, d'où il sortit secrétement, & se retira auprès de son oncle Louis *le Germanique*, qui lui donna l'abbaye d'Epternac, où il mourut peu de temps après. L'an 990, Arnoul de Reims présida à un concile de Senlis, où Charles, duc de Lorraine, fut excommunié pour avoir mis en prison Adalberon, évêque de Senlis, & ruiné tout le pays voisin. On en célébra un autre en 1310, pour les affaires des Templiers. L'an 1315, on y tint un concile national contre Pierre de Latilli, évêque de Châlons, accusé de quelques violences. En 1318, Robert de Courtenai, archevêque de Reims, présida à un concile assemblé contre les usurpateurs des biens ecclésiastiques. Guillaume de Trie, successeur de Robert, en tint un en 1326; & en 1402, les prélats s'y assemblerent pour chercher les moyens de finir le schisme entre Boniface IX & Benoît XIII. Le cardinal François de la Rochefoucaud y publia des ordonnances en 1620, comme Artur Fillon en avoit publié dans le XVI siécle.

SENLIS, l'une des plus anciennes maisons de l'Isle de France, tiroit son origine des anciens comtes de Senlis, dont une branche prit depuis le nom de *Bouteiller*, conjointement avec celui de Senlis, à cause que plusieurs seigneurs de cette maison avoient possédé la charge de bouteiller en France. L'on en rapporte ici la postérité depuis.

I. Rothold de Senlis, seigneur de Chantilli & d'Ermenonville, chevalier, qui vivoit sous le regne du roi Hugues *Capet*, & fut pere de Foulques, qui suit; & de *Gui* de Senlis, dont on ne trouve que le nom.

II. Foulques de Senlis, seigneur de Chantilli & d'Ermenonville, vivoit en 1027, & laissa de *N*. sa femme, Landri, qui suit; & *Garnier* de Senlis, nommé en une charte du roi Philippe I de l'année 1076, lequel fut pere de *Gautier* de Senlis, vivant du temps du roi Louis *le Gros*.

III. Landri de Senlis, seigneur de Chantilli & d'Ermenonville, épousa *Ermengarde*, dont il eut Gui I du nom, qui suit; *Hubert*, chanoine de l'église de Paris en 1119; & *Simon* de Senlis, qui passa en Angleterre, où il s'établit, & donna origine aux comtes de Huntington & de Northampton.

IV. Gui de Senlis, I du nom, seigneur de Chantilli, d'Ermenonville, de Villepinte, de Brai-sur-Onette, surnommé *de la Tour*, fit des grands biens au chapitre de l'église de Senlis & au prieuré de saint Martin des Champs, & vivoit en 1099 & 1106. Il avoit épousé *Berthe*, dont il eut *Gui* de Senlis, II du nom, qui fut élevé auprès du roi Louis VI, dit *le Gros*, signa plusieurs chartes accordées à l'abbaye de saint Denys en France, & au prieuré de saint Martin des Champs, comme bouteiller de France, & mourut sans postérité en 1112; *Louis*, qui défendit pendant quelque temps le Ponte-Audemer, qui étoit assiégé par Henri I du nom, roi d'Angleterre, en 1124. Il fut depuis pourvu de la charge de bouteiller de France, qu'il exerçoit en 1128, & vivoit encore en 1132; Guillaume I du nom, qui suit; & *Etienne* de Senlis, qui fut fait chancelier de France en 1106, par le roi Philippe I, dont il se démit. Il fut depuis doyen de l'église d'Orléans en 1113, évêque de Paris en 1123, & mourut le 30 juillet 1140.

V. Guillaume de Senlis, I du nom, surnommé *le Loup*, seigneur de Chantilli, d'Ermenonville, de Villepinte, de Braye-sur-Onette, &c. succéda à son frere en la charge de bouteiller de France, qu'il exerça depuis l'an 1129 jusqu'en 1147, & eut de *Berthe* sa femme, Gui III du nom, qui suit; *Barthelemi*, doyen de l'église de Paris, puis évêque & comte de Châlons en 1147, qui mourut au voyage de la Terre-sainte en 1151; *Pierre*, archidiacre de l'église de Soissons; *Etienne*, doyen de l'église de Senlis, vivant en 1182; & Hugues, qui fit *la branche des seigneurs de* Villepinte, *rapportée ci-après*.

VI. Gui de Senlis, III du nom, seigneur de Chantilli, d'Ermenonville, Montespillouer, Brasseuse, Brai, &c. fut bouteiller de France après son pere, & mourut en 1188. Il avoit épousé en 1152, *Marguerite* de Clermont, dame en partie de Lusarches, fille de *Renaud* II du nom, comte de Clermont en Beauvaisis, & de *Clémence* de Bar, morte le 29 octobre 1178, dont il eut Gui IV du nom, qui suit; *Guillaume*, surnommé *le Bouteiller* & *le Loup*, seigneur de Brasseuse, mort sans postérité après l'an 1190; *Renaud*, surnommé *le Bouteiller*, évêque de Toul en 1210, & que Matthieu de Lorraine, son prédécesseur, qui avoit été déposé, fit assassiner le 10 avril 1217; Nevelon, qui fit *la branche des seigneurs de* Brasseuse, *rapportée ci-après*; *Mahaud*, morte le 18 octobre ......... & *Adeline* de Senlis, vivante en 1180.

VII. Gui de Senlis, IV du nom, seigneur de Chantilli, d'Ermenonville, de Lusarches, de Montespilloüer, de Coye, de Brai & de Montmeliand, fut fait chevalier en 1181, puis fut pourvu en survivance de la charge de bouteiller en France par le roi Philippe *Auguste*. Il prit la croix en 1190, pour accompagner le roi au voyage de la Terre-sainte. Il y fit un second voyage où il fut fait prisonnier à Damiéte par les Infidéles, d'où étant de retour, il mourut le 16 oct. 1221. Il avoit épousé avant l'an 1187, *Elizabeth*, fille d'*Enguerrand* II du nom, seigneur de Trie, dont il eut Gui V du nom, qui suit; Guillaume II, qui continua *la postérité rapportée après celle de son frere aîné*; Raoul, qui fit *la branche des seigneurs d'*Ermenonville, *rapportée ci-après*; & *Marie* le Bouteiller de Senlis, vivante en 1210.

VIII. Gui le Bouteiller de Senlis, V du nom, seigneur de Chantilli, Ermenonville, &c, épousa *Elizabeth* de Garlande, fille de *Guillaume* V du nom, seigneur de Livri, & d'*Alix* de Châtillon. Elle prit une seconde alliance avec *Jean* de Beaumont, chambrier de France, ayant eu de son premier mariage, Gui VI, qui suit.

IX. Gui le Bouteiller de Senlis, VI du nom, seigneur de Chantilli, d'Ermenonville, &c. mourut au siége de Damiéte, outre-mer, le 8 août 1248, sans laisser de postérité de *Marguerite* de Milli, sa femme.

VIII. Guillaume le Bouteiller de Senlis, II du nom, fils puîné de Gui IV du nom, & d'*Elizabeth* de Trie, fut seigneur de Chantilli, Courteuil, Montméliand, &c, vivoit en 1239. Il avoit épousé *Alix* de Mauvoisin, fille de *Gui*, seigneur de Rosni, & d'*Alix* de Porrhoët, dont il eut Jean I du nom, qui suit; *Gui*, mort sans postérité; & *Agnès* le Bouteiller de Senlis, vivante en 1254.

IX. Jean le Bouteiller de Senlis, I du nom, seigneur de Chantilli, &c, mort en 1286, avoit épousé *Jeanne* d'Aunoi, dame de Mouci-le-neuf, fille & héritiere de *Pierre* d'Aunoi, seigneur de Mouci-le-Neuf, & sénéchal de Dammartin, dont il eut Guillaume III, qui suit; & *Raoul* le Bouteiller de Senlis, seigneur de Courteuil, mort le 10 février 1332 sans alliance.

X. Guillaume le Bouteiller de Senlis, III du nom, seigneur de Chantilli, Montmeliand, Mouci-le-Neuf, &c, servit en la guerre de Flandre en 1303, & vivoit encore en 1333. Il avoit épousé, 1°. en 1288, *Léonore* de Beausault, fille de *Guillaume*, seigneur de Beausault: 2°. *Blanche* de Montmorenci, fille d'*Erard*, seigneur de Conflans, & de *Jeanne* de Longueval sa premiere femme, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de son premier mariage furent *Guillaume* le Bouteiller de Senlis, IV du nom, seigneur de Chantilli, Montmeliand, Mouci-le-Neuf, &c, qui dissipa & vendit tous ses biens, & mourut sans postérité de *Jeanne* de Clermont, sœur de *Jean* de Clermont, seigneur de Chantilli, maréchal de France, & fille de

*Raoul* de Clermont, seigneur de Thorigni, & de *Jeanne* de Chambli, dame de Montgobert; JEAN II, qui suit; *Jeanne*, mariée, 1°. à *Matthieu* V du nom, seigneur de Montmorenci, d'Escouen & de Damville: 2. à *Jean* de Guynes, vicomte de Meaux, seigneur de la Ferté-Gaucher, &c; & *Isabeau* le Bouteiller de Senlis, alliée 1. à *Jean* de la Tournelle, seigneur de Villiers: 2. à *Simon* du Hamel, seigneur de Lignieres en Picardie.

XI. JEAN le Bouteiller de Senlis, II du nom, seigneur de Courteuil & de Belloi, épousa 1. *Jeanne* de Villebéon: 2. *Jeanne* de Lusarches, dont il n'eut point d'enfans. Il laissa de la premiere, GUILLAUME V, qui suit.

XII. GUILLAUME le Bouteiller de Senlis, V du nom, seigneur de Courteuil, de Belloi, &c, mourut sans postérité de *Marguerite* de Cugnieres, dame de Saintines, fille de *Pierre*, seigneur de Cugnieres, & de *Jeanne* de Nouri, dame de Saintines & de Brasseuse. Elle se remaria à *Pierre*, seigneur de Sermoise, &c, dont elle eut pour fille unique *Marie* de Sermoise, dame de Saintines, Brasseuse, Mouci-le-Neuf, Curlu, &c, qui épousa avant l'an 1387, *Guillaume* le Bouteiller, II du nom, seigneur de Chartier, &c, *ainsi qu'il sera remarqué ci-après.*

*SEIGNEURS D'ERMENONVILLE.*

VIII. RAOUL le Bouteiller de Senlis, troisiéme fils de GUI IV du nom, seigneur de Chantilli, &c, & d'*Elizabeth* de Trie, fut seigneur d'Ermenonville, Montespillouer, de Lusarches en partie, &c, & mourut en juin 1250. Il avoit épousé, 1. en 1230, *Jeanne* de Rougemont, fille de *Gui*, seigneur de Rougemont, & d'*Isabeau* d'Acheres: 2. *Marguerite* de Corbeil, fille de *Jean* de Corbeil, & de *Jeanne*, dame de Lorri. Du premier mariage vint *Jeanne* le Bouteiller, alliée à *Thibaut*, comte de Beaumont, seigneur en partie de Lusarches. Du second sortirent RAOUL II, qui suit; *Guillaume*, seigneur de Montespillouer, mort sans enfans de *Jeanne* sa femme; *Geofroi*, chanoine & archidiacre de Beauvais, puis de Sens, qui vivoit encore en 1294; & *Anseau* le Bouteiller, seigneur en partie de Lusarches & de Coye, qui vivoit en 1287, & eut de *Jeanne* sa femme, une fille unique, nommée *Marguerite* le Bouteiller, morte jeune.

IX. RAOUL le Bouteiller, II du nom, seigneur d'Ermenonville, Montespillouer, Dravel & de Lorri en la prevôté d'Orléans, fut l'un des seigneurs qui assisterent à la chevalerie de Philippe de France, fils du roi S. Louis, le jour de la Pentecôte 1267, & qui y eurent robes d'hermine. Il mourut en 1276. Il avoit épousé *Marguerite* de l'Isle-Adam, dont il eut *Gui*, seigneur d'Ermenonville & de Dravel, vivant en 1311, & mort sans enfans de *Jacqueline* de Soisi; GUILLAUME, qui suit; *Jean*, mort sans alliance; *Raoul*, chanoine d'Orléans; & ADAM le Bouteiller de Senlis, qui a fait *la branche des seigneurs de* MONTESPILLOUER *& de* NOISI, *rapportée ci-après.*

X. GUILLAUME le Bouteiller, I du nom, seigneur d'Ermenonville, de Montespillouer, de Lorri & des Ruées, épousa avant l'an 1290, *Jeanne*, fille de *Geofroi*, seigneur de la Chapelle, dont il eut GUI II, qui suit; *Geofroi*, chancelier & chanoine de Chartres & de la sainte Chapelle de Paris, premier chapelain du roi, mort le 3 juillet 1377; *Isabeau* & *Marguerite* le Bouteiller, mortes sans alliance.

XI. GUI le Bouteiller, II du nom, seigneur d'Ermenonville, de Lorri, &c. mort avant l'an 1350, avoit épousé *Blanche* de Chauvigni, fille de *Philippe*, seigneur de Leroux, de Saint-Chartier & de Neufui Pailloux en Berri, & de *Blanche* de Beaujeu, dont il eut GUI III, qui suit; GUILLAUME, qui a fait *la branche des seigneurs de* SAINT-CHARTIER, *rapportée ci-après; Marie*, alliée 1. à *Renaud* de Saint-Maard, seigneur de Vineul & de Bertecourt: 2. à *Oger* II du nom, seigneur d'Anglure & de Chemisi; *Jeanne* mariée 1. à *Guillaume* de Courci: 2. à *Nicolas* Bracque, seigneur de Châtillon-sur-Loing, & de Saint-Maurice-sur-Laveron; & *Raoul* le Bouteiller, seigneur de Montespillouer, mort à la bataille de Poitiers en 1356, qui avoit épousé *Marguerite* de Courtenai, fille de *Philippe*, seigneur de la Ferté-Loupierre, & de *Marguerite* d'Arrablai, dont il eut pour fille unique *Jeanne* le Bouteiller, dame de la Ferté-Loupierre, de Croquetaine & d'Arrablai en partie, mariée avant le 3 décembre 1364, à *Erard* de Thianges, seigneur de Marolles.

XII. GUI le Bouteiller, III du nom, seigneur d'Ermenonville, de Leroux, &c. vivoit en mars 1384, que son fils le fit interdire par arrêt. Il avoit épousé *Marie* de Cherchemont, fille de *Guillaume*, seigneur de Cherchemont, & de *Catherine* Lapsault, dont il eut *Jean*, mort sans alliance après l'an 1394; & *Blanche* le Bouteiller, mariée 1. le 11 février 1362, à *Philippe* de Lespinasse: 2. vers l'an 1365, à *Imbaut*, seigneur du Peschin: 3. vers l'an 1376, à *Godefroi* d'Auvergne, dit *de Boulogne*, seigneur de Montgascon & de Rochesavine.

*SEIGNEURS DE SAINT-CHARTIER.*

XII. GUILLAUME le Bouteiller, fils puîné de GUI II du nom, seigneur d'Ermenonville, &c, & de *Blanche* de Chauvigni, dame de Saint-Chartier, &c, fut seigneur de Saint-Chartier, de Neufui-Pailloux & Villedieu, vivoit en 1374, & épousa *Jeanne* de Meudon, dont il eut GUILLAUME II du nom, qui suit.

XIII. GUILLAUME le Bouteiller, II du nom, seigneur de Saint-Chartier, Villedieu, Neufui-Pailloux, Saintines, Montespillouer, Mouci-le-Neuf, &c, conseiller & chambellan du roi, sénéchal d'Angoumois & de Limosin, mourut l'an 1420. Il avoit épousé avant l'an 1387, *Marie* de Sermoises, dame de Saintines, Brasseuse, Mouci-le-Neuf, Curlu, &c, fille unique de *Pierre* de Sermoises, seigneur de Curlu, & de *Marguerite* de Cuignieres, dame de Saintines, dont il eut *Charles* seigneur de Saint-Chartier, qui mourut à la bataille de Baugé en 1421, sans postérité légitime; & *Guillaume* le Bouteiller, III du nom, seigneur de Saint-Chartier, Villedieu, &c, chambellan du duc d'Orléans, qui se trouva au siége de Montargis en 1427, & mourut fort âgé, sans avoir été marié, le 20 août 1461.

*SEIGNEURS DE MONTESPILLOUER, NOISI, & ORVILLE.*

X. ADAM le Bouteiller, fils puîné de RAOUL le Bouteiller, II du nom, seigneur d'Ermenonville, & de *Marguerite* de l'Isle-Adam, fut seigneur de Montespillouer, de Coye & de Noisi près Beaumont, & chambellan du roi Philippe *le Bel*. Il avoit épousé *N.* dont il eut *Gui* seigneur de Montespillouer, mort sans enfans de *Guillemette* de Ruilli, sa femme; *Amauri*, seigneur de Coye & de Noisi, mort en 1346, sans lignée; ADAM, qui suit; ANSEAU, qui continua la *postérité rapportée après celle de son aîné; Jean*, qui laissa des enfans de *Marguerite* de Machaut, laquelle étoit veuve en 1361; *Jacqueline*, mariée 1. à *Jean* du Chastel, seigneur de Vienne-en-Brie: 2. à *Pierre* de Beaumont, seigneur de Charni; & *Jeanne* le Bouteiller, alliée 1. à *Pierre* de Machaut: 2. à *Louis* de Beaumont, seigneur de Sainte-Geneviéve.

XI. ADAM le Bouteiller, II du nom, seigneur de Noisi, épousa *Jeanne* du Chastel, dame de Coudrai, dont il eut *Jean*, muet de naissance, vivant en 1395; & *Isabeau* le Bouteiller, mariée 1. à *Gaucher* du Chastel, seigneur de Malicorne: 2. à *Pierre* de Villaines.

XI. ANSEAU le Bouteiller, fils puîné d'ADAM seigneur de Montespillouer, &c, fut seigneur d'Or-

ville, valet tranchant du roi Philippe *de Valois*, & vivoit en 1342. Il avoit épousé *N.* dont il eut ANSEAU II, qui suit.

XII. ANSEAU le Bouteiller, II du nom, seigneur d'Orville, écuyer d'écurie de Charles duc d'Orléans, épousa *Nicolle* de l'Hôpital, fille de *Jean* de l'Hôpital, & de *Jeanne* Bracque, dame de Choisi-aux-Loges, dont il eut *Jean*, seigneur d'Orville, vivant en 1445; & *N.* le Bouteiller, mariée à *Philippe* Ridel, écuyer.

*SEIGNEURS DE BRASSEUSE.*

VII. NEVELON de Senlis, dit *le Bouteiller*, fils puîné de GUI de Senlis, III du nom, seigneur de Chantilli, &c, fut seigneur de Brasseuse, & épousa *Alix*, dont il eut GUILLAUME, qui suit, & *Agnès* le Bouteiller, mariée à *Raoul* seigneur de Franconville.

VIII. GUILLAUME de Senlis, seigneur de Brasseuse, vivant en 1241, avoit épousé 1. *Béatrix*: 2. *Isabelle*, dite *de Braibant*, veuve de *Jean* d'Orléans, & fille de *Miles* de Provins, dit *de Braibant*, seigneur du Plessis, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier mariage furent, 1. *Guillaume*, qui ne laissa qu'une fille, dame de Brasseuse, mariée à *Gui* de Néri, seigneur de Saintines; & 2. JEAN, qui suit.

IX. JEAN de Senlis, dit *le Bouteiller*, suivit Charles de France, comte d'Anjou, au royaume de Sicile, & y fut grand maréchal. Il épousa *Jeanne* de Chaumont, fille de *Gilles* seigneur de Latainville, dont il eut *Gilles* de Brasseuse, seigneur de Latainville, vivant en 1296.

*SEIGNEURS DE VILLEPINTE, & de* CHARENTON.

VI. HUGUES de Senlis, fils puîné de GUILLAUME de Senlis, I du nom, seigneur de Chantilli, d'Ermenonville, &c, bouteiller de France, fut seigneur de Villepinte & de Charenton, & laissa d'*Adeline* sa femme, HUGUES II qui suit; & *Renée* de Senlis, mentionée dans un titre de l'abbaye de S. Denys.

VII. HUGUES de Senlis, II du nom, dit *le Loup*, seigneur de Villepinte & de Charenton, mort avant l'an 1248, avoit épousé 1. *Jeanne* de la Pie: 2. *Marie*. Du premier mariage vint *Eustache* de Senlis, mariée à *Philippe* de Noëmi. Du second sortirent GUI, qui suit; *Guillaume*, qui épousa *Agnès*; & *Adélais* de Senlis, mariée à *N.* seigneur de Thieux.

VIII. GUI de Senlis, seigneur de Villepinte & de Charenton, vivoit en 1253, & épousa *Isabeau* de Pomponne, dont il eut HUGUES III, qui suit; *Marguerite*, alliée à *Renaud* de Pomponne; & *Adelvie* de Senlis, religieuse en l'abbaye d'Hyeres.

IX. HUGUES de Senlis, III du nom, seigneur de Villepinte & de Charenton, vendit en 1281, avec *Peronelle*, dite *Comtesse*, sa femme, tout ce qu'il avoit à Villepinte aux abbé & religieux de saint Denys en France. * Justel, *hist. de la maison d'Auvergne.* Blanchard, *hist. des présid.* Le P. Anselme, *hist. des grands offic. &c.*

SENNA, lieu qui borne la Terre-sainte, du côté du midi. * *Nombres*, 34, 4.

SENNAAR, campagne de Babylone, où fut bâtie, par Nembrod, la tour prodigieuse de Babel. *Voyez* ASSUR. * *Gen.* 10. Samuël Bochart, *Phaleg. liv.* 1, *c.* 5.

SENNACHERIB, roi des Assyriens, succéda à son pere *Salmanazar*, vers l'an du monde 3318, & 717 avant J. C. Il fit de grandes conquêtes dans la Palestine & dans les provinces voisines, entra en Egypte, & en fit la conquête sur Sethon, prêtre de Vulcain. Etant irrité contre Ezéchias roi de Judée, il envoya Rabsacés lui faire des menaces, se moquant de la confiance que ce prince avoit en Dieu, contre les forces d'un monarque à qui jusqu'alors nulle puissance n'avoit résisté. Ezéchias entendant ces insultes, se couvrit d'un sac, & alla dans le temple, où il fit lire les lettres remplies de blasphêmes que Sennachérib avoit écrites, & où il implora le secours de Dieu. Le prophéte Isaïe lui fit dire de ne point craindre ces menaces, & lui promit que Dieu combattroit pour lui. En effet, Sennachérib ayant mis le siége devant Jérusalem, Dieu envoya un ange pendant la nuit, qui tua cent quatre-vingt-cinq mille hommes de l'armée de ce prince; qui voyant le matin cette grande défaite, se retira dans ses états, laissant tout son bagage au pouvoir de ceux dont il croyoit la ruine assurée. Bientôt après il fut tué dans un temple à Ninive, par deux de ses fils, *Adramelech* & *Serazar*, l'an du monde 3326, & 709 avant Jesus-Christ. La tradition des Hébreux, que saint Jerôme rapporte, est qu'ils avoient été avertis, que pour se rendre Nerosch un de ses dieux favorable, il avoit résolu de les lui sacrifier, & qu'ils voulurent prévenir cette cruauté par sa mort. Ils furent contraints de s'enfuir en Arménie: & Asarhaddon ou Esarchaddon, qui étoit le cadet, succéda au royaume. * IV. *des Rois*, *c.* 18 & 19. II. *des Paralipomenes*, *c.* 32. *Isaie*, *c.* 37. *Tobie*, *c.* 1. Josephe, *l.* 10, *antiq. Jud. c.* 10 & 11. S. Jerôme, *in c.* 37 *Isa.* Usser. *annal.*

SENNEBRIS, campagne de la Palestine, dans la tribu de Zabulon, à trois stades de Tibériade, où Vespasien campa lorsqu'il mit le siége devant cette ville, qui s'étoit révoltée contre le roi Agrippa. * Josephe.

SENNERT (Daniel) médecin celebre, naquit à Breslau le 25 novembre 1572, de *Nicolas* Sennert, cordonnier de cette ville, & de *Catherine* Helman. Il fut d'abord élevé avec soin dans le lieu de sa naissance; & à l'âge de vingt ans il fut envoyé à Wittemberg, où il s'appliqua à la philosophie pendant quatre ans, après lesquels il fut fait maître-ès-arts le 3 avril 1597. Il étudia ensuite la médecine dans la même université; & pour se perfectioner dans cette étude, il fit depuis quelque séjour à Léipsick, à Iéne & à Francfort-sur-l'Oder. En 1601, il alla à Berlin pour apprendre la pratique de la médecine, jusqu'à ce que rappellé par ses amis à Wittenberg, il y retourna & y prit le degré de docteur le 10 septembre de la même année 1601. Il songeoit à revoir sa patrie, lorsqu'on l'engagea à demander la chaire de professeur en médecine de cette ville, dont Jean Jessen vouloit se démettre. Sennert l'obtint, & en prit possession le 15 septembre 1602. Il a rempli cette chaire pendant 35 ans. Il fut le premier qui introduisit dans l'université de Wittenberg l'étude de la chymie. La peste affligea plus de sept fois la ville pendant qu'il y professoit, & cependant il ne pensa jamais à en sortir: il se livra dans ces occasions au secours des malades, avec le même zèle & le même désintéressement qu'il montroit en tout temps envers tous. En 1628, ayant guéri l'électeur de Saxe d'une grande maladie, ce prince le mit au nombre de ses médecins ordinaires, lui laissant néanmoins la liberté de rester à Wittenberg. Il a fait beaucoup de cures considérables, & l'on venoit à lui de fort loin. La peste qu'il avoit si souvent évitée l'attaqua enfin, & il en mourut le 21 juillet 1637, dans sa soixante-cinquiéme année. Il avoit été plusieurs fois doyen du collége de médecine, & six fois recteur de l'université, ce qui étoit, dit-on, sans exemple. Il avoit été marié trois fois. Il épousa 1. le 25 février 1603, *Marguerite* Schaton, fille d'*Antoine* Schaton, docteur & professeur de médecine à Wittenberg, qu'il perdit en 1624: 2. le 22 août 1626, *Hélène* Baver, fille de *Grégoire* Baver, docteur en médecine, & veuve de *Jérôme* Trostius, bourgeois de Dresde: 3. en 1633, *Marguerite* Cramer, qui étoit aussi veuve. Il n'a eu des enfans que de sa premiere femme, qui lui donna cinq

garçons & deux filles, dont trois seulement étoient vivans lorsqu'il mourut; ANDRÉ, qui suit; *Michel*, médecin; & *Marguerite*, qui épousa *Laurent* Babts, médecin de l'électeur de Saxe. Les ouvrages de Sennert sont: 1. *Quæstionum medicarum controversarum liber, cui accessit tractatus de pestilentiâ*; à Wittenberg, 1609 & 1610, *in*-8°. 2. *Epitome naturalis scientiæ*; à Wittenberg, 1618, & encore depuis. 3. *Auctuarium Epitomes physicæ*; à Wittenberg, 1635, *in*-8°. 4. *De Chymicorum cum Aristotelicis & Galenicis consensu & dissensu liber*; à Wittenberg, 1619, *in*-4°, & encore depuis. 5. *Institutionum medicinæ libri V*, à Wittenberg, 1611, *in*-4°, & encore depuis. 6. *De febribus libri IV*, à Wittenberg, 1619, *in*-8°, & encore depuis. Dans l'édition de 1653, on a joint *Fasciculus medicamentorum contra pestem*: & dans celle de 1617, *Tractatus de Dysenteriâ*. 7. *Epitome institutionum medicinæ, & librorum de febribus*; à Wittenberg, 1634, *in*-12, & encore depuis. 8. *De Scorbuto tractatus*, avec d'autres écrits de quelques médecins; à Wittenberg, 1624, *in*-8°, & encore depuis. 9. *Medicina practica*, en six livres imprimés à Wittenberg depuis 1628, jusqu'en 1635, *in*-4°. 10. *De Dysenteriâ*; à Wittenberg, 1629, *in* 8°. 11. *De Arthritide, cum Tragopodrâ Luciani, seu de laudibus Podagræ*; à Wittenberg, 1631 & 1653, *in*-8°. 12. *Hypomnemata physica V*, à Francfort, 1636, *in*-8°. La liberté que prit Sennert dans cet ouvrage & dans quelques autres, de contredire les anciens, lui suscita des adversaires: mais rien ne fut plus mal reçu que ce qu'il avança sur l'origine des ames. Il croyoit que l'ame étoit dans la semence avant l'organisation, & que c'est elle qui forme cette machine admirable que l'on appelle corps vivant. Quant à l'ame des bêtes, il prétendoit qu'elle n'étoit point matérielle, ni produite de la matiere, sans vouloir cependant qu'elle fût immortelle comme celle de l'homme. Il avoit aussi une opinion assez singuliere sur la cause des métaux & des minéraux, dont il attribuoit la formation à des êtres intelligens & spirituels. Jean Freitag, médecin & professeur en philosophie à Groningue, attaqua avec beaucoup de vivacité son sentiment sur l'ame des bêtes, qu'il traita de blasphême & d'impiété dans un livre qu'il publia sur cela à Amsterdam en 1636 & 1637, *in*-8°. Jean Sperlingen défendit Sennert contre plusieurs des censures de Freitag. 13. *Paralipomena cum præmissâ methodo discendi medicinam, tractatus posthumus. Accesserunt vita auctoris, & judicia clarorum virorum super eodem, ejusque scriptis*; à Wittenberg, 1642, *in*-12. 14. *Methodus discendi medicinam publicè anno 1636 Wittebergæ prælecta, jam autem Joannis Magiri notis illustrata*; à Marpurg, 1672, *in*-12. 15. *De bene vivendi beateque moriendi ratione Meditationes*; à Wittenberg, 1636, *in*-12. 16. *De fungis læsarum partium corporis humani observatio*; dans la seconde centurie d'observations de Guillaume Fabricius; à Genève, 1611, *in*-8°. 17. *Epistola in quâ dubia nonnulla circa probationem Acidularum Schwalbacensium moventur*, &c, dans les *Responsa Medica* d'Helvicus Dietericus; à Francfort, 1631, *in*-4°. 18. *Epistola de fermentatione Platonicâ*; inserée dans quelques ouvrages. 19. *Epistola ad Joannem Sperlingen*, dans la *Defensio tractatus de origine formarum*, &c, de Sperlingen; à Wittenberg, 1638, *in*-12. 20. *De unguento Armario*, dans le *Theatrum Sympatheticum*; à Nuremberg, 1662, *in*-4°. Tous les ouvrages de Sennert ont été imprimés plusieurs fois ensemble en trois volumes *in-folio* à Paris, à Lyon & à Venise. La derniere édition & la plus ample est celle de Lyon de l'an 1676, en six volumes *in-folio*.* Voyez sa vie à la tête de ses œuvres. Le discours funebre sur sa mort prononcé à Wittenberg le 25 juillet 1638, par Auguste Buchner, est imprimé dans la premiere décade des *Memoriæ Medicorum* de Wittenberg. Voyez aussi le tome quatorziéme des *mémoires* du pere Niceron, pag. 140, & suivantes.

SENNERT (André) *fils du précédent*, né à Wittenberg l'an 1606, après avoir fait quelques progrès dans l'étude des humanités, s'appliqua dès l'âge de dix ans aux langues orientales sous Martin Trostius. Il visita ensuite quelques académies de l'Allemagne & de la Hollande, où il profita beaucoup des habiles professeurs dont il prit les leçons. Revenu à Wittenberg en 1636, on lui donna dès 1638, une chaire de professeur en langues orientales, qu'il a conservée pendant 51 ans, jusqu'à sa mort arrivée le 22 décembre 1689. Il étoit alors dans sa quatre-vingt-quatriéme année. En 1639 il avoit épousé *Marie* Franz, dont il eut entr'autres enfans *Jean-André*, qui a été secrétaire du prince d'Oettingen; & *Marie-Dorothée*, qui épousa *Daniel* Major, médecin fameux. Etant devenu veuf, il épousa en secondes noces *Dorothée* Nottnagel, dont il n'eut que deux filles. Sennert est auteur des ouvrages suivans: 1. *Exercitationes duæ de germana Judaicorum characterum antiquitate*: à Wittenberg, 1641, *in*-4°, & 1643, *in* 4°. 2. *De Caini nomine*; à Wittenberg, 1642, *in*-4°. 3. *De divino nomine Elohim Diatriba philologica*; à Wittenberg, 1645 & 1651, *in*-4°. Dans la seconde édition on trouve: *Disputatio de eâdem materiâ; quæ quasi diatribæ hujus summarium*. 4. *Exercitatio de voto Jephte*; à Wittenberg, 1650, *in*-4°. 5. *Exercitationes philologicæ in aliquot psalmos*; à Wittenberg, 1651, *in*-4°. 6. *Psalmus I. Davidis notis theologico-philologicis illustratus*; à Wittenberg, 1654, *in*-4°. 7. *Exercitationes in septem psalmos pœnitentiales*; à Wittenberg, 1654, 1658, 1685, *in*-4°. 8. *Exercitatio de morte Mosis & ejus sepulturâ*; à Wittenberg, 1656, *in*-4°. 9. *Dissertatio de quatuor linguæ Hebraicæ ætatibus*; à Wittenberg, 1665, *in*-4°. 10. *Hypotiposis Harmonica Linguarum Orientalium Chaldeæ, Syræ, Arabicæque cum matre Hebræâ*; à Wittenberg, 1665, *in*-4°. 11. *Sciagraphia doctrinæ inextricabilis adhuc de accentibus Hebræorum*; à Wittenberg, 1664, *in* 4°. 12. *Compendium Lexici hebraici plenioris, concinnatum ex concordantiis Joannis Buxtorfii*; à Wittenberg, 1663, *in*-4°. 13. *Chaldaïsmus & Syriasmus, hoc est, præcepta utriusque linguæ*, &c, à Wittenberg, 1651 & 1666, *in*-4°. 14. *Arabismus, hoc est præcepta Arabicæ linguæ*; à Wittenberg, 1658, *in*-4°. 15. *Compendium Lexici Arabici*; à Wittenberg, 1657 & 1666, *in*-4°. 16. *Rabbinismus, hoc est, præcepta Targumico-Rabbinica*, &c, à Wittenberg, 1666, *in*-4°. 17. *Aphorismi centum, quibus lingua Hebræa compendio addiscenda traditur*; à Wittenberg, 1656, *in*-8°. 18. *De Linguæ Hebrææ & orientalium origine, antiquitate, progressione, incrementis, dissertatio*; à Wittenberg, 1657, *in*-4°. 19. *Tabulæ in Grammaticam Hebræam Martini Trostii*; à Wittenberg, 1637, *in*-4°. 20. *Centuria Canonum philologicorum de idiotismis Linguarum Orientalium*, &c, à Wittenberg, 1657, *in*-4°. 21. Une édition revue & augmentée de la Grammaire hébraïque de Trostius, &c, à Wittenberg, 1643, 1653 & 1663, *in*-4°: cette derniere édition contient quelques opuscules de Sennert. 22. *Disputatio de aquis supra cœlestibus*; à Wittenberg, 1666, *in*-4°. 23. *Dissertatio historico-philologica de Gigantibus*; à Wittenberg, 1663, *in*-4°. 24. *Canticum Canticorum Salomonis notis illustratum*; à Wittenberg, 1671, *in* 4°. 25. *Exercitatio de Ur Chaldæorum*; à Wittenberg, 1660, *in*-4°. 26. *Dissertationes duæ de Urim & Thummim*; à Wittenberg, 1677, *in*-4°. 27. *Exercitatio de iis quæ fuerunt in Arcâ fœderis*; à Wittenberg, 1680, *in*-4°. 28. *Exercitationes philologicæ variæ*; à Wittenberg, 1666, 1677, 1680, 1681 & 1685, *in*-4°, 3 vol. 29. *Catalogus disputationum philologicarum publicè in Academiâ Witteberg ensi ab anno 1600 habitarum*, en sept volumes *in*-4°, dont le cinquiéme ne contient que des dissertations de Sennert; à Wittenberg, 1686. 30. *Exercitationum Theologicarum selectiorum fasciculus circa Religionis Christianæ principium, veritatem & summam*; à Wittenberg, 1688, *in*-4°. 31. *Scrutinium Religionum*

*Religionum de Religionum varietate, & unâ solâ Christianâ & verâ*; à Wittenberg, 1668, *in-4°*. 32. *Athenæ & inscriptiones Wittebergenses*; à Wittenberg, 1678, *in-4°*, & 1699, *in-4°*, édition augmentée. 33. *Catalogus bibliothecæ academiæ Wittebergensis publicæ*; à Wittenberg, 1678, *in-4°*. L'éloge d'André Sennert se lit à la page 28 d'un recueil intitulé : *Elogia philologorum quorumdam Hebræorum, collectore Georgio-Henrico Goëzio*; à Lubeck, 1708, *in-8°*. * *Mémoires* du pere Niceron, tome trente-troisiéme, page 245, & suivantes.

SENNIUS, nom de plusieurs hommes illustres de familles romaines, dont on trouve des inscriptions, & d'autres monumens. Il y a un G. SENNIUS SABINUS qui vivoit sous Adrien, comme on l'apprend du jurisconsulte Ulpien, en la loi *premiere*, § 1. où il parle d'une lettre d'Adrien à Sennius. CAIUS SENNIUS surnommé *Sabinus*, étoit fils d'un autre Caïus de la tribu Voltinienne; il étoit intendant des ouvriers. On a découvert en 1731, une inscription antique sur un marbre de 30 pouces de longueur, & de 10 de largeur, lequel a été employé dans le bâtiment de l'église de S. Marcel, entre Alby & Rhumilli, province de Savoye, qui parle de ce Sennius Sabinus. On voit par cette inscription que ce Romain avoit fait faire divers ouvrages en faveur des habitans d'Alby, lieu ancien, autrefois très-considérable, & qui n'est plus aujourd'hui qu'un bourg, dont aucun des géographes ou des Itinéraires qui nous restent, n'a fait mention. Entre ces ouvrages, étoient un bain public, une place dans laquelle la jeunesse pouvoit s'exercer à tirer de l'arc, à lancer le javelot, à monter à cheval, & aux autres jeux d'exercices qu'on avoit soin d'apprendre à la jeunesse romaine pendant le *Tyrocinium*. Ces lieux d'exercices étoient ordinairement auprès des bains publics, & l'on ajoutoit à ces derniers édifices des portiques où l'on pût se promener, se mettre à l'abri du soleil, & même s'exercer dans les mauvais temps. C'est ce que Sennius fit encore pour les habitans d'Alby. Il leur accorda de plus des eaux pour fournir à ces bains, avec le droit de les conduire par des tuyaux. La famille Sénia ou Sennia n'a guère été connue que dans les derniers temps de la république. Il en est fait mention dans l'oraison de Cicéron pour M. Cœlius. On trouve dans Gruter un C. SENNIUS SEVERUS, C. SENNIUS PYRAMUS, C. SENIUS EVEREMUS, & C. SENIUS DIADUMENUS, affranchis, & beaucoup d'autres. On conserve dans le château de Torigni, qui appartient à la maison de Matignon, une inscription où il est parlé d'un T. SENNIUS SOLEMNIS, fils de SOLEMNIUS. Il y est qualifié prêtre des Gaulois, homme célébre dans sa nation, ami des empereurs, & honoré de diverses dignités auprès des lieutenans & pro-préteurs qui commandoient pour eux dans les Gaules. La date de ce monument est fixée au consulat d'Annius Pius, & de Pontianus; ce qui revient à l'an 238 de J. C. sous l'empire du jeune Gordien. * *Merc. de France, janv.* 1728. *Mém. de Trév. nov.* 1731.

SENOCH (Saint) né en Poitou, abbé en Touraine, dans le VI siécle, entra jeune dans la cléricature, & se bâtit lui-même un monastere dans le diocèse de Tours, où il assembla quelques solitaires. Gregoire évêque de Tours, eut une considération particuliere pour lui, & rapporte plusieurs miracles que ce pieux solitaire avoit faits. Il mourut âgé de 40 ans en 579. * Gregor. *Turon. vit. patr. c.* 25. Baillet, *vies des Saints*, 24 *octob.*

SENS, ville de France, située à l'orient d'hiver, & à 26 lieues de Paris, est du grand gouvernement de Champagne, & de la généralité de Paris. C'est la capitale d'un petit pays, appellé le *Senonois*, entre la Champagne propre, l'Auxerrois, l'Hurepoix & le Gâtinois. Elle est sur la pente douce d'une colline à l'orient de la riviere d'Yonne, qui arrose ses murs, & au septentrion de l'endroit, où la petite riviere de Vanne se perd dans l'Yonne : elle a au couchant à quelque distance une chaîne de montagnes couvertes de vignes. C'est le siége d'un archevêché très-ancien & très-célébre, avec bailliage & présidial, prevôté, élection, maîtrise des eaux & forêts, grenier à sel, jurisdiction consulaire & maréchaussée. Son bailliage est un des quatre anciens du royaume. L'enceinte de cette ville est de 1340 toises, & sa forme est ovale. On compte 17 paroisses, tant dans la ville que dans les fauxbourgs, qui sont au nombre de cinq, & qui contiennent plus de peuple que la ville même. Un des fauxbourgs est compris en partie dans une isle que la riviere d'Yonne forme vis-à-vis la ville : c'est où l'on passe cette riviere sur deux ponts de pierre. La ville est arrosée dans ses principales rues de ruisseaux qu'y entretient un bras de la Vanne, conduit par un aqueduc de pierres. Le terrein des environs est abondant en tout ce qui est nécessaire à la vie, sur-tout en bons vins; & les dehors de la ville sont tout-à-fait charmans. Cette ville est une des plus anciennes des Gaules : elle est connue dans César sous le nom d'*Agendicum Senonum* : elle devint dans la suite la capitale de la quatriéme Lyonnoise. Elle a perdu présentement son ancien nom d'*Agendicum*, & n'a retenu que celui des peuples qui l'habitoient autrefois, & de qui Tite-Live a parlé sous le nom de *Galli Senones*. Ce sont eux qui long-temps avant la venue de J. C. firent des établissemens considérables en Italie; fonderent Sienne, *Sinigaglia*, &c. prirent Rome sous la conduite de Brennus, & s'étendirent même jusque dans la Grece. César soumit ces peuples à l'empire romain comme le reste des Gaules; ils y demeurerent sujets jusqu'à la conquête que Clovis en fit. Sous la fin de la seconde race de nos rois, la ville fut soumise à des comtes particuliers, d'abord amovibles, & qui se rendirent de petits souverains dans la suite. Ils en furent expulsés par le roi Robert l'an 1005, & la ville fut réunie à la couronne de France. Quand elle rentra sous l'obéissance de Henri IV, en 1594, il l'exempta de tailles à perpétuité. La foi chrétienne y a été prêchée dans le II ou III siécle par saint Savinien, que la ville révére comme son apôtre. Il y a eu depuis lui dans cette ville un grand nombre de prélats également recommandables par leur sainteté, par leur naissance & par les grands emplois qu'ils ont exercés. L'archevêché avoit autrefois sept évêchés suffragans, savoir, Chartres, Auxerre, Meaux, Paris, Orléans, Nevers & Troyes; il n'en a plus à présent que trois, savoir, *Auxerre*, *Nevers* & *Troyes*. Ce changement est une suite de l'érection de Paris en archevêché, faite en 1622. L'archevêque de Sens prend la qualité de primat des Gaules & de Germanie, depuis la concession que le pape Jean VIII a faite de ce titre à Ansegise, archevêque de Sens; mais il ne jouit point de la jurisdiction de primat depuis le XV siécle. L'église métropolitaine, devant laquelle on voit une grande place, est dédiée à saint Etienne premier martyr. Cette église, qui est spacieuse & belle, a trois grandes portes d'une architecture gothique : sa façade est ornée de deux grosses tours, d'ont l'une est surmontée d'une lanterne de pierre, où est l'horloge de la ville; l'autre n'est pas entierement finie, mais on en a couvert toute la charpente de plomb, ce qui fait un ornement assez singulier. La nef a 30 toises 2 pieds de long; le chœur 20 toises 2 pieds, & la croisée 22 toises 2 pieds. Le chapitre de cette église est composé de cinq dignités, de quatre personnats, qui sont les archidiacres de Gâtinois, de Melun, de Provins & d'Etampes, de trente-un chanoines effectifs, de quatre chanoines à l'autel de la Vierge, qui portent tous des soutanes rouges aux fêtes annuelles, de douze sémi-prébendés, & d'un grand nombre de chapelains. Les cinq dignités sont, l'archidiacre de Sens, qui a des priviléges fort singuliers, comme d'introniser l'archevêque & les évêques suffragans, &c. le trésorier, le doyen, le préchantre & le cellerier : ces trois derniers sont electifs par le chapitre, duquel le doyen est pré-

sident né ; il jouit de beaucoup de prérogatives, & prend des bulles. Il y a peu d'églises qui possédent un plus grand nombre de reliques, & qui aient des ornemens aussi somptueux. Le grand autel est orné d'un retable d'or à grosses figures entourées de compartimens, & enrichies de pierreries, qui a dix pieds de long, quatre pieds de haut. On y voit au milieu une figure assise tenant un livre : elle est entourée d'anges, & plus loin on voit de côté & d'autre celles de la sainte Vierge, de S. Jean-Baptiste, des quatre Evangélistes ; & dans les extrémités l'histoire de S. Etienne en bas relief. La sonnerie est sans contestation la plus harmonieuse qu'il y ait dans le royaume. Il y a dans les fauxbourgs & aux environs les abbayes de saint Jean, de saint Pierre-le-Vif, de saint Antoine, de saint Paul, & de sainte Colombe, où est enterré le roi Raoul. Il y a encore plusieurs autres maisons ecclésiastiques & religieuses ; un collége, un hôtel-Dieu & un hôpital général. A une lieue & demie de Sens, on voit la fontaine de Véron, qui est célébre par ses particularités. Elle est située au pied d'une montagne, & forme d'abord un bassin de près de sept toises & demie de diametre, qui est toujours également plein : à deux toises de ce bassin elle fait tourner un moulin, & son eau en rejaillissant sur ses murs, durcit & pétrifie en assez peu de temps la mousse qui s'y rencontre ; il en résulte des pierres spongieuses, caverneuses, legeres & dans quelques-unes desquelles on distingue encore la mousse ; ce fait est si réel, qu'il faut de temps en temps arracher ces pétrifications, qui sans cela, empêcheroient la roue de tourner. Au bout de 500 pas ce ruisseau se perd dans la prairie voisine. Vis-à-vis du bourg de Véron, proche duquel est située cette fontaine, on voit de l'autre côté de la riviere d'Yonne le village d'Etigni, fameux par la paix qui s'y fit en 1576, entre Henri III & le duc d'Alençon, par les sollicitations de Catherine de Médicis leur mere. * Cæsar, *de bell. Gall. l.* 6 & 7. Ptolémée, *l.* 2, *cap.* 18. Florus, *l.* 1, *cap.* 13. Aulu-Gelle, *l.* 17, *cap.* 21. Tite-Live, *l.* 4. Polybe, *l.* 2. Jacques Taveau, *Senon. arch. vitæ.* Morin, *l.* 1, *exerc. eccl. cap.* 31. Du Chêne, *rech. des ant. des villes.* Papyre Masson, *descr. flum. Gall.* Sainte-Marthe, *Gall. christ. t.* 1, &c. H. Mathoud, *de vera Senonum origine christiana.* Pasquier, *l.* 4, *c.* 29.

*Conciles de Sens.*

Sevin, archevêque de Sens, célébra en 986 ou 987, un concile provincial, dont fait mention l'auteur de la chronique de saint Pierre-le-Vif de cette ville. Gelduin en assembla deux en 1048 : le premier à Etampes, & l'autre dans sa ville, où il confirma la fondation d'un monastere de Provins, faite par Thibault III, comte de Champagne. Dans le même siécle, l'archevêque Richer tint en 1080, un synode à Sens. Henri Sanglier en 1127, en célébra un autre. Celui de 1140 est plus célébre, aussi étoit-il assemblé des provinces de Sens & de Reims. Le roi Louis *le Jeune* s'y trouva : saint Bernard y convainquit Pierre Abailard, qui y fut condamné, & en appella au pape. Robert moine de saint Marian d'Auxerre, parle d'un concile tenu en 1198. Pierre de Capoue, cardinal & légat du saint siége, envoyé par le pape Innocent III, y présida. On y traita des moyens pour obliger le roi Philippe *Auguste*, à reprendre sa femme Ingerburge, & à quitter Agnès de Méranie. Mais il fut principalement assemblé contre les hérétiques de ce temps, nommés *Poplicains.* On y déposa l'abbé de saint Martin de Nevers. Gilles ou Gillon Cornu, archevêque de Sens, assembla un concile en 1252. Les évêques y écrivirent une lettre en forme d'avis à Thibault VI, comte de Champagne, & roi de Navarre, surnommé *le Posthume*, *le Grand*, & *le Faiseur de chansons.* En 1310 on tint un concile de la province de Sens à Paris, pour l'affaire des Templiers, & cette assemblée fut suivie de deux autres en 1320 & 1324. Il y en eut encore un sous l'archevêque Louis de *Melun* en 1461, où il fut fait de fort beaux réglemens, & un autre où ces réglemens furent renouvellés avec quelques changemens, sous le pontificat de Tristan de *Salazar*, l'an 1485. On peut voir ces réglemens dans le spicilége, *tome I*, *p.* 751. Dans le XVI siécle, le cardinal du Prat convoqua les prélats de sa province à Paris en 1528, & dans le XVII le cardinal du Perron les y assembla en 1612. Etienne Poncher, le cardinal Louis de Bourbon, & Octave de Bellegarde ont publié des ordonnances synodales ; celui ci en 1644, & les autres en 1525, & en 1554.

SENSENNA, ville de Palestine dans la tribu de Juda. * *Josué*, 15, 31.

SENTIN, en latin *Sentinus*, est le nom d'un faux dieu, de qui les païens croyoient que l'enfant recevoit les puissances ou facultés des sens, dans le ventre de la mere. * Saint Augustin, *l.* 7, *de la cité de Dieu.*

SENUFIUS, moine du IV siécle, vivoit en réputation de sainteté dans une solitude d'Egypte, qu'on appelloit *Siere.* L'empereur Théodose, qui avoit à combattre le tyran Maxime, ne voulut point s'engager dans cette guerre, sans consulter ce saint solitaire. Il en écrivit à Théophile, patriarche d'Alexandrie, pour tâcher par son moyen de l'attirer à la cour. Théophile alla trouver Senufius, auquel il fit savoir les ordres & l'intention de l'empereur. Ce bon solitaire se tournant du côté de l'orient, & levant vers le ciel son scapulaire & son bâton, pria Dieu de leur accorder la même vertu qu'il auroit la bonté d'accorder à sa présence : ensuite il le mit entre les mains de Théophile, & lui recommanda de dire à l'empereur, qu'il portât le scapulaire sur soi, & qu'il tînt le bâton à sa main au commencement de la bataille, & qu'infailliblement il remporteroit la victoire. Le succès du combat fut tel que ce saint homme l'avoit fait espérer. L'empereur ayant vaincu Maxime, le poussa jusqu'à Aquilée, où il l'assiégea, le prit, & ne put empêcher que les soldats ne lui coupassent la tête l'an de J. C. 388. * Saint Augustin, *l.* 5 *de civitate Dei.* Baronius, *tom. VI annal. ad ann.* 388.

SEON, ville de Palestine dans la tribu d'Issachar. * *Josué*, 19, 19.

SEON, ville des Moabites qui a tiré son nom du roi Sehon. * *Jerem*, 48, 45.

SEPAN, SAYPAN, ZAPPANA. C'est une isle de l'Océan oriental. Elle est du nombre de celles des Larrons. Les Espagnols lui ont donné le nom d'*isle de saint Joseph.* Ils n'y ont pourtant ni colonie, ni autorité. Il y a un bon port, & elle est assez bien peuplée. Cette isle a vingt-cinq lieues de tour, & est sous le quinziéme degré 20 minutes de latitude septentrionale, à trois lieues de l'isle Tinian, & à trente-cinq de celle d'Anatan. * Charles le Gobien, *hist. des isles Marianes.* * Mati, *diction.*

SEPEROU ou CEPEROU, *cherchez* CAIENNE.

SEPHAR, montagnes d'Arabie à l'orient de la ville nommée *Muza.* Ces montagnes produisent l'encens & la myrrhe. Moyse leur donne le nom de la ville capitale. *Genes.* x, 30. C'est-là où habiterent les descendans de Jechtan. Ce fut le vingtiéme campement des Israélites. Ils y vinrent de Céelatha, & en partirent pour aller en Arada. * *Nomb.* XXXIII, 23, 24. *Voyez* J. le Clerc, sur la Genes. x, 30.

SEPHARITES, nom d'une secte de Mahométans, vient de *Sephar*, qui signifie *quantité*, *attribut*, *forme.* Ils admettent en Dieu des attribus d'éternité, de sagesse, de puissance, de bonté, &c. Ils croient même que Dieu a une figure visible, & des sens comme l'homme ; mais ils disent que cette figure est composée de parties corporelles & spirituelles, & que les organes de son corps ne sont point sujets à la corruption, ni à aucune altération : ils ont quelque rapport avec les hérétiques nommés *Anthropomorphytes.* Ceux d'entre les Mahométans qui leur sont les plus opposés s'appellent *Moatazalites.* * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

SEPHARVAJIM, ville d'Affyrie, où il y avoit un temple confacré à *Adrammelec* & *Anammelec*, qui avoient été apparemment quelques rois de ce pays-là. On leur facrifioit des enfans. Ce fut en partie de cette ville que le roi d'Affyrie envoya des gens, pour habiter la ville de Samarie. * II. *Rois*, VII, 24 & 31.

SEPHAS. On prétend que c'eft le nom du quarante-huitiéme difciple de J. C. & qu'il fut évêque de Cana en Galilée. * Simon.

SEPHET, ville de la Paleftine, appartenant autrefois à la tribu de Nephtali, & enfuite dans la Galilée, près de la ville de Nephtali, à quatorze milles de Bethfaïde, en tirant vers l'occident d'été, & à trente milles de Ptolémaïde vers l'orient. Ce n'eft plus aujourd'hui qu'un village appellé *Sefet*, à ce que difent quelques-uns. * Baudrand.

SEPHORA, *cherchez* MOYSE & PHUA.

SEPHORIS, ancienne ville de Galilée, dans la Paleftine, à quatre milles de Nazareth, vers le Mont-Carmel, eft fituée fur une colline au milieu d'une plaine. Elle eft célébre par la naiffance de faint Joachim & de fainte Anne, pere & mere de la fainte Vierge, & a été nommée depuis *Diocéfarée*. C'étoit autrefois une ville très-forte & très-confidérable. Hérode voyant que cette place étoit importante pour la fureté de fa tétrarchie, en fit la principale forteresse de toute la Galilée. Proche de cette ville eft une grande fontaine, appellée communément *la fontaine de Séphoris*, ou à caufe de la commodité de la plaine & des eaux, les chrétiens ont plufieurs fois affemblé leurs armées contre les Infidéles, du temps des rois de Jérufalem. A préfent la ville eft comblée de ruines, & fur le haut de la colline on voit le refte d'une églife qui avoit été bâtie à la place de la maifon de faint Joachim. Plufieurs croient que faint Joachim ayant quitté Séphoris, alla demeurer à Nazareth avec fainte Anne fa femme, d'où il fe retira à Jérufalem, dans le temps que fainte Anne étoit enceinte de la fainte Vierge. *Voyez* NAZARETH. * Doubdan, *voyage de la terre fainte*.

SEPION, ancien peintre, excelloit à peindre des décorations de théâtre, mais il ne pouvoit faire le portrait. Dionyfius avoit un génie tout contraire; car il ne réuffiffoit qu'à peindre des hommes. * Pline, *hift. l.* 35, *chap.* 10.

SEPT-EGLISES (les) de l'Afie Mineure, dont parle faint Jean dans fon Apocalypfe, étoient Ephèfe, Smyrne, Pergame, Thiatyre, Sardes, Philadelphie, & Laodicée. * S. Jean, *en fon Apocalypfe*. On peut voir la defcription de ce qui en refte dans les voyages des Sept-Eglifes de *George Spon*, & *Jacob Wleheler*, qui ont été publiés en françois & en anglois.

SEPT-FONS, monaftere de l'ordre de Cîteaux, fille de Clairvaux dans le Bourbonnois, à fix lieues de Moulins, a été ainfi nommé à caufe des fept fontaines qu'on y trouva, lorfqu'il fut établi; préfentement il n'y en a qu'une, qui fournit de l'eau à tous les offices, & qui va fe perdre dans un ruiffeau lequel forme un affez grand canal dans le jardin. Cette abbaye ne fuffifoit que pour un abbé, & pour quatre religieux, qui vivoient fcandaleufement, lorfque dom Euftache de Beaufort en fut fait abbé. Il entreprit en 1663, d'y mettre la réforme, mais il ne put les gagner: & afin d'exécuter fon deffein, il fut obligé de payer une penfion à ces quatre religieux, qui fe retirerent dans d'autres maifons de la commune obfervance. Il reçut peu après trois religieux, à qui il fit pratiquer exactement la régle de Cîteaux, rétablit les lieux réguliers, & eut la confolation avant fa mort, qui arriva en 1709, de voir fa communauté compofée de cent religieux de chœur, & de près de cinquante freres convers. Toutes les auftérités de la Trappe ont été admifes dans cette abbaye: le filence perpétuel, le travail des mains, le long office, l'abftinence de la viande & du poiffon. On y a néanmoins beaucoup de foin des malades: on y fait l'aumône à tous ceux qui fe préfentent, & on ne refufe l'hofpitalité à perfonne. * Drouet de Maupertuis, *hift. de la réforme des Sept-Fons*. De Villefore, *vie des peres d'Occident*.

☞ SEPT-FONTAINES, abbaye de France, en Champagne, au diocèfe de Langres. Elle eft fituée à quatre lieues de Chaumont en Baffigni, vers le nord, fur la riviere de Rognon, auprès de Monteclair. Elle eft de l'ordre de Prémontré & de la réforme. S. Bernard fait mention de cette abbaye dans fa lettre 253. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ SEPT-FONTAINES, abbaye de France en Champagne, au diocèfe de Reims. Elle eft fituée dans la Thierrache. Elle a été fondée par Hélie, feigneur de Mezieres, & Ode fon époufe, en l'année 1129. * La Martiniere, *dict. géogr.*

SEPT-ISLES (les) anciennement *Siadæ* & *Biadetæ*. Ce font fept petites ifles de France. Elles font à deux lieues de la côte feptentrionale de Bretagne, & à cinq de la ville de Tréguier. * Baudrand.

SEPTALA ou SETTALA (Louis) médecin de la ville de Milan, où il avoit pris naiffance le 27 février 1550, apprit & profeffa la médecine dans l'univerfité de Pavie, avec beaucoup de gloire. Il y fut reçu docteur à vingt & un ans, & profeffeur à vingt-trois, & fut choifi pour hiftoriographe par Philippe III, roi d'Efpagne; mais il s'excufa d'accepter ce dernier emploi, pour n'être point détourné de fa profeffion. Depuis il fe mit à enfeigner dans les écoles de Milan, & à écrire plufieurs traités de philofophie & de médecine. Le duc de Baviere fit tous fes efforts pour l'attirer dans fes états; le duc de Tofcane tâcha de l'engager à venir à Florence; la ville de Bologne lui promit des honneurs & des récompenfes confidérables; & le fénat de Venife lui fit des offres très-avantageufes; mais l'amour de la patrie eut plus de puiffance fur l'efprit de Septala, que les follicitations, aufquelles il préféra auffi l'éducation de fa famille, compofée de fept fils & de fix filles. Philippe IV, roi d'Efpagne, lui donna la qualité de protophyficien dans l'état de Milan, par une patente très-ample de l'an 1628. L'année fuivante la pefte affligea la ville de Milan, & Septala en fut attaqué en deux endroits de fon corps. Il n'en étoit pas encore bien guéri, lorfqu'il tomba dans une apoplexie, qui lui fit perdre l'ufage de la voix & de la moitié de fes membres: cependant il s'en guérit par fes remédes, & vécut encore dans une fanté languiffante jufqu'à l'an 1633, auquel il mourut d'une fiévre ardente, & d'un flux de ventre, âgé d'environ quatre-vingts ans. Il fut enterré dans l'églife de faint Nazaire à Milan. Ses lumieres extraordinaires lui faifoient juger de l'avenir par les traits du vifage, & par la complexion des corps. Il a compofé plufieurs favans ouvrages, entr'autres, 1. *Della ragion di Stato, libri VII*, à Milan, 1627, *in*-4°. Le même ouvrage a été traduit en latin, & augmenté de notes par Jean Garmers; à Hambourg, 1659, *in*-8°. 2. *Commentaria in Ariftotelis problemata*; à Lyon, 1632, *in-fol.* 3. *Animadverfionum & cautionum medicarum libri IX, nec non de Nævis liber*; à Padoue, 1628 & 1630, *in*-8°, 2 vol. Les mêmes traités revus par J. Perius, à Dordrecht, 1650, *in*-8°. 4. Le traité *de Nævis* a été encore imprimé à Genève en 1687, *in*-4°, dans l'ouvrage intitulé: *Guilielmi Ballonii & Ludov. Septalii labyrinthi medici extricati, five methodus vitandorum errorum qui in praxi occurrunt: edente Theophilo Boneto.* 5. *Ludovici Septalii, patricii & medici Mediolanenfis, & in Canobianâ fcholâ activæ philofophiæ publici profeffo-ris, de ratione inftituendæ & gubernandæ familiæ libri quinque. Senator filius edidit, & Julio Arefio Senatûs Mediolanenfis principi dicavit*; à Milan, 1626, *in*-8°. Ce livre paffe pour rare: il eft divifé en cinq livres, dans lefquels l'auteur traite folidement fa matiere, fi l'on en juge par le témoignage avantageux qu'en porte M. Scelhorn, & par la notice qu'il en donne page 936, & fuiv. du tome I de fes *Amœnitates hiftoriæ ecclefiafticæ & litterariæ*. * P. Caftellan, *in vit. medic.*

SEPTANTE (Les) disciples de Jesus-Christ. Il est certain que Notre-Seigneur, après avoir choisi douze apôtres, fit encore choix de septante-deux disciples, pour les envoyer dans les villes de Judée : mais les noms & la vie de ces disciples sont entierement inconnus. Eusebe met de leur nombre S. Mathias, Joseph Barsabas, surnommé *le Juste*, qui étoient sans contredit de ce nombre; Thadée frere de S. Thomas, envoyé à Abgare, roi d'Edesse, & Sosthène, compagnon de saint Paul. S. Epiphane y ajoute S. Marc & S. Luc, & les sept premiers diacres. D'autres y joignent Nathanaël, Barnabé, Silas & quelques autres, dont il est parlé dans les actes des apôtres. L'histoire des Septante disciples qui porte le nom d'*Hippolyte* & de *Dorothée*, est entierement fabuleuse. On fait la fête des Septante disciples au 15 juillet. * *Luc.* 10, *v.* 4. Eusebe, *l.* 1, *hist. cap.* 12. Epiphan. *heres.* 51. Tillemont, *mémoires pour l'histoire ecclésiastique.* Bai.let, *vies des Saints au* 15 *juillet.*

SEPTANTE, nom que l'on donne ordinairement aux soixante-douze interprétes ou traducteurs de l'Ecriture sainte, que Ptolémée *Philadelphe*, roi d'Egypte, employa à traduire l'ancien testament d'hébreu en grec l'an du monde 2758, & 277 ans avant J. C. Ces interprétes lui furent envoyés par le souverain pontife Eléazar, qui choisit dans chaque tribu du peuple Juif, six des plus savans en hébreu & en grec. Saint Justin martyr, ou l'auteur du discours contre les Grecs, saint Irenée & saint Clément, assurent que le roi Ptolémée fit enfermer ces soixante-douze interprétes dans des chambres particulieres, pour reconnoître le rapport qu'il y auroit entre les traductions faites séparément, & qu'elles se trouverent toutes conformes. S. Justin ajoute qu'il avoit vu à Alexandrie l'endroit & les ruines de l'édifice qui contenoit toutes ces chambres. Mais S. Augustin doute de cette histoire, & S. Jerôme n'y ajoute aucune foi, parceque ni Aristée, officier de ce même roi, ni Josephe, ni Philon, qui ont fait les premiers l'histoire de la version des Septante, & qui n'ont rien oublié pour la faire valoir, n'ont rien dit de ces cellules; & qu'au contraire, Aristée ou l'auteur du livre qui porte ce nom, dit que les Septante firent cette version en conférant ensemble. C'est sur le témoignage des mêmes auteurs que saint Jerôme assure que les Septante n'ont traduit que les cinq livres de Moyse; car Aristée, Aristobule & Philon disent qu'ils n'ont traduit que la loi, ce qui signifie ordinairement le Pentateuque seul. Quand même on voudroit l'entendre de tous les livres de l'ancien testament, Josephe exclut cette explication, en témoignant que cette loi étoit celle du législateur des Juifs, ce qui ne convient qu'à Moyse & à ses livres. Les Talmudistes sont de ce même avis. Néanmoins S. Justin, & la plupart des anciens peres, ont cru que les Septante avoient traduit toute la bible. Quoi qu'il en soit, si la version grecque des autres livres de la bible n'est point des Septante, il faut toujours avouer qu'elle est très-ancienne, & que les Juifs n'en ont point eu d'autre avant Jesus-Christ. Cette traduction fut un ouvrage important pour la conversion des Gentils, qui eurent par ce moyen l'intelligence des saintes écritures; & qui sans cela, comme dit Eusebe de *Cesarée*, étoient en danger de ne les avoir pas après la venue du Messie. Car les Juifs auroient caché leurs livres par la haine & l'envie qu'ils portoient aux chrétiens, ou ils leur auroient donné quelques méchantes versions. Que si les Gentils en avoient eu d'ailleurs quelque bonne, les Juifs n'auroient pas manqué de la rendre suspecte, en blâmant les traducteurs; mais ils n'avoient rien à dire contre une traduction faite par les Hébreux, que leur souverain pontife avoit choisis. La version des Septante a toujours été fort autorisée dans l'église; Jesus-Christ même s'en est servi, lorsqu'il a cité l'écriture; il l'a donnée à ses apôtres, quand ils sont allés porter son évangile par toute la terre; & ceux-ci l'ont laissée aux églises comme la regle de leur foi. Tous les peres des six premiers siécles de l'église, l'ont eue en vénération, & l'ont employée contre les Juifs & contre les Gentils. Depuis ce temps une infinité de grands hommes, & de célébres auteurs en ont fait une estime toute particuliere, la préférant au texte hébreu, que quelques-uns prétendent que les Juifs ont corrompu depuis la venue du Messie. Elle a été suivie par le VI concile général tenu à Constantinople, qui a compté 5508 ans depuis la création du monde jusqu'à Jesus-Christ, conformément au calcul des Septante. L'église romaine même s'est reglée dans son martyrologe sur la supputation de ces interprêtes, rejettant celle des Hébreux. Julien archevêque de Tolede, qui florissoit vers l'an 670 de Jesus-Christ, & qui est cité par le cardinal Baronius, préféroit cette version à toutes les autres. S. Augustin parlant de toutes les versions qui étoient de son temps dans le V siécle, où vivoit aussi saint Jerôme, dit que les Juifs donnoient plus d'eloges à celle de saint Jerôme, qu'à celle des Septante; mais que les églises de Jesus Christ préféroient à toutes les autres celle de ces interprétes. Cependant la chronique du texte hébreu, ou de la vulgate à prévalu, & avec raison, sur celle des Septante, qui ne paroît pas pouvoir être suivie, sans détruire tout ce qu'il y a de plus assuré dans l'histoire tant sacrée que profane. * Paul Pezron, *antiquité des temps.* Hodi, *dissert. contra Arist.* imprimée à Oxford en 1685. *Histoire critique du vieux testament*, par M. Simon. Du Pin, *dissertation prélim. sur la bible.*

L'histoire de la version des Septante, qui porte le nom d'*Aristée*, est l'ouvrage d'un Juif Hellениste, qui a écrit long-temps après le temps où l'on suppose qu'a été faite la version des Septante. L'Aristobule, qui parle de cette version, est encore un auteur plus récent. Ce qu'en disent Philon & Josephe est tiré de ces auteurs. La fable des cellules dans lesquelles on suppose que les Septante furent renfermés, est une invention encore plus nouvelle : & ce que les auteurs chrétiens disent de la version des Septante n'a aucun fondement dans l'histoire ancienne. Tout ce qu'on peut conjecturer, c'est que cette histoire, toute fabuleuse qu'elle est dans ses circonstances, a quelque chose de vrai pour le fonds, & qu'il y eut une version grecque de l'ancien testament, faite du temps de Ptolémée *Philadelphe*, qui a été appellée la version des Septante, depuis que quelques historiens ont écrit qu'elle avoit été composée par 72 personnes. Les premiers qui ont parlé de la version des Septante, ne parlent que de la version de la loi, c'est-à-dire, des cinq livres de Moyse; cependant on donne le nom de version des Septante à la traduction grecque de tous les livres de l'ancien testament, quoiqu'il paroisse assez qu'elle vient de différens auteurs. * Du Pin, *dissert. prélim. sur la bible.*

SEPTANTE SEMAINES DE DANIEL, nombre de soixante-dix semaines d'années, c'est-à-dire, de soixante dix fois sept, ou sept fois soixante & dix, qui font quatre cens quatre-vingt-dix années. Ce nombre mystérieux fut révélé au prophéte Daniel par l'ange Gabriel, pour marquer le temps de la naissance de Jesus-Christ, & de sa mort. Cette révélation porte que le Messie devoit mourir au milieu de la soixante-dixiéme semaine; c'est-à-dire, entre la troisiéme & la quatriéme année de cette semaine. En voici les paroles : *Et in dimidio hebdomadis deficiet hostia & sacrificium : & au milieu de la derniere semaine l'hostie & le sacrifice cesseront ;* c'est-à-dire, les victimes ne seront plus immolées suivant la loi, & les anciens sacrifices finiront par l'oblation de celui dont ils étoient les figures. Les savans remarquent qu'on ne peut compter ces soixante-dix semaines, qui contiennent quatre cens quatre-vingt-dix ans, ni du temps que Dieu promit le rétablissement de la ville

de Jérusalem, pendant la captivité de Babylone; ni du temps que Cyrus, roi de Perse, en donna la permission par un édit solemnel, après avoir remis le peuple d'Israël en liberté : mais du temps que la ville fut rebâtie sous Néhémias, échanson d'Artaxerxès *Longuemain*, roi de Perse. Ils distinguent aussi deux commencemens du regne d'Artaxerxès *Longuemain*. Le premier doit être pris du vivant de son pere Xerxès, lorsqu'Artaxerxès fut associé à l'empire, l'an du monde 3557, & avant Jesus-Christ 478, & l'autre après la mort de son pere, l'an du monde 3562, & 473 avant Jesus-Christ : ce second regne dura quarante ans. *Voyez ce que nous disons sur ce sujet à l'article* ARTAXERXES I. Ils observent encore qu'il ne faut pas entendre cette prophétie des années purement lunaires & arabiques, parcequ'il n'est pas croyable que l'ange Gabriel ait parlé d'une autre sorte d'années, que de celle qui étoit en usage parmi les Juifs, & presque parmi toutes les nations de la terre, qui se servoient d'années vraiment solaires de 365 jours, ou de lunaires ajustées aux solaires, par le moyen des embolismes. Après avoir établi ces vérités, on prouve que la ville de Jérusalem fut rebâtie l'an 21 du regne d'Artaxerxès *Longuemain*, l'an 3581 du monde, & 454 ans avant Jesus-Christ. Depuis cette année, jusqu'à l'an 30 de l'ére chrétienne, que Jesus-Christ baptisé par saint Jean, commença de prêcher & de se manifester au peuple, il y a 483 ans, qui font 69 semaines d'années solaires. Au milieu de la soixante-dixiéme, le Messie fut crucifié, l'an 33 de son âge, trois ans & trois mois après son baptême. La fin de la derniere semaine tombe sur l'an 37 de l'ére chrétienne, après trois ans quelques mois écoulés depuis la mort de Jesus Christ. Jean Marsham, dans son *Canon Ægyptiacus* (*ad sæc. XVII*) calcule les 70 semaines, d'une maniere toute différente des autres interprétes. Il les fait finir à la nouvelle dédicace du temple, par Judas *Machabée*. * Petau, *de doct. temp.* Usserius, *chronol.* P. Labbe, *hist. chronol. Bible de* Vitré.

SEPTEMBRE, septiéme mois de l'année, à compter depuis l'équinoxe du printemps. On a voulu donner plusieurs noms d'empereurs romains à ce mois. Le sénat voulut le faire appeller *Tiberius*, en l'honneur de l'empereur Tibere. Domitien le fit appeller *Germanicus*. On lui donna le nom d'*Antoninus*, pour honorer la mémoire d'Antonin *le Pieux*. L'empereur Commode le fit appeller *Herculeus* : & l'empereur Tacite voulut lui donner son nom. Mais nonobstant tout cela il conserva le nom de Septembre, que Romulus lui avoit donné. Il n'étoit d'abord composé que de 30 jours. Numa Pompilius ordonna d'en ajouter un; ensorte qu'il fut de 31. Mais César le mit sur l'ancien pied où Romulus l'avoit établi, & ordonna qu'il n'auroit dans la suite que 30 jours. * *Antiq. gr. & rom.*

SEPTIMANIE, nom ancien de la province Narbonoise, qui lui fut donné à cause du nom des sept villes qui lui furent attribuées; savoir, Toulouse, Beziers, Nismes, Agde, Maguelone, Lodève & Usez. * Greg. *Turon*, c. 28 & 30. Sidon Apollin. *l.* 3, *ep.* 1.

SEPTIMIUS, auteur qui avoit écrit l'histore d'Alexandre *Sévere*, comme nous l'apprenons de Lampride, *in Alex. Sever.* est différent d'un autre auteur, qui avoit traduit l'histoire de la guerre de Troye de Dictys de Crete. * Vossius, *de hist. lat.*

SEPTIMIUS SEVERE, empereur, *cherchez* SEVERE.

SEPULCRAUX, hérétiques qui nioient la descente de Jesus-Christ aux enfers, quant à l'ame, & disoient qu'il n'y est descendu que quant au corps, interprétant le mot d'enfer par celui de sépulcre. * Pratéole.

SEPULCRE, lieu destiné à enterrer les corps des défunts, ou les os & les cendres des corps qu'on bruloit. C'étoit des lieux sacrés; & ceux qui violoient les sépulcres, ou qui y fouilloient, furent toujours odieux à toutes les nations, & on les punissoit très-sévérement. Les pyramides étoient bâties pour servir de sépulcre aux rois d'Egypte. Les Egyptiens appelloient leurs tombeaux des maisons éternelles, au lieu qu'ils n'honoroient leurs palais & leurs maisons que du titre d'hôtelleries, pour le peu de temps que nous demeurons en cette vie, en comparaison du séjour que nous faisons dans le sépulcre :

*Perpetuas sine fine domos mors incolit atra,*
*Æternosque levis possidet umbra Lares.*

Ce n'étoit pas assez que les plus fameux des païens eussent témoigné par leur conduite que la vanité étoit le grand mobile de leurs actions, s'ils ne l'eussent encore fait revivre après leur mort. Les mausolées, les obélisques, & les monumens superbes qu'ils se faisoient dresser, en sont des preuves incontestables. « C'est une belle chose, disoit une reine dans l'histoire d'Hérodote, d'être honorée après sa mort d'un magnifique monument, qui soit un témoignage de notre gloire à la postérité. » Varron parle d'un barbier nommé *Licinus*, qui eut l'ambition d'avoir un tombeau de marbre :

*Marmoreo Licinus tumulo jacet, & Cato parvo;*
*Pompeius nullo : Credimus esse deos?*

La pyramide de Cestius, qui subsiste encore à Rome, & qui avoit au-dedans une chambre peinte de la main d'un très-bon maître, n'est que le tombeau d'un particulier. Les gens de qualité avoient des voutes sépulcrales, où ils plaçoient les cendres de leurs ancêtres. On en a trouvé autrefois à Nîmes une semblable, avec un riche pavé de marqueterie, qui avoit tout à l'entour des niches dans le mur, où étoient rangées dans chacune des urnes de verre doré, remplies de cendres.

Après l'expulsion des rois, les Romains n'enterrerent plus les morts dans la ville; ce qui fut expressément défendu par la loi des douze tables, *In Urbe ne sepelito neve urito. N'enterrez & ne brulez point dans la ville.* On vouloit éviter par-là, & avec raison, l'infection que les corps enterrés pouvoient causer dans des climats aussi chauds que l'est l'Italie; & aussi pour éviter les incendies, comme il arriva aux funérailles de Clodius, qui fut brulé à la place des Rostres; car alors le feu prit au palais, brula toute la face de devant qui regardoit sur la place, avec plusieurs maisons voisines. Quoique les loix des douze tables défendissent d'ensevelir dans l'enceinte de la ville, il y a eu pourtant des Romains qui ont eu ce privilége, & avant la loi & depuis la loi, comme la famille des Claudiens, qui avoit sa sépulture sous le capitole; comme Valerius Publicola, & Posthumius Tubertus, à qui le peuple romain, par une ordonnance expresse, accorda & à leurs descendans, la liberté d'être enterrés dans la ville. Il est vrai que Plutarque écrit que de son temps on n'y enterroit aucun de la race de Publicola, se contentant seulement lorsque quelqu'un de cette famille venoit à mourir, de mettre une torche ardente dessus le sépulcre, qu'on retiroit aussitôt, pour montrer qu'ils avoient le privilége de s'y faire enterrer; mais qu'ils se déportoient volontairement de cet honneur, faisant au reste porter leurs corps dans le sépulcre qu'ils avoient en la contrée de Vélie. Ceux-là pareillement jouissoient du même privilége qui avoient rendu quelque service à la république, ou qui avoient triomphé des ennemis de l'empire. Les vierges vestales & les empereurs avoient aussi le droit de s'y faire enterrer; mais à l'exception de ces trois sortes de personnes, on ne lit point dans les histoires qu'aucun ait été enseveli dans la ville. L'empereur Adrien imposa une amende de quatre piéces d'or à ceux qui se feroient enterrer dans la ville, éten-

dant même cette peine aux magistrats qui l'auroient permis. Il voulut de plus, comme parle le jurisconsulte Ulpien, que le lieu du sépulcre fût confisqué & profané, & qu'on levât le corps ou les cendres de celui qu'on y auroit enterré. Cette ordonnance fut renouvellée par les empereurs Dioclétien & Maximien, l'an de la fondation de Rome 1042, & de J. C. 290, le 28 septembre.

On bâtissoit les sépulcres sur les grands chemins les plus fréquentés; comme sur le chemin qui conduisoit à Brindes, dit *Via Appia*, ou le chemin d'Appius; sur le chemin de Flaminius, ou sur le chemin Latin, où étoit le sépulcre des Collatins, des Scipions, des Serviliens & des Marcels; & cela pour faire souvenir les passans qu'ils étoient mortels, & les porter à l'imitation des vertus des grands hommes, qui étoient représentés sur ces superbes tombeaux, ou dans les inscriptions qu'on y lisoit. Agene Urbique fait mention de quelques autres places dans les fauxbourgs qui servoient à bâtir des sépulcres. Il y en avoit une nommée *Culinæ*, où étoient enterrés les pauvres & les esclaves; une autre, dite *Sestertium*, où étoient mis les corps de ceux que les Césars faisoient mourir.

Il y avoit des sépulcres de famille & d'autres héréditaires. Les sépulcres de famille étoient ceux qu'une personne faisoit faire pour soi & pour tous ceux de sa famille, c'est-à-dire, pour ses enfans & proches parens, & pour ses affranchis. Les héréditaires étoient ceux que le testateur ordonnoit pour soi & pour ses héritiers, ou qu'il avoit acquis par droit d'héritage. Les personnes pouvoient se réserver un sépulcre particulier, où personne n'eût été mis. Ils pouvoient aussi défendre par testament d'enterrer dans leur sépulcre de famille aucun de leurs héritiers. Quand on vouloit montrer qu'il n'étoit pas permis à un héritier d'être enterré en un sépulcre, on y gravoit ces lettres, qui se trouvent encore aujourd'hui en une infinité de lieux, H. M. H. N. S. c'est-à-dire : *Hoc monumentum heredes non sequitur* : *Ce tombeau n'est point pour les héritiers*; ou ces autres, H. M. ad H. N. TRANS. c'est-à-dire, *Hoc monumentum ad heredes non transit* : *Le droit de ce tombeau ne suit point l'héritier*.

Les anciens avoient encore une autre sorte de sépulcre, qu'ils nommoient en grec κενοτάφιον Cenotaphe, qui signifie un sépulcre vuide, fait en l'honneur de quelqu'un, & où son corps ne repose point. L'usage de ces sépulcres vuides étoit fondé sur la superstitieuse opinion des anciens, qui croyoient que les ames de ceux dont les corps n'étoient pas enterrés, erroient cent ans le long des fleuves de l'enfer sans les pouvoir passer. On élevoit un tombeau de gazon : ce qui s'appelloit *injectio glebæ*; après quoi on pratiquoit les mêmes cérémonies, que si le corps eût été présent. Ainsi Virgile, *dans le VI de l'Eneide*, fait passer à Caron l'ame de Déiphobe, quoiqu'Enée ne lui eût dressé qu'un cenotaphe ou tombeau vuide, & simplement honoraire. Suetone, dans la vie de l'empereur Claude, leur donne cette derniere épithete. On mettoit dessus ces mots : OB HONOREM, ou MEMORIÆ, *à l'honneur* ou *à la mémoire*; au lieu qu'aux autres où reposoient les cendres, on y gravoit ces lettres, D. M. C. pour montrer qu'ils étoient dédiés aux dieux Manes. Quand on ajoutoit *tacito nomine*, c'étoit pour dire que les personnes dont les cendres y étoient enfermées avoient été déclarées infames pour quelque crime, exclues du sépulcre de la famille, & enterrées à l'écart par la permission du prince ou du magistrat. * *Antiq. grecq. & rom.*

SEPULCRE (chanoines réguliers, chanoinesses régulieres, & chevaliers du saint.) On a débité sur les uns & les autres beaucoup de fables, que nous ne rapporterons pas, nous contentant d'établir la vérité de ce qui les regarde. L'an 1114, Arnoul, patriarche Latin de Jérusalem, engagea les chanoines séculiers du saint Sépulcre à vivre régulierement, en leur donnant plusieurs églises, & de grands biens : & la piété de ces chanoines, qui se répandirent bientôt dans presque toute la Palestine, charma plusieurs princes de l'Europe, qui en revenant dans leurs états en amenerent avec eux, & leur donnerent des établissemens. Ce fut Louis *le Jeune*, qui en mit dans l'église de saint Samson d'Orléans, qu'Etienne de Tournai appella pour cette raison *fille de Sion*; les comtes de Flandre suivirent son exemple. L'an 1162, un gentilhomme de Pologne leur fonda un couvent à Miekou, à huit lieues de Cracovie, qui en a produit plusieurs autres, & est présentement chef d'une congrégation, dont le supérieur a le titre de général, & qui comprend une vingtaine de maisons, tant dans le royaume de Pologne, que dans la Silésie, la Moravie & la Bohême. Il y eut aussi en peu de temps des chanoines réguliers du saint Sépulcre en Italie, en Allemagne & en Angleterre, & il y eut aussi des religieuses; mais elles ne commencerent à avoir des maisons en France qu'en 1622. Dame Claude de Moui, veuve de George de Joyeuse, & ensuite de Henri de Lorraine, comte de Chaligni, ayant fondé cette année-là le couvent de Charleville, dont quelques religieuses furent détachées en 1635, pour prendre possession de celui de belle-Chasse dans le fauxbourg saint Germain à Paris. L'an 1459, le pape Pie II ayant institué un ordre militaire, sous le nom de Notre-Dame de Bethléem, y unit les biens des chanoines du saint Sépulcre, qu'il supprima; mais le nouvel ordre n'ayant pas subsisté, cette suppression n'eut lieu que l'an 1484, où le pape Innocent VIII incorpora de nouveau ces chanoines à l'ordre de saint Jean de *Jérusalem* ou de *Rhodes*; ce qui ne fut pourtant pas exécuté en Pologne, non plus qu'en Sicile, où il y a encore deux ou trois maisons qui ne sont plus que des prieurés en commande, à la nomination du souverain. Il est certain qu'il n'y avoit point encore alors de chevaliers du saint Sépulcre, puisqu'il n'en est pas fait mention dans la bulle d'Innocent VIII; mais on peut croire ce que Favin a avancé, qu'en 1496, le pape Alexandre VI permit au gardien du couvent de saint François à Jérusalem de créer de ces chevaliers, puisqu'en 1516, Léon X, & en 1525, Clément VII permirent de vive voix à ce gardien de faire des chevaliers, comme avoient fait ses prédécesseurs. Ces chevaliers devoient être nobles, & ils font serment qu'ils le sont & qu'ils ont assez de bien pour vivre sans faire trafic; cependant il n'y en a guère que de roturiers, marchands de profession. L'an 1558, ceux d'entre eux qui étoient établis en Flandre, pour donner du lustre à leur ordre, élurent pour grand-maître Philippe II, roi d'Espagne, & déférerent aussi cette dignité à dom Carlos son fils, & à ses successeurs : mais le grand-maître de l'ordre de Malte fit tant d'instances auprès de Philippe II, qu'il renonça à cette grande maîtrise. En 1615 Charles de Gonzague, duc de Nevers, voulut se déclarer grand-maître de cet ordre, & n'y réussit pas, Henri IV s'y étant opposé, à la priere de l'ordre de Malte; ainsi ce sont toujours les cordeliers qui disposent de cet ordre. Ceux qui en sont, ne se sont point accordés sur la croix qu'ils devoient porter : il y en a qui portent la croix de Jérusalem, en or au bout d'un ruban, & en broderie rouge sur leurs manteaux; les autres la portent d'or émaillée de rouge, cantonnée de quatre croisettes de même. Pour les religieuses elles portent une croix double de taffetas cramoisi, & un anneau d'or, où est gravé le nom de Jesus, avec la croix double. * Heliot, *histoire des ordres religieux*, *tome III*, *chapitre* 17 & 18.

SEPULCRE DE JERUSALEM (Saint) *cherchez* CALVAIRE.

SEPULTURE. Il y a eu parmi les anciens trois sortes de sépultures des corps morts; les uns les bruloient; les autres les mettoient en terre; & quelques-uns les renfermoient dans des coffres de pierre. La plus ancienne maniere est de les enterrer, comme il paroît par le témoignage des plus anciens livres de l'histoire sainte, &

des premiers monumens d'Egypte. Celle de bruler les corps s'est introduite dans la suite : l'on en voit des vestiges dans Homere & dans les livres des Rois. Les Romains se sont servi de l'une & de l'autre sépulture ; mais les corps des personnes de considération étoient plus communément brulés. Pour les chrétiens, l'usage a été de tout temps d'enterrer leurs corps. Les Egyptiens les embaumoient, & les réservoient dans des coffres de pierre & de bois. La sépulture étoit une chose sacrée, que les ennemis ne refusoient pas à leurs ennemis. On la refusoit à ceux qui étoient exécutés à mort pour leurs crimes ; mais les empereurs & les juges l'accordoient par grace. Il n'étoit point permis à Rome d'ensevelir les corps, ni de les bruler dans la ville, à moins que ce ne fussent ceux des empereurs, ou des vestales, ou de quelques personnes qui avoient ce privilége, comme on vient de le dire dans l'article SÉPULCRE. Les sépulcres étoient ordinairement hors de la ville ; on y bâtissoit des édifices qui servoient de tombeaux. Les anciens avoient le soin de se faire construire des sépulcres pendant qu'ils étoient encore en vie : de-là cette inscription si fréquente sur les tombeaux des anciens, V. F. *Vivus fecit:* un tel a bâti ce sépulcre de son vivant. Ceux qui ne se donnoient pas cette peine, avoient soin de laisser à leurs héritiers un fonds qu'ils destinoient à cet usage : ce que l'on avoit soin de marquer par cette inscription ; *De suo ou de sua pecunia fecit.* D'abord on achetoit quelque portion de terre, sur laquelle on faisoit construire un sépulcre qui servoit à tous les descendans de celui qui l'avoit fait. Nous trouvons des exemples de cet usage dans l'histoire sacrée & profane, qu'il seroit trop long de rapporter. Mais dans la suite chaque particulier eut le sien. On environnoit les sépulcres de murailles, plus ou moins solides, à proportion des richesses de celui qui les avoit fait bâtir. * *Antiq. grec. & rom.* Pitiscus. *lexicon antiq. romanarum.*

SEPULVEDA : c'étoit anciennement une ville des Arevaques, dans l'Espagne Tarraconoise ; maintenant c'est un petit bourg de la Castille vieille, situé au confluent des petites rivieres de Duraton & de Castille, à neuf ou dix lieues de Ségovie, vers le couchant. On l'appelloit anciennement *Segobriga;* dans la suite on lui donna le nom de *Sepulvega*, dont on a fait celui de *Sepulveda.* * Baudrand.

SEPULVEDA (Jean-Genés de) né à Cordoue en Espagne, mérita par sa science que l'empereur Charles-*Quint* l'honorât du titre de son théologien & de son historiographe. Il est un des plus fameux interprétes d'Aristote : & au jugement de Gabriel Naudé, plus on aura d'esprit, plus on estimera la version que Sépulveda a faite des œuvres de ce philosophe, aussi-bien que ses notes. Il eut un grand différend avec Barthelemi de las Casas, qui s'étoit plaint diverses fois à cet empereur de l'avarice, de la cruauté & des débauches des Espagnols dans les Indes. Ce dernier pressa fortement l'empereur, dans un conseil tenu à Valladolid, de réprimer les excès de cette licence cruelle ; mais il s'y trouva des personnes qui en excuserent le déreglement, parcequ'ils en tiroient un grand profit ; & Sépulveda entreprit de défendre leur cause. Il assuroit que ce que faisoient les Espagnols, leur étoit permis par des constitutions divines & humaines, & par les droits de la guerre. Il fit même un livre sur ce sujet ; & comme il étoit près de le faire imprimer, de las Casas & l'évêque de Ségovie s'y opposerent. On tint sur ce différend plusieurs assemblées en Espagne ; & enfin il fut résolu que cette affaire, qui regardoit la conscience, seroit examinée par des théologiens, que l'on consulta l'an 1547. Ceux d'Alcala de Henarès & de Salamanque, furent d'avis qu'il étoit de l'intérêt de l'église de supprimer le livre de Sépulveda, parcequ'il ne contenoit qu'une mauvaise doctrine ; mais Sépulveda n'en demeura pas là ; il envoya son livre à ses amis à Rome pour l'y faire imprimer, quoique l'empereur en eût encore défendu la publication dans tous ses états, & qu'il eût donné ordre d'en faire supprimer tous les exemplaires. Sépulveda irrité de cette défense, persévéra toujours dans son opiniâtreté, & demanda qu'il lui fût permis de disputer sur ce sujet avec Barthelemi de las Casas & l'évêque de Ségovie. Il obtint ce qu'il demandoit ; & trois ans après on ouvrit une dispute publique, où se trouva Dominique de Soto, fameux théologien, confesseur de l'empereur ; mais ce prince qui étoit accablé d'affaires importantes, & qui avoit plusieurs guerres à soutenir, ne fit point déterminer cette affaire : ainsi les cruautés des Espagnols dans les Indes furent plutôt tolérées qu'approuvées. S'il en faut croire l'auteur de la bibliothéque espagnole, le président de Thou s'est trompé sur les années de la vie de Sépulveda ; car il étoit né en 1491, & mourut à Salamanque, où il étoit chanoine, en 1572, dans sa 82 année. Il a fait l'histoire de l'empereur Charles-*Quint*, & une paraphrase latine de la morale d'Aristote à Nicomachus, qui n'ont pas vu le jour. * Thuan, *hist.* Nicol. Antonio. *bibl. Hisp.* Naudé.

SEQUANOIS, peuple de la Gaule Belgique, séparé par la Saône des Eduens, ou de ceux d'Autun. Il est difficile d'assigner les bornes de ce pays, qui n'étoit pas renfermé, comme on le croit communément, dans la seule Franche-Comté ; mais qui comprenoit aussi une partie de la Suisse. Les Romains donnerent à cette province le nom de *Maxima Sequanorum*, parcequ'elle étoit une des dix-sept provinces des Gaules. * César, *comment.* Ptolém. Plin. *notit. Gall.*

SEQUESTER, *cherchez* VIBIUS.

SEQUIN (Hugues) cardinal, *cherchez* HUGUES AYCELIN DE BILLON.

SER CAMBIUS (Jean) historien de Lucques sa patrie, étoit un homme instruit des loix, mais mauvais grammairien, & dont le style est bas & rempant. Il s'attacha à Guinigio, qui domina dans Lucques au commencement du XV siécle, & que les Lucquois regardoient comme un tyran. Il obtint en 1400 une des premieres places de la magistrature, & eut le titre de porte-enseigne de la justice (*vexillifer justitiæ.*) Il avoit écrit en deux livres une chronique de l'histoire de Lucques. Le premier qui commencoit à l'an de J. C. 1164, & qui finissoit au mois d'avril 1400, est perdu ou caché encore dans quelque coin de bibliothéque. Le second, depuis 1400 jusqu'en 1409, a été donné au public, par M. Muratori, dans le tome XVIII de sa collection des écrivains de l'histoire d'Italie. *Voyez* sa préface. On trouve dans ce second livre plusieurs choses curieuses touchant le grand schisme qui affligea si longtemps l'église.

SERAM, riviere du Valromei, l'une des trois parties du Bugei, passe sous le pont de Soi, où elle forme un effroyable précipice, se jette à Serverin, & delà se va mêler au Rhône auprès de Rochefort. Elle ne tarit jamais, & a de très-bonnes truites & d'excellens brochets. * Guichenon, *pag. 20 de son hist. de Bresse.*

SERAPES, dieux pénates des anciens Egyptiens, ou images de leurs dieux tutélaires. On mettoit de ces Sérapes dans les pyramides d'Egypte ; & leur office, selon la pensée de ces idolâtres, étoit de veiller à la conservation des corps qui y étoient enterrés dans des caves souterreines, & de transporter les ames dans les cieux. Ces idoles étoient gravées de haut en bas, de plusieurs caracteres hiéroglyphiques tenus pour sacrés par les Egyptiens. * Dapper, *descript. de l'Afrique.*

SERAPHINO, poëte Italien, célebre dans le XV siécle, naquit à Aquila dans l'Abruzze l'an 1466, la seconde année du pontificat de Paul II, la vingt-deuxiéme année de l'empereur Frédéric III, & l'année même de la mort de François Sforce, premier de ce nom, duc de Milan. Ce sont les dates que l'on trouve dans l'abrégé même de la vie de Seraphino, où il est dit que ce poëte étoit d'une famille honnête. Dès sa premiere jeunesse, & avant que d'avoir appris les principes de la grammaire, il fut mis auprès du comte de Potenza,

à la cour duquel il apprit la musique sous Guillaume Fiammengo. Etant retourné depuis dans sa patrie, il employa trois ans à étudier les ouvrages de Pétrarque & du Dante, & s'appliqua à composer des chants figurés ou des airs, soit de plain chant, soit de musique. Après ce temps, il vint à Rome avec le cardinal Ascagne Sforce, auprès duquel il passa plusieurs années. Retourné de nouveau dans sa patrie, Ferdinand II, alors duc de Calabre, qui avoit entendu parler de lui avec estime, l'appella à sa cour. Seraphino y passa trois ans, au bout desquels Ferdinand fut chassé de ses états par le roi de France Charles VIII. Seraphino privé de l'appui de son protecteur, se retira pour quelque temps à la cour de François de Gonzague, marquis de Mantoue, & d'Isabelle sa femme, fille du duc Hercule d'Est. Delà il alla à Milan, où il resta jusqu'à ce que Ludovic Sforce en fut expulsé par Louis XII. Alors s'étant retiré à Rome, il y fut accueilli très-favorablement du cardinal Jean Borgia, & ensuite du duc César Borgia, qui lui fit du bien. Seraphino n'en profita pas beaucoup, étant mort à Rome même le dixiéme jour du mois d'août de l'an 1500, âgé d'environ 35 ans. Il fut inhumé honorablement dans l'église de sainte Marie du peuple. On mit sur sa tombe une courte épitaphe composée en italien par l'Aretin. Seraphino parloit agréablement, & étoit joyeux dans ses conversations, mais souvent un peu trop mordant. Il a laissé des poësies italiennes, dont M. Fontanini cite trois éditions dans sa Notice des livres rares écrits en langue italienne: la premiere, à Florence chez les Juntes, en 1516, *in-8°*; la seconde, à Venise chez Jean-André Valvassor en 1539, *in-8°*; & la derniere, par Augustin Bindoni en 1550, *in-8°*. Nous n'en avons vu qu'une, qui est apparemment celle que M. Fontanini met en 1539, mais qui est de l'année suivante 1540, à Venise, *in-8°*, sous ce titre: *Serafino. Opera dello elegantissimo poëta Serafino Aquilano: quasi tutta di nuovo riformata: con molte cose aggiunte.* On y trouve des sonnets, des églogues, des lettres, des *Capitoli*, *Disperate*, *Strambotti*, *Barzellette.* Il y a 119 sonnets, trois églogues, dix lettres, &c. Presque toutes ces poësies roulent sur l'amour profane, & sont remplies de sentimens fort tendres. Dans ses Capitoli, il y en a un à la louange de François de Gonzague, marquis de Mantoue, & un autre sur la mort de Ferdinand d'Aragon, roi de Naples; le plus grand nombre des autres, de même que de ses désespoirs, de ses *Strambotti*, & de ses *Barzellette* ou bons mots, ou devis joyeux, roule aussi sur l'amour profane. L'éditeur a recueilli au commencement plusieurs poësies italiennes, faites à la louange de l'auteur, & un abrégé de la vie de celui-ci écrit pareillement en italien. Il renvoie à la fin à une vie plus étendue de Seraphino, qui avoit été publiée vers le commencement du seiziéme siécle, par Jean Philothée Achillini, citoyen de Bologne & poëte Italien.

SERAPHINS, anges du premier ordre de la premiere hiérarchie: ce nom signifie en hébreu *ardens* ou *flamboyans*, & désigne le zéle enflammé de ces bienheureux esprits. Il y en a deux dépeints dans une vision qu'eut Isaïe, qui chantoient sans cesse, *Saint, Saint, Saint, Seigneur, Dieu des armées, la terre est toute pleine de sa gloire.* * *Isaïe*, *c. 6.*

SERAPHIN, ordre militaire de Suéde, *cherchez* CHERUBIN.

SERAPIE (sainte) vierge & martyre en Italie, dans le II siécle, convertit, à ce que portent les actes de sa vie, une dame de la province d'Ombrie, nommée *Sabine*, chez laquelle elle demeuroit. Elle fut arrêtée par ordre du juge, déclara qu'elle étoit chrétienne, & fut condamnée à être mise dans un lieu infâme, pour être abandonnée à deux Egyptiens. Dieu permit que ces deux hommes en entrant dans ce lieu fussent saisis d'un étourdissement, qui les empêcha d'attenter à la pudeur de Serapie. Le juge l'ayant fait venir de nouveau à son tribunal, la sollicita à sacrifier aux dieux; & comme elle persista à le refuser, il lui fit donner des coups de bâton, & la condamna à avoir la tête tranchée. On tient que Sabine fut aussi condamnée à mort un an après. On fait leur mémoire au 3 septembre, & dès le V siécle il y avoit à Rome une église qui portoit le nom de sainte Sabine; mais les actes de ces deux saintes ne sont pas autentiques. * *Acta apud* Mombricium & Balusium, *tom. II. Miscellan.* Le Nain de Tillemont, *mémoires pour l'histoire ecclésiastique.* Baillet, *vies des Saints.*

SERAPION, *Serapio*, d'Antioche, avoit écrit une description de la terre, & est cité par Ciceron, *l. 2 ad Attic. epist. 6*; & par Pline, qui le met entre les auteurs qu'il suit dans son IV livre. Il est plus récent qu'Eratosthène, qu'il reprend en divers endroits.

SERAPION d'Ascalon, auteur d'un traité de l'explication des songes, cité par Fulgence, *l. 1 mythol. fab. de Daphné.*

SERAPION d'Athènes, poëte & médecin, vivoit du temps de Nerva & de Trajan, vers l'an de J. C. 98, & eut beaucoup de part à l'amitié de Plutarque, comme il l'assure lui-même, *l. de orac. Delph.* * Castellan. *in vit. medic.*

SERAPION, évêque d'Antioche, succéda à Maximin la dixiéme année de l'empire de Commode, l'an 189 de J. C. sur la fin du II siécle. Eusebe parle de lui comme d'un écrivain excellent, & dit avoir lu une lettre de sa façon contre Domnin, qui avoit abandonné le christianisme pour embrasser la religion des Juifs. Il avoit aussi composé un ouvrage contre un évangile faussement attribué à saint Pierre, dont Eusebe rapporte le titre, par lequel il paroît que cet ouvrage étoit adressé à l'église de Rosse en Cilicie, où certains hérétiques avoient produit ce faux évangile, pour établir l'hérésie des Docétes, qui enseignoient que Jesus-Christ n'avoit pas souffert réellement, mais seulement en apparence: erreur commune à presque tous les premiers hérétiques. Sérapion avoit encore écrit une lettre contre la secte des Montanistes, & quelques autres épîtres, dont S. Jerôme fait mention. Il mourut l'an 211, & eut pour successeur *Asclepiade.* * Eusebe, *in chronic. & lib. 6 histor.* Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiastiques du II siécle.*

SERAPION, évêque d'Héraclée, avoit été diacre de S. Chrysostome dans l'église de Constantinople, sous l'empire d'Arcadius, vers l'an 400 de J. C. Il fut cause que tout le clergé se déclara contre S. Chrysostome, qui vouloit réformer la discipline ecclésiastique. Sérapion osa dire à ce prélat en présence du clergé, qu'il n'en viendroit jamais à bout, s'il ne les châtioit tous également; ce qui fut cause que plusieurs du clergé tâcherent d'aigrir le peuple contre S. Chrysostome & contre Sérapion; mais ce saint patriarche chassa de son église ces liberins, & ordonna Sérapion évêque d'Héraclée dans la Thrace. * Euseb. *in hist. eccles.*

SERAPION ou SARAPION, évêque de Thmuis en Egypte, vivoit dans le IV siécle, & fut un des amis particuliers de S. Antoine, qui avoit été son maître dans la vie solitaire. Quelques auteurs croient que c'est le même Sérapion dont parle Rufin, qui étoit supérieur de plusieurs monasteres, & qui avoit sous sa conduite environ dix mille solitaires. S. Athanase le jugeant utile à l'église, le retira de la solitude, pour le faire évêque. Il faisoit tant d'état de son jugement, qu'il lui soumettoit ses ouvrages; & il l'engagea même à entreprendre en sa faveur un voyage vers l'empereur Constance, pour tâcher d'adoucir l'esprit de ce prince, n'osant y aller lui-même de peur de tomber dans les embuches des Ariens. Sérapion fut persécuté, & fut même envoyé en exil, pour avoir été un des plus zelés défenseurs de la consubstantialité du Fils de Dieu. S. Jerôme dit qu'il mérita le nom de *Scholastique*, à cause de son éloquence; qu'il publia un livre contre les Manichéens; & un autre des titres des pseaumes; & diverses épîtres. Il avoit été ordonné évêque de Thmuis vers l'an 340. Il fut un des cinq évêques députés l'an

355

355, en Occident, vers l'empereur pour défendre S. Athanase, & mourut vers l'an 358. Canisius a donné au public son traité contre les Manichéens. Il y a bien de l'apparence que ce Sérapion, évêque de Thmuis, n'est pas le même que Sérapion dans le territoire d'Arsinoé, quoiqu'il eût été aussi moine & abbé. * Saint Jerôme, *de script. eccles. c.* 99, *& ep.* 84. Rufin, *in vit. PP.* Trithême & Bellarmin, *de script. eccles.* Baronius, *in annal. & mart. ad diem* 12 *Mart.* Godeau, *hist. eccles.* Canisius, *T. V antiq. lect.* Turien, *in prol. edit. Serap.* Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du IV siécle.*

SERAPION, célébre abbé, & chef de dix mille religieux, vivoit dans une grande sainteté sous l'empire de Valentinien & de Valens, vers l'an 365 de J.C. dans l'Egypte, proche de la ville d'Arsinoë, aujourd'hui *Suez* ou *Arizut*, vers la mer Rouge. Ces solitaires vivoient de leur travail; & pendant la moisson ils coupoient les bleds, dont ils faisoient une provision suffisante pour eux & pour les autres. Il est confondu par quelques auteurs avec le précédent. * Eusebe, *in hist. eccles.*

SERAPION, surnommé *le Sindonite*, faisoit profession d'une si grande pauvreté, qu'il ne vouloit posséder qu'une chemise ou robe de toile pour se couvrir, d'où il acquit le surnom de *Sindonite*. Il étoit d'Egypte, où il se fit solitaire. Depuis il ne s'arrêta, ni dans aucun cloître, ni dans aucun hermitage; mais il se mit à voyager en divers pays. Ayant un jour rencontré une veuve réduite à une extrême pauvreté; afin de la pouvoir assister, il se vendit à des comédiens, & lui fit donner le prix du marché. Ce ne fut pas le seul bien qui en provint; car il convertit à la foi ces comédiens, qui reçurent le baptême, & quitterent leur profession. Il fit la même chose envers un Manichéen, à qui il s'étoit vendu, & lui persuada de renoncer à son hérésie. Enfin, après plusieurs voyages, il retourna dans le désert, où il mourut âgé de 60 ans, vers le commencement du V siécle. * Bolland. Pallad. *Laus. hist.*

SERAPION (saint) martyr dans le III siécle, sous l'empire de Maximien. Il en est fait mention dans les martyrologes; mais on ne sait rien de particulier des circonstances de son martyre. * Baillet, *vies des saints*, 21 *mars.* Il ne faut pas le confondre avec un autre martyr d'Alexandrie du même nom, qui souffrit sous l'empire de Philippe, qui fut massacré après la mort de sainte Apolline, l'an 249 de J. C. dont on fait la fête au 14 de novembre. * Eusebe, *hist. l.* 6, *c.* 41. Epiphan. *hæres.* 69. Baillet, *vies des Saints*, 14 *novembre.*

SERAPIS, fausse divinité que les Egyptiens adoroient, *cherchez* APIS & OSIRIS. Cette divinité étoit adorée dans plusieurs endroits de la Grece, & principalement à Athènes. Les Romains bâtirent un temple à cette divinité dans le circle de Flaminius, qui étoit dans le IX quartier de Rome. Dans la suite les Romains défendirent en différens temps de célébrer dans leur ville les cérémonies des sacrifices de Serapis. L'idole dont l'empereur Adrien, & après lui Julien l'*Apostat*, voulurent avoir une copie, étoit composée de toute sorte de métaux, de bois & de pierres précieuses. Le temple & la statue furent démolis du temps de Théodose *le Grand*, en 389, après une sédition excité à Alexandrie par les païens. Ils étoient irrités de ce que Théophile d'*Alexandrie* ayant demandé un vieux temple à l'empereur, on y avoit trouvé des grottes souterreines, qui révéloient le secret honteux de leurs mysteres. Quelques auteurs prétendent que le nom de *Serapis* est tiré d'un mot qui veut dire *sauveur du monde*; & que les Egyptiens, par Serapis, ont voulu représenter Joseph, qui par sa sage prévoyance sauva l'Egypte pendant une longue famine. Julius-Firmicus Maternus le fait venir du nom de *Sara*. Nymphodore, dans Clément *Alexandrin*, le titre d'un mot grec, qui veut dire *mort*; & d'autres croient en découvrir l'origine dans le nom d'*apis*, & le mot hébreu *sor*, qui signifie *bœuf*: ainsi on a dit *sor-apis*, puis *serapis*; comme si on eût voulu dire *le bœuf d'Apis*. D'autres enfin en cherchent l'étymologie dans les mots hébreux *sar-abir*, qui signifient *prince puissant*. Quoi qu'il en soit, Serapis étoit regardé comme l'inventeur & le dieu de la médecine. * Clément *Alexandrin*, *l.* 1. *strom.* Julius Firmicus, *de error. profan. relig. c.* 14. Rufin, *l.* 2, *c.* 22. Baronius, *A. C.* 389. Arnaud de Pontac & Valois, *in not. ad Euseb.* Cornélius à Lapide, *in c.* 41 *Gen.* Jean Spencerus, *de leg. ritual. Heb. l.* 3, *dis.* 5, *c.* 3. Ger. Jean-Vossius, *de theol. Gentil. l.* 1, *c.* 29 Pitiscus.

SERARIUS (Nicolas) savant commentateur de l'écriture sainte, naquit en 1555 à Rambervilliers ou Rambervillers en Lorraine. Un mémoire manuscrit du pere Oudin, Jésuite, met la naissance de Serarius en 1558. Cependant Alegambe, Labbe, Pope-Blount, & autres mettent sa naissance en 1555. Les mêmes auteurs s'accordent à dire qu'il est mort en 1609, âgé de 54 ans, ce qui montre qu'il étoit donc né en 1555. Etant à Cologne où il avoit été envoyé pour étudier la philosophie, il se fit Jésuite en 1572. Après son noviciat, il fut chargé d'enseigner les humanités à Wurtzbourg. Il ne quitta cet emploi que pour se livrer à l'étude de la théologie & des langues savantes, & il jetta dès-lors les fondemens de cette profonde érudition qu'il acquit depuis, & dont il a fait un si grand usage dans ses écrits. On le fit d'abord professeur de philosophie; mais ensuite on lui confia l'emploi de professeur de théologie & des saintes lettres, qui convenoit mieux au genre principal de ses études & à son gout. Il expliqua l'écriture sainte pendant vingt années, partie dans l'université de Wurtzbourg, & partie à Mayence. Ce fut dans la premiere de ces deux villes qu'il fit sa profession solemnelle des quatre vœux; il mourut dans la seconde le 20 mai 1609. Ses ouvrages sont en grand nombre; en voici la liste: 1. *De Apostolis Domini nostri Jesu Christi disputatio*; à Wurtzbourg, 1585, *in*-12. 2. *Contra novos novi Pelagiani & Chiliastæ Francisci Pucci Filidini errores, libri duo*; à Wurtzbourg, 1593, *in*-4°. Dans l'*Index* des livres défendus à Rome, où l'ouvrage de Filidinus est condamné, il est dit que cet écrivain a faussement usurpé le nom de Pucci. 3. *Sancti Kiliani Franciæ orientalis Apostoli gesta*; à Wurtzbourg, 1598, *in*-12. 4. *Commentaria in Tobiam, Ruth, Judith, Esther & Machabæos, spoliis Ægyptiorum instructa*; à Mayence, 1599, *in*-4°, par les dépouilles des Egyptiens l'auteur entend la littérature & l'érudition profane que Serarius possédoit, & dont il se sert avantageusement dans ses ouvrages sur l'écriture sainte. 5. *In Sacros divinorum Bibliorum libros, Tobiam, Judith, Esther, & Machabæos commentarius*; à Mayence, 1600, *in*-4°. Le même commentaire revu & corrigé, à Mayence, 1610, *in-fol.* & à Paris, 1611, *in-fol.* 6. *Trihæresium, seu de celeberrimis tribus, apud Judæos, Pharisæorum, Sadducæorum, & Essenorum sectis, ad varios utriusque Testamenti, veterumque scriptorum locos intelligendum: & ad nupero Joannis Drusii de Hasidæis libello respondendum, libri tres*; à Mayence, 1604, *in*-8°. Cet ouvrage est dédié au prince & électeur Jean Schwichard, élu archevêque de Mayence, archichancelier du saint empire romain en Allemagne, &c. L'ouvrage de Drusius attaqué dans celui de Serarius avoit paru en 1603 à Franeker, sous ce titre: *Joannis Drusii de Hasidæis, quorum mentio in libris Machabæorum, libellus ad Joannem Utenbogardum*, *in*-8°. Drusius répondit en 1605, par l'écrit intitulé: *Joannis Drusii responsio ad Serarium de tribus sectis Judæorum: accessit Josephi Scaligeri elenchus Trihæresii Nicolaï Serarii*, &c, à Franeker, *in*-8°. L'*Elenchus* de Joseph Scaliger imprimé aussi à Franeker séparément la même année 1605, est un ouvrage où l'auteur s'emporte violemment dès le titre même. Serarius répliqua par

l'ouvrage intitulé : 7. *Minerval divinis Hollandiæ, Frisiæque Grammaticis Josepho Scaligero, & Johanni Drusio, Trihæresii auctati ergò, è Grammatico, Ethico, Theologicoque Saccello, librâ librorum quiniûm parænetica & antirrheticâ depensum*; à Mayence, 1605, *in-8°*. Cet ouvrage contient 31 chapitres. Ces écrits sur les trois sectes, &c, ont été réimprimés dans une collection intitulée : *Trium scriptorum celebrium de tribus Judæorum sectis syntagmata; edente Jacobo Triglandio*; à Delft, 1703, *in-4°*, deux volumes. 8. *Luthero-Turcicæ orationes scriptæ, dictæque à Nicolao Serario Societ. Jes.* à Mayence, 1604, *in-8°*. 9. *Moguntiacarum rerum ab initio usque ad archiepiscopum Joannem Schwichardum libri quinque*; à Mayence, 1604, *in-4°*, & depuis avec des notes & un supplément dans les *Scriptores rerum Moguntiacarum* publiés par les soins de *G. C. Joannis*, à Francfort, 1621, *in-fol.* 3 vol. 10. *Sancti Bonifacii martyris, archiepiscopi Moguntini, Epistolæ è bibliothecâ Viennensi editæ, cum annotationibus*; à Mayence, 1605, *in 4°*, & dans la même ville en 1629, *in-4°*, & dans les bibliothéques des peres. La vie de saint Boniface composée par Serarius, & mise au commencement de ces lettres, a été réimprimée dans le tome 1 du mois de janvier des Bollandistes. 11. *Comitum par, Beatus Godefridus Westphalus, & Sanctus Romaricus Austrasius, è manuscriptis editi*; à Mayence, 1605, *in-12*. La vie du premier est aussi dans le tome 1 du mois de janvier des Bollandistes. 12. *Apologiæ pro discipulo & magistro, Luthero & Diabolo, à Frederico Balduino, Lutherano, editæ alogia*; à Mayence, 1605, *in-8°*. 13. *Quæstiones de Catholicorum cum hæreticis matrimonio*; à Mayence, 1606, *in-4°*, & à Cologne, 1609, *in-8°*. 14. *Lutherus Theosdotos Rostochiensi rhetori remissus, cum discipulo suo Calvino*; à Mayence, 1607, *in-8°*. 15. *Rabbini, & Herodes, seu de tota Rabbinorum gente, partitione, creatione, auctoritate, pluribusque rebus aliis, & sacris & prophanis; maximè de Herodis tyranni natalibus, judaismo, uxoribus, liberis, & regno, libri tres, adversùs Josephi Scaligeri Eusebianas annotationes, & Joannis Drusii responsionem*; à Mayence, 1607, *in-8°*. 16. *Sacri peripatetici, sive de sacris Ecclesiæ processionibus libri duo*; à Cologne, 1607, *in-12*. 17. *Litaneutici, seu de Litaniis libelli duo : in quorum priore monstratur earum natura & fructus; hæreticaque perinepta earumdem correctio. In posteriore de iisdem, & sanctis, eorumque invocatione multiplices tractantur quæstiones*; à Cologne, 1609, *in-12*. 18. *Judices & Ruth explanati*; à Mayence, 1609, *in-fol.* à Anvers, 1610, *in-fol.* 19. *Josue libris quinque explanatus*; à Mayence, 1609, *in-fol.* deux tomes; à Cologne, 1610, 2. vol. *in-fol.* à Paris, 1610, *in-fol.* 20. *Opuscula theologica*; à Mayence, 1611, *in-fol.* trois tomes. Ce recueil contient plusieurs ouvrages imprimés & dont on a fait mention, & quelques autres qui n'avoient point encore paru. Le premier tome contient les écrits historiques, savoir : *Josuani Sacerdotes : De pœnitentiâ Salomonis : Naaman Syrus, jam sanus : Trihæresium : Minerval : Rabbini : Herodes : De Apostolis : De sancto Paulo, & Juda proditore; Sanctus Kilianus : par Sanctorum Comitum*; le second volume comprend les ouvrages didactiques qui sont : *Prothyrum Paulinum : Symbolum Athanasium : Disputatio de legibus : De Extrema-Unctione : De Matrimonio* : dans le troisiéme volume sont renfermés les écrits polémiques, savoir : *contra Philidinum : Litaneutici : Sacri peripatetici : Orationes luthero-turcicæ : De Lutheri magistro : Apologiæ pro Lutheri magistro alogia : Lutherus Theosdotos : De magistro Calvini : Loci Apologetici pro Luthero*. 21. *Prolegomena Biblica*; à Mayence, 1612, *in-fol.* à Lyon, 1704, *in-fol.* avec les commentaires du même sur les épîtres canoniques dans l'une & l'autre édition. 22. *Commentaria posthuma in libros Regum & Paralipomenon*; à Mayence, 1617, *in-fol.* 23. *Quæstiones de Sancto Nicolao*, selon Alegambe & Sotwel. 24. *Noctiluccium Lutheri* : on dit que Serarius a composé cet écrit en allemand. Alegambe & Sotwel parlent aussi d'un traité *de Paradiso*, & d'épîtres du même sur divers sujets. Ces écrits ne nous sont point connus. * Extrait d'un mémoire manuscrit latin communiqué par le pere Oudin, Jésuite, & des écrits mêmes de Serarius.

SERBELLONI, famille Italienne qui a donné plusieurs personnes de marque, comme on le verra ci-dessous. Les fables généalogiques la font descendre de CERDUBELIUS, chef des Espagnols au temps de Scipion l'*Africain*. Il y a, dit-on, quelques siécles qu'elle se divisa en trois branches, parcequ'il y eut trois freres qui sortirent de Bourgogne où leur famille florissoit, & qui s'en allerent, l'un au royaume de Valence, l'autre à Naples, & l'aîné de tous à Milan. La branche d'Espagne se transporta long-temps après en Sardaigne, où elle subsiste encore. Celle de Naples est éteinte, ou a été réunie avec celle de Milan, qui a eu plus d'éclat que toutes les autres, & qui fait figure encore à présent. C'est d'elle que sont sorties les personnes dont on va parler. * Gio Pietro de Crescenzi, *nel suo amphiteatro Romano, apud Prioratum, Scen. d'huom. illust.*

SERBELLONI (Jean-Pierre) fut pere & oncle de plusieurs personnes illustres. Il se maria en l'année 1506, avec *Elizabeth* Rainoldi, qui étoit d'une famille noble & ancienne dans Milan, & qui fut tante de *Jean-Baptiste* Rainoldi, président du sénat de la même ville. Il eut de ce mariage cinq fils & deux filles. L'une des deux fut religieuse, l'autre épousa le comte de Macagno. L'aîné de ses fils, nommé *Gabriel*, fut un très-grand capitaine. *Il aura son article ci-après.* Le second nommé *Jean-Baptiste*, se fit d'église, s'attacha à la Cour de Rome, fut fait évêque de Cassano dans la Calabre, n'y résida point, à cause qu'on lui fit faire dans Rome plusieurs manéges importans, & fut déclaré par le pape Pie IV châtelain du château Saint-Ange, pour tout le temps que dureroit son pontificat. Le troisiéme fils de Pierre Serbelloni s'appelloit *Fabrice: il aura son article à part.* Le quatriéme fils se nommoit *Jean-Antoine*, & fut évêque de Foligno, puis de Novare, & le premier cardinal que le pape Pie IV créa l'an 1560. Il fut gouverneur de plusieurs villes de l'état ecclésiastique, légat de Pérouse & de la Romagne, évêque d'Ostie & de Velletri, & mourut doyen du sacré collége l'an 1591. C'étoit un fin politique, qui eut part aux plus secrettes négociations de la Cour de Rome sous les papes Pie IV, Pie V, Grégoire XIII & Sixte V. Comme il étoit cousin de Pie IV, il n'eut pas de peine à obtenir de grandes prérogatives pour le collége des docteurs de Milan. Il trouva plus de difficulté à les faire confirmer par Sixte V, qui avoit résolu de les abolir; mais enfin il en vint à bout, & les fit même amplifier. Le dernier des fils ne se mêla que de ses affaires domestiques. Notre Serbelloni eut une sœur nommée *Cécile*, qui fut mariée l'an 1485, à *Bernard* de Medicis ou de Mediquin, admodiateur à Milan des fermes ducales, & qui fut mere du pape Pie IV, & grand'mere de saint Charles Borromée. De ce mariage sortirent six fils & sept filles. * Gio Pietro de Crescenzi, *nel suo amphiteatro Romano, apud Priorat. Scen. d'huom. illustr.* Bayle, *dict. crit.*

SERBELLONI (Gabriel) chevalier de Malte, & grand prieur de Hongrie, fut un des plus célébres capitaines du XVI siécle. Après avoir donné des preuves de sa valeur, en soutenant le siége de Strigonie en Hongrie, il se distingua encore en qualité de lieutenant général dans l'armée de Charles-*Quint*, lorsque ce prince, au passage de l'Elbe en 1547, triompha du duc de Saxe, qui étoit à la tête des Protestans d'Allemagne. Serbelloni servit depuis en Italie, où il prit Saluces en Piémont en 1552, pour l'empereur son maître. On l'y vit lieutenant général du marquis de Marignan son cousin, & général de la sainte Eglise, tant

par mer que par terre, sous le pontificat de Pie V. Ce fut dans ce poste qu'il fit paroître les grands talens qu'il avoit pour l'architecture militaire; car après avoir recouvré Ascoli, il fortifia le château Saint-Ange, rebâtit Civitavecchia, & ordonna plusieurs travaux de cette nature. Philippe II l'envoya dans le royaume de Naples & en Sicile, pour y mettre en état de défense les places qu'il jugeroit en avoir besoin. Lorsqu'il passa à Malte, il y traça la place de la nouvelle ville. Il dirigea encore plusieurs ouvrages de fortifications dans les Pays-Bas, où il rendit de grands services dans l'emploi de général de l'artillerie; & où la citadelle d'Anvers, quoique tracée sur les desseins de l'ingénieur Paccioti, fut bâtie sous sa conduire. Depuis, après son retour en Italie, il eut très-grande part à la victoire de Lepante en 1571. Il commanda l'année suivante en Sicile, & fut fait viceroi de Tunis; mais les Turcs le vinrent assiéger dans cette ville, qu'ils emporterent de force, après quatorze assauts, & Serbelloni y fut fait prisonnier en 1574. On l'échangea contre trente-six officiers Turcs. Il gouverna depuis le Milanez comme lieutenant général en 1576 & 1577. Il fut demandé par dom Juan d'Autriche, pour commander sous ce prince dans les Pays-Bas, où il passa avec deux mille hommes, qu'il avoit levés dans le Milanez; mais la maladie qui les saisit tous deux, & de laquelle dom Juan mourut, empêcha Serbelloni d'y rendre de grands services. Cependant après avoir recouvré la santé, quoiqu'âgé de plus de 70 ans, il contribua beaucoup à la prise de Mastricht, & repassa en Italie l'an 1579. Philippe II l'avoit choisi pour commander l'armée espagnole, qui devoit entrer dans le Portugal après la mort du cardinal Henri, couronné roi de cet état; mais la mort arrêta Serbelloni, lorsqu'il étoit sur le point de passer en Espagne l'an 1580. Un de ses fils fut tué au siége de Tunis. * Priorato. Bayle, *dict. crit.*

SERBELLONI (Fabrice) frere de GABRIEL, *dont nous venons de parler*. Après avoir été capitaine d'une compagnie d'ordonnance, & gouverneur de Pavie pour l'empereur Charles-*Quint*, il exerça la charge de commissaire général de l'armée de Piémont, & il fut déclaré en 1560 gouverneur de l'état d'Avignon par le pape Pie IV, & général de ses armées. Il soutint avec chaleur le parti des Catholiques contre celui des Protestans; & ce fut lui qui, en 1562, s'étant joint aux comtes de Sommerive, de Suze, de Carces, &c, chefs des Catholiques de Provence, prit & sauva la ville d'Orange, où il se commit de grandes cruautés. Le pape Pie V le continua dans les mêmes charges que son prédécesseur lui avoit données en ce pays-là. Il les quitta peu après en 1566; & étant retourné à Rome sur la fin de la même année, pour y prendre possession du généralat de l'Eglise, il y mourut. Il avoit épousé *Françoise* Malespine, sœur du marquis de Malgrado. * Priorato. Bayle, *dict. crit.*

SERBELLONI (Jean) comte de Castillon, & seigneur de Romagnano, sixiéme fils de JEAN-BAPTISTE, servit avec succès dans les armées du roi d'Espagne. Il apprit le métier de la guerre dans le Milanez auprès du comte Jean-Pierre Serbelloni, son frere, général de l'artillerie & gouverneur de Gattinara, dont il eut le régiment après que ce dernier eut été tué à Verceil. Le zéle avec lequel il se distingua en diverses occasions dans les troubles de la Valteline, le fit nommer conseiller au conseil suprême d'Espagne en 1627, général de l'artillerie, & gouverneur du Montferrat en 1628. Il servit depuis au siége de Casal, sous le marquis de Spinola, & dans l'armée d'Allemagne, sous le duc de Feria, en qualité de capitaine général de l'artillerie. Dans la suite, il parut avec éclat à la bataille de Nortlingue, que les Impériaux gagnerent contre les Suédois en 1634. Depuis il commanda contre le duc de Rohan dans la Valteline; & fut envoyé en Catalogne avec la qualité de mestre de camp général, où il fut obligé de lever le siége de Leucate, qu'il avoit formé. Il y fut blessé dangereusement; & après avoir été guéri de ses blessures, il mourut de maladie à Perpignan le 21 février 1638. Il avoit épousé *Louise*, fille du marquis *Jean-Jerôme* Marin, issu de *Thomas* Marin, duc de Terra-Nuova, & en eut plusieurs enfans, dont l'aîné fut fait marquis de Romagnano, par le roi d'Espagne. * Gualdo Priorato, *scen. d'huom. illustr.* Bayle, *dict. critiq.*

SERENA, premiere ville du Chili dans l'Amérique méridionale. Elle est située sur la mer du Sud, au 30 degré de latitude méridionale. Valdiva, qui conquit ce pays, la bâtit en 1544, dans la vallée de Coquimbo, ce qui fait qu'elle prend souvent le nom de Coquimbo. Elle est à 60 lieues de San-Jago vers le nord, & il y a un grand & bon port à deux lieues de la ville vers l'occident. La campagne est arrosée d'une petite riviere qui la rend très-fertile. A sept lieues vers l'occident, il y a des mines d'or, & près de-là une mine de cuivre excellent. François Drake entra dans ce port, quand il fit le tour du monde; mais les troupes de la garnison forcerent ses gens à se rembarquer. C'est le meilleur port de tout le Chili, tant pour sa grandeur que pour sa sureté. La cruauté des Espagnols en a détruit presque tous les habitans naturels. * Laët, *p.* 483, *l.* 29, 30, *p.* 496.

SERENE, *Serena*, fille d'un frere de l'empereur Théodose *le Grand*, & femme de *Stilicon*, fut étranglée après son mari, comme complice de ses desseins contre l'empereur Honorius, l'an de Jesus-Christ 409. *Cherchez* STILICON.

SÉRÉNITÉ. Ce titre a été autrefois pris par les rois & par les évêques. Les rois de France de la premiere & de la seconde race, parlant d'eux-mêmes, disoient quelquefois *notre sérénité*. Nous voyons qu'Adalard, évêque de Clermont, & Gauzlin, se donnoient aussi le même titre. A présent le pape & le sacré collége, écrivant à l'empereur, aux rois, & au doge de Venise, leur donnent à tous le titre de *Serenissime Cæsar*, ou *Rex*, ou *Princeps*. Les comtes d'Avaux & de Servien écrivant en 1645 une lettre circulaire à tous les princes de l'empire, leur donnerent aussi la qualité de *sérénissimes*. L'empereur ne donne au roi d'Angleterre que le titre de *sérénité*, quoique ce roi traite l'empereur de *majesté impériale*; & tous les autres rois se contentent de ce traitement, à l'exception du roi de France. Le doge de Venise prend aussi le titre de *sérénité*, qui lui est particulier. Le roi de Pologne le donne aux électeurs quand il leur écrit. L'empereur écrivant à ces mêmes princes & aux autres princes de l'empire, ne leur donne que le titre de *dilection*; mais lorsqu'il traite avec eux, il qualifie les électeurs de *sérénité électorale*; & les autres princes de l'empire, de *sérénité ducale*. Les plénipotentiaires du roi à Munster se défendirent de donner le titre de *sérénité* à l'électeur de Brandebourg, sur ce que le mot de *sérénité* n'étoit point françois, & que le roi ne donnoit ce titre à personne.

Les princes Allemans estiment plus le titre de *sérénité* que celui d'*altesse*. Cependant lorsqu'en 1603, l'ambassadeur d'Espagne à Venise qualifia de *sérénité* le duc de Mantoue, ce duc sachant qu'il en usoit ainsi, dans la pensé que ce titre étoit inférieur à celui d'*altesse*, que les rois d'Espagne avoient porté pendant une longue suite d'années, s'en tint offensé, & ne donna à cet ambassadeur que le titre de *seigneurie*. * *Mémoires curieux*.

☞ SERENT, gros bourg de France en Bretagne, au diocèse de Vannes, avec une des plus vastes paroisses du royaume. C'est aussi le chef-lieu d'une seigneurie considérable, dont la justice & le ressort comprenoient autrefois une grande étendue de pays. La maison de SERENT, l'une des plus anciennes de cette province, prétend avoir donné commencement à ce bourg. Il y a plus d'apparence qu'elle a tiré son nom de cette terre sur la fin du X siécle. Cependant, une

tradition presque aussi ancienne que cette maison veut que ses premiers auteurs, sortis de la grande Bretagne, se soient fixés en ce lieu, & qu'ils y aient bâti un château peu de temps après les dernieres transmigrations des Bretons insulaires dans cette partie des Gaules. Cette tradition paroît autorisée par l'existence d'une famille du nom de SERENT, puissante & nombreuse au XII siécle, laquelle possédoit de grands biens dans le comté de Mérionch, & dont on voit encore des descendans long-temps après, puisqu'en 1344 *Pierre* de Sérent étoit gouverneur général des villes & châteaux que les troupes du roi d'Angleterre tenoient pour le comte de Montfort. Le roi Edouard III lui écrivit le 18 août de cette année, pour veiller à la fureté des places qui lui avoient été confiées en Bretagne, ainsi qu'aux autres capitaines Anglois sous ses ordres (Knygton, *pag.* 1284. Rymer, *Tom. V*, *pag.* 418). L'asile que *Guillaume* de Sérent, forcé de sortir d'Angleterre, sa patrie, vers le milieu du siécle précédent, trouva auprès de *Geoffroy*, chef de la maison de son nom en Bretagne, est encore une preuve qu'ils reconnoissoient une origine commune. Sans entrer dans la discussion, si la branche de Bretagne prenoit sa source dans celle du pays de Galles, ou si c'étoit plutôt celle-ci qui étoit sortie de Bretagne, il est constant que son établissement dans cette province est très ancien. Il en est de son origine comme de celle de toutes les grandes maisons, qui se perd dans l'obscurité des siécles. Ce qu'il y a de plus certain, c'est que dès l'instant que les surnoms ont été en usage, la maison de SERENT a tenu rang parmi celles de l'ancien baronage.

L'illustre maison d'ANCENIS, dont les seigneurs prenoient la qualité de princes, (*preuves de l'hist. de Bretagne*, liv. 3.) & la maison de SERENT, se regardoient issues d'une même tige; & quoique la premiere soit éteinte depuis long-temps, la connoissance de cette extraction commune, également honorable pour l'une & pour l'autre, n'a point été enlevée à la postérité. (*Manuscrit de la biblioт. du roi.*) Les mêmes noms usités dans les deux maisons, & la ressemblance des armoiries, laissoient d'autant moins de doute à ce sujet, que les seigneurs de Sérent étoient par eux-mêmes bien dignes d'une telle origine. Aussi ce sentiment a-t-il été adopté par un habile & judicieux généalogiste, qui préparoit un nobiliaire général breton. De l'aveu même de tous les historiens de Bretagne & autres, la maison de Sérent alloit de pair avec les plus illustres de cette province. Elle est qualifiée *maison d'ancienne chevalerie*, dans l'ouvrage de Pierre le Baud (à *l'armorial* qui est à la fin). L'historien des ducs de Bretagne lui donne rang parmi celles qui sortoient de maisons souveraines, ou qui leur étoient alliées, telles que les maisons de Dol, de Dinan, de Montfort, de Vitré, de Château-Brient, de Fougeres, de la Garnache, de Malétroit, de Rieux & de Rohan. Il la place même avant celles de Hennebond, de Lohéac, de Loc-Maria, de Clisson, &c. (*Tom. I*, *pag.* 53 & 54.) De tous les seigneurs du pays de Vannes & des environs, qui suivoient en 1096 la cour du duc Alain *Fergent*, les plus distingués, suivant dom Lobineau, étoient ceux de Serent (*hist. de Bret* p. 108). Les titres d honneur dont ils ont été d'abord qualifiés; les charges importantes (grand bouteiller & fauconnier) dont quelques uns d'eux furent décorés à la cour de France; la considération où tous ceux de ce nom avoient été auprès des princes Bretons; les vastes possessions qu'ils acquirent sous le domaine de la couronne, outre des terres de dignité qui porterent leur nom dans les états des ducs de Normandie & des comtes d'Anjou, dont ils étoient devenus les plus riches feudataires; enfin leurs alliances avec les plus grandes maisons, sont autant de preuves que leur origine touchoit de près les premiers souverains de Bretagne, & que dès le commencement ils ont tenu un rang distingué parmi la plus haute noblesse.

Comme la généalogie entiere de cette maison entraîneroit dans un trop long détail, on l'a abrégée ici, en se bornant simplement à la ligne qui conduit aux trois branches qui en restent, & en ne rapportant que quelques faits principaux qui se trouvent dans l'histoire & autres monumens publics. On observera que le nom de *Sérent* se prononce comme s'il y avoit *Sérant*, & que depuis trois siécles ou plus, les historiens, & quelquefois même les seigneurs de ce nom, ont employé indifféremment ces deux orthographes. Sur leurs papiers domestiques on trouve encore celles ci, *Serens*, *Serain*, *Sirent*, *Serant*, *Serans* & autres, suivant le plus ou le moins d'attention des notaires & autres officiers publics, soit de justice ou de la maison des ducs.

Voyez au surplus les différens historiens de Bretagne, entr'autres les actes de cette province, *Tom. I*, *col.* 522, 305, 539, 1506, 1512. *Tom. II*, *col.* 104, 329, 436, 709, 908, 1332, 1576. *Tom. III*, *col.* 298, 66, 411, 462, 831, 905, 1657, &c. Dom Lobineau, vol. de l'*hist.* p. 343, 538, 613; aux *preuves*, col. 23, 234, 413, 997, 1066, 1195, 1420, 1632, &c. L'abbé des Fontaines, *Tom. I*, *pag.* 52, &c. Dom Morice, *Tom. I*, *pag.* 53, 280. *Tom. II*, *pag.* 682, &c. Hen. Knygton, *pag.* 1589, &c. Le Baud, *pag.* 305, &c. Froissard, *pag.* 118, *ch.* 149, 166, &c. Orderic Vital, *pag.* 491, 495, &c. Rymer, *Tom. V*, *pag.* 397, 423, 540, 627, 750. Le P. Anselme, à l'article du *grand bouteiller* & à celui *des fauconniers de France*, ainsi que l'*hist. de Bret.* par d'Argentré; les *Mém. généal.* de Du Paz; *anc. chron.* d'Alain Bouchard; *armorial* de Gui le Borgne; *ant. & sing.* de Bret; les réformations de 1427, 1513 & 1669; le P. Toussaint de Saint-Luc; *mss. de la bibliot. du roi*; Vignier, Palliot, Favin; *description de la France*, par Piganiol, *Tom. VIII*, &c.

*NOMS DE QUELQUES ANCIENS SEIGNEURS DE SÉRENT.*

BILI, qui paroît avoir été un seigneur distingué, & *Morliwet*, son épouse, contribuerent à la dotation de l'abbaye de Rhedon. L'acte par léquel ils donnerent à ce nouveau monastere les biens qu'ils possédoient dans la paroisse d'Augan, fut publié dans leur cour ou château, à Sérent, sous l'an 857.

RIWELEN, qui est qualifié *comte*, doit leur avoir succédé. Ils offrirent encore dans cette même abbaye, un de leur fils, qui, sous le nom de *Riccand*, la gouverna après S. Convoïon son premier abbé & fondateur.

WIHENON, VIGON ou GUEGON, que l'histoire représente comme un seigneur puissant, est cité dans plusieurs actes, & entr'autres dans un de l'an 872.

ARTUR, fils de *Wigon*, signa comme témoin la donation qu'Alain le Grand fit à saint Sauveur de Rhedon, de la terre d'Ardon ou Arzon en Rhuys, en reconnoissance du recouvrement de sa santé.

WETHENOC ou GUIHENOC, qui, dans un acte de l'abbaye de Landevenech, fait vers l'an 938, prend la qualité de *comte*, fut particulierement attaché à Alain II, dit *Barbe torte*.

RATFRED ou ALFRED, *vicaire* de Conan-*le-tort*, dans le comté de Vannes, a signé en cette qualité une donation faite par ce prince à l'abbaye du Mont-Saint-Michel en 990. Un de ses fils, nommé RITWAL, fut pere de *Geoffroy*, qui épousa *Carelle*, dame d'Ancenis, dont la postérité de GUEHENOC leur fils, porta le nom.

GUETHENOC vivoit vers l'an 1005, suivant un titre de l'abbaye de Rhedon, où il est nommé au nombre des témoins de la donation de l'isle de Guedel, faite par le duc Geoffroi I. Celui-ci & les précédens paroissent avoir possédé la seigneurie de Sérent.

On trouve encore un Julien ou Junin, qu'on fait sortir d'Angleterre, & qui est regardé comme le premier; un Guehannoc ou Jean, qui fut enterré à Sérent; un Judicaël, un Godefroy, un autre Jovien ou Julien, qui eut des disputes & en vint aux mains avec des seigneurs voisins, apparemment pour les limites; un Querech ou Pierre, &c. la plupart désignés sous la qualification de *Miles*.

*MAISON DE SÉRENT.*

I. Riwallon, qu'on croit fils de *Guehenoc*, seigneur de Sérent, & auquel on donne les qualités de *vicomte* & de *vayer*; ce qui fait croire que la vayerie ou vicomté héréditaire de Vannes avoit été possédée par les seigneurs de Sérent, passa en Normandie, avec le secours que le duc de Bretagne envoya au duc Richard, contre Odon, comte de Chartres, & il épousa quelque temps après *Judith*, fille de *Galeran*, comte de Meulant, dont il eut Herbert, qui suit.

II. Herbert, seigneur de Sérent, grand bouteiller de France. Orderic Vital dit qu'il devint un des plus grands seigneurs de France. Sa maison, soutenue par de grandes alliances & par des biens considérables, étoit encore affermie par une nombreuse postérité. Il eut de *Rollande* de Chaumont quatre fils. *Godefroy, Pierre, Jean*, Wallon, qui suit, & plusieurs filles, mariées dans de grandes maisons. *Godefroy*, l'aîné, se trouva au combat de Brenneville, *où il commandoit les chevaliers du Vexin*. Il est parlé en plusieurs endroits de *Godefroy* & de *Pierre*, fils d'Herbert de Sérent. Ils s'opposerent long-temps à la construction du château de Gisors, & il y eut à ce sujet plusieurs combats aux environs de cette place. *Jean* suivit Guillaume le Bâtard à la conquête de l'Angleterre. On ne lui connoît point de postérité non plus qu'à *Pierre*. Les biens de Bretagne ayant été donnés à Wallon, ce dernier s'attacha à la fortune des princes Bretons. *Godefroy* avoit épousé *Richilde*, que l'on croit fille d'un comte de Bélesme, & dont il lui resta une seule fille, mariée au seigneur de Gisors vers 1097, ce qui mit fin aux guerres continuelles qu'il y avoit entre ces deux maisons. L'office de grand bouteiller, créé en quelque façon pour Herbert de Sérent, puisqu'il est le premier qui l'ait rempli, prouve assez combien les seigneurs de cette maison étoient considérés Le château qu'Herbert fit bâtir fut même appellé Serant-le-Bouteiller, ce qui marque le crédit & la distinction qui étoient attachés à cette place.

III. Wallon, seigneur de Sérent, paroissoit avec distinction à la cour du duc Alain *Fergent*, & il n'est pas étonnant, qu'étant sorti d'un pere qui avoit donné tant d'illustration à sa maison, dom Lobineau dise que les seigneurs de Sérent étoient les plus distingués du diocèse de Vannes qui fussent à la cour de ce prince. Il vivoit sur la fin du XI siécle, & il fut pere de Marquer ou Marquis de Sérent, qui suit. On lui donne pour épouse une *Alberge* de Marcillé.

IV. Marquer, seigneur de Sérent, prit la croix & fit le voyage de la terre sainte, où il se distingua par son courage. Il combattoit sous la banniere du duc de Normandie. Il eut de son mariage avec *Alaise* de la Roche, plusieurs enfans, entr'autres Mainguy de Sérent; qui suit, & *Judicaël* & *Pierre*, deux *valeureux chevaliers*. Ces deux-ci avoient accompagné leur pere dans les croisades, où ils s'étoient fait une grande réputation. Dans un acte rapporté par dom Morice, au premier tome des *Preuves de l'histoire de Bretagne*, page 522, leur bravoure est spécialement caractérisée par ces mots, *Judicaele & Petro strenuis militibus*. Ils furent l'un & l'autre la tige de deux branches, qui s'allierent avec les meilleures maisons de la province, & qui fournirent un grand nombre de guerriers.

V. Mainguy, seigneur de Sérent, qui est aussi qualifié *chevalier*, fut pere de Conan de Sérent, qui suit. On voit par le même acte, où il est parlé de ses deux freres, que se sentant près de sa fin, & voulant pourvoir promptement à son salut, il fit appeller l'abbé & les moines de Rhédon, qui lui députerent le prieur de sainte Croix de Josselin; que celui-ci le reçut à la participation des biens & prieres des deux monasteres; qu'il lui donna l'habit de moine, le bénit, & le fit transporter à sainte Croix, où il mourut peu de jours après, & fut inhumé dans l'église de ce prieuré; que ses deux freres, *Judicaël* & *Pierre*, ratifierent la donation qu'il avoit faite à ces églises des dîmes d'une partie de ses terres, & qu'ils y ajouterent aussi la dîme de leurs propres héritages, parcequ'ils seroient reçus dans ces deux monasteres avec toute leur suite, chevaux & équipages, toutes les fois qu'ils s'y présenteroient, soit en santé ou en maladie. Les deux freres furent, en conséquence, admis à la société de ces églises. Ils en renouvellerent l'acte aux fêtes de la pentecôte, dans le chapitre de Rhédon; & suivant l'usage de ce siécle, ils offrirent encore sur l'autel de saint Sauveur, un morceau de la terre sur laquelle la dîme devoit se percevoir. Cet acte est remarquable en ce qu'il y est déja fait mention des terres de chevalerie. *Supradicti milites dederunt sancto Salvatori & sanctæ Cruci in eleemosinam quidquid decimarum in terris suis*, sicut alii milites *jure quodam possidebant*.

VI. Conan, seigneur de Sérent, chevalier, fut particulierement attaché aux vicomtes de Porhoet, qui avoient établi leur cour à Josselin. On le trouve au nombre des principaux témoins d'une donation faite au prieuré de saint Martin de Josselin, par Geoffroy, vicomte de Porhoet, fils d'Eudon. Il y a quelque chose de singulier dans cet acte, qui est de l'an 1118, c'est que Geoffroy se consacre à Dieu dans ce monastere, & promet de se faire moine s'il vient à mourir de la maladie dont il est détenu, *si tamen infirmitas ipsa quâ tunc detinebatur mori eum cogeret, &c.* C'étoit alors assez l'usage de se faire moine dans une grande maladie, & si l'on n'en mouroit pas, on ne se mettoit plus en peine de tenir son vœu. Il est encore dit dans cet acte, que ce prince avoit assemblé les grands & les barons de ses états pour cette action de piété.

VII. Judicael, seigneur de Sérent, qualifié *chevalier*, suivit aussi les intérêts des comtes de Porhoet, qui étoient les plus puissans de cette partie de la Bretagne, appellée *la Domnonée*, où ils exerçoient même des droits de souveraineté. L'acte par lequel Geffroy augmenta la fondation du prieuré de saint Martin, faite par son pere Eudon, vicomte de Porhoet, est encore signé de Judicaël, *fils de Conan de Sérent*. Il eut de *Riette* de Mauny, *Josselin* & Merian, qui suit. *Josselin*, seigneur de Sérent, qui est qualifié dans plusieurs actes *chevalier banneret*, fut un des seigneurs qui jurerent *l'assise au comte Geoffroy*, & c'est en conséquence que cette loi, si sage dans la plupart de ses dispositions, a été observée long-temps dans la maison de Sérent. Il prit ensuite le chemin de la Palestine, où il fut tué devant Acre pendant le siége de cette ville. Il avoit épousé, 1. *Amice* de la Marche: 2. *Oscande* de Sciz, & ne laissa qu'une fille, *Nobilis* de Sérent, mariée à *Guillaume*, sire de la Chapelle, à qui elle porta en dot la terre & seigneurie de Sérent.

VIII. Merian ou Meriadec, frere puîné de *Josselin*, seigneur de Sérent, & qui s'étoit croisé avec lui contre les Sarasins, épousa *Adelle* de Lohéac, dont il eut Guehenoc, qui suit, & *Juhael* ou *Gicquel*, qui passerent l'un & l'autre dans l'Orient. Le dernier, qui avoit été reçu dans l'ordre des Templiers, se trouva au siége de Damiette, où, sous les yeux du grand-maître, il donna des preuves d'un courage distingué. Il fut un des chevaliers de la milice du Temple qui se signalerent plus long-temps dans ces malheureuses expéditions, y ayant combattu plus de 40 ans.

IX. Guehenoc de Sérent, seigneur de Tromeur,

&c. avoit marché contre les Albigeois, passa plusieurs fois en Asie, y avoit lui-même sa propre banniere dans la croisade commandée par le duc Pierre Mauclerc, comme étant du nombre des grands chevaliers, c'est-à-dire, *de ceux qui portoient banniere à l'armée.* Il paroît que c'est son nom qu'on lit dans une charte de ce prince de l'an 1225, où tous les grands seigneurs de Bretagne signerent pour l'érection de la ville de Saint-Aubin du Cormier. Il épousa plusieurs femmes. GUILLAUME, qui suit, lui fut donné par *Evenet* d'Elven.

X. GUILLAUME, I du nom, sire de Sérent, chevalier, fut d'abord en minorité; car on voit que les officiers du duc s'étoient emparé du bail de ses terres, suivant l'assise ou ordonnance du comte Geoffroy, laquelle avoit été adressée aux principaux seigneurs de la province, dont ceux de Sérent étoient du nombre. Dans un acte de 1274, on lui donne le titre de *monseignour Guillaume de Sérent, chevalier.* Il fut en faveur auprès du duc de Bretagne, Jean II surnommé *le Roux*, qui lui fit donner une gratification pour les services qu'il avoit rendus en la garde du château de Jugon. Il eut d'*Ansgarde* plusieurs enfans, entr'autres GEOFFROY, qui continue la descendance.

XI. GEOFFROY, I du nom, sire de Sérent, chevalier banneret, a été la tige de plusieurs branches, qui se distinguerent par les services militaires, & qui prirent alliance dans les meilleures maisons. Geoffroy lui-même avoit pris trois femmes de nom, dont la seconde, *Raoulette* de Dinan, fille de *Raoul* de Dinan, vicomte de la Belliere, fut mere d'ALAIN, qui suit. Il eut aussi des enfans des deux autres, *Sibylle* de Rochefort, dont le nom s'est éteint dans l'illustre maison de Rieux, & *Jeanne* de la Chapelle. GUY, le quatriéme de ses fils, fut la tige des sires de Sérent en Anjou, dont la maison riche & en faveur, fit dans la suite de grands établissemens, jusqu'à fonder des abbayes dans ses terres: elle subsiste encore dans les seigneurs de *Brie de Fourneux* en Anjou. On distingue dans leurs quartiers & alliances, Chemillé, Saint-Offanges, Rais, Beauvoir, Saffré, Craon, la Houssaye, Dreux, Clisson, le Louroux, Montrelais, de Launay. Plusieurs d'entr'eux se répandirent dans le royaume. Il y en avoit un à la croisade de Hongrie, contre Bajazet, qu'on dit avoir eu des descendans malheureux. C'étoit aussi de cette branche que sortoit *Jean* de Sérent, fauconnier de France & garde des oiseaux du roi en 1351, lequel *prenoit trois sols par jour & cinquante sols pour robe par an*, suivant un compte de l'ordinaire de Senlis de la même année, rapporté par le P. Anselme. Voyez l'article du *grand fauconnier.* Les fureurs de la ligue, auxquelles elle eut trop de part, jointes à des divisions domestiques, penserent entraîner sa ruine. Henri IV, ce prince si bienfaisant, s'intéressa à sa conservation, & la comprit même dans une amnistie particuliere. Ce bon roi s'exprimoit ainsi à son occasion, dans un acte de 1598. » Ne voulant point qu'aucune » peine soit prononcée contre lesdits de Sérent, *à cause » des services rendus par eux & leurs ancêtres à l'état.* » GEOFFROY avoit servi dans les guerres de Bretagne & d'Angleterre. Ce fut lui qui donna un asile à *Guillaume* de Sérent, seigneur originaire du pays de Galles, déja depuis quelques années en Bretagne où il s'étoit réfugié, ayant tout à craindre du roi Edouard I, qui venoit d'envahir cette principauté, & qui n'épargnoit point ceux qui avoient été constamment attachés aux deux malheureux princes, qui en furent les derniers souverains. Guillaume passa en Bretagne avec *Egine* son épouse, deux fils, *Thomas* & *Wilfride*, & quelques personnes qui les suivirent; & il laissa en Angleterre un frere nommé *Meldéric*, & quelques autres collatéraux, dont la postérité s'y continua encore quelques siécles. Plusieurs même de ses descendans y repasserent dans la suite. Geoffroy lui donna la terre de la Riviere, pour la tenir en juveigneurie; & dès-lors on distingua la maison de Sérent par *branche Bretonne* & *branche Galloise*, dans les armoiries desquelles il n'y avoit qu'une légere différence pour les émaux ou blason seulement, les piéces, leur nombre & leur disposition étant les mêmes. La postérité de Guillaume fut toute guerriere, & elle s'allia avec les bonnes maisons de la province. La seigneurie de la Riviere repassa dans la branche bretonne, comme on le verra ci-après.

XII. ALAIN, sire de Sérent & de Tromeur, chevalier, épousa *Gillette* de Maletroit, dont plusieurs enfans, entr'autres JEANNOT de Sérent, qui continue la ligne. Il servoit dans la guere de Flandre en 1328. Il y étoit au nombre des chevaliers portant banniere, & fut tué à la bataille de Cassel.

XIII. JEAN de Sérent, dit JEANNOT, I du nom, qui, à cause de sa force extraordinaire, de sa valeur & de son adresse, fut choisi pour être un des combattans de la fameuse bataille des Trente, qui se donna en Bretagne l'an 1351. » Les Anglois, dont le chef » étoit Richard Bembrok, chevalier, occupoient la » ville de Ploermel pour Jean de Montfort, & exer» çoient des brigandages dans les chemins & sur les » champs, sans épargner laboureurs ni marchands. Le » maréchal de Beaumanoir, qui commandoit dans Jos» selin pour Charles de Blois, demanda une entrevue » à Bembrok, dans laquelle il lui fit de vifs reproches sur » les vexations que commettoient ses gens & *qui n'é» toient pas de bonne guerre*, outre qu'elles étoient con» traires à la trève publiée par ordre même du roi d'An» gleterre. La querelle s'étant échauffée, l'un proposa » à l'autre un combat de trente contre trente, *où l'on » verroit laquelle des deux nations étoit la plus brave.* Le » défi fut accepté, & le rendez-vous donné au chêne de » Mivoye, ainsi appellé, parcequ'il est à moitié chemin » de Josselin à Ploermel, pour le 27 de mars, qui » étoit le quatriéme dimanche de carême de cette an» née. Une foule innombrable de noblesse & de specta» teurs s'y rendit au jour marqué. Les champions se pré» senterent dans le champ de bataille, armés de pied» en-cap. Ils étoient rangés sur deux lignes, & chaque » combattant avoit affaire à celui qui lui étoit opposé. » Leurs armes étoient inégales, chacun ayant eu la li» berté de choisir celles qui lui convenoient le mieux. » Parmi les Anglois, il y en avoit un qui frappoit » d'un maillet pesant vingt-cinq livres; un autre se » servoit d'un *fauchard* crochu & tranchant des deux » côtés. D'autres frapoient à coups de *mail*, quel» ques-uns se servoient de marteau. Les Bretons n'a» voient guères que des lances & des épées. Le com» bat s'engagea, & on se chargea avec tant de fureur » de part & d'autre, que tous les assistans en furent » saisis d'étonnement. Les Anglois eurent d'abord l'a» vantage; mais les deux partis s'étant retirés de con» cert, pour prendre haleine & se rafraîchir, les Bre» tons, dans le second choc, se ranimerent & prirent » le dessus, quoique le combat fût plus furieux qu'il » n'avoit encore été. Brembrok qui étoit aux prises avec » Beaumanoir, fut percé de part en part par un des che» valiers Bretons. La plupart des Anglois furent tués; » le reste fait prisonnier & conduit au château de » Josselin. » Cette journée si glorieuse à la nation Bretonne, a été célébrée par tous les historiens, & il est même passé comme en proverbe de dire lorsqu'on veut faire l'éloge de quelque belle action, *qu'après la bataille des Trente il n'a pas été mieux combattu.* Toutes les circonstances de ce combat singulier sont rapportées au long par M. d'Argentré, qui, en rendant le tribut de louange qui étoit dû à ces trente héros, fait remarquer qu'ils étoient tous de maisons distinguées & des premieres de la province, parcequ'il étoit tout naturel de penser, ajoute un autre auteur, que le sang le plus noble devoit être aussi le plus généreux. Ils étoient d'ailleurs aguerris depuis long-temps, puisqu'ils commandoient la plupart des compagnies de gentilshommes. C'est ce qui

se voit par une quittance du même Jean de Sérent, au trésorier du roi de France, rapportée dans le premier vol. des Actes de Bretagne, p. 1506, laquelle est conçue en ces termes: *Sçachent tuit que je Jehan de Sérent, &c. ai eu & reçu de Jehan Chauvel, trésorier des guerres du roi notre sire, en prest sur les gages de moi & trois écuyers de ma compagnie à déservir en ces présentes guerres ès parties de Bretagne, la somme de quatre-vingts écus d'or, à moi baillés par mandement de M. le duc de Bretagne, pour acheter chevaux & moi mettre en arroi pour servir esdites guerres, &c. En témoing de ce j'ai mis mon scel à ces présentes lettres, le 26 jour de novembre 1356: scellé d'un sceau chargé de trois quintefeuilles* qui sont les armes des seigneurs de Sérent. Jean de Sérent fut toujours attaché au parti de Charles de Blois, qui en faisoit un cas particulier, comme il paroît par le mandement cité ci-dessus, en date du 24 novembre 1356, contresigné de la Chapelle, & scellé des armes de Bretagne. Ce prince, après y avoir fait mention du courage, bon portement & loyauté de Jean de Sérent, ajoute encore, *& pour ce que nous connoissons bien sa personne, nous faisons fort qu'il y déservira bien. Donné, &c. sous notre signet de secret.* On apprend d'un ancien monument, que Jean de Sérent fut fait chevalier au siége de Becherel, par Charles de Blois. Il avoit épousé *Péronelle* de Sérent, fille aînée & héritiere de *Raoul* de Sérent, & d'*Osseline* ou *Ursule* de Château-Neuf, laquelle lui porta en dot la seigneurie de la Riviere, qui, par cette alliance, rentra dans la maison d'où elle étoit sortie près d'un siécle auparavant. Il en eut, entr'autres enfans, Guillaume de Sérent, qui suit. Dans la derniere réformation de la noblesse de Bretagne, faite par la grand'chambre du parlement de Rennes, en conséquence de lettres d'attribution, il a été prouvé par actes & titres autentiques, & reconnu par arrêt, que les trois branches existantes du nom de Sérent, descendent *en ligne directe* de ce grand homme. Il est enterré dans le chanceau de l'église de Sérent.

XIV. Guillaume, II du nom, seigneur de Tromeur & de la Riviere, fils de *Jeannot* de Sérent, chevalier, épousa *Alix* de Château-Brient, d'une maison qui a des affinités avec presque tous les souverains de l'Europe, & de laquelle il subsiste encore une branche en Bretagne. De cette alliance vint Jean de Sérent, qui suit, ainsi que plusieurs autres enfans. Guillaume, à l'exemple de son pere, se distingua dans les armées, & le duc Jean de Montfort lui confia la garde de plusieurs places. Il se trouva encore à la guerre de Flandre en 1382, où on le voit dans cette fameuse compagnie de chevaliers Bretons, composée de la plus haute noblesse, & qui étoit commandée par Eon de Lesnerac. Ce fut cette même année qu'il fonda le prieuré ou chapelle de saint Michel au Martray, dans la paroisse de Sérent.

XV. Jehan ou Jean de Sérent, II du nom, chevalier banneret, seigneur de Tromeur, la Riviere, &c. qui paroît dix fois dans l'histoire de Bretagne, marcha sur les traces de son aïeul, porta comme lui les armes toute sa vie, & fut constamment attaché aux intérêts de la France, qu'il n'abandonna que lorsqu'elle parut vouloir dépouiller son légitime souverain. Il servit d'abord sous Bertrand du Guesclin; ensuite sous Olivier de Clisson, & fut fait chevalier de la main même de ce connétable. Le duc Jean *le Conquérant* lui confia le gouvernement de la forteresse de Bats, & le serment de fidélité qu'il fit à ce sujet est rapporté dans les mémoires de dom Morice, T. 2, p. 709, de la maniere qui suit: *Jehan de Sérent, chevalier, établi par le duc capitaine du châtel & forteresse de Bats, jure la garder fidélement, &c. & en a donné son écrit scellé à sa priere du scel de Jehan d'Ust, écuyer.* Il fut conseiller de ce prince, qui, pour récompenser ses services & sa fidélité, & se l'attacher encore davantage, lui permit de porter une *hermine* pour timbre de ses armes, & il ordonna, par un mandement du 29 janvier 1398, à Etienne son chancelier, d'en délivrer au plutôt l'acte de concession. Il avoit épousé, 1. *Jeanne* de Saint-Gilles, dont Jean de Sérent, qui suit: 2. *Blanche* de Poher, dame de Braine, dont il eut Perrot de Sérent, qui a fait la branche des seigneurs de la Riviere, *dont il sera parlé ci-après*: 3. *Margot* de Cadoudal, qui fut mere de *Philippe* ou *Philippine* de Sérent, mariée à *Hervé*, seigneur de la Varenne, & de *Jeanne* de Sérent, femme d'*Hiliere*, seigneur de Mareuil. La premiere fut d'abord demoiselle d'honneur de Jeanne de Navarre, duchesse de Bretagne, qui, après la mort du duc Jean IV son mari, épousa le roi d'Angleterre. Par un acte en date du 12 août 1401, tiré de la chambre des comptes de Bretagne, & délivré au seigneur de la Riviere en 1669, signé à l'expédition René le Gouvello, on voit que cette princesse contribua à l'établissement de *Philippe* de Sérent, & qu'elle donna deux mille écus d'or en faveur de son mariage, lesquels devoient lui rester à elle & à ses ayans cause, si le seigneur de la Varenne venoit à mourir le premier, & au cas qu'elle décédât elle-même la premiere, le seigneur de la Varenne n'y pouroit rien prétendre, & les terres où se feroit fait l'assiéte de cette somme, retourneroient à la duchesse. Cet acte fait aussi connoître combien on étoit alors exact sur les titres & qualifications. Après y avoir nommé *très-excellente & puissante princesse madame la duchesse de Bretagne*, on y qualifie le pere de Philippe de Sérent, de *Messire Jehan de Sérent, chevalier*, & le seigneur de la Varenne, quelque distingué qu'il fût, n'a que la qualité de *noble personne*. Alain de Maletroit & le seigneur d'Herbault, cautionerent pour la duchesse cette donation, qui faisoit un objet considérable dans ce siécle. La dame de la Varenne tint un rang distingué à la cour de Jeanne de France, femme de Jean V, duc de Bretagne, qui décora encore son pere du collier de l'hermine, comme il paroît par un ancien sceau de cette maison. *Servais* ou *Gervése* de Sérent, qui descendoit d'une branche formée par un autre fils de *Jeannot* de Sérent, servoit pour la France dans le grand armement de 1385 contre l'Angleterre.

XVI. Jean de Sérent, III du nom, chevalier banneret, seigneur de Tromeur, &c. conseiller & chambellan de Jean V, duc de Bretagne, eut part à toutes les guerres de son temps, assista à l'assemblée de la principale noblesse du duché qui se tint à Dinan en 1419, pour aviser aux moyens d'arrêter les hostilités que commettoient sur les frontieres les troupes du roi d'Angleterre, vers lequel il fut envoyé dans la suite en qualité d'ambassadeur. Il accompagna le duc de Bretagne & son frere Artus dans le voyage que ces deux princes firent à Amiens en 1425, vers les ducs de Bourgogne & de Bedford, pour négocier une paix entre la France & l'Angleterre, où le duc voulant paroître avec dignité, mena avec lui les plus grands seigneurs de ses états. De *Jeanne* de Comenan, il ne lui resta qu'une fille, *Orphraise* de Sérent, dont le crédit & la faveur, particuliérement sous le régne du duc François I, se voient assez dans l'histoire de Bretagne. Elle étoit dame d'honneur d'Yolande d'Anjou, avec Isabeau de Beaumanoir, Matheline de Maletroit, Yolande de Laval, &c. Elle remplit le même emploi auprès de sa seconde épouse, Isabeau d'Ecosse. La premiere la fit signer dans son testament, fait au manoir de Plaisance, près Vannes, le 15 juillet 1440, où *Simon* Delhoye, son premier mari, conseiller, chambellan & maître d'hôtel du duc & de la duchesse, & capitaine de Hennebond, fut nommé exécuteur testamentaire par cette princesse. On la trouve comprise sur l'état des dons & pensions de la maison du duc, avec les dames de Rostrenen, de Carné, de la Marzeliere, & autres dames du palais ou de l'hôtel. Elle épousa en secondes noces *Jean* Hingant, seigneur du Hac & de Floville, gentilhomme de l'hôtel, che-

valier & confident du duc François I, lequel mourut au siége de Fougères en 1449, & fut transporté à Sérent, où il est enterré dans le chanceau de cette église. Leurs enfans furent *François* Hingant, seigneur du Hac, qui épousa *Anne* de Carné, & n'eut point de postérité; *Gillette* Hingant, mariée à *Guillaume* Babouin, si recommandable par sa fidélité & son attachement pour le duc Jean V, pendant tout le temps de la dure captivité de ce malheureux prince; & *Jeanne* Hingant, mariée à *Jean* Josso, seigneur du Plessis-Josso. *Orphraise* de Sérent se maria en troisiéme lieu avec *Guillaume*, sire de Montauban, seigneur du Bois de la Roche, baron de Grenonville, de Sens, de Binio, &c. pere de *Philippe* de Montauban, chancelier de Bretagne, & d'*Esprit* de Montauban, qui fit des actions mémorables au siége de Dol en 1487, & rendit depuis des services importans au roi. Il eut aussi *Marguerite* de Montauban, mariée à *Georges* l'Epervier, seigneur de Briort & de la Chapelle-sur-Erdre, dont une fille unique mariée au seigneur de Bouillé; *Jeanne* de Montauban, mariée à *Bertrand* de Boisryou; *Marie* de Montauban, mariée, 1. à *Guillaume* du Tiercent, seigneur de Callac; 2. à *Gilles* Coudert, seigneur de la Martraye; & *Hilaire* de Montauban, mariée à *N.* d'Avaleuc, seigneur de la Ville-Olivier. *Orphraise* de Sérent comparut aux états ou parlemens généraux de Vannes en 1451 & 1454, pour y défendre les droits des enfans de son second lit. La plus grande partie des biens de sa maison passa dans celle de Montauban, & de celle-ci, dans celle de Rohan, à cause de l'alliance de Marie de Montauban avec Louis de Rohan, I du nom, dont descendent les princes de Guémené & de Soubise, & autres branches de cette illustre maison. La maison de Montauban étoit déja elle-même une branche de celle de Rohan. Aux mêmes états de 1451, comparut *Louis* de Sérent, avec *Jeanne* le Porc sa femme. Il est fait mention dans un titre du XVI siécle d'un Louis de Sérent, fils de *Pierre* de Sérent, & de *Jeanne* d'Avaugour, & qui avoit un frere nommé *Jean* de Sérent, qui étoit au nombre des seigneurs de la cour du duc Artur III, lorsqu'il alla trouver le roi de France à Bourges en 1457. Un acte de 1503 apprend qu'un autre *Jean* de Sérent, écuyer de la chambre du duc, avoit épousé *Constance* de Quelen, & qu'il étoit fils d'*Yvon* de Sérent, & d'*Eliette* du Cambout. *Alain* de Sérent qui fut décoré du collier de l'ordre de l'Épi, ainsi que *Jacques*, servoit dans la guerre du Poitou en 1420, avec *Jehan* de Sérent & *Robert* de Sérent. Ce dernier étoit officier de la maison du souverain, où il est nommé immédiatement après M. Jean de Rieux. *Antoine* de Sérent étoit parmi les Bretons qui furent employés dans l'armée du duc de Guyenne, fils du roi Charles VI. La maison de Sérent s'étoit fort multipliée. La postérité de Geoffroy, celles d'Alain & de Jeannot de Sérent avoient formé un grand nombre de branches, dont les descendans porterent toujours les armes avec distinction. Quelques-uns d'eux alloient prendre leur souche jusqu'à Marquer de Sérent. D'autres fixoient même leur séparation à Wallon, fils d'Herbert de Sérent. Les dernieres de ces branches subsistoient encore au milieu du XVII siécle.

### *Branche de Serent-la-Riviere.*

XVI. Perrot ou Pierre de Sérent, fils de *Jean* de Sérent, II du nom, & frere puîné de *Jehan* de Sérent, seigneur de Tromeur, eut de celui-ci en partage les terres de la Villeraix & de la Riviere. Il épousa *Anne* de Gouyon, qui lui donna, 1. *Olivier* de Sérent, qui mourut sans enfans; 2. *Morice* de Sérent; 3. Geoffroy de Sérent, qui suit, & plusieurs filles. Morice de Sérent, seigneur de la Villeraix, eut de *Guyonne* de la Chapelle, *Jacques* de Sérent, aussi seigneur de la Villeraix, lequel servoit en 1475 sous le brave Taneguy du Châtel, avec *Louis* de Sérent son cousin, qui fut choisi en 1481, avec les seigneurs de Kergorlay, Pont Callec, Vaucouleur, Rosnivynen, Montbourcher, Quelen, Beaumont, Boisgeslin, Kerousy & autres pour être à la garde du duc François II. Il paroît par une transaction de 1489, entre Louis de Sérent & son frere *Olivier*, que Louis de Sérent avoit pour femme *Eonette* de Château-Merlet, & qu'il étoit fils de *Jean* de Sérent, chevalier, & de *Jeanne* de Rohan; lequel Jean de Sérent est vraisemblablement celui qu'on voit dans la liste des chevaliers & écuyers attachés au service de la maison du duc Pierre II, qui lui fit des présens pour l'avoir accompagné avec plusieurs autres seigneurs dans le voyage que ce prince fit à Bourges en 1455, vers le roi de France. Jacques de Sérent servit aussi dans la compagnie de Maurice du Mené, chevalier, conseiller & chambellan du roi, qui avoit pour hommes d'armes les seigneurs de Rosmadec, de Rochechouart, de Torci, de Turpin, &c. Il avoit épousé, 1. *Charlotte* Chauvin; 2. *Gratienne* de Rosmadec, & ne laissa qu'une fille, *Marie* de Sérent, dame de la Villeraix, mariée à *Guillaume* de Châteautro, seigneur de la Villecado. Perrot de Sérent servoit ses premieres années dans la compagnie de Louis, sire de Montbourcher, qui commandoit la plus haute noblesse du royaume.

XVII. Geoffroy de Sérent, seigneur de la Riviere, qui épousa, 1. *Françoise* Madeuc; 2. *Catherine* de Laval, qui descendoit au cinquiéme dégré de Béatrix, princesse du sang de Bretagne, fut plein de zéle pour la défense des priviléges des nobles, ausquels on voulut donner quelque atteinte. Il releva le nom & les armes de l'ancienne branche de la Riviere, & reprit les *quintefeuilles de sable* qu'elle avoit portées, & que Guillaume de Sérent son fils, qui suit, & sa postérité, continuerent. De son temps, quelques descendans de Geoffroy, I du nom, se distinguerent au service, & entr'autres *Jehan* de Sérent, qui suivit Olivier de Mauny, & se déclara hautement contre les Penthiévres, après l'attentat qu'ils commirent sur la personne du duc Jean V.

XVIII. Guillaume de Sérent, seigneur de la Riviere, &c. chevalier, porta les armes de bonne heure, se trouva dans la guerre du Berry & à la funeste bataille d'Azincourt. Il est qualifié *Messire Guillaume de Sérent, chevalier bachelier*, dans une liste des capitaines qui servoient sous les ordres de monseigneur le duc de Vendôme, grand maître d'hôtel du roi Charles VII, rapportée dans les comptes de Hemon Raguier, à la chambre des comptes de Paris; & l'on voit parmi les écuyers de sa compagnie, Jean d'Etrées, Jean de Saint-Germain, Philippe du Châtel, Jean, prince d'Orange, Guillaume Charruel, Guillaume Giffart, Raoul de la Ferriere, &c. Il fut gratifié du collier de l'ordre du duc, & marié quatre fois, 1. à *Benoîte* le Chatelier; 2. à *Florence* de Craon; 3. à *Julienne* de Brecat; 4. à *Jeanne* Guillemet, maison qui changea son nom en 1475, dans celui de Brignac, dont elle prit aussi les armes. Ses enfans furent *Thebaut* qui mourut sans enfans; Renaud, qui suit, & *Françoise* de Sérent, mariée à *René*, sire d'Acigné, seigneur des Forges, de la Fresionnays & de Bréon, laquelle étoit tutrice & garde noble de *Jeanne* d'Acigné sa fille, lors de la réformation des nobles de Bretagne en 1513.

XIX. Renaud ou René de Sérent, seigneur de la Riviere, hérita de la vicomté de la Villeguerrif, qui provenoit de la succession de *Julien* d'Avaugour, & donna sa déclaration pour les services militaires qu'il devoit. A l'exemple d'un autre seigneur de sa maison, *Jehan* de Sérent, qui étoit un de ceux que le duc François II commit pour la garde & sureté de la ville de Rennes, suivant un mandement d'excuse qu'il leur fit expédier en 1485, à cause de la montre générale qu'il avoit assignée, Renaud n'entra point dans les factions qui se formerent contre ce dernier duc de Bretagne. Il avoit épousé en 1494 *Guillemette* de la Court, dont le frere aîné, *François* de la Court, prit le nom &

& les armes de Nevet, & il en eut François de Sérent, qui suit, & deux filles, *Jeanne* & *Gillette* de Sérent.

XX. François de Sérent, seigneur de la Riviere, vicomte de la Villeguerrif & de Tredion, fit ses premieres campagnes avec son parent, *Jean* de Sérent, fils d'un autre *Jean* de Sérent, & d'*Olive* de Tournemine, suivant une déclaration de 1513. Il servoit dans les armées navales de Bretagne, & se distingua dans plusieurs expéditions contre les Anglois. Il épousa 1. *Yvonne* de Belouan; 2. *Peronne* du Masle, veuve de *Gilles* de Becdelievre, seigneur du Boisbrassu; 3. *Roberte* du Boschet. Du premier mariage vinrent, 1. 2. *Marc* & *Guillaume* de Sérent, morts au service; 3. François de Sérent, qui suit; 4. *Gabriel*, qui épousa *Roberte* Thomas, fille du seigneur de Launay-Conelay, laquelle étoit déja veuve de trois maris, & qui donna à celui-ci une seule fille, *Françoise* de Sérent, mariée à *Brient* du Plessis, seigneur de la Villejarno; 5. *Anne* de Sérent, fille du second lit, fut mariée à *Gabriel* de Lescouet, seigneur de la Guerrande.

XXI. François de Sérent, II du nom, seigneur de la Riviere, Agueneac, Kervazye, vicomte de Tredion, &c. étoit procureur général des eaux & forêts de Bretagne, charge considérable sous les souverains de cette province. Il devint aîné par la mort de ses deux freres, & épousa *Simonne* du Hallay, dont il eut, 1. Pierre de Sérent, qui suit; 2. Julien de Sérent, tige des seigneurs de Kerfily & de la Villeguerrif; 3. François de Sérent, qui fit la branche des vicomtes de Tredion, dont le dernier étoit recteur de la paroisse de Sérent; 4. *Louise* de Sérent, mariée à *Pierre* Couyer, seigneur de la Barre & de Bellée.

XXII. Pierre de Sérent, II du nom, seigneur de la Riviere, &c. épousa *Catherine* Bernard des Greffins, dont il eut 1. Pierre de Sérent, qui suit; 2. *Maheas*, qui entra dans l'ordre des Carmes; 3. *René*, qui embrassa l'état ecclésiastique; 4. & *Susanne* de Sérent, mariée à *René* de la Haye, seigneur de Sitz. Pierre de Sérent leur pere étant veuf, se fit prêtre.

XXIII. Pierre de Sérent, III du nom, seigneur de la Riviere & d'Agueneac, étoit tout à la fois, conseiller d'état, maître des requêtes de la reine mere, sénéchal de Vannes, président de cette ville, &c. dans un temps où les chefs des grands siéges de justice en Bretagne étoient encore tirés de la principale noblesse de cette province. Il commanda le ban & arriere-ban de son évêché, présida à l'ordre des villes dans plusieurs assemblées, ou tenues des états généraux de Bretagne. On le nomma à la grande députation en cour, où il ménagea les intérêts de sa province avec tant d'adresse, qu'il se concilia en même-temps l'estime des ministres. Il fut depuis de tous les conseils de la reine mere Anne d'Autriche. Le roi, en considération de ses services & de ceux de ses ancêtres, érigea en 1651 la terre de la Riviere en châtellenie, aux droits de haute, moyenne & basse justice, &c. Dans le mémoire qui fut présenté à ce sujet à Louis XIV, il est fait mention de l'illustre origine de la maison de Sérent. On y dit « qu'elle ne connoît point d'autre » origine que celle des anciens comtes de Vannes, sou» verains de Bretagne; que la seigneurie ou baronie » de Sérent, possédée avant le XI siécle par les seigneurs » de ce nom, & qui passa par alliance dans la maison » de la Chapelle, étoit une terre de dignité qui dans » les commencemens pouvoit avoir été un apana» ge; » & en parlant de ses illustrations, on y dit « » qu'elle a aussi l'avantage d'avoir été la tige des sei» gneurs du nom d'Ancenis, par le mariage de Geoffroy, » fils d'un seigneur de Sérent, avec Carelle, dame d'An» cenis, dont les descendans porterent le titre de prin» ces, & posséderent la seigneurie d'Ancenis en souve» raineté, &c. » Le marquis de Rosmadec qui possédoit la seigneurie de Sérent, qui lui avoit été portée par l'héritiere de la maison de la Chapelle, forma des oppositions à l'enregistrement des lettres-patentes, sous prétexte qu'une portion de la terre de la Riviere relevoit de la baronie de Sérent. Le consentement qu'il y donna dans la suite, rappelle l'ancienne possession de la terre de Sérent par les seigneurs de ce nom, & l'extinction de toutes les autres branches y est énoncée par les termes suivans: *Néanmoins, pour l'amitié que porte le suppliant audit sieur de la Riviere, & en considération de ce qu'il est à présent chef du nom & des armes de Sérent, dont la seigneurie possédée anciennement par ses ancêtres, est entrée par alliance dans la maison de la Chapelle il y a près de cinq cens ans, & depuis, les deux ensemble, en celle du suppliant, aussi par alliance, il y a environ cent cinquante ans; pour ces considérations, le suppliant déclare consentir que sous le bon plaisir de la cour ledit sieur de la Riviere jouisse de l'effet de la grace & du don qu'il a plu au roi lui accorder, &c.* Il avoit épousé en 1633, *Gillonne* Mancel, dont il eut 1. René de Sérent, qui suit; 2. *Pierre* de Sérent, chevalier de Malte; 3. *François*, mort sans enfans; 4. *Vincent* de Sérent, Jésuite, lequel a donné quelques ouvrages de piété au public; 5. *Joseph-Melchior* de Sérent, d'abord chevalier de Malte, ensuite religieux de l'étroite observance de Cîteaux, nommé à l'âge de 26 ans, abbé de N. D. de Prieres du même ordre, mort le 28 juillet 1727, après l'avoir gouverné pendant 46 ans. Il en a été le restaurateur, l'ayant toute rebâtie depuis les fondemens, de maniere que c'est aujourd'hui un des plus beaux monasteres de France. L'église construite à la moderne, est sur-tout magnifique, & c'est le plus bel édifice qu'il y ait en ce genre en Bretagne: elle est décrite dans le huitiéme tom. de la *descript. de la France*, par Piganiol. Il fut regardé comme l'oracle de son ordre, en fut fait vicaire général de bonne heure, & visiteur de cinq grandes provinces. Lié d'amitié avec M. de Rancé, abbé de la Trappe, qui étoit soumise à sa jurisdiction, il le seconda de tout son crédit dans sa célèbre réforme. Il trouva à Prieres 40 religieux: son mérite y attira beaucoup de gens de condition & des hommes à talens, & il y entretint toujours une centaine de religieux. Cela ne l'empêcha pas d'y établir encore une école de piété & de science, pour les enfans de la pauvre noblesse de sa province. Plein d'un amour compatissant pour eux, il y en faisoit élever un certain nombre. M. de la Fruglaye, abbé actuel de Prieres, est un de ceux qui y reçurent l'éducation. M. de Sérent jetta aussi les fondemens de l'hôtel des gentilshommes Bretons, où son portrait a été placé avec distinction. Les états de Bretagne ont pris à leur charge en 1748, cet établissement si utile, & qui est fondé sur les mêmes principes que la maison royale de Saint-Cyr. 6. & 7. *Marie-Anne* & *Annette* de Sérent, mortes sans alliance; trois religieuses aux Ursulines & une aux hospitalieres de Vannes.

XXIV. René de Sérent, seigneur châtelain de la Riviere & d'Agueneac, qui avoit succédé aux emplois de son pere, épousa *Gillonne* du Bollan, dont il eut plusieurs enfans, entr'autres François-Joseph de Sérent, qui suit. Après le retour du parlement de Bretagne à Rennes, d'où il avoit été transféré pendant quelques années à Vannes, René de Sérent quitta lui-même cette derniere ville & les places qu'il y occupoit, & se fit pourvoir de la charge de sénéchal de Ploermel, sénéchaussée d'une vaste étendue & qui a le plus grand ressort de la province.

XXV. François-Joseph de Sérent, seigneur de la Villéan, la Riviere & Agueneac, sénéchal de Ploermel, épousa 1. *N.* de Villejan, dont il eut 1. N. de Sérent, qui suit; 2. *Renée* de Sérent, mariée à *Guillaume* Huchet, seigneur de Quenetain. Il épousa 2. *Marie* des Cartes, dont il n'eut point d'enfans.

XXVI. N. de Sérent, seigneur de la Riviere, d'Agueneac, la Villéan, &c. épousa *N.* de Gueheneuc de la Ronsiere, dont il n'a laissé qu'une fille, *Renée* de Sérent, héritiere des biens de sa maison, & la derniere de sa branche.

*Branche de Sérent-Kerfily.*

XXII. Julien de Sérent, seigneur d'Agueneac, second fils de François de Sérent, II du nom, & de *Simonne* du Hallay, & frere puiné de *Pierre* de Sérent, aussi II du nom, seigneur de la Riviere, épousa *Anne* de Chefdubois, dont il eut 1. Jean de Sérent, qui suit; 2. Julien de Sérent, qui a fait la branche de la Ville guerrif; 3. *Vincent* de Sérent, recteur de Sarzeau, & vicaire général du diocèse de Vannes.

XXIII. Jean de Sérent, seigneur de Kerfily, Guervazy, &c. conseiller au parlement de Bretagne, épousa en 1637 *Françoise* Bonnier, dont il eut 1. Claude de Sérent, qui suit; 2. *Renée* de Sérent, mariée en 1663 à *Jean-François* de Chanlecy, marquis de Pluvault, premier gentilhomme de la chambre de Monsieur, frere unique du roi, chevalier d'honneur au parlement de Bourgogne, &c. qui ne laisserent qu'une seule fille qui fut mariée au marquis de Choiseul. Renée de Sérent a rendu sa mémoire précieuse aux Bourguignons, par ses libéralités aux églises & les aumônes abondantes qu'elle a répandues parmi eux; 3. *N.* de Sérent, d'abord religieuse aux Ursulines de Vannes, & ensuite abbesse de Morienval, au diocèse de Soissons; 4. *Françoise* de Sérent, mariée à *Jérôme* Boterel-Quintin, seigneur de Saint-Denas.

XXIV. Claude de Sérent, marquis de Kerfily, seigneur de Guervazy, la Villeneuve, Bellon, la Touche-Hilary, &c. gouverneur pour le roi des ville & château de Ploermel, fut marié deux fois; 1. à *Silvie* le Moine de Trevigny, qui ne laissa point d'enfans; 2. à *Louise-Françoise* Joisel de Juilly, dont il eut Louis de Sérent, qui suit.

XXV. Louis de Sérent, marquis de Kerfily, seigneur de Juilly, Guervazy, la Villeneuve, Bellon, la Touche-Hilary, &c, a épousé en 1733, *Marie-Magdelêne-Gabrielle-Elizabeth* Charette de Montebert, d'une maison distinguée par son zéle & son attachement pour la France, & qui rendit en Bretagne des services importans à Henri IV, pendant les malheureux troubles de la ligue, laquelle a passé en une seconde alliance avec *Henri-François* de Bretagne, comte de Vertus; & en troisiémes noces, avec *Anne-Léon* de Montmorenci, premier baron de France. Cette dame qui est fille de *Giles* Charette de Montebert, conseiller au parlement de Bretagne, & d'*Elizabeth-Gabrielle* de Montigny, a eu de son premier mariage, Armand-Louis de Sérent, qui suit, & une fille morte jeune.

XXVI. Armand Louis de Sérent, marquis de Kerfily, seigneur de Juilly, Guervazy, la Villeneuve, Bellon, la Touche-Hilary, Kgibon, &c. né en décembre 1736, guidon de gendarmerie en 1752, enseigne en 1758, mestre de camp du régiment royal, cavalerie, en janvier 1759, marié le 23 janvier 1754, à *Bonne-Marie-Félicité* de Montmorency-Luxembourg-d'Olonne, fille de *Charles-Anne-Sigismond* de Montmorency-Luxembourg, duc d'Olonne, & de *Marie-Antoinette* de Bullion de Fervaques, & arriere-petite-fille du fameux maréchal de Luxembourg.

*Branche de Serent-la-Villeguerrif.*

XXIII. Julien de Sérent, seigneur de Branbec, Kerlevenan, la Villeneuve, &c. fils de Julien de Sérent, seigneur d'Agueneac, & d'*Anne* de Chefdubois, fit ses premieres armes avec le marquis de la Marzeliere son parent, qui descendoit d'une aïeule du nom de Sérent, passa toute sa vie au service, & mourut à l'âge de 52 ans, capitaine de dragons au régiment de la reine. Il avoit relevé les anciennes armes de la maison, & épousé en 1653 *Anne* Herman, fille de *Jean* Herman, chevalier, seigneur de Kercado, & de *Perrine* Guillemin du Roscoüet. Ses enfans furent, 1. *Charles* de Sérent, tué à la bataille de Senef en 1674; 2. René de Sérent, qui suit; 3. *Antoine* de Sérent, mort jeune au service; 4. *Perrine-Judith* de Sérent, mariée à *Hyacinthe* de Sécillon, seigneur de Colveu; 5. & 6. *Anne* & *Marie* de Sérent, mortes sans alliances.

XXIV. René ou Regnaud de Sérent, seigneur de Kerlevenan, Branbec, Beausoleil, &c. destiné d'abord à l'état ecclésiastique, & élevé à Port-Royal, quitta la Sorbonne après la mort de ses freres, & épousa en 1693 *Gillonne-Marquise* de Trégoet, fille de *Siméon* de Trégoet, seigneur de Beaulieu, commandant de la noblesse de l'évêché de Vannes, & d'*Hélene* du Masle, dont il a eu 1. & 2. *Siméon-Vincent* & *Julien-Vincent* de Sérent, morts jeunes; 3. François-Joseph de Sérent, qui suit.

XXV. & XXVI. François-Joseph de Sérent, vicomte de la Villeguerrif, baron du Boisbrassu, seigneur de Beaulieu, le Masle, Monternault, Keralié, Beausoleil, Fontaine-le-Guelin, &c. gouverneur pour le roi de la presqu'isle de Ruys & du château de Sucinio, a épousé 1. *Françoise-Elizabeth* Huchet de la Bédoyere, petite-fille & arriere-petite-fille de procureurs généraux du parlement de Bretagne, dont la maison illustrée par une longue suite de grands magistrats, est encore en possession de cette importante charge. De cette premiere alliance, il a eu 1. Joseph-René-François de Sérent, qui est dans l'état ecclésiastique. 2. N. de Sérent, dit le chevalier de Sérent, admis d'abord de minorité dans l'ordre de Malte, & qui après avoir essuyé le feu de presque tous les siéges & batailles de la derniere guerre, est mort à Bruxelles en 1748, dans sa dix-septiéme année, capitaine au régiment du roi, infanterie. Il a épousé, 2. en 1749, *Marie-Jeanne* le Gouvello, fille de *François-Vincent* le Gouvello, seigneur de Keryaval, & de *Marie-Mathurine* du Hindreuf, dont il a deux filles, *Marie-Josephe* de Sérent & *Marie-Jeanne-Vincente* de Sérent.

Les armes de la maison de Sérent, sont *d'or à trois quintefeuilles de sable.* Elle portoit anciennement *de gueules à trois quintefeuilles d'hermine.* *Armorial de Bretagne; armor. alph. des princip. maisons du royaume; titres de la maison; réformation de la noblesse, &c.

SERENUS GRANIUS, proconsul d'Asie, écrivit en faveur des chrétiens à l'empereur Adrien, dans le même temps qu'Aristide présenta à cet empereur une apologie. * Eusebe, *l.* 4, *c.* 8 & 9.

SERENUS SAMMONICUS, médecin célébre du temps de l'empereur Sévere & de Caracalla son fils, vers l'an de J. C. 210, écrivit divers traités d'histoire & des choses naturelles, dont il n'est venu jusqu'à nous qu'un poëme de la médecine & des remédes, d'un stile bas & rampant. Il dressa une bibliotheque, où il y avoit soixante-deux mille volumes. Il périt par ordre de Caracalla dans un festin. Son fils, qui fut héritier de sa bibliotheque, est Q. Serenus Sammonicus, que Lilio Giraldi & d'autres ont confondu avec son pere. Il fut précepteur du jeune Gordien, auquel il laissa ses livres, & eut beaucoup de part dans l'amitié d'Alexandre, fils de Mammée & des doctes de son temps. * Spartien, *in Geta & Caracal.* Jule Capitolin, *in Gord.* Macrobe, *l.* 2 *Saturn. c.* 12. Riccobon, *in frag. vet test.* Lilio Giraldi, *dial.* 4, *Poët.* Vossius, *de hist. lat. l.* 2, *c.* 2, *de poët. c.* 4, *de phil. c.* 12, § 21. Louis Jacob, *traité des biblioth. c.* 21, *&c.* & ce que M. Baillet dit du poëme de Serenus, *jugemens des savans sur les poëtes latins.*

SERENUS, évêque de Marseille vers l'an 590, fit ôter les images qui étoient dans les églises de son diocèse; mais ce ne fut que par un excès de zèle pour empêcher que quelques nouveaux chrétiens, convertis de l'idolâtrie à la foi, ne les adorassent comme des idoles & de fausses divinités. C'est pourquoi saint Gregoire le *Grand*, qui lui écrivit sur cela, loua d'un côté son zèle, & d'un autre en blama le déréglement, lui ordonnant de rétablir les images, en instruisant le peuple du saint usage qu'il en devoit faire. * Saint Gregoire, *l.* 7, *ep.* 111. Maimbourg, *hist. des Iconoclastes.*

☞ SERES, SERIQUE, ou pays des *Serès*, grande région de l'Asie, étoit située entre le mont Imaüs & la Chine. Quelques-uns la comprennent dans l'ancienne Scythie ; & les autres l'en ont séparée. Ses villes étoient *Issedon Serica*, *Asmira*, *Damna*, *Ottorocora*, *Piada* & *Thagura*. Les Seres étoient célébres par le commerce de soies qu'ils faisoient. On trouve encore aujourd'hui dans la Tartarie, au nord du grand désert de Cobi, le pays de *Sertem*, dans la même position que Ptolémée a donnée à la métropole des Séres ; & ces peuples qui font encore le commerce depuis la Chine jusqu'à la Perse, & qui ont divers établissemens dans cette contrée, s'appellent *Særtes* ou *Bukhares*. Voyez BUKHARES. * Strabon, *l.* 15. Cluvier, *l.* 5 *introd. geogr.* Danville, *carte d'Asie*.

SERFINO ou SERPHINO, en latin *Seriphus*, isle de l'Archipel vers l'Europe, est remplie de rochers, & a environ trente milles de circuit, entre l'isle de Thermia ou Fermenia, & l'isle de Sifano. Les poëtes disent que Persée y fut élevé ; & qu'ayant un jour montré aux habitans la tête de Méduse, il les changea en pierres. On tient que les grenouilles ne crient point dans ce pays là, & qu'étant transportées ailleurs, elles prennent l'usage de leurs cris ordinaires. C'est d'où vient le proverbe, *Rana Seriphia*, pour marquer un homme qui ne sait ni parler ni chanter. On y reléguoit autrefois les criminels. * Pline, *l.* 8, *c.* 58. Didym. Juven. *sat.* 10.

SERGE, historien, vivoit dans le IX siécle. Il avoit fait une histoire de ce qui s'étoit passé dans l'empire & dans l'église depuis le temps de l'empereur Copronyme, jusqu'à la huitiéme année de Michel *le Begue*, qui est la 828 de Jesus-Christ. Cet ouvrage est perdu. * Photius, *biblioth.* Du Pin, *biblioth. des aut. ecclesiast. du IX siécle*.

SERGIUS, I de ce nom, pape, étoit originaire d'Antioche en Syrie, & natif de Palerme en Sicile, ou, selon d'autres, avoit été nouri à Palerme. Après la mort du pape Conon, Théodore, archiprêtre, & Paschal archidiacre, partagerent les suffrages du peuple, & formerent un schisme, qui ne dura pas longtemps, parceque le clergé, & les gens de bien élurent canoniquement Sergius le 26 décembre de l'an 687. L'épitaphe de ce pontife, qu'on a trouvée dans le Vatican, dit qu'il ne gouverna qu'après la mort de Théodore. Cependant aucun des anciens écrivains n'a parlé de cela, ni de ce qui est encore exprimé dans la même épitaphe, que Sergius fut chassé de son siége par un clerc nommé Jean, & qu'après un exil de sept années, il y fut rétabli selon les vœux de tout le monde. Quoi qu'il en soit, il improuva les canons de ce concile, que les Grecs ont nommé *Quini-Sexta Synodus* : ce qui le brouilla avec l'empereur Justin *le jeune*, qui voulut s'en venger par les armes de Jean, dit *Longin*, son exarque à Ravenne. Peut-être est-ce lui qui fit souffrir à Sergius tous ces maux dont parle son épitaphe. Ils ne servirent qu'à faire éclater davantage la vertu de ce pape, qui s'empressa de faire cesser le schisme de l'église d'Aquilée, encore séparée pour l'affaire des trois chapitres. Ce pontife ordonna qu'on chanteroit l'*Agnus Dei*, &c. à la messe. Il voulut faire venir le vénérable Bede à Rome ; mais il ne put lui persuader de quitter son isle. Ce pape se rendit très-recommandable par sa vertu & par sa science. On dit encore qu'ayant été accusé d'un crime d'impureté, un enfant né seulement depuis neuf jours, parla pour justifier son innocence. Il mourut le 9 septembre de l'an 701, ayant tenu le siége treize ans, huit mois & quatorze jours. Nous avons de lui une épître à Céolfride, abbé Anglois, & quelques decrets. Son successeur fut Jean VI. * Anastase, *in vit. Pontif.* Baronius, *in annal.* Ciaconius, *in Serg. I.* Coccius. Possevin, &c.

SERGIUS II, Romain, fut élu après Grégoire IV, le 10 février de l'an 844. Jean diacre de l'église romaine, s'étoit voulu élever par force sur le siége de saint Pierre ; mais il en fut exclus comme un téméraire & un ambitieux. Sergius n'osant porter le nom de Pierre, par respect pour celui du prince des Apôtres, prit celui de Sergius ; qui détruit l'opinion du vulgaire, qui s'imagine que ce pape se nommoit *Groin de Pourceau*, & que ce fut ce qui le porta à changer de nom. On prend le change en ceci ; car cette histoire ne peut regarder que Sergius IV, qui étoit d'une famille de ce nom. Sergius II mourut le 12 avril 847, après trois ans deux mois & deux jours de siége. LEON IV lui succéda.

SERGIUS III, Romain, a deshonoré son caractére par ses vices, & n'étoit encore que diacre de l'église romaine, lorsqu'il voulut se mettre par force sur la chaire pontificale. Il avoit extrêmement cabalé, & étoit soutenu d'un parti puissant ; mais le clergé élut canoniquement Jean IX en 898. Sergius, outré de ressentiment, attira dans ses intérêts Adalbert, marquis de Toscane, son parent, chassa le pape Christophe, se mit en sa place, & se fit consacrer, non pas en 908, comme on l'a cru, mais en 906, conformément à une inscription rapportée par Gruter. Etienne VI avoit fait déterrer le corps de Formose, & avoit traité très-indignement ce cadavre. Cette action fut improuvée par le concile de Rome tenu l'an 901, sous Jean IX, successeur d'Etienne. Sergius l'approuva avec éloges ; & abrogeant les actes de Formose, entreprit même de faire perdre la mémoire de son nom. La vie scandaleuse de Sergius fut la honte de l'église, & le sujet des larmes des gens de bien. Il avoit un commerce honteux avec une femme de qualité, nommée *Marozie*, de laquelle il eut un fils, qui fut depuis le pape Jean XI. Mais enfin le ciel délivra l'église de ce monstre, qui fut chassé, ou qui, selon d'autres, mourut en 910. ANASTASE III gouverna après lui. * Sigebert, *in chron.* Baronius, *in annal.* Ciaconius. Onuphre. Du Chêne, *in Serg. III.* Gruter, *pag.* 1162, *n.* 2.

SERGIUS IV, dit auparavant *Pierre Buccaporci*, ou *Groin de Pourceau*, évêque d'Albe, fut élu après Jean XIX, au mois d'août 1009 ; & gouverna l'église jusqu'au 13 mai de l'an 1012. Il composa l'épitaphe de Silvestre II, & eut pour successeur BENOIST VIII. * Ditmarr, *lib.* 6, *historia in fine.* Baronius, *in annal.* Coccius, *in thesauro catholico.* Possevin, *in apparatu sacro*, *&c.*

SERGIUS, I de ce nom, patriarche de Constantinople, Syrien de nation, fut élevé sur le siége de cette église après Thomas en 6 0. On dit qu'il étoit déja noirci des erreurs des Acéphales & des Jacobites ; mais il déguisa si adroitement ses sentimens, qu'ils ne parurent que vers l'an 629. Alors il commença à se déclarer chef du parti des Monothélites, persuada à l'empereur Héraclius, qu'en Jesus-Christ il n'y avoit qu'une volonté & une opération, & le porta même à le déclarer par un édit, qu'on nomma *Ecthesis*, c'est-à-dire, *Exposition de la foi.* Quelque temps après, ce méchant prélat assembla à Constantinople un synode d'évêques de son parti, qui approuverent cet édit, & le firent afficher en présence du peuple aux portes de la grande église : ce qui répandit le poison de l'hérésie dans divers diocéses. Sergius écrivit sur ce sujet au pape Honorius ; mais avec tant de soumission & des sentimens si orthodoxes en apparence, que ce pontife lui fit une réponse très-favorable. Les Monothélites abusant du nom du pape, prirent sa civilité pour une approbation de leur doctrine. *Voyez* HONORIUS. Sergius mourut l'an 639, & après sa mort, sa mémoire fut condamnée dans divers synodes, sur-tout dans le VI concile général, célébré l'an 681. * Saint Jean de Damas, *V. Monoth. hær.* Nicephore, *l.* 18, *c.* 54. Sandere, 122 *hær.* Baronius, *in annal*, *&c.*

SERGIUS, II du nom, patriarche de Constantino-

ple, étoit de la même maison que Photius, & fut extrêmement passioné pour le parti de ce patriarche. Il succéda à Sisinnius, qui mourut en 999 ; & après avoir gagné un grand nombre d'évêques, il fit assembler à Constantinople un synode, où il accusa l'église romaine de tous les points que Photius lui avoit reprochés, & renouvella ouvertement le schisme, en effaçant le nom du pape des diptyques, c'est-à-dire, du livre où l'on écrivoit les noms de ceux pour qui on prioit durant les saints mystéres. Sergius tint le siége vingt ans : ce qui lui donna lieu de fortifier le schisme par son autorité & par ses intrigues. Nous avons sous son nom une épître contre les Occidentaux, qui est de Photius. Il mourut en 1019. *Voyez* SCHISME.

Le cardinal Baronius, & après lui Henri de Sponde, se sont trompés, lorsque, contre le témoignage de l'historien Curopalates, ils ont mis entre Sisinnius & Sergius, un patriarche nommé *Jean*, sur ce que Pierre, patriarche d'Antioche, dans sa lettre à Michel Cerularius (élu patriarche de Constantinople en 1043,) dit qu'il est témoin que sous le très-saint patriarche Jean, l'on faisoit dans les priéres de la messe, commémoration du pape, aussi appellé *Jean* (qui étoit Jean XIX, créé en 1003, & mort en 1009,) car dans l'original grec cité par Allatius, qui l'avoit vu à Rome, ce Jean est qualifié *patriarche d'Antioche*, & non pas de Constantinople. Ainsi on nommoit en ce temps là le pape dans les diptyques d'Antioche, sous le patriarche Sergius. L'erreur du cardinal Baronius vient de ce qu'il s'est fié à la copie latine de cette lettre, qui n'est pas conforme à l'original grec, où il y a Πατριάρχη Αντιοχείας * Maimbourg, *hist. du schisme des Grecs.*

SERGIUS, moine Arménien, vivoit dans le VII siécle, & étant sorti de son monastére, pour s'attacher aux impiétés des Ariens & des Nestoriens, voyagea en Arabie, & y fit amitié avec le faux prophéte Mahomet. Cet imposteur s'associa avec lui, & se servit de lui pour composer son alcoran.

SERGIUS, évêque de Joppé, envahit le siége de l'église de Jérusalem, en 636, après la mort S. Sophrone. C'étoit un prélat héritéque, qui, par malice, ou par ignorance, causa la perte d'une partie des traités du même Sophrone, lorsque Jérusalem fut prise par les Sarasins. * Baronius, *A. C.* 636.

SERGIUS, confesseur, très-célébre à Constantinople, dans le IX siécle, composa une histoire, qu'il commence par Michel *le Begue*, empereur d'Orient. * Photius, *cod.* 67.

SERGIUS, confesseur, différent de celui dont nous venons de parler, mourut dans la défense des images sous Léon l'*Isaurique*. Le ménologe de l'empereur Basile en fait mention, *ad diem* 13 *Maii.* * Baronius, *A. C.* 735.

SERGIUS GALBA, *cherchez* GALBA.

SERIN, SERINI ou ZRINI, famille de comtes en Hongrie, dont le château de *Zrini* fut ruiné par les Turcs dans le XVI siécle, & rebâti dans la suite sous le nom de *Serinwar. George*, seigneur de Czackathurn, vivoit dans le commencement du XVI siécle, & eut de sa femme, comtesse de Corbeau, 1. *Jean*, évêque de Zagrab, qui perdit la vie près du château de Vinondola en 1542 ; 2. *Nicolas*, général impérial & commandant à Sigeth, qui fut tué en 1566, dans une sortie qu'il fit contre les Turcs avec 217 hommes qui combattirent avec une valeur surprenante, jusqu'à ce qu'ils eussent été tués avec lui. GEORGE, son fils, qui suit, eut *Nicolas* & *George*, dont nous parlons ci-après. *George* eut *Nicolas* & *Pierre*. *Jean-Antoine*, fils de *Pierre*, fut obligé de renoncer à son nom de famille, & prit celui de Chade. Dans la suite il reprit le nom de Serini, s'insinua à la cour impériale, & y fut gentilhomme de la chambre. En 1681 soupçonné d'avoir des correspondances secretes avec les mécontens de Hongrie, il fut envoyé prisonnier à Prague. Il obtint peu après sa liberté. L'empereur ayant été obligé d'aller à Lintz en 1683 ou 1684, Jean-Antoine de Serin manqua à le faire tomber entre les mains des Turcs. Pour le punir il fut enfermé au château de Rothenberg, où il perdit l'usage de la parole & de la raison, & où il mourut en 1703, sans laisser d'enfans. Ainsi il fut le dernier de sa race. Heléne, sa sœur, mariée avec le prince Ragotzki, & ensuite avec le fameux comte de Teckely, mourut quelques mois avant lui.

SERIN ou SERINI (George, comte de) fils du fameux NICOLAS comte de Serin, & de *Catherine* Frangipani, naquit en 1549. Il avoit à peine 25 ans lorsque l'empereur Maximilien II le nomma gouverneur de Canischa, & ensuite général de la Hongrie au-delà du Danube. En 1581 il battit près de Gorbonos, avec le comte François Nadasti, Scanderbeg fils du fameux Persan Ulama, & en 1587 le beg-turc à Sigeth. Il assista à la diéte de Presbourg en qualité de *Magister Tavernicorum* ; & en 1593, il eut part à la victoire remportée sur les Turcs près d'Albe-Royale. En 1594 il tenta une expédition contr'eux dans le marquisat de Vindichmarck, prit sur eux Bresmiki & Segest, & revint dans le camp des Impériaux au bout de dix jours. En 1595 il prit Babotzscha sur les Turcs, fortifia cette place, & en fit lever le siége que Hassan-Bassa y avoit mis en 1596. En 1597 il se trouva à la prise de Papa, & fit diverses expéditions contre les Turcs. Il a eu deux fils, NICOLAS, qui suit ; & GEORGE, *dont il est parlé après son frere aîné* ; & une fille, nommée *Sidonie*, qui épousa d'abord *George* Lobcowitzsch, fameux dans les guerres de Hongrie, & ensuite le comte *Nicolas* Nadasti : George de Serin mourut en 1603. * Isthuanfius, *chron. Hungar.* pag. 514, &c.

SERIN (Nicolas, comte de) *fils aîné du précédent*, fut un grand guerrier. Les Turcs ayant pris le fort de Varadin en 1660, il alla assieger celui de Canischa, qu'il étoit presque sur le point d'emporter, lorsqu'il reçut ordre de la cour impériale d'en lever le siége. On ne vouloit pas rompre alors entiérement avec le Turc. Le comte de Serin irrité de cet ordre, se retira à Chackenthurn, résolu d'y mener une vie privée. Mais les nouvelles hostilités des Turcs l'obligérent à sortir de cette inaction, pour travailler à la défense de sa patrie & de ses propres biens. Il fit bâtir au voisinage de Canischa en 1661, un fort très-bien muni sur une isle du Muer près les frontieres de Turquie, & le nomma le *nouveau Serinwar.* L'empereur Turc fit étrangler le bassa de Canischa, parcequ'il n'avoit pas empêché la construction de ce fort, & peu après on en vint à une rupture ouverte. Le comte de Serin voyant les Turcs fondre sur ses terres, les repoussa avec vigueur, & leur tua beaucoup de monde. Les Turcs ne se rebuterent point ; ils attaquerent le nouvea fort, y perdirent beaucoup d'hommes, & furent obligés de se retirer. En 1663 le comte fit chez les Turcs une irruption qui leur fut encore plus préjudiciable. Il les battit avec un avantage pareil au mois de novembre de la même année, quoique ceux de Canischa & beaucoup de Tartares se fussent joints à eux. Ces avantages rendirent son nom redoutable chez ces barbares, qui tenterent plusieurs fois, pour le faire périr, divers moyens qui ne leur réussirent point. Le comte rassemblant lui-même toutes ses troupes, ravagea les environs de Canischa. Mais peu après le grand visir eut son tour ; il prit le nouveau fort, & fit un grand dégât. Le comte survécut peu à cette perte. Il fut blessé à la chasse par un sanglier qu'il poursuivoit, au mois de nov. 1664, & mourut un quart d'heure après. Il eut deux fils ; *Pierre*, dont nous parlons dans un article particulier, & *Adam* comte de Serin, qui fit en 1687, au couronnement du prince Joseph, pour roi d'Hongrie, les fonctions de maréchal du royaume, & perdit la vie en 1691, près de Salankemen, où il se trouva comme lieutenant-colonel dans les troupes impériales. * Loren-

zo Craſſo, *eluogi di capitani illuſtri*, pag. 381. *Theatrum Europæum*. Gualdo, *iſtoria di Leopoldo*, &c.

SERIN (George de) *frere du précédent*, né en 1596, n'avoit que 7 ans quand ſon pere mourut. Il fut élevé dans les études & les exercices convenables à ſa naiſſance, & y réuſſit beaucoup. L'empereur Ferdinand II le nomma en 1622, ban ou viceroi de Dalmatie, de Croatie & de l'Eſclavonie. Il fit dans ce poſte de fréquentes incurſions ſur les Turcs, & toujours avec ſuccès. En 1626 le duc de Freidlan s'étant avancé en Hongrie avec l'armée impériale, il céda ſa charge pour un temps à Sigiſmond Erdéodi, & alla joindre l'armée du duc avec quelques troupes. Ayant un jour coupé la tête d'un Turc dans une eſcarmouche, il la montra au duc, en lui diſant : *Voila comment il faut traiter les ennemis de l'empereur*. Le duc lui répliqua froidement, *J'ai bien vu d'autres têtes coupées, mais je n'en ai point coupé*. Le duc au reſte fut ſi irrité de cette action de Serin, qu'il l'empoiſonna, en lui faiſant manger dans un repas d'une rave empoiſonnée. George de Serin en mourut à Presbourg en 1626. L'empereur Ferdinand fut fort affligé de ſa mort.

SERIN (Pierre Eſdrin, comte de) étoit fils du fameux NICOLAS II, comte de Serin, qui après s'être ſignalé en diverſes occaſions contre les Turcs, fut tué à la chaſſe par un ſanglier le 8 novembre 1664. Pierre ſon fils, viceroi de Croatie pour l'empereur, fut fait un des principaux chefs de la révolte des Hongrois, qui commença en 1665. Ces peuples ſe plaignoient que l'empereur Léopold violoit leurs priviléges, & ruinoit leur pays par les garniſons allemandes. Le comte de Serin, à qui l'empereur avoit ordonné de travailler à fortifier les places frontiéres, bien loin d'exécuter les ordres de ſa majeſté impériale, ne s'étudia qu'à les traverſer. Il leva des troupes en 1666, conjointement avec Nadaſti, préſident du conſeil ſouverain de Hongrie, ſous prétexte de s'oppoſer aux Turcs, qui vouloient ſe ſaiſir d'un paſſage pour aller en Dalmatie. Ils cacherent par cet artifice le deſſein qu'ils avoient de s'aſſurer de la perſonne de l'empereur, qui devoit aller à Surmene recevoir l'impératrice ſa femme, qu'on lui amenoit d'Eſpagne. Pour cet effet, ils avoient fait venir cinq cens hommes bien armés, autour de Puttendorf, place appartenante au comte Nadaſti. Le commandant de ces troupes avoit promis de poignarder l'empereur, lorſqu'il paſſeroit en poſte avec le prince de Lobkowits, grand maître de ſa maiſon, & douze gentilshommes ſeulement, par le lieu où ce commandant devoit être en embuſcade : mais les conjurés ne furent pas aſſez diligens, & l'empereur ſe rendit auprès de l'impératrice, avant qu'ils fuſſent arrivés au rendez-vous. Le comte de Serin, dont l'ambition étoit exceſſive, eut un nouveau ſujet de mécontentement en 1668, lorſque l'empereur lui refuſa le gouvernement de Carleſtad, parceque cette nouvelle dignité l'auroit rendu maître de toute la Croatie. Il forma le deſſein de trahir ſon ſouverain, & de faire une ligue pour ſouſtraire la Hongrie de ſa domination. Après avoir engagé dans cette entrepriſe ſon beau-frere le comte de Frangipani, ſon gendre le prince Ragotzki, & le comte Nadaſti, il trouva le moyen de gagner en 1669 le comte de Tattembach, qui lui propoſa néanmoins pluſieurs difficultés ſur l'exécution d'un deſſein ſi hardi. Le comte de Serin, après avoir réfléchi ſur les objections de Tattembach, jugea qu'il étoit néceſſaire de mettre les Turcs de la partie, & que pour traiter avec eux, il falloit ſe ſervir des Tranſſylvains, qui étant ſous la protection du grand Seigneur, pouroient envoyer des députés, ſans donner aucun ombrage aux Impériaux.

Cependant les chefs de la ligue, voulant que tout le royaume de Hongrie fût inſtruit de l'union qu'ils avoient jurée, firent faire un étendard, où étoit repréſenté un bras tenant deux cimeterres teints de ſang, & ſurmonté d'un croiſſant, pour montrer que c'étoit ſous la protection des Turcs qu'ils prétendoient maintenir leur ligue. Leurs propoſitions ayant été examinées par les miniſtres de la Porte, le grand Seigneur déclara qu'il ne donneroit aucun ſecours, qu'on ne lui eût livré quelques places dans le royaume, pour la ſureté de ſes troupes : c'eſt pourquoi le comte de Serin, & les autres chefs, réſolurent d'attaquer quelques bonnes places de l'empereur, pour les mettre entre les mains des infidéles. Cependant, ſoit que le ſultan, qui n'étoit pas trop porté à rompre avec l'empereur, eût donné ordre de découvrir cette conſpiration au réſident de l'empereur ; ou que Panagioti, Grec de nation, qui avoit ſervi d'interpréte à ce réſident, & qui avoit ſu les propoſitions des Tranſſylvains, eût révélé le ſecret, l'empereur apprit ce qui s'étoit paſſé à la cour du grand ſeigneur. En 1670, l'empereur envoya dans la Croatie, le général major Spankau avec ſix mille hommes, & pluſieurs piéces de canon, pour s'oppoſer aux entrepriſes du comte de Serin, lequel ne ſe voyant pas en état de réſiſter à ſon prince, réſolut d'implorer ſa clémence, & envoya ſon fils à la cour, pour ôtage de ſa fidélité. Mais pendant ce temps-là, Spankau aſſiégea la ville de Schacketorn, où étoit le comte de Serin, & Frangipani ſon beau frere, & le preſſa ſi vivement qu'ils furent contraints de l'abandonner. Les Impériaux y étant entrés, ſe ſaiſirent de la comteſſe de Serin, & de tous les effets des deux comtes, qui ſortirent de la ville par une porte ſecrette, avec trente maîtres ſeulement ; & ſe retirerent dans le château du comte de Keri, croyant qu'il étoit leur ami. Mais Keri les fit conduire à Vienne, où l'empereur les fit mettre ſéparément en lieu de ſureté. C'eſt une choſe ſurprenante que Frangipani même tâcha de perdre ſon beau-frere, pour profiter de ſes charges, oubliant qu'il étoit lui-même coupable du même crime. Il n'y eut pas juſqu'au prince Ragotzki ſon gendre, qui ne contribuât à le faire tomber dans le précipice, en remettant entre les mains de l'empereur toutes les lettres que ſon beau-pere lui avoit écrites. On avoit déja intercepté une lettre que le comte de Serin avoit écrite à Frangipani ; & le capitaine Tſcholnits, qui ſavoit le ſecret de l'affaire, & qui s'étoit repenti d'avoir pris un engagement criminel contre ſon prince, avoit porté à l'empereur la lettre que Frangipani lui avoit envoyée. Depuis l'empriſonnement des deux comtes, on ſe ſaiſit de la perſonne de Nagiferents, ſecrétaire de la ligue, qui avoit les piéces de la conjuration, & les traités que l'on avoit faits avec les princes voiſins. On trouva dans ſa chambre cinq caſſettes pleines de lettres, d'actes & d'inſtructions, qu'on envoya à Vienne ; & entr'autres, les lettres du comte de Serin & de Frangipani, qui ſervirent à leur conviction, & à découvrir leurs complices. Le comte de Nadaſti ayant été arrêté à Vienne après l'ouverture de ces caſſettes, on transféra les comtes de Serin & Frangipani à Neuſtad, où ils furent mis dans des priſons différentes. L'empereur nomma des commiſſaires pour inſtruire le procès de ces comtes dans toutes les formes de la juſtice ; & lorſque le procès fut inſtruit, on leur donna des juges, qui étoient tous de la plus haute qualité, & qui avoient les principales charges de l'empire. Ces ſeigneurs aſſemblés en 1671, condamnerent le comte de Serin, Frangipani & Nadaſti, à avoir la main droite coupée, & la tête tranchée : déclarant tous leurs biens confiſqués, & leurs familles dégradées de nobleſſe. Mais l'empereur leur fit grace à l'égard de la peine d'avoir la main coupée. Les principaux chefs d'accuſation contre le comte de Serin, étoient d'avoir entretenu des intelligences avec les ennemis de l'état ; d'avoir animé les Hongrois à prendre les armes contre leur ſouverain ; d'avoir réſolu avec Frangipani, de ſe rendre maîtres du royaume de Hongrie ; & d'avoir envoyé à Conſtantinople, pour obtenir un ſecours d'hommes & d'argent. Le 30 avril 1671, l'exécution ſe fit publiquement dans la ville de Neuſtad. Le comte de Serin défit lui-même ſa veſte, qu'il donna à ſon

page, par qui il se fit lier les cheveux, & bander les yeux avec un mouchoir brodé d'or. S'étant mis à genoux, il prononça avec beaucoup de fermeté ces dernieres paroles: *Mon Dieu, je remets mon esprit entre vos mains*, & en même temps l'exécuteur lui donna le coup; mais n'ayant pas trouvé la jointure, il fut contraint d'en donner un autre pour lui séparer la tête du corps. On mit l'un & l'autre à un coin de l'échaffaut; & après les avoir couverts d'un drap noir, le pere gardien des Capucins exhorta les assistans à prier Dieu pour son ame. L'exécution de Frangipani ayant été faite ensuite, on mit leurs corps & leurs têtes dans deux cercueils, qui furent portés au cimetiere du Dôme, où le clergé les inhuma avec beaucoup de cérémonie. *Anne-Catherine* Frangipani, veuve du comte de Serin, eut le même sort le 18 novembre 1673. Leur fils, *Pierre* Esdrin, comte de Serin, étant trop jeune pour être envelopé dans la condamnation de son pere, fut pourtant condamné à quitter le nom & les armes de sa famille: on lui donna le nom de *Gadé*, & on l'enferma pour sa vie dans le château de Rattemberg. Mais lorsque l'électeur de Baviere fit irruption dans le Tirol en 1703, il fut transféré à Gratz en Stirie, où il mourut de maladie, au mois de novembre de la même année. *Hélène* Esdrin, sœur de ce jeune comte, épousa *François-Léopold*, prince de Ragotzki, dont elle eut un fils, qui s'est trouvé à la tête des mécontens de Hongrie. En secondes noces elle se maria au fameux *Eméric*, comte de Tékéli, & se signala pour le service de cet époux. Après différentes révolutions, elle mourut à Galata le 10 février 1703. *Voyez* RAGOTZKI. * *Hist. des troubles de Hongrie.*

SERLIO (Sébastien) célébre architecte, né à Bologne, hérita de la plupart des écrits & dessins de Balthasar Perruzzi, peintre de Sienne. C'étoit un homme de gout & qui avoit bien étudié l'architecture ancienne & moderne. Il a fait imprimer un livre d'architecture très-estimé, & qui a été réimprimé plusieurs fois. Il florissoit en 1544. Plusieurs auteurs ont parlé de ce célébre architecte avec éloge; entr'autres Vasari, Bumaldi & Mani. Il est mort en France au service de François premier qui l'avoit fait venir, & il a beaucoup travaillé à Fontainebleau & dans les autres maisons royales. Il avoit eu entre ses disciples à Rome le célebre Guillaume Philander, ou Philandrier, qui continua sous lui l'étude de l'architecture qu'il avoit commencée à Rhodés, & à qui il fut de quelque secours dans l'édition de Vitruve que celui-ci entreprit. *Voyez* PHILANDER. Le disciple servit aussi le maître de ses lumieres; & Serlio en profita volontiers. Il en est parlé avec éloge, mais avec sincérité, dans la vie de Guillaume Philander, écrite en latin par Philibert de la Mare, depuis la p. 23 jusqu'à la 28. Voyez aussi *Abcedario pittorico*, p. 391.

☞ SERLON, évêque de Séez, à la fin du onziéme siécle & au commencement du douziéme, étoit de l'ancienne & noble maison d'Orger. Il fit d'abord profession de la régle de S. Benoît dans le monastere de S. Evroul, dont il fut ensuite abbé l'espace de deux ans. Il se trouva l'an 1091 au concile que Guillaume, archevêque de Rouen, assembla pour donner un successeur à Girard, évêque de Séez, mort au commencement de cette année, & y fut choisi pour remplir ce siége, de l'avis de tous les évêques, par Guillaume, qui le sacra le 22 juin. Pendant son épiscopat, Serlon eut beaucoup à souffrir de la part de Robert de Belesme dont les mauvais traitemens l'obligerent de passer à la cour d'Angleterre, pour demander de la protection contre ses violences. Il gouverna son église l'espace de trente-deux ans, & mourut saintement le 27 octobre 1122. Ce prélat étoit regardé comme l'homme le plus éloquent que la Normandie eut produit. Le P. Pommeraye nous a conservé dans son *histoire des archevêques de Rouen*, p. 295, n. 10, le précis d'un discours qu'il prononça l'an 1105, en présence de Henri I, roi d'Angleterre, contre les vexations de Robert de Belesme, & contre ceux qui laissoient croître leur barbe & leurs cheveux. * *Hist. litter. de la France*, par des Bénédictins de S. Maur. *Tom. X.*

SERMENRAI, ville d'Asie, *cherchez* ASKER MORKEM.

SERMENT, jurement que l'on fait pour autoriser une chose. Le serment solemnel des dieux chez les païens étoit par les eaux du Styx. La fable dit que la Victoire, fille du Styx, ayant secouru Jupiter contre les géans, il ordonna par reconnoissance que les dieux jureroient par ses eaux, & que s'ils se parjuroient, ils seroient privés de vie & de sentiment pendant neuf mille ans, selon Servius, qui rend raison de cette fable, en disant que les dieux étant bienheureux & immortels, jurent par le Styx, qui est un fleuve de tristesse & de douleur, comme par une chose qui leur est entierement contraire; ce qui est jurer par forme d'exécration. *Voyez* Servius, *sur le VI liv. de l'Enéide.* Hésiode dit dans sa *Théogonie*, que lorsque quelqu'un des dieux a menti, Jupiter envoie Iris pour apporter de l'eau du Styx dans un vase d'or, sur lequel le menteur doit jurer; & s'il se parjure, il est une année sans vie & sans mouvement; mais pendant une grande année, qui en contient plusieurs millions de communes. Diodore de *Sicile* dit dans son *livre XI*, que le temple des dieux Paliques, célebres dans la Sicile, y étoit très-respecté & très-ancien; qu'il y avoit dans ce temple deux bassins d'eau bouillante & ensoufrée très profonds, toujours pleins, sans jamais déborder. On faisoit dans ce temple des sermens solemnels, & les parjures y étoient punis sur le champ de quelque grande peine. Quelques-uns y perdoient la vue. Silius Italicus a exprimé en vers la même chose que Diodore.

*Et qui præsenti domitant perjura Palici*
*Pectora supplicio.*

Virgile en a aussi parlé dans le *liv. IX de l'Enéide*, *vers* 584.

*Symethia circum*
*Flumina, pinguis ubi & placabilis ara Palici.*

On appelloit *Delli* les deux bassins où se faisoient les sermens, & où la vengeance divine éclatoit sur les parjures. Voici ce qu'en dit Macrobe après Callias: *Nec longè inde lacus breves sunt, quos Incolæ Crateres vocant, & nomine Dellos appellant, fratresque eos Palicorum æstimant.* Aristote assure que celui qui juroit écrivoit son serment sur un billet qu'il jettoit dans l'eau. Le billet surnageoit si le jurement étoit véritable, & disparoissoit s'il étoit faux. Apollonius de Tyane, *liv. I*, *chap.* 4, parle d'une fontaine assez semblable, qui étoit à Tyane en Cappadoce, dans sa vie écrite par Philostrate. Quelques-uns ont cru que ce mystere des juremens & de la punition des parjures est une imitation de ce qui est écrit dans le livre des Nombres, touchant les épreuves de l'eau de jalousie, qu'on faisoit boire aux femmes accusées d'adultere. Les Romains juroient par leurs dieux & par les héros mis au nombre des dieux; comme par Quirinus, par Hercule, par Castor & Pollux, &c. Ils commencerent à jurer par le salut des empereurs & par leurs génies sous Jules César, au rapport de Suetone. Tibere ne le voulut pas souffrir; mais Caligula faisoit mourir ceux qui refusoient de le faire: & il en vint jusqu'à cet excès de folie, qu'il voulut qu'on jurât par le salut & par la fortune de ce beau cheval qu'il avoit résolu de faire son collégue dans le consulat, comme le témoigne Dion, *l.* 56. Les Romains juroient aussi par le génie les uns des autres, comme on le voit par un endroit de Seneque, *jurat per genium meum.* * *Antiq. grec. & rom.*

SERMENT (Louise-Anastasie) fille savante de Grenoble en Dauphiné, qui avoit l'esprit grand & décisif, & que Quinaut consultoit comme sa muse choisie. Elle étoit sujette à de grandes infirmités, qui lui faisoient desirer ardemment la mort. Elle la pressa même par de fort beaux vers de la délivrer des maux cruels

qui la tourmentoient. Favorablement écoutée, elle mourut en finissant une belle épigramme.

*Nectare clausa suo*
*Dignum tantorum pretium tulit illa laborum.*

* De Vigneul Marville., *mélanges d'histoire*, &c. *pag.* 145.

SERMIONE, petite ville ou bourg de l'état de Venise en Italie. Ce lieu est dans le Novarois, sur une petite presqu'isle qui s'avance dans le lac de Garde, vers le milieu de la côte méridionale. * Mati, *dict.*

SERMONETA, petite ville avec titre de duché. Elle est dans la campagne de Rome, à quatre milles de Segni vers le midi. Sermoneta est fortifiée, & elle a été bâtie sur les ruines de l'ancienne *Sulme*, petite ville des Volsques. * Baudrand.

SERON, général des armés d'Antiochus *Epiphanes*, roi de Syrie, succéda en cette dignité dans le gouvernement de Syrie à Apollonius. Il ne fut pas plus heureux que lui, car il perdit huit cens hommes, que Judas *Machabée* lui tua, & le reste fut mis en fuite. Il y a apparence que Séron fut aussi tué dans cette rencontre, puisqu'il n'est plus parlé de lui dans l'histoire des Machabées. * *Voyez le premier livre, chap. III*, *vers.* 13 & 23.

SERONGE, ville de l'empire du grand Mogol, en l'Inde au-delà du Gange, entre Brampour & Agar. Il s'y fait un grand négoce de toutes sortes de toiles peintes, qu'on appelle *chites*, dont tout le menu peuple de Perse & de Turquie est habillé, & dont on se sert en plusieurs pays, pour faire des couvertures de lits & des nappes de table. On fait de ces toiles ailleurs qu'à Séronge; mais les couleurs ne sont pas si vives, & elles s'en vont en les lavant plusieurs fois; au lieu que celles de Séronge se conservent toujours, & deviennent plus belles après avoir été lavées. Il y passe une riviere dont l'eau a la vertu de donner cette vivacité à ces couleurs. Pendant la saison des pluyes, qui durent quatre mois, les ouvriers impriment leurs toiles, selon que les marchands étrangers leur en donnent les dessins, & lorsque la pluye a rendu la riviere trouble, ils y lavent les toiles aussitôt qu'il ne pleut plus; parceque cette eau trouble fait tenir les couleurs, & les rend plus vives. Il se fait aussi à Séronge une sorte de toile qui est si fine, que quand elle est sur le corps, on voit toute la chair comme si elle étoit à nud. Il n'est pas permis aux marchands de transporter de celles-là, & le gouverneur les envoie toutes pour le serrail du grand Mogol, & pour les principaux de la cour. C'est de quoi les sultanes & les femmes de qualité se font des chemises & des robes pour l'été. * Tavernier, *voyage des Indes.*

SERPA, petite ville de Portugal, est située sur une hauteur, avec un château, proche de la Guadiane, vers les frontieres de l'Andalousie, dans la province d'Alentéjo. Les environs de cette ville sont fort agréables, & plantés de petites forêts de figuiers & d'oliviers.

SERPENT, animal qui étoit adoré des païens. On en gardoit dans des corbeilles de jonc & d'osier, qui étoient consacrés à Bacchus, à Cerès & à Proserpine. Saint Epiphane, dans le premier livre contre les héréfies, parle de certains hérétiques nommés *Ophites*, qui gardoient dans leurs temples un serpent dans un coffre, & l'adoroient, le baisoient & lui donnoient du pain à manger. Les Egyptiens en gardoient un dans leurs temples, & particulierement dans ceux de Sérapis & d'Isis. Esculape, dieu de la médecine, étoit adoré sous la forme d'un grand serpent; & S. Justin, martyr, qui avoit été païen, leur reprochant leurs superstitions, leur parle en ces termes; « Vous représentez auprès de » ceux que vous estimez dieux, un serpent, comme » quelque chose de fort mystérieux. » Clément *Alexandrin* dit que dans la célébration des bacchanales, ceux qui y assistent se mettent des serpens autour du corps, & s'ensanglantent le visage du sang des boucs sacrifiés à cette impure divinité. * *Antiq. grec. & rom.*

SERRANO, isle de la mer du Nord, vers l'Amérique septentrionale, entre la Jamaïque & la côte de Nicaragua, a été ainsi appellée d'un gentilhomme nommé *Serrano*, qui partit avec la flotte d'Espagne du temps de Charles-*Quint*, & qui y fut jetté par la tempête, laquelle brisa son vaisseau contre les rochers de cette isle. Serrano s'y sauva à la nage, & n'y découvrit ni herbes, ni arbres, ni eaux, & courut toute l'isle, qui a environ deux lieues de tour, sans y trouver aucun rafraichissement. Pressé par la faim, il prit quelques écrevices sur le bord du rivage, & s'en nourit pendant quelques jours. Puis ayant vu de grosses tortues sortir de la mer, il trouva le moyen d'en arrêter & d'en tuer. Après avoir vécu ainsi trois ans, mangeant de la chair de tortues & d'écrevices, & buvant de l'eau du ciel qu'il ramassoit dans des écailles de tortues, il apperçut un autre malheureux qui s'étoit sauvé d'un naufrage, & qui avoit abordé dans cette isle. Cette compagnie lui donna quelque consolation: de sorte qu'ils vécurent ensemble quatre ans, après lesquels un vaisseau qui passa heureusement de ce côté-là, les reçut & les emmena en Espagne. Le dernier mourut en chemin; mais Serrano fut conduit jusqu'en Allemagne, & présenté à Charles *Quint*, comme un homme fort extraordinaire; car il avoit tout le corps velu comme un ours, & une barbe qui lui descendoit plus bas que la ceinture, aussi-bien que les cheveux. L'empereur lui fit don de quatre mille huit cens ducats, à prendre au Perou; mais il n'en fut pas plus riche, car il mourut en allant à Panama pour les recevoir. * *Hist. des Incas du Perou.*

SERRANO PIMENTEL (Louis) né à Lisbonne en 1613, s'acquit une grande réputation en Portugal par la connoissance des mathématiques, & par son habileté dans toutes les parties des fortifications. Jean IV, roi de Portugal, se servit utilement de lui dans la province d'Alentejo, où il eut part à presque toutes les expéditions militaires, & par ses services il mérita le titre de premier cosmographe, ingénieur en chef du royaume, & lieutenant général de l'artillerie. Il joignit l'amour de la poésie aux mathématiques, & fut membre de l'académie *Dos singulares* à Lisbonne, où il mourut le 14 décembre 1679, âgé de 68 ans. Aussitôt après sa mort, on publia deux ouvrages qu'il avoit composés; savoir, en 1680, *Methodo Lusitano de desenharas fortificaçoes*, &c. & en 1681, *Arte practica de navegar*, &c. * *Mem. de Portugal.*

SERRAVALLE, *cherchez* SARRAVALLE.

SERRE (Jean Puget de la) auteur qui a servi de risée à nos meilleurs critiques, étoit né à Toulouse vers l'an 1600. Il fut garde de la bibliothéque de Monsieur, frere du roi, & eut le titre d'historiographe. L'abbé de Marolles qui l'avoit connu, dit dans son *Dénombrement*, &c. *pag.* 439, que d'abbé, conseiller d'état, il acheva ses jours dans le mariage. C'étoit un auteur fort médiocre, mais très-fécond; ce qui a fait dire de lui à M. de Saint-Amant: *La Serre qui livre sur livre déserre.* Il a beaucoup écrit en prose & en vers. L'abbé de Marolles cite son *Miroir qui ne flate point*; des *tragédies* en prose; *l'esprit de Séneque & de Plutarque*, qu'il ne se vantoit pas, dit-il, d'avoir lus M. Despreaux, se moque de lui dans sa troisiéme satyre, en faisant dire à un campagnard du repas qu'il décrit dans cette piéce:

*Morbleu, dit-il, la Serre est un charmant auteur!*

Cet écrivain avoit néanmoins le secret de bien débiter ses livres à mesure qu'ils paroissoient; mais les ayant fait imprimer en un corps, personne ne voulut plus les acheter. Etant un jour aux conférences que M. de Richesource faisoit sur l'éloquence, dans une maison située à Paris, place Dauphine, après l'avoir écouté jusqu'au bout, il alla l'embrasser, en lui disant: *Ah, Monsieur, je vous avoue que depuis vingt ans*

*j'ai bien débité du galimathias, mais vous venez d'en dire plus en une heure, que je n'en ai écrit dans toute ma vie. Le secrétaire de la cour, ou la maniere d'écrire les lettres*, ouvrage que la Serre dédia au célébre Malherbe en 1625, fut imprimé trente fois dans l'espace d'environ vingt ans, & l'a été encore depuis bien des fois. M. Gueret dans son ingénieuse critique, intitulée, *Le Parnasse réformé*, fait tenir ce langage à la Serre. » Il » est étrange qu'on me fasse des reproches après ma » mort, sur des livres dont on ne m'a rien dit pendant » ma vie; & je ne comprens pas comment on ose en » parler mal après le bon argent que j'en ai reçu..... » Pour moi, je vous l'avoue, je n'ai presque point » travaillé pour l'immortalité de mon nom : j'ai mieux » aimé que mes ouvrages me fissent vivre, que de faire vivre mes ouvrages; & j'ai toujours cru qu'un » homme sage devoit préférer les pistoles de son siécle aux vains honneurs de la postérité..... J'ai laissé » aux autres le soin de bien écrire, & je n'ai pris pour » moi que celui d'écrire beaucoup. Enfin dans un temps » où j'ai vu qu'on vendoit si bien les méchans livres, » j'aurois eu tort, ce me semble, d'en faire de bons, » &c. » De la Serre est mort sur la fin de l'an 1665, ou au commencement de 1666. * Despreaux, *satyre* 3, *& notes de* M. Brossette *sur cette satyre.* De Marolles, *dénombrement de ceux qui lui ont fait présent de leurs livres, &c. Parnasse réformé, p.* 35, 36 *&* 37, *de la seconde édit.*

SERRE-LIONNE, *cherchez* SIERRA LIONA.

SERRES, ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Macédoine, entre Salonichi, Amphipoli & Philippi. Cette ville est médiocrement grande, & elle est siége d'un archevêché. On la prend pour l'ancienne *Apollonia Mygdoniæ.* * Baudrand.

SERRES, gros bourg ou petite ville de Dauphiné, située sur la riviere de Buech, à six lieues au-dessus de Sisteron, vers le nord. On voit au sommet de la montagne, au pied de laquelle ce bourg est bâti, les ruines d'un château, qui étoit une des places de sureté qui avoient été données aux Protestans de France.

SERRES (Jean de) célébre par divers ouvrages, a été engagé toute sa vie dans le calvinisme. On n'est pas d'accord sur le lieu de sa naissance. Frisius dans la bibliotheque de Gesner, dit qu'il naquit dans le Vivarez : Ménage le fait naître à Montpellier : Gui Allard prétend qu'il étoit du bas Dauphiné. Celui-ci ajoute qu'il fut ministre à Montelimar; & Cayet assure qu'il l'a été à Orange. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il étudia à Lausanne, & que ce fut en 1570 qu'il commença à paroître, en donnant la premiere partie de son livre intitulé, *De statu religionis & reipublicæ in Francia;* car encore qu'entre ceux qui ont parlé de cet ouvrage il y ait diversité d'opinions sur son auteur, que les uns prétendent être Eobanus-Hessus; les autres, François Hotman, ou Théodore de Beze, ou Pierre de la Place; il est certain que l'ouvrage qui a paru sous ce titre en cinq parties, dont chacune est composée de trois livres, & qui comprend l'histoire de la religion & de la république en France, depuis le 4 septembre 1557, jusqu'au 14 mai 1576, est de Jean de Serres; puisqu'outre qu'il l'avoue lui-même, on trouve dans l'édition de 1577 des quatre premieres parties, son symbole, qui étoit : *Etiam veni, Domine Jesu.* La même année 1570, il fit paroître les mémoires de la troisiéme guerre civile, depuis l'édit de pacification du 3 mars 1568, jusqu'au mois de décembre 1569, qui sont imprimés à la fin des Mémoires de l'état de France sous Charles IX. De Serres ayant évité le massacre de la S. Barthelemi, se retira à Lausanne, où il commença divers ouvrages qui parurent en 1575, comme la paraphrase grecque de quelques pseaumes; la vie latine de l'amiral de Coligni; & peut être aussi le *Discours merveilleux de la vie de Catherine de Médicis;* car le témoignage de Jean Ducker, qui lui attribue ce dernier ouvrage, n'est pas préférable à celui de Gui Patin, qui le donne à Théodore de Beze; ni à celui de Maimbourg, qui en fait auteur Henri Etienne. On lui a faussement attribué une remontrance au roi Henri III, contre la république de Bodin, laquelle remontrance fut imprimée chez Fréderic Morel à Paris *in-8°*, 1579. Cet ouvrage est d'un nommé Michel de la Serre. Jean de Serres étoit ministre à Nismes en 1582, lorsqu'il entra en dispute avec les Jésuites de Tournon, contre lesquels il composa deux livres au nom de l'université de Nismes; & deux autres en son propre nom, qu'il fit réimprimer depuis à la Rochelle, dans un recueil en six volumes, intitulé, *Doctrinæ Jesuiticæ præcipua capita.* Cet auteur avoit joint à l'etude de la théologie, celle de la philosophie & de l'histoire de France. Ses ouvrages philosophiques sont, une nouvelle édition des œuvres de Platon, qui parut en 1578, à Paris, en trois volumes *in-fol.* de l'impression de Henri Etienne, avec ses notes & sa nouvelle traduction latine, à laquelle on préfere celle de Marsile Ficin; un traité de l'immortalité de l'ame; & un autre de l'usage de l'immortalité de l'ame. Ses ouvrages historiques sont, outre ceux qu'on a déja cités, son Inventaire de l'histoire de France, imprimé pour la premiere fois en 1597, à Paris chez Saugrain, en deux volumes *in-16.* Cette édition finit à la mort de Charles VI en 1422, & on a donné après la mort de l'auteur un troisiéme volume qui est de lui, à Paris 1599, *in-16.* Ce troisieme volume va jusqu'à la fin du regne de Charles VII. Cette histoire a été continuée jusqu'au mois de septembre 1598, *in-8°*, à Paris 1600, 3 vol. plus, jusqu'en 1606, *in-8°*, 1606, 4 vol. plus, jusqu'à la mort de Louis XIII, *in-fol.* à Paris 1643-1658, 2 vol. & à Rouen 1660, 2 vol. Celle-ci a été revue & augmentée par des historiens plus habiles que de Serres, mais qui ont retranché certains traits hardis qui font rechercher les éditions précédentes. Celui qui a continué depuis Louis XI jusqu'à Henri IV, étoit le sieur Monliard, ministre Calviniste. Dupleix a fait un Inventaire des erreurs & déguisemens de l'inventaire de J. de Serres. Jean de Serres a encore donné le Recueil des choses mémorables arrivées en France depuis 1547, jusqu'à la mort de Henri III, dont il donna ensuite une seconde édition, où il ne finit qu'en 1596; d'où vient qu'on appelle cet ouvrage l'Histoire des cinq rois. Dans ce dernier ouvrage, de Serres se montre pour le plus passioné & le moins fidéle des écrivains Huguenots : & dans son Inventaire on trouve bien des choses, pour me servir des expressions du célébre Pasquier, qu'il ne faut croire que sous bénéfice d'inventaire. Il fait presque partout le prédicant, plutôt que l'historien : il ne garde aucune mesure à l'égard des papes & de nos rois; il suit les plus mauvais guides, comme le faux Turpin : débite même des faits importans, dont on ne trouve pas la moindre trace dans les auteurs contemporains, & y joint des détails qu'il n'a trouvé que dans son imagination : enfin, il se sert par tout de métaphores, d'expressions basses & fades, de sots proverbes; & néanmoins ce livre a été réimprimé plusieurs fois, & même on s'est donné la peine d'en faire des traductions en latin & en anglois. D'Aubigné assure que de Serres avoit composé cet ouvrage pour se faire payer de dix mille écus qu'il disoit lui être dûs par Henri IV; & il y a lieu de le croire, puisque de Serres lui-même marque dans sa préface, qu'il avoit été employé dans de grandes affaires dedans & dehors le royaume. Henri IV l'avoit consulté pour savoir si on pouvoit se sauver dans l'église romaine : il avoit répondu qu'on le pouvoit, & quoiqu'après cette réponse il eût écrit avec emportement son histoire, il ne laissa pas d'entreprendre de concilier les deux religions; & ce fut pour commencer ce grand ouvrage qu'il publia en 1597 à Paris, son traité *De fide Catholica, sive de principiis religionis christianæ communi omnium christianorum consensu semper & ubique ratis.* Cet ouvrage ne pouvoit contenter les Catholiques, parceque l'auteur y reconnoissoit trop peu d'articles de foi; mais ils se contenterent

contenterent de mépriser son ouvrage ; au lieu que les huguenots de Genève indignés contre l'auteur, résolurent de s'en venger. Suivant Malingre, il étoit près de se déclarer catholique, lorsque lui & sa femme moururent. Un autre auteur observe que les ministres de Languedoc & Beze n'ayant pu le détourner de faire imprimer son dernier ouvrage, on l'empoisonna, & qu'il mourut en 1598, sur la fin du mois de mai, âgé de 50 ans. Cayet dit aussi qu'il sentit les pointes des autres ministres, pour avoir fait imprimer ce livre, & que sa mort subite ne fut pas sans soupçon de méchanceté. Enfin Spon, dans son *histoire de Genève*, observe que de Serres fut enterré le même jour que sa femme, & mis dans le même tombeau. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on trouve qu'il fut auteur d'un commentaire latin sur l'Ecclésiaste, imprimé à Genève en 1580, & d'un abrégé des annales de France, aussi latin, qui parut en 1612 à Francfort. Konig a fait trois différens auteurs de ce ministre. * Le Long, *bibl. hist. de la France.* M. de la Monnoie, *notes sur les jug. des sav. de M. Baillet, t. 3, p.* 70.

SERRONI (Hyacinthe) premier archevêque d'Albi, naquit à Rome le 30 août 1617, & fut pourvu par le pape Urbain VIII de l'abbaye de saint Nicolas à Rome, lorsqu'il n'avoit encore que huit ans. Depuis il prit l'habit de religieux dans l'ordre de saint Dominique, & s'y distingua en peu de temps par sa vertu & par le progrès qu'il fit dans les sciences. Il fut reçu docteur après son cours de théologie, l'an 1644. Dès l'année précédente il avoit été choisi par le pere Michel Mazarin, maître du sacré palais, frere du cardinal Jules, premier ministre de France, pour être soulagé dans les fonctions de sa charge. Le pere Mazarin ayant ensuite été créé cardinal du titre de sainte Cécile, & nommé par le roi à l'archevêché d'Aix dès l'an 1645, emmena le pere Serroni en France pour se servir de ses conseils. Serroni se fit bientôt connoître à la cour, & fut nommé par le roi à l'évêché d'Orange en 1647. Peu de temps après, sa majesté le fit intendant de la marine ; & l'an 1648 il l'envoya en Catalogne en qualité d'intendant de l'armée. Le roi l'ayant appellé depuis à la conférence de Saint-Jean de Luz, pour y soutenir les intérêts de la France sur le fait des limites, en présence du cardinal Mazarin & de dom Louis de Haro, il les ménagea avec beaucoup d'habileté & de prudence ; & fut ensuite nommé à l'évêché de Mende en 1661, puis à l'abbaye de la Chaise-Dieu en 1672. Enfin le roi le transféra en 1676 à Albi, dont il fut fait le premier archevêque, cette église ayant été érigée alors en métropole. Il avoit été premier aumônier de la reine mere, dont il fit l'oraison funebre en présence de l'assemblée du clergé de France, le 13 mars 1666. Son discours fut imprimé la même année *in*-4°. Il mourut à Paris le 7 janvier 1687, âgé de 70 ans, & souhaita d'être enterré sans pompe dans l'église des Dominicains du noviciat, au fauxbourg saint Germain, où il avoit mis la premiere pierre de ce nouveau bâtiment. Son cœur fut porté dans l'église métropolitaine d'Albi. Il a fondé un collége & un séminaire à Mende, & un autre séminaire dans la ville d'Albi, & a fait des libéralités considérables aux religieux de la Chaise-Dieu. On a de lui des *Entretiens affectifs de l'ame avec Dieu, sur les pseaumes de David*, imprimés à Paris en 1689, en trois tomes ; des *Exercices spirituels*, & des *Méditations sur les sept pseaumes de la pénitence*, 1686. On garde aussi dans un cabinet de Paris d'autres ouvrages de sa composition. * *Mémoires du temps.* Sainte-Marthe, *Gallia christiana.* Antoine Arnauld, *dans ses lettres.*

SERRY (Jacques-Hyacinthe) né à Toulon, & fils d'un médecin de la Flotte, entra jeune dans l'ordre de saint Dominique ; fit sa licence en 1688 & 1689, à Paris ; alla l'année suivante à Rome, où il fut théologien du cardinal Altieri, & consulteur de la congrégation de l'Index ; fut reçu docteur à Paris en 1697, & la même année fut fait professeur de théologie dans l'université de Padoue. Il est mort à Padoue le 12 mars 1738, dans la soixante-dix-neuviéme année de son âge. En 1700, il parut à Louvain un ouvrage sous le nom d'Augustin le Blanc, mais qu'on sait être du pere Serry, intitulé, *Historia congregationum de Auxiliis divinæ gratiæ, &c.* Avant que cette histoire fût imprimée entierement, le P. Germon, qui avoit eu communication des feuilles, adressa à l'auteur une lettre françoise imprimée en 1698 à Liége, à laquelle le P. Serry, caché sous le nom qu'il avoit choisi, répondit l'année suivante ; mais l'affaire n'en demeura pas là. *Questions importantes, &c. Errata de l'histoire des congrégations de Auxiliis* : ce sont les titres de deux autres ouvrages du même P. Germon, qui parurent en 1701 & 1702, & ausquels le P. Serry répondit en 1702 & en 1704, par deux ouvrages, dont il intitula le premier l'*Histoire des congrégations* de Auxiliis *justifiée*, en 1702, & le second, *le Correcteur corrigé*, à Namur 1704. Un inconnu, qui prit le nom de Charles-Gaspard Metzene, & qui se dit syndic de l'université de Trèves, adressa aussi une plainte à cette université, qu'il prétendit maltraitée par le P. Serry, lequel fut encore obligé de prendre la plume pour repousser cette accusation : & ce qui fut encore plus capable de l'embarasser, on publia en 1705 à Anvers, une nouvelle histoire des congrégations *de Auxiliis*, dont l'auteur n'a rien de commun avec le P. Serry, que de n'avoir pas voulu que son ouvrage parût sous son nom, ayant pris celui de Théodore Eleuthere. Ce fut pour combattre tous ces adversaires à la fois, que le savant Dominicain donna en 1709 à Anvers, une nouvelle édition de son histoire latine, augmentée considérablement ; & il semble qu'ensuite on se soit lassé de disputer, soit qu'on ait trouvé que la vérité étoit suffisamment éclaircie, ou pour d'autres raisons. Le P. Serry a eu encore une autre dispute à l'occasion d'un ouvrage qui parut en 1702, sous le nom de feu M. de Launoy, intitulé, *Véritable tradition de l'église sur la prédestination & la grace*, qui ne parut qu'en 1702. Le Dominicain, qui trouva dans ce livre des choses qui ne lui parurent pas supportables, entreprit de le réfuter, & publia à Cologne, *D. Augustinus summus prædestinationis & gratiæ doctor à calumnia vindicatus* : & l'année suivante il parut une lettre latine, qu'on supposoit écrite par M. de Launoy des Champs-Elisées, & adressée au R. P. général de la compagnie de Jesus, pour lui montrer que dans tout son livre il n'avoit presque fait que copier des écrivains de la compagnie. On ne peut éclaircir le doute, si cette lettre est du P. Serry. Le P. Gabriel Daniel, Jésuite célébre, le crut, & dès la même année 1705, il fit imprimer une lettre au R. P. Antonin Cloche, général de l'ordre de saint Dominique, touchant le *D. Augustinus, &c*, & la lettre. Le P. Serry, dans une lettre françoise à ce pere, imprimée aussi la même année à Cologne, s'attacha surtout à repousser le reproche qu'on lui faisoit d'avoir soutenu une proposition hérétique. En 1706, un traité théologique du même P. Daniel, touchant l'efficacité de la grace, attira de la part du P. Serry un écrit intitulé, *Schola Thomistica vindicata.* Il répondit en même temps à une lettre de ce pere, & on ne voit pas que la dispute ait été plus loin. Quelques personnes ont attribué à ce Dominicain des lettres écrites des Champs-Elisées, au nom des enfans morts sans baptême ; mais il ne les a pas reconnues : & il est douteux s'il est auteur des *Vrais sentimens des Jésuites touchant le péché philosophique*, comme quelques personnes le prétendent. On a encore de lui un écrit italien sur les cultes chinois ; quelques autres écrits sur des contestations entre les missionaires dans l'isle de Chio ; & un ouvrage important, imprimé à Venise en 1719, sous ce titre, *Exercitationes historicæ, criticæ, polemicæ, de Christo, ejusque Virgine Matre.* On a encore de lui ; *Divus Augustinus Divo Thomæ conciliatus*, dont on a donné une seconde

édition à Padoue en 1724. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t.* II. Les autres ouvrages que le P. Serry a composés sont, 1. *De Romano Pontifice in ferendo de fide, moribusque judicio, falli & fallere nescio, eodemque conciliis œcumenicis auctoritate, potestate, jurisdictione superiori, dissertatio duplex. Accedit appendix de mente Ecclesiæ Gallicanæ & Academiæ Parisiensis circa duo illa Sedis apostolicæ privilegia*, à Padoue 1732, *in*-8°. L'auteur se montre dans cet ouvrage aussi contraire sur les matieres qu'il traite, qu'il avoit été autrefois plein de zéle pour leur défense. 2. *Monachatus D. Thomæ Aquinatis apud Cassinenses, antequam ad Dominicanum Prædicatorum ordinem se transferret, historica dissertatio*; à Lyon 1724, *in*-8°. Cette dissertation fut réfutée la même année dans un écrit intitulé : *De fabulâ Monachatûs Benedictini Divi Thomæ Aquinatis, responsio ad historicam disquisitionem de monachatu Benedictino Divi Thomæ*, &c, à Venise 1724, *in*-8°. Le R. P. Touron a aussi réfuté l'écrit du pere Serry, sans nommer l'auteur, dans le chapitre quatriéme de la vie de saint Thomas d'Aquin, qu'il a donnée en françois en 1737, *in*-4°, à Paris. 3. *Ambrosii Catharini vindiciæ de necessariâ in perficiendis Sacramentis intentione*; à Padoue 1727, *in*-12, & à Paris, avec quelques augmentations, en 1728, *in*-12. 4. *Vindiciæ vindiciarum Ambrosii Catharini, seu de necessariâ in perficiendis Sacramentis intentione*; à Padoue 1730, *in*-8°. 5. Il y a encore du même quelques autres ouvrages, entr'autres un intitulé, *Theologia supplex*, &c, qu'on a imprimé en 1736, *in*-12, sous le titre de Cologne, mais réellement en Italie. On en a une fort bonne traduction françoise avec des notes, qui a été imprimée *in*-12 en 1756, sous ce titre, *La théologie suppliante aux pieds du souverain pontife, pour lui demander l'intelligence & l'explication de la bulle* Unigenitus.

SERSELLI, anciennement *Rusubricari* & *Rusicibar*, petite ville avec un port & une bonne citadelle. Elle est dans le Tenez, province du royaume d'Alger, à neuf lieues de la ville de ce nom, du côté du couchant. * Baudrand.

SERTORIUS (Quintus) capitaine Romain, naquit dans la ville de Nursia, au pays des Sabins, & fut élevé à Rome, où il se distingua dans le barreau par son éloquence. Depuis il suivit Marius dans les Gaules, où il exerça l'emploi de questeur, & où il perdit un œil à la premiere bataille. Il se joignit à Cinna & à Marius, & étoit avec eux lorsqu'ils prirent Rome, l'an 667 de sa fondation, & l'an 87 avant Jesus-Christ. Mais lorsque les affaires eurent changé de face, il se retira dans la Lusitanie ou Portugal, résolu de s'y défendre. Il s'y acquit beaucoup de réputation & de crédit parmi ces peuples : de sorte que Sylla, qui étoit alors dictateur, envoya des troupes contre lui. Sertorius qui avoit été proscrit, les reçut en homme de cœur, & défit divers de ses capitaines qui le poursuivoient. Metellus fut défait en plusieurs rencontres; & Pompée même, qui commençoit alors de se faire connoître, ne fut pas toujours heureux contre lui. Mais Marcus Perpenna, prétorien, & du nombre des proscrits, assassina Sertorius au milieu d'un festin, à Huesca en Aragon, l'an 681 de Rome, & 73 avant Jesus-Christ. On dit que Sertorius, pour se concilier la vénération des Barbares ausquels il commandoit, feignoit de consulter dans toutes ses affaires une biche blanche, qu'il avoit apprivoisée. * Plutarch. *in Sertor. vita.* Velleïus Paterculus, *l.* 2. Tite-Live. Florus, &c.

SERTORIUS FONTANERI, *cherchez* VASSALLI.

SERVAIS (saint) dixiéme évêque de Tongres, ville de l'évêché de Liége, connut saint Athanase en Occident, & fut du nombre des peres qui assisterent au concile de Sardique, contre les Ariens, l'an 347. Il résista courageusement aux Ariens dans le concile de Rimini, l'an 359, & il fut un des vingt qui tinrent bon pour la foi de Nicée; mais à la fin, lui & saint Phétade d'Agen se laisserent surprendre par Valens, l'un des Ariens, qui leur insinua d'ajouter un mot à leur confession de foi; & ce mot captieux alloit contre la consubstantialité du Fils de Dieu. *Voyez* RIMINI. Comme l'empereur Constance favorisoit le parti des Ariens, il fut député avec saint Maximin, évêque de Trèves, pour lui aller demander la paix de l'église. Il prévit les invasions des Barbares dans les Gaules; & après avoir quitté Tongres, il se retira à Mastricht, où ses successeurs ont demeuré jusqu'à saint Hubert, qui transféra le siége épiscopal à Liége, vers l'an 713. Saint Servais mourut le 13 mai 384, extrêmement âgé. * Barthel. Fisen, *hist. Leod.* Socrat. Sozom. D. Rivet, *hist. litter. de la France, tome I.*

SERVALE, archevêque, *cherchez* SEVALE.

SERVAN, province du royaume de Perse, sur les limites de la Georgie & de la Turquie, est une partie de l'ancienne Médie, qui s'étend le long de la mer Caspienne. Il y a des villes considérables qui ont souvent été le sujet de la guerre entre les Perses & les Turcs. Les plus importantes sont, Tauris, Bachu, Servan, Ardebil, Scamachie, &c.

SERVET (Michel) hérésiarque, natif de Villa-Nueva en Aragon, l'an 1509, après avoir commencé par le renversement de l'autorité de l'église, & par nier la présence réelle de Jesus-Christ dans le sacrement de l'Eucharistie, donna dans les erreurs d'Arius, & des autres qui ont dogmatisé sur la Trinité. Prenant de chacun ce qui lui plaisoit, il ne vouloit reconnoître en Dieu qu'une personne, & blasphêmoit contre la Trinité. Il étudia la médecine à Paris, s'y fit recevoir docteur en cette faculté, & professa les mathématiques dans la même ville. Vers l'an 1540, il alla s'établir à Charlieu, petite ville à 12 lieues de Lyon, & après y avoir professé la médecine deux ou trois ans, il parcourut divers autres lieux de la France & de l'Allemagne, publiant par-tout ses erreurs, & en empruntant quelques-unes des autres sectes, sur-tout de celle des Anabaptistes. En 1553, étant à Vienne en Dauphiné, Calvin trouva le moyen de l'y faire arrêter au commencement de juin, à cause des erreurs qu'il répandoit, principalement sur la Trinité. Servet ayant été condamné à être brulé, se sauva; mais quelques semaines après, il fut trouvé à Genève, & arrêté, & son premier jugement fut confirmé & exécuté le 27 octobre de la même année 1553, c'est-à-dire, qu'il fut brulé vif, à l'âge de 44 ans. Calvin justifia son procédé, par un livre qu'il publia dans le même temps, pour montrer que les princes & les magistrats avoient droit de punir les hérétiques par le glaive. Servet a composé plusieurs ouvrages contre le mystére de la Trinité. Mais ces livres, comme l'a remarqué Grotius dans son livre intitulé, *Votum pro pace ecclesiastica*, furent brulés, non-seulement à Genève, mais aussi ailleurs, par la recherche exacte que Calvin en fit faire. C'est ce qui les a rendus fort rares, de sorte qu'ils ne se trouvent pas même dans plusieurs des meilleures bibliothéques. Il fit imprimer en 1531, ses livres, avec ce titre, *De Trinitatis erroribus libri septem, per Michaëlem Servet, aliàs Reves, ab Aragonia Hispanum.* Le lieu de l'édition n'est point marqué. Il y a de plus dans ce même volume, qui est imprimé en caractéres italiques, d'autres traités sous ce titre : *Dialogorum de Trinitate libri duo : De justitia regni Christi capitula quatuor, per Michaëlem Servetum, aliàs Reves, ab Aragonia Hispanum, anno* 1532. Dans l'avertissement qu'il a mis au-devant de ses dialogues, il rétracte ce qu'il a écrit dans ses sept livres de la Trinité. *Quæ nuper*, dit-il, *contra receptam de Trinitate sententiam septem libris scripsi, omnia nunc, candide lector, retracto.* Ce n'est pas qu'il eût changé pour cela de sentiment; car il le confirme de nouveau dans ses dialogues; mais parcequ'ils étoient mal écrits, & qu'il s'y étoit expliqué d'une maniere barbare. M. Simon reprend le chevalier Lubieniski, qui a écrit l'histoire des An-

titrinitaires de Pologne, d'avoir dit que Servet étoit très-savant dans les lettres humaines, & qu'il avoit une très-grande connoissance de l'écriture. M. Simon assure, au contraire, qu'il a eu bien de la peine à s'expliquer en latin, & que ce qu'il cite d'hébreu & de grec dans ses remarques, est si peu de chose, qu'on ne peut pas en conclure qu'il ait su ces deux langues. Dans ses deux dialogues sur la Trinité, qui sont fort courts, il introduit deux personnages, dont l'un prend le nom de Michel, & l'autre celui de Pétruvius. Son autre livre, qui est intitulé : *De justitia regni Christi ad justitiam legis collata*, & *de charitate*, contient quatre chapitres, dont le premier est, *de justificatione ;* le second, *de regno Christi ;* le troisiéme, *collatio legis & evangelii ;* le quatriéme, *de charitate.* L'exemplaire qui étoit dans la bibliothéque de M. Colbert, & celui de M. Simon, contiennent ces trois ouvrages. Sandius dans sa bibliothéque des écrivains Antitrinitaires, fait aussi mention de cette édition, qu'il appelle la premiére, comme s'il y en avoit eu une seconde. En effet, il parle d'une autre édition, qui est différente de la premiere, Servet ayant retranché & changé ses ouvrages, en les corrigeant, & même en les augmentant. Cette édition, qui est de Vienne en Dauphiné, a été faite en 1553, qui est l'année même qu'il fut brulé vif à Genève, à la sollicitation de Calvin. Quoique les livres de cet hérésiarque soient fort rares, on peut s'instruire de ses sentimens en consultant les traités théologiques de Calvin, imprimés à Genève en 1597, où l'on trouve les actes de son procès, entre lesquels sont les réponses qu'il fit pour justifier sa doctrine, avec la réfutation du même Calvin. Grotius n'a pu s'empêcher de remarquer que cette condamnation de Servet, par les magistrats de Genève, étoit d'un très-méchant exemple pour les calvinistes de France, qu'on pourroit traiter sur le même pied, pour les raisons mêmes dont ils se sont servis contre Servet, qui reprocha à Calvin dans son apologie, qu'étant hérétique, accusateur & homicide, il avoit l'impudence de vouloir passer pour ministre orthodoxe de l'église. *Quis orthodoxum dicat ministrum ecclesiæ, accusatorem, criminalem & homicidam ?* Le chevalier Lubieniski a rapporté, dans son histoire des Antitrinitaires de Pologne, un sermon prononcé par Michel Servet, lorsqu'il étoit sur le point de mourir. Mais M. Simon, dans sa réponse à quelques théologiens de Hollande, a prétendu que ce discours étoit une piéce supposée. Une partie des ouvrages de Servet a été traduite en flamand, & on trouve facilement en Hollande de ses livres de la Trinité en cette langue. Michel Servet fit imprimer à Lyon en 1541, sous ce titre, *Claudii Ptolemæi Geographicæ enarrationis, libri octo, Bilibaldo Pirckheimero interprete*, la Géographie de Ptolémée que Bilibaldus Pirckheimerus de Nuremberg avoit traduite en 1525, après l'avoir corrigée sur plusieurs livres grecs qui lui tomberent entre les mains. Cette édition fut beaucoup plus ample que les précédentes, parcequ'il joignit aux noms anciens des villes, des provinces, des fleuves & des montagnes, ceux qui étoient en usage de son temps. Il ajouta encore vingt-deux tables de la terre connue par Ptolémée. * Sandere, *hær.* 227. Prateole, *V. Servet.* Florimond de Raimond, *l.* 1, *c.* 15, *n.* 5. Sponde, *A. C.* 1531, *n.* 10; 1553, *n.* 14. Calvin, *ep.* 152, *& seq.* M. Simon, *réponse à quelques théologiens de Hollande, imprimée à Roterdam, en* 1686. Sandius, *bibl. des Antitrinit.* Niceron, *mém. tom. XI.*

SERVIE, est le nom d'un pays situé entre le Lim, le Drim & la Morava, qui s'étendoit du midi au nord depuis la plaine de Cernizza, jusqu'à la Save & au Danube. Les Serviens, peuples Esclavons, qui habitoient auprès des Monts Crapacks, lui ont donné ce nom, l'empereur Héraclius leur ayant permis, vers l'an 630, de s'y établir, parceque les Avares l'avoient dépeuplé presque entiérement. On ne connoît pas leurs premiers rois : Constantin Porphyrogenéte ne nomme que ceux qui avoient vécu peu avant lui : *Boisesthlas*, *Rodoslas*, *Prosogoès*, *Blastemir ;* celui-ci vécut du temps de Basile de *Macédoine*, vers l'an 870, puisqu'il eut guerre avec Presiam, roi de Bulgarie. Profitant des désordres de la Dalmatie, après la mort du roi Paulimir, il l'envahit toute, hors quelques places les plus méridionales ; mais il se contenta de l'hommage des bans, & en déchargea même Crainan son gendre, ban de Trebigne. Ses trois fils, *Muntimir*, *Stroimir* & *Goinic*, qui lui succéderent, après avoir battu les Bulgares, se brouillerent entr'eux. Muntimir chassa ses deux freres, & *Prieslas* son fils, lui succéda ; mais il fut chassé après une année de régne par *Petrislas*, fils de Goinic, qui régna vingt ans. Michel ban des Zachlumes, ayant fait avertir Symeon, roi de Bulgarie, que ce prince étoit près de faire un traité contraire à ses intérêts avec l'empereur, Symeon donna des troupes à *Paul*, fils de Borene, & petit-fils de Muntimir, qui chassa Pétrislas, & régna trois ans. L'état de la Servie étoit sans doute déplorable alors. Paul ayant mécontenté les Grecs & les Bulgares, ils aiderent *Zacharie*, fils de Prieslas, qui rentra dans ses états ; mais ce Zacharie s'étant joint aux Romains contre les Bulgares, Syméon en fut si irrité, qu'il résolut de détruire le royaume de Servie. La fuite du roi ne lui laissant aucun moyen de se venger, il présenta aux peuples *Tzeesthlas*, fils de Clonimir, & petit-fils de Stroimir ; mais après l'avoir fait reconnoître, il se saisit de sa personne, & de tous les seigneurs, qu'il fit conduire en Bulgarie. La Servie fut dépeuplée alors, ceux des habitans qui ne furent pas transférés avec leur roi, fuirent en divers lieux : sept ans après Tzeesthlas échapé de prison, eut peine à y trouver cinquante hommes. L'empereur Romain Lécapene ayant déclaré qu'il le prenoit sous sa protection, on revint de tous côtés dans la Servie, qui dépendit depuis des Grecs. On ne sait pas ce qui y arriva après la mort de Tzeesthlas ; mais il semble que les Bulgares ne la laisserent pas long-temps en repos, & l'on a même lieu de croire qu'ils s'en rendirent maîtres une seconde fois ; puisqu'en 979 Jean Zimisces s'étant emparé de la Bulgarie, envahit aussi la Rascie comme une de ses provinces. On a dit ailleurs, que le ban de Rascie d'alors paroît avoir eu droit à la couronne de Servie, & l'avoir transmis aux rois de la Dalmatie méridionale. Ce qui est certain, c'est que la Servie dont on parle ici, perdit son nom, & ne fut plus appellée que Bulgarie, parcequ'elle fit partie du royaume de Bulgarie ; & qu'au contraire le nom de Servie fut donné à un royaume, dont les princes ne posséderent rien dans la Servie, que dans le treiziéme siécle. *Néeman* II, l'un de ces rois, qui régna vers l'an 1230, est celui qui reprit l'ancien royaume de Servie sur les Bulgares, lesquels perdirent en même temps plusieurs places au-delà de la Morava. *Etienne Milutin*, petit-fils de Néeman, à qui appartenoit la couronne après la mort du roi Étienne Urose, la laissa à Urose Milutin, son frere, & ne se réserva que cet ancien royaume de Servie, qui de-là fut appellé la terre du roi Étienne. Il fut réuni à la couronne après la mort de Dragutin, en 1307 ; mais sous le régne d'Étienne Duscien, le comte *Lazare Bukovitz* en obtint le gouvernement avec le titre de despote de Servie, & fit sa résidence à Semendrie, appellée autrement Sphenderovie, ou Zenderw. Ce comte devint indépendant après la mort d'Urose, dernier roi de Servie, l'an 1368, & il ajouta à ce qu'il possédoit par la concession des rois, tout ce qui fait encore présentement le pays appellé Servie, c'est-à-dire, une partie de la Bulgarie au-delà de la Morava, & la Rascie ; mais cette derniére province tomba après sa mort, qui arriva le 9 juin de l'an 1389, au pouvoir des Turcs. *Etienne Bukovitz*, fils de Lazare,

lui succéda, & mourut l'an 1421. On nomme ses successeurs, *Georges Brankovits*, fils de sa sœur, qui mourut l'an 1356; *Georges II*, son fils, à qui le sultan Amurath fit crever les yeux, & *Lazare* II, qui ayant chassé son frere, vit aussitôt la Servie envahie par Étienne, roi de Bosnie, & par les Turcs, & mourut de déplaisir au mois de décembre de l'an 1458. Ces princes eurent beaucoup de part aux guerres entre les Hongrois & les Turcs, & ils furent souvent maltraités par les uns & par les autres. Etienne, roi de Bosnie, ne conserva pas long-temps les places dont il s'étoit emparé dans la Servie: elles furent toutes reprises par le sultan Mahomet, qui détruisit aussi le royaume de Bosnie, l'an 1463. La Servie est demeurée depuis aux Turcs, & elle fait partie d'un Beglierbeglick. * *Voyez* Constantin Porphyrog. *du gouvernement de l'emp*. Ducange, *familles Byzant.*

SERVIEN, famille illustre par son ancienneté & par ses alliances, est originaire de Dauphiné, où l'une de ses branches est encore établie. Entre les deux autres qui ont fixé leur séjour à Paris, la seconde a donné à l'état, le célébre Abel Servien, l'un des grands hommes que la France ait employés dans le ministére.

II. Pierre Servien porte le titre de *damoiseau* dans un hommage qu'il rendit en 1340, à Humbert, dauphin de Viennois; & dans un autre de la même année pour la mistralie de Moras, & pour la châtellenie ou gouvernement du château de Pisançon. Trois ans après, lorsque la souveraineté du Dauphiné eut été transportée au fils aîné de France, il prêta serment de fidélité au nouveau dauphin, avec les autres gentilshommes de la province; & lui rendit depuis foi & hommage en 1349, pour les terres qu'il possédoit. Son fils fut Antoine I, qui suit.

II. Antoine Servien, I du nom, est qualifié *noble* dans une transaction qu'il passa au mois de juillet 1349, avec les habitans de la Mote-Fanjas, dans le Royannez. Sur quoi il est bon de remarquer que l'ancien usage du Dauphiné étoit de distinguer les gentilshommes par le titre de *noble*, & non par celui d'*écuyer*, qui ne s'est introduit en cette province, que dans le XVII siécle. On voit dans un aveu & dénombrement rendu par Antoine Servien au roi dauphin Charles VI, le 1 juillet 1404, qu'il résidoit à la Saune, dans le bailliage de Saint-Marcellin. Il rendit encore deux hommages au roi, en 1407 & 1417, & il laissa pour fils, Antoine II, qui suit.

III. Antoine Servien, II du nom, est compris au nombre des gentilshommes de Dauphiné, dans trois révisions de feux, faites en cette province, dans les années 1423, 1429 & 1436. De son épouse dont nous ignorons le nom, il laissa quatre fils, *Ennemond* Servien, qui servit dans un arriére-ban de l'année 1436; Claude, qui suit; *Antoine*, & *Jean* Servien, nommé avec *Claude* son frere, dans une révision de l'an 1446.

IV. Claude Servien, I du nom, qui est nommé entre les nobles de la province dans deux actes publics des années 1446 & 1450, épousa le 18 juin 1447, *Marguerite* de Bologne, fille de noble *François* de Bologne. De cette alliance, il eut Claude II, qui suit; *Marie* Servien, mariée le 13 septembre 1485, à noble *Jean* Carrie; *Antoinette* Servien, épouse de noble *François* de Vinai, seigneur de Châtillon & de Saint-Jean d'Autavean, laquelle fit son testament le 25 mai 1506.

V. Claude Servien, II du nom, passa plusieurs actes de reconnoissance en qualité de noble, dans les années 1507, 1518 & 1519. Il avoit épousé le 12 mars 1495, *Jeanne* de Lemps, fille de noble *Hugues* de Lemps, seigneur du Mouchet. Leurs enfans furent, Jean, qui suit; *Antoinette*, mariée à *Hubert* d'Arzac, seigneur de la Cardonniere; *Jeanne*, & *Helene* Servien.

VI. Jean Servien, seigneur de Biviers, conseiller au parlement de Grenoble, prit alliance le 4 janvier 1500, avec *Catherine* Morard, fille de *Jean* Morard, conseiller au même parlement, & de *Marguerite* Laurel. Elle se remaria avec *Jacques* de Portier, seigneur de Brie, & laissa de son premier mari, Girard, qui suit; *Jacques* Servien, frere jumeau du précédent; *Jean-Jacques*; *Claudine*, mariée 1°. à noble *Amien* de Galbert: 2°. à noble *Jean* de Materon, conseiller & avocat général du parlement de Grenoble; & *Louise* Servien, religieuse en 1516, à la Chartreuse de Premol.

VII. Girard Servien, seigneur de Biviers & de Château-Perrin, fut reçu conseiller au parlement de Grenoble le 24 janvier 1554, & fit son testament le 2 mai 1564. Il avoit épousé *Guigonne* Fléard, fille de noble *Cyprien* Fléard, & de *Meraude* Olivier. De cette dame, qui testa le 5 décembre 1574, il laissa Ennemond, qui suit; *Severin*, mort sans avoir été marié; *Jacques*, mort sans alliance; *Henri*; Antoine Servien, *tige de la seconde branche, rapportée ci-après*; *Alexandre*, conseiller & receveur général des finances de la généralité de Tours; *Catherine*, mariée 1. à *Claude* de Fillon, écuyer, receveur général des finances dans le marquisat de Saluces: 2°. à *César* de Rocca; *Claudine*, religieuse de la Chartreuse de Premol; *Exoarde* & *Charlotte*, religieuses à Montfleuri; & *Meraude* Servien, religieuse à saint Juste.

VIII. Ennemond Servien, conseiller du roi, receveur général des finances, puis trésorier de France en la généralité de Rouen, céda ses droits héréditaires en Dauphiné à *Antoine* Servien, son frere, & fixa son séjour à Paris, où il épousa *Elizabeth* Bastonneau, de laquelle il eut Nicolas, qui suit; *Magdeléne*, morte jeune; & *Geneviéve* Servien, épouse de *Pierre* Baron, seigneur de Pussai & de Cottainville.

IX. Nicolas Servien, conseiller du roi, trésorier de France en la généralité de Rouen, & receveur général des parties casuelles à Paris, épousa *Marie* Groulart de la Cour, fille de *Claude* Groulart, premier président au parlement de Normandie, de laquelle il laissa *Ennemond* Servien, seigneur de Montigni, né à Paris le 30 septembre 1610, qui fut d'abord conseiller au grand conseil, & ensuite secrétaire du cabinet & des commandemens de la reine mere Anne d'Autriche, charge pour laquelle il prêta serment le 23 mai 1653. Il garda peu cette charge, s'étant retiré de la cour à l'âge de 35 ans; il mena depuis ce temps-là une vie retirée, ne s'occupant qu'à soulager les pauvres, & employant son bien & son temps à soutenir & à entretenir les écoles de charité, instituées par le P. Barré, Minime. Il mourut le 16 juillet 1699, âgé de près de 80 ans; *Elizabeth* Servien, femme de *Nicolas* de Bauquemare, seigneur de Bourdeni, président aux requêtes du palais à Paris; *Barbe*, mariée, 1°. à *Dreux* le Feron, conseiller au parlement; 2°. à *Pierre* de Gruel, marquis de la Frette, maréchal de camp, & capitaine des gardes de Gaston de France, duc d'Orléans; & *Antoinette* Servien, alliée en 1634 à *François* de Beauvillier, duc de Saint-Aignan, pair de France, chevalier des ordres du roi, &c. morte le 22 janvier 1680.

*SECONDE BRANCHE DE SERVIEN.*

VIII. Antoine Servien, seigneur de Biviers, étoit le quatriéme fils de Girard Servien, & de *Guigone* Fléard. Les services qu'il rendit au roi Henri IV dans son emploi de procureur des trois ordres du Dauphiné, le firent pourvoir par ce prince d'une charge de conseiller honoraire au parlement de Grenoble. Il avoit épousé, par contrat du 2 juin 1582, *Diane* Bailli, fille de noble *Georges* Bailli, conseiller au parlement de Grenoble, & d'*Isabeau* de Murinais, dont il eut entr'autres enfans, Abel, qui suit; Ennemond, *tige de la troisiéme branche, rapportée ci-après*; *François*, évêque de Bayeux, sacré au mois de janvier 1655, mort le 2 fév. 1659; *Alexandre*, chevalier de Malte,

tué l'an 1625, dans un combat de cinq galéres de son ordre, contre six galéres de Biserte; *Isabeau*, épouse de noble *Artus* de Lionne, conseiller au parlement de Grenoble, puis évêque de Gap, & mere de *Hugues* de Lionne, ministre & secrétaire d'état; *Eléonore*, mariée à *Balthasar* de Murinais, procureur des trois ordres du Dauphiné; *Barbe* & *Anne* Servien, religieuses à Montfleuri.

IX. Abel Servien, chevalier, marquis de Sable & de Château-neuf, comte de la Roche-des-Aubiers, baron de Meudon, sénéchal d'Anjou, conseiller du roi en ses conseils d'état & privé, ministre & secrétaire d'état, surintendant des finances, & chancelier des ordres du roi, étoit né à Grenoble en 1593. Il fut reçu procureur général au parlement de Dauphiné, au mois d'août 1616, & deux ans après il fut pourvu par le roi d'une charge de conseiller d'état; mais il ne vint servir au conseil que l'an 1624, où il fit bientôt connoître sa capacité & sa prudence dans plusieurs affaires qui lui furent confiées. Après s'être signalé dans des emplois très-considérables, il fut honoré en 1630, de la charge de premier président au parlement de Bourdeaux, qu'il alloit exercer, lorsque sa majesté le retint pour remplir la charge de secrétaire d'état vacante par la mort de M. de Beauclerc. Il s'aquitta si dignement de toutes les fonctions de sa charge, que le roi l'envoya embassadeur extraordinaire avec le maréchal de Toiras, pour négocier la paix dans l'Italie, la Valteline, & le pays des Grisons, où il traita avec les commissaires impériaux & les ambassadeurs d'Espagne, de Savoye & de Mantoue. Peu après, le roi lui envoya commission de traiter encore de la paix entre sa majesté & le duc de Savoye : ce qui fut exécuté par le traité de Querasque en 1631. Il revint à la cour, & y exerça sa charge jusqu'en 1636; mais connoissant que le cardinal de Richelieu lui rendoit de mauvais offices, il la remit volontairement entre les mains du roi, qui le récompensa de cent mille écus, & en pourvut M. des Noyers. Il se retira en Anjou, d'où la reine régente le rappella en 1643, & l'envoya plénipotentiaire avec le duc de Longueville & le comte d'Avaux, pour traiter à Munster en Westphalie, la paix général avec les députés de l'empereur & du roi d'Espagne. Dans cet intervalle, il reçut plein pouvoir du roi en janvier 1647, pour aller en Hollande traiter au nom de sa majesté avec les états généraux des Provinces-Unies pour la garantie des traités qui se faisoient à Munster. Après avoir achevé cette négociation particuliere, il retourna en Westphalie, où il trouva les députés des Provinces Unies tellement changés, qu'ils parloient de traiter séparément avec l'Espagne en quittant les intérêts de la France. Ce désordre fit que le duc de Longueville & le comte d'Avaux, avec lesquels il étoit brouillé, supplierent le roi de les rappeller. Mais M. Servien, qui demeura après leur départ, ne perdit point l'espérance de renouer les traités; & aussitôt qu'il eut reçu pouvoir du roi de les conclure seul, il tenta tous les moyens imaginables pour achever celui d'Espagne. Voyant qu'il ne pouvoit y réussir, il conclut la paix avec l'empire, aux conditions glorieuses à la France, que tout le monde peut voir dans le traité. Après avoir terminé heureusement cette affaire, il revint à la cour, où le roi, pour reconnoître ses services, l'établit ministre d'état en avril 1648. Sa majesté, pendant les troubles du royaume, fut encore obligée de l'éloigner; mais le rappellant avec plus d'honneur, elle lui donna la charge de garde des sceaux de ses ordres; & en 1653, le fit surintendant des finances de France, après la mort du duc de la Vieuville. L'année suivante, il fut créé chancelier des ordres, par la démission de l'abbé de la Riviere, & peu après il fut pourvu de la charge de sénéchal d'Anjou, par la démission du prince de Guémené. Enfin ce ministre, après avoir utilement servi l'état, mourut en son château de Meudon le 17 février 1659, âgé de 65 ans, 3 mois & 17 jours. Son oraison funebre fut prononcée le 24 mars 1659, par Jacques Biroat, Bénédictin, dans l'église de S. Eustache à Paris. Les ouvrages de M. Servien sont 1. une harangue de 18 pages imprimée à Paris, *in-4°.* en 1647; il l'avoit faite à la Haye en l'assemblée des états généraux. 2. Lettres de messieurs d'Avaux & Servien, ambassadeurs en l'assemblée de Munster pour la paix générale, à Cologne 1650, *in-8°.* 3. Quelques écrits dans le recueil intitulé : *Divers mémoires concernant les dernieres guerres d'Italie*, à Paris *in-12*, 1669. 4. Autres écrits dans le recueil intitulé : *Négociations secrettes touchant la paix de Munster & d'Osnabrug*, &c. à la Haye, *in-fol.* 1725. Sur ses ouvrages encore manuscrits, *voyez* la bibliothéque de France par le pere le Long. M. Servien a été un des premiers membres de l'académie françoise. Il avoit épousé le 7 janvier 1641, *Augustine* le Roux, veuve de *Jacques* Hurault, marquis de Vibraye, & fille de *Louis* le Roux, chevalier, seigneur de la Roche-des-Aubiers, & d'*Avoye* Jaillard. Il laissa de cette alliance Louis-François, qui suit; *Augustin*, abbé de saint Jouin-les Marnes, & prieur de sainte Catherine du Val-des-Ecoliers à Paris, mort le 6 octobre 1716; & *Marie-Antoinette* Servien, épouse de *Maximilien-Pierre-François* de Bethune, duc de Sulli, morte le 16 janvier 1702.

X. Louis-François Servien, marquis de Sablé & de Bois-Dauphin, baron de Châteauneuf, grand-sénéchal d'Anjou, mort sans alliance le 29 juin 1710, âgé de 66 ans, *laissant de* Jeanne *de la Chauveliere une fille naturelle nommée* Marthe-Antoinette *Servien, mariée en* 1703, *à* François *Bellenzani, seigneur de Sompuis.*

### *Troisiéme branche de Servien.*

IX. Ennemond Servien, chevalier, seigneur de Cossai & de la Balme, conseiller d'état, président en la chambre des comptes de Dauphiné, & ambassadeur en Savoye, étoit fils puîné d'Antoine Servien, & de *Diane* Bailli. Il fut pourvu en 1623, de la charge de trésorier en Dauphiné, puis de celle de président de la chambre des comptes en 1628, & fut nommé commissaire en 1632, avec son frere *Abel* Servien & le président d'Expilli, pour regler les limites du Dauphiné & de la Savoye. L'année suivante, il servit très-utilement à Pignerol en qualité de commissaire général des guerres & de contrôleur des fortifications. Il fut fait conseiller d'état en 1635, garde des sceaux, président au conseil souverain de Pignerol, intendant de justice au-delà des monts en 1645, & fut gratifié en 1654, d'une pension de six mille livres. Enfin il fut nommé en 1648 ambassadeur en Savoye, & s'est aquitté très dignement des fonctions de cet emploi jusqu'en 1676. De son épouse, *Justine* de Bressac, fille de *Henri* de Bressac, bailli de Valence en Dauphiné, & de *Justine* de Cossaing de Pusignan, il a laissé *Abel*, président au conseil souverain de Pignerol, mort avant son pere; Maurice-Amedée, qui suit; *Hugues-Humbert*, abbé de Cruas & de Lioncel, prieur de Croisi, camerier d'honneur du pape Clément IX, & camerier secret & participant du pape Innocent XI. Il a rendu de grands services à la couronne auprès des papes, & fut choisi par le roi en 1670, pour régler quelques différends survenus au sujet des limites entre la république de Genes & le duc de Savoye; *Ennemonde*, épouse de *François* Charron, marquis de Saint-Ange, premier maître d'hôtel de la reine Anne d'Autriche; *Justine* & *Françoise*, religieuses de la Visitation à Valence; & *Charlotte-Christine* Servien, mariée à *Joseph* de la Porte, seigneur de la Porte, d'Eydoche, & d'Aiguebel, second président en la chambre des comptes de Dauphiné, puis premier président au parlement de Metz.

X. Maurice-Amedée Servien, seigneur de Cossai,

& de la Balme, a servi dans les armées du roi en qualité de capitaine de chevaux-légers.

La maison de Servien porte *d'azur à trois bandes d'or, au chef cousu d'azur, chargé d'un lion issant d'or.*

SERVIERE (Nicolas Grollier, dit de) *cherchez* GROLLIER.

SERVILIANUS, *cherchez* Q. FABIUS MAXIMUS.

SERVILIE, sœur uterine de Caton d'*Utique*, fut mariée deux fois, 1. à M. Junius Brutus, dont elle eut Brutus qui tua César : 2. avec Décimus Junius, dit *Silanus*, qui fut consul l'an de Rome 691. Elle fut amoureuse de César, lorsqu'il étoit encore jeune ; & ses amours furent découverts à Caton par une aventure qui arriva dans le Sénat, lorsqu'on délibéroit sur l'affaire de Catilina. On rendit à César une lettre de Servilie : Caton ayant cru qu'elle venoit de la part de Catilina, la voulut voir, & reconnut que c'étoit une lettre galante de sa sœur Servilie. Elle abandonna même une de ses filles à César. Elle eut une sœur de même nom, femme de Lucullus, encore plus débauchée qu'elle, & qui ne cédoit en rien à Claudia premiere femme de Lucullus, qui fit divorce avec elle, comme avec la premiere. * Plutarch. *in Catone*, *in Bruto & Lucullo*. Sueton. *in Cæsar.*

SERVILIUS, consul Romain, mourut de la peste avec son collegue Æbutius, l'an 290 de Rome, & 464 avant J. C. * Tite-Live.

SERVILIUS AHALA, général de la cavalerie, tua Spurius Melius l'an 315 de Rome, & 439 avant J. C. * Tite-Live.

SERVILIUS PRISCUS, dictateur, ruina la ville des Fidenates, l'an 319 de Rome, & 435 avant J. C. avec diverses autres places prises sur les Eques : ce que Tite Live remarque plus au long, *l.* 4.

SERVILIUS (Cépion Q.) consul Romain, fut envoyé dans les Gaules avec une puissante armée pendant la guerre des Cimbres & des Teutons. Son avarice insatiable le porta jusqu'à piller les temples de Toulouse, & à emporter une somme de cent mille livres d'or, & cent dix mille livres d'argent, l'an de Rome 648, & 106 avant J. C. qui avoit été consacrée aux dieux du pays. Toutes ses troupes périrent : & lui-même ayant eu la hardiesse de venir à Rome, il fut condamné par le peuple Romain, & mourut en prison ou en exil. C'est de-là qu'est venu le proverbe, *Aurum habet Tolosanum*, pour signifier l'argent qui ne profite point. * Strabon, *l.* 4. Aulu-Gelle, *l.* 3, *c.* 9. Justin, *l.* 32. Erasme, *adag. tit. infortunii vel exitii.*

On gardoit dans la famille des Serviliens une piéce de monnoye d'airain, à laquelle ils sacrifioient, & présentoient des piéces d'or & d'argent, qu'elle consumoit, à ce que l'on disoit. On ajoute qu'elle paroissoit croître & décroître, & que ces changemens étoient les présages de quelque bonheur ou de quelque malheur qui devoit arriver dans la famille, dont l'honneur s'augmentoit ou diminuoit, à mesure que cette piéce fatale devenoit plus grosse ou plus petite. * Pline, *l.* 6, *c.* 8. Tacite, *annal.*

SERVILIUS (Jean) dont le nom flamand étoit Knape, étoit du comté de Horn, né à Wierten au diocèse de Liége. Il a fleuri à Anvers, où il étoit attaché à la maison de Ladislas de Ursule, chevalier, auprès duquel il demeura jusqu'en 1545. Il est auteur des ouvrages suivans : 1. Un dictionaire en trois langues, c'est-à-dire en latin, en grec & en flamand. 2. *Explanationes in Bucolica Cornelii Graphæi*; à Anvers, 1536. 3. *De rebus pace belloque magnificè gestis, sive de mirandis antiquorum operibus*; &c, en trois livres, imprimés à Anvers en 1541 & 1569, *in*-8°. 4. *Geldro-Gallica conjuratio, duce Martino Rossemio*; à Anvers, 1542, *in*-8°, & dans le tome troisiéme de la collection des écrivains de l'histoire d'Allemagne, que Burchard Gotlieb Struvius a publiée en 1717. 5. *Oratio gratulatoria Carolo V, ex Hispania in Brabantiam reduci*; à Anvers, 1545, *in*-8°. Servilius avoit prononcé cette harangue au nom de la ville d'Anvers. 6. *Gratulatio Ladislao Ursulo, consuli electo*; à Anvers, 1542, *in*-8°. * Valere André, *bibliotheca Belgica*, édition de 1739, *in*-4°, tome *II*, pag. 728.

SERVIN (Louis) conseiller du roi en son conseil d'état, & son avocat général au parlement de Paris, fils de *N.* Servin, sieur de Pinoches en Vendômois, & de *Magdeléne* Deschamps, femme savante, selon la Croix-du-Maine, se fit connoître de bonne heure par ses talens & par son zèle pour les intérêts de nos rois. Dans sa jeunesse il cultiva la poësie latine & françoise. On voit par une de ses lettres à Joseph Scaliger, du 23 août 1598, qu'il avoit entrepris de mettre le cantique des cantiques en vers phaleuques. La Croix du-Maine dit dans les additions à sa bibliothéque, qu'il a traduit du grec en latin Denys le Périégete, dont Bénigne Saumaise pere de Claude a donné en 1597, une traduction françoise estimée. Celle de M. Servin n'a point paru, non plus que ses poësies françoises à l'honneur & sur la mort de François Baudouin, dont il avoit été disciple pour la jurisprudence. Mais on a imprimé en une feuille *in-folio* l'éloge en prose quarrée de la reine Marguerite de Valois, qu'il a composé en latin, & qu'on lit gravé dans une chapelle de l'église de l'abbaye de saint Germain des Prés. M. Piganiol de la Force qui l'a fait imprimer dans sa nouvelle *description de Paris*, tome VII, pag. 131 & suivantes, fait sur cet éloge quelques réflexions qu'il faut lire dans son ouvrage. En 1589, Jacques Faye, seigneur d'Espesses, s'étant démis de la charge d'avocat général, & le célebre Etienne Pasquier, l'ayant refusée, *elle fut donnée à la recommandation du cardinal de Vendôme, à Louis Servin, jeune homme fort savant, & fort attaché aux intérêts de sa majesté*, Henri III du nom. C'est ce que disent M. de Thou dans les *mémoires de sa propre vie*, & Etienne Pasquier, dans ses *recherches de la France*, livre VI, chap. 47 *vers la fin.* Ce fut à Tours que le roi Henri III donna à M. Servin la charge d'avocat général. Le mérite de ce magistrat lui acquit l'amitié de tous ceux qui le connoissoient. Sa réputation étoit si grande, que presque tous les savans de l'Europe se faisoient gloire d'avoir commerce de lettres avec lui. Il ne fut pas moins fidéle à Henri IV & à Louis XIII, qu'il l'avoit été à Henri III. Dans le *Scaligerana secunda*, page 140, on dit qu'il avoit beaucoup d'esprit & de mémoire ; qu'il étoit bon & équitable dans l'exercice de sa charge. Ses *actions notables & plaidoyés*, imprimés plusieurs fois, sont remplis d'érudition ; mais il y en a beaucoup trop, grand nombre de digressions, de citations inutiles : &c, c'étoit le gout de l'éloquence de ce temps-là. On y trouve bien des causes importantes sur des matieres ecclésiastiques, civiles & criminelles ; & M. Servin s'y montre toujours fort zélé pour les libertés de l'église gallicane & contre les prétentions ultramontaines. Pierre de l'Etoille dit dans son Journal du régne de Henri IV, sous l'année 1604, que le seiziéme de février de ladite année, *messieurs de la faculté de théologie assemblés en corps à la Sorbonne, censurérent les plaidoyés de maître Louis Servin, avocat du roi, qu'il avoit fait imprimer à Paris par Hugueville.* M. d'Argentré a omis cette censure dans sa *Collectio judiciorum de novis erroribus*, &c. Louis Richeome, Jésuite Provençal, fit aussi contre ces plaidoyés un ouvrage où les invectives de toute espéce & les accusations les plus graves ne manquent point. Cette critique est intitulée : *Advis & notes données sur quelques plaidoyez de maistre Louis Servin advocat du roi, cy-devant publiés en France, au préjudice de la religion catholique, de l'honneur du roi très-chrestien, & de la paix de son royaume : à nos très-honorés seigneurs les gens tenants la cour de parlement de Paris*; à Agen, chez George de la Mariniere, 1615, *in*-12, de 343 pages, sans l'épître dédicatoire

qui est datée de Rome le 21 juillet 1614, & l'*avis aux lecteurs catholiques.* La censure de Sorbonne, & l'écrit du pere Richeome n'ont pas empêché que les plaidoyés de M. Servin n'aient été réimprimés en 1631, *in-4°*, & en 1640, *in-fol.* Outre ces plaidoyés & les arrêts intervenus sur les conclusions de ce magistrat, on trouve dans le même recueil plusieurs de ses harangues, entr'autres son *action faite en parlement le deuxiéme d'octobre mil six cent quatorze, sur la déclaration de la majorité du roi Louis XIII, séant en son lit de justice.* On y trouve plusieurs harangues du roi, de la reine régente mere de Louis XIII, &c, quelques plaidoyés de divers avocats, & autres piéces. Dès 1590, M. Servin fit imprimer un ouvrage latin en faveur de Henri IV, intitulé : *Vindiciæ secundùm libertatem Ecclesiæ Gallicanæ, & defensio Regii statûs Gallo-Francorum sub Henrico IV Rege, per L. S. A. R.* (Louis Servin avocat du roi) *in-8°.* Cet ouvrage a été réimprimé, selon le pere le Long, dans sa bibliothéque des historiens de France, en 1593, *in-8°*, & en 1613, dans le tome troisiéme de la monarchie de Goldast *in-fol.* Henri IV ayant commis en 1598, MM. Jacques-Auguste de Thou, président au parlement de Paris, Lazare Coqueley & Edouard Molé conseillers, pour faire exécuter les *réglemens présentés par le procureur général du roi concernant la réformation & rétablissement de l'ancienne discipline en l'université de Paris*, les commissaires appellérent avec eux M. Servin, & plusieurs docteurs & autres ; & dans une assemblée de l'université tenue le lundi dix-huitiéme de septembre de l'an 1600, lesdits réglemens furent lus. Cette lecture faite, M. Servin fit en françois une *remonstrance* au recteur & à toute l'assemblée, où il montra le zéle de nos rois pour l'université, & donna plusieurs avis utiles. Cette *remonstrance* se trouve imprimée *in-8°*, dans le *procès verbal de la réformation de l'université de Paris*, page 124. En 1606, durant les disputes sur l'interdit de Venise, M. Servin fit l'écrit intitulé : *Pro libertate statûs & reipublicæ Venetorum, Gallo Franci ad Philenetum Epistola.* Pierre de l'Etoile dit dans son journal du regne de Henri IV, sous l'année 1606, que cet écrit fut si bien reçu de *la seigneurie*, qu'elle députa à l'auteur un gentilhomme pour l'en remercier, & lui présenter de sa part *une fort belle chaisne d'or, qui fut généreusement refusée par M. Servin.* M. Du Pin dans son histoire ecclésiastique du XVII siécle, tom. 1, pag. 255, & suiv. dit qu'il y a lieu de croire que la lettre dont il s'agit est de Richer. Mais Pierre de l'Etoile, qui étoit contemporain, semble plus croyable. Le pere le Long dans sa bibliothéque des historiens de France, pag. 580, donne à M. Servin : 1. Un traité de l'origine des états & parlemens de France. 2. Convocation des états & union du domaine : & il dit que ces deux recueils étoient conservés manuscrits dans la bibliothéque de M. le chancelier Seguier. En 1620, Louis XIII, séant en son lit de justice le 18 février, M. Servin fit au roi de fortes remontrances pour la liberté du parlement, au sujet de la vérification & enregistrement des édits de sa majesté. On trouve ces remontrances dans les opuscules de M. Loysel, page 576 & suivantes. Le journal de Henri III, imprimé la même année 1620, a été attribué à M. Servin ; mais on sait depuis du temps, que ce n'étoit qu'un extrait des mémoires pour servir à l'histoire de France, par Pierre de l'Etoile audiencier en la chancellerie de Paris. En 1626, le dix-neuviéme mars, Louis XIII, tenant encore son lit de justice pour faire enregistrer quelques édits bursaux, M. Servin qui crut y trouver de grandes difficultés, fit de nouveau de fortes, mais respectueuses remontrances au roi, & mourut subitement aux pieds de sa majesté. Sur quoi Abel de Sainte-Marthe fit ces vers qui sont au second livre de ses épigrammes :

SERVINUS *medio dum insana duella Senatu*
*Culpat, & ante sui principis ora notat,*
*Concidit exanimis, factoque hîc fine quiescens*
*Hunc tandem extremi funeris hora tulit.*
*Non potuit supero pia numine pectora plenus*
*Sorte, loco, aut cœtu nobiliore mori.*

Mais Sainte-Marthe étoit mal informé du sujet des remontrances de M. Servin. Il s'y agissoit d'édits bursaux, non d'édits contre les duels. Aussi le sujet desdites remontrances est-il mieux exprimé dans ces deux vers de M. Bouguier, conseiller en la grand-chambre, auteur du recueil des arrêts qui portent son nom, & qui étoit présent :

SERVINUM *una dies pro libertate loquentem*
*Vidit, & oppressâ pro libertate cadentem.*

Ce fut aussi à cette occasion que l'on fit un écrit de seize pages *in-8°*, imprimé la même année 1626, sous le titre de *conclusions de M. Servin.* C'est un entretien un peu satyrique, mais curieux, entre ce magistrat & le pere Cotton, Jésuite, aux enfers. M. Servin fut inhumé en l'église de saint Barthelemi. L'université à qui il avoit rendu d'importans services, lui fit une pompe funébre aux Mathurins, où son éloge fut prononcé en latin. Germain Brice, en sa description de Paris, rapporte cette épitaphe :

*Est satis in titulo,* SERVINUS *proh! jacet ingens ;*
*In mundo scivit scibile quidquid erat.*

Jean Grangier membre de l'université de Paris, prononça son oraison funébre au college royal le 26 mars 1626. *Oratio funebris in laudem Ludovici Servini, comitis consistoriani*, &c, à Paris, 1626, *in-4°.*

SERVITES ou SERVITEURS DE LA VIERGE, ordre religieux, fondé à Florence vers l'an 1232. *Voyez* saint PHILIPPE BENIZI. Il y a eu aussi une congrégation de Serviteurs de la sainte Vierge, mere de Jesus-Christ, à Marseille en, 1257, laquelle suivoit la regle de saint Augustin. Benoît, évêque de cette ville, approuva cet institut ; qui fut depuis confirmé par une bulle de Clément IV, en 1266. Ce qui fait connoître que cette congrégation de l'ordre de saint Augustin est différente d'une autre, dite *la pénitence de la Magdeléne*, & qui suivoit aussi la regle de saint Augustin : elle fut aussi fondée à Marseille l'an 1272. La congrégation des Serviteurs de la Vierge, établie à Venise, est la même que celle des premiers, dits *de l'Annonciade.* Cet ordre fut aboli en France sous le pape Grégoire X, au II concile de Lyon, tenu en 1274. Il y a néanmoins encore plusieurs maisons de Servites en Provence, parcequ'alors cette province n'appartenoit point à la France. L'église & la maison qu'ils avoient à Paris, & que l'on avoit nommée des *Blancs-Manteaux*, à cause qu'ils portoient des habits & des manteaux-blancs, fut donnée par le pape Boniface VIII, aux Guillelmites, qu'on appella toujours *Blancs-Manteaux*, quoiqu'ils portassent des manteaux noirs. *Voyez* BLANCS-MANTEAUX. Depuis on a donné ce couvent aux religieux Bénédictins, qui le possedent encore aujourd'hui. * Le Mire, *de orig. monach. l.* 2, *c.* 19. Sponde, *A. C.* 1257, *num.* 4. Guesnai & Ruffi, *hist. de Marseille.*

SERVIUS TULLIUS, sixiéme roi des Romains, étoit fils d'Ocrisia, qui avoit été fait esclave, mais qui sortoit d'une bonne famille de *Corniculum*, au pays Latin. Il fut gendre du roi Tarquin *l'Ancien* ; & après la mort de ce prince, l'an de Rome 177, & 577 avant J. C. il fut élu roi de cet état. Dès le commencement de son regne il défit l'armée des Veyens, & des Toscans, & étant de retour à Rome, il ne songea plus qu'à gouverner paisiblement les Romains. Il institua le dénombrement du peuple, établit la distinction des rangs & des centuries entre les citoyens, regla la milice, augmenta l'enceinte de la ville de Rome, & y enferma les monts Quirinal, Viminal & Esquilin. Il fit bâtir un

temple de Diane sur le Mont-Aventin. Tarquin, qui fut surnommé *le Superbe*, avoit épousé Tullia, fille de Servius, & devoit recueillir la couronne après lui. Cet impie aima mieux la lui ravir par violence, que de l'attendre paisiblement. Il fit assassiner son beau-pere, & se mit sur le trône. Tullia en témoigna une joie si aveugle, qu'elle fit passer son chariot sur le corps de son pere sanglant & étendu au milieu de la rue. Servius Tullius mourut l'an 223 de Rome, & 533 avant J. C. après un regne de 44 ans. * Tite-Live, *l.* 1. Florus, *l.* 1, *c.* 6. Denys d'*Halicarnasse*, &c. Du Pin, *histoire profane*, *tom. I.* Pitiscus, *lexicon antiquitatum roman.*

SERVIUS PICTOR, fils de Fabius Pictor, *consultez* Gesner, Vossius, &c.

SERVIUS SULPITIUS RUFUS, étoit d'une des branches de la famille Sulpicienne, famille patricienne à Rome, illustre & ancienne. Il étoit aussi de la famille des Rufus, & Ciceron dit que son pere étoit de l'ordre des chevaliers. Servius étoit contemporain de ce célebre orateur, & à peu près de même âge. Ainsi il étoit né apparemment vers l'an 648 de la fondation de Rome. Il cultiva les belles lettres avec beaucoup de soin, & s'attacha particuliérement à la philosophie; mais sans négliger la poësie dont il fit un mauvais usage, par le caractere de lascivité qu'il imprima à ses compositions en ce genre. Il porta les armes dans sa premiere jeunesse, & se trouva avec Ciceron dans la guerre contre les Marses : mais comme il étoit plus né pour la culture des arts que pour les travaux militaires, il ne tarda pas à quitter les emplois tumultueux de la guerre, pour se livrer aux occupations plus paisibles de l'étude. Il se montra au barreau, & y plaida dès l'âge de vingt-cinq ans. Les avocats n'étoient pas toujours alors fort versés dans le droit : ils consultoient les jurisconsultes, & mettoient en œuvre les lumieres qu'ils en avoient reçues. Servius étant allé consulter Quintus Mucius, celui-ci s'apperçut que le jeune orateur ne comprenoit point ce qu'il lui disoit; sur quoi il lui fit ce reproche : *C'est une honte à vous, patrice, noble, & qui vous mêlez de plaider, d'ignorer le droit, sur lequel vous avez à discourir.* Servius sentit la vérité de ce reproche; & désespérant peut-être aussi d'égaler Ciceron, son concurrent, il quitta le barreau, & se livra à l'étude du droit. Il avoit alors environ trente ans. Il se rendit disciple de L. Lucilius Balbus, & de C. Aquilius Gallus; & par une constante application, il parvint à surpasser ses maîtres. Il possedoit si éminemment la science du droit, que Ciceron ne craint point d'avancer, que quand on auroit rassemblé tous les jurisconsultes de tous les âges, tous ensemble n'auroient pu entrer en comparaison avec lui : *Il étoit encore plus*, ajoute-t-il, *l'oracle de la justice que de la jurisprudence : il faisoit servir les loix & le droit civil à mettre une cause dans son jour; & il se plaisoit beaucoup moins à bien dresser une procédure, qu'à accorder les parties dans leurs contestations* (2. *Philipp.* 5.) Etant à Samos, il enseigna le droit pontificial à de jeunes gens de distinction, qui venoient chez lui prendre des leçons. Il épousa Posthumia, de race patricienne, dont il eut un fils, nommé aussi *Servius*, & que Cicéron dit avoir été une image vivante des vertus de son pere. Il eut aussi une fille, nommée *Sulpicie*, qui épousa Quintus Tubero. Servius s'avança par son mérite. Il fut d'abord questeur dans la province d'Ostie; & depuis il fut successivement édile & préteur : en cette derniere qualité il connut du péculat. Il pensa à demander le consulat, & le demanda en effet pour l'année 691; mais Muréna l'emporta sur lui, & il ne l'obtint que pour l'année 702. Il accusa Muréna de brigue, mais celui-ci eut Cicéron pour défenseur. Dans les troubles de la république, Servius fut créé régent, ou *Interrex*, pour travailler à remettre les choses dans l'ordre. Cette charge donnoit la même autorité qu'avoient eu les rois, & que l'on donnoit aux consuls. Servius créa Pompée consul unique; & par reconnoissance, Pompée le fit consul en 702, comme on l'a dit, avec Marcellus. Pendant son consulat, il vit que tout se disposoit à la guerre civile, qui, deux ans après, éclata entre César & Pompée. Marcellus proposa d'ôter le commandement à César; mais Servius s'y opposa pour ne pas porter César à prendre les armes contre la république. Par ses sages ménagemens, Servius mérita les titres glorieux de pacificateur & de défenseur de la patrie. Après la bataille de Pharsale, il se déclara pour César, qui lui donna le gouvernement de l'Achaïe, ou de la Gréce proprement ainsi nommée. Lorsque César fut mort, il revint à Rome, & soutint, autant qu'il put, le parti de ceux qui s'étoient flatés de remettre la république en liberté. Lorsque Marc-Antoine assiégea Modene, Servius opina dans le sénat à tenter les moyens de douceur, avant que de déclarer Marcellus ennemi de la république. Son avis fut gouté, & on le chargea lui-même de cette commission qui étoit également importante & délicate. Servius infirme & déja avancé en âge, fit ce qu'il put pour s'excuser; mais pressé par le sénat, il consentit à faire ce qu'on exigeoit de lui, quoiqu'il prévît les suites qu'auroit pour lui cette députation. En effet, à peine fut-il arrivé au camp d'Antoine, qu'il y mourut l'an de Rome 711. Le sénat en ayant appris la nouvelle, délibéra sur les honneurs que l'on devoit rendre à sa mémoire. Publius Servilius opina à lui décerner des funérailles publiques, telles qu'elles se faisoient aux dépens de l'état. Cicéron harangua le sénat pour prouver que l'on devoit ériger de plus à l'honneur du défunt une statue pédestre; & son avis fut suivi : cette statue se voyoit encore à Rome du temps de Pomponius. Le même Pomponius dit que Servius avoit laissé cent quatre-vingt volumes de sa composition, dont quelques-uns subsistoient encore, lorsque Pomponius écrivoit. Entre ces écrits, il y en avoit un *de Sacris detestandis*, matiere la plus difficile du droit pontifical, qui faisoit partie du droit public chez les Romains. Il ne nous reste de Servius que deux lettres, parmi celles de Cicéron, & un fragment de quelques traités de droit, rapporté par Aulu-Gelle. * Voyez l'ouvrage intitulé : *Everardi Ottonis, jurisconsulti & antecessoris, liber de vitâ, studiis, scriptis & honoribus Servii Sulpicii*; à Utrecht, 1736, ou les extraits de cet ouvrage dans la *bibliothéque raisonnée des ouvrages des savans de l'Europe*, tome dix-huitiéme, pag. 244 & suivantes, & dans le *supplément françois de Basle.* Voyez aussi l'*histoire de Cicéron*, par M. Morabin, *in-4°.* en plusieurs endroits du tome premier, & pag. 55 du tome second.

SERVIUS HONORATUS, dit *Maurus*, grammairien célebre, vivoit sous l'empire de Constantin & sous celui de Constance. On prétend même que saint Jerôme avoit appris les humanités sous lui. Il a écrit des commentaires sur Virgile, & divers autres ouvrages. Macrobe parle souvent de lui, *l.* 1 *& 6 Saturn.* * Gesner, *in biblioth.* Possevin, *in appar. sacr. &c.* Pitiscus, *lexicon antiq.*

SERVUS DEI, saint prélat, qui écrivoit sur la fin du cinquiéme siécle, & dont parlent Gennade & Trithème dans leurs ouvrages sur les écrivains ecclésiastiques. Il y en avoit de son temps qui avançoient que Jesus-Christ n'avoit point vu son pere en cette vie, des yeux de la chair, mais seulement après sa résurrection & son ascension, quand il fut transferé en la gloire de son pere; & que le privilége de le voir des yeux corporels avoit été une récompense de son martyre. Servus Dei écrivit contre ceux qui soutenoient cette opinion, & prétendit faire voir, autant par des témoignages de l'écriture-sainte, que par des preuves tirées de la raison, que Jesus-Christ avoit toujours vu par les yeux de la chair le Pere & le Saint-Esprit, depuis le moment qu'il eut été conçu par le Saint

Saint Esprit, & enfanté d'une Vierge : voulant que cette grace lui eût été accordée à cause de l'union intime qu'il y a entre la nature divine & la nature humaine. A prendre à la lettre l'opinion de cet évêque, elle est insoutenable, à moins que par les yeux de la chair, il n'entendît, avec les théologiens scholastiques, l'entendement humain de Jesus-Christ. C'est la réflexion de dom Remi Ceillier, dans le tome quinziéme de son *histoire des auteurs sacrés & ecclésiastiques*.

SESAC, roi d'Egypte, *cherchez* SESONCHOSIS.

SESCAN, SESCHAN ou SUKA MOZZI, anciennement *Buges*, *Byces*, *Bice*. C'est un grand lac de la petite Tartarie en Europe. Il sépare la Tartarie de Nogais de la Crimée, se déchargeant dans la mer de Zabache par un canal qui est fort court, & n'étant séparé du golfe de Nigropoli, que par un isthme de demi-lieue, sur lequel est bâtie la ville de Perecop. * Mati, *diction*.

SESIA, riviere de Lombardie. Elle a sa source dans les Alpes aux confins du Valais & du duché d'Aouste, traverse la vallée de Sesia, puis coule sur les confins du Piémont & du Milanez, & se décharge dans le Pô, entre Casal & Valence, après avoir baigné Verceil, Romagnano, & Borgo de Sessia. * Mati, *diction*.

SESONCHOSIS ou SESOSTRIS, roi d'Egypte, le premier de la douziéme dynastie d'Africanus, regna dans la petite Diospole vers l'an 1510 avant J. C. On croit qu'il inventa l'art de manier & de monter les chevaux. C'est apparemment le même que Sesonchis. On dit que voulant savoir quelle étoit la premiere langue du monde, il fit couper la langue à une nourice, & l'enferma dans un lieu écarté, avec un enfant nouveau né, lequel commençant à parler, prononça le mot de *bec*, qui dans le langage des Paphlagoniens, peuples de l'Asie mineure, signifie *pain*, d'où ce roi tira une conjecture, que les Paphlagoniens étoient les plus anciens peuples de la terre, & que leur langue étoit la premiere du monde. Hérodote raconte ce fait autrement, & dit que ce fut Psammitichus qui fit cette expérience, & que *bec* est un mot phrygien. Ce roi est, suivant Hérodote, *l.* 2; Aristote, *politiq. l.* 7; Dicéarque, Diodore de *Sicile*, Eusebe, &c. le fameux *Sesostris* qui a devancé de quelques siécles la guerre de Troye, & qui fut un des plus grands conquérans qui aient jamais été. Il regna 46 ou 51 ans. Il entreprit l'expédition d'Asie, la dix huitiéme année de son regne; & laissa cependant son frere Armaïs, ou autrement Danaüs, régent du royaume d'Egypte. Les Grecs disent que Sesostris fit la guerre avec succès aux Assyriens, aux Medes & aux Scythes; qu'il subjugua la Phénicie, la Syrie & toutes les provinces de l'Asie mineure, avec la Thrace & la Colchide; mais parceque son frere Armaïs vouloit usurper la souveraineté, il interrompit le cours de ses conquêtes pour retourner promptement en Egypte, après neuf ans d'absence; & après avoir chassé Armaïs il y regna 33 ans depuis son retour.

Quant à ce qui regarde les conquêtes de Sesostris, Hérodote, qui en fait un ample récit, dit qu'il laissoit par-tout sur des colonnes de pierre des inscriptions, pour être des monumens éternels de ses victoires. Cet auteur assure qu'il en a vu dans la Palestine & dans l'Ionie; & Strabon témoigne qu'il en restoit encore de son temps. Ce conquérant fit aussi bâtir dans toutes ses villes d'Egypte des temples magnifiques, qu'il enrichit des dépouilles de ses ennemis. Il fit élever deux obélisques de marbre, dont chacun avoit six-vingts coudées de hauteur; & tous les historiens demeurent d'accord qu'après Osiris l'Egypte n'a point eu de plus grand roi que Sesostris. Il étoit grand en toutes manieres; car on remarque qu'il étoit haut de quatre coudées trois palmes & deux doigts. Strabon dit que ce puissant roi avoit entrepris de joindre par un canal la Mer rouge avec le Nil, avant la guerre de Troye. * M. Du Pin, *bibl. des aut. profan.*

SESOSTRIS, troisiéme roi de la même dynastie, vers l'an 1425 avant Jesus-Christ. Quelques-uns le confondent avec le grand Sesostris *le Conquérant*; mais il l'a précédé. Marsham croit que celui-ci est le *Sesac* de l'écriture; mais il se trompe.

SESOSTRIS, SOSOSIS ou SETHOSIS, roi d'Egypte, le premier de la XIX dynastie, VI des Diospolites, commença à regner à Diospole l'an 1005 avant Jesus-Christ. Ce Sesostris est le *Sesac* ou *Sesonchis*, dont il est parlé dans le III livre des Rois, qui prit Jérusalem sous le regne de Roboam, fils de Salomon.

SESSA, en latin *Suessa*, & anciennement *Aurunca*, ville d'Italie dans la terre de Labour, au royaume de Naples, avec titre de duché. Elle est aussi épiscopale, sous la métropole de Capoue. L'abondance de ses vins & de ses bleds l'a rendue célebre. * Pline, *l.* 3, *c.* 5.

SESTERCE : c'étoit une petite monnoye d'argent valant la quatriéme partie d'un denier romain, lequel denier pesoit environ autant qu'une réale, & ainsi pouvoit valoir environ cinq sols. Car les Romains s'étant long-temps servi de monnoye d'airain, qu'ils appelloient *as*, au lieu d'*aes*, ou *libra* & *pondo*, parcequ'elle pesoit une livre, commencerent enfin par le denier à battre des monnoyes d'argent : ce qui arriva l'an de la fondation de Rome 585. Ce denier étoit marqué d'un X, parcequ'il valoit dix as, & se divisoit en deux quinaires marqués d'un V, parcequ'ils valoient chacun cinq as; & le quinaire se divisoit encore en deux sesterces, marqués L. S. S. parcequ'ils valoient chacun deux as, ou deux livres & demie. Mais enfin les copistes, pour leur commodité, nous ont donné une H pour les deux LL, qui faisoient livres, & ont toujours retenu l'S, qui fait *semi* : de sorte qu'ils ont marqué le sesterce H. S. c'est-à-dire, *sestertius*, qui est pour *semistertius*, deux & demi, comme qui diroit, un demi ôté de trois. Les Flamans & d'autres peuples parlent encore ainsi aujourd'hui, & disent, par exemple, un demi ôté de six, pour dire, une piéce de cinq sols & demi. Les Grecs ont dit de même τρίτον ἡμιτάλαντον, *tertium semi-talentum*, pour dire, deux talens & demi.

On demande s'il faut distinguer deux sortes de sesterces, le grand & le petit. Il y a deux opinions là-dessus, l'une de Budée, qui est la plus commune. Il distingue deux sortes de sesterces, le petit appellé *sestertius*, & qui, comme nous avons dit, étoit une petite espéce de monnoye d'argent valant deux as & demi; & le grand appellé *sestertium*, du genre neutre, qui n'étoit qu'un mot de compte valant mille petits sesterces.

L'autre opinion est d'Agricola, qui dit que le mot *sestertium* est le même que *sestertius*; en sorte que *sestertii deni*, & *sestertia dena*, soient la même chose. Mais la différence, selon lui, est dans la maniere de compter; parceque quand on met par le génitif *dena sestertiûm* pour *sestertiorum*, il faut sousentendre *millia*; & les copistes, ajoute-t-il, n'ayant pas compris ce sens, ils nous ont mis *sestertia* au lieu de *sestertiûm*, lorsqu'ils ont vu la marque du sesterce; comme en cet exemple de Ciceron contre Verrès, *H S. ducenta & quinquaginta*.

Mais soit que dans ces rencontres on lise *sestertia ducenta*, en prenant le mot de *sestertium* neutre, pour mille petits sesterces, ou *sestertiûm ducenta*, en sousentendant *millia*, il n'y a personne qui ne voie que cela revient au fond au même nombre.

Il y a seulement de la difficulté à l'objection qu'on peut faire sur la force de ces mots *sestertius* & *sestertium*, qui étant adjectifs, de même que *semistertius* & *semistertium*, demandent leur substantif; car ce substantif ne peut être qu'*assis nummus* pour *sestertius*, deux as & demi; & *assis pondo* pour *sestertium*, *as* masculin, & *pondo* neutre, n'étant que la même chose parmi les Romains, parceque l'*as* étoit du poids d'une livre.

Scioppius répond qu'avec *sestertium* l'on sousentend *mina pondo*; en sorte que le grand sesterce soit à l'é-

gard de la mine des Grecs, ce qu'est le petit à l'égard de l'*as* Romain. Mais quelle apparence que les Romains aient inventé une monnoye qui n'ait pris son fondement que sur celle des Grecs, & non sur celle qui leur étoit particuliere; joint que si cela étoit, il faudroit nécessairement que la mine revînt précisément à la livre romaine, ou la dragme au denier : afin que comme la mine vaut cent dragmes, elle valût aussi cent deniers, c'est-à-dire, mille as, de même que le grand sesterce en vaut mille petits : or c'est ce que l'on ne peut nullement assurer; au moins Agricola, Manuce, André Scot & Capella, n'en demeurent pas d'accord.

Que si parmi les historiens on trouve que les Grecs usent du mot de dragme où les Latins usent de celui de denier, cela vient, dit Manuce, de ce qu'ils n'avoient pas de terme plus approchant ni plus propre pour se faire entendre, ou même de ce que dans les derniers temps les empereurs remirent en effet le denier au même poids que la dragme, c'est-à-dire, à raison de huit à l'once; au lieu qu'auparavant il est certain, par le témoignage de Pline & de Tite-Live, qu'il étoit plus pesant, ayant été fait premierement à raison de *6*, puis de *7* à l'once.

Par-là il est clair que ce qui a donné cours à l'opinion de Budée, soit pour le grand sesterce, soit pour le rapport du denier à la dragme, n'a été que parcequ'on l'a trouvée la plus aisée, & qu'elle est venue la premiere.

En effet, si l'on considere ce que rapporte Sanctius, qu'autrefois presque tous les noms en *us* se trouvoient aussi en *um* dans la même signification; & que d'ailleurs les expressions des Romains étoient toujours concises; de sorte qu'il n'y avoit rien de si ordinaire parmi eux que la figure appellée *ellipse*, par laquelle à peine disoient-ils deux mots de suite sans y sousentendre quelque chose, & par laquelle même ils regloient les autres expressions des comptes; on verra que l'opinion d'Agricola a bien plus de fondement que l'autre, qui est venue sans doute, ou du peu d'intelligence des copistes, qui en mille rencontres ont corrompu ce qui n'étoit écrit que par des lettres seules ou par abrégé; ou de l'erreur de ceux qui n'ayant pas vu que *sestertiûm* est un génitif pour *sestertiorum*, ont pris ce mot pour le nominatif ou pour l'accusatif d'un nom neutre.

Si avec la marque du sesterce H. S. on voit un nom de nombre qui se décline, & qu'il soit au masculin, il marque simplement la somme qu'il exprime; par exemple, *H. S. deni*, signifie dix petits sesterces. S'il est au neutre, comme *H. S. dena*, il marque mil petits sesterces : ainsi soit qu'on lise *sestertia dena*, selon Budée, ou *sestertiûm dena*, *supple millia*, selon Agricola, *H. S. dena*, signifiera toujours dix mille sesterces.

Mais si avec la marque du sesterce H. S. on trouve un nom de nombre indéclinable, ou un qui se déclinant puisse être pris pour le masculin & pour le neutre; on ne peut juger de sa signification que par la suite, par la matiere & par le sens.

Ainsi, quand Ciceron a dit contre Verrès, *Ad singula medimna multi H. S. duorum, multi H. S. quinque accessionum cogebantur dare*, on ne peut juger que par la suite de la somme qu'il veut marquer, parceque son expression peut convenir aux nombres simples & aux milles. Mais la suite fait voir qu'il parle de simples sesterces seulement; puisque si on les prenoit par mille, la somme seroit ridicule pour le sujet.

Il faut prendre garde que les mots de *sestertius* ou de *nummus* ne sont souvent que la même chose; en sorte que *mille nummum*, *mille sestertium*, ou *mille nummum sestertium*, se peuvent dire indifféremment l'un pour l'autre.

Mais il y a diverses opinions dans la raison que l'on rend de cette construction & de ces expressions; car sans parler de celle de Nonius & de quelques anciens, qui ont cru sans raison que ces génitifs *nummûm* & *sestertiûm*, formés par syncope pour *nummorum* & *sestertiorum*, étoient des accusatifs, on prend d'ordinaire *mille*, comme un substantif, qui gouverne le génitif *nummûm* & *sestertiûm*. Néanmoins si nous en croyons Scioppius, *mille* est toujours adjectif, de même que les autres noms de nombre; & par conséquent il faut supposer un nom d'où dépendent le régime de ce génitif. Cet auteur dans sa lettre XIV, s'efforce de montrer qu'il faut alors sousentendre *res* ou *negotium*; de même que quand Juvenal a dit,

*Quantum quisque suâ nummorum possidet arcâ :*

où *quantum* étant adjectif, doit nécessairement supposer *negotium* : de sorte que si l'on disoit *res* ou *negotium mille nummorum est in arca*, la syntaxe seroit toute simple & toute réguliere; mais si l'on dit *mille nummorum est in arca*, elle sera figurée, & l'on sousentendra toujours *res*, qui gouvernera *mille nummorum*, qui sont l'adjectif & le substantif au génitif. Or *res mille nummorum*, est la même chose que *mille nummi*, de même que Phedre a dit *res cibi* pour *cibus*.

Quand on trouve *sestertium decies numeratum esse*, dans Cicéron, c'est une silepse de nombre, où *numeratum*, qui se rapporte à *negotium*, est pour *numerata*, qui se devroit dire, comme il est même en quelques éditions, parceque l'on suppose *centena millia*. De même, *an accepto centies sestertium fecerit*, dans Velleïus Paterculus, pour *acceptis centies centenis millibus sestertium*. De même encore, *Trapezitæ mille drachmarum sunt redditæ*, dans Plaute, pour *res mille drachmarum est reddita*.

Or comme les anciens ont dit, *decies sestertium*, pour *decies centena millia sestertium*; ils ont dit aussi, *decem æris*, pour *decies centena millia æris*.

Souvent le mot de *sestertium* est omis par les auteurs, par une figure nommée *ellipse*, comme fait Suétone dans la vie de César, *Promissumque jus annulorum cum millibus* CCCC. *distulit*; & le même dans la vie de Vespasien, *Primus è fisco Latinis Græcisque rhetoribus annua centena constituit*, c'est-à-dire, *centena millia sestertium*.

Selon l'opinion de Gassendi, l'*as* romain valoit neuf deniers monnoye de France, l'once d'argent étant estimée sur le pied de soixante & dix sols. Le denier romain valoit dix *as*, c'est-à-dire, huit sols de la même monnoye; & le petit sesterce, nommé *sesterillus*, valoit suivant ce calcul, deux sols, mais le grand sesterce, qui en comprenoit mille, valoit environ cent une livre dix-sept sols; & on l'exprimoit en latin par *unum sestertium*, *duo sestertia*, *&c.* * *Antiq. græc. & rom.*

SESTIUS ou SEXTIUS, nommé *Publius*, Romain fort généreux, assista Cicéron avec main forte, contre les embuches de Clodius. Ayant été appellé en jugement pour ce sujet, Ciceron le défendit dans une de ses oraisons.

SESTO, en latin *Sestos*, *voyez* DARDANELLES.

SESTOLA, ville d'Italie. C'est la principale du Frignano, contrée de l'état du duc de Modène. Elle est grande, bien peuplée, sur les confins de Bologne & des états du grand duc, & a garnison & gouverneur.

SESTRE, le grand SESTRE, bourg de la Guinée en Afrique : il est sur la côte de Malaguette, vers le cap de Palmas. On nomme quelquefois ce lieu *Paris*, parceque l'an *1366*, les François y avoient bâti un fort, & fondé une colonie, qu'ils ont depuis abandonnée. Au reste, il y a sur la même côte le petit Sestre, au couchant du grand. * Mati, *diction.*

SESTRI DI LEVANTE, ville d'Italie, sur la côte orientale de Gênes. On l'appelle *Di Levante*, pour la distinguer d'une autre SESTRI, qui est dans la partie occidentale de la mer de Gênes. Au sortir de cette ville, pour aller à Sarsane, on entre dans des montagnes très-hautes & très-difficiles, au milieu desquelles il y a un village nommé *Mataran*, éloigné de la

mer & de tout commerce. Plusieurs géographes croient que Sestri di Levante, est l'ancienne *Tigulia* ou *Segesta Tiguliorum.*

☞ SETE, cap de France, sur la côte de Languedoc, au midi du lac de Maguelone, & de la petite ville de Frontignan. Sous le regne de Louis *le Grand*, on a formé un port à Sete, où les bâtimens sont suffisamment à couvert. Mais les jettées qu'on a bâties pour former ce port, & les autres précautions qu'on a prises, n'empêchent pas que lorsque la mer est agitée, elle ne jette beaucoup de sable dans le port de Sete; de sorte qu'il se trouveroit bientôt comblé, si la province n'avoit établi un fonds pour l'entretenir à quatorze ou quinze pieds de profondeur. Il ne sert que pour les galeres & les petits bâtimens. C'est le commencement du fameux canal de Sete ou de Languedoc, qui va se rendre dans la Garonne à Toulouse. * La Martiniere, *dict. géogr.*

SETH, troisiéme fils d'*Adam*, naquit l'an 130 du monde, & 3904 avant J. C. Il imita son pere en sa piété envers Dieu, & ses enfans suivirent un si saint exemple. Aussi l'écriture les appelle *enfans de Dieu*, pour les distinguer de ceux de Caïn, nommés *enfans des hommes.* Il fut pere d'*Enos*, & mourut l'an 1042 du monde, & 2993 avant J. C. âgé de 909 ans. Voici comment Josephe parle de ce patriarche & de ses descendans. *Seth fut élevé auprès de son pere, & se porta à la vertu. Il laissa des enfans semblables à lui, qui demeurerent en leur pays, où ils vécurent très-heureusement & dans une parfaite union. On doit à leur esprit & à leur travail, la science de l'astrologie; & parcequ'ils avoient appris d'Adam que le monde périroit par l'eau & par le feu, la crainte qu'ils eurent que cette science ne se perdît avant que les hommes en fussent instruits, les porta à bâtir deux colonnes, l'une de brique, & l'autre de pierres, sur lesquelles ils graverent les connoissances qu'ils avoient acquises, afin que, s'il arrivoit qu'un déluge ruinât la colonne de brique, celle de pierre demeurât pour conserver à la postérité la mémoire de ce qu'ils avoient écrit. Leur prévoyance réussit; & on assure que cette colonne de pierres se voit encore dans la Syriade.* Ce récit de Josephe n'est aucunement appuyé sur l'écriture sainte, ni d'aucun auteur plus ancien, & contient bien des choses qui ont tout l'air de fable. Ce qu'il dit des colonnes érigées par les descendans de Seth, n'est pas moins fabuleux; mais il a donné lieu aux auteurs profanes de parler de certaines colonnes érigées dans la terre Syriadique, que l'auteur du livre sur l'hexahéméron attribué à Eustathe d'*Antioche*, & confond avec celles de Seth. * *Genèse*, *c.* 4, 5 & 6. Josephe, *l.* 1, *antiq. Jud. c.* 2. Suidas, *Seth.* Torniel & Salian, *in ann. vet. testam.* Marsham, *in chron. Can. Ægypt. ad sæc. I.* Usser, *in annal.* Du Pin, *biblioth. univ. des aut. profan.*

SETHIENS ou SETHINIENS, hérétiques, sortis de Valentin, furent appellés ainsi du nom de Seth. Ils enseignoient que deux anges ayant créé, l'un Caïn, & l'autre Abel; & celui-ci ayant été tué, la grande Vertu, qui étoit au-dessus des autres vertus, avoit voulu que Seth fût conçu comme une pure semence; mais qu'enfin les deux premiers anges s'étant mêlés les uns avec les autres, la grande Vertu avoit envoyé le déluge pour ruiner la mauvaise engeance qui en étoit venue; que toutefois il s'en étoit glissé quelque partie dans l'arche, d'où la malice s'étoit répandue dans le monde. Ces hérétiques composerent plusieurs livres, sous le nom de Seth & des autres patriarches. Quant à J. C. ils se persuadoient, ou qu'il étoit Seth, ou qu'il tenoit sa place. * Tertullien, *de præsc. c.* 47. S. Irenée, *l.* 1, *c.* 7 *& seq.* S. Epiphane, *hær.* 31. Baronius, *A. C.* 145. Sixte de *Sienne*, *l.* 2, *biblioth.* Godeau, *hist. ecclésiastique*, *&c.*

SETHON, roi d'Egypte, & prêtre de Vulcain, regna à Memphis vers l'an du monde 3359, & 681 avant J. C. Il ne gouverna l'Egypte que quatre ans. Après lui il y eut une anarchie. Il amassa une si prodigieuse quantité d'or & d'argent, qu'il laissa après sa mort quatre cens mille talens, ou deux cens quarante millions de notre monnoye, si l'on réduit les talens d'Egypte en talens attiques. Hérodote assure que de son temps on voyoit la statue de Sethon, avec un rat dans la main; parceque Sennacherib étant allé lui faire la guerre, les rats mangerent les harnois des chevaux, & les courroyes des boucliers des soldats de son armée à Péluse, & qu'ensuite il fut contraint de se retirer. Josephe raconte la même chose d'une autre maniere, & dit que Sennacherib ayant employé beaucoup de temps devant Péluse, se disposoit à donner l'assaut quand il apprit que Tharacus ou Thiraca, roi d'Ethiopie, marchoit au secours de cette ville, & qu'à cette nouvelle il leva le siége. D'autres disent que Sethon se servit d'un certain artifice pour assembler une grande quantité de rats champêtres, qui étant chassés vers les ennemis, leur donnerent l'épouvante, & les mirent en fuite. * Hérodote. Josephe.

SETIA, autrefois *Cithæum*, ville de l'isle de Candie. Elle est capitale du territoire qui porte son nom, & qui est la province la plus orientale de cette isle. Setia est sur le golfe du même nom, le long de la côte septentrionale, à vingt-sept lieues de Candie, vers le levant. C'est une petite ville; mais elle est forte, & a un bon port, & un évêché suffragant de Candie. * Baudrand.

SETIA (Monte di) anciennement *Dycte* ou *Dyctæus Mons*, montagne de l'isle de Candie. Elle s'étend depuis Castel Pediada, jusqu'à la côte orientale, où elle forme les caps de Salomon & de Sidero. Cette montagne, où les anciens ont cru que Jupiter avoit été nouri, porte aussi le nom de *Lassiti.* * Baudrand.

SETIA, ville des anciens Volsques, dans le *Latium*, aujourd'hui *Sezza*, petite ville de la Campagne de Rome, dans l'Etat ecclésiastique, est située sur une montagne proche le marais appellé *le Paludi Pontine.* Il y croît d'excellent vin, & l'on voit près de la montagne quelques ruines d'un ancien cirque. Elle a eu autrefois le siége d'un évêque; mais elle ne l'a plus à présent. * Schrad, *monum. Ital.*

SETINES, nom que l'on donne par abus à la ville d'Athènes. Il est certain que les Grecs & les Turcs l'appellent *Atthina*; & c'est une erreur qui n'est pardonnable qu'à des matelots, de la nommer Sathine ou Setine; parceque, lorsqu'on veut dire *à Athènes*, on prononce *s'Atinan* pour εἰς Ἀθήνας. Il en est arrivé de même au nom de Thèbes, que ceux du pays prononcent *Thiva*, Θῆβα; & lorsqu'ils veulent dire *à Thèbes*, ils prononcent *s'Tivan*, pour εἰς Θήβαν: d'où les étrangers ont fait *Stines*, faute de savoir que l's est pour la préposition εἰς abrégée qui signifie *à*. Ainsi les Francs appellent *Stinco*, l'isle de Cô ou Lango, parcequ'ils ont oui dire aux Grecs *Stin Co*, pour εἰς τὴν Κῶ, c'est-à-dire, *à Cô*. C'est la même erreur qui a fait appeller Constantinople par les Turcs, *Stinbol* ou *Stanbol*, parceque les Grecs l'appellent πολις, *polis*, c'est-à-dire, la ville, par excellence, comme les Romains appelloient autrefois Rome: de sorte que, quand ils parlent d'aller à Constantinople, ils se servent de cette expression, *s'tinpolin*, c'est-à-dire, *à la ville.* On peut faire la même remarque sur *s'ti Lemnos*, c'est-à dire, *à Lemnos*, d'où nos mariniers ont forgé *Stalimene*; *s'Dilous*, pour εἰς Δῆλους, c'est-à-dire, *à Delos*; d'où vient le nom de *Sdiles*: *s'ton Egripon*, c'est-à-dire, *à Egripos*, d'où l'on a fait *Negripont* & *Negrepont*, joignant *n* avec le véritable nom. * J. Spon, *voyage en* 1675.

SÉTON ou SÉTONUS (Jean) philosophe Ecossois, & l'un des plus subtils de son temps, étoit de l'université d'Oxford. Il fut auditeur & bibliothécaire de Scipion Cobellutio, cardinal du titre de sainte Susanne; mais comme il étoit vif & colére, il ne put rester avec son maître. Le maréchal d'Effiat le voulut avoir pour être précepteur de ses enfans; mais ils ne

purent s'accorder, parceque Séton ne voulut jamais se contraindre à porter la longue robe. Il épousa à Rome une Angloise, avec laquelle il alla à Londres, où bientôt après il mourut avant le milieu du XVII siécle. Il étoit habile dans la langue grecque, dans la jurisprudence, & autres sciences, ainsi que Naudé qu'il avoit connu à Rome, en parle dans son *Naudeana*. Séton passa presque toute sa vie à interpréter les livres d'Aristote. Il a fait des commentaires fort estimés sur la métaphysique, compris en 12 livres. * Pitseus, *de illust. Angl. script.* Léand. &c.

SÉVA-GI, premier ministre du roi de Visapour, dans les Indes orientales, qui sous prétexte que son maître ne vouloit pas faire vigoureusement la guerre contre le grand-Mogol, comme il le lui conseilloit, se révolta contre lui. Ceux qui étoient jaloux par avance de la gloire qu'ils s'imaginoient bien que ce ministre, à qui naturellement le commandement des troupes devoit être confié, acquerroit dans cette occasion, combattirent son avis avec tant de chaleur, en mêlant même dans leurs discours des traits piquans qui le regardoient personnellement, & surent si bien faire comprendre au roi, que sous ombre de repousser le Mogol, il aspiroit à de plus grandes choses, que le roi aima mieux exposer son pays à la honte de l'esclavage, que de l'affranchir pour jamais par les mains de Séva-gi. Celui-ci sortit du conseil, choqué du mépris qu'on faisoit de ses raisons & de sa personne, & ne pensa dès ce moment qu'à se venger & à se mettre au-dessus de ceux qui se croyoient au-dessus de lui. Il s'occupa d'abord à découvrir parmi les personnes que sa fortune lui attachoit, ceux qui seroient capables de s'engager avec lui, & qui préféreroient à leur devoir l'espérance ou l'amitié. Ayant fait son choix, & mis dans son intrigue un grand nombre de seigneurs, il s'éloigna de la cour, sous le prétexte de sa santé, & se retira sur ses terres, pour y rêver aux moyens d'éclater avec succès.

Le roi & ses ministres, jaloux du mérite de Séva-gi, ne se mirent pas d'abord beaucoup en peine de cette retraite. Cependant celui-ci ayant assemblé ceux de son parti, s'empara d'une forteresse de conséquence sur les confins du royaume près de Décan, & donna des ordres pour faire passer des troupes de ce côté-là. Toutes les provinces étoient alors dans de grands mouvemens; & comme on faisoit par-tout des levées, les chemins étoient pleins de gens de guerre, qui alloient se rendre à leurs régimens. Cela contribua extrêmement à cacher les desseins des révoltés, parcequ'on ne distinguoit point les troupes de Séva-gi, de celles du roi. Ce seigneur qui étoit fort riche, entr'autres bonnes qualités, avoit celle d'être libéral jusqu'à la profusion. Il fit distribuer aux soldats par leurs capitaines de grandes sommes d'argent, pour les mieux unir ensemble, & se les attacher. Il profita de l'effet de ses présens, & de la bonne disposition où il trouva son armée. Il s'en servit pour l'exécution d'une entreprise, qui eût passé pour téméraire, si le succès ne l'eût justifiée. Ce fut d'aller attaquer dans son camp le général des troupes du Mogol, qui étoit retranché assez près d'Auremg-Abad, capitale du Décan. Le souverain de ce royaume étoit allié de celui de Visapour; ensorte que l'apparence de secourir un prince allié, colora en quelque sorte cette entreprise : mais en même temps il se satisfaisoit lui-même, en exécutant un conseil qu'il avoit donné; & il attiroit sur les terres de Visapour toutes les forces du Mogol, dont on devoit attendre naturellement la vengeance, parcequ'il ne pouvoit d'abord savoir que Séva-gi combattoit contre les ordres de son souverain. Ce général, avant que de partir, laissa dans sa forteresse une garnison de vieux soldats sous un commandant dont il connoissoit le courage & la fidélité, se conservant par-là une clef du royaume de Visapour, & une retraite dans la nécessité. Il marcha ensuite vers Auremg-Abad, avec six mille hommes armés à la légére, & des meilleures troupes qu'il eût. Le général du Mogol étoit assez éloigné de son armée, dans un camp mal fortifié, & près d'un serrail où il passoit le temps dans les plaisirs. La ville étoit bloquée; & à la vue d'une armée nombreuse, il se croyoit hors d'insulte. Les trésors de ce général, qui étoient immenses, n'étoient pas mieux gardés. Séva-gi assembla ses principaux officiers; il leur découvrit l'importance de son entreprise; il leur en apprit la facilité; & qu'il étoit aisé à des gens comme eux d'enlever Cakestkam avec toutes ses richesses. Il leur exagéra l'obligation que leur auroit le roi de Visapour, leur maître commun, & les récompenses qu'ils en devoient attendre. Séva-gi cacha ses soldats pendant le jour dans un petit bois fort épais, près du camp ennemi, pour attendre la fraîcheur & l'obscurité de la nuit. Cakestkam n'étoit point sur ses gardes; ses sentinelles imitant leur général, faisoient mal leur devoir. La nuit étant venue, qui étoit fort noire, parceque la lune n'éclairoit point, Séva-gi conduisit ses troupes sans bruit jusqu'au milieu du camp ennemi; & elles commencerent alors à se jetter sur les gens du Mogol l'épée à la main, en firent un carnage horrible, & remplirent tout de confusion. Le fils du général du Mogol ayant été tué, cet officier fut dans le dernier désespoir, & sa douleur le rendit immobile. Les plus braves de son armée coururent où il étoit; & s'étant rangés près de sa personne, résolurent de périr jusqu'au dernier, pour s'empêcher d'être pris : & par une résistance opiniâtre, vinrent à bout de leur dessein.

On ne savoit point encore la cause de tout ce tumulte. On alluma des feux par-tout le camp pour la découvrir. Mais l'effroi redoubla, lorsqu'à la lueur des feux on reconnut Séva-gi, & les sujets du roi de Visapour. On ne douta point que toute l'armée de ce prince ne fût proche. Cakestkam fut blessé dans la mêlée de deux coups d'épée, & la nécessité où il étoit de vaincre ou de périr, lui fit faire des actions de bravoure extraordinaires. Le jour approchant, Séva-gi donna les ordres pour la retraite, craignant que la lumiere ne fit appercevoir les ennemis du petit nombre qu'il avoit avec lui, & qu'il n'en fût accablé. Ses troupes, quoiqu'acharnées à tuer & à charger le butin, obéirent exactement : l'épaisseur du bois favorisa leur retraite; & l'effroi qu'elles laisserent après elles, leur donna le temps de regagner leurs postes, avant le plus grand jour.

La seconde entreprise de Séva-gi fut contre Surate, qu'il fit piller par son armée, dans le dessein de s'enrichir, & d'accoutumer ceux sur qui la gloire n'auroit pas assez de force, à le suivre au moins par l'espérance du butin. Le pillage dura trois jours & trois nuits, après quoi Séva-gi sortit de la ville aussi facilement qu'il y étoit entré, ayant trouvé dans ce seul lieu presque toutes les richesses de l'Orient, & fait pour la guerre des fonds qui ne devoient de longtemps être épuisés.

Jusque-là il avoit commandé son armée lui-même sans le secours de personne; mais voulant l'augmenter de beaucoup, il créa sous lui quatre lieutenans généraux, & leur donna de grosses sommes, tant pour leur fournir de quoi soutenir leur emploi, que pour distribuer aux compagnies. Il envoya de toutes parts pour faire des soldats, pendant que d'autres gens observoient par son ordre la contenance du Mogol, & celle du roi de Visapour. Quand il eut sur pied une armée considérable, il ne se hâta point d'exécuter ses desseins, mais il s'occupa d'abord à discipliner ses troupes, & à les exercer au métier de la guerre. Le Mogol, qui ne démêloit point si Séva-gi avoit combattu par les ordres du roi de Visapour, ou par son propre mouvement, résolu de se venger, entra dans ce royaume, y enleva quelques places, & eut l'avantage dans quelques combats. Séva-gi profita de ce

temps pour occuper aussi de son côté plusieurs places du Visapour, & fit enfin connoître au Mogol par sa conduite, qu'il avoit agi sans ordre dans l'entreprise sur la personne de Cakestkam. Il entra dans les villes maritimes, qu'il trouva presque toutes dégarnies, le roi de Visapour en ayant retiré ses troupes pour faire la guerre au Mogol. Il choisit les places maritimes, parcequ'elles sont plus aisées à défendre & plus difficiles à attaquer. Outre la commodité des ports, & la liberté de se mettre en mer, il pensa encore qu'en occupant ainsi les côtes, & traitant bien les Européens qui arriveroient aux Indes, il pouroit s'en faire aimer & s'en servir dans les occasions. Il envoyoit des rafraîchissemens à tous les vaisseaux qui abordoient dans les lieux de sa dépendance, & leur faisoit rendre tous les bons offices qu'on auroit pu attendre d'un prince allié. Il vint à bout de plusieurs autres villes fortifiées par la nature & par l'art, & se fit des chemins dans des lieux qu'on croyoit inaccessibles. Les forces du roi de Visapour étant divisées, n'étoient pas capables de s'opposer à un tel conquérant, qui avoit toutes les qualités d'un grand général, & sur-tout assez de pénétration pour prendre toujours le bon parti, & une activité inconcevable. A peine avoit-il gagné une bataille ou pris une ville à un bout du royaume, qu'il étoit à l'autre extrémité, faisant le dégât par-tout, & surprenant des places importantes. Il joignoit à cela une clémence & une bonté qui lui gagnoient les cœurs de ceux que ses armes venoient de soumettre. Il fit des courses sur les terres des Portugais, dont il avoit reçu quelque déplaisir; il prit sur eux l'isle de Bardes; & après avoir désolé le pays, il leur fit appréhender pour Goa. Il revint ensuite sur ses pas, rentra sur les terres du Mogol, & lui fit voir qu'il étoit seul capable de lui tenir tête, & même de l'aller insulter jusque dans le cœur de ses états. Il n'étoit pas moins habile dans le cabinet qu'à la tête des armées. Il pratiquoit des gens de commerce & des marchands affidés, qui dans les différens voyages qu'ils étoient obligés de faire, avoient soin de parler avantageusement de lui, louoient sa façon de gouverner, & préparoient les esprits à s'y soumettre. Ensuite, sur les avis qu'on lui donnoit, il suivoit de près sa réputation, & ne laissoit point refroidir l'ardeur que tant de discours faits exprès, avoient excitée en sa faveur dans les esprits. Par tous ces moyens Séva-gi parvint à un tel dégré de puissance, que le grand Mogol craignant pour ses états, se prépara tout de bon à lui faire la guerre. Il nomma Jessingue, puissant seigneur de la cour, pour commander ses armées : il lui ordonna de reprendre les places que Séva-gi avoit conquises dans ses états, & lui donna des ordres secrets de ne rien épargner pour le gagner, & lui faire prendre la conduite des armées du Mogol. Ce général réussit, & Séva-gi entra dans un accommodement qui le mettoit à la tête des armées d'un puissant empire, & ouvroit une si grande carriére à sa valeur. Cela parut dans la guerre qu'il fit au roi de Visapour; & s'il n'eût point souillé ses grandes actions par la honte qui est attachée à ruiner sa patrie, il eût mérité des éloges infinis. Le Mogol voulut se servir de Séva-gi dans la guerre qu'il se préparoit de faire au roi de Perse. Il l'invita pour cet effet de se rendre à sa cour; & afin qu'il en trouvât le séjour plus agréable, il le fit Raja, qui est la plus haute qualité où le roi puisse élever ceux qu'il veut honorer. Les caresses du souverain lui attirerent l'envie de bien des personnes; & entr'autres, celle de Cakestkam & de sa femme, qui ne pouvoient voir sans de secrets desirs de vengeance, celui qui étoit la cause de la mort de leur fils, & de l'affront que ce général avoit reçu devant Auremg-Abad. Il se forma donc un parti contre Séva-gi, & il fut résolu de l'arrêter. Le roi voulut donner cette satisfaction à Cakestkam, qui étoit son oncle, & à ses amis; mais comme il avoit besoin de Séva-gi, & qu'il lui avoit promis de ne le point laisser en proie à ses ennemis, il lui ouvrit les moyens de s'échaper peu de temps après de sa prison. Ces ménagemens réussirent mal au roi : il ne contenta personne, en voulant satisfaire tout le monde. Séva-gi ne sentit que l'injure qu'on lui avoit faite; & le parti de Cakestkam trouva fort mauvais l'évasion du prisonnier, qu'il ne manqua pas d'attribuer à la facilité du roi. Séva-gi, rendu à son armée, vit bien qu'il ne falloit dépendre de personne, & prit le dessein de se faire à force de brigandages un royaume qui lui fût propre. Il caressa fort ses officiers, qu'il appelloit ses freres & ses amis; il vécut fort familierement avec eux, & se conduisit avec tant d'habileté, n'affectant rien, & faisant proposer par d'autres les choses dont il paroissoit éloigné, & qu'il désiroit fort dans le fonds, qu'il se rendit entiérement absolu.

Lorsqu'il se crut en état de pouvoir tout espérer de la bonne volonté des siens, il donna un repas magnifique à ses généraux; & après avoir fait bonne chere, ayant dans la chaleur du vin été nommé roi par quelques-uns des assistans, l'armée répondit par des acclamations & par des cris de joie. Il fut proclamé roi de tout le pays qu'il avoit conquis; les principaux officiers prêterent le serment de fidélité. Il s'étoit fait un royaume aux dépens des rois de Visapour, de Décan & du Mogol. Las de vaincre, il voulut s'assurer ses conquêtes en les limitant. L'armée du Mogol se préparoit à le combattre; il avoit épuisé ses trésors. C'est ce qui le fit résoudre à piller Surate une seconde fois : ce qu'il exécuta par une intelligence ménagée avec le gouverneur.

Il eut besoin des richesses qu'il trouva dans Surate, pour se soutenir dans le rang où il venoit de s'élever. L'intérêt des rois voisins lui suscita de puissans adversaires, & lui fournit de nouveaux sujets de victoires ou d'intrigues; car il étoit toujours prêt à combattre ou à négocier. Le roi de Visapour ayant résolu de lui faire la guerre, donna le commandement de ses troupes à un de ses anciens favoris, nommé *Romton Jamain*, homme de tête & grand guerrier, mais intéressé & avare : aussi ne fut-il pas à l'épreuve des pratiques de Séva-gi; & l'amour des richesses rendit inutiles en lui toutes ses grandes qualités. Ils eurent une conférence ensemble, & Séva-gi lui fit voir l'impossibilité des desseins que le roi de Visapour avoit formés contre lui. Il lui promit une somme de trente mille pagodes, qui sont des piéces d'or, qui peuvent valoir sept à huit livres de notre monnoye. Cette offre fut une puissante raison à Romton Jamain, il succomba; & sur différens prétextes, qui ne manquent jamais aux traîtres, il retira son armée, faisant valoir à son prince, comme un service important, d'avoir pu la ramener entiére des détroits où le malheur l'avoit engagée, & d'avoir fait une belle retraite. Cette intrigue ne laissa pas d'être découverte, & il en couta la tête à Romton.

Abdelkam fut élu général à sa place. Il étoit fils d'un des plus grands seigneurs du royaume, qui vivoit avec beaucoup d'éclat; mais qui avoit une passion démesurée pour les femmes. Séva-gi & lui avoient long-temps partagé la faveur du roi de Visapour. Séva-gi étoit tout-puissant dans le conseil; le prince se reposoit sur Abdelkam du soin des affaires étrangeres & de la guerre. La révolte de Séva-gi les ayant séparés, Abdelkam obtint la permission de se retirer. Il s'enferma dans son serrail, & n'eut plus d'autre pensée, que celle de chercher les plus belles femmes du monde pour le remplir, & il y en avoit assemblé jusqu'à deux cens. Lorsqu'il eut ordre de se mettre à la tête de l'armée du roi de Visapour, la jalousie s'allumant dans son ame, & craignant que quelqu'un ne profitât de son absence, il fit poignarder en sa présence ces deux cens malheureuses femmes, qui ne s'attendoient à rien moins qu'à recevoir un semblable

traitement. Cette barbarie fut cause que Séva-gi prêta l'oreille au conseil qu'on lui donna d'assassiner Abdelkam.

Quand les deux armées furent près l'une de l'autre, Séva-gi envoya un héraut pour proposer à Abdelkam d'avancer seul pour conférer à la tête de son armée; qu'il en feroit autant de son côté; que même, pour plus de sureté, il offroit de quitter ses armes, pourvu qu'Abdelkam voulût se dépouiller des siennes. Abdelkam, qui avoit toujours reconnu de la probité en Séva-gi, accepta l'offre, & s'avança seul sans avoir d'autre assurance que la parole de son ennemi. Séva-gi avoit cependant sous sa veste un poignard caché, bien résolu de s'en servir, & de finir par-là une guerre qui auroit peut-être duré long-temps, & dont le succès étoit douteux. Quand ils furent l'un près de l'autre, après quelques honnêtetés, Séva-gi tira son poignard, & le lui enfonçant dans le sein: *Tiens*, lui dit-il, *voila ce que méritent ceux qui souillent leur vie par des crimes honteux. Ceux qui comme toi violent toutes les loix naturelles, ne doivent point avoir part au privilége du droit des gens.* Séva-gi après cette action, se retira vers les siens, qui aussitôt tomberent de furie sur l'armée d'Abdelkam, toute consternée de la mort de son général. Il en tailla en piéces une partie, & l'autre se rendit à discrétion. Il fit prêter le serment aux meilleures troupes, & en grossit les siennes. Ce fut ainsi que finit la seconde entreprise du roi de Visapour contre Séva-gi, qui avec le nouveau secours de troupes dont il avoit augmenté son armée, avança dans le royaume de ce prince, & s'empara de plusieurs places considérables, qui étoient au cœur de l'état & sans défense. Il y établit des gouverneurs, & disposa de toutes choses à son gré, usant dans ces pays nouvellement conquis, d'une clémence & d'une bonté qui lui soumettoient par inclination les mêmes hommes qu'il venoit de s'assujétir par la force des armes. Il choisit ensuite le plus beau pays, & le plus abondant en fourages, pour y faire camper son armée, & lui donner tout à la fois le loisir & la commodité de se rafraîchir. Il employa ce temps à méditer de nouveaux projets. Il en conféra avec ses généraux, & leur fit voir que sa gloire l'appelloit du côté de Cambaye & de Guzarate: que les villes du Visapour qu'il avoit soumises, fourniroient aux frais de la guerre, tandis qu'il étendroit ses conquêtes d'un autre côté. L'indolence de plusieurs grands seigneurs du Décan, qui vivoient dans leurs terres comme autant de petits souverains, lui fit aussi penser à porter ses armes de ce côté-là. Pour mieux comprendre ce qu'on va dire, il faut rappeller les choses d'un peu plus haut. Jamais le royaume de Décan n'eut plus de splendeur que vers l'année 1500. Il étoit dans ce haut période, où les états ne pouvant plus s'élever, doivent nécessairement diminuer. Les grands seigneurs, & ceux qui remplissoient les gouvernemens importans de l'état, conspirerent ensemble, & convinrent que chacun se rendroit indépendant de son côté, après s'être défait de la personne de leur souverain. Ainsi les forces du royaume étant désunies, étoient moins en état de s'opposer aux entreprises de Séva-gi, à qui rien jusqu'alors n'avoit pu résister. Il partagea ses troupes, pour attaquer en même-temps ces différens princes, sans qu'ils pussent se secourir l'un l'autre, chacun ayant assez à faire à défendre ses états. Il fit un corps de dix mille hommes des plus braves de son armée, & en donna le commandement à son fils, jeune prince qui s'étoit formé à la guerre dans l'école de son pere, & qui étoit aimé & estimé de toutes les troupes. Il eut ordre d'attaquer le royaume de Cambaye & de Guzarate. Sa réputation l'ayant prévenu chez ceux qu'il alloit combattre, il se rendit tributaire en moins de rien un fort grand pays. Séva-gi fit un second corps d'armée sous la conduite d'un de ses plus anciens généraux, & l'envoya dans les pays voisins des côtes de Malabar, depuis Chaoul jusqu'à une journée de Surate, avec ordre d'attaquer plusieurs petits souverains, qui s'estimant en sureté par la situation des lieux, se croyoient hors d'insulte, & ne reconnoissoient personne au-dessus d'eux. Aussi, ni le Mogol, ni aucune autre puissance n'avoit entrepris jusqu'alors de les assujétir, à cause de la difficulté des chemins, & faute de connoître ce pays tout couvert de forêts. Tous les états de ces petits princes sont séparés par des bois ou par des petites rivieres, & ils n'ont pour soldats que des étrangers & des hommes ramassés dans les montagnes. Le général de Séva-gi trouva plus de résistance que le jeune prince n'en avoit rencontrée de son côté. Il eut à combattre un pays où il étoit si difficile de conduire des troupes, qu'il falloit vaincre la nature avant que de combattre des hommes. Ce n'étoit par tout que châteaux fortifiés au milieu des forêts, où des rochers, d'une grandeur demesurée, servoient de défense. A chaque pas on trouvoit des rivieres ou des torrens, qui arrêtoient & hommes & chevaux, sans que le commandant eût aucune connoissance des lieux. Il ne perdit point courage pour toutes ces difficultés, & en trois campagnes il soumit à Séva-gi tous ces petits souverains, qui, dans plus de cent lieues de pays, ne reconnoissoient personne au-dessus d'eux. On mit des gouverneurs dans les places conquises; on les confia à de bonnes garnisons: l'armée victorieuse retourna joindre Seva-gi, pour se préparer à de nouvelles conquêtes. Ce prince, qui avoit compris qu'un des principaux secours qu'avoient ces rois qu'il venoit de vaincre, pour soutenir leurs états, consistoit dans les contributions que leur fournissoient les Portugais, pour les obliger à arrêter les courses de leurs sujets, voulut conserver ces mêmes contributions à ses gouverneurs, sous prétexte qu'ils s'employeroient à empêcher les brigandages que ceux du pays avoient accoutumé de faire. Il envoya donc une ambassade à Daman; & pour faire honneur à celui qu'il choisit pour cette commission, il le fit accompagner par un gros corps de cavalerie, qui marchoit plutôt en ordre de bataille, que comme des gens qui n'étoient en chemin que pour faire honneur à celui qu'ils accompagnoient. Le bruit courut aussitôt à Daman que l'armée de Seva-gi marchoit contre la ville; & comme elle n'étoit pas trop en état de défense, selon la coutume des Portugais dans les Indes, tout fut dans un moment dans le plus grand désordre du monde, & chacun se prépara à la retraite avec ce qu'il avoit de plus précieux. Cependant l'ambassadeur approcha avec sa troupe; on lui refusa l'entrée de la ville, jusqu'à ce qu'ayant fait connoître qu'il ne venoit pas en ennemi, l'épouvante où l'on étoit, & la joie qu'on avoit de se voir délivré d'un péril qu'on regardoit comme inévitable, firent qu'on lui accorda généralement tout ce qu'il demanda.

Pendant que le fils de Séva-gi & ses généraux travailloient à étendre les bornes de son royaume, ce prince de son côté n'oublioit rien pour faire réussir les desseins qu'il avoit sur le Décan. Il commença par s'emparer de places importantes, & se jetta ensuite sur de grandes terres & des châteaux, qui par la mort de Jesseingue & avec l'agrément d'Auremgzeb, avoient passé au fils de ce malheureux. Ce fut par-là qu'il attaqua le Décan, & cette expédition ne lui couta pas beaucoup. Ce ne fut pas assez à Séva-gi d'avoir fait ces progrès de ce côté-là, il sut encore gagner deux puissans gouverneurs de province; il les combla de présens, & fit avec eux une ligue offensive & défensive, pour se soutenir réciproquement, ou attaquer ceux dont la trop grande puissance les incommoderoit. Séva-gi n'alla pas plus avant dans le Décan, & voyant d'un autre côté que ses lieutenans lui avoient soumis tout le pays qui est depuis Daman jusqu'au port de Chaoul, il prit avec lui un corps d'armée, & alla conquérir lui-même tout ce qui s'étend depuis Goa jusqu'à Chaoul. Ce

fut-là que d'un seul coup, pour ainsi dire, il prit des richesses immenses : aussi se rendit-il maître de quantité de fort belles villes, & qui par le négoce étoient devenues très-opulentes. Il laissa de bonnes garnisons dans ces nouvelles conquêtes, avec des gouverneurs d'une bravoure reconnue, & qui pour la plupart avoient fait la guerre sous lui dans tous les lieux où il l'avoit portée. Les Portugais, qui voyoient le feu des villes voisines, commencerent à craindre pour leurs meilleurs places, d'autant plus qu'on leur rapportoit tous les jours, que Séva-gi disoit ouvertement, qu'il avoit dessein de s'en emparer.

Le roi de Visapour étoit mort après que son armée eut été défaite par celle de Séva-gi. Il avoit laissé un fils âgé de six ans, sous la tutelle d'un prince du sang royal, homme puissamment riche, & qui avoit tout le mérite qu'il faut pour commander en souverain & pour former un roi. Séva-gi cependant ayant pris dans le Visapour les places qui se trouverent à sa bienséance, avoit tourné d'un autre côté ses pensées & ses armes ; de sorte que le Visapour, sous la conduite du jeune prince, jouissoit de tous les avantages d'une profonde paix. Ce fut en ce temps-là que les nouvelles conquêtes de Séva-gi donnerent de nouvelles inquiétudes au Mogol, & qu'il fit dessein d'armer contre lui tous les rois voisins. Il envoya une superbe ambassade au roi de Visapour, & l'engagea à faire conjointement la guerre contre l'ennemi commun. Séva-gi avoit eu des avis surs de cette négociation du Mogol dès le commencement, & rien ne pouvoit arriver de plus conforme à ses desirs, qu'une guerre déclarée si ouvertement & avec un si grand éclat. Ce prince, comme un éclair, voloit d'un pays à l'autre, & se trouvoit toujours où il étoit le moins attendu. Depuis quelques mois il avoit paru aux portes de Surate, où l'épouvante avoit été si grande, que tout le monde avoit pris la fuite. Dans le même temps il envoya sommer les Portugais de Daman, de lui payer de grosses contributions & un tribut annuel, qu'il leur avoit imposé pour des places qu'il leur avoit rendues. Après les préparatifs de guerre du Mogol & du Visapour, on ne doutoit point que Séva-gi n'allât fondre à Amadabath, une des plus riches & des plus puissantes villes du Mogol : & lorsqu'on ne songeoit qu'à s'y fortifier, & que sur le bruit de sa venue tout y étoit en alarmes & dans le trouble, on apprit avec une extrême surprise que ce prince étoit à plus de cent lieues de-là aux portes de la capitale du royaume de Golgonde, d'où il avoit envoyé demander au roi deux millions de pagodes, qui font douze millions de notre monnoye ; ajoutant qu'autrement il ne pouroit venir audevant de lui, & l'empêcher d'entrer dans sa capitale, qu'il alloit faire piller par son armée. Le roi de Golgonde avoit envoyé la plus grande partie de ses troupes au siége de Saint-Thomé défendue par les François ; & dans la ville royale, où il se croyoit en sureté, il n'avoit que sa maison, & des négocians très-peu capables de le défendre : ensorte qu'il se vit obligé d'obéir aux ordres de Séva-gi, qui reçut ce grand secours d'argent, pour soutenir les nouvelles guerres que l'on préparoit contre lui. Le roi de Golgonde avoit devant Saint-Thomé plus de soixante mille hommes, & ses généraux avoient des ordres exprès de prendre la place : mais quand il eut épuisé son trésor, pour arrêter l'entreprise de Séva-gi, les troupes n'étant plus payées, comme elles avoient accoutumé, se dissiperent, & le roi de Golgonde fut obligé d'envoyer des ordres de lever le siége. Après cet exploit, Séva-gi se retira dans ses places, pour faire reposer son armée. Il passoit le temps à se promener & à se divertir avec ses généraux, affectant cette tranquillité, pour insulter aux grands mouvemens que se donnoient ses ennemis, & sur-tout le roi de Visapour. Il eut même la hardiesse, lorsque tout le royaume armoit contre lui, d'aller avec un camp volant enlever Bicholin place frontiere, & d'autres villes importantes & très-fortes du Visapour, qui sont si voisines de Goa, qu'il n'y a que la riviere qui sépare les terres des Portugais de celles de Séva-gi. * Carré, *voyage des Indes orientales.*

SEVAINCHAMPS ou STUAINCHAMPS, en françois ; & en allemand SCHVENFELDT, est le nom d'une maison ancienne & illustre, fort connue dans les Pays-Bas, en Pologne, en Bohême & en Lorraine, avec titre de comtes & de barons. Cette maison tire son origine & son nom de la terre & château de Sevainchamps, fief considérable, situé près de Rochefort dans le pays de Liége. De-là sont sorties plusieurs branches, établies en Lorraine & sur la Meuse dès l'an 1400. Une branche fut transplantée de la terre de Brabant en Lorraine, dans le royaume de Bohême, sous le regne de l'empereur Ferdinand II. Cette branche cadette y subsiste encore avec distinction. Cette maison a contracté des alliances illustres, & a produit plusieurs grands hommes, qui ont paru dans les emplois, dans les armes, & en différentes cours. Plusieurs ont été chargés d'ambassades, comme de la part de la Lorraine au traité d'Utrecht & de Nimégue. Cette maison a souvent fait les preuves de noblesse pour être reçue en divers ordres, comme dans celui de Malte, au prieuré de Champagne, ainsi que le rapporte M. l'abbé de Vertot, dans son *Histoire de Malte ;* & pour être admise dans les chapitres de chanoines en Lorraine, sous les derniers ducs. On peut consulter l'historien de la vie du roi Casimir de Pologne, en parlant du mariage de mademoiselle de Schvenfelt, fille d'honneur à la cour de Varsovie, avec le baron de Soié. * Les vies des deux ducs Charles IV & Charles V de Lorraine : les Mémoires du marquis de Beauvau : l'Histoire de Lorraine, par le R. P. dom Calmet ; & le *Supplément françois de Basle.*

SEVALE ou SERVALE, archevêque d'Yorck en Angleterre, dans le XIII siécle, fut élevé dans l'université d'Oxford, où, sous la discipline de saint Edmond, il fit beaucoup de progrès dans les sciences & dans la vertu. Après avoir reçu le bonnet de docteur, il fut choisi pour être doyen de l'église d'Yorck ; & quelque temps après, il fut élevé sur le siége de cette métropole, pour la gouverner en qualité d'archevêque. Le pape Alexandre IV exigeoit du clergé d'Angleterre des subsides, dont les prélats murmuroient, quoiqu'ils n'osassent s'en plaindre. Sévale mit la main à la plume, & écrivit une lettre au pape, dans laquelle il parle avec beaucoup de zèle & de liberté. Cette vigueur lui suscita des affaires avec la cour de Rome, qui furent suivies de plusieurs censures. Il mourut en 1258, laissant divers traités de sa façon ; des ordonnances synodales ; un ouvrage à son clergé ; un volume d'épîtres & de sermons, &c. * Matthieu Paris, *hist. angl. sub Henr. III.* Pitseus, *de scriptor. Angl.* Lelandus, &c.

SEVARAMBES, sont des peuples imaginaires, comme ceux de l'Utopie de Thomas Morus, & de la nouvelle Atlantis du chancelier Bacon. L'histoire qui en a été publiée, a été, dit-on, traduite de l'anglois en françois par Denys Vairas ; mais cette prétendue traduction est un véritable original.

SEVECUS, roi d'Egypte, fils de Sabacon, Ethiopien, commença à regner l'an 724 avant J. C. C'est ce roi qui est nommé *Sua*, dans le II livre des Rois, *c.* 17, *v.* 4, avec lequel le roi Osée fit une ligue, quand il refusa d'envoyer le tribut à Salmanazar. Nous lisons dans Isaie, *c.* 20, que Dieu ordonna à ce prophéte d'être trois ans sans tunique & sans souliers, pour servir de signe contre l'Egypte & contre les Ethiopiens : ce qui fut accompli ; car trois ans après, Sennacherib roi d'Assyrie étant venu l'an 714 avant J. C. en Egypte, fit la guerre aux Egyptiens, & ravagea leur pays. L'an 710 Rapsacès, général d'armée de Sennacherib, marcha contre Tharacus, frere de Sevecus,

roi d'Egypte, qui venoit au secours d'Ezechias, comme il est marqué dans Isaie, *chap.* 20, *vers.* 9, *& liv.* 2 *reg. chap.* 19, *vers.* 9. Ce Tharacus est aussi appellé Thiraca.

SEVENNES, *cherchez* CEVENNES.

SEVENOKE, ville d'Angleterre avec marché dans la contrée du conté de Kent qu'on appelle *Godsheath*. Elle tire son nom de Guillaume Senevoke, enfant exposé dans cette ville, qui devint maire de Londres en 1418, & qui fonda le collége & l'hôpital de cette ville. Elle est à 60 milles anglois de Londres. * *Dict. angl.*

SEVENWALD ou SEVENWOLDEN, c'est-à-dire, *les sept forêts*, contrée des Provinces-Unies. C'est une des trois parties de la Frise. Elle est située entre le Westergow, l'Ostergow, l'Over-Issel, & le Zuyderzée. A la réserve de la petite ville de Sloten, on n'y trouve que des villages. Celui de Backevéen fait conjecturer que c'est dans cette contrée qu'étoit la forêt nommée anciennement *Baduhennæ Lucus.* * Mati, *diction.*

SEVERAC, terre considérable en Rouergue, a donné le nom a une maison, qui a produit un maréchal de France, dont l'on rapporte ici la postérité depuis

I. Gui I du nom, seigneur de Sévérac, qui vivoit en 1246, & qui fut pere de Gui, II du nom, qui suit.

II. Gui II du nom, seigneur de Sévérac, vivoit en 1272, & laissa de *Richarde* sa femme Gui III, qui suit.

III. Gui, III du nom, seigneur de Sévérac, épousa *Gaillarde*, dame de Bruniquel, fille de *Guillaume* de Tolose, vicomte de Bruniquel, dont il eut Gui IV, qui suit; Dorde ou Deodat, qui continua la postérité *rapportée après celle de son frere aîné; Alzias; Raimond-Bertrand; Richarde*, mariée à *Raimond*, I du nom, baron d'Estaing; & *Hélene* de Sévérac, alliée à *Guillaume* de Barriere.

IV. Gui, IV du nom, baron de Sévérac, servit en 1303, sous les comtes d'Artois, & mourut vers l'an 1318, ayant institué son frere son héritier. Il avoit épousé en 1293, *Béatrix* de Beziers, dont il eut *N.* qui fut empoisonné; *Richarde*, mariée à *Pierre* de Cases, morte vers l'an 1326, & *Saurine* de Sévérac, lesquelles plaiderent long-temps pour la succession de leur pere, prétendant avoir la baronie de Sévérac, qu'elles céderent néanmoins par transaction du 5 mai 1352, moyennant certains biens qu'on leur abandonna.

IV. Dordé ou Deodat de Sévérac, fils puîné de Gui, III du nom, baron de Sévérac, eut cette baronie en vertu des testamens de son pere & de son frere aîné; eut de grands procès pour soutenir ses droits sur cette terre contre ses niéces; dissipa beaucoup de biens, & mourut fort endetté. Il avoit épousé *Jeanne* de Narbonne, fille d'*Amauri*, III du nom, vicomte de Narbonne, & de *Jeanne* de l'Isle-Jourdain, laquelle le survécut long-temps; & termina avec ses niéces le procès pour la terre de Sévérac. Leurs enfans furent Gui V, qui suit; *Amauri*, archidiacre d'Albi & de Rhodez, qui fit son testament en 1399; *Gaillarde*, mariée à *Bertrand* de Montal, seigneur de Rocquebrou; & *Alzias* de Sévérac, seigneur de Beaucaire, qui contribua beaucoup à chasser les Anglois de Guienne, & reconnut le roi Jean pour son souverain, en reconnoissance de quoi le roi Charles V lui fit don en 1369 de tous les biens qu'avoit à Combret un officier du prince de Galles. Il épousa 1. *Marguerite* du Breuil, veuve de *Bertrand* de Castelpers, & fille de *Guillaume* du Breuil, dont il n'eut point d'enfans; 2. *Marguerite* de Campendu, dame de Salelles, veuve de *N.* seigneur d'Anan, dont il eut *Amauri*, maréchal de France, *dont l'éloge sera rapporté ci-après dans un article séparé*, mort sans postérité de *Souveraine* de Solages.

V. Gui, V du nom, baron de Sévérac, mourut avant l'an 1350, laissant *Dauphine* de Canillac, seconde fille de *Marquis*, seigneur de Canillac, & d'*Alix* de Poitiers, enceinte de Gui VI, qui suit.

VI. Gui, VI du nom, surnommé le *Posthume*, baron de Sévérac, transigea en 1359, après la mort de sa mere, & de Marquis, seigneur de Canillac, son aïeul, avec Roger, comte de Beaufort, de la part de la succession de sa mere, & en eut les terres de Caudesaigues, de Ferrieres & de Mories, & fit son testament en 1390. Il avoit épousé par contrat du 2 novembre 1364, *Jeanne* dauphine d'Auvergne, fille de *Beraud*, I du nom, comte de Clermont, dauphin d'Auvergne, & de *Marie* de Villemur, dont il eut Gui VII, qui suit; *Jeanne* de Sévérac, mariée par son pere à *Hugues*, seigneur d'Arpajon, laquelle eut 12000 livres en mariage, & ses enfans furent substitués à leur oncle en la baronie de Sévérac, qu'ils ont possédée dans la suite; & *Blanche* de Sévérac, mariée à *Louis* de Peyre, seigneur de Pierrefort & de Ganges.

VII. Gui, VII du nom, baron de Sévérac, seigneur de Caudesaigues, &c. fit son testament le 21 octobre 1416, par lequel il institua Amauri de Sévérac, maréchal de France, son cousin, son héritier, au cas qu'il n'eût point d'enfans, ce qui arriva. Il avoit épousé le 5 mars 1389, *Elipsé* de Landore, fille & héritiere d'*Arnaud*, seigneur de Landore, vicomte de Cadars, &c. & de *Jeanne* Rollande.

SEVERAC (Amauri, baron de) maréchal de France, fils d'Alzias de Sévérac, seigneur de Baucaire, & de *Marguerite* de Campendu, dame de Salelles, sa seconde femme, demeura jeune sous la tutelle d'*Amauri* de Sévérac, archidiacre d'Albi, son oncle. Dès qu'il fut en état de porter les armes, il alla servir en Flandre sous le comte d'Armagnac, & à son retour, il fit sortir les Anglois du château de la Garde, qu'ils occupoient. Delà il passa en Aragon, où il demeura prisonnier dans une rencontre; & ayant payé sa rançon, il entreprit par dévotion le voyage d'Outremer, & visita les saints lieux. A son retour, il alla en Lombardie avec le comte d'Armagnac, & fut l'un de ceux qui aiderent à remettre en l'obéissance du roi le comté de Pardiac; après y avoir soumis 160 forteresses, il alla devant Bourdeaux avec les troupes qu'il commandoit, attendre les Anglois. Le comte d'Armagnac, qui l'avoit fait son maréchal, l'envoya en Lombardie conduire un certain nombre de gendarmes, avec lesquels il défit le comte de Valentinois, qui s'opposoit à son passage & le fit prisonnier. A son retour le duc de Berri le fit sénéchal de Rouergue & de Querci en 1410, & il y fut maintenu en 1415. Les divisions étant depuis survenues dans ce royaume, le comte d'Armagnac venant au secours de la maison d'Orléans, lui confia en son absence la garde de ses terres, de sa femme & de ses enfans; ce qui lui causa depuis un grand procès avec le sire d'Arpajon, qu'il poursuivit criminellement pour quelques paroles outrageuses qu'il avoit dites de lui. Après la perte de la bataille d'Azincourt en 1415, le connétable d'Armagnac le manda, & lui donna l'avantgarde des troupes qu'il mena en Normandie, avec lesquelles il défit celles des Anglois. Pendant que le duc de Bourgogne mit le siége devant Paris, il alla se poster en un endroit où il défit plusieurs de ses gens; mais après que cette ville eut donné entrée aux Bourguignons, & que le connétable eut été pris, il se retira en Guienne auprès de la comtesse d'Armagnac, y assembla des gens de guerre, à l'aide desquels il ramena le jeune comte d'Armagnac en son pays, l'ayant tiré de la ville de Nismes, où il étoit alors environné de grand nombre de gendarmes, qui tenoient le parti du duc de Bourgogne. Il maintint autant qu'il put l'autorité royale dans le pays; mais le roi voulant se servir de sa personne, le rappella auprès de lui; & connoissant son mérite & son expérience, le pourvut de la charge de maréchal de France, tout absent qu'il étoit; laquelle il fut obligé d'accepter après l'avoir d'abord refusée. Il vint à Cosne avec 800 hommes d'armes & 400 archers, où il s'opposa en 1423, au passage que les

les Bourguignons y vouloient faire de la riviere, & perdit peu après la bataille de Crévant, ce qui n'empêcha pas le roi de le faire son lieutenant général en Maconois, Lyonnois & Charolois en 1426. Il avoit été institué dès l'an 1416, héritier de tous les biens de la maison de Sévérac, par *Gui*, VII du nom, son cousin; mais se voyant hors d'espérance d'avoir des enfans de sa femme, il donna par son testament fait en 1421, la baronie de Sévérac & ses autres terres au comte d'Armagnac & au vicomte de Loumagne son fils, s'en réservant seulement l'usufruit; & depuis, par un autre acte du 7 mai 1426, il leur remit entierement ses terres: en haine de quoi le comte de Pardiac, qui les prétendoit, le fit arrêter au château de Ganges, où il le fit étrangler par ses gens en 1427. Le comte d'Armagnac fut soupçonné d'y avoir consenti; mais il s'en purgea, & mit même en procès le comte de Pardiac à ce sujet. Ce maréchal avoit fondé en 1416, six chapellenies en la chapelle de son château de Sévérac, & douze autres en l'église de saint Christophe près Valendin. * Le P. Anselme, *hist des grands officiers.*

SEVERE (Cornelius) poëte latin, qui vivoit du temps d'Auguste, vers l'an 730 de Rome, & le 24 avant J. C. composa un poëme du Mont-Etna, qu'on attribuoit à Virgile, & qui se trouve dans ses catalectes. Quintilien dit qu'il écrivit en vers la guerre de Sicile; sur quoi Joseph Scaliger, dans ses animadversions sur Eusebe, conjecture que cet ouvrage étoit de la guerre civile, & non pas de Sicile, & qu'il faut lire dans le texte de Quintilien, *bellum civile*, pour *bellum Siculum.* Cependant de savans critiques croient qu'il s'agissoit dans ce poëme de la guerre de Sicile. Marc Seneque fait mention de ce poëte dans ses *Suasoires*, où il rapporte quelques vers sur la mort de Ciceron; & son fils en parle dans son épître 79. Nous avons en effet un fragment de Severe sur la mort de Ciceron. On croit aussi qu'il est le même dont Ovide fait mention dans une de ses élégies. Nous avons une belle édition de Cornelius Severe, à Amsterdam 1703, *in-12*, avec les notes de Joseph Scaliger, de Frédéric Lindenbrog & de Théodore Goralle, c'est-à-dire, Jean le Clerc. * Ovide, *l.* 4, *de Pont.* Seneque, *suasor. VII.* Quintilien, *l.* 10. Eusebe & Scaliger, *in animadv. n.* 2048, *&c.* Bayle, *diction. crit.*

SEVERE (Severus) héréfiarque, chef des SEVERIENS, tira dans le II siécle ses erreurs des écrits de Tatien. Il nioit la résurrection, rejettoit l'usage du vin, qu'il disoit procéder de la conjonction du serpent avec la terre, & se moquoit du vieux testament, des actes des Apôtres, & des épîtres de saint Paul. Selon la doctrine de cet impie, la femme étoit l'ouvrage du diable, & ceux qui se marioient faisoient l'œuvre de cet esprit de ténébres. Il coupoit l'homme en deux piéces, attribuant à Dieu les parties depuis la tête jusqu'à la ceinture, & le reste au mauvais principe. Clément *Alexandrin* & Origène, qui écrivirent contre Tatien, combattirent aussi les rêveries de son disciple. * S. Augustin, *her.* 34. Eusebe, *l.* 4 *hist.* Baronius, *A. C.* 174.

SEVERE (Lucius Septimius Severus) empereur, naquit l'an de Jesus-Christ 146, à Leptis, colonie romaine en Afrique, d'un pere nommé GETA, & de Fulvia Pia. Après s'être élevé par sa valeur aux plus importantes charges de l'empire, il s'empara du trône, sous prétexte de venger la mort de l'empereur Pertinax, en l'an 193. Il étoit alors dans la Pannonie; & étant venu à Rome, il se fit revêtir de la pourpre par les soldats, qui tuerent Didius Julianus. Pescennius Niger avoit été déclaré empereur par les légions de Syrie, & Albin dans la Grande Bretagne. Severe marcha contre Niger, qui fut tué après avoir perdu la bataille d'Issus. Ensuite, après un siége de trois ans, Severe prit Byzance, qui avoit favorisé le parti de Niger, & en fit un village. Peu après il mena son armée contre les Parthes, les Medes, les Arabes, & plusieurs autres Barbares, & en revint victorieux. Il punit aussi la rebellion des Juifs d'une façon fort rigoureuse; & Spartien dit que pour les avoit subjugués, le sénat lui décerna les honneurs du triomphe, à lui & à son fils. Lorsque les guerres d'Orient furent achevées, Severe ne songea plus qu'à se débarasser d'Albin; & après divers combats, il le défit entierement près de Lyon, & usa très-mal de sa victoire. Il y fit égorger sa femme, ses enfans, ses amis, grand nombre de personnes de qualité; & un de ses historiens remarque jusqu'à quarante consulaires qui éprouverent sa vengeance. Ce fut cette extrême sévérité qui lui fit donner le nom de *Sylla Punique.* Les chrétiens des Gaules, & entr'autres ceux de Lyon, se trouverent engagés dans le massacre qu'il fit faire des partisans du rebelle. Il ruina presque toute cette ville, & il suscita contre l'église la cinquiéme persécution, quoique pendant les premieres années de son empire, il eût assez bien traité les fidéles, en reconnoissance de ce que la santé lui avoit été rendue par un chrétien nommé Procule. Les Bretons s'étant révoltés dans la Grande Bretagne, avoient été repoussés dans leurs anciennes bornes, & on avoit tiré par ordre de l'empereur, une grande muraille qui les empêchoit de faire des courses sur les terres des Romains. Les malheurs domestiques troublerent le bonheur de l'état, dans la personne des deux fils de Severe, Antonin Caracalla, & Géta, qu'il avoit déclarés césars & associés à l'empire. Le premier ne pouvant attendre que la mort lui laissât la puissance souveraine par une succession légitime, la voulut usurper par un parricide. Un jour marchant à cheval derriere son pere, il mit la main à l'épée pour le tuer; & il l'auroit fait, si ceux qui étoient à l'entour de lui faisant un grand cri, ne l'en eussent empêché. Severe vit cette action, la dissimula, & fut tellement accablé par l'horreur d'un crime si noir, qu'il en mourut un an après à Yorck en Angleterre, le 24 février 211, après avoir regné 17 ans, 8 mois & 3 jours, & avoir vécu 70 ans. Cet empereur avoit de l'esprit, du bon sens, de la valeur & de la conduite, aimoit les gens de lettres, savoit les mathématiques & l'histoire, & avoit écrit celle de sa vie. * Spartien, *in Sept. Severo.* Dion. Aurelius Victor. Eutrop. Orose. Eusebe. Baronius, &c.

SEVERE (Fl. Valerius Severus) fils d'une sœur de l'empereur Maximien *Armentaire*, fut créé césar par ce prince l'an 305, avec Maximin, & fut chargé du soin des affaires d'Italie & d'Afrique. Il ne jouit pas longtemps de cet avantage; car Maxence se fit déclarer empereur à Rome: ce qui obligea Severe d'y venir en diligence, pour étouffer cette rébellion en sa naissance. Mais il y eut du désavantage, fut obligé de se retirer à Ravenne, d'où Maximien *Hercule* le fit sortir, sous prétexte de paix. On l'étrangla sur le chemin de Rome l'an 307. Lactance dit qu'on lui ouvrit les veines. * Zozime, *l.* 2. Eutrope, *l.* 9, *&c.*

SEVERE (Libius Severus) fut salué empereur d'Occident dans Ravenne après la mort de Majorien, le 19 novembre de l'an 461. Le sénat approuva cette élection avant que d'avoir eu le consentement de Léon, empereur d'Orient; mais le nouvel empereur n'eut pas le loisir de rien entreprendre; car Ricimer le fit empoisonner le 15 août 465. * Marcellin & Cassiodore, *in chron.*

SEVERE, prélat de l'isle de Minorque, dans le V siécle, écrivit une lettre circulaire de la conversion des Juifs de cette isle, & une relation des miracles opérés par les reliques de saint Etienne qu'Orose y avoit laissées. * Gennadius, *de script. eccl.* Baronius, *A. C.* 418. Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du V siécle.*

SEVERE, évêque de Miléve, écrivain ecclésiastique, florissoit vers l'an 420.

SEVERE, usurpateur de la chaire d'Antioche, & hérétique, étoit né dans une ville de Pisidie nommée *Sozopole*, de pere & mere idolâtres. Pendant sa jeunesse il se diffama par beaucoup de débauches, & s'adonna particulierement aux superstitions de la magie. Pour se justifier, il vint à Tripoli, ville de Syrie, où il reçut

le baptême. Depuis il fit quelque temps profession de la vie monastique dans un monastere qui étoit bâti entre Gaze & Majuma; mais ayant donné dans l'opinion de ceux qui rejettoient le concile de Chalcédoine, & qu'on nommoit *Acéphales*, il en fut chassé. De-là il vint à Constantinople, pour se plaindre à l'empereur Anastase de ce mauvais traitement. Ce fut-là qu'il se mit dans ses bonnes graces, & qu'il acquit un pouvoir absolu sur son esprit. Quelque temps après, Severe accompagné d'une troupe de scélérats, chassa de son siége Flavien d'Antioche, qui étoit un prélat très-catholique, & se mit en sa place l'an 512. Il commença par prêcher les erreurs des Eutychiens, & prononça anathême contre le concile de Chalcédoine. Ensuite il fit tous ses efforts pour attirer les évêques de son patriarchat à sa communion. Il employa la douceur, puis la violence, fit fléchir les uns par crainte, pendant que les autres résistoient courageusement. Pour s'en venger, il ravagea l'église, & fit tuer & manger aux chiens trois cens moines, dont il n'avoit pu ébranler la constance. D'ailleurs il menoit une vie abominable, & avoit rempli son palais de femmes débauchées. Ces violences & ces désordres durerent jusqu'en 519, que Justin, qui l'année précédente avoit succédé à Anastase, voulant donner la paix à l'église, condamna Severe à avoir la langue coupée. Ce méchant homme se sauva dans Alexandrie, où il évita cette punition: il trouva dans cette ville des prélats de son parti, & continua à vivre dans ses abominations & dans ses impiétés. Ses disciples furent nommés SEVERIENS. Il avoit écrit quelques traités en forme de lettres, pour soutenir son opinion. * Nicephore, *l.* 16. Baronius, *A. C.* 511, *n.* 15, 16, 17 *&* 18, 512, 517, 518, 519, 535, *&c.* Godeau, *hist. ecclés. du VI siécle.*

SEVERE, évêque de Malaga en Espagne, vers l'an 590, écrivit contre Vincent de Saragoce, Arien, un livre intitulé, *Correctorium.* Nous avons aussi de lui un traité de la virginité, qu'il adressa à sa sœur, & quelques épîtres. * Isidore, *de script. eccl.*

SEVERE D'ALEXANDRIE, évêque des Asmuméens, vivoit dans le IX siécle, en même temps qu'Eutychius, patriarche d'Alexandrie, qui a écrit des annales en arabe, & qui étoit de la secte des Melchites. Ce Severe au contraire, étoit de la secte des Cophtes ou Jacobites, & a composé des annales qui contiennent trois tomes des vies des Patriarches d'Alexandrie, où il décrit aussi l'origine des évêques de ce pays-là. Abraham Ecchellensis s'est servi des témoignages de cet historien Cophte contre Selden, dans son *Eutychius vindicatus.* Severe assure dans sa préface, qu'il a composé son histoire sur plusieurs actes qu'il a trouvés dans la bibliothéque d'Egypte, qui étoient écrits en grec ou en cophte, d'où ils ont été traduits en arabe. Cette histoire de Severe étoit dans la bibliothéque de M. Gaulmin, & est présentement dans celle du roi.

SEVERE, *cherchez* ALEXANDRE Severe, AQUILIUS Severus, CASSIUS Severus, ODON Severe, & SULPICE Severe.

SÉVÉRIEN, *Severianus*, évêque de Gabale, ville de Syrie, dans le IV siécle, & au commencement du V, fut invité, en considération de son éloquence, par saint Jean Chrysostome de prêcher dans l'église de Constantinople; & lorsque ce saint fut obligé de faire un voyage en Asie, il fut laissé à sa place pour avoir soin de son troupeau. Mais sa conduite lui attira des reproches de saint Chrysostome, ce qui lui fit prendre parti entre les persécuteurs de ce prélat. Comme il avoit beaucoup de pouvoir sur l'esprit de l'impératrice Euxode, il lui fit croire que saint Jean Chrysostome, dans un de ses sermons, l'avoit appellée Jezabel; & en très-peu de temps il forma un orage épouvantable contre ce saint évêque qui fut déposé. Sévérien voulant ajouter l'outrage à l'injure, dans un discours qu'il fit après cette déposition, déclama très-aigrement contre lui, & avança qu'il mériteroit d'être déposé pour son orgueil, quand même il n'eût pas été coupable d'autres crimes. Le peuple qui le considéroit comme le principal auteur de l'injustice faite à son évêque, & qui savoit que la jalousie l'avoit rendu son ennemi, ne put entendre ce discours sans s'émouvoir. Saint Chrysostome fut rappellé; & quelque temps après fit chasser de la ville Sévérien, sur quelque rapport que lui fit le diacre Sérapion; mais l'impératrice Eudoxe fit sa paix. Sévérien témoigna beaucoup de ressentiment de cette humiliation, & devint une seconde fois l'un des plus cruels persécuteurs de ce saint évêque. Gennade dit qu'il avoit lu de lui une exposition sur l'épître de saint Paul aux Galates. On a imprimé sous son nom en Angleterre l'an 1612, six homélies grecques sur l'œuvre des six jours, avec les ouvrages de saint Chrysostome. On est aussi persuadé qu'entre les six publiées sous le nom du dernier par le cardinal Sirlet, il y en a quelques-unes qui sont de Sévérien, & que Théodoret & saint Jean de Damas lui a tribuent en effet. * Gennade, *de vir. illust. c.* 21. Socrate, *l.* 16. Sozomene, *l.* 8. Nicephore, *l.* 13. Pallade, *in dial. vit. S. Chrys.* Baronius, *A. C.* 400, 401, *& seq.* Bellarmin, *de script. eccl. &c.*

☞ SÉVÉRIEN, l'un des quatre poëtes célébres pour qui l'empereur Majorien avoit une estime particuliere, florissoit dans les Gaules après le milieu du V siécle. A la profession de poëte, il joignoit celle de rhéteur, qui consistoit à enseigner les belles-lettres, & les préceptes de l'éloquence. Il est auteur d'un traité intitulé: *Syntomata, sive præcepta artis rhetoricæ*, qui a été imprimé plusieurs fois, & dont la meilleure édition est celle qui en a été faite à Paris, l'an 1599, en un volume *in*-4°, parmi les anciens rhéteurs tirés de la bibliothéque de François Pithou, depuis la page 302, jusqu'à la 312. * D. Rivet, *hist. littér. de la France*, tome II.

SÉVÉRIENS, *cherchez* SÉVÉRE, hérésiarque.

SEVERIN (saint) abbé, apôtre de Baviere & d'Autriche, dont on ne sait point la patrie, parce-qu'il a voulu demeurer caché, prêcha dans le V siécle l'évangile dans la Pannonie. Il y fut en grande réputation de sainteté, & mourut le 8 janvier 482. * Eugippius, *vita sancti Severini.* Baillet, *vies des Saints.* Saint Grégoire de *Tours* fait mention de deux autres SEVERINS; d'un évêque de Cologne, qui vivoit du temps de saint Martin de *Tours*; & d'un autre SEVERIN, venu des pays d'Orient à Bourdeaux, & reçu par saint Amand vers l'an 404, que l'on dit avoir fait quantité de miracles en ce pays. * Grégoire de *Tours*, *de miraculis martyr. l.* 1, *c.* 4; *de gloria confessor. c.* 45.

SEVERIN (saint) de Château-Landon, dans le Gâtinois, abbé d'Agaune dans le Valais, qu'on a depuis appellé saint Maurice, vivoit dans le V & le VI siécle. La réputation de sa sainteté étoit si grande, que le roi Clovis étant tombé malade en 504, le fit venir à Paris, afin qu'il lui procurât la guérison. On dit que ce saint en entrant à Paris, guérit un lépreux; & qu'ayant mis sa robe sur la tête du roi, ce prince fut guéri sur le champ. Clovis, en reconnoissance, lui donna de l'argent pour distribuer aux pauvres, & lui accorda la grace de plusieurs criminels. Severin quitta ensuite Paris pour retourner en son pays; & étant arrivé sur la montagne de Château-Landon, où il y avoit une petite chapelle, il y trouva deux prêtres, Paschase & Ursicin, qui exercerent envers lui l'hospitalité. Il tomba malade en ce lieu, où il mourut le 11 février 507, & fut enterré dans cet chapelle, en la place de laquelle Childebert, fils de Clovis, fit depuis bâtir une grande église, qui fut long-temps administrée par des ecclésiastiques séculiers, vivans en communauté, & qui dans le XII siécle embrasserent la régle de saint Augustin. Le corps de saint Severin demeura dans son cercueil jusqu'au VII siécle, dans lequel saint Eloi lui fit une châsse d'argent,

qui fut brisée & emportée dans une irruption des Normans. On en fit depuis une autre, qui fut sauvée à ce qu'on croit, de l'embrasement du monastére brulé par les Anglois. Les huguenots ayant pillé l'abbaye, voulurent avoir la châsse de saint Severin : on fut obligé de leur donner le métal ; mais on prétend que l'on a réservé une partie des ossemens du Saint. C'est ce saint Severin qui est le patron titulaire de la paroisse de ce nom à Paris, & non pas un autre saint SEVERIN, solitaire près de cette ville, dont on fait la fête au mois de novembre. * *Vie de saint Severin écrite par* Fauste *dans Bollandus, & les siécles Bénédictins de* Mabillon. Baillet.

SEVERIN, *Severinus*, pape, Romain de nation, fut élu après Honorius I, le 29 mai 640, après que le siége eut vaqué 1 an 7 mois & 18 jours. Il résista courageusement aux sollicitations pressantes de l'empereur Heraclius, qui le vouloit obliger de souscrire à un édit ou exposition de foi, qu'il avoit publiée sous le nom d'*ecthesis*. Au contraire il la condamna comme hérétique, & mourut après avoir gouverné deux mois & quatre jours. JEAN IV lui succéda. * Baronius, *in annal.*

SEVERINE, *Ulpia Severina*, femme de l'empereur Aurelien, n'est connue que par des médailles. Elle eut de son mariage une fille qui fut mere d'un autre Aurelien, homme d'un mérite distingué, & proconsul de Cilicie, sous le régne de Constantin. Severine survécut à Aurelien, qui fut tué l'an 275, & même elle conserva le rang d'impératrice jusqu'à sa mort, qui arriva deux ans ou environ après, ainsi qu'on le voit par ses médailles. * Vopiscus, *in Aureliano.*

SÉVÉRINI (Pierre) médecin & chymiste Danois, & premier médecin des rois Frédéric II & Christiern IV, naquit à Ripen en Jutland l'an 1542. Il fit dans les sciences des progrès si rapides, qu'avant l'âge de vingt ans, on le jugea capable d'enseigner publiquement dans l'université de Copenhague. Il y enseigna l'art poëtique. En 1563, il fit un voyage en France ; & deux ans après, il retourna à Copenhague, où il expliqua le traité des météores : mais comme son inclination l'entraînoit vers la physique & la médecine, il crut devoir se rendre en Italie, où il fut accompagné de Jean Batensi, son compatriote. Après y avoir acquis de grandes connoissances dans la médecine, il revint dans sa patrie, avec le dessein de faire usage de ce qu'il avoit appris ; mais peu de temps après, venant à examiner ce qu'il savoit, & n'étant pas encore content de lui-même, il retourna en Italie pour y pratiquer la médecine. Il séjourna particulierement à Venise. L'Allemagne le posséda ensuite. Sévérini y pratiqua la médecine en plusieurs villes, & s'y fit estimer & rechercher. En 1570, il fut rappellé dans sa patrie par les ordres du roi Frédéric II ; mais avant de quitter l'Allemagne, il laissa à un libraire de Basle un livre de sa composition, qui parut en 1571, sous le titre de *Idea médicinæ philosophicæ*. Ce livre a été réimprimé à Erford en 1616 ; à la Haye en 1660, & à Roterdam en 1668. Les chymistes en ont fait beaucoup de cas ; mais il déplut aux Galénistes ; & chaque parti en parla selon ses lumiéres ou ses préventions. La même année 1571, Sévérini devint premier médecin du roi, qui l'honora toujours de sa bienveillance. Il mourut de la peste en 1602, à l'âge de soixante ans. On peut voir la liste de ses ouvrages dans celui d'Erasme Vinding, intitulé : *Academia Hafniensis*, p. 122, dans l'ouvrage de Thomas Bartholin, qui a pour titre : *Cista medica*, pag. 130 & suivantes. Il écrivit une lettre à Théophraste Paracelse, où il lui faisoit un abrégé de toute la philosophie des Adeptes. Cette épître fut imprimée à Basle en 1572. Le titre est : *Petri Severini epistola scripta Paracelso, in quâ totius philosophiæ adeptæ ratio ostenditur* ; à Basle, 1572, *in*-8° Sévérini laissa un fils, *Frederic-Petri* Sévérini, qui a été aussi docteur en médecine ; & quelques filles, dont une épousa *Jonas* Charisius, docteur en droit & en médecine, & depuis conseiller de Christiern IV. * Manget, *bibliotheca scriptorum medicorum ; Supplément françois de Basle ;* & le tome troisiéme de *l'histoire de la philosophie hermétique*, par M. l'abbé Lenglet.

SEVERLEUS, ou SÉNERLEUS (Jean) Anglois du diocése de Salisburi, docteur en droit civil & canonique, enseigna long-temps à Oxford. Il fit plusieurs livres des écrits qu'il avoit dictés à ses écoliers, qu'il mit au jour sous le titre de *Lectura ordinaria*, & *lectura extraordinaria*, dont les manuscrits ont été long-temps gardés dans la bibliothéque de Norwich. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

SEVERUS (Cornelius) *cherchez* SÉVERE.

SEVERUS SANCTUS, *cherchez* ENDELCHIUS.

SEVESTIA : c'étoit anciennement une ville épiscopale de Cilicie, suffragante de Tarse. Elle est maintenant sur la côte de Caramanie en Natolie, entre Scalemure & Tarse. * Mati, *dict.*

SÉVI (Sabathaï) insigne fourbe, qui osa se dire le messie des Juifs en 1666, naquit à Smyrne dans la Natolie, sous le régne d'Amurat IV, l'an 1626, & étoit fils de Mardochée, Juif de religion. Après avoir fait un grand progrès dans les sciences, il alla à Constantinople, d'où il fut chassé par les rabbins ; ce qui l'obligea de retourner à Smyrne. En 1662, il fit un voyage à Jérusalem, où il fut reçu avec beaucoup d'honneur, à cause de sa capacité : & il y vécut trois ans dans l'estime de tous ceux de sa nation. C'est la coutume des Juifs de Jérusalem, de députer tous les trois ans à Constantinople, en Egypte, & dans les autres pays, un nombre de rabbins, pour recueillir les aumônes. Sévi fut choisi pour aller en Egypte, & en passant par la ville de Gaza, à deux journées de Jérusalem, il y rencontra Nathan, Juif originaire d'Allemagne, lequel ayant fait ses études à Jérusalem, étoit retiré à Gaza, où il avoit épousé la fille d'un marchand fort riche. Ce Nathan, charmé de la science de Sévi, lia une étroite amitié avec lui, & forma le dessein de le faire passer pour le messie : à quoi Sévi consentit, se voyant appuyé d'un homme qui pouvoit faire de grandes dépenses pour l'exécution de cette entreprise. Lorsque Sabathaï Sévi fut de retour de son voyage d'Egypte, Nathan écrivit aux Juifs de Jérusalem, qu'ils ne regardassent point Sévi comme un homme ordinaire, mais comme le messie ; qu'ils le reçussent comme leur roi, & qu'il leur montreroit bientôt des effets de sa puissance & de sa sainteté. Le peuple, qui est amateur de la nouveauté, vint au-devant de lui avec des cris de joie, qui éclaterent de toutes parts : de sorte que les Turcs accoururent pour empêcher ce désordre : mais les rabbins les ayant appaisés par une somme de cinq mille écus, chasserent cet imposteur hors de Jérusalem. Il se réfugia à Smyrne, d'où il sortit au mois de janvier 1666, pour retourner à Constantinople, afin d'y faire son entrée en qualité de messie. En approchant des Dardanelles, il fut arrêté par deux chiaoux ou sergens du grand-seigneur, qui lui ayant mis les fers aux pieds, le monterent sur un cheval, & le menerent par terre à Constantinople, où les Juifs qui avoient été avertis de son arrivée, ne laisserent pas de le recevoir comme leur libérateur, quoiqu'ils le vissent dans les chaînes. Delà il fut ramené dans un des châteaux des Dardanelles, d'où le grand seigneur ordonna qu'on le transférât à Andrinople. Sebathaï Sévi y arriva le 14 septembre 1666, & eut une conférence avec le premier médecin du sultan, qui étoit un Juif renégat envoyé de la part de sa hautesse, dans la pensée que ce prétendu prophéte se découvriroit plus confidemment à lui qu'à un Turc naturel. Leur résultat fut que, pour éviter une mort ignominieuse, dont il étoit menacé, il n'y avoit point d'autre moyen que de se faire Turc, à quoi cet imposteur consentit. Le grand seigneur ayant

été averti de la résolution de Sévi, ordonna qu'on l'amenât en sa présence. A l'entrée de la salle, ce faux messie jetta à terre le bonnet de Juif, qu'il foula aux pieds, & en même temps un page du grand-seigneur lui mit un turban sur la tête; & le dépouillant de la robe juive de drap noir, le revêtit d'une autre, dont sa hautesse lui faisoit présent. En cet état il parut devant le sultan, qui le nomma *Agi Mehemed Efendi*, c'est-à-dire, *l'estimé docteur Méhemet*; il le fit capigi-bachi, & lui donna cinquante écus de pension par mois. Ce renégat voulut faire passer cette action pour une feinte nécessaire, afin de se maintenir dans l'esprit des Juifs; mais bientôt après il commença à prêcher en public le mahométisme; & pendant cinq années il excita plusieurs Juifs à prendre le turban comme lui. Enfin le temps étant venu, non de la rédemption des Juifs, mais de la perte de Sévi, le grand-seigneur, qui eut avis qu'il ne laissoit pas de faire secretement des fêtes avec les Juifs, commanda qu'on le conduisît au château de Dulcigno dans la Morée, où il mourut avec sa femme le 10 septembre 1676, âgé de 50 ans. * La Croix, *en ses mémoires*, 2 *part.*

SEVIGNÉ (Françoise-Marguerite de) fille de HENRI, marquis de Sevigné, d'une très-ancienne maison de Bretagne, & de *Marie* de Rabutin, dame de Chantal & de Bourbilly, &c. a été dans le siécle dernier aussi connue par la beauté de son esprit, qu'elle étoit distinguée par sa naissance, & par les autres dons de la nature. Le bruit de sa beauté, de sa sagesse & de son esprit, l'avoit déja précédée à la cour, lorsque madame de Sevigné sa mere l'y mena en 1663, pour la premiere fois. La cour de Louis XIV étoit alors le centre des plaisirs : mademoiselle de Sevigné y plut, & représenta divers personnages dans plusieurs ballets & fêtes qui furent donnés en présence du roi, & par son ordre en 1663, 1664 & 1665. Elle fut mariée le 27 janvier 1669, à *François* Adhemar de Monteil, comte de Grignan, chevalier des ordes du roi, lieutenant général au gouvernement de Provence, & des armées de sa majesté. Peu de temps après, le service du roi appella M. de Grignan en Provence, où il a presque toujours commandé en l'absence de M. le duc de Vendôme, qui en étoit gouverneur. Madame de Grignan fut obligée de l'y suivre, & d'y faire de fréquens voyages qui ont donné lieu en partie à ces lettres si spirituelles & si délicatement écrites de madame de Sevigné sa mere, dont M. le chevalier Perrin, connu par la délicatesse de son gout, a donné une édition en 1734, à Paris en 4 volumes *in*-12, qui depuis ont été suivis de deux autres. *Cherchez* RABUTIN & GRIGNAN. Madame de Grignan est morte le 13 août 1705.

SEVILLE, sur le Guadalquivir, ville d'Espagne, capitale de l'Andalousie, avec archevêché, est nommée par les anciens auteurs, *Hispalis ad Bætim*, *Hispal* & *Ispalis*. Cette ville, qui est très-ancienne, est la plus considérable d'Espagne après Madrid, & l'une des plus riches & des plus marchandes de l'Europe. Les Maures la prirent avec le reste du pays en 713, & la garderent durant 534 ans, jusqu'au 22 décembre 1248, que Ferdinand III, roi de Léon & de Castille, la leur enleva après un siége de seize mois. L'enceinte de Séville est presque ronde, & enferme divers magnifiques palais, de belles églises, & de grandes places qui ont toutes des fontaines, dont les eaux sont apportées par des aqueducs de cinq ou six lieues loin de la ville. L'archevêque a 80000 écus romains de revenu; mais quand il n'est pas cardinal, le roi en prend la moitié. Son chapitre a plus de 150000 écus de rente; & quatre chanoines ont le privilége d'être vêtus en cardinaux. L'église métropolitaine qui est la plus grande de toute l'Espagne, a cent soixante & quinze pas de long, & quatre-vingts de large, avec des chapelles tout à l'entour, un beau chœur, une riche sacristie, & un clocher très-haut, où l'on compte vingt-quatre grosses cloches. Il y a encore à Séville université, inquisition, & un lieu où l'on bat la monnoye, appellé *la tour de l'or.* Seville & Ségovie sont les seules villes d'Espagne où l'on fabrique des piéces d'or & d'argent. Les voyageurs y admirent la propreté du lieu où les marchands s'assemblent pour parler des affaires de leur négoce. Il y a un très-grand nombre de colléges & de maisons religieuses, avec sept portes. On passe par celle de Triana un grand pont de bateaux, qui conduit dans un très-beau fauxbourg de même nom, où les curieux trouvent de quoi se satisfaire. On admire plusieurs raretés à Séville; & c'est en ce sens que les Espagnols disent : *Qui no ha visto Sevilla, no ha visto maravilla.* * Rodrigue Caro, *antiquit. de Sevilla.* Alonso Morgado, *hist. de Sevil.* Merula, *descript. Hispan.* Mariana, *bibliot. script. Hispan.*

CONCILES DE SÉVILLE.

L'église de Séville a eu des prélats illustres, entre lesquels les saints freres Léandre & Isidore ont été des plus renommés. Ils ont tous deux célébré un concile en cette ville, le premier en 590, & le second en 619. De celui-là nous avons trois canons, adressés à Pesage, évêque d'Astigi & de l'autre, nous en avons treize.

Il y a aussi en Espagne SEVILLA *la Vieja*, qui est une ville ruinée d'Andalousie, près de Séville. Elle a été la patrie de Silius *Italicus*, selon quelques-uns qui l'ont dit sans fondement, & celle des trois empereurs, Trajan, Adrien & Théodose l'*Ancien*, selon Moralès, Mariana, &c. Les anciens l'ont nommée *Italica*.

SÉVILLE, que les Espagnols nomment ordinairement *Sevilla del Oro*, ville de l'Amérique septentrionale, dans la Jamaïque, avec un port sur le golfe du Mexique. Elle est peu considérable, & depuis quelques années a été prise par les Anglois sur les Espagnols, qui en étoient les fondateurs.

SEVIN (François) né dans le diocèse de Sens, fit la plus grande partie de ses études à Paris. Il y entra en 1699 au séminaire des Trente-trois, où il fit sa philosophie, & prit le dégré de maître-ès-arts. M. Fourmont l'aîné, étant entré quelques années après dans la même maison, leur gout mutuel pour l'étude des meilleurs auteurs Grecs & Latins, ne tarda pas à former entr'eux une liaison étroite qui a duré toute la vie de l'un & de l'autre. Ils lurent ensemble les poëtes, & quelques autres auteurs; & pour ne pas manquer aux exercices communs de la communauté, ils passoient souvent ensemble une partie des nuits dans cette lecture. On s'en apperçut; on en fit des reproches; on sépara les deux jeunes gens, dont les chambres avoient été jusque-là proche l'une de l'autre : mais l'amour de l'étude fut assez ingénieux pour leur faire trouver le moyen de se réunir assez fréquemment. Ce commerce apperçu de nouveau, fut presque regardé comme scandaleux, & le supérieur ordonna à M. Fourmont & à M. Sevin de sortir de la communauté. M. Fourmont s'étant retiré au collége de Montaigu, M. l'abbé Sevin lui rendit librement de fréquentes visites; & ils continuerent de concert, avec plus d'ardeur que jamais, l'étude des meilleurs poëtes & orateurs Grecs. C'est à quoi se bornerent leurs premiers travaux littéraires. M. Sevin ne voulut pas suivre son ami dans l'étude que celui-ci avoit embrassée de l'hébreu & des autres langues orientales. Dans la lecture qu'ils entreprirent d'Anacréon, ils s'attacherent à montrer par des notes critiques, que le texte de ce poëte n'avoit été jusque-là ni bien rétabli, ni par conséquent bien entendu. M. Sevin acquit vers le même temps la protection & l'estime même de M. l'abbé Bignon, qui n'a cessé depuis de lui donner des témoignages de son amitié & de sa bienveillance. M. Sevin étoit digne de l'une & de l'autre par la dou-

ceur de ses mœurs, l'excellence de son caractére, & son érudition qui a été très-grande. En 1709, il fit paroître une *Dissertation sur Ménès, ou Mercure, premier roi d'Egypte, contre le systême de Marsham & de Bochart*; à Paris, chez Jean Musier, *in*-12. Tout est savant & curieux dans cet écrit; il eut néanmoins quelques adversaires; & l'année suivante, l'auteur répondit à leur critique. En 1711, M. Sevin fut admis dans l'académie royale des inscriptions & belles-lettres, en qualité d'éleve: il passa à la place d'associé en 1714, & à celle de pensionaire en 1726. Dès 1718, il fut pourvu du prieuré de l'Enfourchure, ou Dimont, ordre de Grammont, diocèse de Sens. Vers 1717, sa majesté ayant pris le dessein de faire rechercher dans le Levant tous les manuscrits grecs & autres, qui pouvoient enrichir sa bibliothéque, M. l'abbé Sevin & M. l'abbé Fourmont, frere de celui dont on a parlé, furent chargés de l'exécution de ce projet. Ils arriverent l'un & l'autre à Constantinople au mois de décembre 1728. Dès le mois suivant, M. Fourmont passa en Morée: mais M. l'abbé Sevin, qui étoit d'une complexion extrêmement foible & délicate, ne put le suivre dans ses courses. Il n'en travailla pas avec moins de zèle, à Constantinople & aux environs, à répondre aux intentions de sa majesté. Il recueillit tout ce qu'il put, & établit de sures correspondances pour se procurer dans la suite ce qu'il ne put obtenir alors. Nous renvoyons pour le détail, à la Relation de son voyage qui a été imprimée dans le tome septiéme des *Mémoires de l'Academie des inscriptions & belles-lettres*, pag. 334 & suivantes de la partie historique de ce volume. Il suffit de dire, qu'il a rapporté en France, environ six cens manuscrits, & que les correspondances qu'il avoit établies dans toutes les différentes provinces de l'Orient, en ont procuré depuis plusieurs autres. M. Sevin revint en France en 1730. Au mois de mai 1737, on lui donna la place de garde des manuscrits de la bibliothéque du roi, que la mort de M. l'abbé de Targny laissoit vacante. M. Sevin n'en jouit pas long-temps, étant mort en 1741. Son éloge historique a été lu dans une assemblée publique de l'académie des belles-lettres. Les *Mémoires* de cette académie contiennent les écrits suivans de M. l'abbé Sevin. 1. Dans le tome III. Corrections de quelques endroits d'Hésiode & d'Anacréon. Conjectures sur un passage des hymnes qui portent le nom d'Orphée; sur Evhemere; sur saint Clément d'Alexandrie, &c. Dissertation où l'on examine si le tableau attribué à Cebès est véritablement de cet auteur. Examen de la restitution d'un passage de Pline, proposée par quelques savans. Recherches sur l'histoire d'Assyrie, premiere & seconde parties. 2. Dans le tome IV. Recherches sur la vie & les ouvrages de Juba le jeune, roi de Mauritanie. 3. Dans le volume V. Eclaircissemens sur les nourices de Bacchus. Conjectures sur quelques endroits de divers auteurs Grecs & Latins Remarques sur quelques passages de Pétrone, de Cornélius Severus, de Suidas & d'Hesychius. Recherches sur les rois de Lydie. 4. Dans le volume VI. Recherches sur Hécatée de Milet. Recherches sur l'histoire de la vie & des ouvrages de Nicolas de Damas. 5. Dans le VII vol. Relation de son voyage littéraire fait dans le Levant, par ordre du roi ( Louis XV, ) dans les années 1729 & 1730. 6. Dans le tome VIII. Recherches sur la vie & les ouvrages d'Evhémere. Recherches sur la vie & les ouvrages de Phylarque. Recherches sur la vie & les ouvrages de Calisthène. Recherches sur la vie & les ouvrages de Tyrtée. 7. Dans le vol. IX. Recherches sur l'Histoire de Carie. 8. Dans le tome X. Recherches sur la vie & les ouvrages d'Archiloque. Mémoire sur la vie & les ouvrages de Panætius. Recherches sur la vie & sur les ouvrages de Thrasylle. 9. Dans le tome XII. Recherches sur les rois de Pergame; en trois parties. Recherches sur les rois de Bithynie; premiere partie. 10. Dans le tome XIII. Recherches sur la vie & les ouvrages de Philiste. Recherches sur la vie & les ouvrages de Jerôme de Cardie. Recherches sur la vie & les ouvrages d'Athénodore. 11. Dans le tome XIV. Observations sur le texte de Pausanias. Recherches sur la vie & les ouvrages de Charon de Lampsaque. Recherches sur la vie & les ouvrages de Théophane. 12. Dans le tome XV. Recherches sur les rois de Bithynie; seconde partie.

SEULPHE, archevêque de Reims, & légat du saint siége, fut ministre d'état du temps du roi Charles *le Simple*, & des rois Robert & Raoul. Ce fut à lui & à Herbert comte de Vermandois, que Raoul donna le commandement de l'armée qu'il envoya contre les Normands, que Seulphe obligea en 923, de faire la paix avec le roi, & de renouveller l'alliance. Peu auparavant il avoit sacré Emme, femme du roi Raoul, dans l'église de Reims, où il couronna cette reine, en qualité d'archevêque & de premier ministre. La même année le pape Jean X lui envoya le *pallium*, qui étoit alors la plus grande marque de distinction dans l'église; car la pourpre du cardinalat n'étoit pas encore en usage. Sur quoi il faut remarquer que le pape ne donnoit point le *pallium* aux archevêques de Reims, qu'il ne leur donnât en même temps le titre de légat apostolique: ce qui a fait que ces archevêques se sont qualifiés depuis légats nés du saint siége. Seulphe mourut l'an 925. * Le comte d'Auteuil, *des ministres d'état*.

SEVRE ou la SEURE, en latin *Separa*, riviere de France dans le Poitou. La Sevre Nantoise arrose le Poitou, & se jette dans la Loire près de Nantes en Bretagne. La Sevre Niortoise, qui a sa source près de Saint-Maixant, passe à Niort, & se décharge dans l'Océan près de Marans.

SEURE, ville, *cherchez* BELLEGARDE sur la Saône.

SEXAGESIME, huitiéme dimanche avant Pâque, *voyez* CARESME.

SEXTUS, médecin de la secte des Empyriques, dans le II siécle, sous l'empire d'Antonin *le Débonnaire*, écrivit des livres contre les mathématiciens, & trois des opinions des Pyrrhoniens. On a cru qu'il étoit le même que Sextus *de Cheronée*, petit-fils de Plutarque; & qu'il a été l'un des précepteurs d'Antonin *le Philosophe*, comme Jules Capitolin le remarque expressément dans la vie de ce prince. Mais si ce sentiment est véritable, il ne faut pas croire qu'il ait composé un traité *de medicina animalium*, qu'on lui attribue, & qui est un ouvrage d'un Platonicien. * Vossius, *de philosoph. c.* 12.

SEXTUS, auteur qui a vécu dans le second siécle, & a écrit un traité de la résurrection, dont Eusebe fait mention, *l.* 5 *hist. c.* 27.

SEXTUS, philosophe de la secte de Pythagore, laissa, dit-on, un traité intitulé, *Enchiridion Sententiarum*. Le célébre Rufin, prêtre de l'église d'Aquilée, traduisit ce traité du grec en latin, & le publia sous le nom de saint Sixte, pape & martyr. Outre que l'ouvrage contient en lui-même beaucoup de maximes judicieuses, le nom respectable sous lequel on le donna, le fit recevoir avec avidité. Saint Augustin y fut trompé d'abord comme les autres; il crut le livre un ouvrage du pape saint Sixte; & lorsque dans la suite les Pélagiens s'en servirent contre lui pour soutenir leurs erreurs, il se contenta d'expliquer les passages qu'on lui objectoit, sans penser à rejetter le témoignage d'un auteur qu'il respectoit. Ce ne fut que dans ses rétractations qu'il se crut obligé d'avertir le lecteur qu'il avoit lu que ce Sixte n'étoit pas le saint pape de ce nom, mais un philosophe païen. C'étoit sans doute dans l'épître de saint Jerôme à Ctesiphon; car personne n'avoit fait avant lui cette découverte: cependant il n'y a pas lieu de croire que ces sentences soient d'un philosophe païen. Le pape Gélase les donne à un chrétien prévenu des sentimens erronés que Pélage a débités dans la suite sur le libre arbitre. En effet cet ouvra-

ge est rempli de passages de l'écriture. On l'a inféré dans la bibliothéque des peres, & réimprimé plusieurs fois. Les meilleures éditions sont celles d'Amsterdam 1688, avec les opuscules mythologiques, physiques & morales de Thomas Gale, & celle de Leipsick 1725, par les soins de M. Sieber Allemand, qui a publié ces sentences sous le nom de *Sixte II*, pape & martyr, qu'il prétend en être le véritable auteur, ce qu'il tâche de prouver. Cette édition est un *in*-4° d'environ 400 pages. * D. Gervaise, *vie de Rufin, t.* 1, *p.* 737. D. Ceillier, *hist. des aut. sacr. & ecclés. t.* 3, &c.

SEXTUS, Africain, est auteur d'une chronologie, & d'un ouvrage en 9 livres, intitulé κεστῶν, qu'il dédia à Alexandre, fils de Mammée. * Vossius, *de philos. & phil. sect.*

SEXTUS POMPONIUS, *cherchez* POMPONIUS.

SEXTUS RUFUS, personnage consulaire dans le IV siécle, & vers l'an 364, composa un abrégé de l'histoire du peuple Romain, qu'il dédia à l'empereur Valens. Cet ouvrage intitulé, *Breviarium historiæ romanæ*, s'étant trouvé fort corrompu, fut corrigé sur divers manuscrits, par Jean Cuspinien. Raphaël Volaterran dit que le véritable nom de cet écrivain étoit *Festus Rufus*. Blondus, Marlien & quelques autres ont cru qu'un Sextus Rufus, vivant du temps de Dioclétien, avoit laissé une description de Rome; s'ils ne se trompent pas, c'est un écrivain différent de l'auteur de l'abrégé. * *Consultez* Vossius, *de hist. lat. l.* 2, *c.* 8.

SEXTUS AURELIUS VICTOR, *cherchez* AURELIUS VICTOR.

SEXTUS AB HEMMENGA, *cherchez* SIXTE.

SEXTUS JULIUS FRONTIN, *cherchez* FRONTIN.

SEXTUS POMPEIUS FESTUS, *cherchez* FESTUS.

SEYDE, ville de la Phénicie en Syrie, *cherchez* SIDON.

SEYMOUR, maison considérable en Angleterre, dont sont issus les ducs de Sommerset, les marquis & comtes de Hertford & les barons de Beauchamp, descend de

I. Jean Seymour de Wolfhall, dans le comté de Wilton, chevalier, mort le 21 décembre 1536, qui eut entre autres enfans d'*Elizabeth*, fille de *Henri* Wenthworth de Nettelsted sa femme, Edouard, qui suit; *Jeanne*, troisiéme femme de *Henri* VIII, roi d'Angleterre, mariée le 20 mai 1536, morte le 14 octobre 1537; *Henri*, mort sans enfans de *Barbe*, fille de *Thomas* Morgan; *Thomas*, baron de Sudlei, amiral d'Angleterre, chevalier de la jarretiere, qui épousa *Catherine* Parre, veuve de *Henri* VIII, roi d'Angleterre, dont elle avoit été la sixiéme femme, morte en 1548, & *dont il sera parlé ci-après* en l'article d'EDOUARD son frere aîné; *Elizabeth*, mariée, 1. à *Antoine* Ougthred, chevalier: 2. à *Grégoire*, baron de Cromwel: 3. à *Jean* Paulet; & *Dorothée* Seymour, qui épousa *Clément* Smith, chevalier.

II. Edouard Seymour, vicomte de Beauchamp en 1536, comte de Hertford en 1537, protecteur du royaume d'Angleterre, sous le roi Edouard VI, baron d'Angleterre, duc de Sommerset en 1547, chevalier de la jarretiere, &c. *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*, eut la tête tranchée le 24 janvier 1552. Il avoit épousé 1. *Catherine*, fille de *Guillaume* Fillol de Woodland: 2. *Anne*, fille d'*Edouard* Stanhope de Shelford, morte en 1587, dont il eut entre autres enfans, Edouard Seymour, II du nom, qui suit; *Henri*, mort sans postérité de *Jeanne* Perci, fille de *Thomas*, comte de Northumberland; *Anne*, mariée 1. à *Jean* Dudlei, comte de Warwic: 2. à *Edouard* Umpton, chevalier; *Marguerite* & *Jeanne*, mortes sans alliance; *Marie*, alliée 1. à *André* Rogers: 2. à *Henri* Peyton, & *Elizabeth* Seymour, seconde femme de *Richard* Knightlei de Faussai.

III. Edouard Seymour, II du nom, comte de Hertford, baron de Beauchamp, mort en avril 1621, avoit épousé 1. *Catherine* Grei, fille de *Henri*, duc de Suffolc: 2. *Françoise* Howard, fille de *Guillaume*, baron d'Effingham, morte le 14 mai 1598: 3. *Françoise* Howard, fille de *Thomas*, vicomte de Bindon. Du premier lit sortirent entre autres enfans, Edouard Seymour, III du nom, qui suit; & *Thomas* Seymour, mort sans postérité d'*Isabelle*, fille d'*Edouard* Onleze de Cate-bi.

IV. Edouard Seymour, III du nom, baron de Beauchamp, mort en 1618, avant son pere, avoit épousé *Honorée*, fille de *Richard* Rogers de Brianston, dont il eut Edouard, IV du nom, qui suit; Guillaume, qui continua la postérité, *rapportée après celle de son frere aîné;* François, qui a fait *la branche de* Trowbridge, *rapportée ci-après;* & *Honorée* Seymour, mariée à *Ferdinand* Dudlei, chevalier des Bains.

V. Edouard Seymour, IV du nom, mort avant son pere, épousa *Anne* Sackville, fille de *Robert*, comte de Dorset, dont il eut *Edouard*, & *Anne* de Seymour, morts en enfance.

V. Guillaume Seymour, fils puîné d'Edouard, III du nom, baron de Beauchamp, fut comte, puis marquis de Hertfort en 1640, chevalier de la jarretiere, & duc de Sommerset en 1660, & mourut le 24 octobre de la même année. Il avoit épousé 1. *Arabelle* Stuart, fille de *Charles*, comte de Lenox, morte en 1615: 2. *Françoise* Devereux, fille de *Robert*, comte d'Essex, dont il eut entre autres enfans Henri, qui suit; *Jean*, duc de Sommerset après la mort de son neveu, mort en avril 1675, sans laisser de postérité de *Sara*, fille de *Richard* Alston, chevalier; *Françoise*, mariée 1. à *Robert*, comte de Molineux: 2. à *Thomas*, comte de Southamptom: 3. à *Conyer*, baron d'Arcie; *Marie*, alliée à *Heneage*, comte de Weinchelsei; & *Jeanne* Seymour, qui épousa *Charles*, baron Clifford de Landsboroug, morte le 3 novembre 1679.

VI. Henri Seymour, baron de Beauchamp, mourut avant son pere, à l'âge de 28 ans, ayant eu entr'autres enfans de *Marie*, fille d'*Artus*, baron Capel, Guillaume, qui suit; & *Elizabeth* Seymour, mariée en 1676, à *Thomas* Bruce, comte d'Ailesburi.

VII. Guillaume Seymour, duc de Sommerset, marquis de Hertford, baron de Beauchamp, &c. mourut sans alliance le 12 décembre 1671. Son oncle *Jean* lui succéda, *ainsi qu'il a été remarqué.*

*Branche des barons de Trowbridge, depuis ducs de* Sommerset.

V. François Seymour, troisiéme fils d'Edouard Seymour, III du nom, baron de Beauchamp, fut créé baron de Trowbridge en 1640, & mourut le 12 juillet 1664. Il avoit épousé 1. *Françoise*, fille & héritiere de *Gilbert*, baron d'Arlington: 2. *Catherine*, fille de *Robert* Lée de Bilslei, dont il eut Charles, qui suit; & *Françoise* Seymour, mariée à *Guillaume* Ducie de Toxtwort.

VI. Charles Seymour, baron de Trowbridge, mort en août 1665, avoit épousé 1. *Marie*, fille & héritiere de *Thomas* Smith de Solei: 2. *Elizabeth*, fille de *Guillaume*, baron d'Allington. Du premier lit vint entr'autres enfans, *Françoise*, mariée à *Georges* Hungerford de Cadenham. Du second lit sortirent entr'autres, *François*, baron Seymour de Trowbridge, duc de Sommerset, né le 17 janvier 1657, tué en 1678; & Charles, qui suit.

VII. Charles Seymour, duc de Sommerset, chevalier de la jarretiere, &c. a épousé le 30 mai 1682, *Elizabeth* Perci, veuve de *Henri* Cavendish, comte d'Ogle, & fille de *Josselin*, comte de Northumberland, dont un fils né en 1687. * Imhoff, *histoire généalogique des pairs d'Angleterre.*

SEYMOUR (Edouard) étoit frere de *Jeanne* Seymour, épouse de *Henri* VIII, roi d'Angleterre, après la mort d'Anne de Boulen; & par cette alliance, oncle d'Edouard VI, fils de sa sœur, & de Henri VIII. Edouard VI ayant été proclamé roi, & déclaré chef de l'église anglicane, quoiqu'il fût en bas âge, Seymour se fit créer duc de Sommerset, tuteur du roi, &

protecteur du royaume en 1547. Cette dignité le rendit maître de l'état,& lui donna un pouvoir absolu sur le spirituel & sur le temporel du royaume. Le roi Henri VIII avoit ruiné plusieurs monasteres; mais il n'avoit pas touché à un grand nombre d'églises bâties par ses prédécesseurs. Le nouveau protecteur fit dessein de les détruire entierement, & imposa silence aux évêques & aux pasteurs catholiques, pour donner pouvoir aux sectateurs de Luther & de Zuingle de prêcher leurs hérésies au peuple. Il chercha aussi tous les moyens de gagner l'esprit du roi Edouard, dont il avoit la conduite & l'autorité entre les mains, afin qu'étant devenu majeur, il approuvât les changemens que son oncle auroit faits dans la religion. Il avoit un frere, nommé Thomas Seymour, pourvu de la charge d'amiral, lequel après la mort de Henri VIII, épousa *Catherine* Parre, sixiéme femme de ce roi. Ayant eu quelque différend avec lui, il résolut de le perdre, & suborna des calomniateurs, qui le firent condamner en 1549, à avoir la tête tranchée, pour avoir, dit-on, attenté sur la personne du roi. Mais enfin, Jean Dudlei, comte de Warwick, attira à son parti les plus puissans du royaume, & accusa le protecteur d'abuser de son autorité au préjudice de l'état. Après l'avoir mis en prison, il l'obligea de quitter la qualité de protecteur, & l'an 1552, il lui fit couper la tête. * Sanderus, *hist. du schisme d'Angl.*

SEYMOUR (Anne, Marguerite & Jeanne) trois sœurs illustres par leur science en Angleterre, dans le XVI siécle, étoient filles d'Edouard, ainsi qu'il a été remarqué ci-dessus. Elles composerent cent quatre distiques latins sur la mort de la reine de Navarre, Marguerite de Valois, sœur de François I, qui furent traduits en françois, en grec, en italien, & imprimés à Paris en 1551, sous le titre de *Tombeau de Marguerite de Valois, reine de Navarre.* Ces filles ont été louées par Ronsard & par Nicolas de Herberay, sieur des Essars, auteur de la version françoise des *Amadis des Gaules.* * Bayle, *dict. crit. édition de* 1702.

SEYSSEL (Claude de) archevêque de Turin, né à Aix en Savoye, ou, selon d'autres, à Seyssel, petite ville du Bugei, fut maître des requêtes, & conseiller du roi Louis XIII, dont il écrivit l'histoire depuis l'an 1498, jusqu'en 1515. Il assista au nom de ce prince au concile de Latran, sous Léon X, & fut nommé en 1510, à l'évêché de Marseille, où il reçut le roi François I & la reine Claude, son épouse. En 1517, il fut fait archevêque de Turin, où il avoit autrefois professé le droit avec un applaudissement universel. Il mourut le 31 mai 1520, & laissa un livre contre les Vaudois; un traité de la providence; de la dignité de roi; *de triplici statu viatoris*, au pape Léon X; des commentaires sur l'évangile de S. Luc; & sur le droit civil. Il traduisit aussi en françois l'histoire ecclésiastique d'Eusebe de *Césarée*, Thucydide, Appien *Alexandrin*, Diodore de *Sicile*, Xenophon, Justin, les œuvres de Séneque, &c. Il a aussi composé plusieurs ouvrages qui servent à illustrer l'histoire moderne. L'an 1566, parut à Basle son *Speculum Feudorum:* en 1540 & en 1557, on imprima à Paris son traité intitulé, *la loi Salique des François*, qui, selon Chantereau le Fevre, est le premier où la loi Salique ait été alléguée au sujet du droit de la couronne de France, ceux qui l'ont précédé n'ayant allégué que l'ancienne coutume du royaume. On publia aussi à Paris en 1519, 1540 & 1548, sa *grande monarchie de France*, qui a paru plusieurs fois en latin de la traduction de Sleidan, & où l'auteur soutient une opinion fort extraordinaire dans un conseiller de nos rois, qui est que l'état de ce royaume est mixte, & que le roi est dépendant du parlement. Enfin, il donna lui-même l'an 1508, à Paris, l'histoire de Louis XII, qui a été réimprimée plusieurs fois, & où l'on trouve des faits très-curieux: & comme pour suppléer à ce qui y manquoit, il publia en 1510, la relation de la célebre bataille d'Agnadel. Philibert Pingon a fait son éloge, *in Augusta Taurinorum.* * Chassaneus, *catalog. de la gloire du monde*, part. 10. Ughel, *des archevêques de Turin, t. IV.* Sainte-Marthe, *en la France chrét. t. II, p.* 665 & 669. Antoine du Verdier, *en sa biblioth. p.* 149, &c.

De la famille de ce prélat, il y a eu plusieurs chevaliers de l'ordre de l'Annonciade; savoir, en 1438, Jean de Seyssel, seigneur de Barjat, de la Rochette, &c. maréchal de Savoye, & lieutenant général de Bresse. En 1465, Claude de Seyssel, seigneur d'Aix, aussi maréchal de Savoye. En 1618, Bertrand de Seyssel, baron de Serra & du Chastellard, colonel d'infanterie, & cornette blanche de la noblesse de Savoye, & capitaine de cinquante hommes d'armes. Une branche de Seyssel prit le nom de la Chambre, *voyez* LA CHAMBRE.

SEYTRES-CAUMONT, maison ancienne, dont nous rapporterons ici la généalogie depuis

I. Guillaume de Seytres, seigneur du Puy-Saint-Martin en Dauphiné, &c, vivoit en 1180. Il épousa *Marie* de Clavayson, dont il eut Geraud de Seytres, qui suit; *Pons* de Seytres qui se maria: on ignore le nom de sa femme: on sait seulement qu'il fut pere de *Bernard*, chanoine de l'église de Romans, qui vivoit en 1309; & de *Petronille*, *Fanastave*, *Agnès* & *Marguerite*.

II. Geraud de Seytres, I du nom, épousa en 1230, *Petronille* de Montault, fille de *Jean* seigneur de Montault: il fit plusieurs donations aux abbayes de Bonlieu, de Soyon & d'Ayguebelle. Ses enfans furent Geraud II de Seytres, qui suit; & quelques filles.

III. Geraud de Seytres, II du nom, épousa en 1273, *Garsende* de Sablieres, dont il eut plusieurs enfans, Arnaud de Seytres, qui suit; *Hugues* de Seytres, prieur de Chabrillan; *Guillaume* de Seytres, archiprêtre de Sauson; *Portiere* de Seytres, femme de *Perrinet* de Montrond, chevalier en 1322; *Guillemette*, *Alisée*, *Guionette*, & *Julienne*, religieuses dans l'abbaye de Bonlieu.

IV. Arnaud de Seytres épousa en 1336, *Alix* de Mornas, fille de *Guillaume* de Mornas, chevalier, qui le rendit pere d'Etienne de Seytres, qui suit; & de *Garsende* de Seytres, femme de *Guillaume* des Marais, chevalier.

V. Etienne de Seytres, capitaine gouverneur de la ville & château de Montelimar. En 1360, il donna cinquante florins d'or pour la bâtisse des murailles de la ville de Montelimar, sur lesquelles se voient encore ses armes. Il se maria 1. avec *Maragde* de Livend, qui mourut sans enfans: 2. avec *Marguerite* de Saillans, qui mourut sans laisser de postérité: 3. avec *Bonne* de Gotafred, fille de *Damien* de Gotafred, seigneur de Molard, dont il eut *Louis* de Seytres, mort en bas âge; *Jean* de Seytres, qui épousa *Catherine* Guillot, dont il n'eut qu'une fille, nommée *Philippine*, mariée à *Charles* de Seytres, seigneur de Nouesan, son cousin; Antoine de Seytres, qui suit; *Rostaing* de Seytres, chevalier de Rhodes; *Damien* de Seytres, doyen de Montelimar, prevôt de saint Apollinaire de Valence, archidiacre d'Aix en Provence; *Catherine* de Seytres, mariée en 1403, avec *Jean* de Genas, chevalier, fils de *Guillaume* de Genas, & de *Jeanne* de Sales; & *Amoureuse* de Seytres, qui épousa *Jean* de Genas, chevalier, son fils, en 1410.

VI. Antoine de Seytres épousa en 1406 *Marete* de l'Eperon, dont il eut Jean de Seytres, qui suit.

VII. Jean de Seytres épousa l'an 1441 *Delphine* Spifame, dame de Caumont, dont il eut 1. Olivier de Seytres, seigneur de Caumont, qui suit; 2. *Guillaume* de Seytres, chevalier de Rhodes, commandeur du Poët-Laval, bailli de Manosque, mentioné en 1508 dans le testament de son frere; 3. *Pierre* de Seytres, chanoine de Valence, aumônier du roi Louis XI, par lettres datées de Senlis le 14 février 1473, protonotaire apostolique, camerier d'honneur du pape Léon X, prévôt de Cavaillon; 4.

*Charles* de Seytres, seigneur de Nouesan & de Château-Ruthier en Dauphiné : il fut lieutenant de la compagnie d'ordonnance du duc de Valentinois, & maître d'hôtel du dauphin : il épousa *Philippine* de Seytres, sa cousine, dont il eut *Josserand* de Seytres, seigneur de Nouesan, & de Montolion & de la Bastide ; *Claude*, qui de son mariage avec *Marguerite* de Xélieu eut *Alain* de Seytres, seigneur de Nouesan, &c. dont une fille fut mariée dans la maison de Mons-Savasse en Dauphiné ; 5. *Catherine* de Seytres, femme de *Nicolas* seigneur de Caromb, en 1463 ; 6. *Eléonore* de Seytres épousa *Jean* de Pellegrin, chevalier, en 1466 ; 7. *Polixene* de Seytres épousa *Jean* de Merles, chevalier, en 1467 ; 8. *Marguerite* de Seytres épousa en 1472 *Gilles* de Berton, seigneur de Crillon ; 9. *Perrette* de Seytres épousa *Pierre* de Bisquis ou Bischeriis, conseigneur de Caderousse, en 1473 ; & 10. *Louise* de Seytres, religieuse de Sainte Claire à Aix.

VIII. Olivier de Seytres, seigneur de Caumont, &c, épousa en 1482, *Jeanne* de Galean, dont il eut Balthasar de Seytres, seigneur de Caumont, qui suit ; *Gillette* de Seytres, mariée en 1504, avec *Aymard* d'Urre, seigneur de Teyssieres & de Venteyrol ; *Delphine* de Seytres, qui épousa *François* de Moreton, seigneur de Chabrillan, en 1506 ; *Anne* de Seytres, abbesse de S. Laurent d'Avignon, ordre de S. Benoît.

IX. Balthasar de Seytres, seigneur de Caumont, épousa *Catherine* de Mayaud-d'Eguilles, dont il eut Louis de Seytres, seigneur de Caumont, qui suit ; *Antoine* de Seytres, seigneur de Verquieres, qui épousa *Sibylle* de François, dame de Châteauneuf-les-Martignes, & qui fit *la branche des marquis de* Vaucluse, qui est éteinte depuis 1746 ; *Marguerite* de Seytres, mariée en 1549, avec *Gaspard* de Thomas, seigneur de la Garde & de Sainte-Marguerite ; *Blanche* de Seytres, femme de *Louis* de Rouvillast, seigneur de Barroux, en 1550 ; *Philippine* & *Françoise* de Seytres, religieuses à S. Laurent d'Avignon ; *Louise* de Seytres épousa en 1558, *Jean-Louis* de Martine, seigneur de Courtilles, & du Villars, gouverneur de la principauté d'Orange.

X. Louis de Seytres, I du nom, chevalier de l'ordre du roi très-chrétien en 1560, & de celui du pape en 1574, épousa en 1568, *Marguerite* de Berton-Crillon, dont il eut Gaspard de Seytres, seigneur de Caumont, qui suit ; *Gilles* de Seytres, évêque de Toulon en 1599 ; *Christophe* de Seytres, chevalier de Malte en 1584, & ensuite bailli de Manosque ; *Henri* de Seytres, qui épousa *Gabrielle* de Valavoire, dont il eut des enfans, & entr'autres, *François* de Seytres, chevalier de S. Jean de Jérusalem, commandeur de Sainte-Luce, & connu sous le nom de *Bailli de Caumont*, fameux par ses entreprises sur mer, ambassadeur de sa religion auprès de sa sainteté ; cet *Henri* fit la branche des seigneurs de *Piedvert* qui est éteinte ; *Richarde* de Seytres, qui prit alliance avec ..... de Cabassol du Réal, conseigneur de Barbantane ; *Françoise* de Seytres, qui épousa 1. en 1574, *Louis* de Perussis, conseigneur de Caumont : & 2. *Jean* de Fortia, seigneur de Montréal ; *Marguerite* de Seytres ; *Silvie* de Seytres ; *Emilie* de Seytres, femme de *Melchior* de Seytres, seigneur de Châteauneuf-les-Martignes, en 1594 ; *Catherine*, & *Jeanne* de Seytres, religieuses de Ste Claire à Avignon.

XI. Gaspard de Seytres, seigneur de Caumont, perdit un bras au siége de la Breoule en 1586. Il servoit alors dans l'armée du duc d'Epernon, avec le brave Crillon son oncle, chevalier des ordres du roi, mestre de camp du régiment des Gardes Françoises. Il épousa *Susanne* d'Obrecht en 1592, dont il eut Louis de Seytres II du nom, qui suit ; *Magdeléne* de Seytres, femme de *François* de Granolachs, seigneur de Saint-Martin en 1628 ; *Blanche* de Seytres épousa en 1611, *Henri* de Panisse ; *Marguerite* de Seytres épousa en 1631, *Louis* de Varadier des seigneurs de Saint-Andiol ; *Louise*, & *Sybille* de Seytres, religieuses à Ste Claire à Avignon.

XII. Louis de Seytres, II du nom, seigneur de Caumont & de Verquieres, élu de la noblesse du comtat d'Avignon en 1640, épousa *Louise-Françoise* de Grillet-Peruzzi, dame en partie de Caumont, dont il eut *Paul* de Seytres, seigneur de Caumont, &c, qui épousa en 1538, *Louise* de Fortia de Montréal, & mourut sans laisser de postérité, en 1705 ; *Charles-François* de Seytres, chevalier de Malte en 1640, périt au naufrage des galeres de France aux côtes de Sardaigne en 1653 ; Louis-François de Seytres, dit le comte de Caumont, qui suit ; *Magdeléne-Blanche* de Seytres, femme de *Jean-Baptiste* de Couet, marquis de Marignane & des Isles d'or en 1654 ; *Diane*, & *Françoise* de Seytres, religieuses de sainte Claire à Avignon ; *Catherine* de Seytres, religieuse & abbesse de S. Laurent d'Avignon.

XIII. Louis-François de Seytres, dit le comte de Caumont, épousa en 1684, *Marie-Catherine* de Fortia de Montréal, dont il eut *Marie-Françoise-Pauline* de Seytres, qui épousa en 1711, *Paul-Aldonse-François* de Thesan-Venasque, marquis de Saint-Gervais, seigneur de Venasque, Saint-Didier, Métamis, Barbantane, &c ; *Louise-Gasparde* de Seytres, religieuse de sainte Claire à Avignon ; *Gabrielle* de Seytres, religieuse de S. Laurent à Avignon ; Joseph de Seytres, marquis de Caumont, qui suit ; *François-Benoît* de Seytres, mort au berceau.

XIV. Joseph de Seytres, marquis de Caumont, né le 30 juin 1688, mort à Avignon le 25 septembre 1745, âgé de 57 ans. Il étoit de l'académie royale des inscriptions & belles lettres de Paris, de celle de Marseille, de la société royale de Londres, & de l'académie des *Arcadi* de Rome. Il avoit épousé en 1722, *Elizabeth* de Doni, dont il a eu *Louise-Marie-Catherine-Gabrielle-Elizabeth* de Seytres, née le 15 septembre 1723, mariée au marquis d'Albert de Sillans ; *Paul-Hyppolite-Emanuel* de Seytres, comte de Caumont, né le 13 août 1724, mort à Prague le 20 avril 1741, lieutenant dans le régiment du roi : *Angelique-Gabrielle-Sophie* de Seytres, née en novembre 1725, morte le 17 août 1729 ; Joseph-François-Xavier de Seytres, qui suit ; *Aldonce-Angelique-Polixene* de Seytres, née le 25 mai 1728, morte le 31 décembre suivant ; *Jeanne-Baptiste-Thérèse-Flavie* de Seytres, née le 5 octobre 1729 ; *Louis-Augustin-Casimir* de Seytres, né le 18 octobre 1731, reçu comte de Lyon le 10 novembre 1750, vicaire général de Dijon en 1755 ; *Olivier-Eugène-François de Paule* de Seytres, né le 8 septembre 1739, reçu chevalier de Malte de minorité en 1745.

XV. Joseph-François-Xavier de Seytres, né le 4 décembre 1726, reçu chevalier de Malte le 17 juin 1727, quitta l'ordre pour se marier, & le grand-maître lui a permis de porter la croix. Il a épousé au mois de septembre 1752, *Marie-Anne-Geneviéve* de Montboisier-Beaufort-Canilliac, dont il a *Philippe-Claude*, né le 2 décembre 1753 ; *Eugénie-Alix-Philippine-Claudine-Geneviéve*, née le 16 janvier 1755 ; *Adelaïde-Catherine-Elizabeth*, née le 13 septembre 1756.

*Isabeau* de Seytres, d'une puissante maison de Valentinois, épousa *Humbert* de Villeneuve, lieutenant général en la sénéchaussée de Lyon, premier président du parlement de Dijon, ambassadeur en Suisse & à Venise sous Louis XII & François I, baron de Jou-sur-Tarare, fils de *Jean* de Villeneuve & de *Catherine* Bletterans. * Le Laboureur, *Masures de Lisle barbe, tom. II, pag.* 644 & 645. Titres originaux qui se conservent dans les archives du château de Caumont, situé dans le comtat Venaissin, diocèse de Cavaillon. Généalogie manuscrite dressée en 1519, par Jean Jarsaing, secrétaire de madame Philippine de Seytres, dame de Nouesan. *Istoria d'Avignone & del cantado Venesio del*

P.

P. Fantoni. Hist. mss. des guerres du comtat Venaissin par Louis de Perussis, seigneur de Caumont. *Histoire de Provence* de Nostradamus. *Histoire du Dauphiné* du président de Valbonnays. *Gallia christiana*, *vol. 1*, *de episc. Tolonen. &c.* & *Recueil des mémoires & instructions servans à l'histoire de France*, chez Bouillerot 1606, &c.

☞ SEZANNE, ville de France, dans la Brie, quoique dans le diocèse de Troyes. On ne sait point en quel temps cette ville a été bâtie, & l'on croit par tradition, que son enceinte, telle qu'elle est à présent, n'étoit autrefois que celle du château, dont on voit encore quelques restes aux environs des fauxbourgs. Il n'est fait aucune mention de Sezanne sous les deux premieres races de nos rois. Elle étoit fondée avant la fin du onziéme siécle, & sujete alors à Hugues, seigneur de Broyes, en latin *Brecarum*, comme on le voit par la vie de S. *Blitharius*, vulgairement Blier, hermite Ecossois, ou plutôt Hibernois, écrite il y a six cens ans. Sezanne fut ensuite unie au domaine du comté de Troyes, comme on le voit par une charte de Henri, comte Palatin de Troyes, de l'an 1162; & ensuite réunie à la couronne avec la Champagne. Le comté de Sezanne est mouvant du roi, à cause de son château du Louvre à Paris. Il a été autrefois donné en mariage à des princes du sang de la branche d'Orléans, & la place qui est au bas de l'auditoire où l'on rend la justice, porte encore le nom de place d'Orléans. Les comtes d'Alais, le duc d'Angoulême & le duc de Joyeuse, ont été les derniers qui en ont joui. Le duc de Joyeuse ayant été tué au siége d'Arras, le domaine de Sezanne revint à la couronne: il fut ensuite donné par engagement au maréchal de Fabert, & ensuite possédé par le marquis de Beuvron, du chef d'Angélique de Fabert son épouse, auparavant veuve du marquis de Genlis. Depuis, ce domaine a été vendu au marquis de Planci Guenegaud. * La Martiniere, *dict. geogr.*

SEZANNE, petit bourg de Dauphiné, dans les Alpes, entre le Mont-Genèvre & le Mont-Sestieres, à trois lieues de Briançon, & à quatre de Suze. Quelques géographes prennent Sezanne pour le bourg des anciens Brigantiens, nommé *Scingomagus*, *Cingomagus*, que d'autres placent à Suse, petite ville du Piémont. * Baudrand.

S F

SFONDRATI (Jean-Baptiste) grand jurisconsulte, que Louis Sforce, duc de Milan, fit sénateur, & employa en diverses négociations auprès des rois de France, d'Espagne, de Naples, à Rome, près des ducs de Ferrare, & enfin à Venise, où il mourut en 1497, avoit épousé *Marguerite* Homodei, fille de *Signerole* Homodei, & de *Laure* Trivulce, dont il eut François, qui suit; & *Julie* Sfondrati, mariée à *Clet* Picenardo, docteur ès loix.

II. François Sfondrati, né à Crémone en 1494, fut aussi sénateur de Milan, & conseiller d'état de l'empereur Charles-*Quint*, qui l'envoya à Sienne, pour pacifier les troubles de cette ville, & il mérita le titre de *Pere de la patrie.* Etant entré dans l'état ecclésiastique, après la mort de sa femme, le pape Paul III le fit évêque de Sarno, puis archevêque d'Amalphi; l'envoya nonce en Allemagne, & le créa cardinal en 1544. Il fut depuis légat du pape près le même empereur Charles-*Quint*, & s'y opposa autant qu'il put à la promulgation de l'*Interim.* Enfin, après avoir eu la légation de Pérouse & l'évêché de Crémone, il mourut le 31 juillet 1550, âgé de 56 ans, ayant eu des voix pour être élu pape. On imprima à Venise en 1559, un poëme de ce cardinal intitulé, *l'enlevement d'Hélene.* Il avoit épousé *Anne*, fille d'*Antoine* Visconti, coseigneur de Soma, morte en 1535, dont il eut Paul, qui suit; *Nicolas*, né le 11 février 1535. Ciaconius dit que ce fut après la mort de sa mere, dont on ouvrit le côté pour le tirer. Il fut aussi sénateur de Milan; mais ayant embrassé l'état ecclésiastique, il se mit sous la conduite de saint Charles Borromée, & fut évêque de Crémone en 1560, en laquelle qualité il assista au concile de Trente jusqu'à la conclusion. Le pape Grégoire XIII le nomma cardinal le 12 décembre 1583; mais il se retira à Crémone, d'où la pape Sixte V l'envoya à Turin en 1587, pour tenir sur les fonts le prince Philippe-Emanuel, fils aîné de Charles-Emanuel, duc de Savoye. Enfin, il fut élu pape après la mort d'Urbain VII, le 5 décembre 1590, prit le titre de Grégoire XIV, & mourut le 5 octobre 1591. *Voyez* GREGOIRE XIV. François Sfondrati eut aussi quatre filles religieuses. * *Voyez* Ciaconius.

III. Paul Sfondrati, comte de la Riviere, baron de la Vallée d'Assise, chevalier de l'ordre de saint Jacques, épousa *Sigismonde*, fille de *Sigismond*, marquis d'Est, dont il eut Hercules, qui suit; *Paul-Emile*, cardinal, *dont il sera parlé dans un article séparé*; *Anne*, mariée à *Hercules* Visconti, comte de Saliceto; & François, qui a fait *la branche des marquis de* Montafie, *rapportée ci-après.*

IV. Hercule Sfondrati, comte de la Riviere & du saint empire romain, duc de Montemarciano, général de la sainte Eglise, fut envoyé en France par le pape Gregoire XIV, à la tête de plusieurs troupes, pour soutenir le parti de la ligue, & mourut en 1637, âgé de 68 ans. Il avoit épousé en 1591, *Lucréce* Cibo, fille d'*Alberic*, prince de Masse & de Carrare, dont il eut Valerian, qui suit; & *François.*

V. Valerian Sfondrati, comte de la Riviere, &c. chevalier de l'ordre de saint Jacques, mort le 19 septembre 1645, âgé de 39 ans, épousa *Paule* Marliana, fille de *Louis*, comte de Marliana, dont il eut Hercule Sfondrati, II du nom, qui suit; *François*, décurion de Milan, qui épousa *Hélene* Legnana; & *Celestin* Sfondrati, cardinal, *qui aura son article ci-après.*

VI. Hercules Sfondrati, II du nom, comte de la Riviere & du saint empire romain, chevalier & commandeur de l'ordre de saint Jacques, mort en février 1684, avoit épousé *Barbe* Schinchinella, dont il eut Joseph, qui suit; *Paul* & *Hercules* Sfondrati.

VII. Joseph Sfondrati, comte de la Riviere, &c.

*Branche des seigneurs de Montafie.*

IV. François Sfondrati, fils puîné de Paul Sfondrati, comte de la Riviere, &c. & de *Sigismonde* d'Est, fut comte de Montafie, chevalier de l'ordre d'Alcantara, général de l'armée navale du pape, & châtelain du château Saint-Ange. Il avoit épousé *Blanche*, fille de *Jean-Pierre* Visconti, dont il eut Sigismond, qui suit; *Jean*, sénateur de Milan; *Grégoire*, qui fut d'église; *Charles*, gouverneur de Verceil; *Philippe*, chevalier de Malte; *Pierre*, religieux Théatin; & *Jean-Baptiste* Sfondrati, nommé évêque de Pavie en 1639, mort le 18 novembre 1647.

V. Sigismond Sfondrati, marquis de Montafie, chevalier de la toison d'or, lieutenant général de la cavalerie légere, capitaine général de l'artillerie, & surintendant des gens de guerre en Flandre, fut blessé d'un coup de canon au siége de Graveline le 10 mai 1652, dont il mourut sans laisser de postérité de *Géneviéve-Anne* de la Tour-Tassis, morte en 1664, fille de *Léonard*, comte de Tassis. * *Voyez* Imhoff, *en ses vingt familles d'Italie.*

SFONDRATI (Paul-Emile) cardinal, fils de Paul Sfondrati, baron de la Vallée d'Assise, & neveu du pape Gregoire XIV, naquit en 1561, & fut élevé par les disciples de saint Philippe de Néri. Son oncle le fit cardinal le 19 décembre 1590, & légat de Bologne, & se reposa sur lui de beaucoup de soins. Il s'en aquitta avec une grande vigilance, & sut toujours conserver beaucoup de modestie; en sorte que les murailles de son palais n'avoient que des images pour toute tapisserie. Il ne se servit jamais de vaisselle d'argent, & les pauvres se ressentirent de ses libéralités. Dès que son oncle fut décédé, il prit le parti de la retraite. Il rétablit l'église de sainte Cécile, dont il étoit titulaire; & ayant

trouvé le corps de cette Sainte, il orna richement son tombeau, & fit de grands embellissemens à ce temple, où il fonda quatre chapelains & deux clercs. Il fut fait évêque de Crémone en 1607, & il fit des œuvres de piété extraordinaires. Il fut encore évêque d'Albano, & mourut aussi saintement qu'il avoit vécu, le 14 février 1618, ayant laissé tout son bien à son église de sainte Cécile. * Ciaconius, *hist. pontif. t.* 4.

SFONDRATI (Céléstin) Milanois, cardinal & petit-neveu du précédent, & fils de VALERIAN Sfondrati, comte de la Riviere, ayant pris l'habit de saint Benoît, fut professeur des saints canons dans l'université de Salsbourg, puis abbé & prince de saint Gal en Suisse. Le pape Innocent XII lui donna la pourpre le 12 décembre 1695; mais il n'en jouit pas long-temps, étant mort à Rome le 4 septembre 1696, âgé de 55 ans. Il est auteur de divers ouvrages: le premier fut fait en 1681, avec ce titre, *Disputatio juridica de lege in præsumptione fundata adversus probabilissimum.* Le second parut en 1684, sous le nom d'Eugène Lombard, & avec ce titre, *Regale Sacerdotium Romano pontifici assertum.* Il fut suivi d'un autre en 1687, intitulé, *Galliæ vindicta, &c*, & d'un autre sous le titre de *Tractatus regaliæ*; l'un & l'autre pour combattre les décisions du clergé de France, dans son assemblée de 1682, au sujet de la régale, & touchant l'autorité du pape. Il y attaquoit fortement ceux qui avoient écrit pour appuyer les sentimens du clergé; entr'autres le P. Maimbourg. Ces ouvrages furent suivis d'un troisiéme imprimé en 1688 contre les franchises des quartiers des ambassadeurs à Rome. Aussi a-t-il pour titre, *Legatio marchionis Lavardini Roman, ejusque cum Innocentio XI dissidium, &c.* Ces ouvrages qui marquoient son zèle pour la cour de Rome, contribuerent beaucoup à lui faire donner le chapeau. En 1695, il fit encore imprimer un traité sous ce titre, *Innocentia vindicata, &c*, où il prétendoit prouver que saint Thomas avoit écrit en faveur de l'immaculée conception: c'est-là qu'il dit, sous la foi du faux Flavius Dexter, que la conception immaculée de la sainte vierge avoit été définie dans un concile des apôtres, & que cette fête étoit d'institution apostolique. Mais celui de tous ses ouvrages qui a fait le plus de bruit, c'est le *Nodus prædestinationis dissolutus*, qui ne parut qu'après sa mort, & contre le sentiment de quelques cardinaux, & autres amis du défunt, qui jugeoient qu'il ne l'avoit pas mis dans sa perfection. A peine ce livre parut-il en France, qu'il y fit du bruit, pour les pensées erronées de l'auteur sur la grace, sur le péché originel, & sur l'état des enfans morts avant le baptême. Deux grands archevêques & trois illustres évêques, s'unirent ensemble pour écrire au pape contre ce livre: leur lettre étoit datée du 23 février 1697. Le pape leur fit réponse le 6 mai suivant, qu'il feroit examiner le livre par des théologiens, & en effet il le fit examiner; mais il n'y a aucun jugement prononcé sur cet ouvrage, contre lequel il y a eu plusieurs autres écrits; quelques autres ont été faits pour le soutenir. * *Mem. histor.*

SFORCE ou SFORZE, maison illustre en Italie, & qui a été en possession du duché de Milan, n'a pas eu des commencemens bien brillans: elle doit toute sa gloire à la valeur de JACQUES, *dont nous allons parler.*

I. JACQUES Sforce, connu sous le nom de *Jacomuzio*, surnommé *le Grand*, connétable du royaume de Naples, né le 28 mai 1369, à Cotignole, petite ville de la Romagne, entre Imola & Faënza. Sansovin dit qu'il étoit petit-fils d'un gentilhomme, nommé *Jean* Attendulo, lequel fut pere de *Michelin* Attendulo, capitaine de la république de Venise, qui de *Polixène* de San-Sévérino eut notre Jacques, qui changea son nom d'*Attendulo* en celui de *Sforce*; & deux filles, l'une mariée à *Ugolin*, comte de Centona, & l'autre à *Martin* Caracciole, comte de San-Angelo, frere du grand-maréchal de Naples. Paul Jove dit que ce guerrier étoit sorti *ex honesta familia*, d'une honnête famille. Léandre Alberti le dit fils d'un paysan, sur le témoignage de Pietro M. Carento, écrivain natif de Cotignole. Le même Alberti raconte que Jacomuzio voyant un jour passer une compagnie de soldats par son village, il jetta sur un arbre le coutre de sa charue, après s'être dit que si cet instrument restoit sur l'arbre, ce seroit une marque de sa vocation à la guerre; & que s'il tomboit en bas, c'en seroit une qu'il devoit persévérer dans la culture de la terre. Le coutre s'arrêta sur l'arbre, & Attendulo s'enrôla sur le champ. Il passa par tous les degrés de la discipline militaire, & devint enfin le plus fameux guerrier de l'Italie. D'abord il ne commanda que cent hommes; mais sa réputation dans la suite en attira jusqu'à sept mille sous ses enseignes. Le surnom de *Sforce* lui fut donné parcequ'il ne parloit que de ravages & de saccagemens, & qu'il vouloit, par force, faire tout ce que bon lui sembloit. Il combattit long-temps pour Jeanne II, reine de Naples, qu'Alfonse d'Aragon vouloit dépouiller; & fut fait connétable du royaume. Il fut gonfalonier de la sainte église, & créé comte de Cotignole par le pape Jean XXIII, en dédommagement de 14000 ducats que l'église lui devoit. Dans la suite il contraignit le roi de lever le siége de devant Naples; reprit plusieurs places qui s'étoient révoltées dans les provinces de l'Abruzze & de Labour; & en poursuivant les ennemis, il se noya au passage de la riviere d'Aterno, dite aujourd'hui *Pescara*, le 3 janvier 1424, âgé de 54 ans, voulant secourir un de ses pages. Il avoit épousé, 1. *Antoinette* Salembini, Siennoise, veuve de *François* de Casal, seigneur de Cortona, laquelle lui apporta en dot Montegione, Montenegro, Ripa-Bagno & Cluse: 2. *Catherine* Alopa, sœur de *Rodolphe*, grand camerlingue du royaume de Naples: 3. *Marie* Marzana, fille de *Jacques*, duc de Sesse, & veuve de *Nicolas*, comte de Celano. Du premier lit il eut Bosio Sforce, comte de Santa-Fior, *dont nous rapporterons la postérité.* Du second lit, deux fils morts jeunes, & une fille. Du troisiéme lit il eut *Charles* Sforce, qui fut religieux chez les hermites de saint Augustin, sous le nom de *frere Gabriel*, & général de son ordre. Le pape Nicolas V lui donna l'archevêché de Milan en 1454: il mourut en 1457. Il eut encore un autre fils légitime, nommé *Pierre* Sforce, dont on ne sait pas la mere, qui fut religieux chez les Freres Mineurs, & mourut évêque d'Ascoli en 1442. JACQUES Sforce, *avant ses mariages, avoit eu une maîtresse*, Lucie *Trezana, demoiselle, qu'il maria après en avoir eu plusieurs enfans; savoir*, FRANÇOIS *Sforce, qui suit*; Léon, *né en* 1407, *mort en* 1440, *sans postérité*; Jean, *né en* 1409, *& mort depuis l'an* 1450; ALEXANDRE, *seigneur de Pesaro*, dont il sera fait mention ci-après; Louise, *mariée à* Léonard *de Saint-Severin, comte de Cajazze*; & Antoinette, *alliée à* Ardition, *comte de Carrara.*

II. FRANÇOIS Sforce, I de ce nom, duc de Milan, fils *naturel* de JACQUES, soutint la réputation que son pere s'étoit acquise dans les armes. Il étoit né le 23 juillet 1401, & Ladislas, roi de Naples & de Calabre, lui avoit donné le comté de Tricarico en 1412. En 1421, il fut viceroi pour Louis, duc d'Anjou, adopté par la reine Jeanne, & défit en 1424 les troupes de Braccio, qui disputoit le passage d'Aterno; mais cet avantage ne servit de rien, car son pere ayant été noyé, il fallut abandonner l'entreprise de faire lever le siége d'Aquila, à quoi l'on se préparoit. La reine Jeanne, II du nom, lui donna, comme à l'aîné des enfans de Jacques Sforce, quoiqu'illégitime, toutes les terres du défunt. Il combattit avantageusement pour elle contre les Aragonois, & contribua beaucoup à les chasser de la ville de Naples au mois de janvier 1425, de même qu'à la victoire remportée le 6 juin suivant près d'Aquila, sur les troupes de Braccio, où ce général fut tué. Le pape Martin V l'envoya peu après contre Nicolas Trincio, seigneur de Foligno, qu'il contraignit d'accepter la paix aux conditions qu'il lui imposa. Il

servit ensuite le duc de Milan, soit contre les Florentins, soit contre les Vénitiens, desquels il défit en 1431 la flotte, qui étoit entrée dans le Pô. Après la mort de la reine Jeanne, arrivée en 1435, il s'attacha aux intérêts de René, duc d'Anjou, qu'elle avoit fait son héritier. Ce prince fut malheureux, & obligé de céder à la fortune : mais Sforce, qui n'avoit pas moins d'esprit que courage, sut se soutenir : il se rendit maître de plusieurs places dans la Marche d'Ancone, usurpa même quelques états qui appartenoient à l'église, ce qui obligea le pape Eugène IV de l'excommunier, & de faire prendre les armes contre lui. Le même pape lui avoit pourtant, quelques années auparavant, confié la garde de la Marche d'Ancone, & la dignité de gonfalonier de l'église ; & en cette qualité il avoit battu Braccio, usurpateur de quelques terres de l'Etat Ecclésiastique. La ligue que le souverain pontife fit contre lui, lui fit perdre la Marche d'Ancone en 1444. Il rétablit pourtant bientôt après ses affaires, par une bataille qu'il gagna, où le fils de Picinin & le cardinal Fermo, légat du pape, furent faits prisonniers. Le pape, les Vénitiens & les Florentins l'élurent peu après pour général de leurs troupes, dans la guerre qu'ils déclarerent au duc de Milan. Il avoit déja commandé l'armée des Vénitiens contre ce prince, & l'avoit forcé à lui tenir sa parole pour la conclusion du mariage de sa fille ; mais ce duc étant mort en 1447, les Milanois appellerent Sforce son gendre pour leur capitaine ; & après plusieurs belles actions en leur faveur contre les Vénitiens, puis contre eux-mêmes, jusqu'à assiéger Milan, il les força en 1450, à le recevoir pour duc, malgré les droits légitimes de Charles duc d'Orléans, fils de Valentine de Milan, laquelle étoit fille du duc Jean Galéas. Le roi de France Louis XI, qui n'aimoit pas le duc d'Orléans, transporta en 1464 à François Sforce tous les droits que la France avoit sur Gènes, & lui donna Savone, qu'il tenoit encore. Ainsi Sforce, avec cet appui, se rendit maître de Gènes, & mourut en 1466. *Voyez* son histoire écrite par Jean Simonéta, *en 31 livres.* Il avoit épousé 1. *Polixène* Ruffo, veuve de *Jacques* Marilli, grand fénéchal du royaume de Naples, & fille de *Charles* Ruffo, comte de Montalde & de Corigliano, grand justicier du même royaume, de laquelle il n'eut point d'enfans : 2. *Blanche-Marie*, fille *naturelle* de *Philippe-Marie*, duc de Milan, qu'il avoit fiancée en 1430, qu'il épousa en 1441, & qui mourut en 1468, dont il eut GALEAS-MARIE, qui suit ; *Philippe-Marie*, comte de Pavie, né en 1447, qui fut fiancé en 1459, avec *Marie*, fille de *Louis* duc de Savoye ; mais le mariage ne se fit point, & il mourut après l'an 1479 ; *Sforce-Marie*, né en 1449, fut créé duc de Bari par Alfonse d'Aragon, roi de Naples, qui lui donna en mariage sa petite fille *Léonore* d'Aragon, & mourut en 1479 ; LOUIS-MARIE, dit *le More* ou l'*Ethiopien*, duc de Milan, *mentioné ci-après ; Ascagne-Marie*, évêque de Pavie & de Crémone, né en 1455, fait cardinal en 1484, mort le 28 mai 1505, *dont il sera parlé ci après dans un article separé ; Octavien*, né en 1458, noyé en 1476 ; *Hippolyte*, née en 1445, mariée à *Alfonse* d'Aragon, duc de Calabre, puis roi de Naples, morte le 20 août 1488 ; & *Elizabeth*, mariée à *Guillaume*, marquis de Montferrat. *Le duc* François *Sforce laissa aussi plusieurs enfans naturels ; savoir*, Sforce, *tige des comtes de Burgo-Novo, vicomte de Sforce ; qui vivoit encore en* 1483 ; Tristan, *sénateur de Milan, mort vers l'an* 1477 ; Polidorf *ou* Jean-Marie, *archevêque de Gènes, mort en* 1513 ; Jule, *mort avant* 1498 ; Léonard, *mort en* 1483 ; *& trois filles.*

III. GALEAS-MARIE Sforce, duc de Milan, né le 14 janvier 1444, fut envoyé par son pere avec le titre de comte de Pavie en France au secours du roi Louis XI. Etant devenu duc de Milan, ses débauches & son extrême férocité le firent assassiner en pleine église le jour de saint Etienne 26 décembre 1476. Il avoit épousé 1. en 1466, *Dorothée* Gonzague, fille de *Louis*, marquis de Mantoue, laquelle il fit empoisonner en 1468 : 2. la même année, *Bonne*, fille de *Louis* duc de Savoye, morte en 1485, dont il eut JEAN-GALEAS-MARIE, qui suit ; *Hermès* qui se retira en Allemagne après la mort de son frere, & fut ambassadeur à Rome pour l'empereur Maximilien en 1502 ; *Blanche-Marie*, née le 5 avril 1472, promise à *Philippe*, duc de Savoye, puis à *Jean-Matthias* Corvin, prince de Hongrie ; mais elle épousa en 1493, l'empereur *Maximilien*, & mourut le 31 décembre 1510 ; & *Anne*, née en 1473, mariée en 1491, à *Alfonse* d'Est, duc de Ferrare. *Les enfans naturels du duc* GALEAS-MARIE, *furent* Galeas, *comte de Malzo* ; Charles, *mort avant* 1471, *laissant deux filles ;* Alexandre, *qui laissa aussi deux filles ;* Octavien, *qui fut évêque de Lodi, & essuya en cette qualité bien des traverses, & mourut en* 1540 ; Catherine, *mariée* 1. *à* Jerôme *Riario, seigneur d'Imola, prince de Forli* : 2. *à* Jean *de Medicis :* nous en parlerons ci-après ; & Claire, *épouse de* Pierre *de Vernes, puis de* N. *Fregose, fils du duc de Gènes.*

IV. JEAN-GALEAS-MARIE Sforce, duc de Milan, fut sous la tutelle de sa mere & du secrétaire d'état Cecus Simonéta. Mais Louis-Marie Sforce, son oncle, dit *le More*, obligea la duchesse de s'enfuir de Milan, & fit couper la tête dans Pavie au fidéle Simonéta, quoiqu'âgé de 70 ans, & s'empara ainsi du gouvernement. Il profita si bien de l'imbécillité du jeune prince, qu'il ne lui laissa plus que le titre de duc, & lui fit donner un poison lent, dont il mourut à Pavie, peu de jours après l'entrée du roi de France Charles VIII en cette ville, le 21 octobre 1494. Il avoit épousé le 2 février 1489, *Isabelle* d'Aragon, fille d'*Alfonse* roi de Naples. Ce mariage se fit d'abord par procureur, par Louis Marie, dit *le More*, qui étant devenu amoureux de cette princesse, vouloit faire casser cet engagement pour l'épouser lui-même. N'y ayant pas réussi, on prétend, & les auteurs Italiens l'assurent, Guichardin le premier, qu'il en empêcha quelque temps la consommation par une ligature magique : enfin lui & la femme qu'il prit, maltraiterent tellement la duchesse, qu'elle fut sur le point d'attenter à sa vie. Après la mort du duc son mari, elle se retira au duché de Bari, au royaume de Naples, qui lui avoit été cédé, & elle y mourut le 11 février 1524. *Voyez* Bayle, *dict. critiq.* au mot ARAGON. Leurs enfans furent FRANÇOIS II, qui suit ; *Bonne*, née en 1491, mariée en 1518, à *Sigismond* roi de Pologne, lequel étant mort en 1558, elle se retira à Bari, & y mourut le 17 nov. 1558 : M. de Thou dans son histoire, ne parle pas avantageusement d'elle ; & *Hippolyte* Sforce, née en 1493, morte en 1501.

V. FRANÇOIS Sforce, II du nom, né en 1490, fut livré par sa mere à Louis XII, roi de France, pour le garantir de la fureur de son oncle. Le roi l'envoya en France en 1499, & le fit élever à Marmoutier, dont il fut abbé en 1504 ; mais en 1511, étant à la chasse, il fut tué par la chute de son cheval.

III LOUIS-MARIE Sforce, dit *le More* ou l'*Ethiopien*, fils puîné du duc FRANÇOIS I, naquit le 3 août 1451, usurpa le duché sur son petit-neveu, & mourut en prison en France l'an 1510. *Voyez* LOUIS. Il avoit épousé en 1491, *Béatrix* d'Est, fille d'*Hercule*, marquis de Ferrare, morte le 2 janvier 1497, dont il eut MAXIMILIEN, qui suit ; & FRANÇOIS, *mentioné après son frere. Il eut aussi des enfans naturels*, Léon *&* César, *morts en* 1496 ; JEAN-PAUL, *tige des marquis de* CARAVAGGIO, *rapportée ci-après ; &* Blanche, *mariée à* Galeas *de San-Severino, morte en* 1496.

IV. MAXIMILIEN Sforce, fut d'abord nommé *Hercule*. Il naquit en 1491. Son pere après sa déroute, l'envoya à l'empereur Maximilien, qui fit de grands efforts par la suite pour l'établir duc de Milan : il y fut reçu en 1512, mais il n'y resta pas long-temps paisible. Il se trouva au combat de Novarre en 1513 ; mais en 1515 il fut obligé de céder la ville de Milan au roi François I,

& de se retirer en France, avec une pension de trente mille écus d'or. Il mourut à Paris en juin 1530, sans avoir été marié, & fut enterré aux Carmes.

IV. François Sforce, III du nom, succéda à son frere *Maximilien*, lorsqu'il eut cédé son état au roi François I, l'an 1515, & fut rétabli à Milan en 1522. Il en fut encore chassé, puis rétabli en 1529, par l'empereur Charles-*Quint*. Ce dernier lui fit des plaintes, de ce qu'il traitoit avec le roi François I, qui lui avoit envoyé Merveille, en qualité d'ambassadeur secret. Sforce pour l'en désabuser, viola les droits des gens; & par une insigne perfidie, il fit couper la tête à Merveille. Il mourut le 24 octobre 1535, n'ayant laissé aucun enfant de *Christine* sa femme, qui étoit fille de *Christierne II*, roi de Danemarck, & d'*Elizabeth*, sœur de l'empereur Charles-*Quint*.

*Marquis de Caravaggio, batards des ducs de* Milan, *éteints en 1697.*

IV. Jean-Paul Sforce, fils naturel de Louis-Marie Sforce, duc de Milan, dit *le More*, se signala pour le duc *François*, son frere, au combat de Novarre, & à la défense de Milan, aussi-bien qu'à celle de Lodi. L'empereur Charles-*Quint* étant à Bologne, lui fit l'honneur de le faire couvrir devant lui, & le duc François lui donna le marquisat de Caravaggio, & le comté de Galliati. Il mourut le 5 décembre 1535, en courant la poste pour aller trouver l'empereur, qui le flatoit de l'espérance de lui donner le duché de Milan. De *Violente* de Bentivoglio, son épouse, il n'eut qu'un fils, qui suit.

V. Mutio Sforce fut élevé sous la tutelle de sa mere, & se retira près de l'empereur Charles-*Quint*, qui lui donna une grosse pension. Il mourut au siége de Metz en 1552, laissant de *Faustine* Sforce, fille de *Bosio II*, comte de Santa-Fior, un fils unique, qui suit.

VI. François Sforce, marquis de Caravaggio, épousa *Constance* Colonne, fille de *Marc-Antoine*, connétable de Naples, dont il eut Mutio II, qui suit; *Fabrice*, grand prieur de Venise, général des galères de Malte, qui servit à la tête d'un régiment qu'il avoit levé à ses dépens, pour le roi Philippe III, dans les guerres de Piémont & du Milanez; *Louis*, abbé; *Faustine*, mariée à *André* Caretto, marquis de Final; *Violente*, & *Jeanne*.

VII. Mutio Sforce, II du nom, marquis de Caravaggio, fut élevé enfant d'honneur du roi Philippe II, qui lui donna place dans le conseil secret de l'état de Milan. Il étoit homme de belles lettres, institua en 1594 l'académie *des Inquiets*, & mourut âgé de 45 ans, ayant eu d'*Ursule* Peretti, niéce du pape *Sixte V*, & veuve de *Marc-Antoine* Colonne, connétable de Naples, Jean-Paul, qui suit; François-Marie, *mentioné après son frere*; & trois filles mortes sans alliance.

VIII. Jean Paul Sforce, II du nom, marquis de Caravaggio, servit dans les guerres de Piémont & du Montferrat, à la tête de 500 chevaux, levés à ses dépens, & fut général de la cavalerie. Il épousa *Marie* Aldobrandin, niéce du pape *Clément* VII, & sœur de *Marguerite* duchesse de Parme, & mourut jeune, peu après avoir reçu les patentes de viceroi d'Aragon. Il avoit eu *François-Marie*, mort dans la fleur de son âge; *Mutio*, décédé dans son enfance; *Ursine*, mariée à *Hercule-Théodore* Trivulce, prince du saint empire; & *Olympe*, femme de *Ferdinand* de Gonzague, prince de Castiglione.

VIII. François-Marie Sforce, fut chevalier de Malte & commanda deux régimens pour le roi d'Espagne au siége de Verceil, puis servit sur les galeres de la religion. Mais son frere étant mort sans enfans mâles, il quitta la croix, prit possession du marquisat de Caravaggio, & fut du conseil secret de l'état de Milan. Il épousa *Blanche-Marie* Impériale, fille de *François-Marie*, duc de Saint-Ange, & mourut en 1688, âgé de 60 ans, laissant François-Marie II, qui suit; & *Anne-Marie*, morte jeune.

IX. François-Marie Sforce, II du nom, marquis de Caravaggio, mourut jeune le 13 juillet 1697, laissant d'*Eléonore* Salviati, fille de *François* duc de Guiliano, qu'il avoit épousée le 13 juin 1696, *Blanche* Sforce-Visconti, marquise de Caravaggio, comtesse de Galliati & Lactarella, mariée le 10 octobre 1716, à *Jean-Guillaume*, comte de Sinzendorff, chambellan de l'empereur, morte en couches en novembre 1717.

*Seigneurs de Pesaro, issus de Mutio* Attendulo, *par bâtardise.*

II. Alexandre Sforce, troisiéme fils de Mutio Attendulo, & de *Lucie* Terzana, sa maîtresse, né le 29 octobre 1410, ne se rendit pas moins recommandable dans les armes, que son frere *François*, duc de Milan. Après que celui-ci eut obtenu du pape la Marche d'Ancone, il y établit Alexandre, gouverneur, qui défendit Camérino en 1435, contre Forte-Braccio, un des plus grands généraux de son temps: il le battit, & l'emmena prisonnier & dangereusement blessé, dans sa place, où il mourut. Il ne se signala pas moins en 1441, contre les troupes d'Alfonse d'Aragon, qu'il défit, & prit leur général Raimond de Cardonne. On lui surprit peu après la ville d'Assise; mais il s'en vengea l'an 1444, par la défaite de ses ennemis. Son frere, le duc de Milan, acheta la ville de Pesaro, dont il récompensa ses services. Il conduisit en 1453, deux mille hommes au secours des Florentins; mais en 1471, il combattit contre eux pour les Vénitiens, & mourut en 1473, ayant eu de *Constance* Varane, son épouse, Constant, qui suit; *Jeanne-Baptiste*, mariée en 1459, à *Frédéric* de Montfeltre, duc d'Urbin, morte en 1471, âgée de vingt-six ans; & *Genevre* mariée 1. à *Sanctius* Bentivoglio, seigneur de Bologne: 2. à *Jean* Bentivoglio, successeur de *Sanctius*.

III. Constant Sforce, succéda à son pere, & s'appliqua à embellir sa ville de Pesaro, & à la fortifier. Il rendit de grands services aux Florentins; mais par légereté, il passa du côté des Vénitiens, leurs ennemis, & mourut peu après, le 19 juillet 1483, sans enfans légitimes de *Camille* de Marzana, fille de *Marin*, duc de Sesse, & de *Léonore* d'Aragon; *mais il laissa deux bâtards*, Jean, *qui suit; &* Galeas, *qui s'attacha au service du pape Jules II, & conduisit les troupes auxiliaires de ce pontife à l'empereur Maximilien devant Pavie. Après la mort de son neveu, il voulut s'emparer de Pesaro; mais le pape ne le souffrit pas. Il se retira auprès de son parent Maximilien, duc de Milan, & fut tué par accident en 1513.*

IV. Jean Sforce, quoique *bâtard*, succéda à son pere dans la seigneurie de Pesaro, par l'autorité du pape Sixte IV, à condition d'une redevance annuelle de 750 écus. La veuve de son pere fut assez généreuse pour lui tenir lieu de mere. Elle engagea ses sujets à le reconnoître pour leur seigneur; mais il fut assez ingrat, lorsqu'il fut en âge, pour dépouiller cette dame de toute autorité, & la chasser de Pesaro. Après avoir servi quelque temps Ferdinand, roi de Naples, l'entrée du roi de France, Charles VIII, en Italie, lui fit penser à ses affaires. Il crut se donner de la protection en épousant *Lucréce* Borgia, fille du pape *Alexandre VI*; mais peu de temps après, soit qu'il l'eût répudiée, soit que le pape la lui eût reprise, il se brouilla avec ce pontife, & fut chassé de Pesaro, par César Borgia, frere de son épouse. Il se retira à Venise, où il épousa *Genévre* Tiépolo, fille de *Matthieu*, sénateur de Venise, & après la mort du pape, il rentra dans Pesaro. On l'accusa d'avoir commerce avec Bajazet, empereur des Turcs, de lui mander tous les desseins des princes chrétiens, & de l'avoir excité à faire la guerre aux Vénitiens, pour faire par-là une diversion en faveur de Louis Sforce, duc de Milan. On lui reproche aussi d'avoir fait étrangler en prison Pandolfe Collénuccio, habitant de Pesaro, homme fameux dans la république des lettres. Il mou-

rut en 1510, laissant de sa seconde femme un fils, *Constant II*, mort en 1512, âgé de trois ans. Sa veuve se fit religieuse.

*COMTES DE SANTA-FIOR, ISSUS DU LÉGITIME mariage de* MUTIO ATTENDULO.

II. BOSIO Sforce, fils unique de JACQUES-MUTIO ATTENDULO, & d'*Antoinette* Salimbeni, sa premiere femme, né en 1411, servit utilement le duc de Milan son frere, dans ses guerres, & fut blessé au siége de sa capitale. Il fut gouverneur d'Orviette, pour le pape Martin V, en 1430, & mourut le 4 mars 1477. Il avoit épousé 1. en 1430, *Eléonore*, fille & héritiere de *Gui*, comte de Santa-Fior : 2. *Griseide* de Capoue. Du premier lit, il eut *Jules*, mort sans enfans, de *Françoise* Farnèse; GUI, qui suit; & *François*, comte de Castel-Arquaro, qui *laissa un bâtard*, Sforcin *Sforce, qui se distingua dans les lettres & dans les armes*, & *mourut en* 1527, *âgé de* 50 *ans*.

III. GUI Sforce, comte de Santa-Fior, épousa *Françoise* Piccolomini, dont il eut FRÉDÉRIC, qui suit; & *François*, mort sans enfans, de *N.* Cesarini.

IV. FREDÉRIC Sforce, comte de Santa-Fior, épousa *Diane* des Ursins, fille de *Nicolas*, comte de Petiliano, dont il laissa BOSIO, II du nom, qui suit; *Ascagne*, grand prieur de Hongrie, pour l'ordre de Malte; *Alfonse*, archevêque de Bénévent, mort jeune; & *Hippolyte*, mariée 1. à *Frédéric* Farnèse : 2. à *Jérôme* de Bourbon, des comtes du Mont-Sainte-Marie.

V. BOSIO Sforce, II du nom, comte de Santa-Fior, & de Castel Arquaro, épousa *Constance* Farnèse, fille du pape *Paul III*, dont il eut 1. *Gui-Ascagne*, né le 25 novembre 1518, créé cardinal le 18 décembre 1534. Il fut aussi légat de Bologne, camerlingue de la sainte église, protecteur d'Espagne, & mourut le 7 octobre 1564; 2. ASCAGNE, qui suit; 3. MARIO, qui *a continué la postérité rapportée ci-après*; 4. *Alexandre*, qui fut clerc de la chambre, & encourut la disgrace du pape Paul IV. Il fut rétabli ensuite, & fait évêque de Parme, par la démission de son frere aîné. Le pape Pie IV le fit préfet & général de l'Annone, l'envoya au concile de Trente, & lui donna le chapeau de cardinal le 12 mars 1565. Il fut encore protecteur d'Espagne, & légat dans tout l'état ecclésiastique, sous le pape Grégoire XIII, & mourut subitement le 16 mai 1581. 5. *Charles*, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jérusalem, prieur de Lombardie, qui fut du parti du roi de France contre l'empereur; 6. *Paul*, marquis de Procéno, qui prit le parti de l'empereur & des Medicis, fut un des plus grands capitaines qui fût en Italie de son temps, & mourut en 1597, sans enfans de *Lucréce* Pio; 7. *Françoise*, mariée à *Jérôme* des Ursins, comte d'Anguillara; 8. *Julie*, alliée avec *François* Sforce Pallavicini, marquis de Corte-Maggiore; 9. *Camille*, épouse de *N.* marquis de Mazzarini; & 10. *Faustine*, femme de *Mutio* Sforce, marquis de Caravaggio.

VI. ASCAGNE Sforce, comte de Santa-Fior & de Castel-Arquaro, chevalier de la toison d'or, fut général de la cavalerie de Côme de Medicis, & rendit de grands services à l'empereur dans l'Italie. Le pape Pie V l'envoya en France, général de ses troupes, au secours du roi Charles IX, & il se distinga à la bataille de Moncontour. Il se trouva ensuite à la bataille de Lépante pour les Vénitiens, & mourut en 1577, âgé de cinquante-cinq ans. Il avoit épousé 1. *Louise* Pallavicini; 2. *Catherine* de Nobilis, niéce du pape *Jules III*, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *Bosio III*, mort sans avoir été marié; & *Constance*, mariée à *Jacques* Buon compagno, duc de Sora.

VII. FRANÇOIS Sforce, comte de Santa-Fior, marquis de Varci & de Castel-Arquaro, duc de Fiano, né le 6 novembre 1562, servit en Flandre sous le prince Alexandre Farnèse, & y fut général des troupes Italiennes; mais il n'y resta pas long-temps, le pape Grégoire XIII l'ayant créé cardinal en 1583. Il fut ensuite évêque d'Albano & de Frescati; & après avoir eu des emplois très-considérables dans la cour de Rome, il mourut le 2 septembre 1624, *laissant deux enfans bâtards, quoique Ciaconius ait dit qu'il avoit épousé une sœur du grand duc de Toscane*, Sforce *Sforce, duc de Fiano, seigneur de Castel-Arquaro, mort sans postérité, de* N. *Pio de Carpi; &* Catherine, *mariée* 1. *à* Fabrice *Savelli, marquis de Ricci :* 2. *à* Frédéric *de Rubeis, comte de Saint-Second.*

VI. MARIO Sforce, troisiéme fils de BOSIO II, fut comte de Valmontone & de Segni. Il s'attacha au parti de la France, & s'y distingua durant les guerres d'Italie. Il fut aussi capitaine général de l'infanterie du duc de Toscane, & chevalier de l'ordre du roi de France, & de Calatrava en Espagne. Il avoit épousé *Fulvia* Conti, comtesse de Segni, dont il eut un fils, qui suit.

VII. FRÉDÉRIC Sforce, duc de Segni, comte de Valmontone, épousa *Béatrix* des Ursins, fille de *Virginio*, duc de Gravina, dont il eut ALEXANDRE, qui suit; *Jean-Baptiste; Françoise*, mariée 1. à *Ascagne* de la Cornia, marquis de Castillon; 2. à *Alexandre*, marquis de Pallavicini; & *Ersilie*, femme de *François* Colonne, prince de Palestrine.

VIII. ALEXANDRE Sforce, prince de Valmontone, duc de Segni, marquis de Proceno, comte de Santa-Fior, fait chevalier des ordres du roi de France en 1608, mourut le 25 août 1631. Il avoit épousé *Eléonore* des Ursins, fille de *Paul-Jourdain*, duc de Bracciano, & d'*Isabelle* de Medicis, sœur de *François*, grand duc de Toscane, & tante de *Marie* de Medicis, reine de France, dont il eut MARIO II, qui suit; PAUL, marquis de Proceno, *mentioné ci-après; Frédéric*, fait cardinal en 1645, puis évêque de Rimini; & qui ayant pris les intérêts d'Espagne, fut protecteur du royaume de Naples, & archimandrite de Sicile; il fut aussi vice-camerlingue de l'église, & mourut le 28 mai 1676, âgé de 72 ans; *Henri*, filleul du roi Henri IV, chevalier de Malte, *qui laissa un bâtard*, Ascagne *de la Cornia, marquis de Sforce, mort à la fin du XVI siécle, laissant des enfans d'une femme de Paris; Anne; Marie & Constance* Sforce, épouse de *Corneille*, marquis de Bentivoglio, morte en 1695.

IX. MARIO Sforce, II du nom, duc d'Ognano & de Segni, épousa *Renée* de Lorraine, fille de *Charles*, duc de Mayenne, dont il eut LOUIS-FRANÇOIS-MARIE, qui suit.

X. LOUIS-FRANÇOIS-MARIE Sforce, duc de Sforce, d'Ognano & de Segni, comte de Savella & de Santa-Fior, souverain de Castel Arquaro, fut fait chevalier des ordres du roi très-chrétien en 1675, & mourut le 7 mars 1685, âgé de 67 ans, sans avoir eu d'enfans d'*Artemise* Colonne, sa premiere femme, fille de *Jules-César*, duc de Carbognano, morte en 1677, ni de la seconde *Louise-Adelaïde* de Damas, fille de *Claude-Léonor*, marquis de Thianges, qu'il épousa en 1678.

IX. PAUL Sforce, marquis de Proceno, second fils d'ALEXANDRE, prince de Valmontone, duc de Segni, &c. & d'*Eléonore* des Ursins, fut nouri en sa jeunesse près du roi Louis XIII. Il épousa 1. *Isabelle* Bentivoglio : 2. *Olympia* Cesi, de la famille des princes de Saint-Ange. Ses enfans furent, FRANÇOIS, qui suit; *Maximilien*, mort jeune, s'étant destiné à l'église; *Antoine*, abbé, qu'on a loué pour la beauté de ses vers latins; mais dont la vie déréglée lui attira de mauvaises affaires, & qui mourut à Viterbe en 1696 : FRÉDÉRIC, *mentioné ci-après; Alexandre*, évêque de Viterbe; mort nonce du pape à Turin, le 8 avril 1701; & *Catherine*, femme de *François-Marie*, duc de Salviati.

X. FRANÇOIS Sforce, prit le titre de comte de Santa-Fior, après la mort du duc Sforce, son cousin germain. Il devint le *chef* de cette maison, & résidoit à Naples où il avoit épousé *Dorothée* Tocco, niéce de *Léonard*, prince d'Achaye, mais il n'en a point eu d'enfans.

X. Frédéric Sforce, frere du précédent, fut duc de Cesarini, par son mariage fait en 1673, avec *Lucie* Cesarini, fille de *Julien*, prince de Gensano, & mourut le 11 octobre 1712, âgé de 64 ans. Il eut de ce mariage, Cajetan, qui suit; *Georges*, institué en 1712, légataire universel de Jules, dernier prince de Savelli; *Olympia*, mariée en 1699, à *Scipion* de Capoue, prince de Venafre; & *Cornelie*.

XI. Cajetan Sforce, duc de Cesarini, obtint en septembre 1716, un bref du pape Clément XI, par lequel le saint pere dérogeant à tous les testamens, substitutions, & généralement à tous les autres actes qui ont rapport aux affaires de sa maison, lui donne pouvoir de prendre la qualité de duc de Sforce-Cesarini, Savelli & Peretti, l'habilitant à soutenir ses prétentions pour la succession des deux dernieres maisons, particulierement au comté de Chinchon en Castille. * Paul Jove, *vie de Sforce le Grand*. Scipion Ammirato, *histoire de Florence*. Simoneta. Ripamente. Ughel, *Italia sacra*. Zazzara, *della nobl. famil. Sfort.* Imhoff, *hist. geneal. Ital. & Hisp. &c.*

SFORCE (Ascagne Marie) cardinal, cinquiéme fils de *François* I, duc de Milan, naquit en 1455, & eut part aux révolutions de sa famille, après l'assassinat commis en 1476, en la personne de *Galeas-Marie* son frere. Simoneta, premier ministre, qui s'étoit emparé de toute l'autorité, pendant la minorité de Jean-Galéas-Marie, fit releguer Louis-Marie & Ascagne, oncles de ce jeune prince; mais Louis-Marie étant revenu, il supplanta Simoneta, & s'empara si bien du gouvernement, qu'il ne laissa à son neveu que le titre de duc. Cette conduite ne plaisant point à Ascagne, il conjura contre son frere, qui l'ayant reconnu, le relégua à Ferrare. Ils se racommodérent dans la suite; de sorte que Louis-Marie demanda pour Ascagne le chapeau de cardinal, & l'obtint du pape Sixte IV, en 1484, en considération du mariage de *Jerôme* Riario, neveu de sa sainteté, avec *Catherine* Sforce, *dont il sera parlé dans l'article suivant*. Ce nouveau cardinal devint dans la suite administrateur des évêchés de Novarre & de Cremone, & légat du patrimoine de saint Pierre. Comme il eut grande part à l'élection du pape Alexandre VI, sa récompense fut l'office de vicechancelier, outre plusieurs bénéfices, quantité de terres ou châteaux, & le palais de Borgia à Rome. Redoutant pourtant dans la suite le caractere de ce souverain pontife, il sortit de Rome & se retira sur les terres des Colonnes. Le roi de France l'engagea ensuite à aller traiter avec le pape des affaires qui concernoient les intérêts de S. M. Mais Sforce toujours sur ses gardes, ne voulut point se rendre à Rome, que Jean Borgia archevêque de Valence, fils naturel de sa sainteté, ne se fût remis comme en ôtage entre les mains des Colonnes. Cette premiere entrevue n'ayant pas réussi, il s'en revint; mais étant retourné peu après vers le saint pere pour le même dessein, & n'ayant pas pris les mêmes précautions, il fut arrêté prisonnier au château Saint-Ange, où pourtant Alexandre VI n'osa le garder longtemps, de crainte d'irriter le roi de France. Louis XII étant entré dans le Milanez à main armée contre le duc Louis, dit *le More*, & l'ayant forcé dans Novarre, & envoyé prisonnier en France, le cardinal qui étoit à Milan, voulut se sauver; mais les troupes Vénitiennes l'arrêterent en chemin, & le livrerent au roi, qui l'envoya en prison à Pierre-en-Scize de Lyon, d'où l'on le transféra quelque temps après à la tour de Bourges, d'où il sortit bientôt par les bons offices du cardinal d'Amboise, premier ministre d'état, sous la parole qu'il donna de ne point sortir de France sans un ordre exprès du roi. Il lui fut accordé pour se rendre au conclave, à condition qu'il donneroit sa voix au cardinal d'Amboise, mais il n'en fit rien; & ce dernier irrité voulut le ramener en France; mais le pape Jules II l'empêcha. Enfin il mourut de peste à Rome le 27 mai 1505, & fut enterré dans l'église de sainte Marie, où le même pape oubliant généreusement les anciennes contestations qu'ils avoient eues ensemble pendant qu'ils étoient cardinaux, lui fit ériger un superbe mausolée: *virtutum memor honestissimarum, contentionum oblitus*, porte l'épitaphe qu'il y fit poser. * Auberi, *hist. des cardinaux. Hist. de France, en la vie de Louis XII.*

SFORCE (Catherine) fille *naturelle* de *Galéas-Marie* Sforce, duc de Milan, & femme de *Jérôme* Riario, prince de Forli, auquel elle porta la seigneurie d'Imola, fut une héroïne de son temps: car ayant été mise en prison avec ses enfans, après la mort de son mari, qui avoit été assassiné par François Ursus, chef des rebelles de ce pays, elle ne s'étonna pas de sa disgrace; mais par son adresse & sa constance, elle trouva moyen de venger le défunt, & de conserver la souveraineté qu'il s'étoit acquise. La forteresse de Rimini, où il y avoit une bonne garnison, tenant encore pour elle, & ne se voulant point rendre par son ordre, elle témoigna en termes ambigus, que pour en venir à bout, il étoit nécessaire qu'on lui permît d'y entrer, afin qu'elle pût parler en toute liberté, & au commandant & aux soldats, laissant cependant ses enfans pour ôtage à Ursus, & aux autres conjurés. Aussitôt que cela lui eut été accordé, se voyant en lieu de sureté, & en état de pouvoir agir en maîtresse, elle commanda aux rebelles de mettre les armes bas, & les menaça des derniers supplices s'ils n'obéissoient. Les conjurés frustrés de leurs espérances, la menacerent de leur côté de tuer ses enfans en sa présence; mais elle leur répondit hardiment en levant ses juppes, qu'il lui restoit encore dequoi en avoir d'autres. Sur ces entrefaites, elle reçut un secours considérable, que lui envoya Louis Sforce son oncle duc de Milan; & après que les conjurés se furent écartés, elle recouvra, par sa prudence & par son courage, la puissance souveraine qu'ils avoient voulu lui faire perdre par la mort de son mari. Elle resta tutrice de ses enfans, dont l'aîné se nommoit *Octavien* Riario, & sut bien faire valoir son gouvernement pendant les guerres des François en Italie en 1494, & les années suivantes. Elle se remaria secrettement à *Jean* de Médicis: ce mariage fut déclaré dans la suite, & elle en eut *Jean* de Médicis, pere de *Cosme*, dit *le Grand*. Le duc de Valentinois, bâtard du pape Alexandre VI, l'ayant assiégée dans Forli, elle s'y défendit vigoureusement l'an 1500; mais elle fut obligée de céder à la force. On l'emmena prisonniere à Rome, où on l'enferma dans le château Saint-Ange. Par l'intercession d'Yves d'Alegre, on la mit bientôt après en liberté, mais sans lui restituer ses états, dont le duc de Valentinois fut investi, & qui après la mort d'Alexandre VI furent réunis au saint siége. * Brut. *l. 8, de l'histoire de Florence.*

SFORCE (Rodolphe) de Padoue, évêque de Pola en Istrie, & docte jurisconsulte, avoit exercé divers emplois à Rome, & fut élevé par le pape Urbain VIII à l'épiscopat. Il mourut en 1626. * Jacques-Philippe Thomasini, *in elog.*

SFORCE (Isabelle) qui vivoit dans le XVI siécle, peut tenir rang parmi les femmes savantes. On trouve quelques-unes de ses lettres dans le recueil qu'Hortensio Lando fit imprimer à Venise l'an 1549. On y trouve la lettre de consolation qu'elle écrivit à Bonne Sforce, veuve depuis peu du roi de Pologne, & celle qu'elle écrivit à Marguerite Bobbia, pour faire l'apologie de la poësie. * Bayle, *dict. critiq.*

## S H

☞ SHADWEEL (Thomas) célébre poëte dramatique Anglois, mort en 1692, à 52 ans. On a de lui, outre ses piéces dramatiques, une traduction en vers des satyres de Juvenal, & d'autres poësies. * M. l'abbé Ladvocat, *dict. histor. portatif.*

SHAFTSBURI ( le comte de ) *cherchez* COOPER.

SHAFTSBURI ou SAFTON, en latin *Septonia*, ville avec marché, dans la contrée septentrionale du comté de Dorset, qu'on appelle *Upper Wimborn*. Elle est située sur une haute montagne dans les confins du comté de Wilt. La vue en est belle, & l'air très-pur; mais elle manque un peu d'eau. Dans le temps de la conquête des Normans, elle avoit dix paroisses, réduites présentement à huit, avec environ cinq cens maisons bâties de pierre de taille. Quelques-uns ont écrit que le roi Kanut, Danois, y mourut; & que la ville avoit été bâtie par le roi Alfred en 800. Le roi Edouard, surnommé *le Martyr*, y a été enterré. En 1672 le roi Charles II créa Antoine Ashlei Cooper, alors chancelier d'Angleterre, comte de Shaftsburi. Ce comte mourut en Hollande, & son fils lui succéda dans ses titres & dignités. * *Dict. angl.*

SHAKESPEARE (Guillaume) poëte tragique & comique, Anglois, naquit au mois d'avril 1564, à Stratford dans le comté de Warwick. Son pere, *Jean* Shakespeare, gros marchand de laine, a été premier magistrat, ou bailli de Stratford, & possédoit dans le comté de Warwick quelques fiefs qui avoient été donnés à son trisaïeul par le roi Henri VII, pour récompenser ses services: c'est ce que l'on voit par l'extrait des titres de noblesse de sa famille que Jean Shakespeare tira en 1599, du grand héraut d'armes d'Angleterre. Guillaume étant l'aîné de dix enfans, ne reçut d'autre éducation que celle que son pere crut suffisante pour le mettre en état de suivre son commerce. Il paroît cependant qu'il fut élevé pendant quelque temps dans l'école publique de Stratford, & qu'il y commença l'étude de la langue latine; mais on prétend en même temps, que son pere le retira trop tôt, pour qu'il ait pu y faire de grands progrès. Le commerce l'occupa peut-être moins de temps encore. Il étoit fort jeune, lorsqu'il épousa la fille d'un riche paysan, nommé *Hataway*, qui faisoit valoir son propre bien dans le voisinage de Stratford. Son génie & son gout pour le théâtre lui firent quitter de bonne heure le lieu de sa naissance pour aller à Londres, où il fut en même temps acteur & auteur. On a prétendu qu'il s'étoit associé dans sa premiere jeunesse à une bande de jeunes libertins, pour dérober les bêtes fauves d'un parc appartenant à sir Thomas Lucy, & que ce furent les suites de cette aventure qui l'obligerent de quitter l'établissement qu'il avoit à Stratford; mais on regarde aujourd'hui ce récit comme fabuleux. Ce que l'on sait de plus certain, c'est qu'il devoit être fort jeune, lorsqu'il commença à représenter sur le théâtre de Londres, & à composer; puisqu'après avoir donné trente-six piéces au théâtre, il étoit encore peu âgé, lorsqu'il se retira pour aller passer le reste de sa vie tranquillement dans la ville de Stratford, où l'on assure qu'il jouit d'une fortune assez considérable, & qu'il étoit estimé des grands, & aimé de ses amis. Ceux qui mettent sa retraite avant l'an 1600 se trompent, puisqu'on voit encore son nom parmi ceux des comédiens qui jouerens le *Séjan*, tragédie de Ben Johnson en 1603. On voit aussi, que la même année il obtint du roi Jacques I, un privilége, par lequel ce prince lui permit, ainsi qu'à Fletcher, & autres de la même troupe, de jouer des tragédies & des comédies sur leur théâtre de Londres, & dans le reste du royaume, jusqu'à ce qu'il lui plût d'en ordonner autrement. Cette piéce est conservée dans les actes de Rymer. M. Théobald, dans sa préface de l'édition qu'il a donnée de Shakespear en 1740, observe qu'il y a lieu de croire que ce poëte n'avoit pas même encore quitté le théâtre en 1610, puisque dans sa piéce intitulée, *la Tempête*, il fait mention des isles Bermudes, qui n'ont été connues par les Anglois qu'en 1609, lorsque sir Jonh Summers en fit la découverte dans son voyage de l'Amérique septentrionale. Shakespear mourut en 1616, dans la cinquante-deuxiéme année de son âge, & fut enterré dans l'église de Stratford, où on lui érigea un monument assez honorable pour le temps. Il y est représenté assis sous une arcade, avec un coussin devant lui, tenant une plume de la main droite, & de l'autre un rouleau de papier. On a gravé ce dystique sur le coussin:

*Ingenio Pylium, genio Socratem, arte Maronem,*
*Terra tegit, populus mæret, olympus habet.*

On a gravé aussi sur une plaque de cuivre au-dessous du coussin, & sur la tombe plusieurs vers anglois, tous à la louange du défunt. Shakespeare doit être regardé comme l'inventeur de l'art dramatique en Angleterre. C'est lui qui le premier a donné dans son pays, une espéce de forme à un spectacle, qui n'en avoit point avant lui. Sans aucune connoissance des ouvrages dramatiques de l'antiquité, qu'il ne pouvoit lire, du moins dans leurs sources, sans avoir pu tirer de secours des ouvrages contemporains des nations voisines de l'Angleterre, puisqu'en France & en Espagne l'art dramatique commençoit à peine à être connu, il puisa dans son génie, ou plutôt dans la nature qu'il eut le talent d'imiter, la connoissance & les finesses de son art. Il y a cependant beaucoup de défauts dans ses piéces, & ceux qui estiment le plus ses productions, en ont fait l'aveu. C'est ce que l'on peut voir dans la Vie de Shakespear par M. de la Place, & plus encore dans le *Discours* du même *sur le théâtre anglois*, mis au-devant de la traduction que M. de la Place a entreprise de ce théâtre, & dont il a commencé à donner en 1745, deux volumes *in*-12, qui contiennent la traduction de cinq piéces de Shakespear; savoir, Othello, ou le More de Venise, tragédie; Henri IV, tragédie; la Vie & la mort de Richard III, roi d'Angleterre, tragédie; Hamlet, prince de Danemarck, tragédie; & Macbeth, aussi tragédie. Ces traductions ne sont pas completes, & ne pouvoient l'être: il y a des scènes qui ne sont qu'analysées. La meilleure édition des œuvres angloises de Shakespeare est la derniere, qui a été donnée par MM. Row & Pope. M. de la Place, que l'on vient de nommer, avoit déja donné l'histoire d'Oronoko, traduite librement de l'anglois de madame Behn. M. l'abbé le Blanc, dans ses *Lettres* pleines de réflexions judicieuses *d'un François* sur les Anglois, parle assez souvent de Shakespear, & donne la traduction de quelques endroits choisis de ses piéces dramatiques. Voyez entr'autres, la lettre trente-neuviéme du second volume, où il traduit la scène du troisiéme acte de la tragédie de Jules-César; & la lettre cinquante-neuviéme du même tome, où il analyse la tragédie d'*Hamlet*, & en fait connoître également les beautés & les défauts. Dans le tome troisiéme, la lettre soixante-dixiéme, où l'on trouve la traduction d'une scène du quatriéme acte de la tragédie de Henri VI, & de quelques autres endroits de la même piéce; & dans la lettre soixante-treiziéme, un extrait de Titus Andronicus, tragédie du même.

SHAP, grande paroisse dans la partie occidentale du comté de Westmorland en Angleterre. C'est-là où est la seule abbaye de ce comté, fondée par Thomas, fils de Gosoatrick, sous le regne de Henri I. Il y a une fontaine qui a son flux & son reflux plusieurs fois dans un jour. Ce qu'il y a encore de remarquable dans ce lieu, ce sont de grandes pyramides de pierre rangées dans un mille d'étendue à une égale distance. Il y en a qui ont neuf pieds de haut, & quatorze de circonférence. C'est sans doute le monument de quelque grand exploit arrivé en ce lieu. C'est présentement une ville avec marché. * *Dict. anglois.*

SHANNON, *cherchez* SHENNON.

SHARPUS (Jean) Anglois, philosophe & théologien, a fait divers écrits, intitulés: *Determinationes de sacramento altaris contra Wiclefitas; de orationibus Sanctorum; de suffragiis Viatorum*, dont les manuscrits sont demeurés à Oxford, dans le collége de Merton; *questiones de adoratione imaginum; de suffragiis Sanctorum; de incarnatione Verbi; quæstiones de anima; de*

*peregrinatione ; de poteſtate ſacerdotii*, *&c.* & mourut l'an 1390, ſous le regne de Richard II, roi d'Angleterre. * Pitſeus, *de illuſt. Angl. ſcript.*

SHARP (Jean) archevêque d'Yorck, né à Bradford dans la province d'Yorck, le 16 février 1644, vint à Cambridge en 1660, & y prit ſes dégrés de philoſophie. Lorſqu'il eut reçu les ordres ſacrés, il fut d'abord chapelain de Heneage Finch, qui en 1672 le fit nommer archidiacre en Berkshire, & en 1675, prébendaire de Norwich, dont il fut dans la ſuite doyen. Il étoit docteur en théologie, & avoit gouverné quelques égliſes particulieres à Londres & à Saint-Gilles en Midleſex, avant ſon élévation ſous Jacques II, qui favoriſoit la religion catholique. Sharp zelé pour le proteſtantiſme, ſe fit des affaires par ſes déclamations. Henri Compton évêque de Londres, eut ordre de le ſuſpendre de ſes fonctions; & ce prélat ayant refuſé d'obéir, il fut puni lui-même de la même peine. Sharp eut cependant permiſſion quelque temps après de reprendre ſes fonctions, & en 1689 il eut le doyenné de Cantorberi, d'où il paſſa en 1691 à l'archevêché d'Yorck, que l'archevêque Tilotſon ſon ami l'engagea d'accepter. Sharp y mourut le 2 de février 1713. On a de lui quatre volumes de ſermons, & quelques autres ouvrages. Il avoit beaucoup d'érudition, & étoit fort reglé dans ſes mœurs. On le conſultoit ſouvent ſur les cas de conſcience les plus difficiles, & il avoit beaucoup de ſagacité pour les réſoudre.

SHEALE, ville dans le comté de Durham en Angleterre, dans le quartier de Cheſter, à l'embouchure de la riviere de Tine, où la flotte de charbon de Neucaſtle vient prendre ſa charge. * *Dict. anglois.*

SHEFFIELD, ville avec marché en Angleterre, dans la contrée du comté d'Yorck qu'on appelle Strafford, ſur la riviere de Dun, près les limites du comté de Derbi, & célebre depuis long-temps pour ſon négoce en inſtrumens de fer, & ſur-tout en couteaux & en lames. On y voit encore les ruines de l'un de ſes cinq châteaux, ſitués ſur la riviere, à cinq milles de diſtance l'un de l'autre. * *Dict. angl.*

SHENNON, SHANNON : c'eſt la plus grande riviere d'Irlande. Elle a ſa ſource aux confins du comté de Roſcomen, & de celui de Letrim en Conacie, coule ſur les confins de cette province, de la Lagénie & de la Momonie, & ſe décharge dans la mer par une fort large embouchure. Elle baigne Letrim, Jameſton, Athlone & Limerick, & forme dans ſon cours un grand nombre de lacs, dont les plus conſidérables ſont ceux d'Allyne, d'Eſc, de Rée, de Derg & d'Agamiſch. * Mati, *dictionaire.*

SHEPEI, SHEPPEI ou SHEPYE, anciennement *Toliapis*, iſle du comté de Kent en Angleterre, n'eſt ſéparée de la terre-ferme que par une branche de la Tamiſe, & n'a que deux lieues de long & une de large. Son terroir a ceci de particulier, qu'il n'y vient point de taupes. La capitale de l'iſle eſt Queensbourg. Les autres lieux remarquables ſont Minſter, Eaſt-Church, Warden, Leyſden, Elmſlei. * Baudrand.

SHEPPIUS ou DE SHEPPEI (Jean) évêque de Rocheſter, & tréſorier d'Angleterre, prit l'habit de religieux dans le couvent de Rocheſter, & fut reçu docteur dans l'univerſité d'Oxford. Il s'adonna à la prédication; & après avoir fait un voyage à Paris, il fut élevé à la dignité d'évêque en 1352. Ce prélat laiſſa trois livres de ſermons, dont on garde les manuſcrits dans les colléges de Wicham & de Merton à Oxford, & mourut en 1360. * Pitſeus, *de illuſt. Angl. ſcript.*

SHERBORN, en latin *Clarus fons*, *Schurburnum*, autrefois ville épiſcopale d'Angleterre, n'eſt maintenant qu'un bourg, conſidérable par ſes manufactures de drap, & ſitué dans le comté de Dorcheſter ſur l'Il, aux confins du comté de Sommerſet. Il y a un autre bourg de ce nom dans le comté d'Yorck, à quatre lieues de la ville de ce nom vers le ſud. * Baudrand.

SHÉRIF, eſt en Angleterre un magiſtrat dont le pouvoir s'étend ſur toute une province, & dont le principal dévoir eſt de faire exécuter les ſentences des juges, de choiſir les jurés, &c. c'eſt pour ainſi dire, le grand prévôt de la province. Les Shérifs étoient autrefois choiſis par le peuple; aujourd'hui c'eſt le ſouverain qui en fait le choix en cette maniere. Les juges nomment ſix perſonnes de chaque province, chevaliers ou écuyers riches; de ces ſix, le conſeil d'état en choiſit trois, dont le roi choiſit celui qu'il veut. Les Shérifs étoient autrefois en charge pluſieurs années de ſuite; préſentement on les change tous les ans, & il n'y a que celui de Weſtmorland qui ſoit héréditaire dans la famille du comte de Tanet. Les Shérifs ont deux ſortes de cours : la premiere ſe tient tous les mois par le Shérif ou le ſubſtitut, qu'on appelle Under-Shérif ou ſous-Shérif. Dans cette cour, il juge les cauſes civiles de la province au-deſſous de 400 ſchelins. L'autre cour ſe tient deux fois l'année, un mois après Pâque, & un mois après la Saint-Michel. On y fait la recherche de toute offenſe criminelle contre le droit coutumier, hors les cas exceptés par acte de parlement. Les pairs du royaume & ceux qui ont droit de tenir de ſemblables cours, ſont exempts de la juriſdiction de celle-ci. C'eſt encore un des devoirs du Shérif de rendre à la tréſorerie toutes les taxes publiques, les amendes & les ſaiſies qui ſe ſont faites dans la province, ou d'en diſpoſer ſuivant les ordres du roi. Quand les juges ſont leurs circuits dans les provinces, c'eſt au Shérif à prendre ſoin qu'ils ſoient bien reçus & bien gardés tout le temps qu'ils ſont dans la province dont il eſt Shérif. A Londres ſeulement il y a deux Shérifs qui portent tous deux le titre de Shérif de Londres & de Midleſex, province où Londres eſt ſituée. Dans chaque province, le Shérif a un ſubſtitut qui fait preſque toutes les affaires, & ſon emploi eſt fixe. * *Etat de la Grande Bretagne ſous Georges II*, *tome II*, *pag.* 188, *&c.*

SHERLEY (Thomas) Anglois, né dans le comté de Suſſex, vers l'an 1564, de THOMAS Sherley, chevalier, & d'*Anne* Kempe, fut reçu à l'âge de quinze ans à Hart-Hall en 1579. Après environ deux ans de ſéjour dans cette école, on le rappella dans ſa patrie, où il ſe maria, & fut fait chevalier en 1589. Son frere puîné, ANTOINE, qui ſuit, s'étant acquis de la réputation par ſes voyages, il voulut l'imiter; & en 1598 il l'accompagna dans ſon voyage de Perſe. Il demeura dans ce royaume, pendant que ſon frere étoit allé en Europe, où Scha-Abbas l'avoit envoyé; & durant le ſéjour qu'il y fit, il acquit l'eſtime de ce prince. Il y trouva un autre avantage : il y goûta la religion catholique, par le commerce qu'il eut avec quelques religieux, & il eut le bonheur de l'embraſſer avec ſept ou huit perſonnes de ſa ſuite. En 1604 le roi de Perſe l'envoya en Europe. Il prit d'abord la route de Moſcovie, & paſſa en Allemagne, où l'empereur Rodolphe le fit comte de l'empire. Il alla enſuite en Italie, & fit ſon entrée dans Rome le 28 ſeptembre 1609, habillé à la perſane, mais avec un crucifix élevé au-deſſus de ſon turban, ayant à ſa ſuite plus de cinq cens chevaux montés par des perſonnes qualifiées de Rome. Le lendemain il eut audience du pape Paul V, en plein conſiſtoire. Wicquefort dit que ce pape le fit maître du ſacré palais; mais il ſe trompe : cette charge eſt toujours poſſédée par un Dominicain. Paul V accorda ſeulement à Sherley le titre de comte palatin, & le pouvoir de légitimer les Indiens. Sherley alla auſſi en Angleterre, où il eut audience du roi Jacques I. De retour en Perſe, il fut renvoyé de nouveau en Europe en 1616, avec un religieux carme, pour propoſer, comme à ſon premier voyage, une alliance contre le Turc. Ayant paſſé à Goa, dans le deſſein de s'y embarquer pour Lisbonne, il fut obligé d'y attendre un an, avant de pouvoir parvenir à cet embarquement. Arrivé à Lisbonne, & y ayant été mal reçu, il alla à Madrid, où, par le crédit de ſon compagnon, il fut plus favorablement écouté. Il y fut réſolu d'envoyer cinq galions

galions pour fermer la Mer-rouge aux Turcs, à condition que le roi de Perse enverroit ses soies par la voie d'Ormus & des Indes, & qu'il restitueroit Baharem, Queixome, & le fort de Cormoran. Sherley fut retenu à Madrid pour y demeurer jusqu'à l'exécution du traité ; & l'on envoya le Carme avec quatre galions, commandés par Ruy Freyre d'Andrada : mais ce religieux mourut dans la route, en Guinée, le 30 mai 1619. Les galions arriverent à Ormus en juin 1620. Sherley alla en Angleterre au mois de janvier 1624, avec le titre d'ambassadeur du roi de Perse, & eut audience du roi Jacques I, aux pieds duquel il mit son turban. Il avoit amené avec lui une belle Circassienne, née de parens nobles & chrétiens, que Scha-Abbas avoit tirée de son serrail pour la faire épouser à Sherlhey. Cette femme étant accouchée à Londres d'un fils, la reine femme de Jacques I, & le prince de Galles, depuis Charles I, tinrent cet enfant sur les fonts. Lorsque Sherley partit d'Angleterre, il le laissa à Londres : pour lui il s'embarqua avec sa femme à Douvres le 26 mars 1626. Ils arriverent le 9 décembre à Soüali près de Surate. Le 20 janvier 1627 ils débarquerent à Gomron ; & ayant traversé Car, Schiras & Hispahan, ils allérent trouver le roi à Asharaf, à cinq milles de Ferabath sur la mer Caspienne. Sherley demanda justice au roi de quelques insultes qui lui avoient été faites à Londres, par un Persan nommé *Nogdi-Beg*, qui y avoit paru avec le faux titre d'ambassadeur de Perse, & qui s'étoit empoisonné en retournant. Le roi s'étant informé de toute cette affaire, promit à Sherley une entiere satisfaction : mais les amis du défunt & les ennemis de Sherley firent échouer la promesse du roi, lorsque ce prince fut à Casbin ; & Sherley en conçut tant de douleur, qu'il mourut en ce lieu le 23 juillet 1627, dans la soixante & troisiéme année de son âge. Sa femme retourna en Angleterre avec Thomas Herbert, qui les avoit accompagnés en Perse ; & depuis elle se retira à Rome. Thomas Herbert a fait de son voyage en Perse une relation fort curieuse, où on lit toute l'histoire de Sherley. Cette relation a été traduite de l'anglois en françois, par M. de Wicquefort, & cette traduction a été imprimée à Paris en 1663, *in*-4°. * Voyez cet ouvrage, & le tom. XXIII des *mémoires* du pere Niceron, Barnabite, pag. 114, & suivantes.

SHERLEY (Antoine) *frere puîné du précédent*, naquit au même lieu vers l'an 1565. Il fut reçu au commencement de l'an 1679, à Hart-Hall, ou l'école du Cerf, à Oxford, à l'âge de quatorze ans. Il y prit le dégré de bachelier ès arts, à la fin de l'an 1581, & fut ensuite élu membre du collége de *toutes les ames*, en qualité de parent, par sa mere, du fondateur de ce collége : mais il quitta cette école, avant d'avoir pris le dégré de maître-ès-arts, alla dans les Pays-Bas, & y servit dans les troupes angloises qui y étoient alors. De retour en Angleterre, il s'embarqua en 1596, sur une flotte qui partoit pour l'Amérique. Ce voyage ne dura pas deux ans. Comme il eut occasion d'y donner des marques de valeur, le comte d'Essex, qui avoit conçu de l'estime pour lui, le fit chevalier, dès qu'il fut de retour. Quelque temps après, la reine Elizabeth l'envoya en Italie pour soûtenir les Ferrarois qui s'étoient soulevés contre le pape : mais Sherley ayant appris en chemin, qu'ils avoient fait leur paix, il renvoya ceux qui l'avoient accompagné, & se rendit à Venise, avec Thomas Sherley, son frere, & quelques amis. Il conçut alors le dessein d'aller en Perse, & d'y mener des fondeurs d'artillerie, dont il savoit qu'on y manquoit. Il partit donc de Venise en 1598, avec une suite de quarante personnes, séjourna deux mois à Alep, où il se faisoit passer pour un marchand, en sortit le 2 septembre 1598, & arriva au commencement de décembre à Casbin, où il salua le roi de Perse Scha-Abbas, qu'il suivit à Hisp ahan. Il tâcha d'obtenir de ce prince un port, où les Anglois pussent se retirer & commercer ; mais il ne persista pas dans cette demande, s'appercevant que le roi craignoit, en l'accordant, de faire de la peine aux Portugais. Il réussit mieux à le déterminer à se déclarer contre les Turcs, en lui faisant espérer qu'il seroit secondé par les princes chrétiens. Scha-Abbas, pour s'en assurer davantage, envoya Sherley en Europe, avec le titre d'ambassadeur, & lui donna pour adjoint Hussein-Ali-Begh. Ils partirent au mois d'avril 1599, & arriverent le 15 septembre à Astracan. Le czar Etienne, & les autres princes les écouterent favorablement. Ali-Begh alla seul en Espagne ; & Sherley se rendit à Venise, où sur une accusation formée contre lui, il fut mis en prison. Les sollicitations de l'ambassadeur d'Espagne l'ayant tiré du danger qu'il couroit, il se mit au service de cette cour, & abandonna les affaires dont il s'étoit chargé. Il fut nommé peu après général des vaisseaux espagnols de la Méditerranée, & du conseil collatéral de Naples. On ignore le reste de sa vie. On sait seulement, qu'il vivoit encore en 1631 ; qu'il étoit à la cour d'Espagne ; qu'il s'étoit marié long-temps auparavant, & qu'il avoit épousé une Angloise nommée *Françoise* Vernon. On a de lui les ouvrages suivans : 1. Relation du voyage d'Antoine Sherley en Amérique, fait en 1596, en anglois, dans le Recueil des voyages de Richard Hakluyt, imprimé en 1600, tome troisiéme. 2. Relation du voyage de M. Hamet dans les royaumes de Maroc, Fez, &c, en anglois ; à Londres, 1609, *in*-4°. 3. Histoire des voyages d'Antoine Sherley en Perse, en anglois, à Londres, 1613, *in*-4°. Samuel Purchas en a inséré un abrégé dans le second volume de son Recueil de voyages, imprimé en 1625, *in folio*. 4. Voyage sur la mer Caspienne & dans la Russie ; dans le Recueil de Purchas. Une personne qui l'avoit accompagné en Perse, a décrit exactement une partie de ce voyage dans un écrit intitulé : *Relation d'un voyage de Perse, fait ès années* 1598 *&* 1599, *par un gentilhomme de la suite du seigneur Scierley, ambassadeur du roi d'Angleterre.* Cette relation est dans un Recueil de voyages donnés par Morisot ; à Paris, l'an 1651, *in*-4°. L'auteur y exprime mal le nom de Sherlei, & a tort de donner à celui-ci le titre d'ambassadeur du roi d'Angleterre. * Voyez le tome XXIII des *Mémoires* du P. Niceron, pag. 108, & suiv.

☞ SHERLOCK (Guillaume) savant théologien Anglois, naquit en 1641. Il s'appliqua à l'étude avec une ardeur extraordinaire, eut plusieurs places considérables dans le clergé, & devint doyen de Saint Paul. Il mourut en 1707. On a de lui plusieurs ouvrages, dont les Anglois font un grand cas. * M. Ladvocat, *dict. histor. portatif.*

SHINNER, famille très-ancienne & illustre du pays de Vallais, anciennement appellée *Zmitweg*. *Pierre* Zmitweg, qui vivoit l'an 1375, fut le dernier qui porta ce nom. Ses fils prirent celui de SHINNER, & formerent deux branches très-considérables, dont l'aînée fut continuée par *Matthieu* & par *Nicolas* son frere dans le pays de Vallais. La seconde branche s'établit dans le canton de Berne, & y fleurit encore sous le nom de SINNER. *Voyez* ce titre. L'une & l'autre a eu des personnes, qui dans leur pays ont occupé les premieres charges de l'état. *Matthieu* Shinner qui resta dans le Vallais, étoit grand bailli de Syon, & chef de la république. *Nicolas* son petit-fils, chanoine de Syon, fut élu évêque de cette même ville, comte & préfet du pays de Vallais après Josué de Syllina, qui fut chassé du siége l'an 1494. Il ne siégea que quatre ans, & remit l'évêché à son neveu MATTHIEU Shinner, auquel il avoit déja donné l'an 1500, l'administration de toutes les affaires, à cause de son grand âge. Ce Matthieu étoit un des plus grands hommes de son siécle, grand politique, laborieux &

infatigable, très-attaché aux intérêts du saint siége & de l'empire, ami particulier de l'empereur Maximilien. François I, roi de France, disoit ordinairement qu'il craignoit plus la plume du cardinal de Syon, que les épées de ses ennemis. Il mit tout en usage pour avancer la gloire des Suisses, qu'il avoit engagés dans le parti du pape & de l'empereur. Ce fut lui qui négocia leur alliance avec le pape Jules II, en vertu de laquelle il mena plusieurs fois des troupes Suisses en Italie. Il chassa les François du Milanez, & rétablit le jeune duc Maximilien Sforce l'an 1512. Pour ces grands services rendus à toute l'Italie, les Suisses obtinrent le titre de libérateurs & de défenseurs du saint siége; & l'évêque reçut en 1511, du pape Jules II, le chapeau de cardinal. L'empereur lui fit présent de la ville & du château de Viguesa, & d'autres endroits. Jules II & Léon X le firent légat en Allemagne & en Lombardie. Sa réputation étoit montée à un si haut degré, qu'on tient que s'il n'avoit pas donné sa voix à Laurent de Médicis, il auroit lui-même obtenu la thiare; & cet honneur lui seroit peut-être encore arrivé, s'il avoit survécu le pape Adrien VI. Il mourut à Rome en septembre 1522. Il y a eu depuis plusieurs autres personnes de distinction de cette famille, qui ont exercé les premieres charges de la république de Vallais. * *Mémoires manuscrits.*

SHIRBURNE, évêque de Chichester en Angleterre, fut honoré de cette dignité, en récompense des grands services qu'il avoit rendus dans plusieurs ambassades, dont il s'étoit aquitté avec honneur. Il étoit philosophe & orateur. * Pitseus.

SHIRWODUS (Jean) évêque de Durham, & Anglois de nation, vivoit vers l'an 1470. Il savoit les langues grecque & latine, & étoit poëte, rhétoricien, philosophe & théologien. Après avoir demeuré longtemps en Angleterre, il vint en France, étudia à Paris, où il fit amitié avec Roch, Chartreux. De-là il passa en Italie, où il se perfectiona dans la langue grecque, & où il rechercha beaucoup de livres grecs, qu'il acheta & porta en Angleterre. Enfin il parvint à l'évêché de Durham. Les livres grecs qu'il avoit apportés d'Italie furent long-temps cachés, & furent trouvés depuis par Robert Tonstal, évêque de Durham. * Pitseus, *de illust. Angl. script.* Lelandus.

SHREWSBURI, en latin *Salopia*, ville capitale du comté de Shrop en Angleterre. Elle est située sur la Saverne, à dix lieues de Chester, vers le midi. Cette ville est fort peuplée, riche par le grand débit de draps qu'on y fabrique, & forte par sa situation, étant environée par la Saverne de tous les côtés, à la réserve du nord. Le titre de comté de Shrewsburi avoit été long-temps sans possesseur, jusqu'à ce que Henri VI créa comte de Shrewsburi en 1442, *Jean Talbot*, maréchal de France; & ce titre a continué dans sa famille jusqu'à *Charles* comte de Shrewsburi, qui étoit le douziéme de ce titre, & qui fut honoré de celui de duc par le roi Guillaume III. *Voyez* TALBOT. Cette ville envoie deux députés au parlement. * Baudrand. *Dict. anglois.*

SHROP-SHIRE, c'est-à-dire, le comté de Shrop, en latin *Salopia*, province d'Angleterre. Elle a au nord le comté de Chester; au levant celui de Stafford; au midi ceux de Worcester & d'Hereford; & au couchant la principauté de Galles. Sa longueur est de treize lieues, & sa largeur de huit. Elle abonde en grains & en bétail, & on y trouve des mines de fer & de charbon. Shrewsburi en est la ville capitale. On y distingue encore les bourgs de Bridgenorth de Ludlow, de Wenloek, & de Bishops-Castle, qui envoient leurs députés au parlement d'Angleterre. * Baudrand.

## SI

SIAGRIUS, auteur du V siécle, avoit composé un traité de la foi sur le mystere de la Trinité, dans lequel il combattoit ceux qui refusoient de donner le nom de Pere à la premiere personne de la Trinité; & il montroit qu'on devoit dire qu'il a engendré, non pas créé son Fils, & que le Saint Esprit n'est point engendré, mais produit. Gennade avoit vu un autre livre sur les régles de la foi, qui portoit le nom de Siagrius; mais qu'il juge d'un autre auteur, à cause de la différence du style. * Gennad. *de script. ecclef.* Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du V siécle.*

SIAKA, le grand prophéte du Japon, à qui l'on a donné le nom de *Fo* ou *Fotoge*, c'est-à-dire, *le dieu*, & que les Chinois nomment *Sitsjun*, qui signifie, *le grand & le parfait*, vint au monde l'an 1029 avant J. C. si l'on en croit les annales des Japonois. Son pere étoit roi de Magattakokf, dans le pays de Tensikf, que Kœmpfer conjecture être l'isle de Ceylon, quoique le commun peuple du Japon nomme ainsi le royaume de Siam. A l'âge de dix-neuf ans, il quitta son palais, abandonna sa femme & son fils, pour être disciple d'Araria Sennin, hermite fameux, qui vivoit au sommet d'une montagne nommée Dandokf. Là Siaka vécut d'une maniere fort austere, & dans une continuelle contemplation des choses céléstes & divines. Il se tenoit dans une posture singuliere. Il étoit assis, les jambes croisées, les mains sur son sein, placées d'une telle maniere, que les extrémités des pouces se touchoient mutuellement. La force de l'enthousiasme de Siaka fut telle, qu'il pénétra, dit on, les points de la religion les plus secrets & les plus importans. Il découvrit l'existence & la nature du ciel & de l'enfer, qui sont les lieux de la récompense & de la punition, l'état des ames dans l'avenir, leur transmigration, le chemin que l'on doit tenir pour arriver à la félicité éternelle, le pouvoir divin des dieux dans le gouvernement du monde, & plusieurs autres articles, qu'il communiqua ensuite, sans réserve, à ses nombreux disciples, qui le suivoient en foule, embrassant la vie austere qu'il menoit lui-même. Il vécut soixante-dix-neuf ans, & mourut le 15 du second mois de l'an 950 avant J. C. Les articles les plus essentiels de sa doctrine étoient: 1. que les ames des hommes & des animaux sont immortelles, & ne différent que selon les différens sujets qu'elles animent; 2. que les ames des hommes, après qu'elles sont séparées du corps, sont récompensées dans un lieu de bonheur, ou punies dans un lieu de misere, selon ce qu'elles ont fait pendant leur vie: 3. que le lieu du bonheur est nommé Gokuraf, le lieu des plaisirs éternels. Il enseignoit que les degrés de bonheur different suivant le degré de mérite; mais que toutes les ames ne laisseront pas de se regarder toutes comme très-heureuses. Amida, suivant cette doctrine, est le chef suprême des habitations célestes. 5. Que pour être agréable à Amida, & digne du bonheur éternel, il faut mener une vie vertueuse, conforme aux loix que Siaka enseignoit. Les cinq commandemens, ou *Gokai*, que Siaka enseignoit à ses disciples, étoient: 1. de ne rien tuer de ce qui a vie: 2. de ne point dérober: 3. de ne point paillarder: 4. de ne point mentir: 5. de ne point boire de liqueurs fortes. Il s'éleva entre les disciples de Siaka plusieurs hommes de mérite, qui répandirent cette religion dans l'Orient, malgré les obstacles qu'ils eurent à surmonter. Le livre où l'on recueillit toute la doctrine de Siaka, fut nommé *Fokekio*, le livre des belles fleurs. La doctrine de Confucius, qui étoit fort suivie, empêcha d'abord celle de Siaka de se produire avec succès. Ce ne fut qu'environ l'an 518 de J. C. qu'un certain Darma, qu'on regardoit comme un saint, & qui étoit le trente-troisiéme successeur du saint siége de Siaka, introduisit le buddoïsme à la Chine. Ensuite il se répandit dans la presqu'isle de la Corée. Ce fut-là que le premier Buds, ou idole de Siaka fut élevé & adoré l'an de J. C. 543. Cette religion pénétra peu après dans le Japon, & le premier Bukkio y fut porté l'an de J. C. 550. * Extrait du *supplément françois de Basle.*

SIAM, grand royaume, dans la presqu'isle de l'Inde au-delà du golfe de Bengala, a du côté du nord les royaumes de Pegu & d'Ava; vers l'orient, les royaumes de Camboje, de Laos, de Jangoma & de Tango; du côté du midi, le golfe de Siam; vers l'occident, le golfe de Bengala, faisant ainsi un demi cercle, qui a environ quatre cens cinquante lieues de circuit. Quelques-uns disent que le royaume de Siam s'étend depuis la pointe de Malaca jusqu'aux royaumes de Pegu & de Laos, qui le bornent du côté du septentrion; qu'il a la mer de la Chine à l'orient, & celle des Indes à l'occident: de sorte qu'il semble ne faire qu'une grande presqu'isle. On ajoute que les cartes géographiques ne marquent pas bien les provinces & les limites de ce royaume, & l'on a travaillé sur les lieux à en faire une carte exacte. On divise ordinairement le royaume de Siam en onze provinces, qui autrefois avoient chacune le titre de royaume; savoir, Siam, Mattavan, Siara, Tanasserin, Keda, Pera, Ihor, Juncalaon, Paarn, Patana & Ligor. Quelques-unes peuvent retenir le nom de principauté; mais ceux qui les possédent paient tribut au roi de Siam, dont ils sont les sujets. Il y a encore d'autres pays, qui conservent le nom de royaume, & sont tributaires du roi de Siam; comme les royaume de Camboje, de Gehor, de Patane, de Queda, de Singora, &c. dont la plupart présentent tous les ans un bouquet de fleurs d'or pour tribut. L'air y est bon, & les étrangers s'y accoutument aisément. Les côtes de la mer sont fort peuplées, à cause du commerce; car on y aborde du Japon, de la Chine, des isles Philippines, du Tonquin, de la Cochinchine, de Sciampaa, de Camboje, des isles de la Sonde; de toutes les parties de l'Inde, au-deça du Gange & du golfe de Bengala, de la Perse & de l'Arabie, & même des royaumes de l'Europe. Le pays y est très-fertile, & très-abondant en grains, principalement en riz & en fruits de toutes sortes. Il y a des mines de plomb, d'étain, d'argent, & même d'or, mais il est de bas aloi. Les éléphans y fournissent quantité d'ivoire. Le commerce y fait débiter tout ce qui est de plus précieux dans l'Asie; comme des étoffes de soie, des lins, du bois de la Chine, des porcelaines, du musc, de l'or & de l'argent en barre, toutes sortes d'ouvrages d'orfévrerie, des perles & des pierres précieuses. Les François y ont une factorerie. Les Portugais y sont en grand nombre, & l'on y compte neuf ou dix familles de véritables Portugais, & plus de mille des Metys, c'est-à-dire, de ceux qui sont nés d'un Portugais & d'une Siamoise. Il y a environ cent familles de Cochinchinois, la plupart chrétiens. Parmi les Tonquinois établis dans les états de Siam, il y a sept ou huit familles chrétiennes. Les Arméniens y font un corps à part, composé de quinze ou seize familles, toutes chrétiennes & catholiques. Les Hollandois y ont aussi une factorerie, & les Anglois une autre. On y voit beaucoup de Turcs & de Mahométans; & les Peguans y égalent presque le nombre des Siamois originaires du pays. Les maisons sont communément de bois, & élevées sur des pilotis, à cause des inondations qui arrivent tous les ans; mais les Chinois & les Maures en ont fait bâtir à Siam plusieurs de pierre, qui sont assez belles. Les richesses du pays paroissent dans les pagodes ou temples, par la quantité d'ouvrages d'or qui en sont les ornemens; par la structure, qui en est magnifique, & par leur grand nombre. Il y a de grandes & belles rivieres, dont la plupart se débordent pendant que le soleil parcourt les signes septentrionaux, depuis le mois de mars jusqu'au mois de septembre: ce qui contribue beaucoup à la fertilité des campagnes où elles se répandent; & où, par une providence admirable, l'épi du riz monte à mesure que les eaux croissent. Il se trouve dans ce pays des serpens longs de plus de vingt pieds, & qui ont deux têtes; mais celle qui est au bout où seroit la queue, n'ouvre point la gueule, & n'a point de mouvement. On y voit aussi un animal fort venimeux, qui a environ un pied de long; sa queue est fourchue, faisant deux pointes; & sa forme est à peu près comme on nous dépeint la salamandre.

*VILLE CAPITALE DU ROYAUME.*

Cette ville a été nommée Siam par les Portugais, & est appellée par ceux du pays *Crung si ayu thaya*, d'où quelques-uns ont fait *Juthia*, *Judia* ou *Odia*. Crung signifie *ville excellente*. Leurs historiens l'appellent encore *Crung tappa ppra ma hà nà Kon*, c'est-à-dire, *ville angelique*, *admirable & extraordinaire*. On dit qu'ils l'appellent *angelique*, parcequ'ils la croient imprenable aux hommes. Elle est bâtie dans une isle que forme la riviere de Menam, c'est-à-dire, *Mere des eaux*; laquelle en cet endroit est fort large & fort profonde. Quelques auteurs prétendent que c'est un bras du Gange; mais ils se trompent, car elle a sa source vers la frontiere de Laos, où elle sort d'une montagne. Cette riviere déborde tous les ans, & inonde tous les environs de la ville. Son eau est très-saine; mais on y trouve beaucoup de crocodiles d'un grandeur monstrueuse, & qui dévorent les hommes, quand ils les trouvent seuls & sans armes. Siam est d'une figure presque ronde, & a environ deux lieues de circuit. Les fauxbourgs qui sont des deux côtés de la riviere, sont aussi grands & aussi bien bâtis que la ville. Elle a plusieurs belles rues, & des canaux tirés fort régulierement, sur lesquels on peut aller en bateau presque dans toutes les maisons de la ville; les bâtimens y sont d'une riche structure; & la richesse des temples surpasse tout ce que l'on peut voir de plus superbe dans les Indes. Ils ont tous des clochers ou pyramides dorées, qui font un très-bel effet de loin. Le palais du roi est sur le bord de la riviere, & a une si vaste étendue, qu'on le prendroit pour une ville. Toutes ses tours & ses pyramides sont aussi dorées; & les appartemens du roi & de la reine renferment des richesses inconcevables. L'or & les pierreries y brillent de tous côtés; & on ne voit rien de si magnifique dans tout l'Orient, si ce n'est dans la Chine. En l'année 1634, les Hollandois y bâtirent une maison, qui est une des plus belles que la compagnie des Indes ait dans l'Orient. Le commerce a attiré dans cette ville plusieurs sortes de nations qui y sont établies; mais il n'y a que les François, les Portugais, les Anglois, les Hollandois, les Chinois & les Maures, c'est-à dire, les Turcs & les Mahométans, qui demeurent dans la ville: les autres nations sont logées aux environs par camps, c'est-à-dire, chaque nation ensemble.

Entre les *pagodes* ou *temples* de Siam, la plus superbe & la plus célebre est celle qui est dans le palais du roi. On voit à la porte une vache d'un côté, & de l'autre un monstre extrêmement hideux: le dedans est tout brillant d'or. Les murailles, les lambris, les pilliers & toutes les figures sont si bien dorées, qu'il semble que tout soit revêtu de lames de ce métal. Après avoir avancé quelques pas, on voit une maniere d'autel, sur lequel il y a quatre figures d'or massif, à peu près de la hauteur d'un homme, dont les jambes sont croisées à la siamoise. Au-delà est une espéce de chœur, où est la plus riche pagode ou *idole* du royaume (car on donne ce nom de pagode indifféremment au temple où à l'idole qui est dedans.) Cette statue est debout, & touche de sa tête à la voute du chœur. Elle a environ quarante-cinq pieds de hauteur, & sept ou huit de largeur: ce qui est de plus merveilleux, c'est qu'elle est toute d'or. De la taille qu'elle est, il faut qu'il entre dans sa masse plus de cent pics, c'est-à-dire, plus de douze mille cinq cens livres de ce métal (car un pic pese cent vingt-cinq livres) & qu'elle vaille au moins douze millions cinq cens mille livres. On dit que ce prodigieux colosse a été fondu dans le lieu même où il est placé, & qu'ensuite on y a construit le temple. A ses côtés il y en a plusieurs autres de moindre grandeur, qui sont aussi d'or, & enrichis de pierreries. A cent pas du palais du roi, vers le midi, on voit un autre temple, qui n'est pas si riche, mais dont la structure est plus belle & plus réguliere. Cet édifice est bâti en forme de croix, à la maniere de nos églises, & surmonté

de cinq dômes, dont celui du milieu est plus grand que les autres : le toît est couvert de calain ou étain doré. Ce temple est accompagné de quarante-quatre grandes pyramides, fort bien travaillées, & tout autour avec symmétrie, par trois plans de différentes hauteur. De ces pyramides, les unes sont terminées en pointe ; & les autres arondies sur le haut en forme de dôme. Tout l'édifice, avec les pyramides, est renfermé dans une espece de cloître quarré, où l'on voit le long des galeries d'un côté, plus de quatre cens statues de briques dorées, disposées dans un bel ordre ; l'autre côté est ouvert, & regarde le temple.

*Du roi de Siam.*

Le roi de Siam a une autorité très-absolue ; & le respect que ses peuples ont pour lui, va presque jusqu'à l'adoration : la posture où il faut être en sa présence, en est une marque. Dans le conseil même, qui dure quelquefois plus de quatre heures, les ministres d'état se tiennent toujours prosternés devant sa majesté. Quand il sort tout le monde doit se retirer, & personne n'ose se trouver dans son chemin, que ceux qui en ont un ordre exprès. Toutes les portes & les fenêtres des maisons doivent alors être fermées, si ce n'est lorsqu'il se fait voir à son peuple dans les jours de cérémonie. Dans l'ambassade françoise en 1685, on avertissoit même les François de se tenir dans leurs quartiers, lorsque le roi devoit sortir. On ne permet à personne d'approcher du palais, quand il y est. Lorsqu'il va dans la ville, il est assis dans une chaise d'or, que douze valets portent sur les épaules. Si c'est un jour de cérémonie extraordinaire, il est monté sur un éléphant où il est assis sur un trône d'or. Lorsqu'il veut se divertir sur la riviere, il entre dans un *balon*, c'est-à-dire, une barque très-magnifique, & se met sous un dais de brocard d'or accompagné de quelques mandarins. Tous les autres mandarins & seigneurs de la cour le suivent, chacun dans son balon, quelquefois jusqu'au nombre de mille. Dans les jours de fêtes, les mandarins ont coutume d'être tous habillés d'une étofe de même couleur, & c'est le roi qui nomme celle qu'il lui plaît. Le roi se montre en public deux fois l'année avec beaucoup de magnificence. Il marche alors suivi de toute sa cour, & fait paroître tout ce qu'il a de plus riche. La premiere fois on mene devant lui deux cens éléphans, entre lesquels il y en a un blanc, que le roi estime tellement, qu'il fait gloire de se nommer le roi de l'éléphant blanc. On lui donne à manger dans des vaisseaux d'or ; & quand il vient à mourir, on célebre les obséques de cet animal avec la même magnificence que celles des grands du royaume. La seconde fois, le roi paroît sur la riviere avec deux cens galeres, dont chacune a quatre cens rameurs, & est enrichie de dorures & de peintures. Comme cette seconde sortie se fait au mois de novembre, & qu'alors la riviere commence à s'abaisser, les prêtres font accroire au peuple qu'il n'y a que le roi qui puisse arrêter le cours des eaux ; & ces bonnes gens se persuadent qu'il va couper ces eaux avec son sabre, afin de les obliger à se retirer dans la mer. Le roi fait ces deux sorties pour aller à deux pagodes ou temples d'idoles, dont l'une est à Siam, & l'autre à six lieues de la ville, en remontant la riviere. Il sort encore une autre fois de son palais, mais sans éclat, pour aller à une pagode qui est dans l'isle où les Hollandois ont leur loge. Ces trois pagodes sont richement ornées, & la structure en est très-belle. Les autels sont chargés d'idoles d'or & d'argent. Le temple de la ville contient près de quatre mille idoles toutes dorées, outre les trois principales, qui sont d'or massif. Celui qui est à six lieues de la ville, n'est ouvert qu'au roi & aux prêtres de sa loi : & le peuple demeure à la porte, la face contre terre. La pagode qui est dans l'isle des Hollandois, est accompagnée d'une maniere de cloître fort agréable. La grande idole est environnée de plus de trois cens autres de diverses grandeurs, qui représentent toutes sortes de postures. Le roi envoie tous les ans à la Chine cinq ou six grands vaisseaux, que l'on appelle *sommes*, chargés des choses dont les Chinois ont besoin ; & deux ou trois sommes au Japon. Il fait un pareil trafic à Camboje & à la Cochinchine, au Tonquin, dans toutes les côtes de l'Inde, & dans la Perse, principalement à Surate. De tous ces lieux il tire toutes sortes de riches marchandises, qu'il fait vendre au prix qu'il veut.

Le roi qui régnoit en 1687, n'avoit qu'une seule femme, à qui l'on donnoit la qualité de reine ; mais il entretenoit un grand nombre de concubines. Il se faisoit fort bien traiter, & ne buvoit néanmoins que de l'eau, parceque leur religion défend le vin aux personnes de qualité, aussi-bien qu'aux talapoins. Le royaume est héréditaire : de sorte néanmoins que les freres du roi succedent à la couronne préférablement à ses enfans, qui n'y parviennent qu'après la mort de leurs oncles.

Le roi avoit deux freres, qui vivoient avec lui dans le palais. Il avoit aussi, selon la coutume des Orientaux, un fils adoptif, qui l'accompagnoit par tout, auquel il faisoit rendre des honneurs particuliers. La princesse, fille unique du roi, avoit sa cour & son conseil, composés des femmes des principaux mandarins. Elle faisoit paroître beaucoup de prudence dans le gouvernement des provinces que le roi lui avoit données. Elle n'étoit servi que par des femmes ; & nul homme ne l'avoit vûe ni en public, ni en son palais. Lorsqu'elle sortoit sur un éléphant, elle étoit enfermée dans une espece de chaise, où on ne la pouvoit voir. Le roi s'étoit rendu affable & accessible à tous les étrangers, principalement aux François, depuis qu'on lui avoit fait connoître la coutume du roi de France & des autres rois de l'Europe, qui se montrent tous les jours à leurs sujets & à toutes sortes de nations. Ce prince fut tué en 1688, à l'âge de 55 ans ou environ. Deux princes devoient succéder, selon les coutumes du pays, parcequ'il n'avoit point d'enfans mâles. L'aîné étoit perclus de tous ses membres. Le cadet contrefaisoit le muet, pour ne pas s'exposer à perdre la vie, par le soupçon que le roi eût pu prendre contre lui. Ils étoient tous deux unis, & l'aîné à cause de ses infirmités cédoit volontiers le royaume à son cadet. Mais tous deux n'étoient pas trop bien avec le roi, & ne se mêloient d'aucunes affaires. La princesse, fille du roi, étoit, disoit on, mariée secretement avec le jeune prince. Elle étoit âgée de 28 ans, & étoit d'un naturel fier, hautain, fort attachée à la religion & aux coutumes de ses ancêtres, ennemie des François & des autres étrangers. Elle se retira de la cour pour quelque mécontentement qu'elle avoit reçu de son pere, & prévenue de haine pour M. Constance, Grec de nation, ministre de Siam, qu'elle en croyoit être auteur. Prapie, fils adoptif du roi, qu'on avoit voulu faire passer pour son fils naturel, étant le mieux dans l'esprit de ce prince, auroit pu lui succéder, si la chose eût dépendu seulement du roi ; mais sa naissance étoit trop basse & trop connue. Entre les grands, Opra Pitracha se distinguoit le plus. Sa famille étoit ancienne & considérée ; il étoit frere de lait du roi, & à peu près de son âge. Il descendoit d'une race, sur laquelle le pere de celui qui régnoit avoit usurpé la couronne. Ce mandarin s'étoit acquis par l'attache qu'il affectoit de faire paroître pour la religion, l'estime universelle de tous les talapoins. Sa prudence lui avoit fait refuser tous les grands emplois dont on avoit voulu l'honorer lui & son fils ; mais il n'en avoit pas moins d'accès dans le palais, & le roi ne prenoit aucune résolution sans la lui communiquer. Il étoit d'un esprit vif & étendu, capable de manier les affaires, & porté aux grandes entreprises. Son abord étoit fort engageant quand il le falloit, & sa conversation très-agréable. Il savoit se bien faire valoir auprès du roi, aimant son pays, ennemi des étrangers, bon Siamois ; mais au reste se laissant difficilement surprendre ; né sans droiture, avec peu de sincérité, beaucoup d'ambition, trop de délicatesse à railler, & une grande ardeur à poursuivre ceux dont il se croyoit méprisé : ce qui lui avoit attiré la haine de tout le peuple & des étrangers. Au mois de

mars, le roi s'étant trouvé plus mal qu'à l'ordinaire, Prapie commença à former son parti. Opra Pitracha, qui depuis long-temps avoit pris ses mesures, mit le plus de monde qu'il put dans les pagodes, autour de Louvo. Il vouloit, disoit-il, s'y enfermer avec les talapoins ; mais auparavant il lui falloit mettre sur le trône les princes auxquels il appartenoit. Ces bruits répandus parmi le peuple, grossirent son parti en peu de temps. Il pressa pour lors les princes de se rendre à Louvo, où, après bien des délais, ils arriverent. Le bon accueil qu'on leur fit, dissipa leurs soupçons. Prapie qui ne sortoit presque pas de la chambre du roi, en fut tiré par adresse, & massacré à la porte, presque sous les yeux du prince, qui le chérissoit plus que tout le reste de son royaume. Peu après, M. Constance ayant été appellé auprès du roi, fut arrêté en chemin, chargé de chaînes, & conduit en un lieu où il fut, dit-on, tourmenté de mille manieres, aussi bien que sa femme & ses amis, mais on a ignoré le genre de mort qu'on lui fit souffrir. On insinua aux princes, que les François, d'intelligence avec M. Constance, avoient résolu d'élever sur le trône Prapie ; & il n'en fallut pas davantage pour leur donner de la haine pour les François. Ensuite Pitracha mit toutes ses ruses en usage pour attirer les François de Bancok à Louvo. Il les employa sans succès ; car une juste défiance leur ayant fait pénétrer ce qu'on leur préparoit, il n'y eut pas moyen de les faire sortir de leur fort : de sorte qu'on en vint à une guerre déclarée. Pendant ce temps, les mandarins que Pitracha avoit mis dans son parti, en leur promettant de les élever aux premieres dignités de l'état, seconderent ses desseins. On se saisit aussitôt des deux princes, qu'on fit passer pour des ingrats, & on les envoya à une certaine pagode proche Thelipoussonne, pour les faire mourir à coups de bois de sandal, enveloppés dans des sacs d'écarlate, suivant la coutume de se défaire des princes du sang. L'ancien roi étoit encore en vie, lorsqu'ils périrent. Il fut tué le jour suivant : après quoi Pitracha épousa la princesse, & monta sur le trône, sans qu'il arrivât la moindre sédition. Il renvoya les François, qui sortirent, armes, bagages, tambour battant, & méche allumée, l'an 1688. Il mourut en 1703. Le prince, son fils aîné, lui succéda, & fit tuer le jeune prince, âgé de 14 à 15 ans, qui étoit fils de Pitracha & de la fille du feu roi. Le gouverneur de Ligor se révolta contre ce nouveau souverain, & se fit déclarer roi. * *Mém. histor.*

### *Des princes et des grands officiers du royaume de Siam.*

Il y a trois sortes de princes à la cour de Siam. Les premiers sont les princes du sang royal ; les rois de Camboje, de Gehors & des autres royaumes tributaires du roi de Siam. Les seconds sont les princes de Laos, de Chiamai & de Banca, qui ont été pris à la guerre ; & quelques autres qui se sont volontairement mis sous la protection du roi. Les troisiémes sont ceux que le roi a élevés au rang des princes. Aux jours de cérémonie, ils ont de grandes coupes d'or & d'argent, qui sont les marques de leur dignité. Il y a sept grands officiers dans le royaume de Siam. Le *Maha ommarat* est le premier après le roi, & a droit d'être assis en sa présence. Le *Chacri* regle les affaires de la guerre & de la justice. Ces deux charges ne sont point remplies aujourd'hui ; & l'on croit que le roi les veut supprimer, parcequ'elles donnoient trop d'autorité à ceux qui les exerçoient. Le *Aaboum* est le généralissime des armées de terre & de mer. Le *Ok-ïa Vang* a la conduite de toutes les affaires du palais du roi. Le *Ok-ïa Pra'klang*, que nous appellons le *Barkalon*, a toutes les affaires étrangeres & les magasins du roi. Le *Ok-ïa Pollatep* a soin des revenus du roi. Le *Ok-ïa Jambarat* est juge souverain de toutes les affaires criminelles. Outre ces grands officiers, le roi a un trésorier qu'on appelle *Ok-ïa Pacdi*. Ceux qui possedent ces premieres dignités, donnent, avec l'agrément du roi, toutes les autres charges du royaume, & sont responsables de toutes les fautes qui s'y commettent. Après les sept grandes charges, les plus illustres dignités sont celles d'*Ok-ia*, d'*Ok-pra*, d'*Ok-louang*, d'*Ok-quun* & d'*Ok-mun*. Le premier des ambassadeurs envoyés au roi de France, l'an 1686, étoit Ok-pra ; le second, Ok-louang ; & le troisiéme, Ok-quun. Des mandarins qui l'accompagnoient, il y en avoit deux Ok-quun, & les deux autres Ok-mun. Le conseil d'état est composé de plusieurs mandarins, qui donnent leurs avis au roi par forme de remontrance, & qui ne peuvent rien résoudre, le roi se réservant le pouvoir d'approuver ou de rejetter tout ce qu'ils ont délibéré. Le roi donne la qualité de mandarin & toutes les autres dignités du royaume à qui il lui plaît, sans avoir égard à la naissance, parceque tous ses sujets sont ses esclaves, & qu'il les abaisse & les éleve selon sa volonté. C'est le roi même qui rend la justice dans les choses de grande conséquence. Il est vrai que les mandarins examinent les affaires & les procès auparavant ; mais ils en font ensuite leur rapport au roi, qui est assis alors sur un trône fort élevé ; & en ayant pris connoissance, il prononce l'arrêt, que l'on fait écrire en sa présence. Pour les affaires ordinaires, il y a des jurisdictions établies dans les villes, d'où les appellations ressortissent au conseil de Siam, capitale du royaume. Ce conseil est composé d'un président & de douze conseillers, qui jugent en dernier ressort. On procéde dans les matieres criminelles à peu près comme en France ; mais la justice est beaucoup plus sévere.

### *Moeurs et coutumes des Siamois.*

Les Siamois ne sont pas ordinairement fort magnifiques dans leurs habits. Les hommes & les femmes du menu peuple sont presque habillés de la même maniere. Ils ont un longuis, qui est un morceau d'étoffe, long d'environ deux aulnes & demie, & large de trois quarts d'aulne. Ils se mettent ce longuis autour du corps ; en sorte qu'il fait comme une espece de jupon, qui leur pend depuis la ceinture jusqu'au dessous du genouil ; celui des femmes descend jusqu'à la cheville du pied. Lorsqu'il fait froid, qu'il pleut, ou que le soleil est fort chaud, les hommes prennent une autre sorte de longuis, dont ils se couvrent le reste du corps ; & les femmes ont une maniere d'écharpe blanche. Les femmes, aussi-bien que les hommes, coupent leurs cheveux. Les habits des mandarins, lorsqu'ils sont dans leur domestique, ne sont différens de ceux du peuple que par la finesse de l'étoffe ; mais quand ils sortent, ils ont un longuis de soie, ou de toile peinte de six à sept aulnes, si bien ajusté, qu'il ne leur descend que jusqu'au genoux. Les mandarins considérables ont sous ce longuis un caleçon étroit, dont les extrémités sont bordées d'or ou d'argent. Ils portent même des vestes dont les corps & les manches sont assez larges. Ils ont des souliers à l'indienne, sans cordons ou boucles, pour se déchausser plus aisément en entrant dans l'appartement du roi. Les jours de cérémonies qu'ils doivent paroître devant le roi, ils ont un bonnet qui s'éleve en pointe comme le haut d'une pyramide, & qu'ils attachent pardessous le menton avec un cordon. Le roi donne à quelques mandarins, selon leur qualité, des couronnes d'or ou d'argent, faites à peu près comme celles de nos ducs & de nos marquis, pour mettre autour de leur bonnet : ce qui est une marque de leur grande distinction. Les Siamois ont beaucoup d'honnêteté, & ne manquent pas d'affection pour les étrangers ; mais la plupart sont dissimulés & méfians. La justice ne regne pas moins entr'eux, que l'amitié & la paix. Quand quelque vaisseau fait naufrage sur les côtes, il y a une loi qui les oblige de rapporter à la ville capitale tout ce qu'on peut ramasser du débris,

pour être remis entre les mains de ceux à qui ces choses appartiennent : ce qui s'observe aussi à l'égard des étrangers. Ils n'aiment guère le travail, qu'ils laissent aux esclaves & aux femmes, les obligeant à labourer la terre & à avoir soin du ménage, pendant qu'ils s'occupent à d'autres emplois. Ils ne sont pas plus habiles dans la navigation que les autres peuples d'Orient ; & ce sont les Européens qui ont la conduite des vaisseaux du roi. Pour les jonkos, qui sont des bâtimens de la Chine, ce sont des Chinois qui les montent ; mais quoique ces peuples se vantent d'avoir depuis plus de deux mille ans l'usage de la boussole, ils ne sont pas néanmoins fort experts dans l'art de naviger. Les Siamois ont trente-trois lettres dans leur alphabet. Ils écrivent, comme nous, de la main gauche à la droite, au contraire des peuples du Japon, de la Chine, de la Cochinchine & du Tonquin, qui conduisent leur écriture de la main droite à la gauche, & depuis le haut de la page jusqu'au bas. La monnoie du pays est d'argent, & de la forme à peu près d'une balle de mousquet un peu applatie. La plus basse est de petites coquilles, qu'on apporte des isles Maldives.

Ces peuples se persuadent qu'il est messéant à un homme d'avoir les dents blanches comme les bêtes : c'est pourquoi ils ont coutume de les noircir avec un vernis fait exprès ; & pour donner à la couleur le temps de s'attacher, ils ne mangent point pendant un jour ou deux. Ils sont fort adonnés à prendre du bétel, de l'areque & du thé. Le bétel est la feuille d'un arbre de même nom ; & l'aréque est un fruit à peu près de la grosseur & de la figure de nos glans. Ils coupent ce fruit en quatre morceaux ; & l'ayant mêlé avec de la chaux de coquillage, ils l'envelopent de la feuille de bétel. Ce mélange leur paroît d'un si bon gout, qu'ils en mâchent tous, de quelque condition qu'ils soient, & en quelque lieu qu'ils se trouvent. Il est même de l'honnêteté parmi eux, de présenter le bétel & le thé à tous ceux qui leur rendent visite. Leur pays leur fournit le bétel & l'aréque ; mais ils font venir les feuilles de thé de la Chine & du Japon. Tout le peuple de ce royaume est esclave ou du roi, ou des grands seigneurs. La noblesse parmi les Siamois n'est point héréditaire. Les charges dont le prince dispose à sa volonté, font les nobles, qui ne sont distingués du peuple que par ces offices. Quoique la religion des Siamois permette la polygamie, on en voit peu qui aient plus d'une ou deux femmes. A l'égard des dames, le plus grand respect qu'on leur puisse témoigner, c'est de tourner le dos quand elles passent, pour ne point jetter la vue sur elles. Les Siamois sont fort attachés à leurs superstitions & au culte de leurs idoles : ce que l'on connoît par la multitude & la magnificence de leurs pagodes, & par les largesses qu'ils font aux talapoins. On dit qu'il y a dans le royaume quatorze mille temples, & cinquante mille talapoins, qui sont les prêtres ou docteurs du pays. Néanmoins, quand un missionaire veut leur parler de notre religion, un présent lui donne libre accès chez eux, & les dispose à écouter. Ces peuples aiment aussi les funérailles magnifiques ; & les talapoins leur enseignent que plus on fait de dépense aux obséques d'un mort, plus son ame est logée avantageusement, c'est-à-dire, dans le corps de quelque prince, ou de quelque animal considérable ; car ils croient la métempsycose.

Les funérailles des grands se font en cette maniere. On dresse un mausolée avec des bambours, ou grosses cannes, revêtu de papier peint de toutes sortes de couleurs, & l'on y met autant de bois de senteur que peut peser le cadavre. Après que les prêtres ont fait quelques prieres on allume le bucher, & on réduit le tout en cendres, que l'on conserve dans des urnes d'or ou d'argent. On ne brule pas le corps des criminels qui ont fini leur vie par une mort honteuse, mais on les enterre.

*Religion des Siamois.*

La religion des Siamois est fort bizare, & on ne la peut parfaitement connoître que par les livres écrits en langue *balie*, qui est la langue savante, & que personne n'entend, hors quelques-uns des leurs ; encore ces livres ne s'accordent-ils pas toujours entr'eux. Voici ce qu'on en peut démêler. Les Siamois croient un Dieu ; mais ils n'en ont pas la même idée que nous. Par ce mot ils entendent un être souverain, composé d'esprit & de corps, dont le propre est de secourir les hommes, c'est-à-dire, de leur donner une loi, & de leur enseigner la véritable religion avec les sciences qui leur sont nécessaires. Les perfections qu'ils lui attribuent, sont l'assemblage de toutes les vertus morales, possédées dans un degré éminent. Ils croient qu'il a une agilité si merveilleuse, qu'en un moment il peut se trouver en quelque lieu du monde qu'il lui plaira ; qu'il peut paroître aux hommes, & se rendre invisible quand il veut ; qu'il sait tout, & qu'il est le maître & le docteur de tous les hommes ; & que son corps est infiniment plus brillant que le soleil ; que ce dieu est né dans un temps, & qu'il ne dure pas éternellement ; qu'il est devenu dieu, après avoir acquis une vertu consommée dans les corps où son ame a passé de temps en temps, & après s'être dégagé de toutes les passions humaines pendant un grand nombre de transmigrations ; que son bonheur est accompli lorsqu'il meurt pour ne plus renaître, & qu'il ne paroît plus au monde. Cette mort ou cet anéantissement se doit entendre d'un repos éternel dont ce dieu jouit dans le ciel après un certain nombre d'années, pendant lesquelles il a rempli le nombre des élus qu'il devoit rendre saints. Alors, disent-ils, un autre dieu lui succede, & gouverne l'univers ; c'est-à-dire, apprend aux hommes la véritable religion. Cet autre dieu est un homme parfait, qui a mérité la divinité par ses bonnes actions, & est parvenu au souverain degré de sainteté. Ceux qui ont bien vécu deviennent saints, après avoir acquis beaucoup de vertus, & avoir passé dans plusieurs corps, où ils se sont purifiés de toutes sortes de vices ; mais pour devenir Dieu, il faut avoir une sainteté incomparable, & exempte du moindre défaut.

Voila quels sont à peu près les sentimens des Siamois touchant la divinité. Ils croient un paradis & un enfer, mais ils s'imaginent que les plaisirs du ciel, ni les supplices de l'enfer ne sont point éternels, & qu'on ne demeure dans l'un ou dans l'autre qu'un certain temps, qui est plus long ou plus court, selon qu'on a fait plus de bonnes actions, ou qu'on a commis plus de péchés. L'enfer, à ce qu'ils disent, est séparé en huit demeures, qui sont comme huit degrés de peines ; & ils croient même qu'il y a un feu qui brule les damnés. Ils se figurent aussi dans le ciel huit différens degrés de béatitude ; mais ce qu'il y a de plus extravagant, c'est qu'ils mettent des rois, des princes & des peuples dans les trois premieres demeures, où il y a encore des mariages entre les saints. Les ames des hommes qui renaissent dans le monde, sortent, selon l'opinion des Siamois, de trois endroits différents, savoir, du ciel, de l'enfer, ou du corps des animaux. Ceux dont les ames viennent du ciel, ont quelques marques avantageuses qui les distinguent. Ils ont en partage la vertu, la beauté, la santé, les richesses ; & ils naissent princes, grands & bien faits. Voila le principe du respect que ces peuples ont pour les personnes élevées en dignité, ou d'une naissance illustre, parcequ'ils les regardent comme des hommes qui doivent être bientôt divinisés ou sanctifiés, puisqu'ils ont mérité ce haut rang de gloire par leurs bonnes actions. Ceux dont les ames sortent des corps des animaux, sont moins parfaits que les premiers ; mais ceux qui sortent de l'enfer

n'ont aucune bonne qualité, & sont exposés à toutes sortes de malheurs. Les talapoins expliquent encore autrement cette métempsycose; & disent qu'il n'y a aucune bonne action qui ne soit récompensée dans le ciel, ni aucun crime qui ne soit puni dans l'enfer : d'où ils concluent que lorsqu'un homme vertueux meurt sur la terre, il acquiert une nouvelle vie dans le ciel, afin d'y jouir du bonheur qui est dû à ses bonnes œuvres; s'il est chargé de quelque péché considérable, après que le temps de sa récompense est fini, il meurt dans le ciel, pour renaître dans l'enfer, y souffrir la peine due à son crime; que s'il n'est coupable que de quelque faute légere, il rentre dans le monde sous la figure de quelque animal; & ayant satisfait dans cet état à la justice, il redevient homme comme auparavant. Ainsi la vie de l'homme se passe dans de continuelles transmigrations, jusqu'à ce qu'il se soit sanctifié, ou qu'il ait mérité d'être dieu. Les Siamois croient qu'il y a des anges; mais ils les font corporels, & des deux sexes. Ils les distribuent en sept ordres, & ils les placent en autant de cieux différens, n'ayant point d'autre emploi que de veiller à la conservation des hommes, & au gouvernement de l'univers. Chaque partie du monde a une de ces intelligences, qui président à ce qui s'y fait. Ils donnent aussi des anges aux astres, à la terre, aux villes, aux montagnes, aux forêts, aux vents même, & à la pluye. Ils ne reconnoissent point d'autres démons que les ames des méchans, qui sortant de l'enfer, où elles étoient détenues, errent pendant un certain temps dans le monde, & font aux hommes tout le mal qu'elles peuvent. Le dieu que les Siamois adorent à présent, est appellé *Sommonokhodom*. Les talapoins disent que Thevathat, son frere, conçut de la jalousie contre ce dieu, & lui fit la guerre; mais que n'ayant pu lui ravir sa divinité, il établit une nouvelle religion, d'où sont sorties plusieurs autres sectes. Ils ajoutent que les Chrétiens ont tiré leur religion de la doctrine de ce Thevathat, qui est, disent-ils, puni dans les enfers, pour avoir persécuté son frere Sommonokhodom : ils font accroire au peuple que Jesus-Christ est ce Thevathat, dont il est parlé dans leurs écritures. Ces docteurs tiennent que Sommonokhodom, ayant enseigné la véritable religion aux hommes mourut pour ne plus renaître, & monta au huitiéme ciel, où il jouit d'une béatitude parfaite. Son corps fut brulé; & ses os à ce qu'ils racontent, ont été conservés jusqu'à présent. Ils attribuent à ces os une merveilleuse vertu, & ils assurent qu'ils jettent un éclat qui éblouit les yeux, & qui fait connoître la divinité de Sommonokhodom. Si ce dieu est maintenant dans le ciel, pour s'y reposer éternellement, suivant les suppositions des docteurs Siamois, il faut qu'il y ait un autre dieu dans le monde pour le gouverner.

Les talapoins qui sont les prêtres, les religieux & les docteurs des Siamois, sont regardés comme les vrais imitateurs de leur dieu. Ils ont peu de commerce avec le monde, & ils ne saluent jamais aucun laïc, ni même le roi. Leurs monasteres sont autant de colléges, où la jeunesse est élevée; & l'on y met tous les enfans de qualité, dès qu'ils sont capables d'instruction. Ils vivent fort austerement, & seroient en effet de grands saints, s'ils observoient toutes les regles de la véritable religion. Ils obéissent tous à un chef, qui est le prêtre de la grande pagode de Siam. Ils sont habillés de toile jaune, & ont la tête rasée. Ils font vœu de chasteté; mais ils peuvent quitter la prêtrise & se marier. On trouve aussi à Siam de certaines religieuses, qui assistent à toutes les prieres & cérémonies des mosquées; mais elles ne font point de vœux, & n'ont point de regle particuliere. Ils n'ont point de jours reglés dans la semaine pour leurs dévotions; mais ils en font de particulieres à tous les quartiers de la lune. Ils ont une espece de carême, qui dure trois mois, pendant lesquels ils s'abstiennent de plusieurs sortes de viandes. Ils font des prieres pour les morts, & les enterrent avec beaucoup de cérémonies; car outre la musique qui accompagne toujours les funérailles des personnes considérables, on y fait aussi des représentations de théâtre, & des feux d'artifice. Ils s'accordent aisément avec ceux qui font profession d'une religion contraire, parcequ'ils croient que l'on peut faire son salut dans toutes sortes de religions, exerçant la vertu & la charité. Le peuple y adore les démons, de peur qu'ils ne lui fassent du mal; mais les talapoins font tous leurs efforts pour abolir cette coutume. Les Portugais qui ont tâché d'y introduire le christianisme, n'ont pu réussir dans ce bon dessein; non plus que les Mahométans, qui vouloient y faire recevoir les superstitions de leur alcoran : mais le roi qui regnoit l'an *1686*, & qui envoya un ambassadeur en France, permit aux François d'y établir un séminaire de missionaires catholiques.

Il faut ajouter ici le systême que les Siamois se sont formé du monde. Ils croient que le ciel & la terre sont incréés & éternels; & ne comprennent pas que le monde ait jamais commencé, ni qu'il puisse finir. La terre n'est point ronde, selon eux : ce n'est qu'une superficie plate, qu'ils divisent en quatre parties quarrées, séparées par des eaux. Toute la terre, disent-ils, est environnée d'une muraille extrêmement forte, & prodigieusement haute. Sur ces murs sont gravés en gros caracteres les secrets de la nature. Au milieu des quatre parties du monde, il y a une montagne fort élevée, autour de laquelle le soleil & la lune tournent continuellement; & c'est par la révolution journaliere de ces deux astres, que se fait le jour & la nuit. La masse de la terre a au-dessous d'elle une étendue immense d'eaux qui la soutiennent, comme la mer soutient un navire. Un vent impétueux tient les eaux de dessous la terre suspendues, & les empêche de tomber, soufflant de toute éternité avec une violence infinie. * Le chevalier de Chaumont, *ambassade de Siam.* M. de la Loubere, l'abbé de Choisi, & le P. Tachard, Jésuite, *voyage de Siam. Mémoires du* comte de Forbin, *T. I, dans lequel il est souvent opposé à l'abbé de Choisi.*

SIANGYANG, ville de la Chine, dans la province de Hunquang, est considérable, & comme la capitale d'un pays où il y a six autres villes. * Martini, *Atlas Sinic.*

SIARA, ville & province de l'Amérique méridionale au Bresil. Les Portugais en sont les maîtres, & y ont établi un gouvernement, qu'ils nomment la Capitanie de Siara. La ville est sur la mer du nord, avec port & citadelle.

☞ SIBA, riviere d'Asie, qu'on appelloit autrefois ALTAI, prend sa source vers les frontieres des Callmoucks, au sud de la riviere de Jeniséa, & va se perdre dans les déserts de Coby, vers le nord. Les bords de cette riviere sont habités par les Moungales de l'ouest. Il y a même un petit kan de cette nation qui fait ordinairement son séjour aux environs de cette riviere, & qui est sous la protection de la Chine. * *Hist. généalog. des Tatars*, p. 198.

SIBARIS, *cherchez* SYBARIS.

SIBELIUS (Gaspard) Hollandois, théologien de Deventer, florissoit vers l'an 1630. Tous ses ouvrages ont été imprimés en cinq volumes en 1644. Il y a des commentaires, sur-tout sur le cantique des cantiques, & sur quelques chapitres de l'apocalypse; dont divers ministres, qui aiment à trouver les matériaux tout prêts, se sont bien servis. * Konig, *bibl.*

SIBEN, c'étoit autrefois une ville épiscopale de la Rhétie. Ce n'est maintenant qu'un bourg du Tirol, situé sur la riviere d'Eisocko, à trois lieues au-dessous de Brixen, qui lui a succédé en dignité épiscopale. * Baudrand.

SIBER (Urbain-Godefroi) docteur en théologie, pasteur de l'église de saint Thomas à Leipsick, & professeur extraordinaire des antiquités ecclésiastiques, naquit le

12 décembre 1669, dans un lieu nommé Schandau, près de l'Elbe, où son pere étoit ministre. Il fit ses études à Wittenberg, à Hambourg & à Kiel. Ensuite il séjourna quelque temps en Danemarck. Après qu'il se fut fait connoître par quelques savantes dissertations en divers genres, on l'appella au rectorat à Schéneberg, où il publia aussi de petites piéces d'érudition. En 1711, il fut fait diacre de l'église de saint Thomas à Leipsick. Depuis ce temps-là, il se livra presque tout entier aux antiquités ecclésiastiques, qui avoient déja auparavant occupé une bonne partie de son loisir. Ses connoissances distinguées en ce genre, le firent nommer professeur des antiquités ecclésiastiques. Dans la suite, il devint archidiacre & puis pasteur de saint Thomas. Il mourut d'apoplexie le 15 juin 1742, âgé de soixante-treize ans. Il n'avoit pas composé de gros volumes; mais ses productions ont toujours été fort estimées. Les principales de celles qui ont paru, sont: *La vie de S. Spiridion*, évêque de Trimithunte; *l'Enchiridion de Sixte II, pape & martyr*; un *Martyrologe de l'église grecque*, en vers: on a trouvé parmi ses papiers la seconde & la troisiéme partie de ce Martyrologe: une *Histoire de l'église de Thessalonique*; une *des Styliques*; une *des Evêques d'Antioche*; *Historia Melodorum tam Græcorum quàm Latinorum*; une Dissertation *sur les tourmens qu'on faisoit souffrir aux anciens martyrs*; de l'*Usage des fleurs dans les Eglises*, &c. Tout cela est en latin. M. Siber prétendoit que l'Histoire Ethiopique d'Héliodore est un roman allégorique, qui contient l'Histoire ecclésiastique de ce temps-là, & en particulier les premiers mouvemens, causés par l'arianisme.* *Supplément françois de Basle.*

☞ SIBERIE. Le pays que nous appellons présentement de ce nom, comprend la partie la plus septentrionale de l'Asie. Il est borné par la mer du Japon à l'orient; par la grande Tartarie, au midi; par la Russie, à l'occident, dont il est séparé par les montagnes appellées Kamenoi-Poïas; & par la mer glaciale au septentrion: en sorte que la Sibérie, dans l'état où elle est à présent, peut avoir environ huit cens lieues d'Allemagne dans sa plus grande étendue de l'occident à l'orient, & trois cens lieues à peu près du midi au septentrion. Comme ce vaste pays est situé entre les 50 & 70 dégrés de latitude, il ne peut manquer de faire bien froid dans ses parties septentrionales: & cela d'autant plus, qu'il n'y a rien qui couvre ces quartiers contre la violente bise du nord, qui y regne pendant presque les trois quarts de l'année; car à mesure que l'on avance vers les bords de la mer glaciale, les montagnes de ce pays, d'ailleurs fort élevé, s'applanissent insensiblement, de maniere qu'à la fin, ce ne sont plus que de vastes plaines couvertes de petits sapins & autres arbrisseaux, entrecoupées par intervalles de quelques côteaux peu élevés, qui laissent une entiere liberté au vent du nord de pénétrer jusque dans les cantons les plus reculés de la Sibérie.

Ce pays est présentement occupé par trois sortes d'habitans; savoir, par des peuples païens, qui sont les anciens habitans du pays; par des Tartares mahométans, qui sont ceux sur lesquels les Russes l'ont conquis; & par les Russes, qui en sont à présent les maîtres. Les peuples païens qui habitent la Sibérie, sont divisés en plusieurs nations, dont les principales sont les Wogulitzes, qui habitent l'Ugorie, des deux côtés des Kamenoi-Poïas; les Samojedes, qui habitent entre l'Oby & la Léna, vers la mer glaciale, & qui sont appellés *Samojedes Mantzela*, pour les distinguer des autres Samojedes, qui habitent vers la côte septentrionale de la Russie, depuis les bords occidentaux de la Guba Tassavkoya, jusqu'aux environs de la ville d'Arcangel & la riviere de Dwina; les Ostiakes, qui habitent au sud des Samojedes; les Toungouses, qui occupent une grande partie de la Sibérie orientale; les Jakuti, qui habitent tout le long de la Léna; les Jukagri, qui sont vers les bords de la mer glaciale, à l'est de l'embouchure de la Léna; les Tsuktschi, les Tschalatski & les Olutorski, qui occupent les parties septentrionales de la presqu'isle de Kamtchatka; les Kamtchadales, qui sont dans le milieu de cette presqu'isle; les Kuriles, qui demeurent dans sa partie méridionale; les Burati, qui habitent au sud de la riviere d'Angara, entre la Jéniséa & la Sélinga; les Barabinski, qui habitent dans les plaines, entre l'Irtis & l'Obi. On parle de tous ces peuples à leurs titres particulier, qu'il faut consulter.

De ces nations, il n'y a que les Wogulitzes, les Barabinski, les Burati, les Kamtchadales & les Olutorski qui aient des habitations fixes, toutes les autres vivent sous des huttes. Ces peuples demeurent pendant l'hiver dans les forêts, cherchant leur nouriture à la chasse; & dans l'été, ils vont chercher les bords des rivieres, pour s'entretenir de la pêche. Les peaux des poissons font leur habillement d'été, & les peaux des élans & des rennes leur servent au même usage en hiver. L'arc & la fléche, un couteau, une hache, avec une marmite tout au plus, font toutes leurs richesses, & les raclures d'un certain bois leur tiennent lieu de lit de plume pour se coucher.

Les rennes & les chiens leur servent de chevaux, & leur font même d'un meilleur usage dans l'hiver, que ne pourroient être ces derniers, à cause qu'ils peuvent marcher sur la nége, qui est quelquefois d'une pique de hauteur, sans y enfoncer, comme feroit un cheval. Quatre chiens tirent fort bien un traîneau chargé de trois cens livres pesant, pendant six à huit lieues d'Allemagne. Ces traîneaux sont extrêmement légers, ayant quatre à cinq aunes de longueur, & autant de largeur qu'il leur en faut pour qu'un homme y puisse être couché. Ce sont principalement les Samojedes & les Jukagri qui se servent de rennes pour traîner leurs voitures. Les autres peuples n'y emploient ordinairement que des chiens. Dans tout le nord de la Sibérie, on n'a point d'autre commodité pour aller d'un endroit à un autre en hiver, que la poste aux chiens, qui a ses relais de distance en distance, tout comme nos postes les mieux reglées; & selon que le voyageur est pressé, on augmente le nombre des chiens de l'atelage de son traîneau.

C'est par la même voie que les commis du trésor de la Sibérie vont recevoir en hiver, dans les endroits marqués pour cela en chaque gouvernement, les contributions de ces peuples en pelleteries, selon la qualité des cantons qu'ils habitent. Pour cet effet, on a bâti en ces endroits des maisonettes de bois, où les commis viennent se rendre dans l'hiver, accompagnés de quelques Cosaques. Alors tous les chefs de famille du ressort de chaque bureau y accourent en foule pour leur apporter la quantité de pelleteries à laquelle chaque famille est taxée, afin de n'être point sujets aux extorsions des commis en cas de quelque retardement. De tous ces peuples & de divers nations moins considérables qui sont répandues dans la Sibérie, il n'y a que les Tschalatski, les Tsucktschi, les Olutorski, les Kuriles & les Kilaki qui ne paient point de contribution à la Russie; tous les autres sans exception en paient, selon la nature des différens cantons qu'ils occupent.

Leur religion consiste pour la plupart en quelques honneurs qu'ils rendent au soleil & à la lune, & dans le culte de leurs idoles. Les païens de Sibérie ont ordinairement deux sortes d'idoles; savoir, les publiques, qui sont en vénération à tout un peuple; & les particulieres, que chaque pere de famille se fait lui-même pour leur adresser ses dévotions. Les unes & les autres ne sont communément que des buches arrondies, à un bout desquelles on a pratiqué un rond pour marquer la tête avec un nez, une bouche & des yeux fort grotesquement façonés. Cependant quelques-uns de ces peuples ont des idoles publiques d'une assez belle fonte, qui doivent leur être venues de la Chine. Les idoles particulieres sont quelquefois étrangement maltraitées par

par ces gens, lorsqu'ils ont lieu de croire qu'elles ne prennent pas assez de soin de leur fortune : car on leur fait en ces occasions tous les affronts imaginables, jusqu'à les traîner par la boue la corde au cou, & à les jetter dans le feu ou dans la riviere. Mais lorsque ces pauvres gens croient avoir à se louer de la protection de leurs idoles, il n'y a point d'honneurs dont ils ne les comblent à leur maniere. Ils les couvrent de peaux de renards noirs & de zibelines; ils les placent à l'endroit le plus honorable de leur cabane; ils leur frottent la bouche avec de la graisse de poisson, & leur présentent du sang tout chaud de quelque bête fraîchement tuée, comme pour leur servir de boisson. Ce qu'on a publié du commerce qu'on prétend que quelques-uns de ces peuples ont avec le diable, n'est qu'une pure fiction, qui doit son origine à la grande stupidité de ces pauvres gens, & plus encore à l'ignorance de la plupart de ceux qui les fréquentent. Il est vrai qu'il y a beaucoup de gens parmi eux qui prennent le nom de sorcier; mais ce ne sont que des fourbes, qui abusent de la simplicité des peuples, pour en attraper quelques présens.

Les peuples de Sibérie vivent entierement dans l'état de nature, & n'ont d'autres loix que celles que les peres prescrivent à leurs familles. Ils prennent autant de femmes qu'ils peuvent en nourir, & ne se mettent guères en peine du jour du lendemain. Ils aquittent fort soigneusement les dettes qu'ils peuvent contracter, & ne font jamais de mal à personne, à moins qu'on ne commence par leur en faire. Ils ont une grande attention à rendre les derniers honneurs à leurs morts, chacun selon sa coutume; & sont d'une grande résignation sur les divers accidens de la vie. Comme la nouriture dont ils font usage est fort mal saine, & le plus souvent crue, ils sont furieusement tourmentés par des maladies scorbutiques, qui mangent les parties attaquées, comme une espéce de gangrène, & infectent une partie après l'autre, jusqu'à ce qu'enfin ils meurent. Les Samojedes, sur-tout, & les Ostiakes sont fort sujets à ces maladies. La plupart d'entr'eux n'y apportent aucun remede, parcequ'ils disent n'avoir aucune connoissance de la médecine.

Les Tartares mahométans sont la seconde sorte d'habitans qui occupent la Sibérie. Ils sont de la postérité de ceux de cette nation, qui étoient en possession de ce pays lorsque les Russes vinrent en faire la conquête, dont la plus grande partie aima mieux se soumettre à ces nouveaux maîtres, que de suivre la fortune désespérée de leur Kan. Ces Tartares habitent pour la plupart aux environs de Tobolskoi, & du côté de la ville de Tuméen. Ils vivent de l'agriculture, & du commerce qu'ils font avec les Buchares & les Callmoucks. Ils occupent un grand nombre de bourgades & de villages le long de l'Irtis & de la Tobol. On leur a accordé le libre exercice de leur religion dans toute la Sibérie. Enfin ils jouissent de la protection de la Russie, comme les sujets naturels de cet empire.

Ces Tartares ne sont pas à beaucoup près si laids que les autres, & ont de fort jolies femmes. Leurs habits sont peu différens de ceux des Russes, & ils témoignent en toute occasion beaucoup d'attachement au gouvernement présent de Sibérie. Ils ont quelques murses, qui sont comme leurs chefs. Le plus puissant d'entre ces petits princes s'appelle *Schabanoff* : il fait son séjour dans un bourg d'environ sept cens maisons, situé à quatre werst de Tobolskoi. Plus de vingt mille familles tartares sont sous son obéissance. On prétend qu'en tout il y a plus de cent mille familles de Tartares mahométans établies en Sibérie.

Beaucoup de Russes sont venus s'établir en Sibérie, depuis que ce pays est sous l'obéissance de la Russie. Leur nombre s'y est si fort accru, qu'ils y ont déja bâti plus de trente villes, outre plus de deux mille bourgades & villages qu'ils occupent présentement en différens cantons de ce grand pays. La plupart de ceux qui s'y établissent, n'abandonnent ainsi leur patrie, que pour se soustraire aux vexations des vaivodes; mais ceux de Sibérie ne les ménagent guères davantage : ils croient même avoir le droit de fouler le peuple impunément, parcequ'ils sont hors des yeux de la cour, & dans un pays de conquête.

Les villes & les villages de Sibérie sont bâtis de bois, à la maniere ordinaire de Russie, & les fortifications de la plupart de ces villes sont pareillement faites de bois. Ce qui a été bon jusqu'ici, contre des peuples qui n'avoient aucune connoissance des armes à feu. Mais depuis que la poudre à canon commence à être connue aux Callmouks, & que les Chinois n'entrent plus en campagne sans un bon train d'artillerie, on sera obligé de fortifier les villes frontieres à la maniere européenne.

La partie septentrionale de la Sibérie ne produit aucune sorte de grains ni de fruits, ensorte que tout ce qui est au nord du soixantiéme degré de latitude est tout-à-fait inculte. Les Russes qui se trouvent établis dans le peu de villes qui sont de ce côté, sont obligés de tirer les grains dont ils ont besoin pour leur subsistance, des autres quartiers situés plus au midi, qui sont extrêmement fertiles, quoique le froid y soit encore fort pénétrant.

Les cantons les plus cultivés de la Sibérie sont, les environs de la riviere de Tobol, de la Nevia, de l'Iséet, de l'Ischim & de la Tebenda à l'ouest de l'Irtis; de même que les rives de ce fleuve depuis Tobolskoi jusqu'au sud de la ville de Tara. Tous ces quartiers sont couverts de villages & de bourgades, à cause de la grande fertilité du pays. Les environs de la ville de Tomskoi, à l'est de l'Oby, de même que les rives de la Jénîséa, depuis la ville d'Abakan, jusqu'à la ville de Jéniseiskoi, sont pareillement bien cultivés, comme encore les environs du lac Baïkal, depuis la ville d'Ilimskoi, qui est au nord de la riviere d'Angara, jusqu'à la ville de Nerzinskoi, sur la riviere de Schilka, & depuis la ville de Sclinginskoi, jusqu'au nord de celle de Kirenskoi près de la Lena. Enfin toute la partie méridionale de la Sibérie est d'une fertilité merveilleuse, & n'a besoin que d'être cultivée pour produire abondamment tout ce qui peut être nécessaire à la vie. Les pâturages y sont excellens, & les rivieres y fourmillent de toute sorte de poissons.

Les mines n'y manquent pas non plus : témoin les mines d'argent auprès de la ville d'Argoun, les mines de cuivre auprès de Nerzinskoi, & les mines de fer d'Uktus & de Congour, vers les frontieres du royaume de Casan, auxquelles on travaille actuellement.

Toute la Sibérie est pleine de bêtes dont les peaux sont bonnes à faire des fourures, de même que de toute sorte de gibier. Vers les bords de la mer glaciale, les bêtes & la plupart des oiseaux deviennent blancs pendant l'hyver. C'est uniquement dans la Sibérie, & les provinces qui en dépendent, qu'on trouve les renards noirs & les zibelines, de même que les gloutons. Les plus belles peaux d'hermines & de loups cerviers en viennent pareillement. On y trouve aussi des castors en abondance : ceux de Kamtchatka entr'autres, sont d'une grandeur extraordinaire. Comme toutes ces pelleteries sont fort précieuses & rares, il n'est permis à qui que ce soit d'en faire négoce. Les habitans du pays qui en ont, sont obligés de les porter aux commis du trésor, qui doivent les payer à un certain prix réglé, ce qui donne occasion à toutes sortes d'avanies. On visite en plusieurs endroits ceux qui sortent de la Sibérie pour entrer en Russie, afin d'empêcher qu'ils n'emportent avec eux des pelleteries de prix qui soient neuves : cependant il ne laisse pas de sortir en fraude une quantité prodigieuse de ces sortes de pelleteries, par la connivence de ceux qui sont payés pour en empêcher la sortie, & qu'on gagne aisément par quelque petite gratification. A l'égard des autres pelleteries de moindre prix, il est permis aux

habitans de les négocier comme bon leur semble.

Toute la Sibérie est à présent sous l'obéissance de la Russie, depuis l'an 1595. Voici ce qui donna lieu aux Russes d'en faire la conquête.

Il y avoit sous le régne du czar Iwan Basilowitz un colonel des Cosaques du Don appellé Jermak Timofewitz, qui après avoir rodé long-temps aux environs de l'Occa & du Wolga avec quelques milliers de Cosaques, pillant & ravageant toutes les villes & les villages des environs de là, se trouva enfin tellement pressé par un grand nombre de troupes qu'on envoya de tous côtés sur lui, que ne pouvant regagner les habitations des Cosaques, dont on avoit eu soin de le couper, il fut obligé, après avoir perdu en plusieurs rencontres la plupart de ses gens, de remonter les riviéres de Kama & de Susawaya, pour tâcher de se mettre à couvert de la punition qu'il savoit bien être dûe à ses actions. Dans cette situation désespérée, il proposa à un certain Strobinoff, (Strahlenberg parle de sa famille sous le nom de STROGANOW, *cherchez* ce titre) qui avoit beaucoup de terres aux environs de la riviére de Susawaya, que s'il vouloit lui donner des bateaux & des gens pour aider aux siens à traîner ces bateaux de l'autre côté des montagnes, il descendroit la Tura avec les huit cens Cosaques qui lui restoient encore, & verroit s'il pouroit s'emparer des villes d'On-Zigidin & Sibir, appellées maintenant Tumeen & Tobolskoi, qui étoient les seules villes qui fussent pour lors dans toute la Sibérie. Stroganow craignant de mettre cet homme au désespoir, en cas qu'il lui refusât ce qu'il souhaitoit de lui, & trouvant son avantage à éloigner les Tartares mahométans de ces frontiéres, accepta la proposition, & l'assista généreusement de tout ce qui pouvoit lui être nécessaire en cette occasion. Ainsi Jermak Timofewitz descendit la Tura avec ses Cosaques, surprit la ville d'On-Zigidin, & alla de-là s'emparer de la ville de Sibir ou Tobolskoi, d'où il chassa Kutzium-Kan, qui y régnoit pour lors, & fit son fils prisonnier. Mais considérant ensuite, qu'il lui seroit impossible de se maintenir avec si peu de monde contre les Tartares mahométans, dès qu'ils seroient revenus de la premiere surprise, il envoya le fils de Kutzium-Kan, appellé Almaï-Sultan, à Moscow, & offrit sa conquête à la cour de Russie, en expiation de ses crimes. La proposition de Jermak fut acceptée; il eut son pardon, & l'on détacha incessamment un bon nombre de troupes pour se mettre en possession de ce pays. Depuis ce temps, les Russes se sont toujours étendus de plus en plus dans la Sibérie, jusqu'à ce qu'ils ont enfin gagné le rivage de la mer du Japon. Jermak Timofewitz perdit la vie peu de temps après une si belle expédition; car voulant descendre l'Irtis avec quelques bateaux, il fut surpris la nuit par un gros parti de Tartares qui le tuerent, lui & la plupart de ses gens. Comme c'étoient les Cosaques qui avoient fait cette conquête, on voulut leur en laisser tout l'honneur: ainsi à mesure qu'on y envoya des troupes, elles furent incorporées dans les Cosaques. C'est par cette raison que toute la milice de Sibérie porte encore à présent le nom de Cosaques.

Les Russes divisent la Sibérie en trois départemens, qui sont ceux de Tobolskoi, de Ieniseiskoi, & d'Irkutskoi. Chacun de ces départemens est divisé en plusieurs districts appellés Viezd. Dans le premier sont Tobolskoi, Tiumensk, Turinsk, Ekaterinburg, Pelimsk, Beresousk, Surgutsk, Tara. Dans le second, Ieniseisk, Mangaseisk, Narimsk, Tomsk, Kusneksk, Krasnojarsk. Dans le troisiéme, Irkutsk, Ilimsk, Selinginsk, Nerczinsk, Iakutsk, Kamtchatka. Chaque ville a son vaiwode qui commande en chef dans toute l'étendue de son district, sous les ordres du gouverneur général qui fait sa résidence à Tobolskoi. Ce dernier poste est un des plus honorables de la Russie; il est en même temps un des plus profitables. La cour y nomme ordinairement des personnes de la premiere qualité. Mais depuis que le dernier gouverneur général de ce pays, Knées Czerkaski, a demandé son rappel en 1712, on a trouvé à propos d'y envoyer seulement un vice-gouverneur.

Comme l'argent est fort rare dans la Sibérie, tous les vivres & marchandises du cru du pays y sont à grand marché; & le négoce se fait par échange, en recevant marchandises pour marchandises. La monnoie de Russie est la seule qui ait cours en Sibérie. L'or & l'argent qui y viennent de la Chine, de même que l'or en poudre que les Buchares y apportent en temps de paix, n'y sont reçus que comme marchandises.

Le gouvernement spirituel de la Sibérie est confié à un métropolitain du culte grec, tel qu'il est reçu en Russie, qui fait sa résidence à Tobolskoi. * *Histoire généalogique des Tatars*, p. 485, *& suivantes.*

SIBERT DE BEKA, religieux Carme, *cherchez* BECA.

SIBERUS (Adam-Théodore) né l'an 1515 à Kemnitz en Misnie, est un poëte latin, qui s'est fait connoitre particulierement en Allemagne. Ses poësies sont en deux volumes, & au VI tome des délices des poëtes latins d'Allemagne. Il a fait des hymnes, des épigrammes, des fastes ecclésiastiques. Cet auteur est fort estimé en Allemagne. Sa veine coule avec douceur & agrément; elle est réguliére & modeste; mais son style n'a ni élévation ni grandeur. * Joan. Andr. Quensted. *in dialogo de patriis virorum illustrium.* Olaüs Borrich. *dissert.* 4. *de poët. Latin.* Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes modernes.*

SIBILLE (Toussaint) avocat au parlement de Paris, étoit né à Châlons en Bourgogne dans le quinziéme siécle. Il mourut dans cette ville, lieu de sa naissance en 1518, dans un âge fort avancé. Il a écrit: 1. Du mépris du monde; à Paris, 1579, *in-16.* 2. De la paix, *in-16.* Voila ce qu'on lit dans la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*; mais nous croyons qu'on s'est trompé sur le temps où a vécu Sibille; qu'il faut mettre le seiziéme siécle au lieu du quinziéme; & que c'est en 1581, non en 1518, qu'il est mort. Au reste on a eu raison de distinguer dans la même bibliothéque THOMAS Sibille ou Sebile, comme le nomment du Verdier & la Croix-du-Maine, ou plutôt Sibilet, qui étoit le vrai nom de celui-ci, de Toussaint Sibille. Thomas étoit Parisien. Il en est parlé dans la Croix-du-Maine & dans du Verdier; de même que dans le tome troisiéme de la *bibliothéque françoise*, ou *histoire de la littérature françoise*, &c.

SIBILOT, étoit un fou de la cour de Henri III, roi de France; d'où vient qu'on s'est servi quelquefois de ce mot, pour marquer en général un fou & un ridicule. En voici un exemple tiré de l'épigramme composée par le célébre d'Aubigné sur monsieur de Candale, qui avoit embrassé la religion P. R. pour plaire à la duchesse de Rohan, qui étoit de cette religion, & dont il étoit extrêmement amoureux.

*Hé quoi donc, petit Sibilot,*
*Pour l'amour de dame Lizette,*
*Vous vous êtes fait Huguenot,*
*A ce que dit la gazette.*
*Sans ouir anciens ni pasteurs,*
*Vous vous êtes donc fait des nôtres;*
*Vraîment nous en verrons bien d'autres,*
*Puisque les yeux sont nos docteurs.*

On appelle encore *Sibilot* celui qui siffle & parle du ventre, celui qui contrefait les esprits & les ames des défunts, pour se moquer de leurs apparitions, ou pour faire peur aux gens simples. * Ménage.

SIBRAND, abbé de l'ordre de Prémontré, qui vivoit en odeur de sainteté dans le XIII siécle, étoit Frison, & avoit pris l'habit de religieux dans un monastére nommé Marie Gardin, ou *Hortus B. Mariæ.*

Il fut élevé à la dignité d'abbé l'an 1230, mourut huit ans après, & laissa la vie de S. Siard, & celle S. Frideric. * Le Mire, *in chron. Præm.* Valere André, *bibl. Belg.* Vossius, *de hist. Lat.*

SIBRAND LEON, de Leuvarden en Frise, publia dans le XVI siécle les vies des abbés de Marie Gardin.

SIBRAND LUBBERT, professeur en théologie, *cherchez* LUBBERT.

SIBURIUS, médecin célébre par sa science, & par le rang considérable qu'il tenoit dans la ville de Bourdeaux, vivoit sous l'empire de Valentinien, vers l'an 370. * Marcel, *in lib. de medicament.*

SIBYLLES : on a donné ce nom à des filles païennes, que l'on dit avoir prophétisé la venue ou quelques actions de Jesus-Christ. Ce nom est tiré de deux mots grecs, qui signifient *conseil de Dieu* (Σιὸς βουλὴ, en éolien, ou de (Σιὸς βυλλὴ, *rempli de Dieu*; d'autres le font descendre du vieux adjectif *sibus*, qui signifie *callidus*. L'opinion la plus probable, est que ce nom, qui étoit particulier à la prophétesse de Delphes, est devenu ensuite commun aux autres prophétesses. Les anciens ne conviennent point sur le nombre des Sibylles, ni sur le temps, ni sur le lieu où elles ont paru. Les uns n'en connoissoient qu'une, deux, trois ou quatre; les autres en comptent jusqu'à dix. Les poëtes cependant en comptent jusqu'à 12. La premiére & la plus ancienne est la *Delphique*, que quelques-uns appellent *Artemis*. Elle vivoit longtemps avant la guerre de Troye, & il y en à qui croient qu'Homere a inséré plusieurs de ses vers dans son Iliade. C'est la même que Diodore de *Sicile* nomme *Daphné*, fille de Tiresias. La II est la Sibylle *Erythrée*. La III étoit de Cimmerie, petit canton d'Italie près de Cumes. La IV étoit Cumane. La V de l'isle de Samos, avoit nom *Euryphile*, selon Eusebe, & *Erythrée*, selon le sentiment de Solin : elle vivoit du temps de Numa Pompilius, roi des Romains. La VI *l'Hellespontique*, native du bourg de Marpesse, dans l'Hel espont. La VII étoit de Libye; & la VIII de Perse. Saint Justin, Martyr, croit qu'elle étoit fille de l'historien Bérose; & d'autres ajoutent qu'elle étoit Juive, nommée *Sambethia*, & qu'elle laissa vingt-quatre livres, où elle parloit de la venue du Messie. La IX de Phrygie, publia ses prédictions à Ancyre. La X de Tivoli, dite *Albunée*, fut honorée comme une déesse. L'histoire romaine parle de neuf livres que la Sibylle Cumane présenta à Tarquin *le Superbe*, dont elle lui demanda trois cens écus. Ce prince s'en moqua : alors elle jetta dans le feu trois de ses livres, & lui présenta les six autres, lui en demandant la même somme. Le mépris de Tarquin causa encore la perte de trois autres livres, que la Sibylle brula : ce qui surprit extrémement ce prince, qui lui donna les trois cens écus qu'elle souhaitoit, pour avoir les trois derniers livres, qu'il fit enfermer dans un coffre de pierre, & mettre comme une chose sacrée dans le Capitole, sous la garde de deux patrices, nommés *Duumvirs*. Les Romains les consultoient dans leurs malheurs, & lorsqu'il arrivoit quelque prodige extraordinaire. Leurs livres, qui étoient gardés dans le Capitole à Rome, ayant été brulés dans l'embrasement de ce superbe édifice, du temps de Sylla, 83 ans avant la naissance de Jesus-Christ, les consuls proposerent au sénat d'envoyer des ambassadeurs en Grece & en Asie, pour ramasser les oracles de ces fameuses devineresses. Octacilius Crassus, & L. Valerius Flaccus, furent députés vers Attalus, roi de Pergame; & rapporterent environ mille vers attribués aux Sibylles, que plusieurs particuliers leur fournirent. On députa quinze personnes pour les revoir, parcequ'il y avoit des choses qui paroissoient fausses ou superflues, & ensuite on les mit dans le Capitole, que l'on avoit rebâti, à la place des livres qui y avoient été consumés dans l'incendie du temple. Du temps d'Auguste on brula jusqu'à deux mille vers attribués aux Sibylles; & l'on enferma dans deux cassettes d'or, dans le temple d'Apollon, ceux qu'on crut être véritables. Quelques-uns disent que ces livres furent brulés dans l'embrasement de la ville de Rome, sous Néron; mais ils n'en rapportent point de preuves convaincantes. Quoi qu'il en soit, il est certain que tant qu'il y eut des empereurs païens à Rome, on garda toujours avec soin ces oracles de Sibylles; que l'on consultoit dans les nécessités pressantes. Julien l'*Apostat*, voulant rétablir toutes les anciennes superstitions païennes, fit chercher & consulter ces livres. Nous avons présentement plusieurs vers grecs attribués aux Sibylles, & divisés en huit livres; mais beaucoup de savans croient qu'ils ont été supposés dans le II siécle. Isaac Vossius en fait une distinction assez remarquable. Il dit que les anciens livres sibyllins, conservés jusqu'à l'embrasement du Capitole, étoient entierement profanes; mais que ceux qui furent apportés de Grece par Octacilius Crassus, contenoient quelques prophéties que certains Juifs avoient données, comme étant des Sibylles : c'est pourquoi on y voit des prédictions de la venue du Messie. Il ajoute, que c'est de ces derniers livres, dont les peres de l'église se sont servis contre les infidéles; car Clément *Alexandrin*, S. Justin, martyr, Lactance, Firmien, S. Augustin, & divers autres saints peres, ont rapporté sous le nom des Sibylles, des vers prophétiques de la vie & de la mort de Jesus-Christ, comme ceux de S. Augustin, dans le 18 livre de la Cité de Dieu, *ch.* 23 :

*In manus iniquas Infidelium veniet,*
*Dabunt Deo alapas manibus incestis,*
*Et oribus immundis expuent salivas venenosas, &c.*

Pierre Petit, médecin de la faculté de Paris, a fait une dissertation fort curieuse touchant les Sibylles; où il prétend prouver qu'il n'y a jamais eu qu'une seule femme qui se mêlât de prophétiser; à qui les anciens docteurs Grecs aient donné ce nom. Pour établir son opinion, il fait voir que ceux qui ont parlé des Sibylles, se contredisent tous : les uns en mettent dix, les autres quatre, les autres trois, & d'autres deux, & ne s'accordent pas dans les noms qu'ils leur donnent. Il remarque l'origine de ces variétés, qui viennent, dit-il, de ce que ces auteurs n'ont fait que recueillir certains passages de Varron, de Pausanias, de Lactance, & d'autres, sans y faire de justes réflexions, & de ce qu'ils ont confondu la véritable Sibylle avec d'autres devineresses. Il prouve ensuite que la Sibylle étoit Grecque, parceque tous les oracles qu'on a attribués aux Sibylles, étoient écrits en grec; & qu'il n'y a point d'apparence que des femmes nées dans la Chaldée, dans la Phrygie & dans l'Italie, aient voulu écrire en grec, ni même qu'elles l'aient pu : si ce n'est que l'on suppose qu'elles aient eu le don des langues, aussi bien que celui de prophétie. Il conclut de-là que, s'il y a eu plusieurs Sibylles, elles étoient toutes Grecques; & que pour le savoir, il faut consulter les auteurs de cette nation. Or Platon, Plutarque & Dion Chrysostome, distinguent la Sibylle des autres devins, & en parlent comme d'une femme unique. Il remarque que Ciceron n'a jamais parlé de Sibylle qu'au nombre singulier, & que Pline ne dit pas qu'il y eût des statues des trois Sibylles à Rome, mais trois statues de la Sibylle. Ensuite il réfute l'opinion de ceux qui croient que le nom de Sibylle convenoit à toutes les femmes qui prédisoient l'avenir, par le témoignage de plusieurs auteurs anciens, comme Pausanias, Hygin, Plutarque, Platon, Arrien, Hérodote & Xénophon, qui parlent de plusieurs prophétesses ou devineresses, & ne leur donnent point le nom de Sibylles. Après avoir établi qu'il n'y a eu qu'une Sibylle, cet auteur prouve que son nom étoit *Herophyle*, & que son pays natal étoit la ville d'Erythrée dans l'Asie mineure; que la diversité des noms

qu'on lui a donnés, vient des voyages qu'elle a faits, ou de ses enlevemens faits par le génie qui l'inspiroit, & qui la transportoit en plusieurs lieux; enfin qu'elle mourut à Cumes en Italie.* Diodore de *Sicile*, *l.* 4, *c.* 4. Pausanias, *in Achaic.* Chrysippe, *l.* 1, *de divin.* Solin, *c.* 7. S. Justin Martyr, *in Paren. ad Gent.* Clemens *Alexandrin. l.* 1 & 4 *strom.* Eusebe, *in chron. & hist.* Sozomene, *l.* 2, *hist. c.* 1. Nicéphore, *l.* 8, *c.* 9. Lactance, *l.* 1, *divinar. institut. c.* 6. Jean Bocace, *de femin. illust.* Onuphre, *tract. de Sibyll.* Sebastien Berradius, *in concord. hist. evang. T. I*, *l.* 3, *c.* 25. Riccioli, *chron. reform.* P. Petit, *de Sibyll.* David Blondel. Isaac Vossius. Servat Gallé. Du Pin, *dissert. prel. sur la bible.*

*Observations sur les livres Sibyllins.*

Nous avons présentement plusieurs vers grecs attribués aux Sibylles divisés en 8 livres; mais presque tous les savans conviennent que c'est un ouvrage supposé. Il paroît avoir été écrit à la fin de l'empire d'Antonin, ou au commencement de celui de Marc Aurele; puisqu'il y est fait mention de Trajan, d'Adrien & de Marc-Aurele, de Lucius, & de ces trois derniers comme vivans. Quelques-uns ont cru que les livres des Sibylles, cités par les peres, sont différens de ceux ci, & que ce sont les véritables oracles des Sibylles. Mais ce que l'on sait des oracles anciens attribués aux Sibylles, c'est qu'ils ne contenoient rien que des superstitions païennes; au lieu que les oracles cités par les peres, sont des prophéties très-claires de Jesus-Christ, ou des vérités évangéliques. En examinant même les prédictions des Sibylles citées par les peres, & le recueil des vers que nous avons sous le nom des Sibylles, on verra qu'il y a très-peu de différence entre les uns & les autres. Le systême de Vossius ne paroît pas sans difficulté; car les vers sibyllins, apportés de Grece par Octacilius Crassus, où il prétend qu'il s'étoit glissé des prophéties des Juifs, sur l'avenement du Messie, n'étoient pas moins profanes que les premiers livres de la Sibylle de Cumes. D'ailleurs, les prophéties qui regardent Jesus Christ, sont plus claires que celles des prophétes des Juifs; & la doctrine des livres sibyllins est plutôt celle d'un chrétien, que celle d'un Juif. Jesus-Christ y est prédit clairement; la résurrection, le jugement & le feu de l'enfer y sont marqués en termes formels: ainsi il y a plus d'apparence que c'est l'ouvrage d'un chrétien, que celui d'un Juif. Au reste, quoique la plupart des anciens peres aient cité les livres des Sibylles comme véritables, il y en a eu qui en ont douté. Origène répondant au philosophe Celse, qui appelloit les chrétiens Sybyllistes, témoigne qu'il y avoit des gens parmi les chrétiens qui n'approuvoient pas qu'on se servît de ce témoignage. Saint Augustin a reconnu la fausseté de ces oracles, & assure qu'on peut dire qu'ils ont été supposés par des chrétiens. * *Consultez* M. Du Pin, *diss. prélim. sur la bible.*

Quant à ces vers qui nous restent sous le nom de Sibyllins, ils sont écrits en un fort mauvais style; leur auteur ne savoit pas bien la langue grecque; il y a des barbarismes, des étymologies puériles & frivoles, qui n'ont aucun air de l'ancienne Grece, & qui ne sentent nullement la gravité de la matiere que l'on y traite: comme l'ont bien remarqué Henri de Valois, dans ses remarques sur l'histoire ecclésiastique d'Eusebe; Gerard Vossius, au livre des poëtes Grecs; & Tanegui le Fevre, vies des poëtes Grecs. Ceux qui voudront s'instruire à fond de la matiere des Sibylles, touchant leurs personnes & leurs livres, peuvent consulter les traités particuliers qui en ont été faits exprès: 1. par Onufre Panvini, hermite Augustin de Vérone, en latin; 2. par le sieur David Blondel, protestant de Châlons en Champagne, en françois; 3. par Erasme Schmid, Allemand, de Misnie, en latin; 4. par Tobie Wagner, Allemand, demeurant à Tubingue, en latin; 5. par Daniel Classon, jurisconsulte, en latin; 6. par le sieur Jean-Christophe Salbach, en allemand; 7. par le P. Jean Crasset, Jésuite, en françois; 8. par Isaac Vossius, Hollandois, chanoine de Vindsor en Angleterre, en latin; 9. par Jean Marckius, professeur de Groningue en Frise, en latin; & 10. par M. Petit, médecin, dont on a déja parlé, & par plusieurs autres, comme Obsopæus & Servatus Gallæus, &c. * Du Pin, *dissert. prélim. sur la bible.*

SIBYLLE DE MARSAL. L'histoire singuliere de cette fille est rapportée dans la chronique de l'abbaye de Senones, chapitre 18, livre 4, imprimée dans le spicilége de dom Luc d'Acheri, tom. 3, *in-4°*, à Paris, 1659, & dans l'édition, *in-fol.* de Paris, 1722, tom. 2, p. 605. Sibylle étoit de Marsal, ville du diocèse de Metz. Charmée de la vie réguliere des Béguines, ou filles dévotes de saint Dominique, elle copia exactement leur langage & leurs démarches. Toujours la premiere à matines & à tous leurs exercices de dévotion; jamais fille ne parut avoir plus de zéle, de modestie & de simplicité. Peut-être y alla-t-elle d'abord de bonne foi; mais l'estime qu'elle s'attira, & l'orgueil qu'elle en conçut la perdirent. Une dame de considération de la ville de Marsal, lui ayant donné chez elle une chambre, du consentement de son mari, afin qu'elle pût vaquer librement à l'oraison, elle ne tarda pas à passer pour une dévote à visions & à inspirations. On ne pouvoit la résoudre à prendre aucune nouriture, & l'on n'osoit interrompre ses prétendus ravissemens. Rassasiée de la nourriture angélique, elle n'avoit que du dégout, disoit-elle, pour les viandes de la terre. Cependant toute la chambre où elle étoit, exhaloit, sur-tout au sortir de ce qu'elle appelloit ses oraisons & ses entretiens avec les anges, une odeur agréable qu'elle attribuoit modestement à la présence des anges qui lui avoient fait compagnie. Dès les premiers jours de sa retraite chez la dame de Marsal, elle avoit déclaré qu'un démon la tourmentoit sans cesse, & que l'on ne devoit pas s'effrayer si l'on entendoit la nuit quelque porte de la maison s'ouvrir, ou quelque autre bruit. Tant de merveilles prétendues ayant été divulguées, on accouroit en foule à la maison de la dame; & l'on se trouvoit heureux quand on avoit pu voir Sibylle & se recommander à ses prieres. Les Dominicains & les Franciscains publierent souvent dans la chaire la sainteté de cette fille, ses ravissemens, ses extases, son abstinence. Jacques, évêque de Metz, fils de Frédéric I, & par conséquent frere de Thibault & de Matthieu, & oncle de Frédéric II, ducs de Lorraine, voulut aussi voir Sibylle. Il alla à Marsal accompagné de beaucoup de prêtres, de moines, de noblesse, & d'une grande suite de peuple de l'un & de l'autre sexe; mais la porte de Sibylle fut fermée à tout le monde: elle étoit en ravissement, & son extase dura trois jours & trois nuits. Ceux qui ne voulurent point attendre, ou qui, après avoir attendu ne purent la voir, se contenterent de s'informer de toutes les particularités de sa vie & de ses miracles; & se firent, de retour chez eux, un plaisir, & peut-être un devoir, d'en raconter à leurs parens & à leurs amis beaucoup plus encore qu'ils n'en avoient appris. Cependant l'évêque à qui l'on fit quelque reproche de croire si légerement, fit transporter Sibylle dans une autre maison, pour examiner par lui-même ses ravissemens & son abstinence. On garda cette fille très-étroitement; mais on lui laissa la liberté d'être seule la nuit dans sa chambre. Pendant le jour elle fut extasiée; la nuit on entendit du bruit dans le lieu où elle étoit: le matin on trouva toute les plumes de son lit arrachées & répandues çà & là. On attribua ce tour au démon. L'extase de Sibylle dura trois jours, pendant lesquels elle ne parut prendre aucune nouriture. Après ce temps, elle persuada à l'évêque qu'elle avoit appris dans une vision que le diable la mettroit en piéces, si on la laissoit plus long-temps dans cette maison étrangere, & on la renvoya dans sa premiere demeure. Peu de temps après, un spectre se fit voir la nuit, & parla à plusieurs personnes; c'étoit pendant les ravissemens de

Sibylle. Il courut bientôt les rues & les places, criant d'une voix rauque & effroyable qu'il étoit le diable qui en vouloit à cette fille. Dans le même temps, un bourgeois, dont la vie avoit été dérangée, étant mort, la nuit même de cette mort le spectre parut à la porte de la chambre de Sibylle, criant beaucoup contre elle, se lamentant de ce que, par ses prieres, elle lui avoit enlevé cette ame. Ce dialogue dura quelque temps, & l'historien le rapporte. Quand le jour fut venu, l'évêque & les Freres Prêcheurs entrerent dans la chambre, où ils trouverent Sibylle sur un lit, paroissant dormir avec tranquillité. Son visage, dit l'historien, étoit vermeil, son teint vif & frais, les rideaux & les draps de son lit étoient très-fins & d'une blancheur à éblouir; sa coëffure étoit si délicatement travaillée, qu'on doutoit si c'étoit l'ouvrage de l'homme. Toute sa chambre exhaloit une odeur agréable. L'évêque en fut encore plus frapé qu'il ne l'avoit été auparavant. Tout cela néanmoins n'étoit qu'artifice, & pour cacher une passion criminelle. Une nuit où l'on entendit comme deux voix, l'une rauque & fort désagréable, l'autre douce & déliée, qui se succédoient l'une à l'autre, & sembloient former une dispute, où l'on eût dit qu'un diable & un ange contestoient ensemble, un Frere Prêcheur apperçut par une fente que Sibylle étoit seule occupée à refaire son lit, & contrefaisant ces deux voix. Il en avertit l'évêque : on force la porte : Sibylle à ce bruit se jette sur son lit, feignant de dormir. On l'interroge, on la force de répondre; elle avoue tout en présence de ceux qui avoient suivi l'évêque dans la chambre. C'étoit elle-même aussi qui avoit été le spectre. Elle déclara qui lui avoit fourni les ajustemens convenables. Elle détailla tous les tours qu'elle avoit joué, & par quel motif. Elle mangeoit la nuit, & l'on en trouva des marques sous son lit. Tous les assistans indignés s'emporterent contre cette fille, & peu s'en fallut qu'elle n'en fût sur le champ la victime. L'évêque se contenta de la faire jetter dans une prison étroite & obscure, où elle mourut peu de temps après. L'historien ne rapporte pas ce que devint le complice de ses illusions. Cet historien, dont on a beaucoup abrégé le récit, est Richier, religieux Bénédictin de l'abbaye de Senones, qui vivoit dans le temps de cette aventure, c'est-à-dire, au treiziéme siécle. C'est lui qui nous a laissé ce que nous avons de plus intéressant sur la vie de Thibault I, duc de Lorraine, qui l'avoit employé dans quelque négociation importante. Cette histoire de Sibylle de Marsal a aussi été traduite en françois par M. Breyé; & cette traduction se trouve imprimée avec quelques autres opuscules du même auteur, sous le titre d'*Amusemens*; à Nanci, chez Antoine Lesfeure, 1733, *in*-12. Les autres piéces de ce recueil sont une Histoire abrégée de la guerre d'Antoine, duc de Lorraine, contre les Rustauds; un Dialogue de galanterie, & des poësies françoises de même espece.

SIBYLLE, sœur de *Baudouin* IV, roi de Jérusalem, & femme de *Gui* de Lusignan, fut mariée à *Guillaume*, dit *Longue-épée*, marquis de Montferrat, dont elle eut un fils appellé *Baudouin*, que son oncle fit couronner roi, sous le nom de Baudouin V. Ce jeune prince étant mort un an après être parvenu à la couronne, Sibylle fut placée sur le trône en 1186 : mais Heraclius, patriarche de Jérusalem, excité à cela par les chevaliers du Temple & les Hospitaliers, l'obligea auparavant de répudier *Gui* de Lusignan. Elle le fit en apparence; mais après que tous se furent engagés par serment de reconnoître pour roi celui qu'elle choisiroit, elle mit la couronne sur la tête de *Gui*, & déclara qu'étant véritablement son mari, elle ne pouvoit choisir d'autre roi. Tous les assistans, liés par leur serment, déférerent au choix de Sibylle, excepté le comte de Tripoli, qui avoit espéré de posséder cette princesse & la couronne. * M. de la Chaise, *hist. de saint Louis*, *en* 1688.

SIBYLLISTES : c'est le nom que Celse donna à ceux qui approuvoient les oracles prétendus des Sibylles, & qui en faisoient usage. *Celse*, dit Origène dans son livre contre ce païen, *nous objecte qu'il y a parmi nous des Sibyllistes; peut-être parcequ'il a oui dire qu'il y en a parmi nous qui reprennent ceux qui disent que la Sibylle est une prophétesse, & les appellent Sibyllistes.*

SICAMBRES ou SICAMBRIENS, *Sicambri*, peuples de l'ancienne Germanie, sont appellés par Strabon *Sugambri*, & par Ptolémée *Syncambri*. Quelques auteurs veulent qu'ils aient habité entre le Rhin & la Meuse, où est le pays de Gueldres; & d'autres assurent qu'ils habitoient le long du Mein jusqu'à la mer, & que depuis on leur donna le nom de *Francs*. Les Usipetes, les Tencteres & les Bructeres dépendoient d'eux.

SICAMBRIE, ville de la Pannonie. Une inscription trouvée dans l'ancienne Bude, en Hongrie, nous apprend que c'est cette ville que ceux du pays nomment *Alt Offen*. * Briet, *geogr.* Lazarius, *R. P. R. c.* 1, *sect.* 2. Cluvier. Rhenanus. Ferrari. Ortelius, &c.

SICAMIN ou SICAMINUM, ville de Phénicie, sur les frontieres de la Palestine, près de la mer de Syrie, éloignée de vingt milles de Ptolémaïde, en tirant vers le midi, & autant de Césarée. Elle est présentement ruinée. * Baudrand.

SICARD, évêque de Cremone. On ignore le temps de sa naissance & les premieres circonstances de sa vie; mais on apprend de lui-même qu'ayant embrassé l'état ecclésiastique, il reçut la tonsure cléricale d'Offroi, évêque de Cremone, en 1179, le soudiaconat de Luce III, en 1183, & qu'il fut fait lui-même évêque de Cremone, en 1185. L'année suivante il moyenna la paix entre l'empereur Frédéric I & les habitans de Cremone, & il réussit. En 1187, à la priere des mêmes habitans, il alla en Allemagne pour demander à l'empereur la permission de rétablir le château de Mainfroi. Ce fut lui qui obtint d'Innocent III la canonisation de saint Hommebon, citoyen de Cremone. Sicard étoit alors à Rome, en 1199. Il alla en 1203 en Arménie, où il eut plusieurs conférences avec Pierre, cardinal légat du S. Siége en ce pays; & l'année suivante, étant à Constantinople, il y ordonna plusieurs clercs dans l'église de sainte Sophie par l'ordre du même légat. Ughelli s'est trompé en faisant faire à Sicard un voyage en Orient l'an 1209. Ce prélat étant enfin revenu à Cremone, y mourut l'an 1215, au mois de janvier. Il a composé plusieurs ouvrages; savoir, l'Histoire de la vie & de la mort de saint Hommebon; les vies des papes & deux chroniques : on lui attribue aussi un traité d'humilité, & un autre des offices *divins*. Ce dernier ouvrage fut orné de remarques, par Laurent Laureti, Carme du XVI siécle, que son mérite éleva à l'épiscopat. De ses deux chroniques, l'une étoit plus ample, l'autre l'étoit moins. Sicard donna à la premiere le titre simple de chronique; & à la seconde, celui de *Mitrale*. M. Muratori a consulté l'une & l'autre, & n'en a fait qu'une chronique, qu'il a donnée au public, conformément aux manuscrits, dans son *tom. VII* des écrivains d'Italie, *p.* 530. Cette chronique commence à la naissance de J. C. & va jusqu'en l'an 1213 : un autre auteur l'a continuée jusqu'à l'an 1221. * *Voyez* la préface de M. Muratori sur la chronique de Sicard, dans le tome VII des écrivains de l'histoire d'Italie, imprimée à Milan, *in-fol.* en 1725.

SICARD (Claude) célebre missionaire Jésuite & habile écrivain, étoit né à Aubagne près de Marseille le quatriéme mai 1677. Il se fit Jésuite à Avignon le 8 septembre de l'an 1699. Il prononça ses quatre vœux le 15 août 1708. Après avoir enseigné les humanités & la rhétorique pendant sept ans, & fait un cours de théologie, il fut envoyé en Syrie & de-là en Egypte pour y travailler au salut des ames. Il est mort au Cayre le 12 avril de l'an 1726. Le P. Sicard s'étoit appliqué à connoître les pays où il avoit été envoyé, & il étoit en état d'en donner une connoissance exacte. *Tout le monde sait assez*, dit le P. Ingoult dans la préface du tome VIII des mémoires des Jésuites missionai-

res dans le Levant, *que le P. Sicard étoit un homme exact dans ses recherches, juste dans ses réflexions, judicieux dans sa critique, heureux dans ses découvertes; & tout ce qui sortoit de sa plume étoit marqué à un coin qui lui étoit propre & singulier, & qui étoit toujours le coin du vrai beau.* Nous avons de lui: 1. *Méthode aisée pour apprendre la langue grecque*, composée autrefois par le P. Pierre Gras, Jésuite, traduite nouvellement de latin en françois, avec plusieurs additions; à Lyon, 1699, *in*-8°. 2. Dans les *Nouveaux mémoires des missions de la compagnie de Jesus dans le Levant*, on a quelques Lettres du P. Sicard: 1. Dans le tome II, à Paris en 1717, *in*-12. 2. Dans le tome V, publié en 1725, *in*-12. On trouve entr'autres dans ce volume le *plan* du P. Sicard, *d'un ouvrage sur l'Egypte ancienne & moderne.* Jean-Albert Fabricius a fait réimprimer ce plan dans son livre intitulé: *Salutaris lux evangelii toti orbi per divinam gratiam exoriens*, &c. à Hambourg, 1731, *in*-4°, chapitre 46, page 741, & suivantes. On assure que l'ouvrage même est achevé, & le P. Ingoult dit dans la préface du tome VIII des nouveaux Mémoires, que l'on n'a pas encore perdu toute espérance de le recouvrer; sur quoi il ajoute: » Nous serions d'autant » plus sensibles à la perte de cet ouvrage, qu'outre » l'utilité qu'on retireroit de cette description, nous » savons que le roi, protecteur des beaux arts, ayant été » informé du dessein du missionaire, & voulant en » faciliter l'exécution, donna onze à douze mille li- » vres pour entretenir des dessinateurs qui accompa- » gneroient le P. Sicard dans ses voyages, & qui sous » sa direction leveroient des plans & dresseroient des » cartes dans tout le pays. » 3. Dans le tome VI imprimé en 1727, on trouve du P. Sicard une *Dissertation sur le passage de la Mer rouge & le voyage des Israélites.* 4. Le tome VII, imprimé en 1729, *in*-12, contient tout ce qu'on a pu recueillir des papiers du P. Sicard sur l'Egypte. 5. Dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de décembre 1719, article IX, on lit une lettre du même sur le même sujet. * Extrait des *Nouveaux Mémoires* cités dans cet article; & d'un mémoire manuscrit, communiqué par le P. Oudin, Jésuite.

SICCAMA (Sibrand TÉTARD) Frison, docteur en droit civil & en droit canon, secrétaire de la ville de Bolswert, vivoit dans le XVI siécle & dans le XVII. Valere-André qui en parle dans sa bibliothéque belgique, cite de lui, après le peu qu'on vient d'en dire, les ouvrages suivans: 1. *De veteri anno, Romuli & Numæ Pompilii, antitheses*, 1599. 2. *De judiciis Centum-viralibus libri duo*; à Franequer, 1596, *in*-4°. & dans le tome II du *Thesaurus antiquitatum romanarum* de Grævius. 3. *Fastorum romanorum kalendarium*, en deux livres; à Amsterdam 1600, & dans le tome VIII du recueil que l'on vient de citer. 4. *Antiquæ Frisiorum leges, cum notis*; à Arnheim, 1617, *in*-4°. On trouve de plus quatre lettres de Siccama dans le *Sylloge epistolarum* publié à Leyde en 1708, *in*-8°, par Antoine Matthæus.

SICCIUS DENTATUS, tribun du peuple, fit paroître son courage un peu après que les rois eurent été chassés de Rome, vers l'an de cette ville 247, & avant Jesus-Christ 507: car il se trouva en 120 batailles ou rencontres, & huit fois en champ clos, où il vainquit toujours son ennemi. Il reçut pour récompense de sa valeur extraordinaire, des chaînes, des brasselets & des couronnes d'or, & plusieurs marques d'honneur, & accompagna neuf généraux d'armées dans leurs triomphes, ausquels il avoit contribué. Siccius reçut quarante-cinq playes par-devant, sans en avoir reçu aucune par derriere; c'est pourquoi il fut surnommé *l'Achille Romain.* * Pline, *l.* 7, *c.* 27. Aulu-Gelle, *l.* 2, *c.* 11.

SICCO (Nicolas) en latin *Nicolaüs Siccus*, de Bresse en Italie, dont le nom est célébre entre les écrivains des anciennes comédies italiennes, se distingua pareillement dans la poésie latine, dans la science militaire, & dans le maniment des affaires publiques. Il reprit la ville de Verceil sur les François, & fit paroître en cette occasion beaucoup de courage & de prudence. Il ne se conduisit pas avec moins de sagesse & de dextérité dans son ambassade de Constantinople, dont il fut chargé par le roi Ferdinand. Enfin étant intendant de justice à Milan, il se gouverna dans cet emploi avec toute l'intégrité qu'on avoit droit d'attendre d'un homme qui avoit toujours fait briller sa probité, ses lumieres & sa sagacité. Il eut de grands amis qui se firent honneur d'être liés avec lui, entr'autres le cardinal Christophe Madruce, dit *le cardinal de Trente*, mort en 1578, & Antoine Perrenot de Granvelle, alors évêque d'Arras, depuis cardinal en 1561. C'est à eux principalement que Sicco adresse ses poésies latines. Il mourut à Rome; mais nous ignorons en quelle année. On assure qu'il se fit tellement estimer à la cour de Rome, qu'il auroit été élevé au cardinalat, si la mort n'eut prévenu cette élévation. Le recueil de ses poésies latines imprimées dans la collection de Tayget, contient principalement un poëme *de origine pilæ majoris, & cinguli militaris, quo flumina superantur*, (apparemment des digues:) des vers hexametres sur la statue d'airain du roi Philippe fabriquée par Léon d'Arezzo: l'épitaphe de François Oliva; & quantité de piéces où l'auteur parle de lui-même, de ses emplois, de diverses particularités de sa vie, des desirs qu'il avoit de jouir du repos, & de sa maison de retraite à *Monte-clario* ou *Monteclari.* Ces piéces sont entremêlées de plusieurs apologues, où l'on trouve du gout & de l'invention. On attribue à Sicco une épigramme sur Benoît Varchi, historien de Florence, & c'est sous son nom qu'elle a été imprimée plusieurs fois; mais il est sûr qu'elle est de Varchi luimême, comme M. le cardinal Querini le montre dans son *Specimen variæ Litteraturæ Brixianæ*, &c. seconde partie, pag. 217. Dans le même ouvrage, où il est parlé de Sicco, on lit divers fragmens de ses poësies; & ce n'est que d'après ceux qui y sont rapportés que nous avons parlé de cet auteur, qui ne nous est point connu d'ailleurs.* Voyez depuis la p. 209 jusqu'à la p. 219. A la p. 221, on trouve des vers de Barthelemi Theani adressés à Sicco, qui étoit alors dans sa retraite de Monteclari.

SICELEG, ville de la Palestine, au milieu de la tribu de Siméon, & une des principales de cette tribu. Achis, roi de Geth, la donna à David, pour s'y retirer avec ses femmes & ses domestiques, quand il fuyoit la persécution de Saül. David y demeura jusqu'à la mort de ce prince, employant le temps à faire diverses courses sur les ennemis des Israélites, pendant que le roi de Geth croyoit que c'étoit sur les terres d'Israël. * *I. Rois*, XXVII.

SICHARD (Jean) fameux jurisconsulte du XVI siécle, né à Bischoffsheim en Franconie, de parens assez pauvres, fit ses humanités à Erfurd & à Ingolstadt, & le conseil de Munich l'appella ensuite pour y venir régenter. Il n'y fit pas un long séjour, & passa à Fribourg en 1522. Deux ans après il fut appellé à Basle, où il enseigna la rhétorique pendant cinq ans. Dans ce temps-là il s'insinua dans la faveur de Ferdinand, archiduc d'Autriche, qui par un diplome solemnel lui accorda l'accès libre dans les plus fameuses bibliothéques de l'Allemagne. Ces voyages littéraires le mirent en état de publier l'abrégé latin d'Anien des huit premiers livres du code Théodosien; les Institutes de Caïus: les livres *receptarum sententiarum* de Paulus. Il retourna ensuite à Fribourg, où il acquit la bibliothéque de Jean Manlius, qui avoit été conseiller auprès de l'empereur Maximilien. Il étudia le droit sous Zazius & Derer, & prit le degré de docteur en 1531, en même temps que Jean Fichard. Ulric duc de Wirtemberg, ayant rétabli l'université de Tubinge, offrit la chaire du code à Sichard, qui l'accepta, & qui eut en même temps le titre de conseiller du duc Ulric, & ensuite de son fils Christophe. Il mourut en 1552. Son

commentaire latin sur le code est fort estimé. * Simon, *biblioth. des auteurs du droit.* Godefroi, *bibliotheca juris*, &c.

SICHÉE, *cherchez* DIDON & PYGMALION.

SICHEM, fils de Hemor roi des Sichimites, *cherchez* DINA.

SICHEM, dite aussi SIHCIMA, ville de la tribu d'Ephraïm, dans la province de Samarie, est la même que saint Jean nomme *Sichar.* Quelques auteurs croient que son nom de Sichem est tiré de celui du fils de Hemor roi de ce pays. Elle fut ruinée par les enfans de Jacob, & fut depuis rétablie. Abimélech la ruina une seconde fois, & y fit semer du sel dessus; mais depuis, Jéroboam premier roi d'Israël la rebâtit, & en fit la capitale de son état. Elle subsiste encore aujourd'hui sous le nom de Napoli ou de *nouvelle Samarie.* Cette ville est très-illustre dans l'écriture, à cause des choses qui y sont arrivées; car sans parler de l'enlevement de Dina, ce fut l'héritage de la sépulture de Joseph. On y voyoit aussi ce puits que Jacob lui avoit donné, où le Sauveur du monde convertit la Samaritaine. Outre cela, Dieu y renouvella l'alliance avec son peuple, un peu avant la mort de Josué; & dans la suite, les Israélites s'y assemblerent après la mort de Salomon, pour l'élection de Roboam son fils, dont la réponse imprudente causa en ce même lieu la division de cet état. *Voyez* NAPOLI, ville de la Palestine. * *Genese*, *c.* 34. *Josué*, *c.* 8, *& ult.* III. *des Rois*, *c.* 12. II. *Paralipomenes*, *c.* 10. *S. Jean*, *c.* 4. Josephe, *l.* 1 *&* 5, *antiq. Jud.* S. Jerôme, *de locis Hebraic.* Bochart, *Phaleg. l.* 1, *c.* 7, §. 16 *&* 17. Masius, *in c. ult. Josué.* Torniel, *A. M.* 2114, *num.* 3, 4801, *num.* 2, &c.

☞ SICHINO, isle de la mer Egée, entre celles de Milo & Amorgo, proche de Policandro, en latin *Sicinus* ou *Sicenus.* Elle n'a pas plus de cinq à six lieues de tour. Ce n'est proprement qu'une montagne; mais qui ne laisse pas de produire le meilleur froment de l'Archipel. Il n'y a que deux villages, qui sont sur le haut de cette montagne, & peuplés seulement de laboureurs & de paysans, qui ne vivent que du rapport de leurs terres. Comme il n'y a aucun port considérable dans l'isle de Sichino, il n'y a aussi aucun trafic. * La Martiniere, *dict. géogr.*

SICILE, la plus grande isle de la mer Méditerranée, avec titre de royaume, étoit autrefois jointe à l'Italie, selon les anciens historiens, & en fut séparée par un coup de mer. Elle a au couchant la mer de Toscane, l'Italie au septentrion, la mer de Sicile au levant, & celle d'Afrique au midi. On tient qu'elle fut premierement habitée par les Géans, les Lestrigons & les Cyclopes; qu'elle eut le nom de *Sicanie*, de Sicanus, roi des Iberiens, qui s'y vint établir; & que depuis elle prit le nom de *Sicile*, des *Siculiens.* Long-temps auparavant elle a porté celui de *Trinacrie*, à cause que par ses trois promontoires qui avancent dans la mer, elle fait comme un triangle, ou plutôt la figure de la lettre grecque Δ. Ces promontoires sont le cap Passaro, *Pachinum promontorium*; le cap Boëo, *Lilybæum*; & le Phare *Pelorum.* Pour avoir une connoissance parfaite des anciens Siciliens, il faut remarquer qu'ils habitoient le pays Latin, qu'ils furent obligés de quitter aux Aborigènes; & qu'ayant conservé quelques terres le long du Tibre, sur les confins de la Toscane, ils en furent chassés, par les Pélasges & les mêmes Aborigènes. Morges, fils d'Italus, les reçut dans l'ancienne Oenotrie; mais leur chef, que quelques-uns nomment *Siculus*, ayant donné sujet à Morges de le soupçonner de quelque mauvais dessein, fut encore contraint de chercher une nouvelle habitation avec son peuple. Ce fut alors que, chassés de tout le continent, ils traverserent enfin la mer, & passerent dans l'isle de Trinacrie, qui de leur nom est encore appellée *Sicile.* Ils la partagerent avec les Sicaniens, qui s'y étoient déja établis. *Consultez* sur les premieres colonies de la Sicile, Bochart, *Phaleg*, *l.* 1, *cap.* 27, 28 *&* 29. Avant les Romains, aucun prince ne fut souverain de toute l'isle. Denys se rendit maître de Syracuse; Agathocles & Hiéron le furent ensuite; & la Sicile fut long-temps le théâtre de la guerre entre les Carthaginois & les Romains, qui en demeurerent enfin paisibles possesseurs; & dont elle fut la premiere conquête hors de l'Italie. Les Grecs, qui envoyerent souvent des colonies en Sicile, avoient nommé ce pays avec une partie de l'Italie, *la grande Grece.* Dans la décadence de l'empire romain, la Sicile fut pillée & usurpée par Genseric, roi des Vandales, en 439 & 440. Belisaire la prit en 535, & depuis les Sarasins s'y établirent. Leurs gouverneurs, qu'on nommoit *Emirs*, se maintinrent à Palerme, depuis environ l'an 827, jusqu'en 1070, qu'ils en furent chassés par les Normans, conduits par ROBERT Guischard & ROGER. Ce dernier y établit un royaume, & fut pere de Guillaume I, dit *le Mauvais. Constance*, sa fille, le porta à l'empereur Henri VI, son époux, pere de FREDERIC II, qui le fut de *Conrad.* Mainfroid, *bâtard* de Fréderic, usurpa cet état, & fut vaincu par Charles de France, duc d'Anjou, comte de Provence, &c. Celui-ci, I de ce nom, fils de Louis VIII, roi de France, & frere de saint Louis, fut investi du royaume de Naples & de Sicile. *Voyez* ANJOU. Ses successeurs y ont regné, presque toujours en guerre avec les Aragonois, qui y prétendoient droit, du chef de Constance, fille du bâtard Mainfroid. Elle épousa Pierre III, roi d'Aragon. *Voyez* ARAGON. De son temps les Siciliens massacrerent tous les François qui étoient dans leur isle, à l'heure des vêpres, le jour de Pâque l'an 1282, & c'est ce que l'on appelle *les vêpres Siciliennes.* Depuis, le royaume de Sicile passa sous la domination des Espagnols, qui y établirent un viceroi. Par le traité de paix conclu à Utrecht en 1713, entre l'Espagne & la Savoye; Philippe V, roi d'Espagne, céda & transporta la Sicile & les isles qui en dépendent à Victor Amé, II du nom, duc de Savoye, lequel ayant pris le titre de roi de Sicile, le 21 septembre, & étant arrivé à Palerme le 11 octobre suivant avec la duchesse son épouse, ils y firent leur entrée le 21 décembre de la même année 1713, & furent couronnés roi & reine de Sicile le 24, par l'archevêque de Palerme, assisté des évêques de Mazara, de Syracuse & de Cifalu. Cette cérémonie fut d'autant plus remarquable, qu'il ne s'en étoit point vu de semblable depuis quelques siécles. Le duc de Savoye ne jouit pas long-temps de ce nouveau royaume: Philippe V, roi d'Espagne, qui le lui avoit cédé, y envoya en 1719, une armée, qui envahit bientôt presque toute l'isle. La flotte d'Angleterre qui n'avoit pu être à temps pour s'opposer à la descente, battit le 11 août de la même année la flotte espagnole; & les troupes de l'empereur, qui y vinrent ensuite en grand nombre, contraignirent enfin les Espagnols d'abandonner l'isle. Le duc de Savoye céda cette isle en 1720, à l'empereur, & eut en échange celle de Sardaigne. Ainsi la maison d'Autriche l'a possédée, avec le royaume de Naples, jusqu'en 1736, que D. Carlos, infant d'Espagne, devint maître de l'un & de l'autre par le traité de Vienne.

Ce n'est pas ici le lieu de rapporter de quelle façon les Espagnols s'y établirent; de parler des droits que les rois de France prétendent sur cette isle, comme héritiers des comtes de Provence; de ceux que le saint siége y prétend; ni des gueres qu'on y a faites durant plus de deux siécles. Nous nous contenterons de remarquer que la Sicile est divisée en trois provinces ou vallées, Val di Démona, Val di Noto, Val di Mazara, dont Palerme est la capitale. Cette ville est aussi le siége d'un archevêque, qui a pour suffragans Girgenti, Mazara & Malte. Les autres villes archiépiscopales sont *Messine*, qui a pour évêchés suffragans Cifalu, Patti, Lippari, & *Mont-Réal*, dont les suffragans sont, Catania & Syracuse. On trouve encore en Sicile les villes de Trepano, Termini, Caronia,

Garo, Lo-Tindaro, Xacca ou Sacca, Milazzo, Alicate, Castro Joanni, &c. Il y a deux universités dans cette isle, l'une à Messine & l'autre à Catania. La Sicile est extrêmement fertile & abondante en toutes sortes de grains & de fruits; & fut autrefois nommée le grenier de Rome. Le mont Ætna ou *mont-Gibel* y est célébre, à cause des flammes qu'il jette. La Sicile souffrit une épouvantable désolation en 1693, par un tremblement de terre arrivé les 9 & 11 janvier. Les villes de Catane, Agouste, Syracuse, Jaci, Lentini, Carlentini, Noto, Modica, Cieli, Nagusa, furent presque entierement abîmées; trente-six autres tant villes que villages, furent en partie détruites, & 23 autres fort endommagées. La perte des personnes fut estimée de près de 15000. * *Mémoires du temps.* Cluvier, *descr. Sicil. ant.* Diodore de *Sicile.* Tite-Live, &c. cités par Léandre Alberti, *descr. Sicil.* Thomas Fazel, *hist. Sicil. & de reb. Sicul. Rerum Sicul. script.* Guillaume, *hist. Norm. in Sicil.* Hugues-Falcandi, *de reb. gest. in Sicil.* Geofroi Malaterra, *de Rob. Viscard.* Antoine de la Salle, *généal. & chronique des Norm. rois de Sicil. Hist. des princes de Norm. en Sicile.* Du Pui, *droits du roi.* Sainte-Marthe, *hist. généal.* Dupleix & Mezerai, *hist. de France.* Bouche, *hist. de Provence.* Sponde, Bzovius & Rainaldi, *in annal. eccl.* Hubert Goltzius, *Sicil. & mag. Græc.* De Larrei, *hist. du roi Louis XIV, tom. I, p.* 313, &c.

SICINO, *cherchez* SICHINO.

SICLE, monnoye qui étoit en usage parmi les Hébreux dès le temps d'Abraham. Quelques-uns en font de deux sortes; l'un qui est appellé *sacré*, ou Sicle du Sanctuaire; & l'autre qui est nommé Sicle Royal ou *Laïc.* Ils disent que le premier valoit quatre drachmes, & que le second n'en pesoit que deux; que celui-là étoit employé dans les choses qui regardoient les sacrifices & le culte divin, & que celui-ci étoit pour le commerce ordinaire. Mais cette erreur a été introduite par ceux qui ignoroient le rapport des poids hébraïques avec ceux d'Athènes; car il n'y avoit en effet qu'une sorte de sicle à l'égard du poids; & le sicle d'argent ou d'or étoit toujours de deux drachmes hébraïques, qui en valoient quatre de celles d'Athènes: ce qui a fait dire qu'il y avoit des sicles qui pesoient quatre drachmes. Les Septante se sont servi, pour exprimer ce sicle, du mot *didrachmon*, qui signifie *de deux drachmes;* mais cela vient de ce qu'ils ont fait leur version en la ville d'Alexandrie, où les poids étoient égaux à ceux des Hébreux: ainsi il est toujours vrai que le sicle ne valoit pas moins que le *tetradrachmon* des Athéniens, & du reste de la Grece, c'est-à-dire, quatre drachmes Attiques. Celui qu'on appelloit *saint* ou *sacré*, avoit ce nom, parcequ'il étoit gardé dans le sanctuaire, pour servir de modéle certain & assuré, comme il est porté par le texte hébreu, en ces termes (selon le sicle du sanctuaire) & comme on l'observe encore en tous les lieux bien policés, où l'on garde dans l'hôtel de ville les poids & les mesures sur lesquelles on conforme les autres. * Godwin, *de ritib. Hebr.* Waser, *de num. Heb.* Bernard, *de mens. & pond. antiq.*

SICLER (Sébastien) naquit à Rotweil en Souabe en 1618. Ses parens étoient riches; mais le mépris qu'il avoit pour tous les biens de la terre, lui fit garder le silence toute sa vie sur les avantages de sa naissance. Ses parens, bien loin d'user à son égard d'une molle indulgence, l'éloignerent dès son enfance de tout ce qui pouvoit le porter le moins du monde aux plaisirs. Quoiqu'il eût de l'esprit, il ne fit aucun progrès dans la grammaire. Dès l'âge de 18 ans il voyagea dans la Suisse & dans le Tirol, où il fut engagé par un colonel au service de l'empereur en qualité de volontaire. Il fit une campagne en Flandre, & fut blessé à un siége. Le colonel ayant été rappellé & nommé gouverneur de Constance, Sicler embrassa cette occasion de quitter une profession qu'il n'avoit prise qu'à regret. Il continua ses voyages, & fit amitié avec un jeune baron, avec lequel il alla en Hollande & aux Pays-Bas, en France & en Espagne.

Etant à Tolède, où les Cordeliers tenoient alors un chapitre général, il rencontra le gardien de Munich, à qui il communiqua le dessein qu'il avoit de se faire religieux. Le gardien examina sa vocation, & promit de le recevoir, au cas qu'à leur retour en Allemagne il se trouvât ferme dans cette résolution. Sicler s'embarqua cependant pour l'Italie, y visita plusieurs villes, & se rendit de-là à Munich, où les troubles survenus en Baviere obligerent le gardien des Cordeliers de lui conseiller à remettre à un temps plus tranquille son entrée en religion. Ce gardien étoit connu d'un ministre du duc de Baviere, qui lui demanda un intendant sur la fidélité duquel il put se décharger du soin de ses affaires domestiques. Le gardien lui donna Sicler, à dessein de l'arrêter à Munich par cet emploi, jusqu'à ce que les troubles fussent appaisés. Le ministre fut si content de Sicler, qu'il lui procura une lieutenance dans les troupes du duc. Il étoit dans ce poste honorable, lorsque le marquis d'Hocquincourt fut envoyé en Baviere pour mener des troupes à l'électeur de ce nom, & pour traiter avec lui. Dans une des audiences que M. d'Hocquincourt eut de l'électeur, il lui demanda un homme éclairé qui connût le pays, qui entendît les affaires, & des conseils de qui il pût se servir dans la commission que le roi de France lui avoit donnée. Ce prince chargea son ministre de satisfaire à cette demande, & ce ministre choisit Sicler, que l'électeur présenta au marquis d'Hocquincourt. Il ne fut pas long-temps sans connoître le mérite de l'homme qu'on lui avoit donné, & il fut si satisfait de ses services, qu'à son retour en France il voulut l'emmener avec lui. M. d'Hocquincourt l'ayant donc mené à Pérone, lui donna sa table, & lui offrit une compagnie dans son régiment. Mais Sicler la refusa, dans le dessein qu'il avoit de ne pas demeurer long-temps en France, & de retourner en son pays pour y embrasser la profession religieuse.

Pendant qu'il s'entretenoit de cette espérance, l'intendant du marquis d'Hocquincourt fut assassiné à Paris. Ce seigneur souhaita de pouvoir remplir cette place d'une personne aussi sage & aussi fidéle que Sicler, & la marquise d'Hocquincourt l'engagea à l'accepter; ce qu'il ne fit que pour peu de temps, sans vouloir recevoir ni gages ni récompenses, ayant toujours la pensée de retourner en Allemagne à la premiere occasion. Quand il fut dans cette charge, il prit connoissance des dépenses qui se faisoient avant lui, & retrancha beaucoup d'abus qui s'étoient glissés. Il ne manqua pas de se brouiller avec quelques domestiques, qui ne s'accommodoient pas de sa vigilance. Il y avoit un écuyer, qui vouloit s'ériger en maître, & qui donnoit souvent des repas à ses amis. Un jour qu'il en avoit invité plusieurs à manger avec lui, il fut extrêmement surpris de ne voir rien de prêt à l'heure du repas. Il entra dans une colere si furieuse contre Sicler, qu'il savoit être l'auteur de cet affront, qu'il l'outragea de paroles. Sicler n'y répondit que par le silence, & laissa passer les emportemens de cet homme, qui dans la suite lui demanda son amitié.

En 1650, Sicler fit la campagne avec le marquis d'Hocquincourt, qui commandoit un camp volant près de Fismes. Les ennemis fondirent sur lui; & comme il vit qu'il alloit avoir toute leur armée sur les bras, il se retira. Sa retraite fut si précipitée, que son bagage, sa vaisselle & son argent furent pillés, & ses domestiques faits prisonniers. Ce qu'il perdit de plus important, fut la cassette où étoient ses papiers. Les envieux de Sicler ne laisserent pas échaper une si belle occasion de le ruiner dans l'esprit de la marquise

marquise d'Hocquincourt, qu'ils savoient être d'ailleurs en colere contre lui. Ils lui insinuerent, que dans l'action de Fismes il avoit fait paroître autant de chaleur à sauver le chariot où étoit l'argent du marquis d'Hocquincourt, que de négligence à sauver le sien propre; qu'il étoit aisé d'en deviner la raison; qu'il avoit voulu sauver l'argent du marquis d'Hocquincourt, pour en profiter dans le tumulte du pillage, & perdre le chariot où étoit le registre de ses comptes, pour ôter toute connoissance de ses malversations. Ils l'accuserent encore d'avoir fait de grands profits sur ses dépenses. La marquise écouta sans peine cette calomnie, & demanda compte à Sicler de toute son administration. Il lui répondit avec respect, que la perte de ses papiers lui ôtoit les moyens de rendre un compte exact par écrit, & qu'il ne pouvoit plus le rendre que verbalement. Il n'y avoit que le marquis d'Hocquincourt qui pût terminer cette affaire par son autorité; mais il fut lui-même prévenu par les calomniateurs. Un capitaine, qui commandoit dans le château de Pérone, contribua plus que tout autre à faire réussir la calomnie. Il dit qu'il ne doutoit point que Sicler n'eût sauvé l'argent du pillage; qu'à la vérité il n'y avoit pas de quoi l'en convaincre; mais que si l'on vouloit l'envoyer prisonnier au château, il trouveroit bien le moyen de lui faire avouer. Le marquis, trompé par ces faux rapports, & flaté par ces vaines espérances, consentit que Sicler fût arrêté. Le capitaine n'eut pas plutôt obtenu cette permission, qu'il fit prier Sicler de venir dîner avec lui. Dès qu'il y fut arrivé, le commandant lui déclara l'ordre qu'il avoit de le faire mettre en prison; & au moment même le fit enfermer au fond d'une tour, plus bas que la surface de l'eau des fossés. Dans cet effroyable séjour, il n'avoit point d'autre nouriture que du pain bis.

Le capitaine, après l'avoir laissé assez long-temps en cet état, s'imagina que, lassé de tant de miseres, il confesseroit le vol dont on l'accusoit, & alla lui demander si la prison ne l'avoit pas fait revenir de son opiniâtreté, & s'il n'étoit pas prêt à découvrir où il avoit mis l'argent du maréchal d'Hocquincourt. Sicler ne voulant pas confesser un crime dont il ne se sentoit pas coupable, le capitaine crut que la prison étoit une torture trop lente, & fit serrer les pouces à Sicler avec le chien d'un pistolet, & exposa ses pieds à un feu ardent. Ne pouvant rien tirer par ses cruautés, il feignit de le vouloir faire passer par les armes, ne doutant point qu'il ne déclarât tout à la vûe de la mort. On le mena sur la terrasse; on lui banda les yeux; on l'attacha sur une chaise; & toute la garnison étant assemblée, on lui cria aux oreilles qu'il avouât son vol, puisqu'il ne lui serviroit de rien de le nier, & qu'il alloit être exécuté. Au même temps, on tira autour de lui une infinité de coups de mousquet. Ce capitaine l'épouvanta souvent pendant sa prison par l'image de divers genres de mort, pour arracher la confession de sa bouche; mais enfin touché de sa patience, il prit de plus doux sentimens, lui fit entendre la messe aux jours de dimanche, & l'invita à sa table. Sicler le remercia de la grace qu'il lui faisoit de permettre qu'il assistât au service divin; mais il s'excusa de manger à sa table, pour ne pas rompre le jeûne au pain & à l'eau, dont il s'étoit fait une loi.

Le maréchal étant retourné à Pérone, & ayant appris les indignes traitemens que cet innocent prisonnier avoit soufferts avec une patience invincible, ordonna de le mettre en liberté. Il se retira dans une hôtellerie du fauxbourg, où il se proposoit de demeurer jusqu'à ce qu'il eût trouvé un lieu pour entrer en religion. Mais une des personnes qui avoient le plus contribué à sa persécution, ne put souffrir une présence qui lui reprochoit son injustice; il lui fit donner ordre de s'éloigner. Ceux chez qui il logeoit lui procurerent des connoissances à Noyon. Une dame de cette ville devint sa protectrice. Elle rencontra Sicler dans une chapelle; & ayant trouvé l'occasion de l'entretenir, elle fut tellement édifiée de ses discours, qu'elle lia amitié avec lui, & l'assista dans tous ses besoins.

Sicler étant à Noyon, redoubla ses prieres pour apprendre du ciel le genre de vie auquel il devoit se fixer. Il consulta là-dessus les Chartreux, qui jugerent qu'il étoit appellé à une vie encore plus solitaire que la leur. Par leur avis, il se présenta à l'évêque de Noyon, qui après l'avoir long-temps éprouvé, lui permit de prendre l'habit d'hermite dans son diocèse. Quand il eut ses lettres, il changea son nom de *Sicler* en celui de *frere Sébastien*, & se retira à son hermitage, qui étoit un petit logement bâti sur la montagne d'Arbroye, à un quart de lieue de Noyon, & un peu moins de la maison des Chartreux, à qui il appartenoit. Ce logement n'étoit pas éloigné de la paroisse, & frere Sébastien n'avoit pas loin à aller pour assister à la messe.

Dans cette retraite, il dormoit peu, prioit beaucoup, travailloit des mains, remuoit la terre, creusoit des fossés, portoit de pesans fardeaux, ne buvoit pour l'ordinaire que de l'eau, & ne mangeoit que du pain. Que s'il apprêtoit quelquefois du potage ou des légumes à l'huile, il en apprêtoit pour huit jours: de sorte qu'à la fin de la semaine ces mets étoit tellement moisis, qu'un autre en auroit eu horreur. Il inventa une nouvelle espéce de lit, pour avoir toujours la mort présente. C'étoit un cercueil, dans lequel il coucha plusieurs années avec ses habits. Les trois premieres années de sa retraite il vécut d'aumônes. Un jour de chaque semaine il alloit à Noyon, où chacun s'empressoit de lui donner du pain, du vin, de la viande & de l'argent. Il disoit souvent à ceux qui lui offroient ainsi leurs biens: *Un peu de pain & un peu d'eau me suffit, donnez ce que vous avez aux pauvres.* Il leur donnoit lui-même le superflu de sa quête, & n'en gardoit que ce qui lui étoit absolument nécessaire.

Après ce temps-là, les Chartreux lui apprirent à jetter des images en plâtre, & à tourner; & dès qu'il sut un métier, il s'abstint de mandier, le prix de ses petits ouvrages étant plus que suffisant pour fournir à tous ses besoins. Depuis cela il ne sortit presque plus de sa cellule, si ce n'étoit pour aller quelquefois porter ses ouvrages à la Chartreuse, & pour recevoir les avis du pere prieur touchant sa conduite. Ainsi appliqué uniquement à la mortification de la chair & aux œuvres de piété, il passa plusieurs années dans son désert, jusqu'à sa mort, qui arriva le dernier janvier 1695, en la soixante & seiziéme année de son âge, & en la quarante-quatriéme année de sa retraite. Dès que le bruit de sa mort fut répandu, les habitans de l'Arbroye se rendirent en foule à l'hermitage, & enleverent le corps. Les Chartreux, chez lesquels il avoit déclaré par acte public qu'il souhaitoit d'être enterré, implorerent le secours de la justice contre la violence des paysans, qui résolus d'obéir, après néanmoins avoir résisté long-temps, demanderent en grace de porter eux-mêmes le corps de frere Sébastien à la Chartreuse: ce qui leur fut accordé. Les Chartreux ont cru que le plus grand honneur qu'ils pouvoient rendre à sa mémoire, étoit de publier ce qu'ils savoient de ses vertus. Ils en ont fait imprimer la vie à Lyon, *in-12.* * *Journal des savans de 1699.*

SICLI, petite ville de la vallée de Noto, en Sicile, est à trois lieues de la ville de Noto, vers le couchant, à la source de la riviere de Silo, qui se décharge dans la mer d'Afrique, après un cours de trois lieues, & qui portoit anciennement le nom de *Motycanus Fluvius.* * Baudrand.

SICULES, peuples de Transylvanie, *cherchez* CICULES.

SICULIANO, petite ville à demi ruinée, de la vallée de Mazara en Sicile, est à l'embouchure de la riviere delle Canne, à quatre lieues d'Agrigente, vers le couchant. Quelques géographes prennent Siculiano pour la ville nommée anciennement *Camicus* & *Inycus*, bâtie par Dédale. * Baudrand.

SICYONE, ville du Péloponnèse, autrefois considérable, est présentement ruinée. Celle qu'on a bâtie sur ses ruines appartient aux Turcs, & on la nomme *Vasilica.* Le royaume des Sicyoniens en Europe, est très ancien. Selon Pausanias, Ægialée en fut le premier roi, qui fut suivi de vingt-six autres rois. Africanus & Eusebe en ont rapporté, non-seulement les noms, mais aussi les années de leur regne, qui se montent environ à 960 ans. Après eux on conte que le gouvernement fut pendant trente à quarante ans entre les mains des prêtres d'Apollon, quoiqu'il eût été conquis par Agamemnon, roi de Mycènes, & ensuite par le fils de Teméne, qui le soumit au royaume d'Argos & de Mycènes. Suivant cette chronologie, le royaume de Sicyone doit avoir commencé l'an 2194 avant Jesus-Christ, c'est-à-dire, environ 181 ans après le déluge. Mais il y a lieu de douter que cette succession des rois Sicyoniens soit juste : car du temps de Platon, on ne connoissoit point de rois plus anciens en Grece que Phoronée ; & Ægialée, premier roi des Sicyoniens, que l'on fait si ancien, est, selon Apollodore, frere de Phoronée. La plupart de ceux qui sont dans la liste de ces rois, sont des princes d'autres villes, ou dont les noms paroissent imaginés. Du temps d'Homere, il n'y avoit point de rois à Sicyone. Cette ville étoit sous la domination d'Agamemnon, roi de Mycènes, quoiqu'Adraste y eût régné auparavant, du temps de la guerre de Thèbes. Homere semble l'en faire le premier roi. * Diodore de *Sicile*, *in hist.* Thucydide. Pline. Strabon, &c. Eusebe, *in chron.* Ubbo Emmius, *l.* 1, *Græc. ant.* Salian, *in annal.* Petau. Scaliger. Usser, &c. Du Pin, *bibl. univers. des hist. prof.* Marsham, *can. chron. Græc.* & Rollin, *hist. ancienne*, *t.* 2.

SIDARISO, bourg de la Zaconie en Morée, entre Misitra & Malvasia. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne *Gerenia*, petite ville de la Laconie ; & d'autres pour l'ancienne *Oenoë* qui étoit près de la précédente. * Baudrand.

SIDE, SIDA ou SEDI, ville maritime de Pamphylie, dans l'Asie mineure, nommée aujourd'hui, selon Thévet & Moletius, *Scandaler* ou *Canelohera*, & selon le Noir *Chirisonda*, est sur la mer Méditerranée, aux extrémités de l'Isaurie, & a été autrefois le siége d'un archevêché ; mais aujourd'hui elle est presque toute ruinée. Strabon, Pline, Tite-Live, & les autres auteurs, en font souvent mention.

*CONCILE DE SIDE.*

Amphilochius, évêque d'Icone, célébra en 390 ou 391 un synode à Side contre les Messaliens. Flavien d'*Antioche* avoit appris les dogmes de ces hérétiques, d'un certain Adelphius, qui se présenta à ce concile pour être reçu à la pénitence ; mais comme on ne put s'assurer que son repentir fût véritable, on le rejetta. * Photius, *bibl. cod.* 52. Quelques auteurs croient que le concile d'Orient tenu en 427, contre les mêmes Messaliens, fut célebré à Side.

SIDEROCAPSA, ville de Macédoine, où Philippe, pere d'Alexandre *le Grand*, fit battre des Philippes d'or, lorsque Cremidas eut trouvé les mines, & les eut mises en valeur. Ces mines-là rendoient chaque année plus de trois mille talens d'or, & produisent aujourd'hui neuf ou dix mille ducats par mois au grand-seigneur. Il y a cinq ou six cens fourneaux dans les montagnes de Siderocapsa, appartenans à différens maîtres, qui y fondent l'or. * Belon, *des singularités d'Asie*, *&c.* Diodore.

SIDITES (Marcel) vivoit du temps de Marc-Antonin, vers l'an 150 de Jesus-Christ. On lui attribue des livres de médecine en vers, & un traité des poissons. Cassiodore en fait mention.

SIDNACESTER, ville qui a été le siége d'un évêché, dans le comté de Lincoln en Angleterre, & qui continua depuis Eadhed, qui y fut sacré évêque en 678, jusqu'à la mort d'Eadulphe II, arrivée vers la fin du siécle suivant. * *Dict. angl.*

SIDNEI, famille illustre d'Angleterre, tire son origine de GUILLAUME Sidnei, qui vint d'Anjou en Angleterre avec le roi Henri II, de qui il étoit chambellan. De lui descendit long-temps après un autre GUILLAUME, qui accompagna le lord d'Arci en Espagne, contre les Maures, l'an 3 de Henri VIII. Ce prince s'en servit sur la mer contre les François & contre les Ecossois à la bataille de Floddon. Il se signala dans plusieurs tournois en France ; & fut chambellan & grand-maître de Henri VIII l'an 15 de son regne ; accompagna le duc de Suffolck dans son expédition contre la France, où il assista à la prise de plusieurs places, & mourut âgé de soixante-dix-ans. Il eut pour successeur HENRI son fils, qui fut fait chevalier par Edouard VI, & son grand échanson pour sa vie. A l'âge de 22 ans, il fut envoyé ambassadeur en France. Il fut fait ensuite vice-trésorier, gouverneur des revenus, & justicier d'Irlande sous le regne de Philippe & de Marie. La reine Elizabeth l'envoya ambassadeur en France & en Ecosse, le fit chevalier de la Jarretiere, & lord-député d'Irlande, où il éteignit la rebellion de Shan-O Neal, & mit sa tête sur le château de Dublin. Il étouffa aussi le soulevement des Butlers & Clanrickerds. Il partagea le pays en comtés ; bâtit le pont d'Athlone ; fortifia cette ville, de même que Caricfergus, Athenri, &c. Il fit faire des chambres dans le château de Dublin, pour y conserver les archives du royaume, & voulut que les loix en fussent imprimées. Enfin il mourut au palais de l'évêque de Worcester en 1586, âgé de 57 ans. Il avoit épousé *Marie*, fille aînée de *Jean*, duc de Northumberland, de laquelle il eut trois fils, *Philippe*, ROBERT & *Thomas*. *Philippe* étant mort des blessures qu'il reçut devant Zutphen, son frere ROBERT lui succéda. Il fut fait gouverneur de Flessingue & de Ramekens, deux villes des Pays-Bas, que la reine Elizabeth avoit en engagement. En 1597, étant joint à François Vere pour le commandement des troupes Angloises auxiliaires, il eut beaucoup de part à la victoire remportée sur les Espagnols à Turnhout. L'an 1 du regne de Jacques I, il fut fait lord Sidnei de Penshurst, dans le comté de Kent, & grand chambellan de la reine. Le 14 de mai de l'an 3 du regne du même prince, il fut créé vicomte de l'Isle ; l'an 14 du même regne, il fut fait chevalier de l'ordre de la Jarretiere ; deux ans après comte de Leicester. Sa premiere femme fut la fille de *Jean* Gamache, chevalier, de laquelle il eut trois fils & huit filles. Sa seconde femme fut fille de *Thomas* Smith. Il mourut en 1626, & eut pour successeur ROBERT, qui épousa *Dorothée*, fille de *Henri*, comte de Northumberland, de laquelle il eut quatre fils, PHILIPPE, comte, qui vivoit en 1701 ; *Robert*, *Algernoor* & *Henri* ; & huit filles, *Dorothée*, mariée à *Henri*, comte de Sunderland ; *Lucie*, mariée à *Jean* Pelham de Laughton, dans le comté de Suffex, baronet ; *Anne* ; *Elizabeth*, mariée en Irlande ; *Marie* & *Diane*, qui moururent toutes deux jeunes ; *Françoise* & *Isabelle*, dont nous ne savons rien. PHILIPPE...... vicomte de Strangford, épousa *Catherine*, fille de *Guillaume*, comte de Salisburi, de laquelle il eut un fils nommé ROBERT, comte de Leicester, vivant en 1701, qui avoit épousé *Elizabeth*, fille de *Jean*, comte de Bridgewater ; & deux filles, *Dorothée*, mariée à *Thomas*, fils de *Thomas* Cheak du comté d'Essex, chevalier ; & *Elizabeth*, qui mourut jeune. En 1746, on a imprimé à Londres un recueil de piéces originales très-intéressantes, tant pour ce qui s'est passé à la cour de Londres sur la fin du XVI siécle, & pendant une bonne

partie du dix-septiéme, que pour l'éclaircissement de l'ancien état de l'Irlande & de la principauté de Galles, avec les changemens que le gouvernement anglois y a produits. Ce recueil anglois a pour titre en françois: *Lettres & Mémoires sur des matieres d'état pendant les regnes de Marie, d'Elizabeth, de Jacques I, de Charles I, & de Charles II, recueillis & transcrits sur les originaux qui se trouvent à Penshurst, terre des comtes de Leicester, & dans les offices de sa majesté, par M. Arthur Collins*, in-fol. 2 vol. Ces piéces ont été successivement recueillies par le chevalier Henri Sidney, sous le regne d'Elizabeth, & par ses descendans jusqu'à Algernoor Sidney. L'éditeur a joint à sa collection des mémoires historiques sur la vie des Sidney & sur leurs ancêtres.

SIDNEI (Philippe) l'un des grands hommes qu'ait produit l'Angleterre, étoit fils de HENRI Sidnei, lord-député d'Irlande, comme il a été dit dans l'article précédent, & de *Marie*, fille de *Jean* Dudlei, duc de Northumberland. Dès sa plus tendre jeunesse il parut que la nature l'avoit orné de dons excellens. Ayant fait de grands progrès dans les basses écoles, il fut envoyé à Oxford, où il acquit des connoissances extraordinaires. Son oncle le comte de Leicester, le fit venir à la cour, & il devint un des grands favoris de la reine Elizabeth. Il avoit très-bonne mine, & son penchant étoit pour la guerre. Cette princesse l'envoya en ambassade à l'empereur; & il se conduisit si bien dans ce poste, qu'il acquit beaucoup d'honneur & à la reine, & à lui-même. Sa renommée étoit si grande, que les Polonois penserent à le choisir pour leur roi: mais la reine ne voulut pas y consentir, de peur de perdre un sujet de cette importance. Dans le temps qu'il étoit à la cour, il composa son *Arcadia*, que quelques-uns disent qu'il commanda de bruler en mourant. Il traduisit une partie du traité de Philippe de Mornai, de *la vérité de la religion*, & diverses autres piéces. Il alla en Flandre avec les troupes que la reine Elizabeth envoyoit au secours des Hollandois; fut fait gouverneur de Flessingue & de Ramekens, & prit pour sa devise, *vix ea nostra voco.* Il donna de grandes preuves de sa valeur à la prise d'Axel; mais au milieu du cours de ses victoires, il rencontra les Espagnols près de Zutphen, & reçut dans le combat une blessure à la cuisse, dont il mourut. * *Dict. anglois.*

SIDNEI (Algernoor) fils de *Robert*, comte de Leicester, & ambassadeur de la république d'Angleterre près de Gustave, roi de Suéde, fut un excellent esprit, savant, sur-tout dans l'histoire & dans la politique. Il s'attacha fortement au parti de Cromwell, parcequ'il crut que c'étoit celui de la liberté. Quand les affaires changerent de face, il crut qu'il n'étoit point en sureté dans sa patrie, & il alla chercher une retraite ailleurs. Il employa son loisir à composer un traité du gouvernement, imprimé à Londres en 1698, traduit ensuite en françois, & imprimé à la Haye en 1702. Il est composé contre un livre de Robert Filmer, intitulé *Patriarcha.* Quand Charles II, roi d'Angleterre, pensa y publier une amnistie en faveur de ceux qui avoient été opposés à son pere & à lui, les amis de Sidnei le solliciterent à retourner dans sa patrie, lui promettant toute sureté, & lui faisant même espérer des avancemens considérables. Mais il ne crut pas devoir se fier à toutes ces belles promesses. Il savoit que le crime qu'on lui imputoit n'étoit pas d'une nature à pouvoir sitôt s'oublier. On l'accusoit entr'autres d'avoir écrit ces mots dans l'*Album* que l'université de Copenhague lui présenta, & d'avoir mis son nom au bas:

*Manus hæc inimica Tyrannis*
*Ense petit, placida cum libertate, quietem.*

Cependant il faut que l'amour de la patrie & les grandes promesses qu'on lui faisoit l'aient persuadé dans la suite. Ce qu'il avoit craint lui arriva. Il fut pris; on lui fit son procès, dans lequel on rapporta entr'autres, un traité qu'il avoit fait contre les principes de Robert Filmer, comme une preuve qui faisoit contre lui. Ce n'est pas néanmoins le même ouvrage dont nous avons parlé; mais un beaucoup plus court, qui n'étoit pas achevé. L'écrit qu'il donna aux shérifs peu de momens avant sa mort, porte qu'il avoit composé deux ouvrages contre Filmer, l'un fort ample, & l'autre moins étendu. Quoi qu'il en soit, il fut condamné à perdre la tête, & il fut exécuté. * *Voyez la préface de son traité du gouvernement, & les nouvelles de la république des lettres de mars 1700, page 243.*

SIDON, ville maritime de Phénicie en Syrie, fut bâtie selon d'anciens auteurs, par Sidon, fils aîné de Chanaan. Il en est parlé dans le livre de Josué, comme d'une des plus grandes villes de son temps. D'ailleurs elle n'étoit pas moins célebre par la magnificence & les richesses de ses habitans, que par l'adresse de ses ouvriers. On y fit du verre pour la premiere fois, après que des marchands en eurent trouvé l'invention dans la province. Sidon, du temps des Chrétiens, fut ville épiscopale, & suffragante de Tyr. Quant à ses rois, *voyez* TYR. Après la prise de Jérusalem par les Chrétiens, Eustache Garnier, seigneur de Cesarée, reçut en don la ville de Sidon, dite *Seyde*, & eut divers successeurs qui en furent maîtres. Elle fut prise par Guilboha, chef des Tartares, en 1260, & dans la suite du temps elle a été conquise par les Turcs, qui en sont maîtres. Cette ville, nommée à présent *Seyde*, est située sur le bord de la mer, au septentrion de la ville de Tyr ou Sur, & est fort ruinée. On y voit encore ses deux châteaux, ou plutôt deux petites forteresses, qui ne sont plus capables de défense. Les maisons du sangiac ou gouverneur, & du cadi ou juge, sont assez belles. Il y a aussi trois cams pour les marchands François, qui sont bien bâtis & fort commodes, & particulierement le grand, où demeurent le consul de France, les religieux de saint François, les Capucins, les Jésuites & les marchands, qui y font grand trafic de coton & de soye. Le revenu de ce cam est destiné pour les Santons, qui font le service de la grande mosquée de la Mecque. Celui du second cam appartient au bacha de Damas; & celui du troisiéme à l'aga des janissaires de la Porte. La ville, dont les maisons sont mal bâties, ne laisse pas d'être occupée par quantité de marchands & d'artisans de toutes sortes de nations. Le port étoit autrefois bon, & capable de contenir plusieurs vaisseaux; mais à présent il est tellement ruiné & rempli, qu'il n'y a que des esquifs qui y entrent; les navires demeurent à la rade, à quelque mille pas de la ville, derriere de gros rochers, où ils sont souvent battus de la mer, sitôt qu'il fait vent. Les Mahométans ont sept ou huit mosquées dans Seyde. Les Juifs y ont une synagogue. A l'égard des chrétiens, les religieux de saint François, les Capucins & les Jésuites y ont chacun leur petite chapelle dans le grand cam des marchands. Il y a aussi des Maronites du Mont-Liban, qui sont catholiques, & des Grecs Arméniens. Hors la ville, on voit plusieurs beaux jardins plantés d'orangers, de citroniers, de palmiers, de tamarins, qui sont toujours verds, & de ces figuiers d'Adam, qui portent un fruit semblable à un petit concombre jaune-doré, dont le gout est admirable. On appelle ainsi cet arbre, parcequ'on dit qu'Adam prit de ses feuilles qui ont six pieds de longueur & deux de largeur, pour couvrir sa nudité, après avoir mangé du fruit défendu. On voit aussi près de Sidon quantité de mûriers blancs, dont les feuilles servent à nourir une infinité de vers à soye, que les habitans font éclore dans des cabanes, qu'ils dressent le long de ces bocages. A une lieue ou environ de Seyde, est le village de Sidon, c'est-à-dire, les ruines de l'ancienne Sidon, au pied d'une haute montagne qui fait partie de l'Anti-Liban, sur laquelle est le cimetiere des chrétiens de la ville, & une petite place ronde couverte d'un tamarin, qui sert de chapelle aux Maronites. * *Josué*, *c.* 11 & 19. Pline, *l.* 5, *c.* 19, & *l.* 36, *c.* 26 Strabon, *l.* 16. Guillaume de

*Tyr*, *l.* 14, 17, 19, 21 & 22. Sanut, *l.* 3. Doubdan, *voyage de la Terre-Sainte*, *&c.* Sur son nom & sur son antiquité, *il faut consulter* Sam. Bochart, *dans son Phaleg. l.* 4, *c.* 35.

*Concile de Sidon.*

C'est un synode que les hérétiques Eutychiens & Acéphales célébrerent en 512. L'empereur Anastase les soutenoit, & quatre-vingts évêques de cette faction s'y trouverent. Flavien d'*Antioche* & Jean de Paltes y résisterent aux hérétiques; & cela causa leur déposition. Severe, qui usurpa depuis le siége de Flavien, s'y signala par ses crimes & son impiété. * Marcellin, *in chron.* Evagre, *l.* 3, *c.* 32. Baronius, *in annal. &c.*

SIDONIUS (Carus Sollius Apollinaris) évêque de Clermont en Auvergne, & l'un des plus illustres prélats du V siécle, étoit né d'un pere qui avoit possédé la dignité de préfet du prétoire des Gaules, sous l'empereur Valentinien III. Il naquit à Lyon vers l'an 430, & fut élevé dans les belles-lettres sous la discipline d'Eusebe pour la philosophie, & d'Hoënus pour l'éloquence & la poësie. Ayant été appellé à Rome par l'empereur Anthemius, il reçut en entrant dans la basilique des saints apôtres, la guérison d'une fiévre qui le travailloit, & s'y trouva aux noces de Ricimer, qui épousoit la fille du même Anthemius. Il prononça un panégyrique en vers à la louange de ce prince, sur son second consulat; & pour récompense il fut revêtu de la dignité de préfet de la ville: ensuite de quoi il fut créé patrice. Avitus lui fit ériger une statue dans la bibliothéque du marché de Trajan; & Majorien donnant les jeux Circenses à Arles, il le fit asseoir à sa table entre les personnes de la premiere qualité. Sidonius prononça encore des panégyriques pour l'un & pour l'autre, & ayant épousé *Papianille*, fille d'*Avitus*, il en eut un fils nommé *Apollinaire*, comme lui; & deux filles, *Roscia* & *Severiane*. Il fut employé en des ambassades d'importance, où il témoigna une singuliere prudence. Lorsqu'Avitus eut été contraint de quitter l'empire, & que Majorien poursuivoit ceux qui l'avoient favorisé dans les Gaules, Sidonius fut pris à Lyon, & fut retenu quelque temps prisonnier; mais l'empereur lui rendit la liberté, avec toutes ses charges, & se servit même de lui pour faire alliance avec Théodoric. Dans la suite, après la mort d'Eparchius, évêque de Clermont, en 472, Sidonius fut mis en sa place, quelque résistance qu'il pût faire. Aussitôt il renonça à toutes les dignités séculieres, qu'il laissa à son fils, & s'appliqua à l'étude des lettres saintes, où en peu de temps il fit un si grand progrès, qu'Euphrone évêque d'Autun, le consulta sur quelques questions assez difficiles de la théologie. L'église de Bourges ayant perdu Eulalius son évêque, vit naître quelques disputes pour l'élection de son successeur; & s'en rapporta à Sidonius, qui fit élire Simplicius. Sa charité pour les pauvres fut extraordinaire; car on remarque que les Bourguignons étant pressés de la famine, il en nourit jusqu'à quatre mille. Il souffrit beaucoup pendant le siége que les Goths mirent devant Clermont, & par la persécution des hérétiques & de deux méchans prêtres. Enfin comblé de gloire & de vertu, & aussi célébre par sa sainteté que par son érudition, il mourut un samedi 23 août, selon les martyrologes, mais le 21, selon la vérité, de l'an 482, âgé d'environ 52 ans. Nous avons neuf livres de ses épîtres, avec 24 piéces en vers. Pierre Colvius, Jean Savaron & le P. Sirmond, ont publié ses ouvrages avec de doctes remarques. On y voit la vie de ce prélat que l'on poura consulter. Sidonius fait paroître de l'esprit dans ses vers, & même de l'éloquence poëtique; mais c'est de celle de son siécle, qui dégénéroit déja beaucoup de l'ancienne, par l'affectation dont il usoit dans ses allusions sur les mots & dans les rencontres des noms qui avoient de la ressemblance. Il n'avoit pas le génie de la poësie, & il écrit d'une maniere seche & dure; il invente plusieurs mots nouveaux, qui paroissent un peu choquans, & fait des fautes de quantité. On ne laisse pas de remarquer en lui une érudition plus que médiocre, & plus grande que son siécle ne sembloit le souffrir; les vieux mots, les phrases dures & obscures, ne paroissent point tant dans ses vers que dans sa prose.

Les notes du P. Sirmond sur les œuvres de Sidonius, n'ont pas rendu entierement inutiles celles de Savaron; & plusieurs même parmi les étrangers prétendent que l'édition de Savaron ne céde guère à celle du P. Sirmond, quoique celle-ci ait été postérieure à l'autre. Sidonius renonça à la poësie en renonçant au siécle, & il ne fit plus de vers depuis qu'on l'eut fait évêque. La maison de Polignac prétend être issue de ce prélat; & que du mot *Apollinaire* s'est formé insensiblement celui de *Polignac. Voyez* POLIGNAC. * Gennad. *de vir. illust. c.* 72. Ruricius, *in epist.* Avit de *Vienne*, *epist.* 38. Gregoire de *Tours*, *l.* 1, *hist. c.* 22, & *seq.* Flodoard. Aimoin. Sigebert. Honoré d'*Autun*. Trithême. Baronius. Bellarmin. Robert & Sainte-Marthe, *in Gall. christ.* Du Saussai, *in mart. Gal. &c.* Du Pin, *bibl. des aut. ecclef. du V siécle.* D. Rivet a donné un article fort intéressant sur Sidoine, & sur ses ouvrages, dans son *Histoire littéraire de la France*, tome II. Voyez aussi M. de Tillemont, *mem. pour servir à l'histoire ecclésiastique*, T. XVI.

SIDONIUS (Michel) *cherchez* HELDINGE.

SIDOTTI (Jean-Baptiste) Sicilien, zélé pour la conversion des infidéles, étant passé au Japon, nonobstant les loix rigoureuses du pays, qui en défendent l'entrée à tous les Européens, principalement aux missionaires, y fut d'abord arrêté & condamné à mort, puis envoyé au gouverneur de la province, qui lui laissa quelque liberté. Mais comme on fut qu'il avoit converti quelques Japonois à la foi chrétienne, il fut condamné à un supplice extraordinaire. Les infidéles l'enfermerent les mains liées, entre quatre murailles, si étroites qu'il ne pouvoit se remuer, & on lui donnoit un peu de ris & d'eau sur le soir, pour toute nouriture. Il ne résista pas longtemps à ce tourment continuel, & mourut au bout de quelques jours, de faim & de misere, au commencement de 1714, dans les souffrances pour la foi chrétienne. * *Mémoires du temps.*

SIDRA: c'est une des isles de l'Archipel, située sur la côte de Zacanie entre le golfe de Napoli & celui d'Egine. Quelques géographes la prennent pour l'ancienne *Calauria* & *Irene*, où Démosthène fut exilé, & se fit mourir par le poison, laquelle d'autres mettent à *Poros*, qui est située dans le golfe d'Egine, au couchant du cap de Schilli, & près du bourg de *Saronia.* * Baudrand.

SIDRA (le golfe de) c'est un grand golfe de la mer de Barbarie. Il est entre les côtes de Tripoli & de Barca, & il prend son nom de la petite isle de Sidra, qui est au fond du golfe. On y voit les séches ou basses de Barbarie, qui sont des écueils fort dangereux. * Mati, *diction.*

SIDRACH, autrement ANANIAS, un des trois compagnons de Daniel, *cherchez* ANANIAS.

SIDRONIUS HOSSCHIUS, poëte latin, *cherchez* HOSSCH.

SIECLE. On entend ordinairement par ce mot un espace de cent années; sur quoi il est bon de remarquer que le temps depuis la naissance de Jesus-Christ se compte souvent par siécles: en sorte que le premier siécle soit l'espace des premiers cent ans; le second siécle, l'espace de temps depuis la fin du premier siécle jusqu'à deux cens ans; & ainsi de suite. Quoique cette explication puisse suffire à ceux qui on un peu d'intelligence, il ne sera pas néanmoins inutile de mettre ici une table, qui fasse voir à l'œil cette différence des siécles.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| I. | Siécle | Depuis | 1. | jusques à | 100 après la naissance de Jesus-Christ |
| II. | Siécle. | Depuis | 101. | jusques à | 200. |
| III. | Siécle. | Depuis | 201. | jusques à | 300. |
| IV. | Siécle. | Depuis | 301. | jusques à | 400. |
| V. | Siécle. | Depuis | 401. | jusques à | 500. |
| VI. | Siécle. | Depuis | 501. | jusques à | 600. |
| VII. | Siécle. | Depuis | 601. | jusques à | 700. |
| VIII. | Siécle. | Depuis | 701. | jusques à | 800. |
| IX. | Siécle. | Depuis | 801. | jusques à | 900. |
| X. | Siécle. | Depuis | 901. | jusques à | 1000. |
| XI. | Siécle. | Depuis | 1001. | jusques à | 1100. |
| XII. | Siécle. | Depuis | 1101. | jusques à | 1200. |
| XIII. | Siécle. | Depuis | 1201. | jusques à | 1300. |
| XIV. | Siécle. | Depuis | 1301. | jusques à | 1400. |
| XV. | Siécle. | Depuis | 1401. | jusques à | 1500. |
| XVI. | Siécle. | Depuis | 1501. | jusques à | 1600. |
| XVII. | Siécle. | Depuis | 1601. | jusques à | 1700. |
| XVIII. | Siécle. | Depuis | 1701. | jusques à | 1800. |

Ainsi, quand on dit qu'un homme illustre florissoit dans le V siécle, c'est-à-dire, dans l'espace du temps depuis l'an 401, jusques à 500, le siécle prenant son nom du nombre centenaire auquel il finit.

SIENNE (Antoine de) Dominicain, *cherchez* CONCEPTION. (Antoine de la)

SIENNE, ville d'Italie en Toscane, avec archevêché & université, nommée par les Latins *Sena* & *Senæ*, est située au milieu des montagnes, qui la rendent naturellement très-forte, & est considérée comme une des plus grandes villes d'Italie. On y admire sa citadelle, ses palais & ses églises, sur-tout la métropole, qui est presque toute bâtie de marbre blanc & noir. Son pavé à la mosaïque est orné de riches figures, qui représentent diverses histoires de l'ancien testament; sa voûte est d'azur, avec des étoiles d'or, & est environnée de deux rangs de colonnes. Il y a un coridor, sous lequel on voit en marbre blanc les bustes de quelques papes & de quelques empereurs. Le grand hôpital, les maisons des Dominicains & des Cordeliers, les palais & les rues sont magnifiques. On y voit diverses belles fontaines, dont la principale est celle de *Branda*, à la grande place. Cette place est remarquable par deux endroits; car ses maisons sont toutes de même architecture, soutenues d'arcades, qui la rendent de forme ronde; d'ailleurs elle est bâtie en façon de coquille, & est profonde dans le milieu. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'on pouroit la remplir d'eau, & même y donner la représentation d'un combat naval, tel que ceux des anciens Romains. Sienne fut bâtie par les Gaulois Senonois, après la prise de Côme par Brennus, & fut depuis une colonie romaine. Après la décadence de l'empire sous Honorius, elle fut sujette à de grandes vicissitudes; ayant été soumise à divers maîtres, elle devint enfin république. Elle a passé sous la domination des grands ducs de Toscane, qu'elle reconnoît aujourd'hui pour princes légitimes, & qui en qualité de ducs de Sienne relévoient de l'empereur, qui leur en donnoit l'investiture: les rois d'Espagne de la maison d'Autriche la leur donnoient auparavant. Les Siennois sont ingénieux & honnêtes, & parlent la langue italienne avec plus de politesse qu'en aucun autre lieu d'Italie. L'université y est célébre. Cette ville a produit de grands hommes, & entre autres saint Bernard, de l'ordre de saint François; le B. Ambroise & sainte Catherine, de l'ordre de saint Dominique; le B. Jean Colombin, fondateur des Jésuates; les papes Alexandre III, Pie II, Pie III, Alexandre VII, & divers autres, ou cardinaux, ou docteurs. Pie II érigea en métropole l'église de Sienne, qui n'étoit auparavant que le siége d'un évêque. * Blondus, *Ital. illust.* Léandre Alberti, *descript. Ital.* Giugurta Thomasi, *hist. di Siena.* Orlando Malavolti, *hist. di Siena.* Guichardin. Paul Jove. Merula, *descript. Ital.*

*CONCILES DE SIENNE.*

Dans la XLIV session du concile de Constance, tenu en 1418, l'on en assigna un, qui se devoit célébrer à Pavie l'an 1421. En effet, le pape Martin V y envoya ses légats, & quelques prélats François & Allemans s'y trouverent en même-temps. Mais la peste qui faisoit de furieux ravages en cette ville, fut cause qu'on transféra le concile à Sienne. Il commença le 8 novembre, & finit au mois de février de l'année suivante. On y résolut de poursuivre le procès contre les Hussites, & on y ratifia la condamnation de l'antipape Benoît XIII. On y parla de l'union de l'église grecque avec la latine; & enfin on choisit la ville de Basle pour la célébration d'un concile général, assigné en 1431. Alfonse roi d'Aragon, qui soutenoit le faux pontife, envoya des députés à Sienne, où les prélats n'étoient pas trop d'accord: ce qui fut cause que le pape se servant du prétexte des bruits de peste, leur fit dire de se séparer. On célébra un autre concile à Sienne en 1589. * Malavolti, *hist. di Siena.* Platina, *in Mart. V.* Sponde, *A C.* 1413, *n.* 2 *& seq.*

SIERRA est une petite contrée de la Castille Nouvelle en Espagne. Elle est vers les confins des royaumes d'Aragon & de Valence. Cuença en est le lieu principal. * Mati, *diction.*

SIERRA est une petite province du Pérou. Elle est entre celles de los Charcas, de Thecuman & de Chaco. On n'y voit rien de considérable que Santa-Crux de la Sierra, qui est une colonie d'Espagnols. * Mati, *dictionaire.*

SIERRA-LIONA, c'est-à-dire, *Montagnes de la Lionne*, royaume sur les frontieres de la Nigritie & de la Guinée en Afrique, est placé par quelques géographes, dans la Guinée; & par les autres, dans le pays des Negres. Il prend ce nom d'une chaîne de montagnes, qui s'étend jusque sur la côte, & qui est ainsi appellée, parceque les flots donnant sur un des écueils, qui est sur le rivage, font un bruit qui ressemble au rugissement d'une lionne. Il se forme sur les sommets de ces montagnes des foudres, des éclairs & des tonneres, que l'on entend en pleine mer, à vingt ou trente lieues de la côte. Ce royaume commence au cap de Verga, & finit au cap Tagrin. Le terroir est si fertile, que les oranges, les citrons, les figues & les raisins y viennent presque sans culture. On y fait d'excellent vin, & de l'huile de dattes; & du marc de ce vin, mêlé avec cette huile, on fait du savon, qui est beaucoup meilleur que celui de l'Europe. C'est pourquoi les Portugais en défendent le transport dans leur royaume, de peur que la bonté de celui-ci n'empêche le débit de celui du pays. Les cannes de sucre y croissent en abondance, principalement dans les isles de *las Sombreras.* Il y a aussi beaucoup de coton & du bois rouge, qui est meilleur que celui qu'on apporte du Bresil, parcequ'il sert à la teinture jusqu'à sept fois. On y trouve encore de la cire, de l'ivoire, de l'ambre gris, du poivre rond & du poivre long, qui est plus estimé que celui des Indes: c'est pourquoi le roi d'Espagne en défend l'entrée dans ses états. Mais les François, les Anglois & les Hollandois qui abordent cette côte, en apportent en Europe; & les Portugais le vont vendre & troquer sur les côtes de la Guinée, où il est fort recherché. On y a aussi découvert plusieurs mines d'or & de fer. Dans la montagne de *Machamala*, qui est près des isles Bannanes, il y a une grande roche de crystal, où l'on voit diverses pyramides de la même matiere, renversées, & comme suspendues en l'air: ce qui augmente l'admiration, c'est qu'en les frapant du doigt par-dessus, elles raisonnent commme une cloche. On y trouve de trois sortes de singes, dont il y en a d'une certaine espece, qu'on nomme *baris*, & que

l'on prend étant petits, pour les élever & les apprivoiser. Ils sont si dociles aux instructions qu'on leur donne, qu'après quelque temps, ils rendent presque autant de service qu'un esclave; car ils marchent ordinairement tout droits comme les hommes, pilent du millet dans un mortier, vont puiser de l'eau dans une cruche, savent tourner la broche, & faire mille petits tours d'adresse, qui divertissent leurs maîtres. Les Hollandois trafiquent beaucoup sur la riviere de Sierra-Liona: les principales marchandises qu'ils portent, sont des barres de fer, des couteaux, des haches, des médailles de cuivre, des brasselets, des pendans d'oreilles, du crystal, du corail, du vin d'Espagne, de l'eau de vie & de l'huile d'olive. Les Anglois avoient bâti un fort pour la sureté du commerce, dans une petite isle de la riviere de Sierra-Liona; mais les Hollandois s'en rendirent maîtres sous la conduite de l'amiral Ruiter, l'an 1664. Le butin qu'ils y firent consistoit en quatre ou cinq cens dents d'éléphans, en barres de fer, en soixante charges de sel, & quelques autres marchandises.

Les habitans de Siera-Liona sont plutôt basanés que noirs. Ils s'impriment des marques sur le visage & en divers endroits du corps avec un fer chaud; ils se percent les oreilles & le nez, pour y pendre des bagues & joyaux, & vont presque nuds, ne portant qu'une ceinture autour des reins. On distingue deux sortes de Negres dans ce royaume. Les anciens habitans sont nommés *Capez*, & sont les plus ingénieux de toute la Guinée; mais comme leur pays fournit suffisamment à leur entretien, ils aiment le repos, & sont ennemis du travail, aussi-bien que de la guerre. Les autres Negres s'appellent *Cumbas* ou *Manes*, c'est-à-dire, *Anthropophages*, parcequ'ils ont été assez cruels pour manger des hommes, & sont encore fort brutaux. L'an 1515, les Cumbas firent irruption dans les pays des Capez; & voyant la fertilité du terroir, ils résolurent de s'établir aux lieux qu'ils trouverent les plus commodes, après avoir chassé les uns, vendu les autres aux Portugais, & mangé le reste. Ces malheureux vaincus venoient se jetter euxmêmes entre les bras des Portugais, les priant de les prendre pour esclaves, afin de se sauver des mains de ces barbares, qui sont devenus depuis un peu moins farouches. Dans chaque ville il y a une grande maison, où l'on instruit les jeunes filles pendant un an. A la fin de l'année toute cette troupe de filles sort en pompe au son des instrumens, pour aller dans une place, où elles dansent en présence de leurs peres & de plusieurs jeunes gens. Lorsque le bal est fini, les garçons choisissent pour femmes celles qui leur plaisent le plus, & font quelque présent au pere.

Ces peuples sont gouvernés par un roi, qui rend la justice lui-même, accompagné d'un nombre de conseillers. On voit quelque chose d'extraordinaire dans cette audience, où ceux qui plaident ont un masque sur le visage, pour n'être pas reconnus, & pour parler avec plus de liberté. Les conseillers sont reçus en cette charge d'une maniere surprenante. Le roi ayant fait entrer dans la chambre du conseil celui qu'il veut honorer de cette qualité, le fait asseoir sur un siége de bois, destiné à cette cérémonie. Puis il lui donne un coup sur les joues avec les boyaux sanglans d'une chevre, & lui barbouille ainsi tout le visage, sur lequel on jette en même temps de la farine de ris, après quoi on lui met un chapeau rouge sur la tête: ce qui le rend *solatequi* ou *conseiller du roi.* Quelques historiens ajoutent qu'on le porte en triomphe dans toute la ville, assis dans cette même chaise. La cérémonie qu'on observe pour élever sur le trône le successeur de la couronne, n'est pas moins extravagante. Avant qu'on le proclame roi, on le va trouver dans sa maison, on le charge de chaînes, & on l'amene ainsi dans le palais, où il est obligé de souffrir un certain nombre de coups qu'on lui donne. Ensuite on rompt ses liens, on le revêt des habits royaux, & on l'amene dans le *tuncos* ou *salle d'audience*, où les principaux du royaume sont assemblés, & où le doyen des solatequis lui remet entre les mains la marque de la dignité royale, qui est une espece de hache, avec laquelle on tranche la tête aux criminels. Ce récit est du XVI siécle; & c'est ce qui se pratiquoit avant que le christianisme eût été introduit dans ce pays par les soins du P. Barreira, Jésuite, qui y alla prêcher l'évangile en 1607. Ce missionaire y fit de si grands progrès, qu'il baptisa le roi, sa famille, & quantité d'autres personnes. Les Portugais donnerent à ce prince le nom de *dom Philippe de Lion*, faisant allusion à son royaume, appellé *Sierra-Liona.* Mais quoique le roi d'aujourd'hui ait aussi reçu le baptême, il ne laisse pas de souffrir l'idolâtrie, pour ne pas donner occasion de révolte à ses sujets, dont la plupart ne veulent point embrasser le christianisme. * Dapper, *descrip. de l'Afriq.*

SIERRAS-NEVADAS, c'est-à-dire, *mont de Neige*, montagne de la Castille d'or, dans l'Amérique méridionale, a environ quarante lieues d'étendue, & est une des plus hautes qui soit au monde. On lui donne deux lieues de hauteur; & cette élévation fait que son sommet est toujours couvert de neige dans les plus grandes chaleurs de l'année, qui sont excessives en ce pays-là, parcequ'il est proche de la ligne équinoctiale. Une partie des côtes, & les plaines qui sont au pied de cette montagne, sont habitées par une espece de Pygmées. Ces petits hommes demeurent dans les bornes de leur territoire sans en sortir, & n'ont aucun commerce avec les autres hommes. Ils les fuyent même, & se cachent dans les cavernes à la vûe des personnes de notre taille. Ils vivent de pain de millet, & se font une boisson avec une sorte de grains, ou avec la racine d'un arbrisseau nommé *mugure*, * *Mémoires du temps.*

SIFANTO ou SIPHANOS, isle de l'Archipel, vers l'Europe, a été connue par les anciens, sous les noms de *Siphanos* ou de *Siphnos.* Elle a une petite bourgade, nommée *Schinusa*, & est fort stérile. La religion y est partagée; car les uns suivent l'église Romaine, & les autres l'église Grecque. Les Latins y ont un évêque, & les Grecs y ont un monastere pour les hommes, & d'autres pour les filles. On y trouve une mine de plomb, & ceux du pays se vantent aussi d'avoir découvert une mine d'or qu'ils tiennent cachée, de peur d'y attirer les Turcs. Hérodote dit qu'il y avoit des mines d'or & d'argent, dont on portoit la dîme au temple d'Apollon à Delphes. On dit que quand la flotte de Xercès fit voile pour ravager la Grece, il n'y eut des isles de l'Archipel, que celles de Siphanos, de Sériphe & de Minos, qui refuserent l'entrée de leurs ports à ces Barbares. Dans ce temps-la, les habitans de Siphanos adoroient le dieu Pan, & l'on y voit encore les débris de son temple. * Hérodote, *l.* 3.

SIFRIDE ou SIFROI, de Misnie en Saxe, & moine, dans le XIV siécle, on ne sait dans quel ordre. Il s'est rendu célébre par une chronique ou abrégé historique depuis le commencement du monde jusqu'en 1307. George Fabricius, qui a publié cet ouvrage, ne le commence qu'à l'an 458, & passe le reste comme inutile, ayant même retranché depuis cette année tout ce qu'il a trouvé exposé suffisamment dans d'autres auteurs. Nous avons aussi cet ouvrage dans le recueil des auteurs de l'histoire d'Allemagne, donné par Pistorius à Francfort l'an 1613, & l'on ne trouve rien de plus dans cette édition que dans celle de Fabricius, qui a cru que Sifride vivoit vers l'an 1307, parceque le manuscrit qu'il a eu finissoit à cette année; mais il y en a un à Leipsic, celui même où Sifride est appellé moine, où l'histoire ne finit qu'avec le XIV siécle.

Il faut éviter de confondre cet auteur avec un au-

tre *Sifride* ou *Sifroi*, qui vivoit au milieu du XV siécle, vers l'an 1450. Il étoit religieux de l'ordre de saint Dominique, évêque titulaire de Quars en Mésopotamie, suffragant de Thierri, archevêque de Mayence, qui tint ce siége depuis l'an 1436, jusqu'en 1459. Comme il vivoit dans le temps où l'art de l'impression fut trouvé, les décisions qu'il donna de quelques questions de morale, furent imprimées aussitôt qu'il les eut écrites. Il en donna d'abord deux sur ces questions, *Si un prince chrétien peut permettre l'usure aux Juifs, & s'il lui est permis de restreindre la liberté des mariages pour la liberté de l'état.* Quatre autres suivirent de près sur ces questions, *Si on peut absoudre un chrétien qui loue sa maison à un Juif usurier: si les ventes de revenus avec pacte de revendre, sont permises; si le voleur peut employer à de pieux usages les choses qu'il a volées, &c.* Ces deux petits livres sont devenus fort rares. * Echard. *script. ord. FF. Præd. tome* 1.

SIGA, ville d'Afrique, dans la province de Tremecen, au royaume d'Alger, avec un port sur la Méditerranée, fut autrefois le séjour de Syphax, roi de Numidie; & depuis fut le siége d'un évêché dans la Mauritanie Césarienne. Aujourd'hui elle se nomme HARESCOL. Le fleuve Siga, qui se jettoit dans la mer, est nommé *Tesnet.* * Marmol. *descr. de l'Afrique.*

SIGALEON, étoit chez les Egyptiens une idole qu'on voyoit dans les temples d'Isis & de Sérapis, en forme d'un jeune homme, qui se tenoit la bouche fermée avec un doigt, pour recommander le silence: aussi étoit-il pris pour le dieu du silence, & son nom vient du mot grec σιγὴ qui signifie *silence.* Tous les auteurs demeurent d'accord que Sigaleon étoit le même qu'Harpocrate, *dont nous avons parlé dans son article*; & que les Egyptiens appelloient indifféremment de ces deux noms, le dieu du silence. Quant aux Latins, quelques-uns l'appellent *Sigaleon*, comme Ausone. D'autres l'appellent *Harpocrate*, comme Catulle, *épigramme* 59, contre Gellius. *Rendre quelqu'un Harpocrate*, ou le *faire taire*, étoit une maniere de parler proverbiale chez les Latins, qui étoit prise de cette idole d'Egypte, & qu'Erasme a remarquée dans ses proverbes.

SIGAN, ville de la Chine, capitale de trente-cinq autres, dans la province de Xensi. * Martin Martini, *Atl. Sinic.*

SIGBRITTE, pauvre femme des Pays-Bas, dans le XVI siécle, se retira à Berghen dans la Norwege, avec sa fille, nommée *Duyveke*, c'est-à-dire, *Colombe.* Le chancelier du royaume ayant loué la beauté de cette fille à Christierne, fils de Jean I, roi de Danemarck, ce prince devint si passioné pour elle, qu'il la prit dans son palais avec sa mere; & étant parvenu à la couronne l'an 1513, il la rendit maîtresse de toutes ses actions. On voyoit à Copenhague les grands du royaume attendre ses ordres à la porte de son palais; & il falloit que la reine souffrît qu'elle fût présente à ses accouchemens. Sigbritte prit même auprès d'elle un des fils de la reine, nommé Jean, âgé de sept ans, pour avoir soin de son éducation. L'orgueil de cette femme & la mollesse de Christierne II exciterent l'indignation des grands & du peuple, qui priverent ce roi indigne de la couronne, & mirent sur le trône Frideric I, son oncle, duc de Holstein, l'an 1523. Christierne s'enfuit en Hollande avec son trésor & sa Sigbritte, qu'il fit enlever cachée dans un coffre; & il y acheva sa vie dans la bassesse & dans l'ignominie. * Spener.

SIGEBERT, I de ce nom, roi d'Austrasie, & fils de CLOTAIRE I, & d'*Ingonde*, établit son siége à Metz (non pas à Reims,) & épousa *Brunehaud*, fille d'*Athanagilde*, roi des Wisigoths. L'an 567 ou 568, les Lombards unis avec les Huns, les Avares & les Hérules, entrerent dans le pays de Sigebert, qui les défit. Dans une seconde bataille, les François prirent la fuite, épouvantés des spectres que les Barbares leur firent apparoître par illusion magique; & le roi fut obligé d'offrir de l'argent, pour se délivrer, lui & le reste de ses troupes, d'un péril inévitable. Tandis qu'il étoit occupé de cette guerre, son frere Chilpéric prit Reims, & quelques autres villes de Champagne; mais Sigebert eut raison de cet affront; car il prit Soissons, défit Chilpéric, & retint près d'un an Théodebert son fils, prisonnier à Pontyon. Ensuite ayant fait la paix avec Chilpéric, il usurpa la ville d'Arles sur son autre frere Gontran, & la reperdit bientôt. Les Lombards, qui ravageoient les états de Sigebert, furent repoussés heureusement par ce prince, qui fut encore attaqué & défait par Chilpéric l'an 573. Pour s'en venger, il mit sur pied une armée presque toute composée de nations barbares. Chilpéric le voyant venir fondre sur lui avec de si grandes troupes, demanda la paix, qui lui fut accordée généreusement. Mais comme il n'avoit cédé que par force, il reprit les armes contre Sigebert, qui lui tua son fils Théodebert, par le ministére d'un de ses généraux nommé Boson, lui ôta ses états, & le contraignit de s'aller enfermer dans Tournai. Chilpéric étoit investi dans cette ville, & alloit être assiégé, lorsque Frédegonde, femme de Chilpéric, fit assassiner Sigebert le 6 ou 7 décembre de l'an 575, à Vitri près de Cambrai, par deux hommes qu'elle arma de couteaux empoisonnés, afin de faire le coup plus surement. Ce prince étoit âgé de 40 ans, & en avoit régné 14. C'étoit un prince libéral & généreux, & qui avoit de l'esprit, de la douceur & de l'affabilité. Fortunat de Poitiers dit qu'il étoit plutôt le pere que le roi de son peuple. Il avoit bâti & enrichi des églises; & entr'autres celle de saint Médard de Soissons, où il fut enterré près de son pere. Le roi Chilpéric ayant appris sa mort, sortit de Tournai, & fit mettre son corps en dépôt à Langres près de Douai, d'où il fut depuis porté à Soissons. Sigebert laissa de *Brunehaud* son épouse, CHILDEBERT II, qui lui succéda, & deux filles, *Ingonde* & *Grodesinde.* * Grégoire de *Tours*, *l.* 4 & 5. Fauste, *in vita sancti Mauri.* Marius, *in chron.* Adrien de Valois, *de gest. vet. Franc. T. II*, *p.* 58 & *seq.* Le P. Anselme. Mezerai, &c.

SIGEBERT, que quelques-uns disent être le II de ce nom, naquit l'an 601 ou 602, de THIERRI II, roi de Bourgogne & d'Austrasie, & d'une de ses concubines. La reine Brunehaud le fit succéder au royaume de son pere, dans le dessein de régner sous son nom; mais le roi Clotaire II, à qui les siens se livrerent, le fit tuer sur la fin de l'an 613. * Sainte-Marthe, *histoire de France.* Mezerai. Adrien de Valois, &c.

SIGEBERT II, surnommé *le Jeune*, à qui ses vertus ont fait mériter le nom de *Saint*, étoit fils de DAGOBERT II, roi de France, & de *Ragnetrude.* Il fut baptisé à Orléans par saint Amand; fut tenu sur les fonts par son oncle Charibert, roi d'Aquitaine; & le roi son pere étant à Metz, l'y établit roi d'Austrasie l'an 631, & lui donna pour conseillers, Cunibert évêque de Cologne, & Adalgise. Ce prince mourut en réputation de sainteté le 1 février de l'an 656. Son corps fut enterré dans l'église de l'abbaye de saint Martin-des-Champs, près de Metz, qu'il avoit fondée; & l'an 1552, il fut transporté dans l'église collégiale de S. Georges de Nanci, où il est en grande vénération. Sigebert, moine de l'abbaye de Gemblours, écrivit sa vie rapportée par Surius. * *Voyez aussi* Henschenius; Adrien de Valois; & les auteurs rapportés par André du Chêne, *T. I*, *hist. Franc.* Baillet, *vies des Saints*, 1 *février.*

SIGEBERT, moine de l'abbaye de Gemblou, Gemblours ou Gebleu, alors du diocèse de Liége, aujourd'hui de celui de Namur en Brabant, étoit en réputation sur la fin du XI siécle, & au commencement du XII. Il enseigna quelque temps dans le monastere de saint Vincent de Metz; & s'étant retiré dans son an-

cienne maison, il y publia divers ouvrages. Le plus considérable est une chronique, qu'il commence à l'an 379, ou, selon les autres, en 381, où finit celle de saint Jerôme, & qu'il continua jusqu'en 1112. On en a fait diverses éditions: celle qu'Aubert le Mire a publiée l'an 1608, à Anvers, est la meilleure. Sigebert mourut le 5 octobre de l'an 1112. Il avoit laissé un traité des hommes illustres, qu'Aubert le Mire a fait imprimer, avec les auteurs qui ont écrit sur ce sujet; la vie de Sigebert III, roi d'Austrasie; & celles de saint Maclou, de Guibert, fondateur du monastere de Gemblou, &c. Sixte de *Sienne* dit qu'il étoit François, & qu'il avoit composé des poésies, & quelques commentaires sur l'écriture. Sigebert s'étoit attaché au parti de l'empereur Henri IV, qui fut brouillé avec les papes Grégoire VII, Urbain II & Paschal II. Cet attachement lui a fait publier des choses désavantageuses aux souverains pontifes. Il avoit composé un ouvrage pour prouver que les messes dites par les prêtres mariés, étoient valables, quoiqu'illicites. On n'en a que le titre; *Apologia ad Henricum Imp. contra eos, qui calumniabantur missas conjugatorum presbyterorum.* * Baronius, *in annal.* Bellarmin, *de script. eccl.* Sixte de *Sienne*, Possevin. Le Mire. Valere André. Vossius. *Voyez* le tome IX de *l'histoire littéraire de la France*, par des Bénédictins de la congrégation de S. Maur.

SIGÉE, promontoire & ville de la Troade, a été autrefois épiscopale, & est aujourd'hui ruinée. Le promontoire est connu sous le nom de *Capo Jannizari*. *Voyez* JANNIZARI.

SIGÉE (Louise) connue sous le nom d'*Aloisia Sigea*, étoit de Tolede en Espagne, & fille de *Diego* Sigée, François de nation, & homme très-savant. Il forma lui-même l'esprit de sa fille, & lui apprit la philosophie & les langues, le grec, le latin, l'hébreu, l'arabe & le syriac. Elle écrivit même une lettre, en ces cinq langues, au pape Paul III. Diégo Sigée, son pere, fut appellé à la cour de Jean III, roi de Portugal, & y fut précepteur de Théodose de Portugal, duc de Bragance, & de quelques autres seigneurs. On dit que ce fut lui qui introduisit l'amour pour les lettres dans cette cour, où il mena avec lui Louise sa fille, qu'on mit auprès de l'infante Marie de Portugal. Cette princesse, qui vécut dans le célibat, aimoit les sciences, & avoit encore auprès d'elle Anne de Vaëz, qui se distingua aussi par son savoir. Depuis, Louise Sigée fut mariée à *Alfonse* Cuévas de Burgos. Elle composa un poëme latin, qu'elle intitula *Sintra*, du nom d'une ville de Portugal, & qu'elle dédia à l'infante Marie; un dialogue, *De differentia vitæ rusticæ & urbanæ.* On lui attribue encore diverses piéces en vers, des épîtres, &c. mais l'ouvrage qu'on a publié, sous le titre *De arcanis Amoris & Veneris*, est plus moderne, & n'est point de Louise Sigée, qui avoit trop de vertu, pour écrire des choses aussi abominables que le sont les impuretés dont ce livre est rempli. Elle mourut encore jeune le 13 octobre de l'an 1560. Une de ses sœurs nommée *Angele* Sigée, savoit aussi le latin, le grec & la musique. * Vasée, *chron. Hisp. c.* 9. Alfonse de Madrid, *hist. Palent. eccl.* Nicolas Antonio, *bibl. Hisp.*

SIGELIUS (George) philosophe & théologien, né à Nuremberg l'an 1552, mérita par sa science dans la philosophie d'être choisi par l'université d'Altorf pour être mis au nombre de ses professeurs. Il prit possession d'une chaire en philosophie le second mai de l'an 1578. Quelques années après, on lui confia le gouvernement de l'église de la même ville. Il fut élu pour remplir ce poste le quatriéme mai 1585. Il fut fait en même temps professeur en théologie. Le soin avec lequel il s'efforça de remplir ces deux emplois altéra sa santé. Il fut fait cependant recteur de la même université en 1594; mais il mourut quatre ans après. On ne connoît de lui que l'*Histoire de la vie de Jesus-Christ*, qu'il a publiée, & dans laquelle on dit qu'il y a beaucoup d'érudition. * *Gloria academiæ Altdorfinæ, seu orationum fasciculus*, &c. *concinnatus operâ Magni Danielis Omeisii*, &c. à Altorf, 1683, *in*-4°, pag. 23.

SIGEN, ou SIEGEN, petite ville du Westerward en Allemagne, est capitale de la principauté de Nassaw-Sigen, & située sur la Sige, à six lieues de Dillenberg, vers le couchant. Sigen a une académie. Il y avoit un beau château, qui fut consumé par un incendie, avec une partie de la ville, l'an 1694. * Mati, *diction.*

SIGENBERG, SEEGBERG, bourg avec une abbaye célébre, est dans le duché de Berg en Westphalie, sur la Sige, environ à trois lieues de Bonne, vers le levant. Ce bourg est au pied d'une montagne, & l'abbaye au-dessus. * Mati, *dict.*

SIGERIC, roi des Goths en Espagne, fut mis sur le trône par son armée, après la mort d'Ataulfe, l'an 415. Mais parcequ'il témoigna avoir inclination de faire la paix avec les Romains, ceux qui lui avoient mis la couronne sur la tête, la lui ravirent avec la vie, six ou sept mois après son élection, & lui substituerent Vallia. * Prosper & Isidore, *in chron.*

SIGERIC, fils de Sigismond, *cherchez* SIGISMOND, roi de Bourgogne.

SIGESTAN ou SIGISTAN, *cherchez* DRANGIANE.

SIGETH ou ZIGETH, place très-forte de la basse-Hongrie, dans les marais du fleuve Alme, a un château entouré de trois fossés & de trois murailles bien fortifiées. Soliman II, empereur des Turcs, mourut en l'assiégeant le 4 septembre, qui étoit le second mois du siége. Elle fut prise trois jours après, le 7 septembre 1566. Elle rentra sous l'obéissance de l'empereur l'an 1689, après un long blocus. * De Thou, *hist. l.* 39.

SIGILLAIRES, fête qui se célébroit après les saturnales, où l'on offroit de petites statues d'or, d'argent, ou d'autres métaux, au dieu Saturne, au lieu d'hommes qu'on lui sacrifioit auparavant. Hercule changea cette cruelle coutume, en expliquant l'oracle favorablement. * *Antiq. rom.*

SIGISMOND, quatriéme roi de Bourgogne, fils de GONDEBAULT, lui succéda vers l'an 516. Par le ministere d'Alcime Avite, évêque de Vienne, il fut retiré de l'hérésie des Ariens, dans laquelle il avoit été nourri. Depuis il eut un soin extrême de réparer dans son état les ruines que l'erreur y avoit faites; & dans cette vue il fit tenir un concile à Epaune dès l'an 517, un autre à Lyon, & fit bâtir le monastere de S. Maurice en Chablais. Il avoit épousé 1°. *Ostrogothe*, fille de *Théodoric*, roi des Goths en Italie, de laquelle il eut un fils, nommé *Sigeric*. Après la mort de sa premiere femme, il en épousa une autre, qui haïssant le jeune prince, & s'en tenant offensée, pour quelques paroles de mépris qu'il lui avoit dites, le rendit suspect à son pere, & le porta à le faire étouffer. Sigismond en eut un grand regret, & vint au monastere de saint Maurice, où il passa plusieurs jours en jeûnes & en larmes, demandant pardon à Dieu de ce crime, par l'intercession des martyrs. Quelque temps après Clodomir, fils de Clovis *le Grand*, à qui il avoit succédé au royaume d'Orléans, prétendit à celui de Bourgogne, du chef de sa mere Clotilde. Ses freres se joignirent avec lui, défirent Sigismond, le prirent prisonnier, & l'envoyerent à Orléans, où il fut jetté dans un puits, avec sa femme & ses enfans, le premier jour de mai de l'an 523. On dit que ce fut près de cette ville, dans un village nommé *Coloumelle*, & qu'on appelle encore aujourd'hui Saint-Sigismond, & par contraction, ou abréviation Saint-Simon. L'église l'honore comme Saint. Son frere GONDOMAR lui succéda. * Gregoire de *Tours.* Usuard, *vie de saint Sigismond.* Du Chêne, &c.

SIGISMOND, empereur, roi de Hongrie & de Bohême, de la maison de Luxembourg, fils de CHARLES IV, & frere de VENCESLAS, empereurs, épousa 1°. *Marie*, fille de *Louis I*, roi de Hongrie, & appaisa les troubles dont cet état étoit agité. Pour s'établir plus solidement

solidement, il se fit couronner l'an 1378, à l'âge de vingt ans. Il perdit sa femme l'an 1382. Bajazet, empereur des Turcs, fondit en Hongrie, où Sigismond fut soutenu d'un secours considerable de François, conduit par Jean de Bourgogne. Les Turcs s'avancerent vers Nicopolis, & défirent l'armée chrétienne l'an 1396. Le roi qui n'osa revenir dans son état, erra très-long-temps malheureux & inconnu à Constantinople & à Rhodes; ensuite il fut pris par ses sujets, & ne fut rétabli que par le secours de ses amis, l'an 1401. L'empereur Venceslas, frere du roi, s'étant rendu méprisable par ses vices, eut le chagrin de voir mettre en sa place Robert, prince Palatin du Rhin, & duc de Baviere. Après la mort de Josse de Moravie, qui avoit succédé à Robert, Sigismond fut élu empereur au mois de mars 1411, & il fut reconnu universellement. L'église étant affligée par un très-fâcheux schisme, il contribua beaucoup à la célébration des conciles de Constance & de Basle. Dans ce dessein il parcourut pendant trois ans toute l'Europe, vint en France, passa en Angleterre & en Italie, & ne négligea rien pour conclure cette grande affaire. Son frere Venceslas lui avoit laissé la Bohême. Il la disputa très-long-temps contre les hérétiques Hussites, qui lui défirent ses troupes, & eut peine à s'y établir. Il en vint néanmoins à bout, fut couronné roi de cet état, & reçut aussi la couronne de fer à Milan, & celle d'or à Rome, des mains du pape Eugène IV, le jour de la Pentecôte. Enfin Sigismond mourut à Zuain en Moravie, le 8 décembre de l'an 1437, âgé de 78 ans, & fut enterré à Waradin, laissant de *Barbe*, fille d'*Herman*, comte de Cilley, sa seconde femme, (*voyez* BARBE) pour fille unique, *Elizabeth*, reine de Hongrie & de Bohême, mariée en 1422, à *Albert* II du nom, empereur & archiduc d'Autriche, morte en 1441. Ce prince étoit bien fait, libéral, généreux & ami des gens de lettres. Il parloit facilement plusieurs langues, & regnoit avec éclat en temps de paix; mais il fut malheureux dans la guerre. * Crantz. Cochleus. Dubrav. Bonfin. Thurosius, &c. Bzovius, Sponde & Rainaldi, *in annal. eccl.* Baptiste Egnace, *in epit.*

SIGISMOND, I de ce nom, roi de Pologne, à qui ses belles actions firent mériter le nom de *Grand*, étoit fils de CASIMIR IV, & frere de *Jean-Albert* & d'*Alexandre*, tous deux rois; celui-là mort l'an 1501, & celui-ci l'an 1506. Il avoit donné en diverses occasions des marques éclatantes de son courage & de sa prudence, & fut mis sur le trône après la mort d'Alexandre son frere, auquel il succéda à l'âge de quarante ans. La république avoit besoin d'un prince tel que lui, pour la remettre dans son ancien lustre, dont elle étoit beaucoup déchue. En effet il battit les Moscovites, les chassa de la Lithuanie l'an 1641, étendit les bornes de son état, le poliça très-avantageusement, & fut extrêmement consideré des princes de son temps. Il mourut le jour de Pâques de l'an 1548, âgé de plus de 80 ans, après en avoir regné 41. Il avoit épousé 1°. en 1512, *Barbe*, fille d'*Etienne*, comte de Scepuze, & vaivode de Transsylvanie, morte en 1515, à l'âge de 20 ans: 2°. *Bonne* Sforce, fille de *Jean* Galeas, duc de Milan, morte en 1558. Du premier lit vinrent, *Hedwige*, mariée en 1535, à *Joachim* II du nom, électeur de Brandebourg, morte en 1573; & *Anne* de Pologne, morte jeune en 1520. Du second lit sortirent SIGISMOND II, qui suit; *Elizabeth*, mariée en 1539, à *Jean* Zapol I du nom, roi de Hongrie, & vaivode de Transsylvanie, morte en 1560; *Sophie*, alliée en 1556, à *Henri* duc de Brunswick, morte sans postérité l'an 1575; *Anne*, qui épousa en 1556, *Etienne* Bathori, roi de Pologne, & premier prince de Transsylvanie, & mourut en 1596, âgée de 70 ans, étant la derniere de la maison de Jagellon; & *Catherine* de Pologne, mariée en 1562, à *Jean* III du nom, roi de Suéde, morte en 1583. * Chromer, *histoire de Pologne.* Salomon Neugebaver, *histoire de Pologne. Histoire du concile de Constance par* Lenfant, *& son histoire de la guerre des Hussites.*

SIGISMOND II, roi de Pologne, surnommé *Auguste*, fils de SIGISMOND I, roi de Pologne, avoit été couronné du vivant même de son pere, auquel il succéda en 1548, & fut le dernier roi de la maison des Jagellons. Etant veuf d'*Isabelle* d'Autriche, une des deux filles de *Ferdinand* I empereur, il jetta les yeux sur *Barbe* Radzeville, fille de *Georges* castellan de Vilna, & veuve de *Gastold* palatin de Lithuanie, & fut tellement charmé de sa beauté, qu'il l'épousa malgré les remontrances de sa mere, des princesses ses sœurs, de la noblesse & du sénat de Pologne. Il obligea les gentilshommes & le sénat du royaume de la reconnoître pour son épouse légitime, & pour la reine de Pologne. La noblesse polonoise, ayant eu cette complaisance pour son roi, se persuada qu'elle pouvoit se donner plus de licence qu'auparavant. Il ne lui avoit pas encore été permis d'envoyer ses enfans dans les universités hérétiques d'Allemagne; elle le demanda, & il fut obligé d'y consentir, sur ce qu'on lui représenta que les professeurs de ces universités étoient plus savans que les autres. Ce fut par-là que l'hérésie entra dans la Pologne; car les gentilshommes Polonois retournerent dans leur pays, mieux instruits des nouvelles sectes, que des lettres humaines, & profanerent les églises dans les palatinats où ils étoient les plus forts. Le roi résolu de ne se pas commettre avec la noblesse pour les intérêts de la religion, pendant qu'il auroit sur les bras les Tartares & les Moscovites, ne répondoit aux requêtes des Catholiques que par des remises: ce qui lui fit donner le nom de *roi Gioiron*, c'est-à-dire, en langue du pays, *roi de demain.* Dans la suite son zèle se réveilla, quoiqu'un peu tard, & le détermina à chasser les prédicans de ses états, mais il ne put en bannir entierement les erreurs qu'ils y avoient semées. Ce prince acquit la Livonie à la couronne de Pologne, favorisa les savans de son temps, & mourut le 7 juillet 1572, après un regne de 24 ans. Il avoit épousé en troisiémes noces *Catherine* d'Autriche, fille de *Ferdinand* I, roi des Romains, puis empereur, veuve de *François* de Gonzague, duc de Mantoue; mais il n'en eut point d'enfans, non plus que des deux premieres. Son successeur fut Henri de France, duc d'Anjou, depuis roi de France, sous le nom de Henri III. * Varillas, *histoire des révolutions en matiere de religion.*

SIGISMOND III, fils de JEAN III, roi de Suéde, & de *Catherine*, fille de *Sigismond* I, roi de Pologne, né en 1566, reçut le sceptre des Polonois le 9 août 1587, & fut couronné à l'exclusion de Maximilien d'Autriche, qui avoit été élu par quelques seigneurs. Il s'établit parfaitement dans ce royaume; & après la mort de son pere, il alla prendre possession de celui de Suéde, où il fut instalé le 19 février 1594. Ce roi étoit zélé Catholique; ce qui ne plaisoit pas aux Suédois, déja presque tous engagés dans les erreurs des Protestans. Charles, prince de Sudermanie, oncle du roi, se servit de cette conjoncture; & entretenant adroitement les murmures des séditieux, il se fit mettre la couronne sur la tête. Cette usurpation fut la semence d'une guerre très-longue, dans laquelle Sigismond ne fut pas heureux. Il eut de grands démêlés avec les Tartares & les Moscovites, qu'il chassa de Smolensko en 1611, après un siége de deux ans. Ce prince avoit épousé *Anne* & *Constance* d'Autriche qui étoient sœurs, & filles de *Ferdinand* II du nom empereur. De la premiere il eut LADISLAS-SIGISMOND; & de la seconde, JEAN-CASIMIR, tous deux rois, tous deux maris d'une même femme, *Marie* de Gonzague de Nevers.

SIGISMOND I, archiduc d'Autriche, & comte de Tirol, étoit fils de l'archiduc FRÉDÉRIC l'aîné, & d'*Anne* sa seconde femme, fille de *Frédéric* duc Brunswic-

Lunebourg. Il naquit en 1427, & dès 1431 il fut promis à Radegonde, fille de Charles roi de France: mais il ne l'épousa pas, cette princesse étant morte en bas âge. Sigismond succéda à son pere en 1439, & gouverna sous la tutelle de son oncle Frédéric archiduc d'Autriche. Il fit ensuite la guerre aux Suisses, & eut sur eux quelque avantage: mais Louis palatin du Rhin, & Rodolphe comte de Hochberg, s'entremirent pour faire la paix. En 1460, Sigismond se brouilla avec le cardinal Cusa, évêque de Brixen, qu'il assiégea & qu'il fit prisonnier. Le pape Pie II, irrité de cette violence, mit Sigismond au ban; mais l'archiduc en appella au concile général, & dom Grégoire de Heimbourg son conseiller, afficha son appel à Rome. De Heimbourg en fut puni par l'excommunication, dont il appella en 1461, & il publia en même temps une apologie de la conduite de Sigismond & de la sienne, & une invective contre le cardinal Cusa. Ces écrits ont été recueillis & imprimés vers le commencement du XVII siécle, & ils se trouvent aussi dans le deuxiéme tome de la Monarchie de l'empire par Goldaste. Cette querelle fut assoupie en 1465, par la médiation de l'empereur Frédéric. Lorsque Sigismond se crut en état de pouvoir reprendre sur les Suisses, ce qu'ils lui avoient enlevé pendant que Frédéric son pere étoit au ban de l'empire, où il avoit été mis par l'empereur Sigismond, il engagea à Charles duc de Bourgogne, ses pays héréditaires d'Autriche sur le Rhin en 1469, & voulut les dégager en 1474, en remboursant la somme qu'il avoit reçue: mais le duc refusa de la recevoir, & Sigismond la déposa au change de la ville de Basle. Sur cela les pays engagés qui n'aimoient pas la domination des Bourguignons, retournerent d'eux mêmes à l'Autriche; ce qui donna occasion à la guerre du duc de Bourgogne contre l'Autriche & les Suisses. Sigismond mourut en 1497, âgé de 71 ans.

SIGISMOND BATHORI, prince de Transsylvanie, *cherchez* BATHORI.

SIGISMOND D'HERBERSTEIN, *cherchez* HERBERSTEIN. (Sigismond baron de)

SIGISTAN, province de Perse, *cherchez* DRANGIANE.

SIGNET (Guillaume) gentilhomme François, est célébre dans l'histoire, par l'honneur qu'il reçut de l'empereur Sigismond. Ce prince passant par la France en 1416, pour aller en Angleterre, séjourna quelque temps à Paris, & ayant eu la curiosité de voir la cour du parlement, il y alla un jour d'audience, & s'assit au-dessus du premier président, dans la place où est le siége du roi, dont plusieurs murmurerent. Il entendit plaider une cause qui étoit commencée, touchant la sénéchaussée de Beaucaire ou de Carcassone, pour la possession de laquelle Guillaume Signet & un chevalier étoient en contestation, prétendant tous deux y avoir droit. Une des principales raisons qu'on alleguoit contre Signet, étoit qu'il n'avoit pas la qualité requise, & que cet office avoit toujours été exercé par un chevalier. L'empereur ayant oui cette contestation, demanda une épée à un de ses officiers, & appella Signet, auquel il la donna, pendant qu'il étoit à genoux, le faisant chevalier. Il lui fit aussi chausser des éperons dorés, puis dit à sa partie: *La raison que vous alleguez cesse maintenant; car il est chevalier. Plusieurs s'étonnerent de cette action*, dit Juvenal des Ursins, *parceque le roi est le seul empereur en son royaume.* * Juvenal des Ursins, *histoire du roi Charles VI.*

SIGNIFICATIFS, nom donné par quelques auteurs aux Sacramentaires, qui disent qu'en l'Eucharistie il n'y a plus que le signe du corps de Jesus-Christ. * Staphylus. Sandere.

SIGNORELLI (Luca) peintre de Cortone, disciple de *Pietro della Francisca*, peignit tellement en sa maniere, que leurs ouvrages ont presque toujours été confondus. Ce Luca étoit un habile dessinateur, & Michel Ange l'estimoit tant, qu'il n'a pas fait de difficulté de se servir dans son Jugement dernier, de quelque chose de celui que Luca avoit peint à Orviette avec beaucoup d'imagination & de capacité. Il a aussi peint à Lorette, à Cortone & à Rome. Son fils qui étoit un jeune homme bien fait, & dont il espéroit beaucoup, fut malheureusement tué à Cortone. La nouvelle qu'on lui en apporta l'affligea sensiblement: mais s'armant de constance, il le fit porter dans son attelier, & sans verser de larmes, il le peignit pour en conserver la mémoire, ne trouvant point de consolation, que dans son art, qui lui rendoit ce que la mort lui avoit ravi. Il alla ensuite à Rome, où le pape Sixte IV l'avoit appellé; & après y avoir peint plusieurs sujets de la Genèse, il revint en sa patrie. Comme il avoit beaucoup de bien, il ne travailla plus que pour se récréer. Il mourut en 1521, âgé de quatre vingt-deux ans. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres.*

☞ SIGNY, abbaye de France en Champagne, de l'ordre de Cîteaux. Elle est située du côté de Mezieres, sur les limites du gouvernement de Champagne, en tirant vers Rocroi, dans le diocèse de Reims. Elle fut bâtie par saint Bernard en 1134, des bienfaits qu'il reçut de Thibaud le Grand, comte de Champagne; d'Anselme, comte de Ribemont; d'Ervi comte de Château-Porcien; de Clerembault, seigneur de Rosoy, & de Raoul, seigneur du Tour. Saint Bernard y mit des moines qu'il tira de l'abbaye d'Igny. Depuis le concordat elle a eu des abbés commendataires. Outre l'abbaye, il y a le bourg de Signy, dont les habitans s'appliquent au métier de draperie. * La Martiniere, *dict. géogr.*

SIGO ou SIGON, dont on ignore la patrie, fut disciple de S. Fulbert, évêque de Chartres, mort en 1029, & son ami particulier. Après la mort de ce prélat, il eut soin de ses obsèques, & d'orner son tombeau. Il avoit appris sous lui les sciences divines & humaines, & il fut toujours plein de vénération pour sa mémoire. Sigo fut chantre de l'église cathédrale de Chartres, & excella dans la musique. Il monta jusqu'à l'ordre de diacre, mais il se contenta de ce dégré. Adelman, clerc de Liége, & ensuite évêque de Bresse, dans les éloges qu'il a faits en vers latins de ceux qui étudierent avec lui sous Fulbert, loue Sigo sur son talent pour la musique, sur son amour pour les pauvres & sur ses autres vertus.

*Caritate* Sigo *noster plenus atque gratiâ,*
*Multa præbens ore, manu advenis solatia,*
*Singularis organali regnabat in musica.*

Sigo mourut le 5 des ides de juillet, c'est-à-dire le onziéme de ce mois, ainsi qu'il est marqué dans le nécrologe de l'église de Chartres. Le P. Mabillon, *t.* 1, de ses analectes, avoit dit que ce Sigo étoit le même que celui qui fut abbé de S. Florent de Saumur: mais dans le deuxiéme volume du même recueil il les distingue. On croit néanmoins que l'abbé Sigo avoit été aussi ami de saint Fulbert, & que ce fut par le conseil de ce prélat qu'il vint à Angers pour y professer après la retraite du maître-école Bernard. Il s'acquit une si grande réputation de doctrine & de piété dans l'Anjou, qu'en 1055, les moines de S. Florent de Saumur l'élurent unanimement pour abbé, & le présenterent au comte d'Anjou pour avoir mainlevée du temporel de l'abbaye, & ensuite à l'évêque Eusebe Brunon pour le bénir. Il savoit le grec, l'hébreu & le latin; ce qui étoit peut-être sans exemple dans son siécle. Il assista à un concile de la province de Tours qui se tint à Saumur en 1067, & mourut le 12 juin 1070, universellement regreté. On dit que Dieu opéra des miracles après sa mort par

son intercession. * Mabillon, *veter. analect. t.* 1, *p.* 421, 423, *t.* 2, 551, 555, *&c.*

SIGONIUS (Charles) ou Carlo Sigone, sortoit d'une ancienne & honnête famille de Modène, qui avoit eu part aux emplois de cette ville. Il naquit en 1523 ou 1524, & après ses premieres études il passa sous François Portus, Crétois, qui enseignoit le grec à Modène, & dont le nom est si célebre parmi les restaurateurs de la langue grecque. Sigonius ne paroissoit pas avoir beaucoup de vivacité; il parloit peu & avec peine : mais en récompense, il étoit si appliqué à l'étude, qu'il fit de très-grands progrès dans les langues grecque & latine. C'est peut-être ce qui fit que son pere le destina à la médecine. Il l'envoya pour cela à Bologne; mais au bout de quatre ans, Sigonius abandonna cette étude, & entra à l'âge de vingt ans chez le cardinal Grimani, qui l'affectionoit beaucoup à cause de son savoir. Il n'en sortit qu'à la sollicitation des Modenois, qui le demanderent au cardinal pour remplir la chaire de professeur en grec qu'avoit occupée Portus, qui venoit de se retirer de Modène par des raisons de religion. Sigonius n'avoit pas encore 22 ans. Jean Impériali s'est trompé en disant, qu'il ne succéda à Portus, que parceque celui-ci étoit mort, étant certain que ce savant a vécu jusqu'en 1581. Sigonius eut vers le même temps une dispute avéc Bendinelli qui enseignoit dans la même ville. Il avoit publié une traduction de quelques harangues de Demosthène. Bendinelli en fit une critique. Sigonius répliqua un peu vivement sous le nom de *Savolo Lonea.* Bendinelli piqué, ayant su que Sigonius devoit publier la vie de P. Cornelius Scipion, & la dédier à Côme de Médicis, grand duc de Florence, en composa une de son côté, & la fit imprimer avant que Sigonius eût donné la sienne; ce qui mortifia beaucoup ce jeune savant, & arrêta pour lors l'impression de son ouvrage. Il se consola de ce contre-temps, en travaillant aux *Fastes consulaires.* Il entreprit d'y éclaircir les tables capitolines, ou du moins les fragmens que l'on venoit d'en publier; il s'appliqua à les expliquer, & à suppléer à ce qui étoit perdu. Son ouvrage parut en 1550, & en moins de dix ans on en fit trois éditions. C'est ce qui fit penser aux Vénitiens à l'appeller chez eux pour enseigner les belles lettres à Venise même, à la place de François Robortel, qui avoit été appellé à Padoue. Sigonius s'y fit tellement aimer & estimer, qu'on augmenta ses gages considérablement. Il publia dans cette ville sept harangues sur des sujets importans de littérature, & des remarques sur Tite-Live. Ces remarques occasionerent entre lui & Robortel, l'homme le plus aigre & le plus jaloux de son temps, une querelle qui eut des suites. Robortel commença l'attaque : il fit une critique plus mordante que solide : Sigonius répondit avec force, & la dispute seroit allée bien loin, si le cardinal Séripandi ne l'avoit arrêtée; mais il ne procura qu'une trêve, & non une sincere réconciliation. Sigonius passa en 1560 à Padoue, pour y professer l'éloquence. Robortel venoit de quitter cette place pour aller à Bologne : mais bientôt il revint de Bologne à Padoue, pour y être professeur en belles lettres & en morale. La guerre entre lui & Sigonius ne tarda pas alors à se rallumer. Il n'y eut d'abord entre eux qu'une dispute sur le choix de l'auditoire, & Sigonius céda. Robortel, pour ranimer le combat, publia un programme, dans lequel il promettoit de traiter du dialogue, *autrement*, disoit-il, *que certains quidams ineptes & ignorans, qu'il ne croyoit pas devoir réfuter.* Il entendoit parler de Sigonius, qui avoit publié l'année précédente un livre sur le dialogue. Ce savant sentit le coup que son adversaire lui portoit, & le repoussa. Robortel en répliquant, se jetta sur les défauts personels, vrais ou imaginaires, de Sigonius, sur sa famille, sur les fautes de sa jeunesse, en un mot sur tout ce qui étoit étranger à son sujet. Un certain Rhodiginus, ami de Robortel, poussa l'insulte, jusqu'à blesser Sigonius en pleine rue au visage; ce qui obligea celui-ci à demander permission de se retirer de peur de pis. Il alla à Bologne, où il fut bien reçu. On lui donna la bourgeoisie, la place de professeur en belles lettres, & il y resta assez tranquillement jusqu'à la fin de ses jours. La république des lettres gagna beaucoup au repos dont il jouit. Non-seulement il publia un ouvrage de la république des Athéniens, des temps des Athéniens & des Lacédémoniens; un traité des *jugemens*, qui a été extrêmement gouté, & quelques réponses à Grouchi sur les Comices; mais ce fut dans ce temps qu'il entreprit & exécuta son grand ouvrage du regne des Lombards en Italie, qui lui a fait tant d'honneur. Il parut en 1574, & l'on en fut si content, qu'on le pria de l'étendre. Il avoit commencé à la venue des Lombards en Italie en 565, & il avoit continué jusques en 1199. Ainsi il reprit cette histoire dès l'année 284, sous le titre d'*Histoire de l'empire d'Occident*, & continua l'histoire du royaume d'Italie jusqu'en 1286. Mais cette derniere addition ne fut publiée qu'après sa mort. Il offrit au magistrat de Bologne de travailler à l'histoire de cette ville; mais ce qu'il fit d'abord sur ce sujet, n'ayant pas été du gout du magistrat, il le supprima; & ayant travaillé depuis sur de meilleurs mémoires, son ouvrage fut gouté & publié : il y joignit cinq livres sur les évêques de Bologne. Des travaux si considérables le firent regarder avec raison comme un historien du premier ordre, & le pape Grégoire XIII lui donna en 1578, la commission d'écrire l'histoire ecclésiastique. Panvinius en avoit été chargé; mais la mort le surprit. Sigonius n'eut pas le temps non plus de remplir ce projet, & il ne donna qu'un commentaire sur l'histoire de Sulpice Sévere, & sept livres sur la république des Hébreux. Le cardinal Baronius eut enfin cette même tâche, & l'exécuta, mais avec beaucoup de défauts. En 1583, Sigonius donna sous le nom de Cicéron même un petit ouvrage intitulé, *M. T. Ciceronis consolatio, sive de luctu minuendo.* On savoit que Cicéron avoit écrit sur ce sujet à l'occasion de la mort de sa fille *Tullia*, & Sigonius en avoit même publié des fragmens en 1559, avec les autres fragmens de l'orateur Romain. Il donna alors sa piéce comme étant celle de Cicéron, qui, selon lui, étoit complette, mais sans préface, & sans indiquer ni le lieu où il l'avoit trouvée, ni les autres circonstances d'une pareille découverte. La plupart des savans tinrent l'ouvrage pour suspect : Sigonius fut presque le seul qui en soutint l'authenticité prétendue; ce qui donna lieu à une dispute assez aigre entre lui & Riccoboni. Il mourut au milieu de la dispute, & ses amis ont tâché de faire croire qu'il avoit été de bonne foi, & qu'il n'étoit point l'auteur de cette piéce, comme on l'avoit cru, & comme bien des savans le croient encore. Sa mort arriva à Modène, où il alloit ordinairement passer les vacances, en 1584, âgé d'un peu plus de 60 ans. Ce savant avoit de la difficulté à parler, mais il écrivoit bien, & sa latinité est fort estimée. Presque tous ses ouvrages sont bien travaillés, & dignes d'être lus. Etienne roi de Pologne voulut l'attirer chez lui, mais il le refusa. Il ne voulut jamais se marier, & il disoit à cette occasion, que Minerve & Vénus n'avoient jamais été bonnes amies. Ses ouvrages après avoir été imprimés la plupart plusieurs fois, ont été recueillis avec ceux qui n'avoient point encore paru, & que l'on a pu recouvrer, par le savant Philippe Argelati, en plusieurs volumes *in-folio* imprimés à Milan en 1732 & 1733, avec une longue vie de Sigonius par Louis-Antoine Muratori, connu depuis long-temps dans la république des lettres. Le même Philippe Argelati, a donné encore l'histoire ecclésiastique de Sigonius, à Milan, 1734,

deux volumes *in-4°* : *Caroli Sigonii Mutinensis Historiæ Ecclesiasticæ libri XIV, nunc primùm è codicibus manuscriptis bibliothecæ Vaticanæ in lucem emissi, à Philippo Argelato Bononiensi.* * *Voyez* aussi *Joannis Imperialis Musæum historicum*, pages 58 & 59. Baillet, *Jugem. des sav. tome des crit. &c.*

SIGUENZA, en latin *Seguentia* & *Seguntia*, sur la riviere de Henarés, au pied du mont Atiença, ville d'Espagne dans la Castille-Neuve, avec évêché suffragant de Tolede, a une petite université, une forteresse & un Arsenal.

SIGWOLFUS, religieux Anglois de l'ordre de saint Benoît dans le VIII siécle, avoit une grande intelligence de l'écriture sainte, comme on le peut voir dans le livre des questions qu'il a faites sur la Genèse, pour en expliquer les difficultés. Il vivoit vers l'an 790. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

SIHOR, ville de Palestine dans la partie occidentale de la tribu d'Aser. * *Josué*, 19, 26.

SILANION, sculpteur célébre, vivoit du temps d'Alexandre *le Grand*, vers la CXIV olympiade. Il étoit d'Athènes. On parle des statues qu'il fit de Sapho; de Satirus, qui avoit remporté le prix aux jeux de la Grece; de l'athlete Demarate, & du sculpteur Apollodore; d'Achille & d'Epistates. Il écrivit un traité des proportions, suivant le témoignage de Vitruve. * Vitruv. *l.* 7. Plin. *l.* 6, & *l.* 34. Bayle, *dict. critique*, 1702.

SILANUS, surnom d'une famille romaine, qui étoit une branche de celle des Juniens, & qui fut très-célébre par les charges que posséderent sous les Césars ceux qui en sortirent; mais plus fameuse encore par leurs malheurs, & par la mort violente dont ils périrent presque tous. CRETICUS SILANUS, gouverneur de Syrie, sous le regne de Tibere, se saisit de la personne de Vonones, roi d'Arménie, qui l'étoit venu voir dans son gouvernement, & lui fit donner des gardes.

SILANUS (M. Julius) fut consul sous l'empire de Tibere, l'an de Jesus-Christ 19. Ce prince fit épouser sa fille Junia Claudia ou Claudilla, au prince Caïus, qui fut depuis empereur sous le nom de *Caligula*. Claudia mourut peu de temps après, & Caligula son époux, sans avoir égard à cette alliance, sacrifia depuis Silanus, comme beaucoup d'autres, à sa cruauté. Ce prince l'avoit traité avec beaucoup d'indignité, parceque sa grande naissance, sa prudence consommée, & sa rare vertu le lui rendoient insupportable. Lorsque Silanus fut proconsul au commencement de son regne, Caligula, dans le dessein de le chagriner, lui ôta le commandement de la légion qui défendoit cette province, & le donna à un lieutenant. Depuis, contre la coutume, selon laquelle les consuls prenoient les avis des consulaires dans l'ordre qu'ils jugeoient à propos, commençant par ceux ausquels ils vouloient faire plus d'honneur, l'empereur ordonna que les avis se prendroient dans la suite selon la date des consulats; & cela de peur que l'âge & le mérite de Silanus ne le fissent trop souvent distinguer des autres. Enfin Silanus n'ayant pu suivre un jour ce prince sur mer, parcequ'il y étoit lui-même ordinairement très-incommodé, Caligula l'accusa de n'être demeuré à Rome que pour s'en emparer en cas d'accident. Sur ce crime prétendu, il l'obligea de se couper lui-même la gorge. * Tacite, *l.* 4 & 6. Dion, *l.* 59. Suétone, *l.* 4.

SILANUS (Appius Junius) fut consul l'an 28 de Jesus-Christ, & s'insinua très-avant dans les bonnes graces de l'empereur Claude, qui lui fit épouser Domitia Lépida, mere de Messaline son épouse. L'impératrice, dont l'impudicité étoit excessive, osa proposer un inceste à son beau pere, qui en eut horreur. Sa résistance lui couta la vie; car Messaline, après lui avoir tendu inutilement plusieurs piéges, de concert avec Narcisse, engagea cet affranchi de venir un jour trouver l'empereur de grand matin, & de lui déclarer en tremblant, qu'il l'avoit vu tuer en songe par Silanus. Messaline, qui étoit présente, fit l'effrayée, & témoigna qu'elle avoit été plusieurs nuits de suite tourmentée du même songe. Dans le même instant on avertit l'empereur que Silanus étoit à la porte de son appartement; & en effet Messaline avoit donné ordre la veille de le mander pour la même heure. C'en fut assez pour le faire croire coupable, & pour le faire tuer sur le champ, l'an de J. C. 42. Claude fut même assez stupide pour rapporter fidélement au sénat de quelle maniere la chose s'étoit passée. Silanus, à ce que l'on croit, avoit épousé en premieres noces Æmilia Lépida, petite fille de Julie, & arriere-petite-fille de l'empereur Auguste. C'est de cette premiere femme qu'il eut Lucius Julius Silanus, fiancé à la princesse Octavie, fille de Claude: alliance qui ne put détourner la perte ni du pere, ni du fils. * Tacite, *annal. l.* 13. Dion, *lib.* 60. Suétone, *l.* 5.

SILANUS (Lucius Junius) fils du précédent, avoit été fiancé, comme nous venons de le dire, à Octavie, fille de l'empereur Claude. Mais après la mort de Messaline, Agrippine, qui fut la seconde femme de ce prince, commença à signaler son autorité par la disgrace de Silanus. Cet engagement avec Octavie étoit un obstacle au dessein qu'Agrippine avoit fait de marier cette princesse à Néron son fils. Pour lever cet obstacle, elle résolut de perdre Silanus; & quoique sa vie fût irréprochable, & qu'il fût très-cher à l'empereur, elle le fit accuser d'inceste avec Junia Calvina, sa sœur, dont la conduite n'étoit pas des plus régulieres. L. Vitellius, qui étoit alors censeur, osa, par une lâche flaterie pour Agrippine, ôter Silanus du nombre des sénateurs, sur cette vaine accusation, & l'empereur rompit aussitôt son mariage avec Octavie. L'année suivante, 49 de J. C. le jour même du mariage de Claude avec Agrippine, Silanus se tua lui-même, ou de désespoir, ou par contrainte. Junia sa sœur, qui fut banie de l'Italie, se donna aussi la mort, selon quelques-uns. Tacite remarque que l'empereur fit expier avec de grandes cérémonies l'inceste prétendu de Silanus & de sa sœur, pendant qu'il en commettoit un véritable avec sa niéce Agrippine. * Dion. *l.* 60. Tacite, *c.* 4, *& suiv.*

SILANUS (M. Julius) étoit frere du précédent: cela lui tint lieu de crime; car ce fut sous ce prétexte seulement qu'il fut mis à mort, après avoir été consul l'an 46, puis proconsul d'Asie: il fut tué par l'ordre d'Agrippine, l'an de J. C. 54.

D. JUNIUS SILANUS TORQUATUS, qui avoit été consul sous l'empire de Claude, l'an 53, fut tué deux ans après à Bénévent, par ordre de Néron. Le prétexte étoit, que Silanus ne pouvoit se contenter de la condition d'homme privé, faisant autant de dépense qu'il faisoit.

L. JUNIUS SILANUS TORQUATUS perdit aussi la vie par ordre de ce prince, au mois de juin de l'année 65, parceque sa naissance & ses qualités le faisoient juger digne de l'empire. * Dion, *l.* 61 & 62. Tacite, *annal. l.* 15.

Il y eut encore deux SILANUS, tous deux consuls sous l'empire de Commode, & tous deux tués par ordre de ce prince; l'un appellé DULLIUS SILANUS, fut consul l'an 188; l'autre appellé SERVILIUS SILANUS, le fut l'année suivante. * *Vita Commodi.*

SILAS, compagnon de saint Paul, nommé par quelques-uns *Silvain*, fut, à ce qu'on croit, un des soixante & douze disciples, & certainement un des premiers fidéles. Il s'attacha d'abord à saint Pierre, puis à saint Paul; assista au concile de Jérusalem l'an 51, & fut envoyé par cette assemblée à Antioche, avec Jude, surnommé *Barsabas*, saint Paul, & saint Barnabé, pour y porter le décret fait dans le concile. Il demeura à Antioche en la compagnie de saint Paul & de saint Barnabé, & accompagna depuis saint Paul dans ses voyages. Il fut arrêté avec lui à Philippes, où il fut

fouetté par l'ordre des magiſtrats,& jetté en priſon.Sur le minuit, s'étant mis en prieres avec ſaint Paul, il y eut un tremblement de terre, qui ébranla les fondemens de la priſon. Le geolier ſurpris de ce miracle, ſe convertit. Le lendemain, les magiſtrats envoyerent pour faire ſortir de priſon, S. Paul & Silas, qui déclarerent qu'ils étoient citoyens Romains; en ſorte que les magiſtrats furent obligés de venir eux mêmes leur faire réparation. De Philippes Paul & Silas allerent à Theſſalonique, où ils furent cherchés par les Juifs chez Jaſon, leur hôte; & s'en étant retirés la nuit, ils ſe ſauverent à Berée. Silas fut retenu dans cette ville par une maladie, & revint joindre l'année ſuivante ſaint Paul à Corinthe. Les deux lettres de ſaint Paul aux Theſſaloniciens ſont écrites de Corinthe, tant en ſon nom, qu'au nom de Silas & de Timothée. Les Grecs honorent la mémoire de Silas le 30 juillet, & les Latins le 13 du même mois. * *Actes des apôtres*, *c.* 15, 16, 20. *I & II*, *ad Theſſ. c.* 1. Baillet, *vies des Saints.*

SILAS, favori d'Agrippa roi des Juifs, & général de ſes armées, devint ſi fier de l'honneur où il ſe voyoit élevé, qu'il ſe rendit odieux à ce prince, lui vantant en importun les ſervices qu'il lui avoit rendus. Le roi lui ôta ſes charges, & le fit mettre en priſon. Un an après, Agrippa dans une fête qu'il faiſoit le jour de ſa naiſſance, touché de compaſſion pour Silas, donna ordre qu'on le délivrât, & qu'on le fit venir; mais celui-ci lui répondit fierement qu'il ne vouloit pas ſortir de ſa priſon. Hérode, roi de Chalcide, qui le haïſſoit, l'y fit tuer dès qu'Agrippa eut rendu l'eſprit, l'an 43 de J. C. * Joſephe, *l.* 19, *c.* 6, *ant. Jud.*

SILAS, Juif natif de Babylone, qui après avoir quitté le parti d'Agrippa au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains, fut fait capitaine dans l'armée de ces premiers, auſquels il rendit de très-grands ſervices, fit des merveilles au combat de Gabaon contre Ceſtius, & fut tué devant Aſcalon, qu'il étoit allé aſſiéger. Il y perdit dix mille ſoldats; & Jean Eſſenien, qui étoit très vaillant, mourut auſſi dans cette rencontre. * Joſephe, *guerre des Juifs*, *liv. III*, *ch.* 2.

☞ SILCESTER, ville d'Angleterre, au comté de Southampton. Dans la partie de ce comté la plus avancée au nord, on voit les ruines de cette ancienne ville. Elle fut fondée dans le IV ſiécle, par Conſtantin *le Jeune*, fils de Conſtantin *le Grand*, s'il en faut croire les hiſtoriens d'Angleterre; & cela eſt confirmé par une médaille qu'on y a déterrée, où l'on voit d'un côté la tête de ce prince, & ſur le revers un bâtiment, avec cette légende, *Providentiæ Caſſ.* Elle étoit la capitale des Ségontiens: de-là vient que les Bretons lui donnoient le nom de *Caerſegonte*, & les anciens l'appelloient *Vindonum.* Les Saxons la déſolerent lorſqu'ils s'emparerent de ce pays là, & les Danois acheverent de la ruiner, tellement que depuis elle n'a pas pu ſe relever, & elle eſt demeurée abſolument inhabitée & déſerte. Son étendue étoit aſſez conſidérable, puiſqu'elle occupoit environ quatre-vingts acres de terres; & c'eſt peut être pour cette raiſon que les Saxons lui donnerent le nom de *Selceſtre*, qui ſignifie *Grande ville.* On voit toujours les murailles qui ſont encore ſur pied, quoiqu'à demi ruinées, & elles ont environ deux milles de tour. Une bonne partie de ſon enceinte a été réduite en champs. On y a trouvé quantité de briques antiques, quelques médailles, & diverſes inſcriptions romaines. On trouve à Silceſter les traces ordinaires des villes habitées par les Romains: je veux dire un grand chemin royal pavé, qui paſſant par des lieux aujourd'hui déſerts & autrefois habités, cotoye les frontieres des comtés de Berk & de Wilt, & aboutit à la forêt de Chute, où l'on en voit les débris en quelques endroits. * La Martiniere, *dict. geogr.*

SILENCE; les Païens en ont fait une divinité, qu'on repréſentoit ayant le doigt ſur la bouche. Ammien Marcellin dit qu'on adoroit auſſi la divinité du ſilence; *Silentii quoque colitur numen.* Les Egyptiens l'appelloient *Harpocrate*, & le faiſoient fils d'Oſiris & d'Iſis. Auſone l'appelle *Sigaleon.*

*An tua Sigaleon Ægyptius oſcula ſignet.*

Ce mot vient de σιγᾷν ſe taire. L'*Angerona* des Romains étoit auſſi la déeſſe du ſilence, & avoit un cachet ſur la bouche. * *Antiq. rom.*

SILENE, nouricier & compagnon de Bacchus, eſt repréſenté par les poëtes monté ſur un âne, & preſque toujours ivre. Virgile en fait une plaiſante deſcription, *in eglog.* 6. * *Voyez* Samuel Bochart, *l.* 1, *c.* 18. Pauſanias, *in Corinthiacis*, dit que les Napliens ayant remarqué que les vignes qu'un âne avoit mordues rapportoient plus que les autres, ſe mirent dans l'uſage de tailler leurs vignes, & le communiquerent aux autres peuples. C'eſt pour cela, ajoute-t-il, qu'on repréſente Silène monté ſur un âne. * Voſſius, lib. IV. *de artib. popul.* c. 4. *Quod eſt de Muſica*, § 4.

SILENE, hiſtorien natif de Cagliari, avoit écrit une hiſtoire de Sicile, dont Denys d'*Halicarnaſſe*, *hiſt. l.* 1, & Athenée, *l.* 12, font mention.

SILENTIAIRES: c'étoit autrefois des eſclaves prépoſés pour faire taire les autres eſclaves. Ce fut depuis une charge fort conſidérable à la cour des empereurs Grecs, de perſonnes deſtinées pour les négociations ſecretes. Il y avoit outre le grand ſilentiaire, trente autres ſilentiaires ordinaires. * Seneque, *ep.* 47. Du Cange. *gloſſ.*

SILESIE, grande province d'Allemagne, entre la Pologne, la Bohême, la Mark, la Hongrie & la Moravie, eſt nommée par ceux du pays *Sleſien*, & par ceux qui écrivent en latin, *Sileſia.* Ce pays eſt arroſé de pluſieurs rivieres, fertile & bien peuplé, & renferme auſſi diverſes mines. Il a fait autrefois partie du royaume de Pologne; mais depuis plus de 300 ans il a été uni à celui de Bohême, & il eſt paſſé dans la maiſon d'Autriche. En 1742 & 1745, la maiſon d'Autriche le céda au roi de Pruſſe, qui y avoit des prétentions, & elle ſe réſerva une partie de la haute Siléſie, que l'on peut appeller maintenant *Siléſie Autrichienne.* La ville capitale eſt Breſlaw. On diviſe la Siléſie en baſſe, moyenne, & haute: la baſſe, qui eſt la plus au nord, renferme les villes de Croſſen, Glogaw, & Lignitz; la moyenne renferme celles de Breſlaw, de Schweidnitz, & de Brieg. La haute Siléſie Pruſſienne contient les villes d'Oppelen, Neiſſe, Ratibor; la haute Siléſie Autrichienne, renferme Jégerſdorf, Zuckmentel, Troppaw, Teſchen, & Bilitz, &c. qui donnent leurs noms aux duchés dont elles ſont capitales. Le gouverneur de ce duché doit être un prince de Sileſie, ſuivant les lettres d'Uladiſlas roi de Hongrie & de Bohême en 1498. Lorſque les états généraux ſe tiennent, les princes & les barons ſont un conſeil à part. Les nobles relevant immédiatement du roi, en font un autre à part; & les villes font le troiſiéme conſeil. L'évêque de Breſlaw, capitale du duché, étoit anciennement élu par le chapitre; mais l'élection devoit être confirmée par le roi; & encore à préſent l'évêque eſt obligé de demander au roi l'inveſtiture des droits régaliens ou royaux, & lui rendre la foi & hommage. Les biens des abbés & des abbeſſes, qui meurent, n'appartiennent ni aux égliſes, ni aux parens; mais au roi de Bohême. Les abbés & les prélats ſont tenus de fournir au roi des ſecours dans les beſoins de l'état, & ces contributions ſont nommées *Aides charitatifs.* Les Sileſiens n'ont aucune ſéance aux diétes d'Allemagne, & ne ſont point auſſi ſujets aux contributions qui ſont impoſées en Allemagne. Ils ne dépendent point non plus de la juriſdiction de la chambre Impériale, mais de la cour de Prague, appelée *Senat Royal.* L'exercice de la religion proteſtante avoit été banni de cette province, ſous le regne des empereurs, prédéceſſeurs de l'empereur Joſeph;

mais celui-ci en vertu d'un traité fait avec Charles XII, roi de Suéde, le 1 septembre 1707, fut obligé d'y rétablir la confession d'Augsbourg, & de faire restituer à ceux du pays qui la professent 115 églises, & leur permit d'y en bâtir encore six nouvelles; le tout conformément aux traités d'Osnabruck, dont le roi de Suéde demandoit l'exécution, & força en quelque maniere l'empereur à le lui accorder. Il est vrai que l'empereur tira d'eux pour les six nouvelles églises accordées un présent de 56000 florins une fois payés, & outre cela par forme de prêt en différens termes la somme de 380000 florins. * Joachim Curæus, *in annal. Silef.* Melchior Goldast, *de reg. Bohem.* Nicolas Henelius, *Silesograph.*

SILHON (Jean) conseiller d'état ordinaire, l'un des premiers académiciens de l'académie françoise, né à Sos en Gascogne, s'appliqua beaucoup à l'étude de la religion & de la politique. Il servit dix huit ans dans les affaires les plus importantes de l'état sous les ordres du cardinal de Richelieu, & souffrit des pertes considérables durant les troubles de l'état. Le feu roi les répara par les pensions qu'il lui accorda, ou par la continuation de celles qu'il avoit eues sous le cardinal de Richelieu, & dont néanmoins il avoit été fort mal payé pendant plusieurs années. Il mourut au commencement de 1667, dans un âge assez avancé. Etant directeur de l'académie françoise en 1638, il proposa le plan d'un Dictionaire pour la langue françoise, dont M. Chapelain avoit déja donné un projet que l'académie approuva, mais qui ne fut suivi qu'en partie. On a de M. Silhon, *Les deux vérités, l'une de Dieu & de sa providence, l'autre de l'immortalité de l'ame*, à Paris, *in-8°*, en 1626. Trois lettres, dont la derniere contient *le plan d'un ouvrage qu'il méditoit sur la vérité de la religion*, dans le recueil de Faret, 1627. *Panégyrique au cardinal de Richelieu sur ce qui s'est passé aux derniers troubles de France*, à Paris, *in-4°*, en 1629. *Le ministre d'état, avec le véritable usage de la politique moderne*, 2. vol. *in-4°*, le premier en 1631, le second en 1643, réimprimé en 1664, *in-12*, 3 vol. & en 1665, 2. vol. *in-12*. *Histoires remarquables tirées de la deuxiéme partie du ministre d'état, & un discours des conditions de l'histoire*, *in-8°*, 1632, à Paris. *De l'immortalité de l'ame*, à Paris, *in-4°*, en 1634, réimprimé en 1662, *in-12*. On trouve à la fin de ce traité le *Jugement* de l'auteur *sur la façon d'écrire l'histoire. Préface du parfait capitaine du duc de Rohan*, à Paris, *in-4°*, en 1638. *Eclaircissement de quelques difficultés touchant l'administration du cardinal Mazarin*, en 1650, *in-fol.* De la certitude des connoissances humaines, premiere partie (les autres n'ont pas paru) *in-4°*, en 1661. Trois traités; 1. du traité de Monçon; 2. de l'acquisition de Pignerol; 3. de la guerre que la république de Venise a faite aux archiducs de Grats, imprimés dans les divers mémoires concernant les dernieres guerres d'Italie, *in-12*, à Paris en 1669. * Pellisson, *hist. de l'acad. Franç. avec les remarques de* M. d'Olivet, *t. I, de l'édit. in-12, p.* 137, 200, 342 *&* 426. *Placet de* M. de Silhon *au roi Louis XIV, en* 1661, pour représenter à ce prince les services qu'il avoit rendus à l'état, & lui demander la continuation & le payement de ses pensions. Ce placet se trouve dans l'*Hist. de l'acad. citée.*

SILICEO, *cherchez* GUIJENO.

SILISTRIE ou DORESTRO, ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Bulgarie, près du Danube, vis-à-vis de l'embouchure du Missovo, & est une ville archiépiscopale, assez grande, forte, défendue par une bonne citadelle, & capitale d'un sangiacat ou gouvernement particulier, qui s'étend depuis celui de Nicopoli jusqu'à la Bessarabie & à la mer Noire, & qui renferme le pays des Tartares Dobruces, & les villes de Chicestenge, de Temeswar, de Varne, de Mesembria, &c. * Mati, *dict.*

SILIUS ITALICUS (Caïus) poëte Latin, fut consul de Rome l'année de la mort de Néron, & la 68 de J.C. Pline, qui a écrit sa vie dans la lettre où il parle de sa mort, marque qu'il s'étoit acquis une mauvaise réputation, pour avoir fait volontairement le métier de délateur; mais qu'il effaça cette tache par la suite de sa vie. Quelques-uns croient qu'il étoit natif de Séville l'*Ancienne*, dite *Italica*, d'où il a eu le surnom d'*Italicus*; mais d'autres assurent qu'il avoit pris naissance dans une ville d'Italie de même nom. Quoi qu'il en soit, il étoit déja âgé, lorsqu'il s'adonna à la poësie, ou du moins lorsqu'il composa son poëme de la seconde guerre Punique, contenant les expéditions d'Annibal, en 17 livres. Aussi on ne voit point briller dans ses ouvrages ce feu, qui est le partage de la jeunesse; ou, pour parler le langage de Pline, on découvre plus de travail dans ce poëme que d'esprit: *scribebat carmina majore curâ, quam ingenio.* Pétrarque a écrit un poëme sur le même sujet, intitulé: *Africa*; mais il y a apparence qu'il ne l'auroit pas fait, s'il eut vu celui de Silius, qui ne fut trouvé que long-temps après sa mort dans une vieille tour du monastere de Saint-Gal, avec plusieurs autres manuscrits, pendant la célébration du concile de Constance, qui a fini en 1417, & qui avoit commencé à la fin de 1413. Au reste ce poëte étoit riche, & possédoit une maison de campagne qui avoit été à Ciceron, & une autre où étoit le tombeau de Virgile. C'est à quoi Martial fait allusion, *l.* 11, *ep.* 49. Il mourut à l'âge de 75 ans. On prétend qu'il se laissa mourir de faim, ne pouvant plus souffrir la douleur d'un clou que les médecins ne pouvoient guérir. Sa mort arriva à ce qu'on croit sous Trajan, l'an 100. Avant que de commencer son poëme, il voulut lire l'Eneïde de Virgile, & tâcha même de l'imiter; mais il demeura beaucoup au-dessous, même pour la versification; & comme il ne savoit point les régles de l'art poëtique, il crut devoir aussi se proposer pour des modeles à suivre Polybe & Tite-Live, pour le fonds & la suite de ses matieres: ainsi on a cru dire tout, en l'appellant *le singe de Virgile*, & *le copiste de ces deux historiens.* Sa guerre Punique, loin d'être un bon poëme, n'en est pas même un méchant, à le prendre à la rigueur des regles de l'art. On n'y trouve, ni la fable, ni l'action, ni la narration: c'est-à-dire, la nature, ni la matiere, ni la forme d'un poëme. Il ne fait autre chose qu'y raconter des faits véritables, quoiqu'il y mêle des divinités & des machines, qui ont un air poëtique & fabuleux; & quand même ces additions seroient véritables, elles ne feroient pas rentrer ses récits dans la nature de l'épopée; parceque ces fables ne sont que dans les additions & dans les ornemens de l'action, au lieu que le fable épique est l'ame du poëme & son essence, & que c'est le plan sur lequel tout le reste doit être bâti. Il y a un autre défaut dans ce poëme: son sujet est trop récent, c'est-à-dire, trop près du temps auquel il vivoit, & peut-être trop éloigné de celui de la fable, & ce n'étoit plus le temps des héros. Au reste, cet ouvrage de Silius ne laisse pas d'être fort utile en beaucoup d'endroits de l'histoire romaine, qu'on ne trouve point aujourd'hui ailleurs que dans son poëme: tel est ce qu'il rapporte de Xanthippe, de Regulus, & de Duillius, & de quelques autres particularités, qui concernent la premiere guerre Punique, & qui se sont perdus dans Tite-Live: outre cela Silius mérite d'être lu pour la pureté de ses expressions & la beauté de son latin. * Pline. *l.* 3, *epist.* 6. Aulu-Gelle, *l.* 16, *c.* 13. Tacite. Crinitus. Lilio Giraldi. Vossius. *Voyez* Baillet, *jugem. des sav. sur les poëtes Latins.*

SILLA (Lucius Cornelius) *cherchez* SYLLA.

SILLERI, *cherchez* BRULARD.

SILLEUS, prince Arabe, s'étant rendu à Jérusalem de la part du roi Obodas, pour traiter avec Hérode d'affaires de grande importance, devint amoureux de Salomé, veuve de Costobare, & la demanda au roi son frere en mariage. Hérode y donna les mains, pourvu que ce prince voulût se faire Juif; mais

comme une telle résolution demandoit du temps, & que la passion que ces deux amans avoient l'un pour l'autre étoit extrême, Silléus obtint de Salomé tout ce qu'il en put souhaiter, sans que ni la pudeur, ni la crainte d'une réputation flétrie, ni la différence des religions pût retenir cette princesse. Ces intrigues ne purent être si secrettes, qu'Hérode ne les apprît; & quand il les sut, il se vit obligé de dissimuler, pour ne pas deshonorer sa sœur. Silléus étoit très-méchant & très-artificieux, & son ambition le porta à faire mourir Obodas, son roi & son maître, & quantité de seigneurs d'Arabie, pour parvenir à la couronne. Il fut accusé devant l'empereur Auguste d'avoir emprunté beaucoup d'argent, afin de pouvoir troubler l'état; d'avoir commis divers adulteres, non-seulement dans son pays, mais aussi dans Rome; & d'avoir ajouté à tant de crimes, celui d'avoir voulu surprendre l'empereur. Toutes ces accusations étant vérifiées, Auguste le condamna à être traîné par les rues de Jérusalem, & à perdre la vie. * Josephe, *antiq. liv. XVI, cap. 16.*

SILLI (les isles de) *cherchez* SORLINGUES.

SILLI, maison considérable en Normandie, a produit GAUTIER seigneur de Silli, Wateville, Oslainville, &c, vivant en 1289; PIERRE, seigneur de Silli, vivant en 1335; & GUILLAUME, seigneur de Silli, la Houlette, &c, qui vivoit en 1397. L'antiquité des temps & la perte des titres obligent de n'en commencer la postérité qu'à

I. ROBERT, seigneur de Silli, qui vivoit en 1380, épousa *Guillemette* de Neuilli, dame de Longrai, fille de *Guillaume* seigneur de Longrai, dont il eut JEAN, qui suit; *Philippe*, seigneur de Mormanton & de Pouver, à cause de *Jeanne* de Marei sa femme, vivant en 1456; & *Marguerite* de Silli, dame de Saussemenil, mariée à *Pierre* Hervieu, seigneur de Lanquenot.

II. JEAN de Silli, seigneur de Longrai, mourut vers l'an 1466, laissant de *Marguerite* d'Achei, morte en octobre 1473, fille d'*Olivier* d'Achei, & de *Jeanne* d'Averton, JACQUES, qui suit; *Guillaume*, abbé de Troarn; NICOLAS, qui a fait *la branche de* DAMPIERRE, *rapportée ci-après*; OLIVIER, qui a fait *celle de* VAUTOURNEUX, *aussi rapportée ci-après*; *Marie* de Silli, alliée le 25 septembre 1473, à *Mathurin* Robin, seigneur de la Mestairie; *Guillemette*, mariée à N. seigneur de Sainte-Marie-la-Robert; *Jeanne*, femme de N. seigneur de Fontenai-le-Louvel; & *Roberte* de Silli, que l'on croit avoir été abbesse de Préaux.

III. JACQUES de Silli, seigneur de Longrai, &c. après avoir été écuyer d'écurie, maître d'hôtel & chambellan du roi, fut nommé le 10 mars 1482, capitaine de deux cens archers François de la petite garde du corps, bailli & capitaine de la ville & château de Caën en 1491. Il accompagna le roi en son voyage d'Italie, où il se signala, exerça la charge de maître de l'artillerie au siége de Capoue en 1501, & mourut en 1503. Il épousa *Anne* de Prez-en-Pail, morte le 29 octobre 1529, fille de *Guillaume* de Launai, dit *de Près-en-Pail*, & d'*Iolande* Fournier, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *Jacques*, abbé de S. Pierre sur Dive, évêque de Sées, mort le 24 avril 1539; *Charles*, chevalier de Rhodes; *Claude*, marié à *Jean* du Feschal, seigneur de Marboue & du Gripon, capitaine du château de Caën; *Françoise*, alliée à *Jean* Tranchelion, seigneur de Palluau; & *René* de Silli, seigneur de Vaux, Fontaine-Riant & de Gaspréé, chambellan du roi, bailli d'Alençon, qui épousa *Renée* le Beauvoisien, dame de Fontaine-Riant, morte le 4 octobre 1541, dont il eut *Jeanne* de Silli, mariée en décembre 1535, à *Louis* sire de Rabodanges; & *Jacqueline* de Silli, dame de Gaspréé, sainte Colombe, &c. alliée à *Denys* d'Angennes, seigneur de la Loupe, valet tranchant du roi, morte le 2 septembre 1552.

IV. FRANÇOIS de Silli, seigneur de Longrai, du Fai, &c. conseiller & chambellan du roi, fut premier écuyer tranchant en 1502, bailli & capitaine de la ville & château de Caën, après son pere, en 1503, lieutenant de la compagnie des gendarmes du duc d'Alençon, gouverneur & maître des eaux & forêts du pays d'Alençon & du Perche, en 1512, capitaine de l'arriere-ban en 1513, & de Chantilli en 1523. Il mourut au camp du roi devant Pavie, le 21 novembre 1524, laissant trois filles, d'*Aimee* de la Fayette, dame de Parei & de Cerisai, fille de *Gilbert*, seigneur de la Fayette, & d'*Isabelle* de Polignac, à laquelle le roi donna la baronie de l'Aigle, en considération des services qu'elle lui avoit rendus en la compagnie de la duchesse d'Alençon, pendant sa prison & sa maladie à Madrid: elle fut depuis gouvernante de Jeanne, princesse, puis reine de Navarre, & vivoit encore en 1556. Ces filles furent, *Anne* de Silli, dame de Longrai, de Parei, &c. mariée en 1527, à *Jacques* Goyon, seigneur de Matignon, écuyer tranchant du roi, morte en 1551; *Françoise* dame du Fai, Cerisai, &c. mariée 1. à *Frederic* de Foix, grand écuyer de Navarre: 2. à *Jean* de Bourbon, vicomte de Lavedan, & *Louise* de Silli, abbesse d'Almenesches.

### *BRANCHE DES SEIGNEURS de* DAMPIERRE.

III. NICOLAS de Silli, second fils de JEAN, seigneur de Longrai, & de *Marguerite* d'Achei, fut seigneur de Dampierre, &c. & l'un des cent gentilshommes de la maison du roi en 1485. Il épousa *Marie* Thezard, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *Jean*, mort sans alliance; *Pierre*, abbé de saint André; *Catherine*, mariée 1. à *Robert* Carbonel, seigneur de Ceni: 2. à *Gallois* de Bailleul, seigneur de Limbœuf; & *Jeanne* de Silli, alliée à N. seigneur de Corbieres.

IV. FRANÇOIS de Silli, seigneur de Dampierre, de Malesherbes, &c. épousa en 1517, *Claude* de Mauni, dame de Saint-Aignan, au Maine, fille de *François*, seigneur de Saint-Aignan, & de *Renée* de Ville-Blanche, dont il eut *Jacqueline* de Silli, dame de Dampierre & de Saint-Aignan, mariée à *Georges* de Guerchi, seigneur de Vaux près Melun, &c. *Marguerite*, & N. de Silli, mortes sans alliance.

### *BRANCHE DES SEIGNEURS de* VAUTOURNEUX.

III. OLIVIER de Silli, troisiéme fils de JEAN, seigneur de Longrai, & de *Marguerite* d'Achei, fut seigneur de Vautourneux, de Bures, de la Chapelle près Sées, & vivoit en 1483. Il épousa *Jeanne* Foucher, fille de *François*, seigneur des Herbieres, & de *Catherine* de Châteaubriant, dont il eut LOUIS, qui suit; & *René* de Silli, seigneur de la chapelle, qui épousa en 1522, *Catherine* de Berziau, dont il eut *Louis* de Silli, seigneur de la Chapelle & de Vautourneux, après la mort de son cousin, mort sans enfans; & *Jeanne* de Silli, mariée 1. à *Jacques* Hersant, seigneur de Bours: 2. à *Julien* de Bellenger, seigneur de Vautourneux, à cause de sa femme.

IV. LOUIS de Silli, seigneur de Vautourneux, &c. épousa en 1512, *Jacquette* de Bueil, fille de *Georges*, seigneur de Château-du-Bois, & de *Françoise* des Touches sa premiere femme, dont il eut pour fils unique, *Jacques* de Silli, seigneur de Vautourneux, mort sans postérité en 1555.

### *BRANCHE DES SEIGNEURS de la* ROCHEGUYON.

I. GAUTIER de Silli, l'un des descendans de GAUTIER, seigneur de Silli, dont il a été parlé au commencement de cet article, fut seigneur de la Houlette, & épousa *Colette* de Buret, fille de *Jean*, seigneur d'Agon & de Querebus, & de *Jeanne* de Mur-

drac, dont il eut Bertin, qui suit; *Jacques*, prieur de Saussense; & *Jeanne* de Silli, mariée à *Jean* de Sainte-Marie, seigneur d'Agneaux.

II. Bertin de Silli, seigneur de la Houlette, Lespinai-sur-Odon, &c. conseiller & chambellan du roi Louis XI, vivoit encore en 1506. Il avoit épousé *Marie*, dame de la Rocheguyon, &c. veuve de *Michel*, seigneur d'Estouteville, & fille de *Gui*, VII du nom, seigneur de la Rocheguyon, Auneau, Rochefort, Roncheville, &c. & de *Catherine* Turpin, *ainsi qu'il est remarqué au mot* Rocheguyon. *Voyez* ROCHEGUYON. De cette alliance sortirent, *Jacques* de Silli, seigneur de la Rocheguyon, &c. mort sans alliance avant son pere; *Louis*, mort jeune; & Charles, qui suit.

III. Charles de Silli, seigneur de la Rocheguyon, Rochefort, &c. mourut le 4 août 1518. Il épousa en 1504, *Philippe* de Sarrebruch, dame de Louvois, de Commerci, Venisi, Montmirail, &c. fille aînée de *Robert*, comte de Rouci & de Braine, damoiseau de Commerci, & de *Marie* d'Amboise, dont il eut *Nicolas* de Silli, seigneur de la Rocheguyon, mort en Piémont le 4 octobre 1527; Louis, qui suit; *Catherine*, mariée en 1536, à *François* de Rohan, seigneur de Gié; & *Jacques* de Silli, comte de Rochefort, damoiseau de Commerci, seigneur d'Auneau, Montmirail, Tresnai, &c. gentilhomme de la chambre du roi, qui en 1560 assista aux états d'Orléans, où il porta la parole pour la noblesse, & mourut en 1570, sans laisser de postérité de *Magdeléne* d'Annebaud, sa femme, morte en juin 1568, fille de *Claude* d'Annebaud, amiral de France, & de *Françoise* de Tournemine.

IV. Louis de Silli, seigneur de la Rocheguyon, baron de Louvois, &c. épousa le 16 février 1539, *Anne* de Laval, dame d'Aquigni & de la Rochepot, fille de *Gui* XVI, comte de Laval, de Montfort & de Quintin, & d'*Anne* de Montmorenci, dont il eut Henri, qui suit; *Catherine*, mariée à *François* Chabot, seigneur de Brion, marquis de Mirebeau, &c; & *Antoine* de Silli, comte de la Rochepot, baron de Montmirail, &c. chevalier des ordres du roi, gouverneur d'Anjou, qui épousa 1. *Marie* de Lannoi, fille de *Louis*, seigneur de Morvilliers, & d'*Anne* de la Vieuville: 2. *Jeanne* de Cossé Gonnor, veuve de *Louis* Gouffier, duc de Roanez, & fille d'*Artus* de Cossé, seigneur de Gonnor, maréchal de France, & de *Françoise* du Bouchet, dont il n'eut point d'enfans. Il laissa seulement deux filles de la premiere; savoir, *Françoise-Marguerite* de Silli, dame de Commerci, mariée en juin 1604, à *Philippe-Emanuel* de Gondi, comte de Joigni, &c. général des galeres de France; & *Magdeléne* de Silli, comtesse de la Rochepot, dame d'atours de la reine Anne d'Autriche, alliée à *Charles* d'Angennes, seigneur du Fargis, ambassadeur en Espagne, morte en septembre 1639.

V. Henri de Silli, comte de la Rocheguyon, damoiseau de Commerci, &c, chevalier des ordres du roi, né le 5 septembre 1551, épousa *Antoinette* de Pons, marquise de Guercheville, dame d'honneur de la reine, fille d'*Antoine* de Pons, comte de Marennes, &c. & de *Marie* de Montchenu. Après la mort du comte de la Rocheguyon, elle prit une seconde alliance avec *Charles* du Plessis, seigneur de Liancourt, comte de Beaumont, chevalier des ordres du roi, &c. dont elle eut des enfans. De son premier mariage elle eut pour fils unique, François, qui suit.

VI. François de Silli, comte de la Rocheguyon, damoiseau de Commerci, marquis de Guercheville, &c. chevalier des ordres du roi, fut nommé grand-louvetier de France en avril 1626, & exerça cet office jusqu'à sa mort, arrivée au siége de la Rochelle, le 19 janvier 1628, sans laisser de postérité de *Catherine-Gillonne* de Matignon, morte en mars 1622, fille de *Jacques* de Matignon, comte de Torigni, & d'*Eléonore* d'Orléans. * *Voyez* le P. Anselme, *hist. des grands officiers.*

SILO, ville de Palestine, dans la tribu d'Ephraïm, où les Israélites mirent le tabernacle. * *Josué*, 18, 1.

SILO (Abronus) poëte Latin, qui vivoit du temps de l'empereur Auguste, fut disciple de Porcius Latro, qui mourut l'an 4 avant Jesus-Christ. Il avoit un fils qui étoit poëte aussi-bien que lui. Seneque *le Rhéteur* parle de l'un & de l'autre dans la deuxiéme de ses Suasoires: *Memini auditorem Latronis*, Abronum Silonem, *patrem hujus Silonis, qui Pantomimis fabulas scripsit, & ingenium grande non tantùm deseruit, sed posuit, recitare carmen, in quo agnovimus sensum Latronis, in his versibus:*

*Ite, agite, ô Danai, magnum Pœana canentes,*
*Ite triumphantes, belli mora concidit Hector.*

SILO, prince Sarasin, régna sur le royaume de Léon & des Asturies, dans le VIII siécle. Aurelio, qui avoit assassiné Froila son frere, donna sa sœur à Silo. Après la mort d'Aurelio, arrivée en 775, Silo gouverna huit ou dix ans, pendant la minorité d'Alfonse, fils de Froila. * Mariana, *hist. Hispan.*

SILOÉ, fontaine de Jérusalem, a sa source au pied du mont Sion, & se va joindre du côté occidental de la vallée de Josaphat, dans le torrent de Cédron. Il y a près de-là une piscine ou un bain célébre par le miracle de l'aveugle-né, qui recouvra la vue après s'y être lavé les yeux que Jesus-Christ lui avoit couverts de boue détrempée avec sa salive. Le roi Ezéchias fit rétablir cette fontaine, qui étoit fort considérable, à cause de la clarté & de l'abondance de ses eaux. Mais Josephe remarque qu'avant l'arrivée de l'empereur Titus, elle tarit, aussi-bien que toutes les autres fontaines qui étoient aux environs de Jérusalem, & qu'elle ne commença à couler que pendant le siége de cette ville. Les Sarasins se lavoient ordinairement dans cette fontaine, pour chasser la mauvaise odeur de leur corps; & les Turcs se servent encore de son eau pour éclaircir la vue, & pour guérir le mal des yeux. Nicephore rapporte aussi que l'impératrice Héléne fit faire plusieurs ouvrages d'architecture, pour l'ornement de cette fontaine. * Eusebe Nieremb. *l.* 1, *de terra prom. cap.* 48.

SILVA (Ferdinand-Telés de) second marquis de Alegrette, troisiéme comte de Villar-Mayor, du conseil d'état & de guerre du roi de Portugal, visiteur de ses finances royales, gentilhomme de sa chambre, & commandeur de plusieurs commanderies dans l'ordre de Christ, mérita toutes ces distinctions, non-seulement par sa naissance, mais encore par ses grandes qualités personelles. Il étoit né à Lisbonne, où il fut baptisé le 29 d'octobre 1662. Il y mourut le 7 de juillet 1734, à l'âge de 72 ans, & fut inhumé dans la sacristie du couvent des religieux de Notre Dame du Mont-Carmel, fondé par ses ancêtres. Sa grande érudition l'avoit fait entrer dans l'académie royale d'histoire établie à Lisbonne; & non-seulement il en a été membre, il en étoit aussi lorsqu'il mourut, directeur & censeur. Cette académie, qui connoissoit l'étendue de ses talens & de ses connoissances, l'avoit chargé d'écrire l'histoire de l'évêché d'Elvas, à laquelle il a travaillé. Sa prudence & son habileté dans les négociations, l'avoient fait choisir ci-devant pour député de la junte ou conseil des trois états du royaume, & pour ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire de sa majesté Portugaise à la cour Impériale, & il avoit eu l'honneur de conduire la reine régnante lorsqu'elle vint en Portugal. Il avoit épousé *Helene* de Bourbon, fille de *Thomas* de Norogna, & de *Magdeléne* de Bourbon, des comtes de Los-Arcos, & veuve d'*Etienne* de Menesès, seigneur de Tarocas: il en a laissé une nombreuse postérité. * *Mémoires du temps.*

SILVA (Jean-Baptiste) célebre médecin de la faculté de Paris, naquit à Bourdeaux le 13 janvier 1682. Son pere qui pendant plus de 60 ans y exerça la médecine avec distinction, & qui vouloit l'engager dans la

même profession, lui donna une éducation conforme à cette vue; & M. Silva fut reçu docteur à Montpellier au mois de février 1701, n'étant âgé que de dix-neuf ans. Il avoit étudié dans cette ville sous M. Chirac, qui a toujours été depuis son ami & son protecteur. Dès que M. Silva fut docteur, il vint à Paris, & s'attacha à M. Helvetius le pere. M. Helvetius trouvant dans le jeune docteur une capacité peu commune, il le fit connoître chez les malades qu'il visitoit, & se déchargea sur lui d'une partie des affaires dont il étoit accablé. M. Silva profitant aussi du séjour de Paris pour augmenter ses lumieres, fit une étude particuliere de la chymie, de la pharmacie & de la matiere médicinale, & il a composé sur cela un ouvrage que l'on assure avoir été fort estimé; mais on n'a point découvert ni le titre ni le temps de l'impression. M. Silva demeuroit alors chez un apothicaire qui avoit un fils, lequel témoignoit de l'opposition pour la profession de son pere; le jeune docteur fit ce qu'il put pour lui en donner du gout, ou du moins pour vaincre ses répugnances. N'ayant pu y réussir, & voulant justifier en quelque sorte auprès du pere l'indifférence du fils, il composa sous le nom de celui-ci un ouvrage de littérature, dont on ne dit encore ni le sujet ni le titre. Cette ruse réussit: elle persuada au pere que son fils avoit de l'attrait pour ce genre d'étude, & il le laissa le maître de ses occupations. Dès que M. Silva eut acquis dans la chymie, la pharmacie & la matiere médicinale les connoissances qu'il crut nécessaires, il se livra à la pratique. En 1710, il épousa demoiselle *Marie-Magdeléne* Prevost, fille d'un procureur au châtelet, chez qui il demeuroit, dont il eut une dot considérable, & qui mourut le deuxiéme novembre 1733, après de longues infirmités. Ce mariage engagea M. Silva à prendre des degrés dans la faculté de médecine de Paris, où il reçut le bonnet de docteur à la fin de sa licence en 1712. Quelques cures d'importance qu'il fit vers ce temps-là, lui ayant donné une grande réputation, il ne tarda pas à être recherché dans les maisons les plus distinguées. Cette réputation augmenta encore par la maniere dont il traita M. le duc de Beauvilliers, pour lequel il fut appellé à Arras, & à qui il rendit une santé qui paroissoit désespérée. On dit dans son éloge qu'en 1721, M. le duc d'Orléans, régent, le fit appeller dans les consultations qui furent faites au château des Tuileries sur le danger où le roi se trouvoit alors; qu'il conseilla la saignée du pied; qu'on la fit; qu'elle réussit, & que sa majesté le gratifia d'une pension de quinze cens livres. Mais ce fait n'est pas rapporté exactement. Il est vrai que M. Silva fut appellé aux consultations qui furent faites pour le roi au château des Tuileries; il est vrai aussi qu'il se trouva le plus jeune des consultans, & qu'il fut gratifié d'un brevet de 1500 liv. de pension; mais ce ne fut pas lui qui proposa la saignée du pied qui avoit été faite la veille du jour qu'il avoit été appellé. Elle fut proposée par M. Helvetius, & adoptée par M. Dodart, premier médecin de madame la duchesse d'Orléans. La maniere dont M. Silva traita ceux qui en 1723 furent attaqués de la petite vérole, & la mort de quelques personnes attaquées de cette maladie, & qu'il traitoit, ayant soulevé contre lui ceux qui n'adoptoient pas son systême, M. Silva composa & publia à cette occasion ses *Observations sur la petite vérole*, qui furent bien reçues. L'auteur avoit traité & guéri de la maladie qui fait l'objet de cet ouvrage, M. le duc, Louis-Henri de Bourbon, prince de Condé, & M. le prince de Conti. Le premier, par reconnoissance, le fit son premier médecin. En 1724, M. Boudin, médecin consultant du roi, ayant été attaqué d'une maladie qui l'empêchoit de faire les fonctions que sa place demandoit, M. Silva obtint sa démission, à condition que M. Boudin continueroit de jouir jusqu'à sa mort des appointemens attachés à sa place, & qu'après lui on feroit une pension viagere à une niéce qu'il aimoit. Le roi agréa la démission & les conditions, & M. Silva fut reçu. Cet habile médecin rendit aussi en 1726 des services importans à la reine dans la maladie dont elle fut attaquée. Il n'en rendit pas de moindres à l'électeur de Baviere Maximilien-Emanuel-Marie, qui a été depuis empereur, & M. Silva alla à cet effet à Munich avec la permission du roi. Il en revint comblé d'honneurs & de présens. En 1727, M. Silva donna au public un *Traité de l'usage des différentes sortes de saignées, & principalement de celle du pied*, *in-12*. Cet ouvrage, plusieurs fois imprimé, a eu des contradicteurs dans MM. Hecquet, Chevalier, Senac, médecins, & dans M. Quesnay, célebre chirurgien. M. Silva avoit promis de répondre: il avoit même jetté sur le papier quantité d'observations & de réflexions qui devoient servir à cette réponse; mais ses occupations l'ont empêché de les digérer & de les mettre en état de paroître. Son traité a été réimprimé à Amsterdam en 1729, en deux parties, dont la seconde contient les observations de M. Hecquet, & la réponse de M. Silva. En 1738, au mois de février, sa majesté accorda à M. Silva des lettres de noblesse pour lui & sa postérité. La czarine Catherine le souhaita pour son premier médecin, & lui fit proposer des avantages assez considérables pour tenter une personne moins attachée que lui à la famille royale, & au pays auquel il devoit sa naissance, sa réputation & sa fortune. Le quatorziéme janvier 1742, l'académie des belles-lettres, sciences & arts établie à Bourdeaux, l'adopta en qualité de médecin associé. Il ne jouit pas long-temps de cet honneur, étant mort à Paris à l'hôtel de Condé le dix-neuviéme août de la même année, âgé de soixante-un ans. Il a laissé une fortune très-avantageuse à deux enfans qui lui sont restés d'un plus grand nombre; M. *Adrien-Clément* Silva, conseiller au grand conseil, & dame *N.* Silva, mariée à M. *Renard* de Rouffiac, receveur général des finances. Depuis sa mort on a publié l'ouvrage suivant: *Dissertations & consultations médicinales de messieurs Chirac, conseiller d'état, & premier médecin du roi; & Silva, médecin consultant du roi, & premier médecin de son altesse sérénissime monseigneur le duc*; à Paris 1744, *in-12*, deux volumes. Ce recueil a été publié par les soins de M. Bruhier, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, qui l'a orné de *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie de M. Silva*. C'est de ces mémoires, que l'on a publié aussi séparément des consultations, que l'on a tiré ce que l'on vient de dire de M. Silva. A l'égard du recueil, voici ce qu'il contient de M. Silva: 1. *Observations sur la petite vérole*. 2. *Dissertation où l'on examine la maniere dont l'esprit séminal est porté à l'ovaire*: c'est la traduction d'une thèse latine que M. Silva fit soutenir en 1713, dans les écoles de la faculté de Paris: la traduction est de M. Bruhier; la thèse avoit été soutenue par M. Pierre Afforti. 3. Dans son éloge on lui donne une *Dissertation où l'on examine si dans les inflammations il faut toujours donner la préférence à la saignée révulsive*; autre traduction du même, d'une thèse que M. Silva avoit fait soutenir, dit-on, en 1730, par M. Paul-Jacques Malouin; mais il est sûr que cette thèse est de M. Malouin lui-même; & que M. Silva n'y eut d'autre part que celle d'y présider. 4. Une partie des consultations qui sont dans le second volume. * Voyez l'éloge de M. Silva par M. Bruhier, dans le recueil des consultations citées dans cet article: & Lettre de M. Boyer, médecin ordinaire du roi & de madame la duchesse du Maine, docteur régent de la faculté de médecine de Paris, &c. à M. Malouin, docteur de la même faculté, imprimée dans le *Mercure de France*, août 1744.

SILVA, *cherchez* SYLVA.

SILVAIN, *cherchez* SYLVAIN.

SILVAIN (saint) évêque de Gaze, martyr en Palestine, dans le IV siécle, étoit prêtre de cette ville quand la persécution commença. Il confessa généreusement le nom de Jesus-Christ, & étant mené à Césarée, il fut

condamné aux mines l'an 307. Il retourna quelque-temps après à Gaze, & en fut élu évêque, & il eut enfin la tête tranchée pour la foi, sous l'empire de Maximin. * Eusebe, *de Mart. Palæst. c.* 13.

SILVAIN (François) naquit à Aix, d'un pere procureur au parlement. Il fut élevé avec grand soin, & se fit passer avocat; mais son pere le fit pourvoir de son office, qu'il ne garda pas long temps. Peu de temps après un imposteur, qui se prétendit fils de M. le Brun de Castellanne, seigneur de Caille & de Rogon, fut mis en prison à Aix, & M. Silvain entreprit de le défendre en qualité d'avocat. Il le fit avec tant de succès dans deux gros factums qu'il donna au public, que les juges d'Aix lui firent gagner son procès avec dépens. Ses parties s'étant pourvues en cassation de l'arrêt, l'affaire fut renvoyée à Paris. Silvain s'y rendit; il soutint de nouveau ce qu'il avoit soutenu à Aix, & composa pour cela quelques mémoires; mais l'affaire ayant été examinée avec encore plus de soin qu'en Provence, le prétendu Caille fut déclaré un imposteur. M. Silvain entreprit ensuite de soutenir les *droits de la maison de Mailly sur la principauté de Neufchâtel.* Son ouvrage fut imprimé. Quelque mécontentement qu'il reçut, lui fit quitter le barreau : il se retira alors dans l'abbaye du Bec, ensuite à Fosseuse, puis à Palaiseau, chez le curé, nommé M. Auclerc; il demeura dans ces endroits plus de quinze ans. De retour à Paris l'an 1729, il se maria, & étoit âgé de plus de 60 ans : il n'a point eu de postérité. Il fit présent au public d'un livre intitulé : *Traité du sublime, à M. Despreaux, où l'on fait voir ce que c'est que le sublime, ses différentes espéces, quel en doit être le style; s'il y a un art du sublime, & les raisons pourquoi il est rare;* à Paris 1732, *in*-12 de 530 pages. M. Gibert, ancien recteur de l'université de Paris, en a fait la critique, qui se trouve manuscrite entre les mains de M. Gibert son neveu, secrétaire de M. d'Ormesson, avocat général. Cette critique, quoique judicieuse, n'empêche pas qu'il n'y ait de fort bonnes choses dans l'ouvrage de M. Silvain. Il avoit composé grand nombre d'autres ouvrages sur différens sujets qui n'ont pas paru. Il est mort à Paris le 30 de mai 1742, âgé de 72 à 73 ans. * Bougerel, *Mémoires manuscrits.* Le sieur Gayot de Pitaval parle au long de l'affaire du faux Caille, & des plaidoyés de M. Silvain dans cette affaire, dans le tome second de ses *Causes célébres.*

SILVANUS RADIUS, de l'ordre de Camaldoli, écrivain du XVI siécle, étoit de Florence, & vivoit encore en 1580.

SILVEIRA (Gonsalve) *cherchez* SYLVEIRA.

SILVERIUS, pape, qui succéda à *Agapet* I, étoit de la Campagne de Rome, fils d'*Hormisdas*, & fut élevé au pontificat en 536. On assure que son élection se fit plutôt par l'autorité de Théodoric, roi des Goths, que par les libres suffrages du clergé Romain. Cependant le diacre Liberat ne parle d'aucune violence, & marque seulement que quelques prêtres qui lui avoient été contraires, approuverent son élection, lorsqu'ils le virent ordonné le 20 juin de l'an 536. L'impératrice Théodora, femme de Justinien, avoit promis au diacre Vigile de le faire pape, & vit rompre ses mesures par l'élection de Silvérius. Pour avoir prétexte de le persécuter, elle lui demanda le rétablissement d'Anthime, patriarche de Constantinople, déposé par le pape Agapet. Sur le refus de Silvérius, elle ordonna à Bélisaire de le chasser de Rome, & de mettre en sa place Vigile, avec qui elle avoit concerté cette affaire. Bélisaire le fit accuser d'avoir voulu rendre la ville de Rome aux Goths; l'envoya en exil à Patare, ville de Lycie; & incontinent après il fit élire Vigile par le clergé, qui n'osa, ou ne put contredire à ses volontés. Lorsque Silvérius fut arrivé à Patare, l'évêque de cette ville, indigné de voir ce saint pape chassé de son siége, vint trouver l'empereur, & lui représenta si fortement l'injustice de ce traitement, que Justinien commanda qu'on remenât le pape en Italie. On lui obéit; mais Bélisaire le remit entre les mains des partisans de Vigile, qui le reléguerent dans une isle déserte de la mer de Ligurie, dite l'*isle des Palmes.* Les évêques lui écrivirent des lettres pour le consoler; & nous avons encore celle d'Amatus. Silvérius qui souffroit des incommodités étranges dans son exil, fut visité vers l'an 539, par les prélats de Fondi, de Fermo, de Terracine & de Minturne. Ce fut avec eux qu'il tint un petit synode, où il prononça sentence d'excommunication contre Vigile, l'accusant d'avoir usurpé le siége apostolique. Il lui envoya ce jugement; & Vigile en fut si offensé, qu'il le fit resserrer plus étroitement pendant une année, au bout de laquelle ce bon pape mourut de faim & d'ennui, le 20 juin de l'an 540. Dieu témoigna par divers miracles qui se firent à son tombeau, combien sa mort étoit précieuse à ses yeux. Vigile par sa mort, demeura possesseur du saint siége. * Liberat, *in breviar.* Anastase, *in vit. pontif.* Baronius, *in annal. & mart. &c.*

SILVESTRE, I de ce nom, Romain, fut élu pape après Melchiade, le 1 février de l'an 314. Aussitôt après son ordination, il envoya des députés au concile qu'on célébroit à Arles pour l'affaire des Donatistes, & en tint lui-même plusieurs à Rome. On tient que dans le premier concile, assemblé en 315, il disputa contre les Juifs. Nous avons encore des actes de cette dispute, que le pape Adrien envoya depuis à Charlemagne; mais ils sont ou corrompus, ou tout-à-fait faux, au sentiment des plus habiles critiques. Il envoya Vitus & Vincent, prêtres de l'église de Rome, avec Osius, évêque de Cordoue, au concile de Nicée, pour y assister en son nom. Le cardinal Baronius a écrit qu'il approuva les décisions de ce concile dans un synode de 275 évêques, qu'il assembla à Rome; mais c'est un fait supposé. Il mourut le 31 décembre de l'an 335, après avoir tenu le siége apostolique 21 ans, 11 mois 1 jour. L'histoire pontificale lui attribue plusieurs decrets. Nous ne parlerons point ici des faux actes de ce pape; de la lépre de Constantin; du bain de sang des petits enfans, qu'on lui avoit conseillé; de la prétendue donation de ce prince au saint siége; de l'apparition de saint Pierre & de saint Paul, qui lui commanderent de faire chercher Silvestre, caché dans une caverne du mont Soracte, lequel le guérit & le baptisa. On sait assez que tout cela est fabuleux. MARC succéda à Silvestre I. * Baronius, *in annal.* Le P. Morin, *hist. de la délivrance de l'église, par Constantin;* & les auteurs allégués par Louis Jacob, *in bibl. pontif.*

SILVESTRE II, nommé auparavant *Gerbert*, François, & moine dans l'abbaye d'Aurillac en Auvergne, & non pas dans celle de Fleuri, avoit une grande connoissance des mathématiques & des sciences les plus abstraites, & fut choisi par le roi Hugues *Capet* pour être précepteur de son fils Robert, qui lui succéda. Gerbert s'aquitta tout-à-fait bien de cet emploi. L'empereur Othon I lui donna l'abbaye de Bobio en Italie. Il fut élevé par Hugues à l'archevêché de Reims l'an 992, & exerça pendant quelque temps la charge de chancelier de France. Cette dignité avoit déja été donnée à Arnoul, fils naturel du roi Lothaire. Gerbert en fut inquiété; & se voyant contraint de quitter le siége, il se retira en Allemagne auprès de l'empereur Othon III, qui lui donna l'archevêché de Ravenne l'an 997. Quelque temps après, le pape Gregoire V étant mort, l'empereur fit mettre Gerbert en sa place l'an 999. Il mourut le 12 mai de l'an 1003, comme il est facile de le prouver par son épitaphe, qu'on voit dans l'église de saint Jean de Latran, & qui fut composée par le pape Sergius IV, un de ses successeurs.

Nous avons divers ouvrages de ce pontife; & entr'autres 149 épîtres; la vie de saint Adelbert, archevêque de Prague; des traités de géométrie, de rhéto-

rique, de mathématiques, de l'astrolabe, &c. Ces connoissances passoient pour des prodiges dans le X siécle, qui étoit un siécle d'ignorance. Le cardinal Bennon, ennemi des papes, & quelques autres auteurs de cette nature, ont pris de-là occasion de dire que Silvestre II étoit magicien; qu'il avoit fait un voyage en Espagne pour y apprendre ces noires sciences des Sarasins, qui y étoient très-savans; & que c'étoit par cet art diabolique qu'il étoit parvenu à la papauté. On ajoute que le démon lui promit qu'il ne mourroit point qu'il n'eût célebré la messe à Jérusalem; & qu'il mourut d'abord après avoir officié pontificalement dans l'église de sainte Croix de Jérusalem, qui est une des sept stations de Rome. Il y a sujet de s'étonner que Martin Polonus & Platine aient donné dans cette fable; puisque Marianus-Scotus, Glaber, Ditmar, Helgaud, Lambert, Herman-Contractus, & divers autres, qui n'étoient pas éloignés du temps de Silvestre, n'en parlent point; & qu'au contraire ils donnent à ce pape des éloges très-pompeux. Aussi les méritoit-il, & il faut avouer que c'étoit un très-beau génie. Il avoit composé, par le moyen des méchaniques, divers instrumens curieux, comme des orgues hydrauliques, ouvrage ingénieux dont parle Guillaume de Malmesburi. JEAN XVII fut son successeur. * Baronius, *in annal.* Ciaconius. Onuphre. Papyre Masson & du Chêne, *in vit. pontif.* Glaber, *l.* 1, *c.* 4. Naudé, *apologie des grands hommes accusés de magie.* Sainte-Marthe, *Gall. christ. de archiepisc. Rhemens.* Helgaud. Ditmar. Alberic, &c. Voyez D. Rivet, *hist. littér. de la France*, tome VI.

SILVESTRE III, antipape, nommé auparavant *Jean*, évêque de Sabine, fut élu du vivant de Benoît IX, à cause des débauches de celui-ci, l'an 1043 ou 1044. Après trois mois de siége il fut chassé par la faction des comtes de Frescati, & Benoît fut rétabli. * Baronius, *A. C.* 1044.

SILVESTRE (saint) douziéme évêque de Besançon, & le premier de ce nom, vivoit dans le IV siécle de l'église. Il s'étoit marié pour obéir à ses parens; mais sa femme & lui garderent la continence, & se consacrerent à Dieu. Elevé à l'épiscopat après la mort d'Anien, arrivée vers l'an 374, il fit bâtir à Besançon une nouvelle église, qui a été dédiée sous l'invocation des saints martyrs d'Agaune, Maurice & ses compagnons. C'est la troisiéme église paroissiale de la ville de Besançon. Dieu favorisa Silvestre du don des miracles. Sentant sa derniere heure approcher, il fit assembler son clergé, monta sur son siége pontifical, & y mourut. Sa fête est marquée au 10 de mai dans les anciens martyrologes de Besançon. Quelques monumens découverts au commencement du XVIII siécle & dans le précédent, ont apporté du jour à l'histoire de ce prélat, entr'autres, cette inscription qui fut trouvée gravée sur une pierre.

*Sylvester*
*Episcopus*
*Qui vixsit in pace*
*Ann. XXXXVIII &*
*Mansit in episcopatu*
*An. XXII.*

Cette inscription paroît être du IV siécle, & les Bénédictins de saint Ferjeux l'ont fait incruster dans le mur du côté droit de leur église. Elle prouve que Silvestre a été fait évêque à 27 ans, que son épiscopat en a duré 22, & qu'il est mort à l'âge de 48 ans, l'an 396, si Anien, son prédécesseur, est mort en 374, comme le portent ses actes. * Voyez l'*Histoire de l'église de Besançon par* M. Dunod : cette histoire se trouve avec l'*histoire des Sequanois*, &c, par le même, imprimée à Dijon en 1735, *in*-4°.

SILVESTRE, archevêque de Riga, étoit de Thorn dans la Prusse Royale en Pologne. Il fit ses études à Leipsick, & il y professoit en 1438, sous le regne de l'empereur Albert II, & sous le pontificat du pape Eugène IV. Il fut associé au collége de Leipsick, & il y prit le degré de maître-ès-arts. Il étoit également versé dans les belles-lettres, dans la philosophie & dans la jurisprudence. Son mérite le fit choisir pour remplir la place de chancelier de l'ordre Teutonique; & il fut souvent chargé de députations importantes vers les rois, les princes, & même auprès du pape. Ces honneurs & ces emplois le conduisirent à l'archevêché de Riga. On assure qu'il remplit exactement tous les devoirs de cette nouvelle dignité. Il mourut dans sa ville archiépiscopale: on ne dit pas en quelle année. Il a laissé quelques commentaires sur divers ouvrages d'Aristote, & un grand nombre de harangues & d'épîtres. **Scriptorum universitatum Lipsiensis, Wittenbergensis, &c. Centuria, ab anonymo concinnata, & à Joachimo-Joanne Madero edita*, à Helmstadt 1660, *in*-4°, nombre XXII.

SILVESTRE, dit *de Pierio*, général des Dominicains, *cherchez* MOZOLINO.

SILVESTRE (Israël) célébre graveur, naquit à Nanci le 15 août 1621, de *Gilles* Silvestre, issu d'une bonne famille d'Ecosse, qui s'étant établie au commencement du XVI siécle dans la Lorraine, s'est divisée en plusieurs branches, qui ont passé en Bourgogne & en Allemagne. Sa mere, *Elizabeth* Henriet, étoit fille de *Claude* Henriet, premier peintre du duc de Lorraine, qui s'est distingué particulierement dans la maniere peindre sur les vitres. Cette alliance donna occasion à Gilles Silvestre de s'appliquer à la peinture; & quoiqu'il fût déja âgé, il devint si amoureux de cet art, qu'il y réussit passablement. Israël son fils, à l'âge de dix ans, avoit déja reçu les élémens du dessin, & commençoit à peindre : mais son pere étant mort d'une peste, dont la ville de Nanci fut infectée, il fut obligé, comme la plupart des habitans, de déserter, & vint se réfugier à Paris, où *Israël* Henriet, son oncle maternel, dont il portoit le nom, & qui n'étoit point marié, le reçut avec joie, & l'éleva comme son propre enfant. Il le fit d'abord dessiner à la plume, d'après les dessins de Callot. Cette maniere de dessiner en petit à la plume n'étoit connue à Paris que depuis qu'elle y avoit été mise en vogue par Israël Henriet, qui s'étoit formé sur le gout de Callot; ce qui le fit fort estimer du roi, auquel il donna plusieurs leçons, & de tous les grands seigneurs de la cour, qui se faisoient un plaisir de dessiner sous lui. Mais à quelque degré de perfection que l'oncle ait porté le talent de la plume, on peut dire que le neveu l'a surpassé de beaucoup; car s'écartant tout-à-fait de Callot, il se rendit original dans un autre genre, qui a été fort estimé; il s'attacha uniquement à copier la nature, & à dessiner toutes les vûes de Paris & de ses environs, qu'il grava ensuite à l'eau forte avec un grand succès. Il fit depuis deux voyages à Rome, & en rapporta ce grand nombre de belles vues d'Italie que l'on a de lui, dont tous les curieux de l'Europe ont orné leurs cabinets. Enfin le roi reconnoissant la rare capacité d'Israël Silvestre, l'employa pour dessiner & graver toutes les maisons royales, les places conquises par sa majesté, & autres ouvrages qui sont aujourd'hui dans sa bibliothéque : & le fit maître à dessiner de monseigneur le dauphin. Il fut aussi gratifié par sa majesté de pensions considérables, & d'un logement au Louvre. Cet habile dessinateur avoit épousé *Henriette* Selincart, femme célebre par son esprit & par sa rare beauté, morte le 1 septembre 1680, & enterrée à saint Germain l'Auxerois, où Israël Silvestre son mari, lui fit élever un monument de marbre blanc, sur lequel elle est représentée mourante, & peinte par M. le Brun : ce morceau passe pour le chef-d'œuvre de ce grand homme. Israël Silvestre ne fit que languir depuis qu'il eut fait cette perte; & après avoir mené long-temps une vie particuliere, sainte & retirée, il mourut enfin âgé de 70 ans le 11 octobre 1691, laissant plusieurs enfans. * Felibien, *septiéme entretien sur les vies & les ouvrages des peintres.*

SILVESTRE, fils de *Boleslas*, l'un des quatre fils de *Predimir*, roi de Servie, fut élevé à Raguse, où *Siva* sa mere, qui étoit de cette ville, le fit conduire, lorsque le tyran Leget fit mourir tous les princes de la famille royale. Il fut rétabli dans tous les états de son aïeul aussitôt après la mort du tyran; & son regne devint illustre par le soin qu'il prit d'appeller à sa cour les plus habiles gens de Raguse, avec le secours desquels il donna des loix à ses peuples, qui jusqu'alors n'en avoient point eues de certaines. Les Ragusiens assurent que ce prince, qui les aimoit, leur donna trois isles, qui leur appartiennent encore aujourd'hui. * Orbino, *royaume des Esclavons.*

SILVESTRINS, ordre religieux, fut fondé dans le XIII siécle par *Silvestre*, auquel on donne le nom de Saint. Il étoit natif d'Osimo dans la marche d'Ancone; & son pere étoit sorti de l'ancienne famille des Gazolins. Après avoir étudié la jurisprudence, il s'appliqua à la théologie, & son évêque le fit chanoine & théologal de son église. Il en soutint les fonctions en prêchant plusieurs années avec succès; mais touché de Dieu, il se retira à l'âge de 50 ans, dans une solitude à 30 milles d'Osimo, & y vécut dans une austérité pareille à celle des anciens solitaires. Son exemple y attira tant de personnes, qu'il fallut dans la suite en former un corps, qu'il mit sous la regle de saint Benoît, à laquelle il ajouta quelques constitutions particulieres. Il établit sa premiere maison sur une montagne déserte & inhabitée, nommée *Montefano*, dans la marche d'Ancone. Le pape Innocent IV confirma son institut, & lui donna dans Rome une maison qui subsiste encore sous le nom de saint Jacques au-dela du Tibre, l'an 1248. Ce pieux instituteur mourut le 26 novembre 1267, âgé de 90 ans, dans son monastere de Fabriano en la marche d'Ancone. * Hermant, *hist. des ordres religieux, tome II.*

SILVIA, *cherchez* SYLVIA.

SILVIUS (Alba Silvius) roi des Latins, *cherchez* SYLVIUS.

SILVIUS (Jacques) d'Amiens, célébre médecin, *cherchez* SYLVIUS.

SIMANCAS (Jacques) évêque de Badajox, Espagnol, professa pendant quelques années le droit canon & civil dans l'université de Salamanque. Depuis il fut conseiller du roi à Valladolid, & parvint à l'évêché de Badajox. Il étoit fort savant dans la théologie, aussi-bien que dans le droit, & a beaucoup écrit sur l'une & sur l'autre science. Ses ouvrages les plus considérables sont, *De republica administranda*; *De dignitate episcopali; De catholicis institutionibus.* * *Bibl. Hispan.*

SIMANCAS, petite ville d'Espagne. Elle est dans le royaume de Léon, sur le Douro, à deux lieues de Valladolid, vers le couchant. Il y a dans Simancas un ancien château, nommé *Archivo-Real*, parcequ'il renferme les archives du royaume de Léon. * Mati, *dict.*

SIMAU, SINAU, petite ville épiscopale de l'Anatolie propre en Asie: elle est près de la riviere de Sangari, à treize ou quatorze lieues de Nicée, vers le levant. * Mati, *dict.*

SIMEON, second fils de *Jacob* & de *Lia*, étoit né l'an 2278 du monde, 1757 avant J. C. & eut beaucoup de part à la défaite des Sichimites, dont le roi avoit enlevé sa sœur Dina. Il fut un de ceux que Jacob envoya en Egypte chercher du bled. Joseph le retint pour ôtage jusqu'à ce que ses autres freres eussent amené Benjamin. On ne convient point des motifs qui porterent Joseph à en user de la sorte avec Siméon. Quelques auteurs prétendent que c'est à cause qu'il avoit eu plus de part que ses autres freres à l'insulte qu'ils firent à Joseph; mais outre que ce seroit supposer dans ce patriarche une vengeance & un ressentiment qui paroît blesser la charité convenable à un juste; d'ailleurs on ne rapporte aucune preuve certaine de cet événement. Plusieurs assurent, avec aussi peu de preuves, que Siméon s'offrit lui-même à subir cette peine. Il laissa une postérité très-nombreuse, à laquelle on n'assigna qu'un canton dans la tribu de Juda, & quelques terres qu'elle fut obligée d'aller chercher sur les montagnes de Sehir & dans le désert de Gader. Le crime de Zamri attira la malédiction sur la tribu de Siméon, qui est la seule que Moyse ne bénit point en mourant. Quoiqu'elle fût composée de 59000 combattans, lors de la sortie d'Egypte, il n'en entra néanmoins que 22000, dans la terre de Chanaan. Siméon mourut âgé de 120 ans, l'an 2398 du monde, 1637 avant J. C. * *Genese*, 19, *& seq. &* 49. *Num.* 25, *v.* 11. *Deuteron.* 33. Torniel, *in annal. vet. test.*

SIMEON, de la race des sacrificateurs d'entre les Juifs, étoit le pere de Jean, & aïeul de Mathathias, pere des Machabées. Il en est parlé, *I. Machab. II*, 1.

SIMEON, fils de *Juda*, & pere de *Levi*, fut un des ancêtres de Joseph, l'époux de la sainte Vierge mere de J. C. * *Luc*, *III.* 30.

SIMEON, étoit un homme juste & craignant Dieu, qui fut assuré par le saint Esprit, qu'il ne mourroit point sans voir le rédempteur d'Israël. Il vivoit dans l'attente d'un si grand bien, & demeuroit presque toujours dans le temple. L'esprit de Dieu l'y conduisit, lorsque la sainte Vierge y entra le jour de sa Purification, portant le Sauveur du monde. Ce fut alors qu'il chanta un cantique de louange, où il témoigna à Dieu sa reconnoissance, & prophétisa à la sainte Vierge ce qui arriveroit. * *S. Luc. c.* 2. Saint Jérôme, *de script. eccl.* Eusebe.

SIMEON, dit *le frere du Seigneur*, étoit fils de Cléophas, surnommé *Alphée*, frere de Salomé, femme de Zebedée, & de Marie, sœur de la sainte Vierge, & fut élu évêque de Jérusalem après saint Jacques, l'an 62 de J. C. Saint Epiphane dit qu'il reprocha aux Juifs la mort de saint Jacques; mais Hégésippe attribue ces reproches à un Récabite. Il y a de l'apparence que Siméon sortit de Jérusalem avec tous les autres chrétiens, quand cette ville fut assiégée par les Romains; qu'il se retira à Pella, au-delà du Jourdain, & que, quand la guerre fut passée, il revint à Jérusalem, & gouverna cette église jusqu'à l'empire de Trajan, sous lequel au rapport d'Hégésippe, cité par Eusebe, Siméon ayant été déféré à Atticus, gouverneur de la Palestine, après avoir souffert divers tourmens, il fut condamné à la mort, & crucifié à l'âge de six-vingts-ans, après avoir gouverné l'église de Jérusalem pendant plus de 40 ans, la 10 année de Trajan, & la 107 de J. C. selon la chronique d'Eusebe, qui est le monument le plus digne de foi que nous ayons sur ce sujet. Il eut Juste pour successeur. * Eusebe, *in chron. & l.* 3, *hist.* Dodwel, *dissert. de jure laicor. sacerd. c.* 3. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du I siécle.*

SIMEON ou SIMON, qui étoit appellé *Niger*, ou *le Noir*, étoit un chrétien de l'église d'Antioche, qui avoit le don de prophétie, & dont il est fait mention dans les actes des apôtres, *chap.* 13, *v.* 1.

SIMEON, patriarche de Jérusalem, gouvernoit cette église sur la fin du XI siécle, lorsque cette ville fut prise par les François sous Godefroi de Bouillon.

SIMEON, fils de Joachai, fameux rabbin, que les Juifs regardent comme le prince des cabbalistes, vivoit au commencement du II siécle. On croit qu'il avoit été disciple du célébre Akiba. Il est auteur du livre intitulé, *Zohar*, c'est-à-dire, la lumiere, que plusieurs regardent comme un ouvrage fort obscur. Il y en a qui le donnent aux disciples de Siméon ou à son fils Eliézer. Mais l'on convient qu'il ne renferme que ce que Siméon a enseigné. Il y en a cinq éditions. La premiere a été faite à Mantoue en 1560, & la cinquiéme à Amsterdam en 1714. On en a traduit quelques parties en latin. * J. C. Wolfii, *Bibliotheca hebræa*, &c.

SIMEON, surnommé *le Foulon*, autrement *Gnaphée*, fut archevêque de Seleucie & de Ctesiphonte,

deux villes royales de la Perse, éloignées seulement de dix lieues l'une de l'autre. Il vivoit sous l'empire de Dioclétien, & fut accusé faussement auprès de Sapor, roi de Perse, d'avoir trahi la religion & l'état. Sapor s'étant trop facilement laissé persuader, mit de grands impôts sur les chrétiens, pour les contraindre de quitter leur religion, s'ils vouloient se délivrer de cette servitude. Il fit mourir tous les prêtres, abattit les églises, & prit tous les biens qui leur apartenoient. Ensuite il se fit amener Siméon comme traître, & lui commanda de l'adorer, & en même-temps d'adorer le soleil; mais ce saint évêque lui témoigna l'horreur qu'il avoit de cette impiété & de cette idolâtrie : ce qui fut cause qu'il fut mis en prison, où sa constance n'ayant pu être ébranlée, il fut mené au supplice, avec quatre-vingt-dix-neuf autres martyrs, qu'il vit mourir avant lui, & qu'il exhorta à souffrir généreusement la mort pour la foi. Il la souffrit lui-même, en rendant graces à Dieu, en l'année 343. * Eusebe, *hist. eccl.*

SIMEON, surnommé *Stylite*, du nom de la colonne sur laquelle il a vécu, célébre anachorette d'Antioche, naquit dans le petit bourg de Sisan, sur les confins de la Cilicie & de la Syrie, dans le IV siécle. Son pere, qui étoit berger, l'obligea de passer sa jeunesse dans le même emploi : mais ayant atteint l'âge de 13 ans, il entra dans un monastere, où l'austérité de sa vie lui attira de si puissans ennemis, qu'il fut obligé d'en sortir au bout de deux ans. Il alla ensuite se cacher dans une cabanne près du bourg de Telanisse, & y resta trois ans, d'où il sortit pour s'établir sur le haut d'une montagne de Syrie, & demeura sur une colonne élevée de trente-six coudées, dans les exercices d'une continuelle pénitence. Il passoit les nuits en oraison, & partageoit sa journée entre les saints discours qu'il faisoit à ceux qui le venoient consulter, & entre les guérisons admirables de toutes sortes de maladies, & grand nombre de génuflexions qu'il faisoit. On dit que quelqu'un ayant entrepris de les compter, & étant venu jusqu'à deux mille, se lassa, & ne passa pas outre. Siméon faisoit des actions si surprenantes, que sa renommée se répandit bientôt par tout le monde. L'empereur Léon voulut savoir ses sentimens touchant les décisions du concile de Chalcedoine. Siméon lui récrivit qu'il recevoit la définition faite par les six cens peres assemblés en ce concile. Cette lettre s'est perdue, & nous n'avons que celle qu'il envoya à Basile archevêque d'Antioche, où il se nomme un *ver vil & abject, & l'avorton des moines*, lui qui en étoit l'exemple. Il passa plusieurs carêmes sans manger presque aucune chose; & au milieu de ces austérités, il vécut plus de 69 ans, & mourut l'an 461 ou 462. On apporta son corps à Constantinople, où l'empereur Léon fit bâtir une magnifique église en son honneur. Outre la lettre dont nous avons parlé, on lui en attribue une autre de la mort, que nous avons dans la bibliothéque des peres, *Sermo brevissimus de morte complectente suum decessum*; mais on la croit d'un autre Siméon *Stylite*, qui a vécu sous l'empire de Justinien. M. Assemani dans le tome premier de la *Bibliothéque orientale*, nous a conservé la lettre que ce saint écrivit à Théodose le Jeune, pour le détourner de rendre aux Juifs les synagogues qu'on leur avoit ôtées depuis long-temps. Le R. P. D. Remi Ceillier a donné cette même lettre en françois, dans le tome XV de son *Histoire des auteurs sacrés & ecclésiastiques.* * Evagre, *l.* 1, *hist.* Théodoret, *c.* 26. Eulogius, rapporté par Photius, *cod.* 230. Cedrene. Glycas. Nicephore. Metaphraste, &c. & entre les modernes, Baronius, *in annal. & martyr.* Bollandus, 5 *janv.* Bellarmin, *de script. ecclesf. &c.* Baillet, *vies des Saints*, 15 *janv.* D. Remi Ceillier, *hist. des aut. sacr. & eccl. t. XV.*

SIMÉON *Stylite*, dit *le jeune*, vivoit dans le VI siécle, & est nommé dans le martyrologe romain au 12 septembre. Nous voyons une de ses lettres, citée dans le II concile de Nicée, *act.* 5. * Evagre, *l.* 5, *c.* 22. Jean Mosch parle aussi d'un autre, *c.* 57, *Prat. spirit.*

SIMEON, surnommé *Salo*, c'est-à-dire, *insensé*, demeuroit à Emese en Syrie, où il cachoit, sous les apparences d'une folie affectée, les grandes vertus dont il étoit doué. * Evagrius, *hist. eccl. l.* 4. Surius, 1 *Julii.*

SIMÉON MÉTAPHRASTE, ainsi nommé, parce-qu'il avoit écrit les vies des saints, dans un style diffus & orné, vivoit dans le X siécle sous Léon le *philosophe*, & sous Constantin *Porphyrogenete* son fils. Il étoit de Constantinople, & s'éleva par sa naissance & par son mérite, aux emplois les plus considérables : il fut même secrétaire des empereurs, & eut le département des affaires étrangéres; ce qui a été ignoré par Hospinien, Simler & quelques autres, qui le traitent de maître d'école, de commun & de misérable pédant; *trivialis ludi magister.* Métaphraste écrivit la vie des saints, dont nous avons diverses traductions en latin, dans Lipoman, Surius, &c. On dit qu'ayant été envoyé par l'empereur en l'isle de Créte, que les Sarasins venoient de surprendre, le vent contraire jetta son vaisseau dans celle de Pharos. Il y rendit visite à un célébre anachorete, qui lui apprit la vie de sainte Théoctiste, vierge de Lesbos, & le pria de la mettre par écrit. Siméon le fit; & ayant trouvé du plaisir dans ce travail, il se vit insensiblement engagé à le continuer, tel que nous l'avons traduit en latin; car il n'a jamais été imprimé en grec. Il rapporte souvent des choses qui témoignent qu'il étoit extrêmement crédule; ou pour parler le langage du cardinal Bellarmin, il les rapporte, non pas telles qu'elles étoient, mais telles qu'il s'imaginoit qu'elles devroient être. Au reste, Siméon *Métaphraste* étoit célébre dans l'église Grecque, selon le témoignage qu'en porta, au concile de Florence, André, évêque de Rhodes. *Consultez* l'éloge que nous avons de lui en prose & en vers, composé par Michel Psellus. * Surius, *ad diem 27 novemb.* Baronius. Possevin & Bellarmin. Bollandus, *præf. in vit. SS. c.* 1, § 3. Vossius, *de hist. Græc. l.* 2, *c.* 25. Leo Allatius, *dissert. de Psell.*

SIMÉON, surnommé *le Jeune*, abbé du monastére de Xerocerce, a été un des plus grands mystiques du XI siécle. Il ne faut pas tomber dans la faute du P. Gretser, & de quelques autres auteurs, qui ont confondu ce Siméon *le Jeune*, avec SIMÉON Métaphraste. Il est dit *le jeune Théologien*, pour le distinguer de saint Grégoire de *Nazianze*, qu'on a surnommé par excellence, *le Théologien.* C'est lui qui a écrit trente-trois homélies de la foi, & des vertus chrétiennes & religieuses, qu'on a insérées dans le tome 22 de la bibliothéque des Peres, édition de Lyon, & que le P. Pontanus a traduites en latin, & a publiées avec plusieurs autres œuvres ascétiques. Il étoit prêtre & supérieur du monastére de saint Mamas de Constantinople, bâti dans un endroit des murailles, dit *Xylocerce*, c'est-à-dire, *cercle de bois*, & a vécu jusqu'après l'an 1050. Il fut mis en prison sur la fin de sa vie. On le croit auteur de l'opinion des moines Grecs, qui ont cru que la lumiére qui parut sur la montagne du Tabor, étoit la lumiére incréée & éternelle de la majesté divine. Plusieurs écrivains qui n'avoient pas lu avec assez d'attention ses ouvrages, ont cru y appercevoir les principes des Quiétistes; mais il est sûr qu'on y en trouve de très-contraires, ainsi que l'a démontré D. Ceillier. Aussi Nicétas Pectorat, l'un de ses disciples, avoit-il pris dès ce temps-là sa défense, & l'avoit-il bien justifié.* Aubert le Mire. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiastiques*, *XI siécle.* D. Remi Ceillier, *histoire des auteurs sacrés & ecclésiastiques*, tome XX, ch. 22.

SIMEON MAGISTER ou LOGOTHETA, est auteur d'une chronique, & de vingt-quatre oraisons tirées des œuvres de saint Basile de Césarée, que Siméon de Maillé, archevêque de Tours, traduisit en latin dans le XVI siécle. Il vivoit sur la fin du X siécle.

SIMEON, nommé *Etienne* par les Grecs, fils de *Néeman*, roi de Servie, succéda à *Thiomile* son frere l'an 1190, & prit le titre de roi de Rascie. Son régne fut paisible, mais de peu de durée; il avoit eu trois fils avant que de régner, *Etienne*, *Vult*, & *Rasc.* Les deux premiers lui succéderent; le troisiéme ayant embrassé la profession monastique, fut appellé Saba. Les peuples de Dalmatie honorerent sa mémoire; mais Sinan Bassa fit bruler ses reliques l'an 1515. Siméon devenu roi, épousa Eudocie, niéce de l'empereur *Isaac* l'Ange: il n'en eut point d'enfans, & après sa mort il se retira dans un monastére, vers l'an 1198. * Ducange, *familles Byzantines.*

SIMEON, fils de Zimachduran, rabbin, florissoit vers l'an 1391. Il passa d'Espagne en Afrique, où il a fait quelque séjour. Il a écrit un commentaire sur Job, imprimé à Venise en 1590: un commentaire sur la Gémare: des questions & des réponses, & quelques autres ouvrages. * J. C. Wolffii *bibliotheca hebræa*, & M. Basnage, *hist. des Juifs, &c. tome* 5.

SIMEON, archevêque de Thessalonique, vivoit au commencement du XV siécle, & se rendit également recommandable par sa vertu & par sa doctrine. Son principal ouvrage est un traité de la liturgie, donné par le P. Goar. Il avoit encore composé un ouvrage contre les hérésies, & plusieurs autres ouvrages qui se trouvent manuscrits dans la bibliothéque des Peres. Il mourut l'an 1429. * Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du XV siécle.*

SIMEON DE DURHAM, ou *Dunelmensis*, *cherchez* DURHAM (Siméon de.)

SIMEON BARTSEMAH, rabbin, a composé un commentaire sur le livre de Job, sous le titre de *Sepher bethmispat*, c'est-à-dire, *livre de la maison de Jugement*, qui a été imprimé à Venise. M. Simon a remarqué qu'il y a au commencement de ce commentaire une longue préface, où l'auteur rapporte la plupart des opinions des Juifs, touchant le livre de Job.

SIMEON GIARMÆCHITA, rabbin, à qui Ebed-Jesu, *dans son catalogue*, attribue une traduction en langue syriaque de la chronique d'Eusebe.

SIMEON HADDARSAN, c'est-à-dire, *Siméon le prédicateur*, célébre rabbin, a composé un commentaire sur toute la bible, sous le titre de *Jacult hatthora.* M. Simon dit que c'est un recueil des explications morales & allégoriques des docteurs Juifs, sur toute l'écriture; que ce recueil a cela d'utile, qu'on peut voir en peu de temps les différentes maniéres dont les anciens Juifs ont expliqué la bible dans le Talmud, dans les livres Siphrinéites, Tanhuma, Mégilla, & en un mot, dans les vieux médrascim, ou commentaires allégoriques; mais il ajoute en même temps, que ces sortes d'ouvrages ne peuvent presque servir qu'à des prédicateurs Juifs, parcequ'ils sont entiérement inutiles pour le sens littéral de l'écriture. Buxtorf a aussi parlé du livre de ce rabbin, dans sa bibliothéque rabbinique.

SIMEON LUZATI, ou RABBI SIMCHA, rabbin du XVII siécle. Il publia à Venise en 1638, son *Socrate*, dans lequel il montre que les plus grands génies sont foibles, & s'égarent souvent quand ils ne sont pas conduits par la révélation. Il composa aussi un traité sur l'état présent des Juifs, dont il tâche vainement de relever la gloire, & qu'il loue avec cet excès qu'on a lieu d'attendre de la plus forte prévention. * Voyez *l'histoire des Juifs par* M. Basnage, *tome* 5, *page* 2034, *&c.*

SIMEONI (Gabriel) de Florence, passa une partie de sa vie en France, & particuliérement à Lyon, où il passa pour bel esprit, vers le milieu du XVI siécle. C'étoit sans contredit un homme curieux, & qui avoit du gout pour les belles choses, comme on peut s'en assurer par toutes les estampes qu'on voit dans ses livres, qui quoiqu'en bois seulement, sont tout-à-fait agréables à la vue, & d'une propreté qui enchante. Ayant fait un voyage l'an 1557 en Italie, il y recueillit des inscriptions, des médailles, d'autres monumens de l'antiquité; & les ayant fait graver, il publia l'année suivante à Lyon des remarques pour en donner l'intelligence. Comme ces curiosités étoient alors peu communes en France, le public reçut fort bien, & le livre de Siméoni, & la traduction françoise qui en parut la même année sous le titre d'*Illustres observations antiques, &c.* Il donna aussi dans sa langue naturelle une description de la Limagne d'Auvergne, qu'Antoine Chappuys publia en françois l'an 1561; un traité de l'origine & de la succession de la maison de Ferrare, & quelques autres ouvrages. On ne sait pas bien quand il mourut.

SIMEONI ou DE SIMEONIBUS, poëte, *cherchez* GASPAR.

SIMIANE (Charles-Jean-Baptiste de) marquis de Pianesse, étoit de l'ancienne maison de Simiane, qui a tenu autrefois en souveraineté dans la Provence la ville d'Apt avec tout le pays d'alentour; & qui outre ses alliances avec les maisons souveraines des comtes de Forcalquier & des vicomtes de Marseille, est la tige de celle d'Agoult, d'où sont sortis les comtes de Sault. Le marquis de Pianesse étoit fils unique de CHARLES de Simiane, second fils de *Bertrand* de Simiane, seigneur de Gordes, & de *Mathilde* sœur de Charles-Emanuel duc de Savoye, fille d'Emanuel-Philibert. Charles de Simiane connu dans l'histoire sous le nom d'Albigny, s'étoit attaché au duc de Savoye durant les guerres de la ligue, & après avoir vu que le parti des religionaires devenoit le maître; & ce fut pour le récompenser de cet attachement que le duc le fit chevalier de ses ordres, lui donna le commandement de ses armées, avec le gouvernement de Savoye, & lui fit épouser Mathilde. Le marquis de Pianesse ayant perdu son pere de bonne heure, fut élevé avec soin par sa mere qui se retira exprès de la cour pour s'appliquer entierement à son éducation. Né avec un bon naturel, un esprit vif, des inclinations nobles, une grande capacité, il réussit dans tout ce qu'on lui fit apprendre. Dès qu'il fut en état de servir, il donna des preuves de son courage & de son zèle. Il ne manqua pas une seule des occasions qui furent alors si fréquentes dans les guerres de Gènes & du Montferrat. La paix de Querasque ayant mis le Piémont en repos, Victor Amédée qui avoit eu lieu de connoître les grands talens du jeune marquis, le fit entrer dans les affaires. Il l'envoya à l'âge de vingt-cinq ans en qualité d'ambassadeur extraordinaire en Allemagne, pour obtenir de l'empereur, avec les investitures ordinaires, celle d'une partie du Montferrat, que le traité de Querasque venoit de lui accorder. M. de Pianesse réussit, & se fit admirer à la cour de Vienne, ce qui engagea le duc de Savoye à le mettre dans son conseil. Le ministere ne l'empêcha pas cependant de servir dans les guerres qui commencérent en ce temps-là. Il anima par sa présence les troupes du duc qui furent jointes avec celles de France contre le Milanez. Il renversa par ses conseils les desseins des chefs Espagnols, & sa valeur lui mérita la charge de colonel général de l'infanterie de Savoye. Après la mort de Victor Amedée, il fit des actions extraordinaires qui servirent beaucoup à rendre la France victorieuse audelà des monts. On l'a vu la pique à la main, se faire jour partout dans le combat de la Route; forcer & franchir les digues de Casal; soutenir devant Turin les efforts d'une armée puissante avec une poignée de gens. Madame Royale ayant été établie régente, l'appella auprès de sa personne, le fit chef de son conseil, & ne voulut plus souffrir qu'il s'exposât à tant de périls, ni même qu'il quittât la cour. Ce fut donc alors principalement qu'il prit la direction des affaires, & qu'il fit paroître dans toute sa conduite une capacité & une habileté qui lui acquirent

l'estime de tout le monde, & même celle des ministres les plus consommés. Il pourvoyoit à tout sans prendre de fausses mesures; il profitoit des mauvais succès comme des bons; il tenoit les sujets dans le devoir, entretenoit l'amitié des alliés, démêloit & rompoit les intrigues des ennemis, ménageoit les puissances qu'il ne pouvoit ni combattre ni gagner. Aussi avec un grand fonds de lumieres & de sagesse avoit-il un génie sublime, une éloquence naturelle, des manieres honnêtes & agréables: il savoit d'ailleurs tout le fin de la politique, & connoissoit parfaitement toutes les cours & tous les divers intérêts des princes. Capable de suffire à tout, malgré les occupations du ministere, on l'a vu encore profiter contre les ennemis des occasions qui lui paroissoient favorables, monter à cheval, & faire des conquêtes brusques, sans armée, sans équipage, sans autre secours que des gens ramassés dans les garnisons. C'est ainsi qu'il surprit & qu'il emporta Verrue, place importante & fameuse par les siéges qu'elle a soufferts durant les guerres d'Italie. Il conduisit lui-même les mineurs dans le fossé, pour leur montrer l'endroit où ils se devoient attacher, & n'en partit point qu'ils n'eussent fait leur trou. Les hérétiques des vallées d'Angrogne & de Luzerne s'étant révoltés, il se mit à la tête des troupes qui allerent les combattre; & employant également dans cette rencontre la douceur & la force, il eut la consolation de voir plusieurs hérétiques renoncer au Calvinisme, & tous les rebelles rentrer dans l'obéissance. Il ne se contenta pas de remettre la paix dans les vallées, il y rétablit partout l'exercice de la religion catholique qui y étoit presque aboli; & pour arrêter le cours de l'héréfie, qui de-là commençoit à se répandre dans le Piémont, il resserra les Huguenots dans leurs anciennes limites, en les obligeant, malgré les oppositions & les menaces même des puissances, de sortir des terres où ils s'étoient établis contre les ordonnances du souverain, durant les troubles de l'état. Ce zèle pour la religion éclata encore davantage dans la résolution qu'il prit de se retirer de la cour, afin de ne plus vaquer qu'à l'importante affaire du salut. Après avoir donc réglé ses affaires domestiques, & marié M. le marquis de Livorne son fils à la sœur du prince de Monaco, il pensa sérieusement à exécuter son projet. Le duc de Savoye & madame Royale en furent alarmés; mais voyant qu'ils ne gagnoient rien ni par leurs raisons, ni par leurs prieres, ils eurent recours au pape Alexandre VII, qui ordonna à M. de Pianesse de demeurer à la cour, & de continuer dans le ministere. Le marquis obéit, & se contenta alors de faire de temps à autre quelques retraites passageres; mais après la mort d'Alexandre VII, il quitta subitement la cour, & se retira au monastere de saint Pancrace, qu'il avoit fait bâtir dans sa terre de Pianesse. Ce fut-là qu'il se dépouilla de tous ses biens en faveur de son fils le marquis de Livorne, & qu'il remit entre les mains de son prince le collier de l'ordre de l'Annonciade, avec les charges de grand chambellan & de colonel général de l'infanterie, pour embrasser la pauvreté de l'évangile, selon le vœu qu'il en avoit fait quelques années auparavant. Le duc de Savoye surpris & affligé, ne voulut pas user de son autorité pour le faire revenir; mais il mit l'affaire en délibération dans un conseil de conscience, résolu de s'en rapporter à l'avis de cinq théologiens habiles. Ceux-ci après un mur examen, jugerent que le marquis étoit obligé au vœu qu'il avoit fait de quitter ses biens & la cour; mais que son engagement pouvoit lui permettre d'assister l'état de ses conseils dans les affaires importantes. Sur cette décision le duc de Savoye sollicita le marquis avec tant d'instance de choisir une retraite à Turin, qu'il ne put s'en défendre. Il revint donc à la cour, & se retira ensuite chez les prêtres de la Mission, où il a toujours demeuré depuis, vivant dans tous les exercices de la piété chrétienne, dans la méditation, la priere, l'exercice des bonnes œuvres, & la lecture des livres propres à l'instruire & à l'édifier, surtout des ouvrages de S. Augustin. Il n'en a pas moins été l'oracle de la cour de Savoye. Il avoit part à toutes les affaires du dedans & du dehors; & l'on ne prenoit point sans lui de résolution importante dans le conseil. Mais il n'alloit à la cour que lorsque le prince lui commandoit d'y venir; & n'entroit dans les secrets de l'état qu'autant qu'on l'y faisoit entrer: dès qu'il avoit dit son avis sur les affaires qu'on lui proposoit, il revenoit promptement à sa solitude. M. le marquis de Pianesse avoit toujours aimé l'étude, & s'y étoit tellement appliqué, au milieu même du tumulte des armes & de l'embaras des affaires, qu'il avoit trouvé le secret d'acquérir une érudition profonde, en conduisant des armées, & en gouvernant des états. Outre les belles lettres, il étoit très-versé dans la philosophie ancienne & nouvelle, dans les mathématiques, dans l'anatomie, dans l'histoire sacrée & profane. Il n'y a guère de langues en Europe qu'il ne fût presque aussi-bien que la sienne. Il écrivoit en françois & en espagnol avec autant de facilité & de politesse qu'en italien: mais ce qui semble incroyable, il possédoit la théologie & toutes les connoissances qui appartiennent à la religion, comme s'il avoit passé la plus grande partie de sa vie à lire l'écriture sainte, les peres de l'église & les théologiens. On n'imprimoit point de livre curieux en Italie, en Espagne, en France & ailleurs qu'il ne le lût, & dont il ne rendît compte aux auteurs qui les lui envoyoient, ou à ses amis qui lui en demandoient son sentiment. Il étoit lié avec beaucoup de savans, & les réponses qu'il leur faisoit sur différentes matieres sont des preuves de son érudition, de la justesse de son esprit & de sa rare capacité. Le cardinal Mazarin dit un jour en parlant de lui, qu'il avoit toutes les qualités qu'on peut souhaiter dans un grand homme, & qu'un jeune monarque seroit heureux d'avoir un si excellent gouverneur. Le cardinal de Richelieu l'estimoit infiniment; & il l'admira dans une occasion où il fut même assez mal content de lui. Tous les grands seigneurs de Savoye qui accompagnerent madame royale à Grenoble en 1639, ayant accepté des pensions de ce ministre du roi de France, M. le marquis de Pianesse que madame avoit laissé à Turin, & qu'elle avoit fait en partant son lieutenant général dans le Piémont, refusa des sommes immenses qu'on lui offrit, par ce principe de l'Evangile, que personne ne peut servir deux maîtres. Ce grand homme mourut à Turin en 1677. Sa mort est rapportée dans le *Mercure*, contenant les nouvelles pour le mois de juillet de ladite année. Nous ne connoissons que deux ouvrages de lui: le premier imprimé à Paris chez Vitré par les soins d'un de ses amis, est intitulé: *Piissimi in Deum affectus cordis ex divi Augustini confessionibus delecti*: c'étoit un ouvrage de sa retraite, & le fruit de son attachement pour les confessions de saint Augustin: l'autre écrit en italien, avant sa retraite, est un traité excellent de la vérité de la religion chrétienne, dédié à M. Sergio Gamerio, archevêque de Damas & nonce du pape en Savoye, qui avoit engagé l'auteur à composer cet ouvrage en faveur des gens de la cour. Le P. Dominique Bouhours, Jésuite, a traduit cet ouvrage en françois. Sa traduction, qui est fort estimée, a paru en 1672, à Paris *in*-12, & depuis en 1678 & en 1687. * Voyez la préface historique & critique qui est au-devant de cette traduction.

SIMJES ou LES SINGES, deux isles de l'Archipel, vers l'Asie, sont séparées de la terre-ferme de la Natolie par un petit canal. Elles produisent des vins délicieux, dont les habitans font quelque trafic; & nourissent quantité de chèvres sauvages. Les anciens appelloient la plus grande *Sime*. * Boschini, *Archipelago*.

SIMISO, ville archiépiſcopale de la Turquie en Aſie. Elle eſt dans la Natolie propre, ſur la mer Noire, à trente-trois lieues de la ville de Sinope, vers le levant. Les anciens l'ont nommée *Amiſus* & *Aminſus.* C'étoit la métropole de l'Hélénopont. * Mati, *diction.*

SIMLER (Joſias) miniſtre de Zurich, après Pierre Martyr, né en Suiſſe le 6 novembre 1530, écrivit divers ouvrages de théologie, de mathématiques & d'hiſtoire; dont il a fait lui-même le catalogue dans l'abrégé de la bibliothéque de Conrad Geſner, dont il écrivit la vie. La ſienne a été compoſée par Guillaume Stuk, que les curieux pouront conſulter. Simler mourut à Zurich le 2 juillet de l'an 1576, âgé de 45 ans. Conrad Lycoſthène entreprit le premier de faire un abrégé de la bibliothéque de Geſner : mais Joſias Simler a beaucoup mieux réuſſi dans l'abrégé qu'il en a fait; car outre qu'il a exactement obſervé les choſes qui manquent à Lycoſthène, qui n'a point marqué, ni la forme des livres, ni le lieu, ni l'année des éditions, ni le nom des imprimeurs; c'eſt que non-ſeulement Simler a bien gardé l'uniformité & la proportion dans cet ouvrage; mais il l'a encore enrichi de beaucoup de livres nouveaux, qu'il a marqués d'un aſtérique pour les diſtinguer de ceux de Geſner. * De Thou, *l.* 62, *hiſt.* Baillet. *jug. des ſav. ſur les crit. hiſt.*

SIMMAQUE, *cherchez* SYMMAQUE.

SIMMEREN, province de l'empire dans le bas Palatinat, avec titre de Duché, a une petite ville de ce nom pour capitale, avec une fortereſſe aſſez conſidérable. C'eſt le titre d'une des branches de la maiſon de Baviere Palatine, *voyez* BAVIERE.

SIMMIAS de Rhodes, poëte Grec originaire de Samos, vivoit au commencement des olympiades, 406 ans après la guerre de Troye. Il avoit écrit des antiquités des Samiens, ſelon Suidas. Tzetzès rapporte treize vers tirés d'un poëme de Simmias, intitulé *Apollon.* Ces vers ſont ſur des hommes qui avoient une tête de chien. * Suidas, *in lex.* Tzetzès le cite, *chil.* 7, *hiſt.* 144. Parthenius, *hiſt.* 35. Il y a encore eu un grammairien de Rhodes de ce nom plus récent, dont parle Strabon, *l.* 14.

SIMMIAS de Thèbes, philoſophe, avoit écrit 23 dialogues. * Diogène *Laërce*, *l.* 2 *de vit. philoſ.*

SIMNEL (Lambert) fameux impoſteur, parut en Angleterre vers l'an 1485, ſous le régne de Henri VII, auparavant comte de Richemont, de la maiſon de Lancaſtre; & oſa ſe faire paſſer pour Edouard *Plantegenet*, neveu du roi Edouard IV, de la maiſon d'Yorck, pendant que ce prince étoit priſonnier à Londres. Il étoit fils d'un boulanger; mais il avoit l'air d'un grand ſeigneur, & il avoit reçu de Richard Simon, prêtre d'Oxford, toutes les inſtructions néceſſaires pour jouer cette fourbe. Ce prêtre le mena en Irlande, où l'on avoit une grande vénération pour la maiſon d'Yorck, de laquelle étoit Plantegenet. Il ſe ménagea avec tant d'adreſſe, que le comte de Kildare, qui étoit alors vice-roi, fut le premier à le recevoir. La plus grande partie de la nobleſſe ſuivit ſon exemple, & le peuple en fut tranſporté de joie : tellement que Simnel fut mené au château de Dublin, & fut proclamé roi avec beaucoup de ſolemnité. Le roi Henri VII en ayant eu avis, ordonna que pour déſabuſer le peuple, on fît ſortir de priſon le véritable Plantegenet, & qu'on le menât par la ville de Londres, juſque dans l'égliſe cathédrale. Mais cela n'ébranla point les Irlandois, qui crurent que le roi avoit eu lui-même recours à l'impoſture, en faiſant paroître un jeune homme ſemblable à Plantegenet. Marguerite, ducheſſe de Bourgogne, ſœur d'Edouard IV, ayant appris de quelques ſeigneurs Anglois ce qui ſe paſſoit en Irlande, quoiqu'elle ſût fort bien que Simnel étoit un fourbe, lui envoya néanmoins deux mille hommes aguerris, pour ſoutenir ſa qualité. Les Irlandois n'eurent pas plutôt reçu ce ſecours, qu'ils firent couronner ce faux Plantegenet, & le menerent en Angleterre avec une puiſſante armée; mais comme ils s'avançoient vers York, Henri leur donna bataille, dans laquelle tous les chefs furent tués, & Simnel pris. Le roi fit grace à cet impoſteur; peut-être parcequ'il n'avoit fait que ſuivre les mauvaiſes inſtructions du prêtre d'Oxford; & après l'avoir occupé à tourner la broche dans ſa cuiſine, il le mit enſuite dans ſa fauconnerie. *Voyez* PERKIN. * Salmonet, *hiſtoire des troubles de la grande Bretagne.*

SIMOCATTA, hiſtorien, *cherchez* THEOPHYLACTE.

SIMOIS, maintenant *Chiſime*, fleuve de la Troade, ou petite Phrygie, dans la Natolie, prend ſa ſource au mont Ida, & traverſant la campagne de l'ancienne Troye, ſe joint au Scamandre, d'où il ſe va rendre dans l'Helleſpont, au détroit de Gallipoli, auprès du cap de Jannizari. Aujourd'hui l'un & l'autre ne ſont plus que de petits ruiſſeaux qui ſe tariſſent en été, & qui en hiver n'ont de l'eau que de la hauteur d'un pied. * Strabon, *liv.* 15.

SIMON, philoſophe d'Athènes, & corroyeur de profeſſion, avoit appris la philoſophie, en entendant Socrate qui venoit quelquefois dans ſa boutique. Il écrivit trente-trois dialogues. * Diogène *Laërce*, *l.* 2, *vitæ philoſ.*

SIMON, I de ce nom, ou SIZNON, grand prêtre des Juifs, ſuccéda à ſon pere *Onias* I, vers l'an 3735 du monde, & 300 avant J. C. & fut ſurnommé *le Juſte*, à cauſe de ſa grande piété envers Dieu, & de ſa charité envers les hommes. Il répara le temple de Jéruſalem qui tomboit en ruine, le fit environner d'une double muraille, & y mena de l'eau par de grands canaux, pour laver les victimes. Après avoir exercé ſa charge douze ans, il mourut l'an du monde 3748, & 287 avant J. C. Son frere Eléazar fut mis à ſa place, à cauſe du bas âge de ſon fils Onias II. * *Eccléſiaſtique*, *c.* 50. Joſephe, *l.* 12 *antiq. Jud. c.* 2. Genebrad, *l.* 2 *chron.* Janſénius, *in c.* 50 *Eccl.* Torniel, *A. M.* 3744, *n.* 2.

SIMON II, exerça le pontificat l'an 3802 du monde, & 233 avant J. C. De ſon temps Ptolémée *Philopator*, roi d'Egypte, vint à Jéruſalem, & voulut entrer dans le ſanctuaire du temple; mais Simon s'y oppoſa, & Dieu ſeconda cette oppoſition par une défaillance & un tremblement qui ſurprit Ptolémée. Ce grand prêtre mourut vers l'an 3858 du monde, 177 avant J. C. & eut pour ſucceſſeur Onias III. * Joſephe, *l.* 2, *c.* 5. Euſebe, *in chron.* Salian, *A. M.* 3822.

SIMON MACHABE'E, chef des Juifs, étoit fils de *Mathathias*, & frere de *Judas* Machabée, & de *Jonathas*; & ſuccéda à ce dernier au gouvernement des Juifs, l'an du monde 3892, & 143 avant J. C. Par ſon courage & ſa prudence, il rendit libres les Juifs qui avoient preſque toujours été tributaires ou des Perſes ou des Grecs, depuis leur retour de la captivité de Babylone. Il prit auſſi par famine la citadelle de Sion, qui incommodoit extrêmement Jéruſalem, puis fortifia le mont où le temple étoit bâti, & y fit ſon ſéjour. Sous ſon gouvernement la Judée fut ſi tranquille, & ſi célébre, que les Spartiates renouvellerent avec les Juifs leurs anciennes alliances. Antiochus VII, dit *Soter*, roi de Syrie, demanda du ſecours à Simon, pour chaſſer Tryphon de ſon état, qu'il avoit uſurpé, & l'y engagea par la confirmation de pluſieurs privileges, que ſon pere Demétrius avoit déja accordés aux Juifs. Mais ſe voyant au milieu d'une armée floriſſante, il ſe moqua de Simon & de ſon ſecours, & demanda les villes de Joppé, de Gazara, & la citadelle de Sion, ou mille talens d'or. Simon refuſa de conſentir à des demandes ſi injuſtes, & Antiochus envoya une armée en Judée, commandée par Cendebée, pour avoir par force ce qu'il n'avoit pu obtenir par ſes menaces. Les enfans de Simon défirent les troupes de ce prince; mais Simon ne vécut pas long-temps après; car ſon gendre Ptolémée le tua en trahiſon dans un feſtin,

festin, avec deux de ses filles, l'an 3900 du monde, & 135 avant J. C. après huit ou neuf ans de gouvernement. Jean Hyrcan lui succéda. * I des *Machabées*, *c.* 14, *& seq.* Josephe, *l.* 14 *antiq & l.* 1 *de bello Jud.* Torniel & Salian, *in annal. vet. Test.*

SIMON, fils de *Boëthus*, surnommé *Cantherus*, fut fait pontife par le roi Hérode *Agrippa*, la premiere année de son régne, & la 24 avant J. C. * Josephe, l. 1, *de bel. c.* 19.

SIMON (Saint) apôtre de J. C. surnommé *le Chananéen* ou *le Zélateur*, prêcha l'évangile dans la Mésopotamie, & selon quelques-uns, dans l'Egypte, & dans la Perse, où il reçut la couronne du martyre. Nicephore & Dorothée ajoutent que saint Simon prêcha aussi dans la Bretagne & dans l'Afrique; mais c'est sans autorité des anciens. * *S. Matth. c.* 4. *S. Luc*, *c.* 6. Eusebe, *l.* 1, *hist.* Baronius, *in annal. & martyrol.*

SIMON LE MAGICIEN, chef des Simoniaques & des Gnostiques, étoit du bourg de Gitton, dans le pays de la Samarie, & se trouva dans cette ville, quand Philippe, l'un des sept premiers diacres, y alla prêcher l'évangile la 34 année de J. C. Simon y reçut le baptême des mains de Philippe. Quelque temps après, voyant que par l'imposition des mains des apôtres, le saint Esprit descendoit sur les fidéles, qui parloient alors plusieurs langues sans les avoir jamais apprises, & faisoient des miracles, il offrit de l'argent aux apôtres pour avoir la même puissance. Saint Pierre condamna ce commerce impie, par lequel Simon vouloit rendre vénales les choses les plus saintes; & c'est de son action sacrilége que la *simonie* a pris son nom, & que ceux qui trafiquent les choses sacrées ont eu celui de *simoniaques*. Après le départ de saint Pierre & de saint Jean, qui étoient venus à Samarie pour imposer les mains sur les nouveaux convertis, Simon débita de nouvelles erreurs parmi ses sectateurs, leur persuadant qu'il étoit *la grande vertu de Dieu*. Il tâcha aussi d'abuser les Juifs qu'il voyoit animés contre les fidéles, se disant le fils de Dieu pour eux, & le saint Esprit pour les Gentils. Ensuite il vint à Rome avant saint Pierre pour prévenir les esprits, & rabattre la gloire des vrais miracles par des illusions magiques. Elles furent si extraordinaires, que les Romains lui consacrerent une statue comme à un Dieu, avec le titre de *saint*: ce que saint Justin *martyr*, & Tertullien leur reprochent dans leurs apologétiques. Il est vrai que d'habiles critiques les accusent de s'être trompés, comme ont fait encore saint Irenée & Eusebe, & d'avoir pris le nom de *Semo Sangus* ou *Sancus*, qui étoit une divinité adorée parmi les Romains, & dont Denys d'*Halicarnasse* & Tite-Live font mention, pour le nom de *Simon Sanctus*. Au reste, les actions magiques de cet imposteur firent souvent confondre la vérité avec l'imposture. A ses folies il ajouta des erreurs abominables, outre celles qu'il avoit déja débitées à Samarie. Il enseignoit que toutes sortes d'impuretés étoient permises, même celles que la nature condamne; que les femmes pouvoient être communes; que les corps ne ressusciteroient point, & que Dieu n'avoit pas fait le monde, mais que les puissances & les principautés célestes l'avoient créé avec beaucoup de défauts; qu'une mauvaise intelligence, & non pas Dieu, avoit donné la loi ancienne, & qu'on ne pouvoit recevoir l'ancien testament sans encourir la mort; enfin son impudence alla si avant, qu'il voulut faire passer sa concubine, nommée *Hélene* ou *Sélene*, pour le saint Esprit. Il inventa aussi des titres barbares pour les anges, qu'il plaçoit dans de nouveaux globes célestes. Selon lui, l'unique moyen de parvenir au salut, étoit de pratiquer ses mysteres secrets, ausquels il avoit mêlé beaucoup d'abominations & de saletés. La magie & ses prestiges le rendirent cher à Néron, dans l'esprit duquel il passa pour un dieu, ou du moins pour être plus qu'un homme; mais sa mort fit bientôt connoître qu'il n'étoit qu'un méchant & qu'un fourbe. Il promit à l'empereur qu'à certain jour il monteroit au ciel. Tout le monde accourut à ce spectacle; & déja il prenoit l'essor dans les nues par l'assistance des démons qui le portoient, lorsqu'à la priere de saint Pierre, il tomba à terre & se rompit les jambes. La douleur de sa chute & la rage d'avoir reçu un affront si public, causerent bientôt sa mort, qui arriva l'an 66 ou 67 de J. C. * *Actes des apôtres*, c. 8. Saint Irenée, *l.* 1, *c.* 20. Saint Epiphane, *her.* 21. Saint Augustin, *des her.* Euseb. *in chron. & hist.* Baronius, *in annal.* Godeau, *histoire ecclésiastique.*

SIMON, Israélite de la tribu de Benjamin, étoit garde ou intendant des trésors du temple de Jérusalem, & n'oublia rien pour exciter le trouble & la sédition dans cette ville. Voyant le souverain sacrificateur Onias III du nom, fort opposé à ses desseins, il alla trouver Apollonius, un des généraux de Seleucus, & lui découvrit qu'il y avoit dans le temple des trésors immenses, qui n'étoient point destinés pour les sacrifices. Apollonius le dit au roi, & celui-ci envoya Héliodore, qui y fut terriblement battu de verges par deux anges, & laissé à demi mort sur le pavé. * II *Machab. III*, 4.

SIMON DE CYRENE, ou CYRÉNIEN, peut-être de cette partie de la Lybie appellée *Cyrène*. Revenant des champs, dans le temps qu'on alloit crucifier Jesus-Christ, on l'obligea de porter sa croix jusqu'au Calvaire. Le faux Dorothée raconte qu'il fut pere d'Alexandre & de Rufus, qui furent mis avec lui au nombre des 72 disciples, & que Simon fut fait évêque de Bostres. Cela doit être mis au nombre des fables débitées par cet impertinent auteur. * *S. Math.* XXVI, 32.

SIMON, surnommé *le lépreux*, soit que ce fût le nom de sa famille, ou qu'il eût été effectivement lépreux, étoit du bourg de Béthanie, & parent ou voisin de Lazare. Il eut l'honneur de loger Jesus-Christ chez lui, & de lui donner à manger; & ce fut dans sa maison qu'une femme répandit un vase de parfum très-précieux sur la tête du Sauveur; arrosa ses pieds de ses larmes, & les essuya de ses cheveux. Simon s'étant scandalisé d'abord de ce que Jesus souffroit cette femme, eut ensuite une belle occasion de reconnoître sa divinité, voyant ses pensées découvertes & confondues de la maniere du monde la plus précise; mais on ne sait s'il fut du nombre des disciples; & il est sur seulement qu'il étoit de la secte des Pharisiens. * *Luc.* VII, 36.

SIMON, est le nom du pere de Juda *Iscariote*, qui trahit Jesus-Christ, quoiqu'il fût du nombre de ses apôtres. * *Jean*, XIII, 2.

SIMON, surnommé *le Noir*, *cherchez* SIMEON.

SIMON, Juif de bonne mine, d'une taille avantageuse, & d'une force extraordinaire, avoit été employé par Hérode *le Grand*, roi des Juifs, à des affaires de grande importance. Après la mort de ce prince, il se mit la couronne sur la tête, & fut salué, reconnu & suivi comme roi par la plupart du peuple & de la noblesse. Il signala le commencement de son regne par une infinité de voleries, de meurtres & d'incendies. Il entra dans Jéricho, fit saccager le palais royal, en donna le pillage à ses gens, puis le réduisit en cendres. Il en fit de même de toutes les maisons royales. Ses cruautés seroient allées plus loin, si Gratus ne s'y fût opposé. Ce capitaine Romain lui donna bataille, & toute l'armé fut taillée en piéces. Il fut lui-même pris dans un défilé, & condamné à la mort, après avoir fait tout ce qu'on pouvoit attendre d'un homme de cœur & de résolution. * Josephe, *antiq. livre XVII*, *chap.* 12.

SIMON, Essenien d'une grande vertu. Josephe dit qu'il expliqua à l'exarque Archelaüs le songe qu'il avoit fait, & lui prédit tout ce qui lui arriveroit. * Josephe, *antiq. liv. XVII*, *c.* 15.

SIMON, docteur de la loi des Juifs, eut la hardiesse d'accuser publiquement dans Jérusalem le roi Agrippa,

surnommé *le Grand*, d'être un homme vicieux & débordé, à qui on devoit refuser l'entrée du temple; parcequ'un lieu si saint ne devoit être ouvert qu'à des personnes chastes. Cette liberté toucha ce prince, & le fit rentrer en lui-même; il fit conduire Simon à Cesarée, & le combla de richesses & d'honneur. Simon confus de la bonté d'Agrippa, se jetta à ses pieds, & lui demanda pardon de son indiscrétion. Le roi le lui accorda fort agréablement, lui fit de beaux présens, & le renvoya à Jérusalem. * Josephe, *antiq. liv. XIX, chap.* 7.

SIMON & JACQUES, fils de Judas, *cherchez* JACQUES.

SIMON, natif de l'isle de Chypre, se mêloit de magie, & étoit ami de Felix, gouverneur de la Judée. Il porta Drusille, femme d'Azize roi des Emezeniens, à quitter son mari, pour épouser Felix. * Josephe, *antiq. liv. XX, c.* 5.

SIMON, Juif, fils d'Ananias, homme de bien, & ami de sa patrie, n'oublia rien pour empêcher les Juifs de se révolter contre les Romains, & alla à Cesarée prier Florus de se rendre à Jérusalem pour appaiser les troubles; mais il ne put rien obtenir de ce tyran, qui le renvoya avec ses autres collégues sans réponse. * Josephe, *guerre des Juifs, liv. II, c.* 31.

SIMON, Juif, fils de *Saül* de la ville de Scythopolis, & d'une famille illustre, avoit beaucoup de courage & une force extraordinaire. Il tint le parti des Romains, & avec les Juifs de Scythopolis il se joignit aux Grecs, qui étant en plus grand nombre que les autres, étoient les maîtres de cette ville, pour combattre ceux de sa nation. Jamais homme ne leur fut plus redoutable. S'étant voulu approcher de Scythopolis, il ne se passoit point de jour que Simon ne fît des sorties sur eux, & n'en tuât plusieurs; ensorte qu'il mit les Scythopolitains en état de n'appréhender aucune insulte. Il en fut pourtant très-mal récompensé. L'ardeur avec laquelle il s'y portoit devint suspecte à ces étrangers. Ils craignirent que tout cela ne fût un artifice pour les surprendre, & qu'enfin Simon ne vînt se joindre avec les assiégeans & ne leur fît un mauvais tour. Dans cette méfiance ils déclarerent à Simon & à tous les Juifs de leur ville, qu'ils avoient des raisons de ne les pas retenir davantage au-dedans de leurs murailles; mais que s'ils vouloient demeurer fermes dans leur union avec eux & leur être toujours fideles, ils eussent à se retirer dans un bois tout proche. Simon avec les autres Juifs ses compatriotes accepterent cette proposition; & pour délivrer les Scythopolitains de tout ombrage, sortirent de leur ville, entrerent dans ce bois, & y demeurerent 2 jours en repos. Mais la nuit du 3 les Grecs sortirent sur eux, en un temps où ils ne se défioient de rien, & où ils étoient presque tous endormis, les massacrerent tous, & pillerent tout leur bien. Simon surpris d'une si horrible perfidie, se contenta d'invectiver contre ces barbares, ne se voyant pas en état de repousser leurs attaques. Il se reprocha encore à soi même d'avoir répandu tant de sang, & le sang de ses propres freres, qui lui devoit être si cher. Enfin comme il vit qu'il falloit être assommé, & périr par les mains de ces traîtres, il jetta des yeux de compassion & de fureur tout ensemble sur sa famille, qui étoit autour de lui, prit son pere par les cheveux, & le tua d'un coup d'épée, en fit de même à sa mere qui se présenta à la mort avec joie, & n'épargna pas plus sa femme & ses enfans, qui tous lui présenterent la gorge. Après avoir trempé ses mains dans le sang de personnes qui lui étoient si cheres, il monta sur ce monceau de corps morts, & levant le bras, afin que chacun le pût voir, il se donna un si grand coup d'épée, qu'il en mourut à l'heure même. * Josephe, *guerre des Juifs, liv. II, ch.* 34.

SIMON, Juif, fils de *Gioras*, de la ville de Gerasa, fut le plus méchant homme du monde. Il fut la cause de la ruine entiere de Jérusalem, du temple, & de la nation des Juifs. Au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains, il assembla dans la toparchie de l'Atrabatane des gens qui ne valoient pas mieux que lui, & qui ne demandoient que le désordre & le trouble. Ses brigandages obligerent les grands de Jérusalem d'envoyer contre lui des gens de guerre, qui le contraignirent de se retirer à Massada avec d'autres voleurs qui y étoient déja. Il y demeura jusqu'après la mort du sacrificateur Ananus. Alors il entra dans la Judée avec une armée de vingt mille hommes, suivi d'une autre de quarante mille, la ravagea, & y mit tout à feu & à sang. Il fut si téméraire que de menacer les habitans de Jérusalem & les Zélateurs de les aller assiéger, si on ne lui rendoit sa femme & ses enfans, qu'on lui avoit pris dans une embuscade. Ceux de Jérusalem furent si aveuglés, que de l'appeller dans leur ville pour l'opposer aux violences de Jean de Giscala Il y entra en qualité de libérateur, & y fut reçu avec de grandes acclamations. Mais il ne tarda guère à faire changer ces cris de joie en gémissemens épouvantables; car d'abord il ne songea qu'à affermir son autorité; il traita avec la même fureur ses amis & ses ennemis, ne distingua point le sacré d'avec le profane, & acheva de piller ce qui restoit dans la ville. On passe sous silence les combats qui se donnerent entre lui & Jean, pour décider lequel des deux seroit le maître, & tant de cruautés qu'il exerça sur le peuple. Il suffit de dire qu'il y a apparence que jamais les Romains n'auroient pris Jérusalem, si Simon n'y fût point entré. Le siége étant formé, les tyrans penserent enfin à résister à l'ennemi commun. Simon avec quinze mille hommes, commandés par soixante chefs, occupa la ville haute & le plus grand mur jusqu'à la vallée de Cédron & la montagne d'Acra. Comme il étoit jeune, robuste & hardi, il fit de très-belles actions pendant ce siége, qui ne réussirent pourtant qu'à sa confusion & à la perte de sa patrie. Car Jérusalem fut prise, & le temple brulé; & lui se jugeant indigne de recevoir aucune grace de Tite, après en avoir refusé si souvent des capitulations honorables, pensa à se dérober à la vengeance de cet empereur, en se sauvant par un chemin souterrein. Pour cet effet il assembla ses plus fidéles amis, avec des massons fournis de matériaux, d'outils & de vivres pour plusieurs jours, & entra en cet état dans un égout, dont peu de gens avoient connoissance. Il se promettoit de trouver enfin une ouverture par laquelle il pouroit échaper; mais il fut trompé dans son espérance, & outre qu'il eut de grandes difficultés à se faire quelque chemin sous terre, les vivres lui manquerent, & il fut contraint de retourner sur ses pas. Croyant alors qu'il pouroit mieux tromper les Romains, s'il se déguisoit, il se revêtit d'un habit blanc, mit par-dessus un manteau de pourpre, & vint en cet état au lieu où étoit le temple. Les soldats Romains qui y faisoient garde, surpris de le voir, lui demanderent son nom; mais au lieu de le leur dire, il les pria seulement de lui faire parler à Terentius Rufus qui commandoit. Cet officier étant venu à lui, & ayant appris de sa bouche qui il étoit, le fit enchaîner, & l'envoya ainsi à Tite, qui le réserva pour le jour de son triomphe à Rome. Ce misérable, après avoir paru dans cette occasion avec les autres captifs, comme le chef des ennemis, fut traîné la corde au col, battu de verges, & exécuté dans le grand marché, lieu destiné au supplice des criminels. * Josephe, *guerre des Juifs, l. VII, chap.* 18.

SIMON, Juif, fils de *Gamaliel*, & homme d'une très-grande piété. Comme il vit que le temple de Jérusalem étoit profané par les Zélateurs, il exhorta le peuple à punir ces usurpateurs de leurs impiétés, & à les chasser. * Josephe, *guerre des Juifs, liv. VI, c.* 12.

SIMON, Iduméen, fils de *Cathlas*, commandoit cinq mille hommes de la nation dans Jérusalem, lorsqu'elle fut assiégée par Tite; & témoigna dans ce siége beaucoup de valeur à combattre & à repousser les Romains.

Josephe, *guerre des Juifs*, *liv. VI*, *chap.* 12.

SIMON, Juif, fils d'*Esron*, *cherchez* JUDAS, fils de *Chelchias*.

SIMON, fils de *Josias*, Juif de nation, acquit beaucoup de réputation en défendant la ville de Jérusalem, assiégée par Tite. Il étoit du parti de Simon de Gioras contre Jean. * Josephe, *guerre des Juifs*, *liv. VI*, *chap.* 12.

SIMON, fils de *Jaïr* Iduméen, du nombre des Zélateurs, commandoit dans Jérusalem six mille hommes de sa nation contre Tite, & fut un de ceux qui donnerent le plus de peine aux Romains. * Josephe, *guerre des Juifs*, *liv. VI*, *c.* 12.

SIMON, roi des Bulgares, très-estimé dans le X siécle, prit la ville d'Andrinople en 924, & la quitta quelque temps après.

SIMON, premier duc de Lorraine, *cherchez* LORRAINE.

SIMON, abbé de saint Bertin, fut auteur d'une chronique de ce monastere depuis l'an 1021, jusqu'en 1148, qui fut celui de sa mort. * Valere André, *bibl. belg.*

SIMON LANGTON, *cherchez* LANGTON.

SIMON DE GENES, médecin célébre vers l'an 1288, s'arrêta long-temps à Rome, où il fut chapelain du pape Nicolas IV, & composa divers traités: *Clavis sanationis; Expositio glossæ marginalis ad Alexandri Iatri libros medicinales*, *&c.* Il est différent d'un autre SIMON DE GENES, aussi médecin, qui vivoit long-temps après, & qui a écrit: *Opus pandectarum doctoris medicinæ.* * Vander Linden, *de script. medic.* Raphaël Soprani, *scritt. della Liguria.*

SIMON de GAND, né d'un bourgeois de cette ville en Flandre, & d'une femme de Londres, où il fut élevé, parvint à la dignité d'évêque de Salisburi, vers l'an 1298. Il a écrit, *De vita solitaria, lib. VII. Ad suos sacerdotes, lib. I, &c.* * Matthieu de Westmunster, *hist. Angl.*

SIMON, prêtre de Tournai, enseigna au commencement du XIII siécle, la théologie à Paris avec beaucoup de réputation; mais s'étant trop attaché à la doctrine d'Aristote, il tomba dans quelques erreurs. L'on trouve dans les bibliothéques plusieurs de ses ouvrages manuscrits. * Trithême, *de script. eccles.* Du Pin, *bibl. des aut. eccles. du XIII siécle.*

SIMON, natif de Créte, de l'ordre des freres Prêcheurs, vivoit sur la fin du XIII siécle. Il composa trois traités en forme de lettres pour les Latins, sur la procession du saint Esprit. Allatius les avoit vus manuscrits, & a donné au public une partie du dernier dans son traité contre Hottinger. * Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XIII siécle.*

SIMON DE NEKAM, archevêque de Cantorberi en Angleterre, docte théologien & bon ecclésiastique, dans le XIV siécle, a laissé divers traités, *de justitiis, de feriis; de appellationibus; de testamentis; de decimis; de ecclesiis ædificandis*; *de clandestina desponsatione.* Il célébra un concile provincial à Londres, & mourut l'an 1333. * Pitseus.

SIMON TUNSTED, Anglois, Cordelier, dans le XIV siécle, laissa divers traités de théologie, & fut provincial de son ordre. * Leland & Pitseus, *de hist. Angl.*

SIMON ISLEP, archevêque de Cantorberi, protecteur des savans de son temps, étoit très-savant luimême, & a écrit divers volumes de sermons; *pro ordine sacerdotali constitutiones*, *&c.* Il mourut l'an 1366. Leland, Pitséus, Balée, & les autres auteurs Anglois font mention de lui.

SIMON SUDBER, évêque de Londres, puis archevêque de Cantorbéri, eut le chagrin de voir l'état déchiré par les guerres civiles, & se joignit aux gens de bien pour calmer les troubles publics; mais il fut assassiné aux fauxbourgs de Londres l'an 1381. Il avoit publié des ordonnances synodales; des traités, *de celebratione missarum; de pœnitentiis & remissionibus*, *&c.* * Polydore Virgile, *l.* 20. *hist.* Pitséus & Balée, *de script. Angl.*

SIMON TORNAQUITI, religieux Augustin de Florence, a composé des sermons & d'autres ouvrages. * Michaël Pocciantius, *de script. Florent.*

SIMON, moine d'Afflinghem dans le Brabant, sur la fin du XIII siécle. Il a écrit sur le cantique des cantiques; un abrégé de la morale de saint Grégoire, &c. * Miræus.

SIMON DE HINTON, religieux Anglois de l'ordre de saint Dominique, florissoit vers l'an 1360. Il fut long-temps professeur en théologie, & avoit la mémoire si heureuse, qu'il se souvenoit de tout ce qu'il avoit lu, & savoit par cœur toute l'écriture sainte. Il a fait & mis au jour plusieurs commentaires sur Isaïe, sur Ezéchiel, sur Jérémie & sur Daniel; outre un livre sur les proverbes de Salomon; un autre sur les livres des Machabées; & un autre, *Super præfationes biblicas Hieronymi.* Pitséus croit avec raison que c'est le même qu'Antoine de *Sienne*, nommé de Winton, *in biblioth. Prædicat.* * Pitséus, *de illust. Angl. script. pag.* 416.

SIMON DE MONTFORT, *cherchez* MONFORT.

SIMON FIDATUS, *cherchez* FIDATI.

SIMON DE SPIRE, de l'ordre des Carmes, qui vivoit dans le XIV siécle, enseigna la théologie à Cologne, & fit un commentaire sur les sentences; des postilles sur la bible; & un traité contre les Juifs. * Du Pin, *bibl. des aut. eccles. du XIV siécle.*

SIMON DE CREMONE, de l'ordre des freres Hermites de saint Augustin, vivoit dans le XIV siécle. Il a fleuri & prêché long-temps à Venise, & mourut vers l'an 1400. Il avoit fait des commentaires sur le maître des sentences & des sermons.

SIMON, SIMEON ou SIMONIN, enfant tué par les Juifs à Trente le 21 mars 1475. Les Juifs de cette ville ayant pris la résolution d'immoler un enfant des chrétiens; un médecin Juif, nommé *Tobie*, rencontra le soir celui-ci, âgé de deux ans & demi, l'enleva dans une maison qui tenoit à la synagogue, où les Juifs lui firent, à ce qu'on croit, des incisions, & en tirerent le sang, dont ils se servirent pour paîtrir la pâte du pain azyme qui devoit servir à faire leur pâque. Le crime ayant été découvert, ils furent punis. On a depuis honoré cet enfant comme un martyr, & sa fête a été établie par autorité du saint siége en 1508, au 24 mars. On fait encore l'histoire de deux autres enfans martyrisés par les Juifs, & honorés le 25 & le 30 mars; savoir de *Richard*, à Pontoise; & de *Guillaume*, à Norwick en Angleterre. * *Acta apud Bolland.*

SIMON ou SIMONIS (Théodore) natif de Bercstede, dans le pays de Holstein. Etant catholique, flottant & cherchant maître, il demanda à Jansénius, depuis évêque d'Ypres, l'éclaircissement de quelques doutes sur l'infaillibilité du pape, & sur quelques autres points. Jansénius lui dit qu'il ne vouloit disputer avec lui que par écrit, lui déclarant qu'il le regardoit comme un homme qui s'en iroit bientôt en Hollande se vanter de l'avoir vaincu. Simonis, qui avoit beaucoup de peine de se déterminer à disputer par écrit, s'y résolut néanmoins, voyant qu'il ne pouvoit faire autrement. Après qu'on eut réitéré les écritures deux fois de part & d'autre, il se vit assiégé dans son logis par des soldats, & menacé de la peine des hérétiques. Mais celui qui l'interrogea au nom de l'archevêque de Malines, l'ayant déclaré bon catholique, il fut remis en liberté, & Jansénius obligé de payer la dépense des soldats. Cependant Simonis au bout de deux ans embrassa la religion prétendue-réformée, & publia un livre qui a pour titre, *De statu & religione propria Papatus adversus Jansenium.* Il retourna dans le luthéranisme, qu'il avoit professé avant la religion catholique, & embrassa le parti des Sociniens. Il fut principal de leur collége de Kislin en Lithuanie. Il entendoit bien le grec, & c'est lui qui a traduit en cette langue le

*Janua linguarum* de Comenius.* *Bibliot. Antitrinitar.* Bayle, *dict. crit.*

SIMON DE JULFA, étoit un habile rhéteur & docteur, natif de Julfa en Arménie. On ignore le temps auquel il vivoit; mais on le croit très-moderne. On a de lui un Traité de la Grammaire ou Méthode Arménienne, qui, quoique fort abrégée, renferme tout ce qui est nécessaire dans un pareil ouvrage, entr'autres les régles principales de la syntaxe : on trouve à la fin un écrit fort court sur la poësie. Cet ouvrage écrit en arménien est dans la bibliothéque du roi, mais non imprimé. Le manuscrit paroît être de la fin du dix-septiéme siécle, dit M. de Villefroi dans sa notice des livres arméniens conservés dans la bibliothéque du roi.

SIMON (Richard) naquit à Dieppe le 13 de mai 1638, & fit ses premieres études au collége des peres de l'Oratoire de cette ville. Il entra dans cette congrégation après sa philosophie, en sortit avant l'année expirée, fit sa théologie, & y rentra vers la fin de l'an 1662, étant déja fort avancé dans l'étude des langues orientales, pour lesquelles on fait qu'il a toujours eu beaucoup de gout & de facilité. Quelques chicanes qu'on lui fit sur cette étude peu après sa rentrée dans l'Oratoire, lui firent naître l'idée de quitter de nouveau cette congrégation, pour entrer dans la société des Jésuites : on assure même qu'il postula pour cela, & que sur le point d'y être reçu, il en fut détourné par le pere Bertad, supérieur de l'institution où il étoit. M. Simon, au sortir de cette maison, fut envoyé au collége de Juilly, au diocèse de Meaux, pour y professer la philosophie : mais d'autres besoins le firent rappeller à Paris. Il y avoit dans la bibliothéque de cette maison des livres orientaux, dont on vouloit un catalogue : on ne connoissoit que le jeune Simon en état de le bien faire : le P. Senault son général l'en chargea, & M. Simon, charmé de cet emploi, ne se borna point à dresser une liste de ces livres : il les lut avec avidité, sur-tout ceux qui convenoient le plus à ses études. M. de Lamoignon, premier président du parlement de Paris, l'ayant trouvé un jour dans cette bibliothéque occupé de son emploi, le questiona sur cette matiére, & en fut si satisfait, qu'il pria le pere Senault de le retenir à Paris; & le jeune Simon y seroit demeuré long-temps, si lui-même sentant qu'il n'avoit point de bien, & craignant d'être à charge à la maison, s'il y demeuroit sans la servir, n'eût demandé à être renvoyé à son emploi de professeur en philosophie. Ainsi il retourna à Juilly en 1668. Ce fut dans ce temps-là qu'il mit les ouvrages de Gabriel de Philadelphie en état d'être publiés, avec des notes qui éclaircissent la créance des églises d'Orient sur l'Eucharistie. Ce livre est intitulé, *Fides ecclesiæ Orientalis, seu Gabrielis metropolitæ Philadelphiensis opuscula cum interpretatione & notis.* Il fut imprimé à Paris en 1671 *in*-4°, & réimprimé en 1682. Après avoir régenté son cours de philosophie, il fut ordonné prêtre à Meaux sous l'épiscopat de M. de Ligni, en 1670. La même année les Juifs de Metz accusés d'avoir tué un petit enfant chrétien, chercherent quelqu'un pour les défendre, & M. Simon se chargea de leur cause : il fit pour eux un factum, où l'on voit plus de théologie que de jurisprudence. Il fut réimprimé alors, & on l'a donné de nouveau dans le premier tome de la bibliothéque critique. Dans le temps que le premier volume de la *Perpétuité de la foi touchant l'Eucharistie* parut, M. Simon, qui dès sa premiére jeunesse avoit toujours eu bien idées & bien des opinions singuliéres, parla de cet ouvrage assez désavantageusement; ce qui occasiona quelques disputes entre lui & plusieurs amis de Port-Royal, dont le récit est rapporté avec partialité dans la vie de M. Simon, par M. Bruzen de la Martiniere, son apologiste perpétuel, quoique d'ailleurs homme de beaucoup d'esprit & d'érudition. En 1674, M. Simon donna sous le nom de *Recared Simeon*, son traité des *cérémonies & coutumes qui s'observent aujourd'hui parmi les Juifs, traduites de l'italien de Léon de Modène, avec un supplément touchant les sectes des Caraites & des Samaritains*, à Paris, *in*-12. Ce livre fut réimprimé au même lieu en 1681, sous le nom de *Simonville*, & avec un supplément qui contient la *comparaison des cérémonies des Juifs, & de la discipline de l'église.* L'épître dédicatoire de cette seconde édition est de M. Fremont d'Ablancourt. On a encore de cet ouvrage une édition de la Haye en 1682, & de Lyon 1684. En 1675, il publia le voyage du Mont-Liban, traduit de l'italien du R. P. Dandini, avec des remarques qui font presque tout le prix de cet ouvrage. Il fut imprimé à Paris *in*-12, & réimprimé à la Haye en 1684. Vers le même temps il fit à la priére du pere Verjus de l'Oratoire, depuis évêque de Grasse, alors grand vicaire du prince de Neubourg, abbé de Fescamp, un factum pour le prince de Neubourg, contre les religieux de Fescamp, qui étoient en procès avec le pere de Verjus, au sujet des droits ou des prétentions de l'abbé contre eux. Ce *factum* écrit avec aigreur, déplut beaucoup aux Bénédictins, qui s'en plaignirent aux peres de l'Oratoire; & cela joint à d'autres mécontentemens que l'on avoit de M. Simon dans l'Oratoire, à cause de ses liaisons & de ses opinions, engagea à chercher pour l'éloigner, des moyens qui ne réussirent point. Son *histoire critique du vieux Testament*, ne raccommoda pas ses affaires. La hardiesse & la singularité des sentimens qui y sont répandus, alarmerent ceux qui craignoient toute nouveauté en fait de religion; & quoique l'ouvrage fût muni de l'approbation de M. Pirot, docteur de Sorbonne, & d'un privilége du roi, on se crut obligé d'en arrêter la vente, & ensuite de révoquer le privilége. Cela se passoit en 1678. M. Simon sortit la même année de la congrégation de l'Oratoire, & se retira à Bolleville, village du pays de Caux, dont il étoit curé depuis le 27 novembre 1676; & ayant résigné cette cure le 10 octobre 1682, il se retira à Dieppe; d'où après un séjour assez court, il retourna à Paris, afin d'y prendre des arrangemens pour ses études & pour l'impression de quelques ouvrages. Son histoire critique n'ayant pu paroître de l'édition de Paris, fut bientôt imprimée à Amsterdam chez Elzevir, sur une copie défectueuse faite par le chapelain de la duchesse de Mazarin, & Noël-Aubert de Versé en fit une traduction latine, qui fut aussi imprimée en 1681 *in*-4°, à Amsterdam. Mais Reinier Leers, libraire de Roterdam, ayant recouvré un exemplaire de l'édition de Paris, l'imprima, & le fit paroître en 1685, augmenté d'une *apologie générale*, & de plusieurs *remarques critiques* : c'est la meilleure édition de cet ouvrage, qui attira à M. Simon bien des critiques. M. de Veil, retiré en Angleterre, l'attaqua le premier par une lettre, à laquelle M. Simon répondit par une autre, qui est dans l'édition de 1685, à Roterdam. M. Spanheim le critiqua aussi par une lettre qui fait un juste volume, auquel M. Simon opposa pareillement une autre lettre; le tout se trouve encore dans l'édition de Roterdam. En 1685, M. le Clerc éclata contre le même ouvrage par son livre intitulé, *Sentimens de quelques théologiens de Hollande sur l'histoire critique du V. T. &c. in*-8°, à Amsterdam, & réimprimés en 1711, avec une préface. M. Simon le prit sur un ton plus haut dans sa *réponse*, &c. qui fut imprimée à Roterdam en 1686, *in*-4°, & dans sa *lettre à M. Pirot, touchant l'inspiration des livres sacrés*, à Roterdam 1687. M. le Clerc ayant pris la *défense des sentimens de quelques théologiens, &c.* en 1686 même, M. Simon répliqua aussitôt, & enchérit encore sur les vivacités & les personalités dont les critiques de M. le Clerc sont remplies. Il répondit aussi au ministre Jurieu dans une de ces répliques, parceque ce ministre l'avoit attaqué, ou plutôt s'étoit défendu contre quelques traits que M. Simon lui avoit lancés. Cette querelle n'empêcha pas M. Simon de publier encore de nouveaux ouvrages,

même pendant qu'elle duroit. En 1684, il donna sous le nom de Jerôme à Costa, l'*histoire de l'origine & du progrès des revenus ecclésiastiques*; qui a été réimprimée en 1709, avec beaucoup d'augmentations, en deux volumes *in*-12. *L'histoire critique de la créance & des coutumes des nations du Levant*, sous le nom de *Moni*, en 1684, *in*-12, réimprimée en 1693, & en 1711. Cette derniére édition est sous le titre de *Histoire critique des dogmes, des controverses, des coutumes & des cérémonies des chrétiens orientaux, par Richard Simon, ci-devant prêtre de l'Oratoire*, à Trevoux. *Novorum bibliorum polyglottorum synopsis*, à Utrecht, 1684, *in*-8°. Il y entre dans un détail de ce que contiennent la polyglotte de Gui-Michel le Jay, & celle de Londres, & marque quelles piéces on devroit y ajouter. Cette Synopse fut publiée sous le nom feint d'*Origène*, & M. le Clerc lui donna des avis sur cet écrit dans une lettre latine qu'il fit tenir à l'auteur, qui ne jugea pas à propos de l'en remercier. La même année 1684, M. Simon donna encore *Disquisitiones criticæ de variis, per diversa loca & tempora, bibliorum editionibus*, & y ajouta, *Castigationes ad opusculum Isaaci Vossii de sibyllinis oraculis, & ejusdem responsionem ad objectiones nuperæ criticæ sacræ*, à Londres, 1684, *in*-4°. En 1685, il donna contre le même Vossius ses *Opuscula critica*, *in*-4°. & son *Judicium de nupera Isaaci Vossii ad iteratas P. Simonii objectiones responsione*, *in*-4°. sous le nom de Jerôme le Camus. M. du Pin ayant attaqué M. Simon, sans le nommer, dans sa *Dissertation préliminaire sur les auteurs des livres de la bible*, ce redoutable critique qui ne pouvoit souffrir aucune censure, fit paroître en 1688, contre ce docteur, une *Dissertation critique sur la nouvelle bibliothéque des auteurs ecclésiastiques, où l'on établit en même temps la vérité de quelques principes que l'on a avancés dans l'histoire critique du V. T.* Michel le Vassor, alors prêtre de l'Oratoire, eut le même sort : ayant attaqué M. Simon dans la vie du pere Morin, mise à la tête des antiquités de l'église orientale, imprimées à Londres, M. Simon se vengea par une *Apologie pour l'auteur de l'histoire critique du V. T.* &c. en 1689. La même année parut son *Histoire critique du texte du nouveau testament*, &c. *in*-4°. à Roterdam, qui fut suivie en 1690, de son *Histoire critique des versions du N. T.* & en 1692, de l'*Histoire critique des principaux commentateurs du N. T.* &c. avec une *Dissertation critique* sur les principaux actes manuscrits cités *dans ces trois parties*. M. Arnauld, dans la sixiéme partie de ses *Difficultés proposées à M. Steyaërt*, répondit à ce que M. Simon avoit dit contre la version du N. T. de Mons, dans son *Histoire critique des versions*. En 1695, M. Simon eut un privilége par le crédit de M. de Harlai, archevêque de Paris, en vertu duquel il fit imprimer dans cette ville *in*-4°. ses *Nouvelles observations sur le texte & les versions du N. T.* où il attaque de nouveau le N. T. de Mons. Il ménagea davantage la version du P. Bouhours dans ses *Difficultés proposées* à ce pere *sur sa traduction des quatre Evangélistes*, sous le nom du sieur de *Romainville*; ce qui n'empêcha pas le P. Bouhours de lui répondre par sa Lettre au sieur de Romainville, qui répliqua par une troisiéme. Entre les traits qui furent aussi lancés contre l'édition des œuvres de S. Jerôme par les Bénédictins, on vit paroître en 1699 sans nom d'auteur, un volume de *Lettres critiques*, où D. Martianai & la congrégation de S. Maur étoient vivement censurés. On attribua ces lettres à M. Simon; mais s'il est vrai qu'il en soit l'auteur, il est encore plus certain qu'il les désavoua en 1700. M. Simon donna un second volume de lettres en 1700, qui fut réimprimé en 1702, avec des augmentations, & suivi d'un troisiéme en 1704, & d'un quatriéme en 1705. C'est ainsi que se forma ce recueil de lettres, que M. Bruzen de la Martiniere a donné beaucoup plus correct, orné de notes, & augmenté, en quatre volumes *in*-12, à Amsterdam, en 1730. En 1701, M. Simon donna ses *Remarques critiques sur le dictionaire de Furetiere* : elles sont dans les Mémoires de Trévoux de mars 1701, & la suite dans le supplément du mois de septembre suivant. En 1702, il donna sa traduction du N. T. avec des remarques littérales & critiques, que M. de Noailles archevêque de Paris condamna par une Instruction pastorale, & M. Bossuet évêque de Meaux par deux autres Instructions pastorales. M. Simon ne put arrêter le cours de ces censures, malgré sa *Remontrance* à M. de Paris, que l'on trouve dans le tome II du recueil de ses lettres, de même que celles qu'il écrivit contre M. Bossuet, & qui sont dans le tome IV. En 1703, il donna une nouvelle édition du livre de M. Camus évêque de Bellai, imprimé en 1640, sous le titre de l'*Avoisinement des Protestans vers l'église romaine*; il en changea le titre, & y ajouta des remarques : c'est un *in*-12, intitulé, *Moyens de réunir les Protestans avec l'église romaine*, &c. Enfin on a de M. Simon deux recueils de piéces, entre lesquelles il y en a beaucoup de lui : l'un sous le titre de *Bibliothéque critique*, &c. sous le nom de *Saint-Jorre*, avec des notes; à Nanci, 4 vol. *in*-12, 2. en 1708, 2. en 1710. Ce livre fut supprimé par un arrêt du conseil. Le second recueil est sous le titre de *Bibliothéque choisie*, &c. 1 vol. *in*-12, en deux parties, 1714. M. Barat qui étoit éleve de M. Simon, & qui a été un des premiers membres de l'académie des belles lettres, a eu beaucoup de part à cette Bibliothéque choisie. Enfin depuis sa mort arrivée à Dieppe le 11 avril 1712, dans sa soixante-quatorziéme année, le P. Souciet, Jésuite, a donné une *Critique*, que M. Simon avoit faite, *de la bibliothéque des auteurs ecclésiastiques de M. du Pin, & des prolégomenes sur la Bible*, du même, en 4 vol. *in*-8°. à Paris 1730, avec des éclaircissemens & des remarques de l'éditeur. La critique des Prolégomenes est beaucoup plus longue que celle de la Bibliothéque, & contient bien du rabbinisme : à l'égard des remarques, on sent souvent la main qui les donne. * Eloge historique de M. Simon, *cité dans cet article. Histoire de la vie & des ouvrages de* M. Nicole. *Continuation de la biblioth. des aut. eccles. du XVIII siécle, tome premier*, &c. M. Simon a laissé à la bibliothéque de la cathédrale de Rouen un grand nombre de ses ouvrages manuscrits, plusieurs livres imprimés apostillés de sa main, & un grand nombre d'autres livres hébreux & en tout genre comme en diverses langues. On trouve la liste de ces manuscrits & de ces livres apostillés, dans la Notice des manuscrits de la bibliothéque de l'église métropolitaine de Rouen, par M. l'abbé Saas, curé de S. Jacques près de Rouen, & académicien de la même ville, *in*-12; à Rouen, 1746. Il en est aussi parlé dans la Réponse à cette notice par le R. P. dom René-Prosper Tassin, Bénédictin de la congrégation de saint Maur, imprimée en 1747, à Rouen; & cette réponse mérite d'être lue.

SIMON (Jean-François) étoit de Paris, né en 1654, fils d'un chirurgien habile, qui le fit étudier & l'éleva avec soin. Destiné à l'état ecclésiastique, il ajouta à l'étude ordinaire des humanités & de la philosophie, un cours de théologie & un de droit canon, dont il reçut le bonnet de docteur n'ayant pas encore trente ans. En 1684 M. le Peletier de Souzy le mit auprès de M. le Peletier des-Forts son fils, en qualité de précepteur. M. Simon fut ensuite secrétaire de M. le Peletier le pere, & au bout de quelques années il eut la commission de controlleur des fortifications. Cet emploi ne l'empêcha pas de cultiver les belles lettres avec soin. Il étoit communément chargé de travailler aux inscriptions que l'on demandoit pour mettre sur de nouvelles portes, & autres ouvrages que l'on construisoit dans les villes ou citadelles des frontieres, & de la plupart des colonies. On s'adressoit aussi souvent à lui pour les devises des jetons de l'ordinaire & de l'extraordinaire des guerres; aussi le feu roi le nomma-t-il en 1701, entre les sujets dont sa majesté augmenta l'académie

des inscriptions & belles lettres, & M. Simon y fut successivement éleve, associé & pensionaire. Il y a lu plusieurs dissertations savantes, que l'on a recueillies dans les mémoires de cette académie. On y trouve dans le premier volume une *Dissertation sur les Lemures ou les ames des morts*, & des réflexions sur les *Acclamations & les jeux de hazard en usage parmi les Romains; sur les temples de l'ancienne Rome, & la politesse de ses citoyens.* Dans le quatriéme, une dissertation *sur les dévouemens des Romains pour la patrie.* M. Simon en a fait encore d'autres sur les asyles, l'hospitalité, la musique des anciens, &c, que l'on doit donner dans la suite des *Mémoires de l'académie des belles lettres.* Il possédoit aussi parfaitement l'art de chiffrer & de compter, dans lequel son pere avoit été fort habile. Il étoit très-instruit dans la langue latine; il en connoissoit toutes les délicatesses, & il écrivoit très-bien en cette langue. Il a lu à l'académie des belles lettres plusieurs morceaux de l'histoire de Louis XIV par médailles, qu'il avoit traduits très-élégamment. Il réussissoit également dans la poësie de l'une & de l'autre langue: témoin le cantique de Debora en vers latins & en vers françois, qu'il avoit lu dans la même académie. Il excelloit surtout dans les devises & les inscriptions. En 1712 M. l'abbé de Louvois le choisit pour garde des médailles du cabinet du roi en la place de M. Oudinet, & alors il quitta l'habit ecclésiastique, parceque le roi n'avoit vu que des laïcs dans cette place, & qu'il étoit prince d'habitude. M. Simon est mort le 10 de décembre 1719, dans sa soixante-cinquiéme année. * Son éloge dans les *Mémoires de l'académie des belles lettres, tome V.*

SIMON (Denys) conseiller au présidial, & assesseur en la maréchaussée de Beauvais, a donné un recueil de quelques auteurs de droit civil & canonique, auquel il a donné le titre de *Bibliothéque historique & chronologique des principaux auteurs & interprétes du droit civil, canonique & particulier de plusieurs états & provinces, &c.* Le premier volume de cet ouvrage a été imprimé *in*-12, à Paris en 1692. Le second a paru en 1695, & a été suivi de quelques autres sur diverses matieres de droit. On a aussi de lui un Supplément à l'histoire de Beauvais, concernant les évêques, où l'on trouve des choses bien curieuses, quoique mal rangées, parceque l'auteur a fait imprimer ce supplément à diverses reprises. M. Simon est mort au mois de mars 1731, dans un âge avancé. Il a laissé parmi ses manuscrits des augmentations considérables à sa Bibliothéque historique & critique des auteurs de droit, à ses Maximes du droit canonique de France, qui avoient paru en 1686, *in*-12, 2 vol. & à son Supplément à l'histoire de Beauvais qu'il avoit donné en 1706, *in*-12. Il est auteur de plusieurs traités insérés dans les dernieres éditions du Traité des droits honorifiques, & des additions qui ont été faites dans les dernieres éditions de M. Jean-Marie Ricard. Il a laissé encore manuscrites plusieurs observations sur les œuvres de Loyseau, sur le traité de la souveraineté de le Bret, sur la conférence du droit Romain & du droit François de M. Antoine le Maître, &c. * *Mémoires du temps.*

SIMON DE CRAMAUD, *cherchez* CRAMAUD.

☞ SIMON, dit SAINT-SIMON, marquis de Courtomer, seigneur de Beuzeville au Plain, de Méantis, & de Pleinmareſt en Normandie.

Le nom de Simon est un nom patronymique. Son ancienneté est connue par l'existence de ROBERT Simon, qualifié chevalier dans une charte de donation faite vers l'an 1195, par les chevaliers Templiers, de quelques biens situés entr'autres dans la paroisse de Beuzeville, en faveur de Jean de Sainte-Mere-Eglise. Ce *Robert* eut pour fils JEAN Simon, écuyer, lequel demeurant en la même paroisse de Beuzeville, y acquit des biens par acte du mois d'avril 1259.

La filiation est bien établie depuis JEAN Simon, écuyer, seigneur de Groussy & de Beuzeville, vivant l'an 1389. Il eut de *Marguerite* le Patoys, sa femme, deux fils, l'aîné nommé MICHEL Simon, qui suit; & le cadet appellé *Jean* Simon, écuyer, seigneur de Beuzeville, a formé la branche des seigneurs de Pleinmarest, de Grosparmy & de Méantis, qui subsistoit encore dans le siécle dernier.

Ce MICHEL Simon, écuyer, prouva sa fidélité au roi de France Charles VI, par la perte de ses biens, qui furent confisqués & donnés par le roi d'Angleterre, alors maître de la plus grande partie du royaume de France, à Jean de Robessart, par charte du même roi d'Angleterre du 28 février 1419, registrée le 6 mars suivant en la chambre des comptes à Caen. Il n'eut pas le temps de recouvrer ses biens, étant mort dans le temps que Charles VII reprit la Normandie. Il avoit épousé *Denyse* de Paris, dont il eut,

THOMAS Simon, écuyer, sieur de Durescu, qui mourut peu de temps après son pere. Il avoit épousé *Thomine* Adigart, veuve de lui l'an 1452, & laissa pour fils en minorité;

RICHARD Simon, écuyer, seigneur de Durescu & de Beuzeville au Plain, qui rentra dans ses biens après plusieurs procédures faites devant le bailly du Costentin, dans les années 1467 & 1470, & étoit mort en 1474, ayant eu de *Marguerite* Jouen, sa femme, pour fils,

JEAN Simon, écuyer, seigneur d'Anoult, de Sainte-Mere-Eglise, de Beuzeville, d'Apeville & des Bouhons, mineur en 1474, vivant dans les années 1497 & 1504, avec *Marie* de Houtteville, sa femme, dont il eut,

FRANÇOIS Simon, écuyer, seigneur de Sainte-Mere-Eglise, d'Apeville, de Rideauville & de Beuzeville, marié en 1523, avec *Renée* de Trouzeauville; il fut député de la noblesse du Costentin vers le roi l'an 1552. Il eut pour fils ARTUS Simon, qui suit, & *François* Simon, seigneur de Beuzeville, auteur de la branche des SEIGNEURS DE BEUZEVILLE, encore existante, dont il y avoit un chevalier de Malte en 1648.

ARTUS Simon, qualifié noble & puissant seigneur, chevalier, seigneur de Sainte-Mere-Eglise, de Beuzeville au Plain, des Bouhons & de Durescu, lequel se maria en 1562, avec *Léonore* le Beauvoisien, baronne de Courtomer. Après la mort de son beau-pere, il prit le nom de baron de Courtomer, fut chevalier de l'ordre du roi, dit de Saint-Michel, capitaine d'une compagnie de 80 lances françoises, & capitaine de 200 hommes de guerre, & fut chambellan avec pension du duc d'Alençon, frere du roi Henri III, dont il obtint la permission d'ajouter le mot de SAINT à son nom, & de porter doresnavant lui & sa postérité le nom de Saint-Simon, par lettres patentes du 20 mars 1585, registrées au parlement de Rouen en 1586. Son fils fut,

JEAN-ANTOINE de Saint-Simon, marquis de Courtomer, par lettres d'érection de l'an 1620, qualifié *noble & puissant seigneur*, &c. qualités qu'ont continué de prendre ses descendans, fut capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du roi, & en même temps mestre de camp d'un régiment d'infanterie, chevalier de l'ordre du roi, dit de Saint-Michel, gouverneur d'Argentan, maréchal de camp en 1619, conseiller d'état avec pension de 6000 liv. & lieutenant général des troupes du roi en Hollande, où il fut tué avec son fils aîné pendant le siége de Bos-le-Duc en 1629. Il avoit épousé l'an 1595, *Marie* de Clermont de Gallerande, dont il eut entr'autres enfans deux fils; savoir, *Cyrus-Antoine* de Saint-Simon, marquis de Courtomer, mestre de camp d'un régiment d'infanterie, pere de la duchesse de la Force, morte en 1670, &

LÉONARD-ANTOINE de Saint-Simon, aussi marquis de Courtomer, marié en 1646 avec *Marie* de la Noüe, dont sont venus deux fils; l'aîné nommé *Claude Antoine* de Saint-Simon, marquis de Courtomer,

est pere de Guy-Antoine de Saint-Simon, marquis de Courtomer, lequel a épousé demoiselle de Saint-Remy, dont est venu le marquis de Courtomer d'aujourd'hui, lequel a eu de *Louise-Rose* de Thiboutot, un fils qui a sept ans; & le second étoit *Jacques-Antoine* de Saint-Simon, appellé le comte de Courtomer, mort en 1728, laissant de *Marie* Chardon, sa femme, Raoul-Antoine de Saint-Simon, comte de Courtomer, qui suit; & le chevalier de Courtomer, ci-devant capitaine au régiment des gardes-françoises.

Raoul-Antoine de Saint-Simon, comte de Courtomer, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur de Thionville, a eu de feue *Marguerite* Ferrand de Saint-Dizan, sa femme, pour fils,

Jacques-Etienne-Antoine de Saint-Simon, appellé le vicomte de Courtomer, capitaine de gendarmerie & brigadier des armées du roi, marié avec mademoiselle Bernard, le 30 juillet 1741, dont sont nés *Matthieu-Olivier-Antoine* de Saint-Simon, comte de Courtomer, né le 3 septembre 1746, & *Adélaide-Olive* de Saint-Simon, née au mois d'août 1748. MM. de Saint-Simon de Courtomer portent pour armes, *de sinople, à trois lions d'argent, posés 2 & 1.* * *Mem. communiqué.*

SIMONET (Edme ou Edmond) né à Langres le 22 juillet 1662, se fit Jésuite le 10 novembre 1681, & prononça ses quatre vœux le second février 1697. Il a professé la philosophie à Reims, & ensuite à Pont-à-Mousson, où il fut chargé depuis d'enseigner la théologie scholastique. Il a été aussi chancelier de l'université de Pont-à-Mousson. En 1730 il assista à l'assemblée générale de sa société, qui étoit la seiziéme assemblée. Il est mort à Pont-à-Mousson le 18 avril 1733. Il a fait imprimer un cours de théologie sous ce titre: *Institutiones theologicæ ad usum Seminariorum*; à Nancy, 1721-1728, onze volumes *in-12*, & à Venise, 1731, trois vol. *in-fol.* * *Mém. du temps.*

SIMONETA (Jean) fils d'*Antoine* Simoneta, Calabrois, & frere de Ciccho & d'*André* Simoneta, étoit de la ville de Cassaro en Sicile. Il s'avança à la cour de François Sforce duc de Milan, par le crédit d'Ange Simoneta son oncle. Jean fut fait chancelier de ce prince en 1433, & ses freres eurent aussi dans la même cour des emplois honorables. François Philelphe son ami l'appelle *Secrétaire ducal.* Ciccho suivit aussi la fortune de François Sforce, & lorsque ce prince eut le duché de Milan, il continua d'être secrétaire comme il l'étoit auparavant. Il eut le même emploi sous Galéas Marie, fils de François; & après que celui-ci eut été tué dans une conjuration, il demeura dans la même qualité auprès de Jean Galeas son fils, qui étoit demeuré en bas âge. Comme Ciccho avoit un esprit vif, une grande expérience dans les affaires, une fidélité incorruptible, la duchesse Bone tutrice du pupille, mit sa confiance en lui, & il eut après elle la premiere part dans le gouvernement. Mais en 1479, Louis Sforce, surnommé le Maure, ayant pris la conduite de l'état de Milan, & voyant que Ciccho étoit un obstacle à son ambition, il le fit mettre en prison, où il le fit mourir dans les tourmens. Toute l'Italie pleura sa mort, & détesta la cruauté du tyran. Jean Simoneta fut envelopé dans cet orage. Louis Sforce l'envoya aussi en prison; mais il respecta sa vie, & quelque temps après qu'il eut été dans les fers, il l'exila à Verceil l'an 1480. Il mourut cependant à Milan, comme il paroît par cette inscription que l'on voit dans une église de cette ville.

*D. O. M.*
Joannes Simonetta
*Sfortianæ historiæ conditor,*
*Divi Francisci Sfortiæ filii & nepotis*
*Subinde Secretarius;*
*Innocentiæ & probitatis cultor,*
*Et in utraque fortuna modestissimus,*
*Hic cubat.*
*Hoc sepulcrum hær. sequatur.*

Jean Simoneta, comme on le voit par cette inscription, est donc auteur d'une histoire de François Sforce, duc de Milan. Elle est écrite en latin, & l'on en a plusieurs éditions fort anciennes. Elle est divisée en trente livres, & commence à l'an 1421, jusqu'à l'an 1476. M. Muratori en a donné une nouvelle édition sur l'original de l'auteur, & revue, corrigée, & augmentée sur cet autographe, dans le tome 21 de sa collection des écrivans de l'histoire d'Italie. Jean Simoneta avoit épousé Catherine Barbavari, dont il a eu plusieurs enfans, entr'autres Jacques, que Clément VII a fait évêque de Pisaure, & que Paul III éleva au cardinalat en 1535. A l'égard d'Ange Simoneta qui fut oncle de Jean, il avoit été aussi secrétaire de François Sforce en 1426; & en 1440, on l'envoya en ambassade vers les Vénitiens, & ensuite auprès d'Alfonse I, roi de la Pouille & de Sicile. On voit son tombeau dans l'église des Carmes de Milan avec cette inscription.

*Angelus hìc situs est, inter clarissimus omnes*
Simoneta *viros meritis & laudibus unus.*

SIMONETA (Boniface) de Milan, abbé de Cornu, monastere de l'ordre de Cîteaux, dans le diocèse de Crémone, a vécu sur la fin du XV siécle, vers l'an 1490, & étoit neveu de *Jean* Simoneta, qui a écrit l'histoire de François Sforce duc de Milan. Entre ses ouvrages, celui qui lui a acquis le plus de réputation, est son histoire *Christianarum persecutionum & pontificum.* Le dessein en est assez singulier; car il ne rapporte point les choses selon le fil d'une narration continuée, mais dans des lettres, dont la premiere est adressée au roi Charles VIII. Cet ouvrage, qui est divisé en six livres, contient en 279 lettres tout ce qui s'est passé dans l'église depuis saint Pierre jusqu'à Innocent VIII, qui succéda à Sixte IV, en 1484. On peut voir par-là quelle est l'erreur de ceux qui ont attribué cet ouvrage au pape Boniface VIII. Le livre de l'abbé Boniface Simoneta fut imprimé à Milan l'an 1499, à Basle en 1509, & ailleurs; & fut traduit en françois dans le même temps par Octavien de Saint-Gelais, évêque d'Angoulême. * Charles de Visch, *biblioth. Cist.* Aubert le Mire, *in auct. script. ecclesf.* Caramuel, *l.* 1. *theol. regul. dist.* 34, *num.* 340. Sponde, *A. C.* 1503, *n.* 14. Vossius, *l.* 3 *de hist. Lat. &c.*

SIMONETA, nom qu'emprunta un fameux voleur, qui vivoit dans le XVI siécle, & qui se fit ainsi nommer après la mort du cardinal Louis Simoneta, auquel il ressembloit beaucoup. Il prit la pourpre & la qualité de légat avec un train magnifique, composé de domestiques qui étoient d'autres voleurs, & affectoient en public de le traiter d'éminence. Trompant ainsi les peuples, il osa donner des dispenses, admettre des résignations de bénéfices, & lever des excommunications, faisant plus que n'eut pu faire un véritable légat. Par ce moyen il amassa beaucoup d'argent, & se meubla en prince. Mais la tromperie fut enfin découverte; & Pierre-Donat de Cesia, alors vice-légat de Boulogne, & depuis cardinal, n'eut pas plutôt su qu'il étoit entré dans le Boulonnois, qu'il envoya des gens armés pour le prendre. On lui fit son procès; & après lui avoir fait confesser des crimes horribles, on le condamna à être pendu. L'exécution en fut faite d'une maniere toute particuliere; car il fut étranglé avec une corde d'or filé; & on lui fit porter en mourant une bourse vuide pendue au col, avec un écriteau, qui marquoit comme il n'étoit point le cardinal ou légat *Simoneta*; mais un voleur *Sine moneta.* * Auberi, *histoire des cardinaux, &c.*

SIMONIADE, village de Galilée, éloigné de

ſoixante ſtades du grand Champ, où eſt le petit pays nommé la *Simonitide*, qui termine la Galilée de ce côté-là. * Joſephe. Baudrand.

SIMONIDE, poëte iambique, cité par Athenée, Julius Pollux, Elien, &c, étoit natif de Minoa, ville de l'iſle d'Amorgos, l'une des Sporades. Suidas veut qu'il ait fleuri 406 ans après la guerre de Troye, c'eſt-à-dire, vers l'an 778 avant J. C. mais, ſelon toutes les apparences, il étoit moins ancien. * Etienne de *Byzance*. Voſſius. Bayle, *dict. crit.*

SIMONIDE, *Simonides*, poëte lyrique, natif de Céos, iſle de la mer Egée, dite aujourd'hui *Zea*, bien différente de Cos, qui fut la patrie d'Hippocrate, floriſſoit dans la LV olympiade, du temps de Tarquin *le Superbe*, & 560 ans devant notre époque. Ce poëte fut connu & aimé des plus grands hommes de la Grece & de la Sicile, ſur-tout de Pauſanias & de Hiéron. Il s'exerça en pluſieurs genres de poëſie, & il réuſſit ſur-tout dans l'élégie. Quelques-uns ont dit qu'il ajouta quatre lettres à l'alphabet grec, qui avant lui n'en avoit que vingt; mais il y apparence que ce fut Simonide l'*Iambique*, beaucoup plus ancien que lui. Celui dont nous parlons avoit compoſé des odes, des tragédies, des épigrammes, des élégies, & d'autres œuvres diverſes; avoit décrit la bataille de Marathon & celle de Salamine, outre des épigrammes, & un livre intitulé, *Threni*, ou des lamentations. Nous n'avons que quelques fragmens de ſes poëſies, avec des notes de Fulvius Urſinus, & d'autres reſtes de quelques anciens poëtes comme lui, ſur leſquels Urſinus a travaillé de la même maniere. Ce poëte, ſuivant Denys d'*Halicarnaſſe*, s'appliquoit particulierement à bien choiſir ſes mots; il étoit circonſpect dans ſa compoſition; il avoit un talent particulier pour exciter la compaſſion de ſes lecteurs; & on prétend qu'en ce point il étoit préférable à Pindare. Il mourut âgé de 89 ans, ayant encore une excellente mémoire. On dit même qu'il inventa l'art de rendre la mémoire locale, & il avoit remporté le prix de poëſie à l'âge de 80 ans, apparemment à Syracuſe. Phénix, général des Agrigentins, ayant pris la ville de Syracuſe, fit démolir le tombeau de Simonide; & à cette occaſion Callimaque fit une piéce contre Phenix, dans laquelle il introduiſoit Simonide ſe plaignant de ce que ce général n'avoit pas eu les mêmes égards pour lui que Caſtor & Pollux, qui l'avoient ſauvé d'une maiſon prête à tomber, comme Phedre le rapporte dans une de ſes fables. Il étoit favori d'Hiéron, tyran de Syracuſe, & ne fut pas ſeulement recommandable par ſes poëſies, mais auſſi par les ſages réponſes qu'il donnoit aux queſtions qu'on lui faiſoit. * Suidas. Baillet, *jug. des ſav. ſur les poëtes.*

SIMONIDE de Céos, dit *le Jeune* ou *Melicerte*, étoit fils d'une fille de Simonide, dont nous venons de parler, & écrivit vers la LXXXII olympiade, & 452 ans avant J. C. trois livres des inventions, & trois livres des généalogies. * Suidas, *in lexic.* Du Pin, *bibl. hiſt. & prof.*

SIMONIDE, Magneſien, écrivit l'hiſtoire d'Antiochus *le Grand*, roi de Syrie. * *Voyez* Suidas, *in lexic.* Lilio Giraldi, *dial. 9 de poët.* Voſſius, *de hiſt. Græc. l. 1 & 4, de poët. Græc. c. 3, & ſeq.* Leo Allatius, *diſſert. de Simonid.* Le Fevre, *hiſt. des poët. grecs.*

SIMONIENS: c'eſt le nom qui eſt donné aux diſciples de Simon *le Magicien* dans les livres d'Origène *contre Celſe*, *pag.* 272 de l'édition de Cambridge. On peut voir leurs opinions au mot SIMON, & ailleurs. On les nommoit auſſi HELENIENS. *Voyez*-en la raiſon à ce mot.

SIMONIN, *cherchez* SIMON.

☞ SIMPERT (Saint) ou SINDBERT, évêque d'Augsbourg au IX ſiécle, embraſſa la vie monaſtique dès ſa premiere jeuneſſe. Il devint enſuite abbé du monaſtere de Murbach en Alſace, en faveur duquel il obtint de grands priviléges du roi Charlemagne. Son mérite le fit élever ſur le ſiége épiſcopal d'Augsbourg. Après avoir gouverné dignement cette égliſe pendant trente ans, il mourut le 13 octobre 809, & fut inhumé dans l'égliſe de ſainte Afre, qu'il avoit rétablie. D. Bernard Pez a publié au tome II de ſes *anecdotes*, ſous le nom de ce prélat, des ſtatuts en faveur du maintien de la régularité dans les cloîtres. D. Mabillon a auſſi donné au tome IV de ſes *analectes*, une lettre du même prélat. * D. Rivet, *hiſt. litter. de la France*, tome IV.

SIMPILIUS (Hugues) Jéſuite Ecoſſois, eſt auteur de douze livres, *de mathematicis diſciplinis*, qui furent imprimés en 1635, à Anvers. Il mourut l'an 1654. * Baillet, *jug. des ſav. t. 2, art. 163.*

SIMPLEGADES, *cherchez* SYMPLEGADES.

SIMPLICIEN, *Simplicianus*, prêtre de Milan, docte & pieux, inſtruiſit ſaint Ambroiſe dans les ſaintes lettres, & dans les fonctions épiſcopales. Il travailla à la converſion de S. Auguſtin, & lui écrivit diverſes lettres. Depuis il ſuccéda à S. Ambroiſe ſur le ſiége de Milan en 397, & mourut au commencement de l'an 401. * Gennade, *in catal. illuſt. viror.* Baronius, &c.

SIMPLICIUS, pape, natif de Tivoli, fut élu dix jours après la mort de S. Hilaire, le 20 ſeptembre de l'an 467. Il trouva la ville de Rome dans un état où il eut beſoin d'une extrême vigilance pour empêcher que les hérétiques n'y fiſſent des progrès, ſous l'autorité de l'empereur Anthemius qui les favoriſoit. On a de ce pape dix-huit lettres, dont les plus importantes ſont celles qui s'adreſſent en Orient, à l'empereur Zénon & au patriarche de Conſtantinople, contre Pierre Mongus, qu'on avoit mis ſur le ſiége d'Alexandrie. Il y en a pluſieurs adreſſées à des évêques, pour le réglement de la diſcipline eccléſiaſtique. Telle fut celle qu'il adreſſa à Florentius, Equitius & Severe, touchant Gaudence d'Aufinium, qui avoit fait des ordinations illicites, & mal diſtribué les revenus de ſon égliſe. Il les priva de la puiſſance de l'ordination, & ordonna que les rentes de l'égliſe ſeroient partagées en quatre portions, dont il y en auroit deux pour l'entretien du prélat & de ſes clercs, & deux pour la nouriture des pauvres & l'entretien des bâtimens. Ce pontife en fit lui-même élever de très-magnifiques, fit des préſens conſidérables à l'égliſe de S. Pierre, & établit dans la même égliſe & dans celle de S. Paul & de S. Laurent, des pénitenciers hebdomadaires, pour ſatisfaire à la dévotion du peuple. Il mourut le 2 mars 483, après avoir gouverné 15 ans, cinq mois & 10 jours. S. FELIX II ou III lui ſuccéda. * Liberat. *in breviar.* Anaſtaſe. Genebrad. Ciaconius & Du Chêne, *in Simpl.* Baronius *in annal.*

SIMPLICIUS, évêque d'Autun, aſſiſta l'an 347 au concile de Sardique. Il vivoit en continence avec ſa femme avant ſon élection à l'épiſcopat; & pour prouver qu'il en agiſſoit de même depuis qu'il fut évêque, il mania des charbons ardens ſans ſe bruler. * Grégoire de *Tours*, *de glor. conf. c.* 67 & 77.

SIMPLICIUS, évêque de Vienne, vivoit dans le même temps que Simplicius, évêque d'Autun. S. Paulin loue beaucoup ſa piété dans une épître qui s'eſt perdue, & dont Grégoire de *Tours* rapporte un fragment, *l.* 5, *hiſt. Franc. c.* 13.

SIMPLICIUS, philoſophe Péripatéticien, qui vivoit dans le V ſiécle, étoit Phrygien, & ami de Damaſcius le *Stoïcien*. Il laiſſa ſur les traités d'Ariſtote des commentaires que nous avons encore aujourd'hui. * Suidas, *in Damaſcio.* Geſner, *in bibl.*

SIMSON (Edouard) théologien Anglois, publia en 1652, une chronique univerſelle, depuis la création du monde juſqu'à J. C. Il y marque avec ſoin les années du monde, des olympiades, & les années de la fondation de Rome. On y trouve dans un bon ordre tout

tout ce qui concerne l'histoire sacrée & profane. * Zeiller, *part.* 3. *pag.* 223. La vie & le catalogue des ouvrages de Simson, par T. Jones, se trouvent à la tête de sa chronique universelle.

SIN, ville de la Chine en la province de Xamsi, est au pied des montagnes, près du fleuve Chocquang, & capitale de deux autres.

SIN, désert d'Arabie, entre Elim & Sinaï, fut la VIII station des enfans d'Israël, après leur sortie d'Egypte. C'est là qu'ayant consumé la farine qu'ils avoient, la faim qu'ils souffrirent les jetta dans le murmure. Dieu fit tomber dans leur camp une grande quantité de cailles, & le lendemain matin il fit pleuvoir la mane sur la terre. Cette solitude est différente d'une autre, dite aussi Sin ou Tsin, selon saint Jerôme, où étoit un lieu dit *Cadès*, qui fut la XXXIII station des enfans d'Israël dans le désert. Ce fut en ce lieu que Marie, sœur de Moyse, mourut, & que le peuple ayant murmuré, Moyse fit sortir de l'eau d'une roche, ce qu'il avoit déja fait en Raphidim. * *Exod.* 16. *Nomb.* 20 & 23. Josephe, *antiq. Jud. l.* 2. S. Jerôme, *ad Fabiol.* Torniel, *A. M.* 2544, 2583.

SINAI, montagne de l'Arabie, sur le bord de la mer Rouge, dont le mont Horeb fait une partie, fut la XII station des Israélites. En sortant de la servitude d'Egypte, ils s'arrêterent aux environs de cette montagne presque un an entier; & c'est dans ce temps qu'arriverent toutes les choses qui sont rapportées dans l'Exode, depuis le 19 chap. jusqu'à la fin, dans le Lévitique entier, & dans les Nombres jusqu'au 10 chapitre. La principale de toutes, est la publication de la loi que Dieu y donna à Moyse. Les Turcs nomment cette montagne *Gibel Mousa*, c'est-à-dire, *montagne de Moyse*. Elle est formée par l'assemblage de trois montagnes l'une sur l'autre, & elle contenoit anciennement plusieurs chapelles qui étoient desservies par plus de mille quatre cens hermites. Les Grecs y ont tenu aussi plusieurs religieux, qui y célébroient l'office divin. Parmi les chapelles qui y restent, les plus remarquables sont celles de la sainte Vierge, d'Hélie, de sainte Anne, de saint Jean, de saint Pantaléon, de David, du baptême de Jesus-Christ, de saint Antoine *Hermite*, & trois autres, où deux fils d'un roi d'Ethiopie ont fait leur retraite pendant l'espace de quarante années. Ces chapelles sont dispersées en différens endroits de la montagne, & chacune est accompagnée de son jardin. Le couvent est au bas du mont, où l'on montoit autrefois depuis le pied jusqu'au sommet par 1400 dégrés, qu'on tient avoir été faits par l'ordre de sainte Hélene, & dont on voit encore les vestiges. A quelque distance du pied de la montagne, on trouve une source dont l'eau est excellente. A un tiers de la hauteur, il y a deux portes qui ferment le chemin, & qui ne sont ouvertes aux pélerins, qu'après qu'ils se sont confessés. En continuant de monter, on trouve une pierre, qu'on dit qu'un ange y mit pour empêcher le passage à Elie. Sur le sommet de la montagne, & sous une grosse roche creusée & ouverte vers l'occident, est le lieu où Moyse demeura pendant les quarante jours qu'il fut sur la montagne. Un peu au-delà de cette roche, & en montant du côté droit, il y a une église des Grecs, de laquelle on passe à celle des François, qui est dédiée à l'Ascension de Jesus-Christ. Cinq ou six pas plus loin, & vis-à-vis de cette église, il y a une autre grotte ouverte vers l'orient, où l'on descend par onze dégrés. Ce fut dant cette grotte que Moyse reçut les tables de la loi, & qu'il demanda à Dieu de le voir en face. Les Arabes ont bâti au-dessus une mosquée. Il y a quantité d'arbres fruitiers, des oliviers & des peupliers, avec deux ou trois belles sources. Les voyageurs remarquent qu'ils ont plus de peine à descendre de la montagne, qu'à y monter. Son pied est séparé de celui de la montagne de sainte Catherine par un grand vallon, où l'on trouve la grotte de saint Onuphre, taillée naturellement dans le roc. Dans le même vallon est le monastére des quarante martyrs, où il y a une très-belle église, & un grand jardin, avec plusieurs arbres fruitiers, comme pommiers, poiriers, noyers & orangers. * Torniel. Salian, *in annal. vet. test.* Monconis, *voyages*, *p.* 1, Thevenot, *voyages du Levant*, *tom. I.*

SINAU, ville, *cherchez* SIMAU.

SINESIUS, évêque de Ptolémaïde ou Cyrène, *voyez* SYNESIUS.

SINGARE, ville de la Mésopotamie, bâtie auprès d'une montagne de même nom, s'appelle aujourd'hui *Atalib*, dans le Diarbeck, province de la Turquie en Asie, entre le Tigre & l'Euphrate. Ce fut dans la campagne qui est proche de cette ville, que se donna en 349, un furieux combat entre l'armée de l'empereur Constance, & celle de Sapor II, roi de Perse. * Ammien Marcellin.

SINGEN, village dans le duché de Wirtemberg, proche du fort château de Honenwiel, est situé sur le haut d'un rocher dans une plaine. Il y a un autre village à un quart de lieue loin, dans une même situation, & également inaccessible. * Monconis, *voyages.*

SINGES (les isles des) *cherchez* SIMJES.

SINGES, le mont des Singes, anciennement *Abyla*, *Abyle*, montagne du royaume de Fez en Afrique: elle est dans la province d'Habata, près de la ville de Ceuta. Cette montagne, qui a pris son nom moderne de la grande quantité de singes qu'on y voit, est une de celles qu'on appelloit *les colonnes d'Hercule*; le mont Gibraltar en Espagne est l'autre, & les deux ensemble font le détroit de Gibraltar.

SINGLIN (Antoine) prêtre, étoit de Paris, fils d'un marchand de vin, & fut d'abord destiné au commerce. On le mit en apprentissage chez un marchand de drap ou de soie, & sa conduite fut à peu près semblable à celle des jeunes gens de son âge. Il avoit vingt-deux ans, lorsque touché de Dieu, il résolut de quitter le commerce, & de se consacrer à la piété. Dans ce dessein, il alla trouver M. Vincent, supérieur de la mission de saint Lazare, qui avoit une grande réputation, & lui découvrit ses sentimens. M. Vincent l'embrassa, lui témoigna beaucoup de joie des bonnes dispositions où il le voyoit, & le porta à entrer dans l'état ecclésiastique. M. Singlin lui représenta qu'il n'avoit jamais appris le latin, & sur cela M. Vincent l'envoya en *sixiéme* dans un collége de Paris. M. Singlin eut le bonheur de trouver un régent plein d'attention & de zèle, qui touché de le voir obligé d'étudier avec des enfans de sept ou huit ans, le fit venir tous les matins chez lui une heure avant la classe, pour lui apprendre ce qu'il devoit enseigner à ses écoliers, & quand on étoit dans la classe, il chargeoit M. Singlin d'enseigner cette jeunesse avec lui; ensorte qu'il y paroissoit comme maître, & non comme disciple. Dans les autres classes, les régens qu'il eut en userent de même, & ce fut ainsi qu'il acheva son cours d'études. Mais il ne fut jamais habile dans le latin. Lorsque M. Vincent crut qu'il en savoit assez pour entrer dans les ordres, il les lui fit prendre; & dès qu'il fut sous-diacre ou diacre, il le mit dans l'hôpital, dit *la Pitié*, pour faire le catéchisme aux enfans. Il lui arriva dans cette maison une chose fort extraordinaire que nous ne pouvons rapporter ici, mais que l'on trouvera dans un nouveau recueil de piéces imprimé, pour servir de supplément au Nécrologe de Port-Royal. Quelque temps après, M. Singlin ayant eu occasion de voir M. Jean du Verger de Haurane, abbé de saint Cyran, avec qui M. Vincent étoit lié, cet abbé crut voir dans M. Singlin un grand fonds de jugement, une piété solide, & un bon esprit. M. Singlin s'étant attaché à lui, M. de saint Cyran le disposa au sacerdoce. Peu après le regardant comme un sujet propre pour être confesseur & directeur des religieuses de Port-Royal, il le présenta à M. de Gondi, archevêque de Paris, qui le nomma confesseur; & M. le cardinal de Retz le fit en-

suite supérieur des deux maisons des champs & de Paris. Il fut confesseur de ces religieuses pendant vingt-six ans, & leur supérieur pendant huit. C'étoit en effet un homme de très-bon sens, fort éclairé dans les voies du salut, capable d'y conduire les autres, & qui y marchoit lui-même avec autant de fidélité que de courage. Il avoit fort peu étudié les sciences profanes, & ne s'étoit pas même appliqué beaucoup à l'étude de la théologie scholastique : mais il avoit bien lu & médité l'écriture sainte, & la plupart des écrits moraux des peres de l'église. Il avoit le jugement si solide, que M. Paschal lui lisoit tous ses ouvrages avant de les publier, & s'en rapportoit à ses avis. Il prêchoit sans art, mais avec beaucoup de solidité & d'onction. C'étoit pour l'ordinaire M. le Maître de Saci qui dirigeoit sa plume. M. Singlin lui disoit sur quelle vérité il vouloit prêcher, quel but il se proposoit, quel endroit de l'évangile il vouloit expliquer, & M. de Saci remplissoit ce plan, ou du moins l'ébauchoit. C'est à ces prédications, que nous devons les *Instructions chrétiennes sur les mystéres de notre Seigneur, & les principales fêtes de l'année*, en cinq volumes *in*-8°, imprimées à Paris en 1671, pour la première fois; en 1672, pour la seconde, chez Savreux, & en 1673, pour la troisiéme, chez Pralard, sous le nom du sieur Bourdoin, docteur en théologie. Ces instructions ont été réimprimées en douze volumes *in*-12, à Paris 1736. M. Singlin ayant été inquiété en 1649, au sujet d'un sermon qu'il avoit prêché le jour de saint Augustin, il tâcha de se justifier dans une lettre qu'il écrivit à ce sujet à M. l'archevêque de Paris. Cette lettre a été publiée la même année, & réimprimée en 1735, dans un supplément au Nécrologe de Port-Royal. Il avoit une ame si timorée, qu'il trembloit toutes les fois que quelque personne vouloit se mettre sous sa conduite, & quand M. du Verger de Hauranne, abbé de saint Cyran, fut mis à Vincennes, se voyant privé de cet appui, il voulut quitter la direction des religieuses de Port-Royal, ce qu'on l'empêcha d'exécuter. Il prit la même résolution, & y ajouta celle de se retirer à l'abbaye de saint Cyran, lorsque M. du Verger fut mis en liberté, mais on ne permit pas encore qu'il exécutât ce dessein. Quand M. Antoine le Maître l'eut choisi pour directeur, pendant la prison de M. de saint Cyran, M. Singlin fit paroître un petit écrit, pour justifier la retraite de ce célébre avocat, où employant pour autorité principale, l'exemple de saint Paulin de Nole, il fit voir que M. le Maître avoit eu raison, en prenant le parti de se retirer sans réserve, de s'habiller pauvrement, de se refuser à tout consultant, de vivre dans le jeûne, & néanmoins de ne se point engager dans la vie religieuse. M. Singlin eut beaucoup de part aux troubles de Port-Royal. Il fut obligé de se retirer de la maison de Paris dans le mois de juillet 1661, parcequ'il y avoit ordre de l'arrêter. Madame la duchesse de Longueville lui donna ensuite une retraite dans une de ses terres, à cinq lieues de Beauvais, & à onze de Paris. C'étoit, à ce qu'on croit, Méru. M. Singlin mourut dans une autre retraite le 17 d'avril 1664. Il demeuroit alors dans une maison particuliére avec MM. de Saci, du Fossé, & Fontaine. On porta son corps à Port-Royal de Paris. M. Hamon a fait son épitaphe, que l'on trouve dans le Nécrologe de Port-Royal. Plusieurs lettres de M. Singlin ont été insérées dans les *Nouveaux mémoires historiques & chronologiques de l'abbaye de Port-Royal des champs*, en sept volumes *in*-12. *Voyez* aussi une lettre sur sa mort, écrite par M. Arnauld à M. Guillebert, docteur de Sorbonne, p. 312 du tom. II du recueil des lettres du premier; & une lettre de M. de Sainte-Marthe sur le même sujet, dans le supplément au Nécrologe de Port-Royal, imprimé en 1735. Cette lettre contient un bel éloge de M. Singlin, & M. de Sainte-Marthe y paroît beaucoup plus éloquent que dans ses autres lettres. *Voyez* aussi la *vie de M. Singlin*, composée par M. l'abbé Goujet, & imprimée à la tête de la nouvelle édition des Instructions sur les mystéres, en 12 volumes *in*-12.

☞ SINGO, petite ville ou bourg de Macédoine, est sur le golfe de Monte Santo. Elle conserve le nom de l'ancienne *Singus*, qui avoit donné le sien au golfe appellé anciennement, *Golfe Singitique*. * La Martin. *dict. géogr.*

SINGORA, petite ville capitale d'un royaume dépendant du roi de Siam; elle est sur la côte orientale de la presqu'isle de l'Inde, deça le Gange, entre la ville de Patane, & celle de Bordelong. * Mati, *dict.*

SINITHON, roi d'Angleterre, comme un autre Neptune, se fit élever un trône au milieu de la mer, où il défendoit aux vagues de l'aborder, mais une tempête vint fondre sur lui, & le submerga en un clin d'œil. * Polydor. Virgil. *hist. d'Anglet.* Pierre de S. Romuald, *en son trésor chron. hist.*

SINNADE, ville maritime de Phrygie, *voyez* SYNNADE.

SINNER, famille patricienne de Berne, sortie de la seconde branche des anciens *Zmitweg* de Vallais, (*voyez* SHINNER) fut établie dans ce canton par NICOLAS, frere de *Matthieu* Shinner. Son fils JEAN étoit du grand conseil de Berne, l'an 1455, & ses descendans ont toujours été dans les charges les plus importantes. *Henri* Sinner étoit gardien des Francifcains à Berne & à Strasbourg. Sa probité & son savoir firent que l'état l'appella pour remédier aux désordres que la doctrine de Luther, qui alors commença à se répandre, causa au couvent des religieuses de sainte Claire à Kougsfelden. La nouveauté de cette doctrine commença à l'ébranler lui-même beaucoup : il se laissa pervertir, & contribua à la prétendue réformation qui suivit. Peu de temps après il épousa *Agnès* de Mulinez, trésoriére de l'abbaye, & mourut sans enfans. HENRI Sinner étoit du grand conseil, bailli de Vevai, & capitaine de Chillon. De son aîné, qui passa avec son frere par les mêmes dignités, descendit RODOLPHE, qui passant presque par toutes les charges les plus considérables de l'état, & s'étant distingué dans plusieurs ambassades & grands exploits avec éclat, monta à la premiere dignité de la république, ayant été élu advoyer l'an 1696. RODOLPHE son fils aîné étant du grand conseil, fut bailli du comté de Lenzburg. * *Mémoire manuscrit.*

SINNICH (Jean) étoit Irlandois, mais il prit des dégrés dans l'université de Louvain, où il fut docteur & professeur ordinaire & régent. Il en étoit recteur lorsque le pape Urbain VIII y envoya en 1643, sa bulle contre le livre de Jansénius, évêque d'Ypres, intitulé, *Augustinus*. M. Sinnich refusa de s'y soumettre. Il fut envoyé en 1643 à Rome, où il arriva le 8 novembre de cette année, avec M. Pape, docteur en droit canon & civil, pour faire des représentations au pape sur cette bulle. Mais leur voyage ne la fit point retirer, & M. Sinnich peu après son retour de Rome, fit une déclaration de ses sentimens le 22 février 1647, où il offroit de montrer la conformité du livre de Jansénius, avec la doctrine de saint Augustin. M. Sinnich fut pendant vingt-cinq ans président du grand collége de Louvain, où il a fondé plusieurs bourses. Il occupoit ce poste en 1664, lorsque M. du Cambout de Pont-Château s'entretint avec lui, comme il le rapporte dans la relation encore manuscrite de son voyage en Hollande, & autres lieux, où il fait ce portrait de ce docteur : *M. Sinnich*, dit-il, *est un bon homme, qui n'a rien d'élevé dans l'esprit, sans façons, sans cérémonies, assez simple, laborieux au dernier point, & employant tout son temps à l'étude pendant laquelle il ne veut point être détourné.* Les ouvrages qu'il a donnés au public justifient les derniers traits de ce caractére. Un des premiers est celui qu'il publia en 1641, en faveur de l'*Augustinus* de Jansénius, sous ce titre : *Homologia Augustini Hipponensis & Augustini Iprensis, de Deo omnes salvari volente & Christo omnes redimente*, à Louvain. C'étoit lui

qui avoit dressé le mémoire qu'il présenta au pape en 1644, au nom de l'université de Louvain sur le même sujet. Il est en latin, & on l'a traduit en françois. Les autres ouvrages de M. Sinnich sont : *L'examen des propositions tirées de l'Augustin de M. Jansénius, envoyées au pape par M. Habert. Triade des SS. PP. sur la grace & le libre arbitre*, en latin, vol. *in* 4°, imprimé en 1648, sans nom de ville, sous le nom de *Paulus Erynachus, theologus Gratianopolitanus.* C'est un gros traité de la grace & du libre arbitre, où l'auteur n'emploie presque que des raisonnemens & des autorités tirées de l'écriture sainte, de saint Augustin, de saint Prosper & de saint Fulgence. Les titres sont de M. Arnauld. *Le renard de Ripalda, Jésuite, pris par les théologiens de Louvain*, en latin : c'est pour répondre à l'écrit que le pere Ripalda, mort en 1648, avoit fait contre Baïus & ses disciples. *Dissonance des consonances, ou la molinomachie d'Aurelius, ancien théologien de Vérone*, en latin, en 1650. Un anonyme ayant fait des notes sur cet ouvrage, M. Sinnich passa l'éponge dessus, pour me servir des termes de sa réplique intitulée, *Aurelii Aviti notarum spongia*, en 1651. *Celidonii Nicasi Subiriensis theologi peregrinus Hierosolymitanus*, en 1652. Il y montre comment les élus étant étrangers & esclaves à Babylone, sont rachetés & remis en liberté pour rentrer dans la Jérusalem céleste, leur patrie. Son ouvrage le plus connu est celui qu'il a fait contre les relâchemens de la morale des casuistes, & qui parut à Louvain au mois de mai 1662, sous le titre de *Saül ex-rex*, deux volumes *in-fol.* M. Arnauld parle dans une de ses lettres, (tome 1, lettre 50,) d'un autre ouvrage de l'auteur sur le même sujet, intitulé, *Goliathismus profligatus.* Une note de feu M. Fouillon, éditeur de ces lettres de M. Arnauld, porte en effet ces mots *Goliathismus profligatus*, contre les casuistes. Si cela est, M. Sinnich auroit fait deux ouvrages sous le même titre. Nous en avons vu un composé sous ce titre, pour réfuter non les mauvais casuistes, mais ceux qui suivent la confession d'Augsbourg : *Confessionistarum Goliathismus profligatus : sive Lutheranorum confessionis Augustanæ symbolum profitentium provocatio ad monomachiam doctrinalem, super canonibus synodi Tridentinæ, & articulis confessionis suæ Augustanæ, solemniter ex edicto Cæsareo secum à catholicis ineundam, repulsa*, &c. C'est un volume *in-fol.* imprimé à Louvain en 1657, & cette date prouve que c'est de cet ouvrage dont parle M. Arnauld dans la lettre citée, qui est datée aussi du commencement de 1657, apparemment avant l'impression de ce livre dont M. Sinnich avoit envoyé le titre à M. Arnauld : *De libro cujus ad me titulum mittis, magnam tu mihi expectationem commoves : & mirificè aveo te Davidem cernere cum illis Goliathis deprælantem.* L'ouvrage de M. Sinnich est adressé à l'empereur, & à tous ceux qui composoient la diéte de Francfort, ou qui avoient droit de s'y trouver, & d'y donner leurs suffrages. L'épître dédicatoire est du 31 octobre 1656. Les partisans de la confession d'Augsbourg avoient présenté en 1655, à la diéte de Francfort, un écrit où ils donnoient leurs avis sur ce qu'ils croyoient que l'on devoit considérer, discuter & décider sur la religion dans les diétes de l'empire : *Quid de religione in comitiis Germanorum præcipue considerandum & consulendum?* C'est le titre de cet écrit : M. Sinnich le rapporte, & il y répond principalement dans la troisiéme partie de son ouvrage. On ne trouve pas seulement dans ce livre du docteur de Louvain une théologie solide, on y voit aussi une histoire abrégée de l'origine & du progrès des héréfies en général, & du Luthéranisme & du confessionisme en particulier. Ce traité a été réimprimé à Louvain en 1667, dans la même forme *in-folio.* Dans les commencemens M. Sinnich avoit été pour le sentiment de la probabilité, & il soutint quelque temps cette opinion : ce fut M. Huyghens, fameux théologien de Louvain, qui l'en fit revenir. M. Sinnich est mort le 8 mai 1666, âgé de soixante-trois ans. On lit cette inscription au bas de son portrait qui est dans la salle du grand collége de Louvain :

*Dat magister noster* JOANNES SINNICH, *Lereagiensis Hibernus, S.T. doctor & professor ordinarius & regens ; collegii majoris per 25 annos præses, & plurium bursarum ibidem fundator : gentis suæ grande decus : facultatis theologicæ & academiæ lumen singulare, & patrum & omnis antiquitatis archivum : scriptis urbi & orbi probatus, quibus nobisque prœmaturè emoritur.*

* *Mémoires du temps.* Arnauld, *lettres* 50, *tome I, page* 212. *Histoire du Jansénisme*, par le P. Gerberon, *tome I, p.* 548, & *tome II, page* 90. *Histoire du Baianisme*, par le P. du Chêne, Jésuite, *liv. V.* Opstraët, *in praxi de administrando pœnitentiæ*, &c. Le même dans son livre *Antiquæ facultatis theologicæ Lovaniensis discipuli*, &c. *pag.* 316. On y trouve la déclaration de M. Sinnich, *dont on a parlé plus haut.*

SINON, fils de *Sisyphe*, & petit-fils du voleur *Autolycus*, fut jugé le plus artificieux d'entre les Grecs, & le plus capable de tromper les Troyens. S'étant adroitement laissé prendre par eux, il donna faussement à entendre à Priam que les Grecs étoient embarqués, & l'exhorta à recevoir le cheval de bois, où les capitaines s'étoient enfermés. Pline dit qu'il a été l'inventeur des sentinelles & des feux qui servent de signal. * Virgil. *l.* 3 *Æneid.* Plin. *l.* 7, *c.* 56.

SINOPE, *Sinope*, ville de Paphlagonie, dans l'Asie mineure, avec un port sur le Pont-Euxin, fut bâtie, à ce qu'on croit, par les Milesiens, vers la 4 année de la XXXVII olympiade, & l'an 629 avant Jesus-Christ. Depuis elle fut soumise à divers princes, jusqu'à ce que les Romains s'en rendirent maîtres. Elle a un évêché suffragant d'Amasie, a été soumise à des princes particuliers, & est enfin tombée sous la domination des Turcs, qui la nomment *Sinabe*, selon Leunclavius, ou *Pordapas*, au sentiment de Chalcondyle. Sinope a été la patrie de Diogène *le Cynique*, de Diphile, *le Comique*, & de quelques autres savans. On y tire le cinnabre, dont Pline fait mention, *l.* 35. Strabon, *l.* 12, Ptolémée, & les autres géographes, parlent avantageusement de cette ville, aussi bien que Valerius Flaccus, *l.* 5 *Argon.*

SINORIX, tétrarque de Galatie vers l'an 236 avant Jesus-Christ, fut charmé de la beauté de Camma, femme de Sinatus son parent, & se défit de son mari pour l'épouser. Il n'eut pas plutôt commis cet homicide, qu'il alla trouver Camma pour l'instruire de la mort de son époux, & lui parler de mariage. Cette princesse se voyant extrêmement pressée, feignit d'y consentir, & donna jour pour le célébrer. Elle prépara un breuvage d'un poison très-subtil ; & étant au pied des autels, elle en but la premiere, & présenta le reste à Sinorix, qui eut de la joie de boire après elle. Le poison fit son effet ; & alors se sentant près de la mort, elle s'écria : *J'ai vengé heureusement la mort de mon mari, & lui ai montré ma fidélité. O dieux ! ce monstre que je vous immole, est le plus beau sacrifice que je vous aie jamais fait.* * Andreas Brunner, *annales virtutis & fortunæ Boiorum.*

SINTACORA, petite ville de la presqu'isle de l'Inde deçà le Gange, est sur la côte & aux confins de Canara, entre Goa & Onor. Quelques géographes la prennent pour l'ancienne *Simylla* ou *Simula*, laquelle d'autres mettent à Chaul. * Baudrand.

SINTIEN, ville de la Chine, est une place forte, située au pied des montagnes dans la province de Queicheu. * Mati, *diction.*

☞ SINTZHEIM ou SINSHEIM, ville d'Allemagne dans le Creigow, contrée de la Souabe, à quatre ou cinq lieues d'Heidelberg, du côté du midi, & à pareille distance d'Hailbron, vers l'occident. Elle est située dans un fond où aboutissent des ruisseaux marécageux. Cette ville étoit autrefois la capitale du Crei-

gow, & fut le siége des anciens comtes de ce nom, dont le dernier, nommé Jean, ayant été élu évêque de Spire, la donna à son église, avec les autres villes & places de son comté, après que son frere fut mort sans enfans. Le maréchal de Turenne y défit en 1674, l'armée impériale, que commandoit le duc de Lorraine avec le comte Caprara. Les François brulerent cette même ville en 1689. * La Martiniere, *diction. géogr.*

SINUESSE, ville d'Italie dans la campagne ou terre de Labour, autrefois colonie romaine, & nommée par Ptolémée *Sæssa*, par Pline *Suessana*, & par Tite-Live *Sinope*, & étoit renommée par ses bains, qui avoient la propriété de remettre dans le bon sens ceux qui avoient l'esprit aliéné, & de faire avoir des enfans aux femmes stériles. Il y a eu depuis évêché; mais aujourd'hui cette ville est ruinée; & c'est sur ses ruines qu'est bâtie *Rocca di Mondragone*, qui a titre de duché. Les anciens auteurs parlent souvent de cette ville. Baronius, & quelques autres, assurent qu'en 303 on y célébra un concile au sujet du pape Marcellin; mais les actes qui nous en restent sont supposés. * Marcellin. Plin. *hist. nat. l. 3 §. 9, avec les notes du P. Hardouin.*

SINZENDORF, maison originaire de la haute Allemagne, selon plusieurs auteurs. Un vieux manuscrit produit à Trente le 19 mai 1554, dans la maison de Spaw par Wolfgang-Théodoric de Raitenau, archevêque & prince de Saltzbourg, quand il fit les preuves de sa généalogie, comme chanoine, la fait descendre avec la sienne des anciens comtes d'Altorf, & fait mention de HENRI de Sinzendorff, vivant en 1044, qui étoit petit-fils d'ETHICON, comte d'Altorf. L'on se contentera de la rapporter ici depuis

I. CONRAD de Sinzendorf, vivant en 1364, qui épousa *Catherine* Emenkel, dont il eut entr'autres enfans, JEAN qui suit.

II. JEAN de Sinzendorf, mort en 1390, fut marié deux fois, & eut entr'autres enfans, EBRARD, qui suit.

III. EBRARD de Sinzendorff vivoit en 1418, & eut de *Barbe*, fille de *Helmhard* Anhangers de Fewregk, *Jean*, dont la postérité ne subsista pas long-temps; LEONARD, qui suit; *Sigismond*, qui ne laissa que des filles; & *Georges*, mort en 1498, dont la postérité finit en la seconde génération.

IV. LEONARD de Sinzendorf-Aichleiten, épousa *Barbe* Mulwanger à Neithard, veuve de *Jean* Jorger, dont il eut LAURENT, qui suit; *Christophe*, chanoine de Saltzbourg, mort en 1528; *Jean*, mort en 1495; *Tiburce*, dont la postérité finit en la troisiéme génération; REIMPRECHT, qui a fait *la branche de* Fridaw, *rapportée ci-après*; *Magdeléne*, alliée en 1478, à *Wolfgang* Freytag-de-Waldbach; & *Marguerite* de Sinzendorf, mariée en 1481, à *Léonard* Ursenbeck.

V. LAURENT de Sinzendorff, chevalier, mort en 1521, épousa *Dorothée*, fille de *Christophe* Von-Mos-Zum-Weihen, dont il eut LEONARD, qui suit; *Wolfgang*, dont la postérité est éteinte; *Léopold*, qui eut des enfans morts jeunes; & *Anne* de Sinzendorff, mariée à *Jerôme* Hayden-Dorffhausen.

VI. LEONARD de Sinzendorff-Fewregk & Aichleiten, épousa *Anne*, fille de *Jean* de Harrach-Goggitsch, dont il eut JOACHIM, qui suit; *Tiburce*, né en 1540, mort sans postérité de *Judith* Volckrahin sa femme; trois filles mortes sans alliance; *Rebecca*, mariée à *Léonard* Hager de Altenstein; *Frédéric*, né en 1537, mort sans postérité de *Salomé*; & *Jean* de Sinzendorff Feselaw, né en 1534, mort en 1595, qui épousa 1 en 1553, *Hélene*, fille de *Georges* Teschin: 2. *Marie*, fille de *Wolfgang* Hohenfelder Aisterheim, dont il eut, outre huit enfans morts jeunes, *Anne*, mariée en 1586, à *Jean* Schifer-Jernharding; *Marguerite*, alliée en 1582, à *N.* Enrenreich-Neideck, morte en 1595; & *Marie* de Sinzendorff, qui épousa 1. en 1585, *Annibal* de Sonderndorff: 2. en 1594, *Georges* Paradiser.

VII. JOACHIM de Sinzendorff-Goggitsch, né en 1544, mourut en 1594. Il épousa 1. *Helene*, fille de *Louis* de Welleburg; 2. *Marie* Ruberin, baronne, & eut de cette derniere, AUGUSTE, qui suit; *Léon*, libre baron de Ernstbrunn, né en 1591, mort sans postérité d'*Anne-Marguerite* de Tieffenbach; *Maximilien*, né en 1592, mort en 1616; & trois autres enfans morts jeunes.

VIII. AUGUSTE de Sinzendorff, libre baron de Ernstbrunn, seigneur de Peckstall, né en 1590, mourut en.... Il épousa *Elizabeth*, fille de *Jean-Frédéric* de Trautmansdorff, dont il eu JEAN-JOACHIM, qui suit; *Fréderic-Sigismond*, qui amassa de grands biens, & mourut sans alliance en 1679; RODOLPHE, qui continua *la postérité rapportée ci-après*; *Eve-Marie*, alliée à *Philippe* comte de Hardeck; & *Elizabeth* de Sinzendorff, morte en 1681, sans alliance.

IX. JEAN-JOACHIM, trésorier ordinaire du saint Empire, comte de Sinzendorff, libre baron de Ernstbrunn, &c. né en 1616, fit profession de la religion catholique, fut ministre d'état & grand chancelier de l'empereur Ferdinand III, & mourut le 11 novembre 1665. Il épousa 1. en 1640, *Marie-Salomé*, fille de *Weicard*, baron de Polheim: 2. *Marie-Maximilienne-Thérèse*, comtesse d'Altheim. Du premier lit sortit, outre quelques filles mortes jeunes, *Auguste*, trésorier héréditaire du saint Empire, comte de Sinzendorff, &c. né en 1644, chambellan de l'empereur, & conseiller de la régence de l'Autriche inférieure, mort le 10 octobre 1676, sans laisser de postérité de *Thérèse* Palfi, fille de *Paul*, palatin de Hongrie, laquelle prit une seconde alliance avec *Ferdinand*, marquis d'Obizzi. Du second lit vinrent JEAN-WEICARD-MICHEL-VENCESLAS, qui suit; 2. *Adolphe-Michel-Thomas*, comte de Sinzendorff, &c. né le 7 mars 1659, mort à Constantinople le 25 mai 1700, laissant de *Marie-Maximilienne*, fille de *Charles-Maximilien*, comte de Laschanzki, qu'il avoit épousée en 1682, *Maximilien-Gabriel-Michel-Joseph-Antoine*, né le 24 mars 1685; *Charles-Michel-Tobie-Eustache-Antoine Joseph*, né le 16 septembre 1686; & *Jean-Joachim-Clément-François-Michel-Antoine-Joseph*, né le 27 novembre 1688; 3. *Michel-Jean-Joachim*, né le 31 de mai 1665, qui fut gouverneur des principautés de Javarin & de Ratibor en Silésie, & mourut à la fleur de son âge le 28 février 1697, laissant d'*Anne-Françoise*, fille de *Venceslas-Norbert*, comte de Kinski, qu'il avoit épousée en 1693, *Jean-Joachim*, né en 1660; & deux filles; 4. *Marie-Maximilienne*, née en 1660, morte le 13 mars 1673.

X. JEAN-WEICARD-MICHEL-VENCESLAS, trésorier héréditaire du saint empire, comte de Sinzendorff, & échanson héréditaire d'Autriche, chambellan, conseiller d'état & grand fauconnier de l'empereur, né le 9 janvier 1656, a épousé *Isabelle-Magdeléne*, fille de *François-Maximilien* landgrave de Furstemberg-Stulingen, dont *Joachim-Antoine-Michel-Joseph-Venceslas* comte de Sinzendorff, né le 27 septembre 1689; & *Marie-Maximilienne Magdeléne* comtesse de Sinzendorff.

IX. RODOLPHE, troisiéme fils d'AUGUSTE de Sinzendorff, libre baron de Ernstbrunn, &c. & d'*Elizabeth* de Trautmansdorff, acquit avec l'agrément de l'empereur Ferdinand III le burgraviat de Reineck, situé sur le Rhin près Andernach, prit le titre de burgrave, & eut place sur le banc des comtes de Westphalie, ayant signé en cette qualité le recès de la diette de l'empire en 1654. Il fut aussi conseiller impérial aulique, & envoyé de la part de sa majesté impériale près le roi de Danemarck, les états généraux de Hollande, & autres états de l'empire, & mourut le 8 septembre 1677, ayant eu d'*Eve-Suzanne* de Sinzendorff, *Théodore*, trésorier héréditaire du saint empire, burgrave de Reineck, comte

de Sinzendorff, échanson héréditaire d'Autriche, né le 15 novembre 1657, mort sans alliance en 1706; *Oton-Henri*, né en 1663, mort en décembre 1713, ne laissant que des filles de *Louise-Sophie*, fille de *Frédéric-Adolphe* baron de Haugwis, qu'il avoit épousée en 1693; Sigismond-Rodolphe, qui suit; *Auguste-Jean*, chambellan de l'empereur, colonel de dragons, tué à Vienne dans une rencontre le 11 mars 1707 par le comte Colalto; *Anne-Marie*, née en 1613, mariée en 1697 à *Léon* comte d'Uhlefeld; & plusieurs autres filles.

X. Sigismond-Rodolphe, trésorier héréditaire du saint empire, burgrave de Reineck, comte de Sinzendorff, &c. né en 1670, grand chambellan de l'empereur.

*Branche de Sinzendorff-Fridaw.*

V. Reimprecht, fils puîné de Leonard de Sinzendorff-Aichleitein, eut Fridaw en partage, & mourut en 1521. Il épousa 1. en 1492, *Marguerite*, fille de *Georges* Grabner: 2. en 1500, *Catherine* fille de *Pilgram* de Walch: 3. en 1516, *Marguerite*, fille de *Henri* Schelinde-Mulgast. Du premier lit vinrent, *Christople*, chanoine de Saltzbourg; & *Catherine*, mariée à *Jean* de Idungpeignen. Du second sortirent, *Albert*, chanoine de Saltzbourg, mort en 1528; *Barbe*, mariée en 1524, à *Alexandre* Kuchler; *Arnoul* prévôt de Saltzbourg, mort en 1567; *Elizabeth*, marié à *Jacques* Stamp; & autres enfans morts jeunes. Du troisiéme lit vint Pilgram I du nom, qui suit.

VI. Pilgram baron de Sinzendorff, I du nom, né en 1551, & mort en 1579, épousa 1. *Helene* Zwicklin: 2 *Susanne* de Lapiz: 3. *Mathilde* Gaymanin, desquelles il eut plusieurs enfans, & entre autres de la derniere, Pilgram II du nom, qui suit.

VII. Pilgram baron de Sinzendorff, II du nom, libre baron d'Erstbrunn, &c. né en 1576, mourut en 1632. Il épousa *Susanne*, fille de *Jean-Fréderic*, comte de Trautmansdorff, morte en 1620, dont il eut *Jean-Fréderic*, né & mort en 1611; Jean-Charles, qui suit; *Maximilien*, né en 1613, mort sans postérité; Georges-Louis, qui a fait *la branche rapportée ci-après*; *Susanne-Magdeléne*, né en 1609, mariée à *Georges-Sigefroi*, libre baron de Pruner; & autres enfans morts jeunes.

VIII. Jean-Charles baron de Sinzendorff, &c. né le 2 juillet 1612, épousa *Rosine-Sabine* de Polheim, dont il eut pour fils unique, Charles-Louis, qui suit.

IX. Charles-Louis, trésorier héréditaire du saint empire, comte de Sinzendorff, &c. échanson héréditaire d'Autriche, né en 1652, conseiller privé de l'empereur, & vice-président du conseil aulique, mourut le 20 février 1702. Il avoit épousé *Willelmine-Emilie*, fille d'*Adolphe* comte de Limbourg Styrum, dont il eut, outre quelques enfans morts jeunes, Louis-Oton qui suit.

X. Louis-Oton, trésorier du saint empire, comte de Sinzendorff, &c. chambellan de l'empereur, & capitaine de dragons.

VIII. Georges-Louis comte de Sizendorff, &c. troisiéme fils de Pilgram baron de Sinzendorff, II du nom, & de *Susanne* de Trautmansdorff, né le 17 janvier 1616, augmenta considérablement l'éclat de sa famille, ayant été ministre d'état de l'empereur Léopold, président de la chambre aulique de ses finances, & chevalier de la toison d'or. Il acquit la terre de Thanhauzen, qui lui donna place parmi les états du cercle de Souabe; & lorsque par la paix de Westphalie il eut été créé un huitiéme électorat avec la qualité d'architrésorier de l'empire, en faveur de Charles-Louis électeur Palatin, il obtint pour lui & sa famille la charge de trésorier héréditaire de l'empire sous l'architrésorier. Il mourut le 14 décembre 1681, après avoir été dépouillé quelque temps auparavant de toutes ses charges, & obligé de se retirer de la cour. Il épousa 1. *Anne-Reine* Jorger, dont il n'eut point d'enfans: 2. en 1661, *Dorothée-Elizabeth*, fille de *Philippe-Louis* duc de Holstein Sunderbourg, dont il eut *Christian-Louis-Ignace*, né le 4 janvier 1669, qui eut la jambe emportée d'un coup de canon à la bataille de Siclos le 12 aout 1687, dont il mourut quelques jours après; Philippe-Louis-Venceslas-François-Antoine-Bonaventure-Etienne qui suit & *Marie-Léopoldine-Louise* comtesse de Sinzendorff, née le 11 avril 1666, mariée en 1687, à *Frédéric-Guillaume* prince de Hohenzollern-Hechingen.

IX. Philippe-Louis-Venceslas-François-Antoine-Bonaventure-Etienne, trésorier héréditaire du saint empire, comte de Sinzendorff, Thanhausen, &c. échanson héréditaire d'Autriche, né le 26 décembre 1671, fut destiné à l'état ecclésiastique, ayant été nommé chanoine de Cologne, & prit l'épée après la mort de son frere aîné. Il fit plusieurs campagnes pendant sa jeunesse; il se trouva aux batailles de Steinkerke & d'Orbasan; a été envoyé vers les électeurs de Baviere & Palatin, & en France; accompagna l'empereur Joseph, alors roi des Romains, au siége de Landau; fut nommé conseiller d'état par l'empereur Léopold en 1705. A l'avenement de l'empereur Joseph au trône impérial, il a été non-seulement continué en sa dignité de conseiller d'état, mais il a aussi été déclaré chancelier de la conr; assista à son couronnement à Francfort, où il exerça sa charge de trésorier héréditaire de l'empire; & a été le premier ambassadeur & plénipotentiaire au traité de paix d'Utrecht en 1713. Il est mort à Vienne le 8 février 1742, âgé de 71 ans. Il avoit épousé *Catherine-Rosine-Isabelle-Rosalie* comtesse de Waldstein, veuve de *Guillaume* comte de Lowenstein, & fille d'*Octavien-Ladislas* comte de Waldstein, dont il a eu Jean-Guillaume qui suit; *Philippe-Louis*, chanoine de Cologne & d'Olmutz, & abbé de Perschwar, né le 14 juillet 1699, qui a ci-après son article particulier; *Octavien-Charles*, chevalier de Malte, né le 10 septembre 1702; *Joseph-Bernard*, né le 8 octobre 1708; *Marie-Josephe*, née le 25 décembre 1700; & *Willemine-Amelie*, née le 23 octobre 1707, morte le 30 octobre 1708.

X. Jean-Guillaume-Joseph-Louis-Nicolas comte de Sinzendorff, &c. trésorier héréditaire du saint empire, & chambellan de l'empereur, né le 10 septembre 1697, a épousé le 10 octobre 1716 *Bianca* Sforce-Visconti, marquise de Caravaggio, morte en couches en novembre 1717. * *Voyez* Ritterhusius; Imhoff, &c.

SINZENDORFF (Philippe-Joseph-Louis-Bonaventure, des comtes de) second fils de Philippe-Louis-Venceslas François-Antoine-Bonaventure-Etienne, trésorier héréditaire du saint empire Romain, comte de Sinzendorff Thanhausen, libre baron d'Ernstbrunn, seigneur de Gfohll, Konopich, Beniz, Teicniz & Selowiez, échanson héréditaire de l'Autriche sur l'Anaz, chambellan de la clef d'or de l'empereur, son conseiller intime actuel d'état, grand chancelier de la cour impériale, chevalier de la toison d'or, &c. & de *Catherine-Rosine-Izabelle-Rozalie*, née comtesse de Waldstein, naquit à Paris, (son pere étant alors envoyé extraordinaire en France) le 14 juillet 1699, & fut baptisé le même jour en l'église paroissiale de saint Sulpice. Il fut d'abord chanoine des églises métropolitaines & cathédrales de Cologne, d'Olmuts & de Saltzbourg, & abbé de Perschwar, &c. L'empereur le nomma au mois de septembre 1725 à l'évêché de Javarin autrefois Raab, en Hongrie, qui fut proposé pour lui à Rome par le pape le 11 septembre 1726. Ensuite de quoi il fut sacré le 17 de novembre suivant à Vienne, dans l'église des Espagnols blancs, par Jerôme Grimaldi archevêque d'Edesse, nonce apostolique à la cour impériale. Le pape Benoît XIII le créa cardinal de la sainte Eglise Romaine à la nomination d'Auguste; roi de Pologne, le 26 novembre 1727, & lui ayant envoyé la barrette à Vienne,

il la reçut en cérémonie des mains de l'empereur, le 4 d'avril 1728, ayant prêté le jour précédent le serment accoutumé entre les mains du nonce du pape. Après la mort de Benoît XIII, il se rendit à Rome, où étant arrivé le 28 de mars 1730, il entra le 31 au conclave, dans lequel Clément XII fut élu. Ce nouveau pontife lui donna le chapeau dans un consistoire public, le 27 de juillet, & fit la fonction de lui fermer & ouvrir la bouche dans un consistoire secret, le 14 d'août, & lui assigna ensuite le titre presbytéral de sainte Marie sur la Minerve, dont il prit possession solemnelle le 20 suivant. Il fut en même-temps déclaré membre des congrégations du concile, des rits, *de propagandâ fide*, & du consistoire; & après avoir pris congé de la cour romaine, il partit le 29 du même mois d'août 1730, pour retourner en Allemagne. Il fut élu évêque & prince de Breslau en Silésie par le chapitre de cette église le 14 juillet 1732. Et ayant été proposé à Rome par le pape pour cet évêché le 3 septembre suivant, il en prit possession le 28 du même mois. Ce prélat est mort à Breslau le 28 Septembre 1747, âgé de 48 ans, 2 mois & 14 jours.

SIO, isle de l'Archipel, *cherchez* CHIO.

SION, montagne & citadelle de la ville de Jérusalem, que David prit sur les Jébuséens, fut depuis emportée par Antiochus, & reprise par Simon. *Voyez* CENACLE de JERUSALEM. * I *des Machabées*, *c.* 13. Josephe, *antiq. Jud. l.* 13, *c.* 12. Cette montagne a donné le nom à l'ordre Teutonique ou des Teutons, qui fut d'abord appellé *l'ordre de Notre-Dame du mont de Sion. Voyez* TEUTONIQUE.

SIONITE (Gabriel) savant Maronite, *cherchez* GABRIEL.

SIOR, ville d'Asie, est la capitale de la province de Sengad, & la principale du royaume de Corée, où le roi du pays fait sa demeure sous la protection de l'empereur de la Chine. Elle est éloignée de soixante lieues des bornes du royaume du côté du midi, près du grand fleuve. * Henri Hamel. Baudrand.

SIPHANOS, *cherchez* SIFANTO.

SIPHAX, roi d'une partie de la Numidie, *cherchez* SYPHAX.

SIPONTE, ville ruinée d'Italie, dans le royaume de Naples, a été autrefois considérable, & est nommée par les auteurs anciens, *Sipuntum*, *Sypus*, *Sepius*, *Sepus*, & *Sipontum*. Strabon assure qu'elle fut bâtie par Diomede. Les courses des Sarasins dans le VIII siécle, les tremblemens de terre, & la mauvaise intelligence des habitans, ont contribué à sa ruine. Il y avoit un archevêché, qui a été transféré à Manfredonia. * Strabon, *l.* 7. Tite-Live, *l.* 8 *&* 35. Leandre Alberti, *descript. Ital.*

SIRA, puits ou citerne près de Jérusalem, où Abner s'étoit caché. II. *Rois*, III, 26.

SIRA, sœur de saint Fiacre, *cherchez* FIACRE.

SIRA, SIRO, une des isles de l'Archipel, est à sept lieues de Sdilles, du côté du midi. Elle a une ville épiscopale suffragante de Nacsia. La plupart des habitans sont des chrétiens Latins: de-là vient qu'on l'appelle quelquefois *l'isle du Pape.* * Mati, *dict.*

SIRACES, *cherchez* SYRACES.

SIRACH, pere de Jesus qui a composé le livre de l'Ecclésiastique. Voyez *le commencement du chapitre* 51.

SIRACUSE *cherchez* SYRACUSE.

SIRAD, ville de la basse Pologne, est située sur la Warte, à neuf lieues de la ville de Kalisch, vers le midi oriental. Sirad avoit autrefois titre de duché, & étoit l'apanage du second fils des rois de Pologne: elle est maintenant capitale d'un palatinat, qui porte son nom, & qui est entre ceux de Kalisch & de Lencici, la haute Pologne & la Silésie. * Baudrand.

SIRAF, ville maritime du Farsistan dans le golfe de Perse, éloignée de 60 ou de 63 lieues de Schiraz, capitale de toute la province. Cette ville fut long-temps fameuse pour son commerce; car tous les vaisseaux arabes y abordoient, particulierement de Bassora; & les Chinois, ainsi que les marchands des Indes, y apportoient toute sorte de marchandises tirées des Indes de la Terre-ferme, & de toutes les isles qui étoient connues alors. Les terres des environs n'étoient pas cultivées à cause de leur stérilité: on n'y voyoit ni arbres, ni jardins. Cependant la ville étoit bien bâtie: les bourgeois, étant la plupart très-riches, se faisoient apporter du bois de l'Europe: quelques-uns d'entre eux avoient dépensé jusqu'à trente mille dinards, qui font quinze mille pistoles de notre monnoie, au bâtiment & à l'embellissement de leurs maisons. Le commerce florissoit encore à Siraf au commencement du XIV siécle; mais étant passé peu après à l'isle de Kis-ben-Omira, & de-là à Ormuz, Siraf fut abandonée, & l'on auroit peine à trouver des vestiges d'une ville autrefois si célébre. * Renaudot, *relations des Indes.*

SIRE. C'est le titre dont les François & les Anglois se servent sans autre addition en parlant au roi ou en lui écrivant. Il y en a qui dérivent ce mot de l'hébreu *Sar*, qui signifie *une personne distinguée;* d'autres le font venir du grec κύριος, seigneur; d'autres du latin *Senior* ou *herus*, d'autres du vieux terme gaulois *Seir*, qui signifioit *le soleil.* Il y en a qui croient qu'il vient du mot de Syrie, parceque l'on donna ce titre aux marchands qui négocioient en Syrie. Du Cange le dérive de *Ser*, qu'on a dit dans la basse latinité pour signifier *Dominus*, dont les Italiens ont fait *Messer*, & les François *Messire.* On donne encore en France le titre de *Sire* à des particuliers, & il signifie alors *Sieur* ou *Seigneur*, comme le sire de Joinville, sire Jean, sire Pierre, &c. Alors on ajoute le nom de baptême ou celui de famille. Il n'y avoit que certaines familles d'une noblesse distinguée, qui pouvoient prendre le nom de *Sire* devant le nom de leur maison; mais lorsque le mot de *Sire* se trouve avec le nom de baptême, il signifie très-peu de chose. Loiseau dit que les barons de France, pour se distinguer des barons inférieurs, & qui étoient barons des duchés ou des comtés relevans de la couronne, s'appellerent *Sires*, comme sire de Bourbon, &c. Il n'y en a plus à présent à qui cette qualité appartienne véritablement. Ceux qui possédent la terre de Pons en Saintonge, prennent encore la qualité de Sire. Le titre de *Sir* qui vient de *Sire*, est donné en Angleterre à toutes les personnes de distinction qui sont au-dessous des barons, & lorsqu'on parle d'un baronet ou simple chevalier, on l'appelle toujours par son nom de baptême joint à celui de Sir, comme sir Thomas d'Ath, sir Philip Sidney, &c. Lorsque le roi d'Angleterre crée un simple chevalier, il le nomme par son nom de baptême, lui commande de se mettre à genoux, & après lui avoir touché l'épaule gauche de son épée nue, il lui dit en anglois, *Rise Sir*, c'est-à-dire, *levez-vous*, *chevalier*, & il le nomme. * Fuller, *miscellan. sacr. l.* 1, *c.* 11. Favin, *théâtre d'honneur*, *l.* 2. Loiseau, *tr. des ordres*, *&c. ch.* 11. Du Cange, *glossarium*, *&c.* Miége, *état nouveau de la Grande-Bretagne.* Pasquier, *dans ses recherches.*

SIRENES, monstres de mer, qui étoient moitié femmes & moitié poissons, étoient appellés *Parthenope*, *Ligée* & *Leucosie.* Elles habitoientt sur les côtes de la Sicile, où par la mélodie de leur chant, elles arrêtoient les passans; mais Ulysse les évita par adresse. Par cette fable, les poëtes ont voulu faire une peinture des charmes de la volupté, dont les sages seuls sont capables de se défendre. Le nom de Sirènes signifie *des chanteuses* en phénicien. Il peut se faire qu'il y ait eu en Sicile des chanteuses excellentes, qui débauchoient les passans. * Homere, *in Odyss.* Strabon, *l.* 1 *&* 5. Ovide, *l.* 5 *metam. &* 3 *de art. amand. Voyez* Bochart, *Chanaan*, *l.* 1, *c.* 27.

SIRI (Vittorio) historiographe du roi & ancien abbé du Vallemagne, mort à Paris le 5 octobre 1685, âgé de 77 ans, étoit Italien. Il s'est rendu célébre par son *Mercurio*, *overo historia di correnti tempi*, qui contient

l'histoire du temps, depuis 1641, ou plutôt 1635, jusqu'en 1649, en treize volumes *in*-4°. Il a donné encore *Memorie recondite dall'anno* 1601, *fino al* 1640, en quatre volumes aussi *in*-4°. Ces ouvrages sont assez estimés; cependant Vigneul Marville en parle fort mal & d'une maniere à les décrier tout-à-fait, dans ses *mélanges d'histoire & de littérature. C'étoit*, dit-il, *un moine Italien, qui vendoit sa plume au plus offrant: ce qui a fait dire de lui aux gens même de sa nation, que son histoire est* non da istorico, ma da salario. *Le cardinal Mazarin ne l'aimoit pas; & s'il lui faisoit du bien, ce n'étoit que pour se racheter de ses mains, qui pinçoient en écrivant. On ne sait quelle mouche le piqua, ou par quel instinct il s'avisa dans le troisiéme tome de son mercure, où il recherche l'origine des différends entre Urbain VIII & le duc de Parme, de prendre le parti du duc contre le Pape: peut-être que quelques florins passerent par-là, & firent plier l'historien, dont les entrailles crioient famine. Quoi qu'il en soit; c'est-là presque le seul endroit remarquable de son histoire; & il est surprenant*, che avendo parlato tanto liberamente del papa, & de Barberini, se le passi senza castigo. *Un bel esprit a dit de lui qu'il étoit* tutto senza arte, senza stile, senza politica, senza concetti, ô vivacità, senza eruditione, senza termine di creanza & senza alcuna verità. *Ce sont-là*, ajoute le même auteur, *de belles qualités pour un historien: après cela fiez-vous au Vittorio Siri.* Ce portrait est outré. Le Vittorio Siri n'est pas si méprisable qu'on le fait, quoiqu'il ne faille pas toujours ajouter foi à tout ce qu'il dit, ni à toutes ses visions politiques. M. Requier a entrepris une traduction françoise du *Mercure* de Vittorio, Siri dont il a déja donné plusieurs volumes *in*-12, & qu'il continue avec le plus grand succès. C'est moins cependant une traduction complette, qu'un choix fait avec gout des morceaux intéressans répandus dans ce mercure.

SIRICE, *Siricius*, sophiste de Sichem ou Naplouze, ville de Palestine, enseigna à Athènes & écrivit quelques traités, dont Suidas fait mention, *in lexic.*

SIRICE, *Siricius*, Romain, pape, succéda à Damase le 12 janvier de l'an 383. Ursicin, qui s'étoit élevé contre son prédécesseur, causa du tumulte dans le temps de son élection; mais l'autorité de l'empereur Valentinien rendit le nouveau pape paisible possesseur de la chaire, où la liberté des suffrages l'avoit élevé. Au commencement de son pontificat, il écrivit une excellente épître à Himere évêque de Taragone, pour répondre à une autre que cet évêque avoit adressée à Damase, où il demandoit la résolution de beaucoup de doutes sur la maniere dont il se devoit gouverner envers les pénitens qui retomboient. Nous avons encore quelques-unes de ses épîtres, une entre autres, adressée aux évêques d'Afrique, qui contient neuf canons d'un concile de quatre-vingt prélats, tenu à Rome au mois de janvier de l'an 386. Il assembla son clergé, & condamna Jovinien & ses sectateurs, & en donna avis par une lettre à l'église de Milan. Il adressa une autre lettre à tous les évêques orthodoxes, pour les exhorter à observer les canons du concile de Nicée dans l'élection des évêques. Enfin il y en a une adressée à Anisius, évêque de Thessalonique, & aux autres évêques de l'Illyrie, par laquelle il renvoie le jugement de Bonose, suivant le decret du concile de Capoue, pardevant les évêques voisins de sa province. Ces lettres de Sirice sont les premieres décrétales qui sont véritablement du pape dont elles portent le nom. Ce pape eut moins d'égard pour S. Jerôme que son prédécesseur: ce qui exposa ce saint docteur aux injures de ceux dont il avoit censuré les dissolutions. Sirice mourut le 22 février de l'an 398, après avoir gouverné pendant 15 ans, 1 mois & 14 jours. S. ANASTASE I lui succéda. * Isidore, *de vir. illust. c.* 3. Anastase & Ciaconius, *de vit. Pontif.* Trithême. Quesnel, *dissertat. sur S. Leon &c.* Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du IV siécle.*

SIRICHI ou DE SIRICHO, *cherchez* LOBARD.

SIRIE ou SOURIE, *cherchez* SYRIE.

SIRIEN, *cherchez* SYRIEN.

SIRIGUE ou SIRIGIUS (Melece) auteur Grec, *cherchez* MELECE SYRIGUE.

SIRINX, *cherchez* SYRINX.

SIRIS, riviere d'Italie, à l'embouchure de laquelle il y avoit une ville nommée *Siris*, qui fut aussi appellée *Leuternia*, *Polieum.* On disoit que cette ville avoit été bâtie par les Troyens, & on y montroit un simulacre de la Minerve de Troye. * Strab. *l.* 6.

SIRLET (Guillaume) cardinal, natif de Stilli, que les autres nomment *Squilace*, dans la Calabre, apprit les langues hébraïque, grecque & latine à Naples, & passa depuis à Rome. Le cardinal Marcel Cervin, depuis pape sous le nom de *Marcel II*, voulut l'avoir dans sa maison; & Pie IV, à la sollicitation de saint Charles Borromée son neveu, le fit cardinal en 1565, & bibliothécaire du Vatican. Saint Charles n'oublia rien pour le faire élire pape à la création de Pie V, qui l'employa pour la réforme du missel & du bréviaire romain, & pour travailler à un catéchisme des curés selon le concile de Trente. Sixte V le nomma aussi pour veiller sur l'édition des bibles qui se fit de son temps; mais ce cardinal ne put voir finir cet ouvrage; car il mourut l'an 1585, âgé de 71 ans. Petramellarius, Sandere, Muret & quelques autres, parlent avantageusement de lui, aussi-bien que Sponde *A. C.* 1585, *n.* 33.

SIRMICH ou ZIRMACH, *Sirmium*, *Sirmis* & *Sirmium*, que les Hongrois nomment *Szreim*, ville proche de la riviere de Save, vers son embouchure dans le Danube, a été autrefois comprise dans la Pannonie, avec évêché, & a été fort considérable du temps des empereurs Romains. Aujourd'hui elle est soumise à la domination du Turc, & est bien différente de ce qu'elle a été. * Jornandés. Evagre. Lazius, &c.

### *Conciles de Sirmich.*

En 349, il y eut un concile à Sirmich, composé d'évêques catholiques, où Photin, évêque de la ville, qui avoit déja été excommunié, parcequ'il renouvelloit les erreurs de Sabellius, fut condamné. Le II se tint en 351, par les évêques Ariens: Photin y fut convaincu d'hérésie, déposé, & envoyé en exil. Ils publierent une confession de foi, à laquelle ils ajouterent divers anathêmes. Rien ne la pouvoit rendre suspecte, que l'omission du mot *consubstantiel*; & en effet, plusieurs grands hommes la reçurent comme orthodoxe. Le III concile se célébra en 357, & ce fut en celui-ci que l'on dressa la seconde formule de foi, contraire à la premiere, & tout-à-fait hérétique; car on n'y employa point le mot de *substance*, dont on s'étoit servi contre Photin. On y assuroit que le Fils étoit moindre que le Pere; & l'on y défendoit de disputer & de se servir du terme de *consubstantiel*, & de celui qui signifioit *semblable en substance.* Quelque-temps après, les Sémi-Ariens ayant en horreur cette confession de foi, en dresserent une autre qui contenoit le mot de *substance*, & omettoit seulement celui de *consubstantiel.* Pour mieux expliquer leur opinion, ils formerent douze définitions, qui confondoient les erreurs & les équivoques des parfaits Ariens, & des Photiniens. Nous disons ailleurs de quelle maniere le pape Libere & Osius furent trompés dans un de ces conciles. En 358, il y eut un IV concile, où l'on fit un recueil de différentes professions de foi; & l'an 359, se tint un V concile à Sirmich d'évêques d'Orient, assemblés avant que d'aller au concile de Séleucie. * Sozomene. Theodoret. Socrate, &c. cités par Baronius, *in annal.* & par Hermant, *vie de saint Athanase.* Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du IV siécle.*

SIRMOND (Jacques) Jésuite, célébre par son érudition, & confesseur de Louis XIII roi de France, naquit à Riom en Auvergne le 12 octobre 1559, & étoit fils du prévôt, juge & magistrat de cette ville. En

1590, il fut appellé à Rome par le P. Aquaviva, général de sa compagnie, duquel il fut secrétaire pendant plus de seize ans. Il s'acquit l'estime & la bienveillance de tout le sacré collége, particulierement celle des cardinaux Baronius, d'Ossat & Barberin. Le cardinal Baronius fait son éloge en plusieurs endroits de ses annales : & cela non-seulement par justice, mais encore par reconnoissance des services importans que le pere Sirmond lui avoit rendus dans la composition de ce grand ouvrage. Le cardinal d'Ossat, dans sa 211 lettre, écrite de Rome à Henri *le Grand*, datée du 19 avril 1600, marque que le P. Sirmond, qui étoit alors à Rome secrétaire du général de son ordre, s'employoit fort utilement pour les intérêts de son prince. Lorsque ce pere fut de retour en France en 1608, le pape Urbain VIII, à la sollicitation du cardinal Barberin, voulut encore l'attirer à Rome; mais Henri de Valois, dans l'éloge funebre qu'il a fait du P. Sirmond, remarque que Louis XIII, à la persuasion de plusieurs grands personnages, le retint en France, *ne tantus vir*, dit-il, *ad illustrandam ecclesiæ Gallicanæ antiquitatem natus, Galliæ eriperetur*. En effet, Louis XIII, pour mieux l'attacher à sa personne, le choisit pour son confesseur. Il remplit long-temps ce poste avec l'estime & la confiance de son roi, & celle des princes & des seigneurs de la cour, & n'a cessé de l'occuper que peu de temps avant sa mort. Il étoit lié d'une étroite amitié avec Jérôme Bignon, avocat général au parlement, & avec Pierre Pithou. Il donna à la ville de Riom des marques singulieres de son affection, dans une occasion importante; car la ville de Clermont ayant obtenu un édit qui transféroit à Clermont le bureau des finances, qui de tout temps a été à Riom, l'édit fut révoqué à la sollicitation du P. Sirmond, & les choses rétablies en leur premier état. Louis XIII, par sa déclaration de révocation, rend témoignage public qu'il a consideré, entr'autres choses, les grands hommes qui sont sortis de Riom, & particulierement le P. Sirmond, qui servoit alors actuellement auprès de la personne de sa majesté. Ce pere mourut de la jaunisse le 6 octobre 1651, âgé de près de 93 ans. Il a composé un très-grand nombre d'ouvrages, où l'on voit beaucoup d'érudition en matiere d'histoire ecclésiastique. Entre ces ouvrages, il y en a plusieurs qui sont entierement de lui; & d'autres qui consistent en des notes & des corrections, dont il a enrichi plusieurs autres. On compte plus de quarante auteurs ecclésiastiques, qu'il a donnés au public avec des notes. Il a aussi fait des notes excellentes sur les anciens conciles de France, dont cependant il a omis deux tenus à Lyon, & assemblés par saint Irenée; sur les capitulaires de Charles *le Chauve*, & sur le code Théodosien, qui marquent qu'il avoit une connoissance consommée de l'antiquité ecclésiastique, & qu'il n'ignoroit pas l'un & l'autre droit. Ses principaux ouvrages sont : *Censura de Suburbicariis regionibus*, imprimé en 1618. *Anastasii bibliothecarii collectanea*, en 1620. *Caroli Calvi capitula*, en 1623. *Conciliorum Galliæ tomi tres*, en 1629. *Appendix codicis Theodosiani*, en 1631. *S. Augustini sermones quadraginta*, en 1631. *De duobus Dionysiis dissertatio*, en 1641. *Theodoreti opera græco-latina, tomis quatuor*, en 1642. *Prædestinatus*, en 1643. *Hincmari Rhemensis archiepiscopi opera*, 2 tome, en 1645. *Rabani archiepiscopi Moguntini adversùs Godescalcum*, en 1646. *Historia prædestinatiana*, en 1649. *S. Augustini sententiæ*, en 1649. *Servati Lupi de tribus quæstionibus liber*, en 1650. *Rufini Palæstini de fide*, en 1650. *Historia publicæ pænitentiæ & de Azymo*, &c. en 1651. Tous les opuscules du P. Sirmond, dans lesquels on comprend ses éditions de plusieurs auteurs ecclésiastiques, dont les ouvrages sont peu étendus, ont été imprimés à Paris en cinq volumes *in-fol.* en 1696, avec sa vie à la tête, par les soins du P. de la Baune, Jésuite. * Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du XVII siécle.*

Dans les *Mémoires de Trévoux*, du mois de mai 1725, page 906 & 908, on dit que le pere Sirmond, lorsqu'il composa l'histoire du Prédestinatianisme, étoit âgé de plus de 90 ans, puisque deux ans après, en 1651, il mourut dans sa quatre-vingt-treiziéme année au collége des Jésuites, dans lequel il s'étoit rendu en 1612, & dont il avoit été fait recteur cinq ans après. Cela étant, il faudroit mettre sa naissance en 1558, & dire qu'il mourut âgé de 93 ans presque accomplis, s'il étoit né le 12 octobre, & s'il est mort le 6 du même mois en 1651. M. le président Cousin, dans le *Journal des Savans* du 7 janvier 1697, marque le jour de sa mort au septiéme d'octobre, de même que la carte du chapitre général des Chartreux de 1652, où le pere Sirmond a un anniversaire perpétuel. Selon le même journal, il entra chez les Jésuites le 26 juillet 1576, âgé de 18 ans, & reçut l'habit le 21 août suivant. Au milieu de ces divers sentimens sur la date de la naissance de ce célébre Jésuite, nous croyons qu'il faut s'en tenir à celui qui la place le 12 octobre 1559. C'est celle qui est rapportée par Sotwel, & par le pere de la Baune, qui avoit en main les papiers & les *mémoires* du pere Sirmond, dont il a composé la vie, qui est à la tête du premier tome des ouvrages de ce savant Jésuite. On peut consulter le *Thesaurus epitaphiorum* du P. Labbe, page 341, & l'éloge que le P. Fronteau, son ami, a consacré à sa mémoire, page 57 & suiv. de son *Kalendarium Romanum*. Le P. Philippe Briet, son confrere, a composé aussi son éloge sous ce titre : *Elogium Patris Jacobi Sirmondi, S. J.* à Paris 1651, *in-4°*. Le catalogue des ouvrages du pere Sirmond est joint à cet éloge, dans l'ordre auquel ils ont paru. M. de Valois a fait aussi l'éloge de ce Jésuite, & c'est à cette occasion que le cardinal François Barberin lui écrivit qu'il avoit très-dignement parlé d'un si savant homme, mais qu'il en avoit moins dit qu'il ne méritoit. Le P. François Vavasseur a aussi honoré la mémoire de son confrere d'un poëme latin digne d'être estimé. M. de Valois a fait ce sixain sur le même sujet.

*Si tibi quis dignum vellet*, SIRMONDE, *sepulcrum*
*Condere, vix operi marmora sufficerent.*
*Sunt scripti potiora tibi monimenta libelli,*
*Quos nec livor edax rodere dente queat.*
*Saxa quidem & tumulos consumit longa vetustas,*
*Nil tamen in libros tempora juris habent.*

Malgré cet éloge, il est pourtant certain que l'on a donné de la plupart des auteurs que le P. Sirmond a publiés, des éditions fort supérieures aux siennes : que dans les écrits qu'a enfanté sa dispute avec M. de Saint-Cyran, il a enseigné plus d'une opinion que le clergé de France n'a jamais adoptée : que son histoire prédestinatienne, & celle de la pénitence publique, doivent être lues avec beaucoup de précaution.

SIRMOND (Antoine) neveu du précédent, entra chez les Jésuites l'an 1608, âgé de 17 ans. Il enseigna chez eux la philosophie pendant cinq ans, s'appliqua ensuite à la prédication, & mourut le 12 janvier 1643. Il est auteur de divers ouvrages; d'un traité *de immortalitate animæ*; d'un autre intitulé, *L'auditeur de la parole de Dieu*; d'un troisiéme intitulé, *Le Prédicateur*; & d'un dernier en 1641, sous le titre de *Défense de la vertu*. Son dessein étoit d'examiner, *s'il est permis d'agir par crainte, ou par espérance, ou par un autre motif que celui du pur amour de Dieu*; mais s'étant expliqué fort obscurément, il soutint qu'il n'y a point de précepte d'amour effectif qui nous oblige par lui-même à faire des actes intérieurs, formels & propres, de la vertu de la charité. Ce sentiment fut généralement condamné, & les Jésuites eux-mêmes ont désavoué cet auteur, & l'ont accusé d'obscurité. * Alegambe, *bibl. script. Apologie pour la doctrine des Jésuites, en 1703.*

SIRMOND (Jean) natif de Riom, de l'académie françoise, & historiographe de France, étoit frere du précédent. Le cardinal de Richelieu le regardoit comme un des meilleurs écrivains de son temps, & l'avoit choisi

choisi comme tel pour écrire contre l'abbé de saint Germain. Outre quelques piéces qu'on a de lui dans le recueil de Du Chastelet, on trouve celles-ci imprimées séparément; en 1629, *Rupella capta*; en 1631, *Défense du roi & de ses ministres*, sous le nom du S. *des Montagnes*; & la même année, sous celui du S. *de Cléonville*, *Avertissement aux provinces sur les nouveaux mouvemens du royaume*. Il est sûr qu'il est l'auteur de la vie du cardinal d'Amboise, qui parut en 1631, sous le nom du *S. des Montagnes*, & qui ne lui fait pas honneur; parcequ'au lieu de donner à ce grand ministre les éloges dus à sa vertu & à ses services, il ne s'est proposé que de montrer qu'il étoit fort inférieur au cardinal de Richelieu. Il publia encore en 1640 en françois, sous le titre de *La chimere défaite*, & en latin en 1641, sous celui de *Chimera excisa*, &c. une réfutation du fameux *Optatus Gallus* de M. Hersent; l'on ne sait pourquoi il affecta encore de se cacher en prenant le nom de Sulpice Mandrini S. de Grazonval. Il mourut en 1649. On a encore d'autres ouvrages de lui, savoir, *Consolation à M. le maréchal d'Ancre, sur la mort de Mademoiselle sa fille*, à Paris *in*-8°, en 1617. *Discours au roi sur l'excellence de ses vertus incomparables, & de ses actions héroïques*, à Paris en 1624, *in*-8°. *Le Catholique d'état, ou Discours politique des alliances du roi très-chrétien, contre les calomnies des ennemis de son état*, par le sieur du Ferrier, *in*-8°, à Paris 1625, & 1626, troisiéme édition, revue & corrigée. L'auteur, à la fin de l'épître dédicatoire, signe FERRIER, & non du FERRIER. C'est Jérémie Ferrier, ministre de Nismes, converti à la religion catholique, mort en 1626. M. Baillet, dans sa table des auteurs déguisés, marque que ce du Ferrier, ainsi qu'il l'appelle, est Jean Sirmond, une des plumes dont se servoit le cardinal de Richelieu, pour répondre aux libelles qu'on imprimoit contre lui. L'abbé Richard l'attribue au pere Joseph. *La lettre déchiffrée*, *in*-8°, à Paris 1631. C'est un éloge du cardinal de Richelieu, publié aussi sous le titre de *Lettre de Timandre à Théopompe. Le coup d'état de Louis XIII*, à Paris *in*-8°, en 1631. *Relation de la paix de Querasque*, à Paris *in*-8°, en 1631. *Premiere lettre de change de Sabin à Nicocléon*, à Paris *in*-8°, en 1632. *Le bon génie de la France*, à Monsieur (pour l'exhorter à mettre bas les armes) à Paris *in*-8°, en 1632. *L'homme du pape & du roi, ou reparties véritables sur les imputations calomnieuses d'un libelle diffamatoire semé contre sa sainteté & sa majesté très-chrétienne par les ennemis du saint siége & de la France*, *in*-4°, à Paris 1634, *in*-8°; à Bruxelles même année; & *in*-8°, *jouxte la copie de Bruxelles*, 1635. Ce livre a été traduit en espagnol, & imprimé *in* 8° en 1634. L'abbé Richard, dans sa vie du pere Joseph, attribue ce livre à ce fameux Capucin, & l'abbé de Saint-Germain étoit dans la même opinion, puisque dans la réfutation qu'il a faite de cet écrit, c'est au pere Joseph qu'il adresse la parole. Mais M. Pellisson & M. l'abbé d'Olivet donnent cet ouvrage à Jean Sirmond, que le cardinal de Richelieu chargea de répondre au comte de la Rocque, ambassadeur à Venise, qui avoit fait un livre contre la France sous le nom de Zambeccari. *Avis du François fidéle aux mécontens nouvellement retirés de la cour*, à Paris *in*-8°, en 1637. *Consolation à la reine régente*, sur la mort du feu roi, à Paris *in*-4°, en 1643. Les causes véritables des malheurs présens de l'Espagne; à Lyon, Jean Champion, 1644, *in*-8°. C'est une traduction d'un ouvrage espagnol du pere Jean-Eusebe de Niéremberg, Jésuite, qui a pour titre: *Causa y remedio de los malos publicos*; à Madrid, François de Robles, 1642, *in*-8°. En 1654, Jean Sirmond son fils, fit imprimer un recueil des poësies latines de son pere, dont la plupart avoient déja paru en feuilles volantes. * Pellisson, *hist. de l'acad. franç. avec les notes de M. d'Olivet.*

SIRMPANUS, capitaine, natif de Transsylvanie, se distingua par un courage extraordinaire pendant qu'un Paléologue commandoit les troupes d'Andronic *le Jeune*, vers l'an 1325. Ce général trahissoit son maître pour les intérêts du vieil empereur, qui maltraita & dégrada Sirmpanus, parcequ'il refusa constamment d'approuver sa lâcheté. Ce vaillant Transsylvain ayant trouvé moyen d'échaper de la prison où il avoit été renfermé, se mit à la tête d'une troupe de paysans qu'il disciplina, & alla joindre Andronic *le Jeune*, avec lequel il mit en déroute l'armée de Paléologue, & le fit prisonnier. Pour récompense de cette belle action, il demanda à Andronic *le Jeune* le pardon pour Paléologue, qu'Andronic lui accorda, parceque, dit alors cet empereur, il n'auroit pas été bien séant de conserver un esprit de vengeance dans une ame royale, pendant que Sirmpanus, qui n'étoit qu'un simple capitaine, l'avoit assez élevée, pour mépriser le ressentiment de l'injuste traitement que Paléologue lui avoit fait souffrir. Ce généreux Transsylvain n'en demeura pas là, il supplia encore Andronic de couronner sa clémence par le rétablissement de Paléologue dans ses biens & dans ses charges: ce que l'empereur lui accorda par un acte public. * Jean Cantacuzene, *hist. l.* 1, *c.* 3.

SIROÉS, roi de Perse, étoit fils aîné de *Chosroës II*, qui mit sur le trône un autre de ses fils. Siroés en fut tellement irrité, qu'il mit son pere en prison, & quinze jours après le fit mourir avec tous ses enfans, en 628. Ensuite il fit la paix avec l'empereur Héraclius, lui envoya la sainte Croix, le patriarche de Jérusalem, & les chrétiens que son pere avoit fait esclaves. Il mourut en 629, n'ayant regné qu'un an. Adaser ou Adesir son fils, lui succéda. *Cherchez* CHOSROÉS & HERACLIUS.

SIRQUES, ville de Lorraine située sur la Moselle, à quatre lieues de Luxembourg, vers le levant, est défendue par un bon château, bâti sur une colline voisine. Elle appartient à la France depuis l'an 1643, & est prise par quelques géographes pour *Ricciacum*, petite ville des anciens Tréviriens. * Baudrand.

☞ SIRTH, riviere du Turquestan, a sa source dans les montagne qui séparent les états du Contaisch de la grande Boucharie. Son cours est à peu près de l'est à l'ouest: ses bords sont fort agréables & abondans en pâturages. Après un cours d'environ cent lieues d'Allemagne, elle se décharge dans le lac d'Avall, qui est situé sur les frontieres du pays de Charassm & du Turquestan, à trois journées de la mer Caspienne. * La Martiniere, *dict. géogr.*

SIRUS ou SYRUS, médecin de profession, puis moine dans le V siécle, avoit composé un traité contre Nestorius; mais il penchoit vers une extrémité opposée, ne croyant pas que l'on fût obligé de suivre en tout la définition du concile de Chalcédoine. Il a fleuri sous l'empire de Léon. * Gennade, *de script. eccl.* Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du V siécle.*

SISAMNES, juge établi par Cambyses roi de Perse, s'étant laissé corrompre par présens, & ayant rendu une sentence injuste, fut écorché tout vif par ordre de ce prince vers l'an 524 avant Jesus-Christ. Ce prince ordonna qu'on étendît sa peau sur le tribunal où se rendoit la justice, voulant que le fils de Sisamnes, auquel il donna la charge de ce pere infortuné, y fût lui-même assis, pour avoir toujours devant les yeux les marques de cette juste sévérité. * Horodote, *l.* 5, *c.* 25. Val. Max. *l.* 6, *c.* 3.

SISARA, lieutenant de l'armée de Jabin, roi de Chanaan, fut vaincu par Barach, juge d'Israël. En fuyant après la déroute de son armée, il fut reçu par Jahel, femme de Heber Cinéen, laquelle l'ayant endormi, lui enfonça un clou dans les temples, l'an du monde 2750, & 1285 avant Jesus-Christ. * *Juges*, *c.* 4.

SISEBUT ou SISEBODE, roi des Wisigoths en Espagne, succéda à Gondemar l'an 612, & est loué par les historiens pour sa valeur, sa bonté & son courage. Il reprit sur les Romains la Biscaye & quelques autres

provinces; chaſſa les Maures de l'Eſpagne, & témoigna ſa piété par la converſion des Juifs, qu'il obligea de ſe faire chrétiens, ou de quitter ſon royaume, comme on le voit par le 55 canon du IV concile de Tolede, par le II de Séville, & par quelques autres. Ce prince mourut l'an 621. * Frédegaire, *in cont. Greg. Turon.* S. Iſidore, *in chron. &c.*

SISENAND, ſe rendit maître du royaume des Wiſigoths en Eſpagne l'an 631, avec le ſecours de Dagobert. Suintille, qui étoit roi, fut dépoſé; & le nouveau prince ayant fait célébrer le IV concile de Tolede, mourut après un regne de cinq ans en 636. * Frédegaire, *in cont. Greg. Turon.*

SISENNA, hiſtorien Latin, dont nous avons perdu les ouvrages; mais dont les anciens parlent avec eſtime, étoit orateur, & s'expliquoit avec beaucoup d'éloquence & de politeſſe. Ovide parle d'une verſion des *Mileſiaques d'Ariſtide* par Siſenna, *l.* 2, *triſt.* * Poſſevin, *in appar.* Geſner, *in bibl.* & Voſſius, *l.* 3, *de hiſt. Græc. & l.* 1 *de hiſt. Lat. c.* 10. Velleïus Paterculus, *l.* 2. Valere Maxime, *l.* 6, *c.* 5. Cicero, *in Brut. de leg. &c.*

SISINNE (ſaint) martyr, dans le IV ſiécle, étoit venu avec Martyrius & Alexandre, de la Cappadoce en Italie, où ils avoient été reçus à Milan par ſaint Ambroiſe: ils furent employés par Vigile, évêque de Trente, à annoncer l'évangile dans les vallées des Alpes. Siſinne y établit une égliſe à Médoc, & y fut maſſacré avec ſes deux compagnons par les païens le 30 mai de l'an 397. * Paulin, *in vita Ambroſii.* Auguſt. *epiſt.* 158. Gaudentius Brixienſis, *homil.* 40. *Acta apud* Bolland.

SISINNIUS, pape, natif de Syrie, fut élu après Jean VII, le 18 janvier de l'an 708. Nous apprenons d'Anaſtaſe *le Bibliothécaire*, qu'il étoit ſi fort incommodé de la goute, qu'il ne pouvoit pas même porter la main à la bouche, & qu'il mourut ſubitement vingt jours après ſon élection, le 7 février. CONSTANTIN lui ſuccéda. * Anaſtaſe, *in vit. pontif.*

SISINNIUS I, évêque de Conſtantinople, fut élu après Atticus, & fut ſacré le dernier février de l'an 426. Il exerçoit les fonctions de la prêtriſe dans un fauxbourg de cette ville avec beaucoup de piété; & c'eſt ce qui donna la penſée à la plus grande partie du peuple de le préférer à Philippe & à Proclus, qui avoient chacun des partiſans. On dit qu'un autre prêtre, natif de Seyde, ne pouvant ſouffrir qu'il eût été préféré, parla fort mal de lui dans un livre qu'il publia, intitulé *l'Hiſtoire chrétienne.* C'étoit un ouvrage monſtrueux, ſi nous en croyons Socrate, & dans lequel, par un deſir ridicule de paroître ſavant, il faiſoit entrer toutes les queſtions de la philoſophie, des mathématiques, des arts libéraux & de la géographie. Siſinnius ne tint pas le ſiége de Conſtantinople deux ans entiers, étant mort le 24 décembre de l'an 427, avec la réputation d'un prélat charitable, tempérant & extrêmement doux & modéré. * Socrate, *l.* 7, *c.* 25, *& ſeq.* Baronius, *in annal.* Godeau, *hiſt. eccl.* Banduri, *imperium Orientale.*

SISINNIUS II, patriarche de Conſtantinople, fut élu en 996, après la mort de Nicolas *Chryſoberge.* Ce nouveau patriarche, qui étoit grand ennemi de l'Egliſe romaine, entreprit de faire valoir tout ce que Photius avoit fait contre les Latins. Dans ce deſſein, il ſe ſervit de la lettre circulaire que cet auteur du ſchiſme avoit écrite aux trois patriarches de ſon temps, & dans laquelle il avoit renfermé les points de doctrine & de diſcipline eccléſiaſtique que l'Egliſe grecque condamnoit. Sans y changer autre choſe que l'inſcription où il mit ſon nom au lieu de celui de Photius, il l'envoya à ceux qui tenoient alors les ſiéges d'Alexandrie, d'Antioche & de Jéruſalem, pour les obliger à s'unir avec lui contre Rome; mais les autres patriarches refuſerent de rompre ſi facilement avec l'Egliſe romaine; & Siſinnius ne s'étant pas pris d'aſſez loin pour une entrepriſe de ſi grande conſéquence, n'eut pas le temps de négocier pour en venir à bout, & mourut l'an 999. Son ſucceſſeur Sergius renouvella ouvertement le ſchiſme. * Maimbourg, *hiſt. du ſchiſme des Grecs.*

SISSOPOLI, anciennement *Apollonia*, ville de la Turquie en Europe, eſt dans la Romanie, ſur une petite preſqu'iſle, qui eſt environnée de la mer Noire, à dix lieues de Meſembria, vers le midi. Siſſopoli eſt archiépiſcopale; mais fort mal peuplée. * Baudrand.

SISTERON, ſur la Durance, ville de France en Provence, avec évêché ſuffragant d'Aix, eſt nommée par les Latins, *Siſtero*, *Siſtaricum*, *Sequeſtro*, *Seguſtro* & *Segeſtero.* Dans l'itinéraire d'Antonin, & dans la table de Peutinger, il eſt fait mention de cette ville, qui eſt très-ancienne; mais il n'eſt pas facile de prouver qu'elle tire ſon origine d'un certain *Sextus*, comme quelques-uns l'ont dit; ou de Vénus *Cytherée*, comme d'autres ſe le ſont imaginé. Siſteron a été autrefois comté, & eſt aujourd'hui une des plus importantes villes de la Provence, avec forteresſe, & ſiége de ſénéchal de la province, établi depuis l'an 1635. L'égliſe cathédrale de Notre-Dame a un prevôt & onze chanoines, dont les trois premiers ſont, l'archidiacre, le capiſcole & le ſacriſtain. Il y a auſſi un théologal, dix prêtres bénéficiers, & un maître de muſique. * Robert & Sainte-Marthe, *Gall. chriſt.* Du Chêne, *recherches des antiquités des villes.* Bouche, *hiſt. de Provence.* Colombi, *in epiſc. Siſt.*

SISYGAMBIS, *cherchez* SYSIGAMBIS.

SISYGAMBIS, femme de Darius. Elle ſe nommoit STATIRA, *cherchez* ce nom.

SISYPHE, premier roi de Corinthe, & fils d'Eole, fonda cet état l'an du monde 2674, & 1361 avant J. C. Ses deſcendans y regnerent environ 259 ans, juſqu'à ce qu'ils en furent chaſſés par les Héraclides l'an 2933 du monde, & 1102 avant J. C. Les poëtes parlent aſſez diverſement de ce prince, qui étoit extrêmement adroit. Ils diſent qu'il débaucha Tyro, fille de ſon frere Salmonée, & en eut deux fils, que leur mere maſſacra. Il abuſa encore de la fille d'Autolycus; & ſoit pour ces crimes, ſoit pour le brigandage qu'il exerçoit ſur les paſſans, ſoit pour avoir révélé les ſecrets des dieux, il fut condamné aux enfers, à rouler une pierre très-peſante au haut d'une montagne, d'où elle deſcendoit avec rapidité: il étoit obligé de la remonter avec un travail qui ne finiſſoit jamais. * Euſebe, *in chron.*

SISYPHE, général des Lacédémoniens, *cherchez* DERCYLLIDAS.

SISYPHE, né dans l'iſle de Cos, fut, à ce qu'on dit, l'écrivain de Teucer, l'un des généraux Grecs qui firent le ſiége de Troye. On aſſure qu'il compoſa l'hiſtoire de ce ſiége, & qu'Homère s'eſt ſervi utilement de cet ouvrage. Jean Tzetzès, de qui l'on prend ce qu'on dit ici, cite pour ſon garant, Jean Maléſa, auteur trop récent pour s'aſſurer de la vérité de ce qu'il écrit de temps ſi éloignés. * Voſſius, *hiſt. Grecs.*

SITONS, anciens peuples de la Scandie. Ils comprenoient les Marchiofiniens & les Scritofiniens; & on croit qu'ils occupoient la Norwege & la Laponie norwegienne. * Mati, *dict.*

SITTI, vallée dans l'iſle de Candie, remarquable par ſon aſſiéte & pour ſa fertilité. Elle eſt entre des montagnes fort hautes, & rudes, & n'a que deux entrées très étroites & très-difficiles, qu'un petit nombre de gens peut garder & défendre contre une grande armée. Le dedans a pluſieurs fontaines, arbres, vignes, & champs labourables, de ſorte qu'elle peut nourir pluſieurs milliers d'hommes, *voyez* CANDIE. * Daviti.

SITTI MAANI GIOERIDA, femme de *Pietro* della Valle, fameux voyageur, naquit en 1600, dans la ville de Mardin, capitale de la Méſopotamie, & fut nommée *Maani*, c'eſt-à-dire, en langue du pays,

*Pensée spirituelle ;* comme si dès sa naissance ses parens eussent eu quelque préjugé de l'excellence de son esprit. *Gioerida* est le nom de sa famille, fort connue en ces quartiers-là par la gloire de ses ancêtres ; & *Sitti* est un titre d'honneur que l'on donne aux dames de qualité. Dès l'âge de quatre ans elle fut transportée, avec tous ceux de la même famille, dans la ville de Bagdet, sur le fleuve du Tigre. La révolte des Curdes contre le grand-seigneur, obligea ses parens à cette retraite. Maani s'appliqua à apprendre toutes les connoissances qui peuvent servir d'ornement à une personne de sa condition, & s'acquit une si grande réputation à cause de son esprit & de sa beauté, que Pietro della-Valle, gentilhomme Romain, voulut la voir. Il admira les qualités de cette demoiselle ; & lui ayant promis de l'épouser (ce qu'il fit après) il l'emmena en Perse, & dans ses autres voyages, où en deux ou trois rencontres, elle s'arma pour défendre son mari, & montra que son courage ne cédoit point à sa beauté. Maani fit ensorte d'attirer auprès d'elle ceux de sa maison, croyant qu'ils pouroient plus librement exercer la religion catholique dans les états d'un roi dont son mari avoit déja gagné la faveur. Elle instruisoit les Chrétiens d'Ispaham ; & ayant vu les cérémonies de l'Eglise romaine, elle quitta celles des Chaldéens, quoiqu'elles ne soient pas condamnées par l'église, à quoi elle excita aussi ceux de sa famille. Enfin son mari fut tenté de revoir Rome, & d'y mener sa femme ; mais, comme ils étoient à Mina, forteresse de la province de Mogostan proche d'Ormus, & qu'ils y attendoient l'arrivée des vaisseaux pour passer en l'Inde, & de-là en Europe, Maani tomba malade d'une fièvre, dont elle mourut en la 23 année de son âge. Elle fut fort regrettée de tout le monde, & laissa son mari inconsolable. Il fit embaumer le corps de sa femme ; & l'ayant enfermé dans une caisse, il le fit porter par toutes les Indes & dans tous ses voyages, l'espace de quatre ans, jusqu'à Rome, où il le mit dans la sépulture des seigneurs della Valle, qui est la chapelle de saint Paul, dans l'église de sainte Marie d'*Ara Cœli.* Quelques jours après, au mois de mars 1627, il lui fit des funérailles avec une magnificence extraordinaire. Le catafalque, qui étoit élevé vis-à-vis de la chapelle, étoit environné de douze figures qui représentoient la foi, la piété, la religion, l'espérance, la charité, l'humilité, la force, la justice, la prudence, la tempérance, la chasteté & la libéralité : ces douzes figures soutenoient une couronne au-dessus du catafalque. Sur chacun des piedestaux, étoient des épitaphes en diverses langues que cette dame avoit sues, en chaldéen, en italien, en françois, en espagnol, en portugais, en persan, en turc, en arménien, en latin, en grec ancien, en grec vulgaire & en arabe. A l'un des côtés des piedestaux, étoient les armes della Valle, écartelées avec celles de Maani Gioerida. Les Orientaux n'ont pour armes que des chifres : celui de Maani étoit composé de lettres, qui signifioient en langue chaldéenne, *Maani servante de Dieu.* Au milieu du catafalque étoit une urne soutenue par quatre autres figures, qui de l'autre main tenoient un cyprès, auquel étoient attachés les vers que tous les académiciens de Rome avoient faits sur la mort de cette dame, & dont on a imprimé un volume assez gros. Ces quatre figures représentoient l'amour conjugal, la concorde, la magnanimité & la patience. La messe fut chantée en musique, & Pietro della Valle y fit une oraison funebre qui toucha tous les auditeurs ; mais que ses larmes empêcherent de réciter toute entiere. * Piétro della Valle, *relation de la Georgie, dans le recueil de* M. Thevenot, *vol.* 1. Voyez l'article de VALLE (Piétro della.) Le P. Estienne Carneau, Céléstin, a fait l'éloge de cette femme dans un écrit imprimé à Paris, chez Loyson, en 1663, *in-12*, intitulé *le Panégyrique de la femme forte, Maani Gioerida, Babylonienne, épouse du célebre voyageur Piétro della Valle.*

SITZISTAN, SIGISTAN, SISTAN, province de Perse, *cherchez* DRANGIANE.

SIVAGI, *cherchez* SEVA-GI.

SIUCHEU. On met deux villes de ce nom dans la Chine. L'une est dans le Nankin, sur la riviere de Kiang : elle a jurisdiction sur trois autres villes. L'autre est dans le Suchuen, & a jurisdiction sur neuf villes. Celle-ci est fort marchande, & est au confluent du Kiang & du Mahu. * Mati, *dict.*

SIVERTOUN, bourg de l'Ecosse méridionale. Il est dans le comté de Cuningham, environ à deux lieues d'Irwin, vers l'orient septentrional. * Mati, *dict.*

SIVITA, petite isle de la mer Ionienne. Elle est près de l'Epire, sur la côte méridionale de l'isle de Corfou. * Mati, *dict.*

☞ SIWAS, ville de la Turquie en Asie, dans la Natolie, à deux journées de Tocat, vers le midi. Siwas est chef-lieu d'un gouvernement d'où dépend Tocat, qui est cependant une ville plus considérable. Il y a à Siwas un bacha & un janissaire-aga. Elle est peu de chose aujourd'hui, & ne seroit presque pas connue si le bacha n'y faisoit sa résidence. Les histoires turques portent qu'elle a été bâtie par Alaeddin-Caïobad, sultan des Selgiucides de la dynastie de Roum. Mais il y a apparence qu'elle fut seulement rétablie & réparée par ce sultan : car cette ville est fort ancienne. Selon la tradition du pays, Siwas est l'ancienne Sébaste, que Ptolemée & Pline placent dans la Cappadoce. * La Martiniere, *dict. géogr.*

SIWAS (le Beglerbeglic de Siwas) est un des gouvernemens généraux la Natolie en Asie. Il est entre ceux de Natolie propre, de Caramanie, de Marasch, d'Erzerum, de Trebisonde & de la mer Noire. Il renferme six sangiacats ou gouvernemens particuliers ; & ses villes principales sont Siwas capitale, Saustia, Tocat, Amasie & Simise. Ce gouvernement renferme une grande partie de l'Amasie d'aujourd'hui & de l'ancienne Cappadoce. * Baudrand.

SIXENNE, village sur les frontieres d'Aragon en Espagne, est célebre par un monastere de filles de l'ordre de saint Jean de Jérusalem, dit *de Malte*, lequel fut fondé par la reine Sanche de Castille, femme d'Alfonse II, roi d'Aragon, surnommé *le Chaste*, vers l'an 1188. La reine acheta ce lieu-là, qui dépendoit de la châtellenie d'Emposte, ou grand prieuré d'Aragon, & le dota de grands revenus, avec une jurisdiction très-considérable. La prieure y a un beau palais, & le couvent est ceint de murailles comme une forteresse. La reine Sanche après la mort du roi, entra dans ce monastere, & y prit l'habit avec plusieurs princesses. Vers l'an 1470, ces religieuses s'étant soustraites de l'obéissance du grand-maître, reconnurent immédiatement le saint siége ; mais cent ans après, au mois de juin 1569, craignant de tomber sous la jurisdiction spirituelle de l'évêque de Lérida, elles envoyerent un député à Malte pour prêter en leur nom le serment solemnel de fidélité & d'obéissance au grand-maître de l'ordre. La prieure est élue par les religieuses, & est mise en possession par le châtelain d'Emposte. Les filles qui se présentent pour être reçues, sont obligées de faire leurs preuves de noblesse comme les chevaliers ; mais celles d'Aragon & de Catalogne doivent être de maisons si nobles & si illustres, qu'il ne soit nécessaire que de prouver leur filiation. Pendant l'office elles portent un manteau à pointe, avec la grande croix de toile blanche sur l'estomach, & le cordon, qui étant attaché sur le col, pend sur le bras gauche ; & elles tiennent un sceptre d'argent en la main. La prieure pourvoit aux bénéfices & aux cures dans les terres de sa jurisdiction, donne l'habit d'obédience aux prêtres qui desservent les églises de l'ordre, & a séance & voix dans le chapitre

provincial d'Aragon, après le châtelain d'Empofte. * Bofio, *hift. de l'ordre de faint Jean de Jérufalem*; *l.* 20, *chap.* 6.

SIXTE, I de ce nom, pape, Romain, fut mis en la place d'Alexandre I, le 23 mai de l'an 119 ou 120. Ce qu'on dit qu'il régla par un décret, le jeûne du Carême établi par les apôtres; à l'imitation de celui de Jefus-Chrift dans le défert; & ce qu'on affure que ce fut lui qui ordonna de chanter le *Sanctus* à la meffe, n'eft établi fur aucun ancien monument: il n'eft pas non plus certain qu'il ait fini fa vie par le martyre. Il mourut l'an 125. Saint TELESPHORE lui fuccéda. * Anaftafe, *in vit. pontif.*

On attribue à Sixte I deux épîtres décrétales qui font fuppofées. Nous avons encore fous fon nom un ouvrage fuppofé, qui eft dans la bibliothéque des peres, fous le nom de commentaire. Rufin publia comme un ouvrage ou de ce pape, ou de Sixte II, des fentences de Q. Sextius ou Sextus, philofophe Pythagoricien, dont Ciceron, Seneque & Plutarque, parlent avec éloge. C'eft une impofture, dont S. Jerôme le reprend avec véhémence, & qui embaraffa faint Auguftin, pour l'explication du paffage que les Pélagiens en tiroient, avant qu'il en eût reconnu la fuppofition. * Saint Ifidore, *de vir. illuft.* Platine. Ciaconius. Du Chêne, & Papyre Maffon, *in vit. pontif.* Louis Jacob, *in biblioth. pontif.* T. Gale dans fa préface fur *Opufcula mythol. phyfica.*

SIXTE II, d'Athènes, fut élu après Etienne I, dans un temps de perfécution, le 24 août de l'an 257 ou 260, felon les autres. Il ne tint le fiége qu'un an moins 18 jours, & eut la tête coupée, pour la défenfe de la foi, trois jours avant fon fidéle difciple faint Laurent, qui, le fuivant au martyre, lui demandoit la grace d'en être le compagnon. On attribue à ce faint pontife deux épîtres décrétales, & diverfes ordonnances. Il eut faint DENYS pour fucceffeur. * S. Denys d'*Alexandrie*, *in epift. ad Sixt. II. S.* Ambroife, *offic. c.* 41. Eufeb. *l.* 7, *hift. c.* 7 & 8. Papyre Maffon. Du Chêne, &c.

SIXTE III, prêtre de l'églife de Rome, fut élu après Céleftin I, le 26 avril de l'an 432. Les Pélagiens avoient tâché de le faire paffer pour partifan de leur impiété; mais il détrompa les fidéles par l'anathême qu'il prononça contre eux. Non content de cette déclaration publique, il écrivit à Aurele de *Carthage* une lettre qui montroit clairement fon zèle pour la vérité orthodoxe, contre cette héréfie. S. Auguftin lui en écrivit deux, l'une par Albin, acolythe, & une autre où il traite à fond les matiéres de la grace. Sixte dès le commencement de fon pontificat, tâcha de ramener l'héréfiarque Neftorius, qui avoit été déja condamné dans le concile d'Ephèfe, & qui publia d'horribles calomnies contre lui. Ce pape travailla à lui ôter la protection de Jean d'*Antioche*, & envoya à ce prélat une lettre, dont Vincent de Lerins rapporte un fragment. Il eut la confolation de voir les prélats d'Orient réunis, & fur-tout Jean d'*Antioche*, avec S. Cyrille d'*Alexandrie*. C'eft ce même pontife à qui on attribue une vifion de S. Pierre & de S. Apollinaire, pour l'élection de faint Pierre *Chryfologue* au fiége de l'églife de Ravenne. Anicius Baffus, qui avoit été conful, l'accufa d'avoir corrompu une vierge de l'églife. Pour éclaircir cette accufation, on affembla à Rome un concile de 56 évêques, qui trouverent Sixte très-innocent du facrilége dont on l'accufoit. Quelques auteurs traitent de fable l'hiftoire de cette accufation & de ce fynode. Il mourut le 24 ou 25 juillet de l'an 440, après avoir gouverné 8 ans moins 13 ou 14 jours, & eut faint LEON *le Grand* pour fucceffeur. L'hiftoire pontificale parle de divers ouvrages conftruits par ordre de ce pape; entre lefquels celui de la réparation de la bafilique de fainte Marie Majeure, ou de la Créche, eft le plus confidérable. Il y offrit de très-riches préfens, un autel d'argent, des calices, des coupes, des couronnes, des chandeliers, un encenfoir, & des vafes baptifmaux de même métal, outre des maifons & des héritages qu'il laiffa pour fon entretien & pour la fubfiftance des prêtres qui y feroient l'office. Auffi ce fut comme un trophée qu'il érigea après le concile d'Ephèfe, fur l'héréfie de Neftorius, en l'honneur de la mere de Dieu, comme nous l'apprenons d'une infcription en vers, qu'il y fit graver fur une pierre, & qui s'eft confervée jufqu'à nous. Le pape Adrien, dans fon épître à Charlemagne, obferve que Sixte mit dans cette bafilique plufieurs images & peintures facrées; qu'à fa priére l'empereur Valentinien fit des préfens confidérables à l'églife de faint Pierre, & répara le lambris de la Conftantinienne que les Goths avoient emté, & qui pefoit 6610 livres. Nous avons de ce pape trois épîtres, & quelques piéces de poéfie fur le péché originel, contre Pélage. Les fectateurs de cet héréfiarque firent depuis courir, fous le nom de Sixte, trois ou quatre traités; le premier, intitulé, *des richeffes*; le fecond, *de la chafteté*; le troifiéme, *des mauvais docteurs*, avec un des œuvres de la foi & du jugement dernier; mais l'impofture fut aifée à reconnoître. * Saint Auguftin, *ep.* 104 & 105. Saint Cyrille, *ep.* 29 & 38. Gennade, *in catal. c.* 54. Baronius. Bellarmin. Le Mire. Poffevin. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du V fiécle.*

SIXTE IV, nommé *François* de la Rovere, né le 22 juillet 1414, à Cella, bourg proche de Gènes, à cinq milles de Savone, fuccéda à Paul II le 9 août 1471. Il étoit Cordelier; & ayant été reçu docteur à Padoue, il fit des leçons publiques dans l'univerfité de Bologne, à Pavie, à Sienne, à Florence & à Peroufe. Il fut fait enfuite provincial de la province de Ligurie, puis procureur général de fon ordre à la cour de Rome, vicaire général de l'Italie, & enfin général. Il fut fait cardinal à la recommandation du cardinal Beffarion, qui étoit charmé de fon érudition & de fon éloquence. Quelques auteurs affurent qu'il étoit fils d'un pêcheur; & d'autres veulent qu'il ait reçu la vie de parens nobles. Il commença fon pontificat par unir les princes chrétiens contre le Turc, qui prit Otrante & quelques autres places. Sixte étoit fi libéral, qu'il ne refufoit jamais rien de ce qu'on lui demandoit. Il aimoit la magnificence, & en donna des marques dans un très-grand nombre d'édifices qu'il fit élever à Rome. Etant pape, il fit dreffer la bibliothéque du Vatican, dont il confia l'intendance au docte Platine, affignant des appointemens à plufieurs autres perfonnes qui devoient le feconder dans le foin des livres, & copier les manufcrits grecs, latins & hébreux, & donna ordre au même Platine de compofer l'hiftoire des papes. Il fut le premier qui inftitua la fête de la Conception & de la Préfentation de la Vierge. Il établit auffi celles de fainte Anne, de faint Jofeph & de faint François; il rétablit la dévotion du rofaire & du pfeautier de la fainte Vierge. Quant au jubilé de 25 ans en 25 ans, l'ordonnance en avoit été faite en 1470, par Paul II, fon prédéceffeur; il ne fit que la confirmer, & en fut le premier exécuteur en 1475, & fit d'autres réglemens pour s'oppofer aux ufures. Il canonifa faint Bonaventure; & voulant favorifer les religieux de fon ordre, & les autres réguliers, il leur accorda un très-grand nombre de priviléges & de bienfaits fpirituels. On l'a accufé d'avoir eu pour l'agrandiffement de fes parens une paffion indigne d'un fouverain pontife. Celle qu'il témoigna contre la maifon de Médicis & contre les Vénitiens, ne fut pas plus excufable. Elle le fit entrer dans la conjuration des Pazzi à Florence, & le porta à des guerres injuftes, dont la mauvaife iffue lui caufa la mort, le 13 août 1484, après 13 ans & 5 jours de pontificat, & 70 de vie. INNOCENT VIII fut élu après lui. Sixte avant fon élévation fur le fiége de faint Pierre, avoit écrit divers traités; *De fanguine Chrifti; De futuris contingentibus; De potentia Dei.* Ces ouvrages, quoique dédiés au pape Paul II, qui

mourut en 1471, ne furent imprimés qu'en 1473 à Rome, la seconde année du pontificat de l'auteur. On a encore de lui un traité *de Conceptione beatæ Virginis*; & un ouvrage contre un Carme de Bologne, qui disoit que Dieu avec sa toute puissance, ne pouvoit pas sauver un damné. * Willot, *in Athen. Franc.* Trithême, *de script. eccles.* Possevin, *in appar.* Wadingue, *in annal. Minor.* Du Chêne, *hist. des papes.* Sponde *in annal. eccles.* Bayle, *dict. critiq.*

SIXTE V, élu après Gregoire XIII, le 24 avril de l'an 1585, étoit né de pauvres parens, dans un village de la Marche d'Ancone, appellé *les Grottes*, près du château de Montalte. Son pere, qui se nommoit *Peretti*, & sa femme appellée *Marie-Anne*, gagnoient leur vie à labourer la terre. Leur fils né le 13 décembre 1521, gardoit les cochons, lorsqu'un Cordelier le trouvant à la campagne dans ce vil exercice, le prit pour être son guide. Ce pere lui ayant connu de l'esprit dans quelques-unes de ses réponses, le mena avec lui, & lui fit donner dans la suite l'habit de son ordre, où il eut le nom de F. Félix Peretti. Il passa avec applaudissement par les emplois de prédicateur, de vicaire général de son ordre, puis d'évêque & de cardinal du titre de saint Jerôme. Il prit le nom de cardinal de Montalte, & après son élection, celui de Sixte, en mémoire de Sixte IV, qui, comme lui, avoit été religieux de l'ordre de saint François. On remarque qu'il reçut la thiare un mercredi : jour remarquable pour ce pape; car il naquit, prit l'habit de Cordelier, fut fait vicaire général de son ordre, puis évêque, cardinal, & enfin souverain pontife en même jour. Pour bien connoître le génie de ce pape, il faut le considérer dans les différentes affaires qu'il eut à démêler avec les princes; dans le gouvernement des peuples de l'état ecclésiastique; dans le réglement de sa maison; & dans ce qu'il exécuta pour l'ornement de la ville de Rome, & pour la gloire de l'église. On ne vit jamais un homme, ni plus exact ni plus sévére que lui : aussi la rigueur de sa justice apporta la sureté dans la campagne, & l'abondance dans la ville. Tirer l'épée ou faire la moindre résistance aux officiers de la justice, étoit un crime qu'on ne pardonnoit point à Rome. S'il permettoit les divertissemens du carnaval, c'étoit en faisant dresser des potences pour punir les insolens & licencieux. Au reste, il étoit ennemi des vices, protecteur de la vertu, judicieux, très-magnifique, ami des lettres, & passoit une partie de la nuit à étudier après avoir employé la journée aux audiences. Il prenoit plaisir à considérer les changemens de la fortune, ou plutôt les secrets de la providence qui l'avoit élevé de la misére de sa naissance aux honneurs & à la grandeur du pontificat. Il fit des dépenses incroyables pour l'ornement, non-seulement de la ville de Rome, mais encore de toutes celles de l'Etat Ecclésiastique. Il tira de terre ce prodigieux obélisque de soixante & douze pieds de haut, qu'il fit élever dans la place du Vatican, où il dressa la bibliothéque, qui est un de ses chefs-d'œuvres. Cependant en mourant il laissa sept millions d'or, qu'il destinoit pour les pressantes nécessités de l'église. Il mourut le 27 août 1590, âgé de 69 ans, après avoir régné 5 ans 4 mois & 3 jours, empoisonné, à ce que quelques uns ont publié, par la faction des Espagnols. Il avoit travaillé à une nouvelle édition des œuvres de saint Ambroise, & à un volume du bullaire. Il publia aussi avant son pontificat des sermons en langue italienne, outre quelques autres ouvrages, & eut pour successeur URBAIN VII.*Sponde, *in annal.* Louis Jacob, *bibl. pontif. &c.* Sa vie a été écrite par Gregorio Leti en italien, & traduite en françois. Il n'est pas inutile d'avertir que Prosper Marchand, libraire, connu par divers ouvrages, a fait une *histoire de la Bible de Sixte-Quint, avec des remarques pour connoître la véritable édition de* 1590. Cet écrit composé en 1714, a été imprimé en 1725, dans le t. IV, p.433, & suiv. des *Amœnitates litterariæ* de Jean-George-Scelhorn.

SIXTE DE SIENNE, Juif, né à Sienne, s'étant converti à la religion catholique, se consacra d'abord à Dieu dans l'ordre de saint François, où il prêcha avec succès pendant dix ans. Mais ayant été convaincu d'avoir enseigné des hérésies, d'y être même retombé après les avoir abjurées, & refusant avec opiniâtreté de les abjurer une seconde fois, il fut condamné au feu; & la sentence alloit être exécutée, si le pape Pie V, alors cardinal, & inquisiteur général de la foi, (comme Sixte le qualifie expressément dans l'épître dédicatoire de sa *Bibliothéque sainte*) n'eût vaincu son obstination, & ne l'eût arraché à ses nouvelles erreurs. Le cardinal obtint du pape la grace de Sixte, & le fit passer de l'ordre de S. François dans celui de S. Dominique. Lorsque Pie V fut parvenu au souverain pontificat, Sixte de Sienne lui témoigna sa reconnoissance en lui dédiant un de ses ouvrages qu'il intitula *Bibliothéque sainte*, dans laquelle il s'applique à faire connoître les auteurs des livres sacrés, les anciennes versions & les commentaires. L'épitre dédicatoire est datée de Venise le premier octobre de l'an 1566. Sixte de Sienne y dit que Pie V, (alors cardinal) l'avoit instruit de la vérité, & qu'il l'avoit revêtu lui-même des mêmes habits qu'il avoit portés dans l'ordre de saint Dominique; *quem tu olim ab inferis revocatum, & errorum tenebris erutum, sinceræ veritatis lumine illustrasti, & ad sublimioris disciplinæ observantiam perductum, habitu sanctæ professionis tuæ, tuis ipse vestibus, tuis ipse manibus induisti, & in filium tuo renatum spiritu adoptasti*, &c. Sixte de Sienne étoit sincere prédicateur de la parole de Dieu. Pie V le chérissoit à cause de son extrême piété, jointe à son érudition; il savoit bien l'hébreu, médiocrement le latin, & il savoit très-peu de grec. Ce fut en 1566, qu'il mit au jour la bibliothéque sainte; étant âgé de 46 ans; & trois ans après il mourut à Gènes l'an 1569, à l'âge de 49 ans. Les plus considérables de ses autres écrits sont intitulés : *In varios Scripturæ locos*; *Quæstiones astronomicæ, geographicæ, problematicæ, &c. Homiliæ in evangelia.* Sa bibliothéque, quoiqu'ouvrage fort imparfait, est estimée non-seulement par les Catholiques, mais aussi par les Protestans, sur-tout par Hottinger, cependant il faut avouer que l'auteur y juge assez mal de la plupart de ceux dont il a parlé. On trouvera l'éloge & la censure de cet ouvrage dans *l'histoire critique du vieux testament de M. Simon, liv. III, chap. XVII.* La meilleure & la plus récente édition de la bibliothéque sainte est celle qu'on a faite en 2 volumes *in-folio*, à Naples en 1742, & ann. suiv. Cette édition revue & corrigée sur les meilleures de celles qui avoient paru jusqu'alors, & enrichie de remarques critiques, est intitulée : *Fr. Sixti Senensis ordinis prædicatorum, Bibliotheca sancta; criticis ac theologicis animadversionibus, nec non duplici adjecto sacrorum scriptorum elencho adaucta & illustrata à Fr. Pio-Thomâ Milante ejusdem ordinis ... in Regiâ Neapolitanâ studiorum universitate primario professore.* Beaucoup de remarques de l'éditeur peuvent passer pour des dissertations. Des deux tables que l'on y trouve, la premiere est pour les auteurs omis par Sixte de Sienne; la seconde pour les auteurs qui ont écrit depuis sur les mêmes matieres, c'est-à-dire, sur les livres sacrés, les anciennes versions, & sur les commentateurs. Le P. *Milante* a mis au commencement du premier volume la vie de Sixte de Sienne, tirée de la Bibliothéque des écrivains de son ordre, par le P. Echard.

SIXTE DE SIENNE (Jean Wrosham, dit) *cherchez* WROSHAM.

SIXTE DE HEMMINGA, que quelques-uns nomment de *Hemmema*, auteur du XVI siécle, naquit dans la Frise occidentale l'an 1533. Son pere HECTOR de Hemminga, d'une famille très-noble & très-ancienne, faisoit figure parmi les premiers du pays. Il envoya Sixte avec trois autres de ses enfans, dont il étoit le cadet, étudier à Louvain. L'aîné DOCON de Hemminga, fit un grand progrès dans les sciences, sur-tout

dans l'histoire, dans la géométrie, & la géographie, & mourut l'an 1570. Sixte s'adonna aux mathématiques, qu'il étudia à fonds sous un professeur de Louvain, Frison de nation, nommé *Gemma*. Il reconnut bientôt la vanité de l'astrologie judiciaire, & le peu de fonds qu'il falloit faire sur ceux qui la professent, ce qui lui fit composer un livre pour la réfuter par la raison & par l'expérience. Là il attaque les plus fameux astrologues de son temps, Leowics, Cardan & Gauric, & y fait voir par les horoscopes de plusieurs princes, entr'autres, par celle du pape Paul III, de l'empereur Charles-Quint, des rois de France Henri II, François II, Charles IX, des rois d'Angleterre, Henri VIII, Edouard VI, des reines Marie & Elizabeth, & de plusieurs autres personnes de considération, le peu de fonds qu'il y a à faire sur ces sortes de prédictions. Ce livre fut imprimé à Anvers par Plantin l'an 1583, & l'auteur mourut vers l'an 1586. * Suffridus Petri, *dans ses Décades des écrivains Frisons*. Konig, *biblioth. vetus & nova*.

SIZNON, grand prêtre des Juifs, *cherchez* SIMON.

SIZUN, isle de la basse Bretagne, dans le diocèse de Cornouaille, est éloignée de trois lieues de la terre ferme. Elle étoit autrefois fameuse par l'oracle d'une divinité des Gaules, dont neuf prêtres y étoient consultés par les peuples. Le grand nombre de médailles anciennes qu'on y trouve encore tous les jours, est une marque qu'elle a été fort considérable. L'accès en est très-diffile; & pour y arriver, il faut passer un bras de mer extrêmement dangereux, que l'on nomme *le Raz de l'isle*. * Vie de M. le Noblets, en 1666.

S K

SKÉEN, SCHEN, petite ville du gouvernement d'Aggerhus en Norwege. Elle est vers la manche de Danemarck, environ à quatre lieues de Tronsberg, vers le couchant. Skéen est considérable par ses mines de fer & de cuivre. On y en découvrit une d'argent sous le regne de Christiern IV; mais il faut qu'elle soit pauvre, puisqu'on n'y travaille point. * Mati, *diction*.

SKEKIUS (Jacques) médecin, naquit en 1511, à Schorndorff dans le duché de Wirtemberg en Allemagne. Après y avoir appris les langues & la philosophie, il se rendit capable dès l'âge de vingt ans, de faire des leçons publiques de philosophie dans l'université de Tubinge, ville principale du duché de même nom. Ensuite il étudia en théologie; & parceque les désordres d'Allemagne l'empêcherent de parvenir aux dignités ecclésiastiques, il s'adonna à la médecine, & y fit de si grands progrès, qu'en peu de temps il fut jugé digne d'enseigner publiquement cette science, dont il avoit été créé docteur en 1539. Après avoir professé la philosophie & la médecine à Tubinge pendant trente ans, il devint aveugle; mais la perte de la vue ne l'empêcha pas de continuer l'exercice de son emploi. Il mourut en 1587, agé de 76 ans. Entre quantité d'écrits qu'il a laissés, & dont il a dicté une partie après avoir perdu la vue, les principaux sont; *Dialogus de animæ principatu. Tractationes physicæ & medicæ. Commentaria in Aristotelis physica & ethica, organum, topica. De una persona & duabus naturis in Christo, adversus Anti-Trinitarios*. * Melch. Adam. Casaubon, *biblioth. curiosa*.

SKIRASSIN, province d'Ecosse, *cherchez* ASSYNT.

S L

SLANGENDORF (Jean-Olaüs) théologien Danois dans l'université de Copenhague, naquit à Slangerup, petit endroit de la Séelande, & c'est de-là qu'il tira son nom. Il passa successivement de l'étude des belles lettres & de celle de la philosophie à l'étude de la théologie: il fut fait docteur dans cette derniere faculté en 1584, & on lui accorda le pouvoir d'enseigner publiquement. Il eut l'honneur de voir à une de ses leçons le 7 mars 1590 Jacques roi d'Ecosse, qui fut élevé depuis sur le trône de la grande Bretagne. On ne trouve pas la date de la mort de Slangendorf. En 1580, il fit imprimer deux harangues de Démosthène, avec sa version & des notes. Il donna ou composa depuis les ouvrages suivans: 1. *Commentarius in libri* 1, *caput* 2 *Analyticorum Aristotelis*. 2. Une traduction grecque des offices de Ciceron; à Wittemberg, 1578. 3. *Commentarius in Ecclesiasten Salomonis*, en 1550, *in*-8°. 4. *Expositio in quinque priora capita Epistolæ ad Romanos*, en 1585. 5. *Oratio de initiis, progressu & incrementis religionis christianæ in Dania*. 6. *Oratio funebris in exequiis Friderici II, regis*. 7. *Oratio de vitâ & morte Nicolai Kaasii cancellarii*, &c. 8. *Theses corruptelis veræ doctrinæ de magistratu politico oppositæ, & testimoniis sacræ scripturæ confirmatæ*, en 1596. * Extrait du *Supplément françois de Bale*.

SLANKOW, petite ville ou bourg de la haute Pologne. Ce lieu a des mines de plomb & d'argent, & est situé dans le palatinat de Cracovie, à douze lieues de la ville de ce nom, vers les confins de la Silésie. * Baudrand.

SLEAFORD, grand bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du comté de Lincoln, qu'on appelle *Flaxwel*. Elle est bien peuplée, & on y voit encore les ruines d'un ancien château. Elle est à 90 milles anglois de Londres. * *Dict. anglois*.

SLEIDAN (Jean) né l'an 1506, dans le village de Sleide proche de Cologne, étoit de si bas lieu, que l'on ignore le nom de son pere, aussi-bien que la raison pour quoi il prit le nom de son village. Il passa en France l'an 1517, n'ayant alors que douze ans. Après y avoir fait ses études, il se retira à Strasbourg, où son ami Sturmius lui procura un établissement avantageux. Cette ville avoit reçu la doctrine de Zuingle que Sleidan embrassa. Il fut chargé en 1545 par les Protestans d'une députation vers le roi d'Angleterre, & fut encore envoyé au concile de Trente. Il acquit beaucoup de réputation dans son parti; mais comme il n'étoit devenu Zuinglien que par la complaisance qu'il avoit pour ceux de Strasbourg, il se rendit Luthérien avec eux, & mourut dans cette secte l'an 1556. Dans l'histoire qu'il a composée, il favorise presque par tout les Protestans, & est fort réservé sur ce qu'il trouve d'avantageux pour Charles-*Quint*: c'est pourquoi son histoire n'est approuvée que pour le style par les Espagnols, & par les autres peuples sujets de la maison d'Autriche. Il est étonnant qu'il en ait usé de même à l'égard de François I, puisque ce roi lui donnoit une pension de cent écus. Après sa mort, ceux qui firent une seconde édition de son histoire, en retrancherent tous les faits qui étoient avantageux aux catholiques, que Sleidan n'avoit osé déguiser, ni passer sous silence. Il est aisé d'en faire le discernement, si l'on compare la premiere édition, qui est de l'an 1553, avec celle de 1556. Ceux qui blament sa partialité, alleguent principalement contre lui l'autorité de Charles-*Quint*, qui disoit que cet historien avoit publié beaucoup de faussetés, en faisant mention de lui. Les autres assurent que cet empereur traitoit Sleidan d'historien fidéle & exact. Il a traduit en latin Claude de Seissel, *De la république des François, & des devoirs des rois*; & l'histoire de Philippe de Commines. Il a aussi abrégé & mis en latin l'histoire de Froissard, & le livre de Platon, *De la république & des loix*. * Thuan. *hist*. Pontanus. Naudé. Bodin. Varillas, *histoire des révolutions en matiere de religion, dans l'avertissement*.

SLESWICK, province du royaume de Danemarck, avec titre de duché, est nommée par ceux du pays *Herizogthum Sleswich*: c'est proprement le Jutland méridional, entre la partie qui est au septentrion, la mer Baltique, l'océan Germanique, & l'Holsace. Sleswick est la ville capitale, & donne son nom au duché;

les autres sont Ripen, Haderfleben & Plensbourg. Le pays appartient en partie au roi de Danemarck, & en partie au duc de Sleswick. *Voyez* HOLSTEIN.

☞ SLEUTELBOURG, ville de l'empire Russien, dans l'Ingrie, au gouvernement de Saint-Petersbourg, située à l'orient de Petersbourg, dans une isle, à l'entrée du lac de Ladoga. Les Russiens la nomment *Oreska* : les Suédois la nommoient autrefois *Norebourg*. * Nicolle de la Croix, *géogr. moderne*, tome II.

SLICHTENHORST (Arent) étoit docteur en droit. Nous avons de lui un livre flamand *in-folio*, imprimé à Arnheim, chez Jacob Biesen en 1654. En voici le titre traduit en françois : *Quatorze livres de l'histoire de Gueldre, depuis le commencement jusqu'à ce que ce pays secouât le joug du roi d'Espagne, dont la premiere partie contient une description du pays. Tiré pour la plupart des ouvrages latins d'Isaac Pontanus ; mais changé & corrigé par tout, & augmenté de plus de trois cens piéces nouvelles, & d'autres additions considérables.*

SLOANE (Hans) chevalier baronet & médecin célébre, naquit dans le comté de Down en Irlande. Il nous apprend lui-même dans la préface de son histoire de la Jamaïque, que dès sa plus tendre jeunesse il se sentit un penchant décidé pour l'étude des plantes & des autres parties de la nature, & qu'il avoit examiné la plupart de ces sortes de curiosités qui pouvoient se trouver soit dans les champs, soit dans les jardins, ou dans les cabinets des curieux de Londres, où il s'étoit fixé pour pratiquer la médecine. Le duc d'Albemarle ayant obtenu le souverain commandement de la Jamaïque & des autres parties de l'Amérique Angloise où il arriveroit, s'adressa au docteur Barwick son médecin pour lui procurer une personne à qui, en cas de maladie, il pouroit se fier lui & sa famille. Ce docteur, qui connoissoit le gout de M. Sloane, jetta les yeux sur lui, persuadé qu'il ne manqueroit pas une occasion qui se présentoit si favorablement pour contenter l'envie extrême qu'il avoit toujours eue de s'appliquer soigneusement à tout ce qui pouvoit avoir quelque rapport à sa profession. Aussi ne balança-t-il pas à accepter les offres qui lui furent faites à ce sujet, & qui étoient à la vérité très flateuses. Il commença son voyage le 12 septembre 1687, visita la plupart des isles Caraïbes, & enfin après une navigation longue & pénible, il aborda à la Jamaïque. Là, il employa tous les momens qu'il pouvoit dérober aux devoirs essentiels de sa profession, à la recherche des productions de la nature, dont il fit un journal exact. Il dessecha avec beaucoup d'industrie toutes les plantes qui en étoient susceptibles, afin de les prendre avec lui, & dessina fort proprement celles qui se refusoient à cette opération, en y joignant les figures des poissons, des oiseaux & des insectes. Ce voyage ne dura que vingt mois ; car le duc d'Albemarle étant mort à la Jamaïque, M. Sloane en partit le 16 mars 1688, & arriva en Angleterre le 29 mai suivant, ayant apporté avec lui environ 800 plantes, qu'il communiqua obligeamment aux amateurs de cette espéce de curiosité. Leur vue engagea M. le chevalier Rawdon à envoyer son jardinier à la Jamaïque, pour en apporter les plantes avec leurs racines, qu'il fit replanter dans son beau jardin de Moyra dans le comté de Down, où l'on en voit encore une partie, quoique depuis quelques années on en ait négligé la culture ; ce qui est d'autant plus blamable que ces plantes y avoient réussi en perfection. Après son retour, M. Sloane s'appliqua avec un très-grand succès à la pratique de la médecine. Il fut associé, puis président du collége des médecins de Londres, ensuite secrétaire & enfin président de la société royale, premier médecin du roi Georges I, qui le créa baronet ; il a exercé la même charge auprès de Georges II, & l'exerçoit encore en 1747, quoique dans un âge fort avancé. Nous ignorons s'il s'en est démis depuis ; mais il est sûr qu'il vivoit encore en 1748. Il étoit membre de l'académie des sciences de Paris, de celles de Madrid & de Petersbourg, associé du collége des médecins d'Edimbourg, & docteur en médecine de l'université de Dublin. Il a publié 1. Un catalogue des plantes de la Jamaïque : le titre de cet ouvrage est : *Catalogus plantarum, quæ in insulâ Jamaicâ sponte proveniunt, vel vulgo coluntur ; cum earum synonymis & locis natalibus ; adjectis aliis quibusdam, quæ in insulis Maderæ, Barbados, Nieves, & Sancti Christophori nascuntur : seu prodomi historiæ naturalis Jamaicæ, pars prima*, à Londres, 1696, *in*-8°. 2. Voyage aux isles de Madere, Barbades, Nieves, Saint-Christophe & la Jamaïque, avec l'histoire naturelle des herbes & arbres, des quadrupedes, poissons, oiseaux, insectes, reptiles, &c. de cette derniere isle : auquel se trouve jointe une introduction qui rend compte des habitans, de l'air, des eaux, des maladies, du commerce, &c. dudit lieu, avec quelques relations concernant le continent voisin & les isles de l'Amérique ; orné de figures de grandeur naturelle, premier volume *in-fol.* à Londres 1707. Le second volume de ce bel ouvrage, qui est en anglois, n'a été imprimé qu'en 1725. * *Mémoires communiqués* par M. l'abbé Hénégan. Sa vie se trouve à la fin du tome IV des *Mémoires de l'académie royale de Gottingue.*

SLOOTANUS (Jean) de Geffen, lieu situé près de Bos-le-Duc, fut docteur en théologie, & prieur du couvent des Dominicains de Cologne. Dans la suite il fut censeur & inquisiteur général de la foi dans le diocèse de Cologne & ailleurs. Il mourut au milieu de ses freres le neuviéme de juillet de l'an 1560. Il étoit jeune lorsqu'il embrassa à Cologne la regle de saint Dominique. Quelque temps après sa profession, brulant du desir d'aller instruire les idolâtres des Indes & des autres pays qui avoient été nouvellement découverts, il demanda la permission de s'y transporter. Mais la foiblesse de son tempérament ne répondant point à l'ardeur de son zéle, il fut obligé de se contenter de tourner celui-ci contre les Protestans & les mauvais Chrétiens. Il possédoit bien les langues grecque & latine, avoit fait une étude solide de l'écriture-sainte, & étoit très-versé dans la controverse. On a de lui quelques ouvrages. 1. *De Baptismo parvulorum tractatus*, imprimé à Cologne en 1550, *in*-8°, avec neuf homélies ou discours sur le pseaume 90 : *Qui habitat*, &c ; un dialogue sur l'utilité de travailler à la conversion des nations barbares ; un écrit sur la priere, & un discours qu'il avoit prononcé au commencement du carême en 1544, dans le chapitre de la grande église de Cologne. 2. *Disputationes adversus hæreticos*, & en particulier contre Juste Velsius, en plusieurs traités, dont on peut voir le détail dans les écrivains de son ordre. Toutes les matieres controversées sont discutées dans ces disputes. 3. *De retinendâ fide orthodoxâ & catholicâ adversùs hæreses & sectas, & præcipuè Lutheranam*, &c, en neuf livres, à Cologne 1555, *in*-4°. 4. *De præcipuis incarnationis divinæ nostræque redemptionis mysteriis homiliarum libri tres* ; à Cologne 1557, *in fol.* 5. *De octo beatitudinibus sermones XIV*, à Cologne 1556, *in*-8°. 6. Gilbert de la Haye parle de plusieurs autres dans sa *Bibliotheca-Belgo-Dominicana*, comme des homélies sur les fêtes de la sainte Vierge ; d'autres sur les épîtres & les évangiles qui se lisent aux fêtes des Saints ; d'autres sur les épîtres & les évangiles des féries de Carême ; des Traités sur le pseaume 108 ; diverses Harangues latines, &c. * Valere André en sa Bibliothéque belgique, édition de 1739, *in*-4°, tome second, page 732. *Scriptores ordinis prædicatorum*, par les peres Quétif & Echard, *in-fol.* tome second, page 175 & 176.

SLUCKZ, en latin, *Slucum*, ville de Lithuanie, dans le palatinat de Novogrodeck, sur une riviere du même nom, est la capitale d'un duché, dont le pays est presque tout couvert de bois. Elle est grande, forte, & est renommée par la défaite de trois armées de Tartares sous Sigismond I, roi de Pologne.

SLUSE ou SLUSIUS (Jean Gualter) cardinal, gentilhomme Liegeois, d'une famille illustre, naquit avec une inclination naturelle pour l'etude. Après avoir fait son cours de philosophie & de théologie, il étudia la jurisprudence, & y fit un tel progrès, que le docteur Sanvort, en lui donnant le bonnet de docteur dans un âge peu avancé, lui prédit qu'il *feroit un jour une belle figure dans l'église*, & *qu'il en seroit une des principales colonnes* : ce que l'événement a vérifié. Il fut appellé à Rome par son oncle J. Gualter, secrétaire des brefs, pour être son coadjuteur; il le fit par son testament son légataire universel. Clément IX reçut Slusius au nombre de ses prélats domestiques, & après l'avoir fait référendaire de l'une & l'autre signature, il lui confia la charge de secrétaire des brefs, qu'il exerça pendant plusieurs années. Ce pape lui communiquoit les plus secretes affaires, & se servoit souvent de ses conseils, aussi-bien qu'Innocent XI, qui voulant récompenser ses longs travaux, le fit cardinal dans la promotion du 2 septembre 1686, le jour de la prise de Bude. Il avoit beaucoup d'esprit, d'érudition, de probité & de tendresse pour les pauvres. Content de son patrimoine & du revenu de sa charge, il ne voulut jamais accepter de bénéfice. Les brefs & constitutions apostoliques qu'il a adressés, sont écrits d'un style vif, & nouris de passages de l'écriture sainte & des peres. Son application aux fonctions de sa charge, jointe à sa complexion délicate, abrégea notablement ses jours. Il mourut à Rome, après une longue maladie, le 7 juillet 1687, âgé de 59 ans, 5 mois, 24 jours. On lui fit des obséques magnifiques en l'église de l'*Anima*, en présence du sacré collége. Il fut inhumé auprès de son oncle, dans la chapelle de sainte Anne, où le baron de Sluse, son frere, qui vint à Rome, lui a fait élever un tombeau de marbre, avec sa figure en relief, & l'épitaphe suivante, qu'il composa lui-même, & qu'il traduisit aussi en vers françois.

D. O. M.

*Joanni* GUALTERIO SLUSIO, *Leodiensi*,
*S. R. E. diacono cardinali*,
*Animi atque ingenii dotibus cumulatissimo*,
*Moribus, sapientiâ, pietate prætanstissimo*,
*Largitate in egenos, beneficentiâ in omnes effusissimo*;
*Cujus doctrinæ, instructissima bibliotheca*,
*Prudentiæ, difficillima munia*,
*Meritorum, eminentissima dignitas*
*Pene impar argumentum*;
*Studium verò commune bonum*,
*Purpura commune gaudium*,
*Obitus commune detrimentum*,
*Prope supra fidem & exemplum extitere.*
*Vixit annos* 59, *menses* 5, *dies* 24 : *obiit anno ætat. Sal.* 1687, *nonis julii.*

*Fratri amantissimo monumentum poni curavit Petrus-Aloysius Slusius S. R. I. liber baro, &c.* * *Mémoires du temps.* Arnauld, *lettres*, *tome IV*, *lett.* 337, 338.

SLUSE (René-François Gualter ou Walteri, baron de) étoit frere de *Jean* Gualter de Sluse, cardinal, & de *Pierre-Louis*, baron de Sluse, seigneur de Hapertingen, qui fut conseiller d'état & du conseil privé de l'évêque & prince de Liége. René-François étoit né à Visé, petite ville du pays de Liége, & fut dans la suite chanoine de l'église cathédrale de saint Lambert de Liége & abbé d'Amaz. Il a passé pour un des plus beaux esprits de son siécle, & l'un de ceux qui ont eu le plus d'érudition. Il avoit étudié la théologie, le droit, les mathématiques, la médecine même, & il excelloit dans presque toutes ces sciences. Sa connoissance des mathématiques le fit recevoir dans la société royale de Londres, & ses ouvrages de géométrie prouvent qu'il méritoit d'être associé à cette illustre compagnie. M. Baillet, *page* 383, *du tit.* 1, *de la vie de M. Descartes*, *in*-4°, dit que ce grand philosophe avoit trouvé de très-belles choses sur ces matieres dans les lettres qu'il avoit reçues de M. Sluse. Les mathématiciens estiment aussi beaucoup son écrit intitulé, *Mesolabum & problemata solida*, imprimé à Liége en 1659, *in*-4°. Louis le Laboureur ayant publié une dissertation adressée à M. de Montmor, maître des requêtes, sur les avantages de la langue françoise au-dessus de la latine, M. Sluse qui en reçut un exemplaire par un de ses propres amis, y fit des objections considérables qu'il envoya à Samuel Sorbiere dans deux lettres latines écrites de Liége; la premiere le 7 de novembre; la seconde le 30 du même mois. Sorbiere ayant montré ces lettres à M. le Laboureur, celui-ci répliqua à chacune, & adressa ces lettres à M. Sorbiere, qui recueillit toutes ces piéces, celles de M. le Laboureur & celles de M. Sluse, traduisit les deux lettres de ce savant en françois, pour joindre la traduction à l'original, & fit imprimer le tout à Paris en 1669, *in*-12, sous le titre de *Avantages de la langue françoise, sur la langue latine*, en cinq dissertations, &c. Il mit au commencement une préface où il rend compte des piéces, & fait un grand éloge de M. Sluse. Outre la profonde érudition dont ce dernier étoit orné, il savoit aussi parfaitement le grec, l'hébreu, l'arabe & les autres langues orientales; & pendant un séjour assez long qu'il fit à Rome, le pape l'employa souvent à traduire des lettres qui lui venoient des évêques Grecs, Arméniens & autres prélats de l'Orient. Il s'acquit une estime singuliere dans cette grande ville, & il eût pu y fixer agréablement son séjour; mais il aima mieux retourner à Liége, d'où il servit encore le pape pour la traduction des langues orientales; il fut du conseil ordinaire de l'évêque & prince de Liége, & son grand chancelier. Il mourut à Liége le 19 de mars de l'an 1685, âgé de 62 ans, 7 mois & 17 jours, & fut enterré dans l'église collégiale de Visé, où l'on voit l'épitaphe suivante, qu'il avoit composée lui-même.

*Adsta viator, non labore inutili*
*Titulum sepulchri curiosus ut legas.*
*Quod nunc es olim me fuisse cogita*,
*Mortalitatis involutum fluctibus*,
*Ambigua læta, tristia expertum diu*,
*Donec quietis quem vides repererim locum.*
*Quod sum memento te futurum brevi*,
*Mortis trophæum, vile spolium temporis*,
*Putredinis fœtorem, & escam vermium.*
*Hæc mente volve, & sortis humanæ memor*,
*Æternitatis ut beatæ particeps*
*Tecum esse merear, numen æternum roga.*

RENATUS FRANCISCUS DE SLUSE, *Canonicus Leodiensis*, *Abbas Amaniensis*, *Serenissimi Principis Consiliarius*, *ne à parentibus suis quos pio semper amore dilexit separetur in morte*, *hîc unà cum illis expectare voluit beatam resurrectionem. Depositus est in pace anno* 1685, *mensis martii*, *die* 19. *Vixit annos* 62, *menses* 7, *dies* 17.

PIERRE-LOUIS, baron de Sluse, frere de René-François, & du cardinal de Sluse, a traduit cette épitaphe en vers françois. C'est aussi lui qui est l'auteur de l'épitaphe du cardinal de Sluse, que nous avons rapportée à l'article précédent. Il l'a pareillement traduite en vers françois. Le pere le Long cite dans sa *Bibliotheque des Historiens de France* une dissertation latine, *De sancto Servatio episcopo Tungrensi*, qu'il dit avoir été imprimée *in*-8° à Liége en 1684, & qu'il donne à Guillaume Sluse, chanoine de Liége. Ne feroit-ce pas le même que René-François de Sluse, qui étoit en effet alors chanoine de Liége? Le nom ne se trouve point dans aucun endroit de cette dissertation, dont le titre entier est, *De Servatio episcopo Tungrensi, ejus nominis unico*, *adversùs nuperum de sancto Servatio*, *vel duobus Servatis commentum*, *dissertatio historica*; à Liége 1684, non *in*-8°, mais un petit volume *in*-12. Quelques années auparavant, c'est-à-dire en 1679, on avoit

avoit aussi imprimé à Liége *in-12*, une dissertation latine, *De tempore & causa martyrii B. Lamberti Tungrensis episcopi*, dont le style, la méthode & la maniere de raisonner sont les mêmes que celles sur saint Servat. Il n'y a point de nom qui en fasse connoître l'auteur. Mais celui qui l'a composée, dit à la fin, qu'il étoit du nombre de ceux qui étoient dévoués au culte de S. Lambert, *inter beati Martyris cultores ascriptus*; ce qui semble désigner un chanoine de S. Lambert de Liége, & peut-être que c'est le même que l'auteur de la précédente dissertation. * *Mémoires du temps. Recueil héraldique des Bourguemestres de la noble cité de Liége, où l'on voit la généalogie des évêques & princes, de la noblesse, & des principales familles du pays*, imprimé l'an 1720. Le P. le Long dans sa *Biblioth. histor. de France*, &c.

SLUYPER (Jacques) prêtre, né en Flandre, dans la châtellenie de Bergh-Saint-Vinox, a vécu principalement dans le seiziéme siécle. Les troubles de religion l'obligerent de quitter sa patrie, après y avoir beaucoup souffert, & s'être vu dépouillé de ses biens. Il se retira alors en Picardie, où il vécut plusieurs années. Il vint ensuite à Arras, où Antoine Meïer, principal du collége de cette ville, le logea chez lui. Sluyper y mourut le premier août 1602, âgé de plus de 70 ans. Il étoit poëte, & voici l'épitaphe historique qu'il composa pour lui-même, & qui mérite d'être rapportée à cause des faits qu'elle contient.

*Poëta Flander Herzelensis* SLUPERUS
*Consumptus annis hìc jacet senilibus,*
*Artes puer qui liberales imbibit*
*Villâ in minore, prope amnem Lyziam.*
*Profectus hinc Lovanium, veteres sophos*
*Exolvit, atque consecutus Lauream*
*In Flandriam reversus est, & sæculo*
*Spreto, sacris se dedidit, atque cœlibem*
*Amplexus est vitam; solutus ut omnibus*
*Curis, Deo vacare posset, & suis*
*Musis, quibus toto juventæ tempore,*
*Nec non senectæ, pertinaciter fuit*
*Addictus, ut testantur, heu! Poëmata,*
*Atque alia, quondam sospes ipse quæ edidit.*
*Hæc dum recudit, ecce bella civica*
*Passim per urbes sunt oborta Belgicas.*
*Quibus involutus ipse Mystes* SLUPERUS
*Per Gueusios conjectus est in vincula,*
*Bonisque perditis, fugatus Flandriâ,*
*Quos execratus patrium vertit solum,*
*Profectus in Picardiæ fines, ubi*
*Aliquot per annos substitit, donec senem*
*Mars rursùs emigrare Vatem compulit.*
*Hinc Atrebatum venit, ultimam sibi*
*Sedem futuram, quippe post vicesimum*
*Annum senili fractus ævo concidit.*
*Tu quisquis es, precare fausta Manibus*
*Functi Poëtæ, sortis humanæ memor.*

On a de Sluyper: 1. *Elogia virorum bellicâ laude illustrium*; à Arras 1603. 2. *Poëmata varia*; à Anvers 1575, *in-16*. Ce recueil contient des hymnes, sept éclogues, des *Lusus pastorales*, des épitres, &c. 3. Il a laissé un poëme en dix livres, *De bello Africano à Carolo V gesto*; dédié à Ferdinand de Cardevacque son ami & son protecteur. 4. Il a laissé un autre poëme en deux livres, *De bello à Martino Rossemio circa Lovanium gesto*; & d'autres poësies. * Valere André, *biblioth. belg.* édition de 1739, *in-4°*, tome I, page 537 & 538.

## S M

SMAHORS (Procope) célébre général des Bohémiens après Zisca. On a une lettre de lui, & de Conrad Santmolich, autre capitaine des Hussites, datée de l'an 1430, où il crie contre les corruptions qu'il prétendoit se trouver dans l'église de Rome, & offre son secours à tous les états de l'Europe, pour chasser les prêtres incorrigibles. * *Vide supplement. fasciculi rerum expet.* Londini 1690.

SMALAND, province du royaume de Suéde, fait partie de la Gothie, dont elle est la partie méridionale, & a pour villes, Calmar, Jonakoping & Wexsio.

SMALCALDE, petite ville de Franconie en Allemagne, vers les frontieres de la Turinge, est dans le comté de Henneberg, & appartient au landgrave de Hesse. Elle est devenue considérable par les assemblées que les princes Protestans y ont souvent tenues, pour y traiter des intérêts communs de leur secte. Ce fut-là que ces princes s'assemblerent le 22 décembre 1530, craignant qu'ensuite de l'édit d'Augsbourg, l'empereur ne voulût les opprimer, à l'occasion de l'assemblée que l'archevêque de Mayence avoit convoquée à Cologne, pour y élire un roi des Romains. L'électeur de Saxe, au lieu d'aller à Cologne, y envoya le duc Jean Frédéric son fils, avec ordre de s'opposer de sa part à l'élection, & se trouva à l'assemblée de Smalcalde, pour conclure une ligue contre l'empereur & les Catholiques. Les princes Luthériens, dont l'électeur de Saxe & le landgrave de Hesse étoient les principaux chefs, s'y unirent étroitement ensemble, pour se défendre mutuellement contre tous ceux qui les voudroient troubler dans l'exercice de leur religion. Ils envoyerent en même temps solliciter les villes luthériennes d'entrer dans cette ligue, comme elles firent la plupart, les unes après les autres. Cependant ces princes, ausquels les comtes de Mansfeld s'étoient joints, reglerent dans une seconde assemblée, qu'ils tinrent encore à Smalcalde, sur la fin de mars 1531, ce que chacun devoit contribuer & fournir d'hommes & d'argent, en cas qu'il en fallût venir ouvertement à la guerre contre l'empereur. Ils envoyerent aux rois de France & d'Angleterre un long manifeste, pour justifier leur doctrine & leur conduite, & pour demander secours, s'assurant que ces deux rois, qui n'aimoient pas Charles-*Quint*, les assisteroient puissamment en cette guerre. Le roi d'Angleterre se contenta de leur écrire, qu'il feroit tout ce qu'ils pouvoient attendre de lui, pour faire ensorte que l'on convoquât au plutôt le concile libre qu'ils demandoient.

Le roi François I fit davantage; car étant peu satisfait de l'empereur, il envoya vers ces princes, Guillaume du Bellai, qui fit trois choses très-considérables, qu'on n'a pas assez marquées dans l'histoire qu'on a faite de ce temps-là. 1. Il les exhorta à rentrer dans l'ancienne religion, leur promettant de leur procurer un concile libre. 2. Il traita des conditions ausquelles le roi s'engageoit à les secourir, pour la conservation des droits de l'empire, qu'ils disoient être violés par l'élection d'un roi des Romains. 3. Il demanda que leur ligue ne fût simplement que défensive, pour maintenir leur liberté, si on les attaquoit sur ce sujet. Mais le 23 juillet 1532, on conclut la paix de Nuremberg, par laquelle les édits de Wormes & d'Augsbourg furent suspendus à l'égard des Protestans.

Les princes confédérés s'assemblerent encore à Smalcalde au mois de décembre 1535; & comme depuis la paix de Nuremberg plusieurs autres princes & plusieurs villes étoient entrés dans leur alliance, il se trouva à cette assemblée quinze princes, outre les députés de trente villes, qui avoient embrassé la confession d'Augsbourg, comme avoient fait depuis peu deux ducs de Brunswick, ceux de Poméranie, & les jeunes marquis de Brandebourg, après la mort de l'électeur Joachim I leur pere, qui étoit grand catholique. On y renouvella pour dix ans la ligue que les Protestans avoient faite pour leur défense, & on y reçut les ambassadeurs des rois de France & d'Angleterre, qui proposoient d'y entrer sous certaines conditions.

En 1537 les princes Proteſtans, & les députés des villes luthériennes, s'étant aſſemblés à Smalcalde, où ils avoient appellé Luther, Mélanchton, & pluſieurs autres docteurs de ſa ſecte, examinerent la bulle de l'indiction du concile, convoqué à Mantoue. Comme leur Ligue étoit devenue très-puiſſante, par la jonction des rois de Suéde, de Danemarck, du duc de Wirtemberg, & de pluſieurs autres princes de l'empire, ils répondirent fierement qu'ils ne conſentiroient jamais qu'on tînt le concile hors de l'Allemagne; ce qui obligea Charles-*Quint* d'employer la force des armes contre les rebelles. Cet empereur diſſipa toutes les troupes de la Ligue en une ſeule campagne, l'an 1547, & fit priſonniers l'électeur de Saxe, & le landgrave de Heſſe, qui en étoient les chefs. Mais en 1552, les reſtes de la ligue de Smalcalde ſe raſſemblerent en un corps d'armée, & contraignirent Charles-*Quint* à conclure la paix de Paſſau, qui établit le luthéraniſme dans l'Allemagne. * Maimbourg, *hiſtoire du luthéraniſme.* Varillas, *hiſtoire des révolutions en matiere de religion.* Philippi Melanchtonis *Epiſtolæ, p.* 12, 13, 18.

SMARAGDE, abbé du monaſtere de ſaint Michel nommé par corruption S. Mihel, en Lorraine, au diocèſe de Verdun, vivoit dans le IX ſiécle, ſous l'empire de Charlemagne & ſous celui de Louis *le Débonnaire*, & avoit enſeigné les lettres humaines dans ſa communauté, comme il paroît par ſon commentaire ſur Donat. Il compoſa un ouvrage du devoir du prince, ſous le titre de *Voie royale*, & l'adreſſa à Louis *le Débonnaire*, qui étant fort jeune, avoit été fait roi d'Aquitaine par ſon pere Charlemagne. On a encore de lui des ſermons pour toute l'année; outre le traité qui a pour titre, *La couronne des moines;* & le commentaire ſur la regle de ſaint Benoît, qu'il éclaircit & confirme en divers lieux par les autres regles, en quoi il a ſuivi les conſtitutions de ſaint Benoît, abbé d'Aniane. Charlemagne ſe ſervit de ſa plume pour écrire au pape Léon III, touchant la proceſſion du S. Eſprit. Ce fut Smaragde qui écrivit les actes de la conférence qu'on tint à Rome l'an 816 ſur ce même ſujet. La ſituation de ſon monaſtere étoit fort incommode, parcequ'il étoit bâti ſur une montagne, & qu'on avoit de la peine à y avoir de l'eau: il en bâtit un autre au pied de la montagne, dans la vallée prochaine, ſans pourtant détruire le premier, qu'il deſtina pour être le cimetiere des religieux, & où il voulut lui-même être enterré. Il obtint de Louis *le Débonnaire*, & de Lothaire ſon fils, diverſes lettres en faveur de ſa communauté, & mourut du temps de Louis, qui donna au monaſtere de ſaint Michel le prieuré de Salone, fondé par Charlemagne. * Sigebert, *de vir. illuſtr. c.* 118. Honoré d'Autun, *de lumin. eccleſ. lib.* 4, *c.* 6. Trithême & le Mire, *de ſcriptor. eccleſ.* Sixte de *Sienne.* Poſſevin, *in appar.* Dom Hugue Menard, *l.* 2. *obſervat. ad martyr. Bened.* Sammarth. *Gallia chriſtiana, tom. IV, de abb. Anan. & S. Mich.* Le Pere Mabillon, *acta ſanctor.* D. Rivet, *hiſt. litter. de la France*, tome IV.

SMARAGDE, *cherchez* ARDON SMARAGDE.

SMELAI, fille très-belle; étant devenue amoureuſe d'un jeune homme nommé *Crocus*, fut changée en un arbriſſeau de ce nom, ſemblable au liere. * Ovide, *metamorph.*

SMERDIS, *cherchez* TANYOXARCES.

SMETIUS, *cherchez* SMITH.

SMIDENSTET (Hartuicus) orateur, poëte & philoſophe, né à Lunebourg au mois d'avril 1539, alla à l'âge de douze ans à Roſtock, pour s'y perfectioner dans les humanités, & pour y apprendre la philoſophie, d'où il paſſa à Wittemberg, ville de Saxe, & obtint le dégré de docteur en 1563. Il enſeigna en particulier la rhétorique, & s'acquit tant de réputation, que l'électeur de Brandebourg lui donna une place de profeſſeur dans la ville de Konigsberg. Les électeurs de Brunſwick & de Lunebourg ayant fondé un collége à Helmſtad, en donnerent une chaire à Smidenſtet en 1576, d'où il alla enſeigner dans d'autres endroits, & revînt à Wittemberg, où il mourut de mort ſubite le 31 juillet 1595. Il a fait d'excellens commentaires ſur Cicéron, & ſur pluſieurs auteurs de la meilleure latinité. * Broiſſard, *icones viror. illuſtr.*

SMIGLECIUS (Martin) Jéſuite, natif de Léopol en Pologne, entra à Rome parmi les Jéſuites, l'an 1581, y fit ſes études; & ayant retourné en Pologne, il y enſeigna la philoſophie à Wilna, & fit pluſieurs traités de controverſe contre les Calviniſtes & contre les Unitaires. Il mourut le 16 juillet 1618, âgé de 56 ans. * Alegambe, *bibl. patr. ſociet. Jeſu.* Sotwel.

SMINDYRIDES ou SMINDARIDA, jeune ſeigneur Sybarite, qui étant allé voir la belle Agariſte ou Agoraſte à Sicyone, pour lui faire l'amour, mena avec lui mille pêcheurs, mille oiſeleurs, & autant de cuiſiniers; afin que s'il venoit à l'épouſer, il ne manquât ni de viandes, ni de gens pour les aprêter. * Herodote, *l.* 6. Il ſe vantoit de n'avoir jamais vu lever ni coucher le ſoleil, parcequ'il ſe couchoit toujours avant cet aſtre, & ne ſe levoit jamais qu'après lui. * Athen. *Dipnoſoph. l.* 6. Il étoit ſi efféminé, qu'ayant couché ſur un lit de roſes, il ſe plaignoit de leur dureté, diſant qu'elles lui avoient cauſé des puſtules aux épaules. Il mourut l'an du monde 3452, ſelon Romuald, qu'on peut conſulter ſur cette année.

SMIT (Bonaventure de) *cherchez* VULCANIUS.

SMITH (Thomas) Anglois, né d'une honnête famille, dans la province d'Eſſex, fut conſidéré du roi d'Angleterre Henri VIII, qui lui donna penſion dès ſa jeuneſſe. Il fut choiſi avec Cécile, pour exercer la charge de ſecrétaire d'état pendant le miniſtere du duc de Sommerſet, ſous le regne d'Edouard VI, & eut la direction du négoce de l'étain & celle des colléges de Carlille & d'Etone. Ayant été dépouillé de ſes charges par la reine Marie, il les recouvra ſous le regne d'Elizabeth, qui l'employa en diverſes ambaſſades. Il aima les ſciences & les gens de lettres, & fit d'utiles réglemens pour tout ce qui regarde les écoles publiques. Il a laiſſé quelques écrits, parmi leſquels il y a un ouvrage imparfait de la république angloiſe; & un traité de monnoyes. Il mourut l'an 1577. * Thuan. *hiſt.*

SMITH (Martin) *Smetius*, né à Weſtwinckel, dans le territoire de Bruges, fut miniſtre de la religion prétendue-réformée. Il employa ſix ans à parcourir l'Italie, qu'il vit en voyageur curieux & inſtruit. Il en examina tous les anciens monumens, & fit une ample collection d'inſcriptions anciennes qu'il mit par ordre, lorſqu'il fut de retour; en quoi il fut aidé par Marc Laurinus. Smith périt miſérablement dans les troubles qui agiterent la Flandre vers 1588. Des ſoldats Eſpagnols le prirent, & le pendirent. Son recueil d'inſcriptions fut auſſi pillé; mais étant tombé entre les mains d'un capitaine Anglois, les curateurs de l'académie de Leyde l'acheterent, & Juſte-Lipſe le fit imprimer en 1588, chez Plantin, avec d'autres inſcriptions, omiſes par Smith, ou qui lui avoient été inconnues. C'eſt ce que dit Valere André dans ſa *Bibliothéque Belgique*, édition de 1739, *tome II, page* 861, *& ſeq.*

SMITH (Henri) *Smetius*, naquit en 1537, à Aloſt en Flandre, d'une famille noble. Ayant perdu à l'âge de trois ans ROBERT ſon pere, médecin à Aloſt, ſa mere prit ſoin de ſon éducation, & le fit étudier. Il n'avoit que 15 ans lorſqu'il mit en vers latins les ſentences de Pythagore & de Phocilide, la Batrachomyomachie d'Homere, & l'Hiſtoire de Suſanne. Il étudia en médecine à Louvain, & prit ſes degrés à Bologne en 1561, à l'âge de vingt-quatre ans. Revenu dans ſa patrie, il s'y maria. Après avoir demeuré ſix ans à Anvers, les troubles de la religion l'obligerent de ſe réfugier à

Heidelberg, où il fut médecin de Frederic III, électeur Palatin, & de son fils Casimir. Il pratiqua & enseigna la médecine dans cette ville. Il y mourut calviniste, ainsi qu'il avoit vécu, le quinziéme mars 1614. On a de lui : *Prosodia, de syllabarum quantitate, ex veterum poëtarum auctoritate*; à Francfort 1611, *in-8°*. On a eu depuis plusieurs autres éditions de cet ouvrage, qui est fort connu. *Juvenilia sacra*; à Heidelberg 1594, *in-8°*. C'est un recueil de poësies latines, contenant, *Rerum Judaicarum*, *lib.* 3. *Elegiarum*, *lib.* 2. *Odarum*, *lib.* 1. *Susannæ*, *lib.* 1. *Miscellanea medica*, en douze livres, imprimés à Francfort en 1611, *in-8°*. * Valere André, *Bibliotheca Belgica*, édition de 1739, *in-4°*, tome premier, page 463, 464.

SMITH (Jean) *Smetius*, né à Nimégue, y fut ministre & professeur. Il étoit savant & habile dans les langues. On assure qu'il en possédoit jusqu'à dix. On a de lui les Antiquités de Nimégue, sous le titre, selon quelques-uns, de *Thesaurus antiquarius Smetianus*, ou *Pinacotheca*. Le catalogue qui termine le *Journal des Savans* de l'année 1678, énonce ainsi le titre de cet ouvrage : *Joannis Smetii Antiquitates Neomagienses*, *sive notitia rarissimarum rerum antiquarum*, *quas in veteri oppido Batavorum studiosè autor comparavit*, *in-4°*. *Noviomagi*. Smetius mourut dès 1651, à Nimégue. Après sa mort, son fils, *Jean* Smith, a donné au public en flamand, une chronique de la ville de Nimégue, composée pour la plus grande partie par son pere, & à laquelle le fils a mis la derniere main. Voyez le *Dictionnaire historique*, édition d'Amsterdam 1740. Dans le *Sylloge epistolarum*, dû aux soins d'Antoine *Matthæus*, on lit, p. 171, une lettre de Jean Smith, écrite à Jean-Isaac Pontanus en 1631, & datée de Nimégue : elle roule sur les inscriptions & sur le *Thesaurus antiquarius* de Smith lui-même. A la page 186 du même recueil, est une autre lettre de Smith, écrite en 1629, en réponse à une (qui précede) de Jean-Isaac Pontanus : il s'agit encore d'inscriptions dans ces deux lettres. Autre lettre de Jean Smith ou Smetius, au même, page 227 dudit recueil : il s'y agit d'une ancienne inscription : la lettre est datée du 3 des ides de janvier 1628. Encore une lettre du même à Pontanus, page 445 du recueil cité : il y est question de l'année de la fondation de Rome ; & plus encore, de divers ouvrages de Cappelle.

SMITH (Richard) Anglois, fut élevé à l'épiscopat par le pape Urbain VIII, sous le titre d'évêque de Calcédoine. Ce pape l'envoya en Angleterre après la mort de Guillaume Bishop, que le pape Grégoire XV y avoit envoyé. Urbain VIII donna à Smith la même puissance qu'ont les ordinaires, comme il le déclara par son bref d'institution du 4 février 1625. Cet évêque étant arrivé en Angleterre, y fut d'abord reçu de tous les catholiques avec beaucoup de joie & de respect, & son zéle pour l'affermissement de la bonne discipline & pour les besoins spirituels, augmenta encore leur consolation & leur vénération pour lui. Mais quelques réguliers ne voulant pas souffrir les réglemens qu'il fit pour l'exécution du décret de Pie V, qui défend aux réguliers d'entendre les confessions, qu'ils ne fussent approuvés de leurs évêques, se retirerent de son obéissance, & souleverent contre lui un grand nombre de catholiques d'Angleterre. Ce pieux prélat, obligé de céder à l'orage, se retira en France, où le cardinal de Richelieu lui fit beaucoup d'accueil. A peine y fut-il arrivé, que l'on vit commencer à ce sujet en Flandre & en Angleterre une longue guerre par écrit, qui eut aussi de célebres combattans en France pour la défense de la hiérarchie ecclésiastique. Ce fut le docteur Kellison, recteur du collége des Anglois à Douai, qui commença l'attaque en écrivant pour la défense de Richard Smith un traité anglois de la hiérarchie ecclésiastique, dans lequel il soutenoit l'autorité des évêques. Le pere Matthias Wilson, Jésuite, lui opposa une *modeste*, dit le titre, *& courte discussion* de quelques propositions de ce livre, sous le nom de *Ni*[illegible] Jésuite, mort depuis quelque temps, & q[illegible] rent du prélat. Ce livre fut censuré par feu M. de Gondi, archevêque de Paris, en 1631, avec l'*Apologie de la conduite du S. Siége*, &c. par Daniel Of Jesu, c'est-à-dire, le pere Floid, Jésuite Anglois, professeur à Saint-Omer. La faculté de théologie de Paris les censura aussi. Le provincial des Jésuites mandé par l'assemblée du clergé les désapprouva ; & néanmoins ils furent défendus par beaucoup d'autres écrits, dont plusieurs eurent aussi leurs réfutations en France. François Hallier fit la défense de la hiérarchie ecclésiastique, & M. de S. Cyran & M. de Barcos, son neveu, firent le *Petrus Aurelius*, qui attira dès-lors à leurs auteurs, qui étoient inconnus, une lettre pleine de louanges du clergé d'Angleterre, écrite de Londres le 14 avril 1633. Paul Harisse, prêtre, fit aussi l'*Arctomastix*, ou *Edmond Ursulan chassé du tribunal*, &c. Cet écrit en faveur des évêques, parut en 1631 à Paris. M. Du Pin en a ignoré l'auteur : il ne parle point non plus de la lettre du clergé de Londres. *Voyez* l'histoire de cette contestation détaillée avec exactitude dans le même M. Du Pin, *Histoire ecclésiastique du XVII siécle*, *tome I*, *page 469 & suiv.* Nous ne trouvons aucun écrit de Richard Smith sur cette contestation : il est certain cependant que ce prélat n'a pas moins défendu l'église par ses ouvrages, qu'il l'a soutenue par son zéle & édifiée par sa piété. Il y a eu un autre RICHARD Smith qui a fait dans le XVI siécle un écrit contre Pierre Martyr, intitulé : *Diatriba*, *de hominis justificatione*; à Louvain 1550, *in-octavo*.

SMOLENSKO, sur le Borysthène ou Nieper, ville de Lithuanie, capitale d'une grande province de même nom, avec le titre de duché, est bâtie sur une petite éminence, avec forteresse, entourée d'une forte muraille, & flanquée de cinquante-deux tours. Autrefois elle a été plus grande qu'elle n'est présentement, quoiqu'elle ait encore près de huit mille maisons. La ville & le duché de Smolensko a appartenu aux ducs de Russie, & fut usurpée sur eux par celui de Lithuanie, vers l'an 1403. Depuis, Casimir II, roi de Pologne, la soumit en 1452, & les Moscovites la lui prirent en 1514. Ceux-ci la conserverent contre les efforts des Polonois jusqu'en 1611, que Sigismond III l'emporta après un siége d'environ deux ans, ou plus de deux mille habitans périrent. Dans la suite les Moscovites entreprirent de la forcer en 1616, & 1633 : mais ce fut inutilement ; car la derniere fois, après un siége d'un an, ils furent défaits par Ladislas. Ce roi fit fonder par le pape un évêché à Smolensko, où il établit des chanoines, conformément au dessein que son pere Sigismond III en avoit fait. Cette ville a été prise le 12 octobre 1654 par les Moscovites, qui en sont présentement les maîtres. L'ancien duché de Smolensko joint à la petite principauté de Biéla, forme aujourd'hui le gouvernement de Smolensko, un de ceux qui composent l'empire Russien en Europe. Ses villes principales sont Smolensko & Biéla.

SMYLAW (Nicolas) de Hambourg, fit ses études à Leipsick, & fut aggrégé au collége principal de cette ville. C'étoit un philosophe habile. Il fut élevé au doctorat, & chargé d'enseigner la philosophie, ce dont il s'aquitta avec applaudissement. Il se tourna ensuite du côté du droit, & fut aussi élevé au doctorat dans cette faculté. Depuis il quitta Leipsick, & fut avocat des parties successivement à Rome & à Basle. Sur la fin de ses jours, il se retira dans un monastere près de Magdebourg, où il mourut après l'an 1453. On cite de lui, 1. *Super editionem Donati liber unus.* 2. *In proprietates terminorum liber unus.* 3. *Exercitium pro adolescentibus.* 4. *Majusculus Codicillus*; des Epîtres ; des Harangues, &c. * *Voyez* les Ecrivains des universités de Leipsick, de Wittemberg & de Francfort sur l'Oder; ouvrage d'un anonyme qui vivoit au commencement

du XVI siécle, publié par Maderus, à Helmstad en 1660, *in*4°, nombre V.

SMYRNE, ville de la Natolie, nommée par les Turcs *Ismir*, est située au fond d'un golfe de l'Archipel, auquel elle donne son nom, & au côté droit de l'istme, où commence la presqu'Isle de Clazomenes, qui est vis-à-vis de l'isle de Chio. Quelques auteurs assurent qu'elle fut bâtie par les Amazones; & d'autres veulent qu'elle ait été fondée par Thesée: mais Hérodote remarque qu'elle fut d'abord une de celles que les Etoliens bâtirent; & qu'ensuite les habitans de Colophon, qui étoient Ioniens, s'en emparerent. L'air est si tempéré, & la campagne si fertile, qu'il ne faut pas s'étonner qu'elle ait été souvent un sujet de guerre entre les Perses & les Grecs. Cette ville est une des sept qui se vantoient d'avoir vu naître Homere, & a depuis été le siége d'un archevêque. Elle est bâtie en forme d'amphithéâtre sur la pente d'une colline qui regarde l'occident d'été, & est encore fort grande, quoiqu'elle ait été ruinée en partie: ce que l'on reconnoît par les restes des édifices anciens qui s'y voient. Les marchands Anglois ont fait fouiller dans les ruines de Smyrne, & y ont souvent trouvé de belles statues, qu'ils ont transportées en leur pays. On y en trouve encore tous les jours, dont quelques-unes sont d'une prodigieuse grandeur. La ville est fort peuplée, & contient environ soixante mille Turcs, quinze mille Grecs, huit mille Arméniens, & six ou sept mille Juifs. Pour ce qui est des chrétiens d'Europe, qui y font tout le commerce, le nombre n'en est pas grand. Chacune de ces nations y a l'exercice de sa religion entierement libre. Les Turcs ont à Smyrne quinze mosquées, & les Juifs sept synagogues; les Latins y ont trois églises; les Grecs deux; & les Arméniens n'en ont qu'une. Les Capucins François y ont un fort beau couvent, & leur église sert de paroisse, où ils font les fonctions curiales. Il y a aussi des Jésuites François, & des Observantins ou Cordeliers Italiens. Les Turcs, les Grecs, les Arméniens & les Juifs demeurent sur la colline; & tout le bas, qui est le long de la mer, est habité par les Francs ou chrétiens d'Europe, qui sont, François, Italiens, Anglois ou Hollandois. Chaque nation a son consul; & le consul François a deux vice-consuls sous lui, l'un à Scalanove, & l'autre à Chio. Scalanove, c'est-à-dire, *Port-neuf*, est un bon havre à trois petites journées de Smyrne. Chio est une isle vis à-vis de la presqu'isle de Clazomenes, dont nous avons parlé au commencement de cet article. Smyrne est une ville de bonne chere, & il n'y en a guère en Europe où l'on se divertisse mieux: ce qu'il faut entendre du quartier des Francs, où il y a deux ou trois traiteurs qui y tiennent auberge. Pour deux sols on a à Smyrne une perdrix rouge, & le reste du gibier à proportion. Mais les chaleurs y sont grandes en été, & seroient insupportables, sans un vent de mer qui rafraîchit l'air, & qui se levant d'ordinaire à dix heures du matin, dure jusqu'au soir. Il n'y a point de bacha à Smyrne; & la ville est gouvernée par un cadi, qui n'a pas coutume d'être rude pour les chrétiens.

Smyrne est la meilleure échelle ou ville de négoce de tout le Levant, particulierement pour les soies de Perse, que les Arméniens y apportent ordinairement par terre. Les autres marchandises que l'on y charge, sont des fils & des toiles de coton de Magnésie, des camelots d'Angoura tabisés, & plus beaux que la moire (dont il y en a de rouges teints en cochenille ou écarlatte, pour faire des vestes à la turque) des tapis, des maroquins, &c. On y prend aussi du tabac & de la scammonée, laquelle est le suc d'une plante qui croît aux environs de Smyrne. Le droit de la douane que les Turcs y levent, est de trois, de quatre, de cinq ou de huit pour cent, selon les nations, qui n'y sont pas traitées également. Les Anglois y sont les plus favorisés, & les Arméniens les plus chargés. A Smyrne, de même que dans les autres lieux de la Turquie, si l'on surprend quelqu'un qui veuille frauder la douane, on ne lui confisque pas sa marchandise; mais on se contente de lui faire payer le double du droit ordinaire. On n'y voit plus ces superbes édifices, ni ces beaux portiques, dont parlent les anciens auteurs; mais seulement quelques restes, qui sont néanmoins fort curieux.

Le 10 juillet 1688, il y eut un tremblement de terre à Smyrne, qui en détruisit la plus grande partie: ce qui causa un grand préjudice aux négocians; car outre qu'il y eut un grand nombre de maisons renversées, le feu prit aux magasins à poudre des marchands François, Anglois & Hollandois, & fit un plus grand ravage que le tremblement n'en avoit fait. Le château, qui est situé sur le bord de la mer, fut presque tout renversé. La perte des marchandises monta à plus de six millions d'écus; & les Anglois seuls y perdirent plus de 8000 liv. sterling. * Tavernier, *voyage de Perse*. Spond, *voyage en* 1675.

*EGLISE DE SMYRNE.*

L'église de Smyrne a été illustre dès le I. siécle de l'église.... Elle écrivit une excellente lettre aux églises de Pont, sur le martyre de saint Polycarpe, rapportée en partie par Eusébe, & donnée depuis toute entiere par Usserius, archevêque d'Armach, & par M. de Valois. * Eusebe, *hist. l.* 4, *c.* 13.

## S N

SNECK ou SNEKIS (Corneille de) Frison, né à Indick, près de Sneck, d'où il a pris son nom, fut religieux de l'ordre de saint Dominique. Ses talens lui acquirent de la réputation, & le firent élever à différentes charges. Il étoit docteur en théologie, & enseigna, en cette qualité, dans l'université de Rostock. Il fut prieur provincial de son ordre, pour la Saxe, la France & la Pologne. En 1505 il fut fait vicaire général de la congrégation de Hollande. Etant prieur à Rostock, il entra souvent en dispute avec Martin Luther, & défendit la vérité catholique avec tant de zéle, que ceux qui y étoient opposés, attenterent à sa vie. Pour éviter l'effet de leurs mauvaises intentions, il fut obligé de se réfugier chez Joachim, électeur de Brandebourg, auprès duquel il demeura deux ans. Il revint enfin dans sa patrie, & mourut dans une maison de son ordre à Lewarden. C'étoit dans cette même maison qu'il avoit fait son noviciat. Sa mort arriva le 14 septembre de l'an 1531. On a de lui: *Defensio ecclesiasticorum*, contre Sébastien le Polonois, ministre Luthérien: c'est un volume *in*-4°. 2. Vingt-un sermons sur la confrérie du rosaire; à Paris, 1514, & à Rostock en 1517. 3. *Conciones synodales*: il avoit fait ces harangues à Halberstad en 1511, & dans les années suivantes, sous Ernest, duc de Saxe, évêque de Magdebourg & d'Halberstad: elles se trouvent avec les sermons sur la confrérie du rosaire. Sneck a laissé quinze autres sermons manuscrits sur le rosaire, & soixante-quinze sur l'Incarnation. * *Voyez* la bibliothéque Belgique de Valere André, édition de 1739, *in*-4°, tome premier, page 219.

SNELL de ROYEN (Rodolphe) savant Hollandois, né à Oudewarde en 1547, fut envoyé jeune à Cologne, & successivement à Heidelberg, à Marpurg, à Pise & à Rome. Son étude principale dans ces villes, fut celle de la médecine. Il apprit aussi fort bien les langues grecque & hébraïque. Il est mort à Leyde au commencement de l'année 1613, à l'âge de soixante-six ans. C'étoit la premiére année qu'il enseignoit la langue hébraïque, & la trente-quartiéme depuis qu'il avoit commencé à enseigner les mathématiques. Il fut enterré à Oudewarde, où l'on voit son épitaphe. On a de Rodolphe Snell: 1. *Commentarius in Dialecticam Petri Rami.* 2. *De praxi logicâ*, 1595, *in*-8°.

3. *Ethica methodo Ramea conscripta*, 1597, *in*-8°. 4. *Rameæ philosophiæ syntagma*; à Francfort, 1596, *in*-8°. 5. *Explicationes in arithmeticam Rami*; à Francfort, 1596, *in*-8°. 6. *Prælectiones in geometriam Rami*; à Francfort, *in*-8°. 7. *Apollonius Batavus*, *seu resuscitata Apollonii Pergei geometria*; à Leyde, 1597, *in*-4°. 8. *Commentarius in rhetoricam Talæi*; à Leyde, 1617, *in*-8°. 9. *Annotationes in ethicam*, *physicam*, *sphæram Cornelii Valerii*, à Franfort, 1596, *in*-8°.

SNELL de ROYEN ( Willebrord ) *fils du précédent*, & de *Mathilde* Cornélie, né à Leyde en 1591, fut d'abord instruit par son propre pere, qui vouloit l'appliquer particuliérement à l'étude du droit : mais entraîné par son inclination pour les mathématiques, Willebrord se livra à cette étude avec tant d'ardeur, qu'ayant à peine dix-neuf ans, il fut en état d'expliquer les trois premiers livres de l'Almageste de Ptolémée. Pour se perfectionner, il voulut visiter l'Allemagne & la France; & partout où il séjourna, il vit les plus fameux mathématiciens, & prit leurs leçons. De retour à Leyde, il donna encore quatre ans à l'étude; & ayant fait connoître pendant cet intervalle, les lumiéres qu'il y avoit acquises, on lui donna en 1613, la chaire des mathématiques que son pere avoit remplie. Il mourut à l'âge de trente-cinq ans, le dernier jour d'octobre de l'an 1626, & fut inhumé à Leyde, dans l'église de saint Pierre, où l'on voit son épitaphe rapportée dans Valére André. Willebrord Snell s'est rendu célébre par la découverte de la vraie loi de la réfraction; découverte qu'il avoit faite avant Descartes, quoiqu'il l'ait énoncée en d'autres termes. M. Huygens nous est garant qu'elle étoit contenue dans les œuvres posthumes de ce mathématicien. Il entreprit aussi de mesurer la terre, & l'exécuta par une suite de triangles, semblable à celle qu'ont employée MM. Picard & Cassini sur la fin du siécle passé, & nos autres astronomes plus modernes qui ont mesuré le globe de la terre au nord, & sous l'équateur. Snell fit ses opérations dans les plaines de Hollande : c'est l'objet de son *Eratosthenes Batavus*. Mais comme il s'étoit trompé dans quelques calculs, M. Muschembroek, professeur de mathématiques & de physique expérimentale à Leyde, a réitéré son opération, & a fait voir qu'étant corrigée, elle s'accorde avec celle que M. Picard a faite en France. On a de ce savant, 1. *De re nummariâ*, *liber*, *in*-8°, avec un traité de Joseph Scaliger sur la même matiére. 2. *Eratosthenes Batavus*, *de terræ ambitu*, *ejusque verâ quantitate*, *in*-4°, 1617. 3. *Observationes Hassiacæ*, 1618, *in*-4°. Snell a donné sous ce titre les observations du landgrave de Hesse, de Regio-Montanus & de Walter. 4. *De Comœtâ anni* 1618, à Leyde, 1619, *in*-4°. 5. *Cyclometrium*, *seu de circuli dimensione*, &c. à Leyde, 1621, *in*-4°. Ce traité contient de nouvelles propriétés du cercle, qui abrégent beaucoup les approximations auxquelles on est obligé de recourir. 6. *De navium cursibus & re navali*; chez Elzévir, 1624, *in*-4°. 7. *Apollonii Pergæi libri de sectione determinatâ*, *de rationis & spatii desectione*; traduction du grec en latin. 8. *Hypomnemata mathematica Simonis Stevini*; traduction du flamand en latin, à Bruges. Enfin on a de Snell un traité de trigonométrie, intitulé *Doctrina triang. canonica*, que Hortensius acheva & publia en 1627, *in*-4°, après la mort de l'auteur. * Valére André, *bibliotheca Belgica*, édition de 1739, *in*-4°. tome second, pag. 1166 & 1167. *Voyez* aussi touchant Rodolphe & Willebrord Snell, une lettre de Tycho-Brahé à Jean-Isaac Pontanus : c'est la quatre-vingt-quatriéme lettre du recueil intitulé : *Sylloge epistolarum virorum clarissimorum*, *cum notis Antonii Matthæi*, &c. à Leyde, 1708, *in*-8°, pag. 219, & suiv. Les mém. de l'académie, 1702. *Hist. des mathem.* tom. II.

SNELLAERTS ( Dominique ) l'un des plus savans hommes, comme l'un des plus pieux qui ait été de notre temps dans les Pays-Bas, étoit né à Anvers le 18 mars 1650. Il fit ses premieres études dans le lieu de sa naissance, & vint les achever à Louvain, où il a fait un long séjour. Il y étudia la dialectique dans le collége de la sainte Trinité, & y fit son cours de philosophie dans celui du Porc. Le 15 janvier 1669, il eut d'une voix unanime le premier lieu dans la promotion des arts qui se fit ce jour-là. Il passa ensuite à l'étude du droit, dans laquelle il eut pour maître au collége de saint Yves, Noël Chamart, docteur en l'un & l'autre droit, & premier antécesseur, homme aussi respectable par la sainteté de sa vie, qu'admirable par sa science. M. Snellaërts embrassa en même temps toutes les parties du droit, tant canonique que civil, & il y joignit l'étude de l'histoire sacrée & profane, celle de l'écriture sainte & de la théologie, sans oublier toutes les parties des mathématiques; & après avoir passé trois années dans une application très-continuelle à toutes ces sciences, on le fit professeur en philosophie au collége du Faucon. Il en exerça les fonctions pendant environ seize ans avec un tel applaudissement, que l'on ne parloit que de son mérite dans tous les Pays-Bas, & que sa réputation lui attira des disciples de tous côtés. Comme il avoit un de ces génies heureux que la multitude des connoissances ne peut ni épuiser ni fatiguer, loin d'abandonner les autres sciences, il les cultivoit en même temps avec un nouveau succès, & les faisoit même servir à l'emploi qui l'occupoit principalement. Il étudia aussi les langues savantes, non pas superficiellement & seulement dans le dessein d'en avoir quelque teinture, mais comme un homme qui se destineroit à les enseigner aux autres. Il ne quitta la chaire de philosophie que pour monter en 1683, à celle de l'histoire dans le collége des trois langues, & il eut en ce genre un si grand nombre de disciples, que les plus anciens avouoient qu'ils n'avoient jamais vu de maître si suivi, ni si applaudi. Il prit le 11 septembre 1685, le dégré de licencié en droit canon & en droit civil; la voix publique le nommoit déja docteur. On le fit vers le commencement de 1688, président du collége de saint Yves, & l'université de Louvain s'applaudissoit de posséder un si grand homme, lorsque l'église cathédrale de Gand le lui enleva la même année 1688, pour le mettre au nombre de ses chanoines. Il fut d'autant plus regreté à Louvain, qu'on y perdoit un exemple de la plus haute piété, un savant profond, & presque universel, & un homme de ressources dans les affaires les plus importantes, comme il l'avoit montré plusieurs fois dans les différentes députations dont il avoit été chargé, & dont il étoit toujours sorti au grand contentement de ceux qui l'avoient employé. Comme il n'étoit point encore prêtre lorsqu'il prit possession de son canonicat de Gand, son évêque l'engagea & le pressa même de se laisser ordonner; & M. Snellaërts y ayant enfin consenti, se retira pendant quelque temps dans la célébre abbaye d'Orval, où il se livra à toutes les austérités pratiquées dans cette sainte maison, pour attirer sur lui la grace du sacerdoce, où il fut enfin élevé. Intimement convaincu des obligations importantes qu'entraînent après elles ces deux qualités de prêtre & de chanoine, il les remplit avec l'exactitude la plus grande, & la fidélité la plus scrupuleuse; & il fut le modéle de ses confreres en même temps, qu'il étoit leur maître par ses lumiéres. Entre les services qu'il rendit au chapitre de Gand, le plus éclatant fut celui de leur faire revenir les riches décimes qu'il percevoit autrefois dans l'isle de Catzand, & dans les lieux voisins, & qu'il avoit laissé perdre. Les Provinces-Unies prétendoient que tous ces biens leur appartenoient par le droit de la guerre, & les avoient réunis au fisc. Le chapitre de Gand qui en avoit joui pendant un temps très-long, les avoit en vain redemandés bien des fois. Enfin il crut que M. Snellaërts obtiendroit ce qui avoit été refusé à toutes les sollicitations précédentes, & il ne se trompa pas. Cet

habile chanoine se transporta à la Haye, plaida la cause de son chapitre avec force, démontra clairement la solidité de ses prétentions, & l'injustice qu'il y auroit à ne lui pas accorder ses demandes, en sorte qu'il obtint tout ce qu'il desiroit, & qu'il acquit pour sa propre personne l'estime & l'amitié de tous ceux avec qui il fut obligé de traiter depuis ce temps là. Les savans de Hollande avec qui il avoit eu de fréquentes conversations, ne parloient que de la profondeur de sa science, & de l'étendue de ses connoissances; & plusieurs lui demanderent, comme une grace, d'avoir avec lui quelque commerce de lettres. M. Snellaërts acquit la même réputation à Paris, lorsqu'il y vint en 1699, & il y fit avec feu M. Baluze, & quelques autres savans, une liaison que la mort seule a pu rompre. Avant ce voyage & dès 1694, il fut élu un des vicaires généraux du diocèse de Gand, le siége vacant par la mort de l'évêque Albert de Hornes, & il en profita pour ne mettre en place que ceux qui étoient les plus dignes de remplir les fonctions ausquelles on les destinoit. Le pape Innocent XI voulut le faire bibliothécaire du Vatican; mais M. Snellaërts, qui avoit toujours fui les honneurs, ne put se résoudre à accepter celui-ci, quelque conforme qu'il fût d'ailleurs à son gout pour l'étude. En 1698, il fut fait chanoine gradué de son église, & il comptoit y finir ses jours, lorsque l'église d'Anvers, lieu de sa naissance, le nomma à la dignité de chanoine gradué, & le sollicita si fortement de l'accepter, qu'il se rendit enfin à ses vœux. Presque tout le temps qu'il y demeura, fut un temps de douleurs, par les maladies continuelles dont il fut affligé, causées par celle de la pierre, dont il avoit été attaqué de bonne heure. Il avoit fait à Louvain & à Gand un grand nombre de dissertations sur des sujets d'histoire sacrée & profane, de droit, de discipline, &c. A Anvers il ne s'appliqua presque qu'à l'étude de l'Ecriture sainte, autant que sa santé pouvoit le lui permettre, & il avoit presque fini un ample commentaire sur les quatre Evangélistes, lorsque ses douleurs le conduisirent au tombeau, le 3 mars de l'an 1720, âgé de 69 ans 11 mois & 17 jours. Par son testament il a laissé sa bibliothéque qui étoit nombreuse & bien choisie, à l'université de Louvain, à condition de la rendre publique, & le legs a été accepté. Le 16 mai suivant, cette université lui fit faire un service solemnel, & Gaspar Magermans, alors premier professeur de philosophie au collége du Faucon, actuellement président du collége de saint Yves, & recteur pour la cinquiéme fois, prononça en cette occasion l'oraison funèbre du défunt, en latin. Elle a été imprimée la même année *in-4°*. * *Voyez* cette oraison funèbre, & une autre piéce *in-fol.* sous le titre d'*Epicedion*, &c. C'est un éloge historique du défunt.

SNETISHAM (Richard) docteur & professeur en théologie de l'université d'Oxford, dont il fut chancelier, étoit orateur, philosophe & théologien, & fut un des douze qu'on choisit pour examiner les livres de Wiclef. Il a écrit contre quelques articles de cet hérésiarque: a composé les livres intitulés, *Lectura theologiæ*; *Abbreviationes Cantoni*, *&c.* & florissoit vers l'an 1420. sous le regne de Henri V roi d'Angleterre. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

SNOI (Reinier) étoit de Goude en Hollande. Dès son enfance il fut mis entre les mains d'un serrurier, pour apprendre son métier; mais effrayé des étincelles qui sortoient du fer rouge battu sur l'enclume, il s'enfuit de la boutique. Dans sa jeunesse, il fut envoyé à l'université de Bologne, où il reçut le bonnet de docteur en médecine. A son retour en son pays, il s'attacha à Adolphe de Bourgogne, seigneur de Beures & de la Vere, chevalier de la toison d'or, qui connoissant sa capacité & son mérite, l'honora de sa protection, & lui procura des emplois. Il l'envoya à Jacques IV roi d'Ecosse, & à Christiern II roi de Danemark, avec lesquels il traita avec succès. Depuis il fit un voyage en Angleterre, où il exerça quelques années la médecine. Au sortir de ce royaume il fut pourvu d'une charge de judicature dans la ville de sa naissance, s'en aquitta au contentement de ses compatriotes, & n'y renonca que pour suivre la forte inclination qu'il avoit pour l'étude. Outre son histoire de Hollande, qui comprend en treize livres toutes les affaires de la nation, depuis le commencement jusqu'au temps de l'élection de Charles V, & sa paraphrase sur les pseaumes, il composa divers ouvrages de belles lettres, de poësie, d'histoire, de philosophie, de médecine, de dévotion, de théologie, & de controverse. Il mourut en 1537, à l'âge de 60 ans. * *Voyez sa vie écrite par* Brassica *de Rotterdam son parent, & imprimée à la tête de son histoire de Hollande, insérée dans le premier tome des annales des Pays-Bas de* François Swertius.

SNYDERS (François) qui a excellé à peindre des animaux, étoit né à Anvers en 1587, & fut instruit par Henri Van Balen. Il séjourna quelque temps en Italie; & étant retourné en Flandre, il fit sa demeure ordinaire à Bruxelles. Il fut peintre d'Albert & d'Isabelle archiducs, & attaché à la maison du cardinal infant d'Espagne. Il a peint des batailles & des chasses pour le roi d'Espagne & l'archiduc Léopold; & ces morceaux furent très-estimés. Il ne réussit pas moins à peindre des cuisines, des fruits & des paysages. Il mourut en 1657, âgé de soixante-dix ans. Voyez ce qu'en dit M. d'Argenville dans ses *vies des peintres*, tome 2, pag. 150, & suiv.

## S O

SOANA, *Suanum*, ville d'Italie en Toscane, avec évêché suffragant de Sienne, est le lieu de la naissance du pape Grégoire VII. Scipion Tancrede, évêque de cette ville, y publia des ordonances synodales en 1626.

SOARE (Cyprien) est un auteur fort connu dans les colléges des Jésuites, où l'on se sert assez ordinairement de la rhétorique que ce pere, qui étoit Jésuite lui même, a composée en latin. C'est une des plus commodes & des meilleures pour l'usage des classes, qui peut même être utile à d'autres qu'à des écoliers. Ses principes sont ceux des maîtres les plus célébres, Aristote, Ciceron & Quintilien. Il prend les maximes de tous les trois, il emprunte jusqu'aux paroles des deux derniers. Cet ouvrage, tout petit qu'il est, l'emporte de beaucoup sur celui du P. Caussin. Dans le premier, il n'y a que du bon à apprendre; il y a bien du mauvais dans le second. Le P. Soare a réduit sa rhétorique en tables, quelque courte qu'elle fût déja, & on les trouve à la fin de son ouvrage, dont on a fait beaucoup d'éditions. On en a aussi donné un abrégé en 1674, à Paris, chez Cramoisi, sous ce titre: *Summa rhetoricæ expressa è Cypriano Soario, societ. Jesu sacerdote, &c.* in-12. * Gibert, *jugem. des sav. sur les auteurs qui ont traité de la rhétorique, tom. 2, pag.* 397, *& suiv. &c.*

SOAREZ (Jean) Portugais, évêque de Coimbre, & comte d'Arganil, étoit religieux de l'ordre des hermites de S. Augustin, avant que de parvenir à l'épiscopat. Il assista au concile de Trente, & composa de grands commentaires sur l'évangile de S. Matthieu, de S. Marc & de S. Luc. * *Bibl. Hispan.*

SOAREZ A RIBERA (Emanuel) jurisconsulte Espagnol, disciple de Hector Roderic, a fait de savantes remarques sur Pinellus, & a laissé ce grand ouvrage intitulé, *Thesaurus receptarum sentent. juris.* * *Bibl. Hispan.*

SOAREZ, *cherchez* SUARES.

SOBA, pays de Syrie, au nord de la Terre-sainte, qui s'étendoit depuis la Batanée jusqu'à l'Euphrate.* II. *Rois*, 8, &c.

SOBAC, général des troupes d'Adarezer roi de Syrie, fut tué par David roi d'Israël, dans la bataille

d'Helam, où il y eut quarante mille Syriens de tués, & sept cens de leurs chariots pris. * II. *Rois*, X, 26, 18.

SOBESLAS I, fut le sixiéme roi qui gouverna la Bohême pendant les interregnes. Il n'eut pas plutot su la mort de son frere Uladislas I, qui l'avoit envoyé en exil, qu'il vint prendre le gouvernement du royaume. Il remporta une victoire remarquable sur Lothaire II, empereur, & sur Othon marquis de Moravie, lequel fut tué dans le combat. En reconnoissance de cette victoire, Sobeslas fit présent à saint Venceslas d'une couronne d'or de douze livres, & d'une autre d'argent de quatre-vingts. Lothaire lui offrit son amitié, & l'engagea à combattre pour lui contre Conrad & Fréderic, qui furent vaincus. Miroslas & Stresemire, qui étoient originaires de Varsovie du côté de leur mere, lui dresserent des embuches; mais l'entreprise fut découverte, & ces traîtres furent punis. Sobeslas alla ensuite dans toutes les églises de Prague, marchant dans les rues pieds nuds & la tête découverte, pour rendre graces à Dieu de l'avoir délivré d'un si grand danger. Il gouverna avec beaucoup de gloire; se joignit à Lothaire II, lorqu'il rétablit le pape Innocent II, vers l'an 1135, & partagea avec cet empereur la gloire de cette pieuse entreprise. Ce fut lui qui rétablit Glatz, que les Polonois avoient ruiné; Gorlitz qui avoit été brulé; & qui rebâtit de nouveau Mies & Burisina, qui tomboient en ruine. Il fit aussi renaître par son exemple dans l'esprit des peuples la piété, qui sembloit y être eteinte, & mourut d'un mal de tête la quatorziéme année de son regne. * Julius Solimanus, *de elog. ducum, regum, & interegum Bohem.*

SOBESLAS II, fut à peine monté sur le trône, qu'il ôta la vie au gouverneur de Prinda d'un coup de poignard qu'il lui enfonça dans le sein, se plaignant d'en avoir été autrefois maltraité lorsqu'il étoit prisonnier. Mais ayant reconnu son crime, il s'en repentit publiquement, & en versa même des larmes : ce qui ne l'empêcha pas de s'abandonner à des excès de cruauté. André disputoit le royaume de Hongrie au roi Emeric son frere, qui se retira près de Sobeslas, croyant que par son moyen il pouroit surement se rendre vers l'empereur, pour terminer le différend d'entre lui & son frere. Sobeslas le reçut & l'envoya à André, duquel il recherchoit l'amitié. L'empereur, fâché de cette trahison, lui envoya ordre de lui venir rendre compte de cette action. Il s'excusa feignant qu'il étoit malade; mais cette vaine excuse n'empêcha pas que l'empereur ne le privât du royaume, & ne substituât en sa place Fréderic, fils du roi Uladislas II. Sobeslas s'étant mis en état de se défendre, & de conserver le royaume, donna une rude bataille contre Fréderic auprès de Prague. Elizabeth femme de Fréderic, voyant que l'évenement de ce combat étoit douteux, fit vœu de bâtir dans le lieu où se donnoit la bataille, une église & une maison pour les pauvres, si son mari revenoit vainqueur. Dieu exauça la priere d'Elizabeth; & Fréderic frapa de sa main Sobeslas, qui ayant été blessé & emporté hors du combat, mourut peu de temps après. * Julius Solimanus, *de elogiis ducum, regum & interegum Bohemiæ.*

SOBI, fils de Nahas de Raba; ce fut celui qui avec Makir & Berzellaï fournirent à David roi d'Israël les provisions qui étoient nécessaires à lui & son armée, lorsqu'il fuyoit son fils Absalon. * II. *Rois*, XVII, 27.

SOBIESKI, maison des plus illustres de Pologne, dont l'on ne rapporte ici la postérité que depuis

JACQUES Sobieski, qui fut castellan de Cracovie, & ambassadeur extraordinaire de la couronne de Pologne auprès du sultan Osman, empereur des Turcs, avec lequel il conclut la paix en 1621, & mourut en 1646, avoit épousé N. fille de *Stanislas* Zolkiewski, grand chancelier & grand général de la couronne, lequel combattit avec beaucoup de valeur à la bataille de Cicora, le 19 septembre 1620, qui fut attaqué par les Turcs le 15 octobre suivant, par quinze fois différentes, & fut tué le six du mois abandonné des siens, âgé de 73 ans. De ce mariage vinrent *Marc* Sobieski; JEAN, qui suit; & N. Sobieski, mariée à N. duc de Radzewil.

JEAN Sobieski grand duc de Lithuanie, &c. élu roi de Pologne le 19 & proclamé le 20 mai 1674, chevalier de l'ordre du saint Esprit en 1675, mourut à Varsovie le 17 juin 1696, âgé de 72 ans.* *Voyez* JEAN III. Il avoit épousé le 6 juillet 1665, *Marie-Casimir* de la Grange, veuve de *Jacques* de Radzewil, prince de Zamoski, palatin de Sandomir, & fille de *Henri* de la Grange, marquis d'Arquien, depuis chevalier des ordres du roi, & cardinal, & de *Françoise* de la Châtre-Brillebaut. Cette princesse après la mort du roi son mari, se retira à Rome pour y demeurer, & y arriva le 24 mars 1699. Elle y resta jusqu'au mois de juin 1714, qu'elle en partit pour venir en France & résider à Blois, où elle arriva au mois de septembre de la même année, & y mourut le 30 janvier 1716, âgée de 75 ans, d'où son corps fut porté à Varsovie. Leurs enfans furent JACQUES-LOUIS-HENRI, qui suit; *Alexandre-Benoît-Stanislas*, né le 6 décembre 1677, qui fut nommé le 24 août 1698, capitaine des gardes du corps du roi de Pologne; reçut le collier de l'ordre du S. Esprit en l'église de S. Louis à Rome, le 19 décembre 1700, & y mourut le 19 novembre 1714, en sa 37 année, ayant un peu avant sa mort fait profession de la régle des Capucins entre les mains du gardien. Quoique ce prince n'eût point vû le pape depuis son pontificat, à cause qu'on avoit fait difficulté de lui donner le même traitement qu'aux ambassadeurs des têtes couronnées qu'il prétendoit; cependant le pape touché des pieux sentimens de ce prince, voulut qu'on lui rendît après sa mort, les honneurs qui lui avoient été refusés pendant sa vie, en ordonnant que son corps seroit embaumé & exposé sur un lit de parade, revêtu du manteau & du collier de l'ordre du saint Esprit. Le 20 l'ordre fut donné à tous les officiers de la maison du pape, & aux musiciens de la chapelle, d'assister au convoi, qui se fit à l'entrée de la nuit, avec les mêmes cérémonies qui avoient été pratiquées à celui de la reine Christine de Suéde, & en dernier lieu à celui du prince de Monaco, ambassadeur extraordinaire de France. Le corps étoit posé sur un lit porté sur une grande machine, environné des gardes Suisses, leur capitaine étant à cheval; les curseurs avec leurs masses, les prélats & les autres officiers venoient ensuite. Ils étoient précédés par un grand nombre de Capucins, puis venoient les Minimes de saint André *delle Fratte*, dans le territoire desquels étoit la paroisse du prince défunt, & la confrairie des Stigmates, avec plusieurs autres en leurs habits de pénitens, un cierge à la main. Le convoi passa sous les fenêtres de Monte-Cavallo, d'où le pape le vit passer, & dit le *De profundis* pendant que la marche s'arrêta; puis elle continua jusqu'à l'église des Capucins, où le corps fut mis en dépôt. Le vingt-deux il fut exposé sur un catafalque, & la messe fut célébrée par le sieur Spinola, auditeur de la chambre, qui avoit été nonce en Pologne, ayant quatre évêques assistans, qui firent les encensemens, & elle fut chantée par la musique de la chapelle : le corps fut revêtu de l'habit de Capucin, & enterré dans leur église. Toute la dépense de la pompe funebre fut faite aux dépens de la chambre apostolique. Le roi de Pologne eut encore pour enfans, *Constantin-Philippe-Uladislas*, né le premier mai 1680, qui reçut à Rome le collier de l'ordre du saint Esprit en même temps que son frere; *Thérèse Charlotte-Casimire*, née le 3 mars 1676, mariée le 15 août 1694, à *Maximilien-Emanuel*, électeur duc de Baviere, dont elle fut la seconde femme; & quatre autres mortes jeunes.

JACQUES-LOUIS-HENRI Sobieski, prince royal de Pologne, chevalier de la toison d'or, gouverneur de Stirie, &c. né à Paris le 2 novembre 1667, fut arrêté

avec le prince *Constantin*, son frere, le 28 février 1704, par ordre du roi Auguste de Pologne, électeur de Saxe, croyant qu'ils pouvoient être du nombre des prétendans à la couronne de Pologne; & sur le bruit qui se répandit que le roi de Suéde s'approchoit de la Saxe, ces princes furent transférés en septembre 1706, du château de Pleissenbourg près de Leipsick, en celui de Konigstein sur l'Elbe, d'où ils ne sortirent qu'après la paix entre le roi de Suéde & le roi Auguste, au mois de décembre de la même année. Il est mort à Zolkiew le 17 décembre 1737, âgé de 70 ans, un mois & quinze jours. Il avoit épousé le 25 mars 1691, *Hedwige-Elizabeth* de Baviere, fille de *Philippe-Guillaume*, électeur Palatin, duc de Neubourg, & d'*Elizabeth-Amélie* de Hesse-Darmstad, morte le 10 août 1722, en sa 50 année, ayant eu pour enfans; *Jean*, né le 21 octobre 1699, mort en juillet 1700; *Marie-Léopoldine*, née le 3 janvier 1693, morte le 12 juillet suivant; *Marie-Casimire*, née le 20 janvier 1695, morte le 28 mai 1723, étant promise à *Emanuel-Théodose* de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, pair & grand chambellan de France; *Marie-Charlotte*, née le 15 novembre 1697, mariée 1. le 20 septembre 1723, à *Frédéric-Maurice-Casimir* de la Tour d'Auvergne, prince de Turenne, grand chambellan de France en survivance, lequel étant mort le 1 octobre suivant après dix jours de mariage, & huit jours de maladie, elle a épousé avec dispense le 1 avril 1724, *Charles-Godefroi* de la Tour d'Auvergne, prince & depuis duc de Bouillon, frere de son premier mari: elle est morte la nuit du 8 au 9 mai 1740, en son château d'Olaw en Silésie, dans la 43 année de son âge; *Marie-Clémentine*, née en 1701, mariée à Rome le 3 septembre 1719, à *Jacques* d'Angleterre, connu sous le nom de chevalier de saint Georges; & *Marie-Magdeléne* Sobieski, née le 4 août 1704, morte aussitôt après avoir reçu le baptême. * *Mem. du temps.*

☞ SOBRARVE ou SOBRARBE, contrée d'Espagne, au royaume d'Aragon, avec titre de principauté. Elle a les Pyrénées au nord, & le comté de Ribagorça à l'orient; & elle comprend plusieurs vallées, comme celles de Terrantona, de Gistain, de Puestolas, & quelques autres. La principale place de ce pays est Ainsa. C'est dans ce pays que la Cinca sort d'un petit lac formé par plusieurs sources au pied du mont Biesla. * La Martiniere, *dict. géogr.*

Sanche III, *dit le Grand*, roi de Navarre, étant mort en 1035, ses états furent partagés entre ses quatre fils. Gonçale, le troisiéme d'entr'eux, eut pour sa part les comtés de Sobrarve & de Ribagorça, & prit le titre de roi de Sobrarve; mais il ne le porta que trois ans, ayant été assassiné l'an 1038 par un de ses domestiques. Après sa mort ses états furent réunis au royaume d'Aragon. Ainsi le royaume de Sobrarve n'a subsisté que trois ans, & il faut mettre au rang des fables tout ce que la Martiniere dit dans son *dictionnaire géographique*, de l'ancienneté de ce royaume & de ses rois. C'est ce que soutient M. d'Hermilly, & ce qu'il prouve dans sa préface pour le quatriéme tome de l'histoire d'Espagne. * *Liste des rois d'Espagne*, dans *l'art. de vérifier les dates.*

SOCACHOUF, qu'on écrit SOCHACZOW, est une ville de la basse Pologne, dans le duché de Mazovie. Elle est bâtie de bois, & a été rétablie sur la fin du XVII siécle. Elle est située entre la ville de Gonbin, d'où elle est éloignée de cinq lieues, & celle de Blonicz à la distance de quatre lieues. Elle est près d'une petite riviere sur le bord d'une plaine élevée en terrasse, au pied de laquelle cette riviere fait une petite isle entre deux agréables canaux, qui ont chacun un petit pont de bois. Au-delà de cette ville, & sur la terrasse dont elle occupe le rideau, commencent ces grandes & belles plaines, qui s'étendent jusqu'à la Vistule par un espace de huit grandes lieues. * *Mémoires du chevalier de* Beaujeu.

SOCCON, philosophe péripatéticien Espagnol, est auteur d'un livre intitulé, *La corne d'abondance*, plein de beaucoup d'érudition. * Diogène *Laerce*, *l.* 12. Aulu-Gelle, *l.* 1, *c.* 8.

SOCHIS, ou plutôt SOTHIS, selon les manuscrits, roi d'Egypte, fit ériger en l'honneur du soleil quatorze obélisques de marbre, ayant tous quarante-huit coudées de haut, à Héliopolis, capitale de son royaume. Ce *Sochis* ou *Sothis*, est apparemment le même que SETHOSIS. * Pline, *l.* 36, *c.* 8

SOCHO, ville au septentrion de la tribu de Juda, qui fut rebâtie par Hebert, fils de Caleb; & c'est de-là, selon quelques-uns, qu'Heber est appellé *pere de Socho.* * I *Paral*, IV. 18. Il y avoit un autre lieu de ce nom dans la tribu d'Ephraïm. * I. *Rois*, 19.

SOCHOT, ville de la Palestine dans la tribu de Gad, sur le bord du Jourdain. * III *Rois*, 7. C'est aussi le nom d'une ville de Palestine dans les montagnes de la tribu de Juda. * *Josué*, 15.

SOCIN (Marianus) célébre par la connoissance du droit qu'il enseigna, & sur lequel il écrivit avec succès, naquit à Sienne le 4 septembre 1401. Le pape Pie II, vers lequel ses citoyens le députerent, lui donna des marques d'estime, & le déclara avocat consistorial. On peut voir dans les lettres de ce pape, quelle estime il faisoit de Socin, qui mourut à Sienne le 30 septembre 1465, & laissa, entr'autres enfans, BARTHELEMI, qui suit. * Voyez son oraison funebre, prononcée par Augustin Dati, & imprimée dans le recueil de ses œuvres. C'est le troisiéme discours du livre V de ses harangues.

SOCIN (Barthelemi) ne fut pas moins habile jurisconsulte que son pere, & enseigna le droit en plusieurs académies d'Italie, changeant assez souvent de chaire. Il étoit né à Sienne le 25 mars 1437. Sur la fin de ses jours une paralysie qui lui étoit tombée sur la langue, le contraignit de se donner à la profession d'avocat consultant. Il mourut à Sienne l'an 1507, âgé de 70 ans, tellement appauvri par ses débauches, qu'il fallut l'enterrer aux dépens du public. On a ses consultations recueillies en quatre volumes, avec celles de son pere, & imprimées à Venise l'an 1579. * Bayle, *dict. crit.*

SOCIN (Marianus) petit fils du précédent, avoit pour pere *Alexandre* Socin. Il naquit à Sienne le 25 mars 1482, & y prit le bonnet de docteur en droit l'an 1521. Après avoir professé le droit avec beaucoup de gloire dans sa patrie à Padoue & à Bologne, il mourut le 19 août 1556, âgé de 73 ans, accablé par la violence des remedes dont il s'étoit servi pour se guérir d'une maladie causée par son incontinence. Il eut treize enfans, dont plusieurs lui survécurent; savoir, *Celse*, *Philippe*, *Camille*, *Alexandre*, pere de *Fauste*, & LELIE, qui suit. * Bayle, *dict. critiq.*

SOCIN (Lelie) premier auteur de la secte socinienne, né à Sienne l'an 1525, fut destiné à l'étude du droit. Il apprit aussi le grec, l'hébreu & même l'arabe; mais s'étant laissé infecter du poison de la nouvelle doctrine, il quitta sa patrie l'an 1547, & employa quatre années à voyager en France, en Angleterre, dans les Pays-Bas, en Allemagne & en Pologne. Après y avoir communiqué avec les plus fameux hérétiques, il se fixa à Zurich, où, malgré l'estime qu'il s'acquit de tous côtés par son érudition, il se rendit bientôt suspect, même aux Protestans, de l'hérésie arienne, ou photinienne, qu'il avoit embrassée dès ce temps-là. Mais rien n'étoit plus commun alors, que de voir paroître de nouveaux monstres en matiere de la religion. La liberté que Luther & tous les autres réformateurs, après lui, se donnerent au XVI siécle, d'interpréter l'écriture sainte selon leurs lumieres, donna lieu à la naissance de plusieurs sectes qui partagerent les novateurs, & les armerent les uns contre les autres. Sur ce principe, Carlostad, Zuingle & Oecolampade se révolterent contre Luther. Calvin s'éleva ensuite; & Michel Servet, Aragonois, entra dans le sentiment de quelques anciens hérésiarques, ennemis

ennemis de la Trinité. Calvin, qui le fit bruler vif à Genève le 17 octobre 1553, vit naître de ses cendres un certain ministre de Cracovie nommé *Grégoire Pauli*, qui publia le premier cette hérésie dans la Pologne, & qui poussa son impudence jusqu'à faire peindre un temple dont Luther abattoit le toît, Calvin renversoit les murailles, & lui en sappoit les fondemens par son attentat sur le mystere de la Trinité. On vit peu de temps après paroître *Georges Blandrata*, Piémontois, qui s'étant sauvé de l'inquisition de Pavie, sema l'Arianisme dans la Pologne, quoiqu'il tâchât quelquefois de le déguiser sous des termes qui paroissoient orthodoxes. De-là il passa dans la Transsylvanie, où il fit gouter la nouveauté de sa doctrine au prince Jean Sigismond. *Valentin Gentile*, Calabrois, réfugié à Genève, & reconnu Trithéïte, alloit éprouver la même rigueur que Servet, par ordre de Calvin, qui le fit arrêter, si son abjuration simulée ne lui eût fait ouvrir la prison. Il n'en fut pas plutôt sorti, que malgré la parole qu'il avoit donnée qu'il ne se retireroit point de Genève sans l'exprès congé du sénat, il s'en alla en Pologne. Là, de même que *Georges Blandrata*, *François David*, *Paul Alciat Milanois*, *Lelio Socini de Sienne*, & *Campanus de Juliers*, il débita son sentiment, par lequel il reconnoissoit trois essences & trois personnes distinctes; ajoutant qu'il n'y avoit que le Pere qui fût vrai Dieu; & que le Fils & le saint Esprit, quoiqu'éternels & tout-puissans, étoient moindres que le Pere, duquel ils recevoient, non pas son propre être, mais un autre qui lui étoit inférieur. Ces nouveautés troublerent bientôt la Pologne : en sorte que le roi Sigismond-Auguste se vit obligé de bannir ces novateurs par un édit. La mort naturelle qui enleva Lelie Socin à Zurich le 16 mars 1562, à l'âge de 37 ans, lorsqu'il s'en retournoit en Italie, le sauva des supplices qu'il se fût infailliblement attirés, comme Gentilis, qui mourut à Berne par la main d'un bourreau le 9 septembre 1566, publiant sur l'échafaut, qu'au lieu que tous les autres martyrs avoient donné leur vie pour la querelle du Fils, il avoit l'honneur d'être le premier qui la perdoit pour les intérêts du Pere. * Bayle, *dict. critiq.*

SOCIN (Alexandre) dit *le Jeune*, fils de *Marianus*, II du nom, & pere de *Fauste* Socin, dont nous parlerons dans l'article suivant, reçut à Sienne le bonnet de docteur en droit l'an 1530. Il professa le droit à Padoue pendant quelque temps; mais il fut obligé de quitter cet emploi, à cause des brouilleries qu'il eut avec quelques-uns de ses confreres, & de revenir à Sienne, où il enseigna publiquement. Il alla à Macerata en 1540, pour y professer le droit dans la nouvelle académie que l'on venoit d'y fonder. Il ne l'exerça pas long-temps; car il y mourut le 26 avril 1541. Il avoit épousé *Agnès* Petrucci, fille de *Burgesio* Petrucci, & de *Victoria* Piccolomini. Il eut de ce mariage FAUSTE, qui suit. * *Vita Fausti Socini*. Pancirol. Bayle, *dict. critiq.*

SOCIN (Fauste) neveu de *Lelie*, & fils d'*Alexandre*, a été chef des Sociniens ou Unitaires, & étoit né à Sienne le 5 décembre 1539. Il fut corrompu, aussi-bien que plusieurs de ses parens, par les lettres de son oncle Lelie; & pour éviter les poursuites de l'inquisition, il se retira en France. Dans le temps qu'il étoit à Lyon, âgé pour lors de 20 ans, il apprit la mort de Lelie, dont il alla recueillir les papiers à Zurich; & de-là il s'en alla en Italie, où il passa douze ans à la cour du duc de Florence, d'où il se retira en Allemagne l'an 1574, & s'arrêta à Basle pendant trois ans, où il étudia la théologie. Il disputa à Zurich l'an 1578, contre François Pucci, & appellé en Transsylvanie par Blandrata, il s'y rendit. On le soupçonna d'y avoir eu part par ses conseils au supplice de François David. Il se retira l'an 1579, & souhaita d'entrer dans la communion des Unitaires, qui le rejetterent assez durement; il ne laissa pas d'écrire en faveur de leurs églises. Il fit paroître aussi en ce temps-là son livre *de Magistratu*, contre Jacques Paléologue, & il y condamna vivement la prise d'armes des sujets contre leurs princes, sous prétexte d'obtenir la liberté de conscience : cependant ce livre fournit à ses ennemis un prétexte pour irriter le roi de Pologne contre lui; ainsi après quatre ans de séjour dans la ville de Cracovie, il se réfugia chez Christophe de Morstein, seigneur de Paulikow, Polonois. Il y vécut plus de trois ans sous la protection de plusieurs seigneurs du royaume, & épousa même une fille de bonne maison, laquelle mourut en 1587, & dont il eut *Agnès* Socin, qui fut mariée dans la suite à *Stanislas* Wiszowati, seigneur Polonois. La même année il se vit privé de son patrimoine par la mort de François de Médicis, grand duc de Florence, qui jusque-là lui en avoit permis la jouissance. Etant retourné à Cracovie, il y resta jusqu'en 1598, qu'il y courut risque de la vie, par une émotion populaire : sa maison fut pillée; on lui enleva quelques-uns de ses manuscrits, & il fut fort maltraité. Craignant une pareille insulte, il se retira dans le village de Luclavie, éloigné d'environ dix milles de Cracovie, chez Abraham Blanski, gentilhomme Polonois, où il passa le reste de ses jours, & y mourut le 2 mars 1604, âgé de 65 ans. Ayant emprunté des Calvinistes leur grand principe, de ne s'arrêter ni à l'autorité de l'église, ni à celle de la tradition, & de ne se pas mettre en peine si des opinions avoient eu, ou non, des sectateurs dans l'antiquité, il résolut d'usurper ce principe dans toute son étendue. Il ne se contenta donc pas de rejetter les dogmes de l'église catholique, que les Calvinistes & les Luthériens avoient déja rejettés; il entreprit l'examen de tous les autres que les Calvinistes avoient retenus, & même de ceux de son oncle. Il prétendoit que les Ariens avoient trop donné à Jesus-Christ; & se déclara nettement Samosaténien & Photinien, soutenant que Jesus-Christ n'étoit qu'un pur homme, qui n'avoit point eu d'existence avant la naissance de Marie; c'est-à-dire, qu'il nia ouvertement ce qu'on appelle la préexistence du Verbe. Il soutenoit que le saint Esprit n'étoit point une personne distincte; & qu'ainsi il n'y avoit que le Pere qui fût véritablement & proprement Dieu, à l'exclusion du Fils & du saint Esprit. Il avouoit néanmoins que le nom de Dieu a été donné à Jesus-Christ par l'écriture; mais il avançoit que ce n'étoit pas au même sens qu'au Pere, & que ce terme appliqué à Jesus-Christ ne signifie autre chose, sinon que Dieu le Pere, seul Dieu par essence, lui a donné une puissance souveraine sur toutes les créatures, & l'a rendu par-là adorable à tous les hommes & à tous les anges. Ceux qui ont lu ses écrits savent quelles interprétations violentes il a été contraint de donner à l'écriture pour l'ajuster avec ses opinions, & sur-tout au commencement de l'évangile de saint Jean. Il n'a pas craint même d'avoir recours à un voyage de Jesus-Christ au ciel après son baptême : voyage qu'il a inventé exprès, afin d'expliquer ce passage de l'évangile, où Jesus-Christ dit lui-même qu'il est descendu du ciel; *Nemo ascendit in cœlum, nisi qui descendit de cœlo.* Il anéantit la rédemption de Jesus-Christ, & réduit ce qu'il a fait pour sauver les hommes, à leur avoir enseigné la vérité, à leur avoir donné des exemples de vertus héroïques, & à avoir scellé sa doctrine par sa mort. Le péché originel, la grace, la prédestination absolue, passent chez lui pour des chimeres; les sacremens sont de simples cérémonies, sans efficace. Comme il trouvoit encore quelque chose d'incommode à l'esprit humain dans la prescience de Dieu & l'immensité de l'être divin, il a trouvé bon de renfermer Dieu dans un coin du ciel, & de ne lui attribuer que la prescience des effets nécessaires. On met encore au nombre des opinions sociniennes, celle de la mort & de la résurrection des ames; c'est-à-dire, que quelques-uns de ses sectateurs ont voulu que les ames mourussent avec le corps, & qu'elles ressuscitassent avec le corps, pour recevoir leur jugement; avec cette différence, que les justes ressuscités seront établis dans la possession d'une

félicité éternelle, & les méchans seront condamnés à un feu, qui sera à la vérité éternel, mais qui ne tourmentera pas éternellement les ames & les corps des méchans, & qui consumera & les corps & les ames après un certain temps proportioné à leurs crimes. Il est bien clair que selon cette idée, il faudroit dire que le Christianisme auroit été éteint dès son commencement, & que la doctrine de Jesus-Christ n'auroit été entendue de personne jusqu'à Fauste Socin, puisqu'il est constant qu'aucun Chrétien n'a jamais formé cet assemblage d'opinions. Mais les Sociniens ne s'embarassent pas beaucoup de ces conséquences, parcequ'en proposant ces dogmes, ils ne les proposent pas pour la plupart comme nécessaires au salut, & qu'ils réduisent les points qu'ils supposent fondamentaux, à un si petit nombre, que presque tous les hérétiques, & anciens & nouveaux, y peuvent prétendre. Au reste, quoique Fauste Socin ait surpassé tous les hérétiques de ce temps-ci par le nombre de ses erreurs, il a donné peu de prise sur lui du côté de ses mœurs. Sa maniere d'écrire est élégante & honnête, & très-éloignée de l'emportement de Calvin; mais il ne s'étoit jamais appliqué à l'étude de la philosophie & de la théologie scholastique. Il avoit seulement appris quelque chose de la dialectique, mais fort tard; & quoiqu'il n'en eût point d'autre connoissance que celle qu'il avoit puisée dans l'écriture entendue en sa maniere,& dans les écrits de son oncle, il s'érigea en réformateur. Aussi quelques uns de ses freres, les Unitaires, ne pouvant le souffrir, le traiterent de brouillon, d'emporté & de médisant. Ils lui reprocherent qu'il écrivoit avec trop de précipitation; & qu'il avoit trop de confiance en lui-même: c'est ce qui paroît par la lettre que Scarcialupus lui écrivit l'an 1581, & qui est imprimée parmi les ouvrages de Socin. Il avoue lui-même dans sa réponse à Scarcialupus, qu'il n'a étudié sous aucun maître, & qu'il n'a point eu d'autres secours que les écrits de son oncle. Quelques-uns de ses confreres s'opposerent à ses nouveaux paradoxes, qu'ils regardoient comme des opinions horribles & contraires à la parole de Dieu. Voici ce que Niemojevius lui reproche dans une lettre qu'il lui écrivit l'an 1587: *Non sine mœrore, ne quid gravius addam, incidi inter legendum in quoddam paradoxon scripturæ sacræ contrarium, at planè horrendum, dum Christum in morte, sive in cruce, sacrificium obtulisse pernegas.* Avant qu'on eût fait le recueil des livres qui sont dans la bibliotheque des Freres Polonois, il étoit difficile de recouvrer les ouvrages de Fauste Socin, qui ont été imprimés à la tête de cette bibliotheque en deux tomes *in-folio.* Le premier tome contient ses explications sur quelques endroits de l'écriture, & ses ouvrages didactiques, dont voici les titres. *Explicatio concionis Christi, quæ habetur capite 5, 6 & 7, apud Matthæum. Explicatio primæ partis primi capitis evangelistæ Joannis. Explicatio de loco Pauli in epistola ad Romanos capite septimo, in qua id præcipuè quæritur, utrùm Apostolus illic sub sua ipsius persona de seipso jam per Christi personam regenerato, necne, loquatur. Explicatio variorum scripturæ locorum. Commentarius in epistolam Joannis.* Après cela suivent dans ce premier tome, ses ouvrages didactiques; savoir, un livre intitulé, *De auctoribus scripturæ sacræ;* & ces autres, *Prælectiones sacræ. De ecclesia varii tractatus. Epistolæ ad amicos. Elenchi sophistici. Institutio religionis christianæ.* De plus, un ouvrage intitulé, *Quòd regni Poloniæ & magni ducatûs Lithuaniæ homines, vulgò Evangelici dicti, qui solidæ pietatis sunt studiosi, omninò deberent se illorum cœtui adjungere, qui in iisdem locis falsò atque immeritò Ariani vocantur. De baptismo disputatio. De cœna Domini brevis tractatus. Et fragmenta duorum scriptorum.* Il paroît dans tous ces ouvrages beaucoup plus de subtilité & de raffinement,que de jugement & de solidité. Cet homme s'étoit fait un plan de la religion à sa maniére, sur lequel il s'est réglé, & auquel il rapporte toutes ses explications de l'écriture. Le second tome de ses ouvrages contient ses écrits polémiques, dont voici les titres, selon qu'ils sont marqués à la premiere page de ce tome. *Contra Palæologum de magistratu. De Christo Servatore, contra Covetum. De statu primi hominis ante lapsum. De natura Christi. Contra assertiones theologicas collegii Posnaniensis. Miscellanea sacra, contra Erasmum Joannis. Contra Wiekum. Breves tractatus. Contra Eutropium. Contra Christianum Franken. Contra Franciscum Davidis.* Il est bon de remarquer que la plupart de ces disputes sont contre des Anti-Trinitaires, qui ne conviennent point avec Socin dans des points de religion de très grande importance. * Henr. Sponde. Florimond de Raimond. Hornebeck, *Summa controvers. de Socinianismo* Consultez encore sur les articles des Socins, Æneas Sylv. *in epist.* Pancirol. *de claris legum interp. l. 3. Biblioth. Antitrinitar. Vita Faust. Socin.* Bayle, *dict. crit.* M. Simon. Le P. Athanase, Pic-Puce, *hist. du Socinian.*

SOCINIENS, secte d'hérétiques qui tirent leur nom de Fauste Socin, un de leurs principaux chefs. On les nomme aussi UNITAIRES, & ANTI-TRINITAIRES, à cause de leur doctrine, & FRERES POLONOIS, parcequ'ils ont long-temps fleuri en Pologne, où ils firent leur premier établissement. Ils font profession de n'approuver qu'un symbole, savoir celui qu on appelle *des Apôtres.* Ils rejettent celui de Nicée, & celui qu'on attribue à saint Athanase; en un mot, tous ceux qui ont été faits dans les conciles généraux, prétendant qu'ils ne sont point conformes à la parole de Dieu, qui est le Pere. C'est pourquoi ils nient que le Fils soit ce souverain Dieu, quoiqu'ils le reconnoissent aussi pour Dieu, mais inférieur au Pere, auquel il rend honneur, selon eux, comme étant sa créature, & dépendant de lui. On a imprimé en 1619, le catéchisme de ces Unitaires, où leur doctrine est expliquée avec assez de netteté. Il y a eu depuis plusieurs éditions de ce catéchisme, qu'on appelle ordinairement, *Catechesis Racoviana, ou catechesis ecclesiarum Polonicarum, unum Deum patrem, illiusque filium unigenitum Jesum-Christum, unà cum Spiritu sancto, ex sacra scriptura confitentium.* Les derniéres éditions sont plus amples; & entr'autres celle de 1680, qui a été revue, corrigée & augmentée de notes par Jean Crellius, Jonas Schlichtingius, Martin Ruart, & André Wissovats. Cette derniere édition est de Wissovats, comme il paroît par l'avertissement qui est à la tête. C'est lui aussi qui a ajouté les notes, dont il est en partie l'auteur, & qu'il a tirées en partie de Schlichtingius, de Ruart, & de quelques autres Sociniens. Le texte de ce catéchisme est pris presque tout entier des ouvrages de Fauste Socin. On ne trouve pas une grande littérature dans les livres des Sociniens. Quoiqu'ils eussent beaucoup étudié l'écriture, il n'y a aucun d'eux qui ait su les langues orientales: mais ils sont grands dialecticiens; & en rejettant toutes les autorités, hormis celle de l'écriture, ils ont réduit la théologie à une espéce de critique de la bible. M. Simon dit qu'ils n'ont aucune connoissance de l'histoire ecclésiastique, & des ouvrages des anciens docteurs de l'église; qu'ils se contentent d'apprendre autant d'hébreu & de grec qu'il leur en faut pour pouvoir consulter les concordances de la bible & les dictionaires. Il remarque de plus, que les Sociniens se servent de quelques traductions latines faites sur l'hébreu & sur le grec, & d'un petit nombre de commentaires à la lettre; que s'il se rencontre quelque difficulté, ils ont recours aussitôt à la concordance; & qu'ils expliquent les mots obscurs par d'autres qui paroissent plus clairs, & qui favorisent en même temps le sens qu'ils cherchent. S'il arrive, ajoute-t-il, que ces mêmes mots obscurs soient aussi expliqués par d'autres plus clairs, & qui ne s'accordent pas avec leurs préjugés, ils les laissent à part, & choisissent seulement ceux qui leur sont favorables.* M. Simon, *réponse aux théologiens de Hollande*, & dans les *histoires critiques du vieil & du nouveau testament.* Voyez aussi les *sentimens de*

*quelques théologiens de Hollande, sur l'histoire critique du vieux testament.*

Cette secte a fleuri long-temps en Pologne. Sigismond Auguste y avoit accordé la liberté de conscience aux sectes qui s'étoient séparées de l'église catholique; & à l'abri de cette indulgence, les Sociniens ou Unitaires, se mêlerent avec les autres hérétiques, jusqu'à ce que ceux-ci ayant connu les erreurs de ceux-là, ils ne voulurent plus de communication avec eux. Ces nouveaux sectaires ainsi chassés, ne laisserent pas de s'établir des églises à Cracovie, à Lublin, à Novogorod & autres grandes villes, & d'autres à la campagne chez des gentilhommes: ils firent de la ville de Cracovie leur métropole; ils y érigerent un collége, y dresserent une imprimerie, & y tinrent tous les ans leur synode. Cet état de prospérité dura jusqu'en 1638, que les écoliers Sociniens ayant brisé une croix qui étoit sur le grand chemin, la diéte de Varsovie ordonna que ce collége fût démoli, l'église fermée, l'imprimerie détruite, & bannit les ministres & les régens, ce qui fut exécuté. Quelque temps après, les juges de Lublin ruinerent le temple de Kisselite & celui de Berese dans la Volhinie, parceque les ministres de Cracovie & les suppôts du collége s'y étoient réfugiés. La diéte de 1647 bannit Jonas Slichtingius, pour avoir publié un livre intitulé, *Confessio christiana*, & l'ouvrage fut brulé par la main du bourreau. Il leur resta pourtant plusieurs lieux d'exercice jusqu'en 1658. Alors on découvrit que ces sectaires étoient d'intelligence avec Ragotski, prince de Transsilvanie, qui attaquoit la Pologne d'un côté, pendant que les Suédois y entroient de l'autre à main armée. Cette découverte fit prendre la résolution à la diéte de Varsovie, tenue en 1660, d'extirper entierement du royaume cette abominable hérésie: elle fit donc une loi, par laquelle l'Arianisme fut proscrit; & les Ariens & Sociniens compris sous le même nom, furent obligés d'abjurer leur erreur, ou de sortir de tout le royaume dans deux ans, qu'on leur donna pour vendre leurs biens. Cette loi fut confirmée depuis dans les autres diétes générales, & fut exécutée à la rigueur. Beaucoup d'entr'eux se retirerent en Prusse & dans la Marche de Brandebourg, où il y en a encore à présent; mais ils sont en petit nombre.

Ces hérétiques ont fait plusieurs tentatives pour s'établir en Hollande. La I est attribuée à Erasme Jean, recteur de collége à Anvers, qui publia l'an 1585, un ouvrage où il ne mit pas son nom, & qui avoit pour titre, *Antithesis doctrinæ Christi & Antichristi, de vero Deo:* Zanchius le réfuta l'année suivante. La II fut celle de Corneille Daëms, jurisconsulte de Malines, qui se transporta de Tergaw, lieu de sa résidence, à Utrecht, pour y semer quelques traités de Socin en manuscrit: les magistrats voulurent le faire arrêter, mais il prit la fuite. La III fut celle d'Ostorode & de Vaidove, qui vinrent de Pologne à Amsterdam, l'an 1598, avec quantité de livres Sociniens, qu'ils commencerent à faire traduire en flamand: les magistrats leur commanderent de se retirer; & leurs livres condamnés par leurs théologiens de Leyde, furent brulés par ordre des Etats Généraux; & l'on ne donna que dix jours à ces deux Polonois pour sortir hors des Provinces-Unies. En 16.7 Adolphe Venator fut relegué dans une isle, pour avoir fait un ouvrage qui sentoit le Socinien. Cependant le schisme des Arminiens a favorisé depuis l'entrée du Socinianisme dans la Hollande; car ils n'ont pas refusé la communion ecclésiastique à ceux qui en font profession. Il faut pourtant convenir que les magistrats & les synodes se sont élevés en différens temps contre les Sociniens; & en 1653, il fut fait par les Etats un édit violent pour les expulser des terres de leur obéissance. Ragotski ne les épargna pas non plus dans la Transsilvanie. Cependant ils n'ont pas laissé de se multiplier dans différens pays, & l'on dit qu'il y en a beaucoup dans les Provinces-Unies. Ce qui est heureux pourtant, c'est qu'il n'y a aucun prince, ni aucun état qui en ait fait profession publique. On dit qu'il y a plusieurs de ceux que l'on nomme *Collegiantes* en Hollande, qui sont tombés dans leurs sentimens. Ils se plaignent de ce qu'ils sont odieux à la plupart des chrétiens, pour soutenir la vérité & la gloire d'un seul Dieu, pere de Jesus-Christ. Ils protestent qu'ils sont confirmés dans leur créance par la lecture continuelle qu'ils font des livres sacrés. Ils conjurent & supplient ce grand Dieu, dit M. Stoupp, s'ils sont dans l'erreur, de la leur découvrir, afin qu'ils y renoncent, & qu'ils donnent gloire à la vérité. Leur conversation, ajoute-t-il, est sainte & sans reproche, autant que les hommes en peuvent juger par ce qu'ils en voient. Ils s'occupent entiérement à la lecture de la bible. Dans les assemblées qu'ils font, tous ceux qui s'y trouvent ont la liberté de parler. Un d'entr'eux commence un chapitre de l'écriture; & quand il a lu quelques versets, où il y a un sens complet, celui qui lit & ceux qui écoutent, disent leur sentiment, s'ils le trouvent à propos, touchant ce qui a été lu. * M. Stoupp, *relig. des Hollandois.* Bayle, *dict. crit. hist. du Socinian. en françois, par le* P. Athanase, Pic-Puce, *in-4°. en 1723 à Paris.* A la fin du catalogue de la *bibliothéque des écrivains Anti-Trinitaires*, imprimée à Amsterdam en 1684, on a ajouté un abrégé de l'histoire de leur secte, composé par un de leurs ministres.

SOCINISME ou SOCINIANISME, *voyez* SOCIN.

SOCOLOVIUS (Stanislas) Polonois, qui florissoit en 1581, a écrit sur les trois premiers évangélistes; & ses ouvrages furent imprimés à Cracovie en 1591. Starovolski dit que c'étoit un homme d'un grand esprit, & qui savoit bien le latin & le grec. Il traduisit en latin les actes entre Jérémie, patriarche de Constantinople, & les théologiens de Wittemberg, qu'il intitula *Censura orientalis ecclesiæ*: il y ajouta des notes, & les dédia au pape Gregoire XIII. Trois ans après, ces théologiens ayant publié ces mêmes actes en grec & en latin, Socolovius y fit une réponse, & y ajouta la sentence définitive du patriarche Jérémie. * De Thou, *liv.* 73.

SOCOTH ou SUCCOTH, premier campement des enfans d'Israël, quand ils eurent quitté Ramessés. * *Nombres* 33, *v.* 5. Ce mot hébreu signifie *des tentes*; & c'est aussi le nom du lieu où Jacob revenant de Mésopotamie, rencontra son frere Esaü. On y bâtit une ville de ce nom, qui étoit de la tribu de Gad. Elle subsistoit encore du temps de saint Jerôme, qui en fait mention sous le nom de *Sacoth.* * Saint Jerôme, *de locis hebraicis.*

SOCOTH-BENOTH, idole des Babyloniens, dont il est fait mention au II livre des rois, *c.* 17, fut apportée en Palestine par les peuples que Salmanazar transporta dans le pays de Samarie. Ce nom signifie *les tentes des filles.* Les rabbins prétendent que cette idole étoit la figure d'une poule avec ses petits; & Seldénus assure que c'est le nom d'un temple dédié *à la Vénus de Babylone*, où les filles s'assembloient. * Rabbi David Kimchi. R. Salomon Jarchi. Seldénus, *de diis Syriis.*

SOCRATE, philosophe, fils de *Sophronisque*, sculpteur, & de *Panagerete*, sage-femme, étoit Athénien, de la tribu Alopécide, & naquit la 4 année de la LXXVII olympiade, & l'an 469 avant Jesus-Christ. Il étudia sous Anaxagoras & Archélaüs; & en diverses occasions il donna des marques de son courage, en combattant pour la défense de sa patrie. Mais dans la suite il s'attacha entierement à la morale, & cultiva cette partie de la philosophie, que les autres avoient ou ignorée ou négligée. Il étoit si éloquent, qu'il persuadoit tout ce qu'il vouloit: de sorte que les trente tyrans qui gouvernoient la ville d'Athènes, lui défendirent d'enseigner la jeunesse. D'ailleurs, il étoit modéré, sobre, chaste, concerté dans ses actions, patient, & possédoit enfin toutes les vertus, qu'il s'étoit rendues naturelles. Il estimoit le repos comme la plus belle de toutes les

possessions, & vouloit que la science seule fût un bien, & l'ignorance un mal. Selon lui, les richesses & les grandeurs n'avoient rien d'honnête; au contraire, elles étoient une source de toutes sortes de maux. Il assuroit aussi qu'il ne savoit qu'une chose seule; c'est qu'il étoit tout-à-fait ignorant. L'oracle le déclara l'homme de toute la Grece le plus sage; mais quelques auteurs croient que cet oracle n'est autre chose que la réputation générale qu'il s'étoit acquise par sa modération & ses bonnes qualités. Il disoit d'un prince qui avoit beaucoup dépensé à faire un palais, & n'avoit rien employé à se faire honnête homme, *qu'on couroit de tous côtés pour voir sa maison; mais que personne ne s'empressoit pour le voir.* Il recommandoit trois choses à ses disciples; la sagesse, la pudeur & le silence. Voyant le massacre que faisoient les trente Tyrans, il dit à un philosophe: *Consolons-nous de n'être pas, comme les grands, le sujet des tragédies.* Il disoit, *qu'il n'y avoit point de meilleur héritage qu'un bon ami.* Un homme qui se connoissoit en physionomie, ayant dit de lui qu'il étoit brutal, impudique & ivrogne; il avoua qu'il avoit eu du penchant pour ces vices, mais qu'il s'en étoit corrigé par la raison. Il disoit ordinairement, *qu'on avoit grand soin de faire un portrait qui ressemblât, & qu'on n'en avoit point de ressembler à la divinité, dont on est le portrait; qu'on se paroit au miroir, & qu'on ne se paroit point de la vertu.* Il ajoutoit, *qu'il en est d'une mauvaise femme comme d'un cheval vicieux, auquel lorsqu'on est accoutumé, tous les autres semblent bons.* Ses sentimens à l'égard de Dieu, étoient très-respectueux & très-raisonnables. Il se moquoit de la pluralité des dieux du paganisme: ce qui le fit accuser d'impiété par Anyte & Melite, & condamner à boire du jus de ciguë. Lorsqu'on lui rapporta qu'il avoit été condamné à mort par les Athéniens: *Et eux*, dit-il, *par la nature; mais c'est injustement*, dit sa femme: *voudrois-tu que ce fut justement*, reprit-il? Le jour qu'il devoit boire le poison, un de ses amis lui ayant envoyé une belle robe: *Comment*, dit-il, *celle qui m'a servi pendant ma vie, ne me suffira pas à la mort*? Il mourut ainsi à l'âge de 78 ans, la 1 année de la XCV olympiade, l'an 400 avant Jesus-Christ, Lachés étant préteur d'Athènes. La conduite pleine de raison, & la fin de ce philosophe lui ont attiré les éloges de plusieurs peres, qui semblent n'avoir pas désespéré de son salut. Erasme, encore plus hardi, a eu la témérité de s'écrier dans un de ses dialogues, qu'autant de fois qu'il lisoit la belle fin de Socrate, il ne pouvoit presque pas s'empêcher de dire: O saint Socrate, priez pour nous: *Vix mihi tempero quin dicam: Sancte Socrates, ora pro nobis.* * Platon. Xenophon. Diogène *Laërce*, *l.* 2 *vitæ Philos.* Diodore, *l.* 14. Aristide. Plutarque. Eusebe, &c. cités par la Mothe le Vayer, *de la vertu des Paiens*, *p.*2. Erasme, *in conv. Relig.* Naudé, *apol. des grands hommes soupçonnés de magie.* Charpentier, *vie de Socrate.*

SOCRATE, de Rhodes; vivoit apparemment sous l'empire d'Auguste, vers la 1 année de l'ere chrétienne, & écrivit trois livres des guerres civiles, dont le dernier est cité par Athenée, *liv.* 4. Vossius croit qu'il pouroit être celui que le même Athénée allégue, comme auteur de deux autres traités, *l.* 3 & 9. * Vossius, *de hist. Græc. l.* 2.

SOCRATE, auteur d'une histoire d'Argos. Diogène *Laërce* & Plutarque en font mention. * Gesner, *in biblioth.* Vossius, *de hist. Græc. l.* 2 & 3.

SOCRATE, dit *le Scholastique*, qui vivoit dans le V siécle, apprit à Constantinople la grammaire sous Ammonius & Helladius, qui étoient d'Alexandrie. Depuis il écrivit une histoire ecclésiastique en sept livres, qui commence où finissoit celle d'Eusebe, c'est-à-dire, à Constantin, & qui s'étend assez avant jusque dans le regne de l'empereur Théodose *le jeune.* Photius le blâme d'être peu exact dans son style, & moins encore dans l'exposition des dogmes ecclésiastiques. On l'accuse d'avoir été attaché aux erreurs des Novatiens; & en effet il est facile de découvrir son inclination pour cette secte, toutes les fois qu'il a occasion d'en parler; car il loue excessivement les évêques de ce parti, & reprend aigrement les Orthodoxes qui s'étoient opposés à leurs dogmes. * Liberat, *c.* 1 *Brev.* Cassiodore, *c.* 17 *de divin. lect.* Evagre, *l.* 5, *c.* 24. Photius, *cod.* 28 & 30. Sigebert, *c.* 10, *cat. vir. illust.* Trithême & Bellarmin, *de script. eccl.* Possevin, *in appar.* Vossius, *l.* 2 *de hist. Græc. &c.*

☞ SOCZOWA, ville de la Turquie en Europe, dans la partie occidentale de la Moldavie, sur la riviere de Seret ou Moldawa, assez près de sa source, à peu près entre Vassy & Newmack. Quelques géographes la prennent pour l'ancienne *Sandava.* * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ SODER-HAMPT, bourgade ou petite ville de Suéde, dans l'Helsingie, sur la côte du golfe de Bothnie, assez près & au nord de l'embouchure de la riviere de Liusna. Ce bourg a un port & a été bâti depuis peu. Le nom qu'on lui a donné veut dire *Port du Sud*, dans la langue du pays.* La Martiniere, *dict. géogr.*

SODERINI (Genesio) naquit à Venise le 2 avril 1659, de *Jules* Soderini, noble Vénitien, & de *Tomasina* Balbi, fille de *Genesio* Balbi, noble Genois. Il fit ses études à Venise, & les fit avec succès. A l'âge de vingt-quatre ans, il fit une tragédie intitulée, *Rosimonda*, qui fut imprimée à Venise en 1683. S'étant ensuite attaché à l'éloquence, il fit un traité *Della persuasione oratoria per la via degli affetti*, qui fut imprimé en 1684. En 1688 il donna une traduction italienne du panégyrique de l'empereur Trajan par Pline. Il se trouvoit depuis l'an 1684, à Rome, où ayant présenté au pape Innocent XI, une paraphrase du Pseaume IX, ce pape lui en témoigna beaucoup d'estime; & en 1686 il lui donna deux bénéfices. Soderini a donné depuis un ouvrage intitulé: *Della fede delle cose invisibili*, en deux parties, dont la premiere fut imprimée en 1697, & la seconde en 1702. En 1712, il donna en italien la vie de saint Jean l'Aumônier, patriarche d'Alexandrie: en 1713, la vie du pere Antoine Bartholi: en 1715, la vie de la sœur Paule Malatesta, de Reggio: ces vies sont écrites en italien. Soderini avoit beaucoup de droiture & de piété. Il étoit fort charitable, & visitoit fréquemment les pauvres. Il prêchoit aussi quelquefois. Il mourut le 12 mars 1715, âgé de cinquante-six ans. *Voyez* le Journal littéraire d'Italie, tome 22, le *Supplément françois* imprimé à Basle, & le *Recueil de piéces fugitives*, par l'abbé Archimbault, pag. 99 du tome I.

SODI, nom d'un fleuve dont il est parlé dans Baruch, que l'on croit être l'Euphrate. * *Baruch*, 4.

SODOMA (le) peintre, *cherchez* GIOVIAN ANTONIO D'AVERCELLI.

SODOME (suivant l'hébreu *chaux & ciment*) ville de la Judée, étoit capitale de treize cités, qui furent submergées, selon Strabon, par un lac formé d'un tremblement de terre, qui avoit aussi allumé quelques souffres & bitumes souterreins. Ce lac fut depuis appellé *Asphaltite* ou *mer morte*, parceque les poissons n'y peuvent vivre. Ce même auteur ajoute que l'on montroit le circuit de cette ville, qui étoit, dit-il, de soixante stades, & que les cendres qui étoient sur les ruines produisoient des arbres qui portoient des fruits, dont l'extérieur étoit très-agréable, mais qui se réduisoient en poussiere très-menue & très-puante aussitôt qu'on les touchoit. L'histoire sainte rapporte autrement cette destruction; car elle ne met que cinq villes, lesquelles en punition des voluptés détestables des habitans, furent abîmées & foudroyées du feu du ciel l'an du monde 2138, & 1897 avant Jesus-Christ. *Voyez* GOMORRHE & ASPHALTITE; & la dissertation de Jean le Clerc, *de Sodomæ subversione.* * *Genes.* 19. *Ezech.* 16. Strab. 16.

SOEFVE (Lucien) natif de Paris, & auteur d'un

recueil en deux volumes *in-folio* de huit cens arrêts du parlement de Paris, rendus depuis 1640 jusqu'en 1681. Dans cet ouvrage intitulé, *Questions notables tant de droit que de coutume*, *&c.* on trouve les raisons alléguées par les avocats des parties. Il mourut en 1695, âgé de 78 ans, étant doyen des avocats du parlement de Paris, où il avoit été reçu en 1636.

SOELLO, isle de Suéde, située au milieu des eaux du Meler, lac de la province de Sudermanie, est environnée de plusieurs autres isles plus petites. On la nommoit autrefois *Sila*, & ses habitans sont connus dans l'histoire sous le nom de *Silinges* & de *Tursilinges*. Les Silinges mêlés avec les Vandales occuperent une partie de l'Espagne. Odoacre étoit roi des Tursilinges. Soëllo & les isles voisines, si l'on en croit l'auteur que nous allons citer, sont les isles fortunées des anciens. Rudbeck l'assure dans son Atlantique. C'est le plus fertile, le plus sain, le plus charmant morceau de terre qui soit au monde, si on veut croire M. Thun, dans son *Imago politici christiani, in vita Erici Palmskioldii*, *&c.*

SOEME, fils d'un autre *Soëme*, & frere de *Ptolémée* roi d'Iturée, fut élevé à la cour d'Hérode roi des Juifs, dont il fut un des favoris. Hérode ayant entrepris un voyage à Rome, pour faire sa paix avec Auguste, lui donna sa femme Mariamne à garder dans le château d'Alexandrion, dont il l'avoit fait gouverneur, & lui commanda de la tuer, s'il arrivoit qu'on le fît mourir à Rome, afin qu'elle ne tombât pas en d'autres mains. Soëme, vaincu par les civilités de la reine, lui déclara les ordres que le roi lui avoit donnés. Peu de temps après le retour d'Hérode, Mariamne lui reprocha la cruauté qu'il avoit eu dessein d'exercer contre elle. Enfin une esclave ayant révélé à la question, qu'elle avoit appris les ordres cruels d'Hérode par la bouche de Soëme, ce prince irrité le fit mourir, & Mariamne ensuite, quoiqu'il fût extrêmement passioné pour elle, l'an du monde 4007, & 28 avant J.C. * Josephe, *antiq. l.* 15.

SOEME, homme de qualité & fort vertueux, de la ville de Petra en Arabie, fut tué en trahison par Silleus. * Josephe, *liv. XVII*, *ch.* 4*v. des antiq.*

SOETEBOOM (Henri) historien Hollandois, qui a vécu dans le XVII siécle, est auteur de quelques ouvrages, tels que 1. *Soan-Lansche Arcadia*, à Amsterdam, 1658, *in*-12. Cet ouvrage est divisé en cinq livres, où l'auteur traite, sous une fiction poëtique, de l'origine des Bataves & du Kennemerlandt (*Caninefates*), de la situation des villes, &c. 2. *De origine & interitu Veronæ urbis, apud Frisios antiquissimæ*, &c, à Amsterdam, 1661, *in*-16. 3. *De ortu & interitu Stauriæ Frisiorum urbis*, *seu chronicon ab anno* 313 *ante Christum*, *usque ad* 1580, à Amsterdam, 1648, *in*-12. * Valerii Andreæ *bibliotheca belgica*, édition de 1739, *in*-4°, tom. I, pag. 464.

SOFA, fille de *Jacques*, Iduméen, du parti de Simon, le chef des factieux de Jérusalem, commandoit cinq mille hommes de sa nation dans la ville. Il se signala au siége que Tite mit devant cette place, en la défendant contre les Romains. * Josephe, *guerre des Juifs*, *liv. V*, *chap.* 16.

SOFALA, petit royaume, dont la capitale porte le même nom, dans le pays des Cafres en Afrique. Les Portugais appellent le roi de ce pays, l'empereur de l'or, à cause de ses mines. Les habitans sont negres ou noirs; & il y a plusieurs sauvages qui mangent de la chair humaine, & qui saignent le betail pour en boire le sang. Ils ne croient qu'un Dieu, qu'ils appellent *mozime* ou *guiguimo*, & n'ont point d'idoles; au lieu que les autres Negres de l'Afrique sont grands idolâtres. Ces peuples haïssent aussi le sortilége, le punissent rigoureusement, & traitent avec la même rigueur ceux qui sont coupables de larcin ou d'adultere. Il ne paroît parmi eux aucun culte de religion, si ce n'est qu'ils observent certains jours, & font quelques fêtes en mémoire des défunts. Quand le corps d'une personne morte est consumé, ils prennent les os de leur pere, de leur fils, ou de leur femme, pour les garder; & tous les sept jours ils étendent une nappe au lieu où ils mettent ces ossemens, & y servent à manger, comme si les défunts étoient encore vivans; puis ils font quelques prieres, & mangent ensuite ce qu'ils ont mis sur la table. On sert le roi à genoux; & au lieu de faire l'essai des viandes, il y a des officiers qui mangent de ses restes en sa présence. Lorsqu'il boit, tous ceux qui sont présens jettent des cris de joie, & prononcent quelques paroles en son honneur; & par-tout où l'on entend ces cris, on en fait de semblables: de sorte qu'on sait dans la ville toutes les fois qu'il boit. On fait la même chose lorsqu'il éternue ou qu'il tousse. Tout le monde est assis devant lui, hormis les Arabes & les Portugais qui lui parlent debout, & quelques-uns de ses favoris. Cette coutume vient peut-être de ce qu'étant assis, on n'est pas en état de rien entreprendre contre la personne du roi. C'est pour cette raison que les Perses mettent leurs mains dans leurs manches, en passant devant le sophi. Il n'est permis qu'aux grands d'avoir des portes à leurs maisons; ce que le roi leur accorde par honneur; car le roi veut persuader à ses sujets qu'ils sont assez en assurance sous sa protection. Il n'y a point de chevaux en ce pays; & l'on n'y fait la guerre qu'à pied, avec des fléches, des javelots, des poignards & de petites haches. Outre ses gardes, le roi a deux cens dogues qui l'accompagnent à la chasse & à la guerre. Quand il faut semer ou moissonner, la reine & toutes les dames vont à la campagne, & tiennent à honneur d'y donner ordre à leurs biens.

Quelques-uns croient que ce pays est l'Ophir où Salomon envoyoit tous les trois ans des vaisseaux d'Asiongaber, (qui est Suez, port de la mer Rouge,) pour en rapporter de l'or. Plusieurs édifices, qui paroissent bâtis par des étrangers, & quelques inscriptions ou caracteres inconnus, appuient cette conjecture. Outre que les habitans de Sofala se vantent d'avoir des livres qui prouvent que du temps de Salomon les Israélites naviguoient de trois ans en trois ans vers leur côte, pour y acheter de l'or. On peut confirmer cette opinion par l'autorité des Septante, qui traduisent Ophir par σώφιρα; car comme le changement d'*r* en *l* est assez ordinaire, de *Sophira* on a pu aisément faire *Sofala*. * Dapper, *description de l'Afrique*. Moquet, *l.* 4. Thomas Lopez, *voyages des Indes*. Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 9. Le royaume de Sofala s'étend sur la côte de la mer d'Ethiopie, vers le Zanguebar, entre les bras du fleuve de Zambeze, qui y forme plusieurs isles. C'étoit autrefois une partie de l'empire de Monomotapa. La ville capitale qui a le même nom, est située dans une isle sur la riviere de Cuama, qui est un des bras du Zambeze. Elle appartient aux Portugais, qui y bâtirent l'an 1560, une forteresse considérable. Ce fort est très-avantageux aux Portugais pour la traite des Indes, & pour assurer le négoce avec les Cafres de ces quartiers, qui viennent échanger avec eux de l'ivoire, de l'ambre gris, de l'or & des esclaves, contre de la quinquaillerie, des soyes & des draps de Cambaye. Il y a d'ordinaire un facteur Portugais, qui a soin d'y faire travailler aux mines de Manica, de Buro, &c, qui sont vers le midi, d'où il tire quantité d'or. Ce fort dépend du gouvernement de Mozambique, quoique l'on dise qu'il en soit éloigné de près de 120 lieues. Le roi de Sofala est tributaire des Portugais. * J. dos Barros. Daviti, *de l'Afrique*.

SOFFROI, *cherchez* CALIGNON.

SOGDIANE, grande région de l'Asie, entre les deux Scythies, la Margiane, la Bactriane & la mer Caspienne, est, selon quelques modernes, le Zaga-

thai d'aujourd'hui ; les autres veulent que ce soit le pays des Usbecks ; & d'autres assurent que la Sogdiane est proprement une partie du royaume de Mawrelnahar. On sait du moins que c'est une partie de la Tartarie d'Asie, & que sa capitale est Samarcand, renommée par la naissance de Tamerlan. * Baudrand, *in auct. lex. Ferr.*

SOGDIEN ou SECUNDIEN, *Sogdianus* ou *Secundianus*, roi de Perse, étoit second fils d'Artaxerxès *Longue-main*, & frere de Xerxès II auquel il succéda ; mais son regne ne fut que de sept mois ou environ, l'an du monde 3611, & 424 avant J. C. * Eusebe, *in chron.*

SOGH, AL SOGH, *cherchez* SOGDIANE.

SOHNIUS (George) né à Fridberg en 1551, & mort en 1589, fut professeur en théologie à Marpourg & à Heidelberg. On a ramassé & imprimé toutes ses œuvres en trois volumes. * Konig, *bibl.*

SOIGNIES, petite ville des Pays-Bas, est dans le Hainault, sur la riviere de Sonneque, à trois lieues de Mons, vers le nord. On voit près de cette ville le petit bois de Soignies, qu'il ne faut pas confondre avec celui de *Sogne*, qui est incomparablement plus grand, & situé dans le Brabant, près de Bruxelles & de Hall, du côté du levant. * Mati, *dict.*

SOISSAN (Charles-Gaspard-Guillaume de Raffélis de) prêtre, religieux profès de l'abbaye de saint Victor de Marseille, l'un des membres de l'académie de ladite ville, prieur de Condion en Saintonge, & de la Canorgue en Gevaudan, naquit à Marseille le 15 mars 1691, de Pierre Dominique de Raffélis, seigneur de Soissan & de Saint-Sauveur, capitaine d'une des galéres du roi, & de *Geneviéve* d'Arnoul. La famille de Raffélis est divisée en trois branches. Celle d'où est sorti celui dont il s'agit, domiciliée à Avignon, s'est dévouée à la marine, où elle a servi avec distinction. Le pere de M. l'abbé de Soissan est mort capitaine d'une des galéres du roi. Il a laissé, outre celui-ci & un autre fils ecclésiastique, quatre fils aussi connus par le mérite de l'esprit que par celui de leur profession. L'aîné a servi avec honneur sur les vaisseaux. Des trois cadets, tous officiers de galére, l'un est mort il y a quelques années ; les deux autres étoient capitaines de galére & en exercice en 1743. M. l'abbé de Soissan fut mené à Paris dès l'enfance, & y commença ses études qu'il continua à Avignon jusqu'à la théologie inclusivement. Il avoit dès sa jeunesse embrassé l'état ecclésiastique, & il entra dans la suite dans la célébre abbaye de S. Victor de Marseille, où, après le noviciat ordinaire, il fit profession le 28 décembre 1707. En 1715, il fut élevé au sacerdoce ; & peu après il s'attacha à la prédication dans laquelle il réussit. Il fut suivi & applaudi, sur-tout à Avignon & à Grenoble, où il prêcha davantage. Il avoit aussi étudié l'histoire ecclésiastique en savant ; mais soit que ses autres occupations ne lui aïent pas laissé le loisir de composer beaucoup en ce genre, soit qu'il ait eu peu de soin de ses productions, il ne reste de lui qu'une dissertation historique sur la vie de Procule évêque de Marseille, qui a vécu dans le V siécle. Ce fut encore en 1715 que M. de Crillon, alors évêque de Saint-Pons, & depuis successivement archevêque de Toulouse & de Narbonne, appella auprès de lui l'abbé de Soissan, & le fit son grand vicaire, emploi qu'il a exercé pendant huit ans. M. l'évêque de Saint-Pons le nomma aussi au prieuré de Condion en Saintonge. Il étoit revenu à saint Victor de Marseille, lorsqu'en 1726 le roi autorisa l'établissement d'une académie des belles lettres à Marseille, & M. de Soissan fut un des premiers membres de cette compagnie. En 1733, il fut nommé au prieuré de Romette, & ensuite à celui de la Canorgue, qui sont l'un & l'autre à la nomination de l'abbaye de saint Victor de Marseille, ce qui priva pour toujours l'académie de sa présence, & sa place fut remplie par M. de Sinety, depuis commissaire des galéres du roi, qui, avant d'être domicilié à Marseille, étoit depuis quelques années associé de ladite académie. Le prieuré de Rumette ayant été disputé à M. l'abbé de Soissan, celui-ci se défendit, & composa lui-même ses mémoires & ses factums, dans lesquels il a fait briller, dit-on, autant de force & de génie que de sagesse & de modération. Sur la fin de sa vie, les médecins lui ayant interdit toute étude trop suivie, il s'appliqua, autant qu'il le put, à la connoissance des médailles. Il est mort à Avignon le 7 juin 1742, âgé de cinquante-un ans. * Extrait de son éloge lu à l'assemblée publique de l'académie de Marseille le 25 août 1742, & imprimé dans le recueil des piéces présentées à ladite académie pour le prix de l'année 1743.

SOISSONS, sur l'Aîne, ville de France en Picardie, capitale d'un petit pays dit le Soissonnois, avec titre de comté & évêché suffragant de Reims, nommée par les auteurs Latins *Suessio* & *Civitas Augusta Suessionum*, est très-ancienne. Sous la premiere race de nos rois, Soissons a été capitale d'un royaume, & depuis a toujours porté le titre de comté. La riviere d'Aîne la traverse d'un côté, & la rend très-marchande par la commodité des gros bateaux qui y abordent facilement. Il y a dans cette ville présidial, généralité & une académie de beaux esprits, *dont nous allons parler sous un titre séparé.* L'église cathédrale, dédiée sous le titre des saints martyrs Gervais & Protais, a un chapitre, où il y a un prevôt, un doyen, un chantre, quatre archidiacres, un trésorier, un écolâtre, & soixante chanoines. Cette ville renferme plusieurs autres maisons ecclésiastiques & religieuses, avec les abbayes de S. Medard, de S. Crespin *le Grand*, de Notre-Dame, toutes trois de l'ordre de S. Benoît, & les deux premieres d'hommes ; de saint Jean des Vignes, de saint Léger des Vignes, & de saint Crespin en Chaye-les-Soissons, de chanoines réguliers. Outre ces six abbayes, il y en a dix-sept autres dans le diocèse. Le plus ancien évêque est saint Sixte, qui le fut ensuite de Reims, & qui eut pour successeur à Soissons un saint prêtre, nommé Sinicius. L'évêque est le premier suffragant de Reims, & a droit de sacrer nos rois très-Chrétiens en l'absence de son métropolitain, sous l'autorité néanmoins, & par la permission du chapitre de Reims. * Pline, *l.* 4, *c.* 17. Strabon, *l.* 4. Cesar, *l.* 2. Pomponius Méla, *l.* 3, *c.* 2. Antonin, *in itiner.* Grégoire de *Tours.* Flodoard, &c. Robert & Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Du Chêne, *recherç. des antiq. des villes.*

### *Conciles de Soissons.*

L'an 743 ou 744, vingt-trois prélats s'assemblerent à Soissons pour diverses affaires importantes, qui sont exprimées dans dix canons, qui nous restent de ce concile. Le II concile de Soissons fut tenu en 853, en la présence de Charles *le Chauve*, au sujet des clercs ordonnés par Ebbon de *Reims.* Hincmar, qui étoit à sa place, les fit déposer. Cette affaire eut des suites fâcheuses, & fut débrouillée dans un autre concile de Soissons l'an 866. Les évêques s'assemblerent dans l'abbaye de saint Crespin de Soissons l'an 941, pour l'affaire de Hugues & Artauld, tous deux prétendans à l'évêché de Reims. Le premier y fut maintenu, & fut consacré dans ce concile. Manassez de *Reims* en tint un l'an 1078, & Rainaud, aussi métropolitain, en célébra un autre l'an 1092, où l'erreur de Roscelin fut condamnée. Saint Anselme en fait mention, *l.* 2, *ep.* 41, *ad Fulcon.* Conon, évêque de Palestrine, & légat du saint siége, présida à un concile tenu contre Pierre Abailard l'an 1121, après le mois de janvier. Les évêques des métropoles

de Reims & de Sens s'assemblerent l'an 1155, en cette ville, pour y regler diverses affaires du royaume, & pour y chercher les moyens de s'opposer à certains seigneurs qui pilloient les biens des ecclésiastiques & des séculiers. Rigord nous assure que vers l'an 1201, ou, selon d'autres 1202, on assembla un concile à Soissons, pour l'affaire de Philippe *Auguste*, qui avoit répudié son épouse Ingeburge, & qu'il alla reprendre, lorsque les prélats étoient sur le point de décider s'il le devoit faire. Le cardinal des Ursins, archevêque de Reims, y en célébra un autre de sa province l'an 1455, & on y travailla à réformer divers abus. Nous avons les actes de ce concile dans les ordonnances synodales d'Arras.

*Académie de Soissons.*

L'académie de Soissons fut établie sous la protection de M. le cardinal d'Estrées, par lettres patentes du roi, données au camp devant Dole, au mois de juin 1674, & regîstrées au parlement le 27 juin 1675.

Avant ces lettres, & dès l'année 1640, les premiers qui ont composé cette compagnie, s'assembloient régulierement une fois la semaine, conféroient de leurs études, rapportoient leurs difficultés, & corrigeoient ensemble leurs compositions. Ils étoient animés à ces exercices par plusieurs de l'académie françoise, avec qui ils avoient commerce de lettres, & qui leur donnerent la pensée de former un corps d'académie.

La réputation qu'eurent ces assemblées, porta M. le maréchal duc d'Estrées, gouverneur de la province, à y assister, & il en eut une si haute opinion, qu'en 1657, il demanda au roi qu'il lui plût de les autoriser par des lettres. Sa majesté agréa dès-lors la proposition; mais l'exécution a été long-temps retardée. Il semble qu'elle étoit réservée au crédit de M. le cardinal d'Estrées, son fils, & à la bienveillance des amis que l'académie de Soissons avoit dans l'académie françoise; & en particulier de MM. Patru, Pellisson, l'abbé Tallemant, prieur de saint Albin, & Charles Perrault, qui agirent puissamment dans le temps. Feu M. Colbert prit la peine de faire dresser & expédier les lettres lui-même, & les envoya à Soissons avec une lettre des plus obligeantes.

L'académie françoise fait l'honneur aux académiciens de Soissons de les admettre dans ses assemblées publiques & particulieres, de leur donner séance, & de demander leurs avis sur les matieres dont on y délibere, comme à ceux qui la composent. Les académiciens de Soissons, de leur part, ne manquent pas de donner à MM. de l'académie françoise toutes sortes de marques d'estime & de reconnoissance: ils prient ceux qui se trouvent à Soissons, de venir présider à leurs assemblées. M. l'abbé Tallemant, prieur de saint Albin, M. le marquis de Dangeau, & M. Bossuet, évêque de Meaux, l'ont fait plusieurs fois. M. de Silleri, évêque de Soissons, qui étoit de l'académie françoise, présida très-souvent à celle de Soissons; & quand quelque nouvel académicien faisoit sa premiere entrée, il vouloit que l'assemblée publique qu'on tient pour ce sujet, se fît dans la salle de son palais.

L'académie de Soissons a pris de cette liaison avec l'académie françoise, le sujet de sa devise: le corps est un aiglon qui s'éleve vers le soleil à la suite d'un aigle, avec ces paroles pour ame, *Maternis ausibus audax*. Elle compte pour beaucoup l'engagement où elle est de prendre toujours un protecteur du corps de l'académie françoise, & de lui envoyer tous les ans une piéce de sa composition: elle a presque les mêmes statuts & les mêmes usages que l'académie françoise. Le nombre de ses académiciens est fixé à vingt. * M. de Héricourt, *histoire de l'académie de Soissons.*

SOISSONS (comtes de) *cherchez* BOURBON & SAVOYE.

SOL (saint) hermite en Allemagne dans le VII siécle, étoit Anglois, du nombre de ceux que la réputation de saint Boniface, évêque de Mayence, attira en Allemagne. Après avoir demeuré quelque temps auprès de lui, il embrassa la vie monastique, & se retira dans un desert, sur les confins de la Baviere & de la Thuringe, où il demeura caché pendant plusieurs années. Son hermitage a depuis été de la dépendance de l'abbaye de Fuldes. Il est mort vers l'an 790, & l'on fait mémoire de lui dans les martyrologes au 3 décembre. * Herman. Ric, *apud Mabillon. sæcul. III Benedict.* Baillet, *vies des Saints.*

SOLANTO, en latin, *Solus* ou *Solentum*, étoit anciennement une ville de la Sicile; ce n'est maintenant qu'un petit bourg, situé dans la vallée de Mazara, près du cap de Bongerbino ou Mongerbino, à quatre lieues de Palerme, vers le levant. * Mati. *dict.*

SOLDI (Christophe de) de Brescia, de profession militaire & de famille noble, florissoit dans le XV siécle. Il a écrit en italien les annales de Brescia depuis l'an 1437, jusqu'en 1468, & il ne dit presque rien ou qu'il n'ait vu, ou qui ne se soit passé de son temps. M. Muratori a donné ces annales dans le tome 21 de sa collection des écrivains de l'histoire d'Italie. On y apprend quelques faits qui regardent l'auteur même. Il dit, par exemple, qu'en 1447, il posa avec l'évêque de Brescia la premiere pierre d'un hôpital; qu'en 1448, il se trouva au siége de cette ville; & que dès 1438, il étoit commandant de quelques troupes pour la sureté & la défense de la ville. En 1453, il fut choisi avec sept autres notables de Brescia pour faire fortifier & pour veiller à la conservation de la même ville, menacée d'un siége prochain. En 1466, on le choisit encore pour veiller sur les nouvelles murailles, dont le sénat de Venise venoit d'ordonner qu'elle seroit environnée. On fait beaucoup d'estime de ses annales.

SOLE, ou SOULE (jeu de la) le jeu de la sole ou de la soule, étoit en usage autrefois dans le Berry, le Bourbonnois, la Picardie, & peut-être ailleurs. Ce mot vient, selon M. du Cange, de *solea*, une semelle de soulier, parceque c'étoit avec la plante du pied que l'on poussoit l'instrument. On jouoit à la *sole* dès le quatorziéme siécle en plusieurs endroits du royaume. En certains pays ce jeu s'appelloit la *soule*, en d'autres *la chéole*. On voit ce jeu désigné dans les ordonnances de nos rois & dans des statuts synodaux. L'instrument du jeu, s'il étoit gros, s'appelloit *soule*, & *soulette*, s'il étoit petit. En basse-Bretagne le jeu s'appelloit *mellat* en langue vulgaire du quinziéme siécle, qui est le temps auquel Raoul, évêque de Treguier, le défendit. Son statut est de l'an 1440, & on le trouve au tome 4 du *Thesaurus Anecdotorum* des PP. Martenne & Durand. L'ordonnance de Charles VI qui parle de ce jeu, auquel les paysans du Vexin s'exerçoient *devant la porte de l'abbaye Notre-Dame de Mortever le jour de carême-prenant*, est de l'an 1387. Une autre ordonnance du roi Charles V, qui est de l'an 1369, met ce jeu dans le rang de ceux qui sont défendus, comme ne servant nullement à dresser la jeunesse pour la guerre. La *sole*, selon M. du Cange, étoit un ballon enflé de vent, ou une boule de bois, & peut-être l'un & l'autre. Dans un décret ou statut du châtelet de Paris de l'an 1493, il en est encore parlé sous le nom de *jeu de la soule*. On assure que les peuples de quelques villages de l'archip-êtré d'Herisson en Bourbonnois, croyoient autrefois honorer saint Jean l'Evangeliste, ou saint Ursin, *en courant la sole*; c'est-à-dire, que cet exercice se faisoit dans l'une de ces paroisses le 27 de décembre, & dans une autre le 29 du même mois. * *Voyez* M. du Cange & ses continuateurs dans le *Glossarium mediæ & infimæ latinitatis*, aux mots *Ludi cheolare*, *mellat*, &c. le même M. du Cange, dans sa huitiéme dissertation sur Joinville; & le *Mercure de mars* 1735, où l'on trouve plusieurs réflexions de M. le Bœuf, chanoine & souschantre d'Auxerre sur le même sujet.

SOLEISEL (Jacques de) gentilhomme de la pro-

vince de Forez, fils de *Matthieu* de Soleisel, officier des gendarmes écossois, naquit en l'année 1617 en une de ses terres, nommée *le Clapier*, proche de la ville de Saint-Etienne. Après avoir achevé ses études à Lyon chez les Jésuites, il suivit l'inclination qu'il avoit pour le manége. Il apprit à monter à cheval sous plusieurs écuyers célébres, particulierement sous M. de Memon, qui le perfectiona beaucoup. Ensuite il prit des leçons de M. de Buades, écuyer de M. de Longueville, pendant la négociation de Munster, où il avoit suivi le comte d'Avaux pour voir l'Allemagne, & sur-tout pour y conférer avec les médecins pour les maladies de chevaux, qui sont là aussi fréquens que le sont en France les médecins des hommes. De-là s'étant retiré dans sa province, & ayant reçu plusieurs jeunes gentilshommes, il s'employa à leur enseigner les exercices du manége, & en fit d'excellens écuyers. M. Bernardi, qui s'est si fort distingué dans sa profession, & qui connoissoit le mérite de M. Soleisel, lui manda qu'il venoit d'établir une académie à Paris, & le pria de le venir aider. Il y vint, & mit en grande réputation cette école. Il ne se contenta pas de connoître pour son utilité particuliere toutes les maladies des chevaux, & tous les remédes qu'on y peut apporter; il voulut que la connoissance qu'il en avoit devînt utile au public. Il en composa un livre sous le titre de *parfait Maréchal*, dont il s'est fait beaucoup d'éditions, & qui a été parfaitement bien traduit en allemand pendant sa vie. Depuis sa mort il a été imprimé presque en toutes les langues. C'est un livre original, & qui comprenant tout ce qui regarde les chevaux, a fait oublier les autres livres qui ont traité de cette matiere. Il a aussi composé un petit ouvrage, qui a pour titre *le Maréchal méthodique*, sous le nom supposé de *la Bessée*, écuyer de l'électeur de Baviere, & en même-temps un *dictionnaire de tous les termes de la cavalerie*. L'assemblage de ces deux livres compose une des trois parties des *Arts de l'homme d'épée*. Il a aussi augmenté & perfectioné le livre du *manége* de M. le duc de Neufchastel. Il a laissé des mémoires sur l'*embouchure des chevaux*, dont ce qu'il a dit dans son *parfait Maréchal* n'est qu'une légere ébauche: & c'est un malheur pour le public, que la mort ne lui ait pas permis de mettre la derniere main à cet ouvrage. Environ vingt ou vingt-cinq ans avant sa mort, il quitta l'ancienne méthode de dresser les chevaux, qu'il avoit pratiquée jusqu'alors, pour prendre celle du duc de Neufchastel, l'ayant reconnue plus courte & plus générale; parceque, suivant cette méthode, il n'y a point de cheval qui ne soit capable d'être dressé au manége, & que par l'ancienne méthode beaucoup d'excellens chevaux n'y peuvent être dressés. Il mourut de mort subite dans son académie, le dernier jour de janvier 1680, âgé de 63 ans. Il étoit d'un caractère sérieux, mêlé d'une gayeté qui rendoit son abord & sa conversation très-agréable. Il avoit l'esprit engageant, le don de se faire craindre & aimer des gens de qualité qui étoient dans son académie. Ils le regardoient tous comme leur pere: & parcequ'il y avoit toujours quelque chose à apprendre avec lui, il n'alloit presque nulle part, qu'il ne fût entouré d'une troupe de gentilshommes, comme les rois le sont de leurs courtisans. Il étoit capable d'élever un prince; & l'on a dit de lui, *qu'il auroit encore mieux fait le livre du parfait honnête homme, que le livre du parfait maréchal.* Il avoit beaucoup de gout pour les sciences & pour les arts: il savoit la musique & peignoit agréablement. C'étoit un homme d'un grand sens & d'un bon conseil, ferme, intrépide, & d'une probité à toute épreuve. Ces vertus morales étoient accompagnées des vertus chrétiennes, qu'il pratiqua pendant toute sa vie. * Perrault, *les hommes illustres qui ont paru en France, tome II.*

☞ SOLEURE ou SOLEURRE, en latin *Solodurum*, ville capitale du canton de ce nom, qui est le onziéme en rang entre les treize cantons Suisses. Elle est située sur l'Aar, dans une contrée très-agréable & fertile. L'Aar la divise en grande & petite ville, qui ont communication par un beau pont de pierre. Quoique cette ville ne soit pas des plus grandes entre les cantons, elle ne laisse pas d'être fort remarquable, & ornée de plusieurs beaux édifices. Elle est fortifiée à la moderne, ayant des remparts & de bons bastions, revêtus de gros quartiers de pierre de taille. Entre ses édifices on remarque surtout une grande & ancienne tour, l'église collégiale de saint Urse, l'église & le collége des Jésuites, le palais de l'ambassadeur de France, l'arsenal & la maison de ville. Il est certain que cette ville est fort ancienne; mais son premier fondateur n'est point connu. Il y en a qui attribuent sa fondation à un des descendans de Japhet nommé *Salodur*, qui doit avoir vécu dans ce pays-là l'an du monde 1984, un peu plus de 300 ans après le déluge: c'est pourquoi Henri Glaréan fit les vers suivans, qui se lisent sur la grande tour:

*In Celtis nihil est Soloduro antiquius, unis*
*Exceptis Treviris, quarum ego dicta soror.*

Ce qu'il y a de probable, c'est que cette tour est fort ancienne, & qu'elle fut l'occasion qu'on bâtit là une ville, & peut-être que la ville lui doit son nom. Il y en a qui croient que cette tour ne servit d'abord qu'à exiger les péages des marchandises qui descendoient l'Aar, & qu'ensuite quelques boutiques & cabarets qu'on y bâtit, formerent peu à peu une ville qui portoit le nom de la tour, parceque *tour de péage* s'exprime en allemand par *Zollthurn* ou *Solthurn*. D'autres tirent son étymologie du sel, & disent qu'il faudroit dire *Salothurn*, parceque, selon eux, cette tour servoit dès avant la naissance de Jesus-Christ d'entrepôt & de magasin au sel qui passoit par-là. Ce qu'il y a de certain, c'est que du temps des Romains cette ville s'appelloit *Salodurum*, comme cela paroît par une inscription faite sous l'empereur Antonin: *Salodurum vicus Saliensium maximus, &c.* Par cette même inscription, il paroît encore que dans ce temps-là le peuple qui habitoit ce pays, portoit le nom de Saliens. D'autres croient enfin que cette tour étoit le fort qui étoit placé là du temps des empereurs Dioclétien & Maximien, & dans lequel on postoit toujours une petite garnison. Nous laissons à la liberté de chacun de choisir entre toutes ces conjectures celle qui lui paroîtra la plus plausible. La ville & le pays de Soleure, que les Helvétiens occupoient du temps de Jules César, fut enlevée dans le commencement du cinquiéme siécle à l'empereur Théodose II, par les Bourguignons & les Nuichtons, sous leur roi Gottgisel, & incorporée au nouveau royaume de Bourgogne. En 526, elle passa aux rois de France avec la Bourgogne; & en 888, elle parvint encore aux rois de Bourgogne, qui établirent le second royaume. Ces rois ayant pris fin, elle devint ville de l'empire d'Allemagne sous Henri III, & eut des lieutenans impériaux jusqu'à la mort de Bertholde V, duc de Zeringen, auquel temps elle obtint une plus grande liberté. Enfin, après la mort de l'empereur Frédéric II, elle devint ville libre impériale, sur le pied de Zurich, de Berne & de Basle. Dans la suite les empereurs Rodolfe de Habsbourh, Adolphe, Albert I, Henri VII, Louis V, Charles IV, & leurs successeurs, lui accorderent de temps en temps des priviléges considérables. Dans les guerres des ducs d'Autriche Albert & Léopold, contre la ville de Berne, Soleure tenoit toujours le parti des Bernois, qui de leur côté donnerent aussi divers secours à ceux de Soleure. En 1382, Soleure courut grand risque d'être prise par trahison. Un chanoine nommé Hans Zumstein, qui avoit une maison assez vaste adhérante aux murailles de la ville, étoit convenu avec Rodolphe, comte de Kybourg, & Thibaud, comte de Neuwenbourg, que le soir de la S. Martin il recevroit leurs troupes par dessus les murailles de la ville dans sa maison, d'où elles entreroient

roient ensuite dans la ville. Les sentinelles avertirent de l'approche des ennemis, & la bourgeoisie fut encore à temps sous les armes, tellement que les ennemis se virent obligés de s'en retourner. Le traître fut dégradé de son caractere, & ensuite écartelé, & le chapitre des chanoines privé de la grande dîme de Selzach. En 1481, Soleure fut reçue dans l'alliance éternelle des Suisses dans une diéte tenue à Stantz, au pays d'Underwald. Cette ville avoit fait auparavant diverses alliances. En 1291 & 1292, elle fit avec Berne un traité de combourgeoisie, qui fut renouvellé & confirmé dans les années 1345, 1351 & 1577. En 1374, elle fit une alliance avec Léopold, duc d'Autriche; en 1382, avec la ville de Bienne; en 1393, avec les huit anciens cantons; en 1400, avec la ville de Basle pour 20 ans. En 1477, se fit le traité de l'union héréditaire avec Sigismond d'Autriche. Ce traité fut renouvellé dans les années 1511 & 1555. En 1517, elle renouvella le traité de combourgeoisie avec Berne & Fribourg. En 1521, elle fit avec la France l'alliance qui a été renouvellée en 1549, 1564, 1582, 1602, 1663 & 1715. En 1533, elle entra en alliance avec l'évêque de Sion & la république de Valais, & renouvella cette alliance en 1578. En 1552, se fit avec l'empereur Charles-*Quint* la capitulation de Milan, qui a été renouvellée en 1702, avec Philippe V, roi d'Espagne. En 1560, elle fit une alliance avec le duc de Savoye; & en 1579, avec l'évêque de Basle, une autre qu'elle renouvella en 1655, 1671 & 1695. En 1586, elle fit alliance avec les autres cantons catholiques & le Valais; en 1634, avec le roi d'Espagne, & la renouvella en 1664. En 1651, avec la Savoye elle fit une nouvelle alliance, renouvellée en 1683. En 1529, il y eut parmi la bourgeoisie de Soleure de grands différends par rapport à la religion, une partie des bourgeois voulant introduire la réformation, & l'autre s'y opposant. Par l'entremise des députés de Zurich, de Berne & de Basle, les magistrats publierent un édit qui accordoit la liberté de conscience à tous les sujets & habitans du canton, permettant à chacun de suivre la religion que sa conscience lui dictoit être la meilleure : mais après la bataille de Cappel, on éteignit entierement à Soleure la religion réformée. En 1653, les sujets de Soleure se rebellerent contre le magistrat, qui les battit avec le secours des autres cantons, les réduisit à l'obéissance, & punit leurs chefs. Le gouvernement de Soleure est démocratique, mais tempéré par un peu d'aristocratie. Toute la bourgeoisie est divisée en onze tribus, desquelles on tire les membres du grand & du petit conseil. Les deux chefs de la ville sont les avoyers, qui alternent toutes les années pour la présidence, le jour de S. Jean-Baptiste. Après les avoyers viennent le banderet & le trésorier. La souveraineté réside dans le grand conseil, composé de cent membres. Ce conseil traite des affaires d'état en temps de guerre & de paix, entend les appels en dernier ressort, fait les élections du trésorier & des baillifs, &c. Le petit conseil est composé de trente-trois membres, sans les avoyers; chaque tribu fournissant trois membres à ce conseil, qui juge les affaires criminelles & les procès civils. La partie qui est condamnée devant le petit conseil peut en appeller au grand en payant cinq deniers. Il y a outre cela le conseil privé & de guerre, composé de sept membres, des deux avoyers, du banderet, du trésorier, du secrétaire d'état, & de deux membres du petit conseil. Ceux-ci déliberent préliminairement sur les affaires d'état & de guerre, & rapportent les affaires nécessaires au petit conseil, qui en donne ensuite connoissance au grand. Un emploi fort considérable à Soleure est celui de l'*homme du peuple*, ou de *procureur général*, qui a l'inspection sur tout ce qui regarde le public, l'honneur & l'utilité de la bourgeoisie, avec charge de reprendre & de rapporter ce qu'il trouve y être opposé. Il a sa place dans le conseil privé, & une clef du trésor public. Il y a outre cela la justice, le consistoire, & le conseil des orphelins. Les armes de la ville sont un *écu de gueule coupé d'argent*. L'ambassadeur de France en Suisse fait ordinairement sa résidence à Soleure. Le pays dépendant de Soleure est borné à l'orient & au sud par le canton de Berne, au couchant par l'évêché, & au nord par le canton de Basle. Le terroir est assez fertile en bleds, mais il produit peu de vin. Tout le canton est divisé en bailliages intérieurs & extérieurs. Les quatre intérieurs sont Buchenberg, Kriegstetten, Lœbern & Palm. Les baillis de ces bailliages sont tirés du petit conseil, & demeurent dans la ville. Les sept extérieurs sont Falckenstein, Bechbourg, Gœsgen, Olten, Dorneck, Thierstein, & Gelhenberg. Les baillis sont obligés à y résider. Au reste, ce canton a aussi part aux affaires criminelles de la Turgovie, & aux quatre bailliages d'Italie. * Stumpf. Stettler. Hafner. Tschudi. Haller. Urstisius. Rahn. Waldkirch. Simler. Steiner. *Dictionnaire allemand, de Basle. Etat & délices de la Suisse*, tome III, page 68. Ruchat, *réform. de la Suisse*. Dict. histor. imprimé en Hollande en 1740.

SOLFARINO, bourg de Lombardie, situé dans le Mantouan, près du Bressan & du Veronois, est une petite principauté, dont le prince est de la maison de Gonzague. * Mati *dict.*

SOLFATERRA, LES SOUFRIERES, LE MONT D'ALUN, en latin *Sulphureus mons*, anciennement *Forum Vulcani*, *Campi Phlegræi*, montagne du royaume de Naples dans la terre de Labour, environ à demie-lieue de Pouzzoles, en tirant vers Naples, est environnée d'autres montagnes en forme d'amphithéâtre. Il y a une fosse longue de quinze cens pieds, & large de mille, d'où il sort continuellement des exhalaisons, qui semblent être une fumée pendant le jour, & une flamme pendant la nuit. Les anciens ont nommé cette montagne, *la demeure de Vulcain* & *les campagnes ardentes*. Elle apporte beaucoup de revenu au souverain du pays, à cause de la grande quantité de soufre & d'alun qu'on en tire. Toutes les campagnes voisines sont si pleines de soufre, que quand la terre est tant soit peu entr'ouverte par la chaleur du soleil, on en voit sortir la fumée. On voit près de ces souffrieres un petit lac, dont l'eau est noire, épaisse & bouillante. On l'appelle le lac *Usurier*, parcequ'il retient toujours quelque chose de ce qu'on y plonge; en sorte, dit-on, que si on y plonge un pannier avec trois œufs, il en restera un pour la dixme, quelque précaution qu'on y apporte; mais ce conte est fort sujet à caution. * Mati, *dict.*

SOLI ou SOLOE, maintenant PALESOL, ville maritime dans la Cilicie ou Caramanie, avec évêché, sous la métropole de Seleucie, fut bâtie par les Achéens & les Rhodiens: c'est le lieu de la naissance d'Arates, de Chrysippe & de Philemon *le Comique*. Cette ville fut appellée *Pompeiopolis* par Pompée, depuis qu'il y transporta les pirates qu'il jugea à propos de conserver. On croit que c'est de-là qu'est venu le nom de *Solescisme*, parceque ceux de ce pays-là parloient mal. Il y a une fontaine dont l'eau brule comme de l'huile dans une lampe. Il y avoit encore dans l'isle de Chypre une ville de ce nom. * Pline, *l.* 31, *c.* 2. Etienne *de Byzance*. Quintilien, *l.* 1, 9. Diogène *Laërce, dans la vie de Solon*, que l'on dit avoir donné le nom à la premiere de ces villes.

SOLIAC DE BLOIS (Henri) Anglois qui vivoit sous le regne de Richard I, roi d'Angleterre, vers l'an 1190, avoit l'honneur d'appartenir à ce prince, & étoit neveu d'Alix, femme en secondes noces de Henri I, roi d'Angleterre, aïeul de Richard. Il fut abbé de divers monasteres, puis évêque de Wincester. Le roi Henri, son oncle, ayant su où étoit enterré le corps du roi Artus, lui donna ordre de le chercher : ce qu'il exécuta. Soliac composa un livre de cette invention, outre quelques autres ouvrages. * Goodwin, *de episc. Angl.* Vossius, *de hist. Lat.*

SOLICOUSKI (Jean-Démétrius) archevêque de Leuvembourg, ou Lembourg en Pologne, naquit

dans le palatinat de Siradie, & passa sa jeunesse dans l'académie de Cracovie. Il fut secrétaire de Sigismond Auguste, qui en 1570 l'envoya avec quelques autres à Stettin en Poméranie, afin d'y assister aux conférences qui s'y tenoient pour travailler à faire la paix entre les couronnes de Suéde & de Danemarck. Un écrit qu'il publia sous le regne de Henri de Valois, l'exposa beaucoup. Lorsque ce prince quitta la Pologne pour venir prendre possession du royaume de France qui lui appartenoit, Solicouski le suivit, & demeura quelque temps à la cour de Henri III, pour tâcher de persuader à sa majesté de retourner en Pologne. Solicowski étant lui-même revenu en Pologne, fut envoyé au-devant d'Etienne Bathori qui avoit été élu roi en 1575. Bathori se servit de ses conseils, lui témoigna beaucoup d'affection, & le choisit pour son théologien. En 1576, ce prince l'envoya vers l'empereur Maximilien II, avec quelques autres; mais lorsqu'ils revenoient en Pologne, ils furent arrêtés, & conduits à Lintz. On les relâcha quatre mois après. En 1582, Solicowski fut envoyé en Lithuanie avec George Radzivil, pour y rétablir l'ordre; & en 1583, l'archevêché de Luvembourg étant devenu vacant, il y fut nommé par le roi. En 1585, il fut député vers le pape Sixte V, pour le féliciter de la part du roi de Pologne sur son exaltation au souverain pontificat. L'année suivante 1586, Etienne Bathori étant mort, le prélat s'attacha à Sigismond, roi de Suéde, qui étoit compétiteur de Maximilien, archiduc d'Autriche. Ce dernier ayant été battu & fait prisonnier, céda ses prétentions à Sigismond pour recouvrer sa liberté. Solicouski introduisit les Jésuites en Pologne. Il mourut le dix-septiéme juin de l'an 1630, après avoir occupé le siége de Leuvembourg durant vingt ans. Il avoit été employé en vingt-quatre ambassades, ou négociations différentes. On a de lui une explication du Pseaume LXII. *Fasti Christiani. Prussia Ducalis. Jus Livonicum, & Topographia ejusdem provinciæ. Commentarius rerum Polonicarum*, &c. Voyez le *Dictionnaire historique*, édition d'Amsterdam, 1740. On y cite le *Grand Dictionnaire universel Hollandois*.

SOLIERS (Jules-Raimond de) natif de Pertuis en Provence, étoit jurisconsulte, historien & géographe. Il a recherché soigneusement les antiquités de la Provence; & Bouche s'est servi de ses remarques en plusieurs endroits, comme il le témoigne lui-même, *l.* 4, *c.* 1. On garde encore en mss. son grand ouvrage, qu'il avoit écrit en latin, & dédié au roi Charles IX, & l'on ne sait pourquoi il ne le publia pas après l'avoir mis sous une si puissante protection; car ce ne fut pas le temps qui lui manqua, puisqu'il vivoit encore en 1596, où finissent des mémoires latins de ce qui s'étoit passé de plus remarquable en Provence depuis l'an 1588. Hector de Soliers son fils, détacha les antiquités de Marseille de l'ouvrage de son pere, & en donna en 1615, une traduction françoise.

SOLIERS (marquis de) *cherchez* FORBIN.

SOLIMAN, I de ce nom, empereur des Turcs, étoit fils d'*Orchan*. Quelques auteurs assurent que son pere lui survécut de deux mois: mais il y a plus d'apparence qu'il mourut avant lui. Soliman fit alliance avec l'empereur des Grecs, & défit les troupes d'Unglefes & de Crates, princes des Bulgares. Il emporta avec le même bonheur Andrinople, Philippopoli, Gallipoli & diverses autres places, & se préparoit à porter plus loin ses conquêtes, lorsqu'il mourut d'une chute de cheval à la chasse. C'est le sentiment de quelques auteurs; car tous ne sont pas d'accord de ces faits. Quelques-uns placent sa mort en l'an 1352, & d'autres l'an 1358 après un regne de deux ans. AMURAT lui succéda. * Chalcondile, *hist. des Turcs*. Jean Cuspinien, *de Turc. orig n.* Théodore Spandagin, *de hist. Turc.* Christophe. Richer & Paul Jove, *de reb. Turc.* Petau, *in ration. temp.* Ubo Emmius, *rer. chronol. &c.*

SOLIMAN II, succéda à son pere SELIM I, l'an 1520, & a été l'un des illustres sultans de la monarchie des Turcs. Ce prince étoit doué d'admirables qualités, & ne se trouvoit pas moins propre aux affaires de la paix qu'à celles de la guerre. D'ailleurs il étoit religieux à tenir sa parole, bon justicier, peu vicieux, & infatigable dans l'exercice des armes. Gazelles, gouverneur de Syrie, se révolta après la mort de Sélim, & entraîna une partie de l'Egypte dans sa rebellion. Soliman le défit par ses lieutenans, & résolut de porter ses armes contre les Chrétiens. L'an 1521, il soumit Belgrade, & Rhodes l'année suivante. Cette victoire fut suivie de la révolte des Egyptiens, & de quelques autres peuples, qu'Ibrahim bassa défit. Cependant Soliman étant passé en Hongrie, gagna la bataille de Mohacs, l'an 1526, où Louis II, roi de Hongrie, se perdit dans un marais. Il fit d'autres voyages dans ce royaume, où il emporta Bude, Pest, Gran, & quelques autres places; & en 1529 il assiégea inutilement Vienne en Autriche. L'an 1535, il prit & pilla Tauris, & soumit depuis par ses lieutenans diverses villes & provinces dans l'Europe, l'Asie & l'Afrique. Il mourut au siége de Zigeth en Hongrie, le 4 septembre 1566, âgé de 76 ans, après 46 ans de regne, & eut pour successeur SELIM II, son fils. * Paul Jove, *in Solim.* Thomas Artus, *contin. de Chalcond.*

SOLIMAN III, fils d'IBRAHIM I, succéda à son frere MAHOMET IV. Lorsque ce dernier eut été déposé, Soliman fut tiré de prison, proclamé à sa place, & couronné le 27 novembre 1687. Les affaires des Turcs ne furent pas d'abord heureusement conduites sous ce prince; car ils perdirent Agria la même année, Albe-Royale la suivante, aussi bien que Lippa, Illoc, Petri-Varadin & Belgrade, qu'on leur emporta d'assaut. Près de neuf mille hommes de leurs troupes y furent passés au fil de l'épée le 6 septembre. La perte de cette place entraîna celle d'une grande partie de la Bosnie. L'année 1689 commença par la reddition de Zigeth aux impériaux. Les Turcs furent battus à Jogodna sur la Morave, le 30 août, par le prince Louis de Bade, avec perte de six mille hommes. Ils en perdirent autant dans un combat près de Nissa, le 24 septembre: ce qui fut cause de la reddition de cette place à discrétion. Vidin fut prise ensuite d'une troisiéme défaite des Turcs. Dans cet intervalle, Yeghen bacha, qui depuis deux ans étoit à la tête de quelques troupes révoltées, fut surpris, & eut la tête tranchée par l'ordre du sultan, aussi-bien que seize des principaux du parti: ce qui dissipa le reste. Le grand-visir fut déposé, & Kuproli, fils & frere de deux visirs de ce nom, qui fut mis à sa place, rétablit un peu les affaires des Turcs. Douze mille impériaux furent défaits le premier de l'année 1690 à Kasaneck: ce qui fit rentrer l'Albanie sous l'obéissance de Soliman; mais la ville de Canisca se rendit aux impériaux, après un long blocus. Tekeli défit encore les troupes impériales en Transsylvanie, & prit leur général Heuster: ce qui fut suivi des prises de Nissa, Vidin, Semendria, & même de celle de Belgrade, qui fut reprise le 8 octobre, dans un assaut où six mille impériaux périrent. Les villes du Grand-Varadin, Temeswar & Giula furent secourues par les Turcs, qui prirent encore Petri-Varadin, Illoc, Valcowar & Orsowa. Et en 1691, ils assiégerent & prirent la Valone en Dalmatie, & la firent sauter, ne pouvant la garder. Soliman avoit fait faire de grands préparatifs pour la campagne suivante; mais il mourut à Andrinople d'hydropisie, le 22 juin, n'ayant point eu d'enfans; & il déclara ACHMET, son frere, pour son successeur.

SOLIMAN BEN ABDALMALECK, nom du septiéme calife de la race des Ommiades, fut le second des quatre fils d'*Abdalmaleck*, qui regnerent après leur pere. Il succéda à son frere aîné *Vulid* l'an 96 de l'hégire, 714 de J. C. & ne regna que deux ans & huit mois; car il mourut l'an 99 de la même hégire, 717

de J. C. * D'Herbelot, *bibl. orient.* Il y a eu plusieurs autres califes de ce nom, qu'on poura voir dans l'auteur que nous venons de citer.

SOLIMAN BEN MAHERAN, qui avoit le surnom ou le sobriquet d'*Amasch*, à cause qu'il avoit les yeux fort gros, étoit l'un des plus célébres docteurs parmi les Musulmans en fait de traditions. Etant né dans la ville de Rei l'an 60 de l'hégire, 679 de J. C. il fut mené fort jeune en esclavage à Coufah, & acheté par un Arabe de la tribu d'Assad, & de la famille de Cahel, qui lui donna la liberté : c'est pourquoi on lui donna aussi les surnoms de *Caheli* & d'*Assadi.* Ayant été disciple d'Ans, fils de Malek, il devint maître de Thouri, & mourut l'an 148 de l'hégire, de J. C. 765. Un jour il demanda à un alfaki ou jurisconsulte, d'où il prenoit ses décisions sur les points du droit ? ce docteur lui répondit, *Je les prends dans les traditions que vous & vos semblables nous fournissent.* Asmach lui répondit : *Vous autres jurisconsultes êtes donc des médecins, & nous sommes vos apothicaires.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

SOLIN ( C. Julius Solinus ) grammairien latin, a composé un ouvrage intitulé, *Polyhistor*, qui est un recueil des choses les plus mémorables qu'on voit en divers pays. Nous avons plusieurs éditions de ce traité, qui est divisé en soixante & dix chapitres. Les savans sont en peine de savoir en quel temps vivoit cet auteur. Philippe de Bergame s'est imaginé que Solin avoit dédié son ouvrage à l'empereur Auguste ; mais il a pris *Auctius* pour *Augustus*, & n'a pas remarqué que cet auteur parle de Vespasien, & de la prise de Jérusalem. Il y a plus d'apparence qu'il vivoit après Pline, qu'il ne fait presque que copier : ce qui l'a fait surnommer *le Singe de Pline.* Solin parle souvent de Rome comme de sa patrie. Scaliger juge de lui comme d'un écrivain de peu de mérite, *in Euseb. animadvers. pag.* 228. Saumaise semble avoir relevé la mémoire & le mérite de cet auteur, par deux volumes *in-fol.* de savans commentaires qu'il a faits sur son ouvrage, imprimés en 1629. * Saumaise, *in prolegom.* Gesner, *in bibl.* Vossius, *de hist. Lat.* Scaliger, *animadvers. ad Euseb. chronic.*

SOLIS ( Antoine de ) & RIBADENEIRA, l'un des plus excellens écrivains que l'Espagne ait produits dans le XVII siécle, naquit le 18 juillet 1610 à Alcala de Henares, dans la Castille nouvelle, en latin *Complutum*, & étoit fils de *Jerôme* de Solis, & de *Marie-Anne* de Ribadeneira. A peine avoit-il fini ses humanités, qu'il donna à l'âge de 17 ans, une comédie espagnole intitulée, *L'amour de ses devoirs*, qui eut un grand succès : elle fut suivie de quelques autres, qui furent fort goutées, & dont quelques auteurs François ont su profiter. Il fit aussi quelques autres piéces de poésies dans sa langue naturelle ; & s'étant attaché à la personne du comte d'Oropesa, viceroi de Navarre, il fit paroître à Pampelune sa belle comédie d'*Euridice* & d'*Orphée*, qu'il avoit composée sur la naissance de Manuel-Joachim Alvares Tolede & de Portugal, depuis comte d'Oropesa, son fils. Le roi Philippe IV l'honora d'une place de commis à la secrétairerie d'état, & d'une de secrétaire de sa majesté ; & la reine, mere de Charles II, le nomma grand historiographe de Indes en 1661. Ce fut en cette qualité qu'il composa *l'histoire de la conquête du Mexique*, depuis l'an 1518, jusqu'en 1621 : ouvrage généralement estimé, qui est des mieux écrits qu'il y ait en espagnol, & qui a été depuis traduit en françois par M. Citri de la Guette, & imprimé à Paris en 1691, & à la Haye en 1692, & plusieurs autres fois depuis. Solis reçut l'ordre de prêtrise à l'âge de 56 ans ; & après avoir vécu avec toute la régularité que demande cet état, il mourut le 19 avril 1686. Jean de Goyeneche a écrit sa vie en forme d'éloge, qu'on trouve à la tête de l'histoire du Mexique. On la trouve encore au commencement du recueil des poésies diverses d'Antoine de Solis, imprimé à Madrid en 1716, *in*-4°. par les soins du même Jean de Goyeneche. * Nicolas Antonio, *bibl. script. Hisp. tom.* 1.

SOLIS ( Roderic de ) Castillan, religieux de l'ordre des hermites de saint Augustin, qui fut choisi par le pape Pie V, pour être visiteur dans les royaumes de Valence, d'Aragon & de Catalogne, a laissé un commentaire spirituel en espagnol, sur les premiers versets du pseaume 102 : *Benedic, anima mea, Domino, &c.* & un livre intitulé, *Ars benè moriendi.* * *Bibl. Hisp.*

SOLITAURILES, *Solitaurilia*, fête instituée par Servius Tullius, roi de Rome, en l'honneur du dieu Mars. Il immola un taureau, un bélier & un bouc, dans le champ de Mars, après avoir fait faire trois tours à ces victimes autour de son armée, qui étoit rangée en ordre pour être purifiée par cette cérémonie & par ce sacrifice. D'autres appellent cette fête *Suovetaurilia*, & disent qu'on y sacrifioit un pourceau, un bélier & un taureau. Caton parle des Suovetauriles, comme d'un sacrifice que les peres de famille faisoient dans l'étendue de leurs terres, pour en détourner les orages, les grêles, les dégâts, & toutes sortes de malheurs, & pour obtenir une moisson abondante. * Denys d'*Halicarnasse*, *l.* 4. Tite-Live, *l.* 1. Cato, *de re rust. c.* 141.

SOLLIER ( Jean-Baptiste du ) savant Jésuite, l'un des continuateurs des actes des saints, naquit à Herseau, village situé entre Courtrai & Tournai, le 28 février 1669. Ses parens l'envoyerent à Courtrai pour y commencer ses études sous les Jésuites. Du Sollier prit du gout pour cette société, & il y entra le 28 de septembre 1687. Il fit son noviciat à Malines. Deux ans après, on l'envoya à Anvers pour y étudier en philosophie ; & il passa les six années suivantes à professer les humanités & la rhétorique. Des intervalles de ses études, & du temps qu'il donnoit à son devoir, il en employoit la meilleure partie à faire des catéchismes publics. En 1697, il fut envoyé à Rome, pour y étudier en théologie. M. le cardinal d'Alsace, qu'il y eut pour condisciple, contracta dès-lors avec lui une amitié, dont ni sa naissance, ni tous les honneurs où ce prélat fut élevé dans la suite, ne l'empêcherent point de lui donner des marques les plus sincéres jusqu'à la mort. Le pere du Sollier reçut les ordres sacrés en 1700, & l'année suivante, il soutint avec applaudissement dans l'église du collége Romain des thèses sur toute la théologie. A son retour en Flandre, il fut d'abord chargé de travailler aux actes des saints. Son coup d'essai fut la suite chronologique des patriarches d'Alexandrie, depuis la fondation de cette église par saint Marc, jusqu'à nos jours, suivie d'une très-belle dissertation sur les erreurs & la conduite des Cophtes, Jacobites. Le pere du Sollier fit d'abord imprimer ces deux écrits en un volume séparé, qui parut en 1708, dédié au baron de Grysperre, chancelier du Brabant ; & l'année suivante, il les mit à la tête du cinquiéme volume des Actes des saints du mois de juin. M. l'abbé Renaudot, sur la fin de sa préface de l'histoire des patriarches d'Alexandrie, imprimée en latin, en 1713 *in* 4°, fait un grand éloge de cet ouvrage du P. du Sollier, quoiqu'il ne le nomme que sous le nom général de *Continuateur des actes des saints.* La même année 1708, le pere du Sollier publia aussi séparément les Actes du bienheureux Raymond Lulle, qui est honoré comme martyr, dans l'isle de Majorque ; & il dédia ces actes aux principaux habitans de cette isle. Il a mis à la tête un ample commentaire, & une dissertation où il justifie le saint martyr de tout ce qu'on a avancé contre la pureté de sa doctrine. Cet ouvrage, qui a été aussi inséré dans le cinquiéme tome des Actes des saints du mois de juin, fut fort applaudi des savans. Jean-Guillaume, électeur Palatin, voulut connoître l'auteur, l'invita de venir à sa cour, lui donna de grandes marques d'estime & de bienveillance, & le renvoya chargé de présens. Le pere du Sollier entreprit ensuite une édition du Martyrologe d'Usuard, qui étoit très-

défiguré dans les imprimés, & dont la plupart des manuſcrits, même les plus anciens, n'étoient guères plus exacts. Il s'agiſſoit de démêler dans quatorze éditions différentes, dix-ſept manuſcrits entiers, & environ cinquante mutilés, ce qui étoit d'Uſuard, ce qui étoit altéré, ajouté, retranché par les copiſtes, ſoit pour le ſtyle, ſoit pour les faits; de ſéparer ce qui étoit propre à l'auteur, d'avec ce qui pouvoit appartenir aux Martyrologes de ſaint Jerôme, de Bede, & d'Adon. Ce travail étoit long, ennuyeux, pénible: le pere du Sollier en vint à bout. Son édition d'Uſuard parut en 1714, enſeveli dans des obſervations & des notes, au moins dix ou douze fois plus amples que le texte. On eſtime ſa préface, où il traite avec beaucoup d'ordre & d'exactitude de tous les anciens Martyrologes; fait voir la liaiſon qu'ils ont entr'eux, & réfute les préjugés de pluſieurs ſavans à ce ſujet. Il avoit eu quelque connoiſſance d'un manuſcrit d'Uſuard, conſervé dans la bibliothéque de ſaint Germain des Prés à Paris, & qu'on y regarde comme l'autographe même d'Uſuard: ſur le rapport qu'on lui en avoit fait, il n'en avoit pas jugé auſſi favorablement: du reſte, on aſſure qu'il avoit invité les poſſeſſeurs de ce manuſcrit à le déſabuſer, s'il s'étoit trompé, & qu'on ne lui avoit pas répondu. Quoi qu'il en ſoit, dom Jacques Bouillart, Bénédictin, ſe chargea de prouver contre le pere du Sollier l'authenticité du manuſcrit original d'Uſuard; ce qu'il fit en publiant ce Martyrologe en 1718, ſur le manuſcrit même de l'abbaye de ſaint Germain, & en l'accompagnant d'éclairciſſemens & de notes, tant ſur l'ouvrage même, que pour en démontrer l'authenticité. On peut voir ce qui en eſt dit dans la *bibliothéque des auteurs de la congrégation de ſaint Maur*, par dom le Cerf, pag. 44, & ſuivantes. Le pere du Sollier n'a pas cru devoir répondre ni à ce qu'on lui objecte dans cet ouvrage, ni à ce qui lui avoit déja été écrit avec trop de vivacité par le même Bénédictin, dans une lettre anonyme qu'il avoit adreſſée au pere du Sollier. Celui-ci crut que ſon temps ſeroit mieux employé, en ne ſe détournant point du travail aſſidu qu'il employoit à la continuation des Actes des ſaints: ouvrage à la perfection duquel perſonne n'a en effet plus contribué que lui, ſoit par ſes laborieuſes recherches, ſoit par ſes heureuſes découvertes; par la juſteſſe & la profondeur de ſa critique; par ſa vigilance & ſes attentions pendant les vingt années qu'il en a eu la direction; enfin par les ſecours & la protection qu'il lui a obtenus du feu empereur Charles VI. M. le cardinal d'Alſace l'ayant mené avec lui à Vienne, il demanda une audience à l'empereur, l'obtint, & réuſſit à intéreſſer ce prince à une entrepriſe, qui eſt d'une grande utilité, & dont la maiſon d'Autriche s'étoit de tout temps déclarée la protectrice. Il obtint ſur-tout les permiſſions néceſſaires pour rendre l'impreſſion de cet ouvrage plus belle & plus prompte, & pour ne plus expoſer les auteurs à chercher juſqu'en Hollande, un imprimeur, comme il étoit arrivé plus d'une fois au pere Papebrock. Il repréſenta en même temps aux ſupérieurs de ſa compagnie, que pour ne point faire attendre les volumes, & avoir toujours de quoi occuper la preſſe, il étoit néceſſaire que les auteurs ne fuſſent point diſtraits par aucun emploi. Ses demandes furent accordées: mais lui-même ne profita point de cette liberté qu'il deſiroit pour les autres. Malgré ſes travaux littéraires, il donnoit encore beaucoup de temps à la direction des ames, & à répondre aux conſultations qu'on lui faiſoit ſur ce ſujet. Il prêchoit même quelquefois, & il s'y préparoit avec ſoin. On lui a donné l'hiſtoire des congrégations *de Auxiliis*, imprimée ſous le nom d'*Eleutherius*; mais il eſt ſûr que cet ouvrage eſt du pere Livin Meyer, de la même ſociété, connu par beaucoup d'autres écrits. En 1737 le P. du Sollier fut réduit à l'extrémité par un aſthme qui l'incommodoit depuis quelque temps. Il reçut les ſacremens; il revint: mais le reſte de ſa vie n'a plus été qu'une langueur continuelle. Il mourut le dix-ſeptiéme juin 1740, âgé de ſoixante & onze ans. On conſerve de lui environ douze mille lettres, qu'il avoit écrites pour ſatisfaire aux correſpondances que ſon travail ordinaire l'obligeoit d'entretenir. Son éloge eſt à la tête du cinquiéme volume des Actes des Saints du mois d'août; & l'on en trouve un extrait dans les *Mémoires de Trévoux*, du mois d'août 1743, article ſoixante-deuxiéme. C'eſt cet extrait que l'on a ſuivi. Depuis le cinquiéme volume du mois d'août, on a donné le ſixiéme, qui eſt le trente-huitiéme de la grande collection des actes des Saints.

SOLMINIAC (Alain) évêque de Cahors, *cherchez* ALAIN.

SOLMS (le comté de) c'eſt un petit état d'Allemagne dans la Wétéravie. Il eſt entre la Heſſe & les états de Naſſau. Sa longueur du couchant au levant eſt environ de huit lieues, ſa plus grande largeur de ſix, & ſa moindre de deux. Ses principaux lieux ſont Solms, Braunfels, Greiffenſtein, Licha & Laubach. La maiſon de Solms, ſortie de celle de Naſſau, eſt diviſée en deux branches, qui ſe diſtinguent par les noms de BRAUNFELS & de LICHA. * Mati, *dict.*

SOLMS ou HOHEN SOLMS, bourg d'Allemagne, qui donne le nom au comté de Solms, que l'on pretend avoir été fondé par Heberhard, comte de Naſſau, dans le IX ſiécle. Il eſt ſitué ſur une colline, vers les confins de la Heſſe, à deux lieues de la ville de Vetzlar, vers le nord. L'on ne rapportera ici la poſtérité de cette maiſon que depuis,

I. BERNARD, comte de Solms, qui ſervit en 1346, dans l'armée de l'empereur Louis IV, contre le marquis de Moravie, & mourut en 1380, ayant eu entre autres enfans de *Juſtine*, comteſſe de la Lippe, OTHON, qui ſuit.

II. OTHON, comte de Solms, mourut le 27 octobre 1409. Il avoit épouſé *Agnès*, fille & héritiere de *Philippe*, comte de Falckenſtein & Minzenberg, morte le 1 ſeptembre 1409, dont il eut BERNARD, II du nom, qui ſuit; JEAN, qui a fait la *branche* de LICH *&* de LAUBACH, *rapportée ci-après*; *Elizabeth*, mariée en 1409, à *Thierri* comte d'Iſembourg; *Anne*, alliée 1. à *Gerard*, comte de Sayn: 2. à *N.* comte de Lohen & de Hensberg; & *Agnès*, comteſſe de Solms & de Falckenſtein, mariée à *Robert* comte de Virnenbourg.

III. BERNARD, II du nom, comte de Solms, de Braunfels, de Greiffenſtein, de Hungen & de Welferſheim, mourut le 6 août 1459. Il avoit épouſé *Elizabeth*, fille de *Jean*, comte d'Iſembourg & de Bulingen, morte le 1 août 1451, dont il eut *Robert*, chanoine de Mayence, mort aveugle; OTHON, II du nom, qui ſuit; *Philippe*, grand maître de l'ordre Teutonique; *Bernard*, chanoine de Cologne & de Trèves, & archidiacre de Liége; *Agnès*, abbeſſe d'Aldembourg; *Marguerite*, alliée à *Salentin*, comte d'Iſembourg-Grenſaw; & *Elizabeth*, comteſſe de Solms, religieuſe à Aldembourg.

IV. OTHON, II du nom, comte de Solms, de Braunfels, &c. né le 22 novembre 1426, mourut le 29 juin 1504, âgé de 78 ans, ayant eu d'*Anne*, fille de *Jean*, comte de Naſſau-Wiſbaden, qu'il avoit épouſée en 1464, morte le premier mars 1480, *Philippe*, mort jeune; BERNARD, III du nom, qui ſuit; *Othon*, né en 1474, chanoine de Mayence & de Trèves, mort en 1482; *Wolfgand*, né en 1481, chanoine de Mayence, de Cologne & de Trèves; *Marguerite*, & *Anne*, religieuſes à Walsdorf; *Elizabeth*, née en 1469, mariée à *Wolfgand*, comte de Furſtemberg; *Marie*, née en 1471, alliée à *Jean*, comte de Naſſau-Beilſtein; *Anne*, née en 1476, abbeſſe d'Aldembourg; & *Catherine*, comteſſe de Solms, née en 1478, mariée à *Jean*, comte de Sayn & Withenſtein.

V. BERNARD, III du nom, comte de Solms-Minzenberg, &c. né en 1468, fut conſeiller d'état des empereurs Maximilien I & Charles V, depuis l'an 1505, juſqu'à ſa mort, arrivée le 3 mars 1547, à l'âge de 79

ans, ayant eu de *Marguerite*, fille de *Guillaume*, III du nom, prince de Henneberg, PHILIPPE, qui suit; autre *Philippe*, né le 24 avril de l'an 1500; *Guillaume*, né l'an 1501, mort en la guerre contre les Turcs l'an 1542; *Othon* & *Wolfgand*, chanoines de Mayence, de Cologne, de Strasbourg; *Christophe*, mort à Louvain l'an 1515; *Anne*, née l'an 1496, religieuse à Aldembourg; *Marie*, née l'an 1498, religieuse à Walsdorf; *Catherine*, née en 1503, religieuse à Aldembourg; *Elizabeth*, née en 1507, religieuse à Walsdorf; & *Agathe*, comtesse de Solms, religieuse à Aldembourg.

VI. PHILIPPE, comte de Solms, &c. né le 23 février 1494, mourut le 11 février 1581, âgé de 87 ans. Il avoit épousé *Anne*, fille d'*Othon*, VIII du nom, comte de Teklembourg, sœur de *Conrad* & d'*Othon* IX du nom, derniers comtes de Teklembourg, dont il eut CONRARD, qui suit; *Ursule*, mariée à *Wolfgand*, comte d'Isenbourg-Budingen; *Ermengarde*, alliée à *Philippe*, comte de Sayn-Witgenstein; & *Marguerite*, comtesse de Solms-Braunfels, mariée en 1556, à *Ernest*, comte de Solms-Lich, morte en mars 1594.

VII. CONRARD, comte de Solms, Teklembourg, &c. mourut le 27 décembre 1592. Il avoit épousé le 16 juin 1559, *Elizabeth*, fille de *Guillaume*, comte de Nassau-Dillembourg, morte le 18 novmeb. 1603, dont il eut *Henri*, né en 1560, mort jeune; *Ernest*, né l'an 1562, qui servit en Hollande, & fut blessé le 2 septembre 1595, dont il mourut à Rhinberg sans avoir été marié; JEAN-ALBERT, qui suit; *Evrard*, né en 1565, qui servit aussi en Hollande, & fut blessé au siége de la Fere le 2 février 1596, dont il mourut peu de jours après, à Noyon en Picardie; GUILLAUME, comte de Solms, qui a fait *la branche de* GREIFFENSTEIN, *rapportée ci-après; Othon*, comte de Solms, né en 1572, tué au combat de Molsheim le 23 juillet 1610, sans laisser de postérité d'*Ursule*, veuve de *Wolfgand*, comte d'Isenbourg, & fille de *Jean*, comte de Gleichen, qu'il avoit épousée le 13 février 1604; RAINHART, comte de Solms, qui a fait *la branche de* HUNGEN, *mentionée ci-après; Philippe*, né en 1576, mort sans alliance en 1628; *Julienne*, mariée à *Louis*, comte de Sayn & Witgenstein; & autres filles mortes jeunes ou sans alliance.

VIII. JEAN-ALBERT comte de Solms, Teklembourg, &c, grand-maître de la maison de Frédéric V, électeur Palatin, dont il suivit la fortune, né le 5 mars 1563. Il mourut à la Haye en Hollande, le 4 mai 1623. Il avoit épousé 1. le 2 mai 1590, *Elizabeth*, fille de *Louis* comte de Sayn & de Witgenstein, morte le 29 avril 1617: 2. *Julienne*, comtesse de Nassau, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme furent, outre quatre fils morts jeunes, *Conrard-Louis* comte de Solms, né le 15 décembre 1595, mort en 1635 sans postérité d'*Anne-Sibylle*, barone de Winnemberg; JEAN-ALBERT, qui suit; *Elizabeth*, née le 8 octobre 1593, mariée à *Wolfgand Frédéric*, Wild & Rhingrave; *Ursule*, née le 24 novembre 1594, alliée à *Christophe* Burgrave de Dona; *Amélie*, née le 31 août 1602, mariée en 1625, à *Henri Frédéric* de Nassau, prince d'Orange; & *Louise Christine*, comtesse de Solms, née le 13 octobre 1606, alliée à *Jean-Wolfhard*, baron de Brederode.

IX. JEAN-ALBERT comte de Solms, Theklembourg, &c. né le 2 juin 1599, servit en Hollande, fut gouverneur d'Utrecht, puis de Mastrick, & mourut en octobre 1648, ayant eu d'*Anne-Elizabeth*, fille de *Jean-Adolphe*, comte de Falckenstein, HENRI-MASTRICK comte de Solms, qui suit; & *Amilie* comtesse de Solms, mariée à *N.* baron de Lottum.

X. HENRI-MASTRICK comte de Solms, Teklembourg, &c, né en 1636, passa la plus grande partie de ses jours au service des états de Hollande. Il fut depuis lieutenant général de leurs armées, & de Guillaume III, roi d'Angleterre; fut gouverneur de Nimegue, commandeur du bailliage d'Utrecht, appartenant à l'ordre Teutonique, & fut tué à la bataille de Nerwinde le 29 juillet 1693. Il avoit épousé le 25 septembre 1683, *Charlotte-Henriette*, fille de *Charles-Othon* comte de Solms-Laubach, dont il n'eut point d'enfans.

*BRANCHE DE GREIFFENSTEIN.*

VIII. GUILLAUME comte de Solms, Teklembourg, &c, cinquiéme fils de CONRARD comte de Solms, & d'*Elizabeth* comtesse de Nassau-Dillembourg, né en 1570, fut commissaire général en Hongrie pour l'empereur Ferdinand II, & mourut en ... Il avoit épousé en 1602 *Amelie* de Nassau, fille de *Jean* comte de Nassau-Dillembourg, dont il eut *Jean-Conrard* comte de Solms, né le 27 décembre 1603, qui épousa *Anne-Marguerite*, fille d'*Herman-Adolphe* comte de Solms-Lich, dont il eut des enfans morts jeunes; GUILLAUME, qui suit; *Louis*, né le 17 avril 1614, mort sans postérité d'*Anne-Marie*, comtesse de Creichingen, veuve de *Jean-Georges* Rhingrave, morte en 1684; *Ernest-Casimir*, né le 11 juin 1620, mort jeune; *Jeanne-Elizabeth*, née le 27 décembre 1602; *Julienne*, née le 30 juin 1605, morte le 16 août 1629; *Sabine*, née le 9 juillet 1606, mariée à *Georges-Hartman* baron de Zinzendorff; *Amélie*, née le premier septembre 1607, morte le 4 novembre 1608; *Cunegonde*, née le 18 juin 1615; & *Anne-Amélie*, comtesse de Solms-Greiffenstein, née le premier juin 1617, mariée à *Philippe Rainhard*, comte de Solms-Hohen-Solms.

IX. GUILLAUME comte de Solms, Teklembourg, Greinffenstein, &c. né le 9 août 1609, mourut le ... Il avoit épousé 1. *Jeanne-Sibylle*, fille de *Philippe-Rhinhard* comte de Solms-Lich: 2. *Ernestine-Sophie*, fille de *Georges-Frédéric* comte de Hoenloë Scullingsfurst. Du premier lit, sortirent GUILLAUME MAURICE, qui suit; *Elizabeth-Marguerite*, alliée à *Louis-Christian* comte de Sayn Witgenstein; *Louise-Walpurge*, née en 1639, mariée le 18 mai 1687 à *Maurice* baron de In & Kniphausen; *Christine-Sibylle*, alliée à *Ferdinand-Maximilien* comte d'Oetingen-Baldern; & *Charlotte-Ernestine* comtesse de Solms, née en 1646, mariée à *Albert* comte de Loëwenstein-Wertheim. Du second lit vinrent *Frédéric-Magne* comte de Solms, qui servit dans les troupes des états généraux de Hollande, & fut blessé au siége de Mastrick, dont il mourut le 5 août 1676; *Sophie-Amélie*, née en janvier 1653; *Eléonore-Sophie*; *Sabine* & *Anne-Jeanne*.

X. GUILLAUME-MAURICE, comte de Solms, Teklembourg, &c. s'est établi à Braunfels, après la mort de *Henri-Mastrick*, comte de Solms, & a épousé en janvier 1679, *Magdeléne-Sophie*, fille de *Guillaume-Christophe* landgrave de Hesse-Bingenheim, dont il a eu plusieurs enfans, & dont il ne lui reste que GUILLAUME-HENRI, qui suit; *Sophie-Sibylle-Willelmine*, née le 29 juin 1684; *Christine-Charlotte*, née le 11 novembre 1690, & *Fréderic-Guillaume*, né le 11 janvier 1696.

XI. GUILLAUME-HENRI comte de Solms, &c, né le 8 novembre 1682.

*BRANCHE DE HUNGEN.*

VIII. RAINHARD, comte de Solms, &c. septiéme fils de CONRARD, comte de Solms, & d'*Elizabeth*, comtesse de Nassau-Dillembourg, né en 1573, établit sa demeure à Hungen, fut conseiller de l'électeur Palatin, colonel & préfet provincial dans le haut Palatinat, & mourut en 1630. Il avoit épousé 1. *Walpurge-Anne*, comtesse de Falckenstein: 2. *Elizabeth*, veuve de *Philippe-Louis*, comte d'Isembourg, & fille d'*Adolphe-Henri* Wildt & Rhingrave. Du premier lit sortirent *Frédéric*, né le 6 janvier 1617, mort de la petite vérole le 25 août 1628, & *Othon*, né le 19 janvier 1618, mort de la peste le 26 juillet 1635. Du second lit vinrent MAURICE, qui suit; *Philippe*, né le 30 novembre 1625, qui après avoir servi dans les armées du roi de Suéde, servit dans celles du cercle du Haut-

Rhin, & mourut à Nuremberg le 7 janvier 1665, au retour de la guerre contre les Turcs; *Conrard*, né le 10 octobre 1627, mort le 17 septembre 1628; *Julienne*, née le 26 novembre 1624, morte le 25 août 1625; & *Amélie*, née le 19 décembre 1628, morte le 3 juin 1636.

IX. MAURICE, comte de Solms, Hungen, &c, né le 21 novembre 1622, lieutenant général des armées de l'empereur & de l'empire, & directeur du collége des comtes de Veteravie, mourut en décembre 1678. Il avoit épousé *Florentine*, fille de *Jean-Wolfard*, seigneur de Brederode, morte à Francfort le 3 février 1698, étant la derniere de sa maison, dont il eut *Rainhard-Wolfard*, comte de Solms, mort à la Haye l'an 1675, âgé de 19 ans.

### *BRANCHE DE LICH.*

III. JEAN, comte de Solms-à-Lich & Laubach, second fils d'OTHON, comte de Solms, & d'*Agnès*, comtesse de Falckenstein, mourut en 1457, ayant eu d'*Elizabeth-Catherine*, fille de *François*, baron de Cronberg, morte en 1430, *Jean*, mort sans alliance; CUNON, qui suit; & *Catherine*, religieuse à Aldembourg.

IV. CUNON, comte de Solms-Lich, mourut le 3 mai 1477, ayant eu de *Walburge*, fille de *Jean* Wild & Rhingrave, *Bernard*, mort jeune; *Jean*, mort à Alexandrie en Egypte, l'an 1483; PHILIPPE, qui suit; *Catherine*, mariée à *Philippe*, comte de Waldeck; *Anne* & *Marie*, religieuses à Mariebrunn; & *Agathe*, femme de *Philippe* comte de Virnenbourg.

V. PHILIPPE, comte de Solms-Lich, acquit les terres de Sonnewald & de Pouch en 1537, & mourut le 3 octobre 1544. Il avoit épousé en 1489, *Adrianne*, fille de *Philippe*, comte de Hanaw, morte le 12 avril 1524, dont il eut RAINHARD, qui suit; OTHON, qui a fait la *branche de* LAUBACH, *rapportée ci-après*; *Dorothée*, née le 25 janvier 1493, mariée à *Ernest*, comte de Mansfeld, morte en 1578, & plusieurs autres enfans morts jeunes sans alliance.

VI. RAINHARD, comte de Solms-Lich, né le 12 octobre 1491, mourut le 23 septembre 1562. Il avoit épousé le 13 janvier 1524, *Marie*, fille de *Gebhard*, comte de Sayn & Witgenstein, morte le 13 mai 1586, dont il eut *Guillaume* & *Adam*, morts jeunes; ERNEST, qui suit; *Evrard*, né en 1530, mort en 1600; *Rainhard*, né le 6 juin 1631, chanoine de Mayence; *Bernard*, né le 20 janvier 1533, tué à Suinfurt en 1554; *Philippe*, né le 11 janvier 1534; *Wolfgand*, né le premier juillet 1539; HERMAN-ADOLPHE, qui a fait la *branche de* HOHEN-SOLMS, *rapportée ci-après*; *Ursule*, née le 10 octobre 1528, mariée l'an 1563, à *Hugues*, comte de Montfort; *Dorothée*, née le 22 avril 1535; *Amélie*, née le 10 décembre 1537, mariée à *Henri*, comte de Furstemberg; *Marie*, née l'an 1540; & *Susanne*, née le 29 juillet 1543, morte le 25 mai 1593.

VII. ERNEST, comte de Solms-Lich, &c, né le 17 août 1527, chambellan de l'empereur Charles-*Quint*, servit au siége de Metz en qualité de colonel, & mourut le 26 août 1590. Il avoit épousé en 1556, *Marguerite*, fille de *Philippe*, comte de Solms-Braunfels, morte le 28 mars 1594, dont il eut *Rainhard*, né le 14 février 1562, mort le 23 septembre 1596; *Georges-Evrard*, né le 30 juillet 1563, qui servit dans les armées des états généraux de Hollande, & mourut le 2 février 1602, sans laisser de postérité de *Sabine*, fille de *Lamoral*, comte d'Egmond, qu'il avoit épousée le 4 mars 1594; ERNEST, qui suit; PHILIPPE, qui a fait la *branche de* NEUHAUS, *rapportée ci-après*; *Othon*, né le 15 février 1574, mort le 17 juillet 1592; *Marie-Julienne*, née le 28 mai 1559, mariée 1. à *Jean* Hoyer, baron de Schonbourg; 2. à *Sebastien* de Dhaun, comte de Falckenstein; *Hedwige*, née le 17 juin 1571, morte le 4 oct. 1584; & *Anne*, née le 2 nov. 1575, mariée le premier janv. 1615, à *Rainhard*, comte de Westerbourg.

VIII. ERNEST, comte de Solms, &c. né le 6 juillet 1565, mourut le 24 août 1619. Il avoit épousé le 9 janvier 1598, *Anne*, fille de *Bruno*, comte de Mansfeld, morte le 7 août 1620, dont il eut LOUIS-CHRISTOPHE, qui suit; *Marie-Sabine*, née le 10 octobre 1600, abbesse de Gandersheim; & dix autres enfans morts jeunes ou sans alliance.

IX. LOUIS-CHRISTOPHE, comte de Solms, &c, né le 6 octobre 1618, épousa *Amene-Amélie*, fille d'*Herman*, comte de Wied, dont il eut *Ernest-Auguste*, né le 14 août 1645, mort sans alliance; HERMAN-ADOLPHE-MAURICE, qui suit; *Charles-Louis*, né le 23 avril 1648, mort le 31 mars 1686; & *Jeanne-Elizabeth*, née le 21 juin 1644, mariée en 1683, à *N.* baron de Waldenheim, morte.

X. HERMAN-ADOLPHE-MAURICE, comte de Solms, &c, né le 12 septembre 1646, a épousé *Anne-Marie*, fille de *Jean-Auguste*, comte de Solms-Rœdelheim.

### *BRANCHE DE NEUHAUS.*

VIII. PHILIPPE, comte de Solms, &c, quatriéme fils d'ERNEST, comte de Solms-Lich, & de *Marguerite*, comtesse de Solms-Braunfels, né le 4 juillet 1569, fut conseiller de l'empereur, & colonel d'un régiment, & mourut le 13 février 1631. Il avoit épousé *Sabine* Poppel, barone de Lobkovitz, qui lui apporta les terres de Herolez & de Humpolez, dont il eut PHILIPPE ADAM, qui suit; & trois autres enfans morts jeunes.

IX. PHILIPPE-ADAM, comte de Solms, seigneur héréditaire de Neuhaus, Oëlniz & Warglick-sur-Humpolez, fit son testament en 1670, & mourut l'an ....; ayant eu d'*Elizabeth-Raschinie* de Riesenbourg, une fille unique nommée *Josephe*, mariée le 30 février 1689, à *Sigismond-Guillaume*, comte de Koënisgseck-Rotenfels.

### *BRANCHE DE HOEN-SOLMS.*

VII. HERMAN-ADOLPHE, comte de Solms, &c. huitiéme fils de RAINHARD, comte de Solms-Lich, & de *Marie*, comtesse de Sayn & Witgenstein, né le 28 septembre 1545, mourut le 7 avril 1601. Il avoit épousé le 19 mars 1589, *Anne-Sophie*, fille de *Jean*, comte de Mansfeld, dont il eut entre autres enfans, *Jean-Ernest*, né le 20 décembre 1591, mort en Savoye l'an 1617; PHILIPPE-RAINHARD, qui suit; *Julienne-Elizabeth*, née le 24 mars 1592, mariée à *Herman*, comte de Wied; & *Dorothée-Sophie*, née le 17 octobre 1595, mariée l'an 1616, à *Georges-Frédéric*, comte de Hohenloë, morte le 8 janvier 1660.

VIII. PHILIPPE RAINHARD, comte de Solms, &c. né le 24 juillet 1593, mourut en 1635. Il avoit épousé *Elizabeth*, comtesse de Wied-Ruackel, dont il eut PHILIPPE RAINHARD, qui suit; *Marie-Eléonore*, née en 1632, mariée en 1647, à *Ernest*, landgrave de Hesse-Rheinfels, morte en 1689; & autres enfans morts jeunes ou sans alliance.

IX. PHILIPPE RAINHARD, comte de Solms, &c. né le 18 juin 1615, mort en 1665, avoit épousé 1. *Anne-Amelie*, fille de *Guillaume*, comte de Solms-Greiffenstein: 2. *Catherine-Eléonore*, fille de *Jean-Georges*, baron de Tschehernembl. Du premier lit vinrent *Henri-Guillaume*, qui après avoir tué par accident à la chasse Guillaume VI du nom, landgrave de Hesse, se retira en Espagne, & mourut vers l'an 1665, en un combat donné contre les Portugais; & *Jean-Louis*, mort jeune. Du second lit sortirent *Jean-Henri-Christian*, né le 20 juillet 1644, qui fut tué le 7 novembre 1668, par Guillaume, comte de Solms-Greiffenstein, en haine de ce qu'il s'étoit fait catholique; LOUIS, qui suit; & *Marie-Sabine*, mariée en 1683, à *Frédéric*, comte de Wiedt, morte le 19 janvier 1685.

X. LOUIS, comte de Solms, &c, avoit épousé 1. *Louise*, fille de *Christian-Albert*, comte de Dohna, & de *Sophie-Dorothée* de Brederode, morte le 8 novembre

1687 : 2. en mai 1691, *Willelmine-Elizabeth*, fille de *Georges-Guillaume*, comte de Leiningen-Dagsbourg, dont des enfans. Du premier lit sortirent *Christian-Louis*, capitaine des gardes de Guillaume III, roi d'Angleterre, mort au siége de Limmerich en Irlande l'an 1690; *Florentine-Marie*, née le 24 août 1674; *Maurice-Frédéric*, né le 31 août 1675; *Théodore-Sophie*, née le 25 septembre 1676; *Louis-Charles*, né le 7 novembre 1677; *Amelie*, née le 13 octobre 1678; *Frederic-Guillaume*, né le 13 février 1682; & neuf autres enfans morts jeunes.

*BRANCHE DE LAUBACH.*

VI. OTHON, comte de Solms, &c, second fils de PHILIPPE, comte de Solms-Lich, & d'*Adrienne*, comtesse de Hanaw, né le 11 mai 1496, mourut le 14 mai 1522, laissant d'*Anne*, veuve de *Guillaume*, landgrave de Hesse, & fille de *Magnus*, duc de Meckelbourg, morte le 16 mai 1525; FREDERIC-MAGNUS, qui suit; & *Anne*, mariée en 1541, à *Louis-Casimir*, comte de Hohenloë, morte en 1594, âgée de 71 ans.

VII. FREDERIC-MAGNUS, comte de Solms, &c, né en 1521, mourut le 13 janvier 1561. Il avoit épousé en 1545, *Jeanne*, comtesse de Wiedt, veuve de *Gaspard*, comte de Mansfeld, dont il eut *Philippe*, né le 29 juin 1546, mort le 13 décembre 1556; JEAN-GEORGES, qui suit; OTHON, qui a fait la *premiere branche de* SONNENWALD, *rapportée ci-après*; *Dorothée*, sœur jumelle de *Jean-Georges*, née le 26 novembre 1547, mariée le 7 janvier 1566, à *Henri*, comte de Ruthen, morte le 18 septembre 1595; *Elizabeth*, née le 6 mars 1549, mariée le 13 janvier 1567, à *Louis*, comte de Sayn & Witgenstein, morte le 15 août 1599, & *Anne*, née en 1557, alliée le 15 juillet 1572, à *Jules-Georges*, comte d'Erpach.

VIII. JEAN-GEORGES, comte de Solms, &c. né le 26 novembre 1547, mourut le 19 août 1600. Il avoit épousé le 7 décembre 1572, *Marguerite*, veuve de *Guillaume*, comte de Hohenstein, & fille de *Georges*, comte de Schombourg, morte le 20 juin 1606, dont il eut *Philippe-Georges*, né le 29 novembre 1573, mort le 6 septembre 1595; *Frédéric*, né le 30 novembre 1574, mort sans postérité d'*Anne-Marie*, fille de *Jacques*, dernier baron de Hohengerolzegk, laquelle se maria à *Frédéric*, marquis de Bade, & mourut en 1649; *Christophe*, né le 17 décembre 1575, mort le 14 janvier 1596; ALBERT OTHON, qui suit; *Wolfgand*, né le 20 novembre 1581, mort le 8 janvier 1611 : HENRI-GUILLAUME, qui a fait *la derniere branche de* SONNENWALD, *rapportée ci-après*; JEAN-GEORGES, qui a fait *la branche de* BARRUT, *dont il sera parlé ci-après*; *Agnès*, née le 7 janvier 1578, mariée le 26 septembre 1593, à *Maurice*, landgrave de Hesse, morte le 23 novembre 1602; *Dorothée*, née le 31 janvier 1579, mariée 1. le 5 octobre 1595, à *Martin*, comte de Rheinstein-Blakenbourg : 2. en 1607, à *Jean-Casimir* Rhingrave; *Marguerite*, née le 29 novembre 1580, alliée en 1609, à *Jean-Jacques*, comte de Eberstein; *Agathe*, née le 16 septembre 1585, mariée en 1609, à *Evrard*, seigneur de Rappolstein, morte le 13 novembre 1648; *Sibylle*, née le 19 octobre 1590, alliée en 1618, à *Auguste*, prince d'Anhalt; *Sophie*, née le 8 mai 1594, mariée le 4 octobre 1612, à *Joachim-Ernest*, marquis de Brandebourg; & trois enfans morts jeunes.

IX. ALBERT-OTHON, comte de Solms, &c, né le 9 décembre 1576, fut tué d'un coup de canon devant Breda le 2 mars 1610. Il avoit épousé le 8 octobre 1601, *Anne*, landgrave de Hesse, dont il eut ALBERT-OTHON, qui suit; *Marguerite*, née en octobre 1604, mariée en 1623, à *Henri-Volrad*, comte de Stolberg; *Eléonore*, née en 1605, mariée le 8 décembre 1627, à *Frédéric-Magnus*, marquis de Bade, morte en 1637; *Christine*, née en 1607, alliée à *Emicon*, comte de Leiningen; & quatre autres filles mortes jeunes.

X. ALBERT-OTHON, comte de Solms, &c, né posthume le 20 juin 1610; fut tué à la chasse d'un coup de fusil l'an 1656. Il avoit épousé le 11 septembre 1631, *Catherine-Julienne*, fille de *Philippe-Louis*, comte de Hanaw, dont il eut CHARLES-OTHON, qui suit; & *Elizabeth-Albertine*, mariée en 1671, à *Guillaume*, prince d'Anhalt, morte le 2 janvier 1693.

XI. CHARLES-OTHON, comte de Solms, &c, né le 22 août 1633, mourut le 6 août 1676. Il avoit épousé en février 1654, *Amene-Elizabeth*, comtesse de Bentheim, dont il eut *Catherine-Amelie*, née le 26 septembre 1654, mariée en 1680, à *Philippe*, landgrave de Hesse-Cassel; *Anne-Belgique-Florentine*, née le 9 septembre 1663, alliée le 5 mai 1690, à *Charles-Auguste*, comte d'Isembourg-Budingen; & *Charlotte Henriette*, née le 4 janvier 1667, mariée le 25 septembre 1683, à *Henri-Mastrick*, comte de Solms-Braunfels.

*DERNIERE BRANCHE DE SONNENWALD.*

IX. HENRI-GUILLAUME, comte de Solms, &c, sixiéme fils de JEAN-GEORGES, comte de Solms-Laubach, & de *Marguerite*, comtesse de Schombourg, né le 21 mars 1583, fut fort considéré du roi de Suéde, qui lui procura le comté de Sauwarzenberg, avec la seigneurie de Landsberg, & mourut à Swinfurt le 21 mars 1632, des blessures qu'il reçut lorsque le général Tilli s'empara de Bamberg. Il avoit épousé 1. le 5 octobre 1612, *Sophie-Dorothée*, fille de *Guillaume*, comte de Mansfeld, morte le 22 janvier 1617 : 2. en 1620, *Marie-Magdeléne*, fille de *Louis-Evrard*, comte d'Oettingen. Du premier lit sortirent *Jean-Georges*, né le 16 janvier 1617, mort en 1618; *Anne-Sibylle*, mariée en 1633, à *Joachim-Ernest*, comte d'Oettingen, morte le 20 septembre de la même année; & *Ernestine-Sophie*, morte jeune. Du second lit vinrent GEORGES-FREDERIC, qui suit; *Jean-Christian*, né le 25 octobre 1628, mort le 13 mars 1629; *Elizabeth-Charlotte*, mariée 1. à *Georges Frédéric*, comte de Rappolstein : 2. à *Jean-Philippe*, comte de Leiningen-Bokenheim, morte en 1666; *Sophie-Dorothée*, née en 1622, mariée le 10 octobre 1647, à *Ulric*, duc de Wittemberg, morte le 12 septembre 1648; & quatre autres filles mortes jeunes.

X. GEORGES-FREDERIC, comte de Solms, &c, né en 1625, mourut le 26 juillet 1688. Il avoit épousé 1. en 1648, *Praxede*, fille de *Louis-Evrard*, comte de Hohenloë-Pfœdelbac : 2. en 1664, *Anne-Sophie*, fille de *Christian*, prince d'Anhalt-Bernbourg. Du premier lit sortirent huit enfans morts jeunes ou sans alliance; & OTHON-HENRI, qui suit. Du second lit vinrent HENRI-GUILLAUME, dont la postérité *sera rapportée après celle de son frere aîné*; *Sophie-Albertine*, née en octobre 1672, mariée le 25 juin 1692, à *Charles-Frédéric*, prince d'Anhalt-Bernbourg; & cinq autres enfans morts jeunes.

XI. OTHON-HENRI, comte de Solms, &c, né en 1655, épousa en 1689, *Charlotte* de Grofeck, dont il eut entr'autres enfans, FRANÇOIS-EVRARD, qui suit; *Charles-Christian*, né le 17 septembre 1692; & *Ernestine-Elizabeth*, née le 12 décembre 1695.

XII. FREDERIC-EVRARD, comte de Solms, &c, né le 17 mai 1691.

XI. HENRI-GUILLAUME, comte de Solms, &c, fils puîné de GEORGES-FREDERIC, comte de Solms, &c, & d'*Anne-Sophie*, princesse d'Anhalt, sa seconde femme, né en 1665, épousa le 1 décembre 1691, *Jeanne-Christine*, fille de *Henri*, baron de Friesen, morte le 6 octobre 1694, laissant pour enfans *Willelmine-Christine*, née en 1692; & *Louise*, née en 1693.

*BRANCHE DE BARRUT, RODELHEIM, & ASSEINHEIM.*

XI. JEAN-GEORGES, comte de Solms, &c. septiéme fils de JEAN-GEORGES, comte de Solms-Laubach, & de *Marguerite*, comtesse de Schombourg, né le 19 novembre 1591, mourut de la peste à Prague le 4 fé-

vrier 1632. Il avoit épousé le 28 mai 1620, *Anne-Marie*, fille de *Frédéric-Magnus*, comte d'Erpach, dont il eut *Jean-Louis*, né en 1621, mort le 14 juin 1631; JEAN-AUGUSTE, qui suit; JEAN-FREDERIC, qui a fait la *branche de* WILDENFELS, *rapportée ci-après*; FREDERIC-SIGISMOND, dont la postérité *sera rapportée après celle de ses aînés*; JEAN-GEORGES, qui eut aussi des enfans *mentionés ci-après*; *Sophie-Elizabeth*, mariée à *Jean-Wolfgand*, baron de Schellendorff; *Sophie-Marie*, alliée 1. à *Georges-Ernest*, baron de Schœnbourg: 2. à *Georges-Albert*, marquis de Brandebourg-Culmbach, morte le 6 avril 1688; *Anne-Marie*, morte sans alliance en 1688; & *Eléonore*, mariée à *Henri-Joachim* de Schulenbourg.

X. JEAN-AUGUSTE comte de Solms, né en 1623, mourut en 1680. Il avoit épousé en 1653 *Eléonore-Barbe-Marie*, fille de *Jean-Philippe* comte de Craz-Scharfenbourg, dont il eut *Jean-Charles-Evrard* comte de Solms, &c, né le 4 juillet 1657, qui a servi en Italie dans les armées du roi d'Espagne en qualité de brigadier, & a cédé ses droits à ses freres puînés en 1696, se réservant seulement une pension & le château de Rœdelheim; LOUIS, qui suit; LOUIS-HENRI, qui a fait la *branche de* GEILNDORF, *rapportée ci-après*; *Guillaume-Frédéric*, né le 15 novembre 1669, tué au siége de Bude le 22 septembre 1694; *Sophie-Elizabeth*, sœur jumelle de *Jean-Charles-Evrard*, née le 4 juillet 1657; *Anne-Marie*, alliée à *Herman-Adolphe-Maurice* comte de Solms-Lich; *Eléonore-Magdeléne*; & trois fils morts jeunes.

XI. LOUIS comte de Solms-Asseinheim, &c, né le 28 septembre 1664, a servi dans les troupes de l'électeur de Brandebourg, & a épousé le 11 janvier 1696, *Charlotte-Sibylle*, fille de *Frédéric* comte d'Ahlefeld, & de *Marie-Elizabeth* comtesse de Leiningen, dont il a entr'autres enfans, FRÉDÉRIC-AUGUSTE-CHARLES, qui suit.

XII. FRÉDÉRIC-AUGUSTE-CHARLES comte de Solms, &c, né le 9 octobre 1696.

*BRANCHE DE GEILNDORF.*

XI. LOUIS-HENRI comte de Solms, &c, fils puîné de JEAN-AUGUSTE comte de Solms, & de *Barbe-Marie* comtesse de Craz-Scharfenbourg, né le 25 août 1667, a servi dans les troupes du roi d'Angleterre, & a épousé en 1695 *Willelmine-Christine* comtesse de Limpurg-Geilndorf, dont il a des enfans.

*BRANCHE DE WILDENFELS.*

X. JEAN-FRÉDÉRIC comte de Solms, troisiéme fils de JEAN-GEORGES comte de Solms-Barrut, & d'*Anne-Marie* comtesse d'Erpach, né le 19 février 1625, établit sa demeure à Wildenfels, où il demeura jusqu'en 1676, que *Charles-Othon* son cousin étant mort sans enfans mâles, il s'établit à Laubach, où il mourut le 30 décembre 1696, âgé de 71 ans, étant le plus âgé de sa maison, ayant eu sept enfans de *Bénigne*, fille de *Sigismond-Sigefroi* comte de Promniz; savoir, FRÉDÉRIC-ERNEST, qui suit; *Charles-Othon*, né le 13 septembre 1673, qui s'est trouvé en 1697, au traité de paix de Riswick; au nom du cercle de Weteravie; *Henri-Guillaume*, né le 16 mai 1675, qui a servi dans les troupes de l'électeur de Brandebourg; *Magdeléne-Willelmine*, née le premier janvier 1668; *Ertmude-Benigne*, née le 13 avril 1670, mariée en 1694 à *Henri* comte de Ruthen; & deux autres enfans morts jeunes.

XI. FRÉDÉRIC-ERNEST comte de Solms, &c, né le 26 mars 1671, conseiller aulique de l'empereur, puis conseiller d'état, & président Protestant de la chambre Impériale de Wetzlar, mourut le 27 janvier 1723, en sa 52 année.

*SECONDE BRANCHE DE BARRUT.*

X. FRÉDERIC-SIGISMOND comte de Solms, &c, quatriéme fils de JEAN-GEORGES comte de Solms-Barrut, & d'*Anne-Marie* comtesse d'Erpach, né en 1627, eut Barrut par traité fait avec son frere aîné, & mourut en 1696, âgé de 69 ans, ayant eu d'*Erneste*, fille d'*Othon* baron de Schœnbourg, FRÉDERIC-SIGISMOND, qui suit; *Jean-Christian*, né le 8 octobre 1670, qui a épousé en 1697 *Constantine-Helene*, fille de *Elie-André* comte de Henckel; *Ertmude-Amelie*, née le 6 juin 1677; *Hedwige-Charlotte*, née le 24 octobre 1678; & huit autres enfans morts jeunes.

XI. FRÉDERIC-SIGISMOND comte de Solms, &c, né le 6 août 1669, a épousé le 19 avril 1692 *Amelie-Chrétienne* barone de Lutzelbourg, dont il a eu entre autres enfans, GOTTLOB-ALEXANDRE, qui suit.

XII. GOTTLOB-ALEXANDRE comte de Solms, né en 1697.

X. JEAN-GEORGES comte de Solms, &c, dernier fils de JEAN-GEORGES comte de Solms-Barrut, & d'*Anne-Marie* comtesse d'Erpach, né en 1629, demeura à Barrut avec son frere *Frédéric-Sigismond*, & mourut le 12 octobre 1690. Il avoit épousé 1. *Sophie-Eléonore*, fille de *Georges-Albert* prince d'Anhalt, morte en couches en 1677: 2. en 1688 *Eléonore*, fille de *Henri* comte de Ruthen-Lobenstain, dont deux enfans morts jeunes.

*PREMIERE BRANCHE DE SONNENWALD.*

VIII. OTON comte de Solms, troisiéme fils de FRÉDERIC-MAGNUS comte de Solms-Laubach, & de *Jeanne* comtesse de Wiedt, né le 25 juin 1550, s'établit à Sonnenwald, & acquit la seigneurie de Wildenfels en Voigtland. Il épousa en 1581 *Anne-Emelie*, fille d'*Albert* comte de Nassau-Sarbruche, morte le 29 juin 1612, dont il eut FRÉDERIC-ALBERT, qui suit; *Anne-Marie*, alliée le 13 janvier 1609, à *Philippe-Ernest* comte de Hohenloë; *Dorothée*, mariée en 1616 à *Georges* comte Palatin du Rhin, morte en 1615, & quatre enfans morts jeunes.

IX. FRÉDERIC-ALBERT comte de Solms, &c, mourut en 1615, ayant été brulé de poudre à canon, sans laisser de postérité de *Sophie* barone de Tautenberg, veuve de *Gaspard* comte de Mansfeld. * *Voyez* Rittershusius, Imhoff, &c.

SOLOCHO (les isles de) sont trois petites isles, environnées des fameux écueils, qu'on nommoit anciennement la grande Syrte, & aujourd'hui les *Seiches*, ou *Basses de Barbarie*. Elles sont dans le golfe de Sidra, appellé quelquefois le *golfe de Solocho*. Leurs noms anciens sont *Gea*, *Pontia*, *Mizymos*. * Baudrand.

SOLOÉ, ville, *cherchez* SOLI.

SOLOGNE, en latin *Solonia* ou *Secalonia*, petit pays de France, entre celui d'Orléans, de Blois & de Bourges. Romorantin en est la capitale. Les autres villes sont Gergeau, Sulli, Aubigni, &c. Le pays est arrosé par diverses rivieres, & fertile en ségle: d'où vient que quelques auteurs la nomment *Siligonia*, ou *Sabulonia*, parcequ'il est sabloneux.

SOLOMNIAC, abbaye de France, est dans le Limosin, sur la Briance, à deux lieues de Limoges. * Baudrand. Cette abbaye, aujourd'hui de la congrégation de S. Maur, fut fondée par S. Eloi, & dès son origine fut très-florissante. *Mem. mss.*

SOLON, l'un des sept sages de la Grece, fils d'*Execestide*, naquit à Athènes la deuxiéme année de la XXXV olympiade, & l'an 639 avant J. C. Il fut appellé au gouvernement de sa patrie, & abolit les loix de Dracon, qui étoient extrêmement séveres, pour en publier d'autres plus douces, l'an 594 avant J. C. Ce nouveau législateur modéra le luxe, abolit plusieurs cérémonies superstitieuses, permit aux Athéniens d'instituer tel héritier qu'ils voudroient, pourvu qu'ils n'eussent point d'enfans. Il ne fit point de loix contre

contre les parricides, parcequ'il ne croyoit pas qu'il pût y en avoir. Salamine, d'où il étoit originaire, étoit à la bienséance des Athéniens; cependant ils avoient défendu, sous peine de la vie, de parler de la recouvrer sur les Mégariens, qui en étoient les maîtres, à cause des pertes qu'ils avoient faites, en essayant de la prendre. Solon contrefit l'insensé; & ayant récité quelques vers de sa façon, il persuada aux Athéniens de prendre les armes; ensuite de quoi ils soumirent cette isle avec plus de bonheur qu'ils n'avoient espéré. Quelque temps après, Pisistrate se rendit souverain d'Athènes; & Solon après s'être opposé, autant qu'il le put, à sa tyrannie, se retira pour voyager en Egypte & dans la Lydie, où il trouva Crœsus, lequel s'étant fait voir à Solon dans toute sa magnificence, & lui demandant s'il avoit vu quelque chose de plus beau: *Oui*, dit-il, *les paons*, *les faisans & les cocqs; d'autant plus que leur beauté est naturelle, & que la vôtre est empruntée.* Il ne le voulut pas aussi nommer heureux, qu'il n'eût fourni heureusement toute sa carriere; parceque tout est incertain jusqu'à la mort. Solon disoit *que les loix ressemblent aux toiles d'araignées, qui n'arrêtent que les mouches; parcequ'il n'y a que les petits qu'on punit, & que les grands se sauvent par leur crédit.* Il mourut âgé de 80 ans, la deuxiéme année de la LV olympiade, & l'an 559 avant J. C. On assure qu'il écrivit un traité des loix, des harangues, des élégies, des vers iambes, & qu'il avoit ou institué ou augmenté le fameux Aréopage d'Athènes. * Hérodote, *l.* 1. Diogène *Laërce*, *l.* 1, *vit. Philosoph.* Plutarch. *in Solone.* Eusebe, *in chron. &c.*

SOLON, évêque de Rhinocorura, aujourd'hui *Faramida*, succéda à son frere Mélanes dans cet évêché, dont il étoit natif. Après avoir été marchand, il embrassa la vie réguliere à l'exemple de son frere, & de plusieurs autres, qui vivoient dans l'ordre monastique, sous l'empire de Valentinien & de Valens, vers l'an 370. * Eusebe, *hist. eccl.*

SOLOR, isle & royaume d'Asie, au midi des isles Molucques.

SOLOWKI, isle dans la mer Blanche, entre la province de Corella & la riviere de Dwine, est à huit milles de la terre ferme, dépend du grand duc de Moscovie, & a un célébre monastere, dont l'entrée est défendue aux femmes sous de très-griéves peines. Elle est à trois cens lieues polonoises de Moscou, & on y fait grande quantité de sel. Elle est au 65 degré de latitude méridionale; & par conséquent, dans le solstice d'été, il n'y a point de nuit. * Guaninus.

SOLPE, ville du royaume de Naples, en la Capitanate, avec évêché.

SOLRE (comte de) *cherchez* CROI.

SOLSONE, ville d'Espagne en Catalogne, avec évêché suffragant de Tarragone, n'étoit autrefois qu'un château situé dans le diocèse d'Urgel autour duquel on bâtit quelques maisons. Insensiblement le lieu s'agrandit; & s'étant peuplé considérablement, il devint ville, que le pape Clément VIII, à la considération de Philippe II, roi d'Espagne, érigea en évêché l'an 1593. On y unit les monasteres & abbayes de sainte Marie de Solsone & de saint Laurent de Moralles de l'ordre de saint Benoît. Son diocèse est de 200 paroisses; & le chapitre est composé de quatre dignités, de douze chanoines & de cinquante bénéficiers. * Corbera, *Catalana illustrata*, *lib.* 1, *cap.* 20.

SOLTANIE, ville de Perse en Asie: elle est dans l'Irac-Agemi, aux confins de l'Aderbigian & du Kilan, & environ à 80 lieues d'Ispahan vers le nord. Quelques-uns prennent cette ville pour celle de la grande Arménie, nommée *Tigranocerta* & *Tigranopetra*, laquelle d'autres placent à Bitlis, dans le Curdistan. * Baudrand.

SOLTWEDEL, en latin *Heliopolis*, *Urbs Solis*, *Vallis Solis*, petite ville du marquisat de Brandebourg: elle est dans la vieille Marche, à laquelle elle faisoit autrefois porter le nom de *Marche de Soltwedel*, & est située sur la riviere de Ietze, à cinq lieues de la ville de Daneberg, vers le midi. On dit qu'elle tire son nom d'une statue du soleil qu'on y adoroit, & qui fut détruite par Charlemagne, quand il fonda cette ville.

SOLYME, ville capitale de la Judée, fut depuis appellée *Hierosolyme* ou *Jérusalem*, à cause de la sainteté de son temple. Il y a aussi une ville de ce nom dans la Lycie, proche d'une montagne de même nom, où habitoient les peuples Solymiens. On croit que ce sont ceux-ci dont Homere fait mention. Ils honoroient trois dieux, *Arsalus*, *Drut* & *Trosobius*, ou, comme d'autres les appellent, *Argalus*, *Arutus* & *Tosibis.* On croit qu'ils venoient de Phénicie, & leur langage en étoit une preuve: ce qui fait croire que ces Solymiens venoient de Solyme ou de Jérusalem. * Homere, *Od. E. Iliad.* Σ. Pline, *l.* 5, *c.* 27. Plutarch. *de defectu Oraculorum.* Etienne de *Byzance.* Josephe, *antiq. Jud. l.* 7, *c.* 3, *& l.* 1 *contr. Appion.* Vossius, *de Idololatria.* Salmasius, *ad Solinum.*

SOMASQUES, congrégation de clercs réguliers, *cherchez* CLERCS REGULIERS.

SOMBERNON (seigneurs de) branche de la maison de Bourgogne, *cherchez* BOURGOGNE.

SOMER, celui à qui appartenoit la montagne où a été bâtie la ville de Samarie. * III. *Rois*, 16.

SOMERCOT (Robert) cardinal Anglois, fort savant, qui fut en très-grande réputation, eut pu être élu pape, s'il ne fût point mort pendant que le conclave étoit assemblé pour l'élection du nouveau pape, après la mort de Gregoire IX. Plusieurs ont cru qu'il avoit été empoisonné. Il mourut l'an 1241, & laissa beaucoup d'ouvrages, qui n'ont point vu le jour. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

SOMERCOT (Laurent) Anglois, qui vivoit vers l'année 1240, sous le regne de Henri III, roi d'Angleterre, fréquenta les meilleures universités de France, d'Angleterre & d'Italie, où il devint orateur, philosophe & jurisconsulte. Il fut chanoine de Chicester, & alla ensuite à Rome, parceque Robert Somercot, que quelques-uns assurent avoir été son frere, & d'autres son proche parent, étoit cardinal, & du nombre de ceux qui par leur mérite paroissoient pouvoir prétendre au souverain pontificat. Depuis il entra dans la maison du pape, où il borna son ambition à la charge de sous-diacre, qu'il exerçoit dans les messes solemnelles. Il a laissé quelques ouvrages, entr'autres, *De formis electionum.* * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

SOMEREN (Jean de) fils de *Corneille* Someren, qui étoit échevin & médecin de Dordrect, & qui s'est distingué par plusieurs ouvrages, naquit à Dordrect le 3 juillet 1622. En 1643, il fut fait docteur en droit canon & en droit civil à Leyde. Il étoit échevin de Dordrect, lorsqu'en 1655, il fut fait conseiller & syndic de la ville de Nimégue, & greffier en 1666. Il mourut à Dordrect le 22 décembre 1676. Il possédoit bien la langue grecque, & cultivoit la poësie avec succès, comme on le voit par plusieurs piéces en ce genre, qui ont été publiées, la plupart en flamand. Il a donné dans la même langue, *Antiquitas restituta, sive Descriptio Bataviæ, quæ pars olim erat ducatûs Gelriæ ac comitatûs Hollandiæ*; à Nimégue, 1657, *in*-4°. Il a laissé aussi en flamand, Avis & consultations concernant la Hollande & la Gueldre; cet ouvrage est demeuré manuscrit. * *Voyez* la bibliothéque Belgique de Valere André, édition de 1739, *in*-4°, tome 2, page 733. On y ajoute, qu'il a eu deux fils, *Corneille* & *Jacques* de Someren, avocats à la cour souveraine de Hollande.

SOMEREN (Jean de) fils d'un consul d'Utrecht, né dans cette ville le 20 septembre 1634, fit ses études dans sa patrie, où il eut en particulier pour maître Antoine Matthieu. Le 27 janvier 1654, on lui donna un canonicat de saint Jean; & peu après il

partit pour visiter la France. Il prit à Angers le dégré de docteur en l'un & l'autre droit le 20 de novembre de la même année 1654. On dit que les professeurs de cette université furent dans l'admiration de sa capacité, & de l'extrême facilité avec laquelle il répondoit aux plus grandes difficultés ; & ils lui en donnerent une attestation remplie d'éloges : elle est du même jour, le 20 de novembre 1654. Someren parcourut ensuite les lieux les plus célébres de la France, & revint dans sa patrie en 1662. Le 23 décembre de la même année, on le fit conseiller au conseil souverain du diocèse d'Utrecht : le septiéme d'avril 1663, il fut fait doyen de saint Jean ; & le vingt-troisiéme d'octobre 1666, on le mit au nombre des élus ; & depuis ce temps-là, on le combla d'honneurs & de charges importantes, comme on peut le voir dans son éloge donné par Gaspard Burmann dans son Utrecht savante. Son dernier grade fut celui de président de la cour. Il mourut à l'âge de soixante-douze ans, le vingt-sixiéme de mars 1706. On a mis sur son tombeau cette épitaphe, qui contient presque toutes les dignités dont il a été revêtu.

*Vir generis splendore, summis dignitatibus & rarâ eruditione illustris*, Joannes Someren, *Jurisconsultus Trajectinus, olim in summo civitatis Trajectino Dicasterio judex, collegii Canonicorum divi Joannis Decanus, Ordinibus populi Trajectini primi loci adscriptus, inde ad fœderatæ Belgicæ Ordines legatus, curator aggerum, qui superiorem Leccam coërcent, tandem supremi Trajectensium Dicasterii præses, decessit*, &c.

On connoît de lui : 1. *Tractatus de jure novercarum ;* à Utrecht, 1658 & 1668. 2. *Tractatus de repræsentatione ;* à Utrecht, 1666, & à Bruxelles, en 1709, *in*-8°. Voyez le *Trajectum eruditum* de Gaspard Burman.

☞ SOMMA, bourgade d'Italie au royaume de Naples dans la terre de Labour, au pied du Mont Vesuve, qui en prend le nom de *Monte di Somma*, quoique certains auteurs veuillent que le nom de Somma ait été donné au Mont Vesuve, à cause de l'excellence des fruits & des vins qu'il produit, où à cause de sa hauteur. Dans ce dernier cas ce seroit la montagne qui auroit donné son nom à la bourgade. * La Martiniere, *dict. géogr.*

SOMMARIPA (George) *cherchez* SUMMORIVA.

SOMMALIUS (Henri) Flamand, de Dinan, fut admis dans la société des Jésuites à Rome en 1551, par le fondateur même de cette société, Ignace de Loyola. Il professa depuis le grec à Lorette. Ayant été renvoyé en Flandre, il fut le premier recteur du collége de Douai, & il prêcha avec beaucoup de zèle en différentes villes. Le reste du temps, il l'employoit à revoir, à corriger & à publier divers auteurs. Il est mort à Valenciennes le 30 mars 1619, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. On lui doit diverses éditions, 1. des œuvres de Thomas à Kempis, revues sur les manuscrits & sur l'original même de l'auteur ; à Anvers, 1600, *in*-8°, & encore depuis : 2. des treize livres des confessions de saint Augustin ; à Douai, 1608, *in*-12 ; 3. des Méditations, des soliloques & du manuel du même saint docteur, à Douai ; 4. du livre d'Albert le Grand, *de Paradiso animæ, seu de virtutibus*, avec des notes, ou scholies, à Anvers, chez Jean Moret ; 5. de plusieurs ouvrages de saint Anselme, archevêque de Cantorberi, savoir : *De excellentiâ beatæ Mariæ Virginis : Similitudinum liber: Epistolæ : Tractatus de XIV dotibus beatorum*, en plusieurs volumes, imprimés à Anvers, *in*-12 & *in*-16, & réunis dans l'édition des œuvres de saint Anselme, donnée en 1675, *in-folio*, par le pere D. Gerberon, Bénédictin ; 6. des Commentaires de l'abbé Trithème sur la régle de saint Benoît ; à Douai 1608, & la même année à Valenciennes, *in*-8°. 7. On a du même Sommalius un recueil tiré des ouvrages des Peres, sous le titre de *Fasciculus divini amoris atque devotionis ;* à Douai en 1608, *in*-16. * Valerii Andreæ *Bibliotheca belgica*, édition de 1739, *in*-4°. tome I, page 464 & 465.

SOMME, en latin *Somona* ou *Samara*, riviere de France en Picardie, a sa source en un lieu dit *Fon Somme*, au-dessus de Saint-Quentin, passe à Amiens & à Abbeville, & se jette dans la mer près de Saint-Valeri. * Baudrand.

SOMMEIL, *Somnus*, dont les poëtes ont fait un dieu, fils de l'Erebe & de la Nuit, & frere de la Mort. Orphée l'appelle *bienheureux roi des hommes & des dieux, & grand enchanteur des mortels ;* parceque pendant le repos qu'il donne aux hommes, il leur éclaire quelquefois l'entendement, & leur découvre les choses à venir & les desseins des dieux. Ovide, en suivant la fable, place son palais dans un antre profond, au pays des Cimmériens, où le soleil ne luit jamais, en un lieu écarté, où l'on n'entend aucun bruit, sinon le doux murmure d'un ruisseau d'oubli, qui invite à dormir. Au-devant de son logis il y a des pavots & une infinité d'herbes qui assoupissent les hommes. Là ce dieu dormant repose en une salle où il y a un lit d'ébene, garni de plumes, & entouré de rideaux noirs, ayant autour de soi une infinité de songes couchés ça & là les uns sur les autres. Entre ses enfans il y en a trois principaux, Morphée, Phodetor & Phantase. Le premier pour représenter les images des hommes ; le deuxiéme, pour imiter celles des bêtes ; & le troisiéme pour peindre toutes les choses inanimées. Les anciens mettoient une corne dans une main du Sommeil, & dans l'autre une dent d'éléphant : c'est pourquoi Virgile dit qu'il y avoit deux portes par où venoient les songes, l'une de corne & l'autre d'ivoire. On lui dédia un autel auprès de celui des muses, selon Pausanias. * Orphée, *in hymn.* Ovide, *l.* 11, *metamorph.* Servius, *in Æneid. VI.*

SOMMER (les isles de) *cherchez* BERMUDES.

SOMMER ou SUMMER (Jean) religieux Anglois, de l'ordre de saint François, vers l'année 1390, & sous le regne de Richard II, roi d'Angleterre, fit toutes ses études à Oxford où il devint philosophe & mathématicien. Il a fait plusieurs livres, entr autres, *Astrorum canones ; De quantitate anni ; Calendarii castigationes ; De facultate metrica, &c.* * Pitseus, *de illust. Angl. script.* Leland.

SOMMERDIC (François Arsens, seigneur de) *cherchez* ARSENS.

SOMMERIVE (comtes de) *cherchez* SAVOYE, *bâtards de cette maison.*

SOMMERSET, province de la partie méridionale d'Angleterre, avec titre de comté, est nommée par ceux du pays *Sommersetshir*, en latin *Sommersethia.* Les principales villes sont Barthe, Bristol, &c.

SOMMERSET (Guillaume) dit de *Malmesburi*, Anglois, & religieux de l'ordre de saint Benoît vers l'an 1140, dans le monastere de *Malmesburi*, est surnommé encore *le bibliothécaire.* Henri Savil, qui fit imprimer ses ouvrages à Londres l'an 1596, assure que son mérite lui doit faire tenir la premiere place entre les historiens de sa nation. Il dédia cinq livres *de rebus gestis regum Anglorum*, à Robert comte de Glocestre, fils *naturel* de Henri I ; deux *de historia novella ;* & en composa encore quatre, *des prélats anglois*, & d'autres qu'on lui attribue. On poura consulter Baleus, Pitseus, Gesner, Vossius, Bellarmin, &c.

SOMMERSET (Robert Car, comte de) fils d'un gentilhomme d'Ecosse, fut page, puis valet de chambre de Jacques I de ce nom, roi d'Angleterre, qui le fit ensuite chevalier & gentilhomme de sa chambre du lit. Il prit même la peine de l'instruire dans les affaires d'état. Quelque-temps après il lui donna la charge de grand-trésorier d'Ecosse, & le fit milord d'Angleterre, baron de Brandespech, vicomte de Rochester, & chevalier de la Jarretiere. Etant parvenu à ces grands honneurs, il forma le dessein d'épouser la femme du comte d'Essex, fille du comte de Suffolck, alors grand cham-

bellan, qu'il entretenoit depuis six ou sept ans; & pour y parvenir, il lui persuada d'accuser son mari d'impuissance: ce qui servit à faire rompre leur mariage. Après quoi il obtint du roi la permission d'épouser cette comtesse. Sa majesté l'avoit fait auparavant comte de Sommerset. Dans cette haute élévation, il se rendit si odieux à tout le monde par son orgueil & par ses injustices, que ses envieux conspirerent ensemble pour le ruiner. Afin de l'éloigner de la personne du roi, ils introduisirent à la cour un gentilhomme Anglois, nommé *Georges Villers*, qui fut depuis duc de Buckingham. Celui-ci gagna les bonnes graces du roi, & devint son favori dans le temps que les désordres du prince de Sommerset vinrent à la connoissance du roi, qui en fut informé par la reine & par les seigneurs de la cour. On l'accusa d'avoir détourné quelques joyaux de la couronne, ce qu'il ne put nier: de sorte que se sentant coupable d'autres crimes il demanda au roi un pardon général pour tout ce qu'il pouvoit avoir fait. Le roi le lui accorda; mais la reine & tous les seigneurs d'Angleterre s'opposerent à l'expédition de cette grace. On fit connoître au roi les crimes du comte & de sa femme, qui furent arrêtés prisonniers avec leurs complices en 1616, & furent condamnés à être pendus. Mais l'exécution n'eut point lieu, on se contenta de les remettre l'un & l'autre à la tour de Londres; ensuite on les envoya en Ecosse, avec défense de revenir jamais en Angleterre * Du Pui, *hist. des favoris.*

SOMMERSET (Elizabeth de) duchesse de Powis, gouvernante du prince de Galles, fils de Jacques II, roi d'Angleterre, étoit sœur de *Henri* duc de Beaufort, & fille d'Edouard de Sommerset, marquis de Wigorne, descendant de Jean de Gand, duc de Lancastre, fils d'Edouard III, roi d'Angleterre. Elle fut élevée par son grand pere *Henri* marquis de Wigorne, qui ayant soutenu le dernier en Angleterre les intérêts du roi Charles I, dans son château de Ragland, mourut en 1646, prisonnier d'état du parlement rebelle. Après sa mort, elle fut menée à Nivelle, pour y être élevée dans la religion catholique; & enfin elle épousa *Guillaume* Herbert duc de Powis, pair & grand-chambellan d'Angleterre, de l'illustre famille des Herbert de Pembrok, issue d'un fils *naturel* de Henri I, roi d'Angleterre, fils de Guillaume *le Conquérant*. Dans le temps de son mariage, elle vendit jusqu'à son collier de perles pour secourir son pere, alors prisonnier, & dépouillé de tous ses biens par les révoltés. Elle avoit une très-grande charité, une égalité & une fermeté d'esprit extraordinaires, une très-grande pénétration, & une surprenante habileté pour les affaires les plus épineuses. Un scélérat, nommé *d'Angerfield*, produisit contr'elle plusieurs chefs d'accusation. On la cita devant le conseil privé le jour de la Toussaints 1678, sans lui avoir donné la moindre connoissance du sujet qui l'y faisoit appeller; & elle déconcerta tellement ses accusateurs, qu'elle fut mise en liberté. Elle supporta avec constance sa prison d'un an dans la tour de Londres, où son mari fut cinq ans. Ensuite elle passa en France, pour laisser écouler ces temps orageux, & se retira à Bourges *incognito*, avec une partie de sa famille. Le roi Jacques II, s'y étant retiré en 1689, la fit gouvernante du prince de Galles son fils. Elle mourut à Saint-Germain en Laye, le 21 de mars 1691. De son mariage sont sortis, le marquis de Montgommeri; & cinq filles; *Marie*, alliée à milord Montaigu; *Françoise*, à milord marquis de Suffolck; *Anne*, à milord vicomte de Carinthon; *Lucie*; & *Wenefride*. * *Mém. du temps.*

SOMMERSET (Maurice, dit de) *voyez* MAURICE.

SOMMERTON, ville d'Angleterre avec marché, dans le comté de Sommerset, & capitale de son canton, étoit autrefois considérable, & donnoit son nom au comté. Elle est encore grande & bien bâtie, à cent milles anglois de Londres. * *Dict. angl.*

SOMMIER (Jean-Claude) archevêque de Césarée, naquit à Vauvillars dans le comté de Bourgogne, le 22 juillet 1661. Ses ancêtres attachés à Charles le Hardi, dernier duc de Bourgogne, passerent après la mort de ce prince, au service des ducs de Lorraine. Dans la suite, ils oublierent leur origine, & préférerent un travail utile à une noblesse que des biens trop modiques rendoient trop onéreuse. M. Sommier étoit fils du bailli de Vauvillars. Il fit ses études à Besançon, & y prit les dégrés de docteur en théologie & en droit. Ses talens l'ayant fait connoître, il fut pourvu successivement des cures de Gyrancourt & de Champs dans la Vosge. Avant que d'être nommé à cette derniere cure, il vint à Paris en 1693, tant pour y converser avec les savans, que pour entendre les prédicateurs les plus célébres, afin de se former sur eux. Ce fut le 26 mars 1696, qu'il fut nommé à la cure de Champs par le chapitre de Remiremont. Dans ce poste, qui avoit dans sa dépendance huit églises dans les montagnes de la Vosge, M. Sommier partagea tout son temps entre l'étude & l'exercice de son ministere. Ses prédications lui firent un nom. Après avoir prêché un Avent & un Carême à Remiremont, il fut appellé pour la même fonction à la cour de Lunéville, & Léopold I, duc de Lorraine, lui accorda des lettres de son prédicateur ordinaire. Feu M. le cardinal de Bissi étant évêque de Toul, le mit au nombre de ses docteurs, & il se déchargeoit sur lui d'une partie du gouvernement de son diocèse. M. de Camilli, successeur de M. de Bissi, ne lui témoigna pas moins d'estime & de confiance. Le duc Léopold le chargea de plusieurs négociations importantes à Venise, à Mantoue, à Parme, à Rome & à Paris. M. Sommier alla trois fois à Rome en qualité d'envoyé extraordinaire. Dans un de ces voyages, ayant trouvé un homme de son nom & de ses parens, il en obtint les titres de sa famille, & il s'en servit depuis pour faire reconnoître sa noblesse à Rome & en Lorraine. Le duc Léopold le fit successivement conseiller-prélat de la cour souveraine de Lorraine, & conseiller d'état. Les papes Clément XI, Innocent XIII & Benoît XIII, lui donnerent aussi des marques sensibles de leur estime. Innocent XIII le fit son chambellan: Benoît XIII le préconisa & le sacra lui-même archevêque de Césarée, & lui donna le titre d'évêque assistant du trône pontifical. De retour en Lorraine, on lui conféra en 1725 la grande prevôté de l'église de saint Diez, & l'abbaye de sainte Croix de Bouzonville. La premiere dignité lui facilita l'exercice des fonctions épiscopales dans le territoire de Saint-Diez & ses dépendances. Son zèle pour maintenir les droits, les priviléges & les prérogatives qu'il attribuoit à son église, lui occasionerent plusieurs affaires & de longues contestations, sur-tout avec M. l'évêque de Toul. Il mourut au milieu de ces disputes, à Saint-Diez, le 5 octobre 1737, dans un âge avancé. Ses ouvrages sont: 1. *Orgia Alicapellana*, fêtes d'Alichapelle, en 1702, piéce en vers latins & en vers françois, divisée en trois chants, à la louange de Léopold, duc de Lorraine. C'est tout ce que nous connoissons des poësies de M. Sommier, qui en a fait encore d'autres. 2. *Panégyrique de Charles V, duc de Lorraine*, dédié à sa majesté impériale; à Toul, 1698. 3. *Eloge funebre de Marie-Eléonore d'Autriche, reine douairiere de Pologne, duchesse de Lorraine;* à Toul 1698. 4. *Oraison funebre de madame Charlotte-Elizabeth-Gabrielle de Lorraine, abbesse de Remiremont;* à Lunéville, 1711. 5. *Histoire dogmatique de la religion, ou la Religion prouvée par l'autorité divine & humaine, & par les lumieres de la raison;* à Champs, six volumes *in*-4°. Le premier en 1708, dédié au pape Clément XI; le second, la même année: le troisiéme dédié au duc Léopold; seconde partie, tome premier, à Paris 1711. Les deux autres volumes ont paru depuis. Le premier volume est précédé d'une *Dissertation préliminaire*, sous le titre d'*Apologie de la raison & de la foi contre les Pyrrhoniens & les incrédules.* On estime cet ouvrage de M. Sommier. 6. *Histoire dogmatique du S. Siége*, six volumes *in*-4°. Les quatre premiers à Nanci; le premier en 1716, dé-

dié au pape Clément XI; le second en 1718, dédié au même pape : le troisiéme en 1723, dédié à Innocent XIII; le quatriéme en 1724, dédié à Benoît XIII; le cinquiéme en 1728, dédié au même, & imprimé à Saint-Diez : le sixiéme en 1730, dédié à Clément XII, imprimé aussi à Saint-Diez. Il y a eu depuis un septiéme volume. Cet ouvrage manque souvent de critique; & l'auteur ne respecte pas, comme il auroit du, les sentimens du clergé de France & les maximes du royaume. 7. *Histoire de l'église de Saint-Diez*; avec les piéces justificatives de ses immunités & privileges, dédié (par une épître latine) à notre saint pere le pape Benoît XIII, à Saint-Diez 1726, *in-12*. L'histoire est proprement de M. François de Riguet, grand prevôt de Saint-Diez : *voyez* RIGUET. M. Sommier y a fait des changemens & des additions, y a ajouté les preuves, & en a fait part au public. Il y a joint son mandement pour l'acceptation de la bulle *Unigenitus*. 8. *Lettres à M. Begon, évêque & comte de Toul*; à Saint-Diez 1726, *in-4°*. 9. *Statuts publiés au synode de Saint-Diez, le 9 mai 1731*, à Saint-Diez 1731, *in-12*. 10. *Apologie de l'Histoire de l'église de Saint-Diez, & d'un Memoire touchant les droits de son prélat, contre un livre* intitulé : *Défense de l'église de Toul, &c. & contre les entreprises du chapitre de Saint Diez, & des abbés de la Vosge*; à Saint-Diez, 1737, *in-12*. La *Défense de l'église de Toul* est un excellent ouvrage de M. Nicolas Brouillier, chanoine de Toul, promoteur & archidiacre dans la même église. L'*Apologie* est assurément trop foible pour répondre à un pareil ouvrage. * *Voyez l'Abrégé de la vie de M. Sommier*, par un anonyme, imprimée dans le tome XLI des *Mémoires* du feu pere Niceron.

☞ SOMMIERES, *Sommeriæ* & *Summidrium*, ancienne & jolie ville du Bas-Languedoc, sur la riviere de Vidourle, avec un beau pont bâti par les Romains, dans une situation riante & agréable, sur le penchant d'une colline garnie d'oliviers, de vignes & de jardins fruitiers, entourée d'un vallon riche & fertile, abondant en muriers, & cultivé avec beaucoup de foin, sur la route des Cévennes à Montpellier, à quatre lieues de cette ville, à trois de Nimes, dans ce même diocèse, dont elle est la seconde ville en dignité, ayant rang aux états de la province par ses députés, à deux lieues de Lunel, à six d'Alais, à cinq d'Anduse & de Saure, à quatre de Quissac, & à une du château de Fontanés. Elle appartenoit autrefois, ainsi que les villes de Saure & d'Anduse, à la maison de Bermond, issue, à ce qu'on prétend, de même origine que celle de Narbonne-Pelet, unie de siécle en siécle avec elle par une infinité d'alliances réciproques, & fondue enfin dans cette derniere par le mariage de *Jacques* Pelet de la Verune, Alais, Melguel, Narbonne, avec *Françoise*, héritiere des nom & armes de Bermond-Sommieres, dame du Caylar, barone de Combas, Fontanés & Montmirat, l'an 1527. Le roi saint Louis ayant acquis par échange la ville de Sommieres d'un des aieux de Françoise de Bermond, nos rois en sont seigneurs propriétaires depuis ce temps, tiennent garnison en tout temps dans la ville & dans le château, qui est très-fort, & par sa situation étoit autrefois regardé comme imprenable. Il y a état major, composé du gouverneur, d'un lieutenant de roi, & d'un major. Le gouverneur est viguier & chef de la justice, qui, quoique royale, s'y rend en son nom, par un droit particulier. Il est encore chef d'une espéce de sénéchaussée singuliere, qui est celle de tous les gentilshommes exerçant l'art de verrerie dans toutes les provinces méridionales, jusqu'au fond des Pyrénées, lesquels, par un privilége à eux accordé par le roi Charles VII, ont droit de s'assembler tous les dix ans pardevant les officiers du gouverneur de Sommieres, tenant tribunal dans cette ville, pour y conférer de leurs affaires, & regler entr'eux sous cette autorité, tout ce qui concerne leur profession, leurs titres de noblesse qu'ils y présentent pour être vérifiés, examinés & conservés, & généralement tous leurs différends entr'eux sur le fait de la verrerie. Le ressort de la justice & de la viguerie est aussi fort étendu, & renferme plus de cent bourgs ou villages à la ronde, formant un petit pays nommé la *Vaunage*, dont Sommieres est regardée comme la capitale. Cette petite ville est extrêmement peuplée, chef-lieu d'une manufacture considérable d'étoffes de laine fines, légeres & fort chaudes, nommées *molletons* ou *finettes de Sommieres*. Elle fourmille & est entourée de noblesse & de militaires, de femmes & filles aimables, & d'un peuple doux, gai, vif & poli. Malheureusement la religion protestante y a séduit depuis long-temps la moitié des habitans. Dans les troubles des regnes de Henri III & de Louis XIII, occasionés par cette hérésie, cette ville éprouva plusieurs fois les horreurs de la guerre. Elle a soutenu pour & contre dans la même époque, deux siéges mémorables par la vigueur, le courage, la constance & l'habileté de la défense, & a toujours été regardée par les deux partis comme une place très-importante. *Voyez* Giry, *Histoire mémorable des deux siéges de Sommieres, & de celui de Montpellier*. Sommieres a deux paroisses, deux fauxbourgs, deux couvens d'hommes, l'un de Cordeliers, l'autre de Récollets, & un de religieuses Ursulines, qui est un des meilleurs & des plus beaux couvens de la province, fondé par des filles de condition, en vertu des lettres-patentes de sa majesté du mois de décembre 1566, & du vœu unanime de toute la ville, qui a fourni pour cela le terrein, & reçoit de ce bel établissement un lustre & une utilité infinie. Les dames qui le composent sont toutes filles de condition, d'une régularité exemplaire, d'une exactitude respectable à remplir tous les devoirs de leur institut, principalement pour l'éducation des jeunes filles de tout état, ayant même à cet effet des écoles gratuites pour celles dont les parens ne sont pas en état de payer une pension modique : & les demoiselles de la plus grande naissance y sont élevées de la maniere la plus convenable. * *Mémoires dressés sur les lieux*.

SOMMONOKHODOM. Les Siamois appellent ainsi le dieu qu'ils adorent à présent, & en font une histoire assez extraordinaire. Les Talapoins, c'est-à-dire, les docteurs & les prêtres de ce royaume, supposent que Sommonokhodom naquit Dieu, après plusieurs transmigrations de son ame dans différens corps : (ce que nous avons expliqué dans l'article de SIAM.) Dès sa naissance divine, il eut, disent ces docteurs, une connoissance parfaite de tout ce qui regarde le ciel, la terre, le paradis, l'enfer, & des secrets impénétrables de la nature : il se souvint aussi de tout ce qu'il avoit jamais fait dans les différentes vies qu'il avoit menées; & après avoir enseigné aux peuples de grandes choses, il les laissa écrites dans des livres, afin que la postérité en profitât. C'est dans ces livres qu'il raconte de lui-même, qu'étant devenu dieu, il souhaita un jour de manifester aux hommes sa divinité par quelque prodige extraordinaire; qu'alors, il se sentit porté en l'air dans un trône tout éclatant d'or & de pierreries, & que les anges étant descendus du ciel, lui rendirent les honneurs & les adorations qui lui étoient dûs. Son frere Thevathat & ses sectateurs ne purent voir la majesté de ce dieu sans jalousie, & conjurerent sa perte; mais l'ange gardien de la terre (car les Siamois font les anges de deux sexes) déclara hautement que Sommonokhodom étoit véritablement devenu dieu, & exhorta ces rebelles à reconnoître sa divinité; ce qu'ayant fait inutilement, elle pressa ses cheveux mouillés, & en fit sortir une mer immense, dans laquelle ils furent tous submergés. On trouve encore dans les livres de Sommonokhodom, que depuis le temps qu'il aspira à devenir dieu par la sainteté de ses actions, il étoit revenu au monde cinq cens cinquante fois dans différens corps, même d'animaux; & qu'étant singe, il avoit délivré une ville d'un monstre qui la désoloit. Etant devenu dieu, il parcourut le monde avec une agilité qui le portoit en un moment par tout où il vou-

loit, & enseigna aux hommes la religion qu'ils devoient suivre pour être saints. Après avoir vécu quatre-vingt-deux ans, il connut que son départ du monde approchoit; & l'ayant prédit à ses disciples, il fut attaqué d'une violente colique, dont il mourut. Son ame monta, disent-ils, au huitiéme ciel, où elle jouit d'un repos & d'un bonheur éternel: de sorte qu'elle ne renaîtra jamais. Voila ce que les Talapoins appellent l'aneantissement du dieu qui gouvernoit le monde; parceque vivant dans le ciel, il ne paroît plus sur la terre. Pour son corps, il fut brulé; & ses os, à ce qu'ils rapportent, ont été conservés jusqu'à présent. Il y en a une partie dans le royaume de Pégu, & l'autre dans celui de Siam. Ils attribuent à ces os une vertu miraculeuse, & assurent qu'on les voit briller d'une splendeur toute divine. Avant que de mourir, il ordonna qu'on fit son portrait après sa mort, pour conserver le souvenir de sa personne, & lui rendre les respects qui lui étoient dûs.

On dit aussi qu'il laissa les marques d'un de ses pieds gravés en trois lieux différens, dans le royaume de Siam, dans celui de Pegu, & dans l'isle de Ceylan. Les peuples y vont en pélerinage de tous côtés, & honorent ces vestiges avec une dévotion extraordinaire. Voila le dieu anéanti des Siamois, que le peuple adore; mais le roi de Siam, qui régnoit en 1688, avoit reconnu la fausseté de cette religion. Il croyoit que Dieu est éternel, & que sa providence veille incessamment au gouvernement du monde; & il ne s'attachoit point aux superstitions des Talapoins. *Voyez* THEVATHAT, frere de Sommonokhodom. * Le P. Tachard, Jésuite, *voyage de Siam.*

SOMNER (Guillaume) savant antiquaire Anglois, vivoit dans le XVII siécle. Il naquit à Cantorberi le 30 mars 1606, & étudia dans l'école libre de ce lieu. Après que l'archevêque lui eut donné une charge distinguée, il employoit tout le temps qui lui restoit après ses fonctions, à l'étude des antiquités. Les premiers fruits de ses travaux furent les Antiquités de Cantorberi, en anglois; elles furent imprimées à Londres en 1640, *in*-4°. Il s'appliqua ensuite à l'ancienne langue des Saxons, suivant le conseil de Meric Casaubon avec qui il étoit lié d'amitié. Somner fit de si grands progrès dans cette langue, qu'il se vit en état d'augmenter & de corriger le Glossaire de Roger Twisden, & de donner lui-même un *Glossarium ad decem scriptores historiæ Anglicanæ*: cet ouvrage parut en 1652, *in folio*. Il se servit aussi des progrès qu'il avoit faits dans la langue saxonne, pour examiner les langues gauloise, irlandoise, écossoise, danoise, gothique & allemande, & il en donna un essai, lorsqu'il donna ses *Notæ ad verba vetera germanica, à viro clarissimo Justo-Lipsio epistol. centur. III, ad Belgas, Epistolâ* 44 *collecta*, pour être ajoutées au *Commentarius de quatuor linguis* de Meric Casaubon, qui fut publié en 1650, à Londres, *in*-8°. Le titre est: *Merici Casauboni de quatuor linguis commentationis pars prima, quæ de linguâ hebraicâ & de linguâ saxonicâ: accesserunt Guillelmi Somneri ad verba vetera germanica lipsiana notæ.* En 1660 il donna l'ouvrage anglois, intitulé: *Treatise of Gavelkind.* Il donna depuis, *Treatise of the Roman ports and forts in Kent.* Celui-ci étoit peut-être une partie de son grand ouvrage, qui devoit contenir toutes les antiquités du comté de Kent. Somner étoit attaché au roi Charles I, & il a composé en anglois deux poëmes sur la mort de ce monarque. On dit qu'il a aidé Guillaume Dugdale & Dodsworth dans la collection de l'ouvrage connu sous le titre de *Monasticum Anglicanum.* Ses amis l'engagerent à composer un vocabulaire saxon, & ils lui procurerent la pension que M. Spelman avoit fondée pour un professeur en langue ancienne saxonne. Cet ouvrage fut exécuté, & on l'imprima à Oxford en 1659. Somner mourut environ dix ans après, le 30 mars 1669. Le doyen & le chapitre de Cantorberi acheterent sa bibliothéque & ses écrits. * Extrait du *supplément françois de Basle*, où l'on cite le *Supplément allemand* & le *Bayle anglois*. On a oublié dans le *supplément françois de Basle*, la traduction latine faite d'un de ses ouvrages, sous ce titre: *Julii Cæsaris Portus Iccius illustratus, sive Guillelmi Somneri ad Chiffletii librum de Portu Iccio responsio, latinè ex anglico, & interprete Edmundo Gibson*; à Oxford, 1694, *in*-8°.

SOMOSA (Salgado de) abbé d'Alcala, *cherchez* SALGADO.

SONCINI, *cherchez* BARBO.

SOND (le) ou SUND, célébre détroit dans les états de Danemarck, entre la province de Schonen & l'isle de Séelande, est la clef de la mer Baltique, que ceux du pays nomment *Die Sund* ou *Gre Sund*, en latin *Sundicum Fretum.*

Ce détroit a environ une lieue de France en largeur. La ville d'Elseneur & le château de Cronembourg en défendent l'entrée. Ce dernier est très-bien fortifié, & a un bastion qui s'avance dans la mer, & où il y a toujours 50 à 60 piéces de canon en batterie à fleur d'eau qui couleroient à fond tous les bâtimens qui voudroient y passer sans payer les droits que le roi de Danemarck y prend, & qui montent par an à plus de trois millions de livres. Ces droits y sont d'autant plus considérables, qu'ils se prennent sur les étrangers seulement, & ne se payent qu'en argent. Lorsqu'un navire arrive à la rade, le capitaine ou maître est obligé de venir déclarer aux douaniers d'où il vient, où il va, de quelles marchandises il est chargé, & quelle en est la quantité: après cette déclaration, les commis le vont visiter; & ce qu'ils trouvent d'omis ou de recélé, est confisqué absolument. On ne fait payer les droits de douane que sur la valeur que les marchands ont déclaré leurs marchandises; mais comme le roi de Danemarck n'ignore pas que la plupart des marchands, pour payer les droits plus modiquement, mettent souvent un prix à leurs marchandises au-dessous de leur juste valeur, il a donné des ordres pour prendre la marchandise pour son compte sur la déclaration des marchands, lorsque l'on reconnoît ou que l'on soupçonne le dessein qu'ils ont de frauder. On prend d'abord un noble à la rose, qui vaut trois écus, pour le corps du vaisseau, lorsqu'il est petit, & une risdale pour les commis; ce qui leur tient lieu de gages: on paye le double lorsque le vaisseau est de médiocre grandeur; ou le triple pour les plus grands vaisseaux. Après on fait payer pour les marchandises; savoir trente pour cent pour les vins & eaux de vie, & un pour cent de toutes les autres marchandises, de quelque qualité qu'elles soient. Les Hollandois, qui font le principal commerce du Nord, ne payent en général qu'un pour cent de toutes sortes de marchandises, en considération des obligations que leur a le Danemarck; & les Suédois n'en payent point du tout depuis le traité de paix qui fut fait entre les deux couronnes par l'entremise du roi de France, le 8 mai 1680, par lequel sa majesté Danoise rendit à la Suéde, entre plusieurs autres conquêtes qu'elle avoit faites, la ville d'Elsimbourg, qui est vis-à-vis de Gronembourg, & qui contribue à boucher aux étrangers le passage de ce détroit. Au reste il est bon de remarquer que les navires qui vont dans la mer Baltique, au nombre d'environ 3000 tous les ans, sont obligés de repasser dans ce détroit en retournant chez eux, & de payer de nouveau les droits qu'ils ont payé en allant, quand même ils n'auroient pas vendu leurs marchandises. On n'en excepte que ceux qui ayant déchargé à Copenhague, ou dans les autres villes dépendantes de la couronne de Danemarck, s'en retournent sans charge: ce qui arrive très-rarement. * Jordan, *voyages hist. tome VIII.*

SONDE (la) ou ISLES DU SUND. Les Portugais donnent ce nom à toutes les isles de la mer des Indes, qui sont au-delà de la presqu'isle de Malaca. On les divise ordinairement, à cause de leur grand nombre, en isles

de la Sonde, qui sont vers l'orient, & en celles qui sont vers l'occident. Entre celles qui sont vers l'orient, les principales sont *Gilolo* & les isles de *Banda* (fameuses pour la grande quantité de noix muscades qu'elles produisent, *Flores*, ainsi nommée de ses fleurs, qui ont l'odeur approchante de celle du musc; *Celébes* ou *Macassar*, qui produit quantité de ris, & dont les habitans sont si attachés à l'alcoran, qu'ils refusent même de boire du vin de palmier, qui est excellent, & qui ne cede en rien à nos vins de raisins; & les *Molucques* qui portent le girofle & les muscades en abondance. Entre les isles de la Sonde qui sont vers l'occident, les principales sont, *Bornéo*, *Sumatra*, *Java*, où est la ville de Batavia, que les Hollandois ont bâtie, & ainsi nommée en mémoire de leurs ancêtres, appellés *Bataves*. Toutes ces isles de la Sonde ont un air mal sain pour les étrangers. La longueur des jours y est égale à celle de la nuit, à cause qu'elles sont ou dessous ou proche la ligne équinoctiale. Les habitans ont le teint noir, & la plupart vont tout nuds, ne cachant que ce que la pudeur ne permet pas de découvrir. Ils sont fort belliqueux, & particulierement ceux de Sumatra, qui sont tellement acharnés sur leurs ennemis qu'ils mangent ceux qu'ils prennent. On y compte plusieurs rois; mais celui de Bornéo n'en a que le titre. Toutes les affaires sont réglées par l'autorité de la reine; & le peuple ne reçoit les enfans pour successeurs à la couronne, que comme fils de la reine, & non en qualité de fils du roi, parcequ'ils ne croient pas pouvoir être certains que le roi soit leur pere; mais on ne peut douter que la reine n'en soit la mere * Daviti. Tavernier, *hist. des Indes*.

SONDEREITER, Allemand, *cherchez* GREGOIRE SONDEREITER.

SONDERIO, petite ville des Grisons, est capitale de la Valteline, située sur l'Ada, entre Bergame & Coire, environ à douze lieues de chacune. Son gouverneur a inspection sur la conservation de tout le pays, & fait les fonctions de général en temps de guerre. Il a un lieutenant sous lui, qui juge de toutes les affaires civiles: mais des sentences duquel on peut appeller aux Grisons. * Mati, *dict.* Hoffman.

SONERUS (Ernest) célébre docteur & professeur en médecine à Altorff, naquit à Nuremberg en 1574, de MARC Sonerus que l'empereur Maximilien II avoit ennobli avec ses deux freres. Ayant fait sa philosophie & commencé l'étude de la médecine à Altorff, il fit un voyage avec quelques autres gentilshommes en Hollande, en Angleterre, en France & en Italie. A son retour il prit à Basle le dégré de docteur, après y avoir soutenu des thèses sur la mélancolie. Il exerça ensuite la médecine dans sa patrie avec beaucoup de succès. Après la mort de Philippe Scherbius qui avoit été son professeur & son ami, il fut nommé à sa place professeur en philosophie & en médecine à Altorff. Il demeura dans ce poste jusqu'à sa mort, arrivée le 29 septembre 1612. Il eut toujours beaucoup de penchant pour le Socinianisme, & il en a favorisé les sectaires autant qu'il a pu. C'étoit au reste un excellent médecin, & un philosophe subtil & pénétrant. Mais sa théologie étoit fort mauvaise, sur-tout dans les points controversés, comme on le voit par son traité de la Cène du Seigneur; par celui qui parut en 1654, dans lequel il s'efforce de prouver cette impiété: Que l'éternité des peines des méchans est contraire à la justice de Dieu; par celui où il tâche de montrer que le Pere seul est le Dieu d'Israël. Il a aussi écrit un traité de la satisfaction contre Graverus; un autre contre Radécius sur l'immortalité de l'ame; des disputes sur la prédestination; un écrit de l'unité des ames & des intelligences; un discours sur la vie contemplative, &c. Comme médecin on a de lui, *Epistolæ medicæ; Orationes de insomniis, &c. De Theophrasto Paracelso, ejusque perniciosa medicina disputationes*; des commentaires sur Aristote qui lui ont fait beaucoup d'honneur. * Georg. Richter, oraison funébre en latin d'Ernest Sonerus. Sandius, dans sa *bibliothéque des Anti-Trinitaires*. La vie de Crellius en latin, &c.

☞ SONGO ou SONHO, province d'Afrique, dans la basse Ethiopie, au royaume de Congo. Elle est située le long du fleuve Zaïre, & s'étend jusqu'au bord méridional de la riviere de Lelunde, étant presque toute entourée d'une forêt nommée *Findemguolla*. Quelques géographes étendent cette contrée depuis la riviére d'Ambris, jusqu'à des montagnes rouges qui servent de barriere au royaume de Lovango. Ainsi cette province a les terres de Lovango & d'Ansico au nord, Ambris au sud, & l'Océan à l'ouest. Elle est divisée en plusieurs seigneuries, dont les sovas étoient autrefois indépendans. Ils relevent présentement du roi de Congo. La capitale de ce gouvernement porte aussi le nom de Songo. Elle est située sur le bord d'un fleuve, à trois lieues au-dessus de son embouchure. Il y a encore le village de Pinde, que le commerce des Portugais a rendu considérable. Il leur a été donné par le comte de Songo, à la charge de lui en faire hommage. Le pays abonde en éléphans, ce qui fait qu'il y a un grand trafic d'ivoire, qu'on échange avec du fer. On y fait encore un grand commerce de linge de palme d'Inde. Les habitans sont païens, & adorent ce qu'il leur plaît. Ils tiennent le soleil pour dieu mâle, & la lune pour sa femme. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ SONNACE, évêque de Reims à la fin du sixiéme siécle, & au commencement du VII, succéda à Romnulfe, sous lequel il avoit été archidiacre de cette église. L'événement le plus mémorable de son épiscopat, est le grand concile qui se tint à Reims en 625, auquel il présida. On a sous le nom de ce prélat des statuts qui contiennent de très-belles régles pour l'administration des sacremens, & la conduite des ecclésiastiques. Couvenier les a fait imprimer à la suite de l'histoire de Flodoard. D. Marlot les a aussi donnés dans son histoire de la métropole de Reims. Enfin le P. Labe les a insérés dans sa collection des conciles. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome III.

SONNEBERG, SONNENBERG, c'est un château du Tirol, situé sur la riviere d'Ill, à cinq lieues au-dessus de son embouchure dans le Rhin. Ce château est chef d'un comté de même nom, uni à celui du Tirol, & situé près du Rhin, vis-à-vis du canton d'Appenzel en Suisse. Il appartenoit aux comtes de Werdemberg; mais Sigismond, archiduc d'Autriche, l'acquit pour trente mille florins vers l'an 1463. * Mati, *diction.*

SONNEBERG, ville de la Marche de Brandebourg, *cherchez* SUNNEBERG.

SONNEBERG (Jean de) comte Allemand, de l'illustre famille des seigneurs de Walburg, porte-enseigne de l'empire, est célébre dans l'histoire par le duel qu'il soutint l'an 1470, contre Antoine Marie, Italien. Lorsque Sigismond, duc d'Autriche, assiégeoit la ville de Rouver dans le Tirol, les Vénitiens envoyerent au secours de cette ville une armée commandée par Rupert Marie, dont le fils Antoine fit faire un défi à quiconque de l'armée des Allemans voudroit se battre contre lui pour la gloire de sa nation. Le comte de Sonneberg accepta le défi, & le prix de la victoire fut fixé à cent florins, avec les armes & le cheval du vaincu. Les combattans se trouverent au jour nommé sur les bords de l'Adige, entre les camps des deux armées, où le combat fut donné, & où le comte Allemand demeura victorieux. * Bembo, *hist. Venet.*

SONNEBURG, ville de Suéde en l'isle d'Oësel, dans la mer Baltique.

SONNENBERG, *voyez* SONNEBERG.

☞ SONNET (Thomas) sieur de Courval, docteur en médecine, étoit natif de Vire. Il a composé plusieurs ouvrages, tant en prose qu'en vers; entr'autres un livre de satires contre les charlatans & pseu-

domédecins empyriques. Il a aussi mis au jour sa Satire Menippée du mariage, & ses Œuvres satiriques en vers qu'il dédia à la reine, mere du roi. A la tête du premier ouvrage ci-dessus, est le portrait de l'auteur, autour duquel on lit ces mots : *Thomas Sonnet, sieur de Courval, docteur en médecine, âgé de 33 ans, 1620*, & au-dessous sont gravées ses armes, au bas desquelles on lit les vers suivans :

*Vire fut mon berceau, ma nourrice & mon laict,*
*Caen l'unique séjour de mon adolescence :*
*Paris de ma jeunesse ; & maintenant la France*
*A mon nom, mes écrits, mon corps & ce portrait.*

* *Mem. mss.* de M. l'abbé Beziers de Bayeux.

SONNINO, SUNINO, bourg avec titre de principauté; il est dans la Campagne de Rome, à deux lieues de Terracine vers le nord. * Mati, *diction.*

SONNIUS (François) évêque de Bois-le-Duc, puis d'Anvers, étoit natif d'un petit village de Brabant, nommé *Son*, d'où il prit le nom de *Sonnius*; car celui de sa famille étoit *Vanden Velde*, ou du *Cham.* Il s'avança par sa science dans l'université de Louvain; & après avoir été reçu docteur, il fut fait curé de la paroisse de saint Jacques, dans la même ville de Louvain, où il fut aussi chanoine. Depuis, Philippe II, roi d'Espagne, l'envoya à Rome pour l'établissement des nouveaux évêchés dans les Pays-Bas; & il s'aquitta si bien de cet emploi, qu'il fut nommé lui-même pour être un de ces nouveaux prélats à Bois-le-Duc, puis à Anvers après la mort de Philippe le Noir, chancelier de l'ordre de la Toison d'or. Ce prélat, l'un des plus doctes théologiens de l'université de Louvain, avoit autrefois, par le commandement de l'empereur Ferdinand, conféré touchant la religion avec Mélanchthon, avec Matthias Flaccius, dit *Illyricus* ou *l'Esclavon*, & avec quelques autres. Il assista au concile de Trente, & a laissé des marques de sa doctrine dans ses écrits, qui sont quatre livres de la démonstration de la religion chrétienne par la parole de Dieu; un traité des sacremens; une réfutation de la confession de foi des calvinistes; des ordonnances synodales; & le catéchisme ou institution de la vie chrétienne. Il mourut le 30 juin de l'an 1576, & fut enterré dans l'église d'Anvers, où l'on voit son tombeau en marbre. * Le Mire, *in hist. Belg. & de script. sæculi XVI.* Valere André, *bibl. belg.* Strada, *de bell. belg. l.* 1. Sainte-Marthe, *Gallia christ.* Gazet, &c.

SOORA, SORA, petite ville avec une citadelle; elle est vers le milieu de l'isle de Zelande en Danemark, sur un petit lac, environ à quatre lieues de Roskild, vers le midi. Soora avoit autrefois une université, qui est réduite à une petite école. * Mati, *diction.*

SOPATER, disciple de saint Paul, qui devoit l'accompagner en Asie. * *Actes*, xx, 4. On croit que c'est le même que celui qui est appellé *Sosipater*, que saint Paul salue, & qu'il nomme son cousin. * *Romains, XVI*, 2. On célébre sa fête le 25 juin.

SOPATER, d'Apamée, philosophe, qui vivoit à Alexandrie dans le IV siécle, fut mis à mort par ordre de l'empereur Constantin *le Grand.* Il étoit disciple de Jamblicus, passoit pour le prince des Platoniciens de son temps, & laissa un traité de la Providence; outre divers abrégés d'histoire, & quelques autres ouvrages, comme nous l'apprenons de Suidas & de Photius. *Mém.* 141. Eunapius en fait aussi mention *in vita Ædes.* & Sozomene, *l.* 1, *hist. eccl. c.* 5. Suidas parle encore de deux autres SOPATER, dont l'un fut surnommé *Parode*; & l'autre laissa quelques piéces de théâtre.

SOPHAN, ville de Palestine dans la tribu de Gad. * *Nombres*, 32.

SOPHENE, *Sophene*, province de l'Arménie Majeure, vers le couchant, s'étendoit sur les frontieres de la Mésopotamie. Selon Etienne de *Byzance*, elle touchoit à la Comagène; & selon Strabon, elle étoit renfermée dans une vallée de vaste étendue, entre les monts *Taurus* & *Antitaurus.* * Etienne de *Byzance.* Strabon, *liv.* 11.

SOPHI ou SOFI, nom commun aujourd'hui à tous les rois de Perse, n'est pas un nom d'imposition, tel que les noms de *Pharaon* ou *Ptolemée*, donnés aux rois d'Egypte, ou celui de *César* aux empereurs de Rome; mais un nom de race, ou plutôt de religion; car ceux qui descendoient d'Ali & de Fatima, fille de Mahomet, prirent ce nom de *Sophis.* Ils fonderent une secte, nommée *Imenie*, pour l'explication de l'Alcoran, laquelle a été embrassée par les Persans Mahométans, & par d'autres peuples de l'Inde orientale, qui sont opposés à la secte d'Omar, que professent les Turcs. Afin de pouvoir par quelque marque discerner ceux qui faisoient profession de la secte d'Ali, ils ne portoient en leurs turbans, par humilité, aucune touffe de soie, ni aucun ornement d'or ou d'argent; mais seulement de laine de couleur, qui est appellée en langue arabesque *Sophi.* D'autres tirent l'origine du nom de *Sophi* d'un mot arabe, qui signifie *pur* & *sincére.* Ces Sophis s'emparerent de la Perse, après avoir chassé les Usumcassans, race Turquesque de différente secte, appellés *Chérifs.* Il y eut un fils de Keck Aidar ou Secaidar, de la race d'Ali, lequel gagna tellement l'amour du peuple, par le zèle qu'il portoit à sa secte, que de berger fugitif & banni qu'il étoit, il fit des conquêtes tant en Perse, que sur les terres des Turcs, & devint l'un des plus puissans seigneurs d'Asie, où il fonda un royaume dans la Perse vers l'an 1370. Il s'attribua le premier le titre de *Sophi*, comme chef principal de leur secte : nom que les rois de Perse, ses successeurs, ont toujours retenu depuis. * Belleforêt, *l.* 2, *de son hist. universelle.* Thevet, *l.* 9, *c.* 12, 13, 14, 15 & 16 *de sa Cosmogr. univers.* Leunclavius, *en son Onomastique turquesque.* Paul Jove, *l.* 37, *de ses hist.* Scalig. *de emendat. temp.* Anselme. Soler. *de Pileo.*

Voici la maniere dont a parlé de ce titre Petis de la Croix, doyen des secrétaires interprétes du roi de France, lecteur & professeur royal à Paris, dans sa *préface* d'un livre intitulé, *Les mille & un jour, contes Persans*, traduit par lui en françois, & imprimé à Paris en 1710. Le terme de *Sofi* vient de *souf*, qui signifie de la *laine*, parceque les religieux *Sofis* en sont habillés : il vient encore de *safa*, qui signifie *pureté*, & de *tésaouf*, qui est la théologie mystique, ou le quiétisme dont ils font profession. On n'appelle point, dit-il, les rois de Perse *Sophis*, n'en déplaise à Golius, à d'Herbelot & aux autres qui sont tombés dans cette erreur, & sur la foi desquels le public croit bonnement que c'est un titre qu'on donne aux rois de Perse, comme s'ils portoient un froc : ce terme ne leur convient point, & c'est comme si l'on disoit *empereur capucin.* Il ajoute, que s'étant un jour servi de ce terme en présence de gens savans à Ispaham, & traité le roi de *Sofi*, il excita leur risée : ils lui dirent que ce terme ne signifioit autre chose que *moine sofi*; mais que les Européens le confondoient avec celui de *sefevi*, qui signifie un descendant de *Che-sefi*, d'où sont sortis les rois de Perse, comme si l'on disoit *sefgens.* Cependant, quoiqu'en dise M. de la Croix, les rois de Perse ont porté long-temps ce titre : Scheik-Sofi, qui jetta les fondemens de la grandeur de la maison royale de Perse, fut le fondateur, ou plutôt le restaurateur de cet ordre. Ismaël qui conquit la Perse, en étoit & faisoit gloire d'en être; c'est lui qui choisit les religieux de cet ordre pour garder sa personne : il voulut que tous les grands seigneurs de sa cour se fissent Sofis : il en fut le grand maître, & ses successeurs le sont encore. Les grands seigneurs continuent d'y entrer; mais cependant comme le commun des Sofis n'est plus employé qu'aux fonctions d'huissiers du palais, & même d'exécuteurs de la justice, le mépris qu'on en fait, est cause qu'on n'en donne plus le nom au roi de Perse. * Engelbert Kemper, *relations de la Perse & de la haute Asie*, sous le titre : *Amœnitatum exoticarum*, &c. 1712.

SOPHIE, ville de la Turquie en Europe, autrefois dans la basse Mœsie, & présentement capitale de la Bulgarie, avec archevêché, fut bâtie par l'empereur Justinien. Depuis elle s'est augmentée par la ruine de Sardique, & est tombée sous la domination des Turcs. C'est le siége d'un bassa. *Voyez* SARDIQUE.

SOPHIE, femme de l'empereur *Justin* II, & niéce de Théodora, femme de Justinien, eut beaucoup de part aux affaires; & pour les gouverner, profita de la foiblesse d'esprit de son mari. Après sa mort, elle contribua à faire mettre Tibere Constantin sur le trône, dans l'espérance de l'épouser; mais comme elle sut que cet empereur avoit fait appeller sa femme *Auguste*, elle fut tellement indignée de se voir éloignée de son espérance, qu'elle conspira contre ce prince, en faveur de Justinien, neveu de Justin. Cette entreprise ne réussit pourtant pas; & il fallut que malgré son ambition, elle se renfermât dans le palais de son nom. Elle vivoit encore sous le regne de Maurice; & l'on ne sait pas bien en quel temps elle mourut. * Evagre, *l.* 5. Procope. Nicephore, &c.

SOPHIE (sainte) célébre église de Constantinople, *cherchez* SAINTE SOPHIE.

SOPHILE, *Sophilus*, de Sicyone, ou, selon d'autres, de Thébes, poëte comique, vivoit du temps de Ptolémée *Lagus*, vers l'an 325 avant J. C. Il laissa diverses piéces, dont Diogène *Laërce* cite un vers, *in vit. Stilp.* * Lilio Giraldi & Vossius, *de poët. Græc.*

SOPHISTES, titre que l'on donna aux philosophes, puis aux rhéteurs & aux déclamateurs qui faisoient profession d'éloquence, avec quelque extérieur de philosophie. Dans la suite ce nom fut donné à tous ceux qui excelloient dans quelque art & dans quelque science que ce fût. Ainsi l'on trouve dans l'antiquité des jurisconsultes, des médecins, des poëtes, des orateurs, & même des théologiens, à qui on a cru faire honneur de les appeller *Sophistes.* On qualifioit aussi quelquefois de ce titre ceux qui se distinguoient dans le monde par leur sagesse & par leur gravité. C'est en ce sens que Solon fut appellé *Sophiste.* On voit par-là que le nom de *Sophiste* étoit fort honorable chez les Grecs & les Latins; jusque-là que les chrétiens n'ont point fait difficulté de l'attribuer aux écrivains ecclésiastiques, pour marquer l'estime qu'on faisoit d'eux. C'est en ce sens que Claudien Mamert semble appeller saint Augustin un Sophiste, & que Tertullien appelle Miltiade, qui étoit un célébre écrivain sous l'empereur Commode, *le sophiste des églises*, parcequ'il avoit écrit savamment pour la défense de notre religion. C'est aussi pour faire honneur à Rabanus Maurus, qu'on lui a donné le nom de Sophiste par excellence. Ce titre fut honorable dans l'Occident & parmi les Latins, jusqu'au XII siécle, où l'on s'en servoit encore pour faire l'éloge des savans, comme il paroît dans l'histoire d'Orderic Vitalis, moine contemporain de saint Bernard; mais il avoit commencé de s'avilir dans l'ancienne Grece, avant le temps même de Platon & de Philippe de Macédoine. Car depuis que Protagoras, Hippias, Prodicus & Gorgias eurent fait un trafic sordide avec leurs écoliers, mettant à prix d'argent la sagesse & l'éloquence, ce nom de Sophiste devint odieux, & fut méprisé des honnêtes gens: c'est ce qui a fait dire à Ciceron, qu'on appelloit *Sophistes* ceux qui professoient la philosophie avec une vaine ostentation de paroles, & pour un gain sordide. Seneque nomme Sophistes des charlatans, qui couroient de ville en ville pour distribuer leur science & leur éloquence. C'est contre ces sortes de Sophistes qu'Isocrate a fait une oraison toute entiere, dans laquelle il entend sous ce nom ceux qui s'appelloient dialecticiens & rhéteurs, quoique leur profession ne consistât que dans des disputes frivoles & de pures chicanes de mots. En ce sens un Sophiste n'est proprement qu'un déclamateur qui n'a que du babil, un auteur de discours inutiles & captieux, un dialecticien ou un orateur qui ne s'occupe qu'à de vaines subtilités, & qui met toute son étude à nous surprendre par des sophismes. * Suidas, *in voce Sophist.* Macri, *in Hierolex.* Baillet, *jugemens des savans*, *t.* 1, *p.* 96 *de l'édit. de* 1722, *in*-4°.

SOPHOCLE, *Sophocles*, d'Athènes, poëte tragique, que quelques-uns, à cause de la douceur de ses vers, ont nommé *l'Abeille*, & d'autres *la Sirène attique*, naquit la deuxiéme année de la LXXI olympiade, & la 495 avant J. C. plus jeune qu'Eschyle, & plus âgé qu'Euripide, quoique mort dix ans après lui. Il signala son courage en diverses occasions, & fut général de l'armée athénienne avec Periclès; mais sa plus grande réputation vient de la poësie dramatique, dans laquelle il a excellé. Il composa 120 tragédies, avec quelques élégies, & des hymnes à Apollon; cependant d'un si grand nombre de piéces de théâtre, il ne nous en reste que sept, qui font encore aujourd'hui beaucoup d'honneur à leur auteur. Sophocle enchérit sur les établissemens qu'avoit faits Eschyle. Il ajouta beaucoup à la perfection de la tragédie, & fut incomparablement plus exact & plus judicieux que tous ceux qui l'avoient devancé; & il est allé si fort au-delà de tout ce qu'Eschyle avoit mis en usage, qu'au sentiment de plusieurs, il a élevé le théâtre des Grecs au plus haut point de perfection, auquel on l'ait jamais vu, même en présence d'Euripide. Il ajouta aux deux interlocuteurs un troisiéme acteur; il composa le chœur de quinze personnes, au lieu qu'il n'étoit que de douze, de l'institution Eschyle, qui l'avoit trouvé de cinquante. Il fit encore quelques autres réglemens, qui donnerent une nouvelle face au théâtre. C'est ce qui a fait dire à M. Despreaux, qu'Eschyle avoit à la vérité jetté les fondemens nécessaires pour élever le théâtre, & qu'il avoit même commencé à le polir; mais que

*Sophocle enfin donnant l'essort à son génie,*
*Accrut encore la pompe, augmenta l'harmonie,*
*Intéressa le chœur dans toute l'action;*
*Des vers trop raboteux polit l'expression;*
*Lui donna chez les Grecs cette hauteur divine,*
*Où jamais n'atteignit la foiblesse latine.*

Cicéron avoit une si haute idée du mérite de Sophocle, qu'il ne faisoit point de difficulté de l'appeller un *poëte divin*, & Virgile le regarde comme le premier d'entre les poëtes tragiques: c'est sans doute parcequ'il a excellé dans l'art d'exciter les passions, & de les représenter dans leurs plus grands mouvemens, sans faire perdre à aucun d'entre ses personnages le rang qu'il leur avoit une fois donné, ni la dignité du caractére qu'il leur avoit imprimé. En effet, il garde fort bien les mœurs & les bienséances; il n'a point de superfluité, ni de cette abondance incommode qui rend un discours ennuyeux; & il ne dit que le nécessaire. Il avoit surtout un talent particulier pour exciter la compassion; & il excelle dans la peinture des choses. Son style n'est pas seulement élevé & magnifique, mais il est encore pur & châtié. Il passe Euripide pour la grandeur de l'expression & la sublimité du style; mais il a moins de netteté que lui. Sophocle dépeint les hommes comme ils doivent être, au lieu qu'Euripide les représente comme ils sont. Aristote pour ce sujet avoit jugé Sophocle préférable à Euripide; parceque c'est le propre, dit-il, d'un véritable poëte de mettre les hommes sur le pied de vertu & de perfection où ils peuvent & doivent être, comme a fait Sophocle; au lieu que ceux qui les font voir tels qu'ils sont ou qu'ils ont été, font plutôt l'office d'un historien, comme on pouroit, ce semble, le penser d'Euripide. Ses chœurs sont mieux disposés que ceux d'Euripide; son style représente l'humeur & le courage d'un homme de guerre, tel qu'étoit Sophocle, qui avoit été lieutenant général de l'armée de la république d'Athènes. Ce style a tout à-fait l'air du beau monde, au lieu que celui d'Euripide n'a que l'air de l'école. Il est incomparablement plus exact dans ses compositions qu'Eschyle, à cause que les fictions de

de ce dernier sont fort souvent monstrueuses, & souvent incroyables; au lieu que Sophocle se tient toujours dans une régularité très-judicieuse : aussi est-il beaucoup plus régulier & plus net dans son ordre que ni Eschyle ni Euripide même, quoique ce dernier fût venu après lui; & on remarque qu'il a pratiqué distinctement la division du poëme dramatique en cinq actes. Sophocle enfin a beaucoup de naturel & de bon sens; il est judicieux dans ses fables, passioné dans ses expressions; & c'est par cet endroit qu'il touche les cœurs beaucoup mieux qu'Euripide, quoique les tragédies de celui-ci aient peut-être plus d'action, plus de morale & des incidens plus merveilleux, que celles de Sophocle.

Les sept tragédies qui nous restent de Sophocle sont, *Ajax Mastigophore, ou qui porte le fouet*; *Electre*; *Oedipe le Tyran*; *Antigone*; *Oedipe à Colone*; *les Trachinies*; & *Philoctete*. Son *Philoctete*, ses deux *Oedipes*, & son *Ajax* sont des plus estimées. Scaliger le fils ne fait point difficulté d'appeller le *Philoctete*, une tragédie divine, & il témoigne de l'étonnement de voir qu'un sujet si stérile par lui-même, ait été si bien amplifié par le poëte. Cicéron nous a conservé un trait d'histoire, qui doit donner bonne opinion de son *Oedipe à Colone*. Il dit que Sophocle étant devenu fort âgé, ses enfans qui s'ennuyoient de le voir vivre si long-temps, & qui ne pouvoient souffrir qu'il abandonnât le soin de ses affaires domestiques pour ne vaquer qu'à sa poësie, le voulurent faire passer pour un fou, ou pour un homme que l'âge avoit fait tomber dans cette espèce de démence, que nous appellons l'enfance des vieillards. Sur ce pied ils le déférerent au magistrat pour le faire déclarer incapable de gouverner son bien. Sophocle qui avoit contre lui son grand âge pour témoin, & ses propres enfans pour accusateurs, crut ne pouvoir mieux faire pour se défendre, que de montrer aux juges la tragédie de l'*Oedipe à Colone* qu'il venoit d'achever, afin de leur prouver par cette piéce qu'il n'avoit pas encore perdu l'esprit. Les juges en furent très-convaincus après la lecture de la tragédie, & le renvoyerent absous avec de grands éloges pour un si bel ouvrage, au rapport d'Apulée, qui dit que la peine pensa retomber sur la tête de ses enfans. L'*Oedipe Tyran* est aussi une très-belle piéce : Aristote parle toujours de l'Oedipe de Sophocle comme du modéle le plus achevé de la tragédie. Quelques-uns prétendent, entr'autres M. d'Aubignac, que l'*Ajax* est une des plus belles piéces, non-seulement de toutes celles que le poëte a faites, mais encore de tout le théâtre des anciens. L'artifice dont le poëte se sert pour y faire toutes choses, est, selon lui, si délicat, que l'on ne peut pas dire qu'il y affecte une seule parole; & ce qui s'y passe est si bien ajusté, que tout y paroît nécessaire; c'est en quoi consiste le grand art. Tout y est proportioné & mesuré : il a pourvu à tout, & il ne laisse rien à désirer. L'artifice des narrations y est admirable. C'est à peu près tout ce que l'on peut dire en général & en particulier des tragédies de Sophocle, qui mourut la troisiéme année de la XCIII olympiade, & l'an 406 avant J. C. On assure que ce fut de joie d'avoir remporté le prix par une de ses tragédies dans son extrême vieillesse, honneur dont il avoit joui pendant vingt-trois ans. Une des meilleures éditions des tragédies de Sophocle, est celle que Paul Etienne publia avec les scholies grecques, les notes de Joachim Camerarius, & de Henri Etienne son pere. Plusieurs estiment aussi celle qui parut à Cambridge l'an 1673 *in-8°*, avec la version latine, & toutes les scholies grecques à la fin. Mais le public souhaite encore quelque chose de meilleur & de plus achevé. M. Dacier a donné en françois l'Oedipe & l'Electre, avec des remarques, *in-12*, 1692. On a aussi l'Oedipe de la traduction françoise de M. Boivin le cadet, à Paris 1729, *in-12*. * Aristote. *poëtic. c.* 15. Cicero, *l.* 2, *de divination.* & *lib. de senectute.* Virgil. *eclog.* 8, *v.* 10. Longin, *du sublime, cap.* 13. Dionys. *Halicarnass. in opuscul. critic.* Quintilian. *l.* 10, *c.* 1, *instit. orator.* Plutarch. *apud Laur. Crass. de poet. Græc. in Sophocle.* Athenæi Dipnosoph. *l.* 13. Philostrat. *vit. Apoll.* Apuleïus, *in apologiâ sua.* Lil. Greg. Girald. *dial.* 7, *de hist. poet.* Scaligerana *secunda.* Voss. *institut. poetic. l.* 2. Hedelin d'Aubignac, *pratique du théâtre*, *l.* 3 & *l.* 4. Œuvres du sieur Boileau-Despreaux, *art. poëtique*, *chant* 3. Tan. le Fevre, *abrégé de la vie des poëtes Grecs.* René Rapin, *reflex. sur les poët. & ailleurs.* L. Thomassin, prêtre de l'Oratoire, *méthode d'étudier & d'enseigner chrétiennement les poëtes*, *tome I.* Adrien Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes Grecs.*

SOPHOCLE, dit *le jeune*, poëte Grec, petit-fils du premier, composa plusieurs piéces de théâtre.

SOPHONIAS, le neuviéme d'entre les petits prophétes, étoit fils de *Chusi*, qui étoit fils de *Godolias*, fils d'*Amarias*, fils d'*Ezéchias*. Quelques-uns prenant cet Ezéchias pour le roi de ce nom, ont supposé que Sophonias étoit de la race royale; mais il n'est pas certain que cet Ezéchias soit le roi de Juda. Il commença de prophétiser sous le regne de Josias, vers l'an 3411 du monde, & 624 avant J. C. Nous avons sa prophétie en trois chapitres, où, exhortant les Juifs à la pénitence, il prédit leur ruine, celle de l'idolâtrie, & parle ensuite de la résurrection de Jesus-Christ, & du bonheur de l'église. Le style de ce prophéte est semblable à celui de Jérémie, dont il semble n'être que l'abréviateur, selon la remarque de S. Isidore. * Sixte de *Sienne*, *bibliot. sanct.* Bellarmin, *de script. eccl.* Torniel & Salian, *in annal. vet. test.*

SOPHONIE, prêtre, fils de *Maasias*, qui vivoit sous Sédécias, dont il exécutoit les ordres contre Jérémie. Il fut fait prisonnier par Nabuchodonosor, lorsque la ville de Jérusalem fut prise, & ce prince le fit mourir. * IV. *Rois*, xxv, 18.

SOPHONISBE, fille d'*Amilcar*, Carthaginois, étoit femme de *Syphax*, roi de Numidie, qui fut défait par le premier Scipion l'*Africain*. Elle fut prise dans une bataille par le roi Massinissa, allié des Romains, qui l'épousa; mais Scipion improuvant ce mariage, contraignit Massinissa de se séparer d'elle. Ce prince n'obéissant qu'avec douleur, envoya du poison à Sophonisbe pour lui épargner la honte d'être ménée en triomphe à Rome. Elle mourut ainsi l'an de Rome 551, & 203 avant J. C. * Tite-Live, *l.* 20.

SOPHONISBE DE CREMONE, surnommée ainsi du lieu de sa naissance dans le duché de Milan, étoit fille d'*Amilcar* d'Auguscivole, au commencement du XVI siécle, & se rendit célébre par les excellens tableaux qu'elle peignit. Philippe II, roi d'Espagne, en ayant vu quelques-uns, la fit venir à Madrid, & lui donna un rang honorable parmi les dames de la reine; mais la négligence des Espagnols à faire part aux étrangers de ce qu'ils ont de rare chez eux, nous ôte la connoissance de ce qu'elle a peint pour ce prince. On ne voit de sa main qu'un dessin, que Thomas Cavalieri, gentilhomme Romain, envoya d'Espagne au duc de Toscane, qui représente une femme qui rit en regardant un petit garçon qui pleure d'avoir été pincé par une écrevisse. * Vasari.

SOPHRON, poëte Grec, natif de Syracuse, ville de Sicile, vivoit du temps de Xerxés, vers la LXXV olympiade, & l'an 480 avant J. C. Il écrivit en ce genre de poësie libre, que les anciens appelloient des *mimes*, où les proverbes, les allusions, les parodies, les équivoques, & toutes les figures du style burlesque & comique n'étoient pas épargnées. Suidas marque qu'il avoit écrit en langage dorien. On met un autre SOPHRON, poëte comique, sous la CXXVII olympiade, vers l'an 272 avant J. C. Platon estimoit si fort cet auteur, qu'on dit qu'en mourant il avoit ses poësies sous son chevet. * Suidas. Julius Pollux. Lilio Giraldi, *dialog. des poëtes.* Vossius, *de poetis Græc.* Le Fevre, *vies des poëtes Grecs.*

SOPHRONE, célebre auteur, qui vivoit du temps de saint Jerôme, vers l'an 392 de Jesus-Christ, écrivit étant encore fort jeune un panégyrique de la ville de Bethléem, puis un traité de la destruction de la statue de Sérapis. Il traduisit aussi de latin en grec la vie de saint Hilarion; un livre de la virginité à Eustochie; & divers opuscules de saint Jerôme, qui en fait mention, *cap. penult. script. eccl.* Plusieurs ont cru que ce Sophrone est auteur de la traduction grecque des écrivains ecclésiastiques de saint Jerôme, qu'Erasme fit imprimer à Basle en 1526, chez André Cratander. Vossius avoit donné dans cette opinion, comme il s'en explique deux fois dans le II livre des historiens grecs; mais son fils Isaac Vossius a détrompé le public en faisant voir que l'ouvrage publié par Erasme, sous le nom de Sophrone, est un ouvrage supposé; que la traduction est peu fidéle; & qu'outre cela elle n'est point ancienne. * Vossius, *in not. ad epist. S. Ign. p.* 357.

SOPHRONE, *Sophronius*, évêque de Jérusalem, natif de Damas en Syrie, étoit un solitaire d'une grande doctrine, & d'une éminente piété, & fut élevé sur le siége de l'église de Jérusalem l'an 633, du temps de l'empereur Héraclius. Il fut un des plus illustres défenseurs de la foi catholique, contre l'hérésie des Monothélites, & écrivit au pape Honorius, & à Sergius de Constantinople, chef des hérétiques qui ne reconnoissoient qu'une seule volonté en Jesus-Christ. Sophrone composa la vie de sainte Marie Egyptienne, qui fut produite pour le culte des images, dans le VII concile général, & le II de Nicée, tenu en 787. Il est cité par saint Jean de *Damas*, aussi bien que d'autres auteurs, & on lui attribue quelques autres ouvrages que nous avons dans la bibliothéque des peres. Etant devenu évêque de Jérusalem, il assembla les prélats qui étoient ses suffragans, & condamna les opinions des Monothélites, & mourut le 11 mars de l'an 636, laissant une affliction extraordinaire de sa mort à toute l'église catholique. * II concile de Nicée, *act.* 4. S. Jean de *Damas*, *de imag.* Photius, *cod.* 231. Nicephore Calixte, *lib.* 7, *cap.* 3. Baronius. Bellarmin, &c.

SOPHRONE, patriarche de Constantinople dans le XV siécle.

SOPHRONIE, *Sophronia*, illustre dame Romaine, à qui l'on peut donner le nom de *Lucrece chrétienne*, étoit mariée au gouverneur de Rome, qui eut la lâcheté de permettre à l'empereur Maxence d'avoir avec elle un commerce criminel. Aussitôt qu'elle eut appris que les gardes de Maxence étoient venus chez elle dans le dessein de la conduire à l'empereur, elle demanda & obtint quelque temps pour se parer, entra dans sa chambre, s'enfonça une épée dans le sein, & mourut de cette blessure l'an 310 de J. C. * Eusebe, *hist. eccl. l.* 8, *c.* 14; & *liv.* 1 *de la vie de Constantin, c* 34, qui parle d'une dame Romaine qui fit cette action sans la nommer. Bayle, *dict. crit.*

SOPHRONISTES, certains magistrats entre les Athéniens, étoient presque semblables aux censeurs de Rome, quoiqu'ils fussent en plus grand nombre, & n'eussent pas tant d'autorité. Ils avoient l'œil sur les actions des jeunes gens. * Sigonius.

SOPOTO, petite ville à demi-ruinée. Elle est dans l'Epire, près de la bouche du golfe de Venise, environ à douze lieues de Butrinto vers le nord. Quelques géographes prennent Sopoto pour *Hecatompedum*, d'autres pour *Sestria*, & d'autres pour *Olpæ*, petite ville de l'ancienne Epire. * Baudrand.

SOPRANI (Raphaël) donna en 1667, les éloges des illustres Liguriens, & de ceux de la ville de Gènes. Dans la même année Michel Justiniani donna un premier volume sur le même sujet. Ces deux auteurs ont beaucoup mieux réussi dans ce travail, que Humbert Foglieta dans le XVI siécle, ni Jacques Bracelli dans le XV, qui fit en particulier un petit recueil de ceux de Gènes. * Baillet, *jugem. des sav. sur les crit. hist.*

SOPRON, qu'on appelle aussi OEDENBURG ou ODENBURG, petite ville forte, située dans la basse Hongrie, près du lac de Neudziler, du côté du couchant, & vers les confins de l'Autriche. Elle est capitale du comté de Sopron, qui est entre ceux de Musson, de Jawarin, de Sarwar & l'Autriche. On peut remarquer dans ce comté, outre la ville de Sopron, celle de Chepreg.

SORA, ancienne ville du *Latium*, enlevée aux Samnites sous le consulat de Marcus Fabius & de Servius Sulpicius, présentement ville & duché du royaume de Naples en la terre de Labour, avec évêché. * Tite-Live, *décade* 1, *l.* 7. Juvenal, *sat.* 3. Silius *Italicus*, *l.* 8. Baudrand.

SORA, petite ville de Danemarck, *cherchez* SOORA.

SORA, ville de Perse, où étoit établie une fameuse académie des Juifs: elle est à présent dans le royaume du Mogol. * *Continuation de l'histoire de Josephe.*

SORABAS, SARRABUS: c'est un bourg de la Sardaigne. Il est sur la côte orientale de l'isle, à l'embouchure de la riviere de Serro ou Seprus, à onze lieues de Cagliari, vers le nord. On prend ce bourg pour la ville nommée anciennement *Chanados*. * Baudrand.

SORACTE, *Soracte*, montagne de la Toscane, nommée à présent *Mont S. Sylvestro*, étoit consacrée à Apollon, dont les prêtres étoient de la famille des Hirpiens. Faisant les cérémonies de leurs sacrifices, on prétend qu'ils marchoient pieds nuds sur de la braise sans se bruler. * Pline, *l.* 7, *c.* 2.

SORANUS, d'Ephèse, fils de *Menandre* & de *Phoëbe*, médecin du temps de Trajan & d'Adrien, vers l'an 118 de Jesus-Christ, professa la médecine à Alexandrie, puis à Rome, & laissa divers traités.

SORANUS, médecin d'Ephèse, & postérieur à celui dont nous venons de parler, composa un traité des maladies des femmes, & de leurs parties secretes, dont Adrien Turnebe a publié un fragment. Il écrivit aussi la vie des médecins.

SORANUS de Cilicie, fut surnommé *Mailotes*. On a cru que l'ouvrage que nous avons imprimé à Bade, chez Cratander l'an 1528, & intitulé, *Isagoge medica* est de ce dernier; mais il est sûr que cet ouvrage est d'un auteur Latin. Au reste cette chronologie apprendra aux curieux quel cas on doit faire des lettres qu'on a publiées sous le nom de Marc-Antoine à Soranus; avec les réponses que ce médecin lui écrit au sujet de Cléopatre. * Just. *in chron. med.* Castellan. *in vit med.* Vander-Linden, *de script. med.* Vossius, *l. de orig. idol. de hist. Græc. de phil. &c.*

SORANUS, poëte latin, *cherchez* VALERIUS SORANUS.

SORANZO ou SUPERANTIUS (Lazare) noble Vénitien, a écrit avec beaucoup de jugement, un livre de l'état des affaires des Turcs, & vivoit vers l'an 1601. * Quenst. *de patr. illust. vir.* 1602.

SORAW, ville des états de l'électeur de Saxe, capitale de la basse Lusace, aux confins de la Silésie, près du Bober, & à six ou sept lieues de Crossen, vers le midi. Soraw est une place forte, prise & reprise plusieurs fois, pendant les guerres des Suédois en Allemagne. * Baudrand. Hoffman.

SORBA (Gui) prêtre, de Trapano en Sicile, possédoit à fond les humanités, & sur-tout la poësie. Il florissoit vers l'an 1624. On a de lui: *Poëma heroicum de Siciliâ liberatâ à comite Rogerio: Poëma tragicum de destructione Trojæ: Epigrammata & Elegiæ: De rebus Drepanitanis opusculum.* * *Bibliotheca Sicula. Dictionaire historique*, édition de Hollande 1740.

SORBIERE (Samuel) naquit au commencement du XVII siécle de parens protestans, & d'une famille honnête, dans la ville de Saint-Ambroix, qui dépend du diocèse d'Uzez. Un fils unique qu'il a laissé, disoit que son pere étoit né le 7 septembre 1615. Mais, selon la légende de son estampe, qui fut gravée après sa mort sur celle que le célébre Audran avoit gravée à Rome en 1667, il faut qu'il fût né cinq ans auparavant. Sa

mere *Louise* Petit, étoit sœur de *Samuel* Petit, ministre de Nismes, connu par divers ouvrages. Sorbiere ayant perdu son pere & sa mere fort jeune, fut élevé par Samuel Petit son oncle. Après avoir pris près de lui les premieres teintures des belles lettres, il alla à Paris en 1639, où ayant conçu du dégout pour l'étude de la théologie, il s'appliqua à celle de la médecine, & y réussit si bien, qu'il en fit peu de temps après un systême abrégé pour son usage, qui fut imprimé dans une grande feuille de papier sous ce titre : *Systême de la médecine Galénique pour le soulagement de la mémoire*. Il passa en Hollande en 1642, où sous le nom déguisé de *Gutbertus Higlandus*, il fit imprimer une lettre, qu'il adressa à André Rivet, contre le *Crurifragium Prodromi Rivetiani*, que de la Miletiere avoit publié. On voit cette lettre à la fin de l'apologétique de Rivet contre Grotius. Pendant son séjour en Hollande, il aida à faire la version de la description de la Grande-Bretagne par Cambden, qui devoit entrer dans un des tomes du grand Atlas, & traduisit en françois peu de temps après l'*Utopie* de Thomas Morus. Sorbiere retourna en France en 1645, & l'année suivante il vint encore en Hollande. Il se maria à la Haye à *Judith* Renaud, fille de *Daniel* Renaud, natif aussi comme lui de S. Ambroix. Il alla ensuite à Leyde, où il eut dessein de se fixer, pour y exercer la médecine, & y fit imprimer son discours sceptique sur le passage du chile, & sur le mouvement du cœur. Il publia ensuite sa traduction de la politique de Thomas Hobbes, qu'il accompagna d'un discours apologétique de sa version. Il avoit fait imprimer trois ans auparavant cette même politique en latin, à la priére de Gassendi & du pere Mersenne. Avant que de quitter la Hollande, pour faire plaisir à son beau-pere, qui avoit quelque intérêt dans la compagnie des Indes orientales, il publia sans nom, *la lettre d'un marchand du Brésil à un de ses amis d'Amsterdam*, où il tâchoit de faire voir la nécessité qu'il y avoit d'entretenir cette compagnie. A son retour en France, il fut fait principal du collége de la ville d'Orange en 1650, & ce fut là, ou pour faire plaisir au comte de Dhona, qui en étoit gouverneur, il fit imprimer un discours sur les vraies causes des troubles d'Angleterre, & la *lettre d'un gentilhomme François à un de ses amis d'Amsterdam, sur les desseins de Cromwel.* Sur la fin de 1653, il alla à Vaison, où il se fit catholique; après quoi étant allé à Paris, au commencement de 1654, il y publia un discours touchant sa conversion, qu'il dédia au cardinal Mazarin. Le clergé lui ayant accordé une pension de 400 livres, il prit l'habit ecclésiastique, en vue d'un bon bénéfice, que lui faisoit espérer le cardinal; qui en attendant, s'étoit obligé de son chef à une pension de 300 livres. De Paris il alla à Rome, où il se fit connoître au pape Alexandre VII, par une lettre latine qu'il lui adressa, & qui étoit écrite contre les Protestans. Etant retourné à Paris, il fit imprimer une autre lettre latine contre M. Riolan, sur l'opinion des veines lactées. On la trouve insérée dans le livre des observations de Pecquet. Du moins croit-on, que Sorbiere est ce *Sebastianus Alethophilus*, sous le nom duquel cette lettre fut publiée, de même que celle qui en 1657 fut adressée *ad Lignerium de vitanda in scribendo acerbitate.* La préface sur la vie de Gassendi, que l'on voit à la tête de ses œuvres, est aussi de la façon de Sorbiere. Il fit aussi celle qui a été jointe au *syntagma philosophiæ Epicuri*, en la seconde édition faite en 1659, en laquelle année il publia aussi ses *lettres & discours sur diverses matiéres curieuses.* Il étoit de l'académie des physiciens, qui s'assembloit chez Henri-Louis Habert de Montmort, doyen des maîtres des requêtes. En 1664, il fit imprimer une lettre sur la difficulté que faisoient plusieurs ecclésiastiques de signer le formulaire touchant les cinq propositions attribuées à Jansénius; & l'année suivante il publia son discours sur la cométe. Etant ensuite passé en Angleterre, il fit imprimer la relation de son voyage, pour laquelle il fut exilé à Nantes par lettre de cachet, d'où il fut rappellé peu de temps après par une seconde lettre de cachet. Sorbiere s'étoit exprimé avec trop peu de ménagement, en parlant de la nation angloise, & en particulier de milord Hyde, comte de Clarendon. Il avoit aussi parlé d'une maniére indécente de la conduite que le roi de Danemarck avoit tenue dans l'affaire du comte d'Ulefeldt; & avoit entrepris de justifier ce comte, condamné à mort pour une conspiration formée contre l'état. Ces motifs sont exposés dans l'arrêt du conseil qui supprime *la relation d'un voyage fait en Angleterre.* Il faut consulter sur cette affaire le petit recueil intitulé, *Observations d'un gentilhomme Anglois, &c.* qui parut à Paris en 1664. On y trouve l'arrêt du conseil dont nous venons de parler; la commission expédiée pour le faire enrégistrer au parlement; l'enrégistrement; *lettre d'un gentilhomme Anglois à un autre de la même nation*, sur la relation de Sorbiere; *lettre de M. l'abbé Paulmyer à M. de Sorbiere*; une réponse de Sorbiere à cet abbé, où il avoue ses méprises; & une réplique de M. Paulmyer. Après la mort du pape Alexandre VII, Sorbiere publia un gros recueil de poésies en diverses langues, à la louange du cardinal Rospigliosi, avec qui il étoit en commerce de lettres, & qui fut fait pape sous le nom de Clément IX. Il alla à Rome en 1667, pour se trouver à l'exaltation de ce nouveau pape, dont la nomination lui donna lieu d'adresser une lettre latine à Montmort, sous le titre de *Clementis IX, icon.* Pendant son séjour à Rome, il donna son discours sur la transfusion du sang d'un animal dans le corps d'un homme. Son voyage de Rome ne lui ayant pas réussi comme il espéroit, il retourna à Paris, où il fit imprimer un fragment de lettres *Illustrium & eruditorum virorum*, dans lequel il affecta de fourer toutes celles qu'il avoit reçues de Clément IX, lorsqu'il n'étoit que cardinal. Il n'eut à Rome qu'une bourse de 100 pistoles pour les frais de son voyage. On lui donna aussi quelques bénéfices litigieux en Bretagne. Louis XIV lui donna la charge de son historiographe en 1660, avec une pension de 1000 livres; & deux ans après, il lui en donna une autre de même valeur, en qualité de savant. Alexandre VII lui en avoit donné deux; une de 150 livres, & l'autre de 136; & en 1664, il lui donna le prieuré de saint Nicolas de la Guierche, qui valoit 500 livres de revenu. Le cardinal Mazarin lui avoit fait donner en 1658, la chapelle de Notre-Dame la Gisante, à-peu près de même revenu; & en 1660, il lui fit donner une pension de 800 livres sur le clergé. Il mourut le 9 avril de l'an 1670, d'une hydropisie redoublée. On dit qu'il mourut un peu trop en philosophe, qu'il prit du laudanum pour s'étourdir, & pour ne souffrir pas l'agonie. Il laissa divers manuscrits; entr'autres, *Avis à un médecin, &c.* quatre petits discours sur l'excès des complimens & la civilité; de la critique, sur ce que l'on dit communément, que les hommes ne changent point; & sur la solitude; ces quatre discours ont été imprimés en 1675, à Lyon, *in*-12. Le *Sorberiana*, c'est-à-dire, les sentences ou bons mots qu'on suppose qu'il avoit dits, ont été imprimés en 1694. Un grand recueil de lettres, tant latines que françoises, qu'il avoit écrites à plusieurs personnes savantes, avec leurs réponses, en un volume *in-fol.* de 828 feuillets, sont entre les mains de son fils Henri Sorbiere, qui les a arrangées & y a joint un index; divers traités sur la médecine, la chronologie, &c. Il avoit aussi fait plusieurs traductions, & entr'autres, celle du livre de Crellius, *de causis mortis Christi*, qu'il estimoit infiniment. *Voyez* la lettre de M. Graverol, mise au-devant du *Sorberiana.* On peut aussi trouver diverses particularités de la vie de Sorbiere, dans celle de Descartes, écrite par Baillet, & imprimée à Paris, *in*-4°, en 1691; dans Vigneul Marvillé, *mélanges hist. &c.p.* 225.

SORBIN, dit DE SAINTE FOI (Arnaud) évêque

de Nevers, né à Montech en Querci, près de Montauban, étudia à Toulouse, où il reçut le bonnet de docteur en théologie. Le cardinal d'Armagnac lui donna la cure de Sainte-Foi; & quelque temps après, l'ayant attiré près de soi, il lui donna la théologale de son église de Toulouse, après qu'il eut exercé le même emploi à Auch. Depuis, ayant été envoyé à Paris, il fut prédicateur du roi Charles IX, & le fut aussi de Henri III, qui le nomma à l'évêché de Nevers. Il fut sacré à Paris dans l'église de sainte Geneviève du Mont, le 22 juillet de l'an 1578, & après avoir rempli pendant 28 ans d'épiscopat tous les devoirs d'un bon prélat, il mourut le premier jour de mars de l'an 1606, âgé de 74 ans. Il a laissé, entr'autres ouvrages, la vie de Charles IX, imprimée à Paris en 1574, l'oraison funébre de ce roi, celles de Claude de France, duchesse de Lorraine; de Marguerite, duchesse de Savoye; du connétable de Montmorenci; de Côme de Médicis, duc de Toscane, &c. des homélies sur les dix commandemens; un traité des marques de l'église; une histoire des Albigeois, &c. * La Croix-du-Maine, & Du Verdier-Vauprivas, *bibliot. Franç.* De Thou, Sponde. Genebrard. Sainte-Marthe, &c.

☞ SORBONE, *ou* SORBON, (Robert de) célebre docteur de Paris, & fondateur du plus ancien & du plus fameux collége de théologie de l'Europe, naquit à Sorbone, autrement Sorbon, petit village du Rhételois, dans le diocèse de Reims, le 9 octobre 1201, & c'est de ce village qu'il porta le nom de Sorbon, ou de Sorbone. Il étoit d'une famille pauvre & obscure, & non point de la maison royale, comme l'a cru Dupleix. Il fit ses études à Paris avec distinction; & après avoir été reçu docteur, il se livra tout entier à la prédication & aux conférences de piété. Il s'y acquit en peu de temps une si grande réputation, que le roi saint Louis voulut l'entendre. Ce prince conçut aussitôt pour Robert de Sorbone la plus haute estime. Il vouloit l'avoir souvent à sa cour, le faisoit manger à sa table, & prenoit un plaisir extrême à s'entretenir avec lui. Enfin, pour se l'attacher d'une maniere plus particuliere, il le fit son chapelain, & le choisit pour son confesseur. Robert de Sorbone étant devenu chanoine de Cambrai vers 1251, réfléchit sur les peines qu'il avoit eues pour parvenir a être docteur, & résolut de faciliter les études aux pauvres écoliers. Il crut que le moyen le plus convenable & le plus avantageux étoit de former une société d'ecclésiastiques séculiers, qui vivant en commun, & ayant les choses nécessaires à la vie, ne fussent plus occupés que de l'étude, & enseignassent gratuitement. Tous ses amis approuverent son dessein, & offrirent de l'aider de leurs biens & de leurs conseils. Ceux d'entr'eux, qui contribuerent le plus à l'établissement projetté, furent Guillaume de Brai, doyen & official de Laon, archidiacre de Reims, puis cardinal; Robert de Douai, chanoine de Senlis, & médecin de la reine Marguerite de Provence, femme de saint Louis; Geoffroi de Bar, doyen de l'église de Paris, puis cardinal; & Guillaume de Chartres, chapelain du roi S. Louis, & chanoine de Saint-Quentin. Robert de Sorbone, aidé de leurs secours, fonda, en 1253, le célebre collége qui porte son nom. Il rassembla alors d'habiles professeurs, choisit, entre les écoliers, ceux qui lui parurent avoir plus de piété & de dispositions, & logea sa communauté dans la rue des Deux-Portes, vis-à-vis le palais des *Thermes.* Telle est l'origine du fameux collége de Sorbone, qui a servi de modéle à tous les autres colléges; car avant ce temps-là, il n'y avoit en Europe aucune communauté où les ecclésiastiques séculiers vécussent & enseignassent en commun. Son établissement avoit deux objets; la théologie ou l'étude de la religion, & les arts. Il commença par la théologie, & voulut que son collége fût principalement destiné à la gloire de la religion. Il le composa de docteurs & de bacheliers en théologie. Ceux qui on dit, d'après du Boulai, que la maison de Sorbone ne fut d'abord fondée que pour 16 pauvres boursiers, se sont trompés. On voit par les réglemens du fondateur, qu'il y avoit, dès le commencement de la fondation, des docteurs, des bacheliers boursiers & non boursiers, & des pauvres étudians, comme il y en a encore aujourd'hui. Il est constant d'ailleurs que le nombre des boursiers n'a jamais été fixe & déterminé, mais qu'il étoit plus ou moins grand, à proportion des revenus du collége. Les réglemens supposent aussi, en plusieurs articles, que les premiers *Sorbonistes* étoient plus de 30. Le registre du procureur, du temps de Robert de Sorbon, met 36 couverts d'argent pour le service journalier des repas; & dans une lettre datée de l'an 1258, cinq ans après la fondation, un *Sorboniste* mande à un autre *Sorboniste* de ses amis, que l'on a fait en Sorbone une demeure charmante, & que sans compter les appartemens d'en bas, il y aura vingt chambres très-belles. *Facta est in domo nostrâ habitatio pulcherrima, in quâ absque inferioribus habitaculis erunt viginti cameræ valdè bonæ, quarum unam libenter haberetis, si morari Parisiis constanti animo proponeretis.* Tous les autres anciens monumens, que l'on conserve en Sorbone, renversent entierement cette imagination de du Boulai. Mais ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans un plus long détail. Robert de Sorbone ordonna que l'on ne recevroit, pour être membre de son collége, que des hôtes & des associés, *Socii & Hospites*, permettant d'en recevoir de quelque pays & de quelque nation que l'on fût. Pour être hôte, *Hospes*, il falloit 1. être bachelier; 2. soutenir une thèse, appellée, de son nom, *Robertine*, & être reçu à la pluralité des suffrages dans trois scrutins différens. Ces *Hospes* subsistent encore aujourd'hui. Ils sont nouris & logés dans la maison, comme les autres docteurs & bacheliers, ont droit d étudier dans la bibliothéque, sans cependant en avoir la clé, & jouissent de tous les autres droits & prérogatives; excepté qu'ils n'ont point de voix dans les assemblées, & qu'ils sont obligés de sortir de la maison lorsqu'ils sont docteurs. Pour être associé, *Socius*, il falloit, outre la *Robertine*, & les trois scrutins des *Hospes*, professer encore gratuitement un cours de philosophie, & être reçu dans deux autres scrutins. C'est une erreur de croire que l'on pouvoit suppléer au cours de philosophie, en prêchant un carême ou en composant un livre. Le cours de philosophie a toujours été nécessaire pour être reçu *Socius*, & il n'y a aucun exemple du contraire, excepté quelques personnes des plus grandes maisons du royaume, que l'on reçoit de la *Société*, en même temps qu'elles sont reçues *de la maison.* Les bourses n'étoient accordées qu'à des *Socius*, qui n'avoient pas 40 livres parisis de revenu annuel, soit en bénéfice ou en patrimoine. Lorsqu'ils acquéroient ce revenu, ils cessoient d'être boursiers. Une bourse valoit cinq sols & demi parisis par semaine, c'est-à-dire un peu plus de six francs de notre monnoie. Elle duroit dix ans. Au bout de sept ans, on examinoit avec soin ceux qui en étoient pourvus; & quiconque étoit trouvé incapable d'enseigner ou de prêcher, ou d'être utile au public en quelqu'autre maniere importante, en étoit privé. Depuis le decret du concile de Trente, qui oblige les clercs d'avoir un titre pour être promus aux ordres sacrés, les *Socius* boursiers se sont insensiblement abolis, & il y a environ un siécle qu'il n'y en a plus; le titre que les clercs sont obligés d'avoir étant, à peu près, d'une valeur égale à celle d'une place de boursier. Robert de Sorbone ne crut pas devoir exclure les riches de son collége. Il vouloit au contraire leur inspirer le gout de l'étude, & rétablir les sciences dans le clergé; c'est ce qui lui fit recevoir des associés non boursiers,

*Socii non Burfales.* Ils étoient obligés aux mêmes examens & aux mêmes exercices que les *Socius bourfiers*, avec cette feule difference, qu'ils payoient à la maifon cinq fols & demi par femaine, fomme égale à celle que l'on donnoit aux bourfiers. Tous les *Socius* portoient, & portent encore le titre de *docteurs ou de bacheliers de la maifon & fociété de Sorbone*, au lieu que les *Hofpes* n'ont que la qualité de *docteurs ou de bacheliers de la maifon de Sorbone.* Robert de Sorbone voulut que tout fe gérât & fe réglât par les *Socius*, & qu'il n'y eût entr'eux ni fupérieurs, ni principal. Ainfi il défendit aux docteurs de traiter les bacheliers de *difciples*, & aux bacheliers de traiter les docteurs de *maîtres*; ce qui donna lieu aux anciens Sorboniftes de dire : « Nous ne fommes pas » entre nous comme des docteurs & des bacheliers, » ni comme des maîtres & des difciples; mais nous » fommes comme des affociés & des égaux. » *Sed omnes fumus ficut Socii & æquales.* Par une fuite de cette égalité, on n'a jamais reçu aucun religieux, de quelque ordre qu'il fût, *Socius de Sorbone*; & depuis le commencement du XVII fiécle, celui qui eft mis en poffeffion de la fociété, prête ferment fur l'évangile, *Qu'il n'a point intention d'aller dans une autre fociété ou congrégation féculiere, où l'on vive en commun fous la direction d'un feul fupérieur; & que fi après avoir été reçu de la fociété de Sorbonne, il lui arrive de changer de fentiment & de paffer dans une telle autre communauté, il fe reconnoît dès-lors, & par le feul fait, déchu de tous les droits de la fociété, tant actifs que paffifs, & qu'il ne fera ni entreprendra rien contre le préfent réglement.* Robert de Sorbone permit aux docteurs & aux bacheliers d'avoir chez-eux de pauvres écoliers, auxquels il voulut que la maifon fit quelqu'avantage. Cet ufage fubfifte encore aujourd'hui, & un très-grand nombre de ces pauvres étudians font devenus des fujets très-diftingués. Les premiers profeffeurs de Sorbonne furent Guillaume de Saint-Amour, Odon de Douai, Gerard de Reims, Laurent l'Anglois, Geraud d'Abbeville, &c. Ils enfeignoient la théologie gratuitement, felon l'intention du fondateur; & depuis 1253, jufqu'aujourd'hui, il y a toujours eu au moins fix profeffeurs, qui ont enfeigné les différentes parties de la théologie gratuitement, même avant que les chaires de théologie fuffent fondées. On donnoit des bourfes à ceux des profeffeurs qui étoient pauvres, c'eft-à-dire, qui n'avoient pas 40 livres parifis de revenu. Mais il paroît, par les regiftres de Sorbone, que les premiers profeffeurs que nous venons de nommer étoient très-riches, & que par conféquent ils n'étoient pas bourfiers. Robert de Sorbone voulut auffi qu'il y eût toujours dans fon collége des docteurs qui s'appliquaffent particulierement à la morale, & à réfoudre les cas de confcience; ce qui a fait que depuis fon temps la maifon de Sorbone a été confultée de toutes les parties du royaume, & elle n'a rien négligé pour répondre à la confiance du public. Robert de Sorbone établit différentes places pour l'adminiftration de fon collége. La premiere eft celle de *Provifeur*, lequel eft toujours élu entre les perfonnes les plus éminentes. La feconde perfonne après le provifeur, eft le *Prieur.* Il eft toujours élu entre les *Socius bacheliers.* Il préfide aux affemblées de la fociété, aux actes des *Robertines*, à la lecture de l'écriture-fainte, qui fe fait à table, & aux *Sorboniques* de la licence, auxquelles il affigne le jour. Il fait deux harangues publiques; l'une à la premiere & l'autre à la derniere de ces thèfes. C'eft à lui auffi que l'on remet tous les foirs les clés de la porte de la maifon, & il figne le premier tous les actes. Les autres places font celles de *Sénieur*, de *Confcripteur*, de *Profeffeur*, de *Bibliothéquaire*, de *Procureurs*, &c. Il y a tout lieu de croire qu'il y avoit en Sorbone dès le temps du fondateur, 36 appartemens; & c'eft fans doute conformément à ce premier plan, que l'on n'en fit que ce nombre quand le cardinal de Richelieu rebâtit la Sorbone dans l'état magnifique où elle eft aujourd'hui. Depuis, on en ajouta un, & il y en a aujourd'hui 37. Ils font toujours occupés par 37, tant docteurs que bacheliers. Robert de Sorbone, après avoir fondé fon collége de théologie, en obtint la confirmation du faint fiége, & fit autorifer fa fondation par les lettres patentes du roi S. Louis, qui lui avoit déja donné en 1256 & 1258, quelques maifons néceffaires à cet établiffement. Il s'appliqua enfuite à faire fleurir la fcience & la piété dans fon collége, & il y réuffit. On en vit fortir en peu de temps d'excellens docteurs, qui en répandirent la réputation dans toute l'Europe. Les legs & les donations vinrent alors de toutes parts; ce qui mit les Sorboniftes en état d'étudier fans inquiétude. Robert de Sorbone eut toujours une prédilection particuliere pour ceux qui étoient pauvres; car quoiqu'il y eût dans fa fociété des docteurs très-riches, comme on le voit par les regiftres & par les autres monumens qui fubfiftent dans les archives de Sorbone; néanmoins fon établiffement avoit principalement les pauvres en vue. La plus grande partie des revenus étoit employée à leurs études & à leur fubfiftance. Et le fondateur voulut que l'on appellât la Sorbonne, *la maifon des pauvres*, ce qui a donné lieu à la formule que prononcent les bacheliers de Sorbone quand ils répondent, ou qu'ils argumentent aux thèfes en qualité d'*Antique.* C'eft auffi ce qui fait qu'on lit fur un grand nombre de manufcrits, *qu'ils appartiennent aux pauvres maîtres de Sorbone.* Robert de Sorbone ne fe contenta pas de pourvoir fon collége de revenus fuffifans, il eut en même temps un grand foin d'y raffembler tous les livres néceffaires à des théologiens, & d'y établir un bibliothéquaire. On voit, par l'ancien catalogue de la bibliothéque de Sorbone, dreffé en 1289 & en 1290, qu'il y avoit déja plus de mille volumes, & qu'ils valoient plus de 30000 liv. de notre monnoie. La bibliothéque s'accrut tellement, qu'il fallut dreffer un nouveau catalogue deux ans après, c'eft-à-dire en 1292; & depuis cette année jufqu'en 1338, la maifon de Sorbone acquit des livres pour 3812 liv. 10 fols 8 deniers, fomme très-confidérable en ce temps-là. C'eft ce que porte expreffément le catalogue des livres fait en 1338. *Summa valoris omnium librorum hujus Domûs præter libros intitulatos anno domini 1292, tria millia octingentæ duodecim libræ, decem folidi, octo denarii.* On voit par-là que la bibliothéque de Sorbone étoit peut-être alors la plus belle bibliothéque qui fût en France. Tous les livres de quelque prix étoient enchaînés dans des tablettes, & très-bien rangés par ordre des matieres, en commençant par la grammaire, les belles-lettres, &c. Les catalogues font difpofés de même, & marquent à chaque livre fa valeur. Ces manufcrits fe trouvent encore en Sorbone. Robert de Sorbone, bien différent des autres fondateurs, qui font d'abord des réglemens, & mettent enfuite toute leur application à les faire obferver, ne penfa à dreffer fes ftatus qu'après avoir gouverné fon collége pendant plus de 18 ans, & il n'y prefcrivit que les ufages qu'il y avoit établis, & dont une longue expérience lui avoit fait connoître l'utilité & la fageffe. De-là vient qu'il n'a jamais été queftion de réforme & de changement en Sorbone. Tout s'y fait felon les anciens ufages & les anciens réglemens; & l'expérience de cinq fiécles fait voir que la conftitution de la maifon de Sorbone eft peut-être ce que l'on peut imaginer de plus parfait en ce genre. En effet aucun des colléges fondés depuis ne s'eft foutenu avec autant de régularité & de fplendeur, quoiqu'on ait cru y devoir mettre des fupérieurs & des principaux, pour y maintenir les réglemens, & que l'on n'ait pu concevoir comment une fociété, dont tous les affociés font égaux entr'eux & n'ont, dans leur maifon, aucun fupérieur ni principal, pouroit fe maintenir dans un état floriffant pendant plufieurs fiécles. Robert de Sorbone, après avoir folidement établi fa fociété pour la théologie, y ajouta un autre collége pour les humanités

& la philosophie. Il acheta, à cet effet, de Guillaume de Cambrai, chanoine de saint Jean de Maurienne, une maison proche de la Sorbone, & y fonda en 1271, le collége de *Calvi*. Ce collége, appellé aussi *la petite Sorbone*, devint très-célebre par les grands hommes qui y furent formés. Il subsista jusqu'en 1636, que le cardinal de Richelieu le fit démolir pour y bâtir la chapelle de Sorbone. Il s'étoit obligé d'en bâtir un autre, qui appartiendroit également à la maison, & qui lui seroit contigu; mais sa mort en empêcha l'exécution; & ce fut pour suppléer en partie à son engagement, que la maison de Richelieu fit réunir le collége du Plessis à la Sorbone en 1648. Robert de Sorbone devint chanoine de Paris dès l'an 1258. Il s'acquit une si grande réputation, que les princes mêmes le consultoient souvent, & qu'ils le prirent pour arbitre en quelques occasions importantes. Il légua tous ses biens, qui étoient très-considérables, à la société de Sorbone, & mourut saintement à Paris le 15 août 1274, à 73 ans. On a de lui plusieurs ouvrages en latin. Les principaux sont 1. Un traité *de la Conscience*; un autre *de la Confession*; & un livre intitulé *le Chemin du Paradis*. Ces livres sont imprimés dans la bibliothéque des Peres. 2. De petites notes sur toute l'Ecriture-sainte, imprimées dans l'édition de Menochius, par le pere Tournemine. 3. Les statuts de la maison & société de Sorbone en 38 articles; un livre *du Mariage*; un autre *des trois moyens d'aller en Paradis*; un grand nombre de sermons, &c. Ils se trouvent en manuscrits dans la bibliothéque de Sorbone; & l'on remarque dans tous beaucoup d'onction, de piété & de jugement. La maison & société de Sorbone est une des quatre parties de la faculté de théologie de Paris. Elle a ses revenus, ses statuts, ses assemblées & ses prérogatives particulieres. Quoiqu'elle ait été depuis son établissement jusqu'aujourd'hui, la partie la moins nombreuse de la faculté, elle a toujours produit un si grand nombre d'habiles théologiens & de personnes de mérite, qu'elle a donné, en quelque sorte, son nom à toute la faculté de théologie de Paris, & que depuis le concile de Basle, les docteurs & les bacheliers de Paris, prennent souvent le titre de *docteurs* & de *bacheliers de Sorbone*, quoiqu'ils ne soient pas membres de cette maison. * M. l'abbé Ladvocat, *dict. hist. portatif.*

SOREAU, cherchez SOREL (Agnès.)

SORE (Jacques) Calviniste, amiral de Navarre, né au village de Floques, à une petite lieue de la ville d'Eu, *a été*, dit Brantome dans ses mémoires, *un des bons hommes de mer qui fût de son temps, & qui eût été du depuis.* Voyant la guerre déclarée entre la France & l'Angleterre, au temps du siége du Havre-de-Grace, en 1563, il arma une frégate pour aller en course contre les ennemis de l'état, sur lesquels il fit des prises considérables, & il se rendit formidable sur la mer. Le célébre amiral de Châtillon lui fit une pension, lui procura des lettres de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, par lesquelles elle l'établissoit amiral de Navarre; ce qui lui donna lieu de courir fréquemment sur les vaisseaux espagnols. En ayant pris un en 1570, qui alloit au Brésil, & qui portoit des Jésuites destinés pour les missions du pays, au nombre de 38 ou 40, il eut la cruauté de faire mourir tous ces missionaires, & il les fit ensuite jetter dans la mer. Il fit beaucoup d'autres prises où il agit moins cruellement; & les historiens qui n'en ont parlé que comme d'un pirate, ne lui ont pas rendu justice. Enfin las d'une vie si agitée, il se retira au comté d'Eu son pays, où il est mort. On croit qu'il avoit embrassé la religion catholique quelques années avant sa mort, & qu'il fut enterré comme tel dans l'église du village de Floques. Celui qui a fait des additions à l'hist. de Portugal de Jerôme Ozorius, en parle très-différemment, mais il étoit mal informé. * *Mem. hist. sur les personnes illustres origin. du comté d'Eu*, par M. Caperon, dans le *Mercure de mai* 1731.

SOREK, vallée de Sorek, dans la Palestine, à sept ou huit milles de Bethléem, entre le midi & l'occident, est fort célébre à cause de ses vignes & des herbes odoriférantes dont elle est remplie. Il y croît des grappes de raisin qui pesent jusqu'à deux livres, & le vin est le plus agréable de toute la Terre sainte. C'est apparemment de ce vignoble que les espions de Moyse rapporterent cette grappe, dont la grosseur étoit si extraordinaire, qu'il fallut que deux hommes la portassent attachée à un levier sur leurs épaules. Les Arméniens en possedent maintenant une bonne partie, qu'ils cultivent pour eux-mêmes. * Doubdan, *voyage de la Terre-sainte.*

SOREL, dite SOREAU (Agnès) surnommée *la Belle*, parcequ'elle étoit une des plus charmantes personnes de son temps, étoit native & dame de Fromenteau, qui est un village de la Touraine, dans le diocèse de Bourges. Le roi Charles VII, ayant eu la curiosité de la voir, l'aima, lui fit de grands biens, & lui donna le château de Beauté sur Marne, qui étoit au bout du parc de Vincennes, & qui ne subsiste plus. Elle fut aussi dame de Rochesserie, d'Issoudun & de Vernon-sur-Seine. Le roi quittoit pour l'amour d'elle le soin des affaires publiques; mais Agnès lui reprochant cette indolence, sut si bien l'animer contre les Anglois, qu'il se mit en état de les chasser du royaume. Elle l'assura qu'un astrologue lui avoit prédit qu'elle seroit aimée du plus grand roi du monde; mais que cette prédiction ne le regardoit point, puisqu'il négligeoit de s'établir dans un état que ses ennemis avoient usurpé; & que pour l'accomplir, elle se verroit obligée de passer à la cour du roi d'Angleterre. Ces reproches toucherent tellement le roi, qu'il prit les armes, pour satisfaire en même temps, & à son amour, & à son ambition. On dit que le roi François I se trouvant un jour dans la maison d'Artus Gouffier de Boissi, comte d'Estampes, autrefois son gouverneur, & pour lors grand maître de France, s'amusa à feuilleter un porte-feuille, qui étoit dans la chambre de madame de Boissi. Cette dame, de la maison d'Hangest, aimoit la peinture, & y avoit dessiné le portrait de diverses personnes illustres, entr'autres, celui d'Agnès Sorel. Le roi fit des devises & des vers pour chacun de ces portraits, & écrivit ceux-ci de sa propre main pour la belle Agnès.

*Plus de louange & d'honneur tu mérite,*
*La cause étant de France recouvrer,*
*Que ce que peut dedans un cloître ouvrer,*
*Close Nonnain, ou bien dévot Hermite.*

Nous avons ce quatrain parmi les poésies de Melin de Saint-Gelais. La belle Agnès mourut le 9 février de l'an 1450, au château du Menil, à un quart de lieue de Jumiéges, & non pas à Jumiéges même, comme divers auteurs l'ont écrit. Plusieurs disent qu'on l'avoit empoisonée par ordre du dauphin Louis XI, qui ne l'aimoit point, parceque son pere l'aimoit trop. On mit son cœur & ses entrailles à Jumiéges, & son corps fut porté au château de Loches, où elle fut enterrée au milieu du chœur de l'église collégiale, sous une tombe de marbre noir. Sa figure y est de marbre blanc, avec des anges qui tiennent un carreau, sur lequel elle repose sa tête, & deux agneaux à ses pieds. Agnès avoit fait de grands biens à cette église; cependant, après sa mort, les chanoines demanderent à Louis XI la permission de retirer ce tombeau du milieu du chœur de leur église, comme leur étant incommode dans les cérémonies. Ils crurent que l'aversion de ce prince pour Agnès passeroit jusqu'à ses cendres; mais ce prince blâma le dessein des chanoines, & leur conseilla d'avoir un peu plus de reconnoissance pour la mémoire d'une personne qui leur avoit fait tant de biens. Le roi Charles VII eut deux filles de la belle Agnès, *Charlotte*, femme de *Jacques* de Brezé, comte de Maulévrier; & *Marguerite*, mariée à *Olivier* de Coëtivi, seigneur de Taillebourg. La belle Agnès eut pour frere

Jean Soreau, seigneur de Saint-Geran, de Vaux, &c. qui fut nommé grand-véneur de France en 1451, & qui l'étoit encore en 1482, & eut entr'autres enfans de *Charlotte* Bourgoin, sa femme, fille d'honneur de la reine, Antoine Soreau, seigneur de Saint-Geran, qui épousa en 1525, *Peronne* de Salanac, dame de Magnac, fille de *Foucault*, seigneur de Magnac, & d'*Anne* de Gourdon-Genouillac, dont il eut pour fille unique, *Anne* Soreau, dame de Saint-Geran, qui épousa en 1540, *Gabriel*, seigneur de la Guiche, de Chaumont, &c. * Monstrelet. Du Haillan. La chronique de saint Denys, *en Charles VII.* Belleforêt, *cosmog.* Du Chêne. Mezerai. Sainte-Marthe. Le pere Anselme, &c.

SOREL (Charles) sieur de Souvigni, né à Paris l'an 1599, étoit fils d'un procureur dans cette ville, & neveu de Charles Bernard, premier historiographe de France, à qui il succéda dans cet emploi l'an 1635. Pour reconnoître l'obligation qu'il avoit à son oncle de son éducation, il composa un discours sur sa vie & ses écrits, auquel il en joignit un autre de la charge d'historiographe de France, qu'il publia en 1646, avec la vie de Louis XIII, par le même Bernard; & il continua aussi la généalogie de la maison royale de Bourbon, que cet auteur avoit fort avancée, s'étant même donné la liberté d'y faire quelques changemens. Cet ouvrage est en 2 volumes *in-fol.* imprimés en 1634 & 1646. Sorel s'étoit fait connoître dès l'an 1628, par un avertissement sur l'histoire de France, qui reparut en 1630, à la tête de son histoire de la monarchie françoise, dont le second volume ne fut imprimé qu'en 1636; mais quelques considérations l'obligerent à retrancher beaucoup de choses de ce petit ouvrage. Pour son histoire de la monarchie, comme elle n'étoit pas entiere, & qu'il n'y touchoit que les faits les plus importans, le public en fit peu de cas. En 1642, il publia un écrit pour défendre la révolte des Catalans contre le roi d'Espagne: & en 1662, sa Bibliothéque françoise, ouvrage où l'auteur n'exécute point du tout ce qu'il s'étoit proposé; savoir, de mettre les François à portée de se rendre habiles dans toutes les sciences, en les étudiant dans les livres écrits en cette langue, sans consulter les auteurs grecs & latins; mais qui est inestimable, parceque dans la seconde partie, où est le guide de l'histoire de France, il y a des jugemens exacts sur plusieurs de nos historiens. Il donna encore en 1662, l'histoire de la monarchie françoise, sous le regne de Louis XIV, jusqu'à cette année; & en 1666, il donna divers traités sur les droits & prérogatives des rois de France; savoir, deux où il prouva contre Jacques Howel, Anglois, que le roi de France a toujours eu la préséance sur les autres rois; & que quoique l'empereur soit en possession de précéder tous les rois, néanmoins cette possession n'a aucun fondement raisonable par rapport au roi de France; & deux autres pour éclaircir les prétentions du roi sur la Lorraine, & ses droits sur la Flandre. Sorel composa encore d'autres traités sur divers sujets, dont le détail n'a rien d'intéressant. Il fut un de ceux que M. de Sallo maltraita dans ses journaux des savans dès l'an 1665. * Le Long, *bibl. hist. de la France.* Ce que le P. le Long a dit de la patrie & de la naissance de Charles Sorel, dans sa *biblioth. hist. de la France*, n'est que d'après Guy Patin, qui dans une de ses lettres de l'année 1653, parle de Sorel, & dit qu'il étoit alors âgé de 53 ans, non marié, &c. & qu'il étoit auteur de *Francion*; du *Berger extravagant*; de l'*Orphire de Crisante*; d'une *Histoire de France*; d'une *Philosophie universelle.* Le pere le Long a ignoré le temps de son décès, mais il est certain qu'il fut enterré à saint Germain l'Auxerrois à Paris, le 9 mars 1674. Il étoit frere de *Françoise* Sorel, au jour de son décès, femme de *Florent* Parmentier, premier substitut du procureur général au parlement de Paris, laquelle fut aussi enterrée à saint Germain l'Auxerrois le 3 février 1684.

☞ SORESE, ou la SOUSCALADE DE SORESE, abbaye de France dans le Languedoc, au diocèse de Lavaur, en latin *Beata Maria de Sordiliaco* ou *Solliaco.* Cette abbaye, qui est de l'ordre de saint Benoît, a été fondée par Pepin, roi d'Aquitaine, & a pris son nom d'un ruisseau, au bord duquel elle est bâtie. On l'appelloit autrefois, *l'abbaye de la Paix.* Il y a une fondation pour y élever douze pauvres gentilshommes. On y tint en 1273 le parlement pour la province de Languedoc, lorsqu'il étoit encore ambulatoire. * La Martiniere, *dict. géogr.*

SORET ou SORETH (Jean) étoit de Caën, où il naquit en 1420. Il fit profession dans l'ordre des Carmes à l'âge de 16 ans, & vint à Paris, où il prit le bonnet de docteur en théologie. Il fut élu provincial de son ordre en 1451, & ensuite général. Les papes Pie II & Callixte III l'honorerent de leur bienveillance, & le dernier voulut l'élever au cardinalat & le faire évêque. Mais Soret refusa constamment toutes ces dignités. Il mit la réforme dans toutes les maisons de son ordre où la discipline étoit relâchée; & quoiqu'il y trouvât bien des obstacles, il réussit par sa patience & par sa prudence dans presque toutes ses entreprises. Il soutenoit partout les intérêts des évêques, lorsqu'ils étoient conformes aux regles, & il s'exposa à plusieurs dangers pour arrêter des désordres sur lesquels il ne crut pas devoir se contenter de gémir. Il fit assembler trois fois le chapitre général de l'ordre, & établit cinq couvens de Carmélites. Ce pieux & zélé religieux fut empoisonné à Nantes, & revint tout épuisé à Angers, où il mourut le 25 juillet 1471. Presque à l'agonie, il fit des statuts excellens, dont il recommanda l'observation à ses religieux. On dit que Dieu a opéré des miracles par son intercession. René, roi de Sicile & duc d'Anjou, alloit souvent faire ses prieres à son tombeau. Ses principaux ouvrages sont, un commentaire sur le Maître des sentences, & des commentaires sur les régles de son ordre. M. Huet a parlé de lui dans ses origines de Caën, *page* 335 *de la seconde édition*; mais il a fait plusieurs fautes en cet article, qu'il faut réformer sur ce qu'on vient de dire. Il reste à Caën des familles de son nom. L'Espagnol Casanata parle de Jean Soret dans son *Paradisus Carmelitici decoris*, imprimé à Lyon en 1639. * *Mémoires manuscrits*, & les ouvrages *cités dans cet article.*

SORGUE, riviere du comtat Venaissin, en Provence, prend sa source de la fontaine de Vaucluse, qui est au pied d'un affreux rocher. Cette riviere commence à porter bateau à cinq cens pas de sa source, passe à Lisle, & se sépare en plusieurs branches, dont l'une se jette dans Rhône à Avignon. * Mati, *diction.*

SORGUES ou LE PONT DE SORGUES, petite ville ou bourg du comtat Venaissin, en Provence. Ce lieu est situé au confluent d'une des branches de la Sorgue, de la Nasque, & de la Louveze, à demi-lieue du Rhône, & à une lieue & demie d'Avignon, du côté du nord. * Mati, *dict.*

SORI, *Monti Sori*, ou *Aërei*, montagnes de Sicile, qui sont vers le milieu de l'isle, s'étendant du nord au sud, depuis la riviere de Furiano, dans la vallée de Démona, jusqu'au-delà du lac de Pergusa, dans celle de Noto. Ces montagnes sont fort hautes; & celle qu'on nomme *Artisino* ou *Articina*, & qui est près du bourg de Calatassibera, dans la vallée de Noto, en est le sommet le plus élevé. * Baudrand.

SORIA, ville d'Espagne dans la Castille vieille. Elle est capitale d'un majorat ou bailliage, & située sur le Douro, à quinze lieues de Siguenza, vers le nord. Soria a été bâtie des ruines de l'ancienne Numance, qui en sont éloignées d'une lieue du côté du nord. * Baudrand.

SORIAU (Daniel) en latin *Soriavius*, peintre & architecte Flamand, se retira pendant les guerres dans la ville de Hanau en Allemagne, où il contribua beaucoup à l'embellissement de cette ville, que l'on bâtis-

soit de nouveau. Les églises, les hôtels & les portes, sont de son ordonnance; & ses tableaux y sont fort estimés. * Vermander.

SORIO (Balthasar) Dominicain de Valence en Espagne, reçut l'habit des Freres Prêcheurs au couvent de saint Onuphre vers l'an 1475. Dès qu'il eut achevé ses études, il vint à Paris pour y prendre le bonnet de docteur. Il retourna ensuite dans l'Aragon, où il enseigna la théologie à Lérida avec succès. Il y combattit les erreurs de certains novateurs qui avoient avancé publiquement que saint Joseph étoit véritablement le pere de Jesus-Christ; qu'il avoit été concu sans péché originel; & qu'il étoit réellement présent dans l'Eucharistie. Ils avoient aussi débité quatre autres propositions également impies : ce qui fit qu'on les nommoit *les sept blasphêmes*. Le pere Sorio fit un ouvrage contre ces erreurs, qu'il fit imprimer en 1511, & donna au public quelques autres ouvrages, *Serm. de Sanct. Hom. X super psalm.* 44. *De laud. B. Virgin.* Il établit dans Tortose un collége pour l'école de saint Thomas, & un pour les nouveaux convertis de la Catalogne, dont la plupart étoient des Turcs : établissement qui contribua fort à la conversion de plusieurs infidéles. Ce vertueux & zélé religieux mourut âgé de plus de 100 ans le 27 septembre 1557. *Diag. *hist. prov. Arag. l.* 1, *c.* 47. Anton. Senensis, *biblioth. ordin. FF. Præd. Pio, 2. p. l.* 4, *colon.* 211. Echard, *script. ordin. FF. Præd. t.* 2.

SORLINGUES ou SILLI, isles d'Angleterre, situées vers le cap de Cornouaille, dans la partie méridionale & occidentale d'Angleterre, sont au nombre de cent quarante-cinq, entre lesquelles il y en a dix ou douze très-considérables pour leurs mines d'étain. * Daviti. Briet. Blaëu.

☞ Les Sorlingues sont à soixante milles au couchant de la province de Cornouaille. On les appelle en anglois *the isles of Scilly*, & en latin, *Silurum insulæ*, que quelques-uns prennent pour les *Cassitérides* des anciens. Scilly passoit autrefois pour la principale. Mais aujourd'hui Sainte-Marie a cette prééminence, étant la plus grande & la plus fertile de toutes. Elle n'a cependant que trois lieues de tour. Ces isles furent conquises par Ethelstan, un des rois Saxons, & depuis ce temps-là elles ont toujours été considérées comme une partie de Cornouaille. * *Etat de la Grande-Bretagne* sous Georges II, tome I, p. 51. *Diction. histor. édition d'Amsterdam*, 1740.

SORMANI. C'est le nom d'une famille patricienne de Milan, aussi illustre qu'ancienne, & qui a donnée à l'épée, à l'église & à la robe beaucoup de personnes distinguées. Dans le dernier siécle & dans celui-ci, l'on a vu de cette famille plusieurs personnes qui se sont rendus recommandables par leurs grandes actions, sur-tout à la guerre, entr'autres, Paul, Alexandre, Antoine & François Sormani. *Paul* étoit comte de Brianza. Il fut mestre-de-camp d'infanterie italienne. Ce fut lui qui s'opposa le siécle dernier au duc de Rohan, & qui l'empêcha de passer au pont de Lecco, quoique ses troupes fussent inférieures en nombre à celles du duc qui vouloient envahir l'état de Milan. *Alexandre*, frere de *Paul*, fut lieutenant-général, & se distingua en Flandre & en Italie par sa valeur. Il défendit Crémone, & fut envoyé au secours de Lindo assiégé par les Suédois. Il mourut à Milan en 1695, âgé de 90 ans. Le comte *Antoine Sormani* étoit fils de PAUL, & servit dans les armées de Charles II, roi d'Espagne. Il passa ensuite au service de l'empereur Léopold I, qui le fit gentilhomme de sa chambre. Quelque temps après il suivit l'archiduc Charles, lorsqu'il passa en Espagne, & alla en Portugal où il resta pour le service de ce prince. Il y commanda dans la province de Beyra en vertu des lettres patentes de la reine Catherine, régente du royaume. Ayant été rappellé auprès de l'archiduc, ce prince l'envoya avec la qualité de son ministre plénipotentiaire vers plusieurs princes d'Allemagne, les Etats généraux & la reine Anne d'Angleterre. Il fut commandant & gouverneur de Tarragone & de sa frontiere, & dans les 40 campagnes qu'il a faites en Hongrie, en Allemagne, en Espagne, en Portugal & en Italie, il s'est toujours distingué, soit par sa valeur, soit par sa prudence, soit par sa politique. Après avoir passé par tous les dégrés militaires, l'empereur Charles VI le fit maréchal de camp général de ses armées. Il mourut dans son gouvernement de Pavie en 1730, à l'âge de 73 ans. *François* Sormani, frere d'*Antoine*, fut conseiller dans l'état de Milan, & député ambassadeur de ladite ville vers le pape Innocent XII. Il mourut à Milan en 1726, âgé de 80 ans. Plusieurs auteurs parlent de la famille des Sormani, entr'autres, le Fagnano, Sansovino, Moriggia, Brusoni, &c.

SOROCK, ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Moldavie, sur le Niester ou Turla, au septentrion de Jassi, & est divisée en vieille & nouvelle ville, toutes deux fortifiées. Les Polonois en sont les maîtres, & y ont fait bâtir un bon château. Les Turcs l'assiégerent inutilement l'an 1692. * Mati, *dict.*

SORRENTO ou SURRENTO, en latin *Surrentum* ou *Surentum*, ville maritime du royaume de Naples, en la terre de Labour, avec archevêché. Les anciens en font souvent mention. * Léandre Alberti. Baudrand.

SORREZE, *cherchez* SORESE.

SORT ou FORTUNE, déesse honorée par les païens, sous le nom de *Fors*, *Fortuna*. Les anciens se servoient de sorts en plusieurs occasions, pour prévoir l'avenir, ou pour décider sur ce qu'ils avoient à faire. Il y avoit des sorts dans les temples, dont les prêtres étoient les ministres, comme à Dodone & à Delphes en Grece, à Preneste & à Antium en Italie. Ces sorts se tiroient avec une espéce de dez gravés de caracteres, dont on se servoit pour répondre aux questions de ceux qui venoient faire des demandes, en consultant des tables. Il y avoit diverses manieres de tirer les sorts; dans quelques endroits on les jettoit soi-même; dans d'autres on les faisoit sortir d'une urne. Dans l'Orient on se servoit de fléches pour décider du sort. Le Prophéte Ezéchiel dit que Nabuchodonosor mêla ses fléches contre Ammon & Jérusalem, & que la fléche sortit contre Jérusalem, c'est-à-dire, que celle qui étoit marquée pour servir contre Jérusalem fut tirée. On employoit aussi les vers des poëtes pour les sorts, en ouvrant leurs livres; & l'on croyoit que ce que le hazard faisoit trouver, étoit une prédiction. Cet usage se pratiquoit en Grece & en Italie. Le poëme de Virgile servit dans les derniers temps à cet usage chez les Latins; comme ceux d'Homere, & les poësies d'Euripide avoient servi chez les Grecs. Mais la maniere la plus ordinaire de tirer les sorts, étoit de mettre dans un seau d'eau, dans des urnes & dans le sein, des boules sur lesquelles il y avoit des marques. Ceux qui jettoient au sort, retiroient ces boules; celui qui tiroit la boule marquée pour le prix, gagnoit. On a depuis substitué des billets roulés de même grandeur & de même forme, où l'on écrit dans quelques-uns ce qui doit échoir à celui qui tire le billet, ou pour lequel il est tiré. L'empereur Heliogabale institua pour les festins une espece de sorts, en faisant distribuer des cuillieres aux conviés, sur lesquelles étoit écrit ce qu'on devoit donner à chacun des conviés après le repas, comme le remarque Lampridius dans la vie de cet empereur. Les sorts ont aussi été en usage parmi les Juifs, & même dans le temple, pour distribuer les fonctions aux prêtres & aux lévites qui se trouvoient de service. Des Juifs elles passerent chez les Chrétiens. Saint Matthias fut élu apôtre par la voie du sort, qui fut jetté entre lui & Barsabas, surnommé *le Juste*, comme il est rapporté dans les actes des apôtres. Saint Augustin & d'autres peres n'ont point désapprouvé cet usage, quand il s'agit de l'élection des évêques ou des ministres, & que c'est entre personnes dignes que le sort est jetté. Mais comme on se servoit dans le paganisme des livres des poëtes pour les sorts, on employoit dans le christianisme les livres

livres de l'écriture sainte ; & l'on prenoit pour loi ou pour décision les sentences que l'on trouvoit à l'ouverture des livres sacrés, quand elles convenoient au sujet. Saint Augustin ne désapprouve pas cet usage, si ce n'est quand on l'emploie pour des affaires mondaines ; & Gregoire de *Tours* le pratiquoit. Quelques-uns prenoient pour sort divin, les premiers mots de ce qu'ils entendoient chanter en entrant dans l'église. Néanmoins l'usage des sorts a été condamné dans plusieurs conciles comme superstitieux ; & c'est en effet tenter Dieu que de se servir de cette voie pour avoir connoissance des choses inconnues. * *Antiquités grecques & romaines.*

SORTS DES SAINTS. On appelloit ainsi anciennement une espece de divination que l'on faisoit en ouvrant le livre des saints évangiles, ou des épitres des apôtres, ou des prophétes, ou du pseautier, en prenant pour oracle ce qui se présentoit d'abord à la vue au haut de la page, ou au premier verset. Il en est parlé dans S. Augustin, *ep.* 109, *ad Januar.* dans les conciles d'Orléans, d'Auxerre, &c. dans le pénitenciel romain, dans les capitulaires de Charlemagne. De-là est peut-être venue la coutume que l'on suivoit autrefois, d'ouvrir le livre des évangiles après l'élection d'un évêque, pour voir par le passage que l'on y rencontroit, quel présage on devoit tirer de la conduite du nouvel évêque. Les auteurs appellent ce signe de l'avenir *Prognosticon* ; & l'on en voit plusieurs exemples dans Guillaume de *Malmesburi*, Guibert, Pachymere, &c. * Du Cange, *Glossar. latin.*

SOSIANUS, *cherchez* ANTISTIUS.

SOSIAS, philosophe, nioit la providence de Dieu, & soutenoit que toutes choses arrivoient par hasard. Diagoras, Hippon & Epicure étoient dans la même erreur.

SOSIBE, *Sosibius*, de Lacédémone, grammairien, qui vivoit du temps de Ptolémée *Philadephe*, vers l'an 273 avant Jesus-Christ, avoit écrit quelques ouvrages historiques, cités par Athénée, par Arnobe & Clément *Alexandrin.* Diogène *Laërce* fait mention de SOSIBE, adversaire d'Anaxagoras ; & Tacite d'un autre SOSIBE qui vivoit du temps de l'empereur Claude, vers l'an 50 de J. C. & qui fut précepteur de Britannicus. * Gesner, *in bibl.* Juste-Lipse, *in l.* 11 *Tacit.* & Vossius, *de hist. græc. l.* 1, *c.* 15.

SOSICLE, *Sosicles*, de Syracuse, poëte tragique, du temps de Philippe *de Macédoine* & d'Alexandre *le Grand*, vers l'an 336 avant J. C. composa 73 piéces, & fut sept fois victorieux. * Suidas, *in Sosicl.*

SOSICRATES, *Sosicrates*, de Rhodes, historien grec, composa un ouvrage sur l'isle de Crete ; un traité historique des successions des philosophes ; & d'autres, allégués par les anciens : ce qu'on poura voir dans Vossius, qui parle de quelques autres auteurs de ce nom, *l.* 3, *de hist. græc.*

SOSIGENE, mathématicien d'Egypte, vivoit du temps de Jules César, qui se servit de lui pour réformer le calendrier. C'est celui qui forma l'année Julienne, laquelle commence 45 ans avant la naissance de J. C. * Pline, *l.* 18, *c.* 25. Sueton. Dion, &c.

SOSIPATER, étoit capitaine de l'armée de Machabée. Lui & Dosithée, autre capitaine dans les mêmes troupes, défirent dans un combat dix mille hommes de l'armée de Thimothée, chef des Ammonites. * II *Machab.* XII, 9.

SOSIPOLIS, nom d'un dieu que les Eléens adoroient, depuis une victoire signalée qu'ils remporterent sur les Arcadiens, par un prodige surprenant. Les deux partis, à ce que disent les historiens, étoient sur le point de combattre, lorsqu'une femme parut au milieu du camp des Eléens, & leur promit un secours assuré. Cette femme portoit un petit enfant entre ses bras, qu'elle mit à terre aussitôt que les Arcadiens approcherent. Ceux-ci donnant tête baissée dans le gros des Eléens, virent un serpent énorme qui combattoit pour leurs ennemis, en la même place où cette femme avoit mis son enfant. La frayeur saisit les Arcadiens, qui tournerent le dos, & furent taillés en piéces. Depuis ce temps-là les Eléens reçurent au nombre de leurs dieux cet enfant, & le nommerent *Sosipolis*, qui signifie *Conservateur de la ville.* Ils éleverent un temple où il y avoit un autel pour Lucine, & un autre pour Sosipolis. Les statues de ce dieu le représentoient comme un petit enfant, vêtu d'une robe semée d'étoiles, & portant entre ses mains une corne d'abondance. Une seule prêtresse, habillée de blanc, avoit le pouvoir d'entrer dans le lieu le plus secret du temple, où étoit l'idole de Sosipolis, qu'elle alloit consulter pour en recevoir les oracles. * Pausanias, *in Eliac.*

SOSIPOLIS est encore souvent un surnom donné à Jupiter, dans les villes dont on croyoit qu'il étoit singulierement le conservateur.

SOSISTRATE, chef d'esclaves à Syracuse, lequel ayant assemblé plusieurs rebelles, fut surpris par l'artifice d'Hermocrate, qui se servit de son ami Deimachus. Il y a eu encore un autre SOSISTRATE à Syracuse, qui s'empara de la souveraineté & des biens d'Agatocle, & de ses partisans. * Polyen, *l.* 1, *c.* 43, & *l.* 5, *c.* 37.

SOSITHÉE, *Sositheus*, natif de Syracuse, ou, selon d'autres, d'Athènes ou d'Alexandrie, poëte Grec, vivoit sous la CLXVI olympiade, vers l'an 116 avant J. C. & composa des tragédies, comme nous l'apprenons de Suidas & de Lilio Giraldi, *dialogus de poëtis.*

SOSIUS, général d'une armée romaine en Judée, fut envoyé par Antoine pour aider Hérode à se rendre maître de Jérusalem : ce qu'il fit aussi l'an du monde 3998, 27 ans, jour pour jour, après que Pompée l'eut prise. * Josephe, *antiq. liv. XIV*, *ch.* 28.

SOSTEROPOLIS ou SOTEROPOLIS, petit bourg de Bithynie, auprès de Nicomédie, est le lieu ou Constantin *le Grand* fut empoisonné par ses freres, selon Zonaras, *l.* 3, *annal.* Eusebe, dont le témoignage doit prévaloir, ne dit point que Constantin ait été empoisonné. Il marque même positivement qu'il mourut d'une maladie d'accident, & que ce fut à Aquiron, château impérial, où il s'étoit fait porter.

SOSTHENE, roi de Macédoine, regna après Meléagre, fils de Ptolémée *Ceraune*, la premiere année de la CXXV olympiade, & la 280 avant J. C. La couronne fut une récompense du courage dont il avoit donné des preuves en combattant contre les Gaulois. Il fut tué deux ans après, dans l'irruption que Brennus, général des Gaulois, fit dans la Macédoine. * Pausanias. Justin, &c.

SOSTHENE de Gnide, avoit écrit quelques ouvrages historiques, cités par Plutarque, comme Gesner, Vossius, &c, l'ont remarqué.

SOSTHENE. Il y a eu un homme de ce nom disciple de Jesus-Christ, que l'on compte entre les septante-deux disciples. Il y en a eu un autre, chef de la synagogue des Juifs dans la ville de Corinthe, dont il est parlé dans les actes des apôtres, lequel étant converti à la religion chrétienne, fut accusé par les Juifs, & traîné au tribunal de Gallion, proconsul d'Achaye, où il fut battu. Le nom de Sosthène se trouve encore à la tête de la premiere épître de saint Paul aux Corinthiens. Quelques-uns ont cru que c'étoit un disciple de J. C. ; d'autres, avec plus de vraisemblance, estiment que c'est lui qui étoit le chef de la synagogue des Juifs. * *Acta apost. c.* 18. *Epist. ad Corinth. c.* 1. Eusèb. *l.* 1, *hist. c.* 12. Tillemont, *mem. pour l'hist. de l'égl. tome I.*

SOSTRATE, intendant des finances & des impôts, que Seleucus, IV du nom, fils d'Antiochus *le Grand*, avoit mis sur Jérusalem. Il fut encore gouverneur de la forteresse de cette ville ; puis dépouillé de ce gouvernement par son maître, qui l'envoya en exil dans l'isle de Chypre. * II. *Machab.* IV, 27, 29.

SOSTRATE, *Sostratus*, de Gnide, ville de la Ca-

tie dans l'Asie mineure, célébre architecte & ingénieur, fut fort estimé de Ptolémée *Philadelphe*, roi d'Egypte, vers l'an 273 avant J. C. : c'est pourquoi Strabon le nomme l'*Ami* ou le *Favori des rois*, φίλος των βασιλέων. Entre les édifices que cet architecte bâtit, les promenades ou terrasses, soutenues sur des arcades qu'il fit à Gnide, passoient pour des ouvrages très-considérables; mais le plus magnifique fut le fanal de l'isle de Pharos, proche d'Alexandrie. Polémée lui donna la conduite générale de ce superbe édifice, qu'on regardoit comme une des merveilles du monde. Strabon rapporte cette inscription qui s'y voyoit gravée de son temps :

Σώσθρατος Κνίδιος Δεξιφάνυς, Θεοῖς Σωτῆρσιν ὑπὲρ τῶν πλωϊζομένων :

C'est-à-dire, *Sostrate de Gnide, fils de Dexiphanes, aux dieux conservateurs, pour ceux qui navigent sur mer.*

Quelques auteurs ont cru que Sostrate avoit mis cette inscription sans le consentement de Ptolémée; mais que pour empêcher que ce prince s'en apperçût, il la couvrit de maçonnerie, sur laquelle il en grava une autre, qui tomba en poussiere quelques années après, & laissa voir celle qui étoit cachée dessous. Ce qui peut avoir donné lieu à cette opinion de Lucien dans ses dialogues, c'est que le nom de Ptolémée ne se trouve point dans cette inscription, & que Sostrate n'y est pas désigné comme architecte; mais comme celui qui auroit consacré l'ouvrage. A quoi l'on répond, suivant le rapport de Pline, que Ptolémée ayant permis à Sostrate de graver son nom sur le phare, sans lui prescrire ni de quelle maniere, ni en quels termes il vouloit qu'il le fît; Sostrate crut peut-être ne pouvoir mieux reconnoître cette faveur signalée, qu'en traitant de divinité le prince de qui il l'avoit reçue, & en dédiant cet ouvrage non-seulement à ce roi, mais aussi à la reine sa femme, & aux princes qui devoient regner après lui, qu'il comprenoit sous ces mots, *dieux conservateurs*, qui étoit une épithéte si chérie des rois Grecs, que plusieurs en ont pris le surnom de *Soter*, σωτήρ. Quoi qu'il en soit, Strabon ne paroît faire aucun doute que ce ne fût du consentement de Ptolémée, que Sostrate mit cette inscription. * Strabon, *l.* 17. Pline, *l.* 36. Félibien, *vies des architectes.*

SOSTRATE, grammairien, florissoit du temps d'Auguste, vers le commencement de l'ere chrétienne, & étoit fils d'*Aristodéme*, précepteur de Strabon, qui en fait mention au livre quatorziéme. Il avoit écrit divers traités, & il est différent de quelques autres de ce nom, dont Vossius donnera connoissance aux curieux, *l.* 1 *de hist. græc. c.* 5.

SOTADE, *Sotades*, ancien poëte grec, natif de la ville de Maronée dans la Thrace, étoit un auteur lascif & médisant. Il avoit composé un poëme en une sorte de vers iambiques irréguliers, dont il y en avoit de *rétrogrades*, & qu'on appella de son nom, *vers Sotadiques*, *Sotadeum carmen.* Suidas les appelle, à cause de leur sujet, *versus cynædos*, comme s'il disoit, *vers sans honte & sans pudeur*, & propres pour ceux que les Latins appelloient *cynædi.* Sotade eut l'insolence d'en composer quelques-uns contre le roi d'Egypte Ptolémée *Philadelphe*, qui couterent la vie à leur auteur, car ce roi l'ayant fait enfermer dans un coffre de plomb, le fit jetter dans la mer. * Athenée, *l.* 14. Suidas. Strabon.

SOTEAUX (Jean) né à Montigni sur Sambre, au diocèse de Liége, fut licencié en théologie de l'université de Louvain, & mourut en 1567, dans l'abbaye de Cambron, ordre de Citeaux, où il étoit lecteur en théologie. Il a donné une édition des ouvrages de saint Prosper d'Aquitaine; à Louvain, 1566, *in*-4°. (*D. Prosperi, Aquitanici, Episcopi Rhegiensis, Opera, per viros eruditos emendata, repurgata, & edita studio Joannis Soteaux.*) On a encore du même, 1. *Annotationes ad concilium Tridentinum*; à Anvers, 1571, *in*-8°. Ces notes ont plusieurs fois été réimprimées depuis sous le titre de *Canones & Decreta Concilii Tridentini.... cum annotationibus Joannis Sothealli & Horatii Lutii*, &c. à Lyon, 1611, *in*-8°; à Anvers, 1615, *in*-8°; à Lyon, 1676, *in*-8°. &c. Les notes de Soteaux ont cependant été prohibées à Rome en 1621. 2. *Joannis Sotealli Summa pontificalium & synodalium Constitutionum, in locos seu titulos communes redacta*; à Louvain, 1570, *in*-8°, & à Venise, 1574, *in*-8°. * Valere André, *Bibliotheca Belgica*, édition de 1739, *in*-4°. tome second, pag. 733 & 734.

SOTER, pape, né dans la ville de Fondi en la campagne de Rome, fut mis sur le siége de saint Pierre, après Anicet, l'an 168. Le livre des pontifes Romains dit qu'il fit défense aux diaconesses de toucher le linge où repose le corps de Jesus-Christ, & d'offrir de l'encens dans l'église. Si cette ordonnance est de lui, il y a apparence qu'elle fut faite à cause que dans la secte des Montanistes les femmes se mêloient de quelques fonctions ecclésiastiques. On lui en attribue beaucoup d'autres. Ce saint pape fut martyrisé pendant la persécution de Marc-Antonin *le Philosophe*, l'an 176. Il eut pour successeur Eleuthere. Il n'est point mis dans l'ancien calendrier romain, au rang des martyrs. * Anastase, *in vit. pontif.* Baronius, *in annal.* Du Pin, *bibliot. des aut. eccl. des III premiers siécles.*

SOTERICUS, poëte grec d'Oasis, ville de Libye, vivoit vers l'an 285, & publia un éloge de Dioclétien, une vie d'Apollonius *de Tyane*, & diverses autres piéces. * Lilio Giraldi, *hist. des poët. dial.* 4.

SOTERICUS d'Alexandrie, fut un excellent musicien. Plutarque, *tract. de music.* Vossius, *de hist. & poët. græc.*

SOTERIES, en latin *Soteria*, sacrifice de salut, jeux & solemnités qui se faisoient par le peuple, pour le salut & la conservation du prince, principalement lorsqu'il relevoit de maladie. * *Antiquitates græcæ & romanæ.*

SOTION, philosophe, vivoit du temps de Tibere, vers l'an 30 de J. C. & fut précepteur de Seneque, comme le témoigne ce dernier, *ep.* 49 & 58. Il y a eu un autre Sotion, qui étoit en réputation du temps des Ptolémées, vers l'an 270 avant J. C. & qui est auteur d'un livre des successions des philosophes, cité par Diogène *Laërce*, & de divers autres traités. * Vossius, *l.* 2 *de hist. græc.* Photius parle d'un Sotion, qui avoit écrit des fleuves, des fontaines, & des lacs. * *Cod.* 189.

SOTO (Dominique) Espagnol, religieux de l'ordre de saint Dominique, né à Ségovie l'an 1494, se fit religieux l'an 1524, à Burgos, étant deja âgé de 30 ans. Il étoit fils d'un jardinier, & étudia les principes de la grammaire à Ségovie. Pour avoir de quoi vivre, il fut obligé de se retirer dans un petit bourg proche de Ségovie, nommé *Ochando*, où il servoit de sacristain. De-là il vint à Alcala, où continuant ses études, il fit amitié avec Pierre Fernandez de Saavedra, & acheva son cours de philosophie sous saint Thomas de Villeneuve, qui fut depuis archevêque de Valence. C'est-là que Soto se fit connoître, aussi-bien que dans l'université de Paris, où il vint étudier avec le même Saavedra, & où il fut reçu maître-ès-arts. Lorsqu'il fut de retour en Espagne, il enseigna la philosophie à Alcala, en ayant obtenu la chaire au concours, & quelque temps après, il prit l'habit de l'ordre de saint Dominique. Ce fut alors qu'il prit le nom de Dominique : car au baptême on l'avoit appellé *François.* Il continua d'enseigner à Burgos & ailleurs, & publia ses traités philosophiques, qui sont des commentaires sur la philosophie d'Aristote. Il fut envoyé en 1545 au concile de Trente avec Barthelemi de Carranza, qui étoit aussi religieux de l'ordre de saint Dominique, & qui fut depuis archevêque de Tolède. Soto parut avantageusement dans ce concile, y parla en public, principalement le premier dimanche de l'Avent, & y publia en 1547 ses deux livres *de Natura & Gratia*, qu'il dédia aux évêques qui formoient cette assemblée. Ce fut

dans cette occasion qu'on lui permit de prendre pour devise une foi, ou deux mains fermeés, d'où sortoit une flamme, avec ces paroles de saint Paul aux Galates, *Fides quæ per charitatem operatur.* En partant de Trente, il alla en Allemagne joindre l'empereur, qui voulut lui donner en 1549 l'évêché de Ségovie. Il refusa cet honneur; mais il ne put s'opposer à celui que Charles-*Quint* lui fit, de l'employer pour juge du célébre différend d'entre Barthelemi de las Casas, & Sepulveda, au sujet de la conquête des Indes, & de la liberté des Indiens. Il étoit alors en Espagne, & ayant exécuté ce qu'on attendoit de lui, il sortit de la cour en 1550, & se retira à Salamanque, où il mourut le 15 novembre de l'an 1560, âgé de 66 ans. Divers auteurs même protestans, ont fait l'éloge de Soto. Outre les ouvrages que nous avons cités de lui, on a encore des commentaires sur l'épître aux Romains, & sur le Maître des Sentences. *De justitia & Jure De tegendis secretis. De pauperum causa. De cavendo juramentorum abusu. Apologia contra Ambrosium Catharinum. In Porphyrium & organum Aristotelis, &c.* * Sixte de *Sienne, l. 4 biblioth. sanct.* Possevin, *in appar. sacr.* Bellarmin, *de script. eccl.* Andreas Schottus, & Nicolas Antonio, *bibl. hisp.* Simler. Covarruvias. Alfonse Fernandes. Antoine de *Sienne*, &c.

SOTO (Fernand de) général de la Floride en Amérique, fils d'un simple gentilhomme de Xerés de Badajox, dans l'Estremadure Portugaise, passa dans l'Amérique, & accompagna François Pizarre dans la conquête du Pérou. Après la prise du roi Atabalipa l'an 1532, il eut si bonne part à la distribution de ses trésors, qu'il se vit riche en peu de temps de plus de cent quatre-vingt mille écus d'or. Etant de retour en Espagne, il se fit un magnifique équipage, & parut avec le train d'un grand seigneur. L'empereur Charles-*Quint* lui donna le gouvernement de l'isle de Cuba, avec la qualité de général de la Floride, & le titre de marquis des terres qu'il pouroit conquerir. Pour aller à cette nouvelle conquête, il équipa sept navires, & les fournit de toutes sortes de munitions; puis ayant nommé des capitaines, il y fit embarquer neuf cens hommes qu'il avoit choisis. Il partit au mois d'avril 1538 de la rade de Saint-Lucar, d'où il passa aux Canaries, & de-là aux Antilles. Lorsqu'il fut arrivé à l'isle de Cuba, il envoya sa femme avec ses navires au port de la Havana, qui est à l'autre bout de l'isle, à 180 lieues de la ville de Saint-Jacques, & traversa cette isle avec le reste de ses gens. Le 18 du mois de mai 1539, il partit de la Havana avec la flotte, & découvrit la côte de la Floride le 25 mai, jour de la Pentecôte. Après que toute l'armée eut pris terre, il avança dans le pays, & demanda aux Américains, s'ils n'avoient point connoissance de quelques provinces, où il y eût de l'or ou de l'argent. On l'assura qu'il y avoit des peuples fort riches au-delà de la province de Cale, vers l'occident: c'est pourquoi il marcha de ce côté-là, & arriva à Cale, d'où il avança dans la province de Palaché, où on lui dit qu'il y avoit beaucoup d'or plus avant dans le pays. Il courut de province en province, trouvant quelquefois des Caciques, ou princes Indiens, qui le recevoient bien, & d'autres, contre lesquels il fut souvent obligé de combattre. Enfin, la mort arrêta ses courses le 21 mai 1542. Il mourut dans un temps, & dans un pays, où ses gens accablés de fatigues, ne pouvoient guères lui donner de consolation, ne sachant eux-mêmes comment ils pouroient éviter leur perte. Moscolo d'Alvarado, qui fut élu général en sa place, voulut qu'on cachât sa mort aux Indiens, parceque de Soto leur avoit toujours voulu faire croire que les chrétiens étoient immortels. On l'enterra la nuit, près d'une des portes du bourg de Guachoya; mais parceque quelques Indiens regardoient curieusement la terre, qui paroissoit remuée depuis peu, Mosolo le fit déterrer une autre nuit fort secretement; & ayant rempli de sable les mantes dont il étoit envelopé, il le fit porter dans un canot, au milieu de la riviere, pour y être la proye des poissons. * *Histoire de la Floride traduite l'an 1685*, imprimée chez Denys Thierri à Paris.

SOTO (Pierre de) né à Cordoue en Espagne de parens nobles, entra fort jeune dans l'ordre de saint Dominique l'an 1519, & s'acquit tant de réputation, que l'empereur Charles V le choisit pour son confesseur; mais ayant suivi ce prince en Allemagne, & ayant reconnu par lui-même les progrès que l'hérésie y avoit faits, il demanda & obtint la permission de quitter la cour, pour mieux combattre les hérétiques. Ce fut à sa sollicitation que le cardinal Othon Truchses évêque d'Augsbourg, rétablit les études dans l'université de Dillingen en Souabe. Il s'offrit lui-même pour y remplir une chaire, & la remplit en effet jusqu'en 1553, que Philippe prince d'Espagne, depuis II roi de ce nom, ayant épousé Marie reine d'Angleterre, jetta les yeux sur Soto & sur deux autres théologiens de son ordre, pour rétablir la catholicité dans les universités d'Oxford & de Cambridge. La mort de la reine Marie arrivée en 1558, ne permit pas à ces théologiens de finir ce qu'ils avoient commencé. Soto revint à Dillingen, & y demeura jusqu'en 1561. Alors par ordre de Pie, il se rendit au concile de Trente, où il parut avec distinction, & où il mourut le 20 avril de l'an 1563. Entre ses ouvrages, il y en a quelques-uns de controverse contre Jean Brent hérétique, au sujet de la confession de foi que le duc de Wirtemberg avoit fait présenter aux peres du concile de Trente, le 24 janvier 1552. Les autres sont, *Institutiones christianæ*; Augsbourg 1548, Anvers 1551. *Methodus confessionis*; Dillingen 1553. *Tractatus de institutione sacerdotum, qui sub episcopis animarum curam gerunt*; Dillingen 1558. *Doctrinæ christianæ compendium*; Dillingen 1560. Son Traité *de institutione sacerdotum*, fut imprimé par ordre du cardinal d'Augsbourg; & son utilité a été si généralement reconnue, qu'on en a fait diverses éditions en Italie, en Allemagne & en France. On a donné en 1738, à Paris, sous le titre d'Avignon, une *Apologie du R. P. Pierre Soto, dominicain, & des anciennes censures de Louvain & de Douay, contre l'histoire du Baïanisme composée par le R. P. Duchesne, Jésuite, & condamnée à Rome le 17 mars 1734.* * Echard, *script. ord. FF. Præd. t. 2.*

SOTOMAYOR (Louis de) né à Lisbonne vers l'an 1526, entra jeune dans l'ordre de saint Dominique, fut envoyé à Louvain povr y faire ses études, & fut choisi en 1554, pour enseigner les humanités dans l'université d'Oxford. Après la mort de Marie reine d'Angleterre, arrivée en 1558, il revint dans les Pays-Bas, d'où il passa en Allemagne, & en 1561 il reçut ordre de D. Sebastien roi de Portugal, de se rendre au concile de Trente. En 1564, le concile étant fini, Sotomayor retourna enfin dans sa patrie, & fut nommé pour expliquer l'écriture dans son couvent de Lisbonne; mais presque aussitôt le roi lui ordonna d'occuper la premiere chaire de l'écriture dans l'université de Coimbre, & il la tint vingt années entieres: après quoi il s'appliqua uniquement à perfectioner ses commentaires. Ceux qu'il a composés sur le cantique des cantiques, furent imprimés en 1599 & 1601, à Lisbonne, & il s'en fit en 1605, une nouvelle édition à Paris, où des notes postérieures & plus courtes de Sotomayor parurent aussi en 1611. Ses commentaires sur les deux épîtres de saint Paul à Timothée, & sur l'épître à Tite parurent encore en 1610, à Paris. Ce qu'il avoit fait sur le reste de l'écriture n'a pas vu le jour: l'auteur ne mourut pourtant qu'à l'âge de 48 ans le 29 mai 1610; mais il avoit toujours appréhendé de donner ses ouvrages au public; & ce qu'il a donné, il ne l'a fait qu'après en avoir été pressé par le pape Clément VII. * Echard, *script. ord. FF. Præd.*

SOTOMAYOR, *cherchez* CASTILLO & ZUNIGA.

SOTOVENTO ou SOTTAVENTO, *les isles Soto-*

*vento*, c'est-à-dire, *les isles qui sont sous le vent.* Ces isles sont celles des Antilles, qui sont le long des côtes de la Terre-Ferme, dans l'Amérique méridionale. On en trouve les principales dans cet ordre, en avançant du levant au couchant; la Marguerite, la Tortuga, l'Urchilla, la Rocca, l'isle d'Aves, Bonayre, Curaçao & Oruba. Les Espagnols les appellent les isles de Sotovento, parcequ'ils les laissent à main gauche sous le vent quand ils navigent vers le Mexique. * Mati, *diction.* Robbe, *géograph.*

SOTWEL (Nathanaël) qui vivoit en l'année 1685, est un des trois auteurs de la *Bibliothéque des écrivains de la société de Jesus* que nous avons en latin. Pierre de Ribadénéira, Jésuite Espagnol, mort en 1611, est le premier qui a commencé cet ouvrage. Philippe Alegambe, Jésuite d'Anvers, mort l'an 1652, ayant bâti sur les fondemens qu'avoit jettés Ribadénéira, a continué l'ouvrage jusqu'à son temps, & Sotwel en a fait la seconde continuation. Comme ces auteurs n'ont pas été éloignés des temps ausquels ont vécu les écrivains dont ils rapportent les écrits & les actions, ils ont été aussi beaucoup moins exposés à l'erreur : ainsi Ribadénéira, qui vivoit dans le commencement de la société; Alegambe, qui vivoit dans le milieu, c'est-à-dire, durant le progrès; & Sotwel ensuite, n'ont parlé que des auteurs contemporains, & dont ils pouvoient avoir une pleine connoissance, par la correspondance qu'il y a de toutes les maisons d'une même société réguliere entr'elles. Ils ont été fort exacts à ne mettre dans cette bibliothéque de la société, que des gens qui aient été effectivement Jésuites. Ils sont même si scrupuleux sur ce point, que, quand un de leurs écrivains est sorti de leur compagnie, ils ont pris le parti, ou de n'en point parler du tout; comme on le voit à l'égard de *Papyre Masson*, de *Marc-Antoine de Dominis*; *de Chrétien Francken*, &c. mais non à l'égard de Gaspard Scioppius, comme l'a dit M. Baillet, (*jugemens des savans*, *t. II*, *p.* 75, *in*-4°.) ou du moins de n'en parler que jusqu'au temps de leur sortie, & de ne rapporter que les ouvrages qu'ils ont faits dans la société, comme on le voit en la personne de *François Macédo*, Portugais, qui de Jésuite se fit Cordelier; de *Claude Dausquei*, Flamand, qui laissa la société pour se faire chanoine à Tournai; & de quantité d'autres en France & dans les autres pays, qu'il est inutile de citer. L'ordre chronologique est fort bien observé dans cet ouvrage. Ils marquent par tout le temps & le lieu de la naissance de leurs auteurs; l'âge où ils se sont fait Jésuites; leurs emplois, leurs principales actions, selon la suite des temps. Cette bibliothéque est assez bien écrite, sans affectation de style particulier, & sans ornemens trop recherchés. Alegambe & Sotwel se sont laissé quelquefois séduire par de faux mémoires, sur la foi desquels ils traitent d'hérétiques plusieurs personnes d'un rang distingué, & d'une foi très-orthodoxe; entr'autres deux avocats généraux du premier mérite; savoir Simon Marion, & Louis Servin, & quelques autres magistrats, qui ont été non-seulement la gloire & l'ornement du parlement & de la France; mais encore des défenseurs très-zélés de la religion catholique. Au reste l'édition de Sotwel est moins exacte & moins belle que celle d'Alegambe, qui fut faite à Anvers l'an 1643. * Nicol. Anton. *bibl. Hisp.* Alegambe, *bibliot. Societ. Jesu.* Nath. Sotwel, *præf. ad édit. Rom. bibliot. Societ. Jesu.* Baillet, *jugemens des savans sur les crit. hist.*

SOUABE ou SUAUBE, que ceux du pays nomment *Schwaben*, & les Latins *Suevia*, province d'Allemagne qui a la Baviere au levant; la Suisse au midi; la Franconie au septentrion; au couchant le Rhin, qui la sépare de l'Alsace, comprend le duché de Wirtemberg, la Forêt-Noire, & les marquisats de Bade & de Burgaw. Ses villes sont Augsbourg, Ulm, Constance, Tubinge, Bade, Hall, Lindaw, Rhinfeld, Nortlingue, Isne, Burgaw, Esling, &c. Les anciens Suéves s'étendoient, selon quelques-uns, jusque dans la Pologne & la Poméranie; & selon d'autres, ils étoient divisés en sept peuples. *Voyez* SUEVES. * Cluvier, *descript. Germ.* Briet, *géogr. &c.*

SOUBIAC, *cherchez* SUBBIACO.

SOUBISE, petite ville de France avec titre de duché, dans la Saintonge, sur la Charente, à cinq lieues de la Rochelle vers le midi. Cette ville passa en 1575, dans la maison de Rohan, par le mariage de *Catherine* de Parthenai, fille & héritiere de *Jean* de Parthenai-l'Archevêque, avec *René* de Rohan II du nom. Ce Jean de Parthenai, connu sous le nom de Soubise, va faire le sujet de l'article suivant.

SOUBISE (Jean de Parthenai, seigneur de) est l'un des héros du XVI siécle, parmi les Protestans de France. Il étoit fils de Jean V, seigneur de Soubise, & commanda l'armée du roi Henri II, en Toscane. Il commença à se laisser pervertir à la cour du duc de Ferrare, lorsque Renée de France, fille de Louis XII, & femme de ce duc, y recueillit quelques docteurs de la religion prétendue réformée, & embrassa leurs erreurs. Etant de retour en France, il s'employa à soutenir le parti qu'il avoit pris, & fut l'un des plus considérables associés du prince de Condé, qui le choisit en 1562, pour commander dans Lyon, lorsque cette grande ville, où l'erreur avoit prévalu, ne parut pas être en de bonnes mains sous le baron des Adrets. Soubise conserva cette place avec toute la valeur possible. Le duc de Nemours l'y assiégea inutilement, & la reine mere tâcha en vain de le surprendre par des négociations. Il fut mêlé fort avant dans les soupçons touchant le meurtre du duc de Guise; & l'on trouve même que les dépositions de Poltrot le chargerent considérablement : néanmoins les plus équitables écrivains conviennent, qu'il n'eut point de part à cette action détestable. Il avoit été gentilhomme de la chambre du roi, & fut fait chevalier de l'ordre le 7 de décembre 1561. Il avoit commandé l'armée de Henri II, en Toscane, & pour se servir des termes de M. Le Laboureur, il étoit homme *de grande menée & de grand service.* Il mourut en 1566, âgé d'environ 54 ans. Il avoit épousé la fille aînée de la maison d'Aubeterre, *Antoinette* Bouchard, dont il n'eut qu'une fille, *Catherine* de Parthenai, *dont il a été parlé aux mots* PARTHENAI & ROHAN. Le premier mari qu'elle eut, savoir *Charles* de Quellenec, baron du Pont en Bretagne, prit le nom de SOUBISE; c'est ce Soubise, qui paroît avec honneur dans toutes les actions les plus remarquables de la seconde & de la troisiéme guerre civile. Il fut fait prisonnier à la bataille de Jarnac en 1569; mais il s'évada par adresse. La Noue ayant été blessé au siége de Fontenai-le-Comte, l'année suivante, Soubise commanda en chef, & se rendit maître de la place. En la même année il reçut deux blessures au siége de Saintes. Il fut tué à la saint Barthelemi, après s'être défendu vaillamment jusqu'à la mort. Il étoit accusé d'impuissance. * Varillas, *hist. de l'heres. l.* 10, & *histoire de Charles IX*, *l.* 1. Beze, *hist. ecclesiast. l.* 11. Le Laboureur, *addit.* à Castelnau. D'Aubigné, *t. I*, *vraie hist. des troubles*, *l.* 13.

SOUBISE (Benjamin de Rohan duc de) *cherchez* ROHAN.

SOUCHAY (Jean-Baptiste) chanoine de l'église cathédrale de Rhodès depuis 1734, conseiller du roi, lecteur & professeur d'éloquence au collége royal de France depuis 1732, censeur royal des livres, reçu associé de l'académie royale des inscriptions & belles-lettres en 1726, étoit né à Saint-Amand, près de la ville de Vendôme. Il eut pour premier maître un de ses oncles; il continua ses études à Vendôme même, sous les peres de la congrégation de l'Oratoire, & les acheva à Paris, où il vint à l'âge de seize ans. Il fut

ſucceſſivement précepteur de M. Pincemaille, qui ſe faiſoit appeller Ploï, de MM. Lavocat, fils du doyen des maîtres des comptes, & en dernier lieu, de M. de Maillebois. Il s'acquit l'eſtime & l'amitié de ceux qui l'employoient, de même que de ceux dont il tâchoit de former l'eſprit. Il eſt mort à Paris dans la cinquante-neuviéme année de ſon âge, le 15 août 1746, & fut inhumé le 16 dans l'égliſe de ſaint André-des-Arcs. Son éloge eſt contenu dans une inſcription, compoſée par M. l'abbé Garnier, docteur en théologie, & imprimée dans les *Mémoires de Trévoux* pour le mois de janvier 1747, pag. 182 & 183. Les ouvrages de M. l'abbé Souchay qui nous ſont connus, ne ſont pas en grand nombre. 1. On lui eſt redevable de la belle édition d'Auſone, à la quelle Julien Fleuri, chanoine de Chartres, mort à Paris le 13 ſeptembre 1725, avoit déja beaucoup travaillé, mais qu'il n'avoit pas publiée. Le travail de ce chanoine ayant été remis à M. l'abbé Souchay, celui-ci en fit uſage, ſuppléa à ce qui manquoit, ajouta des notes où il crut que M. Fleuri auroit dû en mettre, & enrichit le tout d'une belle & curieuſe diſſertation ſur la vie & les écrits du poëte. Voici le titre de cette édition : *D. Magni Auſonii Burdigalenſis opera. Interpretatione & notis illuſtravit Julianus Floridus, canonicus Carnotenſis, juſſu chriſtianiſſimi regis in uſum ſereniſſimi Delphini. Recenſuit, ſupplevit, emendavit, diſſertationem de vitâ & ſcriptis Auſonii, ſuaſque animadverſiones adjunxit Joannes-Baptiſta Souchay, regiæ inſcrip. & human. litter. Academiæ ſocius*, à Paris, chez Guérin, 1730, *in*-4°. 2. Nous apprenons du catalogue de la bibliothéque nombreuſe & bien choiſie que M. l'abbé Souchay s'étoit formée, qu'il eſt le traducteur de la *Pſeudodoxia epidemica*, *&c.* de Brown, ouvrage curieux & utile. La traduction a paru en 1733, à Paris, 2 volumes *in*-12, ſous ce titre : *Eſſai ſur les erreurs populaires, ou examen de pluſieurs opinions reçues comme vraies, qui ſont fauſſes ou douteuſes, traduit de l'anglois de Thomas Brown, chevalier & docteur en médecine :* ( avec une préface du traducteur ) cet ouvrage a été réimprimé depuis. 3. Nous apprenons du même catalogue cité, que M. l'abbé Souchay eſt l'éditeur des *Œuvres diverſes de M. Pelliſſon*, & auteur de la préface, à Paris, 1735, 3 volumes *in*-12, & des remarques qui accompagnent l'édition de la traduction de l'hiſtoire des Juifs de Joſephe, par M. Arnauld d'Andilly, à Paris, 1744, 6 volumes *in*-12. 4. On lui eſt encore redevable de l'édition des Œuvres de M. Boileau Deſpreaux, avec des éclairciſſemens hiſtoriques, à Paris, 1740, 2 volumes *in*-4°. avec le *Bolæana* de M. de Loſme de Monchesnay. 5. *L'Aſtrée de M. Honoré d'Urfé*, paſtorale allégorique, avec la clé ; nouvelle édition, où ſans toucher ni au fonds ni aux épiſodes, on s'eſt contenté de corriger le langage & d'abréger les converſations, à Paris, 1733, 10 volumes *in*-12 : tel eſt le titre de cette édition, fruit du travail de M. Souchay. 6. L'édition revue & retouchée d'un roman de M. Roland le Vayer de Boutigni, intitulé : *Tarſis & Zélie*, en 1720. 7. Traduction en vers latins d'une éclogue en vers françois de M. Richer, dont le titre eſt, *Galatée* : cette traduction eſt de 1720. M. Richer l'a fait réimprimer parmi ſes poéſies diverſes, à la ſuite de ſa traduction en vers des éclogues de Virgile. 8. Les *Mémoires de l'académie des belles-lettres* contiennent, du même, les diſſertations ſuivantes. 1. Dans le tome VII, Diſcours ſur les Pſylles : Diſcours ſur l'élégie, & deux diſcours ſur les poëtes élégiaques. 2. Dans le tome IX, Diſcours ſur l'origine & le caractere de l'épithalame ; & dans l'hiſtoire du même volume, Remarques ſur les embraſemens du Véſuve, & ſur un fragment attribué à Tite-Live. 3. Dans le tome XII, Diſſertation ſur les hymnes des anciens : dans l'hiſtoire du même volume, Examen d'un paſſage de Cicéron. 4. Dans le tome XIII, Recherches ſur Mécénas. 5. Dans le tome XIV, Mémoire ſur les ſectes philoſophiques : dans l'hiſtoire du même volume, Examen d'un paſſage de l'épître 50 du dixiéme livre de Pline.

SOUCHE DE S. AUGUSTIN ( la ) noble & ancienne maiſon du Bourbonnois, dont eſt

I. Jean de la Souche, chevalier, ſeigneur de la Souche & autres lieux, qui fut pere de

II. Imbaud de la Souche, chevalier, ſeigneur de la Souche, qui épouſa *Marguerite* de l'Heyron, à laquelle il fit un legs par ſon teſtament paſſé pardevant Imbry notaire, en l'année 1323, déclarant d'ailleurs par ſon teſtament vouloir être enterré dans ſa ſépulture de Doyes auprès du tombeau de *Jean* de la Souche ſon pere, laiſſant pour enfans *Jean* de la Souche, mort ſans alliance ; &

III. Imbaud de la Souche, II du nom, chevalier, ſeigneur de la Souche & autres lieux, qui épouſa *Marguerite* de Murat, dont il eut pour enfans, *Pierre* de la Souche, duquel la poſtérité eſt ignorée ; &

IV. Jean de la Souche, II du nom, chevalier, ſeigneur de la Souche & autres lieux, qui épouſa *Agnés* de Tiſon, dont il eut pour enfans, *Pierre* de la Souche, duquel la poſtérité eſt ignorée ; &

V. Jean de la Souche, III du nom, chevalier, ſeigneur de la Souche & autres lieux, qui épouſa *Iſabelle* de Rochedragon, dont il eut pour fils unique,

VI. Pierre de la Souche, chevalier, ſeigneur de la Souche, de la Varenne & autres lieux, qui épouſa *Marie* de la Garde, de laquelle il eut pour fils unique,

VII. Louis de la Souche, chevalier, ſeigneur de la Souche, de la Varenne & autres lieux, qui épouſa *Peronnelle* d'Eſtampes, dont il eut pour fils unique,

VIII. Gilbert de la Souche, chevalier, ſeigneur de la Souche, de Beaune, de la Varenne & autres lieux, qui épouſa en 1466, *Antoinette* de Saint-Quintin-Beaufort, fille d'*Antoine* de Saint-Quintin, chevalier, ſeigneur de Saint-Quintin-de Blet & de Beaufort, & de *Jeanne* d'Aubierre, dont il eut pour enfans, *Charles* de la Souche, chevalier, ſeigneur de Saint-Julien & autres lieux, qui épouſa en 1505 *Anne* de Chareil, veuve de *Jean* de Sarre, chevalier, ſeigneur de Noyan & de Saint-Auguſtin, pere & mere de *Gabrielle* de Sarre, qui épouſa en la même année 1505,

IX. Jean de la Souche, IV du nom, chevalier, ſeigneur de la Souche, de la Varenne & autres lieux, gentilhomme de la maiſon de Bourbon, frere puîné dudit *Charles* de la Souche, ſeigneur de Saint-Julien, &c. de laquelle *Gabrielle* de Sarre, il eut pour enfans, 1. Blaise de la Souche, chevalier, ſeigneur de la Souche de Saint-Auguſtin, de Pravier & autres lieux, qui ſuit ; 2. *Louis* de la Souche, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem dit *de Malte*, auquel ladite *Gabrielle* de Sarre, ſa mere, établit une penſion par le partage qu'elle fit à ſes autres enfans pardevant Laurent, notaire, le 15 mai 1559. 3. Gabriel de la Souche, chevalier, ſeigneur de la Varenne & autres lieux, *dont la poſtérité ſera déduite après celle de ſon frere aîné.*

X. Blaise de la Souche, chevalier, ſeigneur de la Souche de Saint-Auguſtin, de Pravier & autres lieux, épouſa en 1561, *Gilberte-Jeanne* de Bellenave, fille de *Louis-Jean*, chevalier, ſeigneur de Bellenave en Bourbonnois, gentilhomme de la chambre du roi Charles IX, & de *Magdeléne* de Brouillard-Mont-Jay, de laquelle il eut pour enfans, Louis de la Souche, qui ſuit ; Joachim de la Souche, *dont il ſera parlé après ſon frere ;* Etienne de la Souche, *dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſes freres*, ainſi que celle de leur frere Gabriel de la Souche ; *Marguerite*, *Lucrece*, & *Charlote* de la Souche, dont la poſtérité & les alliances ſont ignorées ; & *Iſabelle* de la Souche de Saint-Auguſtin, leur ſœur cadette, fut religieuſe à l'abbaye de Marſigni-les-Nonains ſur Loire.

XI. Louis de la Souche, chevalier, ſeigneur de Noyan & autres lieux, qui de *Caryſtie* de Mechatin n'a eu qu'une fille nommée *Anne* de la Souche, dame de Noyan, qui épouſa *N*.... de la Motte d'Aſpre-

mort, chevalier, seigneur de Noyan, à cause de sa femme, & autres lieux, dont il eut pour fils unique, *Jacques* de la Motte d'Aspremont, chevalier, seigneur dudit Noyan, &c. qui de *Barbe* d'Avreuil a eu pour enfans quatre filles : savoir, *Claire* de la Motte d'Aspremont, demoiselle d'honneur de la reine de Pologne ; *Marie*, *Jeanne* & *Magdeléne* de la Motte d'Aspremont, ses sœurs.

XI. Joachim de la Souche, chevalier, seigneur de Pravier & autres lieux, second fils de Blaise de la Souche de Saint-Augustin, & de *Gilberte-Jeanne* de Bellenave, épousa en 1619, *Marie-Silvie* de Chalus, dont il eut outre plusieurs enfans morts jeunes ou sans alliance trois fils & une fille : savoir, 1. *Claude* de la Souche, chevalier, seigneur de Pravier, &c. qui de *Jeanne* de Troussebois, qu'il épousa en 1651, a eu outre plusieurs enfans morts jeunes ou sans alliance, *Magdeléne* de la Souche, mariée en 1684, à *François* des Boyaux, chevalier, seigneur de Coulombiere, dont des enfans ; *Jeanne* de la Souche, dame de Pravier, mariée en 1690, à *Victor* des Champs, chevalier, seigneur de Bisseret, des Montets & autres lieux, dont des enfans ; *Marie-Augustine* de la Souche, religieuse de la Visitation en la ville de Moulins en Bourbonnois, morte en odeur de sainteté le 21 avril 1714 ; 2. *Annet* de la Souche, chevalier, seigneur de Montaigu, &c, qui épousa *Gilberte* de Montmajour, dont il a eu outre plusieurs enfans morts jeunes, *Jeanne* de la Souche, dame de Nobleval, décédée en 1730, dans un âge très-avancé ; 3. *Gilbert* de la Souche, chevalier, seigneur de Chauviere & autres lieux, qui épousa *Anne* le Groin, de laquelle il a eu *Claude* de la Souche, chevalier, seigneur de Chauviere, marié à *Eléonore* de Courtay, dont il a eu pour fils unique, *Jean-Denys* de la Souche, chevalier, seigneur de Chauviere & autres lieux, vivant en 1735 ; & 4. *Gilberte* de la Souche, qui épousa en 1650, *Antoine* de Sarre, chevalier, seigneur de Neverdiere & autres lieux, dont sont descendus les seigneurs de Sarre d'aujourd'hui.

XI. Etienne de la Souche, chevalier, seigneur de Saint-Augustin & autres lieux, troisiéme fils de Blaise de la Souche de Saint-Augustin, & de *Gilberte-Jeanne* de Bellenave, épousa en 1612, *Gilberte* de Moncoquier, seule & derniere du nom de cette maison, étant restée fille unique de *François* de Moncoquier, chevalier, seigneur dudit Moncoquier, les-Foucaux & autres lieux, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances de sa majesté, & d'*Esther* d'Amanzé, laquelle étoit fille de *Pierre* d'Amanzé, chevalier, seigneur, comte d'Amanzé, & d'*Antoinette* de Coligny, cousine issue de germain de l'amiral de Coligny, & du cardinal de Châtillon son frere, de laquelle *Gilberte* de Moncoquier il eut pour enfans, Philippe de la Souche, chevalier, seigneur de Saint-Augustin, Moncoquier, les Foucaux & autres lieux, qui suit ; *Peronnelle* de la Souche, mariée à *Jean* de Châteaubodo, chevalier, seigneur du Bessay, de la Garde & autres lieux, dont postérité ; & plusieurs autres filles religieuses.

XII. Philippe de la Souche, chevalier, seigneur de Saint-Augustin, Moncoquier, les Foucaux & autres lieux, épousa en 1655, *Marguerite* de Bergier, fille de *Nicolas* de Bergier, écuyer, seigneur de Chevraye & autres lieux, & de *Marie* Feydeau, fille de *Jacques* Feydeau, seigneur de Vesvres, Clusors, &c. & de *Catherine* du Four, dont il a eu outre plusieurs enfans morts jeunes ou sans alliance, Claude, qui suit ; *Gilbert* de la Souche de Saint-Augustin, chanoine de l'église royale & collégiale de Notre-Dame de Moulins en Bourbonnois, décédé le 7 septembre 1709 ; *Gilbert* de la Souche de Saint-Augustin, docteur de Sorbone, prieur & baron commendataire d'Anzi-le-Duc, chanoine de Macon, ci-devant aumônier de feue son altesse royale madame douairiere d'Orléans ; *Marie-Etiennette* de la Souche de Saint-Augustin, mariée à *Henri* de Flory, chevalier, seigneur de la Barre, de Billy & autres lieux, dont elle a eu cinq ou six enfants morts jeunes ou sans alliance. *Marguerite* de la Souche de Saint-Augustin, derniere fille de Philippe de la Souche de Saint-Augustin, a épousé en 1697, *Jean-François* Carpentier, chevalier, seigneur de Crecy, fils de *Jean-François* Carpentier, I du nom, chevalier, seigneur dudit Crecy, & d'*Anne* Carpentier, dont elle a eu pour enfans, 1. *Nicolas* Carpentier de Crecy, mort en bas âge ; & 2. *Gilbert* Carpentier, chevalier, seigneur de Crecy & autres lieux, qui a épousé en l'église paroissiale de S. Sauveur à Paris, le 23 février 1724, *Louise* Thoynard, dont des enfans.

XIII. Claude de la Souche de Saint-Augustin, chevalier, seigneur de Moncoquier, les Foucaux & autres lieux, mort au mois de décembre 1744, avoit épousé *Catherine* de Bilquin, fille de M. Bilquin, gouverneur de la ville de Dinant en Flandre, de laquelle il a eu pour enfans, 1. *Gilbert* de la Souche de Saint-Augustin, chevalier, seigneur des Foucaux & autres lieux, mousquetaire du roi de la seconde compagnie, qui a épousé le 27 mai 1733, en l'église paroissiale de S. Paul à Paris, *Anne* d'Albon, fille de *François* d'Albon, dit le comte d'Albon, chevalier, seigneur d'Abret, de Saint-Didier & de Gaudinieres, capitaine d'infanterie dans le régiment des fusiliers du roi, & d'*Antoinette* Chardon, fille de *Jean* Chardon, conseiller de la cour des aides de Clermont en Auvergne, & de *Françoise* Fayol ; 2. *Marie-Barbe* de la Souche de Saint-Augustin, religieuse de la Visitation de la ville de Moulins en Bourbonnois ; 3. *Marguerite* de la Souche de Saint-Augustin, mariée en 1720, à *Jean* Deschamps, chevalier, seigneur de Pravier, de Bisseret, les Montest & autres lieux, son cousin, fils aîné de *Victor* Deschamps, chevalier, seigneur des Montest, & de *Jeanne* de la Souche, dont des enfans.

XI. Gabriel de la Souche de Saint-Augustin, quatriéme fils de Blaise de la Souche de Saint-Augustin, & de *Gilberte-Jeanne* de Bellenave, fut chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, dit *de Malte*, & commandeur de la Vault-franche, dans les preuves de noblesse duquel il est fait mention de son ancienneté & des illustres alliances de sa maison, & entr'autres de celle de sa mere descendue de *Magdeléne* d'Anjou, fille *naturelle* de René d'Anjou, roi de Naples & de Sicile, qui avoit épousé le 11 septembre 1496, *Louis-Jean*, chevalier, seigneur de Bellenave, sa mere, ainsi qu'il est rapporté dans le procès-verbal de ses preuves, fait par deux chevaliers commandeurs de Malte, le 20 octobre 1579, signé, de Villars & de la Maison-neuve.

X. Gabriel de la Souche, chevalier, seigneur de la Varenne & autres lieux, troisiéme fils de Jean de la Souche, IV du nom, chevalier, seigneur de la Souche, &c. & de *Gabrielle* de Sarre, épousa en 1559, *Gabrielle* du Peschin, dont il eut pour enfans, 1. *Antoine* de la Souche, chevalier, seigneur de Beaune, marié à *Louise* du Murat, de laquelle il eut deux filles, *Gilberte* & *Françoise* de la Souche, dont la postérité est ignorée ; 2. *Gabriel* de la Souche, chevalier, seigneur de la Varenne & autres lieux, épousa *Marie* de Saint-Aubin, de laquelle il eut trois fils ; savoir. *Jean* de la Souche, chevalier, seigneur de Neuville, lieutenant de la mestre de camp du régiment du Terail, qui épousa en 1646, *Jeanne-Marie* de Villars, de laquelle il eut pour enfans, *Jean*, *Gilbert*, *François*, & autre *François* de la Souche, dont postérité ; 2. *Antoine* de la Souche, chevalier, seigneur de Neuville en partie, maréchal des logis de la mestre de camp du régiment du Terail, épousa en 1643, *Barbe* de Lestouffé, de laquelle il eut pour enfans, *Claude* & *Pierre* de la Souche, dont postérité ; & 3. *Gabrielle* de la Souche qui prit le parti de l'église.

Ladite maiſon de la Souche de Saint-Auguſtin porte *écartelé au 1 & 4, d'argent à deux léopards de ſable, couronnés d'or, qui eſt de la Souche; au 2 & 3 de ſable à trois fleurs-de-lis d'or, au chef abaiſſé, ondé de même, qui eſt Moncoquier.* * *Hiſt. des G. Off. de la couronne, tome I, p.* 232 *&* 233, *tome VII, p.* 199, *tome IX, p.* 470 *&* 471. *Généalogie* d'Amanzé, *p.* 42. *Indice armorial par* Palliot, *p.* 147 *&* 409. *Hiſt. de Malte par* M. l'abbé de Vertot.

SOUCHES (Louis Ratuit, comte de) général des armées de l'empereur, étoit François, & ſelon le bruit commun, fils d'un épicier de la Rochelle. Ses enfans ont produit des déclarations, l'une du 6 août 1686, l'autre du 12 mars 1687, ſignées par les magiſtrats de la Rochelle, l'évêque de la ville, le commandant pour le roi, l'intendant, & autres perſonnes de conſidération, par leſquelles il paroît que Jean Ratuit, écuyer, ſieur des Bares, & *Marguerite* de Bourdigalle, pere & mere du comte de Souches, étoient iſſus de gentilshommes, d'une famille des plus anciennes nobleſſes du pays, ayant tenu toujours rang parmi les autres gentilshommes de la province. On trouve ces déclarations dans le *dictionaire critique* de Bayle de la ſeconde édition. Il ſervit en Suede, où il eut un régiment de dragons, & un d'infanterie; mais ayant eu querelle avec Stalhans, ſon général, il rendit ſes commiſſions, & ſe battit avec lui. Voulant retourner en France, il s'arrêta quelques jours à Vienne, où l'archiduc Guillaume, frere de l'empereur Ferdinand III, l'engagea à prendre un régiment de dragons au ſervice de S. M. Impériale. En 1645, Torſtenſon, général Suédois, ayant battu les Impériaux, ſe rendit maître de pluſieurs places dans la Moravie. Le bruit de ſa marche obligea les troupes de l'empereur de lever le ſiége d'Olmuts. Il ne reſtoit plus à ce prince de place forte dans cette province que Brin; mais le comte de Souches, qui s'étoit jetté dedans, fit une ſi belle défenſe, qu'il donna le temps à ſa majeſté impériale de faire ſecourir cette place, devant laquelle les Suédois perdirent plus de ſoldats qu'ils n'auroient fait dans une bataille rangée. Souches fut récompenſé par le gouvernement de Brin; & cette ville obtint par ſa fidélité le premier rang entre les villes de Moravie, qu'Olmuts perdit pour n'avoir pas bien réſiſté aux Suédois. Il ſe diſtingua dans toutes les occaſions par ſa valeur, fut élevé dans les charges, & paſſa par toutes celles de l'armée. L'an 1664, ayant le commandement général des troupes de la haute Hongrie, il prit Neytraht & le château de Lewents, après avoir défait les Turcs, qui l'avoient aſſiégé: il en tua ſix mille, gagna onze canons, cent drapeaux, & tout leur bagage. L'an 1674, étant venu joindre dans le Brabant les troupes d'Eſpagne & de Hollande, il ſe trouva à la bataille de Senef, & il mourut en Moravie l'an 1682, âgé de 74 ans, étant alors conſeiller d'état & de guerre de ſa majeſté impériale, maréchal de camp général, & commandant général des frontieres d'Eſclavonie. Il épouſa 1. *Anne-Elizabeth* comteſſe de Hoſtkirk: 2. *Anne-Salomé* comteſſe d'Aſpremont & de Reckheim. Du premier mariage il eut 1. *Jean-Louis* comte de Souches, qui a épouſé *Eve-Eléonore* de Nottgaf & Wetenberg, comteſſe de l'empire, dont *Louiſe*, dame d'honneur de l'impératrice, femme de l'empereur Léopold, puis mariée à *N.* comte de Horn; 2. *Claude*, dame d'honneur de l'impératrice après ſa ſœur; & 3. *Théreſe* de Souches, Carmelite. Du ſecond vinrent, Charles, qui ſuit; & *Anne-Dorothée* de Souches, mariée à *Charles-Maximilien*, comte de la Tour. Charles comte de Souches, général de l'infanterie de l'empereur, mourut d'une bleſſure qu'il reçut à la bataille de Salenkemen en Hongrie, en 1691, ayant eu de *Marie-Anne* de Bucheman, Louis II du nom, comte de Souches, qui ſert dans les troupes de l'empereur; & *Charles-Joſeph*, chevalier de Malte. Il faut ſe précautioner à ſon égard, contre les mémoires du comte de Chavagnac, qui paroît ſon ennemi déclaré. * *Relation des guerres de Flandre & d'Allemagne.* Prade, *hiſt. d'Allemagne.*

SOUCHET (Jean-Baptiſte) Chartrain, docteur en théologie, chanoine de l'égliſe de Chartres, prieur de Morancés, s'eſt acquis de la réputation dans XVII ſiécle par ſon amour pour l'étude & par ſon érudition. Il remit ſon prieuré aux chanoines réguliers, à qui il avoit autrefois appartenu. Le deſir de rendre ſervice à l'égliſe & à ſon diocèſe en particulier, l'engagea à travailler à une édition des œuvres du célébre Ives de Chartres; il conſulta les manuſcrits & les ſavans, fit des notes ſur les lettres, & mit le tout à peu près en état de paroître. Ce fut en 1646 qu'il commença ce travail; & lorſqu'il fut achevé, autant qu'il dépendoit de lui, il l'envoya à Paris, où M. Gouſſainville, ſon compatriote, voulut ſe charger du ſoin de l'édition. François Juret avoit déja donné les lettres d'Ives & quelques autres ouvrages, & Souchet profita de ce qu'il avoit fait ſur ces écrits; mais il revit avec ſoin ſes obſervations & ſes notes, & n'eut deſſein de conſerver en leur entier, que celles qu'il crut utiles ou bien fondées. Cette édition parut en 1647, *in-fol.* à Paris, chez Laurent Cottereau. Le titre eſt: *D. Ivonis Carnotenſis epiſcopi opera omnia in duas partes diſtributa. Prior continet eximium illud decretorum opus, quod* Decretum Ivonis *vulgò nuncupatur, ad exemplar manuſcriptum inſignis bibliothecæ S. Victoris Pariſienſis reviſum, & ab infinitis quibusſcatebat mendis repurgatum. Additis quibuſdam notulis & indice locupletiſſimo. Poſterior complectitur epiſtolas, cum notis doctiſſimorum virorum, Jureti canonici Carnotenſis: ſermones, quibus additi duo ex mſſ. bibliothecæ regiæ & Petavianæ: & breve chronicon de regibus Francorum, cum vitâ autoris.* Cependant cette édition paſſe pour être le fruit du travail du pere Fronteau, chanoine régulier; & ce fut lui qui en fit la dédicace à Jacques Leſcot, évêque de Chartres; mais le R. P. dom Liron, dans ſa *Bibliotheque Chartraine*, page 262, dit que le P. Fronteau *s'attribua* cet ouvrage, & *le dédia à M. Leſcot; mais que Souchet le revendiqua, le dédia auſſi à ce prélat, & accuſa Fronteau d'être plagiaire:* ce qui occaſiona entr'eux une diſpute qui produiſit quelques écrits qui furent publiés de part & d'autre. Le pere Niceron, dans le tome XXI de ſes mémoires, parlant du pere Fronteau, dit ce qui ſuit: » Jean-Baptiſte Souchet, chanoine de Chartres, ayant fait ſur les lettres d'Ives de Chartres quelques notes plus amples que celles de Juret, pria le pere Fronteau de prendre ſoin d'une nouvelle édition de cet auteur, & d'y inſérer ſes notes, & le chargea d'en faire l'épître dédicatoire à l'évêque de Chartres, & la vie d'Ives. Le pere Fronteau fit ce qu'il ſouhaitoit, corrigea le texte des œuvres d'Ives ſur le manuſcrit, compoſa l'épître dédicatoire & la vie d'Ives, & joignit aux anciennes notes de Juret les nouvelles de Souchet. Cette édition ayant paru, Souchet fut piqué de ce que le pere Fronteau avoit fait la dédicace en ſon nom, & fit courir un libelle dans lequel il l'accuſoit d'être plagiaire; mais le pere Fronteau ſe défendit par une lettre en forme d'apologie adreſſée à l'évêque du Puy, dans laquelle il juſtifia ſa conduite «. On trouvoit déja une partie de ce récit, page 36 & ſuivantes du livre intitulé: *Joannis Frontonis memoria*, &c, à Paris 1663, *in-4°.* Cependant le récit que nous avons fait d'abord, & qui eſt confirmé en deux mots par le pere dom Liron, ſe trouve appuyé de quantité de preuves dans un écrit de Souchet, que les peres Niceron & Liron ne citent point, & dont voici le titre: *Joannis-Baptiſtæ Soucheti D. T. nec-non Carnotenſis eccleſiæ canonici, veritatis defenſio in fratrem Joannem Frontonem canonicum regularem. Carnuti, ex officinâ Symphoriani* Cottereau, 1651, *in-8°*, pages 117. Cet écrit commence par une épître en vers latins de Souchet, adreſſée à Matthieu Molé, premier préſident du parlement

de Paris, à qui Souchet dit en propres termes, qu'il demande justice du vol que le pere Fronteau lui a fait :

*Justitiam posco, rapuit quod fraude laborem,*
*Ivonisque suum jactat inanis opus.*
*Agnoscunt omnes plagium, mendacia damnant;*
*At contra verum solus ubique negat, &c.*

La même accusation est répétée & détaillée dans l'épître au lecteur, qui est aussi en vers. Ces deux piéces sont suivies de la *Veritatis defensio*, où Souchet expose tout son travail sur Ives de Chartres, ce qu'il a fait pour parvenir à l'impression de l'édition des ouvrages de cet écrivain, les démarches du pere Fronteau, & ses sujets de plainte contre celui-ci & contre quelques autres : & dans tout cela il n'est pas dit un mot des prieres que le pere Niceron dit qu'il avoit faites au pere Fronteau. Ce récit de Souchet est ensuite appuyé par quantité de lettres du libraire Cottereau, de M. Goussainville, du pere Fronteau, de Souchet lui-même, du P. dom Luc d'Acheri, & de diverses autres personnes. L'écrit est terminé par six piéces en vers latins, dont les auteurs ne sont désignés que par des lettres initiales, dans lesquelles pieces le pere Fronteau n'est pas traité avec les égards dus à son mérite. En 1649, Souchet donna au public la vie du bienheureux Bernard, fondateur & premier abbé de Tiron, écrite par Geoffroy le Gros, religieux de ce monastere, & l'enrichit de bonnes notes. Le titre est : *Vita B. Bernardi, fundatoris & abbatis primi Tironensis, scriptore coætaneo Gaufriddo Grosso; edita cum notis, ac serie abbatum Tironensium, &c, per Joannem-Baptistam Souchetum*; à Paris, Billaine, 1649, *in-4°*. M. Souchet avoit entrepris & fini, dit-on, une histoire de Chartres, mais elle n'a pas paru. Le pere Louis Jacob, dans son traité des Bibliothéques, page 689 & 690, édition de Paris, 1644, parle ainsi de M. Souchet. « M. Souchet, docteur en théologie, chanoine de l'église de » Notre-Dame de Chartres, & prieur de Morancés, » fait une bibliothéque, où à présent il y a plus de trois » mille volumes bien choisis, qui sont accompagnés » de plusieurs manuscrits qui concernent l'histoire, & » principalement celle des familles illustres de France » & du Chartrain, dans lesquelles il est fort intelli- » gent, ayant succédé aux mémoires de feu M. Laisné, » prieur de Mondonville, qui avoit travaillé à ces re- » cherches ». Dom Liron dit que M. Souchet, dont il ne nous marque point le temps de la mort, donna sa bibliothéque à l'abbaye de Josaphat, mais que ses manuscrits furent dispersés. Le pere le Long, dans sa *Bibliothéque des historiens de France*, n°. 1526, cite les mémoires de Souchet, qu'il nomme mal DU SOUCHET, touchant le pays Chartrain & l'église de Chartres, & dit qu'ils sont conservés manuscrits dans les archives de l'église de Chartres : il ajoute que l'auteur est mort en 1654. *Extrait des ouvrages cités dans le présent article.

SOUCIET (Etienne) Jésuite, fils d'un avocat au parlement de Paris, naquit à Bourges le 12 octobre 1671, & fut l'aîné de plusieurs freres. Il fit ses études à Bourges au collége des Jésuites, & s'y distingua. Le 7 septembre 1690, il entra dans leur société; & après ses deux années de probation, il fut destiné, suivant l'usage de cette compagnie, à régenter les humanités. Il exerça cet emploi un an à Alençon, & fut ensuite appellé à Paris pour continuer le cours de sa régence, que sa santé ne lui permit pas d'achever. Il fit durant ce temps d'exercice diverses piéces qui le firent connoître avec avantage dans le monde littéraire. Il resta à Paris; & lorsqu'il eut fini le cours de ses études, il enseigna la rhétorique à Bourges. Rappellé de nouveau à Paris, il fut d'abord appliqué au grand ouvrage qu'on avoit entrepris d'opposer aux *Critici sacri* de Pearson; mais cet ouvrage n'a point été achevé : il nous a valu de la part du pere Souciet un grand nombre de dissertations critiques sur divers endroits de l'Ecriture-Sainte. La nécessité d'apprendre l'hébreu, l'engagea dans l'étude des langues orientales, & il s'y rendit habile. Il joignit à cette étude celle de la géométrie, de l'astronomie, de la chronologie, de la mythologie, de la géographie, des médailles, &c. Après avoir enseigné quelques années la théologie positive, on lui confia le soin de la bibliothéque du collége; & c'est au milieu des richesses qu'elle renferme qu'il a passé ses plus longs jours & les plus délicieux. Sa réputation lui avoit fait des amis parmi les savans du premier ordre, & il en avoit dans toute l'Europe. Il étoit sur-tout dans une liaison étroite avec ceux de ses confreres d'Anvers qui continuent le grand ouvrage des *Actes des Saints;* & il leur a envoyé beaucoup de mémoires. Cet habile Jésuite est mort à Paris le 14 janvier 1744, dans la soixante-treiziéme année de son âge. Il avoit fait la profession des quatre vœux le 2 février 1706. Ses ouvrages sont : 1. *Recueil de dissertations critiques sur les endroits difficiles de l'écriture-sainte, & sur des matieres qui ont rapport à l'écriture*, à Paris, chez Pierre Witte, 1715, *in-4°*. 2. *Observations mathématiques, astronomiques, géographiques, chronologiques & physiques, tirées des anciens livres chinois, ou faites nouvellement aux Indes & à la Chine par les peres de la Compagnie de Jesus, rédigées & publiées par le pere* Souciet; à Paris, Rolin, 1729 & 1732, 3 volumes *in-4°*. 3. *Recueil de dissertations, contenant un abrégé chronologique*; *cinq dissertations contre la chronologie de M. Newton*; *une dissertation sur une médaille singuliere d'Auguste*; à Paris 1726, *in-4°*. La dissertation sur une médaille singuliere d'Auguste avoit déja paru dans les *Mémoires de Trevoux*, sous le titre de *Dissertation sur une médaille singuliere de Jules César*, comme on le dit ci-après. Aux cinq dissertations sur la chronologie de Newton, M. Monbroux de la Nauze, depuis membre de l'académie royale des inscriptions & belles-lettres, a opposé cinq lettres aussi polies que savantes, imprimées en 1728, à Paris, dans les tomes 5 & 6 des *Mémoires de littérature & d'histoire*, recueillis & publiés par le pere des Moletz, de l'Oratoire. Feu M. l'abbé Granet, dans la préface de la traduction de la chronologie de M. Newton, imprimée à Paris en 1728, *in-4°*, parle avantageusement des dissertations du pere Souciet, & des deux premieres lettres de M. de la Nauze, sans décider proprement pour aucun des deux partis. Dans l'extrait de la chronologie de M. Newton, qui fait l'article deuxiéme du journal imprimé en Hollande sous le titre de *Bibliothéque Françoise*, &c, tome 14, premiere partie, lequel extrait est attribué aussi à feu M. l'abbé Granet, on décide plus affirmativement en faveur de M. de la Nauze contre le P. Souciet, & l'on parle des autres lettres du premier, excepté de la cinquiéme. 4. *Dissertations contenant* 1°. *L'histoire chronologique de Pythodoris, reine du Pont, de Polémon I son mari, & de Polémon II, son fils*; ou *Dissertations sur les médailles de Pythodoris*, &c. 2. *L'histoire chronologique des rois du Bosphore Cimmérien;* ou *Dissertation sur une médaille du cabinet de M. l'abbé de Rothelin*, &c, à Paris 1736, *in-4°*. 5. *Dictionaire universel françois & latin*, à Trévoux 1721, cinq volumes *in-folio*. réimprimé à Paris en 1743, en six volumes *in-fol.* c'est-à-dire, que le pere Souciet a eu beaucoup de part à ce dictionaire, dont on sait que le fond est celui de Furetiere, avec les additions de Basnage, &c. 6. En 1726, il crut devoir publier une nouvelle édition de l'ouvrage latin du pere Etienne Dechamps, son confrere, intitulé : *De Hæresi Janseniana*, &c, *in-fol.* & il y a joint la vie ou l'éloge de l'auteur. 7. Dès le commencement de ce siécle, il traduisit en latin le *Manifeste du feu duc Maximilien de Baviere*, & les *Lettres de M. de la Chapelle*, intitulées : *Lettres d'un Suisse à un François, sur les intérêts des princes de l'Europe dans la guerre présente de* 1700 : la traduction du manifeste parut en 1704; celle des lettres a été aussi imprimées. §. En 1730, le pere Souciet donna au public la *Critique de la Bibliothéque des auteurs ecclésiastiques*, *& des prolégo-*

*ménes*

*mens de la Bible, publiés par M. du Pin ; avec des éclairciſſemens & des ſupplémens aux endroits où on les a jugé néceſſaires, par feu M. Richard Simon* ; & le pere Souciet y joignit ſes propres remarques, à Paris, chez Ganeau, *in-8°*, 4 vol. 9. On trouve dans les *Mémoires de Trévoux* un grand nombre de diſſertations du même pere Souciet, dont on ne donne point le détail dans ſon éloge imprimé dans les mêmes mémoires du mois d'avril 1744. Voici ceux de ces écrits que nous connoiſſons, qui ſe trouvent dans les *Mémoires de Trévoux*. 1. *Lettre ſur un paſſage de Théophile d'Antioche*, libro ſecundo ad Autolicum, mois d'avril 1708, article 45. 2. *Lettre contenant quelques réfléxions ſur la tragédie*, juillet 1709, art. 96. 3. *Seconde lettre contenant quelques réfléxions ſur la tragédie*, août 1709, art. 3. 4. *Lettre au prétendu théologien de Salamanque, auteur d'une lettre ſur le rétabliſſement du texte de la Bible des Septante*, mois de juin 1709 : ce prétendu théologien de Salamanque étoit Denys Nolin, avocat de Paris, mort au mois d'avril 1710. 5. *Lettres au ſujet de la Miſchne, imprimée à Amſterdam par les ſoins de Guillaume Surenhuſius*, février 1710, article 50, mars, article 42, & juillet, article 104. 6. *Diſſertation ſur une médaille ſinguliere de Jules Céſar*, décembre 1713, article 178. Dom Anſelme Banduri parle avantageuſement de cette diſſertation dans ſa *Bibliotheca Nummaria*, n°. 194. Les écrits cités aux n°. 1, 4 & 5, ont été réimprimés dans le recueil de diſſertations critiques ſur des endroits difficiles de l'écriture, cité plus haut. 7. *Remarques ſur quelques inſcriptions antiques qui ſe voient à Aouſte en Dauphiné*; Mémoires de Trévoux, décembre 1719, article 5, & mai 1720, article 41. 8. *Remarques ſur quelques inſcriptions qui ſe voient en Dauphiné*, février 1720, art. 16, & mars, art. 23. 9. *Critique d'un endroit de l'hiſtoire de Sablé*, par Gilles Ménage, janvier 1720, article 4. 10. *Critique de l'endroit de Pompeius-Feſtus, où il eſt parlé des préfectures, à l'occaſion duquel on explique ce que c'étoit que ces ſortes de lieux*, février 1722, art. 18. 11. *In ſcholam Platonicam Claudii-Franciſci Fraguerii epigrammata duo, alterum latinum, alterum græcum*, mars 1722, article 24. 12. *Mémoire ſur deux médailles du cabinet du pere Chamillard*, ſeptembre 1725, article 85. 13. *Lettre ſur la critique de la Bibliotheque Eccléſiaſtique de M. Du Pin*, mois de mars 1731, article 30. 14. *Lettre à M. l'abbé le Clerc*, de ſaint Sulpice, au ſujet de l'apologie de Sébaſtien le Clerc, ſon pere, dans les *nouveaux mémoires, &c.* de M. l'abbé d'Artigny, *tome V, page* 398. * Cet article a été dreſſé ſur l'éloge du pere Souciet, imprimé dans les *Mémoires de Trévoux* du mois d'avril 1744, & ſur un mémoire manuſcrit du pere Oudin, Jéſuite.

Le pere Souciet a eu pour frere *Etienne-Auguſte* Souciet, né à Bourges le premier Septembre 1685, fait Jéſuite le 4 octobre 1703, & qui profeſſoit la théologie ſcholaſtique au collége de Paris, lorſqu'il mourut le 16 janvier 1744. On a de lui 1. *Cometæ, carmen*, à Caën 1710, *in-8°*. 2. *Agricultura, carmen, tribus libris diſtinctum, auctore Stephano-Auguſtino* Souciet, *è Societate Jeſu, Biturico*, à Moulins 1712, *in-8°*. Le ſujet du premier livre eſt, *Delectus terræ & villæ* : le ſecond, *Præparatio terræ ad fruges* : le troiſiéme, *Meſſis* : ce poëme eſt orné de notes ; & dans la préface, l'auteur rappelle ſon poëme des cométes. Le pere Souciet déplore à la fin du troiſiéme livre, la mort des princes & princeſſes de la famille royale, qui furent enlevés quelques années avant la mort de Louis XIV.

SOUDAN, *cherchez* SULTAN.

SOUDIACONAT, ordre eccléſiaſtique, inférieur à celui du diaconat, & néanmoins très-ancien dans l'égliſe, puiſque ſaint Ignace martyr, ſaint Cyprien, & le pape Corneille, en font mention. Les ſoudiacres n'étoient pas ordonnés comme les miniſtres ſacrés, par l'impoſition des mains ; & les Scholaſtiques ont douté que le ſoudiaconat fût un ſacrement. Dans l'ordination des ſoudiacres, l'évêque leur fait toucher le calice & la patène. Ce rit eſt établi dans le IV concile de Carthage & dans les anciens pontificaux. On leur donne encore la tunique, le manipule & le livre des épîtres ; mais cette cérémonie eſt plus nouvelle. Les Grecs leur impoſent les mains. Leur ancienne fonction étoit de recevoir les oblations des fidéles, pour les porter au diacre, qui les préſentoit au prêtre, ou les mettoit ſur l'autel. Ils avoient droit d'entrer dans le ſanctuaire, de toucher les vaſes ſacrés, & de ſervir les diacres à l'autel. Le célibat a été annexé à l'ordre des ſoudiacres en Occident, dès le IV ſiécle. En Orient ils n'y ont pas plus été obligés, que ceux qui étoient dans les ordres ſacrés ; & même dans les premiers temps ils pouvoient ſe marier, après avoir été ordonnés ſoudiacres ; mais cela leur fut défendu par le concile *in Trullo*, & par la loi de Juſtinien. * Morin, *de ſacris ordination.* Thomaſſin, *diſcipline de l'égliſe*.

SOUEGES (Etienne-Thomas) né le 29 mars 1633, à Strafort près d'Agen, entra jeune dans l'ordre de ſaint Dominique, enſeigna la philoſophie à Bourdeaux, & la théologie à Avignon, où il fut auſſi maître des novices ; & s'appliqua à recueillir les divers monumens propres à donner une hiſtoire exacte de ſon ordre. Il avoit fait des découvertes conſidérables en ce genre dès l'an 1674, lorſque le général de l'ordre le jugea digne de gouverner le noviciat général de Paris ; & ce fut dans cette ville, que par des converſations avec d'habiles gens, tels que M. l'abbé de Vienne, & le P. Jacques Quetif, il ſe vit enfin en état de commencer l'impreſſion d'une Année dominicaine, c'eſt à-dire d'un recueil des vies des religieux de ſon ordre, qui ſe ſont rendus illuſtres par leur piété, rangées dans l'ordre des jours où ils ſont morts. Il publia en 1678, & les deux années ſuivantes, les trois premiers mois ; mais avec peu de ſatisfaction, parcequ'il avoit confié ſa copie au pere Feuillet, qui au lieu de ne réformer que le ſtyle, s'y étoit donné de grandes libertés, & avoit fait des fautes aſſez groſſieres. En 1684, & les années ſuivantes, juſqu'en 1696, parurent les cinq mois ſuivans, à chacun deſquels il ajouta des ſupplémens pour les mois précédens, avec d'autres recueils ; & il continuoit ce travail lorſqu'il mourut, le 19 janvier 1698. Le P. Soueges avoit de la critique, & néanmoins n'a pu ſe défendre de certains préjugés. D'autres religieux de ſon ordre, entre les mains de qui on a mis ſes papiers, ont continué l'année dominicaine, qui n'eſt pas exempte de fautes, & peut pourtant paſſer pour un bon ouvrage. * Echard, *ſcript. ord. FF. Præd. t.* 2.

SOUILLAC, ville & châtellenie, ſituée ſur la Dordogne en Querci, avec une abbaye de l'ordre de ſaint Benoît, & de la congrégation de ſaint Maur, autrefois doyenné dépendant d'Aurillac. Cette ville a donné le nom à la maiſon de Souillac, qui en a poſſédé autrefois une partie à titre de ſeigneurie ; comme on le voit par la diſpoſition de la ville ſéparée en deux parties, qui ont eu chacune leurs murailles, & comme on le voyoit encore à la fin du XVII ſiécle, par les reſtes du château, où les armes de la maiſon de Souillac étoient ſculptées en pluſieurs endroits. On parlera des ancêtres des ſires de Souillac, aux articles de Turenne & de Wifred ; & on ne commencera ici leur généalogie qu'à Aymar I, fils de *Bernard* comte de Turenne & de *Dedane*, lequel eut en partage Souillac & pluſieurs autres terres, dont partie avoit été donnée au comte Bernard par Geraud, cinquiéme abbé d'Aurillac, ainſi qu'il paroît, & par la chronique d'Aurillac, & par l'acte de donation que Frotard vicomte de Querci, avoit faite auparavant de Souillac & d'autres lieux, à cette abbaye. Cet Aymar eut pour fils.

I. Aymar ſeigneur de Souillac, qui le premier de cette maiſon eſt ſurnommé *de Souillac* dans pluſieurs chartes de l'abbaye d'Uzerche, à laquelle il fit des donations. Il fut attaché quelque-temps au parti de Char-

les duc de la basse Lorraine, & de ses enfans, contre le roi Robert, comme tous les seigneurs de cette partie du bas Limosin, ainsi qu'il paroît entr'autres par une charte rapportée par D. Mabillon, *Annal. Bened. t.* 4, *l.* 49, *p.* 41, pour une donation faite par un Aymar, de quelques vignes à Issandon, *regnante Roberto & Ludovico, & Karloino.* Ce qui est d'autant plus remarquable, que le roi Robert étoit reconnu par le duc d'Aquitaine & par le vicomte du bas Limosin. Il permit à quelques-uns de ses vassaux de donner à l'abbaye d'Uzerche des biens qu'ils tenoient de lui, & laissa EBRARD qui suit.

II. EBRARD I du nom, seigneur de Souillac, fut présent à la donation faite à l'abbaye d'Uzerche par Boson I, vicomte de Turenne, & à celle que Raymond vicomte de Turenne, successeur de Boson, fit à la même abbaye, à laquelle Ebrard de Souillac fit aussi des donations. Archambaud vicomte de Comborn, petit-fils d'Archambaud vicomte de Comborn, & de Sulpice héritiere de Turenne, & Bernard son fils, ayant donné à l'abbaye d'Uzerche des biens qui venoient de la maison de Turenne, Ebrard de Souillac les réclama, prétendant qu'ils lui appartenoient. Quoique les vicomtes de Comborn fussent puissans, l'abbé & les religieux d'Uzerche ne crurent pas pouvoir se maintenir dans la possession de ces biens, si Ebrard de Souillac ne leur cédoit les droits qu'ils prétendoient y avoir. C'est pourquoi ils firent agir auprès de lui, sa femme & ses amis avec tant de succès, qu'ils le gagnerent, comme il est dit dans leur cartulaire, & le firent renoncer à ses droits qu'il céda entierement à cette abbaye, à laquelle il fit encore quelques autres donations. Il fut pere d'AYMAR II, qui suit.

III. AYMAR de Souillac II du nom. Sa femme & Gausbert leur fils, firent une donation à l'abbaye du Vigeois. Il est encore fait mention de lui dans d'autres chartes du même cartulaire, & dans une charte de l'abbaye d'Uzerche, au sujet de quelques dixmes tenues par le doyen d'Agumont du temps de Raymond vicomte de Turenne, & d'Eustorge, évêque de Limoges, vers l'an 1121. Il laissa *Ebles*; & GAUSBERT, qui suit. *Ebles* de Souillac & ses fils, *Ebles* & *Guillaume*, *Gausbert*, son frere & ses fils, donnerent à l'abbaye d'Uzerche, le 29 décembre 1144, la moitié des dixmes d'Agumont. Ebles est nommé le premier entre les garans d'une donation que Gui d'Ayen, Etienne de Terassou, & Guillaume, freres, firent vers 1160, d'un mas à Issandon, à l'abbaye du Vigeois.

IV. GAUSBERT de Souillac, III du nom, fit avec *Ebles* son frere la donation dont il vient d'être parlé, passée à Montmege, qui étoit dans la maison de Souillac, avec ce qu'elle a possédé dans la châtellenie & comtorie de Terrassou. Gausbert souscrivit le premier la donation que fit à l'abbaye d'Uzerche, Eustorge, veuve de Boson II, vicomte de Turenne, du conseil de ses barons. Il fut pere d'AYMAR III qui suit; & de *Bertrand.*

V. AYMAR de Souillac, III du nom, est nommé avec son pere dans la charte de la donation qu'ils firent à l'abbaye d'Uzerche en 1144, souscrivit la donation faite en 1179, par Elie de Noailles, fils de Guillaume de Noailles, à l'abbaye de Dalon. Il laissa EBLES, qui suit; & *Gausbert*, abbé de Solonac.

VI. EBLES de Souillac, III du nom, fut présent en 1197, à la confirmation de la donation que Raymond II, vicomte de Turenne, avoit faite à l'abbaye de Beaulieu en 1190, lorsqu'il partit pour la Terre-sainte. Il jura les conventions du traité du mariage de Raymond IV, vicomte de Turenne, avec Helis d'Auvergne, fille de Gui II, comte d'Auvergne, vers l'année 1206, & fut pere d'EBLES IV, qui suit.

VII. EBLES de Souillac, IV du nom, fut présent à l'hommage fait à Raymond IV, vicomte de Turenne, en 1221, par Malfre seigneur de Castelnau; & fut pere d'HUGUES, qui suit.

VIII. HUGUES de Souillac, I du nom, seigneur de Montmege & d'Aserac, coseigneur de Terrassou, chevalier, transigea en 1269, avec Renaud de Pons, vicomte en partie de Turenne. Il fut enterré dans l'abbaye de Terrassou, & fut pere, 1. de BELHOMME, qui suit; 2. de *Gaillard*, qui ordonna par son testament d'être enterré dans le monastere de Terrassou, auprès de son pere; 3. de *Geraud*, qui vivoit en 1292, & fut pere de *Bertrande* de Souillac; & d'*Ebles* VI, qui vivoit en 1300, & duquel étoit descendu *Geraud* de Souillac.

IX. BELHOMME de Souillac, I du nom, seigneur de Montmege, & chevalier, étoit mort en juin 1273, & laissa de son mariage avec *Alasie*, 1. EBLES, quit suit; 2. *Gausbert*, chevalier, qui vivoit en 1308 & 1324; 3. *Bertrand*, clerc, nommé entre ceux que Pierre Seigneur de Malemort & de la ville de Brive, chevalier, pria d'être témoins & de mettre leur sceau au testament qu'il fit en 1285, voulant partir pour aller en Aragon; 4. *Jaubert*, chevalier, qui vivoit en 1314; & 5. *Hugone*, qui fit donation à *Ebles* son frere, au mois d'avril 1275. Entre les témoins qui ont souscrit à cet acte, on trouve Boson de Salagnac; archidiacre de Medoc, Matfroi de Salagnac, prieur de Santa-terra, Aimeri de Salagnac, chevalier, & Helie de Salagnac, damoiseau.

X. EBLES de Souillac, V du nom, seigneur de Montmege, &c. chevalier, vivoit l'an 1284, & fut pere 1. de HUGUES II, qui suit; 2. d'*Ebles*, chevalier, vivant l'an 1302, qui fit la même année échange avec Mafre, seigneur de Salagnac, & ce qu'il en eut avoit été porté dans la maison de Salagnac par le mariage de Marie avec Hélie, seigneur de Salagnac. Il maria aussi en 1303, Munde de Cazals, sa niéce, fille de Ranulphe de Cazals, damoiseau, avec Raimond de Malleville, damoiseau, fils de Jean, seigneur en partie de Maleville, dans le diocèse de Rhodès, chevalier; 3. de *Gui*, clerc, vivant en 1314; & 4. de *Belhomme* de Souillac, chevalier, qui fut en 1212, une des cautions du traité de Geraud, seigneur de la Roche, avec Arnauld, abbé de Tulles, & qui d'*Alais* de Saint-Rabier, eut pour enfans, *Marie*, alliée à *Raymond* du Fraisse, damoiseau; *Raymonde*, mariée à *Pierre* de Mirabel, damoiseau; & *Jacques* de Souillac, qui épousa en 1322, *Bertrande*, dite *Hugone* de Saint-Rabier, fille & héritiére de *Guillaume* de Saint-Rabier, dont il eut *Raymond*, chevalier, qui se distingua dans les guerres de son temps, & étoit employé en 1364, pour le service du roi, avec Guillaume, comte de Beaufort, vicomte de Turenne, & épousa *Raymonde* de Rageau, d'une ancienne maison du bas Limosin.

XI. HUGUES de Souillac, II du nom, seigneur de Montmege, &c, chevalier, succéda à son pere avant le mois de décembre 1292, comme il paroît par des titres de cette année, & de l'année 1300, & mourut avant l'année 1309. Il laissa HUGUES III, qui suit; & *Ebles* de Souillac, prieur d'Espagnac, & chambrier de Tulles en 1322. La maison de Souillac écarteloit alors les trois léopards d'Angleterre, à cause qu'elle possédoit des terres relevantes du duché de Guienne.

XII. HUGUES de Souillac, III du nom, seigneur de Montmege, &c. Le roi Charles *le Bel*, par ses lettres de 1323, le prit sous sa protection & sauvegarde, comme ses prédécesseurs rois y avoient pris ses prédécesseurs. Il fut fait chevalier par ce prince, & rendit des services importans dans les guerres contre les Anglois sous ce regne & celui de Philippe *de Valois.* Un compte de Jean le Mire, trésorier des guerres, apprend qu'en 1337, il servoit avec 24 écuyers & 60 sergens dans l'armée du roi, que commandoit en Gascogne, contre les Anglois, le comte d'Eu, connétable de France. Sous le même regne il vendit de ses biens, pour en employer le prix au service du roi, comme il paroît par des lettres qui lui furent accordées en 1341, pour y rentrer. Il laissa EBLES, qui suit; & *Hugues*, dit *Hugonet* de Souillac, sous le sceau de qui Guil-

laume de Flamens, seigneur de Vilhac, donna une quittance à Toulouse le 6 mars 1369. Les armes y sont écartelées de trois léopards & de trois épées.

XIII. Ebles de Souillac, IV du nom, seigneur de Montmege, &c. chevalier, servit dans les guerres contre les Anglois. Il vivoit l'an 1361, & laissa *Jean*, seigneur de Montmege, qui vivoit l'an 1376 & 1390; *Pierre*, qui vivoit l'an 1375; Marquis, qui suit; *Robert*, dont il est fait mention dans un régistre des chartes de France des années 1395 & 1396, pour des lettres de rémission qui lui furent accordées.

XIV. Marquis de Souillac, seigneur de Montmege, &c. vivoit l'an 1405, & laissa Louis, qui suit; *Jean*, prêtre, qui vivoit l'an 1416.

XV. Louis de Souillac, seigneur de Montmege & d'Aserac, coseigneur de Terrassou & de Saint-Rabier, fut maintenu dans l'indépendance de sa terre d'Aserac par le sénéchal de Périgord, qui déclara l'an 1405, que les habitans d'Aserac n'étoient tenus à aucuns devoirs qu'envers leur seigneur, & qu'il possédoit cette terre en toute justice. Elle étoit dans la mouvance immédiate du roi; & quoiqu'enclavée dans le Périgord, elle ne relevoit ni du comte de Périgord, ni du vicomte de Limoges. Il laissa de *Jeanne* de Sulli sa femme, Bertrand, qui suit;

XVI. Bertrand de Souillac, seigneur de Montmege & d'Aserac, coseigneur de Terrassou, &c. chevalier, servit en la guerre contre les Anglois, & traita l'an 1447 avec Jean de Bretagne, comte de Penthiévre & de Périgord, vicomte de Limoges, sur leur différend pour la justice de quelques dépendances de Montmege. Il céda l'an 1457, à Jean de Roussignac, seigneur de Couzages de Chavagnac, tout le droit qu'il avoit dans la châtellenie de Gouzages. Jean s'étoit obligé de donner pour cela ce qui en seroit réglé par l'évêque de Sarlat. Il laissa Jean II, qui suit; *Poncet*, seigneur d'Aserac; & *Jean*, morts sans alliance; & *Jeanne* de Souillac, mariée à *Philippe* de Boussigniac, seigneur de la Marche de Saint-Rabier, laquelle testa en 1504.

XVII. Jean de Souillac, II du nom, seigneur de Montmege, &c. épousa *Marguerite* de Roussignac, sœur de *Gui*, seigneur de Roussignac, &c. dont il eut Jean III, qui suit; *Gui*, protonotaire apostolique; & *Anne* de Souillac.

XVIII. Jean de Souillac, III du nom, seigneur de Montmege & d'Aserac, &c, chevalier de l'ordre du roi, servit dans les armées des rois Louis XII & François I, & fit l'hommage de sa terre d'Aserac au premier, entre les mains du chancelier, l'an 1515. Il commanda dans la province de Périgord en l'absence du lieutenant de roi. Il avoit épousé en 1506, *Catherine* de Livron, fille de *Bertrand*, seigneur de Bourbonne, &c. & de *Françoise* de Baufremont, dame de Bourbonne, & mourut en 1528, laissant de son mariage, *François*, seigneur de Montmege, qui réunit à cette terre la portion, dite de Saint-Chamant, par échange fait le 14 octobre 1542, avec Hugues, seigneur de Saint-Chamant-les-Montmege, auquel il donna ce qu'il avoit à Pazayat, & mourut sans postérité; Nicolas, qui suit; Bertrand, qui a fait *la branche* d'Aserac, *rapportée ci-après*; & *Gabrielle* de Souillac, religieuse.

XIX. Nicolas de Souillac, seigneur de Montmege, &c. épousa l'an 1550, *Gabrielle* de Meillars, fille de *Jean*, seigneur de Meillars, & de *Marguerite* du Saillant, dont il eut, 1. Jean IV, qui suit; 2. *Hélie*, reçu chevalier de Malte l'an 1586; *Pierre*, archidiacre de Marcais en l'église de Sarlat; 4. *François*, seigneur de la Barde, qui de *Marie* Alardin sa femme, eut *Gabriel*, seigneur de la Barde, marié à *Noëlle* de Ville, dont il laissa des enfans, morts sans alliance; 5. *Souveraine*, mariée à *Jean* de Calvimont, seigneur du Chélar; 6. *N.* mariée à *N.* Hélie de Pompadour, seigneur de Coulonge; & 7. *Catherine*, morte fort âgée sans alliance.

XX. Jean de Souillac IV du nom, seigneur de Montmege, &c. chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, quoique catholique, fut très-attaché à la personne du roi Henri IV, dans le temps que ce prince étoit encore engagé dans la religion prétendue réformée, & se distingua dans les guerres de la ligue, & contre les Espagnols. Il épousa *Jeanne* de Pompadour, fille de *Louis*, seigneur de Pompadour, & de *Peyrone* de la Guiche, dont il laissa Jean V, qui suit; *Louise*, mariée à *Jean* de Reillac, seigneur de Palvezi, que son frere institua après son mariage héritiére par son testament du 8 mai 1655, à la charge du nom & armes de Souillac pour ses enfans, qui f rent, 1. *Jean*, mort sans alliance; 2. Autre *Jean*, abbé de Terrassou; 3. *François* de Reillac de Souillac, comte de Montmege, seigneur de Salagnac, &c. qui épousa en 1681, *Thérèse-Gabrielle* d'Aubusson, fille du seigneur de Chassingrimont, dont il laissa deux fils; l'aîné, colonel d'infanterie, tué en une embuscade en Piémont l'an 1704; & l'autre mort l'an 1705, tous deux sans alliance; 4. *Marguerite* de Reillac, mariée l'an 1680, à *Jean* du Bernat, seigneur de Palvezi & de la Chapelle Albarels. Les autres filles de Jean de Souillac & de *Jeanne* de Pompadour furent, *Jeanne*, religieuse de l'ordre de saint Dominique; *Marguerite*, alliée à *Jean* de Royere, seigneur de Peyreaux, de Badefol & de Loms; & autre *Marguerite*, mariée à *Jean* de Beaulieu, seigneur de la Filolie.

XXI. Jean de Souillac, V du nom, seigneur de Montmege, de Salagnac & de Gausberg, &c. capitaine-colonel des cent Suisses de la garde ordinaire du corps du roi, lieutenant général de ses armées, conseiller en ses conseils d'état & privé, mestre de camp d'un régiment d'infanterie, nommé à l'ordre du saint Esprit le 15 janvier 1652, mourut sans alliance l'an 1655, & fut inhumé dans l'abbaye de Terrassou. Les Suisses l'avoient surnommé *le bon capitaine*.

*Branche des seigneurs d'Aserac.*

XIX. Bertrand de Souillac, seigneur d'Aserac, fils puîné de Jean de Souillac, III du nom, & de *Catherine* de Livron-Bourbonne, servit dans les armées du roi Henri II; puis s'étant engagé dans les nouvelles opinions, il rendit à son parti des services considérables, se trouva dans les premiéres guerres de la religion, & fut blessé à la bataille de Moncontour. Il avoit épousé l'an 1565, *Marguerite* de Heu, fille de *Robert*, seigneur de Malroi, & de *Claude* du Châtelet, dont il laissa Jacob, qui suit.

XX. Jacob de Souillac, seigneur d'Aserac, souverain de Bertoncour & de Rurange, seigneur de Roussignac, de Malroi, de Châtillon, & de Xieulle, &c. héritier des sires de Heu, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, servit fort jeune dans les armées du roi Henri IV, auquel il fut toujours très-attaché. Il commanda en l'absence de Claude-Antoine de Vienne, seigneur de Clervaut, frere uterin & beau-frere de Marguerite de Heu, sa mere, les troupes qu'il avoit levées pour les religionaires, dont il étoit l'un des principaux chefs, & ausquels il rendit des services considérables. Il se fit catholique quelques années avant sa mort, ainsi que la plupart de ses enfans. Il avoit épousé le 20 février 1593, *Marguerite* de Bourzoles, fille de François, seigneur de Bourzoles, vicomte de Carlus, &c. & de *Françoise* de Caumont, dame de Berbieres, dont il eut *Isaac*, mort enfant; David, qui suit; *Jean*, qui servit volontaire en Hollande, & mourut l'an 1635, capitaine dans le régiment de Montmege; Bardi, qui a fait *la branche des comtes du* Bourg, *rapportée ci-après*; *Benjamin*, & *Jean-Frédéric*, tués au siége de Cazal; *René*, mort des blessures qu'il reçut au combat du fauxbourg S. Antoine l'an 1652, où il commandoit un régiment de cavalerie; Jacques, qui *a laissé postérité rapportée apres celle de ses freres*; *Marguerite*, alliée le 8 avril 1615, à *Jacques* du Saillant, seigneur de Sarasac & de la Marche;

*Bonne*, mariée le 21 juin 1621, à *Gilles* de Sedieres, seigneur de Montamat; *Gabrielle*, mariée le 8 octobre 1625, à *Jacques* de Giou, seigneur de Cailus & de Salles, gouverneur pour le roi de Calvinet, en Auvergne; *Françoise*, fille d'honneur de la reine Anne d'Autriche, mariée en février 1617, à *Jean-Baptiste* d'Aurai-de-Brie, seigneur de Seronville, de Courvoi, de Lierville, de Cherenville, de Verdes, & de Geveaudun. Elle fut la premiere de sa maison qui se fit catholique, son pere n'ayant changé qu'en 1633.

XXI. David de Souillac, marquis d'Aserac, comte de Castelnau-d'Eauzan, seigneur de Rouffignac, né le 28 mars 1603, servit dans les armées de Louis XIII, & le suivit dans plusieurs des entreprises que ce prince fit en personne. Il donna pendant les troubles de la minorité de Louis XIV, des preuves de son attachement au service de sa majesté. Il devint l'an 1655, l'aîné de sa maison, par le décès de son cousin, *Jean* de Souillac, seigneur de Montmege. Il avoit épousé le 24 septembre 1633, *Louise* de Beaudean, fille de *Henri*, comte de Parabere, marquis de la Mothe-Saint-Heraye, baron de Pardeilhan, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Poitou, & de *Catherine* de Pardeilhan d'Armagnac, dont il eut, 1. Jacques-Louis, qui suit; 2. *Henri*, mort le 4 mai 1665; 3. *Jean*, mort jeune; 4. *Alexandre*, qui servit dans les gardes du corps du roi, & mourut le 17 juin 1666; 5. *François*, mort le 29 juin 1666; 6. *César*, capitaine de cavalerie dans le régiment Royal-Etranger, mort à Dijon l'an 1679, après s'être distingué en plusieurs occasions; 7. *Charles*, qui servit volontaire en Portugal l'an 1665 & 1666, mort sans postérité le 11 février 1670; 8. *Achille*, mort le 25 septembre 1685, sans alliance; 9. *Marguerite*, née le 23 décembre 1638; 10. *Marguerite-Sophie*; 11. *Catherine* & *Bérenice*, mortes jeunes; 13. *Magdelene*, née le dernier mai 1652, alliée le 21 août 1681, à *Louis* de Narbonne, comte de Clermont, seigneur de Montfort, &c. morte le 7 mars 1687; & 14. *Marie-Anne* de Souillac, morte jeune.

XXII. Jacques-Louis de Souillac, marquis d'Aserac & de Castelnau-d'Eauzan, baron de Caixon, &c. né le 28 mars 1635, servit dans l'armée du roi en Catalogne & en Italie, & mourut avant son pere le 28 septembre 1668. Il avoit épousé en novembre 1666, *Rosé* de Pujos, fille unique de *Jacques* de Pujos, baron de Caixon, seigneur de Montblanc, Vergé, Marseilhan, Pereuil, & de Bugard, & de *Jacquette* de la Mothe, née le 15 février 1648, morte le 19 octobre 1701, âgée de 53 ans, enterrée dans l'église des Capucins de Tarbe, fondés par Jacques de Pujos son pere. Il laissa de son mariage, Jacques-Joseph-Auguste, qui suit; & *Louise* de Souillac, née le 9 avril 1669, morte le 16 mai 1686, sans alliance.

XXIII. Jacques-Joseph-Auguste de Souillac, sire de Heu, marquis d'Aserac & de Castelneau-d'Eauzan, baron de Caixon, seigneur de Montblanc & de Vergé, &c. né le 13 avril 1668.

*Branche des comtes du Bourg.*

XXI. Bardi de Souillac, comte du Bourg, fils puîné de Jacob de Souillac, & de *Marguerite* de Bourzoles, servit volontaire en Hollande, sous le prince d'Orange, puis dans les armées du roi, & s'y distingua par sa valeur en Italie & en Catalogne, où il fut blessé au siége de Salces; depuis il servit dans l'armée d'Allemagne, où il se trouva à toutes les occasions qui s'y passerent jusqu'en 1640. Il épousa, 1. le 3 mai 1640, *Susanne* du Maine, dame du Bourg en Querci, fille & héritiere d'*Isaac* du Maine, seigneur du Bourg, de la Cour, de Malherbe, du Pallant, & de la Veau, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, gouverneur de la ville de Moissac, & lieutenant de roi d'Antibe, & de *Jeanne* de Dejan de Saint-Projet: 2. *Elizabeth* de Ferrieres, fille de *Jean* de Ferrieres, seigneur de Sauvebœuf, maréchal de camp des armées du roi, & de *Claude* des Cars. Il a laissé du premier lit Isaac, qui suit. Du second lit il a eu, 1. François, dont la postérité *sera rapportée après celle de son frere aîné*; 2. *Charles*, capitaine de cavalerie, tué au combat de Consarbrik, près de Trèves, en 1675; 3. *Françoise*, religieuse à l'abbaye de la Régle à Limoges, née le 19 mars 1648, morte au mois d'août 1701; & 4. *Marie* de Souillac.

XXII. Isaac de Souillac, comte du Bourg, a servi plusieurs campagnes, s'est trouvé à toutes les conquêtes que le roi Louis XIV fit en personne en Flandres & en Franche-Comté, jusqu'en 1675, & au combat de Senef en 1674, & à celui de Turkeim en Allemagne en 1675. Il épousa la même année *Marguerite-Ursule* de Narbonne, fille de *Jean* de Narbonne, comte de Clermont, & d'*Anne* Bouchard d'Aubeterre, & est mort le 7 février 1719. De son mariage il a eu, 1. *Louis*; 2. autre *Louis*, mort en Italie capitaine d'infanterie; 3. *Jean-Louis*, mort jeune; 4. *Léon*, prêtre; 5. *Louis-Benoît*, mort en Italie après le combat de Cassano, où il fut fait prisonnier, & reçut plusieurs coups, dont il mourut; 6. *François*; 7. *Louis-Joseph*; 8. *Françoise*; 9. *Anne*, née le 12 janv. 1689, religieuse de l'Annonciade à Agen, morte en 1722; & 10. *Françoise-Geneviéve* de Souillac, aussi religieuse de l'Annonciade à Agen.

XXII. François de Souillac, seigneur de Verneuil, &c. fils de Bardi de Souillac, & d'*Elizabeth* de Ferrieres, sa seconde femme, épousa *Charlotte* d'Aubusson, fille de *Jean*, seigneur de Mortemar & de Beauregard, & de *Jeanne* de Loupdat, dont il a laissé, 1. Jacques-Joseph, qui suit; 2. *Jean-Georges*, bachelier de Sorbonne, prieur de S. Germain-de-Pont-Remieu, puis évêque de Lodéve; 3. *Isaac*, mort jeune; & 4. *Marguerite*, morte sans alliance.

XXIII. Jacques-Joseph de Souillac, seigneur de Rouffignac, a servi dans les mousquetaires du roi.

XXI. Jacques de Souillac, marquis de Châtillon, seigneur de Rouffignac, de Saint-Felieu & de Formiguere, lieutenant général des armées du roi, & au gouvernement du Roussillon, lieutenant de roi de la ville de Perpignan, fils puîné de Jacob de Souillac & de *Marguerite* de Bourzoles, rendit au roi des services importans dans ses armées & dans la province de Roussillon. Il s'assura de Salces pendant les premieres guerres civiles, & maintint cette ville dans l'obéissance du roi. Il fit cesser la révolte de la garnison de Collioure, par sa seule présence, conserva cette place au roi, & rassura de même le reste de la province, où les Espagnols avoient tant d'intelligences, & le roi si peu de troupes, qu'ils ne se promettoient rien moins que d'en faire facilement la conquête. Il contribua de même par ses soins aux avantages que les armées du roi remporterent en ce pays sous plusieurs généraux. Après la paix des Pyrénées, il fut nommé par le roi pour régler les différends survenus pour les limites: ce qu'il en a établi a été exécuté, sans qu'on y ait rien changé dans les assemblées qui se sont faites pour le même sujet ensuite des traités de Nimégue & de Riswick. Les Miquelets s'étant révoltés quelque temps après, & ayant assiégé Ceret, il assembla la noblesse du pays, & quelques milices, & marcha à leur tête pour faire lever le siége. La guerre ayant été déclarée entre la France & l'Espagne, les ennemis entrerent dans le Roussillon, & prirent Bellegarde. Ils avoient aussi des intelligences dans toutes les autres places: son zéle pour le service du roi le fit au plutôt rentrer dans cette province, d'où il étoit absent. Il rassura les peuples par sa présence, & contribua beaucoup aux avantages que *N.* de Schomberg remporta, l'ayant informé au vrai de l'état de la province, & de celui des ennemis. Il mourut à Perpignan le 26 février 1681, fut inhumé dans la cathédrale, & le conseil souverain de la province assista en corps à ses funérailles. Il avoit épousé *Elizabeth* le Cocq, fille de *Louis* le Cocq Magdelene, seigneur de la Cantinoliere, & d'*Elizabeth* de Bourzoles, laquelle

a été dame d'honneur de la princesse de Conti, veuve de *François-Louis* de Bourbon, prince de Conti, & fut avec mademoiselle de la Roche-sur-Yon, dans le carosse où étoit le cœur de madame la duchesse de Berri en 1719, lorsqu'on le porta au Val-de-Grace. De ce mariage sont nés Louis-Joseph-Jean-Baptiste, né à Perpignan en 1680, colonel d'un régiment d'infanterie, lequel s'est trouvé à la bataille de Ramilli & à celle de Malplaquet, où dans le temps que le maréchal de Villars fut blessé, il se trouva tout proche de lui, & a servi depuis dans l'armée d'Espagne, & a été reçu chevalier de saint Lazare en 1716; & *Marie-Françoise* de Souillac, mariée à Paris le 3 novembre 1694, à *Jean-Georges* de Nupces, seigneur de Florentin, baron de Thaix, président à mortier au parlement de Toulouse, morte en 1710. * *Les cartulaires d'Uzerche, de Tulles, de Beaulieu, de Dalon, du Vigeois.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Dom Jean Mabillon, *actes des Saints de l'ordre de saint Benoît.* Du Chêne, *bibl. de Cluni & Ecrivains François.* Chronique de Geofroi, *moine du Vigeois.* Justel, *histoire de la maison d'Auvergne & de Turenne. Mémoires manuscrits du feu pere* dom Jean-Baptiste Pradillon, *abbé & général des Feuillans. Hist. de saint Martial, partie* 3. La Thaumasiere, *histoire du Berri. Mém. du temps.* Du Bouchet, *généal. de la maison d'Aubusson.* Le P. Anselme, *maisons de Fran.* D'Hozier, *généal. de la maison de Livron. Mém de Chavagnac.*

*Les armes de cette maison sont d'or à trois épées de gueules, mises en pal la pointe en bas.*

SOULAC, bourg de France dans le Médoc en Guienne, à l'embouchure de la Garonne. Quelques géographes prennent ce lieu pour la petite ville, nommée anciennement *Noviomagus, Biturigum Vibiscorum*, que d'autres mettent à Bourg, petite ville située au confluent de la Garonne & de la Dordogne. * Baudrand.

☞ SOULANGE, terre noble du diocèse de Nantes en Bretagne, aux environs d'Ancenis, possedée depuis plus d'un siécle par les seigneurs du nom de Paris. On trouve dès 1381 des traces de la maison de Paris, dans les mémoires de Bretagne. Mais une généalogie imprimée en 1653, & qui avoit été dressée par les soins de Jacques-Louis Paris, lieutenant civil & criminel de Nantes, fait remonter son établissement en Bretagne au-delà du milieu du quatorziéme siécle. Il est dit dans cette généalogie, que la famille de Paris tire, suivant quelques-uns, son origine d'Angleterre, & suivant d'autres, de Flandre; qu'elle a donné son nom à un château en Basse-Bretagne, & à deux autres maisons seigneuriales de cette province, dont l'une étoit possedée alors par M. des Aleuz-Marot, conseiller au parlement de Rennes. Le premier dont il y est fait mention est,

I. Guillaume Paris, seigneur du Chastenay, du Plessis, & Chantenay-lès-Nantes, qui avoit épousé *Etiennette* de Saffré, comme il se voit par de vieux fragmens, & par les armes en alliance de la maison de Saffré, qui sont en relief sur la porte de l'ancien manoir du Chastenay. Ils eurent de leur mariage 1. Olivier Paris, qui suit. 2. *Guillaume* Paris, doyen de l'église cathédrale de Nantes, qui fut employé en plusieurs ambassades & négociations pour le duc de Bretagne, suivant qu'il se justifie par actes, dont les originaux sont aux archives du château de Nantes, entr'autres celui du 3 octobre 1370, signé, *& ego Thomas Socii.* Il ratifia le 26 juin 1381, conjointement avec dix autres chanoines & dignitaires de son chapitre, le traité de paix conclu entre Charles VI, roi de France, & Jean IV, duc de Bretagne, rapporté dans les mémoires de cette province.

II. Olivier Paris, seigneur du Chastenay & du Plessis, épousa *Jeanne* du Perray, dont il eut entr'autres enfans, Pierre Paris, qui suit. Il transigea le 27 janvier 1390, avec le duc de Bretagne au sujet de quelques droits que le prince prétendoit sur la succession de *Guillaume* Paris, doyen de l'église de Nantes; & à l'imitation de celui-ci, il fit aussi des fondations dans cette église, comme on le voit par les archives de cette cathédrale. Maître *Jean* Paris, que Jeanne de Navarre, duchesse de Bretagne, excommuniée par Thibaud, évêque de Quimper ou de Cornouailles, pour des intérêts temporels, chargea de poursuivre devant l'archevêque de Tours l'appel de cette sentence d'excommunication, par acte de 1420, étoit vraisemblablement son frere ou son fils.

III. Pierre Paris, seigneur du Chastenay, fut marié avec *Jeanne* Morel, fille de *Guillaume* Morel, seigneur de la Gasoire & de Longlée, & de *Jeanne* de la Roche-Paliere, dont il eut 1. Mathurin Paris, qui suit; 2. *Charles* Paris, qui prit alliance avec *Isabeau* Baudouin, fille de *Jean* Baudouin & d'*Amice* de Vitré, lequel fut employé au nombre des gentilshommes dans les arrieres-bans de 1467 & 1481; 3. *Alliette* Paris, mariée à *Philippe* Cauchais, écuyer. Le duc de Bretagne, par commission en date du 5 juin 1425, nomma Pierre Paris pour faire la réformation des nobles de la paroisse de Vay. Il étoit au nombre des écuyers & hommes d'armes de la compagnie du sire de Rieux, passée en revue devant le maréchal de Coasquin l'an 1420, pour servir dans l'armée destinée contre les Penthiévres, qui s'étoient emparé de la personne du duc par la plus lâche trahison. Il se trouve aussi compris dans les réformations générales de la noblesse, faites aux années 1425, 1426 & 1427, ainsi que dans les montres générales, arrieres-bans, & autres convocations des nobles de la province. *Jean* Paris, qui étoit au nombre des écuyers qui accompagnerent le duc dans le voyage qu'il fit à Rouen en 1418, vers le roi d'Angleterre, & auquel il est alloué 4 liv. dans les comptes du trésorier de Bretagne, sortoit sans doute du même sang, ainsi que *Guillaume* Paris, servant dans la compagnie du seigneur de la Hunaudaye pour le dauphin, contre les Anglois en 1421, suivant la montre faite à Montoire le premier septembre de cette année.

IV. Mathurin Paris, seigneur du Chastenay, épousa 1. par contrat de mariage du 26 janvier 1446, *Jeanne* de Saint-Aubin, fille de *Roland* de Saint-Aubin, seigneur du Serric & de la Riviere, chevalier, & de *Marie* Grimaud, dont il eut 1. François Paris, qui suit: 2. *Blanche* Paris, mariée avec *Christophe* de Loriere, seigneur dudit lieu: 3. *Jeanne* Paris, mariée avec *Jean* Thomas, seigneur du Sats. Il épousa 2. *Jeanne* du Harda, fille de *Eonet* du Harda, dont il n'eut point d'enfans. Il est dénommé dans la montre des gentilshommes faite devant le duc en 1467, & dans celle qui fut faite à Nozay en 1481, comme aussi dans une enquête faite pardevant M. le Comte, maître des requêtes du duc, le 9 janvier 1472. Il y a apparence que *Denys* Paris, qui se trouve parmi les seigneurs de fiefs relevant de l'évêché de Nantes, qui, à la sollicitation du duc de Bretagne, députerent à Rome contre l'évêque de Nantes, déclaré rebelle & traître par ce même duc l'an 1461, le 8 février, & *Jean* Paris, conseiller & secrétaire du vicomte de Rohan, suivant des lettres de sauve-garde données aux habitans de Lannion par *Jean*, vicomte de Rohan, le 10 juin 1487, étoient encore de la même maison.

V. François Paris, seigneur du Chastenay, épousa 1. *Alliette* Hirel, fille de *Pierre* Hirel, seigneur de Chastre, dont il n'eut point d'enfans; 2. en 1502, *Isabeau* Jubier, fille de *Jamet* Jubier, & de *Thomine* de Marbré, seigneur & dame du Brossay & Callac en Guemené. Il déclara devant le sénéchal de Nantes, par acte du 26 février 1539, scellé du sceau de ses armes, qui sont *une croix cantonée de quatre lionceaux*, qu'il étoit prêt de servir le duc de Bretagne en équipage de chevalier, avec Bertrand Paris son fils aîné. Messieurs d'Antrames, conseiller d'état, & François de Kermenguy, conseiller au parlement de Bretagne, commissaires des francs-fiefs, avoient attesté dans un acte du 20 mars 1535, que lesdits *Paris* étoient gentilshommes d'ancienne extraction, & que leurs prédécesseurs se

trouvoient dans les anciennes réformations des nobles du duché, & c'est en conséquence qu'ils furent insérés sur l'état des gentilshommes du comté de Nantes, porté à la chambre des comptes le 7 octobre 1539. *François* Paris eut de son second mariage, 1. BERTRAND Paris qui suit; 2. MATHURIN Paris, qui a fait *la branche des seigneurs du* PLESSIS, *dont il sera parlé ci-après*; 3. *Raoul* Paris; 4. *Patry* Paris; 5. *François* Paris, d'abord prieur, & ensuite nommé abbé de Blanche-Couronne, prieur du Tertre & de Lanchaillou près Nantes; 6. *Guillemette* Paris, mariée avec *Louis* du Tertre, seigneur de la Baraudiere; 7. *Martine* Paris, mariée à *Jean* Guillou, seigneur de la Rohulais.

VI. BERTRAND Paris, seigneur du Chastenay, épousa *Jeanne* Guillou, fille de *N.* Guillou, seigneur de la Lardais, dont il eut JEAN Paris qui suit, & quatre filles, savoir, *Renée* & *Jeanne* Paris mortes sans alliances; *Guillemette* Paris, mariée avec le seigneur de Craon; & *Jacquette* Paris, mariée par contrat du 21 janvier 1562, à *Adrian* le Maistre, seigneur de Cherhal.

VII. JEAN Paris, seigneur du Chastenay, épousa en 1577, *Jeanne* du Boishamon, dont il eut 1. FRANÇOIS Paris, qui suit; 2. *Marie* Paris, mariée avec *Sébastien* de Bruc, seigneur de la Vieille-Cour; 3. *Claude* Paris, mariée avec *Claude* d'Ollier, seigneur du Port de Roche.

VIII. FRANÇOIS Paris, seigneur du Chastenay, de Pannecé & de la Rigaudiere, avoit épousé 1. *Marguerite* du Marchis, fille de *René* du Marchis, seigneur de Lauriliere, dont il n'eut point d'enfans; 2. *Françoise* David, fille de *Pierre* David, seigneur de la Bontardiere & de *N.* Tessier, de laquelle sont sortis 1. CHRISTOPHE Paris, qui suit; 2. MATHURIN Paris, qui a fait *la branche des seigneurs de* SOULANGE; 3. *Marguerite* Paris, mariée à *Claude* le Meneust, seigneur de la Prevostiere & de la Classerie; 4 & 5. *Jeanne* & *Guyonne* Paris, religieuses à Nantes, l'une aux Ursulines & l'autre au couvent de sainte Elizabeth.

IX. CHRISTOPHE Paris, seigneur de Pannecé & de la Rigaudiere, fut marié avec *Anne* Toublanc, fille aînée de *Claude* Toublanc, conseiller au parlement de Rennes, seigneur de la Bouvardiere & de *N.* Chappelain, par contrat de mariage du 3 février 1646. Il fut vraisemblablement le dernier de la branche.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DU PLESSIS.*

VI. MATHURIN Paris, seigneur de Rozabonet & du Plessis, décédé dans la charge de sénéchal des Regaires de Nantes, fut marié avec *Anne* du Fresche, fille de *Louis* du Fresche, seigneur du Coudray, dont il eut LOUIS Paris, qui suit. Il étoit fils puîné de *François* Paris, seigneur du Chastenay, & d'*Isabeau* Jubier, comme le justifie un jugement rendu le 25 février 1558, par le sénéchal & procureur du roi de Nantes contre les paroissiens de S. Denys de la même ville, par lequel ils reconnoissent ledit MATHURIN Paris, gentilhomme d'ancienne extraction, & en cette qualité le déclarent exempt d'une contribution qui avoit été imposée sur tous les habitans de Nantes qui se disent privilégiés & nobles bourgeois.

VII. LOUIS Paris, seigneur du Plessis & de la Haye, épousa *Marguerite* Bidé, fille de *Julien* Bidé, seigneur de la Bidiere, & de *Marguerite* Boux, par contrat de mariage du 22 février 1597, laquelle se remaria avec *Roland* Chaslot, seigneur de la Roche; & elle eut de son premier lit, 1. *René* Paris, décédé sans enfans; 2. JACQUES-LOUIS Paris, qui suit; 3. *Paul* Paris, mort religieux profès de Cîteaux, en l'abbaye de Meilleray; 4. *Marguerite* Paris, mariée à *Pierre* du Tressay en 1623, desquels étoit fille, *Marguerite* du Tressay, religieuse professe au couvent des dames de la Miséricorde de Vannes.

VIII. JACQUES-LOUIS Paris, seigneur du Plessis, juge ordinaire, lieutenant civil & criminel de Nantes; fut honoré du titre de chevalier de l'ordre de S. Michel par le roi Louis XIII. Les lettres qui lui furent expédiées à ce sujet, sont du 28 avril 1640. Il avoit épousé *Catherine* Noblet, fille de *François* Noblet, seigneur de Lespau, & de *Marie* Frubert, du pays d'Anjou, & il ne laissa point de postérité.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE SOULANGE.*

IX. MATHURIN Paris, seigneur de Soulange, maréchal des camps & armées du roi, second fils de *François* Paris, seigneur du Chastenay, & de *Françoise* David, fut marié par contrat du 17 janvier 1651, avec *Jeanne* Gabard, fille aînée de *Claude* Gabard, seigneur de la Maillardiere, de laquelle il eut GEORGES Paris, qui suit.

X. GEORGES Paris, chevalier, seigneur de Soulange & de la Rigaudiere, épousa *Anne-Marguerite* le Menu, sa parente, fille de *N.* le Menu, écuyer, seigneur de la Prevostiere, par contrat passé à Nantes le 6 mai 1675. Il fit hommage au roi de la terre & seigneurie de la Rigaudiere, à lui échue de la succession de son pere le 6 septembre 1675; partagea judiciairement devant le sénéchal de Toutejoye, le 23 février 1680, la succession de sa mere avec ses cadets, & *Hardouin* Toublanc, fils du premier lit de sa mere, & il donna aveu au roi de la terre de la Rigaudiere, le 23 mai 1690, lequel fut reçu sur la représentation que son fils AUGUSTIN Paris, qui suit, en fit le 9 juin 1714.

XI. AUGUSTIN Paris, chevalier, seigneur de Soulange, la Rigaudiere, la Prevostiere, la Courneuve, la Begaudiere & Laudemiere, partagea noblement comme fils aîné avec ses cadets le 17 mars 1710, devant Brian, notaire de la cour d'Ancenis, & par contrat du 31 mars de la même année, reçu par le Breton & son confrere. Il épousa *Françoise* de Gatinaire, dont il a eu 1. CLAUDE-LOUIS Paris, qui suit; 2. *François* Paris, chevalier de Malte, reçu en 1728, 3. *Augustin-Hilarion* Paris, archidiacre & grand-vicaire de Vannes, & l'un des aumôniers de Madame; 4. *François-Marie* Paris, officier dans le régiment de Navarre; 5. *Guy-Hilarion* Paris; 6. *Françoise* Paris, religieuse de l'abbaye chef d'ordre de Font-Evrault, puis abbesse de Royal-Dieu près Compiegne; 7. *Magdeléne* Paris, mariée en 1736, à *René* de Chevigné, chevalier, seigneur de Bois-de-Cholet; 8. *Louise-Marie* Paris; 9. *Artemire-Françoise* Paris, religieuse Carmelite au monastere des Coëts, près Nantes.

XII & XIII. CLAUDE-LOUIS Paris, chevalier, seigneur de Soulange, &c. a épousé le 28 mai 1728, *Françoise* de Gatinaire, fille de messire *Claude* de Gatinaire, chevalier, seigneur dudit lieu & de la Preville, & de dame *Marguerite* Merisson; le contrat passé au château de la Preville le 17 mai de la même année. Ses enfans sont, 1. CLAUDE-RENÉ Paris, chevalier, comte de Soulange, seigneur de la Preville, &c. enseigne des vaisseaux du roi, marié avec *Hyacinthe-Gabrielle* de Cosnoal de Saint-Georges, aujourd'hui dame de mesdames, fille de messire *Louis-Marc* de Cosnoal, chevalier, comte de Saint-Georges, seigneur de Kermerien, la Ville-Neuve & autres lieux, & de dame *Françoise-Renée* Charette de Montebert; 2. *N.* Paris; 3. *N.* Paris, chevalier de Gatinara, garde de la marine; 4. *Françoise* Paris, religieuse aux Ursulines de Rhedon, diocèse de Vannes, 5. *Renée-Françoise* Paris, religieuse à la Visitation de Nantes.

Les armes de la maison de Paris de Soulange, sont *d'argent à une croix de gueules, cantonée de quatre lionceaux aussi de gueules, s'affrontant l'un & l'autre.* * Armorial de Bretagne; généalogie imprimée en 1653; titres de la maison.

SOULE, petit pays de France, avec titre de vicomté dans celui des Basques, le long du Gave de Suzon, entre la Basse Navarre & le Béarn. Il est de l'intendance &

du gouvernement de Bourdeaux, quoique du parlement de Pau. Il est composé de 69 paroisses, & ne paye rien au roi. Mauléon de Soule en est la capitale.

SOULECHAT (Denys) Cordelier dans le XIV siécle, avança quelques erreurs touchant la renonciation aux biens temporels, & touchant la charité & la perfection de l'amour : elles furent condamnés par la faculté de théologie de Paris. Il en apppella au pape Urbain V, pour lors à Avignon, qui confirma ce jugement, & le renvoya à Paris pour les rétracter en présence de Jean de Dormans, cardinal évêque de Beauvais : ce qui fut exécuté dans de célébres thèses, soutenues dans l'église des Dominicains un jeudi après le dimanche de *Quasimodo* en 1369. * Sponde, *en cette année, n. 9.*

SOULFOUR (Nicolas) étoit de Savoye. S. François de Sales sachant qu'il devoit se rendre à Paris, lui procura la connoissance de M. de Bérulle, qui étoit sur le point d'établir la congrégation de l'Oratoire. M. Soulfour gouta fort ce projet, & se destina à être un des premiers membres de cette congrégation. Mais en 1610, le cardinal de la Rochefoucaud ayant été nommé pour aller faire au pape le compliment d'obédience de la part du roi, il emmena avec lui M. Soulfour, qui demeura deux ans de suite à Rome, en qualité d'intendant de la maison du cardinal & de protonotaire apostolique. Il servit utilement le cardinal de Bérulle pendant ce séjour à Rome ; il y sollicita & obtint la bulle de l'institution de la congrégation, fut son unique agent, & prit ses intérêts fort à cœur. De retour en France en 1612, il se rendit à l'Oratoire, dont il étoit déja membre d'esprit, & plus de deux ans après il donna au public les deux ouvrages suivans traduits de l'italien ; savoir, *Histoire de la vie, vertus, mort, miracles de saint Charles Borromée, cardinal, écrite en italien par le docteur* Jean-Pierre Giussano, *& traduite en françois par* Nicolas de Soulfour *prêtre de la congrégation de l'Oratoire, dédiée à la reine*, à Paris, chez Pommeray, en 1615, *in*-4°. L'épître dédicatoire qui est belle, est de M. de Berulle. Cette traduction est le premier ouvrage qui soit sorti de la congrégation de l'Oratoire. Le deuxiéme que publia le P. Soulfour est une traduction des *Sermons du devoir des prélats & pasteurs de l'église, composés en italien par le révérendissime* Tullio Carreto, *évêque de Casal*, à Paris en 1615, *in*-8°. Ce fut l'évêque de Casal lui-même, qui en faisant présent de ses sermons en 1610, à M. Soulfour qui passoit par sa ville, l'engagea à faire cette traduction. Il y a 26 sermons. M. du Pin donne au traducteur une vie de saint François de Sales qui est surement du général des Feuillans. D'autres lui attribuent encore quelques autres ouvrages, mais sans preuves. En 1618 il fut renvoyé à Rome pour y remplir une des six places que le roi Louis XIII y a données à la congrégation de l'Oratoire de France. Il en revint deux ans après, avec le commandeur de Sillery qui revenoit de son ambassade, & il mourut dans la maison de S. Magloire le 17 de mai 1624, dans sa soixante-quinziéme année. * *Mémoires du temps.* Du Pin, *table des aut. eccles.*

SOULIER (Pierre) étoit du diocèse de Viviers. Si l'on en croit le ministre Jurieu dans sa satyre pleine d'invectives, qu'il lui a plu d'intituler l'*Esprit de M. Arnauld*, il exerça le métier de cordonnier ou de tailleur à Paris, sous le nom de Vivarès, avant que d'entrer dans l'état ecclésiastique. Comme il avoit du gout pour la controverse, il assistoit régulierement à toutes les conférences qui se faisoient à Paris sur ces matieres. Il devint lui-même assez instruit pour disputer avec utilité ; & s'étant fait connoître de madame la duchesse de Bouillon, cette dame l'envoya dans le vicomté de Turenne, après qu'il fut entré dans l'état ecclésiastique, & qu'il y eut reçu les ordres sacrés. On assure qu'il fit du bien dans ses missions ; & comme il étoit fort désintéressé, il se contenta dans la suite d'une cure de très-médiocre revenu, que l'évêque de Sarlat lui donna dans son diocèse. Ce prélat étant venu quelque temps après à Paris, il y mena avec lui M. Soulier, & le fit établir syndic des affaires concernant les temples que les prétendus réformés avoient dans le diocèse de Sarlat. Il s'aquitta si bien de cette fonction, qu'il l'exerça aussi pour plusieurs autres évêques, qui s'en rapporterent volontiers à ses soins & à ses lumieres. Nous ignorons le temps de sa mort. En 1686, il fit imprimer *in*-4°, à Paris, une *Histoire du calvinisme*, appuyée de bonnes preuves & de quantité d'actes utiles. Ce n'est pas son premier ouvrage. Dès 1682, il avoit donné *in*-8°, au même lieu, une *Histoire des édits de pacification, & des moyens que les Prétendus réformés ont employés pour les obtenir*, &c. En 1681, il avoit donné un *Abrégé des édits, des arrêts & déclarations de Louis XIV, touchant ceux de la religion prétendue réformée, avec des réflexions*, &c. à Paris, *in*-12. On a encore de lui, *Explication de l'édit de Nantes, par Pierre Bernard, avec de nouvelles observations & les nouveaux édits touchant la religion prétendue réformée*, par M. Soulier, P. (prêtre) *in*-8°, à Paris, Dezallier, 1683. Ces ouvrages montrent que M. Soulier étoit très-au-fait de la matiere qu'il avoit entrepris de traiter, & bien éloigné de l'ignorance que le ministre Jurieu lui impute faussement. * *Mém. du temps.* Jurieu, *Esprit de M. Arnauld, t. II, p.* 252.

SOUMELPOUR, gros bourg sur la riviere de Gouel, au royaume de Bengala, dans l'empire du grand Mogol, ou Terre-ferme de l'Inde, deça le Gange, appartient à un raja ou prince souverain tributaire du grand Mogol. On trouve dans le sable de cette riviere quantité de diamans, que l'on y cherche au commencement de février, lorsque les eaux sont basses. On commence à chercher depuis le bourg de Soumelpour jusqu'aux montagnes d'où sort la riviere de Gouel, qui sont éloignées du bourg d'environ cinquante lieues ; & il y a ordinairement huit ou dix mille personnes qui travaillent à cette recherche. C'est de cette riviere d'où viennent les belles pointes de diamans, qu'on appelle *pointes naïves* ; mais l'on n'y trouve pas beaucoup de grandes pierres. * Tavernier, *voyage des Indes.*

SOUMENAT, ville des Indes, située au-delà du fleuve Indus, sous le 106 dégré de longitude, & 17 de latitude septentrionale. Cette position répond juste à celle de la ville de Visapour, capitale du royaume de Décan ; car le 106 dégré de Nassireddin est le 116 des géographes modernes. La ville de Soumenat a donné le nom à une grande province, qui fut conquise l'an 410 de l'hégire, 1019 de J. C. par Mahmoud, fils de Sebekteghin, premier sultan des Gaznevides ; & parceque ce pays étoit rempli de choses rares & curieuses, ce conquérant y voulut séjourner pendant une année entiere ; & l'on dit même qu'il eut dessein d'y transporter le siége de son empire, qui étoit établi dans la ville de Gaznah. Pendant le temps que Mahmoud demeura dans cette ville, on voulut lui faire voir ce qu'il y avoit de plus considérable ; & pour cet effet on le conduisit dans un temple des Indiens, au milieu duquel on voyoit une idole suspendue en l'air ; & comme il la regardoit avec admiration, les plus habiles de ceux qui étoient auprès de lui, lui firent entendre que cette idole étoit de fer ; & que les murailles de ce temple étant couvertes d'aiman, il étoit fort naturel que la statue, attirée également de tous côtés par la vertu magnétique de ces murailles, demeurât ainsi suspendue en l'air. Alors le sultan Mahmoud ayant ordonné la démolition de ce temple, un de ses côtés ne fut pas plutôt abattu, que l'idole fut brisée par le commandement du même sultan. La ville de Soumenat donne son nom a la province du lieu ; & l'on fit voir dans ce même pays au sultan Mahmoud une mine d'or si abondante, que ce métal poussoit hors de terre, comme s'il eut été végétal. Dans ce même lieu, ce sultan apprit que la

mine des rubis hauts en couleur, appellés vulgairement *escarboucles*, qu'il cherchoit, ne se trouvoit point dans le continent des Indes; mais qu'elle étoit dans Serandib, que nous appellons *Ceilan*. Ce qui est rapporté dans cet article de l'idole suspendue en l'air, de la vertu de l'aiman & de la mine d'or, est absolument faux, & apprend à ne se pas trop fier aux voyages de Tavernier. * *Voyages de* Tavernier. D'Herbelot, *bibl. orient.*

SOUPER, en latin *Cœna*, du mot grec κοινὴ, c'est-à-dire, *commun;* parceque les anciens soupoient ordinairement ensemble ou en compagnie, au lieu qu'ils dînoient seuls le plus souvent. Le souper étoit le meilleur de leurs repas. Ils déjeunoient le matin fort légérement de quelque morceau de pain trempé dans du vin pur: Ils appelloient ce repas en latin *jentaculum*, & en grec ἀκρατισμα & ἀκρατισμος, d'ἄκρατος, qui signifie du *vin pur*. Le second repas étoit le dîner, *prandium*. Ils avoient encore un autre repas, qu'ils faisoient quelquefois, & qu'ils appelloient *commissatio* ou *commessatio*, une collation ou un réveillon. Suétone fait mention de ces quatre repas dans la vie de Vitellius: *Epulas trifariam semper, interdum quadrifariam dispertiebat: jentacula & prandia, & cœnas, commessationesque, &c.*

Ces soupers se faisoient de différentes manieres. Il y en avoit un nommé *cœna recta*, un souper splendide, que les grands de Rome donnoient à leurs courtisans & à leurs amis, qui les avoient accompagnés dans leurs visites ou dans la poursuite des charges. Ceux qui vouloient éviter la dépense & l'embaras, leur faisoient distribuer du pain & de la viande, au lieu de leur donner à souper; & cette distribution s'appelloit *sportula*. Domitien retrancha ces distributions, & rétablit les festins appellés *cœna recta*, comme nous l'apprend Suétone: *Sportulas publicas sustulit, revocatâ cœnarum rectarum consuetudine.*

Il y avoit un souper nommé *cœna dapsilis*, un festin abondant en viandes; soit que ce mot vienne de *dapes*, qui signifie des viandes exquises, ou du grec Δαψίλεια, abondance de toutes choses. Il y avoit *cœna acroamatica*, du mot grec ἀκροάματα, qui signifie des conversations plaisantes & agréables. C'est un souper où l'on dit quantité de bons mots pour se divertir. Il y avoit encore *cœna adventitia*, *intervallata*, *novemdialis*, & *duodenaria*, appellé en grec Δωδεκάθεος, parceque les conviés étoient au nombre de douze, habillés en dieux & en déesses. Il y avoit encore un autre souper pontifical, que le souverain prêtre donnoit le jour de son inauguration.

Ils soupoient pour l'ordinaire l'été à la neuviéme heure du jour, c'est-à-dire, vers les quatre heures du soir, au printemps, en automne à trois heures, & en hiver à deux. Mais les Romains & les Grecs ont fort changé là-dessus, soupant tantôt à une heure & tantôt à une autre, comme on peut le remarquer dans les auteurs. Ils prenoient, se mettant à table, une robe, qu'ils appelloient *vestis cœnatoria*, ou *pallium cœnatorium*. Martial en fait mention.

Il y avoit une table dressée au milieu de trois lits, sur laquelle on mangeoit; une autre pour servir de buffet, nommée *abacus*, sur laquelle on mettoit les verres, le dessert, &c. Varron parle de quatre sortes de tables: celle où l'on mangeoit; une autre quarrée nommée *urnarium*, où l'on mettoit les pots, les vases, les flacons & les bassins; une troisiéme appellée *cilybantium*, du grec κύλιξ, qui signifie un hanape ou une tasse; & la quatriéme se nommoit *cartibulum*, où l'on découpoit les viandes qu'on servoit ensuite par portions à chaque convié. Autour des lits & de la table il y avoit une espéce de marchepied un peu élevé, sur lequel étoient assis les enfans, qui mangeoient avec les chefs de la maison, selon le témoignage de Suétone, dans la vie de l'empereur Claude, *chap. 32: Adhibebat omni cœnæ & liberos suos cum pueris puellisque nobilibus, qui more veteri, ad fulcra lectorum sedentes vescerentur.* Ils ne se servoient point de napes, & ils avoient des valets, dont les uns étoient employés à nettoyer les tables, lorsqu'on avoit desservi, & qu'on vouloit apporter un autre service; les autres avoient soin de balayer ce qui tomboit de la table, & ce que l'on crachoit; quelques-uns tenoient de grands évantails, pour faire du frais & pour chasser les mouches; & d'autres enfin étoient pour servir à boire & à manger. C'est ce que nous dit Horace, *Satir. 8 du liv. II.*

*His ubi sublatis, puer altè cinctus, acernam*
*Gausape purpureo mensam pertersit: & alter*
*Sublegit quodcumque jaceret inutile, quodque*
*Posset cœnantes offendere.*

C'est-à-dire, *ce premier service étant ôté, un esclave bien propre vient nettoyer la table, qui étoit d'un bon gros bois. Un autre après lui ramassoit les restes, & tout ce qui auroit pu choquer les yeux des conviés.*

Ils servoient d'ordinaire à trois services. Le premier service ou l'entrée de table, est appellé *antecœna* ou *gustatio*, où l'on servoit des mûres, des œufs, & choses semblables: le second s'appelloit proprement *cœna* & *caput cœnæ*, où l'on servoit les viandes les plus exquises; & le troisiéme étoit le dessert, appellé *bellaria*, *mensa pomorum*: c'est ce que dit Suétone d'Auguste: *cœna ternis ferculis præbebat.* On buvoit à l'entrée du repas un coup de vin grec; mais César, dans les festins qu'il fit au peuple, fit servir de quatre sortes de vins; savoir, de Chio, de Lesbos, de Falerne & de Mamertin. Ils faisoient des effusions de vin à l'honneur des dieux au commencement & à la fin du souper, & buvoient chacun dans une même tasse fort grande, qu'on emplissoit de vin, après en avoir fait les effusions.

*Nec prius aut epulas aut munera grata Lyæi*
*Fas cuiquam tetigisse fuit, quàm multa precatus*
*In mensam Fabio sacrum libavit honorem.*
Silius *Italicus.*

Virgile parle de ces effusions faites à la fin du repas que Didon donna à Enée, *liv I de l'Enéide, vers. 723.*

*Postquam prima quies epulis, mensæque remotæ,*
*Crateras magnos statuunt & vina coronant........*
*Hic regina gravem gemmis auroque poposcit,*
*Implevitque mero pateram.....*
*Tum facta silentia tectis,*
*Jupiter (hospitibus nam te dare jura loquuntur)....,*
*Dixit, & in mensam laticum libavit honorem*
*Primaque libato summo tenus attigit ore:*
*Tum Bitiæ dedit increpitans......*
*Post alii proceres, &c.*

Lucien nous a laissé la description du festin d'une noce, dans un dialogue intitulé *des Lapithes*, que nous rapporterons ici, pour faire encore mieux comprendre la maniere dont les anciens se traitoient. » Comme on » fut assemblé, dit-il, & qu'il fallut se mettre à table, » les femmes qui étoient en assez grand nombre, & l'épousée au milieu couverte d'un voile, prirent le côté » de la main droite, & les hommes se mirent vis-à-vis; » le banquier Eucrite au haut bout, puis Aristenet, ensuite Zenothemis & Hermon: après eux s'assit le péripatéticien Cléodeme, puis le platonicien, & ensuite » le marié, moi après, le précepteur de Zénon après » moi, puis son disciple. On mangea assez paisiblement » d'abord; car il y avoit quantité de viandes, & fort » bien apprêtées. Après avoir été quelque temps à table, Alcidamus *le cynique* entra: le maître de la maison lui dit qu'il étoit le bien venu, & qu'il prît un » siége près de Dionysidore. Vous m'estimeriez bien lâche, dit-il, de m'asseoir à table, ou de me coucher » comme je vous vois à demi renversés sur ces lits avec » des carreaux de pourpre, comme s'il étoit question » de dormir & non pas de manger: je me veux tenir » debout, & paître deçà & de-là à la façon des Scythes, » &c.

» &c. Cependant les santés couroient à la ronde, & » l'on s'entretenoit de divers discours. Comme on tar- » doit à apporter un nouveau service, Aristenet, qui » ne vouloit pas qu'il se passât un moment sans quel- » que divertissement, fit entrer un bouffon pour ré- » jouir la compagnie. Il commença à faire mille pos- » tures extravagantes, avec la tête rase & son corps » tout disloqué, & à chanter des vers en égyptien, » après quoi il se mit à railler chacun, dont on ne fai- » soit que rire. On apporta le dernier service, où il y » avoit pour chacun une piéce de gibier, & un mor- » ceau de venaison, de poisson & de dessert; en un » mot, tout ce qu'on peut honnêtement ou manger » ou emporter. » * *Antiq. græc. & rom.*

SOURCHES (marquis de) *cherchez* BOUCHET.

SOURIE, *cherchez* SYRIE.

SOURIQUOIS, peuples sauvages du continent de l'Amérique septentrionale proche de l'Acadie; on les appelle aujourd'hui *Micmak.* Les premiers François qui aborderent dans leurs pays, les trouverent assez traitables, & depuis on les a presque tous convertis à la religion chrétienne. Les Jésuites ont une mission chez eux à la riviere Saint-Jean. Ils ont un autre village dans l'Isle royale, où un ecclésiastique est leur missionaire: ils occupent plusieurs autres endroits du golfe Saint-Laurent.

SOUS, roi d'Egypte, dont il est fait mention dans le IV livre des rois, *ch.* 17, *v.* 4, où il est dit qu'Osée, dernier roi d'Israël, envoya une ambassade à Sua, roi d'Assyrie. Ce roi est apparemment Sévechus Ethiopien, fils de Sabacon, qui commença à regner l'an 724 avant J. C. qui est le temps du regne d'Osée. Marsham croit que c'est Sabacon; mais il y a plus d'apparence que c'est Sévechus. * IV *des rois*, *c.* 17, *v.* 4. Marsham, *can. chron.* Du Pin, *biblioth. univers. des hist. prof.*

SOUS, fils adoptif de Proclés, & petit-fils d'Aristodeme; fut le second roi de Lacédémone, de la famille des Proclides, pendant qu'Agis, fils d'Eurysthène, & aussi petit-fils d'Aristodeme, regnoit pour la famille des Eurysthenides. * Pausanias, *in Laconicis.* Du Pin, *biblioth. univers. des hist. prof.*

SOUS, nom commun à plusieurs villes; la plus ancienne de toutes est celle qui a été appellée par les anciens *Suse*, & étoit la capitale des rois de Perse, qui y faisoient leur résidence, au temps du prophéte Daniel. *Voyez* SUSE.

SOUS-ALACSA, ville en Mauritanie, a un terroir fertile & abondant en toute sorte de bons fruits, & porte les plus grosses cannes de sucre que l'on puisse voir. L'on dit même que le sucre qu'elles portent est si fin, qu'une livre suffit pour convertir dix livres d'eau en sirop. C'est aussi dans cette ville & dans ses dépendances que l'on fabrique ces riches tapis, que nous nommons *tapis de Turquie.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

SOUSOS, peuples d'Afrique en Nigritie.

SOUTH (Robert) docteur en théologie, né à Londres en 1631, après avoir fait ses études au collége de Westminster & à celui de Christ à Oxford, prit les degrés académiques, & fut nommé chanoine de l'église de Christ en 1670. Il suivit ensuite en qualité de chapelain, l'ambassadeur Hyde en Pologne; & à son retour il obtint la cure d'Islip dans la province d'Oxford. Sous Charles II, il refusa d'user du crédit de ses amis pour son élévation; & sous Jacques II, il refusa un archevêché en Irlande. Il ne voulut pas d'abord reconnoître le prince d'Orange & ses prétentions à la couronne, & il refusa de signer l'invitation qu'on adressoit à ce prince. Mais le roi Jacques s'étant retiré, & le prince Guillaume ayant été couronné, il se soumit, & refusa toujours de remplir aucun des évêchés vacans par la déposition de ceux qui n'avoient point voulu prêter le serment de fidélité. Il eut une vive & longue dispute avec le docteur Sherlock, qu'il accusoit de trithéisme, & le roi fut obligé de leur imposer silence à l'un & à l'autre. South mourut en 1716. Il a publié quatre volumes *in*-8° de sermons, & a laissé en manuscrit diverses harangues latines & des poësies. Depuis sa mort on en a imprimé deux autres volumes sous ce titre: *Sermons posthumes sur divers sujets, par Robert South, docteur en théologie, prébendaire de Westminster, & chanoine de l'église de Christ à Oxford*, &c, *imprimés sur les originaux*, à Londres 1717, *in*-8°. les six volumes sont en anglois. * *Voyez* l'extrait des quatre premiers dans la bibliothéque angloise, tome 2, pag. 321, & l'extrait des deux autres dans le même journal, tome V, page 202.

SOUTHAMPTON, ville & comté d'Angleterre, *voyez* HANTSHIRE.

SOUTHERLAND, province de l'Ecosse septentrionale. Elle est bornée au nord par les comtés de Caithnesse & de Strathnawern; & c'est par rapport à ces comtés qu'elle porte le nom de *Southerland*, qui signifie un *pays méridional*; le comté d'Assint le confine vers le couchant; celui de Ross, vers le midi; & la mer d'Ecosse au levant. Ce pays peut avoir neuf lieues de côtes. Sa largeur n'est qu'environ de cinq. Le terroir y est fertile en bled, en orge & en pâturages. On y trouve des mines de fer, & des carrieres d'ardoises & de tuf. Dornok capitale, & Brora, en sont les lieux principaux. * Mati, *diction.*

SOUTHRAYE (Simon) religieux Anglois de l'ordre de saint Benoît, dans l'abbaye de Saint Alban, que d'autres font hermite de S. Augustin, étoit docteur en théologie de l'université d'Oxford, & vivoit l'an 1382, sous le regne de Richard II, roi d'Angleterre. Il a écrit contre Wiclef & ses sectateurs, *de auctoritate ecclesiæ; de sacramento altaris.* * Pitseus, *de illust. Angl. script.* Josephus Pamphilius.

SOUTHULSTER: c'est un pays de la terre de Feu, dans l'Amérique méridionale, vers l'entrée orientale du détroit de Magellan. Jean Narbroug, Anglois, le découvrit, & lui donna ce nom, l'an 1670. * Mati, *diction.*

SOUTH-WALLES, ancien royaume d'Angleterre, en la principauté de Galles.

SOUTHWARK, ville ou bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée nord-est du comté de Surrei, qu'on appelle *Brixton*, situé au côté méridional de la Tamise, vis-à-vis de Londres, à laquelle il est joint par le fameux pont de Londres. Il est si grand & si peuplé, qu'il ne céde point aux meilleurs villes d'Angleterre. La principale rue depuis l'église de saint Georges jusqu'au pont, est ornée de beaux édifices, & les habitans font un grand commerce dans tout le pays. Il y a deux églises paroissiales; l'une de sainte Marie, l'autre de saint Georges. On y voit l'hôpital de saint Thomas pour les malades; & deux prisons pour ceux qui sont retenus pour dettes. La monnoye est un lieu de sureté pour les débiteurs insolvables, où plusieurs se rendent pour éviter la prison, & où ils vivent dans une espece de communauté. Il y a pour le divertissement des habitans un lieu appellé *Bear-Garden.* En un mot, quoique l'on compte Southwark pour une partie de Londres, qui est sous la jurisdiction du maire de cette ville, les habitans ont pourtant divers anciens priviléges, qui leur sont particuliers; comme d'avoir leur propre cour, & de nommer leurs députés au parlement. * *Dictionnaire anglois.*

SOUTHWEL ou SOUTHWELLIUS (Richard) historien anglois, a écrit quelques morceaux de l'histoire d'Angleterre. Les auteurs qui en font mention, n'en disent pas autre chose. * Pitseus, *de illustr. Angl. script.*

SOUTHWEL (Robert) Anglois, a été ambassadeur de la cour d'Angleterre à celle de Portugal en 1667. Il fut témoin oculaire de l'événement fameux du détrônement d'Alfonse VI, roi de Portugal; & dans ses lettres au duc d'Ormond, il en rend un compte suivi & circonstancié. Ces lettres, demeurées long-temps manuscrites, ont été imprimées dans leur langue originale; c'est-à-dire, en anglois, à Londres, en 1739, par

les soins de M. Carte, qui y a joint un abrégé préliminaire de l'histoire générale de Portugal. Ces lettres & cet abrégé ont été mis en françois par M. l'abbé Des-Fontaines sous ce titre : *Histoire du détrônement d'Alfonse VI, roi de Portugal*, contenue dans les lettres de M. Robert Southwel, alors ambassadeur à la cour de Lisbonne, & précédée d'un abrégé de l'histoire de ce royaume, traduite de l'anglois, 2 vol. *in-12*, à Paris 1742. * Voyez le *Journal des savans* du mois de janvier 1743.

SOUTWELL, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du comté de Nottingham, qu'on appelle Thurgarthon, sur un petit ruisseau, qui se décharge dans la Trente, & qui a une église collégiale. Il est à 94 milles de Londres. * *Dict. angl.*

SOUTWOULD, SOVOLD ou SWOLD, petite communauté & port de mer, dans le comté de Suffolk, célébre pour être le rendez-vous de la flotte angloise, lorsque l'Angleterre est en guerre contre la Hollande, & pour les deux victoires navales remportées sur elle le 3 juin 1665, & le 28 mai 1672, sous le commandement du duc d'Yorck depuis Jacques II. La ville est forte & agréable, située sur le penchant d'une colline, ayant la mer à l'est, à l'occident la riviere de Blithe, sur laquelle il y a un pont volant, & au midi une baye de son nom. Il y a plusieurs piéces de canon en batterie sur la colline. * *Dict. angl.*

SOUVERT (George, seigneur de) fut reçu président au parlement de Bourgogne le 10 mars de l'an 1611, & mourut à Dijon le 7 juin 1614, à l'âge de quarante-sept ans. Il fut enterré aux Cordeliers, où l'on voit son épitaphe dans la chapelle qui porte le nom de cette famille. On attribue à ce savant magistrat un écrit très-estimé & très-utile pour l'intelligence de la coutume de Bourgogne. Cet écrit a pour titre : *Discours du procès pendant au parlement de Grenoble, par évocation, entre* Marcelline Pivert, *veuve de* Guillaume Droas, *dit* la Plante, de Dreux, *demanderesse en garde possessoire pour les biens de la succession d'*Eugène Pivert, *d'une part ; & M.* George de Souvert, *conseiller au parlement de Dijon, &c, comme mari de demoiselle* Barbe Morisot, *défendeur, d'autre part*, 1604 *in-4°*, sans nom de ville ni d'imprimeur. Canat, avocat de Châlon, fit réimprimer cette piéce dans son édition de la coutume de Bourgogne, imprimée en 1652. M. de Chevannes l'inséra presque toute entiere en 1665, dans son commentaire sur la même coutume, sans faire aucune mention de l'auteur. Feu M. le président Bouhier, dans sa préface de la coutume de Bourgogne, édition de 1717, loue M. de Souvert, & sa penétration à déveloper les endroits les plus obscurs & les plus embarassés de la même coutume, sur ce qui concerne les successions. * Voyez la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, *in-folio*, tome II, page 296.

SOUVERT (Jean de) *frere du précédent*, fut d'abord avocat au parlement de Bourgogne, conseiller des états de cette province, ensuite avocat au grand conseil, & enfin président au parlement de Dijon. Il fut pourvu de cette derniere charge après la mort de George de Souvert son frere; mais il la résigna en 1615 à Jacques Sayve. Jean de Souvert est mort à Dijon vers 1620, sans avoir été marié. Fevret en parle avec éloge dans son dialogue (latin) des illustres avocats du parlement de Bourgogne. *Hâc ipsâ ætate*, dit-il ; *Joannes Souvertius, virtute, probitate, doctrinâ, animique constantiâ, non mediocri laude claruit. Quidquid ei natura non indulserat, ars, labor & exercitatio abundè contulerunt*, &c. Le même loue sa fermeté à défendre les intérêts du peuple. Il dit qu'il alla à Paris pour les affaires de la province de Bourgogne, & qu'il en soutint les intérêts au grand conseil avec beaucoup de zéle & de réputation. Il demeura long-temps à Paris ; & depuis son retour à Dijon, il passa le reste de sa vie à méditer & à écrire. Il a laissé les ouvrages suivans.

1. *Avis pour messieurs les gens des trois états du pays & duché de Bourgogne, sur le sujet de leur assemblée de mai prochain*, 1605, *in-8°*, sans nom de ville ni d'imprimeur. 2. *Remontrance à messieurs des trois états des pays & duché de Bourgogne, au sujet de leur assemblée du 8 du mois d'août prochain* 1611, *in-8°*. 3. *Un traité de l'amour du bien public*, non imprimé : Fevret qui l'avoit, regrette qu'il ne soit pas public. * Voyez le dialogue de Fevret, cité dans cet article, page 96 & suiv. & la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon.

SOUVIGNI, petite ville de France sur le Quesne. Elle étoit autrefois capitale du Bourbonnois, où elle est située, à deux lieues de Moulins, du côté du couchant. * Mati, *diction.*

SOUVIGNY (Guy de) naquit à Blois au commencement du XVII siécle. Après ses premieres études, il entra dans l'Oratoire l'an 1625. Il enseigna avec succès en plusieurs endroits les humanités, & surtout la rhétorique à Marseille l'an 1634. Quelque temps après il alla avec le savant pere Morin à Rome, où il fit paroître tant de savoir & de discernement dans les manuscrits grecs, qu'Allatius & Holstenius en firent d'abord plus de cas que du pere Morin. Après le retour de celui-ci en France, le pere de Souvigny, qui resta à Rome, visitoit très-souvent la bibliothéque du Vatican ; ce qui ne contribua pas peu à lui faire acquérir cette profonde érudition qui le faisoit passer pour un des plus savans hommes de son siécle. Etant revenu en France, il n'y fut pas moins estimé qu'en Italie. Il mourut à Orléans le 17 mars 1672. Il est venu à ma connoissance quelques-uns de ses ouvrages, tels que : 1. *Cyri Prodromi epigrammata græca nunc primùm latinitate donata, curâ & interpretatione Guydonis de Souvigny, Blæsensis, congregationis Oratorii Domini Jesu. Juliomagi, ex officinâ Antonii Hesnault regis & acad. typographi*, 1632, *in-4°*. le grec est à côté : ce sont des épigrammes de quatre vers sur la Genèse, l'Exode, les Nombres, Josué, les Juges, sur les quatre livres des Rois, sur saint Matthieu, saint Luc, les Actes des apôtres. Cet ouvrage est dédié à Claude de Rueil, évêque d'Angers. Il y a à la tête des vers latins à la louange du traducteur, par les peres Louis Chailly, A. Pichard & Nicolas le Ber de l'Oratoire. 2. *Trattato del computo ecclesiastico, del padre de Souvigny dell' Oratorio di Francia, in Roma*, 1641, *in-8°*. 3. Version latine d'une élégie grecque sur la naissance de Louis XIV ; le titre est : *In natales Delphini Gallici, Leonis Allatii Hellas, interprete Guidone de Souvigny, Blæsensi* : le texte est à côté de la traduction, laquelle est en vers latins. Cette piéce est imprimée au commencement de l'ouvrage de Léon Allatius, intitulé : *De ecclesiæ occidentalis acque perpetuâ consensione*, *in-4°*. cette piéce contient 30 pages. 4. *Quelques lettres.* On en a imprimé une qui en enferme une autre du pere Morin, page 478. de la *Défense de l'église romaine, & des souverains pontifes, contre Melchior Leydecker, théolog. d'Utrecht*, en 1696, *in-12*. Cette même lettre avoit déja paru dans le *Journal de M. de Saint-Amour*, page 561, *in-fol.* elle est du 24 juillet 1653. * Extrait d'un mémoire manuscrit du pere Bougerel, de l'Oratoire, & de la *bibliothéque chartraine* de dom Liron, Bénédictin, *in-4°*, pag. 268.

SOUVRÉ, maison considérable, descend de,

I. MACÉ, seigneur de Souvré au Perche, lequel étoit mort en 1351, laissant de *Jeanne* de la Rosiere, *Jean*, seigneur de Souvré, qui épousa *Colette* de Beaumont, dont il eut pour fille unique *Jeanne*, dame de Souvré, mariée à *Guillaume*, seigneur de Mebezon; *Guillaume*, mort sans postérité; & MACÉ II, qui suit.

II. MACE de Souvré, II du nom, épousa *Isabeau*, dame de Gevraise, dont il eut GUILLAUME, qui suit ; *Jean*, qui fut d'église ; & autre *Jean* de Souvré, que *Colette* Gui, sa femme, rendit pere de *Pierre*, & de *Jean* de Souvré.

III. GUILLAUME de Souvré, seigneur de Gevraise, fit partage avec ses freres en 1391, & épousa *Margue-*

*rite* de la Nouvelle, dont il eut Pierre, qui suit; *Macé*, vivant en 1414; & *Jeanne* de Souvré, mariée à *Jean* Savari.

IV. Pierre de Souvré, seigneur de Gevraise, laissa de *Maurette* de Beaurepaire sa femme, laquelle prit une seconde alliance avec *Charles* de Magni, écuyer, Macé III, qui suit; *Isabeau* & *Marie* de Souvré.

V. Macé de Souvré, III du nom, seigneur de Gevraise, prevôt des maréchaux en Bretagne en 1471, mourut en 1502. Il épousa le 28 juin 1474, *Yolande* de Laval, fille de *Thibault*, seigneur de Saint-Aubin, & d'*Anne* Mainbier, dame de Bois-Dauphin, dont il eut Antoine, qui suit; *Marquise*, alliée à *René* de Saint-Aubin, seigneur de Taumassin; *Renée*, mariée à *Jacques* le Cirier, seigneur de Semur au Perche, & *Antoinette* de Souvré, abbesse d'Estival.

VI. Antoine de Souvré, seigneur de Gevraise & de Souvré, servit en Italie sous le roi Louis XII, & fut blessé à la bataille de Ravenne; & sous François I dans les guerres contre l'empereur Charles V. Il épousa en 1510, *Françoise* Berzeau, dame de Courtenvaux, fille de *Jacques*, seigneur de Courtenvaux & de la Salle, secrétaire des finances, & contrôleur général des guerres, & de *Jeanne* de Villiers, dont il eut Jean, qui suit; & *Marie* de Souvré, mariée 1. en 1533, à *Gilles* Auvé, seigneur de la Ventrouse & du Feuillet: 2. à *Nicolas* de Harcourt, baron d'Escouché, seigneur de Ferrieres, &c.

VII. Jean, I du nom, seigneur de Souvré, Courtenvaux, &c. laissa de *Françoise* Martel sa femme, fille unique de *Charles*, seigneur de la Roche-du-Maine, dit *la Roche-Martel* en Loudunois, & de *Lucrece* de Sarcelles, Gilles, qui suit; *Renée*, mariée à *Adam* des Escotais, seigneur de la chevalerie au Maine; *Jeanne*, alliée à *Jean* du Bellai, baron de la Flotte; *Marthe*, femme d'*Antoine* de Lavardin, seigneur de Rannai; *N.* mariée à *N.* seigneur de la Barre; & *Marguerite* de Souvré, abbesse des Préaux.

VIII. Gilles, seigneur de Souvré, marquis de Courtenvaux, &c, chevalier des ordres du roi, maréchal de France, &c, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*, mourut en 1626, âgé de 84 ans. Il avoit épousé en mai 1582, *Françoise* de Bailleul, dame de Renouard, fille de *Jean*, seigneur de Renouard, &c. & de *Jeanne* d'Aché, dont il eut Jean II, qui suit; René, qui a fait *la branche de* Renouard, *rapportée ci-après*; *Gilles*, évêque de Comenges, puis d'Auxerre, trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris, abbé de Saint Florent de Saumur, &c, mort le 19 septembre 1631; *Jacques*, chevalier de Malte, grand prieur de France, &c, *dont il sera parlé dans un article séparé*, mort le 22 mai 1670, âgé de 70 ans; *Françoise*, gouvernante du roi Louis XIII, mariée à *Artus* de Saint-Gelais, dit *de Lesignan*, seigneur de Lansac, morte le 28 juin 1657, âgée de 75 ans; *Magdeléne*, alliée à *Philippe-Emanuel* de Laval, marquis de Sablé, seigneur de Bois-Dauphin, &c, morte le 19 janvier 1678, âgée de 79 ans; & *Anne* de Souvré, abbesse de Saint Amand de Rouen, morte le 14 mars 1651.

IX. Jean, II du nom, seigneur de Souvré, marquis de Courtenvaux, &c, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de sa chambre, gouverneur de Touraine, mourut le 9 novembre 1656, en sa 72e année. Il avoit épousé le 22 avril 1620, *Catherine* de Neufville, dame de Paci, dame d'atours de la reine Anne d'Autriche, fille de *Charles*, marquis d'Alincourt, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Lyon, & de *Marguerite* de Mandelot, dame de Paci, sa premiere femme, dont il eut *Nicolas*, mort jeune; *Louis*, tué à l'attaque des lignes d'Arras, le 2 juin 1640; Charles, qui suit; *Eléonore*, abbesse de Saint Amand de Rouen, morte le 28 août 1672, & *Magdeléne* de Souvré, abbesse Saint Amand après sa sœur, morte le 9 septembre 1691.

X. Charles de Souvré, marquis de Courtenvaux, &c, mourut avant son pere le 3 mai 1646, ayant épousé le 17 mai 1645, *Marguerite* Barentin, fille de *Charles*, seigneur de Villeneuve, président en la chambre des comptes, & de *Magdeléne* de Querquifinien, dame d'Ardivilliers, morte le 8 février 1704, âgée de 77 ans, dont il eut pour fille unique, *Anne* de Souvré, marquise de Courtenvaux, &c. née posthume le 30 novembre 1646, mariée le 19 mars 1662, à *François-Michel* le Tellier, marquis de Louvois, ministre & secrétaire d'état, chancelier des ordres du roi, morte le 2 décembre 1715, âgée de 69 ans, dont des enfans.

*Branche des seigneurs de* Renouard.

IX. René de Souvré, second fils de Gilles de Souvré, maréchal de France, & de *Françoise* de Bailleul, dame de Renouard, fut seigneur de Renouard, baron de Meissei, &c, & mourut l'an 1635. Il avoit épousé le 27 septembre 1617, *Marie* Courtin, fille de *François*, seigneur de Rosai, maître des requêtes, & de *Jeanne* Lescalopier, dont il eut *Joseph*, seigneur de Renouard; *François*, chanoine régulier de sainte Geneviéve; *François*, marquis de Souvré, qui se noya en Portugal en se baignant en 1657; *Marie*, religieuse à Saint-Amand; *Anne*, religieuse à Vignats; *Magdeléne*, religieuse à Saint Amand; & *Jeanne* de Souvré. * *Voyez* le P. Anselme, *hist. des grands officiers.*

SOUVRÉ (Gilles de) marquis de Courtenvaux, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Touraine, & maréchal de France, fils de Jean de Souvré, seigneur de Courtenvaux, & de *Françoise* Martel, s'attacha au service de Henri de France, duc d'Anjou, qu'il suivit en Pologne l'an 1573. A son retour, ce prince le fit grand-maître de sa garderobe, & capitaine du château de Vincennes. Il se trouva à la bataille de Coutras l'an 1587, & conserva la ville de Tours sous l'obéissance du roi pendant les troubles de la Ligue. Depuis il y reçut Henri III, avec toute sa cour au mois de janvier 1589, & après la mort de ce monarque, il rendit des services considérables au roi Henri IV, qui le choisit pour être gouverneur du roi Louis XIII, dont il fut premier gentilhomme de la chambre. Il fut ensuite honoré du bâton de maréchal de France l'an 1615, après avoir eu le collier des ordres dès l'année 1584. Ce maréchal mourut l'an 1626, âgé 84 ans.

SOUVRÉ (Jacques de) grand-prieur de France, fils de Gilles de Souvré, maréchal de France, n'avoit que cinq ans lorsqu'il fut reçu dans l'ordre de S. Jean de Jérusalem. Il demeura depuis auprès du roi Louis XIII jusqu'en 1628, qu'il fut à Malte; & sur l'avis qu'il eut du siége de Cazal, il y alla signaler son courage. Ensuite il mit sur pied un régiment de cavalerie pour le service du roi, qu'il commanda quatorze ans; & ayant été rappellé par sa majesté, il le ramena en France; & en 1646, il alla commander les galeres de France, en qualité de lieutenant général, pour le siége de Portolongone, où il acquit beaucoup de gloire. Depuis il servit toujours son ordre en ses ambassades ordinaires & extraordinaires auprès de sa majesté. Il parvint enfin au grand-prieuré de France l'an 1667 & après avoir soutenu ce caractere avec tout l'éclat & toute la magnificence possibles, il mourut le 22 mai 1670, en sa 70 année. C'est lui qui a fait bâtir le superbe hôtel du temple, pour être la demeure ordinaire des grands-prieurs de France. Il fit commencer ce bel édifice dès le vivant de son prédécesseur, le grand-prieur de Boissi, après en avoir obtenu la permission du grand-maître.

SOUZA (Louis de) Portugais, natif de Santaren, dans le diocèse de Lisbonne, étoit fils de Lopez de Souza Coutinho, gouverneur du château de Saint-George de la Mine, & de Marie de Noronha, l'un & l'autre de famille illustre. Son pere, mort au mois de janvier de l'an 1577, à l'âge de 63 ans, avoit servi étant jeune dans les Indes orientales, & s'étoit trouvé au siége de Diù dès l'an 1538, où il avoit donné

des preuves d'une valeur extraordinaire. Il publia lui-même l'an 1556, à Coimbre une relation de ce siége en portugais. Louis, ou plutôt Manuel; car c'étoit son nom de baptême, qu'il ne quitta qu'avec le monde, fut reçu de bonne heure dans l'ordre de Malte; & dans le cours de sa caravane, il fut pris par les Turcs, qui le délivrerent après avoir reçu sa rançon. Etant de retour dans sa patrie, il renonça à l'ordre de Malte, & alla servir dans les troupes en Amérique & dans les Indes orientales; après quoi il épousa Magdeléne de Vilhéna, veuve de D. Jean de Portugal, lequel étoit fils de D. Manuel de Portugal, & petit-fils de D. François de Portugal, premier comte de Vimioso. Il naquit de ce mariage une fille qui vécut peu; & sa perte commença à faire sentir à ses parens, que ce n'étoit pas dans leur état qu'il falloit s'attendre à un parfait contentement. Mais ce qui acheva de les déterminer à quitter le monde, fut l'exemple de D. Louis de Portugal, comte de Vimioso, qui entra dans l'ordre de saint Dominique, & de Jeanne de Mendoça sa femme, qui se fit religieuse dans le même ordre. Souza & son épouse crurent ne pouvoir mieux faire que de les imiter, prirent l'habit de religion en 1614, & devinrent un parfait modèle de toutes les vertus propres à l'état qu'ils avoient embrassé. Souza vivant dans le monde, avoit cultivé les belles lettres; il parloit & écrivoit avec beaucoup de politesse, & il avoit toute l'érudition qu'on pouvoit souhaiter dans un homme de condition; jusque-là qu'il avoit écrit une belle & savante préface, qui a été imprimée à Valence à la tête des poësies latines de Jacques Falcone. Ces qualités le firent choisir pour écrire l'histoire de son ordre en Portugal dans sa langue naturelle. Il recueillit divers mémoires, les rédigea avec beaucoup de soin, & fit imprimer la premiere partie de cette histoire en 1623, dans son couvent de Bemfica, près de Lisbonne. Il avoit aussi écrit en portugais la vie de D. Barthelemi des martyrs, qui parut en 1619, à Viana; & une histoire de D. Jean III, roi de Portugal; mais comme il avoit mis ce dernier ouvrage entre les mains du viceroi, pour le faire examiner sans en garder de copie, on ne sait ce qu'il est devenu. Cet excellent homme mourut en réputation d'une grande piété, au mois de mai de l'an 1632, & on conserva soigneusement ses papiers, dont on s'est servi pour composer la seconde & la troisiéme partie de l'histoire de l'ordre de saint Dominique en Portugal, qui ont été imprimées en 1662 & 1678, à Lisbonne. * Echard, *script. ord. FF. præd. tom. II. Mémoires de Portugal.*

SOUZA (Louis de) Portugais, né à Porto le 16 octobre 1630, étoit fils de Diégo Lopez de Souza, comte de Miranda, & de Léonore de Mendoça. Il fut élevé à la cour d'Espagne en qualité d'infant de la reine, revint dans son pays en 1646, & en 1651 il en sortit pour aller à Rome, où il fut reçu docteur en droit canon. Il parcourut ensuite l'Italie, l'Allemagne, les Pays-Bas, la France; & étant retourné l'an 1656 en Portugal, il prit possession du doyenné de Porto, dont il étoit pourvu depuis quatre ans; fut nommé gouverneur de ce diocèse par le chapitre; & reçut aussi ordre du roi d'en prendre le gouvernement civil & militaire en l'absence du comte de Miranda son frere, ambassadeur en Hollande. En 1669, il fut fait grand aumônier du prince D. Pierre, en 1673 conseiller d'état, en 1675 archevêque de Lisbonne, & enfin cardinal le 22 juillet 1697. C'est lui qui a fait rebâtir le palais des archevêques de Lisbonne, avec beaucoup de magnificence. Il mourut le 4 janvier 1702, âgé de 71 ans, 2 mois & 18 jours. * *Mémoires de Portugal.*

SOUZA DE MACEDO (Antoine de) né à Porto le 7 décembre 1608, parvint par divers dégrés à la charge de secrétaire d'état du roi D. Alfonse VI, qui le combla de biens, & mourut le 1 novembre 1682. On a de lui divers ouvrages, tant en portugais qu'en latin; comme, *Flores de Espanha; Excellencias de Portugal*, 1631; *Genealogia regum Lusitaniæ*, 1643; *Harmonia politica*, 1651; *Decisiones supremi senatûs Lusitaniæ*, 1660, *&c.* * *Mém. de Portugal.*

SOYECOURT (Gilles seigneur de) &c, servit en France en qualité de chevalier baneret en 1323, & étoit échanson de France en 1328. Il assista en 1331, au jugement solemnel rendu au Louvre en faveur du duc de Bourgogne, touchant le comté d'Artois, & fut retenu du conseil du roi en 1338. Il servit en 1340 en l'ost de Bouvines. Le roi l'envoya en septembre 1343, à Boulogne sur mer, pour terminer le différend qui étoit entre Hugues Quieret, amiral de France, & plusieurs patrons de Gallées, & mourut à la journée de Creci, le 26 août 1346.

I. Il descendoit de ROBERT seigneur de Soyecourt, qui fit du bien à l'abbaye de Gomerfontaine en 1268; & qui de *N.* sa femme, eut pour fils HUET, qui suit.

II. HUET seigneur de Soyecourt, Franviller, Moui, Houdainville, Cuvilli, & Torsi, fut l'un des seigneurs, qui, avec le connétable, conduisirent en cour le comte de Juliers en 1289. Il épousa *Béatrix*, fille de *Raoul* de Heilli, dont il eut entr'autres enfans, GILLES, qui suit; &, selon quelques-uns, autre *Gilles* de Soyecourt, chanoine de Noyon, & sous-doyen de Bayeux.

III. GILLES I du nom, seigneur de Soyecourt, de Moui, Franviller, Houdainville, Cuvilli, Torsi-en-Ternois, & de Montigni-Lancoup, échanson de France, *qui a donné lieu à cet article*, mourut à la journée de Creci, le 26 août 1346. Il épousa *Marguerite* de la Tournelle, dont il eut entr'autres enfans, CHARLES, qui suit; & GILLES de Soyecourt, qui fit *la branche des seigneurs de* MOUI *&* de MONTIGNI, *rapportée ci-après.*

IV. CHARLES seigneur de Soyecourt, Franviller, &c, servit dans les guerres de Picardie en 1350, sous le roi de Navarre, en 1364, en qualité de chevalier baneret, sous le comte de Tancarville, lieutenant de roi ès parties de Champagne & de Brie, & ne vivoit plus en 1371. Il épousa *Philippe* de Crequi, dont il eut *Charles* seigneur de Soyecourt, &c, lequel, à cause de la foiblesse de son esprit, fut mis sous la curatelle de son frere; HUGUES, qui suit; & *Blanche* de Soyecourt, dame de Verton & de Neufville, mariée à *Jean* de Warignies, dit *le Galois.*

V. HUGUES seigneur de Soyecourt, &c, servoit en 1380, sous le seigneur de Couci, & épousa *Agnès* de Cayeu, dame de Bouvaincourt, de Meneslies-en-Vimeu, dont il eut GILLES II qui suit; & *Jean* de Soyecourt, seigneur de Franconville, qui vivoit en 1419.

VI. GILLES II du nom, seigneur de Soyecourt, &c, fut fait chevalier en 1430, devant la ville de Compiegne, lorsque Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, y mit le siége, fut l'un des seigneurs que le roi Charles VII envoya à Arras en 1435, pour y négocier le traité de paix qui y fut conclu la même année, & mourut peu après dans un âge fort avancé. Il épousa *Marguerite* de Mailli, dame de Grand-Manoir, près Lihons, veuve de *Henri* de Boissi, seigneur de Chaulnes, & de *Gilles* seigneur de Rouvroi, & fille de *Gilles* de Mailli, seigneur de Lorsignol, & de *Jeanne* de Billi, vicomtesse d'Ouchies, dont il eut pour fils unique, JEAN I, qui suit.

VII. JEAN, I du nom, seigneur de Soyecourt, Franviller, &c, épousa *Isabeau* du Bos, dame de Goui & de Bavincourt en Artois, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; & *Agnès* de Soyecourt, mariée à *Michel* d'Aust, seigneur de Rumieres.

VIII. FRANÇOIS, I du nom, seigneur de Soye-

court, Franviller, Grand-Manoir, Goui, Bavincourt, &c, prit alliance avec *Barbe* de Moui, fille d'*Antoine* de Moui, sénéchal de Vermandois, & d'*Isabeau* de Saint-Blaise, dont il eut FRANÇOIS II, qui suit.

IX. FRANÇOIS, II du nom, seigneur de Soyecourt, &c, épousa *Perronne* de Pisseleu, fille de *Jean*, seigneur de Fontaine-Lavagan, & de *Marie* d'Argicourt, sa premiere femme. Elle prit une seconde alliance avec *Hutin* de Mailli, seigneur d'Auchi, & de la Neuville-le-Roi, &c, ayant eu de son premier mari, JEAN II, qui suit; & *Jeanne* de Soyecourt, mariée à *Gerard* d'Athies, seigneur de Moyencourt, morte sans enfans.

X. JEAN, II du nom, seigneur de Soyecourt, Franviller, &c, épousa *Perronne* de Soissons, dame de Renecluse, Offin, &c, fille de *Thibaut* de Soissons, seigneur de Moreuil, & de *Marguerite* dame de Poix, dont il eut plusieurs enfans, & dont il ne resta que GILLES III, qui suit.

XI. GILLES, III du nom, seigneur de Soyecourt, &c, épousa 1. *Isabeau* de Goui, dame de Goui & de Tortfontaine, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Michelle* de Rochebaron, dame de Lignon, fille aînée de *Jean*, seigneur de Lignon, & d'*Anne* de Monchi-Montcaurel, dont il eut JEAN III, qui suit.

XII. JEAN, III du nom, seigneur de Soyecourt, &c, épousa *Antoinette* de Raisse, fille unique de *François*, seigneur de la Hargerie, Courcelles, Tilloloi, &c, maître d'hôtel des rois Louis XII, François I & Henri II, & d'*Anne* de Fouquesolles, dame de la Motte, de Mazinghen, &c. Elle prit une seconde alliance avec *Louis* d'Ongnies, comte de Chaulnes, dont elle eut des enfans: & de son premier mariage elle eut pour fils unique FRANÇOIS III, qui suit.

XIII. FRANÇOIS, III du nom, seigneur de Soyecourt, Tilloloi, Renecluse, &c, chevalier de l'ordre du roi, fut élevé page du roi François I, & accompagna le cardinal de Lorraine au voyage qu'il fit à Rome en 1550, après la mort du pape Paul III. Il étoit en la ville de Metz en 1552, lors du siége qui y fut mis par l'empereur Charles V, & au combat de Renti en 1554, étant alors guidon de la compagnie des gendarmes du seigneur d'Humieres. Il servit en Piémont & au duché de Milan en 1555 & 1556, sous le maréchal de Brissac, & se trouva les mêmes années aux siéges de Quiers, Yvrée, Wlpian & autres places; fut capitaine de deux compagnies de gens de pied, & servit en plusieurs occasions jusqu'en 157., qu'il conduisit avec le comte Ludovic de Nassau, frere du prince d'Orange, l'entreprise sur la ville de Mons en Hainault, dont ils s'emparerent le 24 mai de la même année; s'y enferma avec le capitaine de la Noue, dit *Bras de fer*; en soutinrent le siége contre le duc d'Albe, qui battit cette place pendant vingt-quatre jours, & furent obligés de la rendre par capitulation. Se voyant sans enfans mâles, il fit son testament le 10 avril 1591, & son codicille le 31 juillet 1595, par lesquels il institua son héritiere universelle, sa fille aînée. Il épousa le 30 mars 1555, *Charlotte* de Mailli, veuve de *Jean* de Taix, capitaine de Loches, colonel général de l'infanterie françoise, & grand-maître de l'artillerie de France, & fille & héritiere d'*Antoine* de Mailli, seigneur d'Auchi, la Neuville-le-Roi, Tupigni, Hallencourt, &c, & de *Jeanne* dame d'Yaucourt, dont il eut *Maximilien*; *Charles*; *Abdias*, morts jeunes; *Françoise*, instituée héritiere universelle par son pere, mariée par contrat du 22 février 1580, à *Ponthus*, seigneur de Belleforiere, d'Istre, Cagni, &c, gouverneur de la ville de Corbie, dont la postérité prit le titre de marquis de Soyecourt: *Voyez* BELLEFORIERE; *Charlotte* de Soyecourt, dame de Verton, alliée à *François* de la Fontaine, seigneur d'Ognon; & *Susanne* de Soyecourt, qui épousa *Gui* de Monceaux, dit *d'Auxi*, seigneur de Saint-Samson.

*SEIGNEURS DE MOUI ET DE MONTIGNI.*

IV. GILLES de Soyecourt, second fils de GILLES, I du nom, seigneur de Soyecourt, &c, échanson de France, & de *Marguerite* de la Tournelle, fut seigneur de Moui, de Montigni-Lancoup, &c, & maître des requêtes de l'hôtel du roi, & ne vivoit plus en 1370. Il épousa *Agnès* de Thianges, dame de Valeri, veuve de *Robert* de Dreux, seigneur de Beu, dont il eut GILLES, qui suit; & *Jeanne* de Soyecourt, dame de Merecourt-sur-Somme, mariée à *Matthieu* de Hangest, seigneur de Genlis.

V. GILLES de Soyecourt, dit *le Borgne*, seigneur de Moui, Montigni, Valeri, &c, maître des requêtes de l'hôtel du roi, vivoit en 1383. Il épousa *Jeanne* de Pequigni, fille de *Jean* seigneur de Pequigni, & de *Jeanne* de S. Pol, dont il eut CHARLES, qui suit; *Marguerite* de Soyecourt, dame de Jouci; & *Susanne*, alliée à *Aubert* de Hangest.

VI. CHARLES de Soyecourt, seigneur de Moui, &c, mourut à la bataille d'Azincourt en 1415. Il épousa 1. *Isabeau* dame de Chastillon & de Sains, fille aînée de *Charles* seigneur de Chastillon, & de *Jeanne* de Couci sa premiere femme, morte en 1403: 2. *Emmelaye* de Nostemberck, dame d'honneur du corps de la reine. Du premier mariage vinrent, *Charles*, mort avec son pere à la bataille d'Azincourt; *Jacques*, seigneur de Sains, qui épousa en juillet 1405, *Catherine* d'Aumont, fille de *Pierre* II du nom, dit *Hutin*, sire d'Aumont, porte-oriflamme de France, & de *Jeanne* de Mello, sa troisiéme femme, dont il n'eut point d'enfans; *Marie*, morte sans alliance; *Jeanne*, mariée à *Jean* Malet, vicomte de Corbeil; *Isabeau*; *Louise*, mortes sans alliances; *Catherine*, alliée à *Philibert* de Vaudrai, seigneur de Montbouzon, bailli d'Amont au comté de Bourgogne; & *Adeline* de Soyecourt, qui étoit mariée en 1425, à *Pierre* Glé, sur lequel la portion qu'il avoit en la terre de Moui, à cause de sa femme, fut confisquée comme rebelle. Du second mariage sortirent LOUIS, qui suit; & *Isabelle* de Soyecourt.

VII. LOUIS de Soyecourt, surnommé *le Grand*, seigneur de Moui, après la mort de ses freres, fut aussi seigneur de Romeaux, bailli de Vermandois, gouverneur du comté de Clermont en Beauvaisis, capitaine de la ville de Compiegne, & chambellan du roi, & mourut sans postérité de *Blanche* de Nesle, morte en 1427, fille de *Gui* de Nesle, III du nom, seigneur d'Offemant & de Mello, grand-maître de la maison de la reine Isabeau de Baviere, & de *Marguerite* de Couci, dame de Romeni-sur-Marne: ni de *Marie* de Villiers, fille de *Jacques*, seigneur de l'Isle-Adam, &c, garde de la prévôté de Paris, & de *Jeanne* de Nesle. Elle prit une seconde alliance avec *Gui* Pot, comte de S. Pol, seigneur de la Rochepot, bailli de Vermandois, dont elle eut postérité. LOUIS eut pour successeur en la terre de Moui, *Artus* de Vaudrai son neveu; & *pour enfans naturels*, Jean *de Soyecourt, vivant en mai* 1460; & Louis *de Soyecourt, vivant en* 1489. * *Voyez* la Morliere, *hist. de Picardie.* Blanchard, *hist. des maîtres des requêtes.* Le P. Anselme, *hist. des grands offic. &c.*

SOYER (François) religieux Cordelier, docteur en théologie de la faculté de Paris, conseiller & prédicateur du feu roi Louis XIV, s'acquit en son temps une grande réputation dans son ordre & à la cour. On assure qu'il refusa jusqu'à trois évêchés, & qu'il préféra toujours l'humilité salutaire du cloître aux dignités où il pouvoit être élevé dans l'église. Il étoit intime ami de M. Nicolas Richer avocat au parlement de Paris, qui mourut le 6 de février 1659, & fut enterré au monastere de Port-Royal des Champs,

& il seconda cet avocat dans le parti qu'il prit d'abord contre ce monastere. M. Richer irrité de la retraite de M. le duc de Luynes à Vaumurier auprès de Port-Royal des Champs, se déchaîna dans quelques libelles contre les solitaires de cette derniere maison. Le P. Soyer l'animoit à cette action, en lui promettant de le faire secrétaire du cardinal Mazarin. Mais en 1657, M. Richer étant tombé en un moment dans une maladie violente & dangereuse, il ouvrit les yeux, retira une copie de son écrit qu'il avoit donnée au P. Soyer, la jetta au feu avec l'original, & se retira lui-même ensuite à Port-Royal. Le P. Soyer imita peu de temps après son ami, non en se retirant avec lui, mais en donnant une rétractation de tout ce qu'il avoit dit contre la maison que M. Richer avoit choisie pour retraite, & contre ceux qui lui appartenoient. Ce pere vécut peu après cette rétractation. Il mourut en 1660 ou 1661, en faisant la visite des maisons de son ordre. Le P. Soyer avoit approuvé la traduction du missel par Joseph de Voysin; mais ensuite on se servit de lui pour faire condamner cette traduction, & il y donna les mains. On peut voir le détail de cette affaire dans la préface des observations de M. de Voysin sur la censure de Sorbonne contre cette traduction, 1661, *in*-4°. Le P. Soyer n'avoit fait imprimer que deux petits volumes sous le titre de *Pratique familiere pour bien faire la profession religieuse:* mais depuis sa mort, le P. François Courtot, son ami, & religieux du même ordre, a fait imprimer trois volumes d'œuvres spirituelles, que le P. Soyer paroissoit avoir destinés en effet à l'impression pour l'utilité, disoit-il, des personnes simples. Ces trois volumes ont été imprimés pour la premiere fois en 1664, & en dernier lieu en 1674, à Paris. Le P. Soyer étoit grand oncle de M. Soyer, avocat au parlement de Paris, mort depuis quelques années. * *Mémoires du temps.*

SOYROT (Emilien) chanoine de la Sainte-Chapelle de Dijon, naquit en cette ville le 25 mars 1665, d'*Etienne* Soyrot, avocat au parlement, & y mourut le 27 septembre 1719. Il a fait l'*Abrégé de la vie de messire Bénigne Joly, chanoine de saint Etienne de Dijon*, à Dijon, 1707, *in*-12: il y a eu depuis plusieurs éditions de ce livre. L'auteur étoit parent de *Jacques* Soyrot, conseiller au parlement de Metz, fils de *François* Soyrot, grand maître des eaux & forêts de Bourgogne, & d'*Anne* de Gaule. Jacques étoit né aussi à Dijon le 22 décembre 1658, & il y mourut subitement le 7 mars 1708. Il s'est fait connoître par ses poësies françoises, dont la plus grande partie est demeurée manuscrite. On trouve deux épigrammes de lui sur la mort de Santeul dans le *Funus Santolinum*, imprimé à Dijon en 1698, *in*-4°, & réimprimé avec les œuvres de Santeul, en 1729, à Paris, 3 vol. *in*-12, par les soins du sieur Bilhard.

SOZOMENE (Hermias) *Sozomenes*, dit *le Scholastique*, dans le V siécle, étoit natif de Salamine en l'isle de Chypre, & fréquenta long-temps le barreau à Constantinople. Il a écrit en 9 livres l'histoire ecclésiastique, depuis le troisiéme consulat de Crispe & du jeune Constantin, tous deux enfans de l'empereur Constantin, & tous deux césars, c'est-à-dire, depuis l'an 324, jusqu'au 17 consulat de Théodose le *Jeune*, l'an 439. Il dédia à l'empereur cet ouvrage. Nous avons perdu la narration qui contenoit ce qui s'étoit passé depuis l'an 420, jusqu'à la fin. S. Grégoire *le Grand* juge que cette histoire n'est pas aussi authentique dans l'église que celle d'Eusebe, parceque Sozomène y donne trop de louanges à Théodore de Mopsueste; mais ces éloges se trouvent aussi dans l'histoire de Socrate. Les écrivains ecclésiastiques font cas de cet ouvrage, où nous apprenons la pratique constante de la pénitence publique dans l'église romaine, dont il décrit toutes les particularités. Quelques-uns l'accusent d'avoir favorisé les erreurs des Novatiens. Il mourut vers l'an 450. * Saint Grégoire, *l. 6, ep.* 95. Cassiodore, *de divin. lect. c.* 17. Photius, *cod.* 32. Nicephore Calixte, *in proœm. hist. eccl.* Trithême. Baronius. Bellarmin. Possevin. Vossius. Le Mire, &c.

☞ SOZOMENE, chanoine de Pistoye, vivoit à Florence dans le XIII siécle, & composa une histoire qu'il commença par la création du monde. Il s'étendoit beaucoup sur la vie des papes, & avoit recueilli avec soin ce qu'avoient déja dit des papes, Anastase *le Bibliothécaire*, Paul Diacre, & divers autres. Ptolomée de Luques parle de cet ouvrage comme d'une histoire considérable, que l'auteur avoit divisée en trois parties. M. Muratori en a fait imprimer une partie dans le tome XVI de sa grande collection des historiens d'Italie, & depuis on en a inséré une autre partie dans le premier volume d'un recueil intitulé *Rerum italicarum scriptores ab anno æræ christianæ* 1000, *ad annum* 1600, imprimé à Florence en 1748, par les soins de Colombo Brischieri. * Raphaël Volaterran, *l.* 19, 22 *&* 23, *comment. Urban.* Vossius, *de hist. Lat. l.* 2, *c.* 64, *&c.* M. Goujet, *mém. mss.*

## SP

SPA, bourg du Liégeois dans les Pays-Bas, est très-renommé à cause de ses eaux minérales, qui y attirent du monde de toutes parts.

SPACO, pauvre femme, née dans l'esclavage, & dont le mari gardoit les troupeaux d'Astyages, est aussi connue sous le nom de CYNO, qui lui a été donné par les Grecs, & qui signifie Chienne, de même que Spaco. Cette femme fut en quelque sorte la seconde mere de Cyrus. Harpagus, seigneur Méde, ayant eu ordre d'Astyages de faire mourir ce petit prince, chargea le mari de Spaco de l'exposer sur quelque montagne déserte, & de le faire avertir de sa mort: celui-ci en parla à sa femme, qui venoit d'accoucher d'un enfant mort, & qui l'engagea à exposer cet enfant au lieu de Cyrus. Cet artifice réussit, & Cyrus ne fut reconnu que dix ans après. On dit qu'il conserva toujours une singuliere affection pour Spaco, dont le nom donna occasion de dire que ce conquérant avoit été nouri par une chienne. * Hérodote, *liv.* 1.

SPADA (Bernardin) cardinal, né d'une honnête famille de Brisighella, petite ville d'Italie dans la Romagne, se fit ecclésiastique, & fut employé par Urbain VIII, qui l'envoya en France, & à son retour le fit cardinal en 1626. Il fut choisi par le même, pour terminer les différends qui étoient entre sa sainteté & le duc de Parme, lequel s'étoit emparé de quelques châteaux qui appartenoient au saint siége. Le cardinal Spada étoit savant, & aimoit fort les belles lettres. Il mourut à Rome le 10 novembre 1661, âgé de 68 ans. Il eut pour frere HORACE, qui suit; *Virgile*, commandeur de l'hôpital du S. Esprit à Rome; & *Sigismond* Spada, chanoine de saint Pierre, votant de la signature, prélat de la consulte, gouverneur de Fano & de Spolette. HORACE marquis de Spada, fut pere de FABRICE Spada; cardinal, *dont il sera parlé ci-après.* * *Hist. des cardinaux.*

SPADA (Jean-Baptiste) cardinal, né à Luques le 27 août 1597. Après avoir été avocat consistoral de la chambre apostolique, référendaire de l'une & l'autre signature, gouverneur de Rome l'an 1635, secrétaire de la consulte, président de la Romagne l'an 1644, patriarche de Constantinople, il fut nommé cardinal par le pape Innocent X, le 9 mars 1652, évêque de Rimini, puis de Palestrine l'an 1655, & mourut à Rome le 23 janvier 1675, âgé de 77 ans. Il est enterré à saint Bonaventure.

SPADA (Fabrice) neveu du précédent, né le 18

mars 1643, fut nommé archevêque de Patras en 1672, puis nonce en Savoye & en France, fut évêque de Palestrine, préfet de la signature de justice, secrétaire de la congrégation du saint office, & nommé cardinal par le pape Clément X, le 27 mai 1675. Il mourut à Rome le 15 juin 1717, en sa 75 année, & dans la 42 de son cardinalat.

SPADA (Horace-Philippe) Luquois, évêque d'Osimo, qui avoit été nonce en Pologne, & avoit été nommé cardinal du titre de S. Onuphre, par le pape Clément XI, le 17 mai 1706, mourut le 28 juin 1724, âgé de 64 ans, six mois six jours, & de son cardinalat 18 ans, un mois, dix jours.

SPAGMAGMARISI, riviere de l'Epire, *cherchez* PAGMAGMARISI.

SPAGNOLI (Baptiste) dit MANTUAN, parcequ'il étoit de Mantoue, naquit l'an 1444, & selon Paul Jove & plusieurs autres, étoit *bâtard* de la famille de Spagnoli à Mantoue. Spagnoli prit l'habit parmi les religieux Carmes de la congrégation de Mantoue, & y fut six fois vicaire général. L'an 1513, il fut obligé d'accepter la charge de général même, & mourut le 20 mars 1516, âgé de 72 ans. Nous avons ses ouvrages en 4 volumes, recueillis par le P. Laurent Guyler de Bruxelles, & imprimés à Anvers. Il avoit un génie très-facile pour la poësie; mais il le gâta au sentiment de Lilio Giraldi, pour avoir trop composé. Au reste, sa fécondité étoit surprenante; car il a composé plus de 55000 vers. Trithème lui donne des louanges excessives. Jovianus Pontanus, Pic de la Mirande, Philippe Béroalde, Baronius, & d'autres écrivains parlent aussi très-avantageusement de lui.* Petrus Lucius, *bibl. Carmel.* Possevin. Bellarm. Trithème, *de script. eccl.* Paul Jove, *in elog. doct. c.* 61. Vossius, *l.* 3. *de hist. Lat.* Lilio Giraldi, *dial.* 1, *de poët sui temp.* Alegre, *de parad. Carmel. &c.* Voyez la *Bibliotheca Carmelitana*, donnée par le P. Côme de Villiers de Saint-Etienne, & imprimée à Orléans en 1752.

SPAHIS, sorte de cavaliers dans l'armée des Turcs, reçoivent leurs gages ordinaires au trésor du grand seigneur, & ne possédent pas de terres comme les Zaims & les Timariots. Saphi signifie un soldat qui sert à cheval, *un cavalier.* Ils sont au nombre de douze ou quinze mille en Europe; & il y en a de deux sortes. Les premiers sont appellés *Silahtari* ou *Silahdars*, c'est-à-dire, *hommes armés*, & ont une cornette jaune: les autres se nomment *Spahi Oglanis*, c'est-à-dire, *valet de Spahis*, & ont une cornette rouge. Ces derniers marchent aujourd'hui devant leurs maîtres, & sont plus considérés qu'eux; parceque dans une bataille où leurs maîtres prenoient la fuite, ils soutinrent l'effort des ennemis. Leurs armes sont la lance & le cimeterre, avec l'arc & les fléches. Quelques-uns portent des cottes de mailles, & des casques de la couleur de leurs cornettes. Ils ne sont séparés ni par compagnies, ni par régimens, & ils ne gardent aucun ordre, se contentant de suivre leur étendard. Ils sont obligés de faire la garde à cheval comme les Janissaires la font à pied aux environs du pavillon du grand seigneur, & de celui du premier visir. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

SPALATINUS (George) savant Allemand, naquit en 1482, à Spelt, ville appartenante à l'évêché d'Aichstet que l'on nomme en latin *Spalatum.* Il commença ses études au collége de saint Sébald, à Nuremberg, où on l'envoya l'an 1497. Il les continua à Erffurt en 1499, & y prit le degré de bachelier en 1500. Il alla ensuite à Wittenberg, où il fit de nouveaux progrès dans l'étude. En 1507, il fut nommé prédicateur à Hohen-Kirchen, & l'année suivante, maître ou précepteur, dans le monastere de Georgenthal. En 1509, on lui confia l'instruction du prince Jean-Fréderic, depuis électeur de Saxe. Il exerça le même emploi en 1511, auprès d'Othon & d'Ernest, princes de la maison de Brunswic & de Lunebourg qui étudioient à Wittenberg. Quelque temps après, l'électeur Frédéric, surnommé *le Sage*, le fit son prédicateur & son secrétaire; & Spalatinus s'aquitta de ces deux charges avec honneur. Ce fut par ses conseils & par ses soins que l'électeur Frédéric forma ou augmenta considérablement la bibliothéque de Wittenberg, vers l'an 1514. En 1515, ou l'année suivante, Spalatinus fut nommé chanoine d'Altenbourg. En 1518, il se trouva par l'ordre de l'électeur à la diéte indiquée à Augsbourg par l'empereur Maximilien I. L'année suivante, il accompagna Frédéric à Francfort sur le Mein, où ce prince se rendoit pour l'élection d'un nouvel empereur. Charles-Quint ayant été élu, Spalatinus suivit encore Frédéric à Aix-la-Chapelle, où Charles devoit être couronné; c'étoit en 1520. En 1521, il l'acompagna à Worms pour la diéte que le nouvel empereur y avoit indiquée, & dans laquelle on devoit traiter des matieres de religion. En 1523, il suivit le même prince à la diéte de Nuremberg. Tant de courses, jointes aux affaires souvent épineuses, dont on le chargeoit, l'ennuyerent enfin. Il voulut se retirer de la cour, & se marier. Luther, avec qui il étoit lié depuis long-temps, le détourna de quitter l'électeur, qui avoit d'autant plus besoin de lui, que la santé de ce prince dépérissoit chaque jour. Frédéric mourut en effet en 1525; & la même année, Spalatinus fut fait surintendant à Altenbourg, & conseiller ecclésiastique. On le chargea en même-temps d'écrire l'histoire des électeurs Jean & Jean-Frédéric. Il épousa la même année, une demoiselle, dont on loue les agrémens & les vertus. Elle se nommoit *Catherine* Heidenreich ou Streubel, fille de *Jean* Heidenreich, dit *Streubel.* En 1526, il suivit l'électeur Jean à la diéte de Spire; & en 1528, il fut nommé visiteur général, ce qui l'obligea de faire la visite des églises de Misnie & de Voigtland. En 1530, il suivit encore l'électeur à la diéte d'Augsbourg où l'on présenta la fameuse confession de foi, qui porte ce nom. En 1531, il alla à Cologne avec le prince Jean-Frédéric pour assister à l'élection d'un roi des Romains. Il fut en même-temps prédicateur de ce prince, qu'il accompagna en 1532 à Schweinfurt, à Nuremberg & à Wittenberg. En 1533, il se trouva à la consultation avec le nonce du Pape à Weimar. En 1534, l'électeur alla à Cadan, pour faire un accommodement avec Ferdinand, roi des Romains, entre lui & les maisons de Hesse & de Wirtenberg. Spalatinus l'y accompagna: ce qu'il fit encore en 1535, lorsque l'électeur alla à Vienne, pour prendre l'investiture. Dans la même année, il se trouva à une conférence à Smalcalde, & il fit un voyage à Venise pour acheter des livres. En 1536, il vint à Wittenberg avec l'électeur, & y signa la formule d'union entre les Luthériens & les Zuingliens. En 1537, il se trouva à la fameuse conférence de Smalcalde, dont il signa les articles, & souscrivit les autres livres symboliques; & lorsqu'il fut de retour, il commença, par l'ordre du duc Henri, sa visite de Friberg; ce qu'il continua l'année suivante 1538. Le même duc l'envoya en 1539, visiter les églises des provinces qu'il avoit eues depuis la mort du duc George, son frere. Ces visites finies, Spalatinus demeura en repos, jusqu'en 1541, qu'il visita les églises Leitz. En 1542, il assista à l'ordination de Nicolas Hamsdorff pour l'évêché de Meissen, & la même année, il fut encore obligé de visiter les églises de Wurtzen & de quelques autres endroits de la Misnie. Une dispense qu'il donna en 1544, dans une affaire de mariage, lui ayant causé du chagrin, il languit la derniere année de sa vie, & mourut le 16 janvier 1545, âgé de soixante-trois ans. Il fut inhumé à Altenbourg. Sa femme lui a survécu jusqu'en 1551. Spalatinus a composé divers ouvrages de théologie & d'histoire, & surtout traduit en allemand un nombre d'écrits de Luther, de Melanchton, d'Erasme, & celui de Pétrarque *de remediis utriusque fortunæ.* On a aussi de lui: *Chronicon Saxonicum*; à Wittenberg, 1541, *in*-4°.

*Oratio pia ad Deum, cum confessione humanæ infirmitatis ac malitiæ, D. M. Lutheri, ab Amsdorfio ex sermonibus excerpta, & à G. Spalatino civitate latina donata*, in-12. *Christiani principis & magistratûs Enchiridion, doctore Urbano Regio auctore*, &c. *ex lingua germanica in latinum versa, cum præfatione*, &c, 1538, *in-8°. Magnificè consolatoria exempla & sententiæ ex vitis & passionibus sanctorum collectæ à G. Spalatino, cum præfatione Lutheri*; à Vittenberg, 1554, *in-8°*. Luther & Melanchton lui ont souvent écrit, comme on le voit par leurs lettres. Annales de la réformation (de Luther) en allemand, imprimées avec quelques autres piéces de même genre, par les soins de E. S. Cyprianus; à Leipsick, 1718, *in-8°*. Spalatinus a laissé beaucoup d'ouvrages manuscrits, dont on peut voir le catalogue, de même que de ceux qui sont imprimés, dans le livre suivant: *Historia vitæ Georgii Spalatini, theologi, politici, primique historici Saxonici, viri de ecclesia & republica infinitis modis meriti, præside Caspare Sagittario SS. Theol. D. historico ducali Saxon. & historiarum prof. p. publicæ disquisitioni exposita ab Christiano Schlegelio Salfeldensi Thuringo auctore*; à Iéne, 1693, *in4°*. Cette vie est par ordre chronologique, comme nous l'avons suivie dans cet extrait; mais sous chaque fait est un long commentaire plein de digressions, parmi lesquelles il y en a de curieuses pour l'histoire du temps où a vécu Spalatinus. A la fin de cette vie, on a donné soixante-quinze lettres de Spalatinus, ou qui lui ont été écrites, & qui n'avoient point encore paru. On trouve aussi un éloge historique de Spalatinus dans l'ouvrage intitulé: *Frider. Goth. Gotteri, Lycei Eisenb. Rectoris, elogia clarorum virorum qui Altenburgum nostrâ patrumque memoriâ tum scriptis, tum egregiis meritis illustrarunt*; à Iéne 1713, *in-8°*. L'auteur s'étend peu sur Spalatinus, renvoyant à l'ample vie citée plus haut, & dont on s'est servi aussi pour l'article de Spalatinus donné dans le *Dictionnaire historique*, imprimée en 1740, à Amsterdam. Dans les *Amœnitates litterariæ* de M. Scelhorn, tome IV, page 389-432, on a inséré un long extrait d'un Journal manuscrit de Spalatinus, intitulé: *Manuale vel Diarium, seu Chronicon rerum ab anno 1515, ad annum 1526, notabiliorum*, dans lequel on trouve en effet plusieurs faits importans, & quelques-uns qui concernent l'auteur lui-même. Dans le même volume des *Amœnitates*, on lit aussi quelques lettres latines adressées à Spalatinus, par François Lambert d'Avignon, célébre écrivain Luthérien, dont on a publié la vie dans le même volume.

SPALATRO, ville & port de mer de Dalmatie, sous la domination des Vénitiens, avec titre d'archevêché, a pour évêchés suffragans, Nona, Lesina, Trau, Scardona, Sébénico, Macarska, Tine, Almissa réuni à Spalatro, Dulma, dans la Bosnie, Zegna dans la Croatie. Dans les monumens des derniers siécles, elle est appellée *Spalatum*; & ce nom-là peut lui être venu du mot latin *palatium*; parceque c'étoit autrefois un palais de l'empereur Dioclétien, natif de Salone, à une lieue de Spalatro. On l'appelle aussi *Salonæ novæ* & *Spilten* en langage du pays. Ceux qui ont dit que le palais de Dioclétien étoit à *Epetium*, se sont écartés de six ou sept milles; car on voit les ruines de cette ancienne ville, plus au-delà vers l'embouchure de la petite riviere de Zarnovissa. Spalatro est fortifiée de bastions de pierre de taille; & à la portée du mousquet hors de la porte du levant, est défendue par une forteresse sur une éminence qui commande la ville. Les Vénitiens y tiennent peu de soldats, parcequ'ils sont surs de la forteresse de Clissa, sous laquelle il faut passer de Turquie à Spalatro. L'église cathédrale de cette ville étoit autrefois un petit temple au milieu du palais de Dioclétien. Depuis que ce temple a été changé en église, on l'a percé pour y faire un chœur, & on y a pratiqué quelques fenêtres; car auparavant il ne recevoit du jour que par la porte, suivant la coutume des Païens, qui faisoient presque tous leurs temples obscurs, pour rendre leurs mysteres plus vénérables, & qui allumoient des flambeaux & des lampes pour les éclairer. Les murailles du palais de Dioclétien qui embrassent les deux tiers de la ville, sont presque entieres & font un quarré juste, avec une porte au milieu de chaque face. Sous l'arc des portes les pierres sont entées en mortaise les unes sur les autres: ceux qui bâtissoient alors, prétendant de cette maniere rendre leur voute plus assurée. Le pays est très-fertile: c'est pourquoi on fait très-bonne chere à Spalatro, & à bon marché. Les perdrix n'y valent que 5 sols, & un liévre n'y coute guère davantage. On y a la viande de boucherie pour un sol la livre; & des tortues grosses comme les deux poings, pour quatre ou cinq sols * J. Spon, *voyage d'Italie en 1675*.

SPALDING (Raoul) religieux Anglois de l'ordre du Mont-Carmel, docteur & premier professeur dans l'université de Cambridge, étoit philosophe & théologien. Entêté de nouvelles opinions, il les voulut publier, & s'opiniâtra à les soutenir: ce qui le fit soupçonner d'hérésie. Ses principaux ouvrages sont, *Sermonum liber I. In Elenchos Aristotelis quæstiones quadraginta quinque*, en deux lettres: *Determinationes sacræ scripturæ*. Il mourut à Stamfort vers l'an 1390, sous le regne de Richard II. * Pitseus de *illust. Angl. script.* Lelandus. Thomas Waldensis, &c.

SPALDING, ville d'Angleterre avec marché, dans la partie du comté de Lincoln, qu'on nomme *Holland*. Elle est bien bâtie, & a un bon négoce, quoiqu'elle ne soit pas loin des marais. Elle a plusieurs vaisseaux & barques marchandes, qui lui appartiennent. Elle est à 98 milles anglois de Londres. * *Dict. angl.*

SPANDOW, ville fortifiée & défendue par une bonne citadelle. Elle est dans la moyenne marche de Brandebourg sur le Hawel, vis-à-vis de l'embouchure de la Sprée, & à trois lieues au-dessous de Berlin. Spandow est la galere de Brandebourg. On y envoie les criminels travailler aux fortifications. On y garde aussi quelquefois les prisonniers d'état. * Mati, *dict.*

SPANGEBERG, *cherchez* JEAN SPANGEBERG, parmi les hérétiques.

SPANGENBERG (Cyriac) fils d'un ministre de Nordhausen, y naquit le 17 de juin 1528. Après avoir étudié la théologie pendant quatre ans à Wittenberg sous Luther & Mélanchton, il fut appellé à Eisleben pour y être recteur & diacre. On lui conféra peu après le pastorat de Mansfeld, & il en remplit les fonctions pendant vingt-quatre ans. Dans les disputes au sujet de l'*interim*, il prit parti pour Flaccius Illyricus contre Philippe Melanchton & ses sectateurs en cette partie. Mais ses vivacités, qu'il ne retenoit pas même dans la chaire, lui firent perdre la protection du comte de Mansfeld, & il fut déposé en 1574, & chassé du pays. Il suivit alors le comte Volrade de Mansfeld, qui vivoit dans une espece d'exil à Strasbourg; & ce comte y étant mort en 1578, Spangenberg fut appellé à la charge de prédicateur à Schiltz. Il la remplit jusqu'à la mort de Jean Georges de Schiltz, qui le protégeoit. Cette mort l'ayant encore obligé à se retirer, il demeura à Vach sous la protection de Guillaume landgrave de Hesse, jusqu'à ce que Ernest comte de Mansfeld, l'appella avec tous les siens à Strasbourg, où il l'entretint jusqu'à sa mort arrivée en 1604. Spangenberg s'est fait connoître comme historien & comme théologien. Comme historien, il a donné en allemand les Chroniques de Henneberg, de Querfurt, de Mansfeld ou de Saxe, & le miroir de la noblesse. Comme théologien, on a de lui un traité latin du péché originel, qu'il publia en 1586, sous le nom de *Candidus Silvester*. Gilles Hunnius l'a réfuté. Spangenberg n'étoit nullement habile controversiste, & cependant il étoit extrêmement entêté dans

ses sentimens, & il étoit impossible de l'en faire changer. * Frecht, *in apparatu*, pag. 107. Melchior Adam, *Vitæ theologor. Germanor. pag.* 347. Freheri *Theatrum*, *p.* 328. Quensted, *Dialog. de patriis illustrib. viris*, *&c.*

SPANHEIM, famille originaire du bas Palatinat du Rhin, où il y a encore une branche de ce nom. Celle qui est connue par les emplois qu'elle a eus, & par le rang qu'elle tient dans la république des lettres, fut transplantée au haut Palatinat dans le XVI siécle, & y a exercé des charges & pris des alliances considérables. WIGAND Spanheim, au commencement du XVII siécle, étoit docteur en théologie, & conseiller ecclésiastique de l'électeur Palatin, & résidoit à Amberg. Il étoit fort estimé du prince & des savans de son temps, & beau-frere du chancelier Petsch. Il mourut l'an 1620, en lisant une lettre de son fils qui l'avoit fait pleurer de joie, ayant eu de *Renée* Tossan, filleule de *René* de France, du hesse de Ferrare, & fille de *Daniel* Tossan, ministre à Orléans, puis professeur en théologie, & de *Marie* Couet, fille de *Philibert* Couet, avocat au parlement de Paris, FREDERIC, *dont il sera parlé dans l'article suivant*; & deux filles.

FREDERIC Spanheim, né à Amberg le premier janvier 1600, après avoir fait ses premieres études dans l'université d'Heidelberg, en sortit pour voir les pays étrangers à l'âge de 19 ans. Il se rendit à Genève pour y étudier la théologie, & après y avoir professé onze ans de suite la philosophie, il fut appellé en Hollande pour exercer le même emploi à Leyde; & après s'y être fait considérer, il vint à Paris où il avoit des parens du côté maternel. La guerre de Bohême qui survint en ce temps-là, & la désolation du Palatinat qui suivit bientôt après, lui fit continuer son séjour en France. Il se retira en Dauphiné l'an 1621, & demeura trois ans chez le gouverneur en qualité de précepteur. Il fit un voyage de quatre mois en Angleterre en 1625, revint à Paris, d'où il alla à Genève, où il disputa en 1626 une chaire de philosophie, & l'emporta. L'année suivante il épousa une demoiselle Françoise, qui lui étoit alliée du côté maternel; c'étoit *Charlotte* du Port, fille d'un gentilhomme de Poitou de ce nom, chevalier, seigneur de Mouillepied & de Boismasson, dont la veuve s'étoit retirée à Genève après sa mort. Elle descendoit en droite ligne du côté maternel de *Guillaume* Budé, illustre par ses emplois & par son savoir sous le roi François I. Il fut reçu ministre quelque temps après. En 1631, il obtint une chaire de théologie, vacante par la mort de Benoît Turretin. Il exerça cet emploi pendant onze ans, au bout desquels il fut pourvu d'une semblable place dans l'académie de Leyde; il se fit passer docteur en théologie à Basle, pour se conformer à l'usage du pays où il alloit. Il fut ministre de l'église Wallone de Leyden. Enfin après s'être fait considérer tant par son savoir que par ses conseils, qui l'attiroient à la Haye une fois la semaine, il mourut au mois de mai 1649, à l'âge de 49 ans. Ce fut lui qui fit imprimer les opuscules de mademoiselle Schurman, & qui en composa l'épître dédicatoire. Plusieurs de ses ouvrages lui acquirent une haute réputation, & on en a publié en divers temps, entre autres quelques-uns sans nom; comme *le soldat Suédois. Le Mercure Suisse. Mémoires sur les affaires du temps. Commentaires historiques de la vie & de la mort de Christophe comte de Dhona. Mémoires sur la vie de Julienne princesse d'Orange, électrice Palatine. Des ouvrages latins. Des harangues*, *&c.* Dès que le premier de ses ouvrages parut en 1632, sans nom d'auteur, on l'attribua à Balzac; & il y a une lettre imprimée de cet auteur à M. de Spanheim sur ce sujet. Fréderic laissa quatre fils, dont le dernier nommé *Daniel*, mourut jeune à Heidelberg en 1672.

EZECHIEL Spanheim l'aîné, a demeuré long-temps au service de l'électeur Palatin Charles-Louis, des états duquel lui & sa famille étoient originaires. Il fut honoré à l'âge de 25 ans du gouvernement du prince électoral Charles son fils unique, puis électeur; & ensuite fut envoyé à l'archiduc d'Inspruch, & aux cours des princes d'Italie, à Florence, à Mantoue, à Parme, & à Modène, avec ordre de rester quelque temps à Rome. A son retour, il fut employé dans les affaires d'état, & fut envoyé vers le roi de France en 1666, & en 1668, comme l'un des députés du collége électoral, & des autres princes de l'empire, au sujet de la guerre entre la France & l'Espagne. Il fut encore député vers le duc Charles de Lorraine à Nanci, l'électeur de Mayence, pour les traités particuliers d'Oppenheim, de Spire & de Heilbron, pour les affaires du Palatinat, & de la guerre au sujet de Wildfand en 1665, 1666, ensuite pour les traités publics de paix de Breda en 1667, de Cologne en 1673, & de Nimegue en 1677, vers les états généraux & le prince d'Orange en 1675 & 1677, & vers le roi d'Angleterre Charles II, en 1675 & 1678. En 1679, pendant son séjour à Londres, il fut aussi chargé des affaires de l'électeur de Brandebourg, du su & consentement de l'électeur Palatin, & fut substitué au baron de Swerin, après son rappel. Il passa la même année au service de l'électeur de Brandebourg, après en avoir obtenu le consentement, quoiqu'avec peine, de l'électeur Palatin. Il alla en France au commencement de l'an 1680, en qualité d'envoyé extraordinaire du même électeur de Brandebourg, & resta dans cet emploi jusqu'au commencement de l'an 1689. En 1685, il reçut l'ordre de passer en Angleterre, pour y faire des complimens au roi Jacques sur son avenement à la couronne, & de-là il revint exercer son emploi en France. Depuis son retour à Berlin, au commencement de l'année 1689, il y tint la place d'un des ministres d'état de l'électeur de Brandebourg regnant, qui lui avoit déja été donnée par le feu électeur, & dont il avoit pris possession à un voyage qu'il fit à Berlin en 1684. La paix générale ayant été conclue à Riswick vers la fin de l'année 1697, il fut renvoyé en France de la part de l'électeur son maître, pour y complimenter le roi sur la conclusion de cette paix, & il y resta jusqu'à la déclaration de la guerre qui fut faite en 1710. Il se rendit en Hollande à la Haye, où il fit quelque séjour, après quoi il fut ambassadeur en Angleterre auprès de la reine Anne. Il mourut à Londres le 7 novembre 1710, dans sa 81 année. L'année précédente il avoit perdu sa femme, qui parloit plusieurs langues avec autant de facilité que sa langue naturelle; elle savoit aussi la philosophie; & le grand nombre d'opinions qui ont donné la naissance à tant de sectes de philosophes, n'avoient rien de caché pour elle. Leur fille unique épousa le 2 mai 1710 *François* de la Rochefoucaud, marquis de Montendre, lieutenant général des armées d'Angleterre. Tout le monde connoît les divers ouvrages qu'il a publiés au milieu des emplois dont on vient de parler; comme entr'autres, *De præstantia & usu numismatum antiquorum*, qui eut un grand applaudissement du public, & dont il donna deux éditions *in*-4°, qui furent suivies d'une troisiéme édition *in-folio*, dont le premier volume a paru de son vivant en 1706, à Londres, & le second en 1717 seulement, par les soins d'Isaac Verburg. *Le livre des Césars de l'empereur Julien*, traduit de grec en françois, avec des remarques & leurs preuves, & imprimé à Paris en 1683, pendant qu'il fut envoyé en cette cour; & depuis sa sortie de France en 1689, des *lettres* ou dissertations en éclaircissement de diverses médailles rares & curieuses, à Laurent Beger, conseiller antiquaire de l'électeur de Brandebourg; & à André Morell, de Berne, habile antiquaire & dessinateur, qui l'avoient consulté; une autre Dissertation, *de Vesta, &c.* dans le V. tome, *antiquitatum Romanarum*, qu'on a publié à Utrecht, par les soins de M. Grævius; un volume d'observations, *in hymnos Callimachi*, pour l'intelligence de la théologie & mythologie païenne. Il est encore auteur de la préface qui

est à la tête de l'édition des œuvres de l'empereur Julien, à Leipsic 1696, *in-fol.* & des notes fort amples sur la premiere harangue de cet empereur, qui sont dans la même édition. On a aussi publié dans l'onziéme tome des *Antiquitates Romanæ* de Grævius, *&c.* imprimé à Utrecht, deux exercitations latines, servant d'explication à la célébre loi d'Ulpien XIX, *D. de statu hominum, qua ex constitutione imperatoris Antonini, qui sunt in orbe Romano, cives Romani sunt effecti.* Cet ouvrage a été réimprimé séparément & augmenté à Londres 1704, *in-4°.* On a encore d'Ezéchiel Spanheim une dissertation demeurée longtemps manuscrite, dont le titre est, *Ezechielis Spanhemii animadversiones ad Eduardi Herberti de Cherbury librum de religione Gentilium; nunc primùm editæ à Joanne Ludovico Uhilio*, dans la premiere partie du tome quatriéme de la nouvelle continuation des *Miscellanea Lipsiensia* Son second frere FREDERIC Spanheim établi en Hollande, n'est guères moins connu dans la république des lettres par divers ouvrages qu'il a donnés au public. Il étoit professeur à Leyde, où il mourut le 18 mai 1701, âgé de 69 ans. Ses œuvres sont imprimées en 3 volumes, dont le I. contient son histoire ecclésiastique. * Bayle, *dict. critiq.*

SPANHEIM, SPONHEIM, comté. C'est une contrée du Palatinat du Rhin en Allemagne. Elle a au levant l'électorat du Palatinat; celui de Mayence au nord; au couchant celui de Trèves; & au midi les duchés de Lorraine & de Deux Ponts. Ce pays est partagé entre plusieurs souverains. On le divise en comté *Antérieur* & en *Ultérieur*: l'antérieur est au levant. Les électeurs palatins en possédent trois de cinq parties, avec la ville de Creutznach capitale du comté: les marquis de Bade ont les deux autres. Ils possédent en commun le château de Caussenberg, qui est la citadelle de Creutznach. Le comté ultérieur est divisé en cinq bailliages. Le palatin de Birkenfeld posséde celui de Birkenfeld; le marquis de Bade, celui de Castellaun, & les deux ensemble possédent en commun ceux de Traërbach, d'Allei bach & de Vinteberg. Ce comté, qui a pris son nom du bourg de Spanheim, a eu ses comtes particuliers, & renfermoit les duchés de Simmeren, de Weldents & de Deux-Pots. * Mati, *dict.*

SPANIUS, roi de la basse Egypte, suivant George Syncelle, régnoit dans le temps qu'Athothes II étoit roi de Thébaïde, vers l'an 2084 avant J. C. Son regne a été de trente-six ans. * Georg. Syncel. Marsham, *can. chron.* Du Pin, *bibliot. univ. des hist. prof.*

SPANNUCHIO, gentilhomme Siennois, avoit l'adresse d'écrire en caracteres très-déliés sur la fin du XVII siécle. L'on a vu de lui le commencement de l'évangile de Saint Jean que l'on nomme l'*In principio*, écrit sans aucune abréviation, sur du velin, dans un espace qui n'étoit pas plus grand que le petit ongle, d'une lettre néanmoins si bien formée, qu'elle égaloit le caractere des meilleurs écrivains. Telle étoit l'écriture & les traits d'un peintre Anglois, nommé *Oeillarde*, lequel faisoit de pareils ouvrages avec un pinceau; ce qui est encore plus surprenant; car le pinceau ne se soutient pas comme une plume à écrire. On a vu de semblables merveilles dans ce siécle; comme des coches de verre à quatre roues, attelés de trois chevaux, avec le cocher tenant son fouet déployé en l'air, le tout couvert de l'aîle d'une mouche; un jeu de quilles avec sa boule, dans une boëte garnie de son couvercle, le tout d'ivoire bien travaillé, qui ne pesoient pas ensemble trois grains. Paul Colomiez dit qu'il a vu un orfevre à Moulins, natif d'Amsterdam en Hollande, qui avoit enchaîné une puce en vie à une chaîne d'or de cinquante chaînons, qui ne pesoient que trois grains. Ces prodiges de l'industrie humaine ont paru aussi parmi les anciens, qui ont parlé de l'iliade d'Homere, renfermée dans la coquille d'une noix, d'un chariot d'ivoire qu'une mouche couvroit de ses aîles, d'un navire aussi d'ivoire de pareille grandeur, fait par le fameux Myrmecides. Dans le XVI siécle, un religieux Italien, nommé *Frere Alumno*, renferma tout le symbole des apôtres, avec le commencement de l'évangile de saint Jean, dans un espace grand comme un petit denier, ce qui fut admiré par l'empereur Charles-Quint, & par le pape Clément VII. Jerôme Faba, prêtre Italien, natif de la Calabre, fit un ouvrage en buis, qui représentoit tous les mysteres de la passion de Jesus-Christ, & se pouvoit enfermer dans la coquille d'une noix; un carosse de bois de la grandeur d'un grain de froment, où l'on voyoit un homme & une femme dedans, un cocher qui le conduisoit, & des bœufs qui le tiroient, & plusieurs autres ouvrages que l'on présenta à l'empereur Charles-Quint; à François I, roi de France, & à Philippe II, roi d'Espagne. * Blaise Vigenere, *traité des chiffres.* Sirlet, *de antiq. Calabriæ.* Pierre Aretin, *dans ses lettres italiennes, pag.* 164. Paul Colomiez, *in Kimeliis.*

SPAQUE ou SPAGO, *cherchez* SPACO.

SPARAVIERI (François) écrivain Veronois, fils de *Barthelemi* Sparavieri, & d'*Anne* Lizzarri, naquit à Vérone l'an 1631. Après avoir fréquenté l'école d'un prêtre qui avoit de la réputation pour l'instruction de la jeunesse, il alla à Padoue, où il s'appliqua aux belles lettres sous Octavio Ferrari: mais son étude principale fut celle de la jurisprudence. Revenu dans sa patrie, avec le titre & le mérite de docteur, il fut admis avec applaudissement dans le collége des juristes, dont il devint l'ornement. Il remplit depuis avec distinction les premieres charges de la ville. Il avoit beaucoup de gout pour les auteurs Grecs, & il les étudia avec soin. Il mourut en 1697. Il avoit formé une bibliothéque bien choisie, dont il fit toujours un grand usage. Ayant fait quelques notes marginales sur l'histoire des Goths du P. Mazza, dans laquelle cet écrivain s'appuyoit sur les auteurs publiés par Annius de Viterbe: le P. Macedo, qui eut connoissance de ces notes, donna en 1674, à Vérone, *Responsio ad notas*, &c: ce qui engagea Sparavieri à réfuter cette réponse par un écrit qu'il publia en 1676, sous le titre de *Francisci Sparavierii castigationes*, &c. C'est un volume *in-4°*, de 376 pag. La même année il répliqua encore aux mêmes adversaires. On a trouvé parmi ses papiers, une dissertation *de ecclesiasticorum bonorum usu;* des remarques sur les sermons de saint Zenon, desquels on croit qu'il avoit dessein de donner une édition; un traité *de legibus patriis, & earum usu.* M. Maffei regrette que cet ouvrage soit demeuré manuscrit. On peut voir ce qu'il en dit, de même que de l'auteur, dans sa *Verona illustrata*, au cinquiéme livre des écrivains de Vérone, édition *in fol.* pag. 234, & suivantes.

SPARETHRA, femme d'*Amorges*, roi des Saces. Ce prince ayant été pris par Cyrus, elle arma trois cens mille hommes, & deux cens mille femmes, & avec ces troupes, elle alla attaquer les vainqueurs. Cyrus battu, eut encore le déplaisir de voir arrêter Parmises, son beau-frere, & les trois fils de Parmises. Le malheur de ces princes procura un traité de paix entre les Perses & les Saces. Cyrus pour obtenir leur liberté, consentit de rendre Amorges, & vécut depuis dans une parfaite intelligence avec lui. L'histoire de Sparethra n'a point d'autre garant que Ctesias.

SPARGAPISES, fils de *Tomyris*, reine des Massagetes, commanda sous l'autorité de sa mere la troisiéme partie de l'armée des Massagetes, & à la tête de ces troupes il défit une partie de celles des Perses, que Cyrus avoit exposée au carnage à dessein; mais n'étant pas en garde contre le piége qu'on lui avoit tendu, la vue des munitions de bouche éparses dans le camp qu'il venoit de forcer, lui fit oublier que l'ennemi étoit proche; & il s'enivra tellement, que Cyrus survenant tout-à-coup, n'eut pas de peine à défaire l'armée qu'il commandoit. Spargapises ayant pu à peine songer à ce qui se passoit, fut du nombre des prisonniers, & ne connut l'état où son ivresse l'avoit

réduit que lorſqu'elle fut entierement diſſipée. La honte qu'il en conçut le jetta dans le déſeſpoir : il demanda qu'on le déchargeât de ſes chaînes, & auſſitôt qu'il eut obtenu cette grace, il ſe donna la mort avec les premieres armes qu'il trouva ſous ſa main. * Herod. *l.* 1.

SPARTACUS, fils de *Leucon*, petit-fils de *Satyrus*, qui étoit fils d'un autre *Spartacus*, qui étoit roi de Pont après la mort de ſon pere, l'an 3 de la CVI olympiade, 354 avant J. C. Il ne regna que cinq ans, & eut pour ſucceſſeur ſon frere Pariſade. * Diodore de *Sicile*, *l.* 16.

SPARTACUS, natif de Thrace, chef des eſclaves révoltés qui firent la guerre aux Romains, étoit un artiſan, qui s'étant fait ſoldat, déſerta & devint voleur de grands chemins. Depuis ayant été pris & fait eſclave, il fut mis au rang des gladiateurs pour ſervir dans les ſpectacles publics ; mais il perſuada à ſoixante & dix de ſes compagnons de ſe mettre en liberté : ce qu'ils firent, ayant rompu les portes du lieu où ils étoient retenus à Capoue, vers l'an 681 de Rome, & 73 avant J. C. Ils ſe rendirent maîtres de la campagne, & défirent le préteur Vatinius, & Clodius Glabert ; mais ils furent défaits par Ateius & Craſſus, préteurs, & par le grand Pompée. * Plutarch. *in Pomp. & Craſſum.* Tite-Live. Florus, &c.

SPARTE, *cherchez* LACEDEMONE.

SPARTES. Ce nom fut donné aux hommes que l'on croit nés des dents du ſerpent que Cadmus ſema, après avoir tué ce monſtre. Les premiers rois de Thèbes, Ménalippe, Mégare, Créon, ſont appellés *Spartes.* Il ne faut pas confondre ces Spartes avec les Lacédémoniens, appellés *Spartes*, ou plutôt *Spartiates*, du nom de la ville. * Æſchyl. *trag. Septem contra Thebas.* Papinius. Stat. *Theb. l.* 3. Lactant.. *l.* 3, *c.* 4.

SPARTIEN (Ælius) hiſtorien latin, vivoit vers l'an 290 de J. C. du temps de Dioclétien, auquel il dédia la vie d'Adrien, & celles d'Ælius Verus, de Didius Julianus, de Severe, & de Peſcennius Niger. Nous avons auſſi de lui la vie de Caracalla. Il parle de quelques autres vies qu'il avoit eu deſſein d'écrire, mais qui ne ſont point venues juſqu'à nous. * Voſſius *de hiſt. Latin.*

SPATAFORA (Placide) Jéſuite, naquit à Palerme en Sicile, l'an 1628. Il a enſeigné avec ſuccès les humanités & la philoſophie. Il étoit fort verſé dans la connoiſſance des langues grecque & latine, dans la poëſie & la muſique. Il mourut à Palerme le premier novembre 1691. On a de lui : 1. *Patronomyca Græca & Latina.* 2. *Phraſiologia, ſeu Lugdodædalus utriuſque linguæ latinæ & romanæ, adoleſcentibus rhetoricæ candidatis facem præferens, pars prima & ſecunda.* 3. *Proſodia Italiana.* 4. *Precetti grammaticali*, &c. * *Bibliotheca Sicula. Dict. hiſtor.* édition de Hollande 1740.

SPAZZARINI (Dominique-Jean) natif de Padoue, a rendu ſon nom célébre par l'hiſtoire de Veniſe, qu'il a écrite d'un ſtyle ſemblable à celui de Salluſte. Il mourut en 1519, âgé de 90 ans. * Scardéoni.

SPECCIA, ville & golfe d'Italie, *cherchez* SPEZZE ou SPETIA.

SPECIALIS (Nicolas) hiſtorien célébre, qui a vécu dans le XIII & dans le XIV ſiécle. On croit qu'il étoit de *Neti*, aujourd'hui *Noto*, ville de Sicile. Il vivoit encore ſous Frederic II, roi de Sicile, qui mourut l'an 1337, & il fut un de ceux que ce prince envoya en ambaſſade vers le pape Benoît XII, qui ſuccéda à Jean XXII, mort en 1334. Ceux qui furent chargés avec lui du même honneur, furent Ogier *de Verſolo* & Nicolas *de Lauria.* Specialis a laiſſé une excellente chronique écrite en latin, qui contient l'hiſtoire de Sicile depuis l'an de J. C. 1282, juſqu'en 1337. Feu M. Baluze l'a fait imprimer à la fin de l'ouvrage de M. de Marca, déſigné archevêque de Paris, intitulé, *Marca Hiſpanica.* Depuis ce temps-là le ſavant Louis-Antoine Muratori en a donné une nouvelle édition dans ſa collection des écrivains de l'hiſtoire d'Italie, tom. X. Il y a eu un autre Nicolas Specialis, que pluſieurs auteurs ont confondu avec l'hiſtorien. Ce Nicolas Specialis étoit viceroi de Sicile, qualité qui ne convient point à l'autre, & d'ailleurs il mourut à Neti le 13 février 1444, plus d'un ſiécle après l'an 1337, où le premier a fini ſa chronique, qu'il avoit compoſée peu après la mort de Fréderic II. Le viceroi de Sicile étoit auſſi de Neti, & fut très-eſtimé de ſes compatriotes, ſur-tout pour ſa prudence dans le gouvernement. * *Voyez* Marca Hiſpanica, & le tom. *cité dans cet article* du recueil de M. Muratori, *p.* 915, 916.

SPEED (Jean) né à Farington dans le comté de Cheſter en Angleterre, fut deſtiné à apprendre un métier, &, comme diſent quelques-uns, celui de tailleur. Mais M. Pulk Grevil, le patron des gens de lettres, lui voyant un eſprit au-deſſus de ce à quoi il étoit deſtiné, lui donna le moyen de faire ſes études. Ce fut lui qui deſſina les cartes, & qui compoſa l'hiſtoire de la grande Bretagne, aidé de Robert Cotton, de M. Cambden, Barha & autres. Cette hiſtoire qui a été faite avec beaucoup de ſoin & d'exactitude, parut en 1614, en anglois, & dès l'an 1616, on en donna une traduction latine à Amſterdam. Spéed fit auſſi les généalogies de l'écriture pour relier avec la bible, comme ſervant beaucoup pour entendre l'hiſtoire ſainte. Il avoit reçu pour cela une patente du roi Jacques I, qui lui fit toujours du bien. Il mourut à Londres en 1629. * *Dict. angl.*

SPÉET (Jean-Pierre) d'Augsbourg, naquit de parens catholiques ; mais dans la ſuite, il embraſſa le parti de ceux qui ſuivoient la confeſſion d'Augsbourg. Comme il avoit fait de grands progrès non-ſeulement dans les études ordinaires, mais en particulier dans la langue & l'érudition hébraïque, Knorre de Roſenroth l'appella auprès de lui pour l'aider dans l'édition qu'il préparoit de la *Cabbala denudata.* Spéet, qui en fait de religion n'avoit aucun principe, donna depuis ſur cet article le ſpectacle de l'inconſtance la plus extravagante. Il embraſſa ſucceſſivement le parti des Sociniens, & des Mennonites qui ont à peu près les mêmes erreurs que les Sociniens ſur la divinité de Jeſus-Chriſt ; enſuite renonçant à toute communion chrétienne, il ſe fit Juif à Amſterdam, changea de nom, & ſe fit appeller *Moyſe* German. Jean-George Wachter, ſavant de Memmingen, eut avec lui de fréquentes converſations en Hollande, tâchant de le retirer de ſes égaremens : ils eurent enſemble un commerce de lettres qui dura quelque temps ; mais les raiſons de Wachter n'ayant pas perſuadé Spéet, le premier fit imprimer en allemand les lettres qu'il avoit écrites, avec les réponſes de l'apoſtat. Jean-Pierre Schefer fit auſſi ce qu'il put, mais inutilement, pour ramener Spéet au luthéraniſme, comme on le voit par une lettre de Schefer, datée de Francfort le 27 janvier 1687. Spéet mourut à Amſterdam vers 1701. On a ſoupçonné qu'il avoit été empoiſonné par les Juifs, parcequ'il avoit montré plus d'une fois, qu'il n'étoit pas ſincérement attaché à leur ſecte, & qu'il n'approuvoit point les fables & les ridiculités des Thalmudiſtes. Etant, au moins à l'extérieur, parmi eux, il publia en vers alcaïques latins, une traduction aſſez élégante de l'ode intitulée : *Mi Camocha.* Cet apoſtat, qui mépriſoit les Thalmudiſtes, donnoit lui-même dans les rêveries les plus extravagantes ſur l'origine & les progrès de la religion chrétienne, ſur les martyrs qui ont ſcellé cette religion de leur ſang, & ſur pluſieurs autres points importans. On croit qu'il avoit fini par être athée. * Voyez ce qu'en dit feu M. Veiſſiere de la Croze, dans ſon livre écrit principalement contre le pere Hardouin, ſous le titre de *Vindiciæ veterum ſcriptorum contra J. Harduinum S. J. P.* &c. à Roterdam 1708, pag. 61, & ſuiv. Voyez auſſi les *Electa epiſtolica*, imprimés dans le tome quatorziéme des *Amœnitates litterariæ* de M. Scelhorn, pag. 611, 613, 615, 616.

On voit par ces extraits de lettres, que Spéet avoit été aussi en relation avec Spener, & avec d'autres savans d'Allemagne, qui avoient pareillement travaillé à le rappeller au luthéranisme.

SPELLO : c'étoit autrefois une ville épiscopale, ce n'est maintenant qu'un petit bourg de l'Ombrie, province de l'Etat de l'église. Il est à une lieue de Foligno vers le nord occidental, sur une colline où l'on voit les ruines d'un théâtre, & quelques autres vestiges de son antiquité. C'est l'ancienne *Hyspellum* ou *Hispellium*. * Mati, *dict.*

SPELMAN (Henri) chevalier Anglois, mort en 1641, étoit très-savant dans les antiquités de son pays, dont il a publié les conciles. Il étoit encore assez habile dans la basse latinité, & dans l'histoire des derniers siécles, comme il paroît par son *Glossarium Archæologicum*, qui a été imprimé pour la troisiéme fois à Londres en 1687. On peut voir sa vie à la tête de cet ouvrage. Il publia en 1626, la premiere partie de ce glossaire, dans lequel il entreprenoit d'expliquer dans un ordre alphabétique, les termes barbares & étrangers, les vieux mots remis en usage, & les nouveaux qu'on inventa depuis dans l'Europe, après la décadence de l'empire romain & l'établissement des Francs, des Goths & des Vandales dans ces provinces. Cela étoit de grande utilité, sur-tout pour les mots saxons; mais la seconde partie de cet ouvrage n'est pas de la même force; aussi est elle posthume, & dressée sur des mémoires qu'il avoit laissés en assez mauvais ordre. On a lieu de s'étonner que Spelman ayant vécu près de quinze ans après l'édition de sa premiere partie, il n'ait pas mis la derniere main à la seconde; il n'a pas même exécuté avec assez d'exactitude & de suffisance ce qu'il avoit entrepris dans sa premiere partie, & il n'explique pas les termes & les choses qui regardent les coutumes, les usages différens, tant des églises, que des états divers, qui ont subsisté en même temps, ou qui se sont succédé les uns aux autres. Cet auteur étoit habile dans ce qui concerne les Saxons & les Anglois; mais il avoit peu de connoissance des affaires de France, qui est cependant la principale, & la plus importante, pour bien entendre tous les auteurs de la moyenne & basse latinité, à cause de la part que les François ont eue dans tout ce qui s'est passé de considérable dans le monde. * Grotius, *ad Gall. epist. ad Peiresch. Journal des savans du 5 janvier* 1665. Du Cange, *glossar. ad aut. med. & inf. lat. in præf. n.* 63.

SPELTA (Antoine-Marie) né à Pavie le 19 de mai de l'an 1553, mort dans son pays au mois de mars 1632, est un poëte qui étoit assez estimé de son temps, pour les vers latins. On trouvoit dans ses vers de la douceur & de la gravité, tout à la fois. Il a fait des vers italiens qui n'ont pas eu le même succès. * Ghilini, *theatro d'huom. letter. part.* 1.

SPENCER. Il y a eu deux branches de cette maison en Angleterre.

### PREMIERE BRANCHE, *qui ne subsiste plus depuis l'an* 1414.

I. L'on ne rapportera ici la premiere que depuis HUGUES Spencer, qui fut tué le 6 août 1265, au combat d'Evesham, donné contre le comte de Leicester, ayant eu d'*Alive*, fille de *Philippe* Basset de Wicombe, & veuve de *Roger* Bigod, comte de Nortfolck, HUGUES, qui suit; *Eléonore*, mariée à *Hugues* de Courtenai; & *Jeanne* Spencer, alliée à *Guillaume* de Ferrers de Grobi.

II. HUGUES Spencer, surnommé *le Vieux*, fut créé comte de Winchelter en 1321, & eut la tête tranchée le 9 octobre 1326, âgé de 90 ans, *ainsi qu'il sera remarqué ci-après dans un article séparé en parlant de son fils*. Il épousa *Isabelle*, fille de *Guillaume* Beauchamp, comte de Warwick, & veuve de *Patrice* Chaworr, dont il eut HUGUES Spencer ou le DEPENSIER, surnommé *le Jeune*, qui suit; & deux filles, religieuses.

III. HUGUES Spencer, ou LE DEPENSIER, dit *le Jeune*, dont *il sera parlé ci-après dans un article séparé*, eut le même sort que son pere. Il épousa *Eléonore* de Clare, fille de *Gilbert*, comte de Glocester, & de *Jeanne* Plantegeneft, dont il eut *Hugues* Spencer, baron de Clamorgan, mort le 8 février 1349, sans postérité d'*Elizabeth* Montagu, veuve de *Gilles* de Baddlesmere, & fille de *Guillaume*, comte de Sarisburi; EDOUARD, qui suit; *Isabelle*, mariée à *Richard* Fitz-Alan, comte d'Arondel, qui la répudia, & *Elizabeth* Spencer, alliée à *Maurice*, baron de Berklei.

IV. EDOUARD Spencer, mort en 1542, avoit épousé *Anne*, fille de *Henri*, baron de Ferrers & de Grobi, dont il eut entr'autres enfans, EDOUARD, qui suit; & *Henri* Spencer, évêque de Norwich, qui *aura son article ci-après.*

V. EDOUARD Spencer, chevalier de l'ordre de la jarretiere, mort le 11 novembre 1375, épousa *Elizabeth*, fille de *Barthelemi* Burghers, dont il eut THOMAS, qui suit; *Elizabeth*, mariée 1. à *Jean* d'Arondel : 2. à *N.* baron de Zouche; *Anne*, qui épousa 1. *Hugues* Hastings : 2. *Thomas* Morlei; & *Marguerite* Spencer, alliée à *Robert* Ferrers, baron de Charlei, morte en 1415.

VI. THOMAS Spencer, baron de Clamorgan & de Morganok, fut créé comte de Glocester en 1397, & eut la tête tranchée en 1400. Il avoit épousé *Constance*, fille d'*Edmond* Plantegeneft, duc d'Yorck, dont il eut *Richard* Spencer, qui mourut le 7 octobre 1414, sans enfans d'*Elizabeth* Nevill, fille de *Raoul*, comte de Westmorland; & *Isabelle* Spencer, mariée 1. à *Richard* de Beauchamp, baron de Bergavenni : 2. à *Richard* de Beauchamp, comte de Warwick.

### II. BRANCHE DE LA MAISON DE SPENCER *qui subsiste.*

L'on ne rapportera ici cette seconde branche que depuis JEAN Spencer, chevalier, qui étoit fils de JEAN Spencer, de Hodenhall dans le comté de Warwick. Il épousa *Susanne*, fille de *Richard* Knigthlei-de-Fauslei, dont il eut JEAN, qui suit.

II. JEAN Spencer, chevalier, avoit épousé *Catherine*, fille de *Thomas* Kitson de Hengrave, & fut pere de JEAN, qui suit.

III. JEAN Spencer, chevalier, fut marié à *Marguerite*, fille de *Robert* Catline, lord chef de justice de la cour du banc du roi, dont il eut ROBERT, qui suit.

IV. ROBERT Spencer, fut créé le 21 juillet 1603, baron de Wormleighton, & fut envoyé peu après vers Frédéric, duc de Wirtemberg, pour lui porter l'ordre de la Jarretiere. Il mourut le 25 octobre 1627. Il avoit épousé *Marguerite*, fille de *François* Willoughi de Wollaton, dont il eut entr'autres enfans, *Jean* Spencer, créé chevalier des bains en 1616, mort avant son pere; GUILLAUME, qui suit; *Marie*, alliée à *Richard* Anderson; & *Elizabeth* Spencer, mariée à *Georges* Franc-de-Buston, morte en 1618.

V. GUILLAUME, baron Spencer, mort en décembre 1636, avoit épousé *Pénelope*, fille de *Henri* Wriothesslei, comte de Southampton, dont il eut trois fils & sept filles, entr'autres HENRI, qui suit; *Guillaume* Spencer de Ashtou-Hall, mort sans enfans d'*Elizabeth*, fille de *Dutton*, baron Gerard de Bromlei; *Marguerite*, alliée à *Antoine* Cooper, comte de Schaftsburi; *Alie*, mariée à *N.* Moore comte de Droghda en Irlande; *Anne*, qui épousa *Robert* Townsend; & *Elizabeth* Spencer, mariée 1. à *Jean*, baron Craven-de-Ryton : 2. à *Henri* Howard : 3. à *Guillaume*, baron de Crofts.

VI. HENRI, baron Spencer, fut créé comte de Sunderland le 8 juin 1643, en considération de sa fidélité, & de ses bons services, & fut tué au combat de Newburi le 20 septembre suivant. Il avoit épousé *Dorothée* Sidnei, fille de *Robert*, comte de Leicester, dont il eut, ROBERT qui suit; & *Dorothée* Spencer, premiere

femme de *Georges* Savill, marquis d'Halifax.

VII. ROBERT Spencer, comte de Sunderland, chevalier de la Jarretiere en 1687, épousa *Anne* Digbi, fille de *Georges*, comte de Bristol, dont il a eu un fils: & *Anne* Spencer, mariée en 1688, à *Jacques* Douglas, comte d'Arran. * *Voyez* Imhoff, *en son histoire des pairs d'Angleterre.* Dugdale.

SPENCER ou LE DEPENSIER (Hugues) devint le favori d'Edouard II, roi d'Angleterre, l'an 1320, par le crédit de son pere, nommé aussi HUGUES Spencer, comte de Winchester; mais le pouvoir qu'il s'acquit en peu de temps sur l'esprit de ce prince, fit concevoir aux barons une haine extraordinaire contre lui. Ils s'absenterent de la cour, & chercherent les moyens de le perdre. La terre de Gomers mise en vente par Guillaume de Brevi, qu'il emporta par la faveur du roi, sur plusieurs grands qui souhaitoient de l'avoir, leur fournit une occasion favorable. D'abord ils s'unirent tous ensemble, & se déclarerent contre Spencer. Ensuite, indignés de n'avoir eu nulle raison du roi, sur les plaintes qu'ils lui avoient fait faire contre ce favori, par le comte de Lancastre son proche parent, ils s'assemblerent plusieurs fois, & enfin sous la conduite du même comte de Lancastre, ils dresserent des articles pour le bannissement des Spencer pere & fils. Comme ils ne pouvoient rien faire sans le consentement du roi, ils envoyerent à sa majesté quelques évêques, qui ne furent point écoutés: ce qui mit les barons en une telle fureur, quils vinrent à Londres les armes à la main, où le roi leur permit d'entrer. Ce prince fit ensuite publier un édit par lequel les deux Spencers furent bannis du royaume, & les barons eurent des lettres d'abolition de tout ce qu'ils avoient fait. Spencer *le Jeune* revint bientôt après dans le royaume: car étant averti de quelques remuemens qui s'y faisoient, il se rendit hardiment auprès du roi, & lui conseilla de lever des gens de guerre, pour s'opposer aux entreprises des barons, dont les uns dans une rencontre, furent taillés en piéces, & les autres faits prisonniers, condamnés à mort, & exécutés en 1321, lorsque Spencer le pere fut fait comte de Winchester. Froissard parle autrement de cette exécution, & dit que Spencer ayant eu avis de ce qu'on tramoit contre lui, remontra au roi, que les grands avoient dessein de le chasser du royaume: ce qui détermina le roi, quoique le parlement fût assemblé, à en faire arrêter plusieurs, & faire couper la tête à vingt-deux des plus puissans, dont le comte de Lancastre fut le premier. Cette exécution attira sur Spencer une haine universelle, & particulierement l'indignation de la reine Elizabeth, sœur de Charles *le Bel*, roi de France, & celle du comte de Kent, frere du roi Edouard II. Spencer se défiant de la mauvaise volonté de cette reine, qui avoit sujet d'être irritée contre lui, la brouilla avec le roi, qui ne la voulut plus voir. La reine ne pouvant plus souffrir l'insolence de Spencer, prit son fils Edouard, & vint en France, accompagnée du comte de Kent, & de quelques gentilshommes, pour implorer le secours du roi Charles *le Bel* son frere, qui la reçut fort bien, & qui lui promit de la servir en tout ce qu'il pouroit. Spencer eut l'adresse de rompre ce coup, & fit que Charles *le Bel* obligea la reine d'Angleterre de sortir de son royaume, où elle étoit depuis trois ans, sans lui vouloir donner aucun secours. Elle se retira en Hainaut, où le comte de Hainaut lui fit beaucoup d'honnêtetés. Jean de Hainaut, frere du comte, s'étant mis avec la reine à la tête des seigneurs du Hainaut, & d'un bon nombre de gens de guerre, passa en Angleterre, & mit le siége devant Bristol, où étoit le roi avec les deux Spencer. La ville s'étant rendue à composition, Spencer le pere, âgé de 90 ans, fut mené à la reine. On lui fit son procès, & il fut condamné à être traîné, puis décapité, & enfin attaché au gibet: ce qui fut exécuté le 9 octobre 1326. La reine continua le siége devant le château de Bristol, où étoit le roi & le jeune Spencer, & les contraignit de se sauver à la faveur de la nuit; mais la tempête les ayant rejettés à Bristol, ils furent pris par Henri de Beaumont, & menés à la reine & à son fils. Le roi fut enfermé par le commandement de la reine, dans le château de Berche, & son fils Edouard III fut couronné à sa place. Spencer fut mis sous la garde de Thomas Wage, maréchal de l'armée, qui le fit suivre l'armée, lié & garotté sur un méchant cheval, ayant deux trompettes devant lui, lorsqu'il entroit dans les villes, pour le montrer au peuple en cet équipage. C'est ainsi qu'il fut mené à Héréford, où après avoir été jugé & condamné par les barons & chevaliers, il fut traîné sur un bahu par toute la ville, les trompettes sonnantes, & conduit dans la place publique, où étant lié à une échelle, on lui coupa les parties honteuses, qui furent jettées dans le feu, à cause qu'il étoit accusé de sodomie. On lui arracha le cœur, qui fut jetté au feu, puis on lui trancha la tête, & on mit son corps en quatre quartiers. La tête fut portée à Londres, & les quatre parties du corps aux quatre coins d'Angleterre: ce qui fut exécuté le 29 novembre 1326, quelques mois avant que le roi Edouard II mourût en prison. * *Hist. des Favoris de* M. Du Pui.

SPENCER (Henri) évêque de Norwick en Angleterre, petit-fils de HUGUES Spencer, dit *le Jeune*, étoit hardi, entreprenant, & ne cherchoit que les occasions de se signaler à la guerre, sans avoir d'égards pour son caractere. Le pape Urbain VI lui envoya l'an 1382, ses bulles avec des lettres, par lesquelles il lui donnoit pouvoir de faire publier par tout le royaume d'Angleterre une croisade contre les Clémentins, c'est-à-dire, ceux qui tenoient le parti du pape Clément VII, & principalement contre les François. Urbain lui accorda la dixiéme partie des revenus de tous les bénéfices d'Angleterre, outre l'indulgence pléniere pour tous ceux qui contribueroient aux frais de cette guerre: de sorte que Spencer ayant amassé par ce moyen plus de deux millions, leva une armée de quinze mille hommes de pied, & deux mille chevaux, tous vieux soldats, outre un grand nombre d'ecclésiastiques qui prirent les armes à son exemple. Avec ces forces il vint descendre à Calais sur la fin d'avril 1383; mais il se laissa gagner par les Gantois, ennemis déclarés de Louis, comte de Flandre, & tourna ses armes contre les Flamans, quoiqu'ils fussent tous Urbanistes, aussi bien que leur comte. Ainsi il prit Gravelines, & toutes les autres villes de la côte qui n'étoient nullement fortifiées en ce temps-là, tailla en piéces douze mille paysans ramassés, qui l'oserent attendre en bataille auprès de Dunkerque, & s'empara de Bruges, de Bourbourg, & de Mont-Cassel. Spencer ayant formé ensuite le siége d'Ypres, Charles VI, roi de France, alla en personne avec une puissante armée, au secours du comte de Flandre son vassal, le contraignit de lever le siége, & reprit toutes les autres villes sur les Anglois. Ainsi cet évêque repassa en Angleterre, après n'avoir fait autre chose en cette guerre mal entreprise, que ruiner les Urbanistes, quoique son armée eût été levée au nom du pape Urbain. * Maimbourg, *hist. du grand schisme d'Occident.*

SPENCER (Edmond) né à Londres, fut élevé à Cambridge, où il devint fort savant. Il se distingua principalement par ses poësies angloises, & par ses imitations du poëte Chaucer. On dit qu'ayant présenté à la reine Elizabeth une de ses piéces, elle en fut si charmée, qu'elle ordonna au lord Cecil son trésorier, de lui donner cent livres sterling en présent. Le trésorier lui remontra que la somme lui paroissoit un peu trop forte, sur quoi la reine lui répliqua qu'il lui donnât donc ce qu'il croiroit être de raison. Mais le chancelier occupé d'autres affaires, oublia Spencer; qui quelque temps après présenta à la reine une requête en quatre petits vers, dont voici le sens: *On m'avoit promis il y a quelque temps qu'on me feroit raison pour ma rime, mais depuis ce temps jusques à présent, je n'ai reçu ni rime ni*

*raison.* La reine réprimanda le trésorier, & ordonna que l'on comptât incessamment les cent livres sterling au poëte. Spencer fut ensuite secrétaire du lord Grei, lord député en Irlande; mais quoique cette place soit fort lucrative, il ne s'y enrichit pas. La piéce de Spencer la plus estimée est sa *Fairi Queen*, c'est-à-dire, *la Nymphe reine*, qui est, dit-on, une si bonne piéce, qu'elle est encore aujourd'hui en réputation. A son retour d'Irlande, en 1598, on lui déroba le peu qu'il avoit, en sorte qu'étant tombé dans la disette, il eut le cœur si serré qu'il en mourut. Il fut honorablement enterré près de Chaucer, aux dépens de Robert, comte d'Essex. Son épitaphe ne consiste qu'en ces deux vers:

*Anglica, te vivo, vixit plausitque poësis:*
*Nunc moritura timet, te moriente, mori.*

Fuller.

SPENCER (Jean) savant théologien Anglois, né en 1630, commença ses études dans l'université de Cambridge, y prit les dégrés académiques & celui de docteur en théologie, & en 1667 fut nommé maître du collége du corps de Christ. En 1672, il obtint un canonicat, & en 1677 le doyenné d'Ely, conservant toujours sa place de maître du collége du corps de Christ. Il avoit une grande littérature, tant sacrée que profane. Il y a lieu de croire que les savans estimeront toujours l'érudition & les recherches que l'on voit dans son ouvrage sur les loix des Hébreux & les raisons de ces loix, quoique le systême de l'auteur ne soit pas si généralement approuvé, & qu'il ait trouvé même bien des contradicteurs. Spencer avoit fait un quatriéme livre pour servir de suite à cet ouvrage, & ce livre a été publié après sa mort en 1727, à Cambridge, avec ses autres ouvrages, tant imprimés déja que manuscrits. Cette édition est en deux volumes *in-fol.* Léonard Chapelow, professeur en arabe à Cambridge, en a pris soin. On a aussi en anglois un discours de Spencer sur les prodiges & sur la vanité des présages, & un traité sur les prophéties vulgaires. Il mourut le 27 de mai 1693, âgé de 63 ans. Il ne faut pas le confondre avec GUILLAUME Spencer, né à Cambridge, & membre du collége de la Trinité, de qui l'on a entr'autres une excellente édition grecque & latine de l'ouvrage d'Origène contre Celse, & de la Philocalie, avec de fort bonnes remarques critiques. Cet ouvrage parut à Cambridge *in-4°*, en 1658. La version des huit livres contre Celse est celle de Gelenius. * Le Neve, *Fasti eccles. Anglican. Biblioth. Angl. tome* 12 *& tome* 14, &c.

SPENER (Philippe Jacques) né à Rappoltsweiller en Alsace le 11 janvier 1635, fut élevé dans la maison paternelle, eut de bons précepteurs, & répondit à leur application par la sienne. Entraîné par son gout pour l'étude de la morale & pour celle de l'écriture sainte, il n'étudia presque les autres sciences, excepté l'histoire, que pour en avoir quelque teinture. En 1651, il alla à Strasbourg, où il fut fait maître-ès-arts en 1653, & s'appliqua beaucoup à l'histoire d'Allemagne. En 1654, il fut nommé précepteur de Christiern & de Jean-Charles, prince de Birckenfeld, qu'il quitta en 1656, lorsqu'ils vinrent en France. Il profita de son loisir pour faire des leçons de géographie, de généalogie & d'histoire à un grand nombre de gentilshommes qui estimoient ses lumiéres. Le savant Bœcler qui professoit alors l'histoire à Strasbourg, en faisoit un cas particulier. En 1659, il alla à Basle pour y entendre Buxtorf, & il y soutint des thèses publiques. De Basle il alla à Genève, puis à Lyon, revint à Basle, s'arrêta un peu à Tubingue, & retourna à Strasbourg, où le magistrat lui donna en 1663, une place de prédicateur. Spener la garda jusqu'en 1666, qu'il fut appellé au séniorat à Francfort sur le Mein. C'étoit un homme doux & pacifique, qui aimoit son devoir, & qui le remplissoit avec exactitude: ses mœurs étoient pures, & sa vie étoit fort réglée. Il se fit aimer à Francfort; mais les assemblées de piété qu'il avoit commencé à tenir en 1670, d'abord chez lui, & qu'il transféra dans l'église en 1682, déplurent. On les traita d'innovations: on le chagrina sur cela. Il se justifia dans une lettre qu'il rendit publique: les contradictions ne cesserent point, & l'engagerent enfin à accepter en 1686, la charge de premier prédicateur à la cour de l'électeur de Saxe, que M. de Seckendorff l'avoit sollicité d'accepter dès 1684. Spener s'y appliqua particuliérement à l'instruction chrétienne des enfans, & il y forma de nouvelles assemblées qui déplurent encore à ceux qui avoient d'autres vues. Sur ce modéle on en fit aussi à Leipsick, mais où il se passa quelques désordres, dont on voulut rendre Spener responsable, & les adversaires de ces sociétés donnerent le nom de *Piétistes* à ceux qui en étoient partisans. Ceux qui y étoient opposés poursuivirent Spener si vivement, qu'ils obtinrent enfin en 1691 qu'il seroit congédié: mais il ne fut pas longtemps sans emploi. L'électeur de Brandebourg lui envoya la même année une vocation écrite de sa main pour les charges de prevôt, d'inspecteur & de conseiller consistorial à Berlin. Spener s'aquitta de ces emplois au gré de ceux qui l'en avoient chargé, & mourut en 1705, âgé de 70 ans. Il a publié un grand nombre d'ouvrages de piété en allemand, & plusieurs ouvrages latins sur les généalogies & le blason; comme, *Opus heraldicum*; *Theatrum nobilitatis*; *Sylloge historico-genealogica*, &c. * *Voyez* l'abrégé de la vie de Spener sous le titre de *Curriculum vitæ D. Speneri*, &c.

SPERA (Pierre Ange) prêtre, natif de Pomarico dans la Basilicate au royaume de Naples, a composé cinq livres sur la noblesse & l'excellence des professeurs de grammaire, & des humanités en langue grecque & latine, où il rapporte leurs éloges & la suite de leurs ouvrages. Cet ouvrage qui est assez considérable, fut imprimé *in-4°*, à Naples, l'an 1641. Spéra vivoit encore en 1661. * *Voyez* la bibliothéque Napolit. du Toppi; M. de la Monnoye sur Baillet, *tom. II*, *art.* 162.

SPERELLI (Sperello) natif de Jesi, étant assesseur du saint office, fut nommé cardinal par le pape Innocent XII, le 14 novembre 1699, & mourut d'apoplexie à Rome le 22 mars 1710, en la 72 année de son âge, & la onziéme de son cardinalat, & fut inhumé en l'église de saint Jean Porte Latine dont il étoit titulaire.

SPERLING (Otton) médecin célébre, naquit à Hambourg sur la fin de l'an 1602, de *Paul* Sperling, personnage très-habile, & recteur de l'école de Hambourg. Otton se fit dans sa patrie de bons fondemens dans les études. Destiné à la médecine & à la pharmacie, il en apprit les élémens à Amsterdam. Il continua cette étude en Danemarck sous Thomas Finck, & sous son gendre George Fiuren, avec qui il alla en Norwége pour rechercher les plantes médicinales de ce pays-là. Ce fut sur-tout en Italie qu'il eut occasion de pousser ses connoissances dans la médecine & la botanique; d'abord à Padoue, & ensuite à Venise, où il fut appellé par Nicolas Contarin, noble Vénitien, très-riche & grand amateur de la philosophie naturelle, & sur-tout de la botanique. Il y demeura environ deux ans; & pendant ce temps-là, il fut envoyé en Dalmatie & en Istrie pour y rechercher les différentes plantes qui y croissent. Ce fut avec peine que Sperling, rappellé par son pere, quitta son noble Vénitien: mais avant que d'abandonner l'Italie, il prit à Padoue la qualité de docteur. Il regagna Hambourg en traversant la France & l'Allemagne. Peu après, il se rendit à Amsterdam; & voulant de-là passer en Angleterre, le vaisseau sur lequel il étoit monté, fut porté par la tempête sur les rivages de la Norwége. Comme l'hiver approchoit, on lui persuada

aisément de séjourner quelque temps dans ce pays, & d'y pratiquer la médecine. Il y épousa la veuve d'un médecin, & demeura là jusqu'à ce que le célébre Cornifitz Ulfeld, qui l'avoit connu auparavant, l'appella en Danemarck. Il arriva à Copenhague en 1636, & pratiqua la médecine & dans cette ville & dans les différens endroits de l'isle. Enfin il eut le titre de premier médecin du roi, & le monarque lui donna le soin d'une académie où l'on nourissoit de jeunes gens, & l'inspection du jardin royal de Rosenbourg. Son patron Ulfeld lui obtint tous ces avantages: mais la chute de ce dernier, sous le regne de Fréderic III, entraîna la disgrace de Sperling. Dina accusa Ulfeld d'avoir voulu empoisonner le roi, & Sperling d'avoir préparé le poison dont on devoit se servir. Il est vrai que tous les deux furent absous, & que la calomniatrice paya de sa tête le crime qu'elle avoit commis; mais cela n'empêcha pas qu'Ulfeld ne sortît du royaume peu après. Sperling demanda aussi son congé, & l'obtint en 1651. N'ayant trouvé aucun poste convenable ni en Suéde, ni dans les Pays-Bas, il se fixa à Hambourg. Il avoit perdu à Amsterdam son épouse *Marguerite* Swendi, dont le pere avoit été chanoine de Roschild, & l'aïeul, *Sébastien* Swendi, sécrétaire du roi Frédéric III. Dès que Sperling se fut établi dans sa patrie, tout lui réussit suivant ses desirs. Il eut une assez grande pratique pour la médecine; & son aïeul maternel, *Otton* de Cronenberg, lui laissa un canonicat dans l'église de Hambourg. Ulfeld n'avoit pas de meilleur ami que Sperling; c'est pour cela qu'il lui remit l'éducation du cadet de ses fils, & la garde d'une partie de ses trésors, entretenant toujours avec lui un commerce de lettres. Il arriva donc qu'Ulfeld ayant été condamné en 1663, pour crime de trahison & de leze-majesté, on attira par adresse Sperling hors de Hambourg, parcequ'on avoit intercepté quelques-unes de ses lettres; & ayant été enlevé, on le conduisit à Copenhague, où il fut retenu en prison depuis l'an 1664, jusqu'en 1681, qu'il mourut. On a de lui: *Hortus Christianæus, seu Catalogus plantarum quibus Christiani IV Regis Viridarium Hafniense an.* 1642 *adornatum erat*, in-12. Outre cela il laissa imparfaits divers commentaires sur l'histoire naturelle de Pline, & sur les écrits de quelques anciens médecins. * Alberti Thura *idea historiæ litterariæ Danorum. Supplém. françois de Basle.*

SPERLING (Otton) jurisconsulte, philosophe & antiquaire, *fils du précédent*, naquit l'an 1634, en Norwége, dans la ville de Christian, où son pere pratiquoit alors la médecine. Il avoit à peine un an, lorsqu'il fut transporté à Copenhague. Au sortir de l'enfance, on l'envoya chez son oncle *Paul* Sperling, fils de *Paul*, qui fut d'abord recteur de l'école de Bordesholm dans le Holstein, & ensuite professeur en théologie à Kiel. C'est chez cet oncle que le jeune Sperling continua ses études: après quoi il visita les académies étrangeres. Il étudia long-temps sous Conringius à Helmstadt, l'histoire & les antiquités. Il s'appliqua aussi au droit public. Après avoir voyagé quelques années, il entreprit l'éducation de quelques jeunes nobles dans la Poméranie & dans le Holstein. Il passa par l'Allemagne, la France & les Pays-Bas, en qualité de gouverneur de deux jeunes gens de la famille de Rantzow, qui dans la suite se rendirent célébres dans leur patrie. Cette tournée finie, il se retira à Hambourg auprès de ses sœurs, qui étoient plongées dans la tristesse, à cause du fatal emprisonnement de leur pere. Après s'être fait passer docteur en droit à Kiel l'an 1674, il exerça la profession d'avocat à Hambourg. Le roi Frédéric III étant mort, il se rendit en Danemarck, où il intercéda auprès de Christiern V, tant par des requêtes, que par le crédit de ses protecteurs, pour obtenir la liberté de son pere. Le monarque fut inflexible. De retour à Hambourg, il reprit ses fonctions d'avocat. Tout le temps qu'il avoit de reste, il l'employoit à étudier les belles lettres, l'histoire & les antiquités. En 1681 il conduisit en France de jeunes gens de la noble famille de Buchwald. Là il s'attira la faveur de M. Colbert, qui le favorisa d'une pension. Revenu à Hambourg, il s'appliqua de nouveau aux études des antiquités & de l'histoire. Il entreprit des commentaires touchant l'histoire de la ville de Hambourg, dont il composa plusieurs volumes. Ayant plaidé la cause d'un de ses cliens avec trop de véhémence, & d'une maniere trop mordante, ce qui n'arrive que trop aux avocats, le magistrat le fit mettre en prison. Peu après, ayant été mis en liberté, il pensa à se transporter ailleurs. Il y avoit déja quelques années que son pere étoit mort; une de ses sœurs s'étoit mariée en Danemarck, & il savoit que plusieurs personnes distinguées & accréditées ne vouloient pas de mal à sa famille. Il résolut donc d'employer le crédit de ses patrons auprès du roi Christiern V, pour obtenir sa protection, qui lui fut accordée. En 1687 le monarque le fit assesseur du tribunal du Holstein, qui est à Gluckstadt, & lui donna le titre de conseiller du roi. Trois ans après, savoir l'an 1691, le roi lui donna à Copenhague une chaire de professeur en histoire & en éloquence dans la nouvelle académie équestre, qui venoit d'être érigée. C'est-là qu'il passa le reste de ses jours, partagé entre la lecture & la composition de divers ouvrages. En 1697, sans le demander, il fut créé membre de l'académie royale des sciences de Londres. Il jouit d'une constante santé: à quoi ne contribuoit pas peu la facilité avec laquelle il soutenoit sans émotion les différens événemens de la vie. Il avoit emprunté de sa sœur une grande somme d'argent pour acheter des livres & des médailles, dont il étoit fort avide. Sa sœur étant morte, ses héritiers voulurent être payés; & pour les satisfaire, il se vit obligé de se défaire de son trésor littéraire sur ses vieux jours. Christiern Reitzer, conseiller du roi, & professeur en droit à Copenhague, le prit dans sa maison, & l'entretint jusqu'à sa mort, qui arriva le 18 mars 1715. Les titres des principaux ouvrages qu'il a publiés, sont les suivans: *Monumentum Hamburgense Benedictinum. Dissertatio ad nummum Furiæ Sabinæ Tranquillinæ, imperatoris Gordiani III uxoris*; à Amsterdam en 1688, *in-8°. De Danicæ linguæ & nominis gloriâ inter Septentrionales. De nummis bracteatis & cavis. De nummis non cusis. Absalonis archiepiscopi Lundensis testamentum cum notis. De crepidis veterum. De baptismo Ethnicorum. Boreas ejusque laudes. De nomine & festo* Juel. *De summo regio nomine* Koning, *& ejus apud Danos origine. Variæ dissertationes de nummis, & urnis sepulchralibus*, dans les nouvelles littéraires de Lubeck. *De Suecico nummo æreo pro Sevennensium venditato.* Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, entr'autres, une chronique de Hambourg, en plusieurs volumes *in-4°. Valerius Maximus Danicus. Alberti Crantzii vita. Collectanea de rebus septentrionalium, Cimbrorum, Gothorum, Celtarum, aliisque ad eruditam antiquitatem pertinentibus*, en dix-sept volumes *in-4°*. Cette collection est dans la bibliothéque royale à Copenhague. * Alberti Thura *idea historiæ litterariæ Danorum. Supplément françois de Basle.*

SPERLONGA, bourg du royaume de Naples, est sur la côte de la terre de Labour, entre Gaëte & Terracine, à trois lieues de l'une & de l'autre. Ce bourg a été bâti sur les ruines de l'ancienne *Amycla*, ville des Arunciens. * Baudrand.

SPERMAN (Thomas) que quelques-uns nomment Opermanus, religieux Anglois de l'ordre de saint Dominique, & docteur en théologie, florissoit vers l'an 1300, sous le regne d'Edouard I, roi d'Angleterre. Il a laissé plusieurs ouvrages intitulés, *Commentaria in totam Genesim. In epistolam D. Pauli ad Hebræos. In epistolam canonicam D. Jacobi. Quæstiones disputatæ, &c.* * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

SPERON SPERONI, Italien, né à Padoue l'an 1504,

commença d'y enseigner la philosophie à l'âge de 24 ans. Il ne s'attira pas moins l'estime du public par sa vertu, que par la beauté de son génie, par son éloquence & par son érudition. Les magistrats de Padoue l'envoyerent à Venise, où il acquit tant de réputation, que lorsqu'il parloit dans le sénat, les avocats & les juges des autres tribunaux quittoient le barreau pour l'entendre. On dit qu'étant à Rome il fut interrogé par quelques cardinaux, quel étoit le sens de ces lettres que l'on voyoit gravées sur la porte du palais du pape, M. CCC. LX. Il répondit, *multi cæci cardinales crearunt Leonem decimum*, parceque le pape étoit encore trop jeune, lorsqu'il fut élevé à cette dignité. Spéroni mourut en 1588, âgé de 84 ans. Ses principaux ouvrages sont; ses dialogues; sa tragédie, intitulée *Canace*; ses discours de la prudence des princes, &c. *en italien.* * Thuan, *hist.* Thomasini, *elog.* L'on a entrepris en 1740, de donner à Venise une édition complette des œuvres de Spéron Spéroni, en plusieurs volumes *in*-4°, dont le premier a paru en 1740 même, & le cinquiéme en 1743, sous ce titre : *Opere di M. Sperone Speroni degli Alvarotti, tratte da manuscritto originale.* On a traduit en françois un de ses dialogues. Il est imprimé dans le *Mercure de France*, mars 1750, p. 128, sous ce titre : *Dialogue sur les langues anciennes & sur les langues vulgaires.*

SPERTHIS, illustre Lacédémonien, *cherchez* BURIS.

SPEUSIPPE, *Speusippus*, d'Athènes, philosophe, successeur de Platon, & fils de la sœur de ce dernier, nommée *Potone*, florissoit vers l'an 347 avant J. C. On l'accuse d'avoir été colere, adonné à ses plaisirs, & fort avare. Un jour qu'il étoit incommodé, se faisant porter à l'académie, il rencontra Diogène, qui lui dit qu'il ne le saluoit point, puisqu'il avoit encore la lâcheté de vivre en cet état. Depuis il se fit mourir, l'âge & la douleur l'y contraignant. Il écrivit divers commentaires, & des dialogues. * Diogène *Laërce*, *l.* 4, *vit. philos.*

SPEI, c'est une des grandes rivieres d'Ecosse. Elle sort du lac de Spei, traverse la contrée de Badenoch, & le comté de Murrai, baigne la petite ville de Bog de Jicht, & peu après se décharge dans la mer. Cette riviere est fort rapide & fort abondante en saumons. * *Dict. angl.*

SPEZZE, SPETIA, petite ville de l'état de Gènes, & près des confins du duché de Massa, à deux lieues de Sarzana, vers le couchant. Spezze est au pied d'une colline, & au fond du golfe de Spezze, dans un terroir fort fertile & fort agréable, où les Génois ont bâti plusieurs maisons de plaisance. * Mati, *dict.*

SPEZZE (le golfe de) c'est un petit golfe de la mer Méditerranée. Il s'avance environ deux lieues du sud au nord dans la côte de Gènes. Il portoit autrefois le nom de la ville de Luna. On lui donne maintenant celui de la ville de Spezze; & pour défendre cette ville contre les pirates, on a bâti plusieurs petits forts sur ses bords. Au reste, on trouve au milieu de ce golfe une source d'eau douce qui s'éleve en bouillonnant jusqu'au dessus de l'eau salée; en sorte que les vaisseaux peuvent s'y rafraichir d'eau. * Mati, *dict.*

SPHENDADATES, mage, l'un des officiers de Tanyoxarces, second fils de Cyrus, ayant été frapé de verges par ordre de ce prince, se vengea de cet affront, en l'accusant d'attenter à la vie de Cambyses son frere. Cette accusation, qui n'étoit soutenue d'aucunes preuves fut écoutée. Tanyoxarces appellé à la cour, fut obligé de boire du sang de taureau, dont il mourut, & le mage qui lui ressembloit parfaitement, ayant pris son nom & ses vêtemens, gouverna aussi les provinces de son apanage. Quelques années après un eunuque qu'il avoit maltraité, & qui le reconnoissoit, en donna avis à la reine-mere, qui ne put en avoir raison. Enfin Cambyses étant mort, Sphendadates lui succéda, sans que personne s'apperçut de la fraude, jusqu'à ce que l'eunuque Ixabates, qui avoit conduit le corps de Cambyses au tombeau des rois, revint à la cour. Cet homme à qui Cambyses avoit confié le secret de la mort de son frere, ne put voir sur le trône l'auteur de cette mort, & pénétré de douleur, il courut au camp publier tout ce qu'il savoit. Une si étrange nouvelle ne causa pas d'abord tout l'effet qu'on auroit pensé, & le mage parut avoir fait cesser le danger, en faisant mourir Ixabates; mais au défaut des autres, sept seigneurs Perses conjurerent contre lui, & deux officiers leur donnerent entrée dans le palais. Le faux Tanyoxarces surpris entre les bras d'une de ses maitresses, se défendit quelque temps avec le pied d'un fauteuil; mais enfin il fut percé de coups, & mourut ainsi après avoir regné sept mois. Cet article est tiré de Ctésias, qui a nommé les conjurés, Onophas, Idernes, Noronpabates, Mardonius, Barisses, Artaphernes, & Darius. Hérodote nomme ce mage Smerdis, & il en donne une histoire différente.

SPHERUS, du Bosphore, philosophe, fut disciple de Zenon *le Cittéen*, puis de Cléanthe. Il vivoit sous le regne de Ptolémée *Evergetes*, vers l'an 222 avant Jesus-Christ, & laissa un traité des philosophes d'Erythrée, dont Ménedeme étoit le chef; & quelques autres pièces. * Diogène *Laërce*, *l.* 7. *vit. philosoph. in Zen. Cit. & Cleant.*

SPHINX, monstre que les poëtes ont feint avoir fait son séjour près de Thèbes. Ils disent que Junon irritée contre cette ville, suscita contre elle ce monstre, qui avoit le visage & la parole d'une fille, des aîles d'oiseau, & le reste d'un chien ou d'un lion. Il proposoit des questions énigmatiques, & dévoroit ceux qui ne pouvoient les résoudre. On consulta l'oracle, qui répondit qu'on ne seroit point délivré du sphinx, si l'on ne devinoit le sens de son énigme, qui consistoit à savoir quel étoit l'animal qui avoit quatre pieds le matin, deux sur le midi & trois sur le soir. Oedipe en vint à bout, & fit connoître que l'homme étoit cet animal, qui se traînoit à quatre pieds avant qu'il sût marcher; qui dans l'âge viril, se soutenoit sur deux; & lequel enfin dans la vieillesse, avoit besoin d'un bâton qui lui servoit de troisiéme pied. Le monstre de rage, s'écrasa la tête contre un rocher. * Apollodore, *in biblioth.* Statius, *l.* 1, *Thebaid. &c.*

SPHINX. Hérodote parle ainsi d'un Androsphinx, auquel il donne une tête d'homme. « On voit ce » sphinx auprès des grandes pyramides d'Egypte, en» viron à quatre milles du Caire vers l'occident, pro» che le rivage du Nil. Il est d'une grosseur extraordi» naire, & l'on doute si cette figure monstrueuse, a » été taillée d'une roche que la nature ait formée en cet » endroit, ou si elle y a été transportée d'ailleurs : ce » qui est assez vraisemblable, parceque les terres des „ environs sont des sables déliés & unis. Pour s'en „ éclaircir, on a voulu creuser sous le sphinx; mais „ on n'a pu en venir à bout, parcequ'il est enseveli „ dans le sable jusqu'aux épaules. Cette figure est „ toute d'une piéce, & la matiere en est fort dure. „ Les proportions de la tête y sont bien gardées. „ Pline en parle en ces termes : „ Au devant des pyra„ mides, il y a un sphinx qui est encore admirable. „ C'est une espéce de divinité champêtre pour les „ habitans. On croit que le roi Amasis y est enterré, „ & que cette machine a été apportée d'ailleurs. Il „ est taillé d'une seule pierre polie. La tête de ce „ monstre a douze pieds de circuit : il a quarante trois „ pieds de longueur; & en profondeur depuis le „ sommet de la tête jusqu'au ventre, cent soixante„ deux pieds. „ Les historiens racontent plusieurs fables de cette figure. Ils disent entr'autres, qu'elle rendoit des oracles; mais c'étoit une fourberie des prêtres, qui avoient creusé un canal sous terre, lequel aboutissoit au ventre & à la tête de ce monstre, & passoient par là pour rendre leurs réponses équivoques

à

à ceux qui venoient consulter l'oracle. Comme le son de la voix s'augmentoit extrêmement dans le creux de cette figure, & qu'il n'en sortoit que par la bouche, cela faisoit un grand bruit; & les païens trop crédules, s'imaginoient entendre la voix terrible de cette prétendue divinité. Pline rapporte qu'il y avoit un grand nombre de ces sphinx dans les lieux inondés par le Nil, & qu'ils servoient de marque pour reconnoître le terme de l'accroissement de ses eaux. Aben Vaschia, auteur Arabe, est aussi de ce sentiment. Le sphinx, à cause du sens allégorique que les Egyptiens lui donnoient, étoit dépeint en deux manieres; ou sous la forme d'un monstre, qui avoit le corps d'un lion, & le visage d'une fille; ou sous la figure d'un lion étendu sur un lit de justice. La premiere figure étoit pour marquer l'accroissement du Nil; & la seconde représentoit *Momphta*, divinité Egyptienne, qui commandoit sur les eaux, & qui étoit comme la directrice des débordemens du Nil. Ces figures ne sont pas une preuve que ces peuples aient cru qu'on trouvoit de semblables animaux en quelque endroit du monde. Ce n'étoit que des emblêmes & des caracteres sensibles, qui exprimoient leurs pensées; & les Sphinx ne signifioient autre chose que l'état où le Nil est lorsqu'il inonde l'Egypte. Comme ces inondations arrivent aux mois de juillet & d'août, lorsque le soleil parcourt les signes du lion & de la vierge, & que les Egyptiens sont naturellement portés à faire de ces sortes d'unions monstrueuses, ils imaginerent cette figure rampante contre terre, composée de la tête d'une fille & du corps d'un lion, pour marquer que le Nil se débordoit, lorsque le soleil parcouroit ces deux signes. Quelques-uns croient que de-là est venue la coutume chez les Egyptiens, & chez tous les peuples de l'Europe, de faire les tuyaux, les canelles & les robinets de fontaine, en forme de tête de lion. Les anciens mettoient aussi le sphinx audevant des portes de leurs temples, pour faire connoître que la science des choses divines est envelopée de mysteres & d'énigmes. * Dapper, *descript. de l'Afrique.*

SPIEGELBERG, c'est un petit pays du cercle de Westphalie. Il est entre le comté de Schaumbourg & la basse-Saxe. Sa longueur est de six lieues, & sa largeur de quatre. Le bourg de Spiégelberg en est le lieu principal. * Mati, *dict.*

SPIEGELIUS (Adrien) de Bruxelles, chevalier doré, médecin & philosophe, s'acquit une grande réputation dans le XVI & le XVII siécle. Il fut un des ornemens de l'université de Padoue en Italie, où il a été premier professeur d'anatomie & de chirurgie. Il est mort dans la même ville en 1625, à l'âge de quarante-sept ans. Il s'étoit blessé au doigt, en ramassant quelques morceaux de verre cassés le jour des noces de sa fille unique: l'inflammation s'y mit, & tous les remédes furent inutiles. On a de lui: 1. *Isagoge in rem herbariam*; à Padoue, 1607, & à Leyde, 1633, *in*-24. 2. *De lumbrico lato liber*; à Venise, 1619, *in*-4°. 3. *De febri semitertiana*, en quatre livres à Francfort, 1624, *in*-4°. 4. *De humani corporis fabrica*, en dix livres; à Venise, 1626, *in-folio.*, avec des figures. Cet ouvrage n'a été imprimé qu'après la mort de l'auteur. 5. *De formato fœtu*, avec figures; à Padoue, 1626, *in-folio.* C'est encore un ouvrage posthume. Tous les ouvrages de l'auteur ont été recueillis, & imprimés par les soins, & avec la révision de Jean-Antoine Vander-Linden, à Amsterdam, 1645, deux volumes *in-folio.* * Voyez le *Lindenius renovatus*, page 12, & la Bibliothéque Belgique de Valere André, édition de 1739, *in*-4°. tome premier, page 21.

SPIFAME (Jacques-Paul) Parisien, sorti d'une famille originaire de la ville de Luques en Italie, & établie à Paris dès l'an 1350, que vivoit BARTHELEMI Spifame, duquel sont issus tous ceux de ce nom, seigneurs de Bisseaux, des Granges & de Passi. Il avoit pour pere *Jean* Spifame, seigneur de Passi, secrétaire du roi, & trésorier de l'extraordinaire des guerres, & pour mere *Jacquette* Ruze, & se trouva le dernier de cinq freres. Il fut conseiller au parlement, puis président aux enquêtes, d'où il monta à la charge de maître des requêtes, & fut nommé conseiller d'état. S'étant consacré à la profession ecclésiastique, il fut chanoine de l'église de Paris, chancelier de l'université, abbé de S. Paul de Sens, grand-vicaire de Charles cardinal de Lorraine, archevêque de Reims: enfin il fut nommé évêque de Nevers en 1547, par le roi Henri II. Il assista à l'assemblée des états tenus à Paris l'an 1557, puis, se laissant entraîner, moins par le torrent des nouvelles opinions, que par l'amour d'une femme qu'il entretenoit, il se retira à Genève l'an 1559. Comme la guerre civile commença en France peu de temps après, Calvin l'ayant fait ministre, l'envoya à Orléans auprès du prince de Condé, qui connoissant son habileté, l'envoya de sa part à la diéte de Francfort l'an 1561, pour y justifier la conduite des Protestans, qui avoient pris les armes, & pour y demander du secours à l'empereur Ferdinand, & aux princes de l'empire: il en obtint de grands secours. La harangue qu'il fit à l'empereur dans la diéte de Francfort, l'an 1562, fit tant d'effet, que sa majesté impériale fit rappeller les Reistres & les Lansquenets qui étoient en France au service du roi, & mit au ban de l'empire le comte de Roquendolf & autres chefs qui les commandoient. Cette harangue est imprimée au tome II des *mémoires* de Castelnau, sous le nom du seigneur de Passi; car c'est le nom qu'on lui donna & qu'il prit lui-même depuis son changement. On a encore de lui dans le troisiéme tome des mémoires de M. le prince, une lettre qu'il publia en 1563 sous le titre de *Lettre adressée de Rome à la reine*, où pour se mieux déguiser, il s'appelloit *Marco Bruccio*: & un discours imprimé l'an 1565, à Paris, *sur le congé obtenu par le cardinal de Lorraine de faire porter armes défensives à ses gens, &c.* Lorsqu'il fut retourné à Genève, il fut soupçonné d'avoir voulu trahir le parti, & d'avoir négocié sous main, pour rentrer dans l'église catholique, en obtenant un autre évêché. C'est pourquoi, comme on eut résolu de s'en défaire, on lui suscita d'ailleurs une accusation d'avoir fait un faux contrat & de faux sceaux: sur quoi on lui fit son procès. Il fut condamné à avoir la tête tranchée: ce qui fut exécuté le 23 mars 1566, ainsi que le marque M. Spon dans son hist. de Genève. Ceux qui ont daté cette exécution de l'an 1565, ont suivi apparemment l'ancienne maniere de compter. On lit dans les *Scaligerana*, qu'il fut décapité, parcequ'il avoit avec lui une femme qu'il n'avoit point épousée solemnellement; mais qu'il avoit enlevée à son époux. Quoi qu'il en soit, un écrivain protestant, qui paroît assez sincere, dit qu'il mourut avec un grand repentir de ses fautes: ce qu'il témoigna en faisant sur l'échafaut une remontrance édifiante au peuple. * Bullinger, *l.* 1, *hist. sui temp.* Sponde, *A. C.* 1559, *num.* 18. Sammarth. *Gallia christiana.* Du Verdier, *biblioth. Franc. p.* 260. Spon. *hist. de Gen. l.* 3. La Popeliniere, *l.* 8. Bayle, *dict. critiq.* 2 *édit.*

☞ SPIFAME (Raoul) frere du précédent, fut avocat au parlement. Il se trouve compris comme un des plus jeunes, dans une liste des avocats, insérée à la fin d'un vieux style du parlement & des requêtes du palais, imprimé en lettres gothiques à Paris le 4 février 1524. Cette liste est aussi rapportée dans le *dialogue* de Loisel *sur les avocats.* Cet auteur dit en parlant de Spifame, que c'étoit un des anciens de son temps; qu'il avoit été au commencement assez fameux, comme étant d'une des bonnes maisons de la ville; mais qu'il déclina tant sur la fin de ses jours, qu'il n'étoit plus remarquable que par une chose, c'est, *dit-il*, que voulant reprendre ou tenir l'ancienne marque d'honneur des avocats & conseillers généraux du parlement, il se présentoit à prêter le serment aux ouvertures qui s'en faisoient à la S. Martin avec une robe d'écarlate:

ce que Loisel dit n'avoir vu faire qu'à lui. Mais il est essentiel d'observer que Loisel ne fut reçu avocat qu'au mois de février 1560; qu'il fut même ensuite absent de Paris pendant quelque temps, & qu'il ne plaida sa premiere cause qu'au mois de février 1563; de sorte qu'il n'avoit connu Spifame que dans les dernieres années de sa carriere, celui-ci étant mort en 1565, comme on le dira ci-après. Le fait que Loisel rapporte de Spifame, n'étoit pas une singularité de la part de ce dernier. Loisel dit lui-même un peu plus haut, que les avocats avoient jadis la prérogative de porter aux bons jours la robe d'écarlate violette ou rouge, selon qu'il se voit encore aux anciennes représentations qui sont aux églises. Il répete encore en parlant de Spifame, qu'aux anciennes représentations qui se voient aux églises, les avocats se trouvent en pareils & semblables habits que les conseillers. Il est constant en effet, que les avocats au parlement portoient autrefois la robe rouge les jours de cérémonie. Il se trouve même dans les registres du parlement, plusieurs arrêts qui en font mention, notamment un arrêt du 4 novembre 1514, qui enjoint aux avocats de se trouver honnêtement montés avec leurs robes rouges, & leurs chaperons herminés, à l'entrée de la reine Marie d'Angleterre, femme du roi Louis XII. Les avocats portoient encore la robe rouge en 1565, puisque Spifame qui ne mourut qu'en cette année, la porta jusqu'à sa mort. Ce fait est attesté par M. Husson dans son traité *de advocato*, *l.* 4, *c.* 39. Dans ce livre, qu'il composa en 1665, il dit qu'il n'y a guères plus d'un siécle que la possession où étoient les avocats de porter la robe rouge aux jours de cérémonie est tombée volontairement de leur part en désuétude. Il cite l'exemple de Spifame, qui porta toujours cette marque d'honneur, & il cite en marge ce que Loisel dit de la robe rouge, par rapport aux avocats en général, & ce qu'il dit de Spifame en particulier. Au surplus comme ce n'est pas ici le lieu de traiter cette matiere, on peut voir ce qu'en a écrit Jacques de Lescornay, dans le traité qu'il a fait de la robe rouge des avocats.

Pour ce qui est de Raoul Spifame, il est encore remarquable par un ouvrage latin dont il est l'auteur, qui a pour titre *Dicœarchiæ Henrici regis christianissimi progymnasmata*, c'est-à-dire, *Essai de législation du roi Henri II*, *in*-8°, sans date & sans indication du lieu de l'impression. C'est un recueil d'arrêts. Il est daté de 1556, dans le rescrit du cardinal Caraffe, légat en France, lequel porte approbation & confirmation des arrêts qu'il contient. Ce recueil devoit être imprimé en deux tomes, & contenir cinq cens arrêts: il n'y en a que 308, parceque le second tome n'a point paru. Ce livre qui est devenu aussi rare qu'il est singulier, a induit en erreur plusieurs écrivains, & entr'autres M. Brillon, avocat au parlement de Paris, lequel a fondu dans son dictionnaire des arrêts, comme des piéces sérieuses & authentiques, toutes celles qui composent ce recueil. Mais M. Secousse, après une lecture attentive du livre de Spifame, reconnut que ce livre n'étoit rien moins qu'une collection d'ordonnances; que ce n'étoit que l'ouvrage bizarre d'un particulier, qui sans caractère & sans autorité avoir entrepris de fabriquer de prétendues loix sous le nom de son prince. Pour couper court à une erreur qui pouvoit avoir de grands inconvéniens, M. Secousse présenta à l'academie des belles lettres une notice où il fit connoître l'auteur & le livre. Il fit voir que Raoul Spifame étoit l'auteur de cet ouvrage. Comme il étoit en procès avec ses freres, il les déchira par-tout, & forgea contre eux des arrêts infamans. Il n'épargna même pas sa propre fille, qu'il déshonora par un arrêt supposé. Dans d'autres arrêts, il fait parler le roi qui le comble de louanges & de faveurs, jusqu'à l'adopter pour son fils. Spifame avoit eu une aliénation d'esprit, qui donna lieu à une sentence d'interdiction prononcée contre lui. Pour s'en venger, il fabriqua de fausses lettres patentes, par lesquelles les juges sont punis pour les jugemens iniques rendus contre un homme de son mérite. Il est ordonné que les lieutenant criminel & particulier seront arrêtés prisonniers; que le lieutenant civil sera ajourné personnellement, pour leur être fait leur procès criminel & extraordinaire.

Mais ce qu'il y a de singulier, c'est que parmi ces arrêts qui n'ont eu pour fondement que l'imagination de Spifame, il s'en trouve plusieurs qui ont été exécutés dans la suite; un entr'autres porte qu'à l'avenir l'année commencera au premier janv. ce qui fut depuis ainsi ordonné par l'art. 39 de l'ordonnance de Roussillon du mois de janv. 1563. Dans plusieurs autres arrêts, Spifame suppose différens projets formés pour la décoration de la capitale. Il fait ordonner qu'il seroit fait une porte sur le quai des Bernardins, & que vers cet endroit, il seroit construit un nouveau pont: c'est en effet dans cette position que l'on a construit en 1656 le pont de la Tournelle, & la porte de S. Bernard en 1670. Ailleurs, Spifame fait valoir les pressans motifs qui doivent engager à décorer du titre d'archevêché, l'église cathédrale de Paris. Cette prééminence lui a été accordée en 1622, environ 60 ans après la mort de Spifame. Il songea aussi à enrichir la bibliothéque du roi, & dressa un arrêt par lequel sa majesté ordonnoit que ceux qui auroient obtenu un privilége pour l'impression d'un livre, ne pouroient le mettre en vente qu'après lui en avoir présenté un exemplaire pour être mis en sa bibliothéque; ce qui a été exécuté en 1617. Il y a encore plusieurs autres réglemens ou établissemens utiles à l'état & à la société, que Spifame a de même prévenus, & qu'il a pour ainsi-dire annoncés dans son ouvrage. Il mourut à Melun, l'an 1565. On peut voir à son sujet les *mémoires de l'académie des belles-lettres*, où la notice donnée par M. Secousse est rapportée; & *l'année littéraire* de M. Freron, *année* 1757, *lettre* 10, p. 236, où il donne un extrait du mémoire de M. Secousse. * Article fourni par M. Boucher d'Argis.

SPIFAME (Martin) *gentilhomme françois, seigneur du grand Hostel & d'Azi*, étoit de la même famille & vivoit dans le même siécle que les précédens. On a de lui quelques poësies françoises, imprimées d'abord à Bourges, en l'absence de l'auteur, & très-peu correctement, & réimprimées sous ses yeux à Paris, pour la veuve Lucas Breyer, en 1583, *in*-16, dédiées à Henri III, roi de France & de Pologne. La plus grande partie de ces poësies consiste en *Sonnets spirituels*, suivis d'un discours en prose, sous le titre de *Harangue de la parfaite amitié, & en quoi elle differe des autres.* Deux des sonnets de l'auteur sont adressés: l'un à *Gilles* Spifame, qui fut évêque de Nevers après Jacques-Paul, & qui assista au concile de Trente; & l'autre à *Raoul* Spifame, gouverneur de Lagny.

SPIGHETTO, *cherchez* GRANELLO.

SPINA (Alexandre) fut religieux du couvent de sainte Catherine de Pise, de l'ordre de saint Dominique. De son temps, un particulier ayant inventé les lunettes vers l'an 1295, & ne voulant pas en découvrir le secret au public, Spina trouva le moyen d'en faire de son invention, à peu près comme Galileo Galiléi. Il avoit oui dire qu'un Flamand avoit inventé des lunettes à longue vue, que l'on nomma d'un mot grec *telescopes*, & il vint à bout d'en faire de semblables l'an 1298, sans avoir jamais vu celles du Flamand. Dans la bibliothéque de ce couvent de Pise, on garde un manuscrit d'une ancienne chronique latine, en parchemin, où l'on marque la mort de frere Alexandre Spina, l'an 1313, & l'on y ajoute cet éloge: *Quæcumque vidit aut audivit facta, scivit & facere. Ocularia ab aliquo primo facta, & communicare nolente, ipse fecit & communicavit.* Dans un sermon de F. Jordan de Rivalto, religieux du même ordre, cité dans le dictionaire de la Crusca, au mot *Occhiale*, il est dit ex-

preſſément qu'il n'y avoit pas vingt ans qu'on avoit trouvé l'art de faire des lunettes pour mieux voir. Ce F. Jordan mourut l'an 1311. Le ſermon où Jordan remarque cette nouveauté, eſt parmi ceux qu'il prononça à Florence vers l'an 1305. Depuis ce temps-là, on a parlé des lunettes; au lieu qu'auparavant il n'en étoit fait mention en aucune maniere. Gordon, médecin & profeſſeur à Montpellier, dans le livre intitulé *Lilium medicinæ*, voulut enchérir ſur cette invention, & compoſa un collyre, dont la vertu, diſoit-il, étoit ſi grande, qu'il pouvoit faire lire un vieillard ſans lunettes. Si les Grecs & les Latins avoient eu connoiſſance des lunettes, il en ſeroit parlé dans quelques endroits, où il eſt queſtion de vieillards; & Pline au chapitre des inventeurs des choſes, n'auroit pas manqué d'en faire mention. Il y a quelques auteurs modernes qui citent certains fragmens de Plaute; & l'on trouve *Faber Ocularius* & *Ocularìarius*, dans les marbres ſépulcraux : mais cela ne prouve rien pour les lunettes. Que ſi l'uſage des lunettes leur étoit connu, cette connoiſſance s'étoit perdue dans la ſuite des temps, & a été renouvellée dans le XIII ſiécle. * Spon, *recherches curieuſes d'antiquité.*

SPINA ou L'ESPINE, eſt le nom de deux familles très-illuſtres; l'une, dans la Calabre, au royaume de Naples, connue ſous le nom de barons de MAMOLA; & l'autre, qui tire ſon origine d'une ancienne & illuſtre famille des Pays-Bas Eſpagnols, eſt rapportée ci-devant ſous le mot de *l'Eſpine*. *Voyez* ESPINE (l')

SPINA (Barthelemi) natif de Piſe, prit l'habit dans l'ordre de ſaint Dominique, vers l'an 1494. Après avoir exercé avec honneur pluſieurs emplois dans ſon ordre, le pape Paul III le nomma maître du ſacré palais l'an 1542. Il s'aquitta de cette charge avec beaucoup de zèle & de ſageſſe, & fut un de ceux que le pape choiſit pour aſſiſter à la congrégation deſtinée à examiner les matieres que l'on devoit propoſer, pour être décidées dans le concile, qui devoit ſe tenir à Trente. Spina mourut l'an 1546, âgé d'environ 72 ans, & laiſſa divers ouvrages recueillis la plupart en trois volumes *in-folio*, imprimés à Veniſe; le premier en 1519, & les deux autres en 1535. Dans le *Malleus maleficarum*, tome II, partie 1, on a deux écrits de Spina : 1. *R. P. Bartholomæi de Spina, ordinis prædicatorum, ſacri palatii apoſtolici magiſtri, quæſtio de ſtrigibus ſeu maleficis* : ce traité, imprimé dès 1522, contient trente-deux chapitres. 2. *R. P. F. Barthol. Spinæ apologia quadruplex de lamiis, contrà Joannem Franciſcum Ponzinibium utriuſque juris doctorem.* * Pallavicini, *hiſt. concil. Trid. l.* 8, *c.* 1, *num.* 1. Fontan. *Syllab. magiſt. ſac. Palat. tit.* 41. Pio, 2 *p. liv.* 4. Echard, *ſcript. ord. FF. præd. tom.* II.

Il y a eu un autre SPINA, auteur du *Fortalitium Fidei*, que les uns appellent Alfonſe, d'autres Jean, quelques-uns Barthélemi : mais indépendamment de ſon nom de baptême, on ſait qu'il étoit religieux de l'ordre de ſaint François à Valladolid; & qu'il a commencé à travailler à cet ouvrage au plus tard en 1459. Le P. Théophile Raynaud, qui n'aimoit pas les Dominicains, accuſe Spina, dont on vient de parler, d'avoir voulu ſe faire honneur de cet ouvrage; mais il n'en donne aucune preuve, & il n'en avoit point. On ne ſait où il a trouvé que l'auteur du *Fortalitium Fidei* avoit été Juif : loin de le dire dans ſon ouvrage, il inſinue par-tout, que ce qu'il dit des Juifs, il l'a appris dans les entretiens qu'il a eus avec quelques-uns d'eux, étant déja religieux. Il y a trois éditions anciennes de ce livre, toutes trois gothiques. La premiere eſt ſans date; la deuxiéme eſt de Nuremberg 1485; la troiſiéme de cette même ville, 1494, *in*-4°. Il y en a eu d'autres depuis : deux entr'autres à Lyon en 1511 & en 1525, par les ſoins de Guillaume Totani, religieux de l'ordre de ſaint Dominique. * Echard, *ſcrip. ord. FF. præd. tom. II, pag.* 61. Voyez M. Simon, dans ſa *bibliothéque critique*, tome III, chap. 30; & Jean Albert Fabricius, dans ſon livre concernant les auteurs qui ont écrit pour & contre la religion.

SPINA (Jean de l'Eſpine, nommé auſſi) Auguſtin apoſtat, & miniſtre des prétendus réformés dans le XVI ſiécle, étoit natif de Daon, qu'on prononce *Dan*, paroiſſe de l'Anjou, ſur le chemin d'Angers à Château-Gontier, à deux lieues de cette ville, & à ſix de l'autre. Etant allé en 1555 d'Angers à Château-Gontier, pour voir des parens qu'il y avoit, il apprit que Jean Rabec, cordelier apoſtat, venoit d'y être arrêté. Spina voulut le voir, & entrer en conférence avec lui pour le convertir : mais au lieu de faire revenir Rabec de ſes erreurs, il ſe laiſſa lui-même pervertir. Il étoit alors prieur des Auguſtins d'Angers. Son changement de religion ayant éclaté, il s'évada de ſon couvent après en avoir vendu la bibliothéque, qui étoit conſidérable. Spina ſe retira à Montargis, auprès de madame Renée de France, ducheſſe de Ferrare, qui étoit de la religion prétendue réformée, où il ſe déclara ouvertement en faveur du calviniſme. Il aſſiſta au colloque de Poiſſy, & eut l'an 1566 avec du Roſier, une célébre conférence contre deux docteurs catholiques. Spina fut demandé pour miniſtre à la Rochelle en 1561. Ayant échapé en 1572 au maſſacre de la S. Barthelemi, il fut nommé quelque temps après miniſtre de l'égliſe prétendue réformée d'Angers, par le moyen du duc de Bouillon. Il prend cette qualité dans ſon livre *de l'apoſtaſie*, imprimé en 1583; mais on croit qu'il n'eſt point venu prendre ſoin de cette égliſe. Il mourut à Saumur l'an 1594. Claude Menard, dans ſon *hiſtoire* manuſcrite *de l'Anjou*, dit que Spina étant fort vieux, s'étoit repenti d'avoir quitté la religion de ſes peres; mais qu'il fut retenu dans le parti par une nombreuſe famille. Cet apoſtat a compoſé pluſieurs ouvrages de morale & de controverſe : Bayle en a donné le catalogue; mais il a oublié le traité *de l'apoſtaſie*, & une lettre que Spina écrivit de Saint-Jean d'Angeli le 25 février 1586, à l'égliſe réformée d'Angers. * Vincent, *recherches ſur les curioſités de la Rochelle*. Varillas. Maimbourg. Bayle, *dict. crit.* L'abbé du Mabaret, *mém. mſſ.*

SPINELLI (Matthieu) étoit de Juvenatio, ville du royaume de Naples, dans la province de Bari, aujourd'hui duché célébre. Il fut très-conſidéré dans ſa patrie, & il réſida pluſieurs fois auprès des rois Mainfroi & Charles I, en qualité de ſyndic ou de député de ſes concitoyens. Il dit lui-même qu'il alla à Naples en 1253, pour y faire viſite au pape Innocent IV, & y voir la cour romaine, & qu'il n'avoit alors que 23 ans. Il fut dans la ſuite employé dans pluſieurs affaires, comme nous l'avons dit; ce qui ne l'empêcha pas de s'appliquer à étudier & à écrire l'hiſtoire. Il avoit fait un journal fort étendu de ce qui s'eſt paſſé depuis l'an 1247, juſqu'en 1268, dans le royaume de Naples. Nous en avons perdu une partie : le reſte a été publié en italien, comme l'auteur l'avoit écrit, par M. Muratori, à la fin du ſeptiéme volume *in-folio* de ſon recueil des écrivains d'Italie. Ce ſavant y a joint la traduction latine que le P. Daniel Papebroch, Jéſuite, a faite de ce journal, & les notes dont il l'a accompagné. Cette traduction du ſavant Jéſuite avoit déja paru dans le premier volume des actes des ſaints du mois de mai, & dans le tome II de la *bibliothéque hiſtorique du royaume de Sicile*, par Jean-Baptiſte Caruſio. * Lud. Ant. Muratori, *Præfat. in ephemerides Matt. Spinelli, au tom.* VII *du recueil cité.*

SPINELLO, peintre Italien, natif d'Arezzo dans la Toſcane, s'acquit de la réputation ſur la fin du XIV ſiécle. Etant âgé de plus de 77 ans, il fit dans la ville d'Arezzo un tableau, où il repréſenta de quelle maniere les mauvais anges s'étant voulu élever au-deſſus de Dieu, furent précipités dans les abîmes de l'enfer. Parmi ces démons il peignit un Lucifer, ſous la forme d'une bête monſtrueuſe; & prit tant de ſoin à rendre cette figure horrible, que ſon imagination en

demeura remplie : de sorte qu'une nuit en dormant, il lui sembla voir le diable tel qu'il l'avoit peint, qui l'interrogeoit en quel lieu il l'avoit vu si difforme, & pourquoi il le représentoit d'une maniere si épouvantable. Spinello s'éveilla aussitôt, tremblant de tout le corps ; & sa frayeur fut si grande, qu'il en pensa mourir. Depuis ce songe, il eut toujours la vue égarée, l'esprit troublé, & ne vécut pas long-temps après. * Félibien, *entretiens sur les vies & les ouvrages des peintres.*

SPINENSIS, étoit un dieu, qui dans l'opinion des anciens, présidoit au déracinement des ronces & des épines. * S. Augustin, *de civit. Dei*, *l.* 4.

SPINOLA, bourg d'Italie, avec titre de marquisat, dans le voisinage du Montferrat, du Milanez & du pays de Gènes. * Du Val, *géogr.*

SPINOLA : la maison de Spinola a tiré son nom de ce bourg, & est divisée aujourd'hui en plusieurs branches, dont les unes sont établies en Italie, & les autres en Espagne. Le duc de Saint-Pierre au royaume de Naples, & le duc de Saint-Severin, marquis de Los-Balbasés, sont de cette famille, qui a produit plusieurs grands hommes. Le sacré collége a vu trois hommes de cette maison, revêtus de la pourpre en moins de trente années ; savoir, JULES Spinola, créé cardinal par Alexandre VII, l'an 1666, mort le 11 mars 1691, âgé de 79 ans ; JEAN-BAPTISTE, dit le *cardinal de sainte Cecile*, créé par Innocent XI, en 1681, après avoir été long-temps gouverneur de Rome, mort le 4 janvier 1704, âgé de 89 ans ; & un autre JEAN-BAPTISTE Spinola, gouverneur de Rome, créé cardinal par Innocent XII, l'an 1695, sous le nom de *San Cesareo*, pour le distinguer de son oncle, cardinal de sainte-Cecile, mort le 19 mars 1719, âgé de 73 ans. Il y a eu de cette famille PHILIPPE-CHARLES-FRÉDERIC Spinola, comte de Brouai, qui après avoir été gouverneur du comté de Namur, embrassa le parti de Charles, archiduc d'Autriche, depuis empereur, qui le nomma son plénipotentiaire pour le traité de paix ; mais il mourut à Bruxelles le 18 octobre 1709.

AMBROISE Spinola fut l'un des plus célébres généraux qui aient commandé dans le XVI siécle. FREDERIC Spinola son frere, après avoir servi quelques années en Flandre, dans les armées du roi d'Espagne, fut élu général des galéres aux Pays-Bas. Il n'en commanda d'abord que quatre, avec lesquelles il remporta plusieurs avantages sur les Hollandois ; & dans la suite il s'en fit encore donner d'autres. En les amenant en Flandre, il en perdit cinq dans un combat contre les Hollandois. Ce fut lui qui engagea *Ambroise* Spinola son frere, à venir servir en Flandre à la tête de neuf mille Italiens, la plupart vieux soldats, & parmi lesquels on comptoit beaucoup de gens de naissance. Il n'y fut pas long-temps sans se signaler ; & il eut ordre bientôt après de lever deux régimens d'Allemans, deux d'Italiens, & un de Walons, pour en former une armée, avec laquelle il devoit exécuter quelque grand projet, de concert avec son frere ; mais la mort de Fréderic, qui fut tué entre Ostende & l'Ecluse, dans un combat naval contre les Hollandois, fit prendre d'autres mesures au marquis de Spinola. Le siége d'Ostende traînoit en longueur, & l'on désespéroit presque de son succès, lorsque l'archiduc d'Autriche obligea Spinola de se charger du commandement. Il le fit, & s'y conduisit avec tant de valeur & de prudence, que cette place célébre fut emportée l'an 1604, par composition, après un siége de trois ans, & après avoir couté la vie à plus de cent quarante mille personnes, tant d'un parti, que d'un autre. Les services qu'avoit rendus Spinola, le firent nommer général des armées d'Espagne dans les Pays-Bas. Il avoit en tête le comte Maurice de Nassau, le plus habile capitaine de son temps, contre lequel il se soutint avec une conduite à toute épreuve. Depuis il eut ordre d'entamer la tréve, qui fut conclue entre les Etats-Généraux & l'Espagne, le 27 janvier 1608, & qui donna quelque repos aux armées ; mais la contestation qui s'éleva sur la succession de Cleves & de Juliers, mit encore toute l'Europe en combustion. Spinola eut ordre de lever de nouvelles troupes ; & après avoir pris Aix-la-Chapelle, il s'empara de Vezel & de quelques autres places. L'an 1620, il fut choisi par l'empereur, pour exécuter en qualité de général de ses armées, le ban auquel avoit été mis l'électeur Palatin. Il fit de grands apprêts, s'avança dans le Palatinat ; & après avoir donné l'alarme aux princes Protestans, il s'empara d'Oppenheim, de Creutsnach, & de plus de trente autres places. L'année suivante il couvrit le comte de Berghes, qui faisoit le siége de Juliers, & qui emporta cette place. Il échoua lui-même à celui de Berg-op-Zoom ; & fut plus heureux à celui de Bréda, qu'il emporta après un long siége, l'an 1625. Mais l'an 1629, les ministres d'Espagne, mal conseillés, prirent le parti de le rappeller des Pays-Bas, où leurs affaires, abandonnées d'un chef tel que lui, allerent depuis en décadence. Il fut envoyé en Italie, où il forma le siége de Casal l'an 1630, & se rendit maître de la ville & du château ; mais la citadelle demeura entre les mains de Toiras, qui devoit la rendre, s'il n'étoit secouru dans un temps marqué. Spinola mourut dans cet intervalle, la même année, d'une maladie causée par le chagrin qu'il avoit d'avoir été mal payé de ses services. Dans les derniers momens de sa vie, il répétoit souvent ces paroles en Espagnol : *Me han quittado la honra ; ils m'ont ôté l'honneur.* Un poëte François lui a rendu plus de justice, par ce sonnet qui mérite d'être rapporté.

*SPINOLA gît ici, passant, c'est assez dit :*
*Son nom seul doit servir d'ornement à l'histoire.*
*L'Europe en mille endroits fut témoin de sa gloire.*
*Sa valeur l'éleva, sa valeur le perdit.*

*Pour trop bien le servir, l'Espagnol le rendit*
*L'objet infortuné de sa malice noire ;*
*On flétrit ses lauriers, on ternit sa mémoire.*
*Il le dit en mourant, & le ciel l'entendit.*

*N'en sois point étonné : les plus dignes services*
*Au chemin de l'honneur trouvent des précipices,*
*Et pour trop mériter deviennent odieux.*

*Quel héros fut jamais plus héros dans la guerre ?*
*Si plutôt il eut pris sa place dans les cieux,*
*L'Espagnol auroit pris moins de places en terre.*

* Bentivoglio. Strada. Grotius, *hist. de Flandre.*

SPINOLA (Charles) Jésuite, étoit fils unique d'*Octave* Spinola, comte de Tassacole, grand-écuyer & favori de l'empereur Rodolphe II, & petit-fils d'*Augustin* Spinola, qui se rendit célébre sous Charles-Quint. Le P. Spinola naquit à Gènes en 1564, fut élevé à Nole, sous les yeux du cardinal Philippe Spinola, son oncle, qui étoit évêque de cette ville-là ; s'y fit Jésuite à la fin de 1584, malgré les oppositions de sa famille ; étudia les mathématiques sous le fameux Clavius, & les professa avant même que d'avoir achevé ses études de théologie. Il demanda ensuite avec les dernieres instances d'être envoyé au Japon, & l'obtint après bien des poursuites. Il s'embarqua à Lisbonne au mois d'avril 1596, & fut pris par des Anglois, qui le menerent en Angleterre. Ayant été échangé, il se rendit à Lisbonne, & se rembarqua au mois de mars 1598, & prit terre à Nangazaqui en 1602. Il y travailla avec zèle & avec succès jusqu'en 1618, qu'il fut pris & mis en prison à Omura. Il y demeura quatre ans avec des incommodités inconcevables, & en sortit en 1622, pour être mené à Nangazaqui, où il fut brulé vif le 10 septembre, avec le P. Sébastien Kimura, le premier prêtre Japonois, & quelques autres religieux de sa compagnie ; plusieurs autres des deux ordres de saint Dominique & de saint François ; & un

grand nombre de laïcs. *Voyez* sa vie écrite en italien par le P. Fabio Ambrosio Spinola, & dédiée à un seigneur de sa maison, traduite en latin par le P. German Hugon, & dédiée au fameux Ambroise Spinola, gouverneur des Pays-Bas. Le pere d'Orléans l'a aussi écrite en françois. * Alegambe, *mort. illust.* Nieremberg, *claros Varones. Histoire du Japon des* PP. Trigault, Solier, Crasset & de Charlevoix.

SPINOLA (Nicolas-Gaëtan) Génois, cardinal-prêtre de l'église romaine, du titre de saint Nérée & de saint Achillée, étoit de la maison de Spinola, dont on vient de parler. Il a rempli la plus grande partie des charges de la prélature romaine, ayant été entre autres président de la chambre apostolique au mois de septembre 1695, & clerc de la même chambre le 2 mars 1696. Il fut désigné nonce à Florence, & ensuite fait archevêque de Thébes, *in partibus infidelium*, le 4 octobre 1706. Il étoit revêtu de la charge d'auditeur de la chambre apostolique, lorsque le pape Clément XI le créa cardinal le 16 décembre 1715. Ce pape fit la cérémonie de lui donner le chapeau le 19 du même mois; & il lui assigna le titre presbytéral de saint Sixte le 8 juin 1716, qu'il quitta pour prendre celui de saint Nérée & de saint Achillée le 29 janvier 1725. Il avoit été fait préfet de la congrégation de la Consulte au mois de janvier 1718: il le fut depuis de celle des Confins. Ce cardinal est mort à Rome le 12 avril 1735, à l'âge de soixante-seize ans, un mois & vingt-trois jours, étant né en Espagne le 20 février 1659, & de son cardinalat dix-neuf ans, trois mois & vingt-huit jours.

SPINOLA (George) Génois, cardinal, étoit né le 5 juin 1667. Il fut quelque temps commandeur de l'hôpital du saint Esprit à Rome. Ayant été déclaré au mois de juin 1711, nonce à Barcelone, il fut fait archevêque de Césarée, *in partibus infidelium*, le 1 juillet suivant, & sacré le 7 du même mois. Il fut nommé nonce à la cour de Vienne au mois de juillet 1713, & y ayant fait son entrée publique le 11 mars 1714, il eut le 14 sa premiere audience publique de l'empereur. Le pape Clément XI le créa cardinal le 29 novembre 1719. Il reçut la barrette à Vienne des mains de l'empereur, le 18 février 1720, & étant de retour à Rome, il reçut le chapeau dans un consistoire public le 19 décembre de la même année. Le pape lui assigna le 16 janvier 1721, le titre presbytéral de sainte Agnès hors des murs. Après la mort de Clément XI, Innocent XII, son successeur, le déclara le 9 mai 1721, le lendemain de son exaltation, son ministre & secrétaire d'état. Il fit les fonctions de cette charge jusqu'à l'exaltation de Benoît XIII, qui, le 12 juin 1726, le fit préfet de la congrégation de l'immunité; & le 25 juin 1727, il le nomma légat de Bologne pour trois années. Il fit en cette qualité son entrée publique à Bologne le 5 novembre suivant; & après avoir achevé le temps de sa légation, il revint à Rome le 15 décembre 1731, & y fixa son séjour. Il quitta le titre de sainte Agnès, & opta celui de sainte Marie *in Trastevere*, le 15 décembre 1734. Il quitta encore ce dernier, & opta celui de sainte Praxéde le 16 décembre 1737; & ayant passé de l'ordre des prêtres dans celui des évêques, par la mort du cardinal François Barberini, doyen du sacré collége, il opta l'évêché de Palestrine qui fut proposé pour lui à Rome le 3 septembre 1738. Il est mort subitement à Rome le 17 janvier 1739, âgé de 71 ans, sept mois & onze jours.

SPINOSA (Jean) Espagnol, vivoit au XVI siécle. Il naquit à Belovado, dans la province de Rioja, au royaume de Castille, & entra dès l'âge de 14 ans chez le marquis d'Alarçon. Ce seigneur étant mort, dom Pedro de Gonzales de Mendoza, son gendre, succéda à ses emplois, & fut nommé par l'empereur Charles-*Quint* pour capitaine général dans la Sicile. Il donna à Jean Spinosa la charge de secrétaire des chifres & des affaires d'état, & eut sujet de s'en louer: car dans le temps que la flotte de Barberousse occupoit le détroit de Messine, Spinosa eut le bonheur & l'adresse de traverser ce détroit, & d'apporter en Sicile les ordres de l'empereur, & l'argent qui étoit dû aux soldats. Quelque temps après, il appaisa dans le royaume de Naples la mutinerie des troupes. Il suivit Mendoza dans les guerres de Piémont, & lui servit de secrétaire. Après la mort de ce seigneur, il fut envoyé à Venise pour les affaires du Milanez. Il séjourna à Venise pendant douze ans, & commanda ensuite dans quelques provinces de la Lombardie, sous le marquis de la Cuéva, gouverneur du Milanez. Il avoit aussi commandé dans l'Abruzze, où il avoit fait exécuter deux fameux voleurs. Il a composé un ouvrage à la louange des femmes, intitulé, *Gynæcepænos*, imprimé à Milan en 1580, & un autre sous le titre de *Micracanthos*, dans lequel il avoit inséré les actions & les paroles les plus remarquables des grands hommes. * *Pref. de* Serranus *sur le Gynæcepænos.* Nicolas Antonio, *bibliot. Hispan.* Bayle, *dict. crit.*

SPINOSA (Benoît) Juif de religion, a fait profession ouverte de l'athéisme, qu'il a même réduit en systême, dans le XVII siécle. Il étoit fils d'un Juif Portugais, marchand de profession, & naquit à Amsterdam le 24 novembre 1632. Après avoir étudié la langue latine sous un médecin, il employa quelques années à l'étude de la théologie; puis il se consacra tout entier à celle de la philosophie. Plus il acquéroit de connoissances, & plus il se formoit de doutes sur le judaïsme, que ses rabbins ne pouvoient résoudre Sa conduite trop libre à leur égard le brouilla bientôt avec eux, malgré l'estime qu'ils faisoient de son érudition. Enfin un coup de couteau qu'il reçut d'un Juif, en sortant de la comédie, l'engagea de se séparer tout-à-fait de la communion judaïque. Ce ne fut pas pour embrasser une autre religon; il se contenta d'emprunter le secours de la philosophie pour la recherche de la vérité; & cette discussion trop curieuse le précipita dans la plus déplorable de toutes les erreurs. Son esprit étoit tout géométrique; & la méthode de Descartes étoit celle qui l'accommodoit le plus. Pour philosopher avec plus de loisir, il abandonna Amsterdam, & se retira à la campagne, où de temps en temps il s'occupoit à faire des microscopes & des télescopes. Cette vie cachée lui plut tellement, qu'il ne put s'en détacher, lors même qu'il se fut établi à la Haye; jusque-là qu'il étoit quelquefois trois mois de suite sans sortir de son logis. Mais cette solitude étoit égayée par les visites qu'il y recevoit des esprits forts, de tout sexe & de toute condition. Il y fut attaqué d'une maladie lente, dont il mourut le 21 février 1677, âgé d'un peu plus de 44 ans. Ce n'étoit que par dégrés, & non pas tout d'un coup qu'il étoit tombé dans l'athéisme, dont il paroît très-éloigné dans son livre latin intitulé: *Les principes de René Descartes démontrés selon la maniere des géométres*, imprimé en 1664. On ne peut nier qu'il ne fût homme de beaucoup d'esprit: ce qui rend sa chute moins concevable, & ce qui doit servir de leçon à ceux qui osent creuser les matieres de foi avec plus de curiosité que de soumission. Celui de ses livres qui fit le plus de bruit pendant sa vie, fut son *Tractatus theologico-politicus*, imprimé à Amsterdam en 1670, où il prit soin de renfermer les semences de cet athéisme, qu'il enseigna hautement dans ses *Opera posthuma.* Le *tractatus theologico-politicus* de Spinosa a été traduit & imprimé en françois, sous les trois titres suivans: 1. *Réflexions curieuses d'un esprit désintéressé sur les matieres les plus importantes au salut, tant public que particulier*, *in*-12 à Cologne 1678. 2. *Traité des cérémonies superstitieuses des Juifs, tant anciens que modernes*, *in*-12, Amsterdam 1678. 3. *La clef du sanctuaire*, *in*-12, Leyde 1678. Le traducteur est le sieur de Sainglain, Angevin, capitaine au service de MM. les Etats, qui de Cal-

vinifte fe fit Spinofifte. Spinofa femble avoir pour but principal de détruire toutes les religions, & particulierement la judaïque & la chrétienne ; & d'introduire l'athéifme, le libertinage, & la liberté de toutes les religions. Il foutient qu'elles ont toutes été inventées pour l'utilité que le public en reçoit, afin que tous les citoyens vivent honnêtement, & obéiffent à leurs magiftrats, & qu'ils s'adonnent à la vertu, non pour l'efpérance d'aucune récompenfe après la mort, mais pour l'excellence de la vertu en elle-même, & pour les avantages que ceux qui la fuivent en reçoivent dès cette vie. Bayle prétend pourtant que Spinofa n'a point enfeigné cela, étant certain, dit-il, que jamais Athée n'a penfé de cette maniere, & qu'il n'eût pu raifonnner ainfi, fans fe rendre ridicule. Spinofa n'explique pas nettement dans ce livre l'opinion qu'il a de la divinité ; mais il ne laiffe pas de l'infinuer & de la découvrir ; au lieu que dans fes difcours, il dit hautement que Dieu n'eft pas un Etre doué d'intelligence, infiniment parfait & heureux, comme nous nous l'imaginons ; mais que ce n'eft autre chofe que cette vertu de la nature, qui eft répandue dans toutes les créatures. Les œuvres de Spinofa ont été condamnées par un décret public des états de Hollande ; mais on ne laiffe pas de les vendre publiquement. On a fait plufieurs réponfes au livre de Spinofa. François Cuper, Socinien, mort à Roterdam en 1695, qui faifoit profeffion de la religion des Mennonites, a écrit un livre exprès, mais qui contient des chofes affez foibles. M. Huet, évêque d'Avranches, *dans fon livre de la Démonftration évangélique*, a réfuté ce que Spinofa a dit des livres de l'écriture & de leurs auteurs. M. Simon dans un livre imprimé en Hollande, fous le titre de l'*Infpiration des livres facrés*, a réfuté le fyftême de Spinofa, touchant les livres de la loi ; où il prétend que cet homme n'étoit point véritablement favant dans la critique de l'écriture, ni dans la littérature des Juifs. Le P. Lami Bénédictin ; le P. Mauduit de l'Oratoire, & plufieurs autres favans de toutes les nations & de toutes les communions, ont écrit contre cet athée ; mais l'on trouve que perfonne n'y a mieux réuffi qu'un bourgeois de Roterdam, dans un livre qu'il publia en 1675 fous ce titre, *Enarratio tractatûs theologico-politici, unà cum demonftratione geometrico ordine difpofita, naturam non effe deum.* Spinofa avance d'étranges paradoxes dans fon livre ; par exemple, il fait confifter la prophétie des anciens prophétes du vieux teftament, en ce qu'ils ont eu une imagination plus forte que celle du commun ; & celle de Moyfe, dans un entendement plus excellent : ce qu'il étend même jufqu'à Jefus-Chrift. Sur ce principe, il dit que des payfans, des ignorans, & même des femmes, qui ont eu une forte imagination, ont été prophétes : d'où il conclut que la diverfité des prophéties vient de la diverfité des imaginations & du tempérament. Il avance plufieurs autres paradoxes, qui n'ont aucun fondement, & paroît fort ignorant dans ce même livre, quand il parle de Jefus-Chrift & de fes apôtres. Il dit entre autres chofes ; que Jefus-Chrift n'ayant pas été envoyé pour les Juifs feuls, a accommodé fon efprit aux nations de tous les peuples du monde. En un mot, Spinofa raifonne felon fes préjugés de philofophie fur des faits de religion qu'il n'a pas étudiés. Ses œuvres pofthumes ont été imprimées en 1677, *in-4°*, & contiennent un gros traité de morale, plufieurs lettres, & une grammaire hébraïque. * Stoupp, *religion des Hollandois*, M. Simon. Bayle, *dict. crit. 2 édit.* Houtteville, *relig. prouvée par les faits.* Colerus, *vie de Spinofa. Lettres de Bayle avec les notes de M. Desmaifeaux*, en plufieurs endroits.

SPINTHARUS, poëte tragique, fut auteur de deux piéces, autrefois très-connues, l'une fous le nom de *Semele fulminata* ; & l'autre fous celui de *Hercules ardens.* * Diogène *Laërce.*

SPINTHARUS, fameux architecte de la ville de Corinthe, bâtit le temple d'Apollon à Delphes. * Paufanias.

SPINULA (François) que nous trouvons auffi nommé *Publius Francifcus Spinula*, étoit de Milan, & non de Breffe, comme quelques-uns l'ont dit : c'étoit un poëte latin. M. de Thou dit dans fon hiftoire, livre VIII, que Marc-Antoine Flaminio qui avoit paraphrafé les pfeaumes en vers latins, à la perfuafion du cardinal Polus, avoit invité, par fon exemple, François Spinula à cueillir les mêmes lauriers dans cette carriere poëtique. On a un recueil de poëfies latines de Spinula imprimé à Venife en 1563 ; mais la paraphrafe dont il s'agit n'y eft point. Ce poëte a été également loué & blâmé par fes contemporains. Si l'on trouve à fa louange des vers de Paul Mutio, Breffan, & de quelques autres, on a auffi contre lui des épigrammes affez mordantes d'André Mutio, de Jean-Antoine Tayget, & de plufieurs autres ; non-feulement contre fa paraphrafe des pfeaumes, mais en général contre toute fa poëfie. Spinula nomme fes adverfaires en plufieurs endroits, & en particulier dans fon ode à Jerôme Hugonio, jurifconfulte de Breffe, & dans une piéce fur fes voyages qu'il intitule *Satyre* : voici le commencement de celle-ci :

*Finibus egreffum patriis me Brixia dives*
*Mœnibus excepit, Corraro præfide Paulo,*
*Tulli ubi nobilibus numerofa volumina ad annum*
*Expofui. Profper fapiens, Hieronymus Hugo,*
*Atque propinquus eques Marius, Marcellus, & ipfe*
*Hugo meæ vitæ patres, Divique fuerunt :*
*Sordidus obliquis oculis ubi Mutius, & me*
*Taygetus chartâ cimex læfère cacatâ*, &c.

On voit par ces vers que Spinula avoit expliqué Ciceron à Breffe, où il avoit été favorablement reçu lorfqu'il eut quitté Milan fa patrie. Voila tout ce que nous lifons touchant Spinula dans le *Specimen variæ litteraturæ Brixianæ*, &c, de M. le cardinal Querini, feconde partie, pag. 201, 203, & 226, & fuivantes, & à la page 238 où l'on donne une épigramme de Dioméde Sala, poëte Breffan, contre Spinula. Le pere le Long dans fa bibliothéque facrée, *in-fol. p.* 970, cite ainfi la paraphrafe de Spinula : *Paraphrafis metrica vario carminum genere in pfalmos*, à Bafle, 1548, *in-8°* ; à Anvers, 1559, *in-12* ; à Bafle, 1561. Le pere le Long dit que Spinula étoit calvinifte. Dans le même ouvrage de M. le cardinal Querini déja cité, on voit (pag. 254 & fuiv.) que Spinula étoit lié d'amitié avec le comte Brunorio ou Brunero Gambara, Breffan, & avec fes fils Rainutio Gambara, & Jean-François Rainutio qui fut élevé au cardinalat. Le comte qui réuffiffoit auffi dans la poëfie latine, a adreffé plufieurs de fes piéces à Spinula. Marc-Antoine Majoragio en fait auffi mention dans des vers qui font imprimés avec les piéces en vers hendécafyllabes de Spinula. Celui-ci étoit lié auffi avec le favant Titus-Profper Martinengue (Martinengus), favant Bénédictin, & poëte latin eftimé, dont M. le cardinal Querini fait l'éloge aux pages 284 & 285 de l'ouvrage cité, où il rapporte auffi une piéce de Spinula au même Martinengue.

SPIRE, ville d'Allemagne, dans le Palatinat du Rhin, avec titre d'évêché, fe nommoit anciennement *Nemetes* ou *Noviomagus*, *Nemetum.* Les chanoines de cette églife vécurent autrefois en commun ; mais du temps de Balderic, qui fut élu évêque de Spire vers l'an 969, ils commencerent à embraffer la vie féculiére ; & à cet effet ils féparerent leurs logis & partagerent leurs revenus. L'empereur Conrad II donna à cet évêché la ville de Brufchel, & tout le pays de Brufingow vers l'an 1030. Son fils Henri III acheva le bâtiment de la grande églife, que fon pere avoit commencé ; & ces deux empereurs y furent enterrés. On y voit auffi les fépulcres des empereurs Henri IV, Henri V, Philippe, Rodolphe I, Adolphe de Naffau & Albert I. L'an 1084,

Rugier, trente-deuxiéme évêque, augmenta la ville de Nemetes, & y enferma le village de Spire, qui en étoit proche : d'où il arriva que la ville perdit son ancien nom, & prit celui de *Spire*, qu'elle a depuis conservé. La chambre impériale tint ses séances dans cette ville depuis l'an 1530, jusqu'en 1688, qu'elle fut transférée à Wetzlaar. Cette ville fut prise & rasée par les François l'an 1689. * *Histoire de l'empire*, *l.* 6.

SPIRE, pour les diétes, *cherchez* DIETE.

SPIRIDION, évêque de Trimithunte, dans l'isle de Chypre, a été illustre par ses miracles. Il assista au concile général de Nicée l'an 325, & y ayant fait taire un philosophe, qui embarassoit les plus savans par ses argumens contre la religion, il le convertit, par une simple exposition de la foi chrétienne. * Socrate, *l.* 1, *c.* 8. Sozomene, *l.* 1, *c.* 16, *&c.*

SPITAMAS, seigneur Méde, épousa Amytis, fille d'Astyages, dernier roi des Médes, & il en eut deux fils, Spitaces & Megabernes. Astyages ayant été vaincu par Cyrus, & s'étant caché à Ecbatane dans un endroit très-secret du palais, Cyrus persuadé que le lieu de sa retraite étoit connu de sa fille & de son gendre, ordonna qu'on les mît eux & leurs enfans à la question. Astyages en ayant été averti, para ce coup en se livrant lui-même au vainqueur, & il fut mieux reçu qu'il n'avoit osé espérer ; mais la beauté d'Amitys rendit Spitamas coupable. Le conquérant amoureux de sa captive lui fit un crime d'avoir dit qu'il ne savoit ce qu'on lui demandoit d'Astyages, & il fut condamné à la mort. Il n'est parlé de lui que dans Ctésias.

SPITIGNEUS I, treiziéme duc de Bohême, eut pour pere BORIVORIUS, qui lui céda le gouvernement de ses états l'an 905. Les commencemens du regne de ce jeune prince furent louables & heureux ; mais le libertinage auquel il s'adonna dans la suite, fit naître dans l'esprit de Borivorius un repentir d'avoir mis son fils sur le trône, après avoir même abusé de la religion, sous prétexte d'agrandir ses états. Spitigneus méprisa les menaces que son pere & sa mere *Ludmilla* lui firent de la colere de Dieu ; mais par un châtiment de la justice divine, il mourut huit jours après dans la ville de Prague, témoignant néanmoins beaucoup de regret de ses fautes, l'an 907. Il fut le premier des princes de Bohême enterré à la maniere des chrétiens, dans l'église de Teynetz ou Taynetz, que sa mere avoit dédiée à Notre-Dame. * Julius Solimanus, *de elog. duc. reg. & interreg. Bohemiæ.*

SPITIGNEUS II, vingt-deuxiéme & dernier duc de Bohême, succéda à son pere BRETISLAS I, l'an 1052, & fut fort cruel & vicieux au commencement de son regne. D'abord il chassa de ses états tous les Allemans, sans excepter ni sa mere, ni les religieuses. Il cassa les ordonnances de son pere ; ôta à ses freres la Moravie ; & fit mettre en prison trois cens des principaux gentilshommes de Moravie. Cette maniere de gouverner, qui sembloit devoir perdre ce prince, fut cause d'un changement surprenant. Severe, évêque de Prague, s'étant opposé à ses desseins, & saint VITUS l'ayant averti de changer de conduite, il cassa lui-même ses ordonnances, restitua la Moravie à ses freres, & rendit la liberté à ces trois cens gentilshommes qu'il avoit fait prisonniers. Ensuite il établit des juges, ausquels il ordonna d'expédier en trois jours les affaires des veuves & des pupilles. Ayant rencontré à la porte de la ville de Prague une pauvre femme, qui le prioit de l'écouter, il descendit aussitôt de cheval, & lui donna audience deux heures entieres. Pendant le reste de sa vie, il fit toujours lire, lorsqu'il étoit à table, les ordonnances de tous ses précécesseurs, qui avoient gouverné la Bohême, afin d'avoir les mêmes sentimens dans le gouvernement de cet état. Il mourut, après avoir regné six ans, l'an 1058. * Julius Solimanus, *de elog. duc. reg. & interreg. Bohemiæ.*

SPITZBERG, terre que les Hollandois ont découverte en 1596, vers le septentrion, entre le Groënland & la nouvelle Zemble. Ils lui donnerent ce nom, à cause de quantité de petites montagnes qui paroissent sur ses côtes ; d'autres l'appellent *Spigerberg* ; & les Anglois *Nieulande*. On ne sait pas si c'est une isle ou une presqu'isle ; mais il est certain que nous n'avons point dans notre hémisphere de pays plus septentrional. Aussi l'air y est extrêmement froid, & l'hiver très-rigoureux. Ce qu'il y a de plus remarquable dans ce climat, c'est que les corps n'y sont point sujets à la corruption. En hiver le soleil demeure sous l'horison quatre mois entiers, deux mois avant le solstice, & deux mois après. Le printemps & l'automne y sont si incommodes par l'épaisseur des brouillards, qu'à peine y voit-on la lune, quand elle est sur l'horison. Le soleil y luit quatre mois de l'été, sans se coucher ; & pendant ce temps-là, si le soleil paroît clair & étincelant, il présage du froid, ainsi que l'ont observé les matelots, principalement quand le vent est nord ; & il signifie de l'orage, quand le vent est sud. Dans cette saison on y voit quantité d'oiseaux de mer, qui ressemblent à des canards, & un grand nombre d'ours & de renards, tirant sur le blanc, & quelques-uns de noirs, dont la chair est bonne à manger. Il y a aussi des rangiferes ou *rennes*, qui ne vivent que de mousse : ces derniers ressemblent assez à nos cerfs. L'on y voit des ours blancs, presqu'aussi grands que nos bœufs, qui ne se nourissent que de poissons qu'ils prennent dans la mer. On voit près des côtes de cette terre, quantité de baleines, dont quelques-unes ont jusqu'à deux cens pieds de long ; & c'est-là où les Hollandois vont à la pêche des baleines. Ils partent ordinairement de Hollande au mois de mai, & reviennent en août ou septembre. * *Géograph.* de Blaëu. La Peyrere, *relat. de Groënland.*

SPIZELIUS (Théophile) auteur Luthérien, vivant en 1685, a publié deux livres assez gros ; l'un sous le titre de *Felix Litteratus*, qui parut à Augsbourg en 1670, *in-8°* ; & l'autre sous celui d'*Infelix Litteratus*, qui parut aussi à Augsbourg en 1676, *in-8°*. Dans le premier il prétend faire voir les vices des gens de lettres, & les malheurs qui leur arrivent ; 1. par leur impiété & leur athéisme ; 2. par leur orgueil ; 3. par leur amour propre & leur vanité ; 4. par leur envie & leurs basses jalousies ; 5. par leurs querelles & leurs différends ; 6. par leur médisance ; 7. par leur ambition & le desir de la gloire ; 8. par leur avarice ; 9. par leurs curiosités pernicieuses. Dans le second il tâche de faire voir un labyrinthe de malheurs d'où les gens de lettres ne sauroient se tirer, quand ils étudient par de méchans motifs, & plutôt pour eux-mêmes que pour Dieu & le prochain. * *Voyez* Baillet, *jug. des sav. sur les critiq. hist.* M. de Pontchâteau vit en 1664, Spizelius à Hambourg, où il étoit alors pasteur de S. Jacques dans la basse ville. Il en parle dans la relation de son voyage de Hollande, d'Allemagne, & autres lieux, où il le nomme par inadvertance *Théodore.* M. de Pont-château dit que c'étoit un homme fort laborieux. Outre les deux ouvrages dont nous venons de parler, il est encore auteur des suivans. *Elevatio relationis Montezinianæ de repertis in America tribubus Israëliticis, necnon discussio argumentorum pro origine gentium Americ. Israëlitica à Manasse Ben Israël conquisitorum*, en 1661, *in-8°*. *De re litteraria Sinensium commentarius*, à Leyde 1660, *in-12*. *De atheismo eradicando*, Augustæ Vindelic. 1669, *in-8°*. Une notice latine des manuscrits de théologie qui se trouvent dans les principales bibliothéques de l'Europe, à Augsbourg 1668, *in-8°*. Quelques éloges imprimés dans le tome VI des *Amœnitates litterariæ* de M. Scelhorn, page 577 & suivantes ; savoir : 1. *Elogium Thomæ Lansii*, avec la liste des ouvrages du même : 2. *Elogium Joannis-Balthasaris Schuppii* : 3. *Elogium Hartmanni Creidii.* Spizelius, selon M. Scelhorn, a composé encore, *Icon Augustanorum doctrinâ, meritis, scriptisque publicis illustrium.* Dans le tome XIV de la collection de M. Scelhorn, dont nous venons de parler, on trouve deux lettres de Spizelius à *Philippe-*

*Jacques* Spener. Ce même recueil contient plusieurs lettres écrites à Spizelius par plusieurs savans de son temps.

SPOELBERG (Guillaume) de l'ordre des Freres-Mineurs, né à Bruxelles le 21 août 1569, entra jeune dans l'ordre de saint François; & dans la suite il fut définiteur de la province de Flandre, & gardien en diverses maisons de son ordre. Il prêchoit souvent, &, dit-on, avec beaucoup de zéle & d'édification Il mourut à Malines le 1 juin 1633. On a de lui en flamand, 1. le Miroir de la conscience. 2. Exercices sur les mysteres du saint sacrifice de la messe. 3. Méditations sur la bonté de Dieu. 4. Méditations sur quarante actions de la sainte Vierge. 5. Instruction catholique opposée au catéchisme de Philippe de Marnix. 6. Le triomphe des saints du tiers-ordre de saint François, avec des figures. Le pere Spoelberg a donné en latin: 1. le Miroir de la vie de saint François & de ses compagnons, avec des notes & des augmentations, à Anvers 1621, *in-8°*. 2. Manuel des Freres Mineurs. 3. Sermons pour les dimanches, les fêtes & les féries de l'année, en 1626, *in-4°*, & en 1632, *in-4°*: cette édition est augmentée de conférences pour chaque dimanche & chaque fête, & d'exhortations faites à des religieux. * Valerii Andreæ, *biblioth. belg.* édition de 1739, *in-4°*, tome I, page 422.

SPOLE (André) professeur en mathématiques à Upsal, où il mourut en 1699, avoit été avec M. Picart dans l'isle Funen & à Uranisbourg, pour vérifier les observations de Ticho-Brahé. Il avoit commencé à imprimer son cours de mathématiques, & on en a dû continuer l'impression après sa mort, de même que des observations qu'il a faites dans le nord de la Suéde par ordre du roi, avec le sieur Bilberg. * *Mémoires pour l'histoire des sciences & des beaux arts, janvier & février* 1701.

SPOLETE, *Spoletium* & *Spoletum*, sur la Marogia, ville d'Ombrie, avec château & évêché, donne son nom à ce pays, qui a titre de duché, dans l'Etat ecclésiastique. Elle est située sur le penchant d'une montagne: ce qui rend ses rues inégales, quoiqu'elles soient grandes & belles. Il y a de belles églises, & la cathédrale de Notre-Dame est presque toute de marbre. Cette ville, qui est très-ancienne, résista à Annibal Long temps après, Longin, exarque de Ravenne, y établit des ducs assez renommés dans les histoires. On y a vu autrefois des restes magnifiques d'un théâtre, d'un temple & d'un palais des rois Goths, qui y firent souvent leur séjour; mais le tout a été entierement ruiné, & les pierres ont été employées il y a long-temps au bâtiment du château. Dès le sixiéme siécle, l'évêché de Spello fut transféré à Spolete. Le pape Grégoire IX célébra en 1234, un concile à Spolete, pour le recouvrement de la Terre-Sainte. Pierre Ursin, évêque de cette ville, y publia des ordonnances synodales en 1583. * Ughel, *Ital. sacr.* Rainaldi, *ann.* 1234. Léandre Alberti, *descript. Ital.* Sigonius, *de reg. Ital.* Misson, *voyage d'Italie*, &c.

SPOLETI (François) médecin Italien, de Lucignano, a enseigné à Padoue la physique, & expliqué quelques livres d'Aristote. Vers la fin du XVII siécle, il alla à Constantinople avec Sorazzo, procurateur de Venise. Son mérite le fit réellement si estimer à Constantinople, qu'il y fut médecin des sultanes & du grand visir. De retour en Italie, il se retira dans sa patrie, où il mourut sur la fin de 1712, à l'âge d'environ soixante ans. En 1685, il avoit fait imprimer à Rome une dissertation sur le mouvement des corps graves sur un plan incliné. L'année suivante, il en publia une autre *De secretione bilis in hepate*: ces deux dissertations ont été réimprimées à Venise. Il est aussi auteur de divers discours: on en cite un imprimé en 1688, sous ce titre: *Præfatio Francisci Spoleti, in primâ sede Patavinâ phisicen extraordinariè profitentis.* * *Giornale de letterati d'Italia*, tome XIII. *Supplément françois de Basle.*

SPON (Charles) étoit né le 25 décembre 1609, à Lyon, où son pere étoit un marchand considérable, & où son aïeul, natif d'Ulm en Allemagne, s'étoit venu établir pour le négoce. Il fut envoyé dès l'âge d'onze ans à Ulm, pour y apprendre le latin, & il y fit de très-grands progrès. Son talent pour la poësie latine étoit si naturel, que dès l'année 1624, il réussissoit admirablement à faire toutes sortes de vers latins. A son retour d'Allemagne, il fut envoyé à Paris, où il fit de très-bonnes études. Il logea avec M. de Rodon l'an 1625 & l'an 1626, & fut son disciple en philosophie. Après avoir étudié deux ans en philosophie sous un si bon maître, il étudia encore la physique l'an 1627, au collége de Lizieux, sous Guillaume Mazure. Dans la suite il s'attacha pendant trois ou quatre ans aux études de la médecine dans la même ville de Paris, sous messieurs Pijart, Merlet, Cousinot, Charpentier, Guibert, Perreau & Duval. Il étudia aussi les mathématiques & l'astronomie, sous Jean-Baptiste Morin. M. Spon quitta Paris l'an 1632, & s'en alla à Montpellier, où ayant oui pendant quelque-temps les leçons de messieurs de Belleval & Delort, il se fit recevoir docteur en médecine la même année avec beaucoup de succès. Il fut aggrégé au collége de médecine de Lyon le 7 août 1633, après avoir pratiqué deux ans de suite au Pont-de-Vesle dans la Bresse, pour satisfaire à la coutume du collége de Lyon, qui veut que les aspirans fassent quelques années de pratique hors de la ville. Depuis ce temps-là il pratiqua la médecine à Lyon avec beaucoup d'applaudissement jusqu'à sa mort. M. Cousinot, médecin du roi, lui procura l'an 1645, des lettres de médecin du roi par quartier; mais ce ne fut qu'un titre honoraire auquel il étoit incomparablement moins sensible qu'au commerce qu'il entretenoit réglément avec plusieurs savans de l'Europe, sur-tout avec Gui Patin, professeur en médecine à Paris; avec Moreau, médecin de la faculté; avec Hoffman, médecin & professeur célébre de Nuremberg; avec Reinesius, médecin de Leipsick; avec Remi Fesch, jurisconsulte & antiquaire de Basle; avec Sachs, médecin & académicien de Breslaw; avec Bernier, savant philosophe & médecin; & célebre voyageur; & avec Beslai, médecin de mademoiselle de Dombes Il savoit le grec en perfection, & entendoit l'allemand aussi-bien que sa langue maternelle, & il cultiva toujours avec soin la poësie latine. En 1636, il mit en vers les aphorismes d'Hippocrate; mais parceque d'autres auteurs en firent autant, il ne voulut pas publier les siens. Il fit imprimer en 1661, les prognostiques d'Hippocrate en vers héroïques, qu'il intitula *Sibylla Medica*, & qu'il dédia à son ancien ami, Gui Patin. Depuis la publication de cet ouvrage, il avoit composé en vers latins la *Mythologie*, qu'il vouloit dédier à M. Beslai; mais ce livre est demeuré manuscrit. Il a publié un *Appendix* chymique à la pratique de Péréda, & la pharmacopée de Lyon, à laquelle le collége lui avoit donné commission de travailler. Le public lui est encore fort redevable du soin qu'il prenoit de plusieurs livres qui s'imprimoient à Lyon. On y en imprimoit peu en médecine qu'il ne vît, & qu'il ne rangeât; & on lui doit entr'autres le volume des lettres de Sennert, dont il procura l'impression. Il mourut le 21 février 1684.

SPON (Jacob) fils du précédent, naquit à Lyon en 1647. Après avoir été reçu docteur en médecine à Montpellier, il se rendit à Strasbourg, où il passa deux années chez le savant Boëcler: il y prit d'autant plus le gout des antiquités, qu'il y contracta une amitié très-étroite avec le fameux Charles Patin. En 1669, il fut aggrégé au collége des médecins de Lyon. Quelque temps après, M. Vaillant, antiquaire du roi, passant à Lyon pour se rendre en Italie à la recherche des médailles & autres antiquités, le jeune Spon se joignit à lui. Il fit ensuite le voyage de Dalmatie, de Gréce & du Levant en 1675 & 1676, dont il fit imprimer la relation à son retour; & donna aussi en 1683, la relation

tion d'un voyage qu'il fit en quelques provinces de tion à son retour ; & donna aussi en 1683, la relation. Comme il avoit eu le malheur d'être né dans la religion Prétendue Réformée, il sortit du royaume en septembre 1685, peu avant la révocation de l'édit de Nantes, dans le dessein de se retirer à Zurich en Suisse, où son pere avoit un droit de bourgeoisie ; mais il mourut en chemin à Vévai, ville du canton de Berne, sur le lac Leman, le 25 décembre 1685. Il étoit aussi de l'académie de Padoue, & de l'académie établie à Nisme par lettres patentes du roi en 1682. Ses ouvrages sont :

*Recherches des antiquités de Lyon*, in-8°, Lyon, 1673.

*Ignotorum atque obscurorum deorum aræ*, in-8°, Lyon, 1677.

*Voyage de Grece & du Levant*, trois volumes in-12, Lyon, 1677 ; la Haye, 1680, deux vol, *in*-12, & encore en 1689.

*Réponse à la critique publiée par M. Guillet, contre ces voyages, avec quatre lettres sur le même sujet, le journal d'Angleterre du sieur Vernon, & la liste des erreurs commises par M. Guillet dans son Athènes ancienne & nouvelle*, in-12, Lyon, 1679.

*Histoire de Genève*, 2 vol. in-12, quatre éditions, Lyon, 1680 & 1682, Utrecht, 1685, quatriéme édition, à Genève 1730, 2 vol. in-4°, & 4 in-12, *considérablement augmentée.*

*Lettre au pere de la Chaise sur l'antiquité de la religion*, in-12, imprimée en plusieurs endroits. M. Arnauld y a fait une réponse, qui a été imprimée en 1681, *in*-18.

*Recherches curieuses d'antiquités*, in-4°, Lyon, 1683.

*Miscellanea eruditæ antiquitatis*, in-fol. Lyon, 1676, & 1683. Le journal de Leipsick en a fait l'éloge au mois de Septembre 1683.

*Aphorismi novi ex Hippocratis operibus passim collecti, gr. lat. cum notis*, in-12, Lyon, 1683.

*Observations sur les fiévres & sur les fébrifuges*, in-12, deuxiéme édition, Lyon, 1681 & 1684.

Il traduisit encore en latin *le traité de l'usage du thé, du caffé & du chocolat.* On lui a aussi l'obligation de l'édition du traité *des melons*, par M. Pons ; celle du *voyage de Congo* ; & celle du *voyage d'Italie*, trouvées dans les mémoires du sieur Huguetan, avocat. Il avoit soin de l'édition du *glossaire grec de du Cange*, quand il sortit du royaume ; & laissa plusieurs manuscrits. * Lettre de M. Minutoli, inserée dans la *république des lettres*, au mois de juin 1686.

SPONDE (Henri de) évêque de Pamiers, natif de Mauléon-de-Soule, bourg de Gascogne, entre la Navarre & le Béarn, vint au monde le 6 janvier de l'an 1568, & eut pour parrein Henri de Bourbon, depuis roi de France, & IV de ce nom. Il eut pour pere Sponde, secrétaire de Jeanne, reine de Navarre, qui faisant profession du calvinisme, le fit élever dans les mêmes sentimens. Son inclination pour les lettres parut dans le progrès qu'il fit dans l'étude de la langue grecque & de la latine ; & par la facilité qu'il eut à apprendre celle d'Ecosse, dans un voyage qu'il fit en ce royaume, à la suite de Guillaume Saluste du Bartas, ambassadeur pour le roi de France. A son retour il étudia en droit canon & civil ; fut maître des requêtes de Navarre ; & fut si touché par la lecture des livres de controverses de M. du Perron & du P. Bellarmin, depuis tous deux cardinaux, qu'étant animé d'ailleurs par l'exemple de son frere, Jean de Sponde, qui avoit déja quitté l'hérésie, il l'abjura aussi l'an 1595. L'année suivante il publia contre les sectaires son livre *de cœmeteriis sacris*, qu'il augmenta depuis. En 1600, il accompagna le cardinal de Sourdis à Rome, où il fut fait prêtre cinq ou six ans après. Depuis il travailla à l'abrégé des annales du cardinal Baronius, & les continua jusqu'à l'an 1600, puis jusqu'à 1640. Afin que cet ouvrage fût plus parfait, il travailla à ses annales ecclésiastiques de l'ancien testament jusqu'à Jesus-Christ qui ne sont proprement qu'un abrégé de celles de Torniel. Ayant été nommé par le roi Louis XIII à l'évêché de Pamiers en 1626, il refusa cette dignité, & ne l'accepta qu'après un commandement que lui en fit le pape Urbain VIII. Comme il avoit connu par expérience quel est le malheur des hérétiques, il n'oublia rien pour tirer de l'erreur ceux de son diocèse, & fit imprimer en 1630 à Toulouse, ses ordonnances synodales, publiées aux synodes de 1629 & 1630. Il y établit aussi une congrégation ecclésiastique, des séminaires, des maisons religieuses, & mourut à Toulouse le 18 mai 1643, en la 75 année de son âge. Ceux qui voudront en savoir davantage verront la vie de ce prélat, écrite par le sieur Pierre Frizon, docteur de Sorbonne. Elle est au commencement du premier volume de sa continuation des annales, & dans le deuxiéme de la France chrétienne. On a fait une critique de ses annales, sous le nom d'*Observationes anonymi ad annales, &c.*

SPONDE (Jean de) frere aîné du précédent, fut d'abord calviniste comme lui, & lui donna l'exemple de se faire catholique. N'étant âgé que de 25 ans, il publia l'an 1583, des commentaires sur Homere, qui ne sont pas fort estimés. On a encore de lui, 1. *Déclaration des principaux motifs qui induisent le sieur* Jean de Sponde, *maître des requêtes, à s'unir à l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine*, à Paris *in*-8°, 1594. 2. *Réponse du feu sieur de* Sponde, *conseiller & maître des requêtes du roi, au traité des marques de l'église, fait par* Théodore de Beze, à Bourdeaux 1595, *in*-8° de 817 pages. On voit à la tête de ce livre posthume, imprimé par Millanges, imprimeur ordinaire du roi, une épître *à M. du Perron, conseiller du roi en son conseil d'état, élu évêque d'Evreus*, signée *Florimond de Ræmound*, & datée de *Bourdeaus* le 5 septembre 1595. Ensuite est un avis au lecteur par le même Florimond de Ræmound, où l'on trouve plusieurs particularités concernant Jean de Sponde ; par exemple, qu'aussitôt après sa conversion il se retira dans les montagnes de Biscaye, lieu de sa naissance, pour y travailler avec plus de liberté à divers ouvrages que son zéle pour la religion qu'il venoit d'embrasser lui avoit fait concevoir. » Pour cet effet, *est-il dit*, il employa les heures » plus sérieuses de trois ou quatre mois, pour répondre » au livre que Théodore de Beze venoit de publier sur » les marques de l'église, donnant les autres, comme » pour se jouer, à parachever la version de Séneque, » que tu verras bientôt au jour, & à revoir son Hésiode & Homere, que ce rare esprit avoit commenté » & mis en lumiere à l'âge de dix-neuf ans. A peine » étoit-il à mi-chemin, qu'il se trouva dénué de plusieurs bons livres qui lui étoient nécessaires. Pour » les recouvrer & pouvoir communiquer avec les doctes, il s'en vint en cette ville de Bourdeaus, &c «. On ajoute que son travail y fut si assidu la nuit & le jour, que sa santé en fut entiérement altérée, & qu'il eut une pleurésie qui l'emporta en neuf jours. Jean de Sponde mourut le 18 de mars 1595, selon son épitaphe, qui est à la tête de l'ouvrage dont nous parlons. Il avoit projetté un livre de l'*Idée des religions*, & plusieurs autres qu'il n'avoit pu qu'ébaucher.

SPORADES, isles de l'Archipel vers l'Asie, sont ainsi appellées, parcequ'elles sont dispersées çà & là vers la Candie, & non pas ramassées en forme de cercle comme les Cyclades. Il y en a dix dans la mer de Crete ; savoir, *Thera*, *Anaphé*, *Therasie*, *Jos*, *Sicyone*, *Laguze*, *Phologandre*, *Cimolus*, *Siphnus* & *Melus* ; & d'autres dans la mer de Carpathe, comme *Astipalea*, *Telus*, *Chalcia*, *Carpathus*, *Casus*, *Leros*, & plusieurs autres. On croit que ce sont ces isles qu'Homere appelle *Casydnes.* Toutes ces isles, autrefois florissantes, ont été ruinées par les Romains, les Sarasins, les corsaires, & enfin par les Turcs, ausquels elles obéissent à présent presque toutes. Il y a toutefois des Grecs qui y font profession de leur religion. * Pline, *l.* 4, *c.* 12. Pompon. Méla, *l.* 2, *c.* 7. Strab. Dionys. Perieget. Magin. *en sa géogr.*

SPOTSWOOD (Jean) archevêque de Saint-André en Ecosse, étoit fils de N. Spotswood, fur-intendant d'église en Ecosse, mort le 5 de décembre 1585, âgé de 76 ans, & sortoit d'une ancienne famille qui avoit rang & séance parmi les pairs du royaume, & qui portoit les mêmes armes que la maison de Gordon, dont plusieurs croient qu'elle étoit une branche collatérale. Jean, né en 1565, étudia dans l'université de Glasgow, où il reçut les dégrés académiques à l'âge de 16 ans. Il succéda à son pere dans le pastorat de Calderet, & peu après il suivit en qualité de chapelain, Louis duc de Lenox, dans son ambassade auprès de Henri IV, roi de France. Jacques I ayant pris possession du trône d'Angleterre, ce prince mena Spotswood avec lui dans ce royaume, y fit connoître son érudition, le nomma à l'archevêché de Glasgow, & lui donna une place dans son conseil privé d'Ecosse. Il fut ensuite choisi pour servir la reine dans son voyage à Londres, & elle le nomma son aumônier. En 1610, il présida dans l'assemblée à Glasgow, où l'autorité épiscopale fut rétablie. En 1615, il fut transféré à l'archevêché de Saint-André, & ainsi nommé primat & métropolitain de toute l'Ecosse. Ce fut lui qui, en 1633, couronna Charles I, dont il fut nommé lord-chancelier en 1635. Les troubles d'Ecosse l'obligerent de quitter ce royaume en 1639, & à se retirer en Angleterre, où il mourut peu après âgé de 74 ans. On loue sa probité & sa charité envers les pauvres. Il fit beaucoup de bien à l'isle d'Orekney pendant la famine qui l'affligea. On a de lui une histoire ecclésiastique d'Ecosse depuis l'an de J. C. 203, jusqu'en 1624. Elle a été imprimée à Londres en 1655. Ce fut Jacques I qui l'engagea à la composer. Il a été inhumé dans l'abbaye de Westminster, où l'on voit son épitaphe, dans laquelle on en fait presque un saint du premier ordre. Il faut cependant remarquer que ce prélat a toujours été attaché aux erreurs de la prétendue réforme, & qu'il est mort hors de l'église. * *Mémoires du temps.*

SPRANGER (Barthélemi) peintre, né à Anvers en 1546, étoit fils d'un marchand de cette ville, & vivoit dans le XVI siécle. On reconnut l'inclination qu'il avoit pour le dessin à quelques figures qu'il crayonna encore tout jeune dans des livres de compte: ce qui obligea son pere de le mettre sous la discipline d'un peintre de sa connoissance. Spranger étudia avec application les principes de l'art, & s'adonna à considérer les ouvrages de Floris, & à lire les poëtes. Ensuite il vint en France, & fut reçu chez le peintre de la reine-mere, auquel il fit connoître son génie, en traçant sur les murailles les fictions qu'il avoit lues dans les poëtes. De-là il passa les Alpes, & s'arrêta quelque temps à Milan, où il fit de son invention une danse de sorciers dans les ruines d'un colisée. Ce morceau le mit en réputation; car le cardinal Farnèse l'ayant vu, attira Spranger à Caprarole, pour travailler dans son palais, puis il le présenta au pape Pie V, qui le retint pour son peintre domestique, & lui donna un logement dans le Belveder. Il y fit sur une planche de cuivre de six pieds, le jugement dernier, où l'on compte cinq cens figures parfaitement diversifiées. On trouva ce tableau si parfait, qu'on le mit auprès de la sépulture du pape son maître, pour y servir d'un perpétuel ornement. Il fit encore plusieurs autres grands ouvrages dans les églises de Rome. Il fut ensuite appellé à Vienne en Allemagne par l'empereur Maximilien II, où il peignit quelques histoires de la passion dans le palais de Fasangarten. Après la mort de cet empereur, Rodolphe, son successeur, retint Spranger à son service, qui fit pour ce prince plusieurs beaux ouvrages, & eut la direction des arcs triomphaux qu'on dressa à ce nouvel empereur, dans le temps de son entrée à Vienne. L'empereur fut si jaloux des ouvrages de ce peintre, qu'il lui défendit de peindre pour des particuliers; & pour lui en ôter les moyens, il lui commanda de le suivre dans tous ses voyages, & le retint à Augsbourg aussi long-temps que dura la diéte impériale que l'on y tint l'an 1582. Depuis ce prince ayant établi sa cour à Prague, logea Spranger dans son palais, lui donna un festin, une triple chaîne d'or avec sa médaille, & l'ennoblit quelque-temps après. Goltzius a gravé quelques-uns de ses ouvrages, entr'autres le banquet des dieux aux nôces de Cupidon & de Psyché. Spranger se voyant fort âgé, demanda la permission de se retirer de la cour. Ce fut alors qu'il peignit pour un de ses amis nommé Pilgrino, un très-beau tableau de Vénus avec Mercure, qui enseigne les élémens à Cupidon. Après quoi il alla faire un voyage dans sa patrie, d'où étant revenu à Prague, il mourut fort âgé. * Vermander.

SPRAT (Thomas) savant Anglois, qui étoit évêque de Rochester, & doyen de Westminster, lorsqu'il mourut le 31 de mai 1713. On lui doit plusieurs ouvrages estimés, tels que l'*Histoire de la société royale de Londres, établie pour les recherches de la science naturelle, en anglois.* On en a une traduction françoise fort mauvaise pour le style, imprimée à Genève en 1669, *in 8°.* Un *poëme sur la peste d'Athènes*, & un autre sur la mort d'Olivier Cromwel: il n'avoit guère plus de 24 ans quand il fit ces deux poëmes. Les louanges outrées qu'il avoit prodiguées à Cromwel dans le deuxiéme, lui furent souvent reprochées depuis. Une *Réponse à la relation du voyage de Sorbiere en Angleterre.* La *Vie de M. Cowley*, célebre poëte, mise à la tête de ses poësies. Ces ouvrages sont en anglois. Pendant que le duc de Montmouth se préparoit à l'expédition malheureuse qu'il fit en Angleterre, M. Sprat écrivit l'histoire de la conspiration que l'on avoit imputée aux Protestans, & dont l'historien fit tomber tout le blâme sur les *Non-conformistes.* Cette piéce fit tant de plaisir au roi Jacques II, qu'il voulut engager l'écrivain à en publier une seconde partie, où l'on donneroit un narré de l'entreprise & des desseins du duc. Sprat accepta la proposition: mais les mémoires & les autres papiers originaux qu'on lui avoit mis entre les mains, lui firent ouvrir les yeux sur l'état des affaires, & le rendirent moins favorable aux projets de la cour. Quelques autres raisons acheverent de le déterminer à ne point faire cette seconde partie. M. Sprat étoit fils d'un ministre de la province de Devon: il naquit en 1634, & dès l'âge de 17 ans il fut envoyé à Oxford, où il fut peu après admis aux conférences philosophiques, qui jetterent les premiers fondemens de la société royale. Il se piquoit de bien écrire, tant pour le tour délicat qu'il donnoit à ses compositions, que pour le style élégant & fleuri qui regnoit dans tout ce qu'il écrivoit. On a trois éditions angloises de son histoire de la société royale établie à Londres, qui est son chef-d'œuvre. La premiere édition est de 1667. Il a eu pour successeur dans le siége de Rochester, François Atterburi, dont nous parlons en son lieu. * Desmaiseaux, *notes sur les lettres de* Bayle, *tome* 1, *pag.* 31. *Biblioth. Angl. tom.* 11, 1 *part. art.* 1. *Mémoires du temps.*

SPREHE, fleuve d'Allemagne, sur lequel Berlin est située, a sa source sur les frontieres de la Bohême, & après avoir arrosé une grande étendue de pays, se décharge dans l'Havel, qui se joint ensuite à l'Elbe. * Ortelius, Bertius, Sanson.

SPRETUS (Didier ou Didacus) de Ravenne, écrivain du XVI siécle, composa un ouvrage de la grandeur, de la destruction & de la réputation de cette ville, où il avoit pris naissance. Il étoit contemporain de Léandre Alberti, qui parle de lui *en la description d'Italie*, *page* 310, *édit. Venet. an.* 1581.

SPROTTAW, ville du duché de Glogaw en Silésie, située sur la riviere de Sprot, avoit autrefois son duc particulier, dont la famille fut éteinte en 1395. Elle est à quatre milles de Glogaw, à l'occident. * Spener.

SPROTTUS ou SPOTTUS (Thomas) Anglois, de la ville de Cantorberi, & religieux de l'ordre de saint Benoît, étoit historien, & florissoit vers l'an 1274, au commencement du regne d'Edouard I. Il a fait des li-

vres intitulés, *Cantuarienfis hiftoria ; Abbatum fui cœnobii vitæ & res geftæ*, *&c.* * Pitfeus, *de illuft. Angl. fcript.*

SPURINA, jeune homme extrêmement beau, voyant que plufieurs femmes étoient paffionées pour lui, ce qui le rendoit odieux & fufpect à leurs maris, fe défigura le vifage, aimant mieux par cette difformité prouver fa continence, que de tenter par fa beauté l'impudicité de quelques femmes. * Val. Maxime, *l.* 4, *ch.* 5.

SPURINA, devin & mathématicien, avertit Céfar qu'il eût à fe donner de garde des ides de mars. Céfar l'ayant rencontré le matin des ides, lui dit en fe moquant de fes prédictions : *Hé bien*, *Spurina*, *les ides font venues* : *Oui*, répondit-il, *mais elles ne font pas paffées*. L'iffue juftifia les menaces de ce devin ; car le même jour Céfar fut maffacré. * Valere Maxime, *l.* 8 ; *ch.* 11.

Il y a un autre SPURINA, chef des Parthes, qui tua Craffus ; & un autre SPURINA, l'un des généraux d'Othon, dont Tacite fait mention, *hift. lib.* 2, *c.* 11 ; & Pline, *l.* 3, *ep.* 1.

SPURIUS MÆLIUS, de l'ordre des chevaliers Romains, affecta la royauté dans Rome. Il fe fervit pour cet effet de la grande famine qui affligea le peuple Romain, fous le confulat de Proculus Geganius Macerinus, & de Lucius Menenius Lanatus, & qui fut fi grande, que plufieurs s'alloient précipiter de défefpoir dans le Tibre. Spurius, dans le deffein de fe rendre fouverain, diftribua quantité de blé au peuple. Le fénat fut contraint, pour réprimer fon infolence, de créer dictateur L. Quintius Cincinnatus, qui fur le champ l'envoya affigner de comparoître devant lui, par Servilius Hala, général de la cavalerie. Celui-ci, voyant qu'au lieu d'obéir, il s'efforcoit de foulever le peuple, lui paffa fon épée au travers du corps ; & il n'en fut point blâmé du fénat. Il y en eut même plufieurs qui propoférent d'exterminer les enfans de Spurius Mælius, felon la coûtume de ces temps-là, où quand le chef de famille étoit criminel, on envelopoit fa poftérité dans la punition qu'on en faifoit. * Valere Maxime, *liv. VI.*

## S Q

SQUILLACE ou SQUILLACI, *Scilatium*, ville du royaume de Naples, dans la Calabre Ultérieure, avec évêché fuffragant de Reggio, a été autrefois une des plus importantes du pays des Brutiens dans la Gréce, & colonie des Athéniens. Strabon & Ptélomée la nomment *Scilacium ;* Pline, *Scylaceum ;* & les autres *Scylletium.* * Léandre Alberti, *defcript. Ital.* Cluvier, &c.

SQUISUS ou SQUISIUS (Jean) natif de Cornouaille, s'acquit une grande réputation auprès des grands du royaume d'Angleterre. Il eut beaucoup de part dans les fecrets du cardinal Wolfei, vers l'an 1530, fous le regne du roi Henri VIII. * Pitfeus, *de illuft. Angl. fcript.*

## S T.

STABERIUS (Lucius) gouverneur d'Apollonie pour Pompée, en fut chaffé par les habitans qui favorifoient le parti de Cefar. * Cæfar, *l.* 3, *de bell. civil.* Appian, *l.* 2.

STABILI (Francefco de gli) *cherchez* CECCO D'ASCOLI.

STACE, *Statius*, natif de Sellæ, ville d'Epire, s'appliqua à la poëfie & à l'éloquence, & en vint faire profeffion à Rome vers l'an 65, où il eut plufieurs difciples de l'ordre des chevaliers & de celui des fénateurs ; entr'autres, Domitien, qui ayant été depuis élevé à l'empire, récompenfa fon mérite du laurier des mufes, & d'une couronne d'or. Il avoit époufé une femme appellée *Ageline*, de laquelle il eut STACE le poëte, qui nous aprend ces particularités dans la 3 *fylve du* 5 *livre.*

STACE (Publius Papinius) *Statius*, poëte Latin, né à Naples, étoit fils du précédent, & eut beaucoup de part dans les bonnes graces de Domitien, auquel il dédia fes poëmes de la Thébaïde & de l'Achilléide. Il fe retira enfin avec fa femme *Claudia* à Naples, où il mourut peu après Domitien, vers l'an 100 de J. C. Quelques auteurs ont cru que Stace, après la mort de fa femme, avoit époufé Polla Argentaria, qui étoit veuve de Lucain ; mais il y a peu d'apparence. Il avoit compofé des piéces de théâtre, que nous avons perdues, auffi-bien que l'Agave dont parle Juvénal.

Quelques auteurs qui fe font imaginés que Stace étoit Gaulois, & natif de Touloufe, n'ont pas examiné fes fylves, où il marque le contraire. Ils l'ont confondu avec STATIUS *Surfulus*, *Surfulis* ou *Urfulus*, rhéteur, qui vivoit du temps de Néron, vers l'an 60 de J. C. & qui étoit de la même ville de Touloufe, comme Eufebe l'a remarqué dans fa chronique. Les anciens ne paroiffent pas avoir fait grand cas des ouvrages poëtiques de Stace, & ne l'ont regardé que comme un poëte très-médiocre, beaucoup au-deffous de Virgile ; plutôt hiftorien que poëte : dans les fiécles du moyen âge, où le même gout ne regnoit pas, ils ont eu un fort tout différent. Plufieurs en ont été charmés ; ceux qui s'appliquoient dans ces temps à fa lecture, en faifoient leurs délices. On peut voir dans Barthius les témoignages des auteurs de ce temps là, qui ont parlé favorablement de ce poëte ; mais les modernes ont été affez partagés dans les jugemens qu'ils en ont portés. Les uns ont prétendu que Stace avoit plus de folidité & de difcernement que Virgile même ; les autres ont foutenu avec plus de raifon, qu'il n'avoit ni l'art, ni le génie, ni la diction de Virgile. Jules Scaliger & M. de Marolles lui donnent fans façon le premier rang après Virgile. Ce que l'on peut dire en général des poëfies de Stace, c'eft que fa diction eft affez fleurie & magnifique ; mais elle ne fe foutient pas ; elle n'eft pas choifie par-tout : on le voit tantôt fe guinder comme fur des échaffes, & s'élever fort haut ; tantôt marcher à pas tremblans, & ramper à terre. C'eft peut-être ce qui a porté un auteur moderne à fe le repréfenter fur la pointe la plus exhauffée du Parnaffe, mais dans la pofture d'un homme qui n'y peut tenir & qui eft fur le point de fe précipiter. Il étoit plus heureux que Martial pour la verfification ; il faifoit des vers avec plus de facilité & d'abondance, & c'eft ce qui le rendoit plus agréable à l'empereur Domitien : mais outre cette enflure que tous les connoiffeurs y ont trouvée, il eft beaucoup plus obfcur & plus inégal. Il a fait confifter l'effentiel de la poëfie dans la grandeur & dans la magnificence des paroles, plutôt que dans les chofes. Ses vers rempliffent l'oreille fans aller au cœur : il eft auffi bizare dans fes idées que dans fes expreffions. Les deux poëmes qu'il dédia à Domitien, n'ont rien de régulier : tout y eft trop vafte & trop difproportioné. Ses deux principaux poëmes font, la *Thebaide*, en 12 livres ; & l'*Achilleide*, dont on n'a que deux livres, parceque fa mort l'empêcha de la continuer ; avec les *Sylves*, en 5 livres. Dans fes *Sylves*, il eft plus pur, plus agréable & plus naturel qu'ailleurs : dans fa *Thebaide*, il eft plus peigné, plus ajufté & plus fardé : dans fon *Achilleide*, il eft plus inégal que dans tout le refte. Le volume des *Sylves* eft un affemblage de plufieurs piéces fur différens fujets qui méritent une lecture attentive, à caufe des chofes excellentes qui s'y rencontrent parmi plufieurs qui font affez communes. Les plus favans ont jugé ces *Sylves* meilleures que la *Thebaide* & l'*Achilleide*, parcequ'étant, ce femble, plus négligées, elles paroiffent écrites plus naturellement. Sa *Thebaide* ni l'*Achilleïde*, ne font point de vrais poëmes épiques : on y trouve à la vérité des fictions ; mais des fictions racontées dans un ordre hiftorique. Il faut donc conclure que Stace n'eft qu'un

historien, ou tout au plus un poëte irrégulier & monstrueux en comparaison de Virgile ou d'Homere; & on peut appliquer à Stace un de ses propres vers, par lequel il fait connoître qu'il avoit assez de modestie pour témoigner qu'il ne pouvoit suivre Virgile que de loin, & qu'il ne le vouloit faire même qu'en baisant les vestiges qu'il lui avoit tracés.

*Sed longè sequere, & vestigia semper adora.*

* Priscian. *& alii Grammat. ejusd. ætatis.* Papinius Stat. *l.* 1 *Sylv. l.* 2, *& l.* 3. Sever. Sulpit. Jul. Cesar Scaliger, *en plusieurs endroits de sa poëtique.* Olaüs Borrichius, *dissert.* 1, *des poët. Lat.* Gasp. Barth. Gerard Jean Vossius, *instit. poëtic.* Mich. de Marolles, abbé de Villeloin, *préf. de sa traduct. franç.* Philippe Briet, *de poët. Lat.* René Rapin, *réflexions sur la poëtique.* Le Bossu, *traité du poëme épique.* Baillet, *jugem. des sav. sur les poët. Lat.*

STACE CYRILLE, historien, *cherchez* CYRILLE STATIUS.

STACHYS, disciple de S. Paul, dont il est fait mention dans l'épître aux Romains, XVI, 9, où l'Apôtre le nomme *son cher Stachys.* On prétend qu'il fut évêque de Bysance. Le martyrologe romain, qui met sa fête le 31 octobre, dit qu'il fut sacré par S. Paul évêque de cette ville.

STADE, ancienne mesure géographique qui des Grecs passa chez les Romains, valoit suivant l'opinion commune, cent vingt cinq pas géométriques ou 625 pieds. Le pas géométrique contient cinq pieds de roi, & le pas commun n'en a que trois.

*RÉDUCTION DES STADES AUX MILLES ROMAINS, CHACUN DE MILLE PAS GEOMETRIQUES.*

| *Stades.* | *Milles.* | *Stades.* | *Milles.* | *Stades.* | *Milles.* | *Stades.* | *Milles.* | *Stades.* | *Milles.* |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 1 | 208 | 26 | 408 | 51 | 608 | 76 | 808 | 101 |
| 16 | 2 | 216 | 27 | 416 | 52 | 616 | 77 | 816 | 102 |
| 24 | 3 | 224 | 28 | 424 | 53 | 624 | 78 | 824 | 103 |
| 32 | 4 | 232 | 29 | 432 | 54 | 632 | 79 | 832 | 104 |
| 40 | 5 | 240 | 30 | 440 | 55 | 640 | 80 | 840 | 105 |
| 48 | 6 | 248 | 31 | 448 | 56 | 648 | 81 | 848 | 106 |
| 56 | 7 | 256 | 32 | 456 | 57 | 656 | 82 | 856 | 107 |
| 64 | 8 | 264 | 33 | 464 | 58 | 664 | 83 | 864 | 108 |
| 72 | 9 | 272 | 34 | 472 | 59 | 672 | 84 | 872 | 109 |
| 80 | 10 | 280 | 35 | 480 | 60 | 680 | 85 | 880 | 110 |
| 88 | 11 | 288 | 36 | 488 | 61 | 688 | 86 | 888 | 111 |
| 96 | 12 | 296 | 37 | 496 | 62 | 696 | 87 | 896 | 112 |
| 104 | 13 | 304 | 38 | 504 | 63 | 704 | 88 | 904 | 113 |
| 112 | 14 | 312 | 39 | 512 | 64 | 712 | 89 | 912 | 114 |
| 120 | 15 | 320 | 40 | 520 | 65 | 720 | 90 | 920 | 115 |
| 128 | 16 | 328 | 41 | 528 | 66 | 728 | 91 | 928 | 116 |
| 136 | 17 | 336 | 42 | 536 | 67 | 736 | 92 | 936 | 117 |
| 144 | 18 | 344 | 43 | 544 | 68 | 744 | 93 | 944 | 118 |
| 152 | 19 | 352 | 44 | 552 | 69 | 752 | 94 | 952 | 119 |
| 160 | 20 | 360 | 45 | 560 | 70 | 760 | 95 | 960 | 120 |
| 168 | 21 | 368 | 46 | 568 | 71 | 768 | 96 | 968 | 121 |
| 176 | 22 | 376 | 47 | 576 | 72 | 776 | 97 | 976 | 122 |
| 184 | 23 | 384 | 48 | 584 | 73 | 784 | 98 | 984 | 123 |
| 192 | 24 | 392 | 49 | 592 | 74 | 792 | 99 | 992 | 124 |
| 200 | 25 | 400 | 50 | 600 | 75 | 800 | 100 | 1000 | 125 |

Pour les nombres au-delà de 1000 stades, il faut joindre la réduction du surplus avec celle de 1000. Par exemple 1200 stades se réduisent à 150 milles, prenant 125 milles pour les 1000 stades, & 25 milles pour les 200 stades.

STADE, lieu où l'on faisoit les courses publiques, fut ainsi nommé, parceque l'espace de la course étoit divisé par stades. Il y en avoit un célebre à Pises dans l'Elide : un autre à Delphes, près du temple d'Apollon ; & dans plusieurs autres endroits de la Grece, il y avoit des gens qui couroient armés pour mieux faire paroître leur agilité. * J. Spon, *voyages*, *t.* II, *p. 66*. Pitiscus, *lexic. antiq.*

STADE, ou STADEN, ville autrefois impériale & anséatique, dans la basse Saxe en Allemagne, est une place assez forte dans le duché de Bremen, à sept milles de Hambourg, sur la riviere de Schwinge, qui entre dans l'Elbe un peu au-dessous. Elle appartenoit aux Suédois depuis la paix de Munster. Le duc de Brunswick la prit par famine l'an 1676, & la leur rendit l'an 1680, suivant le traité de paix conclu à Zell, par la médiation du roi de France ; mais le roi de Danemarck la prit le 6 septembre 1712, & fit la garnison prisonniere de guerre. * Baudrand.

STADINGS, secte de séditieux en Allemagne, qui commença vers l'an 1230, & exerça plusieurs violences principalement contre les ecclésiastiques. On dit qu'ils honoroient Lucifer ; qu'ils ne faisoient aucun cas des commandemens de Dieu, & qu'ils s'abandonnoient à toutes sortes de crimes. Ils se répandirent dans l'évêché de Bremen, & dans les extrémités de la Frise & de la Saxe, & s'attroupant, massacroient les ecclésiastiques & les religieux, pilloient les églises, & commettoient une infinité de maux. Le pape Gregoire IX fit faire une croisade contr'eux. L'archevêque de Bremen, le duc de Brabant, le comte de Hollande, les attaquerent, & les défirent l'an 1234. Il en demeura six mille sur la place, & les autres périrent diversement : de sorte qu'il n'en resta que très-peu, qui se convertirent, & rentrerent dans leur devoir l'année suivante. * Gothofredus Monachus, *in Glossar.* Du Cange. Albertus Stadensis, *ad annum* 1234.

☞ STADIUS (Jean) célébre mathématicien, né à Loenhout, petit village du Brabant, le 1 mai 1527. Il se distingua tellement dès sa jeunesse, que presque au sortir de ses études, il fut jugé capable d'enseigner publiquement l'histoire à Louvain. Il se livra ensuite à l'étude des mathématiques. Les connoissances qu'il y acquit, le firent rechercher d'Emanuel Philibert, duc de Savoye, & du roi d'Espagne. Il fit pour l'évêque & prince de Liége des éphémérides, qu'il supputa depuis 1554 jusqu'en 1606, à l'imitation de celles d'Alfonse roi d'Aragon. De Liége, Stadius passa en Savoye, où il fit admirer sa capacité. Revenu en Flandre, il s'arrêta à Bruges, & y travailla aux fastes des Romains qui ont été mis au jour par Hubert Goltzius, son gendre. Il étoit encore dans cette ville, lorsque Henri III l'appella à Paris, pour y enseigner les mathématiques. Stadius remplit avec distinction la chaire fondée pour cette science par Ramus au collége royal à Paris ; & s'acquit une grande réputation, qu'il ternit néanmoins, en se mêlant de prédire l'avenir aux gens de la cour. Ce savant homme mourut à Paris en 1579, âgé de cinquante-deux ans. On a de lui les ouvrages suivans. 1. *Tabulæ Bergenses æquabilis & apparentis motûs orbium cœlestium, toto sexennio elaboratæ, & ad Bergensem meridianum reductæ.* C'est l'ouvrage qu'il fit pour Robert de Berg, évêque de Liége ; il fut imprimé à Cologne en 1560. 2. *Ephemerides astrologicæ, ab anno* 1554 *ad annum* 1570, *ad longitudinem Antuerpiæ*, à Cologne 1556, *in-4°.* avec une préface de Gemma, savant de Frise. Ce livre fut réimprimé en 1560, *in-4°*, avec une continuation. 3. *Hermetis Trismegisti jatro-mathematica*, traduit du grec en latin, avec l'ouvrage précédent, de même que l'écrit intitulé, *Commentatio de cœli figuris, sive domibus*, &c. 4. Une édition de l'historien Florus, avec des commentaires, qui ne fut imprimée qu'après sa mort, en 1584, chez Plantin, & qui a été réimprimée plusieurs fois depuis. * De Thou, *hist. l.* 68. *Thuana*, *p.* 10. Josephi Scaligeri *epistolæ*, *l.* 1, *epist.* 2. Labbe, *thesaurus epitaphiorum*, *p.* 287, 288. Valere André, *biblioth. belgique*, au titre *Joannes Stadius*, *tome II*, *p.* 734. Justi Rycquii *Parcæ*, *p.* 85-91, & 98. M. Goujet, *mém. manuscrits.*

STADLER, *cherchez* RODOLPHE STADLER.

STADSBERG, autrefois MARSPERG, petite ville du duché de Westphalie en Allemagne, est sur le Dymel, près du comté de Waldeck, & de l'évêché de Paderborn. Stadsberg a été fortifiée. Les Suédois la prirent & en démolirent les fortifications l'an 1645. * Mati, *dict.*

STAFANGER, *cherchez* STAVANGER.

STAFFARDE, abbaye de Piémont, est célébre par la bataille qui s'y donna le 18 août 1690, entre l'armée des alliés, commandée par le duc de Savoye ; & celle du roi, à la tête de laquelle étoit M. de Catinat, depuis maréchal de France. Ce sage général, résolu d'attaquer les ennemis, fit sonder un marais qui étoit entre eux & lui, les fit prendre en flanc de ce côté-là, & mit en fuite leur aîle gauche. La droite, après quelque résistance, fut aussi renversée, & la plus grande partie de leur infanterie ayant été taillée en piéces, fut abandonnée par la cavalerie qui se sauva au-delà du Pô. Ils laisserent aux François le champ de bataille, leur artillerie, quantité de drapeaux, de munitions, & près de quatre mille hommes sur la place. Les vainqueurs ausquels cette victoire soumit toute la Savoye, & une partie du Piémont, ne perdirent en cette occasion que 150 hommes, & n'en eurent que 150 de blessés. * *Mémoires du temps.*

STAFFORD, ville & comté d'Angleterre, vers le milieu du royaume, a donné son nom à une maison illustre.

STAFFORD, nom d'une ancienne famille Normande, appellée originairement TOENEI, alliée à Guillaume *le Conquerant*. Le premier qui prit le nom de STAFFORD fut ROBERT, qui étoit gouverneur du château de Stafford sous le regne de ce prince. Les mâles de la famille étant éteints après trois générations, l'héritiere se maria à un *Hervé* BAGOT, d'une ancienne famille, dont le fils prit le nom de sa mere, comme plus illustre, selon la coutume de ce temps-là. Son nom étoit *Hervé* de Stafford, que Dugdale nomme *lord*, quoiqu'il ne nous dise pas comment il avoit acquis ce titre. Les successeurs de cette famille furent de grands hommes, qui rendirent de bons services à leurs princes, contre les Anglois & contre les François. RALPH lord Stafford, sénéchal de Guienne, repoussa Jean, fils du roi de France, devant Aiguillon. Il eut aussi part à l'honneur que les Anglois remporterent à la bataille de Créci : il fut employé en diverses ambassades, fut fait chevalier de la Jarretiere par Edouard III, & se signala dans la réduction des rebelles d'Irlande. Le 14 septembre de l'an 23 du regne de Henri VI, HUMPHROI comte de Stafford, à cause de son alliance avec le roi, & des bons services qu'il lui avoit rendus, fut créé duc de Buckingham : ce qui causa bien de l'animosité entre lui & le duc de Warwich, à qui le roi avoit donné le pas. Cela fut accommodé par acte du parlement, qui ordonna qu'ils auroient le pas tour à tour. Mais après la mort du duc de Warwich, il eut le pas sur tous les ducs, à la réserve des princes du sang. Il eut aussi de grands présens, parcequ'il s'étoit fortement attaché au parti du roi, contre le duc d'Yorck. HENRI, petit-fils de ce duc, lui succéda, & fut le principal de ceux qui engagerent Richard duc de Glocester, à usurper la couronne, & à se défaire de ses neveux qui étoient les légitimes héritiers. En récompense de ses services, il eut les plus grands emplois du royaume, & obtint de Richard tout ce qu'il voulut. Cependant il se rebella contre lui. On ne sait si ce fut par un remord de conscience, ou pour quelqu'autre raison. Mais une partie de ses gens l'abandonnan, & le débordement des eaux empêchant les autres de le joindre, il fut

contraint de s'enfuir dans la maison d'un de ses domestiques, nommé *Humphrei Banister*, qu'il avoit beaucoup élevé, & auquel il se fioit entierement. Celui-ci le livra pour gagner cent livres sterlings, promises à ceux qui s'en saisiroient, & que Richard refusa de payer, sous prétexte qu'il haïssoit la trahison. Le duc fut décapité dans la place publique de Salisburi en 1483. EDOUARD son fils aîné lui succéda dans ses biens & honneurs. Il eut aussi le malheur de perdre la tête le 17 mai 1521, accusé du crime de haute trahison. Son fils HENRI fut rétabli dans ses dignités & dans une partie de ses biens. Les mâles de cette famille finirent, laissant l'an 1637, *Marie*, héritiere de cette maison. Elle épousa *Guillaume* Howard, fils cadet de *Thomas*, comte d'Arondel & de Surrei, comte maréchal d'Angleterre, que Charles I créa vicomte de Stafford. *Voyez* son fort malheureux à HOWARD. * Dugdale, *baronage*.

STAFFORD de Hooke, branche de la famille qui fait le sujet de l'article précédent, descendoit de JEAN Stafford de Bromshall, dans le comté de Stafford. Le premier qui parvint au dégré de lord, fut HUMPHROI, créé lord Stafford de Suthwich la quatriéme année du regne d'Edouard IV, & fait comte de Devon la neuviéme année du même regne. Mais il ne jouit que peu de mois de cet honneur; car ayant quitté le comte de Pembrok, comme il marchoit contre les rebelles du nord, commandés par Jean Conyers, sous prétexte que le comte lui avoit ôté ses quartiers; & le comte ainsi affoibli ayant été défait & pris le lendemain par les rebelles, le roi fut si irrité contre Stafford, qu'il ordonna qu'on se saisît de sa personne & qu'on lui coupât la tête: ce qui fut exécuté au mois d'août de l'an 9 du regne d'Edouard. Il ne laissa point d'enfans. Il y a eu deux autres seigneurs de la famille de Stafford; savoir le lord BOUCHIER & le comte de Wilt; mais ces familles furent bientôt éteintes. * Dugdale.

STAGNO, petite ville de Dalmatie, avec évêché suffragant de Raguse, est située sur la mer Adriatique, ou golfe de Venise, avec un bon port, & appartient à la république de Raguse.

☞ STAHL (George-Ernest) médecin fameux, naquit à Anspach, en 1660. Après avoir fait ses études, & pris ses dégrés à Iéne, il fut appellé à Weimar, par le duc Jean-Ernest, en qualité de médecin du prince & de la cour. La maniere distinguée dont il remplit ce poste, fit jetter les yeux sur lui, lorsque l'université de Hall fut fondée en 1694, & la profession de médecine lui fut conférée. Il remplit dignement l'attente qu'on avoit conçue de lui. Sa maniere d'enseigner, la solidité de ses ouvrages, les heureux succès de sa pratique, concoururent à lui faire une réputation des plus brillantes. La cour de Prusse voulut s'attacher un homme si habile. M. Stahl fut appellé à Berlin en 1716, & il y eut les titres de conseiller de la cour & de médecin du roi. Il acheva glorieusement sa carriere, que la mort vint terminer le 14 mai 1734, dans la soixante-quinziéme année de son âge. M. Stalh est un des plus grands hommes que la médecine ait possédé, & il y tient même le rang de fondateur d'une secte particuliere. Il proposa ses principes dans un volume *in*-4° imprimé à Hall, en 1708, sous le titre de *Theoria medica vera*, auquel il joignit dans la suite divers autres traités, qui réunis ensemble, forment un nouveau systême de médecine. Il déduisoit principalement de l'ame, l'état de santé & de maladie de l'homme, sans exclure cependant les causes matérielles. Il avoit beaucoup d'égard, dans les symptômes, au mouvement tonique. Sa doctrine sur les fiévres s'accordoit à quelques égards avec celle de Campanella. L'âge des malades entroit dans la maniere dont il les traitoit, au point de faire presque le fondement de sa pratique; &c. C'est par ses connoissances chymiques que M. Stahl s'est sur-tout rendu recommandable. Il en puisa le fonds dans des ouvrages qui, avant lui, étoient presqu'ignorés, & dont il répandit la connoissance, aussi-bien que l'usage: c'étoient ceux du fameux Bécher. On pouvoit les regarder comme un recueil d'énigmes, qu'il eut le talent de déchiffrer. Cette étude le conduisit à la composition de plusieurs remédes, qui ont eu & ont encore une grande vogue: tels sont les pillules balsamiques, la poudre antipasmodique, son essence alexipharmaque, &c. Pendant le séjour que M. Stahl fit à Hall, il commença avec MM. Thomasius & Buddeus, la publication d'un recueil fort estimé, qui a paru sous le titre d'*Observationes selectæ Hallenses*. Il a fait imprimer à Offembach, en 1730, en un volume *in*-8° le traité de Harvée, intitulé: *Ars curandi morbos expectatione*, avec ses commentaires. * Extrait de *l'éloge de M. Stahl*, inséré dans le tome I des *Eloges des académiciens de Berlin, & de divers autres savans*, par M. Formey. Voyez aussi *Goëtzii recensio scriptorum Stahlii*. M. Reimmann a donné un précis des principes de M. Stahl, en parlant de ce médecin, dans le tome VI de son *Hist. litter. Germanor.* mais on trouvera quelque chose de plus circonstancié à cet égard, dans une dissertation que M. Barchusen a publiée, *De medicinæ origine ac progressu*.

STAHRENBERG (Conrad-Balthasar, comte de) chevalier de la toison d'or, conseiller au conseil d'état de l'empereur Léopold I, son chambellan, & gouverneur, président du conseil de la régence de l'Autriche inférieure, s'aquitta de ces grands emplois avec honneur, & se fit fort estimer au siége de Vienne en 1683, pendant lequel il défendit cette ville contre l'armée des Turcs. Sa résistancce donna le temps au roi de Pologne & aux princes d'Allemagne, de s'avancer pour faire lever le siége au grand-visir Cara-Mustapha. Il mourut fort vieux à Vienne au mois de mai 1687. * *Abrégé de l'histoire de l'Europe*.

STAHRENBERG (Guido-Balde comte de) conseiller intime de l'empereur, général-veld maréchal, commandant de Vienne, de Neustadt & de Graetz, gouverneur de l'Esclavonie, colonel d'un régiment d'infanterie, chevalier de l'ordre teutonique, &c, étoit le quatriéme fils de BARTHELEMI comte de Stahrenberg, & d'*Esther* baronne de Windischgraetz. Il naquit le 11 novembre de l'an 1657. Il fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique; & pendant huit ans, il fut instruit par les Jésuites de Graetz. A l'âge de seize ans, il commença les exercices ordinaires à la noblesse, & les suivit pendant quelques années. Ayant alors témoigné de l'inclination pour les armes, il entra dans le régiment d'Ernest Rudiger, son cousin. Après avoir servi trois mois, il fut caporal pendant six, ensuite fait enseigne, & une année après, lieutenant. Au bout de deux ans de lieutenance, il obtint une compagnie, où il se comporta si bien dans Vienne, assiégée par les Turcs en 1683, que l'empereur nomma Stahrenberg lieutenant colonel du régiment de son pere. Il joignit ensuite l'armée en Hongrie, & il se trouva en 1686, au siége de Bude, où il fut blessé dans un assaut. Il fut fait ensuite colonel du régiment de Spinola qui avoit été tué. En 1687, il aida à assiéger la forteresse d'Esseck, & on le fit commandant de Clausenbourg. En 1688 il fut blessé devant Belgrade, dont il fut nommé commandant *ad interim*, par l'empereur, qui lui donna de plus le régiment de Scherffenberg. En 1689 il eut part, en qualité de veld-major, aux victoires que l'empereur remporta près de Nisse & de la Morave. En 1690, il fut obligé de rendre par accord, la ville de Nisse, où il commandoit; mais il se défendit si bien dans Esseck, que les Turcs furent obligés de décamper, sans avoir rien exécuté, & il obtint ensuite le commandement de cette forteresse, & de tout le fleuve de la Save. Il fut blessé en 1691, à la bataille près de Salenkemen, où il fit la premiere attaque. Il le fut aussi au siége du Grand-Waradin. L'empereur le nomma en 1692, général-veld-maréchal lieutenant, & il l'envoya à l'armée sur le Rhin, où il se chargea de défendre la

forteresse d'Ehrenbreistein. Il retourna en Hongrie en 1693, où il ne discontinua pas de harceler l'ennemi, & pour récompense il fut nommé en 1695, grand-maître de l'artillerie. Il battit en 1695 les infidéles à Theiss, & en 1697 il commandoit sous le prince Eugène l'aile droite dans la bataille près de Zenta, après quoi il obtint le commandement général en Esclavonie. Il se rendit en Italie au commencement de la guerre pour la succession d'Espagne, où il pilla Crémone le premier février 1702, & il signala sa valeur dans la bataille de Luzarra. Le prince Eugène ayant quitté l'armée après la campagne, Stahrenberg prit le commandement général. Il fit échouer en 1703, le projet des François contre Ostiglia & la Mirandole : il mit en fuite le comte Albergotti auprès du fleuve Bormio, & se joignit au duc de Savoye en 1704. L'empereur le nomma le 5 février de cette année général-veld-maréchal, & le confirma dans le commandement général du Piémont, où il ne put rien entreprendre manque de forces suffisantes. L'empereur Joseph le nomma en 1706 son conseiller intime, & lui confia le commandement en Hongrie, où il harcela les mécontens. En 1708, il prit le commandement en Catalogne, & s'empara en 1709, de Balaguer, d'Ager & d'autres places. Il battit les troupes de Philippe V, près d'Almenara le 27 juillet 1710, & près de Saragosse le 10 août; & par-là il ouvrit au roi Charles le chemin de Madrid : mais il fut obligé de se retirer parcequ'il manquoit de vivres. Le 10 décembre de la même année, il perdit la bataille de Villaviciosa, où il fut défait par le duc de Vendôme. Trois mille hommes de l'armée de Stahrenberg furent tués sur le champ de bataille. Un pareil nombre fut fait prisonnier, outre deux mille, & presque toute la cavalerie, que D. Joseph Valleio obligea de se rendre le lendemain. Le général Stahrenberg se sauva en faisant une très-belle retraite, & continua sa marche vers l'Aragon & la Catalogne. Il secourut le 22 décembre 1711, la forteresse de Cardone, assiégée par les ennemis, & leur prit toute leur artillerie; mais il ne put rien faire davantage, parcequ'il manquoit d'hommes & d'argent; & il se fit transporter avec son armée en Italie sur la flotte angloise, au mois de juin de 1713, en vertu de la convention signée à Utrecht. Il passa le reste de sa vie, en partie sur ses terres, & en partie à Vienne, où il mourut le 7 mars 1737, & où il fut enterré deux jours après, dans la maison Teutonique, en habit de l'ordre. * Extrait du *Supplément françois de Basle.*

STAINMORE (la montagne ou le rocher de) est un rocher d'Angleterre fort élevé dans le comté de Westmorland, remarquable par une croix qui a été plantée pour servir de limites entre les royaumes d'Angleterre & d'Ecosse, après la paix conclue entre Guillaume *le Conquérant*, & Malcolm, roi d'Ecosse. On y voit du côté du midi les armes d'Angleterre, & du côté du nord celles d'Ecosse : on l'appelle aujourd'hui *Recroff*. * Mati.

STALIMENE, isle de l'Archipel vers l'Europe, avec une ville de même nom, a été connue anciennement sous le nom de *Lemnos*, que les Grecs modernes ont corrompu, & changé en celui de *Stalimene*. Elle appartenoit aux Vénitiens, & fut prise dans le XV siécle par Mahomet II. On trouve dans les carrieres de cette isle la terre sigillée, salutaire pour beaucoup de maladies, sur-tout pour les pertes de sang. Les anciens la nommoient *terre Lemniene* ou *Sphragienne*, & le grand seigneur en tire un revenu considérable. Chaque année, le jour de la transfiguration de Notre-Seigneur, qui arrive au mois d'août, les Caloyers de l'isle viennent recueillir cette terre auprès d'une chapelle, appellée *Sotira* ou *chapelle du Sauveur*, & la mettent dans des sacs, où l'on applique le sceau du grand seigneur, comme autrefois on y appliquoit le sceau des puissances qui regnoient dans ce pays, d'où est venu le nom de la *Terre sigillée*, ou cachetée d'un sceau, qui est signifié par celui de σφραγὶς. Toute cette isle est bien cultivée, & produit des vins excellens. Les Vénitiens reconquirent cette isle en 1656 : mais ce fut pour peu de temps; car les Turcs la reprirent l'année suivante après un long siége. *Cherchez* LEMNOS. * Bochart.

STAMPALIA, isle de l'Archipel vers l'Asie, s'appelloit autrefois *Astripalæa*, & est mise par Strabon au nombre des isles Sporades. Elle est vers cette partie de l'Archipel, que l'on nomme *Mer de Scarpanto*, & que l'on nommoit autrefois *Mer Carpathienne*. Anciennement cette isle avoit une ville appellée aussi *Astypalæa*, où il y avoit un temple consacré à Apollon, & révéré de toute la Grece. Aujourd'hui cette ville subsiste sous le nom de *Stampalia*, qui lui est commun avec l'isle. On y voit un château élevé sur la pointe d'une montagne, & sur le frontispice duquel sont arborées les armes de Venise, celles de France & de Toscane. L'église principale du lieu est consacrée à saint Georges; on y suit le rit grec, c'est-à-dire, les cérémonies de l'église grecque; & l'on y est soumis pour le spirituel à l'évêque de Sériphanto, qui y réside une partie de l'année. Les papas ou prêtres Grecs y vivent dans une ignorance extraordinaire. Les missionaires que l'Eglise latine y envoie, n'ont point de plus grand vice à combattre parmi ces Insulaires, que le blasphême, qui est très-commun. Le pays est très-stérile, & manque d'eau-douce : de sorte qu'il n'y a que cette seule habitation dans l'isle, qui pendant les guerres de Candie, ait été souvent insultée, tant par les débarquemens des Turcs, que des Vénitiens * Boschini, *Archipelago.*

STANBERIUS (Jean) évêque de Heréford, & Anglois de nation, étoit religieux de l'ordre du Mont-Carmel, docteur & professeur en théologie à Oxford. Henri VI, roi d'Angleterre, l'appella près de lui, se servit de ses conseils dans les affaires de la religion, & le prit pour son confesseur. Quelque temps après, il fut élevé par ce prince à l'évêché de Nortwich, qu'il fut contraint de quitter, à cause de Guillaume Polus, duc de Suffolc. L'an 1448, il fut nommé à l'évêché de Bangor, où il ne demeura que cinq ans, & fut pourvu de l'évêché d'Heréford. Il mourut à Ludlow, dans le couvent des Carmes, le 11 jour de mai de l'an 1474, sous le regne d'Edouard IV, roi d'Angleterre. Il a laissé quantité d'ouvrages; entr'autres, *De vigore sacræ scripturæ. De vigore decretorum.* * Pitseus, *illust. Angl. script.*

STANCARUS (François) de Mantoue, a vécu dans le XVI siécle. Ayant été chassé d'Italie comme hérétique, & n'ayant pu s'établir en Allemagne, il s'en alla en Pologne, où il enseigna la langue hébraïque dans le collége de Cracovie; mais quand on eut remarqué qu'en expliquant le texte de l'écriture, il y glissoit les dogmes des Protestans, il fut déféré à l'évêque de Cracovie, & mis en prison. Il fut tiré par le crédit de quelques seigneurs, & trouva un asyle dans la maison de Olesniski, où il établit le culte de la religion protestante, & abolit celui de l'église romaine. Olesniski fonda ensuite une église prétendue réformée à Pinczovie, l'an 1550; & Stancarus y ouvrit une école, à laquelle il donna pour regle les maximes des prétendus réformés. Quelque temps après il fut envoyé en Prusse; & il exerça dans Konisberg, pendant une année, la charge de professeur en langue hébraïque. Il eut alors de grands différends avec Osiander, touchant la qualité sous laquelle Jesus-Christ est notre médiateur. Osiander soutenoit que c'étoit en qualité de Dieu; & Stancarus, que c'étoit en qualité d'homme. Les prétendus réformés de Pologne furent partagés sur cette question. Les synodes se déclarerent contre l'opinion de Stancarus; mais il eut plusieurs partisans pendant qu'il vécut, lesquels après sa mort se déclarerent pour l'Arianisme. Il publia divers écrits, tant de critique que de controverse, dans lesquels il se répandoit en injures contre

les Luthériens & les Calvinistes qui n'étoient pas de son avis. On trouve la liste de ses ouvrages, p. 207 de celui qui a pour titre : *Francisci Stancari Mantuani in epistolam canonicam D. Jacobi, episcopi Hierosolymitani, expositio pia, docta, & accurata, aliquot locis communibus exornata, ad ecclesiæ catholicæ, ac præsertim horum temporum utilitatem : à Thaddæo* DUNO *Locarnensi, ex italico in latinum sermonem fideliter nunc primùm versa* ; à Basle, 1547, *in*-8°. avec un petit ouvrage du même, intitulé : *Conciliationes quorumdam locorum scripturæ : posteà de Locustis, & de vocabulis Chaldaïcis novi testamenti ; per Fr. Stancarum Mantuanum.* Les autres ouvrages de Stancarus sont : 1. *Authentica testimonia fidei christianæ, ex hebræo latinè, juxta vulgatam editionem : nunc primùm edita, ex editione Francisci Stancari* ; à Basle, 1547, *in*-8°. 2. *Opus de decem captivitatibus Judæorum, & sanguine Zachariæ ; ex hebreo latinè vertit ex antiquis Rabbinis Franciscus Stancarus* ; à Basle, 1547, *in*-8°. 3. *Francisci Stancari Miscellanea theologica, nempe Gradus beneficiorum Dei : De Templis Judæorum : Bibliorum scriptores : Bibliorum versuum Summa : De Psalmis : De Genesi & Cantico Canticorum : De Prophetis : Israëliticus ordo : De Synagogis : Modus legendi prophetas : Inclinatio linguæ hebreæ : Hebræi unde dicti : Lectiones in Synagoga* ; à Basle, 1547, *in*-8°. 4. *De Reformatione ecclesiæ*, en italien. 5. *Rabbinorum recentiorum & Anabaptistarum falsa opinio de duobus Messiis, autoritatibus etiam ipsorum Thalmudistarum confutata.* 6. *Grammatica hebræa.* 7. *Compendium hebreæ grammatices.* 8. *Conciliatio Christi & Mosis de divortio, latinè ; posteà à theologo quodam germanicè reddita.* 9. *Conciliatio Stephani & Mosis de patria Abrahæ.* 10. *Catalogus regum Juda & sub quibus prophetæ & pontifices vixere.* L'original italien de son explication de l'épître de saint Jacques a paru à Venise en 1547, selon le pere le Long, dans sa bibliothéque sacrée, *in-folio.* Le même pere le Long ajoute aux qualités de Stancarus, celle de médecin du prince de Transsilvanie. * Florimond de Raimond, *l.* 2, *de origin. hær. cap.* 14, *num.* 6. Bellarmin, *l.* 2, *de just. c.* 1. Onuphre, *A. C.* 1551. Gautier, *chron. au XVI siécle*, *c.* 30. Bayle, *diction. crit. édit.* 1702.

STANCEL (Valentin) que les Portugais écrivent ESTANCEL, étoit Allemand, de Moravie, né l'an 1621. Il se fit Jésuite en 1637, dans la province de Bohême, & enseigna la rhétorique & les mathématiques à Olmutz & à Prague en Bohême. Après avoir fait la profession solemnelle des quatre vœux, il obtint d'être envoyé dans les missions des Indes. Dans cette vue, & pour remplir cette vocation, il passa en Portugal, où en attendant une occasion favorable pour s'embarquer, il exerça quelques années l'emploi de professeur des mathématiques. En 1663, il alla au Brésil, où il enseigna la théologie, prêcha, catéchisa, & vieillit dans ces fonctions. Il mourut le 18 décembre 1715. Ses ouvrages sont : 1. *Dioptra Geodetica* ; à Prague, 1653, *in*-8°. 2. *Orbis Alphonsinus, sive Horoscopium universale, in quo per extremitatem umbræ universæ cognoscitur quæ hora sit in quovis mundi loco* ; à Evora, 1658, *in*-12. 3. *Zodiacus divini doloris, sive orationes duodecim de Christo patiente* ; à Evora, 1675, *in*-8°. 4. *Legatus Uranicus ex orbe novo in veterem, hoc est, Observationes Americanæ Cometarum factæ, conscriptæ, ac in Europam missæ, cum Auctuario Observationum Europæarum à Mathesi Pragensi* ; à Prague, 1683, *in*-4°. Ce qui donna occasion au pere Stancel de faire cet ouvrage, ce fut la comete de 1664, qui excita l'attention de tous les astronomes. Il fit ses observations, les continua sur les cométes qui parurent depuis, en reçut d'ailleurs, & le tout fut publié. 5. *Uranophilus peregrinus, sive mentis per mundum sidereum peregrinantis extases* ; à Anvers & à Gand, 1685, *in*-4°. 6. *Cursus philosophicus* ; à Prague, *in*-8°. 7. *Mercurius Brasilicus, sive cœli & soli Brasiliensis Œconomia* ; *in*-4°. selon Sotwel, qui n'en dit rien de plus. 8. *Phœnomena cœlestia, sive Dissertatio astronomica de tribus cometis quæ proximis annis in cœlo apparuere.* C'est Sotwel qui parle de cet ouvrage, comme étant conservé manuscrit dans la bibliothéque du collége de la société à Rome : mais c'est peut-être le même ouvrage, que celui dont on a parlé ci-dessus, & qui a été imprimé à Prague, sous le titre de *Legatus Uranicus*, &c. * Mémoires manuscrits, communiqués par le R. P. Oudin, Jésuite.

STANDICUS (Jean) Anglois, docteur en théologie, & religieux de l'ordre de saint François, considérant les abus que produiroit la traduction de la bible en langue vulgaire, chercha les moyens dans l'assemblée du parlement, d'obtenir une défense à l'avenir pour empêcher que les femmes & les gens de métier ne donnassent des explications indignes de l'écriture sainte. Il mourut l'an 1556, pendant que Marie & Philippe II regnoient en Angleterre, & laissa un traité, *De non edendis in vulgari sacris bibliis.* * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

☞ STANDONCH (Jean) docteur en théologie, ancien recteur de l'université de Paris, principal du collége de Montaigu, & l'un des hommes de son temps qui eut le plus à cœur le progrès des sciences & de la religion, étoit originaire du Brabant. Il naquit à Malines, au mois d'août 1443. Il y commença ses études ; mais la mort de son pere qui le laissoit sans biens, l'obligea de s'expatrier pour les continuer. Il trouva quelques secours à Goude en Hollande, & il y continua ses humanités. L'université de Paris étoit l'unique école où l'on enseignât la philosophie avec éclat. Standonch s'y rendit, sans autres secours, & sans autres espérances, que celles que lui donnoient quelques lettres de recommandation pour l'abbaye de sainte Geneviéve. Il fut logé & nouri dans l'abbaye, au moyen de quelques services que l'on exigea de lui le matin pour l'église, l'après midi pour la maison. Malgré ces occupations, il commença son cours de philosophie, & y fit de tels progrès, qu'il fut admis au dégré de maître-ès-arts, & peu de temps après reçu au collége de sainte Barbe, en qualité de maître d'étude. S'étant destiné à l'état ecclésiastique, il fit son cours de théologie, & prit le dégré de bachelier. Son mérite le fit connoître de Jean Lhuillier, ancien professeur de théologie, évêque de Meaux, & proviseur de Sorbonne. Ce savant prélat crut faire honneur à cette maison, en y associant Standonch, ce qu'il fit par ses lettres datées de Meaux le 24 décembre 1450.

Trois ans après, Amaure Chetard, principal du collége de Montaigu, étant mort, le chapitre de l'église de Paris crut trouver dans la personne de Standonch un homme capable de rétablir ce collége, dont les biens étoient dissipés, & où il n'y avoit plus qu'un petit nombre d'étudians. Le 12 mai 1483, le chapitre lui donna des provisions, & il fut installé principal par le pénitencier de Paris le lendemain. Dès qu'il fut en place, son premier soin fut de rétablir les bâtimens du collége. Il se mit ensuite à la tête des études ; il choisit les plus habiles maîtres pour travailler avec lui à les remettre en vigueur ; & bientôt le collége de Montaigu devint le plus célébre collége de Paris. L'université crut devoir honorer les talens de Standonch, & le récompenser de son zèle pour l'avancement des études. Elle le nomma recteur le 16 décembre 1483. Cette place le mit à portée de se livrer aux intérêts de l'université, & il en devint par la suite l'ame & le conseil.

Le collége de Montaigu fut toujours le principal objet de Standonch. Jugeant par ce qu'il avoit souffert dans le cours de ses études, de la triste situation où se trouvoient beaucoup d'étudians, qui avec les plus heureuses dispositions restoient dans l'obscurité, faute de secours, il fit de son collége une espéce d'hospice pour les pauvres étudians. C'est à ce titre qu'il reçut

reçut le fameux Erasme. C'est à cet établissement que le collége de Montaigu est redevable de l'honneur que lui ont fait Buchanan, Jean Major, & beaucoup d'autres grands hommes qui y ont étudié. Comme personne n'étoit refusé, Standonch se seroit à la fin vu hors d'état de soutenir son entreprise, s'il n'eût intéressé dans cette bonne œuvre toutes les personnes charitables qui le connoissoient. Sa piété, son zèle & ses talens pour la prédication, lui m riterent toute la confiance de deux des plus grands seigneurs de la cour des rois Charles VIII & Louis XII, l'amiral de Graville & le vicomte de Rochechouart. Ces deux seigneurs contribuerent par des libéralités immenses, aux charitables vues de Standonch. L'amiral ne se contentant pas de fournir à la nouriture des pauvres étudians, entreprit de rétablir & d'augmenter à ses frais les bâtimens du collége. Deux maisons religieuses entrerent dans cette bonne œuvre; les Célestins & les Chartreux fournirent aux pauvres de Standonch une certaine quantité de pain par semaine.

En se mettant à la tête du collége de Montaigu, Standonch avoit formé un projet digne de son amour pour le bien public, & de son zèle pour la religion. Sensible aux progrès de l'ignorance, & à la corruption des mœurs, Standonch conçut le dessein d'instituer une congrégation ou société, dont le principal objet seroit d'aller dans toutes les parties du monde instruire la jeunesse, & annoncer les vérités de la religion & la morale de l'évangile. Il forma son plan sur celui que Jesus-Christ lui-même avoit formé pour l'établissement de l'église. Chaque maison de sa congrégation devoit être composée d'un ministre, de douze maîtres, & de soixante-douze disciples. Les maîtres devoient être choisis parmi les soixante-douze disciples. Le vœu général de la congrégation étoit *la plus grande gloire de Dieu*: mais les vœux particuliers n'étoient pas les mêmes pour les maîtres & pour les disciples. Les disciples ne faisoient que des vœux simples d'obéir aux supérieurs, de garder le secret à la congrégation, de ne prendre aucun degré dans aucune faculté, & de ne se présenter pour aucun ordre sacré sans la permission du ministre, d'accepter sans délai les emplois de la congrégation auxquels ils seroient nommés, &c. Les vœux des maîtres étoient plus étendus, & la congrégation se les attachoit plus particulierement. Aucun disciple ne pouvoit être admis au rang de maître, qu'il ne l'eût demandé avec instance, & qu'on ne l'eût éprouvé pendant long-temps. Il devoit s'adresser au Pere (c'étoit le nom que Standonch donnoit au général) qui seul pouvoit donner ou refuser l'admission aux grands vœux. Le principal des vœux des maîtres étoit celui de stabilité dans l'ordre, & d'obéissance entiere & sans réserve au général. La congrégation devoit être établie sous le nom de la *Société du Sauveur*. Pour rappeller continuellement dans l'esprit des membres de sa société les vues qu'il s'étoit proposées en la formant, & annoncer aux peuples l'objet de son établissement, il choisit pour protecteurs & pour patrons de son ordre les saints Apôtres & les soixante-douze Disciples. Il ordonna qu'on célébrât cette fête dans toutes les maisons de l'ordre le 15 juillet, sous le nom de leur *division* ou séparation pour aller annoncer la foi dans toutes les parties du monde. Son objet étoit d'étendre le royaume de Jesus-Christ. Il crut devoir marquer cet objet en donnant à sa société pour espéces d'*armes* le monogramme de Jesus-Christ qu'il fit poser en plusieurs endroits de la maison de Montaigu, & que l'amiral de Graville fit sculpter au-dessus de la porte de la salle destinée aux archives de l'ordre, où on le voit encore.

Standonch communiqua son plan à l'amiral de Graville, au vicomte de Rochechouart, au pénitencier de Paris (Quintin) & à tous les gens de bien avec lesquels il étoit lié, & il eut la satisfaction de voir tout le monde applaudir à une si grande entreprise. Il ne lui manquoit plus que le sceau de l'autorité publique. Standonch présenta à cet effet plusieurs requêtes au pape. Elles furent toutes répondues, & l'ordre fut approuvé à Rome; mais Alexandre VI crût devoir renvoyer l'expédition des bulles au cardinal d'Amboise, qui étoit pour lors légat du saint siége en France. Il lui adressa à cet effet un bref en date du 5 avril 1500, qui fut envoyé à Standonch, & que Standonch fit enregistrer à la chambre de la légation le 18 octobre suivant. Il ne fut plus question que de poursuivre auprès du cardinal l'expédition des bulles; l'amiral de Graville, dont la fille aînée avoit épousé le neveu du cardinal, & auquel ce dernier étoit en partie redevable de son élévation, pressa vivement le légat, & les bulles confirmatives de la société naissante furent enfin expédiées le 23 février 1501.

Standonch étoit trop instruit des droits de l'épiscopat, il en respectoit trop l'autorité, pour faire usage des bulles & des privileges qui lui avoient été accordés, sans en faire part à l'évêque de Paris. Indépendamment de cette considération, le célebre Etienne Poncher, qui occupoit pour lors le siége de Paris, méritoit par ses rares qualités toute la confiance de Standonch. Il se fit un devoir de présenter au prélat les regles de son ordre, & les bulles qui l'approuvoient. Etienne Poncher convaincu de l'utilité d'un pareil établissement pour toute l'église, donna des lettres d'approbation le 13 janvier 1502, dans lesquelles, après avoir fait l'éloge de Standonch & de son institut, il fait des vœux pour son agrandissement & sa durée, & exhorte ses successeurs à protéger un établissement si utile à tous égards.

Il n'étoit pas étonnant que Standonch ne trouvât aucuns obstacles à l'établissement d'un ordre dont il avoit déja fait sentir toute l'utilité. Il étoit l'apôtre de son temps: sa vertu, l'austérité de ses mœurs, son zéle infatigable dans la prédication de l'évangile, le faisoient regarder comme un homme apostolique, destiné à ranimer la piété, réformer les mœurs, & rappeller les hommes aux devoirs de la religion. Il étoit étroitement lié avec tout ce qu'il y avoit de gens de bien dans tous les états, François de Paule, Jean Quintin, Mauburne, Blanbaston, Raulin, étoient ses amis intimes. Les maisons religieuses qui vouloient embrasser la réforme, s'adressoient à lui; & les évêques s'empressoient de le charger des missions de leurs diocèses. L'archevêché de Reims étant venu à vaquer par la mort du chancelier Briçonnet, les gens de bien crurent rendre service à l'église de France en plaçant Standonch sur ce grand siége; mais les suffrages tomberent sur le cardinal de Saint Malo, frere du chancelier, & Standonch n'eut que quelques voix. Pressé par les sollicitations de ses amis, & surtout par Blanbaston & Raulin, & par déférence pour eux, Standonch se pourvut au parlement contre l'élection. M. Picard, rapporteur de l'affaire, reçut plusieurs lettres de Raulin à ce sujet; mais le roi s'étant déclaré pour le cardinal Briçonnet, Standonch aima mieux donner son désistement que de déplaire au prince, en suivant un procès qu'il n'avoit commencé que malgré lui.

Il se livra donc tout entier à sa congrégation. Les troubles qui agiterent l'université de Paris par l'avenement de Louis XII à la couronne, obligerent Standonch à quitter la France, & furent pour lui une occasion d'établir dans les Pays-Bas plusieurs maisons de son ordre. Le mariage du roi avec l'héritiere de Bretagne, & la réforme des priviléges de l'universi é, en souleverent la plupart des suppots. Standonch & les associés de son ordre lâcherent à ce sujet dans leurs sermons quelques traits injurieux au gouvernement. Le roi en fut informé, & donna ordre d'arrêter Warnet, l'un des associés de Standonch, & de lui faire son procès. Standonch lui fit prendre la fuite. Quelques jours après il fut exilé lui même dans sa patrie. La Flandre témoigna autant de joie à l'arrivée de Stan-

donch, que la maison de Montaigu avoit marqué de douleur en le perdant.

Henri de Bagues, archevêque de Cambrai, l'accueillit. A sa sollicitation, l'archevêque entreprit la visite de son diocèse. Standonch l'accompagna, & mit en exécution dans ce diocèse les deux objets de son institut. Dès que la visite du diocèse fut faite, Standonch prit congé de l'archevêque pour aller exercer son zèle dans les autres parties de la Flandre. La ville qui lui avoit donné la naissance fut le premier objet de sa charité; & ce fut à Malines qu'il résolut d'établir la seconde maison de son ordre; les principaux habitans assignerent un lieu pour la bâtir, & elle le fut aux dépens de la ville. Standonch y établit sa regle, nomma le ministre & les maîtres, & soumit cette nouvelle maison à celle de Montaigu. La réputation de Standonch le fit connoître du comte de Nassau, qui le laissa le maître de ses libéralités. Il en profita pour établir à Valencienne une seconde maison. Standonch finit sa carriere en Flandre par Louvain. Avec le consentement de l'université & de tous les corps de la ville, il y fonda une maison. Ainsi dans l'espace de moins de trois ans, la société de Standonch avoit déja quatre maisons.

Celle de Montaigu souffroit beaucoup de l'absence de Standonch, & l'université desiroit ardemment son retour. Le cardinal d'Amboise, l'amiral de Graville & l'évêque d'Alby s'étant réunis pour l'obtenir du roi, fléchirent enfin ce prince. Les lettres de rappel furent expédiées le 17 avril 1503, & enregistrées au parlement le 13 mai suivant. A son retour il fut présenté par l'amiral au roi, qui le reçut avec bonté, & l'exhorta à continuer ses bonnes œuvres. Standonch ne s'occupa plus que du soin de perfectioner son institut, & de l'affermir de plus en plus. Il contint par sa fermeté ceux des maîtres qui trouvant la vie qu'il avoit prescrite trop austere, auroient pu quitter la congrégation au mépris de leurs vœux. Jacques Almani quitta la maison, changea d'habit, & emmena avec lui quelques écoliers. Standonch crut devoir faire respecter les autorités qui lioient les membres au corps de la société. Il s'adressa au parlement, & par arrêt de la cour du 19 décembre 1503, Almani fut condamné à rentrer & à ramener ses écoliers au collége. Déja Standonch se préparoit à faire des établissemens dans les autres royaumes; déja il étoit en relation avec Emanuel, roi de Portugal, qui avoit été informé de la naissance & des progrès de son ordre, lorsque la mort arrêta ses projets. L'excès de ses travaux apostoliques, qu'il n'interrompit jamais, joint à la vie austere qu'il menoit, lui occasiona une fievre lente qui le conduisit enfin au tombeau. Il mourut entre les bras de Jean de Clary, Toulousain, confesseur de Louis XII, la nuit du 5 février 1504. Il ordonna que son corps fût inhumé à l'entrée du chœur de la chapelle de Montaigu, avec cette inscription : *Pauperis mementote Standonis.*

Le dernier des jours de Standonch fut le premier de la décadence de sa congrégation. Noël Béda, son successeur, l'homme le plus turbulent, le plus brouillon & le plus factieux de son temps, ne s'occupa que de la guerre qu'il fit à tous les savans, & de sa propre élévation. Il se démit de la supériorité des maisons de Flandre. Il négligea celle de Montaigu. Et quel chef pour une société naissante, & dont l'instituteur n'avoit, pour ainsi dire, que jetté les premiers fondemens, qu'un homme qui, devenu syndic de la faculté de théologie, en fut le fléau par ses cabales & ses factions, & dont l'exil seul put y rétablir le calme & la tranquillité! Tempête, qu'il se fit donner pour coadjuteur en 1513, & qui lui succeda ensuite, aussi brouillon que lui, mais plus emporté, se borna à la vérité au gouvernement de Montaigu, mais ce ne fut que pour y mettre le trouble & la division parmi les maîtres & les disciples. Il étoit si connu à ce titre, que ce pentametre,

*Horrida* TEMPESTAS *Montem turbavit acutum*

passa pour lors en proverbe. Au milieu de ces troubles, il se soutint dans sa place, malgré les plaintes continuelles des sujets de la maison, jusqu'en 1528. Las enfin de ces désordres, & voyant avec douleur s'évanouir le plan de Standonch, quelques-uns de ceux qui s'étoient associés à sa congrégation prirent la résolution de quitter Montaigu, & de tenter de soutenir ailleurs un institut auquel ils s'étoient dévoués. Ils prirent des copies exactes de la regle & des bulles; ils firent part de leurs desseins à neuf ou dix jeunes théologiens de l'université, dont la piété leur étoit connue, & ils les déterminerent à y entrer. Comme aucun d'eux ne pouvoit recevoir les vœux des autres, le général seul ayant ce droit, ils s'engagerent tous ensemble par un vœu solemnel à renoncer à tout pour se consacrer au salut des ames. On croit que le lieu qu'ils choisirent pour faire ce vœu fut l'église de Montmartre. Mais pour ne pas s'écarter de l'institut de Standonch, & pour s'engager à en suivre la regle & le plan, ils prirent le nom de *la Société de Jesus*, & conserverent pour marque distinctive le monogramme de J. C.

Tel fut le sort de l'institut de Standonch. Si l'on en croit Boulœse, principal du collége de Montaigu, auteur presque contemporain, dans la dédicace qu'il fit au pape Grégoire XIII en 1572, de l'*Histoire d'un miracle opéré par la sainte Eucharistie*, imprimée à Paris en 1578, & le Maire dans son *Paris ancien & nouveau*, tome II, article du collége de Montaigu, le monde chrétien est redevable à Standonch de l'établissement des Jésuites, dont la société n'est au fonds, selon ces auteurs, que l'exécution du plan & des projets de ce grand homme. Voici les termes de Boulœse : *In quem finem lætor sanè sacerdotes illos, qui nomine* SOCIETATIS JESU *appellantur, multum jam per universum ferè orbem effecisse ; sed mihi molestum est quòd unde duxerint originem homines lateat; nam reverà duxerunt suæ pietatis & doctrinæ originem in nostrâ hujusce collegii Montis acuti communitate pauperum, à bono patre nostro Standonch restaurata...... Egressi sunt itaque uno die quatuordecim, & nomen* SOCIETATIS JESU *acceperunt.* Le Maire finit son article du collége de Montaigu en ces termes : » La communauté des pauvres du » collége de Montaigu a rendu des services très-con» sidérables à l'église ; car pour peu que l'on veuille » examiner les motifs & la fin de son institution, qui » est la prédication de l'évangile & l'instruction des » peuples, l'on verra clairement qu'elle a servi de » plan, de modéle, & même en quelque maniere de » regle, excepté le choix des viandes & du vin, à » l'un des plus florissans ordres qui sont dans l'église, » & qui remplit aujourd'hui l'univers du bruit de son » nom. « * *Histoire manuscrite du collége de Montaigu, livre* I. Raulini, *epist. coll.* Du Boulay, *hist. universit.* Erasme, *coll.* Manuscrit de la bibliothéque de Sainte Géneviéve intitulé, *Liber de origine congregationis canonicorum regularium. Histoire de la victoire de Dieu sur Belzébut*, par Boulœse, *in præfatione.* Maffeius, *De vita Ignatii Loyolæ, lib.* I, *cap.* 21. Le Maire, *Paris ancien & nouveau*, tome II.

STANEFELD ou STREFELD (Guillaume) Carme Anglois, & docteur de l'université d'Oxford, a composé les chroniques de son couvent, sous le titre *Historia Neuvenbiensis cœnobii*; un livre de sermons, &c. Il mourut l'an 1390, sous le regne de Richard II, roi d'Angleterre. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

STANFORD, en latin *Durobrive*, ville ancienne & remarquable d'Angleterre, dans la contrée du comté de Lincoln, qu'on appelle *Kasleven*, est sur la riviere de Welland, & sur les frontieres des comtés de Northampton & de Rutland, une partie étant située dans le premier de ces deux comtés ; mais la plus considérable est dans celui de Lincoln. Elle est

grande & bien peuplée, ayant sept paroisses, & divers ponts sur la riviere, pour joindre les parties de la ville qui sont sur ses deux bords. Les maisons en sont de pierre, bien bâties, les rues belles & larges; & elle est environnée d'un bon rempart. C'est une corporation, comme on parle en Angleterre, qui députe deux membres au parlement. Sous le regne d'Edouard III, étant survenu des disputes entre les habitans du nord & ceux du sud, les étudians d'Oxford allerent passer quelque temps à Stanford, & bâtirent un collége, dont on voit encore les ruines. Ils refuserent de retourner à Oxford, jusqu'à ce qu'ils y furent forcés par une proclamation. Cela donna occasion à un statut de l'université, qui oblige par serment ceux qui reçoivent les dégrés de bachelier, de n'aller jamais professer la philosophie à Stanford. En 1628, Henri lord Grei de Groobi fut fait comte de Stanford, & eut pour successeur dans cette dignité en 1673, Thomas son petit fils. * *Dict. anglois.*

STANHOPE (Philippe) fils & héritier de Jean Stanhope, descendu d'une ancienne famille du comté de Nottingham, fut fait baron du royaume en 1616, sous le titre de *lord Stanhope de Shelford*, par le roi Jacques I, l'an 14 de son regne; & le 4 du mois d'août 1628, qui étoit l'an 4 du regne de Charles I, fut fait comte de Chesterfield. Il eut onze fils, dont sept moururent jeunes; *Philippe* & *Ferdinand* perdirent la vie au service du roi; Henri, héritier présomptif, épousa *Catherine*, fille aînée de *Thomas* lord Wotton, & étant mort en 1634, son pere, qui vécut jusqu'en 1656, laissa pour héritier son petit-fils Philippe, qui épousa, 1. *Anne* Perci, fille aînée d'*Algernon*, duc de Northumberland: 2. *Elizabeth* Butler, fille de *Jacques*, duc d'Ormond, de laquelle il eut un fils qui mourut jeune; & une fille, nommée *Elizabeth*, vivante en 1701: 3. *Elizabeth* Dormer, fille aînée de *Charles*, comte de Carnarvan, de laquelle il eut deux fils Philippe, qui continua la postérité; & *Charles*. Il y a eu un autre de cette famille, portant le titre de *lord Stanhope de Harington*, dans le comté de Northampton: mais cette branche est éteinte.* *Diction. anglois.*

STANHOPE (Jacque) fils aîné d'Alexandre Stanhope, & petit-fils de Philippe, comte de Chesterfied, & d'*Anne* de Pakington de Westwood, sa seconde femme, naquit en 1673, & fut élevé en partie en Espagne, où son pere avoit été envoyé extraordinaire, au commencement du regne du roi Guillaume, après quoi il voyagea en France & en Italie, où il acquit une parfaite connoissance des langues Italienne & françoise, comme il avoit fait de l'espagnole. Ayant embrassé le parti des armes, il servit comme volontaire en Flandre, où il se signala au siége de Namur, où commandoit le roi d'Angleterre, qui le gratifia d'une compagnie d'infanterie. En 1704, il fut fait brigadier d'armée: en 1708, général-major, & en 1709 lieutenant général, membre du conseil privé, commandant en chef les troupes angloises en Espagne, & en même temps envoyé extraordinaire & plénipotentiaire auprès de l'empereur Charles VI, qui prétendoit à la couronne d'Espagne, avec lequel il conclut un traité de commerce fort avantageux à l'Angleterre. Le 27 juillet 1710, il remporta la victoire près d'Almanara, qui fut attribuée à sa conduite & à sa valeur, dont il fut remercié publiquement par l'empereur. Le 20 août suivant il acquit beaucoup de gloire à la bataille de Saragosse, ainsi que le 9 décembre de la même année à la défense de Brihuéga, où il fit une vigoureuse résistance; mais il fut obligé de céder à la valeur du duc de Vendôme, généralissime des troupes espagnoles, & de se rendre prisonnier de guerre. Après avoir été échangé en 1712, contre le duc d'Escalona, viceroi de Naples, il retourna en Angleterre, où il fut favorablement reçu de toute la cour, & engagea le parlement en 1713, de prier la reine Anne par une adresse, de faire en sorte que le duc de Lorraine fit sortir de ses états le chevalier de saint Georges, prétendant à la couronne. Lors de l'avénement du roi Georges au trône d'Angleterre, il fut fait secrétaire d'état, & membre du conseil privé, où il fit voir qu'il étoit aussi bon politique que vaillant capitaine; & le 31 octobre 1714, jour du couronnement de sa majesté, il partit pour Vienne, où il reçut des marques sensibles de l'estime de l'empereur, qui lui fit présent de son portrait enrichi de diamans, en reconnoissance des services qu'il lui avoit rendus en Espagne. En janvier 1715, il fut nommé président du comité secret, & en cette qualité il accusa le duc d'Ormond devant la chambre haute, du crime de haute trahison, & fut l'un des commissaires établis pour dresser le bill contre ce duc. En juillet 1717, il fut créé baron d'Elveston & vicomte de Mouhone; & au mois d'avril 1718, comte de Stanhope. Il étoit nommé premier plénipotentiaire au congrès de Cambrai, lorsqu'il mourut à Londres le 16 février 1721, en sa 50 année, n'ayant été malade que vingt-quatre heures, laissant deux fils & deux filles de *Lucie*, fille de *Thomas* Pitt, gouverneur du fort de Saint-Georges. Le 28 du même mois son corps fut porté avec une pompe extraordinaire à sa terre de Chevening, dans le comté de Kent. Trois cens gardes du corps ou grenadiers à cheval & deux bataillons des gardes à pied, le carosse du roi, celui du prince de Galles, & cent autres carosses à six chevaux, tant de l'archevêque de Cantorberi, du lord chancelier, que des principaux seigneurs de la cour, l'accompagnerent jusqu'à la sortie du fauxbourg de Sowthwark. Les hérauts d'armes portant la couronne de comte & les autres trophées, marchant en tête, étoient suivis des tambours, trompettes & timbales de la garde du roi, qui voulut qu'on rendît tous ces honneurs à la mémoire de son ministre qu'il chérissoit. * *Voyez* Imhoff, *en ses pairs d'Angleterre. Mémoires du temps, &c.*

STANIHURST (Jacques) Irlandois, étoit un célebre avocat, qui exerça pendant longues années la charge de greffier en chef de la ville de Dublin, & fut choisi orateur des communes dans plusieurs parlemens. Le fameux pere Campian fait l'éloge de sa générosité, & de la grande piété qui regnoit dans sa maison. Il écrivit en latin, *Pias orationes: Ad Decanum Corcagiensem epistolas plures*, & en anglois les discours qu'il avoit prononcés en quatre parlemens. Il mourut le 27 décembre 1573, âgé de 51 ans, laissant une famille si bien affermie dans la religion catholique, que sa fille Marguerite, mere du célebre Usserius, ne put jamais être pervertie par les dangereuses insinuations de son fils. * *Mémoires communiqués* par M. l'abbé Hénegan.

STANIHURST (Richard) natif de Dublin en Irlande, fils du précédent, & oncle maternel du fameux primat protestant Jacques Usserius, après avoir passé quelque temps à Oxford, se rendit à Londres pour étudier au droit dans les écoles de Lincoln; d'où étant de retour dans sa patrie, il exerça pendant quelques années la profession d'avocat. Mais étant un fort zélé Catholique, & ne pouvant pas souffrir la gêne où il se trouvoit par rapport à sa religion, il prit le parti d'abandonner toutes ses espérances, & de s'aller établir dans les Pays-Bas catholiques, où, après la mort de sa femme, il entra dans les ordres sacrés; & étant en grande réputation pour ses talens & son érudition, il devint aumônier de l'archiduc Albert d'Autriche souverain des Pays-Bas, conjointement avec sa femme Isabelle d'Espagne. Il mourut à Bruxelles en 1618. Pendant sa jeunesse il écrivit, *Harmonia seu Catena dialectica in Porphyrium, Londini*, 1570 & 1579, in-fol. *Lugduni*, in-fol. & *Parisiis*, in-4°. *De rebus in Hibernia gestis*, *Antuerpiæ*, 1584, *in*-4°. Cet ouvrage est si plein de fautes, de préjugés & de faussetés, que l'auteur en fut lui-même fort mécontent: c'est pourquoi il promit publiquement, selon le docteur Kea-

ting, de se rétracter, & composa un écrit relatif à cette promesse, pour désavouer les calomnies & les malignes imputations que de vaines espérances de faveur & de dignité lui avoient arrachées, au deshonneur de sa patrie & au préjudice de la vérité. Cet écrit devoit être imprimé en Irlande : mais il ne paroît pas que le gouvernement, intéressé à l'empêcher, en ait permis la publication. *De vita S. Patricii lib.* 2; *Antuerp.* 1587, *in*-12. *Hebdomada Mariana ex orthodoxis Catholicæ Romanæ Ecclesiæ Patribus collecta, in memoriam septem festorum B. V. Mariæ per singulos hebdomadæ dies distributa : Antuerp.* 1589, *in*-12 : & peu avant sa mort il donna *Hebdomada Eucharistica*; à Douai 1614. Il y a aussi une description d'Irlande en anglois de sa façon, qui se trouve imprimée dans *Holingshed.* Il traduisit en vers héroïques anglois les quatre premiers livres de l'Enéïde, quelques pseaumes de David, & des imaginations poëtiques en latin & en anglois, & quelques épitaphes imprimées ensemble à Londres en 1583, *in*-8°. Ses autres traités sont, les Principes de la religion catholique. *Brevis præmonitio pro futurâ concertatione cum Jacob Usserio Hiberno Dubliniensi, qui in sua historicâ explicatione conatur probare, Pontificem Romanum (legitimum in terris Christi vicarium) verum & germanum esse Antichristum*; *Duaci*, 1615, *in*-8°. * *Mémoires communiqués* par M. l'abbé Hénegan.

STANIHURST (Guillaume) de Bruxelles, fils du précédent, se fit Jésuite en 1617, se livra à la prédication, & remplit divers postes dans sa compagnie. Il entretenoit un commerce de littérature avec son cousin-germain le fameux Usserius, malgré la diversité de leurs sentimens sur la religion. Ce religieux mourut le 10 janvier 1663. On a de lui : 1. *Thesaurus moralis Francisci Labatæ, cum additionibus Stanihurstii*; à Anvers, 1652. 2. *Regio mortis*; à Anvers 1652. 3. *Carcer inferni*; à Anvers 1655. 4. *Dei immortalis in corpore mortali patientis historia*; à Anvers 1660, *in*-8°. 5. *Quotidiana Christiani hominis tessera*; à Anvers 1661, *in*-4°. 6. *Veteris hominis per expensa IV novissima metamorphosis & novi Genesis*; à Anvers, 1661, *in*-8°. Cet ouvrage a été traduit en françois, & imprimé ainsi à Douai en 1666. 7. *Selectissima moralis doctrinæ præcepta, metris expressa*; à Anvers 1662, *in*-12. 8. *Ecclesia militans*; à Anvers. 9. *Album Marianum, in quo Dei in Austriacos beneficia, & Austriacorum erga Deum obsequia recensentur*; à Louvain, 1641, *in-folio*, sans nom d'auteur. On lui attribue encore, *Thesaurus concionum de passione.* * Valere André, *biblioth. belg.* édition de 1739, *in*-4°, tome premier, page 422, 423.

STANIHURST (Nicolas) Irlandois, *cherchez* NICOLAS.

STANISLAS GILEPSIUS, Polonois, a écrit *De multiplici Siclo, & talento hebraico; De mensuris hebraicis.*

STANISLAS HOSIUS, *cherchez* HOSIUS.

STANISLAS SOCOLOVI, *voyez* SOCOLOVIUS.

STANISLAS de ZNOYMA, *cherchez* ZNOYMA.

STANISLAS (Saint) évêque de Cracovie, né l'an 1030, de parens illustres, par leur noblesse & par leur piété, fit ses études à Gnesne & à Paris. Etant retourné en Pologne l'an 1059, il entra dans le clergé, & fut élu évêque de Cracovie l'an 1071. Boleslas II étoit alors roi de Pologne, & le quatriéme des rois, depuis que ce pays avoit été érigé en royaume par l'empereur Othon III. Stanislas l'ayant repris de ses débauches publiques, & l'ayant même menacé de l'excommunier, parcequ'il avoit enlevé la femme d'un seigneur de Pologne, cette liberté lui suscita des affaires. Stanislas voyant que le roi ne changeoit point de mœurs, l'excommunia, & fit même cesser l'office divin. Boleslas, prince cruel, résolut de se venger de l'évêque, en le faisant massacrer; mais ceux qu'il avoit envoyés pour l'assassiner, n'ayant pas voulu exécuter cette détestable action, Boleslas alla lui-même tuer Stanislas dans la chapelle de saint Michel, où il s'étoit retiré, le 8 de mai 1077. La nouvelle de cet assassinat ayant été portée à Rome, le pape Grégoire VII excommunia Boleslas & ses complices, & interdit le royaume. Quelque temps après Boleslas, haï de ses sujets, fut obligé de s'enfuir en Hongrie, & le royaume de Pologne fut 215 ans sans avoir des rois, gouverné seulement par des princes. * Longin, *vita Stanislai.* Bollandus, Baillet, *vies des Saints.* 7 *mai.*

STANISLAS Lesczynsky, roi de Pologne, naquit le 20 octobre 1677, de RAPHAEL de Lesno Lesczynski, d'abord porte-enseigne de la couronne, puis palatin de Kalisch, ensuite de Lenczicz, & successivement général de la Grande-Pologne, grand trésorier de la couronne, & ambassadeur à la Porte Ottomane pour conclure le traité de Carlowitz. Stanislas manifesta de bonne heure les éminentes qualités que l'on vit briller en lui dans la suite. Dès l'âge de douze ans, il se faisoit admirer dans tous les exercices auxquels la noblesse est occupée. Il n'avoit que dix-huit ans lorsqu'il fut élu nonce pour la deuxiéme fois. Il assista aux diétes en cette qualité, où il se distingua par ses manieres gracieuses & son éloquence, & s'attira l'estime & la bienveillance du roi Jean III. Pour se perfectioner, il souhaita de voir les cours étrangeres. Il se rendit à la cour de Vienne, & de-là il passa à Rome, où il eut une audience du pape Innocent XII. Il séjourna quelque temps à Florence & à Venise, où il y avoit de quoi piquer sa curiosité. Il arriva à Paris dans l'été de l'année suivante 1696, où il fut très-bien reçu à la cour, & où même il auroit resté plus long-temps, sans la nouvelle de la mort du roi Jean Sobieski, dont il étoit proche parent. Il traversa la Hollande & l'Empire, & arriva enfin en Pologne, où il fut d'abord honoré de la charge de staroste d'Odolanow, & en cette qualité, il fit le compliment de condoléance à la reine, au nom des Palatinats de la Grande-Pologne. Dès qu'Auguste II fut monté sur le trône en 1697, Stanislas qui, de même que le palatin son pere, avoit favorisé l'élection de ce monarque, fut créé échanson de la couronne. En 1698, il épousa *Catherine* Opalinska, née le 5 novembre 1680, d'Opalinski, castellan de Posnanie, & de Czarnkowska, son épouse. Le 25 mai de l'année suivante, Stanislas eut de son épouse une fille nommée *Anne*, morte à l'âge de dix-huit ans. Il lui naquit le 23 juin 1703, une autre fille nommé *Marie*, princesse qui est aujourd'hui reine de France. Le palatin, pere de Stanislas, étant mort à Oels le 31 janvier 1703, comme fils unique, il devint héritier de ses vastes domaines. Lorsque le roi de Suede entra en Pologne, dans la ferme résolution de détrôner Auguste II, une partie de l'armée de la couronne s'étant jointe à la confédération de Varsovie, élut Stanislas, palatin de Posnanie, pour la commander. Peu après il fut député de la part de la confédération de Varsovie, au monarque Suédois, à qui il plut si fort, qu'il résolut de le placer sur le trône. Il étoit alors dans sa vingt-septiéme année. Il fut élu le 12 juillet 1704. Le lendemain de l'élection, le roi de Suede le fit prier de se rendre à son quartier général, où il fut reçu en roi; & peu après, il reçut les soumissions du primat & de tous ceux qui s'étoient absentés de l'élection. Il y avoit à peine six semaines que Stanislas étoit monté sur le trône, lorsque se trouvant à Varsovie, lieu de sa résidence, il apprit qu'Auguste revenoit avec une armée de vingt mille hommes. Il mit en sureté la famille royale, & quitta Varsovie, escorté de six mille hommes. Dès qu'Auguste se vit forcé de quitter la Pologne, on fixa le couronnement de Stanislas au 4 octobre 1705, malgré toutes les oppositions du pape, qui défendoit à tous les prélats du royaume d'assister à ce sacre, sous peine d'excommunication. On frapa une médaille pour perpétuer la mémoire de ce couronnement. Auguste rentra de nouveau en Pologne, & arriva le 5 février 1706, à Varsovie : mais il n'y demeura pas long-temps. Ses trou-

pes furent battues par les Suédois, & dès qu'il se fut retiré, les provinces s'empresserent de se soumettre à Stanislas I. Dans le traité de paix que le roi de Suede conclut le 14 septembre à Alt-Ranstadt, avec le roi Auguste, il exigea cette condition humiliante du monarque détrôné, qu'il écriroit une lettre de félicitation au nouveau roi. Peu après le traité de paix, le roi Auguste ayant reçu un renfort de trente mille hommes du czar, son allié, livra bataille à ceux qui comptoient sur la paix, & remporta une victoire complette près de Kalisch. La paix fut ensuite publiée, & Stanislas députa quatre sénateurs au roi de Suede pour le complimenter sur cet évenement, & pour lui témoigner les obligations qu'il lui avoit des attentions que sa majesté avoit eues pour sa personne. Les deux princes Sobieski furent mis en liberté au mois de janvier 1707, & furent très-bien reçus de Charles XII, & du roi Stanislas. Presque toutes les cours s'empresserent de féliciter le nouveau roi de Pologne. Le czar étoit alors en Pologne, & commençoit à parler en maître; mais le retour du roi de Suede l'obligea de se retirer, & il le poursuivit jusque dans ses états. Le roi Stanislas s'étant séparé du roi de Suede, revint en Pologne avec seize mille Lithuaniens, & vingt mille Suédois. Il y avoit cependant encore des mécontens en Pologne, & le grand maréchal Seniawski à leur tête, faisoit de grands ravages. Le roi ordonna de le combattre. Les armées en vinrent aux mains le 21 novembre au voisinage de Koniecpolske; & les confédérés demeurerent maîtres du champ de bataille. Ce ne fut pas le seul combat qu'il y eut entre les deux partis. Ce qui fit le plus de peine au roi Stanislas, ce fut la nouvelle de la défaite du roi Charles XII à Pultawa, qui enfla le courage des mécontens. Il convoqua à Varsovie les états, qui lui étoient dévoués. On conclut d'envoyer au czar une ambassade, pour lui offrir la paix aux conditions qu'il avoit demandées deux ans auparavant; mais elles furent rejettées. Auguste rentra en Pologne à la tête d'une armée, & le czar s'avançoit pour se joindre à Seniawski, chef des mécontens confédérés. Le roi Stanislas se vit dans peu hors d'état de résister à son rival, & se retira à Stettin en 1709, avec ceux des Polonois qui le suivirent. Dans son dernier manifeste, il déclara à la nation, qu'il lui remettoit la couronne dans le même esprit qu'il l'avoit acceptée. La Poméranie ayant été attaquée par les forces réunies du Danemarck, de la Saxe & de la Russie, Stanislas se rendit dans l'île de Rugen, & de-là en Suede. Il arriva à Carlscroon le 15 septembre 1712, où toute sa cour quitta l'habit polonois. Il conduisit son épouse à Christianstadt, & le roi, accompagné de quelques seigneurs Polonois, prit le chemin de Stockholm, où le ministere lui rendit tous les honneurs convenables. Il logea dans le palais royal près d'un an, mais sans éclat. Stanislas invité par le roi Charles XII de le venir joindre à Bender, pour se mettre à la tête d'une armée formidable qu'il devoit, suivant ses idées, obtenir du Grand-Seigneur, partit malgré la longueur du voyage & les périls qui se présentoient en foule. Il fut arrêté à Jassy, capitale de la Moldavie, & conduit à Bender, où il arriva le premier de mars 1714. Charles XII n'y étoit plus. Après le combat singulier & téméraire qu'il avoit osé livrer à 10000 Turcs & Tartares, il avoit été mené à Andrinople. Stanislas vit luire un rayon d'espérance en sa faveur, & pour son infortuné allié, mais qui disparut comme un éclair. Suivant ce qui avoit été réglé avec Charles XII, disposé à retourner dans ses états, Stanislas partit de Bender pour se rendre au duché de Deux-Ponts, où il arriva le 4 juillet 1714, sous le nom supposé de *comte de Cronstein*. Il n'y put pas demeurer inconnu; & il ne fut pas moins admiré dans sa disgrace, qu'il l'avoit été sur le trône. La reine, son épouse, partit de Stralsund au mois d'octobre, & vint le joindre dans sa retraite. L'année suivante, on fit une entreprise contre la personne de sa majesté polonoise. Laurent la Croix, capitaine Saxon, & deux autres, furent saisis & mis au conseil de guerre. On crut que le coup partoit du général Flemming, qui se proposoit, sans doute, de faire par-là, mal-à-propos, sa cour au roi Auguste. Stanislas, toujours grand & rempli de douceur, accorda la grace aux coupables, leur fit des présens & les congédia. Sur la fin de l'année 1719, il reçut la triste nouvelle de la mort de Charles XII; & se voyant par cette mort privé des secours qui lui étoient nécessaires, & dans les états d'un nouveau maître, il se ménagea, par le moyen du cardinal de Rohan, la protection du roi de France, qui se prêta à ses desirs. Il partit de Deux Ponts le 10 janvier 1720, & se fixa à Weissembourg dans la basse Alsace. Le roi de France lui fit offrir une garde qu'il refusa. Tout le monde s'empressa de lui faire la cour. Il espéroit que dans la paix de la Suede avec le czar, les états de Suede lui obtiendroient la jouissance de ses biens, afin qu'il ne fût plus à charge; mais cette espérance s'évanouit. En 1725, il eut la satisfaction consolante & peu attendue de voir que le roi Louis XV recherchoit en mariage la princesse *Marie*, sa fille. Le duc d'Orléans l'épousa à Strasbourg, au nom de sa majesté, le 14 du mois d'aout. La nouvelle reine partit le 17 pour aller joindre le roi son époux. La même année, le roi de Pologne, & toute sa famille furent invités à venir occuper le château de Chambor. Ils y arriverent le 20 octobre. Tous ces événemens furent le sujet de quantité de médailles. La mort du roi Auguste, qui arriva le premier février 1733, vint ouvrir une nouvelle carriere au roi de Pologne. Louis XV entreprit de nouveau de placer son beau-pere sur le trône vacant; & le marquis de Monti, qui étoit à Varsovie, reçut de quoi gagner les suffrages. Le primat étoit dans les intérêts de Stanislas; mais sa vivacité, & le serment qu'il vouloit faire prêter à tous les électeurs de ne choisir qu'un Polonois, révolterent un grand nombre de seigneurs. L'empereur Charles VI & l'impératrice de Russie donnerent hautement l'exclusion à Stanislas; & la premiere de ces puissances fit marcher des troupes vers les limites de la Pologne, du côté de la Silésie, pendant qu'une armée russienne pénétroit par la Lithuanie. Le roi de France écrivit au primat une lettre en date du 6 juillet 1733, & promit de le soutenir & son parti de toutes ses forces. Dès-lors on commença en France d'armer par mer & par terre. Le roi Stanislas partit le 22 août avec le chevalier d'Andlaw, tous les deux déguisés en marchands, & ils arriverent heureusement le 10 septembre à Varsovie. Le roi Stanislas vit d'abord que les choses n'étoient pas aussi favorablement disposées qu'on le lui avoit écrit, & que le parti de l'électeur de Saxe, qui n'épargnoit ni argent, ni promesses, & qui étoit soutenu par la czarine & l'empereur, se faisoit redouter. La diéte d'élection fut assemblée le 12 septembre; mais il y avoit une division considérable. Les mécontens, qui étoient à Prague, envoyerent des députés pour faire une protestation contre l'élection que l'on méditoit: mais malgré cela Stanislas fut élu, & l'air retentit d'acclamations de joie dans le champ d'élection. Le parti de l'électeur de Saxe s'assembla à Kamiona le 5 oct. & élut unanimement ce prince pour roi de Pologne. Le roi Stanislas n'apprit cette nouvelle que le 9, & se contenta dire: *Je plains fort le bon prince de Saxe. Il éprouvera tôt ou tard l'infidélité de ceux qui l'ont élu.* La Pologne se vit alors ravagée par les partis opposés & par les Moscovites. Le roi Stanislas s'étoit déja retiré à Dantzick, & le roi de France écrivit au magistrat de cette ville le 15 décembre 1733, pour l'assurer qu'il prendroit à cœur les intérêts de leur ville, en conséquence de sa fidélité pour le monarque qui s'y trouvoit. Les Dantzikois prirent toutes les mesures nécessaires pour défendre leur ville & le roi Stanislas. Au mois de mars 1734, la ville fut assiégée par Munich, général des Moscovites. Au mois de mai suivant,

arriva le secours que la France envoyoit. Il consistoit en deux mille deux cens hommes sous le commandement du brigadier de la Motte & du comte de Plélo. La ville voyant que les promesses de M. de Monti étoient sans effet, pensa à capituler. Le roi Stanislas ne le trouva pas mauvais; mais il eut le bonheur, au mois de juin, de sortir secretement de la ville, dans un temps où l'ennemi s'attendoit à le prendre prisonnier. Avant que de partir le 27 juin, il écrivit trois lettres; une au conseil, une autre à la ville, remplies de sentimens d'estime & de reconnoissance, & la troisiéme au primat & aux seigneurs qui lui étoient demeurés fidéles. Il ne se peut rien de plus tendre. *Les larmes*, dit le roi, *qui effacent mon écriture, m'obligent de finir. Vous pourriez mieux lire ce qui est gravé dans le fond de mon cœur, si vous le voyiez.* Le roi s'étant rendu chez M. de Monti, s'y travestit en paysan; & à dix heures du soir, accompagné du général Steinflicht, il prit le chemin du rempart. Il passa le fossé sur deux nacelles; & à travers divers périls, il arriva enfin le 3 juillet à Marienverder. De-là il alla à Konigsberg. C'est-là qu'il reçut une lettre du roi Louis XV, avec des sommes considérables. Par la paix conclue en 1735, entre l'empereur, la France, &c, le roi de Pologne devoit déclarer, qu'il renonçoit à la couronne de Pologne; mais qu'il conserveroit malgré cela, les titres de roi de Pologne & de grand duc de Lithuanie, avec tous les honneurs & prérogatives attachés à cet auguste rang, & qu'il jouiroit de ses biens & de ceux de son épouse. L'empereur consentit de plus, qu'il fût mis en possession du duché de Bar, & de celui de Lorraine, dès que la maison de ce nom auroit obtenu le grand duché de Toscane, pour en jouir sa vie durant, & qu'immédiatement après sa mort, ils retourneroient en pleine souveraineté à la couronne de France. Dès que le roi Stanislas eut appris ces nouvelles, il remercia les seigneurs Polonois qui l'avoient suivi, & les délia du serment de fidélité. Au mois de mai 1736, le roi quitta Konigsberg, & arriva à Berlin, sous le nom de *Comte de Lingen*, où on lui rendit tous les honneurs dus à son caractere. En arrivant en France, il trouva qu'on lui avoit préparé le château de Meudon, & en 1737, il alla résider dans ses états de Bar & de Lorraine, où il n'est pas moins respecté que sur le trône de Pologne, mais où il est bien plus tranquille. Au mois d'avril 1745, le roi de France fit sonder le roi Stanislas sur le cas éventuel de vacance au trône de Pologne. Le roi Stanislas répondit, qu'étant né sans ambition, & se rappellant tous les désagrémens des deux premieres élections, il ne se mettroit plus sur les rangs; mais que si la nation Polonoise lui faisoit une députation pour le rappeller, il sauroit alors se déterminer d'une maniere conforme aux intentions de S. M. T. C. La reine, femme du roi Stanislas, est morte à Lunéville vers le milieu du mois de mars 1747. * Tiré du *Supplément françois de Basle*.

STANLEI (Jean) descendu d'une ancienne famille de Howton, dans le comté de Chester, devint fort riche par l'héritage d'*Isabelle*, fille & héritiere de *Thomas* de Lathom, chevalier. On raconte qu'un THOMAS de cette famille ayant eu un fils *naturel*, nommé *Oskytel*, d'une femme qui mourut peu après; & n'ayant point d'enfans de sa femme, il résolut d'adopter cet Oskytel, mais en sorte qu'il ne parût pas qu'il en fût le pere. Ayant observé qu'un aigle avoit fait son nid dans le grand trou d'un chêne, dans son parc de Lathom, il y fit porter secretement son fils, vêtu de haillons, & appella ensuite sa femme, pour lui faire voir ce prétendu miracle. Il ajouta que puisqu'il n'avoit point d'enfans, le Dieu tout-puissant lui en avoit envoyé un, qu'il avoit résolu d'adopter; & il lui déguisa si bien la vérité, que sa femme fit porter l'enfant dans sa maison avec beaucoup de tendresse, & l'éleva avec autant de soin que si ç'avoit été son propre fils. Par ce moyen ce fils devint héritier de grands biens; & depuis les enfans mâles & héritiers de cette Isabelle, pour conserver la mémoire de cet évenement, ont toujours porté dans leur cimier un enfant dans un nid d'aigle, avec l'aigle pardessus. THOMAS, petit fils de *Jean*, fut membre du parlement parmi les barons, l'an 21 du regne d'Edouard IV. L'année suivante il accompagna Richard duc de Glocester en Ecosse; puis se déclara contre lui en faveur du jeune roi Edouard V, ce qui faillit lui couter la vie. Le duc étant parvenu à la couronne, il fut mis en prison; mais il fut élargi peu après, & fait même grand-maître de la maison du roi, connétable d'Angleterre pour sa vie, & chevalier de l'ordre de la Jarretiere. Depuis ayant épousé en secondes nôces *Marguerite* de Beaufort, veuve d'*Edmond* Tudor, comte de Richemont, qui en avoit eu *Henri* de Richemont, qui fut roi sous le nom de Henri VII, il devint suspect, comme étant trop bon ami de cette faction. Pour cet effet on lui refusa la permission de se retirer de la cour, jusqu'à ce qu'il eut donné son fils & héritier GEORGE pour ôtage, de peur qu'il n'eût dessein de se retirer pour joindre le comte de Richemont, quand il débarqueroit en Angleterre. C'étoit-là en effet son dessein, comme cela parut lorsqu'il se rangea du côté de ce comte le jour de la bataille, malgré ce que lui envoya dire le roi, que s'il ne se rangeoit à son devoir, il feroit mourir le lord Strange son fils. Le roi Richard ayant été tué, le lord Stanlei mit la couronne qu'il trouva parmi les dépouilles, sur la tête du comte de Richemont, qu'il proclama roi, sous le nom de Henri VII. Après cela il obtint le titre de comte de Derbi en 1485, & devint ensuite lord grand-maître d'Angleterre. THOMAS, fils de *George*, son fils-aîné, lequel mourut en 1487, du vivant de son pere, lui succéda; & EDOUARD, fils de THOMAS, succéda à son pere, mort en 1521. Il fut dans les premieres charges & dignités du royaume, sous les regnes de Henri VIII, d'Edouard VI, de Marie & d'Elizabeth. HENRI, son fils & successeur, fut un des juges de Marie Stuart reine d'Ecosse; & l'an 32 du regne d'Elizabeth, il fut créé grand-juge extraordinaire du royaume pour le jugement de Philippe, comte d'Arondel. Son fils FERDINAND lui succéda; mais il mourut jeune en avril 1595, ne laissant que trois filles. Sur quoi GUILLAUME, son frere & héritier mâle lui succéda dans ses dignités. Il y eut un procès entre lui & ses niéces, sur le titre de l'isle de Man, & il fut obligé d'acheter d'elles diverses de leurs prétentions, avec le consentement du roi, qui fut confirmé par acte du Parlement. GUILLAUME, mort en 1642, eut pour successeur JACQUES, son fils & héritier, distingué par son savoir, sa prudence, sa fidélité & sa valeur. Il en donna de bonnes marques dans les guerres civiles, principalement lorsqu'avec 600 chevaux, il combattit deux heures contre trois mille hommes, tant de cavalerie que d'infanterie, commandés par le colonel Liburne. Il reçut dans ce combat sept coups sur sa cuirasse, treize sur son casque, & cinq ou six blessures aux bras ou aux épaules, ayant eu de plus deux chevaux tués sous lui. Cependant il s'ouvrit le chemin jusqu'au roi Charles II, à Worchester, d'où, après la défaite du 3 septembre 1651, il s'enfuit avec ce prince dans le comté de Stafford, où l'ayant mis en sureté, & cherchant à s'y mettre soi-même, il eut le malheur d'être pris dans le comté de Chester par le colonel Edge, qui le présenta au conseil de guerre, lequel jugea qu'il avoit violé l'acte passé le 12 août 1651, qui défendoit toute correspondance avec Charles Stuart & avec son parti, & le condamna à mort. *Charlotte* de la Tremoille, sa veuve, qui avoit auparavant soutenu le siége dans sa maison de Lathom pendant quatre mois, avec beaucoup de courage & de conduite, demeura dans l'isle de Man, jusqu'à ce

que les habitans de cette isle, gagnés par un homme qui avoit été auparavant son domestique, se saisirent d'elle & de ses enfans, qui demeurerent prisonniers jusqu'au rétablissement de Charles II. L'on connoîtra mieux cette maison par la table généalogique, que l'on ne rapportera que depuis.

I. JEAN Stanlei, qui fut nommé chevalier de l'ordre de la Jarretiere en 1408, épousa *Isabelle*, fille de *Thomas* Lathom de Lathom, dont il eut JEAN II du nom qui suit; & *Thomas* Stanlei, mort sans postérité de *Mathilde*, fille & héritiere de *Jean* Arderne de Elford.

II. JEAN Stanlei, II du nom, laissa d'*Isabelle* Harington, pour fils unique, THOMAS qui suit.

III. THOMAS Stanlei, mort en 1459, avoit épousé *Jeanne*, fille de *Robert* Goushil, dont il eut entr'autres enfans, THOMAS, II du nom, qui suit; *Marguerite*, alliée à *Guillaume* Troutbek; *Elizabeth*, mariée à *Richard* Moulineux; & *Guillaume* Stanlei, chevalier de l'ordre de la Jarretiere, qui eut la tête tranchée le 16 février 1495. Il avoit épousé *Elizabeth*, fille de *Thomas* Hopton, dont il eut pour fils unique *Guillaume* Stanlei, qui de *Jeanne*, fille de *Geofroi* Massy de Tatton, laissa pour fille unique *Jeanne* Stanlei, mariée à *Richard* Brereton.

IV. THOMAS baron Stanlei, II du nom, chevalier de l'ordre de la Jarretiere, fut créé comte de Darbi le 27 octobre 1485, & mourut le 9 novembre 1504. Il épousa 1°. *Eléonore* Nevil, fille de *Richard*, comte de Warwick: 2°. *Marguerite* de Beaufort, veuve d'*Edmond* Tudor, comte de Richemont, dont il n'eut point d'enfans. Il eut entr'autres du premier lit, GEORGES qui suit; EDOUARD, qui a fait *la branche des barons de* MONTEGLE, *mentionée ci-après; Jacques*, évêque d'Eli en 1506, mort le 22 mars 1525; & *Marguerite* Stanlei, mariée à Jean Osbaldeston.

V. GEORGES Stanlei, baron de Strange, chevalier de l'ordre de la Jarretiere, mort avant son pere le 5 décembre 1487, avoit épousé *Jeanne*, fille & héritiere de *Jean* baron de Strange de Knokin, dont il eut entr'autres enfans, THOMAS III du nom, qui suit; & *Jeanne* Stanlei mariée à *Robert* Sheifteld.

VI. THOMAS Stanlei, III du nom, comte de Darbi, mort le 24 mai 1521, épousa *Anne* fille d'*Edouard* baron de Hastings, dont il eut entr'autres enfans, EDOUARD, qui suit; & *Marguerite* Stanlei, mariée à *Robert* Ratcliff, comte de Sussex.

VII. EDOUARD Stanlei, comte de Darbi, chevalier de l'ordre de la Jarretiere, mourut le 24 octobre 1572. Il avoit épousé 1. *Dorothée* Howard, fille de *Thomas*, duc de Norfolck; 2. *Marguerite*, fille d'*Elie* Barlow: 3. *Marie*, fille de *Georges* Cotten de Cumbermere. Du premier lit vinrent, HENRI, qui suit; *Thomas*, chevalier, mort sans postérité de *Marguerite*, fille de *Georges* Vernon de Haddon; *Anne*, mariée 1. à *Charles* baron Stourton: 2. à *Jean* Arondel de Lanherne; *Elizabeth*, alliée à *Henri* baron Morlei; *Marie*, qui épousa *Edouard* baron Stafford; & *Jeanne* Stanlei, mariée à *Edouard* baron Dudlei. Du second, sortirent entr'autres, *Marguerite*, alliée 1. à *Jean* Jermyn: 2. à *Nicolas* Pointz; & *Catherine* Stanlei, mariée à *Thomas* Knyvet.

VIII. HENRI Stanlei, comte de Darbi, chevalier de l'ordre de la Jarretiere, mort le 25 septembre 1594, avoit épousé *Marguerite* Clifford, fille de *Henri*, comte de Cumberland, morte en 1596, dont il eut entr'autres enfans, FERDINAND, qui suit; & GUILLAUME, qui continua *la postérité rapportée après celle de son frere aîné.*

IX. FERDINAND Stanlei, comte de Darbi, mourut en avril 1595. Il épousa *Alix*, fille de *Jean* Spencer de Althorpe, dont il eut *Anne*, mariée à *Grei* Bruges, baron de Chandos; *Françoise*, alliée à *Jean* Egerton, comte de Bridgewater; & *Elizabeth* Stanlei, qui épousa *Henri* baron Hasting, comte de Hutingdon.

IX. GUILLAUME Stanlei, fils puîné de HENRI comte de Darbi, fut baron Strange de Knokin, seigneur de Manne, chevalier de l'ordre de la Jarretiere, puis comte de Darbi après la mort de son frere aîné, & mourut le 29 septembre 1642. Il épousa *Elizabeth* de Vere, fille d'*Edouard*, comte d'Oxford, dont il eut entr'autres enfans JACQUES, qui suit; & *Anne* Stanlei, mariée 1. à *Henri* Portman de Orchard: 2. à *Robert* Carr, comte d'Ancrum en Ecosse.

X. JACQUES Stanlei, comte de Darbi, chevalier de l'ordre de la Jarretiere, qui eut la tête tranchée le 15 octobre 1651, avoit épousé *Charlotte* de la Tremoille, fille de *Claude*, duc de Thouars, morte le 31 mars 1664, dont il eut entr'autres enfans CHARLES, qui suit; *Marie*, alliée à *Guillaume* Wentworth, comte de Stafford; *Catherine*, mariée à *Henri* Pierrepont, marquis de Dorchester; & *Emélie* Stanlei, qui épousa *Jean* Murrai, comte d'Athol.

XI. CHARLES Stanlei, comte de Darbi, mourut le 21 décembre 1672. Il épousa *Dorothée Helene* Rup, dont il eut GUILLAUME-RICHARD-GEORGES, qui suit; *Charlotte*, mariée à *Thomas* Sauvage, vicomte de Colchester, & autres enfans.

XII. GUILLAUME-RICHARD-GEORGES Stanlei, comte de Darbi, baron Strange, seigneur de Manne, épousa *Elizabeth*, fille de *Thomas* Butler, comte d'Osseri.

*BRANCHE DES BARONS DE MONTEGLE.*

V. EDOUARD Stanlei, fils puîné de THOMAS Stanlei, II du nom, comte de Darbi, fut baron de Montegle, & chevalier de l'ordre de la Jarretiere. Il épousa *Anne*, fille & héritiere de *Jean* Harington, dont il eut pour fils unique, THOMAS qui suit.

VI. THOMAS Stanlei, baron de Montegle, mort le 18 août 1560, avoit épousé, 1. *Marie* Brandon, fille de *Charles*, duc de Suffolk: 2. *Helene*, fille de *Thomas* Preston de Lebens, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme furent entr'autres, GUILLAUME, qui suit; *Elizabeth*, mariée à N. Zouch; & *Marguerite* Stanlei, alliée à N. Sutton.

VII. GUILLAUME Stanlei, baron de Montegle, épousa 1. *Anne*, fille de *Jacques* Leyburne: 2. *Anne*, fille de *Jean* Spencer d'Althorpe, dont il eut pour fille unique, *Elizabeth* Stanlei, mariée à *Edouard* baron Morlei. * *Voyez* Imhoff, *en son histoire des pairs d'Angleterre.*

STANLEI (Thomas) étoit fils du chevalier THOMAS Stanley, & naquit à Cumberlow dans le comté de Hartford. Il étudia au collége de Pembrock à Cambridge, & donna de bonne heure des preuves d'un génie supérieur. Il prit au même lieu le degré de maître-ès-arts, & fit ensuite un voyage en France, en Italie & en Espagne. A son retour, sous la domination de l'usurpateur Cromwel, il ne voulut point prendre de part aux affaires publiques, & il se mit dans le collége des jurisconsultes. Il étoit très-versé dans l'étude des meilleurs poëtes anciens Grecs & Latins, & lui-même avoit beaucoup de talent pour la poësie. Outre les poëmes qu'il a composés, il en a aussi traduit beaucoup du grec, du latin, de l'italien & de l'espagnol. Ce qui lui a fait une plus grande réputation, est son *Histoire de la philosophie*, écrite en anglois, & qui contient les vies, les opinions, les actions & les discours des philosophes de chaque secte. Elle a été traduite en flamand. Dès 1690, M. le Clerc de Hollande traduisit en latin la partie de cette histoire qui regarde la philosophie des Orientaux, & il a joint depuis cette partie à ses œuvres philosophiques. Godefroi Oléarius a traduit l'ouvrage entier de M. Stanlei en latin, & cette traduction qui est fort estimée a été imprimée à Leipsic en 1711, *in-4°*. M. Stanlei a donné aussi une version latine des tragédies d'Eschyle, avec les scholies & un commentaire. Cet ouvrage a paru à Londres en 1664, *in-folio*. M. Stanlei est mort le 12 avril 1678. *Voyez* sa vie au-devant de la traduction latine

de son Histoire de la philosophie. * *Fasti Oxoniens.* *tom.* I, &c.

STANSARON, roi fabuleux du Curium, appellé maintenant *Piscopia*, dans l'isle de Chypre, étoit, dit-on, un grand capitaine, très-estimé d'Alexandre, qui le voulut avoir avec lui dans toutes ses guerres. On débite qu'il fut un des trois rois de Chypre, qui emporterent le prix dans un tournoi prétendu, qu'Alexandre fit en Syrie, où les princes de toutes les nations se trouverent. * *Hist. gener. du royaume de Chypre.*

STANTON, philosophe Anglois, & grand mathématicien, auteur du livre intitulé, *Canones in tabulas Arsachelis.* * Leland. Pitseus.

STANTS, bourg de Suisse, situé sur le lac de Lucerne, dans le canton d'Underwald, dont il est un des principaux lieux, quoiqu'il ne soit pas fermé de murailles. * Mati, *dict.*

STAPERT (Cyprien) connu aussi sous le nom de VOMELIUS, naquit l'an 1515 dans un bourg ou village de la Frise occidentale. Il fit ses premieres études dans sa patrie, & les continua à Goude, à Harlem & ailleurs. Il commença l'étude du droit à Wittenberg, & s'y perfectiona à Cologne & à Louvain. Il fut créé docteur en l'un & l'autre droit à Mayence, & comte Palatin. En 1563, on le fit assesseur de la chambre impériale; & il a rempli ce poste pendant quinze ans, c'est-à-dire, jusqu'à sa mort. Il mourut à Spire au commencement de l'année 1578, & fut inhumé dans l'église de saint Jean, où on voit son épitaphe, rapportée par Valere André. On a de lui: 1. *Sylvarum libri tres*; à Erfort, 1540, & en 1547 *in-8°.* augmentés d'un quatriéme livre. 2. *Ode ad Deum, pro tranquillo christiani orbis statu*, 1546. 3. *Epicedium ad Carolum V imperatorem.* 4. *Miscellaneorum liber*; à Strasbourg, 1544. 5. *Virorum aliquot celebrium civitatis Magdeburgensis Epitaphia.* * Valerii Andreæ *Bibliotheca Belgica*, édition de 1739 *in-4°*, tome I, page 224.

STAPHYLUS, fils de Silene, ou selon d'autres, de Bacchus, est le premier, à ce qu'on écrit, qui a appris à mêler l'eau avec le vin. * Pline, *l.* 7. Apollodore, *l.* 1. Apollonii scholiastes *in l.* 3 *Argonaut.* Il y a un autre STAPHYLUS de Naucrate ville d'Egypte, qui a écrit l'histoire de Thessalie, d'Attique d'Eolie & d'Arcadie. * Harpocration. Sextus Empyricus. Pline. Apollonii scholiastes, *l.* 4.

STAPHYLUS (Fréderic) né à Osnabrug en 1514, alla à l'université de Wittenberg en 1535, & y ayant demeuré plus de dix ans, il obtint la chaire de professeur en grec au collége de Breslau, où il épousa la fille du surintendant *Jean* Hesse. Peu après il fut appellé à la chaire de professeur en théologie à Kœnisberg; & il fut le premier qui réfuta les principes d'André Osiander sur la doctrine de la justification. En 1553 il embrassa la religion catholique, après quoi l'archevêque de Saltzbourg le pourvut d'un canonicat; l'évêque de Passau y ajouta une prébende, & celui de Ratisbonne un vicariat. Il fut le troisiéme, avec Jean Wicelius & Etienne Agricola, qui quitterent le parti des Luthériens, & qui composerent un livre des *Discordances*, tirées des livres & des principaux articles de foi des Luthériens. Staphylus présenta ce livre à l'empereur Ferdinand I, qui en récompense lui donna le titre de son conseiller. Il obtint le même titre du duc de Baviere. En 1557, il assista au colloque de Worms, & mourut de phtysie à Ingolstadt le cinquiéme mars 1564. Il y fut enterré au convent des Franciscains. Tel est l'article de Staphylus qu'on lit dans le *Dictionnaire historique*, imprimé à Amsterdam 1740. Nous ajouterons, 1°. que le livre des *Discordances* est apparemment celui *de Dissidiis hæreticorum*, que le célébre Thomas Stapleton a traduit en anglois, & dont la traduction a été imprimée à Anvers en 1565; 2°. que Staphylus est auteur de plusieurs ouvrages concernant la religion, qui après avoir été imprimés séparément, ont été recueillis, & imprimés à Ingolstadt l'an 1613 *in-folio*, par les soins de *Fréderic* Staphylus, son fils, official de la cour ecclésiastique d'Aichstadt, & chanoine de saint Willebaud. Au-devant de cette collection, on trouve la vie de l'auteur par l'éditeur. En 1737, M. Jean-George Scelhorn a donné dans le tome premier de ses *Amœnitates historiæ ecclesiasticæ & litterariæ*, in-8°, page 611 & suiv. un écrit de Staphylus, qui n'avoit point encore paru, intitulé: *Deliberatio de instaurandâ religione in archiducatu Austriæ.* Cet écrit contient plus de soixante pages. Dans le même recueil, M. Scelhorn a publié, *Consultatio imperatoris Ferdinandi I jussu instituta, de articulis reformationis in concilio Tridentino propositis ac proponendis*, écrit d'environ quatre-vingt pages; & M. Scelhorn soupçonne que c'est encore un ouvrage de Frédéric Staphylus: voyez la page 497 des *Amœnitates historiæ ecclesiasticæ*, &c. tome premier. Il conjecture la même chose d'un autre écrit qu'il a publié dans le tome second du même recueil, page 477 & suiv. sous ce titre: *Monita nonnulla Ferdinandi I, imperatoris, ad Pium IV, pontif. maxim. cùm de concilio Tridenti iterùm celebrando consilia ageret.* M. Scelhorn dit au moins, que ces *Monita* ont été trouvés parmi les papiers de Staphylus. Enfin dans le même recueil, tome second, page 546, on lit du même Staphylus, *Relatio Friderici Staphyli de actis Oratoris Bavarici, in Calicis Eucharistici causâ, Romam ad summum pontificem ablegati.* Comme nous n'avons vu que ces deux premiers tomes des *Amœnitates histor. ecclesf.* de M. Scelhorn, nous ignorons si ce savant a publié de nouveaux écrits de Staphylus, comme dans le second volume il promet de le faire dans la suite de son recueil.

STAPLETON (Thomas) naquit au mois de juillet 1535, à Henfield, dans le comté de Sussex en Angleterre, de *Guillaume* Stapleton, gentilhomme catholique du pays. Il fit successivement ses études à Cantorberi & à Winchester, jusqu'en 1554, qu'il fut admis dans le collége neuf à Oxford. Vers l'an 1558, étant alors bachelier ès arts, il eut un canonicat de Chichester. C'étoit peu de temps avant la mort de la reine Marie: mais la reine Elizabeth, qui monta sur le trône après elle, ayant proscrit la religion catholique, Stapleton & sa famille furent obligés de sortir d'Angleterre. Ils se retirerent à Louvain, où Stapleton profita des secours qu'il trouva dans cette ville, pour s'appliquer à la théologie. Il vint ensuite à Paris pour s'y perfectioner dans la connoissance des langues dont l'intelligence pouvoit lui être utile pour l'étude de l'écriture-sainte, & passa depuis à Rome dans un esprit de dévotion. Revenu à Louvain, la priere & la composition de quelques ouvrages partagerent son loisir. Le roi Philippe II ayant fondé une université à Douai en 1572, Stapleton fut attiré dans cette ville par quelques-uns de ses amis, & fut d'abord chargé d'enseigner la théologie à Anchim, près de ladite ville. Il prit depuis les degrés de bachelier, de licencié, & de docteur en théologie à Douai, fut fait chanoine de l'église de saint Amé de cette ville, & y fut nommé professeur royal de l'écriture-sainte. Les troubles des Pays-Bas l'ayant obligé de quitter son poste, il alla à Rome, & ne revint à Douai que lorsque le calme fut rétabli. Il y reprit alors ses fonctions. Dans la suite, dégoûté du monde, il résigna son canonicat, renonça à sa chaire, & entra à Douai chez les Jésuites, qui l'envoyerent quelque temps après à Louvain. Ce nouveau genre de vie lui déplut; il le quitta au bout de deux ans, revint à Douai, y fut pourvu de nouveau d'un canonicat de saint Amé, & fut appellé en 1590 à Louvain pour y être professeur royal de l'écriture-sainte. Le roi d'Espagne le nomma dans la suite au doyenné de l'église d'Hilverbeck, près de Bois-le-Duc: ce bénéfice valoit mille florins de rente, ce qui, joint au profit que Stapleton tiroit des pensionaires de qualité qu'il prenoit chez lui, le mit fort à son aise. Il acquit bientôt par ses écrits, la réputation d'un grand théologien

théologien & d'un habile controversiste ; ce qui lui acquit tellement l'estime du pape Clément VIII, que ce pape lui fit écrire par le cardinal Aldobrandin, pour l'engager de venir à Rome, où il vouloit le faire protonotaire apostolique, & même cardinal, selon quelques-uns. Mais Stapleton, qui commençoit à devenir infirme, s'excusa de faire ce voyage : il mourut en effet le 12 octobre 1598, âgé de soixante-trois ans. Il fut enterré à Louvain dans l'église de saint Pierre. On peut lire son épitaphe dans les *Mémoires* du pere Niceron. Ses ouvrages ont été réunis depuis sa mort, & imprimés à Paris en 1620, en quatre volumes *in-fol.* voici ce qu'ils contiennent. Dans le tome premier : 1. *Compendium breve & verum studiorum Thomæ Stapletoni, usque ad annum ætatis suæ 63, 1598, mense octobri, ab ipsomet versibus comprehensum* : ce titre n'a été mis que depuis ; l'auteur avoit fini cet écrit avant la date que l'on voit ici. 2. *De principiis fidei doctrinalibus libri* 12. L'épitre dédicatoire au pape Gregoire XIII, est datée du 10 octobre 1578. 3. *Successionis Ecclesiasticæ defensio amplior, & fugitivæ ac latentis Protestantium Ecclesiæ confutatio copiosior ; contra Guillelmi Fulconis, Angli, inanes cavillationes adversùs hujus operis libri IV, capita 10 & 11, editas. Liber XIII.* Cet ouvrage est daté de Douai le 22 juin 1580. Le livre de Guillaume Fulcke, auquel il sert de réponse, est intitulé : *Responsio ad Stapletoni cavillationes* ; à Londres 1579, *in-8°.* 4. *Relectio scholastica & compendiaria principiorum fidei doctrinalium, per controversias, quæstiones, & articulos tradita*, datée de Louvain le 20 février 1596. 5. *Auctoritatis ecclesiasticæ circa S. Scripturarum approbationem, adeoque in universum, luculenta & accurata defensio libris tribus digesta ; contra disputationem de scripturâ Guillelmi Whitakeri* : cet ouvrage est daté de Louvain le 22 janvier 1592. 6. *Triplicatio inchoata adversùs Guillelmi Whitakeri Anglo-Calvinistæ duplicationem pro Ecclesiæ auctoritate ; Relectioni principiorum fidei doctrinalium per modum appendicis adjuncta*, datée de Louvain le 10 mars 1596. Dans le tome second : 7. *De universâ justificationis doctrinâ hodie controversâ libri XII.* 8. *Speculum pravitatis hereticæ per orationes ad oculum demonstratæ*, daté du 29 mars 1580. 9. *Orationes funebres.* Le pere Niceron dit qu'il y en a quatre qui ont été imprimées séparément avec quelques autres, sous le titre d'*Orationes funebres & dogmaticæ* ; à Anvers 1576, *in-8°.* Cette édition d'Anvers ne contient que trois Oraisons funebres, & trois discours dogmatiques : le titre est, *Orationes sex ; tres funebres, dogmaticæ tres : his temporibus apprimè utiles & necessariæ.* Les trois harangues funebres sont : 1. *In laudem Francisci Richardoti, nuper Atrebatensis episcopi.* 2. *In laudem R. P. Joannis Lentallerii, monasterii Aquicinctensis nuper abbatis.* 3. *In laudem Matthæi Galeni, sacræ Theologiæ doctoris & professoris regii, in Academiâ Duacenâ, nec non & ejusdem Academiæ cancellarii.* Il est vrai qu'il y a un quatriéme discours, mais il n'est point de Stapleton : c'est un discours en vers sur la mort du même Matthieu Galen, composé par Gregoire Martin, Anglois, licencié en théologie, disciple de Galen. Les trois harangues dogmatiques ont pour titre : la premiere, *De causâ grassantium hæresum* ; la seconde, *De officio pii viri inter medios hæreticos agentis* ; la troisiéme, *Apologia recentioris Ecclesiæ*, &c. 10. *Orationes Academicæ miscellaneæ.* Ces discours sont au nombre de dix-neuf, & roulent sur des sujets de morale ou de dogme. 11. *Orationes catecheticæ duodecim, sive Manuale peccatorum de septem peccatis capitalibus* : l'épitre préliminaire est datée du 15 novembre 1593. 12. *Verè admiranda, sive de magnitudine Romanæ Ecclesiæ libri duo* : l'épitre est du premier mars 1599. 13. *Propugnaculum fidei primitivæ Anglorum, quo fides illa quæ Anglis ante mille annos per S. Augustinum tradita fuit..... asseritur & probatur.* Stapleton composa d'abord cet ouvrage en anglois, & il fut ainsi imprimé à Anvers en 1565, *in-4°.* Il l'a traduit depuis en latin. 14. *Replica ad Responsum Horni, pseudo-Episcopi Wintoniensis, quo is Feckenhami abbatis Westmonasteriensis rationes recusandi juramentum de regio in causis ecclesiasticis primatu impugnat.* 15. *Nota falsitatis in Ivellum retorta*, &c. Il s'agit encore de controverses dans cet ouvrage, que Stapleton avoit composé & publié en anglois, & que l'on trouve ici traduit en latin par S. A. C. A. 16. *De Protestantismo & primis ejusdem auctoribus Martino Luthero, Philippo Melanchtone & Joanne Calvino, dissertatio.* Cet ouvrage est encore traduit de l'anglois. Tome troisiéme : 17. *Antidota evangelica in Matthæum, Marcum, Lucam, Joannem*, datés du premier octobre 1594. C'est une explication des passages de l'évangile, dont les hérétiques se servent pour soutenir leurs erreurs. 18. *Antidota Apostolica contra nostri temporis hæreses*, &c. C'est encore une explication des passages des actes des apôtres, & des épitres de saint Paul, dont abusent les hérétiques. Tome quatriéme : 19. *Promptuarium morale in evangelia dominicalia.* 20. *Promptuarium catholicum ad instructionem concionatorum contra hæreticos nostri temporis*, &c. 21. *Promptuarium catholicum super evangelia ferialia totius Quadragesimæ* : l'épitre est du premier janvier 1594. 22. *Promptuarium catholicum super evangelia in festis sanctorum totius anni.* 23. *Tres Thomæ, seu res gestæ sancti Thomæ Apostoli, sancti Thomæ Archiepiscopi Cantuariensis & Martyris, & Thomæ Mori Angliæ quondam Cancellarii.* Ce sont là tous les ouvrages de Stapleton, contenus dans le recueil de ses œuvres : il y a eu de la plupart des éditions particulieres. On peut voir dans le pere Niceron celles qui y sont citées. 24. Stapleton a traduit de plus en anglois l'histoire du vénérable Béde ; & sa traduction a été imprimée à Anvers l'an 1565, *in-4°.* Elle est accompagnée de notes marginales du traducteur. 25. Il a aussi traduit en anglois le livre de Frederic Staphyle *de Dissidiis hæreticorum* ; & cette traduction a été de même imprimée à Anvers en 1565. 26. *Didymi veridici Henfildani Apologia pro Philippo II, Hispaniarum rege, contra accusationes Elizabethæ, reginæ Angliæ* ; *Constantiæ*, in-8°. Henri Holland nous apprend dans la vie de Stapleton, que cet ouvrage est de cet auteur, qui le fit imprimer d'abord dans les Pays-Bas, & qu'on le réimprima en Allemagne. Voyez cette *vie de Stapleton*, par Holland, à la tête des œuvres du premier ; & le tome trente-neuviéme des *Mémoires* du feu pere Niceron, Barnabite.

STARABATH, ville, *cherchez* ASTERABATH.

STARCAIUS (Olivier) Anglois, qui vivoit en 1550, laissa divers traités curieux. * Pitseus, *de scrip. Ang.*

STAREMBERG, *cherchez* STAHRENBERG.

STARGARD, ville du duché de Meckelbourg, est capitale de la seigneurie de Stargard, & située à 17 lieues de la ville de Stettin, vers le couchant. * Mati, *diction.*

STARGARD, contrée du duché de Méckelbourg, en basse Saxe, est au levant de la Vandalie, & aux confins du duché de Stettin & du marquisat de Brandebourg. Le pays a environ treize lieues de long, & six de large. Ses lieux principaux sont, Stardgard, capitale, Brandebourg, Mirow, Nemerow. * Mati, *dict.*

☞ STARGARD, la nouvelle Stargard, ville des états de Brandebourg, est située dans le duché propre de Poméranie, à sept lieues de Stettin, du côté du levant. C'étoit autrefois la résidence de la justice de la Poméranie brandebourgeoise, & comme la capitale, avant que le roi de Prusse fût maître de Stettin. Comme cette ville est sur la riviere d'Ihne, qui se décharge dans l'Oder, elle a tenu autrefois un rang considérable entre les villes anséatiques. * Baudrand.

STARGARD, petite ville ou bourg de la Pomerellie, sur la riviere de Fers, à sept ou huit lieues de Dantzick, vers le midi. * Baudrand.

STAROSTIE. On appelle ainsi en Pologne des ter-

res que les rois de Pologne distribuent comme bon leur semble, pourvu que ce soit à des Polonois. Autrefois elles faisoient les domaines de ces princes; & c'est de là qu'on les appelle *biens royaux*. L'un d'entre eux que le chevalier de Beaujeu croit être Sigismond Auguste, céda volontairement ce domaine aux gentilshommes pour les aider à soutenir les dépenses qu'ils étoient obligés de faire, lorsqu'on les commandoit pour quelque expédition militaire. Ce roi se réserva seulement pour lui & pour ses successeurs le droit de nommer à ces seigneuries & de les distribuer à qui il lui plairoit, & que le trésor de la république pouroit jouir du revenu pendant la vacance, jusqu'à la nomination d'un starostie, comme les rois de France ont droit de jouir des évêchés & autres bénéfices de leur nomination par œconomat. Outre cela on charge les starosties d'un impôt appellé *quarta*, qu'on écrit en polonois *Kwarta*, parcequ'il est la quatrieme partie du revenu; ce qui fait le fonds pour l'entretien des arsenaux, de toute l'artillerie du royaume & de la cavalerie ou gendarmerie polonoise, avec ce qu'on leve aussi sur les biens d'église. Cette taxe se rapporte aux décimes qu'on leve en France sur les bénéfices, & aux responsions que l'on tire à Malte sur les commanderies de l'ordre. Il y a deux sortes de starosties, les unes simples, les autres à jurisdiction, ayant un tribunal appellé *Grode*, avec un juge & un tabellionage, où s'enregistrent tous les actes passés dans son ressort, les protestations, les contrats, les constitutions passées en diéte, & tout ce qui doit servir de piéce authentique. Les starostats à jurisdiction jugent à mort, même les gentilshommes: ce qui fait que les femmes ni les jeunes hommes ne peuvent posséder de ces starosties. * *Mémoires* du chevalier de Beaujeu.

STAROVOLSKI (Simon) a donné au public une centurie des écrivains illustres Polonois, & des illustres orateurs de Sarmatie, c'est-à-dire, du même pays, & du voisinage. Le premier ouvrage a eu trois éditions, la premiere à Francfort en 1625; la seconde à Venise en 1627; la troisième à Breslau en 1734: la meilleure & la seule bonne est celle de Venise: elle est infiniment rare, & *in*-4°: l'autre ouvrage fut imprimé à Florence en 1628, *in*-4°. * Baillet, *jugem. des savans sur les crit. histor.*

STATANUS, l'un de ces petits dieux que les païens honoroient. Celui-ci présidoit, selon eux, aux enfans nouveaux nés, lorsqu'ils étoient reçus sur la terre, au sortir des entrailles de leurs meres, ou selon d'autres lorsqu'ils commençoient à pouvoir se tenir debout. Quelques-uns en ont fait une déesse, qu'ils appelloient *Statine*. * Plin. *natural. histor.* l. 7. Tertull. *de anima.* Rosin, *antiq. romaines*, *l.* 2, *c.* 9

STATEN-EYLAND, petite isle, est située à l'orient du détroit de Weigats, & près de cette côte de la Moscovie, que les Hollandois nomment *nouvelle Hollande*. Ils la découvrirent le 3 août 1594, & lui donnerent le nom de *Staten-Eyland*, c'est-à-dire, l'*isle* ou *terre des états*. Elle n'a qu'une lieue de long, & environ deux de tour. Du côté qui regarde la terre ferme, on y trouve quelques ports, où les vaisseaux sont à l'abri; mais toute cette côte est hérissée de rochers affreux, dont la couleur ressemble à celle de la cendre. Le dedans de l'isle n'est guère plus fertile; car la terre y est mêlée de pierre & d'argile: ce qui fait qu'il y a peu de verdure. On y a trouvé dans les fentes des rochers quelques morceaux de cristal de roche, qui ont à la vérité un éclat approchant de celui du diamant, mais qui sont fort aisés à casser: ce qu'on attribue au grand froid. * Blaëu, *descript. de Waigats.*

STATIO (Achille) savant Portugais, dans le XVI siécle, & d'une famille illustre, naquit à Vidigueira, bourg de la province d'Alentejo, en 1524, & eut pour pere *Simon* Nonius, chevalier de l'ordre de Christ, gouverneur de Setubal, qui servoit dans les armées des Indes, où il attira son fils. Il lui voulut persuader de suivre sa profession; mais Statio lui préféra l'étude des sciences, où il fit un si grand progrès, qu'on le considéra comme un prodige de doctrine. Il revint en Portugal, étudia à Evora; ensuite il voyagea dans les Pays-Bas, à Paris, à Padoue, & enfin à Rome, où il s'arrêta, & où il fut bibliothécaire du cardinal Sforce. Ce fut alors qu'il commença de publier ce grand nombre d'ouvrages qu'il a laissés sur Ciceron, Horace, Catulle & Suétone. Il donna ensuite des oraisons, des épîtres, les œuvres de saint Ferdinand diacre de Carthage, de Grégoire d'Elvire, les régles de saint Pacôme, divers traités de saint Chrysostôme, de saint Gregoire de *Nysse*, de saint Athanase, &c. qu'il traduisit de grec en latin, & d'autres ouvrages excellens. Pie IV, Pie V, & Grégoire XIII, l'honoroient de leur estime, & le voyoient avec plaisir. Statio mourut à Rome le 16 octobre 1581, âgé de 57 ans, & fut enterré dans l'église des peres de l'Oratoire, qu'il avoit fait héritiers de sa bibliothéque. ☞ Achille Statio avoit préparé une édition du *Pervigilium Veneris*, qu'il voulut dédier à Jean-Vincent Pinelli. Celui-ci qui trouvoit ce poëme peu décent, refusa la dédicace. Cette édition tomba entre les mains de Castiglione, qui voulut la mettre au jour, la négligea ensuite, & laissa périr l'ouvrage. On trouve ces anecdotes dans une lettre de Laurent Pignorius ou Pignoria, imprimée parmi les *lettere d'uomini illustri*, à Venise 1744.* Andreas Schottus, *biblioth. Hisp.* Juste Lipse, *l.* 1, *var. lect. c.* 11. Jerôme Ghilini, *in theatr. d'uom. letter.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp. tom. I.* M. Goujet, *mem. mss.*

STATIONS. On appelle ainsi les lieux où le peuple d'Israël s'arrêta pendant son voyage de quarante années, depuis sa sortie d'Egypte jusqu'à ce qu'il entrât en la terre promise. On les nomme en latin *Mansiones* ou *Stationes*; & l'écriture-sainte en compte quarante-deux.

La I station fut en Socoth, l'an 2544 du monde, & 1491 avant J. C. Au commencement du mois lunaire de Nisan (qui répond à mars & avril) Dieu commanda aux Juifs de préparer le sacrifice de l'agneau, qu'ils devoient manger sur le soir du 14 jour de la lune; & le lendemain matin, qui étoit le 15, ils partirent de la ville de Ramessès, & allerent en Socoth. * *Exode*, *c.* 12, *v.* 37.

La II station fut à Ethan, sur les extrémités du Desert, où les Israélites avec Moyse, furent conduits par une colomne de feu. Ils y arriverent le 17 jour de Nisan. * *Exode*, *c.* 13, *v.* 20.

Ils firent leur III station le 20, à Phiahiroth, près de la mer Rouge, où ils camperent. Pharaon les poursuivit avec toute son armée. * *Exode*, *c.* 14, *v.* 2.

La IV station fut le 21 du mois, sur le bord de la mer Rouge, après que le peuple d'Israël l'eut passée à sec. Moyse alors chanta un cantique, & sa sœur Marie, avec tout le peuple, rendirent grace à Dieu. * *Exode*, *c.* 15, *v.* 1.

Le 24 jour, les Israélites vinrent en un lieu nommé *Mara*, où Moyse adoucit les eaux, qui étoient ameres; & ce fut leur V station. * *Exode*, *c.* 15, *v.* 23.

Ils camperent à Elim, VI station, le 1 jour du mois Ijar. Ils y trouverent douze fontaines d'eau claire, & soixante-dix palmiers. * *Exode*, *c.* 15, *v.* 27. *Nombres*, *c.* 33, *v.* 9.

La VII station fut le 12 du mois, en un lieu que saint Jerôme, en l'épître à Fabiola, nomme *Jamsuph*, proche de la mer Rouge. * *Nombres*, *c.* 33, *v.* 10.

De-là ils passerent dans le désert de Sin, où ils firent la VIII station le 15 d'Ijar. Dieu leur envoya du ciel des cailles, & la manne, qui fut leur nouriture ordinaire pendant tout le voyage. * *Exode*, *c.* 16, *v.* 1. *Nombres*, *c.* 33, *v.* 11.

Le dernier jour d'Ijar les Israélites firent leur IX station en un lieu nommé *Daphca*. * *Nombres*, *c.* 33, *v.* 12.

Le premier jour du mois Sivan, ils arriverent à

Alus, où fut leur X station ; & le lendemain à Raphidim, où ils firent la XI. Moyse y frapa le rocher d'Horeb avec sa baguette, & en fit sortir quantité d'eau. Ce fut-là aussi où se donna le combat contre les Amalécites, depuis le matin jusqu'au soir. * *Exode*, *c.* 17, *v.* 1. *Nombres*, *c.* 33, *v.* 14.

La XII station fut le 24 du mois au pied du mont Sinaï. Le peuple y demeura presque un an entier.* *Exode*, *c.* 19, *v.* 2. *Nombres*, *c.* 33, *v.* 15.

Dans le temps de cette station, Moyse reçut la loi de Dieu, châtia le peuple qui avoit adoré le veau d'or, & fit dresser le tabernacle. Aaron fut consacré grand pontife ; & les Juifs célébrerent la seconde Pâque le soir du 14 jour de Nisan, l'an du monde 2545, & 1490 avant Jesus Christ. Ils partirent de-là le 20 du mois Ijar.

La XIII station fut le 23 d'Ijar, en un lieu nommé *les sépulcres de la concupiscence*, près du désert de Pharan. Moyse établit alors un sanhedrin ou sénat, de soixante & dix personnes fort sages, pour juger avec lui. * *Nombres*, *c.* 33, *v.* 16.

Sur la fin du mois Sivan, le peuple alla camper en Haseroth, où fut la XIV station. * *Nombres*, *c.* 33, *vers.* 17.

La XV station fut à Rethma, près de Cadés Barné, d'où Moyse envoya des espions en la terre de Chanaan. * *Nombres*, *c.* 33, *v.* 18.

Le peuple d'Israël fit sa XVI station à Remmonpharés, étant retourné par le désert de Pharan vers la mer Rouge, après avoir perdu la bataille contre les Amalécites. * *Nombres*, *c.* 33, *v.* 19.

Durant l'année 2546 du monde, & 1489 avant J. C. l'écriture ne fait mention que de deux stations des Israélites ; la XVII à Lebna, & la XVIII à Ressa. * *Nombres*, *c.* 33, *v.* 21.

La XIX station fut en Céelatha, où Coré, Datan & Abiron furent punis de Dieu, & où la verge d'Aaron fleurit. * *Nombres*, *c.* 33, *v.* 22.

Les trente-cinq années qui suivent du voyage des Israélites dans le désert nous sont presque inconnues, à la réserve des lieux des stations où ils camperent, selon que la colomne de feu les conduisoit. La XX station fut en Sepher. La XXI en Arada. La XXII en Maceloth. La XXIII en Thahath. La XXIV en Tharé. La XXV à Methca. La XXVI à Hesmona. La XXVII à Moseroth. La XXVIII à Benejaacan. La XXIX au mont Gadgad. La XXX en Jétébatha. La XXXI en Hebrona. La XXXII en Asiongaber. * *Nombres*, *c.* 33, *v.* 23, *&c.*

Cadés où mourut Marie sœur d'Aaron & de Moyse, l'an du monde 2583, & 1452 avant J. C. fut la XXXIII station. * *Nombres*, *c.* 33, *v.* 36.

La XXXIV station fut en la montagne de Hor, où Aaron mourut le 1 jour du mois Ab. * *Nombres*, *c.* 33, *v.* 27.

Les Israélites ayant remporté une signalée victoire sur Arad, un des rois Chananéens, passerent en Salmona, où ils firent leur XXXV station. * *Nombres*, *c.* 33, *v.* 41.

De-là ils allerent camper à Phunon, qui fut la XXXVI station, où Moyse fit élever le serpent d'Airain, pour guérir ceux qui étoient blessés par les serpens de ce desert. * *Nombres*, *c.* 33, *v.* 42.

La XXXVII station fut en Oboth. * *Nombres*, *c.* 33, *v.* 43.

La XXXVIII en Jieabarim, au pays des Moabites. * *Nombres*, *c.* 33, *v.* 44.

Et la XXXIX à Dibongad, près du fleuve Arnon, au-delà du Jourdain. * *Nombres*, *c.* 33, *v.* 45.

Les Israélites firent la XL station, à Helmon-Deblataïm, d'où ils envoyerent des ambassadeurs à Séhon, roi des Armorrhéens ; & à son refus de leur donner passage, ils se saisirent de son pays. * *Nombres*, *c.* 33, *v.* 46.

La XLI station se fit proche des montagnes d'Abarim & de Nébo, dont le sommet se nommoit *Phasga*. * *Nombres*, *c.* 33, *v.* 47.

De-là le peuple d'Israël étant descendu dans les plaines de Moab, il y fit le dernier campement, ou la XLII station. * *Nombres*, *c.* 33, *v.* 48.

L'an 2584 du monde, & 1451 avant J. C. Moyse mourut, & en sa place Josué fut capitaine général des Juifs. Il prit la ville de Jéricho, défit les rois ligués contre les Gabaonites, & fit aux Israélites le partage de la terre de Chanaan. * *Josué*, *c.* 33, *& suiv.*

STATIONS, terme usité anciennement dans l'église, pour signifier un jour que les chrétiens passoient en prieres, & dans lequel ils jeûnoient jusqu'à l'heure de None. * Tertull. *de corona militis*, *de Anima*, *de Jejuniis*, *ad uxorem*, *l.* 2. Cyprian, *epist.* 41. Ambros. *serm.* 25. Ce terme a aussi été en usage parmi les Hébreux, pour signifier le rang de ceux qui assistoient aux sacrifices ; & parmi les Latins, pour marquer le lieu où les avocats & les autres personnes publiques se tenoient pour juger ou pour répondre aux consultations. Stations, suivant l'usage le plus récent de l'église, sont les chapelles où le clergé & le peuple vont en procession, & s'arrêtent pour y célébrer une partie de l'office divin. A Rome les stations étoient marquées dans les principales fêtes à certaines églises. L'auteur de la chronique orientale rapporte cet usage à saint Cyrille, mais c'est sans fondement ; & l'usage de ces stations n'a guère été connu qu'en occident. Dans les derniers temps, les papes & les évêques ayant indiqué des églises où l'on étoit obligé d'aller prier pour gagner le Jubilé, on leur a aussi donné le nom de *stations*. Il y avoit quelque chose de pareil chez les Romains, où dans les fêtes extraordinaires de réjouissances ou de deuil, on ordonnoit des stations du peuple dans tous les temples. * *Voyez ceux qui ont écrit des rits de l'église.*

STATIRA, sœur & femme de Darius *Codomanus*, fut prise avec sa belle-mere & ses enfans, par Alexandre, à la bataille d'Issus, l'an du monde 3703, & 332 avant J. C. Elle étoit grosse pour lors, & s'étant blessée, elle mourut peu après, & fut enterré magnifiquement par les soins d'Alexandre, qui l'avoit traitée avec beaucoup de respect. * Plutarque. Quint-Curce.

STATIRA, fille de Darius *Codomanus*, fut prise par Alexandre *le Grand*, avec sa mere, après la bataille d'Issus, ville de Cilicie. Ce prince, qui l'avoit refusée, lorsque Darius la lui offrit pour gage de la paix, l'épousa lorsqu'elle fut son esclave. Les nôces furent célébrées après qu'Alexandre fut de retour des Indes ; & ce fut comme une espece de triomphe. Il y eut neuf mille personnes de cette fête, à chacun desquels ce conquérant donna une bouteille d'or, pour sacrifier aux dieux. Statira n'eut point d'enfans, & fut tuée par ordre de Roxane, après la mort d'Alexandre, l'an du monde 3712, & 323 avant J. C. * *Vie d'Alexandre.*

STATIUS (François) savant Frison, né à Bolswert, nommé par Valere André, *Franciscus Statius Adventortius Triumpho*, a écrit en six livres la vie de Mécénas, adressée à Viglius Zuichem & à Joachim Hopper, ses compatriotes. Ceux qui ont écrit depuis la vie de Mécénas, tels que Meibomius, feu M. l'abbé Souchay, de l'académie des belles lettres de Paris, & en dernier lieu M. Richer, si connu par ses poësies, n'ont rien dit de l'ouvrage de Statius, qui a été imprimé à Leyde en 1565, *in*-8°, avec l'oraison funebre de l'auteur, prononcée en Allemagne. Statius étoit prêtre, & a passé la plus grande partie de sa vie à Amsterdam. On dit que l'étude trop continuelle lui avoit un peu dérangé la tête. * *Voyez* la bibliothéque Belgique de Valere André, édition de 1739, *in*-4°, tome I, page 313.

STATUES, figures des faux dieux, des héros, & des hommes illustres, que l'on a dressées pour leur rendre quelque vénération, ou pour honorer leur mémoire. Cedrene en attribue l'origine à Saruch aïeul d'Abraham. Quelques auteurs néanmoins la rapportent aux Assyriens ; & disent que Ninus, fils de Bélus,

bâtit un temple en l'honneur de son pere, & lui érigea des statues, qui furent adorées, & donnerent naissance à l'idolâtrie. On ajoute que Sémiramis, son épouse, fit tailler la montagne de Bagistone par des sculpteurs, & y fit représenter sa statue, avec cent autres figures, qui lui offroient des présens. Mais ce sont-là de belles rêveries des anciens Grecs, qui vouloient par le récit de ces merveilles, s'attirer l'admiration de leurs compatriotes. Darius, fils d'Hystaspes, ayant été élevé sur le trône par la ruse de son écuyer, fit ériger sa statue à cheval avec cette inscription, *Darius, fils d'Hystaspes, a acquis le royaume de Perse, par la valeur de son cheval, & par l'artifice d'Ebarus, son écuyer.* Les divinités des Egyptiens étoient représentées dans leurs temples sous des figures humaines & d'animaux, ou sous des symboles mystérieux, & souvent chimériques. Le séjour que firent les Hébreux en Egypte, eût inspiré à ce peuple l'amour du culte des idoles, si Dieu, par la bouche de Moyse, ne leur eût défendu expressément de se faire aucune statue pour l'adorer: défense qu'il renouvella depuis dans le Décalogue. Ils ne laisserent pas de fondre un veau d'or (en l'absence de leur législateur) & de lui rendre un culte public. Lorsqu'ils entrerent dans la terre de Promission, ils eurent ordre d'exterminer tous les peuples qui adoroient les idoles. L'écriture fait mention long-temps auparavant des idoles de Laban, que lui déroba sa fille Rachel, femme de Jacob; mais dans la suite rien n'est plus commun que d'y voir des statues adorées par des peuples & des nations infidéles; celle de Bel ou Baal, celle d'Astarte, de Moloc, de Camos, de Nabuchodonosor, &c. Il n'y avoit aucune statue dans le tabernacle du Seigneur: Moyse, suivant l'ordre qu'il en avoit reçu de Dieu, fit faire sur l'arche des images de chérubins en or, par Béséléel & Ooliab; & depuis, Salomon fit soutenir la cuve, appellée *la grande mer*, par douze bœufs d'airain. Les Troyens conservoient religieusement la statue de Pallas, appellée *Palladium*, qui fut enlevée par Ulysse & Dioméde. Enée transporta de cette ville en Italie, les statues de ses dieux Pénates, & des idoles des Samothraciens. Les Phéniciens reçurent des Egyptiens, l'art de tailler & de fondre les statues. Cet art passa de Tyr en Afrique avec Didon. Quant aux Grecs, on ne voit point qu'ils aient eu de statues avant le temps de Cécrops, roi d'Athènes, vers lequel temps naquit Dédale. Depuis, la sculpture fut en très-grand honneur dans la Gréce. Cela paroît par les fameuses statues de Jupiter *Olympien*, de Diane d'*Ephèse*, de Vénus de *Gnide*, & de tant d'autres, dont le détail seroit infini. L'usage des statues sembloit d'abord n'avoir été consacré qu'à la religion; elles devinrent dans la suite une récompense du mérite des hommes illustres. On en élevoit aux athlétes qui avoient vaincu dans les jeux publics, aux généraux, aux hommes d'état, & aux particuliers mêmes, qui s'étoient signalés par quelque action de piété, ou de générosité. Quelquefois ces monumens se multiplioient tellement, que Démétrius *Phalereus*, qui vivoit du temps d'Alexandre *le Grand*, fut honoré par les Athéniens, pour récompense de ses services, de trois cens soixante statues d'airain, dont plusieurs étoient placées sur des chariots à deux chevaux. Il y a apparence que les Grecs transmirent aux Romains la coutume d'éterniser la mémoire des grands hommes, par des statues qu'on leur dressoit. Les statues de Romulus & de ses successeurs, que l'on a gardées plusieurs siécles dans le Capitole, furent presque les seules qu'il y eut à Rome, pendant que la souveraine puissance fut entre les mains des rois. Celles de Brutus, d'Horatius Coclès, de Clélie, & une infinité d'autres, parurent bientôt après; & ces marques d'honneur devinrent si communes, par la liberté que chacun se donnoit de se faire ériger des statues, qu'il fut ordonné qu'on ôteroit des places publiques toutes celles qui avoient été mises sans l'ordre du sénat ou du peuple. Ainsi le droit de décerner des statues demeura au sénat & au peuple, jusqu'au temps des empereurs. Les femmes mêmes aspiroient à cet honneur, & l'obtinrent non seulement dans les provinces, mais aussi dans Rome. Sous les premiers empereurs, on vit un nombre prodigieux de statues; & il est marqué dans l'histoire, que l'on ne pouvoit compter celles de Séjan, favori de Tibere. Les temples, les palais, les portiques, les amphitheâtres, les thermes ou bains, & les places publiques, étoient remplies de statues, que le mérite ou la flaterie avoit élevées: ce qui fit dire assez ingénieusement à un ancien, *qu'il y avoit dans Rome un peuple de marbre & de bronze, qui égaloit presque le nombre des citoyens.* Caligula & Claude s'opposerent aux entreprises des particuliers qui usurpoient cet honneur, & ordonnerent qu'il ne seroit accordé qu'à ceux qui auroient rendu des services considérables à la république dans la guerre, ou dans les magistratures. A l'égard de la matiere, la plus ancienne étoit de bronze ou de marbre. On y employa ensuite l'argent, l'or & l'ivoire. Les statues d'argent commencerent à être en usage sous le regne d'Auguste; mais cet empereur trouvant cette dépense excessive, fit fondre les siennes, & en fit faire de bronze ou de marbre. Il n'en fut pas de même de ses successeurs, & principalement de Domitien, qui voulut que celles qu'on lui consacreroit dans le Capitole, fussent d'or & d'argent, & d'un certain poids. Caligula, Claude & Commode eurent des statues d'or; & il parut encore quelque chose de cette magnificence sur la fin du IV siécle, au temps de l'empereur Théodose, pour qui Arcadius en fit faire une d'argent, qui pesoit jusqu'à sept mille quatre cens livres. Les bustes de cire, que les personnes de qualité avoient droit d'exposer dans les vestibules de leurs maisons, n'étoient pas, à proprement parler, des statues; mais des images de leurs ancêtres, à demi-corps, dont le nombre marquoit la noblesse des Romains.

On trouve de quatre sortes de statues dans l'antiquité, les *colossales*, les *curules*, les *équestres* & les *statues en pied*. Les *colossales* étoient celles qui passoient la grandeur ordinaire; & l'on n'en faisoit que pour les dieux. Néron fut le premier des empereurs Romains qui voulut avoir de ces statues. Zénodore lui en fit une de 110 pieds de hauteur; mais ce prince étant mort presque dans le même temps, elle fut consacrée au soleil. Commode en fit ôter la tête, & mettre la sienne à la place de celle de Néron. Adrien & Alexandre *Severe* érigerent aussi des statues colossales. Les statues appellées *curules*, étoient posées sur des chars à deux ou à quatre chevaux, & se décernoient à ceux qui avoient étendu les bornes de l'empire Romain. Auguste honora de ces statues la plupart de ses généraux. On en voit aussi de lui & de ses successeurs sur des médailles, où les chars sont quelquefois tirés par des éléphans; & cela étoit emprunté des Grecs, qui rendoient ces sortes d'honneurs à leurs athletes victorieux. Quant aux statues *équestres*, celle de Clélie montre que l'usage en étoit fort ancien à Rome; & l'on sait que Seneque a pris de-là occasion de reprocher aux hommes de son siécle, qu'ils devoient rougir de paroître en litiere dans une ville où les femmes avoient mérité des statues à cheval. Ces statues néanmoins n'ont pas été si communes en Italie que dans la Grece; & l'on ne voit pas qu'aucun Romain ait fait dresser tout à la fois six-vingts statues équestres, comme fit Alexandre, pour autant de cavaliers tués dans un combat. Les poëtes Latins ont célébré celle de l'empereur Domitien, qu'ils ont comparée pour sa grosseur au cheval de Troye; & l'on voit encore aujourd'hui à Rome celle de Marc-Aurele. Pour ce qui est des statues *en pied*, il y en avoit plus que de toutes les autres ensemble: aussi est-ce l'état le plus naturel, celui qui exprime mieux l'air & la taille, & qui convient le plus aux personnes majestueuses. On érigeoit les statues des empereurs avec de

grandes magnificences. Les panégyriques, les jeux du cirque & de l'amphithéâtre, les comédies, les festins & les largesses publiques faisoient partie de la cérémonie, & cela recommençoit tous les ans. On rendoit à ces statues des honneurs presque divins : on leur offroit même de l'encens & des victimes comme à celles des dieux ; & elles servoient d'asyle à ceux qui y avoient recours.

Bergier remarque que les grandes statues étoient distinguées en *Augustes, héroïques & colossiques*. Les *augustes* représentoient les empereurs, les rois & les princes. Les *héroïques* étoient les images des héros ou des demi-dieux, & avoient deux fois la grandeur d'un homme. Les *colossiques* se faisoient pour les dieux, & contenoient trois hauteurs ; comme Jupiter *Olympien* d'Elide en Grèce, qui étoit un ouvrage du célebre Phidias ; la Minerve d'Athènes, haute de trente-six coudées, faite d'ivoire & d'or, le Jupiter du Capitole à Rome, que Carvilius fit faire des corcelets & des casques des Samnites qu'il avoit vaincus ; le colosse d'Apollon de quarante coudées de hauteur, dans la ville de Tarente, travaillé par le fameux Lysippe ; & le colosse du soleil, que Charles Lyndius éleva sur le port de Rhodes. Pline rapporte qu'en une ville d'Auvergne, dans les Gaules, on voyoit une statue colossique de Mercure, qui avoit quatre cens pieds de haut, à laquelle Zénodore avoit employé dix ans de travail.

Les Grecs faisoient leurs statues presque nues, pour faire paroître l'excellence de leur art, en représentant les corps au naturel ; mais les Romains les revêtoient d'habits de guerre ou de paix. Telles sont les statues de Jules César, & d'Auguste, que l'on voit encore aujourd'hui au Capitole de Rome. * *Genese. Exod. Rois.* Diodor. *Sicul.* Pline, *l.* 36. Ovide. Virgil. Maxim. Frigelius, *de statuis Romanor.*

☞ STAVANGER, contrée du royaume de Norwége, dans le gouvernement de Bergen, qui, ainsi que le gouvernement d'Agerhus, la borne au nord. La mer la baigne aux autres endroits. Ce pays est le plus tempéré, le mieux peuplé & le mieux cultivé de la Norwége. On n'y trouve néanmoins aucune autre ville que celle de Stavanger, qui fait le sujet de l'article suivant. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ STAVANGER, ou STAFANGER, *Stafangria*, ou *Stavangria*, ville de Norwége au gouvernement de Bergen, dans la contrée à laquelle elle donne son nom. Cette ville située sur le Buckenfiord, près de la forteresse de Doeswick, à trente lieues de Bergen, vers le midi, a un évêché sous la métropole de Drontheim, & dépend de Bergen pour le temporel. * La Martiniere, *dict. géogr.*

STAVELO, bourg avec une abbaye célebre de l'ordre de S. Benoît. Le territoire de cette abbaye est enclavé dans le pays de Liége, & le bourg est situé sur la Rechte, à trois lieues de la ville de Limbourg, vers le midi. L'abbé de Stavelo est souverain, & porte le titre de prince de l'empire.

STAVEREN, STAVOREN, ville des Provinces-Unies, est dans la Frise, sur le Zuiderzée, vis-à-vis d'Henckuysen, & à sept lieues de Harlingen, vers le midi. Staveren a été une ville puissante : mais elle est beaucoup déchue, parceque les sables en ont presque entierement bouché le port. On trouve entre Staveren & Hindelope le village de *Molquerum*, dont les habitans parlent un langage inintelligible à tous les autres Frisons. * Mati, *dict.*

STAUPITIUS (Jean) mort en 1527, enseigna la théologie à Wittemberg, & fut le premier doyen de la faculté de théologie dans cette université. Il passa ensuite en Angleterre, & fut fait grand-vicaire de l'évêque de Salisburi. Ce fut lui qui appella Luther à Wittemberg, pour expliquer l'écriture. Il a écrit 1. de l'amour de Dieu ; 2. de la foi chrétienne ; 3. de l'imitation de la mort de Jesus-Christ. * Albinus, *in chronico Misnensi, p.* 339.

STAURACE, *Stauracius*, fils de *Nicéphore* I, empereur d'Orient, fut associé à l'empire au mois de décembre de l'an 803 ; & s'étant trouvé à la bataille que son pere perdit contre les Bulgares, le 26 juillet de l'an 811, il y fut blessé dangereusement. On le porta à Constantinople, où ayant appris que son beau-frere Michel *Rangabe* s'étoit fait saluer empereur le 2 octobre, il se retira dans un monastere, & y mourut le 5 janvier de l'année suivante. Sa femme *Théophanie* se retira aussi dans un monastere. * Cédrène & Zonare, *in annal.* Théophane, *in chronic. &c.*

STECHIUS (Godefroi) en langue du pays VERSTEEG, étoit d'Amersfort, & se distinguoit dans l'exercice de la médecine à la fin du XVI siécle, & au commencement du XVII. Il dit lui-même dans son traité *de Arte medicâ*, qu'il avoit puisé ses connoissances à Louvain, à Montpellier & à Pise. Revenu dans sa patrie, il fit d'abord sa demeure à Nimégue, & fut médecin ordinaire de la ville. Ensuite il fut successivement physicien de Jules, évêque de Wurtzbourg, & médecin de Ferdinand I, de Maximilien II, & de Rodolphe II, empereurs. Rodolphe lui donna le titre de comte Palatin. Ses écrits sont : *Descriptio fontis medicati Kissingensis* ; à Wurtzbourg, 1595, *in-8°*. Un traité latin de la peste, & de la maniere d'en préserver & d'en guérir ; à Wurtzbourg, 1597, *in-8°*. L'art de la médecine (en latin) ou neuf livres de la médecine théorétique, & quatorze de la médecine pratique, &c, à Francfort, 1606, *in-folio*. On dit que Stéchius étoit aussi poëte. * Voyez le *Trajectum eruditum* de Burman.

STEELE (Richard) écrivain célebre, naquit à Dublin, d'où il passa, encore jeune, à Londres. Il y fut élevé dans la fameuse école de la maison qu'on nomme *Charter-house* ou Chartreuse. Il y eut pour condisciple le célebre Addison, avec qui il contracta une amitié des plus étroites & qui dura autant que leur vie. Stéele parvenu à un âge mur servit quelque temps en qualité de volontaire dans les gardes du roi, & y obtint ensuite une enseigne. Il eut depuis une lieutenance dans le régiment que commandoit le lord Cutts. Stéele ayant dédié au dernier son Héros Chrétien, cette attention lui valut le grade de capitaine dans le régiment de Fusiliers du lord Lucas, dont il devint aussi secrétaire, sur la recommandation du lord Cutts. Dans son *Apologie pour lui-même*, page 296, Stéele nous apprend qu'il avoit écrit son *Héros Chrétien* pour son usage particulier, dans la vue d'imprimer dans son esprit la vertu & la religion, afin de les opposer au penchant qu'il se sentoit pour les plaisirs les plus déréglés ; mais cette barriere, ajoute-t-il, s'étant trouvée trop foible, il fit imprimer ce traité & y mit son nom, dans l'espérance qu'un témoignage si public contre lui-même pouroit réprimer ses mauvais desirs, & le rendre confus d'avoir compris & même senti ce qui étoit vertueux, en même temps que sa vie en étoit si éloignée. Stéele est moins connu par ces ouvrages que par ses comédies & autres écrits, & en particulier par la part qu'il eut avec M. Addison au *Spectateur* & à diverses autres piéces du même gout. Il fut choisi membre de la chambre des communes par le bourg de Stockbridge dans le dernier parlement de la reine Anne, d'où il fut chassé & privé de ses emplois, pour s'être opposé avec chaleur au parti de la cour en quelques points relatifs à la succession dans la maison d'Hanovre. Mais le roi George étant monté sur le trône d'Angleterre, Stéele fut fait commissaire de la paix pour le comté de Midlesex, inspecteur des écuries du palais de Hamptoncourt, & gouverneur de la compagnie royale des comédiens. En 1715, il fut créé chevalier, à l'occasion d'une requête qu'il avoit composée & présentée au roi en faveur de quelques officiers dudit comté. Il fut élu membre du premier parlement tenu sous George I, pour Boroughbridge dans

le comté d'Yorck, & ensuite nommé un des commissaires des biens confisqués en Ecosse sur les partisans de la maison de Stuart. Quelques années avant sa mort il devint paralytique, & il se retira dans une terre qu'il avoit dans la principauté de Galles, où il mourut le premier septembre 1729. Ses écrits sont: *La Procession*, poëme sur les funérailles de la reine Marie; à Londres, 1695. *Le Héros Chrétien :* argument prouvant qu'aucuns principes que ceux de la religion ne suffisent pour faire un grand homme; à Londres, 1701, *in*-12. *Le convoi funébre*, ou *Regret à la mode ;* comédie, Londres, 1702, *in*-4°. Les applaudissemens que reçut cette comédie portérent le roi Guillaume à mettre l'auteur sur la liste de ceux qu'il destinoit aux emplois. *Le mari tendre*, ou *Les fous parfaits ;* comédie, à Londres, 1703, *in*-4°, dédiée à son ami M. Addison. *Les amans menteurs*, ou *l'amitié de la dame ;* comédie, à Londres, 1704, *in*-4°, dédiée au duc d'Ormond. *Les amans convaincus intérieurement de leur flamme mutuelle :* comédie fort applaudie, souvent représentée, & dédiée à Georges I, qui gratifia l'auteur d'un présent de 500 guinées. Ses piéces politiques sont les suivantes, qui furent toutes publiées entre 1711 & 1715. Les remercimens de l'Anglois au duc de Marleborough; à Londres, 1711. Lettre au chevalier Miles Wharton, touchant les pairs créés par occasion le 5 mars 1713. Le Gardien du 7 août & l'importance de Dunkerque considéré en défense dudit Gardien, dans une lettre au bailli de Stockbridge. La Foi françoise représentée dans l'état présent de Dunkerque: Lettre à l'examinateur en défense de M. Stéele. *La Crise*, ou Discours qui fait voir par les regiftres les plus authentiques, les justes causes de l'heureuse révolution, & les arrangemens protestans de la couronne d'Angleterre & d'Ecosse sur sa majesté la reine, & au cas qu'elle décéde sans hoirs, sur l'illustre princesse Sophie, électrice & duchesse douairiére d'Hanovre & ses héritiers, étant protestans, par des actes antérieurs des parlemens de ces deux royaumes, confirmés par le parlement de la Grande Bretagne, avec des remarques faites à propos sur le danger d'un successeur papiste. Le fameux docteur Swift fit une réponse à cette piéce en 1712. Lettre à un membre du parlement, concernant le bill pour prévenir l'accroissement du schisme du 28 mai 1714. Discours pour révoquer l'acte triennal, & ses raisons pour le bill septennal, tel qu'il avoit été prononcé dans la chambre des communes, en réponse à plusieurs harangues faites contre ce bill le 24 avril 1716, à Londres, 1716, *in*-4°. Apologie de l'auteur & de ses écrits, à l'occasion de son expulsion de la chambre des communes. Toutes ces piéces furent recueillies & publiées par l'auteur en 1716, en un seul volume, sous le titre d'*Ecrits politiques* de M. Stéele. Il y a encore plusieurs autres traités de sa façon: savoir, l'Histoire ecclésiastique romaine de ces dernieres années; à Londres, 1714, *in*-8°. Etat présent de l'église romaine dans toutes les parties du monde, écrit pour l'usage du pape Innocent XI, par M. Urbano Cerri, secrétaire de la congrégation de la *Propaganda ;* traduite pour la premiere fois de l'original italien, trouvé en manuscrit dans l'abbaye de saint Gal en Suisse, qui n'avoit jamais été publié. On y a joint un discours concernant l'état de la religion en Angleterre, écrit en françois sous le régne de Charles I. A la tête de tout cela M. Stéele mit une longue épître dédicatoire au pape Clément XI, où il entre dans un grand détail sur l'état de la religion parmi les Protestans, & sur plusieurs autres matiéres importantes relatives à la Grande Bretagne; à Londres, 1715, *in*-8°, & en françois en 1716, *in*-8°, à Amsterdam. Lettre du comte de Mar au roi avant l'arrivée de sa majesté en Angleterre, avec quelques remarques sur la conduite que ce seigneur tint dans la suite, 1715. Récit de son Etang à poisson en 1718. C'étoit un projet pour faire venir au marché du poisson en vie, & pour lequel il avoit obtenu une *patente*. Projet pour établir une académie de musique. Lettre au comte d'Oxford touchant le bill de la pairie; à Londres, 1719, *in*-8°. Crise de propriété: ou raisons qui prouvent que les actionaires des annuités, comme tels, ne sont pas dans la même condition que les autres sujets de la Grande Bretagne; mais qu'ils sont par un pacte fait avec le gouvernement, exemts de toute nouvelle direction relative auxdits biens; à Londres, 1720, *in*-8°. Une nation, une famille; étant une suite de la Crise *de propriété ;* ou plan pour perfectioner le projet de la mer du Sud; à Londres, 1720, *in*-8°. Etat de la cause entre le lord chambellan de la maison de sa majesté, & le gouverneur de la compagnie royale des comédiens: avec les avis de Pemberton, Northey & Parker, célebres avocats, touchant le théâtre; à Londres, 1720, *in*-8°. Il publia la Cour d'honneur, où les loix, régles & ordonnances établies pour l'abolition des duels en France, extraites des édits royaux, des réglemens des maréchaux de France & des regiftres du parlement, traduit de l'original françois, avec une préface & une lettre à un membre du parlement, pour prévenir une grande effusion de sang dans les duels, en permettant à chaque homme de se battre; à Londres, 1720, *in*-8°. Il s'étoit proposé d'écrire l'histoire du duc de Marleborough, depuis le jour que ce seigneur fut déclaré capitaine général & plénipotentiaire, jusqu'à celui qu'il se démit de ces charges: mais il n'a pas exécuté son dessein, ayant remis tous les matériaux de cet ouvrage entre les mains de la duchesse douairiere de Marleborough. Il avoit presque fini une comédie sur le modele de l'eunuque de Térence, qu'il vouloit nommer le Gentilhomme, & une autre à laquelle il donnoit le titre: *Ecole de l'action.* Il a eu beaucoup de part à divers autres écrits faits conjointement avec MM. Addison, Swift & lui: tels sont le *Spectateur*, le *Babillard*, le *Gardien*, &c, (ces trois ouvrages ont été traduits en françois) de même que le *Mentor moderne*, ou discours sur les mœurs du siécle, traduits de l'anglois du Guardian, des sieurs Addison, Stéele & autres auteurs du *Spectateur ;* la *Bibliothéque des dames*, &c. Tous ces ouvrages sont en plusieurs volumes, à l'exception du Babillard, qui dans la traduction françoise ne forme qu'un volume. * *Mémoire communiqué* par M. l'abbé Hénegan.

STEENBERG, petite ville qui appartenoit au prince d'Orange, Guillaume III, roi d'Angleterre, est dans le Brabant Hollandois, environ à deux lieues de Berg-op-Zoom, vers le nord. Steenberg est fortifiée, & le fort qu'on y a bâti n'en est éloigné que d'un quart de lieue. * Mati, *dict.*

STEENBUCH (Jean) né en 1664 à Copenhague, de *Christian* Steenbuch, professeur en hébreu dans l'université de cette ville, & de *Dorothée* Brochman, fille de *Jean* Brochman, professeur en théologie & frere de l'évêque Gaspar-Erasme Brochman, fit ses études dans sa patrie, & commença à voyager en 1686. Il employa plus de sept ans à parcourir les Pays-Bas, l'Angleterre, la France, l'Italie, la Suisse & l'Allemagne. Il s'appliqua dans ces courses à l'étude des langues orientales, & à la critique, profitant par tout des lumieres des gens habiles qu'il eut occasion de voir & d'écouter. En 1693, il fut appellé à remplir la chaire de professeur en hébreu dans l'université de Copenhague. En 1709, il fut promu à la faculté de théologie, & il a été plusieurs fois recteur de l'université. Depuis, l'an 1715, il fut membre du college établi pour la propagation de la foi chrétienne dans les Indes, en Groenland, & ailleurs. Il fut aussi un des directeurs de la chambre des Orphelins à Copenhague. En 1720, il fut fait procurateur de l'église de la sainte Vierge. En 1731, le roi Christian VI voulut lui don-

ner l'évêché de Ripen, qu'il ne crut pas devoir accepter. Il mourut au mois de juin 1740, sans avoir été marié. Il a laissé beaucoup de dissertations en forme de thèses; par exemple: Ἀλεκτοροφωνία *Æliano conformata, Christi verbis* (*Marc. XIII*, 35) *fundata*, en 1684. Παλιγγενεσία Ιυδαίχη, *seu Disquisitio causarum cur in jure Hebræo asseritur, non dari inter gentes proselytas*, 1693. *De Lexicorum hebraicorum & concordantiarum defectu Disputationes VI*, 1694. *Examen versionis vernaculæ ad stateram hebræi codicis Dissert. VI*, 1699. *Examen versionis vernaculæ ad stateram græci codicis Novi Testam*, 1705. * Extrait du *Supplément françois de Bâle.*

STEENWICK, en latin, *Stenovicum*, petite ville de la seigneurie d'Over-Issel, dans les Provinces-Unies, est sur le fleuve Aa, & sur la frontiere de la Frise occidentale. Elle fut attaquée & prise sous Alexandre Farnèse, duc de Parme, par le stratagème d'un chef Espagnol, nommé Verdugo, qui instruisit une jeune fille, pour savoir par son moyen de quelle hauteur étoit l'eau qui étoit dans le fossé. Elle s'en approcha, faisant semblant d'aller au marché, & y laissa tomber son chapeau à la faveur d'un petit vent, qui l'emporta dans le fossé, où elle descendit aussitôt pour le prendre, sans que la sentinelle s'en alarmât. Elle fut si adroite, qu'elle sonda dans le même temps le fossé, où il n'y avoit pas beaucoup d'eau. Elle en instruisit Verdugo, qui en donna avis au comte Taxis; & pendant que ceux de Steenwick se divertissoient sans autre précaution pour la garde de leur ville, que celle de mettre sur les murailles quelques statues de Saints qu'ils avoient prises dans Husselt, pour faire plus d'insulte à la religion, les Espagnols passerent par l'endroit que la fille leur avoit marqué, donnerent l'escalade, emporterent la place, & firent main basse sur ces profanateurs. * Famianus Strada, *l.* 5, *II part. hist. Belgique.*

STEENWIK (Henri) peintre Flamand, ainsi nommé du lieu de sa naissance, qui est une petite ville dans la province d'Over-Issel, naquit vers l'an 1550. Il fut disciple de Jean Vries. Son inclination le porta à faire en petit des perspectives de dedans d'églises; & il a fait en ce genre tout ce que l'on peut faire. Les guerres de Flandre le contraignirent de sortir de son pays pour aller à Francfort sur le Mein, où après avoir exercé long-tems sa profession, il mourut en 1603. Il laissa un fils nommé *Nicolas*, qui suivit le même genre de peinture, & qui a beaucoup travaillé en Angleterre, pour le roi de la Grande-Bretagne, où il vivoit honorablement. Après sa mort sa veuve s'alla établir à Amsterdam, où elle gagnoit sa vie à peindre aussi des perspectives. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres.* M. d'Argenville, *hist. des vies des peintres.*

STEFANO (N.) peintre de Florence, disciple du fameux Giotto, a été un des premiers qui ont pris garde à faire paroître le nud sous des draperies, & à observer plus réguliérement la perspective. Il travailla à Florence, à Pise & à Assise, & mourut en 1350, âgé de 49 ans. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres.*

STEGANOGRAPHIE, art d'écrire secretement, & d'une maniere inconnue à tout autre qu'à celui à qui on écrit, est un mot grec, composé de στεγανὸς *caché*, & γραφὴ, *écriture.* Cet artifice avoit été en usage chez les anciens: mais il semble que personne n'en avoit donné des regles avant Trithème, abbé de Spanheim, dans le diocèse de Mayence, lequel entreprit de le faire, non-seulement dans les six livres de la *Polygraphie*, mais encore dans le fameux ouvrage de la *steganographie*, qui a fait tant de bruit dans le monde. Quoi qu'il n'ait travaillé à cet ouvrage que pour révéler ce merveilleux secret, son dessein n'étoit pourtant pas de le rendre intelligible indifféremment à toute sorte de personnes. Il prétendoit n'écrire que pour les savans & les ministres d'état; & afin de détourner de sa lecture le vulgaire & les personnes simples, il feignit d'avoir habitude avec les esprits malins. Ainsi on a pris bonnement pour des diables, certains noms extraordinaires, formés à la façon des Hébreux, comme ceux de *Pamersiel*, *Camuel*, *&c.* qui ne servent qu'à marquer sa méthode. C'est pourquoi ce bon abbé fut pris pour un magicien, surtout depuis que Charles de Bouelles, mathématicien, ayant vu cet ouvrage chez l'auteur même, & l'ayant parcouru sans y faire réflexion, vint publier par toute la France que ce n'étoit que des mysteres diaboliques: c'est ce qui a fait dire à Possevin, que la stéganographie étoit pleine de superstition & de magie. Les calomniateurs de l'abbé Trithème pousserent la chose si loin, que l'électeur Palatin, Frédéric II, fit bruler l'original de cette stéganographie, qu'il avoit dans sa bibliothéque. Cela n'a pas empêché néanmoins que plusieurs savans n'aient entrepris de polir ce que Trithème avoit inventé. Le plus illustre de ses apologistes, est le duc de Lunebourg, qui fit imprimer en 1624, un livre sur cette matiere, qu'il intitula; *Cryptographie*, c'est-à-dire, *écriture cachée.* Le célébre Caramuel publia aussi une *stéganographie*, à Bruxelles, puis à Cologne en 1635, laquelle n'est autre chose qu'une explication de la stéganographie de Trithème, & de la *Clavicule* du Salomon d'Allemagne. Le P. Gaspard Schot, Jésuite Allemand, donna au public l'an 1665, l'*école stéganographique*, où il justifie fortement cet abbé. Enfin, un savant Allemand, nommé *Wolfgang-Ernest Heidel*, a fait un commentaire sur la stéganographie de Trithème, où il donne de nouvelles manieres de déguiser tout ce qu'on veut dans une lettre, par le moyen de divers caracteres, avec des principes fort ingénieux pour le déchiffrement. * J. Caramuel, *in cursu liberali.* Baillet, *jugemens des savans.*

STEGEBORG, petite ville d'Ostrogothie en Suéde, est sur la côte, & a un bon port assez fréquenté, à dix lieues de Nykoping, vers le midi. * Mati, *dict.*

STEIGER, famille illustre de Suisse, qui est établie dans le canton de Berne, depuis le temps de la prétendue réformation, a fourni à l'état divers sénateurs, & deux trésoriers de Vaud, charge très-importante dans ce canton. * *Mém. mss.*

☞ STEIN, ville d'Allemagne, dans la basse Autriche, sur le Danube, vis-à-vis de Mautern, un peu au dessus de Crembs, à vingt milles d'Allemagne au-dessous de Lintz, & à dix milles au-dessus de Vienne. Cette petite ville est défendue par un ancien château, & elle a un pont de bois sur le Danube. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ STEIN, ville de Suisse, dans le canton de Zurich, sur le Rhin, à l'endroit où ce fleuve sort du lac de Constance, sur la rive droite. Elle est considérable & dans une situation fort avantageuse, soit pour la guerre, soit pour le commerce. Elle est jointe par un grand pont de bois avec un village nommé Auffbourg, où l'on croit que les Romains ont eu autrefois une place forte; & l'on y voit encore de vieilles murailles ou mazures, restes de cette ancienne forteresse. Le village d'Auffbourg, qui est comme le fauxbourg de Stein, n'est pas néanmoins dans sa dépendance; mais il fait partie de la province du Thourgaw. On trouve dans l'église quelques inscriptions romaines si effacées, qu'on ne peut presque plus les lire. On déterre souvent des médailles romaines dans le pays d'alentour. Stein fut fermée de murailles en 966, ou environ, par Burkard, duc de Souabe; & de la puissance de ces ducs, elle tomba entre les mains des barons de Hohen-Klingen, qui bâtirent le château qui porte leur nom, qu'on voit encore aujourd'hui, & qui est au-dessus de la ville à quelque distance. L'an 1484, les habitans de cette ville se mirent sous la protection de Zurich, en réservant leurs priviléges: ainsi cette ville jouit d'une grande liberté. Elle a son propre bourguemestre, & son gouvernement tiré de la bourgeoisie, & la seigneurie de Hohen-Klingen lui appartient. Les Zurichois ont à Stein un officier pour tirer les revenus d'une abbaye qui y étoit autrefois. * La Martiniere, *dict. géogr.*

STEINKERQUE, petit village près d'Enguien, dans le comté de Namur, est devenu célébre par la victoire que les troupes de France, commandées par François-Henri de Montmorenci, maréchal duc de Luxembourg, y remporterent sur celles des alliées, le 30 août 1692. Ces derniers s'imaginerent qu'attaquant avec du canon les François, qui n'avoient pas encore le leur, il leur seroit aisé de venger l'affront qu'ils avoient reçu à Leuze l'année précédente; mais l'infanterie Françoise, qui d'abord avoit laissé prendre une partie du canon qu'on lui amenoit, retourna sur les ennemis avec tant de vigueur, qu'elle recouvra sa perte, poussa les Alliés, les défit, en laissa plus de douze mille sur la place, en fit quinze cens prisonniers, & prit douze piéces de canon, avec quelques drapeaux. * *Mém. hist.*

STEKE, STEGE, petite ville du Danemarck, située sur la côte septentrionale de l'isle de Mona, est défendue par un vieux château, où l'on tient ordinairement garnison. * Mati, *dict.*

STELLA, montagne de Galatie, dans l'Asie Mineure, près de la ville d'Ancyre, que les Turcs nomment *Almadag*, est remarquable par la défaite de deux grands princes. Le premier est Mithridate, qui y fut vaincu par Pompée *le Grand*, 63 ans avant la naissance de Jesus-Christ. Le second est Bajazeth I, empereur des Turcs, & son fils Mula, qui furent vaincus & pris par le grand Tamerlan l'an 1397; victoire qui eut apparemment mis fin à l'empire Ottoman, si les princes chrétiens l'eussent attaqué immédiatement après.

STELLA, montagne de Portugal, *cherchez* STRELLA.

STELLA (Aruntius) poëte Latin, sous l'empire de Tite & de Domitien, fut préteur & duumvir, & vivoit vers l'an 88 de J. C. Il écrivit en vers les prétendues victoires que l'empereur Domitien remporta cette année-là sur les Sarmates, & célébra *la Colombe de Janthide* ou *Violente*, comme Catulle, *le Passereau de sa Lesbie* ou *Clodia*. Il nomme cet ouvrage *Asterie*, parceque ce mot grec veut dire *étoiles* en latin. Selon les apparences, il épousa cette Violente ou Violentille, parceque Stace célébre leurs nôces, *en la* 1 *de ses sylves.*

STELLA (Georges) fils de FACINO Stella, chancelier de Gênes, exerça aussi la même charge dans le XIV siécle, & au commencement du XV. Il y a lieu de croire qu'il étoit de Gènes même, & sa charge de chancelier est une preuve de son mérite. Car alors on ne choisissoit pour cette place dans la plupart des villes d'Italie, que des hommes lettrés, & qui étoient distingués par leur connoissance de la langue latine & par leur érudition. C'est ainsi que dans ce temps-là on y a vu élevé dans l'état de Florence, le savant Colocius, qui fut lié d'une amitié particuliere avec George Stella, à Ferrare Jacques de Delayte, Raphaël Caresino à Venise, &c. Stella a écrit des annales de Gènes, depuis l'an 1298 jusqu'en 1405, qu'il interrompit ce travail pour donner une copie de tout ce qu'il en avoit fait au gouverneur de Gènes, qui la lui avoit demandée avec instance. On n'est pas bien certain s'il a repris cet ouvrage, comme il l'avoit fait espérer. Plusieurs croient qu'il le continua jusqu'en 1409. Ce qui est certain, c'est que Jean Stella son frere l'a continué en effet jusqu'en 1435. Il commença cette continuation du vivant même de Georges, qui mourut de la peste en 1420 ou 1421. Georges Stella montre dans son histoire un esprit judicieux & modéré, ennemi des factions qui troubloient alors la paix des Génois. Il paroît qu'il n'aimoit pas plus les Gibelins que les Guelphes, qui formoient alors les deux partis les plus redoutables, quoiqu'il avoue que ses parens avoient été du parti des premiers. Dans la préface de ses annales, il promettoit un ouvrage sur les saints & les autres personnages illustres de sa patrie. Cet ouvrage, s'il a été composé, n'a point encore été donné au public: ses annales même sont demeurées manuscrites jusqu'en 1730, que Louis-Antoine Muratori les a publiées dans le tome XVII de son ample collection des écrivains de l'histoire d'Italie. Il y a joint la continuation faite par Jean Stella, qui fut aussi chancelier de Gènes. Dans quelques exemplaires de ces annales, on lui donne aussi, comme à son frere, le titre de notaire. Le style de Jean est plus orné & plus mâle que celui de Georges. * *Consultez* la préface de M. Muratori sur ces annales.

STELLA (Jacques) Portugais, & religieux de l'ordre de saint François, dans la province de Saint Jacques en Espagne, florissoit dans le XVI siécle. Le cardinal Antoine de Granvelle le choisit pour son confesseur; & le roi Philippe II prit souvent ses conseils. Ses ouvrages sont: *De la vida, loores, y excellencias del evangelista S. Juan*, Lisbonne 1554. *Vanidad del mundo*, Salamanque 1574. Il en a paru des traductions françoise à Paris en 1578, latine à Cologne en 1585, italienne par Jérémie Foresti à Venise 1581, & par Jean-Baptiste Perusio, Jésuite, en 1585 à Florence. *De ratione concionandi*, Salamanque 1576, Venise 1584, Cologne 1586. *Meditationes del amor de Dios*, Salamanque 1578. *Commentaria in evangelium D. Lucæ*, Alcala 1578, & Anvers 1607. * *Mémoires de Portugal.*

STELLA ou STULER (Erasme) médecin, étoit de Leipsick, & fut consul de Zwickau en 1513. Il mourut en 1521. Il a donné en latin les Antiquités de Prusse, l'an 1510, en deux livres qu'il composa à la priere de Frederic duc de Saxe, grand maître de l'ordre Teutonique. Cet ouvrage parut à Basle en 1510, *in-4°*, & dans la même ville en 1532, *in-fol.* dans le recueil de Simon Grynæus, intitulé: *Novus orbis*; dans l'édition de la même collection faite en 1555; dans la collection de Jean Huttichius, à Basle 1536, *in-fol.* dans le corps des historiens de l'histoire de Pologne, par Pistorius; à Francfort 1582, *in-fol.* tome premier; & dans le premier tome des *Acta Borussica* de Michel Lilienthal, en 1730, *in-8°*. Son traité *de Gemmis* parut à Nuremberg en 1517, *in-4°*, & à Strasbourg en 1530, *in-8°*, avec des extraits de ce qu'on trouve sur le même sujet dans l'Histoire naturelle de Pline. L'écrit de Stella est adressé à Job Domeneck, évêque de Posna. Vossius prétend que les *Annales Misnenses, sive de rebus Saxoniæ*, par Jean Garzoni de Boulogne, sont proprement l'ouvrage de Stella; que c'est lui qui l'a dicté a Garzoni. Ces annales sont adressées à Fréderic, duc de Saxe, *dont on vient de parler*; & ce fut Stella qui les fit imprimer en deux livres à Basle en 1518. Elles ont été réimprimées dans la même ville en 1541, *in-fol.* dans l'ouvrage intitulé: *Opus historiarum nostro sæculo convenientissimum*, & à Francfort en 1584, *in folio*, par les soins de Reinerus Reineccius, qui y a joint d'autres ouvrages: enfin dans le tome second de la collection des écrivains de l'histoire d'Allemagne, par M. Mencken. Stella avoit promis d'autres ouvrages, entr'autres, une Histoire de Prusse, en dix volumes: sur quoi on peut lire ce qu'en dit Jean-Albert Fabricius dans sa bibliothéque de la moyenne & basse latinité, tome II, page 315, & suivantes.

STELLA (Jacques) né l'an 1596, étoit fils de *François* Stella, Flamand de nation, lequel, à son retour d'Italie, s'arrêta à Lyon, s'y établit, & y eut ce fils, qui n'avoit que neuf ans lorsque son pere mourut. Après s'être soigneusement exercé dans le dessin, & s'être rendu capable de profiter des choses rares que l'on voit en Italie, il en entreprit le voyage à l'âge de 20 ans. Son passage par Florence lui donna occasion de se faire connoître du grand duc Côme de Médicis, qui, voulant faire un superbe appareil pour les nôces de son fils, l'arrêta, & lui donna le moyen d'exercer son génie. Ce prince ayant reconnu l'habileté de Stella, le logea, & lui donna une pension pareille à celle de Callot, qui étoit pour lors à Florence. Stella ayant demeuré sept ans en cette ville, & y ayant fait plusieurs ouvrages de peinture,

peinture, de dessin & de gravure, passa à Rome, où il demeura onze ans, à faire de sérieuses études sur les sculptures antiques, & sur les peintures de Raphaël & des autres. Enfin, après s'être acquis beaucoup d'habileté & de bon goût, après avoir fait quantité de tableaux qui ont été gravés, & s'être acquis une grande réputation dans Rome, il prit la résolution de retourner en France, dans le dessein néanmoins de passer au service du roi d'Espagne, qui l'avoit fait demander avec instance. Il passa par Milan, où il refusa la direction de l'académie de peinture, que le cardinal Albornos lui offrit. Lorsqu'il fut arrivé à Paris, il ne songea plus qu'à se préparer au voyage d'Espagne: mais le cardinal de Richelieu, qui en eut avis, l'arrêta par l'espérance qu'il lui donna d'un parti plus glorieux & plus utile. Il le présenta au roi, qui lui donna une pension de mille livres, & un logement dans les galeries du Louvre. Il n'eut pas plutôt donné des preuves de sa capacité, que le roi le fit chevalier de saint Michel. Il peignit ensuite pour le roi quantité de grands tableaux, dont la plupart furent envoyés à Madrid, & travailla pour plusieurs églises, & pour divers particuliers. Comme il étoit fort laborieux, il employoit en hiver les soirées à faire des dessins de l'histoire sainte, de jeux champêtres, de jeux d'enfans, qui tous font une suite de plusieurs piéces qui ont été gravées; aussi-bien que plusieurs frontispices de livres, & divers ouvrages antiques, avec une frise de Jules Romain, dont il avoit apporté les dessins d'Italie. L'amour qu'il avoit pour son art, & sa trop grande attache au travail l'affoiblirent si fort, que quelques années avant sa mort, il traîna une vie languissante, & mourut l'an 1657, âgé de 61 ans. * M. de Piles, *abrégé de la vie des peintres.*

STELLA (Jules-César) Romain, vivoit dans le XVI & le XVII siécle, du temps de Sixte V, & des papes suivans jusqu'à Urbain VIII. Il étoit né avec un bel esprit, & il avoit les dispositions les plus belles du monde pour l'étude. Son génie étoit tourné à la poësie, & il y réussit dès l'enfance. Il entreprit un poëme de la *Colombeide*, ou des expéditions de Christophe Colomb dans le nouveau monde. Il en a fait les deux premiers livres, qu'on a imprimés à Rome en 1589. Ils furent admirés par Muret, par Victorius, par Bargé & par Piétro Magno, c'est-à-dire, par les premiers connoisseurs du temps, & il fut pris pour l'ouvrage d'un homme fait, quoique l'auteur n'eût pas vingt ans. Le pere Bencius lui-même, quoique son maître, publioit partout qu'il se reconnoissoit inférieur à son écolier par cet ouvrage. Stella enivré de cet heureux succès de sa muse naissante, voulut se reposer, & crut avoir assez travaillé pour sa réputation, & en avoir assez fait pour le reste de ses jours. Appuyé de cette vaine confiance, il se relâcha de ses études: il tomba dans l'oisiveté & dans l'amour des plaisirs, qu'il termina par un mariage mal assorti où il s'engagea, & par un grand verre de vin qui, dit-on, fut cause de sa mort. * Janus Nicius Erithr. *Pinacoth. part.* 1. Baillet, *traité historique des enfans devenus célebres par leurs études*; & *jugem. des sav. sur les poëtes modernes.* Voyez le *Specimen variæ litteraturæ Brixianæ*, page 277, & suiv.

STELLARTIUS (Prosper) de Tournai, religieux de l'ordre des Ermites de saint Augustin, docteur en théologie, prieur du couvent de Tournai, & depuis visiteur de toute la province de Flandre, & premier supérieur de la maison de son ordre à Douai, étoit un homme de beaucoup d'esprit, & qui écrivoit bien. En 1626, il fut envoyé à Rome pour des affaires importantes, concernant son ordre; & lorsqu'il pensoit à retourner dans sa patrie, il mourut à Caïete dans la Campanie, le 10 du mois d'août de la même année, à l'âge de trente-neuf ans. Ses ouvrages sont: 1. *Augustinomachia, sive Vindiciæ tutelares pro sancto Augustino & Augustinianis*; en deux livres, imprimés à Lyon en 1613, *in-8°*. Cet ouvrage a été mis par la congrégation de l'Index, au nombre des livres défendus. 2. *Nucleus historicus regulæ sancti Augustini ad servos Dei*; à Anvers 1618, *in-8°*. 3. *Paralleli LXXII Augustini catholici, & Augustino-mastigis hæretici*; à Anvers 1618, *in-8°*. 4. *De coronis & tonsuris paganorum, Judæorum, Christianorum*; en deux livres imprimés à Anvers en 1625, *in-8°*. 5. *Fundamina & Regulæ omnium ordinum, monasticorum & militarium*; à Douai 1626, *in-4°*. 6. *Annales monastici, sive chronologia*; en dix-sept livres, dont chacun contient un siécle; à Anvers 1627, *in-4°*. C'est un ouvrage posthume. * *Voyez* la Bibliotheque belgique de Valere André, édition de 1739, *in-4°*, tome II, page 1049.

STELLUTI (François) de Fabriano, ville d'Italie, dans la Marche d'Ancone, étoit jurisconsulte, mathématicien, poëte & naturaliste. Il fut un des grands ornemens de l'académie des *Lyncei*, établie en 1603 par le prince Frederic Césio. Stelluti fit imprimer à Rome, chez Mascardo en 1630, une traduction de Perse en vers toscans, avec d'excellentes notes: *Persio tradotto in verso sciolto, e dichiarato da Francesco Stelluti*, in-4°. Ces notes renferment beaucoup de choses curieuses sur l'histoire naturelle, des découvertes faites avec le microscope, dont Stelluti sut faire un grand usage, & de très-belles figures concernant l'histoire naturelle. Sept ans après, Stelluti fit imprimer chez le même Mascardo, un traité du bois fossile, avec douze belles planches, dont la derniere représente plusieurs cornes d'Ammon. Le titre est: *Trattato del legno fossile nuovamente scoperto, nel quale brevemente si accenna la varia e mutabil natura di detto legno, rappresentatovi con alcune figure, che mostrano il luogo dove nasce, la diversita dell' onde che in esso si vedono, & le sue cosi varie e maravigliose forme*, 1673, *in fol.* M. Bianchini, dans sa notice des académiciens dits *Lyncei*, remarque que Stelluti s'est trompé en regardant ce bois comme une production de la terre, & prétend que c'est le déluge qui est cause que ces bois & les coquillages marins se trouvent dans les montagnes. On a encore de Stelluti: *Il Pegaso*, épithalame pour le mariage du prince Fréderic Cesio, & d'Isabelle Salviati; à Rome 1617, *in-12*. *Parnaso*, chanson pour les nôces de Frederic Cesio, & de Julie-Véronique Sforce; à Rome 1631, *in-4°*. Stelluti vivoit encore en 1651, puisqu'il procura cette année l'Histoire naturelle du Mexique de François Hernandez, rédigée par Reccho, & enrichie de notes & d'additions de Jean Terrentius, de Jean Fabri & de Fabio Colomna. * *Leonis Allaccii Apes urbanæ*, &c. p. 111 & suivantes, édition de Rome, 1633. *Bibliotheca Italiana*, &c, page 120 & 200, édition de Venise, 1728, *in-4°*. *Journal des Savans*, janvier 1746, dans l'extrait de la notice des *Lyncei* de M. Jean Bianchini, professeur public d'anatomie dans l'université de Sienne.

STENAI, ville forte du Barrois, sur la Meuse, a été unie au gouvernement de Champagne, depuis l'an 1633.

STENDEL (Benoît) Allemand, natif de Hall, dans la Saxe, enseigna avec applaudissement la théologie vers l'an 1470. Il composa des commentaires sur la Genèse, sur le Lévitique, sur le Deuteronome, & laissa divers autres ouvrages de philosophie & de théologie. * Trithem. *de script. eccl.* Possevin, *in appar.* Gesner, *bibl.*

STENKO-RAZIN, célebre Cosaque, souleva le peuple de Moscovie contre le grand duc, & commença sa rebellion l'an 1667. Après avoir ravagé les frontieres de Moscovie & de Perse, il obtint le pardon, & promit d'être fidéle au czar: mais il recommença bientôt ses pilleries & ses sacriléges, n'épargnant pas même les églises, & maltraitant les prêtres. Il prit la ville de Saretza, & défit l'armée du grand duc; puis il se saisit de la ville d'Astracan, & y exerça mille cruauté. Ses émissaires & lui promettoient par-tout la liberté & l'exemption du joug (car ils appelloient ainsi la domination des bojars ou nobles du pays, qu'ils disoient être les opresseurs du peuple.) Il avoit préparé deux vaisseaux de mer, dont l'un étoit garni de velours rouge;

& l'autre de velours noir. Il faisoit courir le bruit que le seigneur czarovits Alexis, fils aîné du grand czar, étoit dans le premier, quoique ce prince fût mort depuis quelque temps, & que celui qui en faisoit le personnage fût un prince de Circassie. Dans l'autre étoit un ecclésiastique qu'il faisoit passer pour le patriarche Michou, lequel avoit été condamné l'an 1656, par les patriarches d'Alexandrie & d'Antioche, & relegué dans un monastere. Par ces artifices, joints aux violences, il avoit engagé dans sa rebellion près de deux cens mille hommes; mais enfin le czar leva une puissante armée sous la conduite du général Dolgerok, qui défit une partie de ces rebelles près de la ville d'Arzamas, & en fit exécuter à mort onze mille dans l'espace de trois mois. Il y eut parmi ces révoltés une religieuse vêtue d'un habit d'homme, qu'elle avoit mis sur celui de son ordre, laquelle commandoit sept mille hommes, & témoigna une constance merveilleuse avant que d'être brulée vive. On en appliqua plusieurs à la question, & ils avouerent que leur dessein étoit de prendre la ville de Moscou, & de se défaire des plus grands seigneurs. Leur mot étoit *Not schai*, c'est-à-dire, *le non-attendu*; voulant par-là signifier que le prince czarovits Alexis venoit contre leur attente. Le Knés czar Batof eut ordre de poursuivre les rebelles, qui étoient vers Tanebœf, & en massacra jusqu'au nombre de cent mille. Stenko Razin ayant été défait auprès de Simbiersko, se réfugia dans un desert avec ceux qui lui restoient de son parti; mais il fut pris avec son frere Frolko, par le capitaine Jacolovits, qui les mena à Moscou. On leur y fit une entrée digne de leur perfidie. Stenko étoit conduit dans un chariot, où il étoit attaché à une potence avec des chaînes de fer; & Frolko suivoit ce chariot, auquel il étoit lié, ayant une chaîne au col, & les fers aux pieds. Celui-ci fut ensuite étranglé; & Stenko-Razin eut le bras coupé à l'endroit du coude, & la jambe gauche; puis eut la tête tranchée le 6 juin 1671. * *Relation de la rebellion de Stenko-Razin, traduite de l'anglois par* C. Desmares l'an 1672.

STENOBÉE, dite aussi ANTÉE, femme de Prœtus, roi des Argiens, devint amoureuse de Bellerophon, qu'elle voulut perdre, en l'accusant d'avoir tenté de la suborner. *Voyez* BELLEROPHON.

STENON II, ou STENON-STUR, II du nom, roi de Suede, fils de SUANTON-STUR, succéda à son pere l'an 1512, & après avoir regné environ deux ans, suivant les loix du pays, oublia qu'il commandoit à une nation jalouse de sa liberté. Mais le dessein qu'il avoit de se rendre absolu n'eut pas plutôt éclaté, que la Suede se divisa en deux partis. L'un étoit de ceux qui prétendoient maintenir la liberté de la nation, en déposant le roi; l'autre étoit des amis de son pere Suanton, qui soutenoient qu'en considération de cet incomparable prince, il ne falloit pas porter les choses à l'extrémité; mais attendre que le roi se reconnût lui-même. Ce parti fut le plus fort; & les autres ne voulant point céder, eurent recours à l'ordinaire ressource des rebelles, qui est d'appeller les étrangers dans leur patrie, & inviterent les Danois à rentrer dans la Suede. Christiern II, roi de Danemarck, leva une puissante armée, & attaqua d'abord Stockholm, ville capitale du royaume de Suede. Le siége y fut conduit d'une maniere extraordinaire. Les lignes y furent creusées dans la glace; il y avoit au moins quatre pieds de neige sur les huttes des soldats, & les vivres leur étoient distribués avec beaucoup d'épargne. Stenon mit sur pied une armée considérable, & la mena droit à Stockholm, dont il fit lever le siége. Christiern se mit à la discretion de Stenon, & lui demanda la paix, renonçant à toutes ses prétentions sur la Suede. L'alliance étant signée entre les deux rois, Christiern s'en retourna en Danemarck; mais n'ayant pu réussir par la force, il employa la ruse pour vaincre Stenon. Après avoir fourni sa flotte d'un nombre suffisant de soldats d'élite, il repassa en Suede, feignant de demander en mariage la princesse de Suede, fille de Stenon, pour le prince de Danemarck son fils. Le mariage fut conclu; mais Stenon demanda d'être le gardien de sa fille jusqu'à ce qu'elle fût en âge. Christiern frustré de l'espérance qu'il avoit conçue d'emmener la princesse de Suede, forma le plus détestable projet dont on eût oui parler dans les royaumes du nord depuis qu'ils étoient chrétiens. Il résolut d'enlever Stenon; & pour en venir à bout avec plus de facilité, il invita ce prince avec les quatre principaux seigneurs de Suede, à dîner dans le plus superbe de ses vaisseaux. Stenon promit d'y aller, & envoya par avance les quatre seigneurs; mais ils ne furent pas plutôt arrivés qu'on les mit aux fers. Le roi à son arrivée remarqua quelque chose de sombre sur le visage du roi de Danemarck, & demanda à parler aux quatre seigneurs Suédois; à quoi Christiern ne sachant que répondre, qui pût satisfaire le roi de Suede, se mit en posture d'achever par la violence ce qu'il avoit commencé par l'artifice. Stenon étoit accompagné de peu de gens, & dix fois autant de Danois avoient mis pied à terre, sous prétexte de lui faire honneur. Néanmoins il se défendit avec tant de valeur, qu'il donna loisir aux Suédois de venir à son secours. Les Danois furent repoussés, & Christiern fit voile avec les quatre seigneurs. Ayant pris de nouvelles forces dans son royaume, il retourna en Suede, & se jetta dans la Gothie occidentale. Stenon conduisit ses troupes au combat, & avoit fait pencher la victoire de son côté, lorsqu'il reçut un coup d'épée qui le fit tomber. Ses gens l'emporterent hors de la mêlée, & ce spectacle fit perdre courage aux Suédois, qui cederent le champ de bataille au roi de Danemarck. Stenon mourut trois jours après en 1520, & Christiern se rendit maître du royaume de Suede. * Varillas, *histoire des révolutions en matiere de religion.*

STENON (Nicolas) évêque de Titiopolis & vicaire apostolique dans les pays septentrionaux, naquit à Copenhague en Danemarck le 10 janvier 1638. Il suivit d'abord la religion luthérienne, qui étoit celle de son pere, orfévre de Christiern IV, roi de Danemarck, & il s'appliqua particulierement à la physique, & surtout à l'anatomie. Il étudia cette derniere science & la médecine sous le célebre Bartholin, & il fit de grands progrès dans l'une & dans l'autre. Comme son dessein étoit de ne rien épargner pour s'y perfectioner, il voulut écouter encore d'autres maîtres, & alla à Leyde en Hollande, où il demeura quatre ans, faisant tous les jours des expériences & de nouvelles découvertes dans l'anatomie. Revenu à Copenhague après la mort de son pere, il n'y demeura que jusqu'à celle de sa mere, qu'il perdit un an après: ensuite il parcourut les plus fameuses universités d'Allemagne, afin de continuer à faire de nouvelles découvertes dans l'anatomie. Après un assez long séjour dans ces pays, il vint en France, en vit les principales universités, & s'arrêta à Paris, où il se lia avec les plus habiles médecins, les physiciens les plus expérimentés, & même avec plusieurs savans théologiens. La connoissance de ces derniers, & sur-tout celle de feu M. Bossuet, évêque de Meaux, lui fut plus avantageuse pour lui procurer la science du salut, que celle des autres savans ne l'avoit été pour le faire exceller dans l'anatomie & dans les autres parties de la physique. Il perdit peu à peu les préjugés dont il étoit rempli contre l'église catholique, & néanmoins il quitta la France après deux ans de séjour, alla à Vienne, & de-là en Hongrie, sans abandonner ses erreurs. Il vit de même Rome, & les plus fameuses universités d'Italie. Ferdinand II, grand duc de Toscane, l'appella à Florence, le fit son médecin, & lui donna une pension; peu de temps après, Côme III, fils du grand duc, le choisit pour être précepteur de son fils. Pendant qu'il exerçoit cet emploi, il lut avec application les livres des Catholiques, & convaincu, après bien des réflexions, qu'ils ont la vérité de leur côté, il

s'y rendit, & abjura l'hérésie en 1669, âgé d'environ 34 ans. Il se mit presque d'abord à composer plusieurs ouvrages concernant la religion, où l'on trouve beaucoup de solidité & d'érudition ecclésiastique. Comme ce changement de religion ne faisoit que le rendre un médecin plus chrétien, il n'en devint que plus appliqué à sa profession de médecin, & ce fut alors qu'il donna plusieurs traités d'anatomie qui lui acquirent une grande réputation. M. Winslou, son petit neveu, médecin, & membre de l'académie des sciences de Paris, a fait réimprimer son discours sur l'anatomie du cerveau, qui avoit paru en 1669, *in*-12, à Paris, & qui étoit devenu très-rare. Ce discours a reparu dans un ouvrage de M. Winslou lui-même, intitulé : *Exposition anatomique de la structure du corps humain*, *in*-4°, à Paris 1732, & réimprimé en 1743. Fréderic III, roi de Danemarck, fâché de voir à la cour d'un prince étranger un de ses sujets, dont le mérite pouvoit faire tant d'honneur à son royaume, le rappella dans sa patrie. M. Stenon consentit aux desirs de son prince, à condition qu'on lui accorderoit la liberté de professer la religion catholique; & comme on ne lui répondit rien sur cet article, il demeura à Florence. Mais en 1672, Christiern V, fils & successeur de Fréderic III, lui donna les assurances qu'il demandoit, & le fit professeur d'anatomie à Copenhague. M. Stenon s'appliqua en même temps à éclairer ses compatriotes des vérités de la foi, & composa pour ce sujet quelques ouvrages, dont plusieurs ont été imprimés; mais voyant qu'il faisoit peu de fruit de ce côté-là, il en informa le grand duc, qui le rappella à Florence, où M. Stenon revint. Il continua jusqu'en 1677, l'éducation qu'il avoit commencé de donner au jeune prince, fils du duc Côme III. Mais en 1677, il renonça entierement aux sciences humaines, ne s'appliqua plus qu'à la lecture de l'écriture sainte & des PP. entra dans les ordres sacrés quelque temps après; & Innocent XI, informé de son rare mérite & de son élévation au sacerdoce, le fit venir à Rome, & le sacra évêque de Titiopolis en Grèce. Plusieurs mois après son sacre, le duc d'Hanovre, (Jean-Fréderic) prince de Brunswick, qui venoit d'abjurer le luthéranisme, l'appella auprès de lui pour l'affermir dans la foi, & travailler à la conversion de ses peuples. Le pape donna alors à M. Stenon le titre de vicaire apostolique dans tout le nord, & ce nouveau prélat ne tarda pas à voir combien un zéle saint & éclairé peut faire de fruit. L'église d'Hanovre étoit déja fort etendue, & une des plus édifiantes, lorsque le duc mourut subitement à Augsbourg le 27 septembre 1679. Comme il ne laissoit point d'enfant mâle pour lui succéder, le trône fut rempli par l'évêque d'Osnabruk son frere, prélat luthérien, qui obligea M. Stenon de sortir de ses états. Le saint missionaire se retira à Munster, où il seconda le zèle de l'évêque Ferdinand de Furstemberg pour la foi catholique, & il eut la consolation de voir què ses travaux ne furent point infructueux. Lui-même redoubla ses austérités & ses pénitences, pour lesquelles il avoit déja fait paroître un ardent amour, & prenant saint Charles pour son modéle, il s'efforça de lui ressembler dans toute sa conduite. Ayant perdu M. de Furstemberg en 1681, il alla à Hambourg pour y travailler comme simple missionaire, & il y mena, comme il avoit fait à Munster & ailleurs, une vie vraiment apostolique. Ce fut vers ce temps-là que M. Arnauld, docteur de Sorbonne, écrivit au prince Ernest landgrave de Hesse-Rhinfelds pour le prier d'engager M. l'électeur de Tréves de prendre M. Stenon pour son suffragant; & comme il craignoit que ce saint homme ne fût trouvé de mœurs trop séveres, & principalement parcequ'il avoit improuvé hautement l'élection de l'électeur de Cologne à l'évêché de Munster, à cause qu'il avoit déja trois évêchés, & qu'il manquoit d'ailleurs de capacité, il s'attacha à montrer que c'étoit cela même qui faisoit l'éloge de M. Stenon, & qui devoit le faire rechercher : mais cette affaire ne réussit pas, & M. Stenon demeura à Hambourg, où il eut de grandes contestations avec les Jésuites. Lorsqu'il crut qu'il n'étoit plus nécessaire dans cette ville, il alla à Meckelbourg, & de-là à Swerin, qui est la résidence des ducs de Meckelbourg. Ce fut dans cette ville que Dieu couronna ses travaux par une mort précieuse, le 25 novembre 1686, âgé seulement de 48 ans. On fut douze jours sans l'ensevelir, parceque l'on attendoit ses habits pontificaux qui étoient restés à Hambourg. Lorsqu'au bout de ce temps on voulut l'ensevelir, non-seulement il ne sentoit point mauvais, mais il étoit fléxible. Son visage étoit devenu très-vermeil, & incomparablement plus beau que lorsqu'il vivoit. Le grand duc de Toscane voulut avoir son corps, & le fit ensevelir à Florence dans la sépulture des ducs ses ancêtres. M. Stenon avoit su toutes les langues des pays où il avoit passé; & au milieu des honneurs que l'on étoit empressé de rendre à son mérite, il avoit toujours conservé une très-grande modestie. Depuis qu'il fut devenu catholique, & qu'il eut été élevé à l'épiscopat, il excella en humilité, en amour pour l'austérité, en zèle pour le salut du prochain, en haine pour son propre corps, comme il avoit excellé en science. Outre son *discours sur l'anatomie du cerveau*, dont nous avons parlé, nous connoissons encore de ce saint & savant homme l'ouvrage suivant : *Observationes anatomicæ, quibus varia oris, oculorum & narium vasa describuntur, novique salivæ, lacrymarum, & muci fontes deteguntur*, à Leyde 1680, *in*-12, avec figures. En voici plusieurs autres que nous trouvons cités par Albert Bartholin dans la *Bibliotheca septentrionis eruditi*, & dans les additions de Jean Moller à cette Bibliothéque : *Observationes anatomicæ de glandulis oris*; à Leyde 1662, *in*-12 & *in*-4°. *Responsio ad vindicias Hepatis redivivi contra Deusingium*; à Leyde 1662, *in*-12. *De glandulis oculorum, novisque earumdem vasis observationes anatomicæ, cum appendice de narium vasis*; à Leyde. *De musculis & glandulis observationum specimen, cum epistolis de anatomiâ Rajæ & Vitelli in intestina pulli transitu*; à Copenhague 1664, *in*-4°; à Amsterdam 1664, *in*-12; à Leyde 1683, *in*-12. *Elementorum myologiæ specimen, seu Musculorum descriptio geometrica*, &c. *Florentiæ*, 1667, *in*-4°; à Amsterdam 1699, *in*-8°. & dans la Bibliotheque anatomique de Daniel le Clerc & de Jean-Jacques Manget, à Genève 1685, *in-fol.* *Discursus epistolicus de cerebri anatome*; en françois, &c. Cet ouvrage a été mis en latin *à Guidone Fanoisio*; à Leyde 1671, *in*-12. On le trouve dans la Bibliothéque anatomique que l'on vient de citer. *Dissertationis de solido intra solidum naturaliter contento prodromus; Florentiæ*, 1669, *in*-4°, à Leyde 1679, *in*-12, & en anglois à Londres 1671, *in*-8°. *Liber de solido in solidis, de glossopetris, & aliis lapidibus qui in terrâ generantur, vel alia quacumque re solida*; *Florentiæ* 1672, *in*-4°. *Epistola ad virum eruditum, cum quo in unitate sanctæ Romanæ Ecclesiæ æternam amicitiam inire desiderat, de methodo convincendi Acatholicum, juxta Chrysostomi homiliam 33 in acta apostolorum; Florentiæ* 1675, *in*-4°. *Epistola de interprete sacræ scripturæ; Florentiæ* 1675, *in*-4°. *Epistola de propriâ conversione*; *Florentiæ* 1677. *Elucidatio epistolæ de propriâ conversione*; à Hanovre 1680, *in*-4°. *Scrutinium reformatorum, ostendens reformatores morum fuisse à Deo, reformatores autem fidei & doctrinæ non fuisse; Florentiæ* 1677, *in*-4°. *Defensio scrutinii reformatorum*; à Hanovre 1679, *in*-4°. *De purgatorio, cum discursu, utrum Pontificii, an Protestantes, in religionis negotio, conscientiæ suæ rectiùs consulant*; à Hanovre 1679, *in*-4°. *Epistolæ duæ ejus ac Joan. Brunsmanni Ecclesiastæ Hafniensis, adversariæ*; à Copenhague 1680, *in*-8°. *Antilogia contra D. Michaël. Siricii ostensionum abominationem papatus idololatricarum*, avec l'*Ostensio* même; à Rostock 1687, *in*-4°. On trouve de ses lettres dans le recueil intitulé : *Epistolæ Leiden-*

*ses ad Thomam Bartholinum*, &c. à Copenhague 1667, *in-8°*, & de ses observations d'anatomie & de médecine, dans le *Theatrum Hafniense*, &c, & dans d'autres recueils. La vie de M. Stenon a été écrite par M. Winslou, de l'académie des sciences, mais elle n'a point été imprimée. M. Blondel en a donné un excellent abrégé à la fin de sa vie des Saints, imprimée *in-folio* en 1722 à Paris; mais il ne nomme aucun des ouvrages de M. Stenon. * *Voyez* cet abrégé, *Mém. du temps. Lettres* de M. Arnauld, *t.* IV, *p.* 340, 351 & 435. Voyez aussi la *Bibliotheca septentrionis eruditi*, &c, citée dans cet article, page 110 & 350, & *Joannis Molleri Spicilegium Hypomnematum ad Alberti Bartholini librum de scriptis Danorum*, &c. page 34, 35.

STENTOR, homme Grec, lequel par son cri faisoit autant de bruit que cinquante autres, selon Homere, *l.* 5 *de l'Iliade*; d'où est venu le proverbe: *Faisant plus de bruit que Stentor.*

STEPHANARDUS, de la noble famille des Vicomercati de Milan, entra dans l'ordre des Freres Prêcheurs, & fut très cher à Othon Visconti archevêque de Milan, mort en 1292. Stephanard lui survéquit & ne mourut qu'en 1297. Othon ayant fondé un lecteur pour la grande église de Milan, Stephanard fut le premier qui remplit cette place. Ce religieux ne manquoit ni d'esprit, ni d'érudition, & il s'est fait connoître en son temps par un assez grand nombre d'ouvrages, estimés de ses contemporains, mais dont la plupart sont demeurés manuscrits. On cite entr'autres une chronique; un abrégé du droit civil; un traité de l'irrégularité; un dialogue *De apprehensione*; *Liber periarchon nominum*; *Chronicon metricum super Lucam.* Presque tous ces ouvrages se trouvent manuscrits dans la bibliotheque des Freres Prêcheurs de saint Eutrope de Milan, & dans la bibliotheque Ambrosienne. Louis Antoine Muratori a donné dans le troisiéme volume de ses anecdotes, imprimé à Padoue en 1713, *in-4°*, & depuis dans le neuviéme volume de son grand recueil des écrivains de l'histoire d'Italie en 1726, à Milan, un poëme latin de cet auteur, de ce qui s'est passé à Milan, sous l'archevêque Othon Visconti. Ce poëme qui est très-historique, est en deux livres: la fin du second manque. Paul Jove a confondu Gualvaneus de la Flamma, avec Stephanard de Vicomercato dans son éloge d'Othon Visconti, où il appelle mal-à-propos *Stephanard Flamma*, celui qu'il devoit appeller Stephanard de Vicomercato. Son autorité a trompé aussi Vossius, qui dans son livre des *Historiens Latins*, l. 2, *c.* 62, met en doute si *Stephanar de Vicomercato* est le même que *Stephanard Flamma*, quoique le nom de Stephanard ne soit dû qu'à Vicomercato, & que le prénom de Flamma soit Gualvaneus. * *Voyez* les autorités citées dans cet article; *le t. III des anecdotes* de Muratori, *p.* 59 *& suiv. & le* IX *des Ecrivains de l'hist. d'Italie*, *p.* 59 & 60

STEPELIN, ou STEPHELIN, moine de saint Tron, auteur d'une relation de miracles, *cherchez* ETIENNE.

STEPHANAS, nom d'un des premiers Chrétiens de la ville de Corinthe, dont saint Paul baptisa toute la famille. Il fut envoyé par les Corinthiens avec Achaïcus & Fortunatus pour visiter S. Paul à Ephése. * I. *Corinth.* I, 16, XVI, 15.

STEPHANESCHIS (Jacques CAJETAN de) cardinal de l'église romaine, fils de PIERRE Cajetan, & de *Perna*, de la maison des Ursins, fit ses études à Paris, où au bout de trois ans, il fut fait maître & professeur en philosophie. Sa famille le rappella dans sa patrie, & l'engagea à s'appliquer à la jurisprudence. Le 17 de décembre de l'an 1295, il fut créé cardinal par le pape Boniface VIII, qui l'employa en diverses légations. En 1334, il fut fait protecteur de l'ordre des Freres Mineurs par le pape Jean XXII. Il mourut à Rome le 23 juin de l'an 1343. On a de lui: 1. *De ratione, institutione & celebratione anni Jubilæi.* 2. *De electione & abdicatione papæ Celestini.* 3. Des Sermons & autres harangues, & des lettres. 4. Des poësies spirituelles, & sur des sujets profanes, en latin. * *Dictionnaire historique*, édition de Hollande 1740.

STEPHANIDE (Guillaume) que d'autres appellent *Etienne*, sortoit d'une illustre famille, originaire de Normandie, & fut religieux de saint Benoît à Cantorberi, où il fit sa philosophie. Ensuite il étudia en théologie en France, & fut le compagnon inséparable de S. Thomas de Cantorberi. Il vivoit l'an 1190, sous Richard I, roi d'Angleterre, & laissa plusieurs ouvrages, entr'autres, un *De vita & passione Thomæ*, *&c.* * Pitzeus *de illust. Angl. script.*

STEPHANION, fut le premier qui fit jouer des comédies, dont les sujets étoient romains, par des acteurs revêtus d'habits longs ou à la romaine. On les appella *Togatæ*, pour les distinguer des comédies grecques, qui étoient nommées *Palliatæ*. Il dansa dans les jeux séculaires qui se célébrerent de son temps: la premiere fois sous Auguste, & la seconde sous le quatriéme consulat de Claude César l'an 47 de J. C. entre lesquels il n'y eut que 63 ans d'intervalle; mais il vécut encore long-temps après. * Pline, *hist. l.* 7, *c.* 48.

STEPHANIUS (Jean) Danois, fut recteur de l'école de Sora en 1588. En 1597, il devint professeur en logique à Copenhague. En 1608, on le fit président de l'école de Sora. En 1621, lorsque cette école eut été changée en académie équestre, Stephanius devint historiographe du roi Christiern IV, & chanoine de Ripen & de Roschild. Il épousa *Anne*, fille de *Pierre* Winstrup, évêque de Séelande, dont il eut ETIENNE-JEAN Stephanius, qui suit. Nous ignorons la date de la mort de Jean. On a de lui: 1. *Disputationes variæ logicæ*, en 1602. 2. *Disputationes de materiâ formâque artium communi*, en 1603. Il a laissé, 3. *Notæ & emendationes breves ad Saxonis grammatici historiam Danicam*, dont son fils fait mention, & dont il dit avoir fait usage. 4. *Tutorum monasterii Sorani catalogus.* 5. Plusieurs écrits sur la musique qu'il entendoit fort bien. * *Bibliotheca Septentrionis eruditi*, page 89 & 310, 311. *Supplément françois de Basle.*

STEPHANIUS (Etienne-Jean) *fils du précédent*, naquit à Copenhague en 1599. Il commença ses études à Sora, & les continua dans le lieu de sa naissance. Il fut d'abord recteur de l'école de Slangerup en Séelande. En 1626, il fit un voyage en Hollande, où il se lia avec Heinsius, Vossius, Cuneus, Pontanus, Scriverius. Sur la fin de l'année 1629, Olaüs Wormius le rappella en Danemarck, afin qu'il postulât la chaire d'éloquence, qui vaquoit dans l'académie de Sora: il l'obtint le 4 mars 1630. Environ dix ans après, il fut fait professeur en histoire, & historiographe de Christiern IV. Il mourut le 22 avril 1650. Ses ouvrages sont: 1. *Breves emendationes & notæ in Saxonem grammaticum*, en 1627. Il a profité de ce que son pere avoit laissé sur le même historien. 2. *Florilegium sententiarum ex Saxone*, 1627. 3. *Tractatuum variorum in regnis Daniæ ac Norvegiæ, insulisque adjacentibus, nec non de Holsatia, Ducatu Slesvicensi*, &c. *sylloge*; à Leyde, 1629, *in-16.* Ce petit volume, qui fait partie des Républiques, dit M. l'abbé Lengelet, » est fort bon & » fort recherché: il contient les meilleurs traités, an- » ciens & modernes sur la description & l'état du » royaume de Danemarck. » 4. *Suenonis historia, cum notis*; à Sora, en 1642, *in-8°.* M. l'abbé Lenglet rapporte ainsi le titre de ce livre: *Suenonis Aggonis filii, primi Danorum historici, Opuscula edita à Stephano-Joanne Stephanio.* Suénon vivoit dans le XIII siécle, presqu'en même-temps que Saxon le Grammairien. 5. *Notæ & commentaria in Saxonem Grammaticum*; à Sora, 1645, *in-fol.* « livre peu commun & fort » estimé, dit M. l'abbé Lenglet: il vient, ajoute-t-il, » d'un des hommes qui entendoit le mieux l'histoire » de Danemarck. » 6. *Historia Christiani III*, à Copenhague, 1650, *in-4°.* Son gendre, Jean Suaning,

prépofite à Samfoë, fit imprimer cet ouvrage. 7. *Sententiæ ex Quintiliano.* 8. *Oratio de eloquentia nobili viro neceſſaria*, 1633. 9. *Colloquiorum majorum familiarium libri IV*, 1634. 10. *Nomenclatoris Latino-Danici libri IV*, 1634. 11. Seconde partie du même ouvrage, en 1638. M. l'abbé Lenglet ajoute à ces ouvrages: *Saxonis Grammatici Hiſtoriæ Danicæ libri XVI ad Canutum VI recogniti, notiſque illuſtrati à Stephano-Joanne Stephanio*; à Sora, 1644, *in-folio*. * *Biblioth. Septentrionis eruditi.* Albert Thura, *Idea hiſtoriæ litterariæ Danorum*; *Supplément françois de Baſle. Méthode pour étudier l'Hiſtoire*, par M. l'abbé Lenglet, *in-4°.* tome, IV, pag. 289 & 290, édition de 1735.

STEPHANSWERT, petite ville ou forterefſe des Pays-Bas. Elle eſt dans la Gueldre Eſpagnole, ſur une petite iſle de la Meuſe, entre Ruremonde & Maſeyck, à une lieue de celle-ci, & à deux de l'autre. * Mati, *dict.*

STEPHONIUS (Bernardin) Jéſuite Italien né dans la terre de Sabine, l'an 1560, entra dans la ſociété en 1580, & y fit ſes quatre vœux le 2 février 1594. Il avoit cinquante-huit ans, lorſque Céſar, prince de Modène, qui connoiſſoit ſon mérite, le demanda à ſes ſupérieurs pour le mettre auprès du prince Alfonſe, ſon fils, & le chargea de ſon éducation & de ſon inſtruction. Le pere Stephonius accepta cet emploi avec peine, & ſeulement par obéiſſance, & il ſe fit aimer & reſpecter à Modène. Il mourut environ deux ans après, le 8 décembre 1620. Jean-Baptiſte Ferrari, ſon confrere, a fait ſon oraiſon funebre, où il dit, entr'autres, que Stephonius ſe voyant prêt de mourir, demanda que lon brulât tous ſes écrits, afin qu'il ne reſtât rien de lui qui pût en rappeller le ſouvenir, comme n'ayant rien fait, diſoit-il, qui fût digne de louange. Le P. Stephonius a paſſé pour un des bons poëtes Latin de ſon ſiécle. Il a fait trois tragédies, *Criſpe*, *Symphoroſe* & *Flavie*, qui furent reçues du public avec beaucoup d'eſtime, & repréſentées avec applaudiſſement. Naudé, p. 275 de ſon Maſcurat, dit que la piéce intitulée *Flavie* n'a pas été imprimée. Naudé s'eſt trompé: elle fut imprimée dès 1621, à Rome, & en 1622, *in-16*, à Paris, par les ſoins de Sébaſtien Cramoiſi, ſous ce titre: *Flavia, tragœdia Bernardini Stephonii è ſocietate Jeſu, diu antea, vivente autore flagitata: poſthuma nunc tandem prodit.* On trouve encore cette piéce dans le recueil intitulé: *Selectæ patrum ſocietatis Jeſu Tragœdiæ; Antuerpiæ apud Joannem Cnobbarum*, 1634, *in-16*. Le Vittorio Roſſi, qui avoit été grand ami de ce religieux, prétend que ſon Criſpe avoit effacé par l'éclat & la beauté des penſées & du ſtyle, tout ce qui avoit paru en latin dans le genre tragique depuis Seneque. Stephonius a fait encore d'autres poëſies qui parurent après ſa mort. Le Roſſi dit, qu'il avoit encore fait une piéce macaronique, qui a couru ſous le titre de *Macharonis Forza.* Il ajoute qu'il ne ſe pouvoit trouver rien de plus beau ni de plus agréable dans cette eſpéce de burleſque. Il n'étoit pas auſſi bon orateur que poëte, ſes harangues étant un peu trop couvertes de fard, de fleurettes & de beautés étrangeres. Voici la liſte de ſes écrits: 1. *Oratio de Chriſti domini morte, habita anno 1599, ad Clementem VIII.* Elle ſe trouve dans le recueil intitulé: *Orationes quinquaginta de Chriſti D. morte, habitæ in die ſancto Paraſceves, à patribus S. J. in pontificio ſacello*; à Rome, 1641, *in-12*. 2. *Criſpus, tragœdia*; à Rome, 1601, à Pont-à-Mouſſon, 1602, *in-16*, à Lyon, 1604, *in-16*, à Naples, 1604, *in-12*, à Anvers, 1608 & 1630, & dans le recueil de 1634. 3. *Oratio de laudibus beatæ Agnetis Politianæ, ad cardinales*; à Rome, 1601, *in-4°*. 4. *Laudatio in funere Flaminii Delphinii*; à Rome, 1606, *in-4°*. 5. *Orationes*; à Rome, 1620, à Cologne, 1611, *in-16*. Outre les deux diſcours que l'on vient de citer, il y en a ici un troiſiéme *de Spiritus ſancti adventu*, prononcé à Rome dans l'égliſe de ſaint Pierre, en préſence du pape Paul V. 6. *Symphoroſa, tragœdia*; à Rome, 1655, *in-16*. 7. *Poſthuma carmina, quæ ex quàm plurimis non perierunt*; à Rome, 1655, *in-16*. 8. *Poſthumæ proſæ*, à Rome 1658, *in-12*. *Poſthumæ Bernardini Stephonii, è ſocietate Jeſu, Epiſtolæ; cum egregio tractatu de triplici ſtilo ad amicum per epiſtolas miſſo*; à Rome, 1677, *in-12*. 10. *Flavia, tragœdia*, dont nous avons parlé plus haut. * Janus Nicius Erythræus, *Pinacoth.* 1. Philippe Alegambe, & Nathanaël Sotwel, *in bibl. ſociet. Jeſu*. Baillet, *jugemens des ſavans ſur les poëtes modernes. Mém. manuſc.* du P. Oudin, Jéſuite.

STERCK, *cherchez* FORTIUS, &c.

STERLING, ville & province d'Ecoſſe, en la partie méridionale avec titre de comté.

STERNBEGER (Luc) diſciple de Luther & de Melanchthon, prêchoit des opinions déteſtables en Moravie l'an 1561, contre J. C. & ſa ſainte Mere. Il rejettoit le nom de la Trinité avec les Ariens, & ne vouloit admettre ni le baptême ni l'euchariſtie, parlant de ces ſacremens avec des termes qu'on ne pouroit mettre ſans horreur ſur le papier. * Surius, *in chron.* Genebrard, *in Pio IV.* Pratéole. Gautier, *chron. ſæculi XVI*, *cap.* 38.

☞ STERON (Henri) moine de l'abbaye d'Alteck, en Allemagne, & chapelain de l'abbé Herman, dans le XIII^e ſiécle, écrivit des annales depuis l'an 1152, qui fut le premier de Frédéric Barberouſſe, juſqu'à l'an 1273, que Rodolphe I reçut le ſceptre impérial. Freher rapporte cet ouvrage dans le premier volume des *écrivains d'Allemagne*, & Henri Caniſius l'a donné plus correct dans ſes *antiquæ lectiones.* Eberhard, archidiacre de Ratisbonne, continua ces annales juſqu'à l'an 1305. Steron y avoit ajouté les vies des empereurs Rodolphe de Habſourg, Adolphe de Naſſau, & Albert d'Autriche juſqu'à l'an 1300. Ulric & Conrad Welingue, d'Augsbourg, freres, religieux de l'ordre de ſaint Benoît, y firent une addition juſqu'à l'an 1335. * Freher, *ſcript. Germ. t. I.* Bellarmin, *de ſcript. eccleſ.* Geſner. Voſſius. *Dict. hiſt.* de l'édition d'Amſterdam, 1740.

STERQUILINIUS, étoit un dieu que les païens invoquoient lorſqu'ils fumoient la terre, du mot latin *Sterquilinium, fumier.* * Servius, *in* 1 *Georg.*

STERTZINGEN, anciennement *Vipitenum*, *Vepitenum*, *Fortia Caſtra*, bourg ou petite ville d'Allemagne. Ce lieu eſt dans le Tirol, ſur l'Eiſock, à ſix lieues d'Inſpruck vers le midi. On y fabrique de bonnes lames d'épée, & on dit qu'il y a des mines d'argent dans ſon territoire. Mati, *dict.*

STESICHORE, *Steſichorus*, poëte lyrique, étoit d'*Himera*, ville de Sicile, & vivoit vers la XLII olympiade, & l'an 612 avant J. C. De pluſieurs ouvrages qu'il avoit compoſés, nous n'avons aujourd'hui que quelques fragmens qui ſe réduiſent à trente ou quarante vers, d'un fort grand nombre pour leſquels toute l'antiquité témoignoit avoir beaucoup d'eſtime. Horace nous apprend que ſon ſtyle étoit grand, plein & majeſtueux; mais il ſemble que ſon principal talent conſiſtoit dans la poëſie lyrique. Denys d'*Halicarnaſſe* dit, que Stéſichore avoit toutes les bonnes qualités & les graces de Pindare & de Simonides; mais qu'il les a ſurpaſſés tous deux dans la grandeur de ſon ſujet, où il a fort bien gardé les caracteres des mœurs & des perſonnes. Quintilien témoigne que c'étoit un génie ſublime; qu'il avoit pris des ſujets grands & élevés, comme des guerres importantes, & les belles actions des plus vaillans capitaines, pour exercer dignement ſes talens; qu'il avoit fort bien ſoutenu la majeſté du poëme épique par ſa lyre: mais qu'il étoit quelquefois accablé de ſon abondance, & que pour n'avoir pas ſu ſe modérer, il avoit perdu l'avantage qu'il auroit eu d'être le ſecond après Homere, & de l'approcher de fort près. Alexandre *le Grand* mettoit Stéſichore au rang de ces poëtes que l'on doit lire & étudier. Ce poëte écrivoit en langue dorique. Steſichore n'étoit pas ſon véritable nom; mais il fut ainſi appellé dans la ſuite pour avoir arrêté & fixé la maniere de la danſe

aux instrumens, ou du chœur sur le théatre. *Steſichorus*, c'eſt-à-dire, *Stator chori.* On dit de lui qu'il fit quelques vers contre Helene, & que Caſtor & Pollux ſes freres prirent les choſes ſi à cœur, qu'ils punirent l'emportement du poëte par un aveuglement dont il fut frapé. Il devint plus ſage; & ayant chanté la palinodie dans un ouvrage avantageux à Helene, il recouvra l'uſage de la vue, & perdit la vie la premiere année de la LVI olympiade, & l'an 556 avant J. C. * Horace, *l.* 4, *ode* 9 *ad Lollium.* Denys d'*Halicarnaſſe*, *lib. de auctoribus Græc. Jud.* Quintilien, *inſtitut. orator. lib.* 10, *c.* 1. Euſeb. *in chron.* Suidas, *in lexic.* Lilio Giraldi, *hiſt. poët.* Tanaquil. le Fevre, *vies des poëtes Grecs.* C'eſt Pauſanias qui a publié particuliérement la fable des vers contre Helene. Heſychius l'a copiée, & pluſieurs l'ont ſuivi.

STESICLÉE, *Steſiclea*, dame Athénienne, d'une rare beauté, laquelle étant aimée de Thémiſtocle & d'Ariſtide, fut la premiere cauſe de la diſcorde qui ſurvint entre ces deux excellens capitaines au ſujet du gouvernement, vers l'an 483 avant Jeſus-Chriſt. * Plutarque, *vie de Thémiſtocle.*

STESICRATE, *Steſicrates*, ſculpteur célébre, entreprit un ouvrage prodigieux, dont la matiere devoit être le mont Athos même. Le mont Athos, aujourd'hui *Monte-Santo*, eſt une preſqu'iſle jointe à la Macédoine, & qui avance dans l'Archipel, entre le golfe de *Monte-Santo*, autrefois le *Golfe Strimonique*, & le *Golfe Singitique.* Il offrit de tailler ce mont, qui eſt d'une hauteur prodigieuſe, d'en former une ſtatue d'Alexandre *le Grand*, de laiſſer dans chaque main un eſpace pour y bâtir une ville, & de faire paſſer la mer entre ſes jambes, par la communication des deux golfes que cette preſqu'iſle ſépare. Il mourut lorſque ſon ouvrage n'étoit encore qu'ébauché. D'autres diſent qu'Alexandre refuſa de l'y laiſſer travailler. * *Voyez* Lucien, *de la maniere d'écrire l'hiſtoire*, *&c.* P. Belon, *obſerv. l.* 1.

STESIMBROTE, fils d'*Epaminondas*, général des Thébains, fut tué par ordre de ſon pere, pour avoir donné bataille aux Lacédémoniens, malgré la défenſe de ſon pere, quoiqu'il eût remporté la victoire. * Plutarch. du Pin, *biblioth. univerſel. des hiſt. prof.*

STESIMBROTE, *Steſimbrotus*, de Thaſe, eſt un hiſtorien Grec, qui doit avoir vécu peu avant Philippe de Macédoine. On ne ſait quel étoit le titre de ſon hiſtoire; mais ſeulement que les illuſtres actions de Thémiſtocle, de Cimon & de Péricles, généraux des Athéniens, y étoient décrites avec beaucoup d'exactitude, & que Plutarque a bien profité de ſon travail. * Voſſius, *de hiſt. Græc. l.* 4, *c.* 7.

☞ STETTIN (le duché de) province de la Poméranie, entre le comté de Gutzkow, le duché propre de Poméranie, le margraviat de Brandebourg, & le Duché de Meckelbourg. Ce pays peut avoir 38 lieues du nord-oueſt au ſud-eſt, & ſa largeur varie depuis 7 juſqu'à 10 lieues.

☞ STETTIN, ville autrefois anſéatique, capitale de la Poméranie, ſur l'Oder. Elle doit, dit-on, tirer ſon nom des anciens Sidiniens, qui habiterent dans cette contrée, tinrent leurs aſſemblées dans ſes environs, & donnerent leur nom à tout le duché. Lorſqu'elle fut habitée par les Vandales, elle étoit d'une forme toute différente de celle que les Saxons lui donnerent enſuite. Elle eſt ſituée ſur une petite colline, dans une contrée fort agréable & riante. L'Oder paſſe au pied de ſes murs. Cette ville eſt grande & bien fortifiée, a de belles égliſes & un château, qui ſervoit autrefois de réſidence aux princes du pays, & enſuite aux gouverneurs de la Poméranie. Il y a auſſi un gymnaſe, & pluſieurs autres établiſſemens. Les grands privileges de cette ville ont donné lieu à bien des diſputes entre les princes & les bourgeois; les premiers tâchant de les reſſerrer, dans le temps que les derniers ne penſoient qu'à les conſerver & à les étendre. Après l'extinction de la maiſon des ducs de Poméranie, cette ville, auſſi-bien que tout le pays, devoit tomber entre les mains de celle de Brandebourg; mais la Poméranie citérieure & Stettin tomberent entre les mains des Suédois. Il eſt vrai qu'en 1677, l'électeur Frédéric-Guillaume prit cette ville; mais il la céda de nouveau dans le traité ſuivant. En 1713, Stettin ſouffrit beaucoup du bombardement des Saxons & des Moſcovites. Le roi de Pruſſe interpoſa ſa médiation : il paya aux Moſcovites 400000 écus pour les dédommager des frais du ſiége, & prit la ville en ſéqueſtre, à condition pourtant qu'il y auroit auſſi des troupes Saxonnes & du Holſtein. Mais le roi de Suede n'étant pas content de ce traité, & faiſant retirer en 1715 les garniſons Pruſſiennes de diverſes places ainſi ſéqueſtrées, le roi de Pruſſe fit déſarmer une partie des troupes de Holſtein, qui ſe trouvoient dans Stettin, & l'autre partie ſe retira auprès des Suédois. La régence ſuédoiſe fut auſſi alors obligée de ſortir de Stettin, qui prêta hommage au roi de Pruſſe. Tout cela ſe paſſa en 1715; & depuis ce temps le roi de Pruſſe en eſt demeuré poſſeſſeur. * *Dict. hiſt. ed. d'Amſterdam* 1740.

STEVARTIUS (Pierre) Liégeois, docteur en théologie, profeſſeur à Ingolſtad, & ſous-chancelier de l'univerſité de la même ville, fut auſſi depuis l'an 1584 paſteur ou curé de ſaint Maurice du même lieu, & en même-temps chanoine de l'égliſe cathédrale d'Eychſtat, ou Aichſtet. Enfin, rappellé à Liége, on l'y fit chanoine de ſaint Lambert, prévôt de ſaint Denys, & vicaire général de l'évêque, le prince Ferdinand de Baviere. Il mourut à Liége l'an 1621 à l'âge de ſoixante & quinze ans. Ses ouvrages montrent ſon amour pour l'étude, & ſon application conſtante. Valere André cite les ſuivans : 1. *Explicatio octo priorum capitum epiſtolæ D. Pauli ad Romanos.* Cette explication, qui avoit été propoſée dans une diſpute publique, fut imprimée à Ingolſtad en 1586, *in*-4°. 2. *Commentarius in epiſtolas D. Pauli ad Theſſalonicenſes*; à Ingolſtad, 1600 *in*-4°. Il a fait de pareils commentaires ſur l'Epître aux Philippiens; à Ingolſtad, 1595; ſur celle aux Corinthiens, dans la même ville, *in*-4°. ſur la ſeconde Epître à Timothée; à Ingolſtad, 1612 *in*-4°. ſur l'Epître canonique de ſaint Jaques; encore à Ingolſtad, en 1600 *in*-4°. 3. *Oratio de colloquio Ratiſponenſi*; à Ingolſtad, 1602, *in*-4°. 4. *Apologia pro ſocietate Jeſu*, contre l'Hiſtoire de cette ſociété, faite par Polycarpe Lyſer, & imprimée à Francfort : l'Apologie a paru à Ingolſtad en 1593. 5. *Manuelis Calecæ adverſus Græcorum errores libri IV.* Stevartius a tiré cet ouvrage des ténébres, & l'a publié en 1608 *in*-4°. à Ingolſtad. La traduction eſt d'Ambroiſe le Camaldule; Stévartius y a ajouté des notes. On a réimprimé cet ouvrage dans le tome vingt-ſixiéme de la Bibliothéque des Peres, édition de Lyon. 6. *Commentarius de vitâ & rebus geſtis ſanctæ Walburgæ, Abbatiſſæ ordinis ſancti Benedicti, auctore Wolfrado Haſenrietano Presbytero*; à Ingolſtad, 1616 *in*-4°. Stevartius eſt l'éditeur de cet ouvrage, auquel il a ajouté ſes notes. 7. *Sanctus Eucherius Epiſcopus Lugdunenſis de vitâ ſancti Mauritii, Thebeæ legionis ducis*, en 1618, *in*-4°. Dom Joſeph de l'Iſle, abbé de l'abbaye de ſaint Léopold de Nancy, ordre de ſaint Benoît, a examiné cette vie de ſaint Maurice, attribuée à ſaint Eucher, dans ſa Défenſe de la vérité du martyre de la légion Thébéenne, contre le miniſtre Dubourdieu, imprimée à Nanci en 1737, *in*-12. 8. *Tomus ſingularis auctorum, tam Græcorum quàm latinorum, quos ex variis bibliothecis accerſitos, nunc primùm in lucem prodire, & publicè prodeſſe juſſit Petrus Stevartius, Leodius, theologiæ doctor, ſacrarum litterarum in academiâ Ingolſtadienſi profeſſor, procancellarius, Mauricianus ibidem paſtor, & canonicus Leodienſis*, &c, à Ingolſtad, 1616, *in*-4°. Ce recueil ſert de ſeptiéme volume aux ſix de la collection donnée par Caniſius, ſous le titre de *Lectiones antiquæ*, &c, & a été réimprimé avec celle-ci dans l'édi-

tion *in-folio*, donnée par M. Basnage. Dans l'avis au lecteur, Stevartius fait l'éloge de Liége, sa patrie. Cet avis est suivi de plusieurs piéces en vers latins, par lesquelles Stevartius rend graces de plusieurs ornemens qui avoient été faits, à sa sollicitation, dans l'église de sainte Walburge, entr'autres, des vitrages qu'on y avoit mis; & Valere André observe, que la paroisse de ce nom, située dans un fauxbourg de Liége, devoit à Stevartius même son bâtiment; qu'il l'avoit d'ailleurs dotée; qu'il avoit procuré les mêmes avantages à l'église de saint Sauveur, dans le fauxbourg de sainte Marguerite, & qu'il avoit établi dans l'une & l'autre église un couvent de religieuses, sous le gouvernement de prêtres séculiers. A la page 453 du *Tomus singularis*, &c, on trouve de l'éditeur, *Dissertatiuncula de scriptione Photianâ, & quanti ponderis sint argumenta quæ adfert pro sua sententiâ stabiliendâ.* Cette dissertation suit un écrit de Photius, *de voluntatibus in Christo, quæ dicuntur gnomicæ.* * Valere André en sa bibliothéque Belgique, édition de 1739, *in*-4°, tome II, pag. 1011 & 1012, & quelques-uns des ouvrages même de Stevartius.

STEUCUS (Augustin) dit EUGUBINUS, natif de Gubio, dans le duché d'Urbin en Italie, vers l'an 1540, étoit chanoine régulier de la congrégation du saint Sauveur, & fut choisi pour être garde de la bibliothéque apostolique. Il avoit une connoissance particuliere des langues orientales, & s'en servoit dans cet emploi pour mettre en meilleur ordre des manuscrits qui étoient en ces langues. Quelque temps après on lui donna l'évéché de Ghisaimo en Candie. Nous avons divers ouvrages de sa façon; comme des notes sur le Pentateuque; des commentaires sur 47 pseaumes; sur Job, &c. *De perenni philosophia lib. X. Adversùs Lutheranos lib. III. Cosmopœia seu de mundi opificio*, &c. Sonnius imprima l'an 1577, à Paris, tous les ouvrages d'Augustin Steucus, qu'il mit en trois volumes. * Sixte de *Sienne*, *biblioth. sanct.* Possevin, *in appar.* Le Mire, *de script. sæc. XVI*, &c. *Voyez* le jugement qu'en fait M. Simon, *hist. critiq. du V. T. l.* 3, *c.* 12.

STEVE, ou plutôt SAN ESTEVAN (Pierre-Jacques) médecin, natif de Valence en Espagne, savoit parfaitement trois langues, étoit mathématicien, anatomiste, & s'acquit de la réputation par les leçons publiques qu'il fit dans les écoles de médecine. Il a fait de belles remarques sur *Nicandri Colophonii theriaca, heroïco carmine reddita*, & a composé un savant commentaire, *in Hippocratis librum secundum* Ἐπιδημιῶν *seu popularium morborum*, imprimé à Valence, l'an 1582.

Il laissa un fils, MARTIN SAN ESTEVAN, qui se fit Jésuite, au commencement que cette société fut reçue en Espagne. Ce dernier avoit professé la théologie pendant plusieurs années; il fut envoyé aux Indes par ses supérieurs, pour y prêcher la foi, & mourut en 1619. * *Bibliotheca Hispanica.*

STEVIN (Simon, ou selon d'autres Etienne) natif de Bruges, maître de mathématiques du prince Maurice de Nassau, & intendant des digues de Hollande, est un mathématicien de mérite qui florissoit sur la fin du seiziéme siécle, & au commencement du dix-septiéme. Il mourut en 1633. Sa principale partie fut la méchanique & l'hydraulique. Stevin fut, dit-on, inventeur des chariots à voile, dont on s'est quelquefois servi en Hollande, pays propre par ses vastes plaines à faire usage d'une pareille invention. Peut-être ne fit-il que mettre à exécution dans son pays, ceux dont avoient pu lui parler les navigateurs Hollandois qui revenoient de la Chine: car on dit qu'il s'en fait de semblables dans cet empire. Son traité de statique contient quantité de découvertes pour le temps. Il avoit traité toutes les autres parties des mathématiques dans le cours des leçons qu'il donnoit au prince Maurice. Elles furent imprimées en 1605, en langue flamande; puis traduites en latin par Snellius & imprimées à Leyde en 1605, puis à Amsterdam en 1608, 2 vol. *in-folio*, sous le titre d'*Hypomnemata mathem. Stevini*, &c, c'est-à-dire, *Mémoires mathématiques de Stevin.* Elles furent traduites en très-mauvais françois, par un certain Albert Girard, & ainsi imprimées à Leyde en 1634, *in-folio.* Les autres ouvrages de Stevin, dont plusieurs sont renfermés dans cette espece de cours de mathématiques, sont 1. une arithmétique, en latin; à Anvers, 1585, *in*-8°. 2. Cinq livres de problêmes géométriques, en 1583, *in*-4°. 3. *De portuum investigandorum ratione.* 4. *Modus fortificationis*, 1594, *in*-4°, en flamand. 5. La vie politique, en 1591, *in*-4°, en flamand. 6. Des principes de statique & d'hydrostatique, en flamand; à Leyde, 1586. Avec ce dernier ouvrage, on trouve de l'auteur un discours de la dignité & de l'élégance de la langue flamande, où Stevin prétend, que le françois, l'allemand, & les autres langues sont dérivées de celle-ci, & que la flamande est la plus fertile de toutes en monosyllabes. * Extrait de la bibliothéque Belgique de Valere André, édit. de 1739, *in*-4°, tome second, page 1102. Hist. des Math. tome II.

STEWECHIUS (Godescalc) de Heusden, a publié des notes sur *Vegece*, *Frontin*, *Apulée*, *Arnobe*, & un assez beau traité des particules de la langue latine. C'étoit un habile & honnête homme, au sentiment de Scioppius, & il mérite sa place parmi les bons critiques. Ce qu'il a fait sur Vegece & sur Frontin est bon & rare. * G. Sciopp. *de art. crit.* Poster. Scaligeran.

STEYAERT (Martin) docteur de Louvain qui s'est rendu fameux dans le XVII siécle. M. Steyaërt étoit né à Somerghem: il n'avoit que 18 ans lorsqu'il eut le premier rang dans la promotion du collége du château & des arts. Il fit ses études de théologie dans le grand collége à Louvain, y professa ensuite la philosophie, ensuite de quoi il fut fait chanoine théologal d'Ypres. Il fut promu au doctorat à l'âge de 28 ans, contre l'usage établi dans cette fameuse université de n'en recevoir qu'à 30: mais il mérita cette prérogative par la maniére éclatante dont il s'étoit distingué dans ses études de théologie. Deux ans après (en 1675) la faculté le députa à Rome avec le P. Lupus & M. Van-Viane, & il y contribua beaucoup à faire censurer par le pape Innocent XI, 65 propositions de morale relâchée. Son attachement à l'étude fut extraordinaire. Etant chanoine d'Ypres, il ne sortoit de son cabinet que pour aller à l'église; & pendant son séjour à Rome, il ne prit chaque nuit que deux heures de sommeil. Ce prodigieux travail lui acquit de la réputation. Outre sa langue naturelle & les langues savantes, la latine, la grecque & l'hébraïque qu'il savoit passablement, il parloit encore aisément françois, espagnol, italien, allemand & anglois. L'histoire sacrée & profane, la géographie ancienne & nouvelle lui étoient familieres; mais il fit toujours son étude principale des peres & des théologiens. En 1685, il fut fait recteur de l'université. Le pape Innocent XI & le roi d'Espagne Charles II, qui lui avoient donné l'exclusion, la leverent, dès qu'il eut signé sans restriction, ni explication, ni distinction, le formulaire d'Alexandre VII. Il fut fait ensuite président du collége de Baius, puis du grand collége, censeur des livres, chanoine & doyen de saint Pierre de Louvain, professeur royal en théologie, vicaire apostolique de Bosleduc, commissaire apostolique & official de tout le diocèse de Louvain, & conservateur de l'université. Tous ces emplois qu'il eut tout à la fois, ne l'empêcherent pas de donner au public plusieurs écrits de morale & de controverse sur toutes les questions qui furent agitées de son temps. M. Steyaërt est mort à Louvain le 17 d'avril 1701, âgé de 54 ans & un jour, d'une maladie scorbutique: c'étoit un dimanche. Il avoit fait ses leçons le lundi précedent; il se trouva mal le mardi;

il voulut se guérir par une grande abstinence, se contentant de prendre du caffé au lait, ou du lait *caffeté*. Il se trouva défaillant le jeudi, & le vendredi encore plus; il sentit qu'il se mouroit, & reçut les derniers sacremens. On a imprimé son éloge en une feuille *in-folio* en latin. Voici ce que nous savons sur ses ouvrages. Etant à Rome avec M. Van-Viane & le P. Lupus pour faire condamner 65 propositions de la morale relachée, comme on vient de le dire, il se déclara dès lors contre M. Jansenius, évêque d'Ypres, dans un petit écrit qu'il fit en cette ville. Une copie de cet écrit fort peu solide, étant tombée entre les mains de M. Van-Viane, celui-ci le donna à M. Nicole, qui étoit alors dans les Pays-Bas, & M. Nicole y répondit par un écrit qui a été imprimé depuis, & qui a pour titre, *Disquisitio*, &c. On a de M. Steyaërt des *Positions pour l'infaillibilité du pape* (Positiones pro Romani Pontificis infallibilitate) dont la doctrine n'a été bien reçue qu'à Rome; mais il n'est point auteur du livre, *De libertatibus Ecclesiæ Gallicanæ*, dans les principes de cette cour, comme plusieurs le lui ont attribué. Ce livre est de M. Charlas, prêtre du diocèse de Pamiers, qui le composa secrettement à Rome. *L'avis* de M. Steyaërt *à M. l'archevêque de Cambrai, pour lui rendre compte de sa commission, d'informer des bruits répandus contre la doctrine & la conduite des prêtres de l'Oratoire de Mons en Hainaut*, a donné lieu de lui opposer plusieurs écrits où l'on trouve beaucoup de force & de théologie. Le plus considérable est celui de M. Arnauld, intitulé, *Difficultés proposées à M. Steyaërt*, dont on a plusieurs éditions en plusieurs volumes. Il y a cent difficultés dans tout l'ouvrage qui est divisé en neuf parties. M. Arnauld y attaque aussi les *Aphorismes théologiques*, autre ouvrage latin de M. Steyaërt, & M. Simon fort au long, &c. *Voyez* ARNAULD. M. Steyaërt s'est néanmoins plusieurs fois déclaré contre quelques-uns des excès de la morale relâchée, comme on le voit par sa *Theologia moralis reformata*, & par ses thèses de morale qui sont en grand nombre. Il en fit deux vers la fin de l'an 1685, conformément à la censure des propositions condamnées par Alexandre VII & Innocent XI. On a encore de lui, *Notæ in damnatas propositiones; Déclaration de son sentiment sur la longueur de la conversion ordinaire; Réponse briéve à la défense de la critique; Défense contre la critique; Corollaire sur le Formulaire*, en 1692. Censure d'un livre intitulé, *La doctrine & la pratique de S. Charles*, en 1696. Decrets sur les brefs du pape Innocent XI, en Flandre, touchant le Formulaire & l'administration du sacrement de pénitence, du 23 avril 1697. Mandement sur la publication du Formulaire, du dernier février 1694. Déclamation joyeuse, en 1696. * *Voyez* les lettres de M. Arnauld, sur-tout tome VI, p. 177, & en beaucoup d'autres endroits, tome IV, p. 317, &c.

STEYR, petite ville de l'Autriche. Elle est sur une montagne au confluent de la riviere de Steyr avec l'Ens, & à trois lieues au-dessus de la ville d'Ens. Quelques géographes prennent Steyr pour l'ancien bourg du Norique, nommé *Astir*, *Asturis*, *Casturis*; les autres pour la ville du même Norique, nommée *Claudivium*, *Claudionum*, *Claudia*; mais il n'y a pas une grande certitude en tout cela. * Baudrand.

STHENELUS, roi d'Argos & de Mycènes, fils de *Crotopus*, dernier de la race de Phoronée, succéda à son pere dans le royaume l'an 1487 avant J. C. Il regna onze ans, & eut pour successeur Danaüs, étranger venu d'Egypte. * Castor. Pausanias. Apollodor. Eusebe, *in chron.* Tatien. Hygen. Du Pin, *bibl. univ. des hist. prof.*

STHENELUS, roi d'Argos & de Mycènes, étoit fils de *Persée* & d'*Andromede*, succéda à son pere, & regna huit ans. Eurysthée son fils posséda la couronne après lui. * Eusebe, *in chron.*

STHENELUS, fils d'*Actor*, l'un de ceux qui accompagnerent Hercule dans son expédition contre les Amazones. Revenant de cette guerre, il fut tué par une des Amazones d'un coup de fléche, & enterré sur les côtes de Paphlagonie. On dit que les Argonautes passant par ce lieu, il obtint de Proserpine la permission de sortir des enfers pour venir voir ces héros; qu'il leur apparut, & s'évanouit aussitôt; & que Mopsus avertit les Argonautes d'aborder au rivage, & de rendre les derniers devoirs à Sthenelus. Cette expédition des Argonautes est de l'an 1262 avant J. C.

STHENELUS, fils de *Capanée* & d'*Evane*, fut l'un des capitaines Grecs qui vinrent au siége de Troye, l'an 1194 avant J. C. Virgile le met au nombre de ceux qui s'enfermerent dans le cheval de bois, pour se rendre maîtres de la ville. * *Lib. 2 Æneid.* Horat. *l. 1, carm. ode* 15, *& l.* 4, *od.* 9.

STHENION, SOSTHENIUM, ISTENIA, STEGNA, bourg de la Romanie, situé sur le canal de Constantinople, au milieu du chemin de la ville de ce nom à la mer Noire. Ce lieu est sur le petit golfe de Sthenion, en latin *Sosthenius Sinus*, & anciennement *Leosthenium*, *Laosthenes* & *Portus Senum.* * Baudrand.

STHENIPPUS, Lacédémonien, ayant été condamné à une amende par les éphores, feignit d'être transfuge chez les Egéates, qui le reçurent comme un ennemi des Lacédémoniens; mais ayant gagné pendant qu'il demeuroit chez eux ceux qui n'étoient pas favorables à leur prince Aristocle, il le tua, avec leur secours, dans le temps qu'il alloit offrir un sacrifice. * Polyen, *l. 2, c. 26.*

STHUR, homme de la tribu d'Aser, l'un de ceux qui furent envoyés par Moyse pour considérer la terre promise. * *Nomb.* 13, 14.

STIBARUS DE RABENECK (Daniel) né à Virtsbourg, ville de la Franconie, l'an 1503, étudia à Erfort. Il lia amitié avec Joachim Camérarius, qui étoit déja en réputation, & qui se rendit très-illustre par son savoir. Ce fut-là que Stibarus, malgré sa mauvaise fortune, & l'humeur trop sévére de son tuteur, fit un grand progrès dans les lettres. Après avoir été admis dans un collége ecclésiastique, où, suivant la coutume du pays, on éleve ceux que l'on destine aux charges publiques, il parvint à un haut dégré de science. Lorsqu'il fut revenu dans son pays, il exerça des emplois fort considérables pendant vingt années. Il fit paroître son courage dans les gueres de sa patrie contre Albert, marquis de Brandebourg, & fut nommé ambassadeur auprès de lui pour conclure la paix. Au retour de son ambassade, il devint paralytique, & mourut peu de temps après, le 7 d'août de l'an 1555, âgé de 52 ans. * Melchior Adam, *vit. Germ. jurisc. & polit.*

STICHUS, affranchi d'Agrippa, *cherchez* l'article MARCIAS & STICHUS.

STIFELS Michel, ministre protestant, natif d'Esslingen, ville de la Souabe en Allemagne, a donné au public un livre d'arithmétique, ou l'algebre est expliquée avec une méthode très-facile. Il fit le prophéte; & se mit en tête de faire croire que le jour du jugement devoit arriver l'an 1553. Il mourut à Iéne en Turinge, âgé de 80 ans.* Quenstedt, *de patr. illust. vir.* Possevin, *bibl.* Spond.

STIGELIUS (Jean) Allemand, natif de Gotha en Turinge, mort le 21 février 1562, en la 47 année de son âge, a publié des vers latins, qui se trouvent au sixiéme tome des délices des poëtes d'Allemagne. On les a mis aussi en un volume à part, qui comprend des épithalames, des épitaphes & des épigrammes. Il avoit aussi tourné plusieurs pseaumes en vers; il avoit même commencé des fastes chrétiens à l'imitation d'Ovide. Son style, suivant Borrichius, est serré, grave & agréable: il fait paroître du feu, quand la matiere semble le demander; & ses élégies ont quelque

que chose de plus beau que le reste de ses poësies. * Olaüs Borrich. *differt. de poët. Lat.*

STIGLIANI (Thomas) chevalier de Malte, de Matera dans la Basilicate au royaume de Naples, mort sous le pontificat d'Urbain VIII, a donné un assez grand nombre de poësies italiennes, qui l'ont fait considérer comme un des ornemens de son pays. Il a fait le *Chansonnier*, divisé en huit livres, dont les quatre premiers ne contiennent que des amours de différentes especes, & les quatre derniers des sujets; 1. héroïques, 2. moraux; 3. funebres; 4. familiers. La premiere édition de ces poësies faite à Venise en 1601, fut condamnée à Rome le 16 décembre. Le chansonnier réformé parut à Venise en 1605. On a encore du Stigliani un autre poëme fort grand touchant le *nouveau monde*, dont les vingt premiers chants parurent à Plaisance l'an 1617. L'ouvrage fut réimprimé à Rome en 1628, augmenté de trente-quatre livres. Son Polyphême est une espéce de pastorale en stances. * Girolamo Ghilini, *Theatro d'uom. letter. part.* 1. Nicolas Toppi, *nella biblioth. Napolit.* Léon. Nicodem, *addizion. alla biblioth. Napolit.* Francisco Balducci, *nella lettera al lettore ò verò præfat. ad Siglian. op.*

STIGLIANO, STILLIANO, bourg du royaume de Naples. Il a titre de principauté, & est dans la Basilicate, à cinq lieues de Tursi, vers le couchant, & appartient à la maison de Caraffe. *Voyez* CARAFFE. * Mati, *dict.*

STILARI, CAPO STILARI, bourg de la Natolie propre. Il est sur le cap Blanc, ou de Stilari, qui est au couchant de Smyrne, vis-à-vis de l'isle de Scio. * Mati, *dict.*

STILICON, Vandale d'extraction, servit dans les armées de l'empire, sous Théodose *le Grand*; & s'étant acquis beaucoup de part dans ses bonnes graces, il épousa *Serene*, niéce de ce prince, & fille de son frere. Quelque temps après, Théodose ayant déclaré ses fils empereurs, Arcadius d'Orient, & Honorius d'Occident, donna Rufin pour tuteur au premier, & Stilicon au second. Comme Stilicon avoit beaucoup de courage & d'expérience, tout prospéra entre ses mains, jusqu'à ce que l'ambition le perdit. Vers l'an 402, il défit les Goths dans la Ligurie: de sorte qu'Alaric, qui depuis 30 ans avoit ravagé la Thrace, la Gréce, & les provinces de l'Illyrie, sans trouver aucune résistance, fut contraint de fuir; mais Stilicon, pour ses intérêts particuliers, priva l'empire du fruit de cette victoire, & ternit sa gloire propre. Car pouvant empêcher Alaric de se sauver, & le tenant assiégé de toutes parts, il fit une secréte alliance avec lui & le laissa échaper, jugeant lui même que sa grandeur qu'il vouloit soutenir, à quelque prix que ce fût, ne se pouvoit conserver que par la guerre, qui le rendoit nécessaire à son maître. Quelque temps après il défit Radagaise, autre chef des barbares. Stilicon étoit deux fois beau-pere de l'empereur, qui avoit épousé Marie; & après la mort de celle-ci, Thermantie, ses deux filles. Son pouvoir excessif lui inspira la pensée d'élever son fils Eucherius à l'empire. Il entretint long-temps des alliances secrétes avec les barbares, & se servit d'Alaric, tantôt le battant, & tantôt le laissant vaincre; mais cette trahison fut enfin découverte, & Stilicon fut tué par ordre d'Honorius l'an 408. Son fils Eucherius fut étranglé avec Serene, que Placidie, sœur de l'empereur, accusa d'avoir fait venir les barbares devant Rome pour l'assiéger, & avoir eu part à tous les desseins de son mari. Le sénat ordonna que le nom de Stilicon fût rayé de tous les lieux publics où il se trouveroit gravé, & que l'on abattît toutes ses statues. * Prosper & Marcellin, *in chron.* Orose, *l.* 7. Claudien, *de Stil.*

STILLINGFLEET (Edouard) l'un des plus célébres théologiens Anglois du XVII siécle, naquit en 1635, à Cranburn, dans le comté de Dorset. Après avoir fait ses premieres études, il fut reçu dans le collége de S. Jean à Cambridge en 1648, & fut fait *Socius* du même collége en 1653. Quelque temps après, il se retira à la campagne, pour mieux étudier, & vaquer aussi à l'instruction des autres. Après avoir été fait maître-ès-arts dans la même université, il se retira à Nottingham. En 1657, dans des temps fort difficiles, ayant eu un bénéfice à Sutton, il ne voulut pas en exercer les fonctions, sans avoir reçu l'imposition des mains de l'évêque, quoique ce prélat eut été alors chassé de son siége par ceux qui gouvernoient. Ses ouvrages le firent bientôt connoître. Humfred, évêque de Londres, fut un de ceux qui furent persuadés de son mérite. Ce prélat le fit curé de la paroisse de saint André en 1665. Peu après le roi Charles II le choisit pour un de ses aumôniers; & en 1670, à la recommandation de ce prince, il fut élu chanoine de la cathédrale de saint Paul. Deux ans auparavant il avoit été créé docteur en théologie à Cambridge avec beaucoup d'applaudissement. Il fut fait dans la suite doyen de l'église cathédrale de Cantorberi, & peu après archidiacre, puis doyen de la cathédrale de Londres. Il s'aquitta de tous ces emplois avec beaucoup de prudence & de zèle dans des temps fort difficiles. Il fut enfin créé évêque de Worchester en 1689. Il avoit été plusieurs années orateur de la chambre basse ecclésiastique; & le roi Guillaume III l'employa pour revoir la liturgie anglicane. Il mourut le 27 mars 1699. Sa bibliothéque, très-nombreuse, puisqu'on y comptoit entr'autres cinq milles volumes *in-fol.* a été achetée par Narcis, primat d'Irlande, & mise à Dublin pour les usages publics. Tous les ouvrages de M. Stilingfleet ont été imprimées en six volumes *in-folio.* Le principal est ses *Origines sacræ.* Il y en a plusieurs de controverse contre l'église romaine. Il a aussi écrit contre M. Locke, qui avoit avancé qu'on ne pouvoit savoir si l'ame n'étoit point matérielle, & qu'on ne pouvoit prouver son immortalité que par l'écriture. * Voyez *sa vie au-devant de ses ouvrages.*

STILO, anciennement *Cœcinum*, *Carcinum*, *Concinthum*, est un ancien bourg des Brutiens. Il est dans la Calabre ultérieure, province du royaume de Naples, à six lieues de Girau, du côté du nord, & à une lieue & demie du cap de Stilo, appellé anciennement *Carcinum*, & *Concinthum Promontorium.* * Baudrand.

STILPON, de Mégare, philosophe & disciple d'Euclide, vivoit dans la CXVIII olympiade, 306 ans avant Jesus-Christ. Lorsque Démétrius I du nom, surnommé *Polyocertes*, roi de Macédoine, prit la ville de Mégare, ce prince donna ordre qu'on épargnât la maison de ce philosophe, mais ses ordres ne furent pas observés, & la maison de Stilpon fut pillée. Démétrius l'ayant su, lui envoya demander un état de tout ce qu'il avoit perdu, afin de le lui faire rendre: à quoi il fit réponse qu'on ne lui avoit rien pris, puisqu'on ne lui avoit enlevé ni son savoir, ni son éloquence. Il donna en même temps des instructions par écrit à ce monarque, pour lui inspirer l'humanité & la noble envie de faire du bien aux hommes. Ce prince en fut si touché, qu'il suivit depuis ses conseils. Stilpon étoit si éloquent, & s'insinuoit avec tant de facilité dans l'esprit de ses auditeurs, que tous les autres philosophes quittoient leurs maîtres pour le venir entendre. Il avoit des sentimens fort équivoques sur la divinité: ce qui ne l'empêcha pas d'être considéré comme un des chefs des Stoïques. Il laissa quelques dialogues de sa façon, dont on ne fit pas grand cas. Ciceron remarque qu'il étoit de son naturel porté à la débauche; mais qu'il se corrigea par raison & par doctrine. * Diogène *Laerce*, *l.* 2, *vit. philos.* Séneque, *ep.* 9, *&c*, 5 *de Const.* Suidas. Ciceron, *l. de fato*, *c.* 5. Plutarque, &c.

STIMMER (Tobie) de Schaffouse en Suisse, a été un fort bon peintre, & en a donné des preuves dans les ouvrages à fresque qu'il a faits sur les façades de quelques maisons qu'il a peintes à Francfort & dans sa patrie, aussi-bien que par plusieurs tableaux qu'il a faits

à Strasbourg, & pour le marquis de Bade. Entre un grand nombre d'estampes en bois que l'on voit de lui, celles de la bible, qui parurent en 1586, ont un mérite particulier; & c'est d'elles que Rubens disoit un jour à Sandrat, qu'il avoit beaucoup profité. Sandrat appelle lui-même ce livre un trésor de science pour la peinture. Bernard Jobius, imprimeur à Strasbourg, a mis au jour beaucoup de ses estampes. Stimmer mourut jeune. Il avoit deux freres, dont l'aîné peignoit sur le verre, & le plus jeune gravoit en bois merveilleusement bien. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres.*

STIMULA, déesse ainsi appellée *à stimulando*, parcequ'elle donnoit de l'émulation, éguillonnoit, & portoit sans cesse les hommes aux actions glorieuses: c'est pour cette raison que son temple n'étoit jamais fermé. Elle est la même qu'on nommoit aussi *Horta. Voyez* HORTA.

STIRIE, province d'Allemagne, que ceux du pays nomment *Steyer*, étoit autrefois une partie de l'ancienne Pannonie, vers les rivieres de Drave & de Mure. Elle a la Hongrie au levant, l'Autriche au septentrion, la Carniole au midi, la Carinthie au couchant, & est divisée ordinairement en haute & basse Stirie. Gratz en est la ville capitale; les autres sont, Judenburg, Cillei, Marcpurg, Rakelsbourg, &c. Cette province a obéi autrefois à des seigneurs particuliers, & appartient présentement à la maison d'Autriche. Le pays est fertile, & à même quelques mines. * Cluvier, *descript. Germ. Script. rer. Germ.*

STIRUM, STYRON, bourg avec titre de comté. Il est dans le duché de Berg en Westphalie, sur le Roër, à deux lieues au dessus de Duisbourg. * Mati, *dict.*

STIVA, montagne, anciennement *Cyrthis.* Elle est dans la Livadie en Grece. Elle prend son nom du monastere de Stiva; & elle s'étend au midi du Parnasse en forme de promontoire, jusqu'au golfe de Lepante, entre les petits golfes de Salone & d'Aspropiti. * Baudrand.

STOA (Jean-François Quintianus) *cherchez* QUINTIANUS STOA.

STOBÉE (Jean) *Stobæus*, auteur Grec du IV ou V siécle, avoit écrit divers ouvrages, dont Photius fait mention dans sa bibliothéque. Les plus importans sont, *Eclogarum, apophthegmatum & vitæ præceptionum, lib. IV. Collectanea sententiarum, &c.* Il ne nous est resté que des fragmens de ces recueils; & parmi ces fragmens mêmes, qui sont indubitablement de lui, il se trouve bien des choses ajoutées par ceux qui sont venus après. Cet auteur n'est pas tant considérable par son esprit ou par son érudition, que parcequ'il nous a conservé un vrai trésor des rares monumens des anciens poëtes & des philosophes, surtout par rapport à la morale. * Photius, *cod.* 167. Gesner, *in biblioth. & in proleg. collect. sent. Stobæi.*

STOCCUS ou STOKES (Jean) docteur Anglois, natif du comté de Suffolck, & religieux de l'ordre de saint Dominique, étudia à Cambridge, où il fut reçu docteur. Il florissoit l'an 1374, sous Edouard III, roi d'Angleterre, & laissa quelques ouvrages, entr'autres, *Ad rationes Hornebii, lib. I; Determinationum, lib.* I, *&c.* * Pitseus, *de illustr. Angl. script.*

STOCH (Nicolas) Flamand, a enseigné le belles lettres dans sa patrie. Il fut lié avec Juste-Lipse, dont il goutoit les ouvrages. Il a tiré de ceux-ci deux écrits philosophiques, l'un intitulé, *Mellificium similium*, &c, l'autre, *Mellificium aphorismorum, seu sententiarum:* l'un & l'autre imprimés en 1591, *in*-12. Stoch est mort en 1598, le huitiéme de mai.* Valere André, *bibliothéque belgique*, édition de 1739, *in*-4°, tome II, page 910.

STOCHOVE (Vincent de) seigneur de Sainte-Catherine, d'une famille noble de la ville de Bruges, a été plusieurs fois consul de la même ville. Dans sa premiere jeunesse, entraîné par le desir de voyager, il s'attacha en 1631 à l'ambassadeur de France à Constantinople, & il parcourut l'Europe, l'Asie & l'Afrique. Il visita particulierement la Terre-Sainte, Jérusalem entr'autres, le mont Sina, &c. Sa devise étoit, que toute la terre étoit la patrie de l'homme. Il a donné l'histoire de ses voyages, ou du moins d'une partie, dans la relation intitulée: *Voyage du Levant du sieur de* Stochove, &c, à Bruxelles 1642, *in*-8°, réimprimée en 1650 & en 1662, & publiée depuis en flamand; à Bruxelles 1681. On a encore du même: *L'Otthoman*, ou *Abrégé des vies des empereurs Turcs, depuis Otthoman I jusqu'à Mahomet IV à présent regnant;* à Amsterdam 1665, *in*-12. * Voyez Valere André, *biblioth. belg.* derniere édition, tome II, page 1156.

STOCK (Simon) général de l'ordre des Carmes, & Anglois de nation, se retira dès l'âge de douze ans dans une solitude, & habita dans le creux du pied d'un gros arbre, qui étant nommé *Stock* en anglois, donna ce nom dans la suite à cet illustre pénitent. Quelque temps après il rencontra quelques religieux Carmes, qui étoient passés la premiere fois de la Palestine en Europe. Il prit leur habit, & se rendit considérable par sa piété. On a de lui quelques ouvrages, tels que sont, *Canones cultûs divini; Homilia ad populum; De christiana pœnitentia; Epistolæ ad fratres.* Il composa aussi des cantiques à l'honneur de la sainte Vierge, & mourut à Bourdeaux vers l'an 1250; ou selon d'autres en 1265. * Lucius, *in bibl. Carm.* Alegre, *parad. Carm.* Leland, Balée & Pitseus, *de illust. Angl. script.* Bzovius & Sponde, *in annal. eccl.*

On ne peut guère passer l'article de Simon Stock sans parler de cette vision, en laquelle on dit que la Vierge lui donna le scapulaire, comme une marque de sa protection spéciale envers tous ceux qui porteroient ce petit habit, qui garderoient la virginité, la continence ou la chasteté conjugale, selon leur état, & qui réciteroient le petit office de Notre-Dame. Quelques savans hommes de notre temps, entr'autres, M. de Launoi, ont écrit contre cette historiette, qui est néanmoins rapportée dans plusieurs bulles des papes, & qui est contenue dans les leçons de l'office de la fête du scapulaire, approuvé par le saint siége. Entre les bulles des papes, il y en a une de Jean XXII, où ce pontife assure que la Vierge lui avoit déclaré dans une apparition, qu'elle délivreroit les religieux du Mont-Carmel & les confreres du scapulaire des flammes du purgatoire, s'ils y étoient détenus, le samedi d'après leur mort, pourvu qu'ils se fussent aquittés des devoirs de cette confrérie. Cependant le pape Paul V fit un décret l'an 1613, par lequel il défendit de représenter des images de la Vierge comme descendant dans le purgatoire pour en tirer les ames des fidéles; parcequ'en effet elle n'y descend pas. Mais il permit de croire pieusement que la Vierge assiste les confreres du scapulaire d'une intercession spéciale le jour du Samedi, que l'église a consacré à sa vénération. M. de Launoi a fait un volume pour montrer que la vision de Simon Stock est une fable, & que la bulle qui approuve le scapulaire, appellée *Sabbatine*, est supposée. * *Voyez* le rituel de la confrérie du scapulaire.

STOCKACH, petite ville capitale du landgraviat de Nellenburg en Souabe, sur une riviere qui porte son nom, à deux lieues du lac, & à six lieues de la ville de Constance, du côté du nord. * Mati, *dict.*

STOCKHOLM, en latin *Holmia*, ville capitale du royaume de Suéde, avec un port au dégorgement du lac Meler, est le séjour ordinaire des rois de Suéde, & est enfermée entre des rochers, des montagnes & des lacs, qui rendent sa situation tout-à-fait bizarre. On dit de cette ville que le hazard & la fortune seule lui ont donné ce plan; & on rapporte que les premiers Suédois, après avoir perdu par le feu leur ville principale, résolurent d'en bâtir une autre, & de commettre à la fortune le choix de sa situation. Pour cela ils jetterent en mer un bâton, dans le dessein de s'arrêter où le sort & la mer le porteroient; & voyant ce bâton s'arrêter entre ces écueils, ils y bâtirent leur ville. Son port

eft très-fur, & les plus grands navires approchent fi près de la ville, qu'ils femblent toucher les maifons des particuliers, & demeurent tranquilles au milieu du port, fans ancres & fans cables. Stockholm confifte en fix petites ifles ou quartiers, & en deux fauxbourgs. Les ifles ou quartiers font, Stockholm, Ridderholm, Konungsholm, Helglandesholm, Schipfholm, Laduggarfland. Les deux fauxbourgs font, celui du Nord & celui du Sud. *L'ifle de Stockholm* eft ce qu'on nomme la ville, & eft le quartier le mieux peuplé. Depuis l'an 1641, on a travaillé à donner de la largeur & de l'embelliffement à fes anciennes rues, qui étoient étroites & conduites par détours. Sa principale rue, qui eft appellée *Regerins-gatan*, eft bordée par de très-belles maifons, qui ont jufqu'à cinq étages de haut. On y voit le palais des nobles, qui s'appelle *Kiddarchufet*. C'eft-là où fe tiennent les diétes générales, quand elles font convoquées à Stockholm; & l'on voit dans la falle de l'affemblée les armoiries & les titres des comtes, des barons & des gentilshommes de tout le royaume. Dans cette même ifle eft le grand marché, qu'ils appellent *Stora-Torger*; & le château du roi, que nous decrirons ci-après. On y voit auffi le temple nommé *Storaskirken*, dédié à faint Nicolas: il eft couvert de cuivre, ce qui eft commun aux autres temples & à plufieurs maifons. *L'ifle de Ridderholm* ou *ifle des Nobles*, eft jointe à Stockholm par un pont de bois: c'eft-là qu'eft le temple de Cloftrkirk, qui a été autrefois une églife de Cordeliers, & où deux rois de Suede font inhumés. *Konungsholm* ou *l'ifle du Roi*, fe nommoit *l'ifle des Moines*, lorfqu'on y profeffoit la religion catholique, parcequ'en ce temps-là on y avoit fait bâtir plufieurs monafteres. Son terrein eft inégal, mais on l'applanit tous les jours pour y bâtir des maifons à la moderne. On y voit de fort beaux jardins & d'agréables promenades: cette ifle eft jointe au fauxbourg du Nord par un long pont de bois. *Helglandesholm*, ou *l'ifle du Saint-Efprit*, eft un quartier où logent beaucoup d'artifans, & qui renferme néanmoins quelques maifons affez belles. Il répond par deux ponts de bois à la ville & au fauxbourg du Nord. *Schipsholm* eft l'ifle où les vaiffeaux viennent mouiller à Stockholm. On voit en ce quartier le palais de l'amirauté, & quantité de magafins pour l'équipement des flottes: il eft joint au fauxbourg du Nord par un pont de bois. *Laduggarfland*, ou *l'ifle de la Métairie*, eft ainfi nommée à caufe qu'on y trouve la ménagerie du palais du roi. Il y a beaucoup de jardinages & de maifons où le menu peuple va fe promener. Le fauxbourg du Nord, qui y répond par un pont de bois, eft d'une étendue affez confidérable: c'eft la retraite de beaucoup d'artifans, & le quartier où l'on a fait les jardins du roi. *Le fauxbourg du Sud* eft le lieu où l'on vend la plupart des marchandifes qui viennent de Mofcovie. L'on y a fait bâtir une magnifique bourfe, qui eft très-commode pour l'affemblée des marchands. Le lac Meler forme le port de cette ville; & l'ancrage ordinaire eft entre la ville & Schipfholm. Ce port eft admirable pour fa capacité, pour la tenue de fon fond, & par fon abri: de forte que les plus grands vaiffeaux y font en fureté contre les coups de mer, & même contre les infultes de l'ennemi, à caufe des forts qui en défendent le canal. Le château qui eft le palais où le roi fait ordinairement fa réfidence, eft fur un terrein qui commande au port, & découvre la ville. Sa porte fait face à une grande place publique, laquelle en eft féparée par le foffé qui environne le château. Tout le bâtiment eft divifé en trois parties, par autant de grandes cours. Dans la premiere on trouve des corps de garde & de grands pavillons, où fe tient l'affemblée qui s'appelle le collége de l'exécution: c'eft le gouverneur de la ville qui y préfide, & qui regle les affaires. La feconde cour contient les appartemens où loge le roi, qui font compofés de plufieurs pavillons & de quelques galeries, pour la communication de l'un à l'autre: l'antiquité du château n'empêche pas qu'il n'y ait de la fymmétrie dans fes appartemens, & des meubles très riches. On voit à côté la chapelle du roi, qui eft grande & fort propre, & dont la voute eft enrichie de dorures & de figures de relief très bien travaillées. Quelques-uns des anciens rois y ont été inhumés. Dans cette même cour font les chambres où l'on s'affemble pour les affaires de l'état; à favoir le collége des guerres, la chancellerie & la chambre des comptes. Au-deffus de la chancellerie eft la chambre du fénat, où s'affemblent les fénateurs de lamonarchie, & près de-là la grande falle du royaume; c'eft ainfi qu'ils appellent celle qui eft deftiné à l'affemblée des états généraux du royaume, lorfqu'ils font convoqués à Stockholm. On y voit les armoiries de toutes les provinces qui dépendent de la couronne. Un peu plus avant on trouve une célebre bibliothéque, où il y a quantité de rares manufcrits, avec un grand nombre de buftes & d'autres figures qui repréfentent des dieux, des empereurs & des rois, dont la plupart ne font pas tant remarquables par la richeffe de la matiere, qui eft de différens métaux, & même de pierre fine, que par la beauté & la régularité du travail. La troifiéme cour eft occupée par les appartemens de la reine, qui font auffi très-commodes & fort bien meublés. Ce qu'il y a de plus remarquable dans le château, c'eft une tour ronde, que l'on nomme *Trekronor*, c'eft-à-dire, *la tour des trois couronnes*, parcequ'on voit fur fon fommet trois couronnes de cuivre doré, qui repréfentent les armoires de Suede, & defignent les trois royaumes, de Suede, de Danemarck & de Norwege, autrefois foumis a un même roi. Il y a quantité de piéces de canon en batterie dans les premiers étages de cette tour. Cet édifice fut prefque tout confumé par un incendie arrivé le 17 mai 1697. Les rois de Suede n'ont point affecté de lieu particulier pour leur fépulture, tant à caufe que la couronne a paffe en différentes maifons, qui ont choifi les tombeaux de leurs familles particulieres, qu'à caufe de la diverfité des religions & des différens changemens du fiége royal, qui a été transféré en plufieurs villes, comme dans les premiers temps à Upfal, puis à Biorck, à Sighuna, qui a été ruinée par les Mofcovites, à Scara, puis de rechef à Upfal, & en dernier lieu à Stockholm. Les rois idolâtres étoient enterrés fous les trois montagnes d'Upfal, qui font à une demilieue de cette ville, autrefois la capitale du royaume. Ils appellent ces trois hauteurs *Gambla*, *Upfala*, *Hegar*. La plupart des rois catholiques font inhumés dans les villes de Strengnes & de Waldftena. Les rois Luthériens ont leurs fépulcres dans l'églife cathédrale d'Upfal, à la réferve de Guftave Adolphe, furnommé *le Grand*, & de Charles Guftave, furnommé *Augufte*, qui ont leurs tombeaux à Stockholm, dans l'églife de Ridderholm, qui appartenoit autrefois aux Cordeliers, & fe nomme encore *Cloftrkirk*. Les corps de ces deux princes font dans une cave au-deffous d'une chapelle deftinée à mettre le tombeau du roi Guftave; & l'on a bâti une autre chapelle de pierre de taille, les autres n'étant que de briques, pour y faire le maufolée de Charles X, furnommé *Augufte*. Quelques feigneurs de Suede y ont auffi les leurs; à favoir, les comtes de Walaburg & de Leijonhnfrud; les barons de Wachmeifter, & quelques autres. * Efchauguete, *defcription de Suéde*. Jovin, *voyage de Danemacrk*. Daviti. Saxon *le grammairien*, *hift*. Payen, *voyage de Suéde*.

### *Academie de Stockholm.*

En 1739, M. le baron de Hoepken, membre de l'académie de Marfeille, a exécuté à Stockholm en Suéde le projet qu'il avoit conçu d'ériger dans cette ville une *Académie des Sciences*, fous la protection du roi. Le nombre des académiciens n'eft point fixé, afin de ne fe pas mettre dans la fâcheufe néceffité d'exclure le mérite. On y admet des perfonnes du premier rang, des officiers, des gens de lettres, & même des né-

gocians & artisans distingués par leur capacité : mais la compagnie ne s'oblige point à conserver les membres qu'un choix précipité y auroit associés, & qui dans la suite se trouveroient lui être inutiles. Tous les deux ans, il doit se faire une revue générale ; & alors on congédiera ceux qui dans les deux années n'auront point contribué au bien de l'académie, c'est-à-dire qui n'auront produit aucune piéce de leur façon. Un seul article suffit, si l'on ne veut pas, ou que l'on ne puisse pas donner davantage ; mais cet article est nécessaire sur peine d'exclusion. L'académie s'assemble une fois la semaine. Les objets principaux de ses occupations sont la physique, les mathématiques, la méchanique, les sciences & les arts utiles à la vie humaine & à la société civile. Les antiquités, la connoissance des loix, la poësie, la philosophie purement spéculative, ne sont point de son ressort. Elle s'étoit d'abord proposée de travailler aussi à épurer & à perfectioner la langue suédoise ; mais depuis elle a abandonné ce soin à une autre société qui s'est formée pour remplir cette vue. L'académie des sciences n'a que trois charges : celle de *Président*, qui dure trois ou six mois : celle de *Secrétaire* ; & celle d'*Archiviste*, ou *Bibliothecaire*. Ces deux dernieres sont perpétuelles. L'académie doit distribuer tous les ans un prix à celui qui aura le mieux rempli le sujet qui sera indiqué. Elle est distinguée de l'académie d'Upsal ; mais elle conserve de grandes liaisons avec elle. M. de Hœpken, qui s'est fait honneur d'accepter la charge de secrétaire, est celui qui a principalement le soin de l'arrangement des Mémoires & Actes de l'académie, dont on a déja quelques parties en langue suédoise. Ces Actes & Mémoires ont d'abord été publiés tous les trois mois ; mais l'académie ne s'étant engagée qu'à les publier tous les six mois, elle se réserve la liberté de suivre, ou de prévenir cet engagement. Il y a aussi dans la même ville une académie de peinture & de sculpture, qui doit sa fondation à M. le comte de Tessin. On y distribue des prix annuels de médailles aux jeunes gens qui s'y distinguent le plus. * *Voyez* ce qui est rapporté de ces deux académies, de celle des sciences, & de celle de peinture & de sculpture, dans la *Bibliothéque Germanique*, tome XLIX, pag. 205, 206, & tome L, pag. 185, & suivantes.

STOCKIS (Lambert de) en latin, *Lambertus à Stipite*, étoit Liégeois. Il s'est distingué dans le XV siécle. Il étoit docteur en droit canon, moine Bénédictin de saint Laurent de Liége, & fut prieur d'une maison que Valere André nomme *Bertreia*, dans la Flandre françoise, dont le prieuré a été depuis réuni à l'évêché de Namur. Lambert de Stockis s'est trouvé au concile de Pise en 1409, & ensuite, en 1416, au concile de Constance. Il a souscrit à la seiziéme session de ce concile. Les peres de la même assemblée le choisirent pour être l'arbitre des disputes agitées entre les Polonois & l'ordre Teutonique. Le même concile le députa à Benoît XIII, pour l'inviter à se trouver à cette assemblée. Enfin il fut encore un des députés nommés pour assister, avec les cardinaux, à l'élection du pape Martin V. On assure qu'il a composé divers écrits, qui sont conservés dans le monastere de saint Laurent de Liége. Dans le recueil de Vonderhardt, tome VI, on trouve sa lettre au concile, dans laquelle il y a quelques particularités sur Pierre de Lune. * *Voyez* Valere André dans sa bibliothéque belgique, tome II, page 801. L'*Histoire du concile de Constance*, par Lenfant, édition d'Amsterdam, 1727, tome II, page 4 & 39. Le *Thesaurus anecdotorum* du pere Martene, tome II, page 1673.

STOCKMANS (Pierre) célébre jurisconsulte, étoit d'Anvers, seigneur de Latuy & de Pietrebais. Après s'être distingué dans les écoles des arts à Louvain, il fut créé docteur en l'un & l'autre droit le 7 décembre 1631, quoiqu'il n'eût étudié que cinq ans dans les écoles de Droit, ce qui étoit alors un exemple rare. Il étoit professeur en grec au collége des trois langues en 1632. Il fut en même-temps professeur royal en droit civil, & il expliqua les Paratitles. Vers le même temps, il obtint, en vertu des priviléges de l'université, une prébende dans l'église cathédrale d'Ipres : mais peu après, il quitta ce bénéfice, & se maria : il épousa *Anne-Marie* Schoreneroot. En 1643, il fut fait conseiller de la cour souveraine de Brabant, & assesseur de la chambre mi-partie à Malines. En 1663, il fut élevé à la dignité de conseiller du conseil privé, & à celle de maître des requêtes : on le fit de plus garde des archives du Brabant, premier intendant de la justice militaire, & plusieurs fois il fut député aux diétes de Ratisbonne. Il est mort à Bruxelles le 7 mai 1671, & fut inhumé dans l'église des Dominicains, où l'on grava cette épitaphe.

*Hic jacet* D. Petrus Stockmans, *Antuerpiensis, juris Doctor & Professor in celeberrimâ Academiâ Lovaniensi, posteà in consiliis Brabantiæ & privato Consiliarius, pro circulo Burgundico deputatus in Comitiis Ratisponensibus, & justitiæ militaris Super-intendens. Obiit Bruxellis die VII maii anno* 1671, *ætatis suæ* 63.

Cette épitaphe ayant été détruite en 1695, durant les troubles de la guerre, les héritiers du défunt la firent rétablir avec quelques changemens, & y firent mention de la mort de sa femme, arrivée dès le quatriéme janvier 1654, à l'âge de trente-six ans. On peut voir cette seconde épitaphe dans Valere André. Les ouvrages de Stockmans sont : 1. *Decisionum Curiæ Brabantiæ sesquicenturia* ; à Bruxelles, 1670, *in-fol.* Cet ouvrage est d'une grande autorité chez les jurisconsultes. 2. *Tractatus de jure devolutionis in Brabantia* ; à Bruxelles, 1646, *in*-4°. L'auteur augmenta depuis cet ouvrage à l'occasion des droits que le feu roi Louis XIV prétendoit sur le duché de Brabant, à cause du mariage qu'il avoit contracté avec Marie-Thérèse, infante d'Espagne. Guy Joly, conseiller au parlement de Paris, & plusieurs autres, écrivirent contre ce traité ; mais Stockmans eut pour lui François Baron de Lisola, Bourguignon, envoyé du roi d'Espagne auprès des Etats des Provinces-unies. Ce seigneur fit à cette occasion son livre, intitulé : *Bouclier d'état & de justice.* Hubert Loyens, jurisconsulte, & plusieurs autres écrivirent sur la même matiere, pendant que la France faisoit valoir ses prétentions par les armes. 3. *Deductio ex quâ probatur clarissimis argumentis, non esse jus Devolutionis in Ducatu Brabantiæ, nec in aliis Belgii provinciis ratione Principum earum, prout quidam conati sunt asserere* ; à Bruxelles, 1665, sous le nom de *Veridicus Belgius.* 4. *Jus Belgarum circa bullarum pontificiarum receptionem*, & *Defensio Belgarum contra evocationes ad peregrina judicia.* Ces deux écrits sont attribués au jurisconsulte Stockmans. Le dernier éditeur de la bibliothéque Belgique prétend qu'ils lui sont supposés ; mais il n'en apporte point de preuves ; il soupçonne seulement, il conjecture, & rien de plus. La Congrégation de l'Index défendit ces deux écrits le 23 avril 1654. 5. Le pere Gerberon, dans son *Histoire du Jansénisme*, donne encore au même Stockmans l'ouvrage intitulé : *Somnium Hipponense, sive Conventus Africanus ac disceptatio judicialis apud Tribunal Præsulis Augustini*, &c. écrit pareillement mis à l'*index* en 1641 & 1654 ; mais on croit en effet, que cet ouvrage est de Libert Fromond, ou d'Ignace Huart. Pierre Stockmans a eu entr'autres freres, Sebastien Stockmans, docteur en théologie à Louvain, président du collége du pape dans la même ville, mort en 1650, pendant qu'il étoit recteur de l'université ; & Jean Stockmans, conseiller du roi pour la marine. Les ouvrages de Pierre Stockmans ont été réunis en un volume *in*-4°, imprimé à Bruxelles en 1686, puis en 1700. * Valere André, *Bibliothéque belgique*, édition de 1739, *in*-4°, tome II, page 1012 & suivantes.

☞ STOECHADES, isles de la mer méditerranée sur la côte de la Gaule narbonnoise, au voisinage de la ville de Marseille. Les anciens ne conviennent pas absolument sur le nombre de ces isles. Ptolémée, *l.* 2, *c.* 10, en compte cinq; mais il ne les nomme point. Strabon en compte aussi cinq, & dit *l.* 4, *p.* 184, qu'il y en a trois qui sont considérables, & deux petites. Pomponius Méla, *l.* 2, *c.* 7, étend les Stoéchades depuis la côte de la Ligurie, jusqu'à celle de la ville de Marseille; & Etienne le Géographe, de même qu'Apollonius, *l.* 4, les appelle *Ligustides*. Pline est celui qui paroît avoir mieux connu les Stoéchades, *l.* 3, *c.* 5. Il en donne non-seulement le nombre & le nom général: il en marque encore les noms particuliers & la situation. Les Marseillois, dit-il, donnerent des noms particuliers à ces trois isles Stoéchades, selon leur situation; c'est à-dire à l'égard de Marseille. La premiere ou la plus proche de la ville, fut nommée d'un nom grec *Prote*, ce qui veut dire *premiere*: La seconde fut nommée *Mese*, c'est-à-dire, celle du milieu ou *Mediana*, comme on l'appella après l'abolition de la langue grecque dans ce pays-là: la troisiéme fut nommée *Hypæa*, *inférieure*, c'est-à dire, celle qui est au-dessous des deux autres, & la plus éloignée de Marseille. A cette description il n'est pas difficile de reconnoître les trois isles que l'on trouve dans la mer voisine de la ville d'Hieres, & qui prennent aujourd'hui leur nom de cette ville, quoique chacune des trois ait aussi le sien en particulier. La premiere isle s'appelle vulgairement *Porqueyroles* ou *Porqueroles*, à cause qu'il s'y trouve beaucoup de sangliers, qui y passent à la nage de la terre ferme, pour aller manger le gland des chênes verds qui s'y trouvent en abondance. La seconde isle a le nom de *Portecroz*, du nom du port, où il y a un petit fort. La troisiéme se nomme l'isle du Titan, ou du levant, à cause qu'elle est à l'orient des deux autres; & l'on voit par les anciens regiftres de Provence, que cette troisiéme isle s'appelloit autrefois *Cabaros*. * Longuerue, *descr. de la France*, *part I*, *p.* 361. La Martiniere, *dict. géogr.* Ces isles furent peuplées par de saints moines du temps de Cassien; & il y en avoit encore de l'ordre de Cîteaux du temps d'Innocent III. Elles sont si fertiles, qu'après la perte de Rhodes les chevaliers de Malte avoient résolu de s'y venir établir, avec la permission du roi de France. * Cassien, *in collat.* Bouche, *hist. de Provence.* Ces trois isles furent érigées en marquisat, en faveur du baron de Bornes, Provençal, l'an 1655.

STOER (Nicolas) *cherchez* STOR.

STOFLER (Jean) célébre mathématicien, né l'an 1452, à Justing dans la Souabe, s'appliqua sur-tout aux mathématiques, qu'il enseigna avec réputation à Tubinge. Il la soutint parfaitement par les livres qu'il publia; tels que furent son grand calendrier romain; son traité de la composition des astrolabes; ses descriptions géographiques; son commentaire sur la sphere de Proclus, &c. Mais il se gâta par la demangeaison de prédire l'avenir, & échoua dans le prognostique qu'il fit d'un grand déluge pour l'année 1524, & de la fin du monde pour l'année 1586. Il mourut de peste, selon quelques-uns, ou, selon d'autres, d'une blessure que lui avoit faite la chute d'une planche l'an 1531. Sans les copies que Stofler avoit laissé tirer de ses écrits à son disciple Munster, ils eussent été perdus entiérement, les originaux ayant été consumés dans un incendie à Tubinge. * Melchior Adam, *de vitis philos.* Bayle, *dict. critiq.*

STOICIENS ou STOIQUES, philosophes d'une secte dont Zénon fut auteur, furent ainsi nommés à cause d'un portique, nommé par les Grecs *Stoa*, qui étoit un lieu à Athènes, où ils s'assembloient pour conférer. Le fondement de leurs opinions étoit, que tout se faisoit par une nécessité fatale, laquelle ils définissoient un ordre établi & ordonné de tous temps à toutes choses enchaînées les unes aux autres, sans pouvoir être changées par dieu même; & c'est ce qu'ils appelloient *fatum* ou *le destin*, qu'ils disoient lier les mains à Jupiter même. Ils faisoient aussi les vices égaux: de sorte qu'ils disoient que c'étoit un aussi grand péché de tuer un bœuf qu'un homme; & qu'il y avoit autant de mal de faire mourir un homme de basse qualité, que si c'étoit un roi, ainsi que le témoigne Plutarque. Chrysippe, Apollodore, Possidonius, Cleanthe & autres, ont été en réputation parmi les anciens: mais leurs opinions ont été combattues par les Platoniciens & les Péripaticiens. *Voyez* ZENON LE CITTIEN. * Laërce, *l.* 7, *de la vie des philosophes.* Cicero, *in paradoxis.*

STOKE ou STOCCUS (Pierre) Carme Anglois, docteur & premier recteur de l'université d'Oxford, fut envoyé par Guillaume de Courtenai, archevêque de Cantorberi, l'an 1382, à Oxford, pour réfuter publiquement l'hérésie de Wiclef; ce qu'il fit fort heureusement. Il a laissé plusieurs ouvrages, dont les plus considérables sont, des commentaires sur la bible & sur le maître des sentences; un livre d'articles contre Wiclef; un des questions ordinaires; un traité *De superioritate clerici, contra Philippum Sepingtanum*; *Contra Nicolaum Herfordium*, &c. Stoke mourut le 8 juillet de l'an 1399, en son couvent de Hucheu, dans le comté d'Oxford, sous le regne de Richard II, qui regnoit pour lors en Angleterre. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

STOLBERG, petite ville avec un château. Elle est capitale du comté de Stolberg, en Thuringe, & située à quatre lieues de la ville de Northausen vers le levant. * Mati, *dict.*

STOLBERG, comté, petit état de la Thuringe, en haute Saxe. Il est entre les comtés de Mansfeld, de Schwartzburg, de Hohenstein, & la principauté d'Anhalt. Il n'a que quatre lieues de long, & trois de large, & la ville de Stolberg en est le seul lieu considérable. Les comtes de Stolberg possedent encore le comté de Wernigerode en basse Saxe, & ils sont divisés en deux branches, qui portent les noms de Stolberg-*Isenbourg*, & Stolberg-*Guderen*. * Mati, *dict.*

STOLCKWYCK (Gaspar) chapelain de l'église cathédrale de Harlem, & pasteur d'un grand Béguinage de la même ville, mort en 1605, est auteur de la vie de Pierre Balling, saint prêtre, tué en haine de la religion l'an 1578. Cette vie écrite en latin, a été imprimée à Cologne en 1596, *in*-8°. * Valere André, *bibl. belg.* édition de 1739.

STOLHOFEN, STOLHOVEN, petite ville du marquisat de Bade en Souabe. Elle est près le Rhin, à une lieue au-dessus du Fort-Louis, & à quatre audessous de Strasbourg. Stolhofen est une place forte par sa situation dans des marais; mais les ouvrages ne sont que de gazon. * Mati, *dict.*

☞ STOLPEN, ville d'Allemagne dans la Poméranie ultérieure, au duché de Vandalie. Elle est située dans une vallée, sur une riviere de même nom. La beauté de son séjour porta les ducs de Poméranie à y bâtir un château fort logeable, ce qui est cause que quelques-uns de ces princes se trouvent qualifiés dans plusieurs histoires, ducs de Stolpen. Le dernier de ces ducs donna Stolpen à la princesse Anne sa sœur, avec la possession héréditaire de la ville & de ses dépendances. * La Martiniere, *dict. géogr.*

STONAR, ville maritime de l'isle de Thanet, dans la partie nord-est du comté de Kent. Elle est remarquable pour avoir été le lieu de la sépulture de Vortimer, roi des Bretons, qui après avoir vaincu les Saxons dans plusieurs batailles, & les avoir chassés de cette isle, ordonna que son corps y fût enterré, croyant épouvanter par-là les Saxons, & les détourner du dessein d'y faire jamais descente. Il sembloit avoir voulu imiter Scipion l'*Afriquain*, qui ayant remporté plusieurs avantages contre les Carthaginois, ordonna que son tombeau fût tourné du côté d'Afrique, pour épou-

vanter encore ces mêmes ennemis, & les éloigner des côtes d'Italie. Mais les Bretons éprouverent par de tristes expériences la différence qu'il y a entre un roi en campagne à la tête de ses armées, & un roi couché dans le tombeau. * *Dict. angl.*

STONES-HENGES, édifice surprenant, & le monument ancien le plus curieux qu'on puisse voir en Angleterre. Il est dans la plaine de Salisburi, à deux milles à l'occident d'Amesburi, dans le comté de Wilte. Il est composé de plusieurs grandes pierres grisâtres, qui n'ont point été taillées, dont quelques-unes ont 28 pieds de long & 10 d'épaisseur. Elles sont placées deux à deux perpendiculairement sur la terre, avec une troisiéme mise de travers, & unies ensemble avec des tenons & des mortaises. Spéed croit que ce monument est l'ouvrage d'Aurelius, surnommé *Ambrosius*, roi de Bretagne, en mémoire de ces gentilshommes traîtres qui furent massacrés en cet endroit-là par les Saxons dans un jour de conférence. Mais l'auteur d'un livre anglois écrit sur ce sujet, & qui a pour titre *Stone-hengerestored*, entreprend de prouver que c'est un temple construit par les Romains en l'honneur de *Cœlus* ou de *Cœlum*, fils de l'*Æther* ou du jour, le plus ancien des dieux des païens. Et voici ses raisons Que ce soit un ouvrage des Romains, cela paroît par l'ordre & par le modéle de ce monument. Ce sont quatre triangles équilatéraux inscrits dans un cercle, avec un double portique, modéle fort usité chez les Romains dans leurs édifices magnifiques. Ajoutez que les architraves sont toutes sans mortier, selon l'architecture romaine, où il étoit ordinaire d'avoir *saxa nullo fulta glutino*, des pierres qui n'étoient unies ni soutenues par aucun ciment. La situation, l'aspect & la forme de cet édifice marquent que c'étoit un temple dédié au dieu *Cœlum* ou le *Ciel*. Il est situé dans une plaine ouverte de toutes parts, sans bois, sans villages à l'entour. Il est tout découvert, sans aucun toît. Sa figure est circulaire, & par conséquent toute propre à servir de temple pour le ciel qui est rond. Mais comment a-t-on pu transporter de si grandes pierres dans cet endroit-là? Voila ce que dit l'auteur du livre anglois. Cambden croit que ce sont des pierres artificielles faites sur les lieux, & que les anciens avoient ce secret. Ainsi les citernes de Rome étoient faites de sable, dont les grains étoient unis ensemble par une espece de ciment, & qui devenoient par-là aussi dures que les pierres. Il ajoute qu'on trouve en creusant dans cet endroit-là divers os de corps humain. On a une représentation de cet édifice gravée par le célebre Sébastien le Clerc, dans le livre intitulé: *Histoire des singularités naturelles d'Angleterre*, imprimée à Paris en 1667, & Childrei, auteur de cette histoire, traduite de l'anglois par Pierre Briot, soutient que ce n'est qu'une chaîne de différentes pierres arrangées naturellement, ce qui paroît plus vraisemblable.

STONEI STRETFORD, ville d'Angleterre avec marché, dans la contrée septentrionale du comté de Buckingham, qu'on appelle *Newport*. Elle est située sur le bord oriental de la riviere d'Ouse. C'est une bonne & grande ville, où il y a deux paroisses, & que quelques géographes prennent pour le *Lactodurum* des anciens Romains. Ce fut-là où Edouard l'*Ancien* boucha le passage aux Danois, en fortifiant Towcester. Ce fut aussi là où le roi Edouard éleva une croix en mémoire de la reine Eléonore son épouse, de qui le corps reposa en cet endroit-là quand on le transportoit du comté de Lincoln, dans l'abbaye de Westmunster. Cette ville est sur le grand chemin du nord d'Angletere au sud, & les voyageurs y peuvent loger commodément. Il y a une autre ville de ce nom dans le comté de Warwick, qui est bien peuplée, & a deux paroisses. Elle est sur la riviere d'Avon, sur laquelle il y a un bon pont de pierre. * *Dict. anglois.*

STOOK (Æmilius) que Valere André nomme en un endroit, *Melior Stockius*, & dans un autre, *Amilius Stoocke*, & qui en flamand est appellé *Melis Stoke*, est regardé par le célebre Grævius, comme un des savans qui ont fait honneur à la ville d'Utrecht. On n'ose pas cependant assurer qu'il soit né dans cette ville. Il vivoit sur la fin du XII siécle, & au commencement du XIII. Tout ce qu'on sait de lui, c'est qu'il étoit engagé dans l'état ecclésiastique, & qu'il exerça le sacerdoce à Utrecht. Il a laissé en vers vulgaires une chronique contenant les actions des comtes de Hollande de la premiere race, depuis le fondateur du comté, jusqu'à la mort de Jean II, arrivée en l'an 1205. Cet ouvrage est en grande estime chez les historiens qui ont voulu rechercher les antiquités du pays. Ils y trouvent beaucoup de détail, de fidélité, d'exactitude & d'impartialité; & d'ailleurs, il supplée aux monumens qui sont péris. Jean Douza est le premier qui ait publié cette chronique à Amsterdam l'an 1591, quoiqu'il donne l'honneur de cette édition à Henri Spiegel, marchand ou négociant d'Amsterdam, fils de Laurent Spiegel. Cette édition ayant été presque toute consumée par le feu, Hildebrand Van Vouw, imprimeur de la Haye, le publia de nouveau en 1620. Dans l'une & l'autre édition, l'ouvrage est intitulé: *Anonymi Chronicon*. Ce n'a été que depuis ce temps-là, que Scriverius trouva la fin de cette chronique, qui lui apprit le nom de l'auteur. Il a fait imprimer ce fragment dans ses notes sur la chronique de Goude. En 1699, Corneille de Alkemade, qui est mort fort âgé en 1737, à Roterdam, donna une troisiéme édition de la chronique en question, avec le fragment publié par Scriverius, & le vrai nom de l'auteur. Voyez le *Trajectum eruditum* de Gaspard Burman, p. 362 & 363. Dans l'édition de la *Bibliothéque Belgique* de Valere André, de l'an 1739, tome I, page 49, Stoock n'est nommé que clerc d'Utrecht, (*Clericus Trajectensis ad Rhenum*) & il est qualifié de chapelain de Florent V, comte de Hollande. Et parlant de sa chronique, on dit qu'elle commence à Thierri I du nom, & qu'elle est continuée jusqu'à Guillaume III, c'est-à-dire, jusqu'à l'an 1305.

STOOR-JUNKARE, second dieu des Lapons idolâtres, est comme le lieutenant du dieu Thor. Ce nom est emprunté des Norwégiens, qui nomment *Junkares* les gouverneurs des provinces. Les Lapons appellent encore ce dieu *Stourapasse*; c'est-à-dire, *saint & grand*. Ils croient que tous les animaux & les bêtes sauvages, comme les ours, les loups, les renards, les rennes ou cerfs, les poissons & les oiseaux, sont sous son empire. Chaque famille a son Stoor-Junkare, & l'adore sur quelque rocher, ou près de quelque caverne, sur le bord d'un marais. La figure de ce dieu est une pierre brute, qui semble avoir une tête, & que l'on trouve entre les rochers, ou sur le bord des lacs. Les Lapons admirent cette pierre, comme faite par un ordre exprès de Stoor-Junkare, afin qu'il soit adoré sous cette figure. Ils posent cette idole à terre sur une petite butte, & l'accompagnent souvent de plusieurs petites seites, ou petits dieux, à mesure qu'ils rencontrent de ces sortes de pierres. La plus grande a le nom de Stoor-Junkare; la seconde représente sa femme; la troisiéme son fils ou sa fille; & toutes les autres ses serviteurs ou ses servantes: ce qui forme la famille & les officiers de cette divinité. On lui sacrifie ordinairement une renne mâle; & après avoir immolé la victime, on arrange en demi cercle derriere sa figure, les cornes & les os de cet animal. * Scheffer, *hist. de la Laponie.*

STOP (Nicolas) Flamand, de la ville d'Alost, a passé la plus grande partie de sa vie à Venise, où il est mort. Il vivoit encore au milieu du XVI siécle. Il étoit poëte, & l'on a de lui en vers, un Panégyrique à la louange de Jeanne d'Aragon, & diverses autres poësies, imprimées ensemble à Florence en 1555. Tel est le peu qu'en dit Valere André dans sa *Bibliothéque Belgique*, édition de 1739, *in-4°*, tome II, page 920.

STOR ou STOER (Nicolas) Siléſien, né à Lignitz, fit ſes études à Leipſic, & y fut aggrégé au grand collége. Son application à l'étude lui fit acquerir une grande érudition. Il étoit d'ailleurs homme d'eſprit, & éloquent. Son étude favorite fut d'abord celle de la dialectique & de la philoſophie. Il y joignit dans la ſuite celle de la théologie, dans laquelle on aſſure qu'il eut peu d'égaux de ſon temps. Il eut un grand nombre de diſciples, & il ſe livra tout entier à leur inſtruction. Il compoſa pour eux quelques grammaires, courtes & faciles. Lorſqu'il fut fait profeſſeur de théologie, il ſe montra digne d'enſeigner cette ſcience, tant par ſa capacité, que par le zéle avec lequel il l'enſeigna. Geſner dit qu'il a écrit ſon traité *de officio Miſſæ* en 1467. Poſſevin dit auſſi qu'il vivoit en 1467. Il eſt mort dans la même ville de Leipſic, laiſſant divers monumens de ſa ſcience. On cite les ſuivans : *Super ſummas concluſionum liber unus. Super canonem Miſſæ liber unus. Super veteri arte commentaria. Orationes ad Clerum. Sermones ad vulgum.* On ne dit pas qu'aucun de ces ouvrages ait été imprimé. * *Scriptorum inſignium qui in celeberrimis præſertim Lipſienſi, Wittenbergenſi, &c, floruerunt centuria, ab anonymo ejus temporis concinnata ; edita à Joachimo-Joanne Madero ;* imprimé à Helmſtadt, 1660, *in*-4°, n°. 11.

STORCK (Nicolas) étoit originaire de Zuickau en Siléſie. Son nom qui ſignifie une *cigogne* en langue du pays, fut traveſti en grec ſelon la coutume d'alors, & on ne connoît guère Stork parmi les ſavans que ſous le nom de *Pelargus*. Il fut un des plus zelès diſciples de l'héréſiarque Luther : il avoit moins d'érudition que ce prétendu réformateur, mais il avoit plus de cette douceur engageante qui gagne les cœurs. Il converſoit avec agrément, & faiſoit recevoir ſes ſentimens par la voie de l'inſinuation. Il joignoit à l'affabilité & à la modération un grand amour pour la ſociété, & pour l'abſtinence qu'il pouſſoit même juſqu'à l'auſtérité. Il prêchoit dans les compagnies les dogmes pernicieux de Luther : mais il ajouta à la doctrine de ſon maître, & ſes opinions particulieres furent comme les prémices de l'Anabaptiſme, dont il fut dans la ſuite ardent partiſan. Il decrédita le baptême des enfans ; ſe donna pour un homme inſpiré ; aſſura que le Seigneur lui avoit parlé par un ange, & qu'il lui avoit promis la ſouveraineté de l'univers ; & tout extravagant que fût ſon fanatiſme, il trouva beaucoup de partiſans, & ſa ſecte devint nombreuſe. Des docteurs même, élevés à l'école de Luther, qui ſe croyoient fort habiles, donnerent dans les piéges du ſéducteur, & ſe joignirent à lui. Auſſi les plus ſinceres d'entre les Proteſtans conviennent-ils avec les Catholiques & avec les Anabaptiſtes, que la ſecte de ceux ci a pris naiſſance dans le ſein du Luthéraniſme. Melanchthon, Muncer, & Carloſtad furent du nombre de ceux qui ſe livrerent les premiers à la ſéduction, & la ſecte de Stork y gagna beaucoup. Le fanatique plus hardi prêcha publiquement ſes rêveries & ſes impiétés ; on les gliſſa dans les thèſes, on les hazarda dans les prédications ; on trouva moyen de les faire agréer à la jeuneſſe répandue dans l'univerſité de Wittemberg. Stork s'étudia de mettre juſqu'aux enfans dans ſon parti par l'amour du libertinage. Luther s'étoit contenté de ne point déférer à l'autorité ſi reſpectable & ſi néceſſaire de la Tradition, l'Anabaptiſte alla juſqu'à vouloir en abolir toutes les ſources. Les monumens les plus vénérables de l'antiquité, Peres de l'égliſe & conciles étoient à ſon gré des inſtrumens de perdition. L'étude des belles lettres lui paroiſſoit un amuſement dangereux qui corrompoit les jeunes eſprits. La lecture même de l'écriture ſainte, ſi néceſſaire pour s'inſtruire & pour s'édifier, lui paroiſſoit une occupation au moins infructueuſe. Il ſoutenoit que les révélations de Dieu, qui s'explique ſelon lui, intérieurement à tous les fidéles, devoient prendre la place de toutes les études. Enfin il ajoutoit que l'unique application du chrétien devoit être de céder à l'inſpiration & de s'abandonner à la force de l'eſprit intérieur. Par-là les plus jeunes écoliers, ravis d'avoir un prétexte de renoncer à des études pénibles, ſuivirent un faux enthouſiaſme. Ils brulerent leurs livres dans le cimetiere public : on ne parla plus à Wittemberg que de recueillement intérieur, & que de ces illuſtrations ſecrétes, dont Dieu remplit ceux qui ſe rendent attentifs à ſa voix, & chacun s'en crut favoriſé. Cellarius, Luthérien rigide, fit de vains efforts pour s'oppoſer à ce déſordre ; le mal gagna & ſe répandit malgré lui. Luther alarmé pour ſa propre ſecte, obtint du duc de Saxe un édit de proſcription contre Stork, Muncer & leurs adhérens. Stork ſe retira à Zuickau, & fut prophéte dans ſon pays. De ce lieu il répandit ſon fanatiſme dans preſque tout le reſte de l'Europe. Son zèle l'entraîna dans la Souabe & en Franconie, où il travailla utilement aux intérêts de ſa faction naiſſante. Il ſouleva les payſans contre leurs ſeigneurs, & dès l'an 1524, il dreſſa les demandes auſſi ridicules que fanatiques, qu'ils oſerent propoſer à ceux à qui ils ne devoient que de l'obéiſſance. Il anima Muncer à l'imiter dans ſa conduite ; & pour le ſoutenir, il vint le rejoindre en 1525, à Franchuſen, où la révolte étoit déja fort conſidérable contre le comte de Mansfeld. Il fallut recourir aux armes pour la diſſiper : il ſe fit alors un grand carnage de fanatiques ; le reſte prit la fuite, & Stork fut aſſez heureux pour ſe ſauver : il chercha un aſyle dans ſon pays. Ce fut donc en Siléſie qu'il prêcha le plus ſes erreurs, & qu'il raſſembla une égliſe de ſes compatriotes. Il eſt incroyable quels mouvemens le ſéducteur produiſit par ſes artifices, parmi le peuple & dans l'état eccléſiaſtique, ſur-tout à Freiſtat. Dès qu'on l'eut écouté, on compta pour rien le ſacrilége contre Dieu, & la déſobéiſſance envers les princes : on s'empara des égliſes avec violence ; l'on en chaſſa les véritables paſteurs, & le mal eût été beaucoup plus loin, ſi Stork n'eût été chaſſé de la ville par arrêt. Le fanatique erra alors dans les campagnes, faiſant toujours de nouveaux diſciples, & paſſa juſqu'en Pologne en 1527, où par la réitération du baptême, il prépara des ſujets à la fameuſe égliſe que les Anabaptiſtes raſſemblerent depuis en Moravie. Stork perdit cependant beaucoup de ſon crédit en Pologne, & craignant pour ſa propre perſonne dans ce pays, il ſe retira à Munich en Baviere, où il jetta les fondemens d'un Anabaptiſme moins outré, qui dans la ſuite s'établit en corps de république dans la Moravie, & qui fit long-temps la plus belle portion de ſa ſecte. Pour lui, accablé de miſeres & de pauvreté, conſumé par les douleurs d'une maladie aiguë, & ſans ceſſe tourmenté par les remors de ſa conſcience, il expira ſans reconnoître ſes erreurs, & ſans les expier par la pénitence. * *Voyez* le P. Catrou, Jéſuite, en beaucoup d'endroits de ſon *Hiſtoire des Anabaptiſtes*, &c.

STORCK (Ambroiſe) en latin *Pelargus*, né en Wétéravie dans le landgraviat de Heſſe-Darmſtad, entra dans l'ordre de ſaint Dominique, ſe rendit habile dans les langues grecque & latine, les belles lettres & la théologie, prêcha longtemps à Trèves, & combattit les hérétiques dans des conférences & dans ſes écrits, où l'on trouve autant de politeſſe que de fermeté & de jugement. En 1546, il aſſiſta au concile de Trente en qualité de théologien & de procureur de l'archevêque de Trèves, & l'année ſuivante ſuivit les peres du concile à Bologne, où il eut auſſi procuration de l'archevêque de Cologne. Il accompagna auſſi l'an 1552, l'archevêque de Trèves à ce concile, qu'on venoit de recommencer, & revint avec lui à Trèves, où il mourut l'an 1557. Il avoit fait imprimer dès l'an 1528, une défenſe du ſaint ſacrifice de l'autel contre Oecolampade. En 1539, il publia à Cologne ſes lettres à Eraſme, avec celles que ce ſavant lui avoit écrites : il don-

na aussi l'an 1541., à Wormes des traductions latines de la liturgie de saint Jean Chrysostome & du symbole de Nicée, avec le texte grec, & la version de l'ancienne doxologie; & ses autres ouvrages ont été imprimés ensemble en 1534, à Fribourg en Brisgau, & à Cologne. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tome II.*

STORMARIE : c'est la partie méridionale du duché de Holstein, en basse Saxe. Elle est renfermée entre l'Elbe, le Stoër, qui lui donne le nom, la Trave & la Bille. Sa longueur du couchant au levant est de vingt lieues, & sa plus grande largeur de dix. On la divise en trois contrées. La *Stormarie occidentale*, où sont Glukstad & Krempe, est au roi de Danemarck. La *Stormarie occidentale*, qui comprend les bailliages de Trittow, de Trembuttel, de Steinhorst, de Reinbeck & de Bramstede, appartient au duc de Holstein Gottorp. Le comté de Pinnenberg est au milieu des deux Stormaries. La partie méridionale de ce comté, où sont Pinnenberg & Altena, dépend du roi de Danemarck, la septentrionale du duc, que nous venons de nommer, & la ville de Hambourg, située dans ce comté, est indépendante. * Mati, *dict.* Hoffman, *dict.*

STOUFACHER (Wernier) Suisse, a rendu son nom célébre parmi ceux de sa nation, parcequ'il fut un des trois conjurés qui donnerent la liberté à leur patrie, opprimée par les vexations de Grisler, gouverneur de ce pays pour l'empereur Albert I. Ce gouverneur avoit usurpé sur lui une fort belle maison l'an 1307, & osa le menacer, après lui avoir fait une injustice. Stoufacher prit une résolution de secouer ce joug insupportable, & communiqua son dessein à Waltier Furst, d'Uri, & à Arnold de Melchtal, d'Underwald, ausquels se joignit Guillaume Tell, qui tua dans la même année le gouverneur Grisler. Le premier jour de l'année suivante 1308, les trois cantons de Schwitz, d'Uri & d'Underwald raserent toutes les forteresses du pays, & jetterent les fondemens de leur république. * Simler, *de republ. Helvet.*

STOUP (N.) brigadier, avoit été ministre de l'évangile parmi les Calvinistes, & avoit servi l'église de la Savoye à Londres du temps de Cromwel. Il est auteur du livre si connu, intitulé, *La religion des Hollandois*, composé à Utrecht, où il parut, en 1673, pendant que les François en étoient les maîtres. M. Stoup y étoit alors en qualité de lieutenant-colonel d'un régiment Suisse. Il fut tué à la journée de Steinkerke au mois d'août 1692. Jean Braun, professeur en théologie à Nimegue & ensuite à Groningue, a réfuté l'ouvrage dont on vient de parler, par un autre intitulé, *La véritable religion des Hollandois, avec une apologie pour la religion des Etats Généraux des Provinces-unies*, en 1675. Il y a eu un autre Stoup, lieutenant-général des armées du roi de France, & colonel du régiment des gardes Suisses, mort en 1701, âgé de plus de 80 ans. Ils étoient tous les deux du pays des Grisons. * Bayle, *diction. crit.* 4 *édition*, *à l'article de* SPINOSA ; & Larrey, *histoire de Louis XIV, tome VII. Voyez* STUPPAN.

STOW (Jean) né à Londres, est auteur d'une chronique d'Angleterre & d'une ample description de la ville de Londres, de laquelle il a comme immortalisé les monumens & la gloire. Il est fort exact à marquer les temps de sa chronique : & le chancelier Bacon & le célébre Cambden se sont servi utilement de son travail. Il mourut le 5 avril de l'année 1605, & fut enterré à Londres. Sa chronique a été continuée depuis par une autre main. * Fuller, *Engl. Works.*

STRAAT (Jacques) en latin *Stratius*, Jésuite, d'Anvers, étoit théologien. Il a été recteur des colléges de sa société à Louvain & à Bruges; & provincial de toute la province de la Flandre Belgique. Il est mort à Louvain le 7 avril 1634, la cinquante-cinquiéme année depuis son entrée en religion. On a de lui : 1. *Meditationes liturgicæ.* 2. *Stimulus pietatis ad sacrificium Missæ piè audiendum & faciendum*; à Anvers & à Cologne, 1633, *in-24.* 3. *Apologia catholica adversùs cantilenam gallicè editam in R. P. Petrum Cottonum*; (Pierre Cotton, Jésuite) à Bruges 1609. 4. *Declaratio præcipuorum articulorum fidei catholicæ, qui à novatoribus hujus ævi in controversiam vocantur.* Cet ouvrage est en flamand, & a été imprimé à Anvers en 1617. 5. *Demonstratio fidei catholicæ*; à Anvers 1629. * Valere André, *biblioth. belg.* édition de 1739, *in-4°*, tome I, page 538 & 539. Le même Valere André, page 92, parle d'un autre Jésuite nommé ANTOINE Straat, de Saint-Omer, qui a enseigné la logique, la morale & les mathématiques dans les colléges de sa société; qui est mort à Munster en Westphalie en 1636, le 17 novembre, à l'âge de quarante-quatre ans, & dont on a un recueil d'épigrammes, & une piéce intitulée : *Lusus anagrammaticus in nomen Guillelmi* Lamormaini, *ducentenis vicibus variatus.*

STRABON, pere du grand Pompée, vivoit vers l'an 654 de Rome, & 100 avant Jesus-Christ. Il fut extrêmement haï des Romains, même après sa mort : son fils au contraire fut plus aimé d'eux qu'aucun autre capitaine qui l'ait devancé. * Plutarque, *vie de Pompée.*

STRABON, philosophe & historien, originaire de Gnosse, ville de Crete, & natif d'Amasie, ville de Cappadoce ou de Pont, florissoit sous Auguste & Tibere, vers l'an 14 de J. C. Il étudia sous Xenarchus, philosophe Péripatéticien, puis s'attacha à la secte des Stoïciens; ce qu'il marque en divers endroits de sa géographie. Cet ouvrage, que nous avons en dix-sept livres, témoigne quelle étoit l'érudition & la force du génie de son auteur, qui avoit voyagé en divers pays, pour y observer la situation des lieux, & les coutumes des peuples dont il devoit traiter. Il parle lui-même de commentaires historiques & de quelques autres traités de sa façon, qui ne sont pas venus jusqu'à nous. On croit qu'il mourut vers la douziéme année de l'empire de Tibere, & la vingt-cinquiéme de J. C. Il est facile de juger qu'il étoit extrêmement âgé, si l'on fait réflexion sur ce qu'il dit au livre II, que Cornelius Gallus, gouverneur d'Egypte, avoit été son ami particulier. * Suidas, *in lex.* Vossius, *de hist. l.* 2, *cap.* 6.

STRABON, Sicilien, avoit si bonne vue, qu'étant au cap de Marzala ou de Lilybée dans la Sicile, il découvroit les vaisseaux qui partoient du port de Carthage en Afrique, & en comptoit toutes les voiles, quoiqu'il en fût éloigné d'environ 130 milles d'Italie. Valere Maxime l'appelle *Lyncée*, *l.* 1, *c.* 8. Pline, *l.* 7, *c.* 22.

STRADA (Famien) Romain, Jésuite célebre, a passé pour un des plus habiles écrivains du XVII siécle, & est auteur de l'histoire des guerres des Pays-Bas, écrite en très-beau style, mais trop partial en faveur des Espagnols. Il a laissé quelques ouvrages, & entr'autres, *Prælusiones academicæ*, qui sont imprimées. Il préparoit un traité de devises, & un autre d'épitaphes, lorsqu'il mourut l'an 1649. * Lorenzo Crasso, *aux éloges.*

STRADA (Jacques) natif de Mantoue, se fit de la réputation dans le XVI siécle par son habileté à dessiner les médailles anciennes. On garde dans la bibliothéque impériale à Vienne, dix volumes de dessins de médailles, tant grecques que latines, d'une grande beauté, ainsi qu'il paroît par quelques-unes que Lambecius a fait graver dans la description de cette bibliothéque. C'est sans doute sur ces dessins qu'ont été gravées les médailles qu'*Octave* de Strada, fils de *Jacques*, a données avec les vies des empereurs en 1615 & en 1629; & encore celles dont Panvini a donné les revers dans ses livres des jeux du cirque & des triomphes, cet habile homme se faisant un plaisir de communiquer ses dessins. Pour son épitome du trésor des antiquités, qu'il fit imprimer l'an 1553 à Lyon, & dont il procura une traduction françoise, par Jean Louveau, d'Orléans, dès la même année, quoiqu'il ait

été estimé d'abord, on le méprise présentement, & avec raison. * Lambecius, *comment. de biblioth. Cæsar. tome I.*

STRADAN (Jean) peintre, né à Bruges en 1527, de la célebre famille des Stradans, laquelle après la mort de Charles *le Bon*, treiziéme comte de Flandre, qu'elle fit assassiner dans l'église de saint Donat de Bruges, fut presque tout-à-fait éteinte, ou du moins dispersée de côté & d'autre. Le peintre dont nous parlons alla en Italie, & s'arrêta à Florence, où il fit quantité d'ouvrages à fraisque & à huile pour le grand duc. Vasari le fit travailler aux peintures qui ont été faites dans la chambre de ce prince. Il dessinoit fort bien des chevaux, & son génie le portoit à peindre des chasses. Il mourut en 1604, âgé de 74 ans. Tempête a été son disciple. * De Piles *abrégé de la vie des peintres.*

STRADELLA, bourg du duché de Milan. Il est dans le Pavesan, près du bord méridional du Pô, à trois lieues de Pavie vers le levant. Quelques-uns prennent Stradella pour l'ancienne *Jella* ou *Jelleia*, petite ville de la Gaule Cispadane. * Baudrand.

STRAGIONI, en latin *Ostracine*, bourg de la basse Egypte, situé sur la mer méditerranée, à 18 lieues des embouchures du Nil vers le levant. C'étoit autrefois une ville épiscopale du patriarchat d'Alexandrie. * Baudrand.

STRAITMAN (Théodore) de Gueldres, jurisconsulte, se glorifioit d'avoir eu le célebre Cujas pour maître. Il visita toutes les universités de l'Italie & de la France, pour profiter des lumieres des habiles gens qu'elles possédoient Après ces courses, il se fixa à Cologne. On cite de lui deux ouvrages : 1. *Harmonia titulorum utriusque juris.* 2. *Conciliationes legum Pandectarum ;* à Cologne 1571, *in*-8°. * Valere André, *Bibliothéque belgique*, édition de 1739, *in*-4°, tome II, page 1128, 1129.

STRALZUND, ville d'Allemagne dans la Poméranie citérieure, est bâtie en triangle, & a trois portes, appellées de *Frank*, de *Knip*, & de *Tripsée*. On n'y peut aller que par des digues fort longues & bien fortifiées. Le côté entre la porte de Frank & celle de Knip, regarde l'isle de Rugen, dont il est séparé par la mer ; celui qui est entre la porte de Frank & celle de Tripsée, regarde Gripswal & la Poméranie ; & celui qui est entre la porte de Tripsée & de Knip, regarde Damgartem & le pays de Meckelbourg. Les deux derniers côtés sont environnés de grands marais, & Stralzund ne peut être attaqué que par ces trois digues : le reste est entouré de la mer & de marais impratiquables. Le marquis de Brandebourg, électeur de l'empire, l'assiégea vers le 28 octobre 1678, & la prit par capitulation le 25 novembre ; mais elle fut rendue au roi de Suede par la paix qui fut conclue à Saint-Germain-en-Laye l'an 1679. De plus de deux mille maisons, à peine y en eut-il cinq cens qui ne fussent brulées par les bombes, & autres feux d'artifice. Les troupes des rois de Danemarck & de Prusse prirent cette ville le 22 décembre 1715, après un siége de près de trois mois, & la garnison fut faite prisonniere de guerre, à l'exception des Suédois naturels. * *Mémoires du temps.*

STRAMULIPA, *cherchez* BEOTIE.

STRANÉE (Jean-André) né d'une famille honorable de la ville de Valence, étoit grand philosophe, mathématicien & théologien, & fit des leçons publiques sur l'écriture-sainte, dans l'université de Valence. Il fut précepteur de Jean Borgia, duc de Candie, & fut fort curieux des anciennes médailles. Comme il en avoit ramassé un très-grand nombre, il avoit commencé d'en composer un traité, & de faire quelques notes sur l'histoire de Pline, lorsqu'il mourut. Son frere Martin Stranée, qui étoit apothicaire, étant son héritier, fit fondre toutes ces médailles, & en fit faire un mortier pour son usage. * *Biblioth. Hisp.*

STRAND-FRISEN. C'étoit autrefois une assez grande contrée de la Chersonèse Cimbrique. Elle est maintenant renfermée dans le duché de Sleswich en Jutlande, & elle comprend le gouvernement d'Eyderstade, d'Husum, & une partie de ceux de Flensbourg & de Tonderen, le long de la mer d'Allemagne. * Mati, *diction.*

STRANGFORT, bourg de l'Ultonie en Irlande. Il est dans le comté de Downe, sur la baye de Strangfort, où il y a un grand & bon port. Il donne son nom au lac de Strangfort, qui est assez grand, & qui se décharge dans cette baye par un canal qui n'a qu'une demi-lieue de long. * Mati, *dict.*

STRASBOURG, autrefois ville impériale d'Allemagne, est capitale de l'Alsace. Elle a un évêché suffragant de Mayence. C'est une très belle & très grande ville. Son nom veut dire en françois, *Bourg de la Rue*, à cause, dit-on, qu'après qu'Attila l'eut ruinée, il en fit un grand chemin pour aller de France en Allemagne. On la nommoit autrefois *Silberthal* ou *Argentine*, parceque c'étoit le bureau général de la recette des deniers que les Romains tiroient d'Allemagne. Son pont de bois, bâti sur le Rhin avec des pilotis, rapporte un grand revenu à cette ville par le péage qu'on y fait payer. Elle est située à un quart de lieue du Rhin, au milieu d'une grande campagne, où elle reçoit les rivieres d'Ill & de Brunsche. Celle-ci, après avoir rempli les fossés de la ville, sert à y apporter plusieurs denrées, & principalement du bois flotté, qu'on y amene de la haute Alsace : elle fait la séparation de la vieille ville, par les anciens fossés, qui lui servent de canal, jusqu'au lieu où elle se joint à l'Ill. L'arsenal & la maison de ville méritent d'être considérés par les voyageurs ; & l'église cathédrale de Notre-Dame est digne de leur admiration, non-seulement par la magnificence & la grandeur de son bâtiment, & par ses portes d'airain ; mais par sa tour, qui est pyramidale, d'un ouvrage tout à jour, très-estimé pour son travail & pour sa hauteur, & qui a cinq cens soixante-quatorze pieds de hauteur. On y admire encore une horloge merveilleuse, qui marque les mois & les jours de l'année ; le soleil & la lune faisant le tour du zodiaque en vingt-quatre heures ; & les heures & les minutes ; les sept jours de la semaine figurés par les sept planettes qui passent en un chariot ; un visage de lune qui fait paroître ses phases, & en marque l'âge, &c. les ressorts qui servoient à marquer les éclipses de la lune & du soleil, sont arrêtés, ainsi que plusieurs autres, dont l'effet étoit très-agréable. L'évêché de Strasbourg est ancien, & c'est le roi Dagobert qui lui a donné les principales terres dont il jouit en Alsace. Le Luthéranisme s'étant introduit à Strasbourg, l'évêque & son chapitre furent chassés l'an 1559, & Charles, cardinal de Lorraine, qui en fut fait évêque à Saverne, après la mort de Manderscheid arrivée en 1592, n'obtint la jouissance de ses revenus qu'en 1604. Louis XIV, qui se rendit maître en 1681 de cette ville, qui lui fut cédée par la trève de 1684, & par la paix de Riswick l'an 1697, y rétablit la religion catholique, sans néanmoins contraindre les Luthériens à abjurer leurs erreurs. Outre les revenus dont l'évêque jouit en deçà le Rhin, il a au-delà deux bailliages, où il a la même supériorité territoriale, que les plus puissans princes de l'empire dans leurs états Ce sont les douze chanoines capitulaires qui l'élisent Ces douze chanoines sont ceux qui ont entrée & voix délibérative au chapitre : il faut qu'ils soient au moins soudiacres ; cinq d'entre eux sont pourvus d'une des dignités du chapitre : ces dignités sont de grand prevôt, grand doyen, custode, écolâtre & camerier. Il y a douze autres chanoines, qu'on appelle domicellaires : ils n'entrent point au chapitre, mais ils parviennent par ancienneté aux places des capitulaires. Les uns & les autres sont obligés de résider trois mois dans les terres de l'évêché, d'assister soixante fois à l'église ; & ils ne peuvent être reçus qu'après avoir fait preuve de huit

quartiers de haute nobleſſe des deux côtés. Il y a auſſi un corps de vingt prébendiers qui compoſent le grand chœur de ladite cathédrale ; le bas chœur eſt compoſé de pluſieurs chapelains & chantres. On appelle *le grand-chœur*, le corps des prébendiers, comme on appelle *grand chapitre* le corps des comtes ou chanoines. Ce grand chœur a ſes biens en particulier, ſes collations, ſon ſyndic, ſon receveur, ſa maiſon de recette & ſa *chambre* ; c'eſt-à-dire, le lieu où les prébendiers s'aſſemblent pour faire leurs délibérations. Les biens du grand chœur ſont gouvernés au nom du corps par quatre députés, dont le premier s'appelle *ſenior deputatorum*. Ces députés ſont tirés du corps par une élection qui s'en fait tous les ans à la ſaint Jean. Ils rendent compte de leur adminiſtration une fois la ſemaine à tout le corps des prébendiers aſſemblés en chambre.

Il y a encore trois autres égliſes collégiales à Straſbourg, ſavoir, celles de ſaint Pierre *le Jeune*, de ſaint Pierre *le Vieux*, & de tous les Saints, un collége de Jéſuites, auquel eſt uni le ſéminaire, dans lequel il y a toujours huit François originaires du royaume, avec un hôpital de bourgeois, & un hôpital François pour les ſoldats.

Quant aux juriſdictions, on remarque à Straſbourg le directoire de la nobleſſe de la baſſe Alſace, & le magiſtrat. Le directoire connoît en premiere inſtance des affaires concernant les gentilshommes, & par appel de celles qui ont été jugées dans les juſtices des ſeigneurs : on n'en peut appeller ni au civil ni au criminel, lorſque les affaires n'excedent pas la ſomme de 500 liv. Pour le magiſtrat, il eſt diſtribué en cinq chambres, dont les trois premieres ſont appellées la régence perpétuelle, & forment un corps dont les membres ſe ſuccédent les uns aux autres. Ces chambres ſont la chambre des treize, qui reçoit les appellations du grand & du petit ſénat, & les juge en dernier reſſort, ſi la ſomme n'excede pas mille livres : la chambre des quinze, qui a la direction & l'économie des revenus de la ville, & la chambre des vingt & un, qui eſt réduite à ſix, & qui n'a preſque d'autre fonction que de fournir des ſujets pour les deux premieres. Les deux autres chambres ſont le grand ſénat, qui connoît des affaires civiles à la charge de l'appel, & des criminelles en dernier reſſort ; & le petit ſénat, qui connoît des moindres affaires. Il y a auſſi à la tête de chacune des vingt tribus un chef tiré de la régence perpétuelle, avec les échevins & une juſtice particuliere qui connoît des affaires ſommaires. Il y a auſſi un hôtel des monnoyes, où le magiſtrat faiſoit fabriquer des eſpèces avant que cette ville fût ſous l'obéiſſance du roi, qui en 1694 y établit les officiers néceſſaires, tant pour la fabrication que pour la réformation des eſpèces. Et une univerſité pour les quatre facultés des arts, de théologie, de droit & de médecine, qui fut fondée en 1538, par l'avis du ſyndic Jacques Sturmius, & à laquelle on a uni les revenus de l'égliſe collégiale de ſaint Thomas, d'où vient que les profeſſeurs de cette univerſité, quoique Luthériens, prennent les titres de prévôt, doyen & chanoine de ſaint Thomas. * Tacite, *de mor. Germ.* Céſar, *l.* 1. Bertius, *rer. germ. liv.* 3, *c.* 2. Cluvier, *deſcript. Germ.* François Guilliman, *de Argent. epiſc.* Brucshius, *de epiſc. Germ.* Wimphelinge. Henſchenius, &c. Jordan, *voyage hiſtor. t. IV, &c.*

STRASBOURG, petite ville de Brandebourg. Elle eſt dans la marche Uckerane, aux confins de la Poméranie, & à trois lieues du lac Ucker, vers le nord. * Mati, *diction.*

STRASBOURG, fort joli bourg de la baſſe Carinthie, en Allemagne. Il eſt ſur la petite riviere de Gurck, à deux lieues de la ville de Gurck. L'évêque de cette ville y a ſon palais, & y fait ſa réſidence ordinaire. * Mati, *dict.*

☞ STRASBURG, ville de la Pruſſe Polonoiſe, dans le palatinat de Culm, ſur la rive droite de la petite riviere de Dribent. Cette petite ville nommée par ceux du pays *Brodnitz*, a été pluſieurs fois priſe & repriſe par les Polonois & les Suédois. On y voit un ancien château, dans lequel mourut la princeſſe Anne, ſœur de Sigiſmond III, roi de Pologne. * La Martiniere, *dict. géogr.* De l'Iſle, *carte de Pologne.*

STRASELIUS (Jean) *cherchez* STRAZEELE.

STRATENUS, ou VAN DER STRATEN (Guillaume) ſeigneur de Villiskoop & de Kortheeſwick, fils de JEAN Stratenus, conſeiller, naquit à Utrecht en 1593. Il ſe livra de bonne heure à l'étude & à la pratique de la médecine, fut fait premier médecin d'Utrecht, & obtint, par un decret des magiſtrats, la permiſſion d'enſeigner en langue vulgaire tout ce qui conduit à la ſcience de l'anatomie. Le 12 février de l'an [illegible], il fut créé profeſſeur de médecine-pratique & d'anatomie dans la nouvelle univerſité, avec ſix cens florins d'appointemens. Il commença ſes leçons le 17 mars de la même année, par un diſcours dont le ſujet étoit, *Quam jucunda, utilis & neceſſaria ſit noſtri cognitio per anatomen.* Le 6 octobre 1641, il eut le titre de premier profeſſeur en médecine, avec une augmentation d'honoraires de quatre cens florins. Le prince d'Orange l'ayant appellé à ſa cour pour lui ſervir de médecin, il retint ſa qualité de profeſſeur & ſes appointemens, qui furent ſeulement réduits pour tout le temps de ſon abſence, à ſix cens florins, par un decret du 24 février 1646. La ville de Leyde l'invita en 1648, à venir profeſſer la médecine, en rempliſſant la chaire que Scrivelius laiſſoit vacante ; mais il refuſa cette vocation. Il a été ſucceſſivement médecin de Frédéric-Henri, de Guillaume II & de Guillaume III, princes d'Orange. Le 17 avril 1674, il fut fait conſeiller, & le même jour il fut élu conſul d'Utrecht ; il exerça cette derniere dignité pendant deux ans, après leſquels il fut mis au nombre des juges de la ville. Il mourut le ſixiéme de novembre de l'an 1681, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Il a fait les ouvrages ſuivans : 1. *Cauſæ, ſigna & medela febrium, comprehenſa & propoſita ſeptem diſputationibus in academiâ Trajectinâ* ; à Utrecht, 1640, *in*-4°. 2. *De fallaci urinarum judicio*, imprimé avec d'autres traités ſur la même matiere ; à Utrecht, 1670, *in*-8°. Voët dit qu'il a ramaſſé, découvert, & réfuté dans ſes thèſes publiques toutes les erreurs populaires en médecine. * Gaſpard Burman, *Trajectum eruditum*, pag. 363 & 364.

STRATENUS, vulgairement, VAN DER STRATEN (Pierre) né à Goës en Zélande, fut juriſconſulte & poëte. Son mérite l'éleva, quoique fort jeune, à pluſieurs poſtes diſtingués. Il fut ſecrétaire de la ville de Goës, & remplit la même fonction auprès des Etats des Provinces-Unies. Il étoit en cette qualité à la Haye, lorſqu'il mourut le 27 novembre de l'an 1640, n'étant encore âgé que de vingt-quatre ans. Il a compoſé un poëme ſous le titre de *Venus Zelanda*, & pluſieurs autres poëſies latines, qui ont paru en 1641, *in*-12, à la Haye, par les ſoins du juriſconſulte Corneille Boius. * Valerii Andreæ *Bibliotheca Belgica*, édition de 1739, *in*-4°, t. II, page 1014. Il y a eu dans le même temps un autre ſavant, nommé JACQUES VAN DER STRATEN, lié avec Gaſpard Barlée, dans les lettres duquel il en eſt ſouvent fait mention. Dans le tome premier des lettres du même Barlée, il y en a quatre qui ſont adreſſées à Jacques Stratenus, ou Van Der Straten, pages 259, 299, 347 & 354. La premiere eſt de 1628, & la derniere de 1630.

STRATFORD, ville d'Angleterre avec marché, dans la contrée ſud oueſt du comté de Warwich, qu'on appelle *Barlickwai*. Elle eſt ſituée ſur la rive ſeptentrionale de la riviere d'Avon, ſur laquelle il y a un beau pont de pierres. On l'appelle *Stratford ſur l'Avon*, pour la diſtinguer de pluſieurs autres lieux de même nom, dans d'autres comtés. * *Dict. anglois.*

STRATHERNE, province de la partie méridionale d'Ecoſſe.

STRATH-NAVERN, province d'Ecoſſe, dans la

partie septentrionale, est divisée en cinq contrées, qui sont, Hollowdail, Strathnavern, Runthail, Westmoan, & Duvenisch. Ses principaux bourgs sont, Inner-Navern, Balna, &c.

STRATO, roi de Sidon, que Darius mit sur ce trône, au préjudice de ceux ausquels le royaume appartenoit par le privilége de leur naissance. Alexandre *le Grand* s'étant rendu maître de cette ville l'an 332 avant J. C. le priva de la couronne, parcequ'il ne se soumit pas assez tôt. Ephestion ayant eu le choix de remplir sa place, procura cet honneur à Abdolonyme : ce qu'Alexandre approuva. *Voyez* ABDOLONYME. * Q. Curce, *l.* 3, *hist. Alex.*

STRATOCLE, chef des Athéniens, fut opposé à Philippe roi de Macédoine. Ce prince plus fin que lui, fit semblant de se retirer, & engagea Stratocle dans des défilés où il le défit à Chéronée. * Polyæn, *l.* 4, *c.*2.

STRATON, roi de Tyr en Phénicie, s'éleva sur le trône par son adresse. Les principaux du peuple, pour se défendre contre leurs ennemis, offrirent le royaume à celui qui verroit le plutôt le soleil levant. Straton s'étant mis sur le sommet d'une montagne, la tête tournée vers l'occident, vit le premier les rayons du soleil, dès qu'il parut sur l'horison, & fut ainsi couronné roi. * Justin, *l.* 18.

STRATON DE LAMPSAQUE, philosophe, dit le *Physicien*, étoit fils d'Arcesilaüs, & disciple de Theophraste, *le Péripateticien*. Le surnom de *Physicien*, qu'il a mérité, témoigne l'attachement qu'il avoit à rechercher les secrets de la nature : aussi le choisit-on pour être précepteur de Prolémée *Philadelphe*, qui le combla de ses bienfaits. Apollodore, cité par Diogène *Laërce*, témoigne qu'il gouverna l'école de Théophraste, sous la CXXXIII olympiade, vers l'an 248 avant J. C. & qu'il y enseigna pendant dix-huit ans. Il laissa un très-grand nombre d'ouvrages; *de la Royauté*; *de la Justice*; *du Bien*, &c. * Diogène *Laërce*, *l.* 5, *vit. philosoph.* Straton a été accusé d'athéisme par les anciens & les modernes. Jacques Brucker qui croit que ces écrivains n'ont pas assez examiné la doctrine de Straton, discute leurs témoignages dans une savante dissertation sur ce sujet, (*De Stratonis Lampsaceni atheismo dissertatio epistolaris ad Jacobum Zimmermannum Tigurinum*) imprimée à la fin du tome XIII des *Amænitates litterariæ* de M. Jean-Georges Scelhorn.

STRATON. Il y a eu sept autres grands hommes de ce nom. Le I, fut disciple d'Isocrate. Le II, fut médecin, & eut Erasistrate pour maître. Le III, écrivit l'histoire de Philippe, & de son fils Persée, & leurs guerres contre les Romains. Le IV, est apparemment *le Géographe*, dont parle Suidas; quoique d'autres croient que ce Straton d'*Amasie*, est le même que Straton *de Lampsaque*, dont nous avons parlé. Le V, avoit fait des épigrammes, & étoit différent d'un autre poëte comique de même nom. Le VI, exerça la médecine, comme le rapporte Aristote. Et le VII, qui demeuroit à Alexandrie, fut un philosophe de la secte des Péripatéticiens. * Diogène *Laërce*, *in Strat. l.* 5, *vit. Phil.* Vossius, *de hist. Græc. l.* 5, *c.* 20.

STRATON LE RHETORICIEN, fut ami de Brutus, & lui donna le coup de la mort, à sa priére, après la bataille de Philippes, l'an 712 de Rome, & 42 avant J. C. Il se réconcilia depuis avec Auguste, par le moyen de Messala. * Plutarque, *en la vie de Brutus.*

STRATON, nom d'une tour du palais royal de Jérusalem, dont le passage étoit obscur, & où Aristobule fils de Jean Hyrcan, & petit-fils de Simon *Machabée*, fit assassiner son frere Antigone. * Josephe, *ant. liv.* XIII, *c.* 19.

STRATONICE, fille de Demetrius, roi de Macedoine, fut mariée à Seleucus *Nicator*, roi de Syrie. Antiochus *Soter*, fils de Seleucus, d'un autre lit, étoit devenu éperdument amoureux de cette princesse. Son pere la lui céda, pour lui rendre la santé, que cette passion lui avoit fait perdre, vers la CXX olympiade, & l'an 300 avant Jesus-Christ. * Justin, *liv.* 14.

STRATONICE, fille d'un musicien, & l'une des femmes ou concubines de Mithridate, roi de Pont, outrée de se voir abandonnée par ce prince, livra au grand Pompée la forteresse appellée *Symphorium*, à condition que ce général lui conserveroit son fils Xypharés, s'il tomboit entre ses mains. Elle offrit aussi de lui remettre les trésors qui étoient enfermés dans cette forteresse; mais Pompée les lui laissa, & n'en prit que ce qui pouvoit servir à l'ornement de son triomphe & à celui des temples. Mithridate, pour se venger de cette trahison, massacra sur le rivage aux yeux même de Stratonice, le prince Xypharés, qu'il avoit eu d'elle, & priva son cadavre des honneurs de la sépulture, l'an du monde 3971, & 64 avant Jesus-Christ. * Plutarch. Appian. *in Mithridat.* Dio. *l.* 37.

STRATOPEDON, forteresse vers la ville haute de Jérusalem, joignant le palais d'Agrippa & de Bérenice, * Josephe, *guerre des Juifs, liv. II, chap.* 32.

STRATTIS D'OLYNTHE, historien Grec, vivoit quelque temps après Alexandre *le Grand*, vers l'an 300 avant J. C; & peut-être le suivit-il dans ses expéditions militaires; car il écrivit une espéce de journal de la vie de ce prince en 5 livres, outre une histoire de sa mort, & un traité des fleuves, des lacs, des fontaines, qui est un sujet que divers auteurs avoient traité. * Suidas, *in Strat.*

STRATTON, ville avec marché en Angleterre, dans le comté de Cornouaille, où il croît une grande quantité d'ail. Elle est à 174 milles anglois de Londres, & est célebre par la victoire que Charles I y remporta sur les parlementaires, le 16 mai 1643. L'armée de ceux-ci étoit fort nombreuse, & retranchée au sommet d'une colline, où les troupes du roi monterent par divers endroits. Le combat dura depuis cinq heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, & le succès fut douteux jusqu'à ce qu'enfin les parlementaires plierent, & laisserent 300 des leurs morts sur la place, & 170 prisonniers, avec 13 piéces de canon, tous leurs bagages & leurs munitions. Ralph Hopton fut fait baron de Stratton pour cette victoire. * *Diction. anglois.*

STRAUBINGEN ou STRAUBING, ville du duché de Baviere en Allemagne. Elle est fortifiée, capitale d'une régence, ou petite province qui porte son nom, & située sur le Danube, qu'on y passe sur un pont, à huit lieues au-dessous de Ratisbonne. * Mati, *diction.*

STRAZEELE (Jean) en latin *Strasélius*, & nommé par d'autres en françois STRACELLE, prit son surnom du village de *Strazeele*, en Flandre, où il étoit né. Il fit ses études à Louvain, & son mérite étoit déja fort connu, lorsqu'il vint à Paris, où il ne tarda pas d'être employé. Pierre Danès qui enseignoit la langue grecque au collége royal, fondé par François I, ayant quitté sa chaire, le fit donner à Strazeele dont il certifia les bonnes mœurs & la science au roi. Notre Flamand répondit à l'idée qu'on avoit donnée de lui. Guillaume Du-Val dans son livre intitulé : *Le Collége royal de France*, &c, dit (page 20) que Strazeele enseigna jusque vers l'an 1559, mais Valere André prétend qu'il mourut dès 1556. On ne connoît de ce professeur, qu'une espéce de commentaire sur les vers dorés donnés sous le nom de Pythagore, imprimé à Paris en 1562, *in*-4°. Les savans pleurerent la mort de Strazeele, comme on le voit par un recueil de piéces sur ce sujet, où on lit des épitaphes composées par Jean Dorat, Leger Duchesne, Robert Strazeele, François Thory, & autres. * Voyez l'ouvrage de Du-Val, cité dans cet article, & la *Bibliothéque Belgique* de Valere André, édition de 1739, *in*-4°, tome II, p. 736.

STREBÉE (Jacques-Louis) en latin *Strebæus*, natif de Reims, mort vers l'an 1550, s'est distingué particuliérement parmi le grand nombre des traducteurs de son siécle, par la grande connoissance qu'il avoit des deux langues, grecque & latine, & par les bonnes qualités qui sont nécessaires à ceux qui se mêlent de traduire. La version qu'il a faite des morales, des œconomiques, & des politiques d'Aristote est très-fidéle, & d'un style très-pur. * Scævola Sammarth. *elog. l.* 1. P. Daniel Huet, *de claris interpretibus*, *l.* 1. G. M. Konig. *biblioth. vet. & nov.*

STREDAM, Chartreux, *cherchez* GERARD STREDAM.

STREIN ou STRINIUS (Richard) baron de Schwarzenaw, & conseiller de l'empereur, de la religion protestante, né l'an 1538, étoit très-savant dans les antiquités romaines, & les a beaucoup éclaircies, sur-tout dans le livre qu'il a fait, *De gentibus & familiis Romanorum.* Il y travailla l'an 1557, n'étant pas encore âgé de 20 ans, & l'acheva vers le mois de mai de l'an 1558 : mais il ne parut que l'année suivante chez Henri Etienne. Il publia quelques discours pour défendre la liberté des Provinces-Unies ; mais il ne voulut pas en paroître l'auteur, de peur de choquer les princes de la maison d'Autriche, dont il étoit sujet. On a aussi de lui quelques traités de théologie ; & un livre intitulé, *Commonitorium de Roberti Bellarmini scriptis atque libris.* Strein mourut l'an 1600. * Vossius, *de philos.* Baillet, *traité historique des enfans devenus célebres par leurs études.*

STREITHAGEN (André de) né à Mertzenhausf près de Juliers, d'une famille connue, commença ses études à Juliers, & les acheva à Cologne. Le collége des chanoines d'Heinsberg l'ayant appellé dans cette ville, il y eut la direction de l'école & de l'orgue. Il exerça pendant trente ans ce double emploi. Il étoit versé dans toutes les sciences, & particulierement dans la poësie & dans la musique, tant vocale qu'instrumentale. Il étoit aussi grand algébriste. Valere André cite de lui : 1. *De divâ Virgine Aspricollense :* c'est un poëme en vers élégiaques, en quatre livres, où l'auteur suit en vers ce que Juste-Lipse avoit déja écrit sur le même sujet. Ce poëme a été imprimé avec un ouvrage de PIERRE de Streithagen, son fils, qui suit. 2. *Libellus chrono-distichorum.* 3. *Echo miscellanea ;* à Cologne, 1622, *in*-12. 4. *Epigrammata ;* 5. *Vita sancti Gangulphi ;* 6. *Paraphrasis Psalmorum Davidicorum*, &c. * Extrait de la bibliothéque Belgique de Valere André, édition de 1739, *in*-4°, tome premier, pag. 59 & 60.

STREITHAGEN (Pierre de) citoyen & chanoine d'Heinsberg, ou Heynsberg, dans le duché de Juliers, naquit le 27 novembre de l'an 1595. Son pere se nommoit ANDRÉ de Streithagen, & sa mere, *Marie Silvie.* Appliqué à l'étude dès l'enfance, il apprit en même temps la musique, tant la vocale que l'instrumentale. Il étudia depuis la poëtique & la rhétorique à Maestricht, & la philosophie à Liége. Il revint dans sa patrie en 1619. Valere André ne marque point l'année de sa mort ; il lui donne les ouvrages suivans : 1. Les Conseils de saint Louis à son fils, rendus en vers élégiaques, & imprimés à Cologne en 1620, *in*-12, avec un écrit de son pere André de Streithagen, intitulé : *Diva Virgo Aspricollensis.* 2. La vie de saint Hilarion, abbé, en quatre livres, en vers héroïques, avec des notes. 3. Un livre d'épigrammes, avec un poëme *de Victoriâ Naupacteâ ;* à Cologne, 1625, *in*-12. 4. *Successio principum Juliæ, Cliviæ, Montium & dominorum Heinsbergentium*; à Dusseldorp, 1629, *in*-4°. 5. *Gloria Montis Caballini, sive rerum Heinsbergensium illustratio ;* à Dusseldorp. 6. *Panegyricus historico poëticus in civitatem Leodiensem ;* à Liége, 1632, *in*-4°. 7. *De vitâ & instituto canonicorum sæcularium Ecstasis ;* à Cologne, 1634, *in*-12. 8. *Florus Christianus, sive historiarum de rebus christianæ religionis libri IV*, à Cologne, 1640, *in*-8°. 9. *Somnium, sive poëma in Ruram præcipuum provinciæ Juliæ fluvium*, dans les annales de Cleves, de Juliers, &c. de Teschemaecker, page 376 de la nouvelle édition. 10. Il avoit recueilli en sept livres les monumens de l'Histoire de Juliers : mais cet ouvrage est demeuré manuscrit. * Valere André, *bibliothéque belgique*, édition de 1739, tome II, page 1014.

STRELL, STRIG, ISTRIGI, riviere de Transsylvanie. Elle coule tout le long des montagnes d'Eisenthor, & se décharge dans le Muros, vers les confins de la haute Hongrie. On prend cette riviere pour l'ancienne *Sargentia*, *Sargetia*, dans laquelle Décébald, roi des Daces, attaqué par l'empereur Trajan, cacha ses trésors. * Mati, *dict.*

STRELLA ou STELLA : c'est le nom d'une montagne de Portugal, où il y a un lac, dans lequel on trouve souvent des débris de navires, comme mats, voiles, ancres, &c. quoique la mer en soit à plus de treize lieues. * *Voyag. historiq. l.* 2, *c.* 22.

STRENGNES ou STRENGENES, *Strengnesia*, ville de Suéde, dans la province de Sudermanie, avec évêché suffragant d'Upsal.

STRENIE, *Strenia*, déesse des Romains, qui présidoit aux présens qu'ils se faisoient les uns aux autres le premier jour de l'an, lesquels on nommoit *Strenæ*, & que nous appellons *Etrennes.* On célébroit sa fête le même jour, & on lui sacrifioit dans un petit temple proche de la voie sacrée. * Dempster, *in paralipom. ad Rosin. l.* 1, *reg.*

STREOMS, STROMSA : c'est une des isles Orcades, située à six lieues de celle de Mainland, du côté du nord. Elle est fort petite ; mais elle a un bon port, fréquenté par les Anglois & par les Hollandois, qui vont à la pêche autour des isles de Schetland. * Mati, *diction.*

STREVESDORFF (Wolther Henriques) né à Nuys, ou Neus, ainsi que d'autres l'appellent, ville sur le Rhin, dans l'électorat de Cologne, embrassa l'état religieux à Cologne, dans l'ordre des Hermites de saint Augustin. Il prit depuis le degré de docteur en théologie dans l'université de la même ville, fut doyen de la faculté, prieur de son couvent, visiteur de la province, & vicaire & commissaire général de la Thuringe & de la Saxe. En 1634, Anselme-Casimir Wambold, électeur & archevêque de Mayence, le désigna suffragant d'Erford pour la Thuringe & la Saxe ; & il fut sacré sous le titre d'évêque d'Ascalon. Il fut de plus prévôt de l'église collégiale de sainte Marie à Erford, scholastique de saint Pierre, à Mayence, & prévôt régulier du monastere de saint Benoît à Geling. Les Suédois ayant fait quelques irruptions en Allemagne, Wolther fut obligé de se retirer, & il se réfugia à Mayence en 1644, continuant d'y exercer cette année & les années suivantes toutes les fonctions de son ministere. Les électeurs de Mayence, & Léopold, archiduc d'Autriche, l'admirent dans leurs conseils, & eurent une grande confiance dans ses lumieres. Il mourut le 7 mai 1674, à l'âge de quatre-vingt-six ans, & fut inhumé à Mayence dans l'église de son ordre. Adolphe Godefroi Volusius, qui a été depuis suffragant de Mayence, sous le titre d'évêque de Dioclétianopolis, prononça son oraison funébre. Strevesdorff a fait imprimer : 1. *Defensorium divi Thomæ Aquinatis ;* à Cologne, 1624. Cet ouvrage avoit été composé autrefois par Gilles le Romain. 2. *De sodalitate Cincturatorum ;* à Cologne, 1628. 3. *Explicatio missæ*, 1628. 4. *Exercitium hebdomadale, de vitâ, passione & resurrectione Domini*, 1630. 5. *De jure & justitiâ ;* à Cologne, 1632. 6. *Primas Magdeburgensis, sive Series archiepiscoporum Magdeburgensium ;* à Cologne, 1633. 7. *Lampas salutis, cum emunctorio*, 1651. Il a laissé plusieurs autres ouvrages manuscrits, entr'autres, des Cas de conscience. Wolther Strevesdorff a eu pour neveu, *Martin-Henriquez* de Strevesdorff, né à Cologne, comte pala-

tin, capitaine de l'empire, & depuis receveur-général du diocèse de Cologne, mort en 1680. Il a donné: *Descriptio archidiœcesis Coloniensis*; à Cologne, 1670, *in*-8°. C'est un écrit historique & poëtique : l'auteur le dédia à son oncle. * *Bibliothéque Belgique* de Valere-André, édition de 1739, *in*-4°. tome II, page 856 & 1167.

STRIDON, dit présentement *Strigna* ou *Sdrin*, ville de la Pannonie, est célébre pour avoir été la patrie de saint Jerôme. Quelques auteurs la placent vers la Dalmatie : mais il y a plus d'apparence qu'elle est dans la Stirie sur la Mure.

STRIGELIUS (Victorinus) né à Kaufbeir, ville impériale de la Souabe en Allemagne, le 26 décembre 1524, étudia à Wittemberg, sous Luther & Mélanchthon, & y reçut le degré de maître-ès-arts l'an 1544. Il ouvrit des écoles, particulierement à Wittemberg, d'où il alla à Magdebourg & à Erford, & fut en 1548, professeur en théologie à Iéne, où il se maria la même année 1548 : puis il alla à Leipsick & à Heidelberg, où il s'acquit l'estime des plus savans hommes de son temps, entr'autres, de Paul Melisse, & de Matthieu Vesembach, qui firent des vers pour lui. Il s'étoit trouvé à la conférence d'Eisenach, convoquée l'an 1556, par Auguste électeur de Saxe, pour terminer quelques différends de religion, suscités par Menius, sur la nécessité des bonnes œuvres. Depuis, il fut exposé aux persécutions de plusieurs théologiens, & fut mené en prison le 27 mars 1559, d'où il ne sortit que plus de trois ans après. Depuis ce temps l'envie de ses ennemis le força de changer fort souvent de séjour. Ses principaux ouvrages sont, *Epitome doctrinæ de primo motu. Argumenta & scholia in vetus ac novum testamentum. Tres partes locorum communium. Enchiridion locorum theologicorum. Scholæ historicæ, à condito mundo ad natum Christum*, &c. Il mourut à Heidelberg le 26 juin 1569, âgé de 44 ans & six mois. * Thuan, *histor.* Melchior Adam.

STRIGES, *cherchez* STRYGES.

STRIGONIE ou GRAN, ville de la basse Hongrie, sur le Danube, au-dessus de Bude, est située dans une plaine, & commandée par une montagne voisine, au haut de laquelle est bâti le château. L'archevêque de Strigonie est primat, chancelier, chef du conseil du royaume, & a été honoré du titre de prince de l'empire, par l'empereur Charles VI, au mois de décembre 1714. Cet archevêque jouissoit autrefois de cent mille écus de revenu, avant que les Turcs se fussent emparés de la ville. L'église cathédrale est dans le château ; & le roi saint Etienne qui la fit bâtir, y est enterré. Soliman II prit cette ville en 1543, & l'archiduc Matthias l'assiégea en 1574, avec cinquante mille hommes ; mais il fut obligé de lever le siége. Le comte de Mansfeld, général des troupes impériales, tenta de nouveau cette entreprise en 1595, & défit quatorze mille Turcs ; mais il mourut peu de temps après devant cette place. L'archiduc Matthias continua le siége, & obligea la ville de se rendre par capitulation, après qu'elle eut été 52 ans sous la domination des infidéles. Depuis, Mahomet III en forma le siége l'an 1606, & la reprit. Les Impériaux y entrerent en l'an 1683, après la levée du siége de Vienne, & après un rude combat, donné contre les Turcs par les Impériaux & les Polonois, au bourg de Barkan, proche de cette ville, où le roi de Pologne, & le prince Jacques, son fils, coururent grand risque de la vie. Les Turcs l'assiégerent encore en 1684 ; mais le prince Charles de Lorraine, général de l'armée impériale, accompagné de l'électeur de Baviere, des princes de Conti, de la Roche-sur-Yon, de Commerci, & de plusieurs autres volontaires François, les contraignit de lever le siége, & défit entierement leur armee. * *Hist. des troubles de Hongrie, dans la préface.*

STRIROYDE (Godefroi) du Brabant, fit profession dans l'ordre des Freres Prêcheurs à Louvian, & fut plusieurs fois prieur & préfet des études. Il prit le degré de docteur en théologie dans la même université le onziéme février 1523, & fut mis au nombre des régens de la faculté de théologie. Il a été aussi inquisiteur de la foi, & zélé prédicateur. On assure que la foule de ceux qui s'empressoient de l'entendre étoit si grande, que les dimanches & les fêtes solemnelles, il étoit obligé de prêcher dans des jardins & dans des places publiques. Il a donné en flamand une paraphrase des sept pseaumes de la pénitence ; & cet écrit a été depuis publié en françois. L'auteur mourut, étant prieur de la maison de son ordre à Louvain, le 10 novembre 1540, ou, selon d'autres, en 1549. * Valerii Andreæ *Bibliotheca Belgica*, édition de 1739, *in*-4°, tome I, page 374.

STRIVALI ou STROFADI, anciennement STROPHADES, petites isles de la mer Ionienne, au midi de l'isle de Zante, vers la côte occidentale de la Morée. Servius dit que le nom de Strophades leur fut donné, à cause de la métamorphose des filles de Triphon en Harpies. Il n'y en a que deux qui sont fort basses, & dont la plus grande n'a que trois ou quatre milles de circuit, & produit néanmoins dans un si petit espace, une grande quantité de raisins & de fruits excellens. Les sources y sont si abondantes, qu'on ne sauroit presque planter un bâton en terre, qu'il n'en sorte de l'eau. On dit que dans les fontaines de cette isle, il se trouve souvent des feuilles de plane, quoiqu'il n'en croisse point là, mais seulement dans la Morée, dont elle est éloignée à peu près de trente milles. C'est ce qui fait croire assez vraisemblablement que ces sources viennent de ce pays-là, par des canaux souterreins, que la nature a formés sous la mer. Les habitans des isles de Strivali ne se marient jamais ; car il n'y en a point d'autres que des caloyers ou moines Grecs, jusqu'au nombre de soixante ou quatre-vingts. Leur couvent est bâti en maniere de forteresse, avec une terrasse au-dessus, garnie de bons canons, & une herse sarrasine à leur port, pour en empêcher l'entrée aux corsaires. On dit néanmoins qu'ils n'ont rien à craindre, & que même les Turcs, & ceux de Barbarie respectent ces bons religieux, & n'abordent en l'isle que pour y prendre de l'eau. Les poëtes ont feint que les Harpies se retirerent dans ces isles, lorsque Zetés & Calaïs les poursuivirent jusque-là. * Virgile, *Æneide. liv.* 3. J. Spon, *voyage d'Italie, &c. en* 1675. Le P. Coronelli, *descrip. de la Morée.*

STROD (Radulphe ou Raoul) poëte Ecossois & religieux de l'ordre de saint Dominique, vers l'an 1370, laissa un Itinéraire de la Terre-Sainte, & plusieurs autres traités.

☞ STROGANOW, famille Russienne, qui est venue, il y a plus de deux cens ans de Solowitschigoskaja, en Permie, où elle a établi la premiere des salines dans l'endroit où est maintenant Solkamskaja Elle acheta par la suite, des Permiens païens, un endroit sur la riviere de Schussowaja, où elle fonda une ville & des salines appellées *Schassowkoi*. Elle a gagné depuis, sur ces mêmes païens, tant par argent que par force, quantité d'autres districts situés le long des rivieres de Schussowaja & de Silwa, & y a fait construire plusieurs forteresses. C'est à elle que la Russie est redevable de la conquête du royaume de Sibérie, puisqu'elle aida le Cosaque Jermakou à la faire ; ce qui a donné occasion aux Russes de s'établir peu à peu dans cette vaste contrée. La famille des Stroganow a aussi assisté l'état dans la derniere extrémité, à deux différentes reprises, avec une somme 1470000 ducats. Elle a rendu en tout temps de grands services à l'état. Gregoire Stroganow arma & entretint à ses dépens deux vaisseaux de guerre, chacun de soixante-quatre canons, pendant la guerre contre les Turcs. Il avança aussi des sommes considérables pour l'état, pendant la guerre contre la Suéde. Cette famille a toujours refusé les charges & les titres qui lui étoient offerts par la cour.

Pierre I fit les trois jeunes freres barons en 1722, & au couronnement de la czarine Catherine, ils furent nommés gentilshommes de la chambre. * Strahlenberg, *descript. de l'empire Russien*, tome I, p. 148.

STROMBERG, petite ville de l'évêché de Munster en Westphalie. Elle est à trois lieues de Lipstad, vers le couchant septentrional, & elle est capitale d'un petit pays qui a titre de burgraviat. L'évêque de Munster a obtenu l'an 1653, d'avoir séance au collége des princes de l'empire, en qualité de burgrave de Stromberg. * Baudrand.

STROMBOLI ou STRONGYLE, une des isles de Lipari, dans la mer de Toscane, au septentrion de la Sicile, est ainsi appellée, à cause de sa rondeur, qui est de dix milles de circuit. Elle jette jour & nuit des flammes souffrées, qui rendent une grande puanteur, & font qu'elle est toujours stérile. Il y a toutes fois certains cantons qui rapportent quantité de fruits, & du coton en abondance. Ses habitans connoissent par la fumée quel vent doit souffler trois jours devant. Parceque Eole y regna, cela donna lieu à la fable, qu'il étoit le roi des vents. * Magin.

STRONGOLI, ville & principauté de la Calabre Citérieure, dans le royaume de Naples, avec évêché suffragant de Sainte-Severine. * Léandre Alberti.

STRONGYLE, une des isles Eoliennes, *cherchez* STROMBOLI.

STRONGYLE, ancien nom de l'isle de *Naxos*, maintenant *de Nixia*, dans l'Archipel, vers l'Europe. * Pline, *l.* 4, *c.* 11.

STROPHADES, isles de la mer Ionienne, *cherchez* STRIVALI.

STROUD, ville d'Angleterre avec marché dans la contrée du comté de Glocester, qu'on appelle *Bisleigh*; tuée sur la riviere de Stroud, où il y a un pont, & grande quantité de moulins à foulon. La ville est belle, bien bâtie & marchande, & celle de toute l'Angleterre où l'on teint le mieux en écarlate, l'eau de la riviere de Stroud ayant une qualité particuliere pour cela. Elle est à 78 milles anglois de Londres. * *Dict. anglois.*

STROZZI, les deux STROZZI de Ferrare; savoir, TITE Vespasien, le pere, mort peu après 1502, âgé de plus de 80 ans, & HERCULE, son fils, tué par un rival, l'an 1508, âgé d'environ 36 ans, ont l'un & l'autre fait des poësies latines, qui se trouvent en partie parmi les *Délices des poëtes d'Italie*, publiées par Ranutius Gherus ou Janus Gruterus. Les élégies du pere sont d'un style net & agréable; mais elles sont un peu trop tendres; son fils *Hercule*, dans les vers qu'il a publiés, a porté encore plus loin que son pere ce défaut. L'édition d'Alde Manuce, & celle de Simon Colines, sont les plus complettes. * Jules Scaliger, *Hypercritic. l.* 6, *poët. c.* 4. Olaüs Borrichius, *dissert. de poët. Lat.* Paul Jovius, *elogior. n.* 52.

STROZZI (Jean-Baptiste, *dit* Philippe) fut l'un de ceux qui conspirerent après la mort de Clément VII, pour soustraire leur patrie à la domination des Médicis. Il en couta la vie à Alexandre de Médicis, qui fut assassiné; mais son successeur Côme poussa les conjurés avec tant de succès que Strozzi, après la perte de la bataille de Maronne, où il fut fait prisonnier, se poignarda lui-même dans sa prison l'an 1538, après avoir fait son testament, & écrit avec la pointe de son poignard, sur le manteau de la cheminée de la chambre où il étoit enfermé, ce vers de Virgile:

*Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor.*

De son épouse *Clarice* de Médicis, niéce du pape *Léon X*, il eut *Laurent* Strozzi, cardinal & archevêque d'Aix, mort à Avignon le 14 décembre 1571; ROBERT, mari de *Magdeléne* de Médicis, & pere d'*Alfonsine*, épouse de *Scipion* de Fiesque, comte de Lavagne, &c. chevalier des ordres du roi, & chevalier d'honneur de la reine Catherine de Médicis; *Léon*, chevalier de Malte, prieur de Capoue, & général des galeres de France, renommé pour ses exploits de mer, qui fut tué pour le service de la France, au siége du château de Piombino, en 1554; PIERRE, maréchal de France, qui suit; *Constance*, femme de *Laurent* Ridolphi; & *Magdeléne*, épouse de *Flaminio* Astabala. * *Epîtres de Rabelais.* Brantôme. Balzac, *entret.* 34, *c.* 6. Bayle, *dict. crit.*

STROZZI (Pierre) fils du précédent, fut maréchal de France, & chevalier de l'ordre de saint Etienne. Après avoir été destiné en sa jeunesse à l'état ecclésiastique, il quitta cette profession pour embrasser celle des armes. Il servit en qualité de colonel, sous le comte Gui Rangoni, en Italie, & contribua beaucoup à faire lever le siége de Turin aux impériaux, l'an 1536. L'année suivante il fut défait près de Montemarlo, par Côme duc de Florence, le 2 août. Etant ensuite passé en France, il se trouva au siége de Luxembourg l'an 1543, & fut encore battu par le prince de Sulmone, au mois de juin de l'an 1544. Il servit en 1545, dans l'armée navale, sous l'amiral d'Annebaut, puis fut créé général des galeres de France. Le roi lui donna le commandement de l'armée qu'il envoya en Italie au secours des Siennois, avec laquelle il défit Rodolphe Baglioni, & Ascagne de la Corgne; mais il perdit la bataille de Marciano, & y fut même blessé dangereusement le 2 d'août l'an 1554. Il fut honoré du bâton de maréchal de France la même année, & fut fait lieutenant général de l'armée du pape Paul IV, avec laquelle il reprit le port d'Ostie, & quelques autres places aux environs de Rome l'an 1557. Lorsqu'il fut de retour en France, il se trouva au siége de Calais, au mois de janvier 1558, & mourut le 20 de juin suivant, d'une mousquetade qu'il reçut au siége de Thionville, allant reconnoître un lieu commode pour dresser une batterie. Son corps fut porté à Epernai, où il fut enterré. De *Laudamine* de Médicis, son épouse, il eut PHILIPPE, qui suit, & *Claire*, premiere femme d'*Honorat* de Savoye, I du nom, comte de Tende. * Théodore Godefroi, *histoire de François I.* Le baron de Fourquevaux, *vies des plus grands capitaines.* Le pere Anselme. Imhoff, *en ses vingt familles d'Italie.*

STROZZI (Philippe) second du nom, fils de PIERRE, maréchal de France, naquit à Venise en 1541, & fut mené dès l'âge de sept ans en France, où il fut élevé dans l'exercice des lettres & des armes. Il alla à la guerre à quinze ans, & fit son apprentissage sous Charles de Cossé de Brissac, maréchal de France. Depuis il se trouva à la prise de Calais & de Guînes en 1558, servit sous le vicomte de Martigues au siége du petit Leith en Ecosse l'an 1560, fut fait capitaine d'infanterie aux premieres guerres civiles; & à la prise de Blois, il reçut une arquebusade au travers du corps. Il fut ensuite mestre de camp du régiment des gardes, servit au siége de Rouen, & fut fait colonel à la seconde guerre des Huguenots. Il se distingua aux batailles de Saint-Denys, & de Jarnac, & fut pourvu de la charge de colonel général de l'infanterie françoise, après la mort de M. d'Andelot. Il fut pris au combat de la Roche-Abeille, par les Huguenots, & se signala encore à la bataille de Moncour, & au siége de la Rochelle l'an 1573. Depuis il fut honoré par le roi Henri III, du collier de l'ordre du saint Esprit, le premier janvier 1579. Quelque temps après ayant été fait lieutenant général de l'armée navale, équipée en faveur d'Antoine roi de Portugal, pour les isles Açores, il aborda en l'isle de Saint-Michel, où il défit la garnison espagnole: mais dans le combat naval qui fut donné près de cette isle le jour de sainte Anne, 26 de juillet 1682, étant tombé entre les mains du marquis de Sainte-Croix, qui commandoit l'armée d'Espagne, il fut tué de sang froid, contre les loix de la guerre & de l'honneur, & fut jetté dans la mer: il n'avoit point été marié. * Brantôme, *mém. t. IV.* Davila, *guerres civiles de France.* Mezerai, *histoire de France*, Godefroi, *histoire de François I.* Le P. Anselme, *hist. des grand officiers de la couronne.* Imhoff, *&c.*

STROZZI (Quiric ou Kiriac) noble Florentin, fils de Zacharie Strozzi, naquit le 22 avril 1504, à Capalla sur la paroisse de saint Quiriac, près de Florence. Il parcourut dans sa jeunesse la plus grande partie de l'univers, sans que ses voyages interrompissent ses études. Il étoit grand architecte, & excelloit sur-tout dans la philosophie péripatéticienne. On a de lui un neuviéme & un dixiéme livre en grec & en latin, ajoutés aux huit livres qu'Aristote a composés de la république. Strozzi y a si bien pris son esprit, que cette augmentation sembleroit être un ouvrage de ce prince des philosophes, s'il n'y avoit point mêlé tant d'autorités des poëtes. Il a fait aussi une traduction latine des huit livres des Stromates de Clément *Alexandrin*. Aprés avoir enseigné la langue grecque & la philosophie à Florence, il professa avec beaucoup d'applaudissement à Bologne & à Pise, où il mourut l'an 1565, âgé de 63 ans. Il étoit frere de *Laurence* Strozzi, qui suit. * Thuan, *hist.* Papyre Masson. Voyez *Vita Kyriaci Strozzæ, auctior*, à Paris 1604 *in*-4°.

STROZZI (Laurence) sœur du précédent, religieuse de l'ordre de saint Dominique, dans le XVI siécle, naquit de *Zacharie* Strozzi, au château de Capalla à deux milles de Florence, le 6 mars de l'an 1514, & fut élevée dans le monastere de saint Nicolas du Pré, où elle prit l'habit de Dominicaine. Elle employa le temps qui lui restoit aprés l'office divin, à la lecture, & y profita si bien, qu'elle apprit diverses langues, sur-tout la latine & la grecque. Elle apprit aussi la musique, & diverses sciences; & composa un livre d'hymnes & d'odes latines sur toutes les fêtes que l'église célébre. Cet ouvrage qui est dédié à Lactance des Lactances, évêque de Pistoye, fut imprimé l'an 1587. Il a été traduit en vers françois par Simon George Pavillon, avocat au parlement de Paris, & mis en musique par Jacques Mauduit. Elle mourut le 10 septembre 1591, âgée de 77 ans. * De Thou, *l.* 100 *hist.* La Roche Maillet, *aux portr. des hommes illustres.* Michel Poccianti, *Florent. illust.* Louis Jacob, *bibl. femin.* Possevin, *in appar. sac.* Zacharie Monti, *en sa vie ms.* Hilarion de Coste, *élog. des dames illustres.* Echard, *script. ord. FF. Præd. t.* 2.

STROZZI (Jules) poëte Italien, vivoit dans le XVII siécle, & mourut au plus tard sous le pontificat d'Urbain VIII, avant 1637. Il a composé la *Venetia edificata*, ou de l'origine de la ville de Venise, qui passe pour une des belles poësies italiennes: la diction en est pure, les pensées agréables, & le sujet grand & digne d'un poëme héroïque * M. de la Monnoye sur Baillet, *t.* V, *art.* 1471.

STROZZI (Nicolas) aussi poëte Italien, Florentin, naquit le 3 novembre 1590, & mourut le 17 janvier 1654. Il a publié des poësies italiennes, qui sont estimées; *les sylves du Parnasse*, qui consistent en lauriers, palmiers, myrthes & cyprès; deux tragédies, 1. *David de Trebizonde*; 2. le *Conradin d'Allemagne.* On a aussi de lui diverses idylles, dont les principales sont, le *Léandre*, l'*Erminie*, l'*Alcine*, *Armento*, &c. outre cent *sonets moraux, avec le corps de l'histoire*, & un grand nombre d'autres vers en piéces volantes & fugitives. * *Voyez* Leo Allatius, *de apib. Urbanis.* Rosteau, *sentimens sur quelques auteurs qu'il a lus.* M. de la Monnoye sur Baillet, *tome* V, *art.* 1471.

STROZZI (Thomas) Jésuite, théologien & poëte, a vécu dans le XVII siécle. On a de lui: 1. Un poëme latin sur la maniere de faire le chocolat, (*De chocolatis opificio, libri tres*) *in*-8°. 2. Un discours excellent, prononcé devant le sénat de Lucques, touchant la liberté dont les états républicains sont si jaloux; imprimé à Naples en 1709; mais ce n'est peut-être pas la premiere édition. Le pere Strozzi s'est distingué aussi par son éloquence & par ses ouvrages théologiques. On en a des preuves dans les écrits suivans. 3. *Huomo-Dio*: ce livre établit en dix discours contre les Juifs, que Jesus-Christ est le vrai & le seul Messie annoncé par les prophétes, & promis aux nations. 4. *Controversia della Concettione della beata Vergine Maria*, en 2 volumes *in-folio.* 5. *Meditationi per essercitii spirituali di san Ignatio*; Ces Méditations ont été réimprimées pour la troisiéme fois en 1706. 6. *Quaresimale con diversi panegyrici.* 7. Enfin un recueil de tous les panégyriques qu'il a prononcés, & qui lui ont acquis en Italie la réputation d'un des plus éloquens orateurs de la chaire qui aient paru dans le dernier siécle. * *Mémoires manuscrits communiqués.*

STRUMETA, STRUMITA, anciennement *Myra*, *Myrra*, ville d'Asie dans la Natolie. Elle est à une lieue de la mer Méditerranée, & à quinze de Patera, du côté du levant. Strumeta étoit autrefois considérable sous son ancien nom de *Myre*, & le siége d'un grand archevêché qui avoit trente-six suffragans; mais aujourd'hui ce n'est qu'une petite ville ou une simple bourgade. * Baudrand.

STRUTHIUS (Joseph) qui vivoit vers l'an 1573, & Joseph TECTANDER vers l'an 1584, tous deux Polonois, ont traduit l'un & l'autre quelques ouvrages de Gallien, tant véritables que supposés. Struthius n'est nullement exact, & il parle très-mal. Tectander a quelque chose de moins dur & de moins barbare dans son style. Il a cherché des fleurs pour orner son discours; mais il ne s'est point fort soucié de prendre l'esprit de son auteur. * P. Daniel Huet, *de clar. interpret.*

STRUVE (George-Adam) fameux jurisconsulte Allemand, né à Magdebourg le 27 septembre 1619, après avoir fréquenté l'école de Magdebourg, fut envoyé à Schleusingen en 1630, & y continua ses études sous le recteur André Reyher. Il y soutint en 1635 des thèses *de Theorica stellarum.* Il y demeura près de 6 ans, & ne retourna chez lui qu'en 1636. La même année il alla à Iene, où il prit les leçons de Horst, de Daniel Sthal, de Jean Zeisolde & de Jean-Michel Dilhert. Il soutint en 1639 des thèses sous ce dernier, *De victoria & clade.* Après avoir fait bien du progrès dans la philosophie & dans l'histoire, il s'appliqua à la jurisprudence, & fréquenta les leçons de Dominique Arumœus, de Pierre Theodoric, d'Erasme Ungebaver, & d'Ortolphe Timann. En 1641, il alla à Helmstadt, où il profita des leçons de Conrad Hornéius, & de celles de Herman Conringius. Il soutint sous celui-ci des thèses, *De damnis, illis præsertim quæ ex dolo, culpa, aut casu proveniunt.* En 1645, il fut appellé à la charge d'assesseur de la justice à Hall, & en 1646, il prit le dégré de docteur en droit & suivit le barreau. Sur la fin de la même année, il eut une chaire de professeur en droit à Iene, où il eut un grand nombre d'auditeurs. En 1661, la ville de Brunswic le choisit pour le consulter dans les affaires de droit, & il eut cet emploi jusqu'en 1663, qu'il fut appellé à Weymar pour y remplir les fonctions de conseiller aulique & de la chambre. Lorsqu'en 1672 la branche d'Altenbourg fut éteinte, la maison de Weymar le nomma pour assister au traité de partage qu'il acheva heureusement, & il obtint ensuite le titre de conseiller privé de cette maison. En 1674, il retourna à Iene, & y fut premier professeur en droit. Tous les ducs de Saxe s'en servoient dans le conseil pour les affaires. En 1680, il fut président de la régence tutélaire & du consistoire, & directeur de la caisse du pays. Cette multitude d'affaires lui fit suspendre ses leçons, qu'il reprit en 1691, après la mort du prince Jean-Guillaume de Saxe-Iene, parcequ'alors la régence de Iene finissant, diminua ses occupations. Dans la même année le landgrave de Hesse-Darmstadt le nomma son conseiller privé. Il mourut le 15 décembre 1692, âgé de 73 ans. Il avoit une grande pénétration d'esprit, beaucoup de droiture & de franchise, & son érudition lui a mérité de grands éloges. Il a été deux fois marié, & s'est vu pere de 26 enfans. Outre ses thèses, & un grand nombre d'autres dissertations qui sont aussi en forme de thèses, on a de

lui : *Syntagma juris civilis : Jurisprudentia romano-germanica forensis : Jus sacrum Justinianeum : Evolutiones controversiarum : De vindicta privata : Dissertationes criminales : Decisiones sabbathinæ : De invocatione nominis divini : De delictis, &c.* Burchard Gotthlieb Struve, son fils, a écrit sa vie, qu'il faut consulter.

STRUVE (Burchard Gotthlieb) fils de *George-Adam* Struve, l'un des plus grands jurisconsultes d'Allemagne, naquit à Weimar le 26 mai 1671. Son pere, qui s'apperçut de bonne heure de ses heureuses dispositions pour les sciences, & de son amour pour l'étude, l'envoya à Zeitz profiter des leçons du savant Cellarius, qui y demeuroit alors. Il écouta ensuite les maîtres les plus habiles à Iene, à Helmstadt, à Francfort sur l'Oder, & à Hall. Dans cette derniere ville, il s'attacha au barreau, qu'il ne suivit que peu de temps. Le droit public & l'histoire, ses études favorites, ne tarderent pas à l'occuper tout entier. Il fit quelques voyages en Hollande & en Suéde, d'où il revint à Wetzlar, accompagné de son frere, qui donna dans les chimeres de la pierre philosophale, & qui, comme cela arrive presque toujours, ruina ses affaires par ses vaines recherches. Ce malheur rejaillit sur M. Struve, parcequ'après la mort de son frere, il employa presque tout son bien à payer les dettes du défunt. On ne sait si ce fut cet accident, ou quelqu'autre cause qui contribua à lui donner une mélancolie qui dura deux ans, durant lesquels il ne fit absolument que des lectures de piété. Il passa ces deux années à Iene; & y ayant recouvré la santé, il y fut fait bibliothécaire en 1697. Depuis il se fit recevoir à Hall docteur en philosophie & en droit. En 1704, il eut l'emploi de professeur en histoire dans cette académie; & en 1712 il devint professeur extraordinaire en droit, conseiller & historiographe des ducs de Saxe; & enfin en 1730, conseiller de cour, & professeur ordinaire du droit public & féodal. Ces bienfaits réitérés de ses maîtres l'engagerent à refuser les vocations de Bayreut & de Kiel. Il a été marié trois fois, & a laissé plusieurs enfans. Il mourut à Iene le jour de la Pentecôte, c'est-à-dire, le 25 mai 1738. Il a fait un assez grand nombre d'ouvrages, la plupart fort recherchés; savoir, 1. plusieurs dissertations académiques, dont voici les titres : *De jure Bibliothecarum : De variis modis decernendi successorem : De Rutâ Saxonicâ : De doctis impostoribus.* On trouve aussi cette dissertation avec son *Introductio ad notitiam rei litterariæ*, &c, à Iene 1704, *in*-12. *Origines & elogia hohenloïca. De allodiis imperii. De Joachimo Nestore, comitatûs Rupinensis restauratore. Prodromus historiæ Græseuthalensis. Facta serenissimorum ducum Brunswicensium heroïca. De territorio clauso civitatum imperialium. De quinque quæstionibus eruditis. De judiciis heroicis. De successione secundò geniti præ primogenito in regna & principatus.* 2. Divers programmes; savoir, *De vitiis historicorum. De Pyrrhonismo historico. Doctus Atheus. De comitiis Palatinatûs Saxonici. De cognitione statûs publici à prudentiâ juris publici differente.* 3. D'autres ouvrages, savoir, *De bibliothecis, harumque præfectis. De magno pacis fœderumque theatro. Bibliotheca numismatum antiquorum. Bibliotheca juris selecta. Bibliotheca philosophica, in suas classes distributa;* à Iene 1704. *Bibliotheca selecta historica. Bibliotheca antiqua. Bibliotheca Saxonica. Struvius non errans, contra Antonii à Mara insulsas objectiones. Fama Batavica.* Réflexions sur le projet de paix dressé par la France, en françois. *Pia mortis desideria in obitum matris.* Portrait du prince politique & chrétien, par Saavedra, traduit en allemand. Additions à l'ouvrage de M. Knorre *de pœnitentiâ ecclesiasticâ.* Additions à la jurisprudence criminelle de Muller. *Antiquitatum Romanarum syntagma, sive de sacrorum cæremoniis systema; adjectâ bibliothecâ antiquitatum romanarum generali, & speciali de Diis, cum figuris;* à Iene 1707, *in*-4°. *Acta litteraria ex manuscriptis eruta;* à Iene 1703, *in*-8°. *Introductio ad notitiam rei litterariæ & usum bibliothecarum : accedit dissertatio de doctis impostoribus;* à Iene 1704, *in*-12. *Pii manes Struviani : Historia Bibliothecæ Jenensis. Syntagma juris publici imperii Romano-Germanici. Juris publici prudentia.* Des révolutions de l'empire, en allemand. Recherches sur le titre & la dignité d'Empereur, & sur le titre de Czar, en allemand. Histoire des négociations de Rastadt, en allemand. *Syntagma Historiæ Germanicæ ad annum usque 1716. Rerum Germanicarum scriptores aliquot insignes.* C'est le titre de deux nouvelles éditions (enrichies de remarques de M. Struve) des recueils des historiens d'Allemagne publiés, l'un par Freher, l'autre par Pistorius. La nouvelle édition de chacun est en trois volumes *in folio.* Archive historique & politique, en allemand. *Historia juris Romano-Germanici, publici, feudalis, criminalis. Historia Misnensis, sive chronicon terræ Misnensis, & Annales Vetero-Cellenses.* Histoire ecclésiastique du Palatinat, en allemand. *Jus ecclesiæ circa religionem.* Abrégé de l'histoire de l'empire, en allemand. *Corpus juris publici academicum. Formula successionis serenissimæ domûs Palatinæ.* Abrégé de l'histoire universelle, en allemand. *Compendium juris feudalis.* Histoire des griefs de la religion de l'empire, en allemand. *Corpus historiæ Germanicæ ad annum 1730. De partu supposito, & custodiâ corporis fœminarum illustrium.* Histoire complette de l'empire, en allemand. *De successione fœmineâ in regna & provincias Austriacas.* Courte introduction à la connoissance des états d'Allemagne, en allemand. *Corpus juris publici imperii Romano-Germanici*, nouvelle édition augmentée. Il a laissé manuscrit, *Corpus juris gentium, sive Jurisprudentia heroica, ex juris naturæ & gentium argumentis petitum.* * Voyez son éloge dans la *Bibliotheque Germanique*, tome XLIII, page 217 & suivantes.

STRYCKIUS (Samuel) jurisconsulte Allemand très-célebre, florissoit sur la fin du XVII siécle, & au commencement du XVIII. Il naquit à Lenzen, petit lieu du marquisat de Brandebourg, dans la préfecture de Pregnitz. Ce fut le 25 de novembre de l'an 1640. Son pere s'appelloit *Elie* Stryckius, qui eut des emplois considérables dans sa patrie, & sa mere *Eve* Calovie. Après ses premieres études, il alla l'an 1658 à Wittemberg, où il fit sa philosophie sous de fort bons maîtres : après quoi il commença à étudier en théologie, mais ses amis lui firent quitter ces études pour celle de la jurisprudence. Après y avoir fait des progrès considérables, il voyagea en Angleterre, vit toutes les universités des Provinces-Unies, & n'oublia pas même celle de Louvain, où le célebre Antoine Perez enseignoit alors. Etant retourné à Francfort sur l'Oder, il s'y fit recevoir docteur en droit en 1665. Il commença alors à faire des leçons, eut de fréquentes disputes qui ont été imprimées, & composa un traité sur le droit des gens. Sa réputation s'étant accrue, l'électeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume, le fit en 1666 professeur extraordinaire, pour expliquer les novelles de Justinien. En 1668, il fut fait professeur ordinaire des institutes, & en 1672 il le fut pour les pandectes, ensuite pour le code, & enfin il fut appellé à la cour pour y être président de la cour de justice & conseiller de l'électeur. En 1690, l'électeur de Saxe, Jean-George III, le fit assesseur du tribunal souverain des appellations à Dresde. Il eut permission du roi de Prusse d'accepter cet emploi, à condition qu'il se rendroit auprès de lui dès qu'il y seroit rappellé. En partant il fut honoré du titre de conseiller aulique. Il ne demeura que deux ans à Wittemberg. Le roi de Prusse ayant fondé une université à Hall, voulut en 1693 que Stryckius la dirigeât, l'honorant en même temps du titre de son conseiller intime, & de président ordinaire dans le sénat juridique. Il exerça ces emplois pendant 17 ans. A son départ de la cour de Dresde, le roi de Danemarck lui fit offrir des gages considérables pour être son conseiller d'état, & recteur de l'université de Copenhague, mais

mais il ne jugea pas à propos d'accepter ces offres. Il fut marié deux fois, & a eu pour fils *Jean-Samuel*, qui fait le sujet de l'article suivant, & *Jean-Frédéric* Stryckius, conseiller aulique de l'électeur de Saxe, & professeur en droit, qui a été son collégue. Il mourut le premier août 1710. Il a publié divers ouvrages. Divers volumes de dissertations. *Commentationes de jure censuum*; *de successionibus ab intestato*; *de cautelis circa contractus, ultimas voluntates & juramenta adhibendis*; *de consensu sponsalitio*; *de usu pandectarum moderno. Notæ ad B. Brunemanni jus ecclesiasticum, & compendium Schuzianum, &c.* * *Actes de Leipsick* de 1711, page 129.

STRYCKIUS (Jean-Samuel) fils du célébre jurisconsulte *Samuel* Stryckius, *dont on vient de parler*, naquit à Francfort en 1668. Il étudia d'abord à Dantzic, ensuite à Wittemberg, d'où il retourna chez lui. Après y avoir subi des examens qui lui firent honneur, il alla en Hollande, & de-là à Ratisbonne, d'où il partit pour Florence avec le savant Schurtzfleisch, avec qui il vit aussi Rome, Milan & Gènes. Etant à Basle, il disputa avec applaudissement, revint à Ratisbonne, & ensuite à Francfort en 1692. Il y fut reçu peu après licencié en droit. En 1693, il suivit son pere à Hall, où il fut nommé professeur extraordinaire en droit, & où il prit le dégré de docteur. Il fut fait professeur ordinaire en 1695, & en 1702 on le nomma conseiller aulique de la duchesse douairiere d'Eysenach. L'assiduité à enseigner, & la clarté dans ses leçons l'ont rendu fort recommandable. Il a publié, *Fundamenta institutionum : Brunemanni exercitationes : Justiniani institutiones cum notis : Antonii jus feudale auctum : Meletemata de juramentis, &c.*

STRYGES, *Stryges*, sont des corps morts qu'on trouve en Pologne, & principalement en Russie, & que l'on appelle en langue du pays *Upiers*. Ils ont une certaine humeur, qu'on croit être du sang, lequel on prétend que le démon tire ou succe des corps de quelques personnes vivantes, ou de quelques bestiaux. Il le porte dans ce corps mort, d'où l'on dit qu'il sort en certains temps, depuis midi jusqu'à minuit. Après avoir fait beaucoup de vexations, il retourne dans un cadavre, & y verse le sang qu'il a amassé. Il s'y trouve quelquefois de ce sang en si grande quantité, que si l'on n'y met ordre, il sort par la bouche, par le nez, & principalement par les oreilles, en telle abondance, que ce cadavre nage dans son cercueil; & le cadavre a une telle faim, qu'il mange les linges qui sont autour de lui, & que l'on trouve en effet dans sa bouche. Ce démon qui sort du cadavre, va la nuit représenter l'image du mort à ses amis ou à ses parens. Il les embrasse, les serre & les affoiblit de telle maniere, qu'ils s'éveillent & crient au secours, auquel temps on dit que ce démon leur succe le sang pour le porter dans le cadavre. Ceux qui sont ainsi tourmentés, deviennent maigres, atténués, & meurent à la fin. Cette persécution dure jusqu'à la derniere personne de la famille, à moins qu'on n'en interrompe le cours, en coupant la tête & en ouvrant le cœur aux cadavres, dont on a vu les images durant la vexation. Quand on fait la visite de ces cadavres, on les trouve dans leurs cercueils, mols, flexibles, enflés & rubiconds, quoiqu'il y ait long-temps qu'ils soient morts. Après leur avoir coupé la tête & ouvert le cœur, il en sort une grande abondance de sang qu'on ramasse pour en faire du pain avec la farine, dont on mange pour se garantir de la vexation. Sitôt que cela est fait, l'esprit ne revient plus. * *Lisez* le détail de ces fables dans *les Merc. Gal.* de mai 1693, & de février 1694. Ces Stryges sont apparemment les mêmes que les VAMPYRS, dont nous parlons à leur titre.

STUART, nom de la famille royale d'Angleterre, qui signifie SÉNÉCHAL, titre qui a passé en surnom à cette maison, qui a possédé héréditairement cette charge, & dont l'on ne rapporte ici la postérité que depuis,

I. GAUTIER ou WALTER Stuart, seigneur de Dondonald, sénéchal d'Ecosse, mort en 1258, épousa *Alde* de Dombert, dont il eut ALEXANDRE, qui suit; & ROBERT Stuart, qui a fait *la branche de* DARNLEI *& de* LENOX, *rapportée ci-après.*

II. ALEXANDRE Stuart, seigneur de Dondonald, &c. sénéchal d'Ecosse, conduisit l'armée d'Alexandre III, roi d'Ecosse, & mourut en 1286, ayant eu de sa femme, dont le nom est inconnu, JEAN, qui suit; & *Jacques* Stuart, dont on ne trouve que le nom.

III. JEAN Stuart, seigneur de Dondonald, &c. sénéchal d'Ecosse, fut tué en 1302, ayant eu pour enfans, de la fille & héritiere du seigneur de Buth, WALTER qui suit; *Jacques*; *Jean*, & *Alain* Stuart, qui furent tués au combat de Halidon en 1333.

IV. WALTER Stuart, seigneur de Strahild, Dondonald, Buth, &c, grand-sénéchal d'Ecosse, mort en 1326, avoit épousé *Marie* Brus, fille de *Robert* Brus, I du nom, roi d'Ecosse, dont il eut ROBERT, II du nom, roi d'Ecosse, qui suit.

V. ROBERT Stuart, fut reconnu roi d'Ecosse, II du nom, en 1370, après la mort du roi David II, son oncle maternel. Il fit de grandes irruptions dans les comtés de Northumberland & de Westmorland, pour se venger des courses des Anglois; remporta sur eux la victoire à Otterbourg en 1388, & mourut le 19 avril 1390, âgé de 74 ans. Il avoit épousé 1. *Euphémie*, fille de *Hugues* comte de Ross, morte en 1373 : 2. *Elizabeth*, fille d'*Adam* More, chevalier, qu'il avoit entretenue pendant quelque temps. Du premier lit vinrent 1. *David* Stuart, comte de Strathern, pere de *N.* Stuart, mariée à *Patrice* Graham, dont sont issus les comtes de STRATHERN & de MENTHETH, du nom de GRAHAM; 2. *Gautier*, comte d'Athol, mis à mort en 1437, à cause du meurtre commis en la personne de Jacques, I du nom, roi d'Ecosse, & dont *Robert* Stuart le petit-fils fut exécuté avec *Gautier*, comte d'Athol son grand-pere : *Voyez* GAUTIER : 3. *Euphémie* Stuart, mariée à *Jacques*, comte de Douglas. Du second lit sortirent 1. JEAN, dit ROBERT, III du nom, roi d'Ecosse, qui suit; 2. *Euphémie* Stuart, mariée à *Jean* Léon; 3. *Elizabeth*, alliée à *Jean* Dumbar, comte de Murrai; 4. ROBERT Stuart, dit *le Jeune*, qui a fait *la branche des premiers ducs d'*ALBANIE, *rapportée ci-après*; 5. *Gillette*, mariée à *Guillaume* Douglas; & 6. *Alexandre* Stuart, comte de Boucan, qui resta prisonnier jusqu'à la mort de son pere, & mourut en 1396, ayant eu d'*Isabelle*, fille de *Duncam*, comte de Lenox, *Duncam* Stuart, mort en 1447, qui fut pere d'*Isabelle* Stuart, mariée à *Mordac* Stuart, duc d'Albanie; & de *N.* Stuart, alliée à *Alain* Stuart, seigneur de Darnlei.

VI. ROBERT Stuart, III du nom, roi d'Ecosse, fut nommé JEAN au baptême, qu'il changea depuis en celui de ROBERT, pour complaire aux Ecossois, qui n'aimoient point le nom de Jean, à cause de Jean de Bailleul, dont le regne fut malheureux pendant la guerre qu'il y eut entre l'Ecosse & l'Angleterre, & mourut le 1 avril 1406, de chagrin de ce que son fils avoit été fait prisonnier des Anglois. Il épousa *Anne-Belle*, fille de *N.* baron de Dromond, morte en 1400, dont il eut *David* Stuart, duc de Rothes, né en 1378, qui fut enfermé à cause de ses débauches, par le duc d'Albanie, son oncle, & mourut en prison en 1402, sans laisser de postérité de *Marie*, fille d'*Archambaud*, comte de Douglas; & JACQUES, I du nom, qui suit.

VII. JACQUES Stuart, I du nom, roi d'Ecosse, après avoir été prisonnier en Angleterre pendant 18 ans, fut couronné roi d'Ecosse en 1424, & fut massacré dans une conspiration de ses sujets, le 20 février 1437, à l'âge de 44 ans. Il avoit épousé en février 1423, *Jeanne* de Beaufort, fille de *Jean* d'Angletere, dit *de Beaufort*, comte de Sommerset, dont il eut *Alexandre*, jumeau, né le 14 octobre 1430, mort jeune : JACQUES II, qui suit; *Marguerite*, alliée en 1436, à *Louis* XI, roi de France, morte en 1445; *Eléonore*, mariée

en 1438, à *Sigifmond*, archiduc d'Autriche, morte le 20 novembre 1480; *Ifabelle*, qui épousa en 1441, *François*, I du nom, duc de Bretagne; *Elizabeth*, mariée à *Jean*, comte de Vere en Zélande; *N.* Stuart, mariée à *Alexandre* Gourdon, comte de Huntlei; & une autre fille mariée au comte de Morton.

VIII. JACQUES Stuart, II du nom, roi d'Ecoffe, né jumeau le 14 octobre 1430, fut couronné à l'âge de fept ans en 1437, & fut tué d'un éclat de canon au fiége de la fortereffe de Roxbourg, le 3 août 1460, âgé de 29 ans. Il époufa en 1448, *Marie* d'Egmond, fille d'*Arnoul* duc de Gueldres, morte le 16 novembre 1463, dont il eut JACQUES III du nom, qui fuit; ALEXANDRE, qui a fait *la branche des derniers ducs d'*ALBANIE, *rapportée ci-après; Jean*, comte de Marre, qui fut condamné à mort en 1480, pour avoir confpiré contre le roi fon frere; *Marie*, alliée 1. à *Thomas* Bodins, comte d'Arran: 2. à *Jacques* Hamilton; & *N.* Stuart, mariée à *Guillaume* Crichton.

IX. JACQUES Stuart, III du nom, roi d'Ecoffe, né en 1452, fut tué le 11 juin 1488, à l'age de 35 ans, à la bataille de Baunockburn, près de Sterling, par fes fujets rebelles, outrés des mauvais traitemens de fes favoris. Il avoit époufé en 1470, *Marguerite*, fille de *Chriftian* I du nom, roi de Danemarck, morte en 1484, dont il eut JACQUES IV du nom, qui fuit; *Alexandre* duc de Rothes; & *Jean* Stuart, comte de Marre, morts jeunes.

X. JACQUES Stuart, IV du nom, roi d'Ecoffe, fe fouleva contre fon pere, à la follicitation des grands du royaume. Ayant porté la guerre en Angleterre, fon armée fut défaite près de la montagne de Flodon, le 10 feptembre 1513, & fon corps fut trouvé parmi les morts, à l'âge de 39 ans. Il avoit époufé en janvier 1503, *Marguerite*, fille de *Henri* VII du nom, roi d'Angleterre, laquelle fe remaria à *Henri* Stuart, feigneur de Meffen, & mourut en 1539, ayant eu de fon premier mariage outre deux fils & deux filles, morts jeunes; JACQUES V du nom, qui fuit; & *Alexandre* Stuart, duc de Rothes, né pofthume le 29 avril 1514, mort le 16 décembre fuivant. *Il eut auffi pour enfans* naturels, Alexandre *Stuart, bâtard d'Ecoffe, archevêque de Saint-André, qui fut tué avec fon pere le 10 feptembre* 1513; & Jacques *comte de Murrai, mort vers l'an* 1544.

XI. JACQUES Stuart, V du nom, roi d'Ecoffe, né le 15 avril 1512, eut de longues guerres avec l'Angleterre, & mourut le 13 décembre 1542, âgé de 30 ans. Il époufa 1. le 1 janvier 1537, *Magdeléne* de France, fille du roi *François* I du nom, morte le 2 juillet fuivant: 2. en 1538, *Marie* de Lorraine, veuve de *Louis* d'Orléans, II du nom, duc de Longueville, & fille de *Claude* duc de Guife, morte le 2 juin 1560, dont il eut *Jacques* & *Artus*, morts jeunes; & MARIE, qui fuit. *Il eut auffi pour enfans* naturels, Jacques *Stuart, bâtard d'Ecoffe, comte de Murrai, qui fut régent du royaume, & fut affaffiné en* 1571; & Robert *comte des Orcades: ils ont laiffé poftérité.*

XII. MARIE Stuart, reine d'Ecoffe, née le 8 décembre 1542, eut la tête tranchée le 18 février 1587. Elle avoit époufé 1. le 18 avril 1559, *François* dauphin de Viennois, puis roi de France, II du nom: 2. le 29 juillet 1564, *Henri* Stuart, baron de Darnlei, comte de Lenox, duc de Rothes, dont elle eut JACQUES roi d'Angleterre, VI du nom, *ainfi qu'il fera remarqué ci-après*, en parlant de la branche de LENOX: 3. en 1567, *Jacques* Hesburn, comte de Bothwel, qui fut chaffé du royaume d'Ecoffe, & fe retira en Danemarck, où il fut confiné dans une prifon, dans laquelle il perdit l'efprit & la vie.

*DERNIERE BRANCHE DES DUCS D'ALBANIE.*

IX. ALEXANDRE Stuart, fecond fils de JACQUES II du nom roi d'Ecoffe, & de *Marie* d'Egmond, fut duc d'Albanie, & chevalier de l'ordre de faint Michel. Ayant eu de grands différends avec le roi Jacques III, fon frere, il fe retira en France, où il mourut en 1485. Il avoit époufé 1. *N.* fille de *Guillaume* Sinclar, comte des Orcades: 2. en 1480, *Anne* de la Tour, fille de *Bertrand*, VI du nom, fire de la Tour, comte d'Auvergne & de Boulogne. Du premier lit vinrent *Alexandre* évêque de Murrai, abbé de Scone; & *N.* Stuart, mariée à *N.* Hamilton. Du fecond lit fortit JEAN, qui fuit.

X. JEAN Stuart, duc d'Albanie, chevalier de l'ordre de faint Michel, gouverneur de Bourbonnois, Auvergne, Forez & Beaujolois, accompagna Louis XII, roi de France, aux entrées qu'il fit à Gènes. Depuis ayant été rappellé en Ecoffe, il fut établi en 1516, gouverneur du royaume par les états, & mourut en France en 1536, fans laiffer de poftérité d'*Anne* de la Tour, comteffe d'Auvergne, &c, fille de *Jean*, I du nom, fire de la Tour, comte d'Auvergne, &c, qu'il avoit époufée en 1505, morte en 1524, & *laiffa pour fille* naturelle Eléonore *Stuart, mariée en octobre* 1547, *à* Jean *de l'Hôpital, comte de Choifi, d'où defcendent les marquis de* CHOISI.

*PREMIERE BRANCHE DES DUCS D'ALBANIE.*

VI. ROBERT Stuart, dit le *Jeune*, duc d'Albanie, fecond fils de ROBERT, II du nom, roi d'Ecoffe, & d'*Elizabeth* More, fa feconde femme, fut régent du royaume après la mort de Robert, III du nom, roi d'Ecoffe, fon frere, & mourut le 3 feptembre 1420, ayant eu de *N.* fille de *N.* comte de Lenox, MORDAC, qui fuit; *Jean* comte de Boucan, connétable de France, qui fut tué à la bataille de Verneuil au Perche, donnée contre les Anglois le 17 août 1424, laiffant de *Marie* de Douglas fa femme, fille d'*Archambaud*, comte de Victon, pour fille unique, *N.* Stuart, mariée à *Guillaume* Sautrun; *Robert*, tué avec le connétable fon frere à la bataille de Verneuil; & *N.* Stuart, mariée à *Alexandre* Leflei, comte de Roff.

VII. MORDAC Stuart, duc d'Albanie, fut régent du royaume d'Ecoffe après la mort de fon pere, & fut condamné à perdre la tête, avec deux de fes fils, par le parlement d'Ecoffe en 1427. Il avoit époufé *Ifabelle* Stuart, fille de *Duncam*, comte de Lenox, dont il eut GAUTIER, qui fuit; *Alexandre*, qui eut la tête tranchée avec fon pere; & *Jacques* Stuart, mort en exil en Irlande.

VIII. GAUTIER Stuart eut la tête tranchée avec fon pere & fon frere en 1427, & fut pere d'ANDRÉ, qui fuit; d'*Alexandre* & d'*Artus* Stuart.

IX. ANDRÉ Stuart, feigneur d'Avendal, chancelier d'Ecoffe, eut pour fils unique HENRI, qui fuit.

V. HENRI Stuart, feigneur de Meffen, &c, mourut fans poftérité de *Marguerite*, fille de *Henri* VII du nom roi d'Angleterre, veuve de *Jacques* IV, roi d'Ecoffe, & qui avoit été féparée d'*Archambaud* de Douglas, comte d'Angus, morte en 1539.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE DARNLEI, comtes de* LENOX.

II. ROBERT Stuart, fecond fils de GAUTIER ou WALTER Stuart, feigneur de Dondonald, fénéchal d'Ecoffe, époufa *N.* fille de *Robert* Crux de Crouxtoun, dont il eut JEAN, qui fuit.

III. JEAN Stuart, feigneur de Darnlei, fut tué en 1313. Il avoit époufé *Ifabelle-Randolphe*, fille de *Thomas* comte de Murrai, dont il eut ROBERT II du nom, qui fuit.

IV. ROBERT Stuart, II du nom, feigneur de Darnlei, mourut en 1369, ayant eu de *Marguerite* Douglas fa femme, ALEXANDRE Stuart, qui fuit.

V. ALEXANDRE Stuart époufa *Marguerite* Stuart, dame de Darnlei, dont il eut JEAN II, qui fuit.

VI. JEAN Stuart, II du nom, comte de Darnlei;

obtint de Charles VII, roi de France, le comté d'Evreux, avec les seigneuries d'Aubigni & de Concressaut en Berri, en reconnoissance des services qu'il lui avoit rendus, & fut tué au combat de Patai en 1429. Il avoit épousé *Elizabeth* de Lindsei, dont il eut ALAIN, qui suit; & JEAN Stuart, qui a fait *la branche des seigneurs d'*AUBIGNI, *mentionée ci-après.*

VII. ALAIN Stuart, seigneur de Darnlei, fut tué le 29 octobre 1438, ayant eu de *N.* Stuart, fille de *Duncam* comte de Lenox, pour fils unique, JEAN III, qui suit.

VIII. JEAN Stuart, III du nom, comte de Lenox, seigneur de Darnlei, mourut en 1487. Il avoit épousé *Isabelle* de Montgommeri, dont il eut MATTHIEU I du nom, qui suit; & *Robert* Stuart, comte de Beaumont-le-Roger, maréchal de France, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé.*

IX. MATTHIEU Stuart, I du nom, comte de Lenox, &c, fut tué à la bataille de Flondon le 9 septembre 1513, ayant eu de *Marguerite* Hamilton, fille de *Jacques* comte d'Arran, pour fils unique, JEAN IV, qui suit.

X. JEAN Stuart, IV du nom, comte de Lenox, &c, fut tué en septembre 1527, au combat donné entre les Douglas & les Hamiltons. Il avoit épousé *Elizabeth* Stuart, fille de *N.* comte d'Athol, dont il eut MATTHIEU II qui suit; *Robert*, évêque de Catness, puis comte de Mercke, mort sans postérité d'*Elizabeth* Stuart, fille de *N.* comte d'Athol; & JEAN Stuart, seigneur d'Aubigni, qui a fait *la branche derniere des ducs de* RICHEMONT, *rapportée ci-après.*

XI. MATTHIEU Stuart, II du nom, comte de Lenox, &c, régent du royaume d'Ecosse, fut tué en 1572. Il avoit épousé *Marguerite* Douglas, fille & héritiere d'*Archambaud* comte d'Angus, mort le 10 mars 1578, dont il eut *Henri*, mort jeune en 1545; autre HENRI, qui suit; & *Charles* Stuart, comte de Lenox, mort en 1576, à l'âge de 21 ans, laissant d'*Elizabeth*, fille de *Guillaume* Cavendisch, qu'il avoit épousée en 1574, *Arbelle* Stuart, mariée à *Guillaume* Seymour, comte de Hertford, morte le 27 septembre 1615.

XII. HENRI Stuart, baron de Darnlei, duc de Rothes, puis roi d'Ecosse, à cause de sa femme, fut étranglé dans son lit le 20 février 1567, à l'âge de 21 ans. Il avoit épousé le 29 juillet 1564, *Marie* reine d'Ecosse, veuve de *François* II, roi de France, & fille de *Jacques* Stuart, V du nom, roi d'Ecosse, & de *Marie* de Lorraine Guise. Elle prit une troisiéme alliance en 1567, avec *Jacques* Hesburn, comte de Bothwel, & eut la tête tranchée le 18 février 1587, ainsi qu'il a été remarqué ci-devant, en rapportant la postérité de son pere. Elle eut de son second mariage JACQUES, qui suit.

XIII. JACQUES Stuart, né le 19 juin 1566, fut couronné roi d'Ecosse le 28 juillet 1567, & d'Angleterre le 25 juillet 1603, après la mort de la reine Elizabeth, & mourut le 27 mars 1625. Il avoit épousé le 20 août 1590, *Anne*, fille de *Frédéric* II, roi de Danemarck, morte le 2 mars 1619, dont il eut entr'autres enfans, JACQUES roi d'Angleterre, qui a continué la postérité. *Voyez* ANGLETERRE.

*DERNIERE BRANCHE DES SEIGNEURS D'AUBIGNI, ducs de* LENOX *& de* RICHEMONT.

XI. JEAN Stuart, troisiéme fils de JEAN, IV du nom, comte de Lenox, fut seigneur d'Aubigni en Berri, & capitaine des gardes & des gendarmes Ecossois en France, & mourut en 1567. Il avoit épousé *Anne* de la Queille, dame de Châteaubrun, dont il eut EDME, I du nom, qui suit.

XII. EDME Stuart, I du nom, duc de Lenox, comte de Darnlei, seigneur d'Aubigni, &c, grand-chambellan d'Ecosse, mort en 1583, avoit épousé *Catherine* de Balsac, fille de *Guillaume*, seigneur d'Entragues, dont il eut *Louis* duc de Lenox & de Richemont, chevalier de l'ordre de la Jarretiere, & grand-maître de la maison du roi d'Angleterre, mort le 16 février 1624, à l'âge de 49 ans, qui épousa: 1. *N.* fille de *Guillaume* Ruthwen, comte de Gavre: 2. *N.* Campbell, veuve de *Roger* de Montgommeri d'Eglinton: 3. *Françoise* Howard, veuve d'*Edouard* Seymour, comte de Hertford, & fille d'*Edouard* Howard, vicomte de Bindon, morte le 8 octobre 1639, dont il n'eut point d'enfans; EDME II du nom, qui suit; *Henriette*, mariée à *Georges* Gourdon, comte de Huntlei; & *Marie* Stuart, alliée à *Jean* Areskin, comte de Marre.

XIII. EDME Stuart, II du nom, seigneur d'Aubigni, &c, amiral & grand-chambellan d'Ecosse, mourut en 1624. Il avoit épousé *Catherine*, fille & héritiere de *Gervais*, baron de Clifton de Leighton-Bronswould, dont il eut JACQUES, qui suit; *Henri*, mort à Venise en 1637, à l'âge de 17 ans; *François*, mort jeune; GEORGES, qui continua *la postérité rapportée après celle de son frere aîné; Louis* seigneur d'Aubigni, chanoine de l'église de Paris, abbé de Hautefontaine, & grand-aumônier de la reine d'Angleterre, mort à Paris en novembre 1665, âgé de 46 ans; *Jean*, mort des blessures qu'il reçut au combat de Bramden le 29 mars 1644; *Bernard*, comte de Leichfeild, tué au combat de Chester le 22 septembre 1645; *Elizabeth*, mariée à *Henri* Howard, baron de Maltravers; *Anne*, alliée à *Archambaud* de Douglas, comte d'Angus; *Catherine*, morte jeune; & *Françoise* Stuart, mariée à *Jerôme* Welton, comte de Portland.

XIV. JACQUES Stuart, baron Leighton, duc de Richemont & de Lenox, chevalier de l'ordre de la Jarretiere, &c, né le 6 avril 1612, mourut le 30 mars 1655. Il avoit épousé en 1637, *Marie* Villers, fille de *Georges*, duc de Buckingham, dont il eut *Edme* Stuart, III du nom, duc de Richemont & de Lenox, mort à Paris le 14 août 1661, à l'âge de 11 ans; & *Marie* Stuart, alliée à *Richard* Butler, comte d'Arran.

XIV. GEORGES Stuart, baron d'Aubigni, fils puîné d'EDME, II du nom, baron d'Aubigni, fut tué au combat de Kineton le 23 octobre 1642. Il avoit épousé *Catherine*, fille de *Théophile* comte de Suffolck, dont il eut CHARLES, qui suit; & *Catherine* Stuart, barone de Clifton, mariée 1. à *Henri* baron O-Brien en Irlande: 2. à *Joseph* Williamson, chevalier doré, & gardien des archives de Witheal.

XV. CHARLES Stuart, comte de Leichfeild, duc de Richemont & de Lenox, chevalier de l'ordre de la Jarretiere, né en 1639, mourut en Danemarck le 12 décembre 1672. Il avoit épousé 1. *Elizabeth*, fille de *Richard* Rogers de Brianston: 2. *Marguerite*, veuve de *Guillaume* Lewes de Wan, & fille de *Laurent* Banaster de Passenham: 3. *Françoise-Thérèse* Stuart, fille de *Gaultier*, desquelles il n'eut point d'enfans.

*PREMIERE BRANCHE DES SEIGNEURS D'AUBIGNI, ducs de* LENOX *& de* RICHEMONT.

VII. JEAN Stuart, second fils de JEAN Stuart, II du nom, comte de Darnlei, &c, fut seigneur d'Aubigni & de Concressaut en Berri, chevalier de l'ordre de saint Michel, capitaine de cent gendarmes Ecossois en France, & mourut en 1482. Il avoit épousé *Béatrix* d'Apcher, dont il eut BERAUD, qui suit.

VIII. BERAUD Stuart, seigneur d'Aubigni, &c, chevalier de l'ordre de saint Michel, accompagna Charles VIII, roi de France, en son voyage d'Italie, fut connétable du royaume de Naples, & mourut en juin 1508. Il avoit épousé *Willelmine* de Boucard, & selon d'autres, *Anne* de Maumont, dont il eut *Anne* Stuart, comtesse de Beaumont-le-Roger, & dame d'Aubigni, mariée à *Robert* Stuart, comte de Beaumont-le-Roger, maréchal de France; & *Guyonne* Stuart, mariée à *Philippe* Braque, seigneur de Luat. * *Voyez* Buchanan; Imhoff, *en son histoire des rois d'Angleterre, &c.*

STUART (Walther ou Gautier) comte d'Athol,

étoit fils de Robert II, roi d'Ecosse, & proche parent du roi Jacques I, qu'il attira dans le monastere de saint Johnsson, où il l'assassina. Ce fut l'ambition qui le poussa à commettre ce crime énorme, un certain astrologue lui ayant prédit que dans un tumulte public il seroit déclaré roi. Mais il fut trompé dans ses espérances; car les nobles le poursuivirent si chaudement, qu'ils le prirent avec ceux de son parti, dont on fit mourir les principaux. Pour lui, le premier jour, on lui donna l'estrapade, qui fut si rigoureuse, qu'elle lui démit tous les membres. On le mit ensuite au pilori, avec une couronne de fer chaud sur la tête. Le lendemain, on le lia sur une claie attachée à la queue d'un cheval, qui le traîna par les grandes rues d'Edimbourg. Le troisiéme jour, on lui arracha le cœur & les entrailles que l'on jetta dans le feu, & on lui coupa la tête qui fut exposée sur un poteau dans le lieu le plus élevé de la ville. * *Supplément françois de Basle.*

STUART (Jean) fils d'Alexandre, prince d'Ecosse, est connu dans l'histoire, sous le nom de *duc d'Albanie.* Son pere, qui étoit frere du roi Jacques III, ayant été obligé de se retirer en France, Jean, son fils, *qui fait le sujet de cet article*, y naquit, & y fut élevé. Il y demeura jusqu'en 1515. Alors les Ecossois, qui ne pouvoient s'accorder au sujet de la régence, pendant la minorité de Jacques V, l'élurent pour remplir cette place. Cela fit plaisir au roi de France, qui l'assista d'hommes & d'argent : mais comme il n'avoit luimême aucune connoissance des affaires d'Ecosse, il ne remplit pas les espérances qu'on avoit conçues de son gouvernement, & se reposa entierement de tout sur Jean Hepburn, abbé de saint André, qui lui faisoit faire tout ce qu'il vouloit. Ce fut par ses conseils, qu'il obligea la reine de se retirer en Angleterre. Cela fut suivi de grands troubles, qui contraignirent le régent de retourner en France, après avoir mis ordre aux affaires, & muni plusieurs places de garnisons françoises. En 1522, de nouvelles dissentions firent rappeller le régent, qui se prépara à la guerre contre les Anglois, qui vouloient l'inquiéter dans sa régence : mais comme les Ecossois refuserent de marcher, il quitta de nouveau l'Ecosse, & s'en retourna en France pour y chercher du secours. En 1523, il revint en Ecosse avec trois mille hommes. Ensuite il fit en sorte que la guerre contre les Anglois fut résolue; mais quand il fut question de marcher, l'armée refusa de le faire. En 1524, il repassa encore en France, y étant rappellé par le roi François I. Avant que de partir, il se fit faire serment, que pendant son absence on ne feroit aucun changement dans les affaires; mais à peine eut-il le dos tourné, que le parti de ceux qui vouloient la paix avec les Anglois, devint le plus fort; & pour abolir la régence du duc, ils déclarerent le roi majeur. Ainsi il se vit obligé de rester en France. Il accompagna François I en Italie, où il eut sous son commandement une partie de l'armée pour faire la conquête du royaume de Naples : mais avant que de pouvoir rien entreprendre, ayant appris que François I avoit été battu devant Pavie, dont il faisoit le siége, il fut contraint de revenir sur ses pas, & de se retirer en France avec les débris de l'armée. En 1533, il fut employé pour conduire Catherine de Médicis à son époux. Depuis ce temps-là, il n'est plus fait mention de lui; & il y a apparence qu'il est mort en France. * *Supplément françois de Basle.* Jean Stuart mourut en 1536, sans enfans d'Anne de la Tour, dite de Boulogne, comtesse d'Auvergne & de Lauragais, fille de Jean III, comte d'Auvergne, & de Jeanne de Bourbon. Comme nous l'avons dit dans la généalogie.

STUART (Robert) comte de Beaumont-le-Roger, seigneur d'Aubigni, chevalier de l'ordre du roi, capitaine des cent gardes Ecossoises, dit *le maréchal d'Aubigni*, étoit second fils de Jean Stuart, III du nom, comte de Lenox & d'*Isabelle* de Montgommeri. Il rendit de grands services en Italie, où il défendit Novarre en l'an 1500, se trouva aux prises de Bologne, de Gènes, & à l'entrée du roi dans Milan. Depuis il fut fait gouverneur de Bresse, fut nommé maréchal de France en 1515, défit les troupes de Prosper Colonne, auprès de Villefranche en Piémont, servit pendant la guerre de Provence en 1536, & mourut en 1543, sans postérité, d'*Anne* Stuart, comtesse de Beaumont-le-Roger, & dame d'Aubigni, fille de *Beraud* Stuart, seigneur d'Aubigni, &c. connétable de Naples. * *Voyez* le P. Anselme, *en son histoire des grands officiers de la couronne.* Imhoff, &c.

STUART (Matthieu) comte de Lénox, fils de Jean Stuart, comte de Lénox, & de *Marguerite* Hamilton, se retira en France, lorsqu'en 1527 son pere fut battu par le parti des Hamiltons. Il y fut fait commandant des gardes Ecossoises. La mémoire du pere de ce brave homme étoit si chere à Jacques V, que ce prince avoit résolu, en cas qu'il ne laissât point d'enfans mâles, de le déclarer son successeur à la couronne d'Ecosse; mais la mort l'empêcha d'exécuter son dessein. Alors le cardinal Béton, qui ne pouvoit faire la paix avec les Anglois, le rappella en Ecosse en 1543, en lui faisant espérer qu'il épouseroit la reine douairiere, & qu'il seroit déclaré régent du royaume, pendant la minorité de la princesse héréditaire. Il vint en Ecosse, accompagné de quelques mille hommes, obligea le comte d'Aran, viceroi, de lui remettre la princesse qu'il vouloit faire passer en Angleterre, & la fit couronner à Sterling. Le cardinal n'ayant fait venir le comte de Lénox de France en Ecosse, que pour l'employer contre la maison des Hamiltons, & venant de se réconcilier avec eux, auroit bien voulu se débarasser de ce comte, & dans cette vue, il écrivit en France, pour l'y faire rappeller. Le comte de Lénox fut quelque temps sans s'appercevoir des desseins du cardinal; mais dès qu'il en eut vent, il entra dans une furieuse colere contre lui, & se retira à Dumbriton, d'où il revint avec dix mille hommes, contre le cardinal : mais il se laissa tellement éblouir par de feintes propositions d'accommodement, que cela donna lieu à ses gens de le quitter. Quelque temps après, ayant découvert qu'on vouloit attenter à sa vie, & que ses ennemis l'avoient tellement noirci à la cour de France, qu'il ne pouvoit y chercher de retraite, il se rendit auprès du roi d'Angleterre, qui, non content de lui faire un acueil favorable, lui fit encore épouser *Marguerite* Douglas, fille de sa sœur. Ce prince fit avec lui un accord, par lequel le comte se reconnoissoit pour son vassal, avec promesse d'appuyer en Ecosse les intérêts du roi, qui de son côté lui donneroit des secours d'hommes & d'argent pour le maintenir contre le parti de la reine douairiere, & le feroit régent d'Ecosse. Là-dessus les Ecossois le condamnerent à un banissement, & confisquerent tous ses biens. En 1544, il aborda dans la partie occidentale de l'Ecosse, où il fut joint par ses amis, qui bientôt après, ayant appris son alliance avec les Anglois, l'abandonnerent, de sorte qu'il se vit obligé de se rembarquer sur les vaisseaux anglois qui l'avoient amené. En 1563, la reine Marie le rappella en Ecosse, fit annuler son banissement par le parlement, qui lui fit rendre en même temps tous ses biens, & épousa en 1565 le fils du comte. En 1570 la reine, qui vivoit mal avec son mari, & qui le fit assassiner, étant obligée de prendre la fuite, il fut déclaré régent du royaume, comme grand pere du jeune prince. Etant dans ce poste, il se déclara contre les partisans de la reine fugitive, & contre ceux qui étoient soupçonnés d'avoir eu part au meurtre de son fils, & à celui du comte de Murrai; & les choses allerent si loin, qu'il fit pendre, sans aucune forme de procès, Jean Hamilton, archevêque de Saint-André. En 1571, dans le temps que le parlement étoit assemblé à Sterling, la ville fut attaquée par ses ennemis. Il fut blessé dans le combat, & mourut le même jour,

au grand regret de tous les Ecossois bien intentionés pour lui. Il professa d'abord la religion romaine ; mais dans la suite, il embrassa la religion protestante, qu'il tâcha d'introduire par-tout.* *Supplément franç. de Basle.*

STUART (Patrice) comte d'Orkney, eut pour pere ROBERT, *fils naturel de* JACQUES V, roi d'Ecosse. Il fut d'abord abbé de Saint Roodhouse, puis évêque d'Orkney. Robert eut deux fils, dont l'aîné mourut sans héritiers. Patrice le cadet, qui, à cause de son grand train, se vit accablé de dettes, eut recours à des moyens barbares & inouïs pour amasser de l'argent. Il traitoit ses vassaux beaucoup plus mal qu'il n'auroit pu faire les esclaves les plus misérables : mais à la fin, on porta contre lui des plaintes au conseil d'Ecosse, qui le fit mener prisonnier dans le château d'Edimbourg. Malgré sa détention, il fut exciter un soulevement par le moyen de Robert, son fils naturel, qui, dans le commencement, eut quelques heureux succès : mais dans la suite, il fut pris par le comte de Cathnefs, qui le fit pendre à Edimbourg avec quatre autres. Ce soulevement fut cause qu'on fit au comte d'Orkney son procès dans les formes. Il fut condamné à mort au mois d'octobre 1614, & on lui trancha la tête en public le sixiéme février 1615. * *Supplément françois de Basle.*

STUART (Louis) seigneur d'Aubigni en Berri, étoit fils d'*Edme* Stuart, II du nom, duc de Lénox & de Richemond, amiral & grand chambellan d'Ecosse, & de *Catherine*, fille & héritiere de *Gervais*, baron de Clifton de Leighton-Bromswould. Il fut envoyé en France dès l'âge de cinq ans, & fut élevé à Port-Royal des Champs, où l'on cultiva avec soin son heureux naturel & son penchant pour la littérature. Il entra jeune dans la cléricature, & fut reçu chanoine de Notre-Dame de Paris le 5 novembre 1653, par la permutation qu'il fit de son abbaye de Haute-fontaine en Champagne près de Saint-Dizier, avec ce canonicat que possédoit M. l'abbé le Roy. Il résigna ce canonicat à M. Foucault au mois de septembre 1665. Après le rétablissement de Charles II, il vint en Angleterre ; & le roi ayant épousé l'infante de Portugal, M. d'Aubigni eut la charge de grand aumônier de la reine. Il avoit beaucoup d'esprit, & encore plus de franchise. Son commerce avoit des charmes pour ceux qui aimoient à joindre aux agrémens de la conversation, l'ouverture du cœur & cette douce union qui est inséparable d'une véritable amitié. Il aimoit la poësie, & en parloit en bon connoisseur. Il a travaillé avec le duc de Buckingham & M. de Saint-Evremont à la comédie de *Sir Politicka ould-be*, qui se trouve parmi les œuvres de M. de Saint-Evremont qui y a donné la forme. C'est une piéce de caracteres, dont le faux & le ridicule sont bien représentés. M. de Saint-Evremont a rapporté aussi une conversation qu'il avoit eue avec M. d'Aubigni, au sujet des disputes qui firent tant de bruit de son temps entre les disciples de saint Augustin & les Jésuites. M. d'Aubigni étoit à Paris en 1665, & il comptoit en retournant en Angleterre passer en Hollande, & visiter avec M. de Saint-Evremont les principales cours d'Allemagne. Dans le même temps on sollicitoit pour lui à Rome le chapeau de cardinal, qu'il obtint préférablement à l'abbé de Montaigu, qui avoit aussi de puissantes recommandations. Mais il n'eut pas la satisfaction de jouir long-temps de cette nouvelle dignité ; car il mourut à Paris le 11 novembre 1665, âgé de 46 ans, quelques heures après l'arrivée du courier qui lui apportoit la calote. Il fut inhumé dans l'église des Chartreux de Paris où l'on voit son épitaphe. * *Vie de Saint-Evremont par* Desmaiseaux en plusieurs endroits. *Registres de l'église de Notre-Dame de Paris. Mémoires manuscrits de M.* l'abbé le Roi, &c.

STUBS (Thomas) docteur en théologie, natif de la ville d'Yorck, fut religieux de l'ordre de saint Dominique, & florissoit l'an 1373, sous Edouard III, roi d'Angleterre. Il étoit fort savant dans l'histoire ecclésiastique & dans l'écriture sainte. Il laissa entre autres ouvrages, *Sermonum de sanctis, lib. I. Meditationum, lib. I. De perfectione vitæ solitariæ. De statutis ecclesiæ, seu scutum ecclesiæ. De archiepiscopis Eboracensibus & eorum successoribus & gestis chronicorum, lib. I. De arte moriendi, &c.* * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

STUCKIUS (Jean-Guillaume) né dans le canton de Zurich en Suisse en 1542, & mort en 1607, s'est rendu célébre par quantité d'écrits, entre lesquels est un traité fort curieux des festins des anciens, où il rapporte la maniere avec laquelle les Hébreux les Chaldéens, les Grecs, les Romains, & plusieurs autres nations, faisoient leurs repas, & les cérémonies qu'ils y observoient. Cet ouvrage a acquis beaucoup d'estime à son auteur, qui a encore écrit des sacrifices, tant des païens que des chrétiens ; un traité des anges ; & des commentaires sur Arrien, &c. Scaliger estime particuliérement ce qu'il a fait sur le Périple du Pont-Euxin & de la mer Rouge, composé par Arrien. * Melchior Adam, *vitæ German. theol.* Poster. Scaligeran. *p.* 231.

STUCKLEI (Thomas) étoit un cadet de la noble & illustre famille d'Illfracombe dans le comté de Devon. Après avoir dépensé tout son patrimoine, il forma divers projets dont aucun ne réussit. D'abord il pensa à peupler la Floride nouvellement découverte. Son ambition comptoit tellement sur les bons succès, qu'il osa dire à la reine Elizabeth, qu'il aimoit mieux être souverain d'une taupiniere, que le premier sujet du plus grand prince de la chrétienté. Il ajouta qu'il étoit assuré qu'il seroit prince avant sa mort. *J'espere*, lui dit la reine, *que j'apprendrai de vos nouvelles, quand vous serez établi dans votre principauté. Je vous écrirai*, lui répliqua Stucklei : *En quelle langue*, lui dit-elle ? *En style d'un prince à sa chere sœur*, répondit cet ambitieux. Ses projets touchant la Floride ayant échoué, il alla en Irlande, où ne réussissant pas mieux, il se rendit en Italie. Le pape Pie V le fit baron de Ross, vicomte de Murrough, comte de Wexford, & marquis de Leinster. Il lui donna en même temps huit cens soldats, entretenus par le roi d'Espagne, pour l'expédition d'Irlande. Dans son passage Stucklei débarqua en Portugal, dans le temps que le roi Sébastien & deux rois Maures entreprenoient de passer en Afrique, & s'embarqua avec eux. Après le débarquement, il fut d'avis que les soldats se reposassent deux ou trois jours avant que de combattre : mais il ne fut pas écouté. Il fut tué dans la bataille en 1578, après que lui & ses gens eurent vaillamment combattu. * *Dict. anglois.*

STUDGARD, ville d'Allemagne, capitale du duché de Wirtemberg, & le séjour de ses ducs, est située dans un fond très-agréable, avec de belles maisons, des fontaines, & une grande place. Le palais mérite d'être vu.

☞ STUER, maison qui a toujours été regardée comme l'une des plus puissantes & des plus illustres du royaume, par l'éclat de ses alliances, par ses richesses immenses, la possession des plus grands fiefs, & l'illustration des emplois les plus distingués. On a prétendu que cette maison étoit une branche cadette de celle de Stuart en Ecosse. Cette prétention a été soutenue en diverses occasions solemnelles, & adoptée par des écrivains célébres. Mais les titres originaux de la maison même, ausquels on veut ici s'attacher uniquement, démontrent qu'elle est sortie de la province de Bretagne. Elle doit son nom à la terre de STUER, qui est située dans l'enclave de l'ancienne vicomté de Porrhoët, aujourd'hui réunie au duché de Rohan ; & elle y étoit au rang de la premiere noblesse dès le XIII siécle.

Les derniers éditeurs de l'*Histoire généalogique de la maison de France, & des grands officiers de la couronne*, & ceux qui les ont suivis, sont tombés dans une erreur, lorsque, pour contrarier, sans doute, la prétention des seigneurs de Saint Mégrin sur leur extraction de la maison de Stuart, ils les ont nommés d'*Es-*

*tuer*, ou simplement *Estuer*. Le nom de la terre indique la vraie maniere d'écrire & de prononcer celui de la famille. Un autre auteur (c'est Armand Maichin, dans son *histoire de Xaintonge*, *Poitou*, *Aunix & Angoumois*, page 142, premiere partie) l'a nommée d'*Estuel*: il ajoute que ce nom est très-bon & très-ancien en Xaintonge. Mais il s'est également trompé, quoiqu'il assure positivement avoir vu un acte de 1461, où le nom est ainsi écrit. L'autorité d'un seul acte ne peut balancer celle d'une multitude de piéces qui déposent toutes en faveur du nom de STUER.

I. Au mois de mars de l'an 1288, c'est-à-dire 1289, avant Pâque, ALAIN de Stuer, I du nom, & le premier que l'on connoisse, assista avec plusieurs chevaliers de noms très-distingués, & tous parens de la maison de Rohan, à une transaction faite entre Alain VI, vicomte de Rohan, & son gendre Hervé V de Léon, seigneur de Château-Neuf en Thimerais & de Noyon sur Andelle, au sujet des deniers dotaux que le vicomte avoit constitués à Jeanne de Rohan sa fille, en la mariant à Hervé de Léon.

II. PIERRE I de Stuer, fils d'Alain, fit divers actes en 1333, en qualité de tuteur & de garde-noble de Pierre de Rohan, fils émancipé d'Alain, vicomte de Rohan; qualité qu'il ne pouvoit avoir qu'à titre de proche parent.

Vers l'an 1370, la maison de STUER fut divisée en deux branches principales, par deux freres nommés PIERRE II & THOMAS de Stuer, qui étoient tous deux petits fils du tuteur de *Pierre* de Rohan.

IV. PIERRE II de Stuer, aîné, eut par droit de primogéniture, la terre du nom, avec tous les autres biens de la maison, tant paternels que maternels, en faisant une pension viagere à son cadet. C'étoit l'ancien droit breton, observé parmi la haute noblesse & d'ancienne chevalerie, n'ayant été accordé dans son origine qu'à ceux de cet ordre. ALAIN II de Stuer, fils aîné & successeur de *Pierre* II, & son petit-fils JEAN I de Stuer, fils aîné d'Alain, userent successivement du même droit, avec leurs cadets mâles & femelles. Le premier donna partage aux siens le 31 janvier 1410, c'est-à-dire, 1411; & le second succéda à son pere le 27 septembre 1448. Il étoit chambellan du duc de Bretagne *Pierre* II, en 1451 & 1453; & paroît encore dans un acte du 31 septembre 1467. Etant mort sans enfans, quelques années après, sa succession passa au fils d'une de ses sœurs, qui avoit épousé un gentilhomme de race, aussi originaire de la vicomté de Porrohët, & non moins distinguée dans la province que celle même de Stuer. Il se nommoit JEAN Cadoret, & son fils, HENRY Cadoret. Lorsque celui-ci eut recueilli la succession de *Jean* de Stuer, son oncle maternel, lui & ses enfans prirent le nom & les armes de la maison de Stuer. THOMAS Cadoret, fils & successeur de *Henri*, ne porta point d'autre nom que celui de Stuer; & il ne le dégrada point. Il fut échanson ordinaire de la reine *Anne*, duchesse de Bretagne, femme des rois Charles VIII & Louis XII, & grand maître de l'artillerie du duché de Bretagne. A sa mort, arrivée le 2 septembre 1510, il ne laissa que deux filles, & le sang de *Pierre*, II du nom, passa ainsi une seconde fois dans des maisons étrangeres.

IV. THOMAS I de Stuer, chevalier baneret, frere cadet du susdit Pierre II, servit en Poitou & en Guyenne dans le temps des dernieres guerres du roi Charles V, contre Edouard III, roi d'Angleterre, & contre son fils Edouard *le Noir*, prince d'Aquitaine & de Galles. Il se maria en Xaintonge avec une jeune veuve qui avoit de très-grandes possessions dans cette province. Il y fixa son sort, & jetta les premiers fondemens d'un établissement que le temps rendit encore plus considérable. Cette riche veuve s'appelloit *Julienne* Marcher, & avoit été mariée en premieres nôces dès le mois de juillet 1366, avec un chevalier nommé *Pierre* de Bar. Les biens qu'elle porta à son mari, consistoient dans les terres de Tuelle, Lisleau, la Bouchardiere, Isambert, & le fief de Marennes. Ils eurent pour fils JEAN II, qui suit.

V. JEAN II de Stuer, chevalier, premier écuyer du roi, seigneur de Tuelle, Lisleau, la Bouchardiere, &c, épousa l'an 1416, *Jeanne* de Pons, dame de Saint-Megrin, de Roussillon, de Piossac, du Bois, le Châtellier & Champagnolle, fille de *Renaud VII* du nom, sire de Pons, comte de Marennes, vicomte de Turenne, seigneur des isles de Rhé & d'Oleron, &c, arbitre & conservateur de la paix entre les rois de France & d'Angleterre; & de *Blanche* d'Archiac, des comtes d'Angoulême. Il sortit de ce mariage, 1. GUILLAUME, qui suit. 2. JEAN de Stuer, sire de la Barde, créé chevalier de l'ordre de Saint Michel à la premiere promotion, général des armées, conseiller & ministre d'état, premier chambellan & premier écuyer du roi Louis XI, gouverneur de Limosin, de Lyon & Lyonnois, Perpignan, Mâcon, Louvieres & Montelimart, gouverneur de Paris; ambassadeur en Angleterre, & capitaine de cent lances des ordonnances: il fut nommé maréchal de France peu de mois avant sa mort. Il est connu dans nos histoires sous le nom de *Sire de la Barde*. Il étoit seigneur de Crevaut, de Montélimart, Nieul, Montrocher, vicomte de Riberac & d'Espulches; il fonda le couvent de la petite Observance de Bordeaux. Il épousa, du vouloir & consentement du roi Louis XI, *Catherine* Brachet de Vendôme, vicomtesse de Bruillois, barone de Tonneins, Gratteloup, Villeton, la Gruere, Xaintrailles, Ambrus, Cromieres, Salagnac, le Grezet & la Foretterie; dame des seigneuries de Hauterive, Casseneuil, Gallapian, Gunat & Esparsat; veuve & héritiere du fameux *Poton* de Xaintrailles, premier maréchal & grand écuyer de France; & fille de *Jean* Brachet, chevalier, sire de Pérusse, & chef de cette ancienne & illustre maison, & de *Marie* de Vendôme, des anciens comtes de Vendôme, dont les biens ont été portés dans la maison royale par une unique héritiere de leur nom & de leur comté. Ils n'eurent point d'enfans, & *Catherine* Brachet donna tous ses biens à GUILLAUME de Stuer son beau-frere, en considération des preuves d'amour, d'attachement & de l'honneur qu'elle avoit reçus de *Monseigneur Jean* de Stuer *son mari*. Ce sont les propres termes de l'acte de cette donation. 3. *Guy* de Stuer, seigneur de la Cave, dont la postérité est éteinte. 4. *Jacques* de Stuer, mort sans postérité, avant 1483. 5. *Blanche* de Stuer, épouse d'*Imbert* de Tournon, seigneur de Beaucastel, des comtes de Tournon, de l'illustre maison de Saint-Just. 6. *Marguerite* de Stuer, épouse d'*Eustache* de Montberon, comte de Périgord, vicomte d'Aunay & de Maulévrier, cousin germain de Charles d'Anjou, roi de Sicile.

VI. GUILLAUME de Stuer, créé chevalier de l'ordre de Saint-Michel, à la deuxiéme promotion, chambellan & conseiller d'état du roi Louis XI, gouverneur de Xaintonge & de la ville de Caen, seigneur de toutes les terres de ses pere & mere, succéda à *Jean* de Stuer son frere, & à *Catherine* Brachet sa belle-sœur, dans les baronies de Tonneins, Gratteloup, Villeton, la Gruere, aux vicomtés de Bruillois, d'Espulches & de Riberac, & aux seigneuries de Nieul, Montrocher, Réchigne-Voisin & la Foretterie. Il épousa *Catherine* de Caussade, héritiere de l'illustre maison de Caussade en Quercy, & de celle de Puycornet, fille unique de *Jean*, vicomte de Caussade & de Calvignac, baron de Puycornet, seigneur de Larnagol, &c, chevalier, premier baron, sénéchal & gouverneur de Quercy, fils de *Raimond*, vicomte de Caussade, & de *Marguerite* de Comminges, fille du vicomte de Couzerans, puîné des comtes de Comminges. Leurs enfans furent, 1. *François* de Stuer, I du nom, substitué par sa mere aux nom &

armes de Cauſſade. Il prit le titre de *vicomte de Saint-Megrin*, & réunit en ſa perſonne tous les biens de ſa maiſon, ceux de ſa tante, ceux de ſon oncle & ceux de ſa mere, leſquels le rendirent l'un des plus grands ſeigneurs du royaume. Auſſi eſt-il dit dans un arrêt du parlement de Bordeaux de l'an 1560, que *ſa maiſon étoit reſpectée, de tout temps, pour la grandeur & antiquité de ſa nobleſſe, & à cauſe de ſa richeſſe & de ſa puiſſance.* Il prenoit la qualité de *très-haut & puiſſant Seigneur*, la plus éminente de ce temps là. Il ſe maria deux fois : 1. à *Antoinette* d'Aidie, niéce d'*Odet* d'Aidie, comte de Comminges, gouverneur de Guyenne, amiral de France, & chevalier de Saint Michel, à la premiere promotion ; & fille d'*Odet* d'Aidie, vicomte de Turenne en partie, & qui avoit acheté de la maiſon de Saint-Megrin, les vicomtés de Riberac & d'Eſpulches ; & d'*Anne* de Pons, petite-fille de *Jacques*, ſire de Pons, & d'une fille du roi de Navarre : 2. à *Anne* de Maillé, dite *de la Tour-Landry*, ſœur de *Jean*, comte de Châteauroux, prince de Déols ; & fille de *Hardouin* de Maillé, vicomte des Broſſes, baron de Châteauroux, & de *Françoiſe*, dame de la Tour-Landry. Il mourut ſans enfans. 2. Pons de Stuer qui ſuit. 3. *Arnauld* de Stuer vicomte de Brouillois, baron de Nieul & de Montrocher, ſeigneur de Réchigne-Voiſin, &c. Il ſuivit François I, aux guerres d'Italie, & y fut tué en 1517. Il avoit épouſé *Antoinette* de Pontbriant, fille de *François*, ſeigneur de la Villette, gouverneur de Loches, dont il ne laiſſa point de poſtérité. 4. *Catherine* de Stuer, qui épouſa *Jean*, ſire de Bourdeilles, vicomte de Montagrier. 5. *Louiſe* de Stuer, épouſe, avant 1516, de *François* de Barry, fils aîné du ſeigneur de la Renaudie Saint-Augel, &c, & de *Marguerite* de Bourdeilles. 6. *Iſabeau* de Stuer, mariée, par contrat du 16 octobre 1515, à *Jean*, ſeigneur de Beſolles & de Beaumont, dont il eut un fils, & une fille, nommée *Catherine*, qui épouſa *Bérault*, ſeigneur de Roquelaure : ils ont eu une poſtérité auſſi nombreuſe qu'illuſtre.

VII. Pons de Stuer, baron de Saint-Megrin, chambellan & conſeiller d'état du roi François I, épouſa *Iſabeau*, héritiere de la maiſon de Montbrun, barone de Montbrun, de Saint-Jal, de Roffiac, & de Puijoyeux ; fille du baron de Montbrun & de *Jacquette* de Bourdeilles. La maiſon de Montbrun étoit iſſue de la royale maiſon de Luſignan, qui a produit pluſieurs rois de Jéruſalem & de Chypre. Les enfans de Pons de Stuer furent, 1. *François* de Stuer de Cauſſade, II du nom, qui ſuit. 2. *Marguerite* de Stuer, morte ſans poſtérité. 3. *Catherine* de Stuer, morte auſſi ſans poſtérité.

VIII. François de Stuer de Cauſſade, II du nom, comte de Saint-Megrin, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de ſa chambre, capitaine de cinquante hommes d'armes de ſes ordonnances, recueillit non-ſeulement tous les biens de ſon pere & de ſon oncle, mais encore tous ceux de la maiſon de Montbrun, de laquelle ſa mere étoit unique héritiere. Il épouſa *Gabrielle* de Maillé de la Tour-Landry, fille de *Jean*, comte de Châteauroux, frere de ſa tante, la vicomteſſe de Saint-Megrin, & de même maiſon que les ſeigneurs de Brézé. De ce mariage ſortirent : 1. *Jean* de Stuer, vicomte de Saint-Megrin, colonel d'un régiment d'infanterie pour Jeanne, reine de Navarre, mort ſans poſtérité. 2. *Paul* de Stuer, comte de Saint-Megrin, premier gentilhomme de la chambre du roi Henri III, gouverneur de Xaintonge & d'Angoumois, capitaine de cent hommes d'armes des ordonnances, meſtre de camp de la cavalerie légere de France, aſſaſſiné à Paris en 1578, & enterré par ordre du roi à S. Paul, où il lui fit élever un ſuperbe tombeau, détruit enſuite par les Ligueurs. Il n'avoit point pris d'alliance. 3. Louis de Stuer, qui ſuit. 4. *Catherine* de Stuer de Cauſſade, qui épouſa *Henri* d'Albret, baron de Moiſſens, ſouverain de Bédeilles, & chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de la chambre, capitaine des gendarmes de la garde, lieutenant général pour le roi Henri III, en Xaintonge, & auparavant lieutenant général pour Antoine de Bourbon, roi de Navarre, dans tous les pays de ſon obéiſſance. 5. *Jacquette* de Stuer de Cauſſade, morte avant le 15 janvier 1575, ſans avoir été mariée. 6. *Marguerite* de Stuer de Cauſſade, qui épouſa *Henri* de Saint-Germain, ſubſtitué aux noms d'Apchon & d'Albon, baron de Saint-André, ſeigneur de Maurou, &c, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de la chambre des rois Henri III & Henri IV, petit neveu & unique héritier du fameux maréchal de Saint-André.

IX. Louis de Stuer de Cauſſade, comte de Saint-Megrin, lieutenant général des armées du roi, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, avant l'inſtitution de celui du S. Eſprit, auquel il fut nommé dans la ſuite, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances. Il hérita de tous les biens de ſa maiſon. Il épouſa en 1579, *Diane* des Cars, princeſſe de Carency, comteſſe de la Vauguyon, barone de Saint-Germain ſur Vienne, dame de Varaignes, Aix, Bouvigny, Combles, la Couſſiere, Saint-Etienne, Périgny, le Guéavoyer, la Chancellerie, Château-Thibaut ; veuve de *Charles*, comte de Maure, duquel elle n'avoit eu que *Louiſe*, comteſſe de Maure, mere de *Gabriel* de Rochechouart, duc de Mortemart, pair de France. Diane des Cars étoit fille & héritiere de *Jean* des Cars, comte de la Vauguyon, &c, prince de Carency, par ſa mere, *Iſabeau* de Bourbon, princeſſe du ſang, unique héritiere des princes de Bourbon Carency, & d'*Anne* de Clermont Tonnerre. Leurs enfans furent. 1. *Henri* de Stuer de Cauſſade, prince de Carency, mort ſans poſtérité. 2. Jacques de Stuer de Cauſſade, qui ſuit. 3. *Françoiſe* de Stuer de Cauſſade, mariée à *Jean*, vicomte de Rochechouart, d'où ſortit *Marie*, comteſſe de Rochechouart, unique héritiere, épouſe de *Philibert*, marquis de Pompadour, vicomte de Comborn, chevalier des ordres du roi. 4. *Diane* de Stuer, épouſe de *Paul* de Rabaine, marquis d'Uſſon & de Saint-Victour.

X. Jacques de Stuer de Cauſſade, prince de Carency, comte de la Vauguyon, marquis de Saint-Megrin, vicomte de Calvignac, baron de Tonneins, Gratteloup, Villeton, la Gruere, Puycornet, Varaignes & Larnagol, &c, grand ſénéchal & lieutenant général pour le roi en Guyenne, chevalier du Saint Eſprit, conſeiller d'état d'épée, capitaine des chevaux-légers de la garde du roi. Il épouſa *Marie* de Roquelaure, fille d'*Antoine* de Roquelaure, maréchal de France, & de *Catherine* d'Orneſan, dont il eut, 1. *Jacques* de Stuer, II du nom, marquis de Saint-Megrin, général des armées, viceroi de Catalogne, colonel d'un régiment de cavalerie, & d'un régiment d'infanterie portant ſon nom, capitaine des chevaux-légers de la garde du roi, tué à la bataille de Saint-Antoine, & déclaré maréchal de France la veille de cette ſanglante journée. Il avoit rendu de ſi grands ſervices à l'état, que Louis XIV le fit inhumer à Saint-Denys, dans le tombeau des rois. Il avoit épouſé *Elizabeth* Ferron, remariée au feu duc de Chaulnes, dont il eut un fils qui mourut, après la mort de ſon pere, des ſuites d'une chute, âgé de dix-huit mois. 2. *Lucrece* de Stuer, morte ſans enfans. Elle avoit épouſé *Anne* des Cars, marquis de la Motte, lieutenant général des armées du roi, chevalier d'honneur de ſon alteſſe royale Mademoiſelle, *Marie-Louiſe* d'Orléans, fille de Gaſton de France, oncle du feu roi. 3. Marie de Stuer, qui ſuit.

XI. Marie de Stuer, devenue héritiére de tous les biens de ſa maiſon, par la mort de ſon neveu & de ſa ſœur aînée, épouſa Barthelemi de Quelen, comte du Broutay, lieutenant général des armées du roi, &

capitaine des chevaux-légers de la garde de la reine mere, dont elle eut deux enfans, 1. NICOLAS de Quelen, pere d'ANTOINE-PAUL-JACQUES de Quelen, aujourd'hui duc de la Vauguyon, gouverneur de la personne, premier gentilhomme de la chambre, grand maître de la garde-robe de monseigneur le duc de Bourgogne, dont nous rapportons la généalogie au titre QUELEN. 2. *Marie* de Quelen, demoiselle de Saint-Mégrin, morte sans alliance. Marie de Stuer étant veuve du comte du Broutay, se maria secrétement, âgée de 55 ans, à *André* de Béthoulat, seigneur de Fromenteau, simple gentilhomme. Le comte de la Vauguyon son pere vivoit encore. Il conçut un si vif chagrin de cette alliance inégale, qu'il en mourut très-peu de temps après; mais il déshérita sa fille, & institua pour son héritier universel, le jeune marquis du Broutay, seul fils de sa fille unique, & de *Barthélemi* de Quelen, comte du Broutay; à la charge pour lui & sa postérité de porter son nom & ses armes conjointement avec les siennes, & de prendre le titre de *comte de la Vauguyon*. Cependant la comtesse du Broutay, dès qu'elle eut appris la mort de son pere, se mit en possession de tous les biens de cette opulente succession, fit prendre au sieur de Fromenteau le nom de *comte de la Vauguyon*, sous lequel elle le poussa aux dignités de chevalier du Saint Esprit, de conseiller d'état d'épée, & d'ambassadeur en Espagne. Le sieur de Fromenteau n'a point eu d'enfans de *Marie* de Stuer, & a fini tragiquement sa vie à Paris, en 1693.

STUMPFIUS (Jean) habile chronologue, né en 1500, à Bruchsal dans l'évêché de Spire, de parens très-pauvres, étudia en mendiant son pain, & visita ainsi les écoles de Landau, de Dourlach, de Colmar, de Strasbourg, & de Heidelberg. Etant à Strasbourg, l'exemple de Jerôme Gebwiler le porta à l'étude de l'histoire, qu'il a toujours cultivée depuis, & où il a surpassé Gebwiler. En 1520, il fut envoyé à Fribourg pour y étudier aux frais de l'ordre Teutonique; mais on l'y détourna souvent de l'application aux livres, pour l'obliger à chanter au chœur. Il y fit connoissance avec le poëte Philippe Engentin. Il reçut les ordres sacrés à Basle, dit sa premiere messe à Bruchsal, & obtint en 1522 la cure de Bubikon au canton de Zurich. La nouveauté gâta son esprit & son cœur, & il enseigna les mêmes erreurs que Zwingle prêchoit alors. En 1543, il fut fait pasteur à Stamheim & doyen du chapitre. Sa vue & sa mémoire s'étant fort affoiblis, on lui permit en 1562, de passer le reste de ses jours tranquillement à Zurich, où il mourut en 1566. Les Suisses appellent Stumpfius leur *Tite-Live*. Il fit imprimer une histoire allemande du concile de Constance, beaucoup plus exacte & plus circonstanciée que celle d'Ulric de Reichental, chanoine de Constance, qui avoit été présent au concile, & qui même y avoit eu part à plusieurs affaires importantes. Stumpfius profita des fautes & des lumieres de cet historien, dont l'ouvrage avoit paru en allemand à Augsbourg sur la fin du XV siécle, & comme on le croit, de l'abrégé des actes mêmes du concile dressé par ordre du concile de Basle en 1442. On trouve cependant dans son histoire certaines partialités qui viennent de son zèle pour le Protestantisme, contre lesquelles il faut être en garde. Stumpfius a fait aussi une chronique de la Suisse, qui a été continuée par son fils Rodolphe, antiste de l'église de Zurich, depuis l'an 1548, jusqu'en 1586, & par Gaspard Waser jusqu'en 1606. Enfin il a écrit l'histoire de l'empereur Henri IV, & traduit plusieurs ouvrages. On conserve dans la bibliothéque publique de Zurich plusieurs de ses ouvrages encore manuscrits. * Pantaleon, *de viris illustrib.* &c, pag. 3. Préface de l'*Hist. du concile de Constance* par M. Lenfant, &c.

STUPITZ (Jean) vicaire général des Augustin en Allemagne, étoit fort considéré de Fréderic duc de Saxe, qui se servoit particulierement de lui, pour faire fleurir l'université de Wittemberg, que ce prince avoit fondée en 1502. Lorsqu'on publia les indulgences accordées par le pape Léon X, en 1517, Stupitz se plaignit au duc de Saxe de plusieurs désordres qui se commettoient par les quêteurs & par les prédicateurs, choisis au gré de ceux qui s'étoient intéressés dans le profit de ces indulgences, soit qu'il fût touché effectivement de cet abus d'une chose si sainte, ou qu'il eût du chagrin de ce qu'on avoit préféré pour la publication des indulgences, les Dominicains aux religieux de son ordre, qui avoient eu auparavant un même emploi dans la Saxe. Dans la suite, résolu de s'opposer de toute sa force aux Dominicains, il se servit contre eux du savoir du fameux Martin Luther, qui fut le principal auteur de ce malheureux schisme, & qui étoit celui de tous ses religieux, & même de tous les docteurs, qui avoit alors le plus de réputation dans l'université de Wittemberg. Luther ayant prêché contre les quêteurs & les prédicateurs des indulgences, écrivit à l'archevêque de Mayence, nommé par le pape pour faire publier ces indulgences en Allemagne, & lui envoya quatre-vingt-quinze propositions, qu'il afficha le même jour, veille de la Toussaints, aux portes de l'église de Wittemberg. Il y en avoit plusieurs contre la puissance du pape, contre le trésor de l'église, & contre la valeur des indulgences. Jean Tetzel, Dominicain, inquisiteur de la foi, auquel on avoit donné le soin de la publication des indulgences, opposa à ces thêses de Stupitz & de Luther, cent six autres propositions qu'il publia à Francfort sur l'Oder. Il fit même bruler, comme inquisiteur, celles de Luther, dont les sectateurs brulerent publiquement les propositions de Tetzel. Ce fut-là comme le signal de la guerre, non-seulement entre les Augustins & les Dominicains, mais aussi entre les catholiques & le parti luthérien. * Maimbourg, *hist. du luthéranisme.*

☞ STUPPA (Pierre) natif de Chiavenne, au pays des Grisons, parvint, par son mérite, au commandement d'une compagnie au régiment des Gardes Suisses en 1652; leva, en 1672, un régiment Suisse, de son nom, au service de Louis XIV; servit avec distinction, dans la guerre de Hollande, & fut établi par le roi, commandant dans Utrecht. Il se trouva à la bataille de Senef, fut créé successivement brigadier, maréchal de camp, lieutenant général, & obtint la charge de colonel du régiment des Gardes Suisses en 1685. Le roi l'employa en diverses négociations en Suisse, & lui confia l'exercice de la charge de colonel général des Suisses, excepté les droits honorifiques, pendant la minorité de M. le duc du Maine. Stuppa la remplit avec honneur, jusqu'à sa mort, arrivée le 6 janvier 1701, dans la 81 année de son âge. Jamais Suisse ne posséda en même-temps en France, autant de régimens & de compagnies que Stuppa. Comme il sollicitoit un jour auprès de Louis XIV les appointemens des officiers Suisses, qui n'avoient pas été payés depuis long-temps, M. de Louvois piqué de ses sollicitations, dit au roi: *Sire, on est toujours pressé par les Suisses: si votre majesté avoit tout l'argent qu'elle, & les rois ses prédécesseurs, ont donné aux Suisses, on pouroit paver d'argent une chaussée de Paris à Basle. Cela peut-être*, répliqua sur le champ Stuppa; *mais aussi si votre majesté avoit tout le sang que les Suisses ont répandu pour le service de la France, on pouroit faire un fleuve de sang de Paris à la ville de Basle.* Le roi frapé de cette réponse, ordonna à M. de Louvois de faire payer les Suisses. * M. l'abbé Ladvocat, *dict. hist. portatif.* M. le baron de Zurlauben, *hist. militaire des Suisses.*

STUPPAN (Jean-Nicolas) professeur en médecine à Basle, né à Pontrasin, au pays des Grisons, le 21 décembre 1542, fut envoyé à Basle à l'âge de 15 ans, & obtint à l'âge de 27 le dégré de docteur en médecine. Il succéda à Hospinien dans la charge de professeur en logique en 1575, & à Théodore Zwinger dans

dans celle de professeur en médecine l'an 1589. Il mourut à Basle en 1621, âgé de 79 ans. Il a traduit de l'italien en latin l'Histoire de Naples de Pandolfe Collenutio; quelques ouvrages de Machiavel; les Dialogues de François Patritius de la maniere d'écrire & de lire l'histoire; & il a composé & publié aussi en latin une médecine théorique, deux lettres de médecine, un discours sur la vie & la mort de Cælius Secundus Curion. Son fils Emanuel Stuppan, né en 1587, & mort en 1664, fut docteur en médecine, prononça l'oraison funébre de Bauhin, & publia le *Lexicon medicum Castelli*, avec des augmentations, les aphorismes d'Hippocrate dans un nouvel ordre & avec des notes, & quelques autres ouvrages. Antoine Stuppan, du pays des Grisons, & médecin, étoit, dit-on, de la même famille: il mourut de peste à Basle en 1551. Il a fait des additions au *Dispensatorium medicamentorum* de Nicolas Myrepse, imprimées à Lyon en 1543, & mis en meilleur latin les huit livres, *De judiciis astrorum* de Albohazen Hali fils de Abenragen, à Basle en 1551, *in-folio*. La famille des Stuppans est la même que celle des Stouppa ou Stoup: elle est originaire de *Chum* dans les Grisons, où elle s'établit au commencement du XIII siécle. Elle fleurit encore aujourd'hui à Pontrasin, dans la haute Engaddine, & à Steinsberg dans la basse. Il y en a aussi une branche à Basle. Le fameux général *Stoup* & son frere le brigadier, tous deux au service de la France, sortoient de cette famille. *Cherchez* STOUP.

STUREIA (Thomas de) religieux Anglois de l'ordre de saint Augustin, & savant théologien, vivoit l'an 1370, sous Edouard III, roi d'Angleterre, & a laissé quelques ouvrages intitulés, *Moralitates in Apocalypsim. De sacramentis, l. I. De utroque sæculo prognosticon. Exceptiones philosophorum, &c.* * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

STURIE (Renaud) de Soissons, médecin célébre du XVI siécle, a laissé des paraphrases poétiques sur les aphorismes d'Hippocrates; & un traité contre les Athées. * Vander Linden, *de script medic.* Simler, *in epit. bibl. Gesner.*

STURME (Saint) sorti d'une noble famille de Baviere, reçut de saint Boniface les premieres teintures de la vertu, dans laquelle il fut confirmé par saint Wigbert, compagnon de ce Saint. Il visita toutes les solitudes de la forêt de Buchaw, & y jetta l'an 744 les fondemens de l'abbaye de Fulde. Ensuite il parcourut tous les monasteres de l'Italie, & rapporta dans celui qu'il avoit bâti, les plus saintes régles de la vie monastique, pour les y faire pratiquer. La sainteté de sa vie, le fit choisir par Charlemagne l'an 768, pour l'envoyer ambassadeur vers Tassillon II, & pour prêcher le premier l'évangile aux Saxons. Après qu'il eut beaucoup travaillé pour la foi, Winterus, fameux médecin que Charlemagne lui avoit donné, lui fit prendre une médecine, qui n'étant pas bien préparée, avança la mort de ce saint homme, qui mourut le 16 décembre 779. * Andreas Bruner, *annal. virt. & fort. Bojor.* Voyez D. Rivet, *histoire litteraire de la France*, tome IV.

STURMIUS (Jacques) né à Strasbourg l'an 1490, fut honoré des premieres dignités de cette ville. Ce fut par ses conseils que les magistrats y établirent en 1538 une académie, dont il eut la conduite. Il avoit eu déja beaucoup de part au changement de religion fait en cette ville, & s'aquitta avec honneur de diverses députations. Enfin il mourut le 20 octobre 1555, dans sa 64 année, selon Melchior Adam. Sturmius aida Jean Sleidan dans la composition de son histoire, soit par des mémoires, soit par ses conseils. * Melchior Adam. Thuan, *hist.* Bayle, *dict. crit.*

STURMIUS (Jean) né le premier octobre 1507 à Sleida, près de Cologne; après avoir étudié à Louvain, où il exerça aussi l'imprimerie avec Rudger Rescius, vint à Paris l'an 1529, où dans la suite il fut honoré de la chaire de professeur royal dans les langues latine & grecque. Depuis, ayant été obligé de quitter la France, à cause de la religion, il s'établit l'an 1537, à Strasbourg, & y ouvrit une école, qui dans la suite, à sa sollicitation, obtint le titre d'académie de l'empereur Maximilien II, l'an 1566. Il en fut recteur, exerça depuis diverses députations, & assista à plusieurs conférences, qui se tinrent pour terminer les différends que la religion avoit causés en Allemagne. Enfin l'an 1583, il fut destitué du rectorat ou gouvernement des écoles de Strasbourg, parcequ'il avoit quitté le luthéranisme pour embrasser le calvinisme; & ayant perdu la vue, il mourut le 3 mars de l'an 1589, âgé de 82 ans. Il a laissé un grand nombre d'excellens ouvrages en prose & en vers, 1. Une édition des ouvrages de Galien (*Claudii Galeni opera*) à Basle, 1531, *in folio*. 2. *De Litterarum ludis rectè aperiendis*; en 1539 & 1543. 3. *De amissâ dicendi ratione, & quomodo ea recuperanda sit*; en deux livres. 4. *De Periodis, liber unus*; en 1551. Le même expliqué par Valentin Erythræus, en 1567, *in-8°*. 5. *De imitatione oratoriâ libri III, cum scholiis*; 1574, *in-8°*. 6. *De universâ ratione elocutionis Rhetoricæ*, en quatre livres, en 1576, *in-8°*. 7. *Partitiones dialecticæ*; en quatre livres, 1582 *in-8°*. 8. *Linguæ latinæ resolvendæ ratio*, 1581, *in-8°*. 9. *Aristotelis Rhetoricorum libri III*, traduits par Sturmius, qui y a joint des scholies, 1570, *in-8°*. 10. *Hermogenis de ratione inveniendi oratoria libri IV, & ejusdem, de dicendi generibus, sive de formis orationum libri II: item, de ratione gravitatis occultæ liber*; le tout traduit en latin par Sturmius, & enrichi de notes, en 1571, *in-8°*. 11. *Hermogenis Partitiones oratoriæ, cum notis*; 1570, *in-8°*. 12. *Commentariolus in Æschinis & Demosthenis orationes contrarias*; 1581, *in-8°*. 13. *Commentarii in M. T. Ciceronis Tusculanam primam*; 1575, *in-8°*. 14. *Commentarii in orationem Ciceronis de Aruspicum responsis*. 15. *Scholia in orationes ejusdem pro P. Quinctio, pro Domo suâ, pro Cneio Plancio, pro C. Rabirio Postumo, in Divinationem contra Verrem, in Philippicam I & II* à Basle, avec d'autres commentaires sur les mêmes harangues de Ciceron. 16. *In Verrinam Ciceronis sextam Rethorica* παραινέσεις, 1565, *in-8°*. 17. *Commentaria in Artem poëticam Horatii, edente Joanne Loberto*, 1576, *in-8°*. 18. *Epistolæ & orationes variæ*. Voyez Valere André dans sa *Bibliothéque Belgique*, édition de 1739, tome II, page 737, & le tome XXIX des *Mémoires* du pere Niceron. M. Gibert dans ses *Jugemens des Savans sur les Auteurs qui ont traité de la rhétorique*, tome II, page 184 & suivantes, parle avantageusement de Sturmius; & en particulier de son traité *de universâ ratione elocutionis*, qui est en quatre livres, selon le titre, mais qui n'est réellement qu'en trois. Cet ouvrage n'est proprement qu'un commentaire sur les idées d'Hermogène *très-ample*, dit M. Gibert, *très-entendu & très-methodique*. L'auteur des Jugemens en donne une courte analyse, & ajoute que Gaspard Laurent à qui nous devons une traduction latine & un bon commentaire sur Hermogène, reconnoît qu'on a obligation à Sturmius, d'avoir le premier enseigné à ses disciples la rhétorique de cet ancien rhéteur, comme on est redevable à François Portus d'en avoir le premier corrigé le texte avec beaucoup de choix. M. Gibert parle dans le même article de quelques autres ouvrages de Sturmius sur l'éloquence ou l'art de la rhétorique. Dans le recueil intitulé: *Consilia & Methodi aureæ studiorum optimè instituendorum, &c.* donné par Thomas Crenius, à Roterdam, 1692, *in-4°*, on a inséré deux ouvrages de Sturmius. Le premier, cité plus haut, est celui qui a pour titre, *de Litterarum ludis rectè aperiendis liber;* mais Crenius ajoute, *emendatus & auctus ab ipso auctore*. Il y a aussi quelques notes de l'éditeur, & l'ouvrage est précédé des jugemens que les savans ont portés de ce traité. Le second (dont on n'a point par-

lé) a pour titre : *De nobilitate litteratâ, ad Wert tres fratres.* Il avoit déja paru à Strasbourg en 1549, *in*-8°. Cet écrit contient 29 chapitres. Dans le recueil des lettres latines de Roger Ascham, édition d'Oxford 1703, *in* 8°, on trouve plusieurs lettres d'Ascham à Sturmius, & de celui-ci à Ascham. Tout le premier livre des épitres du dernier est adressé à Sturmius, duquel il est aussi fait mention plusieurs fois dans la vie d'Ascham, qui est au-devant du recueil desdites lettres.

STURMIUS (Jean) vulgairement STORMS, de Malines, naquit en 1559, le quatrième des calendes de septembre. Il fut d'abord professeur de philosophie & recteur du college du Lis à Louvain; & en 159, il fut créé docteur en médecine & professeur royal de mathématiques dans la même ville. Il joignit à beaucoup de savoir une grande modestie, un esprit juste & vif, & une grande candeur. Il a passé la plus grande partie de sa vie dans l'étude de la nature, & il ne se délassoit de l'application la plus constante qu'en s'exerçant à la poësie. Il est mort dans un âge avancé l'an 1646. Ses ouvrages sont : 1. *De Rosâ Hierichuntinâ, de naturâ, proprietatibus, motibus & causis illius, commentarius*; à Louvain, 1607, *in*-8°. 2. *Theoremata physices, sive philosoph æ naturalis*, en vers héroïques avec de courtes notes; à Louvain, 1610, *in*-8°. 3. *Psalterium Beatæ Mariæ Virginis, & Meditationes*; à Louvain : cet ouvrage est encore en vers. 4. *Ludus fortunæ, ad recreandam societatem, latinis versibus, omnibus in contrario sensu retrogradis, exhibitus*; à Louvain 1633, *in*-4°. 5. *De accuratâ circuli dimensione & quadraturâ; cùm Sylvulâ epigrammatum, ænigmatum*, &c. à Louvain, 1633, *in*-4°. * *Bibliothéque Belgique* de Valere André, édit. de 1739, *in*-4°. tome second, page 738. On a une édition des lettres de cet auteur jointes à celles d'Osorius & de quelques autres, données par Jean-Henri Acker en 1707, *in*-8°.

STURMIUS (Jean-Christophe) après avoir été ministre d'une église en Allemagne pendant cinq ans, fut professeur en philosophie & en mathématiques à Altorf, pendant l'espace de 34 ans, & y mourut le 26 décembre de l'année 1703, âgé de 68 ans. Nous avons divers ouvrages de mathématique de lui, qui ont été estimés, entr'autres sa *Mathesis enucleata*; 1 vol. *in*-8°, & la *Mathesis juvenilis*, en deux gros volumes *in*-8°. Son dessein dans ce dernier ouvrage est d'introduire les mathématiques dans les colléges, & d'apprendre l'ordre que l'on doit suivre pour les enseigner dans les classes. C'est dommage que ces ouvrages soient si mal imprimés, & que les figures en soient si mauvaises & si mal rangées. * *Actes de Leipsic*, 1704, *pag.* 236. Apinus, *vitæ professorum academiæ Altorfinæ.*

STYMPHALE, *Stymphalus*, montagne d'Arcadie, dite présentement *Monte Poglisi*, selon le Noir, & selon Pinet, *Vulsi.* Il y a aussi un lac de STYMPHALE, d'où Pausanias dit que le fleuve Erasim sortoit. * Strabon. Pline. Stace, *l.* 4. *Sylv carm.* 6, *&c.*

STYMPHALIDES, certains oiseaux fabuleux d'une grosseur si extraordinaire, qu'on dit que lorsqu'ils voloient, leurs aîles ôtoient la clarté du soleil. Ils ne vivoient que de chair humaine; mais Hercule, par l'entremise de Minerve, les chassa d'Arcadie au bruit des cymbales.

STYNEN (Luctatius-Petræus-Andreades) né à la Haye, d'une famille du Brabant, vivoit dans le dix-septiéme siécle. Il étoit poëte Latin, & faisoit des vers avec une grande facilité. Il en a donné sous le titre de *Acanthides Aspri-colles*, & l'on trouve dans ce recueil beaucoup de poësies pieuses, & diverses piéces adressées à ses amis. Ce recueil a été imprimé à Malines en 1617, *in*-8°. On a encore de Stynen : *Epithalamium in nuptias Joannis Nobelarii, Domini in Gruysenoort, & Mariæ Utwyck, Dominæ de Melissant*, &c. * Valerii Andreæ *Bibliotheca Belgica*, édition de 1739, tome second, page 824.

STYPIOTA, *cherchez* LEON, dit STYPIOTA.

STYX, *Styx*, fontaine d'Arcadie, province du Peloponnèse dans la Grece, prenoit sa source au lac Phenée, au pied du mont Nonacris. Ses eaux étoient si froides, qu'elles étoient un poison qui donnoit la mort sur le champ à celui qui en buvoit. Elles avoient une si grande force, qu'elles rongeoient même le fer & le cuivre, & brisoient tous les vaisseaux où on les mettoit; en sorte qu'elles ne pouvoient être gardées que dans un vase de corne de pied de cheval. Plusieurs croient que ce fut avec ces eaux qu'Alexandre *le Grand* fut empoisonné par Antipater. On dit encore que cette fontaine nourissoit des poissons qui donnoient la mort à ceux qui en mangeoient. Toutes les mauvaises qualités de ces eaux ont donné sujet aux poëtes de feindre que le Styx étoit un fleuve des enfers, qui commençoit à paroître sur terre à l'endroit où cette fontaine prenoit sa source. Selon eux, ce fleuve étoit en si grande vénération parmi les dieux, que quand quelqu'un d'entre eux avoit juré par le Styx, il ne lui étoit pas permis de violer son serment. Si cela arrivoit, il étoit privé pendant cent ans de la divinité, & de l'ambrosie, qui étoit leur nouriture. * Apollodore. Hygin. Virgile.

S U

SUA, roi d'Egypte, à qui Osée, roi d'Israël, envoya des députés. On croit que c'est le huitiéme Pharaon, à qui Nécao succéda. * IV. *Rois*, 17, 4.

SUABE, *cherchez* SOUABE.

SUAGLIES (Pierre di) cardinal, archevêque de Messine; étoit natif de cette ville. Après avoir été chanoine & chantre de l'église de Messine, & vicaire général de l'archevêque, il eut plusieurs autres bénéfices. Etant allé à Rome, il devint protonotaire apostolique, gouverneur de Rome, archevêque de Reggio en Calabre, & fut nommé cardinal en 1500. On dit que ce fut Ferdinand d'Aragon, qui lui procura le chapeau, en considération des services qu'il lui avoit rendus. Garimbert n'est pas de ce sentiment. Quoiqu'il en soit, le pape Alexandre VI le mit dans le sacré collége le 25 septembre 1500, & l'envoya peu après légat en Hongrie & en Bohême. Il eut aussi la légation de Boulogne. Jules II le mit à la tête d'un camp volant, pour se jetter dans Boulogne, que les Bentivoglio tenoient alors. Le cardinal ne réussit point dans cette expédition : on défit une partie de ses troupes, & il ne se sauva qu'avec peine à Cesène. Il mourut peu de temps après, le 24 sep. 1511. Son corps fut porté à Rome, & fut enterré dans l'église de sainte Marie majeure, dont il étoit archiprêtre. Il étoit aussi pour lors archevêque de Messine. Le cardinal di Suaglies avoit été gouverneur de Tivoli. Pendant son gouvernement, il fit ôter au peuple Romain la souveraineté de cette ville-là. Jules II le lui rendit en 1512, après la mort du cardinal. * Guichardin, *l.* 9 & 10, *hist.* Bzovius & Sponde, *in annal.* Garimbert, *l.* 4. Ciaconius. Auberi, &c. Michel Justiniani, *hist. des gouverneurs de Tivoli.*

SUAL, pays ou plaine dans la tribu de Benjamin, ou, selon d'autres, dans celle d'Ephraïm. * I. *Rois*, 13, 17.

SUANE ou SOUANI, peuples du mont Caucase, à l'orient de la Mingrélie, sont d'une belle taille, & ont le visage affreux. Quoiqu'ils se vantent d'être chrétiens, ils n'ont presque ni religion, ni piété, & sont néanmoins les plus civilisés de tous les peuples qui habitent le Caucase. Ils viennent par troupes en Georgie au commencement de l'été, pour s'y louer jusqu'à la récolte; puis ils remportent pour salaire, non pas de l'argent qui leur seroit inutile, mais des toiles, des draps, des tapis, du sel, du fer, des plaques de cuivre, & autres ustenciles. Ils sont braves soldats, bons arquebusiers, & ont l'art de faire des arquebuses & de la poudre. Strabon dit qu'il y avoit beaucoup d'or en ce pays, & qu'ils le ramassoient dans des peaux de

moutons; mais cela ne se voit point maintenant, & leur commerce se fait par échange. * Le P. Lamberti, *relation de la Mingrélie, dans le recueil de* Thevenot, *liv.* 1.

SUANING ou SWANING (Jean) archevêque de Danemarck sous le regne de Frédéric III du nom, & le seul qui ait porté ce titre d'archevêque depuis l'introduction de la religion prétendue réformée en Danemarck, naquit à Horsens, petite ville du Jutland septentrional, où son pere étoit bourguemestre. Sa mere se nommoit *Anne* Svane. Suaning s'attacha de bonne heure à l'étude des sciences, d'abord dans sa patrie, & ensuite dans les académies étrangéres qu'il parcourut. Revenu en sa patrie, il fut fait professeur en hébreu l'an 1635. Dix ans après, en 1645, on lui donna une chaire de théologie, & l'année suivante, Gaspard Brochman le créa docteur en cette faculté. L'an 1659 il fut élevé à l'épiscopat de la Séelande. Ce ne fut pas la seule marque de reconnoissance qu'il reçut de Frédéric III, en considération des services qu'il avoit rendus à ce prince: outre plusieurs autres gratifications, on lui donna les titres d'archevêque, de conseiller d'état & de président du consistoire académique. Il mourut en 1668, âgé de soixante-deux ans quatre mois moins un jour. Matthieu Fossius fit son oraison funébre. Outre des thèses théologiques & des sermons, on a de lui: 1. *Commentarius in Danielem Prophetam*, en deux volumes *in-folio*, imprimés en 1657 & 1665. Il avoit annoncé ce grand commentaire par cet écrit: 2. *Disputationes* IV, *in Danielem, quibus variæ eæque præstantissimorum Danielis interpretum versiones expenduntur, & ubi vel linguæ primigeniæ indolem non assequuntur, vel à scopo auctoris deflectunt, velut injectâ manu ad fontes revocantur*, 1641. 3. Il revit la version danoise de la Bible, que Paul Resenius avoit faite, & la corrigea. Cette version fut imprimée à Copenhague l'an 1647. Jean Suaning laissa de *Marie* Fiuren, qu'il avoit épousée, un fils nommé FREDERIC Svane, seigneur de Svenstrup, grand véneur de sa majesté. Celui-ci épousa *N.* de Wibe, fille de *Michel* de Wibe, conseiller intime, chevalier de Danebrog, &c. dont il n'eut qu'une fille, nommée *Marie* Svane, qui épousa d'abord le colonel de Friis, & en secondes noces *Frédéric*, comte d'Oertz, chambellan du roi & bailli de Colding. L'archevêque eut plusieurs filles, dont une épousa M. de Walter, d'où descend M. de Walter, lieutenant général de l'infanterie, chevalier de Danebrog, & commandant de la citadelle de Friderichshaven dans la ville de Copenhague. Etant restée veuve, elle épousa en secondes noces *Jean* Bagger évêque de Séelande, & de ce mariage est venu *Christian* Bagger, qui de professeur en droit dans l'université de Copenhague, est devenu conseiller de justice & grand bailli de Berghen en Norvége. * *Bibliotheca Septentrionis eruditi*, pag. 89 & 312. *Supplément françois de Basle.*

SUANING ou SWANING (Jean) *le vieux* ou l'*ancien*, naquit à Rypen dans le Nord-Jutland & fut chanoine de cette ville. Christian III, du nom, roi de Danemarck, le choisit pour précepteur de son fils le prince Frédéric, & le fit aussi son historiographe. Il a composé l'histoire générale de Danemarck, qui est demeurée manuscrite dans la bibliothéque du roi de Danemarck, & dans celle de l'université de Copenhague. M. l'abbé Lenglet dit que cette histoire est en trois grands volumes, & il l'attribue à *Jean* Svaning, petit-fils de celui dont on parle. En 1658, on imprima la derniere partie de cette histoire, qui comprend la vie de *Christiern.*

SUANING ou SWANING (Jean) *petit-fils du précédent par sa fille*, fut recteur à Sora, & devint dans la suite prevôt dans l'isle de Samsoé, où il mourut en 1676, âgé de 77. On a de lui: *Chronologia Danica, quâ Noachidarum judicium Cimbriæ & Gothiæ ac Regum Daniæ series exhibetur ad annum* 1650, *in-folio*, *Hafniæ*, 1650. Cet ouvrage qui est estimé, dit M. l'abbé Lenglet, ne laisse pas de contenir des fables sur les premiers temps de la monarchie. On observe aussi qu'il ne faut pas confondre Jean Swaning le jeune, petit-fils de l'ancien par la fille de celui-ci, avec un autre de même nom, petit-fils du même par son fils, qui a été archevêque de Séelande, & qui est mort en 1668. * Voyez le *Dictionnaire historique*, de l'édition d'Amsterdam 1740, & la *Méthode pour étudier l'histoire*, par M. l'abbé Lenglet, *in-4°.* tom. IV, page 290, édition de 1735.

SUANEFELD (Herman) peintre Flamand qu'on appelloit à Rome communément l'*Hermite*, non-seulement parcequ'on le trouvoit toujours seul dans les ruines des environs de Rome, à Tivoli, à Frescati, & autres lieux; mais encore parcequ'il quittoit souvent la compagnie de ses camarades, pour étudier le paysage d'après la nature. Il s'est rendu habile en ce genre-là, sans négliger l'étude des figures qu'il dessinoit de fort bon gout. Suanefeld naquit vers l'an 1620. Il étudia sous Gerard-Dou, & ensuite sous Claude le Lorrain. Il mourut à Rome, on ne sait en quelle année. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres.* D'Argenville, *vies des plus fameux peintres*, tome II.

SUAQUEM, *cherchez* PTOLEMAIDE, ville d'Ethiopie.

SUARDO (Paul) critique grammairien, né à Bresse en Italie ou dans le Bressan, a vécu dans le quinziéme siécle & dans le suivant. Augustinus Saturnius dans son *Mercurius Major*, qui est un traité de prosodie, lui donne le titre d'*insignis Grammaticus.* Jean-Antoine Cathanée l'appelle *fulgentissimum Grammaticæ sydus*, à la fin des ouvrages de Marin Becichem, imprimés à Ferrare en 1504: il dit que Suardo avoit déja fait imprimer un ouvrage sur la grammaire, que l'on ne pouvoit trop estimer. Becichem & lui étoient amis, comme on le voit par une lettre où le premier est fort loué, qui est adressée à Pierre Frédéric, & que Cathanée a rapportée dans le recueil que l'on vient de citer; mais dans la seconde partie de cette lettre, Suardo se montre peu judicieux, par le mépris qu'il affecte pour l'étude des auteurs Grecs, ou du moins de leur langue. On voit bien qu'il ignoroit celle-ci, & il méritoit d'en être blâmé, plutôt que de s'en faire une espece de gloire. La lettre dont il s'agit est datée de Bresse le troisiéme des calendes de juillet 1504. Parmi les opuscules de Bernardino Macio Bornato, on trouve deux lettres que ce savant a écrites en 1501, à Suardo, & dans lesquelles l'ouvrage de grammaire de celui-ci est encore fort exhalté. La maniere dont Macio s'exprime dans la seconde, fait croire que notre critique grammairien donnoit un peu dans les nouvelles opinions en fait de religion.* Voyez le *Specimen variæ Litteraturæ Brixianæ*, par M. le cardinal Querini, partie seconde, pag. 31, 32 & 52.

SUARÉS (François) naquit à Grenade en Espagne, le 5 janvier 1548, entra dans la société des Jésuites en 1564, professa avec réputation à Alcala de Henarès, à Salamanque & à Rome. On l'appella ensuite à Conimbre en Portugal, & il y fut le premier professeur de théologie. Il prit le bonnet de docteur à Evora, & mourut à Lisbonne en 1617. Tous ses ouvrages roulent sur la théologie dogmatique & la théologie morale. Ils sont en 23 volumes *in-folio.* Les principaux traités sont: *De auxiliis divinæ gratiæ. De religione. De opere sex dierum. De anima.* Un commentaire sur la troisiéme partie de la somme de S. Thomas. Son traité intitulé, *De legibus, ac de Deo legislatore, seu de obsequio divinis legibus debito*, est fort savant, & les Anglois même en font tant de cas, qu'il fut imprimé à Londres en 1679. Comme il étoit difficile depuis longtemps de trouver le recueil complet de ses ouvrages, & qu'il ne l'étoit pas moins de le réimprimer en entier, le P. Noël, de la même compagnie, a jugé à propos d'en faire un extrait qui a été imprimé en 1732,

à Genève en deux volumes *in-folio*: & afin que cet ouvrage fût complet, comme le P. Suarès avoit omis deux matieres essentielles; savoir, *De justitia & jure* & *De matrimonio*, le pere Noël y a suppléé par un *Appendix* en deux parties. La premiere traite *De justitia & jure*, & n'est qu'un abrégé de ce que Lessius, autre Jésuite, a écrit sur ce sujet: la seconde est tirée du gros traité de Sanchés, de la même compagnie, *De matrimonio*. * Table des Auteurs qui est au devant du *Dictionnaire des cas de conscience* de M. Pontas. *Bibliothéque italique*, *tom*. XII, *pag*. 217, 218. Voyez *la vie de Suarés* écrite en espagnol par le pere Antoine-Ignace Deschamps, & imprimée à Perpignan en 1671, en un volume *in-4°* de 800 pages. Voyez aussi l'Histoire du Syndicat d'Edmond Richer, page 265.

☞ SUARÈS (Jacque Suarès de Sainte-Marie) évêque de Séez, dans le XVII. siécle, étoit né en Portugal, de parens nobles, qui lui procurerent une éducation convenable à sa naissance. Après avoir demeuré quelques années à la cour de Lisbone, attaché à la personne du roi, le désir de voyager le porta à venir en France. Il y fut touché de Dieu; & dégouté du monde, il embrassa l'état religieux, dont il prit l'habit à Lyon, dans un couvent de l'ordre de S. François. Son application à l'étude, particulierement celle de la théologie, le fit bientôt remarquer; & ses supérieurs ayant reconnu les grandes dispositions qu'il avoit pour la chaire, ils le destinerent à la prédication. Le P. Suarès s'y consacra entierement. Il prêcha à Paris quatorze avents & carêmes, & le fit avec un grand succès. Henri IV voulut aussi qu'il prêchât devant lui, & le nomma son prédicateur ordinaire. On l'engagea à tenir quelques conférences avec le fameux ministre du Moulin, le P. Suarès y soutint avec beaucoup de force & de lumiere les dogmes catholiques; mais le ministre étoit trop obstiné dans ses erreurs pour les abandonner. Comme ceux de sa communion affectoient de répandre par-tout le livre de du Plessis-Mornai sur l'Eucharistie. Le P. Suarès prêchant un carême à Fontainebleau, s'attacha à le réfuter dans ses sermons, & il le fit d'une maniere qui satisfit pleinement les catholiques. C'est ainsi que ce savant religieux se fraya le chemin qui devoit le conduire à l'épiscopat. La reine Marie de Médicis, régente du royaume, pleine d'estime pour sa vertu, & voulant récompenser les services qu'il avoit rendus à la religion, le nomma à l'évêché de Séez, sur la fin de l'année 1611. Il fut sacré à Paris le dimanche de la quinquagésime 1612, & le 8 avril suivant il prit possession de son évêché. Dès le mois de juin, il commença les visites de son diocèse, par Alençon, où il prêcha le jour de la Fête Dieu. Il continua ses visites pendant tout l'été & une partie de l'automne, prêchant presque tous les jours, & donnant la confirmation dans les endroits qu'il avoit indiqués. Les peuples admiroient ses discours & la vie sainte qu'il menoit: ils le regardoient & le respectoient comme l'envoyé de Dieu. Au commencement du mois d'avril de l'année 1613, un grand nombre de ministres calvinistes s'assemblerent à Séez, se proposant de tenir un synode dans un temple qu'ils avoient proche la ville. Le pieux prélat en étant informé, envoya aussitôt deux huissiers, leur signifier qu'ils eussent à ne pas s'assembler contre les ordres du roi, & que s'ils le faisoient, il ne pouroit s'empêcher d'en donner avis. Ils répondirent que leur dessein n'étoit pas de désobéir aux ordres de sa majesté, mais qu'ils entendoient & qu'ils vouloient avoir la liberté de traiter de leurs affaires. Le peuple en ayant murmuré, & paroissant disposé à en venir à quelques voies de fait, le saint évêque le fit assembler dans l'église, monta en chaire, leur fit un discours très-touchant, & convenable à la circonstance présente, & les exhorta tous à ne point employer d'autres armes contre les ennemis de la religion que la priere. En conséquence, il ordonna pour le lendemain une procession générale du saint Sacrement, qu'il fit réitérer le dimanche suivant. Par cette sage conduite, M. Suarès empêcha le feu de la sédition de s'allumer. Les conférences des ministres n'eurent point lieu, & ils se retirerent sans avoir fait de bruit. Le 14 septembre de la même année le zélé prélat tint un synode, où il publia des statuts pleins de l'esprit ecclésiastique. Il y ordonna du consentement de son chapitre, que la fête de saint François seroit chomée le 4 d'octobre. Lorsque M. de Suarès fut nommé évêque de Séez, il étoit âgé & sujet à de fréquentes attaques de goute, qu'il supportoit avec une patience vraiment chrétienne Il n'occupa le siége de cette église, que deux ans & un ou deux mois. Le peu de santé dont il jouissoit, lui fit former le dessein de se décharger du pesant fardeau, qu'il ne se trouvoit plus en état de porter. On lui donna pour coadjuteur M. Camus de Pontcarré, & il se retira à Paris, où il mourut de la mort des justes le 27 mai 1614, dans la soixante-troisiéme année de son âge. Il avoit demandé la sépulture dans l'église du couvent de son ordre, où son corps fut porté le troisiéme jour de juin; son successeur lui fit dresser l'épitaphe suivant.

*Jacobo Suarez à sancta Mariâ*
*Olysiponensi, ordinis sancti Francisci,*
*Theologo eximio, episcopo Saiensi,*
*Cujus conciones christianissimas*
*Populus admiratione multâ & concursu*
*Frequentissimo comprobavit.*
*Vixit an. 62, mens. 6; pontif. an. 3.*
*Depositus in pace 3 jun. an. 1614.*

* *Mem. mss.* de D. Boudier, abbé de S. Martin de Séez.

SUARÉS (Joseph-Marie) après avoir été évêque de Vaison dans le comtat Venaissin, se retira à Rome chez le cardinal Barberin son ami. Il est mort dans cette ville vers l'an 1678, dans un âge avancé, & non en 1668, comme l'abbé Lenglet le dit dans sa Méthode pour étudier l'histoire. Ce prélat avoit beaucoup d'érudition, & étoit homme d'un commerce aisé. En 1658, il donna à Lyon une description latine de la ville d'Avignon & du comtat Venaissin *in-4°*. Huit ans auparavant, c'est-à-dire, en 1650, étant évêque de Vaison, il publia à Paris, *Diatriba, quæ universalis historiæ syntaxim ex auctoribus Græcis nundum editis exhibet*, *in-8°*. Ce n'est qu'une brochure de vingt-six pages, où il est parlé de plusieurs chroniques grecques, dont la plupart ont été imprimées depuis au Louvre parmi les auteurs de l'histoire Byzantine. En 1655 il donna à Rome *Prænestes antiquæ, libri duo*, *in-4°*. avec des figures. Cet ouvrage historique est sur l'état que l'on appelle ecclésiastique, & il est utile pour cette partie de l'histoire d'Italie. En 1667 il fit imprimer une dissertation sur le surnom de Tracala, qu'un ancien auteur a donné à Constantin, & qui a beaucoup exercé les savans. M. Suarès conjecture que ce prince s'étant arrêté à Byzance, ville de Thrace sur la mer, on l'avoit appellé Θρᾶξ ἅλα, c'est-à-dire, *Thrax mare avolans*, ou bien que ce mot vient de θρηκάλεος, violent, cruel, parceque Constantin fit mourir Crispe son fils. Ce prélat est encore auteur des écrits suivans. 1. *Conjectura de libris de imitatione Christi, eorumque auctoribus.* Il y embrasse une opinion fort singuliere, en prétendant que chaque livre de l'Imitation de J. C. a son auteur particulier. Ainsi, selon lui, le premier livre est de Jean abbé de Verceille, qui vivoit en 837; le deuxiéme d'Ubertino d'Ilia, qui après avoir été religieux de S. François, se fit Bénédictin, & mourut Chartreux dans le XIV siécle. Le troisiéme est de Pierre Rainalducius, qui fut quelque temps antipape; & le quatriéme livre est de Jean Gerson. Mais cette opinion est une pure imagination, qui est détruite par la seule uniformité du style qui se trouve dans les quatre livres. 2. Quatre dissertations: la premiere où il donne la

chronologie des ouvrages de saint Augustin, qui n'a pas néanmoins été suivie à la lettre par les PP. Bénédictins. La deuxiéme, où il prétend que l'œuvre imparfait de ce saint docteur contre Julien, est parfait, & qu'on doit l'appeller *opus perfectum*. La troisiéme traite de l'habit que les cardinaux portent dans le conclave, & de l'étymologie du nom de *vestis crocea*, qu'on lui donne. Dans la quatriéme il parle de M. Laborante cardinal de Florence, auteur d'une collection de canons qu'on trouve mss. dans la bibliotheque de S. Pierre au Vatican, sous le nom de *Compilatio decretorum*, & qui paroît postérieure à celle de Gratien. 3. Dissertation sur les exaples & octaples d'Origène, par le P. de Rives Capucin: tout ce qui se trouve dans cette dissertation sur le Pseautier appellé de S. Pierre, & de M. Suarés. On prétend que ce Pseautier est de cette traduction, anciennement appellée *Italique* ou *Romaine*, que quelques savans disent avoir été faite par saint Marc l'Evangéliste. Mais un des services les plus importans que M. Suarés ait rendus à l'église, c'est d'avoir traduit les *Opuscules de saint Nil*, & de les avoir publiés avec des notes en grec & en latin, à Rome en 1673. On a encore de ce prélat l'explication d'une inscription & des bas-reliefs qui se trouvent sur l'arc de Septimius. C'est aux sollicitations du cardinal François Barberin qu'il a fait cette description. Un des derniers opuscules de cet évêque est sur une mosaïque où saint Pierre est représenté marchant sur les eaux, qui a été faite il y a plus de quatre cens ans, par le fameux Giotto restaurateur de la peinture, & que Clément X a fait réparer par Orazio Manelti. * *Relat. mss. des sav. d'Ital. par* le P. Poisson de l'Orat. Lenglet, *meth. pour étud. l'hist. in-4°, tome III & IV.*

SUATHES, roi de la Pannonie, fit un accueil favorable à l'ambassadeur des Huns, qui étoient dans la Transylvanie, vers l'an 744. Cet ambassadeur qui étoit venu demander des terres pour les cultiver & pour y habiter, remporta une motte de la meilleure terre du pays, une poignée d'herbes, & une bouteille pleine de l'eau du Danube. Aradus, général des Huns, jugeant de la fertilité de la Pannonie par la qualité de la terre, de herbes & de l'eau, renvoya le même ambassadeur à Suathes, pour lui faire présent d'un cheval blanc, avec une selle d'or, & une bride dont le mors étoit de même métal. Suathes accorda aux Huns, autant de terre qu'ils en auroient besoin pour s'y établir, & se réjouit de voir dans son pays qui étoit désolé en plusieurs endroits, une nation qui le peupleroit & qui le cultiveroit. Mais il fut fort surpris, lorsque ce même ambassadeur lui vint demander la jouissance des terres qui avoient été vendues aux Huns; lui faisant entendre que les Huns avoient acheté la Pannonie, & qu'ils avoient donné le cheval pour la terre, la bride pour les herbes de la campagne, & la selle pour l'eau. Suathes dit en souriant qu'il falloit assommer le cheval avec une massue, jetter la bride dans les prés, & la selle dans le Danube. Cette réponse irrita tellement les Huns, qu'ils prirent la résolution d'entrer avec toutes leurs forces dans la Pannonie. Suathes leva promptement une armée pour les repousser; mais il perdit la bataille, & fut noyé dans le Danube. * Bonfin. *decad.* 1, *l.* 9. Ritius, *de Reg. Hung.*

SUATOBOJUS, roi de Moravie, fils de SUATOCOPIUS, commença son regne l'an 888, & ne fut pas héritier de la vertu & de la piété de son pere, comme il l'étoit de la couronne. Il outragea Méthodius, archevêque de Volgrade, dans l'église même où ce prélat célébroit; parcequ'il avoit commencé la messe avant son retour de la chasse, contre les ordres qu'il lui en avoit donnés, sans considérer que l'archevêque n'avoit pu différer davantage, l'heure de célébrer étant passée. Ce roi fit entrer sa meute de chien jusqu'au pied de l'autel, & fit sonner du cor par ses chasseurs dans l'église, pour troubler le prélat. Cette action lui attira l'excommunication du pape, & un châtiment exemplaire de la justice divine. Le siége archiépiscopale fut transféré hors de la ville, & ce prince sacrilége fut dépouillé de son royaume par le duc de Bohême. * De Rocoles, *des imposteurs insignes*, article *du dévot imposteur.*

SUATOCOPIUS, roi de Moravie, commença de regner l'an 860, sur les Hongrois, sur les Bohêmes, sur les Polonois, sur ceux de la Russie-Noire, & étoit néanmoins feudataire de l'empire d'Allemagne. Il voulut bien être instruit dans la religion chrétienne par Cyrille & Methodius, freres, qui lui firent quitter l'idolâtrie & les superstitions des Païens. Son regne fut heureux pendant plusieurs années; mais il fit difficulté de payer à l'empereur Arnoul le tribut que ses prédécesseurs avoient payé aux autres empereurs depuis Charlemagne; & par ce refus, il s'attira une grande guerre en 888. Dans une bataille où son armée fut défaite, il fut contraint de prendre la fuite. S'étant trouvé seul, il poussa son cheval jusqu'à une montagne appellée *Sambri*, où il changea son habit, & prit celui d'un paysan. Ainsi déguisé, il avança dans une vaste solitude, où il rencontra trois hermites, qu'il pria de le recevoir en leur compagnie, sans déclarer qui il étoit. Se voyant près de la mort, il se fit connoître à ces hermites, & leur fit promettre d'en avertir son fils Suatobojus, qui regnoit en sa place (appuyé par l'empereur Arnoul, qui le considéroit pour l'avoir tenu sur les fonts de baptême.) Ce roi ajouta foi à l'avis que ces solitaires lui vinrent donner, & envoya des gens pour transporter le corps de son pere à Volgrade, qui étoit la capitale de la Moravie. * De Rocoles, *les imposteurs insignes.*

SUATOPLUCUS, fut le quatriéme prince qui gouverna la Bohême pendant les interregnes. Il étoit fils d'OTHON, marquis d'Olmutz, chassa Borivorius II, son oncle paternel, & pour couvrir cette injustice, il obtint à force d'argent de Henri V, empereur, la concession du royaume. Cet usurpateur pilla jusqu'aux autels pour aquitter cette grande somme qu'il s'étoit obligé de payer. Il combattit pour l'empereur Henri V, contre la Hongrie, qu'il ravagea entierement après avoir pris Nitria; & retourna aussitôt en Bohême, à cause de quelques remuemens. Pour couper la racine de ce mal, il fit mourir presque tous ceux qui étoient originaires de Warsovie, sans pardonner, ni aux femmes, ni aux enfans, à cause de l'ancienne haine que ceux de cette ville avoient conçue contre les princes de Bohême. Ceux qui échaperent à la violence de ce roi, se retirerent en Pologne, dans l'espérance de se venger un jour. Suatoplucus ayant déclaré la guerre aux Polonois, sous prétexte qu'ils avoient favorisé Borivorius, se mit à la tête de son armée, & alla assiéger Glogaw, sur les frontieres de la Pologne, où il mourut d'un coup de dard qu'il reçut par derriere, d'un homme qui y avoit été posté par ceux-mêmes de Warsovie qu'il avoit voulu faire mourir. Ce prince fut extrêmement regretté de toute l'armée, & fut apporté en Bohême, où il fut enterré dans un monastere qu'il y avoit fait bâtir. LADISLAS II lui succéda en 1109. * Julius Solimanus, *de elogiis ducum, regum & interregum Bohemiæ.*

☞ SUAVE, abbé de S. Séver au cap de Gascogne, diocèse d'Aire, succéda dans la dignité d'abbé à Arnaud Destios en 1092. Il paroît avoir été fort zélé pour le bien de son monastere, & ne le fut pas moins pour le lieu où il est situé. D'abord ce n'étoit qu'un bourg ou village; mais le généreux abbé eut assez de courage pour entreprendre de l'ériger en titre de ville, & assez de crédit pour y réussir. Ayant obtenu de Guillaume Sanche, duc de Gascogne, & d'Urraque son épouse, la permission de l'entourer de murs, il trouva le moyen d'en faire la dépense. Le dessein exécuté, il assembla les habitans, & convint avec

eux des coutumes & usages qui y seroient observés dans la suite, pour y maintenir le bon ordre & une police uniforme. L'abbé Suave les rédigea & en forma un recueil qui est venu jusqu'à nous, & que DD. Martene & Durand ont donné dans le tome I de leur *thesaur. nov. anecdot.* Il gouverna son monastere jusqu'au 13 février 1107, qu'il finit ses jours. D.Mabillon a donné dans l'appendice du tome V de ses annales, une lettre de l'abbé Suave au pape Pascal II, pour lui demander justice contre une sentence portée par ses légats, au préjudice de son monastere. * *Hist. litter. de la France*, par des Bénédictins de la congrégation de S. Maur, *tome IX*.

SUAVE (Pierre) en latin *Suavenius*, noble de Poméranie, zélé partisan du Luthéranisme. S'étant rendu à Wittemberg, il s'attacha étroitement à Martin Luther, & l'accompagna en 1521, à la diéte de Worms. Il alla ensuite en Danemarck, où il fut fait secrétaire du roi Frédéric I. Ce fut lui qui composa en latin les écrits apologétiques du monarque contre Christiern II, qui étoit alors exilé. On le fit depuis gouverneur du prince Jean, l'un des fils du roi, qui fut duc d'une partie des états de Slefwick & du Holstein. Le roi Christiern III l'établit professeur en droit dans l'université de Copenhague, & en 1543 il fut recteur de cette université. Il fut employé dans plusieurs négociations importantes auprès des rois & des princes souverains. Etant devenu conseiller du roi, il fut chargé plus d'une fois de l'ambassade auprès de François I, roi de France, & il en est souvent fait mention dans les historiens François. Christiern III lui donna en fief pour lui & ses héritiers la terre noble de Giordsler. Il mourut en 1571. Ses descendans ont long-temps fleuri entre la noblesse danoise; mais cette famille est aujourd'hui entierement éteinte. * *Supplément françois de Basle.*

SUBA, pays du partage de la tribu de Nephtali, au pied du Liban, où les Chananéens s'étoient maintenus jusqu'à ce que David les rendît tributaires. * *II. Paral.* 8, 3. Ces peuples ayant voulu secouer ce joug après la mort de David, obligerent Salomon de les attaquer, & de se rendre maître de leurs villes. * Josephe, *antiq. l.* 8, *c.* 6.

☞ SUBBIACO ou SUBIACO, ville d'Italie dans la campagne de Rome, en latin *Sublaqueum* & *Sublacum*. Elle est située sur une colline près du Teverone, vers les frontieres du royaume de Naples, à dix milles de Palestrine, à dix-huit de Segni & d'Anagni, & à trente cinq de Rome. A un mille hors de cette ville est une abbaye dédiée à sainte Scholastique, dont l'abbé, qui est commendataire, est seigneur au temporel & au spirituel de Subbiaco, d'où dépendent vingt-cinq gros villages. En montant à un mille de-là on arrive à la grotte sacré de S. Benoît. C'est un lieu affreux dans un rocher, où ce saint homme se retira pour faire pénitence, & où il commença la fondation de son ordre. En y allant, on rencontre plusieurs oratoires sanctifiés par sa présence & par les miracles qu'il a opérés. Cette grotte est à peu près comme la sainte Baume de Provence, au milieu d'une montagne escarpée. On trouve une église au-dessus, accompagnée d'un couvent, où il ne réside qu'un religieux & un frere, & quelques domestiques. Les religieux de l'abbaye de sainte Scholastique y viennent souvent officier. Les femmes n'y entrent qu'en certains jours de l'année. On voit dans la sacristie grand nombre de reliquaires d'or, d'argent & de pierreries, qui font un riche trésor. Charlemagne & plusieurs autres princes les ont donnés, comme une marque de leur piété envers ce saint patriarche. * La Martiniere, *dict. géogr.*

SUBBIANI (Hyacinthe) natif d'Arezzo en Toscane, & religieux de l'ordre de saint Dominique, fut envoyé l'an 1640, par la congrégation *de Propaganda Fide* dans le Levant, pour y consoler & fortifier les chrétiens. Quatre ans après, le pape Urbain VIII le nomma à l'évêché titulaire d'Edesse, pour être coadjuteur de Smyrne; mais il mourut avant que de l'avoir proposé au consistoire: & ce fut Innocent X, son successeur, qui lui donna cette coadjutorerie en le déclarant archevêque d'Edesse. Subbiani fut sacré la même année 1644, dans l'isle de Chio; & voulant aller aussitôt à Smyrne, il fut retenu dans l'isle pour y prêcher le carême suivant: mais il ne le put faire tranquillement. Les Turcs crurent que c'étoit lui qui avoit employé le P. Alexandre Baldrati de Lugo, qui avoit parlé hautement contre le Mahométisme: ils firent mourir celui-ci le 10 février 1645, & furent près de traiter de même Subbiani; mais enfin ils le laisserent aller. Profitant aussitôt de sa liberté, le prélat se rendit à Smyrne, où, après avoir fait ce qui demandoit nécessairement son assistance, il laissa le soin du reste à un grand-vicaire, pour aller à Constantinople, où il prétendoit obtenir un domicile pour le patriarche du rit latin. Subbiani n'avoit aucune protection; & l'ambassadeur de France, sur la médiation de qui il avoit compté sans l'avoir consulté, loin de se vouloir charger de cette affaire, le pressa de sortir d'une ville où il ne pouvoit être en sureté; mais il y demeura, & fit publiquement les fonctions épiscopales pendant près de dix ans. Enfin, soit que le patriarche Grec vînt à s'alarmer, ou que Subbiani se sentît moins capable de soutenir de pareils travaux, il sortit de Constantinople en 1655, & se rendit à Rome, où il mourut le 15 octobre de l'année suivante âgé de 63 ans. Fontana, dans son théatre, a imprimé la relation écrite par Subbiani même, de ce qu'il a fait dans le Levant: & on a imprimé tant en italien qu'en françois, celle qu'il avoit écrite du martyre du P. Alexandre de Lugo. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t. II.*

SUBLAC, *cherchez* SUBBIACO.

SUBLET (François) seigneur des Noyers, baron de Dangu, intendant des finances, & secrétaire d'état, fils de JEAN Sublet, seigneur des Noyers, maître des comptes à Paris, & intendant de la maison du cardinal de Joyeuse, & de *Magdeléne* Bochart, fut pourvu d'une charge de trésorier de France à Rouen; puis appellé dans les affaires par M. de Champigni son oncle, surintendant des finances avec M. de Marillac. D'abord il y exerça par commission la charge de contrôleur général des finances; & de cet emploi, qui fit connoître son mérite, il passa bientôt à de plus considérables. Après que M. de Champigni eût été fait premier président au parlement de Paris, & M. de Marillac, garde des sceaux de France, le roi donna la surintendance au maréchal d'Effiat; & peu de temps après il choisit M. des Noyers pour remplir la charge d'intendant des finances. Ensuite sa majesté l'envoya intendant de l'armée qui fut commandée par le maréchal d'Estrées devant Trèves, puis par le maréchal d'Effiat en Allemagne, & encore après par le maréchal de la Force en Lorraine. Le roi lui confia encore le soin de faire fortifier les plus importantes places des frontieres de Picardie, de Champagne & de Lorraine: ce qu'il exécuta avec une vigilance & un désintéressement extraordinaires. Ses belles qualités lui acquirent les bonnes graces du cardinal de Richelieu, qui le proposa à sa majesté pour remplir la place de secrétaire d'état, que l'éloignement de M. Servien laissa vacante au mois de février 1636. Le roi lui en donna très-volontiers les provisions, & l'honora encore de la charge de capitaine de son château de Fontainebleau, vacante en 1637, par la mort de M. Zamet; & de celle de surintendant des bâtimens de France, qui vaqua l'année suivante par la mort du président de Fourci. M. des Noyers aimoit les sciences & les beaux arts. Il établit l'imprimerie royale dans les galeries du Louvre; & pour laisser des marques éternelles de sa piété, il fit bâtir à ses dépens l'église du noviciat des Jésuites dans la rue Pot de fer au fauxbourg saint Germain. Après avoir servi son roi & l'é-

tat avec la réputation du plus fidéle & du plus laborieux ministre de son siécle jusqu'en 1643, il fut congédié par le roi, & se retira en sa maison de Dangu, que sa majesté lui avoit donnée, où il passa le reste de sa vie dans de saintes occupations, jusqu'au vingt octobre 1645, qu'il mourut âgé de 57 ans. Il voulut être enterré dans l'église du noviciat des Jésuites, qu'il avoit fait bâtir, & ordonna qu'on ne lui dressât aucune épitaphe. Il avoit épousé *Isabeau* le Sueur, sœur du baron d'Aulni, de laquelle il eut *Guillaume* Sublet, seigneur des Noyers, baron de Dangu; & *Magdeléne* Sublet, religieuse Carmelite à Pontoise.

MICHEL Sublet, seigneur d'Heudicourt, intendant, puis contrôleur général des finances, & intendant des ordres du roi, mort en 1602, étoit frere puîné de *Mathurin* Sublet, seigneur des Noyers, trésorier des 100 Suisses de la garde du corps du roi, aïeul du secrétaire d'état. Son fils CLAUDE Sublet, seigneur d'Heudicourt, reçu conseiller au parlement de Paris, le 18 janvier 1595, fut aussi, comme son pere, intendant des ordres du roi, & mourut en 1626, laissant de *Magdeléne* Favereau, sa femme; MICHEL, qui suit; & *Marie* Sublet, mariée à *Nicolas* le Sueur, seigneur d'Aulni.

MICHEL Sublet, seigneur d'Heudicourt, servit en 1641, à la bataille de Sedan, en qualité de maréchal de camp, fut depuis lieutenant géneral des armées du roi, & gouverneur de Landrecies en 1647, & se tua d'un coup de pistolet en 1665. Il avoit épousé *Denyse* Bourlon, morte le 6 mai 1657, fille de *Philippe* Bourlon, trésorier de la Venerie, & de *Denyse* Denetz, dont il eut MICHEL, qui suit; *Claude*, capitaine de cavalerie dans le régiment de son frere aîné, mort de ses blessures en 1672; *François*, capitaine d'infanterie au régiment de Picardie; puis capitaine de cavalerie dans le régiment de son frere aîné, qui quitta le service en 1684, & fut gentilhomme de la Louveterie; *Louis*, abbé de saint Fuscien; *Marie*, alliée à *N.* seigneur de Rosai, maître des eaux & forêts de Normandie; *Magdeléne*, mariée à *N.* seigneur d'Agencourt; & *Denys* Sublet, comte d'Heudicourt, qui se trouva à la bataille de Senef, & a épousé *Marie-Françoise* de Lénoncourt, gouvernante des princesses filles du duc de Lorraine, & fille unique & héritiere d'*Antoine*, marquis de Lenoncourt, morte en 1709, dont il a des enfans.

MICHEL Sublet, marquis d'Heudicourt, &c. grand-louvetier de France, a été capitaine d'une compagnie de chevaux-légers entretenus pour le service du roi, mestre de camp d'un régiment de cavalerie, & brigadier des armées du roi. Après avoir long-temps servi dans les armées du roi, il fut nommé en 1684, grand-louvetier de France. Il épousa en 1666, *Bonne* de Pons, morte le 24 janvier 1709, âgée de 65 ans, fille de *Pons* de Pons, seigneur de Bourg-Charente, & d'*Elizabeth* de Puyrigault, dont il a eu *Michel*, tué à la bataille de Nerwinde; PONS-AUGUSTE, qui suit; *Gaston-Armand*, abbé de la Roue, nommé à l'évêché d'Evreux le 1 novembre 1709, mort avant que d'avoir été sacré, le 10 février 1710; & *Louise* Sublet, dame du palais de madame la dauphine, mariée le 10 avril 1688, à *Jean-François* de Beauverger, marquis de Mongon, lieutenant-général des armées du roi, morte en 1707.

PONS-AUGUSTE Sublet, marquis d'Heudicourt, &c. grand-louvetier de France en 1718, par la démission de son pere, fut nommé brigadier des armées du roi en janvier 1709, & maréchal de camp en février 1719. Il épousa le 6 mai 1715, *Louise-Julie* d'Hautefort, fille de *Louis-Charles*, marquis de Surville, lieutenant-général des armées du roi, & d'*Anne-Louise* de Crevant-Humieres. * Fauvelet du Toc, *histoire des secrétaires d'état. Voyez* le P. Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne.*

SUBLIGNY (N.) étoit avocat au parlement de Paris, & non comédien de profession, comme le dit M. l'abbé Granet dans la préface qu'il a mise au-devant du tome I. de son *Recueil de dissertations sur plusieurs Tragédies de Corneille & de Racine*, page cj, nombre x. Du reste on ignore les circonstances de sa vie. Il est auteur de quelques ouvrages qui lui ont acquis quelque réputation dans le dix-septiéme siécle: 1. *La Muse Dauphine*; c'est une gazette en vers, dans le goût de celles de Loret & de Robinet: elle est pareillement divisée par semaines. La premiere gazette est datée du troisiéme juin 1666, & la derniere du 24 décembre de la même année. Ces divers morceaux composent un volume *in*-12, qui parut en 1667, à Paris chez Claude Bardin. Subligny ne continua pas cet ouvrage. 2. *La folle querelle, ou la critique d'Andromaque*; (tragédie de M. Racine) comédie en trois actes, en prose, représentée sur le théâtre du palais royal le vendredi 18 mai 1668, à Paris, 1668, *in*-12, avec une épitre dédicatoire à madame la maréchale de l'Hospital, & une préface. Dans celle-ci l'auteur se défend en particulier contre ceux qui avoient attribué sa piéce à Moliere dont il fait l'éloge. *Subligny*, disent les auteurs de l'*Histoire du théâtre françois*, tome X, page 287 & suiv. *après s'être déclaré contre M. Racine en donnant une comédie critique sur la tragédie d'Andromaque, devint le panégyriste de cet auteur, par une réponse à la critique de l'abbé de Villars sur une tragédie du même M. Racine. La folle querelle*, dont les mêmes auteurs ont donné une idée dans leur histoire, a été réimprimée en 1740, dans le tome second du recueil de dissertations publié par l'abbé Granet, dont on a parlé, page 85 & suivantes. 3. *Réponse à la critique de la Bérénice de Racine*; à Paris, 1671, dans le tome second du recueil de dissertations cité, page 223 & suivantes. Cette réponse, comme on l'a dit, est contre la critique faite par l'abbé de Villars. 4. *Dissertation sur les tragédies de Phédre & d'Hyppolite*; à Paris, 1677, *in*-12, & dans le tome second du recueil cité, page 351 & suivantes. 5. *La fausse Clélie, histoire françoise galante & comique*; avec figures en taille-douce; à Paris, 1712, *in*-12. Nous ignorons le temps de la mort de Subligny. Il a eu une fille unique, qui entra à l'Opéra en 1681, lorsque Lully donna à Paris le ballet du *Triomphe de l'Amour*, où il introduisit pour la premiere fois des danseuses. La demoiselle Subligny se distingua par son talent; & elle parvint à danser seule dans des entrées. Elle s'est retirée du théâtre avant sa mort. * Voyez le t. X de l'*Histoire du théâtre françois*, par MM. Parfait, page 64, & 277, & suiv. La préface du recueil de l'abbé Granet, page 101, &c. & le tome II du même recueil.

SUBSTANTION: c'étoit autrefois une ville capitale d'un comté, & qui fut quelque temps le siége de l'évêché de Maguelone. Ce n'est maintenant qu'un village du Languedoc, situé près de la ville de Montpellier, qui s'est aggrandie de ses ruines. * Baudrand.

SUBTERMANS (Juste) naquit à Anvers l'an 1597. Il apprit dans sa patrie le dessin sous Guillaume de Vos. Etant venu à Paris, il étudia sous François Porbus: il passa ensuite en Italie, & s'arrêta à Florence, où le rare talent qu'il avoit de faire des portraits, le fit recevoir à la cour du grand duc. Il y fit plusieurs ouvrages considérables. L'empereur Ferdinand II l'ayant demandé pour faire son portrait, la grande duchesse Marie-Magdelene d'Autriche sa protectrice, lui permit de se rendre à ses desirs; & comme on en fut très-satisfait, on le renvoya comblé de biens, & avec des lettres de noblesse pour lui & pour ses freres, dont trois ont été peintres, & un autre musicien de la chambre de l'empereur. Subtermans alla aussi à Rome pour faire le portrait du pape Urbain VIII, qui lui fit présent d'un riche bassin d'argent, dans lequel il y avoit grande quantité de médailles d'or & d'argent, & d'une chaîne d'or de 500 écus, & lui accorda d'autres marques de distinction. Il fit aussi le portrait de plusieurs

cardinaux. Les princes de Parme lui demandérent la même chose : ce qui obligea Subtermans d'aller à Parme, d'où il retourna à Rome avec le cardinal Jean-Charles de Médicis. Dans ce second voyage il fit les portraits d'Innocent X, de la princesse Olympia, de ses fils, & de toute la maison Pamphile; ce qui lui valut de grands biens. Il mourut dans un âge avancé le 23 d'avril 1681. * Baldinucci, *vies des peintres.*

SUBU, SEBOU, riviere de Fez en Barbarie. Elle a sa source dans la province de Chaus, traverse celles de Fez & d'Asgar, passe fort près de la ville de Fez, & se décharge dans l'Océan Atlantique à la Mamorre. Cette riviere, qui est la plus belle de tout l'empire de Maroc, a deux choses singulieres. Près de sa source il y a un ancien pont de pierre & de brique, long de cent cinquante toises, & près de son embouchure une forêt autour de ses bords, qui pourroit fournir du bois pour la construction de quantité de navires. * Mati, *dictionnaire.*

SUBURBICAIRES (provinces) c'est le nom que l'on donnoit à des provinces voisines de Rome; mais il est difficile de dire leur nombre, & de marquer leur étendue. Les plus habiles auteurs du dernier siécle ont beaucoup disputé sur ce sujet. Les uns, comme Godefroi & Saumaise, ont voulu renfermer les provinces Suburbicaires à cent milles aux environs de Rome, & les ont réduites à trois ou quatre provinces; savoir, *Tuscia Suburbicaria*, *Picenum Suburbicarium*, *Latium vetus & novum*, *Valeria.* Les autres, comme le P. Sirmond, Blondel, &c. ont donné plus d'étendue aux provinces Suburbicaires, & ont cru que toutes celles qui étoient sous la dépendance du vicaire de Rome, étoient appellées *Suburbicaires* : ainsi ils comptent de ce nombre, non-seulement la Toscane & le *Picenum* Suburbicaire, mais aussi l'Ombrie, la Campanie, le Samnium, la Pouille, la Calabre, l'Abruzze, la Lucanie; outre les isles de Sicile, de Sardaigne & de Corse. Quelques-uns ont voulu étendre le nom des provinces Suburbicaires à tout l'Occident; mais les loix des empereurs qui ont distingué les provinces Suburbicaires de l'Afrique, du vicariat d'Italie & des Gaules, font assez voir que ce sentiment est insoutenable. Les églises Suburbicaires, dont Rufin fait mention dans la traduction du VI canon du concile de Nicée, répondoient sans doute aux provinces Suburbicaires, c'est-à-dire, aux provinces de la préfecture de Rome, suivant le premier sentiment, qui paroît le plus vraisemblable. Saumaise, Sirmond, Godefroi, Alexandre, Blondel, Dartis, Leschassier, Gruter & M. Du Pin, ont traité amplement cette matiere dans des dissertations particulieres, ou dans leurs ouvrages.

SUBURRA, étoit un canton de l'ancienne ville de Rome, qui retient encore aujourd'hui le nom de *Suburra*, dans l'endroit de la ville, dit *Rione di Monti.* C'étoit autrefois le quartier des femmes débauchées, qu'on appelloit *Nonariæ*, à cause qu'elles ne commençoient d'y paroître que sur les neuf heures, & *Suburranæ*, à cause de la place. On voit dans Juvenal qu'Annibal ne sembloit desirer rien avec tant de passion, que d'aller arborer ses enseignes au milieu de la place de Suburra. * *Antiquités grecques & romaines.*

SUCCA : c'étoit anciennement une ville des Contestans. Elle fut ensuite épiscopale, suffragante de Tolede; maintenant ce n'est qu'un village du royaume de Valence en Espagne, situé à l'embouchure du Xucar, & à une lieue au-dessus du bourg de Cullera. * Mati, *dict.*

SUCCA (Marie de) en latin *Maria de* Succa, fille de *Benoît* Succa, célébre jurisconsulte de Liége, naquit dans la même ville au commencement de décembre de l'an 1600. Elle apporta en naissant de si grandes dispositions pour les sciences & les arts, que presque dès son enfance, elle excella dans l'arithmétique & dans la musique vocale & instrumentale. Ses talens n'empêcherent point qu'elle ne soupirât après la vie religieuse. Avant d'en faire profession, elle commença l'étude de la langue latine, qu'elle continua dans le monastere. Elle y fit tant de progrès, qu'en moins d'un an elle fut en état non-seulement d'entendre les auteurs de la meilleure latinité; mais encore d'écrire ses lettres en latin, & de répondre à ceux qui lui écrivoient en cette langue. Elle mourut à l'âge de 25 ans & un mois l'an 1626. Elle avoit peu auparavant écrit en latin une espéce de testament, dont le style fut, dit-on, autant admiré que la piété. * Extrait de la Bibliothéque Belgique de Valere André, tome II, édition de 1739, page 845.

SUCCADA, SUCCAIOCADA, SUCHAIDA, anciennement *Tacatua*, *Tacatue*, *Tacata*, ancienne petite ville de l'Afrique propre. Elle est sur la côte du royaume de Bugie, province de celui d'Alger, entre la ville de Collo & celle de Gigeri. * Baudrand.

SUCCÈS divinité à laquelle les Romains avoient élevé un temple, dont on voit encore quelques vestiges dans Rome, entre la Minerve & l'église de saint Eustache. Ils avoient recours à cette divinité, pour demander un heureux événement dans les affaires qu'ils entreprenoient. Le fameux Praxitéle fit une très-belle statue de ce dieu, qui fut placée dans le Capitole. On représentoit ordinairement le Succès sous la figure d'un homme, qui tenoit d'une main une coupe, & de l'autre un épi & une tige de pavot. La coupe signifioit la joie à laquelle ce dieu invitoit; l'épi marquoit le profit & le bien qu'il apportoit; & le pavot désignoit le repos tranquille dont on ne peut jouir pendant les inquiétudes d'une attente incertaine. * Pline *liv.* 35. Varron.

SUCHEU, ville de la Chine. Elle est la troisiéme de la province de Nankin, a six autres villes sous sa jurisdiction. Sa situation sur la riviere de Thai la rend fort marchande & fort riche. Il y a une autre ville de ce nom dans la province de Queicheu. * Mati, *dict.*

SUCHING, ville de la province de Quangsi dans la Chine. Elle appartient au roi de Tunquin. * Baudrand, *dict. géogr.*

SUCHON (Gabrielle) naquit en 1631, à Semeur en Auxois, d'une bonne & ancienne famille de cette ville. Après avoir été quelque temps religieuse Jacobine dans la même ville, elle réclama contre ses vœux, & alla à Rome pour faire autoriser sa réclamation, sans fait part à personne de son voyage. Elle y obtint du pape un rescrit conforme à ses vues; ses parens y mirent opposition; il y eut un procès en conséquence; & par arrêt du parlement de Dijon, elle fut condamnée à rentrer dans son monastere; mais elle éluda cet arrêt, demeura auprès de sa mere, & mourut à Dijon le 5 mars 1703, âgée de 72 ans. Elle conserva toujours une espece de voile, qui lui rappelloit le souvenir de son premier état. Elle employoit tout son temps à lire & à écrire, ou à instruire de jeunes enfans. Son entretien étoit fort agréable. On a d'elle les deux ouvrages suivans. 1. *Traité de la morale & de la politique, divisé en trois parties; savoir la liberté, la science & l'autorité, où l'on voit que les personnes du sexe, pour en être privées, ne laissent pas d'avoir une capacité naturelle qui peut les en rendre participantes : avec un petit traité de la foiblesse, de la légereté & de l'inconstance qu'on leur attribue mal-à-propos : par* G. S. (Gabrielle Suchon) *Aristophile* aux dépens de l'auteur; à Lyon, 1693, *in* 4°. Le *Journal des Savans* de 1694, page 765, édition *in*-12, rend compte de cet ouvrage. 2. *Traité du célibat volontaire, ou la vie sans engagement*; à Paris, 1700, deux volumes *in*-8°. On en trouve l'extrait & l'éloge dans les *Nouvelles de la République des Lettres*, mai 1700. Voyez aussi la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon.

SUCHUEN, grande province de la Chine, vers les Indes & le royaume de Tibet, est divisée en deux parties, par le fleuve Kiang, & a été presque ruinée par les Tartares dans les dernieres guerres. Chingtu est sa

sa ville capitale, & les autres sont Paoding, Xunking, Siucheu, Chungking, Queicheu, Lunggan, & Mahu. * Martin Martini, *Atlas Sin.*

SUCQUET (Charles) Flamand, jurisconsulte habile, étoit fils d'*Antoine* Sucquet, qui étoit l'un des conseillers de Charles Quint. Il étudia le droit à Bourges sous le célebre Alciat, sous qui il fit aussi des progrès dans la littérature. Lui-même devenu maître, il enseigna publiquement le droit à Turin; mais il mourut fort jeune, au grand regret de ceux qui connoissoient ses lumieres & sa capacité. Il est auteur d'un traité latin des Interdits, qui a été imprimé à Turin. Alciat dans une lettre qu'il écrivit à Erasme, parle ainsi de ce jurisconsulte : *Carolum Sucquetum tuum sum doctorali laureâ quàm primùm ornaturus, quod publico impendio fiet. Ejus doctrinæ, commendationique meæ hoc à republicâ Biturigum tributum, quod paucissimis ad hanc diem contigit.* On trouve parmi les lettres d'Erasme une épitre que celui-ci a adressée à Sucquet : c'est la douziéme du livre vingt-troisiéme. Le poëte Jean Second a pleuré aussi dans ses vers la mort de notre jurisconsulte. C'est ce qu'on lit dans la Bibliothéque Belgique de Valere André, édition de 1739, *in*-4°, tome 1, page 162.

SUCQUET (Antoine) né à Malines le 15 octobre 1574, entra chez les Jésuites le 27 avril 1597, & professa la théologie dans sa société. Il fut le premier recteur du collége de sa compagnie dans la même ville de Malines. Il y introduisit les novices en 1611, & en fut le premier directeur. En 1615, il y fit ouvrir les exercices classiques. Depuis il a été provincial de la province de Flandre. Il est mort à Paris, après le retour d'un voyage qu'il avoit fait à Rome, au mois de février de l'an 1626, dans la cinquante-deuxiéme année de son âge. On cite de lui : 1. *Via vitæ æternæ*, imprimé à Anvers en 1620, *in*-8°, & dont on a une édition plus ample, donnée par l'auteur en 1625. Ce traité a été traduit en françois, en flamand, en espagnol & en anglois. 2 *Testamentum Christiani hominis*; à Anvers, 1625, *in*-16. * Valere André, en sa Bibliothéque Belgique, tome I, page 92. Alegambe fait un grand éloge du P. Sucquet, & cite encore deux autres ouvrages de lui.

SUDA, bonne forteresse de l'isle de Candie, bâtie dans le golfe de la Suda, sur une petite isle éloignée de la terre-ferme de mille pas seulement, & de quatre lieues de la Canée, du côté du levant. Quelques géographes prennent la Suda pour l'ancienne *Amphimalia*; mais d'autres assurent qu'on voit les ruines de cette ancienne ville au lieu nommé *le Saline*, qui est sur le golfe de Suda, à l'endroit qui s'avance le plus dans les terres. * Baudrand.

SUDAVIE, contrée du royaume de Prusse vers les confins de la Lithuanie, de la Polaquie & de la Mazovie. Elle est toute couverte de forêts, mal peuplée & mal cultivée. Ses bourgs ou villages principaux sont, Lick, Olesko, Strandan & Goldap. * Mati, *dict.*

SUDBER, *cherchez* SIMON SUDBER.

SUDBURI, ville d'Angleterre avec marché, dans la contrée du comté de Suffolck, qu'on appelle *Baberi*, sur les frontieres du comté d'Essex. Elle est sur la Stoure, sur laquelle elle a un beau pont. Elle est composée de trois paroisses, & fait un bon négoce d'étofes de soie. Elle donne le titre de baron au duc de Grafton. Elle est à 15 milles anglois d'Ispwich à l'occident, à 40 de Londres, vers le nord. Elle envoie deux députés au parlement. * *Dict. anglois.*

SUDERKOPING, SODERKOPING, petite ville de Suéde dans l'Ostrogothie, à quatre lieues de Norkoping, du côté du sud; & c'est de cette situation qu'elle a pris son nom. * Mati, *dict.*

SUDERMANIE ou SUDERMANLAND, province du royaume de Suéde, dans la partie méridionale, avec titre de duché, a pour villes Nicoping, qui est la capitale, Stregnes, qui est le siége d'un évêque, & Trose.

SUD GOTHLANDE ou GOTHIE MÉRIDIONALE, partie de la Gothlande, vers le midi, contient les trois provinces de Skone ou Schonen, de Bleking & de Halland, & fut vendue au roi de Suede en 1330, pour soixante mille marcs d'argent, par Jean, duc de Holstein, auquel Christophe II, roi de Danemarck, l'avoit engagée. Depuis, Valdemar, roi de Danemarck, en recouvra la possession en 1341; mais Fréderic III la céda au roi de Suede, par le traité de paix fait en 1658. * Baudrand.

SUDRE (Guillaume) natif de la Guêne, à trois quarts de lieues de Tulles en Limosin, prit l'habit des Dominicains au couvent de Brive, & fut provincial de la province de Toulouse. Le pape Clément VI, informé de son mérite, le fit maître du sacré palais. Urbain V l'éleva au cardinalat en 1366, & l'envoya en même temps à Naples légat *à latere*, pour terminer les différends qu'il y avoit entre le prince de Tarente & le duc d'Adria. Le même pape l'avoit nommé avant l'an 1366, à l'évêché de Marseille, où il remplit dignement les devoirs de l'épiscopat. Il fut ensuite évêque d'Ostie en 1367, & mourut à Avignon le 28 septembre 1373. Il fut enterré dans l'église de son ordre. * *Gall. christ. tom.* III. Fontan. *theat. Dominic. pag.* 24, 229. Ciaconius, *vit. card. Prædic. p.* 446.

SUEDE, que ceux du pays nomment SWEDEN, en latin, *Suecia*, royaume d'Europe vers le septentrion, a pour limites au couchant le Danemarck & la Nortwege; au nord la Lappie ou Lapponie; la Finlande & la Moscovie au levant; & au midi la mer Baltique. On divise ordinairement cet état en quatre parties, qui sont, la Suéde Propre, la Gothie, la Lapponie Suédoise, & la Finlande. Il est encore partagé en vingt-huit provinces, qui sont, Angermanie, Bleking, Bothnie occidentale, Caïanie, Carelie, Dalecarlie, Dalie, Finlande septentrionale & méridionale, Gestricie, Halland, Helsingue, Irempterland, Ingrie, Kexholme, Lapponie, Medelpadie, Nilande, Ostrogothland, Savolax, Schonen, Switland, Sudermanland, Tavasthus, Vermland, Upland, Westrogothland & Westmanie. Stockholm est la ville capitale du royaume. Les autres sont Calmar, Carlostad, Christianopel, Lincoping, Gotheburg, Upsal, Norkoping, Toorn, &c. La Suede a beaucoup de rivieres, de lacs, de rochers & de montagnes; & jouit d'un air si pur, qu'on y a souvent vu des hommes âgés de 130 & 140 ans. Ses richesses consistent dans l'abondance des vivres, dans quelques mines de cuivre, d'argent, de plomb, de fer, & quantité de bois. Il y a une forêt de trente lieues de longueur, dont les arbres conservent leur verdure malgré la rigueur des hivers. Cette forêt se trouve entre Jenokoping & Elsimbourg, en passant par Almstad. Les Suedois sont bien faits, robustes, adroits, bons soldats, parlent les langues étrangeres, entendent la politique, & n'ignorent rien de ce qui peut faire un galant homme. Ils imitent dans leurs habits la magnificence des François, & sont accusés de fierté quand ils ont l'avantage. Le royaume de Suede a été autrefois électif, quoiqu'il semble que les égards qu'ont eus les sénateurs pour préférer les enfans de leurs rois, l'ait rendu héréditaire. Gustave, fils d'Eric de Vasa, en chassa les Danois, se fit couronner roi, & mourut en 1560. Nous rapporterons ci-après le sort de sa postérité, & les rois qui lui ont succédé. Jean Loccenius a fait une histoire de Suede, dans laquelle il donne une succession chronologique des rois qui ont possédé ce royaume, même avant la naissance de Jesus-Christ, jusqu'à présent : il y marque aussi les années du commencement de leur regne. Nous l'ajouterons à la fin de cet article, sans néanmoins approuver toutes les fables dont il l'a rempli. Ce royaume doit être regardé comme monarchique. Dans les grandes affaires le roi assembloit autrefois les états, qui sont composés de la noblesse, du clergé, des marchands & des paysans. La noblesse y envoyoit les aînés des fa-

milles. Le clergé députoit deux prêtres de chaque communauté. Les villes députoient deux marchans ; & chaque territoire deux de ses habitans. Il est vrai qu'en 1680, le roi Charles XI reçut une autorité absolue, sans être obligé de convoquer désormais les états : mais après la mort funeste du roi Charles XII, qui fut tué au siége de Fredericshall la nuit du 11 au 12 décembre 1718, les états rentrerent en possession de tous leurs anciens droits, & élurent pour reine de Suede le 3 février 1719, la princesse Ulrique Eléonore, sœur du feu roi. Les mêmes états, qui étoient encore assemblés, associerent à la couronne, le 4 avril 1720, Frédéric, prince héréditaire de Hesse-Cassel, son mari. *Voyez* ULRIQUE. Les autres affaires se rapportent à un des sept conseils, qui sont, le conseil de justice, où préside le grand justicier, accompagné de quatre sénateurs, de six gentilshommes & de six docteurs ; le conseil de l'amirauté ; celui de la chancellerie ; celui des finances ; le conseil du commerce ; & celui des montagnes. Il y a deux archevêchés en Suéde ; savoir celui de Lunden, *dans le Schonen*, dont les évêchés suffragans sont situés dans le Danemarck ; & celui d'Upsal, *dans l'Upland*, qui a pour évêchés suffragans, Linkoping, Scara, Arosen, Vexsio ; *dans la Finlande*, Abo ; *dans la Carelie*, Viborg. Les cinq premiers officiers sont appellés *les cinq grands seigneurs* : ils sont tuteurs du roi, & gouvernent le royaume pendant sa minorité. La Suéde a cinq gouverneurs généraux, quatre grands présidens de justice, & vingt-huit lieutenans généraux, gouverneurs des provinces pour le roi. Les Suédois ont été autrefois catholiques. Dans le XVI siécle, ils s'attacherent aux sentimens de Luther, & les ont suivis depuis que Charles détrôna son neveu Sigismond. Ils ont des évêques, des prêtres & des diacres mariés. Leurs églises ne sont point différentes des nôtres ; & aux grandes fêtes ils vont à confesse, & se mettent quelquefois dix ou douze aux pieds de leurs ministres. Les logis des prêtres de la campagne doivent être des auberges publiques pour les paisans. La Suéde avoit toujours refusé d'adopter la réforme faite au calendrier par le pape Gregoire XIII en 1582, & a continué jusqu'à ces derniers temps à se servir de l'ancienne maniere de compter les années. Mais il a été ordonné qu'à commencer en 1752, on suivroit dans ce royaume le calendrier Grégorien. Les Suédois ont une maniere particuliere pour défricher la terre. Le hoyau n'ayant point assez de force pour entamer les pierres & les roches, ils brulent des forêts entieres ; & après leur consommation, ils sement sur les cendres qui en restent, du bled mêlé avec de la terre ; & sans aucun autre travail, ils recueillent deux ans après de fort bon grain. * Cluvier. Ortelius. Mercator. Sanson & du Val, *géogr.* Saxon *le grammairien. hist. Dan.* Olaüs Magnus, *hist. gent. Septent.* Joannes Magnus, *hist. reg. Suec.* Albert Crantz, *chron. Dan. Sued. & Northw.* Erpold Lindembourg, *script. rer. Germ. Discours de l'état & couronne de Suéde.* Payen, *voyage de Suéde.* Baudrand, *in add. lex. Ferr.* Jovin, *voyage d'Europe*, *&c.*

*SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES ROIS DE SUÉDE.*

*ROIS FABULEUX DE SUÉDE, avant la naissance de J. C.*

*Ans du monde.*

Eric I, qu'on prétend avoir vécu deux ou trois cens ans après le déluge. 2045.
Uddo. Alo. Othon.
Charles I, Biorn, Cethar, dont on ignore le temps & le regne.
Gyluve ou Gytfo.
Judices.
Odin.
Humble commença de regner en 1704.

*Ans du monde.*

Sittuge, 2743.
Suitdager, 2862.
Asmond, 2922.
Uffo, 2970.
Hunding, 3014.
Regner, 3062.
Hothebrod, 3091.
Attile, 3151.
Hother, 3205.
Hotaric Slingebanch, 3283.
Attile II, 3367.

*Il y a ici un intervalle de cinq ou six cens ans, où l'on ne met aucuns rois.*

Alric, 3947.
Eric II, ou III, surnommé *le Sage* ou *l'Eloquent*, 3960.

*Ans de J. C.*

Haldan, 43.
Sivard, 100.
Eric IV, 169.
Haldan II, surnommé *Bergsane*, 181.
Unguin, 194.
Raguald, 203.
Amund, 220.
Haquin, 226.
Osten, 240.
Alver, 262.
Ingo, 278.
Fielme.
Ingel.
Jerunder ou Germond, 281.
Haquin Ringo, 387.
Egile Wendelkraka, 389.
Gothar, 405.
Adel, 433.
Osten II, 437.
Ingemar ou Canut, 453.
Halstan, 455.

Joannes Magnus met ici plusieurs rois ; savoir, Ragual, Swartan, Tordon, Rodolphe, Gostage, Arthun, Haquin, Charles V, Briger, Eric V, Torille, Biorn, Alaric, que les anciens ne comptent point entre les princes de Suéde.

Biorn ou Bern II, 780 ou 800.

On dit que du temps de ce prince, Charlemagne envoya Herbert prêcher la foi en Suéde, & qu'il fonda l'église de Lincoping. Il est certain que sous l'empire de Louis *le Débonnaire*, S. Anschaire, François de naissance, religieux de Corbie, puis évêque, alla prêcher l'évangile en Suéde, & y fonda l'église de Birke. Ce Saint passa en Suéde vers l'an 820.

*Ans de J. C.*

Herot, 834.
Charles VI, 856.
Biorn, 868.
Ingel, 885.
Olaüs I, 891.
Ingo II, 900.
Eric VI, Beberhar, 907.
Eric VII, *le Victorieux*, 917.
Eric VIII, 940 ou 980.
Olaüs II, 1012.
Amand, *le Charbonnier*, 1019.
Edmond I, 1035.
Haquin III, dit *le Rouge*, 1041.
Stenchil, 1059.
Ingo, 1059.
Halstan, frere d'Ingo, 1064.
Philippe, fils d'Halstan, 1080.
Ingo IV, fils de Philippe, 1110.
Ragnald, 1129.
Suetcher II, 1140.
Eric IX, surnommé *le Saint*, 1160.
Charles VII, 1162.

*Ans de J. C.*

Olaüs II, prit le premier le nom de roi de Suéde; car ses prédécesseurs se qualifioient rois d'Upsal, leur ville capitale.

Canut, fils de saint Eric, 1168.
Suercher III, 1192.
Eric X, 1211.
Jean I, 1219.
Eric XI, dit *le Begue*, 1223.
Valdemar, 1251.
Magnus l'Adulte, 1277.
Briger, fils de Magnus, 1282.
Magnus II, dit *Smet*, 1319.
Eric XII, 1360.
Albert Mégalopolitain, 1363.
Marguerite la Danoise.
Eric XIII, roi de Suéde, de Danemarck, & de Norwege. 1396.
Christophe *le Bavarois*, 1441.
Charles VIII, dit *Canut*, 1445.
Christien I, 1457.
Stenon Sture *le Vieux*, administrateur du royaume, 1471.
Jean II, 1497.
Stenon Sture, régent ou administrateur, 1504.
Stenon Sture, administrateur, 1512.
Christiern II, dit *le Tyran*, 15[illegible].
Gustave I, 1523.
Eric XIV, 1560.
Jean III, 1568.
Sigismond I, 1594.
Charles IX, de Sudermanie, 1604.
Gustave-Adolphe, II du nom, surnommé *le Grand*, 1617.
Christine, 1632.
Charles-Gustave, X du nom, 1654.
Charles XI, 1660.
Charles XII, 1697.
{Ulrique-Eléonore, 1719.
{Frédéric de Hesse-Cassel, 1720.
Adolphe-Frédéric, duc de Holstein-Eutin, 1751.

### *Genéalogie des derniers rois de Suede de la maison de* Vasa.

I. Gustave I, premier roi de Suéde, de la famille de Vasa, descendoit des anciens rois de Suéde, & étoit petit-neveu du roi Canut. Il naquit en 1490, d'Eric Vasa, duc de Gripsholm, sénateur du royaume de Suéde, & gouverneur de l'Halandie. Il fut élu roi en 1523, ne se fit couronner que le 13 janvier 1528, & mourut le 29 septembre 1560. *Voyez* GUSTAVE. Il avoit épousé 1. en 1531, *Catherine* fille de *Magne* II, duc de Saxe-Lawembourg, morte le 23 septembre 1535 : 2. l'année suivante, *Marguerite*, fille d'*Eric-Abraham* de Loholm, morte en 1551 : 3. *Catherine*, fille de *Gustave-Olaüs* de Torpa, gouverneur de Westrogothie. Du premier lit il eut Eric XIV du nom, roi de Suéde, qui suit. Du second lit naquirent Jean III, qui a continué *la postérité rapportée ci-après; Magnus*, prince d'Ostrogothie, qui fut imbecille, & mourut en 1595, âgé de 53 ans; Charles, qui fut aussi roi, *dont il sera parlé ci-après; Catherine*, née en 1539, mariée à *Ezard* comte d'Oostfrise; *Cecile*, née en 1550, mariée à *Christophe* marquis de Bade; *Anne-Marie*, née en 1545, épouse de *Georges-Jean* comte palatin de Lutzelstein; *Sophie*, née en 1547, alliée à *Magnus* III, duc de Saxe-Lawembourg, morte en 1591; & *Elizabeth*, née en 1549, femme de *Christophe* duc de Meckelbourg, morte en 1597.

II. Eric XIV du nom, roi de Suéde, né le 13 décembre 1533, fut couronné en 1561, détrôné en 1568, & mourut en prison l'an 1578. *Voyez* ERIC. Il avoit épousé en 1568, une concubine, nommée *Catherine*, dont il avoit déja eu deux enfans; & ce mariage fut la cause de sa perte. Ces deux enfans furent, *Gustave*, qui épousa *Boritz*, fille de *Federowitz* czar de Moscovie, & mourut à la cour de l'empereur Rodolphe II, l'an 1607; & *Sirie*, mariée à *Henri* Tol, baron de Finlande.

II. Jean III, roi de Suéde, frere du précédent, né en 1537, fut mis sur le trône de son frere en 1568, & mourut le 25 novembre 1592. *Voyez* JEAN. Il avoit épousé 1. en 1562, *Catherine*, fille de *Sigismond* I, roi de Pologne, morte le 16 septembre 1583 : 2. en 1587, *Granille*, fille de *Jean* Bielke, morte en 1598. Du premier lit il eut Sigismond, qui suit. Du second est issu, *Jean*, prince d'Ostrogothie, né en 1589, mort en 1618, sans enfans d'*Elizabeth-Marie* sa cousine, fille de *Charles* IX, roi de Suéde.

III. Sigismond, roi de Suéde, né le 20 juin 1566, fut élu roi de Pologne en 1587, revint prendre le trône de Suéde après la mort de son pere, & y fut instalé en 1594, mais son oncle le chassa, & s'empara de sa couronne : il mourut le 30 avril 1632. *Voyez* SIGISMOND. Il avoit épousé *Anne*, & *Constance* d'Autriche, toutes deux sœurs de l'empereur *Ferdinand* II. De la premiere il eut Ladislas-Sigismond; de la seconde, Jean-Casimir, tous deux rois de Pologne, & tous deux maris d'une même femme, *Marie* de Gonzague de Nevers.

II. Charles IX, duc de Sudermanie, s'empara du trône de son neveu, & se fit couronner roi de Suéde l'an 1607, les états l'ayant reconnu dès 1604. Il mourut le 30 octobre 1611. *Voyez* CHARLES. Il avoit épousé 1. l'an 1579, *Anne-Marie* de Baviere, fille de *Louis* électeur Palatin, morte en juillet 1589 : 2. l'an 1592, *Christine*, fille d'*Adolphe* duc de Holstein, morte le 8 décembre 1625. De la premiere il eut deux fils & trois filles, morts la même année de leur naissance; *Catherine* née l'an 1584, mariée l'an 1615, à *Jean-Casimir* de Baviere, comte Palatin, duc des Deux-Ponts. De la seconde naquirent, Gustave-Adolphe, qui suit; *Charles-Philippe*, né l'an 1600, mort en janvier 1625; *Christine*, qui ne vécut qu'un an; & *Marie-Elizabeth*, née l'an 1596, mariée le 7 août 1618, à son cousin *Jean*, prince d'Ostrogothie, morte l'an 1619.

III. Gustave-Adolphe, II du nom, surnommé *le Grand*, roi de Suéde, né le 9 décembre 1594, fut couronné l'an 1617, & fut tué à la bataille de Lutzen, le 16 novembre 1632. *Voyez* GUSTAVE. Il avoit épousé le 25 novembre 1622, *Marie-Eléonore*, fille de *Sigismond* électeur de Brandebourg, dont il laissa Christine, qui suit.

IV. Christine, reine de Suéde, née le 8 décembre 1626, fut couronnée le 30 octobre 1650, & abdiqua le 16 juin 1654, laissant son royaume à *Charles-Gustave* son cousin, de la maison Palatine des Deux-Ponts. *Voyez* CHRISTINE.

### *Rois de Suede de la maison Palatine des* Deux-Ponts.

I. Charles-Gustave, X du nom, roi de Suéde, fils de Jean-Casimir de Baviere, comte Palatin du Rhin, & de *Catherine* de Suéde, fille du roi *Charles* IX, naquit le 8 novembre 1622, fut couronné roi l'an 1654, & mourut le 23 février 1660. *Voyez* CHARLES. Il avoit épousé l'an 1654, *Hedwige-Eleonore*, morte le 5 décembre 1715, fille de *Frédéric*, duc de Holstein, dont il laissa Charles XI, qui suit.

II. Charles XI, roi de Suéde, né le 24 novembre 1655, obtint l'an 1680, une suprême & absolue autorité, pour lui & les rois ses successeurs, sans être obligé d'appeller désormais le conseil du sénat, ou des cinq premiers officiers; avec pouvoir de désigner au lit de la mort, qui lui plairoit pour successeur. Il mourut le 15 avril 1697, ayant eu d'*Ulrique-Eléonore*, fille de *Frédéric* III, roi de Danemarck, morte le 5 août 1693, Charles XII, qui

suit ; trois autres fils morts jeunes ; & deux filles, *Hedwige-Sophie*, née en 1681, mariée le 12 juin 1698, à *Frédéric* duc de Holstein-Gottorp, morte le 22 décembre 1708 ; & ULRIQUE-ELÉONORE, *dont il sera parlé après son frere. Voyez* CHARLES.

II. CHARLES XII, roi de Suéde, né l'an 1682, succéda à son pere l'an 1697, & fut tué au siége de Fredericshall la nuit du 11 au 12 décembre 1718. *Voyez* CHARLES.

III. ULRIQUE-ELEONORE, sœur de CHARLES XII, née le 3 février 1688, épousa le 4 avril 1715, FREDERIC prince de Hesse-Cassel, fut élue reine de Suéde le 3 février 1719, jour de sa naissance, & ne fut proclamée reine qu'en 1720. La même année elle fit couronner le prince FREDERIC de Hesse-Cassel son mari, avec qui elle a reconnu l'autorité du sénat. Ils renouvellerent en même temps les anciens traités avec l'Angleterre, firent la paix au mois de juin avec le Danemarck, & le 11 septembre 1721, avec le czar. Ils sont morts sans postérité, la princesse Ulrique-Eléonore, le 5 décembre 1741, & le prince Frédéric le 5 avril 1751. *Voyez* ULRIQUE-ELÉONORE. * *Histoire de Suéde*, par Jean Loccenius, à Francfort, l'an 1676. Ceux qui voudront s'instruire de ce que les Suédois disent de leurs antiquités les plus éloignées, n'ont qu'à consulter un livre *in-folio*, imprimé à Upsal, l'an 1685, & intitulé : *Olai Rudbeckii Atlantica*, &c. Pour ce qui regarde les guerres de Gustave-Adolphe, & des généraux Suédois, jusqu'à la paix de Munster, & à l'abdication de Christine, on peut consulter l'*histoire de Suéde*, de Samuel Puffendorf.

SUEDE, la nouvelle Suéde, province de l'Amérique septentrionale, entre la Virginie, & le nouveau Pays-Bas ou Nederlandt, fut habitée par les Suédois, puis prise par les Hollandois. Les premiers s'y sont encore rétablis, & y ont Christine & Gothembourg. * Laët, *hist. du nouveau Monde*.

SUENON, roi de Danemarck, fils de HERAUD I, se rendit fameux par ses victoires & par ses conquêtes, & fit la guerre à son pere, parcequ'il avoit embrassé la foi chrétienne. Il se joignit aux princes mécontens, qui vouloient demeurer dans le paganisme, & gagna deux batailles contre Heraud son pere, qui fut tué d'un coup de fléche, lorsqu'il se retiroit du lieu où l'on devoit donner un troisiéme combat, que les grands avoient empêché par leur entremise. Suenon se vit ainsi maître du royaume, l'an 980 ; & ayant mené une vie malheureuse pendant 32 ans de regne, il mourut l'an 1111. * Crantzius, *Metrop. liv.* 3.

SUESSA, *cherchez* SESSA.

SUETONE (Caius Suetonius Paulinus) gouverneur de Numidie l'an 40 de J. C, vainquit les Maures, les poussa jusqu'au-delà du mont Atlas, ce qu'aucun autre général Romain n'avoit fait avant lui, & écrivit une relation de cette guerre. L'an 60 il commanda dans la grande Bretagne, & s'y signala par ses grands exploits. Il fut consul, à ce qu'on croit, l'an 63 de J. C. (Tillemont croit que ce fut son fils,) & commanda dans le parti de l'empereur Othon ; mais avec moins de succès qu'on n'en eût attendu d'un homme de sa réputation. Il prit honteusement la fuite le jour du combat décisif, & s'en fit même un mérite auprès de Vitellius. On s'est trompé, lorsqu'on a cru qu'il étoit pere de Suetone l'historien ; & qu'il étoit auteur de la vie d'Othon. * Tacite, *hist. l.* 1 & 2 ; *annal. l.* 14. Tillemont, *histoire des empereurs*.

SUETONE (C. Suetonius Tranquillus) historien, fils de *Suetonius Lenis*, tribun de la troisiéme légion, sous Othon, vivoit encore vers l'an de J. C. 130, & fut secrétaire de Trajan & d'Adrien. Cette charge lui fut ôtée, parcequ'il en avoit usé avec trop peu d'égards & de respect auprès de l'impératrice Sabine. Pendant sa disgrace, il composa les vies des douze Césars, qui sont également utiles & agréables. Pline *le Jeune*, qui étoit de ses amis particuliers, le prie, dans une de ses lettres, de ne tarder plus à publier un de ses ouvrages, qu'il ne désigne point, de peur qu'il ne le gâtât à force de le polir ; *Perfectum opus absolutumque est, nec jam splendescit limâ, sed atteritur.* Nous avons encore de Suetone, un livre des grammairiens illustres, & un des rhéteurs, dont la meilleure partie nous manque, aussi-bien que celui qui contenoit la vie des poëtes ; car celle de Térence est presque toute de sa composition, comme Donat le dit, en y ajoutant quelque chose. Celles d'Horace, de Juvénal, de Lucain, & de Perse, sont encore vraisemblablement de lui. Quoiqu'il en soit, on ne doute point que saint Jerôme ne l'ait pris pour modele de ce genre d'écrire, lorsqu'il a composé son traité des écrivains ecclésiastiques. Mais il ne faut pas se persuader que la vie de Pline l'*Ancien*, que nous avons sous le nom de Suetone, soit de sa façon ; car le style, & plusieurs autres raisons nous persuadent qu'elle ne vient point de lui. Nous avons perdu plusieurs autres de ses ouvrages, dont les titres se trouvent dans Aulu-Gelle, Servius, Tzetzès & Suidas. Ce dernier lui attribue des traités sur les jeux que pratiquoient les Grecs ; sur les spectacles que représentoient les Romains ; sur la république de Ciceron ; des habits ; des paroles injurieuses ; de la ville de Rome ; & quelques autres. Ausone parle aussi d'un traité des rois, en trois livres, que Ponce Paulin avoit pris pour sujet d'un poëme de sa façon. L'ouvrage de Suetone, *des grammairiens illustres*, nous seroit d'un plus grand usage, si nous avions les écrits de ces grammairiens illustres, dont il parle. Néanmoins, comme c'est une piéce de l'antiquité, on la doit respecter, & la réputation de son auteur doit la faire estimer ; mais l'on peut dire qu'un homme qui se mêleroit d'écrire aujourd'hui sur une matiere semblable, & qui ne feroit pas mieux, auroit bien de la peine à se sauver de la censure des critiques de ce siécle. Depuis Suétone, il semble qu'on ait négligé de recueillir à part les écrits & les actions même des grammairiens, peut-être à cause que leur nom & leur profession est tombée dans une espece de mépris, depuis qu'on a vu la plupart des grammairiens dégénérer en pédans. Les savans, qui ont été depuis dans cette profession, ont mieux aimé le nom de Philologues ou de critiques. * Pline, *l.* 1, *ep.* 18 ; *l.* 5, *ep.* 11. Ausone, *ep.* 19. Suidas, *in Suet.* Vossius, *de hist. Lat. l.* 1, *c.* 31. La Mothe le-Vayer, *jugem. des histor. Latins.* Juste Lipse, *in not. ad Tacit. l.* 2. Bayle, *dict. crit.*

SUETONE, dit *Optatianus* ou *Actacianus*, vivoit du temps de l'empereur Tacite, vers l'an 276, & écrivit la vie de ce prince, comme nous l'apprenons de Vopiscus.

SUEVE, *cherchez* SOUABE.

SUEVES, peuples d'Espagne, étoient sortis de la Souabe dans la Germanie. Au commencement du V siecle, ils se joignirent aux Alains & aux Vandales ; & vers l'an 406, ils entrerent dans les Gaules où ayant pillé diverses provinces, ils passerent en Espagne l'an 490, & s'y cantonnerent dans les provinces de la Galice & de Portugal. Hermenric, qui fut leur premier roi, mourut vers l'an 440. Ses successeurs sont, Richila, Rechiaire, Maldras, Frumarius, Remismond, Théodemire, Miron, & Eburice ou Eboric. Ce dernier succéda à son pere l'an 581, & fut détrôné par le tyran Andeça, qui épousa la veuve de Miron & confina Eboric dans un monastere ; mais Leuvigilde, roi des Wisigoths, prit le tyran, & joignit à son état celui des Suéves, vers l'an 585, selon la supputation de Jean de Gironne, *in chron.* * Saint Isidore, *in chron.* Mariana, *hist. Hispan.*

SUEUR (Nicolas le) conseiller au parlement de Paris, & ensuite président au même parlement sous

Henri III, eſt mort dans le temps que la ville de Paris venoit de ſe ſoumettre à l'obéiſſance de Henri IV, à la fin d'avril ou au commencement de mai 1594. Voici ce qu'on lit dans le Journal de Henri IV, par Pierre de l'Etoille, édition de 1736, *in-8°*, tom. 1, pag. 26. " Ce jour, deuxiéme de mai, on eut nouvelles de la mort du préſident le Sueur, qui avoit ,, été tué, comme il penſoit revenir à Paris: homme ,, qui étoit un des plus doctes du parlement. ,, Scevole de Sainte Marthe qui a fait un court éloge de ce magiſtrat, *Elogior. l. IV, page* 126, dit qu'il fut aſſaſſiné par des voleurs, dans la cinquante-cinquiéme année de ſon âge. Il ajoute qu'il avoit fait pluſieurs piéces en vers françois, dont on doit peu regreter la perte, & divers ouvrages ſur des matieres de droit, que Sainte-Marthe loue beaucoup, & dont il deſiroit l'impreſſion à cauſe de l'utilité que les juriſconſultes pouvoient en retirer. Nous ne connoiſſons aucun de ces ouvrages, & peut-être ſont-ils demeurés manuſcrits. Le Sueur excelloit dans la poëſie latine, comme le dit encore Scevole de Sainte-Marthe, & nous en avons des preuves dans la traduction en vers latins que ce magiſtrat fit des poëſies grecques de Pindare. Il n'en publia d'abord qu'une partie ſous ce titre: *Olympia Pindari latino carmine reddita, per Nicolaum Sudorium, in ſuprema parlamenti curia conſiliarium regium. Lutetiæ, ex officina Federici Morelli typographi regii*, 1575, *in-8°*. Cette traduction eſt dédiée à Chriſtophe de Thou, premier préſident du parlement de Paris. Après avoir fait dans cette épître dédicatoire l'éloge de Pindare, le Sueur s'exprime ainſi ſur ſa traduction: *Nos verò in hoc poëta exprimendo non omnia ejus verba reddere & referre neceſſarium nobis eſſe duximus, ſed ejus tantummodo ſententiam, mentemque complecti his verſibus & verbis, quæ non à linguæ romanæ uſu, & latini ſermonis nitore abhorerent*, &c. On trouve à la fin de cette partie de Pindare traduite, l'épitaphe de Charles IX, en vers latins, par le même le Sueur. En 1582, ce magiſtrat donna la traduction entiere du même poëte, & dans le même gout, avec un commentaire *in Nemea*; à Paris, 1582, *in-8°*. Cette même traduction a été réimprimée avec les œuvres de Pindare, dans la belle édition que l'on a donnée de ce poëte à Oxford en 1697, *in fol.* Le Clerc rendant compte de cette édition dans ſa *Bibliothéque choiſie*, tome VI, article 2, parle ainſi page 260, de la traduction de Nicolas le Sueur: " Cet homme avoit bien du ,, talent pour la poëſie latine, puiſqu'il a pu traduire en ,, très-beaux vers un poëte auſſi dur & auſſi raboteux ,, que Pindare. Il eſt vrai qu'il ne ſuit pas la même ,, ſorte de vers, mais qu'il ſe ſert de celles que l'on ,, trouve dans Horace, qui ſont plus douces & plus ,, faciles. Au reſte il exprime très-heureuſement le ,, ſens de ſon original, & imite même ſes expreſſions, ,, autant que la poëſie & la différence des langues le ,, peut ſouffrir. J'avoue, *ajoute le Clerc*, que je n'ai ,, jamais lu aucune verſion en vers qui égalât celle-,, ci. ,, M. le Clerc en copie divers endroits dans la ſuite de ſon extrait, & en fait ſentir les beautés. Il y a encore à la fin du Pindare latin quelques poëſies du même le Sueur, qui ne ſont pas inférieures à ſa traduction. * Voyez les ouvrages cités dans cet article.

SUEUR (Euſtache le) excellent peintre François, fut de l'académie royale de peinture & de ſculpture dès les premiers jours de ſon établiſſement. Il étudia ſous Vouet, comme tous les jeunes peintres de ſon temps: & au lieu que les diſciples ſe font tous eſtimer à proportion de ce qu'ils imitent bien leur maître, celui-ci, de même que le Brun ſon contemporain & ſon condiſciple, & quelques autres encore, qui avoient un génie ſupérieur pour la peinture, s'eſt fait conſidérer pour avoir quitté de bonne heure la maniere de ſon maître; parceque quoi que Vouet fût très-habile homme, le Sueur avoit un gout beaucoup plus exquis & plus délicat. Le premier ouvrage de conſéquence qu'il entreprit, fut la vie de ſaint Bruno, qu'il peignit dans le cloître des Chartreux de Paris, dans vingt-deux tableaux d'une beauté admirable, & dont quelques-uns, par une malice incroyable, & de laquelle on n'a jamais pu découvrir les auteurs, ont été gâtés conſidérablement, dans les endroits où il y avoit de plus nobles & de plus vives expreſſions. Il fit tout cet ouvrage en trois années. Cependant quelque beaux qu'ils ſoient, ceux qu'il fit depuis en pluſieurs endroits le ſont la plupart encore davantage du côté de la force de la couleur. Un des plus beaux eſt celui qu'il fit, pour être mis à Notre-Dame à Paris en l'année 1650, ſuivant la coutume que les Orfévres obſervoient depuis long-temps d'y en préſenter un tous les ans au premier jour du mois de mai, & qu'on appelloit pour cet effet *le tableau de Mai.* Saint Paul y eſt repréſenté prêchant dans la ville d'Ephèſe, & convertiſſant les Gentils, qui apportent leurs livres de ſciences profanes pour être brulés. Il a fait un tableau d'un Chriſt mourant, pour les Capucins de la rue ſaint Honoré; un tableau de la Magdeléne, & un autre du martyre de ſaint Laurent pour l'égliſe de ſaint Germain l'Auxerrois, & quelques tableaux de l'hiſtoire de ſaint Martin pour les religieux de Marmoutier. Il fit ſur la fin de ſa vie deux tableaux de l'hiſtoire de ſaint Gervais & de ſaint Protais, pour être copiés, comme ils l'ont été dans les tapiſſeries qu'on voit à ſaint Gervais à Paris. Ces tableaux ſont d'une beauté extraordinaire. Ce que le Sueur avoit de plus remarquable, c'eſt qu'il n'y avoit rien d'affecté dans ſa maniere. C'étoit la belle nature priſe d'après l'idée du beau, qu'il repréſentoit en autant de façons différentes que les différens ſujets le demandoient, n'ayant aucune maniere de groupper, de draper, ou de colorier, qui lui fuſſent plus ordinaires que les autres: marque certaine de la force & de la facilité d'un génie, qui ne s'aſſujétiſſant à rien de ce qu'il a vu, ni même de ce qu'il a fait, ſe figure les objets, ſelon que le demande la vraiſemblance de ſon hiſtoire, peignant ce qu'il voit dans ſon idée, quand il travaille d'invention, comme il peint ce qu'il voit au dehors de lui, quand il travaille d'après nature. Son bon gout lui avoit fait prendre dans l'étude des figures & des bas reliefs antiques, ce qu'ils ont de grand, de noble, & de majeſtueux, ſans en imiter ce qu'ils peuvent avoir de ſec, de dur, & d'immobile; & lui faiſoit tirer des ouvrages modernes ce qu'ils ont de gracieux, de naturel, & d'aiſé, ſans tomber dans le foible & le meſquin qu'on leur reproche. Quelques gens ont trouvé, qu'il lui manquoit d'avoir été à Rome; mais on ne remarque point dans ſes ouvrages, au jugement des connoiſſeurs, ce qui a pu les faire parler de la ſorte, ſes tableaux ayant tout le bon gout & toute la nobleſſe que l'on peut prendre en Italie. Il a été vrai long-temps qu'il falloit aller à Rome & y étudier un temps conſidérable, pour réuſſir dans la peinture & dans la ſculpture; mais cette maxime commence à n'être plus vraie, depuis qu'on a tranſporté en France & ailleurs une partie des plus beaux tableaux & des plus belles ſtatues qui faiſoient aller en Italie; parceque ſi l'on n'a pas les figures en original, on les a du moins fort bien moulées, ce qui ſuffit pour en prendre le gout & la maniere. Il n'y a plus guère que ceux qui ſe connoiſſent peu en ces ſortes de choſes, & qui veulent pourtant paſſer pour connoiſſeurs, qui prétendent que cela doit être ainſi, parcequ'il eſt bien plus aiſé de ſavoir, ſi un ouvrier a été à Rome, ou s'il n'y a pas été, que de ſavoir ſi ſon ouvrage eſt excellent ou médiocre. On ne diſconvient pas qu'il ne ſoit très-utile à un peintre de voyager en Italie, pour ſe former le gout ſur les beaux ouvrages qu'on y trouve; mais l'exemple de le Sueur fait bien voir que cela n'eſt pas abſolument néceſſaire pour rendre un homme habile dans ce bel art. Il mourut le 30 avril de l'année 1655, âgé de 38 ans ſeulement, & eſt enterré à Paris, dans l'égliſe de ſaint

Etienne du Mont. * Perrault, *les hommes illustres qui ont paru en France.*

SUEUR (Jean le) ministre de l'église prétendue-réformée, célebre dans le XVII siécle, fut pasteur de l'église de la Ferté-au-col, plus connue sous le nom de la Ferté sous-Jouarre, ville de Brie, sur Marne, dans le gouvernement de l'Isle de France. Il a fait un traité *De la divinité de l'écriture sainte*, qui est assez estimé. Mais l'ouvrage qui lui a donné plus de réputation, est son *Histoire de l'église & de l'empire*, qu'il a conduite jusqu'à la fin du X siécle. Elle a été imprimée à Genève en sept volumes *in*-4°. Le premier parut en 1674, & le septiéme en 1686. On l'a aussi imprimée en huit volumes *in*-8°. Cette histoire est bien faite, & assez estimée, même par quelques catholiques; les préventions de l'auteur pour la secte où il vivoit, ne laissent pas néanmoins de s'y montrer assez ouvertement. Le ministre Pictet a donné une continuation de cet ouvrage en 2 vol. *in*-4°; & on assure qu'il avoit presque achevé un troisiéme volume lorsqu'il mourut. * *Mem. du temps.*

☞ SUEUR (Vincent le) célébre graveur en bois, naquit à Rouen en 1668, & mourut à Paris le 21 avril 1743, âgé d'environ soixante-quinze ans. Son pere, nommé *Pierre*, & bon graveur en bois, l'envoya à Paris pour se perfectioner dans cet art, chez Jean Papillon, lequel étoit alors en grande réputation. Il fit de grands progrès sous cet habile maître, de sorte qu'il l'a même surpassé dans la pratique des contretailles, ou coups de force, c'est-à-dire, du clair-obscur. On a de lui plusieurs excellens morceaux, qu'il a copiés d'après Chauveau, le Clerc, Picart le Romain, Gillot & autres. Les ouvrages qui sont sortis de sa main les quinze ou vingt dernieres années de sa vie, sont fort inférieurs à ceux qu'il avoit travaillés précédemment, à ce que prétend M. Papillon, dans son *Traité historique & pratique de la gravure en bois*, où l'on trouvera un assez long détail sur ce qui concerne les le Sueur. On peut voir aussi à leur sujet l'article, *gravure en bois*, dans l'Encyclopédie. Vincent le Sueur marquoit ses gravures par ces trois lettres, *V.L.S.* C'est lui & Nicolas le Sueur, son neveu, qui ont gravé les camayeux pour M. le comte de Cailus.

SUEYRO (Emanuel) en latin *Suerius*, chevalier de l'ordre de Christ, naquit à Anvers le 22 avril 1587, de *Jacques-Lopez* Sueyro, & de *Leonora* Sueyro, l'un & l'autre Portugais. Il fit de bonnes études, & devint habile dans presque toutes les sciences, mais en particulier dans l'histoire & les mathématiques. Il servit avec distinction dans les troupes d'Espagne, aux Pays-Bas, & fut gentilhomme de la maison du roi. Il mourut jeune à Bruxelles l'an 1629. Il a traduit en espagnol Corneille Tacite, Sallufte & Velleïus Paterculus. Il a donné dans la même langue: 1. Une description abrégée de la Flandre; à Anvers, 1622, *in*-8°. 2. Les Annales de Flandre, en deux vol. *in-folio*; à Anvers, 1624. 3. Une description particuliere d'Anvers: mais ce dernier écrit n'a point été imprimé. Voila ce que dit Valere André dans sa bibliothéque Belgique, édition de 1739, tome I, page 261. M. l'abbé Lenglet dans sa *Méthode pour étudier l'histoire*, tome troisiéme *in*-4°, pages 324 & 325, cite les deux ouvrages de Sueyro, sa description de la Flandre & ses annales, parmi les bons ouvrages qui ont été faits sur cette matiere. Emanuel Sueyro a aussi traduit les œuvres de Paul Jove; mais il ne paroît pas que cette version ait vu le jour. * *Mém. de Portugal.* Nicolas Anton. *bibl. hisp.* Valere-André, *bibl. belg.*

SUEZ, ville & port de mer d'Egypte, au fond de la mer Rouge, donne le nom à l'isthme de Suez, qui est entre la mer Rouge & la Méditerranée, & sépare l'Egypte de l'Arabie. C'est le rendez-vous des Ethiopiens, qui y apportent des Indes toutes sortes d'épiceries, des pierres précieuses, des perles, de l'ambre, du musc, & d'autres raretés. On les transporte ensuite par terre, sur des chameaux, jusqu'au Caire, & de-là à Alexandrie, où les Vénitiens, & les autres marchands Chrétiens les viennent acheter. La ville est environnée d'une campagne pleine de sables & déserte: de sorte que les habitans sont obligés de tirer toutes leurs provisions d'ailleurs; & même on y apporte de l'eau de deux lieues loin. On y voit sur une hauteur un château bâti à l'antique. * Dapper, *descript. de l'Afrique.*

SUFFENUS, mauvais poëte, qui vivoit vers l'an 30 avant l'ére chrétienne, composa grand nombre de méchans vers. Catulle parle de lui, en ecrivant à Licinius Calvus, & dit ailleurs à Varus, que Suffenus, grand parleur, avoit écrit plus de dix mille vers, qui ne valoient rien. * *Carm.* 22.

SUFFETIUS, *cherchez* METIUS.

SUFFOLCK, province & ville, en la partie orientale d'Angleterre. Pour les ducs de Suffolck, *voyez* BRANDON & POLE (la)

SUFFRAGE, voix, ou avis qu'on donne en une assemblée, où l'on délibere de quelque chose, où l'on élit quelqu'un pour une charge, pour un bénéfice, &c. Le peuple romain donna long-temps son suffrage de vive voix dans les affaires de la république. Il étoit recueilli par les doyens des tribus, qui se nommoient *Rogatores*, lesquels rapportoient ensuite au président de l'assemblée le sentiment de leurs tribus. Cette pratique dura jusqu'en l'an 615 de la fondation de Rome, sous le consulat de P. Calpurnius Piso, & de M. Popilius Lenas, que Gabinius tribun du peuple fit passer la premiere loi des *Buletins*, pour l'élection des magistrats. Elle ordonnoit qu'à l'avenir le peuple ne donneroit plus son suffrage de vive voix, mais qu'il jetteroit dans la capse ou l'urne, un buletin, où seroit écrit le nom de celui qu'il voudroit élire. On appella cette loi *Tabellaria*, à cause qu'on nommoit les buletins *Tabellæ*. Papirius Carpo, aussi tribun du peuple, fit passer l'an 625, une autre loi nommée *Papiria*, par laquelle il fut ordonné que le peuple donneroit son suffrage par buletins, dans l'homologation des loix: & Cassius tribun du peuple, obligea pareillement les juges par une loi, de donner leur voix par buletins dans les jugemens. Toutes ces loix furent extrêmement agréables au peuple, qui n'osoit auparavant donner librement sa voix, de peur d'offenser les grands. C'est ce que nous dit Ciceron, dans l'oraison pour *Plancius: Grata est tabella, quæ frontes aperit hominum, mentes tegit, datque eam libertatem ut quod velint faciant.* Il l'appelle encore dans la harangue pour la *loi Agraire*, *Vindicem libertatis*; & dans celle pour *Cornelius*, *Principium justissimæ libertatis.* Ces *buletins, balottes* ou *tablettes*, étoient de petits morceaux de bois ou d'autre matiere, fort étroits, marqués de diverses lettres, selon les affaires dont on délibéroit. Par exemple, s'il s'agissoit d'élire un magistrat, l'on écrivoit les premieres lettres du nom des candidats, & on en donnoit autant à chacun, qu'il y avoit de compétiteurs pour la charge. Dans les assemblées pour la réception de quelque loi, on en donnoit deux à chacun, dont l'une étoit marquée de ces deux lettres, U. R. qui vouloient dire *Uti rogas, comme vous demandez*, c'est-à-dire, *je consens à la loi que vous proposez*; & l'autre seulement d'un A, qui signifioit *Antiquo, je rejette la loi.* Dans les jugemens on en donnoit trois, l'une marquée d'un A, qui signifioit *Absolvo, j'absous l'accusé*; l'autre d'un C, *Condemno, je condamne l'accusé*; & la troisiéme de ces deux lettres, N. L. *Non Liquet, on ne peut juger, l'affaire n'est pas suffisamment éclaircie.* Ces balotes étoient données à l'entrée du pont du parc par des distributeurs de balotes, nommés *Diribitores*; & l'endroit ou le bureau où ils les donnoient, s'appelloit *Diribitorium.* Ils passoient de-là devant le tribunal du consul, ou de celui qui présidoit à l'assemblée, *qui cistellam deferebat*, & jettoient dans la capse ou dans l'urne celle des balotes qu'ils vou-

loient. Alors la centurie ou la tribu prérogative, qui avoit été tirée au sort la premiere pour donner son suffrage, étant passée, on comptoit les suffrages; & le crieur disoit tout haut, *Prærogativa renuntiat talem consulem.* S'il s'agissoit d'une loi, *Prærogativa legem jubet* ou *non accipit.* Le magistrat faisoit ensuite appeller les centuries de la premiere classe, celles de la cavalerie les premieres, & après celles de l'infanterie. Lorsqu'on n'avoit pas un nombre suffisant de suffrages pour avoir une charge, le peuple pouvoit choisir qui bon lui sembloit; & cela s'appelloit en latin, *non conficere legitima suffragia, & non explere tribus.* * *Antiq. grecq. & rom.*

SUFFRIDE PETRI, fut ainsi appellé parcequ'il étoit fils d'un nommé *Pierre.* Il naquit le 15 de juin 1527, à Lewarden, ville de Frise, & fit ses études à Louvain, où il acquit une grande connoissance des langues grecque & latine. Ce fut de cette ville qu'il fut tiré pour aller à Erford en Thuringe, où on le chargea de professer les belles lettres. Il ne succéda pas dans cet emploi immédiatement à Eobanus. Eobanus avoit abandonné la chaire d'Erford dès 1537, & étoit mort à Marpourg dès 1540. Suffride ne vint à Erford qu'après cette année. Il y professa pendant plusieurs années, & ensuite il retourna dans les Pays-Bas, où le cardinal Antoine Perrenot de Granvelle le prit à son service en qualité de bibliothécaire & secrétaire. Mais Suffride dégouté de la cour, se retira peu après à Louvain, s'y maria, & y prit le dégré de docteur en droit en 1571, non en 1574, comme le dit Valere André. Il suppléa ensuite quelque temps dans le collége des trois langues à Louvain pour Théodoric Langius, professeur en langue grecque, à qui son grand âge & ses infirmités ne permettoient pas de faire assidument les fonctions de sa charge, & qui mourut en 1570. On croit qu'il lui auroit succédé, si dès 1577 il n'eut pas été appellé à Cologne pour y être professeur en droit. Ayant perdu sa femme, qui mourut le 31 de mars 1580, il embrassa l'état ecclésiastique, & reçut l'ordre de prêtrise. Il fut depuis chanoine de l'église des douze Apôtres à Cologne, & principal du collége des Couronnés dans la même ville, où il demeura toujours depuis ce temps-la. Les états de Frise le choisirent aussi pour leur historiographe, & lui donnerent une pension en cette qualité. Il mourut d'hydropisie à Cologne le 23 de janvier 1597, âgé de soixante-neuf ans, & fut enterré dans l'église des douze Apôtres, où on lui a consacré une épitaphe. Suffridus Petri étoit un homme fort laborieux, mais il manquoit de critique & de discernement. Ses ouvrages sont 1. Des traductions latines des ouvrages de Plutarque, *De educandis liberis*, à Basle en 1551, *in*-8°; des opuscules du même, savoir, le banquet des sept sages; s'il faut confier le soin de la république à un vieillard; de l'affection naturelle des parens envers leurs enfans; *de Symbolo E.* à Erford en 1568, *in*-8°. Lequel est le plus utile du feu ou de l'eau? Si les Athéniens se sont rendus plus célebres dans la guerre que par leur sagesse; dispute *de primo frigido*; questions Platoniques, à Erford en 1559, *in*-8°; *de Iside & Osiride*, & *de esu carnium*, à Louvain en 1564. 2. *Carmen gratulatorium in electione Kilioni Vogelii, montis sancti Petri apud Erphordiam abbatis*, à Erford en 1558, *in*-8°. 3. Cinq discours latins, sur l'utilité de la langue grecque, à Basle en 1566, *in*-8°. 4. Discours latin pour la réformation de l'université d'Erford, en 1566, *in*-8°. 5. Des traductions latines, de l'apologie d'Athénagore pour les Chrétiens, avec des commentaires, à Cologne en 1567, *in*-8°, & des trois derniers livres de l'histoire ecclésiastique de Sozoméne, avec des scholies, à Cologne en 1570, *in-fol.* 6. Une édition latine des traités de Cicéron des offices, de la vieillesse, & de l'amitié, & les paradoxes, avec des notes, à Basle en 1568, *in*-8°. 7. Un discours de l'avantage des loix romaines, prononcé à Louvain, *in*-8°, à Anvers en 1571. 8. Une édition de la chronique de Martin Polonois, archevêque de Cosence, & pénitencier du pape, en 1574, *in*-8°. 9. Une édition de plusieurs anciens auteurs ecclésiastiques, savoir, S. Jerôme, Gennade, Isidore, Honoré d'Autun, Sigebert, Henri de Gand, avec des notes, à Cologne en 1580, *in*-8°. 10. Trois livres sur l'antiquité & l'origine des Frisiens, en latin, à Cologne en 1590, *in*-8°. Ubbo Emmius attaqua vivement cet ouvrage, & Suffridus répondit par une double apologie latine, qui parut en 1603, *in*-4°, à Franeker, & à laquelle Ubbo Emmius répliqua par une piéce qu'il joignit à son histoire de Frise de l'édition de 1616, faite à Leyde *in-folio.* 11. Seize décades & demie sur les écrivains de Frise, en latin, à Cologne en 1593, *in*-8°, & à Franeker en 1699, *in*-16. Cet ouvrage est curieux pour les auteurs qui étoient voisins du temps de Suffridus, mais il en contient plusieurs qui sont purement imaginaires. 12. Histoire latine des anciens évêques d'Utrecht, & des comtes de Hollande, expliquée par la chronique de Jean de Bek, & l'histoire de Guillaume Hede, avec un appendice jusqu'à l'an 1574, & les notes de Pierre Fourmier, à Franeker en 1612, *in*-4°. 13. Les gestes des évêques de Liége depuis Jean de Baviere, jusqu'à Erard de la Marck, c'est-à-dire, depuis l'an 1389, jusqu'à l'an 1505. Cette continuation de l'histoire des évêques de Liége se trouve dans le troisiéme volume du recueil de Chapeauville, qui contient les auteurs principaux qui ont écrit les vies de ces évêques, à Liége en 1616, *in*-4°. * Vie de Suffridus Petri par Chapeauville, dans l'ouvrage *cité dans cet article.* Valerii Andreæ *bibliotheca Belgica* Francisci. Swertii *Athenæ Belgicæ.* Auberti Miræi *elogia illustrium Belgii scriptorum.* Les éloges de M. de Thou, avec les additions de Teissier, &c.

SUGER, abbé de saint Denys en France, principal ministre d'état, & régent du royaume sous le roi Louis VII, dit *le jeune*, naquit l'an 1082, sous le regne de Philippe I, & à l'âge de dix ans il fut mis dans l'abbaye de saint Denys, où Louis fils de France, depuis Louis *le Gros*, étoit élevé. Lorsque Louis fut revenu à la cour, il y appella Suger, qui s'acquit l'estime de tous les honnêtes gens. Il se trouva avec l'abbé Adam, à un concile de Poitiers l'an 1106, & fut employé en d'autres affaires importantes; ensuite de quoi il fut pourvu du prieuré de Touri en Beausse, & de l'abbaye de saint Denys. Depuis il assista à divers conciles, & fut envoyé à Rome, en Allemagne & en Guienne. Le roi Louis *le Jeune*, qui avoit succédé à Louis *le Gros*, son pere, ayant dessein d'entreprendre le voyage de la Terre-sainte, déclara Suger régent du royaume. Ce ministre vouloit mener lui-même à ses dépens, du secours aux chrétiens d'Outre-mer; mais dans le temps qu'il travailloit pour l'exécution de son dessein, il fut emporté par une fiévre, l'an 1152, âgé de 70 ans. Suger a été loué par saint Bernard, & par toutes les personnes illustres de son temps, & répara l'église de l'abbaye de saint Denys. Il laissa la vie de Louis *le Gros*; des mémoires de son administration dans l'abbaye de S. Denys, & de la translation des corps des compagnons de ce Saint; des épîtres, &c. que Du Chêne a mises dans le corps des historiens de France. * Guillaume, moine de saint Denys, *en sa vie.* S. Bernard, *in epist.* Sainte-Marthe, *in Gall. christ. de abbate Suggerio.* Jacques Doublet & dom Felibien, *hist. de l'abbaye de saint Denys.* Auteuil, *hist. des ministres d'état.* Dupleix & Mezerai, *hist. de France. Histoire de Suger, par* D. Gervaise, *ancien abbé de la Trappe, en 3 vol.*

SUGULMESSE, *cherchez* SEGELMESSE.

SUIBERT, apôtre de Frise, dans le VII & le VIII siécle, étoit Anglois de nation, & avoit été disciple d'Egbert, évêque d'Yorck. Il fut envoyé en mission dans la Frise, l'an 690, & y convertit à la foi plusieurs Infidéles. Etant retourné en Angleterre l'an 693, il fut

ordonné évêque de la Frise par S. Vilfride, évêque d'Yorck. Il revint en Frise, & n'ayant pu, à cause des guerres des Saxons, continuer sa mission, il se retira avec la permission de Pepin, dans une isle du Rhin, au-dessous de Cologne, & y bâtit un monastere, qui fut depuis changé en chapitre de chanoines. C'est le lieu où est présentement Keiserwert. Il mourut le 1 mars de l'an 713.* *Acta apud Bollandum.*

SUICER. (Jean-Gaspard) Ce savant naquit en 1620: on croit que ce fut à Zurich; mais on n'en est pas certain. Vingt ans après, c'est-à-dire en 1640, il alla en France, où il étudia à Saumur en théologie sous MM. Amyrauld, Cappel & de la Place, & à Montauban sous MM. Charles & Garissoles. Après un séjour de deux ans, il revint dans sa patrie, où son érudition le fit bientôt distinguer. Il professa long-temps les langues saintes à Zurich, & fut toujours regardé comme un des plus grands ornemens de cette école. Les devoirs de sa profession l'ayant engagé à lire attentivement & avec exactitude les peres Grecs, il en tira la matiere de plusieurs livres, dont le plus utile & celui qui lui couta plus de travail, est son *Trésor ecclésiastique* en latin, tiré des peres Grecs, & rangé par ordre alphabétique. Il y donna vingt ans entiers de soins & de veilles; encore après ce temps-là le garda-t-il dix autres années dans son cabinet, s'occupant à le rendre meilleur, ou par ses propres lumieres, ou par celles des savans qu'il voyoit. Ce fut l'illustre Jean Rodolphe Vestein, docteur & professeur en théologie à Basle, qui le fit imprimer en Hollande en 1682, en deux volumes *in-folio.* Il a été réimprimé à Amsterdam en 1728, avec beaucoup de corrections, & un plus grand nombre d'augmentations qui en font un ouvrage tout nouveau, & l'un des plus utiles qui ait paru depuis long-temps. Il est nécessaire pour l'intelligence des peres Grecs, & l'on y trouve quantité de points d'antiquité & d'histoire ecclésiastique solidement éclaircis. Suicer mourut à Heidelberg le 28 de septembre 1705.* Voyez *la Biblioth. raison. des ouvr. des sav. de l'Eur. t. 2, part. 2.* Suic. *thesaur. eccles.* &c.

SUIDAS, auteur Grec qui vivoit, comme on le croit, avant le X siécle, est auteur d'un dictionaire, que nous avons par les soins de Jerôme Wolfius, d'Emilius Portus, & de M. Kuster, qui nous en a donné une excellente édition en 3 vol. *in-folio* à Cambridge 1704. Son ouvrage renferme plusieurs histoires souvent peu fidéles. Comme Strabon, Etienne de *Byzance*, &c. citent un Suidas, il faut dire qu'il y a eu deux auteurs de ce nom: mais c'est sans preuves que l'on a fait moine le Suidas dont nous parlons. Son *lexicon* n'est autre chose qu'une compilation de plusieurs autres dictionaires, dont il a nommé les auteurs à la tête de son ouvrage, dans lequel il a fait entrer une grande partie des scholies, qu'on avoit faites autrefois sur les poëtes tragiques & sur les comiques. Outre l'interprétation des mots, il contient encore les vies des savans & des princes, & diverses histoires qu'il est difficile de trouver ailleurs. Quoique Suidas ne soit pas du nombre des anciens auteurs, on pouroit néanmoins lui en accorder les priviléges, parcequ'il n'y a rien dans son *lexicon*, qui ne soit pris des anciens, & que par cet endroit, on peut le regarder comme un trésor de grammaire; mais c'est dommage qu'il ait supprimé les noms des auteurs anciens, dont il a rapporté les extraits, & qu'il n'ait point eu plus de génie pour faire cette compilation. C'est dans cette vue que Charles de Philippes appelloit Suidas, une bête couverte d'une toison d'or, voulant marquer que, quoiqu'il eût chargé son livre d'excellens extraits des anciens, il n'avoit pourtant pas eu assez de discernement pour les employer, comme il auroit été à propos. Mais la principale cause de l'inégalité qui se trouve dans tout ce *lexicon*, vient apparemment de ce que plusieurs y ont fait des additions après la mort de Suidas, comme l'a remarqué Vossius. Et comme les capacités & les mœurs de ceux qui ont fait des augmentations, ont été fort différentes, aussi bien que les temps ausquels ils les ont faites, on ne doit pas être surpris d'y trouver tant de choses peu exactes. Ainsi les fautes qu'on y remarque, soit contre la pureté de la religion, soit contre la vérité de l'histoire, soit contre la connoissance des belles lettres, ne lui doivent pas être toutes attribuées. Possevin a fait un recueil d'une bonne partie de ces fautes, qu'on peut voir dans son apparat sacré.* Possev. *tome II, apparat. sacr.* G. J. Voss. *philolog. c.* 5. Phil. Jac. Maussac, *dissert. critiq. ad Harpocration.* Andr. Quensted, *de patr. vir. illust.* Joan. Rosin, ou plutot Dempster, *in antiq. rom.* de Rosin. Carol. Phil. *in gustu philologic.* & G. M. Konig, *in biblioth. vet. & nov. Mémoires de Trévoux*, fevrier 1720.

SUINIMIR (Demetrius) ban de Croatie, succéda à Ravison, roi de Croatie & de Dalmatie, l'an 1075. Il n'étoit pas de la famille royale, & reconnoît lui-même dans un acte, que *son adresse soutenue de la grace céleste* lui avoit procuré la couronne: on apprend d'ailleurs que le clergé eut beaucoup de part à son élection, à laquelle il intéressa aussi le pape Gregoire VII, en promettant de lui rendre hommage pour ce royaume, & de lui payer chaque année deux cens écus d'or en forme de tribut. Ce pape ne craint point de dire dans un bref, qu'il avoit fait Suinimir roi de Dalmatie. Les négociations durerent plusieurs mois, & Suinimir ne put être couronné que le 4 d'octobre de l'an 1076. La cérémonie se fit à Salone dans l'église de saint Pierre, par Gebizon, abbé de saint Boniface, légat du saint siége: on en a encore les actes. Suinimir épousa *Hélene*, fille de *Béla*, roi de Hongrie; mais ou il n'en eut point d'enfans, ou il n'en eut qu'une fille, mariée à un seigneur nommé Winich. Il vivoit encore l'an 1087, mais il faut qu'il soit mort peu après.* Du Cange. *familles Bysant.*

SUINTILE II, autrement CHINTILE, CINTHILE ou CHINDILANE (Flavius) XXVIII roi des Wisigoths en Espagne, succéda à son frere Sisennand, mort en 636, & se distingua entre les princes de son siécle, par son amour pour la paix & pour les sciences. La premiere année de son regne il fit tenir à Tolede un concile, qui est le V de ceux qui ont été tenus dans cette ville, & il mourut en 640, n'ayant regné que quatre ans. Tulca lui succéda.* Mariana, *l.* 6. Sutita. Isidore de *Séville*, *in chron.* Grotius, *præf. ad hist. Vandalo Gothic.*

SUJONS, c'étoient anciennement des peuples de l'Europe septentrionale. Ils étoient dans la Scandie, au levant des Sitons. Ils étoient distingués en Hillevions, Scandiens, Guthes, Firesiens, Nordmans, Sujons propres, Hippodes & Favons, & ils occupoient la Gothie, la Suéde propre, & la Bothnie.* Baudrand.

SUIREAU (Marie) fille de M. Suireau avocat à Chartres, & de Marthe Fresneaut, naquit à Chartres même en 1599. Elle entra le 12 avril 1616, dans la maison de Port-Royal, qui venoit d'être réformée par l'abbesse Marie-Angélique Arnaud, & elle y fit profession le 16 avril de l'année suivante 1617, âgée de 17 ans. Cinq ans après on la jugea capable d'être envoyée avec Anne-Eugénie Arnauld au monastere du Lys, ordre de Cîteaux, pour travailler à la réforme que madame de la Trimouille abbesse de cette maison, avoit dessein d'y établir. Marie Suireau, nommée alors la mere Marie des Anges, fut pendant trois ans maîtresse des novices au Lys, & y forma d'excellentes religieuses. Vers ce temps-là Louise de Bourbon, duchesse de Longueville, voyant que madame de Soissons sa sœur, abbesse de Maubuisson, ne pouvoit vivre encore long-temps, & se sentant pressée d'un vif désir de faire mettre la réforme dans ce monastere, où tout étoit fort en désordre, s'adressa à la mere Angélique

Angélique Arnaud, & lui demanda des sujets capables de remplir ses vœux. La mere Angelique lui donna Marie Suireau, & madame de Longueville obtint pour elle un brevet de coadjutrice de l'abbaye de Maubuisson. Elle envoya dans le même temps à Rome pour avoir la confirmation du pape; mais madame de Soissons étant morte le 28 décembre 1626, avant que le courier fût arrivé, la princesse s'adressa encore au roi Louis XIII, & lui demanda l'abbaye vacante pour celle en faveur de qui elle venoit d'obtenir le brevet de coadjutrice. Le roi l'ayant accordée, Marie Suireau vint à Maubuisson le 7 janvier 1627; & pendant vingt-deux ans qu'elle fut abbesse de cette maison, elle l'édifia par sa rare sagesse, & par toutes les vertus dont elle étoit ornée; elle en dissipa peu à peu tous les désordres qui s'y étoient introduits; elle y rétablit le spirituel & le temporel qu'elle avoit trouvé à son arrivée dans un état digne de pitié; elle gagna par sa douceur, par sa patience & par ses prieres celles qui, loin de vouloir se soumettre d'abord à la réforme, s'étoient soulevées contre elle avec violence. Elle eut beaucoup à souffrir au dedans de l'esprit de propriété & de dissipation qu'elle trouva dominant dans sa maison, & au dehors des moines de Cîteaux, qui la traverserent autant qu'ils purent, dans ses résolutions & dans ses entreprises: mais elle eut toujours recours à Dieu dans ses peines, & elle eut la consolation de réussir dans bien des occasions, où il paroissoit d'abord que le parti nécessaire étoit de tout abandonner. C'est ce qu'elle éprouva en particulier dans un grand procès qu'elle se vit obligée de soutenir contre les habitans de Pontoise, qui vouloient se rédimer de plusieurs droits dont l'abbaye de Maubuisson jouissoit depuis sa fondation, & qui furent protégés en cette rencontre par le cardinal de Richelieu, gouverneur de Pontoise. Le procès dura deux ans, & l'abbesse le gagna, lorsque ses adversaires se glorifioient déja, comme s'ils eussent été surs de le gagner eux-mêmes. Lorsqu'elle eut pris la résolution de quitter Maubuisson pour se retirer à Port-Royal, elle fit agréer madame l'abbesse du Lieu-Dieu, qui obtint les provisions nécessaires, & la mere Marie des Anges sortit de la maison, si regretée que les religieuses ne voulurent point assister à la prise de possession de la nouvelle abbesse, & que toute la ville de Pontoise marqua une telle affliction de sa sortie, que les riches comme les pauvres, vinrent sur son passage lui témoigner leur extrême affliction. Depuis sa rentrée à Port-Royal de Paris, la mere Marie des Anges qui comptoit n'y demeurer que comme simple religieuse, fut élue deux fois abbesse. Elle est morte en odeur de sainteté, & ayant même fait, dit-on, quelques miracles pendant sa vie, le 10 décembre 1658, âgée de 59 ans. Elle étoit parente du célébre Pierre Nicole. Sa vie a été écrite fort au long par la sœur Eustochie, religieuse de Port-Royal, fille de madame de Bregis, & M. Nicole prit soin de la revoir & de s'assurer par lui-même de l'exactitude des faits qui y sont rapportés. Elle n'a jamais été imprimée. * *Mémoires du temps.*

SUISET, SUINSET ou SWISHED (Roger de) autrement appellé *Tête de Porc*, & surnommé *le Calculateur*, fut un savant mathématicien, & régenta dans l'université d'Oxford. Ensuite il quitta le monde, & se fit religieux de l'ordre de Cîteaux vers l'an 1350, sous le regne d'Edouard III, roi d'Angleterre. Il a écrit sur le Maître des sentences & sur la morale d'Aristote, & d'autres livres d'astronomie, intitulés *Calculationes astronomicæ. Introductorium ad calculationem. Calculationes cum quæstionibus de reactione. Mathematicæ commentationes, &c.* * Pitseus, *de illustr. Angl. script.*

SUISSE, *Helvetia*, ou pays des Suisses, contrée qui a été autrefois dépendante des Gaules, & a été depuis enclavée dans la Germanie. Les Suisses étoient divisés en quatre parties ou cantons, *Tigurini*, *Tugeni*, *Ambrones* & *Urbigeni*, que quelques modernes expriment ainsi, *Zurichow*, *Argow*, *Turgow* & *Vinstispurgergow*. Tout ce pays est enfermé entre le Rhin, le lac de Constance, la Franche-Comté, le lac Leman ou de Genève & le Valais. On le divise ordinairement en treize cantons, en pays sujets & alliés. Les treize cantons sont Zurich, Berne, Lucerne, Uri, Schwitz, Undervalden, Zug, Glaritz, Basle, Fribourg, Soleurre, Schaffouse & Appenzel. Les pays sujets des cantons sont le comté de Baden, les bailliages de Bremgarten & Mellingen, les gouvernemens libres ou comtés de Sargans, Raperschweil; Zurrach; les quatre gouvernemens d'Italie, savoir de Lugano, de Locarno, de Mendrisio & de Madio, dont les Suisses sont maîtres depuis l'an 1512; les bailliages de Gasteren, d'Uzenach, de Granson, d'Orbe, de Schwartzemburg & la baronie d'Altzas. Tous ces pays ont été conquis par les armes, ou se sont donnés eux-mêmes aux Suisses. Leurs alliés sont les Grisons, le Valais, l'évêque de Syon, celui de Basle, l'abbé de Saint-Gal, Mulhausen, Rotweil, Bienne, Neufchastel, Genève, &c. Ces alliances ne sont point toutes contractées avec les treize cantons en général; quelques états ne l'ont qu'avec quelques cantons en particulier, comme ceux de Valais avec les sept cantons catholiques; Genève avec Berne; Neufchastel avec Berne, Lucerne & Fribourg. *Voyez l'article* CANTONS. Le pays est plein de montagnes, dont quelques unes ont des pâturages sur le sommet; le reste de la Suisse est assez stérile. Il y a plusieurs lacs & rivieres, & on y trouve grande quantité de cerfs, d'ours, de chamois, &c. Les Helvétiens ou Suisses ont été en réputation d'être les plus courageux d'entre les Gaulois, & combattirent long-temps contre les peuples de Germanie leurs voisins. Depuis ils furent soumis par les Romains du temps de Jules Cesar, & unis à la Germanie sous l'empire d'Honorius. Long temps après, le nom de Suisses leur fut donné de celui d'un bourg nommé *Schwitz*. De la domination des Romains, des Bourguignons & des empereurs d'Allemagne, ils passerent sous celle des ducs de Zeringhen. Dans la suite le pays fut partagé en plusieurs seigneuries, dont ceux de la maison de Habsbourg (parvenue à l'empire) se rendirent souverains. Mais la vexation des gouverneurs qu'on donna aux Suisses, leur fit secouer le joug sous Albert d'Autriche, vers l'an 1307 ou 1308. Trois habitans, l'un d'Uri, l'autre de Schwitz, & le troisiéme d'Underwald, firent soulever ces trois cantons. Ils y furent portés par Guillaume Tell, qu'un des gouverneurs obligea d'abattre d'un coup de fléche, une pomme sur la tête de son fils. Albert les traitant de rebelles, les voulut soumettre par les armes, & fut tué dans la bataille qu'il leur donna. Les autres cantons animés par leur exemple, s'allierent depuis ensemble en divers temps; ceux de Lucerne l'an 1332; de Zurich, l'an 1351; Zug & Glaritz, l'année suivante; Berne, l'an 1353; Fribourg & Soleurre, l'an 1481; Basle & Schaffouse, l'an 1501; & Appenzel, l'an 1513. Tous ces cantons se gouvernent en forme de république, quoiqu'ils aient différentes loix. Ils ne dépendent en rien les uns des autres, & le peuple y est absolu. La guerre qu'ils soutinrent contre le duc de Bourgogne, les fit craindre sur la fin du XV siécle, & commença de les mettre en réputation. Ils ont parmi eux deux sortes de religion; la catholique romaine & la calviniste. Il y a sept cantons catholiques, quatre protestans, & deux où il y a liberté de conscience, qui sont Glaritz & Appenzel. Les cantons catholiques, sont, Uri, Schwitz, Underwald, Lucerne, Zug, Fribourg & Soleurre. Les protestans sont Zurich, Berne, Basle & Schaffouse. Les premiers s'assemblent d'ordinaire à Lucerne, & les protestans à Arau. Les assemblées générales se font à Baden. L'an 1464, Jean, duc de Calabre, fils de René roi de Sicile, venant joindre les

princes mécontens, sous le regne de Louis XI, amena parmi ses troupes cinq cens Suisses à pied, qui furent les premiers qu'on vit en France servir dans les armées. * Cluvier, *descript. Germ.* Henri Suizer, *chron. Helvet.* François Guilliman, *de reb. Helvet.* Josias Simler, *respubl. Helvet.* Lazius, *de migr. gent.* Ranutio Scotto, *Helvet. profana & sacra.* Jean-Baptiste Plantin, *hist. de Suisse*, &c.

SUITHUN (Saint) évêque de Winchester, ville d'Angleterre dans le comté de Southampton, fut religieux de l'ordre de saint Benoît, dont il prit l'habit dans la même ville. Il fut choisi par Egbert *le Grand*, premier roi d'Angleterre, pour être précepteur d'Etelwolfe son fils, & mourut l'an 802. * Pitseus, *de illust. Angl. script.* Capgravius. Lelandus, &c.

SUITZ ou SCHWITZ, c'est un des trois cantons de la Suisse, qui secouerent le joug de la maison d'Autriche, l'an 1307. Il est entre ceux d'Uri, de Glaritz, de Zurich, & le lac de Lucerne. Il peut avoir neuf lieues du couchant au levant, & sept du nord au sud. Le pays en est extrêmement montagneux. Les habitans sont catholiques romains, & le gouvernement est démocratique. Il n'y a point de ville; & Suitz, qui leur a donné le nom, & même à toute la Suisse, ne consiste qu'en une église, & quelques maisons peintes, rangées autour d'une grande place, à une lieue du lac de Lucerne, & entre des montagnes si hautes, qu'on y voit de la neige au plus fort de l'été. * Mati, *dict.*

SULACA (Simon) religieux Nestorien de l'ordre de saint Pacôme, dans le XVI siécle, s'étant uni à l'église romaine, fut élu patriarche par ceux de son parti, & vint à Rome sous le pontificat de Jules III, qui lui confirma l'an 1552, sa dignité de patriarche, après qu'il eut donné une confession de foi conforme à celle de l'église romaine. Etant retourné en Orient, il établit son siége patriarchal à Caramit, ville de Mésopotamie, prit le titre de patriarche des Assyriens, & ordonna plusieurs évêques & archevêques. Les Turcs le firent mourir à la sollicitation des schismatiques. On lui élut pour successeur un moine de saint Pacôme qui se nommoit Hebed Jesu. * Bayle, *dict. crit. édit. de* 1702.

SULCARD, religieux de la congrégation de Cluni, au monastere d'Ouestminster, dans le XI siécle, & sous le regne de Guillaume *le Conquérant*, laissa une chronique, des sermons, divers opuscules & un volume d'épîtres. On met sa mort quelques années après l'an 1070. * Pitseus, *de illust. script. Angl.* Voyez D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome VIII.

SULLI (Maurice de) évêque de Paris, ainsi nommé, parcequ'il étoit natif d'une petite ville de ce nom, sur la Loire, vivoit dans le XII siécle. Il fut élevé à l'évêché de Paris, après Pierre Lombard, en considération de sa science & de sa vertu; car il étoit d'une assez basse naissance, mais d'ailleurs libéral & magnifique. Ce fut lui qui fonda les abbayes de Herivaux & de Hermieres, outre deux monasteres de filles, Gif & Hieres, & qui jetta les fondemens de l'église Notre-Dame, l'un des plus grands bâtimens qui se voient en France. Il arriva de son temps que quelques personnes douterent de la résurrection des corps. Pour témoigner quelle étoit sa foi sur cet article, il ordonna qu'on graveroit sur son tombeau le premier répons qui se dit à l'office des morts: *Credo quòd Redemptor meus vivit; & in novissimo die de terra resurrecturus sum*, &c. Ce prélat mourut l'an 1196, & fut enterré dans l'église de l'abbaye de saint Victor, où l'on voit cette épitaphe: *Hic jacet reverendus pater Mauricius, Parisiensis episcopus, qui primus basilicam beatæ Mariæ incohavit. Obiit anno Domini M. C. XCVI, tertio idus septembris.* * Rigord, *in Philippo Augusto.* Guillaume de Nangis, *in chron.* Vincent de *Beauvais*, *pag.* 3, *speculi hist.* Jacques de *Vitri*, *c.* 38. Césaire de *Citeaux*, *l.* 6, *c.* 19; *l.* 7, *c.* 43. Du Breul, *antiq. de Paris.* Sainte-Marthe, *Gall. christ. t. I*, *pag.* 436 & 437. Trithême, &c.

SULLI, petite ville de France, dans la Sologne, sur la Loire, à huit lieues au-dessus d'Orléans. Sulli a un fort beau château & titre de duché-pairie depuis l'an 1606, qu'elle fut érigée en faveur de Maximilien de Béthune, marquis de Rosni, qui en 1602 avoit acquis la baronie de Sulli, alors appartenante à la maison de la Tremoille. *Voyez* BETHUNE. * Baudrand.

SULLI, maison illustre & ancienne en Berri, tire son origine de

I. GUILLAUME, fils aîné de HENRI, surnommé *Etienne*, comte Palatin de Champagne, de Brie, de Blois, & de Chartres, & d'*Alix* d'Angleterre, qui fut privé de la succession de son pere & de son droit d'aînesse à cause de l'imbécillité de son esprit, & épousa *Agnès*, dame de Sulli, restée fille unique de *Gilon*, sire de Sulli, de la Chapelle & des Aix-Dam-Gilon, & d'*Eldeburge*, sœur d'*Etienne*, vicomte de Bourges, dont il eut EUDES-ARCHAMBAUD, qui suit; *Raoul*, surnommé *Rahier de Sulli*, qui fit le voyage d'outremer, & qui fut prieur de la Charité, & abbé de Cluni. Il se démit de cette abbaye trois ans après son élection, & il mourut le 21 septembre 1176; *Henri*, abbé de Fecamp l'an 1139; *Marie*, alliée à *Henri*, comte d'Eu; & *Elizabeth* de Sulli, abbesse de la Trinité de Caën.

II. EUDES-ARCHAMBAUD sire de Sulli, de la Chapelle & des Aix-Dam-Gilon, vivoit l'an 1162. Il avoit épousé *Mahaud* de Boisgenci, fille de *Raoul*, seigneur de Boisgenci, & de *Mahaud* de Vermandois, dont il eut GILON, qui suit; *Henri*, élu archevêque de Bourges l'an 1184, mort l'an 1199; *Eudes*, chanoine régulier de l'abbaye de saint Victor-lès-Paris, & chantre de l'église de Bourges, puis évêque de Paris l'an 1196, après Maurice de Sulli qui étoit d'une autre famille, mort l'an 1208; *Adeline*, mariée à *Raoul* dernier prince de Deols, & seigneur de Châteaux-Roux; *Agnès*, alliée à *Renaud*, seigneur de Montfaucon; & *Mahaud* de Sulli.

III. GILON sire de Sulli, de la Chapelle & des Aix-Dam-Gilon, étoit mort l'an 1195. Il avoit épousé *Luce* de Charenton, fille d'*Ebbes*, seigneur de Charenton, dont il eut ARCHAMBAUD II, qui suit; *Simon*, archevêque de Bourges; mort l'an 1232; *Philippe* chantres de Bourges; EUDES, qui a fait *la branche des seigneurs de* BEAUJEU, *rapportée ci-après*; & *Bernard* de Sulli, évêque d'Auxerre, mort le 6 janvier 1247.

IV. ARCHAMBAUD, II du nom, sire de Sulli, &c. est mis au nombre des barons qui florissoient sous le roi Philippe *Auguste*, & vivoit l'an 1234. Il avoit épousé 1. *Alix*: 2. *Marguerite*: 3. *Person.* Il eut pour enfans HENRI I, qui suit; *Guillaume*, seigneur d'Argent & de Clemont; *Jean* archevêque de Bourges, mort l'an 1273, & *Gui* de Sulli, prieur des Dominicains de Paris, puis archevêque de Bourges, après son frere, mort l'an 1280.

V. HENRI, I du nom, sire de Sulli, &c. mourut après l'an 1248. Il avoit épousé 1. *Marie* de Dampierre, dite *de Bourbon*, veuve d'Hervé, seigneur de Vierzon, & fille de *Gui*, II du nom, sire de Dampierre, & de *Mahaud*, dame de Bourbon: 2. *Ænor* dame de Saint-Valleri, veuve de *Robert*, III du nom, comte de Dreux, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vint HENRI II qui suit.

VI. HENRI, II du nom, sire de Sulli, &c. mourut en Italie au service de Charles de France, I du nom, roi de Sicile, l'an 1269. Il avoit épousé *Perronelle* de Joigni, dame de Château-Regnard, veuve de *Pierre* de Courtenai, I du nom, seigneur de Conches, & fille de *Gaucher* de Joigni, sénéchal de Nivernois, & d'*Amicie* de Montfort, dont il eut *Jean*, I du nom, sire de Sulli, mort sans enfans de *Jeanne* sa femme; HENRI III, qui suit; & *Jeanne* de Sulli, mariée à *Adam*, IV du nom, vicomte de Melun, morte le 4 mai 1306.

VII. Henri, III du nom, sire de Sulli, &c. mourut l'an 1285, laissant de *Marguerite* de Ceaumez, dame de Château-Meillant, veuve de *Louis* de Beaujeu, seigneur de Montferrand, & fille de *Thibault*, seigneur de Ceaumez, Henri IV, qui suit; & *Peronelle* de Sulli, mariée 1. à *Geofroi* de Lezignem, II du nom, seigneur de Jarnac, vicomte de Châtellerault, &c: 2. à *Jean* II, comte de Dreux & de Braine.

VIII. Henri, IV du nom, sire de Sulli, &c. bouteillier de France, assista en juin 1316, à l'assemblée des grands du royaume, tenue à Saint-Germain en Laye; & au mois d'avril 1317, fut nommé Bouteillier de France. Il fut envoyé en ambassade l'an 1318, vers le pape Jean XXII, & le roi le nomma l'un des exécuteurs de son testament l'an 1321. Il fut depuis établi gouverneur du royaume de Navarre l'an 1329, dont il eut l'administration jusqu'en 1334. Le temps de sa mort est incertain. Il avoit épousé *Jeanne* de Vendôme, fille de *Jean*, V du nom, comte de Vendôme, & d'*Eléonore* de Montfort, dont il eut Jean II, qui suit; *Philippe*, seigneur de la Chapelle & des Aix-Dam-Gilon, qui fut accordé en 1320, avec *Jeanne* de Harcourt, dame d'Aurilli, & qui mourut sans avoir accompli ce mariage; *Marie*, alliée à *Robert* Bertrand, seigneur de Briquebec, maréchal de France; *Mahaud*, mariée l'an 1318, à *Jean* de Lévis, II du nom, sire de Mirepoix; *Marguerite*, alliée l'an 1319, à *Geofroi*, IV du nom, seigneur d'Aspremont; *Eléonore*, mariée à *Guillaume* de Linieres, vicomte de Merveille, après la mort duquel elle se remaria avec Vivien, seigneur de Barbezieux; & *Jeanne* de Sulli, dame de Corbigni, alliée l'an 1336, à *Jean* I du nom, vicomte de Rochechouart.

IX. Jean, II du nom, sire de Sulli, &c. étoit mort l'an 1343. Il avoit épousé étant fort jeune, l'an 1320, *Marguerite* de Bourbon, fille de *Louis*, I du nom, duc de Bourbon, & de *Marie* de Haynault, dont il eut Louis, qui suit; *Henriette*, mariée à *Jean* de Melun, I du nom, seigneur de la Salle, de la Loupe, &c; & *Béatrix* de Sulli, alliée à *Amauri*, VIII du nom, vicomte de Narbonne.

X. Louis, sire de Sulli, &c. fit son testament l'an 1381, & mourut peu après, laissant d'*Isabeau*, dame de Craon, veuve de *Gui* XI, sire de Laval, & fille de *Maurice*, IV du nom, sire de Craon, & de *Marguerite* de Mello, pour fille unique, *Marie* dame de Sulli, de Craon, &c. accordée le 27 juillet de l'an 1387, à *Charles* comte de Montpensier, fils de *Jean* de France, duc de Berri, lequel étant mort avant l'accomplissement du mariage, elle épousa *Gui*, VI du nom, surnommé *le Vaillant*, sire de la Tremoille, garde de l'oriflamme de France, après la mort duquel elle prit une seconde alliance avec *Charles* sire d'Albret, comte de Dreux, connétable de France.

### *Branche des seigneurs de* Beaujeu.

IV. Eudes de Sulli, quatriéme fils de Gilon, sire de Sulli, &c. & de *Luce* de Charenton, fut seigneur de Beaujeu, de la Chapellotte, de Blet, &c. & mourut vers l'an 1218. Il avoit épousé *Ænor* de Montfaucon, dame d'Erri, fille d'*Eudes* de Montfaucon, morte en 1250, dont il eut Eudes II, qui suit; & *Aremburge* de Sulli, dame d'Erri, l'an 1265.

V. Eudes de Sulli, II du nom, seigneur de Beaujeu, &c. épousa *Sedille*, fille de *Renoul*, III du nom, seigneur de Culant & de Châteauneuf, dont il eut Eudes III, qui suit; *Gilles*, qui épousa *Jeanne* du Châtel; & *Françoise* de Sulli, mariée à *Guillaume*, seigneur de Milli, morte l'an 1329.

VI. Eudes de Sulli, III du nom, seigneur de Beaujeu, &c. vivoit l'an 1278, & laissa de *Marguerite* de Milli sa femme, fille de *Godefroi*, seigneur de Milli en Gâtinois, Gilles, qui suit; *Adenet*, seigneur de Blet, vivant l'an 1286; Pierre, qui a fait *la branche des seigneurs d'*Erri *& de* Sancergues, *rapportée ci-après; Jean*, doyen de Meun; *Agnés*, qui étoit mariée l'an 1286; *Ænor*; *Marguerite*; & *Eudes* de Sulli, seigneur de la Motte-Sulli, de la Cordille & de la Grange, vivant l'an 1327, pere de *Marguerite* de Sulli, alliée à *Guillaume* de Castel-de-Perron, seigneur de Saligni, & d'*Ænor* de Sulli, dame de la Motte, mariée 1. à *Hugues* de Castel-de-Perron, frere de *Guillaume*: 2. à *Dyon* de Voudenai.

VII. Gilles de Sulli, seigneur de Beaujeu, &c. vivoit l'an 1336. Il avoit épousé *Jeanne* de Parroi, fille de *Jean* de Parroi, chevalier, dont il eut Guion, qui suit; & *Gilles* de Sulli, seigneur de la Motte & de Beaumont.

VIII. Guion de Sulli, seigneur de Beaujeu, &c. vivoit l'an 1354, & avoit épousé *Marie* de Chauvigni, dame de Bussieres-d'Aillac, Vouillon, &c. fille de *Guillaume*, seigneur de Chauvigni & de Château-Raoul, & de *Jeanne* de Vendôme, dame de Bomés, sa seconde femme, dont il eut Gui, qui suit; Guillaume, qui a fait *la branche de* Vouillon, *rapportée ci-après*; & *Geofroi* de Sulli, seigneur de Vouillon, mort sans postérité avant l'an 1387.

IX. Gui de Sulli, seigneur de Beaujeu, &c. mourut l'an 1391. Il avoit épousé *Belasses* de Magnac, dame de Cluys Dessus & de Bussieres-d'Aillac, veuve d'*Aimeri* de Castres, dont il eut Geofroi, qui suit; *Belasses* de Sulli, mariée à *Guillaume* de Thianges.

X. Geofroi de Sulli, seigneur de Beaujeu, &c. vivoit l'an 1419, & épousa *Catherine* de Vausse, fille de *Pierre* de Vausse, dit *le Borgne*, dont il eut *Adenet*, seigneur de Beaujeu, mort jeune peu après le mois de juin 1397; *N.* de Sulli, mariée à *N.* fils du seigneur de Perusse, sénéchal du Limosin; *Belasses*, dame de Cluys, alliée à *Charles*, baron de Culant & de Châteauneuf, grand-maître de France; *Philippe*, dame de Beaujeu & de Maupas, mariée à *Simon* de Rochechouart, seigneur d'Aucourt & de Morogues; & *Jeanne* de Sulli, femme de *Renier* Pot, seigneur de Rhodes, chevalier de la toison d'or.

### *Branche des seigneurs de Vouillon, de* Cors, *&c.*

IX. Guillaume de Sulli, fils puîné de Guion de Sulli, seigneur de Beaujeu, & de *Marie* de Chauvigni, dame de Vouillon, &c. eut en partage les terres de Vouillon, de la Chapellette de Saint Aoûr, &c. & vivoit l'an 1381. Il avoit épousé 1. l'an 1368, *Iseul* de Ceris, dame de Varennes, fille de *Jean*, seigneur d'Arsons: 2. *Isabeau* de Marigni. Ses enfans du premier lit furent *Guillaume*, seigneur de Vouillon, mort sans alliance; *Iseul* de Sulli, dame de Varennes, mariée l'an 1373, à *Louis* du Peschin; & *Marie* de Sulli. Ceux du second lit furent, *Georges*, mort sans alliance; Guillaume, qui suit; *Marguerite*, que l'on croit avoir été mariée à *Jean* de Culant, seigneur de la Creste; *Jeanne* & *Phanette* de Sulli, que l'on dit avoir épousé *Josse* de Rouci, seigneur du Bois.

X. Guillaume de Sulli, II du nom, seigneur de la Chappellette, de Vouillon, &c, vivoit l'an 1410, & eut pour fils unique, Guion, qui suit.

XI. Guion de Sulli, seigneur de la Chappellette, Vouillon, &c, étoit mort l'an 1426. Il avoit épousé le 6 mai de l'an 1422, *Jeanne* de Prie, dame de Cors, fille de *Jean* seigneur de Prie & de Buzançois, & d'*Isabeau* de Chenac, dont il eut Georges, qui suit; *Louise*, alliée à *Philibert* de Choiseul, seigneur de Lanques; *Marie*, qui épousa 1. *Jean* d'Escovel, seigneur de Gallemont: 2. *Bernard* Barton, vicomte de Montbas; & *Guillaume* de Sulli, seigneur de Vouillon, de Saint-Aoûr & de Sacierges, vivant en 1488, qui prit alliance avec *Marguerite* de Beaujeu, fille d'*Edouard*, seigneur d'Amplepuis, & de *Jacqueline* dame de Linieres, dont il eut *Edouard*, qui fut

exécuté à mort, & ses biens confisqués par arrêt de l'an 1513; *Jean*, seigneur de Vouillon, mort sans alliance; & *Pierre* de Sulli, seigneur de Vouillon en 1527, qui eut pour enfans *Antoine* & *Catherine* de Sulli.

XII. Georges de Sulli, seigneur de Cors, de Romefort, &c, bailli de Mantes & de Meulenc, puis gouverneur de Tarente en Sicile pour le roi Charles VIII, vivoit l'an 1498. Il avoit épousé vers l'an 1460, *Antoinette* de Châteauneuf, dont il eut Guion, qui suit; *George* de Sulli, vivant en 1498; *François*, religieux en l'abbaye de Fontgombault; & *Girard* de Sulli, abbé de saint Medard de Soissons, prieur de saint Denys de la Charte, & de saint Reverien, mort le 10 août 1484.

XIII. Guion de Sulli, seigneur de Cors, de Gargilesse, de Romefort, &c, vivoit l'an 1511, & eut de *Jeanne* Carbonelle sa femme, *Antoine*, seigneur de Romefort; *Françoise*, dame de Cors, mariée 1. le 30 juin 1522, à *Philibert* de Saint-Romain, seigneur de Lurci: 2. le 20 décembre 1527, à *Pierre* d'Aumont, III du nom, seigneur de Châteauroux; *Marguerite*, alliée à *Pierre* de Vouhet; *Louise*, femme d'*Olivier* Guerin, seigneur de la Beausse, Maugivrai, Clavieres, &c; *Jean* de Sulli, seigneur de Romefort, mort en 1537, qui de *Marie* du Moulin eut pour enfans, *Antoine*, mort jeune; & *Magdelène* de Sulli, mariée à *Jean* de Coigne, seigneur du Marteau.

*Branche des seigneurs d'Erri & de* Sancergues.

VII. Pierre de Sulli, fils puîné d'Eudes de Sulli, III du nom, seigneur de Beaujeu, & de *Marguerite* de Milli, eut en partage les terres d'Erri & de Sancergues, & laissa de *Jeanne* de Courtenai sa femme, Pierre II, qui suit; & *Jean* de Sulli, doyen de Meun.

VIII. Pierre de Sulli, II du nom, seigneur d'Erri, Sancergues, &c, vivoit l'an 1388, & eut pour fille unique *Jeanne* de Sulli, dame d'Erri, de Sancergues, &c, mariée au seigneur de Planci. * *Voyez* la Thaumassiere, *hist. de Berri.* Le P. Anselme, &c.

SULLI (Henri) Anglois, est un de ceux qui ont le plus travaillé dans ce siécle pour perfectioner l'horlogerie. Il étoit extrémement habile dans cette science. Feu M. le duc d'Orléans régent du royaume, informé de son mérite, lui accorda une gratification de 1500 liv. pour l'engager à s'établir en France. M. le duc d'Aremberg lui faisoit déja une pension de pareille somme; & cette générosité si grande & si peu commune, n'a pas moins fait d'honneur à ce seigneur, qu'à celui qui en étoit l'objet. M. Sully lui a marqué sa reconnoissance, en lui dédiant son ouvrage intitulé: *Régle artificielle du temps; traité de la division naturelle & artificielle du temps; des horloges & des montres de différentes constructions, de la maniere de les connoître & de les régler avec justesse*, vol. *in*-12, à Paris, 1717. On y trouve aussi les réfléxions du célébre géometre M. le baron de Leibnitz, & celles du pere Kresa Jésuite, sur le même sujet, avec une réponse de M. Sully au Jésuite, dont les réfléxions avoient déja été imprimées en 1714, à Vienne en Autriche, où l'auteur se trouvoit alors. Ce traité a été réimprimé à Paris en 1737, par les soins de Julien le Roi qui y a joint quelques uns de ses mémoires. M. Sully a paru plusieurs fois à l'académie des sciences de Paris, devant laquelle il a expliqué ses principes, & de qui il a reçu beaucoup d'éloges & d'applaudissemens. Dès 1710, M. Sully a donné un *Abrégé de quelques régles pour faire un bon usage des montres, avec des réfléxions utiles sur la maniere de les bien raccommoder, & sur les abus qui s'y commettent*, à Leyde, 1710, réimprimé en 1711, au même lieu, & en 1712, à Francfort sur le Mein; c'est une petite brochure. Il en donna une autre la même année 1712, contenant un *Court essai sur l'utilité & l'excellence de l'art de l'horlogerie, sur les raisons pour lesquelles il n'est pas plus avancé, à proportion des autres arts curieux, & sur les moyens les plus probables pour le porter au plus haut dégré de perfection auquel il puisse atteindre*, à Francfort. Ces deux brochures ont été traduites en allemand en 1713. *Description d'une montre de nouvelle construction, présentée à l'académie royale des sciences*, à Paris en juin 1716. Il a fait encore un autre ouvrage plus considérable, intitulé: *Théorie & description de l'horlogerie.* M. Sully est mort à Paris le 13 d'octobre 1728, après avoir fait abjuration de la religion anglicane entre les mains de M. le curé de S. Sulpice. C'étoit lui qui avoit dirigé le méridien de cette église. * *Mémoires du temps. Europe savante*, 1718. *Traité général des horloges*, par D. Jacques Alexandre, Bénédictin, *pages* 143, 251, 354.

SULLIVAN (Philippe ô) étoit descendu d'une famille illustre en Irlande, à laquelle appartenoit cette partie du comté de Corke qu'on appelle *Bear.* C'est dans ce territoire que naquit Philippe, vers la fin du régne de la reine Elizabeth. Comme cette puissante & nombreuse famille s'étoit engagée dans la guerre du comte de Tirone, & des autres seigneurs catholiques pour s'affranchir du joug de la persécution & de l'oppression sous lequel ils avoient gémi depuis si long-temps, tantôt par l'ordre exprès de cette politique princesse, tantôt par l'avarice & la rapacité de ses ministres & gouverneurs: elle s'est attiré les disgraces & les confiscations dont les confédérés furent punis après la perte de la bataille de Kinsale, gagnée contre les Catholiques Irlandois, commandés par Tirone & les auxiliaires Espagnols qui avoient à leur tête dom Jean d'Aguilla. Le roi d'Espagne Philippe III, instruit des services & de la fidélité des ô Sullivans, donna le titre de comte de Bearhaven au chef de la famille, & un de ses descendans actuellement gouverneur de la Corogne, en jouit encore aujourd'hui. Celui dont on fait l'article avoit perdu treize de ses freres, tous jeunes gens d'élite, avant ladite bataille. Peu après, ses pere & mere s'exilerent en Espagne avec les quatre enfans qui leur restoient, dont deux garçons & deux filles. L'autre fils, nommé *Daniel*, périt dans un combat naval contre les Turcs. Sa sœur *Hélene* fit naufrage en retournant en Irlande, & l'autre sœur appellée *Eléonore* se fit religieuse en Espagne. Le pere de ces enfans mourut à la Corogne âgé d'environ cent ans, & sa femme le suivit de près. Philippe ayant fini ses études à Compostelle, prit le parti de la marine, & devint capitaine de haut bord. Il donna dans toutes les occasions des preuves signalées de son courage, aussi-bien que de sa haine héréditaire contre les Anglois. On voit par son histoire catholique le peu d'affection qu'il avoit pour cette nation; & quoiqu'il y rapporte beaucoup de vérités délagréables, qu'on ne sauroit légitimement contester, il auroit bien mieux fait d'éviter une certaine aigreur qui y régne, & qui a donné lieu de le regarder comme un historien partial. Voici une liste de ses ouvrages: *Historiæ Catholicæ Hiberniæ compendium: Ulyssipponæ*, 1621, *in*-4°. Ce livre est divisé en quatre parties, dont chacune contient plusieurs chapitres: la premiere partie ou tome traite du nom, de la nature du terroir, des avantages du pays, des mœurs & religion du peuple. Le second tome raconte l'arrivée des Anglois en Irlande sous Henri II, & ce qui s'est passé à cette occasion jusqu'au milieu du régne de la reine Elizabeth. Le troisiéme contient la guerre de quinze ans commençant en 1588, & finissant en 1603. Le quatriéme tome enfin renferme les principaux événemens jusques & compris 1618. Il y dépeint avec beaucoup de vivacité les persécutions & les sévérités qu'essuyerent les Irlandois pendant les quinze premieres années de Jacques I, nonobstant les belles promesses qu'il avoit faites à

cette nation avant son avénement au trône Britannique. *Patriciana decas, sive libri decem, quibus de Divi Patricii vitâ, Purgatorio, miraculis, rebusque gestis, de religione Hibernica, casibus, constantiâ, Martyribus, Divis; de Anglorum lubrica fide: de Anglo-Hæreticæ Ecclesiæ sectis, cacopræsulibus, jubilæis plenissimis, liturgiâ sacrâ, cæremoniis & institutis accuratè agitur: Matriti*, 1629, *in*-4°. A ce volume se trouve ajouté *Archicornigeromastyx, sive Jacobi Usherii hæresiarch confutatio.* Il y attaque impitoyablement le fameux Usher, qui avoit mal parlé de son histoire catholique On y trouve au commencement une élégie latine, où l'auteur fait mention de la mort de ses parens & de quelques particularités de sa propre vie, & à la fin une épître à Michel Cantwell, Jésuite Irlandois, exhortant ce pere de publier une histoire d'Irlande, à laquelle il avoit travaillé depuis long-temps: mais cette histoire ne paroît pas avoir été imprimée, non plus que quelques autres traités d'ô Sullivan même; un desquels étoit contre David Camerarius, Ecossois, qui avoit publié à Paris *in*-4°, en 1631, un ouvrage intitulé: *De fortitudine, doctrina & pietate Scotorum.* Cet Ecossois n'est ni moins menteur ni moins hardi que son compatriote Dempster. Des vers latins mis à la tête de la *Patriciana decas*, & composés par un Portugais nommé Mendoza, feroient croire que M. ô Sullivan avoit fait une réfutation de Cambrensis & de Stanihurst. Ces vers portent:

*Divulgata typis hæc sunt; sed condita plura,*
*Quæ tamen in tenebris aurea scripta latent.*
*Invidiæ partus, mendacia magna Gyraldi*
*Rejicit; & stolidus quæ Stanihurstus habet.*
*Notitiâ variâ pulchrum, sermone politum,*
*Zoilomastyx & dicitur illud opus.*

Il paroît par ses propres ouvrages, que cet auteur à écrit les vies de quelques Saints Irlandois: savoir, celles des SS. Kiaran, Declan, Ailbe & Abban; & Colgan nous dit qu'il a traduit de l'irlandois en latin *Vita S. Mochuæ, sive Cronani abbatis Ballensis.* Quelques-uns lui attribuent aussi une relation abrégée de l'Irlande, présentée au conseil d'Espagne l'an 1618, par Florence, archevêque de Tuam. * *Mémoires communiqués* par M. l'abbé Henegan.

SULMONE, ville du royaume de Naples dans l'Abruzze, avec évêché, & une principauté appartenante à la maison de Borghèse. Elle est célébre pour avoir été la patrie d'Ovide, qui en parle souvent *lib.* 4, *eleg.* 10.

SULPICE SEVERE, *Sulpicius Severus*, prêtre, disciple de saint Martin, historien ecclésiastique, étoit né à Agen dans l'Aquitaine, ou dans ce diocèse; puisque par son propre témoignage, Phebade d'Agen étoit son évêque. Il fut marié; & après la mort de sa femme, il vécut dans la retraite sous la discipline de S. Phebade, & passa sous celle de saint Martin, évêque de Tours, après la mort duquel il vécut encore 23 ans. Il resta quelque temps à Toulouse: ensuite dequoi il se retira à Eause, dans la Gaule Narbonnoise. Sulpice avoit contracté amitié dès ses premieres années avec Paulin, qui fut depuis évêque de Nole. Le changement de vie que celui-ci embrassa en quittant les biens & les grandeurs du monde, fut un exemple qui porta Sulpice Severe à prendre le même chemin: aussi saint Martin le lui proposa comme un modele accompli, sur lequel il devoit se former à la piété & à la perfection. Le lieu de sa retraite n'étoit pas beaucoup éloigné de Barcelone, où demeuroit alors saint Paulin, qui l'invita par lettres de l'aller voir; lui mandant entr'autres choses, que s'il l'aimoit, le chemin étoit court & facile, & qu'il étoit bien long s'il ne l'aimoit pas. Sulpice écrivit un abrégé de l'histoire sacrée, depuis la création du monde jusqu'à l'an 400 de J. C. Outre cet ouvrage, digne des meilleurs siécles de la langue latine, il composa la vie de saint Martin; & donna dans trois lettres & dans deux dialogues ce qui lui restoit à dire de ses actions illustres & de ses miracles. Il publia un autre dialogue, où il parle des solitaires d'Egypte, en rapportant le voyage qu'un nommé Posthumien, son ami, y avoit fait trois ans auparavant. Outre ces ouvrages on a encore de lui sept lettres sur différens sujets de morale. Gennade dit de Sulpice Severe, qu'en sa vieillesse il fut séduit par les Pélagiens; & qu'ayant reconnu sa faute, il fit pénitence, se condamnant à un silence perpétuel, pour expier le péché qu'il avoit commis en défendant l'erreur. On croit qu'il mourut vers l'an 419 ou 420, ce qui n'est pas certain.

Sulpice Sévere est demeuré dans l'ordre de la prêtrise, & n'a point été élevé à l'épiscopat, comme l'ont prétendu Charles Sigonius, Pierre Galesini & Victor Giselin, qui l'avoient confondu par une erreur chronologique de plus de cent ans, avec saint Sulpice, qui suit. La meilleure édition des œuvres de Sulpice Sévere, & la seule complette, est celle de Jean le Clerc à Leipsick 1709, *in*-8°.

SULPICE I, évêque de Bourges, à qui on a donné le surnom de *Severe*, ce qui l'a fait confondre avec Sulpice *Severe* dont nous venous de parler, succéda à Remi ou Remédius, & souscrivit au II concile de Mâcon l'an 585, & à quelques autres. Il mourut l'an 591, après sept ans d'épiscopat. Gregoire de *Tours* nous apprend qu'il avoit de l'esprit & de l'érudition, & qu'il étoit bon poëte. Quelques auteurs ont cru que l'endroit où saint Gregoire parle de Sulpice, a été ajouté par ceux qui ont travaillé à continuer l'histoire de ce pere. * Baillet, *vies des Saints*, 29 *janvier.*

SULPICE II, dit *le Pieux* ou *le Débonnaire*, évêque de Bourges, étoit natif de la petite ville de Vatan en Berri: il eut beaucoup d'accès auprès de Thierri II, roi de Bourgogne. Saint Austregisile ayant eu connoissance de la vertu & de la piété de Sulpice, lui conféra tous les ordres sacrés, & l'attacha à l'église de Bourges par quelques bénéfices considérables. Clotaire II, roi de France, le fit son aumônier, ou supérieur d'une communauté de clercs ou de moines qui étoient à sa cour. Enfin après la mort de S. Austregisile, il fut nommé évêque de Bourges vers l'an 624, & mourut le 18 janvier 644. Nous avons quelques-unes de ses épîtres, entre celles de S. Didier ou Geri de Cahors, publiées par Canisius, *tom. V, antiq. lect.*

Voici les auteurs qui parlent de ces trois Sulpices: S. Paulin, *epist.* 25. S. Jerôme, *c.* 3, *Ezech.* S. Augustin, *epist.* 25. Gennade, *de vir. illust. c.* 19. Idace, *chr.* Grégoire de *Tours*, *l.* 4, *de mir. S. Mart. & l.* 6, *hist. c.* 39. Aimoin, *l.* 4, *hist. c.* 16. Honoré d'*Autun*, *l.* 2, *de lumin. eccl. c.* 19. Trithême & Bellarmin, *de script. eccles.* Baronius, *in annal.* Vossius, *de hist. Lat. l.* 2, *c.* 12. Alteserra, *rer. Aquit. l.* 5, *c.* 6 & 8. Georges Hornius, *in edit. Sulp. Sev.* Giri, *préface sur la traduction de Sulpice Severe.* Sammarth. *Gall. christ. de archiepisc. Bituric.* Barthius. Le Mire. Possevin. Scaliger. Gesner. Baillet, *vies des Saints*, 17 *janvier.* D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome II & tome III.

SULPICE ALEXANDRE, *Sulpicius Alexander*, avoit écrit une histoire de France en plusieurs livres, comme nous l'apprenons de Gregoire de *Tours*, *l.* 2, *hist.*

SULPICIA, *Sulpicia*, fille de *Sulpicius Paterculus*, & femme de *Fulvius Flaccus*, eut la réputation d'être la plus chaste & la plus vertueuse de toutes les dames Romaines. Elle fut choisie l'an 639 de Rome, & 115 ans avant J. C. parmi cent des plus renommées de Rome, pour présenter à Vénus *Verticordia* la statue que l'oracle des Sibylles ordonna de consacrer à cette déesse, afin qu'elle inspirât aux femmes & aux filles Romaines plus de pudeur qu'elles n'en avoient. * Pline, *l.* 7, *c.* 36. Val. Maxime, *l.* 8, 16. Jul. Cæs. Scaliger, *Hypercritic. Sen. l.* 6, *poët.* Bayle, *dict. crit.*

SULPICIA, dame Romaine, vivoit du temps de l'empereur Domitien, vers l'an 90 de J. C. & étoit

femme de *Calanus*. Les vers qu'elle écrivit à son mari sur l'amour conjugal, sur la fidélité, sur la chasteté que l'on doit garder dans l'état du mariage, se sont perdus; mais il nous est resté une satyre de sa façon qu'on a imprimée plusieurs fois séparément, & que l'on met ordinairement à la fin de celles de Juvenal. Elle est intitulée *De edicto Domitiani*, & fut composée à l'occasion de l'exil des philosophes que Domitien haïssoit. Elle dit qu'elle a été la premiere à apprendre aux dames Romaines à disputer de la gloire avec celles de Grece, qui avoient laissé de beaux ouvrages. Martial, qui vivoit dans le même temps, parle d'elle, *l.* 10, *épigramme* 35 *&* 38. M. le président Bouhier a donné des corrections & des conjectures sur la piéce de Sulpicia, dans une lettre latine adressée à Pierre Burman, & imprimée dans l'ouvrage intitulé : *Miscellaneæ observationes criticæ in auctores veteres & recentiores*, &c. tome septiéme, à Amsterdam, 1736, *in-8°*, pag. 254, & suivantes. On a attribué à la même dame une autre satyre intitulée *Lis* ou *de Lite*; mais il est sûr que cette satyre est beaucoup plus moderne, & qu'elle est du chancelier de l'Hospital. Voyez sur cela les *Mémoires de Trévoux*, mois de mai 1753, & mois de juin, premier volume.

SULPICIUS, famille Romaine, sortie de Camerie, colonie Romaine, établie dès le temps de Romulus. Cette famille porta quantité d'hommes illustres de ce nom, surnommés Camerinus, Cornutus, Pæticus, Longus, Paterculus, Maximus, Prætextatus, Rufus, Cossus, Crassus, Florus, Galba, Canus, qui en différens temps ont rendu de grands services à la république romaine. * *Hist. rom.*

SULPICIUS PÆTICUS (C.) Romain, fut consul avec C. Licinius Stolon, l'an 390 de la fondation de Rome, & 364 avant J. C. Le temps de son consulat est considérable, par l'institution des jeux scéniques, & par la cérémonie extraordinaire du clou annal, qui se firent en cette année pour appaiser les dieux, & faire cesser la peste. Les *jeux scéniques* étoient mêlés de danses, au son de la flute; de poësies grossieres, que l'on récitoit; & enfin de comédies, que l'on commença de jouer par une superstition, qui fit croire aux Romains que ces divertissemens publics, joints aux louanges des dieux & à quelques sacrifices, pouroient délivrer la ville de la peste qui la désoloit. Mais le mal s'augmentant plutot que de diminuer, ils s'aviserent d'une autre superstition; & sur l'avis que quelques-uns donnerent, que la cérémonie du clou annal avoit fait cesser plusieurs fois les malheurs de la république, ils créerent un dictateur pour faire cette cérémonie, & arrêter ainsi la colere des dieux. Elle se faisoit ordinairement tous les ans le jour des ides de septembre par les consuls, qui fichoient un clou dans le mur du temple de Jupiter du côté du temple de Minerve, pour marquer le nombre des années par le nombre de ce clous; c'est pourquoi on l'appelloit *le clou annal*. Dans la suite le peule Romain s'étant persuadé que cette cérémonie plaisoit aux dieux, & qu'elle arrêtoit leur vengeance, continua de créer des dictateurs pour la faire avec une solemnité extraordinaire, lorsqu'il étoit affligé de peste, ou en quelqu'autre danger. * Tite-Live, *l.* 7, *c.* 3. Val. Max. *l.* 2, *c.* 4.

SULPICIUS SAVERRIO (P.) fut consul Romain avec Decius Mus. Ils furent tous deux envoyés contre le roi Pyrrhus, qui les vainquit l'an 475 de Rome, & 279 avant J. C. Décius fut tué dans ce combat. * Cicer. 2 *de Fin.* & Zonaras.

SULPICIUS (Asper) centenier Romain, entra dans la conjuration de Pison contre Neron, l'an de J. C. 65, & étant interrogé par ce prince pourquoi il avoit conspiré contre lui : *C'est*, dit-il, *pour l'amour de vous-même, ne voyant point d'autre moyen de faire finir vos crimes.* * Tacite, *an.* 15, *c.* 68. Dion, *l.* 62. Suet, *l.* 6, *c.* 36.

SULPICIUS GALBA, aïeul de l'empereur de ce nom, avoit écrit divers ouvrages. Suétone & plusieurs autres en font aussi mention.

SULPICIUS (Publius Sulpicius Quirinus) mari d'*Emilia Lepida*, parent de Libon, vivoit du temps d'Auguste & de Tibere. Il n'étoit pas de l'ancienne famille des Sulpicius, étant né dans la ville de *Lavinium*; mais il avoit bien servi la république, & avoit été consul avec Valerius Messala, l'an 742 de Rome. Il triompha peu de temps après des victoires qu'il avoit remportées en Cilicie, & fut choisi pour gouverneur de Caïus Cesar, gouverneur d'Arménie. Il mourut sous le quatriéme consulat de Tibere, deuxiéme de Drusus. Tibere lui fit faire des funérailles aux dépens de la république.

SULPICIUS (Gallus) fut consul Romain avec Marcellus. Pline nous assure qu'il fut le premier d'entre les Latins, qui donna des raisons naturelles des éclipses du soleil & de la lune. Voici comment Tite-Live raconte la chose dans le XLIV livre de son histoire. Etant tribun de la seconde légion, il fit assembler les soldats par la permission du consul; & de peur qu'ils ne prissent à mauvais augure l'éclipse de lune qu'il savoit devoir arriver, il les avertit que la nuit suivante cet astre seroit éclipsé depuis deux heures jusqu'à quatre, & qu'on n'en devoit tirer aucun présage. La nuit du troisiéme au quatriéme de septembre l'éclipse arriva, & les soldats admirerent la sagesse de Sulpicius, qu'ils regarderent comme divine. * Pline, *hist. natur. liv. II*, *c.* 12. Valere Maxime, *liv. VIII*, *ch.* 11, *n.* 1. Frontin, *liv. I*, *des stratag. c.* 2. Quintil. *l. I*, *c.* 10.

SULPICIUS (Jean) surnommé *Verulanus*, parce-qu'il étoit natif de *Verulum*, ville de la Campagne de Rome, s'attacha aux belles lettres, & florissoit dans le XV siécle. Il fit un commentaire sur la pharsale de Lucain, qui parut à Venise en 1511, joint à ceux de Jean Taberius; & deux traités *de re militari.* Il publia quelques vers latins *de Moribus*, & *Præludia grammatica.* On croit que c'est lui qui enseignoit dans le collége de Rome, sous le pontificat d'Innocent VIII, & qui commença à rétablir l'usage de la musique sur le théâtre. Il a aussi donné une édition de Vitruve, qui fut imprimée vers l'an 1492. * Bayle, *diction. crit. II édit.* 1702. Voyez le *Specimen variæ litteraturæ Brixianæ* du cardinal Quirini, *part. I*, *p.* 121, 122 *&* 123.

SULPICIUS RUFUS, *cherchez* SERVIUS SULPICIUS RUFUS.

SULTAN, selon quelques-uns, est un mot arabe qui signifie *prince*, *seigneur*, *roi* ou *empereur*. D'autres disent que c'est un mot persan, & que dans une ancienne médaille de Chosroës, roi de Perse, qui regnoit vers l'an 540, on voit cette inscription, *As Soltan*, c'est-à-dire, *Roi des Rois.* Leunclavius croit que ce nom est turc, & que Tangrolipix, prince des Turcs, s'en servit le premier, après avoir défait les Sarasins l'an 1055; mais il est sûr qu'il a été en usage auparavant, & qu'il est encore fait mention des sultans, du temps de l'empereur Basile *Porphyrogenete*, dans le X siécle. On a dit aussi *Saldan*, qui se lit dans les anciens auteurs, d'où est venu le nom de *Soudan*, qu'ont porté les souverains d'Egypte.

Il y a un magistrat à Rome qu'on appelle SULTAN ou SOLDAN, autrement, juge de la tour de Nove, ou maréchal de Rome à la cour de Savelles. Il a la garde des prisons, juge de plusieurs affaires criminelles, & de celles des courtisanes. On lui confie quelquefois la garde du conclave avec des soldats. * Du Cange, *glossar. latinit.*

SULTAN SCHERIF, nom que les Mahométans donnent au prince de la Mecque, qui est extrêmement riche, à cause du profit qu'il tire des caravannes. Il va à cheval, & a les pieds nuds, pour marquer qu'il fut autrefois vaincu par le sultan d'Egypte. Le grand seigneur, qui possede l'Egypte, l'oblige à observer cette coutume. * M. Thevenot, *voyage du Levant.*

☞ SULTZ, petite ville ou bourg de France, dans la haute Alsace, qui appartient à l'évêque de Strasbourg, & dépend de l'Ober-Mundath & de Ruffach. Elle est située dans un pays fort abondant. Les vins y sont fort excellens. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ SULTZ, gros bourg d'Allemagne, dans la Souabe, avec un château, est le chef lieu d'un comté de ce même nom, en latin *Sultzum*. Ce comté confine avec les cantons de Zurich, de Schaffouse, le landgraviat de Stulingen, & la Forêt noire. Le pays en est beau, & divisé en quatre bailliages. On l'a appellé *Sultzim-Schwartzwald*, pour le distinguer des autres. La maison de Sultz florissoit dans la Souabe dès le dixiéme siécle. Le comte de Sultz est juge héréditaire de la chambre imperiale de Rotweil.

SULTZBAC, principauté de l'empire, dans le haut Palatinat. *Voyez* BAVIERE.

☞ SULTZBURG, ville d'Allemagne, dans le Brisgaw, & de la dépendance des marquis de Bade-Dourlach. Le marquis Ernest y fit bâtir un magnifique palais sur les ruines d'un monastere, & il y établit le lieu de sa résidence. Le terroir de Sultzburg produit du vin excellent, & surtout du rouge que les Alemans égalent à la malvoisie. * La Martiniere, *dict. geogr.*

SUMATRA, l'une des plus grandes isles de la Sonde, au midi & a l'occident de la presqu'isle de Malaca, est plus grande que l'Angleterre & l'Ecosse jointes ensemble. Dans les terres il y a des montagnes tres-hautes; mais sur les côtes & vers la mer il y a de belles campagnes & de bons pâturages. Un grand nombre de rivieres arrosent ce pays, où l'on voit en plusieurs endroits de beaux arbres, qui ne perdent jamais leur verdure. L'équinoxiale la coupe presque par le milieu: c'est pourquoi les chaleurs y sont fort grandes, d'ailleurs l'air y est mal sain pour les étrangers, à cause des lacs. Les pluyes commencent au mois de juin, & ne finissent qu'en octobre; & pendant ce temps les vents d'ouest y excitent des tourbillons & des orages. Ensuite il survient des calmes tout à coup, pendant lesquels le soleil attire des vapeurs infectées qui causent de grandes maladies. La terre de cette isle est fertile, & pourroit rapporter toutes sortes de grains; mais on n'y seme que du riz & du millet. On y voit quantité de buffles, beaucoup de chevaux, mais de petite taille; peu de moutons, & assez de poules & de canards. Il y a un nombre infini de sangliers, qui ne sont pas si grands ni si furieux qu'en France; mais les cerfs y surpassent les nôtres. Les liévres & les chevreuils y sont rares. On rencontre dans les bois & au pied des montagnes quantité d'eléphans sauvages, de tigres, de rinoceros, de porcs-epics, de civettes & de singes. Ce pays est riche en épiceries, en miel, en cire, en coton & en pierres précieuses, & a des mines d'or & d'argent, d'étain, de fer & de cuivre, dont les insulaires ont l'industrie de faire d'aussi belle artillerie, que celle qui se fait en Europe. On voit au milieu de l'isle une montagne qui jette des flammes par intervalles comme le Vésuve, au royaume de Naples, & le mont Gibel en Sicile. On dit aussi qu'il y a une fontaine, d'où il coule incessamment du baume. Quelques-uns ont cru que Sumatra étoit la *Taprobane* des anciens, & que c'etoit là où les vaisseaux de Salomon alloient querir de l'or, & les autres choses précieuses dont parle l'écriture-sainte. On a conjecturé que cette isle avoit été détachée de la terre-ferme par les courans de la mer; mais l'on en pourroit dire autant de l'isle de Ceylan, de la Sicile, & de plusieurs autres. L'isle de Sumatra est divisée en plusieurs royaumes; mais parceque l'on n'y fait voyage que pour le commerce, on s'est contenté de découvrir ceux qui sont sur la côte.

Le roi d'Achem possede la moitié de l'isle, où sont du côté de l'orient les villes de Pedir, de Pacem, & de Deli; & du côté de l'occident, Daya, Labo, Cinquel, Barros, Batabam, Passamam, Ticou, Priamam & Padange. La capitale nommée *Achem*, est vers le nord, sous un air plus tempéré. L'autre moitié de l'isle est possédée par cinq ou six rois. Vers l'orient de l'equinoxiale est un petit roi, dont la capitale se nomme Andigri; plus avant est le roi de Jambi, qui est le plus riche de tous; puis celui de Palimbam. Vers l'occident après Padange, suit le royaume de Manimcabo, puis celui d'Andripoura. Le reste de la côte jusqu'au détroit de la Sonde, est inhabité, parceque tout ce pays est couvert de bois, & rempli de montagnes. La côte, qui est sur le detroit, est sous l'obéissance du roi de Bantam, dont la capitale est dans l'isle de Java. Tous ces peuples sont Malais, & parlent le même langage que ceux de la presqu'isle de Malaca; mais le dedans de l'isle est habité par les naturels du pays, qui parlent une langue bien differente. Ils sont gouvernés par plusieurs rois, qui d'ordinaire se font la guerre les uns aux autres. Celui qui habite entre Ticon & Manimcabo, est le plus puissant & le plus riche; car il a sous sa puissance la plus grande partie des lieux où se trouve l'or de cette isle; mais il n'a pas l'invention d'y faire creuser des mines. On n'y recueille l'or que par les ravines des pluies qui l'entraînent dans quelques petites fosses, qu'ils creusent a la descente des torrens. Ils en font commerce avec ceux de Manimcabo, pour du riz, des armes & des toiles de coton: & avec ceux de Priamam, pour du poivre, du sel, de l'acier, & des toiles de Surate. Mais ils ne traitent point avec les étrangers; & lorsqu'ils en peuvent attraper quelques uns, ils les massacrent & les mangent aussi-bien que leurs ennemis. Ils n'ont aucune religion, & observent seulement quelque police entr'eux touchant le mariage, la justice & le devoir envers leurs rois. Les Hollandois ont quatre ou cinq forteresses dans l'isle de Sumatra, & y ont plus de pouvoir que les rois, dont ils sont presque les maîtres. Les Portugais n'y ont point d'établissement; mais ils y trafiquent quand ils n'en sont point empêchés par les Hollandois. Il croît dans cette isle un arbre merveilleux, que les Malais appellent *singali*, & les Portugais, *arbol triste de dia*, c'est-à-dire, *l'arbre triste pendant le jour*. Il pousse plusieurs boutons, d'où il sort des bouquets composés de cinq fleurs blanches comme la neige, & un peu plus grosses que la fleur d'orange. Ces boutons s'ouvrent dès que le soleil est couché, & les fleurs se montrent pendant toute la nuit, jusqu'à ce que le retour du soleil les fasse tomber, & dépouille l'arbre de toutes ses feuilles. Sur le soir cet arbre recommence à ouvrir ses boutons, qui répandent une odeur si douce, que l'air de tous les environs en est parfumé. On estime fort le poivre de Sumatra qui est sans doute le meilleur de toutes les Indes, après celui de Cochin, sur la côte de Malabar. Le royaume d'Achem est le plus considérable de l'isle. *Voyez* ACHEM. Il y a beaucoup de poivre au royaume d'Andrigi, mais il est fort menu. L'or y est à meilleur marché qu'en aucun endroit de l'isle. Le peuple de Jambi fait trafic de poivre & d'or, & ceux de Manimcabo font commerce d'or; mais il n'est qu'a trente ou trente-cinq pour cent de meilleur marché qu'en France. Vers la côte occidentale de l'isle de Sumatra, il y a plusieurs isles, les unes plus grandes que les autres, qui n'appartiennent ni au roi d'Achem, ni aux autres rois dont nous venons de parler. Celles qui sont habitées, sont occupées par des anciens originaires, que les Malais n'ont point chassés, parceque peut-être ces petites isles ne leur etoient pas propres. Quelques-uns de ces peuples sont sauvages, & quelques autres un peu civilisés. * Le général Beaulieu, *voyage aux Indes Orientales*, *dans le recueil de* Thevenot, *vol.* 2. Mandeslo, *tom. d'*Olearius.

SUMING, ville du Quangsi dans la Chine. Elle appartient au roi de Tunquin, avec son territoire, qui renferme cinq autres villes. * Mati, *dict.*

SUMISCAHAC, SUMISCASAC, bourg de l'Arabie déserte, aux confins de la Syrie, environ à cinquante lieues de la ville d'Anna vers le couchant, & à quatre-vingt-dix de Jérusalem vers le levant. On prend ce bourg pour l'ancienne Saba de l'Arabie déserte, & quelques-uns se sont imaginés que les Mages qui vin-

rent adorer Jesus-Christ à Bethléem, étoient de ce lieu. * Mati, *diction.*

SUMITANDA (Barthélemi) roi ou plutot prince d'Omura : car Omura, qui est à la partie la plus occidentale du Japon, est un trop petit état, pour porter le nom de royaume, n'ayant guére qu'un ville assez petite, quelques forteresses, & un territoire d'assez peu d'étendue. Sumitanda étoit fils puîné de Xengandon, roi d'Arima; & le prince d'Omura étant mort sans enfans légitimes, il fut appellé comme parent à la succession : il y fit les délices de ses sujets. Ayant le premier de tous les souverains du Japon embrassé le christianisme, plusieurs guerres qu'il eut à soutenir à cette occasion, lui donnerent moyen de faire mille belles actions, qui le firent passer pour un des grands capitaines de l'empire. Il étendit assez loin les bornes de son état, qu'il soumit tout entier à Jesus-Christ. Il fut du nombre des princes qui envoyerent en 1582, une solemnelle ambassade au pape Gregoire XIII; & plein de gloire & de mérites, il mourut le 24 de mai 1587, n'ayant pas voulu se servir d'un médecin idolâtre qui promettoit de le guérir, parcequ'on soupçonnoit ce médecin d'être magicien. Il laissa une famille toute sainte; mais Sanchez son fils & son successeur, après avoir honoré l'église & la mémoire de son pere par des vertus héroïques, mourut apostat. * Le P. Charlevoix, *hist. du Japon. Asia.*

SUMMORIVA (George) que nous trouvons nommé ailleurs SOMMARIPA, étoit un assez mauvais poëte de Vérone, qui vivoit dans le XV siécle. Il étoit de la famille de Nicolas Summoripa seigneur de Paro & Corsin, duc d'Andro, & descendoit de GUIDOTTO Summoriva, qui dans le douziéme siécle passa dans le Levant, s'y éleva, & laissa un fils qui fut comte de Céphalonie. George fut d'abord docteur en droit : il suivit ensuite la profession des armes & en 1476, il souscrivit à une protestation qui fut faite à Mantoue par Zacharie Barbaro capitaine de Vérone, que l'on nommoit, ou dont le titre étoit, *Provisor fortilitiorum Veronensium.* George fut gouverneur de Gradisque dans le Frioul. Il a traduit en vers toutes les satyres de Juvenal, & présenta sa traduction au doge Pierre Mocénigo l'an 1475. Cet ouvrage a été imprimé à Trevise, petit *in-folio*, l'an 1480. On le trouve aussi *in-8°*. Summoriva a traduit pareillement en vers la Batrachomiomachie d'Homere; à Vérone, 1470, *in-4°*. Il a aussi écrit en vers l'histoire du royaume de Naples, imprimée à Venise en 1496, & l'histoire du martyre du bienheureux Simon, martyr à Trente. Voyez la *Verona illustrata* de M. le marquis Scipion Maffei, au livre troisiéme des écrivains de Vérone, pages 133 & 134, de l'édition *in-folio*; & la *Bibliotheca italiana*, pages 117 & 121, édition *in-4°* de Venise 1728. C'est dans ce dernier ouvrage que George n'est nommé que *Sommaripa*, & non *Summoriva.*

SUNA : c'est ainsi qu'on appelle le recueil des histoires & des traditions touchant la religion mahométane. Les exemplaires qu'on en a sont fort différens les uns des autres, & les anciens n'ont presque aucun rapport avec les modernes. C'est que la tradition a toujours été fort différente selon les différens pays. Non-seulement celle des Perses est fort différente de celle des Arabes; mais celle des Africains l'est de celle des habitans de la Mecque, & de celle des Arabes du désert. Cette différence a produit un grand nombre de sectes, qui ont divisé la religion mahométane, & elle a introduit quantité de variations dans l'intelligence de l'Alcoran, & dans la jurisprudence. La tradition des anciens Arabes est incontestablement la plus authentique; celle des pays conquis a été altérée par une infinité de nouveautés. Les fakis, ou docteurs des Arabes, font consister toute leur science à débiter des histoires qui aient rapport à Mahomet, & à ses premiers compagnons. On dit de l'un de ces fakis, Abu-Yacoub-Isaac disciple de Chaféi, qui fut chef d'un secte, qu'il savoit par cœur soixante dix mille hadith, ou histoires considérables, & cent mille moins importantes sur ces sujets. En les citant dans leurs livres, les Mahométans nomment les auteurs d'où ils les ont tirées, ceux de qui ces auteurs les ont apprises, & remontent ainsi jusqu'aux premiers, à peu près comme font les Juifs dans leur Talmud. * Renaudot, *relation des Indes.*

SUNAM ou SÇUNEM, ville de Palestine dans la tribu d'Issachar. Josephe la nomme *Sonna.* On la mit ensuite dans la Galilée, près du Mont-Carmel. On dit que ce n'est aujourd'hui qu'un village nommé *Torondolos Gabraleris.* * Baudrand. Il est parlé assez souvent de cette ville dans l'écriture. *Voyez* entr'autres endroits, I. *Rois*, *XXVIII*, 4; *IV. Rois*, *IV*, 8. *Josué*, *XIX*, 8.

SUNAN, ville de la Chine. Elle est la troisiéme de la province de Quicheu, & elle n'a qu'une autre ville sous sa jurisdiction. * Mati, *dict.*

SUND, *cherchez* SOND.

SUNDERBOURG, ville & duché de Danemarck, dans l'isle d'Alsen, à l'orient du Jutland méridional. C'est le titre d'une des branches de la maison de Holstein. *Voyez* HOLSTEIN.

SUNDERLAND, ville avec marché de l'évêché de Durham en Angleterre. Elle est près de la mer, à l'embouchure de la riviére de Ware, au nord est du comté appellé *Underland*, parcequ'il est toujours battu des flots de la mer, & entouré d'eau lorsque la marée est haute. Elle est connue par son négoce de charbon, & parcequ'elle donne le titre de comte à Robert Spencer, qui l'a hérité de Henri son pere, que le roi Charles I honora de cette dignité en 1643, & qui fut tué la même année à la bataille de Newburi. Cette ville est à deux cens milles anglois de Londres. * *Dictionaire anglois.*

SUNGKIANG, ville de la Chine, dans la province de Kiangnan, est tout-à-fait marchande : deux autres villes en dépendent.

SUNIELH, femme qu'Ermanaric, ou Hermenric, roi des Sueves en Espagne dans le V siécle, fit mourir avec beaucoup d'injustice. Ce roi transporté de fureur, parcequ'il ne pouvoit se venger sur la personne d'un capitaine qui s'étoit enfui, après avoir quitté son parti, fit prendre Sunielh sa femme, & la fit attacher à deux chevaux indomtés qui la mirent en piéces. Sarus & Ammius, freres de cette innocente femme, vengerent sa mort, & blesserent Ermanaric, qui mourut quelque temps après. * Procopius, *de reb. Gothorum*, *&c.*

SUNNEBERG, petite ville de la nouvelle Marche de Brandebourg, est située dans le duché de Sternberg, entre des montagnes fort hautes, près du confluent de la Warte & de l'Oder, environ à trois lieues de Castrin. Sunneberg est un bailliage des chevaliers de Malte, duquel dépendent plusieurs commanderies situées dans la Marche de Brandebourg, la Poméranie, la Lusace, & les duchés de Saxe & de Meckelbourg. L'électeur de Brandebourg, maintenant roi de Prusse, élit le bailli de Sunneberg; mais l'ordre de Malte, pour conserver le souvenir de son droit, nomme aussi un de ses chevaliers bailli titulaire de Sunneberg. * Mati, *dict.*

SUNNING, petit bourg d'Angleterre, qui donne son nom à une contrée du comté de Berk, à trois milles anglois de Reading au nord-est. Elle est sur la Tamise, remarquable pour avoir été le siége de huit évêques, avant qu'il eût été transporté à Sherbourg, & de-là à Salisburi. * *Dict. anglois.*

SUNNIS, nom de la secte des Mahométans Turcs, ennemie de celle des Schiites, c'est-à-dire, des Mahométans de Perse. Les Sunnis soutiennent que Mahomet eut pour légitime successeur Abubeker, auquel succeda Omar, puis Osman, & Mortuz-Ali, neveu & gendre de Mahomet. Ils disent qu'Osman étoit secrétaire de Mahomet, & homme de grand esprit; que les trois autres étoient non seulement des gens fort éclairés, mais aussi de grands capitaines; & qu'ils ont plus étendu leur loi par la force des armes, que par les raisons.

ſons. C'eſt pourquoi, dans cette ſecte des Sunnis, il n'eſt pas permis de diſputer de la religion; mais ſeulement de la maintenir par les armes. Dans l'empire du grand Mogol, & dans le royaume de Viſapour, on ſuit la ſecte des Sunnis ou Turcs; & celle des Schiites ou Perſans, à Golconde. * Tavernier, *voyage de Perſe.*

SUNON (André) en danois *Suneſſon*, archevêque de Lunden dans le douziéme & le treiziéme ſiécle, ſous le régne de Canut VI du nom, & ſous celui de Waldemar II, étoit né d'une famille équeſtre, alors très illuſtre en Séelande. Appliqué dès ſa jeuneſſe à l'étude des ſciences, il y fit de très-grands progrès. Il voyagea utilement en Italie, en France, en Angleterre & en Allemagne, y vit les ſavans & profita de leurs lumiéres. Il fut créé docteur en droit à Paris, & il y eut la permiſſion d'enſeigner publiquement. De retour dans ſa patrie, il fut fait chancelier du roi Canut VI. En 1195, il fut envoyé à Rome vers le pape Céleſtin III pour mettre obſtacle au divorce de Philippe Auguſte, roi de France, avec Ingelburge ſœur de Canut. Sunon réüſſit ſuivant les deſirs de ſon ſouverain; mais lorſqu'il revenoit de Rome, les François l'arrêterent en Bourgogne. En 1201, il eut l'archevêché de Lunden, dans lequel il ſuccéda à Abſalon, & le pape Innocent III le confirma par une bulle, primat de la Suéde. En 1207, Waldemar II, ſucceſſeur de Canut, l'envoya en Livonie avec une armée pour ſoutenir Albert, archevêque de Riga, qui trouvoit de grands obſtacles pour ſoumettre à la religion chrétienne les peuples confiés à ſes ſoins. Sunon eut en cette rencontre pluſieurs occaſions de montrer qu'il ne manquoit ni de courage ni de valeur: qualités cependant qu'on ne pouvoit exiger d'un prélat. Après cette expédition, peu conforme aux vrais principes du chriſtianiſme, il reprit le gouvernement de ſon égliſe, qu'il enrichit de pluſieurs poſſeſſions & d'autres avantages qu'il n'y avoit pas trouvés lorſqu'il y fut appellé. En 1223, il la céda volontairement à un nommé Pierre. Sa mauvaiſe ſanté fut la cauſe principale de cette démiſſion. Sunon ſe retira dans une iſle où il mena une vie très-ſolitaire. Il y vécut cinq années, & il y mourut le 24 juin 1228. On prétend qu'il s'eſt opéré pluſieurs miracles par ſon interceſſion, & Huitfeld en a compoſé un livre. Nous avons de Sunon deux ouvrages, le premier a pour titre: *Verſio latina legum Scaniæ.* Le célebre Arnold (ou Harault) Huitfeld, ſénateur du royaume, chancelier & hiſtoriographe, le fit imprimer à Copenhague en 1590. M. Du-Cange en a tiré pluſieurs termes de la baſſe latinité, qu'il a employés dans ſon gloſſaire. L'autre ouvrage de Sunon eſt ſon *Hexameron, ſeu de opere creationis*, en vers héroïques, diviſé en pluſieurs livres, avec un appendice où il s'agit des ſept Sacremens de l'Egliſe, encore en vers. Ce poëme n'a point été imprimé, & il ſe trouve manuſcrit dans la bibliothéque de l'univerſité de Copenhague. * *Supplément françois de Baſle.*

SUNTGAW ou SUNDGOW, appellé auſſi *le Comté de Ferrette*, pays d'Alſace, eſt ſous la domination du roi de France, qui en eſt devenu maître par la paix de Munſter. Ses villes ſont, Ferrette, Beford, Maſmunſter & Mulhauſen. * Baudrand.

SUOLA, petite ville de la Livadie en Grece, ſur le golfe de Lépante, au pied du Mont Parnaſſe, & à ſix lieues des ruines de Delphes vers le midi. Cette ville eſt l'ancienne *Anticyra* ou *Anticyrrha*, ville de la Phocide, différente d'une autre *Anticyre*, qui étoit dans le pays des Locres Epicnemidiens, à l'embouchure de l'Agriomela dans le golfe de Zeiton, près de la petite iſle d'Anticyre, célebre par le bon élébore qu'elle produiſoit. * Baudrand.

SUPERIEUR, le lac SUPERIEUR ou *le lac de Traci*, c'eſt un des plus grands lacs de la nouvelle France, dans l'Amérique méridionale. Le pere Hennepin, Récollet, aſſure qu'il a cent cinquante lieues du couchant au levant, & ſoixante du nord au ſud; & qu'en pluſieurs endroits on ne peut pas en trouver le fond. Ce lac ſe décharge dans celui des Hurons, ou de Caregnondi, par un canal peu long, mais fort large.

☞ SUPH, la MER DE SUPH, ou la MER DU JONC. C'eſt la mer Rouge, qui eſt toujours appellée la *mer de Suph* dans l'hébreu. *Jam Suph, Mare Junci.* * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ SUPH, ZUPH ou ZOPH, nom d'un Lévite, biſaïeul d'Elcana, pere de Samuel, & chef de la famille des *Suphim* ou *Sophim*, qui habiterent à Ramatha, d'où vient à cette ville le nom de RAMATHAIM DES SOPHIMES, & le nom de TERRE DE SUPH donné au canton où elle étoit.* I. *Reg.* 1, 1; & 9, 5; & I. *Par.* 6, 35. * La Martiniere, *dict. géogr.*

SUPHIS I, roi des Memphites, ſuccéda à Meſocris, l'an 2094 avant J. C. C'eſt lui que Manéthon fait auteur d'un livre très-ancien ſur la religion. Il a regné 16 ans. * Manéthon.

SUPHIS II, roi des Memphites, commença à regner l'an 1932 avant J. C. C'eſt lui qui bâtit la grande pyramide. Il regna 63 ans. * Hérodote, *l.* 2. Diodore, *l.* 1. Manéthon & Africanus, *apud. Euſ. in chr.* Marsham. *Canon. chron.* Du Pin, *bibl. univerſ. des hiſt. profanes.*

SUR, c'étoit anciennement un grand déſert de l'Arabie-Petrée. Les Iſraélites y entrerent lorſqu'ils eurent paſſé la mer Rouge. Il étoit au nord de la ville qu'on nomme maintenant *El Tor.* * Baudrand.

SURA, ville des Indes. Elle eſt dans l'iſle de Java, ſur le détroit de la Sonde, dans une preſqu'iſle qui joint la côte occidentale avec la méridionale. * Mati, *diction.*

SURA, ville de la Syrie, près de l'Euphrate, autrefois épiſcopale, ſous la métropole de Hiérapolis. * Sanſon. Baudrand.

SURA, bourg dans la Lycie, province de l'Aſie Mineure, entre les villes de Phellum & de Myre, étoit fameux autrefois par les oracles que les prêtres ou les gens du pays y rendoient en conſidérant les poiſſons. * *Voyez* Plutarque.

SURA (Æmilius) a écrit un traité des années du peuple Romain, où il marquoit l'ordre des magiſtratures, comme nous l'apprenons de Velleïus Paterculus, *l.* 1, *c.* 8. Pluſieurs doutent ſi ce n'eſt pas Manilius SURA, que Pline ſuit au *l.* 8, 10, 17, 18 & 19. *Cherchez* PALPHURIUS SURA.

SURATE, ville du royaume de Guzarate, dans l'empire du grand Mogol, ſur le golfe de Cambaye. Toutes les maiſons y ſont fort belles, particulierement celles des François, des Anglois, des Hollandois & des Arméniens. Le négoce y eſt fort conſidérable; car on y trouve quantité de diamans, que l'on reçoit du roi de Golconde tributaire du grand Mogol; des perles qui ſe pêchent au cap de Comorin, & en pluſieurs endroits du golfe Perſique; de l'ambre gris que les côtes qui ſont vers le cap de Bonne-Eſpérance produiſent abondamment; du muſc qui vient de la Chine; & de la civette, que l'on recueille de l'animal qui porte ce nom. Il y a auſſi de toute ſorte d'étoffes de ſoye & d'or; des toiles de coton extrêmement belles; de l'indigo; & quantité de drogues pour la médecine, qui croiſſent dans le pays, ou y ſont apportées d'Arabie. Les épices ſe tirent des Indes; la muſcade vient de Malaca; le girofle de Macaçar; la canelle de l'iſle de Ceylan; & le poivre de toute la côte de Malabar. Ainſi il n'y a rien de rare que les magaſins de Surate ne puiſſent fournir. Le gouverneur de la ville commande à toute la province, & a un équipage magnifique. Pluſieurs compagnies de cavalerie & d'infanterie compoſent ſa garde; & ſoit qu'il ſorte ſur un éléphant, ou dans un palanquin, qui eſt une maniere de brancar, c'eſt toujours avec un train de prince. Le gouvernement de Surate n'eſt pas néanmoins une dignité perpétuelle, & ceux qui le poſſédent, n'en jouiſſent que pour quatre ou cinq ans. La doüane

de cette ville est affermée 68000000, au profit du grand Mogol, & consiste uniquement en ce que tout ce qui entre, & tout ce qui sort, paye la dixiéme partie au prince, en argent ou en effet, au choix du marchand. * Dellon, *voyage aux Indes orientales.*

SURENA ou SURENAS, général des armées d'Orode roi des Parthes, étoit non-seulement considérable par sa noblesse & par ses richesses; mais encore par sa valeur & son expérience au fait des armes, & étoit regardé comme le premier personnage de son temps, qui fût parmi les Parthes: au reste il ne cédoit à personne pour sa figure extérieure, soit par sa taille, soit par sa beauté. Quand il marchoit par la campagne, il avoit toujours mille chameaux pour porter ses bagages, deux cens chariots de concubines, mille hommes armés de toutes piéces, & un plus grand nombre armés à la légere; de sorte qu'il faisoit en tout de ses sujets, & de ses vassaux, plus de dix mille chevaux. Il avoit par succession héréditaire de ses ancêtres, le privilége de mettre le premier le bandeau ou diadême sur la tête du roi, quand il étoit déclaré tel. C'étoit lui qui avoit rétabli en son royaume Orodes, & qui lui avoit conquis la ville de Séleucie, ayant été le premier qui dans l'assaut monta sur les murailles, & qui renversa de sa propre main ceux qui les défendoient, quoiqu'il n'eût pas encore trente ans. Il défit l'an 53 avant J. C. & l'an 701 de Rome, l'armée romaine commandée par Crassus. Outre la valeur que les Parthes firent paroître dans le combat, ce général se servit de beaucoup de stratagèmes; de maniere que Surena demeura vainqueur; mais il ternit sa gloire par la perfidie dont il se servit, en demandant à s'aboucher avec Crassus pour la conclusion d'un traité de paix. Il fit de grandes honnêtetés à ce général Romain, auquel il engagea sa parole, & l'assura que l'accord étoit conclu entre les deux armées, & qu'il ne s'agissoit que de s'avancer jusqu'à la riviere, pour le mettre par écrit. Crassus le crut & s'avança; mais peu après Surena lui fit couper la tête: il ajouta la moquerie à cette infidélité, & entra en triomphe dans Seleucie, disant qu'il amenoit Crassus. Il avoit forcé un des prisonniers à faire le personnage de ce général Romain, qu'il avoit fait revêtir d'une robe de femme à la barbaresque, & fit chanter par des courtisanes Séleuciennes des chansons de raillerie sur la lâcheté de Crassus. Surena ne jouit pas long-temps du plaisir de sa victoire; car s'étant rendu suspect à Orodes, il le fit mourir. Il passoit non-seulement pour un homme brave, mais encore pour un homme de tête, sage & capable de donner de bons conseils; mais ces vertus étoient gâtées par le soin efféminé qu'il avoit de sa personne, & son amour pour les voluptés. * Plutarque, *en la vie de Crassus.* Florus, *l.* 3, *c.* 11. Bayle, *dict. crit.*

SURGERES, baronie du pays d'Aunis, étoit anciennement possédée par la maison de Maingot, qui a subsisté jusqu'en l'an 1300, dont un puîné prit le nom, qu'il transmit à sa postérité, que l'on ne rapporte ici que depuis.

I. GUILLAUME Maingot, I du nom, seigneur de Surgeres, qui vivoit l'an 1027, & qui fut pere de HUGUES, qui suit; & de *Morinel* de Surgeres, nommé dans une charte de saint Cyprien de Poitiers.

II. HUGUES Maingot, I du nom, seigneur de Surgeres, vivant en 1076, se trouve nommé le premier entre les grands du palais de Geofroi duc d'Aquitaine. Il avoit épousé *Petronille*, fille d'*Adalbert* seigneur de Dampierre-sur-Boutonne, dont il eut GUILLAUME, II du nom, qui suit; *Constantin; Hugues; Ranulfe*, nommés dans une charte de l'an 1096; *Aloïse*, mariée à *Aimeri* Raimond, seigneur de Maluau; & *Pétronille* de Surgeres, qui épousa *Raoul* du Pui du Fou.

III. GUILLAUME Maingot, II du nom, sire de Surgeres & de Dampierre-sur-Boutonne, fut choisi par Guillaume comte de Poitou, pour être le protecteur d'un hôpital que ce comte donna l'an 1083, au prieuré de saint Gilles de Surgeres, fondé par les prédécesseurs de ce seigneur de Surgeres, & qui est à présent occupé par des Minimes. Il vivoit encore en 1129, & laissa de sa femme, dont le nom est inconnu, GUILLAUME, III du nom, qui suit; & *Gilbert* de Surgeres, dit *de Naleas*, & plus vraisemblablement *de Nâliers* ou *de Nuaillé*, vivant en 1171.

IV. GUILLAUME Maingot, III du nom, sire de Surgeres & de Dampierre, est qualifié sénéchal de Poitou dans des lettres de Richard, fils du roi d'Angleterre, de l'an 1177. Il fonda avec sa femme & son frere en 1171, un hôpital à Surgeres, qu'il donna aux prieur & religieux de saint Gilles de Surgeres; & épousa *Berthe*, fille de *Geofroi* de Rancon, seigneur de Taillebourg, dont il eut, 1. *Simon* Maingot, nommé dans un rolle des chevaliers bannerets du comté de Poitou, qui épousa *Thomasse* & dont la postérité est inconnue; 2. GUILLAUME IV du nom, qui suit; 3. *Hugues* de Surgeres, qui fut vicomte de Chastelleraut, par son mariage avec *Ænor*, fille de *Guillaume* vicomte de Chastelleraut, & de *Clémence*, dont il eut pour fille unique *Clémence*, mariée à *Geofroi* de Lesignem, comte de la Marche; & 4. *Geofroi* de Surgeres, qui prit le nom de GRANGES, & a fait *la branche des seigneurs de* GRANGES, *rapportée ci-après.*

V. GUILLAUME Maingot, IV du nom, sire de Surgeres & de Dampierre, fit de grands biens aux abbayes de la Trinité de Vendôme & de S. Maixant, & fit son testament en 1221. Il avoit épousé *Berthomée* d'Allemoigne, sœur de *Gautier* & de *Guillaume* d'Allemoigne, chevaliers seigneurs de Sazai, dont il eut GUILLAUME V du nom, qui suit; *Geofroi*, mort avant son pere; *Berthe* & *Letice*, nommées dans le testament de leur pere; & *Hugues* de Surgeres, seigneur d'Azai-sur-Cher, chevalier, nommé dans le testament de son pere. Il vivoit en 1239, & eut pour fils, *Guillaume* de Surgeres, seigneur d'Azai-sur-Cher, pere de *Geofroi*, &c. *Geofroi* de Surgeres, seigneur d'Azai, qui épousa *Alix* de Culan, fille de *Jean* sire de Culan, de Châteauneuf, &c, & de *Jeanne* de Bouville, dame de Romefort & de Savigni en Berri. Elle se remaria à *François* de Linieres, seigneur de Rougemont, ayant eu pour enfans de son premier mari, *Jean* de Surgeres, seigneur d'Azai, sur lequel le roi Charles V confisqua la terre d'Azai, à cause qu'il avoit suivi le parti des Anglois; mais étant rentré dans son devoir, elle lui fut rendue par lettres de ce prince du mois de mars 1372, & mourut sans enfans, ainsi que *Hugues* de Surgeres, aussi seigneur d'Azai, son frere.

VI. GUILLAUME Maingot, V du nom, sire de Surgeres & de Dampierre, surnommé *le Jeune*, étoit mort en 1239. Il avoit épousé *Sibylle*, laquelle en 1243, en qualité de sa veuve, & ayant le bail de ses enfans, reconnut avoir fait hommage à Alfonse comte de Poitiers, d'un fief mouvant de Tonnai-Boutonne. Leurs enfans furent, GUILLAUME VI du nom, qui suit; *Hugues* de Surgeres, chevalier, vivant en 1259, & qui avoit épousé *Æline*, fille de *Gauvain* de Tonnai; & *Geofroi* de Surgeres, chevalier, vivant en 1268.

VII. GUILLAUME Maingot, VI du nom, sire de Surgeres & de Dampierre, chevalier, promit au comte de Poitiers par lettres du mois de septembre 1240, de lui délivrer son château de Surgeres toutefois & quantes qu'il en feroit requis, & de n'y faire aucune forteresse de nouveau; & étoit mort en 1263. Il avoit épousé 1. *Alix*, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Sédille* de Chevreuse, fille de *Gui II* du nom, seigneur de Chevreuse, & d'*Helissente* de la Rocheguyon, dont il eut GUILLAUME VII du nom, qui suit; HUGUES, qui a fait *la branche de la* FLOCELIERE, *rapportée ci-après;* & *Létice* de Surgeres, mariée 1. à *Aimeri* Be-

chet, chevalier : 2. à *Pierre* de Marcillac, ſeigneur d'Amville.

VIII. Guillaume Maingot, VII du nom, ſire de Surgeres & de Dampierre, étoit mort en 1287, ayant eu pour fils unique de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, Hugues, II du nom, qui ſuit.

IX. Hugues de Surgeres, II du nom, ſire de Surgeres & de Dampierre, chevalier, vivant en 1366, épouſa *Alix* de Parthenai, fille de *Hugues* Larchevêque, ſeigneur de Parthenai, dont il eut Guillaume, VIII du nom, qui ſuit; & *Guiart* de Surgeres, vivant en 1301, mort ſans poſtérité.

X. Guillaume Maingot, VIII du nom, ſire de Surgeres & de Dampierre, ſervit en 1301, dans la guerre de Flandres avec un chevalier & ſept écuyers, ſous le commandement du ſeigneur de Bailleus, ſénéchal de Saintonge, & du ſeigneur de Bonneval. Il épouſa 1. *Jeanne* de Preuilli, dont il n'eut point d'enfans : 2. *Thomaſſe* d'Albret, fille d'*Amanjeu*, VI du nom, ſire d'Albret, vicomte de Tartas, &c, & de *Roſe* Du Bourg, dame de Verteuil, dont il eut *Guillaume* Maingot, IX du nom, ſire de Surgeres & de Dampierre, qui ſervit en 1337, ſous le ſeigneur de Maignac ſénéchal de Saintonge, & mourut avant l'an 1342, ſans laiſſer de poſtérité de *Jeanne* de Chabannois, fille d'*Eſchivart* ſeigneur de Chabannois & de Confolant, laquelle prit une ſeconde alliance avec *Miles* de Thouars, ſeigneur de Pouſauges; & *Jeanne* dame de Surgeres & de Dampierre après la mort de ſon frere, mariée 1. à *Jean* Larchevêque, ſeigneur de Parthenai, dont elle n'eut point d'enfans : 2. à *Aymar* de Clermont, ſeigneur d'Hauterive & du Paſſage en Dauphiné.

La terre de Surgeres, après avoir été dans la maiſon de Clermont, paſſa dans celle de Fonſeque, d'où elle eſt tombée dans une branche de celle de la Rochefoucauld, qui en porte aujourd'hui le nom.

Celle de Dampierre, après avoir auſſi paſſé dans la maiſon de Clermont, tomba dans celle de Gondi, ducs de Retz.

*Branche des seigneurs de la Bougueraine & de la* Floceliere.

VIII. Hugues de Surgeres, ſecond fils de Guillaume Maingot, VI du nom, ſire de Surgeres, & de *Sedille* de Chevreuſe, fut chevalier, ſeigneur de la Bougueraine, du Breuil, de Valans, d'Aleri, de Migré, de Cherue, de Meindroux & de Sigogne, & vivoit en 1296. Il avoit épouſé *Jeanne* de Sanzée ou de Sauzée, dont il eut *Hugues*, mort jeune; & Gui, qui ſuit.

IX. Gui de Surgeres, I du nom, ſire de la Bougueraine, Meindroux, &c, vivoit en 1318. Il avoit épouſé 1. *Olive* de la Floceliere, fille unique de *Geofroi* ſeigneur de la Floceliere, & de *Jeanne* de Châteaumur, dite *de Belleville* : 2. *Nicolle* Raymond, dame d'Ozillac. Du premier lit vint Gui, II du nom, qui ſuit. Du ſecond ſortirent, *Hugues* de Surgeres, chevalier, ſeigneur de Valans & du Breuil, qui fut fait priſonnier en la compagnie du maréchal de Néelle, & mis à grande rançon; en conſidération de quoi le roi Jean lui fit don par lettres du 13 octobre 1354, de la ſomme de mille livres, à prendre ſur la recette d'Anjou & du Maine. Il fut tué peu après ſervant contre les Anglois, à la bataille qui ſuivit le ſiége de Saint-Jean d'Angeli; *Guillaume*, chevalier, qui ſervit ſous Ithier de Magnac, capitaine & ſénéchal de Saintonge, & mourut ſans poſtérité; *Philippe* & *Thomaſſe*, morts ſans alliance; & *Jeanne* de Surgeres, mariée à *Geofroi* ſeigneur d'Argenton en Poitou.

X. Gui de Surgeres, II du nom, chevalier, ſire de la Floceliere, &c, ſervit avec un chevalier & cinq écuyers de ſa compagnie, ſous Savari de Vivonne, ſeigneur de Tors, capitaine ſouverain ès parties de Poitou & de Saintonge, étoit un des ſeigneurs de la livrée de Philippe III, roi de Navarre, ès années 1340 & 1341, & mourut avant l'an 1345. Il avoit épouſé 1. *Gilles* Gilbert, dont il eut *Marguerite* de Surgeres, mariée, ſuivant quelques mémoires, à *Guillaume* de Boiſi : 2. en 1321, *Marguerite* de Bourneuf, veuve de *Guillaume* Chabot, ſeigneur de la Mothe Achart & de la Tourmeliere, fille de *Jean* de Bourneuf, ſeigneur de Retz, dont ſortirent, Jacques, qui ſuit; & *Magdeléne* de Surgeres, mariée, ſuivant quelques mémoires, à *Euſebe* du Pui-du-Fou.

XI. Jacques de Surgeres, I du nom, chevalier, ſeigneur de la Floceliere, &c, ſervit ſous Jean de Clermont, ſeigneur de Chantilli, maréchal de France, fit ſon teſtament le 29 ſeptembre 1380, & vivoit encore en 1382. Il avoit épouſé *Marie* de Laval, dame de Bonnefoi & de Codroi, fille d'*André* ſeigneur de Chaſtillon-en-Vandelais, Loué, &c, & d'*Euſtache* de Bauçai, dame de Benais, dont il eut Jacques, II du nom, qui ſuit; & *Iſabeau* de Surgeres, dame de Bernezai, de Bougueraine, Meindroux, &c, mariée par contrat du 13 décembre 1349, à *Joachim* de Clermont, ſeigneur de Surgeres, ſon couſin.

XII. Jacques de Surgeres, II du nom, chevalier, ſire de la Floceliere, de Ceriſai, & de Saint-Pol, conſeiller & chambellan du roi, ſervit le roi, & *Jean* de France, duc de Berri, aux voyages de Flandre, de Bourbourg & de l'Ecluſe, avec dix hommes de ſa compagnie, montés, armés, & entretenus à ſes dépens; fit ſon teſtament le 2 décembre 1435, & étoit mort en 1439. Il avoit épouſé 1. par contrat du 2 décembre 1392, *Marguerite* de Vivonne, fille de *Regnault* de Vivonne, ſire de Thors, ſénéchal de Poitou, & de *Catherine* d'Ancenis : 2. par contrat du 23 janvier 1411, *Marie* de l'Iſle Bouchard, fille de *Bouchard* de l'Iſle, ſeigneur de Thouarſcé & de Gonnor, dont il n'eut point d'enfans : 3. *Marie* de Sillé, veuve de *Jean* de Champagne, laquelle fit ſon teſtament le 8 novembre 1469. Du premier lit vinrent, *Jacquette*, morte jeune; & *Marie* de Surgeres, alliée par traité du 15 juillet 1426, à *Bertrand* de Dinan, ſeigneur de Châteaubriant. Du troiſiéme lit ſortirent, Jacques, III du nom, qui ſuit; *Marie*, morte jeune; & *Iſabeau* de Surgeres, mariée 1. par contrat du 29 juillet 1439, à *Foucault* de Rochechouart, ſeigneur de Tonnai-Charante & de Mauzé, puis vicomte de Rochechouart, gouverneur de la Rochelle : 2. à *Guillaume* de Pontville, ſeigneur de Saint-Germain & de la Peloufiere.

XIII. Jacques de Surgeres, III du nom, chevalier, ſeigneur de la Floceliere, de Saint-Pol, de Ceriſai, de Balon, &c, conſeiller & chambellan du roi, fit ſon teſtament le vingt octobre 1491. Il avoit épouſé en 1452, *Renée* de Maillé, fille de *Hardouin* ſeigneur de Maillé, & de *Pernelle* d'Amboiſe, dont il eut *Jean* ſeigneur de Balon, mort avant l'an 1483, ſans enfans de *Jeanne* de Bretagne, fille de *Guillaume* comte de Penthievre, vicomte de Limoges, ſeigneur d'Averſes, &c, & d'*Iſabeau* de la Tour; *Jacques* de Surgeres, qui fut tué à Nantes en août 1488; René, qui ſuit; *Marie*, alliée à *Aymar* ſeigneur de Briſai; *Hardouine*, mariée en 1486, à *Jean* de Coëtquen, ſeigneur de Vaurufier; *Françoiſe*, dame d'Ambrieres, qui épouſa en 1497, *Olivier* Baraton, ſeigneur de la Roche-Baraton & de Champiré; *Jeanne*, mariée, ſuivant quelques mémoires, à *Gaſton* de Montferrand, chevalier, ſeigneur de Montferrand & de Langoiran; & *Catherine* de Surgeres, dont l'alliance eſt inconnue.

XIV. René de Surgeres, ſeigneur de la Floceliere, de Ceriſai, de Belleville en Thouarçois, &c, vivoit en 1505, & eut pour enfans, de *Philippe* de Belleville, fille de *Gilles* ſeigneur de Belleville, & de *Guillemette* de Luxembourg Fiennes; *Jacques*, mort jeune; *Renée*, dame de la Floceliere, de Saint-Pol, de Ceriſai, & mariée 1. à *François* Hamon, chevalier, ſeigneur de Bonnet, capitaine de Fougeres, vice-amiral de Breta-

gne : 2. à *Pean* de Brie, chevalier, seigneur de Serent ; *Louise*, dame de Belleville, alliée en 1516, à *Louis* du Bois, seigneur des Arpentis ; & *Marie* de Surgeres qui fit profession en l'abbaye de Font-Evrault le 22 février 1518.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE GRANGES & du* PUYCHENIN.

V. GEOFROI de Surgeres, quatriéme fils de GUILLAUME Maingot, III du nom, sire de Surgeres, & de *Berthe* de Rancon, eut en partage les terres de Granges, de la Gord & de Puychenin. Il fut condamné par jugement du roi Philippe *Auguste*, à quitter le nom ou les armes de Surgeres, pour avoir tué un de ses freres ; il prit le nom de sa terre de Granges, & retint toujours les armes de la maison de Surgeres. De sa femme, dont le nom est ignoré, il eut pour fils LOUIS, qui suit.

VI. LOUIS de Granges, chevalier, seigneur de Granges, de Puychenin, &c, vivoit en 1238. Il avoit épousé *Marthe* de Mauzé, fille d'*Arius* de Mauzé & de *Marthe* d'Ars, dont il eut THEBAUT, I du nom, qui suit.

VII. THEBAUT de Granges, I du nom, chevalier, seigneur de Granges, &c. fit son testament en 1287, & eut de *Marie* de Rexe sa femme, fille unique de *Pierre* de Rexe, seigneur par moitié de Saint-Georges de Rexe, THEBAUT, II du nom, qui suit ; *Agnès*, *Isabelle* & *Catherine* de Granges, nommées dans le testament de leur pere.

VIII. THEBAUT de Granges, II du nom, seigneur de Granges, de Puychenin, de saint Georges de Rexe, &c. épousa *Marguerite* Ratault, fille de *Pierre* Ratault, laquelle se remaria à *Pierre* de Jausserant, ayant eu de son premier mari, 1. THEBAUT, III du nom, qui suit ; 2. *Jean*, seigneur de Saint-Georges de Rexe en partie, & lieutenant commandant en Aunis, vivant en 1331, qui épousa *Jeanne* de Mons, dont il eut pour fille unique, *Marguerite* de Granges, alliée à *Robin* de Châteauneuf ; & 3. *Marguerite* de Granges, qui épousa *Helie* du Bois, chevalier.

IX. THEBAUT de Granges, III du nom, chevalier, seigneur de Granges, de Mauzé, &c. fut lieutenant de Guillaume Larchevêque, sire de Parthenai, commandant l'armée du roi Philippe *de Valois*, au siége de Saint-Jean d'Angeli, & eut de grands différends avec Gui & Hugues de Surgeres, seigneurs de la Floceliere, qui lui disputoient d'être de la maison de Surgeres, & qu'il eût droit d'en porter les armes. Il avoit épousé 1. *Yolande* de Jausserant, fille de *Pierre* de Jausserant, qui avoit épousé en secondes nôces *Marguerite* Rataut, sa mere : 2. *Jeanne* Brun, desquelles il n'eut point d'enfans : 3. *Philippe* du Pui-du-Fou, fille de *Jean* seigneur de Pui-du-Fou, chevalier, & de *Catherine* sa femme, dont il eut LOUIS, qui suit ; & JEAN de Granges, qui a fait *la branche des seigneurs de la* GORD *& de* MONTFERNIER, *rapportée ci-après.*

X. LOUIS de Granges, chevalier, seigneur de Granges & de Puychenin, après avoir justifié pardevant les commissaires nommés par le duc de Berri, pour faire l'examen de ses titres, qu'il étoit issu de la maison de Surgeres par GEOFROI de Surgeres, auquel, pour avoir tué son frere, il avoit été ordonné par le roi Philippe *Auguste*, de quitter le nom ou les armes de sa maison, fut maintenu dans le droit de porter les armes de Surgeres avec une brisure, comme étant sorti d'un puîné de cette maison, par jugement du duc de Berri, du 21 août 1379, & mourut en 1387. Il avoit épousé *Nicolle* Omard, dont il eut JEAN, qui suit ; *Thibaut*, mort sans allianee ; & *Jeanne* de Granges, mariée à *Jean* de Faye.

XI. JEAN de Granges, seigneur de Granges & de Puychenin, vivant en 1407, avoit épousé *Guyonne* des Francs, dont il eut GUILLAUME, qui suit ; *Louise*, mariée à *Jean* de Viron ; & *Guillemette* de Granges, qui épousa *Pierre* de Viron.

XII. GUILLAUME de Granges, seigneur de Granges & de Puychenin, épousa *Jeanne* de Châteaubriant, fille de *Guyon* de Châteaubriant, seigneur des Roches-Baritaut, & de *Jeanne* de Fontessan, dont il eut JEAN, qui suit ; *Imbert*, mort sans avoir été marié, *Jeanne*, morte sans alliance ; & *Marie* de Granges, qui épousa *Jean* Girard, seigneur de Bloué.

XIII. JEAN de Granges, II du nom, seigneur de Granges & de Puychenin, épousa *Mauricette* Aumosnier, fille de *Pierre* Aumosnier, & d'*Isabeau* des Noues, dont il eut MATHURIN, qui suit ; *Amauri*, mort sans postérité ; *Jean*, prieur de Sauzai ; *Marie*, alliée à *Louis* Buhor, seigneur de la Mothe-Frelon ; & *Louis* de Granges, qui de *Jacquette*, fille de *N.* Chauvreau, seigneur de Pampelis, & de *Catherine* de Montferrant, eut une une fille, morte jeune.

XIV. MATHURIN de Granges, seigneur de Granges & de Puychenin, laissa de *Jeanne* Goulard, sa femme, fille de *Jacques*, seigneur de la Gesardiere, & de *Jeanne* de Montalambert, pour fille unique, *Catherine* de Granges, dame de Granges & de Puychenin, mariée à *Simon* Herbert, dont des enfans.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA GORD, de* CERVAUX, *de* MONTFERNIER *& de* PUIGUYON.

X. JEAN de Granges, second fils de THEBAUT, III du nom, seigneur de Granges, &c. & de *Philippe* du Pui-du-Fou, sa troisiéme femme, eut en partage la terre de la Gord près Niort, & vivoit en 1410. Il avoit épousé *Perrette* Aynone, dite *Clusèlle*, dame de Cervaux, fille de *Pierre* Aynon, dit *Cluseau*, seigneur de Cervaux, & de *Jeanne* de Villeneuve, dont il eut LOUIS, qui suit ; *Jean*, mort sans alliance ; & MATHURIN de Granges, qui a fait *la branche des seigneurs de la* GORD *& de* GREGORIERE, *rapportée ci-après.*

XI. LOUIS de Granges, chevalier, seigneur de Cervaux, servit le roi Louis XI dans ses guerres, épousa *Marguerite* de Cordeault, fille d'*Eustache*, seigneur de Creuilli, dont il eut *Eustache* de Granges, comte de Beaune, seigneur de Cervaux, mestre de camp d'un régiment de cavalerie, vivant en 1489, pere de *François* de Granges, seigneur de Cervaux, dit *le comte de Beaune*, dont on ignore la postérité ; GILLES, qui suit ; *Etienne*, prieur de Vibrac ; *Marguerite*, alliée à *Colas* de Beri, chevalier ; *Jeanne* & *Françoise* de Granges.

XII. GILLES de Granges, chevalier, seigneur de Montfernier, mourut avant l'an 1517. Il avoit épousé *Antoinette* Cartier, fille de *Hugues*, seigneur de Monforlou, & de *Gillette* de Chantesin, dont il eut LOUIS, qui suit ; *Bertrand* qui fut d'église ; autre *Louis*, reçu chevalier de Malte en 1528, qui étoit commandeur des Espaux, & trésorier de son ordre en 1562 ; & *Gabrielle* de Granges, mariée à *François* de la Brosse, seigneur de la Brosse.

XIII. LOUIS de Granges, chevalier, seigneur de Montfernier, de Poncerai, &c. vivant en 1546, avoit épousé 1. en 1524, *Andrée* d'Appelvoisin, fille de *Hardi* seigneur de Thiors, & d'*Helene* d'Appelvoisin : 2. en 1537, *Marguerite* de Saint-Georges, fille de *Guichard*, seigneur de Verac & de Couhé, & d'*Anne* de Mortemer. Du premier lit vint *Marguerite* de Granges, mariée en 1547, à *Louis* Chauviniere, seigneur de Beaupui. Du second sortirent, 1. *Jean* de Granges, seigneur de Montfernier & de Lorilloniere, qui de *Renée* Girard, dame du Plessis & de Montigni, eut pour enfans *Alexandre* seigneur de Montfernier, mort sans enfans avant l'an 1608 ; & *Louis* de Granges, seigneur de Montfernier, mort aussi sans postérité de *Jeanne* de Chezelles, fille de *Christophe*, seigneur de Nueil, gouverneur de Sedan, & de *Marie* de Montleon, ni de *Charlotte* du Bellai, ses deux femmes ; 2. *Gabriel* de Granges, seigneur de Beauvais, qui de *Marguerite* des Francs eut pour fille *Esther*, mariée à *Louis* de Beaucham, seigneur de Bussac ; & *Charlotte* de Granges,

qui épousa 1. *Jean* de la Tour-d'Aisenai, seigneur de Gorce & de Montferrand: 2. *Louis* de Lostange de Saint-Alvaire, baron de Pailehez en Saintonge; 3. AMBROISE, qui suit; 4. *François*, reçu chevalier de Malte en 1558, mort jeune; 5. *Georges*, reçu chevalier de Malte en 1563, mort jeune; & 6. *Louise* de Granges, religieuse à sainte Croix des Poitiers.

XIV. AMBROISE de Granges, seigneur du Plessis, Montfernier & de la Gasteviniere, mort avant l'an 1606, avoit épousé *Renée* de Puiguyon, dame de Puiguyon, Germont, la Vergne, Bois Regnier, Fraigneau, &c. fille unique de *Jean* sire de Puiguyon, & de *Marie* de Montalambert, dame de Fraigneau, dont il eut PHILIPPE, qui suit; *Marie*, alliée à *Helie* de l'Estang, seigneur de Puigironde; *Susanne*, mariée en 1612, à *René* Gaudin, seigneur de Cluseau, & *Jeanne* de Granges, qui épousa *Daniel* Raymond, seigneur de la Micheliere.

XV. PHILIPPE de Granges, chevalier, seigneur de Puiguyon, de Germont, &c. épousa en avril 1606, *Marie* Boynet, fille de *Louis*, seigneur du Pui, de la Fremaudiere, &c. & d'*Elizabeth* de Contour, dont il eut RENE', qui suit; *Louis*, seigneur de Bois Regnier, mort sans laisser postérité de *Marguerite* Grelier, sa femme; *Renée*; *Jeanne*, & *Marie* de Granges, mortes sans alliance.

XVI. RENE' de Granges, chevalier, seigneur de Puiguyon, mort le 27 décembre 1680, avoit épousé par contrat du 4 janvier 1647, *Françoise* Barillon, dame de Somploire, fille de *François*, seigneur de Somploire, & de *Jeanne* Thevenin, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *Charles*, qui, reçu chevalier de Malte en 1666, fut mené esclave à Tripoli, & auroit été envoyé à Constantinople, si le chevalier de Narbourg, général de la flotte Angloise, n'avoit obligé ces barbares de lui rendre le chevalier de Puiguyon, qu'il ramena à Malte, où il mourut au retour d'une campagne qu'il avoit faite dans la Morée en 1686; *Marie*, & *Marguerite*, religieuses Cordelieres à Bressuire; *Anne-Renée*, qui ne fut pas mariée; & *Anne* de Granges, alliée à *Pierre* de la Cour-de-Fonteniou, chevalier, seigneur de la Guibretiere.

XVII. FRANÇOIS de Granges de Surgeres, marquis de Puiguyon, de la Floceliere, &c. lieutenant général des armées du roi, chevalier de l'ordre de saint Louis, ayant échangé la terre de Somploire pour le marquisat de la Floceliere, il trouva les titres de la branche de Surgeres, par lesquels il a reconnu la raison qui avoit obligé ses ancêtres à quitter le nom de Surgeres pour prendre celui de Granges, & que toute les branches aînées étoient éteintes. Il joignit le nom de Surgeres à celui de Granges, en prit les armes pleines, & fut maintenu en sa noblesse en 1715, après l'avoir justifiée par titres depuis l'an 1238. C'est lui qui a procuré l'histoire de sa maison: & même il l'a écrite, selon quelques-uns, qui conviennent que la préface est d'une autre main. Il mourut le 22 février 1723, âgé de 75 ans. Il avoit épousé le 27 mai 1682, *Françoise* de la Cassaigne, fille de *Jean*, seigneur de Saint-Laurens, grand-maître des eaux & forêts, & commandant pour le prince de Condé en ses comtés de Dun, Clermont & Jametz, & de *Louise* de Bresmond, dont il a eu *Louis* de Granges de Surgeres, marquis de Puiguyon, capitaine dans le régiment de cavalerie du duc de Bourgogne, tué à la bataille de Spire le 15 novembre 1703, à l'âge de 16 ans; *Jeanne Françoise*, dame de la Floceliere, mariée par contrat du 31 mai 1706, à *Gilles-Charles* de Granges de Surgeres, capitaine de vaisseau, son cousin; & *Henriette Elizabeth* de Granges de Surgeres, mariée en février 1714 à *Alfonse* de l'Escure, marquis de l'Escure, &c.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA GORD & de la* GREGORIERE, *marquis de la* FLOCELIERE.

XI. MATHURIN de Granges, troisiéme fils de JEAN de Granges, seigneur de la Gord, & de *Perrette* Aynone, dame de Cervaux, fut seigneur en partie de la Gord, vivoit en 1449, & avoit épousé *Marie* Pascaud, dame de la Gasconniere, dont il eut JACQUES, qui suit; *Prégent*, abbé de sainte Croix de Talmont, *Marie-Magdeléne*, alliée en 1481, à *Louis* Pizon, seigneur de la Rouillere, & *Christophe* de Granges, seigneur de la Gasconniere, troisiéme fils, qui vivoit en 15.6, & épousa *Anne* Cathus, fille de *Louis* Cathus, & de *Catherine* de Cousdun, dont il eut *Louis*, & *Artus*, morts sans alliance; & *Marie* de Granges, alliée 1. à *René* Maucler, seigneur de la Goronniere: 2. à *Clement* Mesnard, seigneur de la Gregoriere & du Plessis-Gastineau.

XII. JACQUES de Granges, seigneur de la Gord & des Cousteaux Gourdon, avoit épousé *Jeanne* le Mastin, fille de *Jean*, seigneur de la Roche-Jacquelin, dont il eut JEAN, qui suit.

XIII. JEAN de Granges, seigneur de la Gord, de Merai, des Brosses-Jurand, &c. vivoit en 1561, & eut de *Renée* Janvre, CHARLES, qui suit; *Jeanne*, mariée à *Louis* des Oullieres, seigneur de la Cossonniere; & *Marie* de Granges, alliée en 1561, à *Louis* de l'Hospital, seigneur de Brillac.

XIV. CHARLES de Granges, seigneur de la Gord, vivant en 1592, avoit épousé *Marguerite* de la Bruere, fille de *Nicolas*, seigneur de Launai, & de *Gillette* Bejari, dont il eut MAURICE, qui suit; LOUIS, qui a fait *la branche des seigneurs des* BIGOTIERES *& de la* FOUCHARDIERE, *dont il sera parlé ci après*; *Jean*, seigneur de Boissonnet, mort sans enfans de *Susanne* de Beaumont; *Susanne*, mariée à *Jacques* Voussard, seigneur de Noyers & de Bois-Rousseau; *Marie*, & *Gillette* de Granges, mortes sans alliance.

XV. MAURICE de Granges, seigneur de la Gord, mourut avant l'an 1600. Il avoit épousé le 9 de janvier 1586, *Marie* Mesnard, dame de la Gregoriere, fille de *Clément*, seigneur de la Gregoriere & du Plessis-Gastineau, & de *Marie* de Granges, dont il eut CHARLES, II du nom, qui suit.

XVI CHARLES de Granges, II du nom, seigneur de la Gord & de la Gregoriere, mort avant l'an 1658, avoit épousé par contrat du 25 mars 1627, *Gabrielle* de Courtarvel, fille d'*André*, seigneur de Saint-Remi, & de *Gabrielle* de Fromentieres, dont il eut CHARLES, III du nom, qui suit; autre CHARLES, qui continua *la posterité rapportée après celle de son frere aîné*; & trois filles, mortes sans alliance.

XVII. CHARLES de Granges, III du nom, seigneur de la Gord, avoit épousé en 1662, *Louise* Goulard, fille de *Christophe*, seigneur de la Grange-Verniere & de Montfernier, dont il eut *Charles* de Granges, IV du nom, seigneur de la Gord, lieutenant de vaisseau, mort sans alliance l'an 170..; *Louis-Nicolas*, chevalier de la Gord, reçu garde-marine en 1684, mort jeune; *Charlotte-Gabrielle*, religieuse de la Fougereuse; *Marie-Anne*, alliée à *N.* Goguet, seigneur de la Brosse-Ligaut; *Louise-Helene*, morte sans alliance; & *Susanne-Angelique* de Granges, mariée à *N.* de Marvillaud, seigneur de la Forest-Montpensier.

XVII. CHARLES de Granges de Surgeres, V du nom, second fils de CHARLES, II du nom, seigneur de la Gord, &c. & de *Gabrielle* de Courtarvel, fut seigneur de la Gregoriere, & reprit l'ancien nom de Surgeres, à l'exemple du marquis de Puiguyon, son cousin. Il avoit épousé par contrat du 26 mars 1658, *Marie* Lange, fille de *Pierre*, seigneur du Chastelier, & de *Louise* Beguignon, dont il eut GILLES-CHARLES, qui suit.

XVIII. GILLES-CHARLES de Granges de Surgeres, marquis de la Floceliere & de Mauleon, capitaine des vaisseaux du roi, commandant de la marine aux sables d'Olonne, sur les côtes de Poitou & isles adjacentes, & chevalier de l'ordre militaire de saint Louis, a épousé par contrat du 31 mai 1706, *Jeanne Françoise*

de Granges de Surgeres, dame de la Floceliere, fille de *François*, marquis de Puiguyon & de la Floceliere, lieutenant général des armées du roi, & de *Françoise* de la Cassaigne, dont il a eu *Charles-François*, marquis de Puiguyon; *François-Louis*, comte de Puiguyon; *René Charles*, dit *l'Abbé de Puiguyon; Anne-Françoise; Hardouine-Henriette-Sidrac* de Granges de Surgeres.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DES BIGOTIERES & de la* FOUCHARDIERE.

XV. LOUIS de Granges, second fils de Charles, seigneur de la Gord, & de *Marguerite* de la Bruere, fut seigneur de la Gord & des Bigotieres en Poitou, & vivoit en 1653. Il avoit épousé 1. *Anne* de Villates, dont il n'eut point d'enfans: 2. le 6 septembre 1616, *Elizabeth* de Rohean, fille de *Jean* de Rohean, seigneur de Genet, & de *Renée* d'Appelvoisin, dont il eut *René*, seigneur de la Gibonniere, &c. qui épousa en 1635, *Renee* le Proust, fille de *Pierre*, seigneur du Rondai, & d'*Elizabeh* Aubert, dont il n'eut que des filles; *François*, seigneur de Laré, qui vivoit en 1667; PHILIPPE, qui suit; *Louis*, seigneur de la Crouilliere; *Elizabeth*, mariée à *Louis* de Harqu-s, seigneur de la Brouerie; *Renée*, alliée à *Honoré* Roulet, seigneur de Saint-Germain; & quatre autres filles.

XVI. PHILIPPE de Granges, chevalier, seigneur des Bigotieres, avoit épousé en 1667, *Jeanne* de la Previere, fille de *Charles*, seigneur de la Fouchardiere, & d'*Esther* Gourde, dont il eut *N.* enseigne de vaisseau, mort en 1701; SAMUEL, qui suit; *N.* mort garde-marine; *Louis*, enseigne de vaisseau en 1712, & deux filles.

XVII. SAMUEL de Granges de Surgeres, seigneur de la Fouchardiere, a joint, comme ses cousins, le nom de Surgeres à celui de Granges. * *Voyez hist. de la maison de Surgeres, par Louis* Vialart, *imprimée en* 1717, *à Paris.*

SURINAM, *cherchez* SURYNAM.

SURINTENDANT DES FINANCES, charge dont l'inspect on s'étendoit sur toutes les finances du royaume, a été supprimée en France, après l'emprisonnement de M. Fouquet, l'an 1661. Les fonctions & l'autorité du surintendant ont passé au contrôleur général des finances.

SURINTENDANT DES BASTIMENS DE FRANCE. Autrefois il y avoit seulement des surintendans particuliers pour les maisons royales. M. Damville de Montmorenci étoit surintendant des bâtimens de Fontainebleau; M. le duc de Gêvres étoit surintendant de Monceaux; M. de Fourci, de Paris & de Saint-Germain-en-Laye, sous le roi Henri IV; MM. des Noyers, le Camus & Ratabon l'ont été successivement de Paris, Saint-Germain & Versailles. Les surintendans des bâtimens de Paris étant les plus considérables, à cause de la magnificence de ses édifices, & du titre de capitale du royaume, ont eu ensuite la qualité de surintendans généraux des bâtimens de France. Au soin des bâtimens a toujours été joint celui des arts & manufactures qui servent à la construction & embellissement des maisons royales; comme l'architecture, la peinture, la sculpture, les tapisseries, & autres riches étoffes pour l'ornement de ces maisons. M. Colbert y joignit le soin & l'inspection sur tous les arts & manufactures du royaume, & eut le titre de surintendant général des bâtimens du roi, arts & manufactures de France. M. de Louvois succéda à M. Colbert, & eut pour successeur M. Colbert de Villacerf, qui mourut en 1699. M. Mansard eut alors cette charge: mais après sa mort, arrivée en mai 1708, le roi supprima ce titre, & érigea en la place un directeur & ordonateur général des bâtimens, arts & manufactures royales, dont fut pourvu M. le duc d'Antin, en faveur duquel la charge de surintendant des bâtimens a été de nouveau créée par le roi Louis XV en 1716. * *Mem. hist.*

SURITA (Jerôme) natif de Saragosse, dans le royaume d'Aragon, homme d'un jugement & d'une érudition extraordinaires, fut en réputation sur la fin du regne de l'empereur Charles-*Quint*, & sous le commencement de celui de Philippe II. Il a fait des notes sur l'itinéraire d'Antonin, sur César & sur Claudien. Il a écrit aussi en espagnol l'histoire d'Aragon jusqu'à la mort de Ferdinand *le Catholique*. Après avoir été secrétaire de l'inquisition, il mourut à Saragosse l'an 1580, âgé de 67 ans. * Vossius, *de scient. mathem.* Dom. Antonio, *biblioth. Hispan.* Possevin, *biblioth.* Thuan. *hist.*

SURIUS (Laurent) Chartreux, né à Lubeck, étudia à Cologne, où il fut compagnon d'étude de Canisius. Il fit amitié en cette ville avec le pere dom Jean Lanspergius, Chartreux, dont il estimoit la vertu; & à son exemple, il entra dans la Chartreuse de Cologne. Il s'appliqua d'abord à traduire les ouvrages de Thauler & de quelques autres, & il recueillit en un volume les homélies de divers docteurs de l'église. Depuis il fit un recueil des conciles en quatre volumes; & travailla à la vie des Saints, que nous avons en six tomes. Le pape Pie V lui témoigna l'estime qu'il faisoit de cet ouvrage par un bref exprès. Surius composa aussi une histoire de son temps, sous le nom de Mémoires, & mourut à Cologne le 25 mai de l'an 1578, qui étoit le 56 de son âge, & le 36 de sa profession. * Dorlandus, *chron. Carth.* Petreïus, *bibl. Carth.* Sponde, *in annal. &c.*

SURIUS (Jean) de Béthune, Jésuite, s'est distingué par ses talens pour la poësie & pour l'éducation de la jeunesse. Il est mort à Tournai le 17 mars 1631. On a de lui un recueil de poësies latines, imprimé à Arras en 1617, *in*-8°, sous ce titre: *Moratæ pœseos volumen primum;* cependant il n'y a pas eu de second volume. Ce recueil contient beaucoup de piéces sur des sujets de morale & de piété, & entr'autres: *Beatæ Mariæ Magdalenæ ad Christi sepulcrum stantis Threni Erotici. Lucta carnis & spiritûs in S. Augustini conversione. Domus evangelici patris familias.* Ces deux dernieres piéces sont des espéces de drames chacune en trois actes. En 1621, on imprima du même à Tournai un autre recueil *in*-8°, sous le titre de *Inaures aureæ*; dans lequel on trouve la conversion de saint Procope: la charité de saint Nicolas: le mariage de sainte Waldtrude ou Wautrude, & de saint Vincent: la pénitence de Théophile, & autres piéces dramatiques. * Voyez la bibliothéque Belgique de Valere André, édition de 1739, *in*-4°, tome II, page 738.

SURIUS (Bernardin) de Ruremonde, religieux de l'ordre des Freres Mineurs, dit *Recollets*, fut un prédicateur zélé, & qui remplit dans son ordre différens postes, comme ceux de maître des novices, de gardien, de commissaire de la Terre-Sainte. En 1644, il partit avec un compagnon pour aller visiter Jérusalem & les autres lieux qui ont été honorés de la présence de Jesus-Christ. Il demeura quatre ans à Jérusalem ou aux environs, & fut gardien du saint Sépulcre. De retour en Flandre, il fit imprimer en 1649, la relation de son voyage en flamand; & en 1665, il donna la même relation en françois. Le titre de ce livre est: *le Pieux Pelerin*, ou *Voyage de Jérusalem*, &c. à Bruxelles, *in*-4°. L'auteur est mort dans le couvent de son ordre à Ruremonde le 3 avril 1665. * Extrait de la Bibliothéque Belgique de Valere André, *in*-4°, tom. I, page 134, édition de 1739.

SURNOM, en latin *cognomen*. C'étoit proprement chez les Romains le nom qui distinguoit les familles ou les branches dans une maison, *in eadem gente*, comme quand Tite-Live a dit que la maison des *Potitiens* étoit divisée en douze familles; car *Gens* & *Familia* étoient comme le tout & ses parties. Ceux d'une même maison ou d'une même race s'appelloient *Gentiles*; & ceux d'une même branche ou même famille, *Agnati*: comme on voit en France, que la maison royale a souvent été divisée en diverses branches; en

celles de Valois, de Bourbon, d'Orléans & de Montpensier, &c. Ainsi quand on dit que la famille des Cesars étoit de la maison des Jules, Jules est le nom commun de la maison, *nomen gentis*; & César celui de la famille, *cognomen familiæ*. Le nom *cognomen* comprend aussi les surnoms donnés pour quelque rencontre particuliere, témoin Salluste, quand il dit de Scipion même, *Massinissa in amicitiam receptus à P. Scipione, cui posteà Africano cognomen fuit ex virtute*: & Cicéron parlant à Pomponius, qui fut surnommé *Atticus*, pour avoir parfaitement bien étudié à Athènes, lui dit, *Teque non cognomen Athenis solum deportasse, sed humanitatem & prudentiam intelligo.* Si l'on veut examiner la chose, on verra qu'il n'y a point de surnoms de ceux que l'on appelle *cognomina*, & qui distinguent les familles, qui ne soient venus ainsi de quelque rencontre particuliere : il est même vrai que les *prænomina*, qui sont les noms propres, tirent leur origine d'ordinaire de la même source. Ces surnoms étoient héréditaires à tous les descendans d'une même famille; mais enforte néanmoins qu'on pouvoit les changer, ou y en ajouter quelqu'autre de nouveau. Quelquefois même outre le nom de la famille particuliere, on ajoutoit celui de la maison ou de la tribu à l'ablatif, comme *C. Verres Romuleâ; Servius Sulpicius Lemoniâ*, c'est-à-dire, *ex Romuleâ*, *ex Lemoniâ tribu.* Les Romains mettoient quelquefois le surnom de la famille particuliere avant le nom général : *cognomen ante nomen gentis*, dit Manus; comme quand Cicéron a dit *Balbi Cornelii*, *Papum Æmilium*; & Tite-Live, *Paulus Æmilius*, & semblables; quoique *Balbus*, *Papus* & *Paulus*, fassent des surnoms de famille, & non pas des prénoms. Quelquefois les surnoms sont devenus des noms, dit Valere Maxime.

SURREI, en latin *Surra* & *Surria*, province d'Angleterre, avec titre de comté, dans la partie méridionale du royaume.

SURSÉE, petite ville de Suisse, dans le canton de Lucerne, sur la riviere de Sur, à l'endroit où elle sort du lac de Sempach, entre la ville de Lucerne & celle d'Araw, environ à cinq lieues de chacune. Surfée est une ville qui se gouverne par elle-même, sous la protection des Lucernois, ausquels son avoyer, qui est le premier magistrat, prête serment de fidélité. * Mati, *diction.*

SURSIN (Jean) docteur en médecine, étoit de Nogent-le-Rotrou dans le Perche. Il fut d'abord régent de rhétorique dans le collége de la Fromagerie à Angers, & il en fut le principal en 1596. Ce fut dans la même année qu'il fit imprimer en un petit volume *in-folio* une grammaire grecque, avec un lexicon des racines grecques. Quelque temps après, il prit à Angers le bonnet de docteur en médecine, & en cette qualité il fut recteur de l'université en 1611. Il fit tous ses efforts pour faire établir dans la même université une école d'hébreu. * *Mémoires du temps.*

SURUNGA, SURANGA, ville capitale d'un royaume de même nom, vers la côte méridionale du Quanto, dans l'isle de Niphon, une des isles du Japon. * Mati, *diction.*

SURY, est une famille très-ancienne & fort illustre en Suisse, qui de tout temps a occupé les premieres charges du canton de Soleurre; sur-tout dans les trois derniers siécles. Elle compte six avoyers tirés de son sein. C'est la premiere charge de ce canton. * *Mémoire manuscrit.*

SURYNAM, Suryname; forteresse des Hollandois, située dans la Goyane, dans l'Amérique méridionale, à l'embouchure de la riviere de Surynam dans la mer du Nord. Il y a dans ce lieu une bonne colonie de Hollandois & de François. On en tire une grande quantité de sucre. * Mati, *diction.*

SUS, grande riviere de Barbarie en Afrique. Elle prend sa source dans de grandes montagnes, aux confins du Datha, traverse le Guzula, province du royaume de Maroc, ensuite entrant dans celui de Sus, elle y baigne Tejeuta, Messa, & Agoanarba, où elle se décharge dans la mer. * Mati, *dict.*

SUS, principauté dans le Biledulgerid en Afrique, à laquelle quelques-uns donnent le nom de royaume, & même d'empire, étoit une province du royaume de Maroc, du temps que Sainte-Croix étoit aux Portugais. Depuis que les Espagnols se furent rendu maîtres du Portugal, vers l'an 1580, & que les Portugais eurent abandonné cette place, aussi-bien que celles de Safie & d'Arzile sur les mêmes côtes, les Barbares des environs s'y établirent; & s'y étant fortifiés, refusérent l'obéissance qu'ils devoient au roi de Maroc, pour se soumettre à un prince choisi entr'eux, qui réside à Illec, capitale de ce pays. Cette principauté subsista jusqu'à l'arrivée de Mouley-Archi, qui subjugua ces peuples. Ils lui obéirent pendant tout son régne, & sous les deux premieres années de celui de Mouley-Semeïn; mais ensuite ils se révoltérent, & se donnérent à Mouley-Hamet Meherez Il y a deux provinces, dont l'une est Sus, où sont les villes de Tarudant, & de Sainte-Croix, nommée par les Barbares *Agadea-Aguer*; & l'autre est Schel, où est la ville d'Illec, qui est grande, riche, & bien peuplée. Ces provinces sont séparées du royaume de Maroc par des montagnes très-hautes, & presque inaccessibles; & du royaume de Tafilet, par d'autres montagnes aussi élevées. Sainte-Croix & Aguilou, sont les lieux où les vaisseaux viennent négocier. Le terroir de Sus est fertile en mines, en grains, en fruits & en pâturages pour les troupeaux. On en tire aussi le bon indigo, qui sert aux teintures, l'alun, & le meilleur laiton, que l'on nomme *sufi*, outre l'or de Tibar, que les Négres appellent *nacnaqui*. On y voit beaucoup de châteaux & de villages, où les Barbares se sont fortifiés. Les Susis sont plus adroits aux armes, & plus guerriers que tous les autres peuples de l'Afrique. Ils ont tout ce qui leur est nécessaire pour vivre, excepté la laine, qui leur est apportée de beaucoup d'endroits par les marchands chrétiens. * Mouette, *histoire du royaume de Maroc.*

SUSA, ville du royaume de Tunis en Barbarie, entre Hamametha & El-Media, sur la côte, où elle a un bon port. Elle a aussi une bonne citadelle. Quelques géographes la prennent pour l'ancienne *Siagul*, & d'autres pour l'ancienne *Ruspina.* * Baudrand.

SUSANNE, fille d'Helcias, que l'on croit avoir vécu dans la Judée du temps de Josias, roi de Juda, & femme de *Joakim*, est célébre dans l'écriture par sa chasteté. Elle avoit tant de charmes, qu'elle fit naître une violente & criminelle passion dans le cœur de deux vieillards qui étoient juges & conducteurs des Israélites La pudeur étouffa assez long-temps la passion criminelle de ces deux infâmes vieillards. Mais enfin ils se découvrirent l'un à l'autre leurs pensées secrétes, & formérent un détestable complot entr'eux, pour surprendre Susanne lorsqu'elle se baigneroit seule dans son jardin : car s'y étant enfermés en secret, ils prirent l'occasion que ses servantes étoient allé querir les choses dont elle se devoit servir dans le bain. Ils coururent à elle, lui découvrirent leur infâme passion, & la menacerent, si elle résistoit, de déposer publiquement qu'ils avoient trouvé avec elle un jeune homme pour la corrompre. Susanne répondit qu'elle aimoit mieux tomber entre leurs mains, étant innocente, que de commettre un péché devant Dieu. La rage succéda à l'amour de ces vieillards, qui l'accusérent d'avoir commis un adultére, & la condamnérent à perdre la vie. Lorsqu'on la menoit au supplice, pour être lapidée, Dieu suscita Daniel qui fit examiner de nouveau cette affaire. Celle qui avoit été condamnée fut trouvée innocente, & ses juges ayant été convaincus d'impudicité & de calomnie, souffrirent la même peine qu'ils lui vouloient faire souffrir, vers l'an du monde 3428, & 607 avant Jesus-Christ. * *Daniel*, *chap.* 3.

Quelques auteurs donnent à ces deux vieillards les noms d'*Achab* & *Sedecias* D'autres les nomment *Amidus* & *Abidus*. La qualité de *vieillards* qu'on leur donne n'a point de rapport à leur âge, mais à leur dignité; car ils étoient juges d'Israël. Le nom hébreu *Zekenim*, signifie *ancien*, & *juge*, comme γέρων en grec, signifie *Senex* & *Senator*, c'est-à-dire, *vieillard* & *sénateur*; πρεσβύτερος *Senior* & *Presbyter*, c'est-à-dire, *vieillard* & *prêtre*. Ainsi, les Latins ont dit *Senior* pour *Seigneur*; & en françois même on appelloit *le vieil de la montagne*, celui qui étoit roi des assassins, quoiqu'il fût encore jeune. Origène dit qu'il avoit appris d'un Hébreu, que c'étoit une ancienne tradition parmi les Juifs, que ces vieillards ou anciens avoient tâché de persuader aux filles & aux femmes que le Messie naîtroit de l'un d'eux. *Plusieurs femmes*, dit-il, *se laissoient séduire par ces fourbes, dans l'espérance de devenir meres du Sauveur, mais Susanne ne voulut point écouter ces discours, dont elle reconnut l'artifice & la fausseté*. Il y en a qui croient que le prophéte Jérémie parle de ces deux vieillards dans le *chap* 29, & qu'ils furent brulés vifs; parcequ'alors dans la Chaldée le feu étoit le châtiment de l'adultére. On ne peut rien assurer de positif sur ces différentes opinions, non plus que le sur temps précis auquel l'histoire de Susanne arriva; quoiqu'il paroisse que ce fût dans la jeunesse de Daniel, qui fut emmené captif, étant encore jeune, par Nabuchodonosor, lorsque ce prince prit Jérusalem, l'an 3446 du monde, 589 avant J. C. * Origen. *epist. ad Afric.* Jérém. *c.* 29, *v.* 22. P. Daniel Huet, *demonstrat. evang.*

SUSANNE, une des femmes qui suivoient J. C. & l'assistoient de leurs biens. * *Luc*, 8, 3.

SUSANNE, vierge & martyre à Rome dans le III siécle, est célébre dans l'église romaine; mais les actes de sa vie & de son martyre sont fabuleux. On la fait niéce du pape Caïus, & parente de Dioclétien. On dit que ce prince la voulut marier à Maximin, & que sur le refus qu'elle fit d'épouser un homme mortel, parcequ'elle avoit fait vœu d'être épouse de Jesus-Christ, elle fut condamnée à mort par le même empereur: mais toute cette histoire est feinte, & ne s'accorde point avec l'histoire du temps. Cependant on honore une sainte Susanne, vierge & martyre, l'onziéme d'août. * *Acta apud Bolland.*

SUSANNEAU, *cherchez* SUSSANNEAU.

SUSE, ville de Perse, capitale de la Susiane, étoit bâtie à l'entrée d'une grande plaine, qui s'étendoit à perte de vue du côté du midi, & étoit arrosée par le fleuve Eulæus ou Choaspes. Strabon dit qu'elle fut bâtie par Tithon, pere de Memnon; & Pline ajoute que Darius la répara. Elle fut le séjour des rois de Perse, qui y passoient le printemps. Depuis, Alexandre *le Grand* l'ayant prise, y épousa Statira. Aujourd'hui cette ville est entiérement ruinée. A peine sait-on le lieu où elle a été bâtie; cependant quelques géographes modernes assurent que son nom moderne est *Souster*. * Strabon, *l.* 15. Ptolémée. Pline. Quint Curce, &c.

SUSE ou SUZE, ville de Piémont, sur la Doire, est la capitale du marquisat de même nom, au pied des Alpes, nommées anciennement *Alpes Cottiennes*, aujourd'hui le *mont Cénis*, & *le mont Genèvre*, qui sépare le Piémont d'avec le Dauphiné. Plusieurs croient que ce fut à Suse qu'on éleva un trophée à l'empereur Auguste l'an 740 de la fondation de Rome, & 14 ans avant J. C. L'inscription y subsiste encore sur un arc triomphal de Suze. D'autres ont placé ce trophée au pied des Alpes maritimes, que nous appellons aujourd'hui le *col de Tende*, près de Nice & de Monaco, dans un lieu dit *la Tourbie*, par une corruption du nom de *trophée*; & ce qui confirme cette opinion, est un fragment de pierre qu'on voit en ce lieu, où il reste une partie des lettres qui composent ces mots, *Gentes Alpinæ devictæ*, & quelques autres noms de peuples. Quelques-uns croient qu'Auguste fit ériger le même trophée en deux endroits, & concilient ainsi ces deux opinions. * Pline, *l.* 3, *c.* 20. De Boissieu. De la Chieza. Dalechamp, *sur Pline.* R. de Soliers.

SUSE, maison, *cherchez* SUZE.

SUSES (cavernes de) en latin *cavernæ Susenses*, place près de Carthage en Afrique, où 43 évêques Donatistes s'assemblérent vers l'an 394, contre Primien, qu'ils prétendoient avoir excommunié sans sujet le diacre Maximien. Ils le citérent dans l'assemblée, où ils s'offrirent de l'aller trouver pour juger cette affaire. Primien se moqua de cette citation, & maltraita ceux qu'on lui envoya. Malgré cette violence, ils lui donnérent un délai pour se reconnoître, & écrivirent une lettre synodale à leurs confreres. Le temps de la suspension étant arrivé, ils s'assemblérent au nombre de cent à Cebarsussi, où Primien fut déposé. * S. Augustin, *l.* 3 & 4, *contre Cresc.* Baronius, *A. C.* 394.

Les Conciles de Binius, & ceux de l'impression du Louvre, *tome III*, *pag.* 459, semblent marquer, que le synode de Cebarsussi fut tenu avant celui-ci. Baronius & quelques autres croient qu'il fut assemblé aux grotes ou cavernes de Suses: en quoi il y a plus d'apparence, si l'on considére le nombre des prélats. Il se peut faire aussi que ces deux synodes ne soient que le même, & que le mot latin *Cebarsussense* ait été confondu avec celui de *cavernæ Susenses*; ou bien ils ont été transférés d'un lieu à un autre en peu de temps.

SUSIANE, grand pays d'Asie, a eu autrefois titre de royaume, entre la Syrie, la Babylonie & la Perse. Ses provinces les plus considérables, sont Charocene, Caltapitis, Calandene, & Mélitene. Suse en a été la ville capitale. Cet état fut soumis à Cyrus, après la mort d'Abrandate, s'il en faut croire Xenophon, *in Cyrop.* * Strabon, *l.* 15. Pline. Hérodote. Quint-Curce, &c.

SUSIUS (Nicolas) Jésuite, de Bruges, mort à Courtrai le 8 juin 1619, a passé la plus grande partie de sa vie à enseigner la rhétorique & la poësie à Douai, & en d'autres villes des Pays-Bas. Cet emploi lui a donné lieu de composer divers ouvrages. Voici ceux qui sont cités dans Valere André. 1. *Lima Ciceroniana, sive de stylo liber singularis*; à Anvers, 1621. 2. *Disputatio quodlibetica de pulchritudine beatæ Mariæ Virginis*; à Anvers, 1620. 3. *Elegiæ Marianæ*. 4. *Lusus Anacreontæi*. 5. *Drama Comicum, Pendularia*; à Anvers, 1610, *in*-8°. 6. On prétend qu'il est auteur de la vie de Martin-Antoine Del-Rio, de sa société, qui a paru sous le nom de Gaspard Hartevelt. C'est la même que celle qui est signée Hermannus Lange-Veltius, & qui fut imprimée à Anvers, chez Jean Moret en 1609, grand *in*-4°. Susius préparoit un ample commentaire sur l'historien Florus, lorsqu'il mourut à Courtrai le huitiéme juin 1619. Voyez la bibliothéque Belgique de Valere André, édition de 1739, tome second, page 920. Nous trouvons cités ailleurs, *Nicasii Susii opuscula litteraria*; à Anvers, 1620, *in*-8°.

A la fin du siécle précédent, il y a eu un Jacques Susius, que Valere André, qui en parle dans sa bibliothéque Belgique, page 539, qualifie *Nobilis Batavus*. C'étoit un poëte Latin, qui a également écrit sur des sujets sacrés & profanes. Le recueil de ses poësies fut imprimé à Anvers, en 1590, *in*-8°.

SUSON (Henri) *cherchez* HENRI SUSON.

SUSOR, bourg ou petite ville de la Natolie, sur la côte méridionale de la presqu'isle, qui s'étend depuis Smyrne jusqu'à l'isle de Scio. Quelques géographes la prennent pour l'ancienne *Teus* ou *Teios*, ville épiscopale, suffragante d'Ephèse, & la patrie du poëte Anacréon, laquelle d'autres placent à Segesi, village de la même presqu'isle. * Baudrand.

SUSSANNEAU (Hubert) en latin *Sussannæus*, naquit à Soissons l'an 1512, (non 1514, comme le dit Bayle) de *Pierre* Sussanneau, sur la mort duquel on trouve une élégie dans le second livre de ses *Ludi*. Sa mere se nommoit *Isabelle*. Il fit ses premieres études à Soissons, sous un maître qu'il nomme *Petrus Ruguæus*,

*Raguæus, Suessionensis, Presbyter.* Cet homme étant venu demeurer à Paris, Suffanneau l'y suivit, & continua chez lui ses études. Il les fit avec beaucoup de succès, & enseigna lui-même de bonne heure : mais il donna aussi dans la débauche, & il en fait l'aveu en plusieurs endroits de ses poësies. Dans le second livre de ses *Ludi*, on trouve des vers qu'il adresse *ad Claudiam*, & qui commencent ainsi :

*Stultas*, CLAUDIA, *curiositates*
*Mittamus levium Luthericorum.*
*Vivamus placidè, benè & quietè,*
*Quodque Ecclesia sancta sanxit, omnes*
*Amplectamur & audiamur omnes.*

On prétend que cette *Claudia* étoit la *Candida* de Théodore de Béze, c'est-à-dire, cette Claudine Desnos que Béze épousa depuis. C'est pour cela que Claude de Sainctes, page 27, de sa réponse à l'apologie de celui-ci, parlant d'Hubert Suffanneau, le nomme le rival de Béze ; ce qu'il tenoit de Suffanneau lui-même, qui répondant aux ïambes que Béze avoit composés contre lui, lui dit : « Vous me spécifiez une » infinité de gens dont je suis connu, mais vous de» viez bien dans cette grande liste ne pas oublier votre » Claudine.

*Nam debuisti carmen illud addere,*
*Me* CLAUDIÆ *tuæ bene esse cognitum.*

Suffanneau enseigna d'abord l'éloquence & la poésie à Poitiers, n'ayant guère alors plus de 18 ans ; & les vers qu'il composa dès ce temps-là lui acquirent l'amitié de Philippe de Cossé, évêque de Coutances, qui protégeoit les gens de lettres. On croit que ce fut vers le même temps qu'il alla à Nantes, & qu'il y prononça un discours, comme on le voit par le feuillet 44 de ses *Ludi.* Il enseigna ensuite à Paris, & y expliqua Virgile & Cicéron avec beaucoup de réputation. Vers le mois d'octobre 1533, un seigneur Breton l'engagea à faire avec lui le voyage de Bretagne. En passant par Blois, où le roi François I étoit alors, Salmon Macrin, son ami, le présenta à Philippe de Cossé qui étoit auprès du roi. Ce prélat lui fit beaucoup de caresses, & le mit par ses libéralités en état de voyager commodément. Après quelque séjour en Bretagne, résolu de passer en Italie, il se rendit à Bourges, & de-là à Lyon, où Sébastien Gryphe l'arrêta pour veiller à la correction de quelques ouvrages de Cicéron, d'Horace & de saint Cyprien, que cet imprimeur vouloit donner. Suffanneau fit alors connoissance avec Etienne Dolet, qui travailloit chez Gryphe, & à qui il communiqua le projet de son *Dictionarium Ciceronianum*, que Dolet approuva. Il étoit à Montpellier en 1538, & l'on voit par ses *Ludi*, qu'il y étoit tombé malade, & qu'il s'étoit adressé à Rabelais pour le conduire dans sa maladie. Ayant ensuite traversé la Savoye, il se rendit à Turin, où il enseigna quelque temps, & fit des leçons sur Cicéron. Il visita ensuite quelques villes de l'Italie, comme Pavie, & Mantoue qu'il voulut voir par amour pour Virgile. Lorsqu'il eut satisfait sa curiosité, il revint en France, & traversa la Bourgogne pour se rendre à Paris, où il reprit ses leçons sur Virgile. Il fut depuis appellé à Turin pour y enseigner la jeunesse, & il se mit en chemin pour répondre à cette vocation ; mais étant à Grenoble on lui fit tant d'instances, & on lui offrit de si bons appointemens pour l'engager à rester dans cette ville, qu'il y consentit. Pour l'y fixer davantage, on lui fit épouser une jeune fille de la ville qui n'avoit que douze ans, & qu'il nomme *Sibylle.* Il paroît par ses ouvrages qu'il en eut plusieurs enfans. Ce mariage ne le retint cependant que peu de temps à Grenoble ; sa mere, qui étoit fort âgée, le sollicita de revenir à Paris, & il ne put la désobliger. On ignore combien dura ce nouveau séjour à Paris. On le voit en 1547, à Romans en Dauphiné, où il régentoit quelque basse classe. Il revint cependant encore à Paris ; mais on ignore les autres circonstances de sa vie, & la date de sa mort. Son dernier ouvrage est de l'an 1550. Il a pris à la tête de ses *Ludi* la qualité de docteur en droit & en médecine. Ses ouvrages sont : 1. *Apologia Petri Sutoris, doctoris theologi, carthusianæ professionis, adversùs damnatam Lutheri hæresim de votis monasticis, in quâ quantum momenti afferant veræ spiritûs libertati vota, facilè perspicietur, & ea ipsa evangeliorum auctoritate firmari* ; à Paris, 1531, *in*-8°, avec une épître dédicatoire de l'éditeur Suffanneau, au prieur de la grande Chartreuse. 2. *Petri Rossœti, poëtæ Laureati, Christus, nunc primùm in lucem editus* ; avec une épître dédicatoire de Suffanneau à François I, à Paris, 1534, *in*-8°. 3. *Dictionarium Ciceronianum, & ejusdem epigrammatum libellus* ; à Paris, 1536, *in* 8°. 4. *Julii Cæsaris Scaligeri adversùs Desiderii Erasmi dialogum Ciceronianum oratio secunda* ; à Paris, 1537, *in*-8°. Ce fut Suffanneau qui fit imprimer ce discours à la sollicitation même de Scaliger qu'il vit à Agen : à la tête est une épître de l'éditeur du 5 juin 1537. 5. *Huberti Suffannæi, legum & medicinæ doctoris, Ludorum libri, nunc recèns conditi atque editi* ; à Paris, 1538, *in*-8°. Ces *Ludi*, en quatre livres, sont de petites piéces de vers sur différens sujets. Dans le même recueil on trouve : 1. *Enodatio aliquot vocabulorum, quæ in aliis dictionariis non reperiuntur*, &c. 2. Un poëme d'environ 350 vers, sur la levée du siége de Pérone en 1536 ; le titre est : *Perona obsessa.* 6. *Lamentatio Europæ carmine heroico descripta* ; ce petit poëme est à la suite de l'*Oratio laudatoria pro Francisco Valesio, Rege Francorum, per L. Campestrem, canonicum regularem* ; 1538, *in*-4°. 7. Une édition des œuvres de Virgile ; à Paris, 1540, *in*-4°, avec huit vers de l'éditeur en forme d'épître dédicatoire. 8. *Annotationes in contextum duorum librorum artis versificatoriæ Joannis Despauterii .... Adjecta est historia captivi monachi ex prosâ D. Hieronymi in elegum carmen conversa, cum aliquot odis* ; à Paris, *in*-8°. Le même ouvrage, seconde édition, à Paris 1543, *in*-8°, mais les poësies ajoutées ne sont pas les mêmes : *Adjectum est*, dit la seconde édition, *Epithalamium D. Michaëlis Hospitali & D. Mariæ Morinæ. Item, Ecloga, Sylvius inscripta, & Carminum farrago.* Il y en a eu une troisiéme édition en 1547, *in*-8°, à Paris. 9. *De ratione componendorum verborum* ; à Paris, 1538, *in*-4°. 10. *Quantitates Alexandri Galli, vulgò de Villa-Dei, correctione adhibitâ ab Huberto Suffannæo, locupletatæ, adjectis utilissimis adnotationibus, minimèque vulgaribus. Accesserunt Accentuum regulæ omnium absolutissimæ, ex variis auctoribus collectæ per eundem. Additus est Elegiarum ejusdem liber* ; à Paris, 1542, *in*-12. 11. *In Publ. Virgilii Maronis Moretum scholia, ex præstantissimis quibusque scriptoribus, maximè ex Joannis Ruellii, Suessionensis, dum viveret, medici, lucubrationibus huc transposita* ; à Paris, 1542, *in*-8°. 12. *De resurrectione Domini nostri J. C. carmen* ; à Paris, 1544, *in*-4°. 13. *Ad Benedictum Merlinum, reliquosque Romanenseis discipulos*, piéce de douze vers, à la tête du livre intitulé : *De communibus octo partium orationis accidentiis opusculum .... per Bernardum Quercinum, Tholosatem* ; à Lyon, 1547, *in* 8°. 14. *Connubium Adverbiorum ; id est, elegans adverbiorum applicatio & mirificus usus ex omnibus Ciceronis operibus ordine alphabeti demonstratus, locis unicuique assignatis* ; à Paris, 1548, *in*-8°, & encore depuis. 15. *Proverbia Gallicana secundùm ordinem alphabeti reposita, & à Joanne Ægidio Nucerienfi latinis versiculis traducta, correcta & aucta per Hubertum Suffannæum* ; à Paris, 1550 & 1552, *in*-8°. * *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres*, par le pere Niceron, tome XXXVIII.

SUSSEX, province d'Angleterre, avec titre de comté, est en la partie méridionale du royaume. Chichester est sa ville capitale.

SUSTANTION, *cherchez* SUBSTANTION.

SUTHERLAND ou SOUTERLAND, province de la partie septentrionale d'Ecosse. Dornock en est la ville capitale.

SUTLIVIUS ou SUTCLIVIUS, en anglois SUTCLIFFE (Matthieu) théologien protestant, Anglois de nation, florissoit vers la fin du XVI siécle. Il publia plusieurs livres de controverse, les uns en latin, les autres en anglois, & s'attacha principalement à réfuter le cardinal Bellarmin. Il écrivit aussi quelque chose contre les Presbytériens. Il fit un ouvrage, où il ne mit point son nom, & qui traite de la conformité du calvinisme & du mahométisme: il le publia à Londres l'an 1604. C'est la réfutation d'un livre imprimé à Anvers l'an 1596, & à Cologne l'an 1603, sous le titre de *Calvino-Turcismus*, id est, *Calvinisticæ perfidiæ cum Mahumetana collatio, & dilucida utriusque sectæ refutatio.* Il avoit été composé par deux Anglois catholiques fugitifs de leur pays, savoir Guillaume Rainolde, & Guillaume Giffort, depuis archevêque de Reims. Le premier avoit été ministre, & avoit témoigné un grand zèle pour la religion protestante. Il mourut en composant l'ouvrage dont nous parlons, & le second y mit la derniere main. * *Voyez* les préfaces du livre & de la réponse. Bayle, *dict. critiq.*

SUTOR (Pierre) Chartreux, *cherchez* COUSTURIER (Pierre)

SUTRI, *Sutrium* ou *Colonia Julia Sutrina*, ville d'Italie, dans le patrimoine de saint Pierre, & sur la riviere dite *Pozole*, est très-ancienne. Aujourd'hui, elle est peu habitée, & est le siége d'un évêché, qui dépend immédiatement de Rome. Tite-Live dit, dans le *liv. 6*, que *Sutrium* s'étant révoltée contre les Romains, fut assiégée par Camille, qui avoit chassé les Toscans & les Ombres, par lesquels elle étoit opprimée.

### *Conciles de Sutri.*

L'empereur Henri III assembla les prélats à Sutri, l'an 1056, pour y examiner l'affaire de Gregoire VI, nommé auparavant *Gratien*, qui voyant trois papes à Rome, leur persuada de se déposer, & fut mis en leur place l'an 1044. Il fut déposé dans ce concile, & eut pour successeur Clément II. L'an 1059, Nicolas II fut élu pape, dans le temps que plusieurs séditieux avoient consacré par violence l'archiprêtre de l'église d'Ostie, surnommé *Mincius*, évêque de Velétri, qui prit le nom de Benoît X. Pour s'opposer à ce schisme, on assembla un synode à Sutri, où le faux pontife fut déposé. Nicolas II lui pardonna, & lui permit de vivre à sainte Marie-Majeure, sans pouvoir exercer aucune fonction sacerdotale.

SUTTON, selon d'autres, SUETON (Thomas) religieux Anglois de l'ordre de saint Dominique, & docteur en la faculté de théologie de Paris, ou plutôt d'Oxford, célébre par sa piété & par sa science, florissoit l'an 1290, sous le regne d'Edouard I, roi d'Angleterre. Il avoit beaucoup de pénétration & de subtilité, & une grande netteté dans ses discours. Ses principaux ouvrages sont intitulés, *Commentaria in Psalterium. Breviarium theologiæ. Summa theologiæ cum quæstionibus difficillimis. Concordia theologorum. Quodlibetorum de relatione, lib. II. Quæstionum difficilium, lib. I, &c.* * Pitseus.

SWALE, riviere du comté de Richemond, dans le Nord-Riding du comté d'Yorck; car c'est ainsi qu'on appelle une partie de ce comté. Elle donne le nom de *Swaledale* à cette partie de la contrée à travers de laquelle elle coule. Elle est principalement remarquable, parcequ'on dit que Paulin archevêque d'Yorck, au commencement de la conversion des Saxons, y baptisa en un jour plus de dix mille hommes, sans compter les femmes & les enfans. * Cambden, *Britann.*

SWAMMERDAM (Jean) médecin d'Amsterdam, florissoit en 1667, & avoit beaucoup de réputation. Il a composé un traité sur la respiration & l'usage des poumons; un autre *de fabrica uteri mulieris*; une histoire générale des insectes, &c. Son ouvrage le plus considérable, est son *histoire générale des insectes*, qui fut imprimée pour la premiere fois en flamand à Utrecht en 1669. L'auteur la traduisit depuis en françois, & elle parut à Utrecht en 1685. Depuis elle a été imprimée en hollandois, avec la traduction latine de M. Gaubius, professeur en médecine & en chymie à Leyde. Cette derniere édition est en deux volumes *in-folio*, dont le premier parut à Leyde en 1737, & le second aussi à Leyde en 1738. M. Herman Boerrhaave y a ajouté une préface, où il donne la vie de Swammerdam.

SWANEFELD, *cherchez* SUANEFELD.

SWANENBOURG (Corneille de) docteur en droit civil & en droit canon, & professeur à Leyde, naquit dans la même ville le 12 septembre 1574, cinq mois avant l'établissement de l'université de cette ville. Il fut instruit de bonne heure dans les sciences, & son pere lui donna les meilleurs maîtres; mais il s'appliqua plus particulierement à l'étude de la jurisprudence, tant à Leyde qu'à Douai. En 1597, l'université de Leyde le chargea d'enseigner publiquement, & il exerça cet emploi pendant trente-trois ans de suite. Il mourut le 12 mai 1630. Il n'a laissé qu'un écrit, qui a été imprimé à Leyde en 1633, *in-12*. Le sujet est: *De jure accrescendi.* Valere-André dit dans sa Bibliothéque Belgique, que Pierre Cunæus a fait l'éloge de Swanenbourg après la mort de ce jurisconsulte. * *Voyez* la Bibliothéque Belgique citée ci-dessus, tome I, page 220.

SWANINGTON (Pierre) religieux Anglois, de l'ordre des Carmes, vivoit en 1370, sous Henri III, roi d'Angleterre, & fut le premier de cet ordre qui fut docteur & professeur en théologie à Oxford. Ensuite il enseigna publiquement l'écriture sainte à Bourdeaux. Gerard de *Boulogne*, qui étoit général de l'ordre, chagrina en beaucoup d'occasions ce savant homme, parcequ'il avoit été du parti de ceux qui lui résisterent opiniâtrément, lorsqu'il voulut diviser en Angleterre l'ordre du Mont-Carmel en plusieurs provinces. Il a fait les livres intitulés: *Lecturæ scripturarum; In magistrum Sententiarum, &c.* * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

SWANING, *cherchez* SUANING.

SWARTE-SLUYS, c'est-à-dire, L'ECLUSE-NOIRE, petite ville des Provinces-Unies, autrefois fortifiée. Elle est dans l'Over-Issel, sur la riviere de Vecht, un peu au-dessous de son embouchure dans le Zuiderzée. * Mati, *dict.*

SWARTIUS (Eustache ou Eusthate) qui a fait honneur à la ville d'Utrecht par son érudition, étoit né dans cette ville, comme le conjecture Gaspard Burman, qui n'ose cependant l'assurer. Il fut très-connu de Barthius, chez qui il a demeuré, & à qui il a servi de secrétaire ou de copiste. Dans l'épître dédicatoire de ses *Analecta* à Jacques Van Dyck, envoyé de Suéde en Hollande, il dit que Barthius le fit venir de Leyde pour le prendre auprès de lui. On voit d'ailleurs qu'il a été préfet de l'école de Bois-le-Duc & de celle d'Utrecht, & qu'il avoit enseigné la politique à Amsterdam. Ses *Analecta*, en trois livres, ont paru à Leyde en 1616. Il y promet une édition de Plaute, une de Pétrone, une d'Héliodore. Gronovius parle de ses amples commentaires sur Quint-Curce. Le titre de ses Analectes est: *Eustathii Swartii Analectorum libri tres*; à Leyde, 1616, *in-4°*. * Voyez le *Trajectum eruditum* de Gaspard Burman, page 366.

SWASSAM ou SWASHAM (Jean) évêque de Bangor en Angleterre, fut religieux Carme & docteur dans l'université de Cambridge. Depuis, il fut élevé à l'épiscopat par le pape Gregoire XI; & après sa promotion, il assista au concile qui se tint à Stamford, sous le pontificat de Boniface IX, où le roi Richard II étoit présent, pour voir condamner Wiclef & ses sec-

tateurs. Ses ouvrages les plus considérables sont : *Contra Wiclefitas*, *lib. I. Concionum variarum*, *lib. I.* Il vivoit vers l'an 1394. * Pitseus, *de illust. Angl. script.* Joan. Lelandus.

SWENKFELD (Gaspard) *cherchez* SCHWENCKFELD.

SWERIN, ville du duché de Meckelbourg en basse Saxe, sur un petit lac qui porte son nom, à six lieues de Wismar, du côté du midi. Swerin est une jolie ville, qui a une bonne citadelle. Elle étoit autrefois le siége de l'évêque de Swerin, quoiqu'elle appartînt en partie aux comtes de Swerin. Quelques géographes prennent cette ville pour l'ancienne *Astuia*, petite ville des Caviens. * Baudrand.

SWERIN (l'évêché ou la principauté de) c'est une contrée du duché de Meckelbourg en basse Saxe. Elle est entre le comté de Swerin & la seigneurie de Rostock, ayant le Meckelbourg particulier au nord, & la Wandalie au sud. Ce pays peut avoir onze lieues de long & trois de large, & ses lieux principaux sont Bruel, Butzow & Nieu-Closter. Il étoit autrefois évêché, fondé l'an 1062, & suffragant de Brême. Il fut sécularisé par la paix de Westphalie en faveur de la maison de Meckelbourg, & a donné le nom à une branche de cette maison. *Voyez* MECKELBOURG. * Mati, *diction.*

SWERIN (le comté de) contrée du duché de Meckelbourg en basse Saxe. Ce comté est entre le Meckelbourg propre, l'évêché de Swerin, la Wandalie, & le duché de Lawembourg. Il peut avoir quinze lieues de long, & cinq ou six de large. Swerin, capitale ; Boitzebourg & Wittembourg en sont les principaux lieux. * Mati, *dict.*

☞ SWERT (Pierre de) Flamand, d'*Haësdonck au pays de Waës*, sixiéme prévôt ou supérieur de la congrégation de l'Oratoire de Flandre, fut élevé dans la piété & dans les lettres à Louvain, chez les peres de l'Oratoire, & il y puisa de bonne heure les principes les plus certains d'une saine théologie dogmatique & morale. Il y prit aussi une affection singuliere pour la congrégation, où il voyoit fleurir également la science & la vertu, & il y entra lui-même avec la résolution d'y vivre & d'y mourir. A peine eut-il été élevé au sacerdoce, qu'on le chargea de professer la théologie chez ses confreres de Bruxelles, où il s'aquittoit de cet emploi avec la plus grande distinction, lorsque celui dont il remplissoit la place, & qui avoit demandé lui-même un successeur, intenta contre le pere de Swert, auprès de M. Humbert de Précipiano, archevêque de Malines, des accusations calomnieuses, qui ne laisserent pas d'être écoutées. Cet orage ne dura pas ; la vérité fut connue, l'accusateur lui-même lui rendit hommage, & donna à l'accusé des marques d'affection qui parurent sinceres. Le P. de Swert justifié, eut même les pouvoirs qu'il n'avoit pas demandés, de prêcher dans le diocèse, & d'écouter les confessions, sans l'assujétir à aucune signature. Ayant achevé ses cinq années de régence, il fut mis en 1699 à la tête de la maison de sa congrégation à Louvain, & il la conduisit durant huit années, pendant lesquelles il fit de fréquens discours latins, aussi solides que pleins de lumieres, tant sur les principaux points de la doctrine chrétienne, que sur divers endroits de l'écriture sainte, qu'il avoit parfaitement étudiée. Il faisoit aussi chaque semaine une leçon de théologie scholastique ; il confessoit, faisoit des conférences aux jeunes théologiens, & vaquoit à tous les exercices de la maison avec autant d'assiduité, que s'il n'eût point eu d'autre occupation. Après ses huit années de supériorité, on le nomma assistant de la congrégation & confesseur extraordinaire de l'abbaye de Courtenberg. Peu après, on l'élut supérieur général de toute la congrégation répandue en Flandre. Mais de nouveaux troubles étant survenus, & se voyant obligé de céder à la tempête, il se retira en Hollande, où il continua de faire à sa congrégation, & en général à toute l'église catholique des Pays-Bas, tout le bien qui fut en son pouvoir. Il vivoit encore en 1740, & il étoit alors dans un âge très-avancé ; mais nous le croyons mort avant 1750. Il est auteur de plusieurs ouvrages utiles à la religion, la plupart imprimés sans nom d'auteur. Nous ne connoissons que les suivans. 1. Deux discours prononcés l'un à Bruxelles & l'autre à Louvain : un avocat qui avoit entendu l'un des deux, les fit imprimer en 1697, du consentement de l'auteur. 2. Plusieurs autres discours & quelques lettres, le tout en latin, dans les preuves ou le recueil de piéces, qu'on lit à la fin de l'ouvrage suivant. 3. *Chronicon congregationis Oratorii Domini Jesu per provinciam archi-episcopatûs Mechliniensis diffusæ, ab anno Domini 1626, usque ad finem anni 1729. Authore * * * ejusdem congregationis presbytero*, &c. *Insulis Flandrorum* (*Ultrajecti*) 1740, *in*-4°. Cet ouvrage, très-important, est fort peu connu en France, où il mériteroit de l'être beaucoup. 4. *Necrologium aliquot utriusque sexûs Romano-catholicorum, qui vel scientiâ, vel pietate, vel zelo pro communi ecclesiæ bono apud Belgas claruerunt, ab anno 1600, usque 1739*; ibid. 1739, *in*-12. * M. l'abbé Goujet, *mém. mss.*

SWERTIUS (François) écrivain Flamand, nâquit à Anvers l'an 1567, de *François* Swertius & de *Gertrude* Van Os. C'étoit un homme versé dans la plupart des sciences, & qui joignoit à beaucoup d'érudition, un esprit aimable, une conversation gaie, & un style qui n'avoit rien de guindé. Il a fait presque son unique occupation de l'étude & de la composition de divers ouvrages durant toute sa vie. Il épousa *Susanne* Van Erp, dont il eut six enfans. Il est mort à Anvers l'an 1629, à l'âge de soixante-deux ans. Sa devise étoit : *Ama latere.* Les ouvrages de Swertius sont : 1. *Narrationes historicæ in Deorum Dearumque capita, ab Ortelio vulgata ; ex Analectis Andreæ Schotti Soc. Jesu*: à Anvers, *in*-4°, 1602, & dans le tome septiéme du trésor de Gronovius. 2. *In XII Cæsarum Icones ; ex Analectis Schotti*; à Anvers, 1603, petit *in*-4°. avec des gravures de Théodore Gale. 3. *Belgii totius, sive XVII provinciarum Germaniæ inferioris brevis descriptio*; avec la *Mappa Belgica de Vrientius*, en 1603. 4. *Lacrymæ in funere Abrahami Ortelii*, avec la vie d'Ortelius, en 1601, *in*-8°. 5. *Meditationes Joannis cardinalis de Turrecremata in vitam Christi*, avec la vie du cardinal de Turrecremata (ou Torquemada) à Cologne, 1607, *in*-12. 6. *Selectæ orbis christiani deliciæ*; à Cologne, 1608, & 1625, *in*-8°. C'est un recueil d'épitaphes, d'inscriptions & autres monumens tirés des temples, des bibliothéques, des villes, &c. 7. *Monumenta sepulchralia Brabantiæ*; à Anvers, 1613, *in* 8°. 8. *Notæ in Hieronymi Magii librum de Tintinnabulis*, 1608, *in*-8°. & à Amsterdam 1664, *in*-12. 9. *Musæ errantes Justi Lipsii*; à Anvers, 1609, *in*-4°. C'est une collection des poësies de Juste Lipse. 10. *Flores Lipsiani*; à Cologne, 1614 & 1620, *in*-12. C'est un choix de maximes & de comparaisons, tirées des ouvrages de Juste Lipse. Nicolas Stochius avoit déja donné un ouvrage dans le même gout, comme on peut le voir à son article. Nous en avons vu encore un autre dans le même genre, dont le titre est : *Mellificium sive Syntagma delitiarum quæ in præclarissimis Justi Lipsii monumentis hactenùs ineditis passim habentur: complectens exquisitissima similia, & gravissimas sententias, ex mediâ philosophiâ petitas. Concinnatum operâ & studio M. Joachimi Nisæi*; à Francfort, 1606, *in*-12. 11. *Poëmata Joannis Bochii, & Ascanii filii*; à Cologne, 1615, *in*-8°. Swertius est l'éditeur de ces poësies. 12. *Joco-seria, atque epitaphia, vetera, nova, latina, gallica, hispanica*, &c. à Cologne, 1623, *in*-8°. 13. *Sententiæ rariores ex primæ notæ historiographis*; à Cologne, 1625, *in*-16. 14. *Athenæ Belgicæ, sive Nomenclator inferioris Germaniæ scriptorum*; à Anvers, 1628. *in-folio*. * *Bibliothéque Belgique* de Valere André, édition de 1739, tome I, pag. 313, & 314.

SWERTIUS (Emanuel) né à Sevenbergen en Hollande, a vécu dans le XVII siécle. Valere André dans le tome I de sa Bibliothéque Belgique, page 260 de la derniere édition, cite de lui l'ouvrage suivant: *Florilegium, tractans de variis floribus, & aliis Indicis plantis, ad vivum delineatum, in duabus partibus & quatuor linguis concinnatum*; à Francfort sur le Mein, 1612, *in-fol.* avec figures. Cet ouvrage a paru depuis une seconde fois sous ce titre: *Florilegium, in quo diversorum florum, nunquam anteà exhibitorum, genera, & raræ Indicarum plantarum & radicum formæ ad vivum delineantur*; à Amsterdam, 1647, *in-fol.* avec des gravures.

SWERTIUS (Jean) *fils d'un frere de* FRANÇOIS Swertius, *dont on a vu l'article ci-dessus*, étoit de Diesth, & se fit Chartreux à Cologne. Il mourut le 8 avril de l'an 1617, dans la trente-cinquiéme année depuis sa profession chez les Chartreux. On a de lui: 1. Un abrégé en latin des sermons de Louis de Grenade pour l'Avent & les fêtes des Saints; à Cologne, 1611. 2. Des méditations sur les sept Mysteres de la Passion du Sauveur, extraites des ouvrages de Luc Pinelle & de Henri Cuyckius; à Cologne, 1612, *in-12.* * Valerii Andreæ *Bibliotheca Belgica*, édition de 1739, tome II, pag. 739.

SWERTIUS (Robert) *frere de* FRANÇOIS Swertius, étoit d'Anvers, où il naquit le 4 août 1570. Il se fit Jésuite, & enseigna dans les colléges de sa société la poësie & la rhétorique à Courtrai, à Bruges & à Douai. Il fit depuis ses études de théologie à Louvain: & ensuite on le chargea de l'administration d'une cure à Bois-le-Duc. Il avoit pris le degré de licencié en théologie, & s'acquit de la réputation dans l'exercice du ministere de la prédication. Après avoir rempli les meilleures chaires pendant quatorze ans, il alla faire quelque séjour dans une autre ville, d'où il revint à Anvers sa patrie. Il y fut chanoine & pasteur de l'église cathédrale. Il mourut dans la même ville en 1647. On a de lui: 1. *Cumulus mendaciorum Francisci Lansbergii, ministri Roterodamo-Batavi*; à Anvers. Cet ouvrage est en flamand. 2. *De fide Hæreticis servandâ, adversùs ministrum Danielem Plancium*; à Anvers, 1611, *in-8°.* * *Bibliothéque Belgique* de Valere André, édition de 1739, *in-4°.* tome II, page 1078.

SWEVENZEEL (Philippe) Jésuite, de Bruges, étoit d'une famille noble. C'étoit un homme fort versé dans les langues grecque & latine. Il est mort à Courtrai le quinziéme de juillet de l'an 1613, n'ayant encore que quarante-quatre ans. On lui doit une traduction du grec en latin de l'explication du pseaume VI, par Anastase le Sinaïte: cet écrit se trouve dans le tome III, des *Lectiones Antiquæ*, &c. de Canisius. Swevenzéel a donné aussi en flamand un traité du chemin qui conduit à la vraie piété; à Anvers, 1605. * Valere André, *Bibliothéque Belgique*, édition de 1739, tome II, p. 1044.

SWIFT (Jonathan) docteur en théologie, doyen de la cathédrale de saint Patrice à Dublin, & recteur de Laracor, Augher & Rathbegan, dans le comté de Méath, naquit à Dublin le 30 novembre 1667. Son pere, procureur célébre, le fit élever dès sa plus tendre jeunesse dans la grande école de Kilkenny, d'où il le retira en 1681, pour le mettre pensionaire au collége de Dublin. Il prit dans cet université le degré de bachelier ès arts le 15 février 1685. Il y a peu d'écrivains qui aient embrassé autant de genres d'écrire. La politique, la poësie, tant sérieuse qu'enjouée, toutes les parties de la littérature, la critique, l'histoire ont occupé sa plume tour à tour; & il a su donner à tout un air naïf, & une certaine tournure qui lui étoit particuliere. Son style est clair, élégant, correct; & dans les matieres sérieuses, ses réflexions sont profondes, bien digérées, & toujours accommodées au bien de sa patrie. Mais trop livré à la liberté de penser, il a poussé celle-ci avec excès dans plusieurs de ses ouvrages; tel est *le conte du Tonneau*; tels sont plusieurs autres écrits sortis de sa plume pendant sa jeunesse, & dans des momens de bonne humeur portée trop loin. On assure cependant que sa conduite & ses mœurs ont toujours été irréprochables. Il n'a jamais voulu se marier, & l'on a cru qu'il avoit eu dessein par-là de se conserver la liberté de censurer les femmes, qu'en effet il n'a nullement épargnées en plusieurs de ses écrits. Ses liaisons intimes avec les plus grands ministres, & avec les plus beaux esprits de l'Angleterre, lui font honneur. Le comte d'Oxford, grand trésorier, le vicomte de Bolingbroock, MM. Addisson, Prior, Pope & beaucoup d'autres personnes distinguées, l'estimoient & l'aimoient. Ce fut par le crédit du comte d'Oxford qu'il obtint le doyenné de saint Patrice. Ce bénéfice est considérable. Swift en a joui trente-deux ans, pendant lesquels il fit beaucoup de bien aux pauvres. Avant sa mort il fonda un hôpital à Dublin, pour y entretenir à perpétuité un certain nombre d'indigens privés de l'usage de la raison. Par son testament cet hôpital hérita de toute sa succession, à l'exception de mille livres sterling dont il fit des legs. Il perdit la mémoire entiérement durant sa derniere maladie, qui fut longue, & qui l'emporta le 19 octobre 1745, dans la soixante-dix-huitiéme année de son âge. Il fut inhumé dans sa cathédrale. Falkner, célébre imprimeur, avoit donné en 1735, une belle édition des ouvrages de M. Swift en six volumes *in-8°.* & l'on a promis depuis deux autres volumes d'œuvres posthumes.

☞ M. Swift jouissoit d'un bénéfice de plus de vingt mille livres de rente, & il possédoit d'ailleurs d'autres revenus. Sa maniere de vivre simple, modeste, frugale, lui laissoit beaucoup de superflu. Comme il étoit très-sensible à la misere des pauvres, il imagina d'établir pour leur soulagement une banque où, sans caution, sans gages, sans suretés, sans intérêts quelconques, on prêtoit à tout homme ou femme du bas peuple ayant quelque métier ou quelque talent, jusqu'à la concurrence de dix livres sterling, c'est-à-dire, plus de deux cens livres monnoye de France. Le temps pour la restitution du prêt étoit fixé, & toujours proportioné à la situation de l'emprunteur, & à la nature de la somme. Par-là ce généreux auteur du projet faisoit vivre des milliers de personnes: il animoit l'industrie, encourageoit les talens, détruisoit la fainéantise; & jamais on ne lui manquoit de parole. Au jour marqué les sommes prêtées rentroient dans la banque, pour circuler en d'autres mains, & servir à de nouvelles libéralités. Ce fait est rapporté dans les *Mémoires de Trévoux*, septembre 1757.

Voici ce que nous lisons dans le *Pour & Contre* de M. Prevôt d'Exiles, tom. VI, pag. 7, & suiv. « Ce célébre doyen de saint Patrice est en possession depuis » 30 ans, (ceci est écrit en 1735) de faire rire les » trois royaumes d'Angleterre, d'Irlande & d'Ecosse, » par sa maniere de vivre, de penser & d'écrire. Cent » traits agréables de sa conduite, & un nombre infini » d'ouvrages tant en prose qu'en vers, où, si l'on veut » retrancher certaines idées basses & populaires, on » trouve d'ailleurs tout le sel & l'agrément que les » Anglois lui attribuent, l'ont fait regarder comme » le modèle de la fine satyre, de l'ironie délicate, & » de la plaisanterie la plus ingénieuse & la plus agréa» ble. Il n'est connu en France que par le *Gulliver* & » le *Conte du Tonneau*, dont on nous a donné la tra» duction; mais quoique ces deux ouvrages ne fassent » nul tort à sa réputation, je m'imagine qu'elle paroî» troit mieux fondée à nos François, s'il s'étoit trouvé » quelqu'un qui nous eût traduit ses épîtres & ses poë» mes; avec plusieurs petites piéces sur divers sujets, » dont la beauté même a peut-être causé de l'embaras » aux traducteurs, &c. » L'auteur ajoute qu'il ne seroit peut-être pas à souhaiter qu'on traduisît les *Pensées diverses*, parceque, quoiqu'elles passent pour originales en Angleterre, il est certain qu'elles sont pillées pour la plupart dans la Bruyere & la Rochefou-

cault. On lit divers autres traits, diverses autres réflexions sur Swift dans les différens volumes du *Pour & Contre* qu'on vient de citer. Le doyen de saint Patrice est qualifié par plusieurs écrivains de *Rabelais des Anglois.* M. de Voltaire, dans ses lettres sur les Anglois, se récrie contre cette qualification. Charmé des ouvrages de Swift, il trouve dans l'auteur trop de sens rassis, trop de politesse, trop de délicatesse, de justesse, de discernement & de gout, pour être comparé avec Rabelais. La bonne plaisanterie, dit-il, semble être le talent particulier de M. Swift, soit dans sa prose, soit dans ses vers, qui sont de plus remarquables par un tour singulier & presque inimitable. On peut aussi consulter la Bibliothéque Britannique, tome II, seconde partie, article 5, où l'on observe que M. Swift est en grande partie auteur du mélange ou recueil d'œuvres diverses en prose & en vers, imprimé en anglois à Londres en trois volumes *in* 8°. en 1733 & 1734, & le volume XI du même journal, premiere partie, article 5, où l'on avertit que le même M. Swift est auteur de trois dialogues ou conversations entre deux milords, deux miledis, un colonel & quelques autres, imprimé dans le *Recueil* anglois *de tout ce qui entre dans les conversations polies de la cour & des meilleures compagnies d'Angleterre*; en 1738, à Londres. Le conte du Tonneau a pour titre dans la traduction françoise : *Le Conte du Tonneau, contenant tout ce que les arts & les sciences ont de plus mystérieux, avec plusieurs autres piéces très-curieuses; traduit de l'anglois de* Jonathan Swift; à la Haye, 1732, *in*-12, 2 vol. Le *Gullyver* est connu de tout le monde. *Voyez l'article de l'abbé* DES FONTAINES. Les autres ouvrages de Swift, traduits en françois, que nous trouvons cités, sont : Le grand mystere, ou l'art de méditer sur la garderobe; avec des pensées hazardées sur les études, la Grammaire, la Rhétorique & la Poëtique, par G. L. le Sage : à la Haye 1729, *in*-8°. Une édition des lettres du chevalier Guillaume Temple & autres ministres d'état, tant en Angleterre que dans les pays étrangers, contenant ce qui s'est passé de plus considérable dans la chrétienté depuis 1665, jusqu'en 1672. La traduction a paru à la Haye en 1700, *in*-12, 2 vol. *Productions d'esprit, contenant tout ce que les arts & les sciences ont de rare & de merveilleux*; traduites de l'anglois du docteur Swift, avec des notes; à Paris 1736, *in*-12, 2. vol. On a dit à l'article de M. Stéele, que cet écrivain & M. Swift avoient eu part ensemble à divers autres ouvrages. *Voyez* STEELE. Dans la préface de la traduction du *Babillard ou le nouvelliste philosophe*, on dit que Swift publia au commencement de 1708, des prédictions pour ladite année, dans lesquelles il prétendoit tourner en ridicule bien des gens; & à la suite de cette préface on lit lesdites prédictions, traduites en françois, & deux autres piéces du même Swift, qui furent occasionées par la premiere. C'est tout ce que nous pouvons dire des ouvrages du doyen de Saint Patrice, dont la très-grande partie ne nous est pas connue.

SWINTON, baronie dans le comté de Barwick, dans l'Ecosse méridionale. Elle donne son nom à une ancienne famille, qui a une charte datée du regne de Malcolme Kenmoir, roi d'Ecosse, laquelle donne à Alan Swinton droit à cette baronie, laquelle appartenoit auparavant à ses prédécesseurs. La ligne masculine venant à cesser, l'héritiere épousa le fils du comte de Marches, de qui descendent les Swintons d'à présent. * *Dict. anglois.*

SUYLEN de Nievelt (Guillaume) d'une famille très-noble, fils aîné de GUILLAUME Suylen, seigneur de s'Herenaertsbergen, &c. naquit à Utrecht vers l'an 1538. Il fut l'un des nobles Hollandois qui présentérent le 5 avril 1566, une requête à Marguerite de Parme; ce qui fut cause que, lorsque le duc d'Albe eut été envoyé depuis dans les Pays-Bas par le roi Philippe, il fut exilé, ou s'exila lui-même. Les affaires ayant changé, il revint dans sa patrie en 1572, ou l'année suivante, fut préteur de Dordrecht, & en 1574 bailli de la Zélande. Vers le même temps, il fut député pour la pacification de Gand. En 1580, il remit ses postes, & en remplit d'autres en 1587. Il fut marié trois fois, & mourut à la Haye le 28 octobre 1608, âgé d'environ soixante-dix ans. Il a traduit de l'allemand en la langue de son pays, la chronique de Carion, & du françois il a traduit la continuation de cette chronique. * Voyez le *Trajectum eruditum* de Gaspard Burman, *in*-4°, à Utrecht, 1738, pag. 364 & 365.

SUZE (la Baume) illustre & ancienne maison de Dauphiné, n'est pas moins distinguée par ses hautes alliances, que par les actions éclatantes, & les grands emplois de ceux qu'elle a produits.

I. HUGUES de la Baume, I du nom, chevalier, épousa *Aagardis* de Sassenage, fille d'*Hector* souverain de Sassenage, & est nommé avec sa femme & ses enfans, dans une charte du cartulaire de l'évêché de Grenoble, par laquelle il paroît qu'ils vendirent au mois d'avril de l'an 1111, à Hugues évêque de Grenoble, le droit de dixmes qu'ils avoient dans la paroisse de Noyarai. Les fils de Hugues, furent PIERRE de la Baume, qui suit; *Hugues*; & *Arnaud* de la Baume.

II. PIERRE de la Baume, I du nom, chevalier, approuva une donation faite par Ismidon Lombard, à l'évêque Hugues & à son église, au mois d'avril 1108, comme il paroît par le cartulaire que nous avons déja cité. On ne sait point le nom de sa femme; mais il est constant qu'il eut pour fils PIERRE II qui suit.

III. PIERRE de la Baume, II du nom, damoiseau, intervint avec Amedée comte de Genève, Guigues de Rossillon, Aimard de Bocsozel, & autres chevaliers, dans un acte d'accord, passé entre Guigues dauphin, comte d'Albon, & Guillaume, abbé de l'église de Romans l'an 1134. De son épouse, *Marguerite* de Repellin, il laissa *Guillaume*; HUGUES, qui suit; *Aimar*; & *Ajurdarde* de la Baume, femme de noble *Lantelme* de Varces.

IV. HUGUES de la Baume, II du nom, fut marié avec *Jeanne* d'Avaron, & approuva un anniversaire fondé par cette dame dans le monastere de Domene, vers l'an 1200, pour son pere *Jean* seigneur d'Avaron, & sa mere *Elise* des Granges. On trouve dans cet acte le nom de leurs enfans, qui furent *Lantelme*; GUILLAUME I, qui suit; & *Berlion* de la Baume.

V. GUILLAUME de la Baume, I du nom, qui est nommé dans l'acte dont nous venons de parler, vivoit vers l'an 1200, & fut pere de GUILLAUME II qui suit.

VI. GUILLAUME de la Baume, II du nom, fut fort considéré à la cour du dauphin André; & dans un traité que fit ce prince l'an 1227, avec sa belle-sœur Alix de Vergi, duchesse de Bourgogne, il fut compris, comme garant, avec Artaud de Rossillon, Aimard de Sassenage, Obert, maréchal du dauphin, Gui Alleman, & Gui de Bocsozel. De son mariage avec *Veronique* de Berenger, fille de *Pierre* de Berenger, seigneur de Prebois, sortirent, LOUIS, qui suit; *Aimard* de la Baume, héritiere d'*Ajudarde* de Sassenage, fille de *Guigues* III, seigneur de Sassenage, & de *Béatrix* de Berenger, par testament de l'an 1261.

VII. LOUIS de la Baume, I du nom, vivoit vers l'an 1250, & suivit le roi saint Louis dans les guerres qu'il fit contre les infidéles. Il est nommé, avec son fils GUILLAUME III, qui suit, dans plusieurs actes des années 1260, 1261 & 1266.

VIII. GUILLAUME de la Baume, III du nom, rendit de grands services à Béatrix dauphine; sur-tout dans les différends qu'elle eut avec l'archevêque de Vienne & le comte de Valentinois. Il fut un des chevaliers qui accompagnerent Guillaume de Rossillon en Orient, l'an 1265, & laissa GUILLAUME IV qui suit.

IX. GUILLAUME de la Baume, IV du nom, chevalier, suivit le dauphin Humbert I à Paris, l'an 1292, & fut envoyé de sa part vers Philippe *le Bel*, roi de France, & Edouard roi d'Angleterre, pour les remercier de ce qu'ils avoient recherché son amitié. Ses

enfans furent, 1. *Pierre* de la Baume, qui rendit hommage à Humbert dauphin le 7 janvier 1334, d'une maison forte qu'il possédoit dans la baronie de Sassenage; il fut un des médiateurs employés par le dauphin, entre ce prince, & Hugues de Châlons, seigneur d'Arlai; 2. GUELIX, qui suit; 3. *Humbert*, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jérusalem, commandeur de S. Paul dans le Viennois, & chanoine de saint Paul de Lyon. Il fut un des sept officiers du conseil, créé par le dauphin Guigues à Saint-Marcelin, en 1332, & étoit déja conseiller de ce prince dès l'an 1330, car Isabelle de France, épouse de Guigues, lui donne ce titre dans une procuration du 23 mars de la même année. Au reste, Guichenon s'est trompé dans son histoire de Bresse, lorsqu'il a cru qu'Humbert étoit fils de Jean de la Baume sur Cerdon. Le contraire paroît par un acte d'hommage, dans les registres de la chambre des comptes de Dauphiné, où il est marqué, en termes exprès, que le pere d'Humbert s'appelloit Guillaume; & 4. *Françoise* de la Baume, mariée à noble *Thomas* de Murinais.

X. GUELIX de la Baume, chevalier, est nommé dans un registre de la chambre des comptes de Dauphiné, de l'an 1339, & fut présent à l'accord passé entre Jean, évêque de Grenoble, & Guigues de Ruins, sacristain de la cathédrale de cette ville. Il avoit épousé *Catherine* de Cossonai, de laquelle il eut 1. AIMON, qui suit; 2. *Arnoul*, doyen de l'église cathédrale de Grenoble, en 1343; 3. *Dauphine*, épouse de noble *Lantelme* de Leutzon, à laquelle le dauphin Humbert II constitua une partie de sa dot, le 1 mars 1340; 4. *Françoise* de la Baume, religieuse à la Chartreuse de Premol.

XI. AIMON de la Baume, I du nom, fut présent à un acte d'hommage rendu au dauphin, le 16 mars 1364, par Jacques de Bocsozel. La qualité de chevalier qu'Aimon porte dans cet acte, étoit alors une récompense de la valeur. Il avoit signalé la sienne dans les guerres contre les Anglois, sur-tout aux siéges de Limoges, de Cahors, de Sarlat, de Bergerac & de la Rochelle. Il eut pour enfans AIMON II, qui suit; *Louis*, pere d'*Aimon* de la Baume, & *Falcone* de la Baume, mariée à noble *Leutzon* de Lemps.

XII. AIMON de la Baume, II du nom, chevalier, passa sa quittance le 19 août 1367, à Odobert seigneur de Murinais, pour la restitution de la dot de *Françoise* de la Baume, sœur de *Guelix* de la Baume, mariée à *Thomas* de Murinais. Ses enfans furent 1. *Jean*, mort sans alliance; 2. LOUIS II, qui suit; 3. *Aimon*, l'un des trois cens gentilshommes de Dauphiné qui furent tués à la bataille de Verneuil l'an 1424; 4. *Pierre* de la Baume, gouverneur pour le dauphin de la contrée de Triéves, & conseiller au conseil delphinal.

XIII. LOUIS de la Baume, II du nom, seigneur de Suze-la-Rousse, &c, accompagna Henri II, baron de Sassenage, qui fut tué l'an 1424, à la bataille de Verneuil, où il commandoit l'arriere-ban de Dauphiné. Il fut dépositaire des dernieres volontés de ce seigneur, & les porta à sa femme *Antoinette* de Saluces, fille de *Hugues* de Saluces, seigneur de Piasco, baron de Montjai, & de *Marguerite* de Baux. Cette dame ayant épousé *Louis* de la Baume en secondes nôces l'an 1426, lui donna par cette alliance celle de plusieurs têtes couronnées de l'Europe, & eut de lui, entre autres enfans, 1. BERTRAND, qui suit; 2. *Louise*, épouse d'*Etienne* seigneur de Mondragon & de Saint-Romain; 3. *Jeanne* de la Baume, femme d'*Antoine* Geofroi, seigneur de Malzai.

XIV. BERTRAND de la Baume, chevalier, seigneur de Rochegude, de Suze-la-Rousse, d'Eyrieu, de Plaisian & de Villefranche, hérita de la terre d'Eyrieu par testament de Bertrand de Saluces, son oncle maternel, & réunit par ses soins à sa maison la plupart des terres qui avoient appartenu à celle de sa mere. Il rendit hommage au dauphin de la terre d'Eyrieu le 17 février 1451, fit son testament le 8 juin 1484, & laissa de son épouse *Françoise* de Fai, fille d'*Antoine* de Fai, seigneur de Saint-Jean d'Ambournai, & d'*Anne* de Grossée, 1. PIERRE, qui suit; 2. *Charles*, que l'on dit avoir été évêque d'Orange; mais son nom ne se trouve point dans le catalogue des évêques de cette église; 3. *Jean*, seigneur de Plaisian, de Villefranche, & prieur de Rochegude en 1511; 4. *Louis*, abbé de Mazan, prévôt de l'église cathédrale de Vaison, & protonotaire du saint siége, fut souvent employé par le pape en des négociations importantes; 5. *Isabeau*; 6. *Jeanne*, mariée 1. à *Gabriel* de Grivel, seigneur de Villebois & de Laborel: 2. à *Jean* de Plana; & 7. *Philippine* de la Baume, épouse de *Jacques* de Montagu, seigneur de Vie, de Fontaines & de Cannes en Languedoc, &c, lequel testa le 14 février 1539, en faveur de sa femme.

XV. PIERRE de la Baume, III du nom, chevalier, seigneur de Suze-la-Rousse, d'Eyrieu, &c, épousa *Françoise* Alois, fille de *Louis* Alois, seigneur de Vassieu, de laquelle il eut 1. GUILLAUME, qui suit; 2. *Rostaing*, abbé de Mazan, qui fut élevé à l'évêché d'Orange l'an 1543, & mourut le 24 juillet 1555; 3. *Jean*, seigneur de Plaisian & de Villefranche, marié à *Jeanne* de Joannas, dame de Monfaucon & de Vesenobres, dont il eut *Françoise* de la Baume, épouse d'*Antoine* de Fai, baron de Peyraut; 4. *Claire* de la Baume, femme de *Charles* de Gramont, seigneur de Vacheres; 5. *Philippine*, qui s'allia avec *Henri* de Grasse, seigneur de Cabris en Provence, & 6. *Catherine* de la Baume, religieuse à Monfleuri près de Grenoble, puis abbesse de Notre-Dame des Plans en Provence.

XVI. GUILLAUME de la Baume, V du nom, chevalier, seigneur de Suze-la-Rousse, d'Eyrieu, &c, épousa le 9 septembre 1524, *Catherine* d'Albaron, fille de *Jacques* d'Albaron, chevalier, seigneur de Lers, de Monfrin, de Rochefort, & de *Marguerite* de Clermont-Lodève, sœur de *François* de Clermont-Lodève, archevêque de Narbonne, cardinal & légat d'Avignon. Il ne se maria qu'après avoir fait plusieurs campagnes, se distingua dans les guerres d'Italie, & fit son testament le 23 juillet 1550. Ses enfans furent 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. *Marguerite* alliée 1. à *Aimard* d'Ancezune, seigneur de Vinai: 2 à *Annet* de Maugiron, seigneur de Leissins; 3. *Antoinette* de la Baume, femme de *Louis* d'Eurre, seigneur du Puisaint-Martin.

XVII. FRANÇOIS de la Baume, comte de Suze, baron de Lers, &c, chevalier des ordres du roi, conseiller en son conseil privé, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, amiral des mers du Levant, gouverneur pour le roi de la Provence, & général pour le pape de l'état d'Avignon & du comtat Venaissin, a été l'un des plus grands hommes du XVI siécle. Sa valeur se signala sur-tout dans les guerres contre les Calvinistes, dont ses victoires le rendirent la terreur. Il abattit leur orgueil dans les batailles de Cederon en Dauphiné, de Saint-Gilles en Languedoc, & triompha en plusieurs autres occasions de toute la fortune du célébre baron des Adrets, & de l'intrépidité du brave Montbrun. Une longue suite de services éclatans rendus à l'état, lui acquit la faveur & l'estime de nos rois, & l'éleva aux premiers honneurs. Après que sa terre de Suze eut été érigée en comté par lettres du mois de décembre 1572, il fut honoré du collier des ordres l'an 1581, & reçut le brevet des charges de gouverneur de Provence, & d'amiral des mers du levant le premier juin 1578; mais il n'exerça pas ces charges, les Provenceaux ne l'ayant point voulu reconnoître. Il avoit épousé *Françoise* de Levis, fille de *Gilbert* de Levis, comte de Vendatour, & de *Susanne* de Lare-Cornillon; & après avoir fait son testament le 20 mai 1580, il mourut l'an 1587, des blessures qu'il avoit reçues en voulant recouvrer la ville de Montelimar. Les enfans qu'il eut de son mariage, furent 1. *Ferdi-*

*nand-Rostaing*, tué au siége d'Issoire l'an 1577 ; 2. Rostaing, qui suit ; 3. *Antoine* de la Baume, seigneur de Baulmes. Il s'allia avec *Marie* de Laire de Guiffrai, de Glandage, de laquelle il laissa *Charles* baron de Baulmes, de Franci, &c, abbé de Mazan, en qui cette branche a manqué ; *Georges*, mort jeune ; *Marguerite*, morte jeune ; *Catherine*, mariée 1. à *Jacques* de Montani de la Tour, baron de Vinai & de Montani ; & 2. le 22 juillet 1639, à *François* de Châteauneuf, comte de Doing, & baron de Rochebonne ; & *Françoise*, mariée à *Louis* Escalin des Aymars, marquis de la Garde ; 4. *Georges* de la Baume, baron d'Apts, & capitaine de cinquante hommes d'armes. Il avoit épousé l'an 1595, *Jeanne* de Maugiron, fille de *Laurent* de Maugiron, chevalier des ordres du roi, lieutenant général au gouvernement de Dauphiné, de laquelle il eut *Timoléon* de la Baume, baron d'Apts, époux de *Catherine* de Polignac, & pere d'un fils unique, mort à l'académie ; *Anne*, seigneur de Merieu, &c, mort sans postérité ; & *Marguerite* mariée à *Charles* de Bourbon, baron de Vezigneul ; 5. *Louise* de la Baume, épouse d'*Antoine* de Sassenage, baron du Pont de Royan ; 6. *Catherine*, alliée à *Claude* Alleman, baron d'Uriage ; 7. *Marguerite*, femme de *Pompée* de Pontevez, seigneur de Buons ; 8. *Charlotte*, mariée à *N.* du Roure, seigneur de Saint-Remese, en Vivarais ; 9. *Françoise* de la Baume, dont le mari fut *Christophe* de Castillon, seigneur de Vaucluse & de Villeneuve en Provence.

XVIII. Rostaing de la Baume, comte de Suze & de Rochefort, seigneur de Monfrin, &c, maréchal de camp des armées du roi, & bailli des montagnes de Dauphiné, apprit le métier de la guerre sous le comte de Suze son pere, & combattit souvent à ses côtés. Il fut fait prisonnier en 1587, à Montelimar, où son pere fut blessé à mort, & paya dix mille écus pour sa rançon. Depuis, il continua de servir pour le roi Henri III, & lorsque ce prince eut été assassiné, il s'attacha aux intérêts du roi Henri IV. Il se trouva aux siéges de Gap, de Tallard, de plusieurs autres places dans le Viennois, & le Gresivaudan, & donna des preuves d'une valeur distinguée en différentes occasions, soit en Dauphiné, soit en Provence. Après avoir combattu long-temps à la tête de quelques régimens, & avoir souvent commandé des troupes en chef, il fut fait maréchal de camp. Ce seigneur avoit épousé 1. le 23 octobre 1583, *Magdeléne* des Prez de Montpezat, fille de *Melchior* des Prez, seigneur de Montpezat, & de *Henriette* de Savoye marquise de Villars, comtesse de Tende, femme en secondes nôces de *Charles* de Lorraine, duc de Mayenne : 2. *Catherine* de Grolée-Meuillon, fille de *François* Grolée-Meuillon marquis de Bressieu, & de *Marguerite* de Guaste de Lupé. Il eut de son premier mariage, 1. *Jacques-Honorat* de la Baume, comte de Suze, marquis de Villars, & héritier de *Philibert-Emanuel* des Prez, marquis de Villars, son oncle, qui épousa *Françoise-Apronne* des Porcelets de Maillane, de laquelle il eut *Bernard* de la Baume, comte de Suze, marquis de Villars, mort sans alliance ; 2. *Marguerite*, épouse de *Henri* de Beaumanoir, marquis de Lavardin, fils du maréchal de France. Du second lit de Rostaing de la Baume naquirent, 1. Anne de la Baume, qui suit ; 2. *Louis-François*, évêque & comte de Viviers, prince de Donzere & de Châteauneuf-du-Rhône, abbé de Mazan & d'Orbestier, &c, qui fut nommé coadjuteur de Viviers en 1615, & sacré sous le titre d'évêque *de Pompeiopolis*, le 14 mai 1618, & qui ayant succédé en 1621, à Jean de L'Hôtel, dont il étoit coadjuteur, présida souvent aux états de Languedoc & à l'assemblée du clergé, & mourut le 5 septembre 1690, étant le plus ancien évêque de la Chrétienté, après avoir rempli le siége de Viviers pendant 69 ans ; 3. *François*, chevalier de Malte, tué d'un coup de mousquet au siége de Leucate, à la tête du régiment de Languedoc ; 4. *Charles*, aussi chevalier de Malte, mort jeune ; 5. *Françoise*, épouse de *Just-François* de Fai, baron de Gerlande ; 6. *Marie*, alliée à *Joachim* de Montagu, marquis de Bouzols, & vicomte de Beaune ; *Magdeléne*, religieuse de sainte Colombe à Vienne ; 8. *Charlotte*, mariée par contrat du 19 août 1629, à *Antoine* de la Garde, seigneur de Chambonas ; 9. *Anne* ; 10. *Henriette*, & 11. *Jeanne* de la Baume, femme de *Jean-Pierre* de Fougasses, marquis de la Barthalasse, seigneur de Taillades & de Beaulieu.

XIX. Anne de la Baume, comte de Suze & de Rochefort, épousa le 8 mars 1631, *Catherine* de la Croix de Chevrieres, fille de *Felix* de la Croix, comte de Saint-Valier, marquis d'Ornacieu, &c, & de *Claudine* de Chisse. Il fit son testament le 2 août 1632, mourut quelques années après ; & laissa 1. *Louis-François* de la Baume, comte de Suze & de Rochefort, &c, bailli des montagnes de Dauphiné, lequel servit plusieurs campagnes, & épousa *Paule-Hippolyte* de Monstiers de Merinville, fille de *François* de Monstiers, comte de Merinville, chevalier des ordres du roi, lieutenant pour sa majesté au gouvernement de Provence, gouverneur d'Avignon & du comtat Venaissin, lieutenant général des armées du roi, & gouverneur de Rose, & de *Jeanne* de la Jugie, héritiére de la maison de Rieux en Languedoc, dont il ne laissa point d'enfans ; 2. Joachim, qui suit ; 3. *Anne-Tristan*, évêque de Tarbes, puis de Saint-Omer, & archevêque d'Auch, prélat d'un mérite distingué, mort en 1705 ; & 4. *Marguerite*, abbesse à Tarascon en 1710, morte en 1713.

XX. Joachim-Gaspard de la Baume, marquis de Bressieu ; après s'être signalé dans les armées du roi, sous le nom de *chevalier de Suze*, en Afrique, en Candie, & ailleurs, épousa *Marthe* d'Albon de Saint-Forgeux, & mourut en 1682, laissant de ce mariage, 1. *Anne*, religieuse Bénédictine à Tarascon ; 2. Louis-François, qui suit ; 3. *Anne-Louis-François* de la Baume, chanoine & comte de Lyon, puis doyen de la même église en 1722, & abbé de saint Léon de Toul dès le 30 mai 1709.

XXI. Louis-François de la Baume, marquis de Bressieu, né l'an 1681, a servi avec honneur dans le régiment du roi infanterie, & s'y est distingué au siége de Landau, & à la bataille de Spire en 1703. Il a été fait depuis colonel d'un régiment d'infanterie de milices de la province de Dauphiné, qui porte le nom de *Suze*, lequel ayant été cassé, il fut fait colonel réformé à la suite du régiment de Rouergue, & a épousé en 1709, *N.* de Resfeins.

La maison de la *Baume-Suze* porte *d'or à trois chevrons de sable, au chef d'azur, chargé d'un lion naissant d'argent, armé & lampassé de gueules, couronné d'or.* * Registres *de la chambre des comptes de Dauphiné.* Bouche, *histoire de Provence.* Chorier, *histoire de Dauphiné, & hommes illustres de la même province.* Davila. De Thou. Mezerai, &c. Allard, *généalogie de la maison de la Baume-Suze.*

SUZE (Henriette de Coligny, plus connue sous le nom de la comtesse de la Suze) étoit fille de Gaspard de Coligny, maréchal de France, colonel général de l'infanterie. Elle fut mariée très-jeune à *Thomas* Hamilton, comte de Hadington, Ecossois, qui ne vécut pas long-temps. Elle épousa en secondes noces le comte de la Suze, de la maison des comtes de Champagne, dont elle fut quelque temps après séparée. La jalousie que son mari conçut contr'elle, lui fit prendre la résolution de la mener à une de ses terres. Effrayée de ce dessein, la comtesse en détourna l'exécution, en abjurant la religion protestante, qu'elle professoit comme son mari, & en se faisant catholique. Le motif n'étoit pas pur, ni digne de la religion qu'elle embrassa ; & c'est ce qui fit dire à Christine reine de Suéde, que la comtesse de la Suze

s'étoit fait catholique pour ne voir son mari ni en ce monde ni en l'autre. Le changement de religion, & la continuation de la jalousie de son mari, qui prenoit chaque jour de nouveaux dégrés, augmenterent la désunion. Enfin ne pouvant plus se supporter, la comtesse entreprit de faire casser son mariage par un arrêt du parlement. Quand elle se vit en liberté, elle ne s'occupa plus qu'à faire des vers, à écrire des billets galants, à entretenir ses amis, à fréquenter les compagnies. Remplie de ces idées précieuses & presque ridicules en tout, dont la plus grande partie des romans de son siécle sont pleins, elle se conduisoit elle-même comme une héroïne de roman, & négligeoit absolument ses affaires domestiques, qui ne tarderent pas à se déranger, & ausquelles elle s'embarassa peu de remédier. On prétend que Montplaisir & Subligny l'ont guidée dans l'art de rimer : mais tout le monde convient qu'elle avoit beaucoup d'esprit, & une assez grande délicatesse dans les sentimens. Ses poësies l'ont rendue célebre. Elle a excellé sur-tout dans l'élégie : son style est touchant & plein de graces ; ses sentimens sont tendres & assez nobles, mais sa morale n'est nullement celle de la religion. Elle a composé quelques odes, une entr'autres pour la reine Christine de Suède. Elle joignit à ces talens & à la noblesse de sa naissance, ces graces extérieures qui attirent les yeux, & dont une femme qui s'aime est si jalouse. Faut-il être surpris si les poëtes de son temps ont si souvent chanté son esprit & ses appas, & si elle a trouvé place dans la Clélie de mademoiselle de Scudery & dans d'autres ouvrages ? Madame de la Suze mourut à Paris le 10 de mars 1673, & fut inhumée dans l'église de saint Paul. Une partie de ses poësies a été imprimée avec quelques vers du comte de Bussi-Rabutin, en un petit volume *in-12*, à Paris chez Sercy en 1666, & depuis dans le recueil de Barbin tome 4. On les rassembla en deux volumes *in-12*, qui parurent en 1684, & en 1693. En 1695, on les réimprima avec plusieurs piéces de M. Pellisson & de quelques autres, à Lyon en quatre volumes *in-12*, & ce recueil a été donné de nouveau à Trévoux en 1725, aussi en quatre volumes *in-12*. On trouve au commencement de ce recueil un extrait de la vie de madame de la Suze, dont Mignard premier peintre du roi a fait le portrait. M. Titon du Tillet lui a aussi donné place dans son *Parnasse François*, *in-folio*.

## S Y

SYAGRIA, dame Lyonnoise, illustre dans le V siécle par sa piété, & sur-tout par ses grandes libéralités. Ennodius de Pavie l'appelle dans ses écrits, *le vrai trésor de l'église*, parceque Syagria retira à ses dépens jusqu'à six mille esclaves, dont elle paya la rançon à leurs maîtres, c'est-à-dire, aux Bourguignons-Vandales, qui dans les irruptions différentes qu'ils avoient faites, les avoient pris & emmenés dans le pays des Allobroges & des Segusiens. Gondebaud roi des Bourguignons, qui faisoit sa résidence à Lyon, facilita ce rachat, dont le soin fut commis par Théodoric roi d'Italie à saint Epiphane évêque de Pavie, lequel s'associa pour cette négociation Ennodius son disciple, & depuis son successeur. La mere d'Ennodius étoit du nombre des captifs. * Le P. Colonia, *hist. litt. de Lyon*, *t.* I, 2 *part. p.* 120.

SYAGRIOS. Les anciens appelloient ainsi le cap de Razalgate, qui est dans l'Yemen, & donnoient le nom de *Syagrio extrema* à celui de Facalhad.

SYAGRIUS (Afranius) fut préfet du prétoire vers l'an 381, comme il est marqué dans les loix du code théodosien qui lui sont adressées, & qui lui donnent ce titre, après lequel il eut celui de consul Romain. Il étoit aussi bon poëte que magistrat, & le célebre Ausone l'avoit pour un de ses Mecènes, comme il paroît par la seconde de ses trois petites préfaces :

*Patronum nostris te paro carminibus,*
*Pectoris ut nostri sedem colis, alme Syagri.*

Cependant il y a quelques auteurs qui doutent que cette piéce soit d'Ausone, & au lieu de *Syagrius*, on lit *Evagrius* dans quelques éditions. On prétend encore que c'est le même Syagrius dont on a vu si longtemps auprès de l'église de saint Just à Lyon, le magnifique tombeau que Sidonius Apollinaris appelle *conditorium Syagrii*, ou dans d'autres éditions, *conductorium*, & à l'ombre duquel il alla se reposer, comme il le dit dans sa lettre 17, du 5 l. à Eriphius. * Le P. Colonia Jésuite, *hist. litter. de Lyon*, *t.* I, 2 *part. p.* 118. Notes sur Ausone, *ad us. Delph. p.* 593. D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome I.

☞ SYAGRIUS (Afranius) comte ou gouverneur de Soissons, étoit fils d'Egidius, maître de la milice dans la département des Gaules, & comte de Soissons, mort en 464. Syagrius ne lui succéda point dans l'emploi de maître de la milice : mais il fut après lui comte ou gouverneur de Soissons. On a lieu de penser que Syagrius posséda outre la cité de Soissons, celle de Troye, ou du moins une partie de cette derniere. Ce Romain s'acquit un grand crédit parmi les barbares établis dans les Gaules. On a une lettre de Sidonius Apollinaris, où il le félicite de la confiance que ces barbares lui témoignoient, en le prenant pour arbitre de leurs différends, & le consultant sur le véritable sens de leurs loix. Cette confiance étoit très bien fondée. Syagrius connoissoit parfaitement leurs intérêts : il sçavoit même leur langue avec tant d'exactitude, que ces barbares craignoient de faire des barbarismes en parlant devant lui leur langue naturelle, comme le témoigne Sidonius dans la lettre dont nous venons de parler. Le titre de *Roi des Romains*, que Grégoire de Tours donne à Syagrius, veut dire seulement que ce Romain regnoit sur une partie des Romains des Gaules, comme celui de *Roi des Bourguignons* qu'il donne à Gondebaud, & celui de roi des Francs qu'il donne à Clovis, veulent dire uniquement que le premier regnoit sur une partie des Bourguignons, & le second sur une partie des Francs. Syagrius n'étoit point roi de tous les Romains des Gaules : sa domination ne s'étendoit pas plus loin que la cité de Soissons, & une partie de celle de Troye. On ignore quels furent les motifs qui porterent Clovis à déclarer la guerrre à Syagrius. La cinquiéme année de son regne, qui est l'an 486, ayant été joint par Ragnacaire, qui étoit aussi bien que lui roi des Francs, il marcha contre Syagrius, & il l'envoya défier à une bataille. Le Romain accepta le défi, & se rendit promptement sur le lieu où Clovis devoit venir l'attaquer. La bataille se donna. Syagrius voyant ses troupes rompues, se sauva, & ayant pris la poste, il ne s'arrêta que lorsqu'il fut arrivé à Toulouse, où Alaric, roi des Visigots, faisoit son séjour ordinaire. Dès que Clovis eut été informé du lieu où Syagrius s'étoit réfugié, il le fit demander par ses envoyés, qui menacerent Alaric des armes des Francs, s'il ne leur remettoit pas entre les mains l'ennemi de leur maître. Intimidé de ces menaces, le roi des Visigoths livra l'infortuné Syagrius aux ministres de Clovis. Ce prince le fit garder étroitement, jusqu'à ce qu'il se fût rendu maître des états du prisonnier, & le fit ensuite décapiter aussi secretement qu'il fût possible. * Greg. Turon. *hist. l.* 2, *cap.* 27. Sidon. *epist.* 5, *l.* 5. Dubos, *hist crit. de l'établiss. de la monarch. françoise dans les Gaules*, *liv. IV*, *chap. I.*

SYBARIS, riviere de la basse Italie, dite autrefois *grande Grece*, & présentement *Calabre*, est celle qui est nommée aujourd'hui *Cochile*, & qui descend du mont Apennin. Cette riviere donne son nom à une ville appellé SYBARIS, qui selon Eusebe, fut bâtie la quatriéme année de la XVII olympiade, c'est-à-dire, vers l'an 609 avant J. C. Elle devint extrêmement puissante ; de sorte que les Sybarites avoient sous eux vingt-cinq

cinq belles villes, & quatre provinces voisines. Les auteurs nous disent des choses extraordinaires de leur mollesse, & du soin qu'ils avoient de vivre délicatement. Ils invitoient ceux qu'ils vouloient régaler un an avant le jour du festin, afin d'avoir le temps de se préparer. Comme ils aimoient beaucoup les anguilles, ils accorderent exemption de toute sorte de tribut à ceux qui les pêchoient. Ils ne donnoient entrée dans leur ville à aucun des métiers qui pouvoient troubler de leur bruit le repos de ceux qui dorment. Athénée dit qu'ils en avoient même banni les cocqs pour la même raison. Séneque nous représente à ce propos Myndiride, un de leurs citoyens, ou Smyndiride, comme le nomme Aristote, qui se plaignoit de n'avoir pu commodément reposer la nuit, à cause de quelques feuilles de roses qui s'étoient mises en double sous ses côtés, au lieu de se tenir bien étendues. Les Sybarites soutinrent une rude guerre contre ceux de Crotone; & ces derniers, conduits par Milon, les défirent, & ruinerent leur ville, vers l'an 510 avant J. C. Depuis, vers l'an 446, les Sybarites la rebâtirent, & lui donnerent le nom de *Thurie*, *Thurii*. Les Athéniens y envoyerent deux ans après une colonie. Les ruines de l'ancienne Sybaris se voient encore le long du golfe de Tarente, dans un lieu que ceux du pays nomment *Sibari Rovinata*. * *In Bibliotheca historica.* Athénée, *l.* 7, 12 & 13. Séneque, *lib.* 2, *de ira.* Plin. Strabon. Eusebe, &c.

SYBILLE, *cherchez* SIBYLLE.

SYBOTAS VI, roi des Messéniens, successeur de Doridas, regnoit dans le temps que Lycurgue & Archélaüs regnoient à Lacédémone, vers l'an 860 avant J. C. Il eut pour successeur Phintas, qui regna du temps de Telectus, roi de Lacédémone. * Pausan. *in Messeniac.* Du Pin, *bibl. des hist. prof.*

SYCAMINON, ancienne ville de Béotie, appellée aujourd'hui *Scamino* ou *Sicamino*. Les Grecs y ont diverses églises; & entr'autres, *Agioi Saranda*, ou les quarante-Saints; *Panagia* & *Agios Helias*. Il y a dans la premiere plusieurs inscriptions, parmi lesquelles est l'épitaphe d'un certain Aphrodisius, fils de Zopyrus, natif d'Oropos, qui en est proche. Il n'y a que cinq lieues de Sicamino à Negrepont. * Spon, *voyage de Grèce.*

SYDENHAM (Thomas) fils de *Guillaume* de Wintfordeagle, dans le comté de Dorset en Angleterre, chevalier, fut reçu membre du collége de la Magdeléne à Oxford en 1642. Il prit les dégrés de bachelier en médecine dans cette université en 1648, fut fait docteur en cette faculté à Cambridge, & se fit fort estimer dans sa profession. Il se distingua sur-tout par l'usage des remédes rafraîchissans dans la petite vérole, l'usage du quinquina après l'accès dans les fiévres aiguës, & par son *Laudanum.* Il mourut en 1689. Ses ouvrages sont, *Methodus curandi febres propriis observationibus superstructa, &c. cui etiam accessit sectio quinta de peste, sive morbo pestilentiali. Observationes medicæ circa morborum acutorum historiam & curationem. Epistolæ responsoriæ duæ; prima, de morbis epidemicis ab anno* 1675, *ad ann.* 1680; *secunda, de luis venereæ historia & curatione. Dissertatio epistolaris ad Gulielm. Cole M. D. de observationibus nuperis circa curationem variolarum confluentium, nec non de affectione hysterica. Tractatus de podagra & hydrope. Schedula monitoria, de novæ febris ingressu.* On a une traduction françoise de la méthode générale de Thomas Sydenham par feu M. Devaux, célébre chirurgien, dans le troisiéme vol. de sa traduction de l'abrégé de la Médecine par Allen. * *Athen. Oxoniens. &c.*

SYDONAIIA, monastere Grec en Asie, situé au bout d'une grande vallée, environ à quatre lieues de Damas, au nord-est. En y allant de cette ville, on voit une montagne, où l'on dit que Caën & Abel offrirent leurs sacrifices, & que le premier y tua son frere. Le couvent de Sydonaiia est sur un rocher fort élevé, dans lequel on a taillé des dégrés, sans quoi il seroit inaccessible. Ce rocher est environné par le haut d'une forte muraille qui enferme le couvent. Le bâtiment est fort peu de chose, & ce lieu n'a rien qui soit digne de remarque que le bon vin qu'on y recueille. Il fut fondé & renté par l'empereur Justinien; & il est présentement en la possession de vingt religieux Grecs & de quarante religieuses. Il y a sur ce rocher, & dans un petit espace aux environs, seize église ou oratoires sous divers titres de Saints. * *Voyage d'Alep à Jérusalem en* 1697.

SYDRA, ville ancienne de la Cilicie près de Pamphylie. Strabon en parle, *liv.* 14. Elle étoit maritime, & située entre Coracesium & Hamaxia.

SYENE, *Syene*, ville de la Thébaïde ou haute Egypte, sur le Nil, est, selon quelques géographes, celle qu'on nomme à présent *Asna*; & selon d'autres, celle d'*Asuan.* Marmol dit que les Ethiopiens l'appellent *Guguere*, & qu'on la nommoit *Asna* lorsque les Arabes conquirent l'Egypte; mais qu'ils changerent son nom en celui de *Zéma* ou *la Belle*, parcequ'elle est en effet très-agréable. Cette ville avoit autrefois un grand circuit; & l'on y voit encore de somptueux édifices, & des sépulcres magnifiques, avec des épitaphes en langue égyptienne & en langue latine. Il y a aussi un temple de païens qui est tout entier. C'est auprès de cette ville qu'est une des principales cataractes du Nil, qui s'y précipite parmi les rochers avec un bruit épouvantable: ce qui empêche, qu'il ne soit navigable en ces endroits. Les anciens qui établirent sept climats dans les pays qui leur étoient connus, faisoient passer le premier par Méroë, & le second par Syène. On tiroit des montagnes qui sont aux environs de cette ville, le marbre nommé *syénites*, que quelques-uns appellent aussi *signites*, à cause des petits points noirs dont il est taché. Les Italiens l'appellent *granito*, & les François *granit.* Cette pierre est très-dure, rude & mal polie, tachetée de noir & de blanc, & quelquefois de rouge. On en a fait des obélisques, les aiguilles, quantité de colonnes & d'autres ouvrages, qu'on voit encore à Rome, dont la dureté a résisté au feu & aux injures du temps. C'est pourquoi les Egyptiens s'en servoient pour éterniser la mémoire des grands hommes, marquant leurs actions par des caractères qu'ils gravoient sur les aiguilles ou pyramides faites de ce marbre, dont ils ornoient leurs tombeaux. Cette ville a été autrefois le siége d'un archevêque.* Pline. Strabon. Diodore, &c. Jean de *Léon* & Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 11. Félibien, *principes des arts.*

SYGAROS, isle sur la côte du golfe Arabique ou mer Rouge, a cela de particulier, qu'elle ne peut nourir de chiens. Si l'on y en porte quelques-uns d'ailleurs, après avoir couru çà & là, ils tombent morts. * Pline, *l.* 6, *c.* 20.

SYLBURGIUS (Fréderic) Allemand, né dans le landgraviat de Hesse, près de Marpurg, passa les premieres années de sa vie à enseigner la jeunesse; puis il s'attacha entierement à revoir & à corriger les anciens auteurs Grecs & Latins, que Wechel & Commelin imprimoient. Il mourut à Heidelberg l'an 1569, assez peu avancé en âge; mais extrêmement affoibli par ses travaux & par ses longues veilles. On a quelques livres de sa composition, entr'autres, *Grammatica græca; Grammatica hebræa; Notæ in Clenardum*, &c. & plusieurs poësies grecques. Il étoit un des plus savans hommes de son siécle pour le grec & pour le reste des humanités. Sa grammaire grecque est très estimée; & la méthode qu'il y a gardée, est celle de Ramus, dont il s'étoit rendu le sectateur. Vossius le préféroit à tous ceux qui ont écrit de la grammaire grecque avant lui; & il n'en a excepté que Caninius. Toutes les éditions ausquelles il a travaillé, sont fort estimées. Il avoit eu bonne part au trésor de la langue grecque de Henri Etienne; & l'on peut dire avec Casaubon, que les lettres grecques perdirent infiniment

à sa mort. On ne peut assez louer l'industrie & la diligence infatigable avec laquelle il a rendu la vie à beaucoup d'auteurs Grecs, Latins, ecclésiastiques & profanes; comme sont, Denys d'*Halicarnasse*, Clément *Alexandrin*, saint Justin martyr, & Théodoret. * De Thou. Melchior Adam. Joan. Gerard. Vossius, *præf. in Clenardi grammat. græc.* Prim. Scaligeran. *pag.* 233. Casaubon, *epist.* 317, *ad Jac. Bongars.* Sciop. *de art. critic. pag.* 18. Lancel. *nouvelle meth. de la langue grecq.*

SYLLA (Lucius Cornelius) consul & dictateur de Rome, naquit d'une maison des plus illustres de cette ville, & fut le sixiéme descendant de Cornélius Rufus, l'un des principaux chefs dans la guerre que les Romains eurent contre Pyrrhus. Cette branche de la famille des Cornéliens étoit déchue de sa gloire, & étoit tombée dans une grande pauvreté, lorsqu'une courtisane, nommée *Nicopolis*, fit Sylla héritier de ses biens, qui étoient considérables, outre que sa belle mere lui en laissa beaucoup. Sylla servit sous Marius en Afrique, s'y brouilla avec lui, obtint la prêture & d'autres charges, & parvint ensuite au consulat. La province d'Asie lui échut, lorsqu'il étoit autour de Nole, pour achever la guerre contre les Marses. Marius, qui étoit devenu son ennemi, fit en sorte que Sulpitius publia une loi dans l'assemblée du peuple, par laquelle on ôta à Sylla le commandement qui lui avoit été déféré; & l'on ordonnoit en même temps que ce seroit Marius qui iroit commander l'armée en Asie, pour faire la guerre à Mithridate. Sylla, irrité par cette injure & par la cruauté de ses ennemis, vint à Rome, s'en rendit maître, fit mourir Sulpitius, & contraignit Marius à prendre la fuite. Ensuite il entreprit la guerre contre Mithridate, battit ses lieutenans dans la Béotie, dans la Macédoine & dans la Grece, prit Athènes; & après plusieurs victoires, réduisit ce roi à lui demander la paix, qu'il lui accorda. Ces guerres le retinrent deux ou trois ans en Asie. Comme ses ennemis pendant cet intervalle, triomphoient à Rome à son préjudice, il résolut d'y retourner. Les consuls voulurent s'opposer à son retour, & s'avancerent pour lui disputer le passage; mais ce fut inutilement, car il défit Norbanus près de Canuse l'an 671 de Rome, & 83 avant Jesus-Christ. L'année suivante il défit le jeune Marius au siége de Palestrine, entra dans Rome en combattant à la porte Colline; & s'etant fait donner le nom d'*Heureux*, & déclarer dictateur, il proscrivit grand nombre de sénateurs, & exerça des cruautés incroyables. Enfin, après avoir abdiqué la dictature, il se retira près de Cumes, dans la campagne d'Italie, & mourut d'une maladie pédiculaire vers l'an 676 de Rome, & 78 avant J. C. âgé de 60 ans. Sylla étoit doué de très-belles qualités; mais il les flétrit par une cruauté tout-à-fait barbare. Il aimoit les savans, & se plaisoit lui-même à composer. On dit qu'il avoit commencé l'histoire de sa vie, que Cornelius Epicadius, son affranchi, continua depuis. Nous rapportons ailleurs comment à la prise d'Athènes il recouvra les livres d'Aristote. * Velleïus Paterculus, *l.* 2. Plutarch. *in Sylla.* Tite-Live. Florus. Eutrope, &c.

SYLT ou SYLDT, isle de la mer Baltique, de la dépendance du duché de Sleswick en Danemarck. Elle est faite en triangle, & n'est séparée du territoire de Woldingharde, dans le bailliage de Ripen, que par un canal d'un mille. Elle en a quatre de long & deux de large. Le terrein en est fertile & sec; & la plupart de ses habitans vont à la pêche des baleines sur les côtes du Groënland & de la Norwege. Cette isle est divisée en quatre paroisses. On voit dans les bourgs de Campen & de Wandingste des squeletes que ceux du pays disent être ceux de plusieurs géans. * Audiffret, *geogr. anc. & mod. tome* 1.

SYLVA (Béatrix de) fondatrice des religieuses, dites *de la conception*, née en Portugal, sœur du B. *Amedée* de Sylva, & de *Jacques* de Sylva, premier comte de Portalegre, fut élevée auprès de l'infante Elizabeth, fille de Jean, connétable, & petite fille de Jean I de ce nom, roi de Portugal, dit *Pere de la Patrie*, & de Philippe d'Anglererre Lancastre. Lorsque cette princesse fut mariée l'an 1447, à Jean II roi de Castille, elle mena avec elle Béatrix de Sylva. La beauté de cette dame lui fit bientôt un grand nombre d'amans, qui s'empresserent inutilement de mériter quelque part dans ses bonnes graces; car elle n'avoit de véritable attachement que pour les choses saintes. En effet, on assure que dès ce temps elle avoit fait vœu de chasteté. Quelques dames, qui regardoient la beauté de Béatrix de Sylva avec envie, firent cent contes à son désavantage, de sorte que la reine y ajoutant foi, la fit arrêter. Elle souffrit beaucoup dans la prison; mais ce fut avec tant de constance, que cela seul contribua à justifier son innocence. On la mit en liberté, lorsqu'il y avoit le moins d'apparence qu'on dût se souvenir d'elle. Ce fut alors que méprisant les offres avantageuses qu'on lui faisoit à la cour, elle se retira chez les religieuses de saint Dominique de Tolede, où elle passa plus de 35 ans. Elle fonda vers l'an 1484, l'ordre de la conception, approuvé par le pape Innocent VIII. La reine Isabelle de Castille lui donna à Tolede une maison, où elle entra avec douze filles, qui embrasserent son institut, & y mourut presque dans le même temps. * François Gonzague, *en sa vie*, Vasconcellos, &c.

SYLVA (Michel de) fils de Diégo de Sylva de Menezes, premier comte de Portalegre, & grand-maître de la maison de D. Emanuel roi de Portugal, fut envoyé en 1515, par ce prince, en qualité d'ambassadeur extraordinaire à Rome, où il assista au concile de Latran, & obtint l'établissement du tribunal du saint office, & la bulle de la croisade pour le Portugal. D. Jean III à son retour, le fit son conseiller, lui confia divers emplois importans, & le nomma 1527 à l'évêché de Viseu. Le pape Paul III le nomma cardinal *in petto* le 12 décembre 1539. On ne sait si ce fut à la recommandation du roi, mais seulement que Sylva encourut peu après sa disgrace, jusqu'à être obligé en 1541 de se retirer à Rome, où sa promotion devint publique aussitôt. L'année suivante le roi le déclara déchu du droit de naturalité; mais le pape lui donna la légation de Ravenne, & lui conserva les revenus de l'évêché de Viseu, en le lui faisant résigner à son neveu Alexandre Farnèse, qui se contenta du titre, & laissa l'utile à Sylva. Ce cardinal mourut à Rome le 5 juin 1556. Il étoit savant & bon poëte. * *Biblioth. hispan. Mémoires de Portugal.*

SYLVA (Edouard) Jésuite Portugais, reçut l'habit de la société en 1552, & alla au Japon par l'ordre de S. François Xavier. Il y fit paroître son zèle, & apprit si bien la langue japonoise, qu'il en a laissé le premier une grammaire, & un dictionaire très-ample. Ce pere mourut au royaume de Bango l'an 1564. * Alegambe, *bibliot. societ. Jesu.*

SYLVAIN, *Sylvanus*, dieu champêtre, présidoit, selon les poëtes Latins, aux forêts, aux troupeaux & aux bornes des terres. Quelques-uns le font fils de Faune; mais Plutarque dit qu'il étoit né de l'inceste de Valéria, avec Valerius son pere. On dit que ce dieu aima fort Cyparisse, & qu'après qu'Apollon eut transformé ce jeune garçon en cyprès, il porta toujours depuis en sa main une branche de cyprès. Fenestella dit que Pan, Faune & Sylvain est la même divinité. Leurs prêtres s'appelloient *Lupercales.* * Horace, *ode* 2 *des epodes.* Plutarque, *en ses Paralleles.* Fenestella, *du sacerdoce des Romains.*

SYLVAIN, fils de *Bonitus*, François, rendit de grands services à l'empereur Constant, demeura ensuite quelque temps auprès du tyran Magnence, & contribua beaucoup à sa ruine en se retirant avec une partie de la cavalerie. L'empereur Constance reconnut ce service par les emplois qu'il donna à Sylvain, qui eut enfin le commandement général des troupes des Gaules. Peu après se voyant calomnié auprès de ce prince,

il souffrit que ses soldats le saluassent empereur à Cologne l'an 355, & quelques jours après il fut assassiné par ordre d'Ursicin, envoyé de l'empereur, comme nous l'apprenons d'Ammien Marcellin. Il y eut un évêque de Trase de ce nom, dont parle Théodoret, *hist. eccles. l.* 2.

SYLVAIN (Alexandre) Flamand, dont le nom en la langue de son pays étoit VAN DEN BOSSCHE, a vécu en France sous le regne de Henri III, & fut attaché au service de ce prince. Valere André lui donne les ouvrages suivans, tous écrits en françois: 1. Diverses poësies & anagrammes, sur les princes, les nobles, & les femmes illustres de France; à Paris, 1576, *in*-4°. 2. Cinquante énigmes; à Paris, 1582, *in*-8°, chez Gilles Beys. 3. L'Arithmétique militaire, à Paris, 1572, *in*-4°. 4. Description du dernier jour & du jugement dernier, en vers; à Paris, 1575. 5. Procès tragiques, ou cinquante-cinq histoires tragiques; à Paris, 1576, *in*-16. 6. Epitome de cent histoires tragiques; à Paris, 1581, *in*-8°. 7. Recueil des femmes illustres en vertu; à Paris, 1576, *in*-16. * Valere André, bibliothéque belgique, édition de 1739, *in*-4°, tome I, pag. 45.

SYLVANECTES, peuples anciens de la Gaule Belgique. Les terres qu'ils habitoient, étoient comprises dans la Belgique seconde, & dans la Lyonnoise quatriéme. C'étoit une partie du pays qu'on nomme aujourd'hui, *l'Isle de France. Sylvanectum*, à présent Senlis, étoit une de leurs villes. * Audiffret, *géographie anc. & mod. tom. II.*

SYLVANUS (Jean) Socinien, qui s'est rendu fameux dans le XVI siécle, fut d'abord prédicateur & inspecteur à Ladenbourg, dans le Palatinat. Il entra depuis dans les principes des Sociniens, & poussa l'extravagance jusqu'à vouloir concilier leur doctrine avec celle de Mahomet. Il fut poussé à cette entreprise par Adam Neuser, autre ministre du Palatinat, qui le détermina aussi à aller avec lui à Spire, où se tenoit alors une diéte de l'empire, en présence de l'empereur Maximilien II. Il se trouva à cette diéte un envoyé de Transylvanie, à qui Neuser remit une lettre pour Sélim II, empereur Turc, & Sylvanus, une autre pour George Blandrata, fameux Socinien. Ces deux lettres, dont le contenu étoit très-dangereux, tomberent entre les mains de Fréderic III, électeur Palatin, qui le 15 juillet 1570, fit mettre aux arrêts Sylvanus, Neuser, & deux autres complices, dont l'un s'appelloit Matthias Vehe, & fit faire une recherche exacte de leurs papiers. Parmi ceux de Sylvanus, on trouva un traité allemand, écrit de sa main, & intitulé: *Confession véritable & chrétienne, contre la fausse divinité de trois personnes, & contre l'idole de deux natures.* Sylvanus avoua cet écrit, & ne put nier, non plus que Neuser, d'être avec les Mahométans dans une correspondance aussi contraire à la religion chrétienne qu'au bien de la patrie. On leur accorda cependant du temps pour se défendre, & l'on consulta des théologiens & quelques universités étrangeres, pour savoir quelle étoit la peine qu'ils méritoient. La plupart des conseillers de l'électeur opinerent qu'on ne devoit pas les punir de mort. Neuser, pendant ces délibérations, trouva le moyen de s'échaper de la prison. Enfin, après que cette affaire eut traîné deux ans, l'électeur prononça lui-même que Sylvanus seroit décapité, & que les deux autres seroient bannis à perpétuité des pays de sa domination, après qu'ils auroient publiquement condamné leurs erreurs. Cette sentence fut exécutée le 23 décembre 1572. Lubinietzki prétend sans fondement, que Sylvanus avoit été surintendant à Heidelberg, & auparavant précepteur de l'électeur Frédéric III. Il se trompe aussi, lorsqu'il dit que Sylvanus fut brulé vif en 1571. * Voyez le *Dictionaire historique*, édition de Basle.

SYLVE, *Sylva*, jeu public des Romains, pour la représentation duquel on faisoit une forêt artificielle dans le cirque, où les soldats apportoient de grands arbres, qu'ils replantoient, pour représenter un bois On y lâchoit quantité de bêtes, que le peuple poursuivoit, comme dans une chasse, & qu'il tâchoit d'attraper à la course; car il n'avoit point d'armes, & il falloit prendre les bêtes vives. C'est pourquoi on y enfermoit peu d'animaux farouches, & qui pussent blesser dangereusement les chasseurs. L'empereur Heliogabale, au lieu des piéces d'argent qu'on jettoit au peuple, & des petits animaux qu'on lui exposoit, fit mettre dans le cirque des bœufs, des chameaux & des cerfs. L'empereur Gordien donna une sylve, qui est fameuse dans l'histoire, où il y avoit deux cens cerfs, trente chevaux farouches, cent chévres, dix élans, cent taureaux, trois cens autruches, trente ânes sauvages, cent cinquante sangliers, deux cens chevres sauvages, & deux cens daims. Depuis Constantin, l'histoire ne parle plus de ces sylves; mais il est encore fait mention du pancarpe, qui étoit un autre spectacle. *Voyez* PANCARPE. * Saumaise. Jules Capitolin. F. Pithou. Casaubon. Cassien.

SYLVEIRA (Gonçales de) fils de *Louis* de Sylveira, premier comte de Sortelha, naquit à Almeyrin dans le diocèse de Lisbone, & entra dans la compagnie de Jesus âgé de 18 ans, le 9 juin 154.. Son mérite le fit employer de bonne heure à la prédication, tant à Rome qu'à Valence; & sa vertu lui procura des emplois considérables dans son pays. En 1556, il obtint la permission d'aller aux Indes, fut fait provincial à son arrivée à Goa, & sollicita si vivement le consentement des supérieurs de l'Europe, pour aller prêcher dans l'Ethiopie, qu'on le lui accorda. Ce fut dans le Monomotapa que ce pieux religieux termina sa course, qui ne fut pas longue. Il avoit converti un grand nombre d'infidéles dans ce pays, & même il avoit baptisé le roi; mais ce prince se laissa séduire, persécuta les nouveaux chrétiens, & fit mourir d'une maniere très-cruelle le P. Sylveira le 15 mars 1561. Il n'avoit alors que trente-six ans, & dix-huit de religion; & l'on remarque qu'aux travaux apostoliques, il joignoit des austérités surprenantes. On a imprimé à Venise en 1555 & en 1562, diverses lettres qu'il avoit écrites de Goa & du Monomotapa. * *Mémoires de Portugal.*

SYLVEIRA (Jean de) Portugais, natif de Lisbone, d'une famille noble, entra dans l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel le 21 octobre 1605, fut reçu docteur en théologie dans l'université de Coimbre, présida trois fois dans les chapitres de sa province, dont il fut définiteur perpétuel, & fut procureur de l'immunité ecclésiastique à la cour de Madrid. Il jouissoit d'une pension de mille ducats, que sa sœur lui avoit laissée, & retiroit encore un produit considérable de ses ouvrages; ce qui le mit en état de faire beaucoup de bien aux maisons de son ordre. Il avoit publié dès l'an 1640, à Lisbonne, son premier volume des commentaires sur le texte des évangiles, mais depuis il donna cet ouvrage entier en six volumes de l'impression de Lyon en 1645, 1649, 1668 & 1672. Deux tomes de commentaires sur l'apocalypse, parurent dans la même ville en 1663 & 1669, & ses opuscules en 1675. Ce religieux estimé généralement dans le Portugal, mourut à Lisbonne le 17 juillet 1687. * *Mémoires de Portugal.*

SYLVERIUS, *cherchez* SILVERIUS.

SYLVES, ville de Portugal dans l'Algarve, avec titre d'évêché. On croit que c'est l'ancienne *Ossobona.* Jerôme Osorius qui a écrit l'histoire du roi Emanuel, en a été évêque. L'an 1190, le Miramolin, roi des Sarasins de l'Afrique occidentale, entra en Portugal avec une puissante armée, & s'étoit déja emparé de la plupart des villes, quand neuf vaisseaux danois & flamans qui alloient à la Terre-Sainte, furent obligés par la tempête à relâcher dans la riviere de Lisbonne. Sanche I, roi de Portugal, qui se voyoit dans une très-grande extrémité, envoya demander du secours à ces Croisés, qui détacherent cinq cens hommes

qu'on jetta dans Santaren, & qui envoyerent à Sylves quatre-vingts hommes qu'ils tirerent de dessus le vaisseau de Londres, qui avoit mouillé l'ancre près du cap de Saint-Vincent, vis à-vis de Sylves. La mort inopinée du Miramolin qui arriva, écarta les Barbares & interrompit le siége que les Sarasins avoient mis devant Sylves; mais elle ne les détourna pas du dessein de venir une seconde fois attaquer la place, ce qu'ils firent si vivement qu'ils s'en rendirent les maîtres. Les Croisés qui rangeoient les côtes d'Espagne l'ayant appris, conquirent cette ville sur les Sarasins, & pour empêcher qu'elle ne tombât en leur pouvoir, ils en ruinerent jusqu'aux moindres fortifications. * Le Quien de la Neufville, *histoire générale de Portugal.*

SYLVESTRE, *cherchez* SILVESTRE.

SYLVIA, autrement appellée RHEA & ILIA, étoit fille de *Numitor*, roi d'Albe. Amulius, après avoir chassé Numitor & tué son fils, renferma sa niéce Rhea parmi les vierges vestales, afin que sous ce voile de virginité, elle ne pût avoir de lignée. Néanmoins étant allé puiser de l'eau dans le Tibre, elle s'endormit sur ses bords; & en dormant, elle songea que le dieu Mars étoit couché avec elle. Ensuite elle accoucha l'an 770 avant J. C, de Romulus & de Remus, qui par le commandement d'Amulius, furent exposés. Rhea fut enterrée toute vive près du Tibre. Plutarque dit qu'on lui conserva la vie, & raconte cette histoire diversement, comme beaucoup d'autres historiens. * Eutrope. Tite-Live, *decad.* 1. Plutarque, *vie de Romulus.*

SYLVIUS POSTHUMUS, roi des Albains, fils d'Ascanius, & petit-fils d'Ænée, fut nommé *Sylvius*, parcequ'il naquit dans une forêt, dite *Sylva* par les Latins. C'est de lui que les successeurs au royaume d'Albe furent appellés *Sylves*, comme les empereurs Romains *Césars*, & les rois des Parthes, *Arsacides.* Il fut aussi nommé *Posthumus*, parcequ'il naquit après que son pere eut été inhumé, c'est-à-dire, après sa mort. Il monta sur le trône l'an du monde 2907, & 1128 avant Jesus-Christ. * Genebrard, *en sa chronique.*

SYLVIUS ALBA, roi des Latins de la famille d'Ænée, succéda à son pere Latinus Sylvius, vers l'an 2919 du monde, & 1116 avant Jesus-Christ. Tite-Live ne le compte point parmi les princes descendus d'Ænée; mais Denys *d'Halicarnasse*, & les autres qui ont écrit des antiquités romaines, en font mention. Il regna 39 ans avec beaucoup de douceur, & laissa la couronne à son fils Atys, ou Capet Sylvius. * Denys *d'Halicarnasse*, *l.* 1, *c.* 8. Euseb. *in chron. &c.*

SYLVIUS (François) professeur en éloquence, & principal du collége de Tournai à Paris, vers le commencement du XVI siécle, étoit de Lœvilli, village près d'Amiens, où son pere *Nicolas* du Bois travailloit en camelot. Ce Nicolas eut quinze enfans, onze fils & quatre filles. François étoit le troisiéme; ayant été destiné aux études, il devint savant & s'établit à Paris. Il latinisa son nom de famille, selon la coutume du temps. Il fit venir auprès de lui deux de ses freres, & les instruisit fort bien dans les humanités; l'un nommé *Jean*, devint chanoine d'Amiens; l'autre nommé *Jacques*, *dont il est parlé dans l'article suivant*, devint un très-docte médecin. *François* Sylvius trouva une extrême barbarie dans les colléges; mais il travailla à rétablir l'usage du beau latin; & il fut l'un des meilleurs maîtres que les belles lettres eurent en France. Il fit connoître aux écoliers les bonnes sources du langage; leur recommanda de telle sorte la lecture de Cicéron, qu'il ne tint pas à lui que cet orateur Romain ne devînt le seul modéle du style. Il est vrai qu'avant que d'en venir là il avoit été lui-même dans la crasse du mauvais latin, comme on le peut connoître par quelques-unes de ses compositions. Il ne faut pas oublier une chose, qui lui est bien glorieuse, c'est qu'afin que les écoliers profitassent des bons endroits de Martial, sans corrompre leurs mœurs par la lecture des saletés qui ne sont que trop ordinaires à ce poëte, il en procura une édition purgée de beaucoup de ces saletés. Il publia divers ouvrages. *Progymnasmatum in artem oratoriam centuriæ tres.* Des commentaires sur 21 oraisons de Cicéron, & sur les lettres de Politien & de quelques autres hommes illustres. Il vivoit encore en 1527. * René Moreau, *in vita Jacob. Sylvii.* Bayle, *dict. critiq.*

SYLVIUS (Jacques) de Lœvilli, village près d'Amiens, célébre médecin, frere du précédent, & son disciple, se distingua dans le XVI siécle, par la facilité qu'il avoit à parler de tout ce qui regarde sa profession, & par les ouvrages sur les trois parties de la médecine, qu'il donnoit continuellement au public. Il fut très-savant en latin & en grec, & apprit aussi sous Vatable un peu d'hébreu: il s'appliqua de même aux mathématiques. Après avoir étudié à fonds Hippocrate & Galien, il s'attacha particulierement à l'anatomie, où il devint fort consommé. Il étudia aussi la pharmacie, & fit divers voyages afin de voir sur les lieux les remédes que différens pays produisoient. Enfin, il s'acquit une si grande réputation par ses leçons, qu'on venoit à lui de tous les endroits de l'Europe. Les docteurs en médecine de Paris trouverent mauvais qu'un homme qui n'avoit aucun dégré dans leur corps, se mêlât d'enseigner publiquement sur ces matieres: il fut donc à Montpellier en 1530, pour y prendre des dégrés; mais les propositions qu'il fit pour cela à cette faculté n'ayant pu être agréées, il revint à Paris, & y fut reçu bachelier en 1531. Il enseigna en 1535, au collége de Trincquet, pendant que Fernel enseignoit au collége de Cornouailles; mais celui-ci n'avoit que peu d'auditeurs, pendant que Sylvius en avoit au moins 400, qui étoient attirés par les dissections qu'il faisoit, par les plantes qu'il montroit, & par la préparation des remédes dont il donnoit des leçons. En 1550, il fut instalé professeur en médecine dans le collége royal, & mourut dans cet emploi le 13 janvier 1555, âgé de 77 ans, selon quelques écrivains, ce qui est contredit par d'autres. Il fit imprimer plusieurs ouvrages, qui ont paru depuis *in-folio*, par les soins de René Moreau, qui mit à la tête la vie de ce fameux professeur. Sylvius se brouilla avec Vesalius, qui avoit été son disciple; ce qui vint de ce que le maître préparoit un ouvrage sur l'anatomie, qu'il regardoit comme son chef-d'œuvre, & qu'il fut prévenu par son écolier, qui donna en 1541, son *Opus Anatomicum*, où celui-ci attaquoit Galien, auquel il reprochoit plusieurs erreurs. Sylvius entreprit de justifier Galien; & cette querelle produisit plusieurs ouvrages de part & d'autre. On accuse Sylvius avec raison d'une avarice sordide; car quoiqu'il fût très-riche, après avoir parlé en public en qualité de professeur royal de médecine, il s'abaissoit encore à faire des répétitions pour de l'argent. * Sainte-Marthe, *in elog.* Bayle, *dict. critiq.*

SYLVIUS (Michel) cardinal, *cherchez* SYLVA (Michel de)

SYLVIUS (François) *cherchez* BOIS (du)

SYLVIUS (François) *cherchez* DE-LE-BOE.

SYMBOLE DES APOSTRES. Il est ainsi nommé parceque, selon la créance commune des Chrétiens, il a été fait par tous les apôtres assemblés, pour servir de regle de la foi. Saint Irenée, Tertullien, Lucifer de Cagliari, & saint Jerôme, disent que le symbole est la regle de la foi que l'église a reçue des apôtres. Saint Ambroise dit que l'église romaine a gardé le symbole des apôtres dans sa pureté, sans y toucher. Les mêmes auteurs & saint Augustin, Rufin, saint Léon, Maxime de *Turin*, Fortunatus, saint Pierre Chrysologue, avec une infinité d'autres auteurs, ont assuré, comme une chose constante, que ce symbole

avoit été composé dans une assemblée des apôtres; & cette opinion est autorisée de l'église : de sorte qu'il semble que ce soit une témérité d'en douter. Rufin & quelques autres croient que les apôtres dresserent ce symbole l'année même de la mort de Jesus-Christ, peu de temps après la descente du saint Esprit; mais Baronius & d'autres conjecturent qu'ils ne l'ont composé qu'en la 2 année de l'empire de Claude, un peu avant que de se séparer. Au reste, il n'y a guère d'apparence que chaque apôtre ait prononcé son article, comme le disent l'auteur du sermon 115, attribué à saint Augustin, saint Léon & Fortunatus; & il est bien plus vraisemblable qu'ils le firent en conférant tous ensemble.

Nous avons encore à présent quatre symboles dans l'église; le premier est celui des apôtres, dont nous venons de parler; le second de Nicée; le troisiéme de saint Athanase; & le quatriéme de Constantinople. Le symbole des apôtres fut dressé & enseigné de vive voix par les apôtres, dès le commencement de la prédication de l'évangile. Il est divisé en douze articles, que tous les chrétiens doivent savoir. Le symbole de Nicée fut publié l'an 325, par ordre du premier concile général de Nicée, tenu en présence de l'empereur Constantin *le Grand*, contre l'hérésie des Ariens. Le symbole de saint Athanase est une confession de foi, que quelques-uns ont cru avoir été présentée par ce saint au pape, & au concile de Rome, tenu l'an 340, pour justifier sa créance. On mit, selon quelques uns, cette piéce dans les archives, avec les actes du concile; & long-temps après, comme on l'eut trouvée avec beaucoup d'autres, que l'on croyoit avoir été perdues pendant les révolutions qui étoient arrivées si souvent à Rome, on jugea à propos de l'insérer dans l'office divin, à la fin des matines, comme la plus parfaite expression de la foi catholique contre l'impiété des Ariens. Tous les savans conviennent néanmoins à présent, que ce symbole n'est point de saint Athanase. Le symbole de Constantinople est conforme à celui de Nicée; mais on y ajouta, par forme d'explication, ce que l'on venoit de définir touchant le saint Esprit, dont Macédonius nioit la divinité. Dans le III concile de Tolede, tenu l'an 589, on ordonna que, dans toutes les églises d'Espagne, le peuple chanteroit, pendant le sacrifice de la messe, le symbole de Constantinople. L'église romaine retint encore pendant plusieurs siécles, l'usage du symbole des apôtres dans la cérémonie de la messe. Mais enfin le pape Benoît VIII ordonna l'an 1014, qu'on chanteroit dans toute l'église Latine le symbole de Constantinople, avec l'addition, *Qui ex Patre Filioque procedit.* * Pierre Lombard, dit *le Maitre des Sentences*, *l.* 11, *dist.* 11. Maimbourg, *histoire de l'Arianisme. Voyez* Ger. Vossius, *de tribus Symbolis;* & Tenzelius, *de Symbolo Athanas.* Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiastiques.*

SYMEON, archevêque de Séleucie, *cherchez* SIMEON.

SYMETHUS, riviere de la Sicile, qui a été connue des anciens sous ce nom. Quelques géographes croient que c'est celle de cette isle qu'on nomme présentement *Jaretta.* Il y en a d'autres qui prétendent que c'est la riviere de *San Paolo*, qui se décharge dans le golfe de Catania à deux lieues de la Jarreta du côté du sud.

SYMMAQUE, *Symmachus*, pape, natif de l'isle de Sardaigne, fut élu canoniquement après Anastase II l'an 498. Le patrice Festus, qui s'étoit engagé à l'empereur Anastase de faire souscrire au pape son édit contre le concile de Chalcédoine, prévoyant que celui qu'on venoit d'élire ne se porteroit jamais à cette lâcheté, résolut d'en faire nommer un autre. En effet il fit tant par ses cabales & par l'argent qu'il distribua, que le même jour quelques-uns du Clergé Romain élurent un autre pape, nommé *Laurent.* Ce schisme causa des désordres & des meurtres; mais enfin les deux partis convinrent de recourir au jugement de Théodoric roi des Goths. Théodoric prononça en faveur de Symmaque, qui fut encore reconnu pour pape légitime dans un synode. Quoique Laurent méritât d'être châtié, la miséricorde prévalut sur la justice, & le pape le fit évêque de Nocera. C'est ainsi que le raconte Anastase le *Bibliothécaire*, qui est plus croyable que Théodore le *Lecteur*, Paul diacre & Nicephore, qui disent que Théodoric fit tenir lui-même ce synode à Rome, puisque ce roi n'y vint qu'un an après, au sentiment même de Cassiodore qui étoit à sa suite. Ce fut vers l'an 500 ou 501, que les schismatiques, ayant renouvellé leurs calomnies contre ce pape, l'obligerent de se soumettre au jugement des évêques, qui le déclarerent innocent. Dans ce concile, & dans trois ou quatre autres, il fut toujours reconnu pour légitime pontife. Il s'opposa à l'empereur Anastase qui s'étoit déclaré contre le concile de Chalcédoine. Ayant proposé aux évêques la conduite de ce prince, & sa rebellion à l'église en faveur des Euthychéens, il le retrancha de sa communion. Lorsqu'Anastase en sut la nouvelle, il entra dans une furieuse colere : ne pouvant se venger autrement que par des médisances contre le pontife, il en publia de si noires, que Symmaque fut contraint de s'en purger par une épître apologétique. Il s'empressa aussi de travailler pour la restitution des biens ecclésiastiques; & écrivant aux évêques orthodoxes d'Orient, il les exhorta à persévérer dans leur résistance aux volontés de l'empereur, qui les traitoit avec toute sorte de rigueur & de violence. Cependant il employa les revenus ecclésiastiques à bâtir les églises de saint André, de sainte Agathe, de saint Pancrace, des saints Côme & Damien martyrs, & de saint Martin à la ville, où il fit beaucoup de présens magnifiques, de calices, de ciboires, de châsses, de vases, & d'arcs d'argent massif. Il en répara beaucoup d'autres avec une magnificence royale, & ordonna que les dimanches & toutes les fêtes des martyrs, on chantât à la messe l'hymne angélique *Gloria in excelsis.* Ce pape mourut à Rome, le 19 juillet de l'an 514, après avoir tenu la chaire de saint Pierre 15 ans, 8 mois moins 4 jours. Nous avons onze épîtres de lui, & divers décrets. Hormisdas lui succéda. * Ennodius, *lib. de fide cath.* Théodore le *Lecteur*, *in collect.* Anastase, *in vit. pont.* Ciaconius. Du Chêne & Papyre Masson, *in Symmacho.* Baronius, *in annal.* Gesner, *in biblioth.* Possevin. *in appar.* Godeau, *hist. eccles. sæc. V & VI.* Jean Ekius, *de prim. Petri.* Louis Jacob, *biblioth. pontif.*

SYMMAQUE, hérétique, étoit Samaritain, & se retirant chez les Juifs, il se soumit à une seconde circoncision, comme cela se pratiquoit entre ces peuples. Depuis il se fit chrétien, tomba dans les erreurs des Ebionites, & se mêla aussi de faire une traduction de la bible en grec. Il y a eu divers sectateurs de Symmaque, dits SYMMACHIENS; mais il n'y a pas d'apparence que celui-ci ait été leur chef. Ces hérétiques nioient le jugement dernier, & permettoient de s'abandonner à toutes sortes de vices. * Saint Epiphane, *l. de pond. & mens.* S. Jerôme, *l.* 2, *adv. Ruf.* S. Ambroise, *præf. in epist. ad Galat.* Philastre, *de hær.* Baronius, *A.C.* 203, *n.* 15 *&* 16. Pratéole, *V Symmach.*

SYMMAQUE, préfet de Rome sur la fin du IV siécle, étoit fils d'un autre Symmaque, qui avoit composé des épigrammes, & fut aussi illustre par sa naissance que par son éloquence & par sa probité. Il fut désigné grand-prêtre des païens, & fut choisi par le sénat pour aller demander à Valentinien le rétablissement du revenu des prêtres & des vestales, & de l'autel de la Victoire. Symmaque présenta une requête très-bien dressée, & jamais mauvaise cause ne fut mieux défendue; mais saint Ambroise, qui fut averti de cette lé-

gation, empêcha que l'empereur ne se laissât aller pour quelque mauvaise raison d'état, en lui écrivant une excellente lettre, & ôta à Symmaque la victoire dont ils disputoient. Ce préfet s'adressa une autre fois à Valentinien, & se retira de cette tentative avec moins d'honneur. Il avoit autrefois loué le tyran Maxime, par un panégyrique rempli de flateries, indignes d'un homme de sa réputation & de sa qualité. Pour réparer cette faute, il donna à Théodose *le Grand* des louanges plus justes. Comme il y mêla la demande du rétablissement de l'autel de la Victoire, il offensa l'esprit du prince, déja prévenu contre lui : ce qui le fit bannir de Rome. Toutefois il appaisa l'empereur quelque-temps après par la lecture de l'apologie qu'il lui envoya. Il fut même reçu au nombre de ses amis ; & quelque-temps après il fut fait consul l'an 391. Nous avons encore ses épîtres en 10 livres. Le poëte Prudence en écrivit deux contre lui, au sujet de la statue de la Victoire, dont Symmaque demandoit le rétablissement. Macrobe, qui vivoit du temps de Symmaque, assure qu'il fut imitateur de Pline, *l.* 5, *Saturn. c.* 5. Ses lettres ne sont pas dignes de sa réputation : on n'y trouve, ni style, ni choses qui aient mérité d'être conservées. * S. Ambroise, *ep.* 30. Prosper & Cassiodore, *in chron.* Baronius. Godeau, *hist. eccl.* Symmaque, *l.* 1, *ep.* 2 & 3.

SYMMAQUE, préfet de Rome, & consul l'an 522, fut le premier homme du sénat par sa science, sa probité, son expérience & sa sagesse. Il étoit beau-pere de Boëce, & fut mis à mort par ordre de Théodoric, sur de simples soupçons, l'an 526. *Cherchez* THEODORIC.

SYMMAQUE, auteur d'une histoire, dont Jornandés cite le V livre, *in Getic. c.* 15.

SYMMAQUE, qui avoit écrit l'histoire des Medes & des Assyriens, dont parle Agathias, *l.* 2.

SYMPHOROSE, martyre à Tivoli près de Rome, dans le II siécle, étoit, à ce qu'on prétend, femme de saint Gerule martyr sous l'empire d'Adrien. Elle se trouva après sa mort chargée de sept enfans, & se retira à la campagne. Adrien ayant fait bâtir un temple près de Tivoli, & voulant en célébrer la dédicace, fut averti par les prêtres des idoles, à ce qu'on rapporte, que Symphorose en empêchoit la dédicace par ses prieres. Il la fit arrêter & amener devant lui, pour l'obliger de sacrifier aux dieux : elle le refusa généreusement ; & après avoir été souffletée & pendue par les cheveux, elle fut jettée dans la riviere avec une pierre au cou. Ses sept enfans, suivant l'exemple de leur mere, refuserent aussi de sacrifier aux idoles, & furent attachés à des poteaux, où ils furent tués. Leur martyre arriva vers l'an 120. L'église romaine fait mémoire de ces martyrs au 18 de juillet. * *Acta apud* Bolland. Baillet, *vies des Saints.*

SYMPLEGADES, appellées aussi *Cyanées*, maintenant *le Pavonare*, sont deux isles, ou plutôt deux écueils, situées près du canal de la mer Noire, ou détroit de Constantinople, lesquelles sont éloignées l'une de l'autre d'un si petit intervalle, qu'elles semblent se toucher : ce qui a donné sujet aux poëtes de dire qu'elles se heurtoient ensemble, dont elles ont pris leur nom, du verbe grec *συμπλήσσειν*, c'est-à-dire, *heurter.* * Ovide, *l.* 15 *de ses métamorphoses.* Strabon. Pline, & autres.

SYMPOSIUS. Il y a eu plusieurs personnages illustres de ce nom, entr'autres Symposius évêque de Seleucie dans l'Isaurie, qui se trouva au concile de Constantinople de l'an 381 ; Symposius évêque Espagnol qui fut présent à celui de Sarragoce en 1380, & à celui de Tolede en 400, & plusieurs autres. Mais le plus célébre, quoique peut-être un auteur imaginaire, est celui sous le nom duquel on a des énigmes en vers latins, qui furent publiées pour la premiere fois, à Paris l'an 1590, par les soins de Pierre Pithou, dans sa collection d'épigrammes & d'autres petits poëmes anciens. Cette collection fut réimprimée à Genève six ans après, & Symposius parut en 1596 à Leyde, à la suite des fables de Phedre, avec les remarques de Joseph Castillon. Barthius les a aussi commenté. Adhelme Ecossois, qui mourut l'an 709, parle d'un Symposius auteur d'énigmes, & habile à faire des vers. Sigebert de Gemblours dit aussi dans son traité des auteurs ecclésiastiques, qu'Adhelme dont nous venons de parler, a imité Symposius dans ses énigmes, dont cet Adhelme nous a donné pareillement un recueil. Symposius se nomme lui-même dans son ouvrages :

*Hæc quoque* SYMPOSIUS *de carmine lusit inepto.*

Cependant non-seulement on ignore quel étoit cet auteur ; il y a même des savans qui le croient imaginaire, & qui prétendent qu'au lieu de *Symposius* pris pour nom d'auteur, il faut mettre *symposion*, le banquet, à la tête du recueil d'énigmes dont nous venons de parler. Ils ajoutent que cet ouvrage n'est autre que celui de Lactance, que l'on croyoit avoir perdu, & que l'on possédoit néanmoins sous une figure étrangere. C'est en particulier le sentiment de M. Christophe-Auguste Heumann, inspecteur du collége de Gottingen, qui a publié le symposion sous le nom de Lactance, vers l'an 1722. Voici les raisons qu'il apporte pour revendiquer cet ouvrage à ce célébre auteur ecclésiastique : 1. Il paroît par la préface des énigmes, qu'elles furent proposées dans un *banquet* ; & c'est ce que signifie en grec le mot *symposion*, qui étoit en effet le titre de l'ouvrage que Lactance composa dans sa jeunesse, & que S. Jerôme nomme ainsi dans son catalogue des écrivains ecclésiastiques, en parlant de Lactance. 2. Saint Jerôme dit que l'ouvrage de cet auteur étoit écrit en vers hexametres : tels sont ceux des énigmes. 3. Cœlius Firmianus, qui est le surnom de Lactance, est aussi celui du prétendu Symposius. M. Fabricius tom. III de sa bibliothéque latine, ne trouve ces preuves que des conjectures ingénieuses ; mais il ne dit rien pour les infirmer, & peut-être auroit-on de la peine à le faire. * Heumann, *in edit. Sympos.* J. Alb. Fabric. *Biblioth. Lat. t. III, p.* 27, *& suiv. édition de* 1722. *Bibliotheca Philolog. theolog. Bremens. t. III, p.* 379. *Biblioth. German. t. I, part.* 2, *art.* 7.

SYNAGOGUE (*συναγωγή*) signifie en général *congrégation* ou *assemblée*, & se prend en particulier pour le lieu où les Juifs s'assemblent pour faire leurs prieres. Léon de *Modène*, rabbin de Venise, en a fait la description : voici en abrégé ce qu'il en dit. Les Juifs tiennent leurs synagogues, qu'ils appellent aussi *écoles*, dans une maison, ou dans un lieu séparé, selon qu'ils le peuvent, lorsqu'ils n'ont pas le moyen de faire des édifices élevés & somptueux. Les murailles sont blanchies au dedans, boisées ou revêtues de tapisseries, avec des sentences, qui font souvenir d'être attentif à la priere. Il y a tout autour des bancs pour s'asseoir ; & en quelques-unes, de petites armoires, où l'on renferme les livres, les vêtemens & autres choses. On suspend au milieu des chandeliers & des lampes, ou bien on en applique contre les murailles où l'on met de l'huile & de la cire pour éclairer le lieu. L'on voit des troncs aux portes, où l'on peut exercer la charité, & cet argent est distribué aux pauvres. Ils ont dans chaque synagogue, du côté d'orient, une armoire, qu'ils nomment *aoran*, c'est-à-dire, *arche*, en mémoire de l'arche d'alliance qui étoit dans le temple. Ils y enferment les cinq livres de Moyse, écrits à la main sur du velin, avec de l'encre faite exprès. Au milieu ou à l'entrée de la synagogue, il y a comme un long autel de bois un peu élevé, sur lequel on déroule le livre de la loi quand on y lit : on l'appuye sur cette espece de table ou de pupitre, lorsqu'on y prêche. Il y a un lieu à côté de la synagogue, au haut duquel est une galerie, fermée de jalousies de bois, où les femmes se mettent pour prier : elles voient de-là ce qui se fait ; mais elles ne peuvent être vues des hommes, & ne s'assemblent point avec eux, pour ne pas causer de

distraction dans les prieres. Néanmoins la situation & les particularités de ce lieu où se mettent les femmes, sont différentes, suivant les pays & les peuples chez qui on se trouve; mais la disposition est par tout de la maniere dont on vient de le dire. De ces synagogues, il y en a plus ou moins dans chaque ville, selon la quantité & la diversité des Juifs qui s'y rencontrent: car les Juifs Levantins, les Allemans & les Italiens, différent entr'eux dans leurs prieres; & chacun est bien aise d'avoir pour cela un lieu particulier, & qui ne soit commun qu'à ceux de sa nation.

Autrefois il y avoit aussi plusieurs de ces synagogues dans les villes & à la campagne, pour la commodité des peuples; & lorsque la ville de Jérusalem fut détruite par les Romains, on y en comptoit jusqu'à 480, dont plusieurs bâties par les Juifs étrangers, servoient à ceux de leur nation, comme on le peut voir dans le sixiéme chapitre des actes des apôtres, où il est parlé des synagogues des Libertins, des Cyrénéens & des Alexandrins, à peu près comme on voit à Rome plusieurs églises de différentes nations, desservies par des prêtres de la nation dont elles portent le nom. Chaque synagogue des Juifs avoit un chef, qu'ils appelloient *le prince de la synagogue*; & sous lui plusieurs ministres, dont les uns étoient employés à prêcher, & les autres à faire des prieres, & plusieurs autres cérémonies de religion, à la réserve des sacrifices, qui se faisoient seulement dans le temple de Salomon. * Le Rabbin Léon de *Modène*, *part. I*, *c.* 10. Godwinus, *de ritibus Hebræorum.* Voyez PROSEUQUES.

SYNAXARION ou SYNAXAIRE, est le nom d'un livre ecclésiastique des Grecs, où ils ont recueilli en abrégé la vie de leurs Saints, & où ils exposent en peu de mots le sujet de chaque fête. Nicéphore Calliste est regardé comme un des principaux auteurs de ce recueil. Ce livre est imprimé, non-seulement en langue grecque ordinaire, mais aussi en grec vulgaire; car on en a fait une version en cette langue, afin qu'il fût lu du simple peuple. Il y a bien des choses fausses dans ce livre, qui a été augmenté; & l'on peut voir dans les deux dissertations que Leo Allatius a composées sur les livres ecclésiastiques des Grecs, ce qu'il dit contre Xanthopule, qui a inséré beaucoup de faussetés dans les *Synaxaires*. C'est pourquoi l'auteur des cinq chapitres du concile de Florence, attribués au patriarche Gennadius, rejette ces additions de Xanthopule, & assure que ces sortes de *Synaxaires*, qui sont remplis d'erreurs, ne se lisent point dans l'église de Constantinople. Il faut remarquer qu'on trouve au commencement ou à la fin de quelques exemplaires grecs manuscrits du nouveau testament, des indices ou catalogues, appellés aussi *Synaxaria*, qui représentent les évangiles qu'on lit dans les églises grecques pendant les jours de toute l'année: ce qui est tiré de leur évangelistaire, qu'on a accommodé aux évangiles, marquant au haut des pages les jours que chaque évangile se doit lire; & par ce moyen on supplée au livre de l'évangélistaire.

SYNCELLE, officier de l'église de Constantinople, étoit le clerc qui demeuroit continuellement avec le patriarche. Il y en avoit plusieurs qui se succédoient, dont le premier s'appelloit le *Proto-Syncelle*, qui étoit témoin de toutes les actions du patriarche. Cette charge a commencé à être établie dans le IX siécle. Ces Proto-Syncelles, comme les archidiacres de Rome, avoient beaucoup de part au patriarchat, quand il devenoit vacant. Les autres patriarches & même les évêques avoient des Syncelles, & l'on a même donné ce nom à quelques officiers de Rome; mais il y a long-temps qu'il n'y en a plus en Occident, & que ce n'est qu'un vain titre en Orient. * Zonaras, *annal. tom. III.*

SYNCLETIQUE, vierge illustre par sa sainteté, naquit de parens originaires de Macédoine; mais qui vinrent s'établir à Alexandrie en Egypte. Après leur mort, elle donna son bien aux pauvres, & se retira dans la solitude, où elle eut la conduite d'un grand nombre de filles, ausquelles elle enseigna la perfection de l'état religieux, par ses instructions & par ses exemples. Elle vécut auprès de sainte Basilice, qui forma une communauté de religieuses vers la fin du III siécle: c'est pourquoi elle ne fut pas la premiere qui établit un monastere de filles; mais elle donna d'excellentes instructions aux vierges, & elle est mise pour ce sujet en parallele avec saint Antoine. Lorsqu'elle voulut quitter le monde, elle se coupa les cheux en présence d'un prêtre, car en Egypte & dans la Syrie, les filles ou les veuves qui se vouoient au service de Dieu, se privoient de cet ornement, & prenoient un voile. C'étoit ordinairement la supérieure du monastere, ou quelque religieux, dont on connoissoit la vertu, qui leur coupoient les cheveux. Elle mourut âgée de 83 ans. Il ne faut pas la confondre avec sainte Apollinaire SYNCLETIQUE, laquelle ayant pris un habit d'homme s'en alla dans le désert de Scetis, & y servit Dieu dans le monastere de saint Macaire d'*Alexandrie.* Toute cette histoire est tirée de la vie de cette Sainte, attribuée à saint Athanase; mais qui surement n'est point de ce Saint, & qui approche fort de la fable. On fait néanmoins la fête de sainte Syncletique au 5 de janvie. * Bolland. 5 *janvier.*

SYNEGORUS (Gille) de Limbourg, a été professeur au collége de Dusseldorp, vers l'an 1548. Il donna la même année à Cologne, *in*-8°, les Proverbes de Salomon en vers élégiaques. C'est tout ce qu'on lit de cet auteur dans la *Bibliothéque Belgique* de Valere André, de 1739, tome I, pag. 34.

SYNELLIUS (Gerard) de Groningue, *Abbas Vallis beatæ Mariæ in Norda*, étoit poëte Latin. Il a écrit en vers *Hortulus orationum*, en trois livres. Cet ouvrage a été imprimé à Deventer en 1525. * Valere André, *Bibliothéque Belgique*, édition de 1739, tome I, page 360.

SYNERGISTES: c'est le nom que quelques-uns donnerent dans le XVI siécle, à quelques Luthériens, qui s'écartant des principes rigides de Luther, soutinrent que les forces du libre arbitre concouroient avec la grace pour faire le bien: en quoi ils revenoient au sentiment de l'église catholique. * Micrelius, *syntag. hist. eccles.* Bayle, *dict. crit.* 2 *édit.* 1702.

SYNESIUS, de Cyrène, évêque de Ptolemaïde, étoit un des plus savans prélats du V siécle. Il avoit été disciple de la fameuse Hypatie d'Alexandrie, fille de Théon, & faisoit profession de la philosophie de Platon. Comme ses mœurs étoient très-innocentes, les Fidéles lui persuaderent de se faire chrétien. Il étoit marié, & avoit quatre filles, qu'il se donna lui-même la peine d'instruire. L'an 400, il fut envoyé à Constantinople, & y composa ce traité si judicieux & si savant qu'il a intitulé *De la royauté*, qu'il présenta à l'empereur Arcadius, avec des couronnes d'or, qu'il portoit avec les députés de sa province. Peu de temps après il fut fait prêtre: & l'évêque de Ptolemaïde étant mort en 1410, il fut élu par le peuple pour son successeur, & fut consacré par Théophile d'*Alexandrie.* Son amour pour le repos & pour l'étude, lui fit refuser autant qu'il put cette dignité. Dans la lettre qu'il écrivit à son frere (c'est la 105,) il se dépeint comme un homme incapable de ce rang, car il s'accuse d'aimer le jeu & la chasse; il proteste qu'il ne veut pas quitter sa femme; & il ajoute qu'il ne laissera jamais ses opinions, qui n'étoient pas conformes aux sentimens de l'église. Baronius dit qu'il parloit de la sorte, pour rejetter l'élevation qu'il appréhendoit. D'autres assurent avec les anciens, qu'il étoit véritablement dans ces sentimens, nonobstant lesquels il fut ordonné, dans l'espérance qu'étant évêque, il se conformeroit aux sentimens de l'église: l'année suivante il célébra un concile. Nous ne savons pas précisément le temps de sa mort. Son frere Evoptius lui succéda à l'épiscopat. Le pere Denys Petau a puplié les ouvrages de Synesius l'an

1622 & 1633, avec de savantes remarques, & la vie de ce prélat. Ses livres ne sont pas en grand nombre : mais en récompense ils sont bien travaillés. Outre le traité de la royauté, dont nous avons parlé, il y a celui de la providence en deux livres, qui est plus oratoire que chrétien. Ses 155 épîtres sont assez élégantes & spirituelles. Les autres traités sont, *Dio seu de vitæ suæ ratione ; Calvitii encomium ; Castasis in Barbarorum excursionem ; Castasis in laudem Anisii ; De dono astrolabii* ; des homélies qui sont parfaitement belles. Nous avons parmi les œuvres de cet évêque, dix hymnes de sa façon, par lesquels il a montré combien il est facile d'exprimer en vers, & d'insinuer par ce moyen dans les esprits, ce que la théologie a de plus élevé, & de la piété la plus tendre. Tout chrétien & tout philosophe qu'étoit Synesius, il ne pouvoit s'imaginer que l'esprit humain pût absolument se passer de plaisirs & de divertissemens. Il croyoit que Dieu avoit attaché l'ame au corps par le sentiment du plaisir, afin qu'elle ne s'ennuyât pas d'un fardeau si pesant & si peu proportioné à sa nature intellectuelle. Or le plaisir le plus innocent, qui rabaisse le moins la dignité de l'ame, & qui lui laisse le plus de liberté de s'élever vers le ciel, c'est, selon Synesius, celui qu'on goute dans l'étude de la philosophie & des autres connoissances humaines. Mais quoique cet évêque ait prétendu renfermer dans ses vers les maximes de la théologie & les sentimens de la piété chrétienne, ils ne sont pourtant pas encore entierement exempts de cet air de la philosohie païenne qu'il avoit contracté avant sa conversion. Il a inséré dans ses hymnes des manieres de parler & de penser qui sont encore toutes platoniciennes & toutes pythagoriciennes ; & la nécessité de garder la mesure des vers, ne lui a point permis d'être aussi exact sur la Trinité, qu'un théologien qui écriroit en prose. * Évagre, *l.* 1, *hist. c.* 15. Jean Mosch, *prat. spirit. c.* 195. Photius, *biblioth. cod.* 26. Suidas. Nicéphore. Baronius. Bellarmin. Godeau. Possevin & Petau, *in not. ad Synes.* Louis Thomassin, *de la maniere d'étudier & d'enseigner chrétiennement les poëtes*, *préface*. Joan. Maria Brasichellanus, *in decret. sacr. congreg. Indic. Expurg. & ex eo.* Philipp. Labbe, *tom. II*, *disser. de scriptor. eccles. Dissert. sur Hypatie*, *tom. V*, *part.* 1 *des mem. de litter. & d'hist. recueillis par le P.* Desmolets, *de l'Oratoire.*

SYNNADE, ville de Phrygie, fut le lieu où quelques prélats s'assemblerent vers l'an 235. Ils déclarerent que le baptême conféré par les hérétiques étoit nul, & qu'il le falloit de nouveau administrer à ceux qui sortoient de leur erreur. * Eusebe, *l.* 7, *epist.* Baronius, *in annal.*

SYNNAMA (Haring-Sifroid) Frison, docteur en droit canon & en droit civil, a vécu dans le XV siécle. Il a enseigné la jurisprudence à Cologne, & a été depuis assesseur du conseil impérial à Spire. Il a beaucoup écrit sur le droit, comme on peut le voir dans Trithème. Plusieurs de ses écrits sur cette matiére ont été imprimés à Cologne en 1494, sous ce titre : *Expositiones, sive Declarationes titulorum utriusque juris.* * Valerii Andræ *Bibl. Belg.* 1739, t. I, p. 431.

SYNODES NATIONAUX des églises prétendues réformées de France. C'est ainsi qu'on a appellé ces assemblées ecclésiastiques formées des ministres & des anciens, que les provinces où il y avoit des Religionaires avoient nommés pour cet effet dans les synodes provinciaux. Le synode national tenu à Paris en 1565, régla que chaque province n'enverroit que deux ministres & deux anciens : mais celui de Montpellier de 1598, ordonna qu'on choisiroit trois ou quatre ministres pour les députer ; afin que si quelqu'un étoit empêché, les autres pussent se trouver au synode. Les Prétendus Réformés ont tenu en France vingt-neuf synodes nationaux, depuis l'an 1559, jusqu'en 1659.

I. Le premier se tint à Paris le 25 mai 1559, au fauxbourg saint Germain. François Morel, dit de Collonges, ministre de l'église de Paris, y présida. On y dressa une confession de foi en quarante articles, & un projet de discipline, qui fut souvent retouché par les synodes suivans. Jean Huisseau, ministre de Saumur, en a procuré l'édition la plus complette.

II. Le deuxiéme se tint à Poitiers le 10 mars 1560. Le Bailleur fut président, & Roland secrétaire. On y fit quantité de corrections & d'additions à la discipline.

III. Le troisiéme se tint à Orléans le 25 d'avril 1562. Antoine de Chandieu, ministre de l'église de Paris, y présida. C'étoit lui qui avoit donné avec quelques autres l'idée de ces assemblées, dans une qui avoit été tenue à Poitiers en 1558. Lorsque Chandieu présida au synode d'Orléans, il n'avoit que 23 ans. Robert Masson & Pierre Sevin, diacres de l'église de Paris, furent secrétaires. On y défendit entr'autres aux imprimeurs & aux libraires d'imprimer & de vendre des livres concernant la religion, sans les avoir auparavant communiqués aux consistoires.

IV. Le quatriéme fut assemblé à Lyon le 10 août 1563. Pierre Viret, alors ministre de l'église de Lyon, fut le modérateur & le secrétaire du synode. On y résolut de prier Théodore de Beze de mettre en latin & en françois les causes & les protestations de nullité apportées par les Prétendus Réformés contre le concile de Trente, pour les faire tenir aux ministres qui étoient en cour, afin qu'ils les communiquassent au roi. On fit aussi cette division des provinces de France par rapport aux églises prétendues réformées. 1. L'Isle de France, Picardie, Brie, Champagne. 2. Bourgogne, Lyonnois, Forez & Auvergne. 3. Dauphiné, Languedoc & Provence. 4. Poitou & Saintonge. 5. Gascogne, Limosin & Agenois. 6. Bretagne, Touraine, Anjou & le Maine. 7. Normandie. 8. Berry, Orléans & le comté de Chartres.

V. Le cinquiéme fut tenu à Paris le 25 décembre 1565. Nicolas des Galards, ministre d'Orléans, présida : Louis Cappel, ministre de Meaux, & Pierre le Clerc, ancien de l'église de Paris, furent secrétaires. On y avertit les églises de se précautioner contre le livre de Charles Du Moulin, intitulé, *Unio quatuor Evangelistarum* ; comme renfermant plusieurs erreurs ; & l'on y avertit les ministres de ne point assister aux exhortations du même, ni à la participation des sacremens administrés par lui, parce, dit-on, qu'il les administroit contre l'ordre ecclésiastique des assemblées de piété des églises réformées.

VI. Le sixiéme fut tenu à Verteuil en Angoumois, au commencement de septembre 1567. De Lestre fut modérateur. On y lut les décisions de quinze cas de conscience données par Jean Calvin, pasteur & professeur à Genéve. Calvin, à la requête du synode, dressa les statuts & decrets concernant le mariage.

VII. Le septiéme fut assemblé à la Rochelle le 2 d'avril & jours suivans de l'an 1571. Théodore de Beze, ministre de l'église de Genéve, fut modérateur, & Nicolas des Galards & Jean de la Rocheraye, secrétaires. Jeanne reine de Navarre assista à ce synode avec Henri prince de Navarre ; Henri de Bourbon, prince de Condé ; Louis, comte de Nassau ; Gaspard, comte de Coligni, grand amiral de France, & plusieurs autres seigneurs. Théodore de Beze y fut invité par ces seigneurs, & il rapporta une copie de la confession de foi qui fut dressée & signée, & l'on mit cette copie dans les archives publiques où elle est encore.

VIII. Le huitiéme fut tenu à Nismes le 6 de mai 1572. Jean de la Place fut modérateur & secrétaire.

IX. Le neuviéme se tint à Sainte-Foi en février 1578. Pierre Merlin fut modérateur, & les secrétaires furent François Loiseau & Guillaume de la Jaille. Henri de la Tour, duc de Bouillon, maréchal de France, y assista de la part du roi de Navarre. On y défendit à ceux qui voudroient mettre en vers des histoires sacrées, d'y introduire les noms des dieux du paganisme ;

me; & aux ministres d'exercer la médecine.

X. Le 10 s'est tenu à Figeac dans le Querci, le 2 août 1579. La Faye, ministre de l'église de Paris, fut modérateur; il eut Couet pour adjoint, & François de la Nouaille fut le secrétaire. Antoine de Puramelle, viguier de Figeac, y assista. On y établit que les synodes nationaux se tiendroient chaque année une fois; ce qui n'eut pas lieu.

XI. Le 11 se tint à la Rochelle le 28 de juin 1581. De Nort, ministre de la Rochelle, présida; de la Plante fut adjoint; de l'Estang Godion, & de Chauveston, seigneur de Beauvais, ministre de S. Martin, furent secrétaires. On y condamna une Histoire de France imprimée à la Rochelle, & un livre latin sur la Genèse, de Jacques Broccard, Piémontois, imprimé au même lieu.

XII. Le 12 est celui de Vitré en Bretagne, assemblé le 15 de mai 1583. Pierre Merlin en fut le modérateur, Mathieu Virelle adjoint, René Pineau & Jérôme Farreau, secrétaires. Il se tint au château du sieur de Laval.

XIII. Le 13 se tint à Moutauban en juin 1594. Michel Berauld présida; Jean-Baptiste Rotan fut adjoint; Jean Gardesi & Jacques Thomas furent secrétaires. On introduisit la lecture de la Bible de la version de Genève, qui avoit été faite à la sollicitation des églises de France. On ajouta au catalogue de ceux qu'on excommunie, *les sorciers*, *charmeurs & enchanteurs.* On y résolut de prier Théodore de Beze de mettre en rimes les cantiques de la Bible pour les chanter avec les pseaumes.

XIV. Le 14 fut assemblé à Saumur en 1596, au mois de juin. De la Touche présida; Pacard fut adjoint; Vincent & Calmon furent secrétaires. On y lut la confession de foi, qui fut approuvée avec serment par tous les assistans.

XV. Le 15 fut assemblé à Montpellier en 1598, au mois de mai. Berauld, pasteur de l'église de Montauban, présida; Montigni fut adjoint; on eut pour secrétaires Macefer & Cartaut. Le synode condamna ces deux écrits: 1. *Apparatus ad fidem catholicam*: 2. Avis pour la paix de l'église & du royaume de France. Le roi Henri IV ayant accordé 43 mille & 300 écus & un tiers pour l'entretien des églises Prétendues Réformées du royaume, le synode assigna 3333 écus pour l'entretien de deux académies, l'une à Saumur, & l'autre à Montauban, & pour aider à dresser les académies de Montpellier & de Nismes.

XVI. Le 16 fut tenu à Gergeau au mois de mai 1601. Georges Pacard fut président; Lievin de Beaulieu fut adjoint; Daniel Chamier & Josias Mercier furent secrétaires. On y distribua ce que Henri IV avoit accordé aux églises.

XVII. Le 17 se tint à Gap en octobre 1603. Daniel Chamier pasteur de Montelimart, présida; Jerémie Ferrier, professeur en théologie à Nismes, fut adjoint; Nicolas Vignier & Daniel Roi furent secrétaires. C'est un des plus célébres synodes des Prétendus Réformés de France. Du Ferrier qui avoit osé traiter dans des thèses le pape d'antechrist, sur quoi il avoit été décreté d'ajournement personnel par le parlement de Toulouse, dont il appella à la chambre de l'édit qui étoit à Castres, fut approuvé dans ce synode. Cette conduite insensée déplut avec raison au roi, qui menaça le synode; mais l'article où la doctrine impie de du Ferrier est approuvée, resta, & fut imprimé dans le corps de la confession.

XVIII. Le 18 fut assemblé à la Rochelle en mars & avril 1607. Michel Berauld présida; Jacques Merlin fut adjoint; André Rivet & Daniel Roi furent secrétaires. Le synode députa au roi pour demander, 1. Qu'on nommât deux députes généraux en la place de ceux qui avoient servi depuis l'assemblée de Chatelleraud; 2. Qu'on réduisît le tems de leur service à une année; 3. Que les Prétendus Réformés fussent tenus de nommer seulement deux personnes au roi, qu'il auroit la bonté d'agréer. Les députés ayant été gagnés à la cour, il y eut partage dans le synode, les uns étant favorables à la cour, les autres y étant opposés.

XIX. Le 19 se tint à Saint-Maixent, en mai & juin 1609. Jacques Merlin présida, & eut pour adjoint Jérémie Ferrier, & pour secrétaires André Rivet & Gedéon Dupradel. On y reçut le livre que Vignier avoit composé sur la matiere de l'antechrist, selon l'ordre donné dans le synode précédent. On y chargea aussi chaque province de se préparer sur quelqu'une des matieres controversées entre les catholiques & les protestans, & l'on exhorta chaque province à choisir des personnes qui étudiassent expressément ces matieres. L'ouvrage de Vignier reçu dans ce synode, fut commencé à examiner à l'académie de Saumur, & il a été imprimé sous le titre de *Théatre de l'antechrist.* Il est plein de faux raisonnemens & de calomnies contre le pape & l'église catholique.

XX Le 20 fut assemblé à Privas en 1612. Il commença en mai, & finit en juillet. Daniel Chamier pasteur de Montelimart, présida, Pierre Du Moulin fut adjoint, Etienne de Monsanglard & Etienne Maniald furent secrétaires. On y renouvella & jura l'union entre toutes les églises protestantes. Le professeur Jérémie Ferrier fut excommunié. On y agita plusieurs questions sur le Baptême & sur la doctrine de Piscator, touchant la justice personnelle de J. C. ou sa soumission à la loi.

XXI Le 21 se fit à Tonneins en mai & juin 1614. Jean Gigord, pasteur & professeur en théologie à Montpellier, présida, Jean Gardesi y fut adjoint, André Rivet & Denys Malrret furent secrétaires. Rivet eut 600 livres de récompense pour quelques ouvrages qu'il avoit faits, & Gigord 1850 liv. pour avoir soutenu une dispute publique à la cour avec le P. Cotton Jésuite.

XXII. Le 22 fut assemblé à Vitré en mai & juin 1617. André Rivet fut président, Jean Chauve adjoint, & Daniel Jamet & Elie Bigot secrétaires. On députa au roi pour le féliciter sur la mort du maréchal d'Ancre, comme si elle eut été nécessaire pour rendre la tranquillité au royaume.

XXIII. Le 23 se tint en 1620, à Alais, depuis le 1 d'octobre jusqu'au 2 décembre. Pierre Du Moulin, pasteur de l'église de Paris, présida; Laurent Brunier fut adjoint, Nicolas Vignier & Thomas Papillon furent secrétaires. On y approuva les décisions du synode de Dordrecht, auquel le roi n'avoit pas voulu que le protestans de France envoyassent leurs députés. On y condamna aussi de nouveau la doctrine Arminienne, & l'on y reçut Benedict Turretin, pasteur & professeur en théologie à Genève, qui apportoit une lettre de son église.

XXIV. Le 24 fut tenu à Charenton durant tout le mois de septembre 1623. Durand présida, Baili fut assesseur, le Faucheur & de Launai furent secrétaires. C'est le premier synode nationnal où le roi ait fait assister un commissaire de sa part. Les lettres patentes qui y envoyerent Auguste Galand, membre des églises prétendues réformées, conseiller du roi dans son conseil privé, & procureur général du royaume de Navarre, sont du 17 d'avril 1623, & ordonnent qu'à l'avenir il y aura toujours dans les colloques & synodes un officier de la part du roi. Sa Majesté trouva mauvais que l'on eût fait un décret pour adhérer au synode de Dordrecht, parceque cela ôtoit la liberté de conscience. Durand tomba malade en revenant de ce synode, & mourut en 1626. Il avoit été ministre du landgrave de Hesse, ensuite de la princesse Catherine duchesse de Bar, sœur de Henri IV, & enfin de l'église de Paris. On a trois de ses sermons sur le 19 verset du chapitre 1, de l'épître de Saint Paul aux Thessaloniciens.

XXV. Le 25 fut tenu à Castres, depuis le 16 de Sep-

tembre jusqu'au 5 de novembre 1626. Le sieur Galand y assista comme commissaire de la part du roi, Chauvé présida, Denys de Bouteroue fut adjoint, Blondel & Petit furent secrétaires. On députa Bouteroue & Baleines au roi, pour demander que Pierre Du Moulin fût rétabli dans l'église de Paris, & la permission de tenir une assemblée générale : l'un & l'autre furent refusés.

XXVI. Le 26 s'assembla à Charenton en septembre & octobre 1631. Auguste Galand y fut encore commissaire, Mestrézat fut président, Jamet assesseur, Blondel & Armet secrétaires. On décida qu'il falloit admettre les Luthériens à la communion ecclésiastique, sans exiger d'eux aucune abjuration.

XXVII. Le 27 fut tenu en 1637, à Alençon en Normandie, depuis le 27 mai jusqu'au 9 de juillet. Benjamin de Basnage présida, Couppé fut adjoint, Blondel & de Launai furent secrétaires. M. de S. Marc, conseiller d'état de sa Majesté, fut commissaire. Les églises de Bearn furent incorporées dans ce synode aux synodes nationaux des églises prétendues réformées de France. On y condamna les écrits du sieur de la Milletiere, qui vouloit réunir les deux religions, & on y approuva ceux de Daillé qui avoit tâché de le réfuter.

XXVIII. Le 28 se tint à Charenton depuis le 26 décembre 1644, jusqu'au 26 janvier 1645. Le commissaire fut M. de Caumont de Boisgrelier, conseiller d'état. On élut Garissoles, professeur en théologie à Montauban, pour président, Basnage pour assesseur, Blondel & le Coq pour secrétaires.

XXIX. Le 29 fut assemblé à Loudun depuis le 10 de novembre 1659, jusqu'au 10 de janvier 1660. Daillé présida, de Langle fut assesseur, Desloges & Loride furent secrétaires. Le député de la part du roi fut le sieur de la Magdelaine, conseiller au parlement de Paris. Le synode remercia Drelincourt des ouvrages qu'il avoit publiés, & l'exhorta de faire paroître ceux qu'il avoit encore composés. Le roi fit dire au synode que ces assemblées nombreuses coutant beaucoup, & causant autant d'embaras, & que les affaires d'ailleurs pouvant être jugées par les synodes provinciaux, son intention étoit, que l'on n'en assemblât plus que par son ordre exprès. Quelques sollicitations que les Prétendus Réformés aient fait depuis pour faire changer d'intention à sa majesté, ils n'ont pu rien obtenir. Ensorte que ce 29 synode est le dernier synode national des églises de France. Cette cessation a diminué le nombre des hérétiques dans ce royaume. * *Voyez* le recueil de ces synodes nationaux par le sieur Aymon ; l'*Histoire de l'édit de Nantes*, par Benoît ; l'*Histoire de Genève*, par M. Spon, édition de 1730, avec des notes, &c.

SYNTICHE, femme de la ville de Philippes en Macédoine. Il en est fait mention, *Philipp. IV*, 2. Le martyrologe romain met sa mort au 22 juillet.

SYON, *Sedunum*, sur le Rhone, ville du Valais, est le siége d'un évêque suffragant de Tarentaise. L'évêché étoit autrefois à *Octodore* ou *Martigni* en Chablais ; mais depuis que cette ville a été ruinée, il a été transféré à Syon, dont l'évêque est comte de Valais & prince du saint Empire. Il fait battre monnoye, établit des officiers, & a d'autres pouvoirs très-étendus, que Charlemagne donna à saint Théodule vers l'an 802. Les ducs de Savoye ont prétendu être maîtres de ce pays ; & par ces prétentions ont causé de longues & fâcheuses guerres. Aujourd'hui l'évêque est allié des sept cantons Suisses catholiques. L'église cathédrale de Notre-Dame est illustre, soit que l'on considere l'ancienneté du bâtiment, ou le mérite du chapitre, du corps duquel on tire toujours l'évêque. On place un concile à Syon, au mois de novembre 1267. * Ranutius Scotus, *Helvet. sacr. & profan.* Guilliman, *Helvet. l.* 4, *c.* 4, Sammarth. *Gall. christ.*

SYON (le cardinal de) *cherchez* SHINNER.

SYPHAX, roi d'une partie de la Numidie, dont les habitans étoient appellés *Masæsyli*, suivit le parti des Romains, qu'il quitta pour s'attacher aux Carthaginois. Scipion étant arrivé en Afrique, défit deux fois les Carthaginois, conduits par Asdrubal, fils de Giscon, & par Syphax. Dans la premiere bataille il y eut quarante mille des ennemis tués ou brulés, & six mille prisonniers. Dans la seconde, leurs troupes furent dissipées, & Lælius avec Massinissa, roi d'une autre partie de la Numidie, poursuivirent Syphax, qui fut pris en combattant vaillamment, pendant que ses troupes épouvantées s'enfuyoient dans Cirthe avec précipitation, l'an 551 de Rome, & 203 avant J. C. Vermina fils de Syphax, fut aussi défait. Polybe dit que Syphax mourut en prison, après avoir servi d'ornement au triomphe de Scipion : mais selon le témoignage du plus grand nombre des historiens, Syphax ayant été conduit des prisons d'Albe en celles de Tibur, y mourut de chagrin avant que Scipion fût retourné à Rome. Les états de Syphax furent le partage de Massinissa. Cependant Vermina, fils de Syphax, ayant su profiter des disgraces de son pere & de sa propre défaite, se réconcilia avec le sénat, & en obtint une partie des états de son pere, dont Massinissa fut obligé de le laisser jouir. * Plutarque, *in Scip.* Doujat, *suppl. de Vell. Paterc.* Tite-Live. Polybe. Eutrope, &c.

SYR, forteresse des Indes, estimée comme imprenable. C'est la principale du royaume de Brampour. Elle est située sur une haute montagne, dont le tour est de cinq lieues ; & a trois enceintes de murailles, faites de telle maniere, que de l'une on peut secourir les deux autres. Il y a une fontaine d'eau vive. Le roi du pays, nommé *Miram*, ayant été attaqué par le Mogol, lui abandonna sa capitale, & se retira dans la forteresse de Syr, qui étoit alors pourvue de toutes les choses nécessaires pour faire subsister pendant plusieurs années soixante mille hommes qui étoient dedans. Il y avoit trois mille canons, dont la plupart étoient si gros, que leurs coups sembloient autant d'éclats de tonnere. Le gouverneur du royaume, Abyssin de nation, & capitaine expérimenté, y étoit avec sept autres, dont la valeur étoit reconnue ; & le roi Miram avoit avec lui sept princes, dont chacun portoit aussi le titre de roi. Quoique le Mogol tînt cette place assiégée avec une armée de deux cens mille hommes, il n'auroit pu s'en rendre maître, s'il n'eut pas trouvé moyen d'en faire sortir Miram sur sa parole, & de gagner ceux qui la défendoient, à l'exception du gouverneur Abyssin, qui s'étrangla. Il retint Miram qu'il emmena, ainsi que les autres princes, qui lui furent tous livrés, & à qui il donna des pensions, aussi-bien qu'au roi Miram. Ce fut ainsi que le royaume de Brampour passa sous l'obéissance du Mogol. * Daviti, *états du grand Mogol.*

SYRACES, *Syraces*, du pays des Saces, s'étant fait couper le nez & les oreilles, alla trouver Darius roi des Perses, qui faisoit la guerre à sa patrie, & lui fit accroire qu'il avoit reçu ce mauvais traitement des Saces, ce qui l'avoit obligé de chercher un asyle auprès de lui. Ce prince trop crédule ne fit point de difficulté de lui confier la conduite d'une partie de son armée ; & alors Syraces s'en servit pour délivrer sa patrie d'un si puissant ennemi. * Polyen, *l.* 9, *in Dario.*

SYRACUSE, SARACOSA ou SARAGOCE, ville de Sicile, dont elle a été autrefois métropole, n'est aujourd'hui qu'un évêché suffragant de Montréal. Denys d'*Halicarnasse* dit qu'elle fut bâtie par l'un des descendans d'Hercule, nommé Archias, venu de Corinthe. Depuis, cette ville s'augmenta si fort, qu'elle devint une des plus belles & des plus grandes de l'univers. Elle étoit divisée en quatre parties, qui faisoient quatre villes, dites Acradine, la nouvelle Ville, Tyche, & Ortygie. La premiere, qui étoit la plus grande, avoit le fameux temple de Jupiter, un magnifique palais, une place environnée d'arcades

& de belles rues. On voyoit dans la nouvelle ville un grand amphithéâtre, deux temples magnifiques, & une admirable statue d'Apollon, au milieu d'une belle place. La troisiéme contenoit un collége & divers temples; & la derniere, dite l'isle d'Ortygie, étoit considérable par le palais de Hiéron, par deux temples de Diane & de Minerve, & par la célébre fontaine d'Aréthuse. Outre cela, cette ville étoit entourée d'une triple muraille, avoit deux ports, & étoit défendue par trois forteresses. Aussi elle passa pour imprenable, & soutint très-long-temps la guerre contre les Athéniens & les Carthaginois. Denys & Hiéron se firent tyrans de Syracuse. Elle fut souvent assiégée, sans pouvoir être prise. Enfin Marcellus réduisit toute la Sicile sous le pouvoir du peuple Romain, par la prise de sa capitale. Elle fut emportée malgré tous les efforts d'Archiméde, dont le savoir retarda la prise de sa patrie plus que les armes & les efforts de tous les autres citoyens, l'an 542 de la fondation de Rome, & 212 avant Jesus-Christ. Au reste, Syracuse a été très-illustre pour avoir été la patrie du même Archiméde, d'Antiochus *l'Historien*, d'Epicharme, d'Aristarque, de Phormion, de Théocrite, & de plusieurs autres savans, dont nous parlons ailleurs, de sainte Luce, vierge & martyre, du pape Etienne III & de quelques saints prélats. De plus, Syracuse étoit située dans une presqu'isle de pur rocher, ce qui la rendoit très-forte. L'on y trouvoit presque toutes les ruines des autres villes, de leurs temples, de leurs portiques, de leurs amphithéâtres, de leurs palais, & enfin de tous leurs beaux édifices, qui ont été dépouillés de leurs ornemens pour les transporter à Rome, où on les admire, comme ce qu'il y a de plus rare en marbres & en colonnes. Le château qu'on voyoit à Syracuse étoit sur un rocher détaché de la ville par un fossé. L'église épiscopale de sainte Luce étoit autrefois le temple de Diane. Il y avoit diverses autres églises, de belles maisons, & un port très-commode; mais tout cela fut abîmé par un tremblement de terre le 11 janvier 1693. * Thucydide. Diodore de *Sicile*, *l.* 11. Tite-Live, *l.* 24. Plutarchus, *in Marcell.* Cicero, *in Verrem.* Justin. Polybe, &c. Léandre Alberti, *descript. Sicil.* Vicenzo Mirabella, *antiq. Syracus.* Giacomo Bonanni, *l'antica Syrac. illust.* Fazel, *hist. Sicil.* Roch Pirrhi, *not. eccles. Siciliæ.* Bochart, *Chanaan*, *liv.* 2, *c.* 18.

SYRIE ou SOURIE, *Syria*, dite dans le pays *Souristan*, province d'Asie, à l'Arabie déserte & l'Assyrie au levant, la Phénicie au midi, la mer Méditerranée au couchant, & la Cilicie au septentrion. Elle comprend aussi quelquefois la Syrie propre ou particuliere, la Terre-Sainte & la Phénicie. Antioche sur l'Oronte, qui en a été autrefois la ville capitale, est nommée aujourd'hui *Antachin*. Les autres sont, *Alexandreto; Aman*, qui est l'ancienne *Apamée; Alep; Hierapolis*, dite *Thedith; Laodicée*, présentement *Laudichia; Samosates*, nommée *Scomsat*, *&c.* Le royaume de Syrie, qui a été très-célebre, se forma sous Seleucus *Nicanor*, & a duré 246 ans, sous 25 rois, dont Antiochus XII a été le dernier. Les auteurs qui ont écrit les annales de l'ancien testament, parlent souvent de la Syrie, aussi-bien que Josephe, & Appien *Alexandrin* qui a fait un livre des guerres de cet état. Pompée la réduisit en province. Les Sarasins s'en rendirent maîtres dans les VII & VIII siécles. Les Chrétiens la leur enleverent sous Godefroi de Bouillon; mais les premiers y revinrent, & ils la laisserent aux sultans d'Egypte, à qui les Turcs l'ont enlevée sous Sélim. L'étendue de la Syrie a extrêmement varié, & les auteurs entendent tantôt une plus grande, & tantôt une moindre étendue de pays sous ce nom: sur quoi il faut consulter Jean Selden, *dans les Prolégomènes de son livre, de diis Syris;* & Samuel Bochart, *dans son Phaleg. l.* 2, *c.* 6.

Les peuples de Syrie sont inconstans, légers & misérables depuis qu'ils sont sous le joug des Turcs. Ils portent une longue barbe, & ont soin de se faire raser le poil de la tête. Les femmes y sont grossières, mangent rarement avec les hommes, & vivent à part en leurs chambres, assez pauvrement. Quand elles sortent, elles sont toujours voilées, & sont toutes vêtues d'une même maniere. Le négoce y est très-considérable le long de la côte; mais le tribut que le grand seigneur & les beglierbeys imposent sur les personnes & sur les marchandises, y est si excessif, qu'ils ont bien de la peine à y fournir. Leurs armes sont l'arc, les fléches, & au côté un poignard courbé, qu'ils appellent *cugnare.* La plus grande partie des habitans sont Mahométans, & sont Turcs ou Maures originaires: il y a aussi des Juifs & des Chrétiens de diverses sortes. * Daviti.

SYRIEN, *Syrianus*, sophiste d'Alexandrie, vers l'an 470, laissa quatre livres sur la république de Platon; & des commentaires sur tout Homere, avec sept livres sur la république d'Athènes. Son disciple & successeur fut Proclus. Isidore *le Philosophe* en faisoit une très-grande estime. * Suidas.

SYRIEN, préfet d'Egypte, persécuta S. Athanase avec une violence extrême. * Suidas.

SYRIENS ou SURIENS, autrement JACOBITES, Chrétiens hérétiques, sont nommés *Syriens*, parce qu'ils habitent dans la Syrie; & *Jacobites*, du nom de l'hérésiarque Jacob, qui suivoit les erreurs d'Eutychés. On en compte environ cinquante mille répandus dans la Syrie, dans la Mésopotamie, dans la Chaldée. On n'en trouve presque point ailleurs, si ce n'est quelques voyageurs. Ils communiquerent autrefois leurs erreurs aux Arméniens, dans un petit conciliabule de dix évêques, de l'une & de l'autre nation, qui s'assemblerent en Perse, dans un lieu nommé *Tevin*, où ils firent union entre eux, quatre-vingt-trois ans après le concile de Chalcédoine, du temps de Chosroës roi de Perse. Ces hérétiques n'admettent qu'une nature en Jesus-Christ, composée de la divine & de l'humaine, suivant l'opinion de Dioscore, qu'ils réverent comme un Saint; & pour montrer qu'ils professent sa doctrine touchant une seule nature, ils font le signe de la croix avec l'*index* ou doigt du milieu, tenant tous les autres doigts pliés. Leur coutume est de ne donner l'extrême onction qu'aux prêtres; encore n'est-ce qu'après leur mort, & un moment avant que de les descendre dans la fosse, en leur oignant la tête avec les saintes huiles. Ils la donnent depuis quelque temps aux séculiers, même moribonds, mais c'est par ordre de leur patriarche, qui est catholique. Les Jacobites ne croient pas le purgatoire, quoiqu'ils prient Dieu pour les défunts. Ils avouent dans leur martyrologe, que le pape de Rome est le premier de quatre patriarches; mais ils ne se croient pas obligés de lui rendre obéissance. Ils commencent leur jour au coucher du soleil, & font abstinence de viande le mercredi & le vendredi; mais pour en manger tous les jours de la semaine, plusieurs d'entr'eux soupent le mardi & le jeudi avant le coucher du soleil; & au contraire, le mercredi & le vendredi, après qu'il est couché, parceque selon leur calcul, c'est le commencement du jeudi & du samedi, ausquels jours ils peuvent manger de la viande. Vers le milieu du XVII siécle, leur patriarche André, avec celui des Grecs, nommé *Macarios*, & celui des Arméniens, appellé *Cachadour*, envoyerent leur profession de foi au pape Alexandre VII, avec des lettres de soumission au saint siége: ils écrivirent aussi au roi de France, pour l'exhorter à porter ses armes victorieuses contre l'ennemi commun des Chrétiens. Après la mort d'André, patriarche des Suriens, Abel Messiche se mit en possession du patriarchat, & voulut détruire tout ce que le zèle de son prédécesseur avoit fait; mais les Catholiques élurent pour patriarche, Pierre Grégoire, archevêque de Jérusalem, & obtinrent un commandement du grand seigneur pour confirmer cette élection.

Pierre Grégoire fut consacré à Alep par huit archevêques & évêques; savoir, par un Maronite, trois Syriens Catholiques, deux Grecs, & deux Arméniens. Après sa promotion à cette dignité, il révoqua & cassa tout ce qu'avoit fait le patriarche hérétique, pendant cinq mois qu'il avoit tenu le siége, & remit les choses dans l'état où le défunt patriarche André les avoit laissées. Il écrivit aussi au pape Innocent XI, & lui envoya sa profession de foi, en syriac & en arabe. Ainsi l'on peut dire que les Syriens, qui étoient séparés de l'église romaine, depuis 12 siécles, y sont enfin réunis, y ayant sujet d'espérer que les principaux de cette nation étant convertis, tous les autres suivront leur exemple. Le patriarche & les évêques Syriens ne portent point de mitre, mais seulement une espece de capuche en broderie, qu'ils mettent sur leur tête, comme un amict. Ils se servent de chapes à la messe, au lieu de chasubles, & chantent l'office divin en langue syriaque, qu'ils assurent être celle que parloit Notre-Seigneur. Ils consacrent en pain levé, conformément aux Grecs, & contre la pratique des Maronites & des Arméniens. Leurs abstinences sont plus austères que les nôtres; car outre le grand carême, ils observent ceux de Noël, de l'Assomption de Notre-Dame, & des apôtres. Dans le grands carêmes ils ne mangent qu'à l'*ars*, c'est-à-dire, à trois heures après midi.

Jovet remarque que les papes ont donné le nom de *Syriens* aux Jacobites dans les lettres qu'ils ont écrites à leur patriarche, résident à Alep; qu'il y a néanmoins des auteurs qui disent que les Syriens sont différens des Jacobites, & qu'ils ont un patriarche à part, lequel demeure dans la ville de Meliquel, en Syrie. Les Syriens, selon quelques autres, sont les Melchites ou Chrétiens Grecs du patriarchat d'Antioche. *Voyez* JACOBITES. * Michel le Fevre, *théâtre de la Turquie.*

SYRINX; nymphe d'Arcadie, fut aimée du dieu Pan, qui la poursuivit jusqu'au fleuve Ladon, où elle s'étoit retirée; mais craignant d'être violée, elle implora les Nayades ses sœurs, qui la changerent en roseau. Pan en fit une flute, qui, chez les Grecs porte encore son nom, & dont il fut le premier inventeur. * Ovide, *l.* 1 *de ses métamorph.*

SYROPULE, *Syropulus* (Silvestre) grand ecclésiarque, est auteur de l'histoire du concile de Florence, qui a été imprimée à la Haye en 1660. On a mal nommé cet auteur, dans le titre de l'édition, en l'appellant *Sguropules*, car son nom est véritablement *Syropule*, comme il paroît par sa souscription à ce concile. De plus, il y a un manuscrit de sa main dans la bibliothéque du roi, cité par M. Simon, dans son livre *de la créance de l'église orientale sur la transsubstantiation*, où il prend le nom de *Silvestre Syropule*, diacre, grand ecclésiarque. Il étoit aussi du nombre des *staurophores*, ou *porte-croix*, qui sont certains officiers du patriarche, ainsi nommés, à cause qu'ils portent une croix sur leur chapeau, pour se distinguer des autres. Cet homme étoit ennemi déclaré des Latins, & s'opposa, autant qu'il put, à l'union dans le concile de Florence: néanmoins il y souscrivit; mais étant retourné en Grece, il se déclara ouvertement contre cette union, & écrivit l'histoire du concile de Florence, d'une maniere peu avantageuse à ce concile. Robert Creygthon, Anglois, qui l'a traduite de grec en latin, s'est donné une grande liberté dans sa version, & s'éloigne assez souvent du sens de son auteur. Léo Allatius a écrit contre ce Creygthon. Le manuscrit grec de Syropule se trouve dans la bibliothéque du roi, d'où l'on a tiré la copie qui a été imprimée. * Simon.

SYRTES, *Syrtes*, maintenant *les Seches de Barbarie*, sont deux golfes de la mer Méditerranée, sur la côte d'Afrique, entre les royaumes de Tunis & de Barca, dans la Barbarie. Ils sont très-dangereux, à cause des sablons que l'eau y traîne, outre qu'elle y attire les vaisseaux: c'est pourquoi ils sont ainsi appellés du mot grec σύρειν qui signifie *attirer.* La petite Syrte est entre Tunis & Tripoli, & s'appelle le golfe de *Capes.* La grande Syrte est entre les royaumes de Tripoli & de Barca, & se nomme *le golfe de Sydra.* Le flux & reflux de la mer & les vents y remuent le sablon avec une telle impétuosité, que quelquefois la mer est très-profonde & très-basse en un même lieu & en peu de temps. On place pareillement de ces Syrtes sur la terre, en Afrique, vis-à-vis du golfe de Sydra; car le vent y est si véhément, & enleve si violemment le gravier, qu'il fait des montagnes & des fondrieres sablonneuses en un instant, accident qui fait perdre la route aux passans, & les accable souvent: c'est pourquoi ils sont contraints de regler leurs voyages sur les étoiles. * Solin.

☞ SYRUS, moine de Cluni, qui vivoit dans le XI siécle, sous S. Odilon, successeur immédiat de S. Maïeul, & par conséquent avant l'an 1049. Il n'est connu que par la vie de S. Maïeul qu'il a écrite. Les détails dans lesquels il est entré, font voir qu'il étoit bien instruit des actions du Saint. Il en a cependant omis plusieurs intéressantes. Après la mort de Syrus, Aldebald, autre moine de Cluni, & qui n'est pas plus connu, entreprit de faire des additions à cette vie: mais elles ne consistent qu'en préfaces qu'il a mises au devant de chacun des trois livres qui la composent, & en un grand nombre de vers de sa façon, qu'il a intercallés dans le corps de l'ouvrage: toutes piéces superflues, & étrangeres à la vie de S. Maïeul. D. Mabillon a donné l'écrit de Syrus, dégagé de ces inutilités, au VII volume de son recueil d'actes choisis; & pour suppléer aux omissions de l'auteur, il a fait imprimer en tête un éloge historique du même saint Maïeul qu'il a tiré des archives de Cluni, & des anciens écrivains. A l'égard de l'ouvrage d'Aldebalde, les Bollandistes l'ont donné au 11 de mai; mais avec des fautes qu'ils ont reconnues eux-mêmes, & réparées ensuite. * D. Rivet, *hist. littéraire de la France*, tome VII.

SYSIGAMBIS, mere de Darius, dernier roi de Perse, fit voir à la mort d'Alexandre *le Grand*, combien la vertu a de force au dessus de la nature. Elle avoit souffert la mort de Darius son fils, mais elle ne put survivre à cet invincible monarque, & mourut de douleur après lui. * Scuderi, *des femmes illustres.*

SYSIGAMBIS, femme de Darius, *cherchez* STATIRA.

## S Z

SZASCOWA ou SCRACHICOW, bourg du royaume de Pologne dans le palatinat de Rava, en latin *Szahschova & Scrachicovia.* Il est situé entre la ville de Warsovie & celle de Lencici. * Mati, *dict.*

SZOMBATH HELI, bourg de la basse Hongrie dans le comté de Sarwar. On l'appelle autrement *Stainam Arigern.* Il y a des géographes qui le prennent pour l'ancienne *Sabaria.*

SZUCZA, ville de Pologne, *cherchez* CHOUTZA.

## Additions & corrections.

SAINT-EXUPERY, terre située en Limosin, sur les confins de cette province & de celle d'Auvergne, a donné son nom à une très-ancienne maison, établie aujourd'hui en Périgord. Les registres de la ville de Mauriac en Auvergne, font mention dès le IX siécle de CHARLES de Saint-Exupery, qui prit possession l'an 871, du doyenné de S. Pierre de Mauriac. Ils remarquent, qu'on fit de très-grandes réjouissances à son entrée, *pour la rendre la plus honorable qu'il se pût, à cause de la noble extraction de sa personne.* Selon les mêmes registres, Charles eut pour successeur un de ses freres, nommé GUICHARD de Saint-Exupery, lequel prit possession du doyenné en 890. Dans le XV siécle on trouve *Guillaume* de Saint-Exupery, qui prit possession du doyenné de Mauriac en 1438, & *Etienne* de Saint-Exupery, qui en prit possession en 1467. Originaires de la même province, tous portoient le même nom & les mêmes armes que MM. de Saint-Exupery d'aujourd'hui. Leur filiation suivie & constatée par titres remonte à

I. RAYMOND de Saint-Exupery, seigneur de Saint-Germain-les-Vergnes, qui épousa vers l'an 1231, *Marie* de Carbonniere, dont est issu,

II. ROBERT de Saint-Exupery, seigneur de Saint-Germain-les-Vergnes; il épousa *N*.... de Guerre, dont est issu, entr'autres enfans, HÉLIE de Saint-Exupery, qui a formé la branche de MIREMOND.

*BRANCHE DE SAINT-EXUPERY DE MIREMOND.*

III. HÉLIE, seigneur de Saint-Exupery, épousa *Mathe*, dame de Miremond & du Donjon, dont est issu,

IV. HÉLIE, seigneur de Miremond & de Saint-Exupery, qui épousa *Raymonde*, dont est issu,

V. HÉLIE de Saint-Exupery, seigneur de Miremond, qui épousa *Raymonde* de Vayrat, dont il eut GAUBERT qui suit; *Pierre*, abbé d'Aurillac; HIBLET de Saint-Exupery, qui a formé la branche de SAINT-EXUPERY DU FRAISSE, *rapportée ci-après*; *Marie*, de Saint-Exupery, mariée en 1367, à *N*... de Livron d'Aubiac.

VI. GAUBERT de Saint-Exupery, seigneur de Miremond, épousa en 1353, *Agline* de Roffignac, demoiselle de Saint-Germain, dont sont issus, HÉLIE qui suit; *Pierre*; & *Marguerite*, qui épousa 1. *Pierre* de Vayrat; 2. *Raymond* de Giscardi.

VII. HÉLIE, seigneur de Saint-Exupery, Miremond & Saint-Germain les Vergnes, épousa en 1401 *Jeanne* Vayssiere, dame en partie du Doupnion, dont est issu GUILLAUME, qui suit; & *Françoise*, qui épousa *Gedouin* Philippes, seigneur de Saint-Chamant.

VIII. GUILLAUME de Saint-Exupery, seigneur de Saint-Exupery, Miremond, épousa *Hélie* d'Estaing, fille de *Guillaume* d'Estaing, sénéchal de Rouergue, dont il eut entr'autres enfans, GUILLAUME qui suit; *Louis*, comte de Lyon; *Antoinette*, qui épousa en 1481, *Aimard* de Noailles; *Marguerite*, qui épousa *Guerin* de Narbonne, seigneur de Salleles.

IX. GUILLAUME de Saint-Exupery, seigneur de Miremond, épousa en 1463, *Catherine* de Favard, dont il eut, 1. *Guy* de Saint-Exupery, qui épousa le 29 mai 1548, *Magdeléne* de Senectere, fille de *Nectaire* de Senectere, & de *Marguerite* d'Etampe, mort sans enfans; 2. *François* de Saint-Exupery, qui épousa *Françoise* de Pestels, fille de *Rigaud-Guy*, seigneur de Pestels, fils de *Guy*, baron de Fontange, & de *Gabrielle* de Lévi de Mirepoix, fille de *Jean*, seigneur de Mirepoix, & de *Charlotte* d'Estouteville, mort sans enfans; 3. *Antoine*, mort sans postérité; 4. *Louis*, grand archidiacre de Rodez; 5. *Marguerite*, qui épousa le 6 novembre 1505, *Pierre* de Valon; 6. *Antoinette*, qui épousa le 2 septembre 1527, noble *Foucault* du Saillant, & 7. FRANÇOISE de Saint-Exupery & de Miremond, qui épousa *Henri* de Bourbon, vicomte de Lavedan, baron de Malauze. En elle finit la branche aînée de Saint-Exupery de Miremond.

*BRANCHE DE SAINT-EXUPERY DU FRAISSE.*

VI. HIBLET de Saint-Exupery, troisiéme fils de HÉLIE de Saint-Exupery, & de *Raimonde* de Vayrat, épousa *N*. du Vigier, dont il eut,

VII. GERAUD de Saint-Exupery, qui épousa en 1400 *Marie*, demoiselle du Fraisse, dont est issu,

VIII. PHILIPPE de Saint-Exupery, seigneur du Fraisse & de la Monpellerye, marié en 1432, à noble *Valerye* d'Aymerie, dont sont issus, ANTOINE qui suit; *Annette*, mariée à noble *Hélie* de Cornille en 1454, & JEAN qui a formé la branche de SAINT-EXUPERY DE SAINT-AMAND, *rapportée ci-après.*

IX. ANTOINE de Saint-Exupery, seigneur du Fraisse & de la Monpelleryc, épousa en 1469, noble *Antoinette* de Foucaud; dont est issu,

X. JEAN de Saint-Exupery, seigneur du Fraisse & de la Monpellerye, marié en 1502, à noble *Jeanne* de Petit, dont est issu MARTIN qui suit; & *Hélie*, mariée à *Gabriel* de Carbonniere, mort à Naples de ses blessures.

XI. MARTIN de Saint-Exupery, seigneur du Fraisse & de la Monpellerye, épousa noble *Antoinette* de Bertin, dont il eut GABRIEL qui suit; *Dominique*, mort sans enfans; *Arnaud*, grand archidiacre de Sarlat; *Françoise* & *François*, morts sans enfans.

XII. GABRIEL de Saint-Exupery, seigneur du Fraisse & de la Monpellerye, fut marié en 1587, avec noble *Antoinette* de Vassal de la Tourette, dont sont issus *Jean*, marquis de Saint-Exupery, mort sans enfans; JACQUES de Saint-Exupery qui suit; *Françoise* & *Marguerite.*

XIII. JACQUES de Saint-Exupery, seigneur du Fraisse & de la Monpellerye, capitaine au régiment de Ventadour, fut marié en 1624, à noble *Isabelle* de la Bermondie, & tué au camp de Montauban. Il eut de son mariage, JEAN qui suit; JEAN qui a formé la branche de SAINT-EXUPERY DE FLEURAC, *rapportée ci-après*; *Jeanne*, mariée à N. d'Abzac de la Douze, seigneur de la Serre-Maneyral; *Héléne*, mariée avec le seigneur de Roussillac.

XIV. JEAN, marquis de Saint-Exupery, seigneur du Fraisse & de la Monpellerye, fut marié en 1648, à noble *Galliotte* du Chancel de la Chalouppie, dont il eut 1. JEAN qui suit; 2. *Jean*, capitaine de Grenadiers au régiment de Gâtinois, major de la citadelle de Metz; 3. *Jean*, capitaine au régiment de Vaubecourt, tué au siége de Landau; 4. *Jean*, capitaine au régiment de Gâtinois, tué en Italie; 5. *Isabeau*, mariée avec le seigneur de Valon; 6. *Jeanne*, mariée au seigneur d'Anglars de la Louvie.

XV. JEAN, marquis de Saint-Exupery, capitaine au régiment de Piémont, fut marié en 1697, à noble *Marie-Magdeléne* d'Auzer, dont sont issus JACQUES qui suit; *Jean-Cyprien*, doyen de l'église de Paris, mort en 1758; *Jean-Baltazar*, colonel au régiment de Gâtinois, tué à la bataille de Parme en 1746; *Marie*, mariée au seigneur de Coursat de la Rongere; & *Isabeau*, religieuse à Sarlat.

XVI. JACQUES de Saint-Exupery, seigneur du Fraisse & de la Monpellerye, capitaine au régiment de Gâtinois, a épousé en 1725, *Marie* de Saint-Exupery de Fleurac, dont il a eu, JEAN, qui suit; & *Magdelène* de Saint-Exupery.

XVII. JEAN comte de Saint-Exupery, exempt des Gardes du corps, a épousé le 13 septembre 1756, *Jeanne-Anne-Magdelène* de Cugnac Dampierre, fille d'*Anne-Gabriel*, marquis de Cugnac, & de *Jeanne-Marie-Josephe* Guyon.

*BRANCHE DE SAINT-AMAND, ETABLIE EN QUERCY, sortie de la maison de* SAINT-EXUPERY *du* FRAISSE.

IX. JEAN de Saint-Exupery, fils cadet de PHILIPPE de Saint-Exupery, seigneur du Fraisse, & de noble demoiselle *Valerye* d'Aymerie, fut marié en 1511, avec noble *Jeanne* de Merens, dont est issu,

X. JEAN de Saint-Exupery, *aliàs* de Miramond, marié en 1545 avec noble demoiselle *Jeanne* Du-Verdier, dont est issu,

XI. JEAN de Saint-Exupery, seigneur de Pignol, marié avec noble demoiselle *Jeanne* de Parazols, demoiselle de Saint-Amand, dont est issu,

XII. PIERRE de Saint-Exupery, seigneur de Saint-Amand, marié en 1630, avec noble demoiselle *Clare* de la Vallette de Lalbanque, dont est issu,

XIII. JEAN-ANTOINE de Saint-Exupery, seigneur de Saint-Amand, marié en 1666, avec *Raimonde* du Brulh, fille de noble *Sylvestre* du Brulh, maréchal de camp des armées du roi, gouverneur de la citadelle de Perpignan, dont est issu,

XIV. JEAN-LOUIS de Saint-Exupery, seigneur de Saint-Amand, marié en 1704, avec noble demoiselle *Ambroise* d'Orde, dont est issu,

XV. GRATIEN de Saint-Exupery, seigneur de Saint-Amand, lequel est actuellement vivant.

*BRANCHE DE SAINT-EXUPERY DE FLEURAC.*

XIV. JEAN comte de Saint-Exupery, fils de JACQUES de Saint-Exupery, seigneur du Fraisse & de la Monpellerye, & d'*Isabeau* de la Bermondie, fut marié à noble demoiselle *Jeanne* de Rey de la Fleunie de Montelon, dont est issu,

XV. JEAN-BALTAZAR de Saint-Exupery, marquis de Fleurac, Roufignac, qui épousa noble demoiselle *Renée-Magdelène* de Gironde de Monclerat, dont il eut ETIENNE-JACQUES, qui suit; & *Marie* mariée à *Jacques* de Saint Exupery du Fraisse.

XVI. ETIENNE-JACQUES de Saint-Exupery, marquis de Fleurac, marié à noble demoiselle *Suzanne* de Baudete, dont est issu *Jean-Baltazar* de Saint-Exupery, marquis de Roufignac; *Jean-Jacques-Estienne*, marquis de Fleurac; *Suzanne* de Saint-Exupery; *Suzanne* & *Isabeau-Suzanne* de Saint-Exupery.

Les armes de cette maison sont, *d'Azur à une épée d'argent, garnie d'or, posée en pal, la pointe en haut*, qui est du Fraisse; *écartelé d'or à un lion de gueules*, qui est de Saint-Exupery.

SAINTE-COLOMBE, maison originaire du Beaujolois, qui possede la terre de ce nom depuis très-long-temps, ainsi qu'il est prouvé par un traité fait en 1200, après un siége soutenu par les seigneurs de Sainte-Colombe, contre les souverains de Forez & de Beaujolois, par lequel ils reconnoissent, maintiennent & s'obligent de maintenir les seigneurs de Sainte-Colombe dans les honneurs, droits, prérogatives, justice haute, moyenne & basse, dans toute l'étendue de leur terre.

La maison de Sainte-Colombe fournit, outre grand nombre de chevaliers, baillis, grands-croix de l'ordre de saint Jean de Jérusalem, onze chanoines & comtes de saint Jean de Lyon, dont *Guichard* de Sainte-Colombe, mort le 11 janvier 1228, ainsi qu'il est prouvé par la liste & les mémoires historiques du noble chapitre de saint Jean de Lyon.

Par le mariage d'ANTOINE de Sainte-Colombe avec *Claudine* de Semur, dame de l'Aubepin, Semur & Sarrye, en 1540, s'est formée la branche de L'AUBEPIN, *dont nous avons parlé.* LOUIS de Sainte-Colombe continua la branche aînée, qui prit le nom de NANTON, par le mariage avec *Claudine* de Nanton, fille du comte de ce nom, chevalier des ordres du roi, gouverneur des provinces de Nivernois, Bourbonois, & Mâconois. Cette branche a été éteinte en 1741, par la mort de CLAUDE de Sainte-Colombe, fils de *Guillaume* de Sainte-Colombe & de *Diane* de Votion, *Charles* de Sainte-Colombe, son frere, mort chanoine & comte de Lyon, *Elizabeth* de Sainte-Colombe, mariée à *Charles* de la Grange, comte d'Izerand, duquel mariage n'est provenu qu'une fille, mariée en 1715, à FRANÇOIS de Sainte-Colombe, marquis de l'Aubepin, qui a porté dans cette branche les droits & biens de la branche aînée

Du mariage d'*Huguette* de Varennes-Nagu, est sortie la branche des seigneurs du *Poyet*. CHARLES de Sainte-Colombe, seigneur dudit lieu, fils d'*Hélene* de Ronchevol de Ragny, vivant actuellement, a de son mariage, avec *Jeanne* de la Balmondiere, un fils & une fille non mariés, & un frere chevalier commandeur de l'ordre de Malte.

Les seigneurs de l'Aubepin tirent leur origine, comme il est dit ci-dessus, d'ANTOINE de Sainte-Colombe & de *Claudine* de Semur, qui par son testament institua ROLIN de Sainte-Colombe, son second fils, son héritier, à charge & condition de prendre le nom de l'Aubepin, & les armes & la livrée de Semur. ROLIN de Sainte-Colombe, baron de l'Aubepin, gentilhomme de la chambre du roi, marié à *Marguerite* de Mauleron, eut pour enfant *François* de Sainte-Colombe, comte de l'Aubepin, maréchal des camps & armées du roi, commandant le régiment d'Harcourt cavalerie, & un frere chanoine régulier dans le noble chapitre de Savigny en Lyonnois. FRANÇOIS de Sainte-Colombe, comte de l'Aubepin, marié en premieres nôces à *Françoise* d'Albon, dont il eut un fils, chevalier de Malte, tué au dernier siége de cette isle; & en secondes nôces à *Henriette-Renée* de la Guiche; duquel mariage sont provenus trois fils, CLAUDE DELLE, qui a continué la postérité; *Hector-Léonard*, chevalier de l'ordre de Malte, bailli & grand maréchal de son ordre, chef d'escadre des galeres du roi, & lieutenant général de ses armées, & *Jean-Charles* de Sainte-Colombe, mort chanoine & comte de saint Jean de Lyon. CLAUDE DELLE de Sainte-Colombe, comte de l'Aubepin, fut marié à *Marie* Favre de Bellise, duquel mariage sont provenus deux garçons & deux filles, FRANÇOIS de Sainte-Colombe, marquis de l'Aubepin, qui a continué la lignée; *Charles*, capitaine de grenadiers dans le régiment d'Anjou, tué à l'attaque du chemin couvert de Pizighitone en 1733; *Henriette* de Sainte-Colombe, mariée à *Guillaume* d'Angeville, vicomte de Lumnes; *Marie*, morte religieuse aux Ursulines à Rouanne. FRANÇOIS de Sainte-Colombe, marquis de l'Aubepin, marié à *Diane* d'Izerand, qui lui a transmis les droits & biens de la branche aînée, acquis par le mariage de Charles de la Grange, comte d'Izerand, avec *Elizabeth* de Sainte-Colombe, chanoinesse de Remiremont; duquel mariage sont provenus cinq garçons & une fille, *Marie-Anne-Nicole*, mariée à *Charles-Gabriel* de Moréton-Chabrilland; FRANÇOIS BENOIST de Sainte-Colombe, enseigne des gardes du corps du roi, marié à *Françoise Marthe* Poussard du Vigean; *Claude-Marie*, chevalier de Malte, capitaine de grenadiers dans le régiment de Bretagne; *Claude Marie*, capitaine de grenadiers dans le régiment d'Aquitaine infanterie; *Claude-Marie*, capitaine dans le régiment des Salles, cavalerie; *Claude-Marie*, enseigne

de vaisseaux, tué sur l'Alcide en 1755. Du mariage de François Benoist de Sainte-Colombe, marquis de l'Aubepin, avec *Françoise Marthe* Poussard du Vigean, sont nés trois garçons & deux filles. Voyez la *généalogie de la maison de Sainte-Colombe*, dans Guichenon, & dans les auteurs du Lyonois, Forez, Beaujolois, Bresse, Bugey & Bourgogne, qui ont travaillé sur les généalogies des maisons de ces provinces.

SAINTE-MAURE, maison, ainsi appellée de la ville de Sainte-Maure en Touraine, est une des plus anciennes du royaume.

*On nous avoit fait espérer des mémoires, qui nous auroient mis en état de donner une généalogie plus étendue. Ces mémoires n'étant point venus, nous la donnons ici telle qu'elle se trouve dans les précédentes éditions.*

I. Le premier de cette maison dont on ait connoissance, est Gaucelin de Sainte-Maure, mentioné en des titres de 1007 & 1009. Il avoit épousé *Aremburge*, dont il eut *Gausbert; Guillaume*, morts jeunes; & Hugues, qui suit.

II. Hugues, seigneur de Sainte-Maure, fonda le prieuré de saint Mesmin de Sainte-Maure avant l'an 1030, & laissa pour enfans d'*Ænor*, fille de *Berlai*, seigneur de Montreuil, *Hugues*, vivant en 1087; & Gaucelin II, qui suit.

III. Gaucelin II du nom, seigneur de Sainte-Maure, vivoit en 1060. Comme il étoit vaillant, ainsi que son frere, le comte d'Anjou les excita à faire la guerre au seigneur d'Amboise. Il épousa *Cassenote*, dame de la Haye & du vicomté de Tours, dont il eut *Gaucelin* III du nom, seigneur de Sainte-Maure & de la Haye, vicomte de Tours, qui assista avec *Hugues* son frere, le comte d'Anjou, en la guerre qu'il eut contre Henri I, roi d'Angleterre, vers l'an 1112. Ils furent tous deux tués par des soldats qui se révolterent contre eux en la ville de la Haye; & Guillaume, qui suit.

IV. Guillaume de Sainte-Maure ne laissa qu'une fille, nommée Avoye, qui suit.

V. Avoye dame de Sainte-Maure, épousa avant 1205, Guillaume seigneur de Precigni en Touraine, qui prit le nom de Sainte-Maure; & ses enfans se nommoient tantôt de Precigni, & tantôt de Sainte-Maure. De leur mariage vinrent, *Guillaume* II du nom, seigneur de Sainte-Maure & de Precigni, mort sans postérité vers 1218; Josbert, qui suit, & *Hugues* de Sainte-Maure, chanoine de Tours en 1216.

VI. Josbert seigneur de Sainte-Maure & de Precigni, après son frere, vivoit en 1245, & fut pere de *Josbert*, chancelier de l'église de Tours; & de Guillaume, qui suit.

VII. Guillaume III du nom, seigneur de Sainte-Maure, de Marcillac, d'Aygrie & de Tuchenais, mourut en 1271, laissant de *Jeanne* de Rancon, fille de *Geofroi* seigneur de Rancon, &c. Guillaume IV du nom, qui suit; Pierre, qui a fait *la branche des seigneurs de* Montgaugier, *rapportée ci-après*; *Isabeau*, qu'on donne pour femme à *Philippe* de Prie, seigneur de Busancois; *Jeanne*, que l'on dit aussi sa fille, mariée à *Pierre* Carbonel.

VIII. Guillaume IV du nom, seigneur de Sainte-Maure & de Marcillac, mourut après l'an 1300, laissant de N. sa femme, dont le nom est ignoré, pour fille unique, *Isabeau* dame de Sainte-Maure, de Marcillac, mariée en 1301, à *Amauri* III du nom, seigneur de Craon, morte le 19 décembre 1310.

### *Branche des seigneurs de Montgaugier, marquis de* Nesle, *comtes de* Joigni.

VIII. Pierre de Sainte-Maure, second fils de Guillaume III du nom, seigneur de Sainte-Maure, & de *Jeanne* de Rancon, fut seigneur de Montgaugier. Il fit son testament en 1328, & laissa de *Mahaud* sa femme, Pierre II qui suit; *Guillaume* de Sainte-Maure, doyen de l'église de Tours, chancelier de France, *dont il sera parlé ci-après dans une article séparé*; Gui de Sainte-Maure, qui a fait *la branche des seigneurs de* Jonzac *& de* Montauzier, *qui sera rapportée ci-après*; *Iseul*, mariée 1. à *Pierre* de Palluau, seigneur de Montresor & de Lucei: 2. à *Pierre* de la Jaille; & *Louise* de Sainte-Maure, alliée à *Geofroi*, dit *Brideau* de Châteaubriant, seigneur des Roches-Baritault.

IX. Pierre de Sainte-Maure, II du nom, seigneur de Montgaugier, dit *Drumas*, servoit en la guerre de Gascogne & de Saintonge en 1338, & se trouva à la bataille du roi de Navarre en 1340, en l'ost de Bouvines. Il demeura trois fois prisonnier des Anglois, ausquels il paya de grosses rançons. Il avoit épousé 1. *Isabeau* de Precigni, dame de Laleu & de Lommeau, fille puînée de *Guillaume*, seigneur des mêmes lieux, morte peu après sans enfans: 2. *Marguerite* d'Amboise, dame de Nesle, fille puînée d'*Ingerger* seigneur d'Amboise, & de *Marie* de Flandre, dame de Nesle, dont il eut Jean I qui suit; *Armand*, seigneur de Pussac, mort sans postérité; *Marie*, alliée à *Pierre* de la Rocherousse, seigneur de Pocé; & *Marguerite* de Sainte-Maure; mariée à *Guillaume* seigneur d'Orgemont, & de Meri-sur-Oise.

X. Jean de Sainte-Maure I du nom, seigneur de Montgaugier & de Nesle, comte de Benaon, étoit mort en 1425. Il avoit épousé *Jeanne* des Roches, dame de Beaupreau & de la Haye-Joulain, fille & héritiere de *Jean*, seigneur des Roches, & de *Jeanne* de Beaupreau, dont il eut Jean II qui suit; *Pierre*; *Marie*; & *Charlotte* de Sainte-Maure, dame de la Faigne, mariée à *Gui* de Laval, seigneur de Loué.

XI. Jean de Sainte-Maure, II du nom, seigneur de Montgaugier, Nesle, la Haye-Joulain, &c, étoit mort en 1463. Il avoit épousé 1. *Jacquette* de Puiseuls, niéce de *Regnaud* de Chartres, archevêque de Reims, & chancelier de France: 2. *Louise* de Rochechouart, fille de *Jean*, seigneur de Mortemart, & de *Jeanne* Turpin-Crissé. Ses enfans du premier lit furent, Charles, qui suit; & *Andrée* de Sainte-Maure, mariée à *Thibaut* Bellenger, seigneur de la Houssaye. Ceux du second furent, *Jean* de Sainte-Maure prisonnier à Loches, auquel le procès fut commencé en 1477, pour avoir conspiré de faire évader le comte de Rouci, qui y étoit aussi prisonnier; *Jacques; Antoine; & Agnès* de Sainte-Maure, mariée à *Jean* Beaufils.

XII. Charles de Sainte-Maure, comte de Nesle, seigneur de Montgaugier, chevalier & chambellan du roi, vivoit en 1492. Il avoit épousé 1. du vivant de son pere, par contrat du 26 septembre 1457, *Magdeléne* de Luxembourg, seconde fille de *Thibaut*, seigneur de Fiennes, & de *Philippe* de Melun: 2. *Catherine* d'Estouteville, dame de Formeries, fille de *Robert*, seigneur d'Aussebose, & de *Marie* de Sainte-Beuve. Du premier lit il eut *Adrian* de Sainte-Maure, mort sans alliance. Du second lit vinrent, Adrian, qui suit; *Jean*, chevalier de Rhodes, commandeur de Carquigni; *Jeanne*, mariée à *Jean* de Montbel, seigneur d'Entremons; *Antoinette*, alliée à *François* Bataton, seigneur de Rivarennes; & *Anne* de Sainte-Maure, femme de *N.* seigneur de la Gratoire en Anjou.

XIII. Adrian de Sainte-Maure, comte de Nesle, seigneur de Montgaugier, &c. étoit mort en 1507. Il épousa *Charlotte* de Châlon, comtesse de Joigni, dame d'Antigni, &c. fille & héritiere de *Charles* de Châlon, comte de Joigni, baron de Viteaux, &c. & de *Jeanne* de Banquetin, dont il eut Jean, qui suit; *Nicolas*, baron d'Emeri, & comte de Joigni en partie, qui épousa le 17 mai 1530, *Jeanne* Herland, veuve de *Jean* de Roffei, seigneur de Souleaux; *Aimé; Adrian;* & *Florent* de Sainte-Maure, morts jeunes; *Barbe*, mariée à *Antoine*, seigneur de Dinteville; *Avoye*, femme de *Jean* de la Baume, comte de Montrevel; & *Claude* de

Sainte-Maure, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jérusalem, qui fut arrêté prisonnier par ordre du roi, & conduit au château de Dijon le 2 février 1531, où il mourut le 9 décembre suivant. Il prenoit la qualité de comte de Joigni : & quoiqu'il fût dans l'ordre de Malte, il ne laissa pas de se marier deux fois, 1. à *Julienne* Eveille-chien, dont il eut *Claude* de Sainte-Maure, mariée à *René* Bellenger, seigneur de Beauvais : 2. à *Claude* de Prie, de laquelle il n'eut qu'une fille, aussi nommée *Claude*, mariée à *Hugues* Rabutin, baron d'Espiri. Leur état fut contesté au parlement, & elles transigerent avec le marquis de Nesle, leur cousin germain, qui les reconnut pour légitimes, & habiles à succeder à leurs pere & mere.

XIV. Jean de Sainte-Maure, comte de Nesle & de Joigni, &c. étoit mort en 1526. Il épousa *Anne* d'Humieres, fille de *Jean*, seigneur d'Humieres, &c. dont il eut *Charles* de Sainte-Maure, comte de Nesle, qui étoit mort en 1534; Louis, qui suit; *Louise* de Sainte-Maure, abbesse de l'abbaye aux Bois; & autre *Louise* de Sainte-Maure, mariée à *Gilles* de Laval, seigneur de Loué.

XV. Louis de Sainte-Maure, marquis de Nesle, comte de Joigni, chevalier de l'ordre du roi, fut donné en ôtage en Angleterre en 1559, & mourut le 9 novembre 1572. Il épousa 1. le 5 janvier 1540, *Jeanne* de Rieux, comtesse de Laval, de Vitré, de Rieux & de Rochefort, fille aînée & héritiere de *Claude* sire de Rieux, & de *Catherine* comtesse de Laval, morte en 1567, sans enfans: 2. *Magdeléne* Olivier, fille de *François*, chancelier de France, & d'*Antoinette* de Cerisai, dont il eut *Charles* de Sainte-Maure, marquis de Nesle, comte de Joigni, &c. mort le 2 novembre 1576, âgé de six ans; & *Antoine* de Sainte-Maure, aussi mort jeune. Par leur mort, le seigneur de Laval, leur cousin, succéda au marquisat de Nesle, & en tous les autres biens.

*Branche des seigneurs de Jonzac & de* Montauzier.

IX. Gui de Sainte-Maure, troisiéme fils de Pierre de Sainte-Maure, seigneur de Montgaugier, & de *Mahaud*, passa en Guienne du temps des premieres guerres des Anglois, où il servit en 1327 & 1337. Il épousa vers l'an 1325, *Marguerite* dame de Montauzier, fille unique de *Foucault* seigneur de Montauzier, & de *Perronelle* de Mosnac, dame de Jonzac, dont il eut Pierre, qui suit; *Renaud*, mort sans laisser de postérité de *Jeanne* de S. Irier; & *Ænor* de Sainte-Maure, mariée à *Guillaume* de Chamborant.

X. Pierre de Sainte-Maure, seigneur de Montauzier, Mosnac, Jonzac, &c. fit hommage au roi d'Angleterre en 1363, des terres qu'il tenoit de lui. Depuis, il servit en la guerre de Saintonge pour le roi de France en 1377, & vivoit en 1378. Il avoit épousé en 1365, *Miramonde* de la Mothe, dame de Cadillac & de Saint-Severin près de Mortagne, dont il eut *Jean*, mort jeune; Arnaud, qui suit; *Jean*, & *Thomasse* de Sainte-Maure, morts en bas âge.

XI. Arnauld de Sainte-Maure, seigneur de Montauzier, Jonzac, Mosnac, &c. servit dans les guerres de Saintonge, sous le maréchal d'Albret en 1405, vivoit en 1447, & mourut, à ce que l'on croit, prisonnier en Angleterre. Il avoit épousé *Perrette* Marchand, dame de Marcilli, de la Gravelle & de la viguerie de Talmond, veuve d'*Aimar* d'Archiac, fille unique d'*André* Marchand, conseiller au parlement de Paris, prévôt des marchands, & de *Jeanne* de la Gravelle, dont il eut Renaud, qui suit; Leon, qui a fait *la branche des seigneurs & ducs de* Montauzier, *rapportée ci-après*; *Marguerite*, dame de Saint-Severin, mariée à *Etienne* du Pui, seigneur de Cazes; & *Béatrix* de Sainte-Maure, dame de Meux, alliée 1. à *Jacques* Chesnel, seigneur châtelain de Moings : 2. à *Guyot* de Brousse, seigneur de Jussac.

XII. Renaud de Sainte-Maure, seigneur de Jonzac, &c. fut rétabli par le roi en 1451, dans tous les biens de sa maison & de ses ancêtres, qui avoient été occupés par les Anglois, après qu'ils eurent été chassés de la Guienne, & vivoit encore en 1497. Il avoit épousé 1. en mai 1456, *Françoise* Chabot, fille aînée de *Renaud* Chabot, seigneur de Jarnac, & d'*Isabeau* de Rochechouart : 2. *Claire* du Chastenet, dame de Granzai, veuve de *Perrot* de la Giraudaye, seigneur de Lestang, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme, furent *Louise* de Sainte-Maure, mariée en 1478, à *René* de Montberon, baron d'Avoir; *Isabeau*, alliée 1. à *Audebert* de Barri, seigneur de Coux & de Gaure en Limosin : 2. à *Pierre* du Chastenet, seigneur de Villars; *Foucault*, qui fut d'église; Jean, qui suit; *François*, baron de Cadillac, mort sans postérité de *Marguerite* de Bosqueaux; & *Philippe* de Sainte-Maure, seigneur de Chaux & de Saint-Germain de Vibrac, vivant en 1500, qui laissa de *Catherine* de Lanes sa femme, *Jacques* de Sainte-Maure; & *Jean* de Sainte-Maure, seigneur de Chaux. Il eut de *Catherine* d'Espinai, sa femme, *Alain* de Sainte-Maure, seigneur de Chaux, mort sans postérité; & *Françoise* de Sainte-Maure, mariée à *Jean* Grain de Sainte-Maure, seigneur de Pacoul.

XIII. Jean de Sainte-Maure, seigneur de Jonzac, de Mosnac, &c. fonda en 1503, le couvent des Carmes de Jonzac, & vivoit en 1523. Il épousa 1. en 1505, *Louise* de Clermont, fille de *Jacques*, seigneur de Dampierre, & d'*Isabeau* Chaudrier, dont il n'eut point d'enfans : 2. le 19 avril 1516, *Marie* d'Archiac, fille d'*Odet*, seigneur d'Availles, & de *Susanne* du Pui-de-Coudrai, dont il eut 1. *Geofroi*, mort sans enfans; 2. *Alain* de Sainte-Maure, seigneur de Jonzac, qui épousa *Françoise* de Ponthieux, héritiere de la maison des Touches, & de Perigné en Poitou, dont il eut *Jean* de Sainte-Maure, seigneur de Jonzac, mort sans laisser d'enfans de *Marguerite* de Dieux-aide, dame de Montbasin; & *Isabeau* de Sainte-Maure, dame de Jonzac, après son frere, morte aussi sans enfans de *Jacques* le Vasseur, seigneur de Coignée; 3. *Geofroi*; mort sans postérité; & 4. Antoine, qui suit.

XIV. Antoine de Sainte-Maure, seigneur de Mosnac, de Fleac, de Reaux, &c. frere puîné d'*Alain*, seigneur de Jonzac, vivoit en 1567. Il avoit épousé en 1547, *Marie* Arnoul, fille de *Nicolas*, seigneur de Chantillac, S. Simon, Vignoles & Vaumandois, conseiller au parlement de Bourdeaux, & de *Pilippe* Quissarmes, dont il eut Geofroi, qui suit; & *Bonaventure* de Sainte-Maure, mariée 1. le 21 février 1569, à *François* de Reillac, vicomte de Brigueil, seigneur d'Ozillac : 2. à *Pierre* de la Boissiere, seigneur de Rochebrune, morte sans enfans.

XV. Geofroi de Sainte-Maure, seigneur de Mosnac, Fleac, &c, fut député de la noblesse de Saintonge aux états généraux tenus à Paris en 1614, & épousa en septembre 1598, *Vivianne* de Polignac, fille de *Léon*, seigneur d'Escoyeux & de Paransais, & de *Catherine* Tison, dont il eut Leon, qui suit;

XVI. Leon de Sainte-Maure, comte de Jonzac, marquis d'Ozillac, seigneur de Mosnac, de Fleac, &c, chevalier des ordres du roi, lieutenant général des provinces de Saintonge & Angoumois, capitaine & gouverneur de la ville & château de Coignac, mort le 22 juin 1671, épousa le 30 janvier 1622, *Marguerite* d'Esparbés de Lussan, fille aînée de *François*, marquis d'Aubeterre, maréchal de France, & d'*Hippolyte* Bouchard d'Aubeterre, dont il eut *Léon*, marquis d'Ozillac, mort le premier janvier 1649; Alexis, qui suit; *Hippolyte*, & *Antoinette* de Sainte-Maure, mortes sans alliance.

XVII. Alexis de Sainte-Maure, marquis de Jonzac, &c, lieutenant général des provinces de Saintonge & d'Angoumois après son pere, mourut en mars 1677. Il avoit épousé en 1661, *Susanne* Catelan, fille de *François* Catelan, secrétaire du conseil d'état & direction des finances, & de *Susanne* Brachet de la Milletiere, morte

morte en mars 1689, laissant *Julie-Michelle* de Sainte-Maure, marquise de Jonzac, née en 1662, mariée à *Pierre-Bouchard* d'Esparbés de Lussan, comte d'Aubeterre, son parent; *Elizabeth* de Sainte-Maure, alliée à *Jean-Baptiste-Gaston* de Vernou, seigneur de Melziard, Marconai, &c; *Judith-Huberte* de Sainte-Maure, mariée avec *Jean-Louis* de Bremont, seigneur d'Ars, capitaine de vaisseaux du roi; *Françoise-Geneviève* de Sainte-Maure, mariée avec *Philibert-Joseph* Devezeaux, seigneur de Chasseneuil; & une cinquiéme fille religieuse.

*BRANCHE DES SEIGNEURS ET DUCS de* MONTAUZIER.

XII. LEON de Sainte-Maure, second fils d'ARNAUD, seigneur de Jonzac, & de *Perrette* Marchand, eut en partage en 1470, la terre de Montauzier, & plusieurs autres, & étoit mort en 1485, laissant de *Jeanne* le Boursier, fille de *Gerard*, qu'il avoit épousée en 1450, LEON II, qui suit; & *Catherine* de Sainte-Maure, mariée 1. à *Frégent* d'Aix, seigneur du Barret: 2. à *Jean*, seigneur du Pont.

XIII. LEON de Sainte-Maure, II du nom, seigneur de Montauzier, &c, épousa en 1480, *Anne* d'Appelvoisin, dame de Puigné & de la Guyraye, fille & héritiére de *Guillaume*, seigneur de Chaligné, Puigné & la Guyraye, & d'*Iseul* de Linieres, dont il eut GUI, qui suit; *Léon*, chevalier de saint Jean de Jérusalem; & RENÉ, qui a fait *la branche des seigneurs de* LA GUYRAYE, *rapportée ci-après.*

XIV. GUI de Sainte-Maure, seigneur de Montauzier, Puigné, &c, mourut en 1569, laissant de *Marguerite* de Lanes, fille de *Claude*, seigneur de la Roche-Alais, & de *Jeanne* d'Ozilliac, qu'il avoit épousée en 1538, FRANÇOIS, qui suit; *Louise*, mariée à *François* de Salignac, seigneur de Rochefort en Limosin; & *Anne* de Sainte-Maure, alliée à *Charles* de Nocei, seigneur de la Forge.

XV. FRANÇOIS de Sainte-Maure, seigneur de Montauzier, de Puigné, &c, mort à Saint-Jean d'Angeli en 1588. Il avoit épousé en 1572, *Louise* Gillier, dame de Sales & de Fougerai, fille de *René*, seigneur de Sales, &c, & de *Louise* de Choisi, dont il eut *François*, baron de Montauzier, tué au siége de Laon en 1594; LEON, qui suit; GUI, qui a fait *la branche des seigneurs de* FOUGERAI, *rapportée ci-après; François*, seigneur de Salès, tué en duel le 26 janvier 1614; & *Marguerite* de Sainte-Maure, mariée à *Jean* de Gallard, seigneur de Brassac, &c, ambassadeur à Rome, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Saintonge.

XVI. LÉON de Sainte-Maure III du nom, seigneur de Puigné, &c, baron de Montauzier, épousa en 1606, *Marguerite* de Châteaubriant, fille de *Philippe*, seigneur des Roches-Baritaux, & de *Gilberte* du Puidu-Fou, dont il eut *Hector* baron de Montauzier, maréchal de camp en l'armée de la Valteline, où il mourut au siége de Bormio en juillet 1635; CHARLES, qui suit; & *Catherine* de Sainte-Maure, mariée 1. en 1635, à *Antoine* de Lénoncourt, marquis de Bainville: 2. en 1645, à *Philibert-Helie* de Pompadour, marquis de Lauriere.

XVII. CHARLES de Sainte-Maure, duc de Montauzier, pair de France, chevalier des ordres du roi, & gouverneur de Louis, dauphin, premier gentilhomme de sa chambre, & maître de sa garderobe, gouverneur des provinces d'Angoumois, de Saintonge & de Normandie, lieutenant général de la haute & basse Alsace, gouverneur particulier des villes de Rouen, Dieppe, Caen & Pont-de-l'Arche, &c. Tout le monde a su quelle étoit sa probité; les savans ont admiré son érudition, qualité très-rare dans une personne de son rang; & les gens de guerre ont été témoins plusieurs fois de sa conduite & de sa valeur. Dans les guerres civiles pendant la minorité du roi Louis XIV, il ne se contenta pas de maintenir dans l'obéissance de sa majesté la Saintonge & l'Angoumois, dont il avoit le gouvernement; mais après avoir rejetté, avec une fidélité inébranlable, les propositions qu'on lui fit pour l'attirer dans le parti des rebelles, il chassa les ennemis des places de Saintes, de Taillebourg & de Talmont, dont ils s'étoient emparé; & les ayant poursuivis, quoique fort inférieur en nombre, il défit une partie de leur armée à Montanié en Périgord, sans qu'une blessure, qu'il reçut au bras, & dont il demeura estropié, lui pût faire ralentir l'ardeur avec laquelle il combattoit. Il s'étoit trouvé aux siéges de Rosignan, de Casal, & à l'attaque de Brisac en Alsace. Il avoit pris de sa propre main trois étendards de cavalerie à la bataille de Cerné; & avoit remporté beaucoup de gloire en Allemagne, où il avoit servi seul de maréchal de camp dans l'armée que commandoit le maréchal de Guébriant. Il mourut le 17 mai 1690, âgé de 80 ans. Il avoit épousé en juillet 1645, *Julie* d'Angennes, premiere dame d'honneur de la reine Marie-Thérèse d'Autriche, fille & héritiere de *Charles* d'Angennes, marquis de Rambouillet, vidame du Mans, chevalier des ordres du roi, & de *Catherine* de Vivonne, marquise de Pisani. Elle mourut à Paris le 15 novembre 1671, âgée de 64 ans, laissant pour fille unique, *Marie-Julie* de Sainte-Maure, mariée le 16 mars 1664, à *Emanuel* comte de Crussol, duc d'Uzez, premier pair de France, morte le 14 avril 1695, âgée de 48 ans; & *N.* de Sainte-Maure, morte jeune.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE FOUGERAI, marquis de* CHAUX.

XVI. GUI de Sainte-Maure, fils puîné de FRANÇOIS de Sainte-Maure, seigneur de Montauzier, &c, & de *Louise* Gillier, dame de Sales & de Fougerai, fut seigneur de Fougerai, & épousa *Louise* de Jussac, fille de *François*, seigneur d'Ambleville, & d'*Isabeau* de Bourdeilles, dont il eut *François*, mort à Dourlens; *Henri*, abbé de Baignes; CLAUDE, qui suit; *François*, *Gui*, & *Jean*, morts sans alliance; *Elizabeth*, mariée à *Honoré* de Lur, comte d'Uza; & *Françoise* de Sainte-Maure.

XVII. CLAUDE de Sainte-Maure, seigneur de Fougerai, &c, étoit mort en 1698. Il avoit épousé *Marie* Paulte, fille de *Bertrand*, baron d'Augé, & de *Marguerite* Jai, dont il a eu GUI, qui suit; *Honoré*, dit *le comte de Sainte-Maure*, menin de Louis, dauphin, puis premier écuyer de la grande écurie du roi; *Charles*, chevalier de Malte, puis marié; *Julie*, fille d'honneur de madame la Dauphine, mariée à *Béat-Jacques* de Zu-Lauben, baron de Gestellemburg, comte de Villé, colonel d'un régiment Allemand, brigadier des armées du roi, morte le 3 novembre 1694; & *Catherine* de Sainte-Maure.

XVIII. GUI de Sainte-Maure, marquis de Chaux, &c, a épousé *Thérèse* de Porcelets, héritiere de sa branche, dont il eut LOUIS-MARIE de Sainte-Maure, qui suit.

XIX. LOUIS-MARIE de Sainte-Maure, marquis de Chaux & d'Archia, premier écuyer de la grande écurie du roi, en survivance du comte de Sainte-Maure son oncle, épousa le 12 février 1720, *Marie* Deschiens, fille aînée de *Charles*, seigneur de la Neuville, &c, président au parlement de Pau, maître des requêtes honoraire, & intendant des ordres du roi, & de *Jeanne* des Bordes.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA GUYRAYE.*

XIV. RENÉ de Sainte-Maure, fils puîné de LEON de Sainte-Maure, II du nom, seigneur de Montauzier, & d'*Anne* d'Appelvoisin, dame de Pigné & de la

Guyraye, eut en partage la terre de la Guyraye. Il laissa de *Françoise* de Lesperonniere, sa femme, JOSIAS, qui suit.

XV. JOSIAS de Sainte-Maure, seigneur de la Guyraye, &c, mourut en 1617. Il avoit épousé *Louise* de la Forest, fille de *Nicolas*, seigneur de Beaurepaire, & d'*Aubine* Marvilleau, dont il eut RENÉ, qui suit; *Joachim*, mort à Montpellier; *Antoine*, mort à la Rochelle; *Hilaire*, qui fut d'église; *Françoise*, mariée à *N.* seigneur de Marsaudiere; & *Gabrielle* de Sainte-Maure, religieuse à Notre-Dame des Anges à Bresuire.

XVI. RENÉ de Sainte-Maure, seigneur de la Guyraye, de Beaurepaire, &c, lieutenant au gouvernement du Havre-de-Grace, épousa *Anne* Gabriau, fille de *Jean*, seigneur de Riparfonds, conseiller au parlement de Bretagne, & de *Jeanne* Viette, dont il eut *Pierre*, mort sans enfans; & *Louise* de Sainte-Maure, dame de la Guyraye, mariée en 1668, à *René* d'Apelvoisin, seigneur de la Bodinatiere, &c. * Le Feron & Godefroi, *officiers de la couronne.* Du Chêne. Sainte-Marthe. Le P. Anselme. *Mémoires manuscrits*, &c.

SAINTE-MAURE (Guillaume de) garde des sceaux de France dans le XIV siécle, fils de PIERRE de Sainte-Maure, I du nom, seigneur de Montgaugier en Touraine, fut doyen de saint Martin de Tours, & trésorier de l'église de Laon. Il refusa l'évêché de Noyon, reçut les sceaux le 7 septembre de l'an 1329, & mourut en 1334. * Le Feron & Godefroi, *officiers de la couronne.* Du Chêne. Sainte-Marthe. Le P. Anselme. *Mémoires manuscrits*, &c.

SALLIGNY (Charles de) On dit qu'on ignore le temps de sa mort. Ce commentateur est mort en 1701, âgé de 92 ans, étant né en 1609.

SAVARY (Mathurin) né à Paris vers le milieu du dernier siécle, parvint d'abord à être aumônier de la reine, & peu après fut pourvu d'une petite abbaye. Cette auguste princesse ayant eu occasion de connoître plus particulierement le mérite de M. l'abbé Savary, l'honora de sa bienveillance, & le fit nommer en 1682 à l'évêché de Séez. Comme il ne put alors obtenir de Rome ses bulles, à cause des differends survenus entre cette cour & celle de France, au sujet de ce qui s'étoit passé dans la fameuse assemblée du clergé qui venoit de se tenir, M. Savary prit le parti de venir à Séez, où il fut reçu le 28 octobre de l'année suivante. Résolu d'y rester, le chapitre, afin de lui donner l'autorité nécessaire pour le gouvernement spirituel du diocèse, le nomma grand vicaire: mais comme s'il eût oublié de qui il l'a tenoit cette autorité, il s'avisa de vouloir se l'attribuer à lui seul, prétendant tout régler de son chef, sans même en communiquer aux autres grands vicaires. Plein de cette idée, il publia comme à leur insu le 2 février 1684, la bulle d'un jubilé. Le chapitre regardant cette entreprise comme préjudiciable à ses droits, jugea à propos de le destituer, en lui faisant signifier la révocation de ses lettres de grand vicaire. M. Savary irrité d'un pareil traitement, quitta Séez pour retourner à Paris, d'où il ne revint qu'au bout de deux ans, forcé en quelque sorte par les ordres du roi, qui après la révocation de l'édit de Nantes fit dire à tous les évêques qui se trouvoient à Paris, qu'ils eussent à aller dans leurs diocèses pour y travailler à la conversion des prétendus réformés.

Cependant les contestations entre les cours de Rome & de France ayant été terminées après dix ans, M. Savary obtint ses bulles, & se fit sacrer à Paris, dans l'église des Feuillans, le 24 août 1692. Il ne tarda pas à se rendre à Séez, où une fois arrivé il se donna tout entier au bon gouvernement de son diocèse. Il en commença la visite, dans le desir de le mieux connoître & de pourvoir plus surement à ses besoins. Au mois de septembre 1694, il tint son premier synode, dans lequel il parla beaucoup sur le respect dû aux saints canons, & ne fit pas moins sentir ses obligations particulieres pour le maintien de la discipline ecclésiastique. On l'avoit informé que quelques curés, à la tête de leurs peuples, étoient allés processionellement dans des paroisses éloignées des leurs au moins de trois ou quatre lieues: il les en reprit sévérement, & les déclara interdits pour huit jours, comme ayant transgressé des statuts du diocèse qu'il ne manqua point de leur rappeller. Mais sur les représentations qu'ils lui firent de l'espéce d'impossibilité où ils étoient d'obéir à ses ordres, sans exposer leurs paroissiens à être privés des secours spirituels qu'un pasteur doit être toujours en état de leur administrer, il voulut bien adoucir cette sentence en leur donnant trois mois, pendant lesquels ils choisiroient eux-mêmes huit jours pour garder leur interdit.

M. Savary aimoit le bien, & cherchoit autant qu'il pouvoit les moyens de le procurer. Ce fut dans cette vue qu'il releva les conférences ecclésiastiques qu'avoit établies son prédécesseur; & pour y entretenir l'émulation, il y assistoit fort régulierement. Pour en faire sentir l'utilité, il donna un très-beau mandement. En 1695, il assista à l'assemblée générale du clergé, où il fut un des commissaires nommés pour présider à la répartition des subsides qu'on accorda au roi. Pendant son absence il s'étoit répandu à Alençon & à Argentan, villes de son diocèse, des erreurs qui tendoient à un fanatisme extravagant, & qui ne laissoient pas d'avoir déja des partisans. Un capucin Irlandois y donna lieu. Ce religieux demeuroit à Alençon. Il s'imaginoit qu'au moyen du pronom *Hic*, *Hæc*, *Hoc*, il réussissoit à expliquer, & même faire comprendre ce qu'il y a de plus caché, de plus mystérieux dans l'écriture sainte. *Hic*, selon lui, signifioit le pape, *Hæc*, la sainte Vierge, & *Hoc* la sainte eucharistie. Tout enthousiasmé de son ridicule systême, il cherchoit à l'accréditer, & pour cela il en parloit volontiers à ceux qui l'écoutoient favorablement: il le leur présentoit comme une clef sure pour pénétrer dans l'intelligence des livres saints. Quelques dévots, dont la piété n'étoit rien moins qu'éclairée, s'en laisserent éblouir, & même des ecclésiastiques. Un entre autres eut la simplicité de publier ces rêveries: il les insinua dans des lettres, il en faisoit la matiere de ses conversations. Prêchant à Argentan il osa les débiter dans ses sermons. Insensiblement le mal gagnoit. M. Savary ne l'eut pas plutôt découvert, que connoissant de quelle importance il est de ne lui pas laisser prendre racine, il donna ordre à son promoteur d'agir. Le coupable informé des dispositions de son évêque, & redoutant sa sévérité, prit le sage parti de venir reconnoître sa faute, qui ne lui fut pardonnée qu'après qu'il eut donné dans les meilleures formes une rétractation exacte de ses erreurs. C'est ainsi qu'on arrêta le progrès qu'auroit pu faire cette absurde doctrine, dont les fauteurs n'oserent plus se montrer; on l'avoit nommée le *Hocisme*. M. Savary eut aussi quelques démêlés avec les religieux, au sujet d'un mandement qu'il donna pour défendre à tous ceux qui avoient les pouvoirs, de confesser qui que ce fût, même les malades, sans le consentement des curés. Un Jacobin du couvent d'Argentan regardant ce réglement comme une espéce de deshonneur fait aux religieux, s'éleva contre le mandement qui le prescrivoit. Non content de le faire de vive voix lorsqu'il en trouvoit l'occasion, il le fit encore dans quelques écrits anonymes qu'il eut la témérité de répandre: il y avoit employé des expressions peu mesurées. M. de Séez en ayant eu bientôt connoissance, les fit condamner par une sentence de son official, qui fut affichée à la porte même de l'église des Jacobins, ainsi qu'à celles des autres églises de la ville. Les

choses n'allerent pas plus loin ; le prieur désavoua son religieux, qu'on avoit eu la précaution de transférer dans une autre maison de l'ordre. M. Savary publia encore un mandement, par lequel il défendoit, sous peine d'excommunication encourue *ipso facto*, de prononcer à haute voix les paroles du canon de la sainte messe. C'est le dernier qu'il ait donné. Des affaires l'obligerent d'aller en Lorraine, où il possedoit la primatie du chapitre de Nancy. Son voyage ne fut point heureux, il y eut même bien des désagrémens dont il prit du chagrin. Perdant ainsi toute espérance de réussir dans ce qu'il s'étoit proposé, il revint à Séez où il tomba sérieusement malade. Aussitôt qu'on lui eut fait connoître le danger où il étoit, il envoya chercher le pere abbé de la Trappe pour l'aider à se préparer à la mort ; il lui fit sa derniere confession, après quoi il demanda les derniers sacremens, qui lui furent apportés par le chapitre en corps. Avant qu'on lui administrât le saint viatique, il témoigna de grands regrets de toutes les fautes qu'il avoit faites dans le gouvernement de son diocèse, & demanda humblement pardon des mauvais exemples qu'il avoit donnés. Après avoir reçu le corps de Jesus-Christ, il ôta du doigt son anneau, détacha de même de son cou sa croix pectorale, & déclara qu'il en faisoit présent à son église. Le chapitre retiré, il dicta son testament dont les legs monterent à plus de dix mille écus. Comme il avoit toujours affectioné son séminaire, il lui donna ses livres. Le 18 jour d'août 1696, fut celui de sa mort. On a de lui, outre ses mandemens, un rituel qu'il avoit fait publier l'année précédente. M. Savary étoit un prélat zèlé pour la discipline ecclésiastique, savant, & qui à un esprit élevé joignoit les qualités les plus propres à se faire respecter. On admiroit en lui une imagination heureuse, féconde, qui lui faisoit aisément former de grands projets, mais qu'il ne suivoit pas de même. Il parloit avec beaucoup de dignité. Son style étoit vif & noble.

SCHENCK. (Frédéric) Il y a une faute dans son épitaphe. On y lit *utiliter docuit annos in patria :* Il faut, *annos decem in patria.*

SÉEZ ou SAIS, ville de France en Normandie, avec évêché suffragant de Rouen, située sur la riviere d'Orne, à une demi-lieue environ au-dessous de sa source. Son origine est ancienne : il y a toute apparence qu'elle a retenu son nom des peuples que Jules-César appelle Sessuviens, *Sessui*, *Sessuvii*, lesquels pouvoient faire corps avec ceux que ce conquérant des Gaules nomme Ossismiens, *Ossismii*, ou Oximiens, qui étoient les peuples de l'Exmois. Elle a été connue dans la suite sous plusieurs noms, qu'emploient indifféremment les auteurs latins qui en ont parlé, comme : *Saium*, *Saxia*, *Saxonum civitas*, *Salarium*, *Vagoritum Sessnorum*, *civitas Sessuviorum*, *Sagium*, &c. Selon la notice des Gaules, qu'on croit du temps de l'empereur Honorius, mort en 423, la ville de Séez tenoit le quatriéme rang entre les six anciennes cités qui dépendoient de la métropole de Rouen.

On lit dans un ancien cartulaire de l'abbaye de S. Martin, qu'en l'an 800 il y avoit à Séez deux forteresses, une du côté d'Exmes appellée *Fortitia grandinaria*, où est maintenant une grange qui appartient au chapitre ; l'autre du côté d'Alençon : ce qui donne lieu de croire que cette ville étoit alors bien fortifiée. Quelqu'étendu qu'ait pu être son territoire dans les premiers temps, dès le milieu du IX siécle, il lui en restoit peu de chose ; c'est ce qui se prouve par un trait de la vie de S. Hugues, archevêque de Rouen, où il est marqué qu'un seigneur lui donna la terre de Vandes, située dans la centéne de Séez, *In centenâ Saginse*, expression qui donne à entendre ou que Séez avoit un officier qui commandoit dans toute l'étendue de son ressort, ou que son district & sa jurisdiction s'étendoient sur cent paroisses, comme dit M. Esnault dans une de ses dissertations sur le diocèse de Séez. Cette ville étoit donc le chef-lieu d'une centéne.

Voila à peu près tout ce que l'on sait de l'état de la ville de Séez, avant les incursions des Normans. Elle éprouva, comme les autres villes de Neustrie, la fureur de ces barbares, sans qu'on puisse dire précisément en quel temps elle fut détruite. Le parti que prit l'évêque Hildebrand II, de se retirer proche Paris à Moucy, où il fit transporter les reliques de sainte Opportune, avec une partie de son clergé, ne permet point de douter que ce n'ait été au plus tard vers la fin de son épiscopat qu'arriva cette destruction. Or Hildebrand n'est mort qu'après l'année 885, puisque dans cette même année Lambert, évêque du Mans, lui adressa une lettre.

Les Normans ayant embrassé le christianisme, on vit aussitôt les peuples s'appliquer à réparer les villes & les églises. Azon qui en ce temps-là étoit évêque de Séez, apporta tous ses soins pour faire rebâtir son église cathédrale. Il eut la liberté d'y employer les pierres même des murs de la ville, & on croit qu'il en fit jetter les fondemens vers l'an neuf cent quatre-vingt neuf : mais il ne paroît point qu'on ait alors pensé à relever les fortifications de la ville, quoiqu'on voie qu'elle fut soumise à différens seigneurs. Elle eut aussi des comtes. Osmond qui suivit Guillaume *le Batard* en 1066, à la conquête d'Angleterre, & qui de son chancelier fut fait évêque de Salisbury, à cause de son éminente piété, étoit fils d'un comte de Séez. Guillaume I de Bellesme, fut aussi seigneur de Séez : en cette qualité il aumôna quelques terres à l'église cathédrale, & fit don à l'évêque de la seigneurie même de la ville, pour en jouir après sa mort.

Cependant, malgré cette donation, les descendans de ce seigneur, comtes d'Alençon, garderent presque tous les environs de Séez avec les principaux fauxbourgs. Robert II, duc de Normandie, donna cette ville à Robert de Bellesme, qui chagrina beaucoup l'évêque Serlon, au point même que ce prélat pour se soustraire à sa persécution, se vit obligé d'abandonner pendant plusieurs années son diocèse. Guillaume de Ponthieu, fils de Robert de Bellesme, conservant la seigneurie de Séez, y fit bâtir vers le midi, de l'autre côté de la riviere, un château, dont il ne reste plus qu'une porte presque ruinée qu'on appelle *Breteche*, c'est à-dire Porte à cresneaux. On la voit au-dessus de l'église paroissiale de S. Pierre, désignée pour cela dans les anciens titres sous le nom de S. Pierre du château, se trouvant effectivement dans l'enceinte de cette forteresse. Il se forma aussi dans le même endroit comme une seconde ville, qui fut nommée le Bourg neuf, ensuite le Bourg le Comte, & l'ancienne ville le Bourg-l'Evêque. Vers l'an 1150, Louis *le Jeune*, roi de France, avec le comte de Dreux son frere, sur quelque mécontentement que leur avoit donné Guillaume de Ponthieu, vinrent assiéger le château du Bourg le-Comte, s'en rendirent maîtres & le brulerent ; mais il fut si promptement & si bien rétabli, que lorsqu'un des enfans de Heni II, roi d'Angleterre, qui s'étoient révoltés contre lui, vint en 1174 avec trois comtes & près de cinq cens hommes d'armes pour se saisir de la ville entiere, il ne put l'emporter. Toute la gloire d'une si belle défense fut due à la valeur des habitans mêmes, qui combattirent sans avoir ni prince ni commandant à leur tête. En 1353, la ville n'eut point le même avantage ; elle fut pillée & brulée par les Anglois, qui en raserent les murailles Dans le dessein de se ménager une retraite, on bâtit ensuite le fort de Saint-Gervais, où étoient renfermés l'église cathédrale, le palais épiscopal & le cloître des chanoines. Les évêques pour leur sureté y entretenoient un capitaine, & y firent assujétir leurs vassaux, tenus auparavant à la garde du château d'Exmes. Charles V, par lettres données en 1367, confirma à l'évêque la charge de capi-

taine de ce fort. Mais à peine les bourgeois avoient-ils fait relever leurs maisons, qu'elles furent de nouveau pillées & brulées par les troupes de Charles d'Artois, comte de Longueville, lesquelles s'étoient fortifiées dans l'abbaye de S. Martin, d'où elles faisoient de fréquentes sorties, & exerçoient aux environs un cruel brigandage. Ce fut à cette occasion que les habitans de la ville demanderent, qu'il leur fût permis d'impo ser sur eux-mêmes un subside pour rétablir leurs murs, ce qu'on ne voit pas qui ait été exécuté.

On a remarqué ci-dessus que les vassaux de l'évêque étoient obligés à la garde du château d'Exmes, preuve qu'ils étoient du ressort de cet ancien comté. Cependant Philippe *Auguste* s'étant emparé de la Normandie, & l'ayant réunie à la couronne en 1203, mit un vicomte à Séez, où le baillif tenoit ses assises: ce qui dura jusqu'à l'érection d'Alençon en apanage de prince. Saint Louis le donna en 1266, à Pierre son quatriéme fils, qui ne tarda pas à vouloir exercer sa jurisdiction sur le temporel de l'église de Séez. Opposition de la part de l'évêque Thomas d'Aunou, qui fut obligé d'essuyer à ce sujet un grand procès contre le comte d'Alençon: le prélat l'emporta, & obtint un célebre arrêt sur cette contestation, par lequel il fut jugé que ce qui appartenoit à l'évêque, & se trouvoit dans l'enclave du bourg de son nom, ressortiroit au siége d'Exmes du domaine du roi, de qui seul doivent dépendre les églises cathédrales, & que le Bourg-le-Comte resteroit dans la dépendance du comté d'Alençon, dont les officiers tenoient leurs assises à Essey, où le comte avoit aussi un château. L'arrêt obtenu par Thomas d'Aunou a été suivi jusqu'en 1370, que le roi Charles V, ayant cédé à Robert, comte d'Alençon, la châtellenie d'Exmes, il en démembra l'église de Séez avec ses dépendances, & les assujétit à la châtellenie de Falaise, dont elle a toujours relevé depuis.

La ville de Séez, extrêmement déchue de ce qu'elle a été, contient au plus quatre ou cinq mille ames. Elle est située dans un très-bon air, au milieu d'une grande & fertile campagne, coupée par des prairies qui bordent la riviere, & ayant d'assez belles vues; sa distance de la forêt d'Escouves n'est guère que d'une lieue, à cinq petites d'Alençon au midi, & à dix de Falaise vers le couchant. On y paye la taille, & il ne s'y fait pour ainsi dire aucun commerce, ce qui est cause que la plupart des habitans sont pauvres. Il n'y a aucune jurisdiction à Séez. On a plusieurs fois tenté d'y faire transférer celle d'Essey. Henri II & Charles IX avoient même donné des édits favorables à ce projet, dont l'utilité est sensible: l'opposition des habitans d'Essey y a été jusqu'à présent un obstacle qu'on n'a pas cru devoir franchir. La ville aujourd'hui n'a point de gouverneur. On y connoît un maire, des échevins, avec les autres officiers qui forment ce qu'on appelle le corps de ville: ces charges, autrefois électives, sont maintenant à vie, & ceux qui les possedent touchent des gages à raison de la finance qu'ils ont payée. Il y a aussi un lieutenant de police, un grenier à sel, une élection improprement dite, puisqu'elle n'est que comme une branche ou démembrement de celle d'Alençon. L'intendant y a un subdélégué.

Séez a donné la naissance à plusieurs savans, entr'autres à Antoine Hommey, sieur de la Bourdonniere, dont on a les aphorismes d'Hippocrates mis en vers grecs & latins; Jacques Hommey son fils, religieux Augustin réformé, auteur de quelques ouvrages dont on estime la latinité, mort à Angers; D. Simon Bougis, qui a été comme malgré lui supérieur général de la congrégation de S. Maur, & D. Jacques du Frische, religieux de la même congrégation. Quel honneur ne fait pas encore à la ville de Séez M. l'abbé des Thuilleries, dont le nom sera toujours célebre parmi les savans? Depuis longtemps on y est aussi en possession d'avoir de bons médecins & d'habiles avocats. Mais ce qui reléve infiniment davantage la gloire de la ville de Séez, c'est d'avoir eu beaucoup de prélats très-distingués par leur science & leur piété; onze sont reconnus pour Saints, & honorés d'un culte public. Le premier est saint Latuin, regardé comme l'apôtre du pays. Quelques auteurs assurent qu'il étoit venu d'Italie. Le bréviaire du diocèse le dit originaire de la grande Bretagne. Il est aussi connu sous le nom de S. Lain. Selon l'opinion la mieux reçue, on met le temps de sa mort vers l'an 440. Sa fête se fait le 19 janvier, & est chomée dans le diocèse. On n'y connoît que la seule église paroissiale de Clérey qui soit sous son invocation, & la tradition constante du pays est qu'il y a eu sa sépulture; elle est peu distante de la ville. Les autres évêques de Séez reconnus pour saints, sont S. Sigilbode, S. Landri, S. Passif, S. Raveren, S. Aunobert, S. Lohier, S. Godegrand martyr, S. Gerard, S. Adelin & S. Milehard. La mémoire de Serlon d'Orgeres & de Jacques Suarez y est en bénédiction. Les autres Saints révérés dans le diocèse, comme y ayant pris naissance ou l'ayant illustré par leurs vertus, sont S. Ravan & S. Razifs martyrs, dont les reliques ont été transportées à Bayeux, S. Ceneri, S. Evremond, S. Medralde & S. Thierry, tous les quatre abbés de différens monasteres; sainte Opportune, célebre abbesse, & sainte Cérone vierge.

L'église cathédrale de Séez a été renouvellée au moins deux fois, puisque, comme on l'a déja marqué, Azon l'avoit rebâtie des pierres des anciens murs de la ville, détruits par les Normans. Cet évêque vivoit sur la fin du X siécle, & n'est mort qu'après l'an 1006, où il assista à une assemblée tenue à Fecamp. On tient que cette église fut malheureusement brulée vers l'an 1048, par l'imprudence d'Yves de Bellesme, qui par un zèle mal entendu avoit fait mettre le feu à une maison de scélérats qui étoit près de l'église. Ce prélat pour réparer sa faute, entreprit de faire bâtir celle qui se voit aujourd'hui, & il fut aidé par les secours qu'il sut tirer tant des grands que des simples fidéles. Il en demanda même à l'empereur de Constantinople, qui lui fit aussi présent d'un morceau considérable de la vraie croix. Toutefois l'ouvrage ne fut achevé que sous l'évêque Jean I, qui monta sur le siége de Séez vers la fin de l'an 1122, ou au commencement de l'année suivante. Ce fut lui qui en fit la dédicace le 21 mars de l'an 1126. Henri I, roi d'Angleterre & duc de Normandie, le légat du pape, plusieurs prélats & grands seigneurs assisterent à cette auguste cérémonie. On sait qu'elle est sous l'invocation des SS. martyrs Gervais & Prothais. Le vaisseau, tel qu'il subsiste encore, doit être compté parmi les belles églises de la province: l'architecture d'un gout gothique est très-bien ordonnée; on doit admirer le rond-point, avec le tour des chapelles dont le coup d'œil plaît. Le seul défaut qu'elle ait, c'est d'être trop délicate, ce qui a déja occasioné la chute de la voûte du chœur, à laquelle on a substitué un lambris de menuiserie en forme de plafond. Le grand autel est un simple tombeau de marbre qui a été donné par M. Néel de Christot, ainsi que les grilles de fer qui sont placées entre les piliers tout au tour du sanctuaire. Ce prélat a fait faire aussi les nouveaux jubés, avec la grande grille & les deux petits autels qui l'accompagnent. Il y avoit sur la croisée de l'église une fléche en plomb & fort haute, à la place de la quelle on a fait construire une espéce de petit clocher en forme de dôme. Le portail du bas, orné de quantité de figures en gros & bas relief, est accompagné de deux pyramides toutes de pierres très-bien travaillées, mais d'une hauteur inégale; on donne deux cens dix pieds à la plus élevée. On a été obligé d'y ajouter des piliers boutans pour les soutenir; mais quoique cela ait un peu gâté ce grand portail, il mérite l'attention des curieux. Cette église avoit autrefois un trésor riche avec plusieurs reliques: tout fut pillé ou brulé par les calvinistes en 1563, lorsque l'amiral de Coligny y vint à la tête de son armée. L'histoire est remplie des excès & des horreurs qu'il commit par tout où il passa.

Le chapitre de l'église cathédrale de Séez étoit séculier dans son origine. Ce fut Jean I, qui en changea la forme. Ayant fait venir de S. Victor de Paris des chanoines réguliers pour desservir cette église, il leur fit bâtir un cloître avec tous les autres lieux réguliers, & lui-même s'assujétit à la régle qu'ils professoient, qui étoit celle de S. Augustin. Quelques-uns de ses successeurs suivirent son exemple. Mais enfin ce chapitre rentra dans son premier état sous l'évêque Pierre du Val. La bulle de sécularisation est de l'an 1547, le treiziéme du pape Paul III : elle fut accordée à la demande de François I. Aujourd'hui ce chapitre est composé d'un prevôt, d'un chantre, de cinq archidiacres, d'un pénitencier, de seize chanoines, dont un est théologal & l'autre précepteur ou principal du collége, & de quatre sémi-prébendés. Il y a de plus 16 chapelains. L'évêque confere tous ces bénéfices de plein droit, excepté la chapelle de la sainte Trinité, dont la nomination est attachée au fief de Grandley. Une dignité & un canonicat sont incompatibles dans cette église, parceque tout dignitaire est en même temps chanoine. Les armes de cette église sont *d'azur à une épée & une palme d'or posées en sautoir, & accompagnées de quatre étoiles de même*, à cause des martyrs S. Gervais & S. Prothais ses patrons, qu'elle mettoit autrefois seuls dans son écu.

On compte cinq églises paroissiales dans Séez, qui n'ont point de rang fixe entr'elles. La principale cependant est S. Gervais, dont l'autel & les fonts baptismaux sont dans la cathédrale même. Elle est desservie par un curé ou vicaire perpétuel à la nomination du chapitre, qui exerce sur cette cure tous les droits dont jouissent tous les curés primitifs. Il perçoit la totalité des dixmes, & aux grandes fêtes de l'année c'est le chanoine de semaine qui officie à l'autel de cette paroisse placé dans la nef à l'entrée du chœur contre un des jubés. Les dimanches & fêtes le curé y chante la messe paroissiale : les vêpres se disent dans une grande chapelle fort ancienne appellée Notre-Dame du Vivier : elle est peu éloignée de la cathédrale. Les autres paroisses sont S. Pierre du château, S. Germain, Notre-Dame de la Place & S. Ouen, toutes les quatre à la nomination des abbé & religieux de saint Martin, qui ont leur monastere dans ladite paroisse de la Place, dont ils sont aussi curés primitifs.

L'abbaye de saint Martin, la plus considérable du diocèse, & située dans un fauxbourg à qui elle a donné le nom, est très-ancienne. Elle existoit longtemps avant l'invasion des Normans. On croit qu'elle a été d'abord un des quinze monasteres que S. Evroul avoit bâtis. Il eut le même sort que les autres de la province, c'est-à-dire, qu'il fut détruit par les Normans, & resta ainsi enseveli sous ses ruines jusqu'en 1058, que Roger de Mongommeri, de concert avec Mabille de Bellesme son épouse & niéce de l'évêque Yves, entreprit de le faire rebâtir dans le lieu où il subsiste encore aujourd'hui. Il appella le vénérable Thierri, abbé de S. Evroul, pour l'aider de ses conseils dans l'exécution de son pieux dessein, ou plutôt il l'en chargea. Thierri avoit amené avec lui quelques-uns de ses religieux, sur lesquels il se reposoit de ce qu'il ne pouvoit faire par lui-même, l'attention qu'il devoit à sa communauté, l'obligeant d'y faire de fréquens voyages. Les bâtimens du monastere étant achevés, on y mit des religieux de l'ordre de S. Benoît, qui eurent pour premier abbé Robert, tiré de l'abbaye de Troarn dont il étoit prieur. La comtesse Mabille, d'ailleurs peu favorable aux religieux, qu'elle haïssoit même plus qu'elle ne les aimoit, affectiona particulierement ceux de son nouveau monastere de S. Martin, & avoit conçu tant d'estime pour la vertu de leur abbé, qu'elle voulut que son fils aîné reçût de ses mains le saint baptême, & portât son nom ; ç'a été le fameux Robert de Bellesme, si connu dans l'histoire de son temps, mais sous des couleurs peu honorables pour sa mémoire. La nouvelle église s'étant trouvée finie en 1061, elle fut consacrée sous l'invocation de S. Martin. Roger de Mongommery la dota ensuite très-richement, & beaucoup de seigneurs à son exemple lui firent aussi de grandes donations, entr'autres Hugues de Chêdavy, Robert de Cleray, Guillaume de Moulins, &c. Guillaume le Conquérant ayant distribué aux seigneurs de sa cour des domaines en Angleterre, Roger dit le Poitevin donna au monastere de S. Martin l'église de Lancastre avec ses dépendances. On y bâtit aussitôt un monastere qui fut soumis à celui de S. Martin, & l'abbé se réserva le droit d'y établir un prieur : droit dans lequel ses successeurs se maintinrent jusqu'à l'abolition de l'état monastique en Angleterre. Les religieux de S. Martin étoient dans une telle vénération, que quantité de seigneurs pendant près d'un siécle s'empresserent de les combler de biens : on peut voir leurs noms dans un vieux nécrologe & d'anciens cartulaires qui se conservent à l'abbaye. Il lui reste maintenant peu de chose en comparaison de ce qu'elle a autrefois possédé, & il lui en resteroit peut-être encore moins, si par un effet de la piété de nos rois, elle n'avoit pas eu l'avantage d'être conservée dans le privilége d'avoir eu jusqu'à présent des abbés réguliers. L'église étoit grande & vaste, mais d'une structure très-grossiere. La nef fut détruite en 1353, par les Anglois ; il n'y a plus que le chœur & la croisée. On voit à côté du tour des chapelles un ancien bâtiment où logeoient les ducs d'Alençon, lorsqu'ils venoient à l'abbaye pour s'y édifier avec les religieux. Sous ce bâtiment étoit une chapelle particuliere, dans laquelle ils descendoient pour assister aux offices de la nuit. On tient que Jean I, tué à la bataille d'Azincourt, y a été inhumé : il n'en paroît plus d'autre monument que son épitaphe que l'on a eu soin de conserver. Cette chapelle qui est très-basse, a été convertie en sacristie. Dans le temps des ravages des huguenots, l'abbaye fut encore pillée par les troupes de l'amiral de Coligni, & en 1568, brulée pour la plus grande partie par celles de Gabriel, comte de Mongommeri. Comme il se prétendoit de la famille du fondateur, afin de mieux soutenir cette prétention dans l'esprit du public, il fit pendre l'incendiaire. Le monastere a été rebâti dans différens temps & à très-grands frais, sur-tout depuis son union à la congrégation de S. Maur, qui se fit le 13 juillet 1636. Plus de cent ans auparavant, c'est-à-dire en 1511, le cardinal Philippe de Luxembourg, évêque du Mans & abbé de S. Martin, voyant la discipline réguliere entierement déchue, animé du desir de l'y rétablir, l'avoit fait unir à la congrégation de Chézal-Benoît ; & pour mieux affermir ce nouveau changement, il travailla à faire supprimer le titre d'abbé perpétuel : ce qu'ayant obtenu du souverain pontife avec l'agrément du roi, il se démit de tous ses droits en faveur de l'abbé triennal qui lui succéda. C'est ainsi que de perpétuels qu'avoient toujours été les abbés de S. Martin, ils sont devenus par le concours des deux puissances, triennaux & électifs. Du temps qu'existoit la cour souveraine de l'Echiquier à Alençon, les abbés de S. Martin y prenoient séance comme conseillers nés : c'étoit à eux de célébrer tous les ans la messe le jour qu'il rentroit dans l'exercice de ses fonctions ; ils étoient encore tenus de se trouver aux synodes, lorsque l'évêque jugeoit à propos de les convoquer ; & dans toutes les assemblées ecclésiastiques ils ont eu constamment après lui le premier rang. On conserve dans la bibliothéque une très-belle bible manuscrite, qui fut portée au concile de Trente. Entre les abbés de S. Martin qui se sont le plus distingués, on compte Raoul Descures qui devint évêque de Rochester & mourut archevêque de Cantorberi, D. Arnoul de Loo, D. Claude Dupré & D. Hervé Ménard, morts tous les trois supérieurs généraux de la congrégation de S. Maur.

Les Cordeliers de l'étroite observance ont un couvent à Séez, qui passe pour être le premier qu'ils aient

eu en France. Un baron de Courtomer, ambassadeur du roi en Italie, demanda à S. François même quelques-uns de ses religieux, & ce saint patriarche lui en accorda deux, le frere Gilles & le frere Grégoire. Celui-ci après avoir fait quelque séjour à Courtomer, où le baron leur avoit fait bâtir une petite chapelle, alla fonder le couvent de Bayeux; frere Gilles vint s'établir dans la ville de Séez, où l'évêque conjointement avec les religieux de S. Martin, lui donnerent un fonds, sur lequel aidé des charités des fidéles, il bâtit une chapelle qui fut consacrée sous l'invocation de S. Jean-Baptiste, par Gervais I, le 12 juin 1223. Elle subsiste encore, & la tradition est que frere Gilles y a été inhumé. Cette maison devint ensuite considérable: on y a compté plus de cinquante religieux. Godefroy ou Geoffroy de Maïet, successeur presque immédiat de Gervais I dans le siége de Séez, fit la dédicace de leur nouvelle église le 20 mai 1259: elle est dédiée en l'honneur de la sainte Couronne d'épines & de S. Léonard. On y garde effectivement avec beaucoup de vénération une épine de la couronne de notre Seigneur donnée par S. Louis, roi de France: la lettre qu'il écrivit en leur faisant ce précieux don, s'y conserve pareillement. Quatre religieux de cette maison furent les victimes de la fureur des calvinistes dans le temps qu'ils ravagerent la ville. Elle a donné deux vicaires généraux à l'ordre, & un gardien patriarchal de Jérusalem appellé Jean de S. Martin; le pape & le roi l'envoyerent deux fois à Constantinople pour des affaires importantes.

Il y a à Séez un collége où l'on enseigne les humanités; un séminaire fondé en partie par les évêques, en partie par un ancien curé de Macé, nommé Pierre Pavy, qui le gouverna l'espace de douze ou quinze ans. Enguerrand le Chevalier lui succéda, & employa au moins cinquante mille livres en bâtimens. M. Turgot évêque y introduisit en 1711, les RR. PP. Jésuites, qui de leur plein gré demanderent à se retirer dans les premieres années de l'épiscopat de M. Néel de Christot, qui y a appellé les prêtres de la congrégation établie par le P. Eudes, & pour cela plus connus sous le nom d'Eudistes: ce sont donc eux qui en ont aujourd'hui la conduite.

L'Hôpital est ancien. Un Guillaume Berard & Macée sa femme en sont regardés comme les premiers fondateurs: leurs noms se trouvent dans la bulle de confirmation, qui est du pape Innocent III, & datée du 20 janvier 1208. Robert, dernier comte d'Alençon, de la maison de Mongommery, & Ela sa sœur lui firent des donations. Il est desservi par des religieuses voilées d'un institut particulier, & qui font des vœux annuels. L'administration y est la même que dans les autres hôpitaux du royaume; l'évêque y préside de droit.

Le dernier établissement qui se soit fait à Séez, est celui des Filles de la Providence, un peu différentes des sœurs du même nom, instituées par le P. Barré, Minime, & dont le chef-lieu est à Rouen: celles dont il est ici question ont leur principale maison à Séez, d'où elles se répandent dans les campagnes. On les y établit à peu de frais, parcequ'elles menent une vie très-pauvre. Elles instruisent les enfans de leur sexe & prennent soin des malades, ce qui les rend fort utiles non-seulement aux pauvres, mais même aux riches qui n'ont pas toujours au besoin la commodité d'avoir des médecins & des chirurgiens. On est redevable de ce nouvel institut à un M. le Févre, curé de Goulet.

L'évêché de Séez est le quatriéme suffragant de l'archevêché de Rouen. On y compte six abbayes d'hommes, deux de l'ordre de S. Benoît, S. Martin & S. Pierre-sur-Dive; deux de l'ordre de Citeaux, la célebre abbaye de la Trappe & S. André en Gouffern; deux de l'ordre de Prémontré, Silly & S. Jean de Falaise; quatre de filles, Almeneches & Vignats sous la regle de S. Benoît, Villers-Canivet sous celle de Cîteaux, & Essey de l'ordre de S. Augustin. Il y a de plus deux petites collégiales, une à Mortagne au Perche, & l'autre à Carrouges, où ils ne sont que six chanoines & deux chapelains tous à la nomination du seigneur. Les autres maisons religieuses de différens ordres & sexe sont au nombre de dix-neuf; savoir, la Chartreuse du Val-Dieu, le prieuré de Chartrage de l'ordre de S. Augustin, celui de Chesnegalon ordre de Grammont, un couvent de Jacobins, deux de Cordeliers, quatre de Capucins, un de Mathurins, & une maison de Jésuites à Alençon, dont ils ont le collége; un prieuré de Bénédictines à Exmes, une maison d'Ursulines, une de filles Nôtre-Dame, une de l'Union-Chrétienne & trois de filles de Sainte-Claire qui reconnoissent pour leur commune fondatrice Marguerite de Lorraine, veuve de René duc d'Alençon, & mere de Charles IV. Cette pieuse princesse dégoutée du monde, le quitta & embrassa la vie des religieuses de sainte Claire à Argentan, où elle venoit de leur fonder un monastere. Comme il n'étoit point encore achevé lorsqu'elle voulut exécuter son pieux dessein, la cérémonie de sa prise d'habit se fit dans la chapelle de saint Nicolas du château, en présence de Jacques de Silly évêque de Séez, du duc son fils & de la duchesse sa belle fille. Elle voulut recevoir l'habit des mains du pere Gabriel Maria, commissaire du provincial. L'église & les lieux réguliers de son nouveau monastere étant finis, elle s'y retira en 1519, avec six religieuses qu'elle avoit fait venir de Mortagne. On peut juger dans quels sentimens, avec quel zéle & qu'elle ferveur elle passa le temps de son noviciat. Le jour pris pour sa profession, elle manda le duc son fils avec la duchesse sa belle fille, les priant de vouloir bien être les témoins de son sacrifice. Mais avant de le consommer, elle leur tint ce discours: *Vous savez*, dit-elle, *mon fils*, adressant la parole au duc, *que je n'ai rien négligé pour votre éducation; quels soins ne me suis-je pas donnés pour mettre vos biens dans l'état ou je vous les laisse? Depuis long-temps je méditois de me retirer du monde, pour servir Dieu avec plus de liberté. Ce jour si desiré est enfin venu: je veux absolument consacrer à Dieu les momens qui me restent; tout ce que je vous demande, mon fils & vous aussi ma très-chere fille, c'est d'être les protecteurs de cette maison, comme en étant les fondateurs par mes mains. Regardez-moi désormais comme morte au monde, & ne pensez plus à votre mere, que pour prier le Seigneur qu'il daigne lui faire miséricorde.* Après avoir ainsi parlé elle se disposa plus particulierement à sa profession, & l'onziéme jour d'août 1520, veille de sainte Claire, elle prononça ses vœux entre les mains de l'évêque de Séez, qui quelque temps auparavant avoit consacré l'église & béni le nouveau monastere. Au lieu du cantique *Te Deum*, qu'il est d'usage de chanter après la profession des religieuses, elle avoit demandé qu'on chantât le pseaume *Deus, Deus meus, respice in me, &c.* Aussitôt qu'elle se vit professe, elle défendit qu'on lui donnât sous quelque prétexte que ce fût le titre de *dame*, ne voulant être appellée que *sœur Marguerite*. Animée de cet esprit d'humilité, elle se porta à exercer les plus bas emplois de la maison, soit à la cuisine soit à l'infirmerie, & refusa constamment d'être établie supérieure. Non seulement elle se regardoit, mais elle souhaitoit qu'on la regardât comme la derniere de la communauté. Elle ne se distingua pas moins par son amour pour la priere, pour les austérités, par sa tendresse pour les pauvres à qui elle procuroit d'abondantes aumônes, par sa patience dans les cruelles maladies dont elle se vit bientôt attaquée. La délicatesse de son tempérament succombant sous le poids de la regle, dès le mois d'avril de l'année suivante, elle se trouva réduite à un état qui fit craindre pour sa vie. Les médecins jugerent à propos de lui faire changer d'air: elle le refusa, dans la crainte de donner quelque atteinte à

son vœu de clôture. Cependant elle se trouva comme forcée de sortir. Les filles de la Patience, de la ville de Laval, touchées de tout ce qu'elles avoient entendu dire de la vertueuse Marguerite de Lorraine, lui écrivirent pour la supplier de venir leur donner la regle qui se pratiquoit à Argentan. Persuadée alors que Dieu demandoit d'elle cette bonne œuvre, après en avoir conféré avec ses supérieurs, elle partit avec quatre religieuses, dans le dessein de l'accomplir. Mais ses maux augmentant, elle ne put passer Alençon: elle y demeura quelque temps dans la maison qu'elle y avoit fait bâtir, donnant aux religieuses les plus grands exemples de patience & de résignation à la volonté du Seigneur dans ses infirmités. Cédant encore aux instances du provincial, qui lui demanda d'aller à leur maison de Mortagne qu'elle avoit pareillement fondée, & où il jugeoit sa présence nécessaire, elle s'y fit transporter. Ce fut là qu'ayant eu quelques pressentimens de sa fin qui n'étoit pas éloignée, elle pressa son retour à Argentan. Le clergé informé du jour où elle devoit arriver, alla au-devant en procession, accompagné d'une multitude de peuple. La pieuse princesse rentrée dans son monastere, ne s'occupa plus que du dernier sacrifice qui lui restoit à faire. Le jour de la Toussaints elle pria qu'on lui administrât les derniers sacremens, qu'elle reçut avec un renouvellement sensible de piété, de ferveur & d'amour pour Jesus-Christ. Son extrême foiblesse jointe à la violence du mal lui faisant sentir qu'elle touchoit au moment de sa dissolution, elle témoigna le desir qu'elle avoit de voir toutes les religieuses: elles se rendirent aussitôt autour de son lit. Les voyant ainsi assemblées, elle se recommanda de nouveau à leurs prieres, les consola de l'affliction qu'il paroissoit qu'alloit leur causer sa mort, & les exhorta dans les termes les plus touchans à ne jamais s'écarter de l'inviolable fidélité qu'elles devoient aux saints engagemens de leur profession. Puis voulant comme leur donner sa bénédiction avec le crucifix qu'elle tenoit en ses mains, elle le laissa tomber sur sa bouche, & baissant doucement la tête elle rendit son ame à Dieu sur le soir du 1 au 2 novembre 1521, ou selon quelques-uns 1522. Ainsi mourut de la mort des justes, cette vénérable princesse, plus grande par ses vertus, que par l'avantage qu'elle avoit de compter parmi ses ancêtres des rois & des empereurs. Son corps, après avoir été revêtu de l'habit religieux, fut renfermé dans un cercueil de plomb, & gardé jusqu'au 19 du même mois, que se fit la cérémonie de ses funérailles avec une pompe toute extraordinaire: on le déposa ensuite dans un caveau préparé exprès. Le duc son fils & la duchesse sa belle fille y assisterent avec une multitude de personnes de la plus haute considération. On assure qu'il s'est fait grand nombre de miracles à son tombeau, dont il a été dressé des procès verbaux qui se conservent précieusement dans la maison. Elle subsiste toujours avec honneur, & il y a au moins 25 ou 30 religieuses.

Le diocèse de Séez est borné au septentrion par celui de Lizieux, à l'orient par celui d'Evreux, au midi par les diocèses de Chartres & du Mans, & à l'occident par celui de Bayeux: sa situation est entre les 48 & 49 degrés de latitude, au 21 dégré de longitude. Du levant au couchant il a environ 28 lieues: sa largeur est inégale; dans son centre, il n'a guères plus de six lieues.

Il est coupé par quantité de rivieres, dont les principales sont l'Orne, qui comme on l'a déja dit, a sa source dans la paroisse d'Aunou au-dessus de Séez, la Sarthe, l'Huigne, la Dive, &c. Outre sept villes, qui sont Séez, Alençon, Exmes, Falaise, Argentan, Bellesme & Mortagne, dont plusieurs sont très-anciennes, on y voyoit autrefois grand nombre de châteaux, de maisons fortes qui appartenoient à de puissans seigneurs, possesseurs de grands fiefs, & qui se sont rendus célebres non-seulement dans la province, mais encore dans la France, dans l'Angleterre, l'Italie, la Sicile, l'Espagne, la Syrie & la Palestine. On sait que Falaise a été le lieu de la naissance de Guillaume *le Conquérant*, roi d'Angleterre & duc de Normandie. Cet évêché a été aussi le refuge de plusieurs saints abbés, qui y ont formé de célebres & nombreuses communautés. Quel exemple & quelle édification ne donne pas encore à toute l'église la sainte maison de la Trappe, qui est composée de plus de cent religieux! On compte enfin dans le diocèse de Séez, sous cinq archidiaconés & seize doyennés ruraux, quatre cens quatre-vingt-dix-sept paroisses & plus de cinq cens curés.

SILLY, abbaye de Normandie, dans le diocèse de Séez, à deux petites lieues d'Argentan. Son nom latin est, *Beatæ Mariæ de Silliaco.* Elle est située sur un ruisseau, entre la forêt d'Argentan & celle de Gouffern. Cette abbaye est de l'ordre de Prémontré, & du nombre des maisons qui ont embrassé la réforme. Drogon, un des seigneurs qui étoient à la suite de Mathilde, duchesse de Normandie, la fonda en 1150, pour des chanoines de cet ordre. Quelques-uns prétendent qu'elle fut fondée par Mathilde même; il est certain au moins qu'elle doit en être regardée comme la principale bienfaitrice.

Le roi Philippe *Auguste* ayant conquis la Normandie, donna la seigneurie d'Argentan à Jean Marefchal; & ce seigneur, ou son fils, aumôna, en 1257, à l'abbaye de Silly, tout ce que ses hommes, nommés *Bigres*, possédoient d'usages & de coutumes dans la forêt de Gouffern & ailleurs. On donnoit autrefois le nom de *Bigres*, à certains particuliers riverains des forêts, dont l'occupation étoit d'y chercher des abeilles, de les rassembler & de les élever dans des ruches. Ils avoient droit de couper & d'abattre à leur profit tous les arbres où elles se trouvoient. Ils s'arrogerent ensuite celui de prendre dans les forêts tous les bois dont ils avoient besoin pour leur chauffage. De-là vient que dans quelques pays on les appelloit *Francs-Bigres*. Ces droits, sujets à de grands abus, ont été supprimés par l'édit de 1669, & ainsi les Bigres se sont trouvés anéantis. Ceux de Silly ont cependant encore leurs entrées franches dans la ville d'Argentan.

Henri V, roi d'Angleterre, maître de la Normandie, rendit à l'abbaye de Silly, en 1418, la plus grande partie des biens qu'on avoit usurpés sur elle. Cependant à en juger par ce qu'il en coute à un nouvel abbé pour avoir ses bulles, il faut que tout ne lui ait pas été restitué, ou qu'elle en ait beaucoup perdu depuis. La taxe est de sept cens florins, quoiqu'elle ne rapporte qu'environ quatre mille livres. L'abbé avoit droit d'assister à l'échiquier d'Alençon, & y prenoit séance parmi les conseillers. Les religieux, qui y sont toujours au nombre de douze à quatorze, se proposent de renouveller entierement leurs bâtimens, en très-mauvais état, & ils ont déja commencé.

On voit dans l'église de cette abbaye le tombeau de Gervais I, évêque de Séez, mort le 10 février 1228. Il avoit été religieux de l'ordre de Prémontré; ensuite abbé de saint Just & de Tenaille; enfin abbé général de tout l'ordre pendant dix ans. En 1220, par ordre du pape Honorius III, qui voulut le sacrer lui-même, il monta sur le siége de Séez, qu'il remplit en grand & saint évêque. Il s'étoit distingué parmi les prédicateurs des croisades, & avoit assisté au IV concile général de Latran, sous Innocent III, qui l'affectiona toujours très-particulierement, à cause de sa science & de sa piété. L'auteur des annales de l'ordre a fait imprimer en 1725, ses lettres. Elles l'avoient été long-temps auparavant à Valenciennes. C'est ce même prélat qui reçut dans son diocèse les

deux premiers réligieux de l'ordre de ſaint François qui ſoient venus en France, le frere Gilles & le frere Grégoire. Il y a environ quarante ans (c'eſt-à-dire au commencement de ce ſiécle) que des ouvriers travaillant à réparer le mur de l'égliſe qui ſépare le chœur de la chapelle de la maiſon d'O, trouverent le corps de l'évêque Gervais aſſis ſur un ſiége, & revêtu de ſes habits pontificaux. On y lit cette épitaphe : *Anglia me genuit ; nutrivit Gallia ; ſanctus Juſtus, Thenolium, Præmonſtratumque dedêre abbatis nomen : prælati Sagia mitram ; Silliacum tumbam ; reddatur ſpiritus aſtris.* * *Mem. mſſ.* de D. Boudier, abbé de ſaint Martin de Séez.

*Fin du Tome IX.*

